DICTIONAIRE UNIVERSEL, CONTENANT GENERALEMENT TOUS LES...

Antoine Furetière, Angelo Mauro



D.r Angelo Mauro

6. D.

10

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT GENERALEMENT

TOUS LES MOTS FRANÇOIS

TANT VIEUX QUE MODERNES,

Et les Termes de toutes les Sciences & des Arts;

DIVISE' EN DEUX TOMES.

TOME PREMIER.

A—K.

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT GENERALEMENT

TOUS LES MOTS FRANÇOIS

TANT VIEUX QUE MODERNES,

Et les Termes de toutes les Sciences & des Arts;

SÇAVOIR

La Philoſophie, Logique, & Phyſique; la Medecine, ou Anatomie; Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Hiſtoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles:

LA JURISPRUDENCE CIVILE ET CANONIQUE, FEODALE ET MUNICIPALE, & ſur tout celle des Ordonnances:

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique, & l'Algebre; la Trigonometrie, Geodeſie, ou l'Arpentage, & les Sections coniques; l'Aſtronomie, l'Aſtrologie, la Gnomonique, la Geographie; la Muſique, tant en theorie qu'en pratique, les Inſtrumens à vent & à cordes; l'Optique, Catoptrique, Dioptrique, & Perſpective; l'Architecture civile & militaire; la Pyrotechnie, Tactique, & Statique:

Les Arts, la Rhetorique, la Poëſie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c. La Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, le Blaſon, la Venerie, Fauconnerie, la Peſche, l'Agriculture ou Maiſon Ruſtique, & la plus-part des Arts mechaniques:

Pluſieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Meſures & Monnoyes; les Etymologies des mots, l'invention des choſes, & l'Origine de pluſieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues:

Et enfin les noms des Auteurs qui ont traitté des matieres qui regardent les mots, expliquez avec quelques Hiſtoires, Curioſitez naturelles, & Sentences morales, qui ſeront rapportées pour donner des exemples de phraſes & de conſtructions.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

Recueilli & compilé par feu

Meſſire ANTOINE FURETIERE,

Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoiſe.

NOUVELLE EDITION CORRIGEE ET AUGMENTE'E.

TOME PREMIER.



A LA HAYE ET A ROTTERDAM,

Chez ARNOUT ET REINIER LEERS.

M. DC. XCI.



PREFACE.

IL n'y a jamais eu peut-être de livre qui ait pû ſe paſſer plus aiſément de Preface que celuy-cy. Car les traverſes qu'il a eſſuyées avant que de voir le jour, ont donné lieu à pluſieurs Eſcrits qui l'ont fait connoitre dans le monde avec aſſez d'éclat, & par des traits aſſez bien circonſtanciez, pour n'avoir plus beſoin que de ſe produire luy-même ſans aucune ſorte d'Avant-propos. Cependant, comme l'on eſt aſſeuré que ſi l'Auteur avoit vécu juſques à cette heure, il auroit mis une Preface à la tête de ſon Dictionaire, l'on s'eſt cru obligé à ſe conformer à ſon deſſein, encore qu'on ſe voye deſtitué de tout ſon projet, & de toutes les remarques qui auroient produit infailliblement entre ſes mains un diſcours tout-à-fait curieux & inſtructif. Cette privation n'a pû nous reduire à ne pas donner quelque choſe à l'intention de l'Auteur, & à la coutume. Voicy donc une Preface.

Mais que le Lecteur ne s'attende pas à nous voir pouſſer des lieux communs ſur l'utilité des Dictionaires Le public eſt aſſez convaincu qu'il n'y a point de livres qui rendent de plus grands ſervices, ni plus promptement, ni à plus de gens que ceux-là : & ſi jamais on a pû s'appercevoir de cette favorable diſpoſition du public par les frequentes reimpreſſions, ou par la multiplicité de cette ſorte d'Ouvrages, c'eſt ſur tout en ces dernieres années ; car à peine pourroit-on compter tous les Dictionaires ou reimprimez, ou compoſez depuis quinze ou vingt ans, dont la plus-part ont été, & ſont encore d'un debit extraordinaire. Rien donc ne pourroit étre plus ſuperflu, que d'entreprendre icy la preuve ſi ſouvent donnée par d'autres de l'utilité de cette ſorte de Compilations. Mais cela même nous montre qu'on ne ſauroit publier le Dictionaire de Mr. Furetiere ſous de plus favorables auſpices, puis qu'on le fait

pendant que le monde est encore dans le fort de sa passion pour cette espece de livres.

Ce n'est pas qu'on fasse difficulté de declarer, qu'en quelque autre temps qu'il eût pû paroître, on auroit dû se flatter de l'esperance d'un tres-bon accueil. Car c'est un Ouvrage distingué avantageusement par tant d'endroits, qu'il n'y a point de depravation de goût, ou de contre-temps bizarres, contre lesquels il ne semble qu'il pourroit tenir. Comme le public en a pû juger par l'Essay que l'Auteur en distribua à Paris, & qui fut tout aussi-tôst reimprimé en Hollande, on se croit moins obligé de faire connoître icy au Lecteur l'importance de ce Dictionaire. On suppose avec raison sur le grand cours qu'ont eu ces fragmens & ces pieces detachées, que l'Ouvrage est déjà si connu & si estimé, qu'il n'a plus besoin de ces favorables preventions, que les Ecrivains ou les Libraires tâchent d'inspirer dans une Preface par des denombremens artificieux, & par certains details qu'ils choisissent, & qu'ils exposent le plus avantageusement qu'il leur est possible.

On ne fera donc pas remarquer au Lecteur, que Monsieur l'Abbé Furetiere ayant travaillé long-temps à composer & à polir son Ouvrage, a pû profiter des bonnes & des mauvaises qualitez d'un tres-grand nombre d'Auteurs qui l'ont precedé en ce genre de travail; & qu'il en a pû profiter d'autant plus considerablement, que lors qu'il avoit le plus à cœur son Dictionaire, il en paroissoit souvent d'autres reveus, corrigez & augmentez: ce qui ne pouvoit manquer de le conduire aux plus justes idées de la perfection d'un tel Ouvrage, tant parce qu'il remarquoit comment on avoit remedié aux defauts des premieres Editions, que parce qu'il apprenoit des Lecteurs les plus éclairez, si on y avoit bien ou mal remedié.

On ne fera point non plus ressouvenir le public, que Monsieur Furetiere a inseré dans son premier Factum une Critique sur le Dictionaire de l'Academie, par laquelle on peut s'appercevoir clairement, qu'il découvroit jusqu'aux plus petits defauts d'exactitude. Or c'est beaucoup, qu'un Auteur se fasse des regles si severes, & en comprenne si vivement toute l'étenduë selon la plus scrupuleuse precision: car si ce n'est pas une marque convaincante qu'il les consulte aussi exactement lors qu'il compose, que lors qu'il censure le travail d'autruy, c'est du moins un prejugé en sa faveur.

On n'avertira point non plus le public, que la secheresse qui accompagne ordinairement les Dictionaires n'est pas à craindre dans celuy-cy. Car outre que la vaste étenduë, & la carriere immense que l'Auteur a choisie pour son dessein, fournit dans chaque

page

page beaucoup de diversité, & ne permet pas que le Lecteur fasse beaucoup de chemin sans apprendre quelque chose qui en vaut la peine; outre cela, disje, on a soin de donner du relief aux definitions par des exemples, par des applications, par des traits d'Histoire; on indique les sources, on marque souvent les origines & les progrez; on refute, on prouve, on ramasse cent belles curiositez de l'Histoire naturelle, de la Physique experimentale, & de la pratique des Arts. Ce ne sont pas de simples mots qu'on nous enseigne, mais une infinité de choses, mais les principes, les regles & les fondemens des Arts & des Sciences: de sorte qu'au lieu d'amplifier l'idée de son Ouvrage, l'Auteur l'a retressie, quand il a dit en dediant ses Essais au Roy, *qu'il avoit entrepris l'Encyclopedie de la langue Françoise.*

A quoy serviroit de dire, que la vivacité qui a paru dans ses Factums, ne doit pas faire soupçonner qu'il ait manqué de la patience & de l'application phlegmatique que son entreprise demandoit? Car la Republique des Lettres ignore-t-elle, que les François, qui semblent, à n'en juger qu'à veuë de pays, beaucoup plus propres à des études promptement expediées, qu'à celles qui demandent une longue & infatigable application, s'acquittent aussi bien que qui ce soit du métier de compiler, quand ils s'en mêlent? C'est ce qu'il seroit aisé de prouver par des exemples de toute nature, si c'en étoit icy le lieu. Mais sans sortir de l'espece dont il est question presentement, d'où sont venus, je vous prie, les Dictionaires de la plus penible recherche, & portez du premier coup le plus prés de la perfection, que d'un Robert Estienne, & de son fils Henry? Où est le savant parmi les nations les plus fameuses pour l'assiduité au travail, & pour la patience necessaire à copier, & à faire des extraits, qui n'admire là-dessus les talens de Mr. Du Cange, & qui ne l'oppose à tout ce qui peut être venu d'ailleurs en ce genre-là? Si quelqu'un ne se rend pas à cette consideration generale, on n'a qu'à le renvoyer *ad pœnam libri*: qu'il feuillete ce Dictionaire, & il trouvera, pour peu qu'il soit connoisseur, qu'on n'a pu le composer sans être un des plus laborieux, & des plus patiens hommes du monde.

On ne nie point que l'Auteur n'ait eu des avantages qui ont manqué à ceux qui ont fait les Dictionaires des langues mortes. Car avec moins de travail il a pû savoir au juste toutes les differentes notions des mots, & les proprietez de leurs combinaisons. Chacun se peut convaincre par sa propre experience, qu'il est plus facile d'entendre à demi-mot les diverses significations des paroles en

ſa langue maternelle, qu'avec beaucoup de meditation le ſens que l'on doit donner en mille rencontres aux expreſſions des Auteurs Latins.

Mais le ſeul avantage des Dictionaires des langues vivantes par deſſus les Dictionaires des langues mortes, n'eſt pas que dans les premiers on donne plus aisément & plus ſeurement que dans les autres, la veritable ſignification des termes, ſelon toutes leurs combinaiſons, & ſelon la diverſité des matieres où on les employe: voicy encore un avantage tres-important, c'eſt que les Dictionaires d'une langue morte ne la repreſentent qu'en partie, parce que ceux qui les compilent, ne ſauroient où prendre une infinité de mots qui ont auſſi proprement appartenu à cette langue, que les mots qui nous en ſont encore connus. Car, par exemple, combien y a-t-il de mots Grecs & Latins qui n'ont jamais paſſé dans les livres? Combien y en a-t-il qui n'ayant pas été confinez au ſeul commerce de vive voix, mais ayant eu place dans les Eſcrits de quelque Auteur, n'en ſont pas moins perdus pour cela, à cauſe de la perte totale qu'on a faite de ces Eſcrits? Il y a tel mot & telle phraſe dans les Dictionaires les plus amples, qu'on ne peut juſtifier que par un ſeul Auteur, encore ſe faut-il contenter quelquefois d'un paſſage unique: d'où il s'enſuit que ſi nous avions tous les Auteurs, ou tous les Eſcrits de ceux dont il nous reſte beaucoup de Traitez, nous y trouverions dequoy amplifier les Dictionaires. Nous voyons tous les jours qu'à meſure qu'on publie des Manuſcrits de la baſſe Latinité, on découvre de nouveaux termes à inſerer dans le Gloſſaire de Mr. Du Cange, leſquels bien ſouvent n'avoient échappé à ſes infatigables recherches, que parce qu'ils n'avoient été employez par aucun Eſcrivain connu.

Outre ces raiſons l'on peut dire encore, que les mots qui ne ſont que tres-peu de fois dans les livres, ſont fort ſujets à demeurer exclus d'un Dictionaire. Et c'eſt la raiſon pourquoy le ſavant Borrichius a pû ramaſſer plus de 400. mots de la lettre C, qui avoient échappé aux Compilateurs du *Forum Romanum*, gens neanmoins qui étoient venus plus d'une fois au ſecours les uns des autres, marchant ſucceſſivement ſur les mémes voyes. Le méme Borrichius obſerve judicieuſement, que ce qui fait que le Threſor de Henry Eſtienne, qu'il regarde d'ailleurs comme le meilleur Ouvrage que l'on ait fait en ce genre-là, manque d'une infinité de mots, c'eſt que l'Auteur n'avoit pas aſſez feuilleté Ariſtote, Platon, Xenophon, Demoſthene, Thucydide, Euripide, Plutarque, Galien, &c. & qu'il n'avoit pû conſulter pluſieurs autres livres qui n'ont été publiez

bliez que depuis sa mort. Puis donc qu'il est extremement difficile d'assembler tous les mots qui nous restent des langues mortes, & impossible d'ailleurs de retrouver ceux que l'on en a perdus, qui peut-être sont en plus grand nombre que ceux que l'on a encore dans les livres; il est évident que ces langues-là ne sont representées qu'à demi dans les Dictionaires, & qu'elles y perdent necessairement une infinité d'expressions qui n'étoient bonnes que pour l'entretien familier, & qui appartenoient en propre à certains Arts, ou à certaines fonctions de la vie, sur quoy il ne nous reste aucun Traité particulier. Mais ces obstacles ne regardant point les langues vivantes, il s'ensuit que quand on s'en veut donner la peine avec les talens requis pour cela, on peut faire des Dictionaires qui les representent dans toute leur étenduë.

On ne dit rien d'un grand defaut qui regne pour l'ordinaire dans les Lexicons des langues savantes, & sur tout dans les Dictionaires polyglottes: c'est qu'on y voit bien les rapports d'un mot à un autre mot, mais non pas aussi souvent qu'il le faudroit, la definition des choses signifiées par les mots. C'est neanmoins ce qu'il y a de plus necessaire à savoir. Car, que me sert de pouvoir nommer en plusieurs façons une même chose, si je ne suis capable d'en donner une bonne definition? Que m'importe, par exemple, qu'un niveau ait un tel nom en Latin, en Grec, en Alleman, en cent autres langues differentes, si je ne sais ce que c'est au fond qu'un niveau? Or voilà principalement à quoy l'on remedie le plus dans les Dictionaires des langues vivantes, & en quoy celuy de Mr. Furetiere sera d'un usage continuel & universel au delà de tout ce qu'on a veu jusques icy. Quiconque voudra profiter de ses travaux, pourra desormais representer chaque sujet par ses veritables caracteres, & selon les termes des plus experts en chaque profession. On ne sera plus reduit, comme le sont tant de gens dans les matieres mêmes les plus communes, à recourir au mot vague de *chose*, de *piece*, & à faire des postures de mains & de pieds, (manieres qui passent avec raison pour rustiques) afin d'exprimer la figure, la situation, & l'étenduë de ce dont on parle. Cet Auteur apprend à tout le monde, non seulement la nature des choses par leur matiere, leurs usages, leurs especes, leurs figures, & leurs autres proprietez, mais aussi les termes propres dont il se faut servir pour les décrire. Et en cela il est descendu dans un detail qui surprendra tous ceux qui l'examineront attentivement.

Il seroit à souhaitter qu'un Aristarque ou un Didyme, un Varron ou un Ciceron eussent fait un pareil travail en l'honneur de la

langue Grecque & de la langue Latine, en faveur de leur ſiecle & de toute la poſterité. Quels threſors n'y trouveroit-on pas, & quelles ſources inepuiſables d'éclairciſſemens ! Mais il ſemble que la bonne fortune de la langue Françoiſe luy ait ménagé cette glorieuſe prerogative, d'être la premiere qui ait paru reünie en un corps ſi vaſte & ſi étendu. Il ne faut pas douter que les autres nations n'imitent un ſi bel exemple : ce qui fera que par toute l'Europe on accoûtumera les perſonnes les moins lettrées à parler de tout avec connoiſſance de cauſe & avec juſteſſe. Or il eſt certain que l'utilité d'une ſemblable coûtume va plus loin que l'on ne penſe, & qu'on ne ſe doit pas borner en mettant ces ſortes de Dictionaires entre les mains de tout le monde, à inſtruire chaque perſonne dans l'art de definir exactement. C'eſt un mal peu reel pour la ſocieté civile, que d'ignorer la proprieté de pluſieurs termes : mais il n'eſt point de profeſſion où la juſteſſe d'eſprit ne ſoit d'un uſage merveilleux ; & c'eſt une grande preparation pour l'acquerir, que de s'accoutumer de bonne heure à parler des choſes de ſon reſſort ſelon les notions qu'un bon Dictionaire en fournit.

Quoy qu'il en ſoit, il y a quelque ſorte de juſtice dans ce privilege de la langue Françoiſe, puis qu'on ne ſauroit raiſonnablement luy conteſter certaines perfections tres-avantageuſes qui ne ſe trouvent point dans les autres langues. On pourroit peut-être s'exprimer plus fortement ; mais on aime mieux témoigner ſa reconnoiſſance de l'honneur qui luy eſt fait dans les pays étrangers, que de faire trop de mention de ſa beauté. On l'entend ou on la parle dans toutes les Cours de l'Europe ; & il n'eſt point rare d'y trouver des gens qui parlent François, & qui écrivent en François auſſi purement que les François mêmes. Combien y a-t-il de villes, d'ailleurs tres-ſouvent en guerre avec la France, dans leſquelles non ſeulement tout ce qu'il y a de diſtingué dans l'un & dans l'autre ſexe parle François, mais auſſi pluſieurs perſonnes parmy le peuple ? Veut-on qu'un libelle coure bien le monde ? auſſi-tôt on le traduit en François, lors même que l'original en eſt Latin : tant il eſt vray que le Latin n'eſt pas ſi commun en Europe aujourd'huy que la langue Françoiſe. Ce ſera un grand moyen à ce livre-cy de répandre ſur plus de nations les lumieres qu'il contient, & d'acquitter cette langue auprés de ceux qui luy rendent tant d'honneur.

Au reſte, c'eſt depuis long-temps qu'elle reçoit des honneurs particuliers. La Capitale de l'Empire Romain, & de l'Egliſe Latine, où toutes les autres langues devroient ſe taire, quand le Latin parle ; Rome, dis-je, obſerve pourtant cette coutume dans la

publication du Jubilé, que deux Prêtres en lisent la Bulle, l'un en Latin, l'autre en François sur deux chaires differentes dans l'Eglise de Saint Pierre du Vatican. Dans le siecle passé Charles-Quint d'ailleurs ennemy mortel de la France, aimoit si fort la langue Françoise, qu'il s'en servit pour haranguer les Estats du Pays-bas le jour qu'il fit son abdication, & pour écrire les Memoires de sa vie. Ceux qui nous parlent de ses lectures, font principalement mention de Thucidide traduit en François, & de Philippe de Commines. Aprés cela il ne doit pas étre surprenant, qu'Henry VIII. Roy d'Angleterre seut si bien le François, qu'il écrivoit ordinairement en cette langue à sa maîtresse Anne de Boulen. On peut bien inserer icy cette particularité concernant ces billets de galanterie, puis que la Bibliotheque du Vatican leur fait l'honneur de les garder parmy ses autres Manuscrits.

On ne croit pas se tromper, si l'on s'imagine que le Lecteur attend icy avec quelque sorte d'impatience, qu'on luy dise un mot touchant le Dictionaire de l'Academie Françoise. On va donc dire, qu'on ne pretend point faire de tort à l'Ouvrage de ce Corps Illustre, en publiant celuy-cy. Ce sont deux Dictionaires de different ordre. Celuy de l'Academie est destiné aux mémes fins que l'Academie méme. Or il est certain que ceux qui l'ont établie n'ont jamais eu d'autre but que de travailler à polir la langue Françoise, & principalement par rapport à des Ouvrages d'esprit, tant en vers qu'en prose, à des pieces d'Eloquence, à l'Histoire, &c. & il n'y eut que des ennemis outrez du Cardinal de Richelieu, ou des gens tout-à-fait ridicules, qui s'imaginerent qu'il vouloit se preparer des pretextes pour imposer des taxes sur ceux qui n'observeroient pas les regles du beau langage, à la ruine infaillible des Procureurs, des Notaires, & autres suppôts de la Justice. Sur ce pied-là quel est le but du Dictionaire de l'Academie? Quel est son caractere essentiel? C'est de fixer les beaux esprits qui ont un Panegyrique à faire, une piece de Theatre, une Ode, une Traduction, une Histoire, un Traité de Morale, ou tels autres beaux livres; c'est, dis-je, de les fixer, lors qu'ils ne savent pas bien si un mot est du bel usage, s'il est assez noble dans une telle circonstance, ou si une certaine expression n'a rien de defectueux. Pour se mieux convaincre de cette verité, il suffit de considerer, que ni les Remarques de Vaugelas puisées dans les Conferences de l'Academie, ni celles qui ont paru depuis la mort de Vaugelas sur le méme plan, ne regardent que le beau stile, & nullement celuy qu'on appelle du Palais, ou celuy qu'on employe en parlant de Navigation, de

Finance, de Commerce, d'Arts liberaux, ou mechaniques, & de telles autres choſes. Et en effet, cette illuſtre Compagnie peut bien enſeigner à ceux qui veulent écrire ſur ces matieres, comment il faut debarraſſer une periode, & donner à ſon diſcours la netteté & la majeſté convenables; mais pour ce qui eſt des termes propres à chaque Art, pour ce qui eſt des phraſes conſacrées dans chaque matiere, c'eſt à l'Academie, c'eſt aux Parlemens, c'eſt même au Conſeil d'Eſtat à les apprendre des Maitres en chaque profeſſion.

Voilà quelle eſt la difference ſpecifique du Dictionaire de l'Academie. Tout ce qui ne ſe rapporte pas à ce but, n'y doit étre conſideré que comme un acceſſoire, dont les Lecteurs equitables ne laiſſeront pas de ſavoir bon gré; car c'eſt toujours un avantage, que de rencontrer en ſon chemin plus de biens qu'on n'en cherchoit. Mais pour Mr. Furetiere, il ne s'eſt pas proposé les termes du beau langage, ou du ſtile à la mode, plus que les autres. Il ne les a fait entrer dans ſa compilation que comme des parties du tout qu'il avoit enfermé dans ſon deſſein. De ſorte que le langage commun n'eſt icy qu'en qualité d'acceſſoire. C'eſt dans les termes affectez aux Arts, aux Sciences, & aux profeſſions, que conſiſte le principal. Outre cela, l'Auteur a declaré publiquement, qu'il ne pretendoit rien à la fonction ſpeciale & eſſentielle de Meſſieurs de l'Academie; *Qu'il ne donnoit ſon Dictionaire que comme proviſionel, & le precurſeur de celuy qui viendroit de leur part juger en ſouverain dans une entiere pureté tous les mots vieux & nouveaux, & interpoſer ſon autorité pour les faire valoir; qu'il leur laiſſoit leur juriſdiction toute entiere, & qu'il ne pretendoit rien decider ſur la langue.*

Il eſt donc certain que l'Ouvrage de ces Meſſieurs eſt auſſi neceſſaire que jamais, afin que ſur le jugement d'un Corps muni de toute l'autorité qu'on peut raiſonnablement ſouhaitter dans une telle cauſe, on ait lieu de croire qu'on parle & qu'on écrit bien. Nous faiſons des voeux ardens pour l'heureuſe naiſſance de cet Ouvrage, & nous luy ſouhaittons une meilleure deſtinée qu'au fameux Dictionaire de l'Academie della Cruſca: c'eſt à dire, que s'il s'élevoit un nouveau Paul Beni qui eut la temerité de luitter tout ſeul contre l'Academie Françoiſe, nous ſouhaittons que le public le chátiát de ſon audace, & fiſt tellement éclater ſon indignation, que perſonne n'oſaſt faire comme le Tomaſini, qui attribuë l'honneur du triomphe à Paul Beni dans ce combat ſi inégal. Et quant à ceux qui ne ceſſent de faire des plaintes malignes ſur la lenteur, on les renvoye à la réponſe de Zeuxis, ce Peintre ſi renommé &

ſi

si admirable. *Je suis long-temps à faire un tableau*, répondit-il à un autre qui se vantoit de sa promptitude, *parce que je peins pour l'eternite.*

La remarque qu'on a faite sur ce qui distingue le Dictionaire de l'Academie d'avec celuy-cy, fait juger que cette celebre Compagnie pouvant mieux examiner les choses aprés l'impression de ce livre, & aprés la mort de l'Auteur, aura l'equité de faire cesser ses poursuites contre un Ouvrage qui fait tant d'honneur à la langue Françoise, & où l'on peut apprendre si aisément tant de choses. Et bien loin qu'elle doive perseverer dans le premier esprit, sous pretexte que ses richesses auroient été répanduës dans le Dictionaire Universel, ce devroit étre plutôt une raison d'aimer ce livre: car plus il contiendroit de cette sorte de thresors, plus on s'aimeroit soy-méme en l'aimant. D'ailleurs, il faut avoir assez de bonne opinion du public, pour attendre qu'il jugera que l'honneur qu'a eu Mr. Furetiere d'étre long-temps membre de l'Academie, luy a fait acquerir les lumieres dont il a eu besoin dans sa vaste Compilation: & ainsi la gloire n'en viendra-t-elle pas à l'Academie comme à la cause originale? N'a-t-on pas lieu de dire qu'elle est la cause ou immediate, ou mediate de toute la politesse du François, & qu'elle a rempli les esperances de son Fondateur le grand Cardinal de Richelieu, qui representa au Roy son Maître, que *pour reparer la negligence de ceux qui auroient pû rendre la langue Françoise la plus parfaite des modernes, & pour la rendre en effet non seulement elegante, mais capable de traiter tous les Arts & toutes les Sciences, il n'étoit besoin que d'établir cette Academie?*

On ne disconvient pas, que l'Autheur en protestant qu'il respectoit l'Academie Françoise autant qu'il étoit possible, n'ait écrit contre quelques membres de ce Corps avec trop d'emportement, & que le chagrin de se voir frustré du fruit de tant de veilles, n'ait donné un trop grand essor à ces imperieuses passions, que la malheureuse qualité d'Auteur a coûtume de produire, dans les ames mémes qui connoissent le mieux l'esprit de moderation à quoy l'étude des belles Lettres & la Religion nous engagent. Il a poussé, on l'avouë, l'esprit de satyre au delà de ses justes bornes, *ultra moderamen inculpatæ tutelæ*, contre des Academiciens recommandables par un merite distingué. Mais enfin, puis qu'il est mort avec les regrets convenables, ne faut-il pas que ces Messieurs en demeurent là; & voudroient-ils venger sur un livre les injures de son Auteur enterré? Voicy deux mots pour cet Auteur, en attendant que quelqu'un de ses amis luy dresse une Eloge Historique dans les formes.

MESSIRE

PREFACE.

Messire Antoine Furetiere naquit à Paris l'année 1620. Il fit ses études avec succez, & se rendit habile en Droit Civil & en Droit Canon. Aprés avoir été reçû Advocat au Parlement, il fut pourveu de la charge de Procureur Fiscal de la Justice de l'Abbaye de St. Germain des Prez. Il passa en suite dans l'Estat Ecclesiastique, & fut gratifié de l'Abbaye de Chalivoy au Diocese de Bourges, & du Prieuré de Chuines. Il fut reçu à l'Academie Françoise le 15. May 1662. La Nouvelle Allegorie qu'il fit imprimer en 1658. sur l'Eloquence du temps, est toute pleine de railleries ingenieuses & savantes. Il a publié divers autres Ouvrages tant en vers qu'en prose, où il a montré qu'il avoit beaucoup de talens pour cette espece de Morale qui cherche à nous guerir du vice en le tournant en ridicule. C'est dans cette esprit qu'il composa le Roman Bourgeois, imprimé à Paris en 1666. où il se mocque de plusieurs defauts qui ne sont que trop communs dans le monde; & en particulier il y raille d'une maniere fort plaisante les Auteurs d'Epitres Dedicatoires. Le Voyage de Mercure, & un Recueil de Poësies diverses qu'il avoit déja publiez, parmy lesquelles il y a quelques Satyres & quelques Epitres, sont à peu prés de ce même caractere, & ces pieces eurent beaucoup de debit dans leur nouveauté. Il n'en fut pas de même des Fables en vers, qu'il publia quelque temps aprés que celles d'Esope traduites par Mr. de la Fontaine eurent paru: & c'est peut-être ce qui a commencé la mesintelligence de ces deux Auteurs. Mais il est aisé de connoitre par l'importance de ce Dictionaire Universel, que Mr. Furetiere ne regardoit ces autres Ouvrages que comme des amusemens de jeunesse, ou de simples delassemens d'esprit, & qu'il reservoit toutes ses forces pour celuy-cy. Il n'a pas eu la satisfaction de le voir imprimé, étant mort le 14. May 1688. Grand exemple de la vanité des occupations des Savans. Ceux qui travaillent aux Escrits les plus durables, qui d'un côté demandent une plus longue application, & produisent de l'autre une plus glorieuse immortalité, meurent le plus souvent, sans que personne les ait pu ou remercier, ou loüer de leur peine; & puis les voilà dans l'état dont parle le saint homme Job: *Ses enfans seront avancez, & il n'en saura rien.* Vanitas vanitatum, & omnia vanitas.

Pour conclusion on avertit le public, qu'on est bien éloigné de croire qu'il ne manque rien à cet Ouvrage. Un Dictionaire est un des ces livres qui peuvent étre ameliorez a l'infini; & quoy qu'on ne les gâte que trop souvent dans les dernieres Editions, il faut pourtant convenir, qu'en general la premiere n'est qu'une ébauche en

compa

comparaiſon de celles qui la ſuivent, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en comparant le *Catholicon* de Joannes de Janua fagoté des recueils de Papias & de ceux d'Ugotion, avec celuy d'Aſcenſius Badius ; & en comparant la *Cornucopia* de Nicolas Perottus, avec le Calepin d'aujourd'huy, quelque defectueux qu'il ſoit encore. En diſant cela, on ne veut pas dire qu'un coup d'eſſay tel que celuy-cy fait dans un ſiecle ſi ſavant, & limé pluſieurs années, ne ſurpaſſe les dernieres Editions de pluſieurs autres Dictionaires. On veut ſeulement avoüer, qu'il peut devenir meilleur : & c'eſt pourquoy le Sieur Reinier Leers, à qui le public eſt redevable de l'impreſſion de ce livre, prie ceux qui y trouveront quelque choſe ou à corriger, ou à ajouter, de le luy faire tenir, afin que ſi le debit des Exemplaires le fait ſonger à une nouvelle Edition, elle puiſſe être plus parfaite, par le ſoin que prendront des perſonnes intelligentes de mettre chaque choſe à ſa place, & de luy fournir leurs obſervations particulieres : de quoy ils luy ont déja donné leur parole. Ceux qui ſouhaitteront qu'on leur faſſe honneur des Avis & des Memoires qu'on tiendra d'eux, ſeront ſervis ſelon leur envie.

On a lieu d'eſperer que cette priere ayant ſon effet à l'égard de quantité de Lecteurs habiles, & affectionnez au bien public, & à l'honneur de leur langue, l'on pourra avec le temps faire porter à ce Dictionaire le titre d'Univerſel en toute rigueur. Il faudroit pour cela y enfermer tous les mots qui étoient en uſage du temps de Ville-Hardoüin, de Froiſſard, de Montrelet, du Sire de Joinville, & de nos vieux Romanciers. Mais peut-être ſeroit-il plus à propos d'en faire un Volume à part, que l'on intituleroit *l'Archeologue*, ou *le Gloſſaire de la langue Françoiſe*. Un pareil Volume s'il étoit entrepris par des gens auſſi doctes que Monſieur Du Cange, pourroit devenir un Ouvrage tres-curieux, & tres-fecond en mille ſortes d'éclairciſſemens. On y pourroit inſerer l'Hiſtoire des mots, c'eſt à dire, le temps de leur regne, & celuy de leur decadence, avec les changemens de leur ſignification. Il faudroit obſerver à l'égard de ces vieux termes ce qu'on pratique dans les Dictionaires des langues mortes, c'eſt de cotter les paſſages de quelque Auteur qui les auroit employez. On ne feroit pas mal non plus de ſe répandre ſur les Ouvrages des anciens Poëtes Provençaux ; & rien ne ſerviroit plus à perfectionner la ſcience etymologique, qu'une recherche exacte des mots particuliers aux diverſes Provinces du Royaume ; car on connoitroit par là l'infinie diverſité de terminaiſons & d'alterations de ſyllabes, que ſouffrent les mots tirez de la même ſource ; ce qui donneroit une nouvelle confirmation, & plus d'extenſion aux

principes

principes de cet art, & justifieroit plusieurs conjectures qui ont servi de sujet de raillerie à quelques mauvais plaisans. Ceux qui auront lû les Antiquitez Gauloises & Françoises du Sieur Pierre Borel Medecin de Castres, imprimées à Paris l'an mil six cens cinquante-cinq, & citées quelquefois par Mr. Furetiere, conviendront de ce que l'on vient de dire. Car cet Auteur s'est servi utilement plus d'une fois de la langue de son pays, pour expliquer le sens & l'origine des vieux termes. Mais combien de choses a-t-il laissé à faire à ceux qui voudront marcher aprés luy? C'est donc un fort beau dessein que celuy d'un Archeologue ou d'un Glossaire de nôtre langue.





De Seve Pinxit *M Boulanger Sculp*

ANT. FURETIERE ABBÉ DE CHALIUOY PR. DE CHUINES
L'UN DES QUARANTE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE
MORT LE 14E. MAY 1688. ÂGÉ DE 68. ANS

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement

TOUS LES MOTS FRANÇOIS tant vieux que modernes,

ET LES TERMES DE TOUTES LES SCIENCES ET DES ARTS.

A.

A Premiere lettre de l'Alphabet François, & de toutes les autres Langues. Chez les Occidentaux cette lettre prend ſon nom de l'expreſſion du ſon qu'elle fait. Chez les Grecs on la nomme *Alpha*; chez les Hebreux *Aleph*; chez les Arabes *Aliph*; & chez les Indiens *Alephu*. C'eſt auſſi le premier ſon articulé que la Nature pouſſe, & celui qui forme le premier cri & le begayement des enfans. D'où vient que Jeremie répondant à Dieu qui le deſtinoit pour ſon Prophete, luy dit: *A,a,a.* Seigneur, je ne ſçay pas parler, parce que je ſuis un enfant. *Hierem. cap.* 1.

C'eſt auſſi ce qui exprime preſque tous les mouvemens de nôtre ame; & pour rendre l'expreſſion plus forte, on y ajoute un *h* devant ou apres, comme dans l'admiration: *Ha* le beau tableau! Dans la joye: *Ha* quel plaiſir! Dans la colere: *Ha* méchant. Dans la douleur: *Ha* la teſte. Dans la paſmoiſon: *Ha* je me meurs. Dans le mouvement: *Ha* levrier. Et generalement ce mot exprime toutes les palpitations de cœur, comme il paroiſt en ceux qui ont la courte haleine. Ciceron appelle l'*A*, lettre ſalutaire, parce que c'eſtoit la marque d'abſolution.

Quand cette lettre forme toute ſeule une ſyllabe, les enfans diſent en épellant, *A* de par ſoy *A*.

Cette lettre forme ſouvent un mot entier, & eſt quelquefois article du datif pour decliner les noms propres ſeulement. Ce livre eſt *à* Pierre, *à* Agnés. Quand il ſert à decliner des noms ordinaires, s'ils commencent par des conſones, on dit *au*, comme: *Au* ſoleil: ſi c'eſt par une voyelle, on y ajoûte une *l*, au maſculin, ou, *la*, au feminin: *A* l'homme, *A* la femme; & au pluriel on dit en tous cas, *aux*, comme *Aux* Alexandres, *Aux* Muſes, *Aux* Animaux.

A eſt quelquefois prepoſition, mais rarement. Il eſt *à* la ville, aux champs. Cela eſt *a* la mode.

A eſt le plus ſouvent adverbe, non ſeulement de temps & de lieu, comme, Cela vient *à* tard. Cela eſt *à* terre: mais encore il ſe joint à preſque tous les mots de la Langue pour faire des phraſes adverbiales qui tiennent de leurs ſignifications & de leurs manieres. Eſtre *à* couvert, vivre *à* diſcretion, &c. Car ſi on y prend garde de prés, la plus-part des exemples qu'on donne de ſon uſage pour marquer la prepoſition, ſe reduiſent à l'article du datif.

A ſe joint auſſi aux infinitifs des verbes pour faire des phraſes adverbiales. Donner *à* boire & *a* manger; un maiſtre *a* écrire; on fait *à* ſçavoir; *au* pis aller; *au* rebours, &c.

A ſe dit quelquefois dans les temps des verbes auxiliaires. Il *a* gagné cent écus, il *a* fait, il *a* dit, il *a* le temps & l'argent.

A eſt ſouvent une particule indeclinable qui ſert à la compoſition de pluſieurs mots, & qui augmente, diminuë ou change leur ſignification. Quand elle s'y joint, elle fait doubler ordinairement la conſone qu'ils ont à la teſte, comme, Accorder, Addonner, Affaire, Aſſujettir, Attrouper, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme ne ſçait ni *A*, ni *B*, pour dire qu'il ne ſçait pas lire; qu'il ne ſçauroit faire une panſe d'*A*, pour dire, qu'il ne ſçait pas écrire; & qu'il apprend l'*A B,C*, pour dire, qu'il commence à connoître ſes lettres.

Cette lettre *A* étoit auſſi chez les Anciens une lettre numerale qui ſignifioit 500. comme on voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens rapportez par Baronius & autres, qui marquent les lettres ſignificatives des nombres, dont le premier eſt tel:

Poſſidet A numeros quingentos ordine recto.

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au deſſus de l'*A*, il ſignifie cinq mille.

* *A a, c'eſt le nom de quatre Rivieres, que Menage derive du mot Danois A a, qui ſignifie fleuve.*

A. A. A. Les Chymiſtes ſe ſervent de ce ſigne pour ſignifier, *Amalgamer*, *Amalgamation*, & *Amalgame*. Voyez *Amalgamer*.

* *Il ne ſera pas inutile de remarquer icy certaines manieres de parler qui ſont ou condamnées, ou douteuſes, par exemple, les uns ſoutiennent, que l'on ne dit plus, Il a fait cela à l'aveugle, mais en aveugle, & les autres ſont d'un ſentiment contraire, le P. Bouhours remarque, que pour apprendre qu'une perſonne n'eſt pas à la Campagne, l'on dit, il eſt à la ville, & il eſt en ville, marque qu'il n'eſt pas au logis. A l'encontre ne ſe dit plus, & l'on ſe ſert de contre ſeulement. L'on dit à l'honneur, &, en l'honneur; mais le premier eſt plus noble, & le dernier plus commun.*

Selon le P. Bouhours quand il s'agit d'une simple demeure, l'on employe à, *au lieu de* dans : il est à Paris, il demeure à Lyon. *Mais s'il s'agit d'autre chose que de la demeure l'on se sert de* dans, il y a dans Paris une infinité de gens, il est caché dans Lyon : à *pour*, par, *exemple*, il se laisse prendre à l'éclat.

A B A.

ABADIR. Terme de Mythologie. C'est le nom d'une pierre que Saturne devora au lieu de Jupiter. Car comme il sçavoit que la destinée vouloit qu'il fust detrôné par un de ses enfans, il les mangeoit tous, jusqu'à ce qu'Ops sa femme le trompa, en luy faisant avaler cette pierre au lieu de Jupiter qu'elle voulut sauver: Priscien. Isidore en fait aussi mention dans ses Gloses, & Papias témoigne que ce mot a autrefois signifié *Dieu*.

ABAISSEMENT. subst. masc. Diminution, retranchement de hauteur. L'*abaissement* de ce mur qui ôtoit la veuë à cette maison l'a bien égayée.

ABAISSEMENT, se dit figurément en choses morales. L'*abaissement* devant Dieu est une action digne d'un Chrêtien. L'*abaissement* de courage est malseant à un Philosophe.

ABAISSER. verb. act. Mettre en un lieu plus bas, ou rendre plus bas, moins haut. *Abaissez* la lampe. *Abaissez* ce mur. *Abaissez* ce lut d'un ton, d'un demy ton. Selon Nicod ce mot vient du Grec *basis*, comme qui diroit, mettre à la *base*.

* *Cette Etymologie est condamnée par le P. Labbe. Il croit que* abaisser, *vient de la particule* à, *& de l'adverbe* bas, *comme* avaler, *mettre* à val.

ABAISSER, signifie aussi, Diminuer le prix, retrancher quelque quantité. Le bon ordre de la police a fait *abaisser* le prix du bled, c'est à dire, qu'il est diminué. La riviere s'*abaisse*, c'est à dire, elle decroist & diminuë.

ABAISSER, sign. aussi en Morale, Ravaler l'orgueil de quelqu'un. Les Romains se vantoient d'*abaisser* l'orgueil des superbes, & de pardonner aux humbles.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abaisser* l'oyseau, lors qu'étant trop en embompoint, on luy ôte quelque chose de son past ordinaire pour le mettre en état de bien voler.

ABAISSER, en termes de jardinage, signifie couper une branche prés du tronc.

ABAISSER, se dit aussi avec le pronom personel, & signifie alors, s'humilier, se soûmettre. Il faut s'*abaisser* devant la Divine Majesté. On dit aussi que les montagnes s'*abaissent*, lors qu'aprés en avoir passé de bien hautes, on en trouve de moindres. On dit aussi alors, que le pays s'*abaisse*.

ABAISSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ABAISSÉ, en termes de Blason, se dit du vol des aigles, & du vol en general des oiseaux, dont la representation ordinaire est d'être ouvert & étendu, en sorte que le bout de leurs ailes tende vers les angles ou le chef de l'Escu. Mais lors que ce bout est en bas, ou que les aîles sont pliées, on l'appelle Vol *abaissé*.

On dit aussi, un chevron, un pal *abaissé*, une bande *abaissée*, quand la pointe finit au cœur de l'Escu, ou audessous, & ne monte pas plus haut. On dit aussi, qu'une piece est *abaissée*, lors qu'elle est au dessous de sa situation ordinaire, comme le chef, la face, &c. Et ainsi les Commandeurs de Malte qui ont des chefs dans leurs armoiries, sont obligez de les *abaisser* sous celuy de la Religion.

* *ABAISSE, c'est la pâte qui fait le dessous d'une piece de pâtisserie.*

ABAISSEUR. adj. est une épithete que les Medecins donnent au second muscle des yeux, qui les fait mouvoir en bas par modestie & humilité.

ABALOURDIR. Vieux mot, & hors d'usage qui signifioit autrefois, *Abrutir*, rendre stupide, estourdir. Il se trouve dans plusieurs Coustumes.

* *Il vient de l'Italien* balordo *homme stupide, grossier, qui a peu de sens, Menage, & Ferrari, ne s'accordent pas sur l'origine de* balordo, *s'il falloit prendre parti entre eux, je me declarerois pour le dernier.*

ABANDON. subst. masc. Mépris, délaissement de quelque chose. Cet homme a quitté le monde, & a fait un *abandon* general de ses biens, pour se donner tout à Dieu; ce debiteur a fait en justice l'*abandon* de tout son bien à ses creanciers.

ABANDON, se dit d'ordinaire adverbialement. Il a laissé sa maison à l'*abandon*, au pillage. On a degarny la frontiere, on l'a laissée à l'*abandon*. Du Cange derive ce mot de *abandum* & *abandonum*, qui se trouvent en plusieurs endroits de la basse Latinité, disant que *bandum* se prenoit souvent pour *arbitrium*, *pro re derelictâ ad arbitrium primi occupantis*.

ABANDON, signifie aussi, Desbauche, licence qu'on se donne de tout faire. Cet homme a vécu toute sa vie dans un *abandon* à toutes sortes de vices, les femmes qui se prostituent mettent leurs corps à l'*abandon*.

ABANDONNEMENT. s. m. Delaissement, cession de biens, de terre, &c. Il est plus en usage qu'*abandon*.

Il signifie aussi, Desbauche, prostitution. Cette personne est dans un grand *abandonnement*, ce pecheur endurcy est dans un grand *abandonnement*.

ABANDONNER. v. act. Laisser à l'abandon. Dieu n'*abandonne* jamais les siens au besoin; on a *abandonné* cette ville au pillage; cet homme s'*abandonne* à ses passions, à la colere, à l'amour, à la débauche; il a *abandonné* le soin de son honneur. Ce mot vient de *donner*, ou *mettre à ban* quelque chose, la laisser au premier qui en voudra, à la discretion du public. Pasquier.

ABANDONNER au bras seculier, c'est renvoyer pardevant des Juges laïques un Ecclesiastique pour donner une sentence de condamnation à peine afflictive sur un cas privilegié. Ce qui se dit aussi vulgairement de ce qu'on méprise, & de ce qu'on laisse & qu'on *abandonne* aux valets & autres gens de dissipation.

ABANDONNER, signifie aussi, renoncer à quelque profession, ou à quelque personne, quitter quelque exercice. Ce marchand a *abandonné* le commerce; ce Magistrat a *abandonné* les affaires pour vivre en retraite; cet écolier a *abandonné* l'étude pour suivre les armes; ce jaloux a *abandonné* sa femme, il a fait divorce avec elle.

On dit en termes de Fauconnerie, *Abandonner* l'oyseau, pour dire, le mettre libre en campagne, ou le congedier tout-à-fait.

ABANDONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Biens *abandonnez*, ou vacans. Fille *abandonnée* ou prostituée.

On dit aussi absolument au substantif, c'est un *abandonné*, pour dire un homme perdu & desbauché, qui ne donne point d'esperance de conversion.

On dit aussi *abandonné* des Medecins, pour dire que la guerison de quelqu'un est desesperée. *Abandonné* de Dieu & des hommes, qui n'a aucun secours. *Abandonné* à son sens reprouvé. On dit aussi, qu'une cause est *abandonnée*, pour dire, qu'elle est deplorable & insoûtenable.

* *Les uns croient qu'*abandon, *&* abandonner, *viennent du Grec* ἅπαν δοῦναι, donner tout; *les autres de* bandum, *qui signifioit un étendart, auquel les soldats devoient se rendre quand il étoit deployé. C'est l'opinion de Ferrari sur le mot* abandonnare, *ainsi, dit-il,* abandonnare, *c'est quitter cet étendart, & dans la suite l'on s'en est servi pour marquer que l'on laissoit une chose, que l'on s'éloignoit d'une personne. Menage n'est pas de ce sentiment; & l'opinion la plus*

receuë

receuë est, qu'il vient de bannum, *comme si l'on vouloit dire, mettre une chose au ban, la proscrire, la laisser au premier occupant. Pasquier a cru que ce mot étoit composé de* à ban, *&* don; *mais il ne l'est que de* a, *&* bandum, *qui a été dit pour* bannum. *La Coustume de Nivernois chap.* XV. *art.* VI, *&* VIII. Si pourceaux sont trouvez fougeans en estangs vuides & sont pris à bandon, il y a clameur pour le Seigneur de cinq sols. *Elle distingue* l'eschapée, le bandon, & la garde faite, *pour regler l'amande due au Seigneur.* Voyez Coquille.

ABAQUE. s. m. Terme d'Architecture. C'est le plus haut membre du chapiteau de la colomne, & particulierement de la Corinthienne. Il sert comme de couvercle au panier de fleurs qu'elle represente. On l'appelle autrement *tailloir*, & il s'en met en plusieurs sortes d'endroits. Ce mot vient du Grec *abax*, qui signifie *buffet*, & *credence*, ou *table*.

ABASSI. Terme de Relations. C'est une monnoye qui a cours en Perse & en Orient, qui vaut environ deux reales d'Espagne.

ABASTARDIR. v. act. Alterer, gaster quelque chose, la faire descheoir de son premier état. La misere & l'esclavage ont *abastardy* le courage des Grecs. Il ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Toutes les bonnes choses *s'abastardissent* avec le temps: les plantes d'Orient qu'on apporte en Europe *s'abastardissent* & perdent beaucoup de leur bonté: cette maison s'est *abastardie* dans l'oisiveté, elle ne produit plus de grands hommes.

ABASTARDI, IE. part. pass. & adj.

ABASTARDISSEMENT. s. m. Diminution de valeur, de merite, de bonnes qualitez. Les delices d'un pays causent l'*abastardissement* du courage des peuples.

ABATEMENT. s. m. Foiblesse, manque de forces. Ce malade est dans un grand *abatement*, les forces luy manquent.

ABATEMENT. se dit figurément en Morale. Cet homme est dans un grand *abatement* d'esprit depuis le renversement de sa fortune.

ABATEIS. Vieux mot qui signifioit autrefois Forest. Il est hors d'usage.

ABATEUR. s. m. Qui abat, qui fait choir. Cet homme est un grand *abateur* de bois, de quilles: ce qui se dit proverbialement au figuré de celuy qui se vante de faire beaucoup de choses au dessus de ses forces.

ABATIS. s. m. Demolition, renversement, ruine. Il y a eu un grand *abatis* de maison à Raguse dans le dernier tremblement de terre: il y a plusieurs *abatis* de pierre dans cette carriere: il fut fait un grand *abatis* de bois en cette forest par la tempeste.

ABATIS, se dit aussi d'une grande tuerie de bestes. Ce chasseur a fait un grand *abatis* de gibier: ce boucher fait un grand *abatis* de bestiaux tous les ans. On dit aussi en cuisine, faire des potages d'*abatis* d'agneau, d'*abatis* de poulet d'Inde, &c. pour dire, qu'on les fait avec des bouts d'aîles, foyes, & autres menuës parties, & issuës, ou petites oyes de ces volailles.

ABATRE. v. act. Renverser, demolir, faire tomber, coucher par terre. Il a fait *abatre* sa maison pour la rebâtir: il y a bien des chablis que le vent a *abatu* dans cette forest: on *abat* les noix avec la gaule: ce luitteur a *abatu* son homme sous luy: ce cheval est sujet à *s'abatre*, c'est à dire, à broncher, à tomber. On dit aussi, que le tabac *abat* la fumée du vin, les vapeurs. Cette maladie, ce voyage l'a bien *abatu*. Nicod derive ce mot de *à bas*, adverbe local composé de *a* & de *bas*.

ABATRE, en terme de marine, signifie, Descheoir, deriver, s'écarter de la vraye route: ce qui se fait par la force des courans, ou des marées, ou par les erreurs du pointage ou du mauvais gouvernement du timonnier. On dit aussi, qu'un Pilote *abat* son vaisseau d'un quart de Rumb ou d'un autre aire de vent, quand il vire ou change sa course & gouverne sur un autre Rumb de celuy de sa route. On dit aussi, *Abatre* un navire, pour dire, le faire obeïr au vent lors qu'il est sur les voiles. On dit aussi, *Abatre* un vaisseau sur le costé, lors qu'on veut travailler à la carene, ou en quelque endroit des œuvres vives.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abatre* l'oiseau, pour dire, le tenir & serrer entre deux mains pour le garnir de gets, le poivrer ou luy donner quelque medicament par force.

ABATRE, se dit figurément en Morale, des troubles & des afflictions de l'ame & du corps. Ce changement de fortune luy a *abatu* l'esprit & le courage: il s'est laissé vaincre & *abatre* à la douleur.

On dit proverbialement, petite pluye *abat* grand vent. On dit d'un homme qui fait bien de la besogne, & d'un Juge qui expedie plusieurs procés, qu'ils *abatent* bien du bois.

* *Les Auteurs de la basse Latinité ont dit* abatare *pour renverser, ils s'en sont encore servi pour exprimer un homme qui dissipe son bien*, abatare se, bona decoquere, mensarias rationes mala fide credi toribus renunciare. *Du Cange. Les Bouchers disent*, abatre le cuir de la beste. *L'on dit encore* un cheval s'abat.

ABATU, UE. part. pass. & adj. Maison *abatuë*, courage *abatu*.

ABATURES. subst. f. m. plur. Terme de Venerie. Foulures, menu bois, brossailles, fougere, que le cerf abat du bas de son ventre en passant. On connoist le cerf par ses *abatures*.

ABAT-JOUR. s. m. Petite fenestre qui prend le jour d'enhaut, dont l'embrasseure est de haut en bas, comme celle des Offices sous terre, des soupiraux des caves, ou certaines fenestres de marchands qui mesnagent un faux jour pour donner du lustre à leurs étoffes.

ABAT-VENT. s. m. est la charpente qui se met dans les ouvertures des clochers, qui est ordinairement couverte d'ardoise, qui sert à abatre le vent, & qui n'empêche pas que le son de la cloche n'agite l'air de dehors, & ne se fasse entendre au loin. Tout ces mots viennent du Grec *bathys*, qui sign. qui est profond, qui est bas.

A B B.

ABBÉ. s. m. ABBESSE s. f. Superieur ou Superieure d'une ABBAYE d'hommes ou de filles. Il y a trois sortes d'*Abbez*: Regulier, Seculier, Commendataire. L'Abbé differe du Prieur, en ce qu'il est mis au rang des Prelats, & officie pontificalement & avec des marques de dignité qui luy ont été accordées par les Papes au temps de la fondation du Monastere, ou par quelque privilege particulier, comme la mitre, la crosse. Ce mot vient de ce que les premiers Moines appellerent leur Superieur *Ab-bot*, qui en Langue Syriaque signifie Pere. Ainsi ces mots de *Abba Pater*, qu'on trouve dans les Epistres aux Romains & aux Galates, & ailleurs, qui semblent dire la même chose, ne font pas pourtant un pleonasme, comme dit S. Augustin, veu que l'un est un nom de nature, & l'autre de dignité. D'autres disent qu'il vient du mot Hebreu *Aba*, qui signifie *aimer*, vouloir du bien. *Covarruvias*. Dans la primitive Eglise on appelloit *Cœnobiarcha* le Superieur d'un Monastere où les Religieux vivoient en commun; & *Archimandrita*, celuy qui estoit reconnu pour chef par des Hermites qui vivoient dans les deserts & dans les cavernes, à cause que le mot de *mandra* en Grec signifie *caverne*: tels estoient les premiers *Peres* de la Thebaïde.

Chez les Ecrivains Grecs & Latins on appelloit *Abbez*, ceux que nous appellons maintenant *Peres*, qui étoient

venerables par leur âge & par leur sainteté. On a aussi compris sous ce nom generalement tous les Moines. Ainsi il est dit dans la regle de S. Colomban, qu'il y avoit mille *Abbez* sous un Chef: & S. Epiphane fait mention d'un Monastere où il y avoit mille *Abbez* & mille cellules. On a appellé aussi *Abbé* second, le Prieur d'un Monastere qui est le Lieutenant de l'*Abbé*. On a appellé aussi en Sicile des Evêques *Abbez*; & tres-souvent les Curez primitifs de France. On a appellé aussi, *Abbé* du Palais, le Maistre de la Chapelle du Roy. Voyez Du Cange. Les *Abbez* mitrez sont ceux qui ont droit de porter les ornemens Episcopaux, comme la mitre, les sandales, les gants, l'anneau & la crosse: & pour les distinguer des Evêques, Clement IV. ordonna que les *Abbez* exempts porteroient des mitres brodées, mais sans pierreries & sans lames d'or & d'argent; & les non-exempts des mitres blanches & toutes unies.

ABBÉ, s'est dit aussi de quelques Magistrats ou personnes laïques & seculieres. Chez les Genois il y avoit un principal Magistrat qu'on appelloit *Abbé* du peuple. En France il y a eu plusieurs Seigneurs, sur tout du temps de Charlemagne, à qui on donnoit le soin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abbacomites*.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*. Et plusieurs Seigneurs & Gentilshommes qui n'étoient aucunement Religieux ont aussi pris ce nom, comme remarque Menage aprés Fauchet, & autres.

On appelle aussi *Abbé* celuy qu'on élit en certaines Confrairies & Communautez, particulierement entre les Ecoliers & les Garçons Chirurgiens, pour commander aux autres pendant un certain temps. A Milan dans toutes les Communautez de marchands & d'artisans, il y en a de proposez qu'on appelle *Abbez*. Et c'est de là apparemment qu'est venu le jeu de l'*Abbé*, dont la regle est, que quand le premier a fait quelque chose, il faut que tous ceux qui le suivent fassent le semblable.

ABBÉ, se dit proverbialement en ces phrases. On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé* c'est à dire, en travaillant toûjours, en commençant toûjours à disner. On dit encore, pour un Moine on ne laisse pas de faire un *Abbé*, pour dire, que l'opposition d'un particulier n'empêche pas la deliberation d'une Compagnie, ou la conclusion d'une affaire. On dit en proverbe Espagnol, *Como canta el* ABAD *responde el Monazillo*, pour dire, que les inferieurs tiennent le même langage, ou sont de même avis que les superieurs. On appelle aussi, *Abbez* de Ste Esperance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez* sans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice.

ABBATIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Abbé. Logis *abbatial*. Dignité *abbatiale*. Mense *abbatiale*. Messes *abbatiales*: ce sont celles que les Abbez doivent celebrer.

ABBAYE, se prend quelquefois pour un composé des Religieux & de l'Abbé. Voilà une *Abbaye* bien reglée, où l'Abbé vit comme un simple Moine.

ABBAYE. s. f. Monastere, ou Maison de Religieux ou Religieuses, regie par un Abbé ou Abbesse. Les *Abbayes* sont d'ancienne fondation, comme les *Abbayes* de Cluny, de St Denis, de Ste Genevieſve, &c. Il y a des *Abbayes* en commende; d'autres *Abbayes* Regulieres ou en Regle; d'autres qui sont secularisées, possedées par des Chanoines seculiers. Les *Abbayes* sont des Benefices consistoriaux; il n'y a que le Roy qui y nomme.

ABBAYE, se prend quelquefois simplement pour la Maison & le Couvent. Voila une *Abbaye* bien bastie, une *Abbaye* qui tombe en ruïne.

ABBAYE, se prend aussi pour le seul revenu dont joüissent les Abbez. Il a obtenu pour son fils une *Abbaye* de dix mille livres de rente.

On dit proverbialement, pour un Moine l'*Abbaye* ne faut pas, pour dire, que faute d'une personne on ne laisse pas dans une assemblée de travailler ou de se rejoüir.

* *Il faut écrire* Abé, *& prononcer* Abeie, *& non* Abaie.

ABBECHER. v. act. Donner la bechée à un oiseau qui n'a pas encore l'adresse de la prendre de luy-méme. Ce mot vient de *a* & de *bec*, c'est à dire, mettre au bec. Nicod.

En Fauconnerie on dit *Abbecher* l'oiseau, pour dire, luy donner une partie du past ordinaire pour le tenir en appetit, dans le dessein de le faire voler un peu aprés.

ABBEE. s. f. Ouverture par où on laisse couler l'eau d'un ruisseau, ou d'une riviere pour faire moudre un moulin, & qui se peut fermer avec des palles ou lançoirs. Il en est fait mention dans la Coûtume de Loris, chap. 10. Ce mot peut venir de *baye* ou ouverture.

ABBOY. s. m. On disoit autrefois *abay*. Le cri, ou le japper d'un chien. Ce mot est factice, & formé sur le son des chiens, qui crient ou abboyent. L'*abboy* des chiens fait connoistre le lieu où est le gibier. L'*abboy* des mastins est leur cri, quand ils sentent le loup, ou quelque chose d'estrange autour de la maison.

ABBOY, se dit aussi de l'extremité où est reduit le cerf sur ses fins: car alors on dit qu'il est aux *abbois*, qu'il ne peut plus courir, qu'il manque de force & de courage.

ABBOYS, se dit figurément de l'homme, & signifie l'agonie. Il est reduit aux *abboys* de la mort, ou simplement, aux *abboys*: c'est à dire, il se meurt. On dit aussi, qu'un procés est aux *abboys*, quand il est presque jugé ou perdu; qu'une pudeur est aux *abboys*, qu'une fidelité est aux *abboys*, lors qu'elle est presque vaincuë, qu'elle ne se peut plus deffendre. On dit aussi, tenir quelqu'un en *abboy*, pour dire l'amuser de vaines esperances & promesses.

ABBOYER, ou *abbayer*. v. n. qui se dit pour exprimer le cri des chiens. Les chiens *abbayent* quand ils sentent des larrons. Ce mot vient du Latin *adbaubare*, Menage: ou de *boare* Latin, qui vient de *boan* Grec: ou est un mot factice qui imite le son que fait le chien en *abboyant*. Nicod.

ABBOYER, se dit figurément des hommes, lors qu'ils s'attendent à quelque chose, qu'ils la desirent & poursuivent avec avidité. Cet homme *abboye* aprés cette succession, cette charge, ce chicaneur *abboye* toûjours aprés le bien d'autruy.

On le dit encore de ceux qui font crier aprés eux. Cet homme est si méchant, si endebté, que tout le monde *abboye* aprés luy. Un Satyrique *abboye*, crie aprés les vices.

Je tiens qu'originairement *abboyer* & *abbayer* sont deux mots differens, & qu'*abboyer* s'est dit seulement au propre du cri des chiens, ou de ce qui luy ressemble; & qu'*abbayer* s'est dit au second sens figuré, & est composé de *bayer*, ou *beer* qui signifie regarder attentivement, ou attendre impatiemment, ce qu'on fait ordinairement avec une bouche beante; mais que par abus l'affinité de ces mots les a fait confondre, & prendre l'un pour l'autre.

On dit proverbialement, *Abbayer* à la lune, pour dire, crier & pester inutilement contre un plus puissant que soy. On dit aussi, tout chien qui *abboye* ne mort pas, pour dire que ceux qui menacent, souvent ne font pas grand mal.

ABBOYEUR. s. m. Qui abboye. Un chien qui est grand *abboyeur* est fort importun. On appelle *abboyeurs*, une sorte de chiens pour le sanglier qui abboyent devant luy sans l'approcher.

ABBREVIATEUR. s. m. Celuy qui abrege un livre. Mr de Sponde Evêque de Pamiers est l'*abbreviateur* de Baronius. Mr Bernier a rendu un grand service au public pour avoir été *abbreviateur* de Gassendi. Les *abbreviateurs* sont cause qu'on se peut passer des origines.

ABBREVIATEUR est aussi un terme de banque. C'est un Officier du second banc de la Chancellerie Romaine, qui dresse la minute des Bulles, & des signatures qui s'écrivent avec plusieurs mots abregez.

ABBRE

ABBREVIATION. s. f. Ecriture en abregé, qui se fait avec plusieurs titres & caracteres qui suppleent les lettres qu'on obmet, & qu'il faut deviner, quand on veut écrire plusieurs choses en peu d'espace, ou avec diligence. Les signatures de Cour de Rome sont pleines d'*abbreviations*. l'écriture Gothique étoit incommode à cause de ses *abbreviations*. Tous ces mots viennent du Latin *brevis* qui vient de *brachys* Grec.

ABBREUVER. v. act. Donner à boire aux chevaux, & au bestail. On *abbreuve* les chevaux deux fois par jour

ABBREUVER, sign. aussi, Humecter, & imbiber d'eau. Il faut *abbreuver* ces tonneaux, cette cuve, avant que d'y mettre la vendange. Ce drap est *abbreuvé* d'eau, la terre est *abbreuvée* par les pluyes. *Abbreuver* les prez, c'est les arroser, y faire venir de l'eau par le moyen des saignées.

ABBREUVER, signifie figurément, Persuader quelqu'un de quelque chose. Il l'a *abbreuvé* de cette opinion. J'en suis *abbreuvé* dés ma jeunesse.

ABBREUVOIR. s. m. Lieu où on abbreuve les chevaux. Mener les chevaux à l'*abbreuvoir*. Du Cange l'appelle en Latin *beuratorium*.

ABBREUVOIR, en termes de maçonnerie, se dit des intervalles que les maçons laissent entre les joints des pierres pour y faire entrer du mortier.

On dit proverbialement d'une playe qui seigne beaucoup, que c'est un *abbreuvoir* à mouches, un *abbreuvoir* à taons. On dit aussi, qu'un bon cheval va bien tout seul à l'*abbreuvoir*, quand on se leve de table pour aller prendre soy-même à boire au buffet.

A B C.

ABE'CE'. s. m. Alphabet, croix de par Dieu. Petit livre qui sert à apprendre à lire aux enfans. Cet enfant est encore à l'*abécé*

ABE'CE', signifie aussi, le commencement d'une science d'une affaire. Il croyoit faire juger son procés, mais on luy a donné un arrest qui le renvoye à l'*abece*. quand on pense avoir penetré les secrets de la Nature, on se trouve encore à l'*abécé*. Ce mot est composé des trois premieres lettres de l'Alphabet François, comme le Grec qui luy répond des deux premieres *Alpha* & *Bita*. Les Espagnols l'appellent *Cartilla*, & les Italiens *Abaco*, qui vient du Grec *Abacos*.

ABECEDAIRE. s. m. Qui est encore à l'abécé. On se moque d'un vieillard *abecedaire*, qui est encore à l'abécé, qui ne sçait rien. On a donné le titre d'*Abecedaire* à un livre de Pierre d'Alva sur la Conception de la Vierge en 21. volumes, dont la premiere lettre A, contient trois gros volumes in fol. imprimez à Madrit en 1648.

A B D.

ABDICATION. s. f. Renonciation volontaire à une charge, à une magistrature. Il faut remarquer que l'*abdication* differe de la resignation, en ce que l'*abdication* se fait purement & simplement, au lieu que la resignation se fait en faveur d'une tierce personne.

On dit aussi, L'*abdication* d'un fils rebelle & desobeïssant. On dit aussi au Palais, Faire une *abdication* de biens, quand on en fait un abandonnement entier.

ABDIQUER. v. act. Renoncer à une magistrature, à une charge, s'en deffaire, l'abandonner. Il y a eu bien des Empereurs & des Rois qui ont *abdiqué* l'Empire, le Royaume. Ce mot vient du Latin *abdicare*, qui sign. la même chose.

On dit aussi en Droit, *Abdiquer* un fils, pour dire, l'abandonner, le chasser de sa maison, ne le vouloir plus reconnoître pour fils.

ABDIQUE', E'E. part. pass. & adj.

ABDOMEN. s. m. Terme de Medecine, qui sign. cette partie anterieure du bas ventre qui est depuis les cuisses en remontant jusqu'au diaphragme. Ce mot est Latin, & vient de *abdo*, parce qu'il cache les intestins. Les Grecs l'appellent *epigastre*, & les Arabes *mirach*.

ABDUCTEUR. adj. m. C'est une épithete que les Medecins donnent au quatriéme muscle des yeux qui les fait mouvoir en dehors, & regarder de côté pour marque de mespris & de desdain : c'est pourquoy on l'appelle aussi *orgueilleux*. On le dit aussi des muscles du pouce, & d'autres parties du corps qui se peuvent mouvoir en dehors. Ce mot vient du Latin *abduco*, qui signifie, Emmener, tirer en arriere.

A B E.

ABEILLE. subst. fem. Insecte volant, grosse mouche qui a un aiguillon fort piquant, & qui fait le miel & la cire. Swammerdam en fait la description, aussi bien que des bourdons appellez *fuci*, qui sont les males. A l'égard des *abeilles* qui font le miel, qu'il appelle, *apes operaria*, il dit qu'on ne peut decouvrir si elles sont masles ou femelles : mais dans le Roy & les bourdons les parties qui servent à la generation sont tres perceptibles. Jean de Hoorn fameux Anatomiste a fait voir les œufs des *abeilles* dans la femelle, que l'on nomme ordinairement le Roy. Elles ont un tissu dont elles sont envelopées, qui est ourdy de même que celuy des vers à soye. Swammerdam montre aussi des rayons de miel où l'on voit les appartemens du Roy, de la Reine, & des autres *abeilles*: & l'aiguillon de celuy qu'on nomme Roy a trois doubles ; & il fait voir ses testicules avec sa verge. On y decouvre sensiblement les poulmons composez de deux petites vessies. Leur gouvernement ne consiste que dans un amour mutuel, sans qu'elles ayent la moindre superiorité les unes sur les autres. Les *abeilles* servent d'aliment aux hyrondelles, qui ont l'adresse de les prendre en volant. C'est pourquoy lors qu'il va pleuvoir, & qu'il y a peu de ces petits animaux dans l'air, elles descendent vers la terre pour y chercher leur aliment : d'où est venu l'erreur de croire qu'elles predisét la pluye. Il y a aussi des mouches d'eau qui portent les aiguillons dans la bouche, aussi bien que tous les autres insectes aquatiques. Aldrovandus les décrit sous le nom d'*abeilles amphybies*; & Jonston les appelle *abeilles sauvages*. Il y a une espece d'*abeilles sauvages* qu'on trouve dans les jardins & dans les bois. Swammerdam en fait voir de six sortes. Il y en a qui ont des cornes fort longues ; d'autres dont le corps est velu. Mouffet les appelle *abeilles solitaires*, dont le nid est fait de gravis de sable & d'argille. Il fait voir aussi sept sortes de guespes. Il y en a aussi de bastardes, qu'on appelle *pseudospheca*. Hoeffnagel en a depeint de 24. sortes, entre lesquelles il y a une mouche à trois queües, en Latin *vespa*. Il y en a une que Goedart appelle *glouttonne* & *devorante*, que quelques-uns nomment *muscalupus*, parce qu'elle devore sa proye avec les dents.

Le Roy des *abeilles* est femelle, & jette environ six mille œufs par an. Il est deux fois plus gros que les autres *abeilles*. Il a les alles courtes, ses jambes droites, & marche plus gravement que les autres. Il a une marque au front qui luy sert de diademe & de couronne. Quand les *abeilles* piquent, elles laissent l'aiguillon dans la playe, & se rompent les intestins ; ce qui cause leur mort. C'est le seul insecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, liv. 11. En quoy il se trompe, car il devoit du moins ajoûter le vers à soye. Il raconte plusieurs merveilles des *abeilles*, aussi bien que Mathiole, touchant leur œconomie, qui sont telles, que le Philosophe Aristomache employa 60. ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent qu'on peut faire des *abeilles* par art. Lors qu'on tuë un bœuf en esté, & qu'on l'enferme dans une chambre basse bien close pour le laisser pourrir dans son cuir, ils prétendent qu'au

bout de 45. jours il en sort une infinité d'*abeilles*. Ce mot vient du Latin *apes* ou *apicula*, parce qu'elle naist sans pieds, Nicod : ou de *apicula*, comme *avette* de *apetta*. Les principaux des Anciens qui ont parlé des *abeilles*, sont Aristote, Hyginus, Virgile, Celse, Marc Varron, &c.

Aboillage. s. f. Certain droit que des Seigneurs Chastelains ont de prendre les *abeilles* qui sont dans les forests dependantes de leurs Chastellenies. Ce mot vient de ce qu'on disoit autrefois *aboille*, pour *abeille*.

* *Voyez Du Cange verb.* abollagium, *& Menage. Ce droit est encore appellé* abollage *par corruption* d'aboilage. *Dans la Coûtume d'Anjou art. 12. il est parlé* des épaves des avetes ; *& dans celle d'Auvergne tit. 26. art. 7. L'essein est appelle Boncion à miel. Elle en donne la moitié au Seigneur Justicier, & l'autre à celuy qui l'a trouvé, ce qui est contraire au Droit Romain :* §. Apium Instit. de Rer. divis.

ABESTIR. v. act. Rendre un homme stupide & semblable à une beste à force de mauvais traittemens. Il a *abesti* son valet ; son fils est tout *abesti*. Nabucodonosor fut *abesti* par un juste jugement de Dieu : les yvrognes s'*abestissent* par l'excez du vin : les afflictions, la solitude *abestissent* les gens.

Abesti, ie. part. & adj. Ce mot vient du Latin *bestia*.

A B H.

ABHORRER. v. act. Avoir en horreur, detester. Un tyran est un monstre que tout le monde *abhorre* : tout animal *abhorre* la mort : un Chrestien doit *abhorrer* les blasphêmes, & les autres vices. Ce mot vient d'*horrere* Latin, qui signifie, avoir le poil herissé de peur, être saisi & transi de froid.

A B J.

ABJECTION. s. f. Condition servile qui fait tomber une personne dans le mépris. La fortune a reduit ce Gentilhomme dans une grande *abjection*, à se mettre dans des conditions serviles. Quelques-uns ont écrit *abjection* d'esprit, pour dire, abattement d'esprit. Le merite des premiers Chrestiens, des premiers Religieux, a esté de vivre dans l'*abjection*, dans l'humilité, dans le mépris des gens du monde. Ce mot vieillit.

Abjet, ette. adj. Méprisable, dont on ne tient point de conte. Il se dit sur tout de la naissance & de la profession. Une naissance *abjette*, un mestier *abjet*, un homme *abjet*. On le dit aussi de l'esprit, du courage. C'est un esprit vil & *abjet*, une ame basse & *abjette*, qui n'a aucune élevation, qui ne pense à rien de grand. Ce mot vient d'*abjicio*, qui signifie, jetter par mépris, abandonner une chose comme inutile.

ABINTESTAT. Terme de Jurisprudence, qui se dit de celuy qui herite d'un homme qui n'a point fait de testament. Ce fils est heritier de son pere *abintestat*. Il y a eu un temps où l'on privoit de sepulture ceux qui étoient decedez *abintestat* : ce qui donna lieu à un Arrest du 19. Avril 1409. portant deffenses à l'Evêque d'Amiens d'empêcher comme il faisoit la sepulture des decedez *abintestat*.

* *C'étoit une espece d'infamie parmi les Romains de mourir* abintestat.

ABJURATION. s. f. Renonciation solemnelle à une erreur, à une heresie. Ce Ministre a fait *abjuration* entre les mains de l'Evêque.

Abjurer. v. act. Renoncer solemnellement à quelque mauvaise doctrine, à des maximes erronées. Cet homme a *abjuré* les erreurs de Calvin ; ou simplement, a *abjuré*, pour dire, il a changé de Religion, il s'est converty. On a dit autrefois, *abjurer* sa patrie, pour dire, quitter la Province pour n'y plus retourner, comme font les bannis & les proscrits.

Abjuré, ée. part. pass. & adj.

Tous ces mots viennent d'*abjurare*, qui signifie la même chose. * *Et qui même chez les Latins a une signification plus étenduë.* Voyez *Du Cange*.

A B L.

ABLAIS. s. m. Terme de Palais. Dépoüille des bleds. La Coûtume d'Amiens deffend d'enlever les fruits, & *ablais*, quand ils sont saisis, sans donner caution au Seigneur de ses droits.

ABLATIF. Terme de Grammaire. Sixiéme cas de la declinaison du nom & du participe. On dit aussi *Ablatif absolu*, quand il est sans regime. On l'a nommé autrefois *Ablatif égaré*. Le mot d'*ablatif* Latin a été fait *ab auferendo*. Priscien l'appelle aussi *Comparatif*, parce qu'il ne sert pas moins à cōparer qu'à ôter parmy les Latins.

ABLE, ou ABLETTE. Petit poisson blanc qui se trouve dans les rivieres. En Latin *Alburnus*. Il semble que ce mot vient d'*albus*, & qu'on dit *able*, pour *albe*, à cause de sa blancheur, par une simple transposition de lettres assez ordinaire dans les Langues.

Ableret. Terme de pesche. C'est une espece de filet carré attaché au bout d'une perche avec lequel on pesche les *ables*, ou autres petits poissons blancs ; ce qui est permis par plusieurs Coûtumes. On l'appelle en quelque pays *trable étiquette*, ou simplement, *carré*.

ABLOQUIEZ. adject. plur. Terme de Coûtume. Celle d'Amiens deffend aux tenanciers de démolir aucuns édifices *abloquiez*, & *soliviez* dans l'heritage qu'ils tiennent en roture, sans le consentement de leur Seigneur. Ces mots viennent apparemment de *amovere à loco & à solo*.

ABLUTION. s. f. Qui n'est en usage en François que pour signifier ce peu de vin qu'on prend aprés la Communion pour consommer plus facilement la Sainte Hostie, ou ce qui sert à laver les doigts du Prêtre qui a consacré, ou dans quelque autre ceremonie ecclesiastique.

Ablution, se dit aussi chez les Religieux qui portent des habits blancs, de l'action avec laquelle on les blanchit & on les nettoye. Il y a des écriteaux qu'on met dans les Cloistres pour marquer les jours d'*ablution*. Ce mot vient du Latin *ablutio*, qui signifie l'action de purifier, de nettoyer.

* Ablution. *Les Medecins, & les Chirurgiens appellent* Ablution, *une preparation du medicament dans quelque liqueur, pour le purger de ses immondices, ou de quelque mauvaise qualité.*

A B N.

ABNEGATION. s. f. Terme de devotion. Renonciation à ses passions, à ses plaisirs, à ses interests. L'*abnegation* de soy-même est un des Conseils Evangeliques, & est necessaire pour la perfection Chrétienne. Ce terme vient du Latin *abnegare*, qui signifie, desavoüer, ne vouloir point reconnoistre une chose comme sienne.

A B O.

ABOLIR. v. act. Mettre quelque chose hors d'usage, l'effacer, la mettre à neant. Le Magistrat a *aboli* cette méchante coûtume. Le Roy a *aboly* une telle loy, une telle procedure ; il a entierement *aboli* les duels. Le temps a *aboli* les plus beaux monumens de l'antiquité ; il n'y a que le Roy qui puisse *abolir* un crime. Ce mot vient du Latin *abolere*, *ita extinguere & delere, ut ne oleat quidem*.

Abolir, se dit aussi avec le pronom personnel. Les Mandats Apostoliques se sont *abolis* par un non-usage ; il ne faut pas souffrir que les bonnes coûtumes s'*abolissent*.

Aboli, ie. part. pass. & adj. Loy *abolie* ; crime *aboli*.

ABOLISSEMENT. f. m. Abrogation. L'*abolissement*, ou l'abrogation des loix se fait par l'establissement des nouvelles. L'*abolissement* des coûtumes arrive par la succession de temps, par le non-usage.

ABOLITION. f. f. Terme de Chancellerie. Lettres du Prince par lesquelles il abolit entierement un crime quel qu'il soit, sans même qu'on soit tenu d'en expliquer les circonstances, & de les rendre conformes aux informations, ainsi qu'il est requis aux lettres de grace, qui ne s'accordent que pour les cas remissibles. Les Lettres d'*abolition* doivent contenir cette clause : En quelque sorte & maniere que le cas puisse être arrivé ; l'amnistie est une *abolition* generale de tout ce qui s'est commis durant la guerre civile ; un vray acte de contrition emporte l'*abolition* de tous les pechez.

ABOLITION, signifie aussi, la destruction d'une loy, d'une coûtume. L'*abolition* des ceremonies Judaïques s'est faite par la Loy de grace. On a eu bien de la peine à faire une entiere *abolition* des superstitions Payennes.

ABOMINABLE. adj. masc. & fem. Horrible, detestable en son genre, execrable. Le repas d'Atrée & de Thyeste fut un repas *abominable*. Neron estoit un monstre *abominable*. L'heresie d'Arrius étoit *abominable*. Le parricide est un crime *abominable* ; une phrase *abominable*, qui est fort méchante.

ABOMINABLEMENT. adv. Execrablement, horriblement. Il en a usé avec luy *abominablement* : il luy estoit obligé de la vie, & il l'a voulu assassiner.

ABOMINATION. f. f. Horreur, execration. L'Eglise a cette opinion en *abomination* ; il se commet dans le Sabbath de grandes *abominations*.

ABOMINER. v. act. Vieux mot qui n'est plus en usage, avoir en horreur. Il vient de *ab* & *ominari*, c'est à dire, *malè ominari*. Covarruvias.

Ces mots viennent d'*abominari*, comme qui diroit, *respicere tanquam malum omen*, rejetter une chose comme si elle étoit de mauvais augure.

ABONDAMMENT. adv. En abondance. Cette source donne de l'eau *abondamment* ; cet homme est fort à son aise ; il a *abondamment* dequoy vivre.

ABONDANCE. f. f. Foison, affluence de plusieurs choses en un même lieu. La commodité des rivieres ameine l'*abondance* à Paris ; la cherté est souvent cause de l'*abondance* : il a *abondance* de bien, ou des biens en *abondance*. On dit aussi, *abondance* de droit. Dieu verse sur nous ses graces en *abondance*.

On appelle la corne d'Amalthée, la corne d'*abondance*.

On dit proverbialement, De l'*abondance* du cœur la bouche parle, pour dire qu'on est contraint de declarer les sentimens des choses qui nous pressent.

ABONDANT, ANTE. adj. Qui a abondance. Un jardin *abondant* en fruits : la Langue Grecque est fort *abondante* en mots & en phrases : cette maison est *abondante* en biens : les hableurs sont *abondans* en paroles.

D'ABONDANT. adv. En outre. Il luy a dit cela d'*abondant*. Ce mot vieillit, & ne se dit gueres qu'au Palais.

ABONDER. v. neut. Avoir beaucoup de quelque chose. Ce pays *abonde* en froment, en vins, en fourrages : cet homme *abonde* en richesses, en esprit : l'eau *abonde* en cet estang : cette famille *abonde* en honnêtes gens.

On dit figurément, qu'un homme *abonde* en son sens, pour dire qu'il est trop bien persuadé de ses opinions, & qu'il ne veut jamais s'en rapporter au sentiment des autres. Il *abonde* en malice, en mauvais raisonnemens ; l'Ecriture dit que la grace *abondera* où le peché a *abondé*. On dit proverbialement au Palais, ce qui *abonde* ne vitie pas.

Ces mots viennent du Latin *abundare*, qui vient de *unda*, & qui se dit en premier lieu des rivieres quand elles sont grosses, & ensuite par rapport de toutes les choses qui sont en grande quantité.

ABONNEMENT, ou *Abournement* ; *Abonnage*, ou *Abournage*. f. m. Traité ou convention, par lequel on *abonne*, ou on fixe à un prix certain une redevance incertaine. Ce mot vient de ce qu'on met certaines bornes & limites aux droits incertains qu'on pourroit pretendre. Pasquier. On disoit même autrefois *bonnes* pour *bornes* ou limites. Menage.

ABONNER, ou *Abourner*. v. act. Terme du Palais. Estimer & reduire à une certaine somme d'argent un droit qu'on payoit en especes, & dont le prix estoit incertain. Il est *abonné* à tant par an pour tous droits Seigneuriaux : ce marchand est *abonné* à cent écus par an avec le Doüanier pour les droits d'entrée de toutes ses marchandises : par plusieurs Coûtumes les roucins de service sont *abonnez* à un écu.

ABONNER, signifie aussi, aliener, changer : c'est quand un vassal aliene ses rentes, ou change son hommage à quelque autre devoir. Voyez les Coûtumes d'Anjou & du Maine. L'ancienne Coûtume de Tours portoit *aliener*, au lieu d'*abonner*, qui est en la nouvelle.

ABONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Champart *abonné*, ou *abourné*. Les Coûtumes font aussi souvent mention d'hommes & de femmes serfs *abonnez* de queste *abonné*, d'aydes *abonnées*, c'est à dire fixées.

On dit aussi des meusniers *abonnez* au Seigneur pour avoir permission de chasser & de chercher les mounées dans sa Seigneurie.

On dit aussi Taille *abonnée* en la Coûtume de Nevers, & *abournée* en la Coûtume de Troyes.

* *Pasquier pretend qu'on a dit* abonner *par corruption, pour* aborner ; *Menage soûtient au contraire qu'*abonner *est plus ancien, parce que le mot de* bonne *a été en usage longtemps avant celuy de* borne ; *c'est une difficulté que je ne decideray point, il n'est pas même fort important, que l'on sçache, qui des deux a raison.* Voyez Ragueau dans son Indice.

ABONNIR. v. act. Rendre meilleur. Les cabaretiers trouvent moyen d'*abonnir* leur vin par les drogues qu'ils y meslent. On le dit aussi avec le pronom personnel. Cet homme s'*abonnit* tous les jours depuis qu'il hante les gens de bien. Les affaires criminelles s'*abonnissent*, quand on les fait tirer en longueur : les fruits s'*abonnissent* en meurissant. Ce mot se tire du Latin *bonus*, bon.

ABORD. f. m. Lieu d'où on peut approcher, où on peut arriver aisément. Toutes les côtes d'Angleterre & de Hollande sont de difficile *abord* : on fait grande estime des havres d'entrée qui sont de facile *abord*. Ce mot est composé de *a* & de *bord* signifiant rivage.

ABORD, se dit aussi de l'affluence des personnes, ou des marchandises qui arrivent en un même lieu. Constantinople est une ville de grand *abord* : il y a un grand *abord* de pelerins à Rome pendant l'année du Jubilé : il y a un grand *abord* de joüeurs, de beau monde dans une telle maison : l'*abord* des marchands étrangers se fait en la maison des Consuls établie dans les eschelles d'Orient.

ABORD, se dit aussi d'une attaque d'ennemis, soit par mer, soit par terre. L'*abord* des François est à craindre, on ne peut soûtenir leur premier *abord*. L'*abord* fut rude quand on eut accroché le vaisseau.

ABORD, se dit aussi de l'accés qu'on donne aux personnes qui ont à faire à nous. Ce Prince a l'*abord* doux & gracieux ; ce Juge est rebarbatif, il a l'*abord* brusque & desagreable ; ce parent fut receu à son *abord* avec grande joye.

D'ABORD, *tout d'abord*, *de prime abord*, sont des phrases adverbiales. Du commencement, de la premiere veuë. Aux tables de Perse on sert *d'abord* le fruit & les confitures ; quoy que je n'eusse point vû cet homme il y a long-temps, je le reconnus *tout d'abord* ; cette nouvelle me surprit *tout d'abord*, *de prime abord*.

ABORDABLE. adj. masc. & fem. Accessible, accostable,

accostable. Cette côte n'est pas *abordable* à cause des écueils ; cet homme est si glorieux, qu'il est *abordable* à peu de personnes.

ABORDAGE. s. m. Terme de marine, qui se dit lors que deux vaisseaux se heurtent, ou s'accrochent pour se combattre. Faire l'*abordage* en belle, ou debout au corps, c'est à dire, l'esperon dans le flanc; l'*abordage* de franc étable est celuy qui se fait par le devant.

ABORDAGE, se dit aussi du choc de deux vaisseaux du même party, soit lors qu'ils vont en flotte, soit lors qu'ils sont en même moüillage ; ce qui arrive par la violence des flots ou des vents qui les portent les uns sur les autres.

ABORDER. v. act. & neut. Arriver en quelque lieu. La flotte des Indes est *abordée* en Espagne ; il vient d'*aborder* un regiment en une telle ville ; les marchands *abordent* de tous côtez à la foire de Beaucaire le 21. Juillet ; on ne pouvoit *aborder* jusqu'à l'autel à cause de la foule du peuple.

ABORDER, signifie aussi, Venir à bord d'un vaisseau. On a contraint ce vaisseau ennemy de mettre pavillon bas, & d'*aborder*. On dit *aborder* au port sur les rivieres ; mais en termes de marine, quand on veut dire gagner le rivage, on ne dit pas *aborder*, mais *moüiller*, *toucher*, *venir à bord*.

ABORDER, signifie encore, attaquer l'ennemy hardiment, tant par mer, que par terre. Les vaisseaux dans les batailles tâchent toujours d'empêcher qu'on ne les *aborde* ; ce bataillon *aborda* les ennemis avec une contenance ferme.

ABORDER, signifie aussi, approcher quelqu'un pour luy parler. Ce Ministre est si courtois, qu'on l'*aborde* facilement ; il *aborda* avec ce compliment.

On dit aussi qu'on n'oseroit *aborder* d'un tel lieu à cause des voleurs, des bêtes farouches qui s'y rencontrent. Quand ce dogue est lâché, on n'oseroit *aborder* dans la basse-cour, on oseroit l'*aborder*.

ABORDER *la remise*. Terme de Fauconnerie, qui se dit lors que la perdrix poussée par l'oiseau a gagné quelque buisson : alors on *aborde la remise* sous le vent, afin que les chiens sentent mieux la perdrix cachée dans la haye ou le buisson.

ABORDE, E'E. part. & adj.

ABORTIF, IVE. adj. Qui est venu avant terme, ou qui ne peut pas acquerir la perfection, la maturité. Il ne se dit gueres que des plantes qui ont des fruits *abortifs*. On le dit pourtant d'un enfant en cette phrase de l'Ecriture, il vaudroit mieux être *abortif*. Et on s'en sert aussi fort souvent en Medecine. Ce mot vient du Latin *abortus*, qui signifie, venir avant le temps.

* ABOSME. *C'est le même que abonné. Coquille sur la Coûtume de Nivern. art.* v. *chap.* VIII. Ce mot vient du vulgaire langage de Nivernois, selon lequel *bosme* signifie une *borne*, ou *limite* d'un heritage ; ainsi devoirs *abosmés*, sont ceux qui ont une limitation certaine de somme de deniers, ou d'espece, qui ne sont sujets à être arbitrés, moderés, ou haussés.

ABOUCHEMENT. s. m. Entretien de bouche, de vive voix, conference. L'*abouchement* des grands Princes a été souvent nuisible à leurs Etats : on a plûtôt terminé une affaire par un *abouchement* d'une demie heure, qu'en trois mois de negociation par Lettres.

ABOUCHER. v. act. Aborder quelqu'un de prés, conferer avec luy bouche à bouche. On ne peut *aboucher* cet homme-là, tant il a d'affaires. On le dit plus volontiers avec le pronom personnel. Il faut que ces chefs de party s'*abouchent* ensemble : les Rois de France & d'Espagne se sont *abouchés* pour conclure la paix des Pirenées en 1659.

ABOUCHER, se dit aussi dans les Arts, des tuyaux qui entrent l'un dans l'autre, qui se touchent, qui se communiquent. On le dit particulierement en Medecine des veines & des arteres, & autres vaisseaux qui ont de la communication, dont les orifices se touchent. Ce mot se tire du Latin *bucca*, comme qui diroit *adbuccare*, *abbuccare*, *ad buccam loqui*.

ABOUGRI, ou *Rabougri*. Terme dont on se sert dans les forests pour signifier des bois de mauvaise venuë, dont le tronc est court, raboteux, plein de nœuds, & qui ne pousse gueres de branches. Le bois *abougri* est de nulle valeur pour les ouvrages, & est sujet au recepage.

ABOUQUEMENT. s. m. En fait de salines, c'est une addition de nouveau sel sur un meulon, ou monceau de vieux sel, qu'on appelle *vache*. L'ordonnance deffend l'*abouquement*, si ce n'est en presence des Officiers Royaux.

ABOUQUER. v. act. Faire un abouquement de nouveau sel sur du vieux sel.

ABOUEMENT. s. m. Terme de menuiserie. C'est une espece d'assemblage dont usent les charpentiers & les menuisiers.

ABOUT. Terme de charpenterie, qui se dit des extremitez de toutes les pieces de charpenterie & de menuiserie mises en œuvre. Les couvreurs disent aussi, un *remanié about*.

ABOUTE'. adj. Terme de Blason ; qui se dit de quatre hermines dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

ABOUTIR. v. neut. Se rendre, se terminer à un certain endroit, en toucher quelque bout. Cette maison *aboutit* au grand chemin : tous les rayons d'un cercle *aboutissent* à son centre : cette pyramide *aboutit* en pointe.

ABOUTIR, se dit figurément en Morale. Ce procés a *abouti* enfin à une transaction : on ne sçait où *aboutiront* tous ces grands desseins : cette grande recherche n'*aboutira* à rien : ce long compliment n'a *abouti* qu'à demander de l'argent en prest.

ABOUTIR, se dit aussi en Medecine, d'une playe qui vient à suppuration. On met des emplastres, des cataplasmes pour faire *aboutir* des bubons, des abscés, des froncles, des tumeurs.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. Qui touche par un bout. Cette piece de pré est *aboutissante* à la riviere par un bout, & par l'autre à la varenne.

On dit au substantif, ce champ a la forest & deux grands chemins pour ses tenans & *aboutissans*.

On dit au Palais, donner une Declaration d'heritages par tenans & *aboutissans*, quand on en designe les bornes & les limites de tous les côtez : ce qu'on appelle autrement les *bouts* & *jouxtes*. Une saisie reelle de biens roturiers doit contenir tous les tenants & *aboutissans*.

On dit figurément, sçavoir tous les tenans & *aboutissans* d'une affaire, d'une entreprise, pour dire, en connoître parfaitement le secret, en sçavoir le fort & le foible.

ABOUTISSEMENT. s. m. Terme de couture. C'est une piece d'étoffe que l'on coud avec une autre qui n'est pas assez longue pour aller jusqu'où on desire. Cette piece est trop courte, il y faut mettre un *aboutissement*.

Tous ces mots viennent de *bout*.

ABR.

ABRACADABRA. Terme barbare qui se trouve dans les Lettres de Voiture. C'étoit une inscription qui servoit de caractere pour guerir plusieurs maladies, & chasser les Demons, dont l'Auteur étoit un Heretique qui vivoit sous l'Empereur Adrien, qui reconnoissoit pour Dieu Souverain *Abracax*, duquel dependoient plusieurs autres Dieux, & sept Anges qui presidoient aux sept cieux. Il leur attribuoit 365. vertus,

vertus, autant que de jours en l'an, & autres choses superstitieuses. On trouve chez les curieux plusieurs pierreries de ce nom *Abracax* C'étoient les Gnostiques, les Basilidiens, & les Carpocratiens qui faisoient graver ces pierres, qui avoient des figures fort singulieres, & qui representoient quelquefois des Anubis, des têtes de lions, de dragons, &c. sur quoy Macarius & Chiflet ont fait des Traitez. Baronius, Gassendi, & Du Cange en font aussi mention.

ABREGE. s. m. Sommaire, épitome. *Abregé* de l'Histoire Romaine. Mezeray a fait l'*abregé* de sa grande Histoire en trois Volumes in quarto.

On dit aussi, Un *abregé* des merveilles du monde, quand on veut bien loüer une chose, ou une personne qui a toutes sortes de perfections, & où on trouve tout ce qu'on peut voir de beau ailleurs. Paris est un *abregé* de merveilles. l'homme est appellé *microcosme*, pour dire, un *abregé* de l'Univers.

ABREGE', en termes d'Organistes, se dit d'une certaine reduction des touches du clavier de l'orgue, qui a été inventée, afin que chaque touche qui n'a que deux pieds de long se rapporte à chaque sous-pape des sommiers, qui sont longs de 4. 5. ou 6. pieds; ce qui se fait par plusieurs barreaux, pointes & chevilles : d'où vient qu'une marche du clavier fait souvent parler un tuyau fort éloigné. En examinant une orgue, on connoist que les *abregez* sont bien faits, lors que le clavier n'est point tardif à donner le vent aux tuyaux, lors qu'il se ferme aisément, & qu'il n'est pas besoin d'enfoncer beaucoup les touches.

ABREGER. v. act. Reduire en moindre discours ou espace, raccourcir. *Abreger* son discours, dire succinctement. On a *abregé* le temps de son exil. cette traverse *abrege* le chemin. les jours de l'homme ont été *abregez* & réduits à 120. ans depuis le Deluge. on *abrege* sa vie par les excés. Ce mot vient de *abbreviare*. Nicod.

Pour *abreger*. Façon de parler adverbiale, pour dire, Enfin, pour conclusion. On dit aussi, *Abregez*, quand un superieur est ennuyé d'un discours trop prolixe qu'on luy fait. On le dit aussi en un calcul de jettons, quand il y a trop de jettons sur une même ligne.

ABRENONCIO. Mot Latin qui signifie Renoncer, dont on se sert en François, lors qu'un homme desnie de mauvaise foy quelque debte, ou autre chose qu'on luy demande. Un tel avoit promis de payer cent escus, mais quand on les luy a demandés, il est allé à *abrenoncio*. Ce mot est tiré des exorcismes qui se font en baptisant, ou en faisant l'eau beniste, où l'on dit souvent, *Abrenuncio*.

ABRI. s. m. Lieu à couvert du soleil, du vent & du froid, où l'air est agreablement temperé. Ces espaliers sont à l'*abri* du mauvais vent. ce lieu est à l'*abri* du soleil. on se met à l'*abri* quand il pleut. Ce mot vient de *apricus*, quoy que de signification contraire. Menage veut qu'il vienne de *arbor* ou *albor*.

On le dit fort souvent en termes de marine. Cette rade est à l'*abri* des vents du Nort. ces montagnes mettent ce port, ce mouillage à l'*abri*. c'est un bon *abri*.

ABRI, se dit figurément en Morale. La solitude est un bon *abri* contre les coups de la fortune. il est entré au service de ce Ministre, c'est un bon *abri* contre ses ennemis.

On dit aussi adverbialement, Se mettre à l'*abri* de l'orage, Ce criminel ayant eu advis qu'on le vouloit prendre, s'est mis à l'*abri*, s'est sauvé en quelque asyle. On dit aussi d'un prisonnier, qu'on l'a mis à l'*abri*, qu'on s'en est asseuré.

ABRIER. v. act. Vieux mot qui signifioit, Proteger, deffendre. Mezeray l'a employé.

ABRICOT. s. m. Fruit participant de la pesche & de la prune. Il est doux & agreable au goust. Il est un peu rouge & jaune en meurissant, & pour cela on l'a appellé à Rome *chrysomele*, comme qui diroit, *pomme d'or*. Il meurit en Juin avant les autres fruits, & pour cela on a appellé chez les Medecins ces fruits, *mala præcoqua*, c'est à dire, *hastifs*. On l'appelle aussi en Latin, *malum armenium*, *prunum armenum*. Menage fait deriver ce mot de *mala præcoqua*, ou *præcotia*; d'autres du Grec *abron*, qui signifie Mol & delicat, ou en Latin *apertum*, parce qu'il s'ouvre facilement. Mais Mathiole dit que les *abricots* retiennent le nom que les Grecs leur ont donné, qui les appellent *Bericoccia*. On dit que les *abricots* en Perse sont un poison, & même qu'ils sont si dangereux en Piedmont, qu'un seul a quelquefois donné la fievre : & neanmoins La Framboisiere soûtient qu'ils valent mieux que les pesches, car ils ne se corrompent ni ne s'aigrissent dans le ventricule ou l'estomac. Il y a une espece d'*abricot* qui est tout blanc dehors & dedans, qui s'ouvre net, & de bon goust. Il y en a un autre qui est jaune, & plus rouge que les autres, lequel est le masle, dont le noyau tient à la chair, dont le goust est exquis, musqué & extraordinaire, & son amande est douce comme celle de l'amandier.

ABRICOTIER. s. m. Arbre qui porte des abricots. Ses feuilles sont semblables à celles du tremble, un peu pointuës par le bout, dentelées en leur circonference, & sortent quatre à quatre, ou cinq à cinq. Il jette des fleurs blanches comme le cerisier, d'où sort le fruit en forme de pesche, ayant au dedans un os dans lequel il y a un noyau tantost doux, & tantost amer. En Latin *malus armeniaca*.

ABRICOTE'. s. m. Dragée faite d'un petit morceau du fruit de l'abricot entouré de sucre.

ABROGATION. s. f. Action par laquelle on destruit, ou on change une loy, une coûtume. L'*abrogation* de la Pragmatique Sanction s'est faite par le Concordat.

ABROGER. v. act. Casser, annuller, mettre hors d'usage. Il ne se dit gueres que des loix & coûtumes. Les anciennes Ordonnances sont *abrogées* par les nouvelles. les coûtumes s'*abrogent* par un usage contraire pendant un long espace de temps.

ABROGE', EE. part. pass. & adj. Les loix *abrogées* n'ont plus de force. Ce mot vient du Latin *abrogare*, Revoquer, destruire une Coûtume.

ABRUTIR. v. act. Rendre beste, stupide. Le vin l'a tellement *abruti*, qu'il est insupportable. On le dit aussi avec le pronom personnel. Les esprits foibles s'*abrutissent* dans la solitude.

ABRUTISSEMENT. s. m. Estat de celuy qui vit en beste. Quand un vieux pecheur est tombé dans l'*abrutissement*, il ne s'en peut retirer sans une grande grace de Dieu. Ces mots viennent du Latin *brutus*.

ABS.

ABSCONSER. v. neut. Se cacher. *Absconsare*. Vieux mot qui n'est plus en usage. On dit encore en Picardie, *Esconsement* du soleil, *Occasus solis*. Nicod.

* *Ce terme est tout à fait hors d'usage.*

ABSENCE. s. f. Retraite, éloignement de la presence des autres. Les amans se plaignent fort de l'*absence* de leur maistresse. on travaillera à cette affaire tant en presence, qu'en *absence*.

ABSENCE d'esprit, signifie Distraction, quand on songe à une autre chose qu'à celle dont on parle.

ABSENT, ENTE. adj. Qui s'est éloigné du lieu de sa residence ordinaire. Les *absens* pour la Republique sont reputez presens. à la Cour on ne se souvient gueres des *absens*.

On dit proverbialement, que les os sont pour les *absens*, lors qu'on disne sans eux, lors qu'on ne leur laisse que les restes des autres.

* *Balsac a dit dans son Aristipe*, estre absent de son inte-

rest, *je ne crois pas que cette diction fut receüe aujourd'huy.*

ABSENTER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, Se retirer, s'éloigner de la presence des autres. Ce Prince s'est *absenté* de la Cour. il est allé voyager, il s'est *absenté* pour long-temps. il *s'absente* de ses amis avec peine.

S'ABSENTER, signifie encore, S'enfuïr, se cacher, se mettre à couvert, de peur de quelque accusation ou recherche. Il s'est *absenté* de la ville, à cause qu'on avoit decreté contre luy. ce marchand s'est *absenté*, a fait banqueroute.

Ces mots viennent du participe Latin *absens*.

ABSÉS. s. m. Tumeur contre nature qui tend à corruption, & se forme au dedans du corps, que le peuple appelle *apostume*, en Latin *abscessus*, en Grec *apostema*. Cet homme est mort d'un *absés* qu'il avoit dans le ventre. un *absés* qui perce, ou suppure en dehors est capable de guerison. Voyez *Tumeur*, & *Apostheme*.

ABSIDES. s. m. Terme d'Astronomie. Ce sont deux points de l'orbite d'une planete, dont le plus haut est nommé *apogée*, & le plus bas *perigée*, ou le plus prés de la terre. Le diametre qui les joint s'appelle *la ligne* des *absides*, qui passe par le centre de l'orbite de la planete, & par le centre du monde. L'excentricité se prend dans la ligne des *absides*.

Ce mot vient du Grec *apsis*, qui signifie une arcade, une voute, & quelquefois un cercle & un hemisphere. Dans les vieux titres on a appellé *absides*, la partie interieure de l'Eglise où est le maistre autel, qui avoit ordinairement une voute particuliere & separée.

ABSOLUMENT. adv. Souverainement. Il commande *absolument* en telle Province. il faut faire cela *absolument*, de necessité absoluë. Ce mot vient du Latin *absolvere*, entant qu'il signifie, Achever. Celuy qui commande *absolument* veut que la chose se fasse sans replique.

Absolument parlant, se dit quand on parle d'une chose sans relation à une autre. On dit aussi en Grammaire, qu'un mot se dit *absolument*, quand il est sans regime.

ABSOLUTION. s. f. Action par laquelle on absoud. Il a obtenu un arrest d'*absolution* en matiere criminelle. On dit aussi, *Absolution* d'une demande civile, quand on en est deschargé; *absolution* sacramentale en matiere de confession. L'*absolution* des censures est la troisiéme partie d'une signature de Cour de Rome, qui porte *absolution* des censures qui pourroient empêcher l'effet de la grace accordée. On appelle aussi en Chancellerie Apostolique une *absolution à savis*, une grace accordée par une signature particuliere à celuy qui a assisté à quelque jugement de mort, ou qui a commis quelque cas qui le rend irregulier, & incapable de posseder aucuns Benefices.

ABSOLUTION, en termes de Breviaire, est une courte priere que dit celuy qui officie à chaque nocturne des Matines auparavant les benedictions & les leçons. On appelle *absolutions*, les encensemens & aspersions d'eau benite qu'on fait sur le corps des Princes & des Prelats qu'on enterre avec grande ceremonie.

* ABSOLUTION. ad Cautelam. *C'est une maxime que l'excommunié par sentence demeure en état d'excommunication, nonobstant son appel: ainsi, pour éviter les inconvenients qui pourroient arriver, l'on demande au Juge une absolution, que les Docteurs appellent,* ad Cautelam, *laquelle n'a d'effet que pendant l'appel, & ne se doit accorder qu'avec beaucoup de circonspection, & seulement lors que le Juge superieur reconnoist, ou la nullité, ou l'injustice de la sentence.* Cette absolution *ne se donne qu'aprés que le Condamné affirme par serment qu'il executera le jugement qui sera rendu.* Voyez, Eveillon, *traité des excommunications &* Franciscus Florens.

ABSOLU, UE. adj. Sans condition, sans reserve. Prince *absolu*. commandement *absolu*. il a obtenu cela d'authorité *absolue*. ablatif *absolu*. un verbe *absolu*, qui n'a aucun regime. On appelle aussi, *Jeudi absolu*, le Jeudi saint, & dans les vieux titres, *Absolutionis dies*. Un Plenipotentiaire a un pouvoir *absolu*, & sans reserve. cet homme est *absolu*, il commande avec hauteur, & veut qu'on luy obeïsse sans raisonner.

ABSOLUTOIRE. adj. Qui porte absolution. Il a eu une sentence *absolutoire*.

Tous ces mots viennent du Latin *absolvere*, Absoudre, delivrer, delier.

* ABSORBANTS. *Les absorbans sont des medicamens qui ont la vertu de consumer sans dissoudre.*

ABSORBER. v. act. Engloutir, emporter en tout, ou en partie. Il est peu en usage au propre, si ce n'est en parlant des animaux voraces: mais il se dit au figuré. Les frais qu'il a fallu faire pour l'exploitation de cette ferme, en ont *absorbé* tout le profit. les frais d'un scellé *absorbent* les plus clairs deniers de cette succession. ce goinfre a *absorbé* tout son patrimoine. Ce mot vient du Latin *absorbeo*, signifiant le même.

ABSOUDRE. v. act. Descharger d'une accusation, de la peine d'un crime. *Absoudre* un penitent en Confession, un accusé en Justice. on l'a *absous* à pur & à plein. On dit aussi en parlant d'un Roy deffunct, que Dieu *absolve*.

ABSOUS, OUTE. adj. Affranchy ou delivré de crime.

ABSOUS, se dit aussi en matiere civile. Un deffendeur conclut toûjours à être renvoyé quitte & *absous* de la demande qu'on luy a faite.

ABSOUTE. s. f. Ceremonie & benediction que font les Evêques la Semaine Sainte pour donner absolution des pechez, supposant la Confession Sacramentale. Il s'en fait aussi par les Curez dans les Paroisses le jour de Pasques.

* ABSTEME. *C'est un homme qui ne bois point de vin.*

ABSTENIR. verbe neutre, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, Se deffendre l'usage de quelque chose, se priver de quelque plaisir. Il faut s'*abstenir* du vin pendant la fievre. les Juifs étoient obligez de s'*abstenir* de leurs femmes pendant leurs purgations. il ne se peut *abstenir* de joüer, de parler. il faut s'*abstenir* de manger des choses deffenduës par la Loy, de faire des actions qu'elle condamne.

ABSTENIR, se dit aussi en matiere de recusation de Juges; & quand la Cour la trouve bien fondée, elle dit pour adoucir l'expression, que le Juge s'*abstiendra*, c'est à dire, de rapporter le procés, ou d'y opiner.

ABSTINENCE. s. f. Vertu morale par laquelle on s'abstient des choses deffenduës par la Loi, soit que ce soit un precepte essentiel, soit une ceremonie. C'est une espece de la temperance. Le grand jeûne, dit Saint Augustin, est l'*abstinence* des vices. l'Eglise juge convenable aux Ecclesiastiques l'*abstinence* des femmes: elle a marqué aussi certains jours de jeusne, & d'*abstinence*. on fait des *abstinences* par un pur regime de vivre, comme de vin, de salines, &c.

ABSTINENCE, signifie quelquefois une simple deffence de manger de la chair. L'Eglise ordonne simplement l'*abstinence* le jour de Saint Marc, & non pas le jeusne. les mercredis sont des jours d'*abstinence* chez plusieurs Religieux. les devots font aussi des *abstinences* & des macerations volontaires.

ABSTINENT, ENTE. adj. Temperant à l'égard du

du boire & du manger. Les peuples du Midy font plus *abstinens* que ceux du Septentrion.

Ces mots viennent du Latin *abstinere*, comme *se tenere ab aliquâ re*, Se priver de la joüissance de quelque chose.

ABSTERGER. v. act. Terme de Medecine & de Chirurgie. Purger, nettoyer une playe.

ABSTERSIF, IVE. adj. Qui purge & nettoye. Medicament, purgation *abstersive*.

Ces mots viennent du Latin *abstergo*, qui signifie le même.

ABSTRACT, ABSTRACTE. Terme de Philosophie. Ce qu'on detache par la pensée de toute autre chose, afin d'en avoir une connoissance simple, & par luy-même. La quantité est un terme *abstract*, quand on la considere en elle-même, & sans être attachée à aucun corps, quoy qu'elle ne puisse subsister naturellement sans luy, ni luy sans elle. La blancheur est un terme *abstract*, quand on la considere detachée d'un sujet: de la connoissance des *abstracts* on parvient à celle des concrets, qui est le terme opposé.

ABSTRACTION. s. f. Detachement qui se fait par la pensée de tous les accidens ou circonstances qui peuvent accompagner un être, pour le considerer mieux en luy-même. Pour bien juger d'un homme, il faut faire *abstraction* de tout ce qui nous peut preoccuper ou pour, ou contre luy.

ABSTRAIRE. v. act. Faire une abstraction, un detachement de toutes les qualitez d'une chose, pour ne considerer que son essence. Quand on raisonne en Algebre, on *abstrait* la quantité, le nombre de toutes sortes de matieres & de sujets.

ABSTRAIT, AITE. part. & adj. se dit figurément en Morale, d'un homme qui detache ses regards de tous les objets qui l'environnent, pour ne vaquer qu'à la contemplation de celuy qu'il a dans la pensée. Les Saints qui sont en extase sont des gens *abstraits* qui vaquent seulement à la contemplation des grandeurs & des beautez divines. On dit aussi, qu'un homme est *abstrait*, quand il ne répond pas à celuy qui luy parle, parce qu'il songe à autre chose.

Ces mots viennent du Latin *abstrahere*, comme *trahere ab*.

ABSTRUS, USE. adj. Qui est caché & inconnu au commun du monde. L'Algebre, les Sections Coniques, sont des sciences, des matieres fort *abstruses*, où peu de personnes peuvent penetrer. Ce mot vient d'*abstrudere*, Cacher, enfoncer.

ABSURDE. adj. masc. & fem. Terme de Philosophie. Ce qui choque le sens commun, qui est impertinent, incroyable, impossible. Proposition *absurde*. quand on suppose une chose *absurde*, on en tire mille consequences *absurdes*. il prouve une chose *absurde* par une chose plus *absurde*.

ABSURDEMENT. adv. D'une maniere absurde. C'est conclure *absurdement*, que de dire, &c.

ABSURDITÉ. s. f. Qui contient quelque chose d'absurde. Il s'ensuivroit de grandes *absurditez* d'une telle supposition. la plus grande des *absurditez* est la contradiction.

Ce mot vient du Latin *surdus*. On voudroit être sourd pour ne pas entendre les choses ridicules. En Grec, Ridicule se dit *asymphoros*, comme desplaisant à l'oreille.

ABSYNTHE. subst. masc. & fem. selon Malherbe; & selon Vaugelas, toûjours masc. Plante medicinale. L'*absynthe* commune a une tige fort branchuë, des feuilles blanches, & fort decouppées, comme l'artemisia, ses fleurs dorées & petites. Sa graine est ronde, & disposée comme une grappe de raisin. Sa racine est fort esparpillée. Plusieurs croyent que c'est la barbotine, qu'on appelle *semen sanctum*. Mais Mathiole dit que c'est une plante bien differente. Quelques-uns pretendent que l'*absynthe* est l'auronne femelle. Il y a une espece d'*absynthe* qu'on appelle *petite aluyne*, qui est semblable à la petite auronne, étant toute entassée de petite graine fort amere, qu'on appelle en Latin *absynthium marinum*, ou *seriphium*. L'*absynthe* santonique est sa troisieme espece, qui est semblable à l'aluyne, mais qui est moins chargée de graine que l'autre. On fait du vin d'*absynthe*, & de l'eau d'*absynthe*.

Ce mot vient d'*a* particule privative en Grec, & *pinthion*, de *pino*, *bibo*, plante si amere, qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé.

A B U.

ABUNA. subst. masc. Terme des Relations. C'est un nom de dignité que donnent les Abyssins à leur Patriarche, qui leur est envoyé par celuy d'Alexandrie.

ABUS. s. m. Dereglement, ce qui est fait contre la raison & le bon ordre. Il y avoit des *abus* dans tous les ordres de l'Estat, qui ont été reformez par Loüis le Grand. les Conciles, les Ordonnances sont faites pour reformer les *abus* contre la Discipline & la Police. Ce Ministre a reformé les *abus* des Finances; ce President les *abus* de la Justice. Ce mot vient du Latin *abusus*.

ABUS, signifie aussi, Mauvais usage d'une chose. On commet bien de l'*abus* en la distribution des aumônes.

ABUS, signifie aussi, Erreur, tromperie. Si vous croyez que cela soit, c'est un *abus*. les Mahometans vivent dans l'*abus*, suivent l'*abus* de leur faux Prophete. en Arithmetique, quand la preuve ne se trouve pas bonne, on connoist qu'il y a de l'*abus* dans le calcul.

Appel comme d'*abus*, c'est un appel qu'on interjette des sentences des Juges Ecclesiastiques, quand ils entreprennent sur les Puissances seculieres, quand il jugent des choses qui ne sont point de leur jurisdiction, quand ils jugent contre les Saints Canons & la Discipline de l'Eglise. L'*abus* ne se couvre point par quelque sentence, par quelque possession, ou prescription que ce soit. quand un Official juge du possessoire des dixmes infeodées, du possessoire des Benefices, il y a *abus*. on appelle comme d'*abus*, des unions des Benefices, des Rescrits de Cour de Rome, des fulminations des Bulles, excommunications, quand elles sont contre les loix de l'Eglise receües en France. L'Appel comme d'*abus* à commencé d'être en usage du temps de Philippe de Valois, lors que Pierre de Cugnieres son Advocat General se plaignit des entreprises que faisoient les Ecclesiastiques sur les personnes & la justice seculieres: mais il n'a été en vigueur que sous le regne de Loüis XII. Les Chanoines de Nostre Dame firent mettre au côté du Chœur un petit marmot, que par derision il appellerent Pierre du Cognet, qui y est encore. Feuvret Advocat de Dijon a fait un fort beau Volume de l'Appel comme d'*abus*.

ABUSER. v. act. Faire un mauvais usage de quelque chose. Il ne faut pas *abuser* des Sacremens, *abuser* de la bonté de Dieu. les Heretiques *abusent* de l'Ecriture, ils en corrompent le sens. il ne faut pas *abuser* de la patience des Juges, plaider trop long-temps, dire des choses inutiles. ce Magistrat *abuse* de sa charge, de son pouvoir, de son authorité, quand il l'employe pour servir à ses interests particuliers.

ABUSER, signifie aussi, Tromper, seduire. Les faux Prophetes, les Charlatans *abusent* les peuples, *abusent* de leur credulité. les meilleurs Arithmeticiens s'*abusent* quelquefois en leur calcul. nostre amour propre nous *abuse*, nous fait suivre nos passions, qui nous *abusent*, qui nous trompent. j'ay pris cet Autheur pour un autre, je me suis *abusé* en le citant. il a *abusé* de ma facilité.

ABUSER, signifie plus particulierement, Suborner une femme, une fille. Il faut être bien malhonneste homme pour *abuser* de la femme de son amy, pour *abuser* la fille de son hoste. il a *abusé* long-temps cette fille de l'esperance de l'espouser, & puis il en a pris une autre.

ABUSÉ, ÉE. part. & adj.

ABUSEUR. s. m. Qui abuse, qui seduit, qui trompe. Mahomet a été un grand *abuseur* de peuples : il y a des galants qui font vanité d'être *abuseurs* de filles.

ABUSIF, IVE. adj. Où il y a de l'abus. Une union de benefice sans cause veritable & importante est *abusive*; un jugement d'Official contre un laïque, & pour cause prophane, est *abusif*.

ABUSIVEMENT. adv. D'une maniere abusive. La Cour en infirmant les sentences des Juges d'Eglise, prononce, mal, nullement, & *abusivement* jugé : il y a plusieurs mots de la Langue qu'on prend quelquefois *abusivement*, qu'on dit improprement.

Ces mots viennent du Latin *abuti*.

ABY.

ABYSME. s. m. Gouffre profond où on se perd, d'où on ne peut sortir. Il y a de profonds *abysmes* dans ces montagnes, dans ces rochers, dans ces mers, dans ces rivieres, cette ville est fonduë en *abysme*.

Selon quelques-uns, ce mot vient du Grec *bathos*, qui signifie la mer profonde : d'où est venu aussi le mot de *bas*, & *abaisser*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*abyssus*, ou du Grec *abyssos*, qui signifie la même chose.

ABYSME, se dit figurément en Morale des choses où la connoissance humaine se perd quand elle raisonne. La Physique est un *abysme*, on ne peut penetrer dans les secrets de la Nature : les jugemens de Dieu, les mysteres sont des *abysmes*, dont on ne peut sonder la profondeur.

ABYSME, se dit absolument des enfers. La rebellion des Anges les fit precipiter dans l'*abysme* : qui pourra mesurer la profondeur de l'*abysme* ? On dit aussi, c'est un *abysme* de maux, de souffrances, de malheurs.

ABYSME, se dit aussi de ces dépenses excessives dont on ne peut juger avec certitude. On ne peut certainement regler la dépense de la Marine, c'est un *abysme* : la dépense de cette maison est excessive, c'est un *abysme*. On dit en proverbe, qu'un *abysme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe en un plus grand.

ABYSME. Terme de Blason. C'est le cœur, ou le milieu de l'Escu, en sorte que la piece qu'on y met ne touche & ne change aucune autre piece telle qu'elle soit. Ainsi on dit d'un petit Escu qui est au milieu d'un grand, qu'il est mis en *abysme*. Et tout autant de fois qu'on commence à blasonner par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que celle qui est au milieu est en *abysme*, comme si on vouloit dire, que les autres grandes pieces étant élevées, celle-là paroit petite, comme cachée, & abysmée. Il porte trois besans d'or avec une fleur de lys en *abysme*.

ABYSME, est aussi un vaisseau fait en prisme triangulaire renversé, qui sert aux Chandeliers à fondre leur suif, & à faire leur chandelle, en y trempant plusieurs fois leur méche.

ABYSMER. verb. act. Jetter dans un abysme, y tomber, se perdre, se noyer. Les Ouragans *abysment* les vaisseaux : ce terrain s'est *abysmé*, il y avoit dessous une carriere.

ABYSMER, se dit figurément en Morale. Les gros interêts ont *abysmé* ce marchand ; ce chicaneur a *abysmé* sa partie, il l'a ruïné de fond en comble ; il a *abysmé* cet homme-là. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel, & plus au figuré qu'au propre. Il est *abysmé* dans la douleur ; cet homme a si mal fait ses affaires, qu'il s'est *abysmé* : cette famille est *abysmée*, elle ne se relevera jamais ; c'est un contemplatif qui s'*abysme* dans ses pensées, qui extravague.

ABYSMÉ, ÉE. part. Il y a eu plusieurs villes *abysmées* par les tremblemens de terre ; un joüeur *abysmé*, est celuy qui a perdu tout son fonds.

ACA.

ACABIT. subst. masc. Bonne ou mauvaise qualité d'un fruit. On le dit particulierement des poires, lors qu'elles sont de bonne nature, de bon plant, & de bon terroir. Quelques-uns le disent aussi des viandes & des étoffes. Menage dit que le peuple a dit, d'un bon *acabit*, pour dire, d'un bon achat.

ACACIA. s. m. Arbre de haute fustaye qui porte de grands bouquets de fleurs blanches au printemps, qui a la feüille menuë & oblongue, dont on fait depuis quelque temps en France de belles allées. L'*Acacia* est l'arbre qui croît, & qui pousse le plus de bois, & en moins de temps. On l'appelle *Acacia Robini*, parce qu'un nommé Robin, qui étoit Garde du Jardin du Roy, est le premier qui l'a mis en vogue en France il y a environ 40. ans.

* *Ce mot vient de ἀκακία, comme si l'on vouloit dire*, aiguë, *de ἀκάζω* acuo.

ACACIA VERA, en termes de Pharmacie, est le suc épaissi d'un grand arbre par tout épineux, excepté par son tronc, qui croît en Egypte & en Arabie, dont la fleur est blanche & purgative. Son fruit & sa graine sont contenus dans des gousses semblables aux lupins. Ce suc est haut en couleur, & d'un rouge assez beau, d'une substance compacte, mais qu'on peut casser aisément étant desseiché. On l'apporte en boules, & il doit être net & luisant au dedans lors qu'il est cassé. Il a le goût piquant, mais agreable. Dés le temps de Pline on faisoit des trochisques de cette graine, qu'on appelloit du nom de l'arbre. Mais maintenant il n'y en a point de legitime : car les Apothicaires font ces trochisques de jus de prunelles sauvages qu'ils ont fait seicher au Soleil. Quant à l'arbre, il a le bois fort dur, & assez haut, parce qu'on en fait des pieces de douze coudées de long ; mais ses branches ne montent point en haut. L'*Acacia vera* est dur, & ne se pourrit point. Il y en a de blanc qui est plus tendre, & qui se pourrit. Il est de couleur d'alisier quand il est coupé. Ses feüilles sont rondes, & grandes comme celles du poirier, de couleur de suye par dessous, & par dessus verdes tirant sur le blanc. Elles sont attachées à une queuë noirâtre. Sa graine meure rend son jus noir ; & étant verde, elle le rend verd & roussâtre. Sur les lieux on use de son fruit au lieu de gale pour tanner le cuir. Il jette une gomme qui restreint & rafraichit, que Serapion appelle *Gomme Arabique*, à cause que de son temps on l'apportoit d'Arabie : mais elle est fort differente de celle des Apothicaires. Mathiole.

* *Nôtre Auteur a oublié de remarquer que ce trochisque de prunelles sauvages s'appelle* Acacia germanica.

ACADEMICIEN. s. m. Qui est receu dans une Academie d'Arts, ou de Sciences.

ACADEMIE. subst. fem. Assemblée de gens de lettres où l'on cultive les Sciences & les beaux Arts. En France il y a toutes sortes d'*Academies* établies par lettres patentes : l'*Academie* des Sciences, pour cultiver la Physique, la Chymie, & les Mathematiques : l'*Academie* Françoise, pour la pureté de la Langue : l'*Academie* d'Architecture, pour les bastimens. L'*Academie* de Peinture est une belle ecole de Peintres & de Sculpteurs. Et l'*Academie* de Musique est établie pour les Opera. Il y en a même d'établies dans les villes particulieres, comme à Arles, à Soissons, à Nismes, &c. Il y en a aussi dans la plus-part des villes d'Italie, dont les noms sont curieux à cause de leur bisarerie. A Siene on appelle les Academiciens, *Intronati* : à Florence, *Della Crusca* : à Rome,

Rome, *Humoristi*, *Lyncei*, *Fantastici* : à Boulogne, *Otiosi* : à Gennes, *Abdormentati* : à Padoue, *Ricovrati*, & *Orditi* : à Vicenze, *Olympici* : à Parme, *Innominati* : à Milan, *Nascosti* : à Naples, *Ardenti* : à Mantouë, *Invoghiti* : à Pavie, *Affidati* : à Celene, *Offuscati* : à Fabriano, *Disanuti* : à Fayence, *Filoponi* : à Ancone, *Caliginosi* : à Rimini, *Adagiati* : à Cita del Castello, *Assorditi* : à Perouse, *Insensati* : à Ferme, *Raffrontati*. à Macerata, *Catenati* : à Viterbe, *Ostinati* : à Alexandrie, *Immobili* : à Bresse, *Occulti* : à Trevise, *Perseverants* : à Verone, *Filarmonici* : à Cortone, *Humorosi* : à Luques, *Oscuri*. M Pelisson en a donné le catalogue dans son Histoire de l'*Academie*.

Il y a encore à Florence une *Academie* de Physique nommée d'*Acimento*, où l'on fait plusieurs experiences Physiques & astronomiques. Elle a été établie par Laurens de Medicis, & est souvent citée par Francisco Redi Medecin. On a depuis peu établi à Venise une *Academie* de Sçavans ; une autre à Dublin, une autre à Oxfort, qui travaillent à l'avancement des Sciences. Il y a une *Academie* en Allemagne établie sous le titre d'*Academie* des Curieux des secrets de la Nature. Dans le S. Empire Romain l'Empereur luy donna sa protection en 1670. Elle fut établie dés 1652. par le Sieur Bauch Medecin. Mais la plus fameuse de toutes les *Academies* est celle qui est établie à Londres sous le nom de *Societé Royale d'Angleterre*, qui est composée de plusieurs Sçavans de qualité qui nous ont fait voir plusieurs beaux ouvrages, & dont on a veu d'excelens Journaux.

Quelques-uns derivent ce mot de Cadmus Phenicien, parce qu'il fut le premier instaurateur des Lettres. Mais sa vraye origine vient d'*Academus*, nom propre d'un Bourgeois d'Athenes, dont la maison servit à enseigner la Philosophie en cette ville-là. C'est dans cette maison où nâquit Platon, & où plusieurs Philosophes enseignerent depuis, qui furent nommez *Academiques*.

* *Suidas appelle* Hecademus, *le Fondateur de l'Academie. & quelques-uns croyent que* Academie *est formée de* ἑκὰς, *&* δῆμος, *comme si l'on avoit voulu dire, un lieu separé du monde, afin d'y pouvoir travailler plus librement à la connoissance des belles choses. D'autres le tirent de* ἀκὴ *aigu, tranchant, & de* δῆμος, *parce que dans ce lieu les esprits y devenoient plus subtils. Mais c'est asseurement* Academus *qui a fait naître* Academie,

Adjecere bona paulo plus artis Athenæ,
Scilicet ut possent a curvo dilcernere rectum,
Atque inter sylvas *Academi* quærere verum.

Horat l. 1. *Ep* 2. *Il ne reste qu'à observer que lors que l'on dit la vieille, ou la nouvelle* Academie, *l'on entend parler de la vieille, ou de la nouvelle Philosophie des Grecs.*

ACADEMIE, se dit aussi des maisons des Escuyers où la Noblesse apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui luy conviennent. Au sortir du College on a mis ce Gentilhomme à l'*Academie*. Guy Allard dit que Pluvinel est le premier qui a étably en France des *Academies* pour apprendre à monter a cheval. Il étoit du Dauphiné.

ACADEMIE, se dit abusivement du berlan, ou des lieux publics où l'on reçoit toutes sortes de personnes à jouer aux dez & aux cartes, ou à d'autres jeux deffendus. Les Juges de Police sont obligez de veiller à ce qu'on ne tienne point des *Academies de jeu*.

ACADEMIQUE. adj. masc. & fem. Qui appartient à l'Academie des Arts & des Sciences. Les Questions *Academiques* de Ciceron : les exercices *Academiques* continuent en une telle ville.

ACADEMIQUEMENT. adv. D'une maniere Academique. Cette question a été traittée *Academiquement*, pour dire, suivant la methode des Academiciens.

ACADEMISTE. s. m. Escolier qui apprend ses exercices chez un Escuyer, à monter à cheval, à faire des armes, à danser, &c.

ACANTHE. s. f. Plante fameuse qu'on appelle autrement *Branche Ursine*, ou *Branque Ursine*, à cause que sur la figure de son feüillage on a donné les ornemens du chapiteau Corinthien. Ses feüilles sont plus larges & plus longues que des laittuës. Elles sont noirastres, grasses, lissées, & chiquetées comme celles de la roquette. Sa tige a deux coudées de haut, est lissée, & de la grosseur d'un doigt, ayant par intervalles aupiés de la cime de petites feüilles longuettes & piquantes en façon de coquille, ou écaille, d'où sort une fleur blanche. Sa graine est longue & jaune. Sa teste ou chapiteau est comme une houppe, ou un bouquet. Ses racines sont longues, baveuses, rouges, & gluantes. Quelques-uns confondent cette plante avec la *pæderos*. On l'appelle en Latin *acanthus*, *acantha*, *pæderota*, *branca ursina*, & *marmoraria*, à cause qu'on en represente la figure dans les chapiteaux des colomnes de marbre, & dans les festons.

* ACANTHE, *vient du Grec* Acanthos, *parce que une des especes de cette plante est épineuse, & ressemble à un chardon. Il y en a de deux sortes, la sauvage, qui a des épines, & la cultivée qui n'en a point. Voyez* Perrault sur Vitruve *Il faut écrire* Acanthe, *& non*, Acante, *dit* Mr Menage Observ. tom. 2. ch. 75.

* ACAPTE. *Casenenve, liv.* 11. *chap.* XII. *du Franc-alleu, dit que l'on appelle ainsi en Languedoc, un droit que l'on paye à la mort du Seigneur & du Feodataire, il vient de* Acaptamentum.

* ACARER. *L'on nomme en certaines Provinces* Acariation, *la procedure dans laquelle on represente les accusez l'un à l'autre ; les Espagnols par le mot* Cara *entendent le visage de l'homme*, Cara el Restre del hombre, *dit* Covarruvias ; *& quelquefois il signifie toute la teste : ainsi* Acarer, *ou* Acarier, *c'est mettre les accusez teste à teste*, hablar cara à cara, dezirle su parices en presencia. *L'on trouve ce terme dans les Coûtumes, Brantosme dans la vie de M. de Guise, il s'excusa aussi-tôt quand il envoya prier la Reyne de ne faire mourir ce Malheureux, qu'il ne fut premierement* acaré *à luy.*

ACARIASTRE. adj. masc. & fem. Qui est d'une humeur farouche, difficile, & qu'on ne peut gouverner. Je ne puis traitter avec cet homme là, c'est un humeur *acariastre* : c'est une femme *acariastre*, qui crie jour & nuit son mari, ses domestiques. Il a aussi autrefois signifié Fol.

Sylvius dérive ce mot de S. *Acaire*, parce qu'il guerit les *acariastres*. Menage veut qu'il vienne du mot Latin *acariaster*, & Nicod du mot Grec *cara* signifiant *caput*, comme si on disoit *acaris* d'un homme sans teste & écervelé : d'autres du Grec *Achariastros*, qui signifie Opiniastre, ennemy de complaisance, dont les meurs & les paroles sont desagreables, & tirent sur la folie. Borel le derive de *cara*, vieux mot François venu d'Espagne qui signifioit un visage renfrogné.

*ACAZER, *ou* SOUSACAZER, *se trouvent dans les Coûtumes.* Bourdelois art. 101. Acs tit. 8. art. 7. Bayonne tit. 17. art. 16. Sousacazement, *dit Ragueau, signifie, un fief mort, une soubsrente, ou rente seiche, à la difference du fief vif, cens, & rente fonciere. Ajoutons, que les Romains appelloient*, Casæ, *les chaumieres & les cabanes des Bergers*,

—— Atque humiles habitare casas,

dit Virgile. Voyez *Papias verb.* Casa. *Depuis l'on a donné à ce terme une signification plus étendue, & l'on s'en est servi pour exprimer toute sorte d'edifices & d'habitations.* Spelman *&* Du Cange *rapportent plusieurs endroits, des Auteurs de la basse Latinité, où l'on voit qu'ils s'en sont servi, quand ils ont parlé des Maisons des Princes, & mesme des Eglises, ainsi* Cheze *dans la Coûtume de Tours, vient*

de Casa, & *signifie*, le *Manoir qui appartient à l'aisné dans le partage du Fief. lors que la maison étoit jointe à des fonds capables d'entretenir par leurs fruits une famille*; on *appelloit ce tenement* Casata, *ou*, Casamentum, *ou*, Casalaricum, *ou*, Casalagium; *d'où est derivé* Chefeolage, *qui se trouve dans la Coûtume* de Valançay art. 111. & *ceux qui en étoient les proprietaires, étoient nommez* Casati, *aussi bien les libres que les esclaves : & quand on donnoit à quelqu'un ces sortes de* fonds, *sous une redevance, l'on se servoit du mot* Casare, & *la chose remise s'appelloit* Casamentum. *d'où nous avons tiré* acazer, *&* sous acazer. *Voyez*, Spelman, Du Cange, le Feron sur la Coûtume de Bordeaux.

ACC.

ACCABLEMENT. s. m. Charge excessive sous laquelle on succombe. Pendant ce tremblement de terre il y eut un *accablement* general dont personne ne se pust sauver.

Il est plus en usage au figuré. Les peuples de cette province sont dans un grand *accablement* à cause des charges. il est dans un grand *accablement* d'esprit & de douleurs, &c. il est dans un grand *accablement* d'affaires.

ACCABLER. v. act. Faire tomber une chose pesante sur une autre, qui l'oblige à succomber sous un poids excessif. Il a été *accablé* sous la ruine de cette maison. les ennemis l'*accablerent* par leur nombre.

Camden derive ce mot de l'Anglois *cablu*, qui signifie Opprimer.

ACCABLER, signifie aussi, Perir de quelque façon que ce soit dans quelque renversement general de l'Etat. Il y eut à Rome bien des gens *accablés* sous les ruines de la Republique.

ACCABLER, se dit figurément en Morale des gens trop chargés d'affaires, de debtes, d'imposts, ou de malheurs. Il est *accablé* de chagrin, de gens qui l'importunent. *accablé* de vieillesse. *accablé* de sommeil. on *accable* la nature en la surchargeant d'alimens, ou de remedes.

On le dit même en bonne part. *Accabler* de presens, de bienfaits, de complimens.

ACCABLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

S'ACCAGNARDER. verbe neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, S'accoquiner, mener une vie faineante, libertine, ou débauchée, soit en s'attachant au jeu, au vin, aux femmes; soit en demeurant au coin de son feu, au lieu de prendre un honneste employ.

Nicod derive ce mot de *cagnard*; qui est un lieu à l'abri du vent, ou exposé au soleil, où les gueux s'assemblent pour faineanter, qu'on appelle pour cela *cagnardins*; & *cagnardiers*.

ACCAGNARDÉ, ÉE. part. & adj.

ACCASTILLAGE. s. m. Terme de Marine qui se dit en parlant des chasteaux qui sont sur l'avant & sur l'arriere d'un vaisseau. Et on appelle un vaisseau *accastillé*, quand il est accompagné de ces deux chasteaux.

ACCELERATION. s. f. Action par laquelle on advance une affaire. Il a obmis plusieurs demandes qu'il avoit à faire pour l'*acceleration* du jugement de son procés.

ACCELERER. v. act. Diligenter, presser une affaire, une entreprise. La succession eschuë à ce jeune homme fera *accelerer* son mariage. les corps graves en tombant *accelerent* leur mouvement en certaine proportion qu'on fait voir dans la Statique.

Ces mots viennent du Latin *accelerare*, Haster, depescher.

* *Ce mot n'est bien établi qu'en Philosophie : je ne voudrois pas encor écrire* accelerer son mariage.

ACCENT. s. m. Prononciation qu'on a contractée naturellement dans la province où l'on est né. Il est bien difficile de se défaire de l'*accent* Gascon, ou Normand. on connoist le pays d'un homme à son *accent*.

ACCENT, signifie aussi un certain ton de voix qui est souvent une marque de ce qu'on veut dire, qui en fait faire une bonne ou une mauvaise interpretation. On injurie souvent avec un terme de loüange, mais l'*accent* fait tout.

ACCENT, signifie en Grammaire certaine marque qu'on met sur les syllabes pour les faire prononcer d'un ton plus fort, ou plus foible. Les Grecs estoient plus curieux observateurs des *accens* que les François. Le Cardinal du Perron dit que les Hebreux appelloient les *accens*, *gustus*, d'autant que c'est comme le goust & la sauce de la prononciation.

Il y a trois sortes d'*accens*, l'aigu, le grave, & le circonflexe. Les Hebreux ont l'*accent* de Grammaire, de Rhetorique, & de Musique. L'*accent* en Musique est une inflexion ou modification de la voix, ou de la parole, pour exprimer les passions & les affections, soit naturellement, soit par artifice.

Le Sr. Christian Hennin Hollandois a fait une Dissertation, pour monstrer que la langue Grecque ne se doit point prononcer suivant les *accens*, où il dit qu'ils n'ont été inventés que pour faire quelque distinction des mots, qu'on écrivoit autrefois tout de suite; qu'on ne voit point d'*accens* dans les manuscrits qui passent huit siecles, qu'on n'en voit aucuns dans les Pandectes de Florence, qui ont été escrites environ le temps de Justinien; qu'on n'a commencé à en user communément que vers le dixiéme siecle, ou au temps de la barbarie, où on les a pris pour la regle de la prononciation; qu'on ne voit point l'usage des *accens* dans la plus-part des nations, ni en Caldeen, ni en Syriaque, ni parmy les Esclavons, les Moscovites & les Bulgares, ni parmy les anciens Danois, Allemands & Belges; & qu'ils ont été inconnus en toute l'Antiquité. Il croit que c'est une invention des Arabes, qui fut perfectionnée par Alchalil vers le temps de la mort de Mahomet. Il adjoûte que les Massoretes de Tiberiade au milieu du sixiéme siecle adopterent cette invention, & l'introduisirent dans la Bible avec les voyelles du temps de Justinien; & que celui qui perfectionna les *accens* fut le Rabin Juda Ben-David Chiug natif de Fez dans l'onziéme siecle; & qu'on n'a commencé à en faire chez les Grecs qu'en faveur des estrangers, & pour faciliter la prononciation des vers. Le mot d'*accent* vient d'*accentus* Latin d'*accino*. L'*accent* regle le ton de la parole.

Les Poëtes & les Amoureux se servent quelquefois du mot d'*accent* au plur. pour signifier la voix. Les *accens* plaintifs. les derniers *accens*. il expliqua sa passion par ces tristes *accens*.

ACCENTUER. v. act. Marquer les syllabes avec des accens, pour advertir comment il les faut prononcer. Cet *e* est *accentué*, il le faut prononcer plus fortement.

ACCEPTABLE. adj. masc. & fem. Ce qu'on ne peut raisonnablement refuser. Ces offres, ces propositions sont *acceptables*, & ne doivent point être refusées.

ACCEPTANT, ANTE. adj. Celuy qui accepte, qui agrée ce qu'on fait en sa faveur. Dans tous les contracts on dit qu'un acquereur ou donataire est present & *acceptant* dans les cessions à un absent. le Notaire prend qualité d'*acceptant* pour le cessionaire.

ACCEPTATION. s. f. Consentement de celuy qui consent, qui reçoit, qui agrée. L'*acceptation* d'une donation est necessaire pour sa validité.

ACCEPTER. v. act. Recevoir avec agréement le don qu'on nous fait, ou la charge qu'on nous impose. Il a *accepté* la charge de Marguillier comptable. *accepter* un legs, une donation, une cession. *accepter* un combat

tat sur un deffi. *accepter* la paix, les conditions d'un traité. Il faut remarquer que ce mot est moins étendu que Recevoir ou agréer, & qu'il suppose quelque traité ou negociation. On dit neanmoins que les Juges ne doivent *accepter* aucuns presens des parties, pour dire simplement, Recevoir. Ce mot vient du Latin *acceptare*.

On dit aussi, *Accepter* une lettre de change, pour en empêcher le protest, lors qu'on la souscrit, & qu'on promet de la payer.

On dit aussi au Palais, *Accepter* les offres de sa partie. Les offres qui ne sont point *acceptées* sont sujettes à revocation.

ACCEPTILATION. s. f. Terme de Jurisprudence Romaine. Quittance qu'on donne sans recevoir de l'argent, declaration qu'on fait en faveur de son debiteur, qu'on ne luy veut plus rien demander, qu'on a été satisfait d'une debte, ou qu'on la luy quitte, qu'on la luy remet.

* *C'est un paiement imaginaire, qui se fait, lors que le debiteur demande au creancier, s'il n'a pas receu la somme qu'il luy devoit, & il répond qu'il l'a receüe: il y a un titre dans le digeste* de acceptilat.

ACCEPTION. s. f. Consideration qu'on a pour quelqu'un plustost que pour un autre. Les bons Juges ne font aucune *acception* de personne. On s'est servy autrefois aussi en ce sens du mot d'*acceptation*: mais *acceptation* est plus propre pour les affaires, & *acception* pour les personnes.

Ces mots viennent d'*acceptare* Latin, qui vient d'*accipio*.

ACCE'S. s. m. Facilité d'approcher de quelque personne, ou de quelque chose. Heureux celuy qui a *accés* auprés du Roy. cet homme cherche quelque *accés* dans cette maison, quelque connoissance qui luy donne la facilité d'y entrer. l'*accés* de cette coste est difficile à cause des rochers.

Acce's, se dit aussi en Medecine des retours de certaines maladies qui laissent quelques bons intervalles. Il a eu un petit *accés* de fievre, de goutte. il luy prend quelquefois un *accés* de folie. Ce mot vient du Latin *accessus*, & *accessio*.

ACCESSIBLE. adj. m. & f. Celuy qu'il est facile d'approcher. L'humeur farouche de ce Juge fait qu'il n'est *accessible* qu'à peu de gens. cette place n'est *accessible* que par un seul endroit.

ACCESSOIRE. s. m. Dependance & suitte de quelque chose qui est plus considerable. Les depens qui ne sont qu'un *accessoire* montent souvent plus haut que le principal.

ACCESSIT. Terme de College. Recompense qu'on donne aux escoliers qui ont composé presqu'aussi bien que celuy qui a emporté le prix. Un tel a eu le prix des vers, & un tel le premier *accessit*.

Ces mots viennent du verbe Latin *accedo*, qui signifie le même.

ACCIDENT. s. m. Terme de Philosophie. Ce qui survient à la substance, & qui ne luy est pas essentiel, qui peut y être, ou n'y être pas sans qu'elle perisse. La Logique compte dix *Accidens*: la quantité, qualité, relation, situation, &c. Les Cartesiens n'en admettent qu'un, qui est l'extension; encore le tiennent-ils attaché essentiellement à la matiere. Aprés la consecration de l'Hostie il n'y a que les *accidens*, que les especes qui demeurent.

Accident, signifie aussi, Hasard, coup de fortune. C'est par un heureux *accident* que cet homme a esté garanti du naufrage. les gens d'affaires sont sujets à beaucoup d'*accidens*.

Quand on se brusle au feu que soy-même on attise,
Ce n'est point accident, *mais c'est une sottise,*
Regnier.

Accident, en termes de Medecine, est la même chose que Symptome, & se dit de tout ce qui arrivé de nouveau à un malade, soit en bien, ou en mal. Cette playe se pourra guerir, s'il ne luy arrive point d'*accident*, c'est à dire, de fievre, d'inflammation, ou autre symptome.

Accidentel, elle. adj. Qui n'est de l'essence de la matiere. La blancheur est *accidentell.* au marbre.

Accidentellement. adv. Qui est joint à la maniere d'accident. Ce n'est qu'*accidentellement* qu'un homme est blanc ou noir, grand ou petit.

Ces mots viennent du Latin *accidens*, *accido*.

* ACCINT, *la Coûtume de Meaux* art. CLXI. *l'aisné des fils prent prealablement, & hors part, le Maistre Hostel, ou Chastel, pour son droit d'aînesse, avec les fossez, basse cour, jardin &* accint, *s'il y en à alentour. de*, accingere, accinctum.

ACCLAMATION. s. f. Cri de joye, par lequel le public témoigne de l'applaudissement, de l'estime. Les Magistrats, les Evêques, s'élisoient autrefois par les suffrages, & les *acclamations* publiques. ce respondant soustint ses Theses avec de grandes *acclamations*. vers. liv. 1. c. theod. de veteran.

ACCLAMER. v. act. Terme de Marine. C'est fortifier un mast par des clamps ou des gemelles qui sont des pieces de bois qu'on y lie, & qu'on y attache pour faire plus de resistance au vent.

Ces mots viennent du Latin *clamo*.

ACCOINTANCE. s. f. Hantise, ou familiarité qu'on a avec quelqu'un. Il ne se dit gueres qu'en mauvaise part. Il ne faut avoir aucune *accointance* avec des gens de mauvaise vie.

ACCOINTER. v. act. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit Hanter quelqu'un, faire amitié, societé avec luy. Ce mot vient de *adcomitare*. Menage.

ACCOISER. v. act. Vieux mot qui signifioit Adoucir, appaiser. La tempeste aprés avoir duré six heures, s'*accoisa* un peu. la sedition fut *accoisée* pas l'adresse d'un tel Magistrat. Ce mot vient de *coy*, & du Latin *quietus*.

ACCOLADE. s. f. Caresse qu'on fait en sautant au cou de quelqu'un en l'embrassant. Les amis qui ont esté long-temps sans se voir, se font mille embrassades & *accolades*. * *En ce sens ce mot n'est gueres bon.*

Accolade, se dit aussi d'une ceremonie dont on use quand on fait un Chevalier, lequel on embrasse en signe d'amitié. * *J'en parleray sur le mot de Chevalier.*

Accolade, se dit aussi de deux lapereaux qu'on sert, qu'on presente attachez ensemble.

ACCOLER. v. act. Embrasser quelqu'un en luy mettant les bras au cou pour le baiser, le caresser. Ce mot est composé de *col*, & vient de *ad* & de *collum*.

Accoler la cuisse, *accoler* la botte, signifie Saluer quelqu'un avec grande soûmission, avec respect, comme quand on saluë un homme qui descend de cheval. * *c'est aussi flater.*

Accoler, en termes de Pratique, signifie Faire un trait de plume en marge d'un compte, d'un memoire, d'une declaration de dépens, qui marque qu'il faut comprendre plusieurs articles sous un même jugement, les comprendre dans une même supputation.

Accoler, en termes de Jardinage, se dit des branches d'arbres, des seps de vigne qu'on attache à des espaliers, à des eschalas.

Accoler, signifie aussi, Joindre deux lapereaux ensemble pour en servir une *accolade*.

Accole', e'e. part. & adj.

En termes de Blason on le dit des animaux qui ont des coliers. Ainsi on dit, Un lyon de sable armé, lampassé & *accolé* d'or. On s'en sert aussi en blasonnant les armes de Navarre, qui sont, De gueules aux rais d'escarboucle *accolés* & pommettés d'or.

Accole'

Accole', se dit aussi d'un arbre, d'une croix, d'une colomne, ou autre chose qui est entourée de liere, d'un sep de vigne, d'une grive, &c.

Accole', se dit encore de deux Escus qui sont joints ensemble, & attachés par les côtés. Ainsi les Escus de France & de Pologne étoient *accolés* du temps de Henry III. ceux de France & de Navarre depuis Henry IV. Les Escus de Leon X. & de François I. sont en teste du Concordat en deux Escussons *accollés*: ils le sont pareillement dans le sceau dont il est scellé.

On dit aussi, que des fusées, des losenges, & des macles sont *accolées*, quand elles se touchent de leurs flancs, ou de leurs pointes sans remplir tout l'Escu. On se sert aussi de ce terme pour les clefs, bastons, masses, espées, bannieres, & autres choses semblables qu'on passe en sautoir derriere l'Escu.

ACCOMMODABLE. adj. masc. & fem. Qui se peut terminer, accommoder à l'amiable. Cette querelle est venuë de rien, elle est fort *accommodable*. les differens de Religion ne sont gueres *accommodables*.

ACCOMODAGE. s. m. Travail ou salaire de ceux qui rhabillent, qui apprestent, qui accommodent quelque chose. Quand on porte des viandes au cabaret, il en faut payer l'*accommodage*, les sauces, l'apprest. on a tant payé au tapissier pour l'*accommodage* des chambres, quand on a desmenagé.

ACCOMMODANT, ANTE. adj. Qui est facile, qui veut bien ce que les autres veulent. Vous auriez bientost conclu vôtre marché avec cet homme-là, il est fort *accommodant*.

Accommodant, signifie aussi, Ce qui nous fait grand bien, qui establit nos affaires. Un gros billet de lotterie, une succession inesperée, sont des choses fort *accommodantes*.

ACCOMMODATION. s. f. Terme de Palais. Accord qui se fait à l'amiable. Ce procés est si embrouillé, qu'il n'y a pas moyen d'en sortir que par voye d'*accommodation*.

* *On ne dit gueres, une voye* d'accommodation. *mais* d'accommodement, *il se dit tres-souvent au Palais*, accommodation *de famille. C'est un traité par lequel l'on termine les differents qui sont entre proches parents.*

On le dit aussi figurément de la conciliation des loix, des passages des Autheurs qui semblent être contraires. Le plus grand soin des Commentateurs est de trouver l'*accommodation* des textes de leurs Autheurs qui se contrarient.

ACCOMMODEMENT, s. m. Ce qui rend une chose plus commode, ou qui la met en meilleur ordre. Je ne loüeray point vôtre logis, que vous n'y ayez fait tels & tels *accommodemens*. ce curieux entend fort bien la disposition, l'*accommodement* d'un cabinet, d'une bibliotheque.

Accommodement, signifie aussi, Accord, la fin qu'on donne à un procés, à un different à l'amiable. Ces parties sont en voye, en termes d'*accommodement*. cet homme n'est point chicaneur, il est homme d'*accommodement*, il est porté naturellement à l'*accommodement*, il écoute tous les moyens d'*accommodement*. cet acte d'hostilité a rompu l'*accommodement* qu'on avoit mesnagé.

On dit proverbialement, que le meilleur procés ne vaut pas le pire *accommodement*.

ACCOMMODER. v. act. Rendre une chose facile, commode, qui ne donne point de peine, de fatigue. On a donné ordre pour *accommoder* les chemins. on a *accommodé* la ruë d'Enfer sur le chemin de Lyon. il faut *accommoder* cette selle, la rembourer, la rendre moins dure, plus commode.

Accommoder, signifie aussi, Arranger, mettre en ordre, en bon état. Il a pris grand soin d'*accommoder* sa chambre, son cabinet; d'orner, d'*accommoder* son jardin, sa maison.

On le dit aussi des choses qui regardent l'ornement ou la personne. Cette femme est toujours deux heures à se parer, à s'*accommoder*. ce barbier *accommode* bien la barbe, la perruque. ce pere n'*accommode* que trop bien ses enfans, il les fait trop braves.

Accommoder, signifie aussi, Preparer, apprester. Ce cuisinier *accommode* fort bien à manger. on est fort bien *accommodé* en cette hostelerie. à quelle sauce voulez-vous qu'on *accommode* ce poisson?

On dit aussi, qu'un Poëte a *accommodé* un sujet au theatre, pour dire, qu'il l'a disposé pour paroistre agreable sur la scene.

Accommoder, se dit aussi en parlant de ce qui est à la bienseance, au voisinage de quelqu'un. Cette terre *accommoderoit* bien cette Seigneurie, parce que l'une releve de l'autre. ce Prince est mauvais voisin, il s'*accommode* de tout ce qui est à sa bienseance, il l'usurpe, il l'enferme dans ses terres.

Accommoder, signifie presqu'en même sens, Traiter, acheter, prester, permuter. Si vous voulez m'*accommoder* de cette terre, je l'acheteray. si vous voulez m'*accommoder* de quelque argent, vous me ferez plaisir. vôtre Benefice m'*accommoderoit* fort, si vous vouliez le permuter contre un autre qui vous *accommodast* aussi.

Accommoder, signifie aussi, Faire fortune, gagner du bien. Cet homme s'est bien *accommodé* dans cette ferme. il étoit gueux, il est maintenant bien *accommodé*.

Accommoder, signifie aussi, Terminer un procés, une querelle à l'amiable. Quand les gens sont las de plaider, c'est lors qu'ils sont disposez à s'*accommoder*. les procés ne s'*accommodent* gueres, que les Procureurs & les Advocats n'ayent tiré des parties tout ce qu'ils en pouvoient esperer.

On le dit aussi des loix, des passages des Autheurs, & autres choses qui semblent se contrarier. Comment *accommodez*-vous cette loy du Digeste avec cette autre du Code? comment *accommodez*-vous la devotion avec la coqueterie? il y a des devots qui *accommodent* la Religion à leur interest.

En ce sens on dit aussi, qu'un homme *accommode* ses affaires, pour dire, qu'il les debrouille.

Accommoder, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, Estre facile, commode dans la negociation, dans la maniere de traiter. Il y a plaisir de traiter avec cet homme-là, à luy faire un payement, à le nourrir, il s'*accommode* de tout ce qu'on luy veut donner. vous ferez aisément marché avec ce curieux, tout l'*accommode*. En ce sens on dit aussi, qu'un homme sage doit s'*accommoder* aux temps, aux lieux, aux humeurs, à la capacité des personnes à qui il a affaire pour vivre en repos, dans l'estime. il faut s'*accommoder* aux choses, quand les choses ne s'*accommodent* pas à nous. On dit aussi, qu'un homme ne s'*accommode* pas de toutes sortes de personnes, pour dire, que toutes personnes ne luy plaisent pas.

Accommoder, se prend quelquefois à contre-sens, & en mauvaise part, & signifie, Maltraiter, gaster, mettre en mauvais état. Il est tombé entre les mains de voleurs, d'assassins, qui l'ont *accommodé* d'une estrange maniere. dans le jugement de ce procés il a été mal *accommodé*, il y a eu de severes condamnations contre luy. On dit aussi d'un homme qui s'est enyvré, qu'il s'en est donné, qu'il s'est *accommodé* de la belle maniere.

Accommoder, se dit proverbialement dans ces phrases. On l'a *accommodé* tout de rosti, pour dire, on l'a fort maltraitté. On dit aussi *Accommodez*-vous, le pays est large, pour dire, Mettez vous à vôtre aise, prenez vos commoditéz.

Accommode', e'e. part. & adj. Un procés *accommodé*

commodé. un homme riche & *accommodé*.

Ces mots viennent d'*accommodare* Latin, de *commodus*.

ACCOMPAGNEMENT. s. m. Action par laquelle on accompagne. L'*accompagnement* du S. Sacrement, quand on le porte aux malades, est une action pieuse, & qui édifie.

ACCOMPAGNEMENT se dit aussi des choses qui font agréement, symmetrie. Il ne manque à cette maison qu'un bois de haute fustaye pour son *accompagnement*. l'*accompagnement* d'un thuorbe avec la voix est fort agreable.

ACCOMPAGNEMENT, en termes d'Organistes, se dit de divers jeux qu'on touche pour accompagner le dessus, comme le bourdon, la monstre, la fluste, le prêtant, &c.

ACCOMPAGNEMENT, est un terme de Blason, & se dit de tout ce qui est autour de l'Escu pour luy servir d'ornement, le pavillon, le cimier, les supports, &c.

ACCOMPAGNER. v. act. Marcher de compagnie avec un autre. Un Religieux doit être toûjours *accompagné* d'un Frere. cette femme est jalouse, elle *accompagne* par tout son mari.

ACCOMPAGNER, signifie aussi, Conduire quelqu'un, luy faire civilité, honneur. Ce President a *accompagné* cette Dame jusqu'à son carrosse. on envoye des gens de qualité aux Ambassadeurs pour les *accompagner* à l'audience du Roy, pour les y conduire.

ACCOMPAGNER, se dit aussi de la suitte, du cortege, de l'escorte qu'on donne à quelqu'un pour l'observer, pour luy faire honneur, ou pour l'asseurer en sa marche. Ce Seigneur marche toûjours *accompagné* de six Gentilshommes, de deux carosses. les Mareschaux de France envoyent un Garde à ceux qui ont querelle pour les *accompagner* par tout. quand le Roy alla à la conqueste de la Flandre, il étoit bien *accompagné*, il avoit une belle armée. on envoya un corps de cavalerie pour *accompagner* ce convoy.

ACCOMPAGNER, se dit aussi de ce qui orne ou decore quelque chose, qui luy sied bien. Ces deux pavillons *accompagnent* bien ce bâtiment; ils font une belle symmetrie. Il faut une telle garniture d'une telle couleur, pour bien *accompagner* cet habit. On dit aussi, *Accompagner* sa voix d'un thuorbe.

ACCOMPAGNER, se dit figurément en choses morales. Il *accompagne* tout ce qu'il dit de tant de graces, d'honnêtetés, que cela gagne les cœurs. Il a *accompagné* le compliment qu'il luy a fait faire d'un present considerable. la fortune a *accompagné* Alexandre en toutes ses entreprises.

ACCOMPAGNÉ, ÉE. part. & adj.

ACCOMPAGNÉ, en termes de Blason, se dit lors qu'autour d'une piece principale, comme le sautoir, la bande, la fasce, le chevron, le croissant, le lyon, l'aigle, &c. il y a plusieurs autres pieces qui sont auprés. De Neufville Ville-Roy porte d'azur au chevron d'or *accompagné* de trois croix ancrées de même. On le dit particulierement des croix, sautoirs, chevrons, pairles, &c.

Ces mots viennent de *compagnon*.

ACCOMPLIR. v. act. Mettre une chose en état où il n'y ait plus rien à desirer. Nostre Seigneur a *accompli* toutes les propheties. cet Officier a bien *accompli* son devoir, les commandemens de son maistre. il a *accompli* nos souhaits.

ACCOMPLIR, se dit aussi de ce qui est fini & achevé. Ce garçon a *accompli* le temps de son apprentissage. cet exilé a *accompli* le temps de son bannissement.

ACCOMPLI, IE. part. & adj. Le temps est *accompli*. il a fait un bastiment fort *accompli*. ce Seigneur est fort *accompli*, il a toutes sortes de perfections & de bonnes qualités. il faut avoir 25. ans *accomplis* pour être en majorité.

ACCOMPLISSEMENT. s. m. Ce qui rend la chose accomplie. Nous avons l'*accomplissement* de nos vœux. c'est à dire, tout ce que nous avons souhaitté.

Ces mots viennent de *complere*, *compleo*, *complementum*.

ACCON, terme de Marine, est un petit bateau à fond plat dont on se sert pour aller sur les vases lors que la mer est retirée.

ACCOQUINER. verbo neut. Se plaire, s'attacher à une vie coquine, faineante, & libertine. Cet homme s'est *accoquiné* au jeu; s'est *accoquiné* avec cette femme debauchée. un artisan qui s'*accoquine* au cabaret est toûjours gueux. depuis qu'on s'est *accoquiné* à gueuser, on est faineant toute sa vie. Ce mot vient de *coquus*, parce que les faineans se plaisent fort à la cuisine. * *Il signifie aussi apprivoiser un oyseau.*

ACCOQUINÉ, ÉE. part. & adj.

ACCORD. s. m. Consonance ou union de deux sons agreable à l'oreille. L'octave, la quinte sont de bons *accords*. ce Musicien ne jouë pas une piece, il fait seulement des *accords*. l'Organiste jouë le plein chant du petit doigt, & des autres il fait des *accords*. On dit aussi, qu'un lut ou un autre instrument n'est pas d'*accord*, quand il ne fait pas les consonnances justes qu'on desire.

ACCORD, signifie aussi cette union qui est entre toutes les parties de l'Univers, & qu'on appelle l'*Harmonie du monde*, qui en établit le repos la stabilité.

ACCORD, se dit figurément de l'union de deux personnes qui vivent ensemble, qui traittent, qui conviennent de quelque chose. Ce mari & cette femme sont bien d'*accord*. ces parties ont fait, ont passé, ont signé un bon *accord*, ce changement s'est fait d'*accord* de parties, de concert. un bon *accord* vaut mieux qu'un méchant procés. Il faut remarquer qu'on ne dit un *accord* que des affaires legeres & particulieres; & que dans les grandes on se sert du mot de *transaction* ou de *traitté*.

ACCORD, signifie aussi, Consentement. J'en suis d'*accord*, ou absolument, D'*accord*. tout le monde demeure d'*accord*, tombe d'*accord*, est d'*accord* de cette verité.

On dit proverbialement d'un homme facile qui consent à tout ce qu'on veut, qu'il est du bois dont on fait les vielles, de tous bons *accords*.

ACCORDS, ou *étais*, en termes de Marine, sont de grandes pieces de bois dont on se sert pour soûtenir le navire que l'on construit, tant qu'il est sur le chantier.

ACCORDABLE. adj. Qui se doit ou peut s'accorder. Cette grace n'est pas *accordable*, le crime est trop énorme. Il est de peu d'usage.

ACCORDAILLES. s. f. Ceremonie qui se fait pour la lecture des qualitez d'un contract de mariage en presence des parents, quand les parties sont d'accord.

ACCORDANT, ANTE. adj. Qui se peut accorder. La Musique consiste à bien choisir les tons *accordans* & à les distinguer des discordants. il y a des voix *accordantes* & discordantes.

* ACCORDEMENT. *Plusieurs Coûtumes appellent* accordement, *la somme, de laquelle, les acquereurs, ou les vendeurs conviennent avec le Seigneur direct pour le droit qui luy est dû. par le changement de l'emphyteote, à qui il doit donner son investiture.* Voyez Ragueau *sur* l'art. 1. du tit. VI. *de la Coûtume de Berri, & dans son indice la Coûtume Locale de Tiou rapportée par la Thaumassiere.* Les accordemens ne se payent qu'en ligne directe, à la raison de vingt deniers tournois pour livre, &c.

ACCORDER. v. act. Mettre des voix ou des instruments de Musique en état de faire des consonnances ou des accords dans la plus grande justesse. On est plus long-temps à *accorder* son lut qu'à en joüer. *accorder* sa voix avec un theorbe. On dit en termes de Marine, *accorder*, quand on commande à l'équipage & aux rameurs de nager tous ensemble.

ACCORDER, se dit aussi en Grammaire en parlant des

regime, de l'accord que les parties d'oraison doivent avoir ensemble. Le substantif & l'adjectif se doivent *accorder* en genre, en cas & en nombre.

ACCORDER, signifie aussi, Mettre la paix, l'union entre deux personnes. Il a *accordé* son procés. il a *accordé* ces deux passages de l'Ecriture. il a *accordé* ces deux parties, il les a fait traiter ensemble.

On le dit aussi des choses. Les qualitez contraires ne s'*accordent* pas ensemble. le blanc & le noir, le chaud & le froid, ne s'*accordent* pas. ce que vous dites ne s'*accorde* pas avec ce que vous m'avez dit autrefois *accordez* vous avec vous-même.

ACCORDER, se dit aussi de ce qui peut subsister agreablement ensemble. Cette garniture s'*accorde* bien avec cet habit. le plomb s'*accorde* bien avec l'étain. le vinaigre ne s'*accorde* point avec le lait.

ACCORDER, signifie aussi, Donner, conceder une grace, octroyer une demande. Ce Prince luy a enfin *accordé* sa demande. le Pape a *accordé* cent ans d'indulgence à cette Confrairie.

ACCORDER, signifie aussi, Consentir. Je vous *accorde* cette proposition.

ACCORDER, se met aussi avec le pronom personnel, & alors ils signifie, Estre d'intelligence. Ce Juge & ce Greffier s'*accordent* bien ensemble au dommage des parties.

On dit aussi, *Accorder* une fille en mariage, quand les parents donnent une fille à celuy qui la leur demande, ou quand les parties en signent le contract.

On dit proverbialement, que des gens s'*accordent* comme chiens & chats, pour dire, qu'ils ne peuvent compatir ensemble.

ACCORDÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un luth *accordé*. une proposition *accordée*. un procés *accordé*.

ACCORDÉ, ÉE. s.m.& f. qui s'est engagé par un traitté pour mariage. C'est un *accordé*. c'est son *accordé*.

ACCORDOIR. s. m. Petit instrument qui sert à accorder les instruments de musique. L'*Accordoir* d'une orgue est fait en forme d'un petit cone, dont on affuble les tuyaux en les pressant, jusqu'à ce qu'ils soient assez étroits pour les faire descendre aux tons qu'on desire, ou en poussant la pointe du cone dans le tuyau, lors qu'on le veut élargir & le faire monter. l'*accordoir* d'un clavessin est fait comme un petit marteau.

Ces mots d'*accord* & d'*accorder*, selon quelques-uns, & entr'autres Nicod, viennent du Latin *ad cor*, comme si on disoit, que deux personnes sont amenées à un même cœur ou à une même volonté. Mais il y a plus d'apparence qu'ils viennent de *corde*, & que le premier sens d'*accorder* vient de ce que deux cordes qui se touchent en même temps forment des tons qui s'unissent agreablement : d'où vient qu'il y a des consonances en musique qui s'appellent *tetracorde* & *hexacorde*, qui sont la tierce & la sexte; ce qui a été étendu aux conventions, qui font agir les parties de concert, & aller ensemble

* *Nôtre Auteur ne s'est pas apperçû d'une plaisante contradiction de M. Menage. Il dit dans les Origines de la Langue Françoise, que les Italiens disent Comme nous* accordare, *de*, ad, *&* cor cordis, *d'où viennent aussi* concordare, *&* discordare, *que l'on trouve dans les Auteurs Latins; Mais il se dedit dans ses Origines de la Langue Italienne; voicy comme il s'explique* accordare, *non*, come lo vuole il Nicozio, da, *ad*, e, *cor*, *quasi ad unum cor; sive ad unam voluntatem deducere.* Ma dalle corde de gli instrumenti musici, allorache si respondono insieme l'una l'altra; *il est difficile aprés cela d'accorder* Mr Menage *avec luy même.*

ACCORER. Terme de Marine, qui signifie, Appuyer, ou soûtenir quelque chose.

ACCORT, ORTE. adj. Celuy qui est courtois, complaisant, adroit, qui se sçait accommoder à l'humeur des personnes avec qui il a affaire, pour reussir en ses desseins. Ce mot vient de l'Italien *accorto*, signifiant la même chose. On a dit autrefois *accortise* & *accortement*: mais ces mots ont vieilli; quoy que Pasquier témoigne qu'ils étoient nouveaux de son temps.

* *Les Italiens ont dit* accorto, *pour marquer un homme qui sçavoit les manieres de la Cour.* Voyez Menage, Orig. della Ling. Ital.

ACCORNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Animal qui est marqué dans un Escu avec ses cornes. On le dit seulement quand elles sont d'une autre couleur, ou metail que le reste du corps de l'animal. Testes de vaches de sables *accornées* d'argent. Ce mot vient du Latin *cornu*, comme qui diroit, *fourni de cornes.*

ACCOSTABLE. adj. masc. & fem. Civil, courtois, qui se laisse aborder facilement. Ce Conseiller est fort *accostable*, il écoute paisiblement les parties.

* *Ce terme n'est point de mon goût, non plus que celuy qui suit.*

ACCOSTER. v. act. Entrer en discours avec une personne inconnuë, pour luy apprendre, ou sçavoir d'elle quelque chose, ou pour noüer amitié avec elle. Il est allé hardiment *accoster* cette femme, luy demander son logis.

ACCOSTER, signifie aussi, Avoir hantise, familiarité avec quelqu'un. Il ne se faut point *accoster* à Paris que d'honnêtes gens, que de personnes qu'on connoist bien.

ACCOSTÉ, ÉE. part. pass. & adj. En ces mots l'*s* se prononce.

ACCOSTER en termes de Marine, l'*s* ne se prononce point, c'est Approcher une chose d'une autre. On le dit des huniers & des perroquets, quand on fait toucher les coins ou pointes des uns & des autres aux poulies destinées à cet usage. On dit à un petit vaisseau pour le faire approcher d'un plus grand, *Accoste* à bord.

Ces mots viennent du Latin *costa*, Coste.

ACCOSTÉ, en termes de Blason, se dit des pieces qui sont posées à costé d'une autre piece de l'Escu. Le Preste-Jean d'Ethiopie porte, D'argent à une croix haussée de gueules, chargée d'un Crucifix, *accostée* de deux fouets de cordes emmanchez d'azur. Icy l'*s* ne se prononce point. Il se dit particulierement des pals, bandes, & autres pieces de longueur qui ont d'autres pieces à leurs costez, & couchées dans le même sens.

ACCOTAR. sub. masc. Terme de Marine, est une piece de bordage que l'on endente entre les membres du vaisseau pour empêcher l'eau de tomber entre les pieces qui le composent.

ACCOUCHEMENT. s. m. Enfantement, delivrance d'une femme grosse. Les travaux de l'*accouchement* sont une des peines du peché originel. On le dit quelquefois figurément. On a long-temps attendu l'*accouchement* des montagnes qu'on disoit être grosses, il n'en est sorti qu'une souris.

ACCOUCHER. v. n. Se décharger du fruit qui est dans la matrice. Cette femme a *accouché* d'un beau garçon au bout de neuf mois. elle a *accouché* d'un faux germe, ou avant terme. Il est quelquefois actif, & signifie, Aider à une femme à se delivrer de son enfant. Les Chirurgiens sçavent mieux *accoucher* les femmes, que les matrones.

ACCOUCHER, se dit figurément des productions de l'esprit. C'est un bel esprit qui invente facilement, mais qui *accouche*, ou enfante avec peine : c'est à dire, qu'il conçoit aisément, mais qu'il s'explique avec difficulté.

ACCOUCHÉE. s. f. Femme qui se tient quelque temps au lit pour se remettre des douleurs de l'enfantement. On fait des visites en ceremonie aux femmes *accouchées*. en l'Amerique il y a des peuples où les maris font les *accouchés* à la place de leurs femmes. Herrera.

Il y en a aussi dans les Antilles, & même dans les Indes Orientales, & à la Chine vers l'Isle de Formosa, où

ils

ils font la même chose, comme on voit dans le Recueil de Thevenot.

Au Perou les femmes *accouchées* ne gardent point le lit, mais aprés s'être lavées, elles se remettent à faire leur ménage; & si quelque femme les assistoit en leur accouchement, elle passeroit plûtôt pour sorciere que pour sage-femme. Voyez l'Histoire des Incas.

On appelle proverbialement, les caquets de l'*accouchée*, le babil & la conversation des femmes qui visitent celles qui sont en couche. On dit aussi tant d'un homme que d'une femme, qu'ils font l'*accouchée*, quand ils se tiennent au lit jusqu'à une heure induë par delicatesse, & sans necessité.

ACCOUCHEUR, EUSE. subst. masc. & fem. Qui aide aux femmes à se delivrer de leur fruit. Maintenant les Chirurgiens *accoucheurs* sont fort en vogue. autrefois on ne se servoit que de sages-femmes, ou de matrones pour *accoucheuses*.

Ces mots viennent du Latin *accubare*.

ACCOUDER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, S'appuyer sur le coude. On met au rang des incivilités de *s'accouder* sur la table, de *s'accouder* devant ses superieurs.

ACCOUDOIR. s. m. Lieu destiné pour s'accouder. Il se dit particulierement de l'endroit inferieur de l'ouverture d'une fenestre, sur lequel on s'appuye, on s'accoude. L'*accoudoir* d'une fenestre doit aller seulement à la hauteur de la ceinture. On dit aussi ironiquement à une personne qui en incommode une autre en s'appuyant sur elle, Allez chercher plus loin des *accoudoirs*.

Ces mots viennent du François *coude*, du Latin *cubitus*.

* *Plusieurs écrivent* Accoudoir. *Le terme de* Pluteus *qui se trouve dans Vitruve est expliqué par celuy* d'Accoudoir, *ou de* Parapet, *& les Italiens le traduisent par* Riparo, *ou* Parapetto. *Bald.* de verb. Vitruvian. signiff. Nos Itali diceremus Riparo vel Parapetto.

ACCOUPLEMENT. s. m. Jonction du masle & de la femelle pour l'œuvre de la generation. Le peuple croit que l'Antechrist doit naistre d'un *accouplement* sacrilege & incestueux. on croit que la cause des monstres d'Afrique vient de l'*accouplement* qui s'y fait des animaux de differentes especes.

ACCOUPLEMENT, se dit aussi des bœufs qu'on attache ensemble sous le même joug.

ACCOUPLER, v. act. Attacher, joindre ensemble deux choses de pareille nature. Ces bœufs sont mal *accouplés*, il y en a un fort, & un foible. il étoit deffendu par la Loy de Moyse d'*accoupler* un bœuf & un asne pour labourer.

On le dit aussi du menu linge qu'on attache ensemble avec du fil pour en faire des paquets, de peur qu'il ne s'egare, quand on le donne à blanchir.

ACCOUPLER, se dit aussi des oiseaux, des animaux qui se joignent, qui s'apparient pour perpetuer l'espece. Les pigeons *s'accouplent* au mois de Mars & de Septembre. ce pigeonneau cherche avec qui *s'accoupler*.

Ces mots se tirent du Latin *copula*, *copulare*.

ACCOURCIR. v. act. Rogner, retrancher, rendre plus court. Il faut *accourcir* ce manteau, en rogner un doigt. il faut *accourcir* ce livre, en retrancher la moitié. il faut *accourcir* les estriers d'un point, resserrer l'estriviere.

On dit aussi, *Accourcir* le chemin, quand on prend quelque faux-fuyant qui abrege le chemin, qui le rend plus court. On dit aussi, que les jours *accourcissent*, quand le soleil a passé le solstice d'esté, quand les jours deviennent plus courts.

ACCOURCI, IE. part. & adj.

ACCOURCISSEMENT. s. m. Ce qui accourcit, ce qui abrege. Le passage qu'on a ouvert par ce parc est un grand *accourcissement* de chemin.

Ces mots sont derivés du primitif *court*, qui vient de *curtus* en Latin.

ACCOURIR. verbe neut. Venir en haste en quelque lieu, soit qu'on nous y appelle, soit que nôtre passion nous y porte. L'armée est *accouruë* au secours de cette place. tous ses amis sont *accourus* pour le feliciter de sa nouvelle dignité, pour honorer son entrée. Venez, venez, *accourez* tous, Cybele va descendre. Opera d'Atis.

ACCOURU, UE. part. & adj.

Ce mot vient du Latin *accurrere*.

ACCOUSTREMENT. s. m. Habillement. Il ne se dit que parmy le peuple. Quand cet artisant a marié sa fille, elle luy a cousté cent escus pour tous ses *accoustremens*.

ACCOUSTRER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Habiller, parer. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase figurée. Cet homme en une telle occasion a été mal *accoustré*, pour dire, a été maltraitté, ou bien blessé. Ces mots viennent du Latin *accultarare*, *quasi cultaram dare*, *ornare*. On appelle en quelques Cathedrales, comme à Bayeux, *Coustre*, le Sacristain ou Officier qui a soin de parer l'Eglise, ou l'autel.

ACCOUSTUMANCE. s. f. Habitude que l'on contracte en reiterant plusieurs fois la même action, en la faisant tourner en coustume. On a bien du mal à se deffaire des mauvaises *accoustumances* qu'on a contractées en jeunesse. l'*accoustumance* de prendre du tabac est difficile à guerir.

ACCOUSTUMER. v. act. & neut. Contracter une habitude par la frequente reiteration du même acte. On *s'accoustume* à tout, au travail, à la peine, aux douleurs. il ne faut pas *accoustumer* les peuples à prendre les armes, à crier. on *accoustume* les bœufs au joug, les chevaux au manege. il ne faut pas *s'accoustumer* à la faineantise. il ne faut pas *accoustumer* son ventre aux purgations, de peur que la nature ne se rende paresseuse.

ACCOUSTUMER, se dit aussi des choses inanimées. Il n'a pas *accoustumé* de faire si chaud en ce mois-cy. il y a des terres qui ont *accoustumé* de rapporter deux fois l'an.

ACCOUSTUMER, se dit aussi des choses qui sont tellement tournées en nature qu'encore qu'elles soient incommodes aux autres, elles nous deviennent en quelque façon necessaires. Les Lapons sont tellement *accoustumé* au froid, que quand ils sont arrivés à Hambourg, ils s'en retournent, à cause qu'ils trouvent qu'il y fait trop chaud. les Indiens s'en retournent quand ils sont arrivés au 30. degré, parce qu'ils y ont trop froid. Relations des Lapons & des Indiens.

On dit proverbialement, qu'un homme est *accoustumé* à une certaine chose, comme un chien d'aller nud teste, un chien d'aller à pied.

ACCOUSTUMÉ, ÉE. part. & adj.

ACCOUSTUMÉ, signifie quelquefois, Ordinaire. On a tenu l'audience aux jours & aux heures *accoustumées*. on luy a fait son procés en la forme & maniere *accoustumée*.

A L'ACCOUSTUMÉE. adv. De la maniere qu'on avoit de coustume. On a racommodé ensemble ces amis qui étoient broüillés, ils vivent maintenant *à l'accoustumée*.

Ces mots viennent de l'Italien *costumi*, qui signifie, Bonnes mœurs.

ACCOUVÉ, ÉE. adj. Qui se tient au coin de son feu en faineant, en paresseux, sans vouloir en sortir pour travailler. Cet artisan passe tout l'hyver *accouvé* au coin de son feu, & laisse mourir de faim sa famille. Il est bas & vieux. Ce mot vient de *incubitare*. Nicod.

ACCRAVANTER. v. act. Accabler sous un poids excessif. Si vous luy faites porter ce fardeau, c'est le moyen de l'*accravanter*. cet homme a été *accravanté* sous les ruines de sa maison. Ce mot est composé & derivé de *crever*.

ACCREDITER. v. act. Mettre en reputation, en estime dans le public. Il n'y a rien qui *accredite* davantage une personne que la bonne foy. ce President s'est *accredité* dans sa Compagnie par sa capacité & son integrité. ce Ministre s'est fort *accredité* à la Cour par son zele & par sa prudence. les marchands s'*accreditent* en vendant loyalement, en payant bien leurs lettres de change.

Ce mot vient d'*accreditus*, qui a été fait d'*accredere*, dont on s'est servy dans la basse Latinité pour signifier *prester*. Du Cange.

ACCREDITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ACCROC. s. m. Deschirure d'un habit, qui se fait quand on est arresté par quelque chose de crochu, ou de pointu. Il est difficile de passer à travers des ronces & des hayes, sans qu'on se fasse quelque *accroc*.

ACCROC, se dit figurément en choses morales de ce qui arreste, de ce qui retarde une affaire. La mort d'une des parties est un *accroc* qui empêche l'instruction de ce procés. l'accusation qu'on a faite contre cet homme est un fâcheux *accroc* qui peut ruiner sa fortune.

ACCROCHE. s. f. Retardement qui arrive en quelque affaire à cause de quelque difficulté qui y survient. Les oppositions à ce decret sont des *accroches* qui retardent long-temps nôtre payement.

ACCROCHER. v. act. Attacher quelque chose à un crochet, à une cheville, à un clou, à une agraffe. Il faut *accrocher* ce sac à sa cheville. *accrocher* sa monstre à sa ceinture. Ce mot vient du Grec *accrochir*, qui signifie le bout de la main, parce qu'elle sert à *accrocher*.

ACCROCHER, signifie aussi, Attacher à quelque chose de ferme. *Accrochez* ce bateau avec sa chaisne à l'anneau de ce pont. un homme qui se noye s'*accroche* à tout ce qu'il trouve.

ACCROCHER, en termes de Marine, signifie Arrêter un navire, ou s'y attacher en jettant le grapin pour venir à l'abordage. Ces deux navires étoient *accrochez*, il y eut entre eux un rude combat.

ACCROCHER, se dit figurément en choses morales. Il a trouvé moyen d'*accrocher* son affaire au Conseil, pour dire, l'y faire retenir pour la juger. ce procés étoit prest à juger, la partie l'a *accroché* par une chicane qui l'a mis hors d'état. ce prisonnier alloit sortir, mais il a été *accroché* par une nouvelle recommandation.

ACCROCHER, se dit proverbialement en cette phrase. Belle fille, & méchante robbe, trouve toûjours qui l'*accroche*.

ACCROCHÉ, ÉE. part. & adj.

ACCROIRE. v. n. Faire croire à quelqu'un une chose fausse. La plus-part du peuple est si sot, qu'on luy fait *accroire* tout ce qu'on veut. Ce mot vient de *accredere*, qui a été dit en la basse Latinié pour signifier *prester*.

ACCROIRE, signifie aussi, Tromper. La plus-part des valets en font bien *accroire* aux maistres qui se confient en eux.

Il signifie encore, Concevoir de la vanité, s'enorgueillir. Les favoris des Princes sont sujets à s'en faire *accroire*. cette femme est belle, mais elle s'en fait trop *accroire*, elle est trop vaine de sa beauté. Ce mot & ses derivés viennent du Latin *accrescere*.

ACCROISSEMENT. s. m. Augmentation. L'*accroissement* des plantes, qui se fait par la jonction nouvelle de plusieurs atomes, est insensible. on juge de la fertilité de l'Egypte par l'*accroissement* du Nil, selon les degrés de hauteur qu'il marque dans la colomne qui est élevée pour cela dans le Caire. les chênes reçoivent de l'*accroissement* jusqu'à 100. ans.

ACCROISSEMENT, signifie aussi, Agrandissement. L'*accroissement* de son parc, de sa maison, luy a tant coûté. l'*accroissement* de sa famille luy sera une occasion de nouvelle despense.

ACCROISSEMENT, se dit aussi figurément en choses morales. Les passions ont leurs *accroissemens*, & leurs relâchemens. sa fortune fait tous les jours de nouveaux *accroissemens* en biens, en honneurs, en dignitez.

ACCROISSEMENT, en termes de Droit, est un certain profit casuel qui arrive à un collegue, aux membres d'une Compagnie, par la mort ou l'absence d'un associé, d'un confrere. Une chose leguée à deux legataires, appartient pour le total à celuy qui survit le testateur par droit d'*accroissement*. il y a des titres exprés dans le Digeste qui traittent du droit d'*accroissement*.

* ACCROISSEMENT DE FIEF. *Les Seigneurs Feodaux voulans reconnoitre les services de leurs Vassaux avoient accoûtumé de leur faire quelque concession en* accroissement de Fief, *dit* Mr. de Boissieu chap. 19. de l'usage des Fiefs. Voyez *la Coûtume de Bretagne*.

* ACCROISSEMENT, *est pris aussi pour alluvion.* Voyez *la même page* 331.

ACCROISTRE. v. act. Augmenter la grandeur de quelque chose. Il a acheté deux maisons voisines pour *accroistre* la sienne. il est borné de chemins de tous côtés, il ne peut s'*accroistre*. les Seigneuries peuvent s'*accroistre* par droit d'alluvion. ce Prince a *accrû* son Royaume, il a reculé les bornes de son Etat.

ACCROISTRE, se dit figurément en choses morales. Son amour, sa colere s'*accroissent*, au lieu de diminuër. sa fortune s'*accroist*. sa gloire, son credit, son pouvoir s'*accroissent* tous les jours.

ACCROISTRE, en termes de Droit, se dit de ce qui tourne au profit de quelque associé ou confrere par la mort ou l'absence d'un autre. En toutes les Compagnies où il y a bourse commune d'espices, de droits, &c. la part des absens *accroist* aux presens.

ACCREU, EUE. part. & adj.

ACCROUPIR. v. act. qui ne se dit avec le pronom personnel, pour exprimer la posture de celuy qui abaisse son corps presque contre terre pour se cacher en quelque lieu bas ou estroit. On s'*accroupit* quand on veut lâcher ses excremens à la campagne. il y avoit une vieille qui étoit cachée & *accroupie* derriere un buisson, qui ouït tout leur entretien. c'est un faineant qui est toûjours *accroupi* au coin de la cheminée.

ACCROUPI, IE. Terme de Blason, qui se dit du lyon quand il est assis, & des autres animaux sauvages, comme liévres, lapins, &c. qui sont ordinairement en cette posture.

ACCROUPISSEMENT. s. m. Estat de ce qui est accroupi. L'*accroupissement* d'un lievre en forme. Ce mot est peu en usage, & est un composé de *crouppe*.

* ACCRUES *de Bois*. Voyez *la Coûtume de Troyes*. tit. 177. *& Pithou.*

ACCUEIL. s. m. Traittement doux, civil & honneste qu'on fait à une personne qui vient faire une priere, ou une visite. Les Grands gagnent l'amitié des peuples en faisant un doux *accueil* aux personnes qui ont à faire à eux. il se louë fort de l'*accueil* que luy à fait vôtre amy qu'il a été visiter.

ACCUEIL, signifie aussi, Secours, protection. L'*accueil* qu'a fait ce Seigneur à ce pauvre Gentilhomme en le retirant en sa maison, luy a sauvé la vie & l'honneur. les traistres font des *accueils* decevans, ou trompeurs.

ACCUEILLIR. v. act. Recevoir favorablement, avec douceur & honnesteté ceux qui ont à faire à nous, ou qui nous rendent quelque visite. La premiere pratique de la civilité est de bien *accueillir* toutes sortes de personnes. Ce mot vient du Latin *ad colligere*. Menage.

ACCUEILLIR, signifie aussi, Donner secours, protection, retraitte. C'est une grande ingratitude de méconnoître dans la prosperité ceux qui nous ont *accueilli*, qui nous ont secouru dans nôtre misere.

ACCUEILLIR,

ACCUEILLIR, signifie encore plus particulierement, Recevoir dans un bateau, dans un navire. Ce batelier n'est pas loin du port, il luy faut crier qu'il nous vienne *accueillir*. on envoya une barque pour *accueillir* ceux qui se noyoient aprés le debris de ce vaisseau.

ACCUEILLIR, se dit figurement en choses morales. Il ne se faut pas laisser *accueillir* par la necessité. nous n'étions pas loin du port, que nous fûmes *accueillis* par la tempeste, par l'orage.

ACCUEILLI, IE. part. & adj.

ACCUL. s.m. Lieu etroit & bouché d'où on ne peut sortir quand on est poursuivi par les ennemis. On le dit particulierement à la chasse, des lieux où on reduit le gibier.

ACCULS, sont aussi les lieux les plus enfoncés des terriers, où les renards, ou blereaux ont toute leur famille. On appelle *carrefours*, les principaux conduits ou creux qui meinent à leurs *acculs*.

ACCULEMENT. s.m. Terme de Marine, qui se dit de la concavité & rondeur de quelques membres qui se placent à l'avant & à l'arriere sur la quille du vaisseau.

ACCULER. v. act. Pousser des ennemis dans un lieu étroit & fermé, d'où ils ne puissent échaper, ensorte qu'ils soient obligés de combatre, ou de perir. On a *acculé* les ennemis dans ce destroit de montagnes où on les fera perir de faim.

S'ACCULER, signifie au contraire, Se placer dans un coin, dans un lieu estroit où on ne puisse être attaqué par derriere, pour se bien deffendre contre plusieurs ennemis de front. Un brave qui s'est *acculé* dans le coin d'une muraille se peut mieux deffendre de ses ennemis.

ACCULER, en termes de Manege, se dit lors que la croupe d'un cheval qui mani sur les voltes s'approche trop prés de leur centre, & n'embrasse pas assez de terrain.

ACCULÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blason on appelle un cheval *acculé*, quand il est cabré en arriere & sur le cul. On le dit aussi de deux canons sur leurs affusts, dont les culasses sont opposées l'une à l'autre. Ce mot se tire du Latin *culum*. On dit un *cul de sac*.

ACCUMULATION. s.f. Amas de plusieurs choses les unes sur les autres. Il n'y a rien de plus ruineux que de laisser faire une *accumulation* d'arrerages de rentes.

On dit au Palais, une *accumulation* de droits, quand quelqu'un pretend un heritage, un Benefice, en vertu de plusieurs droits de differente nature, comme par mort, par resignation, &c.

ACCUMULER. v. act. Amasser plusieurs choses ensemble. Les autres ne songent qu'à *accumuler* tresors sur tresors. on a puni ce scelerat qui avoit *accumulé* crimes sur crimes. On dit aussi en Jurisprudence Canonique, *Accumulant* droit sur droit, quand on obtient cession du droit d'une autre partie pourveuë du même Benefice. Ce mot vient du Latin *cumulus*.

ACCUMULÉ, ÉE. part. & adj. Ce mot vient d'*accumulatio*, *accumulare*.

ACCUSATEUR, ACCUSATRICE. subst. masc. & fem. Celuy ou celle qui poursuit quelqu'un en justice criminellement. Il a eu reparation contre son faux *accusateur*. en tout procés criminel il y a un complaignant qui est demandeur & *accusateur*.

ACCUSATIF. s.m. Terme de Grammaire. C'est le quatriéme cas des noms qui se declinent. Un verbe actif regit l'*accusatif*. il y a des propositions qui demandent aprés elles un *accusatif*.

ACCUSATION. s.f. Delation en justice pour quelque crime. Une *accusation* capitale. il y a vingt chefs d'*accusation* contre ce criminel.

Il signifie aussi, Confession. Il faut faire une sincere *accusation* de nos pechez dans le Sacrement de Penitence.

ACCUSATION, se dit aussi des legeres fautes dans les compliments ordinaires. L'*accusation* que vous me faites de n'avoir point songé à vous en vôtre absence, est mal fondée.

ACCUSER. v. act. Intenter une action criminelle contre quelqu'un, soit en son nom, soit sous le nom de la partie publique. Il n'appartient qu'au mari d'*accuser* sa femme d'adultere. on a *accusé* en justice de concussion un tel Officier.

ACCUSER, signifie aussi, Impugner un acte, contester sa validité à cause de quelque defaut essentiel. *Accuser* un acte de faux. *accuser* un testament de suggestion.

ACCUSER, signifie aussi, Confesser sa faute, ou nommer ses complices. Le remords a quelquefois obligé les criminels à s'*accuser* eux-mêmes. ce criminel a tout confessé, & a *accusé* ses complices. il a *accusé* bien des gens dans son testament de mort.

ACCUSER, signifie quelquefois simplement, Reprocher, soit une grande faute, soit une petite. Il l'a *accusé* en pleine audience de fausseté. tous ses amis l'*accusent* de negligence à rendre visite, à faire réponse aux lettres.

ACCUSER, signifie aussi simplement, Declarer. Il a *accusé* 50. de point au Picquet: il a *accusé* la reception de ma lettre, pour dire, Il a dit qu'il avoit 50. de point, qu'il avoit receu ma lettre.

S'ACCUSER, avec le pronom personnel, Se declarer coupable. Ce criminel s'est *accusé* luy-même. il faut qu'un penitent s'*accuse* franchement de ses pechez au Sacrement de la Confession.

ACCUSÉ, ÉE. part. pass.

ACCUSÉ, se prend quelquefois substantivement. L'*accusé* a donné de bons reproches contre les témoins. on doit entendre l'*accusé* par sa bouche en presence du Conseil, à peine de nullité du jugement.

Ces mots sont tirés du Latin *accusare*, qui vient de *causa*, comme qui diroit, *trahere aliquem in causam*, *in jus*, traisner quelqu'un en justice, ou le deferer au Juge.

ACE.

* ACÉE. s.f. *C'est ainsi que l'on appelle une Beccasse dans la Xaintonge, & dans le Poictou*, Menage, *& Borel derivent ce mot du Latin* Accia, *qui vient de* Acus, *à cause du bec aigu de cet animal.*

* A CELA PRES. *Cette diction est approuvée par* Vaugelas. *C'est comme si l'on disoit*, il n'y a que cela à dire; il ne s'en faut que de cela que, &c.

* A CE QUE. *Ce même Autheur remarque, que*, A ce que, *pour*, afin que, *ne se dit plus. Exemple*, il faut prier Dieu, à ce qu'il luy plaise appaiser son ire.

* A CELLE FIN QUE. *Ne se dit plus*, Menage observ. to. 1. ch 351.

ACENSE. subst. fem. Heritage, ou ferme qu'on tient à perpetuité, ou à longues années d'un Seigneur à certain cens & rente, ou à prix d'argent. Cette metairie est une *acense* d'une telle Abbaye. il n'est pas ancien proprietaire de cet heritage, il le tient en *acense* d'un tel Seigneur. Ce mot est un composé de *census*, signifiant Rente annuelle, ou cens.

* *L'on trouve dans les Coûtumes*, accense, adsence, *&* accensement, *& les derniers Latins ont dit*, accensa, *&* accensare. Du Cange. *L'on dit aussi*, cense *que je prefererois à* acense.

ACENSER. v. act. Donner à cens, ou à rente. Un Seigneur feodal *acense* une terre à une telle quantité de cens, ou redevance seigneuriale.

ACENSER, signifie aussi en plusieurs Provinces, Donner à ferme, moyennant un certain prix & redevance

annuelle pour un certain temps. Il n'a pû *acenser* cette metairie, elle luy est demeurée sur les bras faute de fermie. Ce mot vient du Latin *census*, Revenu.

ACERBE. adj. est une qualité sensible au goust, que les Medecins tiennent être mitoyenne entre l'aigre, l'acide, & l'amer. Ils appellent du vin *acerbe*, du vin verd fait de raisins qui ne sont pas encore meurs. Tous les fruits avant leur maturité, & sur tout les cormes, ont un goust *acerbe*. Ce mot vient du Latin *acerbus*.

ACERER. v. act. Garnir un outil d'acier, y joindre ou appliquer de l'acier, soit à la pointe, comme aux burins; soit au tranchant, comme aux couteaux & cimeterres; soit sur la surface entiere des outils, comme aux enclumes, &c.

ACERE', E'E. adj. Qui est d'acier, ou ce à quoy on a joint & appliqué de l'acier. On le dit des instrumens de fer destinés à couper, à limer, à trancher, à forger. Un cimeterre *aceré* & bien trenchant. Les enclumes, les bigornes, & autres outils semblables sont aussi *acerés*, parce qu'on les couvre d'acier.

ACETABULE. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de certaines ouvertures des vaisseaux, des cavités, ou emboëttures des os qui ressemblent à des godets. Voyez *Cotyle*, & *Cotyledon*.

ACH.

ACHALANDER. v. act. Mettre une boutique, une maison en reputation d'avoir de bonne marchandise, & à bon prix. Toute la fortune d'un marchand consiste à bien *achalander* sa boutique, d'entrer en une maison qui ait été bien *achalandée*.

ACHALANDE', E'E. part. pass. & adj.

* *L'on dit* accrediter, *il n'y a que le peuple, qui se serve* d'achalander.

ACHARNEMENT. s. m. Forte passion, & attache à quelque chose. Il se dit plus ordinairement en mauvaise part. Il a un furieux *acharnement* pour la débauche. ces deux Autheurs ont un furieux *acharnement* l'un contre l'autre, ils se déchirent par tout.

ACHARNER. v. act. Donner aux bestes le goust, l'appetit de la chair. On *acharne* les chiens, les oyseaux de proye à la curée. On dit aussi en Fauconnerie, *Acharner* l'oyseau sur le tiroir, soit au poing avec le tiroir, qui est une aisle de chapon ou de coq d'Inde; ou en attachant le tiroir au leurre.

ACHARNER, se dit figurément en Morale avec le pronom personnel, pour marquer une forte attache à quelque chose, pour aimer, haïr, plaider, &c. Il est dangereux de *s'acharner* au jeu. ces deux plaideurs, ces deux ennemis sont furieusement *acharnés* l'un contre l'autre. Ce mot est un composé & derivé de *chair*.

ACHARNE', E'E. part. & adj.

ACHAT. s. m. Contract ou traité par lequel on achete. Il a fait aujourd'huy l'*achat* d'une terre à sa bienseance. il a fait un *achat* de beaucoup de vivres. le livre de ce méchant Autheur est en vente, mais il n'est point en *achat*. *Achat* passe loüage, c'est un proverbe tiré des Coûtumes de Namur. Ce mot vient du Latin *adcaptare*, ou *adceptare*.

ACHE. s. m. Espece de persil qui croist dans les marais, & qui a des fleurs blanches. En Latin *apium palustre*. Le François est derivé du Latin.

* *Il y a plusieurs sortes* d'Ache, l'Ache *de Macedoine*, apium Macedonicum, l'ache *de jardin*, hortense, *c'est le persil ordinaire*, l'ache *de montagne*, montanum *&* l'ache *de Marais*, apium palustre. *les Apoticaires se servent de cette derniere espece, elle est chaude au second degré, & seche au troisiéme.*

ACHEMENT. s. m. Terme de Blason, qui s'est dit autrefois des lambrequins, quand ils étoient decoupés, & ornés de perles & de broderie, parce qu'en vieux François on appelloit *achesmes* toutes sortes d'ornemens, & particulierement ceux des femmes, comme coëffes, guimpes, atours, chaînes, anneaux, &c.

ACHEMINEMENT. s. m. Disposition d'une chose qui en fait esperer la reüssite, commencement de succés. Le mépris des grandeurs de ce monde est un *acheminement* à la perfection.

ACHEMINER. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel, Se mettre en chemin. Ces voyageurs se sont enfin *acheminez* pour aller à la terre sainte.

ACHEMINER, se dit figurément en Morale des desseins, des affaires, des entreprises, pour dire, les mettre en bon estat pour l'execution. Une vive foy *achemine* les Chrêtiens à la gloire éternelle. l'advis de cet Advocat a fort bien *acheminé* cette affaire, il l'a mise en train de reüssir.

ACHEMINE', E'E. part. pass. & adj.

On appelle en termes de Manege, un cheval *acheminé*, celuy qui a des dispositions à être dressé, qui connoist la bride, & répond aux esperons.

Ces mots se tirent du primitif *chemin*.

* ACHESMES. *Nôtre Autheur a parlé de ce mot, sur celuy* d'ACHEMENT. *Il signifie ornemens. Jean le Maire rapporté par Nicot, & par Borel*, quand la Déesse eut mis bas ses habits & achesmes, &c.

* ACHESON. *ou* ACHAISON. *Je mets ici ce terme quoique fort ancien, parce qu'il se trouve en plusieurs endroits, où il pourroit arrêter le Lecteur. quelquefois il signifie* occasion. Paselin.

> *Vous ne voudriés jamais trouver d'autre* achaison.
> *De venir boire en ma maison.*

Mais le plus souvent il signifie, vexation, *tribut injustement imposé, & il vient* d'occasion, *qui est employé, dit Du Change sur les établissemens de Saint Loüis* chap. 56. *par les Autheurs du moyen temps*, pour des levées indües, & pour des *vexations* que l'on fait aux peuples sous pretextes des *occasions* pressantes. Voyez *aussi son Glossaire*.

ACHETER. v. act. Acquerir quelque chose à prix d'argent dont on convient, soit comptant, ou à credit. Il a *acheté* une terre, & il l'a bien payée, il l'a *achetée* à beaux deniers comptans. il a *acheté* les droits de cette succession. il n'a *acheté* qu'à rente cette charge. il a *acheté* beaucoup d'estoffes à credit. J'*acheterois* cela au poids de l'or, pour dire, Cherement. On dit aussi, *Acheter* des Bans, pour dire, Obtenir la dispence de les publier. Quelques-uns derivent ce mot de *acceptare*, parce que le consentement de l'acheteur est ce qui rend parfait le contract de vente. Menage & Du Cange veulent qu'il vienne de *accaptare* qui se trouve dans les Capitulaires, & signifie *petere* & *acquirere*. D'autres le derivent de l'Italien *cattare* & *accattare*. Les Picards disent encore *acater*.

* *Caseneuve, du Franc-alleu, est d'un autre sentiment. Il dit que*, Accaptare, *signifie, se rendre Vassal d'un Seigneur.* Acaptamentum, *c'est le droit que l'on luy paye à chaque changement: Et ensuite il ajoûte*, & d'autant qu'en France presque tous les biens sont tenus en Fief, & que par le moien de ce droit appellé *Accaptamentum* les Feodataires achetoient en partie les possessions qui leur étoient infeodées, toutes sortes d'acquisitions faites à prix d'argent y ont été appellés *Achaptes*, & la façon de les acquerir, *achapter*. *Si cette etimologie n'est pas la veritable; Elle est tres-bien imaginée, & je la prefererois à toutes les autres.*

ACHETER, se dit figurément en Morale. Il a bien fait *acheter* sa peau à ses ennemis, pour dire, Il en a tué beaucoup en defendant sa vie. il m'a bien fait *acheter* cette faveur, pour dire, Il m'a bien fait courir pour l'obtenir.

On

On dit proverbialement en parlant du vin, Qui bon l'*achete*, bon le boit.

ACHETÉ, ÉE. part.

ACHETEUR. s. m. Celui qui achete. C'est l'*acheteur* d'une maison qui paye les droits seigneuriaux en la Coûtume de Paris : en celle de Meaux, c'est le vendeur. On appelle aussi un *acheteur* de droits litigieux, celuy qui achete des procés, des pretentions. On dit en proverbe, qu'il y a plus de fous *acheteurs* que de fous vendeurs.

ACHEVEMENT. s. m. Fin d'un ouvrage, d'un terme. Nous ne verrons pas l'*achevement* du Louvre. on ne peut contraindre à payer avant l'*achevement* du terme, avant qu'il soit escheu.

ACHEVER. v. act. Finir, terminer quelque ouvrage. Dieu *acheva* l'ouvrage de la creation en six jours, & consacra le septiéme au repos. ce compagnon a *achevé* sa besogne, il chomme, il a *achevé* sa journée. il faut *achever* comme on a commencé. la plus part des Princes n'*achevent* pas les bastimens qu'ils entreprennent, permettez que j'*acheve* mon discours. *achevez* viste, finissez.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Ce livre s'*acheve*, il est tantost fait.

ACHEVER, se dit aussi en Morale, pour dire, Mettre une chose à sa derniere perfection. Voilà un ouvrage *achevé*, on n'y peut rien ajoûter, on ne peut rien faire de mieux. c'est un homme *achevé*, qui a toutes sortes de vertus & de perfections. il jouït d'un bonheur, d'une fortune *achevée*, à qui il ne manque rien.

On dit aussi, *Achever* ses jours, *achever* de vivre, *achever* sa carriere, pour dire, Mourir. Les mourants laissez sur un champ de bataille prient qu'on les *acheve* par pitié.

On dit proverbialement, Voilà pour l'*achever* de peindre, pour dire, *Achever* de le ruiner, quand il vient un nouveau malheur à quelqu'un qui l'accable.

ACHEVÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est un fou *achevé*, pour dire, entierement fou. Au bas des privileges des livres on met, *Achevé* d'imprimer le tel jour.

En termes de Manege on appelle un cheval *achevé*, celuy qui est bien dressé, & qui ne manque point à faire un certain manege. On dit, un cheval *commencé*, *acheminé*, & *achevé*, pour dire les diverses dispositions & états d'un cheval qui a de l'escole.

Ces mots viennent de *chef*, comme qui diroit, Mettre à chef, mettre à perfection.

ACHIOTTE. s. f. Fruit fort estimé par des Indiens, qui vient de la Nouvelle Espagne, qui croist à un arbre nommé *Achiote*, ou *Pamaqua*, qui est semblable en grandeur, tronc & forme à l'oranger. Le tronc & les branches sont roux. Ses feüilles sont comme celles de l'orme en couleur & aspreté : ses fleurs blanches & pourprines distinguées en cinq feuilles, taillées en etoile. Son fruit est gros comme une petite amande verte, quadrangulaire, avec une ecorce semblable à la premiere de la chastaigne, contenant plusieurs grains rouges comme des raisins, mais plus ronds. Il verdit toute l'année, & porte son fruit au printemps ; & alors on le taille. On tire du feu de son bois comme d'un caillou. De son écorce on fait des cordes plus fortes que le chanvre même. De sa semence on fait de la teinture cramoisie rouge, de laquelle les Peintres se servent ; & on la mêle avec utilité dans toutes les potions refrigerantes. On en fait une paste à mesure qu'elle seche. On en fait des boules, des tourteaux, & on les vend en forme de brique. Cecy est tiré de François de Ximenez, de Laed, & d'Eusebe de Nuremberg, qui en ont fait la description.

ACHOPPEMENT. s. m. Occasion de faute & de scandale, qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale : Pierre d'*achoppement*. Il ne veut pas se resoudre à quitter cette femme, c'est sa pierre d'*achoppement*. cet Autheur raisonne sur un faux principe, c'est sa pierre d'*achoppement*. Ce mot est un derivé de *chopper*.

ACRONIQUE. adj. Terme d'Astrologie qui se dit d'un astre, ou d'un point du ciel qui est opposé au soleil dans son lever, ou coucher : c'est à dire, dont l'un se leve, quand l'autre se couche. Le phenomene de Mars *achronique* qui est alors plus prés de la terre que le soleil, a fait abandonner l'ancien Systeme de Ptolomée. Voyez en plusieurs exemples chez Junctin sur la spere de Sacro-Bosco. Ce mot vient du Grec *a* & *chronos*, *tempus*, Temps.

A C I.

ACIDE. adj. m. & f. Qui a une certaine aigreur qui picque la langue, tels que sont les citrons, les grenades, & les fruits qui ne sont pas meurs.

ACIDE. s. m. terme de Chymie, est un sel picquant, un feu potenciel & dissolvant qui est en tous les mixtes, & qui leur a donné l'être. Il est en ce sens opposé à l'alkali : & sur ces deux principes les Philosophes modernes ont fondé une nouvelle explication de toutes les causes physiques.

Le vitriol est le plus grand des *acides*, ensuite le sel marin, & puis le salpestre, le souphre, le vinaigre, & enfin l'alun. Tous les *acides* ont pour source les rayons du soleil incorporés avec l'alkali. cet *acide* differe de ce qu'on appelle au propre *aigre*, parce que l'aigre ne se dit proprement que de la saveur, au lieu que l'*acide* des Philosophes se dit de tout ce qui est corrosif, & qui penetre, dissout, ou corrompt la substance des choses. Les liqueurs *acides* rougissent la teinture du tournesol. Voyez l'effet des *acides* pour le changement des couleurs & des saveurs dans les Memoires de l'Academie des Sciences écrits par Mr. Dodard. Voyez cy-aprés *Alkali*.

ACIDITÉ. s. f. Qualité aigrette qu'on trouve dans tous les acides. Un peu de vitriol laisse dans l'eau une *acidité* agreable. le vinaigre, le verjus ont chacun des *aciditez* particulieres.

Ces mots viennent du Latin *acidus*, & d'*acor*.

ACIER. s. m. Fer bien purifié par l'art, & conduit à une plus parfaite mixtion qu'il n'étoit, par la coction du feu, & par attraction d'une humidité convenable qui engraisse sa secheresse naturelle, & le rend plus blanc & plus solide avec un grain plus petit & plus fin. On le fait en le tenant dans un grand feu parmi des cornes de bœuf, & des charbons de saule ou de hestre, & en le plongeant dans des eaux ou decoctions astringentes & fort froides, aprés l'avoir couppé en plusieurs parties, & fait fondre plusieurs fois.

L'*acier* le plus estimé est l'*acier* de Carme, qui vient d'Allemagne. Il sert à faire des fusils, des burins, ou autres outils qui tiennent bien pointe, dont la pointe ne casse pas : & celuy-là est le meilleur, qui étant rompu fait le foye de cochon ; & celuy qu'on appelle *acier* à la rose, où l'on voit une petite tache rousse au milieu, le reste demeurant fort blanc. L'*acier* nerveux est celuy qui ne se casse point net comme le precedent, mais qui laisse plusieurs hoches & inegalités, & qui se tire par feuillettes. C'est celuy dont on fait des ressorts, des lames d'espée, & des fleurets.

L'*acier* de Damas, est celuy qui vient de Damas en Syrie, qui a un grain si fin, qu'il coupe le fer sans être trempé. On dit que sa trempe se fait des impressions de l'air, lors qu'un cavalier courant à toute bride le tient à sa main, & en fait la rouë dans l'air. On le trempe aussi sur un chamois mouillé, en passant son tranchant dessus, comme si on vouloit coupper le chamois.

Les *aciers* communs sont des *aciers* de Piedmont Soret, de Clamecy de Motte, ou de Mondragon, & des *aciers*

de

de Hongrie, que peu de gens sçavent bien employer. Celuy-cy a encore le grain plus fin que celuy de Carme, & est bon à faire des pointes. Les autres sont bons à acerer des enclumes, & autres gros ouvrages.

Une bille d'*acier*, est une piece d'*acier* qui a quatre ou cinq pouces de long, & deux ou trois lignes d'espaisseur. On envoye aussi de l'*acier* en barre, & d'autres en pain large & plat de differentes grandeurs & espaisseurs.

ACIER, se dit poëtiquement d'un coutelas d'acier. Un fin *acier* luy fit voler la teste de dessus les espaules.

* *Malherbe a dit plus poetiquement dans les larmes de saint Pierre.*

Et bien, où maintenant est ce brave langage
Cette roche de Foy? cet Acier *de courage.*

Costar, *& Menage ont trouvé cette expression, bien figurée, & plus dure que les pierres & l'acier. ils ne desapprouvent pas*, courage d'acier, *mais il me paroist encor trop figuré, je pardonnerois*, cœur d'acier.

Ce mot, selon Menage, vient de *aciarium*, dont les Italiens ont fait *acciaro*, & les Espagnols *azero*, qui viennent tous du Latin *acies*, dont Pline s'est servi pour le mot de *chalybs*. D'autres disent qu'il a été aussi nommé *ex iterata ustulatione, tanquam* ASSARIUM, ou ASSATUM. Papias dit que le mot *aciare* a signifié *acier* dans la basse Latinité.

ACO.

ACOLYTHE. s. m. Terme Ecclesiastique. Qui fait la fonction du premier des quatre Ordres Mineurs dans l'Eglise, comme de porter les chandeliers, la navette où est l'encens, & de rendre d'autres services à l'autel.

Ce mot vient du Grec *Acolouthein*, qui signifie *sequi*, parce que les *Acolythes* sont comme des valets Ecclesiastiques qui doivent suivre l'Evêque, qui allument les cierges, qui les portent, qui donnent les burettes, &c.

* *Il est vray que quelques uns derivent*, acolythe, *de* ἀκόλουθος *mais d'autres croient qu'il vient de* ἀκώλυτος, *tiré du verbe*, κωλύω arceo, impedio, *lequel étant precedé de la particule privative* a, *signifie une personne qui est toujours prés des Autels. Isidore dans ses Origines, dit que les* Acolythes, *sont appellés en Latin*, Ceroferarij, *parce qu'ils portent les cierges lors que l'on dit l'Evangile:* ad signum lætitiæ demonstrandum ut sub typo luminis corporalis, illa lux ostendatur, de quo in Evangelio legitur, erat lux vera quæ illuminat, &c. *Du temps de S. Cyprien l'on appelloit* Acolythes, *ceux qui accompagnoient les Prêtres, pour être temoins de leurs actions.*

ACONIT. s. m. Herbe fort venimeuse. Elle n'a que quatre feuilles semblables aux concombres, ou au cyclamen, veluës, herissées, & pleines d'aiguillons. Sa tige est longue d'un empan, & sa racine semblable à la queuë de scorpion, étant luisante comme albastre. Son sommet ressemble à un heaume, où s'enferme un poison mortel & diabolique qui est sa semence.

Il y a plusieurs especes d'*aconit*. L'un qu'on appelle *Pattelouvine*, ou *Estrangle loup*, ou *Lycoctonum*, *Tuë loup*, ou *Cycoctonum*, *Tuë chien*. L'*aconit* Pontique croist abondamment en Italie, & a des feuilles comme le platane, quoy que chiquetées, & plus menuës, plus longues & plus noires. Sa tige est d'une coudée, nuë, & semblable aux queuës de fougere. Ses fleurs sont jaunastres, & faites comme des chapeaux d'Albanois, d'où sortent des gousses longues qui contiennent sa graine. Il a plusieurs racines noires, comme les nœuds & durillons des squilles marines. Quelques-uns ont des fleurs jaunes semblables aux bassinets, & grandes comme des roses sauvages. Celuy-cy estrangle les renards, les chats, & toutes les bestes qui ne voyent rien quand elles naissent. L'*aconit Pardalianches* est celuy qui étrangle les pantheres & les leopards, qui croist au plus haut des montagnes: & c'est celuy dont cy-dessus est fait mention, qui a la racine blanche, & faite comme la queuë de scorpion. Il y a une espece d'*aconit* qu'on appelle *Doronicum*, qui est commun: un autre qu'on appelle *herbe paris*, ou *uva vulpina*, qui a une graine rouge, & qui est un contrepoison.

Matthiole en met jusqu'à neuf especes, & en un autre endroit jusqu'à douze. On dit que tout son venin est en sa racine, car ses feuilles ni son fruict ne font aucun mal. On dit que son nom vient d'*Acone* ville de Bithynie, aux environs de laquelle il croist en abondance, quoy que pourtant il croisse par tout ailleurs, & sur tout dans les montagnes de Trente. D'autres disent que ce nom vient d'*aconos*, qui signifie chez les Grecs un rocher desnué de terre où l'*aconit* croist volontiers. On l'appelle aussi *myoctonos*, parce qu'il tuë les rats par sa seule odeur, comme dit Pline. Les Poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'écume que le chien Cerbere jetta, lors que Hercules le tira des enfers par force: ce qui fait qu'on en trouve quantité auprés d'Heraclée de Pont, où est la caverne par où Hercules descendit. Les Anciens n'ont pas laissé de la faire servir de medecine contre la piqueure du scorpion, lequel s'amortit dés lors qu'il touche seulement l'*aconit*, & qui au contraire en touchant l'ellebore reprend sa premiere vigueur. L'*aconit* ne fait pas mourir, quand il trouve quelque autre poison dans le corps, parce qu'alors il se combat. La marque de ce poison est de faire venir les larmes aux yeux, de causer une grande pesanteur d'estomac, & de faire peter souvent. Theophraste dit qu'on le prepare en sorte qu'il fait mourir seulement au bout d'un an ou de deux. Les fléches trempées dans son jus font des playes mortelles. On l'appelle en Latin *aconition*, *luparia*, & *vulparia*. En quelques lieux on l'appelle *raisin de renard*.

* ACONS. *Les Poitevins*, dit Menage, *appellent ainsi, Ces petits bateaux, avec lesquels ils vont par les Marais, & que celuy qui est dedans mene en poussant la terre avec le pied, ce que* Rapin *a tres élegamment décrit par ce distique.*

Cimbula cœnosum plantis pulsata per æquor.
Semiviro vehitur, semivirumque vehit.

ACONTIAS. subst. masc. Espece de serpent, qui a un peu plus d'un pouce de grosseur. Il est long de trois pieds. Sa teste est fort grosse & cendrée. Le reste du corps est d'une couleur fort obscure, excepté le ventre qui ne l'est pas tout à fait tant. Quelques-uns l'appellent *Cenchrias*, à cause qu'il retire à la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*, parce qu'il se jette sur un homme roidement comme une fleche, aprés s'être entortillé sur un arbre pour s'en élancer avec plus de violence. C'est pourquoy on l'appelle aussi *Javelot*: & c'est la même raison qui l'a fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot *akon*, ou *akontion*, qui signifie Fléche, trait, javelot. Lucain en perlant de cette sorte de serpens, les appelle *volucres jaculos*.

ACORUM. s. m. Terme de Botanique. C'est une plante qui est une flambe bastarde, que les Apothicaires appellent *calamus odoratus*, qui a ses feuilles & ses racines semblables à la flambe, mais plus étroites & plus longues: elles sont odorantes, & picquantes au goust. Fuchsius & Brassavolus le confondent avec la *galenga*; mais Matthiole combat leur opinion.

* ACORUS. *C'est ainsi que les Apoticaires prononcent ce mot, & non* Acorum. *Il y en a de deux sortes, l'un vray, l'autre faux. Les feuilles du vray ressemblent à celles de l'Iris,*

il

il vient de la Lithuanie, ou de la Tartarie & c'est celuy là que l'on appelle, calamus aromaticus, *ou* odoratus *: l'autre est proprement la racine du* Glayeul aquatique *dont les fleurs sont jaunes.*

ACOSTER. v. act. l's ne se prononce point. Appuyer en mettant quelque chose à côté d'une autre qui la soûtienne. Il faut *acoster* ce coquemar, de peur qu'il ne tombe. Il faut s'*acoster* contre la muraille, quand on n'a point de siéges.

ACOSTE', E'E. part. pass. & adj.

ACOSTOIR. s. m. Ce qui sert d'appuy, de soûtien à quelque chose par le côté. Je suis si las, que je cherche un *acostoir*.

* *Ce mot ne s'écrit point avec une s. & même il ne se dit plus que par le peuple; l'on dit*, acoudoir.

ACOSTEPOT. s. m. Petite piece de fer courbée en demi-cercle, qu'on met au pied d'un pot, ou d'un coquemard, pour empêcher qu'il ne tombe. D'autres disent *appuyepot*.

* ACOUCHER. v. n. *Mettre un enfant au monde*, acoucher *une femme, c'est l'aider à mettre au jour cet enfant, & celuy qui aide, s'appelle* acoucheur.

* ACOUPLER. verb. act. *Joindre une chose, à une autre.*

* ACOURCIR. *Rendre plus court.*

* ACOUTRER. *Autrefois on s'en servoit pour, orner, ajuster; mais il ne se dit plus.*

* ACOUTRER. *Terme dont les tireurs d'or se servent.*

ACQ.

ACQUEREUR. s. m. Acheteur. Un *acquereur* de bonne foy prescrit par la possession de 10. ans entre presens, & 20. ans entre absens. On dit au Palais, un tiers *acquereur*, pour dire, le nouveau possesseur d'un heritage sur lequel on avoit quelques pretensions.

ACQUERIR. v. act. Obtenir un titre qui donne droit de joüir d'une chose, ou en proprieté, ou en usufruit. Il y a dans le Droit plusieurs titres qui expliquent les divers moyens d'*acquerir*. la premiere partie de la Pratique de Rebuffe traitte des moyens d'*acquerir* les Benefices. on *acquiert* droit par une prescription de 30. ans sans titre.

Menage derive ce mot de *adquerire*, qu'on a dit pour *adquærere*.

ACQUERIR, se dit aussi en choses morales. Il vaut mieux *acquerir* le ciel que des richesses. la gloire, la science ne s'*acquierent* qu'avec de grandes peines & de grands travaux. les ames s'*acquierent* avec grande difficulté, & se perdent fort facilement. une habitude ne s'*acquiert* que par une longue experience.

On dit proverbialement, Tout chemin d'*acquerir* se ferme à la vieillesse. Regnier. un troisiéme heritier ne joüit point des biens mal *acquis*. On dit aussi par compliment, Je vous suis tout *acquis*.

* *Quelques-uns croient, que le futur* d'Acquerir, *est* acquereray, *pour moy je suis pour*, acquerray.

ACQUIS, ISE. part. & adj.

ACQUEST. s. m. Bien immeuble qu'on ne tient point de ses parens, qu'on a acquis, ou qui est venu d'ailleurs. Les Coûtumes distinguent les biens en propres, & en *acquests*. tout homme peut disposer de tous ses *acquests*, mais il ne peut disposer par testament que du quint de ses propres.

ACQUEST, signifie aussi, Advantage, menage qu'on trouve à faire quelque chose. Il y a beaucoup d'*acquest* à acheter de la farine, & à cuire le pain chez soy. il n'y a point d'*acquest* à plaider, à se battre contre un plus fort que soy.

ACQUEST, signifie aussi quelquefois, Achat. C'est un bon *acquest* que du bled, quand l'année est bonne. l'*acquest* de cette maison n'est pas seur, si on ne la fait passer par decret.

Nouveaux *acquests*. Terme de Finance, qui se joint d'ordinaire avec francs fiefs. C'est un droit dû au Roy, & au Seigneur par les roturiers qui ont acquis nouvellement des fiefs. Ils se rachetent par le payement de l'obligation qu'ils auroient d'en vuider leurs mains, comme étant incapables de les posseder. On en fait la recherche tous les 20. ans. Il est dû de trois années l'une, mais il ne se paye qu'une fois par la même personne pour le même fief.

On dit proverbialement, Il n'y a point de plus bel *acquest* que de don.

* *Il y a plusieurs choses à observer en cet endroit.* 1° acquest, *se dit aussi bien des meubles, & de l'argent, que l'on a acquis, ou gagné, par son travail, que des immeubles.* 2°. *Il y a beaucoup* d'acquest, à acheter de la farine, *me paroît aussi dur, que nouveau.* 3°. Acquest, *pour* acquisition, *n'est encor point de mon goût.* 4°. *Les termes* d'acquest. *&* de conquestes, *que l'on trouve dans les Coûtumes, sont sinonimes; quelques-uns pensent, que l'on appelle*, acquêt *le bien que l'on a acquis avant le mariage*, Ragueau dans son Indice; *mais je suis du sentiment de* Brodeau *sur la Coûtume du Maine*, art. 324. *& de* Berault *sur celle de Normandie qui croient, que*, acquest, *&* conquest, *ne signifient que la même chose.*

* *Quant aux* nouveaux acquêts, *nôtre Auteur confond le droit de* Francs-Fiefs, *avec les* nouveaux acquêts. *Le premier se paie par les Roturiers, qui possedent des Fiefs: & le second, par les Communautés, & gens de Main-morte, pour se rendre capables de posseder des immeubles dans le Royaume.* Bacquet *le definit*, une Finance duë au Roy par gens de Main-morte, possedans heritages, ou droits immobiliaires en France.

ACQUESTER. Vieux mot qui se dit encore au Palais, pour dire, *Acquerir*, que Menage derive de *adquæsitare*.

ACQUIESCEMENT. s. m. Terme de Jurisprudence. Consentement que l'on donne à un acte, ou à une chose jugée, aprés avoir témoigné qu'on le vouloit pourvoir contre. On ne peut revenir contre une sentence aprés un *acquiescement* fait en cause d'appel. une desertion d'appel est un tacite *acquiescement*. l'execution d'un jugement, d'un contract, est un vray *acquiescement*.

ACQUIESCER. v. n. Demeurer d'accord d'une chose, l'approuver. C'est un homme facile & accommodant, qui *acquiesce* à tout ce qu'on luy dit, qui fait tout ce qu'on luy propose.

On dit aussi au Palais, qu'un homme *acquiesce* à un jugement, à une sentence, lors qu'il execute une sentence, ou qu'il renonce à un appel qu'il en avoit interjetté. Il vient du Latin *acquiesco*, formé de *quietus*.

ACQUIS. s. m. Ce qu'on a rendu sien par son industrie, par son travail, par son argent. Cet homme a bien de l'*acquis*, de la science, du bien, de la capacité, de l'experience, de la reputation.

ACQUISITION. s. f. Achat, action par laquelle on achete. J'ay fait aujourd'huy une bonne *acquisition*. les Financiers font tous les jours de grandes *acquisitions*.

ACQUISITION, se dit aussi de la chose acquise. Voilà mon *acquisition* d'aujourd'huy. une *acquisition* de hazard. je vay payer les lots & ventes de mon *acquisition*.

ACQUISITION, se dit aussi figurément. J'ay été hier au serain, j'ay fait *acquisition* d'un grand rheume.

ACQUIT. s. m. Quittance, acte par lequel il paroist qu'on a payé. On doit attacher la liasse des *acquits* au compte qu'on veut rendre. quand on ne rapporte pas un *acquit*, il faut laisser la partie en souffrance, ou la rayer. il faut prendre des *acquits* aux portes, aux Doüanes, pour monstrer qu'on a payé les droits & imposts.

On dit aussi, qu'on fait une restitution, une declaration pour l'*acquit* de sa conscience : qu'un Juge fait une telle visite, un tel reglement, pour l'*acquit* de son devoir, de sa charge. On dit aussi qu'une caution paye à l'*acquit* d'un debiteur, qu'un payement va à son *acquit*, pour dire, qu'on paye pour luy, & à sa décharge.

ACQUIT PATENT, est un ordre ou mandement du Roi pour faire payer comptant par ses Tresoriers une certaine somme. L'Ordonnance de 1557. défend aux Tresoriers & Receveurs de payer aucunes sommes en vertu d'*acquitspatents* : toutefois ils ont encore lieu, quand ils sont en bonne forme, comme quand ils sont signés & contresignés, verifiés à la Chambre, controllés, &c. Les payemens doivent être endossez au dos des lettres de l'*acquitpatent*.

On dit proverbialement, Faire une chose par maniere d'*acquit*, pour dire, la faire negligemment, & sans y apporter tous les soins qu'on devroit. On dit aussi, Bander un homme à l'*acquit*, pour dire, Rompre avec luy, l'envoyer promener, par une metaphore tirée des joüeurs de paulme, qui bandent les balles à l'*acquit*.

ACQUITER. v. act. Payer une debte. J'ay *acquitté* cette promesse, cette obligation.

ACQUITER, signifie aussi, Liberer, décharger d'une hypotheque. J'ay *acquité* ce fonds, je l'ay déchargé de toutes les debtes auxquelles il etoit hypothequé. j'ay *acquité* toute la succession de mon pere, elle est franche & quitte.

ACQUITER, se dit aussi en choses morales. C'est un homme qui s'*acquite* bien de tous les devoirs d'un Chrétien, d'un amy. il s'*acquite* bien de son employ, de sa charge. donnez luy à faire cette negociation, chargez le de cette harangue, il s'en *acquitera* fort bien.

ACQUITER, se dit proverbialement en ces phrases. Qui s'*acquite* s'enrichit. On dit par raillerie d'un homme qui a acheté une charge à credit, qu'il s'*acquite* bien de sa charge, quand il prend de l'argent pour rendre la justice. On dit encore, il s'endette à promettre, mais il s'*acquite* à ne rien tenir.

ACR.

ACRE. adj. masc. & fem. Qui a un goût desagreable à la langue, tel que celuy des pommes, poires, & autres fruits sauvages, & sur tout quand ils ne sont pas meurs. Ce mot vient de *acer*, ou de *agreste*, signifiant *sauvage*, qui est opposé à *cultivé*. Les Medecins appellent *acre*, toute saveur qui imprime un sentiment de chaleur brûlante sur la langue..

ACRE. s. m. Mesure de terre qui se dit particulierement en Normandie, qui contient 160. perches. L'*acre* du bois est de 4. vergées, la vergée de 40. perches, la perche de 24. pieds, le pied de 24. pouces, & le pouce de 12. lignes : mais tout cela differe selon les lieux.

Dans un Registre de la Chambre des Comptes il est dit, que l'*acre* contient quatre vergées, dont il en faut deux pour l'arpent ; qu'une vergée contient quarante perches de terre, & chaque perche contient 24. semelles de pied. Chez les Anglois un *acre* contient 16. perches en longueur, & autant en largeur.

Ce mot, selon Spelmanus, vient du Saxon *acher*, qui signifie *ager*, ou *champ*. Saumaise tient qu'il vient du mot *acra*, qui a eté dit pour *akena*, qui selon Heron, étoit une mesure de terre des Anciens de dix pieds.

* *La contenue de l'acre, n'est pas certaine*, Ragueau *dit que c'est la contenue de terre, que deux bœufs peuvent labourer en un jour : qu'en certains endroits c'est un arpent, & en d'autres un peu plus, ainsi* Du Cange *définit* l'acre, Certa terræ portio mensurata, variæ tamen quantitatis, pro diversis regionum, & provinciarum moribus.

ACRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est acre, qui picque la langue. Quand les arbres sont entez, les fruits perdent beaucoup de leur *acreté*.

ACRIMONIE. s. f. Aigreur picquante. Il n'y a gueres de mineraux qui n'ayent de l'*acrimonie*. L'*acrimonie* de la bile est cause de beaucoup de maladies.

ACROSTICHE. s. f. Sorte de Poësie disposée de telle façon, que chacun des vers commence par une lettre qui fait partie d'un nom qu'on écrit de travers dans la marge. On en fait aussi où le même nom se trouve au milieu, ou aux autres endroits des vers. On a vû même des Sonnets pentacrostiches, où il y avoit cinq *acrostiches*. Ce mot vient du Grec *acros*, *summus* ; ce qui est à une des extremitez ; & *stichos*, Vers.

ACROTERES. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des petits piedestaux qui sont aux extremités d'un fronton, sur lesquels on pose des figures.

ACROTERES, signifie quelquefois, les extremités ou faistes des bastimens. Ce mot vient aussi du Grec *acros*.

ACT.

ACTE. subst. masc. Terme de Physique. Effet de la cause agissante. La forme est la matiere reduite en *acte*. l'*acte* est la perfection de la chose, & est opposé à la *puissance*, qui est capable d'agir, ou de souffrir.

ACTE, se dit aussi en Logique des operations de l'entendement. L'Universel est un *acte* de l'entendement, par lequel il conçoit une nature generale composée de toutes les particulieres.

ACTE, se dit plus ordinairement en Morale de tout ce qui se fait de bien, ou de mal. C'est un *acte* de prudence de sçavoir quelquefois se taire. c'est un *acte* de scelerat de trahir son amy. faire une *acte* de contrition.

ACTE, en termes de Jurisprudence, se dit de toutes les choses qui regardent la justice, quand elles sont redigées par écrit, soit en jugement, soit dehors. On luy a donné *acte* de sa plainte, de sa comparution, de sa declaration. il a justifié sa demande par plusieurs sentences, arrests, & autres *actes* authentiques. passer un *acte* par devant Notaires. passer un *acte* de soumission au Greffe. un *acte* de celebration de mariage, c'est le certificat qu'en donne le Curé. la plus-part des significations finissent par ces mots, Dont *acte*. un Rapporteur met au bas des Requestes d'employ, Ait *acte*, & soit signifié.

En ce sens il signifie aussi, les déliberations publiques qui sont mises dans des Registres, qu'on appelle en ce cas les *Actes* publics, comme les *Actes* des Conciles, les *Actes* du Senat. On a extrait ce titre des *Actes* publics. On le dit aussi de ce qui a été conservé à la posterité dans certains Livres & memoires authentiques. Les *Actes* des Apôtres. les *Actes* des Martyrs. on a vû autrefois les *Actes* de S. Thomas, les *Actes* de S. André, les *Actes* de S. Jean : mais ce sont des Livres qui ont été declarés apocryphes, qu'on croit avoir été écrits par le nommé Lucius Heretique.

ACTE, en Poësie, se dit de certaines divisions qui se font dans les Poemes dramatiques pour laisser reposer les Acteurs & les spectateurs. Une piece en trois *Actes*, ou en cinq *Actes*. la Celestine, Comedie Espagnole, a 21. *Actes*. On dit ce mot en ce sens, *eo quod per actus fabula*.

Au College on appelle aussi *Actes*, les Theses qu'on soûtient en public pour acquerir quelque degré dans les Facultés, ou pour faire paroître la capacité d'un écolier. Je suis prié d'aller à l'*Acte* d'un tel écolier, il m'a apporté une These. ce Bachelier a fait tous ses *Actes* en Sorbonne. il y a aujourd'huy un *Acte* dans les écoles de Droit, de Medecine.

Ce mot & ses semblables viennent du verbe *ago*.

ACTEUR, ACTRICE. subst. mascul. & femin. Comedien, ou celuy qui represente sur le theatre quelque

personnage d'une piece dramatique. Un tel est bon *Acteur* pour le tragique. Il y a plus de bons *Acteurs* que de bonnes *Actrices*.

ACTIF, IVE. adj. Qui agit. Ce Philosophe a l'esprit *actif*, est penetrant. ce valet est fort *actif*, pour dire, diligent à ce qu'il fait. le feu est le plus *actif* de tous les elemens. ce mot a la signification *active*, ou passive. la vie *active* est opposée à la contemplative. On dit aussi, que dans une élection un homme a la voix *active* & passive, lors qu'il a droit de donner sa voix, & qu'il peut être élû : qu'un marchand a des debtes *actives* & passives, lors qu'il doit & qu'il luy est deu.

ACTIF, s. m. Terme de Grammaire, se dit d'un verbe qui sert a expliquer les actions. Il y a des verbes *actifs*, passifs, & neutres. il y en a qui n'ont point d'*actif*.

ACTION. s. f. Ce qui est cause de la production, de l'effet de tout ce qui nait, qui paroit, & qui se fait dans le monde. L'*action* du feu reduit tous les corps en cendres. rien ne se fait dans le monde que par l'*action* des corps agissants sur les patients. on admet en Physique l'*action* & la reaction des corps.

ACTION, se dit aussi en choses morales. Il faut faire de bonnes *actions* pour gagner le ciel. On dit, qu'un homme va rendre compte de ses *actions* à Dieu, pour dire, qu'il va mourir. On dit aussi, *Action* de graces, d'un remerciement pour un bienfait receu, & de la priere qu'on fait aprés les repas. Il n'y a point d'*action* humaine, selon S. Thomas, qui ne soit bonne, ou mauvaise.

ACTION, signifie quelquefois, Vertu, force d'agir. L'aimant perd son *action*, quand on le laisse longtemps sans être armé.

Action, se dit aussi de ces effets momentanés qui consomment toute la force d'agir de quelque chose. Ce petard a fait son *action* en l'air. une mine éventée n'a plus d'*action*.

ACTION, se dit aussi en particulier de quelque chose remarquable, & sur tout en matiere d'éloquence, de guerre, de prudence, &c. Ce Predicateur a fait une fort belle *action*. ce brave a fait une grande *action*, une *action* de vigueur en telle rencontre. l'aumône est une fort bonne *action*. les *actions* publiques de Mr. Ogier : ce sont les Sermons qu'il a prêchez & fait imprimer.

ACTION, se dit plus particulierement des gestes, du mouvement du corps, & de l'ardeur avec laquelle on prononce, ou on fait quelque chose. Un estourdi n'a point d'*action*, de contenance arrestée. cet Advocat a l'*action* belle, il parle avec une grande *action*. il est toûjours en *action*. ce qui est le plus requis à un Orateur, c'est l'*action*. Le Faucheur a fait un joli traité de l'Action de l'Orateur.

ACTION, se dit aussi en Peinture de la posture & de la disposition du corps ou du visage, quand ils marquent quelque passion de l'ame. Il étoit à genoux en *action* de suppliant. il a peint Jupiter avec une *action* menaçante. il y a beaucoup d'*action* dans les tableaux du Poussin.

Au manege on remarque l'*action* de bouche du cheval, qui luy fait mascher son mors, & jetter beaucoup d'escume : ce qui témoigne beaucoup de vigueur & de santé. Ce cheval est toûjours en *action*.

ACTION, en termes de Jurisprudence, est un droit qu'on a de poursuivre quelque demande, ou pretention en justice. Il luy a cedé une *action* sur un tel, il l'a subrogé en ses droits, noms, raisons & *actions*.

On appelle en Hollande *Action*, une part qu'on a dans les Societez des compagnies des Indes, ou autre commerce.

ACTION, signifie aussi quelquefois, Effets mobiliaires. Les creanciers d'un tel marchand se sont saisis de toutes ses *actions*, pour dire, qu'ils se sont saisis de toutes ses debtes actives.

ACTION, se dit aussi de toute sorte de procés qu'on intente soit en matiere civile, ou criminelle. Une *action* personnelle, est celle qui attaque seulement la personne : *action* reelle, celle qui l'attaque à l'égard des fonds qu'il possede, comme est l'*action* en declaration d'hypotheque : *action* mixte, celle qui est meslée de l'un & de l'autre. il y a des *actions* civiles, & des *actions* criminelles, selon qu'un procés est civil, ou criminel.

ACTION possessoire, ou de reintegrande, est celle où il s'agit seulement de la possession. *Action* petitoire, est celle qui est intentée pour la proprieté d'un heritage. On appelle *action* en complainte, celle qui est intentée en cas de saisine & de nouvelleté en matiere profane, ou simplement complainte en matiere beneficiale. *Action* de garentie, *action* de rapt, de stellionat. On dit aussi, une *action* d'injures. On ne donne point d'*action* de larcin contre une femme, mais seulement pour les choses destournées. il ne faut pas se mettre en possession par violence & voyes de fait, mais venir par *action*. il y a un titre dans le quatriéme livre des Institutes de Justinien, qui contient les plus celebres *Actions* introduites par le Droit Romain, qui sont en grand nombre.

ACTIONNER. v. act. qui ne se dit qu'en termes de Palais, & signifie, Intenter un procés à quelqu'un en matiere purement civile, & pour le payement d'une debte. S'il refuse de me payer, je le feray *actionner*.

ACTIVEMENT. adv. D'une maniere active. Il ne se dit qu'en Grammaire. Ces mots se prennent que *activement*.

ACTIVITE'. s. f. Vertu d'agir, ou promptitude d'action. Le feu est ce qui a le plus d'*activité* dans la Nature. toutes les causes naturelles qui agissent ont leur sphere d'*activité*. cet homme a beaucoup d'*activité*, sert ses amis fort diligemment.

ACTUEL, ELLE. adj. Qui est en acte, qui est reel & effectif. Un payement *actuel*, c'est un payement effectif, & non chimerique. En Physique on dit un cautere *actuel*, par opposition à *potentiel* ; une chaleur *actuelle*, par opposition à *virtuelle* : en Theologie, une grace *actuelle*, un peché *actuel*, par opposition à *originel*.

ACTUELLEMENT. adv. D'une maniere reelle & actuelle. Il l'a payé *actuellement* en deniers comptans. Il a toûjours esté à Paris pour poursuivre son procés, & il y est encore *actuellement*.

ACU.

ACUDIA. s. m. Est un petit animal des Indes Occidentales, fait comme un escargot, un peu plus petit qu'un moineau, par le moyen duquel on void assez clair pour filer, écrire, peindre, & faire les autres exercices qui se font de nuit. Il a deux estoiles proche des yeux, & deux autres sous les aisles qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un se frotte la main ou le visage avec quelque humidité qu'il a dans ces estoiles, il paroistra tout brûlant tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en servoient pour s'éclairer : car auparavant l'arrivée des Castillans ils n'avoient point l'usage des chandelles de suif, ni de cire. Herrera.

ACUT. Terme d'Imprimerie, qui se dit d'un caractere marqué d'un accent aigu. Un *é acut* est l'*é* ouvert ou masculin, qu'on est obligé de marquer ainsi, pour le distinguer de l'*e* feminin. Ce mot vient du Latin *acutus*.

ADA.

ADAGE. subst. masc. Proverbe, sentence populaire qu'on dit communément. Il n'est en usage qu'en ces phrases. Les *Adages* d'Erasme. C'est un vieil *adage*. Ce mot vient de *ad* & *agor*, dit Scaliger, *quòd agatur ad aliud signandum*, parce qu'on en use pour signifier autre chose.

ADAMITES. s. m. Ce sont d'anciens Heretiques qui ont voulu imiter la nudité d'Adam, qui prioient tout nuds, & qui se joignoient publiquement avec les femmes dans les temples. S. Augustin & Isidore en font mention. Cette Secte s'est renouvellée de nôtre temps en Allemagne, où elle fait le même scandale, à la reserve de celuy de la nudité.

ADAPTATION. subst. fem. Action par laquelle on applique une chose à une autre. L'*adaptation* de ce mot convient fort bien à cette devise, il luy est bien appliqué. On ne le dit guores que dans le dogmatique.

ADAPTER. v. act. Appliquer une chose à une autre. Ce vers de Virgile luy a été *adapté*. cette comparaison est ingenieuse, mais elle est mal *adaptée* au sujet. Ce mot vient du Latin, & est composé de *ad* & *aptare*.

ADAPTÉ', ÉE. part. & adj.

* *L'on dit au Palais*, adapter *les vieux confins aux nouveaux.*

ADD.

ADDITION. subst. fem. Action par laquelle on adjouste une chose à une autre. En matiere d'Ecriture Sainte il ne faut faire aucune *addition* au texte, de peur de le corrompre. On dit en Physique, que tous les corps naturels se forment par *addition* de parties.

ADDITION, se dit aussi de la chose adjoutée qui sert à en amplifier une autre. Les *additions* marginales d'un tel livre sont excellentes. la plus-part des Auteurs qui font reimprimer leurs livres, y font des *additions* & des supplements.

ADDITION, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, est la premiere des quatre regles fondamentales de ces sciences : elle fait trouver la somme totale que font plusieurs nombres, ou quantités particulieres adjoûtées ensemble.

* ADDITIONNER. v. act. *De plusieurs sommes n'en faire qu'une.*

On dit en termes de Palais, des *additions* premieres, secondes, troisiémes : ce sont les nouvelles écritures qu'on donne aprés avoir fourni de deffenses & de repliques. Les *additions* sont deffenduës par l'Ordonnance de 1667. On dit aussi, Informer par *addition*, quand on informe encore aprés qu'une premiere information est close & decretée. Ce mot vient du Latin *additio*, *addere*.

ADDOMESTIQUER. v. n. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit, Se rendre familier, ou domestique chez quelqu'un. Il se dit encore en quelques lieux des animaux apprivoisés qui viennent habiter en quelque maison, en quelque cuisine. Ce mot vient du Latin *domesticus*, de *domus*, Maison.

ADDUCTEUR. adj. masc. est une épithete que les Medecins donnent au troisiéme muscle des yeux qui les fait mouvoir du côté du nez. On l'appelle aussi *beuveur*, parce que c'est un mouvement qu'on fait d'ordinaire en beuvant. On le dit aussi des muscles qui sont dans le pouce, & dans les autres parties du corps qui ont besoin d'un mouvement en dedans. Ce mot vient du Latin *adducere*, Amener.

ADE.

ADENERER. v. act. Vieux terme de Pratique & de Coûtumes, dont on se servoit dans les licitations, pour dire, Mettre à prix : ce qui vient du Latin *ad aneum, aut aeru pretium constituere.*

ADENT. s. m. Terme de Charpenterie & de Menuiserie, qui se dit de certaines entailles ou emboeftures qui se font en forme de dents, pour mieux lier & assemble des pieces de bois, ou des tenons dans des mortaises.

ADEXTRE', ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces qui se mettent au côté dextre de l'Escu : comme au contraire, ce qui se met au côte senestre se dit *senestré*. On le dit aussi, lors que l'on blasonne la partie droite de l'Escu, lors qu'elle est d'un esmail different de la gauche.

On dit aussi d'un pal, ou autre piece qui a, par exemple, un lyon à sa droite, qu'il est *adextré* de ce lyon. Ce mot vient du Latin *dextra*, Droite. * *L'on disoit autrefois* Adextrer, *pour être à la droite*: le Roman d'Auberi.

Elles en ont le Chevalier mené.
Jusqu'à l'hostel l'ont toûjours adextré.

ADH.

ADHERENCE. subst. fem. Attachement à un party, à un sentiment. L'*adherence* à l'heresie emporte excommunication.

ADHERENT, ENTE. adj. Qui est joint, attaché à quelque chose. Il achete cette maison, parce qu'elle étoit *adherente* à la sienne. la cangreine corrompt toutes les parties *adherentes*, ou voisines.

ADHERENT, se dit aussi au figuré de ceux qui suivent un même party, qui sont dans les mêmes sentimens, ou les mêmes interests. On a excommunié cet Heretique, & tous ces fauteurs & *adherens*.

ADHERER. v. act. Estre joint, être tout auprés. Il n'est gueres en usage au propre, si ce n'est dans le dogmatique, où l'on dit que l'accident *adhere* necessairement à la substance ; & en Medecine, C'est une maladie du poulmon d'*adherer* aux parois du thorax.

Au figuré on dit, Il n'a jamais *adheré* aux Heretiques, pour dire, Il n'a jamais été de leur party. Ce mot vient du Latin *adherere*.

* ADHERITANCE. s. f. *Les Auteurs de la basse Latinité ont dit* adhæredare, *pour mettre en possession, d'où est venu* adheriter. Paternis hæreditatibus adhæreditatus, *dans la vie de S. Fulbert Evêque de Cambray. Ils ont encor dit,* hæreditare, *pour signifier la même chose, ainsi dans la vie de S. Fulbert Evêque de Chartres* hæreditabilis, *se doit Entendre de celuy qui possede un bien paternel.* adheriter, adheritement, adheritance *se trouvent dans plusieurs Coûtumes.* Voyez, Ragueau *dans son Indice.*

ADJ.

ADJACENT, ENTE. adject. Ce qui est auprés ou joignant. Il a le gouvernement d'une telle Province, & des Isles *adjacentes*. Ce mot vient du Latin *ad*, & *jacere*.

* *Les Latins ont dit*, Adjacentiæ, *pour appartenances. v:* Vossius de vitiis senu. & Du Cange.

ADIANTOS. s. m. Plante qui est une espece de capillaire qui croist ordinairement autour des puits, que les Espagnols appellent *Sargasso*; & ils donnent le même nom à une herbe dont toute la mer est couverte au Cap Verd, & aux Isles de Cuba & Espagnola. Ce mot est composé de la particule privative a, & du verbe *diaino*, *humesco*, Je deviens humide, ou je suis mouillé. Quoy qu'on verse de l'eau sur cette fleur, ses feuilles paroissent toûjours seches.

ADJECTIF. Terme de Grammaire. C'est un nom qui est toûjours joint avec un autre exprimé, ou sous-entendu pour marquer quelqu'une de ses qualités, & qui fort souvent se tourne en substantif, comme blanc, gros, grand, sage, vertueux. Ce terme de Grammaire vient du Latin *adjicio*, Adjoûter, parce qu'on le joint au substantif, n'étant pas capable de se soûtenir de luy-même.

* *C'est traiter trop succintement une matiere, qui est des plus importantes de nôtre Langue. Voicy en abregé, ce que nos meilleurs Autheurs en ont dit. Le nom qui explique* l'estre d'une chose, *est appellé*, substantif, *celuy qui marque la maniere*

maniere d'eſtre, *eſt nommé*, adjectif, *parce qu'il eſt ajoûté au ſubſtantif, & ne ſubſiſte que par luy : ainſi*, cire blanche : *le premier nom eſt le* ſubſtantif, *le ſecond eſt* l'adjectif ; *il ne ſignifie que la maniere d'eſtre de la cire. On convertit quelquefois* l'adjectif *en* ſubſtantif. *Exemple, on dit* le vray, l'honnête, l'utile, l'agreable, le ſerieux ; *voila tous ces* adjectifs *devenus ſubſtantifs. Juſques icy, on n'a pas pû trouver une regle certaine, pour placer* les adjectifs : *ce que l'on peut dire en general, eſt que l'oreille & la clarté du diſcours doivent nous determiner ſur la preſceance de l'un ou de l'autre : il y en a pourtant que l'on place toûjours avant le ſubſtantif, & d'autres après : Voyez M. de Vaugelas : On dit que Malherbe ne pouvoit ſouffrir que l'adjectif, dont la terminaiſon eſtoit en é maſculin fuſt mis avant le ſubſtantif, je ne ſçay ſi ce n'étoit point une delicateſſe.* Menage ſur les Poëſies de Malherbe. *Il y a des* adjectifs *qui ont un Regime, comme ſenſible aux plaiſirs, incapable de faire. Voicy une autre regle, elle eſt de Vaugelas, tout* adjectif *mis après le ſubſtantif avec ce mot*, plus, *entre deux, veut toûjours avoir ſon article, & cet article ſe met immediatement devant* plus, *& toûjours au nominatif, quoyque l'article du ſubſtantif qui va devant ſoit en un autre cas. Exemple, il faut dire* : c'eſt la coûtume des peuples les plus barbares, *& non*, des peuples plus barbares. *Autre regle, quand deux ſubſtantifs dont le premier eſt maſculin, & le dernier feminin n'ont qu'un* adjectif, *& ne regiſſent point de verbe, il faut mettre* l'adjectif *au feminin.* Il avoit les yeux & la bouche ouverte. *Si les ſubſtantifs ſont les nominatifs d'un verbe, il faut mettre* l'adjectif *au pluriel, & au maſculin :* Ses yeux & ſa bouche étoient ouverts. *L'obſervation eſt longue, mais elle eſt importante.*

ADJECTIVEMENT. adv. D'une maniere adjective. La plus-part des noms s'employent tantôt *adjectivement*, tantôt ſubſtantivement.

ADJECTION. Terme dogmatique. Jonction de quelque petit corps à un autre. L'accroiſſement des corps naturels ſe fait par *adjection* de parties.

ADIEU. adv. Terme de compliment, dont on ſe ſert quand deux perſonnes amies ſe ſeparent, où lors qu'on donne congé à quelqu'un, ou qu'on le prend. *Adieu* juſqu'au revoir. On dit, Sans *adieu*, pour marquer qu'on ſe reverra bientoſt. Je ne luy veux dire que bon jour & *adieu*, pour dire, Je ne luy veux dire qu'un mot.

ADIEU, eſt auſſi un terme de commandement, ou de refus, qu'on dit lors qu'on chaſſe, ou qu'on éconduit quelqu'un. *Adieu*, vous m'importunez trop. *adieu*, j'entends vôtre affaire.

ADIEU, ſe dit auſſi des choſes qui ſe paſſent, qu'on perd, qu'on regrette. Dés que la S. Martin eſt venuë, *adieu* les beaux jours. Quand on paſſe 60. ans, il faut dire *adieu* la joye, les plaiſirs.

On dit auſſi, Dire *adieu* au vin, au jeu, aux femmes, au commerce, pour dire, Se retirer de ces choſes où on avoit de l'engagement.

On dit en termes de Marine, *Adieu va*, pour avertir l'équipage, lors qu'on veut faire virer le vaiſſeau pour changer de route.

ADIEU, eſt quelquefois ſubſtantif. Un tendre *adieu* eſt celuy que dit un amant à ſa maitreſſe, une mere à ſes enfans. il y a des gens incommodes qui ſont longs à faire leurs *adieux*. On dit d'un homme qui ſe meurt, qu'il dit au monde un éternel *adieu* ; & figurément de ceux qui entrent en Religion, ou qui ſe retirent des affaires pour vivre dans la ſolitude.

On dit proverbialement, *Adieu* la voiture, *adieu* vous dis, c'eſt fait de luy, pour dire, qu'un homme ſe meurt, qu'il eſt perdu : *Adieu* paniers, vendanges ſont faites, pour dire, qu'on n'a plus beſoin de certaines choſes, quand la ſaiſon où on s'en ſert eſt paſſée : *Adieu* mon argent, *adieu* mes eſperances, pour dire, qu'on a perdu ſon argent, ſes pretentions.

ADJOINDRE. v. act. Donner un compagnon à quelqu'un pour luy ſervir d'aide & de conſeil, & quelquefois de controlleur en quelque affaire ou negociation. On dit, *Adjoindre* à un Rapporteur deux Evangeliſtes, lors qu'il rapporte un procés pour examiner l'inventaire & les pieces.

ADJOINT. ſ. m. Compagnon qui eſt joint avec un autre pour luy aider dans ſon miniſtere, ou pour prendre garde à ſes actions. Ce Syndic ne ſçauroit rien conclurre tout ſeul, il faut negocier cela avec ſon *Adjoint*. On a creé en titre d'office des *Adjoints* aux Enqueſtes, pour être preſens à la confection des enqueſtes avec le Juge commis pour la faire.* *Mais ils ont été abrogez par la derniere Ordonnance.* Par les Edits de Pacification, il eſt porté qu'un Juge Catholique ne pourra faire le procés à un Huguenot, qu'il n'y ait un *Adjoint* de la Religion pretenduë Reformée qui ſoit preſent à toute l'inſtruction.

ADJOINT, en termes de Rhetorique & de Grammaire, ſe dit des mots, ou des choſes qui ſont jointes à d'autres pour en augmenter la force : comme, les mots adjectifs ou les épithetes ſont *adjoints* aux ſubſtantifs pour marquer leur nature & leurs qualitez. les argumens qui ſe tirent des *adjoints* ſont les adminicules de preuve qui naiſſent des circonſtances particulieres du fait.

ADJONCTION. ſ. f. Il ne ſe dit qu'en cette formule par laquelle on conclud toutes les requeſtes de plaintes en matiere criminelle : Requerant à cette fin l'*adjonction* de Mr le Procureur General, du Procureur du Roy, ou du Procureur fiſcal.

Ces mots viennent du Latin *ad* & *jungere*.

ADJOURNEMENT. ſ. m. Aſſignation qu'on donne à quelqu'un pour comparoir en juſtice à un certain jour, pour répondre ſur quelque demande qu'on fait contre luy. Les *adjournemens* qu'on fait en Cour Souveraine, ou aux requeſtes du Palais, ſe font en vertu de commiſſions du ſceau. Celles des Juſtices ſubalternes ſe font par un ſimple exploit. un *adjournement* perſonnel ſe doit donner à perſonne, ou à domicile, pour comparoir en perſonne, & répondre ſur quelque accuſation criminelle. les *adjournemens* doivent être libellez. les formalitez des *adjournemens* ſont reglées par le ſecond titre du Code Loüis.

ADJOURNER. v. act. Aſſigner quelqu'un pour comparoir en juſtice, & deffendre à quelque demande qu'on fait contre luy. Il a été *adjourné* à quinzaine, au mois, au Parlement, au Conſeil. on n'*adjourne* point les témoins pour dépoſer ; on ne fait que les aſſigner : & en Cour Eccleſiaſtique on dit *citer*.

Menage derive ce mot de *adjurnare*, comme qui diroit, *diem dicere*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires. * *Voyez Spelman, Voſſius, Du Cange, Paſquier, & Brodeau ſur Loüet* 103.

ADJOURNER à trois briefs jours, c'eſt crier à ſon de trompe, ou à cry public, qu'il y a un decret contre quelqu'un aprés qu'on a fait perquiſition de ſa perſonne afin qu'il ait à comparoir dans les trois jours en juſtice : à faute de quoy on luy doit faire ſon procés par contumace.

ADJOURNÉ, ÉE. part. & adj.

ADJOUSTER. v. act. Joindre quelque choſe à une autre. On a *adjouſté* quatre compagnie à ce regiment. on a *adjouſté* trois traittez dans ce volume. il faut *adjouſter* ces trois ſommes enſemble. il *adjouſte* ce legs à ſon teſtament. ce paſſage a été *adjouſté* à ce livre, pour dire, il n'eſt pas dans l'original.

Nicod derive ce mot de *ad*, & de *juxta*, ou d'*adjungo*.

On dit quelquefois pour faire une tranſition à une derniere raiſon : *Adjouſtez* à cela que, &c. Je n'*adjouſte* qu'un mot. On dit auſſi, Vous *adjouſtez*, pour dire, Vous y mettez du voſtre, vous dites plus qu'il n'y en a. Il n'y a rien à *adjouſter* à ce que vous dites, à ce que vous faites, pour dire, Vous parlez & agiſſez parfaitement bien.

ADJOUSTER creance, *Adjouſter* foy à quelqu'un, c'eſt

à dire, Croire à leur dire, à leur témoignage. Toutes les sentences finissent ainsi : Et afin que foy soit *adjoustée* aux presentes, nous y avons fait apposer nôtre seel.

ADIPEUX, EUSE. Terme de Medecine, qui signifie Gras. Il se dit particulierement d'un surgeon, ou rameau qui sort du tronc descendant de la veine cave, qui est un des cinq rameaux iliaques, qui va à la tunique exterieure des reins, parce qu'il est environné de force graisse. La membrane appellée pannicule est *adipeuse* à l'homme, & charneuse aux bêtes. Ce mot vient du Latin *adeps*, Graisse.

ADIRER. v. n. Terme de Palais. Egarer quelque titre, ou papier, ne le pouvoir retrouver. Cette piece étoit le fondement de mon procés, le malheur a voulu qu'elle ait été *adirée*.

Quelques-uns derivent ce mot de *aderrare*, qui a signifié autrefois *aberrare à via*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *trouver à dire*, qui signifie *manquer*. * *Ce terme se trouve dans les Coûtumes. Voyez Du Cange v.* adiratus.

ADITION. s. f. Terme de Jurisprudence. C'est l'acceptation d'une heredité. En pays de Droit écrit l'*adition* d'heredité est absolument necessaire pour la validité d'un testament.

ADJUDICATAIRE. s. m. & f. Le plus offrant, & dernier encherisseur à qui on delivre le bail, ou la proprieté d'un heritage qu'on afferme, ou qu'on vend en justice. L'*adjudicataire* d'une ferme est tenu des frais du bail. L'*adjudicataire* d'une terre est chargé des frais ordinaires des criées.

On le dit aussi de ceux à qui on delivre en justice des ouvrages, des reparations au rabais.

ADJUDICATAIRE, se dit absolument des fermiers des droits du Roy. L'*adjudicataire* des Gabelles, des Aydes, est un commis sous le nom duquel on fait toutes les poursuites & contraintes pour le recouvrement des deniers des Gabelles & des Aydes.

ADJUDICATIF, IVE. adj. Qui adjuge, ou qui a adjugé. Il a eu un arrêt *adjudicatif* de sa demande. la sentence du premier Juge étoit *adjudicative* des dépens.

ADJUDICATION. s. f. Delivrance qu'on fait à un dernier encherisseur de quelque chose qui se publie ou se vend en justice, soit un meuble dans un encan, soit un bail d'une ferme, soit la proprieté d'un heritage qu'on decrete, soit un ouvrage ou une entreprise au rabais. Une *adjudication* en justice est si ferme, qu'on ne s'en peut pas pourvoir contre, même pour lesion énorme, & d'outre moitié de juste prix. il est possesseur de cette terre en vertu d'une *adjudication* par decret. une *adjudication* par licitation.

ADJUGER. v. act. Juger en faveur de quelqu'un. Une requeste est enterinée, quand on *adjuge* au suppliant ses fins & conclusions. on luy a *adjugé* des dépens, dommages & interêts. cette succession luy a été *adjugée* comme au plus proche heritier. on luy a *adjugé* mille écus de provision.

ADJUGER, signifie aussi, Vendre & delivrer en justice au plus offrant & dernier encherisseur un meuble à l'encan, un bail, un heritage par decret, & un ouvrage ou des reparations au rabais. Ces mots viennent du Latin *ad*, & *judicare*.

ADJUGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADJURATION. s. f. Terme Ecclesiastique, qui sert dans les exorcismes pour faire commandement au nom de Dieu aux Demons de sortir d'un corps d'un possedé, ou de declarer quelque chose.

ADJURER. v. act. Faire des adjurations, des exorcismes. Ce mot vient du Latin *adjurare*, qui signifie le même. * *Voyez Du Cange v.* adjurare.

ADM.

ADMETTRE. v. act. Recevoir, avoir agreable. Il faut prier Dieu qu'il nous *admette* dans son Paradis, qu'il nous *admette* au rang de ses Elûs. ce Prêtre a été jugé capable, il a été *admis* aux Ordres. ce Bachelier a été *admis* à la licence. un honnête homme est *admis* & bien receu dans toutes les bonnes compagnies. il a été *admis* à faire preuve de ses faits justificatifs, de son alibi. je ne puis pas *admettre* cette proposition, en demeurer d'accord. Il vient du Latin *admittere*.

ADMIS, ISE. part. pass. & adj.

ADMISSIBLE. adj. m. & fem. Qui est recevable. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. Cette raison n'est pas *admissible*. ces moyens de faux ont été declarez pertinents & *admissibles*.

ADMISSION. s. f. Action par laquelle on est admis. La calomnie qu'on a faite à cet Ecclesiastique a empêché son *admission* aux Ordres.

ADMITTATUR. s. m. Billet que donnent les examinateurs, portant certificat qu'un homme est capable d'obtenir des degrés dans une Faculté, ou digne d'être promeu aux Ordres. Ce Prêtre a receu du grand Vicaire son *admittatur*.

ADMINICULE. s. f. Terme de Jurisprudence. Commencement de preuve, ou preuve imparfaite. Il y a tant de présomption & d'*adminicules* contre cet accusé, qu'on luy pourroit donner la question.

Ce mot vient du Latin *adminiculum*, qui signifie Eschalas, ou ce qui sert à soûtenir la vigne ; qu'on appelle autrement *pedamentum*, parce que l'eschalas tient lieu de pied à la vigne.

ADMINISTRATEUR. s. m. Celuy qui a soin des biens & de la personne de quelqu'un. Un pere est le legitime tuteur & *administrateur* de ses enfans.

ADMINISTRATEUR, se dit aussi de celuy qui est un des maîtres d'un hôpital, qui ont soin d'en recevoir les revenus, de les distribuer, & d'en ordonner. Il y a plusieurs maîtres & *administrateurs* de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital general. les *administrateurs* des leproseries outrisoient cy-devant de leur revenu.

ADMINISTRATION. s. f. Gouvernement des affaires. Les Rois faineans se reposoient de l'*administration* de leur Etat sur leurs Ministres. les guerres civiles pendant les minorités ont toûjours pour pretexte la mauvaise *administration* des affaires, des Finances.

ADMINISTRATION, se dit aussi de la regie & gouvernement de la personne & des biens d'un mineur, d'un furieux, d'un interdit. Il faut qu'un tuteur rende compte de l'*administration* qu'il a faite des biens de son pupille. On le dit aussi de la regie des hôpitaux. L'*administration* de cét hôpital est en bonne main.

ADMINISTRATION, se dit aussi des ministeres ecclesiastiques. C'est un tel Prêtre qui est chargé de l'*administration* des Sacremens dans une telle Parroisse. on refuse l'*administration* des Sacremens aux excommuniez.

ADMINISTRATION, se dit aussi au Palais des titres, preuves, ou témoins qu'on fournit à quelqu'un en justice. Un denonciateur doit faire l'*administration* des témoins au Procureur General.

ADMINISTRER. v. act. Gouverner les affaires, les biens d'une personne, ou d'une Communauté. Tandis que ce Surintendant a vécu, les Finances ont été bien *administrées*. Il est difficile d'*administrer* les affaires publiques au gré de tout le monde. Les hôpitaux de Paris sont fort bien *administrés*. Ce tuteur onerairé a fort bien geré & *administré* la tutelle de ce Prince, il en a rendu bon compte. Ce Magistrat a fort bien *administré* la justice tant qu'il a vécu.

ADMINISTRER, se dit aussi en matiere ecclesiastique. Ce Curé a *administré* les Sacremens à cet agonisant.

ADMINISTRER, signifie aussi au Palais, Fournir des preuves & des témoignages. Il a *administré* des témoins suffisans au Procureur General pour verifier sa denonciation. Un poursuivant criées somme tous les opposans de luy *administrer* & fournir titres & moyens pour faire debouter un nouveau creancier de sa demande

mande. Ces mots viennent du Latin *ad* & *ministrare*.

ADMINISTRÉ, ÉE. part. paff. & adj.

ADMIRABLE. adj. masc. & fem. Qui est surprenant, merveilleux, qu'on ne peut comprendre. Cette beauté est *admirable*. cette saison est *admirable*.

On s'en sert ironiquement en cette phrase : Vous êtes un homme *admirable*, de vous laisser persuader si aisément ces bagatelles !

ADMIRABLEMENT. adv. D'une maniere admirable. Il parle *admirablement* bien sur la Physique.

ADMIRAL. Voyez *Amiral*.

ADMIRATEUR, ATRICE. adj. Celuy qui admire, ou qui a coûtume d'admirer. C'est un *admirateur* de tous les beaux esprits. C'est un *admirateur* perpetuel.

ADMIRATIF. f. m. Terme de Grammaire. Ponctuation qui marque qu'il faut admirer, marque ainsi ! On dit aussi, un geste *admiratif*, un ton *admiratif*.

Les Imprimeurs appellent un *admiratif*, le signe qui se met aprés un discours de contemplation, ou d'elevation.

ADMIRATION. f. f. Action par laquelle on regarde avec estonnement quelque chose de grand & de surprenant. L'*admiration* est la fille de l'ignorance. Ce qui s'entend à l'égard des ouvrages des hommes. Car à l'égard de ceux de Dieu, plus on les connoist, & plus ils donnent d'*admiration*.

ADMIRATION, se dit aussi de la chose qui se fait admirer. Ce Prince est l'*admiration* de son siecle.

ADMIRER. v. act. Regarder avec estonnement quelque chose de surprenant, ou dont on ignore les causes: *Admirer* les mysteres divins. *admirer* la magnificence d'un Prince. j'*admire* la vertu de cét homme-là, & l'avarice de celuy-cy. on ne peut trop *admirer* la grandeur du ciel, la petitesse des atomes.

On dit aussi ironiquement & en mauvaise part, Pour moy je vous *admire*, pour dire, Je ne comprend pas à quel point va vôtre foiblesse.

ADMIRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ces mots viennent du Latin *ad*, & *mirari*.

ADMODIATEUR. f. m. Fermier, metayer qui prend un heritage d'un proprietaire pour le cultiver, & luy en rendre une partie des fruits. Ce paysan a joui trente ans de cette terre en qualité d'*admodiateur*, de fermier.

ADMODIATION. f. f. Bail d'un heritage qu'on donne à moison, ou à moitié fruits, en les partageant entre le maitre & le metayer.

ADMODIER. v. act. Donner, ou prendre à ferme un heritage à moitié fruits, ou à une certaine redevance de grains. Il vaut mieux *admodier* sa terre, que de la cultiver par ses mains. Ce mot vient de *modius*, parce que ces baux se font d'ordinaire à une certaine quantité de muids de grains.

ADMODIÉ, ÉE. part. pass & adject.

ADMONESTER. v. act. Terme du Palais. Faire une correction en justice. Cet arrêt ordonne qu'un tel Procureur sera *admonesté*. C'est une peine qui s'impose en matiere criminelle, & qui se joint ordinairement avec l'aumosne. Elle est plus douce, & porte moins de note que la condamnation d'être blâmé & reprimendé, qui est suivie de l'amende. On dit aussi, qu'un Confesseur doit *admonester* son penitent, le reprimender doucement des fautes dont il s'accuse.

ADMONESTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADMONITION. f. f. Action par laquelle on admoneste. Il y a un arrest d'*admonition* & d'interdiction contre cet Officier. un Beneficier scandaleux doit être privé par le Juge de ses Benefices aprés trois *admonitions*. On a fait plusieurs *admonitions* au prône, pour dire, plusieurs publications de censures.

Les soldats & le peuple disent par corruption du pain d'*admonition*, pour dire, du pain de *munition*.

Ces mots viennent des mots Latins *admonitio*, *admoneo*.

ADO.

ADOLESCENCE. substant. fem. La fleur de la jeunesse, l'âge depuis 14. ans jusqu'à 20. ou 25. Clement Marot a fait un recueil des vers faits en sa jeunesse, qu'il appelle l'*Adolescence* Clementine. L'*adolescence* de Fouilloux.

ADOLESCENT. subst. masc. Jeune homme depuis 14. ans, jusqu'à 20. ou 25. ans. En plusieurs pays tous les *adolescens* sont obligez par honneur de faire quelques campagnes devant que s'appliquer à l'estude. Il ne se dit gueres qu'en raillerie. C'est un jeune *adolescent*, pour dire, C'est un jeune homme estourdi, ou sans experience.

Ce mot vient d'*adolesco*, mot Latin qui signifie Croistre. Le temps de l'*adolescence* dure tout autant que le corps croist en hauteur.

ADONC. adv. Vieux mot qui signifioit, Alors, ou Donc.

> *Adonc*, répondit l'épousée,
> Je ne vous ay pas mors aussi.
>
> Vieille Epigramme de S. Gelais.

ADONIQUE. adj. Terme de Poësie. C'est un vers en usage chez les Grecs & les Latins, composé d'un dactile, & d'un spondée qu'on met à la fin de chaque strophe des vers Saphiques. On luy a donné le nom de son inventeur.

ADONNER. verb. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, Se donner, s'appliquer, s'attacher à quelque exercice, à quelque profession. Ce jeune homme s'est *adonné* au Palais, il a choisi la profession d'Advocat. celuy-là s'est entierement *adonné* aux Mathematiques.

ADONNER, se dit aussi en ce sens en parlant des choses où nostre plaisir, où nostre inclination nous portent. Ce jeune homme est *adonné* aux femmes, au vin, au jeu : cét autre est *adonné* à l'étude, à la chasse, aux armes. heureux celuy qui s'*adonne* à la vertu. Il est dangereux d'être *adonné* aux vices.

On dit quelquefois d'un chien, qu'il s'est *adonné* dans une maison, pour dire, qu'il y est venu de luy-même, qu'il s'y est apprivoisé. On le dit aussi des hommes qui s'intriguent & se familiarisent dans quelque maison d'un Grand.

On dit en termes de Marine, que le vent *adonne*, quand il se change, & devient plus favorable qu'il n'étoit.

s'ADONNER, se dit aussi en parlant des chemins. Je vous prie de passer chez moy, quand vôtre chemin s'*adonnera* de ce côté là. quand on est égaré dans une forest, on marche selon que le chemin s'*adonne*, selon les sentiers qu'on trouve.

ADONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ce mot vient de *ad* & de *donare*.

ADOPTER. v. act. Prendre un estranger pour le mettre en sa famille, & le reconnoître pour son fils, le destiner à sa succession, ou le faire entrer en partage avec ses autres enfans. La coûtume d'*adopter* étoit fort familiere aux Romains, mais n'est point en usage en France. Elle a encore lieu en quelques endroits de l'Empire. En Lorraine on la conteste. Celuy qui étoit *adopté* entroit sous la puissance paternelle de celuy qui l'*adoptoit*, & étoit delivré de celle de son propre pere.

Du Cange dit que ce mot vient du Latin *adoptare*, d'où on a fait dans la basse Latinité *adobare*, qui signifie, Faire Chevalier, ceindre l'épée : d'où est venu aussi le mot de *miles adobatus*, qui signifioit un Chevalier nouvellement fait, parce que celuy qui le faisoit Chevalier, en faisoit une espece d'adoption.

ADOPTER, se dit figurément en choses morales, & particulierement d'un Autheur qui prend les pensées & les livres d'autruy, & qui les fait passer pour siens. C'est

un

un tel qui a composé cette Comedie, mais un tel l'a *adoptée*.

On dit aussi, par la Passion de Jesus-Christ nous sommes *adoptez* enfans de Dieu, nous avons part à l'heritage celeste. les Religieux ont mis la reforme dans un tel Convent, & l'ont *adopté* & uni à leur Congregation.

ADOPTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADOPTIF, IVE. adj. Qu'on a adopté. Les enfans *adoptifs* chez les Romains partageoient avec les enfans naturels. Menage a fait imprimer un livre d'éloges, ou de vers qu'on luy a adressez, qu'il appelle un livre *adoptif*, qu'il a joint à ses œuvres.

ADOPTION. s. f. Action par laquelle on adopte. L'*adoption* se faisoit par acte public, & avec certaine formule. les enfans par *adoption* n'étoient point distinguez des autres. On avoit coûtume de mettre les enfans sous le manteau, ou la robbe de ceux qui en faisoient l'*adoption*, comme si on eût voulu feindre qu'ils étoient venus par la generation: & c'est de là que vient la coûtume de mettre les enfans naturels sous le drap ou sous le poile, lors qu'on les veut legitimer. Les Chrétiens sont enfans de Dieu par *adoption*. C'est une espece d'*adoption* que la reception qu'on fait en un Convent d'un Religieux. C'est aussi une espece d'*adoption* honoraire, que la concession des armes, par laquelle un heritier institué à la charge de porter le nom & les armes d'un autre, entre dans sa famille, & en acquiert le nom, les armes, & les biens.

Ce mot est tiré de *ad* & *opto*, en tant qu'il signifie *eligo*, Je choisis. *Adopter*, c'est, Choisir quelqu'un, le prendre pour son fils.

ADORABLE. adj. masc. & fem. Qui merite le plus profond des respects. Dieu seul est *adorable*. les mysteres de la Religion sont *adorables*. le tres-auguste & *adorable* Saint Sacrement de l'Autel.

ADORABLE, se dit aussi abusivement & hyperboliquement des choses du monde. Les amans trouvent leur maîtresses *adorable*. le livre de l'Imitation de Jesus-Christ est un ouvrage *adorable*.

ADORATEUR, ATRICE. adj. Celuy ou celle qui adore. Tout homme doit être *adorateur* de la Providence.

On le dit abusivement de celuy qui estime, qui aime, qui admire beaucoup. Ce galant est l'*adorateur* de toutes les belles. ce Poëte est *adorateur* de ses ouvrages. la grande fortune donne aux favoris beaucoup d'*adorateurs*.

ADORATION. s. f. Action par laquelle on rend le plus grand des respects, & la plus profonde soûmission. L'*adoration* n'est deuë qu'à Dieu. on va à l'*adoration* de la Croix. le plus grand des pechez est l'*adoration* des idoles.

On le dit aussi des choses pour lesquelles on a un grand amour ou une grande admiration. L'amour que les peuples ont eû pour ce Prince alloit jusqu'à l'*adoration*.

On dit qu'on crée un Pape par *adoration*, quand au lieu de s'arrêter à la voye du scrutin, qui a été quelque temps sans reüssir, tous les Cardinaux vont brusquement, & comme inspirez du S. Esprit, à l'*adoration* d'un d'entr'eux.

ADORER. v. act. Rendre le plus grand des respects, & la plus profonde soûmission. Il n'y a que Dieu seul qu'on doive *adorer* veritablement. les Payens sont ceux qui *adorent* les idoles.

ADORER, signifie quelquefois simplement, Reverer. *Adorer* les reliques, les images, pour lesquelles on a seulement de la veneration & de l'estime. Il y a plusieurs passages tant dans la sainte Ecriture que chez les Ecrivains Ecclesiastiques, où le mot d'*adorer* se dit seulement d'un simple honneur qu'on fait à quelqu'un, ou de la veneration qu'on a pour luy. * *S. Gregoire liv. 9. Epist. 9.* Aliud est picturam adorare, aliud per picturam quid sit adorandum perdiscere. Le mot d'*adorer* en sa plus estroite signification & en sa premiere origine, ne signifie autre chose que *porter la main à la bouche*, *manum ad os admovere*, c'est à dire, Saluer, faire la reverence, ou baiser les mains.

ADORER, signifie aussi hyperboliquement, Avoir beaucoup d'amour ou d'admiration pour quelqu'un. Cet amant *adore* une telle beauté. on *adore* l'Eneïde. cette mere *adore* ses enfans, elle les aime trop. les Courtisans *adorent* la fortune, ceux dont ils se disent les creatures.

On dit proverbialement, *Adorer* le Veau d'or, pour dire, Faire bien des soûmissions à un homme sans merite, en consideration seulement de ses richesses, par allusion au Veau d'or qu'adorerent les Israëlites.

ADOSSER. v. act. Mettre contre le dos. Il ne se dit gueres qu'au figuré en ces phrases. Cette maison est *adossée* contre l'Eglise, contre le mur de la ville, ce lit, ce banc est *adossé* contre la muraille.

ADOSSER, se dit aussi en termes de Blason de ce qui est tourné le dos contre le dos de son pareil. Mont-Beliard porte d'azur à deux bars *adossez* d'or: ce sont deux especes de poissons. On dit aussi *adorsé*: le contraire est *affronté*. Il se dit particulierement des animaux rampans, comme le lyon, &c. On le dit en general de tout ce qui a de la longueur, & qui a deux faces differentes: comme, des clefs *adossées*, quand leurs pannetons sont en dehors: des faux *adossées*, &c. Ce mot vient d'*ad* & de *dorsum*.

ADOSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADOUBER. v. act. Accommoder, boucher des trous dans une fontaine, dans une machine, &c. Tous les tuyaux de cette machine sont bien *adoubez*, elle doit joüer maintenant. On le dit quelquefois des vaisseaux; mais on se sert plus ordinairement de *radouber*.

Ce mot vient du Latin *adaptare*. Du Cange le derive du mot *adobare*, qui signifioit autrefois, Armer. Voyez *Adoptare*.

Il signifie figurément, Mettre en ordre: & on dit au jeu des eschets, du triquetrac, & des dames, J'*adoube*, quand on touche une piece qu'on ne veut pas joüer, mais seulement pour arranger son jeu.

* ADOBER. *v. act. Orner, l'Italien dit* addobare. Ferrari Origin. ling. Ital. *C'est un terme de l'ancienne Chevalerie,* adober, *c'est donner les armes au nouveau Chevalier: le Roman de Gatin cité par Du Cange. v.* adobare.

Adouber vueil l'enfant Gilbert mon fils
Si m'aidera ma guerre à maintenir.

ADOUCIR. v. act. Rendre plus doux. Il faut mettre de l'eau dans la souppe pour l'*adoucir*, quand elle est trop salée. la pommade *adoucit* la peau. on *adoucit* la voix, les sons des instrumens, en les baissant d'un ton. on *adoucit* le fer à force de le battre. on *adoucit* les metaux par un alliage convenable. Le mélange *adoucit* aussi les odeurs, les couleurs, &c.

ADOUCIR, se dit aussi des choses spirituelles. Il faut *adoucir* les termes injurieux ou barbares, quand on est obligé de s'en servir. le vin, la bonne chere *adoucissent* les chagrins. la soûmission *adoucit* les plus farouches. la patience, la Philosophie *adoucissent* toutes les douleurs.

Il se dit aussi avec le pronom personnel. Cét homme étoit fort en colere, mais il s'est *adouci*. le temps s'est *adouci* par la pluye.

ADOUCI, IE. part. pass. & adj.

ADOUCISSEMENT. s. m. Ce qui est adouci, ou ce qui sert à l'adoucir. Sa goutte a trouvé beaucoup d'*adoucissement* par ce remede. il faut trouver quelque *adoucissement* pour terminer cette affaire, partager le different. l'*adoucissement* du cuivre se fait par une fonte plusieurs fois reiterée. l'*adoucissement* en peinture se fait en lavant les couleurs, ou avec une petite brosse ou pinceau qui n'a pas de pointe. Ce mot vient du Latin *dulcis*, Doux.

ADOUÉES. Terme de Fauconnerie, qui se dit des perdrix qui sont pariées & accouplées.

ADR.

ADRESSANT, ANTE. adject. Qui est envoyé à certain

certain lieu, ou à certaine personne. Les lettres de Chancelerie sont toutes *adressantes* aux Juges, ou Officiers Royaux.

ADRESSE. s. f. Dexterité, industrie de celuy qui est adroit & subtil, soit de la main, soit du corps. Les charlatans font mille tours de mains avec grande *adresse*. un voltigeur manie son corps avec beaucoup d'*adresse*. les jeux d'*adresse* sont permis, comme la paulme, le billard, &c.

ADRESSE, se dit figurément de la subtilité de l'esprit. Il faut beaucoup d'*adresse* pour conduire une piece de theatre. on luy a tiré les vers du nez avec *adresse*. il a fait reüssir cette affaire par son *adresse*, par la maniere dont il l'a tournée.

ADRESSE, se dit aussi des lieux, ou des personnes à qui on renvoye quelque chose. L'*adresse* des Edits & des Declarations est toûjours aux Cours Souveraines. il y a des lettres de Chancelerie qu'on appelle Relief d'*adresse* dont on change l'*adresse*.

ADRESSE, se dit aussi de la suscription des lettres ordinaires, qui marque le lieu, ou la personne, où on les veut faire tenir. Il a fait tenir ce paquet à son *adresse*.

ADRESSE, se dit aussi des memoires qu'on laisse, ou des instructions qu'on donne pour trouver quelque personne, ou quelque chose. Il n'a garde de manquer de trouver cet homme-là, on luy a donné de trop bonnes *adresses*. il a toutes les *adresses* du chemin qu'il doit tenir dans son voyage; des lieux où il se doit arrêter.

ADRESSE, se dit quelquefois des requêtes qu'on presente, en cette phrase fort ordinaire dans les Gazettes: On a presenté une *Adresse* au Roy d'Angleterre, pour dire, une requête, un memoire, un placet.

On appelle, Bureau d'*adresse*, un Bureau établi à Paris par Theophraste Renaudot fameux Medecin, où on trouve les advis de plusieurs choses dont on a besoin. C'est aussi le bureau où se fait la Gazette: d'où vient qu'on appelle figurément un bureau d'*adresse*, les maisons où on apprend beaucoup de nouvelles. Montagne dans ses Essais a donné le premier advis de ce bureau d'*adresse*.

ADRESSER. verb. act. Aller droit au but. Ce tireur au blanc a bien *adressé*, dés le premier coup il a emporté le prix.

ADRESSER, signifie aussi, Envoyer quelque chose en quelque lieu, ou à quelque personne qui est marquée & designée par quelques inscriptions. Les commis de la Poste portent les lettres où on les *adresses*. les Cours Souveraines n'*adressent* jamais leurs commissions aux Juges subalternes.

ADRESSER, signifie aussi, Se presenter à quelqu'un pour l'invoquer, reclamer sa protection, son secours. Il faut *adresser* ses prieres à Dieu. le Roy veut qu'on s'*adresse* à luy pour obtenir des graces. il faut s'*adresser* au Parlement pour faire enteriner une telle remission. il faut s'*adresser* à un habile Advocat pour faire plaider cette cause.

On dit en ce même sens ironiquement, A qui vous *adressez*-vous? vous êtes mal *adressé*, pour dire, A qui vous joüez-vous? vous n'y trouverez pas vôtre compte.

On dit encore, *Adresser* sa parole à quelqu'un, pour dire, l'apostropher dans un discours, ou le choisir pour luy parler: luy *adresser* un livre, pour dire, le luy dedier.

On dit proverbialement, Il faut s'*adresser* à Dieu plûtost qu'à ses Saints, pour dire, qu'il vaut mieux s'*adresser* directement au Maître pour obtenir quelque grace, que d'employer pour cela la faveur de ses creatures ou domestiques.

ADRESSÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent d'*addextrare*, de *dextra*, Mettre au droit chemin.

ADROIT, OITE. adj. Qui a une grande dexterité de main, de corps. Ce sauteur est bien *adroit*, bien agile. cet ouvrier est fort *adroit* de la main. ce joüeur est fort *adroit*, il met toûjours sur le but.

ADROIT, se dit d'un esprit subtil. Le discours de cet Orateur est fort *adroit*, il a donné une loüange fort *adroite*, fort delicate.

ADROIT, se prend quelquefois en mauvaise part; & se dit d'un homme fin & rusé qui se sert de son esprit pour tromper. Deffiez vous de ce chicaneur, de ce filou, c'est un *adroit*.

ADROIT. adv. Du côté droit, qui est opposé à *gauche*. On dit proverbialement, qu'un gaucher ne fait jamais rien *à droit*.

ADROITEMENT. adv. D'une maniere adroite & subtile. Ce coupeur de bourse luy a volé *adroitement* sa monstre dans sa poche.

Ce mot vient du Latin *dexter*.

ADV.

* ADVANCEMENT *d'hoirie, tout ce que les peres & meres donnent à leurs enfans, pendant leur vie, est censé donné en* advancement *d'hoirie, par avance, & à compte de la portion qu'ils doivent avoir dans la succession paternelle, ou maternelle.*

* ADVENANT. *ce terme se trouve tres-souvent dans nos Coutumes. C'est la portion qui arrive, & qui appartient aux filles, dans les biens de leur pere. Ainsi dans la Coutume d'Anjou, de Normandie, &c. Mariage* advenant *veut dire la même chose, qu'une dot convenable à la qualité, de la fille, dont are* advenant *dans celle de Lodunois.* Voyez *Ragueau dans son Indice, & Du Cange sur le c. 9. des établiss. de St. Louis.* L'advenant bien fait, *est dans la Coutume d'Anjou, ce que l'Aîné donne à son puîné en recompenses des fiefs de dignité qu'il retient, celle du Maine fait mention d'un* logis advenant, *c'est à dire, qui est convenable selon la qualité de la succession, & que l'heritier doit donner à la veuve noble*, dit Ragueau.

ADVENEMENT. s. m. Attente du Messie. Il ne se dit gueres qu'en ces deux phrases. Les Juifs sont encore dans l'attente de l'*advenement* du Messie. les Chrêtiens attendent le second *advenement* de Jesus-Christ, quand il viendra juger les vivans & les morts.

ADVENEMENT, se dit aussi du temps que les Princes parviennent à la Couronne, de celuy où ils prennent possession de leurs Estats. Tous les corps payent un certain droit au Roy pour son joyeux *advenement* à la Couronne. plusieurs Communautez font renouveller leurs privileges par les Rois au temps de leur joyeux *advenement*.

* Voyez *Du Cange v.* adventus.

Les Evêques exigeoient autrefois des presens à leur joyeux *advenement*. le Pape accorde ordinairement un Jubilé pour son joyeux *advenement* au Pontificat.

Ce mot vient du Latin *adventus*, Arrivée.

ADVENIR. v. n. Qui se dit du succés de l'évenement des choses, de ce qui en peut arriver. Je veux pousser cette affaire, quoy qu'il en puisse *advenir*. s'il vous *advient* jamais de retomber en faute, vous en serez châtiez. il est *advenu* tout le contraire de ce qu'on luy avoit predit. un infracteur de paix est responsable de tous les maux qui en *adviendront*. il faut laisser *advenir* le temps, les conditions, avant que de demander un legs conditionel.

ADVENIR, signifie aussi, Obtenir une chose, y parvenir. On dit dans l'Oraison Dominicale, Vôtre royaume nous *advienne*, pour dire, que nous puissions obtenir la gloire éternelle. cet homme brigue une telle charge, mais il n'y *adviendra* jamais, il n'a pas assez de credit pour cela.

ADVENIR. s. m. Temps qui n'est pas encore present. Il faut qu'un Chrétien songe toûjours à l'*advenir*, pense toûjours à la mort. le Seigneur dit à ses Disciples, qu'ils n'ayent point de soin de l'*advenir*, en parlant des choses temporelles. les Prophetes ont vû dans l'*advenir*, ont predit l'*advenir*. on tient que les Anges même ne peuvent pas penetrer dans l'*advenir*. les scien-

ces qui predisent l'*advenir* sont toutes vaines & sans fondement. les loix n'ont de force que pour l'*advenir*, & non point pour le passé.

ADVENIR, se dit aussi de ce qui adviendra, ou pourra arriver. Par le passé on juge de l'*advenir*. je vous puis répondre de l'*advenir*.

ADVENIR, ou plûtost *Avenir*, terme de Palais, est un acte qu'on signifie à un Procureur de partie adverse, pour se trouver à l'audience pour venir plaider. Il y a *avenir* pris à ce jour pour plaider on ne peut pas obtenir un défaut, qu'on n'aye un *avenir* en main.

AVENIR, ou *A l'advenir*, se disent proverbialement en ces phrases. On en parlera dans tous les siecles *à venir*. si on a mal vécu par le passé, il faut mieux vivre *à l'advenir*. Ce mot vient du Latin *advenire*.

ADVENT. s. m. Le temps qui precede la fête qu'on fait à Noel pour l'advenement de Jesus-Christ. Il dure quatre semaines. Le premier Dimanche de l'*Advent* est une fête double de la premiere classe. les Religieux & les devots jeûnent l'*Advent* comme le Carême. on ne marie point durant l'*Advent* sans dispense.

ADVENTIF, IVE. adj. Terme de Jurisprudence, qui se dit particulierement des biens qui arrivent à une femme pendant son mariage, qui sont au dela de ses deniers dotaux. Ce mari a été condamné à restituer aux heritiers de sa femme non seulement ses deniers dotaux, mais aussi ses biens *adventifs*, qui luy étoient advenus par succession collaterale.

* *Le Droit Romain reconnoit deux sortes de biens*, *le* profectif, *qui est celuy que nous recevons de nos peres & meres*, *&* l'adventif, *qui nous arrive, ou en succedant à nos collateraux ou par la liberalité des étrangers; ainsi la definition de notre Auteur n'est pas juste.*

ADVENU, UE. part. pass. du verbe *Advenir*. Il faut attendre que le cas soit *advenu*, devant que de faire cette demande. On dit au Palais, Il faut regarder cette procedure comme non faite, & non *advenuë*.

ADVENUE. s. f. Passage pour entrer en quelque maison, en quelque ville. Les Archers ont occupé toutes les *Advenues* de la maison pour prendre ce criminel. la cavalerie se saisit de toutes les *advenues* d'une place pour la bloquer, elle occupe tous les passages des vivres & du secours.

ADVENUE, est aussi une, ou plusieurs allées d'arbres qu'on plante en droite ligne au devant d'un château, ou d'une maison de plaisance. Les *advenues* de Versailles, de Vincennes, &c.

ADVENTURE. s. f. Accident, ou chose qui est arrivée, ou qui doit arriver. Les Chiromanciens, les Bohemiens disent la bonne *adventure*: on croit sottement qu'ils predisent ce qui doit arriver, en regardant dans la main. il m'est arrivé aujourd'huy une *adventure* que je n'attendois pas. il m'a compté ses *adventures* amoureuses.

ADVENTURE, se dit aussi de ces accidens surprenants & extraordinaires qui arrivent quelquefois dans le monde, & qui sont souvent de pures imaginations. Il y a des gens qui sont sujets à trouver des *adventures*. on n'estime dans les Romans que les *adventures* extraordinaires. Don Quichot a voulu imiter les anciens Paladins, qui alloient chercher les *adventures*, courir les *adventures*. l'Amadis est tout plein d'*adventures* perilleuses, surprenantes, enchantées. On dit aussi. C'est une femme à *adventure*, lors qu'elle a fait parler d'elle par ses galâteries.

ADVENTURE, signifie aussi, Ce qui est au pouvoir du hazard, de la fortune. Cet homme attend pour se marier quelque bonne *adventure*, qu'il trouve par hazard quelque bon parti.

On dit en ce sens, Mettre de l'argent à la grosse *adventure*, pour dire, le mettre à profit sur le negoce de mer, & sur la quille du vaisseau, où on risque le naufrage, & la prise des Corsaires. Le bureau des asseurances répond de la grosse *adventure*.

* *L'Ordonnance de 1681. tit. v. explique les Contracts à* grosse avanture, *on les appelle*, *ou*, contrats à la grosse, *ou*, à retour de voyage.

A L'ADVENTURE, D'*adventure*, & *Par adventure*, sont des phrases adverbiales. C'est être imprudent, que de mettre tout *à l'adventure*, de faire tout *à l'adventure*, sans reflexion. les Pilotes sont souvent égarez sur mer, & errent *à l'adventure*. Si *D'avanture*, ou *par adventure* il arrivoit, c'est à dire, Si le hazard vouloit que cela arrivât.

On appelle aussi, Mal d'*adventure*, une apostume qui vient au bout des doits, lors qu'on s'est picqué, & qu'on n'a pas bien fait sortir le sang de la playe, qui ensuitte s'y est corrompu. Il est fort different du *panaris*, quoy qu'il vienne au même endroit. Voyez *Panaris*.

ADVENTURE. v. n. Mettre au hazard. Il a beaucoup *adventuré* de mettre son argent dans cette affaire qui ne vaut rien. On le dit plus souvent avec le pronom personnel. Ce Capitaine s'est bien *adventuré* d'entrer si avant dans le païs ennemi. cet argent est bien *adventuré*, pour dire, qu'on le tient perdu.

ADVENTURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ADVENTUREUR, EUSE. adj. Hardi, qui s'expose au peril. Ce soldat est fort *adventureux*.

ADVENTURIER. s. m. Qui cherche la gloire par les armes, & à faire fortune. Il y avoit bien des Volontaires, des *Adventuriers* en cette armée. les anciens Paladins étoient des Chevaliers *adventuriers*. les *Adventuriers* d'amour, sont des coquets qui content de belle en belle pour trouver quelque adventure. on a fait depuis peu une belle Histoire des *Adventuriers*, qui sont les Corsaires qui ont couru les Isles de l'Amerique.

ADVENTURINE. s. f. Pierre precieuse, jaunastre, remplie de plusieurs points d'or qui se repandent par toutes ses parties, qui luy donnent un brillant admirable. Il y en a aussi de couleur d'olive. On en trouve de fort grands morceaux dans la Boheme & dans la Silesie.

ADVENTURINE. s. f. est une sorte de verre mêlé avec de la limaille de cuivre qui y éclate comme de petits grains d'or. Ce nom luy a été donné, parce que le secret en a été trouvé par adventure. Le hazard ayant fait tomber quelque limaille de cuivre dans des fourneaux de verriers pour faire de l'émail qui devoit venir de la couleur de l'émeraude, le metail demeura sans se fondre, & fit cet agreable mélange de cuivre & de verre qu'on voit en l'*adventurine*, & qui la rend fort éclatante. Ce nom luy peut venir aussi de la ressemblance qu'il a avec l'*adventurine*, pierre precieuse.

ADVERBE. s. m. Terme de Grammaire. C'est une des parties d'oraison qui ne se decline, ni ne se conjugue, & qui se joint avec le verbe pour expliquer la maniere d'agir, ou de souffrir, & quelquefois aussi avec les noms, comme: Il agit *constamment*, il est *vivement* poursuivi, il est *fort* malade. Les *adverbes* se distinguent en *adverbes* de temps, de lieu, & en un grand nombre d'autres.

* *Il faut observer que les adverbes doivent toûjours être proche du verbe, soit devant ou aprés. Cette regle nous est donnée par Mr. de Vaugelas, mais*, jamais, souvent, *&* quelquefois, toûjours, *en sont exceptez. Exemple*, jamais homme de sa profession n'a eû plus de probité. Souvent ceux qui croyent tromper les autres, se trompent eux-mêmes. *L'on ne trouve pas qu'il en soit ainsi de toûjours, mais l'oreille doit regler sa place; pour sçavoir comme il faut prononcer les adverbes en* ment. *Voyez les observations de Menage.*

ADVERBIAL, ALE. adj. Qui tient de l'adverbe, phrase qui se fait de deux ou trois mots qui ont la force d'un adverbe, comme: *A tâtons*, est un mot *adverbial*, une phrase *adverbiale*. *C'est au pis aller. Coup sur coup. De temps en temps.*

ADVERBIALEMENT. adv. A la maniere d'adverbe. Ce mot se dit *adverbialement* en telles ou telles phrases.

Ce mot d'*adverbe* vient d'*adverbium*, qui vient de *ad* & de *verbum*.

ADVERSAIRE. s. m. Antagoniste, celuy qui com-

bat, ou qui diſpute contre quelqu'un. David avoit à combatre un redoutable *adverſaire* : c'étoit Goliath. Cardan avoit un puiſſant *adverſaire* qui écrivoit contre luy : c'étoit Scaliger en ces Exercitations. Ce mot vient de *ad*, & *adverſus*.

ADVERSATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire qui n'a gueres d'uſage qu'en cette phraſe. *Ouy* eſt une conjonction *adverſative* : ouy, *ou* non.

ADVERSE. adj. f. Terme de Palais. C'eſt la partie contre laquelle on eſt en procés. Voilà les deux parties *adverſes*. On dit auſſi, l'*adverſe* fortune, pour dire, la mauvaiſe fortune.

On le dit figurément d'une perſonne qui n'en aime pas une autre, qui la dechire, ou la contredit par tout. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit d'une telle, c'eſt ſa partie *adverſe*.

ADVERSITE'. ſ. f. Le malheureux état où l'on ſe trouve par la perte de la ſanté, de l'honneur, ou des biens. Job ſouffrit conſtamment ſon *adverſité*. Dieu éprouve ſes Eſlus par l'*adverſité*.

Ces mots viennent de la prepoſition *adverſus*, Contre.

ADVERTIR. v. act. Apprendre à quelqu'un une choſe qu'il luy importe de ſçavoir, & qu'il ignore, ou à quoy il ne prend pas garde. Cet eſpion *advertit* de tout ce que les ennemis entreprennent. il faut l'*advertir* ſans ceſſe de ſe tenir droit. Il vient du Latin *advertere*.

ADVERTI, IE. part.

On appelle au manege, un pas *adverti*, ou un pas *écouté*, celuy qui eſt reglé & ſoûtenu, un pas d'école.

On dit en proverbe, qu'un *adverti* en vaut deux, pour dire, qu'il eſt dangereux d'attaquer un homme qui eſt ſur ſes gardes : *advertir* quelqu'un de ſon ſalut, pour dire, d'une choſe qui luy importe de toute ſa fortune. Le *d* ne ſe prononce point en ces mots.

ADVERTISSEMENT. ſ. m. Remonſtrance. Ce Precepteur donne de bons *advertiſſemens* à ſes écoliers.

ADVERTISSEMENT, ſignifie auſſi, des advis qu'on donne, ou qu'on reçoit, qui ſont utiles pour profiter de quelque choſe, ou pour éviter quelque mal. L'advis, ou l'*advertiſſement* au lecteur. la laſſitude, ou peſanteur des membres, eſt un *advertiſſement* de quelque maladie.

ADVERTISSEMENT, en termes de Palais, eſt une piece d'écriture que font les Advocats en premiere inſtance pour l'inſtruction du procés, pour y deduire le fait, & tous les moyens de droit. *Advertiſſement* en droit que met & baille par devant vous, &c.

On dit proverbialement, quand quelqu'un fait quelque reproche ou demande à un autre en termes couverts, que c'eſt un *advertiſſement* au lecteur.

ADVERTISSEUR. ſ. m. eſt un Officier chez le Roy, qui advertit lors que le Roy vient diner.

* ADVEST. *Ce Terme ſe trouve dans la Coûtume de Namur art.* 48. 70. *& dans la ſomme rural de Boutillier,* il ſignifie enſaiſiner, mettre en poſſeſſion, revetir un homme d'un bien qui luy eſt donné à cenſe.

* ADVESTURE. *L'on entend par ce mot, dans les Coutumes de Lille, de Valenciennes, &c. les fruits pendans, par Racines.*

ADVEU. ſ. m. Reconnoiſſance, confeſſion. Il a été condamné par ſon propre *adveu*.

ADVEU, ſignifie auſſi, Protection, ordre ou conſentement donné. Il n'a rien fait que par l'*adveu* du Roy, & par ſon ordre. ce fils ne fait aucune action ſans l'*adveu* de ſon pere.

ADVEU, en termes de Palais, ſignifie un Acte qu'on eſt obligé de donner au Seigneur de fief 40. jours aprés qu'on a fait la foy & hommage, contenant un denombrement en particulier de toutes les terres qu'on advoüe tenir de luy. Il faut donner à la Chambre des Comptes un *adveu* & denombrement de toutes les terres qu'on tient du Roy. un *adveu* & un denombrement (ces mots ne ſe ſeparent gueres) doit étre blâmé dans les 40. jours aprés qu'il eſt donné. les *adveus* ne font preuve qu'entre ceux qui les donnent, ou qui les reçoivent.

On appelle communément un homme ſans *adveu*, celuy qui n'a ni feu, ni lieu, & qui n'a perſonne de qui il ſe reclame. Les Ordonnances veulent que les Prevôts ſe ſaiſiſſent des Bohemiens, vagabons, & gens ſans *adveu*, & qu'ils les envoyent aux galeres.

Ces mots viennent d'*advoüer*.

* *Il y a des Auteurs, qui derivent le mot* d'advoüer, *& celuy* d'adveus, *de,* advocare, *qui ſe trouve dans le Concile de Lyon de l'an* 1274. *cap.* 22. Recognoſcendo ſeu, profitendo ab illis ea tanquam à ſuperioribus ſe tenere, ſeu ab ipſis eadem advocando, prout in quibuſdam partibus gallicanis vulgariter dicitur, avoüer, *ou bien de* advouare, *que l'on dit dans un autre Concile raporté par Du Cange. Mais Brodeau ſur l'art.* XLIV. *de la Cout. de Paris, eſtime, que* c'eſt un mot pur François, & primitif, non derivé du Latin. *Il ajoûte que Du Moulin, a mis cette notte ſur le chapitre dernier* de Reb. Eccleſ. non alien. in 6°. *tiré de ce Concile de Lyon que j'ay cité,* avouer, verbum Gallicanum eſt, & peculiare recognitionis feudalis. *La matiere des* adveus, *& denombremens eſt traitée par pluſieurs Docteurs*, Beaumanoir *en a fait un chapitre qui eſt tres inſtructif*, celui, *dit-il*, qui ne ſe garde pas bien en ſa foy envers ſon Seigneur, qui deſavoue che que il doit tenir de luy, & l'aveue à tenir d'autrui, & en tiex aveus qui ſont faits à tort encontre les Seigneurs a moult de periex de perdre villainement &c. *En effet, le faux* adveu *ou le deſaveu, privent le vaſſal pendant ſa vie des fruits de ſon fief*

ADVIS. ſ. m. Advertiſſement, inſtruction qu'on donne à quelqu'un de quelque choſe qu'il ignore, ou à quoy il ne prend pas garde. Il luy a donné de bons *advis* ſur la correction de ſon livre. C'eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *conſeil* & *avis* à conſeiller.

En ce ſens on dit en termes de guerres, de negoce, de marine, Donner *advis*, pour dire, Faire ſçavoir les nouvelles de ce qui ſe paſſe. Ce Gouverneur a receu *advis* qu'on venoit aſſieger ſa place. Une barque d'*advis*, eſt une barque deſtinée pour porter les nouvelles & les ordres à une flotte. Aller aux *advis*, c'eſt envoier quelques troupes battre l'eſtrade, prendre des priſonniers pour découvrir les deſſeins de l'ennemi. Une lettre d'*advis*, c'eſt la lettre par laquelle un marchand, ou un banquier mande à ſon correſpondant qu'il a tiré ſur luy une telle lettre de change, qu'un tel aſſocié eſt prêt à faire banqueroute. cet homme a toûjours de bons *advis*, pour dire, de bonnes nouvelles.

* *Lors que* avis *ſignifie, advertiſſement, il vient du Latin*, advertere, *d'ou les Italiens ont tiré* aviſare, *ſelon Ferrari dans ſes Origines.*

ADVIS, ſignifie auſſi, Sentiment, opinion. Tous les Theologiens ſont d'un même *advis* ſur cette queſtion. ce Preſident eſt allé aux *advis*, a pris les *advis* de ſa Compagnie. ce Docteur eſt toûjours d'un *advis* ſingulier. On dit auſſi, Il m'eſt *advis*, pour dire, Il me ſemble.

ADVIS, ſe prend preſque en ce ſens pour Reflexion, conſeil. Je vous remercie de tous vos bons *advis*. Il y a jour d'*advis* entre-cy & là, pour dire, il y a du temps pour faire reflexion, pour prendre conſeil. Le compartiteur d'un procés, eſt celuy qui ouvre un ſecond *advis*.

ADVIS, en termes de Palais, ſe dit de certains arrêtés ou deliberations de ceux qui ſont commis par des ſuperieurs pour examiner une affaire, ou des faits dont ils ne peuvent pas étre eclaircis autrement : ſur leſquels arrêtez ils donnent un jugement conforme. La Communauté des Procureurs a donné *advis* contre un tel ſur ſa mauvaiſe procedure. ce Grand Maître des Eaux & Foreſts a donné un tel *advis* pour faire couper une telle forêt. on a fait aſſembler les parens de ce mineur pour donner leur *advis* ſur la vente de ces biens.

ADVIS, en termes de Finances, ſignifie l'invention & les moyens d'établir quelque impoſition nouvelle, ou

de faire la recherche des deniers divertis qui appartiennent au Roy. Les donneurs d'*advis* sont des gens fort odieux. Il a eu tant pour son droit d'*advis*. On le dit aussi de ces gens d'intrigue qui donnent des *advis* des Offices ou Benefices vacants, qui negocient des affaires, ou des mariages.

On dit burlesquement & ironiquement, A vôtre *advis*, me conseilleriez-vous de faire cela ?

ADVISER. v. act. Prendre quelque resolution aprés quelque deliberation & conseil. Les Estats assemblez pour la reformation du Royaume *adviserent* qu'il falloit que, &c. vous avez du loisir pour *adviser* à ce que vous avez à dire dans vôtre interrogatoire.

Ce mot vient de *advisare*, qui se trouve pour *deliberare* dans les Auteurs de la basse Latinité. Menage.

* *Vossius de* vitiis serm. liv. 4. chap. 2. *veut que*, advisare, *dont les Auteurs du bas Empire, se sont servis, vienne du François*, adviser ; Menage *dans ses Origines de la Langue Françoise, soutient que le François vient du Latin, mais qui pourroit découvrir cette genealogie, & établir cette filiation.*

ADVISER, signifie encore, Voir de loin, ou descouvrir avec quelque recherche ou aplication. Je vous ay *advisé* de cent pas. il *advisa* son ennemy qui étoit caché dans la foule.

* AVISER, *D** dans sa Satire III. a dit*,

Quand nôtre hôte charmé m'avisant, *sur ce point*,
Qu'avez vous donc, dit-il, que vous ne mangez point.

ADVISER, se dit figurément des decouvertes qui se font par les yeux de l'esprit aprés quelque meditation. Il s'est *advisé* d'une bonne invention. ce prisonnier a longtemps *advisé* aux moyens de se sauver. les Anciens ne se sont point *advisé* de traverser la grande Mer Oceane. il luy a fait toute la bonne chere dont il s'est pû *adviser*. On dit aussi, C'est bien *advisé* à vous, pour dire, Vous avez raison. la Cour a renvoyé les parties pour se pourvoir comme elles *adviseront* bon étre.

ADVISÉ, ÉE, part. pass. & adj.

ADVISÉ, est aussi substantif, & se dit d'un homme qui ne fait rien sans bien considerer toutes choses. On peut luy fier cette negociation, il est fort *advisé*. il a fait cette faute comme un imprudent, & un mal-*advisé*.

ADULATEUR. s. m. Celuy qui fait mestier de flatter toûjours. C'est un lâche *adulateur*, un perpetuel *adulateur*. Ce mot n'est gueres en usage qu'au pays Latin, & vient du Latin *adulator*, *Flateur*, qui vient du verbe Grec *adulizo*, qui signifie, *Je flatte.*

* *Ce mot est tout Latin, il est dur ; cependant, un de nos Poëtes a dit.*

D'un Tyran soupçonneux, pâles *adulateurs*.

Je ne m'en servirois pas en prose.

ADULTE. adj. m. & f. Qui entre dans l'adolescence. Il n'a gueres d'usage qu'en Theologie, où l'on parle du baptéme des *Adultes*.

On le dit aussi en Anatomie. Il y a plusieurs parties dans le corps des enfans qui sont differentes de celles des *adultes* : comme la fontaine de la tête, les apophyses des os, &c. Ce mot vient d'*adolescere*, *Croistre*.

ADULTERE. s. m. Peché de la chair, qui se commet quand des gens mariés violent la foy qu'ils se sont promis dans le Sacrement de Mariage, en s'abandonnant à quelque autre. L'*adultere* a été deffendu en tout temps, & en tous lieux. l'action d'*adultere* n'appartient qu'au mari, & ne dure que cinq ans. Par les loix de Romulus il étoit permis aux maris de tuër les femmes trouvées en *adultere*, & celles qui avoient beu du vin, ou qui avoient de fausses clefs. Ce mot vient de *ad*, & *alteram*, ou *alterum*, *Passer à un autre.*

La peine de l'*adultere* ou du rapt étoit autrefois en France de 8. s. 4. d. En Arragon on payoit 60. s. En Espagne on chastroit les hommes adulteres ; & en Pologne on les obligeoit de se chastrer eux-mêmes. En Allemagne on les abandonnoit aux femmes de la ville pour être fouëttés par tous les quartiers. Chez les Saxons les femmes étoient condamnées à se pendre, elles-mêmes, & on pendoit leur corrupteur au dessus du bucher où on les brusloit. Du Cange. En France on se contente maintenant d'authentiquer les femmes convaincuës d'*adultere*.

ADULTERE, se dit aussi de celuy, ou de celle qui commettent l'adultere. Un *adultere* public doit être privé de ses Benefices. Jesus-Christ ne voulut pas condamner la femme *adultere*. Icy il est adjectif. St. Thomas quest. 154. dit que ce mot vient, *quòd aliquis accedat ad alteram*. On disoit en vieux François, *Avoultre*, & on dit encore en Basse Bretagne *Avoultr*, pour signifier la même chose.

Les Astronomes appellent *adultere* du soleil & de la lune, leurs éclipses, quand elles se font en quelque maniere contre les regles de l'Astronomie, comme il arrive aux éclipses horisontales. Car quoi que le soleil & la lune soient diametralement opposés, ils ne laissent pas de paroître en même temps sur l'horison. On en a veu une à Paris le 16. Juin 1666. On tient que de semblables éclipses doivent arriver tous les 19. ans.

ADULTERER. v. act. Commettre adultere. Ces deux personnes ont plusieurs fois *adulteré* ensemble. celuy qui convoite la femme d'autruy, a déja *adulteré* dans son cœur.

* *Je ne me souviens pas d'avoir lû* adulterer *en aucun bon Auteur, Regnier a dit à la verité, voila comme aprefent chacun* l'adulterise, *mais il ne me fera pas recevoir ce terme.*

ADULTERIN, INE. adj. Fils ou fille qui sont nez d'un adultere. Les bâtards *adulterins* sont incapables de Benefices.

ADVOCASSER. v. n. Faire la profession d'Advocat. On ne le dit point des Advocats celebres, mais de ceux qui ont peu de pratique. Il y a long-temps qu'il *advocasse*, & si il meurt de faim.

ADVOCAT. s. m. Homme sçavant en Jurisprudence, qui défend de vive voix, ou par écrit le droit des parties qui ont besoin de son assistence. *Advocat* au Parlement, qui ne fait que plaider, écrire & consulter. *Advocat* au Conseil, est celuy qui fait toutes les instructions des affaires du Conseil du Roy, comme un Procureur. On appelle aussi, un *Advocat écoutant*, celuy qui n'a point encore de pratique : un *Advocat plaidant*, qui s'applique à la plaidoirie : un *Advocat consultant*, qui se renferme à la consultation. Les Espagnols du Cuba ne vouloient plus qu'il passât d'*Advocats* dans leur Isle ; ils les appelloient *Letrados* : & obtinrent que ceux qui y étoient déja ne plaideroient plus, disant qu'ils étoient cause de tous les debats & procés des habitans. Herrera.

Dans les anciennes pratiques & stiles des Cours, les *Advocats* ont été appellés *Parliers*, ou *Amparliers* : ils ont été aussi appellés *Conteurs*, & *Plaideurs*.

Les *Advocats* de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun Cincius fit une loy qu'on appella de son nom *Cincia*, afin de corriger cet abus, sur laquelle Fredericus Brummerus a fait un ample Commentaire. Il étoit d'abord deffendu aux *Advocats* de prendre aucuns presens pour plaider une cause. L'Empereur Auguste y adjoûta une peine : & l'Empereur Claudius creut faire un grand coup, de les reduire à ne prendre pas plus de dix grands sesterces pour chaque cause, qui valoient 437. livres 10. sols de nôtre monnoye. Menage cite un titre de Charlemagne tiré de Nauclerus, qui deffend aux *Advocats*, quand ils viendront plaider, d'amener plus de trente chevaux.

Advocat General dans les Cours souveraines, ou *Advocat du Roy* dans les Justices inferieures, est un Officier qui porte la parole pour le Procureur General, ou pour le Procureur du Roy, dans toutes les causes où le Roy, le public, l'Eglise, & les mineurs ont interest.

Advocat Fiscal, est un Officier qui a été institué par l'Empereur Adrien, comme remarque Budée, pour deffendre

fendre la cause du Fisc, non seulement en la Chambre, mais aussi en tous les autres Tribunaux.

Advocat Consistorial, est un Officier de Cour de Rome creé pour y plaider sur les oppositions qu'on forme aux provisions des Benefices, qui étoient fort communes du temps des élections. Ils sont dix en nombre.

ADVOCAT, ATE, se dit figurément de celuy ou de celle qui prend à cœur les interests, ou les affaires de quelqu'un, & qui le soûtient & deffend par tout. Nous avons la Vierge pour nôtre *advocate*, & les Saints pour nos *advocats* & intercesseurs en Paradis. vous avez un bon *advocat* en la personne de cet amy-là.

On appelle aussi *Advocate*, la femme d'un Advocat. Madame l'*Advocate* Generale.

Il y avoit autrefois des *Advocats* pour deffendre les droits de l'Eglise, tant par armes qu'en justice, qu'on a appellés plus communément *Advouez*. Voyez *Advoüé*.

On appelle proverbialement & ironiquement un Advocat qui manque de pratique, un *Advocat* à tort & sans cause, un *Advocat* de causes perduës, un *Advocat* de balle, un *Advocat* de Pilate, par allusion à ce mot, *Non invenio causam*.

Ce mot d'*Advocat* vient du Latin *advocatus*.

ADVOUE', s.m. C'étoit autrefois un patron, un deffenseur des droits d'une Eglise. Charlemagne prenoit le titre d'*Avoue* de S. Pierre, & Protecteur de la ville de Rome: & le Pape Leon III. luy envoya une banniere & des clefs, en luy donnant cette qualité. Il y avoit aussi des *Advouez* pour les Eglises Cathedrales, & pour les Abbayes, même pour celles des filles. Les Vidames prenoient la qualité d'*Advoüez*: & de là vient que plusieurs seculiers d'Allemagne & Grands Seigneurs portent des mitres en cimier sur leurs Escus, parce qu'ils avoient les qualitez d'*Advoüez*, ou d'Officiers de grandes Eglises. Ces *Advoüez* étoient d'abord des écoliers ou Advocats qui deffendoient les causes des Eglises: mais enfin des Nobles prirent cette qualité, quand il les fallut deffendre par les armes. On appelloit aussi autrefois *Advoüez*, les tuteurs, & même ceux qui se battoient en combat singulier pour la querelle d'un autre, & generalement tous ceux qui entreprenoient la deffense d'autrui. Ce mot vient d'*advocatus*: & de là vient que les Juges de Suisse s'appellent encore *Avoyers*, c'est à dire, Deffenseurs de la justice, & du peuple opprimé.

ADVOUER. v. act. Reconnoître la verité. Il faut *advoüer* que la Providence divine est merveilleuse. Ce mot vient de *advotare*, comme *devouer*, de *devotare*. Menage.

ADVOUER, signifie encore en matiere de dettes & de crimes, Confesser, reconnoître sa faute. Ce criminel a tout *advoüé* à la question. *advoüer* une debte, se soûmettre au payement de quelque somme. Cette derniere phrase s'employe aussi en un sens figuré: *Advoüer* la dette, pour dire, Reconnoître qu'on a tort.

On dit aussi, *Advoüer* une proposition, une verité, la reconnoître, en demeurer d'accord. *Advoüez* le vray, pour dire, Confessez.

ADVOUER, signifie aussi, Reconnoître quelqu'un pour son Seigneur. Il s'est *advoüé* vassal d'un tel Prince, il a *advoüé* tenir de luy un tel fief, tels heritages.

ADVOUER, signifie aussi, Approuver ce qu'on a donné charge de faire. Cet Ambassadeur a plein pouvoir, il sera bien *advoüé* de tout ce qu'il fera.

ADVOUER, signifie aussi, Reconnoître pour sien, proteger. Ce pere *advoue* cet enfant pour fils. cet Auteur a *advoüé* pour sien un tel ouvrage. il est *advoüé* de ce Prince pour son domestique, pour son vassal.

ADVOUE', EE. part.

Ces mots viennent, aussi bien que le mot d'*advoüer*, d'*advotare*.

ADUSTE. adj. masc. & fem. Terme de Medecine, qui ne se dit que du sang & des humeurs, quand elles sont brûlées par une trop grande chaleur naturelle. La melancolie est une bile noire, & *aduste*. Ce mot vient du Latin, *adustus*, *brûlé*.

AER.

AERER. v. act. Donner de l'air à un bâtiment. Il a fait percer sa galerie de deux côtés pour l'*aërer* davantage. Il est de peu d'usage. Ce mot vient d'*aër*, qui est tiré du Grec *ao*, *spiro*.

AERE', EE. adj. Qui est bien exposé à l'air dans une plaine, ou sur une élevation. Une maison bien *aërée* est fort saine. le Chasteau neuf de S. Germain est bien *aeré*.

AERIEN, ENNE. adj. Qui est fait d'air, ou qui se resoud en air. Dans la dissolution des corps, les parties *aeriennes* s'élevent en l'air. les atomes *aeriens* montent les premiers dans un alembic. On dit que les bons, ou mauvais Anges qui paroissent prennent des corps *aëriens*. Porphyre & Jamblique ont admis des Demons, des Esprits *aëriens*, ausquels ils ont donné divers noms. Les Peintres appellent une perspective *aërienne*, celle qui fait paroître les corps diminués à proportion de leur éloignement ou distance de la ligne de terre, ou du plan geometrique.

Æ.

* *La diphtongue, Æ, est étrangere parmi nous, elle passe de la Langue Greque, & de la Langue Latine avec les mots, que nous avons empruntez de l'une & de l'autre; & quoy qu'elle y soit établie depuis long temps, elle a toûjours gardé un certain air étranger, qui l'a fait rejeter par plusieurs Auteurs tres-considerables, comme inutile; ainsi on peut la retrancher toutes les fois que l'on voudra, cependant, comme il n'y a point encor d'arrest de bannissement prononcé contre elle, nous la laisserons joüir paisiblement de la place qu'elle occupe dans les mots que nous allons expliquer.*

ÆGYPTIAC. adject. masc. Terme de Pharmacie. C'est une espece d'onguent detersif décrit par Mesué, ainsi nommé, à cause qu'il est noir comme les Egyptiens.

ÆOLIPILE. Voyez *Eolipile*. De même *Æquateur*, *Æquivoque*, *Ætherée*. Voyez ces mots par E.

ÆSUSTUM. s.m. Terme de Chymie. C'est une drogue qu'on appelle autrement *Crocus Veneris*.

* ÆTHIOPIS, *c'est une plante qui a les feüilles larges, molles, blanches, & Cotonneuses*. Voyez, *Dioscorde & Pline*.

AET.

AETITES, autrement *Pierre d'aigle*. Voyez *Aigle*. Laurentius Bauschius a fait un Traité exprés de la pierre *Aetites*, où il assûre qu'on ne les trouve point dans les nids d'aigles, mais qu'on en rencontre sur des rivages, dans les champs, & sur des montagnes. Ce mot vient du Grec *aetos*, qui signifie une *aigle*.

AFF.

AFFABILITE'. subst. fem. Courtoisie, honnêteté avec laquelle un superieur reçoit son inferieur, & se communique à luy.

* AFFABLE. adj. mascul. & fem. Celuy qui reçoit ses inferieurs avec douceur, qui donne facilement audience.

* *Les Espagnols disent aussi* affable *conarru*.

AFFABLEMENT. adv. D'une maniere affable. Il faut recevoir *affablement* les moindres personnes.

Ce mot vient du Latin *affabilis*, & celuy-cy de *fari*, signifiant.

AFFADIR. v. act. Rendre fade, ou devenir fade. Le sucre, le miel *affadissent* le cœur. Si le sel est *affadi*, avec quoy assaisonnera-t'on? dit le Sauveur en Saint Matthieu.

AFFADI, IE. part. paſſ. & adj. Ce mot vient de *fatuus*, qui ſignifie quelquefois, Sans goût, ſans ſaveur. *Sal fatuum*, un ſel qui a perdu ſa force.

AFFAIRE. ſ. f. Ce qui peut occuper nos ſoins, nos pas, nos penſées, nous obliger à travailler, aller & venir. Nôtre grande *affaire* eſt celle de nôtre ſalut. voila une *affaire*, un cas de conſcience. il faut que chacun aille à ſon *affaire*, au travail qui luy eſt ordonné. ne vous mettez pas en peine de cela, j'en fais mon *affaire*. chacun ſe doit mêler de ſes *affaires*. On dit auſſi d'une choſe dont on croit venir facilement à bout, que ce n'eſt pas une *affaire*. Cela ne fait rien à l'*affaire*, pour dire, C'eſt un diſcours inutile. Du Cange derive ce mot de *affarium*, ou *affare*, qui ſignifioit autrefois une *metairie*; & il dit qu'en Languedoc & en Provence il ſignifioit toute ſorte de biens. On a dit auſſi *afferi* & *affri*, pour ſignifier des chevaux de labour: ce qui a été étendu à toutes ſortes de poſſeſſions, & enſuite au negoce & aux *affaires* qu'on eſt obligé d'avoir pour les acquerir, ou pour les deffendre.

AFFAIRE, ſe dit auſſi de ce qui donne beaucoup de peine, d'inquietude. La mort de ſon patron lui donnera beaucoup d'*affaires*, le fera bien courir. un homme ſage ne ſe veut point faire d'*affaires*, mettre ſon bien au haſard, ou en deſordre.

AFFAIRE, ſe dit auſſi d'un grand deſſein, d'une entrepriſe, d'un grand coup, d'un accident particulier. L'entrepriſe du canal de Languedoc a été une grande *affaire*. la priſe de Luxembourg eſt une grande *affaire*, eſt fort importante. la mort du General ennemi eſt une grande *affaire*, eſt un coup fort avantageux. le tonnerre eſt tombé ſur ſa maiſon; c'eſt une *affaire* toute fraiſche.

AFFAIRE, ſe dit particulierement des procés. Celuy qui n'entend point les *affaires*, ne doit point ſe mêler de plaider. ce Procureur, cet Advocat, ce Juge ont beaucoup d'*affaires*, pour dire, ont beaucoup de procés à inſtruire, de cauſes à plaider, d'inſtances à juger. les *affaires* ne finiſſent point maintenant. on ne ſçauroit ſortir d'*affaire*, vuider d'*affaire*, terminer une *affaire* avec ce chicaneur. mon *affaire* eſt ſur le bureau. mon *affaire* va bien. ce n'eſt pas parler en langage d'*affaire*, c'eſt à dire, en homme habile & experimenté dans les *affaires*. il s'eſt bien demêlé de cette *affaire*. voila le nœud de l'*affaire*. la difficulté du procés. cette *affaire* eſt bien embroüillée, bien intriguée. En ce ſens on appelle un homme d'*affaires*, celuy qui fait les *affaires* d'une maiſon, un ſollicitur à gages, celuy qui a ſoin des *affaires* domeſtiques d'un Seigneur.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des querelles, des combats, des broüilleries d'amitiés. Il y a une grande *affaire* à la Cour. un tel & un tel ſe ſont querellez. cette plaiſanterie luy a fait une *affaire* avec un de ſes bons amis. cet homme s'attire toûjours quelque *affaire*, pour dire, il ſe fait toûjours quelque querelle. c'eſt une *affaire* d'honneur, de pique.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des divertiſſements. Cet homme a tous les jours quelque *affaire* de plaiſir, pour dire, quelque partie faite pour ſe divertir. il a une *affaire* de cœur, pour dire, qu'il eſt engagé d'amour avec quelque perſonne.

AFFAIRE, ſe dit des ordres, des ſoins, des negociations qui regardent l'Eſtat. Depuis qu'un tel Miniſtre a pris le timon des *affaires*, toutes choſes vont bien. c'eſt un homme qui eſt entré dans les *affaires*, dans les negociations étrangeres. les *affaires* de Rome ſont broüillées. c'eſt une *affaire* d'Eſtat, de Religion. On dit en ce ſens. les *affaires* du temps, pour dire, les nouvelles de l'état des choſes du monde.

On appelle Gens d'*affaires*, les Financiers, les Traittans & Partiſans qui prennent les Fermes du Roy, ou le ſoin du recouvrement des impoſitions qu'il fait ſur les peuples. La Chambre de Juſtice eſt etablie pour la recherche des malverſations des Gens d'*affaires*: toutes leurs contraintes portent cette clauſe, Comme pour les propres deniers & *affaires* de ſa Majeſté.

AFFAIRE, ſe dit auſſi quelquefois de la fortune, de l'état, des biens d'une perſonne. Grace à Dieu, les *affaires* vont bien. ce bourgeois eſt fort bien dans ſes *affaires*, c'eſt à dire, qu'il a du bien, qu'il n'a point d'*affaires* mauvaiſes, ni embroüillées, que ſes *affaires* ſont en bon état.

AFFAIRES, ſignifie quelquefois, Dettes, embarras. C'eſt un homme qui a beaucoup d'*affaires*, de dettes. ce Marchand met ordre à ſes *affaires*, a payé ſes dettes

On dit, Aller à ſes *affaires*, faire ſes *affaires*, pour dire, Aller à la garderobbe.

On appelle à la Cour un Brevet d'*affaires*, le Brevet qui donne permiſſion d'entrer dans la Chambre du Roy quand les autres ſe ſont retirez, & dés qu'il eſt ſur ſa chaiſe d'*affaires*.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des choſes qui nous conviennent Il cherche un bon cheval, j'ay ſon *affaire*. ce valet eſt ſon *affaire*.

AFFAIRE, ſignifie auſſi, Marché, traitté, convention. J'ay fait *affaire* avec un tel de ſa maiſon, de ſa charge. je vous donne ma parole, c'eſt une *affaire* faite. parlons d'*affaires*, c'eſt à dire, concluons.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau eſt de bonne *affaire*, qu'on la rendu de bonne *affaire*, quand on la bien affaité, bien duit à la volerie.

AFFAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Chacun ſçait ſes *affaires*, ou du moins les doit ſçavoir: On dit que les *affaires* font les hommes, pour dire, qu'avec un mediocre genie on devient habile homme, quand il paſſe beaucoup d'*affaires* par les mains de quelqu'un. On dit, qu'il n'eſt point de petite *affaire*, pour dire, que le moindre ennemi peut donner beaucoup de peine. On dit, Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une *affaire*, pour dire, qu'on eſt en perpetuel danger de ſurpriſe. * *Et parce que cet homme eſt tres-incommode.* On dit, que ceux qui n'ont point d'*affaires* s'en font, pour dire, que les hommes ſont inquiets, & ſe laſſent d'être oiſifs & ſans agir. On dit, A demain les *affaires*, pour dire, qu'on ne veut ſonger alors qu'à ſe divertir. On dit ironiquement, qu'un homme a fait une belle *affaire*, pour dire, qu'il s'eſt trompé, qu'elle eſt ruineuſe. C'eſt une autre *affaire*, c'eſt une *affaire* à part, pour dire, qu'il ne faut pas confondre les choſes.

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui fait l'empreſſé, l'occupé, l'homme chargé d'affaires. Il y a des gens qui ſont toûjours *affairés*, qui diſent qu'ils n'ont point de tems à eux.

AFFAIRÉ, ſignifie auſſi, un homme accablé de dettes, dont les affaires ſont embarraſſées. Quelque riche que ſoit un homme, il ne trouve rien à emprunter, quand on le croit *affairé*. * *J'avoüe que* affairé, *dans ce ſens eſt nouveau pour moy.*

AFFAISSER. v. act. S'abbaiſſer par ſa propre peſanteur, ou par quelque force ou impreſſion exterieure. On *affaiſſe* les marchandiſes, quand on les emballe. les terres nouvellement remuées ne ſont pas propres à bâtir, parce qu'elles s'*affaiſſent*. Il n'y a gueres de planchers qui ne s'*affaiſſent* avec le temps. Ce mot vient du François *faix*, qui vient de *faſcis*, *cedere faſce*, Ceder à la peſanteur.

AFFAISTER. v. act. Raccommoder le faiſte d'une couverture, y mettre des faiſtieres. Ce mot vient de *faſtigium*.

AFFAITAGE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on prend pour affaiter ou dreſſer un oiſeau de proye. Il faut bien du ſoin & de l'induſtrie pour reüſſir à l'*affaitage* d'un oiſeau.

AFFAITER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit en parlant des oiſeaux ſauvages qu'on apprivoiſe, qu'on rend familiers & doux, & qu'on aſſûre pour revenir ſur le poing ou au leurre. C'eſt auſſi l'introduire au

vol,

vol, le curer, le traitter, r'habiller ſes peines, le tenir en ſanté, & le rendre de bonne affaire.

AFFALE' adj. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt arrêté ſur la côte, qui ne peut s'élever, ni courir au large par trop, ou trop peu de vent.

AFFALER, ſe dit en general, pour dire, Abaiſſer. Il faut *affaler* cette manœuvre, cette poulie, c'eſt à dire, il la faut faire baiſſer.

AFFAMER. v. act. Retrancher, couper les vivres. Quand les places ſont tres-fortes, on leur coupe les vivres par un blocus pour les *affamer*.

AFFAMER, ſe dit auſſi des goulus qui *affament* les autres, parce qu'ils ne leur laiſſent pas aſſez dequoy manger.

AFFAME', E'E. part. paſſ. & adj. Il eſt cruel comme un loup *affamé*.

AFFAME', ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Ce Prince eſt *affamé* de gloire. cet homme eſt *affamé* de nouvelles, il eſt *affamé* d'argent.

AFFAME', ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec avarice, ou épargne, ou qui n'ont pas la grandeur ou la groſſeur qui ſeroit requiſe. Ainſi on dit, qu'un habit eſt trop *affamé*, ou trop étroit, un caractere, une lettre *affamée*, qui n'eſt pas bien nourrie, ou aſſez chargée d'encre. * Voyez *Du Cange verb.* Affamare.

On dit en proverbe, Ventre *affamé* n'a point d'oreilles, pour dire, qu'un peuple n'écoute point la raiſon dans la famine. On appelle un pou *affamé*, un gueux à qui on a donné un employ lucratif, dans lequel il ſe veut enrichir en peu de temps. Il eſt *affamé* comme un jeune levron.

Ce mot vient du Latin *fames*, Faim, que quelques-uns font venir du verbe *phagein*, Manger, comme, Deſir, envie de manger.

* AFFANEURES, *ce terme ſignifie en pluſieurs Provinces, le blé que les moiſſonneurs, & les bateurs, gagnent par jour, au lieu de l'argent qu'on leur donne en d'autres endroits. Les Eſpagnols, appellent*, Afan, *un travail penible*, & trabayo demaiado, *dit Covarruvias, que l'on peut voir ſur l'etimologie de ce mot, & les Italiens diſent*, affannare, *d'où ſans doute nous avons emprunté*, affaner, & affaneures.

* AFFATOMIE, *nos Ancêtres appelloient* affatomie, *une donation, dont la tradition ſe faiſoit, en jettant un feſtu dans le ſein de celuy à qui on donnoit.* Voyez la Loy Salique n. 48. & *Pithou dans ſon Gloſſaire.*

* AFFEAGER, *donner à feage; lors que le Seigneur remet des fonds nobles, dependans de ſon fief ſous une rente; comme il eſt expliqué, dans la Coutume de Bretagne* artic. 358. 359. *qui exige, que* l'affeagement *ſe faſſe ſans en tirer un prix certain, mais ſous une rente ſeulement, ſelon le ſentiment de Belordeau, & que le bien* affeagé *ſoit noble, quoy qu'il ſoit donné pour être poſſedé en roture, à cauſe du ſervice; les Auteurs Latins ont appellé cette redevance*, afficavagiem.

AFFECTANT, ANTE. adj. Qui témoignent vouloir quelque choſe, ou l'aimer.

AFFECTATION. ſ.f. Deſir vehement dont on fait paroître trop de marques au dehors. L'*affectation* des honneurs, du commandement, eſt quelquefois louable.

AFFECTATION, ſe dit auſſi de certaine maniere de parler ou d'agir qui eſt particuliere à quelqu'un, & d'ordinaire vicieuſe. On a blamé l'*affectation* des hyperboles & des figures extraordinaires des premieres lettres de Balſac. les femmes ſont ſujettes à de certaines *affectations* ou minauderies qui les rendent ridicules.

AFFECTATION, ſignifie auſſi, Devoir, hypotheque, ou autre obligation dont un heritage eſt chargé. Il m'a conſtitué une rente avec une *affectation* ſpeciale ſur cette terre. ce revenu a une *affectation* particuliere, il doit être employé à telles & telles aumônes par ſa fondation & ſa deſtination,

On dit auſſi en Juriſprudence Canonique, *Affectation* d'un Benefice, en parlant de ſa reſervation au Pape, aux Cardinaux, &c.

AFFECTATION, en termes de Medecine, ſe dit de la diſpoſition d'un membre à l'égard des maladies, des fluxions, ou bleſſures qui l'incommodent. Quand on ordonne un remede, il faut avoir égard à l'*affectation* des parties. l'*affectation* du poulmon eſt la cauſe qu'il eſt aſthmatique.

Tous ces mots viennent du Latin *affectare.*

AFFECTER. v. act. Aimer, ſouhaitter quelque choſe avec empreſſement & oſtentation.

AFFECTER, ſignifie auſſi, Obliger, hypothequer au payement de quelque rente, ou de quelques charges au devoir.

AFFECTE', E'E. part.

AFFECTION. ſ.f. Paſſion de l'ame qui nous fait vouloir du bien à quelqu'un, ou nous plaire à quelque choſe. On le dit de l'amour & de l'amitié. L'*affection* conjugale eſt plus forte que la paternelle. cet homme a mis ſon *affection* à l'etude, au jeu. ce Miniſtre a pris un tel en *affection*, il luy fait du bien. je vous parle de cœur & d'*affection*, quand je vous offre mes ſervices.

AFFECTIONNER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque choſe, ou pour quelque perſonne. Il faut qu'un valet *affectionne* ſon maître.

* *Il y en a qui croient qu'*affectionner *ne ſe dit, ni des égaux, ni de ceux qui ſont au deſſus de nous, ainſi, un valet*, qui affectionne ſon maître, *ce ne ſeroit pas bien parler ſelon eux, mais l'uſage, l'autoriſe. L'Auteur* des remarques ſur la Langue Françoiſe, *aprouve cette diction. Les faiſeurs* de Comedie doivent affectionner les ſpectateurs. *Mais elle ne ſçauroit me plaire.*

AFFECTIONNE', E'E. part. paſſ. & adj. On finit les lettres par cette formule, Vôtre tres-humble & tres-*affectionné* ſerviteur. On a uſé de cette formule differemment ſelon les temps & les perſonnes. Il n'y a que 30. ou 40. ans qu'on s'en ſervoit en écrivant aux perſonnes de la premiere qualité: & même M. D'Urfé en a uſé dans la ſuſcription de l'Epître Dedicatoire de ſon Aſtrée au Roy deffunct en l'année 1620. Il y en a grand nombre d'autres exemples. Mais depuis on s'eſt rendu plus delicat, & on a mis au lieu d'*affectionné*, le mot d'*obeïſſant*, à ceux qui avoient la moindre elevation, ou à qui on vouloit faire civilité. On a retranché le ſuperlatif en écrivant aux inferieurs; & toûjours en diminuant, on a dit Vôtre *affectionné* à vous ſervir en écrivant à quelque païſan ou artiſan; & enfin Vôtre *affectionné* à vous rendre ſervice, quand un Grand Seigneur écrivoit à un domeſtique, ou à quelqu'un de ſa dependance.

On dit qu'un homme eſt mal *affectionné* envers un autre, pour dire, qu'il luy nuit ſourdement dans les occaſions.

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Diſcours ou paroles qui témoignent de l'affection. Il faut que la priere ſoit accompagnée de ſentiments *affectueux*. un Orateur doit remplir les peroraiſons de mouvemens *affectueux*.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une maniere affectueuſe.

Ces mots viennent d'*afficio, afficior, affectus.*

AFFERENTE. adj. fem. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe; Il faut partager cette ſucceſſion en trois lots, afin que chacun en ait ſa part *afferente*, pour dire, qui luy doit écheoir, ou appartenir. Ce mot vient du verbe *afferre.*

AFFERMER. v. act. Donner, ou prendre à ferme quelque terre, quelques droits pour un certain tems, & moyennant certain prix. Il a *affermé* ſa Seigneurie pour 9. ans. ce traittant a *affermé* les Gabelles moyennant tant de millions par an. Remarquez que ce nom ſe dit auſſi bien de celuy qui donne, que de celui qui prend à ferme.

AFFERME', E'E. part. paſſ. & adj. Ce mot eſt pris du Latin *affirmare.* * Voyez *Du Cange, verb.* firmo.

AFFERMIR

AFFERMIR. v. act. Rendre ferme & inébranlable. Il faut *affermir* une voute par de bons arcs-boutans. son corps s'*affermit* de jour en jour, & reprend ses anciennes forces.

Affermir, se dit au figuré des choses spirituelles. La Philosophie *affermit* le courage. la victoire *affermit* un Prince dans son thrône. la grace *affermit* les fidelles dans la foy.

Affermi, ie. part. pass.

AFFERMISSEMENT. subst. masc. Action qui affermit quelque chose. L'entrait ou le tirant sert à l'*affermissement* d'une ferme de charpente. On dit au figuré, l'*affermissement* d'un Estat.

Ces mots viennent aussi d'*affirmare*.

AFFETTE', E'E. adj. Qui parle, ou qui agit en af. étant une maniere coquette & trop effeminée. Cet homme est ridicule avec son langage *affetté*. on voit bien a sa mine *affettée*, que cette femme est une grande coquette.

Ce mot vient de *affet*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie *baiser*; cë que cherchent les femmes coquettes & affettées.

* *Je crois plûtost qu'il vient* d'affecter, affecté, *dont a retranché le* c, *pour en adoucir la prononciation.*

AFFETTERIE. subst. fem. Les paroles & les actions d'une personne affettée.

* **AFFEURER.** v. act. *Vieux mot qui signifie, mettre a prix*, taxer. *on le trouve dans la Coutume de Normandie. Menage veut que* Pasquier, *se soit trompé, quand il a dit liv.8. chap.50. que* affeurer, *signifiait acheter, mais il peut bien avoir été pris dans ce sens, puis qu'il vient de*, forum, *marché, où l'on vend & où l'on achette, selon le* P. Thaumassin, *dans son traité des langues; cette etimologie, n'étoit pas Connue a* Pasquier. Nous disons quelquefois au feur, c'est à dire, au prix, & peu de personnes sçavent pourquoy: *dit cet Auteur. Voyez*, Spelman Affeatores.

AFFICHE. s. f. Placard attaché en lieu public pour rendre quelque chose connuë à tout le monde. Il est menteur comme une *affiche* de Charlatan. ce Comedien s'est reservé les annonces & les *affiches*.

Au Palais on nomme l'*affiche* de quarantaine, de quinzaine, celles qui se font avant l'interposition du decret, pour advertir les creanciers de faire trouver des encherisseurs. La premiere *affiche* doit contenir une enchere. ces deux *affiches* doivent être publiées au prône.

Affiche, en termes de College, est une solemnité que font les écoliers, où ils exposent leurs compositions au jugement les uns des autres. Elles sont écrites dans des images, ou en touches qui ont divers ornements. On propose des énigmes & des prix à ceux qui les expliqueront pendant les *affiches*.

AFFICHER. v. act. Publier quelque chose par un placard qu'on colle, qu'on attache en un carrefour, ou autre lieu public. Cet Edit, ce reglement a été lû, publié & *affiché* en tous les lieux ordinaires, afin que personne n'en pretende cause d'ignorance. on *affiche* les livres nouvellement imprimez pour les faire connoître. On dit encore, quand on menace de rendre une chose publique, qu'on la fera *afficher*.

Affiché, e'e. part.

AFFICHEUR. s. m. Celuy qui affiche. *Afficheur* de Theses, de Comedies.

Ces mots viennent du Latin *affigere*, ficher, attacher.

AFFIDE', E'E. adj. Confident, celuy en la foy & en la discretion de qui on se confie. Il faut toûjours avoir un amy *affidé* qui soit seur, à qui on puisse confier ses pensées. les plaideurs de Benefices ont toûjours quelque partie *affidée*, qui est leur confidentiaire. Ce mot est pris de *fido* ou de *fides*.

* *Le Terme* d'Affidare, *d'où celuy de* affidé, *est derivé, a eu plusieurs significations*, affidare, *donner sa foy, promettre, s'obliger par serment*, affidare, *fiancer*, Littleton *Sect.* 39. Quand il vient a l'huis del Monastery, ou d'Eglise d'être Espouse, & là aprés *affiance* entre eux *fait*, &c. Mr. Du Cange *croit que* affidatio *dans la vie de S. Gilbert signifie*, louage, locatio; piscator Mercenarius salmonum piscationem à Domino terræ illius cathenensis, certa pecuniæ summa in *affidatione* possidebat. *J'estime que ce pêcheur possedoit le droit de pêche, sous la foy & hommage, quant à ceux que l'on appelloit* affidati, affidez, *ils étoient differens des Vassaux, selon la remarque de* Spelman; *c'étoient des gens qui se mettoient sous la protection des Grands Seigneurs, & qui s'obligeoient par serment à les servir.*

AFFIER. verb. act. Terme d'Agriculture. Planter, provigner des arbres en sions, ou boutures dans un jardin.

* *On s'est servi autrefois d'*affier, *pour prometre.*

Et le Duc l'*affia* qu'elle luy seroit donnée.

Le Roman de Vaces.

AFFILER. v. act. Donner le fil à un coûteau, à une épée, à une faulx, à une cognée, & à tous autres instruments tranchants, en les passant sur la meule, ou sur le grais, ou avec la pierre à aiguiser.

On dit figurément au participe, Un bec *affilé*, d'une personne qui est grande parleuse, & le plus souvent medisante. Ce mot est pris de *fil*, qui vient du Latin *filum*.

AFFINAGE. s. m. Action par laquelle on épure, on rend plus fin & plus pur, plus net, ou meilleur. Il y a beaucoup de dechet dans l'*affinage* du sucre pour le rendre blanc. l'*affinage* des metaux se fait par le feu, le mercure, le plomb, l'eau forte, &c.

AFFINEMENT. s. m. C'est de même l'action d'affiner; mais il se dit plus volontier des metaux. L'*affinement* de l'or se fait en plusieurs manieres.

AFFINER. v. act. Rendre plus pur, plus fin, plus excellent, & de plus haut prix. L'or s'*affine* dans la fournaise. on *affine* l'or & l'argent par la coupelle, par l'inquart, par la cementation, par les eaux fortes. Voyez l'explication de ces mots a leur ordre. Les autres metaux s'*affinent* par une fusion reiterée.

Affiner le sucre, c'est le faire fondre, boüillir, & écumer. *Affiner* le fromage, c'est le mettre à la cave avec du foin & de la lie pour le rendre plus fort & plus picquant.

Affiner, se dit aussi figurément en Morale des niais, qu'on rend plus fins en leur faisant quelque tromperie. Il a voulu joüer contre ce filou, il a été *affiné*. les plus subtils sont tous les jours *affinés*.

On dit en termes de Marine, que le temps *affine*, pour dire, que l'air s'éclaircit, & que le temps devient plus beau.

Affine', e'e. part. pass. & adj.

AFFINEUR. s. m. Celuy qui affine. Il y a des Officiers à la Monnoye qui ont le titre d'*affineurs* pour l'or & pour l'argent. il y a des *affineurs* dans les succreries pour affiner & écumer le sucre.

AFFINITE'. s. f. Liaison qui se fait entre deux maisons ou familles par le moyen d'un mariage. Les recusations des Juges ont lieu jusqu'au quatriéme degré d'*affinité*, suivant l'Ordonnance, c'est à dire, jusqu'aux enfans des cousins issus de germain.

Affinite', ou *Cognation spirituelle*, est celle qui se contracte par les Sacremens de Baptême & de Confirmation, comme entre les parreins & marreines d'un côté, & les filleuils ou filleules de l'autre. Un parrein ne peut pas contracter mariage avec sa filleulle sans dispense. Il se contracte aussi *affinité* avec les pere & mere de l'enfant qu'on tient sur les fonds: ce qui s'appelle *compaternité*.

* *Ce mot ne se dit point, on se sert toûjours d'affinité.*

Affinite', figurément se dit des liaisons, habitudes, societés, & rapport ou communauté que deux choses, ou deux personnes ont l'une avec l'autre. Ces deux esprits ont grande *affinité*. ces deux mots ont beaucoup d'*affinité* ensemble. la Physique & la Medecine, la Geometrie

metrie & l'Astronomie ont bien de l'*affinité* entr'elles. Ce mot est derivé d'*affinitas*, *voisinage*. Ceux-là sont proprement appellés *affines*, dont les limites se touchent.

AFFIQUETS. subst. masc. plur. Terme de raillerie, dont on se sert en parlant des parures des femmes, quand elles sont legeres, superfluës & affectées. Nicod derive ce mot *ab affigendo*, parce que les *affiquets* se fichent particulierement sur la tête. On disoit autrefois *affigets*.

* *Les Espagnols expliquent la même chose par le terme* afeite, *à qui on donne plusieurs Origines, l'une est d'*afectar, *parce que ce sont des ornemens* affectés, *l'autre de* factitare, *à cause du grand soin que les femmes prennent de se parer; nôtre mot*, affiquets, *peut venir de l'une ou de l'autre de ces deux sources, plûtost que* d'affigere.

AFFIRMANT, ANTE. Terme de Logique. Il y a des propositions universelles *affirmantes*, qui sont d'ordinaire les premieres dans les syllogismes.

AFFIRMATIF, IVE. adj. Terme * *ou personne* qui affirme. Vous soûtenez que cela est ainsi d'une maniere si *affirmative*, d'un ton si *affirmatif*, qu'il faut vous en croire. *Ouy*, est une particule *affirmative*.

AFFIRMATIVE, est aussi quelquefois substantif. Prendre l'*affirmative* pour quelqu'un, c'est se declarer pour luy.

AFFIRMATION. s.f. Témoignage qu'on donne qu'une chose est vraye. Cette proposition contient une *affirmation*, & celle-là une negation.

AFFIRMATION, en Justice, c'est le serment qu'on fait, & l'asseurance qu'on donne de la verité de quelque fait: Il a été envoyé absous aprés son *affirmation* il y a des Greffes des *affirmations* de voyages, & d'autres choses.

AFFIRMATIVEMENT. adverb. D'une maniere affirmative. Il m'a soûtenu cela *affirmativement* & positivement. On dit en l'Ecole, quand on propose une question, Je répons *affirmativement*, pour dire, *Ouy*, la chose est ainsi.

AFFIRMER. verb. act. Soûtenir qu'une chose est veritable. On dit qu'une proposition *affirme*, quand elle pretend établir une verité positive, & qu'une chose est.

AFFIRMER, en Justice, c'est se purger par serment, lever la main devant le Juge, & sur sa part du Paradis, qu'une chose est veritable.

Ce terme vient d'*affirmare*.

AFFLICTION. s.f. Peine du corps, ou de l'esprit Les Eslûs sont éprouvez dans l'*affliction*, comme l'or dans sa coupelle. le Sage dit que toutes les choses de ce monde ne sont que vanité & *affliction* d'esprit. les maladies, les infortunes sont des *afflictions* dont personne n'est exempt.

AFFLICTIVE. adj. f. se dit seulement des peines corporelles qu'on souffre par ordre de la Justice. Quand on entend un criminel sur la sellette, c'est une marque qu'il y a des conclusions à peine *afflictive*.

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige. La mort de la personne aimée est la chose du monde la plus *affligeante*.

AFFLIGER. v. act. Faire souffrir quelque chagrin, peine, ou douleur. Dieu *afflige* les bons par la persecution des méchants. cet homme est *affligé* des gouttes. cette ville est *affligée* de la peste. cette nouvelle *afflige* toute la famille.

Ce mot vient du vieux Latin *fligere*, qui represente le bruit que font les coups de main, & de foüet *flic flac*; d'où on a aussi formé *fleaux*, qui sont les châtimens de Dieu, & les afflictions qu'il nous envoye.

* *Je crois que nôtre* affliger, *aussi bien que* l'afligir, *des Espagnols, vient du Latin*, affligo, *qui selon* Covarruvias *est un mot ancien, composé de*, ad, *&* fligo, *& qui signifie*, abbatre, opprimer, renverser par terre, mettre sous les pieds, *ce qui depeint tres-bien la nature*, *& les effets de l'affliction.*

AFFLIGÉ, ÉE. part. C'est une œuvre de misericorde spirituelle de consoler les *affligez*.

AFFLUENCE. s.f. Abondance. L'*affluence* des eaux a rompu la chaussée de ces étangs. l'*affluence* des humeurs cause diverses maladies. il y avoit une grande *affluence* de peuple à l'entrée de la Reyne.

AFFLUENT, ANTE. adj. Il se dit d'une riviere qui tombe dans une autre. On a expedié des patentes pour rendre la Seine navigable jusqu'à sa source, & toutes les rivieres y *affluent*, tant au dessus qu'au dessous de Paris.

* *Je ne suis point pour* Rivieres affluentes, *& le terme* d'affluent, *est trop rude pour plaire dans un discours. le verbe* affluer *ne me deplaît pas moins.*

AFFLUER. v.n. Se rendre en un même lieu. Il se dit premierement des eaux qui coulent vers un même endroit. Il n'y a point de fleuve en France où il *afflue* tant d'eaux que dans la Loire. il y a beaucoup de grands fleuves qui *affluent* dans la mer Caspie. Ce mot vient de *fluere ab unâs fluentibus*, parce que la grande affluence & abondance des choses se fait par le moyen des rivieres.

AFFLUER, signifie aussi, Arriver en abondance; & se dit tant des personnes que des choses. Les écoliers *affluoient* de toutes parts autrefois dans l'Université de Paris. Les richesses, les delices *affluent* dans la Cour de France. les mauvaises humeurs *affluent* sur les playes.

Ce mot vient du Latin *affluere*, qui signifie le même.

AFFOIBLIR. v. act. Rendre plus foible, devenir plus foible. Le vin *affoiblit* les nerfs. les afflictions *affoiblissent* l'esprit.

Il se dit particulierement des monnoyes. On *affoiblit* l'or en le mettant dans l'eau forte, en y mêlant de l'argent, du cuivre, de l'émeril, à force de raboter une planche, on l'*affoiblit*. les bois *affoiblis* exprés sont toisez de la grosseur de leur bossage, & comme s'il n'y avoit aucun cintre, ni vuide.

AFFOIBLISSANT, ANTE. adj. Qui affoiblit. La seignée trop reiterée est un remede *affoiblissant*.

AFFOIBLISSEMENT. s.m. Diminution de force. L'*affoiblissement* de la Republique de Rome est venu de la grandeur de ses citoyens. la vie austere cause l'*affoiblissement* des passions. Ce mot vient du primitif *foible*.

AFFOLER. v.n. Rendre, ou devenir fou. Ce mari étoit *affolé* de sa femme. il étoit tellement entêté de cette opinion, qu'il en étoit *affolé*. Il y a long-temps que cet homme a l'esprit deréglé, mais il *affole* tous les jours.

Autrefois ce mot signifioit, Estropier un membre. *Affoler* une jambe, la blesser. *affoler* une femme enceinte, la faire avorter. En ce sens il est hors d'usage. Du Cange derive ce mot de *affolare*; qui signifie, Toucher legerement, flater en badinant.

* *Ce terme se trouve dans ce sens, dans la Coûtume de Bayonne* tit. 7. art. 17.

En termes de Marine, on appelle une boussole, ou une aiguille *affolée*, celle qui est defectueuse, ou mal touchée, qui indique mal le Nord

* AFFOUAGE. s. m. *C'est le droit de couper le bois dans une Forest, pour sa famille*, Voyez Du Cange, Affouagium.

AFFOUAGEMENT. s. m. est un état, ou departement qui se fait dans la Province, & autres pays où les tailles sont réelles, pour faciliter la levée des impositions qu'on fait sur la Province, en reglant le nombre des feux dont on fait état en chaque Parroisse, ou Communauté. Le dernier *affouagement* de Provence a été enregistré le 20. May 1666. La viguerie d'Aix est comptée pour 74. feux dans cet *affouagement*. Ce mot vient de *fouage*, qui vient de *feu*.

AFFOURCHER. v. act. Terme de Marine. C'est mouiller une seconde ancre éloignée de l'autre, en sorte que leurs cables fassent une espece de fourche; ce qui empéche les vaisseaux de se tourmenter. Ce mot vient de *furca*.

AFFORAGE. s. m. Droit seigneurial qu'on paye au Seigneur pour avoir permission de vendre du vin, ou autre liqueur dans son fief, & suivant la taxe qui en sera faite par ses Officiers, dont parlent Ragueau & Du Cange. Voyez *Ponthieu art.* 85.

Afforage, est aussi employé dans la derniere Ordonnance de la ville de Paris du mois de Decembre 1672. pour dire, le prix d'une chose venale mis par l'autorité de Justice. On ne peut vendre des vins étrangers, que le prix n'en ait été fixé par les Eschevins, & qu'il n'en soit fait mention par l'acte d'*afforage*, comme il est porté au chap. 9. de la même Ordonnance. Pasquier témoigne que le mot d'*affeurer* signifioit autrefois *acheter*; & qu'on disoit *affeurer* son cheval, pour dire, l'achepter au feur, & au juste prix.

Ce mot vient du Latin *afforare*, c'est à dire, *iuxta foros & leges iudicare*. D'autres le derivent de *fodrum*, par une metaphore tirée de ceux qui étant obligés de payer au Seigneur une certaine quantité de feurre, ou de foarre, la faisoient estimer en argent à un certain prix.

AFFOURRER, ou *affourrager*. v. act. Donner du fourrage, de la paille aux moutons, ou à d'autres bestiaux, pour vivre & fourrager. Ce mot vient de *foarre feurre*, ou *fourrage*, & du Latin *far*. Quelques-uns ont dit aussi *affeurer*: mais ce mot signifioit autrefois, Mettre le prix aux denrées; d'où est venuë la phrase, *Au feur, & à mesure*.

AFFRANCHIR. v. act. Mettre quelqu'un en liberté, hors de servitude, de devoirs, d'engagement. Le mariage *affranchit* de la puissance paternelle. on *affranchit* un esclave, lors qu'il a rendu quelque service signalé à son maître. on *affranchit* une terre, un fief, en obtenant des lettres d'amortissement.

Affranchir, signifie aussi, Delivrer. S. Paul souhaittoit de mourir pour être *affranchi* des miseres de ce monde, & être avec Jesus-Christ. on ne peut être *affranchi* des devoirs, du joug du mariage, que par la viduité. Du Cange derive ce mot de *affranquire*, qu'il trouve dans la basse Latinité, signifiant la même chose.

Affranchi, ie. part. & adj.

On appelloit autrefois *Affranchi* un esclave mis en liberté. L'*Affranchi* de Ciceron. Corneille a dit du Roy Attale.

Qu'n du peuple Romain se nommoit l'*Affranchi*.

AFFRANCHISSEMENT. s. m. Manumission, action par laquelle on affranchit un esclave, on exempte une ville, une Communauté de quelques charges, ou des impositions.

AFFRES. s. f. plur. Grand effroy causé par la vision de quelques objets terribles. Les *affres* de la mort, il faillit à être pris par les Archers, jamais il ne fut en de telles *affres*. Ce mot vient de *affari*, *quandò quis nec loqui, nec affari potest præ timore*. D'autres croyent qu'il vient du son & du mouvement naturel qu'on fait dans le fremissement & dans le frisson, qui s'explique par *fri* & *fre*: car en effet ce qui donne de l'horreur & de la peur donne une espece de frisson. D'autres le derivent du mot Grec *phren* & de *a*, particule, comme qui droit, Insensé & privé de jugement. Quelques-uns derivent ce mot de *Africosus*, comme qui diroit, Qui vient d'Afrique, qui est le pays des monstres.

* *Ce mot n'est point en usage.*

AFFREUX, euse. adj. Qui est horrible, qui fait peur, qui donne de l'effroy. L'Affrique a des monstres & des deserts *affreux*. les mourants ont des regards *affreux*.

AFFREUSEMENT. adv. D'une maniere affreuse. Quand on est en colere, on regarde *affreusement* son ennemi.

AFFRETEMENT. subst. masc. Terme de Marine. C'est la convention pour le louage d'un vaisseau. Ce mot se dit sur l'Ocean. Sur la Mediterranée on dit *Nolissement*.

AFFRETER. verbe act. Prendre un vaisseau à loüage. Le proprietaire du navire frete, ou donne à loüage; & le marchand chargeur *affrete*, prend à loüage.

AFFRETEUR. s. m. Celuy qui prend le vaisseau à loyer. Ce mot vient de *fretum*.

AFFRIANDER. v. act. Accoûtumer à la friandise. Il ne faut pas donner aux enfans trop de douceurs, cela les *affriande*.

On dit en Fauconnerie, *Affriander* l'oiseau, lors qu'avec de bon pasts, soit de pigeonneaux, ou de poulets, on le fait revenir sur le leurre.

On le dit aussi au figuré des choses agreables à l'esprit. Il s'est *affriandé* à la lecture des Romans, des Relations étrangeres, de la Poësie.

AFFRIOLER. v. act. Terme populaire. Affriander, attirer par quelque amorce de plaisir. Les femmes sont aisement *affriolées* par la Comedie & les cadeaux. on *affriole* les souris avec du lard, ou des noix, pour les prendre.

AFFRONT. s. m. Honte qu'on fait à quelqu'un, soit par des paroles outrageantes, soit par quelques coups ou mauvais traittemens. Les *affronts* à l'honneur ne se reparent point, dit Corneille. il reçût un grand *affront* à l'audience, quand on luy fit voir son imposture. on luy a fait l'*affront* de le mettre prisonnier. les dementis, les coups de bâton, sont de sanglants, de mortels *affronts*. Ce mot vient de l'Italien *affronto*. Menage.

* *L'Academie a condamné Mr Corneille*, on dit bien faire *affront* à quelqu'un, mais non pas, faire *affront* à l'honneur de quelqu'un. *sentiment sur le cid*. Les Espagnols disent *affrenta*.

Affront, se dit aussi de la honte que nous recévons nous-même par nôtre faute, ou par celle de ceux qui nous touchent. Un General d'armée reçoit un *affront*, quand il leve le siége de devant une place. un criminel qu'on execute fait un *affront* à toute sa famille. quand un Predicateur demeure tout court en chaise, c'est un *affront* que luy fait sa memoire.

AFFRONTER. v. act. Tromper quelqu'un, soit en luy faisant quelques emprunts qu'on n'a pas dessein d'acquitter, soit en luy vendant de méchante marchandise. Ce banqueroutier a *affronté* cent personnes sous l'apparence qu'il avoit d'etre riche.

Affronter, se dit quelquefois en bonne part, des braves qui ne craignent point de s'exposer dans les occasions honorables. Alexandre a cent fois *affronté* la mort, il alloit *affronter* ses ennemis en plein jour & à découvert.

Affronter, en termes de Blason, se dit des animaux qui sont posez vis à vis l'un de l'autre, dont les têtes se regardent dans un Escu. Deux lyons *affrontez*, sont ceux qui sont front contre front. On le dit aussi, quand il n'y a que leurs têtes ainsi disposées. On le dit même, quand ils sont en des quartiers differents, encore qu'il y ait d'autres pieces entre deux. Il portoit d'or à deux lyons *affrontez* de gueules.

AFFRONTERIE. s. f. Tromperie. Il y a un tres-grand nombre de gens qui ne vivent que d'*affronteries*

* *Ce mot ne vaut rien.*

AFFRONTEUR, euse. adj. & subst. Qui trompe, qui affronte. Paris est plein de devins; de donneurs d'advis, de faux Chymistes, qui sont tous des gueux, des filous & des *affronteurs*.

AFFUBLER. v. act. Cacher sa tête & son corps par quelques habillements qui couvrent jusqu'au visage. Les Moines & les Hermites s'*affublent* d'un froc. dans les ceremonies des obseques des Princes, les parents sont *affublez* de grands chaperons de deüil. Nicod

cod derive ce mot de *infula*, qui signifie une ancienne coëffure. On dit encore en Picardie *defuler*, pour dire, Se decoeffer, ôter son chapeau. Du Cange le derive de *affibulare*, mot de la basse Latinité qui vient de *fibula*: c'étoit une boucle ou agraffe servant à attacher les habits longs qui couvroient & enveloppoient tout le corps; comme on a dit *clavi*, & *laticlavi*, des vestements honorables ainsi attachez.

On dit au figuré avec le pronom personnel, *s'affubler* de quelqu'un, pour dire, en être coeffé & entêté, ne voir que par ses yeux, n'entendre que par ses oreilles. les disciples de Platon étoient *affublez* des opinions de leur maistre. les gens foibles se laissent aisément *affubler* par des directeurs & par des flatteurs.

* *Dans tous ces sens* affubler *n'est point un bon mot.*

AFFUST. s. m. Ce qui sert à pointer le canon quand on le tire, ou à le transporter ailleurs. L'*affust* d'un canon de navire, ou de casamate, consiste en deux roües sans rais, d'une seule piece de bois. L'*affust* d'un canon qui va en campagne consiste en deux fortes roües, qui portent deux longues & fortes pieces de charpente, qu'on nomme les *flasques*, dans lesquelles est comme enchassé le canon, qui se meut sur ses tourillons comme sur un centre en équilibre. On y adjouste un avant-train composé de deux moindres roües, quand l'on le fait marcher. Les mortiers ont aussi leurs *affusts*, dont les roües sont comme celles des canons des vaisseaux ou des casemates.

AFFUST DE BORD, est le nom qu'on donne aux affusts des canons qui servent sur les vaisseaux.

AFFUST, en termes de chasse, est un lieu caché où on se met avec un fusil tout prêt à tirer, & où on attend le gibier au passage.

On dit figurément, qu'un homme est à l'*affust*, quand il s'est arrêté quelque part pour espier le passage de quelqu'un à qui il veut parler, ou une occasion favorable de faire quelque affaire.

AFFUSTAGE. s. m. Soin qu'on prend du canon pour le braquer, le disposer à tirer.

AFFUSTAGE, se dit aussi chez les ouvriers, d'une garniture & provision des outils dont ils ont besoin, & des pieces qu'on applique aux fontaines jaillissantes pour en diversifier le jet.

AFFUSTER. v. act. Disposer le canon à tirer, le mettre en mire.

AFFUSTER, signifie aussi chez les ouvriers, Aiguiser ses outils.

AFFUSTÉ, ÉE. adj. On dit qu'un artisan est *affusté* de tous ses outils, quand il a prés de luy tous ceux dont il a besoin pour travailler.

AFFUSTÉ, se dit aussi figurément d'une personne qui est venuë preparée & disposée à dire ou faire quelque chose. Ils étoient trois ou quatre Juges *affustez*, pour faire gagner le procés à cet homme-là.

Nicod derive tous ces mots du Latin *fustis*, *Baston*.

A F I.

AFIN. Conjonction qui denote l'intention, & signifie, Pour, à dessein. Cet Abbé prêche *afin* d'obtenir un Evêché, pour parvenir à l'Episcopat. je vous donne cet advis, *afin* que vous y mettiez ordre. je suis venu icy *afin* de vuider d'affaire, *afin* que je voye la fin de mon procés. Menage derive ce mot de *ad finem*.

A G A.

AGA. Interjection admirative. Vieux mot & populaire qui vient d'un autre vieux mot, *Agardez*, pour dire, *Regardez*, *voyez un peu*.

AGA, en termes d'Histoires & de Relations, signifie, Chef Capitaine. L'*Aga* des Janissaires est un des premiers Officiers de la Porte.

AGACE. s. f. Espece de pie qui a les plumes plus noires que les autres, qu'en Latin on appelle *pica glandularis*. Ce mot vient de l'Italien *ragazza*, qui signifie *garrula*.

AGACEMENT. s. m. Incommodité, ou douleur qui vient aux dents par le moyen de quelques acides. L'*agacement* se fait plûtost dans les gencives que dans les dents mêmes. Car si on frotte les gencives avec du vitriol, ou d'autres acides, il en vient le même effet. Dans un combat que fit faire le Duc de Savoye en 1421. d'un ours contre des dogues, le gouverneur lui frotta les dents avec du vitriol, ce qui luy causa un tel *agacement*, qu'il ne pût mordre les chiens.

AGACER. v. act. Provoquer quelqu'un doucement à quelque dispute, ou querelle. Il l'a si souvent *agacé*, qu'il a été contraint de répondre. Menage derive ce mot du Latin *acax*, du verbe *aceo*, & de *acaciare*, qui sont factices, d'où il pretend que sont venus *agace*, & *agacer*: d'autres du mot *Lacessere*, qui pretendent qu'on a dit en quelques lieux *acesser*, pour dire *agacer*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *hegacz*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *agacer*, ou *hegasius* signifie aussi *contentieux*.

AGACER, signifie aussi, Endormir, assoupir la faculté de quelque chose, empêcher son action. Les fruits verds & acres *agacent* les dents, c'est à dire, qu'ils les rendent molles, & en état de ne macher qu'avec peine & dégoût. On le dit aussi des tranchants des ferrements. Un couteau est *agacé*, quand on en a coupé du fruit.

AGACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AGALLOCUM. Voyez *Aloes*.

AGAPE. Terme de l'Histoire Ecclesiastique, qui signifioit dans la primitive Eglise Grecque les festins que faisoient ensemble les premiers Chrêtiens dans les Eglises pour se lier davantage d'amitié. On a été obligé de les retrancher, à cause des abus qui s'y commettoient. Ce mot vient du Grec ἀγάπη, *dilectio*, *dilection*, charité mutuelle, du verbe *agapeo*, *diligo*, *j'aime*, je cheris.

* *Le terme*, Agape, *a signifié chez les Grecs amitié*, *charité*, *& aumône*, *& c'est dans ces trois sens que l'on a appellé* Agapes, *ces festins que les premiers Chrêtiens faisoient dans les Eglises, ou dans la solennité des grandes fêtes, ou lors qu'ils se marioient, ou enfin dans les funerailles. C'étoit l'amitié qui les assembloit*, Cœna nostra, *dit Tertullien, dans son Apologetique*, de nomine rationem sui ostendit, vocatur, ἀγάπη, id quod dilectio penes Græcos est. *Mais la charité en étoit le premier motif, les pauvres étoient appellés à ces festins, & les riches en faisoient la depence par un pur esprit d'aumône; la modestie, la frugalité, la simplicité regnoient au commencement dans ces Banquets; mais les abus qui s'y introduisirent, obligerent les Conciles & les Peres à les deffendre. Voyez* Baronius *ann.* 57.

AGARIC. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une excroissance qui naît comme un potiron sur le tronc & sur les grosses branches de divers arbres quand ils sont vieux. Il y en a de mâle qui est jaunâtre, assez pesant, & assez compacte, & plus propre pour les Teinturiers que pour la Medecine. La femelle est plus recherchée, & se trouve sur le melaise, ou larix. Ses bonnes marques sont la blancheur, la legereté, la grandeur, la friabilité, l'odeur penetrante, & la grande amertume. Il en vient des Alpes & du Levant, & c'est un medicament qui purge avec violence. L'*agaric* noir, ou boule noire pris en breuvage, cause des vomissemens & flux de ventre dangereux.

Ce nom luy a été donné d'une Province de Sarmatie nommée *Agarie*, d'où il est venu d'abord, à ce que dit Dioscoride. Mais Scaliger dit qu'il se trompe, & que le nom de ce païs est imaginaire, & n'a jamais été. Plusieurs Auteurs, & entre autres Galien en parlent comme d'une racine. Mais l'opinion commune est que c'est une espece de champignon qui s'engendre d'une certaine corruption & putrefaction sur le tronc des ar-

bres. Pline dit que toutes sortes d'arbres portants gland portent l'*agaric* : mais il se trompe. En Latin *agaricum*.

* AGASTIS. *L'art. 34. de la Coustume d'Angoulesme porte*, en matiere d'*Agastis* s'il est prouvé que les bêtes du deffendeur ayent été trouvées en dommage, il y a amande pour le Seigneur. *Dans les établissements de S. Louis, chap. 53.* vous m'avez laissié *agastir* mon lige estage, *ce terme signifie*, gâter, *faire du dommage, & gâter vient de vastare.*

AGATE. s.f. Pierre precieuse en partie transparante, & en partie opaque. Il y en a de plusieurs couleurs : ce qui luy a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. Il y en a qui imitent la couleur de la cornaline ; d'autres qui ont des veines fort rouges & fort blanches. Les *Agates Sardoines* sont de trois couleurs : les vrayes sont entierement rouges, qu'on fait passer pour la carneole, comme ayant une petite teinture de couleur de chair mêlée de brun. Il y en a d'autres moindres, qui sont en partie mêlée de rougeur, comme celle de sang : & les dernieres le sont d'un rouge tirant sur le jaune. L'*Agate Sardonix* est composée de la Sardoine & de l'Onix, & a une couleur sanguine & distinguée de cercles ou zones qui semblent y avoir été peints par artifice, & quelquefois mêlée d'une blancheur surprenante. Pline, Strabon & Ciceron disent que la bague de Polycrate étoit de *Sardonix* : ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vases de cette même pierre. Car ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vases d'un prix excessif.

Les *Agates Onix* sont toutes opaques, de couleur blanchâtre & noire, tellement distinctes, qu'on croiroit qu'elles y ont été appliquées par art.

Les *Agates Onix Sardonix* sont celles où il se rencontre trois couleurs differentes, & neanmoins unies ensemble. On en a ruiné les mines ; & celles qui se trouvent à present grandes & parfaites n'ont point de prix. La couche du milieu est propre pour exprimer la carnation du visage ; celle de dessus qui est *Sardoine*, ou couleur de pourpre, donne la couleur aux vêtements : & le dessous est d'une autre couleur propre pour faire le fonds, qui détache les deux premieres, & fait un ouvrage merveilleux suivant la science du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agate* où étoient representées les neuf Muses & Apollon.

L'*Agate Calcedoine* est à demi opaque, & à demi transparente, & le plus souvent de couleur de rose remplie de certain nuage. Il y en a d'entierement blanches qui sont les plus rares.

Les *Agates* d'Egypte sont dures, rouges, & entremélées de bleu & de blanc. Quand elles sont dans leur perfection, elles ont des couleurs semblables à l'Iris, & sont les plus estimées d'entre les *Agates*.

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celles d'Orient, & il y en a de plusieurs couleurs differentes qui les ont fait nommer differemment. On en faisoit autrefois ces vases mirrhains si fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverses couleurs, & qui representoient diverses figures.

Il se trouve aussi des *Agates* en Allemagne, en Pologne & en Dannemark, dont quelques unes ont disputé le prix aux Orientales.

Les Anciens parlent aussi d'une *Agate* rouge comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacrée*, parce qu'elle preserve du venin des scorpions & des araignées. On a fait de tous temps des cachets d'*Agate*, parce que cette pierre ne retient point du tout la cire. Les Tireurs d'or brunissent l'or avec une *Agate*. Pline dit que les premieres *Agates* furent trouvées en Sicile le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'hui le *Cantbera* : ce qui luy a donné le nom d'*Agate*.

* AGAY. *Entre Fauconniers, c'est la moüelle qu'on tire des os.* dit Nicot.

AGD.

* AGDE. *Ville fondée par les habitans de Marseille, dans la Gaule Narbonnoise*, Strabon *la nomme*, *Ἀγάθη κτίσμα Μασσαλιωτῶν*, *& les Auteurs Latins* Agatha massiliensium, *d'où l'on a fait* Agde, *elle a Siége Episcopal* Voyez Had. Vales. Notit. Gall.

AGE.

AGE. s. m. On écrivoit autrefois *aage*, ou *eage*. C'est la durée naturelle de chaque chose. L'*âge* de l'homme a été borné à 120. ans en la Genese Chap. 5.

AGE, signifie aussi, l'état de l'homme en certaines parties de sa vie. L'*âge* d'innocence, l'*âge* tendre, c'est jusqu'à sept ans. L'*âge* de raison, l'*âge* de puberté, c'est l'*âge* nubile au dessus de quatorze ans. La fleur de l'*âge* c'est la jeunesse jusqu'à 30. ans. La force de l'*âge*, l'*âge* meur, l'*âge* viril jusques à 50. ans. Estre sur l'*âge*, être avancé en *âge*, sur le declin de son *âge*, c'est, Commencer à vieillir. L'*âge* decrepit, c'est au dessus de 75. ans. Entre deux *âges*, c'est à 50. ans. L'*âge* d'homme, c'est l'âge ordinaire de la vie des hommes de 50. ou 60. ans. Et on dit absolument, C'est un homme d'*âge*, pour dire, un vieillard.

On dit en termes de Jurisprudence, Il est en *âge*, c'est à dire, en majorité, il est capable de conduire ses affaires. Il étoit en bas *âge*, c'est à dire, Il étoit mineur. Et on dit en Chancelerie, Lettres de benefice d'*âge* : ce sont les lettres * à un mineur, ce qui donne pouvoir de jouïr du revenu de son bien.

Dans les Maîtrises des Eaux & Forests on appelle l'*age* du bois, ou *usance* de bois, le temps qu'il y a qu'on a couppé un taillis. L'Ordonnance veut que dans la coupe des taillis on laisse seize baliveaux par arpent de l'*âge* du bois, pour croître en haute fûtaye. un chêne à 100. ans est en *âge* de consistance, c'est à dire, il ne croît plus.

AGE, en termes de Chasse, se dit de la connoissance qu'on a de l'âge des cerfs par l'ouverture de la tête, par la grosseur du marrein, par les rayeures plus creuses, par les perlures plus grosses, par les andoüillers plus prés des meules, par la largeur du talon du pied de devant, & la petitesse du pied de derriere, &c.

AGE, se dit aussi en termes de Manege de la connoissance qu'on a de l'âge du cheval par plusieurs marques, comme les dents, les coins, le germe de fove, &c. de sorte qu'on dit qu'il n'a plus d'*âge*, quand il ne marque plus.

En Astronomie l'*âge* de la lune signifie les jours qui se sont écoulez depuis sa conjonction ; autrement, le quatriéme de la lune.

En Chronologie on appelle l'*âge* du monde, le temps qui s'est écoulé depuis sa creation. L'Incarnation est arrivée en l'an 4001. de l'*âge* du monde. Depuis plusieurs *âges*, c'est à dire, Depuis plusieurs siécles. C'est un homme de tous les temps & de tous les *âges*, pour dire, qu'il a la connoissance de toutes les Histoires vieilles & modernes. Et les Poëtes disent, les quatre *Ages* du monde, pour dire, les Siécles d'or, d'argent, d'airain, & de fer.

On dit proverbialement à ceux qui reprochent à quelqu'un son *âge*, que l'*âge* n'est que pour les chevaux, pour dire, qu'il faut considerer seulement la beauté, la force, la santé d'une personne, plûtost que son *âge*. On dit encore en burlesque, S'il vit, il aura de l'*age* : Laissez faire à George, il est homme d'*age*. Voyez *George*.

AGE', EE. adj. Qui a atteint quelque âge. Il est *âgé* de 20. ans. *Agé* se dit absolument d'un vieillard, d'un homme avancé en âge.

On dit encore, qu'un homme est *agé*, non seulement pour dire qu'il est en majorité, mais encore qu'il est en âge competant

comperant de faire plusieurs actes de Justice, comme de contracter, faire testament, de porter foy & hommage, dont l'âge est differemment prescrit par les Loix & les Coûtumes. Il étoit alors *âgé* pour faire telle chose.

Le mot d'*âge* vient d'*ætas* en Latin.

* AGE *d'homme coustumier*. Voyez *la Coûtume d'Anjou*, *art.* 344. *& les établissemens de S. Louis.*

* AGE *parfait*, *c'est la majorité* l. ult. c. cod. de his qui ven. ætat. *Loisel* liv. 1. Inst. art. 34.

* NON-AGE, *C'est la minorité, les établissemens de S. Loüis,* si aucun avoit son fils en *non âge*, &c.

* PLEIN-AGE, *Les tenures de* Littleton, sect. 103.

* SOUS-AGE, *c'est* l'âge *audessous de la majorité.* Loisel *Instit. liv.* 1. *tit.* 33. Le *sous âge* n'a ni voix, ni répons à Cour. *On trouve dans les Loix des Lombards* liv. 2. tit. 29. infra ætatem, *& dans la Loy* 3. C. Theod. de Sponsal. intra ætatem.

* *Le P. Thomassin, croit que* âge, *vient d'un mot hebreu, qui signifie une revolution circulaire.*

* *Malherbe a fait*, âge, *masculin & feminin, mais il n'est plus que masculin. Il a dit*, âge ferrée, *pour* âge de fer, *c'est un exemple qu'il ne faut pas suivre.*

* AGEN. s. m. *Ville de la Guienne sur la Garonne, Gregoire de Tours l'appelle* Aginnum, *& Fredegaire* Agennum, *qui a produit* Agen. *Elle étoit autrefois la Capitale des Nitiobriges.*

AGENCE. s. f. Employ de celuy qui fait les affaires d'autruy. Il ne se dit que des gens qui sont chargez des affaires des Princes, ou de quelque corps illustre, comme du Clergé, d'une Province, &c.

AGENDA. s. m. Tablette, ou memoire où on écrit ce qu'on a à faire durant le jour, pour s'en souvenir en allant par la ville. Un almanac d'*agenda*.

Ce mot est pur Latin, & signifioit autrefois dans l'Eglise, l'Office du jour, ou de la fête, & le nombre des Messes & des mortuaires qu'on avoit à dire. On a appellé aussi *Agenda*, les livres des Baptêmes, & ceux qui se lisoient dans le Chapitre. On l'a dit ensuite des affaires du Royaume, & enfin de celles des particuliers. Du Cange.

AGENT, ENTE. adj. Terme de Physique. Ce qui agit sur les corps, & qui cause toutes les corruptions & les generations. Les *agens* naturels agissent toujours de la même sorte. l'*agent* & le patient sont des termes opposés.

* *Je ne crois pas qu'en termes de Phisique, on dise* Agente, *au feminin; je n'ay pas encor vû,* cause agente, *on faut,* agent *substantif*, l'agent de toutes choses.

AGENT. s. m. Celuy qui est commis pour faire les affaires d'un Prince, de quelque corps, ou de quelqu'un en particulier. Ce Prince n'a point d'Ambassadeur en cette Cour, il n'a qu'un *Agent*. ce Gentilhomme a un valet qui est l'*agent* de toutes ses affaires, &c. Menage le derive du mot *agens*, qu'on trouve en cette signification dans le Code Theodosien.

AGENTS de change & de banque, sont des Officiers établis dans plusieurs villes de commerce, qui s'entremettent entre les Marchands negocians & Banquiers, pour faciliter leur negoce de lettres & billets de change, & le debit de leurs marchandises en gros: auquel cas on les appelle aussi *Courtiers*. Dans les lieux où ils ne sont pas établis en titre d'Office, ils sont choisis par les Consuls, Maires, & Eschevins, dans lesquels ils prêtent le serment. Les *Agents* de change ne peuvent être Banquiers, & ne peuvent porter bilan sur la place, où il doivent avoir un livre paraphé d'un Consul, cotté & numeroté, par l'Ordonnance de 1671.

* AGENTS *Generaux du Clergé, les Assemblées du Clergé ayant été reglées sous le Regne de Charles IX. on laissoit à la suite de la Cour aprés qu'elles étoient finies, des personnes qui prenoient le soin des affaires, à qui on donnoit le nom de Syndics; Mais en* 1595. *on établit des Agens fixes, avec un pouvoir bien plus étendu que celuy que l'on donnoit à ces Syndics. Et en les établissant on regla* 1°. *Leurs gages.* 2°. *qu'ils seroient nommez alternativement par les Provinces: à sçavoir, l'un par celles de Lyon, Sens, Ambrun, Rheims, Vienne, Roüen, Tours; & l'autre de même par les Provinces d'Auch, Arles, Narbonne, Bourges, Bourdeaux, Thoulouse, Aix.* 3°. *Que ceux que l'on nommeroit seroient actuellement Prêtres, qu'ils posséderoient un Benefice payant decimes dans la Province. Les* Agents *generaux ont droit de committimus.*

AGENCEMENT. s. m. L'ordre & la disposition des choses qui leur donne quelque agrément.

AGENCER. v. act. Donner aux choses un certain ornement qui procede de l'ordre & des dispositions qu'on leur donne pour les rendre plus agreables. *Agencer* ses cheveux. *agencer* son cabinet. Il vient du vieux mot *gent* qui signifioit *poli*, & qu'on nomme maintenant *gentil*.

AGENOUILLER. v. n. Se mettre à genoux. Il faut s'*agenoüiller* quand on entend la Messe. les chameaux sont dressez à s'*agenoüiller* d'eux-mêmes, quand ils voyent qu'on les veut charger, pour donner facilité au Chamelier de le faire. Ce mot vient du Latin *genu*, qui vient du Grec *gony*.

AGG.

AGGRANDIR. v. act. Accroître, rendre plus grand. Le Roy a *aggrandi* le parc de Versailles. c'est un Seigneur qui *aggrandit* tous les siens. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Les heritages s'*aggrandissent* souvent par alluvion. plus on ôte de la terre d'un puits, & plus il s'*aggrandit*.

AGGRANDIR, se dit figurément en Morale. Depuis quelque temps il s'est bien *aggrandi* en honneurs, en credit, en fortune.

AGGRANDI, IE. part. pass. & adj.

AGGRANDISSEMENT. s. m. Augmentation, ce qui rend une chose plus grande. L'*aggrandissement* d'un parc, d'une ville, de l'Etat.

Ces mots viennent du Latin *grandis*.

AGGRAVANT, ANTE. adj. Qui aggrave, qui rend plus odieux, plus coupable. Les crimes sont plus ou moins grands, selon qu'il y a plus ou moins de circonstances *aggravantes*.

AGGRAVE. s. f. Censure Ecclesiastique, qui menace qu'on fulminera l'excommunication aprés avoir fait trois monitions ou avertissements de se soûmettre à l'Eglise, d'executer ce qu'elle a ordonné.

* Voyez *Eveillon dans son traité* des Monitoires, *on dit* Agravatoire *en quelques Provinces de ce Royaume.*

AGGRAVER. v. act. Rendre plus coupable. Le mariage, les vœux *aggravent* le peché de luxure. la violence *aggrave* le peché du ravisseur.

AGGRAVER, signifie aussi, Augmenter la peine dûë à un crime, la rendre plus griefve. Les Juges *aggravent* la peine dans les recidives. depuis qu'on a *aggravé* le supplice des meurtriers, il se fait bien moins de meurtres.

Ces mots viennent du primitif François *grave*, qui vient du Latin *gravis*.

AGGREGATION. s. f. Action par laquelle on joint, on unit ensemble. On a fait l'*aggregation* de plusieurs Docteurs aux Professeurs des Ecoles du Droit. il se fait souvent en Italie des *aggregations* des familles & des maisons, par le moyen desquelles ils portent tous les mêmes noms, & les armes.

AGGREGER. v. act. Joindre & unir à un même corps, soit moral, soit physique. L'Université n'a pas voulu *aggreger* dans son corps plusieurs sortes de Religieux, ces revoltés contre le corps ne sont pas du premier établissement, ce sont seulement des gens qu'on y a *aggregez* de nouveau. plusieurs matieres qui sont *aggregées* ensemble composent un corps physique.

AGGREGE', E'E. part. pass. & adj. On dit en Physique,

un *aggregé* par accident, c'est à dire, par hazard, d'un corps composé de parties qui ne luy sont pas toute essentielles, mais dont plusieurs y ont été jointes par hazard.

Ces mots viennent du Latin *grex*, *troupeau*.

AGGRESSEUR. s. m. Celuy des deux accusez ou contendans qui a commencé la querelle ou la dispute. En matiere criminelle on regarde d'abord qui est l'*aggresseur*. ces deux Auteurs ont bien écrit l'un contre l'autre; mais c'est un tel qui est l'*aggresseur*.

Ce mot vient d'*aggressor*, qui vient d'*aggredior*, *attaquer*.

AGGRESSION. s. f. Action de l'aggresseur. Il y a preuve de l'*aggression* contre un tel.

AGH.

* AGHAIS, *La Coûtume de Lille Art. 63. porte*, qui entent profiter d'aucun marché à *Aghais*, est requis: à sçavoir, le vendeur consigner la denrée par luy venduë, & l'acheteur les deniers du marché, avant le temps desdits *Aghais* expiré. Ragueau, *ne pouvant deviner ce que c'est que* marché à Aghais, *a crû de sauver son ignorance, en disant*, hic nondum potui summam manum imponere. *Galand dans son traité du Franc-aleu presend d'avoir appris des gens du pays, que c'est une vente faite à terme* de payement & de délivrance, de laquelle celuy qui desire profiter, doit *aghaister*, c'est à dire, guêter & observer le jour du terme, & ne le laisser pas écoûler sans avoir livré ou payé, & au refus de sa partie, consigné en Justice, & fait signifier. *Voyez* Mr. Du Cange, Gloss. verb. *Aguayt*.

AGI.

AGILE. adj. masc. & fem. Corps animé qui a un facile mouvement par la disposition de ses organes. Ce baladin est *agile* comme un singe. les cerfs sont des animaux fort *agiles*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *agibilis*, parce que les gens *agiles* sont toûjours prêts pour l'action. * *Il vient d'Agile.*

AGILEMENT. adv. D'une maniere agile.

AGILITE. s. f. Mouvement & disposition des corps agiles. Il dance, il saute avec grande *agilité*. les liévres ne sauvent leur vie que par leur *agilité*. le faisan a bien moins d'*agilité* dans son vol que le heron.

Ces mots viennent du Latin *agilis*, *agilitas*. Celuy-là est *agile*, *qui facilé agit*, qui agit sans peine, quit fait tout ce qu'il veut de son corps.

* AGIO. *Les Marchands, particulierement ceux de Lyon appellent* agio, *ou*, age, *les interêts d'un argent prêté, ou du prix d'une marchandise; ce terme a été apporté en France par les Italiens:* agio *dans leur Langue signifie*, commodité, aise, *selon* la crusca, *Agio*, commodo, lat. comoditas. *Et* Ferrari *dans ses Origines, explique ainsi ce mot*. Agio permutatio nummorum, & prætium quod pro illa dependitur, a Græco ἀλλαγὴ. Allage, Agio. *vid. Salmas. de usur.*

AGIOS. s. m. Terme populaire, sous lequel on comprend tous les menus affiquets & parures affectées des femmes du commun. Ce nom est purement Grec, & signifie *saint*. On l'a pris des Orientaux, qui sont fort superstitieux pour les ceremonies & pour les ornemens, parce qu'ils ont toûjours ce mot d'*agios* en la bouche.

AGIR. v. n. Causer, produire quelque effet. Quand le feu *agit* sur le bois, il le reduit en cendre & en fumée. les corps superieurs *agissent* sur les inferieurs. cette medecine *agit* ou opere fortement. Ce mot vient du Latin *agere*, qui est derivé du Grec *agein*. D'autres le derivent de *agia*, c'est à dire, *sacra*, *quia qui præfecti erant sacris, agere dicebantur*. On peut remarquer icy que la plus-part des mots François terminez en *age*, marquent l'action, comme labourage, mesurage, &c. l'action de labourer, de mesurer.

On dit aussi d'un homme, qu'il *agit* toûjours, pour dire, qu'il se remuë & se tourmente sans prendre aucun repos.

AGIR, se dit aussi des affaires qu'on fait soy-même, ou qu'on fait faire par autrui. On luy a donné tout pouvoir d'*agir*, il *agit* par affection. il n'est rien tel que d'*agir* soy-même.

AGIR, se dit aussi en parlant de la maniere dont on se comporte ou dont on use envers quelqu'un. Il en a mal *agi* avec moy. vous en avez *agi* d'une maniere tres-obligeante.

AGIR, signifie encore, Intenter quelque action en Justice. Un mari ne peut *agir* criminellement contre sa femme, si ce n'est en cas d'adultere, ou d'attentat à sa vie. les mineurs ne peuvent *agir* en Justice que sous le nom de leur tuteur. il *agit* contre sa partie en vertu d'un contract, d'un testament. cet intervenant *agit* de concert avec la partie principale.

On le dit absolument à l'impersonnel par relation au sujet dont est question. Il s'*agit* en cette rencontre de nôtre salut. venez au fait, à la question dont il s'*agit*. il ne s'*agit* pas de se divertir, mais de bien étudier.

AGIR, se dit figurément en Morale de ce qui agite & fait mouvoir les passions. Un bon exemple *agit* puissamment sur nôtre ame. les figures de l'Orateur doivent *agir* sur l'esprit pour l'exciter à la compassion, à la haine, &c.

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit. Il n'y a rien de plus *agissant* que le feu. On le dit aussi d'un homme qui entreprend plusieurs affaires ensemble, & qui y travaille avec beaucoup de diligence.

AGITATION. s. f. Action par laquelle une chose est remuée diversement. L'*agitation* de la mer est forte durant la tempête. les feüilles tremblent par la moindre *agitation* du vent.

AGITATION, se dit aussi figurément en Morale. Cet accident l'a jetté dans un grand trouble, luy a bien mis de l'*agitation* dans l'esprit. on fait dans l'Ecole l'*agitation* de plusieurs questions vaines & ridicules.

AGITER. verb. act. Pousser deçà & delà, donner à quelque chose des mouvemens contraires, ou reciproques. Les vents *agitent* les arbres, les flots. Ce mot vient du Latin *agitare*.

AGITER, se dit figurément des mouvemens de l'ame de l'esprit. Il a eu long-temps l'esprit *agité* de diverses pensées, de plusieurs passions. les Demoniaques sont *agités* de l'esprit malin. les Docteurs ont *agité* ensemble plusieurs points de controverse.

AGITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AGN.

AGNATION. s. f. Terme de Jurisprudence. C'est selon le Droit Romain, le lien de consanguinité entre les mâles descendants du même pere; comme *cognation* est le lien de parentage qui est entre les mâles & les femelles ensemble descendants aussi de même pere. Ce mot vient du Latin *agnatio*, *agnatus*, *parent*.

AGNEAU. s. m. Jeune animal engendré d'une brebis & d'un belier. *Agneau* de lait, *Agneau* Paschal. Ce mot vient de *anniculus*, car il perd ce nom dés qu'il a passé l'année; & d'*arnos* en Grec, qui signifie le même.

AGNEAU, se dit figurément de l'homme, & des animaux apprivoisez qui ont beaucoup de douceur. Jesus-Christ s'est laissé conduire à la mort comme un *agneau*, dit S. Paul. cet homme est un *agneau*, tant il est docile à obeïr.

AGNEAU, en termes de Blason, est l'hyeroglyphe de l'homme paisible, simple & debonnaire, qui a le cœur ouvert & franc. Les Seguiers portent d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un *agneau* d'argent.

* *L'usage veut que l'on prononce*, anneau, *quand on parle de la chair, ou de quelque partie de ces animaux*, un quartier d'anneau,

d'anneau, *& on doit dire* agneau, *quand on parle de l'animal*, doux comme un agneau.

AGNEL, ou *Aignel*, est un vieux mot qui étoit le nom d'une ancienne monnoye sur laquelle etoit representé un agneau ou mouton auparavant l'année 1336. sous Philippes de Valois : depuis lequel temps les Rois commencerent à marquer leurs Escus sur les monnoyes ; ce qui les a fait depuis appeller *Escus*. Quelques-uns disent aussi *agnelet*, pour dire, un petit agneau.

AGNELER. v. act. qui se dit de la brebis, quand elle fait un agneau. Cette brebis n'a pas encore *agnelé*.

AGNUS DEI. s. m. Petite piece d'étoffe qui est ordinairement brodée & triangulaire, dans laquelle on enferme quelque relique, image, ou pâte benite, qu'on porte par devotion. Les plus beaux presens des Religieuses sont des *Agnus Dei*. Le Pape benit de sept ans en sept ans les *Agnus Dei* avec le S. Chrême, dont la distribution appartient à la charge du Maître de sa Garderobe. Les Cardinaux les reçoivent avec grande reverence dans leurs mitres. Les Feüillans ont droit de paîtrir ceux qu'on fait de pâte.

Cette ceremonie vient d'une coutume ancienne de l'Eglise. On prenoit une certaine partie du cierge de Pâques qu'on avoit beni le Samedi Saint, & aprés la communion on la distribuoit au peuple pour en faire des parfums dans leurs maisons, & dans leurs champs & vignes, afin d'en chasser les Demons, & les preserver des tempêtes & des orages, comme témoigne le Pere Sirmond. Et à Rome l'Archidiacre benissoit de la cire arrosé d'huile, & il mettoit dessus l'empreinte de la figure d'un agneau pour la distribuër au peuple. Ce qui a fait que depuis les Papes en ont fait des consecrations plus solemnelles. Alphonse Ciccarelli a fait un Traité de l'origine, de la benediction, & des vertus de l'*Agnus Dei*, dont le Pere Labbe fait mention en sa Bibliotheque.

* Onuphrius Panvinius *de Veronne, a fait un traité tres-curieux sur ce sujet dont voicy le titre*, de Baptismate Paschali, & origine, ac ritu consecrandi *Agnos Dei*, Rom. 1656.

AGNUS CASTUS, est un arbrisseau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre sur les bords des rivieres & des torrents, & aux lieux aspres. Il jette des branches longues & mal-aisées à rompre. Ses feüilles ressemblent à celles de l'olivier, mais elles sont plus molles. Sa fleur est ordinairement purpurine : il y en a quelquefois de blanche. Son fruit est comme le poivre, chaud & astringent. Il y en a de blanc & de noir. Cet arbre n'est pas different du franc-osier par les feüilles, mais seulement par l'odeur qui est bien plus agreable. Il y en a une espece qui a des fleurs semblables au peuplier blanc, horsmis qu'elles sont plus petites ; & On l'appelle *olive agnus*. Matthiole. Les Grecs l'ont appellé *agnos*, c'est à dire, *Chaste*, parce que les Dames Atheniennes qui faisoient profession de chasteté, couchoient sur des feuilles d'*Agnus Castus* pendant les sacrifices de Ceres. On l'appelle aussi en Latin *Vitex*. On l'appelle aussi *Saule d'Amerique*, parce qu'il ressemble en quelque façon à un saule qui est venu de ce païs-là.

A G O.

AGONIE. s. f. Extremité de la maladie, où la nature fait son dernier effort contre le mal qui menace de mort. Ce malade a été trente heures à l'*agonie*. Ce mot vient du Grec *agon, certamen*. Il n'y a pas un plus grand combat que celuy de la mort contre la vie.

AGONIE, se dit figurément en Morale de l'esprit, quand il souffre de grands travaux ou inquietudes. Cette nouvelle a mis son esprit dans une mortelle *agonie*.

AGONISANT, ANTE. adj. Qui est à l'agonie. La Confrairie des *Agonisans* a été instituée par les Peres Augustins, sous le nom de S. Nicolas de Tolentin.

AGONISER. v. act. Souffrir l'agonie, être à l'agonie. On dit proverbialement, Il se debat comme l'ame d'un Sergent qui *agonise*.

A G R.

AGRAFFE. s. f. Petit crochet servant à attacher des habits, ou quelque autre chose, & qu'on fait quelquefois passer dans un anneau qui luy répond, qu'on appelle *porte*. Cette montre a un crochet, une *agraffe* d'argent, une *agraffe* de diamans.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *garaph*, qui signifie, *fortiter comprehendit*. D'autres le derivent de *gryphion*, parce que l'*agraffe* est crochuë comme une griffe. On dit encore en quelques lieux, *agrappe* ; & les Italiens disent *agrapare*, pour dire, *agraffer*. Les Anciens l'appelloient *fermail*.

* *Vous trouverez d'autres étymologies parmi celles du Pere Labbe.*

AGRAFFER. v. act. Attacher avec une agraffe, avec une épingle, ou autre chose. *Agraffez* sa jupe. *agraffez* ces rubans à cette tapisserie.

S'AGRAFFER, signifie aussi, Se prendre, s'attacher à ce qu'on trouve. Un homme qui se noye s'*agraffe* à tout ce qu'il peut.

AGRAFFÉ, ÉE. part. & adj.

AGREABLE. adj. m. & f. & s. Ce qui nous plaît, ce qui est selon nôtre goût. La campagne est *agreable* aux melancoliques. il n'y a rien de plus *agreable* que la conversation des honnêtes gens.

AGREABLEMENT. adv. D'une maniere agreable. Cette personne chante *agreablement*. une telle nouvelle fut reçûë fort *agreablement*.

AGREEMENT. s. m. Ce qui est agreable, ou ce qui contribuë à le rendre tel. Cette femme a de grands *agreements*. on trouve de grands *agreements* dans l'étude de la sagesse. ce Poëme a de grandes beautez, de grands *agreements*.

AGREEMENT, se dit aussi de quelques ornements qu'on met sur un habit, sur un visage. Un passepoil, un petit galon d'or est un *agreement* sur un habit. Une mouche qui n'est pas mise par necessité sur un visage, s'appelle un *agreement*.

AGREEMENT, signifie aussi, Ratification, consentement. Le Roy promet son *agreement* à celuy qui traitera d'une telle charge. cette maison a été venduë avec l'*agreement* de tous les creanciers, c'est à dire, avec leur consentement, leur approbation.

AGREER. v. act. Plaire, être agreable. Il y a beaucoup de choses qui sont bonnes qui n'*agreent* pas à tout le monde. il a *agreé* le present que je luy ay fait.

AGREER, signifie aussi, Ratifier, approuver. Le Roy a *agreé* la resignation d'un tel Benefice, d'une telle charge. il faut que le mari *agrée* & ratifie le contract fait par sa femme pour sa validité. Menage derive ce mot de *adgratare*, & *agreable* de *adgratabilis*.

* AGREMENT AGREER. *C'est ainsi qu'il faut écrire ces deux mots.* Spelman, *tient que*, agréer, *vienne de*, Aggredi. *d.* ut solet in sermone gallico, abjecto, & *r.* adjecto, *cet Auteur se mocque de ceux qui croyent, que* agreamentum, *soit dit pour* aggregatio mensium, *Il en fait une petite dissertation tres-curieuse.*

AGREER. Terme de Marine. Fournir un navire de son funin, voiles, canons, poudre, balles & mêche selon le voyage. Il signifie aussi, Voir si tous les cordages sont bien garnis, suffisans & en état. Et on dit entre Marchands, *Agréer* un vaisseau, pour dire, Accepter un navire.

On dit proverbialement, qu'il faut payer ou *agreer*, pour dire, qu'un debiteur doit satisfaire ses creanciers par argent, ou par ses soûmissions en obtenir terme ou composition.

Tous ces mots viennent du Latin *gratus*, *agreable*.

AGREEUR. s. m. Celuy qui fournit tout ce qu'il faut

faut à un Navire pour le mettre en état de faire voyage.

AGREEUR, est aussi celuy qui passe le funin, frappe les poulies, oriente les vergues, & met en bon ordre tout ce qui est de sa charge.

AGREILS. s. m. plur. Voiles, cordages, & toutes les autres choses necessaires pour les manœuvres d'un vaisseau pour le mettre en état d'aller en mer. On les appelle *sartie* sur la Mediterranée. On les nomme aussi *agrez* ou *agreil*.

AGRESTE. adj. masc. & fem. Espece d'acide, qui se dit du sel de certains fruits verds & acres qui ont un goût sauvage, facheux & desagreable. Il vient du Grec *agrion*, qui signifie, *acre*, & desagreable au goust.

AGRICULTURE. s. f. Art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes. On le dit aussi de toute l'économie d'un ménage champêtre. Virgile a donné de belles leçons sur l'*agriculture*. le Theatre d'*agriculture* enseigne tout le ménage de la campagne. les Consuls Romains se sont souvent occupez à l'*agriculture*. Les Auteurs, qui ont écrit de l'*agriculture*, sont Caton, Varron, Columella, Palladius Constantinus, Cesar, Baptista Porta, Heresbachius, & Petrus Crescentiensis : en Italien Alphonse Herrera : en François Charles, Estienne, & Jean Liebault. le Theatre d'*agriculture* d'Olivier de Serrée, & Pierre de Croiscens, dit le bon Ménager.

AGRIER. s. m. Vieux terme de Coûtumes, qui signifie, Champart, ou terrage. Selon Ragueau, ce mot vient du Latin *ager*.

AGRIFFER. v. n. S'attacher avec des griffes à quelque chose. Un chat qu'on effarouche saute, & s'*agriffe* à la tapisserie, aux nattes, &c.

AGRIOTTE. s. f. Espece de grosses cerises aigres qui valent mieux à confire que les douces, & qui sont meilleures aux febricitans. Le peuple les appelle *griottes*. Ce mot vient du Grec *agrios*, qui signifie *sauvage*.

AGRIPPER. v. act. Terme populaire, qui signifie, Prendre avec une main avide comme avec une griffe. A peine ay-je perdu ma montre de vûë, qu'elle a été *agrippée*. On dit plus souvent *grippée*.

AGRIPPÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent du Grec *gripevein*, qui signifie *piscari*, *pêcher* ; & de *grypos* aussi Grec, qui signifie un filet pour prendre des poissons.

AGU.

AGUERRIR. v. act. Rendre propre à la guerre apprendre l'art de la guerre. Ce Capitaine est bien *aguerri*, il a fait trente campagnes, il sçait toutes les ruses de la guerre.

AGUERRIR, se dit figurément pour dire, Se rendre habile en sa profession. Cet Advocat est bien *aguerri*, il sçait bien son métier, il est fort sur la replique.

AGUERRI, IE. part. pass. & adj.

AGUET. s. m. Observation qu'on fait de la marche ou des actions de quelqu'un pour le prendre, ou de quelque occasion dont on peut tirer advantages. Les Sergens ont été dés le matin aux *aguets* pour prendre ce prisonnier. il y a long-temps que ce Courtisan est aux *aguets* pour obtenir du Roy quelque don advantageux.

On dit aussi adverbialement, qu'un homme a tiré ses chausses d'*aguet*, pour dire, qu'il a trouvé une occasion favorable de s'enfuir.

* *Malherbe a dit dans les larmes de S. Pierre.*

Quand l'*Aguet* d'un Pirate arrêta leur voyage.

* *Et Regnier.*

Que l'innocent ne tombe aux *Aguets* du méchant.

* AGUET, *au singulier ne se dit plus, & au plurier tres-rarement.*

AGUILANNEUF. s. m. Vieux mot qu'on crioit autrefois le premier jour de Janvier en signe de réjouissance. Ce mot vient d'une ancienne superstition des Druydes, qui alloient vers ce temps-là cüeillir le gui du chêne en grande ceremonie, & le distribuoient au peuple aprés l'avoir beni & consacré en criant, *Au gui l'an neuf*, pour annoncer une année nouvelle. On fait encore ce cri en Picardie, où on adjoûte, *Plantez, Plantez*, pour souhaitter une année abondante & fertile. De là est venu le nom d'un fauxbourg de Lyon, qu'on nomme encore à present *Laguiloliere*. A Dreux, & autres lieux, les enfans crient *Aguilanneuf*, pour demander leurs étreines.

* Voyez *les origines de Menage, & Borel.*

AH.

AH. Interjection qui se dit en admirant, en souspirant, en corrigeant, en exhortant, &c. *Ah* que cela est beau ! *Ah* mon Dieu, que je souffre ! *Ah* si je te prends. *Ah* levrier, &c. Ce mot vient de l'interjection Latine *ah*.

AHAN. s. m. Peine qui fatigue le corps, & qui fait quelquefois perdre l'haleine. Il se dit particulierement de ceux qui fendent du bois, & qui crient *han* à chaque coup de cognée qu'ils donnent. Par extension on l'applique à ceux qui courent à perte d'haleine, & à tous ceux qui font quelque chose de bien penible. Ce mot & le suivant viennent d'*ao*, *spiro*.

Menage derive *ahan* de l'Italien *affano*, qui signifie *peine*, & *travail*. Pasquier & Nicod le derivent de *han*, qui est le cri que font les Charpentiers en fendant du bois. D'autres de *anhelitus*, qui vient du Grec *asthma*, qui signifie *difficulté de respirer*.

On disoit autrefois, Terre *ahanable*, pour dire, *labourable* ; & *Ahaner* la terre, pour dire *labourer*, comme on voit dans la Somme rurale de Boutillier. D'où vient que Du Cange derive ce mot de *anhelare*, à cause que le travail du labourage est violent.

AHANER. verb. neutr. Souffrir beaucoup de peine & de fatigue. Il a fallu bien *ahaner* avant que de venir icy.

AHANER, se dit figurément en Morale de l'esprit, quand il a de la peine à prendre ses resolutions. Il a beaucoup *ahané* à donner son consentement à cette affaire. Tous ces mots sont populaires, & bas.

* *Costar, deffense de Voiture*, ce fut dans cette affaire qu'il en sua d'*ahan*, & que de cette sueur n'aquirent ces *choux cabus*, *il parle de Jupiter*.

AHE.

AHEURTEMENT. s. m. Préoccupation, opiniatreté qui nous rend si fort attachés à un sentiment, qu'on ne nous peut persuader le contraire.

AHEURTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, Se preoccuper fortement d'une opinion dont on ne nous peut detromper. L'homme est si naturellement jaloux de ses sentimens, que quand une fois il s'*aheurte* à une opinion, on ne le peut guerir de sa préoccupation.

AHEURTÉ, ÉE. part. & adj.

AJA.

AJAMBÉE. s. f. Grand pas qu'on fait en étendant la jambe pour advancer chemin, ou pour passer un ruisseau, un fossé, &c. Ce Basque ira jusque là en cinq ou six *ajambées*. il faut faire une grande *ajambée* pour passer ce ruisseau quand il a plû.

* *Je crois qu'il faut dire* enjamber *&* enjambée.

AJAMBER. v. act. Estendre fort la jambe pour passer un fossé, un ruisseau, ou pour faire un pas extraordinaire. On dit aussi d'un homme qui marche en diligence

gence, qu'il *ajambe*, qu'il arpente. Ce mot est derivé de *gamba*.

AID.

AIDE. s. f. Assistance qu'on prête à quelqu'un, quand il n'a pas assez de force pour faire quelque chose, ou éviter quelque mal. Cet homme eût été assassiné, si son amy ne fut accouru à son *aide*. il faut incessamment appeller Dieu à nôtre *aide*, c'est à dire, implorer sa grace à son secours dans toutes nos actions.

AIDE, se dit quelquefois des choses inanimées, & des causes instrumentales. On ne peut appercevoir les satellites de Saturne sans l'*aide* de grandes lunettes.

AIDE, est aussi quelquefois s. m. & f. & signifie la personne qui prête ce secours. Dieu aprés avoir creé l'homme dit, Faisons luy une *aide*; il luy donna la femme pour *aide*, pour l'assister en tous ses besoins.

On appelle à la guerre, *Aide de Camp*, un Officier d'armée qui porte les ordres des Officiers Generaux par tout où il est besoin. C'est ordinairement un Volontaire de qualité à qui on donne cét employ ou commission.

AIDE MAJOR, est un Officier de guerre qui sert auprés du Major, & qui en fait la fonction en son absence. Il y en a plusieurs dans les places selon leur grandeur, ou leur importance. Il y en a aussi dans les divers corps de troupes. Chaque regiment de cavalerie en a un, ceux d'infanterie deux. Ceux des Gardes en ont quatre.

On dit aussi, des *Aides* de ceremonies, & en plusieurs autres fonctions où il y a des Officiers qui servent à soulager ceux qui ont trop d'employ.

On appelle un *Aide* de cuisine, un *Aide* de Sommelerie, un second Cuisinier & Sommelier, ou le compagnon qui les sert, & les soulage, quand ils ont trop de besogne.

On dit aussi un *Aide* de Panneterie, d'Eschançonnerie, de Fouriere, &c. & generalement dans tous les petits Offices de la Maison du Roy il y a des chefs, & des *Aides* en titre d'Office, qui ont des gages, & sont couchez sur l'état.

En Maçonnerie, un *Aide* à Maçon & à Couvreur, c'est celui qui leur sert à apporter les materiaux dont ils ont besoin.

Un *Aide* de Mouleur de bois, est un Officier de ville ou gagne-denier, qui aide à ranger le bois dans la membrure.

Les *Aides* des Maistres des ponts & pertuis sont appellez *Chableurs*, qui aident à faire passer les bateaux en ces lieux difficiles. Voyez les Ordonnances de la ville de Paris qui contiennent les reglemens faits à leur égard.

AIDE, est aussi celuy qu'on donne pour compagnon à un autre, pour contribuër avec luy, & luy aider à supporter les frais d'un logement de gens de guerre, pour faire des corvées, pour fournir des chariots, ou des pionniers, ou des étappes, & autres charges & impositions publiques & passageres.

Sur la mer on a coûtume d'apparier deux matelots & deux soldats pour se servir d'*aide* l'un à l'autre, & s'assister reciproquement en tous leurs besoins & fonctions; & cela à l'imitation des armées Romaines, où on nommoit cette sorte d'*aide*, *Optio castrensis*, *quia sibi mutuò opem ferebant*. On appelle cela aujourd'huy, *amateloter*.

AIDE, en termes Canoniques, se dit d'une Eglise ou Chapelle, qu'en Droit on appelle *succursale*, & qu'on bâtit pour la commodité des parroissiens, quand l'Eglise Parroissiale est trop éloignée, ou n'est pas assez grande pour contenir tout le peuple. La Parroisse de S. Paul a une *aide* au fauxbourg S. Anthoine. l'Eglise de S. Gervais n'est qu'une *aide* de S. Jean, bâtie, parce que l'Eglise de S. Jean n'étoit pas assez grande pour contenir tous les parroissiens.

AIDES. s. f. plur. Il étoit autrefois masculin. C'est en general toute imposition de deniers extraordinaires, que le Roy leve sur le peuple pour soûtenir les charges de son Estat, auxquelles le revenu de son Domaine ne pourroit suffire.

Les *Aides* ont été nommées d'abord ainsi, à cause que c'étoient des subsides que les Estats consentoient être levez sur le peuple pour aider les Rois à soûtenir les guerres: & on appella Generaux des *Aides*, ceux qui étoient nommez par les Estats pour recevoir ces deniers, & en ordonner.

AIDES, se dit plus particulierement des deniers que le Roi leve sur les marchandises qui se vendent & se transportent dedans & dehors le Royaume. La ferme des *Aides* étoit autrefois distinguée, & maintenant est unie à celle des Gabelles, & autres impositions. Ainsi les *Aides* répondent au mot Latin *vectigal*, *à vehendis mercibus*; & elles sont payées par toutes sortes de personnes privilegiées, ou non. C'est par là qu'elles different des tailles, parceque les tailles ne se payent que par les roturiers, & sont une espece de capitation qui répond au Latin *tributum*.

Le droit d'*aides*, est aussi un droit établi par plusieurs Coûtumes. Il étoit dû autrefois par le vassal au Seigneur feodal, & etoit different suivant les lieux. Il se payoit particulierement en trois cas; lors que le Seigneur faisoit son fils aîné Chevalier, ou lors qu'il marioit sa fille aînée, ou lors qu'il étoit fait prisonnier des ennemis, pour payer sa rançon: c'est ce qu'on appelloit *loyaux*, ou *leaux aides*, & *devoirs*, ou *aides coûtumieres* & *communes*, ou *aides chevels*, ou *aides noblesse*, qui étoient dûes de droit & par la Coûtume. Il y avoit aussi des *aides raisonnables*, qu'on donnoit au Seigneur en cas de necessité, & qu'on taxoit raisonnablement selon les facultez de chacun, noble, ou roturier. On appelloit aussi *aides libres & gracieuses*, celles qui étoient offertes volontairement au Seigneur par les sujets dans les necessitez imprevûës. Il y a des lettres du Roy Jean de l'an 1353. par lesquelles il declare qu'il tient pour subsides & *aides gracieuses* certaines sommes levées sur les Nobles, le Clergé, & le peuple. On a adjousté aux *aides loyaux* celles qu'on a appellées *pour l'allée d'outre-mer*, ensuite d'une *aide* qu'établit Loüis VII. pour le voyage de terre Sainte, qui fut payée par toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe, ni d'âge ni de dignité.

On a payé aussi des *aides* tant au Roy, qu'aux Seigneurs en plusieurs autres occasions. On payoit une *aide* au Seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en sa vie. Il y avoit des *aides* pour la fortification des places & des maisons royales, d'autres pour la deffence de la terre contre l'invasion des ennemis; d'autres pour faire un voyage en la Cour de l'Empereur. Il y avoit des *aides de l'ost*, & *de chevauchée*, qu'on devoit au Seigneur, quand on ne pouvoit pas luy rendre service en personne à l'armée.

On a appellé aussi *aides de relief*, celles qu'un vassal étoit tenu de payer aux heritiers de son Seigneur decedé, pour leur aider à relever leur fief, ou payer le relief au fief chevel, ou dominant.

Les Evêques ont aussi levé des *aides* sur les Ecclesiastiques qu'ils appelloient *Coûtumes Episcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Denier de Pâques*. On les payoit au temps de leur sacre & joyeux advenement, ou lors qu'ils recevoient les Rois chez eux, ou lors qu'ils étoient appellez par le Pape pour venir en sa Cour, ou à un Concile, comme aussi lors qu'ils alloient prendre à Rome le *pallium*.

Les Archidiacres exigeoient aussi des *aides* sur les Prêtres de leur Archidiaconé. Voyez dans Mr Du Cange des preuves & des exemples de toutes ces choses qu'il a recherchées fort curieusement.

Cour des *Aides*, est une Jurisdiction souveraine établie en plusieurs endroits du Royaume pour juger des differents qui arrivent sur le payement des *Aides*, & de tous les autres deniers royaux, à la reserve du Domaine. La Cour des *Aides* de Paris a trois Chambres, la Cour des *Aides*,

celle de Roüen, de Montferrand, &c. Ce fut François I. qui établit les Generaux des *Aides* sur le fait de la justice : ce qu'on a appellé depuis, *Cour des Aides*.

On appelle aussi le lieu où l'on tient ce Tribunal, La Cour des *Aides*, le Greffe, la buvette de la Cour des *Aides*.

AIDE, en termes de Manege se dit des secours & des soûtiens que tire le cavalier des effets moderez de la bride, de l'éperon, du poinçon, du caveçon, de la gaule, du son de la voix, du mouvement des jambes & des cuisses, pour faire manier un cheval comme il luy plait. Ce cheval connoît les *aides*, obeit, répond aux *aides*. ce cavalier donne les *aides* extremement fines.

A L'AIDE. adverbial. Crier au meurtre. *A l'aide*. Il est arrivé au camp *à l'aide*, à la faveur de ce convoy.

AIDE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit avec un ton admiratif, Dieu nous soit en *aide*, dans quelque accident surprenant : &, Dieu vous soit en *aide*, à ceux qui éternuënt, ou à des importuns qu'on éconduit.

On dit, Bon droit a bon besoin d'*aide*, pour dire, Ce n'est pas assez que d'avoir bonne cause, il faut bien encore la solliciter. Un peu d'*aide* fait grand bien. On dit d'un homme qui va aux emprunts chez ses amis, ou d'une coquette qui ne se contente pas de son mari, qu'ils vont *à la Cour des Aides*.

AIDER. v. act. Prêter son aide, son secours à quelqu'un, on aide à ceux qui sont foibles. Dieu commande d'*aider* aux pauvres, de leur faire des charités, de les assister dans leurs besoins. les compagnons *aident* à leurs maîtres dans leur travail. il faut *aider* ses amis de sa bourse, de son credit.

AIDER, se dit aussi des choses inanimées. Les machines ont été inventées pour *aider* à remuër les gros fardeaux. un peu de vin pur aprés le repas *aide* la digestion. la paille *aide* à allumer le feu.

AIDER, signifie aussi, Participer au succez de quelque chose, lors qu'on s'employe pour la faire reüssir : ce qui se dit tant en bonne, qu'en mauvaise part. Celuy qui *aide* un autre à voler, à pecher, se rend son complice. la faveur, la protection d'un favori *aide* bien à faire fortune. On dit en ce sens, La perte de ce vaisseau a beaucoup *aidé* à la banqueroute de ce Marchand, c'est à dire, y a contribué. les petites rentes ne laissent pas d'*aider* à vivre. cette succession *aidera* à marier cette fille. dix mille écus ne suffiront pas pour acquerir cette charge, mais ils y *aideront*.

On dit au jeu de la bête, qu'il faut *aider* au contre, pour dire, tâcher de le faire gagner, en se defaisant de ses bonnes cartes.

* *On dit au contraire, qu'il faut nuire au contre parce qu'il pert le double.*

On dit, *Aider* à marcher à une Dame, pour dire, lui donner la main.

On dit, *Aider* à la Messe, pour dire, y servir, y répondre.

On dit au Manege, *Aider* un cheval, lors que l'adresse & le secours du cavalier luy *aide* à travailler à propos, & à luy faire marquer ses temps avec justesse par les aides de la main, de la jambe, du talon, de la bride, &c.

Mr. Menage derive ce mot de l'Italien *aitare*, qui est fait du Latin *adjutare*, qui se trouve dans Ennius : d'où les Espagnols ont fait *adiudant*.

AIDER, se dit aussi en matiere spirituelle. La grace *aide* au pecheur à se convertir. en vain travaillons-nous, si Dieu ne nous *aide*. une glose *aide* à faire entendre le texte. cet Advocat luy a *aidé* de son conseil. le repos d'esprit *aide* à la guerison d'un malade. *aidez*-vous, & Dieu vous *aidera*.

AIDER, s'employe souvent avec le pronom personnel, & signifie alors, Se servir de quelque chose. Un paralytique ou impotent est celuy qui ne se peut *aider* de ses membres. un gaucher ne s'*aide* pas si bien de sa droite que de sa gauche. dans la necessité on s'*aide* de tout ce que l'on trouve. ce cavalier s'*aide* aussi bien de la plume que de l'épée.

On dit au Palais, qu'un homme s'*aide* d'une piece, quand il la produit pour en tirer quelque advantage, ou induction. On n'est point reçû à s'inscrire en faux contre un acte qu'a produit une partie adverse, que le Juge ne luy ait fait faire une declaration precise si elle s'en veut *aider*. les presomptions sont des adminicules de preuve qui *aident* a la conviction d'un accusé.

On dit aussi, qu'il faut qu'un homme s'*aide*, pour dire, qu'il fasse un effort de luy-même pour profiter du secours qu'on luy veut donner. On tireroit bien d'affaire ce Noble oberé, s'il se vouloit *aider*, s'il vendoit une terre pour s'accommoder avec ses creanciers. je ne puis pas vous prêter toute la somme que vous me demandez, il faut que vous vous *aidiez*, que vous cherchiez le reste ailleurs. On dit à des domestiques, Tenez, voilà dequoy manger, *aidez* vous.

Ce verbe devient quelquefois reciproque, en y preposant la particule *entre*. Il faut que les hommes s'*entr'aident*, qu'ils s'*aident* l'un l'autre, & se prêtent un mutuel secours.

AIDER, se dit proverbialement en ces phrases. Dieu *aide* à trois sortes de personnes, aux fous, aux enfans, & aux yvrognes. On dit aussi, qu'il faut *aider* à la lettre, pour dire, suppléer à ce qui manque, deviner à demi-mot, excuser les petits défauts qui sont en quelque chose. On dit aussi, *Aider* à la lettre, lors qu'on adjoûte quelque chose du sien en une narration, & qu'on ne la fait pas comme la chose est arrivée.

Chez les Anciens c'étoit une formule de jurement de dire, *Ainsi m'aist Dieu*, c'est à dire, Je promets de faire une telle chose, pourveu que Dieu me veüille bien *aider*.

AIDÉ, ÉE. part. pass. Un homme *aidé* de la faveur de son Prince peut entreprendre beaucoup de choses.

AIDANT. autre part. & adj. Celuy qui aide. C'est un vieux mot, dont on ne se sert plus guerés maintenant. On disoit autrefois, Malgré luy & ses *aidans*, dont on a fait ce proverbe corrompu, *Malgré luy, & malgré ses dents*.

On le dit aussi absolument en cette phrase : *Dieu aidant*, pour dire, S'il plaît à Dieu, moyennant son secours. Je vous iray voir mardi, *Dieu aidant*. ce malade guerira bien-tost, *Dieu aidant*.

* *Monsieur Dandilly a fait*, aide, *masculin. Mr. Menage, veut que quand il signifie*, secours, *il soit feminin. Je croirois que ce terme signifiant tantost une personne, comme* aide à maison, *& tantost une chose, comme*, secours, assistance, faveur ; *il faut en distinguer la signification par le genre*, aide de maison, *sera masculin*, aide, *pour*, assistance, *sera feminin.*

AIG.

AIGLAT. s. m. Le petit d'une aigle. Les petits *aiglats* ne prennent pas si-tost la queuë blanche.

AIGLE. s. f. Le plus grand, le plus fort, & le plus viste des oiseaux qui vivent de proye. Elle a un bec long & crochu, & les jambes jaunes couvertes d'écailles, les ongles crochus & fort grands. Son plumage est châtain, brun, roux, & blanc. Son bec est noir par le bout, & bleüâtre par le milieu, & en quelques autres jaune. Il y a un duvet sous ses grandes plumes, dont le tuyau a d'ordinaire neuf lignes de tour. L'orfraye est une espece d'*aigle*, ou de vautour.

On a dressé les *aigles* à la volerie, mais elles ne reüssissent qu'en pays de montagnes. L'*aigle* ne peut tenir longtemps sur aile dans les plaines. Elle est foible quand elle se rabat, & les sacres la battent, & la tuent. On appelle de bons yeux, des yeux d'*aigle*, parce qu'elle regarde fixement le soleil. Un vol d'*aigle*, est celuy qui s'éleve au dessus des autres oiseaux. Entre les *aigles* qu'on nourrissoit dans le Palais de Motezume Roy de Mexique, il y en avoit une si grande, qu'el-

le mangeoit un mouton à tous ses repas. En Latin *aquila*.

AIGLE-FAUÇON, est un *aigle* qui prend les oiseaux de proye.

Aristote & Pline font six especes d'*aigles*, ausquelles ils ont donné divers noms Grecs fondez sur la difference de leur plumage : comme, l'*aigle royale* est appellé *gnesios* par Aristote, & *chrysaëtos* ou *asterias* par Elian, à cause de la couleur rousse & comme dorée de ses plumes, & que ses taches rousses representent des étoiles.

AIGLE, en termes de Blason, est le symbole de la Royauté, selon Philostrate, parce que c'est le Roy des oiseaux. Aussi l'Empereur la porte-t'il dans ses armes. On la represente quelquefois avec une tête, quelquefois avec deux, & en ce cas on la qualifie *esployée*, quoy qu'elle n'ait jamais qu'un corps, deux jambes, & deux ailes ouvertes & etenduës, montrant entierement l'estomac. Celle de l'Empire est de cette sorte. Il y en a de couronnées, d'autres membrées & becquées de different émail que celuy du corps ; & même il y en a de monstrueuses, qui ont des têtes humaines, & de loup. Les premiers qui se trouvent avoir porté l'*aigle* en leurs enseignes, sont les Persans, selon le témoignage de Xenophon. Les Romains aprés avoir porté diverses autres enseignes, s'arrêterent enfin à l'*aigle* la seconde année du Consulat de Marius. On dit que ce fut Constantin qui fut auteur de l'*aigle* à deux têtes, pour montrer qu'encore que l'Empire semblât divisé, ce n'étoit neanmoins qu'un corps. Cependant cette opinion est détruite par une *aigle* à deux têtes, que Lipse a observée dans la Colomne Trajane, & parce que posterieurement on ne voit qu'une seule tête dans le sceau de la Bulle d'Or faite du temps de Charles IV. Empereur. De sorte qu'il y a plus d'apparence à la conjecture du Pere Menestrier, qui dit que de même que les Empereurs d'Orient, quand il y en avoit deux sur le trône, marquoient leurs monnoye d'une croix à double traverse, que chacun d'eux tenoit d'une main, comme étant le sceptre des Chrétiens : aussi firent-ils la même chose de l'*aigle* dans leurs armoiries ; & au lieu de doubler leurs Escussons & leurs *aigles*, il les joignirent, & y representerent deux têtes. Ce que les Empereurs d'Occident ont suivi quelque temps aprés.

On appelle aussi dans les Eglises *aigle*, le pulpitre de cuivre qui est au milieu du Chœur, à cause qu'il represente une *aigle* : & on dit dans les Chapitres, qu'un Chanoine est à l'*aigle*, quand il est Semainier, lors qu'il fait l'Office ; & c'est souvent luy qui confere les Benefices de la collation du Chapitre venants à vacquer pendant sa semaine.

On appelle *Pierre d'aigle*, certaine pierre creuse & sonnante, à cause d'une petite pierre interieure qui est dedans, qu'on dit servir aux femmes en couche pour retenir, ou faire sortir l'enfant, suivant qu'elle est appliquée au dessus ou au dessous de la matrice. On l'appelle en Grec, & en Latin *aetites*, & *pietra d'aquila* en Italien, parce qu'on la trouve quelquefois dans des nids d'*aigles*. Voyez-en les diverses sortes dans Dioscoride, qui dit aussi qu'elle sert à découvrir un larron : car si on la met dans ce qu'il mangera, il ne le pourra jamais avaler. Matthiole adjoute, que les oiseaux de proye n'écloroient jamais leurs petits sans cette pierre, & qu'ils la vont chercher jusques aux Indes. Mais la pluspart de ces choses sont fabuleuses. Il y a aussi aux Indes un bois exquis qu'on appelle *alo d'aquila*, ou *bois d'aigle*, qui croît au Royaume de Siam, & dont on fait un grand trafic au Japon.

* *L'Auteur fait* aigle *masculin, mais il est*, dit Mr. de Vaugelas, hermaphrodite, *c'est à dire, masculin, dans le propre* un grand aigle *& feminin, dans le figuré* les aigles Romaines.

AIGLETTES, ou *Aiglons*, en terme de Blason, se dit quand il y a plusieurs aigles dans un Escu. Elles ont bec & jambes, & souvent sont becquées & membrées d'une autre couleur & metail que le gros du corps.

AIGLON. s. m. Le petit d'une aigle. Un jeune *aiglon* qui regarde fixement le soleil.

AIGLURE. s. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des taches rousses semées sur le dessus du corps de l'oiseau qui bigarrent son pennage. Le lanier plus que tous les autres oiseaux est bigarré d'*aiglures*. On appelle aussi cela *bigarrure*.

AIGRE. adj. masc. & fem. Espece d'acide qui a une qualité rude, picquante & desagreable, tant à l'égard du goût, que de l'ouye & de l'odorat. Le vinaigre est *aigre*, & picque le goût, la voix *aigre*, est un ton rude qui écorche l'oreille. ces gands sentent l'*aigre*. ou blessent l'odorat. On appelle un goût *aigre*, celuy qu'on sent quand les viandes reviennent à la bouche.

Ce mot vient du Latin *acer*, comme *alaigre* de *alacer*. Menage. D'autres le derivent de *agreste*.

* *Acre vient d'*acer, *mais* aigre *derive de* ἄγριος.

AIGRE, se dit aussi d'un metail qui est cassant quand il vient de la mine, avant qu'il ait passé plusieurs fois par la fonte ; & en cet état il est difficile à mettre en œuvre. Le cuivre est *aigre* jusqu'à ce qu'il ait été fondu. les pistolets & autres ouvrages de balle ne valent rien, parce qu'ils sont faits d'un fer *aigre*. il y a des Officiers crées pour marquer le fer *aigre* d'avec le fer doux.

AIGRE, se dit aussi figurément en Morale de l'esprit & des humeurs. C'est un esprit *aigre*, son humeur est *aigre*, pour dire, Il est prompt à piquer les autres, & il est difficile à s'apaiser. En ce sens on dit, une *aigre* reprimande, une *aigre* repartie.

AIGRE-DOUX. Qui a le goût mêlé de doux & d'aigre. Il ne se dit gueres que des fruits. Les anciens Poetes disoient, ton esprit *aigre-doux*.

* *Du Bellay dans son illustration de la Langue Françoise, dit que c'est Lazare de Baif qui a inventé*, Aigre-doux.

AIGRE DE CITRE, est un breuvage un peu aigret qui se fait avec du citron & du sucre.

AIGREFIN. s. m. Poisson de mer qui est une espece de gros merlan : en Latin *Jecorarius*.

AIGREMENT. adv. D'une maniere aigre. Il ne se dit point au propre, mais on dit au figuré, Parler, répondre, repliquer *aigrement*.

AIGREMOINE. s. m. Espece de plante : en Latin *Eupatorium*, ou *Hepatorium*. Voyez *Eupatoire*.

AIGRET, ETTE. adj. Qui a un goût mediocrement aigre, & qui est agreable comme l'épine vinette, la grenade.

AIGRETTE. s. f. Oiseau qui porte sur la tête une plume fort blanche, fort haute & fort droite. C'est une espece de heron blanc, ainsi nommé de l'aigreur de son cri : en Latin *asper erodius*, ou *ardeola*.

AIGRETTE, est aussi la plume de ces oiseaux qu'on porte en panaches, ou qu'on met en bouquets sur les colomnes d'un lit.

AIGRETTE, se dit aussi de ce qui a la figure d'une aigrette, comme, un bouquet de pierreries qu'on met sur la tête, un bouquet de crin qu'on met sur la tête des chevaux de carrosse.

AIGREUR. s. f. Qualité de ce qui est aigre, qui se dit des metaux, des fruits, de la voix, des humeurs.

AIGREUR, se dit figurément en Morale des discours, des esprits. Les plaideurs ont beaucoup d'*aigreur* dans l'esprit, ne se parlent qu'avec *aigreur*.

On dit aussi, l'*aigreur* d'une peine, d'un tourment, d'une douleur. La Philosophie adoucit l'*aigreur* de tous les maux.

AIGRIR. v. act. Donner, causer de l'aigreur. La grande chaleur *aigrit* le lait. le levain *aigrit* la pâte. le vin s'*aigrit* quand il est long-temps à l'air.

AIGRIR, se dit figurément en Morale, & signifie, Piquer, mettre en colere. Cette conference a *aigri* les esprits, au lieu de les adoucir. cette proposition l'a *aigri*

davantage. les affaires s'*aigriſſent*, s'éloignent de l'accommodement. le mal s'*aigrit*, reſiſte aux remedes, la playe s'envenime.

AIGU, UE. adj. Qui ſe termine en pointe, & qui eſt perçant ou trenchant. Cette coignée eſt bien *aiguë*. le fer de ce javelot eſt fort *aigu*, fort pointu. Ce mot vient de *acutus*, & *aiguiſer* de *acuare*. Menage. Les mots d'*Aiguille*, d'*Aiguillon*, d'*Aiguillonner* & d'*Aiguillette* ſont les derivez. * *On de ἀκονάω*, acuo, aiguiſer, *d'ou on a fait*, Ἀκόνη, *pierre à aiguiſer. Le P. Labbe, eſt du ſentiment, que ce mot vient* d'acuties, *& je le crois de même; on diſoit autrefois*, agut, *au lieu*, d'agut, *&* agut, *vient naturellement*, d'acuties.

En termes de Geometrie on appelle un angle *aigu*, celuy qui a moins de 90. degrez: un triangle *aigu* ou *oxygone*, celuy qui a ſes trois angle *aigus*.

AIGU, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cet homme a l'eſprit *aigu*, c'eſt à dire, fort ſubtil. une penſée *aiguë*, une pointe *aiguë*, c'eſt une pointe d'eſprit fort ſubtile qui convient à l'Epigramme. ce diſcours eſt plus *aigu* que ſolide.

AIGU, ſe dit auſſi de la voix, des douleurs. Une voix *aiguë*, un ton *aigu*, c'eſt à dire, une voix haute & claire. Une douleur, une fiévre *aiguë*, c'eſt à dire, violente, tres-ſenſible.

En Grammaire on appelle un accent *aigu*, celuy qui marque que la ſyllabe ſe doit prononcer d'un ton élevé & avec un ſon *aigu*.

Tous ces mots viennent du Latin *acutus*, qui a grand rapport avec l'*axys* des Grecs.

AIGUADE. ſ. f. Vieux terme de Marine. Renouvellement de proviſion d'eau douce, quand on trouve des lieux propres dans les voyages de long cours. Les vaiſſeaux entrerent dans cette baye pour faire *aiguade*. L'*aiguade* ſe dit également de la proviſion de l'eau, & du lieu où on la fait. On dit dans le même ſens, *Faire de l'eau*.

AIGUAIL. ſ. m. Roſée qui tombe le matin dans les bois, les prez & les campagnes ſur la verdure.

On dit en termes de Chaſſe, que les chiens qui en veulent bien dans l'*aiguail*, ne valent rien au haut du jour.

AIGUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit de l'*eau*. Il n'eſt plus en uſage qu'à Lyon, où les batteliers diſent, Beau rouſſeau, voulez-vous paſſer l'*aigue*, pour dire, la *riviere*. Il ſe dit encore en ſes compoſés, *Aigueperſe*, *Aiguesmortes*, &c.

AIGUE MARINE. ſ. f. Pierre precieuſe qui eſt de couleur de verd de mer. Elle a la même dureté que l'amethiſte Orientale. C'étoit la dixiéme pierre du Rational du Grand Prêtre des Juifs, à ce que dit Arias Montanus; & elle étoit appellée en Hebreu *tharſis*. Les Italiens l'appellent *agua marina*. Pluſieurs Lapidaires la prennent pour le *beril*. Les Hebeux l'appellent auſſi *jaſphe*, d'où l'on croit que le mot de *jaſpe* eſt venu.

* AIGUES-MORTES. ſubſt. maſc. *Ville de Languedoc.*

* AIGUE-PERSE. ſ. f. *Ville d'Auvergne, en Latin* Aquaſparſa.

AIGUIERE. ſ. f. Vaiſſeau rond, & quelquefois couvert, propre à ſervir de l'eau ſur la table. Il faut que ſon corps ſoit cylindrique: car s'il eſt plus enflé en un endroit qu'en un autre, on l'appelle alors *pot à l'eau*. Ce mot vient du Latin *aqualis*, qui ſignifie la même choſe. Menage dit qu'il vient de *aquarium*, ou *aquaria*. Car l'on diſoit autrefois *aigue* pour *eau*.

AIGUIERE'E. ſ. f. L'eau qui eſt contenuë en une aiguiere. Il a bû une *aiguerée* d'eau tout d'un coup dans ſa fiévre.

AIGUILLE. ſ. f. Petit fer pointu & délié, qui ſert à coudre, à broder, & à faire d'autres ouvrages. Broderie faite à l'*aiguille*. le cul d'une *aiguille*, c'eſt l'endroit où elle eſt percée, par où on paſſe le fil ou la ſoye. une picqueure d'*aiguille*. Jeſus-Chriſt a dit qu'un cable entreroit plûtôt dans le trou d'une *aiguille*, qu'un riche dans le Royaume des cieux. La pointe d'une *aiguille* la plus déliée, vûë avec le microſcope, reſſemble à une cheville rompuë par le bout, & ſes côtez paroiſſent raboteux & pleins de cavitez. Ce mot vient de *acicula*. Menage.

On dit, qu'une fille ne ſçait pas ficher un point d'*aiguille*, pour dire, qu'elle eſt entierement ignorante ou faineante.

AIGUILLE, ſe dit auſſi de pluſieurs petits inſtruments pointus. Une *aiguille* de tête, eſt celle qui ſert à coeffer les femmes. *aiguille* à tricotter des bas. *aiguille* d'Emballeur. *aiguille* d'Oculiſte, pour ôter les cataractes des yeux. *aiguille* de Graveur, avec laquelle il deſſigne ſur le vernis. une *aiguille* d'Orfevre, pour enfiler des perles. Le fleau d'une balance a auſſi un *aiguille*, qui marque la moindre inclination de la balance.

AIGUILLE AIMANTE'E, en termes de Marine, eſt cette piece de fer qui eſt au milieu de la bouſſole, qui ſe tourne toûjours au Nord & au Midy, & qui eſt la plus ſeure guide des vaiſſeaux. La declinaiſon, la variation de l'*aiguille* eſt fort inégale & incertaine, & va à plus de ſeize degrez: Le Cap des *Aiguilles* vers le Cap de Bonne Eſperance eſt ainſi nommé, à cauſe que l'*aiguille* n'y decline point.

AIGUILLE, eſt auſſi en termes de Marine, la partie de l'éperon qui eſt compriſe entre les porte-vergues & la gorgere, ou la partie qui fait une grande ſaillie en mer. On appelle *aiguilles de tré*, celles qui ſervent à coudre des voiles. Il y en a de trois ſortes, de *coûtures*, d'*œillets* & de *ralingue*.

On appelle auſſi *aiguille*, de petits bateaux de pêcheurs dont on ſe ſert en Guyenne.

AIGUILLE, ſe dit auſſi d'une eſtaye ou arc-boutant fait d'une longue piece de bois, dont les Charpentiers ſe ſervent pour appuyer le mât, quand on donne carene au vaiſſeau.

On appelle auſſi *aiguilles*, pluſieurs pieces de bois poſées à plomp, qui ſervent à fermer les pertuis des rivieres, pour arrêter l'eau, & qu'on leve quand les bateaux ſe preſentent au paſſage.

AIGUILLE, eſt auſſi une verge de fer qui montre ſur les horloges & les cadrans l'heure qu'il eſt. Une montre à trois *aiguilles*. l'ombre de l'*aiguille* eſt ſur le midy dans les cadrans au ſoleil. On l'appelle plus ordinairement *ſtile* en Gnomonique.

En termes d'Architecture on appelle *aiguille*, une pyramide bâtie ſur quelque clocher, ou un obeliſque dreſſé dans une grande place. L'*aiguille* de St. Pierre de Rome.

AIGUILLE, eſt auſſi un poiſſon de mer long & menu par ſa partie anterieure, qui reſſemble à une *aiguille*: en Latin *acus*.

AIGUILLE, en Fauconnerie, ſe dit d'une eſpece de maladie de faucons, qui s'engendre de petits vers, pous, ou lombriques, qui ſont plus dangereux que les filandres, qui ſont des vers plus longs qui s'engendrent dans leur chair.

AIGUILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt venu de fil en *aiguille*, pour dire, d'un propos à l'autre & de ſuite. Faire un procés ſur la pointe d'une *aiguille*, pour dire, Conteſter ſans ſujet, ou pour une affaire de peu d'importance. On dit de celuy qui fait pluſieurs menus emprunts d'outils, qu'il luy faut fournir de fil & d'*aiguille*.

Ce mot vient du Latin *acus*, qui a la même ſignification, qui vient d'*acutus*, *aigu*.

* *Le P. Thomaſſin derive* aiguille *de l'Hebreu* chada.

AIGUILLE'E. ſ. f. Certaine quantité de fil, de ſoye, de laine, qu'on paſſe dans une aiguille, proportionnée à l'étenduë du bras qui la tire.

AIGUILLETTE. ſ. f. Cordon ou tiſſu ferré par les deux bouts, qui ſert à attacher quelque choſe à une

une autre. On attache le haut de chausses avec une *aiguillette*, un ferret d'*aiguillette*.

On appelle aussi *aiguillettes*, des touffes de rubans ou de cordons ferrez qu'on met au bas des chausses, ou aux imperiales de carrosse, seulement pour les orner.

Noüer l'*aiguillette*, se dit d'un pretendu malefice qui empêche qu'on ne consomme le mariage.

On dit au Manege, Noüer l'*aiguillette*, quand un cheval sauteur s'épare & rué entierement du train de derriere, allongeant les jambes également de toute leur étenduë.

On appelle aussi *aiguilles*, les parties longues & menuës comme des filets qui se trouvent dans les chairs des animaux, & autres corps qui souffrent semblables divisions : ce qu'en Medecine on appelle des *fibres*, ou plûtost *filaments*.

On dit proverbialement, Lâcher l'*aiguillette*, pour dire, Satisfaire aux necessitez naturelles. On dit, qu'on ne doit point servir un maître qui serre ses vieilles *aiguillettes*, c'est à dire, qui est trop bon ménager. Courir l'*aiguillette*, se dit d'une femme qui va se prostituer deçà & delà. Ce qui vient de ce qu'autrefois à Toulouse les femmes débauchées étoient obligées de porter une *aiguillette* sur l'épaule pour marque d'infamie. Ce que Pasquier dit avoir vû encore pratiquer de son temps. C'étoit une execution de l'Ordonnance de St. Loüis. Boyer le témoigne aussi sur la Coûtume de Bourges.

* *Menage dit qu'il faut prononcer* aigullette, *& non*, aiguillette.

AIGUILLETTER. v. act. Attacher son haut de chausses avec une ou plusieurs aiguillettes.

AIGUILLETTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Autrefois on étoit toûjours *aiguilletté*, pour dire, qu'on avoit le haut de chausses attaché au pourpoint avec plusieurs aiguillettes.

AIGUILLIER. s. m. Ouvrier qui fait des aiguilles. Ce mot vient encore d'*acus* Latin.

* *Il faut dire* Aiguilletier, *& non*, Aiguiller.

AIGUILLON. s. m. Ce qui est piquant en maniere d'aiguille. Les bouviers chassent leurs bœufs avec un *aiguillon*. les herissons sont couverts de pointes & d'*aiguillons*. les abeilles ont un *aiguillon* dont la figure se voit dans la Micrographie de Mr. Hook, & dans le Journal des Sçavans.

AIGUILLON, se dit figurément en Morale de ce qui excite. Le gain est un puissant *aiguillon* pour le travail. nos passions ont plus besoin de bride que d'*aiguillon*.

AIGUILLONNER. v. qui à l'actif ne se dit qu'au figuré, & signifie, Exciter, pousser quelqu'un à faire, ou à entreprendre quelque chose. L'exemple de nos ayeuls nous *aiguillonne* à la vertu.

Ce mot vient du Latin *aculeus*, qui signifie le même.

AIGUISEMENT. s. m. Action d'aiguiser. Il a tant coûté pour l'*aiguisement* de ces couteaux.

AIGUISER. v. act. Rendre picquant & trenchant en frottant sur quelque meule ou pierre dure. Les faucheurs *aiguisent* leurs faulx de moment en moment avec des queux ou des dalles. les tailleurs de pierre *aiguisent* leurs marteaux & leurs ciseaux sur des pavez. on porte les couteaux & les rasoirs chez les émouleurs pour les *aiguiser* & les passer sur la meule, sur la pierre pour leur donner le fil.

AIGUISER, se dit figurément de l'esprit & de quelques passions. Les Conferences Academiques *aiguisent* l'esprit, le rendent plus subtil, plus prompt à l'étude. un ragoût *aiguise* l'appetit, l'augmente, le renouvelle.

On dit proverbialement, *Aiguiser* ses couteaux, pour dire, Se preparer au combat : *Aiguiser* ses dents, pour dire, Se preparer à bien manger.

AIGUISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AIGUISÉ, en termes de Blason, se dit des pieces qui ont les bouts aigus & terminez en pointe ; comme, une croix *aiguisée*, une fasce *aiguisée*, des pals *aiguisez*. Quand ils ne sont pointus que par le bout d'embas, on les appelle *fichez*.

Ces mots viennent du Latin *acuere*, qui a la même signification.

AIL.

* *Avant que d'expliquer les mots, qui commencent par* ail, *il ne sera pas inutile, de parler de ceux dont la terminaison est en* ail, *& de voir quel est leur pluriel. on n'en peut point donner, de regle generale ; il est pourtant certain, que regulierement, les mots qui se terminent en* al, *ou en*, ail, *ont le pluriel, en* aux, mal, maux, émail, émaux, quintal, quintaux, *mais cette regle manque en plusieurs rencontres* bal, à Bals, *pour éviter l'équivoque avec*, baux *pluriel de* bel, *ou de* Beau *; on dit*, poitrails, évantails, naval, *n'a point de pluriel, car*, navals, *ne se dit point ; il en est de même de* coral ; corals, *ny*, coraux, *ne valent rien, il faut que la pratique, & l'aplication suplent en cette rencontre au défaut des regles.*

AIL. s. m. Plante de la nature de l'oignon, qui a une odeur tres-forte. Il y a un *ail* de jardin, & un *ail* d'Egypte. Celuy-cy n'a qu'une seule tête comme le poireau, laquelle est douce, petite, & tirant sur le pourpre. Matthiole l'appelle *ail mâle*. Celuy qui croît dans les jardins est gros & blanc, & a plusieurs côtés & noyaux. Il y a un *ail* sauvage qu'on appelle *Serpentin*, qui croît par tout. Il n'a qu'une tête sans côtes, & est beaucoup moindre que l'*ail* domestique : toutefois il luy est semblable en goût & en odeur. Ses feüilles sont plus étroites, & sa tige plus grêle, à la cime de laquelle il jette une fleur incarnate, d'où sort une graine noire. Il y a aussi une *ail poireau*, qui est gros comme un poireau, & qui participe aux qualitez de l'un & de l'autre : en Latin *scorodoprason*. On ne peut souffrir l'haleine de ceux qui ont mangé de l'*ail*. On dit des *aulx* au pluriel, & une *gousse d'ail* au singulier. Les Espagnols vivent d'*ail* ordinairement. En Latin *allium*, qui vient du Grec *aglis*, qui signifie la tête de l'ail.

* *Les uns croyent qu'*ail, *n'a point de pluriel, les autres disent, qu'il a*, aulx, *& plusieurs soutiennent, que l'on peut dire*, ails *; pour moy, j'estime, qu'il faut éviter le pluriel, & qu'il vaut mieux dire*, il mange beaucoup d'ail, *que* il mange des *ails*, *ou des* Aulx, *l'un & l'autre me déplaisent également.*

AILE. s. f. La partie de l'oiseau qui l'éleve ou qui le soûtient en l'air, quand elle est étenduë. L'*aigle* est un oiseau qui vole à tire d'*aile*. les faucons se tiennent long-temps sur *aile* : ils ont l'*aile* vîte, trenchante, l'*aile* forte, l'*aile* entiere. On dit aussi, Faire voir en *aile* l'oiseau, le mettre en *aile*, voler de belles *ailes*. La chauve-souri n'a point de plumes à ses *ailes*. les poussins sont encore sous l'*aile* de la mere. En ce sens il vient du Latin *ala*, qui peut venir du Grec *ilai*, qui signifie des escadrons de Cavalerie arrangés à côté de l'Infanterie.

AILE, se dit aussi de cette partie charnuë qui s'étend de l'estomac à la cuisse dans les volailles qu'on mange. Une *aile* de chapon, de perdrix. il y en a qui preferent la cuisse à l'*aile*.

AILE, en termes d'Anatomie, se dit de plusieurs parties du corps : & premierement les lobes du foye s'appellent souvent *ailes* ou *ailerons*. On appelle *ailes* & *ailerons*, des chairs molles & spongieuses qui sortent de la partie naturelle des femmes, que quelques-uns appellent *Nymphes* ou *Dames des eaux*, parce qu'elles servent aux conduits de l'urine. On appelle aussi *ailes* ou *ailerons*, les deux cartilages qui sont aux côtez du nez, & qui forment les narines. Pareillement on appelle *aile* ou *aileron*, le haut des oreilles.

L'AILE, en termes de Blason, quand elle est seule, s'appelle un *demi-vol* ; & lors qu'il y en a deux, s'appelle un *vol* : ce qui se dit de quelque oiseau que ce soit.

On appelle au Manege *ailes*, ces pieces de bois qu'on met aux côtez de la lance pour la charger vers la poignee.

AILE, en termes de Botanique, se dit des branches ou des feüilles qui poussent à côté l'une de l'autre sur les tiges des arbres ou des plantes.

AILE, se dit aussi d'un moulin à vent. Ce sont ces grands chassis couverts de toile où le vent s'engouffre pour les faire tourner, qu'on appelle autrement *volans*.

Les Ouvriers nomment aussi les *ailes* d'une fiche ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnieres, qui servent à soûtenir & à faire mouvoir des portes, ou des fenêtres, ou des volets brisés. Ils appellent *ailes* de lucarne, les deux côtez qui posent sur les chevrons, & qu'on appelle autrement *joüées* de la lucarne.

Les Vitriers appellent encore *ailes* ou *ailerons*, ces petites extremitez du plomb qui sert à engager les losanges du verre dans les panneaux de vitres, & à les y tenir ferme.

AILE, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, Protection, tutelle. C'est une fille d'honneur qui a toûjours été élevée sous l'*aile* de la mere. Et sur tout en Poësie.

Cache la sous ton *aile* au jour épouvantable,

dit Desportes en parlant à Dieu en faveur de l'ame pecheresse. Malherbe a dit aussi :

Et son ame, étendant ses *ailes*,
Fut toute prête à s'envoler.

On dit aussi, La peur luy a mis des *ailes* aux talons, pour dire, l'a fait fuïr en diligence. on peint Mercure avec des *ailes* aux talons. l'amour luy prêtera ses *ailes*. On en donne aussi au cheval Pegase, aux vents, & autres choses semblables, &c.

On dit encore poëtiquement, Son nom volera sur les *ailes* de la Renommée, sur l'*aile* des beaux vers, pour dire, que sa reputation ira bien loin. On dit aussi, Sur l'*aile* des zephyrs.

On donne aussi figurément des *ailes* aux Cherubins & aux Anges. Les Cherubins devant Dieu se couvrent la face de leurs *ailes* : ils couvroient l'Arche de leurs *ailes*.

On appelle les *ailes* d'un bâtiment, ce qu'on bâtit à droit & à gauche pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux côtez de la cour. Ce bâtiment est imparfait, il n'y a qu'une *aile* de bâtie. On appelle aussi ces *ailes*, *bras* ou *potences*.

On appelle aussi *aile* dans les Eglises, ce qui est à droit & à gauche de la croisée, & quelquefois tout le tour des bas côtez ou des petites voutes qui sont à côté de la grande. Le portail de l'*aile* droite est plus beau que celuy de la gauche. on n'a bâti que le Chœur, on va bien-tost travailler aux *ailes*.

AILE, se dit en termes de Guerre des deux extremitez d'une armée rangée en bataille. L'*aile* droite fut la premiere rompuë. la Cavalerie se met sur les *ailes*. En ce sens ce mot vient de *alauda*, selon Bochart, qui signifioit une Legion Gauloise ; ainsi nommée à cause de la figure des casques que portoient les soldats, qui étoient crêtez comme des aloüettes. On dit que Pan, l'un des Capitaines de Bacchus, a été le premier inventeur de cette maniere de ranger une armée en bataille : d'où vient que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient *cornes* ce que nous appellons les *ailes*.

AILE, se dit aussi des deux côtez de chaque bataillon ou escadron des dernieres files. Les picquiers sont rangez au milieu, & les mousquetaires sur les *ailes*. On a commencé à défiler par l'*aile* droite. Les manches d'un bataillon sont aussi ses *ailes*.

AILE, se dit aussi dans le discours ordinaire de ceux qui marchent à côté, & un peu à l'écart, pour donner secours au besoin. Il sembloit que ce Prevôt marchât seul ; mais il y avoit plusieurs Archers sur les *ailes* pour l'assister.

AILE, se dit aussi en termes de Fortifications, du flanc d'un bastion, & plus ordinairement des longs côtez d'un ouvrage à corne ou couronné, qui sont flanquez par quelque endroit de la place, par quelque dehors ou travail particulier.

AILE, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme ne bat plus que d'une *aile*, pour dire, que son credit, sa fortune, son esprit, sont diminuez, & qu'il n'en peut plus : On luy a tiré une plume de son *aile*, pour dire, qu'on luy a arraché quelque chose de son bien : qu'On en tirera pied ou *aile*, pour dire, qu'on tirera quelque chose d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout ; On luy a rogné les *ailes*, pour dire, qu'on a retranché de son autorité, de ses richesses. On dit d'un temeraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*, qu'il n'a pas encore l'*aile* assez forte, pour dire, qu'il a commencé trop-tôt quelque entreprise au dessus de ses forces. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile*, pour dire, qu'il luy est arrivé quelque accident fâcheux ; ou bien qu'il a passé les 50. ans, qu'on marque avec une *L*.

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. Pegase est un cheval *ailé*. Les Poëtes appellent aussi les oiseaux, les peuples *ailez*. les papillons, les cigales sont des insectes *ailez*. les Bonites sont des poissons *ailez* qui sont frequents sur l'Ocean Athlantique.

En termes de Blason on appelle un oiseau *ailé*, quand ses ailes sont d'un autre émail que son corps. On appelle aussi *ailé*, tout ce qui est peint avec des ailes, quoy que contre sa nature : comme, un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des serpents *ailez*, une main *ailée* ; une tête de leopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

* *Il est certain que nôtre mot*, aile, *vient du Latin*, ala, *mais on ne convient pas de l'etimologie de ce dernier : plusieurs le derivent de* ἴλη, *dont la racine est*, εἰλέω, assembler rouler, agiter. *Le P. Labbe, n'approuve pas cette derivation* ; nos hellenistes, *dit-il*, se trompent, qui tirent l'*aile* d'ἴλη, & d'εἰλέω, assembler, rouler, agiter, *mais il ne nous apprent pas, qu'elle en est donc l'origine ; je seray du sentiment des* hellenistes, *jusqu'à ce qu'il nous ait fait connoitre leur erreur : Au reste, c'est à l'exemple des Romains que nous avons dit* l'aile d'une armée, *ou*, d'un bataillon, æquitum alæ dicuntur, ab eo quod ad similitudinem alarum, ab utraque parte, protegant acies, Veget. lib. II. cap. I. *Ils appelloient* Peripterus, *l'aile d'un Temple, du Grec* περὶ, & πτερὰ ala, Bald. de verbor. Vitr. signiff. verb. Peripterus.

AILERON. s. m. qui se dit des nageoires des poissons qui leur servent comme d'ailes ou de rames pour s'agiter dans l'eau.

AILERON, signifie aussi, les planches qui font tourner les roües des moulins à eau.

On appelloit aussi autrefois *Ailerons*, de petits bords d'étoffe qu'on mettoit aux pourpoints pour couvrir les coûtures du haut des manches.

* AILEURES, *en fait de Navires*, dit Nicot, *sont deux gros soliveaux* de vingt pieds de long, *portez du long du pont, sur les traversins, faisant un quarré, avec iceux traversins, qui est la fenêtre, ou trou par lequel on accüeille le batteau dedans le Navire.*

AILLEURS. adv. de lieu. Autre part. Quand on ne trouve pas à vivre en un lieu, il en faut chercher *ailleurs*. On dit d'un homme distrait, Son corps est icy, mais son esprit est *ailleurs*, J'apprends d'*ailleurs*, pour dire, d'un autre côté.

On le dit aussi au figuré. Cela procede d'*ailleurs*, pour dire, d'une autre cause. Ce mot vient de *aliorsum*. Menage. D'autres le derivent de *alibi*

AILLEURS, sert quelquefois de conjonction ou de transition, quand on veut alleguer une nouvelle raison. D'*ailleurs* il me semble, &c.

* *Il faut faire* ailleurs *de deux syllabes seulement.*

A I M.

AIMABLE. adj. m. & f. Qui a des qualitez qui attirent l'amour, ou l'amitié de quelqu'un. Cet homme est fort *aimable* par sa belle humeur. Ce mot vient du Latin *amabilis*.

AIMANT. s. m. Pierre minerale noire qui a de merveilleuses proprietez;entreautres,d'attirer le fer,& de tourner ses poles vers le Nord & le Midi ; & même de communiquer sa vertu au fer qui la touche.On la trouve dans toutes les mines, & sur tous en celles de cuivre & de fer, de la nature desquels elle participe. Le bon *aimant* est fort solide, peu poreux, & peu pesant, homogene, de couleur, ou d'un noir luisant, & quelquefois d'une couleur perse ou bleu obscur ou tirant sur le roux. C'est une vision de croire qu'il y ait de l'*aimant* blanc. La vertu que l'*aimant* a communiquée au fer se perd, si on luy fait changer de figure, soit avec le marteau, soit avec les doits, comme une aiguille droite, si on la courbe, ou quand elle est courbe, si on la redresse. Ainsi l'asseure le Pere François Maria Grimaldi dans sa Physique. On appelle un *aimant* genereux, celuy qui attire fortement le fer. L'*aimant* se conserve en lieu sec & entouré d'écarlate;mais pour luy faire bien conserver sa vigueur, il faut l'armer & le suspendre par son équateur avec une corde de boyau, pour luy laisser prendre sa situation au Midi. S'il vient à tomber, il perd sa force pour quelque temps. On trouve ses poles en luy appliquant un morceau d'aiguille à coudre : car les deux endroits où les deux aiguilles demeureront droites, ce sont les deux poles. On tient que l'*aimant* rend fous ceux qui en ont pris, & que son contrepoison est l'or & la pierre d'émeraude. Matthiole dit que l'*aimant* fondu avec de la bronze, souffle, le fait devenir de couleur d'argent, comme la calamine donne la couleur d'or au cuivre. Pline dit que Dinocrates Alexandrin avoit commencé à vouter d'*aimant* le temple d'Alsinoé, afin d'y faire tenir son image suspenduë en l'air qui étoit toute de fer. On a fait accroire au peuple la même chose de la voute du sepulcre de Mahomet. Mais ce sont toutes fables. Gassendi & le Pere Fournier derivent ce mot de l'amour que l'*aimant* a pour le fer & pour le pole, *quia nil amantius quàm attrahere & retinere*. Menage le derive de *adamante*, ablatif de *adamas*, dont on a usé en cette signification. On l'appelle en Latin *magnes*, *lapis Lydius* ou *Heraclius*, parce qu'on le trouvoit dans Heraclée qui est une ville de Magnesie qui fait partie de la Lydie ; ou du nom d'un berger nommé *Magnes*, qui le premier le découvrit avec le fer de sa houlette au mont Ida, comme témoigne Nicander. On l'appelle aussi *Pierre Herculienne*, à cause qu'elle montre les chemins, dont Hercule étoit le Dieu & le guide. C'est ainsi qu'elle est nommée dans Euripide. On l'appelle aussi *sideritis*, à cause qu'il attire le fer, que les Grecs nomment *sideros* ; & en vieux François *calamite*. Gilbert, Cabeus, les Peres Grandami & Kircher, en ont écrit amplement. Le Pere Lieutau en a donné un nouveau Systeme. Descartes, & Rohaut en ont expliqué plusieurs experiences.

AIMANTER. v. act. Faire toucher une aiguille à de l'aimant pour la faire tourner au Nord.

AIMANTÉ, ÉE. part. L'aiguille *aimantée* est l'aiguille de la boussole.

AIMANTIN, INE. Qui a la vertu de l'aimant, ou une nature semblable. Plusieurs Philosophes attribuënt à la terre une vertu *aimantine*, qui luy fait attirer les corps graves.

AIMER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque chose. Il faut *aimer* Dieu de tout son cœur, son prochain comme soy-même. il est naturel d'*aimer* sa femme & ses enfants, ses amis. On dit, qu'un homme *aime* sa maison, quand il est attaché à son ménage, à ses affaires.

AIMER, absolument, se dit en parlant de l'inclination qu'on a pour une maistresse. *Il aime*, c'est tout dire. il *aime* en bon lieu. Le mot d'*aimer* s'applique également à l'amitié & à l'amour.

AIMER, se dit aussi avec le pronom personnel ; & alors il signifie, Se plaire. Il s'*aime* bien à la Cour, à la guerre, à l'étude. les élephants ne s'*aiment* pas dans les pays froids. les saules, les aulnes s'*aiment* dans les lieux humides. On dit aussi, qu'une personne s'*aime* bien, quand elle a un soin extraordinaire de sa personne, ou quand elle a trop d'amour propre.

AIMER, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *aime* Bertrand, *aime* son chien. On dit à la guerre, ou en quelque entreprise perilleuse, Qui m'*aime*, me suive. On dit aussi, Qui bien *aime*, bien châtie. Il n'est pas dégoûté, il *aime* mieux deux œufs qu'une prune, pour dire, il prefere un grand avantage à un moindre. On dit aussi burlesquement, Il l'*aime* comme ses petits boyaux, comme la prunelle de ses yeux.

AIMÉ, ÉE. part. & adj. C'est mon fils bien-*aimé*, dit l'Ecriture. on ne trouve rien mauvais de la personne *aimée*, c'est à dire, d'une maistresse.

Ces mots viennent du Latin *amare*, qu'on pourroit tirer du Grec *hamao : congrego* : parce que l'amitié n'est autre chose qu'une union de cœurs.

* AIMER-MIEUX, *c'est preferer*, choisir plûtost une chose qu'une autre. *Le Pere Bouhours dans ses remarques met de la differance, entre*, aimer-mieux, & aimer-plus. *Le premier marque une preference, & le second, exprime un sentiment d'amitié : Ainsi, selon luy*, c'est l'homme du monde que j'*aime* le mieux, *n'est pas bien dit, il faut dire*, que *j'aime* le plus : *Cela est bien pensé, mais il y a bien de la delicatesse dans cette remarque, & l'usage luy est contraire. Il a raison dans ses doutes, de condamner cette phrase* ; vôtre Cellule vous sera ennuyeuse si vous *aimés* d'en sortir, *il faut dire*, à en sortir : *Nous sommes redevables à Mr.* de Vaugelas, *d'une regle que je ne puis omettre*, aimer-mieux ; *& l'infinitif qui le suit, demandent le*, de ; *après* que, *quand le*, que, *est éloigné du premier infinitif* ; *exemple*, Antoine *aimoit* mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier avec luy. *C'est ainsi qu'il faut parler, & ce seroit pecher que de dire*, que s'allier avec luy : *Mais quand les deux infinitifs se joignent il ne faut point de*, de, *ainsi il faut dire, selon cet Auteur*, plûtost mourir que de changer ; *l'usage pourtant nous oblige à mettre le*, de, *par tout*.

* AIMORAGIE. s. f. *c'est une maladie dangereuse, une perte de sang par le né, le mot est Grec* Αἱμοῤῥαγία sanguinis eruptio, profluvium.

A I N.

AINE. s. f. Partie du corps où se fait la jonction de la cuisse & du ventre. Il y a dans l'*aine* une glande ou émonctoire où se forment les bubons pestiferés, ou ceux du mal venerien. Ce mot vient de *ab inguine*, signifiant la même chose. Menage.

AINS, *Ainçois*. adv. Ce sont de vieux mots qui signifioient autrefois *Mais*. On dit encore dans le burlesque, *Ains au contraire*, pour dire, *Tout au rebours*. Ce mot vient de l'Italien *anzi*, qui a été fait de *ante*. Menage. D'autres le derivent du Grec *anti*, ou du Latin *ast*, parce que c'est un terme correctif qui marque quelque objection, ou quelque chose de contraire.

On disoit autrefois *Ainsné*, pour dire, l'*Ainé*, celuy qui est né avant les autres, comme on disoit *Maisné*, pour dire, *Puisné*.

AINSI. adv. qui signifie, De même, comme : par exemple, Cela est *ainsi* comme vous l'avez dit. quand on eut fait silence, l'Orateur parla *ainsi* On répond plusieurs requêtes avec cette formule, Soit fait *ainsi* qu'il est requis.

AINSI, sert particulierement aux deux membres de la comparaison. *Ainsi* que le hibou craint le soleil, *ainsi* le

le pecheur fuit la lumiere. On dit auſſi, Tout *ainſi* comme, par *ainſi*, comme *ainſi* ſoit. Ce mot vient de *in ſic*. Menage.

* AINSI, *Employé de cette ſorte ne vaut rien.*

AINSI SOIT-IL, *Amen.* C'eſt un ſouhait qu'on fait à la fin de toutes les prieres, ou quand quelqu'un fait eſperer à un autre quelque choſe qui luy ſera advantageux. Deſmarelts a dit dans les Viſionnaires :

> *Ainſi* les celeſtes brandons.
> Verſent ſur ton chef mille dons.

AJO.

AJOURE' adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces qui ſont percées, & à jour. On le dit auſſi d'un chef crenelé dont les creneaux ſont remplis d'une autre couleur que le champ. On le dit auſſi des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'un autre émail, & ſe dit particulierement de l'ouverture du chef, ſoit qu'elle ſoit ronde, quarrée, ou en croiſſant.

AIR.

AIR. ſ. m. Element liquide & leger qui environne le globe terreſtre; la mer & la terre. L'*air* ſe diviſe en baſſe, en moyenne, & en ſupreme region. l'eau ſe reſout, s'évapore en *air*. on ne peut vivre ſans la reſpiration de l'*air*. on ne peut pas vivre de l'*air*. les Anciens n'ont point connu la peſanteur de l'*air*. on connoit la gravité de l'*air* par le Barometre, ſa chaleur par le Thermometre, ſa ſechereſſe par l'Hygrometre. on a trouvé l'invention de pomper l'*air* pour faire du vuide, par la machine de Mr. Boyle. Mr. Mariotte dans ſes Eſſais de Phyſique dit que l'*air* ſe peut dilater plus de quatre mille fois davantage qu'il n'eſt auprés de la terre avant que d'être dans ſa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'athmoſphere, où il n'eſt chargé d'aucun poids. Sa hauteur, ſuivant ſon calcul, ne va gueres qu'à 20. lieuës: & elle n'iroit pas à 30. quand il ſeroit huit millions de fois plus rarefie que celui qui eſt prés de la terre. Le même Mariotte pretend que l'*air* eſt bleu, contre l'opinion de pluſieurs qui le croyent ſans couleur. Quelques-uns ſoûtiennent que l'*air* des lieux ſoûterrains n'eſt pas effectivement plus froid en été, mais qu'il paroit ſeulement tel en comparaiſon du dehors, qui eſt beaucoup plus chaud. On infere de la peſanteur de l'*air*, que la terre eſt autant comprimée par l'*air* qui l'environne, que ſi elle étoit par tout couverte d'eau à la hauteur de 31. pieds: & on croit que la proportion du poids de l'*air* à l'eau eſt comme d'un à mille.

On dit, Prendre l'*air*, pour dire, Se promener: Changer d'*air*, Aller en un lieu éloigné, ou bien découvert. On dit, Donner de l'*air* à un tonneau: Prendre l'*air* du feu, pour dire, Se chauffer legerement. On dit encore, qu'un homme a pris du mauvais *air*, quand il a été en un lieu où il a pris la peſte.

En termes de Poëſie on dit les plaines de l'*air*, les campagnes de l'*air*. Ganimede fut enlevé dans les *airs*. Junon eſt la Deeſſe de l'*air*.

AIR, ſignifie auſſi, Souffle, vent, haleine. Le vent eſt defini par les Philoſophes, un *air* agité. il faut donner de l'*air* à ce feu, ſi on veut qu'il brûle. il fait un *air* doux, un *air* étouffant, un *air* frais.

AIR, ſe dit figurément en Morale des choſes qui n'ont pas de verité, ou de fondement ſolide. Ainſi on dit, Donner un exploit en l'*air*, pour dire, le ſouffler, ne le donner point du tout. On dit auſſi, Parler en l'*air*, c'eſt, Alleguer un fait ſans preuve, ou ſans montrer la charge ou le pouvoir qu'on a de parler ainſi.

AIR, ſe dit auſſi en termes de Muſique, d'une conduite de la voix, ou des autres ſons par de certains intervalles naturels ou artificiels qui frappent agreablement l'oreille, & qui témoignent de la joye, de la triſteſſe, ou quelque autre paſſion. On les appelle ainſi, parce qu'ils proviennent des divers mouvements de l'*air*. Voilà un bel *air*, une belle compoſition de Muſique: ce qui ſe dit, ſoit qu'on l'applique à des paroles pour chanter, ſoit qu'on le mette ſeulement ſur les inſtruments: comme, un *air* de Cour, un *air* de Ballet, un *air* à boire. on a mis cet *air* ſur le luth. les *airs* de Boiſſet, de Lambert, de Lully. Ce mot d'*air* vient du Grec *ao*, qui ſignifie *je reſpire*.

AIR, ſignifie encore, Maniere d'agir, de parler, de vivre, ſoit en bonne, ou en mauvaiſe part. Il eſt des gens du bel *air*. il a l'*air* de pedant, de campagnard. il a bon *air*, bonne grace à parler, à danſer. il vit d'un *air* à ſe faire bien des amis, ou des ennemis. il a l'*air* bas, l'*air* dedaigneux. ce que vous me rapportez qu'il a dit, a bien de ſon *air*, de ſon ſtile. il a bien l'*air* d'être du complot. Les Allemands diſent *ards* en la même ſignification.

AIR, ſignifie auſſi, la mine, les traits du viſage. Ces deux perſonnes ont bien de l'*air* l'une de l'autre.

On dit auſſi, qu'un tableau a bon *air*, que le Peintre a bien pris l'*air* d'un viſage, qu'il y a de beaux *airs* de tête, pour dire, qu'un tableau eſt bien reſſemblant ou bien deſſigné.

On dit abſolument d'un homme, qu'il ſe donne des *airs*, pour dire, qu'il affecte des manieres qui le rendent ridicule pour vouloir paroitre plus qu'il n'eſt.

AIR, en termes de Manege, eſt le mouvement des jambes d'un cheval avec une cadence & une liberté naturelle qui le fait manier avec juſteſſe. Ce cavalier a bien rencontré l'*air* de ce cheval, & il manie bien terre à terre. ce cheval prend l'*air* des courbettes, ſe preſente bien à l'*air* des cabrioles. le pas, le trot, le galop ne ſont pas comptez au nombre des *airs*.

On dit au pluriel, qu'un cheval a les *airs* relevez, pour dire, qu'il s'éleve plus haut qu'au terre à terre, & qu'il manie à courbettes, à croupades, à ballotades, à cabrioles.

On dit proverbialement, qu'un homme a toûjours un pied en l'*air*, pour dire, qu'il eſt alaigre, remuant, coureur. Ce ſont des promeſſes, des deſſeins en l'*air*, des raiſons en l'*air*, des contes en l'*air*, pour dire, qui ſont ſans fondement, ſans ſolidité, qu'ils ne reüſſiront pas.

* *L'origine de ce mot, eſt facile à trouver, les Grecs ont dit,* Ἀὴρ, *les Latins,* aër, *&* nous, air, *le bon P. Labbe fait pitié ſur l'etimologie de ce mot; il ſe met en colere contre Meſſieurs de Port-Royal, ſans ſçavoir pourquoy. Le Pere Bouhours à fort bien remarqué que ce ſont deux choſes bien differentes,* avoir le grand air, *&,* avoir l'air grand. *on dit d'un homme qui vit en grand Seigneur, & à la Maniere du grand monde,* qu'il a le grand air. *on dit d'un homme, dont la phiſionomie eſt noble, & la mine haute,* qu'il a l'air grand: *il remarque encor, que c'eſt mal dit,* prendre de l'air; *il faut retrancher le,* de, *& dire ſimplement* prendre l'air: *on ne dit,* airs, *au pluriel qu'en Poëſie.*

AIRAIN. ſ. m. Cuivre, metail rouge qu'on méle quelquefois avec de la calamine pour le rendre jaune, & dont on fait de la bronze, de la fonte, du leton, &c. Il ſert à faire des utenciles de ménage, des cloches, des canons, &c. Le vitriol ſe trouve dans les mines d'*airain*. Ce mot vient du Latin *as, aris*, ou de *aramium*, ou de *aramen*.

AIRAIN DE CORINTHE, étoit un mélange de metaux, fort eſtimé chez les Anciens, fait, ſelon quelques-uns, de quatre parties d'or, & une d'argent.

On dit en Poëſie, Le Siécle d'*airain*, pour ſignifier le troiſiéme âge du monde: & que le ciel eſt d'*airain*, pour dire, qu'il eſt dur & inexorable. Il eſt dit dans Job, que les cieux ſont tres-ſolides, & fondus comme de l'*airain*. On dit auſſi, qu'un homme a un front d'*airain*, pour dire, qu'il ne rougit point.

On

On dit en proverbe d'un homme simple, qu'on luy fait accroire que des vessies sont des lanternes, & que les nuës sont poëles d'*airain*.

AIRE. s. f. Place où la terre est bien battuë & preparée pour battre les grains, soit dans la campagne, soit dans une grange. Ce mot vient d'*aër*, *quasi solum sub dio & aere*. En plusieurs lieux on bat les bleds en pleine campagne : d'où vient que les Italiens appellent *solatio*, & les Espagnols *solar*, ce que nous appellons *aire*, *quasi sub sole*. Il vaut mieux faire venir ce mot du Latin *area*, qui signifie le même, & qui vient du verbe *areo*. Il est necessaire que les *aires* soient seches pour y pouvoir travailler.

En termes de Fauconnerie *Aire* signifie le nid, ou le rocher, ou le precipice que les faucons choisissent pour faire leurs petits fauconneaux : de là on dit un faucon de bonne *aire*.

AIRE, se dit aussi du nid des autours, encore qu'ils aient sur des arbres, *quasi aereus, aut in arbore & nubibus situs*.

AIRE, en parlant d'un bâtiment, se dit de la capacité de sa sole, de son plancher. Il faut tant de milliers de quarreaux pour couvrir l'*aire* de cette chambre. l'Ordonnance des Eaux & Forests veut que les bois des habitans soient couppés à tire & à *aire*, c'est à dire, qu'ils ne soient point choisis çà & là, mais couppés entre les lisieres, ou parois marqués, & qu'il s'y fasse un champ, ou une *aire* dans laquelle on ne laisse que les arbres de reserve.

En termes de Geometrie *aire* signifie la superficie, l'espace enfermé entre plusieurs lignes, ou en quelque figure que ce soit. Archimede a trouvé un triangle dont l'*aire* est égale à celle du cercle. l'Eglise de S. Sulpice est plus petite que celle de Nôtre Dame ; & cependant son *aire* sera plus grande, parce qu'il y aura moins de piliers.

En termes de Marine on appelle *Aire de vent*, un vent qui souffle sur une ligne, pointe, ou division du compas de mer, lequel est divisé en 32. vents. On l'appelle aussi, *trait de vent*, *rumb de vent*, *lit de vent*, ou *quart de vent*.

* *Le P. Thomassin, qui veut que toutes les Langues derivent de l'Hebreu, dit, que le mot Grec* Αλως, *qui signifie une*, aire, *vient de*, hal, haut, elevé, *parce qu'on choisissoit des lieux un peu élevez pour bâtre*, fouler, & vanner le blé. *Ainsi* area, *une* aire, *vient peut-être de* har, heres, une montagne. *Il y en a qui croyent que* area, *a pour racine* arha, *terme punique, qui signifioit, un espace de terre*, un sol ; *mais Varron, & Festus ne vont point chercher si loing l'Origine de leur Langue : le premier dit* lib. 4. de ling. lat. ubi frumenta secta terantur & arescant area : *le second*, area propriè dicitur, locus vacuus, quasi exaruerit, & non possit quidquam generare.

* AIRE *De marais salans, la Coûtume de Poitou* art. CXCI *estime l'*aire des marais de sel, *tenus noblement & sans dixme, deux sols & quand il s'agit de payer les loyaux aides au Seigneur*.

* AIRE. s. f. *Ville de Gascogne*, Menage, *suit le sentiment de Scaliger sur Ausonne, il derive* aire d'Atyrum, *mais sans tant de peine, on peut trouver son origine, dans le mot* area, *dont je viens de parler : car cette Ville étant scituée dans une plaine ; il y a lieu de croire qu'elle fut d'abord appellée* area, *& ensuite par corruption* aria ; *qui est le nom Latin qu'elle porte aujourd'huy, d'où nous avons fait* Aire.

AIRER. v. n. Qui se dit en parlant des faucons & autours qui *airent*, ou font leurs nids sur des rochers, ou des arbres.

AIRIER. verb. actif. Mettre en grand air, chasser l'air infecté d'une maison. Il faut étendre ces habits dans la cour pour les *airier*. il faut brûler des bois odorants dans les chambres pour les *airier*. on *airie* avec grand soin les maisons où il y a eu de la peste. Ce mot vient d'*aër* Latin, en François *air*.

* AIRRHES. s. f. *Quelques-uns écrivent*, erres, *d'autres soutiennent qu'il faut dire* Arrhes. *Le P. Bouhours a remarqué, que*, arrhes, *se dit dans le propre* ; donner des arrhes au Coche, *&*, arrhes, *dans le figuré*, les Arrhes du salut ; *n'y l'un n'y l'autre n'ont point de feminin : les Romains ont dit* arry, *ou* arrhæ, *qu'Isidore derive de la préposition* a, *& de* rel, *mais ce mot vient de* arrhabo, *dont Plaute, & Terence se sont servis. Le même Isidore met de la difference, entre* arras & pignus, *parmi nous, les* arrhes, *sont des gages, & des assurances de faire une chose sous peine de les perdre*.

AIS.

AIS. s. m. Piece de bois de siage longue, & peu épaisse. *Ais* de sapin. *ais* de batteau, on fait des planchers, des cloisons avec des *ais*. On dit aussi, des *ais* ou feüilles de carton. Ce mot vient de *axis* Latin, qui a été pris souvent dans cette signification. Menage. D'autres le derivent de *asser*, qui signifie une *piece de bois*.

AISSI. s. m. Petit ais, petite planche & fort mince qui est faite comme une petite tuile, & qui sert à couvrir les maisons & les granges des paysans. On l'appelle autrement *bardeau*, ou *aisseau*. Ce mot vient d'*ais scie*.

AISANCE. s. f. Commodité. Il a acheté cette maison avec toutes ses *aisances* & appartenances. En ce sens il ne se dit qu'en Pratique. On dit aussi, qu'il faut donner de l'*aisance* à quelque chose, pour dire, luy donner du jeu, de la place pour se mouvoir plus facilement.

AISANCES, au pluriel, signifie le retrait, le privé.

AISE. subst. & adj. Le genre de ce mot est incertain, parce qu'on ne le joint à aucunes épithetes, & que le plus souvent il s'employent adverbialement Joye, contentement, commodité, richesse. Je suis bien-*aise* de vous voir bien porter. il a assez de bien pour vivre à son *aise* je feray ce voyage à mon *aise*. cet homme est fort à son *aise*, il est fort riche. On dit aussi au pluriel, Il prend ses *aises*, pour dire, ses commoditez. on n'est jamais bien-*aise* d'être raillé, on tache à repliquer. Ce mot vient de l'Italien *agio*, formé du Latin *otium*. Menage.

A L'AISE. adv. Facilement, commodement. Vous pouvez à l'*aise* faire 20. lieuës par jour sur ce cheval. on est assis à l'*aise* dans ce fauteuil. je suis entré à cette ceremonie tout à l'*aise*, sans être pressé.

On dit proverbialement à un homme qui a bien dîné, & qui recommande de jeûner, Vous en parlez bien à vôtre *aise*.

* *Il est vray que Menage derive*, aise, d'Agio, *& celuy-cy*, d'otium ; *mais je ne vois pas comment cela s'est pû faire, il y a plus d'apparence qu'il vient du Grec* ἄσμενος, heureuse *Malherbe a dit*.

Sans jamais en son *aise*, un mal-*aise* éprouver.

nous ne dirions pas aujourd'huy, en son aise, *mais dans son bonheur, dans sa bonne fortune, & nous dirions encor moins mal*-aise.

AISÉ, ÉE. adj. & subst. Facile, commode, riche. Le maniment des Finances donne des moyens *aisez* de s'enrichir. la litiere est une voiture fort *aisée*, pour dire, commode. cet homme est fort-*aisé*, il a bien du bien. on l'a taxé aux *aisez*. cela est *aisé* à dire, à faire, à apprendre.

* AISÉ *pour riche ne se dit que dans le discours familier, mais on dit fort bien*, la taxe des *aisez*.

On dit d'un escalier, qu'il est *aisé*, lors qu'il est large, & que les marches sont basses : cet appartement est *aisé*, pour dire, de plein pied, & fort commode : qu'un esprit est *aisé*, lors qu'il conçoit facilement, qu'il s'explique bien, qu'il ne fait point de difficulté : qu'il est *aisé* à vivre, lors qu'il n'est point bourru, qu'on peut vivre avec luy sans s'incommoder : un stile *aisé* qui est clair, coulant & sans embarras : il est *aisé* de voir des mouches dans du lait.

On dit proverbialement, il est *aisé* de reprendre, & mal-*aisé* de faire mieux. On dit aussi, qu'il est *aisé* d'adjoûter aux inventions des autres.

AISEMENT. s. m. signifie le lieu où on se décharge le ventre.

Aisement, signifie encore, Ce qui est facile & commode. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase : Vous ferez cela à vos bons points & *aisemens*, pour dire, quand vous le pourrez faire sans vous incommoder.

* *Cette phrase ne vaut rien.*

AISE'MENT. adv. Facilement, sans peine. Il écrit, il parle *aisément*.

AINE', E'E. adj. & subst. Enfant qui naît le premier d'un mariage. Les *aînés* ont de grandes prerogatives sur les cadets. Il a été partagé en *aîné*, c'est à dire, avec avantage. Les *aînés* en Normandie emportent tout le bien, & donnent seulement une pension aux filles & aux cadets. Dans les autres pays coûtumiers les *aînés* nobles ont le principal fief ou manoir par preciput, ou le vol du chapon.

Ce mot vient de *ains né*, comme qui diroit, *né auparavant*, par opposition à *puiné*. Nicod. Menage le derive de *ante natus*. On appelloit autrefois *maisné*, le cadet ou le dernier né des enfans.

Aisne', se dit aussi des autres enfans par subordination. Le second est *aîné* du troisiéme, le troisiéme, du quatriéme, &c.

Aisne', se dit aussi du plus advancé en âge comparé à un plus jeune. Il est mon *aîné*, mon doyen de plus de sept ans.

Aisne', se dit aussi en choses morales. Le Roy tres-Chrétien est le Fils *aîné* de l'Eglise. l'Université de Paris se dit la Fille *aînée* du Roy. de ces deux Metropoles l'une est l'*aînée*, & l'autre la cadette, c'est à dire, l'une est fondée avant l'autre.

En la Coûtume de Normandie on appelle, Rente *aînée*, celle qui est la premiere en datte.

AISNESSE. s. f. Primò geniture, qualité qui fait un aîné, & le droit que cette qualité luy donne. Esaü vendit son droit d'*aînesse* pour une écuellée de lentilles.

* *Il y a de la difference entre le droit d'aînesse, & le droit de primogeniture ; pour joüir de celuy-cy, il faut être, le premier né d'un Pere & d'une mere ; pour se prevaloir de l'autre, il suffit d'être le premier des mâles, dans le temps du decedś du pere. Coquille question 257. & Brodeau sur l'art. 13. de Paris, cependant plusieurs Auteurs confondent l'un & l'autre, & tous conviennent, que ce droit est contraire à la Loy de Nature, qui rend tous les enfans égaux : que neanmoins il se trouve authorisé, par la Loy Divine, & parmi nous par un usage tres-ancien. C'est un droit qui nous est comme particulier. L'Empereur Frederic II. donnant un Chateau, veut que suivant le droit des François, il appartienne à l'aîné, sans que les cadets y puissent pretendre aucune part.* Petrus de Vineis lib. 6. Epist. 25. *Il faut pourtant avoüer que pendant long-temps, on n'a point reconnu le droit d'aînesse dans la Maison Royale de France, tous les mâles partageoient le Royaume ;* Monsieur Dutillet pag. 206. *mais enfin il s'est introduit parmi les Enfans de France, comme dans toutes les familles nobles des pays qui se regissent par des Coûtumes, car il est incognu dans le droit Romain.*

*AISSELLE. s. f. Partie creuse du corps humain qui est sous l'épaule à la jointure du bras, & qui a ordinairement du poil. On l'appelle quelquefois *le gousset*. Les plus dangereuses apostumes sont celles qui se font sous les *aisselles*, parce qu'elles sont plus proches du cœur.

Ce mot vient de *ascella*, qu'on a dit pour *axilla*. Menage. D'autres le derivent de *ala* : & ainsi Catulle à dit d'un homme qui sentoit le gousset :

Valle sub alarum trux habitare caper.

On pend les criminels par dessous les *aisselles*, quand ils sont au dessous de la puberté.

* *Messieurs de Port Royal* ; Aisselle, axilla, *pris d'ala, venant de* ἐλίξω, volvo, coarcto, tourner, serrer ; *je crois que le Pere Labbe a eu raison de condamner cette étymologie*, Aisselle, *vient de* ascella, *que l'on dit pour* axella, *Voss. de vitiis serm. lib. 3. cap. 1.*

Aisselle, en termes de Botanique, est l'endroit de la plante où une feuille se joint à sa branche, ou une petite branche à une plus grosse, lequel fait une fourche qui represente une *aisselle* renversée.

AISSIEU. s. m. Ligne ou piece de bois ou de fer qui traverse un globe par son centre, & sur lequel il est mobile. l'*aissieu* de la sphere aboutit aux deux poles. Ce mot vient de *axis*, ou *axiculus*.

Il signifie aussi, les pieces de bois ou de fer sur lesquelles les roües, les poulies, les cylindres, les cones, & toutes les pieces des machines qui se tournent en rond sont mobiles. L'*aissieu* d'une charrette, d'une gruë, d'une roüe d'horloge, d'un capestan, &c.

* AISTRES. subst. masc. *Il n'a point de singulier, le mot est vieux, il signifie les appartemens d'une maison, je sçay les aistres de cette maison. Voyez pour son origine le Pere Thomassin dans son Glossaire.*

* AISSIN. s. m. *Vieux mot qui signifie une certaine mesure de froment.* Voyez *Du Cange verb.* assinus.

AIVIER. Voyez *Evier*.

AJU.

AJUSTAGES. s. m. plur. Terme de Fonteinier, qui se dit des tuyaux de fer blanc qu'on met à l'ouverture d'un jet d'eau pour faire des jets de differentes sortes, en pluye, en nape, en soleil, en verre, suivant la difference figure qu'ont les têtes de ces *ajustages*. Ce mot vient du primitif *juste*, *justus*.

AJUSTEMENT. s. m. Action par laquelle on met une chose en état de perfection, de bien agir. L'*ajustement* d'une balance, est le travail qu'on y fait pour la mettre en équilibre.

Ajustement, signifie aussi, Ornement, parure. Ce locataire a bien fait des *ajustemens* en cette maison, dont le proprietaire ne voudra pas le rembourser. cette femme est toujours dans un grand *ajustement*, dans la derniere propreté.

Ajustement, signifie encore, Accommodement. Depuis l'*ajustement* de ces deux parties, elles ont toûjours bien vécu ensemble.

AJUSTER. v. act. Accommoder quelque chose, la mettre en état, la rendre juste pour être propre à servir selon sa destination. Ma pendule va bien maintenant, je l'ay fait *ajuster*. mon trebuchet n'étoit pas bien *ajusté*, je l'ay envoyé à la Monnoye pour l'*ajuster*. il m'a fallu replier ma tapisserie pour l'*ajuster* à mon cabinet. Ce mot vient de *justum facere*. Nicod.

Ajuster, signifie aussi, Orner, embellir, parer. Quand un logis est à soy, on prend plaisir à l'*ajuster*. ce pavillon n'étoit point meublé, on l'a *ajusté* depuis peu. cette femme veut aller au bal, elle est là haut à s'*ajuster*.

Ajuster, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se mettre en posture, se preparer à faire quelque action d'adresse, comme pour tirer le mousquet, porter une botte, courre la bague. S'*ajuster* sur les étriers.

Ajuster, se dit figurément en choses morales. Il y a long-temps que ces parens plaidoient ensemble, enfin un amy les a *ajustez*, les a accommodés. ces deux Marchands se sont enfin *ajustez* pour entreprendre une telle manufacture, ils sont convenus de leurs conditions. comment *ajustez*-vous ensemble la devotion & la coquetterie ? comment *ajustez*-vous, comment conciliez-vous ces deux passages contraires ? ces conjoints sont d'une humeur douce, qui s'*ajustent* bien ensemble.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été bien *ajusté*, mal *ajusté*, qu'il a été *ajusté* comme il faut, *ajusté* de toutes pieces, pour dire, qu'il a été fort

fort maltraitté, soit en sa personne, soit en ses biens. On dit aussi, *Ajustez vos flûtes*, à des Musiciens dont les instrumens ne sont pas d'accord, ou à des gens qui ont ensemble quelque contestation.

AJUSTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AJUSTOIR. s. m. Petite balance où l'on pese, & où on ajuste les monnoyes avant que de les marquer.

AIX.

* AIX. s. m. *Ville Capitale de Provence, fondée par* Caius Sextius, *qui la nomma* Aquæ sextiæ, *à cause des bains chauds qu'il y avoit trouvé*, Florus Epit. lib. 61. *elle est appellée dans les Notices de l'empire* Civitas Aquensis, *ou* Aquæ *seulement*, *& par Theodulfe Evêque d'Orleans* Urbs Aquina. *Il y a dans cette Ville un Archevêque, un Parlement, & une Chambre des Comptes.*

AIZ.

* AIZE. subst. masc. *Du Cange Gloss. verb.* Ajacis. Arverni hodie Aize, vocant agrum, vel terram incultam ædi alicui adjacentem,

ALA.

ALAIGRE. adj. m. & f. Agile, dispos à sauter; à danser, à courir. Nicod derive ce mot de *alacer*, qui a été fait de *adacer*, qui signifie, *qui ne pleure point, qui a toûjours l'œuil riant*. Festus le derive de *alis acer*. Il vaut mieux dire qu'*alacer* se dit comme *non lacer, entier*, qui n'est point mutile.

* *Ce mot s'écrit* Allegre, *il est vieux, il signifioit guay & dispos.*

ALAIGREMENT. adv. D'une maniere gaillarde & joyeuse. Il est allé à ce voyage *alaigrement*.

ALAIS. s. m. C'est un oiseau de proye qui vient d'Orient, qui est propre pour voler les perdrix. Quelques-uns les appellent *alethes* ou *veritables*, car ils sont en telle réputation, qu'on croit que rien ne leur échape. Il en vient aussi de bons du Perou.

ALAITER. v. act. Nourrir un enfant avec le lait qu'il succe des mammelles. Une bonne mere doit *alaiter* ses enfants de son lait. On appelle Madame la Nourrice, celle qui a *alaité* un Roy, ou un Fils de France. Ce mot vient du Latin *allactare*.

On dit poëtiquement, qu'un bon Poëte a été *alaité* au Parnasse, qu'il est le nourrisson des Muses.

ALAITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ALAN. s. m. Terme de Venerie. C'est un gros chien, espece de dogue qui est venu originairement d'Epire. Il y en a de trois sortes: *Alan gentil*, celui qui est de la taille de levrier: *Alan vautre*, qui tire sur le mâtin, qui est bon à chasser aux ours & aux sangliers: & *Alan de boucherie*, qui sert à garder les maisons, & à conduire des bœufs. Ce mot est venu de l'Espagnol *Alano*. Les Anciens disoient aussi *alanus*. Nebricensis l'appelle *molossus*.

ALANGOURI, IE. adj. Qui est affoibli par une grande maladie ou affliction, laquelle oblige à mener une vie langoureuse. Ce mot est vieux, & hors d'usage, quoy que fort significatif; & vient de *languere*, qui signifie en Latin la même chose.

ALARGUER. v. n. Terme de Marine. C'est, Se mettre au large, s'eloigner de la côte, ou de quelque vaisseau. Ce mot est tiré du Latin *largus*, qui signifie *qui n'est point à l'étroit, large, abondant*, &c.

ALARME. s. f. Signal qu'on donne par des cris, ou des instruments de guerre, pour faire prendre les armes dans l'arrivée imprevûë d'un ennemi. Les ennemis donnerent une chaude *alarme*, une fausse *alarme* en cette occasion. On dit aussi, On crioit aux armes.

ALARME, se dit aussi figurément de toutes sortes d'apprehensions bien ou mal fondées. Il étoit en de continuelles *alarmes* de la perte de son procés. cette femme étoit toûjours en *alarme* pour son mari qui étoit à la guerre. vous avez pris l'*alarme* bien legerement.

ALARMER. v. act. Donner, ou prendre l'alarme; se dit tant au propre qu'au figuré. L'approche des ennemis *alarma* tout le camp. un General ne doit point s'*alarmer* sans de bons avis. Plusieurs le font venir du cri de guerre des Grecs, qui étoit *Alali*.

ALATERNE. s. m. C'est la principale sorte de filaria qui est toûjours verd, & qui a les feüilles fort lissées. C'est celuy dont on fait les palissades & les bosquets dans les jardins; ainsi nommé, *quod folia ejus sint à latere*.

ALB.

ALBASTRE. s. m. Pierre fort blanche, & aisée à tailler, propre pour faire des statuës, ou de petits vases. La Magdelaine cassa un vaisseau d'*albastre* quand elle parfuma les pieds du Sauveur. *Albastre* chez les Anciens signifioit une boëte à parfums, & plusieurs Naturalistes le mettent au rang des marbres, quoyque ce soit une pierre fort tendre. Dioscoride & Galien appellent l'*albastre*, *Onix*. Quelques-uns tirent ce mot du Latin *albus*, à cause de la blancheur de cette pierre; d'autres du Grec *alabastron*, qu'ils tirent d'*a* privatif, & de *lambano*, *capio*. Cette pierre est si unie, que les mains glissent dessus sans pouvoir s'y attacher.

On dit figurément d'une femme fort blanche, qu'elle a la gorge d'*albastre*; le teint d'*albastre*, que c'est de l'*albastre* animé.

* ALBERT. *nom propre.* Voyez *Menage dans ses origin.*

ALBERGE. s. f. Espece de pêche precoce, & qui vient devant les autres, qui est jaune & ferme: en Latin *Persicum ...*, *alberga*. On appelle *albergier*, l'arbre qui porte les *alberges*.

* ALBERGER. v. act. *C'est aliener un heritage sous un cens annuel, le Contract d'alienation s'appelle* albergement, *ou* Albergeages: Revel usage de Bresse. Ragueau dans son Indice, *il vient d'*albergare. Voyez *Auberge*.

ALBICORE. s. m. C'est un poisson qu'on trouve dans la mer Oceane, d'un goût & d'une couleur assez approchante de celle de nos macquereaux, si ce n'est qu'il est bien plus grand. Il fait la chasse aux poissons volants qui se trouvent dans cette mer-là.

ALBIGEOIS. s. m. C'est un nom d'Heretiques qui suivoient la doctrine d'un certain Pierre Bruis Provençal, qui enseigna premierement en Provence, & depuis en Gascogne & en *Albigeois*. Il fut brûlé 20. ans aprés à S. Gilles, & sa doctrine fut condamnée au Concile de Latran l'an 1180. Il tenoit en partie la doctrine des Manicheens, & ses Sectateurs prenoient le nom de *Catharés*, ou de *Puritains*.

* Voyez *Monsieur de Marca, histoire de Bearn, livre 8. chap. 14.*

ALBIQUE. s. f. Terme de Droguiste; est une espece de craye, ou terre blanchâtre grasse & visqueuse, qui ressemble aucunement à la terre Lemnienne ou sigillée. On a découvert depuis peu une terre auprés de Blois semblable en vertu à celle qu'on apporte de Lemnos. Ce mot vient du Latin *albus*, *blanc*.

ALBRENT. ou *Alebran*. s. m. Jeune canard sauvage qui est ainsi nommé jusqu'en Octobre, auquel temps il devient canardeau; & un mois aprés on l'appelle *canard*, ou oiseau de riviere. Menage dit que ce mot vient du Grec *halibrenthos*, qui signifie une *canne de mer*, dont on a fait depuis *albreni*.

ALBRENER. v. n. Terme de Fauconnerie. Chasser aux albrents.

ALBRENÉ, ÉE. part. Qui se dit de tout oiseau rompu en son pennage, ou defaillant de pennage, sans pennage entier à ses ailes.

On le dit figurément de ce qui est en mauvais état. Un homme *albrené*, armée *albrenée*. Rabelais a dit dans

l'Apologue de l'Aſne & du Rouſſin. Te voilà tout *albrené*. Ce mot vient de l'article *al*, & de *brenlices*.

* ALBRET. ſ. m. *Ville de Guyenne*, Leporetum *en Latin.* Voyez Valeſij, *not. Gall.*

* ALBY. ſ. m. *Ville du Languedoc.* Voyez *le même.* Albiga.

ALC.

ALCHYMIE. ſ. f. On dit auſſi *Alquimie*, ou ſimplement *Chymie*. C'eſt une ſcience qui apprend à diſſoudre tous les corps naturels, & à les reſoudre dans leurs principes. L'*Alchymie* n'eſt décriée qu'à cauſe qu'il y a pluſieurs ignorans, charlatans & chercheurs de Pierre Philoſophale qui ſe vante de ſçavoir l'*Alchymie*, pour attraper des dupes & des avares. Nicod derive ce mot du Grec *apo ton chymon*, à cauſe que la *Chymie* extrait le ſuc des plantes & des animaux ; Libanius & Savot, d'un certain *Alchymus* qui faiſoit de faux or ; Menage aprés Bochart, de l'Arabe *chema*, & de l'article *al*, qui ſignifie l'*art occulte*. Saumaiſe dit qu'il vient d'un certain *Chymes* ou *Chemes*, Prophete dont les Grecs ont fait grand état, comme d'un premier inventeur de la *Chymie*. D'autres diſent qu'il vient de *Chamia* ou *Chemia*, nom ancien de l'Egypte, d'où cette ſcience fut portée en Grece. Mais ce qui a plus d'apparence, c'eſt que ce mot eſt Arabe, & veut dire *ſalis fuſio*, ou *fonte des ſels* ; car une des principales operations de la *Chymie* ſe fait ſur les ſels.

* *Ce mot peut venir de l'article* al *&* χυμεία *dont la racine eſt* χέω, *ou* χύω, *fundo fondre. Voyez Voſſius. étimologie. Le P. Tphaumaſſin tom 1. du traité des Langues*, Alchimie de Cham, chet ment, *l'ardeur, le feu.*

On appelle, Or & argent d'*Alchymie* ou d'*Alquemie*, un mélange de ces metaux avec d'autres metaux imparfaits. Les faux monnoyeurs ſe ſervent d'or & d'argent d'*Alchymie*, qui ne reſiſtent point au feu, & qui ne ſouffrent point la coupelle.

On dit proverbialement, faire l'*Alchymie* avec les dents, lors qu'on remplit ſa bourſe par l'épargne de ſa bouche. D'autres appliquent ce proverbe à Mydas, qui convertiſſoit en or tout ce qu'il beuvoit & mangeoit, duquel on peut dire proprement, qu'il faiſoit l'*Alchymie* avec les dents.

ALCHYMISTE, ou *Chymiſte*. adj. Celuy qui ſçait la Chymie, qui l'enſeigne, ou qui en fait les operations. Quand on met ce mot tout ſeul, on dit plûtoſt *Alchymiſte* ; & alors il eſt ſubſtantif. Quand on le joint avec quelque autre pour épithete, on dit plûtoſt *Chymiſte*. Un Medecin *Chymiſte*. On a obligation aux *Alchymiſtes* de la découverte des plus beaux ſecrets de la nature, de la fonte & de la preparation des metaux.

ALCORAN. ſ. m. Livre qui contient la Loy du faux Prophete Mahomet. C'eſt une pretendue conference de Mahomet avec Dieu & les Anges ; dont il dit qu'il a reçû ſa Loy. Ce mot eſt Arabe, & ſignifie le *Recueil des preceptes*. Il l'appelle auſſi *Elforcan*, c'eſt à dire, *Qu'il diſtingue le bien d'avec le mal.* Les Turcs diſent que l'original de l'*Alcoran* eſt écrit ſur une table qui eſt gardée au ciel ; que l'Ange Gabriel a apporté cette copie à Mahomet, qui ne ſçavoit ni lire, ni écrire. Il a été traduit en François par André Du Rier S^r^. de Maillezair.

ALCOVE. ſubſt. Les Architectes le font maſculin, mais dans l'uſage ordinaire il eſt feminin. C'eſt la partie d'une chambre qui eſt ſeparée par une eſtrade & quelques colomnes ou ornements d'Architecture, où on place d'ordinaire le lit, ou des ſiéges pour recevoir une compagnie. Le mot eſt venu de l'Eſpagnol *alcoba* ; & les Eſpagnols l'ont pris de l'Arabe *elkaf*, où il ſignifie ſeulement un *cabinet*, ou le lieu où on dort ; ou d'*elcobas*, qui ſignifie *tabernaculum*.

* *D'Ablancour dans ſon Marmol fait* Alcove *feminin ; les Italiens, & les Eſpagnols, s'expriment par un mot feminin, & puis que nous avons tiré* Alcove *de* Alcova ; *la raiſon veut qu'on le faſſe du genre feminin.*

ALCYON. ſ. m. Eſpece d'oiſeau hantant la mer & les marécages, de la groſſeur d'une caille, au plumage bleu, verd & rouge, qui couve ſur l'eau, & parmi les roſeaux. Quelques-uns l'appellent *Martinet*, ou *oiſeau de S. Martin*, & ſur tout en Normandie ; ou *Martinet pécheur* : & en quelques lieux on le nomme *Drapier*. Les Naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *Alcyons* font leurs nids.

On appelle les jours *Alcyoniens*, ceux pendant leſquels les *Alcyons* font leur nid, qui ſont vers le ſolſtice d'hyver.

Les Medecins appellent auſſi *Alcyonium*, une eſpece d'écume de mer qu'ils croyent être faite du nid des oiſeaux alcyoniens. Les Apothicaires l'appellent *ſpuma maris*.

A L D.

ALDERMAN. ſ. m. C'eſt un mot Anglois qui eſt connu en France à cauſe du commerce & du voiſinage du pays, qui s'eſt dit des Senateurs, Comtes, ou Barons, & qu'on a depuis appliqué aux Magiſtrats & Gouverneurs des villes & des Provinces. Spelman eſt incertain quelle a été autrefois cette dignité ; mais il tient en general qu'elle appartient à des Juges. Il y a eu auſſi des *Aldermans* des Marchands, des *Aldermans* de l'Hôpital, &c. Ce mot vient d'*alder* Saxon, qui ſignifie *ſenior*, & *mann*, *homo*.

* Voyez *Spelman & Du Cange.*

A L E.

ALECTORIENNE. ſ. f. C'eſt une pierre qui ſe trouve dans le geſier des vieux coqs, à laquelle les Medecins attribuent la vertu de reſiſter au venin. Ce mot vient du Grec *alector*, qui ſignifie un *coq*, que les Grecs ont appellé de ce nom, à cauſe que par ſon chant il éveille de nuit les hommes, & les oblige de ſortir du lit, de *a* particule negative, & *lectron*, *lectus*, *lit*.

* ALEGE. ſ. m. *Ce qui eſt entre les pieds droits juſqu'à l'appui des croiſées, & qui eſt de moindre épaiſſeur que le reſte du Mur.*

ALEGRESSE. ſ. f. Joye éclatante & generale, qui vient d'une cauſe ſoudaine, & dans certaines fêtes ou ſolemnités. Ce Prince fut reçû avec grande *alegreſſe* de ſes ſujets, avec pluſieurs cris d'*alegreſſe*. Ce mot eſt derivé d'*alegre*, parce que dans cette joye on ſaute, on danſe, on s'émeut, & on montre ſon agilite.

ALEMBIC. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau qui ſert à diſtiller. Il eſt composé de ces parties. La cucurbite eſt l'endroit le plus bas qui eſt posé ſur le feu, & où on met les choſes qu'on veut diſtiller. Le col eſt le tuyau par où montent les vapeurs, qui ſert à joindre la cucurbite à la chappe. La chappelle, ou chape eſt un vaiſſeau aſſez ample & un peu pointu, qui donne quelquefois ſon nom à l'*alembic*. Il eſt enfermé dans un autre vaiſſeau qu'on appelle le *refrigerant*, plein d'eau froide, ou couvert d'un linge mouillé qu'on change ſouvent. C'eſt cette partie qui fait retomber en eau les vapeurs que la chaleur du feu a élevées, qui coulent par un tuyau qu'on appelle le bec, qui entre dans un recipient où on trouve la liqueur diſtillée. Quand ce bec eſt tortillé, on l'appelle *retorte*.

On dit proverbialement, qu'une propoſition, qu'une affaire a paſſé par l'*alembic*, pour dire, qu'elle a été bien diſputée, bien examinée, qu'on en a tiré toute la ſubſtance.

Ce mot vient de l'article Arabe *al*, & du mot Grec *ambix*, qui eſt une eſpece de vaiſſeau de terre, dont parlent Athenée & Heſychius, Menage aprés Caſaubon

&

& Vossius. Mais Mattheus Silvaticus dans ses Pandectes de Medecine dit que ce mot est Arabe, & signifie *la partie superieure* du vaisseau distillatoire.

ALEMBIQUER, v. act. qui ne se dit qu'en cette phrase figurée : S'*alembiquer* l'esprit, pour dire, Appliquer fortement son esprit à quelque étude, à chercher quelque invention nouvelle.

* ALENÇON. subst. masc. *Ville de Normandie, érigée en Duché ; les Latins le nomment* Alensio, *&*, Alenconium.

ALENCONTRE. adv. qui se dit de ce qui est contraire : maintenant on dit seulement *contre*. Ce mot se tire du Latin *contrà*.

ALENOIS. adj. C'est une épithete qu'on donne à une espece de cresson, qu'on appelle, Cresson *alenois*. Voyez *Cresson*.

ALENTIR. v. act. Rendre un mouvement plus lent, une action plus lente. Il ne faut qu'augmenter le nombre des roües dans une horloge, ou charger son balancier, pour *alentir* son mouvement. la vieillesse *alentit*, rend les hommes lents.

* *On dit apresent* ralentir *&* non alentir.

ALENTI, IE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *lentus*, qui signifie *souple*, *pliable*, *lent*.

ALENTOUR. Voyez *Autour*.

* ALENTOUR. *Ne se dit plus Comme préposition, mais il se dit, comme adverbe. C'est là remarque de Menage. chap. 137. de ses observat. tom. 1. Voicy les deux exemples qu'il en donne.* La Reine avoit ses deux filles autour d'elle ; *& non pas* alentour d'elle. La Reine étoit en un tel lieu, & toutes ses filles étoient alentour, *ainsi*, les lieux, les rochers, les bergers d'alentour, *se peuvent dire. Voyez les doutes du P. B.*

ALERTE. adv. qui se dit en parlant des gens éveillés, & qui sont toûjours sur leurs gardes. On ne surprendra pas ce General, il est toûjours *alerte*, pour dire toûjours vigilant & debout. Il est *alerte*, pour dire, defiant & sur ses gardes.

Ce mot est derivé d'*air*, comme qui diroit, un homme qui cherche l'air, qui ne garde point les tisons. Quelques-uns le derivent de *erta*, qui signifie, un *sentier* qui monte sur une côte de montagne, par où on envoye les soldats pour découvrir les ennemis : d'où vient qu'on a dit, *star all'erta*, pour dire, *Estre au guet*.

* *Je suis persuadé que*, Alerte, *vient de l'Italien*, star all'erta : erta, *signifie un chemin rapide.* la crusca erta, via, luogo, per la qual si va all'onsu, contrarie, scesa, o china, *& ce mot vient de*, erectus, *ou*, arrectus, *selon Menage & Ferrari. Ainsi, dit ce dernier*, star all'erta, *c'est être*, arrecto animo, & cuncta veluti ex alto specular. *nôtre* alerte, *ne vient donc point de*, l'air, *mais de* all'erta *des Italiens, & je ne sçay pour quoy nous n'en avons pas fait trois mots à* l'erte, *il ne se dit point, dans les discours serieux, & d'éloquence. Dans les remarques que l'on a données au public depuis peu de temps, sous le nom de Mr. de Vaugelas ; il y a un article sur le mot* alerte, *où il paroît que de son temps, il n'étoit pas encor naturalisé. Celuy qui a fait des observations, sur ces nouvelles remarques, ne le desaprouve pas, dans une relation de guerre ;* d'un stile Cavalier & aisé, *peut-être, qu'il ne seroit pas condamné de tout le monde, mais il y a des Critiques qui ne le souffriroient pas.*

ALESAN, ou *Alzan*. subst. masc. Cheval qui prend son nom de son poil qui est d'une couleur roussatre, & qui a le crin roux, ou blanc. Il y a un *alzan* brûlé, & un *alzan* clair, selon que la couleur est plus ou moins obscure. Un proverbe Espagnol dit, *Alzan tostado antes muerto que cansado alzan : Brûlé plûtost mort que lassé :* ce qui montre que c'est la marque d'un bon cheval. Quand il a les extremités lavées, c'est une marque de foiblesse.

Ce mot vient de l'Espagnol *alazan*, & celuy-cy de l'Arabe *alhesan*, qui signifie un cheval courageux & de bonne race. Menage. D'autres le derivent de l'article *al*, & de *aza*, qui signifie *color inflammatus*. D'autres disent qu'il vient par corruption de *aleran*, à cause que les chevaux de ce poil vont si viste, qu'ils semblent avoir des ailes.

* Voyez *Covarruvias*, Alazan.

ALESE. subst. fem. Drap qui sert à envelopper, ou à chauffer un malade, qui n'est fait ordinairement que d'un lé de toile, d'où il y a apparence qu'il a pris son nom.

ALESÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces honorables de l'Escu qui sont retranchées, ou diminuées, qui ne vont pas jusqu'à ses bords. C'est la même chose qu'*alaisé*, ou *alisé*. On dit aussi, *accourci*, & *arrêté*, pour signifier la même chose. Ainsi on dit, une croix *alisée*, un pal *alesé*, une fasce *alausée*, un chevron *alesé*, arrêté, ou raccourci.

ALESNE. s. f. Pointe d'acier emmanchée qui sert à plusieurs artisans pour percer le cuir, & y passer du fil, afin d'en attacher plusieurs pieces ensemble, comme aux Bourreliers, Cordonniers, Malletiers, Savetiers, &c.

Ce mot vient de l'Espagnol *alesna*, que Covarruvias & Menage disent avoir été fait du Latin *à lædendo*, ou de l'Arabe *alsenna*, fait de la racine *senna*, qui signifie *rendre pointu*. D'autres le derivent à *lineo*, parce qu'il sert à faire passer le fil que les ouvriers appellent *ligneul* ; & pretendent qu'on a dit autrefois *aleigne*, & *aligne*.

On dit proverbialement d'un poltron qui souffre qu'on luy fasse des insultes, qu'il se laisseroit donner cent coups d'*alesne* dans les fesses, plûtost que de se battre.

* ALET. *Ville Episcopale du Languedoc, elle est appellée par les Auteurs Latins* Alecta, *ou*, Electa, *ou*, Civitas Aletensium ; *sa Metropolitaine est Narbonne.*

* ALETE. s. m. *Terme d'Architecture*, felibien, *dans son Diction. des Arts.* Alette, sont les côtez d'un trumeau qui est entre deux arcades, quand il y a dans le milieu du même trumeau une colonne, ou un pilastre, c'est à dire, qu'on appelle, *alete*, ce qui reste & qui paroist du trumeau, entre le vuide de l'arc, & la colonne ou pilastre ; ces, *aletes*, s'appellent ordinairement, *jambages piedroits*, ou, *arriere corps*.

ALETHE. s. m. Terme de Fauconnerie. C'est un oiseau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes, qui est fort cher, & qu'on vend au moins cent écus en Espagne, quoy qu'il ne soit point dressé.

ALEVIN. s. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs, les marais, & les rivieres. En plusieurs lieux on l'appelle *du norram*, & generalement *du peuple*. Il se dit particulierement du carpeau.

ALEVINAGE. s. m. Poisson que rebutent les Marchands, & que les Pêcheurs rejettent dans l'eau pour peupler quand ils en trouvent dans leurs filets.

ALEVINER. v. act. Empoissonner un étang, en y jettant de l'alevin. Il faut quatre milliers de peuple pour bien *aleviner* cet étang.

* Voyez *La Coûtume de Troyes, artic.* 88.

Ces mots viennent du Grec *halieus*, *pêcheur*, de *hals*, d'où vient *halieuticon*, Ouvrage composé sur la pêche.

ALEXANDRIN. s. m. Vers de douze à treize syllabes, qui a été mis en vogue en ces derniers temps dans la Poësie Epique & Dramatique. Fauchet & Pasquier disent que ce nom est venu d'un Alexandre Paris, vieux Poëte François qui s'est servi de ce genre de vers en un Poëme ou Roman qui contenoit la vie d'Alexandre le Grand, auquel avoit aussi travaillé Lambert Li Cors, c'est à dire, Le Court, Poëte du même temps, parce que les vers étoient faits de cette mesure. Les vers de dix à onze syllabes se sont appellés pendant le dernier siecle *vers communs*, parce que tous les vieux Poëtes s'en sont servis, comme Hugues Salel, Melin de S. Gelais, Marot, Baif, & Ronsard

même, qui les a tantôt approuvés, & tantôt desapprouvés.

A L F.

ALFIERE. s. m. Porte-enseigne. Ce mot est étranger, & se dit en France pour signifier les Officiers Espagnols ou Flamands qui servent en cette qualité. Il vient de l'Espagnol *Alferez*, & originairement de *Aquilifer*, qui signifie, *Porte-Enseigne* de l'Empire.

A L G.

ALGALIE. subst. fem. est un instrument de Chirurgie, ou une sonde creuse qui sert à faire pisser ceux qui ont une retention d'urine. Ce mot est originairement Arabe.

ALGARADE. s. f. Ce mot signifioit autrefois, Course imprevûë sur l'ennemi : aujourd'hui il signifie seulement les injures ou insultes qu'on fait à quelqu'un qu'on méprise, soit par des paroles, soit par quelques adresses malicieuses. Il s'est absenté de cette maison, parce qu'on luy faisoit mille *algarades*.

Plusieurs croyent que ce mot est venu d'Alger, parce que de tout temps ceux d'Alger ont été en possession de faire des invasions subites, des courses, & des pillages dans le Détroit de Gibraltar, & sur les côtes de France, & d'Espagne.

Covarruvias dit que ce mot signifie proprement une espece de stratageme pour tromper l'ennemi, qui consiste à faire un grand nombre de feux, de faire plusieurs passages tout autour en jettant de grand cris, pour faire croire qu'il y a plus de gens qu'il n'y en a en effet : ce qui épouvante les ennemis d'une telle façon, qu'ils délogent au plûtost. Cet Auteur croît que ce mot vient de l'Italien *garada*, qui vient de *garrire* : ce stratageme ne reüssissant, comme nous avons dit, que par le grand bruit qu'on fait à l'entour de ces feux. Cette étymologie se prouve par une loy d'Espagne, qui défend de vendre aux Infideles du fer ou du bois pour faire des *algarades* aux Chrétiens. Nebricensis explique ce mot par celuy de *tumulte*.

* *Le P. Thomassin tom. 1. du Traité des Langues.* Algarade *venu de l'Espagnol* Algarada, *qui vient de*, Gara, *Gumel res he* suscitare lites.

ALGAROT. s. m. Terme de Chymie & de Pharmacie, est une poudre qui se fait avec le beurre d'Antimoine, & n'est proprement que le regule de ce mineral dissout par les acides, dont on le separe par le moyen de plusieurs lotions faites avec de l'eau tiéde qui se charge de ces acides. On l'appelle aussi *esprit de vitriol philosophique*. C'est un puissant émetique, aussi bien que les fleurs.

ALGEBRE. s. f. Science qui sert à éclaircir, à étendre & à perfectionner l'Arithmetique, la Geometrie & toutes les Sciences Mathematiques. Quelques-uns l'ont definie, l'Arithmetique des nombres figurez, comme a fait Salignac de Bordeaux, qui en a fait un sçavant Traité. Mr. Vallis a fait un Corps Algebraïque, un gros volume in fol. où il prouve que Mr. Descartes a pris toute son *Algebre* de Harniottus, comme Robert Valle l'a aussi reconnu. L'*Algebre* differe de l'Arithmetique, en ce que celle-cy n'est que la supputation des nombres, & l'autre est la supputation des especes & des lettres. Elle considere les grandeurs, & s'aplique aux nombres, aux lignes, aux figures, aux poids, & aux vitesses des mouvements tant en general qu'en particulier, en faisant abstraction de toutes matieres : de sorte qu'on la pourroit appeller une *Geometrie metaphysique*. L'idée en a été prise sur la regle qu'on appelle de fausse position en Arithmetique : car en operant sur une supposition incertaine, ou même fausse, elle fait connoître des veritez infaillibles & demontrées. Il y a deux especes d'*Algebre* : la premiere est la supputation des chiffres & des nombres avec des especes ou des lettres : la seconde est l'Analyse ou l'art de resoudre les questions, & de découvrir les veritez generales des Matematiques. Menage derive ce mot de l'Arabe *Algebra*, qui signifie le rétablissement d'un os rompu, de la racine *giabara*, supposant que la principale partie de l'*Algebre* est la consideration des nombres rompus. Mais il y a apparence qu'il se trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot Espagnol *Algebrista* qui signifie un Renoüeur de membres disloquez, que nous appellons en France un *Bailleüil* : car la fraction n'a rien de commun avec l'*Algebre*, qui ne considere pas plus les membres rompus que les entiers, & qui même exprime ses puissances par des lettres qui ne sont pas susceptibles de fractions. Il est vray que le mot *Algebre* est un mot Arabe ; mais il est primitif de la langue, & il luy a été donné par son auteur qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il se nommoit Mahomet fils de Moyse ; & il le met au neufviéme rang des douze plus excellents hommes qu'il a choisis dans l'Antiquité pour la subtilité de leur esprit. Mais Scriverius en attribuë l'invention à Diophante Auteur Grec, dont Regiomontanus a recüeilli treize livres, qui ont été commentez par Gaspard Bachet, Sieur de Meziriec, de l'Academie Françoise.

* *Nôtre Auteur pourroit se tromper, plutost que* Menage, *car,* Algebra, *en Espagnol, signifie la science d'accommoder les os rompus, exarte, dit Covarruvias*, de concertar los huessos desencajados, y quebrados. *Ainsi, l'art d'assembler, & de faire un corps, de differents nombres, rompus, ou separés, peut bien avoir été appellé* Algebra. *Je ne sçaurois aprouver l'étymologie du P. Thomassin.* Algebre *dit-il*, de Gabar, fort & puissant, comme la plus parfaite science des nombres, ou même de toutes les Mathematiques ; *A dire le vray, il est assez mal-aisé, de découvrir l'origine des mots que nous avons empruntez de nos voisins, qui les ont de même empruntez des Nations étrangeres.*

Les nottes de l'*Algebre* sont telles.

+ signifie plus : ainsi, $9 + 3$ veut dire, 9. plus 3.

— signifie moins : ainsi, $14 - 2$ veut dire, 14 moins 2.

= est la notte de l'égalité : ainsi, $9 + 3 = 14 - 2$ veut dire, neuf plus trois est égal à quatorze moins deux.

∷ Ces quatre points entre deux termes devant, & deux terme aprés, marquent que les quatre termes sont en proportion geometrique : ainsi, 6. 2 ∷ 12. 4. veut dire, comme 6 est à deux, ainsi 12 est à quatre.

∺ est la note d'une proportion continuë : ainsi ∺ 3. 9. 27 veut dire, que trois est autant de fois dans 9, comme neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmetique entre ces nombres : ainsi, 7. 3 : 13. 9 veut dire, 7 surpasse 3, comme 13. surpasse 9.

÷ Cette notte marque la proportion arithmetique continuë : ainsi, ÷ 3. 7. 11. veut dire, 3 est surpassé de 7, autant que 7 par 11.

Deux lettres ensemble marquent une multiplication de deux nombres : ainsi bd est le produit de deux nombres, comme 2 & 4, dont le premier s'appelle b, & l'autre d.

√ signifie racine : ainsi, $\sqrt{4}$, c'est à dire, la racine de 4, qui est 2, lequel multiplié par luy-même fait 4.

On dit figurément, quand quelqu'un n'entend rien à quelque chose, qu'il lit, ou qu'il écoute, que c'est de l'*Algebre* pour luy.

ALGEBRAIQUE. adj. masc. & fem. Qui appartient à l'Algebre. Les nottes ou caracteres *algebraiques* sont ceux dont on a fait mention cy-dessus.

ALGEBRISTE. s. m. Homme qui sçait, ou qui enseigne l'*Algebre*, qui resout tous les problemes d'*Algebre*. Les sçavants *Algebristes* modernes ont été Viete, Descartes, le Pere Malebranche, &c.

ALGORISME. s. m. est un mot Arabe dont plusieurs

ſieurs Auteurs ſe ſont ſervis, & ſur tout les Eſpagnols, pour ſignifier la ſcience des nombres.

ALGUAZIL. ſ. m. C'eſt un mot Eſpagnol qui eſt connu depuis quelque temps en France pour ſignifier un Sergent ou Exempt. Il eſt venu des Arabes, chez leſquels il ſignifie un Officier de Juſtice qui execute les ordres du Magiſtrat. On a mis à ce criminel des *Alguazils* en queuë pour le prendre.

ALGUE. ſ. f. Herbe qui croît au bord de la mer. Elle a divers noms ſuivant les côtes. On l'appelle en Normandie *Varech*, en Bretagne *Goeſmond*, & en Poitou *Sar*. Les Medecins l'appellent *phucus marinus*. Il y en a de large, d'autre longuette, de rouge, & de blanche. L'*algue* croît ſeulement en la mer, & eſt miſe au rang des herbes : mais le *phucus* croît en arbriſſeau. Les Anciens en faiſoient du fard pour les Dames : d'où apparemment eſt venu ſon nom Latin de *fucus*. *Algue* eſt appellée en Latin *alga*.

* ALGUE, *eſt cette herbe qui croît dans les eaux, & que la mer jette ſur ſes bords.*

Projectâ vilior algâ.

Virgil. Egl. VII. Iſidore, lib. 17. cap. 9. *donne une double etymologie au mot*, alga nomen ſumpſit ab algore aquæ, vel, quod alliget pedes, quia craſſa eſt, foliis aquam ex parte ſuperantibus.

ALH.

ALHIDADE. ſ. f. Ce mot eſt Arabe, & a été tranſporté dans toutes les autres langues pour ſignifier une regle mobile qu'on aplique ſur un aſtrolabe, ou un graphometre, ou ſur tous les autres inſtrumens de Geometrie & d'Aſtronomie qui ſervent à obſerver des hauteurs, ou des longueurs. Il y a aux extremités d'une *alhidade* deux pinnules par où on obſerve les aſtres & les autres points & objets qu'on deſire. On l'appelle en Grec *dioptra*, & en Latin *linea fiducia*. On appelle le clou de l'*alhidade*, l'*eſcrouë*, ou le *chevalet*. Il y a quelques *alhidades* qui ont des bras, c'eſt à dire, deux ou trois petites regles ou lames plattes & mobiles qui s'allongent & ſe rapprochent pour faire diverſes operations de cet inſtrument.

ALI.

ALIBI. ſ. m. Lieu éloigné de celuy où on pretend qu'un homme étoit en quelque occaſion particuliere. On a prouvé la fauſſeté de cette piece, de cette accuſation par un *alibi* : car on a fait voir que la perſonne qu'on pretend l'avoir ſignée un tel jour en un tel lieu, étoit à cent lieuës de là.

On appelle proverbialement des *alibi forains*, de vaines allegations pour ſa deffence, ou des contes en l'air. Je luy reprochois une telle faute, il m'a apporté mille *alibi forains*. On dit auſſi, Chercher des *alibi*, pour dire, des chicanes, des défaites, de frivoles appellations, &c. Regnier a dit agreablement en parlant d'un chat.

On m'écrit ſur les reins.
De griffes & de dents mille *alibi forains*.

* ALIBI *n'a point de pluriel*. Voyez Menage obſerv. tom. 1. chap. 146.

* **ALICHON.** ſ. m. *on appelle*, alichons, *les ailerons d'une rouë de moulin à eau, les planches ſur leſquelles l'eau en tombant fait tourner la rouë.*

ALIENABLE. adj. maſc. & fem. Ce qu'on eſt libre d'aliener. Rien n'empêche que cette maiſon ne ſoit *alienable*; elle eſt à un majeur. le Domaine du Roy n'eſt *alienable* qu'à faculté de rachat perpetuel.

ALIENATION. ſ. f. Vente, donation, tranſlation de proprieté. Les baux emphyteotiques ſont des eſpeces d'*alienations*. l'*alienation* des biens d'Egliſe eſt ſujette à beaucoup de taxes & de recherches.

On dit au figuré, l'*alienation* des affections. une *alienation* d'eſprit, c'eſt la folie.

ALIENER. v. act. Vendre ou transferer la proprieté d'une choſe par quelque maniere que ſoit. *Aliener* une terre, &c. on peut *aliener* un heritage à faculté de rendre dans un certain temps.

ALIENER, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, de l'affection. Il a l'eſprit *aliené*, pour dire, Il eſt devenu fou. la cruauté d'un tel Prince luy *aliena* l'affection de tous ſes ſujets.

* Voyez *Le P. B. dans ſes Remarques.*

ALIENÉ, ÉE. part.

* **ALIER.** ſ. m. *Riviere, qui ſe jette dans la Loire ; ſa ſource eſt dans les Sevenes, ſon nom Latin*, Elaver, *ou*, Elaueis, *ſelon Sidonius, l'Abbé Sugger dans la vie de Loüis le Gros l'appelle* Ilileris.

Ce mot vient du Latin *alienus*, *étrange*.

ALIGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met les choſes en ligne droite, ſoit avec la regle ou le cordeau. ſoit en ſe ſervant de points marqués par des rayons viſuels.

ALIGNEMENT, ſe dit auſſi du plan que donnent les Voyers & Architectes pour conſtruire la face des maiſons qui ſont ſur la rue, pour en marquer les longueurs, les angles, & autres diſpoſitions ſuivant leſquelles on eſt obligé de batir à peine de demolition. Les Officiers de Juſtice aſſiſtent les Voyers dans les *alignements* qu'ils donnent pour les maiſons des coins des rues.

ALIGNER. v. act. Tirer un bâtiment, une allée en ligne droite au cordeau, les mettre en droitte ligne. Cette muraille n'a pas été bien *alignée*, elle fait un coude.

ALIGNER, en termes de Venerie, ſignifie, Couvrir une bête femelle : comme, le Loup *aligne* la louve, ainſi dit, *quia vel à illam petit.*

Ces mots viennent du Latin *linea*.

ALIMENT. ſ. m. Nourriture neceſſaire pour faire croître & ſubſiſter tout ce qui a vie, ou quelque choſe d'analogue à la vie. Les Medecins appellent *aliment*, tout ce qui peut être diſſous par le levain de l'eſtomac, ou par la chaleur naturelle, & changé en chyle, pour aprés devenir ſang, & reparer la diſſipation qui ſe fait continuellement des parties du corps. Le pain eſt le meilleur *aliment* de l'homme, l'avoine des chevaux. l'eau eſt le principal *aliment* des plantes. le bois eſt l'*aliment* du feu. Fortunius Licetus a fait un livre in fol. de ceux qui ont vécu long-temps ſans *aliment*. On a vû un fou dans les Petites Maiſons de Harlem en l'année 1685. qui s'imaginoit être le Meſſie, & qui pour l'imiter fit un jeune de 40. jours & de 40. nuits ſans prendre aucun *aliment*.

ALIMENT, ſe dit figurément en Morale. Les faveurs ſont les *aliments* de l'amour, l'étude, la contemplation ſont les *aliments* de l'eſprit.

ALIMENTS, au plur. ſe dit en Juriſprudence non ſeulement de la nourriture, mais encore de l'entretien ou des habits, & du logement, comme étant des choſes neceſſaires à la vie. les enfans naturels ſe font adjuger des *alimens* contre leurs peres. en matiere d'excez & de bleſſures, on adjuge des proviſions pour *aliments* & medicaments.

ALIMENTAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt deſtiné pour les aliments. Penſion *alimentaire*. proviſion *alimentaire*.

ALIMENTER. v. act. Nourrir, fournir les choſes neceſſaires à la vie. Il faut qu'un bon Magiſtrat donne ordre qu'il y ait toûjours dequoy *alimenter* tous les habitans de ſa ville, dequoy *alimenter* les pauvres.

ALIMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

* *La Coûtume de Paris art.* 16?. *porte, que*, le gardien noble, & le bourgeois faits les fruits ſiens, à la charge de payer les dettes, & de nourrir *alimenter*, & entretenir des mineurs, ſelon leur état, & qualité.

ALIMENTEUX, EUSE. adject. Qui ſert d'aliment,

ment, qui nourrit. Les Medecins reconnoissent plusieurs remedes *alimenteux*, & des alimens medicamenteux. les quatre humeurs ont toutes deux parties, l'une *alimenteuse*, & l'autre excrementeuse. il y a des chairs qui ont un suc, ou un jus fort *alimenteux* ou nutritif.

Ces mots sont tirés d'*alimentum*, qui vient d'*alere*, *nourrir*.

ALIQUOTE. adj. f. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui se dit des parties qui sont comprises plusieurs fois dans un nombre, ou dans une autre quantité, 2. est une partie *aliquote* de 8 : il y est compris quatre fois. 16 est un nombre composé de quatre parties *aliquotes*, dont chacune est 4 ; ou de deux parties *aliquotes*, dont chacune est 8. les nombres de 7. de 11 de 19 & autres semblables n'ont point de parties *aliquotes*, car ils ne se peuvent diviser en parties égales.

Une partie *aliquante*, est celle qui étant prise plusieurs fois avec une de ses parties *aliquotes*, compose le tout, 8 est une partie *aliquante* de 20, & *aliquote* de 24 : car 8 étant pris deux fois avec 4, qui est une de ses parties *aliquotes*, il fait 20 ; & étant pris trois fois, il fait 24. Un ne passe point pour une partie *aliquote* du nombre

Ces mots viennent d'*aliquotus* & d'*aliquantus*.

ALISE', E'E. adj. on dit aussi *Alaisé*. Terme de Blason. Voyez *Alesé*.

En termes de Marine on appelle Vents *alisez*, des vents generaux & reglez qui ont accoûtumé de regner pendant certaines saisons sur des mers, ou le long de certaines côtes comme les Vents Etesiens, les Mousons, &c. Quelques-uns derivent ce mot de *venti electi*, *Vents choisis*, bons vents, comme qui diroit *élisés*, parce qu'étant toûjours les mêmes, on peut compter sur eux, & que sans eux les longues navigations seroient impossibles. D'autres le derivent de *lisiere*, comme qui diroit, qui viennent des côtes, ou lisieres des terres.

ALISIER. f. m. Arbre qui est fort grand, qu'on nomme autrement *Lotus*, qui produit un fruit plus gros que le poivre, & qui est bon à manger, & propre à l'estomac. Il est de figure de feve, & meurit comme le raisin, changeant souvent de couleur. Il vient comme le myrte, dru & épais, ayant d'un côté & d'autre des surgeons, des branches. Sa feuille est dentelée à l'entour, presque comme l'Yeuse. Son bois est noir & recherché pour faire des fiffres. Il est fort branchu, & s'étend au loin, & fait beaucoup d'ombre. Il y en a de plusieurs sortes, dont la difference se prend de la diversité de leur fruit. Il y en a un qu'on nomme *bâtard* La meilleure espece est celle qui porte un fruit sans noyau, qu'on appelle *perles*, dont ont tire du vin semblable au vin miellé, qui dure dix jours. Il est si commun en Afrique, qu'il a servi de subsistance à des armées entieres : ce qui a donné le nom à des peuples d'Afrique habitans vers les Syrtes ; qu'on a appellez *Lotophages*, à cause qu'ils vivoient de ce fruit. On les nomme maintenant *Chelbins*. Ce fruit est si doux, que ceux qui en goûtent renoncent volontiers à leur patrie : d'où vient qu'Homere dit que les compagnons d'Ulysse en ayant tâté, donnerent bien de la peine à leur Chef pour leur faire quitter ce pays-là. C'est pourquoy il a été appellé par quelques-uns *Ulissius*. Mais son nom ordinaire en Medecine c'est *Lotus*, & *Celtis aria*. Pline fait mention d'un *Lotus* qui avoit 450. ans, & d'un autre que Romulus planta, qui étoit aussi vieux que Rome. Quelques Modernes font mention d'un autre *Alisier*, qui est un arbrisseau portant un fruit rouge comme des cerises, qui naist en France, & dont les Anciens n'ont point parlé. Voyez Matthiole.

ALITER. v. n. Garder le lit malgré soy, & faute de santé. Cette blessure l'a *alité* pendant trois mois. il a long-temps traisné dans la chambre, & enfin il s'est *alité* il faut qu'il soit bien malade, puis qu'il est *alité*.

ALITE', E'E. part. pass. & adj.

Ce mot vient de *lit*, de *lectus*, de *lectron* en Grec.

* *Et il ne se dit que dans la conversation.*

A L K.

ALKAEST. f. m. Terme de Chymie. C'est le dissolvant universel de Van-Helmont & de Paracelse ; avec lequel il se ventoient de dissoudre & de reduire tous les corps en leurs premiers principes.

ALKAKENGE. f. f. C'est un nom que les Apothicaires donnent au fruit du baguenaudier, qui se nomme ainsi en Arabe. Voyez *Baguenaudier*.

ALKALI. f. m. Terme de Chymie & de Physique. C'est un sel vuide & poreux disposé à se joindre facilement à tous les acides. C'est par son moyen que les Chymistes rendent facilement la raison de la composition de tous les corps naturels, & la font voir par des experiences sensibles. Ils comparent ce sel à une terre vuide qui auroit été aux trois premiers jours du monde avant qu'elle fût allumée par les rayons du soleil, qui s'étant incorporez dans cet *Alkali*, ont fait ensemble tous les corps sublunaires. L'acide donne les deux qualitez mâles, le chaud & le sec ; & l'*Alkali* les feminines, le froid & l'humide ; ce qui a donné lieu à plusieurs beaux Traitez des Philosophes modernes, entre autres d'*Otho Takenius*, qui dans son *Hypocrates Chymicus* en a écrit des premiers fort sçavamment ; de *Bernard Swalve* Medecin, dans le Combat de l'Art & de la Nature ; & aux Entretiens de François André Medecin de Caen sur l'Acide & l'*Alkali*. Ce mot est Arabe, & vient de *al*, qui signifie *sel*, & de *kali*, qui est une herbe que nous appellons *soude*. Et parce que son sel a la proprieté d'absorber & de mortifier les acides, & de s'en impreigner plus facilement que les autres, on a appellé tous les sels de cette nature *Sel Alkali*. Quelques-uns l'appellent autrement, *Alum Catin*. Le tartre est le plus fort de tous les sels *Alkalis*, & quand il est mêlé avec l'esprit de vitriol, qui est un fort acide, ils font une soudaine ébullition & coagulation, qui de liquides qu'ils étoient font un corps solide. Les Philosophes proposent cette union comme un exemple general de la composition de tous les corps, qui se fait par les acides & les *Alkalis*, à cause de la grande alteration qui arrive à la saveur & aux autres qualitez de ces sels unis ; où il faut remarquer que leur effervescence & leur action cesse, lors qu'ils se sont reciproquement penetrez & rassasiez les uns des autres : car elle n'arrive plus par quelque addition qu'on puisse faire de l'un ou de l'autre, lors qu'ils sont proportionnellement unis. Ordinairement on appelle *Sels Alkalis*, tous les sels lexiviaux & artificiels qui se tirent des plantes.

ALKALISER. v. act. Tirer le sel de tous les vegetaux, & mineraux aprés leur calcination par le moyen de la lescive, c'est à dire, en versant dessus de l'eau plusieurs fois qui s'impreigne de leur sel.

ALKALISE', E'E. part. pass. & adj.

ALKERMES. f. m. Terme de Marine qui vient de l'Arabe. C'est une confection plus chaude que la theriaque. Elle est rouge, & brillante à cause des feüilles d'or qu'on y mêle. Elle est ainsi nommée, à cause de *al*, qui signifie *sel*, & *kermes*, qui veut dire *du rouge*, ou *graine d'écarlate*.

A L L.

ALLANT, ANTE. adj. & subst. Qui va & qui vient. Cette hôtellerie est ouverte à tous *allants* & venants. On dit proverbialement,

Il y a aussi une espece de chiens qu'on appelle *Allans* ou *Gentils*. Voyez *Chien*, ou *Alan*.

ALLANTOIDE. f. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une troisiéme taye ou membrane qui enveloppe une partie du fœtus comme une ceinture ou écharpe depuis

depuis le cartilage Xiphoïde jusqu'au dessous des flancs seulement ; mais elle ne se trouve point au fétus humain. On l'appelle, ainsi, parce qu'elle ressemble à une andoüille. Drelincourt soûtient que l'*Allantoïde* ne se trouve que dans les animaux qui ruminent, & que c'est une membrane étenduë d'une trompe à l'autre par le fond de l'uterus entre le chorium & l'ammios.

ALLECHEMENT. s.m. Amorce, appât. Il ne se dit qu'au figuré. Il faut fuir les vanités mondaines, qui sont les *allechemens* du peché.

ALLECHER. v.act. Inviter, attraire par quelque appast. On *alleche* des souris avec du lard ou des noix pour les faire tomber dans la ratiere. Ce mot selon quelques-uns, vient de *esca* : selon d'autres, de *allicere*. Il est plus en usage au figuré. La douceur des plaisirs *alleche* les hommes à l'amour.

ALLECHE', E'E. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *allicere*, *attirer*.

* *Je suis de ceux à qui* allecher *déplaît, pour*, allechement, *je ne le desaprouve pas si fort, pourveu qu'on en use rarement, & dans le figuré comme*, les allechemens de la volupté.

ALLE'E. s.f. Course, voyage. On employe souvent tout son temps en *allées* & venuës.

ALLE'E, signifie aussi, une separation, un corridor dans des bâtiments, par où on va d'un lieu à un autre. La salle étoit fermée, on l'a fait attendre dans l'*allée*.

ALLE'E, se dit aussi des lieux où on se peut promener, soit dans un jardin, soit dans la campagne, qui est ordinairement bordée d'arbres des deux côtés. Il y a des *allées* couvertes & à perte de veuë dans ce jardin. une *allée* sablée. une *allée* de gazon. On dit aussi, les *allées* du cours. les carrosses vont dans la grande *allée*.

* ALLE'E *vient*, d'aller, *sans l'emprunter du Grec* ᾄλη, *chemin*.

ALLEGATION. s.f. Citation d'une loy, d'une autorité, d'un passage. La plus-part des *allegations* des Heretiques sont fausses.

ALLEGATION, se dit aussi de la simple proposition d'une chose qu'on met en avant. Il y a lieu d'admettre la preuve de l'*allegation* de cet alibi.

ALLEGUER. v.act. Citer une loy, une autorité, un exemple. Les Advocats doivent rapporter les propres termes des loix qu'ils *alleguent*. plusieurs Orateurs *alleguent* des passages & autorités en l'air qu'ils font eux-même.

ALLEGUER, signifie aussi, Mettre en avant. Celuy qui a tort a toûjours quelque pretexte, quelque vaine excuse à *alleguer*. *alleguez*-vous cela de vôtre chef, ou si vous avez pouvoir de l'*alleguer*, de le proposer ? Ne m'*alleguez* point pour auteur, c'est à dire, Ne me citez point. en Droit on ne croit point à celuy qui *allegue* sa propre turpitude.

ALLEGUE', E'E. part. pass. & adj. Un Juge doit prononcer selon que les choses sont prouvées & *alleguées*.

Ces mots viennent du Latin *allego*.

* Voyez *Du Cange*.

ALLEGE. s.f. Bateau de suitte ou de convoy qu'on attache vuide à la queuë d'un grand pour l'alleger & prendre une partie de sa charge, en cas qu'il periclitât. Les coches de Sens, de Joigny, d'Auxerre ne partent point, qu'il n'y ait une ou deux *alleges* attachées à la queuë.

On le dit aussi sur mer des bâtiments destinez à porter les marchandises des vaisseaux qui tirent trop d'eau. Les *alleges* servent aussi au delestage. Le maître ne peut pas faire saisir pour son fret les marchandises, tant qu'elles sont dans son bord; mais il le peut faire, quand elles sont dans les *alleges*. En quelques lieux on les appelle *soulegès*. Du Cange les appelle en Latin *levia* & *levamentum*.

* *Les us, & Coûtumes de la mer*, page 195.

ALLEGEANCE. subst. feminin. Soûlagement d'un mal. Cette veufve cherche de l'*allegeance* à sa douleur dans la retraite, dans les consolations spirituelles.

* *Ce mot est vieux*.

ALLEGEMENT. s. m. Il signifie la même chose, mais son usage est plus ordinaire & plus étendu. Les remedes donnent de l'*allegement* aux maladies : s'ils ne guerissent la goutte, au moins ils y donnent quelque *allegement*.

ALLEGER. v. act. Rendre moins pesant, moins chargé, moins douloureux Les Marchands dans la tempête jettent une partie de leurs marchandises dans la mer pour *alleger* le vaisseau. je me sens tout *allegé* d'avoir quitté mon manteau.un lavement *allege* beaucoup ceux qui sont tourmentez de la colique.

ALLEGER, se dit en termes de Marine, pour dire, Aider à quelque mouvement qui sert à faire soulever, ou pousser en avant quelque chose, ou parer quelque manœuvre. Ainsi on dit, *Alleger* la tournevire, quand on souleve un cable du capestan qui aide à lever l'ancre. *Alleger* le câble, quand on y attache plusieurs morceaux de bois qui le font flotter sur l'eau,& empêchent qu'il ne s'arrête sur les roches. *Alleger* les carguefonds, ou les cargueboulines, c'est les mettre en état de se pouvoir servir de ses manœuvres.

Ce mot vient de *alleviare*, comme *leger* de *leviarius*. Menage. * *Ou du Grec* ἀλέγειν *secourir*.

ALLEGER, se dit figurément en Morale du soûlagement des chagrins, des afflictions d'esprit. Il est allé philosopher à la campagne pour *alleger* ses ennuis. Malherbe a dit élegamment.

C'est bien, je le confesse, une juste coûtume,
Que le cœur affligé
Par le canal des yeux vuidant son amertume,
Cherche d'être *allegé*.

ALLEGE', E'E. part. pass. & adj.

ALLEGERIR. v.act. Terme de Manege. C'est rendre le cheval plus leger du devant que du derriere, faire qu'en trottant il soit prêt de galoper, & qu'il ne soit point pesant d'épaules. Ce mot vient du Latin *levis*, *leger*.

ALLEGORIE. s.f. Figure de Rethorique, qui est une metaphore continuée, quand on se sert d'un discours qui est propre à une chose pour en faire entendre une autre. Le Vieux Testament est une perpetuelle *Allegorie* des mysteres contenus dans le Nouveau. Philon Juif a fait trois livres des *Allegories* sur l'ouvrage des six jours.

ALLEGORIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'Allegorie. L'Ecriture a son sens litteral, & son sens *allegorique*, il y a une nouvelle *Allegorique* des troubles arrivés dans le Royaume de l'Eloquence.

ALLEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere allegorique. On ne doit pas prendre ce passage à la lettre, il s'entend *allegoriquement*.

ALLEGORISER. v.act. Parler par allegories. Les Levantins se plaisent à *allegoriser*. le Gouverneur du Schiras fait adjoûter à tous ses titres, *Fleur de courtoisie*, *Muscade de consolation*, *& Rose de plaisir*.

ALLEGORISTE. s. m. Auteur qui explique les choses par allegorie. Les anciens Interpretes de l'Ecriture ont été presque tous des *Allegoristes*. S. Augustin, S. Gregoire, Theophylacte, Origene, Denis le Chartreux, ont expliqué la Bible en *Allegoristes*, dans des sens allegoriques.

Ces mots viennent du Grec *alligoreo*, *mutuo*, *je change*.

* *Le mot est Grec* ἀλληγορία, *dont la racine est*, ἄλλος & ἀγορεύω.

ALLELUYA. s. m. Petite herbe qu'on mange en salade, & dont on fait aussi du syrop. Cette plante a les feuilles pâles, menuës, & faites en cœur, qui ont un goût sur & brusque. Elle jette d'une seule racine plusieurs petites tiges rondes & minces qui portent chacune trois feuilles. Ses fleurs sont blanchâtres, & ont cinq pointes disposées en forme d'étoile, & ont

chacune une queuë à part. Sa racine est rouffâtre & écaillée : on l'appelle autrement *Pain de cocu* : en Latin *acetosum trifolium*, *oxys*, ou *oxytriphillum*.

ALLELUYA, est aussi un mot de réjoüissance, que l'Eglise chante au temps de Pâques à la fin des trais ou versets.

Ce mot est Hebreu, & signifie *Laudate Deum*. ç'a été aussi autrefois un cri militaire, comme on voit dans Ado Viennensis.

ALLEMAND. s.m. Ce mot est le nom du peuple qui a occupé la vieille Germanie, qui habite le long des rives du Rhin, du Danube, de l'Elbe, & de l'Oder. Il est venu en usage dans la Langue en ces phrases proverbiales. Vous me prenez bien pour un *Allemand*, c'est à dire, pour une duppe, pour un homme qui ne conoit pas le prix des choses. Ainsi Sarrasin a dit, Philis la plus-part des amans sont des *Allemands* de tant pleurer, &c. On dit aussi, une querelle d'*Allemand*, c'est à dire, une querelle faite sans sujet & de gayeté de cœur. Je n'entends non plus cela que le haut *Allemand*, c'est à dire, que c'est une chose qui n'est point intelligible.

Ce mot en langage du pays signifie, *tout homme* : de sorte que ce peuple a été appellé ainsi, à cause qu'il étoit composé de plusieurs nations, comme témoigne Agathias ; de même que les anciens habitans du même pays avoient été appellés autrefois *Germains*, parce qu'ils vivoient entr'eux en paix, sans haine ni jalousie.

ALLEMANDE. s.f. Piece de Musique qui est grave, & de pleine mesure, qu'on joüe sur les instruments, & particulierement sur le luth, le theorbe, l'orgue, & le clavessin.

ALLER. v. n. Se transporter d'un lieu à un autre, soit par son propre mouvement, soit par le secours d'une voiture. *Allons* aux champs cueillir la violette. *allons* entendre le Sermon. il est *allé* en voyage. On dit aussi, Je ne feray qu'*aller* & venir, pour dire, Je ne m'arrêteray point en chemin. Menage derive ce mot de *anare*, qui a été fait de l'Italien *andare*, qu'il pretend avoir été fait d'*andare*, qu'on a dit pour *andruare*. Voyez ses raisons. Et en un autre lieu il dit qu'il vient de *ambulare*, qu'on a dit pour *proficisci*. D'autres le derivent de *ala*, parce que les ailes servent à *aller* plus vite, *quasi ab alis ferri*.

On dit en termes de Marine, *Aller* debout au vent, lors qu'on navige avec un vent contraire : quand le vent vient par proüe, *Aller* contre vent & marée.

ALLER, se dit aussi en parlant d'un mouvement insensible qui aboutit à quelque fin. Cet homme s'en *va* mourant, pour dire, que sa santé s'altere beaucoup : ou absolument, Il s'en *va*, ou, Il s'en *va* le grand galop, pour dire, Il tire à la fin. il est *allé* de la vie à trépas. On dit, qu'un enfant s'en *va* grand, pour dire, qu'il croît beaucoup, qu'il est tantôt en âge. On disoit autrefois, Il s'en *va* disant, il s'en *va* chantant, & une infinité de phrases semblables, qui sont condamnées dans une des remarques de Vaugelas.

ALLER, se dit aussi en parlant de la maniere dont on se meut. Ce cheval *va* l'amble, le pas, le trot. ce valet *va* comme un Basque, il *va* à pied, en chaise, à cheval, en carosse, en relais, en litiere. *aller* à tâtons. il *va* toûjours bon train. il *va* en pas de tortuë. *aller* à voiles & à rames *aller* toûjours devant.

On dit aussi, qu'un homme *va* pied à pied en une affaire, pour dire, qu'il y *va* doucement & avec prudence: qu'il y *va* de bon pied, pour dire, qu'il y agit diligemment & sincerement. On dit aussi, qu'il *va* au devant par derriere, lors qu'il previent les objections.

On dit en termes de Venerie, *Aller* sur soy, *se suraller*, *se surmarcher*, pour dire, Revenir sur ses erres, sur ses pas, repasser par le même lieu.

On dit en termes de Marine, *aller*, vent largue, c'est à dire, Avoir le vent par le travers, *Aller* sans que les boulines soient halées : ce qu'on appelle aussi, *Aller* à grasse bouline. On dit aussi, *Aller* au plus prés du vent, pour dire, à six quarts de vent prés du rumb d'où il vient.

ALLER, se dit aussi des choses qui sont d'ordinaire ensemble ou de compagnie. Ces Messieurs sont *allez* de compagnie en un tel lieu. les étourneaux sont maigres, parce qu'ils *vont* en troupe, ces deux bas, ces deux gants *vont* ensemble, sont pareils. ces deux Seigneurs *vont* de pair, sont égaux en rang. On dit aussi, qu'une chose *va* de pair avec une autre, quand elle est d'un merite égal.

ALLER, se dit aussi des choses inanimées & des automates. Saturne *va* le plus lentement de toutes les Planetes. toutes les rivieres vont à la mer. cette horloge *va* trop vîte, ne *va* pas bien. cela *va* tout seul. la pompe ne *va* point, est arrêtée. cela s'en *va* fait, pour dire, sera bien-tôt achevé. ce bâtiment *va* fort lentement, pour dire, il n'avance gueres. sa dépense *ira* plus loin qu'on n'avoit crû. c'est un tel galant qui fait *aller* le ménage, la cuisine de cette maison. cette clef ne *va* ni ne vient dans cette serrure.

ALLER, se dit aussi de ce qui conduit, qui aboutit en quelque lieu. Où *va* ce chemin-là ? il *va* à l'Eglise, à la riviere, il y aboutit. tous chemins *vont* à Rome. cette pyramide *va* en pointe.

ALLER, signifie quelquefois, Oster, chasser, en ces phrases. On ne sçauroit faire en *aller* cette tache d'encre qu'avec du verjus ou quelque acide. on ne sçauroit faire en *aller* les mouches d'une cuisine, d'un pressoir. ce valet s'en est *allé* sans qu'on l'ait chassé. donnez-moy un secret pour faire en *aller*, pour chasser les écrouelles. On dit en ce sens, *Aller* du ventre, *aller* à la selle, *aller* à la garderobbe, *aller* par haut & par bas, pour dire, Vuider ses excrements. ce malade laisse tout *aller* sous luy.

ALLER, signifie aussi, S'échaper, s'écouler. Le tonneau s'en *va*, pour dire, que la liqueur s'en écoule, qu'il s'enfuit. On dit d'un débauché, que tout son bien s'en est *allé*, pour dire, qu'il l'a dissipé, qu'il l'a perdu. c'est un Chymiste dont tout le bien s'en est *allé* en fumée. tous les desseins de cet homme s'en sont *allez* avau l'eau.

Aller aux advis, c'est à dire, Recueillir les voix quand on preside. *Aller* au conseil, c'est à dire, Consulter une affaire. *Aller* au Devin, *aller* aux nouvelles, aux enquêtes, c'est, S'enquerir, chercher des instructions des faits dont on a besoin, de ce qui se passe. *Aller* aux écoutes, c'est, Espier, écouter secrettement ce qu'on dit d'une affaire où on prend quelque interêt.

ALLER, se dit figurément en choses morales. Cet homme *ira* bien loin, pour dire, qu'il a du genie, du talent pour se bien avancer dans les Lettres, dans les charges, pour faire fortune. On dit, qu'une affaire *ira* loin, pour dire qu'elle deviendra de consequence, qu'elle durera long-temps, qu'elle coûtera bien de la peine & des frais : que cela n'*ira* pas plus loin, qu'on en demeurera-là, qu'on gardera le secret. Je voy bien où *ira* cette question, ce procés, pour dire, à quoy il se terminera. Le commerce ne *va* pas, pour dire, On n'a pas debit de ses marchandises. Les affaires de ce Marchand *vont* mal, pour dire, sont en mauvais état ; il est *allé* au saffran.

ALLER, signifie aussi, Tendre, aspirer. Cet Abbé *va* tout droit à l'Episcopat. ce Prelat *va* au Cardinalat. c'est un adroit qui *va* à ses fins, qui ne songe qu'à ses avantages, il *va* droit au but.

On dit aussi, qu'un homme *va* droit, pour dire, qu'il est juste, sincere, qu'il n'est point trompeur ni corrompu ; & pareillement, qu'il *va* droit en besogne.

On dit aussi, *Aller* par justice, pour dire, Poursuivre par les voyes de droit : *Aller* par la douceur, par des voyes amiables.

ALLER, s'employe quelquefois, pour dire, Il s'agit.

C'est une affaire où il y *va* de tout son bien. c'est une entreprise où il y *va* de la corde.

ALLER, signifie aussi, Estre en une disposition ou situation convenable. Cet habit vous *va* bien. ce rabat vous *va* à merveilles, pour dire, Cela vous sied bien, il est bien mis. On dit aussi, Comment vous *va* ? pour dire, Comment vous portez-vous ?

* *Cela est bien populaire.*

ALLER, en termes de jeu, signifie, Mettre au jeu, provoquer les autres joüeurs à coucher une pareille somme. On dit au berland & au lansquenet, J'y *vas* de tant, pour dire, Je mets tant au jeu. au dez & à la bassette le sept & le *va*. il y *va* de tout son reste.

On dit aussi, S'en *aller* de ses cartes, pour dire, les écarter, s'en deffaire en les joüant. il faut s'en *aller* des hautes cartes pour aider au contre.

On dit aussi avec le pronom personnel, S'*aller* battre, s'*aller* promener, s'*aller* baigner, &c.

Se laisser *aller*, se dit des gens qui ne sont pas fermes soit de corps, soit de resolution. Il laisse *aller* son corps, ses bras, sa téte en dansant. il se laisse *aller* à toutes ses passions. Il se laisse *aller* à tout ce qu'on luy dit, pour dire, Il est credule, facile. Cette fille s'est laissée *aller*, pour dire, qu'elle n'a pas resisté aux persuasions de son amant.

ALLEZ, se dit absolument à l'imperatif, pour un commandement de sortir, ou une marque qu'on est en colere. *Allez* tout à l'heure dehors. *allez*, vous ne meritez pas qu'on vous aime. *allez* au Diable. *allez* vous faire penser. *allez* en paix.

ALLER, est quelquefois un mot substantif. L'*aller* ne me coûtera rien, il n'y a que le retour.

Au long *aller*, Au pis *aller* adv. Mettre la chose au pis. On dit aussi, un pis *aller*, pour dire, ce que j'auray à faute d'autre.

ALLER, se dit proverbialement en ces phrases. *Aller* son grand chemin, *aller* son train, pour dire, N'entendre point de finesse en quelque chose : qu'un homme sçait *aller* & parler, pour dire, qu'il est éclairé, qu'on luy peut confier quelque affaire. On luy a donné l'*aller* & le venir, pour dire, un soufflet sur chaque joué. On dit encore, A force de mal *aller* tout ira bien, quand on espere quelque changement aux affaires. On dit aussi, Il y *va* de cul & de tête, comme une corneille qui abbat des noix : Il n'y *va* que d'une fesse, pour dire, qu'il agit fortement, ou mollement & lentement. Cela est comme le Breviaire de Messire Jean, il s'en *va* sans dire, en parlant de quelque chose qu'on doit sous-entendre. Cela *va* comme il plaist à Dieu, en parlant d'une chose dont on neglige la conduitte. Cela ne *va* pas comme vôtre tête, pour dire, n'ira pas comme vous pensez. On dit, qu'un homme *va* viste en besogne, pour dire, qu'il expedie les affaires ; & quelquefois qu'il y va à l'étourdie, & qu'il ne consulte pas assez. *Allez* luy dire cela, & puis *allez* vous chauffer à son feu, pour dire, *Allez* luy reprocher en face sa faute. Toûjours *va* qui danse, pour dire, Faire une chose bien ou mal. Tout son bien s'en est *allé* en eau de boudin, en broüet d'andouilles, avau l'eau. On dit aussi, Il *va* & vient comme pois en pot. Tout y *va*, la paille & le bled. On dit encore, On *va* bien loin depuis qu'on est las. On dit, qu'un homme n'y *va* pas de morte main, pour dire, qu'il frappe de toute sa force. On dit, qu'on a bien hâté d'*aller* quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait quelque verte reprimende. On appelle aussi, un las d'*aller*, un faineant, un paresseux, qu'on a de la peine à faire travailler. On dit aussi, Ce qui vient par la flûte, s'en *va* par le tabourin, pour dire, que le bien s'en est *allé* comme il étoit venu : ce qui se dit aussi d'un bien mal acquis. Cet homme *va* comme on le mene, c'est à dire, est foible, & ne fait rien de luy-même.

* *Menage derive* aller, *de*, anare, *qui a été fait de l'Italien*, andare. *Ferrari dans ses Origines Italienes n'est pas de ce sentiment, il croit que*, aller, *vient de*, ambulare, ambler, aller, *il n'est pas fort important d'en sçavoir la veritable origine, mais il est tres utile d'en bien connoître l'usage ; & comme nôtre Auteur s'est contenté de raporter des exemples, qui ne nous determinent que foiblement, dans les doutes où l'on est quelquefois : voicy les principales regles que les Maîtres nous ont données. La premiere est de ne pas confondre*, aller, *avec* venir ; aller, *se dit du lieu où l'on est, à celuy où l'on n'est pas.* Il est allé à Paris, j'iray souper chez vous. Venir, *se dit au contraire, du lieu, où l'on n'est pas à celuy où l'on est.* Monsieur . . . viendra icy demain, venez dîner avec moy. 2°. *Venir, se dit du lieu où l'on est, à celuy où l'on n'est pas, quand il signifie accompagner.* Voulez-vous venir à Rome avec moy ; je vais à la campagne dans quinze jours, voulez-vous venir avec moy. Venir, *dans cette occasion vaut mieux qu'*aller. 3°. Aller, *avec le gerondif ne se disoit plus du temps de Vaugelas, il se dit encor moins àpresent.* Malherbe.

* Je sçay bien que sa Carmagnole
Devant luy se representant
Telle qu'une plaintive Idole
Va son courroux sollicitant.

Nous dirions sollicite son courroux, *la phrase est Grecque selon la remarque de Muret sur ce vers d'un Sonnet de Ronsard.*

Pour *aller* tes beaux soleils aimant.

Aller aimant, *dit-il*, phrase Grecque fort familiere à nôtre Langue Françoise, pour dire simplement aimer, j'allois devisant, j'allois joüant, pour, je devisois, je jouois. 4°. *Le même Vaugelas a cru que le preterit*, allé, *suivi d'un infinitif, ne devoit pas suivre le genre dont il est regi & precede ; qu'ainsi il falloit dire*, ma sœur est allé à la messe, & non est allée, *mais il s'est trompé.* 5°. Aller *à la rencontre de quelqu'un, se dit quand il n'y a pas d'inegalité, entre les personnes.* Aller *au devant de quelqu'un marque une distinction, & une difference.* 6°. Aller *doit être suivi de*, en, *devant les noms de Provinces, ou de Royaume, & de*, à, *devant les noms de Ville, ou de petits lieux*, aller en France, en Espagne, aller à Paris, à Lyon. *Le P. B. a fort bien expliqué cette regle.* Voyez *ce qu'il en dit. L'exception est pour la Chine, & pour le Japon, car on dit*, aller à la Chine, & au Japon : *Enfin, lors qu'on parle du retour, il faut dire*, il a été, j'ay été, il a été à Versailles, j'ay été à Rome, *& non*. il est allé à Versaille, je suis allé à Rome ; il est allé à Versailles *ne se peut dire, que lors qu'on est à Paris, & qu'on parle d'un homme qui est parti pour* aller *à Versailles ; mais si cet homme est de retour, qu'on parle de son voyage, il faut dire*, il a été à Versailles pour....

ALLERIONS, ou *Allerions*. s. m. Terme de Blason, qui se dit des petites aigles qui n'ont ni bec, ni jambes, non plus que les merlettes, qui different pourtant les unes des autres. Car les merlettes ont les ailes serrées, & sont comme pessantes ; là où les *allerions* sont en pal montrant l'estomac, & ont l'aile étenduë comme les aigles & aiglons ; toutefois avec cette difference, que le vol est abaissé. Montmorency porte d'or à la croix de gueules cantonnée de seize *allerions* d'azur. La Maison de Lorraine a pris pour armes une bande de gueules à champ d'or chargée de trois *allerions* d'argent, sur ce fondement, qu'*alerion* est l'anagramme de Lorraine en un temps où les Rebus & les allusions étoient en regne.

Ce mot signifioit autrefois *aiglettes*, & il n'y a pas cent ans que l'usage a prevalu de les nommer *allerions*, & de les peindre à ailes étenduës sans pieds & sans bec : ce qui fait que Menage derive ce mot de *aquilario*, diminutif de *aquila*. D'autres le derivent de *alliers*, vieux mot François qui signifioit une sorte d'oiseaux vivans de rapine.

* ALLETES, s. m. *Du Cange verb* Alletes. consuetudines & usatica vice conneatus aquarum Rotomagi M. SS. *entre les autres Coûtumes, il est une Coûtume que l'on appelle les* alletes, *à laquelle Coûtume il appartient que*

de Pâques jusques à la Trinité, quiconque porte poisson d'eau douce au col, il paye 1. denier; à cheval 4. deniers, en bouteille 1. denier, & se il y a mis autrement il payera 4. deniers pour la bouteille.

ALLEU. s. m. C'est un vieux mot Gaulois, qui autrefois signifioit un fonds censuel obligé à des redevances annuelles envers le Seigneur dont il étoit mouvant: & alors on disoit, Tenir un *alleu* d'un Seigneur feodal; & on appelloit *Allentier*, celuy qui tenoit un heritage d'un Seigneur à quelque charge. Maintenant il n'est plus en usage qu'en y adjoûtant le mot de *franc*; & alors il signifie une terre, Seigneurie, ou heritage soit noble ou roturier, independant de tout Seigneur, & qui ne doit aucune charge ni redevance. En Latin *allodium*.

L'origine de ce mot est fort controversée. Cajus, Budée & Alciat le derivent de *a*, & de *laudare*, parce que celuy qui tient en *franc alleu* n'est point tenu de loüer, ni de reconnoître aucun Seigneur: Bodin de *aldis*, ou de *aldia*, qui dans les Loix des Lombards signifie un *Affranchi*: Vossius de l'Allemand *al oudt*, qui signifie, Ce qu'on possede en propre, d'ancienneté, sans aucun bienfait de Seigneur: Menage aprés Caseneuve, de *a*, & de *lez*, ou de *an lodt* apres Rhenanus, vieux mots Allemands qui signifioient *sort*, croyant que ces terres en *franc alleu* étoient venuës d'un ancien patrimoine, & n'avoient point passé par le sort qu'avoient jetté les Conquerants des Gaules, quand ils avoient partagé entre eux les terres qu'ils avoient usurpées. Hauteserre aprés Dominicus le derive de l'Allemand *ohn leiden*, qui veut dire, *sans sujettion*. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *halad*, qui signifie *laudare quasi possessionem laudatam habere*. Lipse le derive de *Alendis*, Isle d'Allemagne: Borelli du Grec *alytos*, c'est à dire, *libre*; car en effet *alleu* signifie *franchise*. Du Cange pretend que *alodium* tout seul signifie un heritage sans charge, & qu'il y a des Coûtumes qui parlent d'un *alleu* noble, d'un *alleu* roturier. Le noble est celuy qui a une Justice, & qui ne doit point d'hommage; le roturier, celuy qui n'a point de Jurisdiction, & qui ne doit ni cens, ni laods & ventes: & qu'il y a aussi des *alleux* qui reconnoissent un Seigneur: mais qu'en general *alodia* & *alodium* s'est dit de tout heritage au fonds, ou immeuble propre; & qu'on disoit *Transire in alodium*, pour dire, Donner en proprieté. Outre les origines cy-dessus, il dit que Spelmannus le derive du mot Saxon *leod*, qui signifie *heritage populaire*, opposé à *seigneurial*. VVendelinus le derive de *alder*; qui signifie *maieur*, comme étant une chose qui advient par succession legitime des ancêtres. Mais aprés toutes ces incertitudes, il y a plus d'apparence de s'arrêter à ce que dit Galand, que *leud* est un vieux mot François d'origine Gauloise, dont Pasquier dit que sont derivés *lois*, & *loisir*. On tient en France qu'on ne peut établir de *franc alleu* sans titre. Il y a un petit pays vers l'Auvergne qu'on appelle *Franc alleu*, qui est proche de Combrailles.

* *Il y auroit bien des choses à dire sur le mot*, alleu, *mais ce seroit passer les bornes d'un Dictionnaire, Mr. de Furetiere a raporté une partie des origines que les Auteurs ont inventées, & ceux qui voudront être mieux éclaircis de cette matiere, verront les traittez de Galand, & de Caseneuve, l'un a écrit contre le* franc-alleu, *& l'autre l'a défendu. Je remarqueray seulement, que nôtre Auteur explique mal, ce que c'est que* l'alleu, *il dit que c'est* un vieux mot Gaulois, qui autrefois signifioit, un fond censuel obligé à des redevances annuelles envers le Seigneur dont il étoit mouvant. *Je ne sçay si lors que* allodium *&*, alleu *signifioient toutes sortes de fonds & de proprietés, & qu'ils étoient Sinonimes, avec*, proprium, proprietas, patrimonium & hereditas, *ils s'étendoient aussi bien sur les biens roturiers & chargés d'un cens, que sur ceux qui étoient libres & affranchis de toute redevance; mais depuis plusieurs siécles, il ne signifie qu'un bien, qui n'est sujet à aucune servitude, qui ne reconnoit aucun Seigneur que le Roy, comme souverain dans son Royaume. C'est pourquoy, lors qu'on vouloit exprimer qu'un homme possedoit en* alleu, *on se servoit de ces termes;* possidere ab integro, *ou*, cum omni integritate. *Caseneuve cite plusieurs exemples de ces expressions, j'y joindray celuy-cy, que j'ay tiré d'une donnation de l'an 654. & que l'on trouve parmi celles d'*Aubertus Miræus lib. 3. cod. don. pias. hæc omnia vobis ad integrum trado atque transfirmo, ut hereditate teneatis atque possideatis, & quibus volueritis ad possidendum relinquatis. *Ainsi l'*alleu, *est un bien franc, qui ne doit ny cens, ny service, personnel, & c'est en quoy, il differe du Fief, qui doit un service au Seigneur dominant & un hommage. C'est cet affranchissement si absolu, qui a soulevé contre* l'alleu *les Auteurs prevenus de l'esprit des Coûtumes, parce que selon leurs principes*, nulle terre sans Seigneur, *mais outre que cette regle n'est pas toûjours vraye, puisqu'il y a des Coûtumes qui reconnoissent le* franc-alleu, *elle se doit renfermer dans les bornes des Coûtumes, qui l'ont introduite, & il ne faut pas l'étendre dans les pays qui ont vécu, & qui vivent encore, sous les Loix Romaines, qui decident au contraire*, que nul Seigneur sans titre.

ALLODIAL. adj. Qui est compris dans un franc alleu Cet heritage est *allodial*, & ne paye point de laods & ventes.

ALLEURE. s. f. La maniere de marcher ou de se transporter d'un lieu à un autre. On connoît bien des gens par derriere à leur *alleure*. l'*alleure* par eau est la plus douce.

ALLEURE, se dit aussi du train, de la marche du Cheval. Ce cheval à l'*alleure* froide, pour dire, qu'il ne leve pas assez le genou, & qu'il rase le tapis, ce barbe a de belles *alleures*.

Ce mot a la même étymologie que son verbe *aller*.

* ALLEYER. v. act. *C'est du Ragueau*, declarer par serment au Seigneur peagier, ou à son Commis, la marchandise apportée, & combien l'on en apporte, & conduit, si le passant doit peage.

ALLIAGE. s. m. Mêlange de metaux qu'on met en œuvre. On le dit particulierement de l'or & de l'argent, & des monnoyes. Le titre des monnoyes change suivant la quantité d'*alliage* qu'on y met. l'argent d'Allemagne est plus bas que celuy de Paris, parce qu'on y met plus d'*alliage*.

Ce qui a donné lieu à l'*alliage*, est I. le mêlange des metaux qui ne viennent pas des mines en leur entiere pureté. II. L'épargne de la dépense qu'il faudroit faire pour les affiner III. La necessité de les rendre plus durs par quelque portion d'autre metail, afin que le fray ne diminuât point leur poids IV. La fonte des monnoyes étrangeres qui sont alliées. V. Les frais de la fabrication qui sont pris sur la monnoye. VI. Le droit des Princes pour leur seigneuriage.

ALLIANCE. s. f. Liaison qui se fait entre deux personnes ou deux familles par le moyen d'un mariage. Il y a plusieurs *alliances* contractées entre ces deux maisons.

ALLIANCE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On contracte une *alliance* spirituelle au Baptême entre le parrein, le pere & la mere du baptisé. l'*alliance* spirituelle empêche le mariage. l'Arche d'*Alliance* chez les Juifs étoit le coffre où étoient enfermées les Tables de la Loy.

ALLIANCE, se dit aussi des unions, des ligues, des traittés qui se font entre des Souverains & des Estats pour se joindre d'interêt dans une defence commune. La Triple *Alliance* de la Hollande avec la Suede & l'Angleterre a été fort fameuse.

ALLIER. v. act. Fondre differens metaux ensemble pour les mêler ou les joindre. L'or & le fer ne s'allient point ensemble pour se mêler, non pas même pour se souder, si ce n'est par le moyen du cuivre.

ALLIER, se dit figurément en Morale, pour dire, Joindre une famille à une autre par quelque mariage;

& alors il se dit avec le pronom personnel. Cette maison est bien noble, elle s'est *alliée* plusieurs fois avec des Princes, elle ne s'est jamais més-*allié*.

ALLIER, signifie aussi en parlant d'Estats & de Souverains, Se confederer, se joindre d'interêt, faire ligne offensive & défensive contre un ennemi commun. Les Suisses se sont toûjours *alliez* avec la France.

ALLIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ALLIÉ, est aussi substantif, Confederé. Les Rois ont grand soin de prendre les interêts de leurs *Alliés*. les Romains avoient beaucoup de Rois *allié*.. il a fait rendre les places prises sur ses *Alliés*.

ALLIER. s. m. Filet tendu sur deux bâtons propre à prendre des cailles & perdrix, qu'on appelle aussi *trimailler*, parce qu'il est fait de trois doubles de mailles. Les *alliers* sont deffendus par les Ordonnances.

Ces mots viennent du Latin *alligare*, *lier*.

ALLOCATION. s. f. Terme de compte, qui se dit lors qu'on approuve & qu'on alloüe un article, & qu'on le passe en compte. Il y a la moitié des articles de ce compte qu'on dispute, dont on ne sçauroit obtenir l'*allocation*. Ce mot vient du Latin *alloco*.

ALLONGE. s. f. Ce qu'on adjoûte à une étoffe, ou à autre chose pour la rendre plus longue. Cette juppe étoit trop courte, il a fallu mettre une *allonge* par embas.

ALLONGES, en termes de Marine, ce sont les pieces de bois qui forment les côtes du navire jusqu'au plat bord. Il y a une premiere, une seconde & une troisiéme *allonge*, & quelquefois une quatriéme. La derniere qui achêve la hauteur, s'appelle *allonge de revers*. Les premieres s'appellent *allonges de fond*, qu'on applique aux varangues. Il y en a d'une autre sorte, qui sont bouts d'*allonge* servants à garnir entre les membres où il se trouve du vuide: on l'appelle autrement *scalme*. L'*allonge pleniere*, est celle que l'on empate avec la varengue, & avec le genoüil de fond. *Allonges d'escubiés*, sont des pieces de bois plattes dans lesquelles on perce les escubiés du vaisseau. *Allonges de trepors*, sont deux *allonges* qui sont mises au dessus des esteins.

ALLONGEMENT. s. m. Ce qui allonge, qui rend plus long. Le regime de vivre sert beaucoup a l'*allongement* de la vie. l'*allongement* des procés n'est causé que par les chicanes que font les Procureurs.

ALLONGER. v. act. Rendre plus long. *Allonger* une juppe, une corde, l'allée d'un jardin. on *allonge* son chemin en côtoyant la montagne. il *allongeoit* un grand cou de grue pour voir par dessus les autres. quand on change de cheval, il faut *allonger*, ou raccourcir les étriers.

ALLONGER, en termes d'Escrime, c'est, Porter un coup d'estocade. Les gens de grande taille ont bien de l'avantage à *allonger*.

ALLONGER, se dit figurément en choses morales. On tâche d'*allonger* le terme qu'on a pris pour payer ses dettes. une partie saisie *allonge* tant qu'elle peut les criées, pour n'être point depossedée de son heritage. toutes ces distinctions ne font qu'*allonger* la dispute.

ALLONGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit à un homme qui s'etend, Le cuir sera à bon marché, les veaux s'*allongent*. On dit aussi, *Allonger* la courroye, le parchemin, pour dire, Estendre les choses au delà du pouvoir qu'on a reçû, dire plus qu'on n'a charge de dire.

ALLONGÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Chasses, un chien *allongé*, celuy qui a les doits du pied étendus par quelque blessure qui a touché les nerfs.

On dit aussi en Fauconnerie, un oiseau *allongé*, quand il a toutes ses pennes entieres & de la longueur qu'il les doit avoir.

Ce mot vient du Latin *elongare*, de *longus*.

ALLOUER. v. act. Approuver quelque point, ou article, en demeurer d'accord. Il se dit proprement dans les redditions de compte. Cet article a été *alloüé* aprés qu'on en a representé la quittance. Pasquier dit que ce mot vient de *los*, ancien mot François qui signifie *loüange*, ou approbation. Et en effet il vient du mot *claudare*, qui signifie *approuver*, selon Nicod. D'autres le derivent de *allocare*, disant qu'il vient de *locum dare*: d'autres de *locare*, *conducere*; ce qui convient aux compagnons artisans qu'on appelle *allouez*.

ALLOUER, se dit quelquefois dans les conversations. Cette proposition est trop hardie, c'est un article qui ne vous passera pas, qui ne vous sera point *alloué*.

ALLOUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ALLOUÉ. s. m. se dit chez les artisans, des compagnons qui ont fait le temps de leur apprentissage, & qui s'engagent encore pour quelque temps à servir les maitres. Les compagnons sont ceux qui servent a la journée, & les *alloues*, ceux qui ont promis de servir pendant quelque temps. Autrefois *Alloué* s'est dit du Lieutenant General du Senéchal, & particulierement en Bretagne.

ALLOUVI, IE. adj. Qui a une grande faim, telle que celle d'un loup, qui est difficile à rassasier. Les jeunes gens qui sortent d'une maladie sont *allouvis*, ils veulent manger par excez. Ce mot vient de *loup*, de *lupus*.

ALLOY. s. m. Titre legitime des monnoyes, & des ouvrages d'or & d'argent suivant les Edits du Prince. L'or doit être travaillé a un certain carat pour être de bon *alloy*. le titre de l'argent doit être de tant de deniers de fin, autrement il est de mauvais *alloy*. Ce mot est un composé de *loy*, qu'on dit aussi en même sens, qui est fait selon l'Edit & la Loy.

ALLOY, se dit figurément en Morale de la valeur & bonté de toute autre chose. Cette drogue n'est pas de bon *alloy*, elle est falsifiée. cette raison est de mauvais *alloy*, elle ne passera jamais.

ALLUCHON. s. m. Le bout d'un herisson, qui est une espece de dent ou de pointe qui entre dans les fuseaux, ou la lanterne des moulins, & autres machines qui se meuvent par roües & pignons.

ALLUMELLE. s. f. Fer délié & plat qui fait le tranchant ou la lame des épées, couteaux, poignards, &c. Ce mot vient de *lamina*, *lamina*, *lamella*. Nicod le derive a *lamina*, & Menage de *lamella* son diminutif, d'où on a fait aussi *lame* d'épée.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est tué de sa propre *allumelle*, quand il a trop fait la débauche de vin ou de femmes.

ALLUMER. v. act. Produire de la lumiere en attachant du feu à quelque matiere combustible qui est capable de donner de la clarté. *Allumer* un flambeau. *allumer* la lampe. *allumer* la lanterne.

On le dit aussi du feu qu'on attise, ou qu'on souffle simplement pour avoir de la chaleur. On *allume* le feu avec un fusil & de la méche.

ALLUMER, se dit figurément en Morale des passions. Son excuse, au lieu d'adoucir son maître, a *allumé* sa colere. un amant dit que les yeux de sa maîtresse ont *allumé* un grand brasier dans son cœur. On dit aussi en débauche, *Allumer* la lampe, pour dire, verser du vin dans un verre à quelqu'un pour l'obliger à boire.

ALLUMÉ, ÉE part. pass. & adj.

ALLUMÉ, en termes de Blason, se dit des yeux, quand ils sont d'un autre émail que le corps de l'animal. Robert I. Duc de Bar portoit d'azur à deux bars ou barbeaux d'or dentez & *allumez* d'argent.

ALLUMÉ, se dit aussi de la flamme d'un bucher, d'un flambeau, & d'un bâton qui est brulant. S. François de Paule portoit d'or au phœnix de gueules sur un bûcher *allumé* de même.

ALLUMETTE. subst. fem. Petit bâton de bois sec ou de roseau trempé dans du soulfre qui sert à allumer la chandelle. On dit, quand on veut van-

ter du bois a brûler, qu'il brûle comme des *allumettes*.

Ces mots viennent de la préposition *ad*, & de *lumen*, *lumiere*, qui vient de *ucere*, *luire*.

ALLUSION. f.f. Terme de Rethorique. C'est une figure qui se fait par un petit jeu de mots qui sont presque semblables. L'affectation des *allusions* est extremement vicieuse en France. Mais on peut élegamment faire *allusion* à quelque apophthegme, à quelque histoire, à quelque coûtume, lors qu'on dit quelque chose qui y a du rapport, & qu'on veut faire entendre au lecteur ou à l'auditeur, qu'on y a pensé en écrivant. Ce mot est composé du Latin *ludere*, parce que l'*allusion* est en effet un jeu de mots.

ALLUVION. f.f. Accroissement qui se fait le long des rivages de la mer ou des rivieres par les tempêtes ou inondations. Ce mot vient du Latin *alluere*, qui signifie, *baigner*, *arroser de son eau*.

ALM.

ALMADIE. f.f. Terme de Marine. Ce sont de petites barques de quatre brasses de long, faites souvent d'écorce de bois, dont usent les Sauvages de la côte d'Afrique. C'est aussi un vaisseau des Indes, long de 80. pieds, & large de six ou sept, qui ressemblent à une navette, à la reserve de son derriere qui est quarré.

ALMAGESTE. f.m. Terme d'Astronomie, qui se dit d'un livre fameux composé par Ptolomée, où il a recüeilli un grand nombre de problemes des Anciens servant à la Geometrie & à l'Astronomie, qui est intitulé, De la grande Construction, ou du nom d'*Almageste* qui est Arabe, qui luy fut donné quand il fut traduit par l'ordre de Maimon Calyphe de Babylone vers l'an 800. Le Pere Jean Baptiste Riccioli a fait aussi une Astronomie reformée, qu'il appelle *Almageste* Nouveau, où il a compilé toutes les observations des Astronomes anciens & modernes, & en a conferé les hypotheses.

* Voyez *Les Origines de Menage*.

ALMANACH. f.m. Calendrier ou table où sont écrits les jours & les fêtes de l'année, le cours de la lune, &c. L'*Almanach* de l'an de grace, de l'an bissextil. Cardan a fait un Traité *de supplemento Almanach*. Ce mot est Arabe composé de l'article *al*, & de *mana*, qui signifie *compter*. Nicod. Covarruvias dit que selon quelques uns, ce mot vient de *manah*, qui signifie, selon eux, *Calendrier*. Il adjoûte que Diego Durrea assûre que la terminaison Arabe de ce mot est *manaquebu*, du verbe *naqibe*, qui signifie, *predire l'advenir*. Cependant il soûtient que ces deux sentimens ne reviennent qu'à une même chose. Car l'Hebreu *manah*, sign. *nombrer*, *supputer*. Or tout le monde sçait que les *Almanachs* ne consistent qu'en supputations astronomiques. Scaliger dit qu'il a été fait de l'article *al*, & de *μὴν*, mot Grec qui signifie *mois*. D'autres croyent que ce mot vient des Egyptiens long-temps avant les Arabes. Du Cange. Menage dit que les Arabes l'ont fait du Persan *sal'maha*, qui signifie, la *periode de la lune*.

L'*Almanach* du Palais, est celuy où on marque les jours ou le Palement n'entre pas: *Almanach* Historial, celui où on marque quelques histoires memorables du jour où elles sont autrefois arrivées.

On dit proverbialement, Je ne prendray pas de vos *Almanachs*, pour dire, Je ne prendray pas vôtre conseil sur l'advenir, vos predictions ne sont pas seures. On appelle un faiseur d'*Almanachs*, un ridicule Astrologue Judiciaire.

ALMANDINE. f.f. Pierre precieuse. C'est une espece de rubis beaucoup plus tendre & plus leger que le rubis Oriental, & qui tire plus sur la couleur du grenat, que sur celle du vray rubis. Elle est pourtant au nombre des pierres les plus estimées, quoy qu'elle cede au vray rubis. On l'appelle aussi *Albandine*. Ce mot vient d'*Albanda* ville de Carie, d'où Pline dit qu'on l'apporte.

ALMUCANTARA. f.m. Terme d'Astronomie. Ce sont des cercles paralleles à l'horizon qu'on s'imagine passer par tous les degrez de l'Equateur, & qui vont en diminuant jusqu'au zenit, qui est le centre d'où ils sont décrits. Ils servent à montrer la hauteur du soleil & des astres, & sont décrits en plusieurs Quadrans & sur l'Astrolabe. Ce mot est purement Arabe.

ALO.

ALOES. f.m. Grand arbre qui croît aux Indes de huit ou dix pieds de haut. Son tronc est gros comme la cuisse. A sa tête il se fait un grand amas de feuilles dentelées & épaisses, larges par embas, s'étrecissant jusqu'à la pointe, qui sont de quatre pieds de long. Sa fleur est d'un rouge entremêlé de jaune, & est double comme l'œillet. Elle est soûtenuë par de petits rameaux qui sortent du tronc avec les feüilles, entre lesquelles elle se couche. De cette fleur vient un fruit rond comme un gros pois, blanc & rouge. On tire le suc de ses feüilles en les fendant avec un couteau, & en la recüeillant dans des calebasses. Quand il est seché au soleil, il tire sur la resine. Son bois est moucheté, odorant & amer. Son écorce est si déliée, qu'elle semble être une peau dont la couleur est changeante. On la mâche, & on se lave la bouche de sa decoction pour avoir l'haleine bonne, à ce que dit Dioscoride. Il y en a plusieurs especes, dont le meilleur est l'*Agalochum* d'Inde qui vient de Calecut. Le plus exquis est le noir de couleur changeante, plein, pesant, massif, gros & épais, qui ne tire point à la blancheur, & qui s'allume difficilement. Ceux qu'on voit en Europe n'ont point de tige. Voyez Amatus Lusitanus & Marcgraphius, qui en ont donné des figures. Nicod dit que ce mot est Grec, Latin & François, & derivé de l'Hebreu *ahala*. Les Indiens jettent de ce bois dans le bucher où ils brûlent les corps, pour les faire sentir bon. Dioscoride fait mention d'un *Aloes* qui a des feüilles semblables à la Squille, courtes, épaisses, grasses, un peu larges, rondes & dentelées deçà & delà par intervalles, & de biais en forme de petites pointes ou épines. Sa tige est semblable à celle de l'Aphrodille, aussi bien que sa fleur & sa graine. Elle est attachée à une seule racine comme à un pal. Matthiole dit qu'il y en a en Europe qui ont des fleurs purpurines aussi bien que des blanches. Quand le suc de l'*Aloes* est grossier & terrestre, il est appellé *Aloes caballin*, parce qu'il sert aux chevaux. S'il est un peu plus purifié, il s'appelle *Aloes hepatique*, à cause qu'il est de couleur de foie & jaunâtre. Et quand il est tres-purifié, il s'appelle *Aloes cicotrin*, ou *succotrin*, *à succo corrupto*, ou à cause de l'Isle de Zocotora où on le recueille en abondance. Il est de couleur d'un jaune d'or luisant & transparent, & d'une odeur assez agreable: & c'est de là que vient *Chicotin*. On dit que l'*Aloes* de l'Amerique *mucronato folio* croît si promptement, qu'il y en avoit un dans le jardin du Cardinal Farnese à Rome, qui avoit cru de 23. pieds en deux mois: & un autre à Madrid qui avoit cru de dix pieds en une nuit. Ce mot vient de l'Arabe *Agallugen*, qu'on trouve dans Avicenna.

* ALOES. *Selon Fuller dans son étymologie vient de l'Hebreu* ahaloth. *que les Grecs ont traduit ἀλόη.*

ALOIGNE. f.m. Terme de Marine. Voyez Boné.

ALOPECIE. subst. fem. Sorte de maladie qui fait tomber le poil de la tête, & quelquefois des sourcils, de la barbe, & autres parties du corps, autrement *la Pelade*, en Latin *Alopecia*. Elle est ainsi appellée des Medecins, parce que c'est une maladie de renard nommé en Grec *alopex*, parce qu'il est sujet en vieillesse à une certaine galle qui luy fait tomber le poil.

ALORS. Voyez *Lors*.

ALOSE. f.f. Sorte de poisson de mer ressemblant à la sardine,

sardine, mais bien plus grosse, qui monte au printemps par les rivieres, & sur tout par les graveleuses, où elle devient fort grasse. On fait grand trafic d'œufs d'*alose* dans les Indes, où on en voit plusieurs grands navires tout chargés. En Latin *alausa*, d'où on a fait le mot François. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *hals*, qui signifie, *sel* : car en effet l'*alose* aime tant le sel, qu'elle suit les bateaux qui en sont chargez plus de trois cens lieuës en terre. On l'a aussi appellée en Latin *clupea*, & en Grec *thrissa*.

ALOUETTE. s. f. Petit oiseau bon à manger, & qui chante agreablement. On met à la broche une douzaine d'*alouettes* ensemble. on prend les *alouettes* au miroir & avec des filets. Il y a de deux sortes d'*alouëtte*, l'une huppée ou crêtée, qui a sur la tête une crête de plume comme la paon, & qui se nourrit en terre : l'autre sorte vit en troupe, & est de même pennage. Le mâle chante bien, & est le premier qui annonce l'esté: mais on dit que les mâles deviennent borgnes, s'ils sont nourris en cage. On les appelle en Latin *galerita*, ou *alauda*, & en Grec *corydalos*. Menage derive ce mot de *alaudetta*, diminutif de *alauda* : c'est un mot que les Romains ont pris de l'ancien Gaulois, lors que Jules Cesar leva des soldats en France, qui s'appellerent *Alaudites*, à cause de la figure de leur casque, ressemblant à des *alouettes* huppées, comme dit Suetone.

On dit proverbialement d'un faineant, qu'il attend que les *aloüettes* luy tombent toutes rôties dans le bec. On dit, Si le ciel tomboit, il y auroit bien des *aloüettes* prises, à ceux qui craignent des accidents qui n'arriveront jamais.

ALOURDIR. v. act. C'est faire un bruit capable d'incommoder la tête, & la rendre lourde & stupide. Le bruit des cloches & des carrosses qui passent par cette ruë est capable d'*alourdir* les gens. Regnier a dit des Poëtes importuns recitateurs,

Qu'ils *alourdent* de vers, d'alegresse vous privent.

Ce mot est vieux.

ALOURDI, IE. part. & adj.

ALOYAU. s. m. Piece de bœuf qu'on couppe le long des vertebres au haut bout du dos de cet animal. On dit, un *aloyau* de la premiere, de la seconde, de la troisieme piece. Quand il n'y a de la chair que d'un côté, on l'appelle une *charbonnée*. On appelle aussi, *la piece de huit heures*, car elle est bonne à manger quand on déjeune du matin.

ALP.

* ALPES. s. f. *Montagnes qui separent la France de l'Italie.* Voyez Menage *dans les Origines Françoises, Italiennes ; & Bochard dans sa Geographie Sacrée.*

ALPHABET. s. m. Disposition par ordre des lettres d'une langue. *Alphabet* Latin, François, Grec. cette lettre n'est point dans nôtre *alphabet* Ce mot vient de ce que l'*alphabet* des Grecs commençoit par *alpha, beta*. On voit dans les monnoyes anciennes à côté de la figure de la croix des A & des Ω, c'est à dire, des *alpha* & des *omega*, en memoire de ce qui est dit dans l'Apocalypse Chap. 1: 7. & 22: 13. *Ego sum alpha & omega, primus & novissimus, principium & finis.* Les anciens Chrétiens les faisoient graver aussi sur les sepulcres. Voyez dans Bouteroüe un *alphabet* Gaulois tiré des Legendes des monnoyes de la premiere Race, dont les caracteres sont fort differents de ceux dont on use à present.

On dit, Estre encore à l'*alphabet*, pour dire, Estudier le petit livre qu'on donne aux enfants pour apprendre les lettres.

ALPHABET, se dit aussi des ferrements ou poinçons qui servent aux Doreurs, aux Graveurs & autres ouvriers, pour marquer, graver ou imprimer les caracteres qui sont taillez sur les pointes.

ALPHABET, en termes de Polygraphie, est le double du chiffre que gardent par devers eux chacun des correspondants qui se doivent écrire secrettement : c'est un *alphabet* où les lettres ordinaires sont disposées par ordre, & vis à vis ou au dessous sont les caracteres secrets qui y répondent, les nulles ou lettres inutiles & les autres marques qui servent à le rendre indechiffrable.

ALPHABETIQUE. adj. Qui est selon l'ordre de l'alphabet. Table *alphabetique*. un bon Dictionaire doit être disposé par ordre *alphabetique*.

ALPHABET. s. m. C'est un oiseau de proye tres-doux & tres-agreable, qui sert au vol de la perdrix & du lievre. Les Grecs luy ont donné ce nom de la premiere lettre de leur alphabet ; mais en France on l'appelle *Tunisien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie, où il est fort estimé.

ALT.

ALTE. s. f. Arrest ou pause que font les gens de guerre en marchant. Il y avoit tant de défilés, qu'il falloit faire alte à tous momens. Ce mot, selon quelques-uns, vient de l'Italien *alto*, à cause que l'on tient les piques hautes dés que les troupes sont arrêtées. Les autres veulent qu'il vienne de l'Allemand *halten* signifiant la même chose, qui peut venir aussi de l'Italien.

ALTERATION. s. f. Action qui corrompt, qui change la nature de quelque chose. La débauche est cause de l'*alteration* de la santé. Aristote admet un mouvement d'*alteration* qui est cause des generations & corruptions.

ALTERATION, signifie aussi, la soif causée par la secheresse du gosier & de la bouche faute de salive pour l'humecter. On sent dans la fiévre une grande *alteration*. quand on a marché, quand on s'est échauffé, on sent de l'*alteration*.

ALTERATION, signifie figurément, Emotion d'esprit. Cette seditieuse harangue causa beaucoup d'*alteration* dans les esprits.

ALTERATION, signifie aussi, Corruption, changement. Cette fausse interpretation est causée par l'*alteration* du texte

Ces mots viennent du Latin *alterare*, *changer*.

ALTERCAT. s. m. ou *Altercation*. s. f. Debat, contestation entre deux personnes qui ont ensemble de la familiarité. Ils n'ont pas de querelle formée, mais il y a toûjours quelque petite *altercation* entr'eux. *Altercat* est vieux. Du Cange dit que ce mot vient d'*altercari*, qui signifioit simplement *s'entretenir ensemble*, & *altercatio*, *dialogue*.

ALTERER. v. act. Terme de Physique. Corrompre, changer la nature de quelque chose. Le feu *altere* toutes choses, même les metaux. il faut qu'un corps s'*altere* devant qu'il s'en engendre un autre. la santé s'*altere* par des exercices trop violents. les monnoyes s'*alterent* par l'eau forte, ou par l'alliage lors de la fonte. toutes choses s'*alterent* avec le temps.

ALTERER, se dit aussi figurément. Les bonnes coûtumes s'*alterent* par la corruption du siécle. le vray sens d'un Auteur s'*altere* souvent par la subtilité des Commentateurs.

ALTERER, signifie aussi, Causer de la soif en dessechant les humeurs qui fournissent la salive. La chasse *altere* les chiens & les Veneurs. les mets trop salez *alterent*.

ALTE'RE'. part.

On le dit sur tout au figuré. Un grand Prince est toûjours *alteré* de gloire. les Tyrans étoient *alterez* du sang des Martyrs. On dit d'un homme âpre au gain, que c'est un *alteré* ; & alors il est substantif.

ALTERES. s. f. plur. Inquietudes d'esprit, passions vehementes. L'approche de l'ennemi a mis tout le Royaume en de grandes *alteres*. Ce mot vieillit Il a signifié aussi autrefois, *Enthousiasme*, fureur prophetique.

tique. Ce mot vient par corruption de *arteres*, parce que la grande émotion cause un violent battement des arteres.

ALTERNATIF, IVE. adj. Qui succede l'un aprés l'autre. Une charge *alternative*, un Office *alternatif*, qui s'exerce tour à tour. on a supprimé les Officiers triennaux & quadriennaux, & on a conservé les *alternatifs*. On dit de deux Officiers Generaux d'armée, qui servent chacun leur jour, qu'ils roulent, qu'ils ont un commandement *alternatif*.

ALTERNATIVE. s. f. se dit de deux choses dont on propose le choix en Iustice. On donne l'*alternative* sur l'acceptation des offres, sur la prestation d'un serment.

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour à tour, l'un aprés l'autre. Ces Offices s'exercent *alternativement*, chaque Officier a son année d'exercice.

ALTERNE', EE. adj. en termes de Blason, se dit de la situation des quartiers ou des figures qui se répondent en alternative : comme, Dans l'écartelé le premier, & quatriéme quartier sont *alternés*, & ils sont d'ordinaire de même nature, & pareillement le deux & le troisiéme. On dit de même du losengé, fuselé, & échiqueté, des points équipollez, &c. Ce mot vient du Latin *alternus*, qui signifie, *qui vient tour à tour*.

ALTESSE. s. f. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes. Son *Altesse* Serenissime Mr. le Prince de Condé. On dit de Mr. le Frere du Roy, Son *Altesse* Royale. On traite le Duc de Savoye, & les autres Princes Souverains, d'*Altesse*. Son *Altesse* Electorale. A l'égard du Grand Seigneur, ou le Turc, on l'appelle Sa *Hautesse*.

ALTIER, ERE. adj. Orgueilleux, fier, qui commande avec hauteur. Cet homme a la mine *altiere*, l'esprit *altier*.

ALTIEREMENT. adv. D'une façon altiere. Il luy a parlé, il l'a reçû fort *altierement*.

Ces mots viennent du Latin *altus*.

ALTIMETRIE. s. f. C'est la premiere partie de la Geometrie pratique qui enseigne à mesurer les lignes, soit en hauteur, soit en profondeur. Ce mot est tiré d'*altus*, *haut*, *profond*, & de *metron* en Grec, en François *mesure*.

ALU.

ALUDEL. subst. masc. Terme de Chymie, qui se dit de plusieurs pots ou tuyaux de terre mis les uns sur les autres qui vont en etrecissant par en haut, & qui servent aux operations chymiques qui se font avec le feu.

ALVEOLE. s. m. qui se dit des trous qui se font dans les rayons ou gâteaux des mouches à miel. On le dit aussi en Medecine des trous où les dents sont enchassées. Ce mot vient du Latin *alveolus*, qui signifie, *petite fosse*, ou *petit canal*.

En Botanique *Alveole* signifie ces petits trous ou creux où sont enchassez les bouts de certains fruits ou fleurs, comme celuy des tuyaux des œuillets, du gland, des noisettes. Il se dit aussi des fleurs faites en petit bassin ou cloche, comme la fleur jaune de chelidonium.

* ALUIE. s. f. *Petite Ville du pays Chartrain, que Menage derive de* allogia.

ALUN. s. m. Espece de sel fossile & blanc qui se trouve mêlé parmi la terre. On le tire de cette terre en la lavant avec de l'eau qui s'impregne de ce sel, qu'on fait aprés cuire en le faisant évaporer, ainsi qu'on fait au salpêtre. Les pierres dont on le tire participent de la nature du plomb, & contiennent du flegme & des esprits acides. La terre dont on a tiré l'*alun* étant exposée à l'air, en fournit de nouveau. Il en est de même du vitriol calciné : ce qui montre que ces sels viennent de l'air. Ce mot vient du Grec *hals* qui sign. *sel*.

Il y a cinq sortes d'*alun*. Le premier l'*alun de glace*, ou *de roche*, est celuy qu'on tire tout entier de la roche, qui est blanc & transparent. La roche est élevée hors de terre : ce qui n'empêche pas qu'on ne fasse plusieurs lotions & preparations à l'*alun de roche* tel qu'il nous est envoyé, qui sont amplement décrites par Matthiole. Il y en a aussi du rougeâtre, qu'on appelle *le Romain*. Pline dit en avoir vû de noir. C'est une substance terrestre, congelée & luisante, de nature chaude & seche, de saveur âpre & salée, qui a la proprieté de restraindre & de ronger. Biringuccio.

La seconde espece est l'*alun de plume*, ou *scissile*, qui est comme la fleur de l'*alun*, selon Dioscoride. Il se trouve en mottes, & il a une consistence entre le bois & la pierre. Il se fend aisément, & peut servir d'une mêche perpetuelle à une lampe. Matthiole & Dioscoride disent que c'est la même chose que la pierre Amiante. Il est moins corrosif que l'*alun* de roche. On l'appelle ainsi, à cause de ses filamens qui sont comme des plumes. Il a des veines comme du bois. Quelques-uns l'ont fait passer pour du bois de la vraye croix, & disent qu'il resiste au feu par miracle.

Le troisiéme est l'*alun scaiol*, qui est écailleux & transparent comme le talk. Il est ainsi nommé, *eo quod secetur*. Il est fait d'une pierre claire comme verre, que quelques-uns appellent *Pierre speculaire*, ou *Miroir d'âne*, qu'on calcine, & qui paroît aprés comme du plâtre.

Le quatriéme est l'*alun Zuccharin*, ainsi dit par la forme de pain de sucre qu'on luy donne étant preparé avec eau rose & blanc d'œuf.

Le cinquiéme est l'*alun catin*, qui est la même chose que l'alkali, ou sel de soude, ainsi dit à *catino*, ou plat dans lequel on le fait. Le mot d'*alun* vient *à lumine*, parce que c'est luy qui donne la lumiere ou l'éclat aux couleurs. On ne sçauroit gueres teindre, ni enluminer sans *alun* : car c'est le principal des sels mineraux dont on se sert dans la teinture, & c'est comme un lien entre l'étoffe & la couleur ; de même que les huiles gluantes & les eaux gommées sont un lien à l'égard de la peinture & de l'enlumineure. L'*alun* dispose les étoffes à recevoir la couleur, & à leur donner la vivacité, comme on voit à la cochenille & à la graine d'écarlate, dans lesquelles on mêle aussi quelque acide, & même de l'eau forte, pour donner de la vivacité à leur couleur rouge, & leur ôter le violet. L'*alun* fait ses effets par la stipticité ou vertu astringeante qui lie la matiere delicate des couleurs, & empêche qu'elles ne s'évaporent. L'*alun* empêche que le papier qui en est trempé ne boive. Tout *alun* dissout dans l'eau qui vient à se coaguler, prend la figure pyramidale, ou le tetraede composé de quatre triangles fort égaux. Les Anciens ont parlé d'un *alun* rond qui est à present inconnu.

ALUMINEUX, EUSE. adj. Qui est de nature d'alun, qui tient de l'alun. Des terres *alumineuses*, des eaux *alumineuses*.

ALUNER. v. act. Faire tremper dans l'alun, ou dans un bain d'alun. Toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi doivent être fortement *alunées*.

ALUYNE. s. f. Voyez *Absinthe*, c'est la même chose. Quelques-uns derive ce mot d'*aloës*, à cause qu'elle en a l'amertume, *quasi aloinum*, ou *alosimon*.

AMA.

AMADES, ou *Hamades*. s. m. Terme de Blason. Ce sont trois listes plattes paralleles, chacune de la largeur d'un tiers de la fasce traversant l'Escu en même situation qu'elle, mais qui ne touchent point aux bords d'un côté ni d'autre : c'est en quoy elles different des jumelles.

* AMADOTE. *C'est une espece de poires ; Menage dit, qu'il a apris d'un President de la Chambre des Comptes de Dijon, que ce fut une femme nommée*, Dame Oudet, *qui la premiere a eu de ces poires, lesquelles furent d'abord appellées*

appellées par les Bourguignons, damoudor, *d'où on a fait dans la suite* amadoüe.

AMADOUER. v. act. Flatter avec des paroles douces & attrayantes. Il n'y a que les enfans & le peuple qui se laissent sottement *amadoüer*. Menage derive ce mot de *amatutare* inusité, qui a été fait de *amatus*; d'autres de la phrase Latine & flatteuse, *amato te*.

AMADOUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Regnier a dit agreablement.

Il devint aussi fier qu'un chat *amadoüé*.

On dit quelquefois aussi *Amadoüeur*, de celuy qui amadoüe & *Amadoüement*, d'une flatterie ou caresse: mais ces mots sont populaires.

AMAIGRIR. v. act. & n. Rendre maigre, devenir maigre. Le vinaigre *amaigrit* ceux qui en boivent. ce malade *amaigrit* à vûë d'œuil, de jour en jour.

* *Il y en a qui disent*, maigrir, *mais* amaigrir, *est meilleur.*

AMAIGRIR, en termes de Maçonnerie & de Charpenterie, se dit de la couppe du bois, ou de la pierre qu'on fait en angle aigu, ou moindre que le droit; & on dit au contraire, *Engraisser*, quand cette couppe se fait en angle obtus.

Ce mot vient du Latin *marcescere, devenir maigre*, qui vient de *macer*, qui se tire de *micros* en Grec, qui signifie *mince, petit, fluet.*

AMALGAMATION, ou *Amalgame*. f. m. Terme de Chymie. C'est la reduction en pâte qui se fait avec le mercure d'un metail noble, & particulierement de l'or. Ce mot vient de *gama*, mot Arabe qui signifie *paste*. On le fait en mettant dans un creuset des lames de metail les plus déliées qu'on peut, avec du mercure. Aprés qu'on a bien chauffé l'un & l'autre, ce metail se dissout en parties menues comme de la farine, & le mercure qui est humide en fait une pâte. L'or ne retire du mercure dans l'*amalgamation*, que trois fois autant qu'il pese. Les Chymistes le denotent avec cette marque *A. A. A.*

AMALGAMER. v. act. Faire un amalgame. *Amalgamer* de l'or.

AMANDE. f. f. Semence de tous les arbres à noyau qui est enfermée dans une écorce fort dure, qu'on casse quand on la veut manger. *Amande* d'abricots. *amande* de cerises.

AMANDE, est aussi un fruit particulier qui est enfermé dans un gros noyau & sous une ecale. Il y a des *amandes* vertes; des *amandes* confites, pelées. on fait du lait d'*amandes*, du masse-pain avec des *amandes*; & de la pâte d'*amandes* pour blanchir les mains. l'huile d'*amandes* douces tirée sans feu est fort estimée. Menage derive ce mot de *amandala*, qui se trouve dans les Capitulaires. D'autres croyent qu'elles sont ainsi nommées pour être venuës d'Allemagne, à cause que Perceval en son Roman les nomme *Allemandes*. Il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amygdalum*. Quelques-uns disent que les *amandes* ameres concassées endorment les poules, ou les tuent, ensorte qu'on les prend facilement à la main; & que c'est un secret de Bohemiens, aussi bien que le marc d'*amandes* dont on a tiré l'huile, qui leur est un poison dangereux, quoy qu'il ne nuise point aux autres animaux. Il y a aussi de certaines dragées qu'on nomme *amandes* lissées, qui sont des *amandes* couvertes de sucre fondu; des *amandes* à la Prasline, qui sont fricassées avec du sucre.

AMANDES, sont aussi des morceaux de crystal qui sont en figures d'*amandes*.

AMANDÉ f. m. Terme de Medecine, est un remede composé de deux onces d'amandes dépoüillées de leur écorce, qu'on pile & qu'on dissout dans huit ou dix onces de decoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet qu'on passe dans un linge, & où on méle un peu de sucre & d'eau rose. Les Dames s'en servent pour conserver leur santé & leur embonpoint.

AMANDIER. f. masc. C'est un arbre d'assez belle grandeur, qui a son tronc gros, court & droit, & l'écorce raboteuse. Il ne s'etend gueres en racines & souvent il n'en a qu'une, mais grande, forte & profonde en terre. Il est presque semblable au pêcher, & sur tout par ses feüilles. Il fleurit le premier au printemps, & jette un fruit qui a la forme d'un cœur. Il est couvert d'une double pelure ou écorce, comme les noix; mais au mois d'Aoust sa pelure de dessus s'entr'ouvre & se détache, & on casse l'autre qui est dure pour en tirer le fruit. Il y en a de trois sortes. Le premier qui vient de Gennes, qui a la coque tres-tendre, & tres-peu de noyau. Il y en a un plus gros & un autre plus petit.

AMANT, ANTE. adj. Celuy qui aime d'une passion violente & amoureuse. une telle fille est fiancée avec son *amant*.

* AMANT TRANSI, *on appelle ainsi, ceux qui souffrent les rigueurs d'une Maitresse, & qui portent sur le visage des marques de leur dépit, ou de leur jalousie; ce mot exprime bien l'effet d'une violente passion* Mr. de Segrais.

Tous ses sens de tristesse, étouffez & *transis*.

cependant nos bons Auteurs s'en servent rarement.

* AMANT, *on trouve dans les Coûtumes Locales de la Perouse de l'an* 1260. *données au public par la Thaumassiere.* Cet article nequns homs, ne nequne feme de la paroise ne doet lo sire, ne so *Amant* gager sans arazoner, &c. Mr. Du Cange *nous apprend que* Amant *dans cette Coûtume, signifie un Juge.* Voyez son Glossaire verbe Amant.

AMARANTHE. f. f. Fleur que le peuple nomme autrement *Passevelours*, ou *Fleur d'amour*, ou *Immortelle*. Cette fleur est fort rouge, & vient en forme d'espi. Elle ne perd jamais sa couleur pour seche qu'elle soit. Estant mise en l'eau, elle reverdit, & sert à faire des bouquets ou chapeaux tout l'hyver. Ses feüilles sont plus grandes que celles du basilic. Sa tige est grosse, grasse & roussatre. Cette plante a cela d'admirable, que plus on la tond, & plus elle devient belle. Ce nom luy a eté donné, parce qu'elle ne flêtrit point. Elle commence à fleurir en Aoust. En Latin *amaranthus*, qui vient du Grec *amaranthos*, qui est composé de l'*a* privatif, & *maraunomai*, qui signifie *flétrir*.

* *Il faut écrire*, Amarante, *sans h. parce qu'il vient de* ἀμάραντος, *composé de la privative*. α, *& de* μαραίνω marceo. Voyez *Pline* lib. XXI. c. VIII. *Cette fleur est le simbole de l'immortalité. Malherbe a dit à Henry le Grand.*

Et quelque assaut que te face
L'oubly, par qui tout s'efface
Ta loüange dans mes vers
D'*Amarante* couronnée
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers.

On appelle aussi *Amaranthe*, la teinture qui imite la couleur de cette fleur.

AMARRAGE. f. m. Terme de Marine. C'est l'ancrage ou le moüillage des vaisseaux. La science d'un Pilote est de bien faire ses *amarrages*, d'ancrer en bon lieu.

AMARRAGE, signifie aussi l'endroit où deux grosses cordes, ou la même mise en double est liée par une petite.

AMARRER. v. act. Terme de Marine. C'est lier ou attacher fortement avec un cordage, soit un vaisseau, soit quelqu'une de ses parties ou de ses agrets. Ce mot vient d'*amarr* Bas Breton, qui signifie *lier*. Ainsi on dit, *Amarre* bas bord, ou stribord, pour, commander de lier ou attacher une manœuvre à droit, ou à gauche.

AMARRES. f. m. plur. Terme de Marine. Ce sont les cordages avec lesquels on attache le vaisseau à quelques pieux ou anneaux, ou avec lesquels on le tire, ou on l'arrête sur la mer par le moyen des ancres. On dit qu'un vaisseau a ses trois *amarres* dehors, quand il a moüillé ses trois ancres. les écoutes, les couets sont des *amarres* de voiles.

* AMARRES, *ce sont deux morceaux de bois, appliquez contre une autre piece de bois plus grande, & qui ont une ouverture dans le milieu pour y faire passer le bout d'un treuil, ou moulinet ; c'est ce que Vitruve* liv. 10. chap. 2. *nomme* chelonia, *dont Philander nous apprent l'étymologie*, dicta sunt chelonia, à similitudine tegumenti testudinis animalis, quæ χελώνη dicitur.

AMAS. s. m. Multitude de choses, ou de personnes assemblées en un même lieu. Il faut faire un grand *amas* de materiaux avant que de commencer à bâtir. ce Prince fait un grand *amas* de troupes, de soldats, pour faire la guerre.

* AMASEMENTS. *Terme qui se trouve dans plusieurs Coûtumes rapportées par Ragueau, il signifie la même chose, que*, édifices, maisons, batiments. *Les Latins ont dit*, mansus amasatus. Du Cange, h. v.

AMASSER. v. act. Mettre ensemble plusieurs choses ou personnes. un charlatan a bien-tôt *amassé* la canaille autour de luy. ce vieillard *amasse* toûjours, & ne depense rien.

Il se dit aussi avec le pronom personnel. Le peuple qui s'*amasse* dans les carrefours fait craindre une sedition. le sable qui s'*amasse* peu à peu dans ce port le comblera à la fin.

AMASSER, signifie aussi, Lever de terre ce qui y étoit tombé. *Amassez* vôtre mouchoir. on *amasse* les fruits qui tombent des arbres. On dit d'une chose qu'on veut bien mépriser, qu'elle ne vaut pas l'*amasser*. On se sert aussi en ce sens du mot de *Ramasser*. Nicod le derive du Grec *amao*, *accumulo* ; ou de l'Hebreu *massach*, qui signifie *mêler*. Menage le derive du Latin *admassare*, fait de *massa*. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amao*, *colligo* ; qui vient de l'adverbe *hama*, *simul*, *ensemble*.

AMASSETTE. s. f. Petit outil de bois ou de corne qui sert au garçon peintre à amasser les couleurs quand il les broyes.

AMATELOTER. v. act. Terme de Marine. C'est donner un compagnon à chaque homme de l'équipage, ou associer les matelots deux à deux, afin qu'ils se soulagent l'un l'autre, & qui servent chacun à leur tour.

AMATEUR. s. m. Qui aime quelque chose. Il ne se dit point de l'amitié, ni des personnes. Il est *amateur* de l'étude, des curiositéz, des tableaux, des coquilles. *amateur* de la Musique, des beaux Airs. le peuple est *amateur* de nouveautez.

AMATIR. v. act. Terme d'Orfevre. C'est, Rendre mat, laisser l'or ou l'argent sans le polir ou le brunir. *Amatir* se dit proprement de l'or : à l'égard de l'argent, on dit plus souvent *blanchir*.

AMAUROSE. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie des yeux, qui se dit lors que sans qu'il apparoisse mal quelconque dans l'œil, & la prunelle demeurant entiere & nullement chargee, neanmoins il est privé entierement de sa fonction. Ce mot est Grec, & signifie *obscurcissement*.

AMAZONE. s. f. Femme ou fille genereuse & guerriere. C'étoient autrefois des femmes de Scythie qui habitoient prés du Tanais & du Thermodon, qui ont conquis une partie de l'Asie, qui vivoient sans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers ; mais elles faisoient perir tous les enfans mâles, & elles brûloient la mammelle gauche des filles pour les rendre plus propres au combat : d'où on dit qu'est venu leur nom, qui signifie *sans mammelles*.

Strabon nie qu'il y ait eu autrefois des *Amazones*. Pline & Mena font mention de celles de Scythie. Hyppocrate dit qu'il y avoit une loy chez elles qui condamnoit les filles à demeurer vierges jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois hommes du pays ennemi. Il dit aussi que la cause du retranchement qu'elles faisoient de la mammelle droite, étoit afin que le bras droit devint plus robuste, parce qu'il profitoit de la nourriture du teton. On dit aussi qu'elles tordoient les jambes à leurs enfans mâles, afin d'être toûjours les maîtresses. On dit qu'en Afrique il y a un Royaume composé de seules femmes, qui tuent les garçons qui leur naissent du commerce qu'elles ont avec les peuples voisins, comme témoigne Jean de Los Sanctos, Jacobin Portuguais dans la Description de l'Ethiopie Orientale. Æneas Silvius rapporte qu'on a vû dans la Boheme pendant sept ans une Republique toute semblable à celle des *Amazones* fondée par la valeur d'une fille nommée Valasca.

La riviere des *Amazones*, est une grande riviere qui arrouse la partie meridionale de l'Amerique; & la region qui luy donne ce nom est à deux degrés & demi de hauteur meridionale proche la nation des Topinambous. Cette riviere a plus de 80. lieuës de large à son embouchure, & dans le reflux elle pousse son eau douce plus de 30 lieuës dans la mer. Le Pere Christophe d'Acunna en a écrit une Relation, & le Sieur de Villarmond une autre. Le Pere Lamberti dans sa Relation de la Mengrelie, dit qu'en ce pays-là on voit encore à present des *Amazones*. Recueil de Thevenot. Les plus fameuses ont été Marthesie, Orythie, Pentasilée qui fut tuée par Achilles, &c.

AMAZONE, se dit aussi d'une femme courageuse capable de quelque hardie entreprise. La Pucelle d'Orleans a passé pour une *Amazone*.

AMB.

AMBAGES. s. f. plur. Vieux mot qui signifioit autrefois, un amas confus & obscur de paroles, dont on a de la peine à deviner la signification. Les Chymistes ne parlent que par *ambages*, & ne sont point entendus. Ce mot est plus Latin que François.

* Voyez *Vossius étymolog.*

AMBASSADE. s. f. Envoy que les Souverains se font les uns aux autres de quelque personne de qualité pour negocier les affaires qu'ils ont ensemble. Il s'en fait aussi pour quelques compliments ou ceremonies solemnelles. L'*Ambassade* de Rome est tenuë pour la plus honorable. il y a un Secretaire de l'*Ambassade*.

AMBASSADE, signifie aussi en termes familiers, un petit message qu'on fait faire par un amy, ou par un domestique pour quelque petite negociation, & particulierement d'amour.

On dit proverbialement pour se mocquer d'un train en desordre, C'est l'*Ambassade* de Viarron, deux chevaux une mule.

AMBASSADEUR. s. m. Celuy qui va en Ambassade. *Ambassadeur* Ordinaire, est celuy qui reside en a Cour d'un autre Prince par honneur, & pour entretenir reciproquement l'amitié, ou pour negocier les affaires survenantes. *Ambassadeur* Extraordinaire, est celuy qui vient en la Cour d'un Prince pour quelque affaire particuliere, comme pour conclurre une paix, un mariage, conduire une Reine, faire des compliments, &c. C'est pecher contre le droit des gens, de violer la maison d'un *Ambassadeur*. on fait des entrées aux *Ambassadeurs*, c'est à dire, qu'on les envoye recevoir avec ceremonie, les carrosses du Roy & des Princes vont au devant d'eux. il y a des charges d'Introducteurs des *Ambassadeurs* chez le Roy & chez Monsieur. Ce mot vient de *Ambasciator*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot Latin qui avoit été tiré du Gaulois, signifiant *serviteur*, client, domestique, ou Officier, selon Borel & Menage aprés Saumaise & Spelman : mais Lindenbrok le derive de l'Allemand *ambacht*, qui signifie *œuvre*, comme si on se loüoit pour faire quelque ouvrage ou legation. Albertus Acharisius en son Dictionnaire Italien le derive de *ambulare*.

On dit qu'un homme à un train, un équipage d'*Ambassadeur*, pour dire, qu'il a un train, un équipage magnifiq;

AMBASSADEUR, se dit aussi de quelques personnes qu'on

qu'on envoye pour faire quelque petit message ou negociation; mais ce n'est qu'en discours familier & en raillerie.

AMBASSADRICE. s. f. C'est la femme de l'Ambassadeur. On appelle aussi une *Ambassadrice* d'amour, celle qui en est l'entremetteuse.

* *Sur l'étymologie de ce mot.* Voyez Spelman, Menage dans ses Origines Françoises, & Italiennes. Du Cange; le P. Labbe; Vossius de vitiis sermon. Ferrari Orig. Ital. *Je remarqueray seulement qu'il faut dire*, le Roy a été offensé en la personne de ses Ambassadeurs, *& non pas*, dans les personnes de ses Ambassadeurs, *parce que*, personne, *est icy relatif au Roy, plûtost qu'aux Ambassadeurs, & que c'est un nom collectif, qui ne fait de tous les Ambassadeurs qu'une seule personne.*

AMBESAS. s. m. Terme de jeu de triquetrac, qui se dit quand le dé amene deux as. Ce mot vient du Latin *ambo*. On trouve dans le Roman de la Rose *ambedeux*. Les Italiens disent aussi *ambedue*.

AMBIDEXTRE. adj. m. Qui se sert également de ses deux mains, de la gauche aussi bien que de la droite, pour tous les usages où on n'a besoin que d'une main seule. Hippocrates en ses Aphorismes dit que cela n'arrive jamais aux femmes. Du Cange dit qu'on a aussi appellé *ambidextre*, un Juge qui reçoit des presens de l'une & de l'autre des parties. Ce mot est tiré du Latin *ambidexter*, qui signifie la même chose.

AMBIGU, us. adj. Obscur, qui se peut entendre en deux sens contraires ou differens. Les réponses des Oracles des Anciens étoient *ambigues*. ce qu'il vous a dit est *ambigu*, on ne sçait si c'est pour vous flatter, ou pour vous railler. le sens de ce passage est fort *ambigu*.

AMBIGU. s. m. est une collation lardée où l'on sert la viande & le fruit ensemble, ensorte qu'on doute si c'est une simple collation, ou un souper.

AMBIGUITÉ. s. f. Obscurité de paroles qui fait qu'on leur peut donner un double sens. Il faut que les termes des Loix & des Edits soient fort clairs, & sans *ambiguité*.

AMBIGUMENT. adv. D'une maniere douteuse, obscure & incertaine. Ce criminel ne répond pas franchement, mais toûjours *ambigument*.

Ces mots viennent du Latin *ambigere*, qui signifie, *être en suspens*, ne sçavoir que choisir de deux choses proposées.

AMBITIEUX. EUSE. adj. Remply d'un desir dereglé de gloire, de dignités, de fortune. C'est un homme *ambitieux* d'honneur. un Prince *ambitieux* est un mauvais voisin. Cesar étoit *ambitieux* outre mesure.

On appelle en termes de Banquier en Cour de Rome, Une Course *ambitieuse*, quand on envoye un courier à Rome pour impetrer le Benefice d'un homme qui n'est pas encore mort; & quand cela est prouvé l'impetration est nulle.

AMBITIEUSEMENT. adv. D'une maniere ambitieuse.

AMBITION. s. f. Passion dereglée qu'on a pour la gloire & pour la fortune. Il y a aussi une honnête, une noble, une loüable *ambition*, qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu. L'*ambition* d'Alexandre a ruiné toute l'Asie. toute l'*ambition* d'un homme de bien doit être de gagner le ciel. Corneille a dit élegamment:

L'*Ambition* déplaît quand elle est assouvie.

AMBITIONNER. v. act. Rechercher avec une forte passion les honneurs, les grandes charges, la gloire. Vaugelas n'approuve point ce mot, quoy qu'il soit bon & necessaire dans la Langue. Un vrai homme de bien ne doit pas *ambitionner* les Prelatures, il ne doit *ambitionner* que de servir Dieu.

On appelloit proprement *ambitiosi* chez les Romains, Ceux qui briguoient les charges. Ils alloient tout autour de l'assemblée pour mendier les suffrages. *Ambibam*, c'est à dire, *ibant circum comitia*. *An* en ancien Latin signifioit *circum*, alentour.

* *Menage approuve*, ambitionner, *mais je crois que c'est seulement pour contredire Vaugelas, & le P. B. qui le condamnent.* ambitieux d'honneur, ambitieux de gloire, *ne se dit point comme a remarqué ce dernier.*

AMBLE. s. m. Train, ou certaine alleure de cheval, lors que les deux jambes du même côté se meuvent ensemble, & que les deux autres se meuvent aprés. C'est la premiere alleure des poulains quand ils ne sont pas assez forts pour trotter. Pour leur entretenir cette alleure, on leur met des entraves, & on leur attache des bouchons de foin autour des paturons des jambes de derriere. Cette alleure est bannie des maneges, où l'on ne veut que le pas, le trot, & le galop. La haquenée est un cheval qui va l'*amble*. On appelle un cheval franc d'*amble*, quand il va l'*amble* lors qu'on le meine en main seulement avec le licou. On dit aussi au plur. Les grands *ambles*.

Vegece dit que l'*amble* est un petit pas de cheval fort vîte qui plaît à celuy qui le monte, qui ne s'enseigne point par art, mais qui vient plûtost naturellement.

Menage derive ce mot de *ambulare*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins en la même signification. Nicod le derive du Grec *amblyno*, qui signifie *tardè frango*, parce que l'*amble* est un train rompu. Les Latins ont appellé un cheval d'*amble* ou haquenée, *ambulator equus*, Seneque, *tolutarius*; Pline, *asturco*; d'autres, *gradarius*, &c.

* Voyez *Du Cange*. Voyez *ambulare*.

* AMBLETEUL. s. m. *Port de mer éloigné de Bologne d'environ quatre lieues. Bede l. 1. c. 33. l'appelle* ambeat, *d'autres*, ambeot. Voyez notit. Guill. de Valois.

AMBLIGONE. s. m. Terme de Geometrie Angle obtus, ou qui a plus de 90. degrez. Un triangle *ambligone*; qui a un angle plus grand que le droit. ce mur fait en cet endroit un coude qui est *ambligone*. Ce mot est Grec composé d'*amblys*, & de *gonia*, *angulus*.

AMBLYOPIE. s. f. Terme de Medecine. Maladie des yeux, qui se dit d'une hebetation ou ébloüissement continuel de la veuë, sans apparence que l'œil soit aucunement offensé. Ce mot est composé du Grec *amblys*, *obtusus*, *hebes*, & de *ops*, ou *opos*, *oculus*, *visus*.

* AMBOISE. s. f. *Ville scituée dans la Touraine & fameuse dans l'histoire; son nom Latin est* ambacia, ab ambientibus aquis; *selon Nublé cette ville étant entourée par la Loire, & par la petite riviere d'*Amasse.

AMBOUTIR, ou Emboutir. Terme d'Orfevres, qui se dit quand ils rendent quelque piece d'argent ou d'autre metail convexe d'un côté, & concave de l'autre: & la piece ainsi forgée s'appelle *amboutie*.

* AMBOUTIR. *C'est mettre du coton, de la laine, ou de la soye, entre deux toiles piquées; on fait à Marseille beaucoup de ces toiles, on les appelle* toiles de Marseilles.

AMBOUTISSOIR. s. m. Outil de Serrurier qui sert à former la tête des gros clous qui ont la figure d'un champignon.

AMBRE. s. m. Gomme, ou resine d'arbre, selon Pline; qu'il dit avoir été appellée *Succinum*, à cause que c'est un suc d'arbre comme le pin, dont il a l'odeur quand il est brûlé. D'autres disent que c'est une congelation qui se trouve dans la mer Baltique, & dans quelques fontaines, où il nage comme une espece de bitume: & de ce sentiment est Agricola, qui est confirmé par le témoignage des Medecins Borusces. Hevelius Polonois, & Schefferus Professeur Suedois disent que l'*ambre* est une espece de poix fossile, ou de bitume qu'on trouve sur le bord de la mer de Prusse; & qu'en Suede aussi bien qu'en Prusse on le trouve dans des endroits fort éloignez de la mer, dans des sablons & dans des montagnes. L'*ambre noir* a beaucoup de rapport au

pissaphaltum, qui est la mumie des Arabes. Philemon dit qu'en deux endroits de Scythie l'*ambre* se fouit en terre, & qu'il se rencontre blanc en l'un, & jaune en l'autre. D'autres ont dit qu'il venoit d'un lac appellé Cephisique, voisin de la mer Athlantique; & que son limon échauffé du soleil produisoit l'*ambre*. Un certain Pithias cité par Matthiole dit que les flots du Septentrion apportent si grande quantité d'*ambre* sur les rivages de Bretagne, que les gens du pays le brûle au lieu de bois, & qu'étant allumé, il brûle comme une torche, ou resine de pin. Il y en a de blanc, de jaune, de roux, de couleur de citron. C'est le propre de l'*ambre*, d'attirer la paille quand il est échauffé, pourveu qu'il ne soit pas huilé. On a vû à Paris un morceau d'*ambre* jaune d'un pied & demy de haut, taillé en crucifix avec les figures de la Vierge & de S. Iean. En la Province de Suchen en la Chine il y a de deux sortes d'*ambre*, l'un jaune, & l'autre rouge. Quelques Modernes estiment qu'il se fait de la moüelle purifiée des pins, qui par succession de temps s'endurcit & devient transparente. Il y a aussi de l'*ambre* noir qui se fait par le mélange de quelques impuretez, ou par sa vieillesse. Les Medecins le nomment *Electrum*, *Chrysolectrum*, & *Karabé*. Ce mot d'*ambre* vient de l'Italien *ambra*, derivé de l'Arabe *Ambar*. Menage. Joannes de Janua le derive de *ambrosia* sans aucun fondement. On l'a aussi appellé *harpaga*, du Grec *harpazein*, *rapere*, *eò quod folia & vestium fimbrias & paleas rapiat, sicut magnes ferrum*.

AMBRE GRIS, est une espece d'*ambre*, ou de gomme qui a une odeur agreable & douce, qu'on trouve sur les bords de la mer. Les Naturalistes n'ont sçû encore découvrir la nature de l'*ambre gris*. Quelques-uns le prennent pour un excrement de certains oiseaux qu'on voit aux Isles de Madagascar & dans le fond de l'Archipelage Oriental: les autres pour l'excrement ou sperme de la baleine. Justus Klobius en son Histoire de l'*Ambre*, dit qu'il vient des intestins d'une baleine appellée *la trompe*, parce qu'elle a sur sa tête une trompe où il y a des dents longues d'un pieds, & grosses comme le poing; & que c'est aussi dans sa tête qu'on trouve le *sperma ceti*. D'autres disent que c'est une écume de la mer, ou un bitume sorti des entrailles de la terre ou des rochers, qui se dégorge. D'autres tiennent qu'il y a un poisson nommé *azel*, qui est fort friand de l'*ambre gris*; de sorte qu'il est toûjours aprés à le chercher: mais il ne l'a pas si-tôt mangé, qu'il en meurt; & les pécheurs voyant flotter ce poisson mort, tâchent de l'attraper, pour tirer de son ventre l'*ambre* qu'il a englouti. D'autres croyent qu'il vient des rayons de miel, qui étant recuits, avec le temps se détachent des rochers, & tombent dans la mer, dont le sel & les flots agitez achevent la digestion, & luy donnent la consistence où on le trouve. Mais tout cela n'a gueres d'apparence vû qu'il s'en trouve des morceaux qui pesent plus de cent livres. Cet *ambre* est de couleur marbrée tirant sur le gris, qui est tantôt plus, tantôt moins obscure. Il est marqueté de blanc, approchant quelquefois tant soit peu du jaune. On y trouve quelquefois des becs d'oiseaux, de petits insectes, & autres matieres qui s'y sont mêlées durant qu'il étoit encore en bitume liquide. Le meilleur *ambre gris* se trouve dans l'Isle Mauricius, & se trouve communément aprés une tempête. Les pourceaux le sentent à une grande distance, & y courent comme enragez. Isaac Vigny grand Voyageur François dit qu'en une certaine côte il en trouva une si grande quantité, qu'on en eût pû charger 1000. vaisseaux. Il en prit une piece qu'il vendit 1300. livres sterlin. Mais on n'a pû retrouver ce lieu-là, quoy qu'on ait croisé sur cette côte six semaines durant. Il croit que c'est une viscosité maritime qui devient *ambre* étant sechée au soleil. On le fond sur un petit feu, & on en fait des extraits, des essences & des teintures. On le mêle aussi avec d'autres aromates.

On dit d'un homme qui sent bon, qu'il sent le musc & l'*ambre*.

AMBRE, est aussi une espece de saule appellé *salix amerina*.

AMBRER. v. act. Parfumer avec de l'ambre gris. Des gants *ambrez* ou d'*ambrette*. hypocras *ambré*.

AMBRETTE. s. f. Est une plante nommée autrement *Fleur du Grand Seigneur*, qui sert à parfumer.

AMBROSIE. s. f. Viande exquise dont les Anciens feignoient que leurs Dieux se nourrissoient. Il mange l'*Ambrosie*, c'est à dire, Il a été admis dans le ciel à la table des Dieux.

Figurément on appelle *Ambrosie*, quelque manger, ou boisson excellente. C'est du Nectar, c'est de l'*Ambrosie*.

AMBROSIE, est aussi une herbe qui a l'odeur du vin, dont on se couronnoit autrefois à table. Cette herbe est fort branchuë, haute de trois empans. Ses feüilles sont semblables à celles de la ruë. Sa graine est faite en grappe, a l'odeur du vin, & sent fort bon. Sa racine est menuë, & de la longueur d'un pied & demi. Matthiole dit que les Anciens luy ont donné ce nom, parce qu'elle conserve long-tems les hommes en leur verdeur: ce qui a donné lieu aux Poëtes de feindre qu'elle faisoit vivre les Dieux eternellement. C'est une espece d'Armoisé. En Latin *ambrosia*, *artemisia*, *botrys*. *Ambrosie* vient de la particule privative *a*, & *brotos*, *mortalis*, Boisson ou nourriture propre aux Immortels.

AMBROSIE, est aussi une preparation de medicamens qui sont agreables à prendre, & dont l'operation ne cause point d'incommodité. Ils sont composés en faveur des Seigneurs & des Dames, pour les purger suivant Hippocrate, *citò tutò, & jucundè*. Il y en a en forme de syrops, d'électuaires, &c. Il y en a de laxatifs, d'aperitifs, de confortatifs, &c. Voyez en plusieurs preparations chez la Framboisiere.

* AMBRUN. s. m. *Ville du Dauphiné, il y a un Archevêque, elle se nomme en Latin* Ebredunum.

AMBULANT. adj. m. qui se dit de ces Commis des Fermes qui se promenent par la ville & par la campagne, pour découvrir si on ne fraude point les droits du Roy. On le dit aussi des Comediens errans qui vont de ville en ville faire leurs representations.

AMBULATOIRE. adj. m. & f. qui se dit des Jurisdictions qui n'étoient point fixes en certain lieu, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Les Parlemens ont été rendus sedentaires; ils n'étoient auparavant qu'*ambulatoires*.

On dit aussi au Palais, que la volonté des hommes est *ambulatoire* jusqu'à la mort, en parlant des testamens, qu'on est toûjours en liberté de revoquer.

AME.

AME. s. f. Forme substantielle qui rend les corps vivants. Plusieurs Philosophes ont tenu pour l'*ame* du monde, & ont crû que c'étoit ce qui faisoit agir toutes les causes naturelles. D'autres ont donné des *ames* à tous les globes celestes, & à la terre.

AME, se dit plus particulierement de ce qui fait vivre les vegetaux & les animaux. L'*ame* vegetative est dans les plantes, la sensitive dans les bêtes, & l'*ame* raisonnable & spirituelle est dans l'homme. Les Cartesiens definissent l'*ame* de l'homme, une substance qui pense: & c'est par cette seule qualité qu'ils croyent qu'on peut prouver sa spiritualité & son immortalité. A l'égard de celle des bêtes, ils disent que c'est un automate, ou une machine qui se meut de soy-même & par ressorts; que leur *ame* est une substance subtile & agissante qui participe de la nature du feu, & qui est la source des esprits vitaux.

En termes de Chymie on dit l'*ame* des metaux, des mineraux, des vegetaux, pour dire, ce qu'il y a en eux de plus essentiel, leurs esprits & leurs sels, &c.

AME, se prend souvent pour la vie. Rendre l'*ame* à Dieu, c'est, Mourir. Cette nouvelle me rend l'*ame*, pour dire, me redonne la vie. Il a l'*ame* sur le bord des levres, pour dire, Il est prêt à expirer. Malherbe a dit agreablement.

Et son *ame* étendant ses ailes,
Fut toute prête à s'envoler.

On dit aussi, Il a l'*ame* sur les levres, pour dire, qu'il parle comme il pense.

* *On plûtost le cœur sur les levres.*

AME, se dit aussi de la partie spirituelle de l'homme, quand elle est separée de son corps. Prier Dieu pour les *ames* des défunts, pour le repos de leurs *ames*. c'est pour le salut de son *ame*. voilà une belle *ame* devant Dieu. Dieu veüille avoir son *ame*.

AME, se dit figurément en Morale. Cet homme est l'*ame* d'une telle affaire, d'une telle entreprise, pour dire, que c'est luy qui en sçait le secret, & qui en conduit les ressorts. un Rapporteur est l'*ame* d'un procés.

Une *ame* noble, est celle qui a de grandes qualitez, de grands sentiments. une *ame* basse, venale, *ame* de coquin, *ame* noire, *ame* double, *ame* mercenaire, est celle qui en a de mauvaises. c'est une bonne *ame*; une *ame* devote, incapable de tromperie. J'en jure sur mon *ame*, par mon *ame*. on tient que la Vierge a été enlevée en Paradis en corps & en *ame*.

On dit, qu'un homme n'a point d'*ame*, pour dire, qu'il a mauvaise conscience; qu'il sçait en son *ame* la verité d'une telle chose; qu'il en jure sur son *ame*. un Benefice à charge d'*ames*.

AME, signifie encore, une personne particuliere. Ce dessein n'a jamais entré dans son *ame*, pour dire, dans sa pensée. Il y a cent mille *ames* dans cette ville, pour dire, Il y a cent mille habitans de tous âges & de tous sexes. Il ne voit *ame* vivante, ou *ame* qui vive, pour dire, Il ne voit personne. il n'y avoit pas une *ame* au logis.

AME, signifie aussi, la personne qu'on affectionne extrémement. Ma chere *ame*, mon *ame*. Et se dit particulierement des maîtresses. On appelle, *Ame* de fagot, le menu bois qui est dans un fagot.

L'AME d'une Devise, est son explication. Une bonne Devise, doit être composée d'un corps & d'une *ame*, c'est à dire, d'un sujet, & de son explication contenuë en peu de paroles.

AME, chez les Sculpteurs & Fondeurs se dit d'un noyau, ou des figures de terre ou de plâtre qui servent à former celles qu'on jette en bronze. On le dit aussi de l'ébauche des figures de stuc, qu'on forme grossierement de plâtre ou d'autre matiere avant qu'on les finisse.

AME, se dit aussi du creux & de l'ouverture du canon, du lieu où on met la poudre, & par où il tire.

On appelle proverbialement, un corps sans *ame*, un corps qui est sans chef, ou qui n'a pas les choses necessaires pour le faire subsister. On appelle aussi *Ame* damnée, un scelerat qui est prêt de faire toute sorte de mal, soit pour son profit, soit en faveur d'un autre.

Ce mot vient du Latin *anima*, qui vient du Grec *anemos*, *ventus*, *spiritus*, *vent*, *souffle*.

* *Le P. B. a remarqué, qu'il ne faut pas mettre un pronom, aprés*, ame, *&* esprit, *quand ils sont pris personnellement : Exemple.* Les *ames* devotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richesses, que la vôtre en a; les beaux esprits ne sont pas si sombres, ni si tristes que le vôtre. *Il faut dire*, les *ames* devotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richesses que vous en avés. Les beaux esprits ne sont pas si tristes que vous êtes. *L'endroit que nôtre Auteur rapporte de Malherbe a été condamné par quelques-uns, qui n'ont pas pû souffrir que l'on donna des ailes aux* ames. *Menage le justifie par luy même, & par l'exemple de Petrarque, & du Tasse : dans un autre endroit le même Malherbe a dit, en parlant des Rois,*

Ont-ils rendu l'esprit, Ce n'est plus que poussiere
Que cette Majesté si pompeuse, & si fiere,
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers,
Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangez des vers.

Voyez *la Critique de cette Strophe dans les lettres de Costar.*

AME', E'E. adj. Terme de Lettres de Chancelerie, qui marque l'affection du Roi envers son sujet. A nos *Amés* & feaux Conseillers. Nôtre *Amé* & feal un tel nous a exposé. C'est aussi une formule pour intituler les Lettres que le Roy écrit à ses sujets, quand ils ne sont pas de la premiere qualité. A nôtre *Amé* & feal un tel Conseiller en nôtre Parlement.

* *On disoit autrefois*, amer, *pour*, aimer. Amé, *est resté au lieu d'*aimé. *Les Empereurs appelloient*, amicos, *ceux qu'ils honoroient de leur confiance, & du titre de* comites, *témoin cette Inscription de la Loy* 6. cod. Theod. de ann. & trib. *qui est du Grand Constantin.* Severo Quadrato. c. v. cos. Amicô, & Com. Aug. N. *Dans un Ovide M.S. en vieilles rimes, j'ay trouvé ces quatre vers.*

... Car pour nous netoyer,
Se fit Dieu les Fils Baptiser,
La voix du Pere y fut oye;
Disant, c'est mon Fils, *mes Amez*
Oyés le tuit, vous qui m'amez.

AMELETTE. s. f. Quelques-uns disent *Omelette*. Oeufs battus & fricassez dans la poële avec du beurre. Botel derive ce mot de l'Anglois *ham*, ou du Grec *hamâ*, *simul*, à cause que ces œufs sont mêlez ensemble.

Menage triomphe sur l'étymologie de ce mot, & s'en felicite comme l'ayant trouvée par bonheur. Il dit donc que ce mot tire son origine de l'Italien *animella*, qui signifie, *petites ames*, *beatilles*, comme foyes, roignons, gesiers, cœurs, dont ont fait des fricassées : & soûtient que l'*amelette* n'étant qu'une fricassée d'œufs, a pris son nom de cette *animella* Italien, que d'*ammella* on a formé *amanalette*, & de là *amelette*. Voyez *Amelette*, & *Aumelette*.

AMELIORATION, *Ameliorer*. Voyez *Melioration*, & *Meliorer*, c'est la même chose.*

AMEN. s. m. Terme d'Eglise, & indeclinable; qui sert de conclusion à toutes les prieres qu'on y fait, & qui signifie, *Ainsi soit-il*, ou *fiat*. Il signifie aussi, *Vrayement*, ou *fidellement*. On dit, quand on est ennuyé des crieries, ou des harangues de quelqu'un, Il ne reste plus qu'à dire *amen*. Le mot d'*amen* n'est qu'un composé des lettres initiales de ces paroles, *Adonai Melech Neeman*, ou *Dominus Rex fidelis*, qui étoit une formule usitée en Judée pour donner du poids & faire adjoûter foy aux promesses de Dieu.

AMENAGE. subst. m. Voiture, peine de celuy qui ameine. L'*amenage* des marchandises ne se peut faire par charroy dans les pays de montagnes. j'ay tant payé pour l'*amenage* de chaque muid de vin par terre, par bateau. Ce mot vient du Latin *minare*.

AMENDABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être condamné à l'amende. Cette faute est *amandable*. On dit aussi parmi les Artisans, qu'une besogne est *amandable*, quand on peut corriger sa defectuosité. Il ne se fait point de confiscation des ouvrages *amandables*, on ordonne seulement qu'ils seront amendez.

AMENDE. s. f. Peine pecuniaire imposée par les Juges pour quelque crime ou mauvaise procedure. L'*amende* ordinaire du fol appel est de 12. livres : celle des appels comme d'abus & en plusieurs autres cas est de 25. écus. une obmission de compte par un comptable emporte une *amende* ou peine du quadruple. cela est deffendu sous peine d'*amande*, l'*amende* est encouruë. entre les droits seigneuriaux il y a des cens emportants profit, saisines, & *amendes*. il y a des Receveurs des *amendes*. Ce mot vient du Latin *emendatio*.

On appelle, *Amande honorable*, une peine afflictive qui

emporte notte d'infamie, quand on est condamné d'aller nud en chemise, la torche au poing, & la corde au cou devant une Eglise, ou dans un auditoire, demander pardon à Dieu, au Roy & à Justice de quelque méchante action. On dit au Palais, que cette *amande* est faite *cum figuris*. Les Romains ont compris quelquefois le bannissement sous le nom d *amenae*.

On appelle encore plus particulierement. Faire *amende honorable* à quelqu'un, quand on est condamné à venir en Justice, ou en presence des personnes choisies par la personne offensée, desadvoüer les injures qu'on luy a dites, ou les mauvais traittements qu'on luy a faits, luy en demander pardon, & luy en donner acte.

* *Cela s'appelle plûtost faire reparation d'honneur.*

Amendes coûtumieres, sont celles qui sont taxées par la Loy & Coûtume du pays, qui sont differentes des *amendes arbitraires*, qui se taxent par le Juge. L'*amende simple*, ou *de gage*, est de sept sols six deniers dans les Coûtumes. La *grosse amende* est de 60. sols. *L'amende de tost entrée*, est celle qui est dûë au Seigneur en quelques lieux par celuy qui s'est mis en possession d'un heritage, sans en être vêtu ou ensaisiné par le Seigneur.

On dit proverbialement, C'est la Coûtume de Lorris, où le battu paye l'*amende*, lors qu'on blâme, ou que l'on condamne celuy qui a la meilleure raison. Voyez l'origine de ce proverbe à *Coûtume*. On dit en raillant à un homme qui dit qu'il ne sçait que faire, Va-t'en battre le Prevôt, tu gagneras double *amende*.

* *Disons quelque chose de plus, il y a des* amendes *de trois sortes, les unes sont imposées aux criminels, pour dedomager la partie civile, & elles sont appellées* reparations civiles. *Les autres sont ordonnées, & reglées par les Coûtumes en certains cas; & elles sont de-même que les premieres, un dedomagement, tantôt du Seigneur méprisé par son Vassal, tantôt d'un Proprietaire, à cause du domage qu'un bétail étranger a fait dans ses fonds: & la troisiéme sorte est une veritable peine afflictive, que l'Ordonnance de 1670. a mise aprés le foüet, & avant le bannissement à temps, & que l'on appelle*, amande honorable.

* *Les* amendes, *qui ne sont qu'un simple dedommagement étoient autrefois appellées*, damnum; *comme il se prouve par la donnation que l'Evêque de Sance fit à l'Eglise de Lescar, de toutes les* amendes *qui luy étoient dûës en cas de procés, de duel, & d'examen de fer chaud.* Si fortè in his duellum, vel aliqua divisio advenerit, eis damnum concessit. *Monsieur de Marca, qui rapporte cette donnation* L. V. C. X. *de son histoire de Bearn, dit que* damnum, *c'est l'amende*, & divisio, *l'examen du fer chaud, ou de l'eau froide*

* *L'usage des* amendes, *étoit tres frequent parmi les premiers François, les parties, & les Juges y étoient souvent condamnez, & même la peine des crimes étoit seulement pecuniaire, comme on le voit encor dans la Loy Salique, & dans les autres Loix recueillies par Lindembrogius; mais il faut prendre garde de ne pas confondre l'une & l'autre*, l'amende, *étoit appellée* freda, *ou*, bannum dominicum, *& la composition des crimes*, virgildis, *ou*, leudis.

* Amende coûtumiere, amende de Loy, amende de la Cour, *ce sont des termes Sinonimes, qui signifient l'amende que la Coûtume a ordonnée.*

* Amende de pieds, *est celle que l'on ordonne contre le défaillant à l'assignation qui luy est donnée pour se presenter en Justice.*

* Amande de pris, *Coûtume d'Auxerre*, art. 24. *c'est* l'amende *que doit payer un acquereur, qui a fait un contract frauduleux pour tromper le Seigneur, à qui il n'aura pas notifié le veritable prix de son acquisition. le mot* de pris *sera expliqué dans son lieu.*

Amende pour le ny, *c'est la peine imposée à celuy qui désavouë ce qui luy est demandé, qui est condamné par le Juge, ou qui pass. volontairement condamnation Berry*, tit. 2. art. 24.

* Amende du fol appel, *est celle à laquelle un appellant qui pert sa cause est condamné.*

* *On a mis de la difference entre* emenda, &, mulcta, *la premiere étoit imposée à la partie, & la seconde au Juge.* Voyez Speculum Saxonic. liv. 3. artic. 53. §. 2. *mais nous n'avons que le terme* d'amende *pour les uns & pour les autres.*

* *Quant à* l'amende honorable, *l'Auteur a expliqué comme elle se fait aprésent.*

AMENDEMENT. s. m. Changement par lequel on devient en meilleur état, tant à l'égard de l'ame que du corps.

Amendement, signifie aussi, Engrais qu'on met sur des terres, comme marne, fumier, cendres, &c. Les terres ne rapportent à la fin que des chardons, si on n'a soin d'y mettre de l'*amendement*.

* Amendement de Jugement. *Corruption, reformation d'un Jugement, de*, emendare; *d'où les Cours superieures ont retenu cette formule*, emandant *&* corrigeant. *Brodeau sur la Coûtume de Paris.* art. 185. *Du Cange sur les établissemens de S. Loüis* chap. 78.

AMENDER. v. n. Terme du Palais. Condemner à l'amende. La Cour prononce souvent, Debouté de son appel, & l'*amendera*, c'est à dire, il payera l'amende du fol appel.

Amender. v. act. & n. Corriger, devenir meilleur. Il se dit du corps & de l'esprit, des hommes, des animaux, & des autres choses. Il faut *amender* sa vie par les instructions & les exemples des gens de bien. ce malade n'est point *amendé*, quoy qu'on luy ait fait bien des remedes. ce cheval n'est point *amendé*, quoy qu'on l'ait fort bien nourri, il n'a point pris de graisse. On dit aussi, *Amender* une besogne, pour dire, en corriger la defectuosité. Ce mot vient du Latin *emendare*. Nicod.

Amender, où *Ramender*, signifie aussi, Diminuer de prix. Le bled *amende* toûjours aprés l'Aoust. quand l'argent n'est pas commun, toutes les marchandises *amendent*. il n'*amendera* pas son marché à plaider, à dilayer.

* *Tout cela ne vaut rien.*

Amender, signifie aussi, Profiter, tirer quelque avantage de quelque chose. Cet heritier n'a rien *amendé* de cette succession, il y avoit trop de dettes.

* *Mauvaise phrase.*

Amender, signifie aussi, Cultiver & ameliorer les terres en y mettant du fumier, de la marne, & autres amendements. Il y a long-temps que ces terres n'ont point eté *amendées*.

* *Cela n'est pas bien dit.*

On dit proverbialement, Mal vit qui ne s'*amende*. Jamais cheval, ni mauvais homme, n'*amenda* pour aller à Rome.

AMENER. v. act. Conduire, mener vers quelque personne, ou quelque lieu. Les Ambassadeurs ont été *amenez*, conduits à l'audience du Roy par un tel Officier, on a *amené* du secours, des munitions à un tel Gouverneur. Les Marchands *amenent* du bled, des bestiaux aux marchez. je n'iray pas vous voir aux champs, si on ne m'*amene* un cheval, une voiture.

Amener, signifie aussi, Entraîner, mener par force. Un torrent *amene* avec luy force sables. un Sergent *amene* un prisonnier par le collet, il l'*amene* pieds & poings liez. on a *amené* ce vaisseau à bord à force de rames: c'est ce qu'on appelle *remorquer*.

Amener, signifie quelquefois simplement, Attirer à soy. *Amenez*-moy ce siege, ce livre. il faut *amener* cette branche d'arbre avec cette autre pour faire un berceau.

Amener, en termes de Palais, signifie aussi, Obliger à venir en Justice, faire assigner pour comparoître. Pour *amener* des témoins, il faut les faire assigner. on a ordonné qu'il *ameneroit* son garand, qu'il le mettroit en cause. on a défendu les *amenez* sans scandale. la clameur du haro fait *amener* les gens devant le Juge.

Amener, en termes de Marine, signifie, Abaisser les voiles & le pavillon: & en ce sens il vient d'*amenis*. qui

qui eſt un mot Bas-Breton ſignifiant la même choſe ; & ſe dit quand le plus fort oblige le plus foible de venir à luy, d'approcher de ſon bord pour le reconnoître, le viſiter, & même le prendre & le confiſquer, s'il y a lieu. On dit auſſi, *Amener* les voiles, ou mettre bas, pour dire, les baiſſer : Sur la Mediteranée on dit *mayner*. On dit auſſi, *Amener* une terre, un vaiſſeau, pour dire, s'en approcher, ou ſe trouver vis à vis.

AMENER, ſe dit auſſi dans les jeux de hazard, des dez ou des cartes. Ces dez ſont pipez, ils *amenent* toûjours gros jeu. *amener* rafle, *amener* chance. je n'avois qu'un coup contre moy, je l'ay *amené*. il a *amené* ſa carte la premiere, il s'eſt donné un couppe-cul.

AMENER, ſignifie auſſi, Apporter en un pays quelque invention, y mettre en vogue quelque mode. Les Allemands nous ont *amené* l'Imprimerie. les cagneux ont *amené* la mode des grands canons. les Italiens ont *amené* en France la chicane, l'uſure, la maletoſte.

* *Ces phraſes ſont populaires.*

AMENER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, perſuader quelqu'un. A force de prêcher cet opiniâtre, je l'ay *amené* à la raiſon, je l'ay *amené* à mon point, je luy ay fait reconnoître la verité. On dit auſſi, *Amener* des preuves, des autoritez, des témoignages. On dit auſſi, qu'un paſſage, qu'une comparaiſon ſont *amenées* de loin, pour dire, qu'elles ſont tirées par les cheveux, qu'elles ne conviennent gueres : qu'un mot, qu'une phraſe ſont bons, pourveu qu'ils ſoient un peu *amenez*, qu'il y ait quelque choſe qui precede & qui y prepare l'eſprit.

AMENER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuivent les unes les autres ordinairement, ou même des cauſes naturelles. L'aurore *amene* le ſoleil. ce vent nous *amenera* de la pluye, du beau temps, de la peſte. cette affaire *amene* de grands inconvenients, elle a de grandes ſuittes. la priſe de cette place nous *amenera* la paix.

On dit auſſi, Quel bon vent, quelle bonne affaire, quel ſujet vous *amene*, vous oblige à faire ce voyage ?

On dit proverbialement & ironiquement, Qui m'a *amené* cet étourdi, cet impertinent ? On dit auſſi, qu'un malheur *amene* ſon frere, pour dire, qu'il ne vient jamais ſeul.

* Voyez *Menage*, obſ. 344. tom. 1. *ſur ces mots* mener, emmener, amener, ramener, remener, remmener.

* AMENITE'. ſ. f. *Menage a voulu l'introduire, Charpentier s'en eſt ſervi :* Herodote dont les livres ont paru aux yeux des Anciens ſi remplis d'élegance & d'*amenitez* ; mais ce mot n'eſt pas encor naturaliſé.

AMENUISER. verb. act. Rendre plus menu : Cette cheville n'entrera pas dans le trou, ſi vous ne l'*amenuiſez* par un bout. ces piliers ſont trop groſſiers, il faut les remettre au tour, & les *amenuiſer*.

AMENUISE', EE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Latin *minuere*, qui ſignifie le même.

AMER, ERE. adj. Qui a une ſaveur tres-rude & deſagreable à la langue, tel que le fiel des animaux, l'aloës, l'eau de mer.

AMER, ſe dit figurément en Morale. Une douleur *amere*, des paroles *ameres*, c'eſt à dire, que nous goûtons avec peine & chagrin.

AMER. ſ. m. L'*amer* & le doux ſont des qualités contraires. il eſt bien *amer* à un Magiſtrat depoſſedé de voir ſon ennemi remplir ſa place.

AMER, ſignifie auſſi, le fiel des animaux. L'*amer* de bœuf eſt propre à ôter les taches des habits. on ne ſçauroit manger de cette carpe, on a crevé l'*amer*.

On dit proverbialement, Ce qui eſt *amer* à la bouche eſt doux au cœur, pour dire, que les medecines qui ſont ameres font du bien au corps.

AMEREMENT. adv. D'une maniere amere & douloureuſe. St. Pierre pleura *amerement* ſa faute d'avoir renié ſon maître.

AMERTUME. ſ. f. Qualité picquante qui rend amer. L'*amertume* entre les ſaveurs eſt ce que la noirceur eſt entre les couleurs, parce que les parties qui rempliſſent les pores des nerfs de la langue ferment la porte à toutes les autres ſaveurs, qui ne ſe ſentent point alors ; de même que la noirceur abſorbe la lumiere, & empêche les autres couleurs de paroître. On ſucre la pilule, afin qu'on n'en ſente point l'*amertume*.

AMERTUME, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Douleur, déplaiſir, chagrin. Il y a toûjours quelque *amertume* dans les plaiſirs. dans les fortunes les plus élevées on trouve beaucoup d'*amertume*.

Ces mots viennent d'*amarus*, de l'Hebreu *mara*.

AMETHISTE. ſ. f. Pierre precieuſe qui eſt la plus belle aprés l'émeraude. Quand elle eſt taillée au cadran à huit pans, elle a la couleur ſatinée. Quand ſa table eſt ronde & en cabochon, elle eſt veloutée. Il y en a de trois ſortes. Les Orientales, qui ſont les plus dures, les plus rares & les plus eſtimées, ſont de couleur colombine ; celle de Cartagene de couleur de penſée ; celles d'Allemagne violettes, & on les nomme quelquefois *Rubis violets*, quand leur table eſt en cabochon. Il y en a auſſi d'Orientales qui ont la couleur de pourpre ; d'autres blanches, & ſemblables au diamant. Les Italiens les mêlent enſemble dans leurs ouvrages. Elles ont une grande vivacité & dureté, & reçoivent un poliment admirable. Plutarque dit que ſon nom vient de ce que ſa couleur reſſemble au vin trempé d'eau, & non pas à cauſe qu'elle empêche de s'envvrer, comme pluſieurs ont crû fort legerement, qui en pendoient pour cela au cou des beuveurs. En Latin *Amethyſtus*. Ce mot vient d'*a* privatif, & *μεθύω, inebrior*, parce que cette pierre precieuſe empêche de s'enyvrer.

AMEUBLEMENT. ſ. m. Quelques-uns diſent *Emmeublement*. Meubles dont on garnit une chambre. On le dit particulierement d'un lit & des ſiéges, & même de la ſimple étoffe dont on les garnit. Il a acheté un bel *ameublement* de velours. les femmes ſe font des *ameublements* de tapiſſerie.

AMEUBLIR. v. act. Terme de Palais. Convertir en nature de bien meuble. On ſtipule dans les contracts de mariage, que de la dote qu'apporte une fille, ſoit en argent, ou en heritages, il en ſera *ameubli* la ſomme de tant pour entrer en communauté ; & que le reſte demeurera propre à elle & aux ſiens. il a vendu tous ſes heritages pour les *ameublir*, & en diſpoſer plus facilement.

AMEUTER. verb. act. Aſſembler les chiens courans pour courir la bête. On *ameute* les jeunes chiens avec les vieux & exercez, pour les dreſſer.

AMEUTER, ſe dit figurément des perſonnes qu'on aſſemble pour faire du bruit, ou du mal à quelqu'un. Il a été rechercher tous les ennemis, tous les creanciers de cet homme, & il les a tous *ameutés* contre luy, il les a excités à le pourſuivre. il y a dans les ſeditions des boute-feux, des gens qui *ameutent* le peuple, qui l'excitent à faire du bruit.

AMI.

AMI, AMIE. adj. & ſ. Qui a de l'affection pour quelque perſonne, & qui luy procure ou qui luy ſouhaite toute ſorte d'avantages. Il y a des peuples *amis*, des maiſons *amies*, qui ont les mêmes interêts. voilà un coup d'*ami*, un tour d'*ami*. entre *amis* point de complimens. des *amis* de Cour, c'eſt à dire, de méchants *amis*. traiter en *amis*, c'eſt traiter ſans ceremonie. Les Juriſconſultes appellent une queſtion pour l'*ami*, une affaire problematique, où l'on peut faire faveur à ſon *ami* ſans bleſſer la juſtice.

AMI, eſt quelquefois un terme de galanterie. C'eſt ſon *ami*, pour dire, ſon amant. c'eſt ſon *amie*, pour dire, ſa maîtreſſe.

C'eſt quelquefois un terme de familiarité, ou de hauteur, quand quelque ſuperieur dit, Mon *ami*, allez faire cela pour moy.

On le dit encore des animaux & des choses inanimées. Le chien est *ami* de l'homme. le fer est *ami* de l'aimant, la vigne de l'ormeau. le vin est *ami* du cœur. il est *ami* de la bonne chere.

On dit proverbialement, Les bons comptes font les bons *amis*. Quitte à quitte & bons *amis*. *Ami* au prester, ennemis au rendre. On connoist les *amis* au besoin. Un honteux n'a point belle *amie*. On dit aussi dans l'Escole, *Ami* de Socrate, *ami* de Platon, mais encore plus *ami* de la verité.

AMIABLE. adj. qui se dit d'un tiers qui fait office d'ami. On appelle un *amiable* compositeur, celuy qui accommode un procés en ami, & qui use de plus de douceur qu'un arbitre, car il peut retrancher un peu du droit de chacune des parties.

A L'AMIABLE. adv. Avec douceur. Cette vente, ce decret ont été faits *à l'amiable* pour éviter les frais.

AMIABLEMENT. adv. C'est la même chose qu'*à l'amiable*. D'une maniere honneste, douce & amie. Le meilleur est de terminer ses procés à l'amiable, ou *amiablement*.

* *On dit aprésent* ami, *au lieu d'*amiable, *si ce n'est au Palais, où on dit encor* amiable compositeur. Malherbe.

Qui fussent morts contens, si le Ciel amiable
Ne les abusant pas en son sein variable,
Au temps de leur repos eut coupé sa longueur.

Ciel amiable, pour Ciel ami, favorable.

AMICT. subst. masc. Linge beni de figure quarrée, que les Ecclesiastiques mettent sur la teste quand ils se doivent revestir d'une aube. Il se porte par les Prestres, Diacres, Sousdiacres, & Acolytes, quand ils servent à l'autel. C'est le premier de six ornemens qui sont communs à l'Evéque & au Prêtre. Il designe la chasteté, parce qu'il couvre le cœur, & il serre le col, afin que le mensonge ne vienne point à la bouche, comme pretend Bruno qui a écrit des ornemens Episcopaux.

Ce mot vient de *amictus*, qui chez les Romains se disoit d'un vestement qu'on mettoit sur la teste, & qui couvroit tout le corps : d'où est venu aussi le mot d'*aumusse*. On l'a aussi appellé en Latin *superhumerale*.

* Voyez *Du Cange*, *Spelman*, *Menage*, *Navert*. Bonte. rer. Liturg.

AMIDON subst. masc. C'est une pâte qui se fait avec du froment qu'on mouille & remouille cinq fois par jour, & autant la nuit, pour le laisser bien fermenter; puis on le brasse dans beaucoup d'eau, comme on fait l'orge quand on fait la biere. On oste le son qui nage sur l'eau avec un crible, ou un escumoir. La farine mêlée avec l'eau tombe au fond comme du caillé, on verse l'eau par inclination, & ce qui reste au fond est l'*amidon*, qu'on met sur les tuiles secher au soleil. L'empois se fait avec de l'*amidon*. Pline dit que ce sont les habitans de l'Isle de Chio qui ont inventé l'*amidon*, & que le meilleur vient de là. Dioscoride derive ce mot du Grec ἄμυλον comme qui diroit *farine faite sans meule*.

AMIDONNEUR. s. m. Ouvrier qui fait l'amidon.

* **AMIENS**, *Capitale de Picardie, Evéché, en Latin*. Ambianum, *autrefois*, Samarobriva hæd. valesf. not. Gall.

AMIGDALE. subst. fem. se dit de petites glandes qui sont aux costés de la gorge, & qui ont la figure d'une amande. Les Medecins les appellent en Latin *tonsilla*, & en Grec *paristhmia*, à cause qu'elles sont auprés d'une partie de la gorge qu'on appelle *isthme*. Elles servent à arrouser perpetuellement de salive la gorge, la bouche, & la langue. Ce mot vient du Latin *amigdala*.

AMIGNARDER. verb. act. Caresser avec tendresse une personne qu'on aime. C'est la même chose qu'*Amignoter*. Il est dangereux de trop *amignarder* les enfans. * *Terme populaire*.

AMIGNOTER. verb. act. Flatter, dorloter, caresser quelqu'un, & particulierement un enfant. On *amignote* les enfans. * *Terme bas*.

AMIGNOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AMIRAL. s. m. Grand Officier de la Couronne qui commande en chef les armées navales d'un Estat. Il y a eu autrefois un *Amiral* du Ponant, & un *Amiral* du Levant. L'*Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Holande, l'*Amiral* de Zelande ne sont que des commissions. En Espagne on dit l'*Almirante*; mais l'*Amiral* n'est là que le second Officier, qui a un General d'armée au dessus de luy. L'*Amiral* a droit de donner les congez tant en guerre qu'en marchandise. Il a le dixiéme des prises faites en mer & sur les greves, & celle des rançons & des represailles, le tiers de ce qu'on tire de la mer, ou qu'elle rejette, le droit d'ancrage, tonnes & balises. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de jurisdiction contentieuse : elle appartenoit à leurs Lieutenans ou Officiers de robbe longue. Mais en l'an 1626. le Cardinal de Richelieu se fit attribuer l'autorité de decider & de juger souverainement de toutes les questions de la Marine, même des prises & du bris des vaisseaux ; desorte que les Juges de l'Amirauté n'ont plus en cette matiere que la simple instruction ; le jugement s'en fait aujourd'huy au Conseil de la Marine composé de Conseillers d'Estat. Quand l'armée est licentiée, le vaisseau où aura été la personne du Roy avec toutes les armes & munitions appartiennent à l'*Amiral*. Le premier *Amiral* en France fut Enguerrant de Coussy en 1284. selon Jean le Feron en son Traité des *Amiraux*. Mais du Tillet dit que le premier fut Amaury Vicomte de Narbonne.

Ce mot vient du Grec *almyros*, qui signifie *salé*, ou *salin*, comme qui diroit, *Maistre des Salines*, ou de la mer, qu'on appelle en Latin *salum*. Nicod. Les Grecs nommoient les Capitaines de mer, *Almyraux*. Covarruvias dit que selon Leon d'Afrique, ce mot est Arabe, & qu'il signifie *Capitaine General de l'armée*. D'autres disent que ce mot vient de l'Afriquain *Amiras*, qui signifie *Prince*. Nebricensis dit qu'en Arabe ce mot signifie *Roy*. D'autres disent que ce mot vient du Grec *myriarchos*, qui signifie celuy qui commande sur dix mille hommes. D'autres le derivent de *Emir*, ou *Amir*, qui signifie *Seigneur* en Arabe, & de *alios*, qui signifie *marinus*. C'est mal à propos que quelques uns l'écrivent avec un *d*. Du Cange dit que chez les Sarrasins le nom de *Amir* a été donné à des Juges, Prevosts, Consuls, Capitaines, Viceroys, & aux Generaux de leurs flottes ; & que les Siciliens ont été les premiers, & ensuite les Genois, qui ont appellé *Amiraux* les Generaux de leurs armées navales.

AMIRAL, se dit du principal vaisseau que monte l'Amiral. Il porte le pavillon quarré au grand mast, & quatre fanaux en pouppe. On appelle aussi *Amiral*, le principal vaisseau d'une flotte, quelque petite qu'elle soit. Quand deux navires de guerre de semblable bannière se rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prerogatives & la qualité d'*Amiral* : celuy qui arrive aprés, quoy que plus grand & plus fort, ne fait que *Vice-Amiral*. Il en est de même des terreneuviers, dont le premier arrivé prend la qualité d'*Amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mast, donne les ordres, & assigne les places pour pécher à ceux qui sont arrivez aprés luy, & regle leurs contestations.

Le mot d'*Amiral* se disoit autrefois de ceux qui commandoient dans les Provinces, aussi bien que sur la mer. On a dit aussi des *Amiraux* de Galeres. Monstrelet fait mention d'un *Amiral* des Arbalestiers.

* *Il y auroit trop de choses à dire sur l'etimologie d'*Amiral, *je me contenteray d'indiquer ceux qui en ont traité. Voyez donc*, Menage dans ses Origines. Covarruvias v. Almirante. Vossius de vitiis ser. l. 2. c. 2. La Popeliniere de l'Amiral chap. 7.

AMIRAUTÉ s. f. Charge d'Amiral. L'*Amirauté* a été possedée par Mrs. de Chastillon, de Montmorency, de Brezé, &c.

AMIRAUTÉ, est aussi une Justice qui s'exerce sous le nom & l'autorité de l'Amiral. Il y en a une à Paris & en la

plus-part des grands ports de mer du Royaume. Les Officiers de l'*Amirauté* ont des provisions du Roy, mais ils sont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre de la Nouvelle Ordonnance de la Marine regle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'*Amirauté*. Chez les Hollandois les *Amirautez* sont des Officiers qui ont soin de faire les equipages de mer, & de fournir ce qui est necessaire à leur entretien.

AMITIE'. subst. fem. Affection qu'on a pour quelqu'un, soit qu'elle soit seulement d'un costé, soit qu'elle soit reciproque. Les devoirs de l'*amitié* obligent à se servir l'un l'autre. Les gens de bien n'ont que faire de l'*amitié* des méchants. Ce Seigneur m'honore de son *amitié*. On le dit encore en matiere d'amour. Cette femme a fait une nouvelle *amitié*. Cet homme a quitté son ancienne *amitié*, sa premiere maistresse.

AMITIE', se dit aussi des choses inanimées. Son *amitié* sont les livres, les tableaux, la bonne chere.

AMITIE', se dit figurément des choses qui simpathisent. Il y a de l'*amitié* entre la vigne & l'ormeau, entre le fer & l'aimant.

AMITIE', signifie encore, Plaisir, bon office. Faites moy cette *amitié* de recommander mon affaire.

* *On ne se sert de cette phrase qu'avec ses egaux.*

Au pluriel, *Amitié*, signifie, Caresses. Quand je luy ay porté cette nouvelle, il m'a fait cent *amitiez*.

On dit proverbialement, que l'*amitié* passe le gant, quand quelqu'un touche en la main d'un autre sans se deganter. Il est de bonne *amitié*, il a le visage long. Les Marchands disent à ceux qui leur mes-offrent, Vous l'auriez aussi-tost pour vostre *amitié*. On dit aussi populairement, qu'une viande n'a point d'*amitié*, pour dire, qu'elle est dure, insipide, ou degoustante.

* AMITIE', des couleurs, *terme de peinture. La convenance des couleurs, & l'effet qu'elles font à la veue lorsqu'elles s'accordent bien ensemble, sont appellez* l'amitié des couleurs.

AMM.

AMMONIAC. subst. masc. C'est le nom d'une gomme dont on se sert en Pharmacie. Dioscoride dit que l'*Ammoniac* est le jus d'une espece de ferule qui croît en Afrique à Cyrene de Barbarie auprés du temple de Jupiter Ammon. La plante qui le porte, & sa racine, s'appellent *agasyllis*. Le bon *Ammoniac* est haut en couleur & n'est brouillé ni de raclures de bois, ni de sable, ni de pierres. Il a force petits grains comme l'encens, & retire à l'odeur du *castoreum*, & il est amer au goust. On appelle le bon *Ammoniac*, *thrausma*, c'est à dire, *comminution*, & *brisure*; & celuy qui est plein de pierres & de sable, *phyrama*, c'est à dire, *mistion*. Pline appelle l'arbre d'où il decoule *metopium*, & dit que son nom vient du temple de Jupiter Ammon auprés duquel croist cet arbre. L'*Ammoniac* des Apothicaires est reduit en masse comme poix resine, au lieu d'estre fraisé & menu comme de l'encens. Cette gomme servoit d'encens aux Anciens dans leurs sacrifices. Voyez *Armoniac*.

AMN.

AMNIOS. subst. masc. Terme de Medecine, qui se dit d'une seconde tave ou membrane qui enveloppe immediatement tout le fœtus, & qui est d'une substance plus deliée que le chorion. On tient que c'est elle qui reçoit sa sueur. Quelques-uns l'appellent l'*armure* du fœtus, & sa *chemise*. Ce mot signifie *agnelet*, & on luy donne ce nom à cause de sa delicatesse.

AMNISTIE. subst. fem. Pardon general qu'on accorde à des sujets rebelles, par quelque Edit ou Declaration, quand le Prince declare qu'il oublie tout ce qui s'est passé, & promet qu'on ne sera point recherché pour les hostilités commises auparavant. On a donné trois mois à ces peuples pour accepter l'*amnistie*. Ce mot est Grec, & signifie *oubli*, *c'est* ἀμνηστία.

AMO.

AMOBILE. Voyez *Amovible*.

AMOINDRIR. verb. act. Diminuer de bonté ou de quantité. On *amoindrit* tous les jours les estoffes dans les manufactures. On a *amoindri* la largeur de ces draps. Le vin s'*amoindrit* quand il est à la barre, il perd de sa bonté. Ce mot vient du Latin *a* & *minus*.

AMOINDRIR, se dit figurément en choses morales. Le credit de ce Marchand s'*amoindrit* tous les jours. Les Princes ont bien *amoindri* l'autorité de la Noblesse, des Parlemens. Les revenus s'*amoindrissent*, deperissent, si on n'a grand soin de ses affaires.

AMOINDRISSEMENT. s. m. Diminution. Il y a bien des choses qui deperissent, dont l'*amoindrissement* est insensible.

A MOINS. adv. Voyez *Moins*.

* *Apres Amoins il faut toûjours que*, Amoins que de faire.

AMOISE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui embrassent les soustaites, liens, & poinçons à l'endroit des assemblages pour les affermir: elles sont jointes l'une à l'autre par des chevilles de bois qui traversent de part en part.

AMOLETTES. C'est ainsi qu'on appelle les trous où l'on passe les barres du cabestan & du virevaut.

AMOLLIR. v. act. Rendre moins dur. La chaleur *amollit* la cire, & seche la boue. Les cuirs passent entre les mains des Courroyeurs pour les *amollir*. On dit que le vin *amollit* les nerfs. Un peu de pluye *amollit* la terre qui est trop seche.

AMOLLIR, se dit figurément en Morale, & signifie, Attendrir. Ce pere étoit dur & inexorable, mais son cœur s'est *amolli* par les larmes & les soumissions de son fils. On tient que les delices de Capoue *amollirent* Hannibal, & le courage de ses soldats.

AMOLLI, IE. part. pass. & adj.

AMOLLISSEMENT. s. m. Action qui rend une chose molle. L'*amollissement* de la cire se fait en la maniant, & en l'echauffant.

Ces mots viennent de *mollis*, *mollire*.

AMOME. s. m. Drogue medecinale & odoriferante qui vient à un arbre de méme nom dans les Indes & pays Orientaux: en Latin *amomum*. On l'apporte en grappes longues de trois ou quatre pouces. Il a comme un nerf qui sert de pied & de base à ses gousses, qui sont rondes & grosses comme des grains de raisin, lissees, fort entassées, & collees contre leur base, de méme que les grains de poivre, & sont de couleur blanche cendrée. Cette grappe est couverte de six feuilles presque semblables à celles des grenadiers. Ses gousses sont remplies de grains purpurins presque quarrez, & separez par des pellicules fort deliées. Ce sont ces grains seuls qu'on employe dans la Pharmacie. Ils ont un goust acre, picquant & aromatique, & dont l'impression demeure long-temps dans la bouche. Il a une petite fleur comme le violier blanc, & sa feuille est semblable à celle de la couleuvrée. Son bois est rougeâtre & tres-odorant, qui du premier abord perce le nez. On n'en trouve aujourd'huy que de falsifié. Quelques-uns font passer les roses de Hiericho pour *amomum*. Scaliger pretend que l'*amome* n'est pas le fruit ou la grappe de l'arbre, mais que c'est le bois de l'arbre même qui est roulé comme une grappe, & dont on se servoit particulierement pour embaumer les corps: d'où vient qu'on a donné le nom de *mumie* au corps des Egyptiens qui en etoient embaumés.

AMONCELER. verb. act. Amasser, assembler, mettre par tas & monceaux. Que sert à l'avare d'*amonceler* tant de richesses, puis qu'il faut qu'il les quitte dans un moment? On dit quelquefois au Manege, qu'un

cheval *amoncele*, pour dire, qu'il est bien sous luy, qu'il marche sur ses hanches, & sans se traverser. Menage derive ce mot de *admonticellare*. C'est plûtost un composé de *monceau*.

Amoncelé, ée. part. pass. & adj.

AMONT. adv. qui se dit d'une chose plus haute à l'egard d'une autre, & sur tout en parlant des pays. Il est opposé à *aval*. La Bourgogne est appellée à l'egard de Paris, le pays d'*amont*. Et generalement ce qui est vers la source des rivieres, est pays d'*amont*. On dit, Monter en *amont*, pour dire, Remonter, aller contre le fil de l'eau: & on disoit autrefois, Montez *amont*, pour dire, Montez icy haut. Menage derive ce mot de *ad montem*.

* *Mais toutes ces phrases sont mauvaises.*

Vent d'*amont*, est le vent d'Orient opposé à vent d'*abas*, qui est celuy d'Occident. On dit en Fauconnerie, Tenir *amont*, quand l'oiseau se soûtient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier.

AMORCE. s. f. Appast dont on se sert à la chasse, ou à la pêche. On met de la chair morte sur une trappe pour servir d'*amorce* pour prendre des loups. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *hamus*: & ils pretendent qu'on doit écrire *hamorce*. D'autres le derivent de *à morsu*.

Amorce, est aussi de la poudre à canon fort fine, qu'on met au bassinet des armes à feu pour les faire tirer. On appelle aussi *amorce*, une trainée de poudre, ou une corde preparée pour faire tirer des boëtes tout de suitte, ou des petards & des fusées en un feu d'artifice.

Amorce, se dit aussi des mêches soulfrées qu'on attache aux grenades, ou à des saucisses avec lesquelles le feu prend aux mines.

Amorce, se dit figurément en Morale des appâts qui attirent & persuadent l'esprit. L'argent & les plaisirs sont les *amorces* du vice. les vertus apparentes de quelques Heretiques ont été des *amorces* pour faire embrasser leur doctrine par les peuples, qui ne jugent que par les apparences.

AMORCER. v. act. Mettre de l'amorce à un canon, à un mousquet. Et au figuré on dit, Il faut *amorcer* le peuple par l'espoir d'un grand gain, d'une grande recompense. Menage derive ce mot de *amorsare*, qui a été fait de *morsus*, comme *morceau* de *morcellu*.

Amorcé, ée. part. pass. & adj.

AMORCOIR. s. m. Outil d'artisans qui travaillent en bois, & qui leur sert à commencer à le percer. Il y a des tarieres de plusieurs sortes de grosseurs, dont les plus petites s'appellent des *amorçoirs*.

AMORTIR. v. act. Consentir par un Seigneur Souverain que des gens de main morte possedent des fiefs moyennant le dédommagement des advantages qu'il en tireroit s'ils demeuroient dans le commerce. Il n'y a que le Roy qui puisse *amortir* des fiefs. les fiefs *amortis* ne doivent plus rien au Roy.

Amortir, signifie aussi, Esteindre, racheter une rente, une pension, une dette. On fait souvent revivre des rentes qui ont été *amorties* ou rachetées. cet homme a *amorti* plusieurs dettes des deniers dotaux de sa femme. Il est permis d'*amortir* à prix d'argent une pension sur un Benefice, parce que c'est une chose temporelle.

Amortir, signifie aussi, Esteindre une chose alumée, affoiblir, rabattre la violence d'une chose; & se dit souvent avec le pronom personnel. Cet incendie a été grand, mais il s'*amortit*. l'ardeur de la fiévre s'*amortit* par la saignée. la natte d'un jeu de paume *amortit* le coup de la balle, empêche sa reflexion. le mouvement le plus violent diminuë toûjours, & enfin s'*amortit* tout à fait. on garnit un sautereau d'épinette d'un morceau d'étoffe pour *amortir* soudain le son de la corde.

Amortir, se dit figurément en Morale. L'âge *amortit* les plus violentes passions, *amortit* l'ardeur de la jeunesse. son amour s'est fort *amortie*, pour dire, s'est fort ralentie. ce Ministre a sagement *amorti*, appaisé la sedition.

Amorti, ie. part. pass. & adj.

AMORTISSEMENT. s. m. Est une grace ou concession que fait le Roy par lettres patentes aux gens de main morte, comme Eglises & Communautés, de tenir des fiefs & heritages à perpetuité, sans être obligés de les mettre hors de leurs mains, moyennant une somme qu'on luy paye pour le dédommager des profits & confiscations qui luy appartiendroient dans les mutations qui se feroient, s'ils demeuroient dans le commerce ordinaire. L'*amortissement* est dû au Roy, & l'indemnité au Seigneur immediat dont releve le fief. la Chambre des francs-fiefs & *amortissemens*.

* Voyez *Galand du franc-alleu*, *Baquet & le President*, *le Maitre*.

Amortissement, signifie aussi, Adoucissement d'une douleur, d'une inflammation. Les Medecins feignent pour procurer l'*amortissement* de l'ardeur de la fiévre. si cette emplâtre ne guerit pas, elle cause du moins l'*amortissement* de la douleur. sans l'*amortissement* du coup de cette balle, il auroit été plus griefvement blessé.

Amortissement, signifie aussi, Extinction, rachat. L'*amortissement* d'une rente se fait en remboursant le sort principal. l'*amortissement* d'une pension se fait par la mort du pensionnaire, ou par la renonciation qu'il y fait moyennant quelque argent qu'on luy donne pour la racheter.

Amortissement. Terme d'Architecture. C'est ce qui termine quelque ouvrage au haut d'un bâtiment, ou d'une menuiserie, ou d'une corniche, comme quelque vase, ou quelque figure; & generalement tout ce qui fait saillie ou ornement en cet endroit-là.

Tous ces mots viennent de *mors*.

AMOVIBLE, ou *Amobile*. adj. m. & f. Terme Ecclesiastique, qui se dit de celuy qu'on établit en quelque charge ou employ par commission, & pour un temps seulement, & qui peut être revoqué & destitué, quand il plaît au superieur. Les Vicaires des Parroisses n'ont pas une charge ou un Benefice en titre, ils sont *amovibles ad nutum*, toutefois & quantes qu'il plait aux Curez. tous les Obedienciers ou Religieux qu'on envoye desservir un Benefice sont *amovibles* ou *amobiles*.

AMOUR. s. m. & f. Passion de l'ame qui nous fait aimer quelque personne, ou quelque chose. L'*amour* divin est le seul qui nous doit enflammer. les Romains se sont sacrifiez pour l'*amour* de la Patrie. il faut donner l'aumône pour l'*amour* de Dieu. l'*amour* paternelle, l'*amour* conjugale sont les *amours* les plus violentes. l'*amour* des richesses est la cause de tous les vices. l'*amour* de la gloire est la cause des plus belles actions. On dit aussi, Il aime d'*amour*, pour dire, d'une amitié violente. Ce Prince est l'*amour* des peuples.

Amour, se dit principalement de cette violente passion que la nature inspire aux jeunes gens de divers sexes pour se joindre, afin de perpetuer l'espece. On dit, qu'un jeune homme fait l'*amour* à une fille, quand il la recherche en mariage. On le dit aussi odieusement, quand il tâche de la suborner. Il s'est marié par *amour*; c'est à dire, desavantageusement, & par l'emportement d'une aveugle passion. On dit, qu'une femme fait l'*amour*, quand elle se laisse aller à quelque galanterie illicite. Il y a aussi des *amours* brutaux, monstreux & contre nature.

On dit aussi des animaux qui sont en chaleur, qu'ils entrent en *amour*, lors qu'ils recherchent leurs femelles.

Amours, se dit aussi au pluriel. Les livres, les tableaux sont ses *amours*. il nourrit des folles *amours*. c'étoient, ses jeunes *amours*, ses tendres *amours*. Il signifie aussi,

l'objet

l'objet aimé. Mon cœur, mes *amours*, m'aimerez-vous toûjours ?

AMOUR, s. m. se prend encore pour la Divinité fabuleuse des Payens, qu'ils s'imaginoient presider à l'amour. Cupidon est le Dieu d'*amour*. l'*Amour* est tout mal. les flambeaux de l'*Amour*, les fléches de l'*Amour*. le bandeau de l'*Amour*. l'*Amour* est aveugle.

Il signifie aussi en ce sens, tous les petits agrémens qui naissent de la beauté. Les jeux, les ris, les *amours*, & graces. Venus est la mere des *amours*.

AMOUR, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'est point de belle prison, ni de laides *amours*. On dit encore, Tout par *amour*, & rien par force. On dit encore, qu'une femme laide est un remede d'*amour*. On dit aussi, A battre faut l'*amour*.

AMOURACHER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel & en mauvaise part de ceux qui sont amoureux d'une personne de vile ou d'inégale condition. Cette femme s'est *amourachée* de son valet.

AMOURETTE. s. f. qui ne se dit aussi qu'en mauvaise part des amours illicites, ou entre personnes disproportionnées. Ce vieillard a encore une petite *amourette* en téte. il s'est marié par *amourette*.

AMOUREUX, euse. s. m. & f. Qui a de la passion pour quelque chose, ou quelque personne. Il est *amoureux* des tableaux, *amoureux* de toutes les femmes qu'il voit. *amoureux* de bonne foy. *amoureux* transi.

AMOUREUX, euse. adj. se dit des choses qui sont les instrumens de l'amour, ou qui concernent l'amour. Regards *amoureux*. desirs *amoureux*. vers & billets tendres & *amoureux*. faveurs *amoureuses*. les femmes Maures sont de complexion *amoureuse*. On dit poëtiquement, Languir dans l'empire *amoureux*. Les Medecins appellent les deux muscles obliques de l'œil, *amoureux*, circulaires & rotateurs, parce que leur mouvement marque de la tendresse ou de la passion.

* Malherbe *dans une Ode pour la Reine a dit*, amoureux, *pour*, amant.

Seroit-il bien à mes écrits
D'ennuier les races futures
Des ridicules avantures
D'un amoureux en cheveux gris.

On diroit aujourd'huy d'un Amant *en cheveux gris*.

On dit proverbialement d'un homme qui aime en plusieurs lieux, que c'est un *amoureux* des onze mille Vierges, & de celuy qui n'aime point du tout, qu'il est *amoureux* comme un chardon.

AMOUREUSEMENT. adv. D'une maniere amoureuse. Cet amant regardoit *amoureusement* sa maîtresse. un goinfre regarde *amoureusement* les bons morceaux. le ciel regarde *amoureusement* la terre.

AMP.

* AMPELITE. *C'est une espece de terre medicinale, que l'on appelle encor*, Pharmacite, *à cause de son odeur. Les Peintres la nomment*, terre noire, *elle ressemble au Bitume, & se fond facilement dans l'huile. Son nom Latin est*, terra Ampelitis.

AMPHIBIE. adject. & substant. masc. Animal qui vit tantost dans l'eau, tantost sur la terre. Les crocodiles, les castors, les loutres, les grenoüilles, les tortuës, le veau marin, sont des animaux *amphibies*. Ce mot vient du Grec, où il signifie, *Vie en deux manieres*, ou *en deux endroits*.

* *Ce mot Grec est ἀμφίβιος. Voyez* Hesychius. Varron de L. L. lib. IV. Columella lib. VIII. c. XIII. Isidore lib. XII. c. VI.

AMPHIBOLOGIE. s. f. Terme de Grammaire. C'est un vice du discours qui donne de l'obscurité, & qui le peut faire interpreter en divers sens. Cet homme ne veut pas qu'on l'entende, il fait de grandes *amphibologies* qui n'aboutissent à rien.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. Qui tient de l'amphibologie & ne se dit que des discours & des paroles.

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une maniere amphibologique. Tous ces mots viennent du Grec *amphibolos*, qui signifie, *ambigu*, & *logos*, *sermo*, *discours*.

* *De* ἀμφιβολογία *qui vient de* ἀμφιβάλλω dubito *je doute*.

AMPHISBENE. s. m. Serpent à deux testes qui mord par la teste & par la queuë. On dit qu'il s'en trouve dans les deserts de Lybie, & il est le symbole de la trahison.

Quelques-uns mettent l'*Amphisbene* au rang des lezards. Aëtius dit que la *Scytala* & l'*Amphisbene* sont semblables; que ces animaux ne vont point en amenuisant, & sont aussi gros d'un côté que d'autre, de sorte qu'il est difficile de connoître où est leur téte. L'*Amphisbene* va en avant & en arriere; ce qui n'est point en l'autre. Leurs piqueures, quoy que venimeuses, ne sont pas mortelles, mais sont comme celles des guespes. On l'appelle autrement *Ennoye*, ou *Enny*, en Latin *cæcilia*, & *amphisbena*, qui vient de *amphi*, & de *baino*, *je marche*, comme serpent marchant des deux costés, car on luy attribuë deux testes : & ce qui a donné occasion à cela, c'est que sa figure est toute semblable à celle des vers de terre, dans lesquels il est fort difficile de distinguer la téte d'avec la queuë.

Il y a des Scolopendres qui sont aussi de ce genre. Voyez *Scolopendre*. On s'en sert dans le Blason, & quelquefois on le confond avec *amphistere*, quoy qu'il soit fort different. Quand on ouvrit le tombeau de Chilperic à Tournay, on y trouva des abeilles, & des figures de serpens *amphisbenes* ou à deux tétes.

AMPHISCIEN. s. m. Terme d'Astronomie & de Geographie. On nomme ainsi les peuples qui habitent la Zone torride, eu égard aux ombres qu'ils font de tous costés, sçavoir tantost au Septentrion, tantost au Midy. Ce mot vient du Grec *amphi*, & de *scia*, *ombra*.

AMPHISTERE. subst. masc. Serpent ou dragon qui a deux aîles, & qui est souvent representé dans les Armoiries. Ce mot vient du Grec *amphi*, qui signifie *autour*, & de *ptera*, qui signifie *aile*.

AMPHITHEATRE. subst. masc. Grand bastiment qui chez les Anciens étoit destiné à donner des spectacles au peuple. Les *Amphitheatres* étoient élevez par degrez, & entourez de galeries. On voit encore des *Amphitheatres* à Rome, à Nismes, &c. Pline rapporte que Curion dressa un *Amphitheatre* qui tournoit sur de gros pivots de fer; de sorte que du méme *Amphitheatre* on pouvoit en faire, quand on vouloit, deux theatres differens, sur lesquels on representoit des pieces toutes differentes.

AMPHITHEATRE, en France, se dit d'un lieu élevé vis à vis du theatre, d'où l'on voit commodément la Comedie : il est audessous des loges & plus haut que le parterre.

On appelle aussi *Amphitheatre*, des échafauts élevez par degrez, qu'on dresse dans les lieux où on doit faire de grandes ceremonies, afin d'y trouver place pour plus de spectateurs.

On dit aussi d'une colline qui s'éleve doucement & en rond, qu'elle s'éleve, qu'elle se courbe en *amphitheatre*.

Ce mot vient d'*amphi*, *circum*, & *theatron*, *theatre*, de *theomai*, *je contemple*, *je considere*.

* Vossius *n'est pas de ce sentiment* ἀμφιθέατρον, *dit il*, ex eo quòd è duobus constaret theatris. *C'est dans son Etymolog.*

* AMPHYPROSTILE. *On appelloit ainsi une espece de temple, qui avoit quatre colonnes à la face de devant, & autant à celle de derriere. Les Chrêtiens n'ont jamais bâti de temples de cette maniere, selon la remarque de Saumaise. Le mot est Grec* στίχος, *signifie un rang, une façade de colonnes*, ἀμφὶ, *signifie des deux côtez, ainsi* ἀμφιπρόστυλος, *un edifice qui a des colonnes devant & derriere.* Bald. de verb. vitr. signif.

AMPLE. adj. masc. & fem. Qui est grand & estendu. Ils se sont battus dans une *ample* & vaste campagne. ce bastiment n'est pas assez *ample* pour loger tout le train du maistre. ce pourpoint, ces manches sont trop *amples*, elles sont trop larges. on luy a donné une *ample* collation, pour dire, fort grande.

AMPLE, se dit figurément en Morale, & des choses spirituelles. Un Dictionaire ne sçauroit être trop *ample*. le pouvoir qu'on donne à des Plenipotentiaires ne sçauroit être trop *ample*. cette Bulle contient des privileges fort *amples*. les escritures des Advocats sont toûjours trop *amples*, ils y disent des choses inutiles.

AMPLEMENT. adv. D'une maniere fort ample. Il a *amplement* répondu à toutes les objections qu'on luy a faites. nous parlerons plus *amplement* de cette affaire une autrefois.

AMPLIATION. subst. fem. Terme de Finance. C'est le double qu'on retient d'une quittance, ou autre acte dont on a besoin pour en faire apparoir, ou le produire en divers endroits.

Lettres d'*ampliation*, en termes de Chancelerie, sont des lettres qu'on obtenoit cy devant pour articuler les moyens qu'on avoit obmis de comprendre dans les lettres de Requeste civile, qu'on avoit auparavant impetrées. Par l'Ordonnance de 1667. elles sont abrogées, & il est dit que ces moyens seront articulez par une simple Requeste.

AMPLIFICATION. subst. femin. Figure de Rethorique par laquelle on aggrave un crime, on augmente une loüange, on estend une narration. Il y a de l'*amplification* à cette nouvelle.

On appelle aussi *Amplification*, le discours amplifié. On exerce les escoliers à faire des *amplifications* au College.

AMPLIFICATEUR. subst. masc. Celuy qui amplifie & qui aggrandit les choses au delà de ce qu'elles sont.

AMPLIFIER. verb. act. Estendre, augmenter. Il ne se dit qu'au figuré. Il amplifie toutes les histoires qu'il rapporte. il a *amplifié* son livre de divers Traités.

AMPLISSIME, est une qualité dont on honore quelques personnes en leur parlant, particulierement chez les estrangers, & dans les Colleges.

AMPLITUDE ORTIVE. subst. fem. Terme d'Astronomie. C'est l'arc de l'horison qui se trouve entre le point où s'éleve un astre, & celuy du vray Orient où se fait l'intersection de l'équateur & de l'horison. Il y en a une Boreale, & une Australe. On l'appelle autrement, *latitude ortive*.

AMPOULLE. subst. fem. Terme de Physique. Il se dit de certaines petites bouteilles ou enflures pleines de vent qui se font sur l'eau quand il pleut. Il s'en fait aussi dans toutes les autres liqueurs agitées; & c'est ainsi que se forme l'écume, quand l'ebulition est bien petite.

AMPOULLE, se dit aussi de ces petites vessies ou élevations qui se font sur la peau, & qui sont pleines d'eau, ou de pus. Il luy est venu des *ampoulles* par tout le corps.

On appelle *la Sainte Ampoulle*, certaine petite bouteille venuë du ciel où il y a de l'huile qui sert à sacrer les Rois de France, laquelle on garde bien devotement en l'Abbaye de Saint Remy de Rheims. Hincmar Archevêque de Rheims qui vivoit du temps de Charles le Chauve, rapporte en la vie de S. Remy, qu'une colombe tres-blanche l'apporta du ciel en son bec, lors que les Saintes Huiles luy manquoient, à cause de la foule qu'il y avoit prés des fonts baptismaux; qu'elle disparut aussi-tost; & que cette huile parfuma toute l'Eglise, & que le Roy Clovis en fut baptisé. Il y a eu un beau Traité Apologetique de la *Sainte Ampoulle*, fait par Alexandre le Tenneur contre Jacques Chifflet, imprimé en 1651.

Ce mot vient du Latin *ampulla*, qui signifie une bouteille qui a un col long & étroit. C'étoit autrefois un vaisseau où on gardoit le vin servant à l'autel. C'étoit aussi celuy où on gardoit l'huile & le St. Chresme pour les Catechumenes & les malades.

AMPOULLÉ, ÉE, part. Qui se dit d'un stile vicieux, & rempli mal à propos de plusieurs grands mots & magnifiques. Des vers *ampoullés*. un discours *ampoullé*.

AMPUTATION. subst. femin. Terme de Chirurgie. Retranchement d'un membre qui se fait avec le fer. On ne peut guerir cette playe, si on ne fait l'*amputation* du bras. En Justice on punit comme une espece de meurtre, les playes faites par *amputation* de membres. Ce mot vient du Latin *amputare*, *coupper*. On dit en Latin, *amputare caput*, *putare vites*.

AMU.

* AMULETTES. s. m. *C'est une espece de remede qu l'on porte sur soy. L'une ne consiste qu'en des figures, & l'autre en des simples, qui ont une vertu singuliere pour guerir certaines maladies en les portant ou au col, ou au bras. On donne trois Origines à ce mot, les uns le derivent de ἀμύνω*, propulso, auxilior. *Les autres de ἄμμα* vinculum, *& les derniers de* amoliendo.

AMURER, ou *Amuler*. verb. act. Terme de Marine. C'est bander & roidir les coüets ou cordages qui tiennent au point d'embas des pacfis ou grandes voiles. On dit, *Amurer* tout bas, lors que l'on *amure* le plus bas qu'il est possible pour aller au plus prés du vent, ou pour aller vent largue.

AMURRES. s. f. Terme de Marine. Ce sont des trous pratiquez dans le platbord d'un vaisseau, & dans la gorgere de l'éperon, pour y arrêter les cordages qui servent à bander les voiles. Les *amurres* de la grande voile s'appellent *dogues d'amurres*. L'*amurre* d'une voile est son escoit, ou la manœuvre qui sert à l'amurrer. L'*amurre* d'artimon, est un palanquin, ou quelquefois une corde simple.

AMUSEMENT. s. m. Occupation qui sert à passer le temps. La Poësie est un agreable *amusement*. il ne faut pas joüer par avarice, mais par un doux *amusement*, pour passer le temps en compagnie.

AMUSEMENT, est aussi une espece de tromperie, que font ceux qui pour gagner du temps font de belles promesses, qui donnent de belles esperances. Ce creancier est las de tant d'*amusemens*. tous ces vains *amusemens* ne font point sortir d'affaire. ce sont des *amusemens* de petits enfans.

AMUSER. v. act. Arrester quelqu'un, luy faire perdre le temps inutilement. J'ay trouvé un homme qui m'a *amusé* long temps à me conter son procés. ce valet s'*amuse* à chaque bout de champ. voila un homme qui ne s'*amuse* qu'à la bagatelle, il n'a point de serieuse occupation. il ne faut pas s'*amuser* à discourir, quand il faut mettre la main à l'œuvre. on a defait les ennemis qui s'*amusoient* au pillage.

AMUSER, signifie aussi, Repaistre les gens de vaines esperances. Les Nobles sont sujets à amuser leurs creanciers, à les remettre de temps en temps, à leur promettre de les payer; ce jeune homme *amuse* cette fille de l'esperance de l'épouser. on *amuse* les enfans avec des babioles. ce charlatan l'a long-temps *amusé* de la Pierre Philosophale.

AMUSER, se prend quelquefois en bonne part, & signifie simplement, S'occuper, passer sa vie à quelque chose. C'est un homme qui s'*amuse* à l'étude, à la Geometrie, à faire des experiences de Physique, à la contemplation des mysteres, à l'observation des astres.

AMUSER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit *Amuser* le tapis, pour dire, Perdre le temps en plusieurs vaines propositions, & ne rien conclurre; s'arrêter à plusieurs circonstance inutiles sans venir à la question principale. On dit aussi, S'*amuser* à la moutarde, pour dire, S'arrêter à des choses legeres, & ne pas venir aux solides.

AMUSETTE. s. f. Petit amusement. Il regarde cette femme, non pas parce qu'il l'aime extrêmement, mais c'est pour luy une petite *amusette*.

AMUSEUR. s. m. Qui amuse, qui trompe par ses delais, ou par ses faulses promesses. Deffiez vous de cet homme-là, c'est un *amuseur*, qui ne donne que des paroles. les coquets sont des *amuseurs* de filles.

AMY.

AMYANTHE. s. f. Pierre incombustible, laquelle étant boüillie dans une lescive faite avec de l'indigo, autrement de la guesde, perd les parties qui la rendent aride, aprés avoir été battuë sous le marteau, devient si souple, qu'on la peigne, on la file, on l'ourdit, & on en fait de la toile, qui se nettoye quand on la jette dans le feu. Elle croît en Chypre, & les Cypriens en faisoient autrefois des voiles. Les Anciens, & sur tout les Brachmanes, s'en servent pour brûler les corps morts, afin d'en mieux recueillir les cendres. Dioscoride & Matthiole disent que c'est la même chose que l'*alun de plume*, que les Grecs appelloient *asbestos*, c'est à dire, *incombustible*, ou *amyanthos*, c'est à dire, *inviolable au feu*.

AN.

AN. s. m. ou *Année*. s. f. Termes synonymes. Mesure du temps que le soleil ou la lune employent pour revenir au même point du Zodiaque. L'*année* solaire est de 365. jours, & environ six heures. L'*année* lunaire est de 354. jours, pendant lesquels elle parcourt douze fois le Zodiaque.

L'AN, se distingue aussi par plusieurs qualités & marques particulieres. *Ans* de Grace, sont ceux que l'on compte depuis la Naissance de Jesus-Christ. *Ans* du Monde, ceux qui sont écoulez depuis la Creation du Monde.

On le dit aussi des autres Epoques des temps. Un tel *an* de la Fondation de Rome, de l'Hegire, de Nabonnassari, &c. Voyez la difference de ces *années* au mot *Epoque*, & les Tables de Du Cange pour la reduction de toutes ces *années* differentes à nôtre supputation commune.

L'AN Bissextil, est celuy où de quatre ans en quatre ans on insere un jour davantage pour le faire de 366. jours, & pour remplacer les six heures, ou environ, qui manquent dans les *années* communes pour marquer le juste mouvement du soleil. * Voyez *Bissextil*. Le premier jour de l'*année* est appellé par excellence, *le jour de l'an*, & *le bout de l'an* se dit proprement d'un service qu'on fait dire pour un mort à pareil jour qu'il est decedé aprés l'*année* revoluë. On dit en ce sens, l'*année* de viduité.

On dit, une prescription de dix *ans*, de vingt *ans*, de trente, ou quarante *ans*, de cent *ans*. Cet homme est chargé d'*ans* & d'ennuis.

ANNE'E de probation, est celle du Noviciat des Religieux, dans laquelle on les éprouve pour sçavoir s'ils pourront supporter les austerités de la Regle.

ANNE'E d'exercice, est celle où un Officier qui a des compagnons exerce sa charge.

En Jurisprudence on dit que l'*année* commencée est tenuë pour complette.

A Rome on appelle l'*Année* Sainte, celle où on fait l'ouverture du Grand Jubilé. La grande *année* des Platoniciens, est une revolution de trente-six mille *ans*.

On dit, qu'une terre rapporte tant bon *an*, mal *an*, lors qu'on fait compensation des bonnes & des mauvaises *années*, & qu'on en fait un prix mitoyen, ou une *année* commune. Ainsi on dit, une bonne *année*, une méchante *année*, selon que les moissons ont été abondantes, ou defectueuses, ou qu'une charge a été lucrative.

ANNE'E Climaterique. Voyez *Climaterique*.

On a commencé en France à compter l'*année* par le mois de Ianvier en 1564. seulement, en vertu d'une Ordonnance expresse du Roy Charles IX. Car auparavant elle commençoit au lendemain de Pâques environ le 25. Mars. On commence à compter ainsi l'*Année* Ecclesiastique.

Les Mahometans la commencent au moment que le soleil entre dans le signe d'Aries; & les Gentils de l'Inde la commencent au premier jour de Mars. Les Grecs commencent à compter les *années* du monde par le premier de Septembre. A Rome il y a deux manieres de compter l'*année*: l'une commence à Noël, à cause de la Nativité de Nôtre Seigneur; les Notaires usent de cette date, & disent, *A Nativitate*: & l'autre au mois de Mars, à cause de l'Incarnation; & c'est ainsi que les Bulles sont datées, *Anno Incarnationis*.

Les Anciens ont compté aussi les *années* du jour de la Passion. Nos anciens Historiens François ont compté les *années*, du jour de la mort de S. Martin, qui mourut en 401. ou 402.

On dit proverbialement, Il nous en a donné pour la bonne *année*, quand on a donné quelque chose en abondance, & plus qu'on n'en avoit de besoin.

Ce mot vient du Latin *annus*, qui vient de la preposition *an*, qui anciennement se prenoit pour *circum*. L'*année* n'est qu'une certaine revolution de jours. Quelques-uns le font venir du Grec *ennos*.

* AN, *vient de*, annus, *mais l'étymologie du mot Latin est incertaine. Varron dit* vocatur annus, quod ut parvuli circuli, annuli, sic magni dicebantur, anni. *Festus, le tire du Grec*, annus ex Græco venit, quem illi, *ἔνος*, dicunt. Macrobe, hinc Atteius capito, annum à circuitu temporis putat dictum, quia veteres, an, pro circum ponere consueverint, & ambire dicitur pro circumvenire. *Servius, sur Virgile*, annus dictus quasi anus id est, annulus quod in se redeat, ut est, *atque in se sua per vestigia volvitur annus*.

* L'ANNE'E *se divise en*, naturelle, *ou*, en civile, la naturelle, *est encor appellée* tropique; *c'est le temps que le soleil employe à parcourir l'Ecliptique; l'inégalité du cours de cet Astre, fait que ce temps n'est pas toûjours égal. L'an*née civile, *est celle que les peuples ont établie pour regler leurs supputations: elle n'est pas égale chez toutes les Nations, parce que les uns ont suivi le cours du soleil, & les autres celuy de la lune*.

* AN utile, *les Jurisconsultes appellent*, an utile, annus utilis, *cet espace de temps que la Loy, ou la Coûtume accordent pour agir, & ce temps se compte de moment à moment*.

* AN de deüil, *c'est la premiere année du veuvage d'une femme, pendant laquelle, elle ne peut, selon les Loix Romaines, se marier, sans s'exposer à l'infamie, ou à la perte de ses droits; on l'appelle*, an de deüil, *parce que la femme est obligée de porter le deuil, & de pleurer son mary pendant cette année*.

* AN & jour, *c'est le temps que la Coûtume accorde pour agir en certain cas, comme dans le retrait lignager, dans la complainte, &c.* Pasquier livre 4. chap. 32. *& aprés luy*, Brodeau sur l'art. CXXIX. de Paris, *disent que l'on a ajoûté le jour, à l'an, pour éviter la difficulté que l'on fait naître quelquefois, si le* jour *du terme est compris dans le terme, & pour faire connoître que l'on a un an tout entier pour intenter son action*.

* AN, année *signifient la même chose, mais il ne faut pas s'en servir indifferemment: on trouve dans les nouvelles remarques de Vaugelas, la regle qu'il faut suivre* 1°. *On dit toûjours*, an *avec le nombre*, un an, deux ans, six ans, *& non*, une année, six années. 2°. *on se sert d'*année *quand le sens n'est pas fini, & qu'il y a quelque chose qui suit*, vingt années de service m'ont aquis les bonnes graces de mon maître. 3°. *Quand il y a un article devant le nombre, il faut dire*, année, les vingt années que j'ay été absent. 4°. *Quand il y a une epithete aprés, il faut encor* année, une année fort abondante, *exception à cette regle*, le bon an, le bout de l'an.

ANA.

ANABAPTISTE. s. m. & f. Heretique qui a plusieurs erreurs, & entre autres touchant le Baptême, qui tient qu'il faut rebaptiser les enfants quand ils sont en âge. Ce mot vient du Grec *ana*, qui signifie, *une seconde fois*, & *bapto*, *mergo*, *je plonge dans l'eau.*

ANACHORETE. s. m. Hermite, homme devot qui vit seul dans le desert. S. Anthoine, S. Hilarion ont été des *Anachorettes*. S. Paul Hermite a été le premier des *Anachorettes*. Ce mot vient du Grec *ἀναχωρέω*, qui signifie, *je me retire à l'écart.*

ANACHRONISME. s. m. Erreur qu'on fait dans la supputation des temps. Les Poetes sont sujets à faire des *anachronismes*, comme on dit que Virgile a fait à l'egard de Didon. Ce mot vient du Grec *anachronismos*, qui vient de *chronos*, *tempus*, *temps.*

ANAGOGIQUE. adj. m. & f. Mysterieux, qui éleve l'esprit aux choses celestes & divines. Les Interpretes de la Bible y trouvent des sens mystiques, *anagogiques*, tropologiques, & autres. Ce mot vient du Grec *anagoge*, qui signifie, *enlevement*, *soûlevement.*

ANAGRAMME. s. f. Transposition des lettres de quelque nom, dont on fait tant de combinaisons, qu'à la fin on y trouve quelque mot ou dicton qui est à l'avantage de celuy à qui on l'adresse, & qu'on embellit par quelque épigramme : comme, *Gidenus*, *Angelus*. Colletet a dit agreablement contre les faiseurs d'*Anagrammes* :

Et sur Parnasse nous tenons,
Que tous ces renverseurs de noms
Ont la cervelle renversée.

ANAGRAMMATISTE. s. m. Qui a coûtume de faire des Anagrammes.

Ces mots viennent du Grec *anagrapho*, qui signifie, *écrire à rebours.*

* *Quelques uns ont crû* anagramme *masculin ; Vaugelas & Menage soûtiennent qu'il est du genre feminin, & ils ont raison.*

* ANALECTES. s. f. *C'est un recüeil de differentes choses de peu de consideration, le mot est Grec ἀνάλεκτα, de, ἀναλέγω ramasser.*

ANALOGIE. s. f. Terme dogmatique, Rapport, ou proportion, ou convenance que quelques choses ont ensemble. Le taureau terrestre & le taureau celeste ne se ressemblent que par *analogie*. les raisonnements qui se font par *analogie* servent à expliquer la chose, & ne la prouvent point. En Grammaire l'usage est souvent contraire à l'*analogie* des mots. Ce mot est derivé du Grec, où il signifie la même chose.

ANALOGIQUEMENT. adv. Par proportion, par convenance. Voyez *Proportion.*

ANALOGUE. adj. m. & f. Qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance.

ANALYSE. s. f. Examen de quelque discours ou proposition, en recherchant ses principes, sa construction ; quand on separe & on developpe les parties d'une chose qu'on ne connoissoit qu'en gros, pour la connoître en détail. Quand on demonte une machine, on en connoît toute l'*analyse* & la construction. quand on fait l'anatomie d'un animal, c'est une espece d'*analyse* qui en fait connoître toutes les parties. Messieurs de l'Academie des Sciences ont entrepris de faire l'*analyse* de toutes les plantes suivant la methode contenuë dans leurs Memoires redigez par M^r. Dodard. Ce mot est Grec, & signifie, *dissolution.*

ANALYSE, en termes d'Algebre, se dit de la resolution de toutes sortes de problemes. Elle consiste en trois parties. La premiere est la *Zetetique*, qui est la recherche de ce qui peut être connu. La seconde est la *Synthese*, ou composition & construction de la figure qui sert à y parvenir. Et enfin l'*Analyse* propre est la demonstration ou la consideration des consequences qu'on tire jusqu'à ce qu'on parvienne à une verité connuë, par le moyen de laquelle on puisse donner la solution du probléme. Voyez les Oeuvres de François Viete qui a excellé en cette science.

ANALYTIQUE. adj. Qui resoud les choses dans leurs principes pour les examiner. Pour être bien éclairci de la verité d'un probleme, la meilleure voye est l'*analytique*. Aristote a écrit deux livres des *Analytiques* prieures & posterieures.

ANALYTIQUEMENT. adv. D'une maniere analytique. En Algebre & en Geometrie on procede *analytiquement*, on remonte jusqu'aux principes.

ANANA. s. m. Fruit des Indes qui a une telle vertu, que si on laisse un clou dedans pendant une nuit, il en consommera tout l'acier. Ce fruit a un goût sucré & vineux qui tient quelque chose du jus de cerise, & qui laisse dans la bouche l'odeur d'une excellente eau rose. Ce fruit se cüeille verd, & jaunit en meurissant, & vient à un arbre qui est une espece de platane.

ANAPESTE. Terme de Prosodie Grecque & Latine. C'est un pied de vers composé de deux breves & une longue.

ANAPESTIQUE. adj. Qui se dit d'un vers qui est particulierement consideré pour les anapestes qui y entrent. Les vers *anapestiques* ont été en vogue chez les Romains.

Ce mot d'*anapeste* vient d'*anapaio*, qui en Grec signifie, *contrà ferire*, *rendre le coup*. Ce pied est contraire au dactyle.

ANARCHIE. s. f. Etat qui na point de Chef veritable. Pendant la Ligue la France fut dans une longue *Anarchie.*

ANARCHIQUE. Qui est dans l'Anarchie. Un Estat *anarchique* devient bientost la proye de ses ennemis. Ce que Rabelais, figure agreablement, quand il dit, que le Roy *Anarche* devint crieur de sausse verte. Ce mot vient de l'*a* privatif, & de *archi*, *principauté.*

ANASTOMOSE. s. f. Terme d'Anatomie. Jonction d'une veine avec une autre, ou avec une artere, ou le trou par où elles se communiquent. La communication ou *anastomose* de l'aorte avec la veine arterieuse se fait par un canal qui sert à faire vivre le fœtus. On le dit aussi de cet amas d'humeurs qui se fait par l'ouverture mutuelle des vaisseaux, & jamais du vaisseau ni du conduit. L'usage des *anastomoses* des vaisseaux du cœur, c'est pour nourrir les poulmons. Ce mot est Grec, & signifie la rencontre de deux bouches qui donnent la communication à deux vaisseaux, & vient du verbe *anastomoo*, qui signifie, *j'ouvre*, *je debouche.*

ANATHEMATISER. v. act. Excommunier, retrancher de la societé de l'Eglise.

ANATHEME. s. m. Excommunication, qui se dit proprement chez les Auteurs Ecclesiastiques de celle qui est faite par un Evêque ou un Concile avec grandes execrations & maledictions, qu'on ne prononce que contre ceux qui ont commis quelque grand crime, ou qui sont incorrigibles : & en cela il differe de la simple excommunication, qui deffend seulement l'entrée de l'Eglise, & la communication avec les Fidelles. On a fulminé *anatheme* contre cet Heretique relaps. Il y a trois sortes d'*anathemes*, les uns judiciaires, les autres applicatoires, & abjuratoires. Les judiciaires ne peuvent être faits que par personnes fondées en jurisdiction. Les abjuratoires se peuvent être même par des Laïques ; comme quand quelqu'un revient de l'heresie à l'Eglise Catholique, on luy fait toûjours anathematiser l'heresie dont il se depart : mais ces *anathemes* ne sont que simples executions & applications des *anathemes*. Mais le mot d'*anathematiser* en tels cas judiciaires ne veut dire autre chose, sinon, Abjurer, abhorrer, & tenir pour anathematisé. Ainsi l'excommunication est toûjours un acte de jurisdiction, & l'*anatheme* ne l'est pas toûjours.

Anatheme, se dit aussi de celuy qui est excommunié par un Evéque ou un Concile. Si quelqu'un soûtient que les causes de mariage n'appartiennent point aux Ecclesiastiques, qu'il soit *anatheme*, dit le Concile.

Ces mots viennent du Grec *anathema*, qui signifie, *ce qui est mis à part, ce qui est regardé comme le rebut.*

* *l'*Anatheme *ne differe pas seulement de l'excommunication, par les ceremonies exterieures, mais encor par la peine; l'excommunication prive & separe des Sacremens;* l'anatheme *separe celuy contre qui il est fulminé, & des Sacremens, & de tous les fidelles. Pour preuve de cette difference, je rapporteray seulement les termes d'une lettre du Pape Innocent I. Que l'on trouve dans* Nicephore chap. 34. *προσεθήμεθα τῇ καθαιρέσει Θεοφίλου ἀφορισμὸν, καὶ ἀναθεματισμὸν, καὶ παντελῆ ἀλλοτρίωσιν χριστιανισμοῦ.* Nous avons joint à la deposition de Theophile l'excommunication, l'*anatheme*, & une entiere separation du Christianisme. *Voilà les trois peines dont l'Eglise punit les coupables*, la deposition, l'excommunication & l'anatheme; *mais cette derniere surpasse les deux autres. Il est vray que*, anatheme, *vient du Grec ἀνάθεμα.* Separation, *de, ἀνατιθέναι,* separer, éloigner. *mais il faut observer, que les Grecs appelloient, les offrandes qu'ils faisoient aux Dieux ἀναθήματα, afin de ne pas confondre ces deux mots.*

ANATOMIE. s.f. Science qui donne la connoissance des parties du corps humain par la dissection, & méme celle des autres animaux. Ce Chirurgien entend bien l'*Anatomie*, la dissection; il a fait un cours d'*Anatomie*. Ceux qui ont écrit de l'*Anatomie* chez les Anciens, sont Avicenne, Mundin, Carpus, Thomas de Zerbis, Vallæus, Charles Estienne & Dandernay; puis André Vesal & Jacques Sylvius: entre les Modernes, Gabriel Fallope, Colombus, Vaulverd Espagnol, Eustache Bauhinus, Varolius, Arantius & Pigafeta, Volcherus & Felix Platerus, Jacques Guillemeau, Ambroise Paré, Chabrol, André du Laurens Medecin du Roy, dont on a suivi les opinions en la plus-part de cet ouvrage. Les nouveaux Anatomistes sont Herveus, VVillis, Bartolin, VVarton, Coringius, Stenon, du Verney, Marpighi, Hook, Francesco Reddi, Svvammerdam & autres qui ont bien encheri sur les anciens, & qui avec l'aide du microscope ont fait plusieurs nouvelles découvertes tant sur le corps de l'homme que sur ceux des moindres insectes. François Tortebat a fait un Abregé d'*Anatomie* accommodé aux arts de Peinture & de Sculpture, & orné de figures copiées d'aprés celle que fit le Fameux Titien pour les œuvres de Vesale. Les Physiciens modernes ont fait aussi l'*Anatomie* des plantes. Il y en a entr'autres un beau Traité de Mr. Grevv, qui est traduit par le Vasseur. Ce mot vient du Grec *anatomi*, qui signifie une section exacte qui se fait pour connoitre la nature de quelque chose, qui est composé de *tomi*, qui en general signifie toute *couppure*.

Anatomie, se dit aussi figurément de la discussion, de l'examen qui se fait de quelque chose, de quelque discours, de quelque affaire. Mon Rapporteur m'a fait l'*anatomie* de mon procés. J'ay examiné cette doctrine, j'en ay fait l'*anatomie*. on a fait l'*anatomie* de cet ouvrage dramatique.

On dit proverbialement, qu'une personne est devenuë une vraye *Anatomie*, lors qu'elle est devenuë si maigre par une longue maladie, qu'on ne la reconnoist plus.

Anatomique. adj. m & f. Qui appartient à l'Anatomie. Discours, dissection *anatomique*.

Anatomiser. v. act. Faire l'anatomie. Il se dit tant au propre qu'au figuré, d'un corps, d'une affaire, d'un ouvrage.

Anatomiste. s.m. Qui fait une anatomie, qui en sçait la science, ou qui en a écrit, tels que sont les Auteurs cy-devant nommez.

Ces mots sont tirés du Grec *anatemno*, *disseco*, *je couppe*.

ANATRON. s.m. C'est le sel volatil, & l'écume de la composition d'un verre que l'on tire des creusets dans les fourneaux des Verriers. Il est gris, blanc, brun & bleuâtre. Il est inutile à la vitrification, & n'est bon qu'a donner aux brebis, ou a mettre dans un colombier. Si on le pile, il laisse tomber au fond une poudre de sable qui en se resolvant a l'humidité de l'air, ou dans une certaine liqueur se reduit en sel commun aprés la coagulation.

ANC.

ANCESTRES. s. m. plur. Illustres qui ont été autrefois dans une race. Il marche sur les pas de ses *Ancestres*. On le dit aussi de tous ceux qui nous ont precedé, particulierement de ceux d'une méme nation. Nos *Ancestres* faisoient la guerre avec bien plus de discipline.

Menage derive ce mot de *ancessore*, ablatif de *ancessor*, qu'on a dit par contraction pour *antecessor*. On disoit en vieux François *Ancessors*, pour dire, *Ancestres*.

ANCHE. s.f. Petite languette par laquelle on donne le vent aux hauts-bois, aux flûtes, à quelques tuyaux de l'orgue, & à d'autres instruments de Musique. La plus simple des *anches* est faite d'un chalumeau ou tuyau de bled avec une petite entaille ou fente en longueur. Celle de roseau se fait d'une ou de deux pieces aussi deliées qu'une feüille de papier, qui sont tellement jointes ensemble, qu'elles ne laissent qu'une petite fente par où passe le vent. On fait aussi des *anches* de hautbois avec des feüilles de palmier. Il y a dans l'orgue des jeux d'*anche* faits en forme de demy cylindre, dont la partie concave est couverte d'une languette ou lame de leton platte, mobile & tremblante, qu'on appelle *eschalotte*. On la fait entrer dans le noyau du tuyau qu'on perce exprés de la même grosseur. Elle sert à baisser, ou à hausser le ton des tuyaux par le moyen d'un fil de fer qui fait le même effet que les chevilles avec le marteau à tendre les cordes, parce qu'on l'ouvre ou on la ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on nomme *rasette*, le *mouvement*, le *ressort*, ou le *gouvernail*, lequel selon qu'il presse plus ou moins la languette, fait faire au tuyau des sons plus graves, ou plus aigus. On fait les *anches* des tuyaux d'orgues de cuivre ou autre metal.

Ce mot vient du Grec *anchein*, qui signifie, *suffocare*, parce que l'*anche* fait une espece de suffocation de voix.

Anche, se dit aussi de l'endroit par où tombe la farine dans la huche d'un moulin.

ANCHÉ. adj. m. Terme de Blason, qui se dit d'un cimeterre recourbé.

ANCHOIS. s.m. C'est, selon Scaliger, une espece de hareng, ou un petit poisson de mer de la longueur d'un doit, sans arrête & sans écaille. On luy ôte la téte avant de le saler; aprés quoy il est d'un goût agreable. Les *anchois* ressemblent aux petites sardines; & se mangent salez avec huile, vinaigre & poivre pour exciter l'appetit. On en fait des salades & des sauces. On en mange de cruds & de cuits. Le peuple dit des *anchoyes*, & Maynard l'a ainsi employé dans une Epigramme, où il dit des écrits d'un méchant Poete, qu'ils serviront de simarre aux *anchoyes*. Ce mot vient de l'Espagnol *anchova*, ou plûtôt de l'Italien *enchoia*. Menage. D'autres le derivent de *apua*, comme *ache* de *apium*. On l'appelle en Grec & en Latin *encrasicholos*, parce qu'il a le fiel en la téte, ou *lycostomos*, pour avoir la gueule fenduë comme le loup.

ANCHOLIE. s.f. Fleur qui est faite en forme de petite cloche, mais qui est plissée. Matthiole dit que plusieurs estiment que l'*ancholie* est la grande chelidoine, parce que ses feüilles luy ressemblent, & sont chiquetées alentour comme le coriandre. Elle croist aux montagnes, & pousse vers le mois de Juin plusieurs tiges grêles & tendres, d'où sortent des fleurs purpurines, blanches, violettes & d'autres couleurs, d'où proviennent de petits chapiteaux longuets qui portent

une

pré qu'on fauche sur la largeur de ce qu'un faucheur peut coupper d'herbe à chaque pas qu'il avance. il y a tant d'*andains* dans la largeur de ce pré. La plus-part des Meûniers pretendent avoir droit de faucher un *andain* de pré le long du biez de leur moulin. Quelques-uns disent *ondain*, mais abusivement ; car ce mot vient de *andare*, *aller*, parce que l'*andain* se fait en marchant. D'autres derivent ce mot de *antes*, *antium*, qui signifie, les sillons & rangs de vignes ressemblants à des *andains* de pré. Du Cange dit qu'il vient du Latin *andena*, mot de la basse Latinité, qui signifie, l'espace compris entre les jambes d'un homme écarquillées.

ANDOUILLE. s. f. Mets que les Charcutiers preparent avec des boyaux de cochon enfermés dans un autre boyau. Il s'en fait aussi avec de la chair hachée, & assaisonnée d'oignon & d'épices. Les *andoüilles* de Troyes sont les plus renommées. Ce mot vient du Latin *indusiola*, selon quelques-uns : mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*andouiller*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, signifiant la même chose.

ANDOUILLETTE. s. f. Petit ragoût que font les Cuisiniers avec de la chair de veau hachée & des œufs, dont ils garnissent les potages & les pâtés, & dont ils font des entrées de table.

ANDOUILLERS. s. m. Ou *Antoilliers*, Terme de Venerie. Premiers cors ou rameures du bois de la tête du cerf joignant la meule. Les *surandouillers* sont les seconds cors.

ANDROGYNE. s. m & f. Hermaphrodite qui a les deux natures, qui est mâle & femelle tout ensemble. Dans les Dialogues de Platon il y a une fable de l'*Androgyne*, Ce mot est Grec, & signifie, *mâle & femelle*.

ANE.

ANEANTIR. v. act. Reduire au neant, ou à peu de chose. Les corps naturels changent de forme, mais ils ne s'*aneantissent* pas. de grandes villes ont été *aneanties* par les guerres, par les embrasements. le temps *aneantit* toutes choses. la grandeur Romaine s'est *aneantie*, il n'en reste plus que l'ombre. Ce mot vient de son primitif *neant*.

ANEANTIR, se dit figurément en choses morales. Ce Prince a *aneanti* toutes les loix de son predecesseur ; il a *aneanti* plusieurs grandes maisons pour en élever d'autres.

ANEANTIR, signifie aussi, s'Humilier extremement. S. Paul dit que le Seigneur s'est *aneanti* luy-même en se faisant homme, & prenant la forme d'un esclave.

ANEANTISSEMENT. s. m. Diminution d'une chose, reduction à rien, au neant. Il n'y a point d'entier *aneantissement* dans la nature : Dieu seul peut faire cette sorte d'*aneantissement*.

ANEANTISSEMENT, se dit figurément en Morale d'une grande humilité. L'*aneantissement* de soy-même devant la Majesté Divine est une action fort Chrêtienne.

ANECDOTES. s. f. Terme dont se servent quelques Historiens pour intituler les Histoires qu'ils font des affaires secrettes & cachées des Princes, c'est à dire, des Memoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devroient point paroître. Ils ont imité en cela Procope, Historien qui a ainsi intitulé un livre qu'il a fait contre Justinien & sa femme Theodora. C'est le seul des Anciens qui nous ait laissé des *Anecdotes*, & qui ait montré les Princes tels qu'ils étoient dans leur domestique. Varillas a fait les *Anecdotes*, ou l'Histoire secrette de la Maison de Medicis. Ce mot vient du Grec *Anecdota*, qui signifie, Choses qui n'ont pas paru, qui ont été tenuës secretes, qui n'ont pas été données au public.

* *Anecdota ne signifiant pas, une histoire des actions particulieres, & des mœurs d'un Prince, comme quelques-uns ont crû, mais une histoire que l'Auteur a cachée, parce qu'il y parle des mœurs & des actions secretes de quelque personne considerable, par sa dignité avec trop de fidelité, & qu'il la dépeint telle qu'elle est dans la verité. Ciceron promet à son frere Atticus de publier des* anecdotes, *qui n'avoient point été encor vûës, & qu'il avoit composées à l'exemple de Theopompe.* Itaque ἀνέκδοτα à nobis, quæ tibi uni legamus, Theopompino genere ; aut etiam asperiore mulso, pangentur, liv. 2. Epist. 6.

ANEMONE. s. f. Fleur printaniere diversifiée de plusieurs couleurs, & qui vient d'oignon. Il y en a de simples, de doubles. *Anemone* bleuë, blanche, rouge. cette *anemone* a une belle peluche. En Latin *anemone*, & en Grec *anemoni*. qui signifie, *herbe du vent*, parce qu'elle ne s'épanoüit point que quand le vent souffle, à ce que dit Pline. Ce mot vient du Grec *anemos*, *ventus*.

* *Pline s'est trompé, c'est au* liv. XXI. chap. XXIII. *qu'il a dit*, flos, nunquam se aperit, nisi vento aspirante, unde, & nomen accepit. *Les Grecs appelloient le vent ἄνεμος, & toutes les fleurs qui craignent le vent, & qui sont de peu de durée ἀνεμώνη ; aussi le pavot étoit compris sous ce nom, comme nous l'apprenons* d'Helychius, *&* de Pline : *mais nous avons donné ce nom à cette fleur seulement, que l'on connoit sous le nom d'*anemone.

ANEMOSCOPE. s. m. Est un nom que Mr. Guerike Bourguemestre de Magdebourg & grand Mathematicien a donné à une machine de son invention, qui fait connoistre le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais temps, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'est un petit homme de bois qui s'éleve ou s'abaisse dans une colomne de verre où il est enfermé. Le Sieur Comiers a fait voir que ce n'étoit autre chose que l'application du barometre, & que ce mouvement ne se faisoit que par la pesanteur ou legereté de l'air, dans un Traité qu'il en a donné au public, qui a été inseré dans le Mercure Galant du mois de Mars 1683. Ce mot vient d'*anemos*, & *skeptomai*, *speculor*.

ANET. s. m. Herbe qui ressemble au fenoüil, qui a comme luy des fleurs jaunes en bouquet, dont la semence est platte & odoriferante, dont les tiges sont hautes d'une coudée & demie, & branchuës, & dont la racine n'est gueres longue & peu cheveluë. On en faisoit autrefois des chapeaux dans les festins. Jesus-Christ reprochoit aux Pharisiens, qu'ils payoient les dixmes de la menthe & de l'*anet*, en marquant leur hypocrisie. En Latin *anethum*. Ce mot vient du Grec, *ano*, *sursum*, & *thein*, *crescere*, parce qu'il croist fort viste.

ANEURISME. subst. masc. Terme de Medecine. C'est une tumeur molle qui obeït au toucher, engendrée de sang & d'esprit épandus sous la chair par dilatation ou relaxation d'un artere. Galien dit que quand l'artere est ouverte par anastomose, il se fait une maladie dite *aneurisme*. Elle se fait aussi, lors qu'en saignant on ouvre une artere au lieu d'une veine.

ANF.

ANFRACTUEUX. adj. m. Terme dogmatique, qui se dit particulierement en Medecine des veines, arteres & autres conduits qui font plusieurs tours & détours fort irreguliers. Les conduits de l'oreille sont fort *anfractueux*. Ce mot vient du Latin *anfractus*, qui signifie, *détour*.

On tient que les hommes & les animaux qui ont le plus de sillons ou *anfractuositez* dans le cerveau, ont plus d'esprit & de sagacité que les autres.

* ANFORGES. s. m. *Vieux mot François ; dont on appelloit autrefois ces deux grandes gibbecieres, que les Marchands portent à cheval.* Voyez Menage, *Origines Françoises*.

ANG.

ANGAR. s. m. Remise de carrosse, chariots, ou charrettes, qui est un couvert fait en appentis. Ce mot vient de l'Allemand *angen*, qui signifie simplement, *appentis*. Menage. Voyez *Hangart*.

ANGE. s. m. Substance spirituelle & intelligente qui tient le premier rang entre les creatures de Dieu. On compte dans l'Ecriture neuf Hierarchies des *Anges*.

ANGE, se prend specifiquement pour une de ces creatures qui est du neufviéme & du plus bas Chœur de la Hierarchie Celeste. L'*Ange* Exterminateur, c'est un bon *Ange*. un *Ange* de tenebres, c'est un Diable nôtre *Ange* gardien, ou nôtre bon *Ange*, est celuy que Dieu a commis à la garde de nôtre personne.

ANGE, se dit figurément en parlant de celuy qui a une qualité extraordinaire. Cet Auteur écrit comme un *Ange*. cet homme peint en *Ange*. il a la voix d'un *Ange*. cette fille est un *Ange*, un *Ange* mortel, a un visage d'*Ange*. On dit, qu'un homme vit en *Ange*, quand il vit en grande pureté : & pour cette raison on a donné autrefois aux Papes & aux Evêques le nom d'*Anges*, comme témoigne Du Cange, On appelle des manches d'*Anges*, certaines manches de femmes qui sont fort larges, & qui ne vont qu'à la moitié du bras, parce qu'on habille ainsi les *Ange* quand on les peint. un lit d'*Ange*, est celuy dont les rideaux sont faits en pavillon, retroussez & suspendus au plancher, & sans quenouille de l'eau d'*Ange*, est une eau odoriferante faite de plusieurs fleurs & aromats, qui est extremement agreable.

ANGE, en termes d'Artillerie, est un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiés sont attachées par une chaîne ou une barre de fer. On en tire sur la mer pour rompre les cordages, mâts & manœuvres des ennemis.

ANGE, se dit des petits moucherons qui naissent du vin & du vinaigre.

ANGE, est aussi un poisson de mer qu'on fait passer pour de la raye, parce qu'il luy ressemble ; mais il est plus gros, & il a la chair plus dure. En Latin *Squatina*.

On dit proverbialement, Rire aux *Anges*, quand on rit seul & sans sujet : Boire aux *Anges*, quand on ne sçait plus quelle santé on peut boire. On appelle par raillerie les crocheteurs, des *Anges* de greve, à cause de leurs crochets qui tiennent lieu d'ailes. On dit aussi d'un visionnaire, ou qui a reçû quelque coup violent dans les yeux, qu'il a vû les *Anges* violets.

Ce mot vient du Grec *angelos*, qui signifie, *messager envoyé*.

ANGELIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'Ange. La Salutation *Angelique*, c'est l'Ave Maria, que l'Ange dit à la Vierge, lors qu'il luy annonça le mystere de l'Incarnation.

ANGELIQUE, se dit aussi des qualités excellentes de quelque chose. Une vie *angelique*. un esprit *angelique*. un visage *angelique*. une chere *angelique*. On appelle en Theologie S. Thomas, le Docteur *Angelique*.

ANGELIQUE. s. f. Est aussi une espece de boisson, qui est un hypocras fait de Coindrieu, ou d'autre vin exquis.

ANGELIQUE, est aussi un instrument de Musique à cordes, qui est composé du luth & du theorbe,

ANGELIQUE. s. f. Plante medecinale qui croît sur les hautes montagnes, & particulierement en Boheme. Sa tige a plus d'une coudée de haut ; elle est noüée en divers endroits, creuse, & ayant plusieurs branches. Ses feüilles sont longues & dentelées, d'un verd obscur. Ses fleurs sont blanches, sa graine large, platte, & de la figure des lentilles. Sa racine est de la grosseur d'un pouce, ronde, & longue d'un pied, & ressemble au raifort. Elle est divisée dans sa longueur en plusieurs parties representant une barbe. Elle est obscure au dehors, blanche au dedans, de substance rare, d'un goût picquant, & d'une odeur fort aromatique. Elle entre en la composition de la theriaque. On l'appelle en Latin *Radix Syriaca*, *Angelica*. Le nom d'*Angelique* luy a été donné à cause de son excellente vertu. Dioscoride & les Anciens ne l'ont point connuë.

Il y a une autre *Angelique* d'Arcadie nouvellement décrite dans les Memoires de l'Academie des Sciences, qui a la fleur jaune, la racine noire & touffuë, plusieurs tiges creuses, anguleuses, & hautes d'un pied & demi, avec des branches qui naissent des aisselles des feüilles. Chaque branche porte en son extremité une petite ombelle composée de plusieurs bouquets de fleurs jaunes tres-petites, qui ont cinq feüilles, qui naissent d'un pericarpe verd gros comme la tête d'une épingle. Sa graine est brune, cannelée, & semblable à celle du carvi. Cette plante est acre, amere & aromatique, & a l'odeur fort differente de l'*Angelique* ordinaire.

ANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere angelique. Il chante *angeliquement*.

ANGELOT. subst. masc. Est une espece de petit fromage en cœur qu'on fait au pays de Bray qui est fort gras & excellent. On l'appelle *Angelot* de Bray.

ANGELOT, est encore une espece de monnoye qui étoit en usage vers l'an 1240. & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de S. Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un Escu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ses pieds un serpent. On en voyoit du temps de Loüis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange qui portoit les Escus de France & d'Angleterre, battus du temps de Henry VI. Roy d'Angleterre. Ils valoient quinze sous.

ANGELUS, est une prierre à la Vierge qui commence par le mot d'*Angelus*, & qui se fait trois fois le jour, lors qu'on sonne trois petits coups de la cloche par trois fois pour advertir de la faire. On appelle cela autrement *le pardon*, parce qu'on gagne des indulgences en la recitant.

ANGEMME, *Angene*, ou *Angenin*. Terme de Blason, qui se dit d'une fleur fictice & imaginaire qui a six feüilles, qui ressemble à la quintefeuille, à la reserve que ses feüilles sont arrondies, au lieu d'être pointuës, comme celle de la quintefeüille. Elles sont quelquefois percées ; ce qu'il faut expliquer en blasonnant. Plusieurs croyent que ce sont des roses d'atour ou d'ornement faites de rubans, de broderies, ou de perles : & ce mot vient de *ingemmare* Italien, c'est à dire, *adornar di gemma*. On les a encore nommées *Achesmes*, de *azimare*, *coeffer*. On dit encore en Picard, *Achesmer*, pour dire, *Coeffer* ; & *Achesmes* se disoit autrefois pour toutes sortes d'ornements.

* **ANGERS.** s. m. *C'est la Capitale de l'Anjou. Voyez Menage & la notice de Valois.*

* **ANGEVINE.** s. f. *Le même Menage dans ses origines dit que l'on appelle, dans les Provinces d'Anjou, de Poitou, du Maine, de Normandie, & de Bretagne*, Angevine la fête de Nôtre Dame de Septembre, parce qu'elle fut premierement établie en Anjou par S. Maurille Evêque d'Angers.

ANGISCOPE. s. m. Voyez *Microscope*, c'est la même chose.

ANGLE. s. m. Terme de Geometrie. C'est l'inclination de deux lignes l'une vers l'autre, qui enfin se couppent & font l'*angle* au point de leur intersection. L'*angle droit* se forme, quand une ligne tombe perpendiculairement sur une autre : mais quand elle tombe obliquement, le plus grand *angle* s'appelle *obtus*, & le plus petit *aigu*. Un *angle rectiligne*, est celuy qui se fait de lignes droites; *curviligne*, qui se fait d'une ou de deux lignes courbes. *Angle plan*, est celuy qui se fait sur une superficie unie. Celuy-cy se fait en plusieurs manieres, qui ont des noms differents chez les anciens Geometres On appelle, *Angle cornu*, celuy qui se fait d'une ligne droite

droite qui touche ou qui couppe un cercle : *Angle lunulaire*, qui est en forme d'un croissant, qui se fait de deux lignes courbes qui se couppent, dont l'une est convexe, & l'autre concave. *Angle cissoïde*, est l'*angle* interieur qui se fait de deux lignes circulaires convexes qui se couppent. *Angle sistroïde*, qui a la figure d'un sistre; *pelecoïde*, qui a la figure d'une hache, ou d'une coignée, &c. *Angle spherique*, est celuy qui se fait sur un globe par l'intersection de deux cercles. *Angle solide*, qui se fait de deux superficies inclinées l'une vers l'autre qu'on appelle vulgairement *carne*. *Angles* de position. Les *angles* se mesurent par les degrés d'un cercle divisé en 360. dont le centre est dans l'intersection de leurs lignes. Ainsi on dit, un *angle* de 60. de 90. de 120. degrés, &c.

ANGLE, en termes de Fortification, se dit de ceux qui forment les diverses lignes qui servent à fortifier. L'*angle* du centre est formé par les deux demi-diametres qui vont aux deux extremités les plus proches du polygone. L'*angle* du polygone, est celuy qui est fait des deux côtés du polygone qui se touchent au centre du bastion. L'*angle* du flanc, ou de la courtine, est celuy qui a pour ses côtés le flanc, & la courtine, sur laquelle il tombe à plomb ordinairement. L'*angle flanqué*, est la pointe du bastion, ou le concours des deux faces du bastion. L'*angle flanquant exterieur*, ou l'*angle de tenaille*, est celuy qui seroit fait des deux faces des bastions, si elles étoient prolongées. L'*angle flanquant interieur*, est celuy que fait la ligne rasante sur la courtine. *Angle de l'epaule*, est celuy qui est formé par le flanc & la face du bastion. *Angle diminué*, est l'*angle* que fait la face du bastion avec le côté exterieur du polygone. *Angle saillant*, que quelques-uns appellent, *Angle vif*, est celuy dont la pointe est en déhors de la place. *Angle rentrant*, ou *Angle mort*, autrement *Angle de tenaille*, est celuy qui rentre dans le corps de la place, comme ceux des petits forts, qui ont la figure d'une étoile.

On appelle aussi, les *angles* d'un bataillon, les soldats qui terminent les rangs & les files, ou qui sont sur les aisles d'un corps rangé en bataille : & on appelle, Emousser les *angles* d'un bataillon, quand on retranche les hommes qui sont aux quatre encoignneures, ensorte que d'un bataillon quarré on en fasse un octogone, qui presente par tout des piques sans laisser aucun intervalle vuide.

Ce mot *angle* vient du Latin *angulus*.

ANGLÉ adj. Terme de Blason, qui se dit d'une croix ou sautoir quand il y a des figures mouvantes de ses angles : comme, La croix de Malte des François est *anglée* de quatre fleurs de lys.

ANGLEUSE. adj. f. Est une épithete qui se donne à des noix, quand elles ne se peuvent arracher qu'avec peine & par morceaux de leur coque. En Latin *nux lignosa*.

* ANGLOIS, *Autrefois on appelloit les creanciers, des Anglois*. Marot.

Un bien petit de prés me venez prendre
Pour vous payer, & si devez entendre,
Que ne vey onques *Anglois*, de vôtre taille,
Car à tous coups vous criés, baille, baille
Et n'ay de quoy contre vous me deffendre
Un bien petit.

Pasquier nous apprent l'origine de cette expression. Quand ce peuple pour un creancier appelle un homme *Anglois*, qui est celuy auquel il ne tombe soudain en l'entendement, que l'*Anglois* pretendoit avoir fait plusieurs convenances d'argent, avec nous qui ne luy avoient été acquitées, liv. 8. chap. 7. *de ses recherches*; *mais la pensée de Borel dans son Tresor des Recherches, me plait beaucoup plus* : il faut, dit-il, que ce mot soit demeuré en France depuis qu'elle fut prise par les *Anglois*, lesquels étant riches étoient les seuls qui pouvoient prêter aux François subjuguez, leur prêtant de leur propres biens.

ANGOISSE. f. f. Vieux mot qui signifie, Douleur violente. Il s'est pris les doits dans les fentes de cette porte, il en a senti beaucoup d'*angoisse*. Il se dit plus communément des afflictions de l'esprit. Il a senti beaucoup d'*angoisse* en apprenant la mort de son fils. Ce mot vient du Latin *angustia*.

*Poires d'*ANGOISSE, sont des poires de mauvais goût qui prennent à la gorge, que Menage dit avoir été ainsi nommées d'un village qui est en Limosin du même nom, où elles furent trouvées en l'an 1094.

*Poire d'*ANGOISSE, est aussi une espece de cadenat qui s'ouvre par un ressort, & qu'on met dans la bouche d'une personne pour l'empêcher de crier au secours; ou pour la forcer à donner son argent.

On dit aussi au figuré, On luy a bien fait avaler des *poires d'angoisses*, pour dire, qu'on luy a dit beaucoup de choses facheuses dont il n'a osé se plaindre.

ANGUILLADE. f. f. Coups de foüet; & se dit particulierement de ceux qu'on donne avec une peau d'anguille. Regnier dit dans ses Satires :

M'eût donné l'*anguillade*, & puis m'eût laissé-là.

ANGUILLADE, a signifié autrefois, Tromperie : & ce mot étoit venu en ce sens de la farce de Pathelin, parce qu'il promet au Marchand de luy faire manger d'une belle anguille, pour avoir son drap.

ANGUILLE. f. f. Poisson de riviere long & menu; de la figure d'un serpent, dont la peau est si glissante, qu'on ne la peut tenir dans les mains. Les *anguilles* demeurent dans la bourbe, & ne se pêchent en abondance que dans les inondations, & quand les eaux sont troubles. On a découvert avec le microscope, que les *anguilles* ont la peau écaillée comme les autres poissons En Latin *anguilla*.

* ANGUILLA, *dit Varron*, quia angui similis sit.

On dit que les *anguilles* frayent avec les serpents. Abraham Mylius dans un Traité qu'il a fait de l'origine des animaux, enseigne la maniere de faire des *anguilles* par artifice. Il dit qu'il faut couper deux gazons au mois de May couverts de rosée, puis les mettre l'un sur l'autre, ensorte qu'ils se touchent par la partie herbuë. Quelques heures aprés qu'ils auront été sur le bord d'un vivier échauffez par le soleil, il en sortira une infinité d'*anguilles*.

On dit proverbialement, Escorcher l'*anguille* par la queuë, pour dire, Commencer une affaire par où il la faut finir. C'est une *anguille* de Melun, il crie devant qu'on l'écorche, pour dire, il a peur sans sujet. Ce proverbe vient de ce qu'un nommé l'*Anguille* bourgeois de Melun, qui representoit en une Comedie le personnage de S. Barthelemy, voyant l'Executeur le couteau à la main qui faisoit semblant de l'echorcher, se mit à faire un grand cri auparavant qu'il le touchât : ce qu'on trouva si plaisant, que cela a donné cours au Proverbe. On dit aussi, Il y a *anguille* sur roche, pour dire, Il y a quelque mystere caché sous ce qu'il dit, ou sous ce qu'il fait. Il s'échappe comme une *anguille*, pour dire, Il disparoit sans qu'on le puisse retenir, sans qu'on s'en apperçoive. On dit encore, Rompre l'*anguille* au genou, pour, Se mocquer des gens qui prennent une maniere de faire quelque affaire qui n'est pas propre pour y reüssir. On disoit autrefois, Rompre l'andouille au genou, dans le même sens.

ANGUILLERS. Terme de Marine. Canaux qui regnent à fonds de cale à côté de la carlingue pour conduire les eaux à la pompe.

ANGULAIRE. adj. f. Qui a des angles. Il ne se dit gueres que de la pierre fondamentale qu'on met à la premiere assise d'un bâtiment, qui fait l'angle ou le coin du bâtiment.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Jesus-Christ est la Pierre *Angulaire* de l'Eglise : ce qui est fondé sur la Prophetie, *Lapidem quem reprobaverunt, factus est in capud anguli*.

ANI.

ANILLE. s. f. Terme de Blason. C'est une figure en forme de deux crochets adossez & liez ensemble, dont chacun a la figure d'un *C*, ou d'un *sigma* Grec. Il portoit d'azur à une *anille* d'argent entourée d'une couronne de gueules. Quelques-uns la confondent mal à propos avec celle du fer qui soûtient la meule du moulin. *Anille* est ainsi nommée, parce que c'étoit d'abord un fer qui se mettoit comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. On a appellé aussi *Anilles*, des croix ancrées qui sont faites en forme d'*anille*. Autrefois on appelloit aussi *Anille*, une potence d'estropiez des jambes, ou de vieilles : ce qui est derivé du mot *anus*.

ANIMADVERSION. s. f. Terme de Palais. Correction. L'allegation temeraire d'un fait si faux merite l'*animadversion* de la Cour.

ANIMADVERSION, se dit aussi dans le dogmatique, pour signifier quelques notes ou observations que les doctes Critiques font sur quelques Auteurs : comme, les *Animadversions* sur Petrone.

ANIMADVERSION, signifie aussi, Consideration, remarque. La raison qui fut alleguée meritoit quelque *animadversion*, quelque reflexion.

Ces mots viennent du Latin *animadversio*, d'*animadverto*.

ANIMAL. s. m. Corps animé qui a du sentiment & du mouvement. Les Philosophes comprennent l'homme sous le genre d'*animal*, & le definissent, *Animal* raisonnable. Ils renferment aussi les oiseaux, les poissons & les insectes. Mais dans le discours ordinaire on entend seulement par ce mot les bêtes à quatre pieds qui vivent sur la terre, un bœuf, un cheval, &c. Il y avoit dans l'Arche toutes sortes d'*animaux*. Aristote, Pline, Solin & Ælian ont écrit de l'Histoire des *Animaux*, chez les Anciens. Aldroandus, Gesner, Jonston en ont écrit plusieurs volumes entre les Modernes.

Les *Animaux* se divisent en *animaux* terrestres, aquatiques, oiseaux, amphibies, insectes, &c. Les *animaux* terrestres, ou sont *animaux* à quatre pieds, ou *animaux* reptiles. Ceux qui sont à quatre pieds, ou bien ils ont le pied fourchu, comme les bœufs ; ou ils l'ont solide, comme les chevaux ; ou ils l'ont divisé en plusieurs doits, comme les chiens, les loups, les lyons. Les autres divisions des *animaux* se trouveront dans les mots d'*Oiseau*, *Poisson*, *Reptile*, &c.

On appelle par injure, *Animal*, un homme lourdaut, grossier, stupide. Celuy qui vous a dit cela est un *animal*.

ANIMAL, en termes de Blason, reçoit plusieurs épithetes differentes. Quand les *animaux* sont representez en leur assiette naturelle, on les appelle *passants*. On appelle la brebis *paissante*, & le lyon *rampant*. Quand ils sont en autre assiette, il la faut exprimer : comme, *debout*, *couché*, *courant*, *en pied*, &c. Le cheval se cabrant est appellé *poulain gay*, ou *effrayé*, ou *forcené*, le loup *ravissant* ; le taureau *furieux* ; la licorne *saillante* ; le chat *effarouché* ou *herissonné* ; le belier & le bouc *sautants*. Quand l'écu en contient au delà de seize, on dit qu'ils sont *semez* ou *sans nombre*.

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient au corps sensitif. Les Philosophes admettent des esprits naturels, vitaux, & *animaux*, pour faire toutes les fonctions *animales*. Duncan Medecin de Montpelier a expliqué toutes les fonctions *animales* par une voye nouvelle & mechanique aprés VVillis Anglois. En Morale on oppose la partie *animale*, qui est la partie sensuelle & charnelle, à la partie *raisonnable*, qui est l'intelligente.

ANIMATION. s. f. Qui se dit en Medecine du tems où l'ame est infuse dans le corps de l'homme. L'*animation* du fœtus n'arrive qu'aprés les 40. jours.

ANIMER. v. act. Mettre une ame dans un corps pour luy donner du sentiment & du mouvement. On dit que le fœtus n'est pas *animé* dés le temps de sa formation.

ANIMER, se dit figurément en Morale, quand des Peintres, des Sculpteurs, par la force des traits de leurs pinceaux ou ciseaux, semblent rendre vivantes leurs figures. Ce Sculpteur *anime* le marbre.

ANIMER, signifie aussi, Exciter à la colere, à la vengeance, au combat, à des entreprises. Ce valet a fort *animé* son maître par ses discours insolents. un affront *anime* un Gentilhomme à se battre. il a *animé* ses soldats à monter à la breche. il a *animé* cet Auteur à entreprendre un tel ouvrage.

On dit aussi, qu'un Orateur *anime* son discours, quand par la force de son action & de ses paroles il touche & émeut ses auditeurs.

ANIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit d'une personne morne, pesante & languissante, qu'elle n'est point *animée*. Il manque à cette beauté d'être un peu *animée*.

ANIMÉ, en termes de Blason, se dit d'un cheval qui est en action, & qui montre un desir de combattre. On le dit même de la tête seule.

ANIMOSITÉ. s. f. Passion de l'ame qui nous fait témoigner de la colere, de la haine, du ressentiment contre quelqu'un. Ces parties se plaident, se battent avec grande *animosité*.

* *Parmi les Italiens le terme*, animosita, *signifie courage, bravoure. La crusca*, animosita, ardire bravura.

ANIS. s. m. C'est une plante qui a une tige ronde haute d'une coudée, & fort branchuë, qui porte un bouquet blanc ayant une odeur de miel, d'où sort une graine semblable à l'ache, qui est longuette, & d'un goût entremêlé de doux, de picquant & d'amer. Cette semence est chaude, & sert à chasser les vents. On en met dans les medecines, & c'est un des correctifs du sené. En Latin *anisum*.

ANIS, est aussi une dragée dans laquelle on enferme un grain d'anis. L'*anis* de Verdun est la plus dure des dragées.

ANN.

ANNAL, ALE. adj. Qui ne dure qu'un an. C'est une commission *annale*. On le dit aussi de tout ce qui revient tous les ans. Une fête *annale* les Lettres de Chancelerie sont *annales*, ne valent rien aprés un an, comme Committimus, Relief d'appel, & autres : il faut obtenir des Lettres de surannation aprés l'an. Les arrêts pour les tailles sont la plus-part reputés *annaux*.

ANNALES. s. f. & plur. Histoire Chronologique qui décrit les fameux évenements d'un Estat année par année. Les *Annales* Ecclesiastiques de Baronius. les *Annales* de France de Nicoles Gilles. les *Annales* de Corneille Tacite.

ANNALISTE. s. m. Historien qui écrit les Annales.

ANNATE. s. f. Droit que le Pape se fait payer, lors qu'il donne les Bulles d'un Abbaye ou d'un Evêché. C'est le revenu d'une année, qui a été taxé selon l'évaluation du revenu du Benefice faite au temps du Concordat. Ce fut Jean XXII. qui introduisit les *Annates* en France. Boniface IX. les confirma à toute sa posterité par une sentence decretale. Clement VII. ordonna que de tous les Benefices de France il prendroit la moitié du revenu pour luy & pour les Cardinaux. Les Papes ont pris aussi quelque temps tous les fruits des Abbayes pendant la vacance, & generalement l'*Annate* de tous les Benefices vaquants en quelque sorte que ce fût, même en Regale & en Patronage lay, jusqu'à ce qu'il y a eu une Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. qui remedia à tous ces abus & entreprises.

ANNEAU. s. m. Bague qu'on met au doit pour quelque ceremonie, ou par un pur ornement. L'*anneau* d'un Evêque fait partie de ses ornements pontificaux. l'*anneau* qu'on donne en se mariant est de la ceremonie du mariage. Menage derive ce mot de *anellus*, qui se trouve dans Ciceron pour *annulus*. Les Indiennes portent aussi

aussi des *anneaux* aux doits des pieds & au dessous du gras de la jambe.

ANNEAU, signifie aussi, un cercle de matiere solide qui sert à attacher quelque chose. L'*anneau* d'une ancre. les *anneaux* qui sont aux ports & aux quais pour attacher les bateaux. un *anneau* pour pendre des rideaux. un *anneau* de clef. un *anneau* de corde pour faire un nœud coulant.

* *Il faut écrire selon quelques uns* aneau.

En termes de Blason, l'*anneau* est un cercle dont on meuble les Escus. Il est tantôt tout uni, tantôt avec un chaton garni de pierres precieuses. L'*anneau* autrefois étoit le plus souvent gravé, & servoit pour signer: on l'appelloit *annulus signatorius*, dont il est parlé au *ff. de verb. sign.* L'*anneau* est le symbole de la fidelité: ce qui est cause qu'on en donne dans les épousailles, & que les Prelats en portent, pour montrer qu'ils sont époux de leur Eglise. C'étoit aussi le symbole de l'ingenuité chez les Romains, quand l'Empereur le donnoit à un Affranchi, comme il paroît dans le tiltre *de jure aur. ann.*

ANNEAU, se dit aussi des boucles dont sont faites plusieurs chaînes.

ANNEAU, se dit encore des boucles qui se font par la frisure des cheveux.

On dit en termes d'Astronomie, l'*anneau* de Saturne, en parlant de cette Planete accompagnée de ses deux satellites qui le font paroître avec une lumiere en forme d'*anneau*. Le plan de cet *anneau* n'est incliné au plan de l'Ecliptique que de 23. degrés 30. minutes, selon Mr. Huigens. Il paroist quelquefois ovale, & son grand diametre est double du petit, selon l'observation de Campani.

On dit proverbialement. Ne mets à ton doigt *anneau* trop étroit, qui est un des symboles de Pythagore, qui signifie, qu'il ne faut point faire d'alliance inégale.

ANNE'E. s.f. Voyez *An*.

ANNELER. v. act. Friser les cheveux par anneaux. On le dit aussi d'une cavale qu'on boucle.

ANNELE', EE. part. Il ne se dit que des cheveux *annelés* ou frisés par boucles.

ANNELET. s.m. Petit cercle rond pour attacher des choses legeres. Les *annelets* en Blason, sont souvent des meubles dont on charge les Escus, parce que c'étoit autrefois une marque de Noblesse, de grandeur & de Jurisdiction: & c'est pour cela que les Prelats recevoient leur investiture *per baculum & annulum*.

ANNELURE. s.f. Frisure de cheveux par boucles, par anneaux.

ANNEXE. s.f. Ce qui est uni ou joint, & qui est dependant ou fait partie d'un autre. Le Prieuré de S. Eloy est une *annexe* de l'Archevêché de Paris. cette terre est une *annexe* de son fief, qu'il peut demembrer.

ANNEXER. v. act. Joindre, attacher quelque chose à une autre. On ne le dit qu'en parlant d'affaires. Le Roy a *annexé* la charge de President à celle de Lieutenant General. il a *annexé* un tel droit à un tel Office. il a *annexé* cette terre à son domaine. on a *annexé* cette Cure à ce Prieuré.

ANNEXE', E'E. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *annectare, joindre, attacher*.

ANNIVERSAIRE. adj. m. & f. & s. Fête ou ceremonie qui se fait tous les ans à certain jour. La dedicace d'une Eglise est une fête *anniversaire*. On fait encore à S. Germain des Prez le service ou l'*Anniversaire* de Childebert. Ce mot vient de *annus* & de *verto*, *ce qui se fait tous les ans, l'an revolu*.

ANNONCE. s.f. Publication, qui se dit des promesses que font les Comediens sur leur theatre de joüer les jours suivants telles ou telles pieces. Le chef d'une troupe se reserve les affiches & les *annonces*. On le dit aussi des publications des mariages qui se font dans les Eglises de la Religion Pretenduë Reformée: ce qu'on appelle chez les Catholiques, *Publication de bans*.

ANNONCER. v. act. Apprendre publiquement quelque chose. On *annonce* au prône les fêtes de la semaine. les Comediens ont *annoncé* une nouvelle piece. les herauts ont publiquement *annoncé* & publié la paix.

ANNONCER, se dit aussi des propheties & des revelations. Les Prophetes ont *annoncé* Jesus Christ pendant plusieurs siécles. l'Ange vint *annoncer* à la Vierge qu'elle concevroit un fils. On le dit encore des nouvelles particulieres. On luy est venu *annoncer* la mort de son pere.

ANNONCIADE. s.f. Est un Ordre de Chevalerie institué à l'honneur de l'Annonciation de la Vierge. Il y a aussi des Religieuses de l'*Annonciade*, qu'on appelle autrement, *les Celestes*, ou *les Filles bleües*, parce qu'elles sont vétuës de bleu.

ANNONCIATION. s.f. Nouvelle que l'Ange apporta à la Vierge du mystere de l'Incarnation. On le dit aussi de la fête où on celebre ce mystere, qui est le vingt-cinquiéme de Mars.

Tous ces mots viennent du verbe *annuntiare*.

ANNOTATION. s.f. Commentaire succint, ou remarque qu'on fait sur un livre, sur un écrit, pour en éclaircir quelques passages, ou pour en tirer quelques inductions & consequences. Les Critiques du dernier siécle ont fait de doctes *Annotations* sur tous les Auteurs Classiques. cet Advocat a fait de belles *Annotations* sur le Factum de la partie adverse, il en a tiré de grands avantages.

ANNOTER. v. act. Terme de Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase. Dés qu'on fait le procés à quelqu'un par contumace, on fait saisir & *annoter* tous ses biens, c'est à dire, on met des affiches & panonceaux sur ses heritages, pour marque qu'ils sont saisis & en la main du Roy.

Ces mots viennent du verbe Latin *annoto*, de *nota*.

ANNUEL, ELLE. adj. Ce qui revient tous les ans, ou qui finit au bout de l'an. Une fête ou ceremonie *annuelle*. une telle charge, une telle commission est *annuelle*. une rente fonciere, *annuelle* & perpetuelle.

On appelle aussi, le droit *annuel*, certain droit qu'on nomme autrement *la Paulette*, du nom de Paulet son inventeur. On le paye tous les ans aux parties casuelles, pour conserver à ses heritiers une charge qu'on possede, faute duquel payement elle est vacante au profit du Roy.

ANNUEL. s.m. Est une Messe qu'on dit tous les jours pendant l'année de deuil depuis la mort d'un defunt pour le repos de son ame.

ANNUELLEMENT. adv. Toutes les années. Cette rente se paye *annuellement* à un tel jour.

ANNULAIRE. adj. m. C'est une epithete qu'on donne au quatriéme doit de la main, parce qu'on y met volontiers les anneaux. On l'appelle autrement *le Medecin*, parce que c'est de ce doit-là qu'on se sert quand on veut delayer quelque drogue pour faire un remede.

ANNULLER. v. act. Terme du Palais. Casser un acte, un jugement, une procedure. Les Requêtes du Palais cassent & *annullent* comme attentat toutes les procedures qui ont été faites au prejudice du renvoy. le Conseil casse tout ce qui a été fait au prejudice de l'instance de reglement de Juges. ou de l'évocation, on *annull.* les mariages, les contracts, les testaments qui ne sont pas valables par les loix. Menage derive ce mot de *annulare*, qui se trouve dans de bons Auteurs Latins Ce mot vient de *nullus*, *nul*.

ANNULLE', E'E. part. pass. & adj.

ANO.

ANOBLIR. v. act. Rendre noble. Il n'y a que le Roy qui puisse *anoblir*. il a donné des privileges d'*anoblir* à certaines charges, comme à celles de Secretaires du Roy. Il y a des Eschevinages en France qui *ano-*

blissent. En Allemagne l'Empereur seul peut *anoblir*, à l'exclusion des Electeurs & des autres Princes.

Anobli, **ie**. part. pass. & adj. Il est aussi substantif. De temps en temps on fait des recherches des nouveaux *anoblis*.

ANOBLISSEMENT. s. m. Titre par lequel on est anobli. Les *anoblissemens* se font en plusieurs manieres, par lettres, par privileges, en donnant un Ordre de Chevalerie, &c.

Ces mots viennent du Latin *nobilis*, qui vient du verbe *nosce*.

ANODIN, **ine**. Terme de Medecine, qui se dit des remedes qui font une resolution des humeurs doucement & sans violence, qui ostent la douleur, ou stupefient le sentiment du toucher. Les vrais *anodins* sont ceux qui guerissent les maladies, ou ostent la douleur, comme font plusieurs huiles de fleurs de camomille, de melilot, &c. Les autres sont narcotiques & stupefactifs, qui endorment la partie, & ostent le sentiment, & empêchent que l'esprit animal ne vienne jusqu'à elle, comme font l'hyoscyame, la cigue, &c. Sous le nom general d'*anodins*, sont compris la phlebotomie, la purgation, les ventouses, les clisteres, la scarification, les cauteres, cataplasmes, potions, & autres qui en evacuant l'abondance des matieres, aneantissent & amortissent la douleur.

* *Ce mot vient du Grec ἀνώδυνος, dont la racine est, ὀδύνη douleur.*

ANOMAL, **ale**. adj. Terme de Grammaire. Il se dit des verbes qui dans leur conjugaison ne suivent pas la regle des autres. Il y a dans toutes les Langues des verbes *anomaux*, des inflexions de mots *anomales* & irregulieres.

* *Il vient de ἀνώμαλον. Inegal, raboteux, tortu.*

ANOMALIE. s. f. se dit en Grammaire de l'irregularité de la conjugaison de plusieurs verbes, comme, Aller, Mourir, &c.

Anomalie, en termes d'Astronomie, signifie, une irregularité apparente dans le mouvement des Planetes. Quepler parle de trois sortes d'*anomalies*. La premiere, qu'il appelle de l'Excentrique, est celle qui regarde l'espace que la Planete a à parcourir : la seconde, l'*anomalie* moyenne, qui est le temps qu'elle employe à cette course : la troisiéme, l'*anomalie* égalée, qui regarde la grandeur apparente de l'arc qu'elle parcourt. Sur quoy il faut voir la Theorie des Planetes. Ce mot vient d'*a* privatif : & *nomos*, *loy*.

ANONYME. adj. Qui n'a point de nom, ou qui le cache. Auteur *anonyme*. On dit aussi, un livre *anonyme*, quand on ignore le nom de celuy qui l'a fait. Deckerus Advocat de la Chambre Imperiale de Spire a fait un Traité des livres *anonymes*. Mr. Baillet en promet bientost un de sa façon. Ce mot vient du Grec *anonymos*, qui signifie, *sans nom*.

ANS.

ANSE. s. f. Ce qui sert à tenir ou à manier plusieurs utenciles. L'*anse* d'un panier, d'une aiguiere, l'*anse* d'une chaudiere, d'un cadenas. On a veu des Orfévres a Mexique faire un chauderon avec son *anse* mobile tout d'un coup, & d'une seule fonte, comme témoigne Lopez de Gomara. Ce mot vient d'*ansa* Latin, qui signifie le méme.

On appelle aussi l'*anse* d'une cloche, la partie par où elle est suspendue dans une grosse piece de bois qu'on appelle *mouton*.

Anse, en termes de Marine, est une grande plage de mer qui entre dans les terres, dont les rivages sont échancrez ou courbez en arc. La grande *Anse* de Nanquin est celle de la Chine qui contient une grande étendue de coste. En Occident on appelle *Anse*, un petit enfoncement de mer qui est entre deux pointes de terre ; plus petit que le golfe ou que la baye.

En Architecture on appelle une voute en *anse* de panier, quand elle est surbaissée, & quand elle n'a pas son plein cintre.

On dit proverbialement de ceux qui mettent les mains sur les hanches pour quereller & menacer quelqu'un, qu'ils font le pot à deux *anses*. Les servantes appellent l'*anse* du panier, le profit qu'elles font à ferrer la mule.

ANSPESSADE. s. m. Bas Officier d'Infanterie qui est au dessous du Caporal, qui est pourtant au nombre des hautes payes. Il y a quatre ou cinq *Anspessades* par Compagnie. Les *Anspessades* sont exempts de faction. Ce mot vient de l'Italien *lanca spezzada*, ou *lance rompue*. C'étoit autrefois un Gendarme ou Cavalier demonté qui n'ayant plus moyen de servir dans la Gendarmerie, demandoit une place honorable dans l'Infanterie, où on le faisoit servir avec quelque distinction de paye ou de service des simples fantassins, mais au dessous des Officiers.

ANT.

ANTAGONISTE. subst. masc. Celuy qui est d'un party opposé sur quelque contestation. Ce Seigneur vous conteste cette charge, ce Gouvernement, cette terre ; vous avez là un dangereux *antagoniste*. Cardan avoit un dangereux *antagoniste* en la personne de Scaliger ; il le contrarioit en toutes choses.

On appelle en Medecine des muscles *antagonistes*, ceux qui ont des fonctions contraires, comme le relever, & l'abaisser des yeux, ceux qui les font mouvoir l'un en haut, & l'autre en bas. Ce mot vient du Grec *antagonizomai*, *contrà luctor*, *je combats contre quelqu'un*.

ANTAN. s. m. Qui est d'une année precedente. Il n'est en usage qu'en ces phrases. Des neiges d'*antan*. une figue d'*antan*. Ce mot vient de *ante annum*. Nicod.

Antanaire. adject. masc. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'oiseau qui a le pennage de l'année precedente sans qu'il ait mué, comme qui diroit, *pennage d'antan*.

ANTARTIQUE. adject. Terme d'Astronomie. C'est l'épithete du Pole Meridional, qui est opposé à l'Artique Septentrional. Les étoiles voisines du Pole *Antartique* ne paroissent jamais sur nôtre horison. On a découvert plusieurs constellations nouvelles vers le Pole *Antartique*. Ce mot vient de *anti*, *contra*, & *arctos*, *ursa*, *ourse*.

* **Ante** s. f. *un arbre auquel on a joint une petite branche d'un autre arbre que l'on appelle greffe, avec de la Cire molle, ou de la terre grasse*, c'est une belle ante.

* **Ante**, *les Meuniers appellent* Ante, *une piece de bois attachée avec des liens de fer aux volans des moulins à vent.*

ANTECEDENT. subst. masc. Terme de Logique. C'est la premiere proposition d'un enthymeme ou d'un argument qui n'a que deux membres. On s'en sert aussi au Palais, & dans le dogmatique, en parlant des choses passées : comme, les siecles *antecedants*. On dit au Palais, Il y a eu deux jugements *antecedents*, pour dire, precedents.

ANTECESSEUR. s. m. Professeur ou Lecteur de Droit dans une Université. Ce terme n'est gueres usité que dans les Escoles de Droit. Ce mot vient du Latin *antecessor*.

ANTECHRIST. s. m. Tyran qui doit regner sur la terre un peu avant le second avenement de Jesus-Christ, & qui sera une marque que le jour du Jugement sera proche.

On appelle aussi figurément *Antechrists*, les Persecuteurs de l'Eglise & de la saine doctrine. Il viendra des *Antechrists* qui tâcheront de seduire les Fidelles.

On dit aussi des enfants acariastres, que ce sont de petits lutins, des *Antechrists*.

Ce mot vient de *anti*, & de *Christos*.

ANTENNE. s. f. ou *Verghe*. Terme de Marine. C'est la

la piece de bois suspenduë à une poulie qui croise le mast, à laquelle la voile est attachée. *Antenne* se dit sur la Mediterrannée, & *Vergue* ou *Verghe* sur l'Ocean. La grande *antenne* ou *vergue*. Ce mot vient de la preposition *ante*. Les *antennes* ne servent qu'à pousser le navire en avant.

* ANTENNE, *vient de Antenna, dont* Vossius *rapporte l'étymologie.*

ANTEPENULTIESME. adj. m. & f. Terme de Grammaire. C'est la troisiéme syllabe d'un mot en commençant à compter par la derniere. Les Grecs mettent des accens aigus sur l'*antepenultiéme*. Un dactile a son *antepenultiesme* longue. On le dit aussi en matiere de rang. Cet écolier est l'*antepenultiesme* de la seconde decurie. C'est l'*antepenultiesme* vers du second livre de ce Poëme.

ANTERIEUR, EURE. adj. Terme de Palais Precedent. Il ne se dit qu'eu égard au temps. *Anterieur* en datte. *Anterieur* en hypotheque.

ANTERIEUREMENT. adv. Auparavant. Il a été colloqué en ordre *anterieurement* à vous.

ANTERIORITE' s. f. Priorité de datte, d'hypotheque.

ANTESTATURE. s. f. Terme de Fortification. C'est une traverse ou petit retranchement fait avec des palissades ou des sacs à terre, dont on se couvre à la haste pour conserver ou disputer le reste d'un terrain dont l'ennemy a gagné quelque partie. Ce mot vient de *antestare*.

* ANTIBORE'E, s. m. *Espece de Cadran dont parle Vitruve* liv. IX. chap. IX. *Ce terme a embarrassé les sçavans.* Balde, de verb. Vitruv. signif. *ait*, puto ego, ni me nominis decipit etymon, *Antiboræum* horologium fuisse in plano æquatoris descriptum, & boræum ipsum polum respiciens, *Mais Perrault a fort bien remarqué qu'un Cadran Equinoctial n'est pas plus tourné vers le septentrion que vers le Midy.*

ANTICHAMBRE. s. f. Chambre qui est auparavant la chambre du maistre du logis ou la principale chambre d'un appartement, où s'arrestent les domestiques de ceux qui le viennent voir. Il se plaint qu'on l'a laissé attendre une heure dans l'*antichambre* avant que de parler au maistre. Un bel appartement doit avoir *antichambre*, chambre, & cabinet.

ANTICIPATION. s. f. Action par laquelle on anticipe. *Anticipation* en termes de Chancelerie, se dit des Lettres qu'on fait seeller afin de faire assigner un appellant, pour faire juger un appel par luy interjetté, quand il est negligent de le relever.

* *On dit dans le Palais*, convertir sa desertion en anticipation, *c'est à dire, qu'en matieres de peu d'importance, si l'appellant ne releve pas son appel dans les trois mois, & ne fait pas assigner sa partie devant le Juge superieur, l'intimé prend des lettres de desertion, pour le profit de laquelle il fait confirmer le Jugement mais si la somme excede soixante, ou quatre vingt livres, on considere les lettres de desertion, comme une simple anticipation, & on plaide sur l'appel.*

ANTICIPER. v. act. Faire une chose avant que le temps convenable soit venu. Cette dette n'étoit pas encore escheuë, il a *anticipé* le temps du payement.

ANTICIPER, signifie aussi, Empieter, prendre davantage qu'il n'est raisonnable. Ce bastiment *anticipe* sur mon heritage. Vous *anticipez* sur les fonctions de ma charge. Il a *anticipé* la jouïssance de cette Ferme, il faut qu'il paye les fruits qu'il a enlevées.

ANTICIPER, en termes de Palais, c'est Faire assigner devant un Juge superieur un appellant qui a interjetté un appel, & qui neglige de faire assigner celuy au profit duquel la sentence est renduë pour la faire confirmer.

ANTICIPE', E'E. part. pass. & adj. On dit l'anticipant, & l'*anticipé*, comme on dit l'appellant, & l'intimé.

ANTICOEUR. s. m. Maladie de cheval. C'est une tumeur qui se forme à sa poitrine vis à vis du cœur. On l'appelle aussi, *avant cœur*.

ANTICOUR. s. f. Premiere cour qui est auparavant une autre. Dans les belles maisons de campagne il y doit avoir des *anticours*.

ANTIDATTE. s. f. Datte falsifiée & anterieure à la vraye datte d'un acte. Les *antidattes* sont dangereuses dans les contracts, à cause de la priorité des hypotheques.

ANTIDATTER. v. a. Mettre une datte à un acte anterieure à sa passation.

ANTIDATTE', E'E. adj, Datté faussement & anterieurement.

Ce mot vient de *anti*, & de *datte*, qui vient de *dare*.

ANTIDOTAIRE. s. m. Terme de Medecine. C'est un nom que plusieurs Medecins ont mis pour titre aux livres qu'ils ont écrit sur les antidotes : comme, l'*Antidotaire* de Myrepsus, de Salernitanus, &c.

ANTIDOTE'. s. m. Remede qu'on prend pour se preserver ou pour se guerir de la peste, qui sert aussi contre les venins. Cet *antidote* fortifie le cœur, & le deffend contre le venin & l'air infecté. Il y a un *antidote* que les Apothicaires appellent *Philonium*, du nom de Philon son inventeur, qui étoit un fameux Medecin de Tharse. Il a été depuis appellé *Antidote Romain*. Les medicaments que les Anciens appelloient *Antidotes* sont appellés aujourd'huy *Electuaires*, parce que les simples dont ils sont composés doivent être curieusement choisis. Il ne faut pas user d'*antidotes* sans necessité, ni en prendre une quantité excessive, parce que la plus part de leurs ingrediens sont des demi-poisons.

Ces mots viennent de *anti*, & *didomi*, qui signifie, *je donne*. *Antidote*, ce qu'on donne contre le poison, soit pour remede, ou pour preservatif.

ANTIENNE. s. f. est un Chant Ecclesiastique qui se chante alternativement par deux Chœurs, qui s'est dit d'abord tant des Pseaumes que des Hymnes. Saint Ignace Disciple des Apôtres a été le premier Auteur de cette maniere de chanter chez les Grecs, comme dit Socrate ; & saint Ambroise chez les Latins. Maintenant ce mot se prend en une plus estroite signification, & se dit de quelques traits tirés des Pseaumes ou de l'Escriture qui conviennent au mystere de la Feste qu'on celebre. Dans les Festes doubles on les repete devant & aprés les Pseaumes : dans les simples on les dit seulement aprés.

On appelle aussi *Antienne*, ce qu'on chante à l'Introïte ; aux Invitatoires, & aux Processions. On le dit aussi des motets que plusieurs Choristes viennent chanter alternativement à la Messe & à Vespres auparavant l'Evangile, ou l'Hymne. Ce mot vient de *antiphona*, qui signifie, *chant alternatif*.

ANTIENNE, se dit aussi d'une petite prierre qui se fait à Dieu, ou aux Saints, qui precede une Oraison. Les aveugles gagnent leur vie en disant l'*Antienne*, & l'Oraison du Saint dont on fait la Feste chaque jour.

ANTILLES. s. f. plur. C'est un nom qu'on donne aux petits Isles de l'Archipel de l'Amerique, à cause qu'elles sont au devant de Cuba Jamaïca, & autres grandes Isles voisines. On les appelle aussi, les Isles Caraïbes, dont le Pere du Tertre Jacobin a fait une belle Histoire en deux volumes in 4.

ANTILOGIE. s. f. Contradiction de deux mots ou passages d'un Auteur. Titelmanus a fait un grand Indice des *Antilogies* apparentes de la Bible, des passages qui semblent se contredire, & qu'il a conciliés & expliqués dans les Commentaires qu'il a fait sur la Bible. Ce mot vient du Grec *antilogia*, *contradiction*.

ANTIMOINE. s. m. C'est un corps mineral qui approche de la nature des metaux, & que quelques-uns croyent en contenir tous les principes, parce qu'il se trouve prés des mines des uns & des autres, & sur tout dans celles d'argent & de plomb ; & souvent il a sa mine propre. On l'appelle aussi, *Marchasite de plomb*, & les Chymistes le nomment le *Loup* ou le *Saturne*

turne

turne des Philosophes, parce qu'il devore les autres metaux, quand on les fond ensemble, & qu'il les consume tous, à la reserve de l'or. On l'appelle aussi *Prothée*, à cause de la diversité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient composé d'un double soulfre mineral, l'un metallique approchant de la pureté & de la couleur de celuy de l'or, & l'autre terrestre & combustible, semblable presque au soulfre commun; d'un mercure fuligineux & mal digeré, participant de la nature du plomb & d'un peu de sel terrestre. Il ressemble à l'escume d'argent, & il a une couleur claire & luisante. Il se dissout difficilement au feu, & plus facilement dans l'eau. Il est fragile comme le verre, & tient le milieu entre les metaux & les pierres, parce qu'il se fond comme le metail, mais il n'est pas ductile, non plus que les pierres. Il y en a un masle qui est plus sablonneux, & un autre femelle qui est plus pesant, plus brillant & plus friable. On le mesle avec d'autres metaux pour faire des miroirs, parce qu'il les rend capables d'un plus beau poli. On le mesle aussi pour faire des cloches, parce qu'il rend leurs sons plus clairs. On le mesle à l'estaim pour le rendre plus dur, plus blanc & plus sonnant; & enfin au plomb dans les fontes des caracteres d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide generalement à la fusion des autres metaux, & sur tout à celle des boulets de canon. On a creu qu'il pouvoit servir à une medecine universelle, car c'est en effet celuy qui fournit le plus de remedes & pour un plus grand nombre de maladies. Sa principale qualité est de provoquer le vomissement, & de purger par haut & par bas: ce qui en fait faire diverses preparations, que les Medecins appellent *Emetiques*. Ils donnent aussi ce nom au vin blanc dans lequel il est infusé, parce qu'il fait vomir. Les Latins l'appellent *stibium*, & les Grecs *stimmi*.

L'*Antimoine crud*, est celuy qu'on broye sur le porphyre tel qu'il vient de la mine.

L'*Antimoine preparé*, est celuy qui a passé par les mains des Artistes pour le purger de ses mauvaises qualitez, & faire diverses operations.

Le *verre d'antimoine* est de l'*antimoine* broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, jusqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée; ce qui est une marque que tout son soulfre est évaporé. On le reduit en verre dans le fourneau à vent, & alors il est fort diaphane, rouge & brillant, & de couleur d'yacinthe. Le *verre d'antimoine* est le plus violent de tous les vomitifs qui se tire de l'*antimoine*.

Le *regule d'antimoine*, est le culot ou ce qu'on trouve au fond & au dessous dans le creuset, où il y a eu de l'*antimoine* aprés qu'il a été fondu avec des matieres capables de separer les parties pures d'avec les impures. Pour le faire on prend de l'*antimoine* pulverisé avec du tartre crud & du salpetre rafiné, que l'on mesle exactement, & que l'on jette ensuite par cueillerées dans un creuset rougi au feu sur des charbons. Il se fait chaque fois une detonation semblable à celle de la poudre à canon. On en fait des balles purgatives qui servent toûjours, & qui ressortent sans qu'il paroisse qu'il y ait eu rien de diminué de leur grosseur & vertu; desorte qu'on les appelle, *pilules perpetuelles*. On en fait aussi des gobelets, où laissant reposer quelque temps des liqueurs, elles deviennent aussi purgatives.

Les *fleurs d'antimoine*, c'est de l'*antimoine* en poudre sublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ses pots en projettant peu à peu la poudre.

Le *beurre d'antimoine*, est une liqueur blanche & gommeuse qu'on nomme autrement, *liqueur glaciale d'antimoine*, qui se fait avec du *regule d'antimoine* & du sublimé corrosif. Cette liqueur se coagule en forme de glace dans le recipient, & est fort caustique; desorte qu'on ne l'employe qu'à l'exterieur pour arrester la cangrene, guerit la carie des os, des cancers, des fistules, &c. Si en voulant faire le *beurre d'antimoine* on se sert d'*antimoine crud*, on fait simplement le cinnabre d'*antimoine*. Mais si on y employe le regule, on fait le *beurre d'antimoine*, dont on retire un mercure coulant, & point de cinnabre.

Le *safran d'antimoine* se fait d'*antimoine* & de nitre mis en poudre & au feu, lequel aprés la detonation & la fusion, fait descendre au fond du vaisseau les parties les plus pures de l'*antimoine*. Elles ont la figure d'un foye, qui font qu'on luy donne aussi le nom de *foye d'antimoine*, ou de *safran des metaux*. On le nomme aussi *magnesie opaline*, à cause qu'il a la figure de marchasite & la couleur de l'opale. On en fait les poudres & le vin, le syrop, le tartre & autres poudres émetiques.

L'*Antimoine diaphoretique*, est celuy qui est meslé & preparé avec du nitre, qui change ses qualitez vomitives & purgatives en diaphoretiques. On l'appelle aussi *bezoard mineral*.

L'*huile d'antimoine*, est de l'*antimoine*, pilé & meslé, mis en digestion dans un vase plein de fort vinaigre sous du fumier pendant plusieurs jours; & aprés cette operation plusieurs fois reiterée, le vinaigre qu'on distille donne une liqueur sanguine qu'on appelle *huile d'antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *chaux d'antimoine* s'appelle quelquefois *ceruse*, à cause de son extrême blancheur.

Le *soulfre doré d'antimoine* se fait avec des scories qui se rencontrent au dessus du regule en le faisant bouillir dans de l'eau; & en precipitant ce qui a été dessous le vinaigre qu'on y jette.

Avant le douziéme siecle l'*antimoine* n'étoit connu que pour entrer dans la composition du fard: mais en ce temps-là un Moine nommé Basile Valentin fit un livre intitulé, *Currus Antimonii Triumphalis*, où il soustint que c'étoit un remede pour toutes sortes de maux. Trois cens ans aprés Paracelse le remit en vogue: mais on en condamna l'usage par Arrest du Parlement de l'an 1566. auquel un Medecin nommé Besnier ayant contrevenu en 1609. fut exclu de la Faculté. L'*antimoine*, fut receu par autorité publique au nombre des remedes purgatifs en 1637. & en l'an 1650. on cassa l'Arrest de 1566. La Faculté le fit mettre au rang des remedes purgatifs dans l'Antidotaire imprimé par son ordre en 1637. suivant l'opinion de Mathiole. Et enfin a donné permission aux Docteurs de Medecine de s'en servir, avec deffences aux autres personnes de l'employer que par leur advis.

Ce mot d'*antimoine* vient, selon quelques-uns, de ce qu'un Moine Allemand, c'est ce même Valentin, qui cherchoit la Pierre Philosophale, ayant jetté aux pourceaux de l'*antimoine* dont il se servoit pour avancer la fonte des metaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, aprés avoir été purgez tres-violemment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui luy fit penser qu'en purgeant de la même sorte ses Confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet essay luy reussit si mal, qu'ils en moururent tous. Cela fut cause qu'on appella ce mineral *Antimoine*, comme qui diroit, *Contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux Manuscrit d'Allemagne qui est dans la Bibliotheque de Mr. Moreau Medecin du Roy, cité par Mr. Perrault dans son livre du Rabat-joye de l'*Antimoine*.

* *Si ce conte est veritable, c'est bien inutilement que l'on s'est donné la peine de chercher l'origine du mot*, Antimoine, *mais il me paroist fort suspect, il y a plus d'apparence de croire que* Antimoine, *est derivé* d'antimonium, *mais la difficulté est de sçavoir d'où est tiré le mot Latin*, Falopius *dans son livre des Metaux le fait venir* de achamadium, Vossius, *dans son étimol. luy donne une origine qui ne peut pas estre veritable*, usus ejus est, *dit-il*, mulieribus in fucanda facie: quod quia dedecet homines, religiosos, eò italis, *antimonio* videtur nuncupari, ab ἀντὶ, contra, & italico, *Moine*, Monachus.

Il a faut estre voulu parler des François, puisque, Moine, est François, & non Italien. Enfin quelques-uns croient que, antimonium, vient de l'arab. athmad, ou, athimad.

ANTINOMIE. s. f. Contrarieté de deux loix de la Compilation du Droit Escrit. L'embarras des Jurisconsultes est de concilier les *antinomies*, ils veulent soûtenir que les *antinomies* ne sont que des contrarietés apparentes. Ce mot vient d'*anti*, *contra*, & de *nomos*, *lex*, *loy*.

ANTIPAPE. s. m. Chef d'un parti qui a fait un schisme ou division de l'Eglise Catholique, qui combat le Pape legitimement élû. Les *Antipapes* ont causé de grands scandales dans l'Eglise.

ANTIPATHIE. s. f. Inimitié naturelle, qualités contraires qui se rencontrent dans certains corps. L'*antipathie* qui est entre les chats & les rats, entre la vigne & l'ormeau. les deux poles de l'aimant ont de l'*antipathie*, & se chassent l'un l'autre.

ANTIPATHIE, se dit aussi de la haine que les hommes ont les uns contre les autres sans sujet, ou pour quelques causes secrettes & inconnuës. Cet homme ne m'a jamais rien fait, cependant j'ay de l'*antipathie* contre luy. il y a des gens qui haïssent les roses par une certaine *antipathie*. l'*antipathie* des humeurs. il a de l'*antipathie* avec l'estude.

ANTIPATHETIQUE. adj. m. & f. Qui vient de l'antipathie. On ne peut expliquer cet effet de la nature, sinon par une qualité *antipathetique*. Ce mot vient d'*anti*, & *pathos*, *passion*, *inclination*.

* *Il faut dire* Atipatique.

ANTIPERISTASE. s. f. Action de deux qualités contraires, dont l'une excite la vigueur de l'autre. La moyenne region de l'air est froide en esté, & les foudres s'y forment par *antiperistase*, par le combat du froid & du chaud. Ce mot vient du Grec *antiperistamai*, qui signifie, *undique circumobsisto*.

ANTIPHONIER. s. m. ou *Antiphonaire*. Livre où sont contenuës les Antiennes de l'année. C'est un livre qu'on met sur le grand pulpitre ou lutrin, écrit en gros caracteres avec les notes du plein chant. Gregoire le Grand fut l'auteur de ce livre, comme dit Jean Diacre en sa vie. Ce mot vient d'*antiphona*, *Antienne*.

ANTIPHRASE. subst. fem. Terme de Grammaire. Contre-verité, figure ironique par laquelle en disant une chose on entend tout le contraire. Ce mot vient d'*anti*, & *phrasis*, qui vient de *phrasso*, *loquor*, *je parle*.

ANTIPODE. s. m. Terme relatif, qui se dit d'un habitant d'un lieu de la terre diametralement opposé à celuy d'un autre habitant. Plusieurs Anciens, & entre autres Lactance & saint Augustin, se sont moqués de ceux qui croyoient les *Antipodes*. Virgilius Evêque de Salsbourg fut declaré Heretique par Boniface VIII. Archevêque de Mayence, & Legat du Pape Zacharie; parce qu'il enseignoit qu'il y avoit des *Antipodes*; & son jugement fut confirmé par le Pape Zacharie, à ce qu'écrit Aventin Auteur Allemand, sur le fondement de ce qu'avoit écrit St. Augustin. Ce mot vient de *anti*, & *pous pied*.

On dit figurément d'un homme qui a des sentiments directement opposés à la raison, que c'est l'*antipode* du bon sens.

On dit aussi en proverbe, qu'on voudroit qu'un homme fut aux *Antipodes*, pour dire, qu'il fut bien loing.

ANTIQUAILLE. s. f. Terme de mépris, qui se dit des pieces antiques, ou vieux meubles qui sont de peu de valeur.

ANTIQUAIRE. s. m. Homme qui a bien recherché & bien étudié les monumens qui nous restent de l'antiquité; ou qui en a écrit. Monsr. Peyresc Provençal a été un des plus sçavants *Antiquaires* de son temps.

* *On appelloit autrefois*, Antiquaire, Antiquarius, *celuy qui copioit les livres anciens* v. Du Cange gloss.

ANTIQUE. adj. masc. & fem. Ancien, qui est fait il y a long-temps. Bastiment *antique*. inscription *antique*.

ANTIQUE, en termes de Blason, se dit des couronnes à pointes de rayons, des coeffures anciennes Grecques & Romaines, des vestements, bastiments, ou niches Gothiques.

ANTIQUE. s. f. se dit des ouvrages de Peinture, Sculpture, & Architecture qui ont esté faits du temps des anciens Grecs & Romains depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'Empereur Phocas & à la desolation des Barbares. Cette statuë n'est pas d'un Sculpteur moderne, c'est une *Antique*. la sale des *Antiques* du Louvre. En ce sens on le dit seulement des statues. On dit aussi par raillerie d'une vieille femme, que c'est une *antique*.

A L'ANTIQUE. adv. A la vieille mode. Il s'est fait peindre habillé *à l'antique*.

* ANTIQUE, *est substantif, & adjectif, quand il signifie des medailles, des tableaux, ou des statues.* Une antique s'attacher à l'antique, *ou* bastiment antique, choses antiques, loix antiques. Antique, *ne se dit gueres en prose hors de la sculpture, & de la peinture, mais il reussit tres-bien dans la poesie.*

* ANTIQUES Modernes. *On appelle ainsi les bastiments Gottiques pour les distinguer de ceux qui nous restent des Romains & des Grecs.*

ANTIQUITE'. s. f. Le vieux temps, les siecles passées. Il n'a été rien fait de plus illustre dans toute l'*antiquité*.

ANTIQUITE', se dit aussi de la priorité du temps. L'*antiquité* de sa race. l'*antiquité* de ce bastiment. un creancier est colloqué suivant l'*antiquité* de son hypotheque. On dit plus souvent *ancienneté*. *& qui vaut mieux.*

ANTIQUITE', se dit aussi des beaux monumens qui nous restent des Anciens. Les *Antiquités* de Rome, de la Grece. cette inscription est une belle *antiquité*. Joseph a écrit des *Antiquités* Judaïques.

Ce mot vient du Latin *antiquus*.

* *Pour apprendre comment il faut user* d'Antiquité, *&* d'Ancienneté, *Voyez les Remarques du P. Bouhours* pag. 278.

ANTISCIEN, ENNE. adj. Terme de Geographie; qui se dit des peuples qui habitent en des lieux opposés deçà & delà l'Equateur, qui à midi ont des ombres contraires. Les peuples du Nort sont *Antisciens* à ceux du Midi, parce qu'à midi les uns ont leur ombre vers le Pole Boreal, & les autres vers le Meridional. Quelques-uns les confondent mal à propos avec les Antœciens, qui sont des peuples habitans d'un costé & d'autre de l'Equateur sous un même parallele qui en est également éloigné, & qui ont une même élevation de Pole, differente seulement en ce que l'un est Boreal, & l'autre Austral, tels que sont les peuples du Cap de bonne Esperance à l'égard de ceux du Peloponese. Ce mot vient de *anti*, & *skia*, *umbra*, *ombre*.

ANTISTROPHE. s. f. Figure grammaticale, qui se dit quand de deux termes ou choses conjointes & dependantes l'une de l'autre, on fait la conversion, ou le renversement reciproque: comme, le serviteur du maistre, ou le maistre du serviteur.

ANTISTROPHE, chez les Poëtes Lyriques, estoit une espece de danse en usage chez les Anciens, qui portoient leurs pas tantost à droit, tantost à gauche, par des retours ou conversions redoublées.

Ce mot vient d'*antistrophe*, *conversio*, ou *reversio*.

ANTITHESE. s. f. Figure de Rethorique qui consiste en un jeu ou opposition de mots & de membres de periodes. S. Augustin, Salvian, & plusieurs autres Escrivains ont fort aimé les *antithheses*. aujourd'huy les *antithheses* sont fort decriées. Desmarets fait dire à son Poëte des Visionnaires.

Puis j'aimay l'*antithese* au sortir de l'Ecole.

Ce mot vient du Grec *anti*, & *thesis*, c'est à dire, *contrapositio*.

ANTONOMASE. subst. fem. Figure de Rethori-

que, par laquelle on se sert d'un nom appellatif au lieu du nom propre : comme, Le Philosophe, pour dire, Aristote : l'Apostre, pour dire, saint Paul. Ce mot vient d'*anti*, qui signifie, *pro*, & *onoma*, *nomen*, *nom*.

ANTRE. s. m. Grande caverne, ou creux sousterrain qui s'y est trouvé naturellement. L'*antre* de la Sibylle de Cumes. l'*antre* de Trophonius. Il y a un *antre* au pays de Mexique qui regne sous terre plus de deux cens lieuës. Voyez Herrera. Ce mot vient du Grec *antron*, qui signifie le même.

ANTROPOPHAGE. adj. & s. m. & fem. Qui mange les hommes. Presque tous les Indiens Occidentaux étoient des peuples *Antropophages*. Cette nation est *Antropophage*. les Missionaires vont prêcher l'Evangile jusque chez les *Antropophages*. Ce mot est Grec, & signifie, *mangeur d'hommes*.

ANU.

ANUITER. verb. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se mettre à la nuit. Ceux qui s'*anuitent* se mettent en danger d'être volez, ou de s'égarer dans les bois, dans les montagnes.

ANUITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ANUS. s. m. termes de Medecine. C'est l'orifice du fondement. Les fistules à l'*anus* sont difficiles à guerir. les Gabaonites renvoyerent des *anus* d'or avec l'Arche, pour être gueris d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*. v. Vossius *dans son étymolog*.

ANX.

ANXIETÉ. s. f. Peine, embarras d'esprit. On ne le dit qu'en Morale, pour expliquer cette passion de l'ame qui vient de la difficulté où elle se trouve, quand elle est attaquée par des maux qu'elle n'evitera qu'avec beaucoup de peine ou de bonheur. Ce mot vient du Latin *anxiatare*, qui vient du verbe *ango*.

AOR.

AORE. Vieux mot qui se dit encore en Normandie pour servir d'epithete au Vendredy Saint. Menage le derive de *adorare*, à cause qu'on va adorer la croix ce jour là. Ce mot a signifié aussi *doré* & *orné*, parce qu'on disoit autrefois *aorner*, pour *dorer & orner*, & en ce sens il venoit de *adornare*.

AORISTE. s. m. Terme de la Grammaire Grecque qu'on peut étendre à la Françoise. C'est un temps indefini de la conjugaison des verbes. J'ay aimé, est un preterit parfait ; Je vous aimay, est un preterit indefini & *aoriste*. les Grecs avoient deux *Aoristes* : les Latins n'en ont pas un.

AORTE. s. f. Terme de Medecine. C'est le nom qu'on donne à la grande artere qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps. Ce mot vient du Grec, où il signifie, un *vaisseau*, un *coffre*. Voyez *Artere*.

AOU.

AOUST. s. m. C'est le huitiéme mois de l'année selon nostre façon de compter, qui commence en Janvier ; mais qui etoit le sixiéme selon les Romains, qui l'appelloient pour cette raison *Sextilis*. Son nom fut changé en *Augustus* en faveur de Cesar Auguste. On le prononce *Oust* ; & on dit la *Mi-Oust*, en parlant de la Feste de l'Assomption de la Vierge.

AOUST, signifie aussi, la recolte, la moisson des bleds, & autres grains, quoy qu'on la fasse en plusieurs lieux dés le mois de Juillet. Ce Fermier a fait marché à tant pour faire son *aoust*. On est dans la force de l'*aoust*, c'est à dire, dans le grand travail de la recolte.

On dit aussi figurément, qu'un homme fait son *aoust*, quand il est dans une saison ou dans une affaire où il gagne beaucoup. Cet homme a bien fait son *aoust* dans cette Commission. les Fermiers des Entrées font leur *aoust* dans les mois de Novembre, Decembre, & Janvier.

On dit proverbialement, En *Aoust* & en vendanges, il n'y a Festes ni Dimanches.

AOUSTERON. s. m. Moissonneur, celuy qui travaille à la recolte de l'aoust.

AOUSTÉ, ÉE adj. se dit des fruits qui sont meurs pour avoir passé le mois d'Aoust, & particulierement des citrouilles. On crie des citrouilles *aoustées*. On le dit en general du fruit & des branches d'arbres qui sont bien nourries pendant la seve du mois d'Aoust.

APA.

APANAGE, ou comme on disoit autrefois, *Apennage*. s. m. Terre que les Souverains donnent à leurs puisnez pour leur partage. Le Duché d'Orleans est l'*apanage* des seconds Fils de France. les terres données pour *apanage* sont reversibles à la Couronne. Nicod & Menage derivent ce mot de *panis*, qui se prend souvent pour toute sorte d'aliments & de subsistance, veu que plusieurs se sont servis de *panagium*. pour dire *apanage*. Du Cange dit qu'il vient de *apanare*, *apanamentum* & *apanagium*, mots de la basse Latinité, qui signifient une pension ou un revenu annuel qu'on donne à des cadets, au lieu de la portion qu'ils ont en une Seigneurie qui ne se doit point partager. D'autres, comme Hofman & Monet, le derivent d'un vieux mot Celtique ou Allemand, qui veut dire, *exclurre*, forclorre de quelque droit : ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, qui sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loisel cité par Menage croit que *apanager* vouloit dire autrefois, donner des pennes ou plumes & des moyens aux jeunes Seigneurs, qu'on chassoit du lit & de la maison de leurs peres pour aller faire fortune ailleurs, soit par guerre, soit par mariage. Paul Emile remarque que les *apanages* sont une invention que nos Rois ont rapportée des voyages d'outre mer.

* *Voyez Chopin du domaine.*

APANAGE, se dit aussi figurément en Morale des choses qui ont de la suite & la dependence l'une de l'autre. Les infirmitez sont des *apanages* de la nature corrompue.

APANAGER. v. act. Donner en apanage. Un tel Prince a été *apanagé* d'une telle Seigneurie. Dans les Coûtumes on appelle aussi, *apanager* une fille, ou un fils, quand on les établit par mariage, en leur donnant certains heritages, ou somme de deniers, moyennant quoy ils renoncent à toutes successions paternelles & maternelles. Mais ce mot est dit abusivement : car pour parler correctement, il faut dire *apanagé* & *apanager*.

APANAGER. s. m. Prince qui jouit d'un apanage. Les Apanagers jouïssent de tous les droits honorifiques à meilleur titre que les Engagistes.

APARENTÉ, ÉE. adj. Qui est de bonne naissance, qui a bien des parents nobles, riches ou puissants. Ce garçon a épousé une fille qui est bien *aparentée*. Ce mot vient du Latin *parens*.

* APARITOIRE. s. f. *C'est une herbe que l'on appelle aussi parietaire v. Menage dans ses orig. de la langue Françoise*. Parietaire, *vaut mieux que* Aparitoire.

APARTE. Terme de la Poëtique. Il ne se dit qu'en parlant des pieces de theatre, quand un Acteur dit à part & en un coin pour l'instruction de ses auditeurs quelques-uns de ses sentiments secrets, & qu'il feint de n'estre point entendu des autres Acteurs. Il y a des Critiques severes qui condamnent tous les sentiments *aparte*. En effet ils pechent contre la justesse de la vraisemblance. Neantmoins ils sont excusables, pourvû qu'ils soient courts, par la necessité qu'on a d'en user.

* *Voyez La Menardiere p. 167.*

APARTEMENT. *s. m.* Portion d'un grand logis où une personne loge ou peut loger separément d'avec un autre. Un *apartement* Royal est composé de chambre, antichambre, cabinet, & galerie. Le bel *apartement*, le premier *apartement*, est celuy du premier estage, & est d'ordinaire l'*apartement* de Madame. L'*apartement* bas est celuy de Monsieur. Il a un *apartement* dans son logis à loüer. On a dit ces dernieres années, qu'on tenoit *apartement* chez le Roy, d'une feste ou rejoüissance, en laquelle le Roy regaloit sa Cour pendant quelques soirées dans ses *apartemens* qui étoient superbement meublés, & éclairés avec musique, bal, danse, collations, jeux, & autres divertissemens magnifiques. Ce mot vient comme de *partimentum*, du verbe *partior*.

APATHIE. s. f. Terme de Philosophie. Insensibilité morale, ou constance, ou fermeté d'ame qui empêche qu'on ne sente les mouvements des passions, ou du moins qu'on n'en fasse rien paroître. Les Stoïciens se picquoient d'une entiere *apathie*, jusques là qu'ils ne vouloient point être sensibles à la douleur.

A P E.

APERITIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des remedes qui ouvrent les pores, & ostent l'obstruction des passages des humeurs. Clystere *aperitif* & laxatif. les cinq racines *aperitives* qu'on ordonne souvent, sont celles d'ache, d'asperges, de persil, de fenouil, & de bruscus. Ce mot vient du verbe *aperio*.

A P H.

APHELIE. s.m. Terme d'Astronomie dont se servent les Copernicains pour marquer le lieu où est le soleil, ou quelque autre planete, quand ils sont les plus éloignés de la terre: ce qu'on appelle dans les autres hypotheses *Apogée*. On a observé des tâches dans la face de Mars, quoy qu'il fut dans son *aphelie*. Ce mot vient de *apo*, & *helios*, *soleil*.

APHORISME. subst. masc. Maxime ou regle generale, principe d'une science. Il ne se dit gueres qu'en Medecine & en Jurisprudence. Les *Aphorismes* d'Hippocrate. des *Aphorismes* politiques. des *Aphorismes* de Droit.

APHORISME, se dit quelquefois figurément de ce qu'on veut faire passer pour un principe certain. Je tiens cela pour un *aphorisme*.

Ce mot vient du Grec *apharismos*, qui signifie le même.

* APHRODILLE, *ou* Afrodille. s. f. *C'est une plante qui a une tige lisse, & dont la fleur est appellée* Anthericon.

A P L.

APLESTER. verb. act. Terme de Marine. C'est, Deplier, ou étendre les voiles pour recevoir le vent, & se preparer à partir, & faire voile.

A PLOMB. adv. Perpendiculairement. Une ligne élevée *à plomb* fait de chaque coste un angle droit.

A PLOMB. s. m. se dit chez les ouvriers. Ce mur tient bien son *aplomb*, est bien droit; celuy-là fait ventre, il a perdu son *aplomb*.

A P O.

APOCALIPSE. subst. fem. Livre qui fait partie du Nouveau Testament, & qui contient les revelations faites à saint Jean de plusieurs mysteres. Il y a bien de l'obscurité dans l'*Apocalypse*. la grande Beste de l'*Apocalypse*. Desmarests a fait de belles moralités sur l'*Apocalypse*. Ce mot vient d'*apocalypto*, qui en Grec signifie, *je revele*.

* APOCRISIAIRE. s.m. *Le mot en Grec* ἀποκρισιά-ριος, *qui a d'abord signifié, un envoyé, un agent, un homme qui portoit les demandes, ou les reponces de quelque Prince. Le Chancelier, & celuy qui gardoit les sceaux estoit aussi appellé*, Apocrisiaire. Joannes à Janua apocrisiarius, secretarius, consiliarius, vel etiam dicitur cancellarius. *Dans la suite le nom* d'Apocrisiaire *ne fut donné qu'à ceux qui étoient deputez, & envoyez par une Eglise.* Meursius gloss. Græco-barbar. ἀποκρισιάριος, legatus Ecclesiæ negotia tractans. *Dans les monasteres il y avoit des apocrisiaires, qui faisoient les fonctions de ceux que nous appellons tresoriers.*

* APOCROUSTIQUES. s.m. *de* ἀποκρουστικὸς. *ce qui a la force, de chasser, & de repousser.* Dioscorid. liv. 1. ch. 167. ἀποκρουστικὰ καταπλάσματα. *les Medecins appellent*, Apocroustiques, *certains remedes, qui repoussans l'humeur empêchent qu'elle ne tombe sur une partie.*

APOCRYPHE. adj. masc. & fem. Douteux, qui vient d'un Auteur incertain à qui on ne peut ajouster beaucoup de foy. Les Calvinistes accusent à tort beaucoup de livres de la Bible d'être *apocryphes*, comme Judith, Ruth, Esdras, les Machabées, &c. Vous nous citez la un passage, une histoire qui sont bien *apocryphes*, qui ne sont point vraisemblables, qui ne sont point d'autorité. En matiere Ecclesiastique, on le dit de tout ce qui est escrit ou prêché par les Heretiques, ou Schismatiques, & qui n'est point reçeu par l'Eglise Romaine. Vossius soûtient que quand il s'agit de Livres Sacrées, le mot d'*apocryphe* ne se donne qu'à des ouvrages que ni la Synagogue, ni l'Eglise n'ont point inseré dans leurs Canons, quoy qu'on les joignit avec la Ste Escriture, & qu'on les leut même dans l'Eglise. Ce mot vient du Grec *apocryptein*, *cacher*.

APODICTIQUE. adj. Terme de Logique, qui se dit d'un argument demonstratif & convaincant. Ce mot vient du Grec *apodeiknymi*, qui signifie, *je demonstre*, *je fais voir clairement*.

APOGEE. s. m. Terme d'Astronomie. Point du ciel qui est la plus longue extremité de la ligne qu'on appelle des Absides, dans lequel le soleil ou les autres Planetes se trouvent dans leur plus grand éloignement de la terre. La lune *apogée* est eloignée de nous de soixante-cinq demi-diametres de la terre. Les Copernicains appellent la même chose *aphelie*, par comparaison au soleil, qu'ils tiennent être au centre du monde. Ce mot vient du Grec *apo*, *ab*, & *gi* ou *gaia*, *terra*, *terre*.

APOLOGETIQUE. adj. masc. & fem. Discours qui contient une deffense, une apologie. L'*Apologetique* de Tertullien.

* Papias apologeticus liber. id est satisfactionalis, *un traité, un discours composé pour satisfaire aux reproches & aux objections que l'on nous fait.*

APOLOGIE. s. f. Livre ou discours fait pour justifier quelqu'un. Il se dit plus particulierement en matiere de litterature, de la deffense qu'on fait des fautes dont on accuse un Autheur. L'*Apologie* de Balzac est une piece des plus éloquentes qui soit en François. On disoit bien du mal de vous en un tel endroit, mais j'ay bien fait vostre *apologie*. Ce mot vient du Grec *apologeomai*, qui signifie, *je repousse par paroles*, *je refute*.

APOLOGISTE. s. m. Celuy qui écrit une apologie. François Ogier a été l'*Apologiste* de Balzac.

APOLOGUE. s. m. Instruction morale qu'on tire de quelque fable inventée exprés. L'*Apologue* de l'Asne & du Roussin dans Rabelais. Ce mot vient du Grec *apolegein*, qui signifie, *raconter*, *rapporter*.

* L'APOLOGUE, *est une fable dans laquelle on fait parler des animaux, ou des choses inanimées & dont on tire quelque instruction importante pour la conduite de la vie, il vient du Latin* Apologus. *Ciceron* de invent. ab aliqua re jam parta incipere, quæ vel fabulam, vel apologum, vel aliquam contineat irrisionem, *le mot latin vient de* ἀπολέγειν. *qui signifie quelquefois* choisir, *quelquefois aussi* rejetter, separer, *& enfin*, conter, & narrer, *& c'est dans*

ce dernier sens qu'on a fait *de λαογος*, un conte une narration fabuleuse.

APOLTRONNIR. verb. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit lors qu'on couppe à un oiseau les ongles des pouces qui sont les doits de derriere, & les clefs de sa main : car par ce moyen en luy ostant les armes, on le ravale de courage, desorte qu'il n'est plus propre pour le gros gibier.

APONEUROSE. s. m. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne aux nerfs qui sortent des muscles, & qui en font partie. Ce mot vient d'*apo*, & *neuron*, qui signifie en Grec, un *nerf*.

APOPHLEGMATISMES. subst. masc. Terme de Medecine. Ce sont des Medicaments qu'on mache pour attirer quantité de phlegmes du cerveau. Le peuple les appelle *Masticatoires*, ou *Machicatoires*. Ce mot vient d'*apo*, & du Grec *phlegma*.

APOPHORETE. subst. mas. C'est un mot dont on est obligé de se servir en traduisant Martial, qui a intitulé de ce nom quelques livres de ses Epigrammes : sur quoy Raderus dit, qu'il signifie des dons & presents qui se faisoient en certaines solemnités, brigues, ou festins. On l'a dit aussi du vaisseau, plat, ou corbeille, où se portoient ces presents, qui est derivé par Isidore *à ferendo*.

APOPHTHEGME. sub. masc. Parole sententieuse ou remarquable qui est dite par quelque personne illustre en naissance, ou en sçavoir. Les *Apophthegmes* de Plutarque. Lycosthene a fait un gros recueil des *Apophthegmes* des Anciens. C'est un homme de si bon sens, qu'il ne parle que par *apophthegmes*. Ce mot vient du Grec *apophthengomai*, qui signifie, *je parle par sentences*.

* **APOPHYGE.** s. f. *Terme d'architecture, c'est l'endroit, dit* Felibien, *où la colonne sort de sa base & commence à monter, & à échapper en haut; le mot est Grec, qui signifie fuite.*

APOPHYSE. subst. fem. Terme de Medecine. C'est une partie legitime de l'os sortant de l'os même, & avançant sur la surface unie. On la peut nommer *eminence*, *levres*, ou *saillie*. On l'appelle aussi quelquefois, *production*, ou *excroissance naturelle*. Les *apophyses* les plus apparentes des os sont celles des vertebres, ou *spondyles*. Quand les *apophyses* qui avancent autour des bords ou cavités font paroistre les fosses les plus profondes, elles se nomment *sourcils*, & *levres*, parce qu'elles leur ressemblent. Quand ces cavités sont profondes, on entourées de grands bords & sourcils, on les appelle *cotyles*, ou *emboestures*. Quand elles sont superficielles, on les appelle *glenes*, & *glenoides*, à cause que leur fosse ressemble aux cavités des yeux qui paroissent lors que les paupieres sont fermées. Les unes & les autres de ces qualités sont appellées par Hippocrate *bathmides*. Le mot d'*apophyse* est Grec, & signifie, Ce qui est né sur quelque autre chose. On appelle *Apophyses* mammillaires, de certaines petites bossettes qui ressemblent à des bouts de mammelle, ou au pis d'une vache, qui naissent des ventricules anterieurs du cerveau, & qui vont aux os cribleux des narines qu'on croit être les organes de l'odorat.

APOPLEXIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une soudaine privation du sentiment & du mouvement de tout le corps avec lesion des principales facultez de l'ame, accompagnée d'un ronflement & de difficulté de respirer. Elle differe du care, de la catalepsie, & de la suffocation de matrice, parce qu'en ces trois autres maladies on a la respiration libre. Elle differe de la syncope, parce qu'en celle-cy il n'y a point de pous apparent, ou du moins qu'il est fort foible ; au lieu qu'en l'*apoplexie* il demeure plein & fort jusqu'à ce que la mort soit proche. Elle differe de l'Epilepsie, en ce qu'en celle-cy le mouvement de la faculté animale n'est point aboli, mais seulement depravé. Et elle differe de l'émiplegie, en ce que celle-cy provient d'une obstruction du cerveau bouché d'un costé seulement. L'*apoplexie* est causée d'une pituite épaisse & froide qui vient à remplir tout à coup les ventricules du cerveau, & qui bouche ou étressit les arteres du rets admirable, par lequel l'esprit y monte du cœur, desorte que cet esprit venant à faillir, ne peut plus y avoir dequoy fournir de sentiment ni de mouvement aux nerfs. Ce mot d'*apoplexie* vient du Grec *apopleiteın*, qui signifie, *battre étonner*, rendre stupide & sans sentiment, parce que cette maladie fait tomber en un instant, comme si on étoit abattu d'un coup de foudre. C'est pourquoy quelques-uns l'ont appellée *sideration*, comme qui diroit, *foudroyement*.

APOPLECTIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'apoplexie. Accident *apoplectique*.

APOSEME. s. m. Terme de Medecine. Espece de julep composé de diverses decoctions de plusieurs plantes, racines, fleurs, feuilles, fruits & semences dulcifiées avec du miel & du sucre, clarifiées & aromatisées avec cannelle & santals. L'*aposeme* ne differe d'avec le syrop magistral que par la consistance & la cuitte ; ce syrop étant plus espais & visqueux. On y mesle quelquefois des remedes purgatifs & des syrops. Ce mot vient du Grec *apozeo*, qui signifie, *deferveſco*.

APOSIOPESE. s. f. Terme de Rethorique, qu'on appelle autrement *Reticence*. C'est une figure qui se fait, quand on ne laisse pas de parler d'une chose, en faisant semblant de n'en vouloir rien dire. Ce mot vient d'*aposiopao*, *taceo*.

APOSTASIE. s. f. Abandonnement de la vraye Religion, ou d'un Ordre dans lequel on a fait profession, sans dispense legitime. L'*apostasie* d'un Moine est la suite ordinaire de son heresie, de sa bouche.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apostasie, devenir Apostat. Les esclaves Chrétiens sont en un danger perpetuel d'*apostasier*, de devenir renegats.

APOSTAT. s. m. Qui quitte la vraye Religion, ou qui renonce à ses vœux. L'Empereur Julien a été surnommé l'*Apostat*. les Moines qui jettent le froc aux orties sont des *Apostats*.

APOSTAT, se disoit autrefois proprement de celuy qui avoit faussé la foy promise à son Capitaine.

Ce mot vient du Latin *apostatare*. qui signifie, *mépriser*, *violer*. Dans son origine le mot d'*apostat* ne signifioit autre chose que *prevaricateur* ; & on disoit *apostatare leges*, pour dire, *pecher contre la Loy*. Du Cange. Le mot d'*apostatare* vient d'*apo*, & *istemi*, *sto*, *je me tiens à part*.

APOSTER. v. act. Attirer quelqu'un, le mettre en avant pour épier, tromper & surprendre quelqu'un. Les calomniateurs ont des témoins *apostés* pour deposer faussement contre leurs parties. cet acte est signé par une personne *apostée*, qui a pris le nom ou l'habit d'un autre pour tromper le Notaire, ou les contractans. il a choisi un Juge *aposté*, fait a sa poste. Les Grands ont des gens *apostez* pour semer de fausses nouvelles, selon que leurs interests les y obligent. Les filous ont toûjours prés d'eux des gens *apostez*, afin de ne se point trouver saisis des vols qu'ils font. Ce mot vient de *positus*, de *pono*.

APOSTEME. s. m. Terme de Medecine. Voyez *Apostume*.

APOSTILLE. s. f. Annotation ou renvoy qu'on fait à la marge d'un écrit pour y adjouster quelque chose qui manque dans le texte, ou pour l'éclaircir & l'interpreter. Plusieurs Auteurs ont commenté le Droit par de simples notes & *apostilles* un Notaire est obligé de parapher avec les parties toutes les *apostilles* d'un contract.

APOSTILLE, se dit au Palais en parlant des debats & contestations qui se font lors de l'examen des comptes ou des jugemens qui sont rendus sur chaque article. Les *apostilles* se mettent sur les comptes de la Chambre de la main de l'Auditeur qui les rapporte. On disoit anciennement, *postil*, & ce mot venoit de *positum*.

APOSTILLER. v. act. Mettre des apostilles, qui se dit tant des notes & remarques qu'on fait sur les livres, que des additions qui se font sur les minutes des contracts, & de ce qu'on met dans les marges des comptes.

APOSTILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les contracts les plus *apostillés* sont les meilleurs ; ils sont paraphez en plus d'endroits.

APOSTOLAT. s. m. Dignité ou ministere d'Apôtre. S. Matthias vint par la voye du sort à l'*Apostolat*.

APOSTOLIQUE. adj. m. & f. Qui vient des Apôtres. L'Eglise Catholique, *Apostolique*, & Romaine, la Doctrine, la Foy *Apostolique*. Les Missions *Apostoliques*.

On le dit aussi de tout ce qui se fait ou se dit à la maniere des Apôtres. Une vie, un discours *Apostolique*. Il prêche à l'*Apostolique*, c'est à dire, sans fard sans ostentation, & par un pur motif de devotion. En cette phrase, il est adverbe, & signifie, *Apostoliquement*.

Autrefois tous les Siéges étoient nommés *Apostoliques* : mais depuis ce nom fut particulierement apliqué aux Siéges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, dont les trois derniers étant tombés sous la puissance des Infidelles, ce titre demeura seul au Siége de Rome. C'est pourquoy on le dit aujourd'huy absolument de celuy-là seulement, suivant le Concile de Rheims de l'an 1049. S. Gregoire le Grand reserva ce titre au Pape seul, & un Evêque d'Espagne qui l'avoit pris fut excommunié par cette raison. Ainsi on a dit depuis, On l'a envoyé en ambassade vers le Siége *Apostolique*, le Nonce *Apostolique* ; un Notaire *Apostolique* ; un Bref *Apostolique* ; la Chambre, la Chancelerie *Apostolique*.

APOSTOLORUM. s. m. Terme de Pharmacie. Sorte d'onguent mondificatif, qui est composé de douze drogues en pareil nombre que celuy des Apôtres : ce qui luy a donné ce nom. Il a été inventé par Avicenne. On l'appelle aussi, *Onguent de Venus*, à cause qu'il est de couleur verde.

APOSTRE. s. m. Disciple de Jesus Christ qui a eu sa mission pour prêcher son Evangile par tout le monde. Le Symbole des *Apôtres*. S. Pierre est le premier des douze *Apôtres*. S. Paul est appellé par excellence, l'*Apôtre* des Gentils, parce que c'est celuy qui a fait le plus de conversion.

APOSTRE, est aussi celuy qui a le premier planté la Foy en quelque endroit. S. Denis de Corinthe est l'*Apostre* de la France. S. François Xavier est l'*Apostre* des Indes.

Le peuple appelle aussi *Apôtres*, des Confreres ou Penitents qui vont nuds pieds aux Processions du S. Sacrement & en d'autres solemnités. S. Augustin fait mention de certains Heretiques qui furent appellés *Apôtres*, qui faisoient profession de ne rien posseder en ce monde.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme est un bon *Apôtre*, pour dire, que c'est un bon compagnon, ou qu'il est hypocrite.

On appelloit autrefois *Apôtres*, les Lettres dimissoires données à un appellant par les Juges *à quo*, adressantes au Juge d'appel, par lesquelles il le certifioit de l'appel interjetté, il luy en laissoit la connoissance, sans lesquelles il n'étoit pas permis de le poursuivre par l'ancienne rigueur de droit ; ce que l'article 117. de l'Ordonnance de 1539. a aboli. Le delay d'obtenir ces Lettres étoit de trente jours ; au lieu de quoy on a introduit les delations.

Ce mot vient du Grec *apostolos*, qui signifie, *un homme envoyé*.

APOSTROPHE. s. f. Terme de Grammaire. C'est une virgule qu'on met au dessus d'une lettre au lieu de quelque voyelle, pour montrer qu'il ne la faut pas prononcer ; ce qui arrive particulierement à l'*e* feminin en nôtre Langue : comme, Ainsi qu'on dit, au lieu de, Ainsi que on dit ; & au mot *si*, S'il est vray. Ce mot vient du Grec *apostrophe*, *aversio*.

APOSTROPHE, est aussi une figure de Rethorique, par laquelle l'Orateur adresse sa parole à ses auditeurs, ou à sa partie même, à d'illustres morts, & encore à des choses inanimées, comme à des tombeaux, & autres monuments.

APOSTROPHER. verb. act. Adresser sa parole à quelque personne dans des discours ou des Ecrits Oratoires.

APOSTROPHER, en termes de Grammaire, signifie, Obmettre ou retrancher une voyelle, ne la pas prononcer. Il n'y a en François que l'*e* feminin qui s'*apostrophe*, comme on voit dans les exemples cy-dessus.

APOSTUME. s. f. Les Medecins disent *Apostheme*, ou Tumeur contre nature. Enflure qui vient à quelque partie du corps, causée par quelque humeur corrompuë qui aboutit souvent à une suppuration. Les Medecins comptent entre les *aposthemes*, les vrais phlegmons qui viennent aux parties charneuses, les furoncles, les pustules, la lepre, gratelle, éresipelle, scirrhe, cangrene, estiomene, sphacele, scrofule, nodositez, &c. qui sont toutes excroissances & tumeurs contre nature. L'*apostume* procede d'une humeur cantonnée en quelque endroit du corps, & hors de son lieu naturel.

Ce mot vient du Grec *aposthema*, qui est derivé du verbe *aphistasthai*, qui signifie, *abscedere*, c'est à dire, Se departir d'un lieu pour se ranger & se cantonner en un autre. Les Arabes s'en sont servis en la même signification.

On dit figurément & proverbialement, Il faut que l'*apostume* creve, pour dire, qu'une colere, ou quelque autre passion cachée, quelque conjuration ou affaire secrette vienne enfin à éclater.

APOSTUMER. v. n. Se former en pus ou en apostume. Cette veine n'a pas été bien degorgée, il faut craindre qu'elle n'*apostume*.

APOTHEOSE. s. f. Ceremonie Payenne que faisoient les Idolatres pour mettre leurs Empereurs au rang des Dieux ; aprés quoy ils leur dressoient des temples & des autels. Seneque se mocque agreablement de l'*Apotheose* de Claudius. Tibere proposa au Senat l'*Apotheose* de Jesus-Christ, comme le rapportent Eusebe, Tertullien, & S. Chrysostome. Ce mot vient de la preposition *apo*, & de *theos*, *Deus*.

APOTHICAIRE. s. m. Qui exerce cette partie de la Medecine qui consiste en la preparation des remedes. A Paris les *Apothicaires* prennent aussi la qualité de Marchands Espiciers & Droguistes.

Ce mot vient du Grec *apotheca*, qui signifie *boutique*. Bartolin se plaint qu'il y a trop d'*Apothicaires* en Dannemark, quoy qu'il n'y en ait que trois à Copenhague, & quatre seulement en tout le reste du Royaume, encore faut-il qu'ils fassent quelque autre trafic pour vivre : ce qui montre qu'on se pourroit bien passer d'*Apothicaires*.

APOTHICAIRE, se dit proverbialement en ces phrases. Des parties d'*Apothicaire* sont des memoires de frais, ou de fournitures, dont il faut retrancher la moitié pour les payer raisonnablement. On appelle aussi, un *Apothicaire* sans sucre, un pauvre *Apothicaire* dont la boutique est mal fournie ; & figurément tout autre homme ou Marchand qui n'a pas les choses necessaires pour exercer sa profession, ou pour garnir sa boutique. On dit aussi d'un homme qui prend trop de remedes, que c'est une boutique d'*Apothicaire*.

APOTHICARESSE. s. f. C'est la femme d'un Apothicaire.

APOTHICAIRERIE. s. f. C'est la boutique où se preparent & se vendent les remedes, & aussi l'art de les bien preparer. Il y a dans les Communautés des lieux destinés pour l'*Apothicairerie*.

APOTOME. s. m. Terme d'Algebre. C'est la diffe-

rence des nombres incommensurables dont on fait les additions pour faire les binomes, trinomes, &c. Voyez Euclide, livre 10. des Elemens.

Apotome, en termes de Musique, est la partie qui reste d'un ton entier, quand on en a ôté le demi-ton majeur. La proportion en nombre de l'*apotome* est de 2048. à 2187. Les Grecs ont crû que le ton majeur ne pouvoit être divisé en deux parties égales, & ils ont appellé la premiere partie *apotome*, & l'autre *lemma*, suivant Pythagore & Platon. Les Anciens ont appellé *Apotome* le demi-ton imparfait. Quelques uns divisent encore l'*apotome* en majeur & en mineur. Ce mot vient du Grec *apotemno*, *abscindo*.

APP.

APPAISER. v. act. Mettre la paix, pacifier. Le Roi a *appaisé* tous les troubles de son Estat. un bon Magistrat tâche à *appaiser* tous les differents des citoyens, des parties.

Appaiser, signifie aussi, Adoucir la colere de quelqu'un, luy ôter les sujets de crier, de se plaindre. La penitence des Ninivites *appaisa* la colere du Seigneur. ce Prince étoit fort irrité, on a eu bien du mal à l'*appaiser*. cet enfant se fera mal à force de crier, tâchez de l'*appaiser*.

Appaiser, signifie aussi, Amoindrir un mal violent. Les douleurs de la goutte l'ont fort tourmenté cette nuit, maintenant le mal est un peu *appaisé*. la mer, l'orage, la tempête ne sont plus si violents, ils s'*appaisent*. la peste est un peu *appaisée*. ce bruit s'est *appaisé*.

Appaisé, ée. part. pass. & adj.

Ce mot vient du Latin *pacare*.

APPARAT. s. m. Preparation à une action solemnelle. Ce Bachelier a soûtenu ses Theses avec grand *apparat* & solemnité. cet Orateur a harangué avec grand *apparat*, il a fait voir tout ce qu'il avoit d'éloquence. cet Advocat a plaidé une cause d'*apparat*. On a dit autrefois *apparat*, pour signifier, *appareil*.

Apparat, se dit aussi de quelques livres disposés en forme de Dictionaires, ou de Catalogues, qui soulagent beaucoup dans les études. L'*Apparat* sur Ciceron est une espece de Concordance ou de Recüeil de phrases Ciceroniennes. l'*Apparat* sacré de Possevin Jesuite de Mantoüe est un Recüeil de toutes sortes d'Auteurs Ecclesiastiques, imprimé en 1611. en trois volumes. On a aussi appellé *Apparat*, la Glose d'Accurse sur le Digeste & le Code. On l'a dit aussi souvent de tout autre Commentaire. Du Cange.

* *Il y a un* apparatus *sacer de Possevin imprimé à Cologne en 1608. en un seul volume.*

APPARAUX. s. m. plur. Terme de Marine, qui se dit des agreils d'un vaisseau, & de toutes les choses qu'on prepare pour faire un voyage par mer, même de l'artillerie; mais on n'y comprend pas l'équipage, ni les vivres, comme on fait dans l'équippement. Un vaisseau aprés le combat est degarni de la plus-part de ses *apparaux*.

APPAREIL. s. m. Ce qu'on prepare pour faire une chose plus ou moins solemnelle. L'entrée du Roy aprés son mariage s'est faite avec beaucoup d'*appareil* & de magnificence : on travaille à l'équipage, à l'*appareil* des ceremonies de son Sacre. je croyois qu'il y auroit aujourd'huy un festin en une telle maison, mais je n'y vois aucun *appareil*. On dit aussi, un grand *appareil* de guerre. Ce mot vient du verbe *apparare*.

Appareil, en termes de Chirurgie, se dit de la premiere application d'un remede sur une playe qu'on pense. On ne sçauroit juger de la qualité d'une blessure qu'aprés avoir levé le premier *appareil*. cet homme est mort faute de bon *appareil*, ou autrement. On appelle aussi en Chirurgie, le grand & le haut *appareil*, l'operation de la taille pour extraire la pierre de la vessie avec ferrements, comme sondes, becs de canne & de corbin, conducteurs, dilatateurs, curette, tenons, &c.

Appareil, en termes de Maçonnerie, est la hauteur d'une pierre. On taille dans les carrieres des pierres du haut *appareil*, & d'autres du bas *appareil*, pour dire, d'une plus grande, ou d'une moindre épaisseur. toutes les pierres d'un même lit doivent être d'un même *appareil*.

APPAREILLER. v. act. Trouver un pareil à quelque chose pour les joindre ensemble. C'est la même chose qu'*Apparier*. On a du mal à *appareiller* des chevaux, des bœufs, pour les mettre au carrosse, ou sous un même joug. il faut *appareiller* ces gants, ces souliers, ces pistolets, ces tableaux.

Appareiller, est aussi un terme de Marine, qui signifie, Preparer son vaisseau, bosser les ancres, tendre les voiles, & mettre les manœuvres en état pour se disposer à partir bientôt. Voilà un bon vent qui se leve, il faut vîte *appareiller*. *Appareiller*, signifie aussi, Deployer les voiles, mettre la voile au vent.

Appareillé, ée. part. pass. & adj. On appelle une pierre *appareillée*, celle qui est marquée par l'Appareilleur suivant qu'elle doit être taillée. Une voile *appareillée*, qui est déployée, mise hors, prête à recevoir le vent. ce vaisseau est *appareillé* à voiles latines, ou à tiers point, & cet autre à trait quarré.

APPAREILLEUR. s. m. Ouvrier qui est dans les atteliers de Maçonnerie, qui prend les mesures des pierres, & les marque à ceux qui les doivent tailler & poser. L'avantage d'un Architecte, c'est d'avoir de bons *Appareilleurs*.

APPAREILLEUSE. s. f. Se dit en mauvaise part, d'une femme qui fait des intrigues & des commerces d'amour, & qui prepare les plaisirs des autres.

APPARENCE. s. f. La surface exterieure des choses, ce qui d'abord frappe les yeux. Il ne faut pas juger par l'*apparence*, car souvent les *apparences* sont trompeuses. le Château de Madrid a belle *apparence*, & au dedans ce n'est rien.

Apparence, se dit aussi de ce qui est opposé à la realité, qui n'est que faux, feint & simulé. Les hypocrites trompent sous de belles *apparences* de pieté, de devotion. les Courtisans témoignent de grandes amitiés en *apparence*, donnent tout à l'*apparence*. les couleurs sont de simples reflexions de lumiere qui n'ont aucune realité, ce sont de simples *apparence*.

Apparence, signifie aussi, Conjecture, vraisemblance. Le temps est fort couvert, il y a grande *apparence* que nous aurons de l'eau. cet homme attaque un plus fort que luy. il y a *apparence* qu'il sera battu. toutes les *apparences* sont contre cet accusé. il n'y a aucune *apparence* de verité à ce que rapporte ce Voyageur.

Apparence, se dit quelquefois de ce qui est raisonnable. Il n'y a point d'*apparence* de transporter ce malade en l'état qu'il est. les Juges doivent juger selon les *apparences*, selon ce qui leur paroit au procés. les Advocats disent au Palais, Il n'y a ny propos, ny *apparence*.

En Astronomie on appelle *Apparences*, & autrement *Phenomenes*, tout ce qu'on a découvert par les observations anciennes & nouvelles des mouvemens du ciel & des astres. On reçoit le Systeme de Copernic, parce que c'est le plus propre pour expliquer facilement toutes les *Apparences* celestes, tous les Phenomenes : celuy de Ptolomée ne suffit pas pour sauver toutes les *Apparences*.

On dit proverbialement, qu'il faut sauver les *apparences*, pour dire, qu'il ne faut point donner de scandale, & qu'il faut du moins cacher son vice, & conserver une reputation d'homme de bien.

APPAREMMENT. adv. D'une maniere apparente & vraisemblable. *Apparemment* nous aurons une bonne année, la montre des bleds est belle. Le Messager arrivera *apparemment* aujourd'huy, il y a déja tant de temps qu'il est parti.

APPARENT, ENTE. adj. Ce qui est visible, certain, évident, dont on ne peut douter. Voila un droit qui est tout *apparent*, il est fondé sur un bon contract. cette rente est bien asseurée, elle est hypothequée sur quantité d'heritages de biens *apparens*. dans la vente des chevaux, on n'est garent que des vices latents, & non pas des vices *apparents*. l'abcés qu'on a trouvé dans ce corps est la cause *apparente* de sa mort.

APPARENT, se dit aussi de ce qui n'est que vraisemblable. Les Princes ne manquent point de pretextes *apparents* & colorés pour faire la guerre. la plus-part des sciences ne sont fondées que sur des raisons *apparentes*. on donne la recreance d'un Benefice à celuy qui a un titre coloré & le plus *apparent*.

APPARENT, se dit aussi de ce qui est faux, qui paroît d'une façon, & qui est de l'autre. En Astronomie, on dit que le vray lieu d'un astre est éloigné du lieu *apparent* par la distance de la parallaxe. on observe le disque *apparent* du soleil, & de la lune. En Morale, on dit que les plaisirs ne sont pas de vrais biens, mais seulement des biens *apparents*.

APPARENT, se dit aussi parmi les bourgeois d'une ville, de ceux qui sont les plus riches, qui sont distingués des autres par leurs emplois, ou par leur merite. On a choisi les plus *apparents* de la ville pour faire une deputation au Roy. Il n'y avoit en cette nopce de conviez que les plus *apparents* de la famille.

APPARIER. v. act. Joindre des choses qui doivent aller naturellement ensemble, qui sont égales ou semblables, ou qui conviennent. On le dit premierement des animaux. Voicy la saison où les perdrix s'*apparient*. quand les pigeons commencent à voler aux champs, ils cherchent à s'*apparier*. la tourterelle qui a perdu son pair ne s'*apparie* plus. Ce mot vient de *par* en Latin, qui signifie, *pareil*.

APPARIER, se dit aussi de ce qui vient de la disposition des hommes. Cette paire de bœufs n'est pas bien *appariée* sous ce joug; l'un est plus fort que l'autre. il m'est mort un cheval de carrosse, je cherche à l'*apparier*. ces amants sont bien *appariés*, ils sont de même âge, de même condition, de même humeur.

APPARIER, se dit encore de ce qui est purement de l'art. Voilà un regard de tableaux qui ne sont pas bien *appariez*, ils sont de manieres bien differentes. il faut *apparier* ces bas, ces gants, ces manchettes, &c.

APPARIÉ, ÉE. part. & adj.

APPARITEUR. s. m. Bedeau. Il ne se dit que dans l'Université, de ces Bedeaux qui portent des masses devant le Recteur & les quatre Facultés. En Latin on dit *apparitor*.

* *L'Auteur se trompe. Les Executeurs de la Justice Ecclesiastique s'appellent aussi* appariteurs: *ils ne sont pas comme les Huissiers ou Sergents en titre d'office, ils n'ont qu'une simple commission, & tous les Clercs peuvent mettre à execution les Mandemens des Evêques & des Officiaux; ils sont nommez* appariteurs, *parce qu'ils sont toûjours prêts à executer ce qu'on leur commande*; Papias. Apparitor obediens dictus, quod appareat, & præsto sit ad obsequium.

APPARITION. s. f. Image qui se forme en nôtre esprit par la vûë ou imagination de quelque substance incorporelle, soit vraye, soit fausse. L'Ecriture nous apprend qu'il y a eu plusieurs vrayes *apparitions* des Anges à Jacob, à Samson, à la Vierge, à S. Joseph, &c. l'*apparition* de l'ombre de Samuël à Saül. on dit que S. Antoine avoit souvent des *apparitions* des Diables qui le venoient tenter. Cassius eut l'*apparition* d'un spectre devant la bataille qu'il donna.

APPARITION, se dit aussi des choses sensibles & palpables qui se presentent à nos yeux. L'*apparition* de l'étoile des Mages fut miraculeuse. l'*apparition* de cette Comete a duré tant de jours. la Perspective est l'art de peindre les objets suivant leur *apparition* à nos yeux.

On appelle en termes d'Astronomie, Les étoiles de perpetuelle *apparition*, celles qui ne sont éloignées du Pole qu'autant que le Pole est elevé sur l'horison, parce qu'on les voit en tout temps.

APPAROISTRE. v. n. Se rendre visible. Il se dit particulierement des substances spirituelles. Dieu a souvent *apparu* aux Patriarches, & à plusieurs Saints sous diverses formes: il a *apparu* à Moyse sous la forme d'un buisson ardent. Jesus-Christ a *apparu* à deux Disciples sous la forme d'un Pelerin. le S. Esprit *apparut* sous la forme d'une colombe, lors du Baptême de Nôtre Seigneur. la Vierge a souvent *apparu* à plusieurs de ses serviteurs. Il y a quantité de spectres & de fantomes qui *apparoissent* en songe, qui ne sont que des visions & des imaginations.

APPAROISTRE, signifie aussi, Montrer, mettre en evidence, rendre visible. Il ne nous *apparoit* point en ce procés qu'il ait donné pouvoir ni consentement de vendre sa maison, d'occuper pour luy. son droit *apparoit* par la lecture de son contract. vous n'avez point de quittance par où il *apparoisse* que vous ayez payé.

APPAROIR, se dit aussi au Palais. Il allegue beaucoup de titres, mais il n'en fait point *apparoir*. Dans les Lettres Royaux il y a toûjours cette clause, S'il vous *appert*, c'est à dire, si on vous prouve, si on vous fait connoistre.

APPARU, UË. part. & adj.

APPARTENANCE. s. f. Connexité, dependance. Ce moulin est une des *appartenances* d'une telle terre. on a fait union d'un tel Benefice à un tel Evéché avec toutes ses *appartenances* & dependances. on a cedé au Roy un tel Bailliage avec toutes ses *appartenances* & dependances, sans autre specification. Ce mot vient du verbe *pertinere*.

APPARTENANT, ANTE. adj. Qui est à quelqu'un ou en proprieté, ou en joüissance, ou en legitime pretention. Les biens *appartenants* à l'Eglise, à la Couronne, sont inalienables. ce laquais est *appartenant* à un tel, il porte ses livrées. ce pré est *appartenant* à une telle Seigneurie, il en depend. ce probleme est *appartenant* à la Geometrie. ce droit est *appartenant* à une telle charge.

APPARTENIR. v. n. Avoir droit à quelque chose, soit qu'on en ait la joüissance; soit qu'on la pretende legitimement. La justice est une vertu qui rend à chacun ce qui luy *appartient*. cette terre *appartient* au Roy. les dîmes *appartiennent* à l'Eglise. le droit de vie & de mort n'*appartient* qu'au Souverain. les droits honorifiques *appartiennent* au Patron, au Seigneur Haut Justicier. cette terre m'*appartient* par achat, par donation, par succession. les Tyrans usurpent les biens qui *appartiennent* à autruy.

On dit aussi, qu'une chose *appartient* à quelqu'un en usufruit, quand il en a la joüissance; qu'elle luy *appartient* en propre, quand il en a le fonds; qu'elle luy *appartient* en Seigneurie, quand il en a la mouvance, la directe; & non pas le domaine utile.

APPARTENIR, signifie aussi, Avoir de la dependence, de la connexité, de la liaison, & se dit tant des choses corporelles que des spirituelles. Ce Seigneur est bienfaisant, il fait la fortune de tous les gens qui luy *appartiennent*. cet homme est pauvre, mais il *appartient* à de Grands Seigneurs, il est leur proche parent, il a l'honneur d'*appartenir* à des gens tres-qualifiés.

On dit dans les sciences, Le corps naturel *appartient* à la Physique, l'argumentation à la Logique, la construction des mots à la Grammaire, pour dire, que ces choses sont de leur connoissance. Au Palais on dit, que la connoissance d'une affaire *appartient* à un Juge, quand elle est de sa jurisdiction. Les causes des Clercs *appartiennent* aux Juges d'Eglise, celles des Laïques aux Juges seculiers, celles des vagabonds aux Prevôts des Maréchaux.

APPARTENIR, se dit aussi des manieres qui conviennent à chacun. Il n'*appartient* pas à tout le monde de juger des affaires d'Estat: il ne nous *appartient* pas de

penetrer

penetrer dans les secrets de la Providence. il *n'appartient* qu'aux belles d'être fiéres. les Juges renvoyent souvent les parties pour se pourvoir ainsi qu'il *appartiendra* par raison. on a châtié cet enfant comme il *appartenoit*. il *n'appartient* qu'aux ignorans de vouloir toûjours parler. cet homme est extravagant, il a des façons de faire qui *n'appartiennent* qu'à luy.

APPAST. s. m. Ce qu'on met a un hameçon pour y attirer le poisson, & le prendre. C'est quelquefois un morceau de pâte, de pain, un ver rôti, un petit poisson, &c. On le dit aussi de toute autre chose qui sert à attraper les animaux, ou nuisibles, ou bons à manger. Nicod derive ce mot de *pastus*.

* *Ne viendroit-il point de* ἀπάτη, *fraude, tromperie, seduction, feinte,* ἀπάτη τοῦ πλούτου, *l'appas la tromperie des richesses, dans S. Math.* chap. 13.

APPAST, se dit figurément en choses morales de ce qui sert à attraper les hommes, à les inviter à faire quelque chose. La gloire est un grand *appâs* pour les braves; qui les fait exposer à toutes sortes de perils. la beauté est un grand *appâs* pour engager le cœur des hommes. cette femme est pleine de charmes & d'*appâts*. la vie solitaire a ses *appâts* & ses charmes. En ce sens on a accourci le mot, & dit *appas*, au lieu d'*appâts*.

APPASTER. v. act. Mettre un appât à un hameçon à une trappe, ou à un autre piége, pour attraper du poisson, du gibier, ou des bêtes nuisibles.

APPASTER, signifie aussi, Donner à des oiseaux certaines pâtes pour les engraisser. Les chapons du Mans s'engraissent bien-tôt quand on a soin de les *appâter*.

APPASTER, se dit par extension, du soin que prennent les femmes de faire manger les petits enfants. Cet enfant ne peut manger tout seul, il faut avoir soin de l'*appâter*.

* APPATISSER. *Menage dans ses Origines Françoises dit que c'est un vieux mot qui signifie imposer* tailles pour les pâtis & nourriture: *Mais je crois avec Mr. Du Cange sur le mot* apatilatio, *que c'est un terme general, qui signifie toute sorte de pactions & de conventions; les Autorités de Juvenal des Ursins & d'Alain, Chartier, qu'ils rapportent l'un & l'autre le prouvent suffisamment; ainsi ce mot ne vient pas de,* pastus, *mais de* pacisci, Pactum. *En effet, comme l'on a dit,* paches, *on a aussi dit* apaticher.

APPAUMÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Escu chargé d'une main étenduë, & qui montre la paulme: sur quoy quelques Blasonneurs ont dit en proverbe, Je te donneray les Armoiries de Varroquier, pour dire, Je te donneray un soufflet, à cause que ses armes sont une main *appaumé*.

APPAUVRIR. v. act. Ruiner, rendre pauvre, devenir pauvre. Les procés ont *appauvri* ce Gentilhomme, qui étoit riche autrefois. un Estat s'*appauvrit* par la guerre, elle en fait sortir tout l'argent. il faut bien que les uns s'*appauvrissent*, tandis que les autres s'enrichissent si fort. la delicatesse outrée des Critiques *appauvrit* tous les jours la Langue, au lieu de l'enrichir; on en retranche les vieux mots, qui sont bons & significatifs.

APPAUVRI, IE. part. pass. & adj.

APPAUVRISSEMENT. s. m. Perte de biens. L'*appauvrissement* & la ruine de cette famille est venu par les banqueroutes, par l'incursion des ennemis. Ce mot vient du Latin *pauper*.

APPEAUX. s. m. Vieux mot du Palais, qui signifioit autrefois, *Appel*. Un Juge d'*Appeaux*, est un Juge superieur. Il y a encore un Greffe qu'on appelle, le Greffe des *Appeaux*. Ce mot vient du Latin *appellatio*.

APPEAU. s. m. Est aussi un siflet d'Oiseleur, avec lequel il attrape les oiseaux en contrefaisant le son de leur voix. Il se fait des *appeaux* pour toutes sortes d'animaux. Les *appeaux* dont on use pour appeller les oiseaux, les cerfs, les renards, &c. ne sont autre chose que des anches semblables à celles de l'orgue, qui ont differents effets, selon les petits boëtes qui les enferment.

APPEL. s. m. Recours à un Juge superieur, pour faire reparer le grief d'une sentence qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. Un acte d'*appel*, est une simple declaration de l'*appel* qu'on interjette. Relief d'*appel*, est une Lettre de Chancelerie qu'on obtient pour faire assigner sa partie sur l'*appel* qu'on a interjetté. On peut aussi relever son *appel* par une requête, sur laquelle on obtient un Arrest, qui declare que l'*appel* est tenu pour bien relevé. *Appel* de desni de justice, est la voye de se pourvoir devant un Juge superieur, quand l'inferieur refuse de juger un procés. L'*appel* comme de Juge incompetant s'interjette, quand un Juge n'a pas pouvoir de juger en telle maniere, ou entre telles personnes. *Appel* comme d'abus, c'est l'*appel* qui s'interjette en Cour Laique des sentences & des jugements Ecclesiastique, quand ils sont contre les libertés & privileges de l'Eglise Gallicane, ou quand ils entreprennent sur la Justice seculiere, contre les Saints Decrets & Canons reçûs en France, Concordats, Edits & Arrests.

Le President le Maître & Pasquier ont écrit de ces appellations; & depuis peu Fevret Advocat à Dijon en a fait un ample & docte volume. On tient que l'*appel* comme d'abus a été inventé par Maître Pierre de Cugnieres Advocat General du Parlement, que l'on connoît à Paris sous le nom de Maistre Pierre du Cognet. Juger nonobstant l'*appel*; se dit des sentences qui s'executent par provision. Juger sans *appel*, c'est, Juger presidialement & en dernier ressort. Juger à la charge de l'*appel*, c'est, Juger à l'ordinaire. Le Juge *a quo*, c'est celuy qui a donné la sentence de l'examen de laquelle il s'agit: & le Juge d'*appel* ou *ad quem*, c'est celuy qui l'annulle, ou qui la confirme. Un *appel* deseré, c'est celuy qu'on a manqué de relever dans les trois mois. L'*appel* est un remede de droit. On convertit l'*appel* en opposition. L'amende ordinaire du fol *appel* est de douze livres. Causes d'*appel*, sont les écritures qu'on fournit sur l'*appel*, quand la cause est appointée en Cour Souveraine. On appelle aussi, Cause d'*appel*, une cause pendante à l'Audience. Ce moyen n'étoit pas bon en premiere instance, mais il sera bon en cause d'*appel*. L'*appel* d'une cause se dit, quand les parties ou leurs Procureurs sont appellés à l'Audience pour plaider. A l'*appel* de la cause l'Advocat a fait une remonstrance.

APPEL, est aussi le deffi ou la provocation qu'on fait à quelqu'un pour se battre en duel. C'est maintenant un crime capital de faire un *appel*.

APPEL, est aussi le cri qui se fait en la montre ou revûë des troupes ou des ouvriers, lors qu'on veut connoître ceux qui sont presents, ou qu'il les faut payer. Il n'étoit pas à l'*appel*, il a été picqué ou rayé du rolle. pour recevoir ses rentes à l'Hôtel de Ville, il faut être à l'*appel*; sinon on est remis à un autre jour.

APPEL, en termes d'Escrime, est une feinte ou un temps faux qui se fait hors de la mesure, à dessein d'obliger l'ennemi d'attaquer la partie que l'on découvre, & pour tromper celuy qui ne connoist pas la mesure, & qui pousse à tous temps. L'*appel* se peut pratiquer du pied, du corps, & de l'épée par chacun de ces mouvements en particulier, & par tous à la fois en un, en deux, ou en trois temps, soit par dessus, soit par dessous, en dehors, ou en dedans, en engageant ou en degageant l'épée, ensorte qu'on pratique tous les mouvements contraires à ceux de son ennemi.

APPELLANT, ANTE. adject. Terme du Palais, qui ne se dit que de ceux qui vont à une Justice superieure se plaindre d'une sentence qui leur porte prejudice. Il est opposé à *intimé*, qui est celuy qui deffend le jugement. Il est *appellant* de mort, *appellant* comme de Juge incompetant, *appellant* comme d'abus.

On dit proverbialement, qu'un homme a un visage d'*appellant*,

pellerine, quand il releve de quelque maladie, ou quand il a souffert quelque grande perte ou affliction qui luy a beaucoup changé le visage.

APPELLATIF. adj. Terme de Grammaire, est un nom qu'on donne à une espece, & qui est opposé à nom *propre*, qu'on donne à chaque individu : comme, Ange, homme, chien, meuble, lit, &c. sont des noms *appellatifs* : Pierre, Jacques, sont des noms propres.

APPELLATION. s.f. Plainte qu'on fait devant un Juge superieur d'une sentence ou ordonnance qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. C'est presque la même chose qu'*Appel*. Neanmoins ces mots s'employent differemment. En general l'appel ne se dit guere qu'au singulier, & *appellation* se dit au singulier & au pluriel : comme, La Cour a mis l'*appellation* au neant, ce qui n'est pas permis aux Juges inferieurs : & c'est une voye moyenne de prononcer entre le bien & le mal jugé, que le Parlement s'est reservée ; & même Pasquier remarque que cela ne fut permis aux Enquêtes que le 8. Janvier 1422. On dit aussi, Nonobstant oppositions ou *appellations* quelconques ; & il y a quelques phrases mariées où on se sert seulement du mot d'*appel* : comme, Juge d'*appel*, Relief d'*appel*, Fol *appel*, En cas d'*appel*. On a joint cet incident à l'*appel*.

APPELLATION VERBALE, est l'appel qui s'interjette des sentences prononcées à l'Audience ; & elle differe de l'appel des sentences données par écrit sur production des parties : ce qui s'appelle *Procés*. Ce Procureur a conclu sur l'*appel* joint les *appellations verbales*.

APPELLER. v. act. Nommer quelque chose, la designer. On ne doit pas *appeller* charitable celuy qui prête avec interêt. cet homme est sincere, il *appelle* toutes les choses par leur nom. il l'a *appellé* par son nom & surnom. C'étoit une civilité à Rome d'*appeller* quelqu'un par son nom ; en France c'est une incivilité.

APPELLER, signifie aussi, Invoquer. *Appeller* Dieu à son aide ; implorer son assistance. *appeller* ses voisins au secours. *appeller* un Medecin à son aide. *appeller* du conseil.

APPELLER, signifie encore, Obliger quelqu'un à s'approcher de quelque endroit. *Appeller* les domestiques. les Barbares furent *appellés* en Italie par la richesse du païs. les oiseaux s'*appellent* l'un l'autre par leurs chants & par leurs cris.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien *appelle* en faux, quand il abboye & clatit où les perdrix ont été à la rencontre du fray de perdrix.

APPELLER, se dit figurément en Morale, en parlant des choses muettes qui nous advertissent ou nous excitent à faire quelque chose. Ce Gentilhomme est allé où l'honneur l'*appelle*. cette cloche nous *appelle* au Sermon. la trompette *appelle* les soldats au combat. plusieurs ont été *appellés*, mais il y en a peu d'élûs. Dieu ne l'a pas *appellé* à cette profession. Dieu l'a *appellé* à luy pour rendre compte de ses actions.

APPELLER, signifie aussi, Nommer tout haut ceux qui doivent se trouver à quelque montre ou à quelque exercice, ou à quelque recepte, à quelque comparution. Ce soldat ne s'est point trouvé à la montre quand on *appelloit* : cet ouvrier n'a point répondu quand on l'a *appellé*, il sera picqué. ce rentier ne s'est point entendu *appeller*, il ne recevra rien aujourd'huy.

APPELLER, signifie aussi, Deffier, provoquer à un combat singulier. Autrefois les braves faisoient vanité de s'*appeller* en duël pour la moindre chose.

APPELLER, signifie quelquefois simplement, Surnommer : ce qui se dit principalement des surnoms qu'on donne aux hommes illustres en guerre, ou en science : comme, Alexandre qu'on *appelle* le Grand. Denis *appellé* le Tyran. Pierre d'Apponne qu'on *appelle* le Conciliateur. Jacques Suisser qu'on *appelle* le Calculateur.

APPELLER, signifie aussi, Citer en jugement, en témoignage. On a mis sur la requête, Soit partie *appellée*. on l'a assigné, *appellé* en témoignage. il a été *appellé* à trois briefs jours. il a fait *appeller* son garent.

APPELLER, se dit plus particulierement de la citation qui se fait en l'Audience, lors que la cause doit être plaidée. Laissez-moy passer au Barreau, voila qu'on *appelle* ma cause, elle a été *appellée* à tour de rolle.

APPELLER, signifie aussi, Assigner une partie devant un Juge superieur, quand on pretend qu'on a été mal jugé par un Juge inferieur ; reclamer son secours & sa protection. Cet innocent qu'on avoit condamné en *appelle* au tribunal de Dieu. il en a *appellé* à la Cour. On dit encore au Palais, *Appeller* en adherant, quand on *appelle* d'une seconde sentence renduë par le même Juge en execution de la premiere, au prejudice de l'instance pendante devant le Juge superieur.

On dit figurément & en discours familier, quand on reclame contre quelque proposition ou sentence que quelqu'un a avancée, qu'on en *appelle*. Vous dites que je suis obligé à vous donner à dîner : j'en *appelle*. le Medecin croyoit que son malade devoit mourir, mais il en a *appellé*. on ne vous a fait payer que tant de cette marchandise ; c'est bon marché, il n'en faut point *appeller*.

On dit proverbialement, en parlant d'un homme qui ne fait rien de ce qu'on souhaitte, qu'il est comme le chien de Jean de Nivelle, qu'il s'enfuit quand on l'*appelle*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Jean*. Le peuple dit aussi, Je me enquête, je m'*appelle* la Roche.

APPELLE', E'E. part. pass. & adj.

APPENDICE. s.m. Terme dogmatique, qui se dit d'une chose qui est dependante ou comme une suitte necessaire d'une autre. La misere & les douleurs sont les *appendices* de la vie.

On le dit plus ordinairement des Annotations ou Traités qu'on met aprés quelques ouvrages, qui en contiennent quelques explications, ou quelques suittes ou dependances. Ce n'est pas assez d'avoir lû ce Chapitre, il faut avoir l'*Appendice*.

APPENDICE, en termes de Medecine, se dit de ce qui est en quelque façon détaché d'une autre partie ; comme le bout de l'oreille à l'égard de la jouë. Il y a des *appendices* membraneux de diverse figure dans la pluspart des parties interieures du corps. Ce mot vient du Latin *appendix*, qui signifie, *Ce qui est pendu* ou *attaché à quelque chose*.

APPENS. adj. m. Vieux mot qui ne se dit qu'en cette phrase : C'est un *guet appens*, pour dire, un assassinat concerté & deliberé fait en guettant son ennemi, & le prenant à son avantage.

Un amoureux dit aussi en se pleignant des yeux d'une belle qu'elle l'a assassiné, & que c'est un *guet appens*. Les ignorans écrivent *guet à pend*.

APPENSER. v. n. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit, Faire quelque chose aprés y avoir bien pensé. Il ne nous en reste que son derivé *Guet appens*, Ce qui se fait de propos déliberé. Ce mot vient du Latin *pensare*.

APPENTIS. s.m. Toit qui est appliqué contre un mur. On fait des *appentis* à la campagne pour mettre à couvert les charrettes & charrues.

L'APPENTIS, chez les Charpentiers, se nomme *Comble à potence*, & est composé d'une demi-ferme, qui consiste en un tirant porté sur les murs, sur lequel est assemblé un poinçon, une force, une contrefiche pareillement assemblée dans le corps de la force & du poinçon. Du Cange derive ce mot de *pertinere*.

APPERCEVABLE. adj. m. & f. Qui peut être apperçû par la vûë. Les petites parties des corps naturels ne sont *appercevables* qu'avec le microscope.

APPERCEVOIR. v. act. Découvrir de loin, reconnoitre. Les Pilotes redoublent leurs soins, quand ils *apperçoivent* & découvrent la terre. je vous ay *apperçû* & distingué dans la foule. on *apperçoit*, on décou-

vre tous les jours de nouveaux astres dans le ciel avec les lunettes. la lumiere s'*apperçoit* de loin. Menage derive ce mot du Latin *percipere*, ou *adpercipere*.

APPERCEVOIR, signifie aussi, Remarquer quelque chose par le moyen de quelque attention, reflexion ou examen ; & se dit souvent avec le pronom personnel. On s'*apperçoit* d'une erreur de calcul, quand on recompte une seconde fois, on ne s'*apperçoit* pas d'abord qu'un argument est captieux. à la fin cet Heretique s'est *apperçû* de ses erreurs, de son aveuglement. l'amour propre empêche qu'on ne s'*apperçoive* de ses defauts, tandis qu'on s'*apperçoit* d'une paille dans l'œil de son prochain. les coupeurs de bourse tirent l'argent de la poche sans qu'on s'en *apperçoive*. cette pente est insensible, on ne s'*apperçoit* pas qu'on descend.

APPERÇÛ, EUE part. pass. & adj.

APPERT. v. impersonnel. Terme de Palais, qui n'est en usage qu'en cette phrase. C'est un fait dont il *appert* par telle piece. Dans les Lettres de Chancelerie le Roi dit toûjours, S'il vous *appert*.

APPERTEMENT. adv. Clairement. On voit *appertement* qu'un tel effet vient d'une telle cause. Ce mot vient ou d'*aperitur*, ou d'*apertum est*.

APPESANTIR. v. act. Rendre plus pesant. On charge de plomb & de fer les moutons des sonnettes pour les *appesantir* & les rendre plus lourds. l'adresse d'un Charpentier de navires est de choisir des bois qui n'*appesantissent* point un vaisseau.

APPESANTIR, se dit figurement en Morale. Dieu *appesantit* quelquefois sa main sur les pecheurs, pour dire, il les punit severement.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Le corps s'*appesantit* avec l'âge, il fait plus lentement ses fonctions. l'esprit s'*appesantit*, pour dire, se debilite.

APPESANTI, IE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *pondus*, *poids*.

APPETER. v. act. Terme dogmatique. Desirer. Il ne se dit gueres que des desirs qui viennent des causes naturelles. Les corps graves *appetent* le centre. l'instinct naturel des animaux fait qu'ils n'*appetent* que les choses qui leur sont propres. Ce mot vient du Latin *appetere*.

APPETISSANT, ANTE. adj. Qui reveille l'appetit. Les ragoûts, les grillades sont des mets fort *appetissants*. S. Amand a dit d'un fromage :

> Pourquoy toûjours s'*appetissant*
> De lune devient-il croissant.

En ce sens il signifie, *devient-il petit*.

APPETISSEMENT. s. m. Diminution. Il faut qu'on ait pris beaucoup de ce tas de bled, j'y vois un notable *appetissement* ou diminution.

APPETISSER. v. act. & n. Rendre plus petit. Ces tas de grain *appetissent* tous les jours, ils se sechent, les rats en mangent, on en dérobe. on a *appetissé* le pain à cause de la cherté du bled. le Prieur a *appetissé* la portion des Moines. cette femme avare a fait *appetisser* les trous de son sucrier, comme a dit plaisamment Scaron.

APPETISSER, signifie aussi, Tâcher à retrouver son appetit. Voyez si vous pourrez vous *appetisser* sur cette perdrix.

APPETISSÉ, ÉE. adj. Qui a desir de manger. Il ne se sent pas bien *appetissé* aujourd'huy.

APPETIT. s. m. Passion de l'ame qui nous porte à desirer quelque chose. Les *appetits* charnels, sensuels. en Philosophie on n'admet que deux *appetits*, le concupiscible, qui nous porte à souhaiter & à chercher le bien ; & l'irascible, qui nous porte à craindre & à éviter le mal. le Sage commande à ses *appetits* dereglez.

APPETIT, se dit plus particulierement de la faim, du desir de manger. Ce malade a perdu l'*appetit*, il a un *appetit* déreglé. les salines excitent l'*appetit*. On appelle populairement certaines viandes, de l'*appetit*, comme les harengs saurets, le petit métier, l'échalotte, les raves.

On dit adverbialement. A l'*appetit* d'une telle somme cette affaire a manqué, c'est à dire, Pour avoir voulu épargner quelque chose, pour ne l'avoir pas fournie.

APPETIT, se dit proverbialement en ces phrases. Un chicaneur a toûjours bon *appetit*, pour dire, a grande avidité d'avoir du bien. Ce jeune homme est un cadet de haut *appetit*. C'est un *appetit* de femme grosse, c'est à dire, d'une personne dégoûtée. Changement de corbillon donne *appetit* de pain benit. Vous avez l'*appetit* ouvert de bon matin, pour dire, Vous desirez trop tost une chose. On dit aussi, qu'en mangeant l'*appetit* vient, pour dire, que plus on en a & plus on en veut avoir. Ce proverbe vient d'Amiot Evéque d'Auxerre, qui ayant dit d'abord au Roy Henry III. que son ambition étoit bornée, & qu'il se contenteroit d'un petit Benefice, qu'on luy donna alors, ne laissa pas de demander l'Evéché d'Auxerre. Et comme le Roy luy reprocha que cela étoit contre ses premiers sentiments, il répondit, Sire, l'*appetit* vient en mangeant : ce qui a été dit depuis en toutes sortes d'occasions. Il est demeuré sur son *appetit*, pour dire, Il n'est pas pleinement satisfait rassasié.

* *Costar a dit en parlant de Balzac.* Sans mentir l'étude de la Sagesse vous a fait un mauvais tour de vous avoir ôté ce grand *appetit* de loüanges que vous aviés à vingt-cinq ans : *dans la deffence de Voiture, & dans la suite de cette deffence* p. 41. & de fait la maison de Pindare fut sauvée de la violence des soldats Macedoniens, & Alexandre se souvint de la respecter en un temps où il sembloit qu'il eût oublié tous les sentimens de l'humanité, & qu'il ne songeât qu'à rassasier le plus ardent & le plus furieux *appetit* de vengeance qu'il eut jamais.

APPETITIF, IVE. adj. Terme de Morale, qui se dit de la faculté qui est en nous *appetitive*, ou concupiscence.

APPIETRIR. v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Terme de Marchands, qui disent que leur marchandise s'*appietrit*, lors qu'elle diminuë de valeur, soit parce qu'elle se gâte & se corrompt, soit parce que la mode ou le debit s'en passe, soit parce qu'ils en ont de mauvais restes.

APPLANIR. v. act. Rendre plain, uni, & de niveau. On a *applani* ce terrain qui étoit fort inégal & bossu, pour y faire un jardin. il faut envoyer des pionniers pour *applanir* les chemins, quand la grosse artillerie marche.

APPLANIR, se dit figurément en choses morales. Les Anciens nous ont *applani* le chemin pour penetrer dans les sciences. il ne seroit jamais parvenu à cette dignité, si la faveur ne luy en eût *applani* le chemin.

APPLANISSEMENT. s. m. Action de celuy qui applanit. Il luy a eté facile de reüssir en cette entreprise, aprés l'*applanissement* qu'on luy a fait de toutes les difficultés, & qu'on luy a levé tous les obstacles.

APPLANISSEUR. s. m. Ouvrier qui donne une seconde preparation aux draps aprés leur premiere tonture.

Ces mots viennent du Latin *planus*.

APPLATIR. v. act. Rendre plat. On *applatit* les metaux à force de les battre. il ne faut pas aller à la presse avec une garniture neufve, les rubans seroient bien-tôt *applatis*. Ce mot vient du Grec *plateia*, qui signifie, *un espace plat*, *une place publique*.

APPLAUDIR. v. n. Battre des mains pour témoigner qu'on applaudit quelque chose. Tous les écoliers ont *applaudi* à celuy qui a soûtenu cette These.

APPLAUDIR, signifie figurément, Loüer quelque action, ou quelque discours. Quand une opinion est nouvelle, tout le monde y *applaudit*. ce Capitaine a fait en tel endroit une belle action, tout le monde luy a *applaudi*. le vice des flatteurs, c'est qu'ils *applaudissent* au mal aussi-tôt qu'au bien.

APPLAUDI, IE. part. pass. & adj. Ce mot vient d'*applaudere*.

APPLAU

APPLAUDISSEMENT. s. m. Approbation qu'on fait par un battement de mains. Il n'y a plus qu'au College où on fasse des *applaudissements* par des battements de mains, & où ce mot se puisse dire au propre : mais au figuré on le dit des acclamations ou des loüanges qui se donnent par plusieurs personnes ensemble. Les Tragedies de Corneille ont eu un *applaudissement* universel. le Prince a fait son entrée avec de grands *applaudissements*.

* APPLEGEMENT. s. m. *La Coûtume* d'Angoulesme §. 9. *decide que celui qui* à moyenne justice peut connoître d'applegements, &c. *c'est à dire des cautionnemens, pour avoir la main-levée provisionnelle d'une chose saisie, ou qui est en Contestation.* Auxerre art. 135. appleger, *c'est cautionner, dans Lodunois, Anjou; le Maine*, &c. appleger, *c'est former complainte en trouble ou nouvelleté.*

APPLICABLE. adj. m. & f. Ce qu'on destine, qu'on doit appliquer à quelque chose. Dans les deffenses des Lettres de Chancelerie on met toûjours, A peine d'amende *applicable* un tiers à nous, un tiers, à l'exposant, & un tiers à l'Hôtel-Dieu. il faut blanchir & preparer une bordure avant que l'or soit *applicable* dessus.

APPLICATION. s. f. Action par laquelle on applique. *Application* à la question. *application* d'un soufflet, d'une emplâtre. *application* d'une amende, d'un passage. il se fait l'*application* de tout ce que l'on dit. cet Auteur travaille avec une grande *application* d'esprit.

APPLIQUE. s. f. Ouvrage par lequel on applique, on enchasse quelque chose sur une autre, comme sont les ouvrages de rapport & de marqueterie, de damasquinure.

En Orfevrerie on appelle, Piece d'*applique*, tout ce qui s'assemble, soit par charnieres, coulisses, goupilles, vis écroües, agraffes, cliquets, crampons, boucles, clous ou riveures.

APPLIQUER. v. act. Attacher une chose sur une autre. Il y a plusieurs manieres d'*appliquer* : comme celles d'attacher avec des liens, *Appliquer* un homme au carcan, à la question : ou avec quelque matiere gluante, *Appliquer* une affiche à une porte, une emplâtre sur une playe, de l'or sur une bordure où il y a de la gomme : ou avec des chevilles & ferrements, *Appliquer* des moulures sur une menuiserie : ou avec de simples filets, *Appliquer* une broderie sur un habit, &c.

APPLIQUER, se dit aussi de ce qui se fait par un simple attouchement passager. *Appliquer* des ventouses, des sangsuës, des cauteres. *appliquer* un soufflet, un coup de pied, des coups de bâton. Il faut *appliquer* l'agent avec le patient pour produire quelque effet.

APPLIQUER, se dit aussi en parlant de la destination, de l'employ qu'on fait de quelque chose. Un bon Juge *applique* toutes les amendes au pain des prisonniers : un méchant les *applique* à son profit par des voyes obliques.

APPLIQUER, signifie quelquefois, s'Approprier, prendre pour soy. Cet homme s'*applique* bien des choses qui ne luy conviennent guere. un homme chiche ne s'*applique* jamais ce qu'on dit en general contre les avares. cet homme est ombrageux, il s'est *appliqué* une histoire qui ne le regardoit point.

APPLIQUER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il a fort bien *appliqué* cette histoire, cet exemple, ce passage, cette autorité. il s'*aplique* à la Geometrie. il ne s'*aplique* qu'à médire. Et on dit absolument d'un homme, qu'il s'*applique*, pour dire, qu'il travaille, qu'il s'attache fortement à sa profession, ou à quelque ouvrage.

APPLIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle absolument, un homme *appliqué*, celuy qui est fort attaché à l'étude d'une science, à une profession.

Ces mots viennent du Latin *applicare*.

APPOINTEMENT. s. m. Gages, pension qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honnêtes gens à son service. Le Roy donne de grands *appointements* aux Officiers qui le servent. On sollicite les Ministres pour être payé de ses *appointements*. Il y a cette difference entre gages, & *appointements*, que les gages sont certains & ordinaires, attribués aux Officiers par Edits & Patentes, & se payent par leurs Tresoriers ordinaires; au lieu que les *appointements* sont des pensions ou gratifications annuelles que le Roy accorde par Brevet pour un temps incertain, & se payent au Tresor Royal. Dans les maisons ordinaires, comme le mot d'*appointement* est plus honnête, on le dit des hauts Officiers, comme Intendants & Secretaires; & gages se dit des moindres domestiques.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été chargé d'*appointement*, pour dire, qu'il a été bien battu : par une méchante allusion avec les poinges qui servent à le frapper.

APPOINTEMENT, en termes du Palais, se dit des reglements ou jugements qui etablissent la contestation des parties, où l'on redige leurs qualités, & les conclusions des demandes sur lesquelles seulement les parties doivent écrire & produire, & les Juges prononcer. L'*appointement* est ce qui fait la contestation en causes aprés lequel on ne peut decliner, ni évoquer. Les Juges ne peuvent prononcer que sur ce qui est compris dans les *appointements*. Il y a plusieurs sortes d'*appointements*. Le premier est un *appointement* en droit, qu'on donne en premiere instance, quand les parties ont fait quelque demande où il s'agit du droit. * *ou de voir plusieurs pieces & contracts.* Le second est l'*appointement* en faits contraires, quand il ne s'agit que de faits qu'il est permis à chacun de verifier. Le troisiéme à écrire & produire, & donner causes d'appel, quand on appointe une cause sur le rolle à la Grande Chambre. L'*appointement* au Conseil étoit autrefois une espece de delay que les Juges donnoient aux parties pour instruire plus parfaitement le procés, & pour prendre conseil des Advocats : d'où vient que dans plusieurs Provinces les Juges subalternes qui ne peuvent juger sur les plaidoyers faits en la cause, mettent encore dans leurs *appointements*, que les parties corrigeront & remettront. Le quatriéme à oüir droit en matiere criminelle aprés le recollement & la confrontation. On dit aussi, un *appointement* en droit & joint, quand on forme incidemment quelques demandes qui sont appointées & jointes au procés. Il y a aussi des *appointements* à mettre en matieres sommaires & provisoires, qui obligent à mettre & produire les pieces dans trois jours par devant un Rapporteur nommé.

On appelle aussi *Appointements*, les jugements tout dressez qu'on fait recevoir à l'Audience pour les autoriser quand les parties en sont d'accord, ou quand elles ont été renvoyées au parquet pour les juger, ou par devant des Anciens. Les Procureurs passent entre eux la plus-part des *appointements*.

APPOINTER. v. act. Prononcer un appointement. Quand les Juges veulent favoriser une méchante cause, ils sont d'advis de l'*appointer*, au lieu de la juger. Dans les appointements volontaires le dispositif porte, *Appointé*, & oüy sur ce le Procureur General du Roy; & on appelle ces Arrests, *Arrests d'Appointés*.

Du Cange derive ce mot de *appunctare*, qui signifioit non seulement, Terminer & vuider une affaire, mais aussi, la mettre en état de juger & de l'instruire, ensorte que les faits & les demandes furent certaines.

APPOINTER, signifie aussi, Donner des gages, des appointements. Cet Officier est *appointé* de mille écus par an, il reçoit mille écus du Roy pour son service.

On dit proverbialement, que des gens sont toûjours *appointés* contraires, quand ils se contredisent toûjours, lors qu'ils ont de differentes opinions & de differents interests.

APPOINTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle à la guerre, des soldats *appointés*, ceux qui ont

une plus haute paye que les soldats ordinaires, pour être anciens dans le service. Il y a eu aussi des Officiers *appointés*, qui avoient quelques gratifications du Roy, même hors le service. Mais ces choses changent souvent, & sont maintenant de peu d'usage.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on disoit, *Appointer* un soldat, pour dire, le mettre au rang de ceux qui devoient faire la pointe en quelque assaut ou occasion perilleuse.

APPOINTÉ*, en termes de Blason, se dit des pieces qui se touchent par les pointes, comme deux chevrons opposés, des épées, des flèches, & autres pieces semblables, mises en pairles.

APPOINTEUR. s. m se dit odieusement de ces Juges extraordinaires qui ne viennent à l'Audience que rarement, & pour faire appointer la cause d'une partie qu'ils veulent favoriser, en cas qu'elle baste mal. Durant qu'il ne falloit que quatre *Appointeurs* pour empêcher le jugement d'une cause, ces gens étoient fort dangereux.

APPOINTEUR, se dit quelquesfois de ces gens qui s'empressent à faire toutes sortes d'accommodements. Rabelais fait une agreable histoire des *Appointeurs* de procés Perrin Dandin, & Theinot Dandin, dont on tire une fort belle moralité.

APPORT. s. m. Lieu public, espece de marché où on apporte des marchandises pour vendre. A Paris il y a deux *Apports*, l'*Apport* Baudouyer vers S. Gervais, & l'*Apport* de Paris au Grand Châtelet. Le peuple par corruption les appelle *Porte Baudets*, & *Porte de Paris*. A la campagne on appelle *Apport*, le concours du peuple ou des Marchands qui viennent de quelques lieuës à la ronde à la Fête d'un Patron de village.

APPORTAGE. s. m. Peine & salaire de celuy qui apporte quelque fardeau. Les cotrets de l'Escole valent 7. l. 10. s. le cent, mais il faut outre cela payer l'*apportage*.

APPORTER. v. act. Prendre une chose dans un lieu pour la mettre dans un autre. *Apportez* moy un tel livre. *apportez* icy ce paquet. *apportez* moy cette bouteille.

APPORTER, se dit aussi des choses qu'on ameine, que l'on conduit. Ce vaisseau a *apporté* des Indes plusieurs marchandises. ce Roulier m'a *apporté* ma provision de vin. les Courriers *apportent* des lettres. les torrents *apportent* beaucoup de sable & de vase dans les vallées.

APPORTER, se dit figurément en choses morales. On m'a *apporté* de mauvaises nouvelles. les valets sont sujets à *apporter* de mauvaises excuses. cet Advocat a *apporté* plusieurs loix & autorités pour défendre sa cause. voilà un vent de Midi qui nous *apportera* la peste. ce remede *apporte* du soûlagement. cette affaire ne luy a *apporté* aucun profit. cette loy a *apporté* beaucoup d'inconveniénts qu'on n'avoit pas prevûs.

On dit proverbialement, Bien venu celuy qui *apporte*, on sous-entend, des presents.

Ces mots viennent du Latin *portare*, *apportare*.

APPOSER. v. act. Appliquer une chose sur une autre. Un Commissaire n'est point paresseux, quand il faut *apposer* un scellé en quelque lieu. pour faire une saisie réelle, il faut *apposer* des brandons & panonceaux. une adjudication seroit nulle, si on n'avoit *apposé* des affiches aux lieux necessaires. on *appose* des sauvegardes sur les portes des maisons. il faut *apposer* une peine dans le compromis, afin que la sentence arbitrale s'execute.

APPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

APPOSITION. s. f. Action d'apposer une chose sur une autre. Le scellé se fait par l'*apposition* d'un sceau public sur les coffres & fermures d'une maison. on ferme les Lettres par l'*apposition* du cachet. On dit aussi, l'*apposition* des affiches, des écriteaux, &c.

APPOSITION, se dit aussi en Physique des corps qui prennent leur accroissement par la jonction des parties voisines. La plus-part des mineraux se font par *apposition* des parties qui se joignent & s'attachent ensemble.

Ces mots viennent du Latin *apponere*.

APPRECIATEUR. s. m. Celuy qui met le prix legitime aux choses. On a ordonné que cette maison seroit estimée & mise à prix par des experts & *appreciateurs*.

APPRECIATION. s. f. Estimation faite par experts de quelque chose, lors qu'ils en declarent le veritable prix. On ne le dit gueres que des grains, denrées, ou choses mobiliaires. On condamne les debiteurs à payer les choses dûës en espece, sinon la juste valeur suivant l'*appreciation* qui en sera faite par experts.

APPRECIER. v. act. Estimer & mettre un prix à une chose qu'on ne peut payer ou representer en esperance. On *apprecie* les grains des redevances seigneuriales sur le pied de ce qu'ils ont vallu au jour de marché le plus proche du terme de l'écheance, & suivant les extraits qu'on en trouve aux Greffes des Justices des lieux.

APPRECIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent d'*appreciare*.

APPREHENDER. verb. act. Craindre. Un brave homme ne doit point *apprehender* la mort. il ne faut *apprehender* que d'offenser Dieu. Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

APPREHENDER*, en termes de Palais, signifie, Prendre, saisir. Un tel sera pris & *apprehendé* au corps, & constitué prisonnier.

APPREHENDÉ, ÉE. part.

APPREHENSIF, IVE. adj. Timide, qui craint ce qui n'est gueres à craindre. Il est tellement *apprehensif*, que la moindre difficulté d'une affaire luy fait peur, l'empêche de l'entreprendre.

APPREHENSION. s. f. Crainte, peur violente. Il a grande *apprehension* du tonnerre. il a *apprehension* qu'on ne découvre son crime.

On le dit au Palais dans des procés verbaux. Et attendu que nous n'avons pû faire l'*apprehension* de sa personne, qui nous étoit ordonnée.

En termes de Logique, il signifie la premiere idée que l'esprit se forme de quelque chose avec abstraction de toutes ses qualités particulieres. La premiere operation de l'entendement est l'*Apprehension*.

APPRENDRE. v. act. Enseigner, instruire. Ce Professeur *apprend* le Latin à ses écoliers. il y a des Maîtres qui *apprennent* la Danse, la Musique, les Langues, les Arts à leurs écoliers & à leurs apprentifs. Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

APPRENDRE, signifie aussi, Estre enseigné, étudier. Cet enfant *apprend* à écrire, à joüer du luth, à danser. il *apprend* bien sa Philosophie. il a *appris* la Geometrie, l'Algebre, &c. il a *appris* par cœur toute l'Eneide.

On dit par maniere de menace à celuy qui a fait quelque faute, Je luy *apprendray* son métier, Je luy *apprendray* à vivre.

APPRENDRE, signifie aussi, Estre informé de quelque chose. J'ay *appris* de ses nouvelles, pour dire, j'ay découvert ses secrets. j'envoye *apprendre* des nouvelles de vôtre santé. *apprenez*-moy vôtre logis.

On dit proverbialement, Il fait bon vivre, & ne rien sçavoir, on *apprend* toûjours. On dit aussi, que les bêtes nous *apprennent* à vivre, quand leur exemple nous donne quelques instructions morales.

* Voyez *Les Remarques du P. B.* pag. 205.

APPRIS, ISE. part. pass. & adj. On dit, qu'un jeune homme est bien *appris*, lors qu'il sçait bien toutes les regles de la civilité & de la bienseance, & qu'il les pratique.

APPRENTIF, ICE. s. m. & f. Celuy qui est novice dans les arts & les sciences. Ce sont les demi-sçavants & les *apprentifs* qui sont les plus hardis à parler & à juger de ce qu'il y a de plus profond dans les sciences.

APPRENTIF, se dit plus precisément de ceux qui apprennent les arts mechaniques chez les Maîtres. Les

Artisans ne sçauroient tenir qu'un *apprentif*. il faut obliger les *apprentifs* de servir un certain temps. les Maistresses lingeres font aussi des *apprentices*.

* *Il ne faut pas prononcer la lettre f. & plusieurs même la suppriment & Ecrivent*, apprenti. Menag. obs.

APPRENTISSAGE. s. m. L'etude que font les novices d'un art, ou d'une science. Si les vers de cet Auteur ne sont pas trop bons, il faut excuser, c'est son *apprentissage*. il est dangereux qu'un Chirurgien ou un Medecin fasse son *apprentissage* sur nous.

Apprentissage, se dit aussi du temps que les apprentifs artisans doivent étre chez les Maistres. On ne reçoit point de Maître par chef-d'œuvres, qui ne justifie d'avoir bien fait son *apprentissage*. les Brevets d'*apprentissage* doivent étre enregistrés dans le Registre de la Communauté.

Apprentissage, en termes de Fauconnerie, se dit aussi de la leçon que donnent les parons ou les vieux faucons à leurs petits pour voler & prendre le gibier pendant tout le mois de May, qu'ils les instruiseut à se brancher, à se soustenir à fil du vent, à se pendre en lampe, &c.

APPREST. s. m. Ce qu'on prepare pour quelque ceremonie, rejoüissance, ou festin. On fait de grands *apprests*. & preparatifs pour l'entrée du Roy. on a fait bien des *apprests*, bien des feux de joye, pour se rejouir de la naissance du Prince de Bourgogne. on fait des *apprests* à Versailles pour un grand regal, un grand festin.

Apprest, se dit chez les Artisans, & sur tout chez les Chapeliers, de la lie, des gommes, & autres drogues qu'ils mettent dans leurs chapeaux. Quand ils veulent bien vanter un chapeau, ils disent qu'il n'y a gueres d'*apprests*.

Apprets, se dit aussi chez les Vitriers, de la couleur qu'on met sur le verre.

APPRESTE'. s. f. Petits morceaux de pain menus & taillés en long qu'on prepare pour manger des œufs, pour mettre dans des sausses & des plats de legumes.

APPRESTER. verb. act. Preparer les choses necessaires pour ce qu'on a dessein de faire bientost. Cet homme s'*appreste* à partir. cette armée s'*appreste* pour combattre. On dit dans l'Exercice, Soldats, *apprestez* vous, preparez vous à tirer. ce Comedien s'*appreste*, s'habille pour jouër.

Apprester, se dit particulierement en parlant de la fonction des Officiers de bouche. Cet Officier *appreste* bien les viandes, je luy ay dit qu'il nous *apprétast* à manger.

Apprester, se dit en choses spirituelles & morales. Dieu *appreste* à ses Eslus la recompense de leurs œuvres un Precepteur doit *apprester* à ses escoliers des choses toutes digerées.

On dit proverbialement d'un ridicule, qu'il a *apprestè* à rire à toute la compagnie. On appelle aussi un goinfre, un faineant, un mangeur de viandes *apprestées*.

APPRESTEUR. s. m. Ouvrier qui peint le verre.

APPRETADOR. s. m. Ornement que les femmes mettent sur leurs testes, fait d'une chaisne de diamants, d'un filet de perles ou autres choses semblables pour se coeffer, & serrer leurs cheveux. Ce mot est purement Espagnol; & vient de *apretar*, qui signifie, *serrer*.

APPRIVOISER. v. act. Rendre doux & traitable. Il n'y a gueres d'animal si farouche qu'on ne puisse *apprivoiser*. on a eu de la peine à *apprivoiser* les Sauvages de l'Amerique. on *apprivoise* aisément les singes, les perroquets. on dit que le sanglier, le castor, la chauvesouris, l'hirondelle ne s'*apprivoisent* jamais. Les Carthaginois envoyerent en exil Hannon, pour avoir eu l'industrie d'*apprivoiser* un lyon: apprehendant que celuy qui *apprivoisoit* si bien les bestes les plus farouches, ne captivast les inclinations du peuple, & ne s'emparast de la Tyrannie.

Apprivoiser, avec le pronom personnel, signifie, Se rendre familier avec quelqu'un. Il fait dangereux de se trop *apprivoiser* avec les Princes. les escornifleurs s'*apprivoisent* bientost dans les maisons où l'on disne. ce Pedant est d'une humeur farouche, on ne le peut *apprivoiser*, luy faire voir compagnie.

On dit par reproche à un homme qui prend quelques libertés, sur tout avec les femmes, Vous vous *apprivoisez* bientost.

Apprivoisé', e'e. part. pass. & adj. Regnier a dit agreablement.

Ja tout *apprivoisé* je mangeois sur le poing.

APPRIVOISEMENT. s. m. Action par laquelle on apprivoise. L'*apprivoisement* des bestes les plus farouches s'est fait par l'industrie des hommes qui en ont voulu prendre le soin.

Ces mots viennent du Latin *privatus*.

APPROBATEUR. s. m. Celuy qui donne son approbation. Il n'y a point de si bon livre qui n'ait ses censeurs, ni de si méchant qui n'ait ses *approbateurs*.

APPROBATIF, ive. adject. Qui temoigne de l'aprobation. Une douce inclination de teste est un geste *approbatif*.

APPROBATION. s. f. Témoignage qu'on donne de l'estime qu'on fait d'une chose & de sa bonté. La vertu de ce Prelat a une *approbation* universelle. on ne permet pas d'imprimer un livre de Theologie sans *approbation* des Docteurs.

APPROCHANT, ante. adj. Qui approche. Cette comparaison n'est pas bonne, je n'y voy rien d'*approchant*. je veux avoir mille escus de cette tapisserie, ou une somme *approchante*. On dit aussi adverbialement. Il y a dix mille hommes en cette armée, ou *approchant*.

APPROCHE. s. f. Action par laquelle une chose est renduë proche ou voisine d'une autre. Les hirondelles sentent l'*approche* de l'hiver. un vieillard craint les *approches* de la mort.

Approches, au pluriel, se dit en termes de guerre de tous les travaux qui se font pour s'avancer vers une place qu'on attaque, & de l'attaque même, comme, tranchées, mines, sappes, logéments, &c. On appelle les tranchées, Lignes d'*approches*. Malherbe a dit en parlant de la guerre des Geants:

Déja de tous costés s'avançoient les *approches*.

Approches, se dit figurément en choses morales. Il y a apparence que l'accommodement de ces parties reüssira, chacun fait des *approches* de son costé, se relasche de ses pretentions.

APPROCHER. v. act. & neut. Mettre une chose auprés d'une autre, l'en rendre moins éloignée qu'elle n'étoit. *Approchez* ce siege. *approchez* la lumiere. il ne se faut *approcher* des autels qu'avec grand respect. Ce mot vient de *appropriare*, qui se trouve dans l'Exode: Menage.

Approcher, signifie aussi, Venir, arriver. Jesus-Christ a dit que le Royaume de Dieu *approche*, que le jour du Jugement *approche*. l'heure de nostre mort *approche* sans cesse.

Approcher, signifie aussi, Aborder, trouver de l'accés. Ce President est si glorieux, si fantasque, qu'on ne sçauroit l'*approcher*, ni parler à luy. le bled est si cher au marché, il y a tant de presse, qu'on n'en sçauroit *approcher*; d'une place, qu'il y a des marais, des rivieres qui la couvrent.

Approcher, signifie aussi, Venir bien prés. Il n'a pas trouvé le mot de l'énigme, mais il en a fort *approché*. ce Traducteur n'a pas égalé son Original, mais il en a bien *approché*. on sent deja que le soleil s'*approche*, ou revient vers nous.

En termes de Sculpture on dit, *Approcher* à la pointe, au ciseau, lors qu'aprés avoir degrossi le bloc de marbre, on se sert d'outils plus déliés pour achever la figure.

Approcher, en termes de Monnoye, se dit lors que

l'on ajuste les flancs ou carteaux pour les rendre du poids qu'ils doivent avoir: ce qui se dit particulierement de ce qu'on en oste d'abord, ou la Premiere fois qu'on y touche.

Approcher, se dit figurément en Morale, pour dire, Se relâcher, estre moins difficile à s'accorder. Les amis communs de ces deux parties les ont fait *approcher*, ils les ont fait aboucher. la paix ne se fait point, que les deux parties ne s'*approchent*, ne se relaschent chacune de son costé.

Approché, ée. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de la préposition *prope*.

APPROFONDIR. v. act. Rendre plus profond, creuser plus avant. Il faut encore *approfondir* le puits de cette mine. il faut *approfondir* ce fossé, ces tranchées.

Approfondir, se dit figurément en Morale. Il faut estudier les Auteurs qui ont *approfondi* les matieres, qui ont penetré jusqu'au fons des sciences. plus on *approfondit* les misteres de la Religion, & tant moins on y penetre.

Approfondir, signifie aussi, Rechercher exactement. Si on *approfondit* le procés de cet accusé, il est perdu, c'est-à-dire, si on fait une exacte recherche de sa vie.

APPROFONDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on approfondit. On a travaillé tant de jours à l'*approfondissement* de ces fossés.

Approfondissement, se dit figurément en morale. Ce qu'on doit le plus estimer dans un Auteur, c'est l'*approfondissement*, l'épuisement d'une matiere. un accusé doit craindre l'*approfondissement* de son procés.

Ces mots viennent du Latin *profundus*.

* APPROPRIANCE. s. f. *Terme fort connu dans la coustume de Bretagne c'est une mise en possession autentique, par laquelle on devient maistre, en s'aproprie la chose achetée ou donnée. Les Latins ont dit* Appropriare, rem propriam sibi facere, Voyez *Argentré*.

APPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on s'approprie. Les ambitieux & les avares ne cherchent qu'à se faire l'*appropriation* du bien d'autruy.

APPROPRIER. v. act. Rendre une chose propre, nette, agreable. Ce bourgeois a bien *approprié* sa maison depuis que je n'y suis venu.

Approprier, signifie aussi, Appliquer un passage à quelque chose qui luy convient bien, qui luy est fort propre. Cet Advocat a bien *approprié* l'espece de cette Loy a sa cause, elle y venoit fort bien.

Approprier, avec le pronom personnel, se dit des choses dont on se rend le maistre, mais presque toûjours en mauvaise part. Je luy avois seulement presté mon manteau, il se l'est *approprié*, il ne me le rend point. il fait dangereux de laisser à ce chicaneur la ferme de vostre terre, il se l'*appropriera* avec le temps.

Approprié, ée. part. pass. & adj.

Ces mots viennent d'*appropriare* de *proprius*.

APPROUVER. v. act. Donner son approbation, sa decision. L'Eglise a *approuvé* l'invocation des Saints, les prieres pour les morts.

Approuver, signifie aussi, Autoriser aprés un examen suffisant. Ce Confesseur a été *approuvé* par l'Ordinaire. ce livre a été *approuvé*. cette Regle a été *approuvée* par le S. Siege. Sanchez est un Docteur, un Casuiste *approuvé* c'est le Maistre du Sacré Palais qui *approuve* les livres à Rome.

Approuver, signifie aussi, Consentir, trouver bon. Ce pere a enfin *approuvé* le mariage qu'avoit fait son fils à son insceu. cette partie a *approuvé* & ratifié ce qui avoit été fait en son nom par son Procureur. *J'approuve* que chacun vive à sa mode, en liberté.

Approuvé, ée. part. pass. & adj.

APPUREMENT. s. m. Terme de Finances. C'est la closture d'un compte, par où il paroist qu'on en a fait lever toutes les souffrances & difficultés, & qu'on a payé le reliqua. Tous les comptables ont été obligés à faire apparoir de l'*appurement* de leurs comptes.

Appurer. v. act. Faire juger & clorre un compte, & payer le reliqua. Ce comptable a fait *appurer* tous ses comptes, il est bien déchargé de son maniement.

Appuyé, ée. part. pass. & adj.

APPUY. s. m. Soustient, ce qui supporte quelque chose, & empêche sa chûte. Il faut donner de l'*appuy* à ce mur, à ces terres qui s'éboulent.

En Architecture on dit, qu'un mur est à hauteur d'*appuy*, quand il n'est élevé qu'autant qu'il faut pour mettre les coudes dessus. Les accoudoirs des fenestres s'appellent aussi *appuy*, & doivent estre de deux pieds huit pouces. les balustrades des jardins sont à hauteur d'*appuy*. la pierre qui sert a s'accouder s'appelle aussi *appuy*.

Appuy, se dit aussi des pieces de pierre, de bois, ou de fer qui sont le long des rampes des escaliers, qui sont à hauteur d'*appuy*, & qui sont posées au dessus des balustres. Il y a des *appuis* rempans, & des *appuis* quarrés.

Appuy, se dit aussi chez les ouvriers, de ce qu'ils mettent sous leurs pinces & leviers pour remuer des pierres & fardeaux : ce qu'ils appellent aussi, *orgueil, cale*, & les Mathematiciens, *hypomoclion*.

Appuy, se dit figurément de la faveur, du credit. Ce Ministre est l'*appuy* de l'Estat. ce mariage servira d'*appuy* à sa famille. cet enfant sera l'*appuy* de sa vieillesse. il faut mettre son *appuy* en Dieu. un Prince qu'on sert est un grand *appuy*.

Appuy, en termes de joüeurs de boule, se dit de celle qui vient en soustenir une autre jouée par quelqu'un du même parti. Il faut venir a l'*appuy* de la boule.

On le dit aussi de celuy qui aide à faire reüssir une proposition, une affaire. Le Rapporteur avoit ouvért cet advis, & deux autres sont venus à l'*appuy*.

* *On derive* Appuy, *de* ad *&* podium, *une chose qui sert à appuyer, ou de* πόδιον *qui est le diminutif de* πούς, ποδὸς *dont le signification a été étendue selon* Vossius.

Appuy, en termes de Manege, est le sentiment reciproque de l'action de la bride entre la main du Cavalier, & la bouche du cheval. Ce cheval a l'*appuy* fin, c'est à dire, il a la bouche delicate. il a un *appuy* sourd, il a un *appuy* qui force la main il est sans *appuy*, c'est à dire, qu'il obeït avec peine au Cavalier, qu'il craint l'embouchure. un cheval qui a trop d'*appuy*, est celuy qui s'abandonne trop sur le mords. On dit, *Appuy* à pleine main, ou au delà de pleine main, pour dire, qu'il a l'*appuy* ferme, ou qu'on l'arreste avec un peu de force.

APPUYE-MAIN. s. m. se dit chez les Peintres, de la baguette qui a un bouton au bout, qui leur soustient la main quand ils peignent.

APPUYE-POT. s. m. Utencile de cuisine fait de fer en demi cercle, qui sert à appuyer un pot ou un coquemart de peur qu'on ne les renverse.

APPUYER. v. act. Mettre un appuy à quelque chose. Il faut *appuyer* les voutes par de bons arcsboutans pour empêcher qu'elles ne tombent. Nicod derive ce mot de *appodiare*, & *appuy* de *ad* & *podium*, qui signifie, *ce qui sert à s'appuyer*.

Appuyer, signifie aussi, Peser sur quelque chose, la presser. Je ne veux pas que cette poutre *appuye* sur mon mur. il faut *appuyer* bien fort le cachet pour faire une belle empreinte. il luy a *appuyé* l'espée, le pistolet dans le ventre. il ne faut gueres *appuyer* quand on veut bien écrire. il n'ose *appuyer* sur sa jambe, tant elle est foible.

On s'en sert aussi avec le pronom personnel, pour dire, Se soustenir sur quelque chose. Les vieillards s'*appuyent* sur un baston pour marcher.

Appuyer, se dit figurément en Morale, & signifie, Soustenir quelque chose par bonnes raisons, ou bons titres, ou par son credit & faveur. Ce procés est *appuyé* sur des pieces decisives. cette doctrine est *appuyé* sur

sur de bons principes. il n'a pas assez *appuyé* sur cette raison. le President *appuyoit* son affaire. il s'*appuye* sur son credit. Voiture a dit galamment, & par équivoque, qu'il avoit une raison fondamentale sur laquelle il n'osoit *appuyer*.

On dit proverbialement, S'*appuyer* sur un roseau, pour dire, Avoir des esperances mal-fondées.

APR.

APRES. Preposition qui sert à marquer la suitte d'une chose avec une autre, & particulierement dans le tems & le lieu. On a mis les Sergents *aprés* luy, c'est à dire, pour le suivre. il est si humble, qu'il ne marche qu'*aprés* les autres. ne faites pas attendre *aprés* vous. la ruë d'*aprés* celle-là. long-temps *aprés* le Deluge. *aprés* Dieu c'est mon sauveur. *aprés* que vous avez fait.

On dit aussi, Il est toûjours *aprés* luy, pour dire, Il l'importune, il l'espionne, il le tourmente.

On dit en termes de Peinture & Sculpture. Ce portrait est fait d'*aprés* Raphaël, pour dire, C'est une copie de Raphaël. Il est designé d'*aprés* l'antique, d'*aprés* la bosse.

APRE'S, est aussi adverbe. Suivez *aprés*. nous irons *aprés*. *aprés* quoy. *aprés* avoir bien attendu le Messie, il est arrivé. *aprés* qu'on est sorti du peril, on ne songe plus au Saint.

APRE'S, est aussi une transition interrogante. Continuez, *aprés*, que dites-vous?

On dit aussi, Il est *aprés* à faire telle chose, pour dire, qu'il y travaille actuellement. Il a fait cela *aprés* boire, pour dire, quand il étoit saoul.

On dit aussi adverbialement, En *aprés*, par *aprés*, tost *aprés*, puis *aprés*, *aprés* coup, &c. * *les quatre premiers ne valent rien.*

APRES, se dit proverbialement en ces phrases. *Aprés* la panse vient la danse. Jetter le manche *aprés* la cognée. *Aprés* cela il faut tirer le rideau, tirer l'eschelle, pour dire, Quand on a veu cela, il ne faut point voir autre chose. Courir *aprés* son esteuf. Il y a trop de chiens *aprés* un os, pour dire, qu'une societé est trop grande, & que la part de chacun sera petite. Regnier a dit aussi, *Aprés* graces Dieu beu. On pretend que ce proverbe vient, de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup *aprés* avoir dit graces, afin de les obliger à les dire. Il y en a beaucoup d'autres qu'on verra dans la suitte.

APRES-DEMAIN. adv. du temps. Second jour aprés celuy où on est. Un mauvais payeur remet de demain à *aprés demain*, de jour à autre.

Il est aussi substantif. Il est feste le lendemain de Pasques, & l'*aprés demain* pareillement. On dit aussi, *Apres-midi*.

APRES-DINE'E. s. f. La seconde partie du jour que l'on compte depuis midi, qui est l'heure ordinaire de disner. On dit en proverbe au Palais, Quand la Cour se leve le matin, elle dort l'*apres-disnée*, pour dire, qu'elle n'entre point le soir, quand elle a été obligée de se lever le matin pour quelque ceremonie.

APRES-SOUPPER. s. m. ou *Apres-soupée*. s. f. Le temps qui s'écoule depuis qu'on a souppé jusqu'à ce qu'on se couche. Où irez-vous passer l'*apres souppé*?

* APRISE. s. f. *Terme du Palais, une sommaire* aprise, *c'est un verbal, une description, une estimation d'un fonds, pour en connoistre l'estat present & la valeur. Ce mot vient de* apretiare, *d'où on a tiré*, aprisia, *que l'on trouve dans les anciens arrests, & de* aprisia, *Nous avons fait* aprise. *Beaumanoir* chap. 40. *explique la difference de l'aprise, & de l'enqueste.* La difference qui est entre aprise, & enqueste, est telle, que enqueste, porte fin de querelle, & aprise n'en porte point.

APT.

APTE. adject. masc. & fem. Vieux mot, hors d'usage, qui signifioit autrefois, Propre à quelque chose.

APTITUDE. s. f. Terme de Philosophie, qui signifie, Disposition naturelle à quelque chose. Le bois a plus d'*aptitude* a être consumé du feu, que la pierre. Ce mot vient du Latin *aptus*.

AQU.

AQUARIUS. s. m. autrement *Verseur d'eau*. Terme d'Astronomie. C'est un signe du Zodiaque, qui est l'onzième à compter depuis Aries. Le soleil le parcourt au mois de Janvier, & ce signe est de la nature de Saturne. On le marque ainsi, ♒

AQUATIQUE. adj. m. & f. Qui aime l'eau, ou qui y croît, ou qui en est remply. Les plantes, les arbres *aquatiques* sont ceux qui viennent bien dans les lieux humides, comme le saule, l'aulne, les roseaux, le nenuphar. les marais, les lieux *aquatiques*, pleins d'eau & marescageux, sont sujets aux brouillards, sont mal sains. les grenouilles, les rats-d'eau sont animaux *aquatiques*. Ce mot vient d'*aquaticus*.

AQUEDUC. s. m. Construction de pierre faite dans une campagne inégale pour conserver le niveau de l'eau, & la conduite par un canal d'un lieu à un autre. Les Romains étoient magnifiques dans leurs *aqueducs*, qui s'étendoient quelquefois à cent milles. Ce mot vient du Latin *aquaeductus*.

AQUEDUC, en termes d'Anatomie, est un tuyau cartilagineux qui fait une partie de l'oreille, qui v'a s'ouvrir dans le palais, & qui est fermé par une petite valvule ou soupape. Voyez *Oreille*.

AQUEUX, EUSE. adj. Qui est de nature d'eau. Le lait a une partie *aqueuse* de tous les corps par la distillation. On appelle un fruit *aqueux*; celuy qui n'a point de goust, qui ne sent que l'eau. On appelle aussi humeur *aqueuse*, la premiere des trois humeurs qui sont enfermées dans l'œuil, & qui est située sur la partie anterieure.

AQUILIN. adj. m. est une épithete qu'on donne aux nez qui sont courbés par le bout comme le bec d'une aigle. Il vient du Latin *aquilinus*.

AQUILON. s. m. Vent qui souffle du costé du Nort du point oriental du Cercle Polaire. Les Mariniers l'appellent *Nort-nort-est*; les Anciens *Aquilo*. Meses. En Poësie generalement tous les vents orageux, & que les Nautonniers apprehendent, s'appellent *Aquilons*.

* AQUITAINE. s. f. *Province des Gaules, maintenant la Guienne, les uns croient que quelques peuples, que Pline nomme* Aquitani, *ont donné le nom à la Province : d'autres, comme* Papias, *d'erivent* Aquitania, ab aquis obliquis ligeris. *Mais selon Altesser.* rer. aquit. liv. 1. chap. 1. *Cette Province portoit le nom* d'Armorique, *avant que les Romains s'en fussent rendu les maistres, depuis ils l'ont appellée* aquitania, ab aquis, *ou parce qu'elle est en partie confinée par la mer, ou par ce qu'elle est arrosée par les eaux de plusieurs rivieres, & d'un grand nombre de ruisseaux.*

ARA.

ARABE. s. m. & fem. Avare, cruel, tyran. Quand on a affaire à des Sergents, ce sont des *Arabes* qui tirent jusqu'au dernier sou. les Hosteliers de Hollande sont des *Arabes*, ils rançonnent leurs hostes. Cet usurier est un *Arabe* envers ses creanciers, il ne leur relasche rien. On appelle aussi le chiffre *Arabe* celuy dont on se sert pour les grandes supputations, par opposition au chiffre *Romain* dont on se sert dans les comptes. Les *Arabes* ont été sçavants en Medecine & en Mathematique. Le Pere Ange de S. Joseph dit que

la

la Langue *Arabe* est si feconde, qu'il y a 1000. noms pour signifier une espée, 80. pour le miel, 500. pour le lyon, & 200. pour le serpent.

ARABESQUE. ad. Qui est fait a la maniere des Arabes. Les curieux vont voir le Palais de Grenade, à cause des ornements *Arabesques* qui sont merveilleux. On appelle, *Grotesques*, *Moresques*, & *Arabesques*, les peintures & ornements où il n'y a point de figures humaines: des caracteres *Arabesques*, les lettres des Arabes.

* ARABESQUES. s. m. *Il n'y a point de singulier. Felibien, dict. des Art.* Ce sont certains rinceaux d'où sortent des feuillages qui sont faits de caprice, & d'une maniere qui n'a rien de naturel, on s'en sert d'ordinaire dans les ouvrages de damasquinerie, & dans quelques ornemens de peinture, ou de broderie.

ARABIQUE. adj. m & f. Qui appartient à l'Arabe. La Langue *Arabique*. La gomme *Arabique*, est celle qui se fait de la glu de prunier ou de cerisier. Il y a une autre gomme *Arabique* qui vient d'une plante espineuse d'Egypte, dont on tire l'acacia, qui entre dans la composition du Mithridate. Le Golphe *Arabique* est la Mer Rouge.

ARACHNOIDE. adj. Terme de Medecine, qui se dit de la quatriéme tunique de l'œuil; qui est deliée comme une toile d'araignée, & qui attache le cristallin avec les parties voisines par l'interstice ciliaire.

ARÆOMETRE. s. m. est un instrument qu'on appelle autrement, *Pese-liqueur*. Celuy dont on se sert dans l'Academie des Sciences est presque le même que celuy qui est descrit dans les Essais de l'Academie de Florence. C'est une ampoule de verre lestée de vif-argent, ayant un col fort étroit divisé en partie égales selon toute sa longueur. On abandonne cet instrument en le plongeant dans les liqueurs qu'on veut comparer, & on juge de leur pesanteur par le degré jusque auquel cet instrument enfonce dans l'une & dans l'autre; celle-là estant la plus legere dans laquelle il enfonce plus avant. A Paris on fait cet instrument avec un col fort court, divisé en dedans par un rouleau de papier blanc marqué de quelques lignes transversales également distantes l'une de l'autre. Ce col est évasé par le haut en forme de bassin plat, qu'on charge de quelque poids pour le faire plustost enfoncer; & on fait son observation en la maniere precedente. Ce mot est Grec composé d'*araios, rarus, tenuis, spongiosus*, & de *metreo, metior, je mesure*.

ARAIGNÉE. s. f. Petit insecte venimeux, qui avec ses pieds fait un merveilleux tissu de filets pour se suspendre en l'air, & prendre de petites mouches dont il se nourrit. Suvammerdam décrit ainsi l'*araignée*. Elle a des cornes grandes & situées au dessous de la poitrine, qu'on a de la peine à distinguer de ses pieds. Elle est pourveue de pinces & d'une espece d'ongles. Elle a dix pieds, quoy que quelques-uns ne luy en donnent que six, & d'autres que huit. Ce qu'on nomme ordinairement les dents de l'*araignée*, sont plûtost des pinces, des ongles, des aiguillons, que non pas des dents. Ils ont beaucoup de ressemblance avec l'aiguillon du scorpion, à la reserve que ceux-cy sont doubles vers la poitrine, au lieu que celuy du scorpion est simple & à la queuë. C'est par ces aiguillons que les *araignées* insinuent leur venin. Fontana dit qu'elles ont six yeux, & Pierre Borelli huit, qu'ils ont apperceus avec le Microscope. Les Naturalistes tiennent que l'*araignée* a le sens du toucher plus exquis que tous les autres animaux. Les *araignées* pilées rendent l'eau de couleur bleuë. Aristote dit qu'il y a deux especes d'*araignées*, dont l'une est plus grande & noire; l'autre qui picque. Pline appelle *phalanges*, les *araignées* venimeuses en leurs morsures & picqueures. Les Grecs distinguent & divisent les *araignées* en *phalanges*, & en *loups araignées*. Il y a des fourmis *araignées* appellées *myrmecion*. Ætius met six especes d'*araignées phalanges*, qui ont la teste de fourmis, & ont le corps noir mouchetée de taches blanches, qui picquent comme les guespes. Solin parle d'une *araignée* appellée *solifuga*, ainsi nommée, parce qu'elle fuit le soleil, ou la clarté. Elle blesse sans qu'on s'en apperçoive. Il dit qu'il y en a beaucoup en Sardaigne, où il n'y a point d'autres serpens. En Latin *aranea*. Il y a des *araignées* de l'Amerique qui ont huit yeux disposez en deux rangs distincts. Il y a des *araignées* qui sautent comme des puces pour attraper leur proye, qu'on appelle *aranea pulex*. Il y en a une autre qui pour bien couver ses œufs, les porte avec elle, comme dans une petite corbeille, qui est décrite dans le livre de Harvée de la Generation des Animaux. Il y en a encore une autre à longues jambes décrite par le Sieur Gœdart. Il y a aussi des *araignées* d'eau volantes qui se meuvent avec une extrême vitesse, & qui ont un aiguillon dans leur bouche, de mêmes que les punaises. Jacob de Hœfnagel a peint trente-cinq sortes d'*araignées* dans son livre des Insectes.

On appelle aussi la Vive, *Dragon* ou *Araignée de mer*. Vitruve livre 9. dit qu'Eudoxus Astrologue inventa une horloge sur la figure d'une toile d'*araignée*: & en effet l'horloge équinoxiale se peut faire en forme d'une toile d'*araignée*, dont on voit des exemples dans la Gnomonique de Clavius.

ARAIGNÉE, se dit aussi de la simple toile & des filets que font les *araignées*. Le fil de l'*araignée* est non seulement double, mais quelquefois dix ou douze fois double. Elle descend avec plusieurs fils, & remonte avec un seul, comme a remarqué François Reddi. Les maisons des pauvres sont pleines d'*araignées*. Ainsi Maynard a dit en une Epigramme aux Muses:

> Et c'est pour vous avoir peignées
> En Demoiselles du Marais,
> Que mon coffre est plein d'*araignées*.

On dit d'une toile fort fine, qu'elle est claire comme une toile d'*araignée*. Un Ancien disoit, que les Loix étoient des toiles d'*araignées*.

ARAIGNÉE, en termes de Guerre, se dit du rameau, branche ou canal par où l'on conduit une mine sous les travaux ou les deffenses des ennemis.

ARAIGNÉE, en termes d'Astronomie, est le nom qu'on donne à la derniere platine de l'Astrolabe, qui est percée à jour, où sont marquées les étoiles fixes, & qu'on pose sur toutes les autres, quand on veut faire quelque operation.

ARAIGNÉES, en termes de Marine, sont des poulies particulieres par où viennent passer des cordages appellez *marticles*, qui ont plusieurs branches & filets representant une toile d'*araignée*.

Ce mot vient du Grec *arachni*, que quelques-uns font venir d'*araios*, qui signifie, *rare, delié, subtil*. Il n'y a rien de plus delicat que les toiles d'*araignées*.

ARAMBER. v. act. Terme de Marine. C'est, Accrocher un bastiment pour venir à l'abordage.

* ARAMME. s. m. *ce terme se trouve dans la Coustume de Valois art.* 7. Item, és chastellenies & prevostez de Crespy, & la Ferté-Milon, les amandes ordinaires sont de soixante sols nerets, qui vallent trente six sols parisis & de sept sols six deniers nerets, valant quatre sols six deniers parisis, pour la petite amande des Reclains, & deffauts, & Arammes, & du Cens non payé. *C'est donc l'amande que doit payer celuy qui fait deffaut, qui ne se presente pas à une assignation.* Voyés Ragu. Indice. Du Cange. gloss. pag 69. to. 1. Voyés Aremia.

ARANTELES. s. f. Terme de Venerie, qui se dit de ces filandres qui se trouvent au pied du cerf, à cause de la ressemblance qu'elles ont avec les toiles d'araignée. Ce mot vient de *aranea tela*.

ARB.

ARBALESTE. s. f. Arc d'acier qu'on bande avec effort

fort par le ſecours d'un fer propre à cet uſage. Elle ſert a tirer des bales,& de gros traits appellés *matras*, & alors on la nomme *Arbaleſte à jalet*. Les Anciens avoient auſſi de groſſes machines à jetter des traits, qu'on appelloit *arbaleſtes*, ou *baliſtes*. Ce mot vient de *arcubaliſta*. Menage. On tient que l'invention de l'*arbaleſte* & de la fronde eſt deue aux Pheniciens, quoy que Vegece donne cette derniere à ceux de Majorque.

On dit proverbialement d'une choſe qui va viſte & droit, qu'elle va comme un trait d'*arbaleſte*; & auſſi d'une choſe qui n'eſt pas éloignée. Il n'y a qu'un trait d'*arbaleſte*.

Arbaleste. Terme de Marine, ou *Baleſtrille*, ou *Baſton de Jacob*, eſt un inſtrument dont on ſe ſert ſur la mer pour prendre les hauteurs. Il eſt composé de deux baſtons ou regles de bois,ou de cuivre, qui ſe mettent à angles droits, & qui ont des diviſions ſur les bords. La croiſée s'appelle *marteau* ou *traverſier*; & le montant la *fleſche*. Le marteau eſt mobile ſur la fleſche, & a des pinnulles à ſes extremités. C'etoit autrefois un quart de cercle gradué, & attaché par le milieu à une regle : ainſi il avoit la figure d'une *arbaleſte*, dont il a pris ſon nom. On l'a appellé auſſi *Croix Geometrique*, & *Verge d'or*. On l'appelle auſſi quelquesfois, *Radiometre*, ou *Rayon Aſtronomique*, ou ſimplement *Fleſche*. Il y a auſſi un inſtrument nommé *Demi-arbaleſte*, qui n'a qu'un des bras du marteau, dont ont parlé quelques Routiers Hollandois. Il y en a quelques-uns au contraire qui ont trois marteaux.

ARBALESTRIER. ſ.m. Homme armé d'arbaleſte, comme il y en avoit pluſieurs autrefois. On le dit auſſi par ironie, de ceux qui font les braves, ſur tout en amour,& qui promettent de faire des choſes au deſſus de leurs forces, comme on dit un chaud Lancier. Cet homme a beau ſe vanter, c'eſt un méchant *Arbaleſtrier*.

On appelle figurément *Arbaleſtriers*, ou *Carabins*, des gens qui viennent dans quelque aſſemblée tirer leur coup, & puis diſparoiſſent, pour faire quelque propoſition ou enchére qui oblige à de nouvelles procedures ou deliberations.

Arbalestriers, en termes de Charpenterie, ſont des pieces de bois qui ſont au deſſus de la ferme, & qui ſe joignent au haut du poinçon. On les appelle auſſi *Petites forces*, & ils forment la petite ferme qui eſt au deſſus de la grande.

ARBITRAGE. ſ. f. Juriſdiction qu'on choiſit volontairement, & qui s'exerce en vertu du pouvoir qui eſt donné par les parties. Ces plaideurs ſe ſont mis en *arbitrage*. cet Advocat eſt fort employé dans les *arbitrages*.

ARBITRAIRE. adj. m.& f. Qui dépend de l'eſtimation des hommes, qui n'eſt point fixé par le Droit, ni par la Loy, où il ne s'agit que du plus ou du moins. Cette opinion eſt probable & *arbitraire*. l'amende pour un tel delit eſt *arbitraire*, & dépend des Juges. C'eſt une erreur de croire qu'en France les peines des crimes ſoient *arbitraires*.

ARBITRAL, ale. Qui appartient aux arbitres; jugement, ſentence prononcée par les arbitres. Les Notaires reçoivent maintenant les ſentences *arbitrales*.

ARBITRALEMENT. adv. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. C'eſt une affaire jugée *arbitralement*, c'eſt à dire, par des arbitres.

ARBITRE. ſ. m. Action de la volonté par laquelle elle choiſit librement ce qu'elle juge de meilleur. Tous les hommes ont leur libre *arbitre*, leur franc *arbitre*, leur liberal *arbitre*. Ce dernier vieillit.

Arbitre, eſt auſſi un Juge convenu par les parties, auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger leur different. Les *Arbitres* doivent juger à la rigueur, auſſi bien que les autres Juges. En Provence on envoye les parents qui plaident pour eſtre jugés en premiere inſtance par devant des *Arbitres*.

Arbitre, ſe dit figurément de celuy qui eſt maiſtre abſolu, qui eſt fort puiſſant. Le Roy eſt l'*arbitre* de toute l'Europe, il luy impoſe des loix. un amant dit que ſa maiſtreſſe eſt l'*arbitre* de ſon ſort. Dieu eſt l'Arbitre du genre humain.

ARBITRER. verb. act. Liquider, eſtimer une choſe en gros, & ſans entrer en un detail, ou une taxe particuliere. Les Juges ont *arbitré* les dépens, dommages & intereſts à telle ſomme. les Experts ont *arbitré* les reparations ou degradations de cette maiſon à tant.

Arbitré, ée. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *arbiter*.

* Voyez *Voſſius étymol. Du Cange* Verb. arbitrator.

ARBORER. verb. act. Planter à la maniere des arbres. Il ſe dit des enſeignes ou des drapeaux qu'on plante ſur des terres conquiſes. Il a *arboré* l'eſtendart de la Croix dans les pays Infideles. On dit auſſi, Ce Cardinal a *arboré* les armes d'un tel Prince ſur ſon Palais, pour dire, il s'eſt declaré de ſon parti.

Paſquier, dit que c'eſt l'Amiral de Chaſtillon qui a le premier introduit cette façon de parler, lors qu'il exerçoit la charge de Colonel de l'Infanterie.

On dit auſſi en termes de Marine, *Arborer* le pavillon, pour dire, Montrer & déployer le pavillon.

Arborer : ſignifie auſſi, Maſter ou élever un maſt; & au contraire, *Déſarborer* c'eſt l'abattre & le couper. Le maſt de hune eſt *arboré* ſur le grand maſt.

Arboré, ée. part.

* M[r]. *Corneille a dit dans le Cid*, Arborer les lauriers. *Voicy le ſentiment de l'Academie ſur cette expreſſion.*

Arborer les lauriers.

Eſt bien repris par l'obſervateur, pour ce que l'on ne peut pas dire, *arborer un arbre*, *le mot d'arborer*, ne ſe prent que pour des choſes que l'on plante figurément en façon d'arbres comme des Eſtendarts, *cela me fait ſouvenir que Balzac dans Socrate condamne auſſi* planter des lauriers, *parceque* planter des lauriers n'eſt autre choſe, en ſa plus noble ſignification que de faire des allees ou des paliſſades, & cette action appartient à l'agriculture, & non pas à l'Art de la Guerre. Mais ſa Critique a paru trop ſevere, & les Poëtes peuvent bien ſe ſervir de planter des lauriers, ſans crainte d'en eſtre blamez.

* ARBORISTE. ſ. m. *Un homme qui fait un negoce d'arbres, qui aime la culture des arbres & qui en fait ſa plus grande occupation.* Menage obſ. tom. 1. chap. 17. *prefere* Herboliſte, à . Arboriſte.

ARBOUSIER. ſ. m. Arbre qui fait beaucoup d'ombre, qui eſt ſemblable au coignier par ſa grandeur. Sa feuille eſt moyenne entre celle du laurier & l'veuſe, & ſert à la preparation des cuirs. Il eſt verd toute l'année,& fleurit au mois de Juillet. Ses fleurs ſe tiennent enſemble à la maniere des raiſins,& n'ont qu'une ſeule queuë. Elles ne ſont point compoſées de feuilles, mais ſont creuſes & caves, comme un œuf vuide, ayant la bouche ouverte. Son fruit nommé *Arbouſe*, eſt gros comme une prune,& eſt ſans noyau. Il eſt un an à meurir, & demeure ſur l'arbre juſqu'à ce que la nouvelle fleur ſoit venuë, au dire de Theophraſte. Matthiole le deſigne aſſez differemment. Eſtant meur, il eſt jaune & rouge, & picque la langue; mais en naiſſant il eſt vert, & il reſſemble en quelque façon à la fraiſe dans ſa maturité. Les grives & les merles en ſont friands. Il a une écorce mince & deliée comme celle du tamarin. Cet arbre ſe nomme en Latin *arbutus*, ou *unedo*.

ARBRE. ſ. m. Le premier & le plus grand des vegetaux, qui pouſſe beaucoup de branches & de feuilles, qui jette beaucoup de bois. Une allée d'*arbres* de haute fuſtaye, de cheſnes, d'ormes, de chaſteigniers &c. *Arbre en plein vent, en plein air*, ou *à haute tige*, eſt celuy qui eſt au milieu d'un champ, ou d'un jardin, ou qu'on laiſſe monter ſans l'arreſter, ou tailler par ſa tige. Un *arbre nain*, eſt un *arbre* en buiſſon, ou pomier enté ſur paradis, ou autre eſpece qui ne s'éleve pas. *Arbre*

en espalier, celuy dont les branches sont étenduës & attachées contre des murailles en façon de main ouverte, qu'on appelle *taillé à plat*. Il y a aussi des *arbres* en espalier en plein air, taillés à plat comme devant, qui ont l'air des deux costez, & dont les branches sont soûtenuës par des charniers ou eschalas mis en forme de raquette. *Arbres en contrespaliers*, ou *hayes d'appuy*, sont des *arbres* plantés près de l'espalier en ligne parallele. *Arbre en buisson*, est un arbre taillé en rond arresté par les branches qui veulent monter, & dont le milieu est nettoyé de son bois pour luy donner de l'air. Il y a deux mille pieds d'*arbres* de belle venuë dans cette forest. *Arbres fruitiers*, sont ceux qui portent du fruit. *Arbres* sauvages. *Arbres* domestiques, ou cultivez. Il y a des *arbres* si gros en la Province de Nicaragua, qu'à peine quinze hommes les peuvent embrasser. Il y a aux Indes de fort grandes forests, qui sont composés d'un seul *arbre*, dont les branches tombent en terre, y prennent racine, & repoussent de nouveaux *arbres*. Ovide Montalban a écrit trois volumes des *arbres*, qu'il nomme *Dendrologie*, qu'il a mis à la suitte de l'Histoire Naturelle d'Ulysses Aldroandus, dont les six premiers volumes contiennent celle des oiseaux, des animaux terrestres, des poissons, des insectes, & des metaux. Ce mot vient du Latin *arbor*.

ARBRE TRISTE. Espece d'arbre fort commun dans les Indes. On l'appelle *triste*, parce qu'il ne fleurit que la nuit. Ses fleurs tombent une demi-heure avant le lever du soleil, & commençent à repousser une demi-heure environ aprés son coucher. Cet arbre est de la grandeur d'un prunier. Ses branches ont une aulne de long. Quand on le couppe à la racine, il recroît en moins de six mois. On le plante ordinairement proche les maisons. Les Indiens en ramassent curieusement les fleurs quand elles sont tombées, parce qu'elles sentent fort bon. Goa & Malaca sont les endroits où l'on trouve le plus de ces sortes d'arbres.

On dit, Abattre des *arbres*, quand on les couppe par le pied; Elaguer ou émonder des *arbres*, quand on en couppe les branches; Deshonnorer les *arbres*, quand on en couppe seulement la cime ou les houppiers.

En termes de l'Ecriture, on dit l'*Arbre* de la Croix, où Jesus-Christ a été attaché, l'*Arbre* de vie, l'*Arbre* de la science du bien & du mal: c'étoient des *arbres* du Paradis Terrestre.

ARBRES DE LISIERE, en termes des Eaux & Forests, sont des *arbres* qu'on laisse dans les ventes & couppes de bois entre deux pieds corniers, pour servir de paroy & de bornes à la couppe qui est permise.

On dit, *Arbres de délit*, *abougris*, *broutez*, *avortez*, *recepez*, *encrouez*, *arbres chablis*, *bailliveaux*, *arbres d'entrée*, *en estant*, *gisant*. Ces mots sont expliquez à leur ordre, & au mot *Bois*.

ARBRE, en termes de Charpenterie & d'Architecture, est une grosse piece de bois, qui est la principale d'une machine, & qui la soûtient. L'*arbre* du moulin, est celuy que la roüe fait tourner pour mouvoir les meules, soit par l'eau, soit par le vent. Il a trois toises de long sur vingt pouces de gros. L'*arbre* d'un pressoir. L'*arbre* d'un navire, est le grand mast, qu'on appelle, *Arbre de Mestre*, sur la Mediterranée. L'*arbre* d'une grue, est la principale piece de bois qui la soustient, qu'on nomme aussi la *flesche*.

On appelle aussi dans les monstres, les horloges, les meules, & autres machines qui tournent, l'*arbre* ou l'essieu, des roüés qui portent le pignon, ou ce qui les fait mouvoir.

ARBRE, se dit figurément d'une description & figure d'une genealogie; parce qu'on la peint avec des branches, un tronc & des racines. On a dressé l'*Arbre* Genealogique de la Maison de France.

On a appellé en Poësie, *Arbre* fourchu, un lay, ou virelay, à cause des petits vers intercalaires qui étoient au milieu des grands, qui faisoient une espece de fourche.

ARBRE, en termes de Blason, s'appelle *fusté*, quand son tronc est d'un autre esmail que ses branches; & *englanté*, quand son fruit est aussi d'un autre esmail. On doit aussi specifier en blasonnant quand il est sec, ou avec ses feüilles.

On dit en proverbe, qu'il se faut tenir au gros de l'*arbre*, pour dire, au parti juste & solide, qui est le plus fort.

ARBRISSEAU. s. m. Petit arbre, arbre nain. Une telle plante vient en *arbrisseau*.

ARBUSTE. s. m. Petit arbre nain par sa nature, & qui tient le milieu entre la plante & l'arbrisseau.

ARC.

ARC. s. m. Arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matiere qui fait ressort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ses bouts, fait partir une flesche avec grand effort en se remettant en son état naturel. Les cornes d'un *arc*, sont ses extremitez où la corde est attachée pour le bander. L'*arc* est la premiere & la plus generale de toutes les armes: car on a trouvé que les peuples les plus barbares, les plus éloignez, & qui avoient le moins de communication avec les autres hommes, s'en servoient. Les Anciens attribuoient l'invention de l'*arc* & de la flesche à Apollon.

On dit, un *arc* d'yvoire, d'ébene, &c. pour dire, un *arc* garni d'ébene, d'yvoire; car on ne fait point d'*arcs* d'yvoire, d'ébene, ni de bois durs, à cause qu'ils ne font point de ressort.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Dieu a bandé son *arc*, preparé son *arc*, pour dire, qu'il menace les hommes dans sa colere.

Les Payens mettoient entre les mains de Cupidon un *arc* & des flesches, pour signifier figurément, qu'il blessoit les cœurs en leur donnant de l'amour.

On appelle figurément les sourcils d'une belle brune, des *arcs* d'ébene.

ARC, signifie en Geometrie, un trait de compas qui se meut sur un centre, & qui n'acheve pas un demi-cercle. La ligne qui en joint les deux extremitez s'appelle la *corde*; & la perpendiculaire élevée au milieu de cette ligne, s'appelle la *flesche*. Tous les angles sont mesurez par des *arcs*. Pour sçavoir leur grandeur, il faut descrire un *arc*, dont le centre soit en sa pointe. ces deux *arcs* se couppent en un tel point.

On appelle aussi *Arc* en Astronomie, une portion d'un cercle, qui fait partie d'un cercle divisé en 360. parties: & on dit un *arc* de 60. de 90. de 120. degrez. l'*arc* diurne du soleil, l'élevation du Pole se mesure par un *arc* pris sur le Meridien.

ARC, se dit aussi generalement de toutes les choses qui se font en ligne courbe. En cet endroit le rivage se courbe en *arc* pour former un Golphe ou une Anse. cette riviere, ce chemin, la muraille de ce port, se forment en *arc*, & font un grand detour.

ARC, se dit aussi dans les bastiments, des voutes & trompes courbées en rond. On appelle *Arcs* ou *Arceaux*, les voutes des portes & des fenestres qui ne sont pas quarrées. Cette voute fait un trop grand *arc*. il faut bander des *arcs*, quand on fait des fondements dans une carriere vuidée, pour soustenir les constructions qu'on fait dessus. Blondel enseigne le moyen de trouver les joints de toutes sortes d'*arcs* rampants; ce qui est inseré dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ARC DE TRIOMPHE, est une construction de charpente qu'on fait sur quelques portes ou passages, avec divers ornements dans les entrées d'un Roy, ou d'un Triomphateur. On en fait aussi de pierre pour conserver la memoire des grandes actions à la posterité par plusieurs inscriptions & bas reliefs qu'on y taille. L'*Arc* de Constantin. l'*Arc* du Roy Loüis XIV.

On

On appelle *Arc* de carrosse, la piece de fer courbée en *arc* qui joint la flesche ou les brancards au train de devant; ce qui donne au carrosse la facilité de tourner en plus petit espace.

On dit proverbialement, & figurément qu'il faut avoir plusieurs cordes à son *arc*, pour dire, avoir plusieurs moyens de sortir d'une affaire, d'en venir à bout. On dit aussi, Débander l'*arc* ne guerit pas la playe. Ce proverbe vient de René d'Anjou Roy de Sicile, qui aprés la mort d'Isabeau de Lorraine sa femme arrivée en 1453. pour monstrer qu'il l'aimeroit toûjours nonobstant sa mort, prit ce vers pour l'ame de sa devise, dont le corps étoit un *arc* à la Turque qui avoit la corde rompuë.

Arc des loyaux Amans, étoit une fiction dont il est fait mention dans l'Amadis, d'un *arc* ou d'une voute qui étoit dans le Palais enchanté d'Apollidon, où il paroissoit une grande statuë de cuivre tenant un cor en main qui rendoit un son melodieux quand les amans fidelles passoient par dessous, & qui jettoit du feu & de la fumée avec un bruit effroyable quand ils étoient infidelles.

* *Arc-boutans. Ce sont des Arcs ou demy-Arcs qui servent à appuyer, & soutenir une muraille, on voit de ces appuis ou Arc-boutans aux costez des Eglises.* Vitruve les appelle, Anterides, de ἀπὸ τοῦ ἀντερείζειν ou ἀντερείδειν. opposer, resister, *il les nomme encor* crismæ, l. 6. c. ult. deinde in frontibus anterides, sive crisinæ, una struantur.

* Arc, *de* arcus, *que Festus derive de* arcere. Arcere est continere; unde & arcus. ; In ædificiis dictus est, quia se ipsum continet: alij dicunt arcum esse, ab opere arrigendo in altitudinem & Isidore. l. 15. c. 8. arcus dicti, quod sint arcta conclusione curvati.

On appelle aussi *Arcsboutans* d'un carrosse, les pieces de fer qui sont des deux costez des moutons pour les soustenir, parce qu'ils portent tout le faix du carrosse. La barre qui ferme les portes cocheres s'appelle aussi *arcboutant*, ou *pied de biche*.

On appelle figurément *Arcsboutans*, les principaux deffenseurs d'un parti, d'une doctrine. Les Peres de l'Eglise ont été les *arcsboutans* de la Religion. ce grand Capitaine est le principal *arcboutant*, le meilleur appuy de l'Estat.

Arc-en-ciel. C'est une bande ou escharpe diversement colorée, qui paroist dans une nuée pluvieuse, ce qui se fait par la reflexion des rayons du soleil, lors qu'il n'est pas beaucoup élevé sur l'horison, dans la partie du ciel qui luy est opposée. On l'appelle autrement *Iris*. L'*Arc-en ciel* ne paroît que devant ou aprés la pluye. On voit quelquefois un double ou triple *Arc-en-ciel*, mais les deux derniers sont plus imparfaits, moins colorez & de moindre étenduë. On voit aussi quelquefois un *Arc-en-ciel* renversé. On voit la même apparence dans les jets d'eau des fontaines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres prismatiques ou triangulaire, qui s'appellent aussi *Iris*. Les raisons en sont fort bien expliquées par Mr. Descartes. Le Docteur Salomon Braun, a observé un *Arc-en-ciel* lunaire, le 4. jour aprés la pleine lune d'Octobre en 1671. Dans les nouvelles de la Republique des Lettres il est parlé d'un *Arc-en ciel* qui parut à Mastric en 1684. qui consistoit en des nuages droits & perpendiculaires comme de longues colomnes qui étoient transparents, & avoient une disposition de couleurs toute contraire aux ordres de ce meteore. Mentzelius dit qu'il a vû des *Arc-en-ciel* tout blancs en plein jour, & qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites tasses qu'on tient être tombées des nuës par les jambes d'un *Arc-en-ciel*, qu'on a trouvées en creusant aux lieux où ce meteore avoit appuyé ses extremités; & qu'on y voyoit au milieu la figure d'une étoile, ou d'un soleil. Il ajoûte que c'est un bon febrifuge, un remede pour les femmes en travail.

Arc-en-ciel, au figuré, est en termes de l'Ecriture un signe d'Alliance entre Dieu & les hommes, par lequel il leur a promis de ne leur plus envoyer de deluge.

Le mot d'*arc* est dit *ab arcendo, quòd arceat hostes*, parce qu'il écarte les ennemis.

* Arc-en-ciel, *il faut dire au pluriel Arc-en-ciels & non Arc-en-ciel, Vaugelas.*

ARCADE. s. f. Voute courbée en arc. Il y a tant d'*arcades* à cet aqueduc, à ce pont, à la nef de cette Eglise

On le dit de tout ce qui est couvert en rond. Un sallon couvert en *arcade*. ce berceau est en *arcade*.

Ce mot vient d'*arcus* en Latin.

ARCANNE. s. f. est un minerál ou espece de craye rouge qu'on appelle en Latin *Rubrica fabrilis* ainsi appellée, à cause que les Charpentiers teignent leurs cordeaux avec cette craye pour marquer leur bois. On en fait quelquesfois avec de l'ochre bruslée.

ARCASSE. s. f. Terme de Marine. C'est le derriere du gaillard, autrement appellée, *culasse de navire*. Il se dit de tout le bordage de la pouppe, dont la largeur est determinée par une piece de bois qui la traverse, qu'on appelle *barre d'arcasse*, autrement *lisse de hourdi*.

Arcasse, signifie aussi, le mouffle d'une poulie, le corps ou piece de bois qui enferme le roüet. Les cordes qui le tiennent bandé & suspendu s'appellent *etropes*.

ARCEAU. s. m. s'est dit autrefois poetiquement en cette phrase: L'Ange qui descendoit en terre faisoit voir de grands *arceaux* de lumiere, des cercles illuminez dans l'air qu'il traversoit. Maintenant on ne le dit que des voutes, des portes & des fenestres courbées en arc.

* Arceau, *arceau d'une voute pour marquer sa courbure, & son cintre.*

ARCHAL. s. m. Fil de leton passé par la filiere. Ce mot vient de *Aurichalcum*.

On le dit aussi du fil de fer. On en fait des treillis de fenestres, & de tablettes à livres, des cordes de clavessin, & mille autres choses. Le sot peuple dit *du fil de Richard*. * Voyez *Vaugelas* p. 677. *de la dern. Edit.*

ARCHANGE. s. m. Substance intellectuelle & incorporelle qui tient un huitieme rang dans la Hierarchie des Esprits celestes. Les *Archanges* sont au dessus des Anges. S. Michel *Archange*. Ce mot se derive de *archos, princeps*, & *angelos, angelus*.

* *Vaugelas veut que l'on supprime l'h de* Archange, *& qu'on écrive* Arcange, *& il a raison, c'est dans les Remarques* p. 349. de l'édition de 1687.

ARCHE. s. f. L'espace qui est entre les deux piles d'un pont couvert d'une voute en arcade. On le dit aussi d'un pont de bois; quoy qu'il soit seulement couvert d'un plancher soustenu sur des pieux. La maistresse *arche* est celle qui est la plus large, & où l'eau est la plus profonde, qui est destinée au passage des bateaux.

Il y a des ponts en Orient qui ont jusqu'à 300. *arches*.

Arche, en termes de l'Ecriture, c'est le vaisseau que fit Noé au temps du Deluge pour y retirer les hommes que Dieu en voulut sauver, & les animaux pour en conserver l'espece. L'*Arche* de Noé avoit 300. coudes de long, 50. de large, & 30. de hauteur, & sa fenestre étoit d'une coudée. Snellius dit que l'*Arche* en sa longueur & largeur occupoit plus d'un demi-arpent. Il y a un Geometre nommé Buteo qui a supputé les dimensions de l'*Arche*, afin de montrer qu'elle pouvoit contenir tout ce qu'il étoit necessaire d'y enfermer. Hayton dans son Histoire Orientale dit que sur la montagne d'Ararat on voit en été quelque chose de noir qu'on prend pour l'*Arche*.

On dit figurément des Heretiques & Schismatiques, qu'ils sont hors de l'*Arche*, pour dire, qu'ils sont hors du vaisseau, hors de la communion de l'Eglise.

On appelle aussi figurément *Arche*, un lieu de retraite. Ainsi Colletet a dit élegamment:

Viens me voir en mon faubourg,
Où vray Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay basti mon *Arche*.

On dit proverbialement d'une maison où il y a plusieurs menages, que c'est l'*Arche* de Noé, où il y a toutes sortes de bestes.

ARCHE, signifie aussi, le Coffre où furent enfermées les deux Tables de pierre où Dieu avoit gravé ses Commandements, qui furent données à Moyse sur la Montagne, & qui furent en grande veneration chez les Hebreux, chez lesquels elle fit plusieurs miracles. On l'appella l'*Arche* d'Alliance. L'*Arche* fut prise par les Philistins, & renvoyée avec plusieurs presents. l'*Arche* fut mise d'abord sous le Tabernacle, puis dans le Sanctuaire du Temple. L'*Arche*, selon Josephe, étoit longue de cinq paulmes, large de trois, & haute de même. Son bois dedans & dehors étoit revestu de lames d'or avec des gonds d'or. Sur la couverture de l'*Arche*, qu'on appelloit *Propiciatoire*, il y avoit deux figures posées appellees *Cherub*, qui sont des animaux ayant des ailes d'une nouvelle espece de figure, & telle qu'on n'en vit jamais de semblables: mais Moyse en avoit vû la figure au Trosne de Dieu. Genebrard dit que les Rabins pretendent que c'étoit la figure de jouvenceaux portant des ailes, comme le livre 2. chap. 3. des Paralipomenes le demontre assez clairement.

ARCHE, en termes de Marine, est la boëste de menuiserie qui couvre la pompe, afin qu'elle ne soit point offencée.

Ce mot vient du Latin *arca*, *coffre*.

ARCHEE. s. m. Terme de Chymie. C'est ainsi que les Chymistes appellent le feu qu'ils s'imaginent être au centre de la terre pour cuire les metaux & les mineraux, & pour estre le principe de la vie des vegetaux.

ARCHER. s. m. Celuy qui porte un arc, & qui en tire. C'étoit autrefois une espece de milice dont on se servoit à la guerre. Maintenant elle n'est plus en usage qu'en Orient, & chez les peuples barbares. Les Turcs ont encore des compagnies d'*Archers* dans leurs troupes. Il y a encore des bourgeois en plusieurs villes qui s'exercent à tirer de l'arc & du mousquet, de qui on peut dire, Il y avoit tant d'*Archers* qui disputoient le prix, & tant de Mousquetaires. Ce mot vient de *Arcuarius*.

On appelloit autrefois *Franc Archer*, des gens de guerre qui étoient exemps des imposts. Le *Franc-Archer* de Bagnolet.

Aujourd'huy on appelle seulement un *Franc Archer*, une femme hardie, & qui a des manieres d'homme, mais on ne le dit que des personnes de basse condition.

ARCHER, se dit aujourd'huy plus particulierement de ceux qui accompagnent les Prevots pour les captures, ou pour executer quelques ordres, quoy qu'ils ne portent que des halebardes ou des carabines. Les *Archers* du Grand Prevost de l'Hostel, du Prevost des Marchands. Les *Archers* de la Ville, *Archers* du Guet.

ARCHEROT. s. m. Vieux mot qui signifioit, Petit Archer. Les Poëtes donnoient autrefois cette épithete à Cupidon.

ARCHET. s. m. Ce qui sert à tirer le son des violons, violes, poches & autres semblables instruments de Musique, en le passant legerement sur les cordes. Il est composé de trois pieces, dont la premiere est le baston ou le brin qui soûtient le crin. La seconde est composée de 80. ou 100. brins de crin de cheval, ou de soye: & enfin d'une demi-roüe, qu'on appelle la *hausse*, qui sert à entretenir ses filets dans une tention convenable.

ARCHET, est aussi un petit arc d'osier ou cerceau qu'on met au dessus des berceaux des enfants pour soûtenir la couverture au dessus de leur teste.

On dit, qu'un homme a passé sous l'*archet*, lors qu'il a passé par le grand remede, qu'il a été obligé de suer.

ARCHET, se dit aussi de l'outil qui sert aux ouvriers qui travaillent sur le bois & sur les metaux, comme Tourneurs, Serruriers, Orfévres, &c. qui leur sert à tourner, ou à percer leurs ouvrages. Il est composé d'une verge de fer, ou de baleine, qui font ressort, & qui se bandent par le moyen d'une corde qu'on tortille au tour de la besogne pour le faire mouvoir en rond. On l'appelle aussi, *Arçon*.

ARCHETYPE. s. m. Original, patron sur lequel on dresse un ouvrage, ou une copie semblable. Les Philosophes parlent du monde *Archetype*, tel qu'il étoit dans l'idée de Dieu avant sa creation.

En la Cour des Monnoyes on appelle *Archetype*, l'estalon general des poids & mesures qui y est gardé, sur lequel on étalonne les autres. Il est ainsi appellé par Bouteroué.

ARCHEVESCHE'. s. m. Province qui est sous la Jurisdiction spirituelle d'un Prelat qui a des Suffragans sous luy. L'*Archevesché* de Paris n'a que trois Suffragans. il y a en France dix-huit *Archeveschez*.

ARCHEVESCHE', se dit aussi de la dignité d'Archevesque, de son revenu, & de la maison qui y est attachée. Il a obtenu un *Archevesché*. son *Archevesché* vaut tant de revenu. il est logé à l'*Archevesché*.

ARCHEVESQUE. s. m. Prelat Metropolitain qui est pourveu d'un *Archevesché*, qui a plusieurs Suffragans sous luy. L'*Archevesque* de Lyon est Primat des Gaules; celuy de Bourges d'Aquitaine. Le mot d'*Archevesque* dans l'Eglise Latine n'est que depuis Charlemagne. Il est quelquefois plus que Metropolitain, car il y en a qui ont eu des Metropolitains sous eux, comme témoigne le Cardinal du Perron.

* *Dans la Naissance de l'Eglise, on ne connoissoit que le Nom, d'Evêque, ensuite on donna celuy de Metropolitain à l'Evêque de la Ville qui étoit établie Metropolitaine par les Empereurs: ce qui a esté cause selon la remarque de Morin.* de sacr. ordin. *que l'on voit tant de changement parmi les Grecs dans l'ordre des Provinces Ecclesiastiques, car lors qu'un Empereur ôtoit à une Ville le titre de Metropolitaine pour le donner à une autre, l'Evêque suivoit la destinée de sa Ville, l'un cessoit d'être Metropolitain, & l'autre le devenoit. L'Evêque d'Alexandrie est le premier qui a pris le titre d'Archevêque S. Athanase luy donne ce nom dans sa seconde Apologie, & en dit qu'il le prit pour se distinguer des autres Metropolitains qui vouloient aller du pair avec luy. Les Metropolitains d'Affrique trouverent ce nom trop fascheux, & ils ont esté long temps sans le prendre, aussi depuis S. Athanase, & S. Epiphane, on ne trouve point le nom d'Archevêque jusques au temps du Concile d'Ephese tenu en 431. où le titre d'Archevêque est donné à tous les Metropolitains, qui l'ont toujours conservée, comme un nom qui les distingue des autres Evêques.*

ARCHIEPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Archevêque. Le Siege de la Cour, la Jurisdiction *Archiepiscopale*. le Palais *Archiepiscopal*. Ce mot vient du Grec *Archos*, *Princeps*, *Prince*, & *Episcopos*, *Episcopus*, *Evêque*.

ARCHI. Ce mot ne se met jamais tout seul, mais il est fort significatif quand il est joint avec d'autres, & il a force d'un superlatif pour marquer quelque degré d'élevation. Il y en a des exemples cy-devant, & cy-aprés. Mais il entre aussi avec grace en la composition de plusieurs autres mots factices: comme, C'est un *archivilain*, un *archiparesseux*, un *archidevot*, un *archifou*, &c. pour dire, qu'un homme est tres-vilain, tres-paresseux, tres-devot, tres-fou.

ARCHIACOLYTHE. s. m. Qui est au dessus de l'Acolythe. C'étoit autrefois une dignité dans les Cathedrales, lesquelles étoient toutes divisées en quatre ordres de Chanoines, sçavoir les Prestres, les Diacres, les Soûdiacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leurs chefs. Celuy de ces derniers s'appelloit *Archiacolythe*. Mais cette fonction n'est plus en usage.

ARCHIDIACONAT. s. m. Office de l'Archidiacre. Il y a plusieurs *Archidiaconats* dans les Chapitres des Eglises Cathedrales.

ARCHI

ARCHIDIACONE'. s. m. Certaine partie d'un Diocese qui est sujette à la visite d'un certain Archidiacre. Il y a tant de Paroisses dans cet *Archidiaconé*.

ARCHIDIACRE. s. m. Superieur Ecclesiastique qui a droit de visite sur les Cures d'une certaine partie d'un Diocese. Le Grand *Archidiacre* de Paris est celuy qui a le premier Archidiaconé, celuy de la ville où est l'Evêché. *Archidiacre* étoit autrefois le premier des Diacres. Sa fonction a passé depuis à une dignité Ecclesiastique qui a été même preferée à celles des Prêtres. Il a été appellé *Vicaire de l'Evêque*, & *l'œuil de l'Evêque*, dans une Epitre de S. Clement. Il avoit aussi la garde du Tresor de l'Eglise, & jurisdiction comme les Officiaux. Il faisoit la visite dans les Paroisses du Diocese où l'Evêque l'envoyoit; & c'est maintenant la seule fonction qui luy reste.

Il y a un ancien proverbe, qui pour designer un homme bien crotté, dit qu'il est crotté en *Archidiacre*, parce que les *Archidiacres* faisoient alors leurs visites à pied, & en toutes saisons. Il y a aussi un vieux proverbe qui dit, Bander en *Archidiacre*: ce que les libertins veulent tirer en un sens obscene, quoy que ce ne soit rien moins que cela. Il vient de ce que l'*Archidiacre* qui suivoit l'Archevêque, lors qu'il conferoit le Sacrement de Confirmation, étoit celuy qui apliquoit le bandeau sur le front du Confirmé.

ARCHIDUC. s. m. Celuy qui a une qualité qui l'éleve au dessus des autres Ducs. L'*Archiduc* d'Autriche qui est un titre fort ancien, & en usage dés le temps de Dagobert. Il y a eu aussi des *Archiducs* en Lorraine, & en Brabant. Voyez Du Cange.

ARCHIDUCHE'. s. m. & f. Terre qui est érigée sous ce titre, & qui donne à celuy qui la possede un rang ou qualité au dessus des autres Ducs.

ARCHIDUCHESSE. s. m. La femme ou la veuve d'un Archiduc, ou celle qui possede en titre un Archiduché. L'*Archiduchesse* d'Inspruc.

ARCHI-IMPRIMEUR. s. m. Est un titre qu'a porté Christophle Plantin Imprimeur à Anvers, que le Roy Philippes II. luy donna de son propre mouvement.

On a dit aussi quelquefois *Archi-Notaires*, *Archi-Chapelains*; & ces noms ont été même donnés aux anciens Chanceliers de France.

ARCHIPEL, ou *Archipelage*. s. m. Terme de Geographie. Estenduë de mer qui est entrecouppée par un tres-grand nombre d'Isles. Les Anciens n'ont gueres connu que l'*Archipelage* des Grecs, qui contient les Isles de la mer Egée. Depuis les Geographes ont appellé l'*Archipelage* de S. Lazare, le grand nombre d'Isles qui est aux Indes vers les côtes de Malabar & de Malaca. Ensuite on a découvert l'*Archipelage* de Mexique, où il y a un tres-grand nombre d'Isles: l'*Archipelage*, des Maldives, où il y en a plus de 12000. divisées en treize Provinces ou Gouvernements, qu'on appelle sur les lieux, *Atollons*: & enfin l'*Archipelage* des Philippines, où on dit qu'il y a onze mille Isles, dont les principales obeïssent au Roy d'Espagnes.

Ce mot d'*Archipelage* vient par corruption de *Ægeopelagus*, c'est à dire, la Mer Egée, qu'on a dit aussi par corruption de *Agiopelagos*, ou *Mer Sainte*, qui est le nom que les Grecs ont donné originairement à cette mer, à cause des Isles Cyclades pour lesquelles ils avoient une grande veneration.

ARCHIPOETE, est un nom qu'on a donné en quelques lieux à quelques Poëtes; mais ç'a été le plus souvent par derision, comme on fit du temps de Leon X. au Poëte Baraballi de Gayette, à qui on donna les honneurs du triomphe qu'on avoit accordés autrefois au Poëte Petrarque; & on le promena par la ville couronné de lauriers, & monté sur un elephant. Mais ce fut pour se mocquer de luy; car c'étoit un mauvais faiseur de vers, de devises & d'inscriptions, qui avoit obtenu un Privilege exclusif, qui portoit deffences à toute autre personne d'en faire. Il en est parlé dans Famianus Strada, & dans les Anecdotes de Florence de Varillas. On a vû en France de pareils ridicules qui ont obtenu de semblables Privileges.

ARCHIPOMPE. s. f. Terme de Marine. C'est le puits du navire, ou une pompe placée autour du grand mât au lieu le plus creux du vaisseau, où s'écoulent les eaux pour les vuider. Elle est garnie de bringueballes ou bascules, verges, heuses, joüets, &c.

ARCHIPRESTRE. s. m. Dignité ou préminence dans certains Dioceses qu'ont des Curés au dessus des autres. Il y a à Paris deux *Archiprêtrés*, celuy de la Magdeleine, & de S. Severin, ainsi nommés, à cause qu'ils sont les plus anciens de la ville.

ARCHIPRIEURE'. s. m. Ce mot se confond avec *Archidiaconé*. C'est une partie d'un Diocese sur laquelle un Archidiacre ou un Archiprêtre a visite ou inspection: comme dans le Diocese de Xaintes on appelle *Archiprieurez*, ce qu'on appelle dans les autres *Archidiaconez*. Il y en a plusieurs autres exemples dans le Poüillé des Benefices.

Quelques-uns ont appellé *Archiprieurez*, les Prieurés qui en ont d'autres sous eux. Il y avoit autrefois des *Archiprevoyés* seculiers qui étoient la même chose que les Archiprêtrés.

ARCHITECTE. s. m. Celuy qui donne les plans & les desseins d'un bâtiment, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux Maçons & aux autres ouvriers qui y travaillent sous luy. Vitruve a été le premier des *Architectes*. Il faut sçavoir bien des choses pour être un bon *Architecte*. On appelle aussi *Architectes* de vaisseaux, ceux qui bâtissent les grands navires. Ce mot vient du Grec *archos*, & *tecton*, qui signifie, un *ouvrier*. L'Architecte est le maître de ceux qui travaillent au bâtiment: c'est luy qui conduit l'ouvrage.

ARCHITECTE, se dit aussi d'un Entrepreneur de bâtiments à forfait, & qui les doit rendre parfaits & la clef à la main.

On dit aussi ironiquement, C'est un grand *Architecte* de fourbes, en parlant d'un trompeur.

ARCHITECTURE. s. f. L'art ou la science des bâtiments. L'*Architecture civile*, est celle qui sert à faire des bâtiments publics ou particuliers, sacrez ou profanes, comme les Palais & les Eglises, les maisons des Bourgeois. L'*Architecture militaire*, celle qui enseigne à fortifier les villes, les passages, les ports de mer. Ce bâtiment est d'une bonne *Architecture*. Vitruve donne bien plus d'étenduë à cet art: car il le divise en trois parties. La premiere est l'*Edification*, qui est l'art de bâtir mentionné cy-dessus. La seconde est la *Gnomonique*, qui est l'art de representer les spheres & mouvements celestes par les instruments, comme Astrolabes & Horloges. Et la troisiéme est la *Mechanique*, qui traitte des machines & de l'augmentation des forces mouvantes, comme gruës, pompes, & de presque tous les outils des Artisans.

ARCHITECTURE, se dit aussi de la maniere de bâtir, & des ornements qu'on y employe. En ce sens on dit, les cinq Ordres d'*Architecture*, le Toscan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, le Composé ou le Composite. Le Toscan & le Composite sont des Ordres Latins: les autres sont Grecs. Philebert de Lorme y a voulu ajoûter le François; mais il n'a pas été suivi. L'*Architecture Gothique*, est une *Architecture* ancienne & grossiere, selon laquelle sont bâties la plus-part de nos Eglises Cathedrales. Il ne nous est point resté d'Auteurs Grecs qui ayent écrit de l'*Architecture*; & des Latins on n'a que le seul Vitruve qui soit entier quoy que Vegece écrive que de son temps on comptoit jusqu'à 700. Architectes à Rome. Vitruve a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en plusieurs Langues, & sur tout en François par le Sieur Perrault Medecin. Les modernes sont Leon Baptiste Albert, Serlio, du Cerceau, André Palladio, Cata-

neo, Vignoles, Vincenzo, Scamozzi, Philebert de Lorme, Bulan, Blondel, & plusieurs autres moins fameux rapportez dans l'*Architecture* de Savot. Le Sieur Chantelou a fait le parallele de l'*Architecture* antique avec la moderne. Evrard, Marolois, de Villefritac, & plusieurs autres ont écrit de l'*Architecture* militaire. Le St. Dacier a écrit de l'*Architecture* navale en un livre in quarto imprimé à Paris en 1677.

On le dit aussi de la partie d'un bâtiment qui est excellente, & quelquefois de tout l'ouvrage. La fonteine de S. Innocent est un beau morceau d'*Architecture*. le frontispice du Louvre est un rare morceau d'*Architecture*.

ARCHITRAVE. s. f. Partie de la colomne qui est au dessous de la frise, & au dessus du chapiteau. C'est ce qui represente un poitrail, ou la maîtresse poutre. C'est la même chose que l'*epistyle* des Grecs. On l'appelle aussi, *Entablement*, ou *Travaison*. Ce mot vient de *trabs*, qui signifie, *poutre*, parmi les Latins.

ARCHIVES. s. f. plur. Tresor, chambre, où l'on garde les titres & papiers d'une Maison, d'une Communauté. Le Tresor des Chartres du Roy contient les *Archives* de la Couronne. il faut avoir recours aux *Archives* d'une telle Abbaye pour avoir les titres d'une telle fondation. Quelques-uns le derivent du Latin *arca*, signifiant *coffre*; ainsi appellée suivant Isidore, *quòd arceat visum, & prohibeat*: les autres du Grec *archeion*, qui se trouve en la même signification dans Hesychius & Suidas.

ARCHIVIOLE. s. f. Terme de Musique, qui se dit d'une espece de clavessin sur lequel on a appliqué un jeu de violes par le moyen d'une roue tournante avec sa manivelle pareille à celle des vielles. L'*archiviole* fait un bel effet pour soûtenir les concerts d'instruments.

ARCHURE. s. f. Terme de Menuisier, qui se dit des pieces de menuiserie qui sont au devant des meules d'un moulin, qui quand il les faut rebattre, se demontent. Ces *archures* sont aussi garnies de leurs couverseaux.

ARÇON. s. m. C'est une espece d'*arc* composé de deux pieces de bois qui soûtiennent une selle de cheval, & qui luy donnent sa forme. Il y a un *arçon* de devant, & un *arçon* de derriere. Les parties de l'*arçon* sont, le pommeau ou petite poignée de cuivre qui est élevée au devant de la selle. Le garrot est la petite arcade qui est un peu élevée au dessus du garrot du cheval. Les mammelles sont l'endroit où aboutit le garrot, & les pointes sont au bas de l'*arçon*. Il y a des *arçons* mobiles pour les selles à tous chevaux, qui changent l'ouverture de la selle. L'*arçon* de derriere porte le troussequin. Les *arçons* doivent être nervez & ferrez. Le chef-d'œuvre des Selliers est un *arçon* à corps, qu'on faisoit autrefois pour les Gendarmes, dont le troussequin alloit jusqu'au milieu du dos.

On appelle Pistolets d'*arçon*, ceux qu'on porte ordinairement à l'*arçon* de la selle.

On dit encore, Il portoit toûjours un tel livre à l'*arçon* de la selle, pour dire, il l'avoit toûjours avec luy. Dans les Tournois & combats de lance, on dit qu'un Cavalier a fait perdre à un autre les *arçons*, qu'il luy a fait vuider les *arçons*. qu'il n'étoit pas ferme sur les *arçons*, pour dire, qu'on luy a fait de si rudes attaques, qu'on a mis son esprit & ses affaires en grand desordre. Saint Amant a dit plaisamment,

> Où le luxe mis hors d'*arçon*
> Ne montroit pour tout équipage
> Qu'un peigne dedans un chausson.

Ce mot vient d'*arcus*, à cause que les *arçons* sont courbés en arc. Menage aprés Saumaise.

ARCOT. s. m. Excrement de cuivre jaune dont on fait le potin en le mêlant avec du plomb.

ARCTIQUE. adj. m. Terme d'Astronomie. C'est l'épithete qu'on donne au Pole qui est élevé sur nôtre horison: ainsi nommé à cause des étoiles de la petite Ourse nommée *arctos* en Grec, parce que la derniere étoile de sa queue marque le Pole Septentrional, lequel n'en est éloigné que de deux degrés. Le Pole *Arctique*, le Cercle *Arctique* ou Septentrional. Ce mot vient du Grec *arctos*, l'*Ourse*.

ARD.

ARDEMMENT. adv. D'une maniere chaude & vive. Aimer *ardemment*. combattre *ardemment*.

ARDENT, ENTE. adj. Qui vient du verbe *ardre*, qui n'est plus en usage. Qui brûle, ou qui est brûlé, ou qui échauffe beaucoup. Ce feu est trop *ardent*. une fiévre *ardente*, est une fiévre fort violente. il faut qu'un figuier soit exposé à un soleil fort *ardent*.

MIROIR ARDENT, est un miroir concave, spherique ou parabolique, qui ramasse tous les rayons du soleil en un point, qu'on appelle *foyer*, où la chaleur devient si grande, qu'elle brûle. On a vû de si bons *miroirs ardents*, qu'ils fondoient & calcinoient les metaux en deux minutes. Voyez *Miroir*.

ARDENT, signifie aussi, la couleur rousse, ou qui tire sur la couleur de flamme. Ce poil blond est trop *ardent*. je veux un jaune plus pâle, celuy-là est trop *ardent*.

ARDENT, se dit figurément en Morale, de tout ce qui se fait avec chaleur, passion & vehemence. Une devotion *ardente*. un zele *ardent*. un homme *ardent* au gain. un chien *ardent* à la chasse. On le dit aussi absolument. Prenez ce Procureur, c'est un *ardent*, un affamé qui est âpre au gain. Il se dit aussi en ce sens de la simple vivacité. C'est un esprit *ardent*, un ouvrage *ardent*.

ARDENT. s. m. Est un certain meteore, ou feu follet, qui se forme de quelques exhalaisons grasses qui s'élevent & s'enflamment dans les lieux marécageux. Les païsans disent que ce sont des enfants morts-nés, ou des faux bournoyeurs, & en conçoivent des terreurs paniques & ridicules. On les appelle en divers lieux, *Fuyrolles*, *Flammeroles*, *Flamblarts*, ou *Follets*. Les Anciens, quand ils en voyoient deux ensemble, les appelloient *Castor & Pollux*, & ils les tenoient pour un heureux presage. Quand il n'en paroissoit qu'un, ils le nommoient *Helene*, & le presage en étoit funeste, selon le témoignage de Pline.

On a appellé aussi *Ardents*, certains malades d'une fiévre ardente, qu'on nomma aussi *Feu sacré*. C'étoit une espece d'herésipele. Ils ont donné lieu autrefois au miracle de Sainte Genevieſve des *Ardents*, qui se fit sous Loüis VII. vers l'an 1130. au lieu où est bâtie son Eglise proche Nôtre Dame à Paris.

ARDEUR. s. f. Grande chaleur. L'*ardeur* du feu est plus grande en hiver qu'en été. les *ardeurs* du soleil sous la Ligne sont temperées par les vents frais de la nuit. l'ardeur de sa fiévre diminuë. On dit aussi, *Ardeur* d'urine, quand on sent de la cuisson lors qu'on urine.

ARDEUR, se dit figurément en Morale, & signifie, Passion, vivacité, emportement, fougue. Il faut aimer ses amis avec beaucoup d'*ardeur*. son esprit n'a pas assez d'*ardeur* pour s'appliquer à la Poësie. il a fait cela pendant l'*ardeur* du combat, de la colere, de la dispute, de la jeunesse. ce cheval a trop d'*ardeur*, il s'emporte trop.

Ces mots viennent du Latin *ardere*, *être en feu*.

ARDILLON. s. m. Partie pointuë d'une boucle, qui sert à arrêter les sangles ou courroyes qu'on passe dedans. On luy a donné un équippage si complet, qu'il n'y manque pas un *ardillon*. Je crois que ce mot est dit comme *arguillon*, qui viendroit d'*argutus*, qui en Latin signifie, *pointu*.

ARDOISE. s. f. Pierre bleuë & fossile qui est tendre au sortir de la carriere, & qu'on couppe en feüilles deliées pour faire des couvertures au lieu de tuiles. On en fait aussi des tables & d'autres ouvrages épais. Les

ardoises d'Angers sont les plus fameuses : celles de Mesieres sont plus tendres & s'écaillent. La rouille noire est la plus estimée. La latte d'*ardoise* est beaucoup plus large que celle de la tuile. Les beaux bâtiments sont toûjours couverts d'*ardoise*. Les Anciens n'ont point eu l'usage des *ardoises*, mais couvroient leurs maisons de bardeau ou d'aissi, comme on voit dans Pline. Philander dit que l'*ardoise* se couppe avec une scie dentée, & que ce mot vient *ab ardendo*. Du Cange. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il est derivé du Latin *Later Artesius*, du nom du pays d'où il est venu d'abord.

L'Ordonnance de la ville de Paris sur la moison des *ardoises* porte, qu'on n'en fera que de deux qualités, sçavoir de la quarrée sorte qui aura onze pouces de longueur sur six ou sept pouces de largeur, & deux lignes d'épaisseur; & de la quarrée fine qui aura douze ou treize pouces de largeur, & une ligne d'épaisseur, dont le millier fait quatre toises de couverture en luy donnant trois pouces & demi de pureau. Elle porte aussi, que la pierre dont ces *ardoises* seront faites doit être retirée de la troisiéme fonciere de chacune mine ou perriere, & doit être de quartier fort & sonnant.

ARDOISIERE. s. f. Lieu d'où on tire l'ardoise. Les plus fameuses *ardoisieres* sont celles d'Angers.

ARDRE. v. act. Vieux mot François & hors d'usage, qui signifioit autrefois, *Brûler*. Il y a long-temps qu'on fait *ardre* les Heretiques & les Sorciers. les Anglois condamnerent la Pucelle d'Orleans à être *arse* & brûlée. Ce mot vient du Latin *ardere*.

ARDU, ue. adj. Terme dogmatique, dont on se sert quelquefois en parlant des entreprises & des questions difficiles. Ce mot vient du Latin *arduus*, qui signifie, *difficile*.

ARE.

ARECA. s. m. est un fruit fameux dans les Indes, & une espece de noisette, ainsi décrit par Acosta. Il vient à un grand arbre droit, délié & rond, & d'une matiere fongueuse. Il a les feüilles plus longues & plus larges que la palme qui porte le cocos. Elles viennent au sommet de l'arbre, entre lesquelles sortent de petites verges deliées pleines de petites fleurs blanches & sans odeur, d'où s'engendre le fruit *areca*, grand comme une noix, mais fait en ovale. L'écorce est d'abord fort verte; mais étant meure, elle est jaune comme les dattes. Elle est d'une substance molle & veluë, & le fruit est blanc, dur, & plein de petites veines rouges que les habitans mangent avec les feüilles du betel. De son écorce ils se nettoyent les dents. Cette noisette est un ingredient qu'on méle quelquefois dans le chocolate. Ce fruit au reste vient d'une espece de palmier, sa chair est ferme & dure, & est un ragoût pour les Indiens, qui succent cette amande pour leur rechauffer l'estomac. Son suc est styptique, & excite le même sentiment sur les levres, que l'alun ou la pomme de cyprés, dont les Indiens se servent quelquefois au lieu de l'*areca*. Il croît en gousse, & il y en a quelquefois 200. dans un bouquet. Les Indiens l'ont toûjours dans la bouche, s'imaginant qu'il fortifie l'estomac & les gencives, & qu'il aide à la digestion. C'est le dernier mets de leur repas, & ils le preferent à tous ceux de l'Europe.

ARENE. s. f. Sable menu & mouvant. Il se dit particulierement des sables de la mer, des rivieres & des grands chemins. On compteroit plûtost les *arenes* de la mer. Escrire sur l'*arene*, se dit de ce qu'on écrit qui ne sera pas de durée. Bâtir sur l'*arene*, c'est bâtir imprudemment sur un mauvais fonds, sur un sable mouvant. On le dit aussi au figuré de tous les desseins & entreprises qui n'ont pas un fondement solide. Ce mot vient du Latin *arena*, qui vient du verbe *arere*, être *sec*.

* *Quelques uns écrivent* harena, *& derivent ce mot de* hærere Servius *sur cet endroit de Virgile*, liv. I.

Optata potiuntur troës arena.

Dit, quæritur, habeat nec ne, nomen hoc adspirationem, & Varro sic definit. si ab ariditate dicitur, non habet, si ab hærendo, ut in fabricis videmus habet, melior tamen est superior etymologia.

On appelle aussi *Arenes*, les Cirques, les Amphitheatres sablés par le bas, où se faisoient les combats & les spectacles des Anciens. Les *Arenes* de Nismes. C'est de là qu'est venu le proverbe Latin, *Consilium in arena*, c'est-à-dire, un conseil pris sur le champ & sur le lieu du combat.

* *La Loy VIII.* C. de repudiis nec ullo modo uxorem expellet, nisi adulteram, vel circensibus vel theatralibus, vel arenarum spectaculis se prohibente gaudentem. Voyez Du Cange v. arena.

AREOPAGE. s. m. Tribunal des Atheniens devenu fameux par S. Denis *Areopagite* qui a été un de ses membres. Il se tenoit dans un petit bourg où il y avoit un Temple de Mars qui luy a donné son nom. Cette Justice étoit en grande reputation chez les Grecs. Ils étoient Juges perpetuels, & ne jugeoient que la nuit, afin d'avoir l'esprit plus recueilli, & qu'aucun objet de haine, ou de pitié, ne peust surprendre leur religion.

* *Voyez Vossius verb.* Areopagus.

ARESTE. s. f. La partie dure & solide des poissons ordinaires, qui leur tient lieu d'ossements, & qui soûtient leurs chairs. La Vive a une *areste* dont la piqueure est plus dangereuse que celle de quelque serpent que ce soit. il n'y a point de poisson sans *areste*. Menage derive ce mot de *arista*, à cause de la ressemblance qu'il y a entre les espis & les *arestes* des poissons.

En termes de Charpenterie, on appelle du bois scié à vive *arreste*, lors qu'on en a osté tout l'aubier ou le bois blanc qui est auprés de l'écorce, & que les angles de la piece ouvragée sont de bois dur & solide. On appelle aussi, Vives *arestes*, celles des pierres & des autres corps taillez en angle. On appelle aussi des voutes en *areste*, les voutes à ogives : les voutes d'*areste* n'ont pas si grande poussée. L'*areste* d'une enclume, est le bord d'une enclume. L'*areste* d'une espée, est l'élevation qui regne le long de quelques lames d'épée.

ARESTES, en termes de Manege, ce sont des galles & tumeurs qui viennent sur les nerfs des jambes de derriere d'un cheval entre le jarret & le paturon. On appelle aussi *Arestes*, les queuës des chevaux degarnies de poil, qu'on appelle, *queuës de rat*.

ARESTIER. subst. masc. Terme de Charpenterie. C'est une espece de bois qui forme l'areste ou l'angle des couvertures qui sont en croupe ou en pavillon.

ARG.

ARGANEAU. subst. masc. Terme de Marine. C'est un gros anneau de fer où on attache des manœuvres & des cordages. Il y a des *arganeaux* aux platbords, aux batteries, aux ancres, &c.

ARGEMONE. subst. fem. est une espece de pavot sauvage. Cette fleur nettoye certaines petites tâches blanches qui viennent aux yeux. Ce mot vient du Grec *argos*, *candidus*, *blanc*, & de *omms*, *juvo*, *auxilior*.

ARGENT. s. m. Metail qui tient le second rang entre les metaux, qui est fort blanc, le plus dur & le plus precieux aprés l'or. L'*argent* au sortir des mines s'affine avec le mercure ou le vif-argent. On a tiré chaque année jusqu'à 300. mille quintaux d'*argent* des mines de Potosi, qui sont les plus riches du monde; & il se consume six à sept mille quintaux de vif-argent pour l'affiner: ce qu'on fait souvent jusqu'à sept fois & plus. On a remarqué qu'on a tiré de l'*argent* des terres qui avoient été jettées à quartier, lors qu'on avoit fait les ouvertures & les puits des mines, & qu'il s'y en étoit formé de nouveau depuis ce temps-là. A Potosi on fit une Pro-

* *De ἄργιλος ou ἄργιλλος selon Hesychius, que les Etymologistes derivent de ἀργὸς blanc, parce que cette terre est blanche.*

ARGILLEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de l'argile. Les terres *argilleuses* sont les meilleures pour faire des fortifications de terre ; elles ne s'éboulent point. un champ *argilleux* n'est pas propre pour les grains.

ARGOT. Voyez *Ergot*.

ARGOT, en termes de Jardinage, est le bois qui est au dessus de l'œuil, & qui n'étant point recouvert par sa pousse, meurt & est inutile.

ARGOTER. v. act. Terme de Jardinage. C'est, Couper une branche à un ou deux yeux au dessus de sa mere branche.

ARGOULET. s. m. Arquebusier, Carabin. Quelques-uns derivent ce mot de *Argolicus*, parce qu'autrefois c'etoit de la Grece que venoit cette sorte de milice.

On dit aussi par raillerie, qu'un homme n'est qu'un chetif *Argoulet*, un pauvre *Argoulet* pour dire, que c'est un homme de neant, & pour le mépriser.

ARGUE. s. f. Terme de Tireur d'or. C'est une machine qui est faite en forme de capestan. C'est un gros arbre percé de quatre leviers que font tourner huit hommes, & au bout de la corde qui l'entoure est une grosse tenaille qui tient le lingot d'or, d'argent, ou de cuivre, qu'on fait passer par differents pertuis de filiere pour le degrossir & rendre plus menu. On fait passer le lingot qu'on tire à l'*argue* par plus de cinquante-trois trous, qu'on nomme des *rats*. Ce mot vient par corruption du Grec *ergon*, *opus*, parce que l'invention & la machine nous ont été apportées de Grece.

ARGUER. verb. act. Trouver à redire à quelqu'un, prendre plaisir à le reprendre, à pointiller sur luy. Cette vieille chagrine *argué* tout le monde. Il est de peu d'usag.

ARGUMENT. s. m. Terme de Philosophie. C'est un raisonnement qu'on fait en posant certains principes dont on tire des consequences. Les Logiciens divisent leurs *Arguments* en Syllogismes, Enthymêmes, Inductions, &c. *Argument* demonstratif, ou convaincant. *Argument* sophistique, ou captieux. un *Argument* en forme, est un Syllogisme fait selon les regles de la Logique. Aristote dit que l'Enthymeme est l'*Argument* de la Rethorique, comme le Syllogisme est celuy de la Logique.

En une plus étroite signification on le dit des indices, des conjectures, des presomptions. On a tiré de sa fuitte un *argument* qu'il étoit coupable.

ARGUMENT, signifie aussi, le fondement, l'abregé d'une Histoire, d'une Comedie, d'un Chapitre. On a perdu l'usage de faire des Prologues, qui contenoient l'*Argument* de la Comedie.

* ARGUMENT *vient de* argumentum. Papias. Argumentum ostensio, nam arguere, ostendere dicebant antiqui, inde, argumentari, id est, cum quadam necessitate probare.

ARGUMENTANT. adj. m. Celuy qui dispute & fait des arguments contre quelqu'un qui soûtient quelque These publiquement.

ARGUMENTATEUR. s. m. Qui a coûtume de faire des arguments. C'est un subtil *argumentateur* sur toutes choses.

ARGUMENTATION. s. f. Action de celui qui argumente, & la maniere de faire des arguments. Pendant son *argumentation* contre un tel, il ne mit en avant aucun principe certain. l'*argumentation* est une chose plus difficile qu'on ne pense.

ARGUMENTER. v. act. Faire des arguments, induire, ou tirer des consequences. Il *argumenta* contre plusieurs points de ses Theses. encore qu'un homme se taise, on ne peut pas *argumenter* de là qu'il n'ait point d'esprit. Voicy comme j'*argumente*, pour dire, comme je raisonne.

ARGUTIE. s. f. Petite subtilité d'esprit, un argument sophistique. On ne convainc personne par ces sortes d'*arguties*, de subtilités.

Tous ces mots viennent du verbe Latin *arguere*, *reprendre*, *remontrer*.

ARGUS. s. m. Nom propre d'un homme fabuleux qu'on dit avoir eu cent yeux, à qui Jupiter commit la garde de la vache Io, que Mercure tua, & dont Junon transporta les yeux sur la queuë du paon.

En Mythologie, on dit qu'il signifie la sphere des cieux qui a un nombre infini d'yeux ou d'étoiles ; & que Mercure est le soleil qui les fait disparoitre par sa lumiere. Ce mot est venu en usage dans la Langue, pour signifiér un homme prudent & clairvoyant, qui voit de loin des yeux du corps, & qui prevoit toutes les choses des yeux de l'esprit. Regnier a dit agreablement en parlant d'une nuit obscure,

Argus pouvoit passer pour un des Quinze-vints.

ARI.

ARIDE. adj. m. & f. Sec, maigre, ou sterile. Il y a long-temps qu'il n'a plû, la terre est *aride*. cette contrée est *aride*, infertile.

ARIDE, se dit figurément en choses spirituelles. Esprit *aride*, un sujet *aride*, pour dire, sterile.

ARIDITE'. s. f. Secheresse, sterilite. Il se dit au propre & au figuré tant des terres que des esprits, des matieres.

Ces mots viennent d'*aridus*; qui en Latin sign. le même.

ARIGOT. s. m. On dit maintenant par corruption, *Larigot*. C'est une espece de fifre. Il est mis au nombre des instruments servants à la marche guerriere, qui sont les buccines, trompettes, lituës, clairons, cors, & cornets, fifres, *arigots*, tambours, attabales, nacaires, thymbales, &c. Voyez *Larigot*.

ARISTOCRATIE. s. f. Espece de Gouvernement politique qui se fait par un petit nombre de gens de bien. Les anciens Auteurs qui ont écrit de la Politique preferent l'*Aristocratie* à tout autre Gouvernement.

ARISTOCRATIQUE. adj. Qui appartient à l'Aristocratie. Les Hollandois s'imaginent vivre sous un Gouvernement *Aristocratique*.

Ces mots viennent d'*aristos*, *optimus*, & de *crateo*, *impero*, *je commande*.

ARISTOLOCHIE. s. f. Plante qui a plusieurs vertus fort estimées en Medecine, & qui entre dans la composition de la Theriaque. La premiere espece est la femelle, qui est ronde, & produit ses feuilles semblables au lierre, qui sont molles, & ont une acrimonie fort odorante. Elle produit plusieurs jettons de sa racine, & de longs sarments. Ses fleurs sont blanches, & faites comme un chapeau ; mais ce qui est rouge en sa fleur sent mauvais. Le mâle qui est la seconde espece, est appellé *Sarrasine longue*, & par quelques-uns *Dactylus*, a ses feuilles plus longues & jette ses branches déliées de la grandeur d'un palme. Sa fleur est rouge, & de mauvaise odeur, laquelle venant à se flestrir, prend la figure d'une poire. La troisième espece s'appelle *Clematis*, qui produit des branches déliées toutes garnies de feuilles rondes semblables à celles de la petite joubarbe. Ses fleurs sont semblables à celles de la ruë. Ses racines sont longues, minces, & couvertes d'une écorce épaisse odorante, qui est bonne à donner du corps & de l'odeur aux parfums qu'on prepare. Matthiole dit que l'*Aristolochie* veut dire, *Bonne aux femmes accouchées*, & non pas aux femmes enceintes. On l'appelle autrement, *Fortelle*, *Rattelou*, & *Sarrasine*. Dioscoride, Matthiole & Theophraste n'ont connu que ces trois especes. Les Modernes en ont encore trouvé d'autres, qu'ils nomment *Pistolochia*, & *Polyrrhyzon*, qui ont encore plus de vertus.

ARITHMETICIEN, ENNE. s. Qui enseigne, ou qui sçait bien l'Arithmetique.

ARITHMETIQUE. s. f. Science qui fait partie des Mathematiques, qui enseigne à compter, & toutes les vertus & proprietés des nombres. L'*Arith-*

metique & la Geometrie sont les fondements de toutes les Mathematiques. les quatres premieres regles d'*Arithmetique* sont l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, & la Division. Il y a une *Arithmetique* memoriale. Ce mot vient du Grec *arithmos*, *numerus*, *nombre*.

ARM.

ARMAND. s. m. Terme de Manege. C'est une espece de boüillie ou de remede pour un cheval malade, qu'on luy fait entrer dans le gosier pour luy donner de l'appetit & des forces.

ARMATEUR. s. m. Est le Commandant de quelque vaisseau armé en guerre pour courir sur les vaisseaux du parti contraire. C'est une espece de Pyrate, mais qui a pourtant une commission ou pouvoir de faire un armement. On comprend sous ce nom ceux qui sont interessez à cet armement. On l'appelle aussi *Capre*.

ARME. s. f. Ce qui sert à se deffendre de son ennemi, ou à le combattre. Dans la colere on fait des *armes* de tout. *Arme* offensive, comme épée, pistolet. *Arme* deffensive, comme bouclier, cuirasse. *Arme* à feu, le mousquet. *Arme* de trait, l'arc, l'arbalête. *Arme* d'hast, la halebarde, la pique, la lance, &c. le port des *armes* est deffendu, c'est un cas Royal & Prevôtal. un trophée d'*armes*. des *armes* enchantées.

On s'en sert au plurier en une plus étroite signification, pour marquer seulement les *armes* defensives d'un homme de guerre, comme la cuirasse & le pot. Il est allé à la tranchée, à cette bataille tout nud & sans *armes*. il avoit des *armes* à l'épreuve. il reçût un coup dans ses *armes*. Nicod derive ce mot d'une phrase Latine, *quod operiant armos*, parce qu'elles couvrent les épaules ou les flancs. Mais il est plus naturel de le deriver du Latin *arma*, que Varron derive *ab arcendo*, *eò quod arceant hostes*. Voyez dans Du Cange un Inventaire tiré des Registres de la Chambre des Comptes de l'an 1316. où est fait un denombrement fort curieux de plusieurs *armes* anciennes du Roy maintenant inconnuës & hors d'usage. On tient que les premieres *armes* étoient de bois, & qu'on s'en servoit seulement contre les bêtes; que Nembroth le premier Tyran du monde les employa contre les hommes; & que son fils Belus fut le premier qui fit la guerre, d'où, selon quelques-uns, elle a été appellée *bellum*. Diodore croit que Belus est le même que Mars, qui le premier dressa des soldats. Et Joseph dit que Moyse fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en tête.

On appelle aussi *Armes*, les défenses naturelles des animaux, les griffes, les dents, aiguillons, les cornes, les deffenses des sangliers, des élephants, le bec des oiseaux.

ARMES, signifie aussi, la profession, le métier d'un homme de guerre. C'est le devoir d'un Gentilhomme de suivre, de porter les *armes*. cet homme est né aux *armes*, pour les *armes*. un Clerc d'*armes*, est un Chevalier novice qui apprend le métier des *armes*.

On dit aussi, qu'une ville est en *armes*, qu'on crie aux *armes*, qu'on prend les *armes*, pour parler d'un tumulte & d'une sedition. On le dit aussi à la guerre. L'armée demeura toute la nuit sous les *armes*. les ennemis mirent bas les *armes*, se rendirent.

ARMES, signifie encore, la puissance d'un Estat, la force de l'armée. Ce Prince est puissant en *armes*; il est entré en *armes* dans le pays ennemi; ses *armes* ont été heureuses; Dieu a beni ses *armes*.

On dit, Passer par les *armes*, pour dire, Executer un soldat pour crime militaire. Un Maître en fait d'*Armes*, pour dire, Un Maître d'Escrime. Faire des *armes*, pour dire, S'exercer avec des fleurets à manier l'épée. Un Maître de hautes *armes*, est celuy qui montre à bien manier la pique, l'enseigne, l'espadon.

On appelloit autrefois, Hommes d'*armes*, des Cavaliers nobles dont on faisoit des Compagnies d'Ordonnances. Ils portoient des lances, & étoient pesamment armez; leurs chevaux l'étoient aussi.

Heraut d'*Armes*, ou Roy d'*Armes*, & Poursuivant d'*Armes*. Voyez *Heraut*, *Roy*, & *Poursuivant*, à leur ordre, où ces mots sont amplement expliquez.

ARMES, se dit figurément en Morale. Cette soûmission luy fit tomber les *armes* des mains, le desarma, pour dire, fit cesser sa colere. Ils combattoient à *armes* égales, pour dire, sans avantage l'un sur l'autre. Baisser les *armes*, pour dire, Ceder, faire des soûmissions.

On appelle aussi *armes* à l'égard de l'esprit, Ce qui sert à deffendre ou à attaquer un parti, une opinion. Ces Heretiques ont tant d'erreurs, qu'ils fournissent eux-mêmes des *armes* pour les combattre. les bons exemples sont les meilleures *armes* pour combattre les pecheurs. l'innocence de la vie, la constance dans les tourments, étoient les seules *armes* que les Martyrs opposoient aux Tyrans.

On dit aussi, qu'un homme, qu'une femme sont bien sous les *armes*, quand ils sont bien propres & bien parez pour faire des conquêtes amoureuses. On dit poëtiquement, que les pots & les verres sont les *armes* de Bacchus; que les beaux yeux sont les *armes* dont se sert Cupidon.

* *Mettre* les armes bas, *ou*, mettre bas les armes, *sont également bons selon Vaugelas, nouvel. rem. p.* 34. *l'observateur dit, que mettre les* armes bas *est beaucoup plus usité aujourd'huy; selon moy, l'un & l'autre est bas, & je ne voudrois pas m'en servir.*

On dit proverbialement, que les *armes* sont journalieres, pour dire, que tantôt on bat, & tantôt on est battu: ce qui se dit aussi figurément de ceux qui ne sont pas toûjours heureux, ou qui ne réüssissent pas toûjours également bien. Mettre les *armes* entre les mains d'un furieux, pour dire, luy donner quelque chose dont il abuse, qui luy donne moyen d'executer ses passions. C'est le sort des *armes*, pour dire, C'est un malheur, un hasard de la guerre. On dit aussi, S'escrimer des *armes* de Samson, c'est à dire, Joüer des mâchoires, parce que Samson deffit les Philistins avec une mâchoire d'asne: on le dit aussi avec les *armes* de Caïn, par la même raison, à cause que Caïn tua son frere avec une semblable mâchoire.

ARMES, ou *Armoiries*. s. f. Qui n'a point de singulier. Ce sont des marques d'honneur qui se mettent sur les Escus & sur les enseignes pour distinguer les Estats & les familles nobles. Le blason est la science qui apprend à connoître & à bien parler des *Armes*. Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur sont les *Armes* de France. les aigles sont les *Armes* de l'Empire. il a fait un tel son heritier, à la charge de porter son nom & ses *Armes*. un tel est chef du nom & des *Armes* d'une telle maison. *Armes pleines*, ce sont celles qui sont entieres, nettes & nuës, d'une piece & d'un tenant, qui n'ont aucunes brisures, divisions, alterations, ni mélanges. Il y a aussi des *Armes parties*, *écartelées*, *couppées*, &c. expliquées à leur ordre. *Armes fausses*, sont celles qui ne sont pas selon les regles du Blason.

On appelle *Armes parlantes*, celles où il y a quelques figures qui font allusion avec le nom de la famille, comme De la Tour d'Auvergne, qui a une tour; De Crequi, qui a un crequier. La plus-part des Auteurs tiennent que ce sont les plus nobles & les plus legitimes, comme il se prouve par une infinité d'exemples rapportez par les Peres de Varenne & Menestrier. Mais elles sont moins nobles quand elles tiennent du Rebus de Picardie, comme il y en a plusieurs, c'est à dire, lors qu'il y a une multiplicité de pieces qui composent le nom de celuy qui les porte: parce que les anciens Seigneurs croyoient que leurs noms étoient assez illustres pour se faire connoître par eux mêmes, au lieu de les expliquer par une multiplicité de figures & de blasons.

Armes à enquerre, sont celles où il y a quelque chose qui est contre les regles ordinaires du Blason, & qui donne curiosité de s'enquerir pourquoy on les a faites ainsi. Voyez *Armoiries*.

ARMÉE. s. f. Corps de plusieurs gens de guerre assemblés sous un General. *Armée* de terre. *Armée* de mer ou navale. *Armée* rangée en bataille. la tête, la queuë, les aîles, le corps de l'*armée*. l'état de l'*armée* est l'état des dépenses qui se doivent faire tant pour lever une *armée*, que pour l'entretenir de solde, de vivres & de munitions. On tient que l'*armée* que Xerxes mena en Grece étoit de onze cens mille hommes.

Armée, se dit aussi figurément d'une multitude. J'avois prié trois personnes à dîner, ils sont venus une *armée*, ils étoient pour le moins quinze.

On dit, Entrer à main *armée* dans un pays, pour dire, y entrer par force avec des gens de guerre. On le dit aussi de toutes les violences particulieres. Ce Noble est venu chez un tel bourgeois à main *armée*, pour luy enlever sa fille, & luy a mis le poignard à la gorge, & luy a fait signer ce contract à main *armée*. En ce sens il est adjectif.

ARMEMENT. s. m. Levée de troupes, équipage de guerre. Le Roy fait un grand *armement*, il leve beaucoup de troupes, il fait fondre beaucoup d'artillerie.

On le dit aussi des frais necessaires pour équipper un vaisseau. Cet *armement* a tant coûté, que les Armateurs en sont ruïnés.

Armement, se dit aussi de l'équippement des vaisseaux de guerre, de la distribution ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaisseau. On le dit aussi de l'équippage même. Tout l'*armement* se revolta contre le Capitaine.

Ces mots viennent d'*arma*, qui sign. *armes*.

ARMENIENNE. s. f. Pierre precieuse qui est en quelque façon semblable au lapis, sinon qu'elle est plus tendre, & n'a aucune veine d'or. On l'appelle aussi *Vert d'azur*, à cause qu'il y a du vert mêlé avec du bleu. On la trouve dans le Tirol, dans la Hongrie, & dans la Transylvanie. Elle est en usage pour les ouvrages, & sert aussi en Medecine.

ARMER. v. act. Fournir un soldat d'armes convenables pour le combat. Il a coûté tant à ce Capitaine pour *armer* sa Compagnie.

On le dit aussi au passif. Cet Officier s'étoit *armé* de toutes ses armes pour aller à cette attaque; il étoit *armé* de pied en cap. quand le peuple *s'arme*, il faut craindre la sedition.

Armer, absolument, signifie, Lever des soldats pour faire une armée. On *arme* dans l'Europe de tous côtés.

Il signifie encore, Donner un sujet de s'armer. L'interest de la Religion a fait *armer* toute l'Allemagne.

En termes de Marine, *Armer* un vaisseau, signifie, l'équipper de toutes les choses necessaires, comme vivres, munitions, soldats, matelots, pour voyager, & pour combattre.

Armer, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, Se munir, se preparer contre les injures de l'air, ou de la fortune. Il s'est *armé* contre le froid, pour dire, Il a pris des habits de drap ou de fourrures. il faut *s'armer* de constance dans les afflictions. on *s'arme* du signe de la croix contre les tentations de l'Esprit malin. il faut *s'armer* de bonnes pieces, quand on plaide contre un homme puissant.

Armer, se dit aussi en parlant d'une pierre d'aimant qu'on enchasse dans du fer, ou qu'on met dans de la limaille, & qu'on suspend selon ses poles pour luy conserver sa vertu.

On dit aussi, qu'une massuë est *armée* de pointes de fer; qu'une poutre est *armée* de plusieurs bandes de fer, pour dire, soûtenuë & fortifiée; qu'une cloison est *armée* de lattes, pour dire, qu'elle est lattée ou contrelattée.

Armer, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui se veut deffendre contre le mors, & qui pour cela courbe son encolure jusqu'à appuyer les branches de la bride contre son poitrail pour deffendre ses barres & sa bouche, & ne pas obeïr. On dit aussi, qu'il *s'arme* des levres, quand il couvre ses barres avec ses levres, afin de rendre l'appui du mors plus sourd & moins sensible. On dit aussi, que la levre *arme* la barre, pour dire, qu'elle la couvre.

Armé, ée. part. Il a les significations de son verbe.

On dit aussi d'un vaisseau, qu'il est *armé* en guerre, *armé* en course, pour dire, qu'il est équippé pour la guerre, ou pour la course; qu'un Prince est demeuré *armé*, pour dire, qu'il n'a point licentié ses troupes aprés la paix; & d'un Cavalier, qu'il est *armé* à cru, pesamment; legerement *armé*, ou *armé* à la legere. *armé* de constance, de griffes, de dent. On dit aussi des poissons, qu'ils sont *armés*, pour dire, qu'ils sont couverts d'écailles. On dit à la chasse, qu'un chien est *armé*, quand il est couvert pour attaquer un sanglier.

Armé, en termes de Blason, se dit des animaux à quatre pieds, & des dragons, en parlant de leurs ongles, de leurs dents, & des autres parties que la nature leur a donné pour deffenses. Le lyon se blasonne *armé*, lors que ses ongles sont d'un autre émail que celuy de son corps. On le dit aussi de la deffense d'un sanglier. On le dit aussi des griffons, des aigles, & même des fléches, & autres armes dont les pointes sont d'autres émail que le fû.

On dit proverbialement d'un poltron, qu'il est *armé* jusqu'aux dents.

ARMET. s. m. Casque, ou habillement de tête. Ce mot vient par diminution de *helmette* par corruption, pour *elmet*; ou de *elmetto*, comme qui diroit, *petit heaume*. Pasquier dit que ce mot n'est venu en usage que sous François I.

On le dit figurément de la tête même. Cet yvrogne en a dans l'*armet*, ce vin luy a barbouillé l'*armet*.

ARMILLAIRE. adj. f. C'est une épithete que les Astronomes donnent à une sphere composée de plusieurs cercles de carton ou de cuivre, qui servent à representer & expliquer la constitution du ciel & les mouvements des astres. Ce mot vient du Latin *armilla*.

ARMOGAN. s. m. Terme de Marine, qui signifie, le beau temps qui est propre pour naviger. Quand le Maître perd son *armogan*, s'il arrive du dommage au navire, il le doit payer au Marchand.

ARMOIRE. s. f. Meuble de bois fait en forme de buffet, qui sert à serrer des habits, ou autres hardes. *Armoire* à tant de tiroirs, de guichets. On l'appelle ainsi du Latin *armarium*, à cause qu'on y serroit autrefois les armes, & maintenant les tiltres des familles & mille autres choses. C'étoit aussi le lieu où les anciens Chevaliers tenoient leurs habits de Joustes & de Tournois, leurs Escus & leurs armes.

ARMOIRIES. s. f. plur. Marques de noblesse & de dignité, composées regulierement de certaines figures & émaux, données & autorisées par les Souverains pour la distinction des personnes & des maisons. Les plus belles *Armoiries* selon l'art, & les plus belles à voir, sont les moins chargées, & celles dont les figures sont faites de simples traits, comme les partitions & les pieces honorables. C'est la même chose que les Armes qu'on blasonne. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. Il est deffendu aux roturiers de porter des *Armoiries* timbrées. on a mis ses *Armoiries* sur les cierges, les torches, sur la tenture de son enterrement. un livre d'*Armoiries*. On se sert plus volontiers du mot d'*Armes*, quand on peut éviter l'équivoque des armes ordinaires. Ce mot vient d'*armure*, à cause qu'on peignoit autrefois sur les Escus, les casques & les cottes d'armes des Chevaliers, les marques qu'ils avoient prises pour se distinguer les uns des autres tant à la guerre que dans les Tournois.

Les Sçavants sont en grande dispute touchant l'origine des

Armoiries. Favin pretend qu'elles ont été dés le commencement du monde ; Segoin du temps des enfants de Noé : d'autres du temps d'Osiris, ce qui est appuyé par quelques passages de Diodore de Sicile ; d'autres du temps des Hebreux, parce qu'on a donné des Armes à Moïse, à Josué, aux douze Tribus, à Esther, à David, à Judith, &c. d'autres aux temps heroïques, & sous l'Empire des Assyriens, des Medes & des Persans, s'appuyant sur Philostrate, Xenophon & Quinte Curse. Quelques-uns pretendent qu'Alexandre regla les *Armoiries* & l'usage du Blason. Le Pere Monet veut qu'elles ayent commencé sous l'Empire d'Auguste ; d'autres pendant les inondations des Gots ; & d'autres sous l'Empire de Charlemagne. Spelman dit que ce sont les Saxons, les Danois & les Normands qui les ont apportées du Nort en Angleterre, & de là en France. Or il est certain que de temps immemorial il y a eu parmi les hommes des marques symboliques pour se distinguer dans les armées, & qu'on en a fait des ornements de boucliers & d'enseignes : mais ces marques ont été prises indifferemment pour Devises, Emblemes, Hieroglyphes, &c. & ce n'étoient point des *Armoiries* comme les nôtres, qui sont des marques hereditaires de la noblesse d'une maison, reglées selon l'art du Blason, & accordées ou approuvées par les Princes. Et tous les Auteurs les plus éclairez tiennent que les *Armoiries* des maisons, aussi bien que les doubles noms des familles, n'ont pas commencé devant l'an mille ; & l'opinion contraire a été refutée par Spelman, André Du Chesne, Blondel, les freres de Ste. Marthe, de Justel, l'Espinoy, Chiflet, Fauchet, Du Tillet, & le Pere Menestrier. Ce fut alors que commencerent les cottes d'armes, qui étoient une espece de livrée composée de diverses bandes de plusieurs couleurs, d'où vinrent la fasce, la bande, le pal, le chevron, la losenge, &c. qui ont donné le commencement aux *Armoiries*.

Les *Armoiries* n'ont commencé à être pendues dans les Eglises que vers l'an 1341. dont on voit un témoignage dans l'Histoire de Joinville. D'autres disent que cela ne commença qu'en 1350. par un Evêque d'Utrecht en faisant les obseques de son frere.

On dit provérbialement, quand on voit un ignorant assis dans une chaise, que ce sont les *Armoiries* de Bourges, un âne dans une chaise. On dit aussi, Il n'y a point de plus belles *Armoiries* que celles d'un vilain, il prend ce qu'il veut.

ARMOISE. s. f. Herbe reptible & odoriferante, appellée par le peuple *Herbe de la S. Jean*. Elle croît pour la plus-part en lieux maritimes. Elle jette plusieurs branches comme l'aluine, quoy qu'un peu plus grandes & plus grailes, aussi bien que ses feuilles. il y en a deux especes, dont l'une a les feuilles larges, & l'autre les a tendres & plus menues. Celle-cy croît auprés des hayes, des ruisseaux, & des lieux cultivez, & ses fleurs sentent la marjolaine. Quelques-uns appellent aussi *Armoise*, une herbe qui n'a qu'une tige toute chargée de fleurs & de petites feuilles, a qui on donne les noms d'*unicaulis*, de *botrix*, d'*ambrosia*, & d'*artemisia*.

ARMOISIN. s. m. Espece de taffetas qui vient d'Italie & de Lyon, qui est de moyenne bonté. Le demi-*Armoisin* est le taffetas d'Avignon, qui est de moindre valeur. Il y a de l'*Armoisin* à trois fils. Ce mot vient de l'Italien *armesino*. Il a été ainsi nommé, parce qu'on mettoit plusieurs Armoiries sur la toilette qui l'enveloppoit.

ARMOM. s. m. C'est une partie du train du devant d'un carrosse. Il y a deux pieces de bois un peu courbes qui prennent d'un côté sur l'essieu de devant & qui aboutissent de l'autre au timon. Elles servent à soûtenir une cheville sur laquelle le timon est mobile, pour le lever quand on veut. Ces deux pieces s'appellent les *armons* ; & ce mot vient apparemment d'*armus*, à cause qu'ils sont comme les flancs du timon.

ARMONIAC. s. m. C'est le nom qu'on donne à un sel artificiel & volatil, que l'on fait avec de la suye de cheminée & du sang humain, ou de celuy des bêtes. Il est appellé par les Chymistes, *Aquila volans*. Celuy de Venise & d'Amsterdam se fait d'une partie de suye de cheminée, de deux parties de sel marin, & de dix parties d'urine d'homme beuvant vin. Ailleurs on le fait d'une livre de sang humain, & de deux livres de sel.

Il s'en trouve du naturel sur le chemin de Lahor à Thanasseri, & à Tzerlunt. C'est une espece d'écume qui sort de la terre en des endroits où il y a de vieilles cavernes ou creux de roches. On le tire de là, & on le cuit comme on fait le salpêtre. Recueil de Thevenot.

Les Anciens en avoient un autre naturel qui se trouvoit dans les sables d'Arabie, ou de Lybie, qui n'étoit autre chose que l'urine congelée des chameaux qui alloient au temple de Jupiter Ammon. Et ce mot est derivé de *ammos*, qui signifie *sablon* en Grec, pource qu'en Cyrene on trouve ce sel congelé sous les sablons ; d'où vient que plusieurs l'appellent *Ammoniac* : mais ce nom est proprement celuy d'une gomme. Les autres disent qu'*armoniac* vient de sel *acrimonial*. Les fleurs de sel *armoniac* ne sont autre chose que son esprit volatil dissous dans quelque portion de son flegme. Voyez *Ammoniac*.

ARMORIAL. adj. & s. Recueil de plusieurs Armoiries. Le Mercure *Armorial* de Segoin. l'Indice *Armorial* de Geliot l'*Armorial* Allemand de Sibmacher, de Fursten, de Vappembourg, &c.

ARMORIER. v. act. Peindre ou graver des Armoiries. Il a fait *armorier* sa vaisselle, son carrosse. ce parement d'autel est *armorié* de ses armes. Les Auteurs qui écrivent du Blason disent plûtost *Armoyer*, & un manteau Ducal *armoyé*, une cotte d'armes *armoyée*, &c.

ARMORISTE. s. m. Qui se dit de ceux qui ont écrit du Blason, qui possedent cette science, ou qui l'enseignent. On les appelloit autrefois *Blasonneurs*.

ARMURE. s. f. Armes deffensives, comme le casque, la cuirasse, &c. Son *armure* étoit dorée, ciselée. On le dit aussi des armes défensives des animaux. Les écailles servent d'*armure* aux crocodiles.

ARMURIER. s. m. Marchand qui vend des armes. On le dit aussi de l'artisan qui les travaille, soit des armes deffensives, soit des armes à feu.

ARO.

AROMAT. s. m. Plante ou composition odoriferante. Les trois Maries acheterent des *aromats* pour venir oindre le corps de nôtre Sauveur. les vrais *aromats* sont des épiceries qui viennent d'Orient, comme le poivre, la muscade, l'aloes, le baume, l'encens, &c.

AROMATIQUE. adj. Qui est de la nature des aromats. On appelle en France, Herbes *aromatiques*, les herbes fines qui sentent fort, comme le genevre, la lavande. Les Apothicaires font plusieurs remedes composés de drogues *aromatiques*.

AROMATISATION. s. f. Terme de Pharmacie, est l'action par laquelle on méle des aromats dans les drogues & medicaments, comme le macis, le girofle, le musc, l'ambre-gris, &c. L'*aromatisation* est autant en usage pour augmenter la vertu des medicaments, que pour les rendre agreables au goût & à l'odorat.

AROMATISER. v. act. Mettre des aromats dans quelque substance ou liqueur pour la rendre agreable au goût & à l'odorat.

Ces mots viennent du Grec *aroma*, qui vient du verbe *aro*, qui signifie, *accommoder*, *rendre propre*. Les épices qui sont une espece d'aromats servent à assaisonner les viandes.

* Voyez *Vossius étimologie*, *verb.* aroma.

ARONDE. s. f. Est un terme de Charpenterie. On nomme, Queuë d'*aronde*, Certaine entailluie dans le bois qui est faite comme la queuë d'une hirondelle, étroite par un bout qui est en dedans, & large par l'autre

tre qui est en dehors. Pour faire une assemblage ferme de deux grosses pieces de bois, il faut les assembler en queuë d'*aronde*.

On dit aussi en termes de Fortifications, qu'un ouvrage à cornes est fait à queuë d'*aronde*, quand il est étroit par la gorge, & plus ouvert vers les faces. Et au contraire, quand il est plus étroit par les faces, & que la gorge est plus ouverte pour couvrir une grande courtine, on dit qu'il est fait à contre-queuë d'*aronde*.

ARONDELAT. s. m. Le petit de l'hirondelle. Les *arondelats* naissent presque aveugles.

ARONDELLE. Voyez *Hirondelle*.

En termes de Marine, on appelle *Arondelles* de mer, des vaisseaux mediocres & legers, comme les Brigantins, Pinasses, Pinquets, &c.

ARP.

ARPAILLEUR. s. m. C'est un nom qu'on donne à ceux qui cherchent l'or sur les bords de plusieurs rivieres, & parmi les mottes de terre, & qui tâchent à découvrir les mines.

ARPENT. s. m. Certaine mesure de la surface des terres, qui est differente selon les diverses Provinces, & qui est ordinairement de cent perches quarrées. L'*arpent* contient environ un septier de semence. L'*arpent* de Paris a cent perches, & la perche vingt-deux pieds, qui font deux cens vigt-pieds en quarré. Au Perche la perche est de vingt-quatre pieds, & le pied est de treize pouces. L'*Arpent* de Poitou est de quatre-vingt pas de chaque costé. L'*arpent* de Montargis a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds. L'*arpent* de Clermont en Beauvoisis a cent verges, & chaque verge a vingt-six pieds. L'*arpent* ou le *Journal* en Bretagne a vingt cordes en longueur, & quatre en largeur, chaque corde de vingt-quatre pieds. Dans le Duché de Bourgogne l'*arpent* de bois est de quatre cens quarante perches, & le Journal de terre, de vigne, ou de pré, trois cens soixante.

Ce mot vient, selon Scaliger, de *aripennis*, ou de *arpendium*, ou *artipendium*, qui étoit une mesure d'*Arpenteur*. Pontanus aprés Columella dit que c'est un ancien mot Gaulois dont use Reginon en son Histoire, derivé de *aert*, & de *pandt*, mots Danois signifiants une *terre bornée*. Du Cange dit qu'il vient de *arapennis*, derivé *ab arando*.

On dit par hyperbole d'un homme qui a le nez, le visage, ou quelque partie du corps trop longs, ou mal proportionnés, qu'il a un nez, un visage d'un *arpent*, &c.

ARPENTAGE. s. m. Mesurage de terres par arpent. On a fait voir par l'*arpentage* de cette forest, qu'elle contenoit tant d'arpents.

ARPENTAGE, est aussi la science de celuy qui arpente. Il y a plusieurs Traités de l'*Arpentage*.

ARPENTER. verb. act. Mesurer des terres pour sçavoir combien elles ont d'arpents.

ARPENTER, signifie figurément, Marcher beaucoup, ou marcher viste. Ce solliciteur *arpente* tout Paris presque tous les jours.

ARPENTEUR. subst. masc. Officier qui a serment en Justice, & qui est commis pour faire l'arpentage des terres. Les Instruments, la trousse, les fleches, la chaisne d'un *Arpenteur*. Les *Arpenteurs* ne sont receus qu'aprés information de vie & mœurs, & aprés avoir donné une caution de mille livres par l'Ordonnance.

ARQ.

ARQUEBUSADE. s. m. Coup d'arquebuse. Il a essuyé cinq ou six *arquebusades* sans estre blessé.

ARQUEBUSE. s. f. Arme à feu de la longueur d'un fusil, ou d'un mousquet, & qui se bande d'ordinaire avec un rouët. Elle a, selon Hanzelet, quarante calibres de long, & tire une once & sept huitiesmes de plomp, avec autant de poudre. Une *arquebuse* à croc, est une grosse *arquebuse* avec laquelle on deffend des places, & qu'on appuye quelque part pour tirer. *Arquebuse* à vent, c'est une *arquebuse* qu'on charge avec du vent comprimé, & qui ne laisse pas de faire un fort grand effet. Les *arquebuses* à vent ont été inventées par un bourgeois de Lisieux nommé Marin, qui en presenta une au Roy Henry IV. quoy que quelques-uns croyent que cette invention soit deuë à quelques ouvriers d'Hollande. En plusieurs villes on tire le prix de l'*arquebuse* pour exercer les bourgeois.

Ce mot vient de l'Italien *arcobusio*, ou *arco abuso*, ainsi dit de *arco*, qui signifie un *arc*, & de *busio*, un *trou*, à cause du trou par où on met le feu à la poudre dont on charge les *arquebuses*, qui ont succedé aux arcs des Anciens. Menage. D'autres croyent qu'il vient de *arqueraux*, qui sont des instruments de guerre pour jetter des pierres, dont Froissart fait mention; & pretendent qu'on disoit autrefois *arquebuse*.

ARQUEBUSIER. s. m. Qui porte & tire de l'arquebuse. Il y avoit en cet endroit une Compagnie d'*Arquebusiers* à cheval qui firent un grand effet.

On appelle aussi *Arquebusier*, l'Artisan qui fait des arquebuses, des fusils, & autres armes à feu.

ARQUER. v. n. Se courber en arc. On le dit des poutres, & autres pieces de charpenterie qui sont courbées ou naturellement, ou parce qu'elles soûtiennent un grand poids. On le dit particulierement de la quille d'un vaisseau, quand elle se dement, & perd sa figure ordinaire par quelque violent effort; soit en mettant le vaisseau à l'eau, soit lors qu'il échouë.

On dit au, Manege, qu'un cheval a les jambes *arquées*, quand il a les genoux courbés en arc; ce qui arrive aux chevaux qui ont les jambes ruinées.

ARR.

ARRACHEMENT. subst. masc. Terme d'Architecture. On appelle les *arrachements* d'une voute, les endroits par où elle commence à se former en cintre, ce qui est au dessus de l'imposte. On le dit aussi des pierres qu'on arrache d'un mur pour y en mettre d'autres en saillie, qui servent de liaison avec un mur qu'on veut y joindre,

D'ARRACHEPIED. adv. D'une maniere continuë, assiduë, & opiniâtre. Un basque fait volontiers dix lieuës d'*arrachepied* sans se reposer. cet homme est si studieux, qu'il travaille tous les matins six heures d'*arrachepied* sans distraction.

ARRACHER. v. act. Deraciner un arbre, une plante. Les Mahometans ont fait *arracher* la plus-part des vignes de l'Asie. on donne des terres en Canada à ceux qui veulent les deffricher, en *arracher* les arbres & les racines. il faut *arracher* les mauvaises herbes d'un jardin. le chiendent est difficile à *arracher* tout à fait. Menage derive ce mot de *abradicare* Latin. les autres de *aufreissen*, mot Allemand, qui signifie la même chose.

ARRACHER, se dit aussi de tout ce qu'on oste avec force ou violence du lieu où il est attaché, soit qu'il ait des racines, ou non. Les harengers qui se battent *s'arrachent* les cheveux, *s'arrachent* les yeux à belles griffes. les galans *s'arrachent* la barbe avec des pincettes. on *arrache* la langue aux blasphemateurs, les mammelles aux homicides des Rois. ce Medecin luy a *arraché* une louppe. il luy a fallu *arracher* son enfant du ventre pour l'accoucher.

On dit en ce sens, *Arracher* les cloux, les gonds d'une porte. *Arracher* un cahier d'un livre. *Arracher* les plumes d'un oiseau. on luy a *arraché* des mains ce bon marché, ce bon parti. on ne luy *arrachera* point cette charge, cette terre qu'avec la vie. on peut deffendre son bien contre ceux qui le veulent *arracher* par force.

ARRACHER, signifie aussi, Detacher, separer, éloig-

ner. On ne peut *arracher* ce jeune homme d'auprés de cette femme;on ne le peut *arracher* de l'estude, du jeu, du cabaret;on ne le sçauroit *arracher* de Paris,le mener à la campagne. mon Medecin m'a *arraché* à la mort, d'entre les bras de la mort. On ne peut *arracher* de l'argent de personne, pour dire, On a du mal à être payé.

ARRACHER, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Il a beau faire, il ne se peut *arracher* de l'esprit le souvenir de sa chere femme. cette perte luy a *arraché* le cœur, luy a *arraché* les entrailles, luy *arrache* l'ame. on ne luy peut *arracher* de la teste une opinion, quand il s'en est une fois coëffé. on luy *arracheroit* plustost l'ame,la vie,que de l'obliger à se convertir. c'est un homme fort serré & discret, il luy faut *arracher* les paroles l'une aprés l'autre. la question a été inventée pour *arracher* la verité par la force des tourments.

ARRACHER sa vie, signifie, Estre pauvre, travailler pour vivre. C'est un homme qui en *arrache* par tout où il peut. il *arrachera* pied ou aile de cette affaire: on *arrache* ce qu'on peut d'un mauvais payeur. il *arrachera* de cette science tout ce qu'on en peut sçavoir.

ARRACHER, se dit proverbialement en ces phrases. Il vaut mieux laisser son enfant morveux,que de luy *arracher le nez*, pour dire, souffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit aussi, lors qu'on a emprunté, ou qu'on attrape de l'argent à un avare,qu'on luy a *arraché* une dent.

ARRACHÉ, ÉE. part. On dit en termes de Blason, que la teste ou un autre membre d'un animal ou d'un oiseau, sont *arrachés*, quand ils ne sont pas couppés nettement, & quand il y a encore du poil, ou de la plume qui couvre la chair du lieu d'où ils sont *arrachés*. On dit aussi, que des arbres sont *arrachés*, quand ils montrent leur racine sur l'Escu.

ARRACHEUR. s. m. qui ne se dit gueres que des Charlatans qui se meslent d'arracher les dents: & on dit proverbialement, Il est menteur comme un *arracheur* de dents. On appelle aussi par injure ces gens qui remontent les bateaux avec une corde attachée au col,qui sont obligés de se courber jusqu'à terre, des *arracheurs* de persil.

ARRACHIS. s. m. Terme des Eaux & Forests, qui se dit de l'enlevement du plant des arbres. Les *arrachis* sont deffendus par l'Ordonnance.

ARRAISONNER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Entrer en propos avec quelqu'un, luy vouloir faire entendre raison. Il est souvent inutile de s'*arraisonner* avec un paysan, un stupide, qui ne conçoit pas ce qu'on luy dit. un pere s'*arraisonne* avec ses petits enfants, & cause avec eux comme s'ils entendoient la raison. il faut commander aux valets, & non pas s'*arraisonner* avec eux, ni leur dire les raisons qu'on a de leur faire faire quelque chose.Ce mot vient du Latin *ratiocinari*, qui signifie *raisonner*.

ARRAMBER. v. act. Terme de Marine, qui signifie, S'accrocher à un vaisseau avec le grapin, ou autrement.

ARRAMER. v. act. Terme de Negoce. Mettre une piece de drap ou de serge sur un rouleau pour la tirer & allonger en telle sorte, qu'elle racourcit ou estressit dans la suitte; ce qui est deffendu par les Statuts à tous les Drappiers, Façonniers & Foulons.

ARRANG. s. m. Terme d'Imprimeurs, qui se dit ironiquement d'un compagnon qui fait peu d'ouvrage.

ARRANGEMENT. s. m. Disposition des parties d'un tout en certain ordre. La Philosophie moderne fait voir que la diversité des couleurs ne dépend que de la situation & *arrangement* des parties qui reflechissent diversement la lumiere. la diversité des saveurs & des odeurs vient des divers *arrangements* des pores qui les rend diversement sensibles. l'*arrangement* des paroles est un des principaux ornements du discours & des vers.

ARRANGER. v. act. Mettre par ordre, en lieu convenable. Toutes les personnes de ce festin étoient *arrangées* chacune selon son rang autour de la table. les livres de cette Bibliotheque sont *arrangés* selon l'ordre des matieres. il faut du temps pour *arranger* ses meubles, ses papiers, quand on démenage.

ARRANGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ARRASER. v. act. Terme d'Ouvriers. C'est mettre des pierres, élever des murailles de même hauteur, mettre des panneaux, des pieces de bois de niveau, qui ayent une égale saillie, qui ne debordent pas plus l'une que l'autre. Ainsi on dit, une porte *arrasée*, qui est unie & également épaisse.

ARRENTEMENT. s. m. Bail d'heritages qu'on donne à rente. Il a fait aujourd'huy deux *arrentements*, deux alienations à rente à longues années. Ce mot vient ou de *redditus* de *reddo*, ou de *reditus* de *redeo*.

ARRENTEMENT, se dit aussi du lieu arrenté. Cette metairie n'est pas un membre d'une telle terre, c'est un *arrentement* d'une telle Abbaye.

ARRENTER. v. act. Donner à rente. Les Ecclesiastiques *arrentent* leurs domaines pour se faire décharger des reparations.

ARRENTÉ, ÉE. part. pass.

ARRERAGER. v. n. qui ne se dit qu'en cette phrase. Il ne faut pas se laisser *arrerager*, pour dire, laisser courir sur soy plusieurs années d'arrerages.

ARRERAGES. s. m. plur. Cours d'une rente annuelle & constituée, ou d'une pension des cens & droits Seigneuriaux, ou des loyers des terres & des maisons. Il a laissé courir tant d'années d'*arrerages*. les *arrerages* monteront plus que le principal. L'*interest* ne se dit que des obligations; *arrerages* se dit quelquefois des vieilles dettes. les *arrerages* de pratique ne valent rien. Ce mot vient par contraction d'*arrierages*,comme on prononçoit anciennement, qui a été fait de *arriere*, & *arriere* de *retrò*. Menage.

On dit proverbialement d'un bon compagnon & vigoureux, que c'est un bon payeur d'*arrerages*.

ARREST. s. m. Jugement ferme & stable d'une Puissance Souveraine. Un *Arrest* du Ciel, de la Providence. Chez les Payens on disoit, un *Arrest* de la Destinée. *Arrest* du Conseil d'enhaut, d'un Parlement, d'une Cour superieure. *Arrest* contradictoire.un *Arrest* sur Requeste. un *Arrest* par forclusion. un *Arrest* par appointé rendu du consentement des parties. Un *Arrest* sous la cheminée, c'est un *Arrest* donné sans qu'on ait veu le procés, mais par la cabale d'un petit nombre de Conseillers qui l'ont resolu en se chauffant & hors du Siege. On appelle des *Arrests* en robbes rouges, des *Arrests* qui se prononçoient autrefois avec ceremonie & solemnités sur des questions dépouillées de circonstances, pour servir de regle & de maxime à l'advenir. Il y a aussi des *Arrests* qui ne servent que d'instruction au procés. un *Arrest* de conclusion. un *Arrest* à contredire. un *Arrest* interlocutoire ou provisoire. un *Arrest* de retention, de renvoy, &c. Ils sont opposés à l'*Arrest* definitif, & sont expliqués à leur ordre. On appelle aussi des *Arrests* de reglement, ceux qui sont rendus entre des Officiers contestants sur l'exercice de leurs charges, ou lors qu'ils établissent quelque maxime ou procedure qui regarde le public. On dit aussi, un *Arrest* en forme, lors qu'il porte sa commission, & commence par, Louïs par la grace de Dieu. Un *Arrest* par extrait, lors que sa commission est à part. Budée, Henry Estienne, Chassanée & Vossius derivent ce mot du Grec *areston*, qui signifie, *placitum*. Menage veut qu'il vienne de *arrestare* Latin, qui a été fait de *stare*, pour dire, Rendre une chose stable & fixe. On dit aussi, les *Arrests* de Louët, de Le Prêtre, de Papon, de Monthelon, en parlant des livres & recueils d'*Arrests* qui ont été faits par ces Auteurs.

ARREST,

ARREST, signifie aussi, un empeschement qu'on met au payement, ou au transport de quelque chose. Il y a eu plusieurs saisies & *arrests* sur des meubles. On dit en ce sens, Mettre quelqu'un en *arrest*, pour dire, le mettre prisonnier, ou le garder jusqu'à ce qu'il ait fait ou payé quelque chose.

ARREST, signifie aussi, Repos. Le mercure est un metail qui n'a point d'*arrest*. cet homme est un inconstant, un coureur, il n'a point d'*arrest*, son esprit n'a point d'*arrest* : & on dit en ce sens, Il n'y a point d'*arrest* à tout ce qu'il dit, pour dire, qu'il ne faut faire aucun fondement sur ses paroles.

On appelle aussi *Arrest* dans les armes à feu, un petit morceau de fer qui empêche qu'elles ne se laschent. Ce pistolet est en *arrest*. On le dit aussi dans l'Horlogerie, dans les choses qui vont au ressort : ce sont des pieces qui empêchent que les mouvements ne se fassent qu'en certain temps, & en certaine quantité.

En termes de Venerie, on appelle *Arrest*, l'action du chien couchant qui s'arreste quand il sent la perdrix ou le gibier.

En termes de Manege, *Arrest* est la pause que fait le cheval en cheminant. Former l'*arrest* du cheval, c'est l'arrester sur les hanches. *Demi-arrest*, c'est un *arrest* qui n'est pas achevé quand le cheval reprend & continuë son galop, sans faire ni pesades ni courbettes. On dit aussi, Mettre la lance en *arrest*, lors qu'on appuye ou qu'on arreste sa lance pour rompre en lice. On appelloit aussi *Arrest*, le petit fourreau de cuir qui servoit autrefois à arrester les lances.

ARREST, en fait de Cousture ou de Lingerie, se dit de certaines ganses ou fils redoublés qu'on met aux fentes ou extremités des habits, du linge, pour empescher qu'ils ne se decousent ou ne se rompent.

ARRESTE'. s. m. Resolution prise par une Compagnie sur quelque deliberation. On dit, C'est un *arresté* de la Cour, lors qu'elle a jugé quelque article d'une affaire, ou qu'elle a resolu quelque chose qui n'est pas encore renduë publique par un Arrest.

ARRESTE-BOEUF. s. f. Herbe qui produit & jette plusieurs branches de la hauteur d'un palme, qui ont plusieurs nœuds & concavités. Ses feuilles sont petites & menuës, & un peu veluës, d'assez bonne odeur, & retirent aux feuilles de lentille, ou de ruë, ou de millet. Ses branches sont toutes armées d'espines fortes & picquantes ; & avant que la plante soit chargée de ses espines, elle est bonne à manger, & on la confit en saumure. Elle produit des fleurs qui sont quelquefois rouges tirant sur le blanc, & quelquefois jaunes. Il y a des lieux où elle n'est point picquante, & où elle porte des fleurs blanches. On l'appelle *Arreste bœuf*, à cause que ses branches & ses racines arrestent souvent la charruë. Les anciens Auteurs l'appellent *Anonis* ou *Ononis* ; d'autres, *Remora aratri*, *Acutella*, *Resta bovis*, *Bugranos* ou *Bugrandes*.

Il y a un autre *Arreste-bœuf* qui croît en Provence & en Dauphiné, qui est un arbrisseau haut de deux à trois pieds, dont la racine est grosse, blanche, tendre & acre, les branches tortuës & faciles à ployer, les feuilles presque semblables à celles du fenu-grec, les fleurs odorantes, & d'un pourpre rouge fort vif, le dedans lavé & rayé de blanc. Elles ont au milieu un stile qui forme une gousse pendante qui enferme plusieurs graines brunes de la figure d'un rein. DoDard en fait une plus ample description dans ses Memoires.

ARRESTER. v. act. Empescher quelque chose de se mouvoir, d'aller plus loin. *Arrester* un Courier. *arrester* l'eau dans un reservoir. *arrester* le sang. le soleil s'*arresta* au commandement de Josué. cette montre s'*arreste* à chaque bout de champ. ce valet est musard, il s'*arreste* à tout ce qu'il trouve. cet homme est inquiet, il ne s'*arreste* point en place. dans un blocus on *arreste* les vivres, le secours. *Arrestez* vous, pour dire, Cessez de faire une telle action. Ce mot vient du Latin *restare*, *rester demeurer derriere*.

ARRESTER, signifie aussi, Saisir tant les biens que la personne. On a *arresté* les deniers que devoient les locataires. On a saisi & *arresté* les gages qu'il avoit donnés. On l'a *arresté* prisonnier, ou absolument, On l'a *arresté*.

On le dit figurément des choses spirituelles. Il a *arresté* tous les bruits qu'on faisoit courir, toutes les plaintes, les poursuittes qu'on faisoit contre luy. c'est un esprit foible qui s'*arreste* à la bagatelle, que la moindre difficulté *arreste*, qui s'*arreste* en beau chemin. il ne faut pas s'*arrester* aux apparences. il a eu de la peine à *arrester* ce Prince dans son parti.

ARRESTER, signifie aussi, Convenir des conditions. *Arrester* un marché, *Arrester* des parties, pour dire, les liquider, s'obliger à les payer. *Arrester* un compte, pour dire, l'examiner & le clorre. *Arrester* une maison, une place au coche, pour dire, s'en asseurer. *Arrester* un valet, pour dire, le faire entrer en son service sous certaines conditions. *Arrester* les yeux sur quelqu'un, pour dire, le considerer avec quelque estime, le choisir. On ne s'*arreste* point à tout ce qu'il dit, pour dire, on le meprise, on ne le considere point. La Cour a prononcé sans s'*arrester* à son appel, à sa requeste, pour dire, sans y avoir égard.

ARRESTER, signifie aussi, Conclurre aprés quelque déliberation, soit en soy-même, soit en compagnie. L'assemblée aprés plusieurs contestations a enfin *arrêté* que, &c. on s'est enfin *arresté* à suivre ce parti, à faire la guerre. il avoit déja *arresté* dans son esprit qu'il feroit telle chose.

En termes de Venerie, on dit qu'un chien couchant *arreste*, lors qu'il voit la perdrix ou le gibier, & qu'il en avertit son maistre.

En termes de Maçonnerie, on dit qu'un poseur *arreste* une pierre, quand aprés l'avoir bien mise à plomb & à niveau, il y a fait mettre du mortier pour y demeurer toujours.

En termes de Cousture, on dit qu'un Tailleur *arreste* sa besogne, lors qu'il fait plusieurs points, ou qu'il met des ganses à des boutonnieres, ou aux autres endroits necessaires, pour empescher qu'ils ne se deschirent.

ARRESTE', E'E. part. pass. & adj. On dit d'un extravagant, qu'il n'a pas l'esprit *arresté* ; d'un bigle, qu'il n'a pas la veuë *arrestée* ; d'un homme irresolu, qu'il n'y a jamais rien d'*arresté* avec luy. On dit, qu'un dessein est bien *arresté*, lors qu'il est fini, qu'on y a mis la derniere main.

ARRESTE', en termes de Blason, est la même chose que *accourci*, *alaisé*, ou *alisé*. On dit aussi, qu'un animal est *arresté*, quand il est debout sur ses quatre pieds, sans que l'un avance devant l'autre, comme sont les animaux qu'on appelle *Passans*.

ARRESTOGRAPHE. s. m. Terme du Palais C'est un Auteur qui a fait un Recueil de plusieurs Arrests pour servir de loix, de reglements, ou d'autorités, comme Papon. Le Vuest, Monthelon, Bouguier, Loüet, & Brodeau son Commentateur, Tournet pour les matieres beneficiales. Il y a un Recueil ou Journal des Audiences, divisé en trois tomes, qui contient plusieurs Arrests. Ce mot vient du Grec *areston*, & de *grapho*, *scribo*.

ARRHER. v. act. Donner des arrhes. Il a peu d'usage. Les Ordonnances de Police deffendent à tous Marchands & regrattiers d'aller au devant des Laboureurs, & Marchands forains pour *arrher* les grains, & les marchandises, & de les acheter avant que d'être arrivées sur les ports.

ARRHES. s. f. plur. A Paris on prononce *Erres*. C'est un gage qu'on donne pour seureté de l'entretenement de quelque petit marché qu'on a fait verbalement, & qui est ordinairement une avance d'une partie du prix convenu. En droit, qui rompt un marché perd les

les *arrhes* qu'il a données; ou si c'est celuy qui les a receuës, il rend les *arrhes* doubles. On dit, qu'un homme a donné des *arrhes* au coche, pour dire, qu'il a resolu de partir; de faire un voyage; & au figuré, qu'il est engagé dans une affaire. Son maistre luy a donné des gages, des marques, des *arrhes* de son amitié. En ce sens il est figuré, & signifie simplement, un engagement d'affection. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *Arab*, qui signifie, *Spopondit*. On le doit faire venir du Grec *arrhabon*.

ARRIERE. s. f. Terme de Marine. C'est la pouppe d'un vaisseau, la partie qui en fait la queuë ou le derriere, & qui est opposée à l'*Avant*: c'est tout l'espace compris entre l'artimon & le gouvernail, tant dans les hauts que dans les bas du bastiment.

On dit aussi, Passer à l'*arriere* d'un vaisseau, lors qu'on se met à la suitte d'un autre vaisseau, qu'on laisse passer devant. On dit, Avoir vent *arriere*, pour dire, Prendre le vent en pouppe. Le vaisseau qui porte vent *arriere* ne va pas si viste, que lors qu'il est porté d'un vent de quartier, ou qu'il fait vent largue.

ARRIERE. adv. de lieu. Voilà une porte toute *arriere* ouverte, c'est à dire, qui est ouverte autant qu'elle le peut estre.

Il se joint plus ordinairement avec la preposition *en*, & signifie alors, En reculant, ou derriere: comme, Marcher *en arriere*, Demeurer en *arriere*: ce qui se dit non seulement du chemin, mais aussi quand on est en demeure de payer ses dettes annuelles.

On dit figurément, Mettre une chose en *arriere*, pour dire, la mettre en oubli, n'en faire aucun estat.

ARRIERE, s'est mis autrefois avec regime, & étoit alors preposition, qui servoit à temoigner l'aversion qu'on avoit de quelque chose: comme, *Arriere* de moy, prophanes, pour dire, Eloignez-vous, prophanes. Il est vieux. Il signifie aussi quelquefois, En cachette. Il a fait cela en *arriere* de moy.

ARRIERE-BAN. s. m. est la convocation que fait le Roy de sa Noblesse pour aller à la guerre, tant de ses vassaux, que des vassaux de ses vassaux. On a mandé le Ban & l'*Arriere-ban*. l'*Arriere-ban* qui se mande pour le mois de Mars n'est jamais prest qu'en Septembre.

Menage derive ce mot de *heribannum*, ou *heribannum*, qui vient de l'Allemand *hare*, ou *here*, qui signifioit *armée* dans la premiere & seconde Race de nos Rois; & *ban*, *appel*, ou *semonce*, d'où on a fait d'abord *Hereban*, & par corruption *Arriere ban*, qui étoit un appel des vassaux pour aller à l'armée. Pasquier dit qu'il en est fait mention frequente dans la Loy Salique, lors que les Rois convioient leurs sujets de les suivre à la guerre.

ARRIERE BOUTIQUE. s. f. Magasin ou boutique de derriere d'un Marchand, où se mettent d'ordinaire les meilleures marchandises.

ARRIERE-CORPS, en termes d'Architecture, se dit des parties d'un bastiment qui ont le moins de saillie sur la face.

ARRIERE-FAIX. s. m. La peau, la taye où l'enfant est enveloppé, & ce qui sort de la matrice d'une femme aprés l'enfant. Quelques-uns appellent l'*arriere-faix le lit*, parce que l'enfant y demeure couché. D'autres le nomment la *delivrance*, parce que quand il est dehors, la femme est entierement delivrée. On l'appelle aussi *secondine*, parce qu'il ne sort qu'en second lieu, c'est à dire, aprés l'enfant. Quelques uns l'appellent *placenta*, qui est fortement attaché aux deux membranes.

ARRIERE-FIEF. s. m. C'est un fief servant qui depend d'un autre fief dominant, qu'on appelle *Plein fief*.

ARRIERE-GARDE. s. f. C'est la partie de l'armée qui marche la derniere, ou qui est à l'autre extremité de la teste du camp.

ARRIERE-MAIN. s. m. est un coup qu'on frappe du derriere de la main, ou par un mouvement contraire à celuy qu'elle fait ordinairement en avant.

ARRIERE NEPVEU. s. m. C'est le nepveu d'un nepveu, le descendant d'un nepveu.

ARRIERE-PANAGE. Terme des Eaux & Forests, est le temps qu'on laisse les bestiaux dans la forest aprés le temps du panage expiré.

ARRIERE-POINTS. s. m. C'est une ligne continuë de points d'aiguille qui se forme, quand aprés avoir fait un point par dessous, on fiche l'aiguille en arriere pour en faire un autre point par dessus qui rende les points continus.

ARRIERE-SAISON. s. f. est une saison éloignée d'une autre. Ce vin sera bon sur l'*arriere saison*, c'est à dire, au mois d'Aoust, en la saison la plus éloignée de la vendange. le bled se vend mieux sur l'*arriere-saison*, c'est à dire, au mois de Juin le plus éloigné de la nouvelle moisson.

On dit aussi d'un homme, qu'il est sur l'*arriere-saison*, quand il est vieux, & au temps le plus éloigné de sa jeunesse.

ARRIERE-VASSAL. s. m. Qui est vassal d'un autre vassal, ou celuy qui tient un arriere-fief. On dit aussi *Arriere censif*, une rente *arriere-fonciere*. &c.

ARRIERE-VOUSSURE. Terme de Maçonnerie. C'est la voute qui est au derriere du tableau d'une porte, ou d'une fenestre, & qui en couronne l'embrasure.

ARRIMAGE. s. m. Terme de Marine. C'est la disposition, l'ordre, ou l'arrengement de la cargaison du vaisseau. On dit aussi *Arrumage*.

ARRISSER. v. act. Terme de Marine. C'est, Abaisser les vergues pour les attacher sur les bords du navire.

ARRIVAGE. s. m. Abord des marchandises dans un port. L'Ordonnance de la Ville veut qu'il y ait un Eschevin commis pour recevoir les declarations des *arrivages* des marchandises sur les ports.

ARRIVE. s. f. Terme de Marine de Levant. C'est le costé du vaisseau qui regarde la rive ou la terre.

ARRIVÉE. s. f. Fin d'un voyage, quand on a atteint le lieu où on avoit dessein d'aller. Il a été regalé à son *arrivée* par ses amis. on l'est allé attendre à l'*arrivée*, à la descente du coche. on datte à Rome les provisions du jour de l'*arrivée* du Courier qui retient la datte.

ARRIVÉE, signifie quelquefois, Entrée. Ce Ministre a tout changé à son *arrivée* dans les affaires. les marchandises payent des louages tant à leur sortie, qu'à leur *arrivée* dans le Royaume.

ARRIVER. verb. neut. Parvenir au lieu où on avoit dessein de se rendre, quâd on s'est mis en chemin. Vous voilà heureusement *arrivé* de vostre voyage. Le Courier ordinaire d'une telle ville *arrive* les Lundis & les Vendredis. On dit aussi, que des marchandises sont *arrivées* à bon port, soit par eau, soit par terre, quand on les a receuës sans être endommagées. il est *arrivé* tout à propos pour disner. Ce mot vient de *adripare*, comme qui diroit, *ad ripam appellere*. Menage.

ARRIVER, se dit aussi en parlant des rencontres de toutes les choses qui se font dans le monde, soit par hasard soit dans le cours ordinaire de la nature. Un bon Astronome predit toutes les eclipses qui *arriveront* dans cent ans. un habile homme doit prevoir tous les inconvenients qui peuvent *arriver* dans l'affaire qu'il entreprend. il est *arrivé* un grand malheur dans cette famille. s'il vous *arrive* jamais de retomber en cette faute, vous serez bien chastié. il ne luy est jamais *arrivé* de dire un bon mot. Mars *arrive* toûjours en Caresme.

ARRIVER, se dit aussi figurément en chose morales. Il est difficile d'*arriver* à la perfection. quand on veut *arriver* à quelque fin, il en faut prendre les moyens.

cet homme est *arrivé* à un haut point de fortune. les honneurs les richesses luy *arrivent* de toutes parts.

Arriver, en termes de Marine, signifie, Pousser la barre du gouvernail sous le vent, & manœuvrer comme si l'on vouloit prendre le vent en pouppe : ce qui se fait, quand on veut venir à bord de quelque autre vaisseau, ou eviter quelque banc ou ecueil.

On dit proverbialement, qu'un malheur n'*arrive* gueres sans l'autre; qu'il *arrive* bien des choses entre le verre & la bouche.

Arrivé, ée. part. pass. & adj.

ARROBE. s. f. Terme de Marine, qui se dit du poids de trente-une livres. Ce mot est venu d'*Arroba* Espagnol, qui signifie la même chose. L'*arrobe* de laine à Segovie pese seulement vingt-cinq livres.

ARROCHE. s. f. Herbe potagere qui vient en quinze jours. Ses feuilles sont larges du costé de la tige, & vont toûjours en diminuant vers la pointe comme des fers de fleche. Elles sont grasses, pleines de jus, & verdes tirant sur le jaune. Ses tiges sont rouges & hautes quelquefois de quatre coudées, d'où sortent plusieurs branches chargees de graine enclose dans de petites bourses. On tient que les épinars sont des especes d'*arroches*. Il y a des *arroches* sauvages, & des *arroches* de mer, qui ressemblent aux épinars. On appelle aussi les *arroches*, *Bonnes dames follettes*. en Latin, *atriplex*, ou *aureum olus*.

ARROGANCE. s. f. Orgueil, superbe. Cet homme exige le payement de ses dettes avec une *arrogance* insupportable. ce valet répond avec une grande *arrogance*.

ARROGAMMENT. adv. Les brutaux & les fanfarons parlent *arrogamment*.

ARROGANT, ANTE. adj. Superbe, fier, insolent. Il l'a receu avec une mine *arrogante*. il luy a répondu en termes *arrogants*. le Sage dit qu'il n'y a rien de plus insupportable qu'un gueux *arrogant*. Ce mot vient du Latin *arrogans*, Celuy qui s'attribuë quelque chose avec hauteur.

ARROGER. verb. act. qui ne se dit gueres qu'en ces phrases, S'*arroger* un droit, une autorité, pour dire, s'attribuër une chose qui n'est pas deuë.

ARRONDIR. verb. act. Rendre rond, ou de figure circulaire, spherique, cylindrique. Les colomnes s'*arrondissent* sur le tour, & les globes pareillement. *Arrondir* un bassin de fontaine avec un cordeau. *Arrondir* une juppe, un manteau. *Arrondir* une figure, la faire paroitre de relief.

Arrondir, se dit aussi en Rethorique des periodes qu'on rend nombreuses, & qui font une agreable cadence à l'oreille. On dit aussi, qu'un Prince a *arrondi* sa couronne, quand il s'est rendu maître de tous les petits Estats qui étoient enclavés dans ses limites.

Arrondir, en termes de Manege, signifie, Dresser un cheval à manier en rond, soit au trot ou au galop, soit dans un grand, soit dans un petit rond, sans qu'il se traverse & se jette de côté.

Arrondi, ie. part.

Arrondi, en termes de Blason, se dit des meubles de l'Escu qui sont tournés en rond contre leur assiette ordinaire. On le dit aussi de ce qui paroît de relief par le moyen des ombres, comme, une boulle *arrondie*. un tronc d'arbre *arrondi*.

ARRONDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on *arrondit*. Pour faire l'*arrondissement* de vôtre Seigneurie, il faudroit acheter cet heritage qui est enclavé dedans. Ce mot vient du Latin *rotundus*, *rond*.

ARROSEMENT. s. m. Action d'arroser. L'*arrosement* est necessaire, lors qu'on plante ou qu'on transplante quelque arbre, ou quelque fleur, &c.

ARROSER. verb. act. Verser doucement une liqueur sur quelque corps. On *arrose* les plantes, quand on les met en terre, ou quand la terre est trop seche. les Sacrificateurs Payens *arrosoient* les victimes avec de l'huile, du vin, &c. ils *arrosoient* le peuple avec des eaux lustrales, les Chrétiens avec de l'eau benite. il a fait une bonne pluye qui a bien *arrosé* la terre. les Cuisiniers *arrosent* les viandes qu'ils rotissent, quand elles ne sont pas lardees. Nicod derive ce mot de *ros*, ou *rosée*.

On dit aussi, que les Martyrs ont *arrosé* la terre de leur sang; qu'un vray penitent doit *arroser* son lein de ses larmes. On dit aussi d'un homme qui a été bien mouillé, soit par la pluye, soit par quelque autre accident, qu'il a été bien *arrosé*.

Arroser, se dit aussi des fleuves & des rivieres qui passent à travers une Province, qui y entretiennent l'humidité, & qui y font quelques inondations, qui la rendent fertile, ou qui l'enrichissent par le commerce. Le Penée *arrose* les campagnes de la Thessalie. le Gange *arrose* l'Inde, le Nil l'Egypte.

Arrosé, ée. part. pass. & adj.

ARROSOIR. s. m. Vaisseau dont se servent les Jardiniers pour arroser les arbres & les fleurs. Il est fait de cuivre, & il a une branche percée de plusieurs petits trous, par où l'eau s'écoule & se distribue en plusieurs menus filets.

ARROY. s. m. Vieux mot qui signifioit, Train équipage. Ce Seigneur vient à la Cour en magnifique *arroy*. Il est de peu d'usage. On appelle aussi *Arroy*, l'équippage d'un Fauconnier, comme gants, longes, &c. Du Cange dit que le mot d'*arroy* vient des mots *arredare*, *arraiare*, & *arraiamentum*, qui ont eté dits dans la basse Latinité pour signifier, *orner*, *équipper*, *equipage*.

ARRUMER, ou *Arrumer*. verb. act. Terme de Marine, qui signifie, Placer & arrenger avec soin la cargaison du vaisseau. On dit, qu'un vaisseau est mal *arrumé*, lors qu'il n'est pas à son plomb qui le fait tenir droit sur bout; car alors les poinçons se deplacent, courent & roulent vers la pente, & du heurt s'enfoncent les uns les autres, ce qui cause de grands coulages. Sur la mer du Levant on dit en ce cas, qu'un vaisseau est mal mis en estive.

ARRUMEURS. s. m. sont de petits Officiers établis sur les ports, & sur tout en Guyenne, que le Marchand chargeur doit fournir & payer, qui ont soin de placer & de ranger les marchandises dans un vaisseau, & sur tout celles qui sont en tonneaux, & qui sont en danger de coulage. Ce mot est derivé de *rum*, ou de *rumo*, qui en Portugais signifie *regle*, ou ligne droite; ou de *carta rumada*, qui est du *papier reglé*.

ARS.

ARS. s. m. Terme de Manege. Ce sont les veines où l'on seigne les chevaux, qui sont au bas de chaque épaule. Il y en a aussi aux membres de derriere, au plat des cuisses. On a seigné ce cheval des quatre *ars*, pour dire, des quatre membres. Ce mot vient du Latin *artus*.

ARSENAL. s. m. Le peuple dit *Arcenac*. Maison Royale ou publique, où on fabrique les armes & les munitions de guerre, & qui sert aussi de magasin à les serrer. L'*Arsenal* de Venise est le lieu où se fabriquent & se conservent les Galeres: l'*Arsenal* de Paris, où l'on fond des canons: l'*Arsenal* de Cône, où on fabrique des mousquets: l'*Arsenal* de la Salpêtriere, où on fait le salpêtre. Il y a aussi des *Arsenaux* de Marine, comme à Rochefort, à Toulon, &c. Plusieurs croyent que ce mot vient de *arx*, ou de *arcus*, ou plûtost de *ars*, qui signifie *engin*, ou machine, comme étant un lieu où on serre les machines de guerre: c'est l'opinion de Du Cange, qui cite Jacques Bourgoin au livre de l'origine & de l'usage des mots vulgaires. Sansouin en son livre de Venise, dit qu'il vient de *arx senatus*, comme qui diroit, La deffense du Senat contre

les Infidelles. Mais Menage croit qu'il vient du Grec *Arsenalis*, dont on s'est servi il y a long-temps à Constantinople dans quelques inscriptions. Covarruvias, selon le sentiment de quelques-uns, dit que ce mot vient de l'Arabe *darsenaa*, qui signifie la même chose que l'Espagnol *ataraçanas*, c'est à dire, ce que nous entendons par le mot d'*arsenal*. En effet ôtant *d* premiere lettre de *darsenaa*, reste *arsenaa* qui a un rapport entier avec *arsenal*. Les Italiens se servent aussi de *darsena*, pour signifier le lieu où ils mettent leurs Galeres, & dont on se sert aussi en termes de Marine par toute la Mediterranée, pour signifier le bassin le plus retiré d'un port. Voyez *Darsine*.

ARSENIC. s. m. Mineral fort caustique, & poison fort violent. Il y a trois sortes d'*arsenic*: le blanc, qui est quelquefois transparent, qui se trouve presque dans toutes les mines de metail; & c'est celuy qui emporte l'argent dans les fontes: le jaune, qui est l'orpiment, est de substance écailleuse, & difficile à piler: & le rouge, qui est le reagal ou risagal. Il y en a une quatriéme sorte nommée *Sandaraque*, qui est rouge, & ne differe des autres que par sa couleur plus foncée. Ces mineraux sont une terre aduste si subtile & penetrante, qu'étant alliés avec les metaux, ils les ouvrent & corrompent, & transforment presqu'en une autre nature. Ils blanchissent le cuivre, le leton, & le plomb comme l'argent. Ils sont chauds, secs & corrosifs & dangereux à toute chose ayant vie. Ils se levent par feuilles comme du papier. Biringuccio. Matthiole soûtient contre l'opinion de Vanoccio Biringuccio, que cet *arsenic* qu'on nomme *cristallin*, parce qu'il est clair comme cristal, n'est point naturel, & ne croit point aux mines d'orpiment, mais est fait par voye de sublimation des limeures d'orpiment & de sel, comme dit aussi Agricola. L'*arsenic* est comme une suye ou un suc mineral, gras & onctueux qui participe de la nature du soulfre. Celuy qu'on apporte icy d'ordinaire est une matiere sublimée des parties égales de sel marin & d'orpiment en poudre meslées ensemble dans des vaisseaux sublimatoires.

En termes de Chymie, on appelle Rubis d'*arsenic*, une preparation de l'*arsenic* vulgaire, qu'on fait avec du soulfre par des sublimations plusieurs fois reiterées qui luy donnent la couleur du rubis. On pretend qu'alors il n'est plus nuisible, mais qu'il sert de remede à plusieurs maladies, quand on le donne dans des confitures, conserves ou looces pour provoquer les sueurs, & guerir les ulceres rebelles.

Regule d'*arsenic*, est une liqueur butireuse qu'on prepare comme le regule d'antimoine, avec du nitre, du tartre, de l'orpiment, de la limaille d'acier, & du sublimé corrosif. Il sert pour consumer les chairs baveuses des playes, & à emporter la carie des os. L'esprit qui sort le premier est fort corrosif, & capable de dissoudre tout à fait le fer & plusieurs metaux.

ARSENICAL, ALE. Qui tient de l'arsenic. Il faut que les Chymistes se donnent de garde des esprits *arsenicaux* & vitrioliques.

Quelques-uns tirent le mot d'*arsenic* du Grec *arsen*, qui signifie *masle*, à cause de sa vertu tout à fait masle pour donner la mort. Martinius.

ART.

ART. s. m. Tout ce qui se fait par l'adresse & par l'industrie de l'homme; & en ce sens il est opposé à *nature*. L'*art* corrige & perfectionne la nature. les laides ou les vieilles employent l'*art* au deffaut de la nature pour paroistre belles, c'est à dire, le fard & les ornements.

ART, se dit aussi de toutes les manieres & inventions dont on se sert pour deguiser les choses, ou pour les embellir, ou pour reussir dans ses desseins. Cette personne a l'*art* de plaire, de se faire aimer, de s'insinuer dans le monde, & de faire fortune. il y a de l'*art* en tout ce que cet homme fait, il est compassé jusqu'à l'affectation.

ART, signifie aussi, Prudence, sage conduitte. Ce Prince a trouvé l'*art* de bien gouverner. ce Financier a trouvé l'*art* de s'enrichir. le grand *art*, c'est de bien vivre & de bien mourir.

ART, est principalement un amas de preceptes, de regles, d'inventions & d'experiences, qui étant observées, font reüssir aux choses qu'on entreprend, & les rendent utiles & agreables. En ce sens l'*Art* se divise en deux branches: les uns sont les *Arts* Liberaux, les autres sont les *Arts* Mechaniques: & en ce sens il est opposé à *Science*, dont le principe consiste en demonstrations.

Les *Arts* Liberaux, sont ceux qui sont nobles & honnêtes, comme la Poesie, la Musique, la Peinture, l'*Art* Militaire, l'Architecture, la Marine.

Il y a quelques *Arts* particuliers, comme l'*Art* de Raymond Lulle, l'*Art* de dechiffrer, l'*Art* de la memoire. Il y en a de deffendus, comme l'*Art* Magique.

Les *Arts* Mechaniques, sont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'esprit: ce sont d'ordinaire ceux qui nous fournissent les necessites de la vie, comme celuy des Horlogers, Tourneurs, Charpentiers, Fondeurs Boulengers, Cordonniers, &c. La Surintendance des *Arts* & Manufactures de France.

On appelle un Maitre de l'*Art*, un excellent homme dans chaque science ou profession. Il s'en faut rapporter aux Maitres de l'*Art*. On dit, Parler en terme de l'*Art*, quand on se sert des mots propres & particuliers à chacun des *Arts* ou Sciences. Rabelais a dit, que Mre. Gaster a été inventeur des *Arts*, il veut dire le ventre, la necessité.

ART, se dit aussi en parlant de ce qui est composé & conduit avec raisonnement, en faisant une juste application des principes ou preceptes d'un certain *art*. Cette piece de theatre est conduitte avec grand *art*. ce Poëte entend bien l'*Art* Poëtique. un bon Orateur doit cacher son *art*.

ART, se dit aussi d'une connoissance reduitte en pratique. Plusieurs Scolastiques soûtiennent que la Logique & la Morale sont des *Arts*, parce qu'elles ne s'arrestent pas à la simple theorie: mais elles tendent à la pratique. La Statique est une Science, parce qu'elle s'arreste seulement à la theorie: mais la Mechanique est un *Art*, parce qu'elle reduit les connoissances de la Statique en pratique. La Medecine est une Science, & la Chirurgie est un *Art*.

ART, se pousse quelquefois par extension jusqu'à la Science, à la Philosophie. On appelle un Maitre ez *Arts*, celuy qui a eté examiné sur les quatre parties de la Philosophie qu'on montre aux Colleges.

Ce mot vient d'*arete* en Grec, qui signifie, *vertu*, *industrie*.

ARTEIL. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de tous les doits du pied. Le pouce ou le gros *arteil* n'a que deux os; les quatre autres doits ou *arteils* en ont chacun trois. Le peuple par corruption dit *orteil*. Ce mot vient d'*articulus*.

ARTERE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une partie organique du corps de l'animal, ou vaisseau rond, long & creux comme un tuyau, qui est composé d'une double tunique, destinée par la nature à porter le sang spiritueux élabouré dans le ventricule gauche du cœur, pour temperer & entretenir la chaleur de chacune des parties du corps, & achever de les nourrir. Aprés la mort des animaux, on trouve toûjours leurs *arteres* vuides de sang, quoy que les veines soient remplies. Il y a trois vaisseaux ou principales *arteres*: l'*aspre artere*, ou *trachée artere*, ainsi nommée, à cause de son inégalité, car elle est aspre, raboteuse & cartilagineuse: c'est le conduit qui fait passer l'air dans le poulmon quand on respire; & pour cela elle est appellée par

quelques

quelques-uns la *canne des poulmons*. Elle eſt compoſée de deux differentes ſubſtances, l'une molle, & l'autre dure. La ſeconde s'appelle *artere veineuſe*, parce qu'elle a ſa tunique fort mince, comme ont les veines, & elle ſort du ventricule gauche du cœur, dont les rameaux s'étendent dans la chair des poulmons, & qui eſt un ſurgeon de la veine cave. La troiſiéme s'appelle abſolument *aorte*, ou la *grande artere*. Cette *artere* ſortant du ventricule gauche du cœur, ſe diviſe en aſcendante & deſcendante, comme les veines, & prend preſque par tout les mêmes noms que les veines qu'elle accompagne. Ainſi il y a l'*artere* coronale qui entoure le cœur, les ſouſclavieres, l'intercoſtale, la mammale, la muſcule, la cervicale, l'axillaire, la thoracique, la baſilique, qui ſont les rameaux de l'*artere* aſcendante. De l'*artere* deſcendante ſortent l'*artere* intercoſtale, la phrenique, la cœliaque, la meſenterique ſuperieure & inferieure, la renale ou émulgente, la ſpermatique, la lombaire & la muſcule. Il y a auſſi les *arteres* iliaques, les hypogaſtiques & umbilicales, la honteuſe, la crurale, &c. dont l'explication ſe peut tirer des veines qui ont le même nom, qui ſe trouveront à leur ordre. On derive le mot d'*artere* du Grec *aorte*, parce qu'elle eſt comme le coffre ou vaiſſeau du ſang arterieux. On le fait auſſi venir du verbe *terein*, & *aera* à l'accuſatif. L'*artere* garde l'air qu'elle reçoit, & puis le rejette. Martinius.

ARTERIEUX, EUSE. adj. Qui appartient à l'artere. Sang *arterieux*, qui eſt plein d'eſprits. On appelle la veine *arterieuſe*, une artere qui ſort du ventricule droit du cœur, qui a une tunique comme celle d'une veine, & qui ſert d'artere tandis que l'enfant eſt dans le ventre de la mere, & de veine depuis qu'il eſt né. Elle ſe pert dans le poulmon, & a ſa continuité avec l'aorte.

ARTHRITIQUE. Voyez *Articulaire*.

ARTHRODIE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une jointure des os qui ont la teſte platte, & qui neantmoins ne laiſſent pas d'eſtre mobiles ſur leurs ſurfaces, comme eſt celle de la maſchoire avec l'os des temples. Ce mot vient du Grec *arobron, unclura*.

ARTICHAUD. ſ. m. Plante qui a des feuilles picquantes comme un chardon, qui forment une eſpece de pomme dont le cul eſt bon à manger, & qui ſert à faire des ragouts. Dioſcoride dit que l'*artichaut* a les feuilles ſemblables à la carline & à l'épine blanche: toutefois elles ſont plus noires & plus épaiſſes. Il jette une tige longue & entaſſée de feuilles, & produit ſes teſtes picquantes & épineuſes. Sa racine eſt noire & groſſe. Il y en a qui viennent ſans pointes, lors qu'on a applati la pointe de la graine en les ſemant. Il y a des *artichauds* domeſtiques, & d'autres ſauvages; & on croit que ceux-cy ſont l'epine blanche de Dioſcoride. On l'appelle en Latin *carduus, cinara, ſtrobilus, articocus* ou *articocalus, ſcolymos, carduus altilis*. Quelques Medecins diſent que l'*artichaud* n'eſt qu'une fleur; car ce qu'on appelle ordinairement les feuilles, ne tient lieu que d'un calice qui a pluſieurs plis.

ARTICLE. ſ. m. Petite partie ou diviſion d'un diſcours, d'un écrit, d'un memoire. St. Thomas diviſe ſa Somme en pluſieurs queſtions, & chaque queſtion en pluſieurs *articles*. ce compte contient pluſieurs *articles* en chaque chapitre de recepte & de dépenſe. Ce memoire de frais contenoit 200. articles. il faut accoller enſemble ces trois *articles*.

ARTICLE, ſe dit auſſi des clauſes & conventions des Traités & des Jugements ſur leſquels il ſe fait des conteſtations & des deliberations. On eſt déja convenu de tant d'*articles* du Traité de paix, des *articles* de la capitulation. on a déja jugé trois *articles* de ce procés. on a donné des *articles* de mariage; & on dit abſolument, Signer des *articles*, pour dire, Signer un contract de mariage. On peut faire interroger la partie ſur faits & *articles* qu'on luy ſignifie.

ARTICLE DE FOY, ſe dit de tous les points de la Religion decidés par les Conciles, & que croit l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Les *articles* controverſes ſont ceux qui ſont debattus par les Heretiques.

ARTICLE, ſignifie auſſi, une choſe particuliere. On luy a donné un habit, & il demande encore un manteau; c'eſt un autre *article*. il a retiré les meubles qu'il avoit engagés, mais il en a trouvé à redire pluſieurs *articles*. tout ſon bien conſiſte en un *article*, pour dire, en une maiſon, en une terre. on luy donne tous les meubles de cet inventaire en ſa garde, qu'on luy a comptés *article* par *article*.

ARTICLE, en termes de Medecine, ſignifie, une jointure des os du corps humain. La goutte eſt une maladie qui vient dans les *articles*, & eſt nommée *Morbus articularis*. on a découvert que cet homme a été maſſacré par un Chirurgien, parce qu'il étoit couppé par *articles*. On appelle auſſi *articles*, les choſes mêmes qui ſont jointes. Chaque partie dont un corps, un doit eſt composé, eſt un *article*.

ARTICLE, en termes de Grammaire, eſt une particule dont ſe ſervent la plus-part des Langues pour faire l'inflexion des noms, & marquer leurs cas & leurs genres. L'*article* feminin, maſculin. l'*article* du ſingulier, du plurier, du nominatif, du datif, &c. Quelques-uns font paſſer l'*article* pour une partie d'Oraiſon; mais il doit plûtoſt eſtre mis au rang des pronoms.

ARTICLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand un homme s'eſt ruiné en peu de temps, on dit qu'il a mangé tout ſon bien en un *article*; & d'un goulu qui mange viſte, on dit que quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un *article*, & d'un homme qui eſt confus, on dit qu'il met tout en un *article*, qu'il ne fait aucune diſtinction des choſes. On dit auſſi d'un homme de facile creance, qu'il croit tout ce qu'on luy dit comme un *article* de foy.

Ce mot vient du Latin *articulus*, d'*artus*.

ARTICULAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne à une maladie qui afflige & altere particulierement la ſubſtance des articles, cauſée par une matiere virulente, & pour cette cauſe eſt nommée des Grecs *arthritis*, & des Latins *Morbus articularis*. En François on l'appelle en general *Goutte*, parce que cette humeur diſtile goutte à goutte, & parce qu'une ſeule goutte eſt capable de cauſer une grande douleur. Elle a autant de differences & de noms qu'il y a de jointures, ou qu'elle a de qualités. On voit des goutteux qui ont une goutte froide aux genoux; d'autres qui ont aux pieds des gouttes chaudes.

ARTICULATION. ſ. f. Prononciation diſtincte des ſyllabes. Dieu à donné à l'homme l'*articulation* de la voix pour ſe faire entendre. On dit au Palais, l'*articulation* de faits nouveaux, pour dire, l'allegation; & en Medecine, l'*articulation* ou les jointures des membres.

Ce mot ſignifie en general, la conjonction de deux choſes, leſquelles étant liées étroitement l'une à l'autre, peuvent étre pliées. Ainſi on dit, l'*articulation* d'un raſoir, d'une lancette, d'une jambette, &c. en parlant de l'endroit qui ſert à les plier.

ARTICULER. v. act. Marquer diſtinctement ſes lettres & ſes paroles. Ce begue a la langue graſſe, il ne ſçauroit bien *articuler* ſes mots. les animaux ne peuvent *articuler* le ſon de leur voix, à la reſerve de quelques oiſeaux, comme le perroquet, la pie, &c.

ARTICULER, en termes de Palais, ſignifie, Mettre en fait. La partie a *articulé* & mis en fait qu'elle avoit payé. on expedioit nagueres des Lettres de Chancelerie pour avoir permiſſion d'*articuler* faits nouveaux: cela a été abrogé par l'Ordonnance de 1667.

ARTICULER, ſignifie quelquefois, Mettre par articles. Vous mettez cette dépenſe en gros, il la faut *articuler* par le menu, la mettre par articles.

ARTICULER, en Medecine, se dit en parlant de la jonction des membres. Tous les animaux ne sont pas *articulés* de la même façon. l'os de la cuisse, s'*articule* avec l'os ischion.

ARTICULÉ, ÉE. part. & adj.

ARTIEN. s. m. Terme de College, qui se dit des escoliers qui sont sortis des Humanités, & qui estudient en Philosophie. En plusieurs Colleges, comme à Navarre, il y a un Principal particulier pour les *Artiens*. Ce mot vient, du Latin *ars*.

ARTIFICE. s. m. Adresse, industrie de faire les choses avec beaucoup de subtilité, de precaution. Il y a beaucoup d'*artifice* dans cette machine, dans ce Roman.

ARTIFICE, se dit aussi des feux qui se font avec art, soit pour le divertissement, soit pour la guerre. On a brusle les vaisseaux ennemis avec des feux d'*artifice*. on a jetté des feux d'*artifice* dessus la breche. il s'est fait un beau feu d'*artifice* à l'entrée du Roy. les fusées, les petards, les pots à feu, les lances à feu sont feux d'*artifice*.

ARTIFICE, signifie aussi, Fraude, deguisement, mauvaise finesse. Il ne faut jamais user d'*artifice*. cette femme n'est belle que par *artifice*. en tout ce qu'il fait il y a quelque *artifice* caché.

ARTIFICIEL, ELLE. adj. qui se fait par art, & qui ne vient point naturellement. On contrefait aujourd'huy toutes les drogues, il s'en fait d'*artificielles*. on fait du sel armoniac *artificiel*, du borax *artificiel*. en Astronomie il y a un jour naturel, & un jour *artificiel*.

ARTIFICIELLEMENT. adv. D'une maniere artiste. Cette machine se meut *artificiellement*.

ARTIFICIER. s. m. Ouvrier qui fait des feux d'artifice.

ARTIFICIEUX, EUSE. adject. Fin, adroit, rusé. Il ne se dit qu'en ces phrases. C'est un homme *artificieux*, trompeur. un discours *artificieux*. *Artificieux* ne se dit que de l'esprit, & *artificiel* que des choses materielles.

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une maniere artificieuse.

Tous ces mots viennent du Latin *artificium*.

ARTILLER. s. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie, comme Fondeur, Canonier, &c. Il y a d'ordinaire trois *Artillers* qui manient le canon.

En termes de Marine on dit, un vaisseau équippé, monté ou *artillé* de tant de piece de canon.

ARTILLERIE. s. f. Gros équippage de guerre qui comprend le canon, les bombes, petards, & autres armes à feu qui se chargent à boulets, boestes, cartouches, &c. On n'a pû attaquer cette place, parce qu'on manquoit de grosse *artillerie*. il y avoit dans cette *armée* 500. chevaux d'*artillerie* pour mener tout l'appareil de guerre, des outils, des pionniers, ponts de batteaux, eschelles, & autres machines necessaires pour les campements & les sieges. Le parc de l'*artillerie*, est le lieu du camp destiné à la garde des munitions, de guerre. il y avoit tant d'Officiers, de Commissaires de l'*Artillerie*. le Lieutenant de l'*Artillerie*. On trouva dans la ville de Malaca jusqu'à huit mille pieces d'*artillerie*, aprés qu'Alphonse Albuquerque s'en fut rendu le maistre; à ce que dit l'Histoire d'Emanuel de Faria. L'*Artillerie* a été inventée vers l'an 1380. par Constantin Anclitzen de Fribourg; ou Bartolde Suvartz Cordelier Chymiste, selon Pasquier & Vossius en l'an 1354. Casimir Sunicroviez Polonois a écrit un excellent livre de l'*Artillerie*, & de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre que pour la paix. Joachin Brechtelius en a aussi fort bien écrit. On y trouve une remarque singuliere, qui est que les anciens Allemands faisoient faire serment à tous ceux qui s'adonnoient à l'Art Pyrotecnique, qu'ils ne prepareroient jamais aucuns feux artificiels sautans & voltigeants, & qu'ils ne s'en serviroient point pour la ruine & destruction des hommes.

Menage derive ce mot du vieux François *Artiller*, qui signifie, Rendre fort par art, & garnir d'outils & instruments de guerre. Le mot d'*Artiller* vient de *Art*, ou invention, parce que *ars* chez les Latins signifioit une *machine*.

On appelloit aussi *Artillerie*, les machines de guerre anciennes, comme catapultes, beliers, dards, mangonneaux, &c. comme on voit dans Froissart & autres vieux Historiens. Du Cange cite le Roman de Guillaume Guyart de l'an 1304. où l'on voit que l'*artillerie* étoit le charroy chargé de carreaux, d'arbalestes, de dards, de lances, de targes, de harnois, pour en donner a ceux qui n'en avoient point.

ARTIMON. s. m. Terme de Marine. C'est le mast d'un navire qui est le plus prés vers la pouppe, & qui porte ordinairement des voiles Latines. On l'appelle autrement, *mast de foule*, ou *le mast de l'arriere*, ou *de la pouppe*. La vergue d'*artimon* est toûjours couchée de biais sur le mast, & ne le traverse point à angles droits, comme tous les autres. Le mast d'*artimon* n'a qu'une brisure, & ne porte point de perroquet. Ce mot vient du Grec *artemon*, qui ne se prenoit pourtant pas en la même signification que nous le prenons aujourd'huy. C'est ce que l'on peut voir dans Jaboleuus, qui soûtient aprés Labeon dans la Loy, *Malum paragr. de verborum significatione*, qu'*artemon* n'est point une partie integrante du vaisseau: ce qu'il n'eût pas dit, s'il l'eut pris pour un mast. On entendoit donc autre chose par le mot d'*artemon*, qu'une machine ou poulie qui servoit à tirer dans le vaisseau, ou à décharger les gros fardeaux, ou à rouler le cable. C'est ce qu'on appelle aujourd'huy le *Cabestan*.

ARTISAN. s. m. Ouvrier qui gagne sa vie en travaillant aux arts mechaniques, comme Cordonniers, Serruriers, Menuisiers, Chapeliers, &c.

ARTISAN, se dit figurément en Morale. Cet homme est l'*artisan*, de sa fortune, pour dire, qu'il se l'est procurée à luy-même, qu'il n'en a obligation à personne. On dit aussi, Cet homme est un grand *artisan* de fourbes & de calomnies. On dit par excellence, que l'Auteur de la Nature est un merveilleux *Artisan*.

ARTISTE. adj. m. & f. & s. L'ouvrier qui travaille avec grand art, ou la chose qui est fort bien travaillée. Cet ouvrage vient de la main d'un sçavant *Artiste*. voila une montre, une machine fort *artiste*.

ARTISTE. s. m. Terme de Chymie. C'est celuy qui sçait bien faire les operations de la Chymie. il faut être un grand *Artiste* pour preparer les mineraux, afin qu'ils ne soient point nuisibles. Raymond Lulle, Paracelse, Arnaud de Villeneuve ont été de sçavants *Artistes*.

ARTISTEMENT. adv. D'une maniere artiste. Il se dit des choses spirituelles, aussi bien que des materielles. Ce globe a été travaillé fort *artistement*. l'Eneide est un Poëme fort *artistement* fait.

Ces mots viennent du primitif *ars*.

ARU.

ARUSPICE. subst. masc. Sacrificateur Romain qui predisoit l'avenir en examinant la qualité des entrailles des bestes sacrifiées. La superstition des Payens a été jusqu'au point d'ajouster foy aux Augures & aux *Aruspices*. On avoit reduit en art l'*Aruspicine*, ou cette maniere de deviner. Jules Cesar, au rapport de Macrobe, fit luy-même plus de seize livres de l'*Aruspicine*. Ce mot vient d'*haruga*, qui signifioit, Les entrailles des victimes, & *aspicere*, *regarder*, *considerer*.

ARY.

ARYTÆNOIDE. adject. Terme d'Anatomie. C'est

C'est une épithete que donnent les Medecins à un des cartilages du larinx qui forme une espece d'anche, comme celle des flûtes & des orgues. Elle sert à rendre la voix plus aiguë ou plus grave. Ce mot vient d'*arytana*, qui signifie un *pot à l'huile*, parce que ce cartilage represente la figure de son bec ou de son bibeton.

ARZ.

ARZEL. adject. masc. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a une balzane ou marque blanche au pied de derriere du côté droit, ou du pied hors du montoir du derriere.

AS.

AS. s. m. Carte, ou face de dez marquée d'un seul point. *As* de cœur. *as* de carreau. amener rafle d'*as*, ou *ambesas*, ou *bizet*. au piquet l'*as* vaut onze, au here il ne vaut qu'un point. C'est un *as* de pic, un *as* de trefle. On s'en sert figurément pour injurier quelqu'un qu'on méprise. Ce mot vient de *as*, *assis*, Latin, qui se dit d'une chose particuliere considerée comme un tout, ainsi qu'en cette phrase, *Hares ex asse*.

ASC.

ASCARIDES. s. m. C'est un nom que les Medecins donnent à une petite vermine qui s'attache au fondement, & qui tourmente beaucoup le patient. Le remede qu'on y applique est le blanc rhasis. Ce mot vient du Grec *askarizo*, qui sign. *sauter*. Cette sorte de vers ne fait que remuer.

ASCENDANT, ANTE. adj. Terme de Genealogie & de Jurisprudence. Il se dit de tous les parents qui sont au dessus de nous, comme pere, grand-pere, grand-oncle. Le mariage est perpetuellement deffendu entre les *ascendants* & descendants en ligne directe. Il étoit éloigné de trois degrés en ligne *ascendante*.

ASCENDANT, en termes d'Astrologie, est l'horoscope ou le degré de l'Equateur qui monte sur l'horison au point de la naissance de quelqu'un, & qu'on croit avoir grand pouvoir sur sa vie & sur sa fortune. On l'appelle aussi dans le Theme celeste, *la premiere maison*, *l'angle oriental*, & *le significateur de la vie*. En ce sens il est substantif. Les Astrologues appellent aussi des Signes *ascendants*, ceux qui montent sur l'horison depuis le Nadir ou la partie la plus basse du ciel, jusqu'au Zenith ou la partie où ils sont dans leur plus grande élevation.

ASCENDANT, se dit aussi des astres, & des degrés qui montent sur l'horison en quelque cercle ou parallele de l'Equateur que ce soit.

ASCENDANT, est aussi s. m. Il a Jupiter en son *ascendant*. une telle Planete dominoit en son *ascendant*.

ASCENDANT, se dit en Morale de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque chose. On a de la peine à vaincre son *ascendant*.

ASCENDANT, se dit en discours ordinaire d'une superiorité qu'un homme a sur l'esprit d'un autre qui provient d'une cause inconnuë. Pour gagner vôtre Rapporteur, employez un tel de ses amis, il a un grand *ascendant* sur son esprit.

ASCENSION. s. f. Elevation en haut. On ne le dit au propre que de l'élevation miraculeuse du Sauveur, quand il monta au ciel en presence de ses Apôtres. Il signifie aussi, la Fête qu'on celebre en son honneur 40. jours aprés Pâques. Le jour de l'*Ascension*.

En termes d'Astronomie, l'*ascension* droite d'une étoile, est le point de l'Equateur qui se trouve en même temps que cette étoile au Meridien: & l'arc de l'*ascension* droite, est le nombre des degrés de l'Equateur qui sont compris depuis le commencement d'Aries jusqu'à ce point de l'Equateur qui se trouve au Meridien. L'*ascension* droite est égale par tout le monde. On dit aussi, l'*ascension* droite d'un certain point de l'Eclyptique, ou de quelque autre point du ciel que ce soit.

ASCENSION oblique d'un astre, est le degré de l'Equateur qui s'éleve avec une Planette dans la sphere oblique; & l'arc de l'*ascension* oblique, est l'arc de l'Equateur compté depuis Aries jusqu'à ce point de l'Equateur. Ainsi les *Ascensions* obliques changent suivant l'élevation du Pole; & la difference ascensionnelle est la difference de ces deux arcs. On calcule de même l'*ascension* oblique d'un certain point de l'Eclyptique, & de tout autre point du ciel. Il y a des tables des differences ascensionnelles pour toutes les elevations du Pole, chez Magin, Argolus, & chez les Auteurs qui ont traité de la Sphere.

ASCENSION, se dit proverbialement en ces phrases. A l'*Ascension*, blanche nappe & gras mouton, pour dire, qu'en ce temps-là on quitte le veau pour manger du mouton. On dit aussi d'une chose qui est toûjours en même état, qu'elle ne va, ni ne vient, qu'elle est comme l'*Ascension*, qui n'avance ni ne recule.

ASCETIQUE. adj. Terme de devotion. Ce mot a servi de titre à plusieurs livres spirituels & de meditations: comme, les *Ascetiques*, ou Traités spirituels de S. Basile le Grand, Archevêque de Cesarée en Cappadoce. Ce mot vient du Grec *askein*, *se exercere*, d'où vient *askesis*.

ASI.

ASINE. adj. f. Qui ne se dit qu'en cette phrase. Bête *asine*, pour signifier un asne. On se sert de ce mot au Palais, & dans toutes les procedures de Justice, pour éviter le mot d'*asne*, qui a quelque chose qui excite la risée, quand on le prononce en public.

ASN.

ASNE. s. m. Baudet, animal à quatre pieds & à longues oreilles, paresseux, laborieux & stupide. C'est une bête de somme dont se servent d'ordinaire les pauvres gens pour porter des choux, du fumier, du plâtre, &c. Les *asnes* de Mirebalais. il y a des *asnes* domestiques, & des *asnes* sauvages. à Melun, en Bourgogne, & en quelques autres lieux il y a une poste aux *asnes*. le braire est le propre des *asnes*. il étoit défendu dans les livres de Moyse, de joindre un bœuf à un *asne* pour labourer. Ce mot d'*asne* vient d'*asinus*, que quelques-uns tirent du Grec *asinus*, *innoxius*; d'autres, d'*asaumn*, *tristem esse*. Cet animal est melancholique.

On appelle Pont aux *asnes*, une difficulté qui arrête les ignorants: comme, La cinquiéme proposition des Elements d'Euclide est le pont aux *asnes* de la Geometrie: Quelques-uns sont d'avis tout contraire, & disent que c'est le moyen qu'on donne aux ignorants de passer par dessus une difficulté qui les arrête.

COQ A L'ASNE, est un discours en galimathias, ou une réponse qui n'a rien qui convienne à la question ou à la demande qu'on fait. Il luy répondit par un *coq à l'asne*. Marot & les vieux Poëtes ont intitulé quelques-unes de leurs Poësies *Coq à l'asne*. On appelle des Contes de peau d'*asne*, des contes de vieille, des histoires peu vraisemblables. On appelle Dos d'*asne*, un angle aigu qui se fait de deux superficies, comme celles des pignons & des couvertures.

PAS D'ASNE. Voyez *Pas d'asne*.

ASNE, est aussi une espece d'estau dont se servent plusieurs Artisans, & entre autres les ouvriers en marqueterie, pour tenir leurs bois, ou leurs pierres quand ils les fendent.

ASNE, signifie figurément un homme ignorant, grossier, stupide. On reproche aux écoliers qui ne veulent rien apprendre, que ce sont des *asnes*.

L'ASNE d'or, est une fiction d'Apulée Philosophe Plato

nicien, d'une metamorphose en *asne* dont il a fait un ingenieux Roman.

L'Asne de Buridan, est une supposition d'un Philosophe, qui dit que si on mettoit un *asne* entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux, & éloignés également, il mourroit de faim, soûtenant qu'il ne pourroit pas se determiner auquel il iroit, faute d'avoir le libre arbitre.

On a aussi appellé *Asnes*, les Mathurins ou les Freres de l'Ordre de la Ste. Trinité, parce que quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis que de monter sur des *asnes*, suivant leur Institution qui fut faite en l'an 1198 sous le Pontificat d'Innocent III. ce qui fut changé par le Pape Clement en l'an 1267. qui leur donna permission d'aller sur des chevaux. Ils sont encore appellés, les Freres des *asnes* de Fontaine-bleau, dans un Registre de la Chambre des Comptes de l'an 1330. Du Cange.

Asne, se dit proverbialement en ces phrases. L'*asne* du commun est toûjours le plus mal bâté, c'est à dire, qu'on a peu de soin de contribuër aux necessités ou dépenses publiques. On ne sçauroit faire boire un *asne* s'il n'a soif, c'est à dire, qu'on ne peut pas faire faire une chose à un homme malgré luy. On dit, Boire en *asne*, pour dire, Laisser une partie de sa boisson dans son verre. On dit aussi, qu'un homme a un vin d'*asne*, quand il devient hebeté aprés avoir bû. Il est méchant comme un *asne* rouge, pour dire, qu'un homme fait toute sorte de mal. On dit, que Midas avoit des oreilles d'*asne*, pour dire, qu'il entendoit de loin, qu'il sçavoit tout ce qu'on disoit dans son Royaume. On le dit aussi de ceux qui ont des oreilles trop longues, & qui tiennent de l'*asne* par leur stupidité. On dit d'un ignorant, que c'est un *asne* bâté; d'un homme trop adonné aux femmes, que c'est un *asne* debâté. On dit aussi, qu'il y a plus d'un *asne* à la Foire qui s'appelle Martin, quand on répond à ceux qui se trompent sur l'équivoque d'un nom. On dit aussi, Martin l'*asne*; & que par tout où il y a Martin, il y a de l'*asne*. On dit encore, qu'à laver la tête d'un *asne* on ne perd que la lescive, pour marquer qu'un homme stupide ne profite pas des instructions qu'on luy donne. On dit aussi, Le jour du Jugement viendra bientost, les *asnes* parlent Latin, quand quelque ignorant veut parler une langue qu'il n'entend pas. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'elle ne vaut pas le pet d'un *asne* mort. On dit aussi, Chantez à l'*asne*, il vous fera des pets, en parlant des ignorants & des ingrats. On dit aussi, qu'il est bien *asne* de nature, qui ne peut lire son écriture. On dit d'un ignorant qui est assis dans un fauteuil, que ce sont les Armoiries de Bourges, un *asne* dans une chaise: que les chevaux courent les Benefices, & que les *asnes* les attrapent, pour dire, qu'on ne donne pas toûjours les graces à ceux qui les meritent. On dit aussi, que la patience est la vertu des *asnes*. On l'a sanglé comme un *asne*, pour dire, On luy a fait un rude traitement, il a été severement condamné. On dit à celuy qui cherche une chose, que sans y prendre garde il porte sur luy, qu'il cherche son *asne*, & qu'il est dessus. On dit d'un faux brave qui menace, que c'est l'*asne* couvert de la peau du lion. On dit d'un homme qui n'a point d'équipage, qu'il n'a ni cheval, ni *asne*; ou ni *asne*, ni mulet. On dit, Pour un point Martin perdit son *asne*, à qui il manque fort peu de chose pour gagner une partie à quelque jeu, ou pour reüssir en quelque affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Martin*. On appelle un homme qui chante mal, un *rossignol d'Arcadie*, c'est à dire, un ignorant, & un gros *asne* d'Arcadie, à cause qu'en ce pays-là on fit ouvrir un *asne* qu'on accusoit d'avoir mangé la lune, parce que son image disparut dans l'eau où il beuvoit au temps d'une eclipse. On dit aussi d'un grand mangeur, qu'il s'écrime bien des armes de Caïn, ou de Samson, c'est à dire, d'une mâchoire d'*asne*. On appelle aussi le talk, le miroir des *asnes*.

ASNE'E. s. f. La charge d'un asne, ce qu'il porte à chaque voyage. Une *ânée* de vin, une *ânée* de fruit. Ce mot n'est en usage qu'à la campagne, & dans les Provinces. L'*ânée* de vin à Lyon contient 80. pots de vin.

ASNERIE. s. f. Ignorance, faute grossiere contre l'art qu'on professe. Il a écrit une telle chose, c'est une grosse *ânerie*.

ASNESSE. La femelle d'un asne. Dieu fit un miracle, en faisant parler l'*ânesse* de Balaam, qui empêcha le Prophete de maudire le peuple de Dieu.

Lait d'*ânesse*, est le lait qu'on ordonne pour certaine maladies, & pour rafraichir. Cet homme ne se porte pas encore bien, on l'a mis au lait d'*ânesse*, le lait d'*ânesse* est le meilleur aprés celuy des femmes.

ASNIER, ere. adj. Celuy, ou celle qui mene les asnes. Il se dit ordinairement à Paris de ceux qui fournissent du lait d'asnesse.

On le dit figurément de celuy qui traite rudement ses valets; ou ceux qui ont à faire à luy. C'est un rude *asnier*.

ASNON. s. m. Le petit d'un asne. L'asnesse ne conserve pas son lait quand elle a perdu son *asnon*.

ASNONNER. v. n. Lire, ou parler avec peine, & en repetant ses lettres, ou en cherchant ses paroles.

ASP.

ASPALATHE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est le bois d'un petit arbre épineux, pesant & massif, oleagineux, acre & amer au goût, de couleur purpurine & marquetée, assez odorant. Il approche des vertus, du goût, de l'odeur, de la pesanteur & de la figure du bois d'aloes. On les substituë l'un à l'autre, quand on en a besoin dans les medicaments. Les Parfumeurs en usent pour donner du corps à leurs parfums. Il y en a qui ont fait passer le santal rouge pour *aspalathe*: ce qui est combattu par Matthiole.

ASPECT. s. m. Objet éloigné qui frappe la vûë. Cette maison est en un bel *aspect*, c'est à dire, a une belle vûë devant elle, ou elle est belle à voir de loin: son *aspect* est à l'Orient.

Aspect, se dit aussi de la qualité de la chose qui regarde, ou qui est regardée. Cet homme a un *aspect* affreux, il fait peur à tous ceux qui le regardent. à l'*aspect* d'une personne on juge souvent de ce qu'elle a dans l'ame, c'est à dire, en la voyant. à l'*aspect* du supplice la constance s'evanoüit. à l'*aspect* de la piece on juge de la fausseté.

Aspect, se dit aussi de la description qu'on fait dans des Cartes marines des côtes & des terres qui sont sur un parage, telles qu'elles se présentent à la vûe. Il y a de ces Cartes dans les Routiers, où sont depeints tous les *aspects* & vûës de terre qui servent à la navigation, & qui aident à la connoissance des côtes & rivages.

Aspect. Terme d'Astronomie. C'est la situation qu'ont les étoiles & les Planetes les unes à l'égard des autres. Il y a cinq *aspects*: le Sextil, quand les astres sont eloignés de 60. degrés l'un de l'autre: le Quadrat de 90. le Trin de 120. l'Opposition, quand ils sont à 180. degrés: & la Conjonction, quand ils sont en même degré. Kepler ajoûte huit nouveaux *aspects* aux anciens, à sçavoir le Demi-sextil, qui contient un éloignement de 30. degrez: le Decil, qui est de 36. degrez: l'Octil de 45. le Quintil de 72. le Tredecil de 108. le Sesquiadé de 135. le Biquintil de 144. & le Quinquncx de 150. il y a des *aspects* favorables, & de malins *aspects*.

Ce mot vient du Latin *aspectus*.

ASPERGE. s. f. Plante qu'on cultive dans les jardins, dont l'extremité est bonne à manger quand elle est verte, & auparavant qu'elle soit montée en graine. Cette plante a une tige qui en montant diminuë en pointe, & jette plusieurs rameaux ou feuilles déliées comme des cheveux. Il en sort une petite fleur, qui étant

fleurie forme quelques perles verdes d'abord, & puis rousssâtres qui est sa graine. Sa racine est spongieuse & chevelue, & blafarde comme celle du myrthe sauvage. En Latin *Asparagus*.

ASPERGER. v. act. Jetter de l'eau, ou la faire tomber en menues gouttes avec un goupillon, ou autre chose propre à cela. On *asperge* le peuple d'eau benite, quand elle est faite. Un illustre Traducteur des Pseaumes a dit,

Asperge moy d'hyssope, & je seray mondé.

ASPERGES. s. m. Goupillon avec lequel on distribue l'eau benite. On dit figurément & bassement, Donner de l'*aspergés* à quelqu'un, pour dire, le bien mouiller par plaisir.

ASPERSION. s. f. L'action d'asperger. L'*aspersion* de l'eau benite. on fait de longues *aspersions* & encensements, lors qu'on enterre les Princes & Prelats.

ASPHODELE. s. f. Herbe medecinale qui a sa tige semblable au grand porreau, lissée, & haute d'une coudée, qui porte à sa cime une fleur appellée *Antericon*, qui est blanche, ou jaune, & qui a plusieurs rayons comme une étoile. Elle porte de petites perles rondes de couleur d'herbe, où est enfermée une graine noire & triangulaire. Elle a force racines rondes, noirâtres & bulbeuses, d'un goût picquant & amer. On y voit souvent plus de cent bulbes attachées ensemble. Les *Anciens* en étoient fort friands. On la nomme aussi *Aprodille*: en Latin *Hastula Regia*.

ASPIC. s. m. Petit serpent fort venimeux. La morsure d'un *aspic* ne se guerit point: c'est un Aphorisme d'Hippocrate, qui se trouve aussi dans l'Ecriture au Pseaume 58. & sur tout quand il mord aprés avoir mangé une grenoüille, comme dit Bochart en sa Zoographie. Quelques-uns font venir ce mot du Grec *spizo*, *sibilo*: d'autres de sa figure ronde, qui signifie en Grec *aspis*, un *bouclier*, parce que ce serpent se met ordinairement en rond, principalement quand on l'attaque; ce qui represente la figure circulaire du bouclier. Sa tête qu'il éleve du milieu de ce cercle, represente ce que les Romains appelloient *umbo* dans leur bouclier.

Matthiole met trois especes d'*aspics*, dont l'un est nommé *Ptyas*, parce qu'il jette son venin au loin comme s'il crachoit: le second *Chersea*, qui a pris son nom de ce qu'il se nourrit loin de la mer: le troisiéme *Chelidonien*, parce qu'il est noir sur le dos, & blanc sous le ventre comme les hirondelles. Les plus grands *aspics* sont ceux qui se nourrissent sur la terre. Il y en a quelquefois de cinq coudées de long, & sur tout les *Ptyas*, qui ont une couleur cendrée, verde & jaune. Nicander dit qu'un homme picqué d'un *aspic* devient verd & pâle, perd la vûë, & paroit endormi, & meurt sans sentir aucune douleur. Il ne peut vivre que huit heures, & souvent meurt au bout de trois. Ceux qui sont picquez des *aspics* Chelidoniens meurent soudain. L'*aspic* fait une picqueure fort deliée comme la pointe d'une aiguille. Le mâle fait deux picqueures, & la femelle quatre, comme les viperes; & son venin fait congeler le sang aux veines & arteres. Il y a aussi un *aspic* sourd qui a des taches jaunes sur une peau grise, qui est le plus dangereux de tous.

Aspic, se dit figurément d'un medisant. C'est une langue d'*aspic*.

Aspic, est aussi une ancienne piece d'artillerie, qui est une demi-couleuvrine bâtarde qui tire douze livres de boulet.

Aspic, est aussi une plante qu'on nomme autrement *Lavande*, qui a une fleur bleuë, & une odeur & un goût fort, & qu'on nomme en Latin *Spica nardi*. On en fait une huile qu'on nomme l'*huile d'aspic*, qui prend feu aisément, & qu'il est impossible d'éteindre, dont les Peintres se servent.

ASPIRANT, ANTE. adj. Qui aspire. Une ame *aspirante* à la beatitude quitte toutes les vanités du monde. c'est un homme *aspirant* aprés les richesses.

Aspirant, se dit aussi au substantif, de tous ceux qui poursuivent leur reception en quelques Degrés ou Maitrises. C'est un *Aspirant* au Doctorat, un *Aspirant* à la Maitrise de Perruquier. l'Ordonnance veut que les *Aspirants* à la Maitrise des corps de Marchands soient interrogés sur les parties doubles & simples.

En termes de Mechanique on appelle une Pompe *aspirante*, celle qui éleve l'eau jusqu'à 32. pieds, sans autre compression que celle qui se fait par la pesanteur de l'air exterieur, & dont on attribuoit autrefois l'effet à la crainte du vuide.

ASPIRATION. s. f. Action de celuy qui aspire, & qui tire son haleine, ou l'air exterieur en dedans pour rafraichir ses poulmons. Les Medecins disent aussi *inspiration*, & l'opposent a *expiration*, qui est l'action par laquelle on repousse ce même air au dehors. En ce sens on dit, Il y a deux façons de prononcer l'*h* en François, l'une sans *aspiration*, l'autre avec *aspiration*.

Aspiration, se dit aussi en Physique. Il y a deux manieres de faire les pompes, l'une par compression, l'autre par *aspiration*.

Aspiration, se dit figurément en Morale, & signifie, Desir de parvenir à quelque fin. L'*aspiration* au ciel est un commencement de beatitude.

ASPIRER. v. n. Pousser son haleine au dehors. Un Prelat *aspire* trois fois sur les Saints Huiles en les consacrant.

Aspirer, se dit aussi en Grammaire, pour marquer une forte prononciation. L'*h* Françoise se doit prononcer en *aspirant* en certains mots seulement; & alors elle tient lieu de consone. les Grecs marquoient les voyelles qui se devoient *aspirer*, par des esprits âpres.

Aspirer, se dit aussi en Morale, & signifie, Pretendre à quelque charge, dignité, ou autre chose qu'on regarde comme bonne & souhaitable. Un bon Chrétien ne doit *aspirer* qu'à la beatitude eternelle. un homme mondain n'*aspire* qu'aux honneurs, aux richesses. On dit aussi, qu'un homme peut *aspirer* aux plus grandes charges, pour dire, qu'il est capable de les exercer, qu'il est en passe de les obtenir. Il *aspire* à une telle Maîtrise.

On dit en Maçonnerie, qu'il y a des pierres dures, comme le grais, qui ne sont pas propres à bien prendre & *aspirer* le mortier, pour dire, que le mortier n'en peut pas faire une forte liaison.

Aspiré, ée. part. pass. & adj. Dans le mot de Heros l'*h* est *aspirée*.

Ces mots viennent du Latin *spiro*, *aspiro*.

ASPRE. adj. m. & f. Montueux, inegal. La Provence & le Dauphiné sont des pays *aspres* & raboteux où le charroy va difficilement.

Aspre, se dit aussi de ce qui frappe violemment & desagreablement les sens, & particulierement ceux du toucher & du goût. Un feu *âpre* havit les viandes, au lieu de les cuire. le froid a été bien *âpre* cet hiver. nous sommes dans une *âpre* & rude saison. un fruit est *âpre*, lors qu'il n'est pas meur, ou qu'il a une acidité trop picquante. le combat a été fort *âpre*, fort rude.

Aspre, se dit aussi de celuy qui est fort avide dans ses desirs & ses passions. Ce Procureur est fort *âpre* au gain. les gens foibles sont *âpres* à se vanger dans l'occasion. cet enfant est *âpre* sur sa nourrice, on ne l'en ose éloigner qu'il ne crie. les écornifleurs sont *âpres* & goulus. les bons chiens sont *âpres* à la curée, à la chasse.

En Medecine on appelle l'*Aspre* artere, le conduit qui fait passer l'air dans le poulmon. Voyez *Artere*.

On appelle en Grammaire, un esprit *âpre*, une marque faite en forme de *c*, qu'on met sur certaines lettres pour montrer qu'il les faut prononcer avec une forte aspiration, comme on fait en François aux *h* consones, & comme les Grecs faisoient à plusieurs voyelles, & à la lettre *rho*, ce qui leur tenoit lieu d'une *h*.

Aspre, est aussi une petite monnoye de Turquie dont on paye les Janissaires. Il en faut 50. pour faire un écu de France. Busbek, & Leunclavius dans ses

ses Pandectes de Turquie en ont parlé amplement.

Aspre, a esté aussi une monnoye du temps de Justinien. Les Anciens ont appellé aussi de la monnoye *aspre*, celle qui étoit nouvelle, & qui n'étoit pas encore usée par le tray & maniement. Les Grecs modernes ont appellé *Aspre*, la monnoye blanche. Du Cange.

ASPREMENT. adv. D'une maniere aspre. Ce gourmand mâche *aprement* & goulument. ce valet a été reprimendé *aprement* & vertément par son maître.

ASPRESTE. s.f. Herbe dont les feuilles sont fort rudes, qui sert aux ouvriers à polir le bois, à écurer l'airain, la vaisselle. Cette herbe croît dans les lieux aquatiques, & dans les fossés. Elle jette des tiges creuses, nouées, rougeâtres, & rudes au maniement, autour desquelles il y a force feuilles menuës & minces comme jonc. Elle croît fort en hauteur, quand elle trouve des arbres pour s'y attacher; & y étant entortillée, elle fait pendre une grande chevelure noire comme une queuë de cheval. Sa racine est dure comme du bois. Matthiole en décrit quatre especes, dont il y en a une que les paysans mangent en Carême.

ASPRETÉ s.f. Qualité de ce qui est âpre. L'*âpreté* d'un pays en empêche le commerce, & qu'on n'y voyage. On dit aussi, l'*âpreté* du feu, ou des fruits qui sont trop acres.

Aspreté, se dit figurément en Morale. Les Anciens ont blâmé l'*âpreté* des mœurs de Caton, sa trop grande severité. cet homme entreprend des choses avec trop d'*âpreté*, pour dire, d'ardeur & de promptitude.

Ces mots viennent du Latin *asper*.

ASS.

ASSABLER. v. act. Remplir de sable. La mer avec le temps a *assablé* le port d'Aiguesmortes, où S. Louis s'embarqua autrefois. le plus grand soin que doit avoir un Ingenieur en bâtissant un port, c'est d'empêcher qu'il ne s'*assable*. la riviere de Loire *assable* souvent les prés qui sont sur ses bords, les couvre de sable. Ce mot vient de *sable* ou *sablon* Nicod; ou du Latin *sabulum*.

Assabler, avec le pronom personnel, signifie, Demeurer sur le sable, s'engraver, échouër. Quand on descend sur la riviere de Loire en Esté, ou sur le Volga, on s'*assable* à tout moment. les grands vaisseaux qui s'*assablent* sur les bancs, y échouënt. les balenes s'*assablent* quelquefois, s'endorment sur le sable, & y demeurent.

Assablé, ée. part. pass. & adj.

ASSAFOETIDA. s.f. Terme de Pharmacie, est une gomme qui se tire d'une plante qu'on appelle en Latin *laserpitium*, & en Grec *silphium*, dont la tige ressemble à la ferule, & les feuilles à l'ache, & qui porte une graine large. Theophraste dit que cette plante fuit les lieux cultivés, & qu'elle s'y abâtardit, & que ses feuilles sont de couleur d'or. Cette gomme que les Apothicaires appellent *laser*, est ordinairement sophistiquée; & il est si difficile d'en recouvrer de la vraye qui vient de la region Cyrenaïque, que Neron la gardoit en son Tresor comme une chose precieuse: & Pline témoigne qu'elle étoit en si grande estime de son temps, qu'on la vendoit au poids de l'argent.

ASSAGIR. verb. act. Faire devenir sage. L'âge *assagit* les hommes. le temps, les afflictions l'ont *assagi*, l'ont rendu sage. il est bien *assagi* depuis l'accident qui luy est arrivé. Ce mot vieillit.

ASSAILLANT, ANTE. adj. Qui attaque, qui provoque au combat. Dom Sanche dit dans le Cid,

Faites ouvrir le camp, vous voyez l'*assaillant*.

Cette ville ne fut emportée que par le grand nombre des *assaillants*.

ASSAILLIR. v. act. Attaquer une place pour y entrer à main armée. Cette place fut *assaillie* & emportée en plein jour; elle fut *assaillie* de nuit, & escaladée. on l'*assaillit* lors qu'on s'y attendoit le moins. Ce mot vient de *adsallire*, qui se trouve dans la Loy Salique, & ailleurs. Menage. Nicod le derive de *afflare*.

Assaillir, se dit aussi des armées & des particuliers. C'est un bon Partisan qui est allé *assaillir* les ennemis jusques dans leur camp, jusques dans leurs quartiers. j'ay vû commencer la querelle, c'est celuy-là qui a *assailli*, qui a été l'agresseur. On le dit aussi des bêtes. Les loups affamés viennent *assaillir* les hommes.

Assaillir, se dit en Morale, en parlant de l'attaque des passions, des maladies, & des autres accidents de la fortune. Les esprits foibles se laissent *assaillir* de mille terreurs paniques. les Saints dans le desert ont été *assaillis* de plusieurs violentes tentations. les douleurs & les infirmités viennent de tous côtés *assaillir* les vieillards. tous les creanciers de ce pauvre homme le sont venus *assaillir* en même temps, & l'ont ruïné.

Assailli, ie. part. pass. & adj.

ASSAISONNEMENT. s. m. Maniere de preparer les viandes pour les rendre agreables au goût. La bonté d'un jambon, d'une fricassée, dépend de l'*assaisonnement*.

Assaisonnement, se dit aussi des ingredients qui servent à assaisonner. Le sel, le poivre, les champignons sont les *assaisonnements* ordinaires. Il faut de l'art pour bien menager les *assaisonnements*.

Assaisonnement, se dit figurément en Morale. La loüange demande un certain *assaisonnement* qui empêche qu'elle ne passe pour une pure flaterie.

ASSAISONNER. v. act. Donner aux viandes une preparation convenable pour les rendre de meilleur goût. Ce Cuisinier sçait fort bien *assaisonner* les viandes.

Assaisonner, se dit figurément en Morale. Ce Prince sçait *assaisonner* ses discours, ses dons, ses bienfaits d'une telle grace, qu'il gagne les cœurs de tout le monde. cette beauté sçait *assaisonner* ses refus d'une telle modestie, qu'on n'en peut pas être mal satisfait. un Orateur doit *assaisonner* ses harangues de choses agreables qui soient au goût de ses auditeurs.

Assaisoné, ée. part. pass. & adj.

ASSAISONNEUR. s. m. Celuy qui assaisonne. Ce Cuisinier a le goût fin, & est un bon *assaisonneur*.

Ce mot vient d'*assitare*, d'*asserere*, *repandre*, *semer par dessus*.

ASSASSIN. s. m. Homme qui tuë un autre avec avantage, soit par le nombre de gens qui l'accompagnent, soit par l'inegalité des armes, soit par la situation du lieu, ou en trahison.

On appelle aussi *Assassins*, les gens qui se loüent pour aller tuër quelqu'un qu'ils ne connoissent pas, & pour venger la querelle d'autruy.

Ce mot d'*Assassin* vient du Levant, d'un Prince des *Arsacides*, ou *Assassins*, qu'on appelloit le Vieil de la Montagne, habitant entre Antioche & Damas dans un Chasteau où il élevoit des jeunes gens dans toutes sortes de plaisirs & de delices, leur promettant qu'ils iroient aprés leur mort dans un lieu semblable, s'ils obeïssoient aveuglément à ses commandements; aprés quoy ils alloient hardiment tuër & assassiner les Rois & Princes ses ennemis, si-tôt qu'il le leur avoit ordonné. Ces gens s'étendirent depuis par tout le Levant. Le Sire de Joinville les appelle *Beduins*. Mais Volateran & Paul Emile les appellent *Assassins*, & Nicole Gilles *Arsacides*.

En galanterie on appelle aussi *Assassins*, certaines mouches taillées en long que les femmes coquettes mettent sur leur visage pour paroître plus belles.

ASSASSINAT. s. m. Meurtre qui se fait violemment avec avantage, ou en trahison. On ne donne point de remission pour les *assassinats*.

Assasinat, se dit aussi au Palais des mauvais traitements & insultes qui ont été faites à quelqu'un à main armée, & avec avantage, quoy que la mort ne s'en soit pas ensuivie. Un homme qui a reçû des coups de bâton, demande vengeance de l'*assassinat* commis en sa personne.

On

On le dit aussi hyperboliquement des importunités. Quand vous venez tant de gens ensemble pour disner chez moy, c'est un pur *assassinat*.

On dit aussi en amour, qu'une belle a commis un *assassinat*, quand elle a rendu quelqu'un amoureux sans le vouloir guerir.

ASSASSINER. verb. act. Tuer quelqu'un de guet appens & avec avantage. Ce Gentil'homme a été cruellement *assassiné* par six coquins.

ASSASSINER, se dit aussi des excés & outrages qui sont faits avec violence & port d'armes, quoy que la mort ne s'en soit pas ensuivie. Il a été *assassiné* de cinquante coups de baston.

ASSASSINER, se dit hyperboliquement, pour dire, Importuner beaucoup. On trouve dans les ruës mille gueux qui vous *assassinent*. Il m'écrit trop souvent, il m'*assassine* de ses lettres. Les Plaideurs & les Poetes *assassinent* les gens du recit de leurs procés, & de leurs vers.

On dit aussi en amour, que de beaux yeux *assassinent*, pour dire, qu'ils blessent les cœurs.

ASSATION. s.f. Terme de Pharmacie, qui se dit de la coction des medicaments & aliments dans leurs propres sucs, & sans addition d'aucune humidité ou onctuosité estrangere, comme celle des viandes à la broche, sur le gril, au four, sous la braise, &c. Le caffé se prepare par *assation*, c'est à dire, qu'on le fait rostir. Ce mot vient du Latin *assare*, *rostir*.

ASSAUT. s.m. Attaque à force d'armes d'un camp, d'une place. Un Gouverneur est obligé de soustenir trois *assauts* avant que de rendre une place. On a donné l'*assaut* en trois endroits du camp pour forcer les lignes. On a du mal d'empécher le pillage des villes qu'on emporte d'*assaut*. On dit, Donner, soûtenir, repousser un *assaut*. Les enfants perdus montent les premiers à l'*assaut*.

ASSAUT, se dit aussi dans les sales d'escrime, en parlant des deffis de faire des armes. Cet escolier a fait *assaut* contre le Maistre, & l'a bourré. Un Prevost de sale doit faire *assaut* contre tous venants.

ASSAUT, se dit aussi en Morale de toutes les attaques & surprises qu'on fait à quelqu'un. Il m'est venu prendre d'*assaut* pour me mener à la campagne. La chasteté a bien de la peine à soûtenir les *assauts* des aiguillons de la chair. Sa vertu a soûtenu un terrible *assaut* par une si forte tentation. La goutte donne de violents *assauts* à la constance.

On appelle aussi *Assaut* de reputation, un deffi qui se fait par deux personnes illustres en quelque art ou profession, qui disputent ensemble à qui y reüssira le mieux. Ces deux Demoiselles ont été faire un *assaut* de reputation en un tel lieu pour jouer du luth, pour chanter, &c.

Ce mot vient d'*assultus*.

ASSECUTION. s.f. Terme de Jurisprudence Canonique, qui se dit de l'obtention d'un Benefice. Un premier Benefice vaque par l'*assecution* du second, quand il y a incompatibilité en eux. Ce mot vient d'*assecutio*, d'*assequor*.

ASSEEUR. s.m. Habitant d'un bourg ou village éleu par la Communauté pour asseoir la taille & les autres impositions de l'année, pour taxer ce que chaque particulier en doit porter, & ensuite en faire la collecte. Ce paysan est nommé pour faire la charge d'*Asseeur* & de Collecteur.

ASSEMBLAGE. s.m. Union & jonction de plusieurs choses qu'on assemble. Il se dit principalement en matiere de Charpenterie & de Menuiserie, ou d'autres ouvrages qui se font de plusieurs pieces. On fait des *assemblages* à mortaises & à tenons, à gueule, à queuë d'aronde, &c. Ceux d'Europe ont admiré la charpente de quelques Indiens, dont l'*assemblage* se faisoit sans clous & sans chevilles. Voyez Herrera & Pyrard.

On dit aussi quelquefois, C'est un *assemblage* confus & tumultueux, en parlant de plusieurs choses ou personnes qui sont ensemble sans aucun ordre ni regularité, comme dans les émotions populaires. Il a fait un *assemblage* confus de mechants livres dans sa Bibliotheque. Calvin a fait un *assemblage* de plusieurs heresies déja condamnées.

ASSEMBLÉE. s.f. Jonction qui se fait de personnes en un même lieu, & pour le même dessein. *Assemblée* du Clergé. *Assemblée* des Estats. *Assemblée* de creanciers. *Assemblée* pour le bal. *Assemblée* illicite, clandestine. Chrêtienne *Assemblée*, c'est l'Auditoire d'un Predicateur. Tenir l'*assemblée*, c'est à dire, y presider. Rompre l'*assemblée*, c'est à dire, la finir pour empécher ses resolutions. Lieu d'*assemblée*, quartier d'*assemblée*, c'est le lieu indiqué pour faire assembler des Chasseurs ou des gens de guerre. Battre l'*assemblée*, c'est, Donner le signal pour faire ranger des troupes sous les enseignes pour se mettre en marche.

ASSEMBLER. v. act. Joindre, mettre ensemble. Il se dit premierement des personnes. *Assembler* le Senat, le Clergé, les Estats. *Assembler* l'Arriere-ban. *Assembler* des troupes. On dit aussi, que le peuple s'*assemble*, lors qu'il s'émeut, & est prest à faire sedition.

Assembler les Chambres, se dit au Palais, quand toute la grande Chambre est *assemblée*, c'est à dire, lors que ceux qui sont de service à la Tournelle ou à l'Edit, y sont appellés, comme lors qu'on juge les procés criminels des Gentilshommes, ou des Officiers Royaux. *Assembler* le Parlement, se dit lors qu'on assemble tout le corps, que les Enquestes & les Requestes viennent en la Grand-Chambre, comme lors qu'il faut verifier les Edits, recevoir un Conseiller, &c. Ce mot vient de *adsimulare*, composé de *ad* & de *simul*, comme qui diroit, *simul ponere*. Menage.

ASSEMBLER, se dit aussi des choses. *Assembler* une charpente, une menuiserie, les pieces d'un habit, ou autres ouvrages semblables. *Assembler* les feuilles d'un livre pour le relier. *Assembler* le linge, le coudre en paquets pour le mettre à la lessive. *Assembler* ses lettres, pour lire, ou pour composer une forme d'imprimerie. On dit aussi, que deux rivieres s'*assemblent* en un tel lieu, pour dire, s'y meslent ensemble. On ne peut *assembler* deux contraires, pour dire, les faire subsister en même lieu.

ASSEMBLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ASSENER. v. act. Porter un coup justement où on a dessein de frapper. Il a bien *assené* son coup à la teste où il visoit. Il ne se dit point des armes à feu, ni de l'artillerie. Menage derive ce mot de *assignare*, c'est à dire, *ferire signum*.

Dans les vieilles Coustumes on disoit un doüaire *assené*, ou titre d'*assenement*, lors qu'un pere avoit assigné quelques biens ou heritages à ses filles, ou à ses enfants puisnez pour les avantager.

ASSEOIR. v. act. Se mettre sur un siege, se reposer. Il s'employe souvent avec le pronom personnel. S'*asseoir* sur des bancs, des chaises, sur des lieux, sur des gazons. S'*asseoir* à terre. S'*asseoir* sur son cul comme un singe. Les Payens faisoient *asseoir* leurs Heros à la table des Dieux. On n'oseroit s'*asseoir* chez le Roy.

ASSEOIR, se dit aussi de ce qu'on met en une situation convenable, ferme & choisie. *Asseoir* une colomne sur sa base. *Asseoir* une figure sur son piedestal. *Asseoir* un mur sur un fondement solide. *Asseoir* un bastiment dans une situation agreable. On a des poseurs pour *asseoir* les pierres. On dit aussi à l'armée, *Asseoir* son camp, pour dire, Placer son camp en quelque lieu. On dit aussi, qu'un essaim d'abeilles s'est allé *asseoir* sur un tel buisson, ou un tel arbre, pour dire, qu'il s'y est amassé, qu'il s'y est allé reposer.

On dit au Manege, Faire *asseoir* un cheval sur les hanches, pour dire, les luy faire plier, lors qu'on le galoppe, ou qu'on l'arreste.

ASSEOIR, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Dieu a fait *asseoir* son Fils à sa dextre. Il fera *asseoir* les Apostres auprés de luy pour juger les douze Tribus d'Israël.

On dit, *Asseoir* son jugement, pour dire, Juger en connoissance de cause. Il ne faut *asseoir* son jugement sur quelque affaire que ce soit, qu'aprés une meure deliberation.

ASSEOIR, signifie aussi, Assigner, hypothequer une rente, une pension sur des heritages. Les Notaires disent dans leurs contracts de constitutions, Un tel a *assis* & assigné une telle rente, une telle pension viagere sur un tel heritage, qu'il a affecté & hypothequé au payement.

ASSEOIR, signifie aussi, Departir, regler les tailles & autres droits qui se payent par capitation. On a envoyé des commissions aux Esleus pour *asseoir* & departir la taille en leur Election. Ce sont tels & tels paysans qui doivent *asseoir* la taille en un tel village l'année prochaine, ils sont nommés pour Asseeurs.

ASSIS, ISE. part. pass. & adj.

On dit, qu'une maison est *assise* en un tel lieu, en un endroit agreable, c'est à dire, bastie, placée, située. Lyon est une ville *assise* sur le Rhosne & la Saosne, pour dire, qu'elle est bastie & placée sur ces deux rivieres.

En termes de Blason, on dit qu'un animal est *assis*, quand il est peint sur son cul, comme tous les animaux domestiques, chiens, chats, &c.

Ces mots viennent d'*assidere*.

ASSERMENTER. v. act. Terme du Palais. Interpeller une partie adverse de faire serment sur la verité d'un fait qu'elle avance. Il est vieux. Ce mot vient de *sacramentum*, *jurement*.

ASSERTION. s. f. Terme dogmatique. Proposition qu'on établit & qu'on soûtient vraye, qu'on est prest de deffendre en public. La These de ce respondant contient une douzaine d'*assertions* qui ne sont pas trop certaines. On dit aussi, qu'un homme est grand *asserteur* de la verité, pour dire, qu'il la soûtient & deffend en toutes occasions. Caton étoit un grand *asserteur* de la liberté publique. Ce mot vient d'*asserer*.

ASSERVIR. v. act. Dompter, conquerir, mettre en servitude. Les Romains ont *asservi* une grande partie de la terre. Ce mot vient de *servus*, *servire*.

ASSERVIR, se dit figurément en Morale, en parlant de l'empire des passions. Cette beauté a dequoy *asservir* tous les cœurs, les mettre sous son empire. Nôtre foiblesse fait que nous nous laissons *asservir* par l'ambition, par l'avarice, par le peché.

ASSERVI, IE. part. pass. & adj.

ASSESSEUR. s. m. Officier de Justice gradué, créé pour servir de conseil ordinairement à un Juge d'espee dans la Mareschaussée. Il y a un ancien & un nouvel *Assesseur* du Prevost des Mareschaux, qui assiste aux jugements des procés. En plusieurs Sieges il y a un *Assesseur* Civil, & un *Assesseur* Criminel. Quand il n'y a qu'un Conseiller en un Siege, on l'appelle souvent l'*Assesseur*. Moliere a dit dans ses Comedies.

Madame l'*Assesseur*, & Madame l'Esleuë.

ASSETTE, ou *Marteline*, ou *Aissette*. C'est un marteau qui a une teste plate d'un costé, & un large tranchant de l'autre. Il sert aux Couvreurs & aux Tonneliers, & à d'autres artisans. Les Normands l'appellent *Tille*, & quelques-uns derivent ce mot d'*aissi*, qui est un petit ais qu'on nomme autrement *bardeau*, taillé avec l'*assette*.

ASSEZ. adv. Beaucoup, à suffisance. Il y a *assez* de preuves contre ce criminel pour le condamner. Vous avez *assez* travaillé pour vous reposer. Il a *assez* peu d'argent pour faire son voyage. On dit, Cela est *assez* bien, ou *assez* mal, pour, louer & blasmer sobrement. Ce mot peut venir de *satis*.

On dit aussi en Poesie, *Assez*, & trop long-temps la vengeance divine, &c.

On dit aussi, C'est *assez*, pour dire, N'en dites pas davantage, cela suffit. Les avares n'en ont jamais *assez*, ne disent jamais c'est *assez*. Vous venez *assez* à temps.

ASSIDU, UE. adject. Qui s'applique fortement à quelque travail, à quelque fonction ou devoir. Un Chantre doit être *assidu* à l'office. Un Courtisan fait mal sa cour; s'il n'est pas *assidu* auprés d'un Prince. Ce Medecin luy a rendu des soins *assidus* & continuels. Ce mot vient d'*assideo*.

ASSIDUITE'. subst. fem. Application continuelle. Cet homme est fort savant, il a toûjours eu une grande *assiduité* à l'estude.

ASSIDUMENT. adv. D'une maniere assiduë. Il travaille *assidument* à mettre son livre en estat de paroistre.

ASSIEGEANT, ANTE. adj. & subst. Qui bloque, ou attaque une place pour s'en rendre maistre. Une armée *assiegeante* doit être dix fois plus nombreuse que la garnison. Les *assiegeants* avoient déja gagné la contrescarpe. Quelquefois on assiege les *assiegeans*, on leur couppe les vivres.

ASSIEGER. verb. act. Camper une armée tout autour d'une place, afin que rien n'y entre, & qu'on la prenne ou par famine, ou par force. On prend maintenant toutes les villes qu'on *assiege*, à moins qu'elles soient secouruës.

ASSIEGER, se dit figurément en choses morales, en parlant de tout ce qui est autour de nous qui nous importune, qui nous embarrasse, qui nous oste quelque liberté. Les pauvres sont en si grand nombre, qu'ils nous *assiegent*. Ceux qui tiennent table, sont *assiegés* d'escornifleurs. Un Ministre est *assiegé* de personnes qui luy demandent. Ce vieillard se laisse *assieger* par ses parents. Il y a long-temps que cette femme est *assiegée* par un tel. On dit aussi, qu'on est *assiegé* par les eaux, quand il y a quelque inondation; par les neiges, par le mauvais temps, lors qu'il pleut, & qu'on n'ose sortir; par les brigands qui courent la campagne, &c.

On dit, qu'une armée est *assiegée* par les vents dans un port, quand elle n'en peut sortir à cause des vents contraires.

ASSIEGE', EE. part. pass. & adj. Une place *assiegée*.

ASSIEGE', est aussi substantif. Les *assiegés* ont fait une sortie vigoureuse. On a capitulé avec les *assiegés*. Ce mot vient d'*assideo*, *obsideo*.

ASSIETTE. subst. fem. Maniere de placer une chose pesante sur une autre pour la rendre ferme & solide. Il faut que les fondement ayent plus d'*assiette* que le mur qu'on éleve dessus. Le talon, la semele de ces souliers ne sont pas assez larges d'*assiette* pour marcher commodément. Ce piedestal n'a pas assez d'*assiette* pour cette figure. Ce rempart a assez d'*assiette*, c'est à dire, de pied de talus pour empêcher qu'il ne s'éboule. Il faut poser les pierres de même sens, & dans la même *assiette* qu'elles avoient dans la carriere.

ASSIETTE, signifie aussi, le terrain où on basti une place, un fort, un bastiment. Les Anciens croyoient les lieux élevés les plus forts d'*assiette*. Aujourd'huy la plus forte *assiette* est la plaine campagne, ou le marescage. Une maison à demi-coste est en une belle *assiette* pour la veuë, & les eaux.

ASSIETTE, se dit aussi d'un campement. La grande science d'un General, c'est de sçavoir bien choisir l'*assiette* de son camp.

On dit au Manege, Faire prendre à un Cavalier une bonne *assiette*, pour dire, le mettre en une disposition convenable sur la selle. On dit, qu'il ne perd point l'*assiette*, pour dire, qu'il est ferme sur les estriers.

ASSIETTE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Quelque fortune ou adversité qui arrive à un Stoique, son esprit demeure toûjours en une même *assiette*. On ne peut ébranler la fermeté, l'*assiette* de son ame.

ASSIETTE, se dit aussi du departement des tailles & autres impositions, pour regler ce que chaque Communauté, ou chaque particulier habitant en doit payer. C'est en ce temps-cy que se fait l'*assiette* des tailles. Les commissions sont parties pour faire l'*assiette* de cette imposition. L'*assiette* & la collecte des tailles est la fonction des Asseeurs, & Collecteurs.

On

On dit en termes des Eaux & Forests, Faire l'*assiette* des ventes, quand les Officiers vont marquer aux Marchands les bois dont on leur a vendu la couppe.

ASSIETTE, est aussi un utencile de table qu'on sert devant chacun des conviés pour y poser les morceaux qu'on luy sert, ou qu'il veut manger. On fait des *assiettes* de bois, de fayence, d'estaim, d'argent, de vermeil doré, des *assiettes* creuses pour manger la souppe, des *assiettes* volantes pour servir les entremets. On appelle du même nom les ragousts qui sont dessus. Une *assiette* de champignons, de ris de veau, de confitures. On appelle aussi, *Assiette* à mouchettes, la platine sur laquelle on les met.

ASSIETTE, signifie aussi, chaque couvert, ou personne qui mange & paye son escot dans une auberge. On nous a donné à chacun le poulet sur l'*assiette*. On paye tant par teste, tant par *assiette*. Son *assiette* a disné pour luy, c'est à dire, qu'il faut payer son escot quoy qu'absent. Il y a des Taverniers qui vendent du vin à pot, les autres par *assiette*, qui mettent la nappe.

ASSIETTE'E. subst. fem. Plein un assiette. Cet enfant a déja mangé deux *assiettées* de bouillie.

ASSIGNAT. sub. masc. Terme de Jurisprudence, qui se dit particulierement en pays de Droit escrit. L'*assignat* d'un doüaire, d'une dot, la somme qu'on assigne pour une dot, le fonds sur lequel on assigne un doüaire.

ASSIGNATION. subst. fem. Adjournement, exploit de Sergent par lequel on somme une partie de comparoir à certain & competant jour par devant un Juge pour respondre à la demande, ou à la plainte qu'on a formée contre luy, ou pour venir deposer, prester serment, ou faire un autre acte de Justice. L'Ordonnance veut que les exploits d'*assignation* soient libellés, c'est à dire, qu'ils contiennent la demande, afin que le deffendeur vienne prest pour y deffendre. Les *assignations* à trois briefs jours se font à cri public, à son de trompe dans les carrefours pour instruire une contumace. Les *assignations* se doivent donner à la personne, ou à domicile. On donne aussi des *assignations* sur la frontiere à ceux qui sont hors le Royaume. On leve des deffauts sur l'*assignation*, quand on manque à se presenter.

ASSIGNATION, se dit aussi des rendez-vous qu'on se donne pour se trouver à un certain lieu, à une certaine heure. Les deux Advocats se sont donné *assignation* à cinq heures pour consulter. Ces amants se donnent *assignation*, ou rendez-vous aux Thuileries. Les *assignations* d'amour sont dangereuses pour les maris.

ASSIGNATION, en termes de Finance, est une Ordonnance ou mandement pour faire payer une dette sur un certain fonds. On donne à des Tresoriers des *assignations* sur divers Fermiers, pour prendre le fonds destiné à leur maniement. On a donné à ce creancier une *assignation* sur la coupe d'une telle forest.

ASSIGNATION, est aussi une constitution de rente, un établissement de pension sur certaines terres ou revenus qui y demeurent affectés & hypothequés. L'*assignation* du doüaire de cette femme a été faite sur une telle maison. Un tel a eu une *assignation* de mille escus de pension sur un tel Benefice. Les *assignations* des rentes se font sur tous les biens presents & à venir.

ASSIGNER. verb. act. Adjourner, sommer quelqu'un de comparoir devant un Juge, ou un Commissaire, pour deffendre à une demande, ou faire quelque acte de Justice. Les Ducs & Pairs font *assigner* leurs parties d'abord au Parlement. Ceux qui ont droit de committimus les font *assigner* aux Requestes; les autres les font *assigner* devant les Juges ordinaires des lieux. Il a été *assigné* pour deposer, prester serment, subir l'interrogatoire.

ASSIGNER, signifie aussi, Creer une rente, & obliger certains fonds pour la seureté du payement; donner un mandement ou une rescription pour charger quelqu'un du payement d'une dette. Le stile des contracts de constitution porte, Il a constitué, assis, & *assigné* une telle rente sur tous ses biens presents & à venir. Les gages des Officiers sont *assignés* sur la seconde partie de l'Espargne. Les rentes *assignés* sur le Clergé. On lui a *assigné* son doüaire sur une telle terre.

On dit proverbialement, ou ironiquement, qu'une rente est *assigné* sur les brouillards de la riviere de Loire, sur Janvier, Fevrier & Mars, pour dire, qu'on n'en aura jamais rien.

ASSIGNE', E'E. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *assignare*, qui vient de *signum*.

ASSIMILATION. subst. fem. Terme de Physique, qui se dit de l'action par laquelle des choses sont rendues semblables. La nourriture se fait par le changement de l'aliment en la substance de l'animal par *assimilation* des parties. L'*assimilation* des parties se fait par un mouvement local.

ASSISE. subst. fem. Terme de Maçonnerie. Rang de pierres de taille qu'on pose en situation parallele à l'horison, quand on éleve un bastiment. Il y a douze *assises* de pierre aux fondements de ce dome.

ASSISES, au pluriel, terme de Palais. C'est une seance extraordinaire que des Juges superieurs vont tenir dans des Sieges inferieurs & dependants de leur jurisdiction, pour voir si les Officiers subalternes font leur devoir, & pour recevoir les plaintes qu'on fait contre eux. Autrefois les Seigneurs étoient fort soigneux de faire tenir les *Assises* par leurs Juges : maintenant cela est fort negligé.

On appelle quelquefois les grands jours *Assises*, comme on a fait toutes sortes de plaids solemnels & extraordinaires. Les droits d'*assises* sont differents suivant les differentes Coustumes.

ASSISE, étoit anciennement une assemblée qui se faisoit dans la Cour du Prince de plusieurs personnes notables pour juger souverainement des affaires de consequence, & dont les arrests devoient être inébranlables. Il y avoit deux sortes d'*Assises*. La grande étoit composée de douze Nobles qui jugeoient l'épée au costé. La petite *Assise* étoit de douze hommes choisis entre les gens de Loy. Il y avoit aussi de grandes *Assises* qui appartenoient aux Comtes, Vicomtes, Barons & Chastelains, à cause de leur haute Justice, qui se tenoient quatre fois l'an pour recevoir les appellations de leurs Baillifs. Les petites *Assises* se tenoient par les Prevosts & Juges pedanées tous les quinziémes du mois. Il y avoit aussi des *Assises* pour la Police, & pour la vente des biens & des denrées. La grande *Assise* s'appelloit *Assise jurée*, & la seconde, *Assise ordinaire*. Les *Assises* se devoient tenir dans des lieux publics, comme aux portes des Eglises ou des cimetieres; & devoient être publiées & assignées à certain jour, afin que toutes sortes de personnes y peussent venir faire leurs plaintes & remontrances. On a donné aussi le nom d'*Assise* aux jugements qui étoient rendus en ces lieux-là; & on disoit, Il a obtenu *Assise* à son profit, c'est à dire, jugement. On appelloit aussi, Grande *Assise*, l'action petitoire, & Petite *Assise*, sa possessoire. Voyez du Cange.

ASSISTANCE. s. f. Secours, aide, protection. Le Juge d'Eglise implore l'*assistance* du bras seculier. Cet homme ne sçauroit subsister sans l'*assistance* de ses amis. Il auroit été condamné, sans l'*assistance* & la protection du President.

ASSISTANCE, signifie encore, Presence. Les Chanoines ont tel droit pour leur *assistance* à Matines. Le Curé se fait payer l'*assistance* à un enterrement, quoy qu'il n'y soit pas, car il est reputé present. Un Procureur se fait payer son *assistance* à un scellé, à un procés verbal, quoy qu'il ne fasse que le signer aprés coup. Il ne suffit pas à la Messe d'avoir une *assistance* corporelle, il faut encore une presence d'esprit.

ASSISTANCE, signifie aussi, Assemblée. Ce Predicateur a bien satisfait toute l'*assistance*. Ce pauvre homme qu'on a maltraité a pris à témoin l'*assistance*, ceux qui se sont trouvés là.

ASSISTANT, ANTE. adj. & s. Qui assiste, qui est present. Ce Predicateur satisfit bien tous les *assistans* par son Sermon. cet Huissier fit signer son procés verbal à ses *assistans*.

Assistants, se dit aussi des aides necessaires dans une ceremonie, en un sacre. Ce Prelat avoit tel & tel Evêques pour *Assistants*. les Abbesses ont aussi des *Assistantes* en pareilles ceremonies. l'Officiant avoit sept ou huit *Assistants* à l'autel.

Assistants, sont aussi les Controlleurs ou Conseillers qu'on donne à des Generaux ou Superieurs des Monasteres pour prendre garde aux affaires de la Communauté, & les soulager dans leur ministere. Voilà le Pere Provincial avec le Pere *Assistant*.

On nomme aussi *Assistants*, les condamnés à assister au supplice d'un criminel. En cette execution il y eut deux pendus & deux *assistants*.

Assistants, s'est dit aussi au Palais de deux anciens Advocats, qui étoient obligés de se trouver à l'Audience pour assister un Advocat demandeur en requête: ce qui a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. & converti en une simple consultation.

ASSISTER. v. act. Prêter secours à quelqu'un, luy aider de sa faveur, de son argent, de son conseil. Ce Prince a *assisté* ses Alliés de ses troupes. il *assiste* ses amis au besoin. il *assiste* les pauvres de ses aumônes.

Assister. v. n. Estre present. Ce Doyen *assiste* au service à toutes les heures. j'ay *assisté* à la consultation qu'ont faite les Medecins sur son mal.

Assister, se dit aussi en parlant d'une espece de note ou de supplice qu'on donne à des complices d'un crime. Ce criminel a été condamné à être pendu, & sa femme à *assister* au supplice. On dit aussi, qu'un homme a *assisté* à un vol, à un assassinat, pour dire, qu'il y a été present, qu'il en est complice.

Assister, se dit de ceux qui accompagnent quelqu'un, soit pour faire une ceremonie, soit pour avoir main forte, ou un témoignage. Les Deputés du Clergé étoient *assistés* des plus notables de leur corps. un Prelat doit être *assisté* de deux autres, quand il sacre un Evêque. un tel Prevôt étoit *assisté* de ses Archers en faisant cette capture. un Sergent est obligé de se faire *assister* de deux Records, afin qu'on ajoûte foy à son exploit.

Assister, se dit encore de ceux qui conseillent. Quand il passa cet acte, il étoit *assisté* de son Advocat, de son Procureur. ce Tuteur n'a rien fait que par l'avis du Conseil, & *assisté* des parens du mineur.

Assister, sign. aussi, Juger avec un autre Juge. Il faut que le Juge Royal *assiste* au procés que font les Officiaux aux Clercs, quand il y a un cas privilegié. un Beneficier qui *assiste* à un jugement de mort, devient irregulier.

On dit aussi, qu'un Prêtre *assiste* un malade, un criminel à la mort, pour dire, qu'il l'exhorte à bien mourir, & à se repentir de ses fautes.

On dit proverbialement, Dieu vous *assiste*, à ceux qui éternüent, ou aux pauvres qu'on éconduit. On dit aussi, que Dieu *assiste* à trois sortes de personnes, aux enfants, aux foux, & aux yvrognes.

Assisté, ée part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *assistere*.

ASSOCIATION. s.f. Traité de Societé, par lequel deux ou plusieurs personnes se joignent ensemble pour s'entre-secourir, pour vivre plus commodément. La plus étroite des *associations* est celle qui se fait par le lien du mariage. il y a eu jonction ou *association* entre ces deux compagnies, entre ces deux Marchands.

ASSOCIER. v. act. Faire une societé, ou admettre quelqu'un dans une compagnie, dans un traité de societé. Ces deux amis se sont *associés* pour acheter & pour exercer ce greffe, cette recepte. ces Traitans ont *associé* avec eux tels & tels, & ils les ont fait entrer dans leur societé, ils leur y ont donné part. les Confreries sont composées d'un nombre de Fidelles qui se sont *associés* pour participer aux prieres les uns des autres.

Associé, ée. part. pass. & adj.

Associé, ée. s. m. & f. Qui est d'une societé. Un *associé* peut engager son *associé*. pour disposer d'une chose commune, il faut que les *associés* y consentent. les Marchandes Lingeres ont souvent des *associées*.

Ces mots viennent du Latin *associare*, de *socius*.

ASSOMMER. verb. act. Tuër avec une massuë, un maillet, ou autre chose pesante & contondante. Il a reçû des coups de bâton capables d'*assommer* un bœuf. les Hebreux *assommoient* les criminels en les lapidant. Menage derive ce mot du François *somme*, ou du Latin *somnus*, parce qu'autrefois *Assommer* signifioit, *Dormir d'un profond sommeil*.

Assommer, se dit aussi de toute mort violente. Il est allé à la guerre pour se faire *assommer*.

Assommer, se dit encore des coups violents, ou souvent reiterés. Ce maître *assomme* de coups ses valets. cette marastre *assomme* les enfants de son mary.

Assommer, se dit hyperboliquement des choses qui incommodent, ou qui pesent trop. En Esté les habits de drap *assomment* les gens. vous chargez trop ce cheval, cela est capable de l'*assommer*.

Assommer, se dit figurément en Morale des choses qui abattent l'esprit. Cette affliction, la perte de ce procés l'a *assommé*.

Pour moy qu'un froid Escrit *assomme*,

dit Moliere.

ASSOMPTION. s.f. Fête qu'on celebre en l'honneur de l'enlevement miraculeux au ciel de la Sainte Vierge en corps & en ame. On l'appelle aussi *la Mi-Oust*, à cause qu'elle arrive le quinziéme Aoust. On a aussi appellé autrefois *Assomption*. le jour de la mort de quelque Saint, comme l'*Assomption* de S. Jean Baptiste, ainsi que prouve Du Cange. Ce mot vient du Latin *assumere*, *tirer à soy*.

En termes de Logique, *Assomption*, c'est la mineure ou la seconde proposition d'un Syllogisme; & quelquefois c'est la consequence que l'on tire des propositions qui composent un argument. Les premisses sont vrayes, mais l'*assomption* est captieuse.

ASSONANCE. s.f. Quelques uns se servent de ce mot en Musique pour signifier *Consonance*. Ce mot vient d'*assonare*, *s'accorder en son*.

Assonance, en termes de Rethorique & de Poësie, se dit d'une figure de mots qui ont même son ou terminaison, & qui ne riment pas richement. Les *assonances* sont vicieuses en François: les Latins les ont quelquefois employées avec grace. On l'appelle en Latin *Similiter desinens*, & en Grec *Homoioteleute*: comme, *Militem comparavit, exercitum ordinavit, aciem lustravit*, &c. En François on ne s'en sert gueres qu'en proverbe. *Apres la panse vient la danse*.

ASSORTIMENT. s.m. Assemblage de deux ou de plusieurs choses qui conviennent ensemble. Quand on met du verd & du bleu sur un habit, c'est un vilain *assortiment*.

Assortiment, se dit aussi chez les Marchands de plusieurs marchandises qu'il faut acheter ou amasser pour faire le fond d'une boutique, pour avoir dequoy contenter ceux qui viendront acheter. Ce Marchand a mandé à son Facteur de luy envoyer un *assortiment* de brocards, de dentelles, & autres marchandises. les Libraires disent aussi un *assortiment* de livres.

ASSORTIR. v. act. Appareiller, mettre ensemble deux choses qui conviennent. On m'a pris une partie de mon emmeublement, je voudrois bien trouver dequoy l'*assortir*, dequoy l'appareiller. cette garniture *assortit* bien cet habit, luy convient, luy sied fort bien.

Assortir, se dit figurément en Morale. Ce mariage est mal *assorti*, c'est à dire, le mari & la femme sont de condition inégale, d'humeur toute differente.

Tous ces mots viennent du Latin *sors*, *sort*, *condition fortune*.

ASSOTER. verb. act. & neut. Rendre sot, gouverner quelq'un avec tel empire, qu'il ne fasse rien de son

son chef. Cet homme est si fort *assoté* de sa femme, qu'il ne croira rien de tout ce qu'on luy dira contr'elle. une amour trop violent *assote* les plus habiles.

ASSOUPIR. verb. act. Endormir à demi, boucher les passages des esprits qui sont necessaires pour agir. L'opium, le pavot *assoupissent* ceux qui ont des insomnies. vous croyez que cet homme dort, il n'est qu'*assoupi*.

ASSOUPIR, signifie aussi, Engourdir. Le vin *assoupit*, debilite les nerfs. On dit aussi d'un feu, qu'il n'est pas tout à fait éteint, qu'il n'est qu'*assoupi*.

ASSOUPIR, se dit figurément des troubles, des querelles, des procés, des passions. Cette sedition paroissoit éteinte, mais elle n'étoit qu'*assoupie*. la guerre n'estoit pas éteinte, elle n'étoit qu'*assoupie*, on recommence de plus belle. il avoit un grand procés criminel, mais il a eu l'adresse de l'*assoupir*. son amour a été quelque tems *assoupie*, mais elle s'est reveillée.

ASSOUPI, IE. part. pass. & adj.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui endort. Les fumées de la biere sont encore plus *assoupissantes* que celles du vin.

ASSOUPISSEMENT. s. m. Estat de ce qui est assoupi. La petite verole commence par de grands *assoupissements*. l'*assoupissement* des nerfs est leur engourdissement.

ASSOUPISSEMENT, se dit figurément en Morale des troubles, des seditions, des querelles. L'*assoupissement* de cette guerre, de ce procés, a été avantageux à tous les deux partis.

ASSOUPISSEMENT, se dit aussi d'un aveuglement d'esprit, de la negligence; & du peu de soin qu'on prend de ses affaires. Ce pecheur est revenu de cet *assoupissement*, de cette lethargie d'ame qui le tenoit depuis si long temps. ce jeune homme prend maintenant le soin de ses affaires, il s'est reveillé de cet *assoupissement* où il étoit dans sa débauche.

Ces mots viennent du Latin *soper*, *sopio*.

ASSOUPLIR. verb. act. Terme de Manege. Rendre souple un cheval, luy faire plier le cou, les épaules, les côtés, & autres parties du corps à force de le manier, de le faire trotter & galopper.

ASSOURDIR. verb. act. Rendre sourd, ou devenir sourd. On dit que le bruit des Cataractes du Nil *assourdit* les peuples des environs. ceux qui ont quelque dureté d'oreille s'*assourdissent* tous les jours en vieillissant. les instruments de Musique s'*assourdissent* en bouchant une partie de leurs lumieres ou ouvertures, c'est à dire, font moins de bruit. Ce mot viẽt de *surdus*, *sourd*.

ASSOURDI, IE. part. pass. & adj.

ASSOUVIR. v. act. Rendre soul & gorgé de viandes. Ce goinfre est si grand mangeur, qu'il est impossible de l'*assouvir*. cet yvrogne n'est jamais *assouvi* de vin.

ASSOUVIR, se dit figurément en Morale, pour dire, Contenter ses desirs, ses passions. Un Tyran ne se peut *assouvir* de sang. on ne peut *assouvir* sa colere, sa vengeance. l'ambition croît toûjours, & n'est jamais *assouvie*. les ravisseurs ne cherchent qu'à *assouvir* leurs brutales passions.

ASSOUVI, IE. part. pass. & adj.

Ce mot vient d'*assatiare*, *satiare*, *satur*.

ASSOUVISSEMENT. s. m. Satieté, action par laquelle on assouvit, on contente sa passion. Les hommes charnels ne songent qu'à l'*assouvissement* de leurs desirs, de leur amour, de leur avarice.

ASSUJETTIR. verb. act. Vaincre, mettre sous le joug, sous la sujettion. Les Romains ont *assujetti*, ont mis sous leur Empire la plus grande partie du monde connu de leur temps. Ce mot vient de *subjicere*.

ASSUJETTIR, se dit aussi en Morale, des loix, des conditions, des conjonctures qui obligent à faire quelque chose par quelque espece de contrainte. Il faut s'*assujettir*, au loix, aux coûtumes, aux croyances, aux modes receuës dans les pays qu'on habite. il faut s'*assujettir* aux regles, aux principes des arts, des sciences dans lesquelles on veut reüssir. quand on veut bâtir ou fortifier une place, il faut s'*assujettir* au terrain, à l'état des lieux. il faut executer les conditions ausquelles on s'est *assujetti* par contract.

ASSUJETTI, IE. part. pass. & adj.

ASSUJETTISSEMENT. s. m. Devoir, ou obligation un peu forcée. Cette charge est belle, mais elle demande un trop grand *assujettissement*, une grande assiduité. cette maison a été gâtée par l'*assujettissement* où on s'est engagé à continuer l'ancien bastiment.

ASSURANCE. s. f. Sureté qu'on donne, nantissement. Quand on preste son argent, on veut avoir ses *assurances*, des cautions, des hypotheques, des gages. je luy ay presté sur sa bonne foy, je n'en ay pas la moindre *assurance*. il luy a donné une promesse pour son *assurance*. On dit de celuy qui a bien pris ses precautions, qu'il peut dormir en *assurance*. Vous pouvez partir avec *assurance* sur la foy de ce passeport.

ASSURANCE, se dit aussi des verités qu'on donne pour certaines & infaillibles. Vous pouvez dire cette nouvelle en *assurance*, je la tient de bon lieu. croyez cela en *assurance*, & sur ma parole. mangez cela en *assurance*. je vous dis qu'il est bon.

ASSURANCE, se dit aussi, Constance, fermeté. Un Orateur doit parler avec *assurance*, avec grande hardiesse, fermeté. l'intrepidité d'un Chef donne de l'*assurance* en Dieu. il n'y a point d'*assurance* en la fortune, en toutes les choses de ce monde. il n'y a point d'*assurance* au temps, il est trop pluvieux.

ASSURANCE, ou *Police d'assurance*. Terme de Marine, est un contract par lequel un particulier s'oblige de reparer les pertes & dommages qui arriveront en un voyage par cas fortuit à un vaisseau, ou à son chargement, moyennant certaine somme qui luy est payée par le proprietaire par avance, laquelle somme on appelle *Prime*. Ce contract doit être passé par devant le Greffier de la Communauté des Marchands. Il se fait aussi des *assurances* pour des marchandises transportées par terre. Quand les *assurances* son frustratoires, l'assuré doit payer demi pour cent à ses assureurs; & au contraire quand elles ont lieu, l'assuré doit toûjours courir le risque du dixiéme de la cargaison, pour lequel il doit contribuer à toutes les avaries. il y a des *assurances* qui se font sur la marchandise; d'autres sur le corps de la nef, ou sur l'un & l'autre; les unes ne se font que pour l'envoy, & les autres que pour le retour. L'*assurance* n'a point de temps limité, & celle qui se fait par mois est usuraire: aussi est-ce une invention des Juifs inconnuë aux Anciens. Ils s'en servirent, lors qu'ils furent chassez de France sous Philippe Auguste & Philippe le Long, comme témoigne Jean Villani en son Histoire Universelle. Le Bureau des *Assurances*, est une Chambre ou Assemblée de ces Marchands qui se rendent garents des fortunes de mer. Il y en a une establie à Paris.

ASSURANCE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme a l'*assurance* d'un meurtrier, quand il soûtient impudemment une chose fausse. On dit aussi, qu'on a mis quelqu'un en lieu d'*assurance*, quand on l'a mis en prison.

ASSURE'. s. m. C'est le proprietaire du vaisseau ou du chargement qui est assuré par l'assureur.

ASSUREMENT. adv. Sans doute, d'une maniere sûre & certaine. Il est *assurément* vray qu'il faut mourir un jour. il nous a appris cette nouvelle fort *assurément*, comme étant bien certaine.

ASSURER. v. act. Rendre ferme, constant, hors de peril. On a *assuré* cette voute par de bons arcsboutans. ce plancher ruineux a été *assuré* par de bonnes étayes.

ASSURER, se dit aussi en Morale. On demande des contracts, des hypotheques, des cautions, des gages, pour *assurer* une dette, des places de sureté pour *assurer* une paix. cet esprit étoit vacillant & ébranlé, on a eu

de la peine à *l'assurer* dans cette opinion, dans ce parti un bon Capitaine sçait bien *assurer* la marche, sa retraite, *assurer* ses soldats par son exemple. on fait monter les enfants sur l'ouis pour les *assurer*, pour leur ôter la peur. c'est un debiteur ruiné qui ne cherche qu'à s'*assurer* du pain.

ASSURER, signifie aussi, Mettre en lieu de sureté. On s'est *assuré* de la personne de cet Officier qui étoit suspect. l'Amiral a *assuré* les vaisseaux, ayant gagné un port, une sure rade. On dit aussi, qu'un Capitaine a *assuré* un pays au Roy, quand il en a chassé les ennemis; une ville rebelle, quand il en a chassé les mutins.

ASSURER, signifie aussi, Rendre témoignage de la verité. L'Evangile *assure* les bons Chrêtiens de leur salut, de la gloire éternelle. vous pouvez *assurer* un tel de mon amitié. cet Auteur nous *assure*, nous atteste qu'il a veu une telle merveille. il y a bien des hableurs qui *assurent* impudemment de grandes menteries. il faut bien s'*assurer*, se confier en quelqu'un. On dit aussi, C'est, je m'*assure*, un tel, pour dire, Je le conjecture, je croy que c'est luy.

On dit aussi, s'*assurer* d'une maison, d'un cheval, d'une voiture, d'un habit, pour dire, l'arrester, le retenir, le loüer, & donner des gages ou un denier adieu. On dit aussi, qu'un long exercice *assure* la main pour écrire, pour joüer du luth, c'est à dire, la rend ferme & hardie. *Assurer* ses regards, pour dire, Regarder fixement.

ASSURER, est aussi en termes de Marine un trafic qui se fait entre Marchands, qui moyennant certaine somme répondent des vaisseaux & des marchandises que les autres exposent sur la mer à la grosse avanture.

On dit en termes de Venerie, *Assurer* un faucon, ou un autre oiseau, pour dire, l'apprivoiser, & empêcher qu'il ne s'effraye par la veuë des gens: ce qu'on fait en le veillant, en le baignant, & par toutes les manieres qui luy donnent de l'assurance & du courage.

ASSURÉ, ÉE part. pass. & adj.

ASSUREUR. s. m. qui ne se dit que des Marchands qui assurent les vaisseaux sur mer, & qui en respondent.

Ces mots viennent d'*asseverare*.

AST.

ASTELLE. s. f. Terme de Chirurgie, qui se dit de ce qui sert avec les bandages à lier & penser les fractures des os. Les *astelles* sont faites de papiers collés ensemble, ou de bois mince & delié, ou de cuir de semelles de souliers, ou d'écorce d'arbre, ou de lames de fer blanc, ou de plomb, ou d'autre matiere semblable, dure & flexible, & sur tout de l'écorce de ferule. On les applique sur les os fracturés ou luxés pour les tenir fermes & en état, depuis qu'ils sont remis jusqu'à ce qu'ils soient tout à fait consolidés. Ce mot vient de *hasta*, parce qu'on appelloit ainsi autrefois les morceaux de lances ou de piques brisées. Il y a apparence qu'on en a derivé aussi les mots d'*attelles, attelotres, attelage* & attelar, parce qu'on se sert de petites *astelles* ou chevilles pour attacher les chevaux à la charruë.

ASTERISME. s. m. Terme d'Astronomie. Constellation, assemblage de plusieurs étoiles du Firmament comprises sous une certaine figure que les Astrologues se sont imaginée. Il y a 48. *Asterismes* dépeints sur le Globe Celeste. Ce mot vient du Grec *astir*.

ASTERISQUE. s. m. Terme d'Imprimerie. Petite note faite en forme d'étoile, qu'on met dans les livres pour servir de renvoy à la marge, pour marquer quelque commentaire ou explication.

ASTHMATIQUE. adj. m. & f. Malade qui a un asthme, qui a la poitrine engagée, & qui respire avec peine.

ASTHME. s. m. Maladie du poulmon, courte haleine, difficulté de respirer, ou une frequente respiration sans fiévre, comme celle de ceux qui ont couru trop vîte. Le vray *asthme* s'engendre d'une abondance d'humeur grosse & visqueuse amassée de longue main dans les cavités du poulmon par plusieurs defluxions arrivées à diverses fois, laquelle bouche ou retressit le conduit de l'air. Ce mot est purement Grec, & les Latins l'appellent *anhelatio*.

ASTHMÉ, en termes de Fauconnerie, se dit d'un oiseau pancois qui a le poulmon enflé, qui ne peut avoir son haleine. Ce mot vient du Grec *asthma*, qui vient du verbe *ao*, *spiro*.

ASTRAGALE. s. m. Terme d'Architecture. C'est un petit membre rond dont on orne le haut & le bas des colomnes, qui est fait en forme d'anneau ou de bracelet. Quelquefois on le taille en forme de petits grains, qui font qu'on le nomme aussi *chapelet*. Ce mot vient du Grec *astragalos*, qui signifie *talon*, & particulierement l'os du talon des bestes à pied fourché. On a donné aussi autrefois le nom d'*Astragales*, à un jeu d'osselets, où on se servoit de ces os.

ASTRAGALE, en termes d'Artillerie, est une espece d'anneau qui est sur le canon à un demi-pied prés de la bouche, & qui luy sert d'ornement, comme celuy des colomnes.

ASTRAGALE, en termes de Medecine, se dit du premier os qui compose le tarse ou la premiere partie du petit pied. On le nomme autrement, *Noix d'arbaleste*. Quelques-uns appellent aussi *Astragale*, les sept vertebres du col. Homere dans l'Odyssée s'est servi de ce mot en cette signification.

ASTRAGALE, chez les anciens Botaniques, signifioit aussi une plante qui est une espece de pois sauvage ou de montagne. Elle a une fleur rouge, & une racine ronde & grande comme un raifort. Quelques-uns croyent que c'est la ressemblance de cette plante qui a donné le nom aux *Astragales* d'Architecture.

Il y a un *Astragale* de Canada, qui a une fleur verte tirant sur le jaune à la sommité de ses branches noüeuses, d'où elles sortent en forme d'épi, & sont semblables à celles des autres *Astragales*. Il y en a une plus ample description dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ASTRE. s. m. Corps plein de lumiere propre, ou empruntée, qui roule dans les cieux au dessus de la region élementaire. Les Planetes sont des *astres* dont on observe particulierement les influences. les *astres* du Firmament sont les étoiles fixes. Dieu fit un deffi à Abraham de compter les *astres* du ciel. les lunettes ont fait découvrir en nos jours plusieurs nouveaux *astres* dans le ciel. le peuple croit que les Cometes sont des *astres* de mauvais presage. c'est une digne occupation que la contemplation des *astres*. les Poëtes appellent le soleil, l'*Astre* du jour; & la lune, l'*Astre* de la nuit. Ce mot vient du Grec *astron*.

ASTRE, se dit figurément en Morale d'une personne extraordinaire en merite, en beauté. Quand ce Prince naquit, ce fut un nouvel *astre* qui parut sur l'orison. cette beauté est un *astre* qui brille dans son quartier. la Metamorphose des yeux de Philis en *astres* est un beau Poëme de l'Abbé de Cerisi.

On dit d'un homme en fortune, qu'il est né sous un heureux *astre*, qu'on a de la peine à forcer son *astre*, pour dire, sa destinée. Le Sage commandera aux *astres*.

ASTREINDRE. v. act. Contraindre quelqu'un à faire quelque chose. Par un tel contract il a *astreint* sa partie à luy rendre tels devoirs, à le reconnoître pour Seigneur à des conditions honteuses & onereuses.

ASTREINDRE, signifie aussi, Resserrer le ventre. L'épine vinette est bonne pour *astreindre*.

ASTREINT, EINTE. part. pass. & adj.

ASTRINGENT, ENTE. adject. Qui a la vertu d'astreindre, de resserrer le ventre. Il y a des remedes laxatifs, d'autres *astringents*. les Teinturiers appellent Materiaux *astringents*, l'écorce d'aulne, de grenade, de chéne,

chesne en seve, de pommier sauvage, la sciure de chesne, les coques de noix, la racine de noyer, les galles & le sumac.

Ces mots viennent du Latin *astringo*, *je resserre*.

ASTROLABE. s. m. Instrument de Mathematique, plat en forme de Planisphere, ou d'une Sphere decrite sur un plan. Il sert principalement sur la mer pour observer la hauteur du Pole & des astres. On le suspend avec un anneau, & il a une alhidade ou regle mobile garnie de ses pinules, laquelle marque les hauteurs sur le cercle qui est sur ses bords divisé en 360. degrés. Il y a un creux au dedans de son limbe, où on enchasse diverses planches où sont marqués les azymuths, & autres cercles pour faire diverses observations; & celle du dessus qui est percée à jour, & qu'on nomme pour cela *araignée* sert à faire plusieurs observations sur les étoiles. Il a divers autres usages dont on a fait des livres entiers, comme Stauffler, Henrion, Clavius, & autres. Ce mot vient d'*astron* & de *lambano*, *capio*, *colligo*.

ASTROLOGIE. s. f. Science conjecturale qui enseigne à juger des effets & des influences des astres, & qui se vante de predire toutes sortes d'évenements. On l'appelle autrement *Judiciaire*. L'*Astrologue* est une science vaine & incertaine.

ASTROLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Astrologie. Une prediction *astrologique* une figure *astrologique*.

ASTROLOGUE. s. m. Qui prédit les évenements par le moyen des astres, & d'un horoscope ou figure du ciel qu'il dresse. Le peuple confond ce mot avec celuy d'*Astronome* quoy que ce dernier ne s'arreste qu'à la speculation; mais par un grand abus. Pic de la Mirandole, Sextus ab Heminga, Aleganger ab Angelis, le Pere Mersenne, &c. ont fortement écrit contre les *Astrologues*. Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, ont été de grands *Astrologues*. Ce mot vient du Grec *astron*, & *logos*.

On appelle aussi *Astrologues*, tous les faiseurs d'Almanacs, Devins & Charlatans qui se meslent de predire par le moyen des astres, & qui sont de grands ignorans & affronteurs.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est pas grand *Astrologue*, pour dire, qu'il est ignorant en quelque profession que ce soit; & ironiquement, C'est un grand *Astrologue*, il devine les Festes quand elles sont venuës.

ASTRONOME. s. m. Celuy qui observe les astres, qui enseigne leur mouvement, & qui explique tous les phenomenes du ciel. Ptolomée, Copernic, Tychobrahé, Quepler, Henelius, Cassini, &c. ont été de grands *Astronomes*. Ce mot vient du Grec *astron*, & de *nomos*.

ASTRONOMIE. s. f. Science qui enseigne à observer & à connoitre le mouvement & la disposition des astres, leurs grandeurs, distances, éclipses. L'*Astronomie* est une science certaine & sublime, & va jusqu'à la plus haute portée de l'esprit humain. Il faut prendre bien garde de la confondre avec l'Astrologie ou la Judiciaire, qui consiste en des predictions vaines & conjecturales sur les diverses influences des astres. Longomontanus a fait un livre intitulé *Astronomia Danica*; Jean Baptiste Morin un autre *de Astronomiâ Gallicâ*.

ASTRONOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Astronomie. On dit des observations, des tables *astronomiques*, des heures *astronomiques*, le lever & coucher *astronomique* du soleil, l'anneau *astronomique*, & autres instruments avec lesquels on observe les astres.

ASTRONOMIQUEMENT. adv. D'une maniere astronomique & exacte. Il faut parler des Cometes *astronomiquement*, & non pas populairement.

ASTUCE. s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *Finesse*. Cet enfant a eu l'*astuce* de se cacher, quand il a oui que son pere le cherchoit. le renard est une beste qui a beaucoup d'*astuce*, de finesse. Il est écorché du Latin *astutia*, signifiant la même chose. Le Latin *astutia* vient du Grec *astu*, qui signifie *ville*. Ceux qui conversent dans les villes sont plus rusés.

A S Y.

ASYLE. s. m. Lieu de respect où on n'ose prendre un criminel qui s'est refugié. Les Eglises en Espagne sont des *asyles* inviolables. les Maisons Royales sont des *asyles* pour ceux qui craignent la prison.

Ce mot vient de *asylum*, Latin, que Servius derive du Grec *asylon*, composé de la particule privative *a*, & du verbe *sylo* qui signifie, *je tire*, parce qu'on n'en pouvoit tirer personne sans sacrilege. Les premiers *asyles* furent établis à Athenes par les descendants d'Hercules, pour se deffendre de la violence de ceux qu'il avoit rendu ses ennemis.

Asyle, se dit aussi de tous les lieux où on est en seureté de sa personne. Cette forest, cette caverne luy a servi d'*asyle*, parce qu'on ne l'a pû trouver.

Asyle, se dit figurément de tout ce qui donne secours ou protection. Tous les pauvres venoient chez luy comme à leur *asyle* pour avoir son assistance. les peuples vivent sous l'*asyle* des Loix & de la Justice. ce pauvre homme a recours à un tel President, dont la faveur luy sert d'*asyle*. il n'y a point d'*asyle* contre la colere de Dieu pour les méchants.

ASYMPTOTE. Terme de Geometrie, qui se dit de deux lignes qui s'approchent toujours, & qui ne se couppent jamais, quoy que prolongées à l'infini, telles que sont la Conchoïde ou Conchite. Bettinus a donné des exemples de plusieurs lignes *asymptotes* tãt droites qu'hyperboliques, tant concaves que convexes; & il propose un instrument propre pour les décrire, qui est une double équerre qui a la figure d'un T, sur le pied droit de laquelle est une regle mobile, dont l'autre extremité qui avance au dessus de l'équerre décrit la figure requise. Ceux qui ont traitté des lignes *asymptotes* sont chez les Anciens, Proclus, Geminus, Georgius Eallo, Rabbi Moses Ægyptius, & Moses Narbonensis, Apollonius Pergens, Pappus Alexandrinus, Eutocius; & chez les Modernes, Joannes Vernerus, Marinus Bettinus, Oronce Finée, Hierôme Cardan, Jacques Pelletier, & sur tout François Barocio Senateur de Venise, qui en a fait un excellent livre expres imprimé en 1586. Mr. de la Hire a fait imprimer de nouvelles découvertes qu'il a faites dans les Sections Coniques par des lignes *asymptotes*. Ce mot vient d'*a* privatif, de *syn*, *cum*, & de *ptoo*, *cado*.

A T A.

ATABALE. s. m. C'est une espece de tambour dont se servent les Maures. Quand on fait des entrées de balets composées de Maures, on leur met en main des *atabales* & des nacaires.

ATABULE. s. m. Vent fâcheux qui regne en la Pouille, & qui incommode fort les arbres & les vignes.

A T E.

ATERMOYEMENT. s. m. Terme ou delay de payer. Il y a des Lettres de Chancelerie par lesquelles le Prince donne un terme ou un delay à un debiteur pour payer ses creanciers qui le pressent. On les appelle aussi *Lettres de respit*. Il se fait aussi des contracts d'*atermoyements* volontaires entre les creanciers & les debiteurs.

ATERMOYER. v. act. Donner du terme, ou prolonger celuy qui est écheu. Les creanciers ont *atermoyé* leur debiteur pour empêcher le divertissement de ses effets. On expedie des Lettres pour *atermoyer*, pour surseoir les payements.

Atermoyé, ée. part. pass. & adj. Billet *atermoyé*.

ATH.

ATHANOR. s. m. Terme de Chymie. C'est un grand fourneau immobile fait de brique, ou de terre, qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, qui communique sa chaleur par des canaux ou ouvertures qui sont aux costés du foyer, à plusieurs vaisseaux voisins où on fait differentes operations en même temps. On en voit plusieurs constructions & figures dans la Pharmacopée de Charras. Ce mot vient des Arabes, qui appellent *tannour* un four. Les Grecs le nomment *abydon*, ou *athanaton*, qui signifie, *ne donnant aucun soin*. On l'a nommé aussi *Piger Henricus*, parce que quand on a empli la tour de charbon, il est assez long-temps à se consumer, & il n'est pas besoin d'être toûjours auprés pour observer ce qu'il fait. On le nomme encore *Fourneau Philosophique*, ou *Fourneau des arcanes*. D'autres le derivent du vieux mot François *atta*, qui signifioit *fournaise*. Borelli.

ATHÉE. s. m. & f. Qui nie la Divinité, qui ne croit pas en Dieu, ni en sa Providence, qui n'a point de Religion vraye, ni fausse. On a appellé Lucien *Athée*, quoy qu'il ne se soit moqué que des faux Dieux. Il n'y a point de Physicien ni d'Astronome qui puissent estre vray *Athée*, c'est à dire, nier tout à fait la Divinité. On prend souvent les libertins pour des *Athées*. Ce mot vient d'*a* privatif, & de *Theos*, *Deus*, *Dieu*.

ATHEISME. s. f. Opinion des Athées. Cette maxime libertine tient de l'*Atheisme*.

ATHEISTE. s. m. signifie la même chose qu'*Athée*; mais ce mot vieillit.

ATHLAS. s. m. Terme de Medecine, est un nom que quelques-uns donnent à la premiere vertebre du col qui suppo te la teste, par allusion à cette montagne d'Afrique qui est si haute qu'on croit qu'elle porte le ciel, & à la fable qui a voulu faire croire que le Roy *Athlas* Seigneur de ce pays-là portoit le ciel sur ses épaules, pour figurer que c'étoit un grand Astronome.

On appelle aussi *Athlas* un livre de Geographie Universelle qui contient toutes les Cartes du monde, comme si on les voyoit du haut de cette montagne que les Anciens ont crû être la plus haute de la terre.

ATHLETE. s. m. Homme courageux & robuste qui s'adonne aux exercices du corps pour combattre à la course, à la lutte, & à d'autres jeux semblables, pour lesquels les Anciens avoient établi des prix. Les *Athletes* qui ont combattu aux Jeux Olympiques.

On le dit figurément des Heros qui ont combattu pour leur patrie, ou pour la foy. Les *Athletes* de la Republique, les *Athletes* de l'Evangile.

Ce mot vient d'*athlesis* en Grec, d'*athleo*, *certo*, *pugno*, ou plûtost *luctor*.

ATHMOSPHERE. s. f. C'est la partie de l'air qui est chargée de vapeurs, ou de nuages, & qui n'a pas la pureté de la region étherée : c'est ce qui cause la refraction de la lumiere des astres. La lune paroit plus grosse à son lever, à cause des vapeurs de l'*Athmosphere*. Ce mot est Grec, & signifie *globe de vapeurs*.

ATI.

ATINTER. verb. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Parer, orner; & il se disoit particulierement des épousées. Cette femme est toûjours *atintée* comme une épousée.

ATITRER. verb. act. Corrompre quelque personne pour nuire à quelqu'un. Il avoit *atitré* des gens dans une embuscade pour assassiner son ennemy. Il *atitra* de faux témoins pour venir deposer. Il vient souvent des gens *atitrés* pour revendiquer des meubles qui ne leur appartiennent pas, pour faire quelque trahison, quelque supercherie dans une maison. Ce mot vient de *adtitulare*, qu'on a dit pour *inscribere*. Menage aprés Vos. D'autres le derivent, & plus à propos, par metaphore de, *tire*, terme de chasse, qui signifie le lieu ou le relais où on pose des chiens frais en embuscade pour courir les bestes: car en effet les assassins & les faussaires cherchent des lieux & des occasions propres pour nuire.

On appelle dans le propre, des chiens *atitrés*, ceux qui sont posés dans des relais, qui attendent la chasse pour courir sur le gibier quand il paroitra.

ATITRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ATO.

ATOME. s. m. Petit corps de toutes sortes de figures qui entre en la composition de tous les autres corps. Leucippe & Democrite ont été les premiers Philosophes qui ont établi la doctrine des *atomes*, qui a été depuis renouvellée par Epicure & Lucrece, & fort bien expliquée en nos jours par l'illustre Gassendi, & par Bernier son Traducteur & Abbreviateur. Ce mot vient du Grec *atomos*, qui signifie *indivisible*, d'*a* privatif, & *temno*, *seco*.

ATOME, se prend aussi pour toute sorte de petits corps & grains de poussiere volti geans qui sont sensibles à la veuë. On en fait même d'artificiels avec une poudre tres-subtile enfermée dans une bouteille, qui continuë son mouvement pendant plus de dix ans. Elle se fait avec un amalgame de Mercure & de Jupiter, & du sublimé, aprés qu'ils ont été plusieurs fois dissous, & qu'ils ont passé par le feu de chasse.

ATOME, est aussi un nom qu'on a donné au plus petit de tous les animaux qu'on a decouvert avec les plus excellents microscopes. C'est un animal qui ne paroit pas plus qu'un grain de sable le plus delié, & passe par le tamis tel qu'on le voit sans microscope, pendant qu'un de ces grains de sable paroit avec le microscope gros comme une noix ordinaire. On luy a decouvert plusieurs pieds, le dos blanc & plein d'écailles.

ATOUR. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois tout ce qui servoit à orner & à parer une femme. Chez la Reine il y a encore une Dame d'*atour* qui la coëffe, qui l'habille. On dit en burlesque, Elle est brave comme une épousée avec ses beaux *atours*.

ATOURNARESSE. s. f. Vieux mot. Qualité qu'on donnoit aux femmes qui faisoient metier de coeffer, de parer, & de louer des pierreries aux épousées, aux Dames qui se vouloient parer pour le bal, pour une ceremonie.

ATOURNER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Orner & parer une Dame. Il est hors d'usage dans le serieux. Il vient du mot Latin *adornare*. Du Cange témoigne qu'on a dit aussi *atornare* en la basse Latinité.

ATR.

ATRABILAIRE. adj. m. & f. Melancolique; qui est d'un temperament où la bile noire domine. Ce mot vient du Latin *ater*, *noir*, & *bilis*, *bile*.

ATRE. s. m. Le sol ou le bas d'une cheminée, qui est garni de carreau, de brique, de pavé, ou de fer; le lieu où on fait le feu. La reparation des *atres* est une des menues reparations dont sont tenus les locataires. On appelle aussi l'*atre* d'un four.

Ce mot vient, selon quelques-uns, de *atrium*, qui signifie *cour*. Menage dit qu'il vient de *atrum*, parce qu'il est noir par la fumée. Mais Du Cange soûtient qu'il vient du mot *astrum*, qui signifioit autrefois une maison toute entiere, & que c'est un mot Saxon qui signifioit un *foyer*, ou une fournaise. Il ajoûte que ce nom a été étendu à tout le logis, comme nous avons appellé un *feu* toute une famille. Il dit aussi que tous les foyers s'appelloient autrefois *astre*, & *aistre*, dont on voit encore une marque en cette phrase, Sçavoir les *aistres* du logis, pour dire, en connoistre les chambres & les foyers.

On

On dit proverbialement, qu'en telle maison il n'y a rien si froid que l'*atre*, pour dire, qu'on y fait mauvaise chere, qu'il n'y a point d'ordinaire.

ATROCE. adj. masc. & fem. Outré, excessif, énorme. Il n'est pas permis d'informer pour des injures, si elles ne sont *atroces*. le parricide est un crime *atroce*. c'est un cas *atroce*.

ATROCITE. s. f. Qui a quelque chose d'atroce. L'*atrocité* des injures est ce qui fait condamner à faire reparation d'honneur.

ATROPHIE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie qui fait que le corps, ou un de ses membres ne prend point de nourriture, & devient dans une étrange maigreur : ce que le peuple appelle *Estre en chartre*. Ce mot vient d'*a* privatif, & *trepho*, *nutrio*.

ATT.

ATTABLER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'asseoir autour d'une table, soit pour jouer, soit pour manger. Ils se sont *attablés* trois à trois pour jouer. ces Messieurs étoient deja *attablés* pour dîner, quand une nouvelle compagnie arriva. Ce mot vient de *tabula*.

ATTACHE. subst. fem. Le lien qui joint deux choses ensemble. Donnez moy une *attache* pour mettre à mes bas.

On appelle des chiens d'*attache*, des chiens qu'on tient attachés pendant le jour, de peur qu'ils ne mordent. On dit aussi des leviers d'*attache*.

On appelle des bas d'*attache*, de grands bas qui vont jusqu'au haut des cuisses, & qu'on attache à des troussés, ou à des culottes.

Dans les hostelleries on fait payer le droit d'*attache*, quand on met les chevaux au ratelier, encore qu'on ne leur fournisse rien à manger.

Lettres d'*attache*, sont des Lettres que donnent des Officiers des lieux sur d'autres Lettres de Chancelerie, pour leur servir d'une espece de verification, & pour pouvoir être executées dans leur ressort. Il ne suffit pas d'avoir des provisions d'une telle charge de Finance pour être payé de ses gages, il faut prendre l'*attache* des Tresoriers de France. il faut prendre l'*attache* du Gouverneur pour executer un ordre dans sa place.

ATTACHE, en termes de Charpenterie, est la grosse piece de bois qui soûtient & entretient un moulin à vent, qui porte à plomb sur les soles, & autour de laquelle le moulin tourne.

ATTACHE, se dit figurément en Morale de l'engagement qu'on a à quelque chose. Ce jeune homme a une forte *Attache* avec cette femme. il a beaucoup d'*attache* à l'étude.

ATTACHEMENT. s. m. est la même chose qu'*Attache*, mais il ne se dit qu'au figuré de la liaison qu'on a avec quelque personne ou quelque parti, de l'application qu'on donne à quelque chose. Cet homme a trop d'*attachement* au jeu. il ne faut point avoir d'*attachement* aux biens de ce monde.

ATTACHER. verb. act. Joindre quelque chose à une autre avec un lien, avec de la colle, avec quelque ferrement, ou autre chose propre. Il a *attaché* son cheval à un arbre. *Attacher* des pieces ensemble avec un lacet, ou des tirets. *Attacher* un placard à un carrefour. *Attacher* un tableau à la muraille avec un clou.

On le dit aussi en parlant de plusieurs suplices. *Attacher* au gibet, au carcan. *Attacher* en croix. *Attacher* à la chaîne.

On dit absolument, *Attachez* vous, pour dire, Arrestez vôtre haut de chausse avec des aiguillettes ou des boutons. Menage derive ce mot du Latin *attachiare*, qui se trouve dans les Auteurs, & a été fait de *attaxare*, ou *attexare*. Il vient plûtost de *tach*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *clou*, & *tacha*, *cloüer*, parce qu'on *attache* avec des clous.

ATTACHER, signifie encore, S'appliquer à quelque chose, s'arrester à quelque dessein. On dit, qu'un Capitaine s'est *attaché* à un siege; pour dire, qu'il a assiegé une place; qu'il a *attaché* le mineur à la face d'un bastion, à un ravelin. *Attacher* le petard à la porte d'un Château. On dit aussi, *Attacher* l'escarmouche, pour dire, Commencer à se battre, soit en une rencontre, soit en une bataille. Il est toûjours *attaché* à ce travail, à cette entreprise, il ne la veut point quitter.

ATTACHER, se dit figurément en Morale, pour dire, Attirer & engager à soy par quelque chose d'agreable ou d'utile. Il faut craindre les femmes & le jeu, car cela *attache* trop. ils étoient *attachés* ensemble par les liens d'une étroite amitié. ce Magistrat est fort *attaché* à remplir les devoirs de sa charge. il s'*attache* au solide. ce Prince est trop fortement *attaché* à ce parti, on ne l'en peut détacher. il faut s'*attacher* à la doctrine receuë dans l'Eglise.

ATTACHER, avec le pronom personnel, signifie, Se coller, s'accrocher. La terre grasse s'*attache* aux souliers, la poix aux habits. quand on se noye, on s'*attache* à tout ce qu'on peut attraper : & figurément, on dit qu'un homme s'*attache* auprés de quelqu'un, pour dire, qu'il luy fait la cour, qu'il se devouë à sô service.

On dit en ce même sens, qu'un homme est trop *attaché* à son sens, à son profit, *attaché* à ses interests, pour dire, qu'il est opiniâtre, qu'il est avare, qu'il ne relâche rien de ses pretentions.

On dit aussi en mauvaise part, qu'un homme s'*attache* à un autre; lors qu'il prend plaisir à faire de continuelles medisances de luy, & luy faire sans cesse quelque querelle ou quelque outrage.

On dit proverbialement, qu'il faut que la vache broute où elle est *attachée*, pour dire, qu'il faut vivre du mieux qu'on peut dans le lieu où on est contraint de demeurer.

ATTACHE, E'E. part. pass. & adj.

ATTAQUANT. adj. & s. Qui attaque, qui est aggresseur. Les premiers *attaquants* ont souvent l'avantage du côbat.

ATTAQUE. s. f. Aggression, action de celuy qui querelle, qui bat le premier. L'aggresseur qui a commencé l'*attaque*, est celuy qui doit être le plus severement puni par les Juges. On appelle aussi *Attaque*, le combat qu'on donne pour forcer un poste, ou un corps de troupes. Ce brave fut tué à l'*attaque* d'une telle place. on fit deux fausses *attaques* & une veritable en donnant l'assaut. plusieurs Auteurs ont écrit de l'*attaque* & de la deffense des places.

ATTAQUE, se dit aussi des tranchées qu'on fait pour approcher d'une place. L'*attaque* de la droite fut plûtost achevée que celle de la gauche. On dit aussi, Emporter une place par de droites *attaques*, c'est à dire, dans les formes, & par des travaux reglés, au lieu de la prendre par insulte.

ATTAQUE, se dit figurément des reproches ou demandes qu'on fait en paroles couvertes, ou à demi-mot. Il luy donne toûjours quelque *attaque* sur son avarice. il luy a donné quelque *attaque* touchant le prest qu'il luy a fait.

ATTAQUE, se dit aussi des avant-coureurs, ou signes, ou commencements de plusieurs maladies. Il a eu quelques *attaques* de la pierre, de la goutte.

ATTAQUER. v. act. Estre le premier à deffier, à quereller, ou à battre quelqu'un, soit en guerre, soit en procés. Il a *attaqué* ce pauvre homme qui ne luy disoit mot. ce brave va hardiment *attaquer* les ennemis. son parent ne luy a pas voulu faire raison, il l'a *attaqué* en procés, en justice. il est du droit naturel de se deffendre quand on est *attaqué*. On dit aussi à la table, Je vous *attaque*, pour dire, je vous porte une santé. Il se dit aussi des choses inanimées. *Attaquer* un bastion, un château. On le dit aussi au jeu. Un bon joueur d'échets doit toûjours *attaquer*.

ATTAQUER, avec le pronom personnel, signifie, Se

prendre à quelqu'un, le vouloir rendre garent ou responsable de quelque chose. Si cet homme a perdu son argent, il ne faut pas qu'il s'*attaque* à moy qui n'en peux mais. il ne faut pas s'*attaquer* à Dieu, ni jurer, quand il nous arrive quelque perte. il ne fait pas seur de s'*attaquer* à ce brave.

ATTAQUÉ, ÉE part. pass. & adj. On dit en proverbe, A bien *attaqué*, bien deffendu.

ATTEDIER, v. act. Ennuyer, importuner quelqu'un par de mauvais contes, par de sots discours. Ce méchant Prêcheur sçait l'art d'*attedier*, d'endormir ses auditeurs. Menage aprés Vossius derive ce mot de *adtædiare*, qui se trouve dans quelquels Auteurs, pour dire, *tædio affici*.

ATTEINDRE. v. act. Parvenir à quelque chose éloignée de nous soit à l'égard du temps, soit à l'égard du lieu. On ne sçauroit disposer de son bien qu'on n'ait *atteint* l'âge de majorité. ce cordeau ne sçauroit *atteindre* jusqu'au bout de l'allée. ce coup-là *atteint* ou frappe à la temple. je vous *atteindray* avant la dinée. les armes à feu sont à craindre, car elles *atteignent* de loin. Ce mot vient du Latin *attingere*. Nicod.

ATTEINDRE, se dit figurément en Morale. Plusieurs Geometres ont écrit de la Quadrature du Cercle, mais pas un n'a *atteint* au but, pas un n'a *atteint* la precision requise. il faut tâcher d'*atteindre* à la perfection Chrêtienne. plusieurs ont imité Virgile, mais pas un ne l'a *atteint*.

On dit proverbialement à ceux qui briguent quelque charge, ou autre chose où ils ne peuvent parvenir, que leur épée est trop courte, qu'ils n'y sçauroient *atteindre*. On dit aussi, qu'il ne faut qu'une queue de vache pour *atteindre* au ciel, mais il faut qu'elle soit bien longue.

ATTEINT, EINTE. part. pass. & adj.

En termes de Palais, on declare qu'un homme est *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne. Il faut remarquer qu'il y a de la difference entre ces mots *atteint*, & *convaincu*, en ce que le mot d'*atteint* se dit seulement d'un accusé contre lequel il y a simplement des indices, ou des preuves imparfaites; ce qu'on dit autrement, *Estre prevenu de crime*: au lieu que le mot de *convaincu* se dit de celuy contre lequel il y a une preuve claire & certaine.

ATTEINTE. s. f. Action par laquelle on *atteint*, ou on touche. Ce brave a été en cent occasions sans avoir receu la moindre blessure ni *atteinte*.

On dit aussi figurément en matiere de dispute & d'écrits, Cet Auteur au lieu d'épuiser la matiere, & de decider la question, n'y a donné qu'une foible *atteinte*.

ATTEINTE, en termes de Manege, se dit dans les courses de bague, quand on l'a seulement touchée avec la lance, au lieu d'avoir mis dedans pour l'emporter. Il a gagné le prix de cette course de bague, il a eu deux dedans, & une *atteinte*. On dit aussi, qu'un cheval se donne des *atteintes*, quand d'un de ses pieds il blesse l'autre, soit par devant, soit à costé. On le dit aussi, quand il en reçoit d'un autre cheval qui marche trop prés de luy.

ATTEINTE, se dit figurément en Morale de ce qui oste de la force d'un contract, d'une loy, & qui y deroge en quelque façon. Il n'a pas voulu passer cet acte, de peur de donner *atteinte* à sa donation. on a donné *atteinte* à un tel Edit par la Declaration qu'on a obtenuë ensuite.

ATTEINTE, signifie aussi, Legere attaque, soit de maladie, soit de paroles. Il a tous les hivers quelques *atteintes* de goutte. il luy a donné plusieurs *atteintes* sur son avarice. une telle medisance donne de rudes *atteintes* à son honneur. un amant dit aussi, qu'il a receu de mortelles *atteintes* de sa maistresse.

ATTELAGE. s. m. Les animaux attachez pour faire mouvoir ou tirer une charruë, un carrosse, &c. On ne sçauroit trouver un *attelage* de chevaux qui soient bien pareils & de même force. On dit, qu'un Laboureur a deux *attelages* de bœufs, ou de chevaux, quand il en a un nombre suffisant pour labourer à deux charruës en même temps.

Quand on dit absolument, un *attelage*, cela s'entend de sept chevaux pareils, dont il y en a six pour tirer, & un volontaire, dont on se sert quand quelqu'un des autres vient à manquer. Cet Ambassadeur avoit à son entrée six beaux *attelages*.

On dit de deux hommes grossiers, & qui sont de même taille, Ce seroit là un bel *attelage*.

ATTELER. v. act. Attacher des chevaux ou autres bestes de voiture à quelque machine roulante sur des rouës. *Atteler* des chevaux à une charruë, à un chariot. il avoit six beaux chevaux *attelés* à son carrosse. les Poëtes feignent que le chariot de Junon étoit *attelé* de deux paons; celuy de Venus de deux pigeons. il étoit deffendu par la Loy de Moyse d'*atteler* le bœuf avec l'âne. Menage derive ce mot de *adtelare*. Voyez le.

ATTELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ATTELIER. s. m. Lieu où plusieurs ouvriers travaillent ensemble. Il se dit principalement des bastiments. Il y a un grand *attelier* au Louvre, à l'Arsenal. On le dit aussi des lieux où les Charpentiers, Peintres, Sculpteurs tiennent plusieurs ouvriers qui travaillent sous leurs ordres à de grosses besognes. On a fait cesser les *atteliers* pour avoir des soldats.

Ce mot peut venir de ce qu'en quelques lieux on a donné le nom d'*atteliers* aux bassecours des grandes maisons de campagne, à cause que c'étoit le lieu où on attelloit les chevaux & les bœufs aux charruës, chariots & charrettes, & où logeoient aussi les Forgerons, Selliers & Charrons, & autres ouvriers necessaires pour faire valoir les terres: d'où il a été transporté aux autres lieux où plusieurs autres ouvriers travaillent ensemble.

On le dit quelquefois de la machine dont un artisan a besoin pour travailler. Un tour est l'*attelier* d'un Tourneur.

On dit aussi figurément d'une maison, ou d'une chambre mal propre, Voilà un vilain, un étrange *attelier*.

ATTELLE. s. f. Petit ais ou éclisse qu'on lie autour d'un membre rompu pour le tenir en état jusqu'à ce qu'il soit gueri.

ATTELLES, se dit aussi des planches de bois qu'on met au devant d'un collier des chevaux de coche, de charruë, ou de charrette. Du Cange derive ce mot de *astula*, *à tollendo nuncupata quasi abstula*, car c'est une espece de petit copeau. Il croit aussi que le mot *éclat* vient de la même origine. Voyez *Astele*.

ATTELOIRE. s. f. Cheville qu'on met dans les limons pour y engager & arrester les traits des chevaux de charroy.

ATTENANT, ANTE. adj. Heritage qui joint, qui touche à un autre, qui y tient. Il a aquis une vigne *attenante* à la sienne. ce pré *attenant* est encore à luy. la bassecour est *attenante* au Château. Ce mot vient du verbe *attineo*.

ATTENANT, est aussi adverbe, & préposition. Ils sont logés *attenant* l'un de l'autre, tout proche. il a basti *attenant* ma maison, tout *attenant* de mon mur. si vous savez où est une telle Eglise, je suis logé tout *attenant*.

ATTENDANT, ANTE. adj. Qui espere, qui attend. il y a à Paris un Hostel surnommé *des Sots attendants*, en la ruë Darnetal, qui doit une rente à l'Hostel de Bourgogne.

EN ATTENDANT. adv. Pendant quelque attente. Prenez toûjours ce present *en attendant* mieux. On dit proverbialement, Peloter *en attendant* partie, pour dire, S'occuper à quelque petite chose dans l'esperance d'une meilleure.

ATTENDRE. v. act. Esperer la venuë de quelqu'un, ou de quelque chose. On a long-temps *attendu* le Messie, & enfin il est venu. les morts *attendent* le jour du Jugement dans le tombeau. je vous *attends* de pied ferme.

fermes, *attendez* une ſaiſon propre. cette femme n'*attend* que l'heure d'accoucher. on *attend* à la Cour long-temps des recompenſes. j'*attends*, aprés vous, aprés cet argent qui m'eſt deu. il y a long-temps qu'il *attend* aprés cette ſucceſſion. il n'*attend* pas à vivre aprés, c'eſt à dire, il s'en peut paſſer. il ne faut rien precipiter, mais *attendre* une occaſion favorable. on n'*attend* rien de bon de cette fievre. il faut *attendre* le tour de rolle pour plaider cette cauſe. On dit abſolument, *Attendez*, quand on fait une pauſe en un diſcours pour faire quelque reflexion.

Attendre, ſe dit avec le pronom perſonnel, en parlant des choſes qui apparemment arriveront. Je m'*attendois* bien qu'il feroit une telle ſottiſe. je me ſuis *attendu*, repoſé ſur mon Procureur.

On dit proverbialement & ironiquement, *Attendez* vous y, lors qu'on témoigne qu'on ne veut pas executer quelque choſe; ou *Attendez* moy ſous l'orme, pour dire, qu'on ne croit pas aux diſcours ou aux promeſſes de quelqu'un. On vous *attend* comme les Moines font l'Abbé, en commençant toûjours à diſner. On dit auſſi, Il ennuye à qui *attend*. Qui s'attend à l'écuelle d'autruy, eſt ſouvent mal diſné, pour dire, qu'il ne ſe faut *attendre* qu'à ſoy-méme, & vivre de ſon bien. On dit, *Attendre* quelqu'un au paſſage, pour dire, le ſurprendre en quelque occaſion où il ne ſe pourra deffendre d'accorder une demande. On dit, qu'il faut *attendre* le boiteux en matiere de nouvelles, pour dire, celuy qui en apportera la confirmation. On dit auſſi en diſputant, C'eſt là où je vous *attends*, pour dire, C'eſt de cela que je veux tirer avantage contre vous.

Attendu, ue. part. paſſ. & adj.

Attendu, que. Conjonction cauſative, qui ſignifie, *Car, parce que, d'autant que*. Il a eu cet employ, *attendu* qu'il avoit déja ſervi. Il ſe met auſſi tout ſeul. il a eu cette recompenſe *attendu* ſes ſervices, ſon merite, pour dire, en conſideration de ſes ſervices, de ſon merite.

Tous ces mots viennent du Latin *attendere*.

ATTENDRIR. v. act. Rendre tendre. On tient que le figuier *attendrit* la viande qui y eſt penduë. la viande s'*attendrit* quand on la bat, quand on la laiſſe mortifier. Ce mot vient du Latin *tener*, du Grec *teren*.

Attendrir, ſe dit figurément en choſes morales. Les mouvements oratoires *attendriſſent* le cœur des Juges, les excitent à la pitié. une maitreſſe s'*attendrit* par l'amour, par la perſeverance qu'on a pour elle. voilà un cœur de rocher qui ne s'*attendrit* point.

Attendri, ie. part. paſſ. & adj.

ATTENDRISSEMENT. ſ. m. Mouvement du cœur qui luy fait concevoir de la tendreſſe, de l'amitié, de la compaſſion pour quelqu'un. Il faut avoir un cœur dur & barbare pour n'avoir point d'*attendriſſement* à la veuë de la miſere des pauvres.

ATTENTAT. ſ. m. Outrage ou violence qu'on tâche de faire à quelqu'un. On punit de mort cruelle les *attentats* contre les perſonnes ſacrées. il ne s'eſt pas trouvé coupable de meurtre, mais d'un ſimple *attentat* ſans execution, le cas eſt remiſſible.

Attentat, en termes de Palais, ſe dit figurément de ce qui eſt fait contre l'autorité des ſuperieurs & de leur juriſdiction. Le Conſeil Privé, le Grand Conſeil caſſent comme *attentat* toutes les procedures qui ſont faites au prejudice des inſtances pendantes pardevant eux. Les Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel caſſent pareillement comme *attentats* tout ce qui eſt fait au prejudice du renvoy. cette entrepriſe eſt un *attentat* à l'autorité Royale, à l'autorité des Loix.

ATTENTATOIRE. adj. m. & f. ſe dit au Palais des procedures & des jugements qui ſe font au prejudice des deffenſes des Juges ſuperieurs, ou de la juriſdiction des Juges privilegiés. Cette ſentence a été caſſée comme *attentatoire*, & renduë au prejudice d'un renvoy, des deffenſes.

ATTENTE. ſ. f. Eſperance, prevoyance d'une choſe qui doit arriver. Le Meſſie a été l'*attente* des nations: c'eſt une vaine *attente* que celle qu'en ont les Juifs à preſent. ce jeune homme n'a point trompé l'*attente* qu'on avoit de luy. ce changement eſt arrivé dans l'Eſtat contre l'*attente* publique. les bienfaits de ſon maître ont ſurpaſſé ſon *attente*.

On appelle Pierres d'*attente*, certaines pierres avancées alternativement à l'extremité d'un mur, pour en faire la liaiſon avec celuy qu'on a deſſein de bâtir auprés. On le dit auſſi au figuré, quand on laiſſe des marques d'un ouvrage, d'un deſſein qu'on a entrepris, & qu'on n'a encore executé qu'à demi.

On dit auſſi, Tables d'*attente* des pieces de marbre, ou des quadres deſtinés à recevoir des inſcriptions, des tableaux, des bas reliefs, qu'ont doit remplir en achevant un ouvrage. On le dit auſſi au figuré. L'eſprit d'un jeune homme eſt une table d'*attente* qui eſt capable de recevoir les inſtructions qu'on y voudra mettre.

On dit proverbialement à ceux qui prêtent de l'argent à des inſolvables, Vous n'y perdrez que l'argent & l'*attente*. On dit auſſi, qu'une bonne fuitte vaut mieux qu'une mauvaiſe *attente*. On dit auſſi, quand on prend un long terme pour payer, que l'*attente* ou le terme vaut l'argent.

ATTENTER. verb. act. Tenter, ou entreprendre quelque choſe pour nuire à quelqu'un, ou luy faire violence. Cette femme eſt accuſée d'avoir voulu *attenter* à la vie de ſon mary par poiſon, de l'avoir voulu faire aſſaſſiner. il a obtenu un arreſt de deffenſes d'*attenter* à ſa perſonne & à ſes biens, c'eſt à dire, de luy faire aucune violence. on punit les raviſſeurs & les ſubornateurs qui ont *attenté* à la pudicité des perſonnes honneſtes.

Attenter, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt fait contre l'autorité des Loix, lors qu'on juge & qu'on agit au contraire. On *attente* tous les jours aux privileges des Eccleſiaſtiques, on y contrevient, on les retranche.

Ces mots viennent du verbe Latin *attento*.

ATTENTIF, ive. adj. Qui écoute, qui regarde, qui examine quelque choſe avec ſoin & ſans diſtraction. J'ay prêté une oreille *attentive* à ſon diſcours. j'ay veu ce tableau d'un œuil *attentif*. ce compagnon eſt fort *attentif* à ſa beſogne. j'ay examiné ce livre avec un eſprit fort *attentif*.

Ce mot vient du Latin *attentus*.

ATTENTION. ſ. f. Application de l'oreille & de l'eſprit à quelque diſcours qu'on entend, application des yeux & de l'eſprit à ce qu'on regarde, à quelque ouvrage. Il y a auſſi une pure *attention* de l'eſprit pour la meditation. Les gens diſtraits n'ont point d'*attention*. un bon Orateur doit reveiller de temps en temps l'*attention* de ſon auditoire, doit ſavoir ſe faire preſter de l'*attention*. Ce mot vient du Latin *attentio*.

Attention, ſe dit auſſi de l'exactitude qu'on a pour examiner quelque choſe. J'ay lû avec *attention* cet ouvrage, je l'ay critiqué avec *attention*. ce livre eſt ſi obſcur, qu'il demande beaucoup d'*attention* pour l'entendre.

ATTENTIVEMENT. adv. D'une maniere attentive. Un Juge doit écouter les raiſons de part & d'autre fort *attentivement*.

ATTENUATION. ſ. f. Affoibliſſement ou action par laquelle on affoiblit. La grande *attenuation* de ce malade vient de ce qu'on luy a affoibli le corps par trop de remedes. l'*attenuation* de l'eſprit accompagne ſouvent celle du corps. les fatigues de la guerre cauſent une grande *attenuation* de forces.

On dit au Palais, que l'appointement à oüir droit en matiere criminelle ordonne que le complaignant donnera ſes concluſions civiles, & l'accuſé ſes deffenſes par *attenuation* qui tendent à excuſer, à amoindrir, à pallier ſon crime.

ATTENUER. v. act. Affoiblir, diminuer. Les jeûnes, les veilles, les macerations *attenuent* le corps, & le debilitent. un corps est *attenué* par l'âge, par les fatigues, par les maladies.

On dit aussi au Palais, qu'un accusé tâche d'*attenuer* son crime, de l'excuser & de le justifier, s'il peut.

ATTENUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *tenuis*, *tenuo*, *tenuare*.

ATTERRER. v. act. Renverser un homme par terre. Le grand effort des luitteurs consistoit à *atterrer* un homme, à le jetter par terre à force de bras.

ATTERRER, se dit figurément en Morale, pour dire, Destruire la fortune de quelqu'un, le ruiner, le perdre entierement. Ce chicaneur a tant fait de procés à ce Gentilhomme, qu'il l'a enfin *atterré*, il luy a fait consommer tout son bien. Ce mot est vieux.

ATTERRISSEMENT. s. m. Sables & limon que la mer ou les rivieres transportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit & de rivage. La mer a fait de grands *atterrissements* à Aiguesmortes, qui étoit un port ou S. Louïs s'embarqua, & qui est maintenant assez loin de la mer. le Roy prétends que les *atterrissements* dans les rivieres publiques & navigables luy appartiennent. Ce mot vient de *terra*.

ATTESTATION. s. f. Témoignage que l'on donne par écrit de la verité de quelque chose. On donne permission à un malade de manger de la chair en Carême sur l'*attestation* du Medecin. les *attestations* des personnes publiques, comme des Magistrats, Notaires, & Curés, sont receuës en Justice. les Professeurs donnent à leurs écoliers des *attestations* de leurs études, du temps qu'ils ont étudié.

ATTESTER. v. act. Rendre témoignage de la verité d'un fait. Ce miracle est *attesté* par des gens dignes de foy, par tout le peuple. ce contract, cet exploit sont *attestés* suffisamment par bons témoins. les Ecrits de cet Auteur *attestent* la pureté de ses mœurs, nous *attestent* la verité de ce prodige. les miracles de Jesus-Christ ont *attesté* la verité de ses paroles.

ATTESTER, signifie aussi, Invoquer, appeller à témoin; & se dit de Dieu & des hommes. Il *atteste* ciel & terre.

J'*atteste* des grans Dieux la supreme puissance,

dit Horace. J'en *atteste* toute la ville.

ATTESTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *attestari*.

ATTIEDIR. v. act. Rendre tiede. On verse dans un bain, quand il est trop chaud, de l'au froide pour l'*attiedir*. Ce mot vient de *attepidire*. Menage.

On dit au figuré, que les passions s'*attiedissent* avec l'âge, lors qu'elles diminuent, qu'elles ne sont pas si violentes. La ferveur de la devotion d'un Novice s'*attiedit* aprés la profession.

ATTIEDI, IE. part. pass. & adj.

ATTIEDISSEMENT. s. m. Relâchement de ferveur dans la devotion, dans l'amitié, dans les passions. L'*attiedissement* en amour se tourne bientost en indifference.

ATTIFFER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, *Coeffer*, parer la teste des femmes.

ATTIFFET. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un ornement ou parure des femmes, & principalement de la teste. Tous deux viennent du vieux mot François *Tiffer*, qui signifioit, *Orner*, que Borel derive du Grec *stephein*, qui signifie, *coronare*.

ATTIQUE. adj. & s. m. Terme d'Architecture. C'est un petit ordre d'Architecture qu'on met au dessus d'un plus grand pour le couronner, & terminer le bastiment. Il y en a un au Louvre qui forme le troisiéme étage. On en met aussi aux autels qui sont fort élevés. Il a été ainsi nommé, parce qu'il a été mis en usage par les Atheniens.

On a appellé aussi, Sel *Attique* parmi les Grecs, une certaine éloquence ou grace qui se trouvoit dans le langage des Autheurs Atheniens.

ATTIRAIL. s. m. Ce qui est necessaire pour le service de quelque machine, pour l'execution de quelque entreprise, pour la commodité de quelque voyage. On le dit particulierement en parlant de l'Artillerie & de la Marine. Le canon ne marche point sans un grand *attirail*. le bagage & l'*attirail* de cette armée occupoient bien du terrain. il faut bien des cordages, des voiles, & de l'*attirail* pour équipper un vaisseau. l'*attirail* de Fauconnerie consiste à avoir pour le moins deux Fauconniers, deux ou trois oiseaux, six couples d'espagneuls, & une lesse ou deux de levriers.

ATTIRER. verb. act. Tirer à soy, ou d'un certain costé. L'aimant *attire* le fer. l'ambre *attire* la paille. il y a des medicamens qui *attirent*, d'autres qui resolvent. on a du mal à *attirer* le loup dans le piege.

ATTIRER, se dit figurément en Morale. Les crimes des hommes avoient *attiré* la colere de Dieu, quand le deluge arriva. la satire, la medisance, *attirent* la haine publique, des coups de baston. la frequentation des scelerats *attire* de méchantes affaires. les delices de l'Italie ont *attiré* chez eux les Barbares. la beauté *attire* les cœurs. la grande fortune *attire* l'envie. la lâcheté *attire* le mépris de tout le monde. les conquestes de ce Prince luy ont *attiré* bien des ennemis sur les bras.

ATTIRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ATTISER. v. act. Racommoder le feu, en approcher les tisons, les mettre en état de bien brusler. Le vulgaire dit qu'il faut estre Philosophe pour bien *attiser* le feu, c'est à dire, qu'il luy faut donner de l'air pour le faire brusler. Regnier a dit agreablement,

Quand on se brusle au feu que soy-même on *attise*,
Ce n'est point accident, mais c'est une sottise.

Ce mot vient de l'Italien *attizare*, formé du Latin *titio*. Menage & Nicod.

ATTISER, se dit figurément en Morale, en parlant de la haine, de la colere, de la sedition. C'est ce méchant qui a *attisé* le feu de la guerre civile, qui est auteur de cete querelle, qui en a *attisé* le feu.

ATTISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ATTISEUR. EUSE. adj. Celuy qui attise. Cet homme est un maladroit, & un mauvais *attiseur* de feu.

ATTITUDE. s. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Certaine disposition de figures d'un tableau, ou l'action & la posture d'une statuë. Ce Peintre a un beau coloris, mais il n'est pas heureux à donner de belles *attitudes* à ses ouvrages. Ce mot vient de l'Italien *attitudine*.

ATTOMBISSEUR. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un des oiseaux qui attaque le heron dans son vol. Quelques-uns luy donnent la premiere attaque, d'autres la seconde.

ATTOUCHEMENT. s. m. Action par laquelle on touche. La lumiere est l'objet de la veuë, & les corps palpables le sont de l'*attouchement*. on se purgeoit autrefois d'un crime par l'*attouchement* du fer chaud. Voyez *Fer*. Ce mot vient du Latin *tactus*, *tangere*, *attigere*.

On le dit souvent en mauvaise part des impudicités. Il faut se confesser des *attouchements* deshonnestes, des pechez qu'on a commis par l'ouye, par la veuë, par l'*attouchement*.

ATTRACTIF, IVE. adj. Qui peut attirer. La cause de la vertu *attractive* de l'aimant est bien expliquée par Decartes & Rohaut; jusqu'icy on n'a pû aller plus loin. les Medecins ont des remedes *attractifs* qui sont chauds, & attirent au dehors, comme l'ail, le poreau, la racine de brionia, &c.

ATTRACTION. s. f. Action de ce qui attire. Il y a des pompes qui font leur effet par *attraction*, & d'autres par compression.

ATTRAIRE. v. act. Attirer, faire venir à soy par quelque appast ou vertu secrette. On *attrait* les poissons avec un appast à l'hameçon. On *attrait* les souris avec du lard & des noix dans des souricieres. La paille est *attraite* par l'ambre, le fer par l'aimant, par une vertu occulte.

ATTRAIRE, se dit aussi figurément en Morale. Il faut *attraire* les enfants par la douceur, leur donner des images pour leur faire faire leur devoir. La vertu a le pouvoir d'*attraire* les esprits les plus sauvages, s'ils la pouvoient connoistre.

ATTRAIT, AITE. part. pass. & adj.

ATTRAIT. s. m. Qualité qui attire. C'est un puissant *attrait* que la gloire pour les cœurs ambitieux. L'argent a bien des *attraits* pour corrompre les avares. Si on voyoit la vertu toute nue, on seroit espris de ses *attraits*. Paris a de grands *attraits* pour les Dames de Province.

ATTRAIT, se dit poëtiquement de la beauté. Sans les appas, les charmes & les *attraits*, les Poëtes seroient bien empeschés de leur contenance. Cette Dame a beaucoup d'*attraits*, tous les cœurs se rendent à ses *attraits*.

ATTRAYANT, ANTE. adj. Qui attire avec douceur. Les Syrenes avoient des chants fort *attrayants*. Les beautés douces & flatteuses sont bien plus *attrayantes* que les autres.

Ces mots viennent du Latin *attrahere*.

ATTRAPER. v. act. Tromper quelqu'un, le surprendre, le faire tomber dans quelque piege ou embusche. Un renard qui est eschapé d'un piege n'y est plus *attrapé*. Ce Provincial a été vilainement *attrapé* au jeu. Quand on vous l'a vendue cette terre, on vous a bien *attrapé*, on vous l'a vendue trop cher. Il n'y a que les duppes qui se laissent *attraper* par des filous. On dit aussi, qu'on a *attrapé* les doits de quelqu'un dans une porte, pour dire, qu'ils y sont demeurés engagés; & pareillement, qu'on luy a *attrapé* son manteau. Ce mot est un composé de *trape*. Menage le derive de *adtrapare*.

ATTRAPER, se dit aussi de toutes les choses où on est trompé innocemment. Je croyois aller au Sermon, mais j'ay été bien *attrapé*, on n'en disoit point. Il a ramassé un papier croyant qu'il y auroit de l'argent dedans, mais il a été bien *attrapé*, il n'y avoit rien.

ATTRAPER, signifie aussi, Gagner, faire des acquisitions legitimes par son travail, par son industrie. Il a si bien fait sa cour, qu'il a *attrapé* un Gouvernement, un bon Benefice, une pension. On le dit aussi en mal. Il a bien couru, & il n'a *attrapé* que des crotes. Souvent on va à l'affust, qu'on n'*attrape* que des toupies, que des mouches. Il a été à l'armée, il n'a *attrapé* que des coups. Il a été *attrapé* d'un coup de mousquet en faisant sa charge.

ATTRAPER, signifie aussi, Atteindre quelqu'un qui est parti devant, quand on court aprés. On a envoyé un courier pour *attraper* le messager. Le Prevost a couru aprés ces voleurs, & les a *attrapés*. Allez toûjours, je vous *attraperay* au giste. Voila un chat qui *attrape* toutes les souris. On dit aussi, qu'un malade ne pourra pas *attraper* le printemps, pour dire, parvenir jusque là. Il faut deux jours & demi à la lune aprés avoir fait son tour, pour *attraper* le soleil.

ATTRAPER, signifie encore, Rencontrer, trouver quelqu'un en quelque lieu, l'y surprendre. On a *attrapé* ce jeune homme sur le fait. Vous disiez que vous n'alliez point à la Comedie, je vous y *attrape*. Je n'ay pû encore vous *attraper* chez vous, j'iray si matin, que je vous *attraperay* au saut du lit.

ATTRAPER, se dit figurément en choses morales. On ne peut jamais *attraper* le dernier point de perfection, pour dire, y parvenir. Il a *attrapé* le secret d'une telle affaire, le mot d'une telle énigme. Il a *attrapé* le vray sens de ce passage, pour dire, il l'a découvert. Cet Auteur a une certaine naïveté dans son stile, qu'il est difficile d'*attraper*. On dit aussi d'un Peintre, qu'il a *attrapé* l'air de ce visage, qu'il étoit difficile de l'*attraper*, pour dire, qu'il a bien reussi à faire un portrait.

ATTRAPER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, que les chevaux courent les Benefices, & que les asnes les *attrapent*. On dit d'une fraude bien subtile, que les plus fins y sont *attrapés*. On appelle un *Attrapeminon*, un hypocrite, cagot qui sous pretexte de douceur & de devotion, *attrape* les simples.

ATTRAPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ATTRAPOIRE. subst. masc. Terme populaire, qui se dit d'un piege, d'une chose preparée pour attraper, comme une souriciere, une trape où on attrape des souris, des fouïnes, des loutres, &c.

ATTREMPANCE. subst. fem. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois, une certaine moderation du feu des passions qui vient avec l'âge. Les Italiens appellent elegamment un *attempato*, celuy qui est sage, revenu des emportemens de la jeunesse. Ce mot vient d'*attemperare* Latin.

ATTREMPER. verb. act. qui signifie chez les Artisans, Donner de la trempe au fer.

On dit en Fauconnerie, qu'un bon oiseau doit être *attrempé*, c'est à dire, ni gras, ni maigre.

ATTRIBUER. verb. act. Donner quelque chose à quelqu'un, soit reellement, soit en sa pensée. On a *attribué* plusieurs gages & privileges aux charges de Secretaire du Roy. On *attribuë* aux Generaux tout l'honneur du gain d'une bataille. On a *attribué* à plusieurs Auteurs le livre de l'Imitation de Jesus-Christ. On *attribue* plusieurs sens aux passages de l'Ecriture. Il faut en *attribuer* la faute à la foiblesse de l'âge, de la nature. Quoy qu'un enfant soit né d'un adultere, neanmoins la Loy l'*attribuë*, le donne au mari. On *attribuë* aux plantes plusieurs vertus qu'elles n'ont pas.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Vous vous *attribuez* des droits, des honneurs qui ne vous sont point deus.

ATTRIBUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ATTRIBUT. subst. masc. Terme de Theologie, qui se dit de toutes les qualités & perfections que nous connoissons être en Dieu, & qui sont de sa propre essence, comme la justice, la sagesse, &c.

ATTRIBUT, en terme de Logique, est l'épithete qu'on donne à un sujet, & qui lui est joint. Toute proposition est composée d'un sujet & d'un *attribut*, & de la particule conjonctive.

ATTRIBUTIF. adj. masc. ne se dit qu'à l'égard des droits qui sont attribués par quelque Edit ou Privilege. Le scel du Chastelet de Paris est *attributif* de jurisdiction, quand les contracts sont passés à Paris sous le scel du Chastelet.

ATTRIBUTION. subst. fem. Action de celuy qui attribuë. Le Roy a fait de nouvelles *attributions* de gages à plusieurs Offices. Quand le Roy établit des Commissions extraordinaires, c'est avec *attribution* de jurisdiction. L'*attribution* que le public fait d'un tel livre à un tel Auteur, est mal fondée.

Il se dit aussi de la chose attribuée. Cet Officier jouït de plusieurs *attributions* de gages & de privileges.

ATTRISTER. verb. act. Affliger quelqu'un, luy donner des sujets de tristesse, de chagrin, de douleur. On *attriste* ceux à qui on apporte de mauvaises nouvelles. Un vrai Philosophe ne s'*attriste* point, quelque chose qui luy arrive. Il ne faut pas s'*attrister* avant le temps.

ATTRISTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ce mot vient du Latin *tristis*.

ATTRITION. subst. fem. Terme de Theologie. C'est le regret qu'on a d'avoir offencé Dieu, à cause de la crainte qu'on a de ses chastiments. La Confession est necessaire avec l'*attrition*. Quelques-uns pretendent que le mot d'*attrition* a esté inconnu dans l'Eglise pendant douze siecles; & que le premier qui en a parlé a esté Guillaume de Paris, qui vivoit encore en 1240. comme rapporte Monsieur Abeli. Ce mot vient d'*atterere*.

ATTRITION, se dit aussi en Physique du frottement de deux corps durs qui se meuvent l'un contre l'autre. L'u-

frice des corps se fait par une *attrition* reciproque. La digestion des volailles se fait par l'*attrition* & le frottement des grains dans leur gesier.

ATTROUPPER. verb. act. Qui se dit avec le pronom personnel, des personnes qui s'assemblent en un même lieu, & d'ordinaire à mauvais dessein. Le peuple s'émeut & s'*attrouppe*, il faut craindre une sedition. Un Charlatan a bientost *attrouppé* la canaille autour de luy. Les Nouvellistes s'*attrouppent* par pelotons pour reformer l'Estat à leur mode.

A U.

AU. Article du datif, dont on use devant les noms qui commencement par des consones. *Au* pere, & à la mere. *Au* bois. *Au* public. *Au* feu. *Au* grenier, &c. Le regime de ce mot appartient à la Grammaire.

Il sert aussi à former une infinité d'adverbes, aussi bien que la particule *à*. *Au* prorata. *Au* fur, & à mesure. *Au* pis aller. *Au* reste. *Au* deçà, & *au* delà. *Au* devant. *Au* haut. *Au* bas. *Au* contraire. *Au* moins. C'est tout *au* plus. *Au* travers. *Au* partir de là. Ils seront expliqués à leur ordre.

A V A.

AVACHIR. verb. neut. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel des personnes qui deviennent lasches, faineantes. Cet homme s'est *avachi* depuis quelque temps, est devenu paresseux, n'est plus bon à rien. Ce mot est bas. Il vient du Latin *vacca*, *vache*.

On le dit plus ordinairement des étoffes, des garnitures de rubans, lors qu'elles s'applatissent, qu'elles ne bouffent plus.

AVAL. adv. Qui designe la pente, la descente, l'inclination de quelque chose. On prononce maintenant *Avau*. Dans les debordements tous les bois qui sont sur les bords de la riviere s'en vont *avau* l'eau. Ce bateau est detaché, il s'en va *avau* l'eau.

On le dit aussi figurément des choses qui deperissent, qui ne reüssissent pas. Toutes ses entreprises sont allées *avau* l'eau. Les biens mal acquis d'ordinaire s'en vont *avau* l'eau, ne passent point à un troisiéme heritier.

On appelle vent d'*aval*, le vent du Couchant. On appelle aussi le Pays d'*aval*, par opposition au Pays d'*amont*.

AVAL. subst. masc. Terme de Negoce, est une souscription qu'on met au bas d'une lettre, ou billet de change, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'ils ne soient acquittés par les personnes sur lesquelles ils sont tirés: c'est proprement une caution pour faire valoir une lettre de change. Si un tel Marchand a donné son *aval*, cette lettre est bonne. Et on appelle ces cautions, Donneurs d'*aval*, qu'on peut contraindre par corps, de même que les tireurs de lettres de change.

AVALAGE. s. m. Action d'avaler. On doit tant au Tonnelier pour l'*avalage* de tant de muids dans la cave.

AVALAISON, ou *Avalasse*. subst. fem. Cheute d'eau impetueuse qui vient de grosses pluyes qui se forment en torrents. Ce moulin a été ruiné par les *avalaisons*, par les cheutes d'eau. Voilà un rat, au canal qui s'est fait depuis peu par les *avalasses* de cette montagne.

AVALANGES. subst. fem. Cheute de neiges qui se detachent des hautes montagnes dans les vallées: ce n'est quelquefois qu'un peloton de neige, qui en roulant devient d'une grosseur prodigieuse. Les *avalanges* sont fort dangereuses quand on voyage dans les vallées durant le degel. Ce mot vient de *tomber en aval*. Le peuple dit les *lavanges*, & quelques-uns *avalanches*. On dit plus communément *lavanges* dans le Dauphiné, & *avalanges* vers Briançon & Pignerol.

AVALER. verb. act. Abaisser couler dans un lieu plus bas. Les bateaux *avalent*, quand ils descendent suivant le cours de la riviere. *Avalez* ce train de bois. Ce mot vient de *avallare*, qui a été fait de *ad*, & de *vallis*, comme qui diroit, *Mettre aval*. Menage.

AVALER, une oreille, *Avaler* un bras à quelqu'un, signifie, les coupper avec une arme trenchante, & les faire choir à terre.

AVALER, en termes de Jardinage, c'est, Coupper une branche prés du tronc. On dit aussi, *Ravaler*, ou *Abaisser*, dans le même sens.

AVALER, signifie aussi, Descendre quelque chose. *Avalez* la lampe. *Avalez* ce crochet à la viande. On dit aussi à un escolier qu'on veut foüetter, *Avalez* vos chausses. On dit d'un Tonnelier, qu'il *avale* le vin dans la cave, lors qu'il le descend.

AVALER, se dit encore du boire & du manger qu'on fait descendre par le gosier dans l'estomac. Les lyons, les goulus *avalent* des morceaux sans mascher. Si je montois aussi bien comme j'*avale*, je serois piéça bien haut, dit-on dans les propos des beuveurs de Rabelais.

AVALER, se dit figurément en Morale. On luy a fait un vilain affront, mais il a *avalé* cela doux comme lait. On luy a fait des difficultés sur son mariage, il a fallu les *avaler*. Il a enfin *avalé* le Calice. On luy a doré la pilule pour la luy faire *avaler*.

AVALER, en termes de Banque, c'est, Respondre d'un billet, ou d'une lettre de change, qu'on negotie, & qu'on certifie bon & exigible. Donner son aval, sa souscription.

AVALER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un goulu, qu'il ne fait que tordre & *avaler*, qu'il *avaleroit* la mer & les poissons. On dit aussi, qu'on a bien fait *avaler* des couleuvres à quelqu'un, pour dire, qu'il n'a osé se fâcher de plusieurs choses dont on l'a taxé sous des noms deguisés.

AVALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

AVALEUR. s. m. Qui avale. On dit d'un Charlatan, que c'est un *avaleur* de pois gris. On le dit aussi d'un homme fort goulu. On dit d'un Capitan, d'un fanfaron, que c'est un mangeur, un *avaleur* de charettes ferrées.

AVALIES. Terme de Negoce. Ce sont des laines qui proviennent des peaux de mouton, de l'abatis des Bouchers, lors qu'ils les vendent aux Megissiers. Il faut faire les trames des étoffes d'*avalies*, car les laines de toison ne sont propres que pour faire les chaisnes.

AVALOIRE. subst. fem. Gosier. On ne le dit qu'en raillerie d'un goulu, à qui on reproche qu'il a une belle *avaloire*.

AVALOIRE, est aussi une piece d'un harnois d'un cheval de trait, qui est sur le derriere, sur les cuisses & la croupe.

AVALURE. subst. fem. Terme de Manege. C'est la defectuosité d'une nouvelle corne molle & raboteuse, qui croist au pied du cheval, quand il fait quartier neuf.

AVANCE. subst. fem. Terme relatif. Avantage, priorité d'une chose à l'egard d'une autre. Quoy qu'il ait deux jours d'*avance* sur moy, je l'auray bientost rattrapé. L'*avance* de deniers qu'il a faite est fort considerable, il n'en sera de long-temps remboursé. Ce mot vient d'*ad*, *ante*.

AVANCE, signifie aussi, Saillie. L'*avance* de ce bastiment sur la rue est contre les reglements de Police. C'est une grande *avance* en un procés, que d'avoir tous ses titres en main. Quand on paye par *avance* un artisan, on attend long-temps la besogne.

AVANCE, se dit figurément en Morale, pour dire, Estre le premier à faire des propositions, des recherches d'amitié, des civilités. Dans les transactions c'est toujours la partie la plus foible qui fait les *avances*. Il est honteux à une femme de faire des *avances*. J'ay fait toutes les *avances* pour rechercher son amitié.

AVANCEMENT. subst. masc. Ce qu'on donne par anticipation, ou auparavant le temps. L'*avancement* des deniers est le plus difficile quand on entre dans les Fermes. On luy a donné telles terres en *avancement* d'hoirie.

Il signifie aussi, Ce qui procure quelque avantage à quelqu'un, ce qui augmente la diligence d'un travail. Ce petit employ qu'on luy a donné a été cause de son *avancement*,

cement de sa fortune. Si on n'augmente le nombre des ouvriers, on ne verra pas un grand *avancement* en ce travail.

AVANCER. verb. act. Approcher quelque chose d'une autre, la pousser ou faire marcher en avant. Il faut *avancer* le bras, le pied, pour faire un tel mouvement. L'armée *avançoit* à grandes journées. Un Chasse-avant fait *avancer* les ouvriers, il les haste bien d'aller.

AVANCER, se dit aussi en parlant de plusieurs choses qui sont commencées, & qui ne sont pas achevées. Ce livre est fort *avancé*. Il faut *avancer* besogne. L'Audience est fort *avancée*, elle va finir. Ce bastiment *avance* fort. La vigne *avance*, c'est à dire, croist beaucoup. L'horloge *avance*, pour dire, qu'elle va trop viste. Cette affaire recule, au lieu d'*avancer*. L'argent est ce qui fait *avancer* les affaires. Il *avance* fort sur l'âge.

AVANCER, signifie aussi, Pousser quelqu'un dans les emplois, dans les charges, luy donner moyen de s'enrichir. Il ne faut qu'un homme dans une famille qui fasse fortune, pour *avancer* tous les autres. Les gens de Finance peuvent s'*avancer* en peu de temps. Cet homme s'est fort *avancé* à la Cour.

AVANCER, signifie encore, Payer une partie d'un traité, ou faire les frais d'une entreprise, avant que le temps soit venu de s'en rembourser. Il faut beaucoup *avancer* en prenant les Fermes du Roy. Il a *avancé* tous les frais de cette Manufacture.

AVANCER, signifie aussi, Mettre en saillie. Cet auvent *avance* trop sur la ruë. La corniche est la partie qui *avance* le plus dans un bastiment. On dit aussi, qu'un Laboureur *avance* tous les ans de deux ou trois rayes ou sillons sur l'heritage de son voisin, pour dire, qu'il usurpe, qu'il anticipe sur luy.

AVANCER, se dit figurément en choses morales, pour dire, Proposer quelque chose, la mettre en avant. Vous avez *avancé* un tel fait, où en est la preuve? cet Advocat a *avancé* cela de son chef. Ce Docteur *avance* des propositions bien hardies.

AVANCER, se dit aussi avec le pronom personnel, pour dire, Aller plus loin qu'on ne doit. Vous vous *avancez* trop sur les terres de l'ennemy; & figurément, Il s'est trop *avancé* en faisant ces offres, cette enchere, il a excedé son pouvoir.

On dit proverbialement, Il ressemble au Cogne-festu, il se tuë, & n'*avance* rien, pour dire, qu'un homme prend bien de la peine, & que rien ne luy succede.

AVANCÉ, ÉE. part.

On dit en termes de Guerre, un corps-de-garde avancé, pour dire, qu'on l'a mis assez loin du camp pour empécher les surprises. Un corps *avancé*, un travail *avancé*, en parlant d'une piece de Fortification qui est faite pour couvrir les autres.

En termes d'Agriculture, on dit des fruits *avancés*, pour dire, des fruits precoces; & en ce même sens on dit que la saison est fort *avancée*, que l'année est fort *avancée*, pour dire, qu'il a fait chaud, qu'il a fait beau temps, & que tous les fruits de la terre sont meurs plustost que de coustume. On dit aussi, un âge *avancé*, pour dire, un grand âge, ou un âge meur.

AVANCÉ. subst. masc. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase. Le President a donné un *avancé* sur le rolle, pour dire, qu'il a ordonné qu'on appelleroit la cause avant que de venir à son tour de rolle.

AVANIE. subst. fem. Querelle sans fondement, calomnie que les Mahometans font aux Chrêtiens pour leur faire quelque affront, ou exaction. Ce mot est venu des Orientaux. Les Turcs prononcent *avan* qui vient de l'Hebreu *hava*, qui signifie *iniquè agere*; ou de *aven*, qui signifie *iniquité*, comme témoigne Menage.

En ces quartiers-cy on s'en sert pour exprimer une grande honte qu'on fait à quelqu'un, soit par une forte reprimende, soit par quelque affront ou insulte.

AVANT. Prepos. qui marque la priorité du temps, ou du lieu. Il ne faut pas demander un payement *avant* le temps. Cette femme est accouchée *avant* terme. Il ne faut pas qu'un inferieur marche *avant* son superieur.

AVANT. adv. signifie, En delà, plus loin. Il faut pousser ce corps de logis plus *avant*, creuser ces fondements plus *avant*, enfoncer cette tente plus *avant* dans la playe. Il ne faut pas aller plus *avant*. Un *chasse-avant*, un *passe-avant*. Voyez les à leur ordre.

AVANT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet Historien a fouillé plus *avant* que tous les autres dans les Memoires de l'Antiquité. Il est bien *avant* dans les bonnes graces du Prince. Il faut aimer Dieu *avant* toutes choses. En faisant cette enchere vous allez trop *avant*, vous excedez vostre pouvoir. La crainte de Dieu ne sauroit estre gravée trop *avant* dans les esprits.

En termes de Palais on met dans les advenirs cette formule, Pour proceder & aller *avant*, pour dire, Pousser l'instruction ou le jugement d'une affaire.

AVANT. subst. masc. Terme de Marine. On appelle Chasteau d'*avant*, le bastiment qui est sur la proue. On appelle aussi l'*Avant* du vaisseau, la proue ou la partie anterieure qui s'avance la premiere en mer. On dit aussi, Le vent se rangea de l'*avant*, pour dire, il nous prit par prouë, & devint contraire à nostre route. On dit aussi, Estre de l'*avant*, se mettre de l'*avant*, pour dire, Laisser derriere soy des vaisseaux, des ports, des costes.

On dit proverbialement d'un méchant cheval, qu'il ne sauroit aller ni *avant*, ni arriere. *Avant* que cela arrive, il passera bien de l'eau sous les ponts.

EN AVANT. adv. signifie presque la même chose. Il faut pousser cette piece de bois, cette machine un peu *en avant*: & au figuré on dit, Mettre *en avant*, pour dire, Alleguer quelque fait, faire quelque proposition. Il fut malheureux jusqu'à un tel jour, mais de là *en avant* il fit bien ses affaires.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval est beau de la main *en avant*, pour dire, qu'il a la teste & l'encolure plus belle que la crouppe.

AVANT, entre aussi en la composition de plusieurs autres mots, comme en ceux qui suivent.

AVANT-BEC. Terme d'Architecture, qui se dit des pointes ou esperons qui avancent au delà des piles, des ponts de pierre pour les soûtenir, ou pour fendre l'eau. Il y a l'*avant-bec* d'amont, & l'*avant-bec* d'aval.

AVANT-BRAS. subst. masc. Terme de Medecine. La partie du bras qui est depuis le coude jusqu'au poignet. On le dit aussi de la partie de l'armure d'un Gendarme qui couvre cet endroit-là.

AVANT-COEUR. Voyez *Anticoeur*, c'est la même chose.

AVANT-CORPS, en Architecture, se dit des parties d'un bastiment qui ont de la saillie sur la face à l'égard des autres qui sont plus retirées.

AVANT-COUR. subst. fem. Premiere cour qui est avant la principale cour du logis.

AVANT-COUREUR. subst. masc. Ce qui precede ou presage quelque évenement, quelque mal prochain. Le peuple croit que les monstres, les prodiges, les Cometes, sont des *avant coureurs* des grands évenements. Les lassitudes spontanées sont les *avant coureurs* des maladies. L'Ecriture dit qu'il y aura plusieurs signes *avant coureurs* du Jugement final. Les Poëtes appellent l'Aurore, l'*Avant-courière* du soleil.

AVANT-FOSSÉ, est un fossé creusé au delà de la contrescarpe, le long du glacis, & qui est d'ordinaire plein d'eau.

AVANT-GARDE. subst. fem. Terme de guerre. C'est la premiere ligne d'une armée rangée en bataille, la premiere division d'une armée, celle qui marche à la teste. Tout corps d'armée est composé d'*avant-garde*, d'arriere-garde, & de corps de bataille.

AVANT-GOUST. subst. masc. Plaisir imparfait qu'on gouste avant la pleine felicité, ou essay de quelque chose qui en donne ou en fait concevoir quelque idée. Plusieurs Saints ont eu des extases & des visions celestes,

celeſtes, qui eſtoient pour eux un *avant-gouſt* du Paradis.

AVANT-HIER. Le jour de devant la veille.

AVANT-JOUR, *Avant-miny.* adv. qui ſignifient le temps que le ſoleil n'eſt pas levé, ou qu'il n'eſt pas encore en ſon midy.

AVANT-MAIN. ſubſt. maſc. Le mouvement naturel du bras & de la main qui va en avant. Il a frappé cette balle par un *avant-main.*

AVANT-MUR, en termes de Blaſon, ſe dit d'un pan de muraille joint à une tour.

AVANT-PESCHE. ſubſt. fem. Eſpece de peſche precoce. En Latin *Perſicum præcoque.*

AVANT-PIED, en termes de Medecine, c'eſt le *metatarſe*, ou la premiere partie du pied.

AVANT-POIGNET. ſubſt. maſc. Eſt la paume de la main, qu'on appelle auſſi *metacarpe.*

AVANT-PROPOS. ſubſt. maſc. Preface, ou diſcours qui en precede un autre pour en faciliter l'intelligence. Ce livre a un long *Avant-propos.* Je vous dis cela par maniere d'*avant-propos.* Paſquier dit que ce mot eſt nouveau, & que le premier qui s'en eſt ſervi a eſté le nommé Louis Charron en ſes Dialogues, dont on ſe moquoit alors.

AVANTAGE. ſ. m. Ce qui fait preferer quelque choſe à une autre, ce qui la met au deſſus. Il y a des *avantages* naturels, d'autres qui ſont acquis. La beauté, la force du corps, la naiſſance, ſont des *avantages* de la nature. Un aiſné a l'*avantage* de la naiſſance & du bien.

AVANTAGE, ſe dit auſſi de la victoire, & de ce qui ſert à l'obtenir. Ceſar eut l'*avantage* ſur Pompée. Ce General fait bien meſnager l'*avantage* du terrain. Il a pris l'*avantage* de cette colline. Un aſſaſſin prend ſon ennemy à ſon *avantage* pour l'aſſaſſiner, lors qu'il eſt le plus fort. Il a pris *avantage* de l'abſence de cet homme, de ſa foibleſſe, pour obtenir gain de cauſe. Les Comediennes donnent dans la veuë, parce qu'elles ont l'*avantage* d'eſtre bien veſtuës, c'eſt à dire parées à l'*avantage.* Ce mot eſt derivé de *avant*, & par conſequent c'eſt mal à propos que quelques-uns l'eſcrivent avec un *d.*

En termes de Manege, on dit qu'un homme eſt monté à l'*avantage*, pour dire, qu'il monte un bon cheval. Il eſt honteux à un Cavalier de prendre de l'*avantage* pour ſe mettre en ſelle, c'eſt à dire, de mõter ſur quelque pierre, ou d'avoir beſoin de quelqu'un qui luy aide à monter.

AVANTAGE, en termes de Marine, c'eſt la partie de l'avant du vaiſſeau qui fait une grande ſaillie, qu'on appelle autrement, *eſperon, cap. poulaine.*

En termes de Juriſprudence, on appelle *Avantage*, Ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'à un autre en partage, en ſucceſſion, ou autrement. Ce pere a fait beaucoup d'*avantage* à ſes cadets au prejudice de l'aiſné. Les *avantages* indirects que les mariés ſe font l'un à l'autre ſont deffendus.

AVANTAGE, en termes de Pratique, eſt un jugement obtenu par deffaut ou congé. Si la partie ne comparoiſt, je prendray mon *avantage* contre elle, c'eſt à dire, j'obtiendray un jugement par deffaut.

AVANTAGE, en termes de jeu, ſe dit quand le meilleur joüeur donne quelque avance au plus foible, comme aux eſchecs donner une tour, une dame; au piquet dix points, & la main; au trictrac deux trous. A la paume on dit qu'on a l'*avantage*, quand aprés que les deux joüeurs ſont devenus égaux, l'un d'eux gagne un coup: il a l'*avantage*, c'eſt 45. L'*avantage* des jeux, c'eſt le premier jeu qu'on gagne quand on a eſté à deux, quand on a eu autant de jeux l'un que l'autre. On dit auſſi, qu'un Courier a de l'*avantage* ſur un autre, quand il eſt party devant luy.

AVANTAGER. v. act. Donner plus à l'un qu'à l'autre. Ceux que la nature a *avantagés* de ſes dons en doivent bien rendre grace à Dieu. Une femme convolant aux ſecondes nopces ne peut de droit *avantager* ſon mari plus que celuy de ſes enfants qui aura le moins. La Couſtume de Normandie *avantage* fort les aiſnés.

AVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui contient en ſoy quelque avantage. Un General doit toûjours ſe camper en un lieu *avantageux.* La taille *avantageuſe* eſt ce qui donne de la majeſté.

AVANTAGEUX en paroles, eſt celuy qui parle inſolemment, qui emporte tout à force de crier, ou qui dit des choſes faſcheuſes à celuy qui le contredit.

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere avantageuſe. Les cadets ont eſté partagés auſſi *avantageuſement* que l'aiſné. On doit parler *avantageuſement* de ſes amis en toutes rencontres.

AVARE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Taquin, qui craint la deſpenſe, qui eſt trop attaché au bien, à ſes intereſts. L'homme *avare* ne fait du bien qu'en mourant. On dit auſſi au figuré, Dieu n'eſt point *avare* de ſes graces, quand on les luy demande avec devotion. Une honneſte femme doit eſtre tres-*avare* de ſes faveurs. Il ne faut point faire l'aumoſne d'une main *avare.*

AVAREMENT. adv. D'une maniere avare. Bertaut a dit en une Epitaphe:

> Paſſant, ce triſte marbre *avarement* enterre
> Les corps enſevelis de trois proches parents, &c.

AVARICE. ſubſt. fem. C'eſt un des ſept pechés capitaux, qui ſe dit d'un trop grand attachement au bien. L'*avarice* contient en ſoy tous les vices, comme la juſtice toutes les vertus.

AVARICIEUX, EUSE. adj. C'eſt la même choſe qu'*Avare.* On appelle Lunettes d'*avaricieux*, celles qui ont des verres polyedres ou à pluſieurs facettes, qui multiplient les objets, & qui font voir vingt eſcus où il n'y en a qu'un. Ce mot vient du Latin *avarus*, qui vient d'*avare, deſirer avec paſſion.*

AVARIE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt le dommage arrivé à un vaiſſeau, ou aux marchandiſes dont il eſt chargé, & encore le couſt, les deſpenſes extraordinaires & impreveuës faites pendant le voyage, ſoit pour le vaiſſeau, ſoit pour les marchandiſes, ſoit pour tous les deux enſemble. Il y a des *avaries ſimples*, qui ſont les dommages arrivés aux marchandiſes par leur vice propre, comme l'empirance, pourriture, degaſt, mouillure d'eau, viſite, & appreciation, ou pour leur ſauvage, &c. Dont la repartition ou contribution ſe fait au marc la livre entre l'aſſuré & les aſſureurs. Les *avaries ordinaires*, ſont les emballages, enfonçages, charriages, droits de celuy qui fait ou adreſſe la cargaiſon, & le couſt de l'aſſurance. Les autres *avaries* ſont *groſſes & communes*, comme toutes celles qui aviennent par tourmente, ou par la faute du Maiſtre du navire, pour pilotage, toüage, lamanage, ancrage, & par un ſecond fret qu'on eſt obligé de faire des vaiſſeaux ou alleges, quand le navire a touché. Elles ſont reglées au ſol la livre tant ſur les proprietaires du vaiſſeau, que des marchandiſes. Elles ſont reglées dans le titre 7. du livre 3. de l'Ordonnance de la Marine. On appelle auſſi *Avarie commune* ou *groſſe Avarie*, celle qui advient par jet des marchandiſes, pour cables, voiles, ou maſts couppés, ou par le rachat, la compoſition ou ſalvation des marchandiſes.

AVARIE, ſignifie auſſi, un droit qui ſe paye pour l'entretien d'un port par chaque vaiſſeau qui y moüille. Mornac ſur la Loy 4. *de Lege Rhodiâ de jactu*, dit que ce mot eſt corrompu du Grec *varis*, qui ſignifie *navire* chez les Ioniens. Les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent du même terme.

AUB.

AUBADE. ſubſt. fem. Concert qu'on donne dés le matin à la porte ou ſous les feneſtres de quelqu'un pour l'honorer, ou pour le rejouir. Les tambours, les hautbois vont donner des aubades à leurs Capitaines le jour de l'an, le jour de leur feſte.

AUBADE, ſignifie à contre-ſens, Quelque inſulte, quelque affront qu'on fait à quelqu'un. Quand des Sergents viennent executer dans une maiſon, c'eſt une eſtrange *aubade* pour le maiſtre.

AUBAIN. subst. masc. Estranger qui habite dans un pays où il ne s'est point fait naturaliser. Le Roy pretend succeder à tous les *Aubains* à l'exclusion de tous les autres Seigneurs. Nicod derive ce mot de *alibi natus*. Menage aprés Cujas le derive de *advena*, car les *Aubains* sont ainsi appellez dans les Capitulaires de Charlemagne. Caseneuve le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Escossois qui autrefois avoient coûtume de voyager aux pays étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellez *Aubains* en France, ce qui s'est étendu à tous les autres étrangers.

AUBAINE. subst. fem. Succession d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. Les Suisses, les Savoyards, les Escossois, les Portugais, ceux de Cambray & d'Avignon, ne sont point sujets au droit d'*Aubaine*, & sont reputez naturels & regnicoles. Bacquet a fait un beau Traité des droits d'*Aubaine*. L'*Aubaine* en quelques Coûtumes est appellé *Espaveté*, & les Aubins *Espaves*.

AUBAINE, signifie figurément, Tout droit casuel qui arrive à quelqu'un. Quand il vaque quelques charges en la Justice de ce Seigneur, ce sont des bonnes *aubaines* pour luy. Quand il vient quelque succession collaterale, ou inesperée, on dit que c'est une bonne *aubaine*.

AUBANS. Terme de Marine. Voyez *Haubans*.

AUBE. subst. fem. Le point du jour, l'aurore, le crepuscule du matin. L'aube commençoit déja à paroître, quand &c. Il faut partir dés l'*aube* du jour, quand on fait voyage. Ce mot vient de *alba*. Nicod.

AUBE de moulin, est la petite planche attachée aux coyaux sur la jante de la rouë, qui le fait tourner en faisant resistance au passage de l'eau qui la pousse. Le locataire d'un moulin est obligé de l'entretenir d'*aubes* & de coyaux.

AUBE. Vêtement de toile blanche qui descend jusqu'aux pieds, dont se revêtent les Prêtres, Diacres, & Sousdiacres sous leurs chappes, & quelquefois aussi les Clercs qui servent à l'autel. On voit aussi dans les Processions, des Moines & des Penitens, ou des gens de Confrairies qui en portent, & qui marchent ordinairement nuds pieds. Ce mot vient aussi du Latin *alba*. Le Curé est seulement revêtu de son *aube* & de son étole quand il fait l'eau benite. On appelloit aussi *Aube*, le vêtement blanc que dans la Primitive Eglise on donnoit aux nouveaux baptisez la veille de Pâques, & qu'ils devoient porter huit jours : d'où vient qu'on appelloit la semaine de Pâques *Alba*, & le Dimanche qui le terminoit, *Dominica in Albis*.

AUBERE. adj. qui ne se dit que d'un cheval qui a le poil blanc semé par tout le corps de poil alezan & de bay. Un cheval *aubere* est sujet à perdre la vûë, & est peu estimé dans les Maneges. En Latin *Leucophaeus*.

AUBERGE. subst. fem. Maison où l'on donne à manger, soit en pension, soit par repas pour certaine somme. Il y a dans Paris, dans Rome, & dans les grandes villes, des *auberges* à tout prix. La vie de l'*auberge* est fort commode pour les étrangers. Menage derive ce mot de *heriberga*, ou *heribergium*, qui se trouve dans les Capitulaires pour signifier *hostellerie* ; ce qui vient de l'Allemand *herbergen*, qui signifie *loger*. On a dit aussi en Latin, *albergum* & *albergia*, pour dire, un *gite*.

On appelle *Auberge* à Malthe, les lieux où les Chevaliers qui y residens sont nourris en commun chacun selon sa langue ou sa nation. L'*Auberge* de Provence, de France, &c.

AUBERON. subst. masc. Terme de Serrurier. C'est un petit morceau de fer rivé au moraillon, qui entre dans une serrure, & à travers duquel passe le pesne pour la fermer.

AUBERONNIERE. s. f. Moraillon ou bande de fer, sur lequel un ou plusieurs auberons sont rivez.

AUBESPIN, ou *Aubespine*. subst. Espine blanche qui fleurit au mois de May. L'*Aubespin* est un arbre semblable au poirier sauvage. Ses branches son armées de tous côtez de fortes & fermes épines. Son écorce est âpre & écailleuse. Son fruit est rouge, plein, ficle, & âpre au goût, qui enferme un noyau, & quelquefois plusieurs; & ses grains sont semblables à ceux du myrte. Il a la fleur blanche semblable à celle du poirier sauvage. Ses feüilles sont chiquetées & entaillées comme celles d'ache, mais sont plus grandes. Ses racines sont profondes. Les Medecins l'appellent souvent *Berberis*, du nom que luy donnent les Arabes. En Latin *Acuta spina*, *Oxyacanthos*, *Alba spina*. Les Rabins disent que le buisson en feu que vit Moyse étoit d'*Aubespine*.

AUBIER, ou *Aubour*, subst masc. Terme dont on use dans les forêts, & manufactures de bois. C'est la partie blanche & molle qui est entre le vif de l'arbre & l'écorce, que la seve de chaque année produit, pendant que celuy qui joint le vif se tourne en la qualité de l'arbre. L'*aubier* de chesne a un pouce, ou un pouce & demi d'épaisseur autour de l'arbre. Il est défendu par les statuts des Ménuisier & Charpentiers, d'employer du bois où il y ait de l'*aubier*, parce qu'il se corromp trop tôt. Quand on équarrit le bois à vive arrête, il en faut retrancher l'*aubier*. Ce mot vient de *alburnum*, qui se trouve dans Pline, dont on a fait *aubour* ; & de *albarium* & *albinum*, dont on a fait *aubier* & *aubin* en la même signification, & cela fonde sur la couleur blanche de l'*aubier*. Menage.

AUBIER, est aussi une espece d'arbre dont le bois est fort dur, qui ressemble au cornoüillier. Il porte son fruit en grappe. En Latin *Opulus*. Quelques-uns l'appellent *Obier* & *Opier*.

AUBIFOIN. subst. masc. Petite plante que quelques-uns mettent au rang des chicorées. Il a une feüille longue, veluë & blafarde, entrecoupée par petits barbillons. Il jette plusieurs tiges cottoneuses, haute de deux coudées, à la cime desquelles sortent des fleurs bleuës crenelées alentour, & une graine écailleuse. Il n'a qu'une racine fort cheveluë. On le distingue en grand, & en petit. On l'appelle autrement *Bluet* ou *Blavelle*, à cause que sa fleur est bleuë, & croît dans les bleds. En Latin *Cyanus major*, & *minor*. Quelques-uns derivent ce mot de *album foenum*.

Il y a un autre *Aubifoin* de Levant qui croît en abondance dans les bleds de Syrie, qui a une fleur jaune à cornets presque semblable à un œüillet. On en voit la description dans les Memoires de Dodard.

AUBIN. subst. masc. Le blanc de l'œuf. Il y a cent occasions où on se sert des *aubins* d'œufs.

AUBIN, en terme de Manege, est un train de cheval qui tient de l'amble & du galop. Un cheval qui va l'*aubin* est peu estimé.

En terme de Marine, on appelle *S. Aubinet*, un pont de cordes supporté par des bouts de mâts posés en travers sur le platbord à l'avant des vaisseaux marchands.

AUBRIER. subst. masc. Oiseau de proye, qui est la même chose que *Hobereau*. Il est ainsi nommé, parce qu'il marche sur les arbres, ou parce qu'il est de pennage aubero.

A U C.

AUCUN, UNE. Pronom relatif, qui à l'affirmative signifie Quelqu'un, & à la negative, Personne. Il n'y a *aucun* Autheur qui ose avancer une proposition de la sorte : y a-t'il *aucun* qui reclame contre une Ordonnance si juste ? Ce mot vient de *aliquis unus*. Menage.

AUCUNEFOIS. adv. Quelquefois. Il y a *aucunefois* des pecheurs qui se corrigent. Il vieillit.

AUCUNEMENT. adv. En nulle façon. Il ne faut *aucunement* avoir commerce avec les méchans. Il se dit aussi à l'affirmative, pour dire. En quelque façon. Il se connoit *aucunement* en medailles, en livres, en tableaux, c'est-à-dire, pas trop bien.

A U D.

AUDACE. subst. fem. Insolence, temerité. Un soldat qui a l'*audace* de tirer l'épée contre son Capitaine est puni de mort. Il se prend quelquefois en bonne part,

pour une entreprise hardie. Trois cens Lacedemoniens eurent l'*audace* de s'opposer à toute l'armée de Perse au passage des Thermopyles.

AUDACIEUX, EUSE. adj. Plein d'audace. Icare étoit un jeune *audacieux* qui perit pour vouloir voler trop haut. La fortune aide aux *audacieux* : c'est un proverbe Latin, *Audaces fortuna juvat.* Les Poëtes appellent aussi des monts, des rochers, des arbres *audacieux*, qui semblent menacer le ciel.

AUDACIEUSEMENT. adv. D'une maniere audacieuse. Les mutins qui parlent *audacieusement* à leur Prince doivent être châtiez.

Ces mots viennent du Latin *audacia*, du verbe *audeo*.

AUDIENCE. s. f. Attention qu'on preste à quelque discours. Les grands parleurs abusent souvent de l'*audience* de ceux qui les écoutent. Il m'a conté ses aventures de bout en bout, je luy ay donné une paisible *audience*.

AUDIENCE, se dit aussi de ces ceremonies qui se font chez les Rois, & les Princes pour recevoir & écouter des Ambassadeurs. Cét Ambassadeur a envoyé demander *audience*. On l'a receu à l'*audience* avec grande ceremonie.

AUDIENCE, se dit aussi des Juges qui sont assemblez pour écouter les parties, ou les Avocats qui plaident devant eux. Un President doit donner *audience* aux parties à tour de rolle. Toute *audience* est déniée aux condamnez par contumace, jusqu'à ce qu'ils ayent refondé les dépens faits contre eux. Plaise à Mr. le President donner *audience*. Solliciter une *audience*. Le lever de l'*audience*. A l'issuë de l'*audience*. On fait les amendes honorables, l'*audience* tenant.

AUDIENCE, se dit aussi des heures que les Ministres destinent à écouter les parties. Il faut attendre l'heure de l'*audience* pour presenter son Placet, que le Ministre vienne dans la sale d'*audience*.

AUDIENCE, signifie encore, le lieu ou le temps destiné à entendre les plaidoyers, & l'assemblée qui les écoute. Les Conseillers doivent entrer dans l'*Audience* dés huit heures. Il ne faut pas qu'un Avocat tienne toute une *Audience* pour une cause de neant. Toute l'*Audience* applaudit son discours, c'est-à dire, tout le peuple qui étoit dans le lieu de l'*Audience*.

AUDIENCE CIVILE, est celle où on plaide toutes les causes civiles : l'*Audience Criminelle*, celle où il s'agit de quelque crime. *Cause d'Audience*, est celle qui se peut juger sur la seule plaidoirie des Avocats. *Grande Audience*, est celle où on juge les causes des rolles aux jours ordinaires, & où les Juges sont assis sur les hauts sieges. *Petites Audience*, ou *Audience à huis clos*, sont celles où les Juges sont sur les bas sieges, & où on ne juge que sur des Placets, ou des incidens & instructions de procés, ou des matieres legeres. On appelle par excellence la Grand-Chambre, la Chambre de l'*Audience*, parce qu'il n'y avoit autrefois que celle-là où on plaidoit. Les ouvertures des *Audiences* sont des ceremonies qu'on fait lors que le Parlement recommence à entrer aprés les vacations. On dit alors une Messe solemnelle, & les Presidens & Avocats Generaux font leurs Harangues pour entretenir la discipline du Palais.

Tous ces mots viennent du verbe *audio*.

AUDIENCIER. adj. Huissier qui sert à l'Audience à ouvrir & fermer les portes, à tenir le Bureau, à faire faire silence, & à rapporter les causes appellées. Les Huissiers *Audienciers* du Chastelet sont distinguez des autres Huissiers & Sergens à verge.

GRAND AUDIENCIER. s. m. est un grand Officier de Chancellerie. Il y a quatre *Grands Audienciers* qui rapportent à Mr. le Chancelier les Lettres de Noblesse & autres Lettres d'importance. Les *Audienciers* de la petite Chancellerie mettent la taxe au haut des Lettres.

AUDITEUR. s. m. Celuy qui écoute. Un Predicateur doit édifier ses *auditeurs* par son exemple, aussi bien que par son discours. J'ay été long temps *auditeur* d'un tel Regent.

AUDITEUR, se dit aussi de plusieurs Officiers commis pour oüir quelques comptes ou plaidoiries. Un *Auditeur* des Comptes, est un Officier creé pour examiner & arrêter les comptes des Finances du Roy, & faire rapport à la Chambre des difficultez qui s'y trouvent, pour les juger. Les Juges *Auditeurs* du Chastelet, sont des Juges subalternes qui jugent à l'Audience toutes les causes au dessous de 25. liv. Un *Auditeur* de Rotte, est un Officier que le Roy nomme pour être un des Juges du Tribunal de la Rotte à Rome. Un *Auditeur* de la Chambre à Rome, est le Juge de la Cour Romaine ; & son autorité s'étend au spirituel sur toutes sortes de personnes, citoyens étrangers, Prelats, Princes, &c. Il connoît de toutes les appellations de l'Etat Ecclesiastique, même de tous les contracts où on s'est soûmis aux censures Ecclesiastiques, lesquelles il fulmine en cas de desobeïssance.

Ce mot d'*Auditeur* s'est dit autrefois en Justice de plusieurs fonctions, car il signifioit non seulement *Juge*, mais aussi les *Enquêteurs* commis pour l'instruction des procés, & aussi pour en faire rapport. On a appellé même les Notaires *Auditeurs*, comme on voit aux Coûtumes d'Amiens, de Ponthieu, de Clermont, &c. & pareillement les témoins & assistans qui étoient presens à la passation & à la lecture de quelque acte, ou qu'ils signoient. Du Cange.

AUDITIF, IVE. adj. Qui sert à l'oüie. Le nerf *auditif* qui vient dans l'oreille est de la cinquiéme conjugaison. La surdité détruit la faculté *auditive*.

AUDITION. s. f. Terme de Palais. Examen d'un témoin ou d'un compte. L'Ordonnance veut que l'*audition* des témoins se fasse tant à charge qu'à décharge : les *auditions* des comptes doivent être reglées article par article.

AUDITOIRE. s. m. Nom collectif. L'assemblée qui écoute quelqu'un qui parle en public. Il faut qu'un Orateur gagne d'abord la bienveillance de son *Auditoire*.

Il signifie aussi, le siege où les Juges subalternes donnent audience. Les premiers deniers qui proviennent des amendes doivent être employez aux reparations de l'*Auditoire*.

A V E.

A V E'. subst. masc. Mot Latin qui signifie, *Je vous salüe*. Il est devenu François, parce qu'on dit, cinq Pater & cinq *Avé*. Les *Avé* d'un chapelet sont les menus grains sur chacun desquels on dit un *Avé*. C'est la priere qu'on fait à la Vierge, qui contient la salutation que luy fit l'Ange Gabriel au jour de l'Incarnation.

On dit d'un homme ignorant ou negligent dans la Religion, qu'il ne sçait pas son Pater & son *Avé*, qu'il ne dit pas seulement un Pater & un *Avé*.

On appelle l'*Avé-Maria* d'un Sermon, le premier exorde qu'on fait aux Sermons en France, avant qu'on fasse l'invocation du S. Esprit par cette priere à la Vierge.

AVEC, ou *Avecque*. Proposition conjonctive qui marque quelque assemblage, liaison, suite, connexité ou dependance de quelque chose. Il ne faut point qu'un Noble s'allie *avec* des roturiers. Il s'est voulu battre seul à seul *avec* l'épée plûtôt qu'*avec* le pistolet. On ne doit bâtir qu'*avec* des materiaux solides. On ne peut voir prosperer les méchans qu'*avec* douleur. *avec* tout cela il ne vaut rien. Nous verrons cela *avec* le temps. Il est *avec* cét Ambassadeur, c'est-à-dire, à sa suite. *avec* tout son bien il ne laisse pas d'être malheureux. Je feray cela *avec* l'aide de Dieu. La paix soit *avec* vous : *avec* tout le respect que je vous dois.

Il est quelquefois reduplicatif & absolu. Il m'a pris mon manteau, & s'en est allé *avec*.

AVEINDRE. v. act. Tirer quelque chose d'un lieu où on l'avoit enfermée, d'une place où on l'avoit mise. On *aveint* ses plus beaux habits quand on se veut parer pour une nopce. Les Marchands n'*aveignent* jamais leurs plus belles étoffes d'abord, ils font plusieurs montres. Ce mot vient du Latin *aveo*, parce qu'on ne songe à *aveindre* que les choses qu'on desire avoir.

AVELLINE. s. f. Fruit rond qui ressemble à la noisette, & est enfermé en une coque assez dure. Les *avelines* sont des fruits de Carême, & de ceux qu'on appelle les quatre mendians. Les *avelines*, les noisettes & les glands sont composez de trois parties, qui sont la robbe, la coquille & la moëlle. En Latin, *Nux avellana, Nux Pontica*. Menage derive ce mot de *Avellana*, que Servitius dit avoir été fait de *Avella* village de Campagnie.

AVENAGE. s. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur Censier. Cette terre a plusieurs droits de champarts & d'*avenages*.

AVENANT, ANTE. adj. Qui est propre, gracieux qui a bon air. C'est un homme fort *avenant*, qui est bien reçû par tout; cette étoffe ne vous sied pas bien avec celle-là, il en faut trouver quelqu'une plus *avenante*.

AVENANT, ou *A l'avenant*. adv. Formé du gerondif du verbe *Avenir*. Le cas *avenant* de la vacance, de la mort.

Il signifie aussi, Rapport convenance. Il depense beaucoup, mais il gagne *à l'avenant*, à proportion.

AVENANT, en termes de Coûtumes, est la legitime & contingente portion du patrimoine auquel une fille peut succeder ab intestat: & on appelle en Normandie, Mariage *avenant*, quand une fille est mariée suivant sa qualité & ses biens à personne convenable. Ce mot vient du Latin *advenire*.

AVERER. v. act. Prouver ou trouver la verité d'un fait. On a tant fait de recherches, qu'on a *averé* le crime dont il etoit accusé, on a *averé* & prouvé que c'étoit luy qui l'avoit commis. On doute de plusieurs coûtumes etrangeres des pays éloignez, qui ont été *averées* par les Voyageurs modernes.

AVERÉ, ÉE. part pass. & adj. Quand une partie ne veut pas prêter l'interrogatoire sur des faits à elle signifiez, l'Ordonnance veut que les faits soient tenus pour confessez & *averez*.

Ce mot vient du Latin *verus*, *veritable*.

AVERNE. s. m. Terme poëtique, qui signifie l'Enfer. Ce mot est tiré d'un lac d'Italie proche de Bayes, & d'un Golphe que Strabon appelle *Lucrinus lacus*, & vient du Grec *aornos*, ou *avibus carens*. Les Geographes Italiens l'appellent *Lago di Tripergola*. Les Anciens croyent que ses vapeurs étoient si malignes qu'elles tuoient les oiseaux qui passoient dessus: ce qui a donné lieu de croire que c'étoit une entrée de l'Enfer. Peut-être cela venoit-il de ce que ses vapeurs sulphurées rendoient l'air d'une telle consistence, qu'il ne pouvoit soûtenir les oiseaux.

AVERSION. s. f. Haine qu'on a conçüë contre quelque personne, ou quelque chose. Je ne sçaurois souffrir cêt homme-là, j'ay trop grande *aversion* pour luy, il m'a trop offencé. L'*aversion* du vice, du peché, est une marque d'un bon naturel.

AVERSION, signifie aussi, Antipathie. Il y a des gens qui ont une *aversion* naturelle contre les roses, contre plusieurs choses qui sont bonnes. On pardonne l'*aversion* qu'on a contre les serpens, contre les choses nuisibles. Ce mot vient du Latin *averto*, *aversio*.

AVERTIN. s. m. Maladie d'esprit qui rend opiniâtre, furieux ou emporté. Quand son *avertin* le prend. Ce mot vient de *vertigo*, qui signifie, *trouble d'esprit*. Borel le derive de *ver*, ou de *avertere*.

On dit proverbialement des enfans qui sont criards & mutins, qu'il les faut voüer à *S. Avertin*.

AVETTE. s. f. Vieux mot qui signifie la même chose qu'*Abeille*. Ce mot vient de *apicula*.

AVEUER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Bien voir & discerner la perdrix au partir qu'elle fait. On dit encore, Pointer l'œil, & choisir bien. Ce mot vient de *veue*, qui vient de *visu*, *videre*.

AVEUGLE. ad. & s. m. & f. Qui a les organes de la vûë corrompus & sans sentiment. Si un *aveugle* mene l'autre, ils tomberont tous deux dans la fosse. On a vû à Paris un *aveugle* qui etoit excellent Organiste, qui discernoit fort bien toutes sortes de monnoyes & de couleurs, & qui étoit bon jouëur de cartes. Aldroandus nomme un *aveugle* de vingt ans, qui dix ans aprés fit une statuë de marbre qui ressembloit parfaitement à Côme II. Grand Duc de Toscane, & une d'argile qui ressembloit à Urbain VIII. Bartholin parle d'un Sculpteur *aveugle* en Dannemark, qui discernoit au simple toucher toutes sortes de bois & de couleurs. Le Pere Zahn de l'Ordre de Premontré, a rapporte plusieurs exemples de choses difficiles faites par les *aveugles*, dans un livre publié en 1685. intitulé, *Oculus artificialis*. Menage derive ce mot de *aboculus*, ou *abocellus*, c'est-à-dire *sine oculis*, comme *amens*, *sine mente*. ce sont des mots de la basse Latinité.

On appelle un *Aveugle né* Celuy qui est *aveugle* en naissant. Jesus Christ guerit l'*Aveugle né*.

On appelle aussi *Aveugle*, celuy qui a la vûë courte, qui ne voit pas ce qui est à la portée de la vûë, & qu'il devroit voir, soit des yeux du corps, soit des yeux de l'esprit. Ainsi l'Oracle appella ceux de Calcedoine *aveugles* parce qu'ils batirent leur ville en un lieu peu commode, tandis qu'ils avoient vis à vis d'eux la plus belle situation d'une ville qu'on pût souhaiter, qui est celle où est maintenant Constantinople.

AVEUGLE, en termes de Chimie, se dit des vaisseaux bouchez qui n'ont qu'une ouverture d'un côté, & point d'issuë par l'autre. Ainsi on dit, un Alembic *aveugle*. On appelle aussi un Tuyau *aveugle*, celuy qui est bouché par le haut. Et dans l'Anatomie on appelle Trou *aveugle*, la troisième cavité qui est dans l'oreille, qui est faite comme une coquille d'escargot, parce qu'elle est sans bout & sans issuë. On l'appelle autrement *labyrinthe*. Il y a aussi un des intestins que les Medecins appellent *aveugle*, ou *cæcum*: c'est celuy où s'arrêtent les gros excremens. A la guerre il y a des grenades qu'on appelle *aveugles*. Voyez *Grenade*.

AVEUGLE, se dit figurément des passions qui offusquent l'esprit, & empêchent les fonctions de l'entendement. Un desir, un amour *aveuglé*. On le dit aussi de l'obeïssance. Il faut avoir une obeïssance *aveugle* pour tout ce que Dieu nous commande. L'homme est *aveugle* pour ses defauts, & clairvoyant pour ceux d'autruy.

AVEUGLE, se dit proverbialement en ces phrases. Un *aveugle* sans bâton, c'est un homme qui n'a pas ce qui luy est le plus necessaire: & en ce sens on dit, Crier comme un *aveugle* qui a perdu son bâton. On dit, qu'au Royaume des *aveugles* les borgnes sont Rois, pour dire, que ceux qui ont des défauts, ne laissent pas d'être estimez aux lieux ou tous les autres en ont des plus grands. On dit, que pour faire un bon ménage, il faut que l'homme soit sourd, & la femme *aveugle*, pour dire qu'il faut que la femme ne s'offence point des defauts de son mari, ny le mary des crieries de sa femme. On dit, d'une chose facile à découvrir, qu'un *aveugle* y mordroit. On dit, que l'amour & la fortune sont *aveugles*, parce qu'ils favorisent souvent ceux qui le meritent le moins. On dit encore, Il a changé son cheval borgne à un *aveugle*, pour dire, qu'on a perdu en quelque troc. On dit encore, Il en juge comme un *aveugle* des couleurs, pour dire, Il en juge sans connoissance. Il n'est pire *aveugle* que celuy qui ne veut pas voir, ni pire sourd que celuy qui ne veut pas entendre.

AVEUGLEMENT. subst. masc. Privation du sentiment de la vûë. L'*aveuglement* de naissance ne se guerit que par un miracle.

Figurément il se dit de la raison offusquée des nuages des passions. L'*aveuglement* des pecheurs n'est pas comprehensible. Dieu luy a fait la grace de revenir de son *aveuglement*.

AVEUGLEMENT adv. D'une maniere aveugle, sans raisonner ni murmurer. Il faut croire *aveuglément* tout ce que la foy nous enseigne. Les Superieurs des Monasteres veulent qu'on leur obeïsse *aveuglément*, lors même qu'ils commandent exprés des choses extravagantes, comme de manger des poutres, de planter des choux la tête en bas, &c.

AVEUGLER. verb. act. Crever les yeux, ou les blesser par trop d'éclat. Les yeux mortels seroient *aveuglez* par la vision de Dieu. Il fut *aveuglé* par les Infidelles qui luy creverent les yeux. En Orient on a coûtume d'*aveugler* les Princes en leur presentant un bassin ardent auprés des yeux, comme firent Michel Paleologue, & Amurat II. Henry I. Roy d'Angleterre a usé aussi de ce supplice, dont il est fait mention dans le Gorgias de Platon: d'où vient que les Italiens disent *abbacinare*, pour dire, *aveugler*.

AVEUGLER, se dit figurément en Morale. Il faut empêcher que les passions, l'interêt, l'amour propre ne nous *aveuglent*.

En termes de guerre, on dit *Aveugler* une casemate, pour dire, Dresser une batterie contre une casemate pour demonter le canon, & le rendre inutile.

AVEUGLÉ, ÉE, part. pass. adj.

AVEUGLETTES. adv. A tâtons, sans lumiere. Qui cherche *aveuglettes*, trouve quelquefois ce qu'il ne voudroit trouver. On dit aussi, Faire une chose *aveuglettes*, pour dire, sans la bien considerer & en examiner les consequences.

AUG.

AUGE. subst. fem. Lieu propre pour donner à manger ou à boire aux chevaux & aux autres animaux. L'*auge* d'une écurie, ou la mangeoire. L'*auge* de pierre qui est auprés du puis. *Auge* de bois, qui se fait d'une longue piece de bois creusée. Ce mot vient du Latin *alveus*. Nicod. Henry Estienne le derive du Grec *ancheion*.

On dit proverbialement des gens mal propres, qu'ils sont comme les cochons quand ils sont saouls, ils renversent leur *auge*. On dit aussi, que les goulus sont des pourceaux à l'*auge*.

AUGE, se dit aussi d'un vaisseau à gacher du plâtre, qui sert aux Maçons, Couvreurs, Paveurs, &c. On appelle les Maçons qui ne sont point dans les atteliers, & qui cherchent de l'employ pour des menuës reparations, des *Porte-auge*.

L'AUGE d'un moulin, est un vaisseau étroit par où s'écoule sur la rouë l'eau d'une source qu'on a ramassée pour le faire moudre.

AUGÉE. s. f. Plein une auge de plâtre, de ciment, de mortier.

AUGET. s. m. Petit vaisseau qu'on attache à la cage des petits oiseaux qu'on nourrit, où on met leur mangeaille.

AUGET, est aussi l'extremité de la tremie d'un moulin par où le grain coule & se distribuë sur les meules.

AUGIVE. Voyez *Ogive*.

AUGMENT. s. m. Terme de Droit, qui ne se dit qu'en cette phrase. L'*augment* de dot : c'est ce que le mari donne à sa femme par son contract de mariage en pays de Droit écrit, & qui luy tient lieu de ce qu'on appelle *doüaire* en pays Coûtumier.

AUGMENT, en termes de Grammaire, est l'addition de quelque lettre au commencement de quelque verbe, qui en change la signification, & sert à en faire quelques inflexions & conjugaisons. On en voit plusieurs exemples en la Langue Grecque. Ce mot vient du Latin *augmentum*, d'*augeo*.

AUGMENTATIF, IVE. adj. Qui augmente. La particule *tres* qu'on ajoûte aux noms a une vertu *augmentative*. Les poulies sont *augmentatives* de la force dans les machines.

AUGMENTATION. s. f. Ce qui augmente, ce qu'on joint à la chose augmentée. Le Roy donne des *augmentations* de gages, quand il fait quelques taxes sur des offices. On doit rembourser les *augmentations* d'une maison, quand le possesseur en est évincé. Les secondes éditions des Livres contiennent souvent des *augmentations*.

AUGMENTER. v. act. Joindre quelque chose à une autre pour la rendre plus grande ou plus considerable. Il a *augmenté* son parc de tant d'arpens. Il a *augmenté* son train, sa dépense. Il *augmente* tous les jours en biens, en credit, en force. Nos desirs *augmentent* toûjours, tandis que nos forces diminuent. Sa fiévre *augmente*, au lieu de diminuer. Sa folie, sa fureur *augmente*. La riviére croît, *augmente* à vuë d'œil. Le chaud *augmente*. La contagion s'*augmente* en tel pays. Le prix du bled va toûjours en *augmentant*. On dit aussi, qu'il faudra *augmenter* la dé[pense] de l'ordinaire, quand il survient plusieurs gens pour dîner. Ménage derive ce mot de *augmentare*, qui se trouve dans Ciceron, & dans quelques Auteurs du bas siecle.

AUGMENTÉ, ÉE. part.

AUGURAL, ALE. adj. La science *Augurale* est l'art des Augures. Le bâton *Augural*, étoit un bâton de ceremonie que les Augures portoient pour marque de leur qualité.

AUGURE. s. m. Devination qu'on fait par l'observation du vol des oiseaux avec certaines ceremonies. L'observation des *augures* est fort ancienne. La couppe qui fut mise dans le sac de Benjamin en Egypte, étoit celle dont Joseph se servoit pour les *augures*.

On a depuis étendu cette signification non seulement à tous les presages, mais à tous les jugemens qu'on fait de l'avenir. C'est une folie de tirer un bon ou mauvais *augure* des choses qu'on rencontre en sortant de sa maison. On peut tirer un bon *augure* de la fortune d'un homme, quand on le voit favori d'un Maître puissant.

On appelle un oiseau de mauvais *augure*, un hibou, une orfraye, &c. & figurément, un homme oaieux, ou celuy qui apporte une mauvaise nouvelle.

AUGURE, chez les Romains, étoit un Officier employé à l'observation du vol des oiseaux. Ciceron étoit du college des *Augures* : il s'étonnoit comment deux *Augures* se pouvoient rencontrer sans rire, pour montrer la vanité de leur art.

Ce mot d'*Augure* est composé du mot *avis*, & de *garritus*. Les *Augures* prenoient garde au gazoüillement des oiseaux.

AUGURER. v. act. Conjecturer, prédire quelque chose. Quand l'éducation d'un Prince est mauvaise, on n'en doit *augurer* rien de bon.

AUGUSTE. adj. m. & f. Majestueux, venerable, sacré. Cesar *Auguste* fut le premier des Empereurs Romains: on a traité ses successeurs de Majesté *Auguste*. On appelle l'Histoire *Auguste*, celle de six Auteurs Latins qui ont écrit les vies des Empereurs Romains depuis Adrian jusqu'à Carin. On appelle par honneur Philippe II. Roy de France, Philippe *Auguste*. On appelle le Parlement, un Senat *Auguste*, une *Auguste* Compagnie. On le dit plus proprement en matiere de Religion. Il faut se prosterner devant l'*Auguste* Majesté de Dieu, devant son Trône *Auguste*, devant l'*Auguste* S. Sacrement de l'Autel. Ce mot vient du verbe *augeo : augustus, tanquam supra sortem humanam auctus*, c'est-à-dire, *provectus, sublimis*.

AUGUSTIN. s. m. Sorte de Religieux qui suit la Regle de S. Augustin. Il y en a de deux sortes. Les Hermites de S. Augustin sont vêtus de noir, & sont un des quatre Ordres des Mandians. Leur Reforme est celle des *Augustins* Déchaussez, autrement dit *les Petits Peres*. Il y a aussi des Chanoines Reguliers de S. Augustin, qui sont vêtus de blanc avec des rochets de toile, & qui n'ont que la chappe noire. Ils sont connus à Paris sous le nom de *Religieux de Ste Geneviéve*, à cause que cette Abbaye est le chef de leur Reforme.

En Imprimerie on appelle *S. Augustin*, le caractere qui est entre le gros Romain & le Cicero.

AVI.

AVICTUAILLEUR. s. m. en termes de Marine, est le Marchand qui fournit les victuailles & les choses necessaires pour en user, comme bois, chaudieres, plats, bidons, & en outre paye le tiers de la haute somme. Voyez *Somme*.

AVIDE. adject. masc. & fem. Goulu, âpre à manger. Les Yroquois sont *avides* de chair humaine. Les avares

devorent plûtôt qu'ils ne mangent, tant ils sont *avides*.

AVIDE, se dit figurément en Morale des passions ardentes qui nous font desirer quelque chose. On n'est que trop *avide* des biens, mais on ne l'est point assez de la gloire, On regarde avec des yeux *avides* une beauté qu'on aime.

AVIDEMENT. adv. D'une maniere avide. On connoît la bonté d'un cheval à le voir manger *avidement* son avoine.

AVIDITE'. s. f. Desir d'un avide, tant au propre qu'au figuré. L'insatiable *avidité* du bien empêche les gens d'en joüir. Quand on mange avec *avidité*, cela cause de l'indigestion. Ronsard s'excuse de s'être servi du mot d'*avidité* qui étoit nouveau de son temps, & qui vient du verbe *avere*, *souhaiter*.

AVILIR. v. neut. Devenir de bas prix. Les marchandises *s'avilissent*, quand elles ne sont plus à la mode, quand elles n'ont plus le debit.

AVILIR, se dit figurément en choses morales. Le courage des soldats *s'avilit* durant la paix. Les dignitez *s'avilissent*, quand elles ne sont pas remplies de bons sujets, quand elles sont sur la téte des gens qui font des bassesses. La Noblesse *s'avilit* par des alliances indignes.

AVILI, IE. part. pass. & adj.

AVILISSEMENT. subst. masc. Action par laquelle une chose s'avilit. Il se dit des personnes, des charges & des manchandises.

Ces mots viennent du Latin *vilis*, qui est opposé à *carus*.

AVILLONS. subst. masc. Terme de Fauconnerie, qui se dit des serres du pouce de l'oiseau de proye, ou du derriere des mains : & on dit *Avillonner*, quand l'oiseau donne des serres de derriere, ou des *avillons*.

AVINER. verb. act. Abbreuver de vin. Il n'est gueres en usage qu'au participe ; & on le dit des caves & des tonneaux où il y a eu déja du vin. Les futailles *avinées* sont les meilleures. On dit aussi d'un homme qui est accoûtumé à boire beaucoup, qui s'enyvre difficilement, que c'est un corps *aviné*, un tonneau *aviné*.

AUJOURD'HUY. adv. de temps qui marque le jour où on est. Il n'a fait autre chose que pleuvoir tout *aujourd'huy*. c'étoit vôtre tour hier, le mien est *aujourd'huy*: ce sera d'*aujourd'huy* en huit jours la Pentecôte : l'Office d'*aujourd'huy* est fort long : cette rente ne court que d'*aujourd'huy* : *aujourd'huy* passé on ne mangera plus de viande.

On dit aussi, *Ce jourd'huy* en la même signification. *Ce jourd'huy* les Chambres assemblées, il a été ordonné, &c. *Ce jourd'huy* datte des presentes, sont comparus. &c.

AUJOURD'HUY, se dit aussi d'un temps incertain, mais proche. *Aujourd'huy* l'un meurt, & demain l'autre. *Aujourd'huy* sur le trône, demain dans les fers.

AUJOURD'HUY, signifie aussi, le siecle present. Le monde n'est plus *aujourd'huy* comme autrefois. Tout encherit *aujourd'huy* : c'est l'usage d'*aujourd'huy* : le regne d'*aujourd'huy* ; la nature a été toûjours de même qu'elle est *aujourd'huy*.

AVIRON. subst. masc. Longue piece de bois platte par un bout, & ronde par l'autre, qui sert a faire avancer les bateaux sur les rivieres. Quand c'est sur la mer, ces pieces de bois s'appellent *rames*, & sont plus longues. Les nageoires servent d'*aviron* aux poissons. Ce mot vient de ce qu'il sert à virer & tourner les bateaux.

AVITAILLER. verb. act. Mettre des vivres dans une place assiegée, ou qui craint de l'être. On vient de bâtir cette Citadelle, & on l'a bien *avitaillée*. Ce mot s'est dit par corruption de *avictuailler*, de *ad*, & *victualia*.

AVITAILLE', E'E. part. & adj.

AVIVER. verb. act. Rendre plus vif. *Aviver* le feu, c'est le ratiser & le souffler. Un Maréchal *avive* sa forge, en jettant des gouttes d'eau sur le feu.

AVIVER, signifie aussi, Netoyer, grater & polir des figures de metail pour les rendre plus propres à être dorées, soudées, &c.

AVIVER, se dit aussi du bois de charpente, quand on le coupe à vive arréte.

AVIVES. subst. fem. plur. Enflure qui se fait quelquefois en de certaines glandes qui sont à côté de la gorge du cheval, qui l'empêche de respirer, & le font mourir, si on n'y met ordre promptement. Il faut promener un cheval qui a les *avives*. Quand on fait boire un cheval échauffé, cela luy donne les *avives*. Scaliger derive ce mot *ab aquis vivis*, comme qui diroit, *eaux vives*, parce que les eaux vives comme étant plus fraiches donnent plûtôt les *avives*.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on fait bien courir & promener pour faire quelque affaire, qu'il n'aura pas les *avives*.

A U L.

AULIQUE. subst. fem. C'est un acte qu'on fait dans l'Université, lors qu'on est reçû Docteur en Theologie, ainsi nommé, à cause qu'il se fait dans la sale de l'Archevéché. *Aula*, *sale*.

AULIQUE. adj. est aussi un nom qui s'applique à quelques Officiers de l'Empire. Un tel Baron est Conseiller *Aulique* de l'Empereur.

AULNAYE. subst. fem. Quelques-uns disent *Aulnette*. Lieu planté d'aulnes. Les *aulnayes* se font en terres humides & marécageuses.

AULNE. subst. masc. Arbre fort haut, fort droit qui vient aisément dans les lieux humides & marécageux. L'Ordonnance le met au rang du mort-bois, comme le saule, le marsaux, l'épine, &c. L'*aulne* fraichement couppé est d'une couleur fort rouge. L'*aulne* a cette proprieté, qu'étant dans l'eau, son bois n'est point sujet à se corrompre : c'est pourquoy on en fait des pilotis, & à la campagne des conduits pour des canaux de fontaines, & on les fore comme des canons de mousquet. On le debite aussi en poteau & en perches pour servir aux Tourneurs. L'écorce d'*aulne* sert aussi aux Teinturiers & aux Tanneurs. Cét arbre a les feuilles semblables au poirier, plus larges toutefois, & plus garnies de nerfs. On l'appelle autrement *Verne*, en Latin *alnus*.

AULNEE. subst. fem. C'est une plante medicinale qui a les feüilles comme le boüillon masle, mais plus longues & plus âpres. Ses fleurs sont jaunes, dans lesquelles il y a aussi une semence semblable à celle du boüillon, ou *taxus barbatus*, qui est rude & cuisante au toucher. Sa racine est blanchâtre tirant sur le roux. Elle est odorante & piquante au goût. Elle ne jette point de tige ; & croît au montagnes & aux lieux secs. Les medecins l'appellent *Enula campana*, ou *Helenium*. Voyez Dioscoride.

A U M.

AUMAILLES. subst. fem. plur. C'est un nom qu'on donne à des bestes à cornes, ou autres bestes domestiques. Ce metayer a un troupeau de cent bestes *aumailles*. Du Cange dérive ce mot de *mamalia pecora*, *seu animalia mansueta quæ ad manus accedere consueverunt*, comme dit Varron. Il en est parlé dans les Coûtumes de Bretagne, de Sens, de Loudun, &c.

AUMELETTE. subst. fem. Oeufs broüillez & fricassez en la poësle. On fait des *aumelettes* au beurre, au lard, au fromage, au persil, à la ciboulette, aux champignons, au sucre, &c. Il y en a qui aiment les *aumelettes* baveuses, à demi-cuites. Ménage aprés Bochart derive ce mot du Grec *amylaton*, qui est dans le Scoliaste d'Aristophane en cette signification. Il pourroit encore venir de *oon*, en Grec, *ovum*, & *mignymi*, *misceo*. Voyez en un autre à *Amelette*.

AUMOSNE. subst. fem. Liberalité qu'on fait pour l'amour de Dieu, soit aux pauvres, soit à l'Eglise, soit pour quelques autres œuvres pies. Il faut racheter ses pechez par les *aumônes* : c'est un grand malheur d'être reduit à l'*aumône*. Les Rois ont donné en *aumône* plusieurs terres

à l'Eglise. Il y a chez le Roy des Tresoriers des dons & des *aumônes*. Autrefois les *aumônes* faites par les Fidelles à l'Eglise se divisoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Evêques, la seconde aux Prêtres, la troisiéme aux Diacres & Soûdiacres. Quelquefois on les divisoit en quatre, dont la derniere partie étoit pour les pauvres, & les reparations de l'Eglise, comme on voit dans les Conciles de Tolede, de Tarragone, d'Orleans, & celuy de Rome tenu sous Sylvestre I.

AUMÔNE, est quelquefois un payement forcé qu'on fait par autorité de Justice, quand elle condamne quelqu'un à payer une somme qu'on applique d'ordinaire au pain des prisonniers. Quand on fait quelques adjudications au Conseil des droits du Roy, il y a toûjours une *aumône*, ou une somme qu'on destine à des œuvres pies.

On dit proverbialement, que c'est une belle *aumône*, quand on donne à ceux qui en ont un grand besoin.

On dit aussi hyperboliquement, qu'un Seigneur est reduit à l'*aumône*, quand il est ruiné, ou fort incommodé en ses biens, quoy qu'il ne demande pas effectivement. On dit d'un mauvais payeur, que quand on luy va demander ce qu'il doit, il semble qu'on luy demande l'*aumône*.

AUMOSNER. verb. act. qui ne se dit guere qu'en ces phrases. Il a été condamné à *aumôner* vingt écus au pain des prisonniers. Il faut *aumôner* de son bien, & non pas de celuy d'autruy.

AUMOSNERIE. subst. fem. Office claustral qui est dans la plus part des anciennes Abbayes des Prieurez Conventuels, dont le Titulaire doit avoir soin de faire les aumônes aux pauvres du revenu affecté à cét effet. Les *Aumôneries* sont des titres de Benefice. Dans les Congregations Reformées on a supprimé ces titres d'*Aumôneries*, & on a reüni leur revenu à la Mense Conventuelle.

AUMOSNIER, ERE. adj. Qui donne souvent l'aumône. Cette femme est fort devote & grande *aumôniere*.

On appelloit autrefois *Aumôniere*, une petite bourse propre pour tenir ou recevoir des aumônes. Il en est parlé dans le Roman de la Rose, & celuy de Huon de Bordeaux, &c.

AUMONIER. subst. masc. est un Officier Ecclesiastique qui sert le Roy, les Princes & les Prelats dans les fonctions qui regardent le service de Dieu. Le Grand *Aumônier* officie devant le Roy aux grandes ceremonies. L'*Aumônier* de quartier aide au Roy à faire ses prieres, & fait la benediction de la table. Les *Aumôniers* des Prelats les servent à l'autel dans les jours qu'ils officient. Il y a aussi un premier *Aumônier* chez le Roy, & des *Aumôniers* ordinaires.

On appelle aussi *Aumônier* dans un Convent, un Officier claustral qui est pourvû d'une Aumônerie.

AUMÔNIER, en vieux stile de Coûtumes, a signifié Legataire. On ne peut être *aumônier*, & personnier tout ensemble, c'est à dire, legataire, & heritier.

Ce mot vient du Grec *eleemosyn*, qui vient d'*eleeo*, *misereor*.

AUMUSSE. subst. fem. Fourrure que les Chanoines & Chanoinesses portent sur le bras en été, & dont ils se servoient autrefois en hiver pour couvrir leur tête. Une *aumusse* de petit gris. L'*aumusse* a été autrefois non seulement un habit de Moines, mais encore de gens laiques tant pour les hommes que pour les femmes. Dans un Registre de la Chambre des Comptes, on trouve un article de trente-six sous employez pour fourrer l'*aumusse* du Roy. La couronne se metoit sur l'*aumusse*, comme dit du Cange; qui derive ce mot de *amicula*. C'étoit, selon Festus & Isidore, une coëffure ou chaperon de femme faite de peau ou de fourre. Il ajoûte qu'on a dit aussi *almucia*, & *almucium*.

A U N.

AUNAGE. subst. masc. Mesurage des étoffes qui se fait avec une mesure certaine, reglée, qu'on appelle à Paris une *Aune*. On a mesuré cette piéce d'étoffe, l'*aunage* en est bon. Plusieurs Manufacturiers donnent des excedans d'*aunage* pour s'attirer de la chalandise, comme à Laval 24. aunes pour 20. & quelquefois jusqu'à 28. mais cét excedant d'*aunage* est reglé à une aune un quart par les derniers statuts, que les Façonniers donnent aux Marchands pour bonne mesure.

AUNE. subst. fem. Bâton d'une certaine longueur qui sert à mesurer les étoffes, toiles, rubans, &c. Il se dit aussi de la chose mesurée. *Aune courante*, c'est une mesure d'étoffe ou de tapisserie qui s'étend sur les longueurs, sans considerer la largeur ou la hauteur. Tous les Marchands doivent avoir une *aune* marquée & estallonnée, & ferrée par les deux bouts. Les *aunes* sont differentes selon les lieux. Celle de Paris est de trois pieds sept pouces & huit lignes. Ailleurs elles sont plus grandes, ou plus courtes: & chez les étrangers, on les appelle *cannes*, *varres*, *verges*, *brasses*, *palmes*, &c. L'*aune* de Paris contient une *aune* & trois quarts de celle de Hollande. Matthias Dogen, & Casimir Polonois, ont fait des reductions de toutes les *aunes* des plus fameuses villes de l'Europe au pied Rhenan; & le Pere Mersene au pied du Capitole. Servius dit que l'*aune* est l'espace qui est contenu entre les deux mains étenduës: mais Suetone veut que ce ne soit qu'une coudée. En Latin *ulna*.

AUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Cét homme mesure tout le monde à son *aune*, pour dire, qu'il croit que tous les autres sont faits comme luy. On dit, qu'il ne faut pas mesurer les hommes à l'*aune*, pour dire, qu'il y a de petits hommes qui ont autant de cœur & d'esprit que les grands: qu'un homme sçait ce qu'en vaut l'*aune*, pour dire qu'il a déja eu de pareilles affaires: qu'il en aura tout le long de l'*aune*, pour dire, qu'on luy fera tout le mal qu'on pourra. On dit aussi, Au bout de l'*aune* faut le drap, pour dire, qu'on verra avec le temps la fin d'une affaire. On dit d'un grand mangeur, qu'il a toûjours dix *aunes* de boyeaux vuides pour festoyer ses bons amis.

AUNER. verb. act. Mesurer avec une aune. Les Marchands ont une addresse particuliere pour *auner*, ils trompent en *aunant*.

AUNÉ, ÉE. part. pass. & ad.

AUNEUR. subst. masc. Officiers commis pour marquer & visiter les aunes des Marchands. Il y a à Paris un Corps de vingt-quatre Jurés *Auneurs*. L'Ordonnance veut que les *Auneurs* mesurent des étoffes bords à bois justement, & sans évent. Cét évent étoit autrefois d'un pouce au de-là de l'aune, qu'on donnoit en mesurant. Les *Auneurs* ne peuvent être Courtiers, Commissionnaires, ny Facteurs, ny acheter aucune draperie pour leur compte.

A V O.

AVOINE. subst. fem. Espece de menu grain qui fait partie des petits bleds qu'on appelle *les Mars*, qui sert en France à nourrir les chevaux. Un bon Cavalier doit voir manger l'*avoine* à son cheval. Les chevaux vont plus vîte le soir, quand il sentent l'*avoine*. Le gruau se fait de farine d'*avoine*. En Latin *avena*. On appelle les gros chevaux, des coffres à *avoine*. Par l'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. il est ordonné que l'*avoine* sera à l'avenir distribuée dans les mesures à bled, dont le septier est reglé à 24. boisseaux, qui n'étoit cy-devant que de 22. quoy qu'on donnât sept minots à bled, dont le dernier étoit comble, pour faire le septier d'*avoine*, car il faut le double de la mesure d'*avoine* pour faire même poids de bled.

On appelle *Folle avoine*, celle qui est sterile. Il y a aussi une *avoine* sauvage que Discoride appelle *bromus*, qui croît parmi les bleds & les legumages.

AVOINE, est aussi un grain qui croît dans une terre de l'Amerique Septentrionale vers le Canada, & dans les petites rivieres dont le fond est de vase, au bout de la tige d'une herbe qui s'éleve de deux pieds au dessus de l'eau. Ce grain se recueille en Juin, & est gros comme le nôtre, mais il est une fois plus long, & il rend plus de farine. Elle est aussi bonne que le ris.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on a bien fait travailler tout le jour, qu'il a bien gagné son *avoine*, pour dire, qu'il a bien gagné son souper.

Ce mot d'*avoine* vient du Latin *avena*.

AVOIR. Verbe auxiliaire qui sert à conjuguer les autres verbes actifs, & même le substantif *Estre*, qui sert à conjuguer les passifs. Sa conjugaison est fort irreguliere, sur laquelle il faut consulter la Grammaire. Il signifie, Posseder, & agir. Il *a* du bien qu'il *a* mal acquis. Il *a* un coup dans le ventre. Il *aura* raison de cét affront. Il *a* beau dire & beau faire, &c. Le bled est si cher, qu'on n'en sauroit *avoir* pour de l'argent. Il faut *avoir* patience. Ce mot vient du Latin *habere*.

AVOIR, en termes de Negoce, se dit des dettes actives des Marchands; c'est de ce mot que sont thymbrées ou intitulées les secondes pages de leur bilan.

On dit proverbialement en menaçant, il en *aura*, on sous-entend des coups. Je l'*auray*, on sous entend, en mon pouvoir. Il n'est que d'en *avoir*, on sous-entend du bien.

AVOIR. subst. masc. Vieux mot qui signifioit, Bien, richesse. On luy prit tout son *avoir* & chevance. Ce mot en ce sens est venu de *avera*, ou *averia*, mots de la basse Latinité qu'on a dit de toutes sortes de biens, & sur tout des meubles, des chevaux & bestiaux qui servent au labourage. Les Espagnols disent aussi en ce sens *averias*. Du Cange.

AVOISINER. verb. act. Estre voisin, être situé auprés. Cette Province *avoisine* l'Espagne, *avoisine* la mer. Sa Seigneurie *avoisine* ma terre. Ce mot vient de *vicinus*, qui vient de *vicus*.

AVORTEMENT. subst. masc. Terme de Medecine, qui se dit quand l'enfant dont une femme est grosse sort dehors avant qu'il soit venu à son terme. Il ne se dit que depuis que l'enfant a trois mois jusqu'à sept. On le dit aussi, quand les enfans meurent au ventre de la mere, encore qu'ils y demeurent quelquefois plusieurs années, & même toute la vie. Les grandes peurs sont capables de causer un *avortement*. On le dit plus proprement dans le langage ordinaire, des animaux. A l'égard des femmes, on dit plûtôt *une fausse couche*, si ce n'est quand l'*avortement* est provoqué par des remedes. Ce mot vient du Latin *abortum*, *abortivum*, *aborior*.

AVORTER. verb. neut. Pousser son fruit dehors avant le temps requis ordinairement par la nature; ce qui est cause qu'il ne vient point à maturité ou perfection. C'est un crime capital de faire *avorter* des femmes par des breuvages, ou autres moyens. Quand on fait trop travailler des cavales, cela est cause qu'elles *avortent*. Les arbres qui sont battus du mauvais vent, sont sujets à *avorter*, & leurs fruits ne viennent point à maturité.

AVORTER, se dit figurément en Morale des desseins, des entreprises. Quand on fait quelque entreprise au delà de ses forces, elle est sujette à *avorter*. Souvent un avorteur croit faire une belle piece, qui *avorte*, qui n'a pas le succés qu'il esperoit.

AVORTÉ, ÉE. par. pass. & adj. L'Ordonnance veut que les bois *avortez* soient recepez.

AVORTON. subst. masc. Qui est né avant le temps, ce qui ne peut acquerir la perfection ordinaire. Un Pygmée est appellé quelquefois un *averton* de nature. Le plus bel arbre produit toûjours quelque *averton*. Ce mot vient du Latin *abortivus*.

AVOUTRE, ou *Avoustre*. Vieux terme de Coûtumes, qui signifioit *Bâtard*, *illegitime*. Ce mot vient du Latin *adulter*, car on disoit aussi *avoutrie*, ou *avoutrerie*, pour signifier *adultere*. Les Florentins disent *avolterio*. Voyez *Adultere*.

A U P.

AUPARAVANT. adv. signifie la même chose qu'*Avant*. Vous demandez cela *auparavant* le temps. Il faut *auparavant* que de dîner faire la benediction de la table. On ne doit pas communier, qu'on n'ait été *auparavant* à confesse.

AUPRE'S. Preposition qui marque un lieu proche. Estre *auprés* du feu. Il loge auprés du Pont-neuf. La boule est *auprés* du but. Elle sert aussi à la comparaison. Les tableaux des Peintres modernes, ne sont rien *auprès* de ceux de Raphaël.

AUPRE'S, est quelquefois adverbe. Je viens d'icy *auprés*, il demeure tout *auprés*, & joignant. On dit en proverbe, Si vous n'en voulez, couchez-vous *auprés*. Ce mot vient de *ad pressum*, Menage, ou de *ad* & de *prope*, Nicod.

A U R.

AUREOLE. subst. fem. Terme de Theologie. Couronne qui est donnée aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, & aux Docteurs. Voyez S. Thomas au Supplément de sa Somme, Question 126.

AUREOLE, s'est dit originairement de quelque joyau qu'on proposoit pour prix de quelque dispute, qu'on donnoit pour recompense au merite. Du Cange. Ce mot vient du Latin *aureola*.

AURICULAIRE. adj. masc. & fem. Qui se connoît par les oreilles. La Confession *Auriculaire* est plus douce que la Confession publique de l'ancienne Eglise. Un témoin oculaire est reçû en preuve; mais le témoin *auriculaire*, ou qui ne parle que par oüir dire, ne prouve rien. On appelle le petit doigt de la main, le doigt *auriculaire*, parce qu'il sert à nettoyer & à curer les oreilles. Ce mot vient du Latin *auris*.

AVRIL. subst masc. Quatriéme mois de l'année selon nôtre supputation, & le second suivant celle des Astronomes, pendant lequel le Soleil parcourt le signe du Taureau. Ce mot vient de *aperilis*, du verbe *aperire*, parce qu'en ce mois la terre semble s'ouvrir pour produire toutes choses. Nicod.

On dit figurément, qu'un homme est en l'*Avril* de ses jours, pour dire, qu'il est en la fleur de sa jeunesse, au printemps de son âge, à cause qu'*Avril* est toûjours au printemps.

On appelle *Poisson d'Avril*, un poisson de figure longue & menuë, dont on fait une pesche fort abondante en cette saison, qu'on nomme autrement *Maquereau*: & parce qu'on appelle du même nom les entremeteurs des amours illicites, cela est cause qu'on nomme aussi ces gens-là *Poisson d'Avril*.

AURILLAS. Termes de Manege, qui se dit des chevaux qui ont de grandes oreilles, & qui les branslent souvent.

AURIPEAU. Voyez *Oripeau*.

AURONE. s. f. Espece de plante, qui est toûjours verte, & porte des fleurs jaunes, ou blanches. On fait du vin d'*Aurone*.

Il y a deux sortes d'*Aurones*. Le mâle a ses branches menuës & sarmenteuses, tout ainsi que l'aluyne. La femelle jette ses branches comme un arbre, alentour desquelles sont des feüilles chiquetées fort menu comme les feüilles de l'absynthe marin. Elle produit force fleurs qui ont plusieurs têtes ou corimbes reluisantes comme fin or. Celles qui croissent en Esté ont une odeur assez forte, & neanmoins agreable, quoy qu'amere au goût. Matthiole dit que le cyprés qu'on appelle *Santoline* est l'*Aurone* femelle, que quelques-uns appellent *Garderobbe*, ou *Bretonne*. En Latin *Abrotonon fœmina*, *Abrotonon mas*.

AURORE. subst. fem. Lumiere qui paroist avant que le Soleil soit sur l'horison. Il n'y a rien de si agreable à voir que le lever de l'*aurore*, ce sont les nuées éclairées des rayons du Soleil. Les Poëtes en font une Divinité, dont Cephale étoit amoureux. Il luy donnent un char, & des doigts de roses. Ils disent qu'elle seme des roses, à cause que souvent elle colore les nuës d'un beau rouge. Nicod derive ce mot *ab oriente sole*, *quia aer aurescit*.

AURORE, se dit aussi pour la partie du monde où paroist l'*aurore*, qui est l'Orient. Les peuples de l'*aurore*, pour dire, les Orientaux.

Ou

On nomme couleur d'*aurore*, un certain jaune doré & éclatant comme celle qui paroît souvent dans les nuës au lever du Soleil. Les couleurs d'*aurore* se font étant aulnées & gaudées fortement, & rabattuës avec le raucour dissous en cendre gravelée, potassa, ou soute.

On appelle figurément une beauté naissante, une fille qui commence à paroitre dans le monde, une *aurore*.

AUS.

AUSPICES. subst.masc. plur. C'étoit chez les Anciens une espece d'augure, de vaine superstition, lors qu'ils consideroient le vol & le chant des oiseaux, pour savoir si quelque entreprise que l'on commençoit devoit être heureuse, ou malheureuse. Pline en attribuë l'invention à Tiresias Thebain.

AUSPICES, signifie maintenant une occasion, ou des circonstances favorables, qui font esperer un heureux succés des entreprises qu'on commence. La fondation de Rome a été commencée sous d'heureux *auspices*, dans des temps & des lieux favorables pour son aggrandissement.

On dit aussi, qu'un homme est venu sous les *auspices* d'un tel, pour dire soûtenu par sa faveur & sa protection. Cette façon de parler est venuë de ce qu'autrefois à Rome on ne faisoit aucune affaire, & sur tout en mariage, sans consulter les Dieux par le moyen des *auspices*, comme on voit dans Ciceron en l'Oraison *pro Cluentio*. Ainsi Venir sous les *auspices* de quelqu'un, c'est, Marcher sous sa conduite, & assuré de sa faveur. Ce mot vient *ab avibus spectandis, aspiciendis*.

AUSSI. Conjonction comparative, augmentative, & assomptive. Non seulement cela est vray, mais *aussi* est fort raisonnable. Qui achete le cheval, achete *aussi* la bride. Si on étoit *aussi* sage que Salomon, on ne feroit pas tant de fautes qu'on en fait. Un Philosophe disoit pour se consoler de sa chûte, *aussi*-bien voulois-je descendre. On commande à un bon valet de revenir en diligence, *aussi* fait-il. Le Soleil luit *aussi* bien sur les bons que sur les mauvais. Vous pretendez à cette charge, & moy *aussi*. Ce mot vient de *ad sit*. Menage.

On dit proverbialement, *aussi* tôt dit, *aussi*-tôt fait, des commandemens qui sont promptement executez. *Aussi*-tost meurt veau que vache. *Aussi* tôt pris, *aussi* tôt pendu.

AUSTERE. adj. masc.& fem. en termes de Physique, se dit d'une saveur âpre qui cause un reserrement dans la bouche: c'est une des neuf saveurs qui frappent l'organe du goût; telle est celle du vitriol.

AUSTERE, signifie aussi, Rude, severe, qui ne pardonne rien. Un Juge *austere* est moins corrompu qu'un autre.

AUSTERE, se dit aussi de celuy qui est severe à luy-même, qui ne se permet aucun plaisirs, qui maltraite son corps. Ce Religieux est fort *austere*, il porte la haire & le cilice, il se discipline. On ne peut passer d'un Ordre à un autre, s'il n'est plus *austere*.

AUSTERE, se dit figurément en choses morales. Les mœurs *austeres* de Caton. Une vertu *austere*. Une mine *austere* ou refrognée.

AUSTEREMENT. adv. D'une maniere austere. Les Religieuses de Ste Claire vivent fort *austerement*.

AUSTERITE'. s. f. Severité. L'*austerité* des Censeurs Romains tenoit tout le monde dans le devoir.

AUSTERITE', signifie aussi, Mortification. La plus grande *austerité* des Chartreux est la solitude perpetuelle. C'est une grande *austerité* de marcher nuds pieds. On dit aussi l'*austerité* des mœurs, de la vie, du visage. Ce mot vient du Latin *austerus*, du Grec *austiros*.

AUSTRAL, ALE. adj. Meridional, qui est du côté du Midi, du côté que souffle le vent que les Latins appellent *Auster*. La Terre *Australe* est encore inconnuë. Le Cap de bonne Esperance est à trente-cinq degrez de latitude *Australe*. Le Capricorne est dans la partie *Australe* du ciel. Ce mot vient d'*auster*, *le vent du Midi*.

AUT

AUTAN. s.m. Vent qui souffle du côté du Midi. Il est d'ordinaire orageux, & les Poëtes l'employent en parlant des tempêtes. On l'appelle *Garbin* sur la Mediterranée. En Latin *Notus*. Ce mot derive de *Altanus*, qui se trouve dans Pline en cette signification. Menage.

AUTANT. adv. relatif qui sert à expliquer deux choses égales. On demande quelquefois, s'il y a *autant* d'hommes que de femmes. Il y a *autant* d'Athenes à Thebes, que de Thebes à Athenes. Monsieur vaut bien *autant* que Madame. Il a *autant* & plus de bien que luy. J'ay été *autant* de fois chez vous, que vous chez moy. Ma maison est de mille écus sans rien rabattre, j'en veux tout *autant*. Il faut dans cette composition *autant* de l'un que de l'autre. *Autant* plein que vuide. Ce mot vient de *aliud tantum*. Menage.

AUTANT, se dit quelquefois sans relation, d'une quantité incertaine. Cette femme a *autant* de beauté, de vertu, d'esprit, qu'on en puisse avoir, c'est-à-dire, est belle, vertueuse & spirituelle au dernier point. Il fait des vers *autant* bien qu'on en puisse faire.

AUTANT, se dit quelquefois d'une certaine partie des choses. Cela est fait ou *autant* vaut. C'est autant de fait, d'épargné, *autant* de rabatu, *autant* de temps gagné. On dit aussi absolument, c'est toûjours *autant*.

AUTANT, en termes de Palais, signifie la copie d'un acte. Cét Arrêt est perdu, il en faut relever *autant* au Greffe. Les Huissiers doivent laisser *autant* de tous les exploits qu'ils font, & de toutes les significations aux parties adverses, ou à leurs Procureurs.

AUTANT, signifie encore, Suffisamment, selon son pouvoir. Ce mulet est assez chargé, il en a *autant* qu'il en peut porter. On dit aussi d'un homme yvre, qu'il a beu d'*autant*, qu'il en a *autant* qu'il luy en faut, tout ce qu'il peut porter de vin. Je l'ay nourri, protegé, assisté *autant* que j'ay pû, selon mes forces. *autant* que je puis conjecturer, cette affaire réüssira.

AUTANT, se dit proverbialement en ces phrases ailleurs expliquées. *Autant* dépense chiche que large. *Autant* vaut être mordu d'un chien que d'une chienne. *Autant* en emporte le vent. *Autant* de frais que de salé. *Autant* bien batu que mal batu. Il luy en pend *autant* sur la tête. *Autant* vaut traîner que porter. Il consommeroit *autant* de bien qu'un Evêque en pourroit benir. *Autant* comme *autant*. J'en fais *autant* de cas que de la bouë de mes souliers. *Autant* qu'il en pourroit tenir dans mon œil. *Autant* de têtes, *autant* d'opinions. *Autant* en dit le renard des mures.

AUTEL. s.m. Lieu élevé en forme de table pour sacrifier à une Divinité. Les Payens ont élevé des *autels* à toutes sortes de fausses Divinitez, & y ont offert des sacrifices. Ce mot vient du Latin *altare*.

AUTEL, s'est dit aussi autrefois chez les Juifs, de ces tables qu'ils dressoient à la campagne pour sacrifier à Dieu. En cét endroit il édifia un *autel* au Seigneur.

AUTEL, se dit proprement dans le Christianisme d'un lieu consacré à Dieu sous l'invocation de quelque Saint, qui est élevé & orné dans quelque Eglise ou quelque Chapelle pour y dire la Messe. Il y a des Benefices fondés à l'*autel* de S Nicolas, de S. Jean, &c. la Messe de Parroisse se doit dire au maître *autel*, au grand *autel*. On ne peut dresser un *autel* dans une maison particuliere, si l'Evêque ne l'a beni, ou fait benir.

AUTEL PRIVILEGIE', est un *autel* auquel si on dit une Messe à l'intention d'un défunt, il est délivré des peines du Purgatoire. Les Brefs d'*autels privilegiez* ne s'accordent que pour un jour la semaine, en faveur d'un *autel* d'une Eglise, en laquelle on dit sept Messes par jour; ou pour deux jours, si on en dit quatorze, ou pour trois jours, si on en dit vingt-une: on n'en accorde point au dela; & encore n'est-ce que pendant sept ans.

On appelle Pierre d'*autel*, une pierre qu'on benit avec

beaucoup de ceremonies necessaires pour dire la Messe, sur laquelle on pose le calice.

On dit figurément d'une personne pour qui on a grand amour, ou une grande veneration, qu'elle merite des *autels*, qu'on luy veut élever un *autel*.

On appelle le Saint Sacrement de l'*Autel*, le tres-Auguste Sacrement de l'Eucharistie.

AUTEL, se dit proverbialement en ces phrases. Qui sert à l'*autel*, doit vivre de l'*autel*, pour dire, qu'il faut trouver dequoy subsister dans sa profession. Elever *autel* contre *autel*, pour dire, Faire un schisme, une division dans l'Eglise, dans une Communauté, y établir deux Superieurs qui soient contraires. On dit d'un avare, d'un alteré du bien d'autruy, qu'il en prendroit sur l'*autel*, pour dire, qu'il ne feroit point de difficulté de faire un sacrilege pour s'enrichir. On dit, qu'on doit être amis jusqu'aux *autels*, pour dire, qu'on ne doit pas servir ses amis aux dépens de sa conscience. On dit, Recourir aux *autels*, pour dire, y chercher un asyle, y demander du secours, y chercher des consolations.

AUTEUR. f. m. Qui a creé ou produit quelque chose. On le dit par excellence de la premiere Cause qui est Dieu. L'*Auteur* de toute la nature, le Souverain *Auteur* du monde. Ce mot vient d'*autos*, *ipse*. L'*Auteur* est celuy qui n'a pas pris son ouvrage d'un autre; c'est luy qui l'a produit, qui l'a mis au jour.

AUTEUR, se dit en particulier de ceux qui sont les premiers Inventeurs de quelque chose. On tient que Flavio de Melphe est l'*Auteur* de la Boussole. Polydore Virgile a écrit huit livres de ceux qui ont été les *Auteurs* & Inventeurs des choses.

AUTEUR, se dit aussi de ceux qui sont cause de quelque chose. Ce Ministre est l'*auteur* de la fortune de bien du monde. ce chicaneur est l'*auteur* de la ruine de cette maison. si vous vous plaignez du mal qu'on vous fait, prenez vous en à l'*auteur*, & non pas à ceux qui n'en peuvent mais.

AUTEUR, se dit aussi des chefs d'un parti; d'une opinion, d'une conspiration, d'un bruit qui court. Mahomet a été *auteur* d'une maudite Secte. Pythagore est *auteur* de l'opinion de la Metempsycose. quand on a découvert quelque conjuration, il en faut punir severement les *auteurs*. celuy la est l'*auteur* du vol, les autres n'en sont que les complices ou assistans.

AUTEUR, se dit aussi dans une Genealogie. L'*auteur* de la race d'une maison, d'une famille, est celuy jusqu'auquel on remonte, qui a été le premier qui l'a annoblie, qui l'a fondée & rendu illustre.

AUTEUR, en fait de Litterature, se dit de tous ceux qui ont mis en lumiere quelque livre. Maintenant on ne le dit que de ceux qui en ont fait imprimer. Il faut respecter davantage les *Auteurs* sacrés que les profanes. les *Auteurs* modernes ont encheri sur les anciens. les *Auteurs* Latins ont beaucoup pillé les *Auteurs* Grecs. cet homme s'est enfin erigé en *Auteur*, s'est fait imprimer. il y a bien plus de méchants *Auteurs* que de bons. cet *Auteur* a été censuré. on fait dans les livres, des Indices ou Catalogues des *Auteurs* citez. les *Auteurs* sont sujets à se quereller, & à se dire beaucoup d'injures. On dit aussi d'une femme qu'elle s'est érigée en *Auteur*, quand elle a fait quelque livre ou piece de theatre.

En termes de Palais, on appelle *Auteurs*, Ceux dont on a acquis le droit de posseder quelque heritage par vente, échange, donation, ou autre contract. On donne en Justice un delay pour appeller en garentie son *auteur*. On dit aussi à celuy qui debite une méchante nouvelle, Il faut nommer vôtre *auteur*, autrement on croira que vous l'avez inventée. Ce mot en ce sens vient du Latin *auctor*, qui signifie, le maître d'une chose, qui peut prouver que le domaine & la possession luy en appartiennent.

AUTHETIQUE. adj. m. & f. Solemnel, celebre. Les veritez Chrêtiennes sont fondées sur des témoignages *authentiques*. le Parlement a donné un Arrêt *authentique* contre les jeux de hasard. il y a un passage *authentique* dans un tel endroit pour confirmer cette proposition. Ce mot est purement Grec, & signifie, *qui a de l'autorité, qui merite qu'on y ajoûte foy*.

AUTHENTIQUE, en termes de Jurisprudence, signifie, Revêtu de toutes les formes, & qui est attesté par des personnes publiques, auquel on ajoûte foy en Justice. Il faut prouver ce qu'on allegue en Justice par des pieces *authentiques*, ou titres originaux. un acte n'est point *authentique* & executoire, s'il n'est en original signé & scellé. On a appellé aussi autrefois Personnes *authentiques*, les Nobles & les premiers de l'Etat, comme étant gens dignes de foy, & dont l'autorité étoit receuë.

AUTHENTIQUE, se dit particulierement d'un sceau d'une Justice subalterne, & d'un Tabellion, pour le distinguer du seel Royal. Contract passé sous le seel *authentique*, non Royal, ne porte point d'hypotheque hors la Jurisdiction, comme pretendent quelques uns.

AUTHENTIQUE, en termes de Droit, est un nom qu'on a donné aux nouvelles Constitutions de Justinien depuis qu'on a reçû l'Edition d'Accurse, qu'il appella *Authentiques*, parce qu'il les traduisit de mot à mot sur l'Original Grec, comme témoigne Alciat: ce qui fit rejetter l'Edition barbare qu'en avoit fait un certain Julian Docteur de Droit, dont on s'étoit servi jusqu'alors. Du Cange. Les Notaires qui obligent des femmes en quelques contracts, y mettent toûjours cette clause, qu'elle renonce à l'*Authentique*, *Si qua mulier*.

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une maniere authentique & publique. Il a declaré cela en public & *authentiquement*. ce mariage s'est fait *authentiquement*. Il a prouvé *authentiquement* les faits par luy allegués.

AUTHENTIQUER. verb. act. Rendre un acte authentique. Quand on envoye un acte d'un Royaume dans un autre, ce n'est pas assez que des Notaires l'ayent signé, il faut que le Magistrat l'*authentique*, qu'il y mette le sceau public, & une attestation que ceux qui l'ont signé sont personnes publiques, aux actes desquels on ajoûte foy en Justice.

AUTHENTIQUER une femme, c'est la declarer convaincuë d'adultere, la condamner selon l'Authentique *Ut nulli*, qui est la 134. Nouvelle de Justinien, à perdre sa dot & ses conventions matrimoniales, & à être rasée & mise dans un Convent pour y demeurer deux ans, pendant lesquels il est permis à son mary de la reprendre, à faute de quoy elle y doit demeurer renfermée à perpetuité.

AUTHENTIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ce mot vient du Grec *authentes*.

AUTOMATE. subst. masc. Terme des Mechaniques. Machine qui se remuë toute seule, qui a en soy le principe de son mouvement, comme une montre, une horloge à contrepoids, ou autres machines qui se meuvent par ressort. On prononce *aftomat*: & ce mot est purement Grec. Descartes est d'opinion que les brutes ne sont que des *automates*; & cette opinion n'est pas nouvelle. Ce mot vient du Grec *autos*, *ipse*.

AUTOMNAL, ALE. adj. Qui est propre à l'automne. La partie *automnale* du Breviaire contient le temps depuis le premier Septembre jusqu'à l'Advent.

AUTOMNE. subst. fem. Il étoit autrefois masculin. Troisiéme saison de l'année où on recueille particulierement les vins & les fruits d'hiver. Quand l'été est pluvieux, on a d'ordinaire une belle *automne*. En quelques Provinces on a compté les années par les *automnes*, & en d'autres par les hivers, comme chez les Saxons. Du Cange. Quelques-uns derivent ce mot du verbe *augeo quod frugibus annum augeat*.

AUTORISATION. subst. fem. Terme de Palais, qui ne se dit gueres qu'en cette phrase. L'obligation que cette femme a passée est nulle, par le defaut de l'*autorisation* de son mary. la vente d'un bien d'un mineur est sujette à l'*autorisation* d'un Tuteur.

AUTORISER. v. a. Donner puissance de faire quelque chose, donner force & vigueur à quelque loy, à quelque usage, à quelque ceremonie. L'Empereur Justinien a *autorisé* la Compilation des opinions des Jurisconsultes anciens pour en composer les Loix du Digeste,

un valet *autorisé* de son maître agit plus hardiment en ses affaires. une femme ne peut contracter ni agir en Justice, si elle n'est *autorisée* par son mary, ou à son refus, par Justice.

AUTORISER, signifie aussi, Approuver. Les Loix *autorisent* les ventes des biens des mineurs, quand elles sont à leur avantage. il y a bien des abus que la coûtume *autorise*. le temps, le long usage ne peuvent rien *autoriser* contre la Loy de Dieu, ou de Nature. un Magistrat *autorise* le vice, quand il n'en fait pas la punition.

AUTORISER, avec le pronom personnel, signifie, Acquerir, usurper de l'autorité. Les Tyrans s'*autorisent* peu à peu en flattant les peuples. les abus s'*autorisent* avec le temps jusqu'à un point qu'il est malaisé de les reformer.

AUTORISE', E'E. part. pass. & adj.

AUTORITE'. s. f. Droit qu'on a de commander, de se faire obeïr. Tout bon Chrêtien se doit soûmettre à l'*autorité* de l'Eglise, & tout bon sujet à l'*autorité* Royale. il faut employer l'*autorité* des Loix contre les méchans. les decrets se font par *autorité* de Justice.

AUTORITE', se dit quelquefois de l'usage de ce droit, ou de son usurpation. Un homme n'en peut arrêter un autre de son *autorité* privée. il est mal-seant de vouloir emporter toutes choses d'*autorité* absoluë. un habile homme a toûjours plus d'*autorité* qu'un autre dans sa compagnie. un mineur, une femme ne peuvent agir que sous l'*autorité* de son tuteur, ou de son mari. une procuration porte pouvoir & *autorité* de faire les affaires d'autruy.

AUTORITE', signifie aussi le témoignage d'un Auteur qui a écrit, ou quelque apophthegme ou sentence d'une personne illustre qu'on cite, qu'on allegue dans un discours pour luy servir de preuve, ou d'ornement. Les textes d'Aristote sont de grande *autorité* dans les Colleges. les paroles qu'on rapporte de Socrate sont de grande *autorité* dans la Morale. les passages de l'Ecriture sont d'une *autorité* decisive. Ce mot vient d'*autoritas* Latin, qui vient d'*authentis*.

AUTOGRAPHE. s. m. Terme dogmatique. Original de quelque écrit, ou composition qu'on a écrite soy-même. Il n'est en usage que dans les Colleges.

AUTOUR. Preposition qui s'employe quand on parle de ce qui environne quelque chose. On met une ceinture *autour* de son corps. le Diademe se mettoit sur le front *autour* de la tête. on a bâti des murs & des bastions *autour* de la ville. les lignes de circonvallation se font *autour* de la place qu'on assiege. on a fait la procession *autour* de l'Eglise. ces joüeurs étoient rangez *autour* de la table. on se met en hiver *autour* du feu pour s'entretenir.

AUTOUR, se dit aussi de l'espace qui est aux environs. Il n'y a point de fauxbourgs ni de bâtimens *autour* des places fortes. il y a des fossés *autour* de ce Chateau. On le dit encore de ce qui se meut dans cet espace. Il s'est allé promener *autour* du Cloître. la lune tourne *autour* de la terre.

AUTOUR, se dit aussi des lieux voisins. Il a acheté une maison icy *autour*. les ennemis sont campés tout *autour* de nous. les Sergens rodent *autour* de cette maison. il a regardé tout *autour* de luy.

AUTOUR, se dit aussi des personnes. Les Grands ont *autour* d'eux quantité de Courtisans & de flatteurs. on a bien de la peine *autour* de ce malade, il est difficile à servir. il faut être toûjours *autour* des enfans, de peur qu'ils ne se blessent.

On dit proverbialement, Tourner *autour* du pot, pour dire, N'oser pas parler d'une chose, ou la faire hardiment, mais user de circonlocution pour sonder si elle sera agreable. Ce mot vient de *tour*, de *tornus*.

AUTOUR. s. m. en Fauconnerie, est un grand oiseau de poing qui est le plus grand aprés le gerfaut, qui sert à la basse volerie sur les faisans & les perdrix. Il a les aîles courtes; la tête petite, le bec long, les serres noires, les jambes hautes, & la queuë longue. Il est de couleur fauve, & semé de taches jaunes, la queuë large, les yeux profonds ayant une rondeur noire. Les *autours* font leurs nids dans les forêts, & dans les montagnes. Le bel *autour* doit être court, bien cuité, bas assis, & avoir les mahutes larges. L'*autour niais*, est celuy qui est de moyenne taille entre formé, & tiercelet: quelques-uns l'appellent *Segond*. On donne à l'*autour* la qualité de *Cuisinier*, car il prend force perdrix. On dit que l'*autour* empiete, & que le Faucon lie le gibier. En Latin *asturs asturco*, *asturcus*, & *subbuteo*.

AUTOURSERIE. s. f. Art de chasser & de faire voler les autours. Plusieurs termes de l'*Autourserie* sont differens de ceux de la Fauconnerie.

AUTOURSIER. s. m. Celuy qui a soin de dresser, ou de faire voler les autours. La baguette des *Autoursiers* s'appelle *chasseoire*.

AUTRE. Pronom relatif masc. & fem. Different, contraire, opposé. Les corps celestes sont d'une *autre* nature que les corps sublunaires. c'est toute *autre* chose que ce que vous pensez. *autre* est le chaud, *autre* est le froid. Nicod derive ce mot du Latin *alter*, ou du Grec *heteros*.

AUTRE, se dit aussi pour signifier deux choses qui vont ensemble. Sa reputation s'etend de l'un à l'*autre* Pole. ils s'en sont allez l'un & l'*autre*. dans les defilés on marche l'un aprés l'*autre*.

AUTRE, se dit aussi par exclusion. On a raison de ne parler d'*autre* chose que de son salut. pour être savant, il ne faut faire *autre* chose qu'étudier.

AUTRE, se dit en plusieurs phrases ordinaires. L'un vaut l'*autre*, pour dire qu'il n'y a point a choisir entre deux choses. Il y en a d'un & d'*autre*, pour dire il y a du bon & du mauvais. Je ne connois *autre*, pour dire, c'est l'homme que je connois le mieux. C'est une *autre* affaire, pour dire, qu'il n'y a pas la même raison d'en juger. Comme dit l'*autre*, est une citation populaire, quand on ne nomme point d'auteur. Il est devenu tout *autre*, c'est à dire, Il est bien changé, en bien, ou en mal. Il en fait bien d'*autres*, pour dire, il a d'*autres* detours, finesses, malices. A d'*autres*, pour dire, Allez chercher ailleurs vôtre duppe. En voicy d'une *autre*, pour dire, Voicy un nouveau détour qu'on nous apporte, une nouvelle affaire qu'on nous fait. C'est bien un *autre* homme, pour dire, C'est un homme qui est bien plus considerable. On dit que des gens sont nés l'un pour l'*autre*, pour dire, qu'ils sont de même humeur, qu'ils s'accordent bien. Prendre l'un pour l'*autre*, pour dire, Se méprendre. Je regarde cela d'un *autre* œil, pour dire, d'un *autre* biais, je le vois d'une *autre* maniere. On dit, qu'un homme dit d'un, & fait d'*autre*, quand ses actions sont contraires à ses discours, qu'il va de côté & d'*autre*, pour dire, que c'est un coureur, un intrigueur. On dit aussi, C'est un *autre* Mars, un *autre* Alexandre, pour dire, C'est un nouveau Mars, un nouvel Alexandre.

D'AUTRE PART. adv. D'ailleurs, de part & d'autre, des deux côtés. Entre un tel Demandeur d'une part, & un tel Deffendeur *d'autre part*. *L'autre jour* se dit d'un des derniers jours passés.

On dit proverbialement, C'est une *autre* paire de manches, pour dire, C'est une *autre* affaire. Autre chose est de dire, & *autre* chose de faire, pour dire, qu'il est plus difficile d'agir que de parler.

AUTREFOIS. adv. Anciennement, ou cy-devant. Le luxe étoit bien moindre *autrefois* qu'à present. vous m'avez dit *autrefois* que, &c. ce mot se disoit *autrefois*; mais on ne le dit plus.

AUTREFOIS, signifie aussi, Un autre temps. Je ne puis faire cela maintenant, ce sera pour une *autrefois*.

AUTREMENT. adv. D'une autre maniere. Il ne faut point être bourru, ni vivre *autrement* que les autres.

AUTREMENT, se met quelquefois pour servir de condition, ou de menace. On resigne des Benefices avec reserve d'une telle pension, & non *autrement*, ni d'une autre maniere. Il faut vivre dans l'ordre, *autrement* on s'en repent.

AUTREMENT, se dit aussi pour marquer de la mediocrité. Jusques ici pour obtenir des Licences il ne falloit pas etre *autrement* sçavant en Droit.

AUTRUCHE. s. f. Grand oiseau qui a les aîles courtes, fort estimé pour ses plumes, qui servent d'ornement

aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c. Les *Autruches* se chassent en Afrique. Elles sont si communes au Perou, qu'elles vont par troupes comme le bestail. Les Sauvages en mangent la chair; & leurs œufs sont bons, quoy que de difficile digestion. Les femelles sont presque toutes mélées de gris, de noir & de blanc. Les males sont blancs & noirs, & sont bien plus estimés, parce que leurs plumes sont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs soyes plus fines. On ne les chasse qu'aprés leur muë, & lors que leur plumage est sec. Ce sont des oiseaux fort vistes qu'on chasse avec des Barbes harpés comme levriers, qui les attrapent à la course. L'*Autruche* se sert de ses ailes non pas pour voler, mais pour aider à sa course, lors que le vent luy est favorable; car alors elle s'en sert comme un navire fait de ses voiles. Lors que l'*Autruche* voit que ses œufs sont prêts à éclorre, elle en casse quatre, qui venant à se corrompre, il s'y engendre quantité de vers dont ses petits se nourrissent, comme temoigne le Pere Acaret en sa Relation du Perou. Ælian avoit dit autrefois quelque chose de semblable. On a veu vers le Cap de Bonne Esperance des œufs d'*Autruche* si gros, qu'un seul suffit pour donner à manger à sept hommes. On a fait la dissection de plusieurs *Autruches* dans l'Academie des Sciences; la plus grande étoit de sept pieds & demi de haut depuis la teste jusqu'à la terre. L'*Autruche* a l'œuil comme l'homme en ovale, ayant de grands cils, & la paupiere d'enhaut mobile, contre l'ordinaire des oiseaux, avec une paupiere au dedans comme l'ont la plus-part des brutes. Son bec est court & pointu, sa langue petite, & adherente comme aux poissons; ses cuisses grosses, charnuës & sans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeastre, rayée par des rides qui representent un reseau dont les mailles, pourroient laisser entrer le bout du doit. Ses jambes sont couvertes par devant de grandes écailles en table, ses pieds fendus, & composés seulement de deux doits fort grand, & aussi couverts d'écaille avec des ongles aux grands doits, & non pas aux petits. Elle n'a pas les plumes de diverse sorte, comme les autres oiseaux, qui en ont de molles & lanugineuses pour leur servir de fourrure, & d'autres dures & fermes pour voler. Celles de l'*Autruche* sont toutes molles & effilées comme le duvet. Elles ne servent ni à voler, ni à les vestir. Elles ont le tuyau justement au milieu de la plume: c'est pourquoy les Egyptiens representoient la Justice par une plume d'*Autruche*. La peau de son col est de chair livide couverte d'un fin duvet blanc clair-semé & luisant qui tient plus du poil que de la plume. Son corps est couvert de plumes noires, blanches & grises. Celles qu'on voit d'autre couleur sont seulement teintes. Les grandes qui sortent des ailes & de la queuë sont ordinairement blanches. Celles du rang d'aprés sont noires. Celles qui garnissent le dos & le ventre sont noires, ou blanches. Ses flancs n'ont point de plumes, non plus que les cuisses, & le dessous des ailes. Au bout de chaque aile: il y a deux especes d'ergots longs d'un pouce, creux, & ressemblant à de la corne, à peu prés semblables aux aiguillons d'un porc-espic. Quant au dedans, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloisons qui divisent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la situation droite de haut en bas, & un cinquiéme situé en travers. Ses ventricules ont été trouvés remplis de foin, d'herbe, d'orge, de feves, d'os, & de caillous, dont il y en avoit de la grosseur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un jusqu'à 70. doubles la plus-part usés & consumes presque des trois quarts, & rayés apparemment par leur frottement mutuel, plutost que par erosion. Mais il faut remarquer que les *Autruches* avalent le fer, de même que les autres oiseaux avalent les caillous, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir & pour le digerer, comme ont crû les Anciens: au contraire elles meurent quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore Sicilien appelle les *Autruches* des *Cerfs-oiseaux*. D'autres nomment l'*Autruche*, *Struthiocamelus*, c'est à dire, *Coqchameau*, selon Scaliger. Ce mot vient de *struthio*, *struthiocamelus*. Menage le derive de *avis struthia*, & pretend qu'il faut écrire *Austruche*.

On dit figurément à un homme qui mange beaucoup, ou des viandes difficiles à digerer, qu'il a un estomac d'*Austruche*.

AUTRUY. s. m. Le prochain, les autres hommes. Le bien d'*autruy* tu n'embleras, est un des Commandemens de Dieu. Il ne faut pas se decharger sur *autruy* de nos fautes personnelles. Dans les lettres de Chancelerie, le Roy met toûjours cette clause, Sauf en autres choses nostre droit, & l'*autruy* en toutes. On dit aussi, Aller par *autruy*, pour dire, Subsister aux dépens d'*autruy*, soit en travaillant pour luy, soit en le servant autrement. Menage derive ce mot du genitif *alterius*, en transposant les lettres, dont les Italiens ont fait aussi *altrui*.

On dit proverbialement, Le mal d'*autruy* ne nous touche gueres, qu'il ne faut faire à *autruy* que ce qu'on voudroit qui nous fût fait. Qui s'attend à l'escuelle d'*autruy*, souvent disne mal. On dit aussi le bien d'*autruy* n'est pas à nous.

AUV.

AUVENT. s. m. Petit toit fait de planches, qu'on met au dessus des boutiques pour les garantir de la pluye. Les *auvents* des Marchands avancent beaucoup sur la ruë. On a dit autrefois *Oste-vent*, & Nicod veut qu'on le prononce ainsi, parce qu'il rabat & oste la force du vent. Menage prouve aussi cette même etymologie. Du Cange dit qu'il vient de *advanna*, *quòd advanna sit infra superdaturs* & dit que dans les titres on trouve *avant-cut*. Quelques-uns veulent qu'ils viennent d'*avancer*, *avant*.

AUVERNAS s. m. Vin fort rouge & fumeux qui vient d'Orleans, qui n'est bon à boire que sur l'arriere-saison, ce qui fait qu'on l'appelle aussi *Vin de corneau*. Les Cabaretiers s'en servent à colorer leurs vins blancs. Il est fait de raisins noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plant est venu d'Auvergne. Leur couleur les fait appeller ailleurs *Morillon*, & *Pineau* en Auvergne. Il y a un *Auvernas* gris d'Orleans, qu'on appelle ailleurs *Malvoisie*, qui est un raisin gris fort sucré, & le plus fondant de tous les raisins.

AUX.

AUXILIAIRE. adj. masc. & fem. Qui vient au secours. Un Prince doit plus se fier à ses soldats qu'à ses troupes *auxiliaires*, outre les raisons principales, on se sert parfois heureusement des moyens *auxiliaires* ou subsidiaires.

En termes de Grammaire, on appelle Verbes *auxiliaires*, ceux qui servent à conjuguer les autres, comme sont les Verbes *Estre*, & *Avoir*, tant en François qu'en Italien & en Espagnol.

AXE.

AXE. s. m. Terme de Geometrie & d'Astronomie. C'est la ligne qui passe par le centre d'une sphere, ou d'un globe, & sur laquelle ils tournent. Les deux extremitez aboutissent à deux points qu'on nomme *poles*. L'*axe* du monde, de la terre. On observe dans le ciel un mouvement fort lent, qu'on appelle, *inclination de l'axe*.

On le dit aussi des roues, cones, cylindre, & autres figures qui se meuvent en rond, & on l'appelle en ce sens *aissieu* plus ordinairement.

Axe, se dit aussi en Optique du rayon visuel qui passe droit dans l'œuil sans faire aucune refraction dans le cristalin.

AXI.

AXILLAIRE. Adj. Terme de Medecine, est un fameux rameau d'une des veines souclavieres qui va aux aisselles, & qui se divise en trois veines, la thoracique, la basilique, & la cephalique. Ce mot vient du Latin *axilla*.

AXIOME. s. m. Principe qu'on a établi dans un art ou science, qui est indubitable, ou tenu pour tel. C'est un *axiome* de Geometrie, que les choses qui sont égales à une troisiéme, sont égales entr'elles: que le tout est plus grand que sa partie.

AXU.

AXUNGE. s. f. C'est une espece de graisse la plus molle

& la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing*. Elle est differente du lard, qui est une graisse ferme; & du suif, qui est une graisse seche. Les Latins font la même distinction de la graisse en *pinguedo*, qui est l'*axunge*, *lardum* & *sevum*. On l'appelle aussi en Latin *axungia*, qu'on dit avoir été fait *ab axe rotarum quæ unguntur*.

AYE.

AYEUL, EULE. subst. masc. & fem. Pere ou mere de ceux qui ont des enfans, à l'égard desquels on les nomme aussi *Grand-pere* ou *Grand-mere*. Chaque enfant a un *ayeul* paternel; & un *ayeul* maternel. Ce mot vient du Latin *avulus*, diminutif de *avus*, (Menage) que quelques-uns font deriver de l'Hebreu *ab*, qui signifie *pater*.

AYEUL, se dit quelquefois en general des hommes qui nous ont precedé, soit dans nôtre famille, soit dans nôtre nation.

Mais cela fut jadis au temps de vos *ayeux*. Balsac.
Et nos *ayeux* étoient aussi sages que nous.

AZE.

AZEROLIER. s. m. Arbre sauvage & épineux, qui porte des fruits aigrets & secs qu'on nomme *azerolles*, & qui sont rouges & gros comme des cerises. Ils sont assez agreables au goût étant meurs. C'est une espece d'épine qu'on appelle *Espine d'Espagne*. Sa feüille est plus large que la commune. On le greffe sur l'épine blanche, ou sur le sauvageon de poirier, & sur le cognacier. Il y en a un qui vient de Canada, dont les épines sont tres longues, & les feüilles tres-grandes. Il y en a aussi un blanc qui vient de Florence, qu'on ne trouve qu'à Versailles, & qui ne differe de l'autre, que par la couleur de son fruit.

AZI.

AZIMUT. s. m. Terme d'Astronomie. C'est un grand cercle vertical qui passe par le zenith & le nadir, & qui couppe l'horison à angles droits. Or comme l'horison est divisé par 360 degrés, il donne lieu à décrire 360. *azimuts*. Ce mot est purement Arabe. Ces cercles sont les mêmes que les rumbs des Mariniers marqués sur la Carte. On commence à les compter depuis le point du vray Orient ou de l'Orient Equinoctial, & on continuë en allant vers le midy jusqu'à 360. C'est dans ces cercles qu'on prend la hauteur des astres à toutes les heures.

AZO.

AZOT. s. m. Terme de Chymie. C'est ainsi que les Chymistes appellent la matiere premiere des metaux.

AZU.

AZUR. s. m. Pierre minerale dont on fait un bleu fort vif & precieux. On l'appelle autrement *Outremer*, à cause qu'il vient de Chypre, ou d'autres lieux au delà de la mer; ou selon Brassavolus, parce que c'est un bleu plus fort que celuy de la mer. Pline & Dioscoride disent que c'est un sable, Matthiole une pierre, Agricola que c'est un mineral qu'on trouve dans les veines de la terre: mais la verité est que c'est une pierre que les Arabes nomment *lazuli*; & que nous nommons aussi simplement *lapis*, ou *lapis lazuli*. Il doit être rayé de petites taches ou étoiles d'or, & pour cela Mesué l'appelle *lapis stellatus*; & pour être bon, il doit resister au feu & à la fumée, d'où il tire même un nouvel éclat. On en a veu de si precieux, qu'il a été vendu jusqu'à cent écus l'once, comme témoigne Fallope. On en trouve dans des mines d'airin, d'argent & d'or, & aussi parmi les marbres; & c'est celuy-cy dont on se sert le plus. Le factice se fait avec de l'indigo, ou du suc de violettes broyé avec certaine craye. L'ordinaire se fait avec de sel amoniac, & des lames d'argent; ou bien avec du soulfre, du vif-argent, & du sel armoniac, dont la preparation se trouve dans Agricola & dans Cæsius.

Il y a aussi *Azur* d'Allemagne: c'est une teinture qu'on fait & ratisse proprement au dessus des pierres qui sont dans les minieres d'argent. Le verd *azur* est une exhalaison de mine de cuivre mêlée avec de l'argent, comme dit Biringuccio.

On appelle Cendre d'*azur*, cet *azur* ou couleur bleuë factice dont les Peintres se servent, & qu'on méle avec du blanc de plomb pour l'employer. Les Medecins n'employent que le naturel.

On dit en proverbe, pour parler d'une maison richement ornée, que ce n'est qu'or & *azur*.

En termes de Blason, *Azur* signifie aussi le bleu. L'Escu de France a trois fleurs de lis d'or en champ d'*azur*: c'est une couleur celeste qui est le symbole de la Justice. L'*azur* est marqué dans le Blason par des hacheures ou simples lignes qui vont de gauche à droit, & sont paralleles au chef, ou à la fasce.

AZURÉ, ÉE. adj. Qui est peint d'azur. On appelle poëtiquement le ciel, la Voute *azurée*, parce qu'il semble à nos yeux qu'il est peint d'*azur*, & il nous paroit tel, à cause de son grand éloignement.

AZY.

AZYGOS. s. f. Terme de Medecine. C'est le nom qu'on donne à une veine qu'on appelle autrement *Sans-pair*, parce qu'elle se trouve seulement du côté droit: c'est le troisiéme rameau du tronc ascendant de la veine cave, qui a huit rejettons, qui vont aussi-bien vers le côté gauche que vers le côté droit, & qui nourrissent les huit côtés d'enbas, distribuant cependant fort grand nombre de petits rameaux à l'œsophage.

AZYME. adj. Qui n'est point fermenté, qui est sans levain: tel est le pain dont on fait les Hosties pour consacrer à la Messe. Les Juifs étoient fort soigneux pendant leur Feste de Pâques de n'avoir en toutes leurs maisons que des pains *azymes*, & ils faisoient pour cela de grandes & de ridicules perquisitions, qu'on voit dans le Traité du Pain *azyme* que le Sr Compiegne a traduit du Rabbi Moses, extrait du Talmud.

Ce mot vient du Grec *azymos*, *sine fermento*.

B.

B La seconde lettre de l'Alphabet, qui est la premiere des consones. La prononciation du *B* imite le cri & le bêlement des moutons.

B, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui signifioit 300. suivant ce vers;

Et B *trecentum per se retinere videtur.*

Quand on mettoit une ligne par dessus, elle signifioit trois mille.

B *quarre*, & B *mol*, sont des termes & des marques de Musique qui se mettent au commencement des reglets pour marquer la qualité du chant.

Le *B quarre* est le ton naturel & ordinaire qui rend le chant plus dur & plus rude. Il n'a pas besoin de marque particuliere. On l'a ainsi nommé, parce que les choses quarrées sont plus dures que les rondes.

Le *B mol* se marque toûjours par un *B* simple, qui fait que la voix chante plus aisément, à cause qu'il fait seulement le demi-ton, & chante le *fa* où le *B quarre* fait le *mi*.

Dans le chant de *B quarre* il y a un ton entier de la premiere notte à la seconde; & dans le *B mol* il n'y a qu'un demi-ton: desorte que leur difference consiste en la seule transposition d'un demi-ton entre la premiere & la seconde, ou entre la seconde & la troisiéme notte.

BAA,

BAARAS. s. m. est une plante apparemment fabuleuse, dont parle Josephe, qui a une couleur de feu, étincelante comme une etoile, qui fuit sous terre, & qu'on ne peut arrêter, jusqu'à ce qu'on jette de l'urine de femme, ou de son flus menstrual. Elle fait mourir quiconque la touche: desorte que pour l'arracher on la déchausse tout alentour,

alentour, & on y attache un chien qui meurt en l'arrachant ; aprés quoy on la peut manier sans danger.

B A B.

BABEURRE. subst. masc. Lait de beurre qui n'est pas encore pris, ou en consistence de beurre, ou qui demeure aprés que le beurre est fait.

BABIL. s. m. Abondance de paroles sur des choses de neant ou superfluës ; un parler continuel & importun. Les femmes & les vieillards ont toûjours trop de *babil.* Nicod derive ce mot de *Babel*, où se fit la confusion des Langues. Menage veut qu'il vienne de *bambinare*, qui a été fait de *bambino* Italien diminutif de *bambo*, lequel est derivé du Syriaque *babion*, qui signifie *enfant*, d'où on a fait aussi *babiole* & *bimbelots*, signifiant des *poupées.*

BABILLARD, ARDE. adj. Qui parle continuellement, & qui ne dit que des choses de neant.

BABILLARD, se dit aussi d'un indiscret qui ne sçauroit tenir sa langue, qui va dire tout ce qu'il a ouy dire en tous les lieux où il se trouve.

On appelle en termes de Chasse, un chien *babillard*, lors qu'il crie des matinées entieres, ou bien lors qu'il est hors des voyes.

BABILLER. v. n. Parler sans cesse, & ne dire que des choses de peu de consideration.

On dit, qu'un homme ne fait que *babiller*, lors qu'il parle & promet beaucoup, & qu'il n'execute rien, ni ne dit rien de solide qui puisse terminer une affaire.

BABINE. subst. fem. Levre de certains animaux, comme guenons, chats & chiens, &c. Ce chat a trouvé quelque chose à manger, il se leche les *babines.*

BABINE, se dit improprement de l'homme en ces phrases proverbiales. Il s'est donné de son bien par les *babines.* Il faut qu'il s'en torche les *babines*, pour dire, qu'il n'en tastera pas.

On dit aussi d'un hypocrite, qu'il remuë les *babines*, quand il ne prie Dieu que des levres.

BABIOLE. s. f. Chose de peu de valeur & puerile. On amuse les enfans avec toutes sortes de *babioles.* le cabinet de ce curieux n'a rien de rare, il n'y a que des *babioles.* ce livre n'a rien de solide, il n'y a que des choses puerils & des *babioles.* Du Cange le derive de *baubella*, mot de la basse Latinité, qui signifioit *petit joyau.*

BABOUIN. s. m. Gros singe. Rabelais cite un livre burlesque de Marmoretus de *Baboninis* & Singis.

BABOUIN, signifie aussi, un marmouset, ou vilaine figure qu'on fait baiser par force à ceux à qui on veut faire quelque honte ; & on dit figurément, Faire baiser le *babouin* à quelqu'un, pour dire, l'obliger à faire quelque soûmission, quelque traitté desavantageux malgré luy.

BABOUIN, est aussi une injure qu'on dit aux petits enfants. Vous étes un petit *babouin.*

B A C.

BAC. s. m. Grand bateau plat qui n'a ni pouppe ni prouë, mais qui est ouvert par le devant & le derriere, qui s'abaissent sur le rivage pour y faire entrer les charrettes & carrosses. Les *bacs* se servent ordinairement de grandes cordes attachées aux deux côtés de la riviere pour se conduire en la traversant. Le droit de *bac* est un droit seigneurial qui s'afferme : ce qu'on appelle en quelques lieux *Pontenage* ou *Pontonage.* Menage derive ce mot de *barca*, ou *barcus.* Mais il vient plûtost de *bach* Allemand, qui signifie *vaisseau* & *riviere* ; ou bien de *bacci*, dont Arrian a usé pour un *pont.* Du Cange dit qu'on a usé du mot de *baccus* & de *bacus* pour signifier un *bac* de riviere, d'où on a fait aussi *bacula*, pour signifier un *bacquet.* Isidore dit que les Latins l'appelloient *linter*, & que c'étoit un batteau creusé d'une seule poutre.

Les Fonteniers appellét aussi *Bac* un petit bassin de fonteine.

BACCALAUREAT. s. m. C'est le premier des degrés qu'on donne dans les Universités pour les sciences de Theologie, de Medecine, de droit Civil, & Canon. Voyez *Bachelier.*

BACCHANALES. s. f. C'étoit autrefois une Fête de Bacchus chez les payens : maintenant c'est une rejoüissance ou mascarade qu'on fait au Carnaval, où on se couronne de lierre, & où on imite ces anciennes Fêtes.

On appelle aussi *Bacchanales*, des tableaux ou bas reliefs qui nous restent de l'Antiquité, où ces Fêtes sont figurées, & ce sont d'ordinaire des danses & des nudités. On voit encore des *Bacchanales* dans plusieurs frises anciennes.

BACCHANTE. s. f. Femme qui celebroit autrefois les Fêtes de Bacchus. Ce furent les *Bacchantes* qui déchirerent Orphée.

BACCHANTE, se dit figurément d'une femme en fureur, emportée de colere, de rage, ou d'amour.

BACCHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à Bacchus. Ode ou Chanson *Bacchique*, c'est une Chanson à boire. Troupe *Bacchique* se dit poëtiquement d'une troupe de beuveurs qui font débauche.

BACCHUS. s. m. Dieu des Payens qui étoit invoqué par les debauchés, à cause qu'on le croyoit inventeur du vin.

On appelle encore *Enfans de Bacchus*, des yvrognes, de bons beuveurs.

On dit aussi, que *Bacchus* & Venus vont de compagnie, pour dire, que la débauche du vin mene à celle de l'amour. S. Amant a appellé du fromage pourri, un Cotignac de *Bacchus.*

BACHA, *Bassa*, ou *Pacha.* s. m. Terme de Relation. C'est un Officier en Turquie qui a le commandement dans une Province, qui en a le gouvernement. Le *Bacha* d'Alep, du Caire, de Bude.

On appelle aussi le *Bacha* de la Mer, celuy qu'on appelle en France *Amiral* ; qui commande les troupes maritimes du Grand Seigneur.

BACHELIER. s. m. Celuy qui a le degré de Baccalaureat. *Bachelier* en Theologie, en Medecine, en Droit Civil & Canon.

On a aussi appellé *Bacheliers*, les jeunes Escuyers ou Chevaliers qui faisoient leur premiere campagne. Dans les Coûtumes d'Anjou, du Maine & autres, on appelle *Bacheliers*, les Seigneurs qui ont Chasteaux, Forteresses, ou maisons sorties de Comtés, Vicomtés, Baronnies ou Chastelenies, & qui ont pareill Justice : & on appelloit *Bachele*, ou *Bacele*, la Chastelenie ou Seigneurie tenuë par un *Bachelier* qui n'avoit pas encore droit de banniere. La *Bachelerie* étoit autrefois un degré au dessous de la Chevalerie, & le *Bachelier* étoit entre le *Cavalier* & l'Escuyer ; & Fauchet tient que ce mot vient de *bas Chevalier.* Loyseau dans le même sens le derive de *bas Escheton*, parce que c'étoit le dernier des Ordres Militaires. Menage dit que ce mot vient des vieux François & des Picards, qui appellent *Bachelers* & *Bachelettes*, les jeunes garçons & les jeunes filles. Rhenanus dit qu'il vient de *Bacellus*, du nom d'un petit bâton qu'on mettoit à la main de ceux à qui on donnoit permission de lire, ou à qui on donnoit l'investiture de quelques Fiefs. On les a nommez d'abord *Bacillarii*, & en Latin *Bacularii.* Alcyat & Vivés disent que le mot de *Baccalaureat* vient de ce qu'on couronnoit autrefois les Poëtes de laurier, *à baccis lauri.* Gregorius Tholosanus & Gosselin disent que ce mot vient *à Vassis*, & qu'on a dit *Baccellarii*, *quasi Vassalarii*, *aut minores Vassi.*

Du Cange croit avec plus d'apparence, que ce mot vient de *baccalaria*, qui étoient des especes de metairies qui consistoient en plusieurs mas ou pieces de terre, dont chacune contenoit douze arpents, ou le labourage de deux bœufs ; & qu'ainsi on appelloit *Bachelers*, ceux qui possedoient, ou qui cultivoient ces *Bacheleries.* Il y a encore des Gentilshommes qu'on appelle *de la Bachelerie*, du nom de leurs terres. Il ajoute que *Bachelier* signifioit quelquefois *Laboureur*, & quelquefois *Bourgeois* d'une ville. On appelloit aussi autrefois *Bachelier*, celuy qui avoit vaincu en un Tournois la premiere fois qu'il avoit combattu, ou *Bachelier d'armes.*

BACHELIER, est aussi parmi les artisans, & dans tous les corps de mestiers, un Maistre élû pour assister les Jurés en la faction de leurs charges. On élit tous les ans

deux Jurés & deux *Bachelers* du mestier. En l'ancienne Coûtume de Paris on a appellé *Bacheliers*, tous ceux qui étoient graduës & passés Maîtres en quelque art que ce fût.

BACHOT. s. m. Petit bateau qui sert à passer les rivieres pour les gens de pied, & qui est aussi de service pour porter les cordages des grands bateaux, ou les décharger.

BACLER. v. act. Fermer avec chaînes, barres, bateaux, ou autres obstacles. Il s'est dit originairement des ports, & ensuite de toutes sortes de passages & d'ouvertures, comme de portes, de boutiques, de fenestres. En temps de guerre on *bacle* les ports, en temps de peste on *bacle* les maisons & les boutiques où il y a eu de la contagion. on *bacle* les portes par derriere avec des barres & des chevilles. Nicot croit que ce mot viét de *baculus* & de *baculare*.

On dit figurément & bassement, C'est une affaire *baclée*, c'est à dire, concluë & arrêtée, on n'y peut plus revenir.

BACLE', E'E. part. & adj.

BACON. s. m. Vieux mot François, qui se disoit d'un porc engraissé & salé. Il est encore en usage en quelques Provinces. Du Cange le derive de l'Anglois *bacon*, ou de *bacco* & *backo*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

BACQUET. s. m. Cuvier de bas bord qui se fait d'une futaille qu'on scie vers les bouts. Les Taverniers donnent souvent du vin du *bacquet*, qui est éventé. Les Marchands de poisson ont besoin de *bacquets* pour mettre leurs carpes, & pour les conserver en vie. Ce mot est diminutif de *bac*. Quelques-uns le derivent de *aquarium*, comme étant un vaisseau à recevoir de l'eau.

B A D.

BADAUD, AUDE. s. m. & f. Sot, niais, ignorant. C'est un sobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris, à cause qu'ils s'attroupent & s'amusent à voir & à admirer tout ce qui se rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur semble extraordinaire. Un Charlatan a bientost amassé autour de luy plusieurs *badauts*. Ce mot vient apparemment du mot Italien *badar*, qui ne signifie autre chose que *regarder*; comme le mot de *hableur* qui vient de l'Espagnol *hablar*, qui ne signifie que *parler*. On disoit autrefois en François, *Bader*, pour dire, tenir la bouche, ou la gueule ouverte & beante. Quelques Auteurs derivent ce mot *ab Agaudis*, qui étoient des rebelles qui firent bien des desordres en France du temps de Diocletien.

BADAUDER, v. n. Faire le badaud, s'arrêter à une chose qui n'en vaut pas la peine.

BADAUDERIE, s. f. Action de badaud, sottise.

BADELAIRE, ou *Baudelaire*. Terme de Blason, qui se dit d'une épée courte, large & courbée comme un sabre, ou un cimeterre ancien, qui étoit fort en usage chez les Huns. Ce mot se trouve dans plusieurs Auteurs François; & on croit qu'il vient de *balteanis*, parce qu'on appelloit autrefois *baudel* un baudrier.

BADIGEON. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est un mortier qui se fait de recouppes de pierre de taille, dont on enduit & on colore le plastre pour le faire ressembler à de la pierre de taille. On croit souvent que des chaînes, des murailles, des tableaux, des croisées soient faites de pierre, & ce n'est qu'un enduit de plastre coloré avec du *badigeon*.

Les Sculpteurs appellent aussi du *badigeon*, du plâtre delayé dans une jatte, qui leur sert à remplir le creux de leurs figures, & à en reparer les defauts.

BADIN, INE adj. & subst. Qui est folâtre, peu serieux, qui fait des plaisanteries. Les enfans sont naturellement *badins*. Il n'y a rien de plus agreable qu'un amour *badin*.

BADINAGE. s. m. Petite folastrerie, divertissement peu serieux, jeu d'enfants.

BADINAGE, signifie aussi en matiere de galanterie, de petits mysteres, de petites façons & grimaces qui servent à divertir ou à cacher aux autres sa passion. Ainsi Sarrasin a dit, que Voiture avoit fait je ne sçay comment les Muses à son *badinage*. On dit aussi, qu'un valet est fait au *badinage* de son maître, lors qu'il sçait tous ses petits secrets, qu'il s'accommode a ses petites façons de faire.

BADINANT. s. m. Quelques-uns appellent ainsi un cheval qu'on mene aprés un carrosse attelé de six chevaux, afin qu'on le puisse mettre à la place de quelqu'un des autres qui ne sera plus en état de servir. On l'appelle aussi le *volontaire*.

BADINEMENT. adv. D'une maniere badine. Cet amoureux tout *badinement* a découvert sa passion.

BADINER. v. n. Faire le badin. Les enfans *badinent* avec les pieds & les mains, avec tout ce qu'ils tiennent. un galant homme sçait *badiner* agreablement avec sa maîtresse.

BADINERIE. s. f. Action badine. On gagne plûtôt une femme avec des *badineries* qu'avec des entretiens serieux. On dit aussi qu'un ouvrage ne contient que des *badineries*, quand il n'y a rien de serieux ni de solide.

B A F.

BAFOUER. v. act. Traitter indignement & avec mépris. Une des plus grandes souffrances de Nôtre Seigneur, c'est d'avoir été *bafoüé* & indignement traitté par les Juifs.

BAFOUE', E E. part. & adj.

B A G.

BAGAGE. s. m. Hardes, meubles, utenciles, équipage de guerre, ou de voyage. Ce nom est collectif derivé de *bague*.

BAGAGE, se dit aussi en nom collectif de tout l'équipage d'une armée, meme de l'artillerie. On a defait les ennemis, & on a pillé, enlevé tout le *bagage*. les valets gardent le *bagage*.

On dit figurément & proverbialement qu'il faut plier, trousser *bagage*, pour dire, qu'il faut s'enfuir, qu'il faut déménager, qu'il faut mourir. Et on dit d'un homme mort, qu'il a plié *bagage*. On dit d'un homme fort stupide, que c'est un vray cheval de *bagage*. On dit aussi, qu'on a du *bagage* logé chez soy, quand on y a logé des filous, ou gens de mauvaise vie, qui a tous momens sont contraints de deménager, d'emporter leur *bagage*, leurs meubles. Il vient du mot de *bagues*, entant qu'il signifie *hardes*. Il s'en sont allés *bagues* sauves, c'est à dire, Ils ont emporté leur *bagage*.

BAGARRE. s. f. Batterie de plusieurs personnes, émotion populaire qui amasse beaucoup de monde. Il s'est sauvé heureusement de la *bagarre*. Ce mot est fait par contraction de *battre*, & de *gare*.

BAGASSE. s. f. Vieux mot qui étoit un terme injurieux dont se servoient les petites gens en se querellant. Ainsi Regnier a dit, *Bagasse*, ouvriras-tu? en parlant d'une servante. Ce mot vient de ce qu'en vieux François on disoit *bague*, pour dire, une *putain*, mot derivé de l'Allemand *bag*, qui signifie la même chose.

BAGATELLE. s. f. Chose de peu d'importance. C'est un homme qui s'amuse à des *bagatelles*. il a donné cette maison pour une *bagatelle*. ce livre n'est rempli que de *bagatelles*, pour dire, il n'y a rien de solide. Ce mot est un diminutif de *bague*.

On dit absolument, *Bagatele*, quand on ne veut pas demeurer d'accord de quelque proposition qu'un autre met en avant. Vous croyez reüssir en cette entreprise: *bagatelle*.

BAGUE. subst. fem. Joyau precieux enrichi de quelques pierreries. Il se dit premierement de l'anneau qu'on porte au doit, & sur tout de celuy qu'on donne en la ceremonie du mariage. Scaurus gendre de Sylla fut le premier des Romains qui porta des *bagues* aux doits. Ce mot vient de *bacca*, que les Latins ont dit d'une perle ronde. Menage aprés plusieurs autres. Du Cange le derive de *baga*, qu'il dit avoir signifié un coffre dans la basse Latinité, d'où il pretend qu'est venu aussi le mot de *bagage*; ou bien aprés Papias, de *bauga*, ou *bauca*, qui signifioit des *bracelets* que les hommes portoient autrefois, d'où il pretend qu'est venu aussi le mot de *bagatelle*.

BAGUE D'OREILLE, est un petit cercle d'or enrichi de pierreries, que les femmes portent aux oreilles qu'elles percent à ce dessein.

Course de bague, est un exercice de Manege que font les Gentilshommes pour montrer leur adresse, lors qu'avec une lance en courant à toute bride ils emportent une *bague* suspenduë au milieu de la carriere à une potence.

Bagues et Joyaux. Ce sont les ornemens precieux des femmes, & dans tous les contracts de mariage on stipule que les femmes emporteront leurs *bagues & joyaux*, ou une certaine somme en argent qui leur en tiendra lieu.

Bagues, signifie aussi, Tous les meubles qu'on a les plus precieux, soit en argent, pierreries, ou autres choses en petit volume. Ainsi on dit dans les compositions qu'on fait aux gens de guerre qui se rendent, qu'ils sortiront vie, & *bagues* sauves, pour dire, avec tout ce qu'ils pourront emporter.

On dit proverbialement qu'un homme s'en est allé *bagues* sauves, pour dire, qu'il est sorti d'une affaire, d'un procés, d'un jeu, d'un peril, sans qu'il luy en ait rien coûté.

BAGUENAUDE. s. f. Vieux mot François. C'étoit une ancienne sorte de Poësie toute masculine, dont la rime étoit mauvaise & peu estimée; & souvent sans rime & en galimathias. Pasquier en fait mention au livre 7. d'où on a fait le mot de *Baguenauder*.

Baguenaude, est aussi un fruit, dans lequel il n'y a que du vent enfermé en de petites bourses, qui sort avec éclat quand on le presse. En Grec *Halicacabos*, ou *Physalis*, en Latin *Solanum vesicarium*. Les Apothicaires l'appellent du mot Arabe *Alkekengi*. Ce fruit sert à uriner & à nettoyer les reins.

BAGUENAUDER. v. n. Faire le badaud, s'amuser à faire des choses inutiles, legeres & peu estimées: ce qui vient de ce que les enfans se joüent avec des *baguenaudes*, prenant plaisir au bruit qu'elles font en les crevant entre leurs mains; ou selon Pasquier, de faire des baguenaudes.

BAGUENAUDIER. s. m. Petit arbre portant des baguenaudes. Ses fleurs sont jaunes, & sa graine jaune, ronde & lisse. Il devient assez grand, quand il est parfait en sa quatriéme année. Sa feüille est semblable au senegré, & sa graine est de la grosseur d'une lentille, dont s'engraisse fort la moutonaille. En Latin *Colutea* ou *Colytea*.

BAGUER. v. act. Terme de Tailleur, qui signifie, Arranger les plis d'une juppe, ou d'un bas de robbe de femme, & les arrêter avec une aiguillée de fil.

BAGUETTE. s. f. Bâton fort menu qui est ordinairement de saule. Une *baguette* d'Huissier, de Sergent à verge. Ce mot vient du Latin *baculus*.

Baguette de fusil, ou d'autre arme à feu, est une longue verge de bois qui sert à les charger, & qui se fourre dans le fust.

Baguette, se dit aussi des bastons qui servent à battre la quaisse.

Baguette, se dit aussi des bastons de Fauconniers propres à fourrer dans les buissons, & à faire partir la perdrix; ou pour tenir les chiens en crainte. Celles des Autoursiers s'appellent *Chassoires*.

Baguette, se dit des petites moulures & ornemens dont on se sert en Architecture & en Menuiserie, qui representent une *baguette*.

Baguette de fusée, est une petite piece de bois qu'on attache à la fusée volante, & qui doit estre d'un poids égal à la fusée, pour luy servir de contrepoids; autrement elle ne monteroit pas en l'air.

On dit proverbialement commãder à *baguette*, par une figure tirée de la verge ou *baguette* que portent les Sergens & Huissiers qui commãdent de la part du Roy & de Justice. D'autres disent qu'il est pris de la *baguette* des Escuyers qui manient les chevaux avec une *baguette* ou une gaule.

BAGUIER. s. m. Petit coffre ou écrain où on serre les bagues & les pierreries. Il est divisé en plusieurs petites raves ou sillons où on fourre l'anneau, ensorte qu'il ne paroit dehors que la pierre precieuse.

BAH.

BAHUT. s. m. Coffre couvert de cuir dont le couvercle, est arrondi. Ce mot vient de *bajulo*, selon Nicod, à cause qu'on le porte sur des mulets. Menage le derive de l'Allemand *behuten*, qui signifie *garder*, d'autres par metathese de l'Hebreu *thebat*, qui signifie la même chose. Du Cange le derive de *bahudum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier une espece de coffre.

En Maçonnerie, on dit qu'une pierre est taillé en *bahut*, quand elle est un peu arrondie par dessus, comme sont celles qui sont au dessus des parapets, des quais & des ponts.

BAHUTIER. s. m. Ouvrier qui fait des bahuts & coffres. On dit proverbialement qu'un homme fait comme les *Bahutiers*, qu'il fait plus de bruit que de besogne, lors qu'il parle beaucoup, & qu'il travaille peu: car en effet les *Bahutiers* aprés avoir cogné un clou, donnent plusieurs coups de marteau inutiles avant que d'en cogner un autre.

BAI.

BAIGNER. v. a. & n. Prendre le bain, mettre dans le bain. Il se faut purger devant & aprés, lors qu'on se veut *baigner*. on ne guerit point seurement de la rage qu'en se baignant dans la mer. ce Medecin a *baigné* huit jours ce malade avant que de le mettre dans le grand remede. On dit aussi, *Baigner* un chien, un cheval, pour dire les tenir quelque temps dans l'eau. Ce mot vient du Latin *vagnare*, qui a été fait de *vagna*, Menage. D'autres le derivent *à balneis*, & de *balneare*.

On dit hyperboliquement, qu'un homme assassiné *baigne* dans son sang, qu'un affligé a le visage *baigné* de larmes, pour dire, qu'il a perdu beaucoup de sang, qu'il a versé beaucoup de larmes.

Baigner, se dit aussi, lors que des liqueurs furnagent à quelque corps qu'on a mis dedans. Pour faire une bonne infusion, il faut que le sené, les herbes *baignent* dans la tisane; que des confitures *baignent* dans le sirop, des fritures dans le beurre.

Baigner, se dit figurément en Morale. Cet homme se *baigne* dans la joye, dans les plaisirs, quand il en a excessivement. les cruels & les Conquerans se *baignent* dans le sang de leurs ennemis, quand ils en voyent plusieurs massacrés.

Baigner, se dit aussi des rivieres qui arrosent une campagne, qui passent auprés d'une ville, qui fournissent des eaux à un pays. L'Egypte est *baignée* par les eaux du Nil. Le Rhône *baigne* les murs de Lyon.

Baigner, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau, lors que de luy-meme il se *baigne* par delices, ou qu'il se mouille à la pluye, ou qu'on le plonge dans le bassin quand on le poivre.

Baigné, ée. part. pass. & adj.

BAIGNEUR. s. m. Celuy qui se baigne. On voit dans le Gange des vingt ou trente mille *baigneurs* en même temps par un principe superstitieux de devotion.

Baigneur, est aussi celuy qui fait profession de baigner les autres, qui tient chez luy des bains pour le public, & qui est d'ordinaire aussi Perruquier, Barbier & Estuviste. Les gens de qualité vont loger chez les *Baigneurs*.

BAIGNOIRE. s. f. Le vaisseau ou la cuve où l'on se baigne.

Baigu, uë. adj. Terme de Manege, qui se dit des chevaux qui depuis l'âge de cinq ans jusqu'à leur vieillesse marquent toûjours naturellement & sans artifice à toutes les dents de devant; car il s'y conserve un petit creux avec une marque noire qu'on appelle *germe de féve*, qui aux autres chevaux s'efface vers les six ans.

BAIL. s. m. Terme de Palais. Convention qu'on fait pour donner à ferme, à loyer, à rente un heritage, un droit. Le *bail* d'une terre, d'une maison, d'une Seigneurie, d'une dixme, d'un champart. le *bail* des Aides, des Gabelles.

Bail conventionel, est celuy qui se fait volontairement entre deux parties. *Bail judiciaire*, celuy qui se fait par des encheres en Justice des biens saisis. *Bail emphyteotique*. qui se fait à longues années depuis 10. ans jusqu'à 99. ans. On fait aussi des *baux* à vie, à quatre âges, quatre vies, & quatre generations. Nicod croit que ce mot peut venir pe l'Hebreu *bail*, qui signifie *tradere*.

Bail, d'heritages, est un traité, ou vente, par lequel on abandonne le fonds d'un heritage, moyennant une rente annuelle que le preneur s'oblige de payer, laquelle n'est point rachetable, & dont on ne se peut décharger qu'en abandonnant le fonds.

Bail, est aussi l'expedition de ce traité qu'on leve chez un Notaire. Tout preneur d'heritages à loyer est obligé de fournir le *bail* en forme au proprietaire.

Bail, en termes de Coûtumes, signifie, Garde & tutelle des biens d'un mineur jusqu'à l'âge de 21. an. En celle de Paris, on l'appelle *Garde-noble*, ou *bourgeoise*. Elle differe pourtant du simple *bail*, en ce que la *garde-noble*, ou *bourgeoise* n'appartient qu'aux ascendans, & le *bail* se donne aux plus prochains parens collateraux; & les dispositions en sont differentes selon les Coûtumes. On dit aussi, Vuider hors le *bail*, pour dire, Sortir de garde & de tutelle.

On a dit aussi autrefois, Tenir le Royaume en *bail*, pour dire, en avoir la regence & le gouvernement. On a appellé aussi autrefois *Bail* un mari, parce qu'il a la tutelle & administration des personne & biens de sa femme.

BAILE. s.m. C'est le nom qu'on donne aux Ambassadeurs de Venise residents à Constantinople. On les apelloit ainsi dés le temps que les Empereurs commandoient en cette ville-là. Ils s'appelloient en Latin *Bajulus*, comme qui diroit *Bailly*; & il faisoit ordinairement la charge de Consul de Venise & de Resident à Constantinople.

BAILLE, en termes de Marine, est une espece de baquet fait d'un demi-tonneau, qui sert à divers usages sur les vaisseaux, & particulierement à mettre le brevage qu'on donne aux matelots. On l'appelle aussi *Baste*.

BAILLEMENT. s.m. Ouverture involontaire de la bouche, qui témoigne qu'on a envie de dormir, ou qu'on s'ennuye. Hippocrate dit que le remede des *baillemens* continuels, c'est de respirer à longues halenées, & de même du hoquet.

BAILLER. v.n. Ce mot a la premiere syllabe longue, & on écrivoit autrefois *Baailler*. Faire des bâillemens, qui sont causez par une vapeur qui fait ouvrir la bouche extraordinairement pour sortir, & qui marque de l'ennuy, ou du sommeil. Despreaux a dit de la Pucelle,

Et je ne sçay pourquoy je *baille* en la lisant.

Ce mot vient de *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brebis. Menage.

Bailler, signifie aussi, S'entrouvrir, qui se dit des ouvertures ou crevasses qui se font dans les murs ou bastimens. Il est moins en usage, que son composé *Entrebâiller*.

BAILLER. v. act. Donner, mettre en main. Il luy a *baillé* cent écus par cette donation. il luy faut *bailler* cette lettre en main propre. En ce sens il est moins en usage que *Donner*. Nicod le derive du Grec *baille*, c'est à dire *mitto*; car celuy qui *baille* envoye en quelque façon.

Bailler à ferme, à loyer, à cens & rente, c'est, Donner à quelqu'un la jouïssance d'une terre, d'une maison, moyennant certain prix par an, à certaine rente ou redevance. On le dit aussi des droits en general, comme Aides, Gabelles, dixmes, passages, & autres droits seigneuriaux.

Au Palais on dit aussi *Bailler* des écritures, pour dire, les fournir. Ainsi on dit, Griefs que met & *baille* par devant vous Noss. &c. Des contredits offerts en *baillant*, c'est à dire, en se communiquant reciproquement telles écritures. *Bailler* bonne & suffisante caution.

On dit proverbialement, En *bailler* d'une, en *bailler* à garder, pour dire, En faire accroire à quelqu'un. On luy a *baillé* belle, pour dire, On lui a dit une bourde.

BAILLEUL. s.m. Renoüeur de membres disloqués. Quand on s'est demis un bras, on envoye querir le *Bailleul*. Celuy qui exerce cette profession en Espagne s'appelle *Algebrista*.

BAILLEUR. Celuy qui baille, qui s'endort, ou qui s'ennuye. Un *bailleur* en fait bâiller un autre.

BAILLEUR. s.m. *Bailleresse*. s.f. Celuy, ou celle qui donne à ferme un heritage, une maison, un droit. Le *bailleur* à ferme est chargé d'entretenir les batimens des grosses reparations, & le preneur des menuës.

On dit aussi, un *bailleur* de bourdes.

BAILLIAGE. s.m. Terme de Palais. Jurisdiction d'un Baillif dans certaine étenduë de pays, de Seigneurie. *Bailliage* Royal. *Bailliage* subalterne.

Bailliage, est aussi le lieu où le Baillif tient son siege. Il faut aller plaider au *Bailliage*, & de là au Presidial.

BAILLIE. s.f. Terme de Coûtumes. C'est un vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois, Tutelle, garde, & administration, regence, gouvernement, autorité; avec cette difference, qu'on disoit *bail*, ou *baillie* pour tutelle en ligne collaterale; & *garde-noble*, ou *bourgeoise*, en ligne directe. On disoit autrefois, que les Rois mineurs étoient en *baillie*, quand leur education & l'administration de leur Estat étoient commises à la Reine, ou aux Grands du Royaume.

BAILLIF, ou *Bailli*. s.m. en termes de Guerre; est le Chef de la Noblesse de la Province, & celuy qui la commande quand on convoque l'arriere ban.

Le *Bailli* du Palais, le *Bailli* de Vermandois sont des hommes d'épée. Le *Bailli*, le Senêchal, & le Prevôt sont des noms qu'on donne en divers lieux pour les mêmes fonctions.

Baillif, en termes de Palais, est un Officier de robbe qui rend la justice dans certain ressort, qui étoit autrefois renduë par le *Baillif* noble, dont celuy-cy n'est que le Lieutenant, tel qu'est celuy qui rend la justice au Bailliage du Palais. On les a appellés *Baillifs* parce qu'ils avoient la charge & l'administration d'une Justice, ou d'une Seigneurie, & etoient conservateurs & gardiens des biens du peuple contre ceux qui les vouloient opprimer.

Il y a aussi des *Baillifs* de robbe, qui ne sont point Lieutenants de *Baillifs* nobles, & qui sont Juges dans les Sieges subalternes, comme le *Baillif* de S. Germain des Prez, le *Baillif* du Temple. Il y a une Ordonnance de S. Louis qui deffend aux *Baillifs* de faire des acquisitions dans leurs Bailliages pendant l'exercice de leur charge, ni pour eux, ni pour autruy, sans permission du Roy; & ils étoient obligés de demeurer 40. jours sur les lieux aprés avoir fini leur exercice, pour répondre aux plaintes que l'on voudroit faire contre eux.

BAILLISTRE. s.m. Vieux terme de Jurisprudence, qui signifioit autrefois *Tuteur*. Il venoit de *baillie* signifiant *tutelle*, garde, & administration. Dans les vieux on trouve souvent les mots de Tuteurs, Gardiens, & *Baillistre*.

Menage derive ces mots de *Bailliva*, terme de la basse Latinité, qui signifie *Juge*, qui a été fait de *Bajulus*, qu'on a dit d'abord d'un Pere nourricier qui porte son nourriçon, & qui a été étendu aux Pedagogues, & sur tout à ceux des Princes, & ensuite à un Tuteur & à un Juge, & même il a été dit des maris, comme etant tuteurs de leurs femmes. D'autres le derivent du Grec *bailleyn*, qui signifie [illegible].

Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *bajulare*, pour dire, *officium gerere*; & *bajulus*, pour dire, un *Tuteur*, *Bail*, *Baillistre*, & *Baillisseur*; & *bajulia*, pour dire, *tutelle* ou *baillie*; & *Baillivus regni*, pour dire, *Prince regent*. On a dit aussi *Bajulus Abbatum*, pour dire, *Officiers domestiques*. Borel derive le mot de *Baillif* du Grec *bouli*, qui signifie, *conseil*. On n'a commencé d'user de ce nom que du temps du Roy Jean.

On appelle aussi dans l'Ordre de Malthe, *Baillifs*, les principaux Chefs, Conseillers & Commandeurs de l'Ordre.

Baillive. s.f. est la femme d'un *Baillif*.

BAILLIVAGE. s.m. Terme des Eaux & Forests. Compte ou marque des baliveaux qu'on doit laisser sur chaque arpent des bois qu'on a couppez, ou qui sont à coupper, pour les laisser croistre en haute fustaye. Les Officiers des Eaux & Forests font le *baillivage* des bois avant que d'en faire l'adjudication.

BAILLIVEAU. s.m. Terme des Eaux & Forests. Jeune chesne au dessous de 40. ans. Il est enjoint par les Ordonnances des Eaux & Forests de laisser seize *bailliveaux* de l'âge du bois dans chaque arpent de taillis qu'on couppe, outre tous les anciens & modernes.

Bailliveau sur souche, ou sur brin, est le maistre brin d'une souche qui est de belle venuë, qu'on a reservée dans

coupes pour croistre en haute fustaye. Les *baillivеaux* doivent être de chesne, ou de chastaignier, ou de hestre. Ils prennent le nom d'*arbre* en quittant celuy du taillis, & s'appellent, *Arbres baillivеaux* ou *lais*, ou *Arbres reservez*; & plusieurs les appellent *Etalons*, parce qu'ils repeuplent les ventes, par analogie aux chevaux : ce sont ceux qu'on appelle *de l'âge du bois*.

On appelle *Pérots*, ceux qui sont laissés de deux couppes & *Tayons*, les *baillivеaux* ou *lais* de trois couppes, comme qui diroit, fils, pere & ayeul. Les *baillivеaux* modernes sont les reservés des couppes precedentes jusqu'à 60. ou 80. ans Les particuliers ont permission d'en disposer aprés 40. ans, & non auparavant. Quelques-uns derivent ce mot de *bajulus* qui signifie *bâton*.

BAILLON. s. m. Piece de bois ou de fer qu'on met en la bouche d'un homme, ou d'un animal pour l'empêcher de crier, ou de mordre. C'est une peine Monachale de mettre un *bâillon* à la bouche de ceux qui ont rompu le silence.

On dit figurement, qu'on met un *bâillon* en la bouche de quelqu'un, quand on le corrompt par argent, ou par quelque autre voye, pour l'empêcher de parler, de dire ce qu'il sçait d'une affaire, dont on apprehende que le secret ne se découvre.

BAILLONNER. v. act. Mettre un bâillon à une bête, à un animal. On dit aussi *Baillonner* une porte, quand on la ferme en dehors avec une piece de bois passée dans un ritefons.

BAILLONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux peints avec un bâton entre les dents, comme les lyons, les chiens, les cochons, &c.

BAIN. s. f. Lieu plein d'eau où on se met quelque temps, soit pour se decrasser & se laver, soit pour se rafraichir. Le *bain* naturel est celuy de la riviere. Le *bain* est bon en un tel endroit, il n'y a que du sable. il s'en fait par art, quand on va aux *bains* & estuves. le *bain* est fort ordinaire chez les Orientaux & Mahometans. Publius Victor écrit qu'à Rome il y avoit 856. *bains* publics.

BAIN, se dit par excellence des eaux chaudes & minerales qu'on ordonne pour la santé. Les *bains* de Bourbon, de Vichi, &c.

BAIN, se dit encore des bâtimens destinés pour se baigner. Les *Bains*, ou *Thermes* de Diocletian. il y a un appartement au Louvre qu'on nomme les *Bains de la Reine*.

BAIN, est aussi la cuve, ou baignoire où on se baigne. On le dit aussi de chaque fois qu'on se baigne. Il en couste tant chez un tel pour chaque *bain*. il faut chauffer le *bain*. Un *demi-bain* est une petite baignoire où on ne met que la moitié du corps.

BAIN, se dit aussi de la liqueur où on se baigne. Il y a des femmes qui se baignent dans un *bain* de lait, dans un *bain* d'eau rose. le peuple croit que les ladres se guerissent dans un *bain* de sang d'innocens.

On appelle en Medecine un *Bain* vaporeux, la liqueur évaporée d'un *bain* ou fomentation qu'on fait recevoir aux parties malades sur une chaise percée, ou avec des entonnoirs, pour ouvrir les pores, & provoquer les sueurs, dont on use particulierement pour les maladies du fondement & de la matrice. Les matieres du *bain* sont les mêmes que celles des fomentations.

On appelle les étuves, des *Bains secs*, chez les Medecins, à cause de l'humidité qu'elles font sortir par les sueurs. Ils appellent aussi le *Bain humide*, une fomentation universelle de tout le corps.

On dit en esté de l'eau qu'on donne à boire sans la rafraichir, qu'elle est chaude comme un *bain*. On dit aussi en esté, quand on voit un gros nuage, que c'est un *bain* qui chauffe, On appelle aussi un lieu où l'eau est sale & bourbeuse, *Bain* de grenoüilles, *bain* de crapaux. S. Amant a dit du Tybre,

Bain de crapaux, ruisseau bourbeux

BAIN, en termes de Chymie, se dit de plusieurs coctions, distillations, ou autres operations qui se font sur des matieres propres à entretenir une chaleur douce. Ainsi on dit, un *bain* de cendres, lors qu'on met la cucurbite où sont les matieres qu'on veut distiller, sur des cendres, & qu'on met le feu dessous.

BAIN DE SABLE, qu'on appelle aussi, *Bain de separation*; *Bain de limailles*, quand on y met du sable, ou des limailles de fer. *Bain Marie*, que quelques uns nomment en Latin *Balneum Mariæ*, & d'autres *Balneum maris*, quand on met la cucurbite dans de l'eau chaude. Il y a aussi un *bain vaporatoire*, ou *vaporeux*, qui donne une moindre châleur.

On dit en Maçonnerie, qu'une cour est pavée à *bain* de mortier, pour dire, qu'on y a mis du mortier abondamment, comme doivent être celles qui sont sur les caves.

BAIN, en termes de Teinturiers, se dit d'une cuve pleine d'eau & de drogues servant à la teinture, dans laquelle on trempe ou on fait bouillir les étoffes qu'on veut teindre. Le *bain* d'alun se doit donner à froid, parce que sa chaleur perd le lustre de la soye, & la rend rude & acre. un *bain* de cochenille, de garence. Il y a aussi des *demi-bains*.

BAIOQUE. s. f. Petite monnoye d'Italie qui est la dixiéme partie d'un Jule.

BAJOIRE. s. f. Terme de Medailliste & de Monnoyeur. C'est une medaille ou monnoye qui a une empreinte de deux têtes en profil, dont l'une avance sur l'autre, comme on en voit de Loüis & de Carloman, du Roy Henry IV. & de sa femme, & une infinité d'autres. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *baisoir*, à cause que les joües de ces deux têtes se baisent, & sont jointes l'une à l'autre.

BAJOU. s. m. terme de charpenterie, est la premiere ou la plus haute des planches ou bottes du gouvernail d'un bateau foncet, qui est posée immediatement sous la caisse de la masse du gouvernail.

BAJOUE. s. f. Partie de la tête d'un cochon qui luy tient lieu de joües, qu'on mange par ragoût.

On appelle par injures, *bajouë*, une personne qui a les joües avalées & pendantes.

BAISEMAIN. s. m. Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiser la paix. Les Curés de Paris n'ont que le *baisemain*, qui vaut mieux que les dixmes des Curés de la campagne.

On dit proverbialement au feminin, qu'un homme est venu à belles *baisemains* faire ou demander quelque chose, pour dire, qu'il a été contraint par la necessité de venir faire des soumissions pour l'obtenir.

On dit aussi, faire les *baisemains*, pour dire, faire des recommandations ou des civilités à quelqu'un, ou de sa part.

On a aussi appellé *baisemain*, Certains deniers d'entrée qu'on donnoit au Seigneur foncier quand il faisoit quelque arrentement : ce qu'on appelle aujourd'huy *Pot de vin*.

BAISER. s. m. Action de respect ou de soûmission qu'on fait par l'application de la bouche sur une chose qu'on revere, ou qu'on aime. On donne le *baiser* de paix en plusieurs ceremonies Ecclesiastiques. Un *baiser* de Judas, est un *baiser* de traitre. On dit en amour, Cueillir un *baiser*, derober un *baiser*. En Latin *basium*. Mais il faut remarquer que les Latins faisoient difference en sortes de *baiser*. Ils appelloient *osculum*, un *baiser* fait entre amis, *basium*, un *baiser* fait par honnêteté; & *suavium*, un *baiser* impudique.

BAISER. v. act. Donner un témoignage d'amitié, d'amour, de respect, d'humilité, par le même attouchement de la bouche. Les peres & meres doivent *baiser* leurs enfans au front. les amis se *baisent* à la joüe, & les amans à la bouche. on *baise* par civilité ceux qui vont à la campagne ou qui en arrivent. Judas *baisa* Nôtre Seigneur en le trahissant. on *baise* la main par civilité, lors qu'on donne, ou qu'on reçoit quelque chose. on *baise* la main d'un Evêque à l'offrande, la main d'une Princesse qu'on saluë, la main d'un Seigneur à qui on porte la foy & hommage. on va *baiser* la main du Pape par respect. on *baise* les Reliques par devotion. on *baise* la terre par humilité.

On dit figurément, que deux choses se *baisent*, quand elles sont si prés l'une de l'autre, qu'elles se touchent. Ces deux solives se *baisent*, s'entretiennent.

On dit d'un mechant feu, qu'il n'y a que deux tisons qui se *baisent*. On dit odieusement, qu'une femme *baise*, pour dire, qu'elle n'est pas chaste.

On dit proverbialement, Je vous *baise* les mains, pour dire;

Je me recommande à vous, ou je vous remercie, ou ironiquement, Je ne veux rien croire de ce que vous dites. On dit aussi, Faire *baiser* le babouïn, pour dire, Obliger quelqu'un à se soûmettre aux plus dures conditions. On dit aussi de celuy qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit *baiser* les pas par où il marche.

BAISEUR, EUSE. adj. Celuy qui baise.

BAISEURE. subst. f. Endroit du pain qui est le moins cuit, & par où il touche à une autre qui est dans le four. A Paris on l'appelle *biseau*.

BAISOTTER. v. act. & frequentatif. Donner des baisers reiterés & frequens. Les nouveaux mariés ont coûtume de se *baisotter* sans cesse.

BAISSER. v. act. Descendre quelque chose, & la mettre plus bas qu'elle n'étoit. Il faut *baisser* ce tableau pour le mettre à la portée de la veuë. *baisser* la lampe. *baisser* les picques pour combatre. *baisser* un pont levis.

BAISSER, signifie aussi, S'incliner, s'humilier. Il faut *baisser* les genoux devant la Majesté Divine. il faut *baisser* la tête quand les Puissances superieures nous persecutent. les cannes *baissent* la tête en passant sous les plus hautes arcades. les Religieuses *baissent* les yeux par modestie. En ce même sens on dit figurement, *baisser* la lance, pour dire, se soûmettre aux volontés d'un plus fort que soy.

BAISSER, se dit aussi de ce qui devient plus foible, qui decroit. Ce malade *baisse* fort, il faut donner ordre à sa conscience. la riviere *baisse* & diminuë à veuë d'œuil. On dit, La mer *baisse*, quand elle est dans son reflus. Le jour *baisse*, pour dire, Il s'en va nuit.

BAISSER, se dit figurément des choses incorporelles. L'esprit *baisse* avec l'âge. la fortune *baisse* dés qu'elle ne croit plus.

En termes de Marine, on dit *baisser* les voiles, lors que le vent est trop fort, ou quand on aborde. *baisser* le pavillon, quand un navire plus fort oblige un autre à le saluer. *baisser* suivre le fil de l'eau, obeir au reflus & aux courans.

On dit proverbialement d'une chose qu'on croit aisée, qu'il n'y a qu'à se *baisser*, & en prendre. On dit, qu'un homme donne tête *baissée* dans les ennemis, dans quelque affaire, pour dire, qu'il y va aveuglément, & sans connoitre le peril qu'il y a. On dit aussi de celuy à qui une entreprise n'a pas succedé, qu'il s'en revient les oreilles *baissées*.

BAISSÉ, ÉE. part. & adj.

Nicod fait venir ces mots de *basis*, d'autres les tirent de *bathys*, *profond*, *creux*.

BAL.

BAL. s. m. Assemblée de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe pour danser. Il y aura chez un tel *bal*, ballet & Comedie. sa Fiancée est la Reine du *bal*. ces Messieurs ont couru le *bal* toute la nuit, ils ont été à sept ou huit *bals* differens. Desmarests a dit figurément & poëtiquement de la nuit qu'elle conduisoit dans le ciel le grand *bal* des étoiles. Nicod derive ce mot du Grec *ballizo*, qui signifie *tripudio*, *je danse*.

BALAFRE. s. f. Taillade faite particulierement sur le visage par le trenchant d'une épée, ou d'un autre ferrement.

BALAFRE, se dit aussi d'une decouppure longue de deux travers de doit, qu'on faisoit autrefois sur des pourpoins de satin. On le dit encore des accrocs qui se font par accident sur les habits.

BALAFRER. v. act. Faire des balafres sur le visage de quelqu'un.

BALAFRÉ, ÉE. part. pass. & adj. On a appellé un Seigneur de la Maison de Guise, *Le Balafré*.

BALAIS. adj. m. sc. Qualité d'un rubis excellent. Ce nom vient de *Balassia*, qui est un Royaume en terre ferme entre Pegu & Bengala, où se trouvent ces rubis *balais*, à ce que dit Ramusio; dont parlent aussi Alethon, & Paul Venitien.

On le dit figurément des boutons rouges qui viennent sur le visage des yvrognes. Regnier a dit du nez de son Pedant,

Où maints rubis *balais* tout rougiss ns de vin
Monstroient un *hac itur* à la Pomme de pin.

BALANCE. s. f. Instrument qui sert à connoitre l'égalité, ou la difference de la pesanteur des corps graves. Il y a deux sortes de *balances*. L'ancienne, ou la Romaine est composée d'un levier ou fleau mobile sur un centre suspendu vers une de ses extremités. On attache du côté gauche les corps graves, & leur pesanteur se mesure par les points marquez sur le fleau, à l'endroit où s'arrête en équilibre un poids mobile qu'on fait courir sur la branche ou le long du plus grand côté vers la droite. Cette *balance* est encore en usage aux boucheries, & aux lieux où il faut peser de grands fardeaux, ou qui sont en grand volume. On l'appelle autrement *Peson*.

La seconde sorte se fait avec un fleau suspendu également par le milieu, aux extremitez duquel il y a des plats ou bassins attachez avec des cordes. Les parties de cette *balance* sont les deux bassins, le fleau, la languette, & la chasse au haut de laquelle il y a un anneau pour la suspendre. Les Romains se servoient de cette *balance*, qu'ils nommoient *libra*, aussi bien que de nôtre peson, qu'ils nommoient *statera*; mais ils pesoient d'une autre maniere. On appelle les *cornes* du fleau de la *balance*, ses deux extremitez. Pitteau a donné la figure des *balances* anciennes dans son livre des Meubles antiques.

Les *Balances* fines, qu'on appelle autrement *Trebuchets*, sont de petites *balances* avec lesquelles on pese l'or, & qui servent aux Affineurs. Elles sont si justes qu'on en a vû trebucher pour la 4096. partie d'un grain.

Les *Balances sourdes*, sont des *balances* dont on se sert dans les monnoyes qui ont les deux bouts de leur fleau plus bas que leur clou, & leur chapse ou chasse, qui est soûtenuë en l'air par le moyen d'une guindole, que les ouvriers appellent *guignole*. Ce mot a esté dit de *bilancia* pour *bis lanx*. Menage aprés Pasquier. On trouve plusieurs belles demonstrations touchant les *balances* chez Guy Ubalde, Galilée, Simon Stevin, Jean Buteon, Calimir Polonois, & autres.

BALANCE, en termes de Negoce, se dit de la closture, de l'inventaire d'un Marchand, où il met à gauche en *debet* la somme de ce qu'il a de fonds en argent, marchandise, dettes actives, meubles & immeubles; & à la droite il met *avoir*, qui sont ses dettes passives, & l'argent qu'il doit payer: & quand on a deduit ce qu'il doit d'un côté de ce qu'il a de bien d'un autre, on voit tout étant compensé & balancé, ce qui luy reste de clair & de net, ou ce qu'il a perdu ou gagné.

BALANCE, se dit figurément en choses spirituelles, des raisonnemens contraires qui agissent en nôtre esprit, & qui le font pancher tantost d'un côté & tantôt de l'autre. On peint la Justice avec une *balance* à la main, pour figurer qu'un Juge doit mettre en *balance* les raisons de l'une & de l'autre des parties, quand il s'agit de choisir entre la vertu & le vice, il ne faut point être en *balance* pour prendre party.

On dit aussi pendant un combat opiniâtre entre deux armées, que la victoire est en *balance*, en suspens, qu'elle ne sçait pour quel parti se declarer.

BALANCE, est aussi un des signes du Zodiaque où le Soleil entre au mois de Septembre. En Latin *Libra*.

BALANCER. verb. act. & neut. Demeurer en équilibre aprés avoir été agité de part & d'autre. La terre *balance* également sur son centre. cet homme a quelque temps *balancé* avant que de tomber. les enfans se *balancent* en se joüant sur des planches.

BALANCER, se dit figurément de l'examen qu'on fait dans son esprit des raisons qui le tiennent en suspens, & qui le font incliner de part & d'autre. Le Juge a longtemps *balancé* les raisons de ces parties. Il y avoit longtemps qu'il *balançoit* s'il se marieroit ou non. les Juges étoient partagez, & cette affaire a été long-tems *balancée*. On dit aussi que la victoire a long-temps *balancé* entre les deux partis.

BALANCER, en termes de Chasse, se dit tant de la bête que des chiens qui la poursuivent, quand ils ne tiennent pas une route certaine, & quand ils se jettent tantost d'un costé & tantost de l'autre.

BALANCEMENT. subst. masc. Action du poids qui se balance également de deux côtez jusqu'à ce qu'il soit en arrêt, ou en équilibre. Un pendule agité fait un long *balancement*, jusqu'à ce qu'il soit en un plein repos.

Balancement, ou *Pas balancé*, se dit en termes de danse d'un pas où l'on se jette à droit sur la pointe du pied avec un mouvement pour faire ensuite un couppé. Il s'appelle aussi *Demi-couppé*. C'est un pas de la Courante.

BALANCIER. s. m. Rouë ou verge de fer d'une horloge ou d'une montre, qui se meut sur un pivot qui a deux palettes au bas de son pivot, qui moderent ou arrêtent l'effort ou le mouvement du ressort, qui sans cala se lâcheroit tout d'un coup. Selon qu'une horloge avance, ou retarde, il faut charger, ou alleger le *balancier*.

Balancier, chez les ouvriers en monnoye, est une presse ou machine qui sert à marquer la monnoye, composé d'une vis qui se meut par un fleau de fer chargé de plomb par les deux bouts, & qui est tiré avec des cordes par plusieurs hommes. L'invention de ce *balancier* a été d'abord proposée en France par Nicolas Brior Tailleur general des monnoyes, par le moyen duquel un seul homme fait plus d'ouvrage en un jour, que vingt autres avec le marteau On appelle le *Balancier du Roy*, le lieu où est la presse qui sert aux empreintes des medailles & des jettons.

Balancier, est aussi l'artisan qui vend & qui fait des poids & des balances. Il est sujet à la jurisdiction des Monnoyes.

BALANCINES s. f. plur. Terme de Marine. Ce sont les cordes qui descendent des barres de hune & des chouquets, qui forment deux branches sur chaque bout d'une vergue pour la balancer, & la tenir en assiete. On les appelle aussi *Valancines*.

BALANDRAN. s. m. Manteau de campagne qui est double depuis les épaules jusques sur le devant. On passe ses bras entre des deux étoffes par une ouverture qu'on y fait exprés. Ils sont par ce moyen à couvert des injures de l'air. S Amant a dit figurément,

O nuit, couvre tes feux de ton noir *balandran*.

Cette sorte d'habit est fort ancien, parce que dés l'an 1226. dans la Regle de S. Benoît, il est deffendu aux Religieux de porter des habits de Laïques, comme des *Balandrans* & des Surtous, qui sont appellés *Balandrana*, & *Supertoti*.

BALAUSTIUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est la fleur du grenadier sauvage, selon Dioscoride, qui est semblable à celle du domestique, dont les Apothicaires font quelques remedes.

BALAY. s. m. Utencile de menage qui sert à amasser & à oster les ordures, à tenir les maisons nettes & propres. On fait des *balais* de menuës branches de bouleau liées ensemble au bout d'un bâton. On en fait aussi de genest, de jonc, & de plumes pour nettoyer les tableaux & les meubles. Les artisans se servent de *balais* qu'ils appellent *Escouvettes*. Menage derive ce mot de *valletus* diminutif de *vallus*, à cause que les *balais* sont emmanchés au bout d'un bâton. D'autres avec plus d'apparence le derivent de *betula*, *bouleau*. Du Cange le derive de *balcis*, qui a signifié la même chose dans la basse Latinité, & qu'on trouve dans Matthieu Paris. Il ajoûte qu'on a dit aussi *balaium*. Les Bas-Bretons disent *balain* dans le même sens, ce qui fait croire que c'est un vieux mot Celtique.

Balay, en termes de Fauconnerie, se dit de la queuë des oiseaux; & en Venerie, du bout de la queuë des chiens.

On dit proverbialement, Hasard sur les *balais*, quand on surfait une marchandise de vil prix. On dit, qu'un valet fait le *balay* neuf, quand il sert bien les premiers jours qu'il est dans une maison. On dit, qu'on donnera du manche du *balay*, à ceux à qui on veut deffendre l'entrée d'un logis. Le peuple croit aussi, que les Sorcieres vont au sabat sur un manche de *balay*. On dit aussi, Rostir le *balay*, quand on ne profite point en quelque mestier, en quelque profession. Du Bartas a dit figurément & poëtiquement des vents, qu'ils étoient

Doux esventaux de l'air, frais *balais* de la terre.

BALAYER. v. act. Rendre nette une chambre, une ruë, en oster les ordures avec un balay.

On dit proverbialement d'une personne devote, qu'elle *balaye* l'Eglise, quand elle en sort toute la derniere.

BALAYEUR, euse. subst. Celuy ou celle qui balaye. Les *Balayeurs* du College sont les Valets & les Archers des Pedants.

BALAYEURES. s. f. plur. Ordures qui sont amassées avec le balay.

Balayeures, ou *Balieures*, en termes de mer, sont plusieurs choses que la mer jette sur ses bords, comme de la mousse, & ce que les Pilotes appellent *ovas marinas* On dit que ce fameux Pedro Serrano qui fit naufrage en une Isle deserte qu'on a appellée depuis *Serranilla*, vivoit des *balieures* qu'il alloit ramasser le long de la mer.

BALBUTIER. v. neut. Parler avec difficulté, soit par le defaut de l'organe, quand on a la langue grasse, soit faute de presence d'esprit, ou de memoire. Celuy qui est sujet à *balbutier* ne peut jamais être un grand Orateur, quand on a trop bû on commence à *balbutier*.

BALCON. s. m. Construction de pierre, de bois, ou de fer attachée en saillie aux fenêtres d'un bâtiment pour y prendre l'air, ou pour découvrir de plus loin. En l'Isle Nôtre Dame à Paris, il y a un Quay appellé *des Balcons*. Ce mot vient de l'Italien *balcone*, qui a été fait du Latin *palcus*, ou de l'Allemand *balk*, qui signifie *poutre*. Menage. Du Cange aprés Acharisius dit que c'est un nom propre venu des Venitiens; quelques-uns disent des Genois. Covarruvias croit que ce mot vient du Grec *bellein jacere*. Car il dit que les *balcons* sont proprement des avances, des tourrillons sur les portes des Citadelles, d'où on lançoit toutes sortes de traits sur les ennemis.

BALDACHIN. s. m. Dais, ou poile qu'on porte sur le S. Sacrement, ou sur la teste du Pape dans les grandes ceremonies. Borel témoigne que *Baldechinum* est un vieux mot François, qui signifioit la plus riche des étoffes qui étoit tissuë de fil d'or, & dont la trame étoit de soye recamée de broderie. On tient qu'il a été ainsi nommé, à cause qu'il venoit de Baldac, ou de Babylone en Perse. On l'a appellé aussi en vieux François, *Baudequin*.

On appelle aussi *Baldachin*, un ouvrage d'Architecture qu'on éleve en forme de dais ou de couronne sur plusieurs colomnes pour servir de couverture à un autel. Le *Baldachin* du Val de Grace est superbe & magnifique. Ce mot est Italien, & vient de *baldachino*.

BALEINE. subst. fem. C'est le plus gros des poissons. Pline fait mention de quelques *Baleines* longues de quatre arpents, & d'autres de 200, coudées: mais il se trompe, ou il exagere. Il y en a dont les os ou arrêtes sont capables d'estayer ou de servir à construire de grands édifices. Les *Baleines* du Nord sont beaucoup plus grandes que celles qui atterrissent sur les côtes de Guienne, ou de la Mediterranée. Il y en a pourtant à l'Amerique de fort grandes, qui ont jusqu'à 90. ou 100. pieds entre la tête & la queuë, dont les nageoires ont 26 pieds, les ouïes 3. pieds & la largeur de leur queuë est de 25. pieds. Il y en a de plusieurs sortes qui produisent toutes des Baleinons vivans & parfaits animaux, mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourrissent à la mammelle avec grand soin. La nourriture des *Baleines* est une eau ou écume qu'elles sçavent extraire de la mer, à ce que disent Ælian, Rondelet & Gesner. Elles vivent aussi d'un petit insecte que les Basques nomment *Gueld*, qui est le *Psillus marinus*, ou la *Puce de mer*, qui se trouve dans le Nord en grande abondance pour nourrir le gros poisson. En effet dans la dissection des *Baleines* on ne trouve autre pâture dans leur estomac que de l'eau épaisse, & de ces menus insectes, rarement quelques anchois ou petits poissons blancs, mais jamais de gros poissons, ni de morceaux d'ambre, comme ont voulu faire croire Cardan & autres. On a quelquefois trouvé deux ou trois bottées de foin dans leur grand sac ou estomac. Aussi la plûpart des *Baleines* n'ont point de dents, mais seulement des fanons ou barbes dans la gueule larges d'un empan, & longues de 15. pieds plus ou moins, finissant en franges semblables par le bout aux soyes de pourceau, lesquelles sont enchassées par enhaut dans le palais, & rangée en ordre selon leur differente grandeur, comme le manteau d'un oiseau. Ces barbes servent à dilater & à restreindre les joües de la bête, qui sont quelquefois si amples, qu'elles sont capables de contenir le Baleinon nouvellement né, comme dans une boëte, pendant les orages, comme écrit Olaüs.

Il y a une espece de *Baleines* qui ont des petites dents plates dans la gueule sans fanons; & de celles-là les Basques tirẽt la drogue qu'on nõme *Sperme de Baleine*, qui n'est autre chose que le cerveau de la bête, dont ils remplissent des tonneaux, le puisant dans le crane avec des poëslons ou grandes cuilleres. Les Droguistes l'étraignent, le lavent, & le preparent, en sorte qu'ils le rendent blanc comme la neige ou fleur de sel, & ressentant l'odeur de la violette. Ils l'ont nommé ainsi, à cause que les femmes s'en servent pour faire un fard excellent.

Il y a une autre espece de *Baleine* qui a l'ouverture de l'oreille sur les épaules. La queuë de la *Baleine* luy sert à nager en frappant l'eau. Elle s'en sert à renverser les barques des pescheurs qui la poursuivent.

Les Pescheurs appellent *bonnes Baleines*, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un seul évent sur le front, d'où sort assez lâchement une bruine d'eau ressemblant à de la fumée: ce qui les fait remarquer, lors qu'elles viennent en haut pour respirer. Ces *bonnes Baleines* sont femelles, & le plus souvent nourrices, car c'est alors qu'elles sont les plus grasses.

Il y a d'autres *Baleines* nommées *Physeteres*, ou *Souffleurs*, qui éjaculent & font réjaillir leur fumée de la hauteur d'une lance comme par une seringue. D'autres fument & respirent par deux ouvertures toutes posées sur le front, car c'est leur maniere de respirer, qui se fait à grand bruit; ce qui les fait entendre & reconnoître de bien loin, avant qu'on les voye. Leurs nageoires sont nommées *bras*, & sont couvertes de gros cuir noir aussi bien que la queuë & tout le corps, à la reserve du ventre qui est blanc. Il y a une autre espece de *Baleines* qu'on appelle *Jubartes*.

Leur passage vient en hiver, depuis l'Equinoxe de Septembre, & elles s'arrêtent en un lieu nommé *La Chambre d'amour*, proche les murs de l'ancien Château de Ferragus à une lieuë de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer pour éviter les profondes tenebres de la mer Glaciale du Nord, où elles sejournent pendant tout l'Eté, car elles aiment la lumiere & le Soleil, afin de joüir d'un jour continuel de six mois. Quand il se retire, elle courent en flotte vers le Pole du Sud.

La *Baleine* suit ponctuellement son Baleinon: ce qui a fait croire à quelques Naturalistes: comme à Ælian, que c'étoit un poisson different, qu'ils ont nommé *Musculus*, ayant presumé que la nature l'avoit produit exprés pour servir de guide à la *Baleine*. Cardan l'appelle *Orca*, & croit qu'il poursuit la *Baleine* pour la blesser par le foible du ventre: mais au contraire, cela n'arrive que quand le Baleinon se dresse à la tetine pour prendre son aliment.

C'est une fable que tout ce que les Anciens ont dit d'un poisson qui sert de guide aux *Baleines*. Jean Cabri Academicien de Florence fait mention d'une *Baleine* qui échoüa sur les côtes d'Italie en 1624. qui avoit, dit-il, la gueule si large, qu'un homme à cheval y auroit pû entrer commodément. Pour la prise & la pêche des *Baleines*, voyez cy-aprés *Harpon*, & *Harponneur*.

Il y a des *Baleines* si grasses, que vives & mortes elles surnagent. Leur huile a une qualité merveilleuse; car quoy qu'elle soit toute boüillante, on y peut tremper la main sans se brûler. Elle sert pour engraisser le bray, pour enduire & spalmer les navires, pour brûler à la lampe, aux Drapiers pour preparer les laines; aux Courroyeurs pour les cuirs, aux Peintres pour certaines couleurs, aux Foulons pour faire du savon, aux Architectes & Sculpteurs pour faire une laitance ou détrempe avec ceruse ou chaux qui durcit & fait croûte sur la pierre molle & véteuse qui en a été enduite, & la fait resister aux injures de l'air. Et les fanons avec le membre genital s'employent à faire des parasols, des éventails, des baguettes aux Ecuyers & aux Huissiers, des corsets & busques aux Dames, & à plusieurs ouvrages de Tourneurs, Couteliers, &c. Un bourgeois de Ciboure nommé François Soupite, a trouvé l'invention de cuire & de fondre les graisses à flot & en pleine mer, bâtissant un fourneau sur le second pont du navire. On se sert des grillons & du marc de la premiere cuite, au lieu de charbon, pour la seconde.

Les *Baleines* sont en si grand abondance au Nord de l'Islande & vers Spiberg, qu'en Eté ces monstres nagent & s'ébatent en grosse troupes comme des carpes dans un vivier, ou du poisson blanc dans une riviere. Quand elles sont blessées, elles font un cry horrible, & toutes les autres qui le peuvent entendre y accourent. Leur agilité est inconcevable: car on en a vû une qui étant harponnée entraina le vaisseau six ou sept lieux loin en trois quarts d'heure. En Angleterre les *Baleines* sont des poissons Royaux qui appartiennent au Roy, aussi bien que les esturgeons, en sorte que la tête de la *Baleine* appartient au Roy, & à la Reine la queuë.

Ce mot vient du Grec *phalaina*, comme *balaina*, selon l'ancienne coûtume des Grecs, qui disoient, par exemples *puxos* pour *buxos*. C'est le sentiment de Festus. On ajoûte qu'elles sont appellées de ce nom, à cause qu'elles jettent fort haut l'eau de la mer, car en Grec *ballein* signifie *jetter*, *lancer*. D'autres font venir ce mot *phalaina* de *phalos*, qui signifie en Grec *reluisant*. La *Baleine* est un animal à poil, & ses poils reluisent de loin sur sa tête. On pourroit encore ajoûter que la *Baleine* est appellée par les Grecs *phalaina* de *phalos*, *reluisant*, à cause de certaines taches blanches qu'elle a qui paroissent de fort loin.

BALEINON. s.m. Une jeune Baleine, un petit de la Baleine.

BALENAS. s.m. Le membre de la Baleine qui sert à la generation. ce qui est particulier à cette sorte de poisson, qui engendrent comme les animaux terrestres.

BALEVRE. s.f. Levre d'enbas. Pasquier derive ce mot de *bis labra*.

BALISE. s.f. Terme de Marine. Marque qu'on met sur les côtes ou canaux de la mer, dans les lieux dangereux, & aux havres de barre ou d'entrée où il y a peu de fond, pour assurer la navigation. Ce sont ordinairement des tõneaux attachez par une chaîne de fer à de grosses pierres qu'on jette au fond. Ils nagent sur l'eau, & marquent le chemin qui est le plus seur. Il y en a beaucoup en Hollande pour arriver à Amsterdam. Il y a quelquefois des mats dressez qui servent de *balises* ou de bouées qui signifient la même chose. Ce sont quelquefois de grands arbres touffus de feüillages & ramages haut élevés, & posés en échauguette à l'embouchure des rivieres, au nombre de deux pour le moins, qu'il faut prendre en juste alignement l'un couvrant l'autre, en sorte que tous deux ne paroissent qu'un à l'œil, & il faut entrer en cette posture qu'on nôme *travers*. Les Mariniers expliquent cet alignement en ces termes, *Fermer l'un parmi l'autre pour être dedans*.

BALISTE. s.f. Machine de guerre, & espece de fronde dont se servoient les Anciens pour jetter des pierres. On en peut voir les figures dans Juste Lipse, Vegece & autres. On l'appelloit en vieux François *Mangonneau*, & en Latin *balea*, *balista*, *arcus balearis*, aussi-bien que les Arbalêtriers qu'on nommoit *Balistarii*.

BALIVERNES. s.f. plur. Discours inutiles qui n'ont ni raison ni solidité, contes faits à plaisir. Toutes les raisons de ce chicaneur ne sont que des *baliverne*s. Un hableur est coûtumier de conter force *balivernes*.

BALLADE. s.f. Terme de Poësie. C'est un Poëme composé de trois Strophes de huit ou dix vers chacune, dont le dernier vers est repeté, & toûjous le même. On y doit garder les mêmes rimes, & dans le même ordre en tous les trois couplets. Au bout il y a un Envoy composé de quatre ou cinq vers, où on repete encore le refrain. La *Ballade* est un Chant Royal racourci, où on observe les mêmes regles, sinon qu'elle n'a que trois ou quatre couplets de huit ou dix vers composés de sept, huit ou dix syllabes, & sur tel sujet que le Poëte veut choisir. Il y a des exemples de *Ballades* dans Marot, & chez les Poëtes anciens. Il y en a dans Sarrasin entre les Modernes.

On appelle figurément le refrain de la *Ballade*, un discours qu'on repete souvent. Regnier a dit des Poëtes importuns à demander,

C'est toûjours le refrain qu'ils font à leur *Ballade*.

BALLADIN. s.m. Danseur de profession sur les theatres publics, qui danse à gages & pour de l'argent. On le dit quelquefois plus generalement des Bouffons & Farceurs qui divertissent le peuple. Covarruvias suivant le sentiment de quelques uns, tire ce mot de l'Arabe *baleds*, qui signifie *bourgeois*. Sur quoy il remarque que les Maures de la campagne appelloient de ce nom toutes les marchandises falsifiées qu'ils achetoient des gens de ville qui sçavoient tromper leur simplicité.

BALLARIN. Espece de faucon. Voyez *Faucon*

BALLE. s.f. Petite boule ou globe à jetter ou tirer en l'air. Il s'en fait de plusieurs sortes. Une *balle* de jeu de paume est faites de petites bandes de laine bien battuës, bien liées & bien arrondies, & couvertes d'une autre bande de laine blanche ou feutre. Aller joüer une douzaine de *balles*. Ce marqueur a compte en frais une grosse de *balles*. Un esteuf est une petite *balle* couverte de cuir. Ce mot est fait de *palla*, d'où on fait aussi *ballotte*, *ballon* & *balloter*. Menager. Mais Nicod le derive du Grec *ballo*, *mitto*, *j'envoye*. Du Cange le dérive de l'Anglois *ball*.

BALLE de mousquet, de pistolet, d'arquebuse à feu, ou à vent, & même d'arbalête, se dit de certaines petites *balles* de plomb, de fer, de pierre qui servent à charger ces armes. Une *balle* de calibre. Un pistolet chargé de deux ou trois *balles*. Cette garnison est sortie tambour battant, méche allumée, *balle* en bouche, c'est-à dire, avec le mousquet chargé, & une *balle* dans la bouche pour recharger plus prestement.

En Artillerie, quoy qu'on dise ordinairement *boulet* de canon, neanmoins on dit aussi *balle* en quelques occasions. Un canon de batterie porte trente-six livres de *balle*. Dans les saluts de mer, pour faire plus d'honneur, on tire des canons chargez à *balle*.

BALLE RAMÉE, se dit à l'égard du mousquet, de deux *balles* attachées ensemble par un fil de fer: & pour le canon ce sont deux demi-boulets qui sont joints ensemble par une barre de fer pliée en forme de charniere de compas. Ces *balles* étant sorties, s'écartent & coupent des cordes, des voiles, & mêmes des mats. On les appelle aussi *balles à fiche*, & *anges*.

BALLE, se dit aussi des marchandises ou meubles qu'on veut transporter au loin, & qu'on empaquette dans de la toile, aprés les avoir bien garnies de paille pour empêcher qu'elles ne se moüillent, ou qu'elles ne se brisent. Toutes les marchandises qui viennent aux Foires sont en *balles*. Il y a de petits Merciers de campagne qui portent des *balles* sur leur dos.

On appelle aussi des marchandises de *balle*, celles qui viennent de loin dans des *balles*, qui sont d'ordinaire fabriquées avec peu de soin par de méchans ouvriers, ou de méchante matiere, à la difference de celles qu'on commande aux ouvriers choisis, & qu'on voit faire devant soy. Les pistolets de S. Estienne en Forêts sont des marchandises de *balle*, ils sont faits de fer aigre & trop à la haste.

En ce sens on le dit figurément de toutes les choses qu'on méprise, ou qui ne valent rien. Ce sont des nouvelles, des contes de *balle*.

On appelle aussi une *balle* de dez, un paquet de dez où il y en a plusieurs douzaines. On a trouvé autrefois dans la besace d'un Cynique une *balle* de dez, & le portrait d'une Courtisanne. Balzac.

BALLES, en termes d'Imprimerie, sont des tampons avec lesquels on prend l'encre, & où on met ce qu'il en faut pour toucher sur les formes, ou sur les planches.

BALLE, est aussi une petite paille ou gousse qui sert d'envelope deliée au grain de bled quand il est dans l'épi, & qui s'en separe en le battant & en le vanant. La *balle* est un bon fourrage pour les bestiaux.

On dit proverbialement, Au bon joüeur la *balle* luy vient, pour dire, qu'un homme qui est habile en une profession n'y fait point de fautes, y réüssit ordinairement. On appelle, Enfans de la *balle*, les enfans qui suivent la profession de leur pere, & entre autres les enfans d'un Maitre de tripot, avec qui il fait d'angereux de faire partie. On dit aussi, Prendre la *balle* au bond, pour dire, Etre prêt à se servir de l'occasion, ne la laisser pas échaper. On dit, aussi, A vous la *balle*, ou à vous le *dé*, pour dire, C'est à vôtre tour à parler, a agir. On dit aussi figurément d'un homme qui s'est soulé jusqu'à crever, que son estomac est chargé à *balle*.

BALLER. v.n. Danser. Cette jeunesse a dansé & *ballé* toute la nuit. Il est plus en usage en ces deux phrases. Cét homme va les bras *ballans*, pour dire, en agitant les bras: &, Il est midy sonné & *ballé*, pour dire, midi passé. Menage dérive ce mot de *ballare* fait du Grec *ballein*, dont les Latins & les Grecs se sont servis en la même signification. Du Cange dit qu'il vient de *balizo*, qui signifie *pergo, gradior*.

BALLET. s.m. Representation harmonique, & danse figurée & concertée, qui se fait par plusieurs personnes masquées, qui representent par leurs pas & postures quelque chose naturelle, ou quelque action, ou qui contrefont quelques personnes. Les *Ballets* du Roy sont fort magnifiques. Un *Ballet* est composé de plusieurs entrées. On fait des vers de *Ballet* pour expliquer le caractere ou l'action des personnes qui dansent.

On dit proverbialement, qu'un homme a fait une entrée de *ballet* dans une compagnie, lors qu'il y est entré brusquement & sans ceremonie, & qu'il en est sorti de même.

BALLON. s.m. Grosse boule de cuir qui couvre une vessie, qu'on remplit de vent par une languette ou souspape. Il n'y a gueres que les écoliers qui joüent des parties de *ballon*.

On dit d'un hydropique, qu'il est gros, qu'il est enflé comme un *ballon*.

BALLON, en termes de Chymie, est un tres gros matras ou bouteille ronde de gros verre & à col court, qui sert de recipient en plusieurs distillations, ou operations.

BALLON, est aussi un terme de Relations qu'on trouve souvent dans celles des Messieurs de Chaumont & de Choisi. C'est le nom d'un vaisseau à rames, dont on se sert dans le Royaume de Siam, tant pour des voitures que pour des ceremonies. Il y a des *ballons* dorés & bien parez qui ont jusqu'à cent cinquante rameurs de chaque côté. Il y en a quelques-uns qui ont des clochers d'un ouvrage fort delicat: ce sont des bastimens faits d'un seul arbre d'une longueur prodigieuse. Le Roy de Siam a les plus beaux *Ballons* qui soient au monde.

BALLOT. s.m. Petite balle ou paquet de marchandise. On le dit aussi des grosses balles. Il y avoit tant de *ballots* dans ce vaisseau.

On dit proverbialement & figurément à un homme, Voilà vôtre vray *ballot*, pour dire, C'est vôtre fait, ce que vous cherchez.

BALLOT, ou *Ballon*, signifie aussi, Ces sommes ou paniers de verre en tables plattes & quarrées, dont se servent les Vitriers, dont chacune contient vingt-cinq liens, & six tables à chaque lien.

BALLOTADE. s.f. Terme de Manege. C'est un saut qu'on fait faire a un cheval entre deux piliers, en sorte qu'ayant les quatre pieds en l'air, il ne montre que les fers des pieds de derriere sans détacher la ruade, & s'éparer. A la capriole il ruë, ou noüe l'aiguillette; à la croupade, il retire les pieds de derriere sous luy, au lieu de montrer ses fers. C'est ce qui fait leur difference.

BALLOTE. s.f. Petit bulletin, ou pois, ou petite balle de diverses couleurs, qui sert à tirer au sort dans les elections qu'on remet au hasard.

BALLOTER. verb. neut. & act. qui se dit quand des joüeurs de paume ne font que se renvoyer la balle

l'un à l'autre, & ne jouent partie.

En ce sens on dit figurément, *Balloter* quelqu'un, pour dire, le renvoyer de l'un à l'autre, sans vouloir rien conclurre en sa faveur.

BALLOTER, signifioit aussi, Donner des suffrages par bulletins, ou petites boules ou ballotes. Il y a beaucoup d'élections qui se font en *ballotant*, qu'on remet au sort.

BALLOTER, signifie encore, Agiter en gros une question, discuter une affaire, avant que d'opiner definitivement, ou de la juger.

BALLOTÉ, ÉE. part. & adj.

BALOURDE. adj. & subst. m. & f. Qui est stupide & grossier. Ce mot vient de l'Italien *balordo*, qui signifie la même chose.

BALUSTRADE. s. fem. Terme d'Architecture. Rang de petits piliers façonnez, qui sont à hauteur d'appuy, qu'on met sur des terrasses, ou au haut des bâtimens, ou pour faire quelque clôture ou separation. On enferme les autels par une *balustrade* de marbre, de bois, &c.

BALUSTRE. s. m. se dit dans ce même sens de ces clôtures de petits piliers qui se mettent autour du lit des Princes, ou pour fermer les alcoves, ou le chancel du Chœur d'une Eglise, ou d'une Chapelle, ou les *balustres* des escaliers entre l'appuy & le limon. Il y a un *balustre* de marbre à la Chapelle de Nôtre-Dame. Du Cange derive ce mot de *balustrum & balnstrum*, qui étoit un lieu chez les Anciens, où étoient plusieurs bains apparemment fermez de *balustres*. Selon d'autres, il vient de *balaustrum*, qui signifie le calice de la fleur de grenade, auquel le *balustre* ressemble.

On le dit aussi de chaque pilier en particulier. Il faut tant de *balustres* pour faire la fermeture de cette Chapelle. Les Orfévres appellent *balustres*, les parties de leurs ouvrages qui sont taillées ou façonnées en *balustre*, comme le pilier d'un guéridon, la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier, &c.

On dit figurément, que les dais & les *balustres* ne rendent pas les hommes plus heureux, pour dire, que l'éclat & les honneurs de la Cour ne sont pas capables de satisfaire le cœur de l'homme.

BALZANE. s. f. Terme de Manege. C'est la marque de poil blanc qui vient aux pieds de plusieurs chevaux depuis le boulet jusqu'au sabot devant & derriere. Ce mot vient de l'Italien *balzano*.

On appelle un cheval *balzan*, Celuy qui a des balzanes à quelques-uns de ses pieds, ou à tous les quatre. On juge de la bonté & de la nature des chevaux selon les pieds où les *balzanes* se rencontrent.

BAM.

BAMBOCHES. subst. fem. Petites figures en forme de Marionnettes, ausquelles on fait representer des Ballets, ou des Comedies. On a vû à Paris une Troupe de Comediens qui faisoient jouer des *Bamboches*, mais qui n'ont pas eu grand succés. Ce mot vient de l'Italien. On appelle aussi une femme de fort petite taille, une *Bamboche*.

BAMBOCHE. s. f. Petite cane qui vient des Indes, & qui est pleine de nœuds. Les *Bamboches* ont été fort à la mode depuis quelque temps.

BAMBOUC. subst. masc. Bois qui vient aux Indes, qui est fait de canes qui sont quelquefois fort grosses & fort touffuës, & dont on fait les cannes qu'on appelle *bamboches*. Il y en a de grosses comme la jambe, dans lesquelles on peut porter & conserver de l'eau.

BAN.

BAN. subst. masc. Publication à haute voix, au son du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, de l'ordre d'un Superieur, ou de la part du Roy & de la Justice. On a fait un *ban* portant defenses de sortir du camp, d'aller à la petite guerre. On a fait un *ban* dans les carrefours, qui defend les passemens d'or & d'argent. On trouve ces phrases dans les Coûtumes, Crier au *ban*. Cas de *ban*. A peine de *ban*. Proceder à *ban*, &c. On appelle aussi *Ban*, la publication & le cri que fait faire le Seigneur Feodal pour se faire rendre le hommages, ou luy payer les redevances, & venir reconnoître. On dit aussi *Ban* de vendanges, Ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permission des vendanges. Du Cange dit qu'on a appellé aussi l'Excommunication, le *ban* de l'Evêque. Menage derive ce mot de l'Allemand *ban*, qui signifie proprement *publication*, & ensuite *proscription*, parce qu'elle se faisoit à son de trompe, d'où sont venus les mots de *bannir*, *bannissement*, de *bandi*, de *ban*, *& arriere-ban*, *banlieue*, *banniere*, *bannal abandonner*, &c. Nicod le derive d'un autre mot Allemand *ban*, qui signifie *champ*. & *territoire*, dautant que c'est en vertu de ce qu'on tient des Fiefs, champs & heritages, qu'on est obligé au *ban*, & *arriereban*; & que le four à *ban* est le four du territoire de la Seigneurie. Borel le derive du Grec *pan*, qui signifie *tout*, parce que la convocation est generale.

BAN, se dit aussi des publications qui se font aux Prônes des Paroisses des noms de ceux qui veulent se marier, ou prendre les Ordres. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *bans* pour empêcher les mariages clandestins. Ces publications ne sont pas de l'essence du mariage. On obtient aisément dispense des *bans*. On achete les deux derniers *bans*, quand le premier a été publié.

BAN, se dit aussi de la publication qui se fait pour convoquer la Noblesse d'une Province pour servir le Roy dans ses armées, suivant qu'ils y sont obligez par la loy des Fiefs. On a publié le *Ban & arriere-ban*.

BAN, est aussi l'Assemblée de ces Nobles en corps d'armée. Le *Ban*, *& l'Arriere-ban* est long-temps à se mettre en campagne.

BAN, se dit aussi des assignations qui se font à cri public aux vassaux pour comparoir devant leur Souverain en certaines occasions, & pour rendre compte de leurs actions. Les Princes d'Allemagne sont souvent assignés, sont mis au *ban* de l'Empire, & on confisque leurs Fiefs, faute d'y rendre l'hommage & le service dont ils sont tenus.

BAN, signifie aussi, Bannissement; & on dit en termes de Palais, Il luy est enjoint de garder son *ban* à peine de la hart. Il a obtenu un rappel de *ban*.

BAN, signifie encore, un endroit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands Fiefs pour obliger tous les habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, de moudre à son moulin, ou d'apporter la vendange à son pressoir. Ainsi on dit, un four à *ban*, un moulin à *ban*, un pressoir à *ban*; & on appelle *Sujets banniers*, & *Droit de bannée*, ceux qui sont obligés à ce droit. En quelques Coûtumes on appelle Four *bandier*, Moulin *bandier*, ce qu'on applle ailleurs *bannal*.

On dit proverbialement d'un homme qui a une bouche trop fenduë, qu'elle est grande comme un four à *ban*.

BANANIER. subst. masc. C'est un arbre des Indes qui croît sur les montagnes où il y a des sources. Il jette sa fleur au milieu de ses feuilles, d'où elle pend en bas en façon d'artichaud, étant de couleur de pourpre. Il s'en produit des gousses longues de huit pieds, qui enferment un fruit gros d'un pouce, & long de six, qui est blanc quand il est dedans, & jaune quand il est mis dans le sable pour y meurir. On le coupe par le pied tous les ans pour en recueillir plus facilement le fruit. Le tronc est de la grosseur de la cuisse, & n'est jamais sans fruit. Ses feuilles sont longues de six pieds, & larges de deux, d'un verd gay. Elles sont bordées tout autour comme d'un galon. Le tronc est tendre comme un chou. Il est revêtu de plusieurs peaux comme loignon, au milieu desquelles est le cœur gros comme le bras, qui sert au potage. Ses feuilles servent de nappes, de servietes, & de plats. Sa moelle sert de boüillie aux petits enfans. Ce *bananier* a un fruit dans lequel est peint un Crucifix, comme dans la racine de la fougere il y a une aigle. Serapion nomme cét arbre *mauz*, & son fruit est nommé *babanas* par les Indiens tant de

de l'Orient que de l'Occident. On trouve dedans un noyau de la grosseur des prunelles.

BANC. subst. masc. Siege de bois où plusieurs se peuvent asseoir de rang. Ce *banc* est capable de tenir tant d'écoliers. Les anciens Marguilliers ont un *banc* dans une Parroisse le plus prés du Chœur. Menage derive ce mot de l'Italien *banco*, ou du Latin *bancus*, qui signifie la même chose, d'où est venu aussi le mot de *banqueter*. D'autres le derivent de l'Allemand *panck*, Nicod le derive de *abacus*; d'autres du Saxon *benc*, Covarruvias remarque que quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Arabe *banq*. Angelo Rocca dit que c'est un mot Gothique.

BANC, se dit aussi en parlant du temps d'étude qu'on doit faire dans les Universités pour parvenir aux Degrés. Il faut avoir été cinq ans sur les *bancs*, devant que d'être Docteur, c'est-à-dire, il faut avoir etudié cinq ans. Au Palais on appelle Messieurs du grand *banc*, les Presidens à Mortier.

BANC, est aussi une espece de bureau ou de rendez-vous, où les Procureurs & Avocats se rangent pour parler à leurs parties, pour y signer leurs expeditions, ou pour y serrer leur bonnet. Les Reglemens du Palais portent, que les Procureurs doivent se tenir demi-heure à leur *banc* entre 10. & 11.

BANC, en termes de Marine, est dans les Galeres un siege où on met quatre ou cinq rameurs de rang pour tirer une même rame. Les Galeres ont 25. *bancs* de chaque côté. Les Galeasses ont 32. *bancs*, & ont six ou sept forçats par *banc*. Le nombre des *bancs* est ce qui fait difference entre les Galeres & autres vaisseaux à rames, pour la grandeur, & pour la force.

BANC, signifie aussi un lieu dans la mer où il n'y a pas assez d'eau pour porter un vaisseau. On le dit aussi des sables & des rochers qui s'élevent un peu au dessus de la surface de l'eau. Ce vaisseau est échoüé sur un *banc* de sable. Le grand *banc* des Moluës vers le Canada a plus de cent lieuës de long, & n'est pas dangereux, car on y peut flotter. La mer de la Manche & celle du Pont Euxin sont pleines de *bancs*, & de difficile navigation. Les *bancs* de pierre s'appellent *bayes de pierres*: les grands glaçons, des *bancs de glace*.

BANC, signifie aussi un lit de pierre, ou un étage dans les carrieres. Le *banc* de ciel, est celuy d'enhaut qui est soûtenu sur des piliers qu'on y laisse d'espace en espace. Il y a des carrieres où l'on trouve deux *bancs* de ciel. Une pierre de bon *banc*.

BANCELLE. subst. fem. Petit banc long & étroit comme celuy qu'on met aux tables des petits cabarets. La *bancelle* nous sert de tabouret. Scaron.

BANDAGE. subst. masc. Art de bander les playes suivant les diverses parties du corps où elles se trouvent. Un Professeur en Chirurgie doit faire plusieurs leçons des *bandages*.

BANDAGE, se dit aussi des ligatures avec quoy on lie les playes. Cét homme est presque gueri, mais on ne luy a pas encore ôté les *bandages*.

On appelle plus particulierement *bandage*, les brayers qu'on est obligé de porter quand on a des hernies ou descentes, ou quelqu'autre maladie du scroton.

BANDAGE, se dit aussi des ferremens qui lient ou qui fortifient des roües, ou des pieces d'une machine. Ces roües ne valent rien, mais le *bandage* en est encore bon.

BANDAGE, se dit aussi des pieces qui servent à bander une arbaléte, un pistolet, & autres choses qui font ressort. Il y avoit autrefois, bien plus de pieces pour le *bandage* d'une arquebuse, qu'il n'en faut à present.

BANDE. s. f. Piéce d'étoffe coupée en longueur, & qui a peu de largeur. Les Suisses portent des habits decoupés par *bandes*. Il y a des *bandes* de velours sur les habits du train de cét Ambassadeur.

BANDE, est aussi un morceau de toile coupé en long, qui sert à lier les playes, & quelques membres du corps. Les *bandes* d'un enfant en maillot, d'une femme en couche, d'un cautere.

Menage aprés Lipse derive ce mot de l'Allemand *bandi*, qu'ils disent être aussi un mot Persan & Arabe, mais que les Persans & les François l'ont pris du bas Grec *bandon*, ou du Latin *bandum* signifiant une enseigne d'une piece, d'étoffe, ou de linge plus longue que large. Du Cange dit qu'il vient du Saxon *bend*, dont la basse Latinité a fait *bende*, & *bendellus*, *bandeau*, d'où sont venus aussi les mots de *banderole* & *de banniere*, les *bandes* des gens de guerre, parce qu'ils étoient distinguez par *bandes* & par enseignes.

On appelle aussi des *bandes* de broderie, ou de tapisserie, les ornemens faits à l'aiguille, qui sont étendus en long & avec peu de largeur sur des lits, sur des paremens d'Autels, sur des habits, &c.

BANDE, se dit aussi du fer batu en long, qui sert à lier ou à renforcer quelque chose. Il faut trois *bandes* de fer pour attacher une fleche de carrosse. Il faut mettre deux *bandes* à cette roue.

BANDE d'une selle, se dit de deux pieces de fer plattes, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en état.

BANDE, en Architecture, se dit de plusieurs membres unis, qui representent en effet des *bandes*, ou lisieres, comme les frises, qu'on appelle autrement *plattes bandes en fasces*; les architraves, & autres pieces moindres, dont quelques-unes sont susceptibles d'ornemens. Il y a aussi des *bandes* de tremie, qui sont des barres de fer qui servent à soûtenir les atres, les manteaux & les languettes des cheminées.

BANDES, chez les Imprimeurs, se dit des pieces de bois sur lesquelles roule le train de la presse.

BANDE, en termes de Blason, est une des pieces qu'on appelle *honorables* dans l'Escu. Elle est de metail, ou de couleur, & traverse l'Escu d'angle en angle, & prend en haut depuis le chef du côté droit, & aboutit à la pointe au côté gauche. La *bande* quand elle est seule, doit regulierement occuper le tiers de l'Escu: car si elle ne contient que les deux tiers de son ordinaire, on l'appelle *cotice*; & quand elle n'est que du tiers, on l'appelle *bâton*, ou *bande*, *en devise*. *Bande dentelée, engrêlée, d'enchée, bretessée, eschiquetée, ondée, potencée, chargée, accompagnée*. &c. Et quand il y en a plusieurs, on en specifie le nombre, & on dit, un Escu *bandé* de 6. de 8. pieces, &c. On l'appelle aussi *bandé*, quand les principales pieces sont chargées de *bandes*, comme le chef, la fasce, le chevron, &c. On le dit aussi des bandeaux qui sont sur les têtes des figures du blason.

BANDE, en terme de Marine, signifie, Côte. Nous navigions à deux degrez de la Ligne de la *bande* du Nord. La declinaison de l'Aiguille est là de tant de degrez de la *bande* du Sud. On dit aussi, Mettre son vaisseau à la *bande*, quand on le fait pancher sur un côté, pour luy donner le radoub ou le suiver.

BANDE, signifie encore, une troupe de plusieurs personnes associées ensemble pour un même dessein. La grande *bande* des violons se dit des 24. violons du Roy. Une *bande* de Bohemiens. On a pris des voleurs, qui ont declaré tous ceux qui sont de leur *bande*.

BANDE, se disoit autrefois des troupes, des gens de guerre; mais il n'est demeuré en usage qu'en cette phrase, le Prévost des *Bandes*, pour dire le Juge des soldats du Regiment des Gardes.

On dit encore, qu'un General va de *bande* en *bande* pour animer ses soldats.

On le dit aussi des corps qui sont unis, & qu'on separe. Quand on est trop de personnes ensemble, pour se rejoüir il se faut separer en plusieurs *bandes*. Le gros de la Cavalerie s'est separée en deux *bandes* pour aller couper les ennemis.

On dit proverbialement, Faire *bande* à part, pour dire, Se separer d'une troupe, d'un parti avec lequel on avoit quelque liaison. L'origine de ce mot en cette derniere signification vient, selon Pâquier, des querelles des Maisons d'Orleans & de Bourgogne, sous le regne de Char-

les

les VI. qui se distinguoient, parce que les Bourguignons portoient une croix rouge de S. André, qu'on appelle encore *Croix de Bourgogne*, & les Orleanois portoient des écharpes, que le peuple appelloit *bandes*, de sorte qu'on les appelloit les *Bandés* : comme on avoit dit ailleurs les *Croisés* : & comme ils étoient fortement liguez, on a dit que des gens se *bandoient* contre quelqu'un, quand ils se liguoient contre luy, & lors qu'ils étoient de sa *bande*, pour dire, de son parti.

BANDEAU. s. m. Bande qu'on met sur le front. On met un *bandeau* a ceux qui reçoivent la Confirmation. Les veuves portent un *bandeau* de crêpe en signe de grand deüil.

BANDEAU, en termes d'Architecture, se dit d'une architrave ou moulure qui s'étend depuis une imposte à l'autre, en se courbant en arc par dessus une porte, ou une fenêtre. On le dit aussi des chambransles des portes.

On appelle le Diademe, un *Bandeau Royal*, parce que la marque de la Royauté étoit autrefois un *bandeau*, que les Rois mettoient sur leur front.

On dit figurément, qu'un homme a un *bandeau* sur les yeux, pour dire, qu'il est préoccupé de quelque passion, qui l'empêche de voir la verité de quelque chose : & on attribuë à l'Amour un *bandeau*, parce qu'un amoureux ne voit point les defauts de la personne qu'il aime.

On met aussi un *bandeau* aux figures qui representent la Justice, pour signifier que les Juges ne doivent connoitre ni favoriser personne.

BANDELETTE. s. f. Petite bande avec laquelle on lie, on bande quelque chose. On tient les cheveux retroussés avec des *bandelettes*. Les victimes des Payens étoient ornées de *bandelettes*.

BANDELETTE, est aussi un ornement d'Architecture, qu'on appelle aussi *regle*, qui est plus petite que la platte bande, & plus grande que le listeau.

BANDER. v. act. & n. Lier avec une bande. Il faut *bander* une playe, afin d'empêcher que le sang ne se perde. On *bande* la tête de ceux qui ont la migraine.

BANDER, signifie aussi, Mettre un bandeau sur les yeux de quelqu'un, pour l'empêcher de voir ce qui se passe dans les lieux où on le meine.

BANDER, se dit aussi des choses qui font ressort, & qu'on met dans un état violent. *Bander* le ressort d'une montre, d'un pistolet. *Bander* un arc.

BANDER, se dit aussi des choses qu'on tire avec violence. *Bander* la corde d'une gruë, d'un capestan, pour élever un fardeau. La corde de ce bateau qui remonte ne *bande* pas. Il faut *bander* davantage la corde de ce theorbe. Il faut *bander* cette toile sur ce chassis.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau *bande* au vent, quand il se tient sur les chiens faisant la cresserelle.

BANDER, se dit figurément en choses spirituelles. Il a *bandé* tous les nerfs de son esprit, tous les ressorts de son imagination pour venir à bout de cette machine. Il ne faut pas toûjours avoir l'esprit *bandé* à l'étude. Il faut trop *bander* son esprit, pour bien jouer aux échecs.

BANDER, se dit aussi du froid, quand il augmente. Le temps est plus *bandé* aujourd'huy qu'hier, pour dire, il fait plus froid qu'hier.

BANDER, en termes de paume, signifie, Enlever, jetter par dessus les murs, ou dans les filets une balle que ceux du parti oposé ont mise sous la corde : & en ce sens on dit au propre, *Bander* à l'acquit, quand on passe une ou deux balles en faveur de celuy à qui ce coup succede : & au figuré on dit, *Bander* à l'acquit quelqu'un; lors qu'on se soucie peu d'un homme, & qu'on s'éloigne le plus qu'on peut de sa personne.

BANDER, en termes de Matrone & de congrés, se dit de l'érection naturelle de la verge, dont le défaut est une marque d'impuissance, & dont elles font leur rapport dans les Officialitez. On le dit aussi des femmes, mais plus rarement. Ainsi Juvenal a dit,

Rigidæ tentigine vulvæ.

BANDER, avec le pronom personnel, signifie, Se liguer, s'unir plusieurs bandes de personnes ensemble pour s'opposer à quelque dessein. Tous les Seigneurs du Parlement d'Angleterre s'étoient alors *bandez* contre le Roy.

On dit proverbialement, *Bander* la quaisse, pour dire, S'enfuir, s'en aller, parce qu'en effet on bande la peau d'une quaisse ou tambour, quand on veut battre la marche ou la retraite. Par la même figure on dit, *Bander* ses voiles, pour dire, S'en aller, parce qu'en effet, le vent fait *bander* les voiles d'un vaisseau qui sort d'un port. On dit qu'il faut se *bander* les yeux, pour dire, qu'il ne faut pas prendre garde à quelque perte, à quelque desordre domestique qu'on ne peut empêcher.

BANDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BANDEREAU. s. m. est le nom qu'on donne au cordon qui sert à pendre la trompette au col de celuy qui en sonne.

BANDEROLLE. s. f. Petit étandart en forme de guidon, étendu plus en longueur qu'en largeur, qu'on met sur les mâts des vaisseaux, & sur les pains benis des personnes de condition qui veulent faire voir leurs Armoiries. On dit aussi une *banderolle* de trompette, qui est un petit étendart armorié attaché aux branches.

BANDI. s. m. Exilé, voleur, assassin, qui court le pays à main armée. Il y a plusieurs *Bandits* dans les Pyrenées, dans l'Appennin, dans toute l'Italie. Les Princes sont souvent obligez à envoyer des troupes pour nettoyer leurs pays de *Bandits*.

BANDOULIER. s. m. Voleur de campagne qui vole en troupe & avec armes à feu. Les montagnes des Pyrenées sont pleines de *Bandouliers* : & ce sont les voleurs de ce lieu là, qui ont donné le nom à tous les autres. Ils sont nommez ainsi, de ce qu'ils vont en bandes, comme qui diroit *Bande de voliers*.

BANDOULIERE. s. f. Espece de baudrier qu'on met sur le corps de gauche à droit, qui sert à ceux qui combattent avec des armes à feu, soit pour porter des carabines, soit pour porter des charges pour le mousquet. La *Bandouliere* est la marque d'un Cavalier, d'un Mousquetaire, d'un Garde.

BANIANS. subst. masc. Ce sont des Idolâtres des Indes, qui croyent à la Metempsycose, & qui sont si superstitieux, qu'ils ne mangent d'aucun animal qui ait vie. Ils ne veulent pas même tuer des pous; au contraire, ils les rachettent, quand ils les voyent entre les mains des étrangers. Ils ont si peur d'avoir quelque communication avec d'autres Nations, qu'ils cassent leurs pots, si quelqu'un d'une autre Religion y a beu, ou y a seulement touché. Ils font écouler toute l'eau d'un Estang, s'il s'y est lavé. S'ils se touchent même entre eux, il faut qu'ils se lavent & se purifient avant que de boire, ou manger, ou rentrer seulement en leur maison. On a imprimé un Livre de la Religion des *Banians*, traduit de l'Anglois de Henry Loyd. Ce mot signifie en leur Langue, *Peuple innocent & sans malice*, parce qu'il fait profession de ne faire mal à aucune creature vivante, non pas même aux moindres animaux, & de pardonner les injures qu'on luy a faites.

BANLIEUE. s. f. Environs d'une ville qui sont dans l'étenduë d'une lieuë. Ces publications ont été faites dans Paris, & dans sa *banlieuë*. Il a été banny de la Ville & de sa *banlieuë*, c'est à dire, des environs. On le dit aussi des bornes & de l'étenduë d'une Jurisdiction, de son enclave ou détroit, qu'on appelle en quelques lieux *Quintaines* ou *Septaines*, dans laquelle le Juge ordinaire de la ville peut faire bannie & proclamation. On appelle aussi *Banlieuë* de moulin, l'espace dans lequel s'étand sa bannalité. Ce mot vient du Latin *Banleuga*, ou *Bannileuga*, ou *Banleuga*. Voyez Menage & du Cange.

BANNAL, ALE. adj. qui se dit d'un lieu public qu'un Seigneur a droit d'établir pour y faire cuire le pain, moudre la farine, pressurer le vin des habitans de sa Seigneurie, &c. Un four *Bannal*, pressoir *Bannal*, moulin *Bannal*.

Il y a aussi un droit de taureau *bannal*, & en certains lieux des mulets *banneaux* pour fouler les grains.

On appelle ironiquement un taureau *bannal*, un homme qu'on veut accuser d'une grande paillardise.

On appelle aussi, Rivieres *bannales*, ou rivieres de cense, celles qui appartiennent en proprieté à quelqu'un, qu'il peut donner à ferme & à cense.

BANNALITE. s. f. Droit d'un Seigneur d'avoir un moulin, un four, un pressoir bannal, ou un autre semblable droit. Les Seigneurs Hauts-Justiciers ne peuvent avoir droit de *bannalité* que par des concessions du Roy, & des titres ou denombrements anciens; car ils ne le peuvent acquerir par une possession immemoriale.

BANNE. s. f. Grande toile ou couverture qu'on met sur les bateaux de voiture pour se garantir de la pluye & du soleil.

On appelle aussi *Banne*, la petite loge de bois qu'on bastit au milieu du bateau pour le même dessein.

On appelle de même *Banne*, la piece de toile que les Rouliers mettent sur les marchandises qu'ils voiturent, pour les conserver.

BANNE, ou *Benne*, est aussi une petite cuve, ou tinette oblongue, qu'on met des deux costez d'une beste de somme, pour transporter plusieurs sortes de marchandises. C'est presque la même chose que *Banneau*. Elle contient environ un minot de Paris.

On appelle aussi du Charbon en *banne*, celuy qu'on amene par charroy.

BANNEAU, ou *Benneau*. s. m. Petite tine ou vaisseau de bois qui sert à contenir les liquides, à les transporter sur des bestes de somme, & aussi à les mesurer. Il ne se dit pas tant à Paris que dans les Provinces, comme en Normandie, Picardie, Lyonnois, &c. où on dit un *banneau* de chaux, un *banneau* de bled, un *banneau* de vendange. Ce mot signifioit autrefois un *tombereau*, & vient, comme croit Menage, de *benellus* diminutif de *banna*, qui est un mot Celtique, signifiant une espece de chariot à deux roues, selon le témoignage de Festus.

BANNERET. adj. masc. Seigneur dominant, qui a droit de porter banniere pour faire assembler ses vassaux, quand l'Arriere-ban est convoqué, & qui en peut faire une compagnie de gens de cheval. On l'a dit aussi de ceux qui devoient servir avec bannieres, qu'on nommoit aussi *Banderets*; & chez les Espagnols ils sont connus par le nom de *Ricos hombres*.

On commettoit les Herauts d'armes pour verifier si le Seigneur étoit assez puissant pour lever une banniere, & s'il avoit assez de vassaux pour la garder en guerre, c'est à dire, vingt-quatre Gentilshommes bien montez avec chacun son Sergent & son Escuyer.

BANNETON. s. m. Terme de Pesche, qui se dit d'une espece de coffre que les Pescheurs construisent dans les rivieres, fermant à clef, dont ils font des reservoirs pour y garder leur poisson. Il est percé dans l'eau, comme sont les boutiques dans lesquelles on le transporte.

BANNIE. s. f. Publication. On appelle en termes de Coustumes, le temps des *bannies*, celuy auquel les prairies sont deffenduës, & où l'on n'y peut mener le bestail. On dit aussi à l'adjectif, une terre *bannie*, une espave *bannie* quand elle est criée & publiée en Justice.

BANNIERE. s. f. Terme de Marine. Estendart d'un vaisseau, qui marque de quelle nation il est. On navige seurement sur la Mediterranée sous la *Banniere* de France.

On le dit particulierement des pavillons des vaisseaux du Roy. On dit, Mettre le perroquet en *Banniere*, lors qu'on lasche la voile du perroquet, & qu'on la laisse voltiger au gré du vent.

On appelle *Banniere de partance*, le pavillon que l'on met à la pouppe du vaisseau, pour faire signal à l'equippage qui est à terre de venir s'embarquer.

BANNIERE DE CONSEIL, est la *Banniere* blanche que l'Amiral fait arborer en pouppe, quand il veut prendre advis de ses Capitaines. C'est aussi la *Banniere* de paix.

BANNIERE DE COMBAT, est le pavillon de gueules. *Banniere* d'aide & d'assistance. La *Banniere* Royale ne se doit jamais abbaisser. Des vaisseaux de semblable *Banniere*, c'est à dire, de même nation.

BANNIERE, se dit aussi de l'enseigne sous laquelle se rangent les vassaux d'un même Fief, quand l'Arriere-ban est convoqué.

Les Anciens donnoient le nom general de *Banniere* aux estendarts, qu'on nommoit aussi *Pennons*, *Gonfanons*, & *Bassinets*; avec cette difference que le Gonfanon étoit une *Banniere* d'Eglise, pendante & voltigeante; au lieu que la *banniere* étoit quarrée, attachée comme les Cornettes à une lance à la maniere du panneton d'une clef; & le Pennon ou Guidon étoit à longue queuë, & l'on ne faisoit que coupper cette queuë pour faire une *Banniere* d'un Pennon. La plus-part des anciens Seigneurs sont representez dans leurs sceaux avec des *Bannieres* à la main, & entroient ainsi dans la lice aux tournois.

Les *Bannieres* sont en plusieurs pays des marques de Connestable, comme les Colonnes en Italie ont deux *Bannieres*, l'une d'Eglise, l'autre de l'Empire, derriere leur Escu. En Allemagne & en Suede plusieurs les portent en cimier, comme font aussi en France le Colonel de l'Infanterie, qui porte quatre Drappeaux, & le General de la Cavalerie quatre Cornettes. Les Officiers de la Couronne & leurs Lieutenants avoient droit autrefois de porter *Banniere*; & les seuls Seigneurs *Bannerets*. On donnoit autrefois l'investiture par *la banniere*, lors que les Seigneurs se presentoient à genoux devant l'Empereur avec la *Banniere* en main armoyée du Blason de leurs Armes. L'ancienne *banniere* de France étoit chargée de fleurs de lis sans nombre.

Menage derive ce mot du Latin *bandum*, & croit qu'on a dit *banniere* pour *bandiere*. Hotman le derive de l'Allemand *bannier*; & Pasquier du vieux mot *ban*, qui signifie la *publication* qu'on fait pour obliger les vassaux d'aller à la guerre. Nicod le derive de *ban*, aussi Allemand, qui signifie *heritage*, ou *champ*, parce qu'il n'y avoit que les Seigneurs de Fief qui portoient *Banniere*. D'autres disent que c'est un vieux mot François qui signifioit *commun*. On trouve dans Jean de Mehun, Mort est à tous *banniere*, pour dire, *commune*. Borel croit qu'il a été fait par corruption de *panniere*, derivé de *pannus*, parce qu'on les faisoit de drap au commencement; d'où vient qu'on appelloit *Pans*, *Pennons*, ou *Panonceaux*, les *Bannieres* des Barons & des Capitaines particuliers, qui venoient aussi de *pannus*, d'où a été fait encore par corruption *Fanon* & *Gonfanon*. Saumaise dit, que *bandum* vient d'un nom Persan *ban*, parce que l'étendart étoit une bande d'étoffe. D'autres soûtiennent que *bant* étoit un vieux mot Cimbrique, qui signifioit *banniere*.

BANNIERE, est aussi un grand étendart quarré qu'on porte à une Procession, qui marque de quelle Parroisse elle est, parce qu'elle porte ordinairement l'image de son Patron.

BANNIERE, est aussi une piece d'étoffe que quelques Tailleurs ménagent & dérobent en couppant un habit.

On dit proverbialement, que les Tailleurs vont les premiers à la Procession, car ils portent la *Banniere*. On dit aussi d'un homme qu'on a de la peine à faire venir chez soy, qu'il faut avoir la Croix & la *Banniere* pour l'avoir. On dit aussi de ceux à qui on fait quelque belle reception, qu'on va au devant d'eux avec la Croix & la *banniere*. On dit aussi, Cent ans *banniere*, cent ans civiere, pour dire, qu'avec le temps on déchoit de la plus haute Noblesse.

BANNIR. v. act. Exiler quelqu'un, le faire sortir par sentence ou condamnation de Justice.

par ſentence ou condamnation de Juſtice.

BANNIR, ſignifie auſſi, Chaſſer, éloigner quelqu'un de ſa preſence. Il eſt bien difficile de *bannir*, d'éloigner tous les écornifleurs d'une bonne table; & a un mari de *bannir* de ſa maiſon tous les galants de ſa femme. Cette fille a *banni* ſon amant, elle ne le veut plus voir.

On dit auſſi, Se *bannir* de la Cour, ſe *bannir* du monde, pour dire, s'en retirer.

BANNIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Il faut *bannir* le chagrin. Il faut *bannir* un ingrat de ſa memoire, une penſée criminelle de ſon eſprit.

BANNIR, en quelques Coutumes, ſignifie, Publier: & auſſi on dit, que des vendanges ont été *bannies*, quand on a publié la permiſſion de les faire; & on dit en pluſieurs lieux, qu'une perſonne a été *bannie*, quand on a fait en l'Egliſe la publication des bans de ſon mariage.

BANNI, IE. part. & adj. & ſubſt. Un *banni* n'oſeroit retourner en ſa patrie.

BANNISSEMENT. ſ. m. Exil. Un *banniſſement* perpetuel emporte confiſcation. Un *banniſſement* à temps, & hors le reſſort. Un *banniſſement* volontaire, une retraitte du monde. Il a receu de ſa maiſtreſſe un arreſt de *banniſſement*. Le *banniſſement* ſe faiſoit autrefois a ſon de trompe, & cry public; ce qui luy a donné ſon nom.

BANQUE. ſubſt. fem. Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre par des lettres de change, & par correſpondance. Il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes de faire la *banque* ſans être Marchands. Ce Marchand a quitté le negoce, il ne fait plus que la *banque*. Ce mot vient de l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco*: c'eſtoit un ſiege où les banquiers s'aſſeoient dans les places de commerce, d'où on a fait auſſi *banqueroute*. Menage. Covarruvias dit que ce mot a la même origine que *banc*. Car l'Eſpagnol *banco* ſe prend auſſi pour une *table*. *Trapeza*, qui ſignifioit chez les Grecs une *table*, ſe prend auſſi pour une *banque*: *Trapezites*, un *Banquier*.

BANQUE, ſe dit auſſi du lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'aſſemblent, & où ils avoient autrefois un banc. On l'appelle auſſi d'autres noms: à Londres c'eſt *la Bourſe*, à Lyon *le Change*, à Paris *la Place du Change*. On met ſon argent à la *banque*, on y preſte, & on y fait valoir ſon argent à gros intereſt, même en quelques lieux a fonds perdu.

BANQUE, ſe dit auſſi des Societés, villes ou Communautés qui ſe chargent de l'argent des particuliers pour le leur faire valoir à gros intereſt. La *Banque* de Veniſe, de Hollande. La ville de Lyon a établi une *Banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier huit & un tiers.

BANQUE, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme à l'Occa, à la Baſſette, du fonds de celuy qui eſt maiſtre du jeu, qui ſe charge de payer ceux qui gagneront.

BANQUEROUTE. ſubſt. fem. Faillite, fuitte, abandonnement de biens que font les Banquiers, ou Negociants publics a leurs creanciers avec fraude & malice. Beaucoup de Marchands s'enrichiſſent par des *banqueroutes* frauduleuſes, en mettant leurs biens à couvert. La *banqueroute* eſt differente de la faillite, parce que la *banqueroute* eſt volontaire & frauduleuſe, quand le banqueroutier s'enfuit, & emporte le plus liquide de ſes biens. La faillite eſt contrainte & neceſſaire, & eſt cauſée par quelque fortune ou accident; & l'on tient qu'un homme a fait faillite, dés qu'il a manqué à acquitter des lettres de change, ou qu'il y a quelque deſordre dans ſon negoce.

BANQUEROUTE, ſe dit auſſi de l'inſolvabilité des bourgeois, ou autres perſonnes qui doivent plus qu'ils n'ont vaillant, & qui ne payent pas leurs dettes.

BANQUEROUTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a fait *banqueroute* à l'honneur, au bon ſens, à Dieu: & on le dit encore de ceux qui manquent à executer leurs promeſſes, & à ſe trouver aux rendez-vous qu'ils ont donnés; ou de ceux qui ſe retirent ſecrettement d'une compagnie, & ſans dire adieu. Ce mot vient de l'Italien *banca rotta*, *banque rompuë*.

BANQUEROUTIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Marchand, ou Banquier qui fait banqueroute. On n'eſt pas aſſez ſevere pour condamner les *banqueroutiers* frauduleux; on ne les met qu'au Pilori, & ſouvent ils meritent la corde. On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet verd, & à Luques, à porter un bonnet orangé: quoy que l'Ordonnance de Henry IV. de l'an 1609. & celle de l'an 1673. ordonnent qu'ils ſoient pourſuivis extraordinairement, & punis de mort; ce qui a eu peu ſouvent ſon execution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux, ceux qui divertiſſent leurs effets, ou qui les mettent à couvert ſous des noms interpoſés, par de fauſſes ventes, ou des tranſports ſimulés, ou qui font paroiſtre de faux creanciers.

BANQUET. ſubſt. maſc. Feſtin, grand repas qu'on fait à ſes amis. Aſſuerus fit un fameux *banquet* à toute ſa Cour, dont il eſt parlé au livre d'Eſther. Plutarque a écrit du *Banquet* des ſept Sages. Ce mot vieillit, & vient de l'Allemand *panket*, dont les Italiens ont fait *banchetto*, & les Eſpagnols *banquete*.

BANQUET, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. Tous les Chrétiens doivent participer au ſacré *Banquet*, au *Banquet* celeſte.

BANQUET, en termes de Manege, eſt la petite partie de la branche de la bride qui eſt au deſſous de l'œuil, qui aſſemble les extremités de l'embouchure avec la branche, & qui eſt cachée ſous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. verb. act. Faire un feſtin, faire grande chere avec ſes amis. Ce mot vieillit.

BANQUETTE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt un degré ou deux qui regnent tout le long des parapets, afin qu'on puiſſe tirer par deſſus. La *banquette* doit avoir un pied & demi de haut, & trois pieds de large.

BANQUETTE, ſe dit auſſi d'une petite élevation au deſſus du niveau de la ruë pour ſervir de chemin commode aux gens de pied, comme il y en a à Paris au Pont-neuf, & au Pont-Marie.

BANQUIER. ſubſt. maſc. Negociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place.

BANQUIER. Expeditionaire en Cour de Rome, eſt un Officier de nouvelle creation qui ſe charge de faire venir toutes les Bulles, Diſpenſes, & autres expeditions qui ſe font en la Cour Romaine, & en la Legation d'Avignon, ſoit de la Chancelerie, ſoit de la Penitencerie. L'origine de ces *Banquiers* vient de ce que les Guelphes du temps des guerres civiles d'Italie ſe refugierent en Avignon, & dans les pays d'obedience: & comme ils étoient favoriſés des Papes dont ils avoient ſoûtenu le parti, ils ſe meſlerent de faire obtenir les graces & expeditions de Cour de Rome, & s'appellerent *Mercatores & Scambiatores Domini Papæ*, comme témoigne Matthieu Paris. Mais comme ils ſe rendirent odieux alors par de groſſes uſures, on les appelle *Corſini*, ou *Caorſins*, du nom de Cahors ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui ſiegeoit alors eſtoit natif, à cauſe que de ſon temps ces uſuriers étoient en leur plus haute elevation, comme témoigne Adam Theveneau en ſes Commentaires ſur les Ordonnances au Titre des Uſures. Les Italiens en firent auſſi pour eux le mot *ſcarſi*, qui ſignifie *avares*; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte Dante dans ſon Enfer met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les ſcelerats & les uſuriers. Les marques de cette haine ont duré long-temps en France; & on a appellé en Chancelerie les *Lettres Lombardes*, les Lettres qui s'expedioient en faveur des Lombards & Italiens qui vouloient trafiquer ou tenir banque en France, qui ſe taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs, & Uſuriers,

avec

Lombards, de quelque nation qu'ils fussent : & on les appelle encore ainsi en plusieurs lieux d'Allemagne & de Flandres même. La Place du Change & la Fripperie d'Amsterdam s'appellent *Places Lombardes*. Ce nom de *Caorsin* a eté aussi donné à tous les Banquiers & Usuriers, qu'on a appellés en plusieurs Titres Latins *Caorcini*, *Caturcici*, *Caorsini*, *Corsini*, d'où est venu le proverbe, Il l'a enlevé comme un *Corps Saint*, par corruption, au lieu de *Caorsin*, parce que ces gens étoient si cruels à leurs debiteurs, qu'ils les enlevoient & les faisoient mettre en prison. Aussi se rendirent-ils si odieux, qu'ils furent chassés de France par Edit de St. Louis en 1268. & par Philippe le Hardy ; & d'Angleterre par Henry III. en l'an 1240. & 1251.

BANQUIER, se dit aussi en de certains jeux, comme à l'Occa, la Bassette, de celuy qui tient le jeu & l'argent, & qui a le fonds devant luy pour payer ceux qui gagnent.

BANVIN. subst. masc. est un privilege, ou droit qui donne pouvoir aux Seigneurs de vendre le vin de leur cru durant le temps porté par les Coustumes, ou par leurs titres, à l'exclusion de tous autres demeurans en la Parroisse. Les titres de *banvin* doivent estre établis auparavant le premier d'Avril de l'an 1560. Le vin doit estre vendu dans la maison seigneuriale, & non point emmené ailleurs. Ce droit s'est étendu aussi aux autres liqueurs, & même à la chair.

BAP.

BAPTESME. s. m. Le premier des Sacrements de l'Eglise, qu'on donne à celuy qu'on veut faire Chrêtien. Le *Baptesme* se fait avec de l'eau au nom des trois personnes de la Trinité. Tenir un enfant sur les fonds de *Baptesme*, c'est estre son parrain, ou marraine, ou celuy qui luy impose le nom. Le *Baptesme* confere la grace, & efface le peché originel. Le *Baptesme* ne s'administroit autrefois dans l'Eglise Romaine, qu'à Pasques & à la Pentecoste, hors les cas de necessité : d'où vient qu'on ne fait encore la benediction solemnelle de l'eau qu'en ces deux temps-là.

BAPTESME, se dit aussi d'une ceremonie Ecclesiastique qu'on fait sur les cloches, lors qu'on leur impose un nom en les consacrant au service divin. On les lave dehors & dedans avec plusieurs benedictions & prieres. Cette ceremonie est fort ancienne, parce qu'Alcuin disciple de Bede & Precepteur de Charlemagne, qui vivoit en l'an 770. en parle comme d'une chose qui etoit en usage il y avoit long-temps.

BAPTESME, en termes de Marine, est une ceremonie profane, dont usent tous les matelots envers ceux qui passent la premiere fois sous le Tropique, ou sous la Ligne. Il y en a quelques-uns qu'on baigne dans la mer, d'autres sur le vaisseau, d'autres a qui on fait essuyer quantité de seaux d'eau que jettent sur eux les matelots, quand ils traversent leurs rangs en allant d'un bout du vaisseau à l'autre. On les fait en même temps jurer de faire le semblable à ceux qui viendront apres eux.

BAPTISER. v. act. Conferer le Baptesme. Nôtre Seigneur fut *baptisé* par S. Jean avec les eaux du Jourdain. On *baptise* aujourd'huy les enfans dés qu'ils sont nez. On *baptise* au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.

BAPTISER, se dit aussi de certaines ceremonies Ecclesiastiques qui ne sont que des benedictions. Ainsi on dit, *Baptiser* des cloches. *Baptiser* un enfant, pour reiterer les ceremonies d'un Baptesme d'un enfant, qui l'a déja receu en effet, quand il a eté ondoyé.

BAPTISER, se dit figurement en ces phrases. *Baptiser* son vin, pour dire, Mettre beaucoup d'eau dedans. *Baptiser* quelqu'un dans la ruë, se dit en parlant de ceux sur qui on a jetté de l'eau imprudemment par les fenestres. On dit aussi, qu'on le *baptise*, quand on luy donne quelque nom plaisant, ou injurieux qui luy demeure toute la vie.

En termes de Palais, on dit *Baptiser* possession contraire, pour dire, Soûtenir chacun de son costé qu'on est en possession. On disoit aussi autrefois, *Baptiser* son appel, pour dire, en declarer les griefs apparents, & par devant quels Juges on pretendoit les relever. Car autrefois le mot de *Baptiser* ne signifioit autre chose que, *Enoncer*, *declarer*, comme on voit dans Masuer, Joannes Galli, & autres vieux Praticiens.

BAPTISÉ, ÉE. adj. Celuy, qui croira, & sera *baptisé*, entrera au Royaume des Cieux.

BAPTISMAL, ALE. adj. Qui appartient au Baptesme. Ce jeune homme est si sage, qu'il a encore l'innocence *baptismale*. Les Fonts *baptismaux*, sont la marque d'une Eglise Parrochiale.

BAPTISTERE. adj. & subst. Registre des Baptesmes. L'Ordonnance veut qu'on garde dans les Sacristies, & qu'on porte ensuitte dans les Greffes des Justices, les Registres *baptisteres* qui contiennent le nom de ceux qu'on baptise, & le jour qu'on leur a donné le Baptesme. Les majorités se prouvent par les extraits *baptisteres*. On appelloit aussi autrefois *Baptistere*, le livre où étoit contenu l'ordre & la ceremonie du Baptesme, & même le droit & le revenu que les Prestres en reçoivent.

Le mot de *Baptesme* & ses derivés viennent du Grec *baptein*, *immergere*, *plonger dans l'eau*.

BAR.

BAR. s. m. Civiere renforcée qu'on porte à deux, à quatre, à six hommes, qui sert dans les atteliers a transporter des pierres, du moilon, & autres materiaux necessaires aux ouvriers. On s'en servoit aussi autrefois sur les ports a descharger les bateaux de bois, & autres marchandises : d'où vient qu'on appelle aujourd'huy ceux qu'on y employe, des *Debardeurs* ; & on en use aussi dans les basse-cours pour transporter du fumier.

BAR, en termes de Blason, signifie autrement un *Barbeau*, qui est un poisson qu'on met souvent dans les Armoiries, ordinairement courbé & adossé, comme en celles du Duché de Bar.

BARAGOUIN. s. m. Langage corrompu ou inconnu qu'on n'entend pas. Ce mot vient de *bara*, qui signifie *pain* en Bas-Breton, & qui vient de *bar* Hebreu, qui signifie la même chose, & de *guin*, qui signifie *vin* aussi en Bas-Breton, & qui apparemment vient de *vinum*, parce que ces mots de *pain* & de *vin* sont les premiers qu'on apprend des langues etrangeres. Menage.

BARAGOUINER. verb. neut. Parler un langage étranger & inconnu, ou parler si mal, qu'on ne peut se faire entendre a ceux du pays.

BARAQUE. s. f. Hutte ou petit logement que les soldats font dans un camp pour se loger. Autrefois la hutte etoit pour loger les pietons, & la *baraque* pour les cavaliers : maintenant on les confond, & les deux s'appellent *baraques*. Ce mot vient de l'Espagnol *barracas*, qui signifie des *cabanettes* que dressent les Pescheurs au bord de la mer.

BARAT. s. m. Vieux mot François & hors d'usage, qui signifioit, Tromperie, fourbe, mensonge, calomnie. On juroit autrefois qu'il n'estoit intervenu dans un contract aucune fraude, *barat*, ni malengin.

BARATTE. s. f. Vaisseau fait de douves, plus étroit en haut que par bas, qui sert à battre le beurre. Ce mot vient apparemment de l'Espagnol *barrear*, qui signifie *brouiller*, parce qu'il faut en effet que les parties du lait soient battuës & brouillées pour faire le beurre. D'autres disent qu'il vient du vieux mot François *barate*, qui signifie *bruit*, à cause du bruit qu'on fait en battant le beurre. Les Bas Bretons disent encore *baraz*, pour dire une *baratte*.

BARATTERIE. s. f. Terme de Marine. C'est la tromperie

tromperie du Patron, ou malversation du Maistre, ensemble les larcins, alterations, & deguisemens causez par le Maistre, ou par l'equippage. La peine de la *baratterie* est mentionnée au livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. L'Asseureur court la risque de la *baratterie*. On se sert aussi de ce terme en Italien & en Espagnol. Originairement il ne signifioit que *marché*; & parce qu'on y fait souvent des fraudes, il a été appliqué aux tromperies du commerce. On a appellé aussi *Baratiers* les chicaneurs qui faisoient des surprises en plaidant: & on lit dans Matthieu Paris, que l'Empereur Frederic fut accusé d'avoir dit, *tres fuisse baratores in mundo, seu tres impostores*. Ce mot est venu du vieux mot François *barat*, qui de tout temps a signifié toute sorte de tromperie. On disoit aussi *barater*, pour dire, *tromper*.

BARBACANE. subst. fem. Terme de Guerre. Fente ou petite ouverture qu'on fait dans les murs des Chasteaux & Forteresses pour tirer à couvert des armes à feu sur les ennemis. Quelques-uns croyent que c'est un parapet de bois crenelé. D'autres l'ont pris pour toutes sortes de deffenses & couvertures contre les ennemis. On a dit aussi autrefois *barbacane* & *barbecane*. Du Cange dit que c'est une deffense exterieure de la ville ou du chasteau, qui sert à en fortifier les portes & les murs, qu'il appelle en Latin *barbacana*, ou *barbicana*, *antemurale*, & *promurale*. C'estoit autrefois un Fort qui étoit à l'entrée d'un pont, ou hors de la ville, qui avoit un mur double & des tours. Ceux de la Crusca disent que c'est la partie de la muraille qui est au bas de l'escarpe pour la seureté de la ville: en ce cas ce seroit la même chose qu'une fausse-braye. Ce mot vient de l'Italien *barbacane*, qui est un mot Arabe, selon Spelmannus.

BARBACANE, en termes d'Architecture, est une fente ou ouverture qu'on laisse dans les murs pour faire entrer & sortir les eaux, quand ils sont bastis en un lieu sujet aux inondations, ou pour faire égouter les eaux des terrasses.

BARBARE. adj. & subst. masc. & fem. Estranger qui est d'un pays fort éloigné, sauvage, mal poli, cruel, & qui a des mœurs fort differentes des nostres. Rome a été plusieurs fois pillée par les *Barbares*. On n'est plus si sujets aux incursions des *Barbares*. Les Sauvages de l'Amerique sont fort *barbares*. Les Grecs appelloient *Barbares* tous ceux qui n'étoient pas de leur pays; & ce mot ne signifie en leur Langue qu'*estranger*.

BARBARE, signifie aussi seulement, Cruel, impitoyable, qui n'écoute point la pitié, ni la raison. Un pere est *barbare*, quand il n'a point de tendresse pour ses enfants. Un Prince est *barbare*, qui tyrannise ses sujets. Medée faisoit des actions *barbares*.

BARBARE, en termes de Grammaire, se dit du langage, ou des termes impurs, ou inconnus qui sont durs à l'oreille, ou difficiles à entendre. Ce mot *barbaros*, selon Strabon, est dit par imitation. Les estrangers, quand ils venoient en Grece, *charrantzon*, id est, *balbutiebant*, *ils begayoient*, parloient grossierement. Cependant on peut dire qu'ils appelloient *barbares*, ceux dont ils n'entendoient pas le langage, tels qu'étoient les Persans, les Scythes, les Egyptiens. Scaliger tient que ce mot de *barbare* vient de l'Arabe *bar*, qui signifie *desert*. *Barbare*, selon son sentiment, est un *Sauvage*, un homme vivant dans les solitudes.

BARBAREMENT. adv. D'une maniere barbare ou cruelle. On a traitté ce miserable trop *barbarement*. Le peuple de cette contrée parle *barbarement*.

BARBARIE. subst. fem. Cruauté, action faite contre la raison, l'humanité. Les Tyrans ont persecuté les Chrétiens avec une grande *barbarie*. C'est une *barbarie* de saisir le corps & les biens d'un debiteur tout à la fois.

BARBARIE, signifie aussi, Ignorance, grossiereté. La Grece est maintenant un lieu de *barbarie*, où regnoit autrefois la science & la politesse. La France a été longtemps un pays de *barbarie*. Et en ce sens il se dit tant des mœurs que du langage.

BARBARIE, en termes de Mer, se dit des choses & marchandises étrangeres d'une autre nation & pays.

BARBARISME. subst. masc. Terme de Grammaire. Faute dans le langage qui tient le milieu entre le solecisme, & l'improprieté. Il se commet, quand on se sert de quelque mot, ou phrase étrangere & qui n'est pas naturelle à la langue.

BARBE. s. f. Poil qui vient au menton des hommes quand ils ont 18. ou 20. ans. Une longue *barbe* rend venerable un vieillard, un Magistrat, un Capucin. La plus-part des peuples sont differents en la maniere de porter, de faire leur *barbe*. Les Americains furent fort surpris de voir les Espagnols qui avoient de la *barbe*. Une *barbe* à l'Espagnole, à la Turque, c'est une *barbe*, dont le poil de dessus les levres est retroussé en crocs, ou en garde de poignard. C'est une marque de deuil chez la plus-part des peuples, de laisser croistre sa *barbe*. Faire une *barbe*, c'est la raser. Jean Kinson dit que les Tartares sont en guerre avec les Persans, à cause qu'ils ne veulent pas coupper les moustaches de leur *barbe* comme font les Tartares; & pour cela ils les appellent *Infidelles*, quoy qu'ils s'accordent avec eux dans les autres points de la Religion Mahometane. Chez les Romains on faisoit une visite de ceremonie à ceux à qui on faisoit la *barbe* pour la premiere fois, ou qui prenoient la Robbe virile. Autrefois on faisoit une ceremonie de benir la *barbe*, & de la consacrer à Dieu, quand on la faisoit aux Ecclesiastiques. Warnefridus dit que le nom des *Lombards* vient de ce qu'ils portoient une longue *barbe*. Clodion commanda aux François de porter de grands cheveux, & de laisser croistre leur *barbe*, pour les distinguer des Romains. Cette coustume a duré jusqu'au Roy Louïs le Jeune. Ce mot vient du Latin *barba*.

BARBE, se dit aussi des poils qu'ont les autres animaux au menton, ou aux environs de la gueule. Les boucs & les chevres ont de la *barbe* sous le menton. Un chat, un rat ont des *barbes*. On appelle aussi *Barbe* de coq, cette chair rouge qu'il a au dessous du bec.

BARBE, se dit aussi des petites arestes ou cartilages qu'ont les poissons plats, qui leur servent de nageoires; comme les turbots, les barbues, les soles, les carrelets. Les *barbes* de la Baleine sont celles qui luy tombent sur les maschoires, qui sont des bandes plattes & pliantes qui servent à mettre dans des corps de juppes de femmes pour les rendre fermes. On les appellent autrement *fanons*.

BARBE, se dit aussi des longs poils qui sont au bout des espics. L'orge & le seigle ont des *barbes* bien plus longues que le froment. Il se dit aussi des plumes, & autres choses semblables.

BARBE, se dit aussi des poils qui paroissent dans des étoffes essiées par l'usure. Il faut faire la *barbe* à cette garniture, à ce manteau.

BARBE, se dit encore de ces excressences & menus poils qui forment la chancissure des choses qui se corrompent. Ces confitures sont gastées, chancies, elles ont de la *barbe*.

On appelle aussi *barbes* dans les monnoyes, les petites pointes ou filets qui y paroissent avant qu'elles ayent été frottées ou polies.

BARBE, ou *Sous-barbe*, est la partie de la teste du cheval qui porte la gourmette; & c'est le dehors de la maschoire inferieure au dessus du menton.

BARBES, en termes de Manege, sont des superfluitez de chair qui viennent dans le canal de la bouche du cheval, dans cet intervalle qui separe les barres, & qui est sous la langue. On les appelle aussi *barbillons*. On le dit aussi des bœufs.

BARBES, se dit aussi de ces petites pointes ou avances qui sont à un des costez du pesne d'une serrure, qui donnent prise à la clef pour faire ouvrir, ou fermer.

En termes de Marine, on appelle *Ste. Barbe*, la chambre des Canoniers, qui est au bas du chasteau de pouppe, au dessus de celle où on met le biscuit, & au dessous de la chambre du Capitaine; parce que les Canoniers ont choisi

choiſi Ste Barbe pour Patrone. On l'appelle autrement *Gardemerie*, les vaiſſeaux de guerre y ont deux ſabords. On appelle *barbes*, les parties du bordage de l'avant du vaiſſeau, à l'endroit où l'eſtrave s'aſſemble avec la quille.

On dit en terme de Guerre, Tirer le canon en *barbe*, pour dire, le tirer par deſſus la hauteur du parapet, au lieu de le pointer par l'ouverture des embraſures.

BARBE. ſ. m. eſt un cheval de Barbarie qui a une taille menuë, & les jambes déchargées. On dit que les *Barbes* meurent, mais qu'ils ne vieilliſſent jamais, parce qu'ils conſervent leur vigueur juſqu'à la fin : c'eſt pourquoy on en fait des etalons. Et on appelle un *echappé de Barbe*, un poulain engendré d'un *Barbe*. Il y a des *Barbes* en Afrique qui attrappent les Autruches à la courſe, qu'on vend ordinairement dix mille livres. On les entretient toûjours maigres, & on les nourrit fort peu avec quelques grains & de la pâte. Ils ne ſont point ferrez, & ont de petites ſelles raſes, des brides & étriers legers, & courent avec autant de liberté comme s'ils n'étoient point montez.

BARBE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Barbe* bien étuvée eſt à demi raſée. On dit auſſi, Faire une choſe à la *barbe* de quelqu'un, pour dire, la faire hardiment, malgré luy & en ſa preſence. On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme s'en torche la *barbe*, ou les *barbes*, pour dire, qu'il n'aura point de part à une affaire où il deſiroit d'entrer. On dit, qu'on doit être ſage, quand on a la *barbe* au menton. On dit auſſi, Rire ſous *barbe*, ou rire ſous cappe, quand on entend quelque diſcours avec plaiſir, ſans en rien témoigner à l'exterieur. On dit auſſi abuſivement, Faire *barbe* de foarre à Dieu, au lieu de dire *gerbe* de foarre, pour dire, luy faire une méchante offrande, luy donner le pire de ce qu'on a. On dit auſſi par mépris aux jeunes gens qui ſe mêlent de donner conſeil, Vous avez la *barbe* trop jeune, vous eſtes une jeune *barbe*, pour dire, Vous n'avez point d'experience dans les affaires du monde. On dit encore, mais baſſement, Faire danſer *Ste Barbe*, pour dire, qu'il faut traitter, ſaouler les gens, des ſuffrages deſquels on a beſoin. On dit auſſi, Faire la *barbe* à quelqu'un, pour dire, luy faire affront, parce que c'étoit autrefois une peine fort ignominieuſe de raſer la *barbe* à quelqu'un, non ſeulement en France, mais même chez les Grecs, & chez pluſieurs autres nations : d'où ſont venuës ces trois façons de parler, *Je veux qu'on me tonde* ; *Je luy auray le poil*, & *Je luy feray la barbe*.

BARBÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu. Il portoit de gueules au coq d'argent *barbé*, creſté, becqué, & membré d'or. On dit auſſi *barbelé*. On le dit auſſi du dauphin : & il faut que leur barbe ſoit d'un autre émail.

BARBEAU. ſ. m. Poiſſon d'eau douce qui eſt de la figure des carpes, mais molaſſe & peu eſtimé. Les œufs de *barbeau* ſont venimeux & dangereux, à ce que dit Matthiole : & en effet ils dévoyent l'eſtomac par haut & par bas. Sa chair eſt blanche, molle & flegmatique, & il n'eſt bon que quand il eſt vieux. On l'appelloit autrefois *bar* : d'où vient que les armes de Bar ſe blaſonnent encore par deux *bars* adoſſez, qui ſont des *barbeaux*. On l'appelle en Latin *mugil fluviatilis*. Auſone le nomme *barbus*. Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſes barbes. A Bordeaux on l'appelle *ſurmulet*, & quelques-uns tiennent que c'eſt le *mullus* des Anciens.

BARBEAU, eſt auſſi une petite fleur bleuë qui croit dans les bleds, dont les enfants ſe font des couronnes & des écharpes par le moien de leurs queuës, qu'ils entrelacẽt.

BARBE-BOUC, ou *Barbe de bouc*. ſ. f. C'eſt une plante qu'on mange en hiver en ſalade, parce qu'elle eſt douce. Sa feuille eſt plus longue & plus large que celle du ſafran, à laquelle elle reſſemble. Sa fleur eſt jaune & preſque ſemblable à celle du piſſenlis. Elle ſort d'un bouton lequel s'épanouit dans le beau temps. De la cime de ce bouton pend une barbe follette, blanche, & aſſez grande, qui luy donne ſon nom. On l'appelle en Latin, *barbula hirci*.

BARBELÉ, ÉE. adj. qui ſe dit des traits ou fleſches qui ont des dents ou des pointes dans leur ferrure. Une fléche *barbelée* eſt plus dangereuſe qu'une autre.

BARBET. ſ. m. Chien à gros poil & friſé qu'on dreſſe à la chaſſe des canards. On tond les *barbets*, & de leur poil on fait des chapeaux. Voyez *Chien*.

On dit proverbialement d'un homme qui en ſuit toûjours un autre, qu'il le ſuit comme un *barbet* : & on dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté comme un *barbet*, parce que la crotte s'attache aiſément au long poil des *barbets*.

BARBEYER. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit lors que le vent, au lieu de donner dans la voile, & de la remplir, ne fait que la raſer en paſſant à côté : ce qui arrive, lors qu'elle eſt preſque parallele au vent. Cela s'appelle autrement *Friſer*, *barboter*.

BARBIER. ſ. m. Celuy qui fait la barbe. Il y a des Chirurgiens *Barbiers*, d'autres Etuviſtes, d'autres Perruquiers. Eutrapel *Barbier* chez Martial étoit ſi lent, que durant qu'il faiſoit la barbe d'un côté, elle revenoit de l'autre.

Les Romains ſe paſſerent de *Barbiers* pendant 454. ans. Ce fut Ticinius Menas, au rapport de Varron, qui en amena le premier dans la ville à ſon retour de Sicile.

Les *Barbiers* n'exerçoient point leur métier dans les boutiques, mais au coin des ruës, & par tout indifferemment où ils ſe trouvoient.

On dit proverbialement, Glorieux comme un *Barbier*. On dit auſſi, qu'un *Barbier* rait l'autre, pour dire, qu'il faut que chacun dans ſa profeſſion ſe rende des offices reciproques.

BARBILLON. ſ. m. Petit poiſſon d'eau douce, diminutif de *Barbeau*.

BARBILLON, eſt auſſi une maladie de cheval, & c'eſt la même choſe que *Barbes*. Voyez *Barbes*.

BARBILLON, en Fauconnerie, eſt auſſi une maladie de la langue de l'oiſeau, qui vient d'un rheume chaud qui tombe ſur des glandes qu'il fait enfler.

BARBON, ONNE. adj. & ſubſt. Vieillard qui eſt revenu de tous les plaiſirs de la jeuneſſe, qui les condamne, & qui les empêche autant qu'il peut.

BARBON, ſe dit auſſi de ceux qui ſont pedants, mal propres, & bourrus. Cet homme n'a que vingt-cinq ans, & eſt déja *barbon*. Balſac en a fait une raillerie tres-agreable dans un Traitté qu'il a intitulé *le Barbon*.

BARBOTER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des cannes & des canards, & autres oiſeaux aquatiques, lors qu'ils boivent, ou fouillent dans la bourbe, & qu'ils font un certain bruit en remuant le bec.

BARBOTER, ſe dit auſſi d'un homme qu'on plonge dans l'eau, & qu'on fait boire malgré luy.

BARBOTER, ſe dit encore de ceux qui parlent entre leurs dents, & qui font un certain bruit pareil à celuy des canards, ſans qu'on puiſſe entendre ce qu'ils diſent.

BARBOTEUR. ſ. m. Un canard privé, nourri prés d'un moulin, ou dans une baſſecour, qui eſt peu eſtimé en comparaiſon des canards ſauvages.

BARBOTINE. ſ. f. Poudre qui ſe fait de graine d'abſynthe fort amere. On en fait prendre aux enfants pour tuer les vers qu'ils ont dans le corps. On l'appelle auſſi *verſoſtine*, ou *oſte-vers*, & *vermotine*, & *abrotum*, d'où apparemment eſt venu ſon nom, parce que l'abrotonum eſt une eſpece d'abſynthium. Quelques-uns l'appellent *ſemen ſanctum*, ou *ſemen contra vermes* : mais la veritable *barbotine* eſt la graine de la plante appellée *tannaſée*, en Latin *tanaceтum*, qui a une tige aſſez haute, dont les feuilles ſont un peu creſpées, & qui fleurit jaune.

*BARBOUILLAGE. ſ. m. Action de barbouiller, d'enduire d'une couleur. Le *barbouillage* de ce tripot a tant coûté.

BARBOUILLAGE, ſe dit auſſi par mépris d'une méchante peinture.

BARBOUILLER. verb. act. Peindre groſſierement

avec une brosse, enduite d'une couleur. L'ocre sert à *barbouiller* les planchers, le noir à noircir à *barbouiller* les jeux de paume.

Menage derive ce mot de *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*, d'où on a fait aussi *Barbuleius*, qui signifie un *bouffon enfariné*.

BARBOUILLER, signifie aussi, Salir, gaster quelque partie d'une chose. Les masques, les bouffons se *barbouillent* le visage.

BARBOUILLER, se dit figurément en Morale des compositions d'esprit. Cet Auteur a bien *barbouillé* du papier, il a écrit bien des choses qui ne valent rien, ou qu'on n'entend pas. cet homme s'est bien *barbouillé* dans le monde, on n'en fait gueres d'estat. il a tellement *barbouillé* & embrouillé cette affaire, qu'on n'y connoît plus rien.

On dit aussi, qu'un Orateur, un Advocat se *barbouille*, lors que la memoire luy manque, qu'il parle en galimathias. On dit la même chose d'un homme qui s'enyvre, lors qu'il ne sçait plus ce qu'il dit.

BARBOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Se moquer de la *barbouillée*, pour dire, Faire des propositions extravagantes & ridicules.

BARBOUILLEUR, EUSE. s. m. & f. Qui peint grossierement avec la brosse, qui enduit d'une couleur une muraille, un plancher. On l'appelle en raillerie un *Enlumineur de jeu de paume*.

On dit aussi des mauvais Peintres, & des mauvais Auteurs, qui gastent de la toile, ou du papier, que ce sont des *Barbouilleurs*.

BARBU, UE. adj. Qui a de la barbe, du poil. On a veu à Paris une femme *barbuë* avec une longue barbe au menton, & par tout le corps.

BARBUE, se dit aussi d'une Comete, lors que la lueur blanche qui en fait ordinairement la queuë, paroît en sa partie anterieure entre son corps & celuy du soleil comme si c'etoit une barbe.

BARBUE. s. f. Poisson de mer qui est plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *rhombes*, ou *turbots*, mais celuy cy a la chair plus molle. En Latin *rhombus*.

BARCES. s. f. Espece de canons semblables aux faucons & fauconneaux, mais plus courts, plus renforcez de metal & de plus grand calibre. Ils étoient autrefois fort communs sur la mer : maintenant ils sont de peu d'usage.

BARDANE. s. f. Glouteron, ou lappe majeure, plante dont les fruits s'attachent aux habits, parce qu'ils ont plusieurs petites pointes. En Latin *Lappa personata*. Voyez *Glouteron*.

BARDE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois l'armure d'un cheval de gens d'armes, ou armez de toutes pieces. Il n'est plus en usage. La Crusca dit que *barda è armatura di cuoio cotto, o di ferro, con la quale s'armava la groppa, il collo, el petto de' cavalli*.

BARDE, est aussi une longue selle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, qui est faite de grosse toile piquée, & de bourre. On l'appelle en quelques endroits *panneau*.

BARDE, se dit aussi d'une grande trenche de lard qu'on met sur les volailles, au lieu de les larder pour les rôtir.

BARDES, parmi les anciens Gaulois étoient les Chantres & Poetes, ou faiseurs de Romans, qui chantoient les loüanges des Heros. Bochart dit que ce mot vient de l'Hebreu *parat*, qui signifie *chanter*.

BARDEAU. s. m. Petit ais dont on se sert au lieu de tuilles pour couvrir les maisons. On en fait souvent de douves, ou d'autres ais aussi minces. On les appelle autrement *aissis* en plusieurs endroits, comme qui diroit des *ais sciez*.

BARDER. v. act. Mettre une barde à un cheval. Dans les Carrousels on voit des chevaux *bardez* & caparassonnez. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *varare*.

BARDER, signifie aussi, Mettre une barde, ou une grande trenche de lard sur un chapon, ou autre volaille. Il y a des gens qui aiment mieux les viandes *bardées* que lardées.

BARDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle en termes de Blason, un cheval *bardé*, lors qu'il est paré.

BARDEUR. s. m. Homme de journée qui sert dans les atteliers à porter le bard. Il faut dans un tel attelier tant de *Bardeurs*, & tant de Halebardiers.

BARER. Terme de Chasse, qui se dit quand un chien balance sur les voyes.

BARET. s. m. est le cri d'un elephant, ou d'un rhinoceros.

BARGUIGNER. v. n. Marchander sou à sou quelque chose. Les Marchands n'aiment pas à vendre à des bourgeoises, parce qu'elles *barguignent* trop. Les Italiens se servent de ce mot pour dire, Vendre à credit & à terme. Menage le derive de *barcaniare*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve dans la même signification ; & Scaliger, d'un vieux mot Latin *bargenna*. On disoit autrefois *bargagner*, pour signifier *marchander*. En Anglois on appelle *bargain*, un marché, une convention. Froissart dit que les Gascons voulant surprendre la ville de Montferrant, dirent entr'eux, Maintenant nous la *bargagnons*, une autrefois nous l'acheterons.

BARGUIGNER, se dit figurément en choses spirituelles des irresolutions d'esprit, quand un homme a du mal à se resoudre, à donner quelque parole, à conclurre une affaire, à se deffaire de quelque engagement. Il ne faut point *barguigner* à quitter ses folles amours, & les engagements dans le vice.

BARGUIGNEUR, EUSE. s. m. & f. Qui barguigne, qui marchande trop, qui est irresolu & indeterminé.

BARICAÇE. s. f. Vieux mot qui signifie une *fondriere*, precipice au pied des montagnes.

BARIL. s. m. Petit vaisseau de bois rond en forme de tonneau. On met le vinaigre, le verjus dans des *barils*. Menage derive ce mot de l'Italien *bariglo*, qui a été fait du Latin *varra*, à cause des petites barres qui sont aux *barils*. Du Cange le derive de l'Anglois *baril*. On a dit aussi *barile* & *barillus* dans la basse Latinité. Il vient de l'Espagnol *barril*, qui signifie proprement un vaisseau de terre qui a un grand ventre & un col étroit.

BARIL, se dit aussi de plusieurs choses contenuës dans un baril. Un *baril* de poudre à canon. un *baril* de moûtarde de Dijon. un *baril* d'olives.

BARILLAGE. s. m. Terme de Finances. Le *Barillage* est deffendu par l'Ordonnance des Aides, c'est à dire, de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils, ni vaisseaux moindres que d'un huitiéme du muid, à la reserve des vins de liqueur venant en quaille.

BARILLET. s. m. Petit baril d'argent, d'yvoire, pour mettre des parfums ou autres choses precieuses.

BARILLET, se dit aussi de la partie de la montre où est enfermé le ressort.

On appelle aussi *Barillet*, un tambour qui sert à faire joüer un orgue toute seule, ou un clavessin par le moyen de plusieurs pointes ou crochets arrangez sur sa surface avec un ordre convenable, qui accroche les touches, & qui se meut par le moyen d'un ressort ou d'une manivelle.

BARIOLER. v. act. Diversifier de couleurs rudes & trenchantes qui n'ont pas de nuance convenable. Les habits des bouffons, des extravagants, sont *bariolez*, chargez de bandes ou de barres de diverses couleurs. Autrefois on faisoit des chandelles des Rois fort *bariolées*. Ce mot vient de *variare*.

BARIQUE. s. f. Tonneau & futaille. Une *barique* de vin. il faut quatre *bariques* pour faire le tonneau de vin à Bordeaux, ou trois muids de Paris. on se retranche avec des *bariques* vuides.

BARLONG. s. m. Terme de Geometrie. Quarré long.

long, ou figure parallellogramme à quatre angles droits, & à quatre côtés, dont il y en a deux plus longs que les autres.

BARLONG, *Barlongue*. adj. en langage ordinaire se dit seulement des habits qui au lieu d'estre également ronds, ont plus de longueur d'un costé que d'autre. Ce manteau est *barlong*. cette juppe est *barlongue*. Ce mot vient du Latin *varè longus*.

BARON, BARONNE. s. m. & f. Degré de Noblesse qui est au dessus des simples Gentil-hommes & des Châtelains. il y a tres-grand nombre de *Barons* en Allemagne.

On croyoit à la Cour les *Barons* trepassez,
dit le *Baron de la Crasse*.

Menage derive ce mot de *Baro*, qui signifioit parmi les Romains un homme fort & vaillant, & aussi un brutal & feroce: & parce que les Rois avoient auprés d'eux les hommes les plus vaillants & les plus forts, & qu'ils les recompensoient de plusieurs Fiefs, & Seigneuries, on a depuis appellés *Barons*, ces Nobles qui les avoient obtenus. Desorte que ce n'est pas merveille, si dés le temps même de Saint Augustin on a appellé *Barons* les gens les plus considerables de la Cour & de l'armée. Quelques-uns derivent *Baron* de l'Allemand *baver*, qui se dit en un contre sens, & signifie *paysan*. Dans la basse Latinité on a appellé *Barons* des gens de journée, de peine & de travail, parce qu'ils doivent être forts & robustes, comme on voit dans Isidore, qui dit que ce mot vient du Grec *varys*, qui signifie *gras*, & *fort*. Papias est aussi de ce sentiment. Et en ancien Gaulois on appelloit *Varons*, les valets des soldats, qui étoient extremement lourds & stupides, & resistants à la fatigue. Ciceron, pour signifier un homme lourd & stupide, se sert du mot de *baron*. Dans les anciennes Loix d'Allemagne on dit, Souffleter un *baron*, pour dire, Donner un soufflet à un vilain. On appelle aussi en Italien un gueux *barone*; & on dit *baronare*, pour dire, *gueuser*.

D'autres derivent le mot de *Baron* d'un vieux mot Gaulois *Ber*, ou *Bers*, qui signifioit *Haut Seigneur*, d'où on a fait le Fief de *Haut-ber*. Quelques-uns l'ont fait venir de *Barrus*, qui signifie *Elephant*, à cause que les *Barons* sont ceux qui ont le plus de pouvoir. Mais la plus vraisemblable opinion est qu'il vient de l'Espagnol *varo*; qui signifie un *homme vigoureux*, *vaillant*, & *noble*. D'où vient que quelques Coûtumes ont appellé un mari *Baron*, ce que les femmes appellent leurs *hommes*. Une femme ne peut contracter, ni appeller sans l'autorité de son *baron*. D'où vient que les Princes ont appellé *Barons*, leurs Vassaux, qu'on appelle encore aujourd'huy leurs *Hommes*, & *Feudataires*. Et dans les Loix Saliques & *Ripuaires*, le mot de *baron* signifie generalement un *homme*.

On a appellé *Barons Châtelains*, ceux qui avoient des Châteaux. On a appellé aussi *Barons* en France, ceux qui étoient les Pairs dans les Justices. On appelle *Barons* en Arragon, ceux qui ont plusieurs Vassaux qu'on nomme autrement *Ricos hombres*. En Angleterre on appelle *Barons* du Parlement, ceux qui tiennent le Parlement. On a appellé aussi *Barons*, les premiers bourgeois de la ville de Londres.

On a appellé *Hauts-Barons*, ceux qui tenoient une des quatre notables Baronnies de France, qui sont Coucy, Craon, Sully, & Beaujeu.

Du Chesne dit que les *Seigneurs* de Montmorency ont été appellés les premiers *Barons* de France.

BARON, se disoit autrefois des Grands du Royaume de France. Quand le Roy tenoit les Estats, ou des Conseils d'importance, il assembloit ses *Barons*, qui ont changé souvent de degrés & de qualité selon les temps & les lieux. Il falloit autrefois pour être *Baron*, avoir sous soy trois ou quatre Châtelenies, & trois Maladeries.

On appelle communément en Espagne *Baron*, un homme illustre, masle ou vigoureux; & quelquefois c'est un nom qu'on donne à un mari.

BARONNIE. s. f. Terre qui donne la qualité de Baron à celuy qui la possede. La *Baronnie* de Beaujollois a quatre villes, & 80. villages, & est possedée par Mademoiselle de Montpensier. La *Baronnie* de Gentilly n'est que d'un seul village.

BARONNIE, a signifié quelquefois, la premiere Seigneurie aprés la souveraine, ayant toute Justice, & droits mouvants de la Couronne: ce qu'on appelloit *Fief chevet*, ou tenu à chef. Voyez du Tillet.

L'Auteur du Grand Coûtumier écrit qu'au Royaume de France il n'y avoit autrefois que trois *Baronnies*, Bourbon, Coucy, & Beaujeu.

BAROQUE. Terme de Joüaillier, qui ne se dit que des perles qui ne sont pas parfaitement rondes.

BARQUE. s. f. Bâtiment de mer qui n'a que des voiles Latines au nombre de deux ou trois pour le plus. La voile d'avant ou de prouë se nomme le *trinquet*, celle du milieu, *la maîtresse*, celle de pouppe, *la voile d'artimon*, ou la *mezane*. Il y en a qu'on nomme les *barques de rome*, & en Grec *monoxyla*, qui ne sont faites que d'un arbre creusé, auquel on ajoûte quelques pieces de côté & d'autre, & qui sont neantmoins capables de 50. rames. Menage derive ce mot de *barca*, Latin; le Pere Fournier, de *Barcé* ville d'Afrique; & Rodericus Toletanus, de *Barcelonne*; d'autres, entre lesquels est Saumaise, de *varis*, mot Grec qui signifie un *edifice fait en rond*, qu'on a etendu aux *barques*, à cause qu'elles sont courbées. Jules Scaliger le derive de *baros*, *ab oneribus gerendis*.

BARQUE, se dit aussi d'un fort petit bâtiment de mer, ou navire sans hune, qui sert à porter des munitions, à charger, ou à décharger les navires qui sont à la rade dans les lieux où les grands vaisseaux ne peuvent pas aborder, & à plusieurs autres usages. Une *barque d'avis*, est celle qu'on envoye porter quelques nouvelles, soit d'un vaisseau en un autre, soit dans un lieu éloigné.

On appelle aussi *Barque longue*, ou *double chalouppe*, les bâtiments qui sont de bas bord, & ne sont pas pontés. Quelques-uns appellent *barques*, tous les vaisseaux qui n'ont point de hune.

Une *barque en fagot*, c'est tout le bois taillé pour faire une *barque*, qu'on porte dans un vaisseau pour l'assembler quand on est parvenu aux lieux où on a besoin, & pour remonter dans les rivieres.

BARQUE, se dit aussi d'un petit bateau qui sert à passer une riviere, ou à y voiturer des marchandises en petite quantité. Il est arrivé une *barque* d'huistres à l'écaille. une *barque* de Pescheur.

On appelle la *barque de Caron*, le vaisseau dans lequel les Poëtes ont feint que les ames passoient aux Enfers. Et on dit poëtiquement, Avoir passé la *barque*, pour dire, Estre mort.

BARQUE, se dit figurément de la *barque* de S. Pierre, pour dire, l'Eglise Romaine. Estre hors la *barque*, c'est, Estre Heretique, ou Schismatique.

On dit proverbialement, qu'un homme conduit bien sa *barque*, quand il sçait ménager sagement sa fortune. On dit aussi, qu'il conduit la *barque*, qu'il tient le timon de la *barque*, pour dire, que c'est luy qui est le chef, le maître d'une affaire, d'un dessein entrepris.

BARQUEROLE. s. f. diminutif de *Barque*.

BARRACAN. Voyez *Bouracan*.

BARRAGE. s. m. Droit établi pour la refection de ponts & passages, principalement du pavé. Il a été originairement de cinq deniers pour charette, huit deniers pour chariot, & pour chaque charge de mulet à proportion. C'étoit une Ferme particuliere qui est maintenant comprise dans le Bail general des Aides. On a nommé ce droit *Barrage*, à cause de la barre qui traversoit le chemin pour empêcher le passage jusqu'à ce qu'on l'eut payé.

BARRAGER. s. m. Fermier qui reçoit le droit du barrage. Les *Barragers* ont certains droits pour assister à des ceremonies publiques, comme à la Procession de

de saint Vincent à saint Germain des Prés, &c.

BARRE. s. f. Menuë & longue piece de bois, ou de metail qui sert à attacher, ou à fermer quelque chose. Cette porte est composée de trois ais cloüez sur deux ou trois *barres*. Ces fenestres ferment bien, il y a des *barres* de fer partout. le vin diminuë *beaucoup* de sa bonté, quand il est au dessous de la *barre* du tonneau. les portes cocheres se ferment par derriere avec une *barre*. Ce mot vient du Latin *vara*, qui signifie un *pieu*, une *perche*, d'où on a fait aussi *barra*. Menage. Nicod le derive de l'Hebreu *beriah*, qui signifie *vectis*, *levier* ou *barre*.

On appelle aussi *Barre*, une traverse à fermer un passage d'un pont, d'une advenuë, &c. d'où sont venus les mots de *barriere*, *barrage*, & autres.

D'autres croyent que *barra* signifioit autrefois toute sorte de tributs, principalement ceux qui se payoient aux *barres* & portes des villes & des bourgs.

BARRE, est aussi une longue piece de bois, qui par un des bouts entre dans la teste du gouvernail, & tout le reste entre dans le navire au dessous du deuxiéme pont. Le timonnier tient la barre à la main devant l'habitacle. Elle est supportée par un traversin qui traverse le vaisseau. On l'appelle aussi *timon du gouvernail*.

BARRE D'ARCASSE, autrement, *Lisse de hourdi*, est la piece qui fait la largeur de la pouppe à la hauteur du premier pont, ou franc tillac, qui est environ des deux tiers du maistre bau. Il y a d'autres *barres* qui sont posées au dessous, nommées *sous-barres d'arcasse*, qui sont moindres en longueur, à cause de la diminution de la largeur du vaisseau.

BARRES DE HUNE, ce sont des pieces de bois mises en saillie, & enclavées au haut des masts, qui supportent les hunes. On les appelle aussi *barreaux*, & *tasseaux*. On les appelle sur la Mediterranée *ganterias*.

BARRE, se dit aussi des lingots ou pieces de métail étendus en longueur. On a apporté à la Monnoye 2000. *barres* d'argent. le fer se met en *barre* à la fonderie. On dit d'une chose precieuse & de bon debit, que c'est de l'or en *barre*.

BARRE, est aussi une ligne qu'on tire avec la plume. On s'en sert pour marquer la fin d'un article, d'un chapitre, d'un traitté, & pour les distinguer les uns des autres. On s'en sert aussi pour rayer quelques parties d'un acte, en passant la *barre* ou la plume par dessus ou de travers.

BARRE, en termes de Blason, est une des pieces honorables de l'Escu, qui divise l'Escu en deux parties d'angle en angle, à commencer par le costé gauche d'enhaut en tirant du costé droit. Elle sert communément pour les bâtards, aussi-bien que le baston ou filet mis en contrebande. De là vient qu'on dit en proverbe, quand on veut taxer quelqu'un de bastardise, qu'il est du côté gauche, ou de contrebande. On dit aussi, *barre* d'or & de gueules à cinq ou huit pieces, &c.

On appelle la *barre* de la Cour, le lieu où se placent quelques Conseillers commis pour faire quelques instructions de procés, & les adjudications par decret. Il y avoit autrefois une grande *barre* de fer à la porte de la Grand-Chambre, sur laquelle se venoient appuyer les Conseillers pour recevoir les requestes des parties : ce qu'on a appellé depuis, *Instructions & instances à la barre*. On appelloit aussi autrefois *barres*, les exceptions, & fins de non recevoir, que les deffendeurs proposoient dés le commencement de l'instance : ce que Du Cange prouve par de vieux titres, & dit qu'on les appelloit ainsi, parce qu'elles étoient comme des *barres* pour empêcher les plaideurs d'aller plus avant. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les procedures qui se faisoient à la *barre*, qui s'appelloient *Deffauts aux Ordonnances*. On fait l'adjudication des Offices à la *barre* de la Cour. Elle se tient à Paris à la porte de la Grand-Chambre. Autrefois c'étoit au barreau qui ferme le parquet, d'où elle a pris son nom. La *barre* des Requestes du Palais s'appelle encore aujourd'huy leur *Parquet*, & c'est là où se font les instructions des affaires.

BARRE, se dit encore de quelques Jurisdictions subalternes. La *barre* du Chapitre de Nostre Dame, c'est la Jurisdiction temporelle du Chapitre de Paris. On appelle aussi la *barre* & Siege de Nantes.

BARRE, en termes de Marine, est un port où on n'entre que quand la mer est haute, parce que les bancs ou les rochers en deffendent l'entrée. Goa est un port de *barre* où on n'entre pas en tout temps.

On appelle sur la Seine la *barre*, un certain flot particulier à cette riviere, qui est environ de deux pieds de haut, qui vient fort impetueusement avec le flus de la mer, & qui est fort dangereux pour les bateaux. Il y en a un pareil sur la Dordogne, qu'on appelle le *Mesquaret*.

BARRES, au plur. se dit d'un jeu ou course, où les deux partis se placent toûjours en des lieux opposez. Il y avoit aussi autrefois un exercice militaire, qui étoit de lancer la *barre*, ou celuy-là montroit plus de force, qui la jettoit le plus loin.

BARRES, en termes de Manege, sont les parties de la gencive du cheval où il n'y a point de dents, situées entre les dents maschelieres & les crochets : c'est où se fait l'appuy du mors. C'est un defaut à un cheval que d'avoir les *barres* rondes & peu sensibles.

On appelle en termes de Chasse, Armes de la *barre*, les deffenses d'un sanglier.

On appelle en Fauconnerie, *barres* de la queuë de l'épervier, certaines bandes noires qui traversent sa queuë.

On dit proverbialement, qu'on donnera cent coups de *barre* à quelqu'un, quand on le veut menacer de le bien battre. On dit, Avoir *barre* sur quelqu'un ; pour dire, Avoir avantage sur luy. On dit, qu'on joüe aux *barres*, lors qu'on se va chercher reciproquement en même temps, & qu'on ne se trouve point. On dit encore, Roide comme la *barre* d'un huis, pour dire, Fortement & prestement. On dit aussi des personnes peu sociables, qui se querellent souvent, qu'il faut mettre une *barre* entre-deux, comme on fait aux chevaux dans les écuries.

BARREAU. s. m. Barre de bois, ou de fer, qui ferme à jour quelque passage, quelque porte, quelque fenestre, comme une espece de grille ou de balustrade. Les fenêtres des prisons sont fermées avec de gros *barreaux* de fer. le Chœur de cette Eglise est fermé de *barreaux* de bois. on met des *barreaux* de fer au bout des allés pour en continuer la veuë dans la campagne.

BARREAU, en termes d'Imprimerie, est la piece de fer en forme de manche qui sert à faire tourner la vis de la presse pour imprimer.

BARREAU, au Palais, se dit des bancs où se mettent les Advocats dans les chambres d'audience, & qui entourent le parquet qui se ferme avec un *barreau* de fer d'où il a tiré son nom. Tous les *barreaux* étoient pleins pour voir cette ceremonie. On obligeoit autrefois les Advocats Generaux à passer le *barreau*, quand ils plaidoient seulement pour l'interest du Roy.

BARREAU, se dit figurément des Advocats. Cet Advocat est l'honneur du *barreau*. tout le *barreau* s'éleve, quand un President maltraitte quelque Advocat. on a consulté tout le *barreau* sur cette question. ce jeune homme suit le *barreau*, pour dire, fait la profession d'Advocat.

BARREAU, se dit aussi de la discipline du Palais, & des reglements que doivent observer les Advocats. Toute la forme du *barreau* est changée depuis quelque temps. c'est la regle, c'est l'usage du *barreau*.

BARRER. v. act. Mettre une ou plusieurs barres. *barrer* des fenestres, des portes. *barrer* un tonneau, un luth, une guitarre. Ce mot vient du Latin *varare*, signifiant la méme chose.

BARRER, signifie aussi, Fermer; & se dit des ports & des passages. Un port est *barré*, quand on en empêche l'entrée, soit par des deffenses publiques, soit en le bouchant avec des pieux, des navires ou du canon, soit enfin quand on l'assiege avec une armée navale. On *barre* les passages, lors qu'on les garde, & qu'on s'y retranche.

BARRER, se dit encore des lignes & ratures qu'on fait sur un acte pour en annuller les clauses, ou même toute la substance, quand on *barre* les signatures.

BARRER les veines d'un cheval, est une operation qu'on fait sur ses veines pour arrester le cours des mauvaises humeurs qui s'y jettent. On ouvre le cuir, on degage la veine, on la lie dessus & dessous, & on la couppe entre les deux ligatures.

BARRE, E'E. part. & adj.

On appelle en Medecine l'Os *barre*, l'os pubis, on du penil, qui s'ouvre, selon quelques-uns, lors que les femmes accouchent.

On appelloit autrefois les Carmes, les Freres *barrez*, & dans les vieux titres *barrati*, *radiati* & *stragulati*, à cause qu'ils portoient des habits *barrez* de diverses couleurs. En l'an 1279. le Pape Martin changea leur nom & leur habit, les appella *Carmes*, & leur donna des manteaux blancs.

BARRETTE. f. f. Bonnet dont on use en Italie. On donne la *barrette* aux Cardinaux. *Birretum* en Latin. C'est le bonnet qu'on donne aux Docteurs. *Barreta* en Italien.

Menage dit que tous ces mots viennent de *Birretta* diminutif de *birrus*, dont les Latins ont usé pour une espece de chapeau. D'autres disent qu'il signifie simplement un *bonnet d'enfant*, ainsi nommé, à cause qu'il est barré de passements. C'étoit autrefois une coëffure fort serrée sur la teste, faite de toile fort fine, qui n'étoit d'abord portée que par les Papes. Depuis on donna ce nom au bonnet des Docteurs & ensuitte à diverses autres coëffures qui ont été en usage en Italie, qui étoient differentes du chapeau, comme temoigne la Crusca. C'est un diminutif de *birrus*, qui signifioit autrefois un habillement qui couvroit tout le corps, & non pas simplement un chapeau, comme dit Menage.

On dit proverbialement & bassement, Parler à la *barrette* de quelqu'un, pour dire, le quereller, luy faire quelque reproche, quelque reprimende.

BARRICADE. f. f. Deffense & fortification, ou retranchement qu'on fait à la haste avec des barriques, des charrettes, poutres ou arbres abatus, pour garder quelque passage. On en fait aussi derriere la porte d'une chambre en la fermant avec des verrous, des barres, des cofres, &c. Les *Barricades* de la Ligue, celles de la guerre de la Fronde faites à Paris au mois d'Aoust 1648.

BARRICADER. v. act. Fermer les advenuës, les passages avec des barricades. Ce voleur s'étoit si bien *barricadé*, qu'il a fallu percer le plancher pour le prendre.

BARRIERE. f. f. Sorte de Fortification qui se fait en un passage, à un retranchement, à une porte, pour en deffendre l'entrée. Elle est faite de plusieurs grosses pieces de bois fichées en terre à hauteur d'homme, à travers desquelles passent des solives; & au milieu il y a une barre de bois qui est mobile, qui s'ouvre & qui se ferme quand on veut. Ce mot vient de *barreria* ou *barrera*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. On en met aussi dans les cours des grandes maisons, pour empecher que les carrosses n'approchent trop prés des murs, & ne les gastent, & en tous les lieux où on veut empecher le passage aux chevaux & aux carrosses.

BARRIERE, est aussi un petit parc fermé de semblable façon, où on fait des combats de taureaux, & où on faisoit des joustes, des tournois, des courses de bague. Les anciens Chevaliers faisoient autrefois plusieurs combats de *barriere*. si-tost qu'un cheval de bague a franchi la *barriere*, il court de toute sa force.

BARRIERE des Sergents, est le lieu où se tiennent les Sergents pour attendre de la pratique. Autrefois ils se tenoient sur la *barriere* qui étoit à la porte de l'Hostel Seigneurial où l'on rendoit la justice, & ils en étoient comme les gardes. Depuis on leur a permis de bastir un petit logement un peu plus loin pour y écrire plus commodement leurs exploits, qui a retenu le nom de *barriere*.

BARRIERE, se dit figurément en Morale d'un obstacle, d'un passage difficile qu'on trouve en voulant passer d'un pays à un autre, comme la mer, les grandes rivieres, les montagnes. La nature a eu beau mettre des *barrieres* entre l'ancien & le nouveau monde, elle n'en a pas pû empêcher l'entrée à l'avarice des hommes. L'estude de la Philosophie est une bonne *barriere* pour opposer à l'ambition, à l'avarice, &c. la rigueur des supplices n'est pas une assez forte *barriere* pour arrester la méchanceté des hommes.

BARRIT. f. m. C'est le nom qu'on donne au cri de l'éléphant & du rhinoceros. Quelques Auteurs Latins ont appellé un éléphant *barrus*, & entre autres Festus & Pierre Damien.

BARROMETRE. f. m. ou *Barroscope*. Instrument de Mechanique & de Physique, qui sert à connoistre la pesanteur ou la legereté de l'air. Le *barrometre* simple est composé d'un tuyau de verre ayant environ quatre pieds de long, & la quatriéme partie d'un pouce de diametre dans sa cavité. Il est scellé hermetiquement par le bout d'enhaut, & par celuy d'enbas qui est recourbé & percé, on l'emplit de vif-argent. Aprés on enfonce ce bout percé dans d'autre mercure exposé à l'air; & le mercure qui tâche à s'échapper du tuyau, y demeure suspendu à la hauteur d'environ 28. pouces, plus, ou moins, selon que l'air auquel il est exposé est plus leger ou plus pesant, laissant la partie superieure du tuyau vuide. On voit les degrez de cette élevation marquez sur une platine de bois qui sert à le soustenir. Depuis on a trouvé l'invention de faire le bout d'enbas en forme de phiole, qui tient lieu de cet autre vaisseau de Mercure exposé à l'air, dont on s'étoit servi dans les premieres experiences: & enfin l'on a fait le *Barrometre* double par le moyen d'un tuyau fort menu qu'on a ajouté à cette phiole ou bouteille, qui est ouvert par enhaut, & plein d'eau seconde & colorée, à côté duquel on remarque les divisions de la platine, par le moyen de quoy les intervalles qui marquent la pesanteur & la legereté de l'air sont bien plus sensibles. Cette suspension du mercure a été inventée en Italie par Galilée & Torricelli, d'où vient qu'on l'appelle quelquefois *Experimentum Torricellianum*; & elle fut experimentée en France pour la premiere fois en 1646. & a été beaucoup perfectionnée depuis par les Srs. Petit & Pascal, par le Pere Mersenne & par Mr. Huygens. Le *Barrometre* nous a fait découvrir que la colomne d'air pese 28. pouces de mercure, & 32. pieds d'eau. On a fait à l'Observatoire de Paris un *barrometre* d'eau.

BARROTS. Terme de Marine. Ce sont les pieces de bois qui traversent le vaisseau d'un flanc à l'autre, & qui soutiennent les ponts.

BARROTINS, ou *Demi-barrots*, sont des pieces qui sont entre les baux, qui traversent de même la largeur du vaisseau; mais ils sont de moindre grosseur, & sont de deux pieces supportées par des arcsboutans ou traversins pour laisser libres les ouvertures des escoutilles, caillebotis, passages des masts, & autres bayes du vaisseau.

BARROYER. v. n. Hanter le Barreau. Ce terme est vieux & burlesque, & ne se dit que par mépris des jeunes Avocats qui plaident tellement quellement. Mais dans l'ancienne Pratique ce mot signifioit

signifioit, Faire des procedures, & instruire des procés dans certains delais; ce qui se faisoit à la Barre de la Cour: & alors on appelloit *Barres*, les defenses & exceptions qu'on y proposoit les unes aprés les autres. Voyez Ragueau.

BAS.

BAS. s. m. Ce qui est au dessous d'une autre chose à laquelle il a relation. Cette femme a le *bas* du visage fort beau. le *bas* d'une maison est mal sain pour y habiter. cette maison est bâtie dans le *bas* de la montagne. le *bas* du pavé, c'est le costé du ruisseau. dans ce païs il y a du haut & du *bas*. On dit figurément la même chose d'un stile, d'un ouvrage de Poësie ou d'Eloquence, qui a de grandes inegalitez. Ce mot vient de *bassus*, qui selon Isidore & Papias, a signifié un hommes gros & gras, court & de petite taille. Nicod derive ce mot du Grec *basis*, qui signifie *base*, & *soustenement*.

On appelle sur la mer les *bas*, les parties du vaisseau qui sont au dessous.

BAS, se dit aussi de la partie inferieure des habillements. Un *bas* de robbe, c'est la partie de la robbe d'une femme qui est depuis la ceinture. On baise aux Princesses le *bas* de la robbe. Un *bas de chausse*, est ce qui sert à couvrir le pied & la jambe, & qu'on appelle absolument un *bas*. On fait des *bas* de laine & de soye à l'aiguille; ce qu'on appelle *tricoter*; & des *bas* au mestier par une tres-belle machine qu'on a apportée depuis peu d'Angleterre. *Bas à estrier*, sont des *bas* couppez par le pied, qui ne servent qu'à couvrir la jambe, & non pas le pied. *Bas d'attache*, sont ceux qu'on attache au haut-de-chausses avec des rubans, ou des aiguillettes.

En termes de Marine, on dit, Donner un *bas* de soye, quand on met quelqu'un qui a failli dans des ceps ou menottes qui sont attachées à une barre de fer destinée à cet effet. Les Cuisiniers appellent aussi les pieds de cochon qu'ils mettét en ragoût, des *bas de soye*

On dit en Astrologie, le *bas* du ciel, *imum cœli*, pour dire, la troisiéme ou quatriéme maison d'un horoscope, où est le nadir ou la partie du ciel la plus basse à nostre égard.

BAS, BASSE. adj. Terme relatif. Qui a moins de hauteur qu'un autre corps auquel on le compare. Le centre de la terre est le lieu le plus *bas* du monde à nostre égard. il y a dans le Chœur les hautes chaises, & les *basses* chaises. ce plancher est trop *bas*, n'est pas assez élevé. les *bas* costez d'une Eglise. des souliers *bas*, qui n'ont pas le talon fort haut.

BAS, se dit aussi de ce qui est au rez de chaussée, ou au dessous. Une sale *basse*. un appartement *bas*. la Chapelle *basse* d'une Eglise. la *basse* fosse d'une prison.

BAS, se dit aussi des pays qui approchent prés de la mer à comparaison de ceux qui sont vers les montagnes, ou vers la source des rivieres. La *basse* Bretagne. la *basse* Normandie. la *basse* Saxe. le *bas* Palatinat. On nomme la Flandre absolument le *Pays-bas*.

On dit, la *basse* region de l'air, pour dire, la partie de l'air où sont les nuées, & où se forment les foudres & les tempêtes. On appelle aussi un temps *bas*, lors que l'air est obscur, chargé de nuées, & lors qu'elles semblent estre plus prés de la terre.

BAS, se dit du temps aussi bien que du lieu. Les medailles du *bas* Empire; ce sont celles des Empereurs qui ont vescu depuis la decadence de l'Empire, depuis Constantin le Grand jusqu'au dernier Empereur du même nom; & la *basse* Latinité, la corruption de la langue Latine. Le Carême est *bas*, c'est à dire, il commence de bonne heure, dés le mois de Fevrier.

BAS, se dit aussi de ce qui est au dessous des autres dans les emplois, dans les conditions des hommes. Les *bas* Officiers sont les subalternes, qui en ont d'autres qui les commandent. Le *bas* Chœur d'un Chapitre, ce sont les Chantres & les Chapelains. Les *basses* classes sont au dessous de la Rhetorique & de la Philosophie. Cet homme est de *basse* condition, de *bas* lieu, de *basse* naissance.

BAS, se dit aussi de ce qui est moins estimé en quelque chose. On l'a mis au *bas* bout de la table, c'est à dire, au lieu le plus éloigné des persones de condition. Les *basses* cartes, ce sont les moindres du jeu. Ce vin est *bas*, & sent la lie.

BAS, se dit figurément en choses morales. Une ame *basse*, un esprit *bas*, qui n'ont rien d'élevé. un cœur *bas*, qui est lasche. une mine *basse*, qui ne témoigne aucune grandeur d'ame. un stile *bas*, qui est rampant, sans figure. un mot *bas* qui ne se dit que par le peuple. On dit aussi, la *basse* region de l'ame, pour dire, celle où se forment les violentes passions & les desirs desreglez.

En termes de Jurisprudence, on appelle *basse* Justice, celle qui connoit des droits deûs au Seigneurs, cens & rentes, exhibitions de contracts, de la Police, d'un degât de bêtes, d'injures legeres dont l'amende ne peut exceder sept sols six deniers; & cela par opposition à la *Moyenne*, & à la *Haute* Justice.

BAS, en termes de Medecine, se dit du *bas* ventre: ce qui fait la troisiéme partie de la division du corps humain en trois ventres, dont le premier est la téte, le second la poitrine avec ce qui est au dessus du diaphragme, & le troisiéme ce qui est au dessous jusqu'aux cuisses, que le peuple appelle absolument le *ventre*. Et à l'égard des autres organes des sens, on dit qu'un homme a la veüe *basse*, pour dire, qu'il a la veüe courte; & la voix *basse*, pour dire, qu'il l'a foible.

En termes d'Orfevre, on appelle de l'or *bas*, de l'argent *bas*, ou de *bas* aloy, celuy qui est foible, où il y de l'alliage qui n'est pas au titre du poinçon de Paris, ou de celuy auquel on bat les monnoyes. L'argent d'Allemagne est fort *bas*. On appelle *bas* billon d'argent, celuy qui est au dessous de cinq deniers; & *haut* billon, celuy qui est au dessus jusqu'à dix.

En termes de Sculpture, on appelle *bas* relief ou *basse* taille, ce qui est opposé à *plein relief* ou *ronde bosse*, une sculpture relevée en demie-bosse; qui est attachée à un fond, d'où elle ne sort qu'en partie.

On dit en tapisserie, Haute & *basse* lisse, ou *basse* marche selon la maniere du travail.

En termes de Guerre, on appelle *Basse* enceinte, la faussebraye; & Place *basse*, la casemate, & le flanc retiré qui sert à deffendre le fossé. Et on dit, Faire main *basse*, quand on ne donne point de quartier.

En termes de Marine, on appelle aussi *bas* bord, le côté gauche du navire, oppposé à *estribord* qui est le côté droit, eu égard à celuy qui étant à la pouppe regarde la proüe. Les Levantins disent *orse*. On appelle aussi un vaisseau de *bas* bord, une Galere ou autre bâtiment qui n'a qu'un pont, par opposition aux grands vaisseaux qu'on appelle de *haut bord*. Les Brigantins qui ne portent point de couverte sont des vaisseaux de *bas* bord.

BAS FOND, est un fond où il y a peu d'eau, qui est dangereux, où il est aisé d'eschoüer, & où il faut être guidé par des Pilotes cotiers. On l'appelle autrement *Pays-bas*.

BASSE COUR. s. f. Cour de derriere dans un hôtel, où on loge les valets, & où sont les écuries, les remises de carosse.

On appelle aussi à la compagne une *basse cour*, celle où on fait tout le ménage, où sont les charrues, les bestiaux, les volailles, le fumier, les cuves, pressoirs, &c.

Un Gentilhomme vit honnestement à la compagne des fruits de sa *bassecour*.

On appelle des nouvelles de la *bassecour*, celles qui sont fausses, & qui viennent de gens mal informez.

BASSES VOILES, sont les grandes voiles d'enbas: ce qui se dit sur tout de celles du grand mast, & du mast de misaine, par opposition à celles de hune, & de perroquet.

En termes de Fauconnerie, on appelle un oiseau *bas*, quand il est maigre & descharné.

En l'Eglise on appelle une Messe *basse*, celle qui est dite sans être chantée par le Choeur, & sans assistance de Diacre & de Sousdiacre.

En Musique, on dit qu'une corde est trop *basse*, qu'un luth est monté trop *bas*, lors qu'elle ne s'accorde pas avec les autres cordes, ou qu'un instrument ne s'accorde pas avec les autres.

BAS. adv. Il a acheté cette charge dix mille escus argent *bas*, pour dire, argent comptant. quand on demande la vie, il faut mettre *bas* les armes. il faut parler tout *bas* dans la chambre d'un malade. cet homme, ce malade est bien *bas*, pour dire, que sa maladie ou sa pauvreté sont extremes.

On dit en termes de Marine, qu'on met *bas* le pavillon, quand on l'abaisse pour saluer un vaisseau plus puissant, ou pour se rendre. Et figurément on dit, Mettre pavillion *bas*, pour dire, Oster son chapeau, ainsi qu'on fait quand on boit les santez des personnes qu'on honore. Il a fait reblanchir sa maison de haut en *bas*.

On dit figurément, Traiter un homme de haut en *bas*, pour dire, luy parler avec orgueil, le traiter avec mépris; & absolument le tenir *bas* pour dire, le tenir sujet & dans la soumission. On dit encore quand on a un degorgement de bile, qu'on va par haut & par *bas*, pour dire, qu'on vomit, & qu'on a le cours de ventre.

On dit, qu'on a mis *bas* dans une Imprimerie, dans un attelier, pour dire qu'on n'y travaille plus, & qu'on a été contraint de cesser le travail pour le trop grand froid, ou par quelque autre obstacle. Les Imprimeurs appellent aussi les *bas*, la partie de leur presse où est enclavé le marbre.

On dit en termes de Chasse, que les cerfs ont mis *bas*, pour dire, que leur bois est tombé: ce qui arrive ordinairement en Avril. Les vieux cerfs mettent *bas* devant les jeunes.

On dit en termes de Manege, qu'une cavale a mis *bas* pour dire, qu'elle a pouliné.

BAS, se conjoint aussi adverbialement avec plusieurs particules, comme, Mettre à *bas*, c'est, Jetter à terre un Cavalier. demolit un bâtiment, éteindre une maison, une famille. En *bas* & là *bas*, se disent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous sommes où le dit aussi de l'Enfer, que St. Augustin croit être au centre de la terre. On dit encore dans les Tribunaux de Justice, qu'on envoyera une partie là *bas*, pour dire, en prison, qu'on la fera descendre en *bas*. On dit encore à la table, Je ne payeray rien, je suis des *bas* assis. Il faut prendre vôtre chemin par *bas*. Plusieurs veulent loger par *bas*. Icy *bas*, signifie non seulement le lieu où nous sommes à comparaison d'un lieu plus haut, mais aussi tout ce *bas* monde opposé à la gloire éternelle.

En termes de Fauconnerie, on dit *bas* voler, ou *bavoler* à tire d'aile, en parlant de la perdrix, & d'autres oiseaux qui n'ont pas le vol hautain.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur haut, & la fortune *basse*, pour dire, qu'il n'a pas le moyen de faire voir toute sa generosité. On dit aussi d'un homme qui n'a gueres d'argent, que les eaux sont *basses* chez luy. On dit d'une femme laide, que le haut deffend le *bas*. On dit aussi, Parler d'un ton plus *bas*, quand on s'adoucit aprés avoir bien menacé & querellé. On dit aussi, qu'un homme est *bas* percé, quand il n'a pas dequoy vivre. On dit aussi, A *bas* couvreur, la tuile est cassée, quand on veut faire descendre quelqu'un d'un lieu élevé où il est. On dit aussi d'un discours ou d'une langue qu'on n'entend point, c'est du *Bas*-Breton pour moy.

BASSE. s. f. Terme de Manege. C'est une pente douce d'une colline, sur laquelle on accoûtume le cheval à courir au galop, pour luy apprendre à plier les jambes. On l'appelle autrement *calade*.

BASSE, en termes de Musique, est la partie de la Musique qui fait les sons les plus graves & les plus sourds. Les plus gros tuyaux de l'orgue font la *basse*, les plus grosses cordes d'un luth sont les *basses*. Les Musiciens tiennent que la *basse* est la principale partie des concerts, & le fondement de la composition. D'autres veulent que la principale partie soit le dessus comme étant le principal ornement de la Musique.

BASSE, se dit aussi de celuy qui chante cette partie. Il faut avoir un grand creux de voix pour être une bonne *basse*.

BASSE, est aussi l'instrument sur lequel on joue cette partie, qui est le plus gros & le plus long de ceux qui forment le concert. Une *basse* de viole. une *basse* de hautbois. le theorbe est propre pour la *basse*.

BASSE CONTINUE, est l'harmonie que font des theorbes, ou des *basses* de violes qui jouënt continuellement tandis que les voix chantent, ou que d'autres instruments jouënt leurs parties, ou que quelques- uns s'arrestent.

BASSE-TAILLE, est le Musicien, ou Joüeur d'instruments qui tient une seconde partie de la taille en un concert où il y a plus de quatre voix, ou instruments.

BASSE-CONTRE, est le Musicien ou Joüeur d'insments qui tient une seconde *basse* dans les mêmes concerts.

BASSES, en termes de Marine, ce sont des lieux sur la mer où il n'y a pas assez d'eau pour naviger, qui sont pleins de bancs ou de rochers. On les appelle aussi *battures*, ou *brisans*. On appelle aussi *basse marée*, le temps du reflus, où l'eau d'un port ou d'un havre de riviere est basse.

BASSANE subst. fem. Peau de veau ou de mouton passée par le tan, qui n'est point courroyée, qui sert sans autre preparation à couvrir des livres, des pantoufles, &c. Du Cange derive ce mot de *basan*, qu'on a dit dans la même signification.

BASANE', EE. adj. Qui a le teint olivastre, & tirant sur le noir. Les Espagnols sont *basanés*. un voyageur revient ordinairement tout *basané*, tout hâlé du soleil. les paysans sont ordinairement hasles & *basanés*. Ce mot vient du Grec *basanos*, qui signifie proprement *Lapis Lydius* ou *Herculeus*, la *pierre de touche*, qui est noire, ou d'une couleur noirastre, dont la *basane* peut aussi avoir pris son nom, parce que les premieres basanes étoient des cuirs qu'on preparoit avec peu de soin, & qu'on teignoit d'un mauvais noir.

BASCULE. subst. fem. Contrepoids qui sert à lever le pont levis d'une ville, d'un château. Ce sont de grosses pieces de charpente dont une partie s'avance en dehors la porte, & soûtient des chaisnes attachées au pont levis; & l'autre est en dedans la porte qui en fait le contrepoids. Elles se meuvent en équilibre sur deux forts pivots attachés aux jambages de la porte. Il se fait encore plusieurs machines à *bascule*, tant pour élever les eaux, que pour d'autres ouvrages. une *bascule* de moulin. une *bascule* ou trappe d'un piege, d'une ratiere, d'un comptoir. Nicod derive ce mot de *basculus*, ou bien *à battuendo culo*.

On appelle auſſi *baſcule*, une piece de bois, ſoit planche, ou ſolive, qu'on met ſur une autre en travers, qui eſt un peu élevée, ſur laquelle les enfans ſe jouënt & ſe brandillent.

BASE. ſubſt. fem. Terrain ſur lequel on fonde, on éleve quelque conſtruction. Il faut qu'un baſtion de terre ait en ſa *baſe* le double de la largeur qu'il a en ſa plus haute ſuperficie.

Base, eſt auſſi la partie la plus baſſe d'une colomne, ou d'un pilaſtre. La *baſe* a ſes ornements, qui ſont des aſtragales, des thores, &c.

Base, en termes de Geometrie, eſt le coſté du triangle oppoſé à l'angle droit; & generalement, c'eſt le plus long coſté du triangle. On l'appelle autrement *ſubtendente*, & *hypothenuſe*. On dit auſſi, la *baſe* d'un cube, c'eſt le quarré ſur lequel il eſt poſé.

Base, ſe dit figurément des choſes qui ſervent d'appuy & de fondement à quelque choſe. La foy eſt la *baſe* ſur laquelle roule toute la Religion. cette verité eſt la *baſe* de tout mon diſcours. il faut poſer ce principe pour *baſe* de cette doctrine. la Logique eſt la *baſe* de la Philoſophie.

Base, ſe dit auſſi du principal ingredient qui entre dans quelque corps artificiel, ou compoſition. Le citron eſt la *baſe* du ſorbet. le cacaó eſt la *baſe* du chocolat. On dit auſſi la *baſe* du cœur, qui eſt ſa partie ſuperieure, & la plus large oppoſée à la pointe.

BASILAIRE. adj. C'eſt un nom que les Medecins donnent à la glandule qu'ils nomment autrement *colatoire*, ou *biberonne*, qui ſert à faire couler dans les narines la pituite dont le cerveau ſe deſcharge.

BASILIC. ſ. m. Serpent qu'on dit tuer par ſes regards, & eſtre le Roy des ſerpents. Galien dit que le *baſilic* eſt un ſerpent jaunaſtre, ayant la teſte munie de trois petites éminences, marquetée de taches blancheaſtres en forme de couronne; ce qui l'a fait nommer *Roy des ſerpents*. Sa morſure, ſon ſifflement, & ſon toucher font mourir tous les autres animaux. Pas une beſte n'oſe manger de ſa charogne quand il eſt mort. On meurt ſubitement pour en avoir mangé, ou meme pour avoir mangé des beſtes mortes par ſa morſure. Ælian dit qu'il n'a pas plus d'un palme, & que ſon venin eſt ſi penetrant, qu'il fait mourir les plus grands ſerpents par ſa ſeule vapeur, & qu'il tuë ſoudain ceux qui l'ont touché de loin avec une perche, ou autre arme d'haſt; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il paſſe; qu'il bruſle les herbes, & rompt les pierres, tant ſa vapeur eſt venimeuſe. Pline dit que dãs la regió Cyrenaique en Ethiopie autour de la fontaine Nigris qu'il croit eſtre la ſource du Nil il y a un ſerpent qu'il nomme *Catoblepas*, qui eſt petit, & incommodé de ſes membres, qui a la teſte ſi peſante, qu'il ne la peut ſouſtenir, c'eſt pourquoy il la porte toûjours inclinée vers la terre; qui eſt ſi venimeux, qu'il tuë tous ceux qui l'ont ſeulement regardé; (il entend parler du *baſilic*) & que la belette eſt ſon ennemie, & que ſi on en fait jetter une dans ſa taniere, elle tuë & étouffe le *baſilic* par ſon haleine & ſon odeur. Et Solin dit que ceux de Pergame acheterent cherement un corps mort de *baſilic*, pour empêcher les araignées de faire leurs toiles dans le Temple d'Apollon. Nonobſtant cela, le *baſilic* paſſe chez les Modernes pour un ſerpent fabuleux, d'autant plus qu'on dit qu'il naiſt de l'œuf d'un vieil coq. Les Auteurs en font cent contes ridicules. Ils diſent que s'il regarde le premier quelqu'un, il le tuë; mais que s'il en eſt regardé le premier, il meurt luy-même: que l'homme qui crache ſur luy à jeun le fait mourir, ou quand il a comunié, & mille autres choſes ſi particulieres, que tous les gens de bon ſens avec Matthiole s'étonnent des relations qu'ils en font, qui ne peuvent être vraiſemblables, à moins qu'ils n'en ayent nourri quelques-uns. En Latin *baſiliſcus*, *regulus*. *Baſiliſcus* vient du Grec *baſiliſcos*.

Basilic, en termes de Guerre, eſt le plus gros des canons qui porte juſqu'à 160. livres de balle; mais il n'eſt plus de ſervice. Hanzelet l'appelle *double couleuvrine*, & luy donne 26. calibres de long, & 28. livres de balle.

Basilic, eſt auſſi une petite herbe odoriferante que l'on mange. On l'éleve d'ordinaire dans des pots & dans des caiſſes. Il y en a de trois ſortes. Le premier a ſes feuilles longues, larges eſpaiſſes, & ſemblables à celles du citronnier. Le ſecond a des feuilles & des branches plus petites, & on le prend aiſément pour un citronnier, tant il luy reſſemble: auſſi les Arabes luy en ont ils donné le nom. Le troiſiéme s'appelle *Gemol*, parce que ſes feuilles ſont petites & menuës, & qu'il ſurpaſſe en odeur les deux autres eſpeces. Serapion appelle celuy-cy *baſilic giroflé*, & l'autre *baſilic citronné*. Theophraſte dit que le *baſilic* expoſé au ſoleil degenere en ſerpolet. En Latin *ocymon*, *baſilicon*. Dioſcoride parle d'une autre eſpece de *baſilic* qu'on appelle *acinus*, qui differe des autres, parce qu'il a ſes fleurs & ſes branches veluës. Il y a un *baſilic* ſauvage qu'on appelle en Latin *ocymaſtrum*, qui eſt ſemblable au *baſilic* des jardins. Il croiſt parmy les bleds, le long des champs ſemez, & auprés des hayes. Il a les fleurs blanches, & quelquefois rouges. Il y a un autre *baſilic* d'eau, en Latin *erinx*, ou *ocymum aquaticum*, qui croiſt auprés des fontaines & des rivieres. Il pouſſe cinq ou ſix jettons hauts d'un palme. Sa feuille eſt petite et chiquetée. Sa fleur eſt blanche, ſa graine noire & picquante; il en ſort un jus blanc & doux comme lait. Pline dit que ſa feuille ſert de contrepoiſon.

BASILICON. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un onguent royal qu'on appelle autrement *Tetrapharmacum*, parce qu'il eſt compoſé de quatre medicaments, de la poix, de la reſine, de la cire & de l'huile, & ſert à conſolider les playes.

BASILIQUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Palais de Prince; ou ſeulement, Grande ſale; & depuis il a ſignifié une grande Egliſe. On appelle encore en Italie la *Baſilique de St. Pierre*, pour dire, la grande Egliſe de St. Pierre, & *Baſilique d'or*, l'Egliſe de St. Sauveür, ou de Latran, à cauſe de ſon excellente ſtructure & de ſes riches ornements. On appelle les *Baſiliques*, & le Livre des Conſtitutions des Empereurs d'Orient, qui ont été commencées par l'Empereur Baſile. Il y en a 60. livres diviſez originairement en ſix tomes, dont Hannibal Fabrottus a fait l'Edition Grecque, & la Verſion Latine. Il y en a un ſeptiéme tome traduit par Cujas. Leunclavius a traduit l'Abregé des 60. livres des *Baſiliques*.

Basilique, en termes de Medecine, eſt une veine qui naiſt du rameau axillaire, qu'on nomme auſſi *hepatique* ou *jecoraire*, c'eſt à dire, du foye, qui va au milieu du pli du coude, & qui a deux rameaux, dont l'un deſcend le long du grand focile, & l'autre le long du petit focile, & dont les ſurgeons s'étendent juſqu'aux doits de la main. Il y en a deux, dont l'une s'appelle *la ſuperficielle* ou *ſouscutanée*, l'autre *la profonde*.

BASIN. ſ. m. Eſpece de futaine fort fine & à poil, faite de cotton, & où il entre fort peu de fil. C'eſt une étoffe croiſée.

BASOCHE. ſubſt. fem. Communauté des Clercs du Parlement de Paris. C'eſt un ancien établiſſement qui a pluſieurs droits & privileges, entre autres de tenir une Juriſdiction pour vuider tous les differents qui naiſſent entre les Clercs, & regler leur diſcipline.

Il y a un Chancelier & un Tresorier de la *basoche*. Ce sont les Basochiens ou Officiers de la *basoche* qui ont soin de planter le May du Palais. Les Armes de la *Basoche* sont trois écritoires d'or en champ d'azur. Ragueau remarque qu'on est venu demander autrefois à la Grand Chambre le renvoy d'une cause grasse qui y étoit pendante, pour la juger à la *Basoche*. On a dit autrefois en proverbe, Monnoye de *Basoche*, pour dire, Mauvais payement fait d'une chose vile au lieu d'argent. Ces mots viennent de *basilica*, & de *basilicani*, Voyez Menage.

BASQUE, subst. fem. Petite piece d'etoffe qui fait la partie d'enbas d'un pourpoint, qui a figure d'un trapeze. Les *basques* sont faites pour couvrir l'ouverture qui est entre le pourpoint, & le haut-de-chausses.

Basque, en Architecture, se dit des pieces de plomb qui sont sur les couvertures taillées en forme de *basque* vers les arestiers.

On dit proverbialement, Courir comme un *Basque*, pour dire, Marcher viste & long-temps ; parce que ceux de Biscaye sont en reputation pour cela.

BASSEMENT. adv. D'une maniere basse. Tout ce que fait un avare, tout ce qu'il dit, c'est *bassement*.

BASSESSE. subst. fem. Petitesse, foiblesse. L'homme qui considere sa *bassesse*, se doit bien humilier devant la hauteur de la Majesté Divine.

Bassesse, se dit figurément de la pusillanimité. *Bassesse* de courage. *bassesse* d'ame. On dit aussi, *Bassesse* d'extraction ; &, Faire des *bassesses*, lors qu'on dit des flatteries, qu'on fait des soûmissions, des actions indignes d'un homme d'honneur.

BASSET, ETTE. adj. Qui est de taille mediocre. Cet homme a bonne mine, mais il est un peu *basset*.

Basset. subst. masc. Terme de Chasse. C'est un nom qu'on donne à des chiens de petite taille, qu'on nomme autrement *chiens de terre*. Voyez *Chien*.

BASSETTE. subst. fem. Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernieres années, & qu'on a été obligé de deffendre, à cause qu'il etoit trop en vogue. Il se joue avec un jeu entier de cartes que tient toujours un banquier, qui est aussi celuy qui tient le fonds de l'argent du jeu pour payer. Chacun des joüeurs choisit une carte, sur laquelle il couche ce qu'il veut. Le banquier tire deux cartes à la fois. Quand elles se rencontrent pareilles à celles où on a couché de l'argent, la premiere fait gagner le banquier, la seconde le fait perdre. On pretend que c'est un Noble Venitien qui a inventé ce jeu, & qui pour cela a été banni de de Venise. Il a été introduit en France par Monsr. Justiniani Ambassadeur de la Republique.

BASSIERE. s. f. Vin au bas, qui est prés de la lie. Il faut percer un autre tonneau pour le maistre, & laisser la *bassiere* pour les gens.

BASSIN. s. m. Vaisseau plat qu'on met sur un buffet, qui sert ordinairement à laver les mains. Un *bassin* d'argent. Il y a aussi plusieurs *bassins* qui servent seulement de parade. Borel derive ce mot du vieux François *bacinon*, qui signifie une *tasse de bois*. Du Cange le derive de *baccinus*, qu'on trouve dans Gregoire de Tours en la même signification. Il ajoûte qu'on a dit aussi *bacinus*, *baccinum* & *barcinum* dans la basse Latinité, & que *becken* est aussi un mot Allemand qui signifie *vaisseau*.

Bassin, se dit aussi des grands plats à mettre sur la table pour y servir des viandes, ou des fruits en pyramide, & plusieurs assiettes de divers mets. On a servi tant de *bassins* de confitures à ces fiançailles.

Bassin, se dit aussi de ces plats qui servent dans les Eglises pour recevoir les offrandes, soit à la Messe, soit auprés des Reliques.

Bassins de Rotisseur, sont des grands vaisseaux de cuivre forts plats, qui servent à porter leurs volailles lardées.

On appelle aussi *Bassins*, les deux plats de la balance ordinaire.

On nomme aussi *Bassin*, le moule sur lequel on use & on polit les verres pour faire des lunettes.

Bassin de barbier, est un *bassin* à bord large & eschancré, qui luy sert à faire la barbe, & à mettre à les ensaignées.

On appelle aussi *Bassin* de chambre, un *bassin* creux propre à recevoir les excrements, particulierement des malades : & l'on dit, qu'il faut garder leurs *Bassins* pour dire, qu'il faut faire voir leurs selles aux Medecins. On dit aussi, Aller au *bassin*, pour dire, Aller à ses necessitez.

Bassin, en termes d'Anatomie, se dit de la glande pituitaire qui se trouve dans le cerveau sous le troisiéme ventricule, qui reçoit les superfluitez du cerveau, & les fait distiller dans le palais. On appelle aussi *Bassin*, cette capacité qui est formée par l'os anonyme & l'os sacré, qui contient la vessie, la matrice & les intestins. On le dit aussi d'une seconde cavité qui est dans l'oreille derriere la membrane, nommée *le tambour* : quelques-uns l'appellent *coquille*.

On dit aussi, que les Chapeliers mettent un chapeau sur le *bassin*, lors qu'ils le fabriquent, ou qu'ils le remettent en forme.

Bassin, se dit aussi des lieux preparez dans les jardins pour recevoir les eaux des sources & des fontaines jaillissantes.

Bassin, se dit dans les atteliers, des lieux qu'on prepare pour y éteindre la chaux, pour y faire du mortier.

Bassin, est aussi un grand reservoir d'eaux qu'on amasse pour nourrir des escluses & des canaux. Le *Bassin* de Nourouse recueille les eaux dont se fait le canal pour la communication des mers.

Bassin, se dit aussi du lieu où sont les vaisseaux dans les ports de mer. Le port de Dieppe n'est pas considerable, parce que son *bassin* est trop petit.

Bassin, est aussi un petit port particulier pratiqué dans un plus grand, où on radoube les vaisseaux. On l'appelle autrement *Chambre* ou *Darsine*.

On dit proverbialement, qu'on a fait cracher quelqu'un au *bassin*, pour dire qu'on l'a obligé à faire quelque don ou contribution en quelque rencontre ou affaire.

BASSINE. s. f. est un grand bassin de cuivre un peu plat, qui sert aux Confiseurs & Apothicaires pour faire des confitures, & a quelques autres operations.

BASSINER. v. act. Estuver une playe, une tumeur avec de l'eau, du vin, ou autre liqueur preparée, pour l'amollir, ou pour la rafraischir, ou la deterger. Les Medecins disent *fomenter*.

Bassiner, signifie aussi, Chauffer un lit avec une bassinoire.

BASSINET. s. m. Petite fleur jaune qui croist en abondance dans les prez. En latin *ranunculus pratensis*.

Bassinet, est aussi la partie du mousquet, du pistolet ou fusil proche de la lumiere, où on met l'amorce pour y mettre le feu. Ouvrir le *bassinet* est un des commandements de l'exercice militaire.

On appelle aussi *Bassinet*, la partie superieure d'un chandelier, d'une plaque, qui sert à recevoir le suif ou la cire.

Bassinet, s'est dit autrefois de l'habillement de teste fait en forme de chapeau de fer que portoient les hommes d'armes : & on disoit, Il y a deux mille *bassinets* en cette armée, pour dire, deux mille gens d'armes.

On appelle aussi en Medecine *Bassinet*, une petite cavité qui est au milieu du rein.

BASSINOIRE. s. f. Utencile de chambre fait de cuivre ou d'argent qui sert à chauffer un lit, qui est une espece de poësle où on met du feu, qui a un couvercle à jour.

BASSON. s. m. Instrument de Musique à vent & à anche, qui sert de Basse aux concerts de Musique & de hautbois. Il se brise en deux parties pour être porté plus commodément, & alors on l'appelle *fagot*, parce qu'il ressemble à deux morceaux de bois liez & fagottez ensemble. Sa patte a presque neuf pouces de diametre, & on bouche ses trous avec des boëstes & des clefs comme aux autres grandes flustes. Quelques-uns appellent cet instrument *tarot*.

BAST. s. m. Selle grossiere qu'on met sur le dos des bêtes de somme. Le *bast* d'un asne, un cheval de *bast*. Ce mot vient du Latin *bastum*, signifiant la méme chose, qui est derivé du Grec *bastos*, signifiant un *baston* avec lequel on porte des fardeaux. Menage & Du Cange. Nicod le derive du Grec *bastazo*, c'est à dire, *bajulo*, *je porte*. D'autres le derivent par metathese de l'Hebreu *tsab*, qui signifie, *tumidum, cameratum*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'un vieux mot Celtique *bast*, qu'on dit encore en Basse Bretagne dans la même signification.

On dit proverbialement d'un homme qui est trop vêtu, qu'il est rémbourré comme le *bast* d'un mulet. On dit de celuy qui a quelque affaire domestique fascheuse, & qu'il cache, qu'on ne sçait pas ou le *bast* le blesse. On dit aussi d'un homme fort stupide, que c'est un cheval de *bast*.

BAST, est aussi un terme du jeu de l'hombre, qui signifie, *as de trefle*.

BASTANT, ANTE. adj. l's se prononce. Qui suffit, qui convient, qui contente. Ces vivres ne sont pas *bastans* pour me nourrir. ces raisons ne sont pas *bastantes* pour me persuader. cette caution n'est pas *bastante* pour me contenter.

BASTARD, ARDE. adj. & subst. Enfant naturel, qui n'est pas provenu d'un legitime mariage. Les *bastards* des Rois sont Princes; ceux des Princes, Gentilshommes; ceux des Gentilshommes, roturiers. Les *bastards* sont quelquefois legitimez. Les armes des *bastards* doivent être traversées de barre, filet ou traverse. Menage derive ce mot de l'Allemand *bastard*, qui signifie la même chose, qui est composé de *boes*, & de *herd*, qui signifie *mauvaise naissance*. Mais il est certain que c'est un vieux mot Celtique, qu'on dit encore en Basse Bretagne sans aucune alteration. Du Cange, aprés Boxhornius, dit aussi que c'est un vieux mot François & Breton, & qu'on appelloit un fils illegitime *bastardd*, du mot composé de *bas*, & de *tarde*, qui signifioit *germer* & *sortir*: d'où vient que quelques Auteurs les ont appellez *fils de bas*, comme qui diroit, *sortis de femmes publiques & de basse condition*.

BASTARD, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau qui tient de deux especes, comme de sacre & de lanier.

BASTARD, se dit aussi de ce qui n'a point de nom certain, qui participe de deux natures differentes. Une piece de canon *bastarde*, de moyenne grandeur. Une porte *bastarde*, est une moyenne porte entre la porte cochere & la bourgeoise. une ecriture *bastarde*, est celle qui est moyenne entre la Françoise & l'Italienne. Un fruit *bastard*, qui n'est point franc qui participe d'une autre nature que celle dont il porte le nom.

BASTARD, en termes de Marine, est le nom d'une corde qui assemble les racages, & qui les amarre sur le mast proche la vergue.

BASTARDE, est la plus grande des voiles d'une Galere, qui se porte quand il y a peu de vent.

BASTARDEAU. s. m. Construction qu'on fait dans des eaux ou des rivieres pour détourner le cours de l'eau, ou y fonder quelques bastiments. On le fait avec deux rangs de pieux qui soûtiennent des planches, entre lesquelles il y a de la terre glaise bien paistrie, On fait des *bastardeaux* pour fonder les piles d'un pont, les quais, les escluses, &c.

BASTARDIERE. s. f. Terme d'Agriculture. Plant d'arbres greffés, qu'on éleve dans des vergers ou pepinieres, jusqu'à ce qu'on les deplante pour en faire des buissons ou des espaliers.

BASTARDISE. s. f. Naissance ou qualité de bastard. Bacquet a fait un beau Traité de la *Bastardise*.

BASTELEUR, EUSE. s. m. & f. Charlatan, Danseur de corde, Bouffon. Il se dit de toute autre sorte de gens qui amassent le peuple pour le divertir, en faisant des sauts, des dances & des tours de passe-passe. Ce mot, selon Saumaise, vient de *batalator*, qui signifie, Celuy qui en public fait plusieurs tours surprenants avec les armes. Guyet le derive de *bastel*, qui a été dit de *bastum* pour un *echafaut de bois*, comme qui diroit, *Qui monte sur le theatre*. D'autres le derivent de *baste*, vieux mot Gaulois signifiant *tromperie*. Nicod le derive du Grec *battologos*, qui signifie *bableur*, qui dit des choses vaines & frivoles. On le peut faire venir de *balatro*.

BASTER. v. act. Mettre un *bast* sur une beste de somme.

BASTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, que l'asne du commun est toûjours le plus mal *basté*, pour dire, qu'on a moins de soin du public que de son interest particulier.

BASTER. v. n. l's se prononce. N'être pas en bon état. Il ne se dit gueres que des affaires. Son procez est sur le bureau, mais il *baste* mal pour luy, il y a apparence qu'il le perdra, Du Cange derive ce mot de *bené stare*.

BASTER, on prononce l's, signifioit autrefois *suffire*; & se dit encore en cette phrase proverbiale, *Baste* pour cela, ou absolument, *Baste*, pour dire, *Passe*, j'en suis content. Ce mot n'est venu en usage qu'au temps de la Reine Catherine de Medicis, comme remarque Borel.

BASTIDE. s. f. Vieux terme, qui signifioit autrefois une *maison*. Il est encore en usage en Provence, & aux pays voisins. Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marseille est plein de *bastides* ou de maisons de plaisance. Ce mot vient de *bastir* ou de *bastilles*.

BASTIER. s. m. Ouvrier qui fait & qui vend des basts de mulets & d'autres bestes de somme.

BASTIER, est aussi une épithete qu'on donne à celuy qu'on veut taxer de bestise. Cet homme est un sot *bastier*.

BASTILLE. s. f. Petit Chasteau fortifié à l'antique avec des tours, & qui sert maintenant à mettre des prisonniers, comme celle de Paris. Il signifioit originairement des redoutes qu'on faisoit devant les places assiegées. Ce mot vient de *bastir*. Menage. D'autres le derivent de *balista* & *balistella*, parce qu'on tiroit les grosses arbalestes de ces redoutes.

Borel derive les mots de *bastion* & *bastille*, de *bailles*, qui signifioit autrefois *parapet*? ou du Latin *bastia*, qui étoit une espece de tours qui servoient pour la deffense. Du Cange le derive de *bastia*, *bastita*, *bastile*, d'où on a fait *bastille*, *bast e*, & *bastide*, selon les lieux; ce qui se disoit autrefois de tout ce qui estoit remparé des fossez, de bois, de terre, & de toutes sortes d'autres deffenses. On appelle *Bastille de Merrein*, une forteresse de bois.

On dit proverbialement d'un homme qui ne bouge

quand on lui commande quelque chose, qu'il bransle comme la *Bastille*. On le dit aussi des autres choses qui sont fermes & inébranlables.

On dit aussi de celuy qui fait quelque chose contre le Roy, ou l'Estat que cela sent la *Bastille*, il y va de la *Bastille*, pour dire qu'on le mettra prisonnier à la *Bastille*.

BASTILLÉ. adj. Terme de Blason, qui signifie, Garni de tours, ou forteresses. On dit aussi *Bastillé aux creneaux renversés*, d'un chef, d'une fasce, d'une bande, &c. dont les creneaux sont du costé d'enbas.

BASTIMENT. s. m. Ouvrage fait par des Architectes & Maçons. Il se dit non seulement des maisons, & palais, mais aussi des Eglises, des ponts, aqueducs, & autres édifices publics, ou particuliers. Il y a en France des Intendants, des Controlleurs, & des Tresoriers des *Bastiments* du Roy. les *Bastiments* modernes sont plus beaux & plus commodes que les anciens.

BASTIMENT, se dit aussi en fait de Charpenterie, pour ce qui regarde les vaisseaux tant de mer que des rivieres. L'armée du Roy est composée de tant de grands *bastiments*, & de tant de petits. On le dit plus ordinairement des vaisseaux marchands. Un *bastiment* ras, est un vaisseau qui n'est pas ponté.

BASTINGUE, ou *Bastingure*, terme de Marine, est une bande d'étoffe ou de toile qu'on tend le long du platbord des vaisseaux pendant le combat, afin de couvrir les soldats & les matelots. On l'appelle autrement *pavois* ou *pavesade*.

BASTION. s. m. Boulevart, grosse masse de terre qui est souvent revestuë de pierre, qui s'avance en dehors de la place pour la fortifier à la moderne. Il est composé de deux faces ou pans de muraille, qui font un angle saillant, & de deux flancs qui l'attachent aux courtines, avec une gorge par où on y entre.

Un *bastion creux ou vuide*, est celuy qui n'est qu'une simple enceinte d'un rempart, ou d'une muraille avec leurs parapets. Le *bastion plein* ou *solide*, est celuy qui est tout rempli de terre, sur lequel on peut combattre & se retrancher.

BASTION DOUBLE, se dit lors qu'il y en a deux ou trois l'un sur l'autre, tels que ceux qui sont bastis sur des collines, comme à Besançon, à Namur.

BASTION PLAT, est un *bastion* posé au milieu d'une courtine, quand elle est trop longue; au lieu qu'on les met ordinairement sur les angles de la place, quand elle est reguliere. On appelle un *Pentagone*, un *Hexagone*, une place à cinq, à six *bastions*, &c.

BASTION COUPPÉ, est celuy qui a un angle rentrant à la pointe, fait en tenaille, lors que sans ce remede il auroit été trop aigu.

On appelle aussi un *Bastion couppé*. Celuy qui est retranché de la place par quelque fossé, quelques Ingenieurs ayant enseigné la façon de fortifier par des pieces détachées. En ce cas on les appelle *Ravelins*.

On dit pendant un siege, Attacher un Mineur au *bastion*. Sapper, miner un *bastion*. Se loger sur le *bastion*.

On appelle le *Bastion de France* une petite place qui est sur la coste de Barbarie entre Thunis & Alger quoy que ce ne soit qu'une Tour & un Donjon où des Marchands entretiennent une garnison de 50. hommes pour favoriser la pesche du corail, qu'ils font à huit mille de là.

DEMI-BASTION, est une piece de Fortification qui n'a qu'une face & un flanc. Pour fortifier un angle trop aigu d'une place, on en couppe la pointe, & on y met deux *demi-bastions* qui font une taille ou un angle rentrant. Leur plus grand usage c'est d'être à la tête des ouvrages à cornes ou à couronnes.

BASTIR. v. act. Construire, faire quelque édifice. Il se dit tant de celuy qui fait la despence d'un batiment, que du Maçon qui l'éleve, & de l'Architecte qui en a donné & conduit le dessein. Le Bramante a *basti* Saint Pierre de Rome. Salomon de Brosses a *basti* Luxembourg. Noé *bastit* son Arche par l'ordre de Dieu. ce Prince *bastit* beaucoup, fait grande dépence en bastiments. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *bitser*, qui signifie *extruxit*. Du Cange le derive de *bastire*, mot de la basse Latinité, qu'il dit signifier proprement *bastias aut bastitas construere*.

BASTIR, se dit aussi en parlant de l'ordonnance d'un bastiment. *Bastir* à la Grecque, à la Romaine, à la Gothique, à la moderne. *bastir* avec symmetrie.

On dit aussi, que Dieu a *basti* l'Univers de ses propres mains, pour dire, qu'il l'a creé & mis en l'état où nous le voyons.

BASTIR, se dit aussi des petites constructions & passageres. Abraham *bastit* un autel à Dieu. Et figurément on dit, *Bastir* des autels en son cœur, pour dire, Adorer secrettement quelque Divinité.

BASTIR, signifie quelquefois, Fonder, établir. C'est Romulus qui a *basti* Rome. Didon a *basti* Carthage. St. Louis a *basti* beaucoup de Monasteres. St. Bernard a *basti* Clervaux. le Cardinal de Richelieu a *basti* la Sorbonne.

BASTIR, se dit figurément en choses spirituelles. Celuy qui ne fait point son salut, *bastit* sur l'arene, dit Jesus-Christ en St. Matthieu. cet homme se flatte de belles esperances, mais il *bastit* en l'air. On dit en ce sens; Vous *bastissez* sur un faux principe, sur un mauvais fondement. toute la Religion des Payens étoit *bastie* sur des fables. Jesus-Christ dit à St. Pierre, que ce seroit sur luy qu'il *bastiroit* son Eglise.

BASTIR, signifie aussi, Mettre en ordre, disposer, regler; & ne se dit gueres qu'avec la negative, ou ironiquement. Tout ce livre, ce discours est mal *basti*, il n'y a point d'ordre. cette ville est mal *bastie*, tant pour ses bastiments, que pour sa police.

On dit dans ce même sens, qu'un homme est tout mal *basti*, lors qu'il est indisposé, qu'il est prêt à tomber malade; & aussi, qu'il est mal *basti*, quand il est laid, mal fait, ou mal vêtu.

On dit aussi, qu'un homme s'est *basti* une petite fortune, une petite retraitte, un asile, lors qu'il s'est asseuré quelque revenu, qu'il a acquis une maison pour se retirer. Colletet à dit agreablement:

> Viens me voir en mon fauxbourg,
> Où vray Patriarche,
> Contre les flots de la Cour
> J'ay *basti* mon arche.

BASTIR, se dit aussi chez les Tailleurs de l'assemblage qu'ils font des pieces d'un habit qu'ils ont taillé, quand ils joignent l'étoffe avec la doublure, en ne les cousant qu'à grands points, afin d'avoir le moyen de les essayer, & d'en reformer les malfaçons. Un Tailleur de femme n'a jamais *basti* d'habit qu'il n'y ait eu quelque chose à raccommoder.

On dit proverbialement, qu'un homme *bastit* des Chasteaux en Espagne, pour dire, qu'il emplit son esprit de chimeres, de choses qui ne sont point effectives, parce qu'en Espagne les Nobles habitent dans les villes. On dit, que les Communautez commencent par *bastir* la cuisine, pour dire, qu'ils se font du revenu pour subsister, avant que *bastir* leur Eglise. On dit, *Basti* de boüe & de crachat, quand on ne *bastit* pas solidement & avec de bons materiaux. On dit d'un homme qui devient gras extraordinairement, & qui a un gros ventre, qu'il *bastit* sur le devant. On dit aussi, Qui *bastit* ment, par une meschante allusion,

allusion, pour dire, qu'un homme qui *bastit* fait toujours plus de dépence qu'il qu'il ne s'étoit proposé de faire. On dit aussi, qu'une affaire, qu'un traité est *bati* à chaux & à ciment, pour dire, qu'il est bien fait, qu'il doit durer, qu'il sera inébranlable.

BASTI, IE. part. & adj.

BASTISSEUR. subst. masc. Celuy qui se plaît à faire faire des batiments. Le Roy François I. étoit un grand *bastisseur*, il a fait bâtir St. Germain, Chambor, &c.

BASTON. s. m. Morceau de bois rond, long & menu, qui sert ordinairement pour s'appuyer en marchant. Les vieilles gens, les estropiez se soûtiennent sur un *baston*, marchent avec un *baston*, sont reduits au *baston*. Menage derive ce mot de *bastone*, qui a été fait de *bastum*, qui s'étoit pris pour un *baston* avec lequel on porte des fardeaux. & qui est derivé du Grec *baston*, qui signifie la même chose; d'où il fait venir aussi *bastion* & *bastille*, *basti* & *battir*. Nicod le derive du Grec *baktron*, *baculus*, ou du Latin *batuo*, *batuis*, qui signifie, *battre*.

BASTON, est aussi une arme naturelle offensive & deffensive, quand on se bat seulement à coups de main. Ces paysans se sont battus à coups de *baston*. c'est un affront irreparable à un Gentilhomme de recevoir des coups de *baston*. on a defendu de porter des *bastons* ferrez ou non ferrez.

BASTON, se dit aussi des veritables armes montées sur un fust ou hampe. C'est une bonne arme qu'un *baston* à deux bouts. les mousquets, les fusils les arquebuses sont appellez des *bastons* à feu.

BASTON, se dit aussi de toute sorte de bois menu qui sert à bruler. Un *baston* de fagot, de cotret. un *baston* de gros bois: c'est autrement un *rondin*; car quand le bois est fendu par quartiers, on l'appelle *busche*.

BASTON, se dit encore des choses qui ressemblent au *baston*, quoy qu'en tres-petit volume. Un *baston* de casse. un *baston* de cire d'Espagne. le petit *baston* d'un Charlatan.

BASTONS ROMPUS, est une maniere de tapisserie qui represente plusieurs *bastons* qui sont rompus & entremeslez l'un dans l'autre. On en fait aussi des ornements d'Architecture & de Menuiserie, de dispositions de panneaux de vitres en façon de *bastons rompus*.

BASTON est quelquefois une marque de commandement. Le *Baston* de Mareschal de France, est un *baston* fleurdelisé que le Roy envoye à celuy qu'il fait Mareschal: & on dit absolument, Il aspire au *Baston*, il a eu le *Baston*, pour dire, qu'un homme aspire ou a eu cette charge.

Il y a aussi des *Bastons* de Maîtres d'Hôtel, de Capitaines des Gardes, d'Exempts, qui sont faits diversement, & qu'un homme met en fautoir sous l'Escu de ses Armes, pour marquer qu'il est revêtu de ces charges.

BASTON PASTORAL, est la crosse d'un Evêque qu'il prend en main, quand il donne la benediction au peuple solennellement. Les Chantres ont aussi des *Bastons* de ceremonie, qu'ils portent en officiant. Les *bastons* de Chantre sont la representation des *bastons* que portoient autrefois les Hebreux quand ils mangeoient l'Agneau Pascal. Les crosses & *bastons* d'argent doivent être contremarquez aux vases, fonds de lanterne, domes, douilles & croisillons.

BASTON DE LA CROIX, est un *baston* qui sert à porter la Croix dans les Processions: & l'on dit d'ordinaire, que quand les Moines se battent, c'est avec le *baston de la Croix*.

BASTON DE CONFRAIRIE, c'est un semblable *baston*, qui sert à porter aux Processions l'image de quelque Saint, ou la representation de quelque mystere pour le faire voir au peuple: & l'on appelle une Fête à *bastons*, celle où on celebre la Fête du Saint qui est au bout de ces *bastons*.

En termes de Geometrie, on appelle *Baston de Jacob*, un instrument qui sert à prendre les hauteurs ou les distances par les angles. Il est composé de deux regles divisées en plusieurs parties égales qui se couppent à angles droits, & qui sont mobiles dans une boëste ou charniere qui les tient fermes. Aux extremitez il y a des pinnules pour faire les observations justes. C'est la même chose que l'arbaleste dont on se sert sur la mer. Il est apparemment ainsi appellé, parce que les divisions du montant ne ressemblent pas mal aux degrez d'une eschelle pareille à celle que Jacob eut en vision qui alloit jusqu'au ciel, dont on mesure les hauteurs avec cet instrument. On le nomme aussi sur la mer *Verge d'or*, *Radiometre* & *Rayon astronomique*. Son traversier s'appelle *marteau*.

BASTON, en termes d'Architecture, se dit d'un gros anneau ou moulure en saillie qui est un ornement de la base des colomnes, qu'on appelle autrement *tore* ou *bosel*.

BASTON, en termes de Blason, se dit d'une espece de bande qui n'a que le tiers de sa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice, qu'on appelle *brochant sur le tout*, quand il tire d'une extremité de l'Escu à l'autre; & quand il est raccourci ou vrayemẽt alaisé, on l'appelle *peri en bande*, ou absolumẽt *peri*.

BASTON, se dit figurément en ces phrases. *Baston* de vieillesse, est le jeune parent, ou ami, dont le vieillard espere du secours & de l'assistance sur ses vieux jours. On dit aussi qu'un homme en meine une autre le *baston* haut, le *baston* à la main, pour dire, qu'il luy commande avec autorité & vigueur, ou qu'il luy fait faire quelque chose par force.

BASTON, se dit proverbialement en ces phrases. Il a été reduit au *baston* blanc, pour dire, Il a été absolument ruiné, & contraint de sortir de sa maison avec un *baston* à la main. On dit aussi, Il crie comme un aveugle qui a perdu son bâton, pour dire, qu'il a perdu une chose dont il avoit grand besoin. On dit aussi de celuy qui n'a pas les choses les plus necessaires à sa profession, comme un Apothicaire sans sucre, que c'est un aveugle sans *baston*. On dit encore, qu'un homme est bien assûré de son *baston*, lors qu'il a de bons garents de ce qu'il dit, ou de ce qu'il fait, & lors qu'il est seur du succés de quelque entreprise. On dit aussi, Tirer au *baston* avec quelqu'un, pour dire, Contester quelque chose avec luy, comme d'égal à égal. On dit aussi, Faire une chose à *bastons* rompus, pour dire, aprés plusieurs reprises & interruptions, par une metaphore tirée des desseins semblables de tapisserie. On dit aussi d'un homme sans deffense, qu'il n'a ni verge, ni *baston*. On appelle le tour du *baston*, les profits illicites qu'on fait secrettement & avec adresse dans une charge, dans une commission, dans un maniment, par une metaphore apparemment tirée des Charlatans, qui font mille subtilitez qu'ils attribuent à la vertu de leur petit *baston*: mais Belinghen estime que ce proverbe vient de ce qu'on parle à l'oreille & d'un *baston*, lors qu'on fait des offres à quelque domestique pour le corrompre, & luy faire faire quelque chose qui nuise à son maitre. D'autres disent qu'il vient des Maîtres d'Hostels, qui portent un *baston* pour marque de leur charge, parce qu'ils sont sujets à ferrer la mule. On dit aussi, Faire sauter le *baston* à quelqu'un, pour dire, l'obliger à faire quelque chose contre sa volonté, par une metaphore tirée aussi des Charlatans, qui font sauter un *baston* à des finges & à des chiens qu'ils ont dressez à cela,

en

en les menaçant du *baston*. On dit aussi, Martin *baston*, en parlant d'un *baston* dont on frappe les asnes, qu'on appelle *Martin*, comme si on disoit le *baston a Martin*.

BASTONNADE. s. f. l's se prononce. Action par laquelle on donne des coups de baston. Les satyriques médisans sont sujets aux *bastonnades*.

BASTONNER. v. act. Donner des coups de baston à quelqu'un.

BASTONNER, en termes de Palais, signifie, Tirer des rayes entre des lignes d'un acte ou d'une piece, pour advertir de lire cet endroit qui contient quelque clause decisive, une datte ou quelque chose de remarquable & de necessaire. Un Juge sauté par dessus une clause essentielle, quand on n'a pas eu le soin de la *bastonner*.

BASTONNÉ, ÉE. part. & adj.

BASTONNÉE. s. f. Terme de Mechanique. C'est la quantité d'eau qu'on puise à la pompe à chaque fois que la brimbale jouë.

BASTONNET. s. m. Jeu de petits enfants qu'ils font avec un petit baston.

BASTONNIER, IERE. s. m. & f. Celuy ou celle qui ont en garde pendant un temps le baston d'une Confrairie, & qui le portent ou le suivent aux Processions.

BASTONNIER, en termes de Palais, est un ancien Advocat qu'on choisit tous les ans selon l'ordre du tableau, pour être le Chef de la Communauté des Advocats & Procureurs, pour être maistre de leur Chapelle & de leur Confrairie, & presider au siege qu'ils tiennent pour l'entretenement de la discipline du Palais & des reglements. C'est à luy aussi qu'appartient la commission des charges des Juges inferieurs pendant leur interdiction. Quelques Auteurs ont donné le nom de *Bastonniers* à de simples Sergents ou Bedeaux.

BASTUDE. s. f. Terme de Marine. C'est une espece de filet, duquel on se sert pour pescher dans les estangs salez, dont il est fait mention dans l'Ordonnance.

BAT.

BAT. s. m. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en la cuisine du Roy, en cette phrase: On estime les poissons selon la quantité de pouces qu'ils ont entre œuil & *bat*, c'est à dire, entre la teste & la queuë.

BATAIL. s. m. Piece de fer suspenduë au milieu d'une cloche pour la faire sonner. Le poids du *batail* doit être proportionné au poids de la cloche. L'art de le fondre & de le proportionner est écrit au 6. livre de la Pyrotechnie de Biringuccio. Du Cange derive ce mot de *batallum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier un *batail*, ou *batant de cloche*.

BATAILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une cloche de metail avec son batail d'une autre couleur. De Bellegarde porte d'azur à une cloche *bataillée* de sable. On dit quelquefois *batelée*.

BATAILLE. s. f. Choc de deux armées. *Bataille rangée*, est celle où on a le loisir de ranger ses troupes en bon ordre des deux costez. *Bataille navale*, est le choc de deux armées de mer rangées en diverses escadres. Livrer, donner, presenter, gagner la *bataille*. la journée ou la *bataille* de Cannes, d'Arbelles.

CORPS DE BATAILLE, ou *Bataille* absolument, est la seconde ligne ou rangée d'escadrons ou de bataillons, qui soustiennent l'avant-garde, ou la premiere ligne.

Le *Champ de bataille*, est le terrein où l'on combat; & l'on dit que le *champ de bataille* est demeuré à un parti, quand il a obligé l'ennemi à s'en retirer. On le dit aussi figurément dans toute autre dispute, quand on a eu avantage sur son adversaire.

MARESCHAL DE BATAILLE, estoit autrefois un grand Officier qui avoit soin de ranger l'armée en *bataille*, mais dont la charge est maintenant exercée par les Mareschaux de camp.

Marcher en *bataille*, c'est, Marcher en bataillons & escadrons dans le même ordre que si on avoit à donner *bataille*, quand le terrain le permet: ce qu'on fait toûjours quand on est prés des ennemis.

Cheval de *bataille*, est un cheval fort & adroit que les Officiers reservent pour les occasions où il faut combattre.

On dit figurément de celuy qui a une bonne raison, un argument bien pressant en quelque dispute, que c'est son cheval de *bataille*.

On dit aussi figurément, qu'il faut qu'une personne livre des *batailles*, quand elle a grande difficulté d'obtenir d'un superieur ce qu'elle luy demande.

On dit proverbialement, Voila ce que j'ay sauvé de la *bataille*, pour dire, ce qui m'est resté de mes pertes, de mes procés, des contestations que j'ay essuyées. On le dit aussi de ceux qui peuvent retirer quelque chose des mains de tierces personnes qui se battent. Ce mot vient de *battualia*, qui signifie proprement le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat; ou de *batalia*, qui signifie l'*exercice* ou l'apprentissage des gens de guerre, d'où on a aussi derivé le mot de *battere*, d'où on a fait *battre*. Menage.

BATAILLER. v. act. qui ne se dit qu'en cette phrase figurée. Il m'a bien fallu *batailler* avant que d'obtenir telle chose, c'est à dire, avoir bien des contestations. Un vieux Historien a dit, que les Flamands avoient *bataillé* une Eglise, pour dire, qu'ils l'avoient attaquée. On dit dans la basse Latinité *batalare*, pour dire *manier les armes*, & *batalia*, pour dire, un *combat*.

BATAILLON. s. m. Corps d'Infanterie rangé en bataille. Cette armée est composée de tant de *bataillons* & d'escadrons. Un *bataillon* est composé de 500. ou de 800. hommes. Chaque *bataillon* a six hommes de hauteur. le premier, le second *bataillon* des Gardes. les piquiers sont au milieu d'un *bataillon*, les mousquetaires sur les ailes.

BATEAU. s. m. Vaisseau qui sert à naviger sur les rivieres, les lacs, les étangs. *Bateaux* de Marne, sont des *bateaux* de voiture petits & plats, qu'on nomme *Marnois*. *Bateaux* de Seine, sont de grands *bateaux* forts & longs qui viennent de Roüen, & de la riviere d'Oise, qu'on appelle autrement *Foncets*. Les *bateaux* qui viennent de la Loire s'appellent *Chalands*. *Bateaux* de voiture, qu'on appelle autrement *Coches d'eau*, sont des *bateaux* qui portent des gens & des marchandises. un *bateau* couvert.

Ce mot, selon Cambden, vient de l'Anglois; & selon Spelman, de *bat* mot Saxon, ou Anglois, qui signifie une *barque*; selon Menage, de *batum*, a cause qu'il est fait de plusieurs pieces de bois; & selon Nicod, *à batuendâ aquâ*; selon d'autres, de l'Hebreu *badal*, qui signifie *separavit*, parce que le *bateau* separe les eaux, comme le soc de la charuë la terre. Du Cange le derive de *batalaria*, mot de la basse Latinité qui a signifié un *vaisseau* qui bat l'eau avec ses rames & avirons; ou de *batus*, *battus*, *batellus*, & *batella*. Il peut encore venir de *vas*, & est dit *bateau*, comme *vaseau*, *petit vaisseau*.

On appelle *bateau* de bois, *bateau* de charbon, *bateau* de fagots, *bateau* de bled, &c les *bateaux* qui sont chargés de ces marchandises. On appelle *bateau* des selles, un *bateau* où il y a plusieurs rangs de planches où on lave la lescive. Il y a des *bateaux* de poste sur le Rhosne, qui sont longs & estroits, qui font

grande diligence, & qui vont de Lyon en Avignon en 24. heures.

BATEAU MAIRE, est le principal *bateau* d'une conduite de sel. L'Ordonnances des Gabelles veut que le péage du sel soit levé sur le *bateau maire* seulement, & non sur les allechés, tirots & soustirots.

Ais de *bateau*, sont de gros ais provenants de la demolition des *bateaux*, qui servent à faire des clostures, des eschafaudages, &c.

BATEAU DE CUIVRE, est une nouvelle invention de *bateaux* faits de lames d'airain avec une bordure de bois, dont on porte plusieurs l'un dans l'autre sur une charette. Ils sont de grand usage à l'armée pour faire de ponts de *bateaux*.

BATEAU, est aussi le bois de menuiserie assemblé pour faire le corps d'un carrosse, sur lequel on met les garnitures de cuir & d'estoffes par dehors & par dedans.

On dit proverbialement, qu'un homme est tout estourdi du *bateau*, quand il luy est arrivé depuis peu quelque infortune qui luy a causé quelque trouble d'esprit. On dit ironiquement à ceux qui vantent trop quelque personne. Il n'en vient que deux en trois *bateaux*.

BATELÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un timbre ou d'une cloche garnis de leur batail.

BATELÉE. s. f. Charge d'un bateau, qui se dit plus particulierement des personnes que des marchandises.

On dit proverbialement & bassement, une *batelée* de gens, pour dire, une quantité de gens ramassez & inconnus qui s'incommodent les uns les autres.

On a appellé aussi *Batelee*, une sorte de Poësie ancienne dont Jean Molinet estoit inventeur, qui n'est plus en usage.

BATELIER, IERE. s.m. & f. Celuy qui conduit un bateau. Il se dit plus particulierement de ceux qui menent des bateaux pour passer les rivieres : les autres s'appellent *Mariniers*. A Lyon ce sont des femmes qui sont *Batelieres*.

BATEUL. s. m. Partie du harnois des asnes & des mulets, ou autres bestes à somme, qui leur bat sur la crouppe.

BATIFOLER. v. n. Terme populaire, qui se dit de ceux qui s'amusent à se jouer, & à badiner les uns avec les autres, particulierement des paysans & paysannes. Cela vient des Italiens, qui ont appellé *batifolle*, certaines tours de bois qui sont sur les remparts & les beffrois, où les jeunes gens alloient jouër & badiner.

BATRACHITE. s. f. est une pierre qui se trouve dans les grenouilles, à laquelle les Medecins attribuent la vertu de resister au venin. Ce mot vient du Grec *batrachos. rana, grenouille.*

BATTANT. subst. masc. L'un des costés d'une porte qui s'ouvre en deux. Il faut ouvrir les deux *battants* de la porte cochere. On le dit aussi des volets des fenestres.

BATTANT, est aussi le volet d'un comptoir de Marchand, ou de Banquier, qui se leve, & se baisse. Corneille a dit dans la Galerie du Palais en faisant parler une Marchande :

Aussi vostre tapis est tout sur mon *battant*.

BATTANT, en termes de Marine, est la longueur du pavillon qui voltige en l'air. Sa hauteur qui regne le long du baston s'appelle *le guindant*.

BATTANT, en termes de Menuiserie, se dit des pieces de bois de sciage qui servent à faire des portes cocheres, qui se debitent ordinairement de quatre pouces sur huit d'épaisseur, ou de cinq pouces sur douze.

BATTANT, se dit aussi du fer d'un loquet qui se leve, & qui s'abaisse pour fermer une porte.

BATTANT, est aussi la piece de fer qui est suspenduë au milieu d'une cloche, qui sert à la battre & à la faire sonner. Le *battant* de la grosse cloche de Paris pese 1500. livres. Quelques-uns disent *batail*.

BATTANT, Gerondif du verbe *battre*, se dit aussi en ces phrases proverbiales. Faire une chose tambour *battant*, c'est à dire, de hauteur, au veu & sceu de tout le monde, sans craindre que personne l'empêche. On dit aussi des gens qu'on a mis en fuitte, qu'on les a menés *battans*, soit à l'armée, soit dans les combats particuliers ; & figurément de ceux sur qui on a eu de continuels avantages, soit en dispute, soit en procés, soit au jeu. On dit aussi d'un habit, d'un meuble, qu'il est tout *battant* neuf, pour dire, qu'il a tout son éclat, qu'il n'a point du tout servi.

BATTE. s. f. Terme d'Artisans, qui se dit des gros maillets plats & ferrés qui servent à battre & applanir des granges, à battre du ciment, du plastre, des gravois, &c. On le dit aussi des outils des Tapissiers pour battre la bourre & la laine ; des Vaniers pour battre leurs ouvrages d'osier, &c.

BATTELEMENT. subst. masc. Terme de Maçonnerie. C'est l'extremité d'une couverture, l'endroit par où l'eau tombe dans les gouttieres.

BATTEMENT. s. m. Terme de Medecine. Agitation du poulx, du cœur, palpitation. Il y a des Medecins qui distinguent jusqu'à 60. sortes de *battements* de poulx. on compte 80. *battements* de poulx d'un homme temperé dans une minute d'heure. on ne sçauroit entendre parler de ce qu'on aime, sans quelque *battement* de cœur.

BATTEMENT de mains, se dit en Morale des applaudissements qu'on donne en battant effectivement des mains.

A la guerre on fait plusieurs sortes de *battements* de tambour. Le *battement* du baston rond se fait, lors que les deux bastons frappent l'un aprés l'autre : celuy du baston rompu, lors que chaque main frappe deux coups de suitte : & celuy du baston meslé, lors que chaque main bat tantost une fois, & tantost deux. A la retraitte les deux bastons battent ensemble.

En termes d'Escrime, on appelle le *battement* de l'épée, un simple attouchement du foible de l'épée d'un assaillant au foible de l'épée de l'ennemy, pour l'obliger à quitter la ligne, lequel se doit executer hors la mesure ; & c'est une espece de feinte ou d'appel: mais le *battement* qui se fait en poussant de pied ferme, en passant, ou en quartant, se doit commencer du demi-fort au foible.

BATTERIE. s. f. Querelle, action de ceux qui se battent. Il se dit seulement de ceux qui se battent à coups de poing, de baston, ou tumultuairement, & non point des combats reglés. Il y a une *batterie* dans cette ruë, dans cette maison. la *batterie* a duré long-temps.

BATTERIE, en termes de Guerre, est le lieu où l'on place les canons pour tirer. On les met sur une platteforme de planches ou madriers appellés *tablouins*, pour empêcher que la pesanteur des canons ne fassent entrer les roues dans la terre. Ces planches sont élevées par derriere, pour empêcher le recul. Elles sont couvertes par un parapet, où sont les embrasures, qui sont deffenduës par un fossé & deux redoutes.

BATTERIES ENTERRÉES, sont celles dont la platteforme est au dessous du rez de chaussée qu'on a creusé exprés, & où on a fait des ouvertures dans la terre pour servir d'embrasures.

BATTERIE CROISÉE, est celle qui se fait de deux *batteries* assez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent en un même endroit, en sorte que le coup de la seconde acheve d'abattre ce que le coup de la premiere a ébranslé.

Batterie d'enfilade, est celle qui tire en ligne droite,& qui enfile une ligne, une rue,&c.

Batterie en escharpe, est celle qui bat par bricoles & de coste ou par un coup oblique.

Batterie de revers, est celle qui bat à dos,& qui voit dans la place : ce qui arrive quand la *batterie* est sur quelque eminence plus haute que la place.

On dit, Ruiner une *batterie*, lors qu'on demonte le canon de l'ennemy,ou qu'on en abat les deffenses.

Batterie, en termes de Marine, se dit des canons qui sont rangés sur les ponts du vaisseau, & qui tirent par les sabords.

Batterie, se dit figurément des contestations qui se font dans les elections, ou dans les jugemens. pour lesquels on fait des brigues, des sollicitations, des importunités. Untel a trois Juges pour luy dans cette Chambre, il a une forte batterie. il avoit employé plusieurs amis pour obtenir cette charge, qu'il n'a pu avoir,mais il a encore une autre *batterie* à faire joüer.

Batterie, se dit aussi de la maniere de battre le tambour suivant les occasions, ou pour la marche, ou pour l'assemblée, ou pour la charge, &c. Voyez *Tambour*.

Batterie, se dit encore du jeu de plusieurs instruments,comme de la guiterre,où l'on bat des doits de la main droite plusieurs cordes ensemble en les raclant, plutost qu'en les pinçant.

Batterie de cuisine. Terme collectif, qui se dit de tous les utenciles servants à la cuisine, qui sont de cuivre,ou de fer, comme les marmittes,chauderons tourtieres,&c.

Batterie, dans les atteliers, se dit aussi des hies ou sonnettes qui servent a enfoncer des pieux. Il y a dans cet attelier tant de *batteries*, pour dire, tant de ces machines.

On dit proverbialement & figurément,qu'il faut changer de *batterie*, lors qu'on se sert de nouveaux moyens,qu'on prend de nouvelles voyes pour faire reüssir une affaire, les premieres n'ayant pas succedé.

On dit aussi,Redoubler la *batterie*, lors qu'on fait de nouvelles sollicitations, de nouvelles brigues, qu'on interesse quelque Puissance en une affaire.

BATTES. subst. fem. Terme de Manege. Ce sont les parties d'une selle a piquer, qui sont élevées sur les arçons tant sur le devant que sur le derriere,pour tenir les cuisses du Cavalier, & le rendre plus ferme à cheval.

BATTEUR. s.m. Celuy qui bat. Les *batteurs* de gens trouvent souvent de plus méchant qu'eux qui les battent.

Batteurs, se dit aussi de ceux qui battent du blé en grange. Les *Batteurs* d'or, sont ceux qui battent l'or en feuille.

On appelle a la Guerre,des *batteurs* d'estrade, des Cavaliers detachés de l'armée qui vont reconnoistre l'ennemy, ou découvrir le terrein, pour en donner advis aux Officiers Generaux.

On appelle proverbialement des filous & des faineants, *batteurs* de chemin, *batteurs* de pavé.

BATTOIR. s. m. Instrument fait de bois, plat & large, qui a un manche, qui sert à battre. Il y a des *battoirs* pour battre la lescive. Il y en a d'autres propres pour joüer à la longue paume, dont le manche est fort long; d'autres pour la courte paume, dont le manche est plus court.

BATTOLOGIE. s. f. Terme de Grammaire. C'est un vice du discours, qui arrive lors qu'on repete plusieurs fois la même chose ou qu'on dit plusieurs choses vaines,frivoles & inutiles au sujet.

BATTRE. v. act. & n. Ce mot est,de grand usage, & a plusieurs significations, selon les choses à quoy on l'applique : & premierement il signifie, Frapper, outrager, blesser quelqu'un. C'est un méchant valet, il le faut *battre* toujours pour le faire obeir. Ce mot vient du Latin *batuo*, *batuis*, selon Nicod, Menage & Du Cange.

Battre, signifie aussi, Deffaire des troupes assemblées en un corps. Les petites armées *battent* bien souvent les grandes. Samson *battit* les Philistins avec une machoire d'asne.

Battre, signifie aussi, Tourmenter,agiter,secoüer. Ce navire a eté *battu* de la tempeste, ces fruits ont été *battus* du mauvais vent. toute cette coste a été *batuë* de l'orage.on *bat* les noyers avec la gaule pour en recueillir les noix. le soleil *bat* à plomb dans la Zone Torride. On le dit aussi des plus legeres agitations. Ce malade est bien bas,son pous ne *bat* plus. le cœur *bat* long temps quand on a couru.un cheval *bat* du flanc,quand il est poussif.cette montre *bat* encore, la fusée n'est pas encore a bout.

Battre, signifie encore, Forger, ou frapper avec le marteau. *Battre* du fer a la forge. *battre* a chaud. *battre* a froid. *Battre* de l'or ou de l'argent, c'est l'étendre en feuilles. *Battre* monnoye, c'est, Faire & marquer de la monnoye : ce qui se dit non seulement des ouvriers qui la *battent*, mais aussi de ceux qui ont droit de la faire *battre*. Le Prince de Monaco *bat* monnoye.

Battre, le fer, signifie, S'exercer à tirer des armes chez des Maistres d'Escrime : & en ce sens on dit figurement, qu'un homme a long-temps *battu* le fer, quand il s'est long temps exercé en quelque art ou profession que ce soit.

Battre, se dit aussi de plusieurs preparations qui se font en plusieurs sortes de choses ou de marchandises : c'est les piler & les reduire en poudre. *battre* de la poudre à canon,du poivre, du tan. *Battre* des livres, c'est en presser les feuilles avec le marteau pour en rendre la relieure plus belle. *Battre* des sieges, des tapisseries, c'est en faire sortir la poudre en les frappant avec des baguettes. *Battre* en grange,c'est, Faire sortir le grain des espics des bleds en les frappant avec un fleau. *Battre* le fusil, c'est en tirer du feu en le frappant avec une pierre. *Battre* des pieux, c'est, Enfoncer des pieux avec un mouton. *Battre* la terre, c'est la rendre unie avec des maillets.

Battre, signifie quelquefois, Mesler, brouiller. *Battre* des œufs pour faire une ammelette. *battre* les cartes dont on joue pour les bien mesler. *Battre* le beurre,c'est, Agiter & brouiller tellement les parties du lait, qu'elles s'epaississent en beurre.

Battre, signifie aussi, Fouler en marchant. Ainsi on dit, *Battre* la semelle, pour dire, Voyager a pied. *Battre* le pavé. Marcher sans cesse dans une ville où on est sans occupation. un chemin *battu*, frayé, foulé.

Battre, signifie aussi, Aprocher de prés, toucher legerement. Cette riviere *bat* au pied de la montagne, *bat* les murs de cette ville, pour dire, qu'elle en est proche.

Battre des mains, applaudir : ce qui se dit non seulement du battement effectif des mains, qui est un témoignage de joye ou d'approbation publique que donnent le peuple & les écoliers, mais encore de tous les autres applaudissements que les honnestes gens donnent à quelque action, ou à quelque ouvrage public.

Battre, avec le pronom personnel se dit des combats singuliers. Il est deffendu severement de se *battre* en duel. cet homme est un brave qui se *bat* fort bien, avec honneur. se *battre* à l'espée, au poignard, à coups de pistolet. ce bataillon s'est bien *battu*, il a soutenu tout l'effort du combat.

Battre, en termes de Guerre, se dit en parlant du tambour.

tambour. *Battre* la quaisse, c'est à dire, Assembler des soldats, ou les enroller. *Battre* aux champs, les faire marcher à la campagne. *Battre* l'assemblée, la diane, la marche, la chamade, pour donner le signal de tous les mouvements militaires.

On dit aussi, *Battre* l'estrade, pour dire, Envoyer des Cavaliers par la campagne pour aller aux advis, & decouvrir les ennemis.

BATTRE, se dit aussi des attaques qui se font avec machines & de l'artillerie. Une armée que le canon *bat* en flanc est bientost defaite. on a *batu* Rhodes avec cent pieces de canon. On appelle *Battre* en ruine une ville, quand on en destruit tous les édifices avec le canon & les bombes. En ce sens on le dit figurément des personnes qu'on poursuit jusqu'à l'extremité, & des disputes où on apporte de si fortes raisons, qu'elles détruisent absolument le parti contraire. On dit aussi, *Battre* par camarades, quand plusieurs pieces de canon tirent tout à la fois sur un meme corps, soit d'une meme batterie, soit de differentes.

BATTRE, se dit aussi de cette guerre perpetuelle que se font les élements, & les animaux, par leurs qualités contraires. Les vents contraires se *battent* sur la mer. le froid se *bat* contre le chaud. les taureaux sont furieux quand ils se *battent*.

BATTRE, en termes de Chasse, signifie, Estendre ses Veneurs par la campagne pour faire lever & sortir le gibier. *Battre* le bois, la plaine, les buissons. On dit aussi *Battre* à route, faire la battue, pour dire, *Battre* les buissons avec la houssine pour lancer la beste.

On dit figurément en ce sens d'un Orateur, d'un Escrivain, qu'il *bat* la campagne, qu'il *bat* bien du pays, pour dire, qu'il s'égare, qu'il s'éloigne de son sujet, qu'il dit bien des choses inutiles.

On dit aussi, qu'un oiseau *bat* de l'aile lors qu'il agite fortement ses ailes pour se soutenir en l'air en le *battant*: & en ce sens on dit figurément, qu'un homme ne *bat* plus que d'une aile, lors que sa fortune ou sa santé ont beaucoup diminué, & qu'il a peine à subsister.

On dit en termes de Chasse, *Battre* le ruisseau, pour dire, Nager, quand la beste qu'on poursuit se sauve par les eaux.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval *bat* à la main, ou beguaye, quand un cheval n'a pas la teste ferme, & leve le nez, bransle & secoue la teste à tout moment en secouant sa bride. Les chevaux Turcs & Cravates sont sujets à *battre* la main, & il leur faut mettre une martingale.

On dit aussi, qu'un cheval *bat* la poudre ou la poussiere, lors qu'il trepigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu: ce qui se dit de tous ses temps & mouvements. On dit aussi, qu'un cheval *bat* du flanc quand il commence à être poussif.

En termes de Musique, on appelle *Battre* la mesure, Donner un signal aux Musiciens en haussant & baissant la main, du temps qu'ils doivent employer à chaque cadence pour chanter & jouer tous ensemble.

BATTRE, s'employe aussi figurément en ces autres phrases. *Battre* froid à quelqu'un, c'est luy faire un mauvais accueil, luy témoigner qu'on est mal satisfait de sa visite, de ses discours. On dit aussi, Il l'a *battu* de cette raison, de cet argument, pour dire, Il luy a fait une telle objection, il l'a persuadé par cette raison. On dit aussi, qu'un homme se *bat* en retraite, pour dire, qu'il se retire des affaires, du commerce du monde.

BATTRE, s'employe proverbialement en ces phrases. Ils se *battent* comme chiens & chats. Cet homme a été *battu* comme un chien, a été *battu* comme plastre, a été *battu* dos & ventre. On dit qu'il fait bon *battre* glorieux, car il n'oseroit s'en vanter. On dit, qu'il vaudroit autant *battre* sa teste contre un mur, pour dire, que toute la peine qu'on prendroit à faire quelque chose seroit inutile. On dit en meme sens, que c'est *battre* l'eau, quand on s'amuse à quelque travail où il n'y a rien à profiter. On dit, qu'il faut *battre* le fer tandis qu'il est chaud, pour dire, qu'il ne faut pas perdre l'occasion de faire reussir une affaire, quand on la trouve. On dit aussi, Nous avons *battu* les buissons, un autre a pris les oiseaux, pour dire, qu'un autre a profité de nostre travail. On dit aussi, A *battre* faut l'amour, pour dire, qu'on n'aime jamais les gens qui nous ont *battu*. On dit aussi, *Battre* le chien devant le lion, ou devant le loup, pour dire, Corriger un grand, en chastiant un petit devant luy. On dit aussi, C'est la coustume de Lorris, où le *battu* paye l'amende, quand un homme qui a receu quelque injure ou dommage d'un autre, est encore rabroué par ses superieurs. Voyez l'origine de ce proverbe à *Coustume*. On dit aussi ironiquement à ceux qui disent qu'ils n'ont rien à faire, qu'ils aillent *battre* le Prevost, qu'ils gagneront double amende. On dit, qu'un homme se *bat* de l'espée qui est chez le Fourbisseur, pour dire, qu'il se met en peine d'une chose qui ne le regarde point. On dit aussi, qu'un homme est *battu* de l'oiseau, pour dire, qu'il est rebuté des traverses, des persecutions qu'on luy a faites en une affaire. On dit aussi, Se *battre* à la perche, pour dire, qu'un homme se met fort en peine d'une chose dont il ne luy revient aucun profit.

BATTU, UE. part. & adj. Il a presque toutes les significations de son verbe *Battre*, mais on dit encore, qu'une femme a les yeux *battus*, quand ils n'ont plus le vif éclat qu'ils avoient: qu'un homme a eu longtemps les oreilles *battues* d'un tel discours, pour dire, qu'il a été souvent importuné du même recit.

On dit proverbialement, Autant vaut bien *battu* que mal *battu*, pour dire, que souvent on n'est pas plus puni en Justice pour avoir donné plusieurs coups, que pour en avoir donné un seul.

BATTU, se dit aussi des draps, des tapisseries où il y a beaucoup d'or meslé, & qui sont *battues* d'or & d'argent.

BATTUE. s. f. Terme de Chasse, quand on bat les buissons avec la houssine pour en faire sortir le gibier. On appelle cela, Faire la *battuë*.

BATTURES. s. f. Terme de Marine. Ce sont les plages de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour mettre les vaisseaux à flot. On les appelle autrement *basse* ou *brisans*.

BATTUS. subst. masc. On appelle ainsi certains Penitens qu'on voit en Italie, en Avignon, & même en Provence, dont la devotion est de se donner rudement la discipline tant en public qu'en particulier.

BAV

BAVARD, ARDE. adj. Indiscret, qui parle trop, qui dit tout ce qu'il sçait. Ce mot est bas, & est derivé par Nicod du Grec *babax*, qui signifie, *causeur*.

BAVARDER. v. act. Parler trop, faire des indiscretions, dire des vanitez. Ce mot est bas.

BAUBIS. s. m. Espece de chiens Anglois qui servent à courir les lievres, les renards & sangliers. Voyez *Chien*.

BAUD. s. m. Terme de Chasse. Espece de chien courant, qui a eu ce nom à cause de sa race, qui vient de Barbarie d'une chienne nommée *baude*. Ces chiens sont blancs la plus-part, & tout d'une piece, c'est à dire, tout d'une couleur. Ils sont aussi appellés *chiens-cerfs*, parce qu'ils courent particulierement le cerf. On les appelles aussi *chiens muets*, d'autant que venant

tant le cerf au change, ils ne disent mot jusqu'à ce qu'il en soit hors. Ils sont bons chasseurs, requerans, forcenans, & de haut nez, & de meilleure creance que les autres. On les surnomme aussi *Grefiers*.

BAUDES. s. f. plur. Terme de Marine. C'est ainsi qu'on nomme les pierres attachées aux filets des madragues.

BAUDET. s. m. Vieux mot qui signifie un *asne*. On le dit aussi d'un homme fort ignorant ou fort beste. Borel aprés Vigenere derive ce mot de l'Hebreu *bauci*, qui signifie un *stupide*.

BAUDET, se dit aussi des treteaux sur lesquels les Scieurs de long posent leurs bois pour les sciers. On appelle aussi de ce nom un lit de sangle.

BAUDIR. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois. *se rejouir*, qui n'est en usage que dans son composé *Esbaudir*.

BAUDIR, en termes de Chasse, se dit lors qu'on parle aux chiens, ou qu'on les excite a la course. Il faut qu'un Chasseur sçache *baudir* & *rebaudir* les chiens à propos. *Baudir* un faucon aprés un heron, pour dire, l'exciter & l'encourager au combat.

BAUDOUINER. v. act. qui se dit des baudets qui travaillent à la conservation de l'espece.

BAUDRIER. s. m. Escharpe de cuir qu'on porte sur l'espaule droite, & qui descend sur le coste gauche, qui sert à tenir l'espée. Une des plus belles estoiles est celle qui est au milieu du *baudrier* d'Orion. Ce mot vient de *balteus*; ou plustost il vient de *baudroyeur*, qui est un homme qui endurcit le cuir en le maniant: d'où vient que les Courroyeurs prennent encore dans leurs Lettres le titre de *Baudroyeurs*, quoy qu'ils ne fassent plus de *baudriers*. Du Cange le derive de *baldrellus*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

BAUDROYER. v. act. Vieux mot qui signifie *Courroyer*, preparer les cuirs tannés à recevoir la couleur.

BAUDROYEUR. s. m. C'est une qualité que prennent les Courroyeurs qui preparent le cuir, & qui faisoient autrefois des baudriers.

BAVE. s. f. Escume qui sort de la bouche ou de la gueule. Cet homme jette encore de la *bave*, il n'est pas bien gueri. la *bave* d'une beste enragée donne la rage. Ce mot vient de l'Italien *bava*.

On appelle *bave*, d'un limaçon, cette humeur visqueuse & gluante qu'il jette, avec laquelle il s'attache aux arbres, aux parois.

On appelle aussi *bave*, le venin que jette la salemandre.

On dit aussi populairement, qu'un homme n'a que la *bave*, pour dire du babil.

BAVER. v. n. Jetter de la bave ou de la salive, soit naturellement, comme font les enfants; soit par la vertu des remedes, comme les verolez.

BAVETTE. s. f. Linge qu'on met aux petits enfants au devant de l'estomac. Cette fille est jeune, il n'y a pas long-têps qu'elle étoit encore à la *bavette*.

BAVETTE, en Architecture, se dit d'une bande de plomb qui couvre les bois & les devants des chesneaux sur les logis couverts d'ardoises.

On dit proverbialement & bassement, que des femmes vont tailler des *bavettes*, quand elles s'assemblent pour caquetter.

BAVEUR, EUSE. adj. Qui jette de la bave. On le dit d'un enfant, d'un verolé, d'un limaçon. On appelle aussi une omelette *baveuse*, celle qui n'est pas tout a fait cuite.

BAUFFRER. v. n. Manger avidement. Ce mot est bas. Il vient *à bis faucibus*, comme qui diroit, *avoir deux bouches*. D'autres le derivent de *vorare*, ou *valivorare*.

BAUFFREUR. s. m. Grand mangeur.

BAUGE. s. f. Terme de Chasse. Lieu où repose le sanglier, ou autres bestes mordantes, qui est d'ordinaire sale & bourbeux. Le sanglier fait sa *bauge* dans des lieux fourrés & des espiniers.

BAUGE, se dit aussi des murs qui ne sont bastis que de cailloux, dont la liaison est faite de terre grasse humectée & mélée avec de la paille & du foin. Presque toutes les cabanes de paisans n'ont que des murs de *bauge*. On dit quelquefois *bau-be*.

BAUGE, se dit proverbialement en cette phrase, Avoir tout a *bauge*, pour signifier, Avoir en abondance; & se dit particulierement des valets à la discretion desquels on a abandonné les provisions d'une maison.

BAUME. s. m. Plante medecinale. C'est un arbrisseau de la grandeur du violier blanc. Il jette sa feuille semblable à la rue: elle est toutefois plus blanche, & toujours verde. Quelques-uns le font de la hauteur d'un grenadier, & il jette quantité de branches. On en tire une liqueur pendant les jours caniculaires en l'esgratignant avec des griffes de fer: mais elle sort en petite quantité. Pline dit qu'il faut l'entamer avec du verre ou de la pierre, parce que l'incision avec le fer le feroit mourir. Le meilleur *baume* est celuy qui a l'odeur puissante & penetrante, qui est frais, qui n'est point aigre, qui est aisé a dissoudre, astringeant, & picquant au goût. Il ne laisse aucune tache sur le drap de laine, quand il n'est point sophistiqué. Le vray *baume* s'achete sur les lieux le double poids de l'argent. Il ne croist qu'en Egypte & en Judée: encore Pline dit-il que de son temps il n'étoit qu'en deux jardins appartenants au Prince, qui contenoient environ vingt journaux. Mais les Romains le firent multiplier en la Vallée de Hiericho, comme témoigne Justin. La Reine de Saba en apporta une plante à Salomon; & Josephe dit qu'on luy a l'obligation de ce que la Judée a été depuis fertile en *baume*. Le suc de cette plante étoit excellent pour les parfums & pour les playes; mais maintenant elle est tout à fait inconnuë ou sophistiquée. Cette plante s'appelle en Latin *balsamum*, son suc *opobalsamum*, son bois *xylobalsamum*, qui est de couleur d'or & fort odorant; & son fruit *carpobalsamum*, qui est aussi de couleur d'or, pesant, picquant & brulant à la langue.

Sur la riviere des Amazones, on trouve un arbre appellé *Copayba*, qu'on dit surpasser le meilleur *baume* d'Orient. Il croist aussi au Perou une plante qui est une espece de *baume*, mais qui est bien moindre en bonté: c'est un certain arbre qui ressemble au grenadier, horsmis qu'il a les feuilles dentelées tout autour comme l'ortie. Quand on fait une incision à son écorce, il en sort une gomme blancheastre & gluante qu'on a appellée *baume*, parce qu'on y a remarqué les vertus de l'ancien *baume* de Judée: mais les Indiens gardent le naturel pour eux, & nous envoyent de l'artificiel qu'ils font en faisant bouillir le tronc & les branches hachées de cet arbre, & en amassant avec une coquille l'huile qui nage au dessus de cette decoction. Le *baume* artificiel est un remede qu'on employe le plus souvent a l'exterieur. On le fait d'une consistence un peu plus solide que celle de l'onguent ordinaire. Il est preparé pour recréer & fortifier les parties nobles par la bonne odeur. Il s'en fait aussi d'une consistence liquide entre celles des huiles & des liniments, dont le principal usage est pour les playes. Il s'en fait de plusieurs façons, de divers aromats & huiles distillées. L'huile de noix muscade est la base ordinaire des *baumes*, ou la cire blanche. On y méle la graisse d'agneau, la moëlle de cerf ou de veau, ou la manne en larmes, &c. On luy donne les noms d'*apoplectique*, *stomachique*, *besoardique*, *hysterique*, *vulneraire*, &c. La Framboisiere compose un *baume* qu'il nomme *magistral*, qu'il dit être excel-lent

lent pour les playes, les ulceres, les hemorrhoides, & les gouttes froides. On appelle aussi le *baume* du Samaritain, de l'huile commune mélée & cuitte avec du vin, parce qu'on croit que le charitable de l'Evangile qui le guerit se servit de ce remede.

On appelle des Charlatans, Vendeurs de *baume*; qui vendent des onguents ou des huiles pour les playes, qu'ils nomment abusivement de ce nom. Ils vendent aussi une certaine liqueur pour le fard, qu'ils appellent du *baume blanc*.

BAUME, suivant quelques Chymistes, n'est autre chose que l'ame du sel commun extraite par l'art. Ils le font dissoudre à l'humide, & ils mettent sa resolution bien clarifiée dans du fumier de cheval pour la putrifier pendant deux ou trois mois, & ensuite ils la font distiller fortement avec feu de sable; il en sorte une onctuosité precieuse, dans laquelle mettant tremper les choses les plus corruptibles, elles demeureront éternellement entieres. Ils disent que c'est par ce moyen que les Anciens les plus curieux ont conservé des corps entiers sans les reduire en mommies; & que c'est ainsi que fut conservé le corps d'une femme dont parle Volaterran, qui fut trouvé dans un Mausolée prés d'Albane du temps d'Alexandre VI. lequel par son ordre fut jetté secrettement dans le Tybre pour éviter l'idolatrie; car il paroissoit vivant & tres-beau, quoy qu'il fut mort il y avoit treize siecles.

BAUME, est aussi une petite herbe qu'on met à la salade, qui est odoriferante, & qu'autrement on appelle *menthe*.

BAUME, se dit figurément de ce qui est de bonne odeur, ou qui cause la guerison. A l'ouverture des Reliques de ce Saint il en sortit un *baume* precieux qui parfuma tout l'air d'alentour. La grace que les Sacrements confèrent est un *baume* qui guerit toutes les playes de nos ames.

On dit proverbialement d'une chose agreable, comme de l'argent comptant, que cela flaire comme *baume*. On le dit quelquefois en contre-sens & ironiquement de ce qui est tres-puant.

BAVOLET. s. m. Coeffure de jeunes paysannes auprés de Paris, qui se fait de linge délié & empesé qui a une longue queuë pendante sur les épaules. Les paysannes craignent fort qu'on ne chiffonne leur *bavolet*. On dit aussi d'une paysanne, que c'est une jolie *bavolette*.

BAVOUER, ou *Bavoir*. s. m. Terme de Monnoyes. C'est le tableau ou feuille de compte qui contient le fondement de l'evaluation des droits de seigneuriage, foiblage, escharcete, & brassage selon le prix qui court, & qui est attribué par l'Ordonnance du Roy à l'or, argent & billon, tant en œuvre que hors œuvre.

BAUX, ou *Barrots*. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois ou poutres qui traversent en largeur d'un bout à l'autre du navire, & servent à porter les planchers que l'on nomme *ponts* ou *tillacs*. A chaque bout des *baux* il y a une courbe triangulaire nommée *courbaston*, qui en fait la liaison avec le corps du bâtiment. Elle est d'un bout attachée aux *baux*, & de l'autre contre les vaigres. On appelle *Maistre bau*, celuy qui est à la plus grande couverture du navire, & qui joint l'extremité superieure d'un genouil à l'autre. Il peut avoir prés du quart de la quille, & le creux du vaisseau peut estre egal à la moitié du *bau*. Celuy qui est le dernier vers l'avant sur l'extremité, se nomme *bau de lof*, & à Marseille *mestre dernier*. Celuy qui est le dernier vers l'arriere s'appelle *bau de dalle*. On dit qu'un navire a tant de pieds de quille, & tant de pieds de *baux*, pour dire, qu'il a tant de pieds de long, & tant de large. Il y a aussi des *baux* qui servent à fortifier les vaisseaux. Ces mémes pieces de bois dans les bateaux foncets & autres batiments sur les rivieres, s'appellent *matieres*.

BAY

BAY. adject. Terme de Manege. Couleur du poil d'un cheval, que le vulgaire appelle *rouge*, & qui tient de la couleur de chastaigne. *Bay* brun. *bay* clair. *bay* miroüetté, qui a quelques marques d'un *bay* plus obscur. Les chevaux *bais* ont ordinairement le crin noir. Menage derive ce mot de *badius* Latin, qu'il fait venir du Grec *baios*, qui signifie un *rameau de palme*, qui est en sa couleur *bay*, ou du Grec *phaios*. Du Cange cite Ugution, qui dit que les Anciens appelloient un tel cheval *vadium*, de *vado*, à cause qu'il alloit plus viste que les autres. On l'a appellé en Latin *badius*, *bagius*, *spadix*, *phœniceus*, *rutilus* & *puniceus*.

BAYE. s. f. Petit golphe ou bras de mer qui s'ouvre entre deux terres, où les vaisseaux sont en seureté. La *Baye* de tous les Saints au Bresil. On l'appelle aussi *Sein* & *Anse*.

BAYE, se dit aussi en Maçonnerie des ouvertures qu'on laisse dans les murs qu'on éleve, pour en faire des portes & des fenêtres. On appelle aussi sur mer, les *bayes* d'un vaisseau, les ouvertures qui sont en sa charpente, comme celles des écoutilles, les trous par où passent les masts, &c.

BAYE, en termes d'Agriculture, se dit des gousses de plusieurs arbres & fruits, comme de lierre & de laurier. En Latin *bacca*.

BAYE. Plaisanterie qu'on fait aux dépens de quelqu'un, à qui on donne de grandes esperances, ou à qui on fait peur de quelque chose qui n'est pas vraye.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que c'est un donneur de *bayes*, qu'il repaît de *bayes*, lors qu'il promet beaucoup, & qu'il ne tient rien. L'origine de ce proverbe, selon Pasquier, se rapporte à un berger, qui dans la Farce de Pathelin étant cité en Justice, répondit toujours comme les moutons, *baye*, à toutes les accusations de son maitre, & aux interrogatoires du Juge: depuis lequel temps on a dit, Repaitre ou payer de *bayes*, en parlant de ceux qui payent de vaines promesses, ou qui ont des entretiens ridicules. Menage au contraire veut que ce mot vienne de l'Italien *baia*.

BAYETTE. s. f. Espece d'étoffe qui est une revesche de Flandres ou d'Angleterre.

BAYONNETTE. subst. fem. Dague, couteau pointu en guise de poignard, qui n'a que deux petits boutons pour garde, qui est venu originairement de *Bayonne*. On appelloit autrefois *Bayonniers*, les Arbalestriers, à cause qu'à *Bayonne* on faisoit les meilleures arbalestes; de meme que les pistolets ont pris leur nom de *Pistoye*.

BAZ

BAZAR. subst. masc. Terme de Relation. C'est une espece de ruë longue, large & voûtée à la hauteur de 40 ou 50 pieds, destinée au commerce. Ce terme est usité parmy les Orientaux, principalement dans la Perse.

BDE

BDELLIUM. subst. masc. Josephe dit que le *bdellium* est la gomme d'un arbre qui ressemble à l'olivier quant à sa grosseur, & dont les feuilles ressemblent à celles du chesne. Il dit aussi que la manne des Hebreux ressembloit à cette drogue quant à la forme, & quant à la grosseur, qu'elle etoit comme la graine de coriandre, & qu'elle avoit le goust du miel. Elle doit estre claire & jaune comme la cire, ou comme la colle de taureau, amere au goust &

& avoir l'odeur de l'*unguis odoratus* quand elle est brûlée. Elle vient dans la Bactriane, en Arabie, & aux Indes. Cette liqueur vient d'un arbre sarasinesque qui croît vers Saraca ville d'Arabie. L'arbre est noir, & son fruit est de même qualité que les figues sauvages. On l'arrose de vin pour le rendre plus odorant. Du Cange aprés Isidore appelle *bdellium*, une eau faite avec des vessies d'ormes, qui est bonne pour les playes ; & croit que c'est la même chose que le *bdellium* des Grecs & des Latins. Scaliger dit qu'on ne sçait au vray ce que c'est que le *bdellium* dont il est parlé dans la Genese, & qu'on n'en parle que par conjecture.

B E'

B E'. Terme indeclinable, qui marque le cri des moutons. Les Grecs prononcent [illegible] *eta* comme un *e* : témoin le Poete Cratinus : [illegible] bé bé *dicens*.

B E A

[illegible], [illegible] adject. Qui montre une grande [illegible] On [illegible] des dragons avec une gueule [illegible] l'Enfer [illegible] un gouffre *beant*.

[illegible], ATE. adj. Qu'on estime saint, qui est mort [illegible] reputation de sainteté. Ce defunt n'est pas encore [illegible], mais il est declaré *Beat*. Ce mot vient du Latin *beatus*, du verbe *beare*, *rendre heureux*.

BEAT, se dit aussi de celuy qui affecte de paroître devot & modeste, soit en ses actions, soit en ses paroles & en ses habits. Cet homme est un *Beat* à comparaison de tous ses Confreres. cette coquette est maintenant une Sœur *Beate*.

On dit à l'Eglise, une Messe de *Beata*, pour dire, une Messe en l'honneur de la Vierge.

BEATIFICATION. s. f. Ceremonie qui se fait à Rome pour beatifier un defunt.

BEATIFIER. verb. act. qui se dit quand le Pape permet d'avoir de la devotion à quelque defunt qui est mort en odeur de sainteté, en attendant qu'on le canonise.

BEATIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BEATIFIQUE. adj. Terme de Theologie, qui se dit de cette jouïssance qu'on aura de la presence de Dieu dans le Paradis. La vision *beatifique* est celle que Dieu promet dans la gloire éternelle. On se sert ironiquement de ce terme, & on dit qu'une personne a des visions *beatifiques*, lors qu'elles a des imaginations creuses, qu'elle croit avoir des revelations, & goûter les felicitez du Paradis.

BEATILLES. subst. fem. plur. Petites viandes delicates dont on compose des pâtés, des tourtes, des potages, des ragoûts, comme ris de veau, palais de bœuf, crestes de coq, truffes, artichaux, pistaches, &c.

On dit proverbialement & populairement, *Beati garnits vaut mieux que beats quorum*, pour enseigner qu'il faut tâcher d'avoir toûjours la main garnie quand on a à contester quelque chose.

BEATITUDE. subst. fem. Le souverain bien, la felicité éternelle. Dieu a promis à ses Saints la *beatitude*, le Paradis.

BEATITUDE, se dit aussi de ce qui rend bienheureux. Les *beatitudes* de ce monde sont annoncées par Jesus-Christ au nombre de huit, dans le Chapitre V. de St. Matthieu.

BEATITUDE, est aussi un titre d'honneur qu'on donne maintenant au Pape. Autrefois il se donnoit à tous les Evêques, & même dans les lettres de Saint Anselme il est donné à quelques Laïques.

BEAU, ou *Bel*, *Belle*. adj. Qui plaît à la vûë. Un *beau* visage, une *belle* femme. Un *beau* garçon. Une *belle* taille. une *belle* vûë. *beau* Gendarme. une *belle* maison. de *beaux* meubles.

On le dit aussi de ce qui touche agreablement l'oreille, ou le toucher. Une *belle* voix. un *beau* poli. un *beau* temps. la *belle* saison, où l'air est serain, qui fait bien porter. Ce mot vient du Latin *bellus*. Nicod. On a dit aussi Philippe le *Bel*, Charles le *Bel*, pour dire, le *Beau*.

On le dit aussi de ce qui est de prix, ou excellent en son genre. Voilà de *belles* pierreries, un *beau* tableau, le dessein, le coloris en est *beau*. voilà un *beau* livre.

BEAU, se dit aussi de ce qui est grand, excessif. On a fait *beau* feu toute la nuit de la courtine. Cet homme est un *beau* disneur.

On le dit aussi des manieres d'agir. Il ne hante que des gens du *bel* air. Il n'est ni *beau*, ni honnête de jurer, de s'enyvrer.

BEAU, signifie quelquefois, Certain. Il arriva un *beau* jour, c'est à dire, Il vient un *beau* matin me faire desfi.

BEAU, se dit figurément des choses spirituelles & morales. C'est un *bel* esprit que Virgile. Simonide avoit *belle* memoire. Michel Ange avoit une *belle* imagination. Socrate avoit une *belle* ame. l'Iliade est un *beau* Poëme. cet homme a manqué une *belle* occasion de faire sa fortune. il auroit fait un *beau* coup, s'il eût pû entrer dans cette charge. il a eu une *belle* peur.

BEAU, se dit aussi par exageration. Cela est *beau* à peindre. les Poëtes se déchirent à *belles* dents. Il viendra me redemander mon amitié à *belles* baisemains.

BEAU, se dit ironiquement. Vous êtes un *bel* homme, un *beau* discoureur, pour dire, Vous ne dites rien qui vaille. C'est un *beau* maraut, un *beau* coquin.

On appelle aussi le *beau* monde, les gens qui ont de la qualité, de l'esprit, de la politesse, qu'on appelle aussi *le grand monde*.

On appelle de *belles* eaux, non seulement celles qui sont claires & nettes, mais celles que l'art a embellies par des jets, des cascades dans des grottes, des fonteines, &c.

BEL AGE, se dit non seulement du grand âge, & de la vieillesse, mais aussi de la jeunesse, & de la fleur de l'âge.

Un *beau* joüeur est non seulement celuy qui joüe *beau* jeu, grand jeu ; mais aussi celuy qui joue & qui perd paisiblement.

BEAU, se dit aussi substantivement. Aristote definit l'amour, Le desir d'engendrer dans le *beau*. il y a du *beau*, du grand dans cet ouvrage. une femme emporte le plus *beau* & le meilleur de la succession de son mari.

BELLE, se dit aussi absolument des Dames bienfaites. Ce galant court de *belle* en *belle*. il faut avoir toujours du respect pour les *belles*.

BEAU, se dit aussi adverbialement. Il fait *beau*, absolument ; ou, Il fait *beau* chasser, se promener. vous avez *beau* parler, me promettre, je n'en feray rien. vous avez *beau* faire, vous n'en viendrez pas à bout.

> Ils ont *beau* vers le ciel leurs murailles accroitre.
> Malherbe.

On dit aussi, qu'un Peintre fait ressembler en *beau*, pour dire, qu'il farde ses portraits, qu'il leur donne un agrément particulier.

BEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Il luy fait *beau beau*, pour dire, Il fait semblant de l'aimer. La *belle* plume fait le *bel* oiseau, pour dire, que les *beaux* habits augmentent la beauté. On dit aussi, qu'un homme passe pour *beau*, quand il ne paye point dans les parties de divertissement. On dit aussi,

Il

Il fera *beau* temps quand je l'iray voir, pour dire, Je n'y veux jamais aller. On dit aussi ironiquement, Il vous fait *beau* voir, pour dire, Vous avez mauvaise grace de faire telle chose. On dit aussi, Il est rentré de plus *belle*, pour dire, Il a recommencé à parler de la même matiere qu'il avoit quittée. On dit encore, Il nous la baille *belle*, pour dire, Il nous en a bien fait accroire. On dit encore des choses qu'on méprise, C'est un *beau* venez y voir. On dit aussi, A *beau* jeu *beau* retour, pour dire, que chacun à son tour trouve occasion de se venger. On dit aussi d'un debauché, qu'il se fait *beau* garçon, quand il ruine sa santé, ou sa fortune. On dit encore, qu'on donne *beau* jeu à quelqu'un, quand on luy donne quelque occasion de faire ce qu'il souhaitte, soit en bien, soit en mal. On dit aussi quand on refuse d'admettre quelques raisons, Tout cela est *bel* & bon, mais je n'en veux rien faire. On dit encore, Il a mis cela en *beau* jour, en *beau* debut, pour dire, il l'a bien expliqué, ou, il a fait voir une chose par son plus bel endroit. On dit, Il n'y'a point de *belle* prison, ni de laides amours. Il l'a mis en *beaux* draps blancs, pour dire, Il en a parlé fort desevantageusement. On dit aussi, qu'on l'a échappé *belle*, pour dire, qu'on a couru un grand danger. On dit aussi, Il n'est ni *beau* ni bon, il n'est point fardé.

BEAUCE. subst. fem. Nom propre d'une Province de France qui est entre Paris & Orleans. Ce mot est venu en usage dans la Langue en ces proverbes. C'est un Gentilhomme de *Beauce*, qui se tient au lit quand on refait ses chausses, pour marquer que la Noblesse de ce pays est fort pauvre. Des plaines de *Beauce*, pour dire, fort estenduës, à cause que ce pays est fort uni & sans arbres.

BEAUCOUP. adv. de quantité qui marque l'abondance, l'excés. Ce Docteur est *beaucoup* plus habile que ce Ministre, il l'a deja convaincu sur un tel point de controverse, c'est *beaucoup*: ses Confreres n'en sçavent pas tant a *beaucoup* pres. il y avoit *beaucoup* de gens à cette assemblée. Menage derive ce mot de *beau* & *coup*. D'autres le derivent de *bella copia*.

BEAU-FILS. subst. masc. Gendre, qui a espousé la fille d'un autre. Les *beau fils* & les *belles-filles* ne s'accordent pas long-temps avec les beaux peres & les belles-meres.

On appelle aussi *Beau-fils* & *Belle-fille*, des enfants qui sont nés d'un premier mariage à l'egard des mariés en secondes nopces. Les enfants du mari sont *beaux-fils*, & *belles-filles* à l'égard de la seconde femme, & les enfants de la femme sont la même chose à l'egard du second mari.

On appelle aussi ironiquement *Beau-fils*, un jeune homme qu'on veut faire venir à soy.

On dit aussi, qu'un garçon fait le *beau-fils*, pour dire, qu'il se pare, qu'il fait l'agreable, qu'il hante les Grands, & fait dépense comme eux.

BEAU-FRERE. subst. Masc. Terme relatif entre deux personnes qui ont épousé le frere, ou la sœur l'une de l'autre.

BEAU-PERE. subst. masc. Terme relatif à l'égard des enfants d'un premier lit. Il se dit du mari qui a épousé leur mere en secondes nopces: & *Belle-mere* est la femme que leur pere a épousée de la même maniere. Ce mot, selon Pasquier, vient de *Beau Pere*, qu'on donnoit aux Religieux. Mais Menage pretend qu'on a dit *beau-pere*, comme on a dit *Beau Sire*, par une épithete d'honneur. Mais toutes ces qualités avoient autrefois leurs noms propres, & on appelloit *parastre*, *marastre*, *filiastre*, les *beau-pere*, *belle-mere*, & beaufils; & *serourge*, ou *sereur*, celuy qui avoit épousé nostre sœur, dont les exemples sont frequents dans les Coustumes, & dans Boutillier.

BEAUPRE'. subst. masc. Terme de Marine. C'est le mast d'un vaisseau le plus avancé qui est sur la prouë, incliné ou couché sur la poulaine. Sa voile s'appelle *sivadiere*. Le mast qu'on ente au dessus s'appelle le *tourmentin*, ou le *petit beaupré*. On dit qu'un vaisseau est *baupré* sur pouppe, pour dire, qu'il suit le plus prés qu'il peut un autre vaisseau.

BEAU-REVOIR. subst. masc. Terme de Chasse, qui se dit quand le limier bande fort sur la botte & sur le trait étant sur les voyes.

BEAUTE'. subst. fem. Ce qui plaist, ce qui agrée à nos sens, & sur tout à la veuë. Il se dit premierement de l'agréement qu'ont les femmes en leur visage, en leur taille, & en leurs autres qualités naturelles. La *beauté* est plus en imagination qu'en realité. la *beauté* des femmes Tartares, c'est de n'avoir point de nez; celle des Indiennes, d'avoir de longues mammelles & de longues oreilles; celle des Mores, d'estre noires & camuses.

BEAUTE', se dit aussi de l'air & de la maniere de marcher, de vivre, & de tout ce qui peut agréer en quelque personne. On dit aussi, la *beauté* de la voix.

On appelle aussi absolument *Beauté*, la personne qui est belle. C'est un Cavalier qui court aprés toutes les *Beautés*.

BEAUTE', se dit figurément des choses spirituelles & morales, & meme de toutes les choses qui nous donnent du plaisir à voir & à ouir. La *beauté* de l'esprit, des sentiments est plus estimable que celle du corps. la *beauté* de la vertu, & la laideur du vice. la *beauté* du temps, la *beauté* de la campagne invitent à la promenade.

BEC

BEC. s. m. La partie dure & pointuë de l'oiseau, qui luy sert à manger, & d'armes pour se deffendre. Les oiseaux de proye aiguisent leur *bec* cotre les rochers & les pierres. la colombe revint dans l'Arche avec une branche d'olive en son *bec*. c'est par le *bec* que l'oiseau commence sa muë au renouveau. On dit en Fauconnerie, un *bec* droit, crochu affilé, rond, plat, aquilin, fendu, émoussé, époinré, endenté, ou en forme de scie.

Ce mot est ancien dans la Langue, & on le dit encore dans le même sens & sans aucun changement parmy les Bas-Bretons, qu'on tient parler la langue Celtique. Suetone en fait mention. C'est de là qu'on a fait *becasse*, *bejebée*, *bequeter*. &c. Il l'appelle *beccus*, & *rostrum*.

BEC, se dit aussi de plusieurs choses pointuës. Le *bec* d'un alembic, d'une plume, d'une aiguiere. une lampe à trois *becs*.

BEC, se dit aussi des pointes de terre qui se rencontrent aux lieux où les rivieres s'assemblent. Il y en a deux celebres en France; le *Bec* d'Ambez, où la Garonne se joint à la Dordogne, le *Bec* d'Allier, où l'Allier se joint à la Loire vers Moulins.

BEC, se dit aussi sur la mer des terres qui se jettent & avancent en la mer, qui sont diversement nommées suivant les figures qu'elles representent, *becs*, *pointes*, *langues*, *encolures de terre*.

BEC DE LIEVRE, est une levre d'enhaut fenduë comme celle des lievres.

BEC, se dit quelquefois de la bouche d'un homme. Il ne faut pas s'aller coucher le morceau au *bec*, c'est à dire, au sortir de table. voilà bien du gibier, mais cela nous passera bien loin du *bec*.

BEC, en termes de Blason, se dit des pendans du lambel qui étoient faits autrefois en pointes ou rateaux, & ont maintenant la figure des gouttes qui sont au dessous des triglyphes en Architecture.

BEC DE CORBIN, est le nom d'une Compagnie de cent Gentilshommes de la Maison du Roy, qui portoient

toient autrefois une arme appellée du même nom, qui ressembloit à une hallebarde. Ils ne servent que dans les grandes ceremonies. Les Marêchaux appelent aussi *Bec de corbin*, une petite piece de fer soudée en saillie à la pince d'un fer de cheval, qui l'oblige à marcher sur le talon, & empêche qu'il n'appuye sur la pince, quand il est boiteux.

BEC DE CORBIN, est aussi un instrument de Chirurgie fait en forme de pincettes ou tenailles, qui servent à tirer des playes les corps étrangers & nuisibles. Ils ont un long *bec* recourbé & arrondi en pointes pareilles à celles du *bec* des corbeaux, & ils sont plus ou moins larges, pour s'en servir selon l'ouverture des playes.

BEC DE GRUE COUDÉ, est aussi un instrument de Chirurgie fait en forme de pincettes courbées, & dentelées par le bout, pour tirer des esquilles d'os fracturez, des balles, dragées, &c.

BEC DE CANNE, est une autre sorte de pincettes qui à son extremité large, ronde & dentelée pour mieux prendre la balle.

BEC DE LEZARD, est aussi une espece de tire-balles, qui sont des pincettes applaties.

BEC DE CIGNE, est un autre instrument qui s'ouvre à vis pour faire dilatation de la playe, tandis qu'on en tire quelques corps étrangers avec le *bec de grue*.

BEC DE PERROQUET, est aussi une tenaille incisive qui sert à guerir les playes du crane.

Les Serruriers ont des crochets qu'ils appellent *bec de canne*; & les Menuisiers ont aussi des ciseaux qu'ils appellent *bec d'asne*.

On appelle aussi en Architecture *becs*, ces masses de pierre de taille disposées en angles saillants qui couvrent les piles d'un pont de pierre. On appelle *avant-becs*, ceux qui sont opposés au fil de l'eau; & *arriere-becs*, ceux qui sont de l'autre côté.

BEC DE GRUE, ou *de cigogne*, est une plante qui ressemble aux mauves, qui a une bonne odeur, & des fleurs rougeastres, qui au bout de ses tiges jette plusieurs boutons faits comme un *bec* de gruë, ou comme des dents aiguës, qu'on appelle *dents de chien*. On l'appelle en Latin *geranium*, ou *rostrum ciconiæ*, & en François, *Herbe Robert*. Les Anciens en ont connu trois especes; mais Matthiole y en adjouste trois autres. Il y en a une particuliere qu'on appelle *geranium noctè olens*, parce qu'il n'a d'odeur que la nuit.

On dit proverbialement, Donner un coup de *bec*, pour dire, Donner en passant quelque trait satyrique à quelqu'un. On dit, Prendre une personne par le *bec*, pour dire, le confondre par sa propre confession. On dit aussi, luy passer la plume par le *bec*, pour dire, la frustrer de quelque avantage qu'elle avoit pretendu. Quelques-uns croyent que ce proverbe vient des Clercs, & des écoliers niais, à qui leur compagnons tirent une plume pleine d'encre qu'ils leur voyent tenir à la bouche, afin de les barbouiller. Voyez *Oison*.

On dit aussi, Avoir *bec* & ongles, pour dire, qu'on se sçait bien deffendre; & qu'on a bon *bec*, pour dire, qu'on parle bien & beaucoup. On appelle dans les Conciergeries, la porte du *bon bec*, celle par où on mene le prisonniers à la question. On dit aussi d'une grande causeuse, qu'elle a le *bec* bien affilé; & d'une personne interdite & qui ne dit mot, qu'elle a le *bec* gelé. Et on dit encore, Faire le *bec* à quelqu'un, pour dire, luy donner des instructions de de ce qu'il doit répondre aux demandes qu'on luy fera. On dit aussi, Tenir le *bec* en l'eau, pour dire, Amuser quelqu'un de belles paroles, sans vouloir rien conclurre. On dit encore, qu'on luy fera voir son *bec jaune*, pour dire, qu'on luy fera voir qu'il est trompé. Voyez *Bejaune*. On dit aussi, qu'il n'y a plus que le *bec* à ourler pour faire une canne, quand on se veut mocquer de ceux qui ont de l'impatience de voir la fin de quelque ouvrage.

BECCAFIGUE. subst. masc. Petit oiseau, qui est une espece d'ortolan qui vit de figues. Les *beccafigues* sont fort gras dans la saison des figues, étant fort maigres dans les autres saisons. Les Latins appelloient cet oiseau *ficedula* pendant qu'il se nourrit de figues, & *atricapilla* simplement le reste de l'année. Les Italiens l'appellent *caponero* avant le temps des figues, & *beccafico* quand les figues sont meures, & qu'il en mange.

BECCARD. s. m. Quelques-uns disent que c'est la femelle du saumon, qui a le bec plus crochu que le mâle. En Latin *salmo fœmina*. D'autres disent que ce sont les saumons du printemps, qui deviennent *beccards* au mois d'Aoust & de Septembre, auquel temps ils sont les moins bons de l'année.

BECCASSE. s. f. Oiseau de passage marqueté de gris, qu'on voit en hiver, qui a le bec fort long, & qui est tres-bon à manger. Les *beccasses* se prennent à la passée vers la Saint Remy. On grille les têtes de *beccasse* à la chandelle pour les manger. On mange la merde de *beccasse*, ou plûtôt ce qu'elle a dans le corps. Les Normands l'appellent *vit de coq*, par corruption du mot Anglois *wvitcor*, qui signifie *coq de bois*. En Latin *ascolopax*, *rusticula*, *gallinago*. Autrefois on l'appelloit *acée* du mot Latin *acceia*, qui étoit formé de *acus*, *aiguille*, à cause de son long bec.

On dit proverbialement, Aisle de perdrix, & cuisse de *beccasse*, pour dire, que ce sont les meilleurs endroits de ces oiseaux. On dit aussi, Brider la *beccasse*, pour dire, Tromper, surprendre, attaquer quelqu'un: ce qui se dit figurément à cause d'une chasse que les paysans font aux *beccasses* avec des lacets & collets qu'ils tendent, où elles se brident elles mêmes.

BECCASSINE. subst. fem. Autre oiseau plus petit que la beccasse, & qui a un long bec.

BECHE'E, ou *Bequée*. s. f. Ce qu'on donne à un petit oiseau pour le nourrir; ou ce qu'un grand oiseau porte à ses petits, & qu'il tient au bec.

BECHU, ou *Becu*. adj. qui se dit des oiseaux qui ont le bec de differentes figures. On appelle aussi un cheval *becu*, ou *begu*, un cheval qui marque toûjours.

BECQUER, *Becqueter*, ou *Becher*. v. act. qui se dit en Fauconnerie d'un oiseau qui prend la bechée tant qu'il en peut attraper d'un coup de bec; & signifie aussi, le coup ou la playe que fait un oiseau de son bec en dechirant ce qu'il trouve.

BECQUÉ, en terme de Blason, se dit des oiseaux qui ont le bec d'un autre émail que leur corps.

BED

BEDAINE. subst. fem. Terme populaire, qui signifie un gros ventre, la panse d'un goinfre. St. Amant a dit du Tybre,

> Qu'avec ma *bedaine*
> A cloche-pied je sauterois.

Ce mot vient de *bis*, & *dondaine*. Or *dondaine* étoit un certain instrument de guerre à jetter des pierres, qui étoit gros & court, qui a fait qu'on a appellé des gros ventres des *dondaines*, & ensuitte des *bedaines*; & grosse *dondon*, une femme courte & grosse. Menage. D'autres avec plus d'apparence disent qu'il vient du Latin *abdomen*, qui se dit du ventre. D'autres le derivent de l'Hebreu *beten*, changeant le *t* en *d*, signifiant la même chose.

BEDEAU. s. m. C'étoit autrefois un Sergent dans les Justices

Justices subalternes ; & les Sergens Royaux, quand ils plaident contre eux, les qualifient encore de ce nom. En effet ils servent de Porte-verges dans les Eglises des Jurisdictions Ecclesiastiques, comme on voit encore à St. Germain Desprez. On les appelle en Latin *Bidelli*, qu'on croit avoir été fait par corruption de *pedellus*, comme servants à pied. Fauchet dit qu'on les appelloit autrefois *Bidaux*, & que c'étoient des soldats paysans. Ce mot, selon quelques-uns, vient de l'Hebreu *badal*, *ordinare*, *arranger*: ce qui regarde la fonction des *Bedeaux*. D'autres le tirent de *pedo*, *seu baculo*, *quia virgâ utebantur*. Mais Spelmannus, Vossius, & Somnerus le derivent du Saxon *bidel*, qui signifie un *crieur public*. Dans le vieux Coustumier de Normandie on fait difference entre les Sergens à l'épée, & les *Bedeaux*, dont ceux-cy étoient destinés aux moindres services.

BEDEAUX, se dit aussi de ceux qui servent d'Huissiers, & de Porte-masses dans les Universités, qui marchent devant le Recteur & les Facultez. On les nomme en Latin *Apparitores*. Un Recteur avec ses *Bedeaux*.

BEDEAU, est aussi un Porte-verge, qui sert à l'Eglise & aux Confrairies pour les questes, pour la conduite des personnes de qualité aux offrandes, aux Processions, &c.

BEDON. f. m. Homme gras, replet. Il n'est en usage qu'en ces phrases populaires. Mon gros *bedon*. Mon petit *bedon*.

BEDON, signifioit aussi autrefois, un *tambour*. La punition des ribaudes à Paris étoit de les mener publiquement avec la flûte & le *bedon* jusqu'à leur asyle du Heuleu avec un chapeau de paille, montées sur un asne, le visage tourné vers la queuë, qu'elles tenoient en main en guise de bride. Cette coûtume a lieu encore à Bruxelles.

BE'E

BE'E. adj. f. qui se dit proprement avec le mot de *gueule*, pour signifier une futaille ouverte ou defoncée par un bout. On dit aussi, qu'une porte, qu'une fenestre est ouverte à gueule *bée*, pour dire, qu'elle est toute arriere ouverte.

On appelle *Veües bées*, celles qui regardent de côté sur le voisin. L'article 202. de la Coustume de Paris veut que personne ne puisse avoir veües droites sur son voisin, s'il n'y a six pieds de distance; & des veuës *bées* & de côté, s'il n'y a deux pieds.

BÉE, se dit aussi pour fenestre, ou ouverture. Quand on toise un pan de bois, on rabat toutes les *bées*, & portes. On dit aussi *bayes*.

BEELLER. Voyez *Beffler*.

BEER. v. n. Ouvrir la bouche d'une façon niaise & admirative. Le badaut s'amuse à *beer* dés qu'il voit quelque chose d'extraordinaire.

BEER, se dit aussi des écoliers ou des gens de journée qui se détourne de leur travail, & qui perdent leur temps. Travaillez & ne vous amusez point à *beer*. On le dit aussi de ceux qui cherchent quelque chose des yeux, & avec attention. Il *bée* de tous côtez pour voir s'il ne trouvera point un homme à qui il a à faire.

BEER, se dit figurément de ceux qui desirent quelque chose ardemment, & qui attendent. Il y a longtemps qu'il *bée* aprés cette charge.

On dit proverbialement, *Beer* aux corneilles, pour dire, Estre oisif, s'ennuyer, ne rien faire. Il y a bien des Courtisans qui *béent* aux corneilles, qui sont long-temps à la Cour sans rien attraper.

BEF

BEFFLER. v. act. Mener un homme par le nez comme un buffle, le tourner en ridicule. Quand on vient dans le monde, il ne faut pas se laisser *beffler*, on n'en revient point. ce mari a été toûjours *befflé* par sa femme, & par tout le monde.

BEFFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BEFFROY. s. m. Lieu élevé où il y a une cloche dans une place frontiere, où on fait le guet, & d'où on sonne l'alarme, quand les ennemis paroissent. Du Cangé derive ce mot du Saxon ou Allemand *bell*, qui signifie *cloche*, & de *freed*, qui signifie *paix*. On l'a appellé diversement dans la basse Latinité, *belfreaus*, *verfredus*, *berefridus*, *verfredus*, *bilfredus*, *balfreaus*, *berfreit*, *belfragium*, *beaufroy* & *belfroy*. Nicod derive ce mot de *bée* & de *effroy*, parce qu'il est fait pour beer & regarder; & ensuitte donner l'effroy.

BEFFROY, est aussi la charpenterie qui soutient les cloches dans un clocher.

On appelloit autrefois *Beffroy*, ces tours ou machines de charpente montées sur des rouës, qui égaloient en hauteur les murs des villes qu'on attaquoit, sur lesquelles on mettoit des soldats pour y jetter des traits, auparavant l'invention de l'Artillerie.

BEFFROY, se dit aussi de certaines cloches qui sont dans des lieux publics, qu'on ne sonne qu'en certaines occasions, comme de rejouïssances, d'alarmes ou d'incendie. Il y a trois *Beffrois* à Paris, celuy de l'Hotel de Ville, du Palais, & de la Samaritaine. Quand il naist un Fils de France, on donne ordre de tinter le *Beffroy* pendant 24. heures.

BEFFROY, en termes de Blason, c'est un mot que les Rois d'armes & Herauts ont donné à un Escu vairé, ou composé de trois tires de vair, parce qu'il est fait en forme de cloches qui servent à sonner l'effroy; & quand on dit simplement, *Beffroy*, on doit entendre qu'il est composé d'argent & d'azur.

BEG

BEGAYEMENT. s. m. Prononciation imparfaite & difficile à entendre.

BEGAYER. v. n. Prononcer mal, ou avec difficulté, repeter plusieurs fois les mots & les syllabes. Les enfans *begayent* en apprenant à parler. ceux qui ont la langue grasse *begayent* toute leur vie. quand un homme a bû beaucoup, il commence à *begayer*.

BEGAYER, terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui bat à la main, qui leve le nez, qui bransle la teste, & qui secouë la bride.

BEGAYER, se dit figurément des choses qu'on a peine d'expliquer, ou de faire entendre. Ce Commentateur n'a fait que *begayer* en voulant expliquer l'Apocalypse.

BEGUE. adj. m. & f. Celuy qui a difficulté de parler, qui ne peut achever de dire un mot sans en repeter une partie plusieurs fois. Menage derive ce mot de *balbus*, qui signifie *begue*. Borel le derive de *beccus*, qui est un vieux mot Gaulois qui signifioit *bec*.

BEGUEULE. s. f. Injure populaire qu'on dit aux femmes de basse condition qu'on taxe de niaiserie, & d'avoir toûjours la gueule *bée* ou ouverte.

BEGUIN. s. m. Coeffe de linge qu'on met aux enfans sous leur bonnet, & qu'on leur attache par dessous le menton. Ce mot vient de *begue*, parce que tous les enfans sont *begues* quand ils commencent à parler.

On dit proverbialement, que les asnes ont les oreilles bien longues, parce que leurs meres ne leur ont point mis de *beguin*.

BEGUINES. s. f. Ce sont des Societés de filles devotes établies en plusieurs lieux de la Flandre, de

Picardie & de Lorraine. Il en est parlé dans l'Extravagante de Jean XXII. *Ratio recta*. Elles vivent du travail de leurs mains, & ont un genre de vie qui tient le milieu entre le laique & le religieux, & ne font point de vœux. Il y en avoit autrefois plusieurs en France, dont les Maisons ont été données à des Sœurs du tiers Ordre de St. François, comme sont à Paris les Filles de *l'Ave-Maria*. Maintenant on appelle par injure une *Beguine* une vieille fille qu'on veut taxer de bigotterie. Ce nom leur est venu de *Begga* sœur de Sainte Gertrude leur Fondatrice; d'autres disent de Lambert le *Begue* Pretre & Religieux, qui en fit l'institution. Borel le derive de Louis le *Begue* Roy de France, ou plûtôt de *beguin*, qui est leur coeffure.

Il y a eu autrefois en France certains Heretiques venus d'Allemagne qu'on a appellez *Beguins*, & *Beguines*, & *begards*, qui se disoient Pauvres Freres du tiers Ordre de St. François, & dont plusieurs furent brulez vers l'an 1315.

BEH

BEHEN, ou *Ben*. s. m. C'est un fruit qui croît sur un arbre semblable au tamarise, qui est gros comme une avelline. On le broye comme on fait les amandes ameres pour en tirer une huile, de laquelle les Parfumeurs de gants se servent, parce qu'elle est tres-legere & subtile, & n'a point d'odeur de soy-meme, mais elle est propre à en recevoir de toutes sortes. Quelque vieille qu'elle soit elle ne devient point rance, & elle sert à nettoyer les taches & les lentilles du visage. Ce nom luy a été donné par les Arabes, qui appellent *ben*, ce que les Grecs appellent *myrobolanum* ou *myrepsicum*. Les Latins l'ont appellé *oleum balaninum* ou *mustellinum*. Le fruit s'appellent *glans unguentaria*, & en Grec *balanos*; & les Apothicaires l'appellent *noix parfumiere*. Quelques-uns l'appellent *papaver spumeum, ocymastrum alterum, polemonium*, & *ben album*. Les meilleures noix de *ben* sont pleines, fraisches, blanches, & fort aisées à peler. Elles servent aux Parfumeurs dés le temps de Pline, qui en donne un témoignage.

BEHOURD. s. m. Vieux mot qui signifioit une *jouste*, un choc de lances. Les anciens Romans font souvent mention de *behords* & tournois. En la basse Latinité on l'a appellé *behordium*, & en vieux François on disoit *behourder, behorder* & *border*, en parlant de ces exercices de jeunes gens où ils combattoient avec des lances & des boucliers. Les Espagnols ont encore retenu quelque espece de ce jeu qu'ils appellent *cañas*.

BEJ

BEJAUNE. subst. masc. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux niais & tout jeunes qui ne savent encore rien faire.

BEJAUNE, signifie figurément, Ignorance, beveuë. Il se dit en cette phrase proverbiale. On luy a fait voir son *bejaune*, pour dire, son ignorance & sa méprise. Ce mot a été dit par corruption de *bec jaune* par metaphore des oisons & autres oiseaux niais qui ont le bec jaune; ce qu'on a appliqué aux Apprentifs en tous les arts & sciences: & ainsi on faisoit payer autrefois aux écoliers de Droit leur *bejaune*, pour dire, leur *bienvenue*: & les Clercs de la Basoche de Paris appellent encore les Lettres de *bejaune*, celles qu'on leur donne pour attestation du service qu'ils ont fait chez les Procureurs, quand ils veulent être receus à une telle charge. On a appellé aussi *bejaune* le festin que faisoient les Clercs, ou les Apprentifs, lors qu'ils étoient receus en charge, ou passez Maîtres. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a appellé *bejaunus* un jeune écolier de l'Université, & *bejanium* le festin qu'il faisoit pour sa bienvenuë.

BEL

BELANDRE, ou *Belande*. subst. fem. Terme de Marine, est un petit batiment de mer, du port d'environ 80. tonneaux, qui sert au transport des marchandises, qui est fort plat de varangue, qui a son appareil de masts & de voiles semblable à celuy d'un heu, & dont la couverte ou le tillac s'éleve de prouë à pouppe d'un demi-pied plus que le platbord.

BELETTE. s. f. Petit animal sauvage qui fait la guerre aux pigeons, qui a le gosier blanc, le dos rouge, & le museau étroit. Il y en a de deux especes: l'une qui est sauvage, qu'on appelle proprement *mustelle*, qui vit à la campagne: l'autre domestique, qui se cache dans les greniers, qu'on appelle *fouine*. Cet animal est petit, mais cruel & hardi. Ovide a dit que la *belette* faisoit ses petits par la bouche: mais c'est à cause que l'amour qu'elle a pour ses petits fait qu'elle les transporte souvent d'un lieu en un autre. On dit que la *belette* combat le serpent avant auparavant mangé de la ruë. Elle fait mourir le basilic, selon Pline; & elle recouvre la vuë comme le lezard, si par accident elle a un œuil creve ou poché. Les fumées des fouines, martes & *belettes* sentent le musc. Les Naturalistes mettent au rang des *belettes* les martes, les furets & les escurieux. Les Espagnols appellent ce petit animal *comadreja*, & les Italiens *donnola*. En Latin *mustela*.

BELIC, *Belif*, ou *Bel if*. Terme de Blason, dont on se sert quelquefois pour signifier *gueules*, ou couleur rouge.

BELIER. s. m. C'est le masle de la brebis qui engendre les agneaux, qui a une toison de laine, & des cornes en forme de volute. Menage derive ce mot de *vellarius*, qui a été fait de *vellus*, toison. D'autres le derivent de *balatus* ou de *balare*. Borel le derive de *belin*, vieux mot François qui signifioit *fot* & *mouton*.

BELIER, est aussi une grosse poutre de bois ferrée par le bout, & qui a quelquefois des pointes en forme de cornes de *belier*. Les Anciens s'en servoient auparavant l'invention du canon pour battre les murailles d'une ville. Il y a plusieurs sortes de *belier* decrites dans Juste Lipse, Vegece, & autres. Vitruve assure que ce furent les Carthaginois qui inventerent le *belier* pendant qu'ils assiegeoient Cadis. Ils se servirent d'abord d'une piece de bois que plusieurs hommes tenoient entre leurs bras, & dont ils donnoient de grands coups contre la muraille. Pephasmenos Tyrien trouva le moyen de suspendre cette grosse piece de bois à une autre. Enfin Polydus Thessalien donna sa perfection à cette machine, pendant un siege que Philippe Roy de Macedoine & fils d'Amintas tenoit devant Bisance, qui est aujourd'huy Constantinople.

BELIER, autrement *Aries*, est un signe du Zodiaque où le soleil entre au mois de Mars: c'est le point d'où on commence à compter les degrez du Zodiaque suivant la succession des signes. Cette Constellation est composée de treize étoiles, selon Ptolomée: c'est le domicile de Mars, & l'exaltation du soleil, & fait avec le Lion & le Sagittaire le trigone de feu.

BELISTRE. s. m. Gros gueux qui mandie par faineantise, & qui pourroit bien gagner sa vie. Il se dit quelquefois par extension, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur. Menage dérive ce mot de l'Allemand *betler*, qui signifie *gueux, mendiant*; Scaliger du Latin *balatro*; d'autres *à balistâ*, parce que souvent les Archers & Arbalestriers ont tenu

la campagne, & pillé le bon homme. Erasme le derive du Grec *bliton*, en Latin *blitum*, espece d'herbe fort inutile qui n'a aucune saveur, d'où la metaphore a été tirée à un stupide, & à un lourdaut, à un *belistre*, qu'on appelle aussi un *vaut-rien*. D'autres disent qu'il vient de *Velitrensis*.

BELLE. *Belle-fille. Belle-mere.* Voyez *Beau*.

BELLE, en termes de Marine, est la partie du pont d'enhaut qui regne entre les hautbans de misaine, & les hautbans d'artimon. Cet endroit du pont est presque à découvert par les flancs, à cause que son platbord est moins élevé que le reste : aussi c'est ordinairement par la *belle* qu'on vient à l'abordage.

BELLEMENT. adv. D'une maniere lente & sans bruit. Il faut marcher tout *bellement* dans la chambre d'un malade.

BELLIQUEUX, euse. adj. Qui aime la guerre. Les François sont des peuples *belliqueux*. les chevaux sont des animaux *belliqueux*. Alexandre, Cesar avoient l'humeur *belliqueuse*. Ce mot vient du Latin *bellicosus*, fait de *bellum*; qu'on a ainsi nommé *à belluis*, parce que la premiere guerre a commencé par la chasse.

BELLOT, otte. adj. Qui a quelque beauté. Il se dit particulierement de la beauté des petits enfants.

BELVEDER. s. m. Plante qui a une touffe verte dont les Apotichaires ornent souvent leur boutique. On l'appelle autrement *osyris*. Voyez *Linaire*.

Belveder, signifie aussi, un lieu dont la vûë n'est point bornée, soit en rase campagne, soit en lieu élevé & éminent, qui découvre un païsage agreable. Ce mot est purement Italien. En François nous avons plusieurs lieux qui s'appellent *Beauvoir, Beauregard*, qui signifient la même chose.

BEN

BENAIS. adj. masc. & subst. Idiot, niais, nigaut, qui n'a point veu le monde. Moliere a dit agreablement,

Un grand *benais* de fils aussi sot que son pere.

Du Cange derive ce mot de *bonifacies*, qui signifie *bon enfant*. Quelques-uns disent encore *Boniface* en la même signification.

BENEDICITE. subst. masc. Priere qui se fait avant le repas pour benir les viandes qui sont sur la table. Un bon Chrétien doit dire *benedicité*, & graces. le *Benedicité* de Godeau est une Paraphrase sur le Cantique des trois Enfants dans la fournaise.

On dit proverbialement, Il est du quatorziéme *Benedicité*, à ceux qu'on veut taxer de bestise : car le quatorziéme verset du Cantique des trois Enfants dans la fournaise, porte, *Benedicite omnes bestiæ & pecora Domino*.

BENEDICTE. s. m. Terme de Pharmacie, est un électuaire laxatif qui purge benignement le phlegme de toutes parts, même des jointures. On l'appelle ordinairement la *benoitte* de Nicolas, du nom de son inventeur.

BENEDICTIN, ine. s. m. & f. Religieux ou Religieuse qui a fait la profession de vivre sous la Regle de St. Benoist. Les *Benedictins* sont divisés en plusieurs Congregations, de Cluni, de St. Maur, &c.

BENEDICTION. s. f. Loüange à Dieu, remerciement de ses graces. Les Martirs donnoient à Dieu de continuelles *benedictions* dans leurs souffrances. On a dit autrefois par abregé, *Bemisson*. Il y a une Abbaye qu'on appelle *La Bemisson Dieu*. On le dit des prieres qu'on fait pour les Princes, pour les bienfaicteurs, & des souhaits qu'on fait pour leur prosperité. Ce Prince attire par ses bienfaits les *benedictions* de ses peuples.

Benediction, se dit aussi des prieres & des souhaits que fait un pere en faveur de ses enfants, & particulierement à sa mort. Jacob reçût la *benediction* de son pere au lieu d'Esaü.

Benedictions, signifie aussi, les faveurs, les graces que le ciel nous accorde. Job aprés avoir été éprouvé, reçût mille *benedictions* de Dieu. l'abondance des fruits est une *benediction* celeste. Dieu a donné sa *benediction* à la fondation de ce lieu pieux, de cet hôpital.

Benediction, est aussi une ceremonie Ecclesiastique qui se fait pour rendre une chose sacrée ou venerable. La *benediction* d'une Abbesse, d'une cloche, des Fonts de Baptême. la *benediction* nuptiale. la *benediction* de lit, du pain benit, de l'eau benite, des cierges, des drapeaux.

Benediction, se dit plus particulierement du signe de la croix que font les Prelats & autres Superieurs en plusieurs occasions. Les Evêques en passant dans les ruës, dans l'Eglise, donnent leur *benediction* au peuple. on donne la *benediction* à la fin de la Messe. la *benediction* du Saint Sacrement se donne au salut, quand on le resserre.

Benediction Apostolique, est le salut que donne le Pape au commencement de toutes ses Bulles en ces termes : *Salutem, & Apostolicam benedictionem*.

Benediction, est aussi une Rubrique du Breviaire où il y a un titre des *benedictions* & absolutions. Elle se fait au commencement des Leçons de Matines en ces termes : *Jube, Domine, benedicere*.

On dit proverbialement, Donner sa *benediction*, pour dire, Congedier, éconduire quelqu'un. On appelle un païs, une maison de *benediction*, un lieu où toute richesse & prosperité abonde, une maison de bonne chere.

BENEFICE. s. m. Eglise dotée de quelque revenu pour y faire le service divin ; & se dit non seulement de l'Eglise, mais aussi du revenu qui y est affecté. Les Evêchés, Abbayes, Cures, Chanoinies, Chapelles, Prieurés, sont les divers genres de *Benefices*, deux *Benefices* sous un même toit sont incompatibles. la pluralité de *Benefices* est dangereuse. *Benefice* vacant, en depost, rempli de fait & de droit. Ce mot vient des Fiefs, qu'on appelloit autrefois *Benefices*, & qui étoit alors viagers, à l'imitation desquels on a appellé *Benefices*, les possessions des Ecclesiastiques dont ils joüissoient de même maniere ; & comme ces *Benefices* revenoient au Roy aprés la mort de ceux qu'il en avoit pourveus, il en joüissoit jusqu'à ce qu'il en eust rempli la place par un successeur : ce qui a fait croire à plusieurs que de là vient l'origine de la Regale.

Benefice Consistorial, est celuy qui étant à la nomination du Roy, doit être proposé dans le Consistoire de Rome, comme les Archevêchés, Evêchez & Abbayes, & dont on obtient des Bulles.

Benefice simple, est celuy qui peut être possedé à sept ans par un Clerc tonsuré, qui n'a autre obligation que de dire son Breviaire. On l'obtient sur une simple signature de Rome.

Benefice a charge d'ames, est celuy qui oblige a être Prêtre, & qui est chargé de la direction des ames qui sont soûmises à sa conduite. Les Evêchés, les Cures, les Abbayes Regulieres, les premieres Dignités des Chapitres, sont des *Benefices à charge d'ames*.

Benefice en titre, ou en Regle, est celuy qui est possedé par un Religieux, par un Regulier.

Benefice en commende. C'est en Droit Canon celuy dont on a donné pour six mois la regie ou l'œconomat à un Ecclesiastique. Mais en France, c'est un vray titre & perpetuel qu'on donne à un

un feculier Ecclesiastique, avec faculté de disposer de tout le revenu à son profit, & sans en rendre compte.

BENEFICE SECULIER, est celuy qu'on doit donner aux seculiers, comme sont presque toutes les Cures.

BENEFICE SECULARISÉ, est un *Benefice* qui n'étoit autrefois possedé que par des Reguliers, mais dont le Pape a changé l'estat, & qui n'est possedé maintenant que par des seculiers, comme le Chapitre de Veselay, de Tulles, de Clerac, &c.

BENEFICE MANUEL, est un *Benefice* dependant d'une Abbaye, qu'on envoye desservir par un Religieux, qui est amovible, & qu'on change quand il plaist au Superieur.

Ce mot se trouve aussi dans la Catholicon d'Espagne en une autre acception :

A chacun le sien, c'est justice,
A Paris seize quarteniers,
A Montfaucon seize piliers,
C'est à chacun son *benefice*,

c'est à dire, ce qu'il merite.

BENEFICE, signifie aussi, Gain, profit, avantage. Les Banquiers de Lyon font souvent tenir de l'argent à Paris avec *benefice*, c'est à dire, au lieu de demander des remises pour le change, ils donnent du profit. les Changeurs donnent du *benefice* en leur portant à changer des louis d'or. On dit aussi, qu'un Traittant a eu du *benefice* en une affaire, quand il y a profité, qu'une telle somme a tourné à son *benefice*. En matiere de Lotterie, on appelle Avoir un *benefice*. pour dire, Avoir un billet marqué, avoir un bon lot.

En termes de Medecine, on appelle *Benefice de ventre*, un devoyement naturel & spontanée qui arrive sans aucune medecine.

En termes de Jurisprudence, on dit qu'on est receu au *benefice* de cession, quand on reçoit un homme à abandonner ses biens à ses creanciers, moyennant quoy il est élargi des prisons, excepté pour les cas reservées par les Ordonnances.

En termes de Chancelerie, on appelle des Lettres de *benefice* d'âge, celles que les mineurs obtiennent pour être émancipés, & avoir la faculté de gouverner leur revenu depuis dix huit ans jusqu'à la pleine majorité.

Il y a aussi des Lettres de *benefice* d'inventaire qu'on obtient pour être heritier d'un homme sans être obligé de payer ses dettes au delà des forces de sa succession, de laquelle à cet effet on fait inventaire pour en rendre compte s'il est besoin.

BENEFICE, se dit aussi en ces phrases proverbiales. Il faut prendre le *Benefice* avec ses charges : ce qui se dit tant au propre des charges d'un vray *Benefice*, qu'au figuré de toute autre chose qui a des avantages & des inconvenients. On dit aussi, que les chevaux courent les *Benefices*, & que les asnes les attrapent. On dit encore d'un homme qui n'a point de revenu, qu'il n'a Office, ni *Benefice*, qu'il est obligé de vivre du travail de ses mains.

BENEFICIAIRE. adj. m. & f. Heritier qui a obtenu Lettres de benefice d'inventaire. Un heritier pur & simple exclud le *beneficiaire*.

BENEFICIALE. adj. fem. qui ne se dit qu'en ces phrases. Rebuffe a écrit six volumes des matieres *beneficiales*. une pratique *beneficiale*. Tournet a recuelli tous les Arrests rendus sur des causes. *beneficiales*.

BENEFICIER. f. m. Celuy qui possede un ou plusieurs Benefices. On distingue les *beneficiers* du Royaume payants decimes, d'avec ceux qui n'en payent point, qui n'ont que de simples administrations.

BENEFIQUE. adj. masc. & fem. Terme d'Astrologie, qui se dit des astres à qui on attribuë des influences favorables. Jupiter & Venus sont des Planettes *benefiques*.

BENETIER, on *Benitier*. On disoit autrefois *Benoystier*. subst. masc. Vaisseau où l'on met de l'eau benite, qui est attaché à l'entrée des Eglises, ou auprés du lit, & qui est souvent portatif. On s'en est servi proverbialement en cette phrase qui est dans Regnier.

Pissent au *benoistier*, afin qu'on parle d'eux.

BENIN, *Benigne*. adj. qui ne se dit gueres que des remedes, & des influences celestes. Un remede *benin*, est celuy qui purge doucement, & sans de grandes évacuations, ni tranchées. les cieux *benins*, les astres *benins* ont favorisé son voyage.

BENIGNEMENT. adv. D'une maniere benigne, douce, humaine. Il a été receu *benignement* de son Prince, quand il luy est allé demander pardon.

BENIGNITÉ. subst. fem. Humanité, douceur. Alexandre receut avec grande *benignité* les femmes de Darius. Jupiter & Venus sont les Planettes qui ont le plus de *benignité*.

BENJOIN. f. m. C'est une sorte d'encens tres-excellent qu'on apporte du Royaume de Lao, & d'autres pays des Indes. En Latin *lacer*. Jules Scaliger dit qu'il vient d'un arbre qui ressemble à l'amandier, qui a des feuilles plus longues, & qui n'a autre fruit que de longues gousses pleines d'huile, & non de graine ; & que de cette huile espaissie, se fait le *benjoin*.

Quelques-uns ont creu que le *benjoin* qui étoit une gomme exquise chez les Anciens, étoit la *myrrhe éleuë* de Dioscoride : ce qui est fort contredit par Matthiole. Une masse de *benjoin* ressemble aux amandes pelées confites en miel, & on n'en trouve qu'en Arabie dans la montagne seulement où croist l'encens, comme témoignent Theophraste, Pline & Dioscoride.

Matthiole fait mention d'un *benjoin François*, qui a des feuilles semblables au *spondilium*, ou *panais sauvage*, qui sont roides, inégales & veluës. Sa tige est de deux coudées, rougeastre, ronde & veluë, qui porte à sa cime des bouquets de fleurs blanches avec une graine piquante & odorante. En Latin *imperatoria*, *astrantia*, ou *ostrutium*.

BENIR. verb. act. Loüer Dieu, le glorifier, le remercier de ses graces. Les trois enfants *benissoient* Dieu dans la fournaise. Job dans toutes ses afflictions disoit seulement, Dieu soit *beni*. il faut *benir* Dieu des graces qu'il nous fait à tous moments.

BENIR, se dit aussi des Puissances temporelles qu'on louë, ou pour qui on fait des souhaits, & même des choses inanimées. Les Princes bienfaisants sont *benis* de leurs peuples. Dieu *benisse* qui m'estrenera. *benissons* le jour & l'heure que nous commençasmes à nous connoitre.

BENIR, se dit aussi activement à l'égard de Dieu, & passivement à l'égard des hommes. Dieu *benit* le travail des gens de bien, a *beni* la maison d'Israël, d'Aaron. Dieu a *beni* son lit, & luy a donné lignée. Dieu a *beni* les armes du Roy, & luy a fait obtenir la victoire.

BENIR, se dit aussi des ceremonies Ecclesiastiques, & des prieres que font les Prelats & les Prestes pour obtenir du ciel des graces sur les choses qu'ils consacrent à son service. Ainsi on dit, *Benir* une Eglise, des Fonts, une pierre d'autel, un calice, un amict, une cloche. On dit aussi, *Benir* un cierge, des drapeaux. *benir* un Abbé Regulier, une Abbesse. *benir* le lit des nouveaux mariés.

On appelle aussi, *Benir* la table, Faire une priere avant

le repas, qu'on appelle *Benedicité*, avec un signe de croix sur les viandes.

BENIR, se dit aussi des peres à l'égard de leurs enfants. Jacob *benit* Isaac au lieu de son frere Esau, *Genes.* Noé *benit* Sem & Japhet, & maudit Cham.

BENIR, se dit aussi en ces phrases proverbiales. Dieu vous *benisse*: ce qui se dit tant à ceux qui esternuent, qu'aux pauvres qu'on esconduit, & aussi à ceux d'avec qui on sort mal content. On dit aussi, Dieu *benisse* Chrétienté, Dieu *benisse* qui a été cause de ce procés, pour faire une honneste imprecation. Dieu soit *beni*.

BENI, IE. part. & adj. Dans la Salutation Angelique il fut dit à la Vierge, vous estes *benie* sur toutes les femmes, & *beni* soit le fruit de vostre ventre.

BENIT, ITE. adj. Qui a été *beni*, consacré à Dieu. Une abbesse *benite*, de l'eau *benite*, un pain *benit*, des grains *benits*.

BENIT, se dit encore en ces phrases proverbiales. Eau *benite* de Cour, ce sont de grandes caresses, de belles protestations d'amitié des gens de Cour qui sont simulées, & qui n'ont aucun effet. On dit, que c'est pain *benit*, quand il arrive quelque infortune à un homme qui l'a bien meritée, qu'on dit autrement, C'est bien employé. On appelle aussi les Bedeaux des Parroisses, Ventres *benits*, parce qu'ils vivent le plus souvent de pain *benit*, dont on croit qu'ils trempent leur souppe. On dit qu'un homme est reduit à la chandelle *benite*, lors qu'il est en extremité de maladie, qu'il a receu l'Extreme-Onction. On dit aussi d'un homme qui ne vient point aprés avoir été plusieurs fois prié de venir, qu'il faut avoir la croix & l'eau *benite* pour l'avoir. On dit aussi, Changement de corbillon, appetit de pain *benit*, pour dire, que la diversité plaist en toutes choses.

BENNE. subst. fem. Petit vaisseau qui sert à charger les bestes de somme pour transporter des grains, de la chaux, & autres choses. Il sert aussi de mesure dans la plus-part des Provinces, & tient environ deux minots de Paris. Ce mot vient de *benna*, qui étoit une espece de chariot ou de tombereau des anciens Gaulois, dont parle Festus, qu'on nommoit aussi *benel*, ou *venel*, dont Monstrelet fait aussi mention. Goropius derive ce mot de *benne*, qui a signifié chez les Allemands un *panier plat*, ou une *corbeille*. Voyez *Banne*.

BENOIST, OISTE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois *beni*. *Benoist* soit Dieu. le *benoist* St. Esprit. La *benoiste* Vierge Marie, & tous les *benoists* Saints & Saintes de Paradis. Il n'est plus en usage.

LA BENOISTE. Terme de Chymie. C'est l'épithete que donnent encore à present tous les Chymistes à la Pierre Philosophale, qu'ils font tantost adjectif, tantost substantif, en la nommant absolument *la Benoiste*.

BEQ

BEQUÉE. Voyez *Bechée*, c'est la même chose.

BEQUETER. v. act. Donner des coups de *bec*. Les poires deviennent pierreuses aux endroits où les oiseaux les ont *bequetées*.

BEQUÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un oiseau qui a le bec d'un autre émail que le reste du corps. Un aigle de sable *bequé* & membré de gueules.

BEQUILLE. s. f. Baston propre pour s'appuyer en marchant. Les vieillards, les convalescents sont reduits à se servir de *bequilles*. On le dit par extension des potences ou bastons qu'on met sous les aisselles pour soustenir ceux qui sont entrepris des jambes. Ce mot vient de *bacillus*.

BEQUILLON. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit du bec des menus oiseaux.

BER

BERCAIL. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *bergerie*. Il n'est en usage qu'en cette phrase figurée: Ramener une brebis egarée au *bercail* de l'Eglise, pour dire, Convertir quelqu'un qui s'étoit perverti.

BERCEAU. s. m. Lit de jeune enfant qui est mobile & branslant, afin de l'endormir. Ce mot vient de *versus*, & *versellus*, a *vertendo*. Menage. On disoit autrefois *bers* au lieu de *berceau*, & on dit encore le *bers* d'une charette, pour signifier les *ridelles*. D'autres le derivent de son primitif *bers*, qui est un diminutif de l'Hebreu *rebez*, qui signifie *cubile*.

On dit figurément, qu'on a pris quelqu'un au *berceau*, dés le *berceau*, pour dire, dés sa plus tendre jeunesse.

BERCEAU, en termes d'Imprimerie, se dit de la partie de la presse qui roule sur les bras, où est enclavé le marbre.

BERCEAU, est aussi une treille de jardin faite, de perches, de charpente, ou de fer, qui est couverte de pampres, de vignes, de verjus, de chevrefeuille, de coulevrées, & autres plantes qui s'étendent.

BERCEAU, en termes d'Architecture, se dit d'une voute ronde, & en plein cintre. La grande Sale du Palais a deux beaux *berceaux*.

On dit aussi, un *berceau*, quand il y a plusieurs rangs de jets d'eau qui s'inclinent les uns vers les autres, & qui representent un *berceau*.

BERCELLES. s. f. Petit instrument d'Orfevres fait de leton, qui aboutit d'un costé en petites pincettes, & de l'autre en une petite pelle qui sert à travailler en diamants, & en d'autres menus ouvrages.

BERCER. v. act. Agiter deçà & delà le berceau d'un enfant pour l'endormir.

BERCER, se dit figurément des belles promesses, des belles paroles dont on endort, dont on amuse les gens, sans en executer aucunes. Il y a long temps qu'on me *berce* de l'esperance de me payer.

On dit proverbialement, J'ay été *bercé* de tels comptes, pour dire, Il y a long-temps que je sçay cela, je l'ay appris de ma nourrice en me *berçant*.

BERCHE. s. f. Terme de Marine. Ce sont de petites pieces de canon de fonte verte qu'on nomme aussi *espoir de fonte*. Il y en a aussi de fer fondu qu'on nomme aussi *barces*. Elles ne sont plus gueres en usage.

BERGAME. s. f. Tapisserie grossiere faite d'un tissu de laine, de fil, ou de cotton sur le mestier, sans representer aucunes figures. On les appelle maintenant *tapisseries de Rouen*. Il y a apparence que la premiere fabrique vient de la ville de Bergame.

BERGAMOTTE. s. f. Sorte de poire verde & ronde. *Bergamotte* de Bugey. *Bergamotte* d'été, d'hiver. Quelques-uns croyent que cette poire a été ainsi nommée de *Bergame* ville d'Italie. Mais Menage pretend que ce mot vient du mot Turc *Begarmout*, c'est à dire, *poire du Seigneur*; *Beg* signifiant *Seigneur*, & *armout poire*. Bauhin en fait une description particuliere, & l'appelle *poire royale*.

BERGE. s. f. Bord d'une riviere élevé ou escarpé. Le rivage, c'est le bord où l'eau arrive; mais la *berge* est la terre qui est élevée auprés, qui garentit la campagne des inondations. Une armée a du mal à passer une riviere quand la *berge* est escarpée, il faut auparavant abatre la *berge*, y faire une pente.

On appelle aussi en termes de Mer, *berges* ou *barges*, les grands rochers aspres & relevez à pic, c'est à dire droitement & à plomb, comme les *berges* ou *barges* d'Olone: tels sont *Scylla* & *Carybde* vers Messine.

BERGER, ERE. subst. masc. & fem. Qui garde les moutons. David étoit un jeune *berger* qui devint Roy. Les Poetes, & ceux qui font des Romans, traittent

traittent l'amour sous des personnages de *bergers* & de *bergeres*. On dit aussi, que chaque *berger* menoit sa *bergere*, pour dire, que chaque amant menoit sa maistresse. Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *berg*, qui signifie *montagne*, a cause que les *bergers* meinent paistre leurs troupeaux sur les montagnes. Mais Menage pretend qu'il vient de *berbicarius*, dont a été fait aussi *brevis*. Nicod le derive de *vervex*.

On dit proverbialement; l'heure du *berger*, pour dire, l'heure favorable a un amant pour gagner sa maistresse; & figurément on le dit de toutes les occasions propres pour faire reussir une affaire.

BERGERIE. subst. fem. Estable qui est dans une bassecour où on retire les moutons. Voilà une *bergerie* capable de tenir 200. moutons.

BERGERIE, se dit figurement en matiere spirituelle du lieu où se retirent les Fidelles qui sont sous la conduite d'un Pasteur. Il faut que le vray Pasteur entre dans la *bergerie* par la porte, dit St. Jean.

BERGERIES, sont aussi des Pastorales, ou Histoires amoureuses descrites sous le nom de bergers. Les *Bergeries* de Racan sont une tres-belle Pastorale.

On dit proverbialement, Enfermer le loup dans la *bergerie*, quand il se forme un sac dans quelque playe qu'on ne laisse pas entierement suppurer, & où il reste du pus qui se corrompt, & qui oblige a la rouvrir.

BERGERONNETTE, *Bergerette*, s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *petite bergere*.

BERGERONNETTE, est aussi un petit oiseau qu'on appelle autrement *hochequeuë*, *vattemare*, *lavandiere*, qui est noir & blanc, & qui frequente les rivieres.

BERIL. s. m. Pierre precieuse semblable au cristal, que quelques-uns croyent étre le diamant des Anciens.

BERLAN, ou *Brelan*. s. m. Jeu de cartes qu'on jouë à trois personnes, & à trois cartes, où on fait plusieurs encheres à l'envi les uns des autres.

BERLAN, se dit aussi quand on a ces trois cartes de méme façon, comme trois Rois, trois as, qui sont les jeux les plus beaux du *berlan*. On appelle aussi cela *tricon*, & *fredon*.

BERLAN, se dit aussi d'une Academie ou maison où on donne publiquement à joüer aux dez, ou aux cartes. Les *Berlans* sont déffendus par la Police.

L'un en tiltre d'Office exerçoit un *Berlan*.
Regnier

BERLANDER, ou *Brelander*. v. n. Joüer aux dez ou aux cartes avec assiduité, ne bouger des Academies de berlan.

BERLANDIER, ou *Brelandier*. s. m. Joueur de profession qui frequente les berlans.

BERLE. s. f. est une plante qui croist auprés des ruisseaux des fontaines froides en esté, & chaudes en hiver, que quelques-uns croyent estre un espece de cresson. Elle a sa tige droite, & ses feuilles larges, grasses & dentelées, alentour, odorantes & semblables à celles d'ache. Ses fleurs sont blanches, & portent une graine enfermée en de petites gousses cornuës. On trouve la *berle* ordinairement dans les cressonnieres. En Latin *sium*, ou *laver*.

BERLUE. s. f. Eblouissement de la vuë par une trop grande lumiere, qui fait voir long-temps aprés les objets d'une autre couleur qu'ils ne sont.

BERLUE, se dit figurément en choses spirituelles des conceptions de l'esprit. Quand vous avez avancé une telle proposition, vous aviez la *berluë* sans doute.

BERME. s. f. Terme de Fortification. Relais: c'est un petit espace de trois ou quatre pieds entre le rempart ou la fausse-braye, & le fossé, qui sert à recevoir le debris du rempart quand il est battu. On l'appelle aussi *retraitte, pas de la souris*.

BERNABITE. subst. masc. Quelques-uns disent *Barnabite*. Nom d'un certain Ordre de Religieux vestus de noir en manteaux & soutanes, qui ont été ainsi nommes de l'Eglise de St. Bernarbé de Rome ou ils ont eté premierement établis.

BERNARDIN. subst. masc. Ordre de Religieux qui est fort étendu dans l'Europe. C'est une reforme de l'Ordre de St. Benoist faite par Robert Abbé de Molesme, & depuis par St. Bernard Abbé de Clervaux. Leur habit est une robbe blanche avec un scapulaire noir. Il y a cinq Abbayes Chefs d'Ordre de St. Bernard en France, Cisteaux, Clervaux, Pontigny, La Ferté, & Motimont. Les Ordres de Calatrava & d'Alcantara en Espagne sont sous la Regle de St Bernard.

BERNE. s. f. Saut en l'air qu'on fait faire à quelque niais en le secoüant dans un drap, une couverture.

BERNE, se dit figurément de ceux qu'on raille, qu'on balotte dans une compagnie. Une proposition si déraisonnable merite la *berne*.

On dit en termes de Marine, Mettre le pavillon en *berne*, pour dire, le tenir ferlé le long de son baston: c'est un signal que donnent les vaisseaux pavillons aux vaisseaux inferieurs, pour les advertir de venir àbord.

BERNER. v. act. Faire sauter quelqu'un en l'air dans une couverture. Sancho Pança valet de Dom Quichotte fut violemment *berné* dans la taverne. Suetone rapporte que c'estoit un des plaisirs de l'Empereur Othon de se faire *berner*. Menage & Borel pretendent que ce mot vient de *berne*, qui est, comme dit Cujas, un ancien mot François qui signifie un certain habillement que les Latins ont appellé *sagum*, avec lequel on *bernoit*; & Nicod dit qu'il vient de *Hibernia*, ou il pretend qu'on porte encore de semblables vestements faits d'un drap grossier & velu, qu'on appelle *bernes*. Covarruvias appelle aussi *bernia*, un manteau fort large fait d'un gros drap.

BERNER, se dit aussi figurément pour Balotter, railler quelqu'un, le faire servir de joüet à une compagnie. Cet homme est un ridicule qui se fait *berner* par tout où il se rencontre. Originairement ce mot ne signifioit autre chose que *vaner*, ou *jetter en haut avec le van*.

BERNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BERNIQUET. s. m. qui ne se dit qu'en ces phrases proverbiales. Envoyer quelqu'un au *berniquet*. Il est allé au *berniquet*, pour dire, qu'il est ruiné, qu'il a mal fait ses affaires.

BERTAUDER, ou *Bretauder*. Vieux mot qui signifioit autrefois. Tondre inégalement; & qui a depuis signifié, Coupper les oreilles à un cheval; & ensuitte, Chastrer, dont on se sert encore dans le burlesque.

BERTRAND. subst. masc. Nom propre qui est venu en usage dans cette phrase proverbiale tirée de l'Italien. Qui aime *Bertrand*, aime son chien.

BES

BESACE. s. f. Bissac, longue piece de toile cousuë en forme de sac, qui est ouverte par le milieu, qu'on porte sur une espaule, dont l'un des bouts pend par devant, l'autre par derriere. Les paysans portent des *besaces* au marché. les mendiants demandent l'aumosne avec la *besace*. Ce mot vient de *bis facca*, qu'on a dit pour *bis saccus*. Menage & Nicod. On trouve le mot de *bisaccium* dans Petrone.

On dit proverbialement, qu'une *besace* bien promenée nourrit son maistre. On dit d'un homme ruiné, qu'il est reduit a la *besace*. On dit d'un homme qui fait espier les actions de sa femme, qu'il en est jaloux comme un gueux de sa *besace*.

BESAIGUE, ou *Besigue*. s. f. Outil de fer servant aux Charpentiers pour unir & tailler les bois. C'est une barre de fer acerée par les deux bouts en forme de ciseau, ayant un manche de fer au milieu, qui sert particulierement à faire des mortaises & des tenons. Ce mot vient de *bis acuta*, à cause de ses deux taillants. Nicod.

BESANT. s. m. Terme de Blason. C'est une piece de metail ronde & pleine, dont on charge l'Escu, a la difference des tourteaux qui sont de couleur, & des cercles & anneaux qui sont à jour. Il porte d'azur à trois *besants* d'or.

Les Espagnols confondent les *besants* & les tourteaux, & les appellent indifferemment *roeles*. Plusieurs appellent les *besants* d'argent *plates*, ce qui vient du mot Espagnol *plata* qui signifie *argent*. Upton nomme les *besants* d'or *talents*, & ceux d'argent *palets*. Il y a aussi des *besants Sarraceniques*.

Ce mot vient d'une espece de monnoye qui a été battuë d'abord à Constantinople du temps des Empereurs, qu'on appelloit autrefois *Bisance*, qui étoit d'or pur, ou de 24. carats. On en presente treize à la Messe au Sacre des Rois, & Henry II. en fit battre treize expressément, pour cela, qui furent nommez *Bisantins*. Ceux-là valoient un double ducat la piece.

On est en doute de la valeur du *besant* ancien. Ragueau & Bacquet l'évaluent à 50. livres. Le Sire de Joinville dit qu'on demanda deux cens mille *besants* d'or pour la rançon de St. Louis, qui valoient cinq cent mille livres : c'est à raison de 50. s. pour chacun.

Dans plusieurs titres d'abbonnement de Fiefs le *besant* n'est apprecié qu'à 20. s.

BESANTÉ, ÉE. adj. qui se dit d'un Escu orné, ou chargé de besants. une bordure *besantée*, chargée de tant de besants. On appelle aussi *besant tourteau*, Celuy qui est parti moitié de metail, & moitié de couleur.

BESCHE. subst. fem. Instrument d'Agriculture composé d'un fer trenchant par le bas, & emmanché, avec lequel on remuë, on couppe la terre, on laboure un jardin, pour y planter des fleurs, des legumes. Nicod derive ce mot de *bec*. D'autres le derivent par metathese de l'Hebreu *schebar*, qui signifie *fractio*, parce qu'elle sert à coupper la terre. D'autres le derivent de *becca*, *besicha*, & *bessa*, mots de la basse Latinité signifiant la même chose, *eo quod becci seu rostri formam referat*. Du Cange le derive de *vanga* mot de de la basse Latinité dont se servent aussi les Italiens en la même signification.

BESCHER. verb. act. Labourer la terre avec une besche.

On dit proverbialement de celuy qu'on occupe à un travail trop penible, qu'il aimeroit mieux *bescher* la terre.

BESICLES. subst. fem. plur. Lunettes appliquées aux deux yeux. Voyez *Lunettes*, où on a parlé de l'invention des *besicles*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas mis ses *besicles*, quand il se trompe au jugement de quelque chose, soit corporellement, soit spirituellement. Ce mot vient *a duobus circulis*, ou *cyclis*, qui composent les lunettes ; ou selon quelques-uns, de *bis oculi*.

BESLANT. adj. Qui besle. On dit proverbialement, Bœuf saignant, mouton *beslant*, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit.

BESLEMENT. subst. masc. Cri des moutons & des agneaux. La brebis entend le *beslement* de son agneau.

BESLER. verb. neut. Faire des beslements. Les moutons *beslent*, quand ils apperçoivent de l'eau.

BESLER, se dit figurément des cris des petits enfants qui souffrent quelque douleur, ou qui veulent avoir quelque chose. Il ne faut pas laisser accoustumer les enfants à *besler*.

On dit proverbialement que la brebis *besle* toûjours d'une même sorte, pour dire, qu'on ne change gueres les manieres qui nous viennent de la nature.

BESNARDE. subst. fem. Terme de Serrurier, est le nom qu'on donne aux serrures qui s'ouvrent de costés.

BESOGNE. subst. fem. Travail, occupation à quoy que ce soit qui est utile. Quand on se retranche contre les ennemis, il faut qu'un chacun mette la main à la *besogne*. l'Advocat a sa *besogne*, aussibien que l'Artisan, le Potier & l'Orfevre travaillent en *besogne* platte & en *besogne* ronde, &c.

BESOGNES. subst. fem. plur. Hardes qu'on porte avec soy, dont on a ordinairement besoin, & se dit particulierement des hardes, ou *besognes* de nuit.

BESOGNE, se dit proverbialement en ces phrases. Il ressemble au Bahutier, il fait plus de bruit que de *besogne*. Vous nous faites de belle *besogne*, pour dire, Vous ne faite rien qui vaille. On dit aussi, Tailler de la *besogne* à quelqu'un, pour dire non seulement au propre, luy preparer de la *besogne* pour travailler, mais aussi au figuré, luy susciter bien des affaires. On dit aussi d'un faineant, d'un méchant valet, qu'il aime *besogne* faite.

BESOGNER. v. act. Travailler, faire sa besogne. Ce mot est vieux, quoy qu'il ait été employé par Amyot Eveque d'Auxerre dans ses Vies de Plutarque en un sens qui passe maintenant pour obscene, *Besogne* bien ta jeune Chelidonide, &c.

BESOIN. subst. masc. Manque de quelque chose. Il faut avoir recours à Dieu dans tous ses *besoins* & necessités. le ciel n'abandonne pas ses amis au *besoin*. il est *besoin* d'avoir de l'argent pour faire la guerre. il est *besoin* de mettre une poutre neuve à ce plancher qui creve. on connoist les amis au *besoin*. telle est la foiblesse de l'homme, qu'il a beaucoup de *besoins*.

BESSON, ONNE. adj. Vieux mot qui se disoit autrefois de deux enfants d'une même ventrée. Jacob & Esaü étoient deux enfans *bessons*. Ce mot vient, selon Menage, de *bis* simplement. Pasquier avec plus d'apparence le derive de *bis homines*, parce qu'on disoit autrefois *homs* pour *hommes* : c'est comme si on disoit *beshoms*.

En Astrologie on appelle le signe des *Bessons*, celuy qu'on nomme autrement des *Gemeaux*.

BESTAIL. s. m. Terme collectif, qui signifie des bestes à quatre pieds qui servent au labourage, ou à la nourriture de l'homme. Il ne se dit gueres que des bœufs, des moutons. Il y a eu cette année grande mortalité sur le *bestail*. il se consomme bien du *bestail* à Paris.

BESTE. s. f. Animal privé de raison. C'étoit un supplice des Anciens, d'exposer aux *bestes* sauvages. cette metairie est garnie d'un trouppeau de *bestes* à corne, & d'un de *bestes* à laine. on faisoit autrefois des sacrifices de *bestes*. Il y a plusieurs livres modernes écrits pour prouver que les *bestes* n'ont point de sentiment, & que ce sont seulement des machines. C'est une opinion qui a été renouvellée par Mr. Descartes d'un Medecin Espagnol nommé *Gomesius Pereira* qui fut 30. ans à en composer un Traitté, qu'il a intitulé *Antoniana Margarita* du nom de son pere & de sa mere. Le Pere Pardies a fait un livre de la connoissance des *bestes*. Thomas Vvillis a fait aussi un Traitté de l'ame des brutes. Il y a aussi un Traitté du Sr. Le Grand sur le même sujet, & un livre de l'ame des *bestes* imprimé à Lyon en 1676, composé par Anthoine d'Illy Prestre d'Ambrun. Dans le Journal de Hollande du mois d'Aoust 1684. il est dit que cette opinion est ancienne, & qu'on

en a disputé dés le temps de St. Augustin. Mais le Sr. Du Rondel Professeur à Mastrich a prouvé que plus de 300. ans avant les Stoiciens de Rome, il y avoit un Cynique qui avoit soustenu que les *bestes* n'avoient ni sentiment, ni connoissance, & étoient de pures machines. Ainsi on a eu tort d'accuser Pereira d'avoir debité une nouveauté.

BESTE, se dit particulierement des animaux à quatre pieds qui servent à voiturer. Une *beste* de somme, de charge. une rosse est une méchante *beste* pour faire un long voyage.

On dit au Palais, une *beste asine*, pour parler plus honnestement d'un asne.

BESTE, se dit aussi de la vermine. J'avois cette année de beaux fruits, mais les *bestes* les ont mangez, les tigres, les vers, les chenilles.

BESTE, en termes de Chasse, se dit absolument du gros gibier. Lancer la *beste*. *Bestes noires*, ce sont les sangliers. *Bestes fauves*, ce sont les cerfs. On les distingue aussi par le nom de *bestes de brout*, comme les cerfs, chevreuils, &c. & *bestes mordantes*, comme le sanglier, le blereau, le renard, l'ours, le loup, le loutre, &c.

BESTE, se dit figurément en Morale d'un homme qui ne cherche que ses plaisirs, qui n'a point de goust pour les choses celestes. C'est une *beste* brute. il a vescu, il est mort en *beste*.

On dit de celuy qui est trop particulier, que c'est une *beste* farouche; de celuy qui est trop colere, que c'est une *beste* feroce.

BESTE, se dit aussi d'une personne sans esprit, qui est stupide, lors qu'elle ne peut rien comprendre, ni retenir.

BESTE, est aussi un jeu de cartes, où quand celuy qui fait joüer ne gagne pas, il paye autant que ce qu'il y a au jeu, & on dit qu'il a fait la *beste*. On l'appelle autrement le *jeu de l'homme*.

On appelle populairement *la beste*, ce qui fait peur. Une nourrice dit à son enfant qui crie, Je feray venir *la beste*. On le dit aussi d'un homme chagrin, & qui a de l'autorité, qui vient troubler la joye des autres, Voicy la grande *beste* qui vient. Les artisans qui voyent un Commissaire qui va en Police, l'appellent la *beste noire*. L'Antechrist est aussi appellé la *grande Beste* dans l'Apocalypse. On le dit aussi de deux ennemis. Mr. Viette étoit la *beste* de Scaliger; il l'attaquoit toujours, & il avoit peur de luy.

On dit proverbialement, Remonter sur sa *beste*, non seulement au propre dans le jeu, quand on gagne le coup suivant, aprés celuy où on a fait la *beste*, ce qu'on avoit perdu, mais aussi quand on a rétabli sa fortune ruinée, reparé une perte qu'on avoit faite. On appelle aussi deux personnes qu'on voit toûjours ensemble, des *bestes* de compagnie. On dit aussi, Prendre du poil de la *beste*, pour dire, Boire le matin, quand on a été incommodé d'avoir trop bû le soir; ou, Se guerir par les mêmes choses qui ont causé le mal. On dit aussi, qu'un homme a fait la *beste*, quand il a fait quelque méchante affaire de sa teste, & malgré les conseils de ses amis. On dit ironiquement, qu'un homme est une bonne *beste*, une fausse *beste*, pour dire, qu'il est dangereux de s'attaquer à luy, qu'il est plus à craindre qu'on ne pense.

On dit aussi, Morte la *beste*, mort le venin, pour dire, que ceux qui sont morts ne font plus de mal, ou qu'on ne garde point sa colere contre les morts. On dit aussi dans une grande solitude, ou obscurité, On n'y voyoit ni *bestes*, ni gens. On dit en Normandie, Haro sur toy & sur ta *beste*, pour une formule dont on se sert pour arrester quelqu'un prisonnier. On dit aussi, que quand Jean *beste* est mort il a bien laissé des heritiers, pour dire, qu'il y a encore bien des sots au monde. On dit d'un logis où il y a plusieurs locataires, que c'est l'Arche de Noé, il y a toutes sortes de *bestes*. On appelle une *beste epaulée*, une fille qu'on marie qui n'a pas bien conservé son honneur.

BESTIAL, ALE. adj. Qui tient de la nature de la beste. Une ame *bestiale*. une fureur *bestiale*. Il se prend quelquefois pour *bestail*. Ce Fermier fait une grande nourriture de *bestiaux* Il y a des charges creées de vendeurs de *bestiaux*.

BESTIALEMENT. adv. D'une maniere brutale, & en beste. Les yvrognes vivent *bestialement*.

BESTIALITE. s. f. Brutalité. La stupidité de cet homme a quelque chose de la *bestialité*.

BESTIALITE, se dit aussi du peché contre nature qui se commet avec des bestes, & qu'on punit du feu.

BESTIOLE. s. f. Petite beste. Il se dit particulierement des insectes & de la vermine, comme fourmis, tigres, punaises, cloportes, &c.

BESTION. s. m. Terme de Marine. C'est le bec ou la pointe de l'esperon, ou la partie du vaisseau qui est le plus en saillie. Il porte ordinairement la figure de quelque beste, (ce qui l'a fait appeller *bestion*) & sur tout celle d'un lion: ce qui fait que quelques-uns luy donnent aussi ce nom.

BESTISE. s. f. Sottise, stupidité. La *bestise* de ce valet n'est pas concevable. cet homme a fait une grande *bestise* de se marier à une femme publique.

BET

BETEL, ou *Betle*. subst. masc. Plante qui a un jus de couleur de sang. Elle est fort foible, c'est pourquoy elle a toûjours besoin de quelque appuy. Elle est semblable à l'arbre qui porte le poivre. Elle n'a point d'autre fruit que sa fueille, qui se peut conserver un fort long espace de temps. Cette plante est fort estimée dans l'Inde. Les Indiens ne la plantent jamais sans observer de grandes ceremonies, & ils sont fort soigneux de se nettoyer les dents, à cause que la couleur du *betel* & de l'areca y prend mieux. Ils en maschent continuellement, & quand ils s'entrerencontrent sur les chemins, ils s'en donnent reciproquement. Ce seroit une honte à un homme d'estre trouvé sans en avoir sur soy. Pyrard. Matthiole dit que c'est la même chose que le *thembul*, ou *tember* des Arabes & des Perses, qui en mangent continuellement, soit qu'ils soient oisifs, soit qu'ils soient occupés, parce qu'ils l'estiment fort profitable à la santé; mais si on en mange par trop, il fait perdre le sens: d'où vient, dit-il, que les femmes qui se veulent brusler en mangent si grande quantité, qu'elles sont hors d'elles mêmes. Le *betel* rend l'haleine douce & bonne, échauffe l'estomac, & donne la couleur rouge au visage & aux levres. & fortifie les dents & le cœur. Le *betel* a des feuilles qui ressemblent fort au lierre, si ce n'est qu'elles sont beaucoup plus tendres. On les broye avec une noix assez dure fort approchante de la noix muscade, & quand on en a succé le suc, on les crache. Le *betel* ronge les dents, & les rend noires comme du jayet. On le prepare simplement avec de la feuille, de la noix, & de la chaux de pierre, & non de coquillage, arrosée avec du safran. Quelques-uns meslent du tabac avec cette noix qu'on nomme *areca*. Le *betel* a une telle contrarieté avec le durion, qu'un peu de ses feuilles en corrompt une boutique toute entiere. Cette plante est fort bien décrite dans la Pharmacopée Persique imprimée à Paris en 1681.

BETOINE. s. f. Herbe qui étant pulverisée fait esternuer, dont se servent ceux qui ne veulent pas faire la depense du tabac, car elle fait le même effet. Cette herbe jette une tige menuë & quarrée, haute d'une coudée, & plus, à la cime de laquelle vient une graine en forme d'espi tout ainsi que la fariette. Ses feuilles ressem

ressemblent à celle du chesne qui sont molles, odorantes & chiquetées tout autour, qui sont plus grandes vers la racine que vers le haut. Sa racine est menuë comme celle de l'ellebore. Matthiole rapporte au long ses vertus. Antonius Musa Medecin de l'Empereur Auguste en a fait un Traitté exprés : ce qui a donné lieu a un proverbequ'on dit en quelques lieux, Il est aussi vertueux que la *betoine*, quand on veut bien estimer quelque chose. En Latin *betonica*. Pline dit que cette herbe s'appelloit *vettonica* dans la Gaule, & en Italie *serratula*; & que les Gaulois l'avoient ainsi appellée *à Vettonibus*, qui étoient des peuples d'Espagne d'où ils l'avoient apportée.

BETTE, ou *Betterave*. s. f. Plante commune en France, dont la racine est fort rouge, & qu'on mange en salade, en fricassée avec des capres, de l'huile, du beurre, &c. Il y a aussi des *bettes* blanches qu'on appelle *carottes*. Il y a aussi une *bette* sauvage qui est presque semblable, dont la tige est menuë & droite, & de la hauteur du lis, chargée d'une graine, & astringeante. Matthiole l'appelle *la réparée des prés*, ou *limoine*. En Latin *beta silvestris*, ou *limonium*, ou *tintinnabulum terræ*.

BEV.

BEVEUE. subst. fem. Faute qu'on commet pour ne savoir pas bien les choses, & quand on prend l'une pour l'autre. Ce Sergent a fait une *beveue* il a emprisonné une personne pour une autre. cet Auteur a fait une *beveue* en une telle citation, elle n'est pas de celuy auquel il l'attribuë. les Clercs, les novices dans les affaires sont sujets à se tromper, a faire des *beveues*. Menage derive ce mot de *bis veduta*, parce que les objets qu'on voit doubles sont connus imparfaitement.

BEVEUE, se dit particulierement au jeu des eschecs, quand on fait une faute grossiere par manque d'attention, ou quand on touche une piece pour l'autre. Ce joueur est fort rigoureux, il ne pardonne aucune *beveue*.

En termes d'Imprimerie, on appelle *beveuë*, la faute qu'on fait quand on tire des formes de diverses signatures l'une sur l'autre.

BEUGLEMENT, subst. masc. Mugissement, cri du taureau, du bœuf, de la vache. Ce mot vient du Latin *boatus* ou *bu...atus*.

BEUGLER. verb. neut. Mugir. Menage derive ce mot de *buculare* qui a été formé de *bucula*, quoy que Pasquier croye qu'il a esté fait par onomatopée.

On dit figurément d'un homme qui a la voix forte, rude, & dissonante, qu'il *beugle* au lieu de chanter.

BEURRE. s. m. substance grasse & onctueuse, qui se fait du lait espaissi en le battant. Le lait a trois substances, le fromage, le *beurre*, & le lait clair. On ne fait du *beurre* que du lait de vache, d'où il a pris son nom, qui vient du Grec *boutyron*. Martin Schookius a fait un Traitté du *beurre* si exact, qu'il n'y a aucune question qu'on puisse faire sur cette matiere qui n'y soit decidée. Il dit que sans l'industrie des Hollandois il n'y auroit point de *beurre* dans les Indes: qu'en Espagne le *beurre* n'y est en usage que pour les ulceres : & que le meilleur opiate pour avoir les dents belles, c'est de les frotter avec du *beurre*. On appelle par tout le monde les Hollandois *Bouterbouttres*, c'est à dire, *Mangeurs de beurre*.

BEURRE FRAIS, est celuy qui est battu depuis peu. *Beurre salé*, celuy qu'on garde par le moyen du sel. *Beurre fort*, celuy qui est gasté, & qui prend au gosier. *Beurre refait*, celuy qui est relavé, & repaistri de nouveau. *Beurre noir*, c'est du *beurre* fondu qui a quelque temps bouilli dans la poësle.

POT A BEURRE. Un pot de grez rond & haut, où on met du *beurre salé* pour le conserver : & on dit des formes de chapeaux, quand elles sont trop hautes, que ce sont des *pots à beurre*.

Il y avoit aussi cy-devant dans les Eglises un trone pour le *beurre*, pour la permission qu'on donnoit d'en manger le Caresme. A Nostre Dame il y a la tour de *beurre*.

On dit proverbialement, Promettre plus de *beurre* que de pain, pour dire, Amuser une personne par plusieurs belles promesses. On dit aussi en voyant des contusions qui rendent les parties proches des yeux livides, que ce sont des yeux pochez au *beurre* noir. On dit aussi d'une personne, qu'on luy a osté son bon *beurre*, quand on luy a osté quelque chose, quelque liqueur qu'elle estimoit beaucoup.

BEURRÉE. s. f. Enduit, ou couche de *beurre* sur du pain.

BEURRIER, IERE. s. m. & f. Marchand de beurre, qui se dit particulierement d'une femme qui vend le beurre en détail: & l'on dit des méchants livres, qu'ils vont a la *Beurriere*, parce qu'elles ont besoin du méchât papier pour envelopper leur beurre.

BEUVANT, ANTE. part. Qui boit, ou qui est en estat de boire. Cet homme a sept enfants tous bien *beuvants* & bien mangeants, qui se portent bien.

BEUVETTE. subst. fem. Lieu estabili dans toute les Cours & Jurisdictions, où les Conseillers vont prendre un doit de vin quand ils sont trop longtemps en l'exercice de leurs charges, & où ils parlent aussi de leurs affaires communes.

BEUVETIER. sub. masc. Celuy qui tient la beuvette en plusieurs Jurisdictions, & qui est comme le serviteur des Compagnies qui reçoit les consignations des Commissaires, &c.

BEUVEUR, ou *Buveur*. s. m. Celuy qui boit, ou qui est accoustumé à boire. Les *beuveurs* d'eau ou hydropotes se portent mieux que les autres. Tous les peuples du Septentrion sont de grands *beuveurs*, grands yvrognes. Bacchus étoit le Dieu des *beuveurs* chez les Payens.

Les Medecins appellent aussi *Beuveur*, le troisiéme muscle de l'œuil qui sert à le faire mouvoir du costé du nez, parce que c'est un mouvement qui se fait d'ordinaire quand on boit.

BEUVOTER, ou *Buvoter*. verb. neut. Boire à petits coups reïterés. Ce goinfres passent ensemble des journées entieres à *beuvoter*.

BEZ

BEZET. subst. masc. Terme de Triquetrac, qui signifie deux as en dez. Ce mot vient de *bis*, & *as*. On dit dans le même sens *ambesas*.

BEZOUARD. s. m. Pierre medecinale qui est un excellent contrepoison. Elle se trouve dans la fiente d'un animal nommé *pazan*. C'est une espece de bouc ou de chevreuil qui a le poil court, & un bois presque semblable à celuy du cerf. L'Oriental qui est le plus estimé, vient de l'Inde, & sur tout dans le Royaume de Golconda, & de Cananor. Cet animal broute les petits boutons d'un certain arbrisseau, autour desquels se forme le *bezoüard* dans son ventre en forme de petites pierres, où elles sont arrangées en sorte, que la premiere est plus grosse que la seconde, & ainsi toujours en diminuant, qui le font tant souffrir, que quelquefois il en meurt. Elles ont plusieurs pelures & enveloppes comme l'oignon. Ces peaux sont luisantes, & la premiere plus que la seconde, & ainsi des autres. Il y en a de grosses comme des œufs de pigeon, ou d'oye, faites en forme de glande, ou de noyau de datte. Elles sont de couleur de sang, de miel, ou de jaune pasle, mais le plus souvent de verd brun ou de verd-clair. Ce qui les rend rares, c'est qu'il est deffendu

deffendu aux Marchands d'acheter ces boües avant qu'on en ait osté la pierre. Pour les éprouver, il les faut peser exactement, les laisser dans l'eau quatre heures; & aprés les avoir essuyées, si elles ne pesent un peu davantage, qu'auparavant, ou si l'eau change de couleur, elles sont falsifiées.

Le *bezouard* Occidental, ou celuy du Perou, est tout à fait different; & se trouve dans plusieurs animaux qui sont particuliers à ce pays là. Dans les uns le *bezouard* est de la grosseur d'une noisette; dans les autres gros comme une noix; dans d'autres de la grosseur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale; d'autres qui sont ronds, d'autres qui sont presque plats; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obscure. Les animaux dans lesquels on trouve cette pierre dans le Perou sont ceux qu'on appelle *Guanacos, Tarugos, Vicunnas, Taraguas.* Les Taraguas portent les meilleurs.

Quelques-uns disent qu'il y a un *bezouard* de Perse qui se trouve dans le corps des singes. Celuy-cy est si fort, que deux de ses grains font autant d'effet que celuy des chévres, qui est l'ordinaire.

Il y a aussi un *bezouard* qu'on appelle d'Allemagne, qui est une pierre qui se trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve aussi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *aufs de vache.* Il y en a qui pese jusqu'à 18. onces, mais il est peu estimé, & six grains de l'ordinaire font plus d'effet, que trente de celuy-cy. Bartholin dit qu'en Dannemark on en trouve souvent dans le ventre des moutons, & d'autres pierres qui se forment dans le ventricule ou dans les intestins des chevaux, qui chassent le venin des corps pestiferez, qu'on prefere & compare au *bezouard* Occidental. Celles-cy sont comme des pelottes de poil, qu'on croit être faites des restes des herbes qui n'ont pû être digerées. Le Sieur de Choisi dans sa Relation de Siam dit que le *bezouard* vient dans le ventre du herisson, du singe, de la chévre, & quelquefois de la vache, & dit que celuy du herisson est le meilleur. La plus part des *bezouards* qu'on trouve en si grand nombre, ne sont que des compositions faites avec des magisteres, de la rue, du scordium, & d'autres semblables plantes, qu'on sçait être tres propres pour faire suer. Menage tient qu'on a dit ce mot par corruption pour *pazar*, & qu'il vient de *pazan*, qui est le nom de l'animal qui le porte. Bochart croit qu'il vient du Persan *beuzahar*, qui signifie *antidote contre les poisons*, composé de *bea*, *remede*, & de *zahar*, *poison.* D'autres disent que *bezahard* est un mot Arabe qui signifie *conservateur de la vie.* D'autres disent que cette pierre est appellée des Hebreux *baharzehar*, c'est à dire *victorieuse du venin.* De là vient qu'on appelle *bezoardiques*, tous les antidotes & contrepoisons. Voyez Garcias ab Horto, qui en a fait une particuliere description.

Bezouard, en termes de Chymie, se dit d'une poudre émetique corrigée avec l'esprit de nitre, & parfaitement adoucie par plusieurs lotions qui ostent la vertu purgative de l'antimoine, & la convertissent en diaphoretique. On la nomme *bezouard mineral*, à cause qu'elle a des qualités *bezouardiques.* On fait aussi des eaux qu'on nomme *bezouardiques*, & des baumes *bezouardiques.*

On appelle aussi *bezouard jovial*, une preparation qu'on fait de l'estaim. Voyez *Estaim.*

BIA

BIAIS. subst. masc. Terme d'Arpentage. Qui est oblique, de travers, qui n'est pas taillé, couppé à angle droit. Le *biais* d'une maison en gaste toute la symmetrie. une estoffe couppée de *biais* ne fait point de profit, il faut la coupper de droit fil. Dans les atteliers ont appelle *biais maigre*, un angle aigu; & *biais gras*, un angle obtus. Ce mot vient de l'ancien Gaulois *bibay*, c'est à dire, *de travers.*

Biais, se dit en Morale, & figurément des diverses manieres de tourner, de regarder une affaire, une entreprise. Ce Rapporteur a tourné cette affaire de tous les *biais* pour la faire reussir selon son sens.

BIAISEMENT. subst. masc. Destour qu'on fait pour tromper quelqu'un, ou pour éluder ses poursuittes. Les honnestes gens ne veulent point voir de *biaisement* dans les affaires, ils veulent qu'on marche droit.

BIAISER. verb. neut. N'estre pas droit, estre posé obliquement. L'aisle de ce bastiment *biaise* du costé gauche.

Biaiser, se dit figurément de ceux qui cherchent des biais, des destours, de mauvaises finesses, des échappatoires pour sortir d'une méchante affaire, ou pour surprendre quelqu'un.

On le dit quelquefois en bonne part dans des negociations importantes, quand on y cherche des temperaments, un milieu pour contenter aucunement les deux parties. Il n'y a gueres d'arbitres qui ne *biaisent* un peu pour juger entre leurs amis.

BIB

BIBERON, ONNE. subst. masc. & fem. Yvrogne qui boit par excés. Les Allemands sont de grands *biberons.* Les Medecins appellent aussi la glande *biberonne*, celle qui est au dessus du nés, par où la pituite coule du cerveau, & se decharge dans les narines comme par une chausse d'hypocras. On l'appelle aussi *colatoire*, ou *basilaire.* Ce mot vient de *bibax*, de *bibere.*

Biberon, est aussi un vase qui a un tuyau exterieur qui sert à verser la liqueur qui y est contenuë, & par où on peut boire avec aspiration. Les vinaigriers & les vaisseaux où on met l'huile ont un *biberon.*

BIBLE. s. f. Livre par excellence qui contient la Ste. Escriture, le Vieux & le Nouveau Testament. La *Bible* est le principal fondement de l'Eglise Catholique. La *Bible* Vulgate est une Version tres-ancienne de l'Escriture, approuvée dans l'Eglise. La *Bible* de la Version de St. Hierôme, celle des Septante. La *Bible* Polyglotte, ou de plusieurs Langues. La *Bible* de Sixte V. de Vatable, de Castalion, &c. Ce sont diverses Versions, Commentaires, ou Editions de la *Bible.* Les Concordances de la *Bible.* Guillaume Breton Cordelier a fait un Opuscule des mots les plus difficiles de la *Bible.* Ce mot vient du Grec *biblia*, & *biblos.*

On dit aussi, la grand' *Bible* des Noëls vieux & nouveaux, pour dire les livres où sont contenuës les Chansons de Noël. On a appellé aussi *Bible Guyot*, une Satyre universelle faite par un vieux Poëte François nommé Hugues de Bercy Religieux de Cluny, qu'on nomma d'abord *Bible Huguyot.*

BIBLIOTHECAIRE. s. m. Celuy qui est préposé pour garder ou pour avoir soin d'une Bibliotheque. Fabian étoit *Bibliothecaire* du Vatican, dont il a fait un Index ou Catalogue qui compose un tres-beau livre in folio.

Bibliothecaire, se dit aussi des Auteurs qui ont écrit des Catalogues des livres, tels que ceux qui sont nommés dans le livre du Pere Labbe, qui en a fait une Compilation.

BIBLIOTHEQUE. s. f. Appartement ou lieu destiné pour y mettre des livres; galerie, bastiment

bastiment plein de livres. On le dit aussi des livres en general qui sont rangez dans ce vaisseau. La *Bibliotheque* du Roy est fort nombreuse & fort curieuse. La *Bibliotheque* de l'Empereur est composée de 80000. volumes, & de 15940. medailles curieuses, comme témoigne Petrus Lambecius. La *Bibliotheque* de Ptolomée Philadelphe contenoit 700000. volumes, au rapport d'Aulugelle: mais c'etoient de simples cahiers ou rouleaux qu'il appelloit *volumes*. La premiere *Bibliotheque* qui fut à Athenes a été celle de Pisistrate, & la premiere qui fut à Rome fut celle d'Asinius Pollio. Strabon dans le 17. liv. de sa Geog. assure qu'Aristote fut le premier d'entre les Grecs qui se mit en peine d'amasser plusieurs livres, & de dresser une *Bibliotheque*. Les plus fameuses *Bibliotheques* de l'ancienne Rome étoient l'Ulpienne & la Palatine.

L'Empereur Leon Isaurique fit brusler au VIII. siecle la *Bibliotheque* de Constantinople, où il y avoit plus de 30000. volumes, & un entre autres où l'Iliade, & l'Odyssée d'Homere étoient écrites en lettres d'or sur la peau des intestins d'un serpent.

On dit figurément d'un homme sçavant, que c'est une *Bibliotheque* vivante. Beroalde a été appellé une *Bibliotheque vivante* par Pic de la Mirandole, & Longin par Vvormius.

Durandus témoigne qu'on a appellé *Bibliotheques*, les livres du Vieux & du Nouveau Testament: c'est un nom qu'on leur a donné par excellence. Ce mot vient du Grec *biblos*, & *thiki*, comme *librorum repositorium*.

BIBLIOTHEQUE, est aussi un Recueil, une Compilation de plusieurs ouvrages de même nature, ou d'Auteurs qui ont compilé tout ce qui se peut dire sur un même sujet. La *Bibliotheque* des Peres imprimée à Cologne étoit de XV. Volumes, & celle de Lyon imprimée en 1678. est de XXVII. La *Bibliotheque* du Droit François par Laurent Bouchel. Pierre d'Alva a fait la *Bibliotheque* de la Conception de la Vierge en VI. Volumes.

On a appellé *Bibliotheque volante*, des Recueils de plusieurs livres qui ne passent pas six feuilles, qui se perdent & sont negligez à cause de leur petitesse, comme des Panegyriques, Harangues, Descriptions de festes, &c. telle qu'est celle de Jean Cinelli Italien Academicien de Florence, imprimée en 1677. la *Bibliotheque* des Philosophes Chymiques, contenant plusieurs Traittez & Dialogues; d'Hermes, de Marie, de Calid, de Morien, d'Artephius, de Geber, &c. Il y a une *Bibliotheque* Anatomique faite par le Clerc & Manget Medecins de Geneve, qui ont rassemblé en un corps un grand nombre de Traittez singuliers d'Anatomie.

On appelle aussi *Bibliotheque*, les livres qui contiennent les Catalogues des livres des *Bibliotheques*. Gesner, Possevin, Photius, ont fait des *Bibliotheques*. La *Bibliotheque* de Mr. de Cordes, de Mr. de Thou par Bouilland. Le Pere Labbe Jesuite a fait la *Bibliotheque des Bibliotheques*, qui est un livre in 8. qui contient seulement le Catalogue des noms de ceux qui ont écrit des *Bibliotheques*. On y trouve un Recueil de tous les Catalogues des livres qui ont été faits jusqu'à present par les Auteurs de toute sorte de nations, les Elogistes des hommes illustres, les plus fameux Imprimeurs, & Libraires de l'Europe, & tous ceux qui ont écrit des cabinets celebres, des monnoyes, des poids & des mesures, des inscriptions & monumens de l'antiquité.

Martin Lippenius Allemand a fait une *Bibliotheque* reelle de Philosophie, Medecine, Jurisprudence, & Theologie en IV. Volumes in fol. qui contient les noms des Auteurs qui ont écrit de ces sciences. Il l'appelle *reelle*, parce qu'il suit l'ordre des matieres. Michel Hertzius a fait la *Bibliotheque* d'Allemagne, ou le Recueil des Auteurs qui ont écrit des affaires de ce pays-là.

En France on n'a point encore une *Bibliotheque* generale de tous les Auteurs. Il y en a de particulieres du Sieur la Croix du Maine Manceau, & Anthoine du Verdier. L'Espagne en a une par Nicolas Anthonio. Il y a aussi une *Bibliotheque* d'Espagne de Peregrinus, ou d'André Schot, des Escrivains Espagnols en 1608. La *Bibliotheque* Sainte de Sixte. La *Bibliotheque* Rabbinique de Buxtorff. La *Bibliotheque* Chymique de Borelli. Le Royaume de Naples en a une faite par Nicolas Toppi, commentée par Leonard Nicodeme.

Il y a des *Bibliotheques* des Benedictins par Tritheme; de ceux de Cisteaux par Charles de Visch; des Chanoines Reguliers par Gabriel Pennot; des Augustins par Herrera & Elsius. La *Bibliotheque* des Premontrez par Jean le Page; des Dominicains par Leander Alberti, Anthoine de Sienne, & par Ambroise d'Alta Mura; des Franciscains par Luc de Vvading Cordelier Hybernois; des Jesuites par Philippes Alegambe, Pierre Ribadeneira, & Natanael Sotvvel.

La *Bibliotheque* Orientale des livres Hebraïques, Syriaques, Arabiques, Egyptiaques, Ethiopiques, &c. de Henry Hottinger Suisse en 1667.

Il y a une nouvelle *Bibliotheque* des Auteurs Ecclesiastiques de Monsieur du Pin, Docteur de Paris, contenant l'Histoire de leur vie, le Catalogue, la Critique, & la Chronologie de leurs ouvrages, le sommaire, le jugement de leur stile & de leurs differentes Editions.

La *Bibliotheque* Historique de Paul Bolduanus, qui a fait un Recueil des Historiens & des Geographes.

La *Bibliotheque* choisie de Paul Colomiés imprimée en 1682.

La *Bibliotheque* curieuse de Jean Hallervord de Konisberg, imprimée en 1676.

Gabriel Naudé a fait un Advis pour dresser une *Bibliotheque*, publié en 1627.

BIBUS. Terme indeclinable & ironique, qui se dit des choses qu'on veut mépriser. Un Advocat, un Poëte de *bibus*, est un méchant Advocat, un mauvais Poëte. des raisons de *bibus*, ce sont des raisons vaines & peu solides.

BIC

BICHE. s. f. Femelle du cerf qui n'a point de bois sur la teste. Un fan de *biche*. En Latin *cerva*. La *biche* porte son petit huit mois, & n'en fait qu'un à la fois. Saumaise derive ce mot de *bicula*; Menage de *bicco* feminin de *biccus*, *bouc*.

On dit proverb[illegible]ent, Il s'enfuit comme une *biche*, pour dire, av[illegible] poltronnerie & legereté.

BICHET. s. m. Mesure de grains qui contient environ un minot de Paris. On le dit tant de la mesure, que du blé qui y est mesuré. Le *bichet* est particulierement en usage en Bourgogne & en Lyonnois. Dans les anciens titres on trouve qu'il en falloit deux pour faire une hemine, ou deux quartaux; en d'autres, qu'il contenoit deux quartes, que chaque quarte contenoit deux boisseaux, & le boisseau vingt escuelles.

On dit aussi un *bichet* de terre, en parlant de la mesure d'une terre qui a besoin d'un *bichet* de blé pour estre semée.

BICHON. s. m. Petit chien à long poil blanc, & & fort delié. Les *bichons* ont été long-temps à la mode chez les Dames: ce sont des chiens de manchon. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *barbet*, & qu'on a dit *barbiche*, *barbichon*, puis *babiche*, & *babichon*, & enfin par abregé *biche* & *bichon*, comme si c'estoit un petit *barbet*.

BICOQ, ou *Pied de chevre*. s. m. Terme de Mechanique. C'est le troisiéme pied qu'on adjoûte à la chevre ou machine qui sert à élever des poutres, ou autres gros fardeaux, quand on n'a point de murailles contre lesquelles on la puisse appuyer.

BICOQUE. s. f. Place peu fortifiée & sans deffense. On pend les Gouverneurs qui osent attendre le canon d'une armée royale dans une *bicoque*. Ce mot vient d'une place sur le chemin de Lodi à Milan, qui étoit une simple maison de Gentilhomme entourée de fossez, dans laquelle les Imperiaux s'étant postez en l'année 1522. soûtinrent l'assaut de l'armée Françoise conduite par le Sr. De Lautrec du temps de François I. & cette bataille s'appella *la journée de la Bicoque*.

BID

BIDAUS. s. m. plur. Vieux mot François, qui signifioit autrefois des gens de guerre à pied, qu'on a appellé autrement *Pitauts*.

BIDET. s. m. Cheval de petite taille. Les meilleurs *bidets* viennent de France. Ce mot a aussi signifié, *un petit pistolet de poche*.

On appelle *double bidet*, un cheval de taille mediocre au dessus de celle du *bidet*.

BIDON. s. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau de bois, dont on se sert sur mer pour mettre la boisson de chaque plat de l'équipage. Il contient sept chopine pour sept personnes. On l'appelle autrement *canette*. Ceux qui sont d'estain, ou de terre cuitte, s'appelle *frisons*.

BIE

BIEN. s. m. Terme de Theologie. C'est en sa premiere signification le synonyme de *bon*. Les Philosophes Payens n'ont point connu le souverain *bien*. La Theologie Chrétienne nous apprend que Dieu est le souverain *bien*: c'est celuy à qui on doit rapporter toutes choses: c'est ce que tous les étres souhaittent. On dit aussi en Theologie, l'arbre de la science du *bien* & du mal.

BIEN, en termes de Jurisprudence, signifie, Toutes sortes de possessions & de richesses. On ne doit pas quitter les *biens* éternels pour les *biens* temporels. malheur à celuy qui usurpe le *bien* d'autruy. Qui confisque le corps, confisque les *biens*. pour dire, que que tous les *biens*, des condamnés au supplice, ou au bannissement perpetuel, appartient au fisc. On dit, qu'un homme s'oblige corps & *biens*, pour dire, qu'outre ses *biens* qu'il hypotheque, il se soûmet encore à demeurer en prison, faute d'executer ce qu'il promet. On dit aussi, Separer de corps & de *biens*, pour dire, Faire joüir une femme de son *bien* propre, & luy donner une habitation à part. On appelle un Curateur aux *biens* vaquans, Celuy qu'on nomme pour deffendre une succession abandonnée où il n'y a point d'heritiers. On appelle Cession de *biens*, une renonciation qu'un debiteur fait en Justice à tous ses *biens*, qui est pour cela obligé de porter un bonnet vert. Une femme en perdant son mari qui est en fortune, perd le corps & les *biens*. Il faut qu'une caution donne un état de ses *biens* & facultés.

BIEN, se dit aussi pour signifier un heritage particulier. Ce Gentilhomme a un beau *bien* dans telle Parroisse, pour dire, un beau domeine.

BIEN, se dit aussi des fruits des heritages. La gelée est bonne pour les *biens* de la terre, & fait mourir la vermine. les Rogations sont instituées pour prier Dieu pour les *biens* de la terre.

BIEN, en Physique & en Morale, se dit encore de tout ce qui accommode nos affaires, ou qui conserve ou restablit nôtre santé. Cet homme étoit ruiné, la succession de son oncle luy a fait tous les *biens* du monde. un remede pris à propos fait grand *bien* à un malade. un peu de rossolis aprés le repas fait grand *bien* au cœur. ce Seigneur fait du *bien* à tous ses domestiques.

BIEN, se dit aussi de ce qui regarde la vertu, l'honnêteté, la valeur, la bonne fortune. Ce Prelat étoit un grand homme de *bien*. les avis de ce Magistrat vont toûjours au *bien*, il est fort zelé pour le *bien* public. cette Dame est une femme de *bien* & d'honneur. cet homme est obligeant, il dit du *bien* de tout le monde. cet étranger a bonne mine, il sent son *bien*. Corneille a dit d'un homme brave, dans le Cid,

Tu n'as fait le devoir que d'un homme de *bien*.

pour dire, d'un homme genereux. Ce fut un grand *bien* qu'il arriva des gens pour separer ces deux Seigneurs qui se battoient, pour dire, un grand bonheur.

En termes de Rhetorique, on dit que c'est l'Art de *bien* dire. Il s'est mis sur son *bien* dire, il a parlé éloquemment.

BIEN, se dit aussi en plusieurs phrases adverbiales. Cela va de *bien* en mieux. Cet homme est fort *bien* dans ses affaires. On dit, qu'un portrait ressemble en *bien*, pour dire, qu'il est un peu flatté. On dit, qu'un homme est *bien* mal, pour dire, qu'il est dangereusement malade. Sa maladie se tourne en *bien*. Il boit & mange *bien*. Il est *bien* beuvant & *bien* mangeant. On luy a donné des remedes *bien* à propos. Cela n'est pas venu à *bien*, n'a pas profité. Il y avoit *bien* du monde à ce Sermon. Cette affaire ira *bien* autrement qu'on ne pense. Cet homme fait *bien* tout ce qu'il fait, il dit *bien*. Ces vers sont *bien* tournez. Il a fait cela tant mal que *bien*. On dit, qu'un homme voit *bien* clair, pour dire, qu'il est *bien* intelligent. Il n'en faut parler ni en *bien*, ni en mal. Vous en parlez *bien* à vôtre aise. C'est *bien* dit. *Bien* loin que cela luy serve, il luy pourra nuire. Ce Critique ne trouve rien de *bien*. On dit ironiquement, qu'un homme se porte *bien*, pour dire, qu'il est *bien* saoul. On dit aussi un homme *bien* fait, une femme *bien* faite, pour dire, belle & de bonne mine. On dit aussi par interjection, Hé *bien* qu'est-ce? he *bien* achevez: & par conjonction, *bien* que. On dit aussi, *bien bien*, quand on veut témoigner quelque approbation, ou faire quelque menace.

On dit proverbialement, *Bien* attaqué, *bien* deffendu. Autant vaut *bien* battu, que mal battu. Un fou advise *bien* un sage. On dit aussi, Nul *bien* sans peine. A mal exploiter *bien* écrire.

BIENDISANT, ANTE. adj. Orateur disert qui parle avec élegance & politesse. Les gens de Cour & d'Academie se picquent d'estre *biendisants*.

BIENFACTEUR. s. m. *Bienfactrice*. s. f. Celuy ou celle qui ont donné, qui ont fait du bien à quelques particuliers, ou à quelque Communauté. Il faut prier Dieu pour ses *bienfacteurs*. on ne peut parler contre son *bienfacteur* sans ingratitude.

On appelle dans les Convents *Bienfacteurs* & *Bienfactrices*, Ceux qui en ont fait les fondations, ou qui y ont apporté de grands biens en y entrant.

BIENFAIRE. v. n. Obliger quelqu'un par quelque liberalité, par quelque service. On dit plus ordinairement *faire du bien*. Il faut *bienfaire*, & laisser dire.

BIENFAISANT, ANTE. adj. Qui a l'inclination à obliger, à faire du bien aux autres. Il faut qu'un Seigneur soit *bienfaisant*, s'il veut gagner l'amitié du peuple.

BIENFAIT. subst. masc. Don, ou bon office qui fait du bien, du plaisir à quelqu'un. Les *Bienfaits* s'oublient plus aisément que les injures. Seneque a écrit un beau Traitté des *Bienfaits*, qui a été traduit par Malherbe.

BIENFAIT, en termes de Coustumes, se dit aussi de la troisième partie des biens successifs du pere & de la mere, dont la jouissance par usufruit étoit donnée aux puisnez, & entre autres en la Coutume d'Anjou.

BIENHEUREUX, EUSE. adj. & subst. Celuy qui jouït de la beatitude. Le Paradis est le sejour des *Bienheureux*. la *Bienheureuse* Vierge Marie. les *Bienheureux* Apôtres.

BIENHEUREUX, se dit aussi de ceux qui sont morts en odeur de sainteté, & que l'Eglise a destinés pour estre canonisés, dont elle approuve cependant la veneration.

BIENHEUREUX, en termes de l'Ecriture, se dit de ceux qui ont les qualitez comprises dans les huit Beatitudes mentionnées dans l'Evangile. *Bienheureux* sont les pauvres d'esprit, les pacifiques, les affligés, &c.

BIENHEUREUX, se dit en Morale de ceux qui ont quelque bien, quelque avantage. *Bienheureux* qui vous possede, qui vous peut gouverner. *Bienheureux* ceux qui sont morts avant que de voir la ruine de leur patrie. voicy le *Bienheureux* sejour, &c.

BIENSEANCE. subst. fem. Ce qui convient à une chose, qui luy donne de la grace, de l'agrément. Il est de la *bienseance* de se tenir decouvert & en une posture honnête devant les Grands & les Dames. la *bienseance* exige de nous plusieurs devoirs & civilitez, il faut en toutes choses observer les *bienseances*.

BIENSEANCE, se dit aussi de ce qui est commode, utile & avantageux. Il a achete cette maison, cette terre, parce qu'elle étoit à sa *bienseance*, dans son voisinage. on a dans ce quartier toutes choses à sa *bienseance*, l'Eglise, le marché, la riviere, &c. les Princes occupent souvent des places par droit de *bienseance*, parce qu'elles sont a leur *bienseance*, qu'elles accommodent & arrondissent leurs frontieres.

BIENSEANT, ANTE. adj. qui sied bien à quelque chose. Il est *bienseant* à une fille d'estre modeste, de rougir.

BIENTENANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui possede les biens & les heritages qui ont appartenu a un autre. On assigne les tiers acquereurs en declaration d'hypotheque comme *bientenants*. on recherche les malversations des Financiers contre leurs heritiers, & *bientenants*.

BIENVEILLANCE. s. f. Affection, inclination qu'on a pour quelqu'un, disposition à luy vouloir du bien. L'Orateur dans son exorde doit gagner la *bienveillance* de ses auditeurs. un serviteur qui a la *bienveillance* de son maître. Ce mot vient de *benevolentia*.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui veut du bien à quelqu'un, qui a de la bienveillance pour luy. Ce mot vient de *benevolus*.

BIENVEIGNER. verb. act. Saluer quelqu'un, le feliciter sur quelque bonheur qui luy est arrivé, le recevoir avec bienveillance. Ces deux derniers mots sont maintenant de peu d'usage.

BIENVENU, UE. adj. qui se dit de ceux dont l'arrivée est souhaittée en quelque endroit. Quand vous voudrez venir chez moy, vous serez le *bienvenu*, la *bienvenue*.

BIENVENUE. subst. fem. est aussi le repas qu'on donne à ceux avec qui on entre en quelque espece de communauté. Les prisonniers font payer la *bienvenue* à tous ceux qui entrent dans la prison, les écoliers à ceux qui entrent dans un College.

On dit proverbialement, Vous soyez le *bienvenu* comme en vôtre maison de l'Isle Bouchar. On dit aussi, Vous serez le *bienvenu*, & le mal reçu, à ceux dont on n'agrée pas les visites. On dit encore, On est toûjours *bienvenu* quand on apporte.

BIENVOULU, UE. adj. Qui est aimé, pour qui on a de l'estime & de la veneration. Ce Prince a été si doux & si juste, qu'il a été toujours *bienvoulu* de son peuple.

BIERE. s. f. Cercueil de bois pour mettre un defunt. Ce mot vient de l'Allemand *baer*, ou *baar*, signifiant la meme chose, d'où les Italiens ont fait *bara*, & les Anglois *beer*. Menage.

BIERE. subst. fem. signifie une boisson faite d'orge, de froment, & d'avoine, ou d'une autre sorte de blé. On y adjouste du houblon pour luy donner le goust du vin. On les brasse long-temps, & on les fait cuire dans des chaudieres: & cette boisson enyvre comme le vin. La *biere* de Mars se garde toute l'année. Pour faire la *biere*, il faut que les Brasseurs donnent au grain un commencement de germination, & qu'ils concentrent ensuitte dans le meme grain la disposition qu'il avoit à germer, en le sechant. On y adjouste trois fois autant d'autre grain non germé, qui sont ensemble moulus grossierement. On jette sur le tout de l'eau à demy boüillante, & ensuitte de froide, & aprés avoir agité le tout, on le laisse quatre ou cinq jours dans un vaisseau couvert jusqu'à une parfaite fermentation. Quelques-uns y adjoustent de l'yvroye pour irriter davantage le goust. Les Anglois pour la faire plus agreable, jettent dans les tonneaux aprés qu'elle est brassée, du sucre, de la canelle & des clous de girofle; les Flamands du miel & des espices. Dioscoride dit que la vieille *biere* engendre enfin la lepre. On sophistique la *biere* en y jettant de la chaux pour luy donner plus de force, & en y mélant de la suye au lieu de houblon.

Leveure de *biere*, est l'écume de la *biere* qui sort par le bondon. Dans les Coûtumes de Flandres on appelle *Ban de biere*, un impot qu'on leve sur la *biere*, ou *bierbark*, qui signifie aussi une *taverne*.

On dit proverbialement d'un portrait mal fait ou ridicule, que c'est une enseigne à *biere*. Les yvrognes disent aussi, qu'ils ne veulent point mettre leur corps en *biere*, pour dire, boire de la *biere* au lieu de vin. Ce mot vient de l'Allemand *bier*, signifiant la même chose, que Vossius derive du Latin *bibere*. Plusieurs autres le derivent de l'Hebreu *bar*, qui signifie le *ble* dont on la fait; d'autres de *brion*, dont Pline fait mention en parlant de breuvage.

BIEVRE. s. m. Espece de loutre ou de castor qui vit dans l'eau & sur terre. En Latin *castor*, *fiber*. Menage derive ce mot de *bebrus*, que les Latins du bas siecle ont dit pour *fiber*, aussi-bien que *bever* & *beveron*. Les Anglois & les Allemands l'appellent *bever*. Voyez *Castor*.

BIEZ. s. m. Canal qui renferme & conduit des eaux dans quelque elevation pour les faire tomber sur la roue d'un moulin: & les *arrierebiez* sont les *biez* qui sont au delà en remontant. On disoit autrefois *biez*: ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de *biere*, parce que le *biez* en a la figure. Du Cange le derive de *bedale*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. Je croy qu'il vient de *via aqua*, comme étant un conduit d'eau, en luy donnant la prononciation Gasconne.

BIF

BIFFER. v. act. Rocher une écriture, la rayer & effacer en telle sorte qu'on ne la puisse plus lire. Quand les emprisonnements sont declarez injurieux, on ordonne que l'escrou sera rayé & *biffé*.

BIFFÉ, ÉE. part. & adj. Ecriture, écrou rayé & *biffé*.

BIG

BIGAME. adj. & subst. masc. Qui a deux femmes en même temps epousées en face de l'Eglise. On punissoit cy-devant les *bigames* de mort, mais par erreur, car il n'y a pas d'Ordonnance qui les condamne à ce supplice : maintenant on leur donne d'autres punitions.

Bigame, en Droit Canonique, se dit de celuy qui a épousé deux femmes successivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a épousé une veufve. En l'un & l'autre cas on ne peut tenir un Evesché sans dispense.

BIGAMIE. subst. fem. Action criminelle provenant d'un mariage contracté avec deux femmes en même temps. Ce mot vient du Grec *bigamia*, qui signifie le même.

Bigamie, est aussi une qualité contractée par le mariage de deux femmes qu'on épouse successivement, ou par un mariage avec une veufve.

Bigamie, se dit aussi dans les choses spirituelles. Quand on possede deux Benefices incompatibles, de même nature, comme deux Evêchés, deux Cures, deux Chanoinies *sub eodem tecto*, &c. on commet une *bigamie* spirituelle.

BIGARRADE. subst. fem. Sorte d'orenge qui a sur la peau plusieurs pointes & excrescences. Un jus de *bigarrades*.

BIGARREAU. subst. masc. Fruit rouge, blanc & doucereux qui vient au temps des cerises, qui a la chair plus ferme ; & une figure moins ronde qui ressemble à celle des guignes, & qui a été ainsi appellé, à cause de sa bigarrure. En Latin *duracinum cerasum*. Il y a aussi un *bigarreau* qu'on appelle *cœur*. Voyez *Cerise*.

BIGARREAUTIER. subst. masc. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER. verb. act. Mettre sur un habit diverses couleurs mal assorties, & qui choquent la veuë. Les masques, les bouffons portent des habits bigarrés. Les Sergents en faisant leurs exploits portoient autrefois des manteaux *bigarrés*, comme on voit dans la farce de Patelin. Menage derive ce mot de *bivariare*, qu'on a dit de *bisvariare*, d'où il derive aussi *bigarreau* & *bigearre* ; Pasquier de *virgatus*, & *diversis coloribus partitus*.

Bigarré, ée. part. & adj. Une compagnie *bigarrée*, est une trouppe de gens ramassés par hasard, qui n'ont ni le meme genie, ni les mêmes inclinations.

En termes de Blason, *bigarré* se dit du pavillon, & de tout ce qui a diverses couleurs.

BIGARRURE. subst. fem. Mauvais assortiment de couleurs ou d'ornements sur un habit, sur des meubles, &c.

Bigarrure, se dit aussi des ouvrages d'esprit composés de plusieurs choses qui n'ont aucune liaison ni relation ensemble. Les *Bigarrures* du Sr. Des Accords : c'est un livre d'une façon extraordinaire fait de plusieurs pieces ramassées.

Bigarrure, en terme de Fauconnerie, se dit des taches rousses ou noires, ou diversités de couleurs qui rendent le pennage d'un oiseau bigarré.

BIGLE. adj. & subst. masc. & fem. Qui a les yeux tournés, qui ne peut regarder droit & fixement, qui est louche. Ce mot vient de *obliquulus*, diminutif de *obliquus*. Menage.

Bigle, qui est une espece de chien de chasse qui vient d'Angleterre, qui sert pour les lievres & lapins.

Bigler. verb. neut. Regarder en bigle, en louche.

BIGNE. subst. fem. Bosse au front qui vient par quelque coup reçû, ou par quelque chûte.

BIGNET. subst. masc. Certaine patisserie qui se fait au Carnaval avec de la farine, des œufs, & des pommes, le tout cuit avec du sain doux. Quelques-uns derivent ce mot par metathese de l'Hebreu *pinneq*, qui signifie *faire bonne chere à quelqu'un*.

On dit aussi, Faire les *bignets*, quand on fait une certaine collation en ce temps-là ou on sert des *bignets*.

BIGORNE. subst. fem. Espece d'enclume qui aboutit en pointe, sur laquelle on bat le fer qu'on veut arrondir.

Bigorneau. s. m. est une petite bigorne dont on se sert sur l'établi.

Bigorner. verb. act. Forger le fer en rong sur la bigorne.

BIGOT, ote. adj. & subst. Qui contrefait le devot, qui prie Dieu avec hypocrisie. La cabale des *bigots* est fort dangereuse. Ce mot vient de l'Allemand *bey & Gott*, ou de l'Anglois *by God* qui signifie *de par Dieu*. Cambden rapporte en sa Bretagne, que les Normands ont été appellez *Bigots*, à cause que le Roy Charles donnant la Normandie avec sa fille Gisla à Rollon, les Courtisans ayant averti ce Duc qu'il falloit qu'il baisast les pieds de Charles en reconnoissance d'un si grand bienfait, il répondit en Anglois, *No so by God*, c'est à dire, *Non par Dieu*. Aussi-tot le Roy & les siens en se mocquant l'appellerent *Bigot* : ce qui a passé aux autres Normands. Plusieurs autres Histoires & Chroniques rapportent la meme chose. Voyez Pasquier. Originairement ce mot n'étoit pas odieux, & signifioit seulemét, *de par Dieu*. Guillaume de Nangis recite que les Normands desirants de se faire Chrétiens, s'écrierent, *Bigot, Bigot*.

Bigot, se dit aussi de ceux qui ont une superstition, & une devotion outrée. Les gens du menu peuple sont fort *bigots*, ce sont des esprits foibles qui se font de vains scrupules sur toutes choses.

BIGOTERE. Quelques-uns disent *Bigotelle*. s. f. Brosse de poche enfermé dans un petit estuy, qui sert à retrousser la moustache de la barbe. On en fait aussi d'une piece de cuir, qu'on attache la nuit pour tenir en état une barbe retroussée. Ce mot vient de l'Espagnol *bigotera*, & de *bigotes*, qui signifie de *grands crocs de barbe* retroussez en garde de poignard, comme on la porte en Espagne.

BIGOTERIE. s. f. Devotion d'un bigot, qui est fausse ou superstitieuse.

BIGUER. v. act. Changer de main à la main, troquer but à but. *Biguer* un cheval. *biguer* une carte au jeu du here.

BIJ

BIJON. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est une drogue que les Apothicaires substituent à la place de la terebentine, & qui est une gomme ou liqueur qui sort de la melese.

BIJOU. Quelques-uns disent *Bigeou*. s. m. Ce qu'on donne ordinairement aux femmes, ou aux enfants, pour les divertir, ou pour les parer. Cette femme a des *bijous* de prix garnis de diamants, des ouvrages de filigrane. Borel derive ce mot de *bis* & de *joye*: Menage le derive de *bis jocalum*.

Bijou, se dit aussi de toutes les petites curiositez qui ornent une chambre ou un cabinet.

On dit aussi d'une femme jeune & belle, que c'est un joli *bijou*.

Bijoutier. s. m. Curieux qui n'a dans son cabinet que de petites pieces, ou d'un prix mediocre. Cet homme n'a ni Rubens, ni Poussins, ni grands tableaux, ce n'est qu'un *bijoutier*.

BIL

BILAN. subst. m. Terme de Banque. C'est un petit livre que les Marchands ou Banquiers portent sur eux, où d'un coté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes passives. Ce mot vient du Latin

Latin *bilanx*, parce que ce livre leur sert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur sert aussi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appelloient cy-devant *Bilan des acceptations*, un petit livre qu'ils portoient sur la place, où ils écrivoient toutes les lettres de change tirées sur eux; & leur acceptation n'étoit autre chose que de mettre à côté de la lettre qu'ils avoient enregistrée dans leur *bilan* une croix, qui signifioit *acceptée*. S'ils vouloient deliberer sur l'acceptation, ils mettoient un *V*, qui signifioit *veue*. Et s'ils ne la vouloient point accepter, ils mettoient *S. P.* qui signifioit *sous protest*. Mais depuis l'Ordonnance de 1667. il ne se fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouverture du *bilan*, le sixiéme jour du mois des payements, jusqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, où les Marchands écrivent chacun de leur côté les parties virées.

On appelle aussi *bilan* ou *balance*, l'arresté ou la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où on a écrit vis à vis tout ce qu'il doit, & ce qui luy est dû. Un Marchand aprés sa faillite, pour s'accommoder avec ses creanciers, leur doit presenter un *bilan*, qui contienne l'état au vray de ses affaires. Si un Negociant qui a accoûtumé de porter *bilan* sur la place, ou autre pour luy, ne s'y rencontre pendant le temps du payement, il est reputé avoir fait faillite.

BILBOQUET. s. m. Jeu d'enfants fait d'un bâton creusé en rond par les deux bouts, au milieu duquel est une corde, où une balle de plomb est attachée. Ils la jettent en l'air, & la reçoivent alternativement dans ces deux concavitez. On a appellé ironiquement un nombril, un *bilboquet*.

BILE. s. f. Humeur jaune & acre qui est dans le corps des animaux. Le fiel est le receptacle de la *bile*. Un degorgement de *bile*, quand il n'est pas trop violent, est fort bon pour la santé. Il y a deux sortes de *bile*, la *bile jaune*, & la *bile noire*, qu'on nomme autrement *melancolie*. Ce mot vient du Latin *bilis*, que quelques-uns font venir du Grec *bia*, *violence*. Les bilieux sont sujets à la colere. Les autres font venir ce mot de *bulire*, *bouillir*.

BILE, signifie figurément, la colere. Un Satyrique décharge sa *bile* sur le papier. Il est aisé d'émouvoir la *bile* des Poëtes & des Auteurs.

BILIEUX, EUSE. adj. Qui est plein de bile. Les gens d'une humeur *bilieuse*, d'un temperamment *bilieux*, sont plus propres pour la guerre que pour l'étude. les gens *bilieux* sont coleriques.

BILLARD. subst. masc. Jeu honnête & d'adresse qu'on joüe sur une grande table, où on pousse des boules dans des blouses avec des bâtons faits exprés, & selon certaines loix & conditions du jeu.

BILLARD, est aussi la grande table couverte d'étoffe, sur laquelle on joüe & on pousse les billes dans les blouses qui sont sur les coins & sur les bords. On fait aussi des *billards* dans des places qu'on prepare exprés dans des jardins.

BILLARD, est aussi le bâton recourbé avec lequel on pousse les boules.

BILLE. subst. fem. est une boule d'yvoire, ou de bois, avec laquelle on joüe au billard. Ce mot vient du Latin *pila*.

On dit proverbialement, que deux hommes sont *billes pareilles*, qu'ils sont sortis d'une affaire *billes pareilles*, quand ils n'ont point remporté d'avantage l'un sur l'autre.

BILLE, est aussi un bâton pointu qui sert aux Emballeurs pour serrer les cordes de leurs ballots, & à serrer les charges des mulets.

Autrefois le mot de *bille* ne signifioit qu'un *bâton*: ce que témoignent les mots de *biller*, & de *debiller*, dont on use encore sur les rivieres, pour dire, Attacher la corde du bateau aux *billes* ou bâtons qui sont au bout des traits des chevaux qui tirent. Ce mot vient de *billus*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier un *gros baton*, ou une *petite massue*.

BILLE, se dit aussi d'une piece d'étoffe qui lie les deux bouts d'une chappe d'Eglise sur le devant.

BILLE D'ACIER, est un morceau quarré & marqué d'un fer doux & escumé, qu'on prepare en sorte, qu'il luy reste un grain menu. Il vient de l'acier en *bille*, d'autre en gain.

BILLEBARRER. v. act. Mettre plusieurs couleurs differentes & peu convenantes sur un habit, sur des meubles. Le verd & le bleu sont des couleurs qui *billebarrent* un habit. Cela s'est dit originairement des habits des bouffons & des masques qui les rendoient extravagants par plusieurs bandes ou barres de couleurs qui choquent la veuë. Les anciens Chevaliers mettoient aussi de ces pieces sur leurs habits, pour leur servir d'ornement; & c'est de là que sont venuës les *billettes* du Blason.

BILLEBARRÉ, ÉE. part. & adj.

BILLER. v. act. Terme de Navigation, C'est, Attacher à une courbe de chevaux la corde qui sert à tirer les bateaux sur les rivieres. Le contraire est *debiller*, quand on la détache. Au passage des ponts & des pertuis il faut *biller* & *debiller*.

BILLET. s. m. Petit écrit, petite lettre qu'on envoye pour apprendre ou negotier quelque chose. La mode est venuë d'écrire par *billets* sans signature ni souscription, au lieu des lettres de ceremonie. Ce mot vient de *billetus* diminutif de *billus*, qui a été fait de l'Allemand & de l'Anglois *bill*, qui signifie la même chose. Menage. D'autres le derivent de *libellus*. Dans la basse Latinité on a dit aussi *billa*. Du Cange le derive de *pittacium*, qui étoit chez les Anciens une *tablette* preparée avec de la poix, que les Grecs appellent *pitta*, qui servoit à écrire des cedules ou *billets* qu'on a appellez au commencement *pillets*. Il peut venir du Grec *biblidion*.

BILLET, se dit aussi des poulets qu'on envoye à des maîtresses. *Billet* doux, *billet* galant, *billet* tendre.

BILLETS d'enterrements, *billets* de Charlatan, sont des imprimez qu'on donne pour semondre des enterrements, ou pour annoncer le logis & la science d'un Operateur: ce qui se dit aussi de ces petits écrits circulaires par lesquels on fait assembler les gens d'un même corps, ou qui sont interessez en une même affaire; ce qui s'appelle *faire courir le billet*.

BILLET, se dit aussi de toute écriture privée par laquelle on s'oblige à quelque payement, ou on fait la reconnoissance de quelque chose. D'ordinaire tous les biens, les effets des Marchands consistent en *billets*, ils n'ont point d'immeubles, ni des rentes. toutes les negociations de la Place du Change se font par *billets*, par lettres de change & rescriptions. Il ne me peut pas nier que je ne luy aye donné ce depôt, j'en ay son *billet*. Voyez *Change*.

BILLETS DE L'ESPARGNE, sont des ordonnances, mandements ou rescriptions données à recevoir sur les Tresoriers de l'Espargne, qui n'ont point été acquittées & qui sont surannées.

En ces derniers sens on dit, Faire courir le *billet*, pour dire, Negotier un *billet*, ou chercher de l'argent à emprunter par le moyen des Notaires, Courtiers de change, ou autres personnes.

BILLET, se dit aussi de certains petits bulletins ou papiers roulez qui servent pour donner des suffrages dans une élection. Il a donné son *billet* en faveur d'un tel aspirant à cette charge. On le dit aussi en termes de Blanque ou de Lotterie. Il a eu un bon *billet* à cette blanque, à cette lotterie, un *billet* noir où il y avoit un benefice.

En

En ce sens on dit que des soldats tirent au *billet*, quand de plusieurs soldats qui sont coupables d'une même faute on n'en veut faire pendre qu'un pour donner l'exemple; & pour cela on les fait tirer au sort, & on pend celuy qui a tiré le *billet* noir.

BILLET, se dit aussi des marques ou passeports qui se donnent pour avoir la liberté de passer ou d'entrer en quelque lieu. En temps de peste il faut prendre un *billet* de santé au lieu d'où on sort, on prend des *billets* aux portes pour faire passer du bestail debout à travers la ville. on obtient des *billets* pour entrer aux ballets du Roy, aux Comedies. les Officiers de ville donnent des *billets* aux soldats pour leur assigner leur logement.

BILLETTE. s.f. Petite enseigne en forme de barillet, qu'on met aux lieux où on doit peage, pour apprendre aux voituriers qu'il ne faut pas passer sans payer le droit, soit au Roy, soit aux Seigneurs qui sont chargez d'entretenir les chemins.

BILLETTE, en termes de Blason, est une piece solide dont on charge l'Escu, qui est faite en forme de quarré long. Il y a des *billettes* de metail, & d'autres de couleur. Lavardin porte d'or à onze *billettes* d'azur, 4. 3. 4. On appelle *Billettes couchées*, ou *traversées*, quand leur plus long côté est couché par terre sur l'Escu, & le plus petit à plomb. C'étoient anciennement des pieces d'étoffe, d'or d'argent, ou de couleur, plus longues que larges, qui se cousoient par intervalle sur les habits pour leur servir d'ornements, qu'on a transportées depuis sur les Escus. Les *billettes* sont aussi des marques de franchise qu'on mettoit autrefois aux bornes des terres.

BILLETTÉ, adj. m. Terme de Blason. On appelle un Escu *billetté*, celuy qui est chargé de billettes.

BILLETTÉ, ÉE, en termes de Negoce, c'est une épithete qu'on donne aux marchandises, sur lesquelles on a mis des billets, ou des étiquettes qui contiennent un numero, qui est relatif à ceux des livres, ou de l'inventaire d'un Marchand.

BILLEVESÉE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une *balle soufflée, pleine de vent.*

BILLEVESÉE, se dit figurément des paroles ou des choses vaines, qui n'ont aucune apparence ni solidité. C'est un donneur, un compteur de *billevesées*.

BILLON. s. m. C'est un terme particulierement affecté aux monnoyes. Il signifie, Toute matiere d'or, ou d'argent qui est alliée, c'est à dire, meslée au dessous d'un certain degré, & principalement de celuy qui est fixé pour la fabrication des monnoyes: comme maintenant que la fabrication des louis d'or est fixée à 22. carats, & des louis d'argent à 11. deniers, le *billon d'or* est celuy qui est à 21. carats; & le *billon d'argent*, celuy qui est au dessous de dix deniers. Il y a deux sortes de *billon d'argent*, l'un nomme *haut billon*, qui est à dix deniers, & au dessous jusqu'à cinq; & l'autre *bas billon*, qui est au dessous de cinq deniers. Il est deffendu à tous Merciers Billonneurs, & autres personnes qui ne sont point Orfevres, de vendre, ni acheter aucun or, ni argent, si ce n'est pour *billon*.

BILLON, signifie aussi, Toute sorte de monnoye qui est décriée à quelque titre, & de quelque alloy qu'elle puisse être: & en ce sens on dit, qu'il faut envoyer la monnoye au *billon*, c'est à dire, qu'elle sera fonduë & remise sous les coins.

BILLON, se dit aussi de la menuë monnoye de cuivre, comme sont liards, doubles, &c.

BILLON, signifie aussi, le lieu où l'on porte la monnoye décriée, legere ou defectueuse, pour la refondre, & en recevoir la juste valeur, comme sont les Bureaux du Change, ou de la Monnoye.

BILLON, est aussi du bas argent qu'on affine avec la casse d'Orfevre comme l'autre argent, mais sans eau forte. Menage derive ce mot de *binio*, qui signifie un *denier*. Covarruvias de *vellus*, à cause que les Romains marquoient leurs monnoyes de cuivre de la figure d'une brebis. Nebrissensis le derive de *vilis*. Borel le derive de *villon*, ou de *guillon*, qui signifioit autrefois *tromperie*; d'où vient qu'on donna ce nom à un vieux Poëte nommé François Corbeuil, à cause de ses friponneries. Mais Bouterouë le derive du Latin *bulla*, qui a signifié autrefois des *sceaux*, & des *matrices* qui servoient à former les coins des monnoyes; & c'est ainsi que les appelle Harmenopule. Du Cange croit qu'on l'a ainsi nommé, à cause que c'est *aurum aut argentum in massam seu* billam, *i. baculum, conflatum, necdum purgatum.*

BILLONAGE. s. m. Trafic illicite de celuy qui billonne. Le *billonage* est un crime qu'on recherche, & qu'on punit comme celuy de fausse monnoye.

BILLONNER. v. n. qui est pris en bonne & en mauvaise part. Il signifie proprement, Recueillir les especes décriées & envoyées au billon; ce qui étoit autrefois permis à certaines personnes preposées pour cet effet. Mais il se prend ordinairement en mauvaise part, & signifie, Trafiquer de monnoye de billon. L'Ordonnance en a fait un crime, qui peut être commis en plusieurs façons: I. lors qu'on achete, ou qu'on change la monnoye pour moins qu'elle ne vaut pour la remettre à plus haut prix, soit dans le même lieu, soit dans une autre Province: II. quand les Receveurs payent en des especes moindres, ou plus legeres qu'ils ne les ont reçûës, ou quand ils payent en especes qu'ils font valoir à plus haut prix que celuy de l'Ordonnance: III. quand les Changeurs remettent dans le commerce des especes defectueuses, étrangeres & decriées: IV. quand on choisit les especes plus pesantes pour les vendre aux Orfevres ou Changeurs qui les fondent: V. & generalement quand on profite sur le prix de la monnoye.

BILLONNEUR. s. m. Celuy qui se mesle de billonner. Les *Billonneurs* étoient autrefois des personnes preposées par le Roy pour recueillir les especes décriées, & mises au billon. Du temps de Charles VI. en 1385. ces *Billonneurs* tenoient leur boutique dans la ruë aux feurres le long du cimetiere St. Innocent; & cette place s'appelloit *le Billon*. Maintenant on appelle *Billonneurs*, Ceux qui font un trafic illicite d'argent, en profitant sur la valeur des especes. On les punit comme une espece de faux-monnoyeurs.

BILLOS. s. m. Ce sont des droits & impositions qu'on leve sur le vin en Bretagne, comme les vintiéme, onziéme, quatriéme, &c. soit que le Roy les leve, soit quelques Seigneurs ou villes par octroy & concession.

BILLOT. s. m. Grosse piece de bois d'un ou de deux pieds de haut, & plus longue que large, difficile à remuer, sur laquelle on coupe quelque chose, ou on l'y attache. En plusieurs lieux on coupe la tete sur un *billot*. un *billot* de Serrurier sur lequel il tourne des rouleaux. Ces mots de *bille*, *billard* & *billot* viennent du Latin *billus*, qui signifie un *baston*.

BILLOT, est aussi un baston qui sert à conduire des chevaux neufs qu'on met à la file les uns des autres.

On dit proverbialement, J'en mettrois ma tête sur le *billot*, pour dire, J'en suis bien assûré, j'en gagerois ma tête à couper.

BIM

BIMAUVE. subst. fem. Plante qu'on appelle aussi *Guimauve*; en Latin *bismalva*, *althaa*, *ibiscus*,

parce qu'elle est plus grande que la mauve. Voyez *Guimauve*.

BIMBELOT. s. m. Petit joüet d'enfant, comme pouppée, moulinet, carrosse, ou autre petite machine de carte ou de bois qui est propre à réjoüir les enfants.

BIMBELOTIER. s. m. Marchand ou Artisan qui vend, ou qui fait des *bimbelots*. Il y a à Paris de riches Marchands *Bimbelotiers*.

BIN

BINAIRE. adj. masc. & fem. Le nombre *binaire* est composé de deux unitez. En Musique, la mesure *binaire* est celle qu'on bat également dans le lever & dans le bailler de la main.

BINARD. s. m. Chariot ayant quatre grosses roues d'égale hauteur, avec un plancher de grosses pieces de bois, sur lesquelles on transporte des colomnes ou des pierres d'une grosseur extraordinaire.

BINER. v. act. Terme d'Agriculture. Donner un second labour, une seconde façon aux terres, aux vignes, qu'on appelle *bignement*. Les Anciens appelloient ces secondes façons *binalia*, & on dit *iterare agrum* dans le même sens.

BINET. s. m. Bout de chandelle qu'on leve sur le haut du chandelier, afin qu'il se consomme tout à fait. C'est un avare qui a donné le bal, où les bougies étoient si courtes, qu'il a fallu faire *binet*.

BINI. s. m. Terme de Cloître, qui se dit d'un Moine qu'un Superieur donne à celuy qui veut sortir pour l'accompagner, & n'aller pas seul. On applique ce vers à ces deux compagnons.

Hos brevitas sensus fecit conjungere binos.

BINOCLE. s. m. Terme d'Optique. C'est une lunette à longue vûë qui est double, c'est à dire, deux tuyaux joints ensemble, par lesquels on peut observer un objet éloigné par les deux yeux en même temps. Il a été inventé par le Pere Rheita Capucin d'Orleans, qui en a écrit dans son livre intitulé *Oculus Henoc & Elia*; & depuis il a été renouvellé par le Pere Cherubin Capucin, qui en a écrit un grand volume en l'année 1678.

BINOME. s. m. Terme d'Algebre. C'est un nombre produit de l'addition de deux nombres ou grandeurs incommensurables. Quand il y en a trois, on l'appelle *trinome*: quand il y en a quatre, *quatrinome*: quand il y en a plusieurs, *multinome*. Cela vient de ce que ces grandeurs doivent se nommer de noms differents. Il faut observer que quand on adjoûte des nombres ou grandeurs commensurables parmi les incommensurables, on ne les compte point pour leur faire changer le nom de *binome*, ou *trinome*, &c. L'*apotome* est la difference qu'il y a entre ces sommes adjoûtées. Euclide en traitte dans son dixiéme livre des Elements, & ensuite tous les Algebristes. Chez les Anciens on appelloit *binomes*, ceux qui avoient deux noms.

BIS

BIS. adverb. Ce mot est purement Latin, & signifie, Deux fois, en François. On s'en sert en Musique pour marquer la repetition d'un couplet, ou d'un vers, d'une chanson, qu'il faut faire par deux fois.

BIS, se dit aussi en termes de Pratique, lors qu'on paraphe des pieces, ou des feüillets d'un registre; & qu'on en cotte deux de même nombre, on met à tous les deux *bis*.

BIS, se dit aussi à la Chambre des Comptes, lors qu'il y a un double employ, ou qu'il y a deux quittances rapportées pour une même partie qui ne valent que pour une, on met sur l'une & l'autre *bis*; & quelquefois un *bis capit*, quand on est payé deux fois d'une même partie.

On appelle aussi en termes Ecclesiastiques un *Biscantar*, une permission qu'on donne à certains Curez de dire deux Messes, pour desservir deux Cures en des lieux ruinez où il n'y a pas moyen d'entretenir deux Prêtres.

BIS, ISE. adj. Qui est entre le blanc & le noir. Les lievres qu'on veut transporter se conservent mieux en paste *bise*. ce blé est trop *bis*. cette farine est trop *bise*. les pauvres, & ceux qui vivent dans l'austerité, ne mangent que du pain *bis*.

On appelle du pain *bis-blanc*, celuy qui est mitoyen entre le pain de fine farine de froment, & le pain *bis* où il y a du son & du seigle.

On dit aussi d'une personne, qu'elle a le teint *bis*, qu'elle est *bise*, pour dire, qu'elle n'a pas ce grand éclat, cette vivacité de blancheur qui seroit à desirer.

BISAYEUL, EULE. s. m. & f. Terme relatif. Qui est pere ou mere d'un grand-pere ou d'une grand-mere, ou d'un ayeul ou ayeule. C'est le troisiéme degré de parenté dans la ligne ascendante avec les petits-fils.

BISCUIT. s. m. Pain fort desseché par une double cuisson, d'où il est appellé *biscuit*, pour le garder long-temps, & particulierement sur la mer. Le *biscuit* est bon à tremper dans le vin d'Espagne. La soude est le lieu où on garde le *biscuit* dans les vaisseaux. Le *biscuit* pour les voyages de long cours se cuit quatre fois, & on le fait six mois avant l'embarquement. On appelle faire du *biscuit*, lors qu'on va faire sa provision de *biscuit*, comme on dit, Faire de l'eau, & Faire du bois.

BISCUIT, se dit aussi en termes de Teinture. Il est deffendu aux Teinturiers de faire aucun *biscuit*, ni faux noir, c'est à dire, entre deux galles, vieille & neufve.

BISCUIT, est aussi une pastisserie friande faite avec de la plus fine farine, des œufs & du sucre: on y met aussi de l'anis & de l'écorce de citron. Il y a aussi des *biscuits* de Carême faits sans œufs, avec de la paste d'amandes, des *biscuits* de conserve, de roses, de citron, de grenade, &c.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas s'embarquer sans *biscuit*, pour dire, entreprendre une affaire sans avoir les moyens, les papiers & les provisions necessaires & convenables.

BISE. s. f. Vent froid soufflant du côté du Septentrion. Il s'appelle *Nord* sur l'Ocean, & *Tramontana* en Italien, chez les Anciens *Boreas*, *Aparlias*. C'est un air froid qui gele les vignes, qui seche les fleurs.

Comme tombe une fleur que la *bise* a sechée,

dit Malherbe. Lipse derive ce mot de l'Allemand *bisa*, qui signifie *tourbillon de vent*; & dit que *biesen*, & *busen* signifie en Flamand, *estre fort agité*.

BISE, est aussi une petite miche de pain bis blanc qu'on donne aux écoliers.

On dit proverbialement, qu'un homme a été frapé du vent de *bise*, pour dire, qu'il est ruiné, qu'il luy est arrivé quelque mauvaise fortune.

BISEAU. s. m. Endroit du pain où il n'y a pas de croute. Ceux qui ont de mauvaises dents demandent du *biseau*. Quelques-uns le derivent de *baiseau*, c'est à dire, le lieu par où les pains se baisent. Mais Menage le derive de *bis*, dont il fait *bisus* & *bisellus*.

BISEAU, se dit aussi en parlant de la taille des verres, des diamants, des pierres pretieuses, des glaces de miroir, lunettes à facettes: c'est l'angle formé de leurs superficies qui se joignent. On voit les objets doubles, quand on les expose au *biseau* des deux côtés.

On dit aussi, qu'un ciseau, ou qu'un fermoir de Menuiserie est à deux *biseaux*, lors que le taillant est en forme de coin, & qu'il a un angle ou *biseau* des deux côtés.

En termes d'Imprimerie, on appelle *biseaux*, les morceaux de bois qui sont en glacis qui servent à entourer les pages.

BISER. v. n. Terme d'Agriculture. Devenir bis. C'est une maxime chez les Laboureurs, que les bleds *bisent* toûjours, & que quand on ne semeroit que du pur froment, il deviendra du meteil dans quelque temps.

BISET. s. m. Pigeon sauvage plus petit que le ramier, qui a les pieds & le bec rouges. On fait de bonne souppe aux choux avec des *bisets*. En Latin *palumbus*, *vinago*. Belon & Jules Scaliger disent qu'il a été ainsi nommé, à cause de sa couleur noire ou *bise*.

BISET, est aussi un pain bis-blanc qu'on donne aux écoliers pour leur dejeuner. Ils l'appellent aussi une *bise*.

BIBETTE. s. f. Petite dentelle que font les paysannes pour leur usage, & qui est de peu de valeur.

BISMUTH. subst. masc. C'est un corps mineral à demi metallique, composé de la premiere matiere de l'estain qui est encore imparfait. On le trouve dans les mines de ce metail. Sa substance est fort dure, pesante, aigre & cassante, & d'un grain gros, poli, blanc & éclatant. On l'appelle autrement *estain de glace*, parce qu'étant brisé, il fait voir plusieurs petites substances polies comme une glace. On l'appelle aussi *marchasite* par excellence, à cause qu'il surpasse les autres en blancheur & en beauté. Il contient un sel arsenical qui est dangereux à le prendre interieurement. Son precipité est un magistere fort blanc, qu'on mesle avec des eaux & des pommades pour en faire un fard qui embellit le teint des Dames, & qui guerit les alterations de la peau. On en tire aussi des fleurs qui effacent les taches du visage : ce qui fait qu'on l'appelle autrement *blanc de perle*. Voyez la façon de le faire dans Charras. Alonso Barba dit qu'on en a trouvé depuis peu une mine en Boheme, & il le met au rang des metaux. On fait du *bismuth* artificiel, en reduisant l'estain en petites lames & petits morceaux, & en les cimentant par une mixtion de tartre blanc, de salpêtre, & d'arsenic stratifié dans un creuset à feu nud. On fait la même chose du zinch, ou zain, en mettant du plomb au lieu de l'estain, & un peu de calamine.

BISON, en termes de Blason, est la même chose que *bufle*. Une teste de *bison* couronnée.

BISQUE. s. f. Potage exquis fait de plusieurs pigeons, poulets, beatilles, jus de moutons, & autres bons ingrediens, qu'on ne sert que sur la table des Grands Seigneurs. Ce mot en ce sens vient de *bis cocta*, parce que la *bisque* se fait de plusieurs beatilles, il en faut faire plusieurs cuissons separées & reiterées, avant que de luy donner la derniere cuisson & perfection.

On appelle *demie-bisque*, celle qui se fait à moindres frais, où on ne met que la moitié des ingrediens de la precedente.

On appelle *bisque de poisson*, celle qui se fait avec des hachis de carpes, leurs œufs & leurs laites, & avec des écrevisses.

BISQUE, terme de jeu da paume, est un coup que l'on donne gagné au joüeur qui est plus foible, pour égaler la partie par cet avantage, & qu'il prend quand il veut une fois en chaque partie. Quelques-uns en ce sens derivent ce mot de *bis capit*, parce que d'ordinaire on la prend aprés un avantage qu'on vient de gagner, & ainsi on prend deux coups en même temps.

On dit proverbialement à un homme sur qui on se vante d'avoir de l'avantage en queque chose que ce soit, qu'on luy donneroit quinze & *bisque*. On dit aussi, qu'un homme prend sa *bisque*, quand il quitte son travail ordinaire pour se promener, pour se divertir, & sur tout quand il le fait rarement.

BISSAC. subst. masc. Sac double & tout d'une piece qui a une ouverture par le milieu, & deux poches qu'on remplit des deux côtés. Les *bissacs* se peuvent mettre à l'arçon de la selle. les Fermiers portent leur argent à leur maitre dans un *bissac*. ils portent sur l'épaule un *bissac* pour les necessitez de leur voyage. Il ne differe de la *besace*, qu'en ce qu'il est plus petit, & est fait ordinairement de cuir. Menage derive ce mot du Latin *bisaccium*, qui se trouve dans Petrone en la même signification.

BISSE. subst. fem. Terme de Blason, qui signifie un *serpent*, qui est la même chose que *guivre*, ou *vivre*. Ce mot vient de l'Italien *biscia*, signifiant la même chose. D'autres croyent qu'il peut venir du François *bis*, qui signifie *couleur cendrée & grise*, comme on dit du blé *bis*, de la pâte *bise*, & pain *bis*-blanc ; parce que ces serpents sont cendrés ordinairement.

BISSESTRE. s. m. Accident causé par l'imprudence de quelqu'un. Si vous laissez entrer cet étourdi, il fera quelque *bissestre* en la maison. Ce terme est populaire, & est venu par corruption de *bissexte*, parce que les superstitieux ont crû que c'étoit une année malheureuse.

BISSEXTE. s. m. Année de 366. jours qui arrive de quatre ans en quatre ans, à cause de l'addition qu'on y fait d'un jour qu'on insere dans le mois de Fevrier, pour remplacer les six heures que le soleil employe à faire son cours chaque année au delà de 365. jours qu'on luy attribuë dans les autres. Ammian Marcellin rapporte que l'Empereur Valentinien ne vouloit point sortir le jour du *bissexte* de Fevrier, comme le croyant malencontreux.

BISSEXTIL, ILE. adj. Epithete de l'année où l'on met le bissexte. Ce mot vient de ce que les Romains comptoient deux fois le même jour de Fevrier où l'on mettoit le bissexte, *bis sexto Calendas Martias*, six jours devant Mars.

BISTORTE. s. f. Plante medecinale, ainsi appellée, à cause que sa racine est reployée à la maniere d'un serpent entortillé. Elle croît sur les montagnes, & a des feüilles semblables à celles de la parelle, mais polies & lissées, longues, fibreuses, & approchantes de celles du petit lapathum, qui sont aucunement rouges par dessus, & comme bleües par dessous, & un peu marquetées & en ondes. Sa tige n'est gueres grosse : elle pousse quelques feüilles dans sa hauteur. Sa sommité est environnée de petites fleurs purpurines en forme d'épics, d'où sort une graine semblable à l'oseille. Elle a une coudée de haut. Sa racine est rouge au dedans, noire au dehors environnée de petits filaments, & de substance assez compacte, quoy que tendre, & pleine de jus, & d'un goût fort astringent. Elle entre en la composition de la theriaque. En Latin *Colubrina*, ou *Britannica*.

BISTOURI. s. m. Instrument de Chirurgie qui est en forme de petit rasoir, qui sert à couper, à faire des incisions dans les chairs.

BISTOURNER. v. neut. qui se dit des chevaux, ou autres animaux à qui on tourne deux fois les testicules pour les rendre inhabiles à la generation. Autrefois on disoit *bestourner*, qui signifioit *renverser*, *tourmenter*, *mettre en desordre*.

BISTRE. subst. feminin. Terme de Dessinateur. C'est ainsi que les Peintres & Dessinateurs appellent de la suye cuitte, & ensuitte detrempée, qui leur sert à laver leurs desseins. On s'en sert aussi en mignature.

BIT

BITTES. subst. fem. Terme de Marine. Ce sont deux pieces de bois élevées debout depuis le bas du fond de cale jusques à quatre pieds & demi au dessus du premier pont. C'est autour de ces pieces que l'on met & qu'on attache le cable, quand on a mouillé l'ancre. Elles sont à côté du mast de misaine, & entretenuës par un traversin ou grosse piece de bois travée contre, & sont appuyées par des courbes, ou arcboutants qui sont sur les ponts, qu'on appelle *contre-butes*.

Les *bittes* d'escoutes d'huniers, ou petites *bittes*, sont placées au devant du grand mast, & du mast de misaine sur le second pont, au travers desquelles il y a des ruaux ou rouëts de cuivre par où passent les escoutes de hunes qui servent à faire bander les escoutes des huniers.

Bitter le cable, c'est le rouler & arrester autour des bittes.

BITTONNIERES. s. f. Ce sont des canaux par où s'écoulent les eaux d'un vaisseau, & viennent à la pompe. Voyez *Vitonnieres*.

BITUME. s. m. C'est une espece de graisse épaissie, & onctueuse en forme de bourbe, qui se trouve dans le lac Asphaltique, & en d'autres lieux, qui est d'une nature fort inflammable, comme du soulfre. Il y a du *bitume* dur & fossile, qu'on tire de la terre en guise de tourbes & de mottes, qui sert à des forges. Il y a du *bitume* qui sert de chaux, & est propre à lier les pierres des bâtiments, tel que celuy dont on dit qu'on été bâtis les murs de Babylone. Il y a enfin du *bitume* liquide, qu'on brûle dans les lampes & dans les lanternes, comme de l'huile, comme on fait entre autres en Sicile. Les Juifs, au rapport de Strabon, se servoient de *bitume* pour embaumer leurs corps morts. Le plus excellent s'apporte de Judée, & est resplendissant, de couleur de pourpre, fort pesant, & d'une odeur forte. Le noir ne vaut rien. En Latin *bitumen*. Les Medecins l'appellent *Asphaltus*. On n'apporte plus de *bitume* de Judée, mais les Apothicaires le composent de poix & de l'huile de petreol, &c.

Bitumineux, euse. adj. Qui tient du bitume. Il y a plusieurs terres & mineraux qui sont de nature *bitumineuse* & sulphurée.

BIV

BIVIAIRE. adj. Place où deux chemins aboutissent. L'Ordonnance des Eaux & Forests veut que dans les angles des places croisées *biviaires*, ou triviaires des grandes routes ou chemins Royaux des forests, on plante des croix, poteaux, ou pyramides avec une inscription qui enseigne le lieu où ils conduisent.

BIVOUAC, ou *Biouac*. Terme de Guerre. C'est une garde qu'on fait de nuit pour la seureté d'un camp qui est proche l'ennemy. Cette garde se fait par toute l'armée, ou la meilleure partie, qui sort de ses lignes en escadrons & bataillons pour passer la nuit sous les armes à la tête du camp. Ce mot est nouveau, & vient de l'Allemand *vveyvvach*, qui signifie *double garde*. D'autres le derivent de *bivoye*.

BIVOYE. subst. fem. qui se dit d'un chemin fourchu qui tend vers deux lieux differents. Il y a plusieurs lieux en France qu'on appelle *la Bivoye*. Ce mot signifioit aussi autrefois la garde extraordinaire d'un camp, d'où les Flamands ont fait *bivouac* qui est maintenant en usage. Ce mot vient de *bivium*.

BIZ

BIZARRE, ou *Bigearre*. adj. masc. & fem. Fantasque, qui a des mœurs inégales, des opinions extraordinaires & particulieres. C'est un homme *bigearre* avec lequel on ne peut vivre. Il a toûjours des habits, des ornements *bizarres*.

Bizarrement. adv. D'une maniere bizarre.

Bizarrerie. subst. fem. Caprice, chose extraordinaire. Il y a de la *bizarrerie* dans beaucoup d'ouvrages de la nature, dans la varieté des coquilles, des pierres, des animaux. Cet homme est bourru, est sujet à de grandes *bizarreries*. Ces mots viennent apparemment de l'Espagnol *bizarro*, qui signifie *beau, agreable*, parce que la diversité des couleurs a quelque agrément, sur tout quand elles sont bien ménagées.

BLA

BLAFARD, ARDE. adj. Couleur qui tire sur le blanc, étoffe mal teinte, ou décolorée. L'eau de vie allumée fait une lueur *blafarde*. l'or qui sort des mines est mol & *blafard*. cette couleur est trop *blafarde*, elle n'a pas assez d'éclat & de vivacité.

BLAIREAU. s. m. Petit animal qui vit de fruits & de charogne, qu'on appelle autrement *taisson*. En Latin *meles, taxus*. Il est puant comme un *blaireau*. Ce mot, selon Saumaise, vient de *glirellus*, parce que c'est une espece de loir, qui luy ressemble en ce qu'il s'engraisse en dormãt, quoy qu'il differe en autre chose. Guyet le derive du Latin *meles*. Voyez Menage. On connoît l'âge des *blaireaux* à la quantité des trous qu'ils ont sous la queuë : car ils augmentent d'un tous les ans.

BLAIRIE. s. f. Terme de Coûtumes. C'est un droit qui appartient au Seigneur Haut Justicier pour la permission qu'il donne aux habitans de pâture de leurs bestiaux sur les terres & prez depoüillez, ou dans les bois & heritages non clos & fermez. On appelle aussi Seigneur *Blayer*, celuy qui a ce droit.

BLANC, Blanche. adj. Ce qui reflêchit la lumiere en toutes ses parties, ce qui est le plus éclairé, le plus aisé à appercevoir. Entre toutes les choses *blanches*, quand on en veut exaggerer la blancheur, on se sert de ces comparaisons. *Blanc* comme un satin, en parlant de la peau. *Blanc* comme un cigne, en parlant du poil. *Blanc* comme yvoire, en parlant des dents. *Blanc* comme neige, en parlant du linge. *Blanc* comme albastre, en parlant d'un beau sein. il crache *blanc* comme cotton, en parlant de la salive. Les Senateurs Romains étoient habillés de *blanc* : c'est pourquoy leur Ordre étoit appellé *Candidatus*. On appelle papier *blanc*, celuy où il n'y a rien d'écrit. Hevelius dit qu'il est tres-certain que les animaux deviennent *blancs* en hiver dans les païs septentrionnaux, comme les lievres, les renards & les ours ; & que l'été ils reprennent leur couleur naturelle. Ce mot, selon Covarruvias, est Goth. Menage aprés Guyet dit qu'il vient de *albicns*, d'où les Italiens ont fait *bianco*, & les Espagnols *blanco*. Il en derive aussi le mot de *blond*.

Blanc, se dit aussi de ce qui est pur & net, qui n'est ni sale, ni gâté. Du linge *blanc*. une assiette *blanche*. En ce sens on dit au figuré, Cé criminel a gagné le juge, il l'a fait sortir tout *blanc* de cette affaire.

Blanc, se marie avec plusieurs substantifs, qui changent sa signification en y adjoûtant quelque chose.

Argent blanc, c'est toute la monnoye d'argent ; & il est opposé à l'*or*, & au *billon*.

Armes blanches, c'étoit jadis les armes d'un jeune Chevalier, dont l'Escu n'étoit chargé d'aucunes Armoiries.

Biere blanche. Petite biere.

BOIS BLANC, est du bois de bouleau, peuplier, tremble, &c.

BOUDIN BLANC, est un boudin fait avec du lait & du *blanc* de chapon.

CARTE BLANCHE, est une carte où il n'y a point de peintures de Roy, de Dame, ni de Valet. On dit, Donner la *carte blanche* à quelqu'un, pour dire, Offrir de faire quelque chose à telles conditions qu'il luy plaira.

CHEVEUX BLANCS, des cheveux de vieillard blanchis avec l'age.

CIRE BLANCHE, est de la cire qui étant jaune naturellement, a été blanchie à la rosée.

DRAPPEAU BLANC, est en France l'Enseigne de la Colonelle.

EAU BLANCHE, c'est de l'eau où on a mis du son pour faire boire aux chevaux malades.

ESCHARPE BLANCHE. Signal de ceux qui suivent le parti de France.

ESPÉE BLANCHE, est l'espée nuë. Il s'est battu à l'*épée blanche*.

FER BLANC, est du fer battu en lames, & blanchi avec l'estaim, On appelle Taillandiers en *fer blanc*, ceux qui font des entonnoirs, des lanternes, &c.

GELÉE BLANCHE, c'est la premiere gelée qui se fait de la rosée, ou de brouillard congelé.

GRIS BLANC, c'est du gris passé tirant sur le *blanc*.

BLANC MANGER, est un mets delicat fait en forme de gelée. Il y a un fruit à Mexique qu'on appelle *blanc mange*, qui en effet en a presque le goust. Il fond dans la bouche comme la neige, & l'emplit d'une eau sucrée. Il est gros comme une poire, & est plein au dedans de plusieurs noyaux ou petites pierres noires.

MAGIE BLANCHE, est un art innocent de faire des choses extraordinaires par la connoissance des secrets de la nature, que le peuple croit ne se pouvoir faire que par le pouvoir des Demons.

MER BLANCHE, c'est la Mer Glaciale, ou Hyperborée. On appelle aussi *Mer Blanche*, la Mer Egée, parce qu'on tient que c'est une mer fort sûre.

MEURIER BLANC. Espece de meurier qui sert à nourrir les vers à soye.

MOINE BLANC, est un Religieux de l'Ordre des Chanoines Reguliers de St. Augustin ou de Premontré, ou des Feuillans. On appelle, Voüer au *blanc* un enfant, quand on l'habille de *blanc* jusqu'à un certain âge en l'honneur de quelque Saint, Fondateur d'un Ordre qui porte le *blanc*. Il y a eu aussi à Paris des *blancs Manteaux* appellez autrefois des *Guillemins*, dont la Maison est maintenant remplie de Benedictins.

NOTTE BLANCHE, est une notte de Musique dont la teste est *blanche*.

PAIN BIS-BLANC, qui est meslé de son, ou de seigle.

PAVILLON BLANC, est le pavillon de l'Amiral de France.

POIVRE BLANC, est un poivre dépouillé de son écorce. Voyez *Poivre*.

POUDRE BLANCHE, est de la poudre à canon qui tire sans faire de bruit.

REINE BLANCHE. Voyez *Reine*.

SAUSSE BLANCHE, est une sausse faite avec du beurre fondu, & qui n'est pas noirci à la poësle.

SEL BLANC, est du sel decrepité ou seché au feu.

VERRE BLANC, c'est du verre pur, & bien plus clair & diaphane que le verre commun.

BLANC, se dit substantivement. Mettre du *blanc*, pour dire, du fard.

BLANC DE PLOMB ou *de ceruse*. C'est du plomb dissous avec du vinaigre. *Blanc, d'Espagne de Rouen*, c'est de la craye. *Blanc de chaux*, ou poudre de marbre, de plastre.

BLANC RHASIS, que le vulgaire appelle *Blanc raisin* est une espece de pommade ou onguent qui vient de Rhasis Medecin, dont la base est de ceruse.

Le *Blanc de mesve*, est un emplastre qu'on nomme autrement *diachylon*.

BLANC DE CHAPON, c'est la chair de chapon cuit.

BLANC D'OEUF, est la glaire de l'œuf où est le germe.

BLANC DE PERLE. Voyez *Bismuth*.

BLANC, est aussi une marque blanche ou noire qu'on met à un but pour tirer de l'arc, ou du fusil.

En termes de Medecine, on dit le *blanc* de l'œuil: c'est la premiere tunique ou peau de l'œuil, qu'on appelle aussi *conjonctive*, parce qu'elle sert à joindre & à soustenir les autres. Elle ne va que jusqu'au cercle qu'on nomme *iris*.

BLANC, est aussi une ancienne monnoye qui valoit cinq deniers. Un grand *blanc*. Les droits Curiaux sont taxez pour chaque parroissien à Pasques à un *blanc*. On a appellé des grands *blancs* au soleil de Louis XI. & Charles VIII. des sous qui valoient treize deniers, qu'on a aussi nommé *treizains*. Il y a eu aussi des pieces de six *blancs* appellées *Nesles*, parce qu'elles avoient été faites en la tour de Nesle à Paris. On a appellé cette monnoye *sous* ou *livres blancs*, à cause qu'elle étoit blanchie, à la difference d'une autre monnoye noire, qui étoit de moindre valeur, qu'on appelloit *sous merets*.

BLANCHES. Terme de jeu de cartes. C'est douze cartes qu'on a en main sans peinture, sans Roy, Reine, Valet: c'est un avantage au Piquet & au Hoc.

BLANC SIGNÉ, les Provinciaux disent *Blanc seing*, est un papier que l'on donne à des amis, ou à des arbitres en qui l'on se confie, pour le remplir de ce qu'ils jugeront raisonnable pour terminer un procés. On le dit aussi de tout acte où on laisse quelques lignes en *blanc*, que l'on confie à la discretion de quelqu'un pour le remplir, soit d'une quittance, soit d'une rescription, soit de quelque autre chose.

EN BLANC. adv. Se dit en ces phrases. Procuration, quittance *en blanc*, où on laisse le nom *en blanc* de celuy qui doit agir ou recevoir. Ce mot est *en blanc*, c'est à dire, Il y a de l'espace pour le mettre, lors qu'il n'a pas été rempli. On le dit aussi de ce qui a été obmis.

Un livre *en blanc*, est un livre en feuilles sans relieure. *Rotisseur en blanc*, Celuy qui vend les viandes lardées, & non rosties. On dit aussi, que des étoffes, des chapeaux sont *en blanc*, lors qu'ils n'on point passé par la teinture.

On dit proverbialement d'un homme qui est entre deux vins, qu'il est entre le *blanc* & le clairet. On dit, qu'un homme a mangé son pain *blanc* le premier, pour dire, qu'il a été nourri delicatement en sa jeunesse, & qu'il aura bien des maux, des fatigues à essuyer dans la suitte. On dit, qu'un homme se fait tout *blanc* de son espée, pour dire, qu'il se promet de faire bien des choses, où souvent il ne peut pas reüssir. On dit aussi, que des personnes se mangent le *blanc* des yeux, pour dire, qu'elles sont extremement ennemies. On dit aussi, qu'on a mis un homme en beaux draps *blancs*, quand on a mal parlé de luy en quelque compagnie. On dit aussi qu'un homme est reduit au baston *blanc*, ou absolument, reduit au *blanc*, quand il est devenu extremement pauvre & miserable. On dit aussi, qu'un homme passe du *blanc* au noir, pour dire, qu'il passe d'une extremité à l'autre, soit en ses discours, soit en ses manieres de vivre. On dit aussi, qu'il faut faire une telle chose à bis ou à *blanc*, pour dire, qu'il la faut faire absolument de gré ou de force. On dit aussi, Dire une chose de butte en *blanc* à quelqu'un, la faire

 hardiment,

hardiment, sans façon, sans considerer s'il l'aura agreable ou non. On dit aussi à celuy qui promet de faire une chose impossible, qu'en ce cas on luy donnera un merle *blanc*. Les voyageurs disent aussi, Rouge au soir, *blanc* au matin, c'est la journée du Pelerin. Les joueurs d'eschecs disent, Dame *blanche* a le cul noir, pour dire, que le Roy *blanc* doit être posé d'abord sur une case noire. On dit aussi pour marquer l'égalité de deux choses, que c'est bonnet *blanc*, & *blanc* bonnet.

BLANCHEASTRE. adj. m. & f. Couleur pâle, qui approche du blanc, & qui n'est point foncée.

BLANCHEMENT. adv. D'une maniere blanche & propre. Il faut tenir les enfants *blanchement*, pour les garentir de la vermine.

BLANCHERIE. s. f. Lieu destiné à blanchir des toiles. Il y a plusieurs *blancheries* en Hollande, & dans les lieux où on trafique de toiles.

BLANCHETS. Terme d'Imprimerie. Ce sont les langes que l'on met entre les deux timpans.

BLANCHEUR. s. f. Qualité qui resulte de la couleur blanche qui est sur le corps, ou plûtôt de la lumiere qu'ils reflechissent. La *blancheur* du teint, de l'albastre.

BLANCHIMENT. s. m. Ce qui blanchit, & l'art de blanchir. Les Chymistes cherchent le *blanchiment* des metaux pour faire de l'argent. le *blanchiment* du fer blanc se fait avec l'estain. les plus excellents *blanchiments* de toiles se font en Hollande.

BLANCHIMENT, en termes de Monnoye, est une façon qu'on donne aux flans avant que de les marquer, en les faisant bouillir dans de l'eau commune avec le sel, le tartre ou gravelée; aprés quoy on les lave, on les seche, & on les essuye.

BLANCHIR. v. act. & n. Rendre blanc. *Blanchir* du linge à la lescive. *blanchir* une muraille avec de la chaux. de la paste à *blanchir* les mains. *blanchir* de l'argent sur le feu. *blanchir* de la cire à la rosée.

BLANCHIR, se dit aussi de la neufviéme façon qu'on donne aux flans des monnoyes, lors qu'on leur donne la couleur naturelle de leur metail. Ce blanchiment se fait par le Maistre, ou Fermier, qui met les especes d'or, d'argent, de billon, & cuivre dans un pot bouillir sur le feu avec de l'eau & de la bouture.

BLANCHIR DES AIS, en termes de Menuiserie, c'est les unir & les rabotter de leur longueur pour faire des cloisons; & en termes de Serrurier, c'est, Limer & polir le fer.

BLANCHIR, se dit aussi des coups de canon qui ne font qu'effleurer une muraille, & y laissent une marque blanche. En ce sens on dit au figuré de ceux qui entreprennent d'attaquer, ou de persuader quelqu'un, & dont tous les efforts sont inutiles, que tout ce qu'ils ont fait, tout ce qu'ils ont dit n'a fait que *blanchir* devant cet homme ferme & opiniastre.

BLANCHIR, se dit aussi des vieillards qui deviennent blancs. Il a *blanchi* sous le barnois, c'est à dire, Il a passé toute sa vie dans les armées.

BLANCHIR, se dit aussi de la mer agitée par les rames, ou par les flots. La mer *blanchissoit* sous les Galeres de cette armée. la tempeste faisoit *blanchir* la mer.

BLANCHI, IE. part. & adj. Jesus-Christ appelle des sepulcres *blanchis* les Pharisiens, les hypocrites, beaux au dehors, & sales au dedans.

BLANCHISSAGE. s. m. Action, ou salaire de celuy qui blanchit. Il depense tant en *blanchissage*. l'eau de la mer ne vaut rien pour le *blanchissage*.

BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui devient blanc, qui se dit en ces phrases. Des flots escumeux & *blanchissants*. des cheveux gris & *blanchissants*.

BLANCHISSEUR, EUSE. s. m. ou f. Celuy ou celle qui blanchit le linge.

On dit proverbialement d'un homme qui a du linge sale, qu'il porte le deuil de sa *Blanchisseuse*.

BLANDICES. s. f. plur. Terme du Palais. Cajolleries, flatteries pour tromper quelqu'un. Il a extorqué cette donation, ce testament par *blandices*, & mauvais moyens. Ce mot vient du Latin *blanditia*, de *blandus*.

BLANQUE. s. f. Espece de lotterie, ou jeu de hasard où l'on achete certain nombre de billets, dans lesquels s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui est à l'estalage, on en profite. S'il n'y en a point, on perd son argent; & alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'Italien *bianca*.

On dit figurément, qu'on a trouvé *blanque* en quelque lieu, quand on n'y trouve pas ce qu'on y cherchoit. J'ay fouillé dans ma poche pour tirer ma montre, mais j'y ay trouvé *blanque*, on me l'avoit prise.

On dit proverbialement; Hasard à la *blanque*, pour dire, entreprendre quelque chose dont le succés est incertain.

BLANQUETTE. s. f. Espece de biere blanche. C'est aussi une espece de petite poire d'esté de taille un peu longue.

BLASMABLE. adj. masc. & fem. Ce qui merite qu'on le blasme, qu'on le corrige, qu'on le reprimende.

BLASME. subst. masc. Reprehension faite ou meritée pour quelque action honteuse ou criminelle. Le vice merite autant de *blasme*, que la vertu merite de loüange. le mauvais conseiller a sa part du *blasme* d'une méchante action. cet homme étoit l'aggresseur, tout le monde luy donne le *blasme*.

BLASME, en termes du Palais, est le contredit que donne un Seigneur contre l'adveu ou le denombrement que luy donne son vassal quand il est defectueux. La Coutume donne quarante jours au Seigneur pour fournir son *blasme*.

BLASMER. v. act. Reprendre, condamner quelque mauvaise action. Souvent ceux qui *blasment* les autres tombent dans les mêmes defauts. il y a bien des gens qu'on *blasme* à tort.

BLASMER, se dit aussi d'une peine infamante ordonnée en Justice pour quelque action dont on fait faire reparation d'honneur en presence des Juges, ou de quelques témoins mandés exprés: ce qu'on exprime par cette formule, Il sera *blasmé* & reprimendé en l'Audience en presence de six personnes telles que la partie voudra choisir. Nicod pretend que ce mot vient de *blaspbemare*, ou du Grec *blaptein*, qui signifie, *famam lædere*, *mesdire*. D'autres croyent au contraire que le mot de *blaspbemer* vient de *blasmer*, qui ne signifie autre chose que *reprendre*, *condamner*, *diffamer*.

BLASMER, signifie aussi, Contredire, ou debattre l'adveu & denombrement qui est donné à un Seigneur par ses vassaux. A faute de *blasmer* par le Seigneur dans le temps de la Coustume, l'adveu est receu.

BLASMÉ, ÉE. part. & adj.

BLASON. s. m. Devise & Armes qui sont depeintes sur un Escu, telles que les portoient les anciens Chevaliers. Voilà le *Blason* d'une telle maison. On reconnut ce Chevalier à son *Blason*. Menage derive ce mot de *latio*, à cause que le *Blason* étoit porté par les Chevaliers sur leurs Escus. D'autres le derivent par metathese de l'Hebreu *sobal*, qui signifie *tulit*, *portavit*. Le mot *Blason* est venu de l'Allemand *blasen*, qui signifie *sonner du cor*, parce que ceux qui se presentoient aux lices des anciens Tournois sonnoient du cor pour faire sçavoir leur venuë. Les Herauts aprés sonnoient de leurs trompes,

& puis blasonnoient les Armoiries de ceux qui se presentoient, & les descrivoient à haute voix, & quelquefois s'étendoient sur les loüanges & les exploits de leurs maistres.

Blason, se dit aussi de la science particuliere qui apprend à dechiffrer les Armes ou Armoiries des Maisons nobles, & à en nommer toutes les parties dans leurs termes propres & particuliers. Le *Blason* étoit la science des Herauts d'armes. Les François sont les premiers qui ont reduit le *Blason* en art, & ce sont eux qui ont les Armes les plus regulieres. Il y a cette difference entre *Armes* ou *Armoiries*, & *Blason*, qu'*Armoiries* se dit de la devise ou des figures qu'on porte sur le bouclier, ou sur la cotte d'armes; au lieu que *Blason* en est le dechiffrement ou la description. Tous les termes & jargon du *Blason* étoient de l'usage ordinaire de la Langue dans l'onziéme siecle où le *Blason* commença à se mettre en vogue; car alors les sautoirs, les fusées, les girons, les rustres, &c. étoient des pieces du harnois des Chevaliers.

Le *Blason* represente en images la naissance; la noblesse, les alliances, les emplois, & les belles actions des hommes illustres. Barthole a écrit du *Blason* & des Armoiries en Jurisconsulte, & le President Chasseneu dans son Catalogue de la gloire du monde. Plusieurs en ont écrit en curieux & en Historiens, comme André Favin, Spelman, la Colombiere, Bara, Segoin, Geliot, les Peres de Varenne & Menestrier Jesuites, Philippes Moreau Advocat Bourdelois, &c. Scohier Chanoine de Berghes en Hainaut, qui dit que l'estude du *Blason* est un abysme, & que celuy qui s'y est appliqué 30. ou 40. ans y trouve toûjours matiere d'apprendre. Le Pere Menestrier a fait une Bibliotheque de tous les Auteurs qui ont écrit du *Blason*, des Armoiries & des Genealogies; & en a fait un denombrement de prés de 300. Auteurs qui en ont écrit en diverses Langues.

Blason, signifie aussi, un grand nombre d'Armoiries qu'on met en certaines ceremonies, particulierement aux enterrements, sur les tentures, litres ou ceintures funebres, ou aux cierges & aux torches. On a despencé une grosse somme pour payer le *Blason* d'une telle pompe funebre.

On dit aussi, le *Blason* des couleurs, pour expliquer ce qu'elles signifient; comme l'Or qui est le jaune, signifie, Richesse, force, foy, constance; l'Argent qui est le blanc, Esperance, pureté, innocence, humilité; l'Azur, Justice, loyauté, beauté, reputation, &c. Le Pere Monet a traitté au long du *Blason* des couleurs dans son livre du *Blason* qu'il a fait en François & en Latin.

Blason, se disoit autrefois des loüanges, des éloges qu'on donnoit à quelque chose. Il y a eu des Poëtes qui ont fait le *Blason* ou l'éloge de la rose. Amyot a aussi appellé une épitaphe, *Blason funeral*.

BLASONNER. v. act. Expliquer le Blason, ou les parties des Armes d'une Maison ou Province en termes propres & convenables à l'art. Les Armes de France se *blasonnent* ainsi, Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef, & une en pointe. Pour bien *blasonner* un Escu; on commence toûjours par le champ, & puis on specifie les figures ou pieces honorables; & quand il y en a plusieurs, le chef & la bordure sont nommées les dernieres.

Blasonner, signifioit aussi, Expliquer les symboles, les mysteres de l'émail & des figures du Blason.

Blasonner, se disoit autrefois pour signifier, Parler de quelqu'un, le décrire avec ses bonnes ou mauvaises qualitez, & particulierement pour *medire*. En donnant l'Ordre de l'Escu aux Chevaliers, on leur commandoit de ne pas oüir *blasonner* ni médire des Dames, & de ne le pas souffrir.

Blasonné, ée. part. pass. & adj.

BLASONNEUR. subst. masc. Celuy qui blasonne. Il est peu en usage, si ce n'est qu'on dit encore, les anciens *Blasonneurs*, en parlant des vieux Auteurs qui ont écrit du Blason assez differemment des Modernes.

BLASPHEMATEUR. subst. masc. Qui blaspheme. Le jeu est deffendu chez les Turcs à cause des jureurs & *Blasphemateurs*.

BLASPHEMATOIRE. adj. masc. & fem. Qui contient un blaspheme. Les dogmes des Heretiques sont la plus-part *blasphematoires*. Il ne faut entendre qu'avec horreur les paroles *blasphematoires*.

BLASPHEME. s. m. Crime énorme qui se commet contre la Divinité par des paroles ou des sentiments qui choquent sa Majesté, ou les mysteres de la vraye Religion. Le *blaspheme* est un crime qu'on punit de mort, pour lequel on perce, on arrache la langue.

BLASPHEMER. v. act. Parler contre Dieu & la Religion. Il est deffendu de jurer & de *blasphemer* le saint nom de Dieu, c'est le propre des Diables & des Damnez de *blasphemer* contre Dieu. Nicod derive ce mot du Grec *blaptein fimin*, c'est à dire, *blesser l'honneur & la reputation*.

BLASTIER. s. m. Marchand qui va acheter du blé dans les greniers de la campagne, pour le transporter & le revendre dans les marchez des villes & gros bourgs.

BLE'

BLE'. subst. masc. Plante qui produit dans son épi une graine, qui est la principale nourriture de l'homme. Joseph enrichit les Rois d'Egypte, en leur faisant faire des magasins de *blé* durant les années fertiles. des terres à *blé*. *blé* meslé. battre le *blé*. scier les *bleds*. On a vû dans la Suisse garder des *bleds* jusqu'à cent ans en les laissant dans l'espi. Quelques Naturalistes ont compté jusqu'à cent maladies auxquelles les *bleds* sont sujets. En Latin *frumentum*, *triticum*.

Ce mot vient de *bladus*, ou *bladum*, qui signifie *fruict* ou *semence*, d'où est venu *imbladar*, pour dire, *ensemencer*, ou *emblaver*. Vossius & Somnerus le derivent du Saxon *blad*, ou *blada*, signifiant la même chose; ou du Grec *blastos*, qui signifie, *germe*. Les Italiens appellent encore *biade*, tous les legumes, fruits & moissons, excepté le froment.

On appelle par excellence *blé*, celuy qui est de pur froment. *Blé meteil*, celuy qui est meslé de seigle. *Petit blé*, ou *blé maigre*, c'est du seigle, ou du *blé* où il n'y a gueres de froment, ou dont le grain est mal nourri, en un mot le *blé* du moindre prix.

On appelle aussi *petits bleds*, les autres grains que l'on seme au mois de Mars; comme l'orge, l'avoine, les pois, les vesses; ce qu'on appelle aussi en general *les Mars*; & en quelques lieux *tremois*, de *trimestris*.

Blé de Turquie, qu'on appelle autrement *Mays*, est une plante dont le fruit vient en un gros bouton, & en des lieux où la terre ne peut produire de froment. Presque toute l'Amerique ne vit que du *blé de Turquie*. Voyez *Mays*.

Blé noir, ou *Blé Sarrasin*, est un *blé* qui vient en graine noire, & qui a des fleurs rouges. Il ne monte pas en espi. Il vient dans les plus mauvaises terres, & à travers les caillous les plus épais. On en fait du pain fort noir, & il sert aussi à nourrir des volailles.

Blé, se dit aussi particulierement du grain qui sort de l'espi quand il est battu.

On dit proverbialement, Crier famine sur un tas de *ble* quand un avare se plaint de la misere du temps, quoy qu'il ait dequoy vivre dans l'abondance. On dit d'une marchandise d'un seur & prompt debit, que c'est du *blé* en grenier. On dit aussi, Estre pris comme dans un *blé*, pour dire, Estre surpris sans deffense & sans armes. On dit aussi, Manger son *blé* en verd, pour dire, Manger son revenu avant que les termes en soient escheus, & être mauvais mesnager.

BLEIME. s. f. Terme de Manege. Maladie du cheval ou inflammation de la partie interieure du sabot vers le talon entre la sole & le petit pied.

BLESME. adj. m. & f. Descoloré pasle. Il ne se dit que du visage. Quand on luy fit ce reproche, cette accusation, il devint *blesme*, & sur ce soupçon il fut arresté.

BLESMIR. v. n. Paslir, changer de visage par l'émotion de quelque passion violente, de colere, de honte, de douleur. Quand on a annoncé à cette veufve la mort de son fils, elle a *blesmi*, & s'est pasmée.

BLESSER. v. act. Frapper, ou serrer violemment quelque partie d'un corps sensitifs. Les coups orbes *blessent* en faisant des contusions. les instruments tranchants *blessent* en faisant des playes. les souliers trop serrés *blessent* les pieds. une selle dure *blesse* un cheval. Menage derive ce mot de *læsare* Latin, en y adjoutant un *b*.

BLESSER, se dit avec le pronom personnel, quand on se fait mal, soit en tombant, soit par mesgarde, soit volontairement. Je me suis *blessé* par mesgarde.

BLESSER, signifie aussi, Choquer, toucher trop fortement ce qui est delicat. Les couleurs trop vives *blessent* la veuë. une dissonance *blesse* l'oreille.

BLESSER, se dit figurément des choses spirituelles. Une chose monstrueuse *blesse* l'imagination. un extravagant a l'esprit *blessé*, est *blessé* du cerveau. il ne faut rien dire devant les femmes qui *blesse* la pudeur, qui *blesse* les oreilles chastes.

BLESSER, se dit figurément en matiere d'amour. Cet amant a le cœur *blessé*, les beaux yeux de cette Dame l'ont *blessé*.

BLESSER, signifie encore au figuré, Nuire à quelque chose, y donner atteinte, y faire bresche. Ces faits que vous avez avoués *blessent* vôtre cause, donnent atteinte à vostre droit. il ne faut point faire de medisances qui *blessent* la reputation du prochain, qui luy nuisent. les railleries trop fortes *blessent* l'amitié: il y en a d'innocentes qui ne *blessent* personne.

BLESSER, signifie encore, Porter dommage. Cette sentence me *blesse* en ce chef, elle me fait un grief, un prejudice notable.

On dit proverbialement, qu'on ne sçait pas où le soulier nous *blesse*, où le bast nous *blesse*, quand on ne sçait pas le deplaisir secret que nous avons dans l'ame. On dit aussi, Autant de mort que de *blessés*, il n'y eut qu'un chapeau perdu, pour dire, il n'y arriva pas grand mal.

BLESSÉ, ÉE. part. & adj.

BLESSURE. s. f. Playe, contusion. Ce brave est mort de ses *blessures*. ce Capitaine prouve sa valeur par les marques des *blessures* qu'il a receuës.

BLESSURE, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Une action lasche est une *blessure* à l'honneur. l'amour fait souvent de grandes *blessures* dans le cœur.

BLETTE. s. f. Espece de plante & de racine bonne à manger. Il y en a de deux sortes; les unes rouges, qui semblent teintes en escarlatte, dont la racine jette un jus fort rouge, & dont les feuilles & la tige ressemblent à celles du passevelours. Il y en a qui croissent en arbrisseaux, dont la tige est ferme, rude, & de la grosseur du bras. Leur fleur a force chattons & espics, dont la cime regarde enbas. Les blanches produisent des feuilles & des tiges semblables aux rouges. Leurs graines & leurs fleurs sont en maniere de grappes qui sortent entre les feuilles & les branches, comme le panis. En Latin *blitum*.

BLEU, BLEÜE. adj. & subst. Qui est de couleur d'azur. Le *bleu* des Teinturiers est une couleur qui se fait avec le pastel, qui croist dans le haut Languedoc; ou avec la voiede ou petit pastel qui croist en Normandie; ou avec de l'indigo qui vient des Indes. Les nuances du *bleu* sont le *bleu blanc*, le *bleu naissant*, le *bleu pasle*, le *bleu mourant bleu mignon*, *bleu celeste*, il tient le milieu de la nuance; *bleu reyne*; *bleu turquin*, c'est un *bleu* bien foncé; *bleu de Roy*, fleur de guesde, *bleu pers*, Aldego, & *bleu d'enfer*. Du *bleu* & du jaune se compose le verd. Du *bleu* & du rouge d'escarlate de France se fait la couleur de Roy, l'amaranthe, la couleur de pensée, le violet. Du *bleu* & du rouge cramoisi se compose le colombin, le pourpre, le gris de lin, & autres gris, suivant qu'ils sont plus ou moins bouillis. Les *bleus pasles* ou *bleu beaux* seront teints de pure cuve d'Inde. Les *bleus celestes* ou *complets* doivent avoir un pied d'orseille de Lyon, puis estre passez sur une cuve d'Inde. C'est une condition necessaire à la lumiere pour paroistre *bleuë*, d'être discontinuée: telle est celle de la flamme du soulfre, de l'esprit de vin, du bois pourri, des vers luisants, des escailles de quelques poissons, &c. Les sucs de fleurs *bleuës* & violettes deviennent verds par les alkalis, & prennent un beau rouge par les acides. Il paroist du *bleu* dans l'eau où on a mis tremper du bois nephretique. Le *bleu* des Teinturiers ne reçoit point de changement par les acides, ni par les alkalis: c'est pourquoy on se sert de pastel avant que de donner une autre couleur, quand on veut donner le bon teint à quelque estoffe. C'est le tres-grand eloignement qui nous fait croire que les cieux sont *bleus*, une mer tres-eloignée paroist *bleue*. Ce mot vient de l'Allemand *blaw*, signifiant la même chose. Saumaise luy donne une origine Latine, & croit qu'on a dit *blutum*, quasi *ablutum* aut *dilutum*, parce que c'est une espece de couleur de pourpre bien lavée: d'où vient aussi qu'on appelle ces fleurs *bleues* qui viennent dans les bleds, *blaveoli*.

En Peinture on dit que le *bleu* est la couleur la plus fuyante dont on peint le ciel & les lointains.

On dit figurement qu'un homme devient tout *bleu*, quand il luy survient quelque violente douleur dans l'ame, comme lors qu'on luy apporte quelque fascheuse nouvelle, qu'on luy fait quelque reproche dont il se sent coupable; parce qu'alors il devient en effet pasle & livide.

On appelle un Cordon *bleu*, un Chevalier de l'Ordre du St. Esprit, parce que la marque de cet Ordre est une croix attachée à un cordon *bleu*.

> L'argent d'un Cordon *bleu* n'est pas d'autre façon,
> Que celuy d'un Frippier, ou d'un Aide à Maçon.
> Regnier.

On dit proverbialement, Faire des coups *bleus*, pour dire, Faire des efforts inutiles, des tentatives qui ne reüssissent point.

BLEÜASTRE. adj. m. & f. Couleur qui approche du bleu, qui est entre le blanc & le bleu.

BLEUIR. v. act. Terme de Chymiste & d'Artisan. Quand on veut *bleuir* du fer, il faut luy donner un certain degré de feu, le mercure & le soulfre mis sur le feu commencent bientost à *bleuir*.

BLI

BLINDES. subst. masc. plur. Terme de Guerre Deffenses faites de bois, ou de branches entrelassées qu'on enferme entre deux rangs de pieux debout, ou de clayes. Les pieux sont de la hauteur d'un homme, & distants de quatre ou cinq pieds. On s'en sert particulierement à la teste des tranchées, quand on les pousse de front vers le glacis, ou lors qu'elles sont enfilées pour mettre à couvert les travailleurs C'est un nom Flamand, qui signifie *chandeliers*. D'autres disent qu'il vient de l'Allemand, ou Hollandois *blind*, qui signifie *aveugle*; d'autres de l'Anglois *blif*, qui est une espece de machine de guerre qu'on a appellée dans la basse Latinité *blida*.

BLO

BLOC. s. m. Morceau de marbre, de pierre. Il y a tant de *blocs* de pierre de St. Leu dans cette navée, dans ce bateau.

BLOC, se prend aussi collectivement de plusieurs pieces ou marchandises qui sont considerées toutes ensemble. Il a acheté toute cette boutique en *bloc*. Quelques-uns disent que ce mot vient du Latin *globus*. D'autres le derivent de *voluntum*, ou *involutum*, parce qu'on achete souvent des marchandises emballées ou enveloppées : ce qu'on dit, *acheter en tasche & en bloc*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *bloc'h*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *tout*.

On dit aussi, Faire un marché en *bloc* & en *tasche* particulierement des bastiments, pour dire, Fournir, moyennant certain prix, tous les materiaux & les peines des ouvriers sans compter en detail ces fournitures, ni les journées des ouvriers qui pourront travailler à leur *tache*. On le dit aussi par extension, des marchez où il n'entre point de *tasche* ou de journées.

BLOC, en termes de Marine, se dit des gros billots de bois d'orme quarrez & percez en mortoises, comme ceux qui embrassent les tenons des masts, le baston du pavillon, qu'on appelle *chouquets*, ou *teste de More*; ou ceux qui enferment des poulies pour élever les vergues, qu'on appelle *bloc d'issas*, ou *sep de drisse*.

BLOC, en termes de Fauconnerie, se dit de la perche sur laquelle on met l'oiseau de proye. Le *bloc* doit être garni de drap.

BLOCAGE, ou *Blocaille*. s. m. Menu moïlon, ou pierres qui servent à remplir les vuides qui sont dans les murs entre de plus grosses pierres, ou les parements.

BLOCHET. s. m. Terme de Charpenterie. C'est une piece de bois posée sur les sablieres des crouppes, qui entretient les chevrons des couvertures. Il y a des *blochets* mordants, & à queuë d'aronde.

Le *blochet* est aussi une piece de bois qui se met sous la panne au dessus du gousset, qui tient à tenons & à mortoises.

BLOCUS. s. m. Siege d'une ville qu'on veut prendre par famine, en occupant tous les passages par où les vivres & les autres necessitez de la vie luy peuvent arriver. Les *blocus* se forment par la Cavalerie.

On le dit aussi du commencement d'un siege, quand on envoye des trouppes se saisir des principales avenuës où l'on veut établir ses quartiers. Ce mot vient de l'Allemand *blochus*, qui signifie un *boulevart*, ou *maison de bois*. Menage.

BLOND, ONDE. adj. & subst. Couleur du poil de l'homme qui est entre le blanc & le roux. Les Italiens aiment le *blond* doré, le *blond* un peu ardent. les gens du Nord ont souvent un *blond* fade, un *blond* de filasse. les beautés *blondes* durent moins que les beautés brunes. le *blond* cendré ou meslé de gris est le poil le plus agréable.

On dit figurément & poëtiquement, la *blonde* Cerés, à cause de ses espics jaunissans; & le *blond* Phoebus, à cause qu'on le depeint avec une perruque *blonde*, aussi-bien que nous depeignons les Anges, parce qu'en France on tient ce poil pour le plus beau. Du Cange derive ce mot du Saxon *blond*, qui signifie *meslé*, ou de *blondel*, qui signifie *teint coloré par art*, d'où on a dit dans la basse Latinité *blandus*, ou *blondus*.

On dit proverbialement, qu'un homme est delicat & *blond*, quand il fait trop le beau, ou le difficile: qu'il est *blond* comme un bassin, pour dire, que ses cheveux ont de l'éclat. On dit aussi ironiquement, un *blond* d'Egypte, en parlant d'un homme fort noir.

BLONDIN, INE. Qui a les cheveux blonds, ou une perruque blonde. Les coquettes aiment fort les *blondins*.

BLONDIR. verb. neut. Devenir blond. Il n'est guéres en usage au propre, à cause qu'il n'est pas naturel au poil de changer en blond; mais on le dit figurément & poëtiquement des espics, quand ils deviennent jaunes vers le temps de la moisson.

BLONDISSANT, ANTE. part. Qui blondit. Il n'a d'usage que comme son verbe *Blondir*.

BLOQUER. v. act. Occuper les passages par où on ameine les vivres & les autres necessitez de la vie dans une place. C'est aussi en commencer le siege, en occupant les postes ou doivent estre les principaux quartiers. Ce mot vient du vieux Gaulois *bloqual* ou *bloquil*, c'est à dire, *barricade*. Borel. Quelques-uns le derivent du Latin *buculare*, d'où on a fait aussi *boucler*, qui signifie, *fermer le passage*.

BLOQUER, en termes d'Imprimerie, est, Mettre dans la forme en la composant une lettre renversée pour tenir la place d'une autre qui manque.

BLOQUER, en termes de Fauconnerie, se dit lors que l'oiseau a remis la perdrix, & qu'il la tient à son avantage; gagnant le haut ou quelque arbre prochain; & il ne faut pas dire en ce cas qu'il l'arreste. On dit aussi, que l'oiseau se *bloque*, pour dire, qu'il pend en l'air, & s'y soûtient sans battre de l'aîle.

BLOT. s. m. est le petit chevalet de bois où se repose l'oiseau.

BLOTTIR. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se tapir, se cacher en quelque lieu estroit, se mettre, se ramasser en petit volume. On a trouvé ce criminel qui s'estoit *blotti* dans le trou d'une fenestre.

BLOUSE. s. f. Trou d'un billard, ou d'un tripot, où on jette les billes, ou les balles. La grande adresse du billard, c'est de pousser la bille de son adversaire dans la *blouse*. cette balle de tripot est entrée dans la galerie & dans la *blouse*. Ce mot en vieux François signifie des *terres grasses à blé*, qui sont molles ou marescageuses, qui ont tiré leur nom du *blé* qu'on y semoit.

On dit aussi proverbialement, qu'on a mis quelqu'un dans la *blouse*, quand on l'a mis en prison.

BLOUSER. v. act. Pousser une bille dans la blouse.

BLOUSER, signifie figurément, Se tromper, prendre mal ses mesures dans ses affaires, ou dans ses marchez, n'y reüssir pas : mais ce terme est populaire.

BLU

BLUET. s. m. Sorte de plante & de fleur qui croît dans les bleds. En Latin *cyanus*.

BLUETTE. s. f. Petite estincelle de feu. Il ne faut qu'une *bluette* de feu pour causer un grand incendie. Menage derive ce mot de *balucetta*, diminutif de *balux*, qui se prend pour ces petits grains luisants qui paroissent dans le sable.

BLUETTE, se dit figurément en choses spirituelles. Il n'y a pas une *bluette* de bon sens, une *bluette* d'esprit dans

dans ce discours, dans ce livre, pour dire qu'il n'y a rien qui marque que l'Auteur ait du bon sens ou de l'esprit.

BLUTEAU, ou *Blutoir*. f. m. Instrument à separer le son de la farine. Il est fait en maniere de grand sas ou tamis long & cylindrique, composé de plusieurs cercles qui soustiennent une piece de toile, de soye, ou autre estoffe fort fine, par où la farine passe, quand on le tourne avec une manivelle. Du Cange derive ce mot de *bultellus*, qu'on a dit en même sens dans la basse Latinité.

BLUTER. v. act. Separer la farine d'avec le son en la passant par un bluteau. Menage derive ce mot du Latin *volutare*, & de *volutorium*, *blutoir*: mais plusieurs croyent qu'il vient de l'Allemand *bluteln*, signifiant la même chose.

BLUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BOB

BOBECHE. subst. fem. Partie superieure d'un flambeau, ou d'un chandelier, qui est creuse, où on met la chandelle & la bougie.

BOBINE. s. f. Petit morceau de bois tourné en rond, cylindrique, percé & mobile sur deux pivots, qui sert à filer au rouet, ou à devider du fil, de la laine, de la soye, de l'or, &c. Ce mot vient de *bombina*, qu'on a fait de *bombix*. Menage aprés Saumaise.

BOBO. subst. masc. Terme enfantin, qui signifie *mal* & *douleur*. On s'en est servi agreablement dans une chanson. L'amour est un grand *bobo*.

BOC

BOCAGE. s. m. Petit bois, ou bosquet, ou buisson. Il se dit des bois touffus & agreables, & de petite étenduë. Ce mot vient de *bosco*.

BOCAGER, ERE. adj. Qui se plaist dans les bocages, ou qui y demeure. Il ne se dit que dans les fictions poetiques, des Nymphes *bocageres*.

BOCAL. s. m. Vaisseau où on met de la boisson, espece de grosse bouteille ronde qui a le col estroit, qui est ordinairement de verre. Ce mot, selon Scaliger, vient de *baucalis* Latin, qui vient de l'Arabe *baucal*, qui signifie une espece de vase sans anse. On appelloit aussi en vieux François *baucale*, un vaisseau à rafraischir. Selon Saumaise, il vient de *bauca*, qui se trouve dans la même signification.

On appelle des instruments à *bocal*, ceux qu'on embouche pour exciter quelque son, & qui n'ont que deux trous, celuy par où on pousse le vent, & celuy par où il sort, comme les cors des Vachers, des Postillons, faits de cornes de belier ou de bœuf, des trompes & cors de chasse; des trompettes & saquebutes &c.

BOCAL, se dit aussi de la petite partie de l'instrument qui sert à l'emboucher, qu'on fait d'argent, de cuivre, d'yvoire, ou de bois.

BOCCAN. s. m. Terme populaire, qui signifie un bordel, un lieu de prostitution.

BOD

BODRUCHE. s. f. Parchemin fort delié, qui se fait de la premiere peau qu'on leve sur les boyaux d'un bœuf. La *bodruche* sert à faire plusieurs ouvrages delicats. La *bodruche* est transparente, & pourroit servir à faire des chassis. Elle sert principalement à battre l'or qu'on reduit en feuille.

BOE

BOESTE, ou *Boiste*. s. f. Petit vaisseau qui se ferme avec un couvercle. Une *boeste* à portrait. une *boiste* de diamants. dans les belles collations on donne des *boestes* de confitures. une *boeste* à poudre. des *boestes* d'Apothicaire. Ce mot vient de *buxuletta*, diminutif de *buxula*, qui a été fait de *buxus*, à cause que les *boëstes* se font ordinairement de buis. Menage. Du Cange le derive de *buxis*, *buxida*, *bossida*, & *bustula*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité; ou du Grec *pyxis*.

On appelle la *boeste* des pauvres, des prisonniers, la *boeste à Perrette*: c'est celle où on reçoit les charités de ceux de la Religion P. R. La *boeste* d'une Confrairie, certain petit tronc portatif, & fermé à clef, dans lequel on reçoit les aumosnes pour les pauvres, pour la Confrairie; ou les dons qu'on leur fait, quand on va quester par la ville, & faire payer sa confrairie.

BOESTE, en termes de Monnoyes, se dit des petits cofres, où l'on enferme les monnoyes qu'on a essayées, pour les envoyer à la Cour des Monnoyes, & en faire un nouvel essay. Les *boestes* se font par les Gardes des Monnoyes, où ils doivent mettre sans choix de vingt pieces d'or une, & de dix-huit marcs de pieces d'argent une autre, qui servent d'échantillon pour les faire juger.

On appelle aussi *boeste* à la Monnoye, l'endroit où on met le quarré des medailles, quand on les marque.

BOESTE, en termes d'Anatomie, est le lieu où les os sont enclavez & emboestez l'un dans l'autre.

BOESTE, est aussi la partie du vilbrequin où on attache sa mesche.

En general, chez les Artisans on appelle *boestes*, les ais qui servent à revestir d'autres pieces de bois, comme poutres ou solives; ou les trous où entrent d'autres pieces, comme la *boeste* d'une presse d'Imprimerie où entre le rouleau; *boeste* de rouë, où entre l'aissieu.

En termes de Marine, on appelle la *boeste* du gouvernail, la piece de bois percée, à travers de laquelle passe la barre ou le timon.

BOESTE, en terme d'Artillerie, est un petit mortier de fer, haut de sept à huit pouces, qu'on charge de poudre jusqu'au haut; & qu'on bouche avec un fort tampon de bois pour tirer dans des feux & resjouissances publiques, afin que le bruit s'en fasse ouir de plus loin. On appelle aussi *boestes*, le bouton qui est au bout de la hampe des escouvillons qui servent à nettoyer & à rafraîchir le canon.

On dit proverbialement, que dans les petites *boëstes* sont les bons onguents, pour dire, que les choses precieuses se mettent en peu de lieu. On dit aussi d'une chambre chaude & bien fermée, qu'elle est close comme une *boeste*. On dit aussi d'une personne qui est tres-propre, qu'il semble toûjours qu'elle sorte d'une *boeste*. On dit aussi, mais fort bassement, d'un homme qu'on a mis prisonnier, qu'on l'a mis dans la *boëste* aux cailloux.

BOESTIER. s. m. Boëste de Chirurgien, dans laquelle il porte sur luy plusieurs sortes d'onguents & pour cet effet elle est divisée en plusieurs petites cellules.

BOEUF. s. m. Taureau qu'on a chastré pour l'engraisser, ou pour le rendre plus doux pour le labourage. Il est deffendu par la Loy de desirer le *bœuf*, ou l'asne de son prochain. Moyse ne vouloit pas qu'on accouplast l'asne & le *bœuf* pour labourer. Les Indiens se servent de *bœufs* pour leurs voitures & pour leurs chariots, qui font des 15. ou 20. lieuës par jour, & jusqu'à 60. journées de chemin. Ces *bœufs* sont differents des nostres, en ce qu'ils ont sur les espaules une bosse fort grosse & fort charnuë. Le Pere Oualle en son Voyage du Perou dit qu'il a vû des *bœufs* sentir l'eau de 4. à 5. lieuës, & y courir, quelque force qu'on employast pour les arrester. Les Atheniens firent marquer un *bœuf* sur leurs monnoyes: d'où est venu le proverbe Grec, Le *bœuf* sur la langue, qui se disoit d'un Orateur corrompu

par argent. On appelle une paire de *bœufs*, les deux *bœufs* attelez sous un même joug par les cornes. En Latin on dit *bos*, en Grec *bous*.

Il y a un *bœuf* sauvage aux Indes, qui est fort grand; & on dit que quand il se trouve la queuë embarrassée alentour d'un arbre, il y demeure, plustost que de souffrir la honte de perdre quelqu'un de ses poils.

BOEUF, se dit aussi des chairs coupées de cet animal, qu'on vend à la boucherie. Ainsi on dit, la piece de *bœuf* tremblante, est celle qui est la plus proche de la poitrine, parce qu'elle palpite encore long-temps aprés que le *bœuf* est tué: c'est celle qu'on sert sur les bonnes tables. La piece de *bœuf* parée, est celle qui se leve à la teste de la surlonge. Le giste, le trumeau du *bœuf*. Le cimier de *bœuf*, est la partie charnuë de la cuisse: ce qu'on appelle au mouton une *esclanche*. Voyez *Cimier*. L'ordinaire du bourgeois est le *bœuf* & le mouton.

ALOYAU DE BOEUF, est une piece qui se coupe le long des vertebres & des costes.

NERF DE BOEUF, est la partie du *bœuf* destinée à la generation.

LANGUE DE BOEUF, est la langue destachée du *bœuf*, qu'on sale & qu'on fume d'ordinaire pour en faire un ragoust qui excite à boire.

BOEUF A LA MODE, est un *bœuf* bien lardé, cuit dans son jus, & assaisonné avec du poivre, & autres choses de haut goust.

On appelle figurément, un *gros bœuf*, un homme stupide, grossier tant du corps que de l'esprit.

OEUIL DE BOEUF, se dit de ceux qui ont l'œuil gros, beau & à fleur de teste. Homere donna souvent pour épithete à ses Deesses, *œuil de bœuf*.

On appelle en termes d'Architecture, un *œuil de bœuf*, une fenestre ronde qui se fait au dessus du dernier entablement, ou dans les toits pour les greniers.

On appelle aussi *œuil de bœuf*, un petit vaisseau rond de fayence, propre pour mettre des couleurs.

OEUIL DE BOEUF, est aussi le nom d'une plante. Voyez *Oeuil*.

On dit proverbialement, qu'un homme met la charruë devant les *bœufs*, lors qu'il a mal arrangé son discours, qu'il a mis devant ce qui devoit estre derriere. On dit aussi de ce qu'on a accoustumé de manger à son ordinaire, ou de voir continuellement, que c'est la piece de *bœuf*. On dit aussi en cuisine, *Bœuf* saignant, mouton beslant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit: ce qui veut dire, qu'il faut manger le *bœuf* avec son jus. Il saigne comme un *bœuf*, pour dire, en abondance. Je ne luy ay dit ni œuf, ni *bœuf*, pour dire, Je ne luy ay point dit de grosses paroles. Il y a aussi un jeu des petits enfants, qu'on appelle *le pied de bœuf*. On dit aussi des gens fort stupides, qu'ils sont de la Parroisse de St. Pierre aux *bœufs*, le Patron des grosses bestes.

BOH

BOHEMIEN, ENNE. subst. qui se dit de certains gueux errants, vagabonds & libertins qui vivent de larcins, d'adresse, & de filouteries, qui sur tout font profession de dire la bonne adventure au peuple credule & superstitieux. Les *Bohemiennes* dansent agreablement des sarabandes. Plusieurs masques se déguisent en *Bohemiens*. Borel derive ce mot *boem*, vieux mot François qui signifioit *ensorcelé*. Mais Pasquier en rapporte l'origine, & dit que le 17. Avril 1427. vinrent à Paris douze Penanciers, c'est à dire, Penitents, comme ils disoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui se qualifioient Chrétiens de la basse Egypte chassez par les Sarrasins, qui étant venus vers le Pape confesser leurs pechés, receurent pour penitence d'aller sept ans par le monde sans coucher en lit. Leur suitte étoit d'environ 120. personnes, tant hommes que femmes & enfants restants de 1200. qu'ils étoient à leur depart. On les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, où pendoit une boucle d'argent. Leurs cheveux étoient tres-noirs & crespés, leur femmes tres-laides, sorcieres, larronnesses & diseuses de bonne adventure. L'Evéque les obligea à se retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'Ordonnance des Estats d'Orleans de l'an 1560. il fut enjoint à tous ces imposteurs sous le nom de *Bohemiens*, ou *Egyptiens*, de vuider du Royaume à peine des galeres. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette sorte de gens étoit extraite des Euxiens, peuples de la Perside qui se méloient de dire la bonne adventure.

BOI

BOIRE. verb. act. Avaler quelque liqueur pour estancher sa soif, pour se rafraischir, pour se purger, ou pour le simple plaisir. Ainsi on dit, *boire* à sa soif, pour dire, Ne *boire* que pour la necessité. *boire* frais, *boire* à la glace, *boire* pour se rafraichir. *boire*, avaler une medecine. *boire* à l'Allemande. *boire* à tire larigot. Voyez *Larigot*. *boire* d'autant. *boire* tout pur. *boire* comme un trou. *boire* à longs traits, des rasades, de rouges bords, pour dire, *boire* en debauché, & pour s'enyvrer. Il y a des animaux qui sont long-tems sans *boire*, comme le chameau. L'Auteur de l'Histoire des Antilles asseure que les cochons des Caraibes *boivent* peu, ou point du tout; que les chevres ne *boivent* qu'une fois la semaine, les civettes qu'une fois le mois; & que les vaches sont six mois sans *boire*. Les Chinois tiennent pour un grand regal de *boire* chaud; & leur boisson qui est le thé, & le vin de ris, est toûjours sur le feu dans quelque vaisseau proche la table.

On dit absolument dans ce sens, qu'un homme est sujet à *boire*, ou qu'il *boit*, pour dire, qu'il est coustumier de s'enyvrer; & qu'il *boit* bien, pour dire, qu'il porte bien son vin; qu'il *boit* sec, pour dire, qu'il ne paroist pas qu'il soit desalteré, ou qu'il *boit* jusqu'à la derniere goute, & qu'il laisse le verre à sec. *Boire* à la santé, est une ceremonie de beuveurs qui se fait en saluant quelqu'un, lors qu'on veut *boire* pour luy faire honneur, & porter une santé, inviter un autre d'en faire autant. *Boire* à la ronde, c'est *boire* la santé de toute la compagnie l'un aprés l'autre. *Boire* les inclinations, c'est recommencer à *boire* les santés des mémes personnes. Crier le Roy *boit*, c'est faire une ceremonie qui est en usage dans toute l'Europe, en élisant pour Roy au hasard, & par le moyen d'une feve, quelqu'un de la compagnie le jour des Rois, auquel on est obligé d'applaudir toutes les fois qu'il *boit*.

BOIRE ensemble est aussi un témoignage d'amitié, qui se fait en se donnant l'un à l'autre quelque repas. Il l'est aussi de reconciliation: car quand on veut raccommoder des gens brouillés, on dit qu'on les fera *boire* ensemble. On dit méme en ce sens au figuré, quand les voix, ou les instruments de deux Musiciens ne sont pas d'accord, qu'il les faut faire *boire* ensemble.

BOIRE le vin du marché, est aussi une coustume pratiquée parmi le peuple, & sur tout à la campagne, de ne faire aucun marché sans aller *boire* ensuitte en signe de bonne foy & de réjouissance: & on dit aussi des petits presents qu'on donne aux valets, & aux artisans qui ont rendu quelque service, que c'est pour *boire*, pour se réjouïr.

On dit poëtiquement, *Boire* le Nectar, pour dire, Estre au rang des Dieux, assis à leur table. *Boire* le Stix, le Cocite,

Corite, pour dire, Estre mort, aller au Royaume de Pluton. On dit aussi, Ceux qui *boivent* le Gange, le Thermodon, pour dire, les peuples qui habitent sur les rives de ces fleuves.

On dit figurément, que la terre *boit*, que le papier *boit*, & de toutes les autres matieres seches & spongieuses, qu'elles *boivent*, quand elles sont penetrées de quelque liqueur : & l'on dit en Chymie, que les alkalis *boivent* les acides, pour dire, qu'il s'en empreignent, qu'ils s'en imbibent, & qu'ils entrent l'un dans l'autre pour faire un corps nouveau & different des deux autres.

Boire le calice, se dit aussi figurément, pour dire, Souffrir avec patience quelque infortune qu'on ne peut éviter, faire quelque chose par une force majeure. En ce même sens on dit, *Boire* un affront, une honte, une injure.

On dit en termes de Lingerie & de Coûture, Mener *boire* un étoffe, du linge, du passement, pour dire, le coudre lâche & un peu plissé.

On dit au Manege, *Boire* la bride, quand le mords remonte trop haut, & se deplace de dessus les barres où se fait l'appuy.

On dit en termes des Eaux & Forests, qu'une mare, un fossé, ou une chantepleure *boit* en riviere, quand elle a quelque communication avec elle : ce qui est deffendu par l'Ordonnance.

Boire, est quelquefois subst. & signifie, Boisson. Cet homme est si attaché à son travail, à son amour, qu'il en perd le *boire* & le manger.

A Boire, se dit adverbialement & absolument. Donner *à boire*. du vin prompt *à boire*. chansons *à boire*.

Boire, se dit proverbialement en ces phrases. On ne sçauroit si peu *boire* qu'on ne s'en sente, se dit à ceux qui disent ou font quelque extravagance au milieu d'un repas. On dit, A petit manger bien *boire*, pour dire, qu'on se recompense sur le vin, quand on n'a pas beaucoup de mets. On dit, qu'on commence matines par tousser, & souper par *boire*. On dit, Qui fait la folie la *boit*, pour dire, que chacun doit porter la peine de sa faute. On dit encore, On ne sçauroit faire *boire* un asne s'il n'a soif, pour dire, qu'on ne peut pas obliger un homme à faire une chose malgré luy. On dit encore, Puis qu'il est tiré, il le faut *boire*, pour dire, qu'il faut poursuivre les affaires où on est engagé. On dit, qu'un homme a bien gagné à *boire*, tant serieusement qu'ironiquement, quand il a fait quelque action utile, ou dommageable. On dit aussi, *Boire* en asne, lors qu'on laisse une partie du vin dans le verre. On dit encore, *Boire* le petit doigt, le petit coup gaillard, pour dire, Faire une petite débauche entre honnêtes gens. On dit, *Boire* comme un Templier, comme un trou, pour dire, *Boire* par excés. On dit aussi en voyant un homme yvre, Il a plus *bû* que je ne luy en ay versé. On dit encore, Qui bon l'achete, bon le *boit*.

Beu, euë. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Apres graces Dieu *bû* : ce qu'on croit venir d'une Indulgence qui fut donnée aux Allemands qui *boiroient* un coup aprés avoir dit graces, pour les obliger par ce moyen à les dire. On dit aussi, Il a toute honte *bûe*, il a passé par devant l'huis du Patissier, en parlant d'un homme sans honneur qui se moque de tous les reproches qu'on luy peut faire. Ce proverbe vient de ce que les Patissiers tenoient autrefois cabaret sur le derriere de leur logis, où ceux qui avoient quelque pudeur entroient par une porte secrette ; & quand un débauché y entroit par la boutique, ou par le devant, on disoit qu'il avoit toute honte *bûe*.

Tous ces mots viennent du Latin *bibere*.

BOIS. s. m. Substance qui forme le corps des arbres, & qui prend son accroissement du suc de la terre. Il y a des *bois* durs, comme le cormier, le poirier ; des *bois* legers, comme le liege, &c. On a peint ce lambris en couleur de *bois*. Mr. Grevv dans son Anatomie des Plantes a descouvert que la partie qu'on appelle proprement le *bois* dans un vegetable, n'est autre chose qu'une infinité de canaux fort petits, ou de fibres creuses, dont les unes s'élevent en haut, & se rangent en forme d'un cercle parfait ; & les autres qu'il appelle *insertions* vont de la circonference au centre. Elles se croisent mutuellement, comme les lignes de longitude & de latitude sur un globe, ou les fils des Tisserans étendus en long & en large & entrelacez ensemble. Nicod derive ce mot du Grec *boscon*, qui signifie *lignum*. Menage de *boscium*, qu'on a fait de *boscum* ou *boscus*, qui signifie *forest*. Il vient plustost de l'Allemand *busch*, d'où les Italiens ont fait *bosco*, & les Espagnols *bosque*. En vieux François on disoit *bos*. Du diminutif *boschettus* on a fait *bosquet* & *bouquet*, & de *boscium* on a fait pareillement *buisson* ; de *boscha*, *busche* ; & de *boscagium*, *bocage*.

On appelle chez les Chrestiens par excellence, le sacré *bois* de la Croix, le *bois* de la vraye Croix, celuy où fut attaché nostre Sauveur.

Bois, se distingue en plusieurs sortes, tant par sa nature, ses vertus, & ses qualitez, que par ses defauts, ses façons, ses voitures, ses mesures, & ses emplois.

Bois, consideré selon ses diverses qualitez, utiles, curieuses & medecinales, est premierement, le *bois* de charpente ou à bastir, tels que sont le chesne, le chasteignier, le sapin, qu'on scie & qu'on équarrit, &c. qui sert à bastir les maisons, à faire les planchers & les toits, des moulins, des machines, &c.

Les *bois* estimez par curiosité, sont les *bois* de citron, cedre, d'ebene, de calemba ou calembouc, de bouis, à cause de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli, dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes. Les *bois* des teintures sont *bois* d'Inde, *bois* de Bresil, *bois* de Campeche, *bois* jaune, &c.

Les *bois* medecinaux, sont le Gayac, que les Espagnols appellent *Ligno sancto*, l'Aloës ou *Agallochum*, le Kinquinna, le *bois* d'aigle ou *Pao d'aquila*, & d'autres qui seront expliquez à leur ordre.

Bois, en termes d'Eaux & Forests, consideré suivant son état, s'appelle *bois en estant*, lors qu'il est debout & sur pied, vivant & prenant son accroissement sur la terre. Cette expression vient de ce que ce mot *estant* étoit autrefois un substantif ; & on disoit qu'un homme étoit en son *estant* pour dire qu'il étoit debout sur ses pieds, comme on dit encore, qu'il est en son *seant*, pour dire, qu'il est à demi couché.

Bois vif, est celuy qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pousse des branches & des feuilles.

Bois d'entrée, est celuy qui est entre verd & sec, dont les arbres ont les houppiers ou quelques branches seches, & d'autres vertes. La coupe en est deffenduë aux usagers.

Bois gisant, Celuy qui est coupé ou abatu & couché sur terre.

Bois mort, Celuy qui est seché sur pied, qui n'a plus de seve.

Mort-bois, est celuy qui est expliqué & designé dans la Charte Normande accordée par Louis X. en 1315. Il y en a neuf especes, *saux, marsaux, espines, puisnes, aulnes*, le *seur*, ou *sureau, genest, genievre*, & *ronces*. Dans l'Ordonnance de François I. sur le fait des Chasses, Art. 55. le Roy declare que pour ôter toute difficulté sur ce qu'on doit

doit appeller *bois-mort & mort-bois*, il veut qu'on suive l'interpretation & la restriction qui est contenue en la Charte aux Normands du Roy Louis X. Les Ordonnances posterieures y sont conformes. Ce mot s'est dit, selon quelques-uns, par corruption pour *maubois* ou *mauvais bois*, qui ont voulu y comprendre tout le *bois en estant* qui n'avoit ni fruit, ni graine, comme on voit dans la Coutume de Nivernois. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne sont pas renfermez dans le petit nombre d'especes que l'Ordonnance met sous ce nom de *mort-bois*, qui n'est en usage que suivant les restrictions qui y sont comprises. Le *mort-bois* n'est point sujet au tiers & danger.

Bois blanc, est le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre *bois* leger & peu solide. Il n'y doit avoir que le tiers au plus de *bois blanc* dans la voye de *bois* de corde ou à brûler, suivant l'Ordonnance.

Bois en grume, est tout le *bois* qu'on ameine sans être équarri, qui est avec son écorce, & tel qu'il est sur pied, comme sont les pilotis & plusieurs *bois* de charronnages & d'ouvrages. Il y a des regles pour reduire le *bois en grume* au quarré, c'est à dire, pour sçavoir combien un arbre sur pied de tant de pourtour donnera de pieds de *bois* équarri.

Bois chablis, sont des *bois* abatus ou rompus par les vents, soit par le pied, soit ailleurs, au corps, ou aux branches, ou déracinez. On l'appelle aussi *caable* ou *bois versé*. Tous les arbres de condamnation pour forfaiture ou delit y sont aussi compris.

Bois encroüé, est un arbre qui en l'abatant est tombé sur un autre, & dont les branches sont engagées les unes dans les autres. L'Ordonnance deffend d'abatre le *bois* sur lesquels d'autres sont encrouez.

Le bois consideré selon ses defauts, est premierement le *bois roulé*: c'est du *bois* où les crues de chaque année n'ont point fait corps ensemble, mais sont demeurées de leur épaisseur sans aucune liaison. Ce *bois* ne peut être debité ni en fente, ni en autre marchandise.

Bois tranché, est celuy qui a le fil de travers, qui au lieu de suivre le long de l'arbre, le traverse d'un côté à l'autre de l'écorce. Il ne peut être employé à la fente & il se casse aisément.

Bois charmez, sont des *bois* auxquels on a fait quelque chose pour les faire mourir ou tomber.

Bois arsins, sont des *bois* où a été le feu, soit qu'on l'y ait mis par malice, soit qu'il y ait pris par accident.

On appelle *louppes de bois*, des bosses ou gros nœuds qui s'élevent sur l'écorce.

Bois rabougris, ou *abougris*, *broutez* ou *avortez*, sont les *bois* tortus & malfaits qui ne croissent qu'à la maniere des pommiers, qui ne sont pas de belle venuë, & qui doivent être recepez.

Bois rustique et noailleux, est celuy qui a cru sur le gravier, & est exposé au soleil de midy, qui ne se peut fendre, si ce n'est un peu vers le tronc. On le dit aussi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinez, qui servent aux Ebenistes pour des ouvrages de placage. On l'appelle aussi *bois madré*.

Bois mouliné, ou *bois carié*, est du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vers & des malandres.

Bois bombé, est celuy qui est naturellement un peu courbe, & qu'on pose sur son fort, quand on met par dessus sa partie la plus élevée, & qui fait sa bosse.

Le bois se considere aussi selon sa taille & ses façons.

Bois d'équarrissage, ou *Bois quarré*, est tout le *bois* équarri destiné à bâtir, qui est au dessus de six pouces; & selon qu'il est debité, chaque grosseur porte son nom particulier.

Bois flacheux, est celuy qui n'est pas bien équarri, & à vive arrête.

Un *Cent de bois*, chez les Charpentiers, c'est cent fois 72. pouces de *bois* en longueur, ou une piece qui a douze pieds de long sur six pouces d'épaisseur & de largeur; desorte qu'une seule poutre est souvent comptée pour quinze ou vingt pieces de *bois*. Tout le *bois* de charpente se reduit à cette mesure, soit pour la vente, soit pour la voiture, soit pour le toisé des ouvrages. Il est taillé en longueur depuis six jusqu'à trente pieds en augmentant les pieces toujours de trois pieds en trois pieds. Celles de menuiserie ne vont gueres qu'à quinze pieds avec la même gradation. Ainsi on dit en ce sens, qu'un navire de 1100. tonneaux, comme le Victorieux, qui a 120. pieds de quille portant sur greve, est composé de 17465. pieces de *bois* reduites selon l'usage de Paris, & sa masture de 4000. qui font bien 1800. charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, sans les affusts de canon & les pieces de rechange. Le Caron Arpenteur a fait deux petits volumes de la qualité & du toisé des *bois*, fort utiles pour les Marchands ou bourgeois qui veulent acheter du *bois* a batir.

Bois de charronnage, est celuy qui sert à faire des rouës, des charriots & charretes, comme l'orme & le chesne.

Bois de sciage, est le *bois* coupé en planches & en solives, qui sert pour les menuiseries: comme aussi tout le *bois* quarré dont l'épaisseur est moindre de six pouces, s'appelle *bois de sciage*.

Bois d'ouvrage, est celuy qu'on travaille dans les forêts, dont on fait des sabots, des pelles, des seaux, des lattes, des cercles, des éclisses, &c.

On appelle aussi en general du *bois ouvré*, ou *non ouvré*, celuy qui est façonné par les mains des Ouvriers, ou celui qui est en état de l'être.

Bois merrein, c'est du *bois* fendu en petits ais, dont on fait les douves des tonneaux, des cuves. On l'appelle aussi *bois à baril*, *bois d'enfonçures*, *bois à douvin*, *bois à pipes*. Les Menuisiers en font aussi des panneaux, mais il ne sert point à bâtir, quoy qu'abusivement quelques-uns l'étendent à tout le *bois* de charpente, & plusieurs aux perches, échalas, &c.

Les Menuisiers appellent aussi du *bois refait*, du *bois* équarri & dressé sur toutes ses faces. Ils appellent *corroyer le bois*, quand ils luy donnent cette façon. Ils disent aussi, que des *bois* sont bien poussez & bien rabottez, quand ils sont bien unis.

Les Charpentiers appellent aussi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillez en ceintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis exprés sont toisez de la grandeur de leur bossage, & les courbes de la grandeur de leur plein ceintre: c'est à dire, qu'il faut comprendre le plus grand vuide de la courbe avec sa largeur.

Les Imprimeurs appellent *bois de teste*, les petites pieces de *bois* qui se mettent dans le chassis au dessus des pages pour tenir les formes ferrées: & *bois de fond*, les *bois* qui se mettent entre les pages.

Bois à brusler, est celuy qu'on destine à faire du feu, qui se divise en plusieurs especes.

Bois flotté, est celuy qu'on ameine en trains, & lié avec des perches & des rouettes sur des rivieres.

Bois perdu, est celuy qu'on jette dans les petites rivieres qui n'ont pas assez d'eau pour porter des trains ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il est permis aux Marchands de jetter leurs *bois* *à bois perdu* en advertissant les Seigneurs dix jours auparavant, comme aussi de faire des canaux, & de

prendre les eaux des étangs pour faire flotter leur *bois*, en les dédommageant.

Bois volants, sont les *bois* qui viennent par le flot droit au port où on les recueille.

Bois eschappez, ceux qui par les inondations s'échappent dans les prez & dans les terres.

Bois canars, ceux qui demeurent au fonds de l'eau, ou qui s'arrêtent sur les bords des ruisseaux où on a jetté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont quarante jours aprés que le flot est passé, pour faire pescher leurs *bois canars* sans rien payer.

Bois neuf, est le *bois* qui vient dans des bateaux sans tremper dans l'eau.

Bois pelard, est du *bois* menu & rond, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

Bois de moule, ou *de quartier*, est du *bois* qui est mesuré. Il doit avoir au moins 18. pouces de grosseur. Les Marchands Ventiers doivent fournir aux Buscherons des chaînes & mesures de ces longueurs.

Bois de corde, est du *bois* fait ordinairement de branchage ou de taillis. On l'appelle ainsi, quand il est au dessous de 17. pouces de grosseur. Il doit être au moins de six, & se vend à la membrure, qui a quatre pieds de haut sur quatre pieds de large. Il est ainsi appellé, à cause qu'on le mesuroit n'a gueres à Paris avec des cordes. Tout *bois* à brûler en general doit avoir trois pieds & demi de long compris la taille. La corde de *bois* vaut deux voyes de Paris. La mesure de la corde de *bois*, selon l'Ordonnance, est de huit pieds de long, & de quatre de haut. Du *bois en chantier*, c'est du *bois* en pile & en magasin.

Bois de compte, est celuy dont les 62. busches au plus se trouveront remplir les trois anneaux qui composent la voye de *bois* par les Ordonnances de la ville ; & ceux qui sont au dessous de dix-huit pouces de grosseur, doivent être rejettez & renvoyez parmi le *bois* de corde.

Mouleur de bois, est un Officier de ville établi sur les ports pour faire mesurer le *bois* dans les moules ou membrures.

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi flotté, qui vient de Nivernois & de Bourgogne dans des endroits pierreux.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi qui vient par bateaux par la riviere d'Andelle. Il est ordinairement de hestre.

Brin de bois, est un morceau de *bois* de belle venuë, droit & long, qui n'est point scié, si ce n'est pour l'équarrissage, & qui est de toute la grosseur de l'arbre. Il est excellent pour faire des planchers.

On appelle aussi un *brin de bois*, un *bois* de pique, un *bois* de lance, où les *bois* de ces armes avant qu'ils soient ferrez.

Les anciens Chevaliers appelloient *bois*, leurs lances. Leurs *bois* volerent en éclats. Et on disoit qu'ils portoient bien leurs *bois*, lors qu'ils couroient en lice de bonne grace. C'est de là que figurément on dit qu'une femme porte bien son *bois*, pour dire, qu'elle a bonne mine à marcher.

On dit en termes de Guerre, quand on fait faire alte à l'Infanterie, Haut le *bois*, a cause qu'on leve alors les piques ; & dans la marche, Faire *long bois*, quand on veut augmenter l'intervalle qui est entre les rangs.

On appelle en Menuiserie des *meubles de bois*, des tables, des sieges, des *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'étoffe ni de tapisserie.

En termes de Venerie, on dit un *bois de cerf* ; ce qu'on appelle autrement *corne de cerf* ; & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a dépouillé la peau de sa tête en se frottant contre des arbres.

On dit figurément en ce sens, qu'une femme fait porter du *bois* à son mari, pour dire, qu'elle luy fait porter les cornes, qu'elle luy est infidelle.

En Agriculture *bois* se dit des menuës branches, sions ou rejettons que les arbres poussent chaque année. Ainsi on dit, qu'un arbre nain pousse trop de *bois*, qu'une vigne est trop chargée de *bois*, pour dire, qu'il la faut tailler, & qu'il faut émonder ou élaguer les arbres. On appelle aussi la vigne, le *bois tortu*.

Bois gentil, est une plante medecinale qui jette plusieurs surgeons, qui a ses branches hautes d'un palme. Ses feuilles sont semblables à celles de l'olivier, quoy que plus menues & plus ameres. Elles ont un goût si picquant, qu'elles écorchent la langue & le gosier. On l'appelle en Latin *chamaelea*, & est de grand usage en Medecine.

Bois de la Chine, est un *bois* propre pour faire des ouvrages de Marqueterie, que les Hollandois appellent *Letterhout*, qui ne croit en aucun autre lieu du monde que dans le Continent de Guyane. Le millier pesant ne revient sur les lieux qu'à un escu. On le vend à Paris jusqu'à cent, & jamais moins de cinquante escus.

BOIS, est aussi un nom collectif, qui signifie les arbres qui sont plantez fort épais & en grand nombre, soit dans un jardin, soit à la campagne. Un *bois* épais. un *bois* degradé.

Bois de haute fustaye. C'est le *bois* qui est parvenu à sa plus grande hauteur, qui est reputé immeuble, & qui ne peut être abatu par un usufruitier.

On appelle *bois de haut revenu*, celuy qui est de demi fustaye de 40. ou de 60. ans.

Bois sur le retour, est un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à se corrompre, qui a plus de 200. ans à l'égard des chesnes. Il est different du *bois taillis*, qui renaît sur les vieilles souches de la haute fustaye coupées, & qu'on peut couper tous les neuf, douze ou quinze ans, qui tourne au profit de l'usufruitier.

Bois taillis, est le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans au moins, & qui est au dessous de 40. ans, car au delà c'est une *fustaye sur taillis* : c'est dont on fait le charbon & le *bois* à brûler.

Bois a faucillon, est un petit taillis qu'on peut couper avec un petit ferrement.

Bois en pueil. C'est un *bois* nouvellement coupé, & qui n'a pas encore trois ans. Ce mot se trouve en plusieurs Coutumes, & entre autres en celle d'Auvergne.

On appelle un *bois en deffends*, quand on a deffendu de couper un *bois* qu'on a reconnu de belle venuë dans quelque triage, pour le conserver & le laisser croître, jusqu'à ce qu'on en ait besoin : & on dit qu'un *bois* est jugé *deffendable*, quand le Juge a donné permission d'y faire entrer les bestiaux en panage.

Bois marmenteaux, ou *Bois de touche*, sont des *bois* autour d'une maison ou d'un parterre pour leur servir d'ornement, auxquels on ne touche point. Les usufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux* & *bois de touche*, ni en haute fustaye, ni en taillis, quand ils servent à la decoration d'une maison ou d'un château.

Une coupe de *bois* reglée, est une division qui se fait d'un grand *bois* en certaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une certaine quantité sans degrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. On appelle *l'âge du bois*, ou *l'usance du bois*, le temps écoulé depuis sa derniere coupe. *L'usance du bois* se dit de son exploitation.

Garde-bois, est l'Officier preposé pour empécher les degradations des *bois*, & conserver le gibier.

En Poësie on appelle les Divinitez des *bois*, les Dryades, Hamadryades, les Faunes, les Satyres, &c.

En termes de Marine, on dit, Faire du *bois*, pour dire, Descendre en terre pour aller couper des *bois* necessaires à l'équippage. On dit aussi, qu'un vaisseau a reçû des coups en *bois*, pour dire, dans les bas, dans les œuvres vives.

HAUTBOIS. s.m. est une flûte qui est de differente grandeur, selon les quatre parties qui servent à en faire un concert. Il est devenu depuis peu un instrument militaire, le Roy en ayant mis dans les Compagnies des Mousquetaires.

On dit figurément, qu'un homme joue du *hautbois*, quand il fait abatre des *bois* de haute fustaye.

Au Triquetrac on dit, Abatre du *bois*, quand on abat beaucoup de dames de dessus le premier tas, pour faire plus facilement des cases dans la suitte.

On appelle un homme estropié d'une jambe, *Jambe de bois*.

BOIS, se dit aussi en plusieurs phrases proverbiales. On dit d'un fanfaron, que c'est un grand abateur de *bois*, qui se vante de faire beaucoup plus de proüesses qu'il n'en fait, sur tout en amour. On le dit aussi d'un homme qui expedie beaucoup de besogne, & même d'un Juge qui rapporte beaucoup de procés. On dit de ceux qui font les choses avec éclat, violence & impetuosité de naturel, que c'est la force du *bois*, par allusion au *bois* vert qui se tormente & qui travaille. On dit, Avoir l'œuil au *bois*, pour dire, Prendre garde à ses affaires, & ne se laisser point surprendre, par allusion aux embuscades qui se font d'ordinaire dans les *bois*, dont on se doit deffier toujours, quand on passe prés des *bois*. On dit aussi, Il y a plus de *bois* en l'air qu'en terre, pour dire, qu'on a beau degrader des *bois*, il en revient plus qu'on n'en consume. On dit, que le *bois* tortu fait le feu droit. On dit aussi, Il n'est tel feu que de gros *bois*, en faisant allusion à un Philosophe qui voyoit constamment brûler sa maison. On dit en menaçant, Il verra de quel *bois* je me chauffe, pour dire, Je le bastonneray du *bois* que j'ay à mon feu. On dit en ce même sens, Charger un homme de *bois*, luy donner sa provision de *bois*, pour dire, luy donner plusieurs coups de bâton. On dit, qu'un homme est du *bois* dont on fait les vieles, qu'il est de tous bons accords, pour dire, qu'il est foible ou complaisant, qu'il n'ose ou ne veut contredire personne. On dit d'une chair dure ou trop cuitte, qu'elle est seche, dure comme du *bois*, que c'est du *bois*. On dit bassement d'un visage passe, defait, d'une mauvaise mine, que c'est un visage de *bois flotté*, &c.

BOISER. v. act. Garnir de menuiserie une cheminée, une chambre, un platfond, un alcove.

BOISÉ, ÉE. part. & adj. On dit qu'une terre est bien *boisée*, quand elle a des bois de haute fustaye dans ses jardins, dans un parc, ou dans ses dependances.

BOISEUX, EUSE. adj. qui ne se dit que des plantes qui ont quelque solidité, qui sont de la nature du bois.

BOISSEAU. s.m. Mesure pour du grain, de la farine, du sel, des navets, de la cendre, du charbon, &c. Il est fort different en France, & change presque en toutes les Jurisdictions. A Paris il contient quatre quarts, ou huit litrons; & il faut trois *boisseaux* pour faire un minot, & quatre minots pour faire un septier de bled, & 48. minots pour faire un muid. Le bled se mesure à *boisseau* ras, & la farine à *boisseau* comblé. Par la derniere Ordonnance de 1669. le *boisseau* doit avoir huit pouces, deux lignes & demie de haut, sur dix pouces de large ou de diametre d'un fust à l'autre; le *demi-boisseau* de huit pouces cinq lignes de haut, & huit pouces de diametre entre les deux fusts. Le Pere Mersenne a observé que le *boisseau* de bled de Paris contient 220160. grains, quand il est comble, & 172000. quand il est ras. En plusieurs lieux, & sur tout à Lyon, on l'appelle *bichet*. Ce mot, selon Du Cange, vient de *buscellus*, *bustellus*, ou *bissellus*, diminutif de *buz*, ou de *buza*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

On dit par un proverbe sacré, qu'il ne faut pas mettre la lumiere sous le *boisseau*, pour dire, qu'il ne faut point cacher les bonnes œuvres qu'on fait, ni s'abstenir de prêcher, quand on en a la capacité, parce que cela va à l'édification, ou à l'instruction du prochain.

On dit populairement, qu'un homme a de pleins *boisseaux* de pistoles, pour dire, qu'il en a beaucoup; qu'on donnera un *boisseau* de diamants, pour, Faire une promesse hyperbolique. On dit aussi, que le *boisseau* est plein, lors que la Providence châtie ceux qui ont commis un grand nombre de crimes.

BOISSELÉE. subst. fem. Plein un boisseau de grain, ou d'autre chose qui se mesure au boisseau.

BOISSELÉE, se dit plus particulierement d'une certaine mesure de terres, dont on use en la pluspart des Provinces de France. C'est autant de terre qu'il en faut pour contenir la semence du grain contenu en un boisseau. Cette terre contient tant de *boisselées*. Pour faire un arpent de Paris, il faut environ huit *boisselées*.

BOISSELIER, IERE. subst. masc. & fem. Artisan qui fait, qui vend des boisseaux, des litrons, des seaux, des pelles, & autres ouvrages.

BOISSON. subst. masc. Ce qui est propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. L'eau est la *boisson* ordinaire des animaux. les Chinois font toujours chauffer leur *boisson*. dans les pays differents on a de differentes *boissons*, du vin, de la biere, du sidre, du sorbet, &c.

BOITE. subst. fem. La saison où le vin est bon à boire. Ce vin est trop verd, il ne sera dans sa *boite* que dans trois mois.

BOITE, est aussi du petit vin qu'on fait à la campagne pour des valets, en mettant des seaux d'eau sur le marc avant qu'il soit entierement pressuré. On a fait trois muids de *boite* pour les gens.

BOITER. v. neut. Clocher, incliner plus d'un côté que d'autre en marchant. On *boite* du pied, quand l'un est plus court que l'autre. On *boite* aussi de la hanche, quand elle est foible. On *boite* par blessure, on *boite* par douleur, lors que les jambes, ou les cuisses, ou les pieds sont incommodés, & ne peuvent faire leurs fonctions.

BOITEUX, EUSE. subst. Celuy ou celle qui boite. Il est presque gueri de sa goutte, il n'est plus qu'un peu *boiteux*.

En termes de Manege, on appelle un cheval *boiteux* de l'oreille, ou de la bride, quand par ses mouvements de tête il marque tous les pas qu'il fait en boitant.

On dit proverbialement en matiere de nouvelles, qu'il faut attendre le *boiteux*, pour dire, qu'il en faut attendre sa confirmation, avant que de les croire. On dit qu'il ne faut pas clocher devant les *boiteux*, pour dire, qu'il ne faut pas se moquer des defauts naturels de son prochain, & qu'il n'a pas par sa faute. On dit aussi, que les *boiteux* sont de bons mâles, & vigoureux en amour. Ce proverbe vient d'une réponse que firent les Amazones pour se moquer des Scythes qui leur vouloient persuader de se rendre à eux, en leur disant, qu'elles ne seroient plus caressées par des *boiteux*, comme étoient tous les males de ce pays-là, à cause qu'elles leur tordoient les jambes en naissant, afin de demeurer toujours les maîtresses. Cette réponse passa d'abord en proverbe chez les Grecs, & chez les autres nations.

BOL

BOL, ou *Bolus*. f.m. Terme de Medecine. C'est un medicament preparé en sorte qu'on le puisse avaler en un ou plusieurs morceaux. On luy a donné de la casse en *bol*. Ce remede a été inventé pour ceux qui ont repugnance à prendre les remedes en liqueur, ou pour avaler les remedes qui par leur pesanteur resteroient au fond du verre, comme le mercure, l'antimoine. On fait les *bols* avec des electuaires, des confections, des conserves, des pulpes, des poudres, des sels, des huiles, essences, extraits, sirops, &c.

BOL D'ARMENIE. f.m. C'est une motte de terre venant d'Armenie proche de la Cappadoce. Elle est d'une couleur pâle, épaisse & pesante, & tient de la nature de la pierre. Elle est molle & friable, & se pulverise comme de la chaux. Elle desseiche fort, & est bonne pour les dissenteries & cours de ventre, pour les rheumes & catharres, pour guerir les ulceres de la bouche, pour les crachements de sang, & même pour la peste & les venins. Beaucoup de gens confondent le *bol d'Armenie* avec la terre Lemnienne. Les Marchands les falsifient, & les vendent l'un pour l'autre. Les Medecins l'appellent *rubrica sinopica*, & les Apoticaires *bols Armeni*. Il est pesant & massif; & ressemble à un foye. On le tire en certaines baumes ou cavernes de Cappadoce, & on l'apporte en la ville de Sinope, d'où il a pris son nom. Matthiole dit qu'on le trouve dans les mines d'or, d'argent, de cuivre, & de fer. Voyez Fallope, Agricola, Cardan, Scaliger, qui en ont traitté amplement.

BOM

BOMBANCE. f. f. Vieux mot qui signifioit, Grande dépence faite pour la parade, pour la vanité. On a vécu toûjours dans cette maison avec grande *bombance*, ce n'est que *bombance* & que festins. Menage le derive de *pompancia*, qui a été fait de *pompa*. Borel le derive du vieux mot Gaulois *bobance*, & *bobancier*, qui signifient *vanité*, *superfluité*.

BOMBARDE. f.f. Piece d'Artillerie dont on se servoit autrefois, qui étoit grosse & courte, ayant une ouverture fort large. Quelques-uns l'ont appellée *basilic*, & d'autres *passevolant*. Il y a eu des *bombardes* qui ont porté jusqu'à 300. livres de balle; & pour les tirer on les balançoit sur des cordages soûtenus par des chevres ou gruës de charpente, qui ne sont plus en usage que dans l'Histoire. On s'en servoit pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une grande charge de poudre. Aussi les *bombardes* étoient elles en usage devant l'invention des canons. Car Froissart fait mention d'une *bombarde* qui avoit 50. pieds de long, & faisoit si grande noise au descliquer, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit, de cinq lieuës durant le jour, & de dix lieuës pendant la nuit, & qu'il sembloit que tous les Diables fussent en chemin. Elle ne joüoit qu'avec des cordes & des machines. Il parle aussi d'une *bombarde* portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fer & empennez. Casimir Polonois dans sa Pyrotechnie écrit que les Danois ont été les premiers qui se sont servis de cette machine. Quelques-uns derivent ce mot par corruption de *Lombarde*, croyant qu'elle est venuë de *Lombardie*; & ainsi l'appelloient les Espagnols. Mais Menage aprés Vossius & autres le derive du Grec *bombos*, ou du Latin *bombus* à *bombo*, & *ardeo*, ou à cause du bruit éclattant que font les canons, dont les premiers ont été appellez *bombardes*. D'autres le derivent de *bomba*, dont quelques Auteurs se sont servis pour parler de certaines coquilles qui servoient de trompettes. Mais il vient de l'Allemand *bomberden*, qui est le plurier de *bomber*, qui signifie *balista*.

BOMBARDIER. subst. masc. Celuy qui mire, & qui met le feu à la bombe. Il y a 200. ans qu'il signifioit, Celuy qui servoit les bombardes, qui étoient les principales pieces d'artillerie de ce temps-là. On appelloit aussi *Couleuvrinier*, Celui qui servoit les couleuvrines; comme on appelle aussi *Canonier*, Celuy qui sert le canon.

BOMBARDER. v. act. Jetter plusieurs bombes dans une place qu'on ne veut pas assieger tout a fait. Le Roy a fait *bombarder* Alger, & l'a obligée à demander la paix.

BOMBASIN. f. m. Futaine à deux envers, doublement croisée, ou double basin qui vient de Lyon. Ce mot vient de *bombasium*, mot Arabe qui signifie *coton*. Mais Menage le derive de *bombycinum*, & de *bombyx* ver à soye; ou de *bombax*, qui selon du Cange, signifie du *coton*, qu'il dit être quelque chose de mitoyen entre la laine & le lin.

BOMBE. f.f. Grosse grenade, ou gros boulet de fer aigre qui est creux & rempli de poudre. On le tire dans un mortier monté sur un affust, & le feu se met à la fusée lente qui entre dans sa lumiere. Son poids, quand il tombe, & les éclats du fer quand il se brise, font de grands desordres dans une ville assiegée. Ce mot vient de *bombus*, *crepitus*, *aut sibilus ani*, à cause du bruit que fait la *bombe*. Mr. Blondel a fait un livre de l'Art de jetter les *bombes*; & il croit que l'usage des mortiers est aussi vieux que celuy du canon. On en trouve un exemple de l'année 1435. Il est parlé aussi de mortiers au siege de Naples sous Charles VIII. On tient que ce fut un habitant de Venlo qui inventa les *bombes* sur la fin du dernier siecle pour les faire servir aux feux d'artifice. Les Hollandois disent qu'un Ingenieur Italien en fit des épreuves à Bergopzom, avant que l'homme de Venlo y eût songé: que les premieres qu'on ait fait servir à la guerre, furent jettées dans Wachtendonck, lors que le Comte de Mansfeld l'assiegeoit en 1588. qu'on ne s'en est servy en France qu'au siege de la Mothe en 1634. quoy que dise Casimir, que les François en jetterent dans la Rochelle: que l'Ingenieur qui les jetta étoit un Anglois nommé Maltus: qu'au siege de Torn en Prusse les Polonois se servirent contre les Suedois d'une maniere extraordinaire de jetter des pierres sans mortier, qui pesoient plus de 800. livres.

Un caillon de *bombe*, est un fourneau superficiel, un creux où on met cinq ou six *bombes*, qu'on couvre d'un peu de terre, & qu'on fait tirer quand l'ennemi arrive sur le terrain.

BOMBÉ. adj. m. Les artisans appellent ainsi le bois renflé qui est creux & courbé en arc.

BOMERIE. f.f. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur les costes de Normandie à un contract ou prêt à la grosse adventure, qui est assigné sur la quille du vaisseau. La *bomerie* differe de l'assûrance, en ce qu'il n'est rien dû en vertu de ce contract en cas de naufrage, mais seulement quand le navire arrive à bon port. Ce mot vient de *bomé* Flamand, qui signifie *quille du vaisseau*; & *bomerie* est une quille équippée, ou vaisseau garni. On a ainsi nommé l'argent prêté à gros interest, qui monte quelquefois à 25. pour cent, parce que l'argent n'est prêté que sur la quille du vaisseau.

BON

BON, BONNE. adj. qui se dit premierement & éminemment de Dieu. La Nature Divine est *bonne* par sa nature. Il n'y a que Dieu seul qui soit *bon*, dit JESUS-CHRIST en St. Matthieu.

BON, se dit à l'égard des creatures spirituelles, de ce qui

qui perfectionne leur nature, & qui leur acquiert l'estime des hommes. En ce sens il est opposé à *méchant*, & à *mauvais*. *Bon* Ange, mauvais Ange. *bon* Demon, méchant Demon. *bon* Genie, mauvais Genie. *bonne* ame, méchante ame.

BON, se dit aussi des estres corporels, soit hommes, soit animaux, plantes, mineraux, & méme de tout ce qui resulte de l'air. *Bon* garçon, *bon* cheval, *bon* oiseau, *bon* or, *bon* bois, *bonne* pierre, *bon* pain, *bon* vin, *bonne* terre, *bon* Philosophe.

Generalement parlant ce mot peut servir d'épithete à tous les substantifs de la Langue, mais il fait quelquefois équivoque dans leur signification, dont voicy quelques exemples.

BON, est souvent augmentatif tant en bien qu'en mal. *bon* Apôtre, *bon* coquin, *bon* drosle, *bon* diable, *bon* enfant, *bon* éveillé, *bon* frere, *bon* fripon, *bonne* piece, *bon* scelerat, *bon* vivant, *bonne* peste, une *bonne* lieuë, une *bonne* heure.

BON, est quelquefois relatif aux choses à quoy il peut servir. La diette est *bonne* pour la santé. le lit est *bon* pour le rheume. les artichaux sont *bons* à manger. cela est *bon* à toutes sauces. cette quinte n'est pas *bonne*, j'ay une sixiéme.

BON, se dit aussi de ce qui est franc & sincere. C'est un homme qui va à la *bonne* foy. c'est un *bon* cœur d'homme. On le dit aussi de l'habileté. C'est une *bonne* teste, un *bon* sens, un *bon* esprit.

BONNE ADVENTURE. subst. fem. Rencontre favorable & avantageuse. Par *bonne adventure* j'ay trouvé celuy que je cherchois il y a long-temps. On appelle, Dire la *bonne adventure* à quelqu'un, quand par l'inspection de la main on luy predit ses bonnes, ou mauvaises fortunes. Les Bohemiens font des discours de *bonne adventure*.

BONNE ANNÉE, est une année fertile. Il m'en a donné pour la *bonne année*, tout mon saoul. On dit aussi, *Bon an, mal an*, pour dire, par années communes.

BON AIR, signifie, Bonne grace, bonne mine, agreable maniere d'agir, de s'habiller, &c.

BON BON. Terme enfantin, qui signifie quelque friandise qu'on donne aux enfants.

MON BON, *Ma bonne*, est un terme de caresses familieres, qui veut dire, *Mon cher, Ma chere*.

COURIR LE BON BORD, c'est, Pirater. On le dit aussi des femmes publiques qui frequentent les mauvais lieux.

BONNE BOUCHE, se dit non seulement au propre de la bonté de l'haleine qu'on se conserve en mangeant quelque chose d'odoriferant aprés le repas, mais encore figurément des choses qu'on fait en dernier lieu. Il luy a gardé cette nouvelle pour la *bonne bouche*. il luy a suscité cette affaire pour la *bonne bouche*.

BON CHRESTIEN, se dit de ceux qui s'acquittent bien des devoirs du Christianisme. On le dit aussi de certaines poires fort grosses qu'on appelle en Latin *pyra pancrestia*. *bon chrestien* d'été, *bon-chrestien* d'hiver.

Il luy a dit cela une *bonne* fois, c'est à dire, definitivement, une fois pour toutes.

BONNE GRACE, se dit de l'agrément d'une personne qui a bonne mine, bonne façon : & on dit, Se recommander aux *bonnes graces* de quelqu'un, pour dire, luy demander la continuation de son amitié. On dit aussi, Vous avez *bonne grace* de vous mesler de cette affaire, tant en parlant serieusement, qu'ironiquement. On appelle aussi *bonne grace*, un petit rideau qui est au chevet d'un lit.

BONNE FORTUNE, se dit non seulement de l'élevation en biens & en honneurs, mais aussi des accidents ou rencontres favorables & avantageuses qui arrivent dans la vie. On le dit encore de conquêtes amoureuses. C'est un homme à *bonnes fortunes*.

BON HOMME, se dit d'un vray homme de bien, & aussi d'un vieillard qui ne peut faire de mal, d'un homme simple qui ne songe à aucune malice, qui n'entend point de finesse, qui croit de leger. Les soldats pillent le *bon homme*, c'est à dire, le paysan. On appelle un vieillard, un *bon homme*; une vieille femme, une *bonne femme*. On dit aussi un *bon homme* de mer, pour dire, un bon Pilote, ou un Capitaine de Marine; un *bon homme* de cheval, pour dire, un *bon* Escuyer.

On appelle *Bons Hommes*, un Convent de Minimes prés de Paris, à cause que le Roy Louis XI. appelloit St. François de Paule leur Fondateur *le bon homme*. Il y a aussi des Religieux de l'Ordre de Grammont qu'on appelle *Bons Hommes*, qui avoient une Maison dans le bois de Vincennes, où les Minimes ont été premierement introduits. Menage. C'est aussi un nom qu'ont eu autrefois les Heretiques Albigeois.

BON JOUR, est une Feste solemnelle. Faire son *bon jour*, c'est, Recevoir le St. Sacrement de l'Eucharistie. Donner le *bon jour*, c'est, Faire un compliment à une personne pour luy souhaitter une heureuse journée. Et on dit absolument, *bon jour*, pour dire, Dieu vous gard. On dit aussi, *Bon jour*, & *bon an*, le premier jour de l'année.

BONNE MAIN, est une main propre à bien écrire, à bien dessiner, à bien réüssir à toutes sortes d'arts où elle se veut appliquer. On le dit aussi de celuy qui a la main forte, qui a bonne serre, qui ne rend rien. On le dit aussi de celuy qui est en autorité, qui obligera à faire ce qu'il luy plaira. On dit encore, qu'une affaire est en *bonne main*, pour dire, qu'elle est sous la conduitte d'un homme qui la sçaura faire réüssir. On dit aussi par civilité, Cela est en *bonne main*, quand on ne veut pas reprendre une chose qui est tombée entre les mains d'une personne à qui on en veut faire un present. On dit aussi en jugeant d'un livre, d'un tableau, ou d'autre chose fort artiste dont l'auteur est inconnu, qu'ils viennent d'une *bonne* main, d'un *bon* Auteur, d'un habile homme.

BONNE MAISON. Famille noble, ou enrichie. La grande œconomie fait les *bonnes maisons*. On l'a traitté en enfant de *bonne* maison, pour dire, On l'a bien chatié. Et on dit un *bon logis*, en parlant d'une hôtellerie où on est bien traitté.

BON MOT, se dit de quelque trait sententieux, ou plaisant, d'une bonne rencontre. Il y a des gens qui se piquent d'estre discurs de *bons mots*.

BON VISAGE, signifie non seulement un visage sain, mais aussi un accueil favorable, doux, riant, un témoignage qu'on donne à ses amis qu'ils sont les bienvenus.

On dit adverbialement, *A la bonne heure*, pour dire, Fort à propos. *A la bonne heure* nous a pris la pluye. Il signifie aussi, Consentir à quelque chose. On dit, aussi, Il est encore *de bonne heure*, pour dire, Il n'est pas tard, ou il n'est pas encore temps.

BON, sert quelquefois d'interjection, tant pour faire une exclamation, *Bon Dieu! bonne Vierge!* que pour faire une ironie en se mocquant d'une proposition, Vous me menacez, *bon*, je ne vous crains pas; ou pour exciter à poursuivre, *Bon*, courage. *bon*, suivez.

BON, est quelquefois substantif. Le *bon* de l'affaire, veut dire l'avantage qu'on y trouve. Le *bon* du conte, c'est le trait plaisant, le sel, qui s'y rencontre. Le *bon* & le beau sont les objets de nos affections. Dans cet ouvrage il y a du *bon*, & du mauvais. On dit qu'un homme a du *bon*, du revenant *bon* dans une affaire, pour dire, qu'il y a profité, qu'il luy est demeuré une partie de sa recepte entre les mains. On dit aussi, qu'une armée a eu du *bon*, pour dire qu'elle a eu la victoire, ou quelque avantage sur ses

ses ennemis. On dit aussi, qu'un homme est en ses *bonnes*, pour dire, qu'on l'a trouvé dans une disposition favorable d'accorder une demande. On dit aussi, Il la luy a gardé *bonne*, pour dire, Il a conservé son ressentiment jusqu'à une occasion de se vanger. Et on dit, Du *bon* du cœur, pour dire, Sincerement & avec affection. Trouver son *bon*, c'est, Trouver un parti plus avantageux que celuy qu'on avoit auparavant. On dit aussi, Cela ne presage rien de *bon*, pour dire, C'est l'avantcoureur de quelque mal.

BON, se dit quelquefois absolument & adverbialement. Boire du *bon*, on sousentend vin. Il fait *bon* vivre en ce pays-là, pour dire, On y vit à *bon* marché. On dit aussi, Il fait *bon* vivre, & ne rien sçavoir, on apprend toûjours. Il fait *bon* battre glorieux, il ne s'en vante pas. Il fait *bon* être en la compagnie des honnêtes gens. Tenir *bon*, c'est, Se deffendre avec courage, disputer avec opiniâtreté. Faire *bon*, Promettre de payer pour soy, ou pour autruy. A quoy *bon* tant de soins? pour dire, Que sert-il? Sentir *bon*, pour dire, Exhaler, ou ressentir une odeur agreable. Coûter *bon* ou *bonne*, pour dire, Faire quelque grande perte en acquerant quelque chose peu considerable. On dit aussi, *Tout de bon*, *à bon escient*, pour dire, Serieusement, & sans jeu ni fiction. On dit aussi, qu'un homme trouve *bon* quelque chose, lors qu'il l'approuve, qu'il la gouste bien, tant au propre qu'au figuré. Et on dit absolument, *Bon bon* cela, quand il en demeure d'accord. On dit aussi, Il y fait *bon*, pour dire, L'occasion est favorable. Il fait *bon* semer, donner bataille, &c. Il fait *bon* avec ce Seigneur, pour dire, On fait fortune avec luy. On dit aussi, Il y fait *bon*, pour dire, Il y fait sûr, ou pour dire, Le temps, l'occasion est favorable pour faire une telle chose. Il fait *bon* passer la riviere a ce gué. Il fait *bon* se fier aux gens d'honneur. Ce drap est d'un *bon* user. On dit au Palais, Comme il avisera *bon* être, comme *bon* luy semblera.

BON, se dit proverbialement en ces phrases. Les *bons* pâtissent pour les mauvais, quand on fait un mauvais jugement de plusieurs personnes du même genre, quoy qu'il y en ait parmi de fort innocens. On dit, que les *bons* maîtres font les *bons* valets, pour dire, qu'il faut qu'il y ait de la douceur & de l'amitié reciproque entre les maîtres & les valets. Les *bons* comptes font les *bons* amis. A tout *bon* compte revenir. Recevoir une somme à *bon* compte. On dit aussi, Joüer *bon* jeu *bon* argent, pour dire, qu'il faut bien payer quand on joüe serieusement. On dit aussi, *Bonne* mine, & mauvais jeu, pour dire, Ne pas faire paroître tous les chagrins qu'on a dans l'ame, ou cacher ses méchantes affaires. Contre fortune *bon* cœur, pour dire, qu'il faut de la constance dans les adversités. On dit aussi, A *bon* entendeur salut, quand on fait quelque reproche ou reprimende à quelqu'un en paroles couvertes. On dit, Avoir *bon* pied & *bon* œuil, pour dire, Estre sain & vigoureux. On dit, *Bon* jour, *bonne* œuvre, pour dire, que les méchants prennent occasion des bonnes Fêtes pour faire leurs crimes, lors qu'on s'en deffie le moins. On dit, A *bon* chat, *bon* rat, de ceux qui se battent avec forces égales. On dit aussi d'un homme doux & simple, que c'est un *bon* Prince, qu'il ne foule gueres ses sujets. On dit aussi, Mettre quelqu'un sur le *bon* pied, non seulement pour établir sa fortune, & le faire paroître avec éclat, mais encore pour le mettre en disposition d'obeir, de ne point contredire. On dit aussi, A quelque chose malheur est *bon*, pour dire, qu'un habile homme peut profiter des malheurs qui luy arrivent. On dit aussi à un homme qui est civil, Couvrez-vous, la chaleur vous est *bonne*. On dit aussi, qu'un homme n'est *bon* à rien, n'est *bon* qu'à noyer, n'est *bon* ni à rôtir, ni à boüillir, n'est *bon* à aucune sauce, pour dire, que c'est un homme inutile qui n'est propre à quoy que ce soit. On dit aussi, qu'on ne seroit pas *bon* à jetter aux chiens, si on avoit fait une telle chose, pour dire, qu'on attireroit l'indignation publique sur soy. On dit aussi, que ce qui est *bon* à prendre est *bon* à rendre, de ceux qui s'emparent du bien d'autruy injustement, & par provision. On dit encore, Un *bon* averti en vaut deux, pour dire, Un homme est bien plus fort quand il a pris ses precautions. On dit, qu'un valet est allé à la *bonne* eau, quand il est longtemps à revenir. On dit aussi, qu'un homme ne tirera rien d'un autre que par le *bon* bout, pour dire, qu'il n'en aura rien que par la force, par la voye de la Justice. On dit aussi, Qui *bon* l'achete, *bon* le boit, pour dire, qu'on trouve de l'avantage à n'acheter que de *bonnes* denrées. On dit aussi, Tout cela est bel & *bon*, mais l'argent vaut mieux, à ceux qui apportent des raisons & des excuses pour ne point payer. On dit aussi, qu'un homme est un *bon* Gaulois, pour dire, qu'il est à la vieille mode; qu'il est *bon* François, pour dire, fort affectionné à sa patrie; &, En *bon* François, pour dire, S'expliquer franchement, & sans rien deguiser. Une *bonne* fuitte vaut mieux qu'une mauvaise attente. On disoit autrefois, *Bon* prou vous fasse, pour dire, Je souhaitte que cela vous profite.

BONACE. subst. fem. Calme de la mer, qui se dit quand le vent est abatu, ou a cessé. La *bonace* trompe souvent le Pilote. la *bonace* se tourne souvent en orage. On le dit figurément en Morale. Le Gouvernement Politique est aisé pendant la *bonace* & la paix. Menage derive ce mot de *bonacia*.

BONASSE. adj. masc. & fem. Qui est bon, simple & facile, qui se laisse conduire par les autres; & quelquefois, qui est impudent. Vous avez affaire à un homme d'un naturel *bonasse*, il entendra volontiers à un accommodement.

BONAVOGLIE. subst. masc. Terme de Marine. C'est un homme qui se loue volontairement pour tirer la rame.

BOND. subst. masc. Reflexion, rejaillissement que fait un corps dur tombant avec violence sur un autre corps dur. Un balon en tombant fait plusieurs *bonds*. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *bombos*, *bombeuein*, *resonare*, *strepere*, ce qui est le propre des choses qui bondissent.

BOND, se dit aussi des sauts frequents que font les chevaux, les agneaux, les chevres, & autres animaux par gayeté, ou par emportement. Ce cheval ne va que par sauts & par *bonds*.

On dit proverbialement, Faire une chose du second *bond*, quand on la fait de mauvaise grace, & lors qu'on n'en est plus requis. Cette phrase est tirée du jeu de la paume, à cause que le coup qu'on joüe aprés le second *bond* ne vaut rien. On dit aussi, Prendre la balle au *bond*, ou entre *bond* & volée, pour dire, Prendre justement le temps, l'occasion favorable de faire, d'obtenir quelque chose. On dit aussi, qu'un homme a fait faux *bond*, lors qu'il a fait banqueroute, ou qu'il a manqué à quelque devoir d'amitié, à quelque chose qu'il avoit promise. Cette fille a fait faux *bond* à son honneur.

BONDE. s. f. Grande pale ou piece de bois qui sert à boucher la rigole qu'on laisse dans la chaussée d'un estang pour en faire écouler les eaux quand on le veut pescher. Elle se leve avec une vis, ou des leviers.

On dit figurément, Lâcher *la bonde* à ses soûpirs, à ses larmes, & à ses passions, pour dire, les laisser couler, ou agir en pleine liberté.

BONDIR. v. n. Faire des bonds. La tête coupée de

de ce criminel *bondit* deux ou trois fois sur l'échafaut. les chevres *bondissent* dans les campagnes. On dit aussi, que le cœur *bondit*, quand il se souleve par quelque degoust, ou quand il est prêt de vomir.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. Il ne se dit gueres que des animaux, comme chevres, agneaux, qui *bondissent* dans les champs.

BONDISSEMENT. s. m. qui ne se dit que du *bondissement* du cœur soulevé par quelque prochain vomissement, ou quelque degoust.

BONDON. s. m. Cheville de bois grosse & courte qui sert à boucher un trou qu'on laisse aux tonneaux par dessus pour les remplir.

BONDON, signifie aussi, le trou même qui est bouché. Quand le vin bout, l'écume sort par le *bondon*.

BONDONNER, v. act. Boucher le bondon d'un tonneau. Ce vin a assez boüilli dans ces tonneaux, il le faut *bondonner*.

BONDRE'E. subst. fem. Oiseau de rapine qui a le bec court, la tête plate & grosse, le col fort court garni de beaucoup de plumes. Tout le dessus de cet oiseau est d'une couleur assez obscure Le ventre est blanc, marqueté de plusieurs taches longues & d'une couleur brune. Sa queuë est fort large. Aldrovandus donne trois testicules à cet oiseau. C'est pour cette raison que les Latins l'appellent *buteo triorchis*. Car *triorchis* est un mot Grec qui signifie, *qui a trois testicules*. Les Italiens appellent cette espece d'oiseau *poyana*, les Espagnols & les Portugais *guccia*.

BONHEUR. s. m. Felicité parfaite, possession d'un bien qui ne laisse rien à souhaiter. Les hommes ne sçauroient jouir d'un *bonheur* parfait que dans le ciel. les Payens ont estimé que le *bonheur* étoit dans la possession de la vertu. Ce mot vient d'*heur*, qui signifioit *bonheur*, d'où vient le mot d'*heureux*, peut-être du Latin *hora*.

BONHEUR, se dit aussi en cette vie, des honneurs, des richesses, des plaisirs, & de tout ce qui contribuë à la rendre agreable. Le *bonheur* de la vie est traversé de mille deplaisirs.

BONHEUR, se dit aussi des rencontres, du hasard. Le *bonheur* est necessaire aux grands Capitaines, & aux grands joüeurs. cet homme a joüé de grand *bonheur*, d'être échapé des pieges qu'on luy a tendus. il en a été averti par *bonheur*.

BONHEUR, se dit aussi en termes de compliments par exaggeration. Depuis que j'ay eu le *bonheur* de vous écrire, de vous voir, de vous parler.

BONIFACE. s. m. est un nom propre d'homme, qui se dit aussi de ceux qui sont doux, simples, & incapables de malice. Cet homme est un vray *Boniface*.

BONIFIER. v. act. Rendre meilleur. Ce jus d'éclanche *bonifiera* nôtre sauce. un zest d'orange *bonifie* le vin. la marne *bonifie* les terres labourables.

BONIFIER, en termes de Marine, signifie, Despecer, une baleine, en tirer ce qu'il y a de bon, en fondre le lard sur la greve. On tire quelquefois d'une baleine qu'on *bonifie* jusqu'à 7. ou 800. livres de ses huiles & de ses barbes.

BONITE. s. m. Poisson qui est fort commun sur la mer Athlantique, qui est d'un goust & d'une couleur assez approchante de celle de nos maquereaux, si ce n'est qu'il est bien plus grand.

BONNEMENT. adv. D'une maniere bonne, sincere, naive. Il a confessé sa faute naïvement, *bonnement*, à la bonne foy.

Il marque quelquefois de l'incertitude. Je ne sçaurois *bonnement* dire où j'ay appris cette histoire. je ne sçay pas *bonnement* la datte de ce contract.

BONNET. subst. masc. Partie de l'habillement qui sert à couvrir la tête, & qui en a à peu prés la figure. *Bonnet* d'enfant. *bonnet* à l'Angloise. on met les cheveux sous le *bonnet* pour les friser. Il y a des *bonnets* de plumes, des *bonnets* ronds, des *bonnets* de fer, ou salades. Menage derive ce mot de l'Anglois *bonnet*, ou de l'Allemand *bonnit*. Pasquier dit qu'il est venu par corruption de *bourrelet*, parce que les chapperons, qui étoient autrefois la couverture de la tête que les gens de robbe ont quitté les derniers, étoient environnez d'un *bourrelet* rond qui couvroit la tête, & le surplus pendoit d'un côté & d'autre ; & comme il etoit inutile, on l'a retranché pour en faire des *bonnets ronds*, que depuis on a changé en *bonnets quarrez*, de l'invention d'un nommé Patrouillet. Ils furent aussi appellez *bonnets à quatre brayettes*. On a appellé aussi *Bifurcati Canonici*, les Chanoines qui portoient des *bonnets quarrez*. Il dit aussi, que quand on donne le *bonnet* dans des Universitez aux écoliers, c'étoit pour montrer qu'ils avoient acquis toute liberté, & n'étoient plus sujets à la verge des superieurs, à l'imitation des Romains, qui donnoient un *bonnet* à leurs esclaves, quand ils les vouloient affranchir. C'est aussi pour cela qu'on les appelle *maistres*.

BONNET, est quelquefois un ornement, ou une marque de quelque caractere. Un *bonnet* rouge est un chapeau de Cardinal. Un *bonnet* de Docteur est un *bonnet* qu'on donne à ceux qui reçoivent le Doctorat. Les Docteurs vont toûjours en robbe & en *bonnet* aux ceremonies.

BONNET QUARRÉ, est le *bonnet* que portent les gens d'Eglise, les gens de Justice, & les gens de College qui sont Philosophes, ou Graduez.

BONNET, est quelquefois une marque d'infamie. Le *bonnet verd* est la marque de ceux qui ont fait cession. Le *bonnet jaune* est la marque des Juifs : en Italie : à Luques ils le portent orangé.

On dit figurément, qu'une question passe du *bonnet*, qu'on opine du *bonnet*, lors que tout le monde est de même advis, ou qu'on opine sans raisonner, & selon le sentiment de ceux qui ont déja opiné.

BONNET À PRESTRE, en termes de Guerre, est un dehors ou piece detachée qui a deux angles rentrans, & trois saillans, qui est presque comme une double tenaille ; si ce n'est que ses côtez sont en queuë d'aronde, au lieu d'etre paralleles, & occupent plus de terrain en dehors qu'en dedans.

BONNET, est aussi le nom du second ventricule du bœuf, & des autres animaux qui ruminent, qu'on appelle autrement *reseau* : c'est où les aliments tombent quand ils ont ruminé, pour y faire une seconde digestion, & de là tomber dans la caillete où se fait le chile. Il a été nommé *bonnet*, parce qu'il ressemble au *bonnet* de lacis, dans lequel les femmes autrefois enfermoient leurs cheveux.

On dit proverbialement ; Triste comme un *bonnet* de nuit sans coëffe, à cause qu'un *bonnet* en cet état est sans ornement & sans propreté. On dit, Mettre la main au *bonnet*, pour dire, Saluer quelqu'un, à cause que les enfans qui ont leur *bonnet* attaché saluent ainsi. On dit aussi de trois personnes liées de grande amitié, & qui sont toûjours de même sentiment, que ce sont trois têtes en un *bonnet*. On dit aussi, que Janvier a trois *bonnets*, pour dire, qu'il se faut bien couvrir la tête durant le froid. On dit, qu'un homme a mis son *bonnet* de travers pour dire, qu'il est chagrin, & qu'il querelle tout le monde. On dit encore, *Bonnet* blanc, ou blanc *bonnet*, pour dire, que deux choses sont égales, & qu'on peut prendre indifferemment l'une pour l'autre. On dit, qu'un homme a la tête prés du *bonnet*, pour dire, qu'il est aisé à mettre en colere, à s'emporter. On dit, J'y mettrois mon *bonnet*, pour dire, Je gagerois ce que j'ay de plus precieux, ce qui m'est le plus necessaire. *Tome I.*

BONNETADE. f. f. Reverence, compliment, cageollerie qu'on fait à ceux dont on croit avoir besoin. Les plaideurs sont accoûtumés a faire bien des *bonnetades* à leurs Juges.

BONNETER. v. act. Solliciter quelqu'un, luy faire la cour, en luy faisant plusieurs saluts & reverence. Les Juges sont bien-aises d'être *bonnetez* par leurs clients.

BONNETERIE. f. fem. Corps de Marchands Bonnetiers, qui est le cinquiéme des six Corps des Marchands de Paris. Ils vendent toutes sortes de bonnets de draps ou de laine, de bas, & de camisolles tricottées, ou faites à l'aiguille, &c.

BONNETIER. subst. masc. Celuy qui fait ou qui vend des bonnets. Chardon de *Bonnetier*. Voyez *Chardon*.

On dit proverbialement, qu'un homme est comme le *Bonnetier*, qu'il n'en fait qu'à sa tête, pour dire, qu'il n'en prend conseil de personne, qu'il n'en suit que son caprice.

BONNETTE, en termes de Fortification, est une espece de petit ravelin au delà de la contrescarpe pour y mettre un corps de garde avancée. Il n'a que deux faces, un parapet, & quelque palissade.

BONNETTES. f. f. plur. Terme de Marine. Ce sont des voiles qu'on attache au bas des autres voiles, quand il fait beau temps, pour aller plus vîte. Il y a des *bonnettes maillées*, qui sont celles qu'on met au bas des deux grandes voiles, qui s'attachent à des anneaux, ou à des mailles ou des œuillets qui sont en bas. Il y a d'autres *bonnettes en etuy*, qu'on appelle autrement *coutelas*, qui s'attachent à chaque extremité de la grande vergue sur des pieces de bois appellées *bouts-dehors*, ensorte qu'elles regnent le long des côtés de la grande voile.

BONTÉ. f. f. Attribut de la Divinité, quand on la considere souverainement bonne à cause de sa clemence, de sa misericorde, de ses graces.

BONTÉ, en Physique, est la qualité de ce qui est bon dans chaque corps, ce qui le perfectionne. La *bonté* de la terre. la *bonté* de l'or. ce corps a tant de degrés de *bonté*. on ne sçauroit trop louer la *bonté* de cette étoffe. on admire la *bonté* de son esprit, de sa memoire.

BONTÉ, en Morale Chrêtienne, se dit de la vertu, & particulierement de la charité, de la douceur, des mœurs, de l'inclination à assister à son prochain, de la patience à souffrir les afflictions, les injures. Il ne faut pas abuser de la *bonté* de ceux qui veulent bien tout souffrir pour l'amour de Dieu.

BONTÉ, dans les Princes, se dit particulierement de leur clemence.

BONTÉ, se dit aussi des actions, & est opposé à *malice*. La *bonté* d'une action depend souvent de l'intention avec laquelle on la fait. cet homme est plein de *bonté*, sans malice ; c'est la *bonté* même.

Il signifie aussi, Simplicité, facilité, sottise. Cet homme s'est ruiné par sa *bonté*.

BONTÉ, se dit aussi des simples civilités. Vous aurez la *bonté* de faire tenir ma lettre. je rends grace à vos *bontés*.

BONZE. f. m. Terme de Relations. C'est le nom qu'on donne aux Prêtres Orientaux, particulierement à la Chine & au Japon. Les *Bonzes* ont porté à la Chine la doctrine de la transmigration des ames.

BOR

BORAX. f. m. C'est un mineral qui sert à souder l'or, que les Anciens appelloient *chrysocolla*. Pline dit que c'est une humeur qui se congele l'hiver dans les mines & dans les caves, & que ce limon congelé est dur comme une pierre ponce. Il s'en trouve dans les mines de plomb, de cuivre, d'or & d'argent. Dioscoride dit que le *borax* d'Armenie est le meilleur, & est verd comme un poireau. On appelle *borax jaune*, le verd de terre qui est beaucoup plus dur que l'artificiel, qui se fait en jettant de l'eau sur les veines minerales tout le long de l'hiver jusqu'au mois de Juin, auquel temps on détourne l'eau, & on laisse pendant deux mois secher la mine : desorte que le *borax* n'est autre chose qu'une mine petrifiée. Le *noir* se trouve aux mines de plomb, le *blanc* aux mines d'argent, & le *jaune* aux mines d'or. Il se trouve encore du *borax* naturel en quelques endroits, & entre autres au fond d'un torrent dans les montagnes de Purbet, dans les terres de Radziaribron, qui vont jusqu'au confins de la Tartarie Blanche ; & il croît en forme de corail. On le ramasse deux fois tous les ans sans autre preparation, comme il est écrit dans les Relations des Hollandois recueillies par Thevenot. Biringuccio écrit qu'il vient quantité de vray *borax* d'Allemagne, & que c'est une pierre luisante & de forme semblable au sucre candi, ou au sel gemme ; quoy que Pline dise qu'elle soit verde, & qu'elle sert non seulement à souder l'or, mais aussi à hâter la fonte des metaux, & à peindre. Agricola dit qu'il y a du nitre fossile, dur & espais comme une pierre, dont on fait le *borax* à Venise : mais la verité est qu'on ne se sert à present que du *borax* artificiel, qui est fait avec de l'urine de jeunes garçons beuvants vin, laquelle on bat avec un pilon dans un mortier de bronze jusqu'à consistance d'onguent, & on y adjoute de la rouille d'airain, & quelquefois du nitre.

BORAX, est aussi une pierre qu'on trouve dans la tête des crapauds, qui est en effet un os de leur tête qui se petrifie avec le temps, comme disent Albert le Grand & Cardan : mais cela n'est pas certain.

BORD. f. m. Ce qui termine, ce qui est aux extremitez de quelque chose. Le *bord* de la mer. le *bord* de l'eau. les Prêtres portent des chapeaux à grands *bords*, les Cavaliers à *bords* retroussez. Ce mot est pur Allemand. Menage dit que le François & l'Allemand viennent du Latin *orlum*, qui a été fait de *ora*, d'où nous avons fait aussi *ourlet*. Du Cange témoigne qu'on a dit *bordus* dans la basse Latinité en la signification de *bord*.

BORD, signifie aussi, un ruban, un galon, une dentelle qu'on met aux extremitez d'un chapeau, d'une juppe, & sur des coutures ou ouvertures des habits.

BORD, en termes de Marine, signifie un navire. Il est allé au *bord* de l'Amiral. il luy a donné à dîner sur son *bord*. il a obligé ce vaisseau ennemi d'abatre le pavillon, & de venir à son *bord*.

On appelle aussi un vaisseau de *haut-bord*, un grand bâtiment à voiles, à la difference des Galeres, Pataches, & des petits bâtiments qu'on appelle de *bas-bord*.

On appelle *bas-bord*, le côté gauche du navire ; & *estribord*, *dextribord* ou *tienbord*, le côté droit, eu égard à la main du Patron qui est à la pouppe.

On dit des vaisseaux Corsaires, qu'ils courent le *bon bord*, pour dire, qu'ils piratent : & figurément on le dit des femmes impudiques, qui courent dans les mauvais lieux. On dit aussi, Renverser le *bord*, ou, Changer de *bord*, pour dire, Revirer le navire, & naviger sur un autre aire de vent. Rendre le *bord*, c'est, Venir ancrer, ou donner fond dans quelque port ou rade. On dit, Courir *bord* sur *bord*, pour dire, Louvier & gouverner tantôt à droit, tantôt à gauche. Courir même *bord* que l'ennemi, c'est à dire, Faire ses mêmes mouvements, gouverner comme luy. On appelle, Faire un *bord*, ou une *bordée*, la route qu'on fait jusqu'à ce qu'on soit obligé

obligé de virer & de mettre à l'autre *bord*. On dit aussi, Courir de *bord* à *bord*, pour dire, Louvier autant sur un costé du vaisseau que sur un autre.

BORD A' BORD. adv. De niveau, proche du *bord*. La riviere est *bord à bord* du quay. il faut coudre ce ruban *bord à bord* de la juppe.

BORD, a aussi signifié autrefois, un *bastard*, comme témoigne Du Cange; d'où Covarruvias a derivé le mot de *bord*, & croit que ce mot venoit de *burdo*, qui signifie un *mulet* engendré d'un cheval & d'une asnesse.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme est sur le *bord* du precipice, pour dire, qu'il est en danger de faire une grande cheute: qu'il est sur le *bord* de la fosse, pour dire, qu'il est vieux: qu'il a la mort sur le *bord* des levres, pour dire, qu'il est à l'agonie. On dit aussi, qu'on a une chose sur le *bord* des levres, quand on a de la peine à nommer une chose à un certain moment, qu'on nommera facilement quelque temps aprés. On dit aussi, Boire des rouges *bords*, pour dire, Boire des verres tous pleins de vin.

BORDAGE. s. masc. Terme de Marine. Ce sont les planches qui couvrent les costes du navire en dehors: celles du dedans s'appellent *serrage* ou *vaigres*. Les deux planches qui sont des deux costez de la quille s'appellent particulierement *gabords*.

BORDAGE, en termes de Coustumes, est un droit seigneurial dû sur une borde, loge, hostel, ou maison baillée pour faire les vils services du Seigneur, laquelle ne peut être venduë, donnée ni engagée par les Bordiers ou debiteurs de ce droit.

BORDE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une petite maison de campagne. *Bord* est un mot Saxon qui signifie *maison*, ou une *petite ferme de campagne*. De ce mot on a fait aussi autrefois *borderie*, qui signifioit une *petite ferme*; & *Bordier*, pour en signifier le *Fermier*, ou le *Metayer*. Quelques-uns le derivent de *boaria*, c'est à dire, *lieu à tenir des bœufs*.

BORDEAU. s. m. Lieu de débauche où on fait venir des femmes de mauvaise vie pour se prostituer aux hommes, & où se retirent toutes sortes de filous & de coquins. Ainsi Regnier a dit dans ses Satyres,

> Et le plus saint d'entre eux, sauf le droit de cordeau,
> Vivoit au cabaret pour mourir au *bordeau*.

Ce mot est vieux: on dit maintenant *bordel*, & vient de *borde*, parce que les femmes de mauvaise vie étoient logées dans de petites maisons. D'autres croyent que ce mot vient de *bord* & *eau*, parce que ces maisons étoient autrefois le long de l'eau.

BORDE'E. s. f. Pieces d'artillerie qui sont le long des costez d'un vaisseau. Ce Capitaine lascha sa *bordée* contre l'ennemi.

BORDE'E, signifie aussi le cours d'un vaisseau depuis un revirement jusqu'à l'autre. Ce vaisseau a fait son voyage tout d'une *bordée* sans revirer. quand on est obligé de louvier, il faut courir plusieurs *bordees*, revirer souvent.

BORDEL. s. m. Lieu de débauche où les femmes se prostituent. Les *bordels* publics ont été abolis du temps de François I. Ils ont subsisté à Madrid jusqu'à l'année 1627. Ils sont encore tolerez à Rome, & ont été soufferts du temps de St. Louis. Il y avoit à Paris plusieurs endroits assignez à la demeure des femmes de débauche, où elles étoient maintenuës par autorité de Justice. Ainsi on disoit le *bordel* de Glatigni, du Heuleu &c. On a appellé à Paris autrefois la *Porte Bordel*, celle qu'on nomme maintenant la *Porte St. Marcel*.

BORDELAGE. s. m. Vieux mot qui signifie un domeine, un tenement ou metairie de campagne qui est chargée de quelque redevance, qui estoit tenuë ordinairement par des gens de condition servile, & qui rapportoit quelque revenu. Il est derivé de *borde*.

BORDELIER. s. m. Vilain, débauché, qui hante les femmes de mauvaise vie.

BORDER. v. act. Mettre quelque chose le long des extremitez d'une autre. Ce Gouverneur avoit *bordé* la courtine de mousquetaires. cette riviere est toute *bordee* d'arbres. les chemins étoient *bordez* de monde à l'entrée de la Reine.

BORDER, se dit aussi des garnitures qu'on met aux extremitez des habits, des chapeaux. Les juppes des femmes sont maintenant *bordees* de franges. Les chapeaux des Cavaliers sont *bordez* d'argent. On appelle aussi, *Border* un lit, quand on engage le bout des draps & de la couverture entre le bois de lit & la paillasse ou le matelas.

BORDER la haye, se dit en termes de Guerre, d'une certaine maniere qu'ont les mousquetaires de combattre, quand leur bataillon n'est pas soustenu de picquiers contre la Cavalerie: on fait mettre ceux du premier rang un genou à terre, le second se courbe, le troisiéme est droit; & ainsi ils tirent tous trois ensemble les uns par dessus les autres sans s'offencer.

En termes de Marine, on dit *Border* une voile, pour dire, l'étendre & l'arrester par en bas, ensorte qu'elle puisse retenir le vent. On dit aussi, *Border* un vaisseau ennemi, pour dire, le suivre de costé, afin de l'observer & de le reconnoistre. Il signifie aussi, Venir à l'abordage.

BORDE', EE. part. pass. & adj.

BORDE', en termes de Blason, se dit des meubles ou pieces dont l'Escu est chargé, lors qu'il y a autour quelque filet ou bordure d'un metail, ou d'une couleur differente, comme les croix, les bandes, les gonfanons, &c.

BORDEREAU. s. m. Terme de Finances. C'est un memoire des diverses especes dont on fait un gros compte ou payement, ou des sommes d'un compte qui doivent être tirées en ligne pour en voir plus facilement le total. Tous les comptes qu'on rend à la Chambre doivent avoir leur *bordereau*.

BORDIGUE. s. f. Terme de Marine. C'est un espace retranché de roseaux ou de cannes sur le bord de la mer pour prendre du poisson. Les *bordigues* sont ordinairement construites sur les canaux qui communiquent de la mer aux estangs salez, pour prendre le poisson dans le passage de l'un à l'autre.

BORDURE. s. f. Ce qui garnit, ce qui soustient, ce qui termine, ou ce qui orne les bords de quelque chose. On met des chiffres & des emblemes dans les *bordures* qui soustiennent des tapisseries. les *bordures* des parterres se font d'ordinaire de bouis. la *bordure* d'un chapeau se fait avec un petit galon. la *bordure* d'un seau, d'un minot, est la piece de bois qui sert à les renforcer par le haut & par le bas.

BORDURE, se dit particulierement du quadre dans lequel on met un tableau, des miroirs, des estampes. Un tableau paroist beaucoup plus lors qu'il est bien embordure, qu'il a une belle *bordure*. on fait des miroirs avec de riches *bordures* de bois ou de cuivre, d'or, d'argent, de cristal, &c.

BORDURE, en termes de Blason, est une espece de brisure faite comme un passement posé de plat au bord de l'Escu, & qui l'environne tout autour. La *bordure* doit occuper en largeur la sixiéme partie de l'Escu. La *bordure* simple est toute d'une couleur, ou d'un metail, & est la premiere brisure des puisnez. Il y en a de componées, cantonnées, engreslées, endentées, & chargées de plusieurs pieces qui sont des brisures differentes des puisnez de puisnez.

BOREAL, ALE. adj. Qui est du Septentrion. Cette

ville est à tant de degrez de latitude *boreale*. le vent *boreal* est froid & sec. les parties *boreales* de la France sont la Normandie, la Bretagne, &c. Ce mot vient du Latin *Boreas, la Bise*.

BORGNE. adj. m. & f. Qui n'a qu'un bon œuil. Menage croit que ce mot vient du Bas-Breton *born*, qui signifie la même chose.

BORGNE, se dit figurément d'un lieu obscur & mal éclairé. Un cabaret *borgne*, c'est un méchant cabaret. Une maison *borgne*, est celle dont on a bouché les veuës.

BORGNE, en termes de Medecine, se dit du premier des trois gros boyaux ou intestins. On l'appelle aussi *cæcum*, ou *sac*, parce qu'il est comme un gros ventre qui n'a qu'un trou ou conduit ouvert. Il est situé entre l'ileon & le colon. C'est là que le chile le plus subtil se ramasse, & y demeure long-temps, afin qu'il soit plus aisement succé par les veines du mesentere. Les pourceaux & les animaux gloutons ont le *cæcum* grand ou double.

On appelle aussi une grenade *borgne* ou *aveugle*, celle qui n'a pas besoin d'être allumée pour être jettée avec le mortier, mais qui s'allume en tombant. Voyez *Grenade*.

On dit proverbialement, Faire des contes *borgnes*, pour dire, Reciter des fables, des contes de vieilles. On dit aussi, un compte *borgne*, pour dire, opposé à rond. On m'offre 295. l. 10. s. de cette dette, c'est un compte *borgne*, j'en veux cent escus, c'est un compte rond. On dit aussi; Changer son cheval *borgne* contre un aveugle, pour dire, Faire un mauvais troc. On appelle aussi un *faux borgne*, un qui fait le niais, qui feint de n'avoir pas bonne veuë, & qui toutefois tasche à tromper. On dit aussi, qu'au Royaume des aveugles les *borgnes* sont Rois. On dit aussi, Voila bien visé pour un *borgne*, pour se mocquer des tireurs maladroits, parce que, selon les Medecins, on voit mieux, plus droit & plus loin d'un œuil, que quand on se sert des deux ensemble.

BORGNESSE. s. f. Femme qui n'a qu'un œuil. Il ne se dit que par injure & par mépris.

BORGNIBUS. s. m. Terme burlesque, qui signifie un grand borgne. Hannibal a été appellé burlesquement, Capitaine *Borgnibus*.

BORGUE, en termes de Marine, est une espece de panier dont les Pescheurs bouchent l'ouverture qui est au fond d'un bouchot du coste de la mer.

BORNE. s. f. Ce qui separe un heritage d'avec un autre, soit par une marque qui s'y trouve naturellement, soit qu'elle y ait eté mise exprés. L'infini est sans *bornes*. cette prairie a pour *bornes* d'un costé la riviere, de l'autre un bois, un fossé fait exprés. Les Seigneurs qui ont des bois, ou des terres prés des forests du Roy, ont été obligez d'y faire des fossès pour leur servir de *bornes*, par la derniere Ordonnance des Eaux & Forests. une telle croix sert de *borne* à ces deux Parroisses. Les Arpenteurs qui plantent des *bornes*, sont tenus d'y laisser auprés des témoins, qui sont des tuilleaux, ou autres marques dont ils chargent leur procez verbal. les Juges souvent ordonnent qu'une pierre qu'on pretend servir de *borne* sera levée, pour voir si on y trouvera des témoins. Nicod derive ce mot du Grec *bounos*, qui signifie *tumulus, acervus*: car les premieres marques des *bornes* ont été les petites mottes ou élevations de terre, que Rigaut dit avoir été appellés *botones* en termes d'Arpentage. Du Cange dit que dans la basse Latinité on appelloit une *borne, bonna, bunda, bodina*, & *bodula*, d'où on a fait les autres mots de *boonne* pour *borne*, & de *boenner* pour *borner*, d'où on a fait aussi *abonagium* & *esbonagium*, & *esbonare*, pour dire *mesurer* & *mesurer*.

BORNE, se dit aussi de ce qui separe les Provinces & les Royaumes. La France a pour *bornes* la Mer, le Rhin, les Alpes, & les Pyrenées. Les Romains decernoient le triomphe à ceux qui avoient étendu les *bornes* de leur Empire.

BORNE, se dit aussi d'une pierre à hauteur d'appuy, ou d'une barriere qui arreste les carrosses & les charrois, & les empêche d'endommager les portes, ou les murailles d'un bastiment. On met des *bornes* aux deux costés d'une porte cochere, aux parvis des Eglises, &c. à chaque coin de ruë il y a des *bornes*.

BORNE, se dit aussi chez les Vitriers des losanges où quarreaux de vitres disposées en plusieurs façons en maniere de *bornes*, de doubles *bornes*.

BORNES, se dit figurément au plur. seulement des choses spirituelles & morales. St. Thomas étoit un esprit vaste & sans *bornes*. l'ambition d'Alexandre n'avoit point de *bornes*. cet Ambassadeur a été desavoüé, il a passé les *bornes* de son pouvoir. les Tyrans abusent de leur pouvoir quand il est sans *bornes*. On dit aussi, qu'un Orateur n'a point trop étendu son discours, ni fait de longues digressions: qu'une piece de theatre, un Poëme est renfermé dans de justes *bornes*, quand ils ont la juste étenduë qu'ils doivent avoir dans les regles. les vertus ont leurs *bornes*. ne vont point dans l'excez. un homme sage se tient toûjours dans les *bornes* du devoir.

BORNER. v. act. Terminer, un champ, une Province. Cette riviere, ce grand chemin, ce fossé *bornent* cette prairie de trois costez. la Mer & les Pyrenées *bornent* l'Espagne.

BORNER, signifie aussi, Planter des bornes. Les Juges ont ordonné un transport sur cet heritage contentieux, pour le faire mesurer & *borner* par un Arpenteur.

BORNER, signifie encore, Finir, achever. Hercule *borna* ses travaux & sa navigation au Destroit de Gilbratar où il posa ses colomnes. St. Louis *borna* sa vie dans une sainte expedition.

BORNER, se dit aussi figurément des choses spirituelles & morales. Il faut *borner* ses pretentions, sa fortune, son ambition, son discours. la bonté, la puissance, la grandeur de Dieu ne sont point *bornées* ni limitées.

BORNÉ, ÉE. part. & adj. On appelle une maison, une veuë *bornée*, une maison qui est de petite étenduë, & site en un lieu où il est difficile de s'accroistre; une veuë qui est offusquée par des bois, ou par des montagnes. On dit aussi qu'un esprit est *borné*, lors qu'il n'est pas de grande étenduë; qu'il a des veuës *bornées*, qu'il n'est pas capable de grands desseins, ni de sciences difficiles. On appelle aussi une fortune mediocre, une fortune *bornée*, qu'on n'a pas dessein de pousser plus avant.

BOSEL. s. m. Terme d'Architecture. C'est un membre rond qui est à la base des colomnes, qui est comme un gros anneau ou bourrelet, qu'on nomme aussi *baston, tore, spire, & astragale*.

BOS

BOSQUET. s. m. Petit bois. Il se dit particulierement de ceux qu'on éleve dans les jardins des maisons de plaisance, ou des cabinets couverts d'arbres fort touffus.

BOSSAGE. s. m. Terme d'Architecture. C'est une pierre qui a quelque saillie, qu'on laisse sans être taillée dans les bastiments qu'on éleve, pour y tailler ensuitte des chapiteaux, des armes, ou quelques autres ouvrages. On appelle aussi, Joindre les pierres en *bossage*, quand elles avancent au delà des endroits où sont les joints.

BOSSAGE, en termes de Charpenterie, est la rondeur ou bosse que font les bois courbes ou cintrez. On toise les

les bois affoiblis exprés de toute la grandeur de leur *bossage*. On appelle aussi *bossage*, les parties éminentes ou les plus grosses qu'on laisse sur les poinçons, ou autres pieces de bois qu'on employe.

BOSSE. s. f. Eminence de chair sur les espaules, ou sur l'estomac, qui gaste la taille ordinaire & naturelle. Un homme qui a une *bosse* ne se peut jamais vanter d'avoir bonne mine. un chameau a une *bosse* sur le dos, un dromadaire en a deux. Menage derive ce mot de *pusa*, d'où il fait *busa*, & ensuitte *bosse*. Il en derive aussi *busse* & *bussart*, vieux mots François. Il fait aussi venir *boisseau* de son diminutif *bussellum*.

Bosse, se dit aussi des bignes ou blessures qui se font à la teste par quelque coup ou quelque contusion, & qui y causent quelque enflure. Il avoit des *bosses* au front & au derriere de la teste des coups qu'il avoit receus. On le dit aussi de quelques autres tumeurs. Une *bosse* chancreuse. La *male-bosse*, est un bubon de peste cousin germain du charbon, qui n'en differe qu'en ce que la matiere de la *bosse* est plus crasse & visqueuse, & celle du charbon est plus acre, bouillante fuligineuse & subtile, faisant escarre au lieu où il vient. Ce mot, selon Du Cange, vient de *bossa*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

Bosse, se dit aussi des enfonçures qui se font par hasard aux pots & aux plats, & aux utensiles de ménage d'argent, d'estain, ou de cuivre. Ce flacon, ce chauderon, cette bassinoire sont pleins de *bosses*, il les faut changer. On dit aussi d'un habit mal taillé, qui n'est pas bien uni sur le corps, qu'il fait des *bosses*.

On appelle aussi de la vaisselle en *bosse*, celle qui n'est pas toute unie & toute platte, comme les pots, les pintes, les flacons, qui sont plus larges par le bas que par l'ouverture. des bassins relevez en *bosse*, qui sont ciselez, & où il y a plusieurs figures ou desseins de bas relief.

Les Serruriers appellent *Serrures à bosse*, celles qui s'attachent par dehors avec des clous, & qui se ferment avec un moraillon.

Bosse, en termes de Chasse, se dit de la premiere poussée du bois d'un cerf qui a mis bas; ce qui commence dés le mois de Mars ou d'Avril.

Bosse, se dit aussi des terres qui ont quelque élevation ronde au dessus du rez de chaussée. Ce terrain, ce pays est inegal & plein de *bosses*, de collines & de montagnes. On dit aussi d'une ruë qui n'est pas en droit alignement, qu'elle fait une *bosse* au milieu. On dit aussi d'un mur qui menace ruine, qu'il fait une *bosse*, ou qu'il fait ventre.

Bosse, en termes de tripot, est un endroit où la muraille biaise & fait un angle obtus, où quand la balle donne elle est difficile à juger.

Bosse, en termes de Sculpture, signifie, Bas relief, ou plein relief. Cet ouvrage est relevé en *bosse*, en demie-*bosse*, en ronde *bosse*, c'est le plein relief. On dit aussi des Medecins, qu'ils relevent en *bosse* les cimetieres.

On dit aussi en Peinture, Travailler d'aprés la *bosse*, pour dire, Copier ou dessiner une figure de relief.

Bosses, en termes de Marine, sont des bouts de corde qui ont des nœuds à leurs extremitez, qui servent à rassembler les manœuvres qui ont été rompuës ou coupées.

On dit proverbialement, que les Chirurgiens ne demandent que playes & *bosses*, pour dire, qu'ils sont bien-aises d'avoir de la pratique. On le dit aussi figurément de ces esprits malins qui ne cherchent qu'à faire naistre des querelles.

BOSSEMAN. s. m. Terme de Marine. C'est un Officier de l'équippage qui a soin de l'ancre & des cordages.

BOSSER. Terme de Marine. C'est, Mettre l'ancre sur les bosseurs ou pieces de bois destinées a le recevoir.

BOSSETTE. s. f. Petit rond doré & élevé en bosse, qu'on met aux deux costez d'un mords de cheval.

BOSSEURS, ou *Bossoirs*. s. m. Terme de Marine. Ce sont des poutres ou pieces de bois qui sont mises en saillie des deux costez du chasteau d'avant du vaisseau, pour soustenir l'ancre quand on l'a levée, & empêcher qu'elle n'offence le franc bordage & les ceintes.

BOSSU, UE. adj. & subst. Qui a une bosse. On dit, qu'un homme n'est ni tortu, ni bossu, quand on le vante d'estre mediocrement bien fait.

On dit aussi figurément, qu'un pays est *bossu*, quand il est inegal & montueux. On dit aussi, que les cimetieres sont *bossus*, quand on y a enterré bien du monde.

BOSSUER. v. act. Faire une bosse à de la vaisselle, à de la batterie de cuisine.

Bossué, ée. adj. Vaisselle ou batterie de cuisine qui a des bosses.

BOT

BOT. adj. m. qui ne se dit que d'un pied estropié, dont on a coupé le bout, ou qui est mal tourné, dont on a peine à se servir. C'est un pied *bot*, un homme estropié d'une jambe. Borel dit que ce mot est Gaulois, & signifioit autrefois *trou en terre*, ou *fossette à jouer aux noix*, derivé du Latin *buttum*, d'où on a fait aussi *sabot* & *pot*, à cause de leur cavité.

BOTANIQUE. adj. & s. f. C'est la partie de la Medecine qui s'applique à connoistre la figure & la vertu des plantes, pour les distinguer les unes des autres, & se servir de leurs differentes qualitez à guerir les maladies. Ce Docteur s'attache à la *Botanique*. un Professeur *Botanique*. Dioscoride, Matthiole, Dalechamp, Fuschius, Clusius, sont des Medecins *Botaniques* qui ont beaucoup escrit de la *Botanique*. l'Academie Royale des Sciences a fait plusieurs belles experiences *botaniques*, plusieurs descriptions *botaniques*. Ce mot vient de *botani*, herbe.

BOTTE. s. f. Espece de fagot de plusieurs choses de même gente liées ensemble. Une *botte* de lattes, d'eschalas, de perches, d'osier. une *botte* d'allumettes.

On le dit aussi de quelques herbages ou racines. Une *botte* d'asperges, d'oignons, de porreaux, une *botte* de foin, de paille. Ce mot vient du Latin *botulus*, qui se prend pour une espece de *farce* où il y a beaucoup de differentes choses ramassées.

En fait de Marchandises, on le dit seulement des soyes non ouvrées. Un Marchand de soye en *bottes*.

Botte, en vieux François, signifioit aussi, un *crapaut*.

Botte, se dit aussi d'un vaisseau à tenir du vin, qui est environ de la grandeur d'un muid. On appelle *bottatum vinum*, du vin qui sent le fust. Ce mot est en usage seulement aux Provinces de France qui tirent vers le Midy, & vers l'Italie, où on appelle *Bottaio*, un *Tonnelier*. Cette mesure est aussi en usage chez les Espagnols, & elle contient 30. arrobes : chaque arrobe pese environ 30. livres.

Botte, se dit aussi figurément & bassement de plusieurs choses de même nature. Ce Pedant a toûjours une *botte* de livres sur sa table. demandez à un tel une chanson, il en a des *bottes*.

Botte, en terme d'Escrime, est un coup qu'on porte avec un fleuret, une estocade. Il luy a porté une *botte franche* au troisiéme bouton. En ce sens il vient de l'Italien *botta*.

Botte, en ce sens se dit figurément des attaques qu'on

qu'on fait à quelqu'un dans le discours familier, en luy faisant quelque reproche, ou en luy disant quelque brocard, ou en luy faisant quelque emprunt qui luy donne du chagrin.

Botte, signifie aussi, une chaussure de cuir dont on se sert quand on monte à cheval, tant pour y être plus ferme, que pour se garentir des injures du temps. *Bottes* de Pescheurs sont de grosses *bottes* & fortes qu'ont les Pescheurs quand ils peschent des estangs. *Bottes* de chasse, ou de demie-chasse, sont des *bottes* plus ou moins espaisses, qui servent aux Chasseurs. Les Dragons de l'armée sont des Cavaliers sans *bottes*. la tige, la genoulliere, les tirans d'une *botte*. Menage pretend que ce mot a été dit par ressemblance à de grandes bouteilles de cuir plus larges par enhaut que par enbas, dont se sont servis les Anciens, qu'ils ont appellées du même nom. Borel le derive de *bot*, parce que cette chaussure contrefait la jambe, & rend en quelque façon le pied *bot*. Du Cange le derive de l'Anglois *boots*.

Botte, en termes de Chasse, se dit de la longe avec quoy on meine le limier au bois.

Botte, se dit aussi du cuir des portieres de carrosses à la vieille mode, où on mettoit les deux jambes, dont l'usage s'est conservé seulement aux carrosses des voituriers, & de quelques Princesses.

Botte, se dit encore de la terre grasse qui s'attache aux souliers, quand on marche dans des terres marescageuses, ou en temps de pluye.

On dit proverbialement, A propos de *bottes*, quand on prend occasion de parler en entendant quelque chose de semblable. On le dit aussi quelquefois de toute sorte d'interruption. On dit aussi, qu'un homme a laissé les *bottes* en quelque endroit, pour dire qu'il y est mort; & aussi qu'il graisse ses *bottes*, pour dire, qu'il se prepare à un long voyage, & même à la mort. On dit, Graissez les *bottes* a un vilain, il dira qu'on les luy brusle, pour accuser un homme d'ingratitude. On dit aussi, Accoler la *botte* de quelqu'un, pour dire, luy venir faire des reverences, des soumissions. On dit aussi, Je ne m'en soucie non plus que de mes vieilles *bottes*, pour témoigner un grand mépris de quelqu'un. On dit aussi, qu'un homme a bien mis du foin dans ses *bottes*, ou de la paille dans ses souliers, pour dire, qu'il a bien gagné du bien.

BOTTELAGE, s. m. L'action de celuy qui fait des bottes de foin, & la grosseur dont il les fait. Le *bottelage* d'un millier de foin couste tant. ce foin couste moins, mais le *bottelage* en est plus petit.

BOTTELER. v. act. Mettre en bottes, ou gerbes.

BOTTELEUR. s. m. Homme de journée employé à mettre en bottes du foin, des gerbes.

BOTTER. v. act. Faire des bottes, chausser des bottes. Ce Cordonnier nouveau m'a mieux botté que celuy que j'avois auparavant. ce valet de chambre m'a *botté* de travers. cet homme s'est *botté* à la haste pour partir.

On dit aussi, qu'on se *botte* dans les terres grasses, pour dire, qu'on emporte à ses pieds beaucoup de terre qui s'attache aux souliers.

Botté, ée. part. & adj.

On dit proverbialement & ironiquement, Je m'y *botte*, quand un homme se moque d'un commandement qu'on luy fait d'aller en quelque endroit. On appelle un vilain *botté*, un homme de ville qui a des bottes, à cause que cela n'appartenoit autrefois qu'aux Nobles qui alloient à la guerre.

BOTTINE. s. f. Petite botte de cuir delié qu'on met sans esperon, qui s'attache avec des quartiers, & qui n'est presque qu'un soulier qui a une tige de botte.

BOU

BOUAR. subst. masc. Terme de Monnoyer, est un gros marteau qu'on tient a deux mains, du poids de seize livres, qui est fait a la façon du flattoir, sinon qu'il est plus gros & plus raccourcy, qui servoit a bouer les monnoyes quand on les travailloit au marteau.

BOUER. v. act. qui se dit de la huitiéme façon qu'on donnoit aux monnoyes qu'on fabriquoit au marteau. On frappoit sur un bloc de flans entaslé. lequel s'affaissoit tout à coup, & faisoit joindre, coupier, & toucher d'assiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aisément au compte & à la main. L'Ordonnance enjoint de repeter cette façon deux fois, & de recuire & rechauffer les flans à chacune de ces façons, & de *bouer* une troisiéme fois sans recuire; aprés quoy l'ouvrier met les flans entre les mains du Maistre pour les blanchir.

BOUC. s. m. Beste a corne, qui est le masle de la chevre. Ce mot vient de l'Allemand *bock*, d'où l'Italien a fait *becco*. Menage le derive de *buccus*, qui se trouve dans la Loy Salique.

En termes de l'Escriture on appelle *Bouc émissaire*, un *bouc* qui etoit envoyé dans le desert. On presentoit deux *boucs* devant l'autel, sur lequel on jettoit le sort: l'un étoit destiné au sacrifice: l'autre etoit abandonné dans la solitude.

On appelle aussi *bouc*, un outre, un vaisseau fait de la peau d'un *bouc*, où l'on met du vin, de l'huile, & autres liqueurs qu'on transporte. On se sert aussi de *boucs* pour toutes les navigations qui se font sur les rivieres d'Orient, tant pour passer les rivieres a la nage, que pour soutenir des radeaux qui transportent les marchandises sur l'Euphrate, & autres rivieres qui ont des sauts. On dit aussi que le Diable se fait adorer au sabat sous la forme d'un *bouc*.

On dit proverbialement, qu'un homme a une barbe de *bouc*, quand il n'a de la barbe que sous le menton. On dit, Puant comme un *bouc*, à cause que cet animal sent mauvais. lascif comme un *bouc*.

BOUCANER. v. act. Faire cuire du poisson, ou la chair a la maniere des Sauvages, & le faire secher à la cheminée, ou le faire sorer sans sel. On le dessече aussi sur une espece de gril fait de bastons elevés de trois pieds au dessus du feu.

BOUCANIER. s. m. Qui fait boucaner les viandes, ou ceux qui vivent de viande, ou de poisson apresté de la sorte. On a appellé ainsi les François de l'Isle St. Dominique, tandis qu'ils y étoient vagabonds & sans maisons.

Ces mots viennent de *Boucan*, dont les Caraïbes peuples des Antilles se servent pour signifier une *claye*, sous laquelle ils font du feu pour rostir & fumer les prisonniers qu'ils ont pris, & qu'ils mangent ensuite. Ainsi *Boucaner* c'est proprement, Faire rostir ou fumer la chair & le poisson: ce que font maintenant les *Boucaniers* qui se sont habitués dans ces Isles. Les Espagnols les appellent *Matadores de toros*, c'est à dire, *Tueurs de taureaux*, & le lieu où ils les apprestent *matteria*; les Anglois, *Coulserdiers*, c'est à dire, *Tueurs de vaches*. Les *Boucaniers* chassent aux bœufs seulement pour en avoir les cuirs. Les autres chassent aux sangliers pour en avoir la chair, qu'ils salent & boucanent; & ils se nomment plustost *Chasseurs*.

BOUCASSIN. s. m. Estoffe de coton, ou de lin, qui est entre le treillis & le bougran, qui sert aux doublures, qui est mise en œuvre comme la la laine.

Boucassiné, ée. adj. Toile *boucassinée*.

BOUCHARDE. subst. fem. Outil de Sculpteur, qui est une espece de ciseau taillé en pointe de diamant

diamant fort acerée, qui sert à percer, où à travailler le marbre.

BOUCHE, subst. fem. Ouverture qui est dans le visage de l'homme, qui sert à boire & à manger, à parler, à chanter, & à rire. Il faut bien examiner les remedes qui se prennent par la *bouche*. On dit aussi, Dire de *bouche*, parler de *bouche*, parler *bouche* à *bouche*, pour dire, Parler à la personne même à qui on veut faire, sçavoir, quelque chose, sans la luy expliquer par message, ou par lettres.

On dit d'une grande *bouche*, qu'elle est fenduë jusqu'aux oreilles. On dit, Faire la petite *bouche*, non seulement pour dire, Affecter de faire paroistre qu'on a la *bouche* petite, mais aussi pour faire paroistre qu'on est petit mangeur, qu'on est delicat au choix des viandes: & figurément on le dit d'un homme qui est sobre en ses paroles, qui ne veut pas dire tout ce qu'il sçait d'une affaire; & au contraire on dit qu'il n'en fait pas la petite *bouche*, pour dire, qu'il declare franchement tout ce qui en est. Le Sr. de Choisi dans sa Relation dit que la Reine de Siam fait coudre la *bouche* aux Dames de sa Cour, quand elles parlent trop en sa presence; & qu'elle la leur fait fendre jusqu'aux oreilles, quand elles ne parlent pas assez. Ce mot vient du Latin *bucca*.

BOUCHE, se dit aussi des personnes qu'il faut nourrir. Le train de ce Seigneur est composé de cent *bouches*: on y comprend les chevaux & les mulets. On a chassé de la ville les *bouches* inutiles, c'est à dire, ceux qui étoient incapable de deffense.

En ce sens on appelle Despence de *bouche*, celle qu'on fait seulement pour la nourriture de soy & de sa famille.

On dit aussi en ce sens, qu'un homme est sujet à sa *bouche*, qu'il est sur sa *bouche*, pour dire, qu'il est goulu, affamé. On dit, qu'un homme s'est osté le morceau de la *bouche*, pour dire, qu'il s'est privé de ses necessités. On dit qu'une chose fait bonne *bouche*, quand elle laisse quelque bonne odeur dans la *bouche*. On dit aussi, Garder une chose pour la bonne *bouche*, pour dire, Garder la meilleure chose pour la servir la derniere. On dit aussi, qu'on laisse les gens sur la bonne *bouche*, quand on interrompt le discours à l'endroit qui est le meilleur, & qui est le plus attendu.

Flus de *bouche*, se dit non seulement de ceux qui crachent beaucoup, ou de ceux à qui on provoque la salivation par des remedes, mais encore de ceux qui parlent trop, qui ne se peuvent taire, qui disent tout ce qu'ils sçavent. On dit encore, Fermer la *bouche* à quelqu'un, lors qu'on luy deffend de parler, ou qu'on l'interrompt, ou qu'on luy coupe la parole. On le dit aussi, quand on luy apporte des raisons si convainquantes, qu'il ne sauroit y respondre.

Au contraire on dit, qu'un homme n'ose ouvrir la *bouche*, pour dire, qu'il n'ose se plaindre des maux qu'il souffre, des violences qu'on luy fait; & aussi pour dire, qu'il est timide & honteux, qu'il n'ose dire son sentiment dans les compagnies où il se trouve.

BOUCHE, se dit aussi des ouvertures par lesquelles les fleuves se deschargent dans la mer. Damiette est sur une des *bouches* du Nil. Le Danube se descharge par sept *bouches* dans le Pont Euxin. On appelle aussi les Volcans ou les montagnes qui jettent des flammes, des *bouches* de l'Enfer.

BOUCHE, en termes d'Organiste, se dit de l'ouverture d'un tuyau qui donne libre entrée au vent. Elle est large de la quatre ou cinquiéme partie de sa grosseur. On la nomme ainsi, parce qu'on dit que les tuyaux parlent. On l'appelle quelquefois *lumiere*.

BOUCHE, se dit figurément en Morale. Les playes d'un homme assassiné sont autant de *bouches* muettes qui crient vengeance. les trophées, les grands monuments sont autant de *bouches* qui annoncent la gloire des Heros. les charités que nous faisons aux pauvres sont autant de *bouches* qui prient Dieu pour nous.

BOUCHE, signifie aussi chez le Roy & les Princes, Ce qui regarde leur boire & leur manger. Les Officiers de la *bouche*. le vin de la *bouche*. Aller à la *bouche* du Roy, c'est à dire, au lieu où on luy prepare son manger. On dit aussi d'un mets qu'on veut bien priser, Quand ce seroit pour la *bouche* du Roy, je n'en donnerois pas de meilleur. On dit aussi; Avoir *bouche* à Cour, pour dire, Estre nourri aux tables & aux depens des Princes & des Grands Seigneurs.

On dit en Cour de Rome, Ouvrir la *bouche* aux Cardinaux, en parlant d'une ceremonie qui se fait en un Consistoire secret où le Pape ferme la *bouche* aux Cardinaux qu'il a nouvellement nommés, ensorte qu'ils ne parlent point, quoy que le Pape leur parle, & ils sont privés de toute voix active & passive jusqu'à un autre Consistoire où le Pape leur ouvre la *bouche*, & leur fait une petite harangue pour leur montrer de quelle maniere ils doivent parler & se comporter dans le Consistoire.

En termes de Palais, on dit Ouir un homme par sa *bouche*, lors qu'il comparoist en personne, & non par procureur. On dit, qu'un vassal doit à son Seigneur la *bouche* & les mains, pour dire, qu'il luy doit un hommage, aveu & soûmission: ce qui se fait en luy baisant les mains.

BOUCHE, en terme de Manege, se dit des chevaux, & de la sensibilité qu'ils ont en cette partie où on leur met le mords. On dit, qu'ils ont la *bouche* fine, tendre, legere, loyale, quand ils s'arrestent pour peu qu'on leve la main. Une *bouche fausse*, est celle qui n'a aucune sensibilité. Une *bouche forte, ruinee, & desesperée*, se dit de ceux qui n'obeissent point, qui s'emportent. Une *bouche assurée*, c'est celle qui ne bat, qui ne pese jamais à la main. On appelle un cheval sans *bouche*, celuy qui n'obeit point au Cavalier. *Bouche chatouilleuse*, c'est celle qui craint trop le mords. *Bouche à pleine main*, est celle qui a l'appuy assuré, & qui souffre qu'on tourne la main sans se cabrer, ni peser sur le mords. *Bouche au delà de pleine main*, ou *plus qu'à pleine main*, est celle d'un cheval qui a de la peine à obeir.

En ce sens on dit figurément d'un homme, qu'il n'a ni *bouche*, ni esperon, pour dire, qu'il n'est bon à rien, qu'il ne sçait rien faire, ni même se laisser conduire: & on dit, qu'un homme est fort en *bouche*, non seulement quand il est difficile à conduire, mais aussi quand il est avantageux en paroles, qu'il parle beaucoup, avec hauteur ou injures.

On dit en termes de Guerre, la *bouche* d'un canon. On dit aussi des munitions de *bouche*, pour dire, Tout ce qui est necessaire à la subsistance d'une garnison, ou d'un peuple enfermé dans une ville assiegée. On dit aussi, qu'une garnison est sortie tambour battant, mesche allumée, balle en *bouche*, pour dire, qu'elle est sortie avec un mousquet chargé, & une balle dans la *bouche* pour le charger plus promptement une autrefois.

BOUCHE, ou *Bosson*. Terme de Marine. C'est la rondeur des bancs & tillacs, & c'est proprement tout ce qui est relevé hors d'œuvre, qui n'est pas plat & uni.

BOUCHE, se dit aussi adverbialement. Cette nouvelle va de *bouche* en *bouche*.

On appelle en Poesie la Renommée, un monstre à cent *bouches*.

BOUCHE, se dit proverbialement en ces phrases. Il a dit cela de *bouche*, mais le cœur n'y touche, en parlant d'un hypocrite qui ne parle pas selon ses vrais sentiments. On dit, Faire venir l'eau à la *bouche*, pour

pour dire, Exciter l'envie, l'appetit de jouir d'une chose qu'on desirit agreablement. On dit aussi, qu'on a traitté quelqu'un à *bouche* que veux-tu, pour dire, qu'on luy a presenté toute sorte de mets les plus friands. On dit, Manger une chose de broc en *bouche*, pour dire, tout chaudement. On dit aussi d'un indiscret qui dit tout ce qu'il sçait, que c'est un St. Jean *bouche* d'or. On dit aussi, *Bouche* cousuë, pour recommander le secret à quelqu'un. On dit, qu'il arrive beaucoup de choses entre la *bouche*, & le verre, pour dire, qu'il ne faut qu'un moment pour faire manquer une affaire par quelque accident impreveu. On dit qu'un homme a toûjours une parole à la *bouche*, pour dire, qu'il a accoustumé de repeter souvent un même mot, une même sentence.

BOUCHÉE. s. f. Ce qu'on met, ce qu'on masche à chaque fois dans la bouche. Cette femme est si delicate, qu'elle fait deux *bouchées* d'une cerise. Ce mot vient de *buccella* ou *bucca*. Menage le derive de *buccata*, ou *buccea*, qui se trouve dans Suetone.

On s'en sert aussi quelquefois hyperboliquement. Ce gueux ne demande qu'une pauvre *bouchée* de pain. ce goulu ne feroit qu'une *bouchée* de tout ce repas, pour dire, qu'il auroit bientost tout devoré.

BOUCHER, ERE. s. m. & f. Marchand qui prepare & qui vend de la chair de bœuf, de vache, de veau & de mouton taillée en pieces. Les Marchands *Bouchers* sont tenus d'aller prendre & se faire adjuger leurs estaux à la Police, & là ils s'obligent de les tenir fournis pendant l'année. Estalier *Boucher*, est un compagnon qui vend la chair dans l'estal. Menage aprés Turnebe derive ce mot de *buccarius*, qui a été fait de *bucca*, à cause qu'il tranche les viandes pour la bouche.

BOUCHER, se dit odieusement d'un Chirurgien qui taille & coupe rudement & ignoramment les membres qu'on luy donne à penser. On le dit aussi de gens cruels qui se plaisent à verser le sang humain.

BOUCHER. v. act. Fermer tous les passages, fentes & ouvertures par où l'air peut entrer en quelque lieu. Cette chambre est bien *bouchée* de tous costés, il y fera bon l'hiver.

BOUCHER, se dit aussi d'un trou particulier qu'on remplit, qu'on estouppe. On condamne à *boucher* les veuës qu'on a sur le voisin, quand on n'a point de titre pour cela. On le dit en ce sens, *Boucher* un ayvier, *boucher* une bouteille.

BOUCHER, signifie aussi, Occuper les avenuës, ou les passages, pour empescher qu'il n'entre rien dans une ville, dans un camp, ou que les ennemis n'entrent dans un pays.

BOUCHER, se dit aussi des fluxions, des obstructions. L'apoplexie est mortelle, parce qu'elle *bouche* tous les passages, de la respiration.

On dit encore, Se *boucher* les yeux, pour dire, Ne vouloir pas voir, ou faire semblant de ne pas voir, dissimuler quelque chose; &, Se *boucher* les oreilles, pour dire, Ne vouloir pas écouter les plaintes, les remontrances.

On dit figurément, qu'un homme a *bouché* un trou, quand il a acquitté quelque dette, en attendant qu'il acquitte les autres.

On dit proverbialement, *Boucher* la bouteille, pour dire, Prendre un morceau de pain aprés avoir bû, de peur de sentir le vin.

BOUCHÉ, ÉE. part. & adj. On ordonne des lavements à ceux qui ont le ventre bouché.

On dit figurément, qu'un homme a l'esprit *bouché*, quand il est peu intelligent, quand il a la conception dure & tardive.

BOUCHERIE. s. f. Lieu où il y a plusieurs estaux de Bouchers, où on vend de la viande pour l'ordinaire. Les quatre anciennes *Boucheries* de Paris sont fondées sur un ancien privilege.

On appelle viande de *boucherie*, la grosse viande, bœuf, veau & mouton.

BOUCHERIE, se dit figurément d'un grand massacre d'hommes, d'une grande defaite. Charles Martel fit une sanglante *boucherie* de ses ennemis. Les Turcs en prenant Rhodes passerent tout au fil de l'épée, & firent une cruelle *boucherie*.

On dit aussi quand on meine quelqu'un à la guerre en une occasion où il court un peril évident, que c'est le mener à la *boucherie*.

On dit proverbialement d'un homme qui ne peut rien en quelque affaire ou assemblée, qu'il y a du credit comme un chien à la *Boucherie*.

BOUCHET. s. m. Nom que les Medecins donnent à l'hypocras d'eau, qui est un breuvage fait d'eau aromatisée avec sucre & canelle. Il est bon pour l'estomac, car il ne refroidit pas comme l'eau cruë, ni n'échauffe pas comme l'hypochras de vin. Ils l'appellent en Latin *hydrosaccarum*.

BOUCHETURE. s. f. qui se dit de tout ce qui sert à fermer & à boucher un pré, une terre labourable, & autres heritages pour les conserver, & empécher que les bestes n'y entrent, comme sont les hayes vives, fagots, palis & eschaliers, &c. En pays de pasturages il est deffendu d'oster les *bouchetures* d'un heritage.

BOUCHIN. s. m. Terme de Marine. C'est l'endroit où se mettent les principales costes d'un navire, & qui fait la plus grande ouverture ou largeur. On la mesure vis à vis du grand mast de toute la longueur du maistre bau vers la maistresse coste.

BOUCHON. s. m. Ce qui sert à boucher quelque chose. Les *bouchons* de liege d'Angleterre, ou de verre, bouchent fort juste, & empéchent que les esprits les plus subtils ne s'exhalent.

BOUCHON, se dit aussi de plusieurs morceaux de foin ou de paille tortillés, avec quoy on panse un cheval, & on le frotte aprés l'avoir estrillé.

BOUCHON DE TAVERNE, est un signe qu'on met à une maison pour monstrer qu'on y vend du vin à pot. Il est fait de lierre, de houx, de cyprés, & quelquefois d'un chou. Les Taverniers payent un droit de *bouchon*.

BOUCHON, en termes de Jardinage, se dit du lieu où se forment les chenilles, & où elles se conservent pendant l'hiver.

BOUCHON, se dit aussi de ce qui est ramassé, foupi, frippé. Il a mis tout son linge, ses habits en un *bouchon*. il s'est mis en un *bouchon* pour se cacher dans ce trou.

BOUCHON, est aussi un nom de cageollerie qu'on donne aux petits enfants, aux jeunes filles de basse condition. Mon petit cœur, mon petit *bouchon*.

On dit proverbialement qu'à bon vin il ne faut point de *bouchon*, pour dire, qu'une maison où il y a de bonne marchandise est bientost achalandée.

BOUCHONNER. v. act. Frotter un cheval avec un bouchon.

BOUCHONNER, signifie aussi, Mettre du linge, des habits en un bouchon, les foupir, les chifonner.

BOUCHONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BOUCHOTS. s. m. Terme de Marine. Ce sont des especes de parcs fait de clayes pour pescher sur les costes de la mer, pour lesquels il y a des reglements faits dans le tit. 3. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine.

BOUCLE. s. f. Espece d'anneau de metail servant à divers usages. On met des *boucles* à des juments pour les empécher de porter. Des *boucles* d'oreilles sont de petits ronds d'or ou de cuivre garnis de diamants, que les femmes attachent à leurs oreilles sans

sans aucuns pendans. Ce mot vient du Latin *bucula*. Menage.

BOUCLE, se dit aussi de ces anneaux ronds ou quarrez qui ont un ardillon au milieu, qui servent a tenir quelque chose attachee & serrée. Des *boucles* de souliers, de baudrier, d'un ceinturon. les *boucles* d'une sangle, d'une estriviere. les *boucles* ou agraphes du Tabernacle de Moyse étoient d'or.

BOUCLE, se dit aussi des cheveux frisez en rond & par anneaux, soit avec le fer, soit avec les papillotes. Les plus belles perruques sont celles qui sont frisées a grosses *boucles*.

BOUCLE, se dit aussi des gros anneaux de fer qu'on met à des portes, qui servent à les fermer, & à y heurter. On le dit aussi de ces petits anneaux de fer dont on faisoit autrefois des jaques de maille.

BOUCLE, en termes de Marine, signifie, Mettre ou tenir sous clef ou en prison. On a mis ce matelot sous *boucle*. Les Capitaines doivent arrester & tenir sous *boucle* les soldats & compagnons coupables de crime, pour au retour les livrer à la Justice.

BOUCLER. v. act. Fermer avec une boucle. On *boucle* les juments, quand on les veut empêcher de concevoir, en leur fermant la nature avec une boucle. Il vient du Latin *buculare*.

BOUCLER, se dit figurément des cheveux, quand on les frise par anneaux. Les Perruquiers font bouillir les cheveux pour les *boucler*. cette femme est une heure à sa toilette pour se faire friser & *boucler*.

BOUCLÉ, ÉE. part. & adj.

On dit aussi, qu'un port est *bouclé*, qu'un passage est *bouclé*. quand l'entrée en est deffenduë, soit pour les ennemis, soit pour quelque precaution, à cause de la peste ou de la disette.

En termes de Blason, on appelle *bouclé*, un collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des bouclés. On dit particulierement des bufles, qu'ils sont *bouclez*.

BOUCLIER. s. m. Arme deffensive dont les Anciens se servoient pour se couvrir le corps contre les coups de leur ennemis. Les *boucliers* d'Achille & & d'Enée sont décrits dans l'Iliade & dans l'Eneide. Celuy d'Ajax étoit couvert de sept peaux de bœuf. Les Escus ont succedé aux *boucliers*. Les Espagnols qui vont la nuit portent encore l'épée & le *bouclier*. On met encore dans des trophees des casques & des *boucliers*. Ce mot est derivé de *buccularium*, à cause des *boucles* dont les *bouclier*s des Anciens étoient garnis. Menage.

BOUCLIER, se dit figurément de toute sorte de deffense ou de protection. Il y a plusieurs livres intitulez le *Bouclier de la Foy*. Hector fut long-temps le *bouclier* de Troye.

On dit proverbialement, Faire une grande levée de *boucliers*, lors qu'on fait de grand preparatifs pour quelque entreprise, qu'on en fait grand bruit, & qu'on ne l'execute pas, ou qu'on y reussit mal qu'elle aboutit à rien.

BOUCON. s. m. qui ne se dit qu'en ces phrases. Donner le *boucon*, avaler le *boucon*, pour dire, Empoisonner quelqu'un, soit en beuvant, soit en mangeant. Ce mot vient de l'Italien *buccone*, qui a été fait de *bucca*. Menage.

Il se dit figurément de ceux à qui ont fait faire, ou souffrir patiemment quelque chose, quoy qu'elle donne de de la fascherie & du degoust. Cet homme a surpris sa femme en adultere, mais il a fait sagement d'avaler le *boucon* sans bruit.

BOUDELLE. s. f. Espece de plume tirée du bout de l'aile des oyes. Du Cange derive ce mot de *budellus*, qu'on a dit dans le même sens en la basse Latinité. C'est plustost un mot corrompu de *bout d'aile*.

BOUDER. v. n. Témoigner par son silence, ou par sa mauvaise humeur, qu'on est fasché de quelque chose, sans se plaindre, ni en vouloir dire la cause. Les esprits foibles & timides sont sujets à *bouder*.

BOUDERIE. s. f. Mauvaise humeur & fascherie cachée. Il faut laisser passer la *bouderie* de cette personne, & la prendre en meilleure humeur.

BOUDEUR, EUSE. adj. Celuy qui boude.

BOUDIN. s. m. Boyau de porc empli de son sang & de sa graisse, dont on fait un mets bon à manger: celuy là s'appelle *boudin noir*; mais le *boudin blanc* est le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait & autres ingrediens. Par la Nouvelle 18. de l'Empereur Leon, il est deffendu de manger du *boudin*. Ce mot vient de *botulus*, suivant Nicod, Menage, Vossius & autres.

BOUDIN, est un mot dont se servent les Architectes, pour signifier le tore de la columne. Les Serruriers appellent *ressort à boudin* un ressort delicat qu'ils appliquent dans la serrure pour repousser le demi-tour du pesne. Le *ressort à boudin* est aussi un fil d'archal tourné en helice dans quelque tuyau, qui se lasche avec effort quand il a été pressé.

BOUDIN, en termes de Verriers, est aussi ce nœud ou éminence qui se trouve au milieu d'un plat ou rond de verre, dont se servent les Vitriers.

On dit proverbialement & bassement, qu'une affaire, une entreprise s'en ira en eau de *boudin*, pour dire qu'elle ne reüssira pas, qu'elle s'en ira à neant. On dit, qu'on envoye de son *boudin* à quelqu'un quand on a tué son cochon, quand on luy fait present de quelque plat de son mestier.

Faire un *boudin*, est un vieux proverbe, qui signifie, Marier un Gentilhomme avec une riche roturiere, parce que le mari annoblit la femme, & est le soûtien de la maison; & la femme qui est riche fournit de graisse pour l'entretenir. Ce proverbe a été fait à l'occasion d'un nommé Reynold Comte de Gueldre, qui vivoit il y a 260. ans, lequel restablit ses affaires ruinées par le mariage qu'il fit avec la fille d'un nommé Bertaut riche Marchand, comme témoigne Bellingen en son Etymologie des Proverbes.

BOUDINURE. s. f. Terme de Marine. C'est une enveloppe de cordages qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conserver le cable.

BOUE. s. f. Pus, humeur corrompuë qui sort d'une playe, d'un abscés, d'une apostume.

Bouë, signifie aussi, Crotte, ordure, terre destrempée avec de l'eau. On ne sçauroit marcher en hiver dans Paris, qu'on ne soit tout plein de *boue*. les pourceaux se veautrent dans la *boue*. le soleil fend la cire, & seche la *boue*. on taxe les bourgeois pour les *boues* & les lanternes. Menage derive ce mot du Flamand *bou*, qui signifie la même chose.

Bouë, signifie figurément, Bassesse. La fortune met aujourd'huy des personnes sur le throsne, & demain dans la *boue*. ce Prince a tiré ce favori de la *boue*. l'homme a été fait de *bouë*, ce n'est que *bouë*, & pourriture.

On dit proverbialement, qu'une maison n'est que de *boue* & de crachat, pour dire qu'elle n'est pas bastie solidement. On dit aussi, que le soleil ne salit point ses rayons, quoy qu'ils tombent dans la *boue*.

BOUEE. s. f. Terme de Marine. C'est un morceau de bois ou de liege qui flotte sur l'eau attaché à quelque pieu, ou rocher. On s'en sert ordinairement pour indiquer les ancres mouillez dans les ports, ou laissez dans les rades. Le cordage avec lequel il est attaché s'appelle *hoirin*. Quelquefois ce mot se prend pour *balise*. On l'appelle aussi quelquefois *tonneau* & *aloigne*.

BOUEUX, EUSE. adj. Qui est plein de bouë, de fange. Les lieux bas sont sujets à estre *boueux*. le Parnasse doit estre bien *boueux*, car il en vient beaucoup de Poëtes crottez.

BOUEUR. s.m. Vuidangeur qui enleve les bouës d'une ville. Les *Boueurs* sont tenus de nettoyer les rues toutes les semaines deux fois.

BOUFFE. s.f. Enflure de jouës. Les écoliers menacent leurs compagnons de leur donner sur la *bouffe*. Ce mot est bas. Les Medecins appellent proprement *bouffe*, la partie inferieure de la jouë, qu'on enfle de vent quand on veut. On disoit autrefois *buffe*, pour dire un *soufflet*; & *buffeter*, pour dire *souffleter*: mot qui vient de l'Italien *buffa*, qui signifie cette partie du casque par où on respire. Du Cange.

BOUFFE'E. s.f. Petite agitation de l'air & passagere qui semble venir d'un souffle de bouche, tel que les Peintres & les Poëtes le depeignent sortant des jouës enflées d'un vent. On le dit aussi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas.

BOUFFER. v. act. enfler les joues.

BOUFFER, se dit plus ordinairement au figuré. On dit des toiles, des estoffes, des rubans ou d'une garniture neufve, qu'elles *bouffent*; & du taffetas qui sort par les bandes d'un haut-de-chausse de Suisse, qu'il *bouffe*.

Les Bouchers qui soufflent la viande, nomment cette action *bouffer*.

BOUFFIR. v.n. Il se dit principalement du visage, quand il est chargé d'une mauvaise graisse, comme il arrive au retour des maladies. Ce convalescent n'est pas gras, mais il est seulement *bouffi*.

On le dit encore des harengs qu'on fait dessaler, & qu'on laisse *bouffir* à la cheminée.

BOUFFI, IE. part. & adj. Visage *bouffi*. hareng *bouffi*. On le dit figurément des choses spirituelles & morales. C'est un esprit *bouffi* d'orgueil, de colere. cet Orateur a le stile *bouffi*, pour dire, enflé, plein de grands mots, & qui frise le galimathias.

BOUFFISSURE. s. f. Enflure de visage, de hareng, de stile, &c.

BOUFFON. s. m. Comedien, Farceur qui divertit le public par ses plaisanteries, pour attraper de l'argent. Les Comediens Italiens sont les meilleurs *Bouffons*. On appelle *Harlequins*, *Trivelins*, les excellents *Bouffons*.

BOUFFON, se dit aussi de ceux qui ne cherchent qu'à rire & à divertir les autres par un emportement de gayeté & de bonne humeur. C'est une qualité qui tient lieu de merite en beaucoup d'endroits; de sçavoir faire le *bouffon* bien à propos.

BOUFFON, se prend quelquefois adjectivement, tant au masc. qu'au fem. Il a fait un discours, un conte *bouffon*. c'est une humeur *bouffonne*.

Quelques-uns derivent ce mot d'une Feste qui fut instituée au pays d'Attique par le Roy Erectée à l'occasion d'un Sacrificateur nommé *Bauphon*, lequel aprés avoir immolé le premier bœuf sur l'autel de Jupiter Polien ou Gardien de la ville, s'enfuit sans sujet si soudainement, qu'on ne le pust arrester, ni le trouver, laissant la hache & les autres utenciles du sacrifice par terre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procés, qui jugerent la hache criminelle, & le reste innocent. Toutes les autres années suivantes on fit le sacrifice de la même sorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le premier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette ceremonie & ce jugement étoient tout à fait burlesques, on a appellé depuis *bouffons*, & *bouffonneries* toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cette histoire est rapportée dans Cœlius Rhodiginus, liv. 7. chap. 6.

Menage aprés Saumaise derive ce mot de *buffo*. On nommoit ainsi en Latin ceux qui paroissoient sur le theatre avec des joues enflées pour recevoir des soufflets, afin que le coup faisant plus de bruit, fist rire davantage les spectateurs. Vossius est de même advis, & dit que *buffer* signifioit autrefois *enfler*, & *souffler*: d'où vient qu'on dit *bouffi* d'orgueil, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Il tire de la même origine le mot de *soufflet*, qu'on appelle aussi une *buffe*.

BOUFFONNER. v. n. Plaisanter, faire des actions bouffonnes, soit sur le theatre pour divertir le peuple, soit dans les compagnies par enjouëment pour leur plaire.

BOUGE. s. f. Petite chambre ou garderobbe qui accompagne une plus grande. Les chambres des maisons garnies sont accompagnées d'une bouge pour coucher un valet. Du Cange derive ce mot de *bugia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour dire une *maison fort petite*.

BOUGEOIR. s. m. Petit chandelier qui a un manche pour le porter à la main, & où on [illegible] bougie. C'est le plus ancien des Aumo[illegible] qui porte le *bougeoir* quand il officie.

BOUGER. v. n. Se remuer, ch[illegible] de lieu. Il ne s'employe gueres qu'avec la negative. On dit par civilité à ceux qui se levent pour vous faire honneur, & pour vous donner leur place, Monsieur, ne *bougez*, ne vous *bougez* pas. on commande a une sentinelle de ne *bouger* pas du poste où on la met. cette horloge est arrestée, il y a long-temps que l'aiguille ne *bouge* d'un lieu.

BOUGER, signifie aussi, Demeurer en un lieu, ou y estre assidu. Ce badaut n'a jamais *bougé* de Paris. ce poltron n'a jamais *bougé* du coin de son feu. ce desbauché ne *bouge* du cabaret.

On dit proverbialement, Ce sont des commandements de Mr. de B... quand il commande personne ne *bouge*.

BOUGETTE. s. f. Petit sac ou poche pour les voyageurs, qu'on porte à l'arçon & sous la croupe. Il vient du Latin *bulga*, ou de *bulgeola*, qui étoit une façon de ceinture ou de baudrier de cuir servant aux soldats Romains à serrer leur argent. Selon le témoignage de Festus, c'est un mot Gaulois. Nonius l'appelle *sacculus ad brachium pendens*. Les Anglois l'appellent *bolgar*.

BOUGIE. s.f Chandelle de cire dont se servent les personnes riches pour éclairer leurs chambres. Chez le Roy on ne brusle que de la *bougie*. on donne de la *bougie* en present en plusieurs Communautez. Menage croit que ce mot vient de la ville de *Bougie* en Afrique, d'où on apporte beaucoup de cire.

On appelle aussi *bougie*, une tres-petite chandelle dont les pauvres gens se servent a faire des offrandes. Une *bougie* d'un double.

On appelle un *pain de bougie*, une menuë chandelle de cire d'une tres-grande longueur, & qui est tortillée en façon de pain pour la transporter plus commodément.

BOUGIER. v. act. Mettre de la cire sur les bords d'une estoffe coupée qui est sujette à s'effiler, en attendant qu'on la couse: ce qui se fait avec une bougie allumée.

BOUGIER, se dit aussi en termes de Chirurgie, de ceux à qui on fait entrer une bougie dans la verge, pour les garentir des carnositez qui s'y pourroient former.

BOURGAN. s. masc. Toile forte & gommée qu'on met dans des doublures du corps des habillements, afin qu'ils se soustiennent, & qu'ils gardent mieux leur forme. Un Grammairien Allemand derive ce mot par metathese de l'Hebreu [illegible] qui signifie *validus fuit*, à cause que c'est une estoffe forte de gomme. Du Cange pretend qu'on a dit autrefois *bouquerran*, & qu'il vient de *boquerannus*, *bucaranum* & *buchiranum*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

BOUILLE. s. f. Terme de Pesche, est une longue

perche

perche grosse par le bout en forme de rabot, qui sert à remuer la vase, & à troubler l'eau pour faire que le poisson entre plus facilement dans les filets.

BOUILLER. v. act. Se servir de la bouille pour pescher. L'Ordonnance des Eaux & Forests deffend aux Pescheurs de *bouiller*, de se servir de bouilles & de rabots dans leurs pesches.

BOUILLANT, ANTE. adj. & subst. Qui bout. On faisoit mourir autrefois les faux-monnoyeurs dans de l'huile *bouillante*.

On dit aussi d'un bain, d'un breuvage chaud, ou même tiede, qu'il est *bouillant*. On boit le caffé tout *bouillant*. des petits pâtez tout *bouillants*, pour dire, tout chauds.

BOUILLANT, se dit aussi au figuré. Un esprit *bouillant*. le sang est *bouillant* dans les veines. il faut laisser passer le *bouillant* de la jeunesse. On appelle *Saint Martin bouillant*, la Fête de St. Martin qui vient en été.

BOUILLIR. v. neut. Se rarefier, soit par la chaleur naturelle de la fermentation, soit par un feu actuel qu'on applique au dessous de quelque liqueur. Le vin, le cidre *bouillent* dans les tonneaux en se fermentant. la chaux vive *bout* quand on l'arrose d'eau. l'eau *bout* quand on applique du feu auprés. il y a des lacs qui *bouillent* quand il doit arriver quelque orage. Ce mot vient du Latin *bullire*.

BOUILLIR, se dit du vaisseau dans lequel est la liqueur qui *bout*, & des autres choses qu'on y met dedans pour les cuire, ou pour les espaissir. La marmite *bout*. on fait *bouillir* la viande, pour faire de la soupe. on fait *bouillir* du miel, du sucre, du sirop, pour luy donner une consistance plus épaisse.

On dit figurément des gens courageux & ardents, que le sang leur *bout* dans les veines; de ceux qui sont exposez à la grande ardeur du soleil, que la tête que la cervelle leur *bout*; & encore de celuy qui est agité de quelque violente passion d'amour, de colere, & sur tout d'impatience, qui dit qu'il *bout* de rage, de vengeance, & absolument, qu'il *bout*.

On dit proverbialement, Il me semble qu'on me *bout* du lait, pour dire, On me donne de vains amusements qui ne me satisfont pas. L'origine de ce proverbe est obscene. On dit qu'un homme n'est bon ni à rôtir, ni à *bouillir*, pour dire, qu'il n'est propre à rien, que c'est un homme inutile. On dit aussi d'un profit qui vient journellement, que cela fait *bouillir* la marmite.

BOUILLI, IE. part. & adj. & subst. Ce qui a *bouilli*. L'eau *bouillie* perd ses cruditez. la viande *bouillie* est plus aisée à digerer. dans les bonnes tables on sert toûjours du *bouilli* avec le rôti.

On appelle proverbialement un visage de cuir *bouilli*, un homme qui a le teint noir, le cuir épais & rude. On dit aussi pour mespriser un mets mal apprêté, rôti *bouilli* trainé par les cendres.

BOUILLIE. s. fem. Mets preparé pour la nourriture des enfants qui ne peuvent encore mâcher les viandes. Elle se fait avec du lait & de la farine delayée & cuitte. Les gens âgez en usent aussi quelquefois. On dit en riant pour appaiser quelqu'un qui crie, qu'il luy faut donner de la *bouillie*.

BOUILLIE, se dit figurément des choses qui sont trop cuittes dans une liqueur, & qui font une espece de *bouillie*. Ce chapon est si cuit, que ce n'est plus que de la *bouillie*. on fait bouillir les peaux des pieds de bœuf jusqu'à ce qu'ils soient reduits en *bouillie*. quand il a pleu, on ne peut enlever la boue dans des tombereaux, ce n'est que de la *bouillie*.

On le dit aussi de ce qui est reduit en une consistance liquide. Pour faire du papier on fait pourri & hacher le drapeau jusqu'à ce qu'il soit en *bouillie*.

BOUILLON. s. m. Bouteille qui vient sur la surface des liqueurs échauffées, soit par la fermentation naturelle, soit par le feu. Le pot bout a gros *bouillons*. il ne faut que deux ou trois *bouillons* pour faire de la ptisane.

BOUILLON, se dit aussi de la liqueur ou suc des viandes ou des herbes qui sert à faire le potage. Cette souppe est trop épaisse, il faut y mettre encore du *bouillon*.

On dit aussi, Prendre un *bouillon*, pour dire, Prendre une portion de suc de viandes ou d'herbes, qui sert à nourrir les estomacs qui ont de la peine à digerer les gros aliments. Cet homme ne vit que de *bouillons*. On prend aussi des *bouillons* pour se rafraîchir, & conserver son embonpoint. On donne encore des medecines dans des *bouillons*. On dit aussi, qu'on a donné le *bouillon* a quelqu'un, pour dire, qu'on l'a empoisonné.

BOUILLON, se dit encore d'un jet d'eau qui est assez gros, mais qui retombe incontinent aprés qu'il est sorti du tuyau, comme s'il sortoit d'une source.

On dit en ce dernier sens, que le sang sort à gros bouillons d'une playe, pour dire, qu'il sort avec impetuosité, ou en abondance.

On dit figurément, Il faut arrêter les *bouillons* de sa colere.

On le dit encore des étoffes qui sortent avec enflure à travers les bandes & ouvertures d'un habit.

BOUILLON, en termes de Manege, est un excrescence de chair qui vient sur la fourchette du pied du cheval, lequel est gros comme une cerise, & fait boiter le cheval.

BOUILLON BLANC, est une plante medecinale. Cette plante est combustible, & peut servir de flambeau. Dioscoride décrit deux especes de *bouillon*, l'un *blanc*, & l'autre *noir*; & il devise le *bouillon blanc* en *masle* & *femelle*. Le *bouillon femelle* a les feüilles semblables au chou, mais elles sont blanches, larges & veluës; aussi bien que sa tige & ses fleurs. Sa graine est noire, & sa racine longue, picquante au goust, & grosse comme le doigt. Le *bouillon mâle* est plus haut, & à ses tiges & ses feüilles plus menuës. Le *bouillon noir* ne differe du blanc que par ses feüilles, qui sont plus larges & plus noires. Il y a un *bouillon sauvage* qui a les feüilles semblables à la sauge, qui pousse des jettons hauts & durs comme du bois, lesquels produisent des rameaux ainsi que le marrube. Ses fleurs sont jaunes comme fin or. On met aussi la primevere au rang du *bouillon blanc*, quoy que Matthiole y mette de la difference. Ses fleurs sont dorées, & servent d'avantcoureurs pour signifier la venuë du printemps. On appelle autrement le *bouillon blanc*, *brayes de cocu*. En Latin il a plusieurs noms, *verbascum*, *candela regis*, *candelaria*, *lanaria*, *primula veris*, *herba paralysis*, *arthritica*, ou *bracca cuculi*; & chez les Apothicaires *tapsus barbatus*.

On appelle en termes de Broderie, *bouillon*, Certain cordonnet d'or ou d'argent tortillé en petites boucles ou anneaux. On fait aussi sur les habits des *bouillons* avec des rubans, ou autres étoffes qu'on cout fort lâches, & en y conservant quelque enflure.

BOUILLONNEMENT. s. m. Fermentation d'une liqueur qui sort en bouillons. Le *bouillonnement* du vin rompt les tonneaux. le *bouillonnement* du sang dans les veines cause la fievre. le *bouillonnement* de ce lac a été le presage d'une tempête. le *bouillonnement* de l'eau procede du feu qui fait passer des esprits ignées au travers des vaisseaux qui la contiennent.

BOUILLONNER. v. n. Sortir avec impetuosité. Les sources des eaux minerales *bouillonnent* en sortant de leur source. le sang *bouillonne* dans les veines des jeunes gens.

On le dit aussi des étoffes qui sortent en dehors des

bandes ou ouvertures des habits. Ces manches *bo uvannent* trop.

BOUIS, ou *Buis*, subst. masc. Arbre dont le bois est dur, sec, & fort lourd, qui n'est jamais pourri, ni vermoulu. Sa feuille est semblable à celle du myrte, mais plus grasse, plus verte & plus ronde. Il demeure verd toute l'année. Sa fleur même est verte, & son fruit roux. Il croit en lieux froids, & à l'abri du soleil. Matthiole dit qu'il a gueri par sa decoction les mêmes maladies qu'on guerit avec le gayac. En Latin *buxus*, d'où on a fait *buxeria*, & en François la *boessiere*. On fait des palissades de *buis*, de allées & des labyrinthes. Il y a du *bouis* nain dont on fait les bordures des parterres, & qu'on tond tous les ans. On fait du bois de *bouis*, des peignes, des boules de mail, des toupies. On s'en sert aussi à l'Eglise le jour des Rameaux pour porter en guise de palmes.

Bouis, est aussi un instrument de Cordonnier qui est fait d'un morceau de *bouis*, qui sert à polir les talons des souliers.

On dit figurément en ce sens, Donner le *bouis*, pour dire, Adoucir quelque chose, la priser & la faire voir du bon côté, comme si on l'avoit polie avec ce morceau de *bouis*.

On appelle aussi un menton large, & qui avance en dehors, un menton de *bouis*, parce qu'en effet il a la figure de ce *bouis* des Cordonniers.

BOULE. s. f. Globe, corps spherique qui a un point au milieu, d'ou les lignes tirées à la surface sont égales. Les jeux de *boule* sont les jeux d'exercice des bourgeois & des petites gens. Le fort de la *boule*, est l'endroit où le bois est plus serré, & par consequent le plus pesant. Cela vient de ce que les arbres estant debout, ont leur bois plus serré du coté du Nord, que du Midy. Aller à l'appuy de la *boule*, c'est, Jouer une *boule* qui en aille soutenir une autre sans la debutter. Jouer a la longue, ou a la courte *bo*... Les Poëtes depeignent la Fortune avec un pied sur une *boule*, pour marquer son inconstance. Menage derive ce mot de *bulla*, à cause de la rondeur des *bulles*, ou petites *bouteilles* qui se font sur l'eau; ou plûtôt de *pola*, dont on a fait *pila*, qui signifie la même chose.

On dit proverbialement, Faire une chose à *boule veuë*, pour dire, à tout hazard, & d'une maniere incertaine. Pasquier pretend que ce mot a été dit par corruption au lieu de *b... e veue*.

On dit aussi, qu'un homme tient *pied à boule*, pour dire, qu'il ne quitte point son travail, son occupation. On dit qu'une personne est ronde comme une *boule*, quand elle est grosse & courte.

BOULEAU. subst. masc. Arbre dont le tronc devient fort gros, & dont les branches sont fort menues vers la pointe. En Latin *betula*. Il est mis au rang des bois blancs. Il a l'ecorce blanche comme le peuplier, auquel il ressemble. Son bois est leger, propre à faire des cercles & des paniers. Il a sa feuille semblable à celle du tremble, mais elle est plus verte, & crenelée alentour. Il ne porte point de fruit, & jette toutefois de petits floquets comme le coudre. Il en sort une glu ou resine qui brusle comme une torche. Et si on le perce, on en tire quantité d'eau, qu'on dit être propre à rompre la pierre dans les reins & dans la vessie. On fait des balais & des verges de branches de *bouleau*. Il y a dans le Château d'Augustbourg appartenant au Duc de Saxe, un *bouleau* si grand, qu'on peut ranger sous ses branches une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours en l'an. Tavernier en ses Relations. Ce mot vient de *betulellum*, ou *betulla*, qui sont deux vieux mots Gaulois qui ont été latinisés, comme Pline le témoigne. Mais Matthiole dit qu'il a été appellé *betula*, à cause du *bitume* dont il est plein.

BOULENGER, ERE. s. m. Celuy qui fait le pain. Les *Boulengers* de Gonesse, de gros pain, de petit pain. Un *Boulenger* ne peut acheter à chaque fois plus d'un muid de bled, & un muid de farine, par les Ordonnance de la ville. Le maître garçon d'un *Boulenger* s'appelle *mitron*. Ce mot vient de *polentarius*. Menage. Du Cange croit qu'il vient de ce qu'en pétrissant la farine, on la tourne en *globe*, ou en *boule*, & on l'arrondit en pain.

BOULENGER. v. act. Petrir la farine, & en faire du pain.

BOULENGERIE. s. f. L'art de faire le pain. Ce garçon entend bien la *boulengerie*.

Boulengerie, se dit aussi dans les Couvents du lieu où on fait le pain, & où on garde la farine.

BOULET. s. m. Grosse balle de fer avec laquelle on charge le canon. Un canon de batterie porte depuis 24. jusqu'à 36. livres de *boulet*. Quelques-uns le font venir de *botellus* Latin, ou du Grec *ballein*, qui signifie *jetter*.

Boulet rouge, est un *boulet* qu'on fait rougir dans une forge, dont on charge le canon pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve de matieres combustibles.

Boulet a deux testes, qu'on appelle aussi *Ange*. Ce sont deux moitiez de *boulets* jointes par une barre de fer, ou par une chaîne, comme la balle ramée d'un mousquet. Ces *boulets* servent sur la mer pour couper les cables, les masts, & les voiles.

Boulet, se dit aussi d'une jointure qui est en la jambe du cheval au dessus du pasturon, qui tient lieu d'un second genou à la jambe de devant, & d'un second jarret à chaque jambe de derriere. Les entorses se font au *boulet*, c'est au *boulet* que le cheval se coupe.

Bouleté. adj. qui se dit d'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle, & qui s'est jetté trop en avant; ce qui luy arrive par un trop violent travail.

BOULETTE. subst. fem. Petite boule. Les enfans jouënt à la *boulette*, en poussant une balle dans une petite fosse.

BOULEVART. s. m. Gros bastion. On ne se sert plus de ce mot en termes de guerre. On dit encore à Paris, Aller sur le *boulevart* de la porte St. Antoine, qui est un des plus gros bastions de France. Nicod derive ce mot de *boule*, & *vvaer* Flamand ou du Picard *vvard*, qui signifie *garder*, comme qui diroit, *defence contre les boulets*. Turnebe croit qu'il vient de *boules vertes*. D'autres le derivent de l'Italien *baloardo*, ou de l'Espagnol *baluarte*, qu'on a dit aussi dans la basse Latinité. Mais Menage croit qu'il vient de l'Allemand *bolvverk*, qui signifie *ouvrage de poutres*, *bol* signifiant *poutre*, & *vverk*, *ouvrage*: ce qu'il a dit aprés Hotman. Du Cange le derive de *burgvvart*, *quod burgum servat & tuetur*.

Boulevart, se dit par extension des places fortes qui couvrent tout un pays, & qui en deffendent l'entrée aux ennemis. Rhodes étoit autrefois le *boulevart* de la Chrêtienté.

BOULEVERSEMENT. s. m. Grand changement, desordre, renversement. Une mine qui jouë, cause le *bouleversement* d'un rempart. Au figuré, Les nouvelles heresies causent un grand *bouleversement* dans l'ordre, dans la discipline de l'Eglise.

BOULEVERSER. v. act. Renverser, mettre en desordre, en confusion. Au siege de Candie tout le terrain des environs étoit *bouleversé* à force de mines & de fourneaux. Il fait rebâtir une partie de son logis, tout est *bouleversé* chez luy.

Bouleverser, se dit aussi figurément en choses morales

morales. Les grandes afflictions luy ont *bouleversé*, luy ont fait tourner l'esprit. la banqueroute d'un tel a *bouleversé* les affaires de tous ses associez. la diversité des Religions ; les guerres civiles *bouleversent* un Estat.

Bouleversé, ée. part. & adj.

BOULIER. s. m. Terme de Marine. C'est un filet fait comme une seine, dont les Pescheurs se servent sur les costes de la Mediterranée, & qu'ils tendent aux embouchures des estangs salez.

BOULIMIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie qui cause un appetit desordonné. Ce mot vient du Grec *bous* & *limos*, qui signifie *bœuf* & *faim*, comme si on vouloit dire, qu'un homme a une faim capable de manger un bœuf.

BOULIN. subst. masc. Petit trou ou logette qu'on dispose tout autour d'un colombier pour y recevoir des pigeons : c'est l'endroit où ils font leurs œufs. Un colombier à pied a quelquefois mille & douze cens *boulins*.

Boulin, en termes de Maçonnerie, est le trou qu'on laisse dans le mur qu'on éleve pour s'en servir aux échafaudages. On appelle aussi *boulins*, les pieces de bois qu'on met dans ces trous pour soûtenir les planches necessaires pour échaffauder.

BOULINE. s. f. Terme de Marine. C'est une corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, qui la rend disposée à prendre le vent de côté, quand on ne l'a pas en pouppe ou de quartier. La *bouline de revers*, est celle qui est larguée & sous le vent. Le vent de *bouline*, est celuy qui est éloigné de cinq pointes ou aires de vent de celuy de la route. La *bouline grasse*, est le vent qui s'en éloigne davantage de six à sept pointes. On dit, Aller à la *bouline*, ou tenir le lit du vent, quand on est porté d'un vent de biais qui semble contraire à la route, en se servant de *boulines*.

BOULINER. v. n. Aller à la bouline, prendre le vent de côté. On appelle aussi cette maniere de naviger, *louvoier*.

On commence à dire figurément, *Bouliner*, pour dire, Biaiser dans les affaires, n'aller pas droit, trouver quelque détour ou échapatoire.

BOULINGRIN. s. m. Terme d'Agriculture. C'est un mot purement Anglois, qui signifie *un jardin où on joue à la boule*. On l'a dit en France d'un jardin verd, & orné de palissades. On a nommé ainsi le *Bolingrin* de Saint Germain. On l'a dit aussi d'un parterre de gazon.

BOULON. s. m. Grosse cheville de fer qui a une tête ronde, & qui est arretée par l'autre bout par une clavette. Il sert à attacher des poutres, des tirans de charpente a un poinçon, a soutenir le fleau d'une porte cochere, sur lequel il est mobile. Il y a aussi des *boulons* qui ont des têtes rondes à leurs deux extremitez, comme ceux qui attachent les arcsboutants d'un carrosse aux moutons. On appelle aussi *boulon*, la masse, poids ou peson de la balance Romaine.

BOUQUER. v. n. Baiser par force ce qu'on presente.

Bouquer, se dit aussi figurément des choses qu'on est contraint de faire par la violence. On a beau avoir du cœur, on est contraint de *bouquer* quand on a à faire à de plus puissants que soy. Menage derive ce mot de *buccare*, qu'on a fait de *bucca*, qui signifie *joue*.

BOUQUESPINE. subst. masc. Arbre qu'on appelle en Latin *spina cervina*, ou *rhamnus*, autrement *noirprun*. Il porte une petite graine, dont les Enlumineurs font un jaune, qu'ils appellent *graine d'Avignon*. Voyez *Noirprun*.

BOUQUET. s. m. Assemblage de fleurs arrangées & liées ensemble. Un *bouquet* de fleurs d'orange ; de roses. un *bouquet* de Confrairie, de pain benit. Ce mot vient de *bosquetum*.

Bouquet, se dit aussi des fruits, & d'autres choses liées ensemble. Voilà un beau *bouquet* de poires, un beau *bouquet* de plumes.

On appelle aussi *bouquets*, les representations de ces fleurs liées ensemble, qu'on fait dans des tapisseries, dans des peintures de panneaux de menuiserie, &c.

On appelle aussi *bouquet*, un petit bois qui est dans le jardin d'une maison de plaisance. Quand il est à la campagne, on l'appelle *buisson*.

Bouquet, en termes de Venerie, signifie le mâle du lievre. Il y a plusieurs lievres qui sont mâles & femelles. On le dit aussi d'un chevreau, comme diminutif de *bouc*.

On appelle une barbe en *bouquets*, lors qu'elle n'est pas égale, & qu'il y en a des touffes en quelques endroit seulement.

Bouquet, se dit figurément en choses spirituelles. Le *bouquet* sacré.

On dit proverbialement d'une maison, qu'elle a le *bouquet* sur l'oreille, pour dire, qu'elle est à vendre ; & d'une fille, pour dire, qu'elle est à marier. On dit aussi, Donner le *bouquet* à quelqu'un, quand on l'invite à donner un bal ou un repas à une compagnie ; &, Rendre le *bouquet*, quand il s'acquitte de son devoir. On dit aussi, qu'une femme fait porter le *bouquet* à son mari, quand elle luy est infidelle.

BOUQUETIERE. s. f. Qui fait des bouquets. Glycere est une fameuse *Bouquetiere* de l'antiquité, souvent citée par les méchants Orateurs.

BOUQUETIN. s. m. Bouc sauvage qui se trouve dans les pays de montagnes, qui est une espece de chamois, mais qui a de plus longues cornes. En Latin *ibex*.

BOUQUIN. s. m. Vieux bouc.

On appelle figurément un vieux *bouquin*, un homme puant & lascif qui a passé sa vie dans la débauche.

En termes de Poësie, on appelle les Satyres, les Dieux Chevrepieds, des *Bouquins*, à cause qu'on les peint avec des pieds de bouc.

Cornet a bouquin. C'étoit autrefois une grande flûte de paysan. Elle sert maintenant dans les Chœurs de Musique des Eglises. Menage derive ce mot de *buccinum*, qu'on a dit pour *buccina*.

On appelle aussi de vieux livres frippez & peu connus, de vieux *bouquins*. Ce mot vient de l'Allemand *bouck* ou *bouc*, qui signifie un livre ; & parce que les premiers livres imprimez nous sont venus de ce pays-là, on a appellé *bouquins* les vieux livres. Mais Lipse croit que l'Allemand vient du Latin *buxus*, parce que le buis servoit à leurs relieures.

On dit proverbialement, Sentir le *bouquin*, pour dire, Sentir mauvais.

BOUQUINER. v. act. Chercher de vieux livres inconnus & frippez chez des Libraires, ou s'amuser à les lire. Il y a force curieux qui ne font toute leur vie que *bouquiner*.

BOURACAN. s. m. On disoit autrefois *Barracan*. Gros camelot, ou étoffe tissuë de poil de chevre, qui sert à faire des manteaux de pluye. Ce mot vient de l'Italien *baracane*. Menage. D'autres le derivent de *varocino*, ou *varonico*, parce que c'étoit une étoffe qui étoit particulierement propre à vêtir les hommes que les Espagnols nomment *varones*. Du Cange le derive de *barras*, parce que leurs fils ou leurs lisses representent des barres.

BOURASQUE. s. f. Tempête soudaine & violente qui s'éleve, soit sur la mer, soit sur la terre. Ce mot vient de l'Italien *burrasca*, signifiant la même chose. Menage.

Bourasque, se dit aussi d'une émotion populaire qui

qui fait beaucoup de bruit, & qui dure peu. Il ne faut qu'avoir de la patience, & se mettre à couvert, pour n'avoir rien à craindre de telles *bourasques*. On le dit aussi de la colere d'un Superieur qui menace, qui fulmine.

BOURBE. s. f. Crotte épaisse, comme celle des terres grasses, des eaux croupies, & des lieux marescageux. Les tanches, les anguilles sentent ordinairement la *bourbe* quand elles ne sont point degorgées. On dit aussi, La *bourbe* d'une playe, pour dire, le pus épais qui en sort. Nicod derive ce mot du Grec *borboros*, signifiant la même chose.

BOURBE, se dit figurément de la bassesse, & de toute sorte d'ordure. Cet homme croupiroit encore dans la *bourbe*, s'il n'en eût été tiré par un tel favori. un pecheur est bien malheureux de croupir dans la *bourbe* & dans l'ordure, sans tacher de s'en retirer par la penitence.

On appelle aussi *Bourbes*, Certaines eaux minerales qui sont en reputation de guerir quelques maladies de gouteux ou d'impotens, comme les *Bourbes* de Barrege.

BORBELIER. s. m. Terme de Chasse. C'est la partie du sanglier, qu'aux autres animaux on nomme *poitrine*, & aux cerfs la *hampe*.

BOURBEUX, EUSE. adj. Qui est plein de bourbe, Un ruisseaux *bourbeux*, un gué *bourbeux*.

On dit figurément d'un Orateur vehement, mais peu poli, que c'est un torrent *bourbeux*.

BOURBIER. s. m. Lieu plein de bourbe où on enfonce, & dont on a peine à se retirer.

BOURBIER, se dit figurément des embarras où on se trouve, des affaires facheuses dont on a peine à sortir.

BOURBILLON. subst. masc. C'est le pus qui sort d'une playe, d'une apostume, d'un javart, quand il est meur & épaissi. Une playe, un bourgeon se guerissent bientôt, quand le *bourbillon* en est sorti.

BOURCER. verb. neut. Terme de Marine, qui se dit lors qu'on ne met au vent qu'une partie d'une voile, & qu'on la trousse à mi-masts, ou au tiers de mast par le moyen des cargues ou cordes destinées à cet effet: ce qui fait qu'on dit aussi *carguer* dans le même sens.

BOURCET. subst. masc. Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne au mast de misaine, & à sa voile.

BOURDE. s. f. Mensonge dont on se sert pour s'excuser, ou pour se divertir de la credulité des autres. Cet homme m'a fait accroire qu'il avoit sollicité pour moy, mais il m'a donné une *bourde*. c'est un gaillard qui se plait à donner des *bourdes*, des bayes. Ce mot vient de l'Italien *burla*. Menage.

BOURDELAGE. subst. masc. Terme de Coûtumes, est une redevance qu'on doit au Seigneur en argent, bled, & plume ou volaille, ou de deux de ces trois choses, selon la Coûtume de Nivernois. Le droit de *bourdelage* en Bourbonnois est de pareille condition & qualité que le droit de taille reelle: & le mot de *Bourdelier* se dit non seulement du detenteur, mais aussi de l'heritage, de la redevance & du contract.

BOURDEUR. s. m. Donneur de bourdes. De ce mot corrompu on a fait le proverbe, Autant pour le *Brodeur*, au lieu de dire, pour le *Bourdeur*.

BOURDON. subst. masc. Bâton fait au tour, qui a une pomme au haut & au milieu, & un fer pointu par en bas, que portent les Pelerins. On peint Saint Jacques avec son *bourdon*. Menage derive ce mot du Latin *burdo*, qui signifie un *asne* ou un *mulet*, parce qu'il aide à marcher comme les mulets: de meme qu'on a appellé un bâton, la *haquenée des Cordeliers*, & que des potences signifioient autrefois des *bourdes*. Monsieur le Moine pretend que ce mot est Arabe, & qu'il signifie un *bâton* fait du bois qui fournissoit la matiere au papier.

Il y a aussi trois étoiles qu'on appelle *les trois bourdons*, que les paysans appellent *les trois Rois*, qu'ils supposent avoir eu chacun un *bourdon* en faisant leur pelerinage en Bethleem. Ce sont en Astrologie les trois grandes étoilles de la Constellation d'Orion, dont l'une est à son pied gauche, l'autre au milieu de son baudrier, & la troisiéme à l'épaule.

BOURDON, en termes d'Imprimerie, est une faute que commet l'ouvrier, lors qu'il obmet quelques mots.

BOURDON, est aussi une grosse mouche-guespe qui fait beaucoup de bruit en volant. Ce mot est fait par onomatopée du bruit que font les mouches en volant. On l'appelle en Latin *fucus, attacus, burdo, bombylius*. Swammerdam en décrit huit especes.

BOURDON, est aussi le jeu de l'orgue qui fait la basse, qui a le son le plus creux, & qui a les plus gros tuyaux. Le *bourdon* est un des principaux jeux de l'orgue. Il est de bois & bouché. Il est accordé à l'unisson avec la montre. Il y a un second *bourdon* qui est de quatre pieds quand il est bouché, ou de huit pieds quand il est ouvert, fait en forme de flûte, qui est à l'octave de la montre ou du premier *bourdon*. Il peut être d'étain ou de bois. Matthieu Paris témoigne que ces tuyaux ont été appellez *burdones*, à cause qu'ils ressemblent aux *bourdons* des Pelerins. On le dit aussi des basses de quelques autres instrumens, comme des deux flûtes ou chalumeaux des cornemuses & des musettes, dont le vent ne sort que par la pate. Notre *bourdon* ou basse répond à la notte que les Grecs appelloient *Proslambanomenos*. Les Anciens avoient de grosses flûtes faites en forme de bâton, qu'ils appelloient *bourdon*, d'où sont venus ces termes de Musiques, parce que ces sons creux & bas imitent le bourdonnement des mouches.

FAUS BOURDON, est une Musique simple qui se chante notte contre notte, & qu'on appelle aussi *simple contrepoint*, à la difference du contrepoint figuré, qui subdivise les nottes en crochuës & doubles crochuës.

On appelle aussi *bourdon*, la grosse cloche de Nôtre-Dame.

BOURDONNEMENT. s. m. Bruit sourd & confus que font les bourdons. On le dit aussi de ce bruit confus que font les hommes qui murmurent.

On appelle aussi un *bourdonnement* d'oreilles, Cette espece d'infirmité qui nous fait entendre un bruit sourd qui n'est pas reel, & qui est un commencement de surdité.

BOURDONNER. v. n. Faire un bruit sourd tel que font les bourdons. Il n'y a rien de plus importun qu'une mouche qui *bourdonne* aux oreilles.

BOURDONNER, se dit figurément d'un murmure ou d'un bruit confus, dont on n'entend que la moitié des paroles. J'ay entendu *bourdonner* quelque chose de cette nouvelle, mais je n'en sçay pas le detail. Il est vieux.

BOURDONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des croix garnies aux extremitez des pommes ou bâtons semblables à ceux des Pelerins. On les appelle plus ordinairement *pommetées*. Les Prieurs mettent aussi des bourdons ou des bâtons derriere l'Escu de leurs Armes pour marque de commandement, comme les Abbez font des crosses.

BOURG. s. m. Habitation du peuple qui tient le milieu entre la ville & le village. Quelques-uns le restraignent aux lieux qui ne sont fermez ni de murs, ni de fossez. Nicod & Cujas derivent ce mot du Latin *pyrgus*, venu du Grec *pyrgos*; ou du Latin *burgus*:

mais

mais il vient de l'Allemand *burg*, qui est tres-ancien dans cette Langue, comme on voit par la terminaison de la plus-part de leurs villes. Dans Vegece le mot de *burgus* signifie seulement une *tour* ou *petit chasteau*.

FAUS-BOURG. s. m. Habitation de peuple attenant les portes d'une ville. Les villes de guerre ne doivent point avoir de *faux bourgs*, car ils favorisent les approches des ennemis. Ce mot vient de *fors* & *bourg*, comme qui diroit *hors le bourg*.

On dit figurément de ceux qui approchent de quelque chose, mais qui ne sont pas dedans, qu'ils sont dans les *faus-bourgs*.

BOURGADE. s. f. Diminutif de *Bourg*.

BOURGEOIS. s. m. Nom collectif. L'assemblage du peuple qui habite dans une ville. Il ne faut pas mettre les armes entre les mains des *bourgeois*. La Police des Marchez veut que le *bourgeois* soit fourni avant les Marchands & Regrattiers. Ce mot vient de l'Allemand *burger*, signifiant la même chose.

BOURGEOIS, se dit aussi de chaque particulier habitant de la ville. Ce Marchand, cet Advocat est un bon *bourgeois*.

BOURGEOIS, se dit aussi pour marquer les gens du tiers Estat, à la distinction des Gentilshommes & des Ecclesiastiques, qui jouissent de plusieurs privileges dont le peuple ne jouit pas. Les charges de l'Estat sont portées par le *bourgeois*. On dit en ce sens, Un tel est Gentilhomme, & un tel n'est que *bourgeois*. Une telle femme est bien Demoiselle, & une telle n'est qu'une simple *bourgeoise*.

On appelle en plusieurs Coutumes *Bourgeois du Roy*, des habitans qui ont quelque privilege pour plaider seulement en la Jurisdiction Royale, & decliner la Jurisdiction des Seigneurs : ce qui a lieu dans les Coutumes de Troyes, de Champagne, de Chaumont, de Sens & d'Auxerre : ce qu'on appelloit aussi *droit de juree*, parce que ceux qui se rendoient justiciables du Roy, faisoient un serment par devant le Juge Royal, & pour cela on payoit un droit de six deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles ; ce qui s'appelloit *droit de bourgeoisie*.

BOURGEOIS, se dit quelquefois en mauvaise part par opposition à un homme de la Cour, pour signifier un homme peu galant, peu spirituel, qui vit & raisonne à la maniere du bas peuple. C'est un franc *bourgeois*. Moliere a dit plaisamment dans les Femmes sçavantes, Un corps composé d'atomes plus *bourgeois*. le Gentilhomme *bourgeois*.

FRANC-BOUGEOIS. Voyez *Franc*.

BOURGEOIS, en termes de Marine, est le proprietaire d'un vaisseau, soit par achat, soit qu'il en ait fait faire la construction : c'est celui qui l'équippe de tous ses apparaux & agreils, & qui le frette ensuitte, c'est à dire, le loue à un Marchand pour faire voyage, suivant les conditions d'un traitté qu'on appelle *chartepartie*. Ce mot est venu du stile de la Hanse Theutonique, à cause qu'il n'est permis en Allemagne qu'aux *bourgeois* des Villes Hanseatiques d'avoir & de faire construire des navires, & qu'en effet tous les seigneurs & proprietaires d'un navire sont nommez *bourgeois*. Les Patrices ou Senateurs de Rome ne pouvoient posseder ou tenir en propre des navires, mais seulement des barques : cela n'étoit permis qu'aux *bourgeois*.

Les ouvriers appellent aussi *bourgeois*, Celuy pour lequel ils travaillent. Il faut servir le *bourgeois*. le Maçon, l'Artisan tâchent toûjours à tromper le *bourgeois*.

On appelle *garde bourgeoise*, un droit établi dans la Coustume de Paris à l'imitation de la garde noble, par lequel des pere & mere, ayeul ou ayeule ont droit de joüir des biens de leurs enfants mineurs sans leur en rendre compte, en les entretenant selon leur état, & en payant leurs dettes mobiliaires.

On appelle aussi *garde bourgeoise*, la milice des *bourgeois* qui font garde en quelque partie de leur ville. On appelle *caution bourgeoise*, une bonne caution, & facile à discuter.

BOURGEOISEMENT. adv. D'une maniere bourgeoise. Il vit, il parle, il raisonne *bourgeoisement*.

BOURGEOISIE. s. f. Droit qu'on acquiert par la demeure qu'on fait dans une ville de joüir des privileges qui luy sont accordez. Il faut une demeure de dix ans dans les villes franches pour acquerir le droit de *bourgeoisie* & l'exemption de la taille. Le droit de *bourgeoisie* à Rome ou de Citoyen Romain, donnoit de grands avantages : on l'accordoit même à des étrangers, comme à St. Paul.

BOURGEOISIE, se dit aussi en termes collectifs, de tout le corps des *bourgeois*. La *bourgeoisie* est en armes, &c.

BOURGEON. subst. masc. Le bouton qui pousse aux arbres & aux plantes au printemps. La gelée n'est dangereuse que lors que les *bourgeons* commencent à pousser. Ce mot vient de *burrio*, qui a été fait de *burra*, *bourre*. Menage. Les *bourgeons* ont la même peau, le même parenchyme, les mêmes corps ligneux, les mêmes insertions & les mêmes moëlles que la tige, c'est à dire, les mêmes parties qui par le moyen d'un nouveau suc qui y entre continuellement reçoivent une extension pareille à celle de l'or qui passe par la filiere, & qui se deployent à peu prés comme les tuyaux d'une lunette d'approche. Les *bourgeons* sont toûjours placez entre la tige ou branche dont ils sortent, & la base des pedicules ou queuës des feuilles.

BOURGEON, se dit aussi de tout le nouveau jet des arbres & des vignes. On deffend l'entrée des bêtes dans les bois nouvellement coupez, à cause qu'elles mangent les *bourgeons*, les jets tendres & nouveaux.

BOURGEON, est aussi un bouton rouge qui vient au visage, ainsi nommé à cause qu'il en vient d'ordinaire à ceux qui boivent trop de vin, comme si c'étoit encore la vigne qui poussast un *bourgeon*.

BOURGEONNER. v. n. Pousser des bourgeons. Les arbres *bourgeonnent* au printemps.

BOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des bourgeons au visage. On dit ordinairement, que les yvrognes ont des nez *bourgeonnez*.

BOURGMESTRE. s. masc. Premier Magistrat des villes de Flandres & d'Allemagne, qui est comme le Maire & le Gouverneur, qui donne des ordres pour le gouvernement, la justice & la police de la ville. En Allemand on l'appelle *Burgermeister*.

BOURGUIGNON. subst. masc. Habitant de Bourgogne. Ce mot est venu en usage dans la Langue par ce proverbe, *Bourguignon* salé, qu'on dit par reproche à ceux qui aiment à saler trop leurs viandes : ce qui s'est dit depuis l'an 1422. auquel temps y ayant dans Aiguesmortes une compagnie de *Bourguignons*, les bourgeois se ruerent sur cette garnison, & jetterent leurs corps dans une grande cuves de pierre, qu'on y monstre encore à present, qu'ils salerent pour en conserver les corps plus long-temps comme un glorieux trophée de leur fidelité envers leur Roy legitime. D'autres tirent ce proverbe du sel qui se fait à Salins, à cause que les *Bourguignons* ont eu plusieurs disputes pour leurs salines. Orosius & Luitprandus disent qu'on a donné le nom de *Bourguignons* à ces peuples, parce que leurs habitations étoient dans des bourgs qui n'étoient point fermez de murs.

BOURGUIGNOTTE. s. fem. Arme deffensive pour couvrir

couvrir la tête d'un homme de guerre : c'est une espece de casque ou de salade.

BOURNAL. s. m. Vieux mot qui signifie un *rayon de miel* : ce que les Latins appellent *favus mellis*. Il est encore en usage dans la campagne.

BOURRADE. s. fem. Atteinte que les chiens ou les oiseaux donnent au lievre, quand au lieu de le prendre, ils n'attrapent qu'un peu de leur bourre.

BOURRADE, se dit aussi d'une attaque, d'un coup qu'on porte à quelqu'un, soit en le frapant en effet, ou plûtôt en le raillant, en disputant, ou en écrivant contre luy.

BOURRE. subst. fem. Poil de plusieurs animaux, comme bœufs, vaches, chevres, cerfs, &c. qu'on détache de leurs cuirs, quand on les prepare dans les tanneries. La *bourre* sert à garnir des chaises, des selles, &c. Ce mot vient du Latin *burra*, selon Menage, d'où il derive aussi le mot de *bourrée* & de *bourgeon*.

BOURRE LANISSE, est la laine qui se tire des draps, quand on les prepare avec le chardon de Bonnetier.

BOURRE TONTISSE, est celle qui se tire des draps, quand ils passent par les mains des Tondeurs. Celle-là est la moindre, & il est deffendu aux Tapissiers d'en mettre dans des matelats entre deux futaines. On la laisse aux Potiers d'étain pour faire des bourrelets. Il y a aussi de la *bourre de soye*, qui est la soye de rebut ou imparfaite qu'on tire avec le peigne aprés que le coccon est devidé.

BOURRE, en termes de Teinturiers, se dit aussi d'une certaine nuance, qui est la même que celle du rouge cramoisi.

BOURRE, se dit aussi de ce qui sert à mettre sur la poudre en chargeant les armes à feu, soit papier, *bourre*, foin, &c. La *bourre* de ce pistolet luy a donné au visage. En ce sens on appelle un *tire-bourre*, un fer pointu, & fait en forme de vis, attaché au bout de la baguette avec lequel on decharge une arme à feu sans la tirer.

BOURRE, signifie aussi, le commencement d'un bourgeon de vigne. Le sarment n'a poussé encore que de la *bourre*. C'est proprement la couverture sur l'œuil de la vigne : d'où vient qu'on dit, Geler en *bourre*, c'est à dire, avant que la feüille de la vigne ait paru.

BOURRE, se dit figurément en Morale, de tout ce qui est grossier, inutile dans quelque ouvrage de prose, ou de vers, par une metaphore tirée des garnitures des chaises, qui sont mal conditionnées, quand on y met de la *bourre* au lieu de crin. Il y a de beaux endroits dans ce livre, mais il faut avoüer qu'il y a aussi bien de la *bourre*.

BOURREAU. s. m. Le dernier des Officiers de Justice qui execute les criminels. Quand on sceile les Lettres du *Bourreau*, on les jette sous la table, pour marquer l'infamie du métier. Borel derive ce mot de *bourrée*, qui signifie une *poignée de verges de saule*, comme témoigne Monet ; parce que les verges sont les premiers instruments dont se sert le *Bourreau*. Il peut venir aussi de *burrus*, qui signifie *roux*, parce qu'en plusieurs lieux les *Bourreaux* doivent être habillez de rouge & de jaune. Ailleurs il le derive du Grec *vores*, qui signifie *carnacier*. Mais il est vray que c'est un mot Celtique & ancien Gaulois : car les Bas-Bretons se servent encore de ce mot sans y rien changer.

On le dit figurément du remords de la conscience. Le criminel porte toûjours avec luy son *bourreau*. la peste, la guerre, la famine sont les *bourreaux* de la Justice Divine.

On appelle aussi un *bourreau*, celuy qui est sanguinaire, cruel, sans pitié. Ce maître bat tous ses gens, c'est un vray *bourreau*. les Chirurgiens ignorants sont de vrais *bourreaux*.

On dit proverbialement, qu'un homme est un vray *bourreau* d'argent, pour dire, qu'il le menage mal, qu'il le prodigue sans necessité. On dit aussi, qu'un homme se fait payer en *Bourreau*, pour dire, qu'il se fait payer par advance. On dit aussi, qu'un homme est brave comme un *Bourreau* qui fait ses Pâques, quand il n'a pas coûtume d'être bien vêtu.

BOURRE'E. s. f. Petit fagot fait de fort menu bois, qui fait un feu prompt & de peu de durée. On le dit aussi d'une ame de fagot.

BOURRÉE, est aussi une espece de danse composée de trois pas joints ensemble avec deux mouvemens ; & commence par une noire en levant. Le premier couplet contient deux fois quatre mesures, & le second deux fois huit. Elle est composée d'un balancement & d'un coupé.

BOURRELER. v. act. Faire souffrir du mal, tourmenter. Un Chirurgien ignorant *bourrele* les gens qu'il pense.

On le dit au figuré plus ordinairement des remords de la conscience. Les méchants sont toûjours *bourrelez* par leur propres crimes. une conscience est *bourrelée* de mille remords, quand elle a fait quelque action noire & indigne.

BOURRELÉ, ÉE. part. & adj.

BOURRELET. s. m. C'étoit autrefois une partie de l'habillement de tête qui servoit à la coëffure des hommes & des femmes, ou une espece de cordon qui servoit d'arrêt au chapperon, & qui le serroit sur la tête. Les Magistrats & les Docteurs dans les Universitez portent encore le chapperon sur l'épaule avec un petit tour rond qui represente l'ancien *bourrelet*. Les femmes se servent encore de *bourrelet* pour se coëffer, & pour soûtenir & arranger leurs cheveux. Les femmes ont aussi porté des *bourrelets* au lieu de vertugadins, pour se garnir le bas du dos, & élever un peu leurs juppes. On met aussi des *bourrelets* sur la tête des enfants, pour empêcher qu'ils ne se blessent en tombant.

BOURRELET, en termes de Blason, est un tour de livrée, rempli de bourre, & tourné comme une corde, que les anciens Chevaliers portoient dans les Tournois. Il étoit de la couleur des esmaux de l'Escu, ou des couleurs ordinaires des Chevaliers. Les Dames prenoient elles-mêmes le soin d'attacher ces livrées ou tortils sur les casques, & on les appelloit les *faveurs des Dames*. On les represente encore aujourd'huy dans les ornements de l'Escu. On appelle autrement ce *bourrelet* que les simples Gentilshommes mettent sur leurs casques, *tresque*, *torque*, *tortil*.

BOURRELET, en termes d'Artillerie, se dit de l'extremité d'une piece de canon par où on la charge, qui est renforcée de metail, & qui a la figure d'un *bourrelet*.

BOURRELET, en termes de Jardinage, se dit lors que la greffe, ou l'écusson se joint mal avec le sauvageon, & qu'elle devient plus grosse que luy : ce qui arrive souvent sur le coignassier, & vient de ce que le sujet n'a pas tant de seve que l'arbre posé sur luy.

BOURRELET, est aussi ce qui sert à mettre sur un bassin de chambre pour aller à ses necessitez, & qui est plein & garni de bourre pour y être assis plus mollement.

BOURRELET, signifie quelquefois le collier des chevaux de charrette, que fait un Bourrelier.

BOURRELIER, IERE. subst. Artisan qui fait les harnois des chevaux de carrosse & de charrette. On l'appelle aussi *Sellier lormier*.

BOURRER. v. act. Attaquer, frapper, battre quelqu'un.

quelqu'un. Les chiens *bourrent* les lievres en les chassant. ces deux Escrimeurs se sont portés plusieurs bottes franches, ils se sont bien *bourrez*. ces deux Pedants se sont bien *bourrés* l'un l'autre dans cette dispute, dans leurs écrits.

BOURRIQUE. s. f. Méchante bête de voiture. Il se dit particulierement des ânes, ou des ânesses, & en suitte des méchants chevaux. Ceux à qui on donne le fouet en Espagne sont montez sur des *bourriques*. Ce mot vient de *burichus*, *burricus*, ou *buricus*, qui signifie *cheval*. Menage. Saumaise derive ce nom de *pyrrichos*, diminutif de *pyrrhos*, *rufus*, à cause que les Auteurs de la basse Latinité ont ainsi appellé tous les bidets ou petits chevaux, quoy qu'ils fussent d'un autre poil.

BOURRIQUET. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est une petite civiere qui sert à élever avec des gruës des moilons ou du mortier dans des baquets, quand la hauteur du bâtiment est fort grande.

BOURRIR. Terme de Chasse, qui se dit en parlant du bruit que font les ailes des perdrix, & sur tout des rouges, quand elles partent.

BOURROCHE. s. f. Herbe potagere. Les Medecins l'appellent *bourrache*. Matthiole dit que la *bourroche* est la même chose que nôtre buglosse, commune quoy que quelques-uns en fassent deux plantes, qui ont les mêmes proprietés & le même goust. Elle jette des fleurs larges & longuettes, sur lesquelles apparoissent de petites vessies garnies d'épines minces qui rendent toute la plante veluë & piquante. Elles sont épandues sur terre, & semblable au bouillon, & representent une langue de bœuf. Sa tige est haute d'une coudée & plus grasse, creuse, épineuse & branchuë. Ses fleurs sont disposées en étoilles, & sont bleuës, & quelquefois blanches, du milieu desquelles sort une pointe noire. Sa graine est aussi noire & canelée. Sa racine est blanche & tendre, de la grosseur d'un pouce, & d'un goust douceastre & visqueux. La buglosse commune à sa feüille plus grande que celle de la *bourroche*, & est de même veluë, rude & épineuse, aussi bien que sa tige. Sa graine & sa racine sont semblales, mais ses fleurs sont purpurines, moindres que celles de la *bourroche*. La *bourroche* s'appelle en Latin *buglossum verum*, *borrago*, ou *lingua bovis*; la *buglosse*, *buglossum vulgare*.

BOURRU, UE. adj. Bizarre, qui ne veut point voir le monde, qui a des maximes extravagantes. C'est un esprit *bourru* qui ne se laisse gouverner par personne.

VIN BOURRU, est du vin qu'on a jetté dans de l'eau froide pour l'empécher de boüillir, qui est doucereux, & qui a encore toute sa lie.

LE MOINE BOURRU, est un lutin, qui dans la croyance du peuple court les rues aux Advents de Noel, & qui fait des cris effroyables. Regnier dans ses Satires dit parlant de son valet,

- - - - & demande étonné
Si le *Moine bourru* n'avoit point promené.

Les Medecins appellent des plantes *bourrues*, celles dont la graine étant trop meure, devient en petites parties si menuës, que le moindre vent ou souffle les dissipe, comme celles de plusieurs chardons qui croissent dans les bleds.

BOURSE. s. f. Petit vaisseau de cuir où on met l'argent qu'on veut porter sur soy, soit dans la poche, soit à la ceinture. Les voleurs demandent la *bourse* le pistolet à la main. les coupeurs de *bourse* sont ceux qui l'attrapent secrettement. Ce mot vient de *bursa*, dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis dans le même sens, & qui vient du Grec *byrsi*, qui signifie *cuir*. Menage.

On dit aussi, une *bourse* de cheveux, ou en broderie, quand le cuir est couvert de broderie, ou de cheveux.

BOURSE DE JETTONS, est une *bourse* pleine de cent jettons d'or ou d'argent, que certains corps d'Officiers font battre avec quelques devises pour en faire present aux Princes aux Ministres, aux Magistrats de la protection desquels ils ont besoin. Un tel Comptable doit une *bourse* de jettons à son Rapporteur.

BOURSE, est aussi dans le Levant une maniere de compter. Le Grand Seigneur a tant de *bourses* de revenu. L'Egypte doit tant de *bourses* au Bacha qui la gouverne. Ces *bourses* sont de cinq cens écus, ou de vingt-cinq mille medins.

BOURSE, se dit aussi d'un homme riche qui a de l'argent. Ce Notaire dispose des meilleures *bourses* de Paris. ce galant homme a toujours la *bourse* ouverte pour ses amis. dans les troubles toutes les *bourses* sont fermées, c'est à dire, il n'y a plus de commerce d'argent.

On dit d'un arbitre, d'un amiable compositeur, qu'il coupe la *bourse* à celuy qu'il condamne à donner quelque chose à sa partie adverse au delà de ce qu'il luy pourroit devoir à la rigueur, pour nourrir la paix entre eux. On le dit aussi des questeuses, & autres charitables incommodes, qui obligent des personnes à faire des charités malgré elles.

BOURSE COMMUNE, est une societé qui se fait entre deux ou plusieurs personnes de même profession, pour partager les profits de leurs charges, ou de leur trafic, afin qu'ils n'envient point la pratique les uns des autres, & qu'ils ne courent point sur leur marché. Les Secretaires du Roy, les Commissaires du Chastelet, les Huissiers du Parlement font *bourse commune*. les Marchands en societé font *bourse commune*.

BOURSE, se dit aussi de l'argent, ou du bien de quelqu'un. Avoir, manier la *bourse*, c'est à dire, Estre maitre de faire la despence. Mettre la main à la *bourse*, c'est à dire, Faire la despence d'un achat, d'un ouvrage, faire les frais d'une affaire. On dit aussi, Faire une affaire sans *bourse* délier, quand on fait un troc, un accommodement but à but, & sans qu'il en coûte de l'argent. On dit aussi, qu'il faut faire la dépence selon sa *bourse*, pour dire, qu'il la faut faire selon son revenu. Avoir la *bourse* bien ferrée, c'est l'avoir bien garnie. Avoir la *bourse* platte, c'est être gueux, n'avoir point d'argent. Quand on plaide sur un retrait lignager, on est obligé d'offrir à chaque acte de sa cause *bourse* & deniers à decouvert, & à parfaire.

BOURSE, en termes de College, est une espece de benefice ou de fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans les études pendant cinq ou six années. Chaque *bourse* du College de Fortet à Paris vant cent écus. Les *bourses* sont à la nomination des Patrons & Fondateurs.

BOURSE, en termes de Negociants, est en plusieurs villes ce qu'on appelle à Paris & à Lyon, *le Change*, c'est à dire, le lieu où les Marchands se trouvent pour negocier leurs billets. La *Bourse* de Londres, d'Anvers, d'Amsterdam. L'origine de ce mot vient de ce que la premiere place des Marchands qui s'est appellée *Bourse* a été en la ville de Bruges, au bout de laquelle il y avoit un grand Hôtel bâti par un Seigneur de la noble famille de la Bourse, dont on voit encore les Armoiries gravées sur le couronnement du portail, qui sont trois *bourses*. Cet Hôtel donna le nom à la place où s'assembloient les Marchands, les Courtiers, les Commissionaires, les Interpretes, & autres supposts de negoce, pour faire leurs affaires & leur commerce : & de cette ville qui étoit autrefois la plus fameuse pour le trafic, les Marchands

Marchands ont transporté ce nom aux places d'Amsterdam, d'Anvers, de Berghen en Norvege, & de Londres, qu'ils ont nommée *Bourse commune des Marchands* avec tant d'opiniatreté, qu'ils ont mieux aimé renoncer au commerce de Londres, que d'obeir à l'Edit exprés que fit la Reine Elisabeth, qui la vouloit faire appeller *Change Royal*, au lieu de *Bourse.*

On appelle dans les Sacristies, *Bourses de corporaux*, le carton, ou la boëste où on serre les corporaux qui servent à la Messe.

BOURSE, signifie aussi, la poche ou l'extremité d'un filet où le poisson ou le gibier se trouve embarrassé sans en pouvoir sortir.

BOURSE, en termes de Jardinage, est le bouton qui fleurit sur l'arbre pour faire du fruit. On l'appelle aussi *charge*, ou *œuil à fleurs.*

BOURSE DE PASTEUR, est une petite herbe qu'on appelle autrement *tabouret*, dont les feüilles ont la figure d'une *bourse.*

On dit proverbialement, Au plus larron la *bourse*, quand on confie son argent à une personne infidelle, par allusion à ce qui est dit dans l'Ecriture, que Judas gardoit la *bourse.* & cependant étoit un larron.

BOURSES. subst. fem. plur. Enveloppe des testicules. Les hernies ou descentes se font dans les *bourses.* En termes de Medecine, cela s'appelle *scrotum* en Latin, & *oscheon* en Grec.

BOURSEAU, ou *Boursaut.* subst. masc. est un enfaistement des maisons couvertes d'ardoise, qui est de plomb, & qui regne le long du haut du toit. On appelle aussi *boursaut*, une espece de saule, en Latin *tatua salix.*

BOURSET. subst. masc. Terme de Marine. Voyez *Bourcet.*

BOURSIER, IERE. subst. masc. & fem. Ouvrier qui fait des bourses.

BOURSIER. subst. masc. est un écolier pourvû d'une bourse dans un College, & qui est obligé d'assister au service divin qui s'y fait. Les actions qui s'intentent pour les biens d'un College se font au nom du Principal & des *Boursiers.*

On appelle aussi *Boursiers*, les Notaires & Secretaires du Roy qui sont à la suitte de la grande Chancelerie, & qui ont part à la distribution des bourses ordinaires qui sont distinguées des gages. On le dit aussi dans plusieurs Communautés où on fait *bourse* commune, comme les *Boursiers* des Mesureurs de sel, Mouleurs de bois, &c.

BOURSILLER. v. n. Fournir sa quotte part d'une somme necessaire pour achever quelque chose qu'on a entrepris, & qui coûte plus qu'on ne s'étoit imaginé. On croyoit qu'il ne falloit faire que tant d'avance pour cette ferme, mais il a fallu encore que chacun *boursi* [illegible] *st.* les Parroissiens ont *boursillé* pour achever le bâtiment de leur Eglise.

BOURSIN. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est une espece de crouste de terre attachée à la pierre de taille, qui n'est pas encore bien petrifiée, & qu'il faut retrancher en la taillant, de même que l'aubier à l'égard du bois.

BOURSON, ou *Bourseron.* s. m. Petite poche attachée à la ceinture du haut-de-chausse, où on met son argent ou sa bourse.

BOURSOUFLER. v. act. Enfler de vent ou d'humidité. On peint les vents avec des visages qui sont *boursoufflés*, qui ont les joües pleines & enflées. les hydropiques paroissent gros, parce qu'ils sont *boursoufflés* de mauvaises humeurs.

BOURSOUFFLER, se dit aussi en parlant des Bouchers qui enflent les viandes en les soufflant, pour les faire paroître plus belles.

BOURSOUFFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BOUSE. s. f. Fiente de bœufs & de vaches.

BOUSE, en termes de Blason, se dit d'une espece de chantepleure qui sert à puiser de l'eau en Angleterre, dont quelques Seigneurs Anglois ont chargé l'Escu de leurs Armes.

BOUSILLAGE. s. m. Construction faite avec de la terre & de la boüe. Les cloisons des logis des paysans ne sont faites que de *bousillage.*

BOUSILLER. v. act. Faire un mur, une maison avec de la terre détrempée, ou avec de la boüe.

On dit proverbialement & par mépris des logis bâtis de mauvais materiaux, & de plusieurs manufactures & besognes malfaites, qu'elles ne sont que *bousillées.*

BOUSILLÉ, ÉE. part. & adj.

BOUSILLEUR. s. m. Maçon de campagne qui bâtit de terre & de boüe. On le dit aussi des mauvais Maçons de la ville, & des mauvais ouvriers qui gâtent quelque besogne.

BOUSIN. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est le dessus des pierres qui sortent de la carriere, & qu'il faut abattre en les taillant, & en les équarrissant, car ce n'est qu'un lit ou une couche de terre qui n'est pas encore bien petrifiée. On dit aussi *boursin.*

BOUSSOLE. s. f. autrement *Compas*, ou *Cadran de mer.* C'est une boëste où il y a une aiguille aimantée qui se tourne toûjours vers les Poles, à la reserve de quelque declinaison qu'elle fait en divers endroits. Le cercle de carte qu'elle soûtient est divisé d'abord en 360. degrez, & au dessous en 32. parties, qui marquent les 32. *aires* ou *traits* de vent, qu'on appelle aussi *pointes.* Jean Gira ou Goya, que quelques-uns nomment *Flavio de Melphe*, ou *Flavio Gioia*, Italien, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302. & de là vient que la terre de Principato qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ses Armes une *boussole.* Quelques-uns croyent que Marc Paul Venitien ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vers l'an 1260. & ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'on s'en servoit au commencement de la même façon que font encore les Chinois, qui la font flotter sur un petit morceau de liege. Ils disent que leur Empereur Chiningus qui étoit un grand Astrologue, en avoit la connoissance 1120. ans devant JESUS-CHRIST. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins qui vivoit en France vers l'an 1200. lequel en fait mention sous le nom de *la marinette*, ou *pierre mariniere*: ce qui fait voir qu'on la connoissoit en France avant le Venitié & le Melphitain. La fleur de lis que toutes les nations mettent sur la rose au point du Nord, monstre que les François l'ont inventée, ou l'ont mise dans sa perfection. L'aiguille doit être faite d'une platine fort mince de bon acier en forme de losange, & vuidée en sorte qu'il n'en reste que les extremitez, & un diametre au milieu, sur lequel la *chapelle* doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pierre d'aimant fort genereuse; & la partie qu'on veut faire tourner au Nord, doit être touchée par le pole du Sud de la pierre. On peut faire aussi une *boussole* sans aimant, par le moyen d'une petite aiguille de fer delicatement posée sur l'eau, ou suspenduë en l'air; car elle se tournera au Midy. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laisse refroidir sur une ligne du Midy, acquiert la vertu de la *boussole*, & se tourne vers les Poles. On fait aussi des cadrans, des graphometres avec des *boussoles*, ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la *boussole* a beaucoup de variation vers le Cap de Bonne Esperance. Elle nordoueste de 18. degrez à la veuë de Zocotora. Sur le grand Ban sa variation est de 22. degrez 30. minutes. Guillaume Denys Professeur d'Hydrographie à Dieppe a fait un Traitté exprés de la variation de l'aiguille

aimantée ou *boussole*, Ce mot vient du Latin *buxula*, parce qu'elle ressemble a une boetie. Menage. Pasquier dit qu'on l'appelle *cadran*, à cause qu'elle est mise dans une boette quarrée.

BOUT. s.m. Ce qui termine une quantité étenduë. Il a couru la ville d'un *bout* à l'autre. c'est là le *bout* de mon heritage. il faut attacher ces deux estoffes *bout* contre *bout*. il est au *bout* de la carriere. Menage derive ce mot de *bod*, qui est un mot Celtique signifiant le *fond*, l'*extremité*. Du Cange tient que *bout* & *bouton* sont venus de *botones* & *botontinos*: c'est ainsi que les Anciens appelloient ces *mottes* & élevations de terre dont les Arpenteurs se servoient pour marquer les bornes & les extremités des heritages.

BOUT, signifie aussi, Ce qui est le dernier en quelque chose, ce qui la finit. Cet homme a entrepris un si grand ouvrage, qu'il n'en verra jamais le *bout*. la chicane a tant de longueurs, qu'on ne voit jamais le *bout*. la fin d'un procés. le Sermon a été si long, que je n'en croyois jamais voir le *bout*.

BOUT, signifie encore, un sens, un costé. Ce Juge en interrogeant ce criminel l'a pris par tous les *bouts*, par tous les costés, il n'en a pû tirer aucun éclaircissement.

BOUT, se dit aussi d'une petite partie de quelque chose, & qui approche de ses extremités. J'ay besoin d'un *bout* de corde, d'un *bout* de fil. un *bout* de chandelle. il n'a pû entendre qu'un *bout* de Messe, parce qu'il étoit pressé de partir.

On appelle le haut *bout*, le bas *bout*, dans les seances & ceremonies où les rangs sont distingués, les places les plus ou les moins honorables. Les ambitieux veulent toûjours le haut *bout* par tout où ils sont. les humbles prennent toûjours le bas *bout*.

On nomme figurément le *bout* du monde, une chose tres-éloignée. Il s'est allé loger au *bout* du monde, à l'autre *bout* de la ville. si cette estoffe vous couste dix écus, c'est tout le *bout* du monde. Il est allé au *bout* du monde, pour dire, Il est allé faire un voyage de long cours en un pays fort éloigné.

En termes de Marine, on dit Avoir vent de *bout*, pour dire, Avoir vent contraire, ou le vent par prouë; & Aller de *bout* au vent, pour dire, Aller contre le vent. On dit aussi, Aborder un vaisseau de *bout* au corps, pour dire luy mettre l'esperon dans le flanc. On dit aussi; Filer le cable *bout* pour *bout*, pour dire, le lascher entierement, & l'abandonner avec son ancre.

BOUT, se joint encore à plusieurs mots où il change de signification.

BOUT D'AISLES, sont les plumes qui sont au *bout* des aisles des oiseaux. On se sert des *bouts d'aisles* pour écrire.

BOUT DE L'AN, est un service qu'on fait faire solemnellement pour un deffunt au *bout* de l'année de sa mort, apres lequel on quitte le deuil qu'on portoit de luy.

BOUT *d'argent*, *Bout d'yvoire*, ou d'autre matiere, est une garniture qu'on met au *bout* d'une canne pour s'appuyer, ou d'un baston de commandement.

On appelle aussi *bout* chez les Tireurs d'or, un morceau d'argent doré qu'ils passent par la filiere, pour faire des filets d'or & d'argent.

On appelle aussi un baston a deux *bouts*, un baston garni de deux fers pointus par les *bouts*, qui est une bonne arme deffensive & offensive, quand on la sçait bien manier.

BOUT DE FLEURET, est un bouton de cuir rembourré dont on garnit l'extremité des fleurets, afin qu'en escrimant ils n'offencent personne.

BOUTEHORS. Termes de Marine. Ce sont des brins de bois ou de petites vergues qu'on adjouste par des anneaux de fer aux grandes vergues, pour porter des bonnettes ou coutelas, lors qu'on veut faire diligence. On appelle aussi *boutehors*, ou deffenses, des longues pieces de bois qu'on met en saillie hors le vaisseau pour empêcher l'abordage d'un bruslot, ou que les vaisseaux ne s'endommagent en se heurtant les uns contre les autres.

BOUT DE MAMMELLE, est la petite fraise ou bouton qui sert à donner à teter aux enfans. Cet enfant n'a pas encore pû prendre le *bout*.

BOUT DE MANCHES, est une petite manchette que les gens modestes, ou en grand deuil, font coudre aux extremités des manches de leur pourpoint, ou de leur soutane.

On dit aussi, qu'une garnison est sortie la mesche allumée par les deux *bouts*: ce qui est une des conditions d'une capitulation honorable.

BOUT PORTANT, se dit en termes de Guerre, des coups qu'on tire à brusle pourpoint, qui ne manquent point, comme si le *bout* de l'arme à feu portoit sur le pourpoint.

BOUTS-RIMÉS, en termes de Poësie, sont des rimes disposées par ordre, qu'on donne à un Poëte avec un sujet, sur lequel il est obligé de faire des vers en se servant des mêmes mots & dans le même ordre. Sarrasin a fait un Poëme qu'il a intitulé, *La Deffaittes des Bouts rimes*.

BOUT SEIGNEUX, est l'extremité d'un quartier de veau, ou de mouton, du costé de la gorge, où il demeure toûjours du sang de ces animaux quand on les tuë.

BOUT DE SOULIER, se dit des pieces que les Savetiers mettent aux deux extremités des souliers des pauvres gens, pour les faire durer plus long-temps.

On appelle en termes de Couvreurs, un remanie à *bout*, la recherche d'un toit, d'une couverture, pour y mettre les tuiles ou les lattes aux endroits où il en manque.

On le dit aussi adverbialement en ces phrases, De *bout* en *bout*, pour dire, Entierement. Au *bout* du compte, pour dire, A la fin. Venir à *bout*, Achever heureusement une affaire. Pousser à *bout* quelqu'un, le mettre à *bout*, pour dire, le tourmenter autant qu'on peut, le reduire à l'extremité. Il est à *bout*, pour dire, Il ne sçait que devenir, il n'a pas dequoy subsister. On dit aussi, qu'un Fermier est à *bout* d'une ferme, pour dire, que son bail est expiré. On dit en termes de Manege, qu'un cheval est à *bout*, quand il est outré par trop de travail. On dit aussi, Coudre *bout à bout*, pour dire, Joindre les deux *bouts* ensemble.

BOUT, se dit proverbialement en ces phrases. Au *bout* de l'aune faut le drap, pour dire, Il faut prendre d'une chose tout ce qu'on en peut tirer. On dit, qu'un homme s'est mis sur le bon *bout*, pour dire, qu'il est bien vestu, bien équippé. On dit aussi, Le *bout* de la ruë fait le coin. On dit, qu'un homme est au *bout* de son rollet, quand il ne sçait plus que dire, ni que faire en quelque discours qu'il a commencé, en quelque affaire qu'il a entreprise. On dit en ce sens, Au *bout* de ses ruses, de ses finesses. On dit, qu'un homme manque à chaque *bout* de champ, pour dire, à toute heure. On dit aussi, quand un homme hesite, ou demeure en parlant, Apportez un *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire. On dit aussi en ce sens, qu'il a une chose sur le *bout* de la langue, lors qu'il la sçait bien, mais qu'il ne s'en peut souvenir à point nommé. On dit au contraire, qu'un écolier sçait sa leçon sur le *bout* du doit, quand il la sçait fort bien pour la dire par cœur. On dit qu'une chose est demeurée au *bout* de la plume, pour dire, qu'on a oublié de l'écrire. On dit, Tenir le bon *bout* de son costé, pour dire, Conserver toûjours l'avantage de la possession de

grands Officiers de France qui signoit dans toutes les Patentes des Rois, ou du moins étoit present à leur expedition. Voyez Fauchet & Fanyn.

BOUTIQUE. subst. fem. Lieu où les Marchands exposent leurs marchandises en vente, qui est ouvert sur la ruë, & au rez de chaussée, & où les Artisans travaillent. Ce Marchand a ouvert sa *boutique*. La Police fait fermer les *boutiques* les Dimanches & Festes, & pendant les réjouissances publiques, ou quand il y a de la maladie contagieuse. Il y a aussi des *boutiques* dans les Foires, dans la Galerie du Palais, &c. On appelloit autrefois *boutiques*, les études des Notaires, & on les appelle encore ainsi en plusieurs lieux de Province. Menage derive ce mot du Latin *botheca*, qui a été derivé du Grec *apotheca*, comme veut Du Cange.

On appelle aussi *boutiques*, Certains estaux portatifs à l'abry desquels se mettent quelques Artisans, ou petits Merciers, comme les Savetiers, les Ravaudeurs, les Vendeurs de pain d'espices, de poupées.

On appelle encore *boutique*, des boëstes ou layettes que quelques petits Merciers ambulans portent au col, ou sur le dos. Ce petit garçon veut faire fortune, il n'avoit qu'un sou quand il a commencé sa *boutique*.

On appelle aussi *boutique*, les bateaux où on meine & où on nourrit du poisson, en attendant qu'on en ait le debit. Ces bateaux sont tous percés au dessous du niveau de la riviere, & ne sont élevés sur l'eau qu'à cause du vuide qui est à l'avant & à l'arriere.

BOUTIQUE, se dit aussi du fonds du Marchand. Il a vendu, il a laissé sa *boutique* à son associé, pour dire, son fonds & ses marchandises; ou les outils de son mestier, s'il est Artisan, & les instruments ou vaisseaux propres pour ses manufactures.

On dit proverbialement; Adieu la *boutique*, de quelque chose qui tombe, qui se renverse, qu'on entraisne. On dit, qu'un homme fait de son corps une *boutique* d'Apothicaire; quand il prend souvent, ou par precaution des lavements & des medecines. On dit aussi d'une calomnie, d'une imposture, qu'elle vient de la *boutique* d'un tel Satyrique; ou scelerat; de la *boutique* de Sathan. On appelle aussi un Courtaut de *boutique*, un Artisan qui est compagnon & occupé à un travail sedentaire.

GARDE-BOUTIQUE, est une marchandise de mauvais debit.

ARRIERE-BOUTIQUE, est un magasin qui est sur le derriere de la maison, où se mettent les meilleures marchandises.

On dit figurément d'une ruse, d'une chicane qu'on garde pour la fin d'une affaire, d'un procés; que cela vient de l'*arriere-boutique*.

BOUTIS. subst. masc. Terme de Chasse. Terrain où les bestes noires ont fouillé avec leur boutoir.

BOUTISSE. adj. f. Terme de Maçonnerie. C'est une épithete qu'on donne à des pierres; quand elles sont mises en œuvre, en sorte que leur plus grande longueur entre dans le mur, & le parement qui paroist n'en soit que la largeur. Pour bien bastir, il faut mettre des pierres en parement, & d'autres en *boutisse* alternativement.

BOUTOIR. subst. masc. Outil de Mareschal, qui est un trenchant d'acier qui sert à preparer le pied d'un cheval, & à en couper la corne superfluë. Il est large de quatre doits, & recourbé vers le manche. Voyez *Bouton*.

BOUTOIR, en termes de Chasse, signifie le bout du grouin d'un sanglier. On s'en sert aussi dans le Blason.

BOUTON. subst. masc. Petite boule, ou attache ronde qui sert à joindre les deux bouts d'un habit, ou de quelque autre chose qu'on veut attacher ou detacher selon les besoins. Les *boutons* d'un pourpoint, des manches. le *bouton* d'un haut-de-chausse. des botines qui se ferment à *boutons*. les *boutons* des pantes d'un lit sont en forme d'olive. En vieux François on l'appelloit *fermail*. Du Cange. On s'en sert quelquefois pour orner & passementer les habits. Des *boutons* de diamants. des *boutons* d'Orfevrerie. des *boutons* d'estain; de leton; de geais. des *boutons* d'or, d'argent; de fil; de soye; de crin. des *boutons* à queuë.

On dit chez les Escrimeurs, Porter une botte au troisiéme *bouton*, pour dire, Estre asseuré de porter son coup au lieu où on vise.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiseau branche, & prend le *bouton*, pour dire, la cime des arbres.

On appelle en termes de Manege, le *bouton*, la boucle de cuir qui coule le long des resnes; & qui les resserre. Et on appelle; Mettre un cheval sous le *bouton*, lors que le Cavalier en descendant abaisse ce *bouton* sur le col, jusqu'à ce que la bride ramene la teste du cheval en bon estat.

On dit figurément en ce sens, Serrer le *bouton* à quelqu'un; quand on le tient en bride, & quand on le presse fortement.

BOUTON, signifie aussi, le jet que font les plantes pour en former une fleur avant qu'elle soit tout à fait esclose. Il y a bien des *boutons* à fleur; & d'autres à fruit. On le dit sur tout des roses. Il s'appelle autrement *œuil*. Menage derive ce mot de *pulsare*, parce que les *boutons* viennent aux arbres quand ils poussent: d'où vient qu'on a appellé aussi *bouture*, leurs branches coupées & plantées en terre; & un *boutoir* de Mareschal, parce que *bouter* signifioit autrefois *pousser*. Les *boutons* des habits n'ont été dits que par ressemblance à ceux des arbres.

On appelle figurément & poëtiquement une bouche petite & vermeille, un *bouton* de rose.

BOUTON, se dit aussi d'une bube ou éleveure rouge qui vient au visage de chaleur de foye, & souvent pour avoir fait excés de vin. On dit aussi, des *boutons* de verolle, de farcin.

BOUTON, en termes de Chirurgie, est un instrument de fer rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guerir certaines playes, comme les fistules lacrymales où on met un *bouton* de feu. Les Mareschaux disent aussi, qu'il faut mettre un *bouton* de feu à chaque *bouton* de farcin pour le guerir.

BOUTON, en termes de Guerre, est le petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour servir de mire, & tirer plus droit. Le *bouton* d'un canon, d'une arquebuse.

BOUTON, en termes de Serrurier, est ce morceau de fer qui sert aux serrures dans les chambres à faire mouvoir le pesne. On le dit aussi des verrouils, des targettes.

Les essayeurs d'or appellent aussi *boutons*, les petites parties d'or ou d'argent qu'on leur fournit pour essayer à quel titre sont ces metaux. Il pese ordinairement dix-huit grains, & est de la grosseur d'un *bouton*.

BOUTON, se dit aussi des poignées de fer qui sont au devant des portes, qui servent à les tirer & fermer.

On appelle aussi dans les Academies de jeu des *boutons*, les faux dez, le dez chargés.

On dit proverbialement, qu'une chose ne tient qu'à un *bouton*, pour dire; qu'elle tient à peu de chose. La soutane de ce Gentilhomme ne tient qu'à un *bouton*, pour dire, qu'il la quittera aisément pour se battre. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'on n'en donneroit pas un *bouton*.

BOUTONNER. verb. act. Passer des boutons aux lieux destinés pour les recevoir, soit ganses, soit boutonnieres.

BOUTONNER. verb. neut. se dit des boutons qui poussent aux arbres pour produire des feuilles, des fleurs, ou du fruit. Les roses commencent à *boutonner*, à paroistre en bouton.

BOUTONNÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un pourpoint *boutonné*, celuy dont les boutons sont passez dans les boutonnieres, & non pas celuy-là qui est garni seulement de boutons. Un visage *boutonné*, celuy qui est chargé de boutons, qui viennent de chaleur de foye, ou d'yvrognerie.

BOUTONNÉ, en termes de Blason, se dit des roses, & autres fleurs, lors que les feuilles sont d'un émail, & le milieu ou le bouton d'un autre.

BOUTONNIER. subst. masc. Ouvrier qui fait des boutons.

BOUTONNIERE. subst. fem. Petite fente surjettée ou garnie de gance, ou de galon, dans laquelle on passe des boutons pour fermer les ouvertures d'un habit, ou pour l'attacher.

BOUTURE. subst. fem. Terme d'Agriculture. C'est un bout de plante ou d'arbre qu'on plante dans la terre, qui prend racine, & qui pousse en haut des branches & des feuilles. Les saules & les peupliers, le coignassier, le figuier, &c. viennent de *bouture*. il y a des plantes qui viennent de graine & de *bouture*.

BOUTURE, chez les Orfevres, est une eau préparée pour blanchir l'ouvrage, ou une lescive faite avec du sel de tartre pour blanchir l'argent. On l'appelle aussi *bouiture*; mais elle n'est plus gueres en usage, à cause qu'on le blanchit au feu.

Dans les Monnoyes on appelle *bouture*, une drogue composée de lie de vin seche esmiée, de sel, &c. qui sert au blanchiment des especes.

BOUVERIE. subst. fem. Estable à mettre les bœufs. Les Marchands Bouchers ont des *bouveries* où ils mettent les bœufs, en attendant qu'ils les tuent.

BOUVET. s. m. est une espece de rabot dont se servent les Menuisiers.

BOUVIER, IERE. subst. masc. & fem. Qui conduit ou qui garde les bœufs. On le dit figurément des gens grossiers, mal appris, qui sont sans civilité.

BOUVIER, est aussi une Constellation celeste, nommée en Latin *Bootes*.

BOUVILLON. subst. masc. Jeune bœuf.

BOY

BOYAU. s. m. Les conduits ou tuyaux par où les gros aliments sortent du corps humain. Les Medecins les appellent *intestins*. Menage derive ce mot de *botellum*, diminutif de *boto* ou *vuoto*, qui signifie *vuide*. Borel le derive de *voye*, d'où est venu, dit-il, le nom de *long boyau*, qui est une voye longue & estroite. Il pretend qu'on disoit autrefois *voyeau*, pour dire, les *boyaux* des animaux, à cause qu'ils servent de *voye* aux viandes & excrements. Du Cange témoigne qu'on disoit autrefois *boël* & *bouële*, & croit qu'il vient de *botulus*, qui signifie aussi *boudin*.

DESCENTE DE BOYAU, est un *boyau* qui tombe dans les bourses, quand on a fait quelque violent effort.

CORDE DE BOYAU, se dit des cordes faites de *boyaux* d'animaux coupez & tors, dont on fait les cordes des raquettes, & de plusieurs instruments de Musique, comme violons, violes, luths, theorbes, guiterres.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a beaucoup de *boyeau*, lors qu'il a beaucoup de flanc, beaucoup de corps, qu'il a les costes longues, & qu'elles ne sont ni plattes ni serrées.

BOYAU, en termes de Guerre, est un fossé couvert de son parapet, qui sert de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques. C'est aussi une ligne qu'on tire pour envelopper de differens terrains, ou attaquer quelques ouvrages.

On dit proverbialement, Je l'aime comme mes petits *boyaux*. On dit d'une chose longue & étroite, C'est le chemin de Ville-Juifve, long *boyau*: ou mesme absolument, C'est un *boyau*. On dit encore d'une chose fort degoustante, qu'elle feroit vomir tripes & *boyaux*.

On dit populairement, pour se mocquer de ceux qui se plaignent de quelque petite playe ou coupure, Si tes *boyaux* sortent par là, tu en mourras. On dit aussi d'un jeune homme de bon appetit, qu'il a toûjours dix aunes de *boyaux* vuides pour festoyer ses bons amis.

BOYAUTIER. s. m. Artisan qui fait & prepare les cordes à boyaux, tant pour les raquettes, que pour les instruments à corde.

BOYE. Terme de Marine. C'est la même chose que *Bouée* ou *Balise*.

BOYER. Terme de Marine, est une chaloupe Flamande mastée en fourche, qui a deux semelles pour mieux aller à la bouline sans deriver.

BRA

BRACELET. s. m. Petit ornement qu'on met autour du poignet. *Bracelets* de ruban, de perles, de pierreries. les amants tiennent à grande faveur d'avoir des *bracelets* de cheveux de leurs maistresses. Menage derive ce mot de *bracileum* diminutif de *bracile*, qu'il trouve ecrit des le temps de Justinien. Du Cange le derive de *brachialia*, qui étoit un ornement que les hommes aussibien que les femmes portoient au bout de leurs manches; & que c'est ce qu'en termes de Blason on a appellé *dextrocheres*.

On dit, que des passements sont mis en *bracelet*, quand ils sont disposez en rond sur les manches. Les Pages de la grande Escurie du Roy ont leurs passements en *bracelet*: ceux de la petite Escurie les ont en quille ou en long.

BRACHIAL. adj. m. Terme de Medecine, qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras.

BRAGARD. s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *brave, ajusté, mignon*.

BRAGUE. Terme de Marine. C'est le cordage qui arreste le recul du canon. On l'appelle aussi *bracque* ou *drague*.

BRAILLER. v. n. Parler beaucoup & fort haut, sans dire rien de bon ni de solide.

BRAILLER, en termes de Marine, se dit du hareng, lors qu'on le saupoudre de sel, & qu'on le remuë avec des pelles.

BRAILLEUR, EUSE. adj. Qui hable, qui parle hautement & avec liberté de toutes choses. Il ne se faut point brouiller avec ces grands *brailleurs*. Moliere dans son Misantrope.

BRAIRE. v. n. Terme dont on se sert pour exprimer le cri des asnes. Menage derive ce mot du Latin *barrire*, ou plûtost de *ragire*, qui se dit des asnes proprement. Borel le derive de *bram*, qui signifie *grand cri* en Langue Gothique.

BRAIRE, se dit aussi figurément des cris importuns & excessifs des hommes, & sur tout de ceux qui ont la voix fort desagreable. Il y a long-temps que cet homme ne fait que *braire*. ce meschant Advocat ne fait que *braire*, & ne dit rien qui serve à sa cause.

BRAMER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit pour exprimer le cri des cerfs. Le cerf qui *brame* du bruit de l'eau. Theophile. Ce mot vient de *bram*, qui signifie *grand cri* en Langue Gothique.

BRAISE. s. f. Bois ou charbon allumé, & dont l'humidité est consumée, ensorte qu'il ne rende point de fumée. Des marrons cuits à la *braise*. On dit par hyperbole en tastant le pous de celuy qui a une grosse fievre, que son corps est tout de *braise*. un amoureux se plaint qu'il a le cœur tout en *braise*. Ce mot vient du Grec *brazo, bullio, efferveo*.

On dit proverbialement, qu'on est tombé de la poësle en la *braise*, pour dire, qu'on est tombé d'un grand mal en un pire.

BRAMIN. s. m. C'est un Prestre de la Religion des Indiens idolatres, successeurs des anciens Brachmanes. Les *Bramins* sont la premiere race des Banians, & sont si versez en Astrologie, qu'ils ne manquent pas d'une minute à predire les Ecclypses. Ils ont un si grand respect pour les vaches, que pourvû qu'ils en ayent une queue à la main quand ils meurent, ils croyent estre bienheureux. Ils font quelquefois des Processions de 400. lieuës, où ils menent des villes & villages entiers; & ils nourrissent les peuples, quand ils sont arrestez aux passages des rivieres desbordées, par une maniere qu'ils font croire miraculeuse, leur donnant tout ce qu'ils demandent sans avoir fait aucunes provisions.

BRAN, ou *Bren*. s. m. Excrement de l'homme qui decharge son ventre. Il se dit quelquefois absolument, quand on fait quelque imprecation contre quelqu'un, comme on dit, *fouin, peste, bren*.

BRAN DE JUDAS, se dit des rousseurs qui viennent sur le visage.

BRAN DE VIN. C'est de l'eau de vie.

BRAN DE SON. C'est du gros son.

Menage derive ce mot de *Brance*, qui est un vieux mot Gaulois, dont il est fait mention dans Pline en parlant de son, qui est encore à present appellé *brann* par les Anglois; & il pense que le *bran*, qui signifie excrement de l'homme, n'a été dit que par metaphore de l'excrement du blé. Du Cange le derive aussi de l'Anglois, & témoigne qu'on disoit autrefois, Manger du *bran* de quelqu'un, pour dire, Manger de son *pain*: & qu'on a appellé *Brenage*, un droit qui se levoit sur le son; & *brenier*, Celuy qui en étoit Receveur. Mais *bren* est un mot ancien Gaulois ou Celtique, dont les Bas Bretons se servent encore pour signifier du *son*.

BRANCARD. s. m. Lit portatif pour transporter des malades. C'est une espece de grande civiere avec des cerceaux en berceau, qu'on garnit de matelats & de couvertures, qui est portée sur des mulets comme une litiere.

BRANCARDS, sont aussi deux pieces de bois pliant qui joignent le train de derriere d'une chaise roulante au train de devant, qui aboutissent ordinairement à un arc. Ils font l'office de la flesche d'un carrosse, & quelquefois la chaise est posée dessus, quelquefois elle est suspenduë sur des consoles.

BRANCARD, est aussi une machine faite par assemblage de plusieurs fortes pieces de charpente, qui sert à transporter des pierres, ou autres fardeaux d'une pesanteur extraordinaire, afin d'empecher qu'elles ne se cassent, ou ne s'écornent, ainsi qu'on a fait pour les deux pierres qui couvrent le fronton du frontispice du Louvre.

BRANCE. s. fem. Espece de grain, ou de legume. Vieux mot François: c'est celuy dont parle Pline sous le nom de *sandalis* & *sandalum*.

BRANCHAGE. s. m. Nom collectif qui se dit en general de tous le bois qu'un arbre pousse en rameaux. On fait du tronc des arbres du bois de charpente, & du *branchage* des cotrets & des fagots.

BRANCHE. s. f. Jet de bois qu'un arbre pousse en rameau au delà de son tronc. Le pin ne pousse des *branches* que vers la cime. la colombe rapporta dans l'Arche une *branche* d'olive. On dit aussi, une *branche* de corail. On dit aussi, qu'un chandelier a plusieurs *branches*. qu'un ruban est noüé à plusieurs *branches*. *branche* d'une garde d'épée. *branche* d'un bouquet de plumes, &c. Et on dit figurément, qu'une affaire a plusieurs *branches*, pour dire, qu'il a plusieurs affaires connexées & jointes ensemble, ou que sa decision fait un prejugé sur plusieurs autres semblables. Ce mot vient du Latin *branca*. Menage aprés Saumaise. D'autres le derivent de *brachium*, parce que la *branche* est comme le bras d'un arbre.

BRANCHE, en Architecture, signifie les arcs des voûtes des ogyves.

BRANCHE DE TRANCHÉE, est la mesme chose que *boyau de tranchee*.

BRANCHE DE LA BRIDE, en termes de Manege, sont deux pieces de fer courbées qui portent l'embouchure, les chaisnettes, & la gourmette, & qui sont attachées d'un costé à la testiere, & de l'autre aux resnes qui tiennent la teste du cheval sujette.

On appelle aussi *branches de la trompette*, ses deux premiers canaux qui portent le vent au pavillon.

BRANCHE, se dit en Anatomie des rameaux qui sortent d'une grosse veine, & particulierement de la veine cave.

BRANCHE, se dit aussi figurement des rameaux qui sortent de la souche de l'arbre genealogique, où se voyent les descendans en ligne collaterale. La *branche* masculine. la *branche* feminine.

BRANCHE, signifie aussi, la verge, ou la piece de bois ou de fer qui tient lieu de fleau dans la balance Romaine, le long de laquelle le contrepoids est mobile.

On dit proverbialement, qu'un homme est comme l'oiseau sur la *branche*, quand il n'a point d'état assuré, point de fortune certaine. On dit de ceux qui passent sans raison d'un propos à l'autre, qu'ils sautent de *branche* en *branche*: l'Espagnol dit, *de palo en frasca*. On dit d'un homme dont la fortune se renverse, qu'il s'est attaché aux *branches*, quand il n'a fondé sa pretention que sur des gens qui ne le peuvent pas soûtenir, au lieu de s'attacher au tronc.

BRANCHE URSINE. s. f. Herbe que les Grecs & les Latins appellent *Acanthe*. C'est de la representation de ses feuilles qu'on fait les ornements du chapiteau Corinthien.

BRANCHER. v. act. Pendre un soldat ou un vagabond à la branche du premier arbre. Cela n'a d'usage qu'à la guerre, & chez les Prevosts.

BRANCHER, en termes de Chasse, se dit des oiseaux qui se posent sur une branche d'arbre, qu'on appelle de là *oiseaux branchiers*.

On dit aussi, *Brancher*, & prendre le bouton de l'arbre, c'est à dire, Se percher sur la cime.

BRANCHIER. C'est ainsi qu'on appelle les jeunes oiseaux de proye qui sortent du nid, & qui n'ont encore la force que de voler de branche en branche.

BRANCHIES. s. f. plur. Terme de Physique. C'est le nom que les Medecins Grecs ont donné aux oüies des poissons, qui sont des parties composées de cartilages & de membranes, en forme de feuillets, qui leur servent comme de poulmons.

BRANCHU, UE. adj. Qui a des branches. Il ne se dit que des arbres.

BRAND. s. m. Vieux mot qui signifie une grosse épée d'acier, qu'on manioit à deux mains, & que les anciens Chevaliers portoient autrefois. Du Cange pretend que ce mot vient du *branca*, qui a signifié une *griffe de lion*, ou un *ongle d'oiseau*; & qu'on la transporté au coutelas, parce qu'il sert au soldat comme d'une griffe & de deffense.

BRANDEBOURG. s. m. Grosse casaque qui est venuë à la mode ces dernieres années. Elle va jusqu'à mi jambe, & a des manches bien plus longues que les bras; & quand on y veut mettre quelque ornement, elle est chargée de boutons à queuë espacez assez large.

BRANDES. Terme de Chasse, qui se dit des rameaux, des arbres. Les belles forests sont couronnées de *brandes*, c'est à dire fort couvertes de branches d'arbres.

BRANDILLER. v. act. S'agiter en l'air sur une planche

planche, sur une corde, &c. Les enfans prennent grand plaisir à se *brandiller.* les Danseurs de corde se *brandillent* quelque temps, avant que de se donner l'estrapade, & faire leurs autres tours de souplesse.

BRANDILLOIRE. s. f. Planche, ou corde qui sert à se brandiller.

BRANDIR. v. act. Bransler une arme à la main qui a quelque longueur, comme hallebarde, pique, espieu.

BRANDIR, se dit aussi en Charpenterie. *Brandir* un chevron, c'est, Percer un chevron & la panne, & les attacher ensemble par le moyen d'une forte cheville.

BRANDI, IE. adj.

On dit proverbialement, Enlever quelqu'un tout *brandi*, pour dire, à vive force, l'enlever tout d'un coup.

BRANDON. s. m. Flambeau de paille qui sert aux paysans à s'éclairer la nuit. Ce mot est ancien dans la Langue, & vient de l'Allemand, *brandt*, qui signifie *tison*, *incendie*. Menage. On a dit *brandos*, *branda*, dans la basse Latinité pour signifier un *flambeau*, un *tison*. Le Dimanche des *brandons*, est le premier Dimanche de Caresme, auquel les jeunes paysans faisoient autrefois sur le soir des Processions, & autres ceremonies avec des flambeaux de paille allumez pour chasser le mauvais air de leurs vignes & de leurs terres.

On appelle en termes de Palais, *brandons & panonceaux*, des morceaux de paille qu'on attache à la porte des heritages saisis avec les Armes du Seigneur, pour monstrer que les choses sont à vendre en Justice. Les procez verbaux des saisies reelles portent que le Sergent a attaché aux portes des lieux des *brandons* & panonceaux.

On le dit aussi de ces piques ou bastons garnis de paille, qu'on plante dans un champ, pour montrer que les fruits pendans par les racines sont saisis & arrestez. Dans l'ancienne Pratique on disoit aussi, *Brandonner*, pour dire, Saisir. On met encore de la paille à la queue des chevaux qui sont à vendre, ou sur des meubles qu'on expose dans la ruë.

BRANDONS, se dit figurément & poëtiquement, des feux celestes, & du flambeau que porte l'Amour.

Ainsi les celestes *brandons*
Versent sur ton chef mille dons
En ligne perpendiculaire.
Desmarests en ses Visionnaires.

Il est vieux. Les vieux Poëtes parlent souvent de l'Amour & de son *brandon*, pour dire de son flambeau.

BRANSLANT, ANTE. adj. Qui bransle, qui panche de costé & d'autre.

On dit proverbialement d'une chose qui n'est pas ferme ni assurée, que c'est un chasteau *branslant*.

BRANSLE. s. m. Defaut de fermeté ou d'arrest, qui fait qu'une chose s'agite en deçà & en delà: On sonne les cloches en *bransle*. les estomacs foibles ne sçauroient souffrir le *bransle* du navire.

BRANSLE, en termes de Musique, est un air ou une danse par où on commence tous les bals, où plusieurs persones dansent en rond, & non pas en avant, en se tenant par la main & se donnent un *bransle* continuel & concerté avec des pas convenables, selon la difference des airs qu'on jouë alors. Les *bransles* consistent en trois pas & un pied joint qui se font en quatre mesures, ou coups d'archet, qu'on disoit autrefois *battement de tabourin.* Quand ils sont repetés deux fois, ce sont des *bransles doubles*, ou *communs*. On danse d'abord le *bransle simple*, & puis le *bransle gay* par deux mesures ternaires; & il est ainsi appellé, parce qu'on a toujours un pied en l'air. Voyez Thoinot Arbeau dans son Orchesographie, où il donne les noms, les mesures, & la tablature d'un grand nombre de *bransles* qu'on dançoit il n'y a pas long-temps, comme les *bransles* de Bourgogne, qui se dansent à droit & à gauche par une mesure binaire, prompte & legere. Les *bransles* du haut Barrois, du Monstier en Der, de Hainault, d'Avignon, &c. les *bransles* de Poitou, qui se dansent par mesure ternaire en allant toujours à gauche. Les *bransles* d'Ecosse, & de Bretagne. On appelle ceux-cy le *Triori*. Il parle aussi du *bransle des Lavandieres*, où les danseurs font du bruit par le tapement de leurs mains; du *bransle des sabots*, où on bat du pied, qu'on a appellé aussi le *bransle des chevaux*, à cause de ce tapement de pieds; du *bransle des pois*, & des *Hermites*; du *bransle de la torche*, dans lequel le danseur tient un chandelier, une torche, ou un flambeau allumé. Il y a eu aussi des *bransles morguès*, & *gesticulés*, qu'on a appellez *de la moutarde*, que les Dames appellent *bransles de la haye*, qui ont degeneré enfin en ceux qu'on appelle *bransles a mener*, qui sont ceux par qui se terminent maintenant tous les *bransles*. En ceux-cy chacun meine le *bransle* à son tour, & & puis se met à la queuë. Les danses aux chansons sont des especes de *bransles*. Le *bransle* de sortie est ce qu'on danse à la fin du bal.

Il y a aussi une espece de petit jeu qu'on appelle *Branslemens*.

BRANSLE, se dit figurément du commencement d'une affaire, lors qu'on la met en train d'aller, qu'on luy donne le premier mouvement. Ce Ministre est celuy qui donne le *bransle* aux affaires, à tout l'Estat. c'est cet homme de bonne humeur qui meine le *bransle*, qui met les autres en train pour se divertir.

BRANSLE, signifie aussi, Incertitude, deliberation. Cet homme est en *bransle* s'il entrera dans une telle entreprise. sa fortune est en *bransle* & fort incertaine.

BRANSLE, en termes de Marine, est un lit dont on se sert sur les vaisseaux, qu' est suspendu sous le pont par des cordes qui tiennent aux quatre costez. Il est fait de grosse toile; & bordé d'un bordage qui luy sert d'ourlet.

On dit proverbialement, qu'on va danser un *bransle* de sortie, lors qu'on est prest de s'en aller, ou qu'on est chassé de quelque lieu.

BRANSLEMENT. s. m. Mouvement en deçà & en delà. Il a approuvé son discours par un *branslement* de teste.

BRANSLER. v. act. & n. Se mouvoir deçà & delà. Cet homme *bransle* trop les bras en dansant. il *bransle* le corps en marchant. cette femme est si vieille, que la tête luy *bransle*. il s'est fait arracher une dent qui *bransloit*.

BRANSLER, en termes de Fauconnerie, se dit lors que le faucon se tient en haut au premier degré sur la teste du Fauconnier, qu'il tourne & remuë ses ailes en *branslant* & rodant de belle action.

BRANSLER, signifie aussi, Deliberer, n'être pas ferme dans une opinion, dans un parti. Il y a plusieurs villes rebelles qui *branslent*, & qui se veulent remettre dans le devoir.

BRANSLER, signifie aussi, Se remuer, Si tu *bransles*, je te tuë, dit un brigand à celuy qu'il vole. toute la sedition est appaisée, rien ne *bransle* il ne faut pas qu'une sentinelle *bransle* de son poste. On dit que les ennemis *branslent*, lors qu'ils se deffendent mal, & qu'ils sont prests à s'enfuir.

On dit proverbialement, Quand je remuë tout *bransle*, pour dire, je fais trembler tous mes gens. On dit aussi d'un homme puissant, que tout le monde *bransle* sous luy, pour dire que tout le monde est prest de se remuer pour obeir à ses commandements. On dit aussi d'un homme foible, qu'il *bransle*, qu'il

qu'il tourne à tout vent. Cet homme *bransle* au manche, pour dire, est irresolu, & n'est pas ferme dans ses advis. On dit en débauche, *Bransler* le menton, la maschoire, pour, S'exciter à boire & à manger. On dit aussi, que tout ce qui *bransle* ne tombe pas.

BRANSLÉ, ÉE. part. & adj.

BRANSLEUR, EUSE. adj. Qui bransle. Il n'est gueres en usage qu'en un sens odieux & obscene.

BRANSLOIRE. s. f. Chaisne qui sert à faire mouvoir les soufflets des Forgerons.

On dit en Fauconnerie, qu'un heron est à la *bransloire*, lors qu'il est haut, & qu'il tourne en branslant.

BRAQUE, ou *Brac*. s. m. Espece de chien de chasse, qui est bon questeur, qui excelle par l'odorat. Il vient de *braccus*, ou de *bracco*, qui a été fait de l'Allemand *brachen*, signifiant la même chose, Menage; ou du Grec *brachys*, *brevis*.

On a aussi appellé *brachio*, le petit d'un ours.

BRAQUEMART, s. m. Espée courte & large qu'on portoit anciennement. Fauchet le derive de *brachy machaira*, mot Grec qui signifie la même chose.

BRAQUEMENT. s. m. Disposition d'une piece d'artillerie à tirer vers un certain lieu.

BRAQUER. v. act. Tourner le canon selon certaine ligne, & selon certain angle ou élevation pour le faire tirer à un point desiré.

On dit aussi, *Braquer* le timon d'un carrosse, pour le pousser d'un certain costé.

BRAQUES. s. m. qui se dit des pinces d'une écrevisse.

BRAS. s. m. La partie du corps de l'homme qui aboutit d'un costé à l'espaule, & de l'autre à la main. En termes de Medecine, c'est seulement la partie qui prend de l'espaule jusqu'au coude; car celle qui est depuis le coude jusqu'au poignet, s'appelle *avant-bras*. Le *bras* n'a qu'un os grand & tres-fort appellé *humerus*, qui a une grosse teste, laquelle s'embouche dans la cavité de l'espaule. Il a plusieurs cavitez qui ressemblent à une poulie pour faciliter le pli & le mouvement du *bras*. Et l'*avant bras* a deux os qu'on appelle le *grand* & le *petit focile*. Le plus grand est dessous, & le plus petit dessus, lequel est aussi appellé *radius* ou *rayon*. Quelques-uns appellent cette partie du *bras* le *surbras*, ou le *contrebras*, & les Latins *ulna*, *cubitus*. Dieu a donné deux *bras* à l'homme, afin qu'il pust vivre de son travail. Moyse avoit les *bras* levez au ciel, tandis que le peuple combattoit contre Amalec. les saignées du *bras* sont les plus ordinaires. il est estropié d'un *bras*. il a le *bras* en escharpe. il s'en va les *bras* balants, ou les *bras* pendants. Ce mot vient du Latin *brachium*.

BRAS, se dit aussi des chevaux. C'est la partie de la jambe de devant qui s'etend depuis le bas de l'espaule jusqu'au genou: & on dit qu'un cheval plie bien le *bras*, quand il plie bien la jambe.

BRAS, se dit encore des choses qui ont quelque ressemblance avec le *bras*. Les *bras* d'une chaise, ce sont les bastons qui sont aux costez, sur lesquels on appuye ses *bras*. On le dit aussi de l'estoffe ou de la tapisserie qui les couvre. On appelle *bras*, les chandeliers qu'on applique contre les murailles, qui ont la figure d'un *bras*. Le même se dit des enseignes d'un Maistre en fait d'Armes. Au *bras* d'Hercule, &c. Les Tourneurs disent aussi, les *bras* des poupées de leur tour; les Charpentier, les *bras* d'une chevre, en parlant des deux pieces qui sont à costé du poinçon, & qui lui servent d'arcsboutans. On dit aussi, les *bras* d'une balance, pour dire, les deux costez du fleau.

On dit en Architecture, les *bras* d'un bastiment, en parlant des corps de logis qui sont à costé du grand, qu'on appelle aussi *ailes* ou *potences*.

BRAS, se dit aussi en parlant des choses qui se portent à *bras*, ou qui se remuent à force de *bras*. Un bar, une civiere à *bras*, un moulin à *bras*. il a fallu monter le canon à *bras*, à force de *bras*. On appelle aussi des tours de *bras*, des dentelles qui se mettent au bout des manches.

On dit en Poësie, que Briarée avoit cent *bras*: & Rampale a dit agreablement d'un mont chargé d'une forest,

> Que l'on diroit à voir ce geant des montagnes,
> Que desdaignant la terre & les basses campagnes,
> Plus fort que Briarée il menace les cieux,
> Avec les *bras* levez de mille chesnes vieux.

BRAS, se dit aussi de la mer & des rivieres, quand leurs eaux se separent, & font un petit canal entre deux terres. L'Italie & la Sicile ne sont divisées que par un *bras* de mer. St. Amant a dit du Tybre,

> Je pris vostre corps pour un *bras*.

On appelle dans la Mediterranée le *Bras* St. George, le Destroit du Bosphore, à cause d'une Eglise construitte sur ses bords, dediée à St. George, hors de la ville de Constantinople. Quelques-uns ont donné aussi ce nom à la Propontide & à l'Hellespont. Du Cange.

BRAS, en termes de Marine, sont des cordages qui sont amarrez au bout de la vergue pour la tourner ou gouverner selon le vent. On appelle *bracher* ou *brasseyer* faire la manœuvre de ces cordages.

On appelle aussi *bras*, les nageoire d'une Baleine.

BRAS, signifie figurément, Puissance: & se dit premierement de Dieu. Le *bras* du Tout puissant, le *bras* qui lance le tonnerre. le *bras* de Dieu s'est appesanti sur ce criminel. On le dit aussi de sa misericorde. Le recours des affligez, c'est de se jetter entre les *bras* de Dieu.

BRAS, se dit aussi des autres Puissances. Les Rois ont les *bras* bien longs. ce Ministre est le *bras* droit de ce Prince. il ne faut point prester son *bras* pour soustenir l'injustice. tout plie sous les effort de son *bras*.

BRAS, se dit figurément en ces phrases. Son Medecin l'a retiré d'entre les *bras* de la mort, pour dire, la tiré d'une tres-dangereuse maladie. Il l'a receu entre ses *bras*, pour dire, Il luy a donné sa protection. Il l'a receu à *bras* ouverts, pour dire, Il luy a fait un grand accueil. Il luy a tendu les *bras*, pour dire, Il luy a facilité les moyens de faire ce qu'il desiroit. On dit aussi d'un Rapporteur qui a fait tout ce qu'il a pû contre une partie, qu'il luy a rompu *bras* & jambes. On dit, qu'un Ministre a toutes les affaires d'un Estat sur les *bras*, pour dire, que c'est luy qui a la charge de toutes les affaires. On dit, qu'un Capitaine avoit toute l'armée ennemie sur les *bras*, pour dire, qu'il avoit à resister à toute une armée. On dit, qu'un homme a six enfants sur les *bras*, pour dire, qu'il a le soin de les faire subsister. On dit aussi, qu'un homme n'a que ses *bras*, pour dire, qu'il ne vit que de son travail, qu'il n'a ni bien ni revenu.

BRAS SECULIER, se dit de la puissance temporelle & laïque. L'Eglise ne verse point de sang: & quand un Prestre est criminel, on l'abandonne au *bras seculier*. on implore le *bras seculier*. On dit figurément en ce sens, qu'on a abandonné quelque chose au *bras seculier*, pour dire, qu'on l'a abandonnée aux valets, ou à des gens qui la consomment, qui la destruisent.

BRAS, se dit proverbialement en ces phrases. Il l'a receu *bras* dessus, *bras* dessous, pour dire, Il luy a fait bien des caresses. Il l'a traitté de Monsieur gros comme le *bras*, pour dire, Il luy a fait le plus d'honneur qu'il a pû. On dit aussi, Si on luy en donne un

on doit, il en prend long comme le *bras*, pour dire, il estend la liberté, la permission qu'on luy donne. On dit aussi a celuy qui craint d'en attaquer un autre, Il n'a que deux *bras* non plus que vous. On dit qu'un homme demeure les *bras* croisez, quand il est oisif, quand il voit travailler les autres sans rien faire; & qu'il a les *bras* rompus, quand il ne veut point travailler. L'Espagnol a dit agreablement en ce sens, *A dineros pagados braços quebrantados.*

A TOUR DE BRAS. adv. De toute sa force. Il luy a donné un coup de poing *a tour de bras*, un soufflet *à tour de bras.*

BRASER. v. act. Souder le fer, en joindre deux pieces ensemble avec de la poudre d'épingle, de leton, & du borax, de la roche ou du verre pilé, & faire fondre le tout dans un brasier ardent. C'est par cette maniere de soudure qu'on met des pieces à des canons de pistolet qui sont crevez, qu'on fait des cadenats, & qu'on raccommode d'autres ouvrages. Elle est differente de la maniere ordinaire des Mareschaux, de souder le fer en appliquant les deux bouts ensemble bien chauffez & bien battus.

BRASIER. s. m. Feu de bois ou de charbon bien allumé, & demi consumé.

BRASIER, est aussi un vaisseau large & plat, où on met de la braise pour échauffer une chambre. Chez les Grands il y a d'amples *brasiers* d'argent.

BRASIER, se dit figurément de ce qui est fort chaud. Cet homme a une violente fievre, son corps est un *brasier* ardent. nos cœurs doivent étre des *brasiers* ardents de l'amour divin.

BRASSAGE. s. m. Terme de Monnoyeur, qui se dit de la manufacture des monnoyes. Le *brassage* est la peine de l'ouvrier, dont la plus grande est celle de bien remuer avec les bras l'or & l'argent en grenaille, qui est dans des sacs, quand il y en a de differente valeur, pour en faire un meslange fort egal, & avoir la monnoye au titre qu'on desire. Dans le droit de *brassage* est compris le droit du Maistre, du Monnoyeur, & du Tailleur de la monnoye, qui s'appellent particulierement *ouvrage, monnoyage & ferrage*. Le droit de *brassage* des louïs d'or est de trois livres pour marc; & celuy d'argent de dix-huit sous. Le Maistre en retient la moitié pour le dechet de la fonte, le charbon & autres frais, & l'autre moitié pour payer les ouvriers. Ce droit dans les vieux titres s'appelle *brazeagium.*

BRASSART. s. m. Arme deffensive qui couvre le bras. L'ancienne Gendarmerie portoit des *brassarts*. L'Infanterie Suisse porte encore des *brassarts*, ce sont seulement les piquiers.

BRASSE. s. f. Mesure qui contient la longueur des deux bras étendus, ce qui fait à peu prés la longueur de six pieds de Roy. En plusieurs lieux, comme a Florence, à Bergame, à Lucques, la *brasse* est une mesure de longueurs, dont on se sert pour les estoffes. Il ne se dit gueres sur terre que d'une *brasse* de corde. On s'en sert aussi pour mesurer la profondeur des mers & des rivieres, & quelquefois des mines & des puits qu'on creuse dans les montagnes; & alors la *brasse* a deux aunes de Paris. Il y avoit en ce port douze *brasses* d'eau. On dit aussi, du pain de *brasse*, pour dire, un pain si gros, que c'est tout ce qu'on peut faire de l'embrasser.

BRASSE'E. s. f. Charge de quelque chose qu'on peut porter avec les bras. Il faut monter le bois au grenier par *brassée*. il ne peut porter que six fagots à une *brassée*.

BRASSER. v. act. Remuer quelque chose liquide avec violence de bras. On le dit premierement de ceux qui font de la biere, dont il faut agiter & remuer fortement la liqueur pour la mesler avec l'orge, le houblon, ou les autres drogues dont on compose semblables breuvages. On le dit aussi dans les Papeteries, dans les Monnoyes, &c. Menage derive ce mot de *braxare*, qu'on a dit pour *brasiare*, qui signifie proprement *brassier de la biere*, qu'il dit avoir été formé de *brasium*, signifiant *biere*. Du Cange dit que *brace, brasium, & bracium*, signifioient une espece de *bled* dont on faisoit la biere, d'où sont venus les mots de *brasse, brassin & brasserie*, qu'il dit avoir été appellée *bracina, brascina, brachinum, braxatorium & brasseria*, dans la basse Latinité. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient simplement de *bras*, parce qu'encore en plusieurs lieux on nomme *Brassier*, un manœuvre, un homme de peine qui vit du travail de ses bras.

BRASSER, se dit aussi particulierement en matiere de pesche, de ceux qui agitent & troublent l'eau avec des bouloirs, pour faire donner le poisson dans les trubles, étiquettes, ou autres filets que le Pescheur a tendus à cet effet.

BRASSER, signifie figurément, Faire quelque conspiration ou machine pour trahir ou perdre quelqu'un. Il y a long-temps que ces conjurez brassoient cette trahison.

BRASSÉ, ÉE. part. & adj.

BRASSERIE. s. f. Lieu où on fait de la biere.

BRASSEUR. s. m. Celuy qui fait ou qui vend de la biere en gros.

BRASSICOURT, ou *Brachicourt* Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a naturellement les jambes courbées en arc, à la difference des chevaux arquez, qui les ont courbées par la force du travail.

BRASSIERES. s. f. Chemisette de femme qui sert à couvrir les bras & le haut du corps.

On dit proverbialement, qu'une personne est en *brassieres*, pour dire, qu'elle est contrainte, qu'elle n'a pas la libre disposition d'agir, de sortir, parce qu'on ne sort gueres avec des *brassieres*.

BRASSIN. s. m. est un vaisseau où les Brasseurs font leurs bieres.

BRAVACHE. s. m. Fanfaron sur le fait de la valeur, faux brave.

BRAVADE. s. f. Menace d'un fanfaron. Ceux qui font le plus de *bravades* à l'entrée d'un combat, sont ceux qui fuyent les premiers.

BRAVE. adj. m & f. & subst. Excellent en sa profession. On dit, un *brave* homme, un brave soldat, une *brave* femme, un *brave* Orateur, *brave* Cavalier, qui fait toutes choses d'une maniere noble & honneste.

> Il l'a fait en *brave* homme, & le doit soûtenir.
> Corneille.

BRAVE, en termes de Guerre, signifie, Intrepide, qui affronte les perils: & on dit absolument, C'est un *brave*, pour dire, C'est un homme courageux, determiné.

> Il est de faux devots, comme il est de faux *braves*.
> Moliere.

Il est mort bien de *braves* gens à ce siege. Ce mot vient du *bravium*, qui signifie, le *prix de la victoire*.

BRAVE, se prend aussi en mauvaise part, & se dit d'un bretteur, d'un assassin, d'un homme qu'on employe à toutes sortes de meschantes actions. Cette Courtisanne a plusieurs *braves* qui la protegent.

BRAVE, signifie aussi une personne bien vestuë. Les bourgeois ne sont *braves* que les Festes & Dimanches.

On dit proverbialement, qu'un homme est *brave* comme Cesar, qu'il est *brave* comme l'espée qu'il porte, pour dire, qu'il est fort vaillant: qu'il est *brave* comme un Bourreau qui fait ses Pasques, pour dire, qu'il n'a pas coustume d'estre si bien vestu. Ce proverbe vient de ce que les Bourreaux étoient autrefois obligés de porter des habits chargés de quelque

marque de leur infamie, comme d'une eschelle & d'une potence, pour les distinguer des autres personnes; & il leur étoit permis de les quitter quand ils faisoient leurs Pasques, pour la reverence de la Fête, auquel jour ils s'habilloient des plus beaux habits qu'ils vouloient. On dit aussi, *Brave* comme un lapin. On dit aussi, Mon *brave*, absolument, comme on dit, Mon cher, &c.

BRAVEMENT. adv. D'une maniere brave, courageusement, honnêtement. Il luy a répondu *bravement* & sans crainte.

BRAVER. v. act. Choquer, mépriser quelqu'un, le traitter de haut en bas. Un homme de cœur souffre difficilement qu'un autre le *brave*.

BRAVER, se dit figurement en choses morales. *Braver* la mort, *braver* les perils, *braver*, la fortune, pour dire, les mépriser, ne les craindre point.

BRAVÉ, ÉE. part. & adj.

BRAVERIE. f. fem. Dépence en habits. Cet homme a dépencé tout son bien en *braveries* inutiles.

BRAVOURE. s. f. Vaillance. On attribuë aux Heros des Romans des *bravoures* extraordinaires.

BRAY. s. m. Terme de Marine, est une composition de gomme, de resine, & d'autre matiere gluante, qui font un corps dur, sec & noirastre, qui sert à calfater & remplir les jointures des planches du bordage d'un vaisseau. On en fait aussi avec de la poix liquide meslée avec de l'huile de poisson.

BRAY, en vieux François, signifioit aussi, Limon de la terre: d'où sont venus les noms de *Bray* sur Somme en Picardie, en Normandie; & en plusieurs lieux on appelle encore *bray*, la terre grasse dont on fait les murailles de bauge, & le courroy dont on enduit les bassins de fontaines, & les chaussées des étangs.

Ce mot vient du Latin *brutia*, ou *brutia*, qui est de la poix liquide, dont Pline fait mention, qui étoit ainsi nommée, à cause que la *Brutie* étoit fertile en bonne poix.

BRAYE. s. f. Linge qui couvre les parties honteuses, comme caleçons, bas de chemises. On a fait plusieurs contes de ceux à qui on a avalé les *brayes*. C'est ce qu'on appelle autrement *bragues*, *brages*, ou *braus*. mots Celtiques qui avoient donné le nom à la Gaule Narbonnoise de *Gallia Braccata*; & c'étoit une espece de haut-de-chausses, ou selon d'autres, une espece de sayes courts. Du Cange croit que c'étoit la partie de l'habit qui couvroit les cuisses, commes font nos hauts-de-chausses; que le mot venoit du Latin *braca*, ou *bracca*, parce qu'elles étoient courtes. Saumaise veut qu'il vienne du Grec *brakeis*. D'autres croyent qu'il vient de l'Hebreu *berec*, qui signifie *genou*, à-cause que cet habit va jusqu'aux genoux.

BRAYE, se dit aussi des linges qu'on met au derriere des petits enfans qui ne sont pas nets, pour les changer plus aisément. La nourrice est allée laver les *brayes* de son enfant.

On dit en Architecture, une *fausse-braye*, ou basse enceinte, expliquée ailleurs à *Fausse-braye*.

On a appellé aussi autrefois *braye*, une espece de bastion, d'où Du Cange dit qu'est venu le mot de *fausse-braye*. Il l'appelle *bra. biale*.

BRAYE, en termes de Marine, se dit des morceaux de cuir, ou de toile cirée, dont on entoure le pied du mast, ou l'ouverture par où passe la barre du gouvernail, afin d'empêcher que la pluye ou les vagues n'entrent dedans, ou ne tombent à fond de cale.

BRAYE, en termes de Charpenterie, sont des pieces de bois qu'ont met sur le paillier d'un moulin à vent pour soulager les meules.

On dit communément, qu'un homme s'est tiré d'une affaire *brayes* nettes, quand il en est sorti heureusement, quoy que sa personne ou ses biens courussent fortune.

BRAYEMENT. s. m. qui se dit du cri des asnes, comme le hennissement de celuy des chevaux. On dit aussi le *braire*.

BRAYER. s. m. Bandage fait d'acier, que ceux qui sont sujets aux hernies & descentes sont obligez de porter. Il y a aux Grands Augustins une fondation pour distribuer charitablement des *brayers* aux pauvres qui en ont besoin. Quelques-uns derivent *brayer*, de *bras*, mot de Lombardie qui signifie *rupture*. Mais du Cange le derive à *brachu*, ou *braccis*, parce qu'il se met sous les *brayes*. Il l'appelle *brachcriolum* en Latin.

BRAYERS, en termes de Maçonnerie, se dit des cordages qui servent à élever le bourriquet ou petit bar, avec lequel on porte le moilon & le mortier au haut des plus grands édifices.

BRAYER, en termes de Fauconnerie, signifie le cul de l'oiseau. Une marque de la bonté d'un oiseau de proye, c'est quand il a le *brayer* net, & lors qu'il luy tombe bien bas le long de la queuë, & qu'à l'entour il est bien émaillé de taches noires, ou rousses.

BRAYER. v. act. Terme de Marine. Espalmer, ou suifver un vaisseau, y appliquer du bray bouillant, du gauldron & du suif pour remplir les jointures de son bordage.

BRAYETTE. s. f. La fente d'un haut-de-chausse où les brayes sont contenuës. Il y a peu de temps qu'on disoit *braguette*; & c'étoit une partie de l'habillement qui representoit un lieu propre à mettre les parties genitales. On les voit encore peintes dans les tableaux du siecle passé. Comment Panurge desista de porter sa magnifique *braguette*. Rabelais.

BRAYON. s. m. Terme de Chasse, qui se dit de ce qui sert à prendre les bêtes puantes qui ruinent les garennes.

BRAYON, se dit aussi chez les Imprimeurs, de ce qui sert à broyer l'encre avec le noir.

BRE

BREANT. s. m. Petit oiseau qu'on enferme dans les cages. En Latin *anthus*. Il est d'un verd brun avec quelques marques jaunes.

BREBIS. s. f. Animal à quatre pieds couvert de laine, la femelle du belier, qui porte les agneaux. Mener paître un trouppeau de *brebis*. Les *brebis* du Perou & celles de l'Isle de Saint Laurens portent à chaque fois trois ou quatre petits. Histoire des Incas, & Pyrard. Menage derive ce mot de *berbix*, dont les Latins se sont servis en même signification, qu'il dit venir de *vervex*. Il allegue aussi qu'on a dit *berbix*, *berbigale* & *berbicarius*, d'où sont venus *bercail* & *berger*.

BREBIS, se dit figurément des Chrêtiens qui sont sous un même Pasteur sous le Chef de l'Eglise. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Pay mes *brebis*. On fait plus de réjouïssance dans le ciel, quand on a ramené une *brebis* égarée au trouppeau, que pour les nonante & neuf qui étoient restées. On le dit aussi de ceux qui sont sous le gouvernement spirituel d'un Curé, d'un Prelat.

BREBIS, se dit proverbialement en ces phrases, *Brebis* comptées le loup les mange, pour dire, que ce n'est pas assez d'avoir compté son bien, son argent, il faut encore avoir le soin de le bien serrer & garder. On dit aussi, Quand on se fait *brebis*, le loup vous mange, pour dire, que ceux qui sont trop endurans, qui ne sçavent pas se deffendre, sont sujets à recevoir beaucoup d'oppressions & de violences. On dit aussi, Tandis que le loup chie, la *brebis* s'enfuit, pour dire, que l'occasion de faire quelque affaire échappe bientost. On dit aussi, qu'à *brebis* tonduë Dieu luy mesure le vent, pour dire, que

que Dieu ne nous envoye pas plus de mal que nous n'en pouvons porter. On dit aussi, *Faire un repas de brebis*, quand on mange beaucoup sans boire. On appelle aussi une *brebis* galeuse qu'il faut separer du troupeau, une personne dont la compagnie est dangereuse.

BRECHE. s. f. Rupture de quelque partie d'une clôture, soit qu'elle se fasse par violence, soit par caducité. Il faut refaire les *breches* de ce parc pour conserver le gibier. Ce mot vient de l'Allemand *brechen*, qui signifie *rompre*, dont on a fait aussi *ebrecher*. Le tout est venu de *brix*, ancien mot Gaulois qui s'est dit dans le même sens.

BRECHE, en termes de Guerre, se dit de cette ouverture qu'on fait aux murailles d'une ville assiegée, par mine, sappe, ou coups de canon, pour ensuitte monter à l'assaut. On dit qu'une batterie voit en *breche*, quand elle la découvre de telle sorte, qu'on puisse tirer dessus pour la deffendre, ou l'attaquer.

BRECHE, s'est dit poetiquement des larges blessures.

Il mourut tout couvert & de sang & de fleches,
Et son ame sortit par plus de mille *breches*.

Scuderi.

BRECHE, se dit des diminutions ou ruptures qui se font à plusieurs choses. Ce goinfre a fait grande *breche* à ce fromage, à ce pot de confitures. il a fait deux ou trois *breches* à mon couteau. cette succession est venue a propos pour reparer les *breches* de son patrimonie à demi dissipé.

BRECHE, se dit figurément en choses morales. Il n'y a rien de si delicat que la reputation. il est aisé d'y faire *breche*. cette Declaration a fait *breche*, a donné atteinte aux privileges de cette Compagnie.

BRECHEDENT. adj. m. & fem. A qui il manque des dents, particulierement sur le devant. C'est un defaut à une femme d'etre *brechedent*.

BRECHET. Quelques-uns disent *Brichet*. s. m. Le devant de la poitrine où aboutissent les sept vrayes cotes. En termes de Medecine on l'appelle le *sternon*.

On appelle aussi la poitrine de mouton, le *brechet*, quand elle tient avec le bout saigneux.

BREDINDIN. s. m. Terme de Marine, est un petit engin ou palan amarré à l'estay pour enlever de mediocres fardeaux.

BREDOUILLE. s. f. Terme de Triquetrac, qui se dit quand un joüeur gagne douze points de suitte; & alors il marque deux parties au lieu d'une. Un tour *bredouille*, c'est quand il gagne douze trous ou parties de suitte; & alors il gagne le double de ce qu'on a mis au jeu.

On appelle aussi *bredouille*, le jetton d'yvoire qui sert à marquer la *bredouille*.

On dit figurément, qu'un homme est en *bredouille*, lors que ses affaires sont en desordre, & que cela luy a alteré l'esprit, ou ôté la liberté de la parole, qu'il ne sçait ce qu'il fait, ou ce qu'il dit.

BREDOUILLER. v. neut. Parler avec difficulté, ou trop vîte, ne prononcer pas bien ses mots pour se faire entendre. Il ne faut pas s'accoûtumer à *bredouiller* en disant son Office.

BREDOUILLEUR, EUSE. adj. & subst. Celuy qui bredouille, qu'on ne peut entendre, parce qu'il parle mal, ou trop vite.

BREF. s. m. est une Lettre que le Pape écrit aux Rois, Princes, ou Magistrats, sur quelques affaires publiques. Il y a à Rome des Officiers qui sont les Secretaires des *Brefs*. Les *Brefs* qui s'expedient par la Daterie & Secretairerie sont écrits sur du parchemin, & seellés de cire rouge du sceau du Pescheur, qui est un cachet sur une bague où St. Pierre est representé dans une barque en estat de Pescheur: il ne s'applique qu'en la presence du Pape. Ce mot vient de *brevis* ou *breve*, qui se trouve dans les Anciens pour signifier *escrit* ou *lettre*. En Allemand on appelle encore a present *Prief*, une lettre missive. De la est aussi venu le mot de *Breve*. Menage.

BREF, est aussi un petit Calendtier Ecclesiastique qui contient l'ordre de reciter l'Office Divin chaque jour de l'année, & selon le Rit de chaque Diocese ou Ordre Monastique. Le *Bref* de Rome. le *Bref* de Paris. le *Bref* des Benedictins.

BREF, en termes de Marine, se dit en Bretagne d'un congé qu'on est obligé de prendre pour naviger, qui est de trois sortes: le *Bref de sauvete*, qui se donne pour être exempt du droit de bris: le second, *Bref de conduite*, pour être conduit hors des dangers de la coste: le troisième, *Bref de victuailles*, pour avoir liberté d'acheter des vivres. On les appelle aussi *Brieux*; & on dit, Parler aux *Hebrieux*, pour dire, Obtenir ces *Brefs*.

BREF. adv. D'une maniere courte, & pour abreger, enfin, pour conclusion. On dit aprés plusieurs discours, *Bref* il n'en sera rien. On dit aussi, En *bref*, pour dire, Dans peu de temps.

BREF, BREVE. adj. Qui est de petite étenduë. On luy a accordé un *bref* delay pour recouvrer ses pieces, & les produire. Pepin Roy de France a été surnommé le *Bref*, parce qu'il étoit de petite taille. ce Commentaire est trop *bref*, cela le rend obscur. on a fait de *breves* remonstrances sur cette affaire. On dit aussi, Compter par un *bref* état, ou sur un simple memoire. dans le Breviaire il y a aussi de *breves* leçons dans les Heures.

En Grammaire on distingue les syllabes longues & *breves*, selon qu'on les prononce plus lentement, ou plus vîte. Un Dactyle est un pied de vers composé d'une longue & de deux *breves*.

BREVE, en termes de Musique, est une notte blanche figurée comme un quarré sans queuë, qui vaut deux mesures.

BREVE. s. f. Terme de Monnoyes, qui se dit de chaque fonte des monnoyes, & des flans, carreaux ou especes qu'on donne aux ouvriers pour les tailler, peser, ajuster, & y mettre toutes leurs autres façons. On les donne au poids & par compte, pour les rendre ensuitte au Maître de la Monnoye toutes façonnées. On les appelle ainsi, à cause que le Prevôt des Ouvriers & des Monnoyeurs en fait un petit registre ou bordereau, ou *breve* écriture.

On dit proverbialement, qu'un homme sçait les longues & les *breves* de quelque chose, pour dire, qu'il en sçait toutes les particularitez; &, qu'on luy a fait observer les longues & les *breves*, pour dire, qu'on luy a fait executer ponctuellement tout ce qu'on luy avoit prescrit.

BREGIN. s. m. Terme de Marine. C'est une espèce de filet en usage sur la Mediterranée, dont les mailles sont fort étroites. Il est attaché à un petit bateau, & trainé sur les sables.

BREHAIGNE. adj. fem. Animal femelle qui ne conçoit point, qui est sterile. On appelle proprement une carpe *brehaigne*, celle qui n'a ni œufs, ni laitte. On dit aussi, une biche *brehaigne*. Menage derive ce mot de l'Anglois *barrayne*, qui signifie aussi *sterile*. D'autres le derivent de *peranea*, quasi *femina à partu exacta*. Du Cange de *brana*, qui signifie une *jument sterile*. Il vient plutôt du Bas-Breton, où on dit *brehagn* dans le même sens.

BRELUQUE. s. f. Bagatelle, ou petite curiosité de peu de valeur. Les curieux qui vont voir des cabinets où il n'y a point de pieces rares & exquises disent pour les mépriser, qu'il n'y a que des *breluques*. Du Cange derive ce mot de *bulluga*, qui est une espece d'atome, ou de petite pomme dont il est parle

lé dans la vie de St. Colomban, qui sert de comparaison à toutes les choses dont on veut marquer la petitesse, ou le peu d'importance.

BREME. s. f. Poisson d'eau douce ressemblant à une carpe, mais qui est plus plat, & qui a de plus grandes écailles. Ce poisson se plait aux eaux dormantes, & se nourrit d'herbe, de bouë & d'ordure. Sa chair est molle, grasse & excrementeuse. En Latin *cyprinus latus*, & *bresmia*.

BREME, ou *Brame de mer*. s. f. Poisson de mer qui ne s'écarte gueres du bord, environ de la longueur d'une coudée. Il a le corps fort large. Il est de plusieurs couleurs, selon ses differentes parties. Le dos est d'un bleu tirant sur le noir, les côtés argentés, & le ventre est d'une couleur de lait. Il a tout le tour des yeux doré: ce qui a fait appeller ce poisson *Aurata* parmi les Latins.

BREQUIN. s. m. Outil d'Artisan. C'est la même chose que *vilbrequin*, ou *virebrequin*.

BRESIL. s. m. Bois rouge & pesant, qui est fort sec, & qui petille beaucoup dans le feu, où il ne fait presque point de fumée, à cause de sa grande secheresse. Il est ainsi nommé, à cause qu'il a été d'abord apporté du *Bresil*. Quelques Teinturiers s'en servent pour les teintures: neanmoins il est deffendu par les reglements; & on l'appelle une fausse couleur, parce que son rouge s'évapore facilement. Neanmoins le rouge incarnat, la rose seche, & les canelas sont teints avec du *bresil* & bois d'Inde, & les violets sont montez de *bresil* & d'orseille, & puis passez sur la cuve d'Inde. Les acides changent le *bresil* en jaune; mais si on y met quelque alkali, il deviendra de couleur de pourpre: desorte que si on met du citron, ou du vinaigre distillé dans la decoction du bois de *bresil*, il deviendra jaune; si on y met ensuitte de l'huile de tartre, il se changera en violet; de même si on met du bois d'Inde.

BRESILLER. v. act. Terme de Teinture. Teindre avec du bresil. On ne doit *bresiller* aucunes toiles, ni fils à marquer, qu'ils ne soient teints en bonne cuve.

BRESSIN. s. m. Terme de Marine. C'est une corde qui sert à isser, & à amener une vergue, ou une voile. On l'appelle autrement *guinderesse*.

BRETAUDER. v. act. Il signifioit autrefois, Tondre inégalement. Aujourd'huy il signifie seulement, Couper les oreilles à un cheval. Et quelques-uns se servent aussi de ces mots pour signifier *chastrer*.

BRETESCHE. subst. fem. Vieux mot, qui signifie une forteresse à creneaux, & le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Justice. Il vient de l'Italien *Bretesca*, qui se dit de cette barriere qu'on met d'ordinaire devant la porte des Palais. Menage. Les portaux des villes s'appellent aussi *bretesches*, parce qu'il y avoit quelques petits forts ou deffenses de bois, comme on appelle *barbacane*, ce qui sert à deffendre le fossé. En quelques Coûtumes on dit *breteque*, ou *bretesque*. En Latin *bretachie*.

BRETTE. s. f. Estocade, épée qui est plus longue que celle que les Gentilshommes portent d'ordinaire. Quelques-uns derivent ce mot de *brito*, qui signifie une *espece d'arme tranchante*.

BRETTÉ, ÉE. adj. Outil d'Artisan qui a plusieurs dents. Une truelle *brettée*, ou un marteau *bretté* ou *bretellé*, sont des outils qui ont plusieurs dents ou petites pointes qui servent à breteller leurs ouvrages.

BRETTELLER, ou *Bretter*. v. act. Terme d'Architecture. C'est, Gratter un mur avec une truelle qui a des dents, tailler une pierre avec un marteau bretté ou dentelé. Les Sculpteurs degrossissent aussi leurs modeles avec des ébauchoirs *brettez* qui ont plusieurs dents.

BRETTÉ, ÉE. part. pass.

BRETELLE. s. f. Ce qui sert à attacher sur les épaules des hottes, des crochets, des bars, des brouettes, ou autres choses propres à porter des fardeaux. Borel le derive du Grec *britho*, c'est à dire, *je charge*.

BRETESSES, ou *Bretesches*. Terme de Blason, qui se dit d'une rangée de creneaux sur une fasce, bande ou pal, ou sur les côtez d'un blason de platte figure. Et on appelle Escu *bretessé* simplement, quand les creneaux d'une fasce, d'un pal, d'une bande se rapportent & sont vis à vis l'un de l'autre.

BRETTEUR. s. m. Celuy qui porte une brette, qui aime à se battre & à ferrailler.

On le dit aussi des Filous, des gens qui ne vivent que des violences qu'ils font en des lieux de débauche, ou qui servent à venger les querelles d'autruy. Ce garçon s'est débauché, & s'est mis en la compagnie des *Bretteurs*.

BRETTURE. s. f. Denteluré qui est aux extremitez de plusieurs outils d'Artisans, comme truelles, rippes, marteaux, &c.

BREVET. s. m. Acte expedié par un Secretaire d'Etat, qui porte la concession d'une grace ou d'un don que le Roy a fait à quelqu'un. Il a eu le *Brevet* de nomination à un tel Evêché, un *Brevet* pour jouir d'une telle charge. il a eu un *Brevet* d'affaires. Ce Duc & Pair est seulement Duc par *Brevet*. il a eu un *Brevet* de Mareschal de France, on luy a donné un *Brevet* de retenuë d'une telle somme sur une telle charge.

BREVET, se dit aussi de la minute d'une obligation ou autre acte passé par devant Notaires. Un Financier qui preste son argent, veut en avoir le *brevet* par devers luy. On dit aussi d'un Artisan, qu'il doit rapporter son *brevet* d'apprentissage, pour le faire enregistrer sur le livre de la Communauté. Du Cange témoigne qu'on appelloit autrefois *breves notariorum* ou *breve sacramenti*, pour dire, *les actes & minutes des Notaires*; & rapporte une autorité de Lampridius pour le prouver.

BREVET, se dit aussi de certains billets, caracteres ou oraisons que donnent des Charlatans & des affronteurs pour guerir de plusieurs maladies, ou pour faire des choses extraordinaires. Ainsi Corneille a dit dans l'Illusion Comique,

> Et pour gagner Paris il vendit par la plaine
> Des *brevets* à chasser la fievre & la migraine.

On les appelle en Grec *phylacteria*, en Latin *servatorium*, *amuletum*.

BREVET, en termes de Marine, est un écrit sous seing privé sur le fait d'une marchandise particuliere dite passagere, qui n'occupe pas tout le vaisseau. Les matelots l'appellent *connoissement*.

BREVIAIRE. s. m. Office Divin qu'on fait tous les jours à l'Eglise, & que les Ecclesiastiques doivent dire chez eux quand ils ne peuvent pas y assister. Il est composé de Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vespres, & Complies.

BREVIAIRE, chez les Anciens, signifioit seulement, le lieu où on gardoit les briefs, ou ce qui étoit écrit en abregé: d'où vient qu'on a appellé *Breviaire*, l'Abregé de l'Office Divin. Quelques-uns croyent que ce livre ne contenoit autrefois que les Rubriques, & qu'on l'a étendu depuis à tout l'Office.

BREVIAIRE, se dit aussi du livre qui contient cet Office, & tous les changements qui s'y doivent faire suivant les divers jours & Fêtes de l'année. Le *Breviaire* de Rome se peut dire par tout. Il y a des *Breviaires* particuliers pour chaque Diocese, & pour chaque Ordre de Religieux.

BREUIL,

BREUIL, en termes d'Eaux & Forests, se dit d'un bois taillis, ou buisson fermé de murs, ou de hayes, auquel les bêtes ont accoûtumé de se retirer. En la Coustume d'Anjou est reputé *breuil* de forest, un grand bois marmenteau, ou taillis, ou buisson, où les grosses bêtes se peuvent retirer. Ce mot vient de *broilum*, ou *brioilum*, *ou brolium*, ou *brogilum*, selon Luitprand. On a dit aussi *breil*, & *bruillet*, *broillet*, & *bruillet*, des petits bois ou broüailles qu'on avoit accoûtumé de brûler afin de les deffricher.

BREUILS. Terme de marine. Ce sont des cordes qui servent à trousser, ou a bourcer les voiles, qu'on appelle autrement *carguesfond*. On dit aussi, *breuiller*, les voiles, ou les *brouiller*, pour dire; les *carguer*, ou les *trousser*.

BREUVAGE, ou *Bruvage*. subst. m. Liqueur qui sert de boisson. Le Condrieux est un excellent *breuvage*, c'est un Nectar délicieux. Ce mot a été dit pour *breuvage*, qui se trouve dans les anciens livres, qui vient de *biberagium*, qui signifioit *vin du marché*, qui a été fait de *bibere*, comme *abbreuver*, de *adbibere*. Menage.

BREUVAGE, se dit aussi des potions medecinales qu'on donne tant aux hommes qu'aux animaux. On luy a fait un *breuvage* composé de casse & de sené. On luy a donné un *breuvage* qui l'a empoisonné.

BRI

BRIBE. s. f. Morceau de pain ou de viande qui reste d'un repas.

On le dit aussi d'un gros quartier de pain. Ce berger ne veut point sortir, qu'il n'ait sa *bribe* de pain dans sa panetiere.

BRIBE, se dit figurément de quelques morceaux qu'on attrape de quelque chose. Ce neveu n'a pas eu toute la succession de son oncle, mais il en a eu de bonnes *bribes*. On dit aussi, Mettons nos *bribes* ensemble pour faire un repas, pour dire, Joignons ensemble nos disners, ou contribuons chacun de nôtre part à la depence du disner.

On dit proverbialement en ce sens, qu'il n'y a tel festin que de gueux, quand toutes leurs *bribes* sont ramassées.

BRICHET. Voyez *Brechet*.

BRICOLE. s. f. Reflection d'un corps solide qui se fait à la rencontre de quelque autre corps dur. On le dit des balles dans un jeu de paumes; des billes en un billard, & des boulets de canon qui battent obliquement, comme il arrive dans les batteries qu'on appelle *en escharpe*. Ce mot vient de l'Espagnol *brincar*, qui signifie *faire des cabrioles*, *sauter*.

BRICOLE, a signifié chez les Anciens, une machine à jetter des pierres. Du Cange.

BRICOLE, se dit encore des pieces de cuir attachées ensemble qui servent aux Porteurs à porter des chaises, & aussi de celles qui composent les harnois des chevaux de carrosse.

BRICOLE, signifie aussi une tromperie qu'on fait à quelqu'un, quand on agit avec luy par des voyes obliques & indirectes. Je m'attendois à recevoir de cet homme le secours qu'il m'avoit promis, mais je voy bien qu'il m'a donné une *bricole*. ce valet est un grand menteur, il me donne toûjours quelque *bricole*.

BRICOLE, en termes de Chasse, est un filet pour prendre les cerfs.

On appelle aussi *bricole*, ce dont on se sert pour empêcher les chiens d'aller trop vite devant les autres.

BRICOLER. v. act. Pousser une bille, une bille, un boulet obliquement, pour le faire aller en un certain endroit par reflection.

On dit aussi au figuré de ceux qui ne vont point droit dans les affaires, qu'ils ne font que fuir & *bricoler*, c'est à dire, amuser & tromper.

BRIDE. subst. fem. Assortiment de bandes de cuir & de pieces de fer propres à tenir la tête d'un cheval sujette & obeïssante. La *bride* est composée de deux reines, d'une testiere, & d'un mords. On dit en termes de Manege, Tenir, rendre, lâcher, donner la *bride*; & plus elegamment, Tenir, rendre, donner, lâcher la *main*. Menage derive ce mot du Latin *brida*, qui a été fait du Grec *rhyo*, qui signifie *traho*, *je tire*. Boire la *bride* ou le mors, se dit quand le *mors* monte trop haut, & se deplace de dessus les barres où se fait l'appuy. Se tenir à la *bride*, c'est s'y attacher comme on fait aux crins. La main de la *bride*, c'est la main gauche du Cavalier.

On dit, Courir à *bride* abatue, ou à *bride* avalée, ou à toute *bride*, pour dire, Courir vîte, non seulement des chevaux, mais meme des hommes.

BRIDE, se dit figurement de tout ce qui arreste, qui borne la puissance de quelqu'un, qui le retient, dans son devoir. Les Ephores de Sparte étoient établis pour tenir en *bride* la puissance Royale. les loix tiennent en *bride* les peuples. il faut tenir la *bride* haute aux jeunes gens qui sont trop fougueux. On dit aussi, qu'un homme a lâché la *bride* à ses passions, à ses appetits sensuels, lors qu'ils vit dans le dereglement; qu'il a lâché la *bride* à son imagination, quand il a eu des pensées extraordinaires, peu vraisemblables & outrées. On dit aussi, qu'une citadelle, une place forte tient en *bride* toute une ville, toute une Province, pour dire, qu'elle la tient dans la sujettion, dans l'obeïssance.

BRIDE, se dit aussi de ce qui serre & qui attache une chose à une autre. Il faut refaire des *brides* à cette dentelle. la poche de se haut-de-chausse est décousue, faute d'y avoir fait une *bride*. cette femme se fait une *bride* pour tenir son bonnet quand elle se coëffe. on met des *brides* aux beguins des enfants pour les attacher.

On appelle proverbialement des *brides à veaux*, les raisons qui persuadent les sots, & dont se mocquent les gens éclairez. On dit aussi, qu'il faut aller *bride* en main en quelque affaire, pour dire, qu'il faut agir lentement & aprés une meure deliberation. On dit aussi, Mettre la *bride* sur le cou à quelqu'un, lors qu'il est incorrigible, & qu'on l'abandonne à son sens reprouvé. On dit aussi, qu'on a hoché la *bride* à quelqu'un, pour dire, qu'on a sondé ses intentions, pour sçavoir s'il voudroit faire quelque chose qu'on ne luy a pas demandée ouvertement.

BRIDER. v. act. Mettre la bride à un cheval, ou à une autre bete de voiture.

En termes de Marine, on dit *brider* l'ancre, pour dire, empêcher qu'elle n'enfonce trop dans le sable; ce qui se fait en mettant quelques planches à ses pattes.

On dit aussi, *brider* un oison, *brider* la beccasse.

On dit en Fauconnerie, *brider* les serres d'un oiseau, quand on en lie une de chaque main: ce qui l'empêche de charrier ou d'emporter sa proye.

BRIDER, signifie figurément, Tenir en sujettion. Cette forteresse *bride* toute la Province. les peuples sont *bridez* par les loix, par l'autorité des Magistrats.

On le dit aussi des conventions particulieres. Cet homme est bien *bridé* par cette transaction, il ne peut plus faire de chicane.

BRIDER, signifie aussi, Estraindre, serrer, cacher. Ce Juste-au-corps est mal taillé, il vous *bride* trop sur les épaules. il s'est *bridé* le nez de son manteau pour n'être point apperçû.

BRIDÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire est *sellée & bridée*,

bridee, pour dire, qu'elle est achevée, qu'elle est concluë, par une méchante allusion de la selle du cheval au sceau des arrêts qui terminent les affaires. On dit aussi, que la beccasse est *bridée*, quand on a engagé quelqu'un en une méchante affaire, ou quand on l'a trompé. On appelle aussi, un oison *bride*, un sot, un homme qui n'a point vû le monde. On appelle un Juge *brinoyé*, lors qu'il est fort ignorant, & qu'il ne juge qu'au hasard. On dit aussi de ceux à qui on jette quelque chose au visage, qu'on leur en a *bridé* le nez.

BRIDON. s. m. Terme de Manege. C'est un filet à l'Angloise qui a une embouchure fort menuë, & qui n'a aucunes branches. Les chevaux Anglois se menent avec des *bridons*, & n'ont des brides qu'à l'armée.

BRIEF, IEFVE. adj. Vieux mot qui n'est demeuré en usage que dans le Palais. Un adjournement personnel se donne à trois *briefs*, jours, à cri public, à son de trompe. le Roy dans les Lettres qu'il addresse aux Juges, leur commande de faire aux parties bonne & *briefve* justice.

BRIEFVEMENT. adv. D'une maniere courte, succinctement. Cet Auteur a écrit trop *briefvement*, cela fait qu'il est obscur.

BRIEFVETÉ. s. fem. Petite étenduë. La *briefveté* d'un discours. la *briefveté* de la vie. la *briefveté* d'un delay, & autres choses semblables.

BRIFFER. v. act. Manger goulument. Les écoliers dans les pensions sçavent bien *briffer*. Quelques-uns derivent ce mot *à bis fauciбus*, comme si on mangeoit avec deux bouches.

BRIGADE. s. f. Division d'une trouppe de gens de guerre. Les *Brigades* aujourd'huy sont de deux sortes. Une armée est divisée ordinairement en huit *Brigades*, quatre de Cavalerie, chacune de dix à douze escadrons; & quatre d'Infanterie, chacune de cinq ou six bataillons. L'autre sorte de *Brigade* est la troisiéme partie d'une compagnie de Cavalerie de 50. maîtres; ou la sixiéme, si elle est de cent. On derive ce mot de *brigand*, ou de *brigue*, menée secrette. Du Cange le derive de *brigands*, qui étoient une espece de soldats. Voyez *Brigand*.

BRIGADIER. s. m. Officier qui cammande une Brigade de gens de guerre. *Brigadier* d'armée, est celuy qui commande un quart de la Cavalerie, ou de l'Infanterie de l'armée. Cet Officier est considerable, & marche immediatement aprés le Maréchal de Camp.

BRIGADIER d'une compagnie de Cavalerie, est celuy qui commande une des Brigades de la compagnie.

BRIGAND. s. m. Voleur de grands chemins, & à main armée.

BRIGAND, se dit aussi des soldats mal disciplinez qui ne font que piller & desoler les pays où ils font des courses, & qui n'attendent point l'ennemi pour le combattre. Les armées des Arabes, des Tartares, ne sont que des armées de *brigands*. Ce mot s'est dit originairement des soldats que la ville de Paris arma & soudoya en l'an 1356. pendant la detention du Roy Jean prisonnier en Angleterre. Ils furent ainsi nommez, parce qu'ils étoient armez de *brigandines*, armes fort usitées alors. Or parce qu'ils firent beaucoup de voleries & brigandages, on a appellé de leur nom tous les voleurs des grands chemins. D'autres croyent que ce mot est venu de certains peuples d'Allemagne appellez *Brigantins* ou *Brigants*, qui habitoient sur les rives du lac de Constance, & voloient publiquement amis & ennemis. Menage croit que ce mot vient de *Brigants*, peuples d'Hybernie qui sous l'Empire Romain passerent en Angleterre & la ravagerent, dont il est parlé dans Tacite. D'autres croyent que ce mot vient de *Burgand*, insigne voleur qui ravagea la Guyenne du temps du Pape Nicolas I. Fauchet le derive de *brig* ou *brug*, vieux mot Gaulois qui signifie un pont, à cause qu'on y detrousse facilement les passants. Lipse le derive du Latin *Bragantes*, qui étoient des soldats à pied. Borel le derive de *brugne*, qui étoit une armure ancienne faite de lames de fer jointes, servant de cuirasse, dont les *Briganas* étoient armez.

BRIGANDAGE. s. m. Volerie à main armée. Les Bandits d'Italie ne vivent que de *brigandage*.

BRIGANDAGE, se dit aussi de toute autre sorte de volerie qui se fait dans les villes, comme quand on exige des droits qui ne sont pas deûs, quand on fait une injustice manifeste dans le jugement d'un procés, quand un Marchand trompe ou rançonne quelqu'un, en luy vendant trop cher une marchandise dont il a besoin. Il y a bien des gens qui vivent de ces *brigandages*.

BRIGANDER. v. n. Voler sur les grands chemins.

BRIGANDINE. subst. fem. Haubergeon ou cotte de maille dont les soldats & voleurs se servoient autrefois.

BRIGANTIN. s. masc. autrement *Armatomeue*, est un vaisseau de bas bord, qui va à voiles & à rames, & qui est sans couverte. Il a jusqu'à dix ou douze rames de chaque coté, & n'a qu'un rameur à chaque rame. Les Corsaires s'en servent ordinairement pour aller en course, parce qu'il est leger, & que chaque matelot y est soldat. On l'a appellé dans la basse Latinité *brigentinus*.

BRIGNOLE. s. fem. Espece de prune excellente qu'on seche, & qu'on envoye à Paris de la ville de Brignoles en Provence.

BRIGUE. s. f. Desir ambitieux qu'on a d'obtenir quelque charge ou dignité, où l'on tâche de parvenir plus par adresse que par merite. Les *brigues* des Ecclesiastiques sont severemant deffenduës par les Canons. Du Cange derive ce mot de *briga*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier, *noise*, *querelle*, *contestation*, qui arrive souvent où il y a de la *brigue*: d'où on a fait aussi le vieux mot de *bricon*, qui signifioit *querelleur* & *impudent*. Quelques-uns le derivent de *precari*, parce qu'en effet la *brigue* se fait par des prieres.

BRIGUE, se dit aussi de la cabale qui est interessée à soûtenir plûtôt un parti que l'autre dans une élection. La *brigue* d'un tel a prevalu sur l'autre.

BRIGUER. verb. act. Tâcher d'obtenir quelque chose par brigue, par cabale. Quand on peut prouver qu'on a *brigué* les voix, les suffrages d'une compagnie, l'élection est nulle. on *briguoit* le Consulat des Romains, comme on *brigue* à present l'Eschevinage.

On dit aussi, *Briguer* de la reputation. Ainsi Corneille a dit dans l'Excuse à Ariste,

Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ay peu de voix pour moy, mais je les ay sans *brigue*.

BRIGUER, s'employe quelquefois en bonne part, & se dit simplement des souhaits, ou des voyes legitimes d'obtenir quelque chose. Il *brigue* les bonnes graces de son Prince. toute l'ambition des Saints est de *briguer* une place dans le ciel.

BRIGUÉ, ÉE. part. & adj. Cette charge est bien *briguée*, est bien enviée.

BRILLANT, ANTE. adj. & subst. Qui jette de la lumiere, ou qui en reflêchit. Le soleil & les astres sont *brillants*. les pierreries vrayes ou fausses sont *brillantes*. ont bien du *brillant*. des yeux vifs & *brillants*.

BRILLANT, en termes de Manege, est une épithete qu'on donne au cheval, lors qu'il a belle apparence, qu'il a l'encolure relevée, qu'il a un beau mouvement, & qu'il mache son mords de bonne grace.

On le dit aussi au figuré en choses spirituelles & morales. Un esprit *brillant*. une imagination *brillante*. un heros tout *brillant* de gloire.

On dit aussi, qu'il y a bien des *brillans* dans un ouvrage, ou de faux *brillans*, quand il y a plusieurs traits d'esprit bien ou mal appliquez.

BRILLER. v. n. Jetter de la lumiere, ou la refléchir. La Lune *brille* la nuit, & le Soleil de jour. les cristaux bien taillez *brillent* fort aux flambeaux.

Briller, se dit aussi de ce qui a de l'éclat ou de vives couleurs. L'écarlatte *brille* plus que le gris ou le minime. les fleurs *brillent* dans cette prairie. cette femme a beaucoup *brille* dans ce bal par sa beauté, par sa parure.

Briller, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Cet homme *brille* dans les compagnies par son esprit, par ses autres bonnes qualitez, il se fait distinguer, il paroit au dessus des autres. la premiere Scene de cette Tragedie est celle qui *brille* le plus. la liberalité est la vertu qui fait *briller* davantage. Balsac a dit d'un Conquerant, La gloire qui luy en revient pese pour le moins autant qu'elle *brille*.

Briller, terme de Chasse, se dit des chiens qui quêtent dans une plaine.

On appelle aussi *Briller*, Chasser de nuit aux oiseaux à la lumiere.

BRIMBALE. s. m. Terme de Mecanique & de Marine. C'est le bâton ou la barre qui fait joüer la pompe.

BRIMBALER. v. act. Bransler en deçà & en delà. Il se dit premierement des cloches qu'on sonne demesurément & jusqu'à l'importunité. On le dit aussi de ceux qui agitent leurs jambes, leurs bras & leur corps maisement & avec indecence. Ce mot est bas, & vient du Bas-Breton *brimbalat*, qui signifie *sonner*.

BRIMBORIONS. s. m. plur. Terme de mépris, qui sert à exprimer des curiositez legeres & de peu de valeur. Il sert aussi de nom collectif pour exprimer tous les petits meubles qui n'ont point de nom. Pasquier derive ce mot de *breviarium*, dont on a fait *brebiarium*, pour lequel on a dit ensuite *brimborion*.

BRIN. s. m. Jet de bois. Quand on coupe les taillis, on est obligé de laisser les brins les plus hauts & les plus droits qui sont sur les souches au nombre de seize par chaque arpent, pour venir en haute fustaye. Les meilleurs planchers se font de bois de *brin*, c'est à dire, de troncs d'arbres qui ne sont point sciez, mais seulement équarris. En ce sens on dit, qu'une picque est faite d'un *brin* de bois. Le plus haut du buisson où se tient l'oiseau s'appelle le *brin* en termes de Chasse.

Brin, se dit aussi des menus jets des herbes, des joncs, des cheveux, & de tout ce que des racines poussent. Il faut mettre deux ou trois *brins* de ciboulette dans cette salade. Il n'est reste à ce convalescent que deux ou trois *brins* de cheveux. les *brins* des vergettes sont faits de petits joncs. les tresses des cheveux se font *brin* à *brin*.

Brin d'estoc. Grand bâton qui sert à sauter les canaux en Flandres, en forme de petite pique ferré par les deux bouts. Ce mot vient du Flamand *springstok*, qui veut dire la même chose, composé de *stok*, *bâton*, & de *springen*, *sauter*. Menage.

Brin, se dit aussi de ce qui est menu & deslié, & qui étant multiplié & tortillé, fait des cordons & des cordes. un *brin* de fil. Un *brin* de soye. ce cordon de chapeau est fait de trois, de quatre *brins* tortillez ensemble. On dit aussi, un *brin* de natte.

Brin, sert quelquefois à faire une negation. Il n'y a pas ceans un *brin* de fagot, un *brin* de paille. il n'y a pas un *brin* de provisions en cette maison.

BRINDE. subst. f. Terme de beuveurs, qui se dit de l'invitation qu'on fait à un autre de faire raison d'une santé qu'on luy porte. Les Allemands font des *brindes* continuelles. Ce mot est venu des Flamands, qui disent *ik breng'tu*, quand il porte une santé, qui veut dire, *je vous le porte*. Menage.

BRIOCHE. s. f. Pastisserie delicate qu'on fait avec de la farine tres-deliée, du beurre, & des œufs. On envoye maintenant des *brioches* à ses amis, quand on a rendu le pain beni, au lieu des parts du chanteau ou du cousin qu'on envoyoit autrefois.

BRION. s. f. Terme de Marine. C'est l'allonge, ou la derniere partie de l'estrave, qui vient jusqu'à la hauteur de l'éperon.

BRIQUE. s. f. Terre cuitte, taillée par carreaux longs d'environ huit pouces, & larges de quatre, qui sert à bâtir. La *brique* entiere sert à faire des parements aux murs des cloisons. la *demi-brique* qu'on appelle de *chantignole*, sert à paver, & à élever des tuyaux de cheminées. on bâtit de *brique* aux lieux où il n'y a point de carrieres de pierre. les restes qui se voyent de la Tour de Babel sont de *briques*. en Orient on cuit les *briques* au Soleil. Menage derive ce mot de *brica*, dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis dans le même sens, qui a été fait de *imbricare*, pour dire, *couvrir de tuiles*. D'autres le derivent de *fabrica*, parce que c'est une piece qu'on taille & qu'on fabrique.

L'huile de *brique* est une huile que font les Chymistes, dont on trouve la preparation dans les Elemens de Chymie de Beguin.

Briqueté, ée. adj. Qui est fait de brique, ou disposé en façon de brique.

Briquetier. s. m. Ouvrier qui fait, ou qui vend de la brique; & *Briqueterie*, l'art de la fabriquer.

BRIS. s. m. Rupture faite avec violence. Il a été permis d'entrer en cette maison par fracture & *bris* de portes. le *bris* des prisons rend un accusé coupable, & sert de conviction. il y a un article dans la dépence du compte des menus plaisirs du Roy, pour le *bris* qui se fait dans les voyages de la Cour. Ce mot vient du Grec *brizo*, *impetum facio*, ou d'un vieux mot *brisare*, qui se trouve dans quelques loix en la même signification.

Bris, se dit aussi des vaisseaux qui viennent échoüer ou se rompre sur les rochers ou les bancs qui sont sur les costes. Le droit de *bris* des vaisseaux appartient au Seigneur du lieu où se fait le *bris*: c'est le droit le plus injuste & le plus universel qui soit au monde. Au Royaume d'Achem, & par toutes les Indes, le *bris* appartient au Roy. Les anciens Gaulois usoient de ce droit, parce qu'ils reputoient tous les étrangers pour leurs ennemis, & en faisoient même de sanglants sacrifices à leurs Dieux. Les Romains abrogerent cet usage: mais sur le declin de l'Empire il fut rétabli à cause de l'incursion des nations, & sur tout des Normands qui ravageoient les rivages de la Gaule. Enfin les Ducs de Bretagne du temps de S. Louïs & à sa sollicitation changerent cette barbarie, & donnerent moyennant quelque taxe des brefs ou congez, qu'ils obligeoient de prendre à tous ceux qui voudroient naviger sur leurs costes: & pour cela les Ducs tenoient des Bureaux, des Secretaires & des Receveurs à Bourdeaux, à la Rochelle & aux autres ports, comme témoigne Argentré, & Garcie de Ferrande en son Grand Routier. En France, en Italie, en Espagne, Angleterre & Allemagne le *bris* n'a plus de lieu, si ce n'est à l'égard des Pirates, & des ennemis de l'Etat & de la Foy. L'Empereur Andronic fut le premier qui fit executer un Edit portant deffenses de piller les vaisseaux échoüez ou brisez: ce qu'on faisoit auparavant avec grande rigueur sur toutes les costes de l'Empire, nonobstant les deffenses des Princes precedents, comme témoigne Mireta Senateur de Constantinople

ple en son Histoire. Chez les Auteurs ce droit s'appelle *lagam*, que Spelmannus dit être un mot Saxon qui signifie *jacere*, *ejectus*, & qui est fort different du droit *varech*.

Bris, en termes de Blason, se dit de ces longues happes de fer à queuë patée, dont on se sert pour soûtenir les portes sur leurs pivots, & pour les faire rouler sur leurs gonds. Quand on represente sur l'Escu ces pivots sur lesquels se meuvent les portes ou fenestres brisées, on les appelle *bris d'huis*.

BRISANT. s. m. Terme de Marine. Rocher à fleur d'eau où se brisent les vaisseaux, sur lequel se viennent briser les flots de la mer. Ils sont representez sur les Cartes marines par de petites croisettes.

BRISE, ou *Vent d'à bas*, terme de Marine est un vent d'aval qu'il faut attendre pour revenir des Isles de l'Amerique en Europe, parce qu'on ne peut pas faire le trajet de la mer Athlantique vers l'Afrique en revenant, comme on fait en y allant, à cause du flus trop violent de la mer, qui va d'Orient en Occident par un mouvement contraire à celuy de la terre; & il faut quelquefois remonter avec ces *brises* jusqu'au 40. ou 50. degré.

On appelle aussi *brises*, de petits vents alisez qui viennent de terre sur le soir, & qui ne sont gueres sensibles qu'aux bâtiments qui rangent la coste. Sur la riviere des Amazones il se leve tous les jours certains vents Orientaux qu'on nomme *brises*, qui dure trois ou quatre heures, & qui repoussent les eaux contre mont.

BRISE-COU. subst. masc. Pas difficile, marche dans un escalier qui est plus haute, ou plus étroite que les autres, qui donne occasion de tomber & de se blesser, de se briser le cou.

On appelle aussi un escalier étroit & obscur, un *brisecou*, par la même raison. Les baladins Italiens appellent aussi un saut dangereux, un *rompicollo*, aussi-bien que tel escaliers.

BRISEES. subst. fem. Terme de Chasse. Marques que laisse un Chasseur dans un chemin ou a passé le gibier, qui sont ordinairement des branches d'arbres qu'il brise ou qu'il coupe, & qu'il jette aux chemins dans l'étenduë des quêtes. On dit, Frapper aux *brisées*, quand le Veneur qui a fait son rapport va laisser courre.

On dit figurément, Marcher sur les *brisées* de quelqu'un pour dire, Suivre ses traces, imiter son exemple. On le dit aussi de ceux qui entreprennent le même dessein, qui écrivent sur le même sujet, quoy qu'ils le traittent diversement.

On dit aussi, Reprendre ses premieres *brisées*, pour dire, Recommencer à vivre suivant ses premieres manieres, recommencer à écrire sur le même sujet à l'endroit où on l'avoit quitté, & dans le même stile.

BRISER. v. act. & quelquefois neut. Rompre avec violence. Il n'y a rien de si fort que le canon ne *brise*. la meule de moulin *brise* le grain pour le moudre. un homme qui tombe du haut d'une tour se *brise* les os. les choses fragiles se *brisent* aisément. Il sortit des mains de ces assassins tout *brisé*, tout meurtri de coups. Menage derive ce mot de *brix*, mot Celtique qui signifioit *rupture* ou *breche*; ou du Latin *brisare*, qu'on a dit pour *presser & espreindre*; ou de *brisa*, qui signifie une *grappe de raisin foulée*.

Briser, hyperboliquement signifie simplement, Meurtrir, lasser. Il est tout *brisé* d'avoir couru la poste, d'avoir joüé à la boule, d'avoir été trop long-temps au lit.

Briser, se dit aussi des navires qui font naufrage. Ces vaisseaux se sont venus *briser* sur nos costes. On dit aussi que la mer *brise*, lors que les flots viennent se rompre avec impetuosité sur des costes, sur des rochers, ou sur des bancs de sable.

Briser, se dit aussi des portes, des volets qui sont coupez, & qui se replient pour tenir moins de place, & être moins incommodes: ce qu'on dit aussi des meubles pour les transporter plus facilement. Une selle *brisée*, ou siege pliant. une table *brisée*. un bois de lit *brisé*. On dit aussi, une équerre *brisée*, une regle *brisée*, qu'on plie par le moyen d'une charniere. une aune *brisée*. On le dit aussi d'un canon de fusil coupé en deux, & qu'on assemble par le moyen d'une vis dans l'occasion. On l'appelle autrement *couplet*. Il est deffendu de porter des armes à feu *brisées* par la crosse, ou par le canon, à cause de la chasse.

Briser, en termes de Chasse, signifie, Rompre du bois pour marquer le lieu qu'on veut retrouver.

Briser, se dit figurément en choses morales. Cet homme a *brisé* ses fers, pour dire, non seulement qu'il est sorti de prison & d'esclavage, mais aussi qu'il s'est delivré de la tyrannie d'un Prince, d'un amour, d'une passion violente. Heureux celuy qui *brise* les liens & les attaches qui l'engagent dans le monde, pour se donner tout à Dieu.

Briser, se dit absolument, quand on veut interrompre ou faire taire quelqu'un qui dit des choses desagreables, ou qui peuvent faire naître quelque querelle. *Brisons*-là, Monsieur, s'il vous plait.

Briser, en termes de Blason, signifie, Charger un Escu de brisures, comme lambel, bordure, &c. qui distinguent les puisnez & les cadets de leur aîné, auquel appartiennent les Armes pleines.

On dit proverbialement, Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se *brise*, pour dire, qu'enfin on perit dans les dangers où on s'expose trop legerement: ce qui se dit aussi des debauches qui usent les corps des hommes.

Brisé, ée. part. & adj.

BRISEUR. s. m. Qui brise. Il y a eu de grands differents contre les *briseurs* d'images. Il y a des Officiers de Gabelle qu'on appelle *Briseurs de sel*, tant sur les ports, que dans les greniers, pour briser le sel qui est trop sec, & le rendre propre à être chargé & mesuré, & pour faire le chemin aux Jurez Mesureurs & Porteurs. Ils sont obligez de fournir les pelles pour mettre le sel dans la tremie.

BRISIS. subst. m. Terme d'Architecture. C'est ainsi qu'on nomme dans les mansardes ou combles coupez, l'endroit où s'en fait la coupe ou la brisure, & aussi la partie superieure du toit qui prend depuis cet endroit jusqu'au faiste.

BRISURE. s. f. Terme de Blason. C'est une alteration de la simplicité & integrité du blason de l'Escu, en y mettant quelques pieces ou figures pour les distinguer des pleines Armes d'un aîné. Le lambel est une *brisure*, une marque de puisnez, de cadets, & des descendants, aussi bien que le bâton, la cotice, la bordure, & les pieces dont on les charge pour les varier. Il y a des doubles & triples *brisures* expliquées par Favin, Geliot, Chassenev, & autres.

BRO

BROC. s.m. Gros vaisseau portatif dont les Taverniers se servent pour aller tirer du vin à la cave, & le distribuer en haut en plusieurs petites portions, selon qu'on les leur demande. On a aussi chez les Grands des *brocs* d'argent où on met du vin ou de l'eau, quand on en doit servir quantité sur les tables.

Broc, en la plus-part des endroits de France, est une mesure de deux pintes: ce qu'on appelle à Paris la *quarte* & ailleurs le *pot*. Ces deux Messieurs sont allez boire un *broc* de vin.

Broc, signifioit autrefois une broche; mais il n'est plus

plus en usage qu'en cette phrase proverbiale, Manger de la viande de *broc* en bouche, pour dire, toute chaude, au sortir de la broche.

BROCARD. s. m. Terme injurieux & satirique, qu'on dit en plaisantant contre quelqu'un. Les diseurs de *brocards* sont sujets à plusieurs adventures facheuses. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *brocus*, qui signifie, *Celuy qui a la bouche*, ou *des dents qui avancent en dehors*, comme on s'est servi de ce mot pour marquer un homme mordant & satirique.

On appelle *Brocard de Droit*, des principes ou premieres maximes du Droit, tels que ceux qu'a fait Azo, qu'il appelle *Brocardica Juris*. Vossius derive ce mot du Grec *protarchica*, c'est à dire, *premiers elements*.

BROCARDER. v. act. Piquer quelqu'un par quelques traits plaisants & satiriques. Un homme sage s'abstient le plus qu'il peut de *brocarder*.

BROCARDO. s. m. Terme de Logique. C'est une figure ou maniere de disposer un syllogisme.

BROCAT. s. m. Originairement en sa propre signification, c'est une étoffe tissue toute d'or, tant en chaîne qu'en treme, ou d'argent, ou des deux ensemble. Aprés on l'a étendu aux étoffes où il y avoit quelques porfilures de soye pour relever & donner de l'ombrage aux fleurs d'or dont elles étoient enrichies. Et enfin on a donné ce nom aux étoffes de soye ; soit de satin, soit de gros de Naples ou de Tours, ou de taffetas ouvragés de fleurs & d'Arabesques, qui les ont renduës riches & precieuses, comme le vray *brocat*.

BROCATELLE. s. f. Petite étoffe faite de cotton ou de grosse soye à l'imitation du brocat. Il y en a aussi de toute soye & de toute laine.

BROCCOLI. s. m. Espece de choux verds qu'on mange en salade.

BROCHE. s. f. Piece de fer longue & menuë, qui a une rouë ou une manivelle au bout, & qui sert à rotir de la viande. Il faut mettre ce rost à la *broche*. il ne luy faut que deux tours de *broche*. il est temps de mettre en *broche*.

BROCHE, se dit aussi de certaines aiguilles longues de fil de fer, qui servent à tricoter des bas, à faire des rubans, du brocat, & autres étoffes. Ce ruban est à double *broche*.

BROCHE, est aussi une pointe de fer qui est dans la serrure, qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

BROCHE, est aussi la pointe de fer qui est au milieu d'un blanc où on vise pour tirer de l'arc, ou de l'arquebuse.

BROCHE, se dit aussi d'une petite verge de bois ou baguette, où l'on suspend des harengs pour les faire égoutter, ou des chandelles & des cierges dans les boutiques. Les Artisans appellent aussi *broches rondes*, *broches quarrees*, des outils servants à divers usages.

BROCHE, se dit aussi de la cheville, ou de la fontaine qu'on met à un muid qui est en perce, pour en tirer le vin. Du vin vendu à la *broche* ou en detail. Ce mot, selon Du Cange, vient de *brocca*, ou *brochia*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour dire, des *pieux*, ou *bâtons pointus*, ou *aiguisés*.

En ce sens on dit proverbialement, Couper *broche* à quelque chose, pour dire, Empêcher qu'elle ne continuë, comme on interrompt le cours du vin, quand on a coupé la *broche* du tonneau. cette femme s'est mise dans la retraitte pour couper *broche* à toutes les médisances. je luy ay refusé de l'argent tout à plat, pour couper *broche* a toutes ses importunités.

BROCHES, en termes de Chasse, est un nom qu'on donne aux deffenses du Sanglier.

BROCHE'E. s. f. La quantité de viande qui peut tenir à une broche. Il a fallu trois *brochées* pour faire cuire le rost de ce festin. les Rotisseurs font cuire plusieurs *brochées* de viande en même temps.

BROCHER. v. act. Piquer un cheval avec des esperons pour le faire courir plus vite. En ce sens il est vieux & hors d'usage. Ce mot vient de *brosser*, & *brossailles*, d'autant qu'il faut piquer pour avancer chemin dans les brosses.

BROCHER, se dit dans le figuré, pour signifier, Escrire, travailler à la hate. Ce Clerc a *broché* cette copie, cet Auteur a *broché* ce Roman, pour dire, ils n'y ont point mis tout le soin, toute l'application qu'ils pouvoient.

BROCHER, en termes de Manege, signifie, Passer un clou au travers de la corne & du fer du cheval pour le ferrer. Il faut tantôt *brocher* haut ; tantôt *brocher* bas, pour bien ferrer un cheval, selon que sa corne est plus épaisse, ou plus mince.

BROCHER, signifie, Passer de l'or, de l'argent, de la soye, de la laine entre des broches, ou des aiguilles, qui servent à faire des brocats. Cette étoffe est *brochee* d'or & d'argent. on *broche* des bas à l'aiguille, quand on tricote.

BROCHER, & *Brochant*, en termes de Blason, se dit des bandes, cotices ou bastons, & autres pieces, même des lions & des aigles, qu'on fait passer d'un bout de l'Escu à l'autre.

BROCHÉ, ÉE. part. & adj.

BROCHET. s. m. Poisson d'eau douce, blanc, long & fort goulu, qui mange les autres. La dent du *brochet* est fort venimeuse, & fait partie de l'os de la machoire. En Latin *lucius*. On tient que c'est Ausone qui le premier luy a donné ce nom, qui semble derivé du Grec *lycos*, qui signifie *loup* ; parce qu'il devore les poissons de riviere, comme le loup marin fait ceux de la mer.

On appelle un *brochet carreau*, un gros *brochet*, & qui a plus de dix-huit pouces entre oeuil & bat.

BROCHETON. s. m. Brochet de petite, ou moyenne taille.

BROCHETTE. s. f. Petit morceau de bois pointu qui sert à faire tenir ferme la viande à la broche.

BROCHETTE, est aussi un nom que les Fondeurs donnent à leur échelle campanaire, qui leur sert à connoître la grandeur, l'épaisseur, & le poids des cloches. Ils l'appellent aussi *baston*, *regle*, & *diapason*.

BROCHETTES, en termes d'Imprimerie, se dit de ce qui tient la frisquette sur le grand timpan.

BROCHOIR. s. m. Marteau de Marêchal qui luy sert à ferrer les chevaux.

BRODEQUIN. s. m. Chaussure à l'antique faite en façon de petite botte, qui ne va que jusqu'à mi-jambe, & qui est ornée & delicate.

BRODEQUIN, est aussi une espece de torture qu'on donne aux criminels par le moyen d'une chaussure de parchemin, qui étant approchée du feu, se retire, & serrant extraordinairement la jambe, fait grande douleur.

BRODER. v. act. Enrichir une étoffe par plusieurs ouvrages de diverses figures qu'on fait dessus à l'aiguille. On *brode* avec l'or, l'argent, la soye, le fil, &c. On *brode* aussi les points, les dentelles avec du fil & du cordonnet.

BRODER, se dit figurément des embellissements qu'on adjoûte à quelque sujet, à quelque matiere, & particulierement à un conte, quand on en altere la verité pour le rendre plus agréable : ce qui se dit tant en bien qu'en mal.

BRODÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BRODERIE. s. f. Enrichissement qu'on fait sur une étoffe avec l'aiguille. Le Roy a donné des ornements d'Eglise tout couverts de *broderie* d'or & de perles. on fait des lits, des habits, des housses de chevaux en *broderie*.

BRODERIE, se dit aussi figurément des embellissements

ments qu'on donne à des contes & à des histoires, & le plus souvent aux dépens de la verité. Il y a dans ce conte quelque chose de vray, mais le reste est de la *broderie*.

BRODERIE, se dit aussi des parterres qui sont faits seulement du buis nain, & tracez à la maniere des Brodeurs, à la difference de ceux qui sont faits par planches, carreaux & compartiments, où on met des fleurs. Il y a aux Tuilleries de beaux parterres de *broderie*.

BRODEUR, EUSE. s. m. & fem. Artisan qui fait de la broderie. Ces bandes de tapisserie ont eté appliquées par le *Bordeur* sur cette étoffe. Ce mot en venu par transposition de *Brodeur*, parce qu'on ne brodoit autrefois que le bord des étoffes. Du Cange dit qu'autrefois on disoit *aurobrustus*, pour dire, *brodé d'or*, ou *brusdus*, *brudatus*, & *brodatus*.

On dit proverbialement, Autant pour le *Brodeur*, pour se mocquer d'un homme qui hable, comme si on disoit, pour le bourdeur qui nous donne des bourdes, des menteries, qui brode des contes.

L'invention de la *broderie* est attribuée aux Phrygiens. Les Latins même ont appellé les *Brodeurs*, *Phrygiones*. Mais la plus-part tiennent que le mot de *Brodeur*, vient de *bordeur*, car on ne mettoit autrefois des enrichissements que sur les bords des habits: d'où vient que les Latins les ont aussi appellés *limbularii*.

BRONCHADE. subst. fem. Faux pas d'un cheval.

BRONCHER. v. neut. Mettre le pied à faux, tomber à demi. Il se dit proprement des chevaux à qui les jambes mollissent. On le dit aussi quelquefois des hommes qui font de faux pas.

BRONCHER, signifie figurément, Faire une legere faute. Ce pere est si severe, qu'il ne faut pas que ses enfans *bronchent* le moins du monde devant luy.

On dit proverbialement, qu'il n'y a si bon cheval qui ne *bronche*, ni de si bon Chartier qui ne verse, pour dire, qu'il n'y a personne qui ne soit sujet à faire des fautes.

BRONCHES, ou *Bronchies*. C'est le nom que les Medecins Grecs ont donné aux tuyaux de l'âpre artere, qui sont répandus dans tout le poulmon, & dans lesquels l'air entre pour la respiration.

BRONCHIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des muscles qui servent au mouvement du larinx, & qui sont ainsi nommez, parce qu'ils s'étendent par les côtez de la trachée artere qu'on nomme *bronchos*.

BRONZE. s. m. & fem. Alliage de metaux, dont le principal est le cuivre fondu avec quelque partie d'étain ou de leton. Quelques-uns par épargne y mettent du plomb, parce qu'on ne sçauroit fondre de cuivre fin dans un fourneau de reverbere, qu'on ne le trouve percé & plein de trous comme une éponge. Il y a encore un autre cuivre composé qu'on appelle *metail*, qui n'est pourtant en effet que de la *bronze*; & on luy donne ce nom selon la plus grande ou plus petite quantité qu'on y méle d'étain, qui est de 12. jusqu'à 25. pour cent. La lie ou le marc de *bronze* s'appelle *diphryges*, & est en usage en Medecine. La fleur de *bronze* se fait, quand on jette de l'eau pure sur de la *bronze* fonduë, lors qu'elle s'écoule par les canaux. On met une platine de fer au dessus de la fumée, & dans ce congelement il s'y forme de petits grains en forme de millet, qui sont luisants & rougeâtres: & c'est ce qu'on appelle *fleur de bronze*. Ecaille de *bronze*, est ce qui tombe de l'airain, lors qu'on le bat, & qu'on le met en œuvre. On dit, Jetter des figures en *bronze*, animer le *bronze*, graver sur le *bronze*, &c. Le Cheval de *bronze* qu'on voit dans la Place Royale à Paris est un ouvrage de Daniel Volterre fameux Sculpteur. Quelques-uns derivent ce mot *à Brontibus*, *quasi brontium à Vulcani famulis fabrefactum*. D'autres croyent qu'il vient de l'Italien *abbronzare*, qui signifie *enduire d'une couleur brune*.

On appelle proverbialement, les Courtisans du Cheval de *bronze*, plusieurs faineants, filous & gens de mauvaise vie qui sont ordinairement sur le Pont-neuf à Paris.

BRONZER. v. act. Peindre en couleur de bronze avec de la limaille de bronze.

BRONZÉ, ÉE. adj. On appelle du marroquin *bronzé*, celuy qui n'est point grenu, qui est passé en noir, & qu'on employe pour faire des souliers de deuil.

BROQUART. s. m. Terme de Venerie, qui se dit d'un jeune cerf d'un an.

BLOQUETTE. s. f. Petit clou à tête dont on se sert pour attacher des garnitures de lit, de chaises, & autres petits ouvrages. Ce mot doit venir de *broche*.

BROSSAILLES, ou *Broussailles*. subst. f. plur. Méchant bois qui ne profite point, touffes de buissons, genests, épines, bruyeres, &c. Un pays de *brossailles* est difficile à passer. On a dit dans la basse Latinité, *brustia* & *brozia*, d'où Du Cange derive ce mot.

On appelle aussi *broussailles*, ces menus bois de fagots rompus & deliez qui restent dans un grenier où on a tassé beaucoup de menus bois. Il n'y a plus que des *brossailles* dans ce bucher. On le dit aussi de ce qui reste du menu bois qu'on abandonne dans les forests aprés qu'on y a fait des fagots.

BROSSE. s. f. Assemblage de petites verges de jonc délié qui sert à decrasser la tête.

C'est aussi un assemblage de plusieurs soyes de pourceau ou de sanglier liées & engagées dans plusieurs trous d'un ais percé à ce dessein, qui sert à nettoyer des habits, à frotter les planchers, à penser les chevaux, &c. On en fait aussi de petites qui servent aux Peintres, aux Doreurs, aux Vitriers, aux Ouvriers en stuc, &c. Des peintures de *brosse*.

BROSSES, au plur. se dit des bruyeres ou brossailles des terres incultes où il vient des plantes sauvages, du menu bois ou arbustes peu élevez, ou des méchantes tailles qui sont au bord de la forest.

BROSSER. v. act. & n. Frotter avec des brosses la tête, les habits, les meubles, &c.

BROSSER, signifie aussi, Courir à travers les bois & les pays de bruyeres & de broussailles.

BROUAILLES. subst. fem. plur. Intestins de poissons ou de volailles qu'on vuide, lors qu'on les habille & qu'on les apprelte pour manger. Menage derive ce mot de *burbalia*, qu'on trouve en ce sens dans quelques Auteurs.

BROUÉE. s. f. Petite pluye ou nuage qui est de peu de durée. Il y a des *brouées* dangereuses aux vignes & aux bleds. On dit aussi, Prendre une *brouée* de feu, pour dire, Se chauffer legerement & en passant, Brûler une ame de fagot.

BROUET. s. m. Bouillon qu'on portoit autrefois aux nouvelles mariées le lendemain de leurs nopces avec solemnité & réjouissance. Il étoit fait d'œufs, de lait & de sucre. Cela n'a plus d'usage que parmi le petit peuple. Ce mot vient de *brodettum*, diminutif de *brodum*, qu'on a dit pour *brodium*, qui se trouve en cette signification dans quelques Auteurs Latins. Menage.

BROUET, se dit aussi d'un méchant potage.

On dit proverbialement, qu'une chose s'en est allée en *brouet* d'andouille, lors qu'elle est devenuë à neant, qu'elle a abouti à rien.

BROUETTE. s. f. Petite charette qui n'a qu'une rouë, & qu'un homme pousse devant soy. Les Vinaigriers se servent de *brouettes* pour porter leur vinaigre par les ruës. on se sert de *brouettes* pour vuider des terres, du fumier, des ordures à la campagne

campagne. Menage derive ce mot de *birottera*, diminutif de *birota*, qui se trouve dans le Code Theodosien, & signifie une *petite voiture a deux roues*. D'autres le derivent de *bisrota*.

On appelle ironiquement *brouettes*, ces petites chaises qui sont traisnées par des hommes, & aussi les carrosses mal propres & mal attelez.

BROUETTER. v. n. qui se dit de ceux qui se font traisner par la ville dans ces petites chaises ou vilains carrosses. On se fait *brouetter* à Paris par toute la ville pour un demi-écu.

BROUHAHA. s. m. Bruit sourd & confus qu'on entend dans les assemblées où on fait des discours publics, & où on donne des spectacles, lequel témoigne l'admiration ou l'applaudissement des assistans, quand il s'y trouve quelque chose d'éclattant & qui touche l'esprit.

BROUILLAMINI. s. m. C'est une terre rouge & visqueuse naturellement seche avec peu d'odeur & de saveur. On la trouve dans les minieres de fer. Biringuccio asseure que c'est une souveraine medecine contre tout venin, faisant même effet, voire meilleur que la terre sigillée. Quelques-uns la confondent avec le bol d'Armenie, & disent que ce mot s'est fait par corruption de *boli armenici*. Les Medecins s'en servent souvent. Les Peintres s'en servent aussi pour attacher l'or aux ornements de leurs peintures, & les Potiers pour teindre leurs pots en couleur rouge.

BROUILLARD, quelques-uns disent *Brouillas*. s. m. Vapeurs espaisses que le Soleil éleve de la terre humide, & qu'il n'a pas la force de resoudre & de dissiper. Les *brouillards* sont plus frequents dans les lieux marescageux. les pesches de hareng ne se font que pendant les *brouillards*. les nuees ne sont que des *brouillards* élevez.

BROUILLARD, se dit aussi du papier sans colle, tel que le papier gris, qui sert a philtrer. On se sert de ce papier pour boire l'encre des escritures fraisches qu'on fait dans un registre. On le dit aussi de tout autre grand méchant papier ou inutile qui sert à envelopper quelque chose, ou a d'autres usages.

On dit proverbialement d'un *brouillard*, qu'il est si épais qu'on le couperoit avec un couteau.

BROUILLEMENT. s. m. Meslange, confusion. Ce mot est fort peu en usage.

BROUILLER. v. act. Mettre les choses en desordre, en confusion. Le desménagement est cause que j'ay *brouillé* tous mes papiers, que mes livres sont tout *brouillez*. Menage derive ce mot de *brogliare*, qui a été fait de *broglio*, qui signifie *bois*, d'où est venu *imbrogliare*, qui a fait *embrouiller*.

BROUILLER, signifie aussi, Méler plusieurs choses ensemble. Mettez toutes ces drogues ensemble, & les *brouillez* bien. Des œufs *brouillez* sont ceux où on a meslé le blanc & le jaune. Du vin *brouillé*, c'est du vin sophistiqué où on a mis quelques drogues pour changer son goust naturel.

On dit aussi, que l'air, que le ciel se *brouille*, quand il arrive quelque nuée qui presage quelque pluye, ou quelque prochain orage.

BROUILLER, signifie encore, Gaster du papier en faisant des écritures inutiles, ou de méchants livres. Ce mauvais Poëte a bien *brouillé* du papier. les faiseurs d'Anagrammes *brouillent* bien du papier inutilement.

BROUILLER, se dit figurément des choses spirituelles. Il a eu une amourette en teste qui luy a *brouillé* l'esprit, qui l'a *brouillé* avec le bon sens.

BROUILLER, se dit aussi des affaires. C'est un chicaneur qui ne fait que *brouiller*, au lieu d'éclaircir une affaire. ce Ministre a fort *brouillé* l'Etat.

BROUILLER, se dit aussi en parlant du refroidissement qui arrive dans l'amitié pour quelque rapport, jalousie, ou mal-entendu. Les amis se *brouillent* aisément, mais ils se raccommodent avec la même facilité.

BROUILLER, se dit aussi en termes de Manege, pour dire, Mettre un cheval hors d'estat de se bien manier par la faute du Cavalier qui le monte.

On dit proverbialement, que les cartes sont bien *brouillées*, lors qu'il y a quelque guerre civile, quelque grande querelle entre deux partis, qu'on ne voit pas pouvoir estre de long-temps accommodées.

BROUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

BROUILLERIE. s. f. Division, mécontentement. Il y a quelques *brouilleries* à la Cour qui n'éclatent point encore. il y a de la *brouillerie* dans ce ménage, entre ces amis. les *brouilleries* d'un Estat aboutissent souvent à des guerres civiles.

BROUILLERIES, se disent collectivement de plusieurs choses de peu de consequence, qu'on ne veut pas nommer en particulier. Il faut vendre ces vieux meubles, ces *brouilleries* qui sont dans ce grenier.

BROUILLON, ONNE. adj. & subst. Remuant, qui tasche de brouiller les affaires. Les Heretiques ont toûjours été accusez d'estre des esprits *brouillons* qui ont voulu troubler l'Estat. ce Procureur est un *brouillon*, qui ne tasche qu'à embarrasser les parties en procés. On dit aussi par injure aux petits garçons, qu'ils sont de petits *brouillons*.

BROUILLON, est aussi un papier sur lequel on jette ses premieres pensées en écrivant, qu'on revoit aprés, & qu'on rature avant que de mettre l'ouvrage au net. Ce n'est là que le *brouillon*, je le vais faire transcrire & mettre au net.

BROUIR. v. act. Terme d'Agriculture, qui se dit de la bruine & de la gelée qui gaste & qui brusle les boutons des arbres, des vignes, des bleds. Il y aura disette de grains, les bleds sont *brouis*. Il vient d'un vieux mot François qui signifioit *brusler*.

BROUT. s. m. Pasture que les bestes fauves trouvent dans les jeunes taillis qui repoussent. Du Cange derive ce mot de *brustus* qu'on a dit dans la basse Latinité au même sens, *quod ex bruscis seu dumetis fiat pastio animalium*. Mais il vient plustost de *broust*, qui est un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *bourgeon* ou *hallier*; ou du Grec *brosco*, *manduco*.

BROUT, se dit aussi des escalles de noix vertes qu'on prepare pour servir aux teintures.

BROUTANT, ANTE. adj. On appelle en Venerie les bestes *broutantes*, le cerf, le rangier, le daim, le chevruil, le chamois, le bouquetin ou bouc sauvage.

BROUTER. v. act. Paistre l'herbe dans les prez, manger le brout dans les forests. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *bryttein*, signifiant la même chose. Borel le derive du Grec *broulas*, qui signifie *depaistre*.

On dit proverbialement, La où la vache est attachée, il faut qu'elle *broute*, pour dire, qu'il faut demeurer attaché à sa profession. On dit aussi de ceux qui ont du cœur, qu'ils aimeroient mieux *brouter* l'herbe que de demander l'aumosne. On dit aussi d'un homme adroit, que l'herbe sera bien courte, s'il ne trouve dequoy *brouter*, pour dire qu'il trouvera bien le moyen de gagner sa vie.

BROUTÉ, ÉE. part. pass. & adj. L'Ordonnance veut que les bois *broutez* soient recepez.

BROUTILLES. s. f. plur. Ce sont les menues branches qui restent dans les forests aprés qu'on a retranché le bois de corde, qui servent à faire des fagots.

BROYE. s. f. Dans le propre, c'est un instrument dont on se sert à la campagne pour rompre le chanvre & le tiller plus aisément. On le dit en termes de

Blason d'une espece de festons qu'on trouve dans quelques Armoiries posez en diverses situations. Quelques-uns les prennent aussi pour des morailles, d'autres pour toutes sortes d'instruments propres à broyer. Les Anglois les nomment *barnacles* ou *bernicles*, du nom d'un instrument dont les Sarrasins se servoient pour donner une gehenne cruelle.

BROYEMENT. s. m. Reduction en poudre, & mélange de couleurs avec de l'eau, de l'huile, &c.

BROYER. v. act. Reduire en poudre. Il faut *broyer* ces drogues dans le mortier.

On le dit particulierement des couleurs qu'on *broye* long-temps sur le marbre ou le porphyre, en les meslant avec de l'huile pour les en imbiber, aprés qu'on les a pulverisées.

BROYÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle Pain *broyé*, un certain petit pain de fine farine que les Boulengers étoient autrefois obligez de faire pour leur chef-d'œuvre, quand on les recevoit Maistres. Voyez *Pain*.

BROYEUR. s. m. qui se dit en cette phrase, C'est un *Broyeur* d'ocre, pour dire, C'est un fort mauvais Peintre.

BRU

BRU. s. f. Belle fille. C'est un terme d'alliance relatif au pere & à la mere d'un fils, à l'égard desquels la femme qu'il a épousée s'appelle leur *bru*, ou leur *belle fille*. Menage derive ce mot de *nurus* Latin, ou de l'Allemand *bruyt*, ou plustost *braut*, qui signifie *épousée*. Du Cange cite les Gloses d'Iso, Magister, où il est dit que *bru* signifie *une femme accordée* ou *fiancée*.

BRUGNON. s. m. Fruit à noyau qui tient un peu de la pesche, qui a une peau rouge & desliée, & qui est d'un goust exquis. Il meurit au mois de Septembre. Il y a aussi des *brugnons* musquez.

BRUINE. s. f. Petite pluye froide & dangereuse pour les grains. La *bruine* se forme, quand la vapeur destinée à faire de la neige ne se gele que lors qu'elle est en bas. On dit aussi *bronine*; & ce mot vient du Latin *pruina*, *à perurendo*, parce qu'elle brusle les tendres boutons des vignes & des arbres.

BRUINER. v. n. & impersonnel, qui se dit de la bruine qui tombe. Il *bruine*.

BRUINÉ, ÉE. part. & adj. Qui est gasté de la bruine. Les bleds *bruinez* sont de difficile garde.

BRUIRE. v. act. qui n'est en usage qu'en peu de phrases. On entendoit *bruire* le vent, le tonnerre dans cette tempeste, pour dire, souffler, gronder. Ce mot vient de *rugire*, comme *bruit* de *rugitus*, qui a été dit non seulement du lion, mais aussi de l'homme, & de quelques autres animaux. Menage. J'aimerois mieux le faire venir du Latin *bruitus*, qui vient du Grec *bruo*, qui signifie *verser de l'eau en abondance*, comme les sources, les fonteines.

BRUISSEMENT. s. m. Bruit confus, ou tintoin qui frappe l'oreille même dans le silence.

BRUIT. s. m. Amas de plusieurs sons confus & violents qui offencent l'oreille. Le *bruit* est different du *son*, comme a fort bien remarqué Mr. Perrault Medecin dans la Dissertation qu'il a fait du sens de l'ouye: car on n'appelle point *son* le *bruit* d'un canon, d'un carrosse, d'un moulin, ou d'une populace assemblée. Le *bruit simple* a trois especes, qui sont le *bruit clair*, le *bruit cas*, le *bruit sourd*. Le *bruit composé*, le *bruit successif*, le *bruit rompu*, le *bruit continu*, le *bruit de choc*, le *bruit de verberation*, &c. sont plusieurs autres especes de *bruit*. On entend un grand *bruit* dans les Volcans avant qu'ils vomissent leurs flammes. le *bruit* des carrosses empéche de dormir dans cette maison.

BRUIT, se dit aussi des sons agreables, & qui témoignent de la resjouissance. Ce Prince a été receu au *bruit* des tambours & des tymbales, au *bruit* du canon. on s'endort, au doux *bruit* d'un ruisseau, d'une fonteine.

BRUIT, se dit encore d'un tintoin d'oreilles, d'une maladie qui dans le plus grand silence nous fait entendre quelques sons confus. Cet homme est travaillé d'un *bruit* d'oreilles.

BRUIT, signifie quelquefois, Sedition, querelle, confusion. On dit qu'il y a du *bruit* en Angleterre, que les ports sont fermés. ces deux Cavaliers ont eu ensemble quelque *bruit*. une femme jalouse fait beau *bruit* dans le ménage.

BRUIT, figurément se dit de la renommée, de la reputation. Le nom & la valeur d'Alexandre ont fait grand *bruit* dans le monde. cet Auteur a fait grand *bruit* dans son temps. cette femme n'a pas bon *bruit*.

BRUIT, se dit aussi des discours, du temps, des nouvelles dont on s'entretient dans le monde. Il court un *bruit* sourd de peste, mais c'est un faux *bruit*. un *bruit* confus nous apprend qu'il y a eu une grande deffaite, mais c'est un *bruit* de ville, on n'en dit rien à la Cour. on parle de guerre, il en est grand *bruit*.

BRUIT, se dit aussi des affaires qui sont de l'éclat, où plusieurs personnes prennent interest, ou qui sont de consequence. La Chambre establie contre les empoisonneurs a fait grand *bruit*, grand éclat dans la France.

A PETIT BRUIT. Façon de parler adverbiale, pour dire, Secrettement, doucement. Il s'en est allé *à petit bruit*. il s'est sauvé sans *bruit*. il a fait cette affaire *à petit bruit*, sans éclat, sans despence.

On dit en termes de Venerie, Chasser à *bruit*, pour dire, avec grand équipage, avec nombre de Veneurs, de chiens courans, &c.

On dit aussi, Point de *bruit*, pour imposer silence à un fanfaron qui menace. Ainsi on dit à un Capitan dans l'Illusion Comique,

> - - - - - - - - Point de *bruit*,
> J'ay desja massacré dix hommes cette nuit;
> Et si vous me faschez, vous en croistrez le nombre.

On dit proverbialement, Je n'aime point le *bruit* si je ne le fais, quand quelqu'un veut être maistre en sa maison. On dit, qu'un homme est un bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne point pour le *bruit*, pour dire, qu'il laisse crier & tempester les gens. On dit aussi, qu'un homme fait plus de *bruit* que d'effet, ou bien qu'il ressemble aux Bahutiers, qu'il fait plus de *bruit* que de besogne, pour dire, qu'il promet, qu'il parle beaucoup, & qu'il ne travaille gueres.

BRUME. s. m. Terme de Marine. C'est ainsi qu'on nomme les brouillards de mer: & on appelle un temps *embrumé*, quand l'air est couverts de brouillards. En Astrologie on appelle le solstice *brumal*, le solstice d'hiver qui arrive dans le Capricorne. Les Jardiniers nomment aussi quelques plantes *brumale*, parce qu'elles viennent l'hiver. Ce mot vient du Grec *bracheia emera*. *Bruma* est le plus court jour de l'année. Jos. Scaliger dit que ce mot vient de *Bromius Bacchus*, dont les sacrifices se faisoient environ le solstice d'hiver.

BRUN, UNE. adj. & subst. Qui est de couleur sombre & obscure. Du drap *brun*, *gris-brun*, *rouge-brun*, *verd-brun*, Ce mot vient du Flamand *bruin*, ou de l'Allemand *braun*, qui signifient la même chose. Menage. Octavius Ferrarius dit qu'on a donné le nom à cette couleur, à cause qu'elle approche de celle des prunes, ou de la couleur des armes brunies, dont on croit qu'on a fait aussi *bronse*, & *bronser*, à cause que les Italiens disent *abbronzare*, pour dire, *enduire d'une couleur brune*. Quelques-uns croyent que c'est un vieux mot François à cause de *Brunehaut*, qui signifioit une *Dame brune*.

Brun, se dit aussi des personnes qui ont le poil noir, ou qui n'ont pas la peau extremement blanche. Un beau brun, une belle *brune*. les gousts sont differents; l'un aime la blonde, & l'autre la *brune*: & l'on dit des inconstans, que tout leur est bon, qu'ils courent la blonde & la *brune*.

On appelle un *clair-brun*, celuy qui a les cheveux entre le blond & le noir foncé.

Bay-brun, se dit des chevaux qui sont de couleur de chastaigne, mais fort obscure.

On dit aussi, que le temps est *brun*, qu'il fait *brun*, ou absolument on dit la *brune*, quand il approche de la nuit. Cet homme craint les Sergens, il n'ose sortir que sur *la brune*. il fait *brun*, la nuit approche. Sur la mer on dit, le *brun* de la nuit, pour dire l'obscurité.

Brunet, ette. adj. & subst. Qui est un peu brun. C'est un beau *brunet*. Il aime une petite *brunette*.

Brunet, étoit aussi autrefois une estoffe fine, de couleur presque noire, dont les gens de qualité s'habilloient, & dont on a conservé la memoire dans ce vieux proverbe.

Aussi bien sont amourettes
Sous bureau, que sous *brunettes*.

BRUNIR. v. act. & neut. Rendre brun, devenir brun. Il faut *brunir* davantage le fond de ce tableau, on mesle les couleurs vives avec les sombres pour les *brunir*. ce garçon étoit fort blond autrefois, mais avec l'âge il a bien *bruni*.

Brunir, se dit aussi en termes de Chasse, lors que les cerfs aprés avoir frayé, vont teindre leurs bois aux charbonnieres, ou aux terres rougeastres, afin de leur donner de la couleur.

On dit aussi de l'or *bruni*, de l'argent *bruni*, pour l'opposer à l'or & à l'argent *mat*: c'est celuy qu'on a extremement poli pour luy donner de l'éclat, soit avec la dent de loup ou de chien, soit avec la sanguine, le tripoli, le baston de bois blanc, & la potée d'émeril. Les bordures d'or *bruni* paroissent plus que les autres. Les Serruriers disent aussi, *Brunir* le fer, quand ils le polissent avec leurs brunissoirs.

Bruni, ie. part. & adj.

BRUNISSEUR. s. m. Artisan qui brunit la vaisselle d'argent.

BRUNISSOIR. s. m. Fer rond & poli, qui sert à polir, à brunir, à rendre éclattants les metaux, l'or, l'argent, & le fer. Il sert aux Graveurs d'un costé à brunir & polir, de l'autre à racler. Il y a aussi des *brunissoirs* qui ont un bout garni de sanguine.

BRUNISSURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit de la polissure des testes de cerfs.

BRUSC. s. m. est une espece de myrthe sauvage dont les feuilles sont semblables au myrthe, mais faites en pointes comme un fer de pique. Les grains qu'il porte sont rouges. Estant meurs ils sont ronds, & sortent d'entre ses feuilles qui enferment un noyau fort dur. Il jette des sa racine des branches hautes d'une coudée, fort feuilluës, fort souples, & malaisées à rompre. Sa racine est comme celle du gramen, laquelle est *brusque*, & un peu amere au goust. C'est de là que les Medecins ont appellé tout ce qui est piquant & amer au goust dans les autres plantes, *brusc*. On mange pourtant de ses jettons bouillis & en salade, en guise d'asperges. Les Latins l'appellent *ruscus, murina, spina*, ou *myrtus silvestris*; les Apothicaires *bruscus*; & les Arabes; *cubeba*.

BRUSLABLE. adject. m. & f. Qui merite d'être bruslé. Il se trouve écrit en cete phrase, C'est un Heretique *bruslable*, comme un beau petit horloge de bois. Rabelais.

BRUSLANT, ante. adj. Qui brusle, ou qui est fort chaud. Un Palais *bruslant*. une ville *bruslante*, ce potage, ce pasté est tout *bruslant*. les climats *bruslants* sont les pays fort eschauffez du Soleil. ce malade est tout *bruslant*, il a une forte fievre.

On le dit figurément de ce qui est échauffé de quelque passion. On peint les Cherubins avec un visage enluminé, pour nous apprendre qu'ils sont tout *bruslants* de l'amour divin. le cœur de l'homme est *bruslant* d'ambition, de desirs, &c.

BRUSLEMENT. s. m. Action par laquelle on brusle. Le *bruslement*, le viol ont été deffendus dans ces dernieres guerres.

BRUSLER. v. act. Reduire en cendre. La pluspart des Payens *brusloient* les corps morts, au lieu que les Chrétiens les enterrent. de temps immemorial les Indiennes se *bruslent* toutes vives dans le bucher de leurs maris. les damnez *brusleront* eternellement dans l'Enfer, mais ils ne seront point consumez. Ce mot, selon Menage & Guyet, vient de *brusulare*; selon d'autres, de *perustulare*; selon du Cange, de *bruscare*, mot de la basse Latinité; ou de l'Italien *brusciare*.

Brusler, se dit aussi en parlant de ce qui se consume pour chauffer, ou pour s'éclairer. On *brusle* tant de bois en cette maison. les pauvres gens ne *bruslent* que des tourbes. chez le Roy on ne *brusle* que de la cire. le bois verd ne *brusle* pas si bien que le sec, mais il fait un feu bien plus ardent.

Brusler, signifie aussi, Estre penetré du feu, ou en sentir l'action par l'attouchement. Le fer chaud *brusle* plus dangereusement que le bois, quand on le touche. prenez garde de vous *brusler*. Regnier a dit agreablement,

Quand on se *brusle* au feu que soy-même on attise,
Ce n'est point accident, mais c'est une sottise.

Brusler, se dit aussi hyperboliquement pour signifier, Eschauffer beaucoup, ou être eschauffé. Le Soleil *brusle* les campagnes d'Afrique. la chair *brusle* dans le pot. on *brusle* dans cette chambre, c'est une estuve. il a une forte fievre, les mains luy *bruslent*.

Brusler, se dit quelquefois en contre-sens, de l'action de plusieurs choses qui paroissent froides, & ne point contenir de feu. Quand la vigne est en bourgeon, il vient une gelée, un vent froid qui la *brusle*. il y a certain brouillard ou rouille qui *brusle* les bleds. la neige *brusle* les souliers, à cause d'un certain acide ou salpestre qui y est contenu. l'eau forte *brusle* le drap & la peau. la chaux *brusle* les toiles. On dit ironiquement à un homme dont le manteau trempe dans l'eau que son manteau *brusle*. On dit aussi qu'un miroir ardent *brusle* par les rayons qu'il ramasse ou qu'il reflefchit dans son foyer.

Brusler, figurément signifie, Estre agité d'une violente passion d'amour, d'ambition, de desir, d'impatience. On peut *brusler* d'un chaste amour. St. Paul dit qu'il vaut mieux se marier, que *brusler*. on a dit du Baron de Feneste, qu'il *brusloit* d'ambition. il *brusle* du desir de faire telle chose. cette femme attend impatiemment celuy qui la doit mener au bal, les pieds luy *bruslent*.

On dit aussi, *Brusler* les yeux à quelqu'un pour dire, Faire une chose en sa presence qu'on sçait bien luy devoir être desagreable, comme de cageoller sa femme. Cette metaphore est tirée de la coustume des Princes Orientaux qui aveuglent leurs cadets en leur mettant un fer chaud auprés des yeux.

On dit encore, *Brusler* de l'encens devant quelqu'un, pour dire, l'idolastrer, l'adorer, le flatter demesurément. Plusieurs Saints ont été martyrisez, parce qu'ils n'ont pas voulu *brusler* de l'encens devant les faux Dieux.

On dit adverbialement, Tirer un homme à *brusle* pourpoint, pour dire, le tirer de si prés qu'on ne le puisse manquer.

On

On dit auſſi dans un ſens figuré, qu'un argument eſt à *bruſle* pourpoint, quand il eſt ſi convaincant, qu'on n'y peut répondre.

Bruſler, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. Graiſſez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les luy *bruſle*. pour dire, qu'il y a des gens qui ne connoiſſent pas les bons offices qu'on leur rend. On dit auſſi, qu'un homme *bruſle* ſa chandelle par les deux bouts, pour dire, qu'il fait des deſpences de pluſieurs ſortes qui le ruineront bientoſt. On dit auſſi, qu'il s'eſt venu *bruſler* à la chandelle, quand il eſt ſorti d'un lieu où il étoit en ſeureté, pour ſe venir faire prendre en un autre. On dit, que la chandelle ſe *bruſle*, quand on advertit un homme de doubler le pas pour arriver de jour au giſte. On dit auſſi, que le roſt ſe *bruſle*, pour advertir quelqu'un d'achever viſtement une affaire, pour ſonger à une autre plus importante qui cependant deperit. On dit auſſi entre joüeurs, que le tapis *bruſle*, pour exciter quelqu'un à mettre au jeu. On dit, Je viendray à bout de cette affaire, ou j'y *bruſleray* mes livres, pour dire, Je la veux pourſuivre avec la derniere opiniaſtreté. On dit qu'un homme *bruſle* à petit feu, quand il languit aprés quelque choſe importante qu'on luy a fait eſperer, & qui ne vient point.

Bruslé, ée. part. & adj. On dit de l'eau de vie *bruſlée*, du vin *bruſlé*, quand on y a mis le feu avec un papier allumé. du pain *bruſlé*, de la viande *bruſlée*, quand ils ſont trop cuits.

On dit auſſi au ſubſt. qu'on ſent le *bruſlé*, quand on ſent l'odeur de quelque choſe qui bruſle.

BRUSLEUR. ſ. m. Incendiaire. Cet homme a un chapeau qui baiſſe les bords, il marche en *bruſleur* de maiſons.

BRUSLOT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un vieux vaiſſeau qu'on emplit de feux d'artifice, de matieres combuſtibles, qu'on attache à de grands vaiſſeaux ennemis pour les bruſler. On l'appelle en quelques lieux *navire ſorcier*. Un Capitaine de *bruſlot* eſt pendu quand il ſe laiſſe prendre.

Bruslot, ſe dit figurément d'un morceau de pain, de viande ou d'autre choſe, où on a enfermé bien du ſel & du poivre, qui bruſle le goſier du goulu à qui on le donne à manger.

BRUSLURE. ſ. f. Marque qui reſte ſur une choſe bruſlée. Il luy eſt reſté ſur la joüe des marques de ſa *bruſlure*. voilà ſur vôtre habit un trou de *bruſlure*. les Charlatans vendent de l'onguent pour la *bruſlure*.

BRUSQUE. adj. m. & f. Qui eſt d'un temperamment vif, qui parle & qui agit avec promptitude. Il ne fait pas bon attaquer cet homme-là, il a la repartie prompte & *bruſque*. On dit auſſi du vin *bruſque*, qui eſt aſpre & piquant. Ce mot vient de l'Italien ou de l'Eſpagnol *bruſco*, qui ſignifie *acre, prompt, colere*. Menage.

Brusquement. adv. D'une maniere bruſque. Il eſt parti *bruſquement* & ſans dire adieu. ce General a donné *bruſquement* ſur les ennemis.

BRUSQUER. v. act. Faire une inſulte de paroles à quelqu'un, luy répondre d'une maniere bruſque, offençante, ou peu civile. Cet homme eſt ſi violent, qu'il eſt fort ſujet à *bruſquer* ceux qui ont affaire à luy.

BRUSQUERIE. ſ. f. Action prompte & inconſiderée. Il faut excuſer les paroles offençantes, quand on ne les dit que par *bruſquerie* & promptitude.

BRUT, UTE. adj. Pierre qui vient de la carriere ou de la mine, qui n'eſt pas polie, ni taillée. Les diamants *bruts* ſe trouvent dans des ſables ou dans des fentes des rochers de Raolconda. Tavernier. Une eſmeraude *brute* eſt peu eſtimée, à cauſe du riſque qu'il y a de la caſſer en la taillant. On dit auſſi, Une maçonnerie de pierres *brutes*, pour dire, qui ne ſont point taillées. On appelle auſſi du ſucre Brut, celuy qui n'eſt pas affiné.

Brut, ſe dit auſſi figurément d'un ouvrage qui eſt en broüillon, qu'on n'a pas le loiſir de limer & de polir.

BRUTAL, ALE. adj. Celuy qui a des appetits dereglez, qui vit en beſte, ou qui n'a pas plus d'eſprit & de conduitte qu'une beſte. Les ſoldats pour la plus-part ſont de vrais *brutaux*. un debauché n'a que des appetits *brutaux*.

Brutalement. adv. D'une maniere brutale. Un luxurieux vit *brutalement*. un Corſaire traitte *brutalement* ſes eſclaves.

BRUTALITE', ſ. f. Action d'un brutal. Les ſoldats commettent de grandes *brutalitez* quand on leur abandonne une ville au pillage. cet yvrogne a dit cent *brutalitez* à ſon hoſteſſe. cet homme s'eſt reconnu aprés avoir aſſouvi ſa *brutalité*.

BRUTE. ſ. f. & adj. Beſte à quatre pieds qui ſe nourrit en broutant de l'herbe. L'homme n'eſt diſtingué des *brutes* que par la raiſon. On dit auſſi, une beſte *brute*; & figurément d'un homme ſans eſprit, que c'eſt une beſte *brute*.

BRUTIER. ſ. m. Oiſeau de proye. On dit que d'un *brutier* on ne ſçauroit faire un eſprevier, pour dire, qu'on ne ſçauroit rendre honneſte homme ni habile celuy qui eſt ſot & butor, parce que le *brutier* eſt un oiſeau de proye qui vit aux champs de toute ſorte de vermines, qu'on ne peut dreſſer ni au poing, ni au leurre. Cet oiſeau eſt la même choſe que la *buſe* & le *butor*, quoy que quelques-uns y mettent de la diſtinction.

BRUYANT, ANTE. adj. Qui fait grand bruit. Il ne ſe dit gueres que dans les orages & les tempeſtes. Les flots *bruyants*, la foudre *bruyante* dans les nuës.

BRUYERE. ſ. f. C'eſt un arbre, ſelon Dioſcoride, qui jette force branches, & eſt ſemblable au tamariſc, mais beaucoup moindre, que les Latins appellent *erica*. La *bruyere baccifere* eſt miſe par Matthiole au rang des arbriſſeaux, & eſt celle qui produit des grains purpurins auſſi gros que ceux de genevre, tendres, mols, & viſqueux par dedans, ayant une chair ſemblable à la prune. Ses branches ont le bois dur comme le noyer, tirant ſur le roux, & ſont pourtant ſouples & pliables. Elle fleurit deux fois l'année, & eſt eſtimée la premiere & la derniere plante ſauvage qui fleuriſſe. En Toſcane on en fait des balais : c'eſt pourquoy les gens du pays l'appellent *ſcopa*.

Bruyere, eſt auſſi en France un nom general qu'on donne à pluſieurs petits arbres ſauvages qui croiſſent ſans culture dans des terres abandonnées, & qu'on ne laboure point : ce ſont des geneſts, ou autres ſemblables arbuſtes.

Bruyere, ſe dit auſſi des terres incultes où viennent ces méchants arbres. On trouve bien du gibier dans les *bruyeres*. ce champ ne rapporte rien, ce n'eſt qu'une *bruyere*. Ce mot vient du Gaulois *bruir* ou *brouir*, qui ſignifie *bruſler*, qui eſt derivé du Latin, *uro*, parce qu'on bruſle les *bruyeres* pour les defricher, & en faire des terres à blé. On l'a appellée dans la baſſe Latinité *bruarium* & *bruera*.

B S I

BSIDERI. Nom de poire qu'on dit par corruption pour *Beſi de Hery*. Ce mot en Bretagne, Anjou & Poitou ſignifie *poire ſauvage*; & *Hery* eſt une foreſt de Bretagne entre Rennes & Nantes où ces poires ont été trouvées.

B U B

BUBE. ſ. f. Petite éleveure ou bouton qui ſe fait ſur la peau. Il vient des *bubes* ſur les levres, quand on boit dans un verre qui n'eſt pas net. Ce mot vient du

du Grec *boubon*, espece de *tumeur*. Le mot suivant en est aussi tiré.

BUBON. s. m. Grosse bube ou tumeur qui vient à suppuration, & qui est souvent une peste, ou un effet du mal Venerien qui paroist dans les aines. Galien appelle generalement *bubon*, tout phlegmon qui survient aux glandes ou emonctoires. Mais Fernel le reduit à ceux qui viennent aux aines. Les Medecins derivent ce mot du Grec *boubon*, qui signifie les *aines*, où les *bubons* viennent d'ordinaire.

Le *bubon pestiferé*, est une apostume qui vient aux emonctoires, que d'autres appellent la *bosse*, la *peste* ou *fusee* : mais quand il vient aux autres parties du corps, comme à la gorge, aux aisselles, &c. on l'appelle *charbon, anthrax* & *carboucle*.

BUC

BUCCINATEUR. adject. masc. Terme de Medecine. C'est une epithete qu'on donne à un des neuf muscles des levres, qui sert à emboucher la trompette. Ce mot vient du Latin *buccina*, *trompette*.

BUCENTAURE. s. m. C'est le nom d'un grand vaisseau dont se servent les Venitiens pour faire la ceremonie d'épouser la mer : ce qui se fait le jour de l'Ascension en grande pompe. Ce mot vient du Grec *boukentauros*, composé de *bou*, particule d'augmentation, dont on se sert pour marquer une grandeur énorme ; & de *kentauros*, *Centaurus*, *Centaure*.

BUCOLIQUES. s. f. plur. Plusieurs hardes, menuës choses ou papiers qu'une personne a apportez pour faire voir à quelqu'un. Je ne veux point acheter tout ce fatras, remportez toutes vos *bucoliques*. Ce mot vient du Grec *boukolos*.

Les *Bucoliques* de Virgile sont certains Poëmes en forme d'Eglogues, ou des Pasteurs s'entretiennent ensemble.

BUE

BUÉE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois la lescive, & dont on se sert encore dans les Provinces, où l'on appelle *Buandiere*, la Blanchisseuse ; & *Buanderie*, des lieux où on blanchit des toiles neufves. Menage derive ce mot de *bucata* qui a été fait de *buca* qui signifie *trou*, parce que la lescive se fait par le trou d'une cuve. Les Allemands l'appellent aussi *buke*, & les Italiens *bucato*. D'autres le derivent simplement du Latin *buo*, *buis*, *bûeté*, & Du Cange de *bura* & *buria*, mots de la basse Latinité & de la même signification. Il vient de l'Espagnol *bugada*.

BUF

BUFFET. s. m. Meuble qui sert pour mettre les pots & les verres, la vaisselle & autres choses necessaires pour le service de la table. Autrefois c'étoit un meuble de bois orné de menuës colomnes, & separé par un plancher, au dessous duquel se mettoient les brocs & les bouteilles, & au dessus les verres & la vaisselle. Depuis on a mis au milieu une petite armoire pour y serrer le linge ou le couvert d'un bourgeois ; & enfin on en a fait une grande armoire avec plusieurs tiroirs & volets où on enferme ce qu'on a de plus precieux, & qu'on appelle aussi *cabinet*. Un *buffet* ou cabinet d'ebene, de bois de cedre, d'écaille de tortuë, &c.

Buffet, maintenant se dit seulement d'une table longue où on met la vaisselle d'argent, les verres & les bouteilles pour le service de la table. Il faut aller boire au *buffet*, se rincer la bouche au *buffet*.

Buffet, se dit aussi des Officiers ou valets qui servent au *buffet*. Quand on croit avoir beu trente bouteilles, le *buffet* en a beu la moitié.

Buffet, se dit aussi de la vaisselle d'argent qu'on met sur le *buffet* pour le service de la table, ou seulement par parade & par ostentation: Cet Ambassadeur a un *buffet* de vermeil doré qui vaut cinquante mille écus.

Buffet, se dit aussi de la menuiserie d'un jeu d'orgue. Le *buffet* du grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*, le *buffet* du positif ou du petit jeu. On le dit aussi de l'orgue entiere. Quand elle est dans des maisons particulieres, on l'appelle *cabinet*.

BUFFETER. v. act. Boire au tonneau : ce qui se dit des Voituriers qui percent les tonneaux avec un foret, & appliquent la bouche contre le tonneau pour y boire.

Buffeter, en termes de Fauconnerie, signifie, Donner en passant contre la teste d'un plus fort, comme contre le duc ou contre l'aigle, ou contre la teste du lievre, quand on le fait battre aux oiseaux.

BUFFETEUR. s. m. Voiturier qui boit au tonneau sur les grands chemins. L'Ordonnance enjoint aux Juges de punir ces Voituriers *buffeteurs*, & de les condamner aux Galeres.

Tous ces mots, selon Du Cange, viennent de *buffetagium*, qui signifioit un impost mis sur le vin beu en taverne, par corruption de *beuverage*.

BUFFETIN. s. m. Juste-au-corps fait du cuir d'un jeune bufle.

BUFLE. s. m. Animal sauvage ressemblant au bœuf, si ce n'est qu'il est plus long & plus haut. Il a la corne fort noire, & se met en furie en voyant de l'escarlate. Son corps est fort gros, & sa peau tres-dure. Il est au reste fort maigre. Il a le poil fort court & tres-noir. Il n'en a presque point à la queuë, mais il en a beaucoup sur le devant de la teste, laquelle est fort petite en comparaison du corps. Ses cornes sont fort larges, son col fort gros, & long à proportion, sa queuë fort petite, & ses cuisses grosses & courtes. Ce n'est point le *bubalus* des Anciens, puis que le *bubalus* est un animal d'Afrique, & fort petit en comparaison de celuy-cy. Ce qui a donné occasion à l'erreur de quelques-uns est la ressemblance des noms. Les bœufs sont de la campagne, & les *bufles* des forests. On estime les chapelets faits de corne de *bufle*. Les Allemands l'appellent *buffel*, d'où est venu nostre mot François, & l'Espagnol *bufano*. En Latin *bubalus*. Menage derive ce mot de *bufalus*, qu'on a dit pour *bubalus* chez quelques Auteurs.

En termes de Blason, on appelle les *bufles bouclez*, parce qu'on les represente avec une boucle. En vieux Gaulois *bugle* signifioit un *bœuf*.

Bufle, se dit aussi d'un juste-au-corps fait de la peau d'un *bufle*, qui est fort espaisse, & qui étant bien preparée, fort d'une arme deffensive. Tous ces Gendarmes avoient de beaux *bufles*, des colletins de *bufles*.

On dit figurément, qu'un homme est un vray *bufle*, pour dire, qu'il est un stupide, & qu'il se laisse mener par le nez comme un *bufle*, pour dire, qu'il est aisé à tromper, qu'on le mene comme on veut; parce qu'on a de coutume de passer un cercle de fer ou d'autre matiere au travers des narines de cet animal pour le mener où l'on veut.

BUG

BUGLOSE. s. f. Herbe potagere dont on voit beaucoup dans les jardins. En Latin *lingua bovis*. Voyez *Bourrache*.

BUI

BUIRE, ou *Buye*. s. f. Espece de broc d'argent ou d'estain dont on se sert aux buffets des bonnes tables.

BUIS. Voyez *Bouis*.

BUISINE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois un instrument de Musique. Quelques-uns pretendent que c'est un sistre, comme on le trouve en quelques Dictionai

Dictionaires : d'autres, que c'est une trompette, & le derivent de *buccina*, de *bucca* & de *cano* : d'autres, que c'est un hautbois, & le derivent de *buis*, dont il est fait. Quoy que c'en soit, c'estoit un instrument qui faisoit beaucoup de bruit, & dont les Anciens croyoient que se serviroit l'Ange de l'Apocalypse qui annonceroit le Jugement.

BUISSON. s.m. Petit bois de haute sustaye, ou de taillis. Quand un bois ne contient que 30. ou 40. arpens, les Maistres des Eaux & Forests ne l'appellent qu'un *buisson*.

BUISSON. se dit plus communément d'un petit arbre avorté, ou des bois peu estimés qui sont dans les forests, qui ne croissent gueres. On fait quinze ou vingt lieuës dans la Beauce sans trouver ni arbre, ni *buisson*. un *buisson* de houx, d'espines, de genest. Ce mot peut venir d'*arbutus*.

On appelle dans les jardins des arbres nains, des arbres en *buisson*, à la difference des grands arbres fruitiers, qu'on appelle *à plein vent*. Il y a de beaux *buissons* dans ce verger. On taille aussi du rosmarin, ou autres arbustes en *buissons*, auxquels on donne telle figure qu'on veut.

On dit en termes de Chasse, que les cerfs prennent *buisson*, quand ils vont choisir un lieu secret pour faire leurs testes aprés qu'ils ont mis bas. On dit aussi, que les cerfs & les sangliers prennent le *buisson*, quand ils quittent la compagnie des autres ; ce qui se fait au tiers an.

On dit proverbialement, qu'un homme a battu les *buissons*, & qu'un autre a pris les oiseaux. pour dire, qu'un homme recueille le profit du travail d'un autre. On dit aussi, qu'on a trouvé *buisson* creux, lors qu'on n'a pas trouvé en une affaire, ou en un lieu, ce qu'on esperoit d'y rencontrer. Ce proverbe est figuré, & tiré de la chasse, où on dit qu'on a trouvé *buisson* creux, quand on n'a rien trouvé, ou qu'un cerf s'en est allé de l'enceinte.

BUISSONNIER, IERE. adj. Paresseux qui se va cacher ou reposer derriere un *buisson*, au lieu de faire sa besogne.

BUISSONNIER, est aussi un Officier de ville, ou Garde de la Navigation, qui doit donner advis aux Eschevins des contraventions qui se font aux reglements, qui doit dresser des procez verbaux de l'estat des ponts, moulins, & pertuis, & de l'estat des rivieres, s'il y a aucuns orbillons ou coursons en fond d'eau qui puissent blesser les bateaux.

On dit proverbialement, Faire l'escole *buissonniere*, pour dire, Aller joüer, se divertir, au lieu d'aller à l'escole. Borel dit que l'escole est apellée *buissonniere*, lors qu'on la frequente si peu que les ronces & les buissons y naissent.

BUL.

BULBE. s.f. Oignon de plante. Les Medecins ordonnent quelquefois des remedes tirés des *bulbes* de plusieurs plantes. Ils connoissent une *bulbe* vomitive qu'ils appellent *bulbus vomiticus*, ou *emeticus*; & une autre bonne à manger, qu'ils appellent *bulbus esculentus*. L'une & l'autre ont le corps noir, aussi-bien que leur racine qui est pareille. La vomitive a ses feuilles plus larges & plus souples que celles qu'on mange. Elles ne sont plus en usage, parce qu'elles excitoient à luxure, comme on voit dans Martial. Il y a aussi une *bulbe* sauvage, qu'on appelle autrement *mort aux chiens*, ou en Latin *colchicum*, qui estouffe ceux qui en mangent. Sa graine est rougeastre, & sa racine noire au dehors, blanche au dedans, & tendre & pleine de lait, & douce au goust.

BULBEUX, EUSE. adj. Qui vient de bulbe ou d'oignon. Les Medecins divisent les plantes en *bulbeuses*, fibreuses, &c.

BULLAIRE. s.m. est un Recueil de plusieurs Bulles des Papes ramassées en III. Volumes par Cherubin.

BULLE. s.f. Expedition de Lettres en Chancellerie Romaine, scellées en plomb, qui respondent aux Edits, Lettres patentes, & Provisions des Princes seculiers. Les Jubilés s'octroyent par *Bulles*. On ne sacre point les Evesques, qu'ils n'ayent leurs *Bulles*. En Espagne on expedie des *Bulles* pour toutes sortes de Benefices. Mais en France on n'a que de simples signatures en papier, à la reserve des Eveschez, Abbayes, Dignités, & Prieurés Conventuels. La *Bulle* n'est proprement que le sceau ou le plomb pendant qui donne son nom au titre, parce qu'il luy donne son autorité. Autrefois la *Bulle* étoit un ornement de ceux qui triomphoient, & les jeunes enfans Romains en portoient aussi pour les aiguillonner à la vertu. Ainsi on derive le mot de *bulle* de *bullare*, qui signifie *cacheter des lettres*; ou de *bulla*, qui signifie aussi *ampoule*, ou vessie qui se forme sur l'eau, quand l'air en veut sortir. D'autres le derivent du Grec, *bouli*, qui signifie, *conseil*, parce qu'il faut deliberer avant que d'en faire les expeditions.

Ce mot a aussi signifié des *clous à teste dorée*, & des *bossettes*, qu'on mettoit aux brides & harnois des chevaux: mais sur tout il signifioit les sceaux attachez aux Patentes & Lettres des Princes, & les matrices dont on se servoit pour les former, à cause qu'ils ressembloit en quelque façon à ces bouteilles, ou à ces testes de clous.

BULLE D'OR, est une Ordonnance ou Reglement fait par Charles IV. Empereur en l'an 1356. sur la forme de l'Election des Empereurs, qui s'observe encore aujourd'huy, qui se fait par sept Electeurs, trois Ecclesiastiques, les Archevêques de Mayence, Treves, & Cologne ; & cinq Seculiers, le Roy de Boheme. le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, & le Prince Palatin. Ce dernier n'y a été adjousté que par la derniere paix d'Allemagne. Elle est ainsi nommée, à cause qu'elle est scellée d'un sceau d'or qui y est attaché.

Les *Bulles d'or* ont été en usage chez les Empereurs d'Orient dés le temps de Louis le Debonnaire, dont on se servoit dans les actes de grande consequence, comme en la concession des privileges des Eglises. Aux autres occasions ils se servoient de plomb, ou de cire. Spelmannus fait mention d'une *Bulle d'or* dans un Traitté d'alliance fait entre le Roy François I. & Henry VIII. Roy d'Angleterre. Il y en a plusieurs autres exemples dans Du Cange. Polydore Virgile dit que ce furent les Papes Estienne III. & Adrien I. qui commencerent à sceller leurs *Bulles* avec du du plomb, quoy que les Auteurs en rapportent de plus anciennes de Sylvestre, de Leon I. de Gregoire le Grand, &c. Mais ce fut seulement en 1553. qu'Adrien IV. commença d'y mettre les images de St. Pierre de St. Paul.

La *Bulle in Cœna Domini*, est une *Bulle* qu'on lit tous les ans le Jeudi Saint à Rome, qui contient plusieurs excommunications & plusieurs cas reservez. On la trouve dans la Pratique Beneficiaire de Rebuffe. Elle n'est pas receuë en France.

Fulminer des *Bulles*, c'est en faire la publication ou verification par l'un des trois Commissaires auxquels elles sont adressées, soit qu'il soit Evéque, soit qu'il qu'il soit Official.

BULLÉ, ÉE. adj. Qui est en forme authentique. J'ay eu ma commission bien signée & bien *bullée*.

BULLETIN. s.m. Ordre que donnent des Eschevins ou Magistrats d'une ville pour loger des soldats, pour faire des corvées, ou les obliger à quelque autre charge publique.

BULLETIN, se dit aussi des certificats de santé qu'on

va prendre des Magiſtrats en temps de peſte, pour avoir libre entrée dans les lieux où on a a paſſer.

BUP

BUPRESTE. ſ.f. eſt une mouſche ſemblable à la cantharide, laquelle étant mangée avec l'herbe ſous laquelle elle eſt cachée par les animaux paiſſants, comme bœufs, moutons & autres, les fait mourir enflez comme un tambour. Pour cette cauſe elle eſt appellée des bergers *enfle-bœuf*. Et ſi un homme en mange, il aura pareils accidents que s'il avoit pris des cantharides. Ceux qui en ont avalé ont un gouſt puant & ſemblable à celuy du nitre; le ventre & l'eſtomac leur tirent étrangement comme aux hydropiques. En Latin *buprestis*, & vient du Grec *bous, bos*, & *pritho, inflammo*.

BUR

BURAIL. ſ. m. eſt une eſpece de ſerge ou de ratine. Il y a du *burail* liſſe, du *burail* croiſé; & du *burail* d'eſtoupes.

BURAT. ſ.m Groſſe eſtoffe de laine qui tient quelque choſe du drap.

BURATÉ, ÉE. adj. Qui participe à la nature du drap.

BURATINE, ou *Buratin*. Eſpece de papeline dont la chaiſne eſt de ſoye fort déliée, & la treſme de groſſe laine: On la paſſe ſous la calandre.

BURE. ſ.f. Eſtoffe groſſiere & de peu de prix, faite de laine, dont ſe veſtent les pauvres gens. Les chagrins & les douleurs ſe trouvent plus ſouvent ſous la panne que ſous la *bure*. Menage derive ce mot du Latin *burra* ſignifiant une eſpece d'*eſtoffe velue*. De ſon diminutif *burellum* on a fait *bureau*. D'autres le derivent de *bourre*, & du Grec *pyrros*, & du Latin *birrus* ou *burrus*, qui ſignifient *roux*, comme il eſt écrit dans le Code Theodoſien, parce que la plus-part de la bourre eſt de cette couleur. Les Anciens ſe ſont ſervis de ce mot pour ſignifier pluſieurs ſortes d'habit. Quelquefois ils s'en ſervoient pour dire un habit riche & magnifique. Ainſi Baronius dit que *burrus* étoit l'ancien habit des Evéques, que quelques-uns croyent être la même choſe que le *rochet*. Quelquefois il a ſignifié un habit vil & groſſier fait de ce que nous appellons *bureau*, & les Bretons *burell*.

BUREAU. ſ. m. Groſſe eſtoffe faite de laine: c'eſt la même choſe que la *bure*, ſinon que c'eſt un drap plus fort.

BUREAU, eſt auſſi une eſpece de petit pulpitre couvert de bure verte, que les Preſidents ont devant eux pour y eſcrire ce qu'ils veulent remarquer d'un procés qu'on leur rapporte.

C'eſt auſſi la table ſur laquelle le Rapporteur met les pieces d'un procés qu'il rapporte: & c'eſt en ce ſens qu'on dit qu'il eſt au *bureau*, qu'il a mis un procés ſur le *bureau*, qu'il luy a fait baiſer le *bureau*, pour dire, qu'il en a entamé le rapport. On demande le *bureau* par placets aux Preſidents.

BUREAU, ſignifie auſſi quelquefois, Juriſdiction. Le Doyen du Conſeil a droit d'avoir un *Bureau* chez luy, où on rapporte les affaires qui y ſont renvoyées par le Conſeil.

BUREAU, ſe dit auſſi de la Juriſdiction non contentieuſe des Treſoriers de France, qu'on appelle *Bureaux des Finances*. Il y a vingt-quatre de ces *Bureaux* qui ſont les Sieges des Treſoriers de France dans les vingt-quatre Generalitez.

Le *Bureau de la Ville*, c'eſt la Juriſdiction du Prevoſt des Marchands & Eſchevins.

BUREAU, ſe dit auſſi des Aſſemblées des Juges qui travaillent à juger des procés, ou à regler des affaires. On rapporte à la Chambre des Comptes les grandes affaires au grand *Bureau*, & tous les comptes au ſecond *Bureau*. La grand' Chambre du Parlement fait deux *Bureaux*. Les procés partis ſe vont rapporter au ſecond *Bureau*.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on traitte les affaires des Communautez. Le *Bureau* de l'Hoſtel-Dieu, le grand *Bureau* des pauvres.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on fait les receptes des impoſts. Le *Bureau* du Domeine, le *Bureau* des Aides, le *Bureau* des Gabelles, c'eſt le lieu où les intereſſez en ces Fermes diſcutent leurs affaires. Il y a des *Bureaux* des Entrées à toutes les portes, des *Bureaux* des Traittes foraines aux paſſages des frontieres; des *Bureaux* du papier marqué, &c. les *Bureaux* des Poſtes, des Meſſageries.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on fait quelques payement publics. Il y a à l'Hoſtel de Ville pluſieurs *Bureaux* pour les payeurs des rentes. les bourgeois ſont aſſurez de recevoir leur quartier de rentes à *Bureau* ouvert.

On appelle auſſi le *Bureau*, le lieu où ſe delivrent les expeditions de Mrs. les Secretaires d'Eſtat. Ce Capitaine eſt allé prendre ſa route au *Bureau*.

BUREAU, eſt auſſi une table garnie de quelques tiroirs ou tablettes, où les gens d'affaires ou d'eſtude écrivent & mettent leurs papiers. J'ay enfermé ces papiers dans mon *bureau*.

On dit figurément, Sçavoir le vent du *bureau*, connoiſtre l'air du *bureau*, pour dire, Connoiſtre ou preſſentir le ſentiment des Juges qui ont commencé de travailler à une affaire.

On le dit auſſi des affaires dont la reüſſite ne depend que de la volonté d'un ſeul.

BUREAU D'ADRESSE, eſt un lieu où on va donner & prendre des advis pour les choſes dont on a beſoin. Le premier deſſein du *Bureau d'adreſſe* eſt dans les Eſſais de Montagne. Son premier établiſſement a été fait par Theophraſte Renaudot Medecin, par Lettres patentes.

On appelle *Bureau d'adreſſe*, une femme qui ſçait beaucoup de nouvelles, & qui les va debiter çà & là. Cette femme eſt un vray *Bureau d'adreſſe*, une gaſette.

BURELÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu compoſé de diverſes faſces d'eſmail different en nombre égal, & particulierement de dix. Quand il y en a davantage, il en faut faire l'expreſſion en blaſonnant. Quand il y en a moins, on dit ſeulement *faſcé*. Il faut que ces faſces diminuées ſoient en nombre pair; autrement on les appelle *trangles*. La Rochefoucaut porte *Burelé* d'argent & d'azur à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

BURETTE. ſ.f. Petit vaiſſeau pour mettre du vin & de l'eau, dont on ſe ſert particulierement à porter le vin & l'eau neceſſaires pour le ſacrifice de la Meſſe. Les *burettes* ſont une partie de la chapelle d'argent d'un Prelat. C'eſt un diminutif du *bure* ou *buire*, qui a été fait du Latin *byrrus*, ou du Grec *byrros*. Menage.

BURETTIER, eſt un nom qu'on donne à un certain nombre de Preſtres qui vont dire leurs Meſſes à Noſtre Dame, dont le principal devoir eſt de porter & de rapporter les burettes des Chapelles.

BURGRAVE. ſ.m. Juge ou Chaſtelain de quelque ville ou chaſteau d'Allemagne. Ce mot vient de *burg*, qui ſignifie *ville* ou *bourg*, & de *Grave*, qui ſignifie *Comte* ou *Juge*.

BURIN. ſ.m. Pointe d'acier qu'on pouſſe avec la main pour graver ſur les metaux, ſoit argent, cuivre ou eſtain. On appelle une planche gravée au *burin*, celle dont on tire des images en taille douce, à la difference de celles qui ſont gravées en eau forte, qui ſont plus rudes. Ces pointes ont pluſieurs figures, & ſont plus ordinairement en triangle qu'en loſenge.

On dit figurément d'un Graveur, que c'est un bon *burin*, pour dire, qu'il manie bien le *burin*.

BURINER. v. actif. absolu. Graver avec le burin sur les metaux.

BURINÉ, ÉE. part. & adj.

BURLESQUE. adj. m. & fem. Plaisant, gaillard, tirant sur le ridicule. Ce mot est assez moderne, & nous est venu d'Italie où il y a quantité de Poëtes *burlesques*, dont le premier a été Bernica, & ensuitte Lalli, Caporali, &c. Les vers *burlesques* en François n'ont pas regné long-temps, à cause qu'on n'y a introduit trop de licence, tant dans le sujet que dans les vers, & trop de ridicules plaisanteries. On appelle aussi en prose le stile *burlesque*, celuy où on employe des mots qui se disent par pure plaisanterie, & qu'on ne souffre point dans le serieux. Le Pere Vavasseur a soutenu dans son livre *de ludicrâ dictione*, que le *burlesque* a été absolument inconnu aux Anciens, quoy que quelques-uns disent que du temps de Ptolomée fils de Lagus un nommé Raintou avoit traitté en ridicule des sujets serieux de Tragedie.

BURLESQUEMENT. adv. D'une maniere burlesque. Cet homme parle toûjours *burlesquement*. il est vetu *burlesquement*, c'est à dire, plaisamment.

BURON. s. m. Vieux mot François qui signifioit autrefois, Lieu où on se retiroit pour boire & manger. Il n'a plus d'usage qu'en cette phrase proverbiale. Il n'a ni maison, ni *buron*, pour dire, qu'il n'a point de lieu certain où il couche, ni où il vive. Ce mot vient de *vibur* ou *viburo*, qui signifie en quelques lieux une carriere de pierre dure qui n'est point sujette à la gelée, dont il y en a beaucoup en Bassigni: desorte que le proverbe veut dire, qu'un homme n'a point de maison, ni de pierre de quoy en faire. Menage le derive du Grec *byrion*, qu'il dit avoir la même signification. En Auvergne on appelle *buron*, un petit toit de Berger ou de Chevrier bâti sur le haut de la montagne, où il se retire, quand le temps permet d'y mener paître ses troupeaux.

BURSAL, ALE. adj. Qui regarde la bourse. Un Edit *bursal*, qui est fait pour tirer de l'argent dans la necessité publique. Une peine *bursale*, punition pecuniaire.

BUS

BUS, en termes de Blason, se dit de la representation des figures humaines, quand il n'y a que la tête, le col & une partie de la poitrine finissant en pointe. Ainsi on dit, un *bus* de Religieux, un *bus* de femme, des *bus* de Reine. Dans le langage ordinaire on dit *bust* ou *buste*.

BUSCHE. s. f. Gros bois dont on se chauffe. Il y a 62. *busches* de compte à une voye de bois de 18. pouces de grosseur, qui remplissent les trois anneaux qui la composent, suivant les Ordonnances de la ville. On appelle la *busche* de Noël, une grosse souche de bois qu'on met au feu la veille de Noël, quand il est nuit, avec quelques ceremonies qui ne sont plus pratiquées que par les vieilles. Du Cange derive ce mot de *busca*, qu'on a dit dans le même sens en la basse Latinité.

BUSCHE, se dit aussi d'une poutre ou autre piece de bois. Il y a une demie-douzaine de villageoises assises sur cette *busche* qui est dans le carrefour. il y a une *busche* à travers cete ruë qui incommode le passage.

On appelle figurément un homme stupide, une grosse *busche*, & on dit d'un paresseux, qu'il ne se remuë non plus qu'une *busche*, qu'il vaudroit autant parler à une *busche*. Il y a une Ferme du Roy qu'on appelle *le gros de la busche*.

BUSCHER. v. act. absolu. Abatre du bois dans les forests, & en faire des buches.

BUSCHER. s. m. Pyramide faite de bois, sur laquelle on mettoit autrefois les corps qu'on vouloit brûler. Didon pria sa sœur de luy faire dresser un *buscher*, sur lequel ensuitte elle se tua. Crœsus étoit sur le *buscher*, quand il prononça les paroles de Solon qui le sauverent.

BUSCHER, est aussi un lieu au rez de chaussée, où on serre le bois dans les maisons des particuliers. Chez les Princes on l'appelle *fourriere*.

BUSCHERON, ONNE. s. m. & f. Quelques-uns disent *Boscheron*. Homme de journée qui abat des bois. Theophile a dit agreablement,

> Cesar, comme le *Buscheron*,
> Tous les jours au bord du Cocyte
> Se trouve au lever de Caron.

BUSCHETTE. s. f. Menu bois que les pauvres gens vont ramasser dans les forests, & qui reste aprés qu'on a mis le bois en ouvrage, ou en fagots.

BUSE. s. fem. Oiseau de proye qu'il est impossible de dresser, qui est une espece d'aigle poltronne. En Latin *oripelargus* & *buteo*. La *buse* est toûjours affamée, crie toûjours, & ne se jette que sur la proye morte.

On dit proverbialement d'un sot, d'un stupide, que c'est une *buse*. On dit aussi, qu'on ne sçauroit faire d'une *buse* un espervier, pour dire, qu'il y a des gens incapables de science & de discipline.

BUSQUE. s. m. Morceau de bois, d'yvoire, ou de baleine, que les femmes mettent dans les corps de juppe pour se tenir droites. On fait des *busques* de baleine, d'yvoire, de bois verni. On en fait aussi d'acier.

On appelle aussi *busque*, Certain treillis dur & picqué que les Tailleurs mettent au bas du pourpoint des hômes par devant, pour leur donner plus de fermeté.

BUSQUER. v. act. Chercher. Il ne se dit proprement qu'en cette phrase, *Busquer* fortune, en parlant de ces gens sans biens qui vont par le monde chercher à vivre & à faire fortune. Ce mot vient tout pur de l'Espagnol, ou le mot de *buscar* signifie proprement *chercher*.

BUSQUIERE. s. f. est le trou ménagé dans un corps de juppe, dans lequel les femmes fourrent leur busque. On le dit aussi de l'extremité ronde de leurs corps de juppe par où elles commencent à fourrer leurs busques.

BUSSARD. Vieux mot François qui signifioit un *vaisseau à mettre du vin*, qui vient, selon Du Cange, de *buza*, qu'on a dit pour *buta*, *bouteille*.

BUSTE. s. m. Portrait d'une personne en plein relief, qui ne represente que le visage & les épaules. On le met d'ordinaire sur un piedestal ou une console.

BUSTE, se dit aussi du tronc du corps d'un homme depuis le col jusqu'aux cuisses. Quelques-uns croyent que ce mot vient de l'Allemand *brust*, qui signifie l'*estomac*. Menage le derive de *busque*, à cause que les femmes mettent leurs busques en cet endroit du corps, que les Italiens appellent *busto*.

En termes de Blason on appelle *buste* une tête d'homme ou de femme, nuë ou coëffée, peinte de front jusqu'à la poitrine, & qui est sans bras. Quand il est de profil, il en faut faire mention.

BUT

BUT. s. m. Point marqué dans une allée, dans un mur, où on se propose d'arriver, de tirer. Ce joueur de boule met tous les coups sur le *but*. cet Arquebusier a emporté le prix, il a donné dans le *but*.

BUT, se dit figurément du dessein qu'on a, de la fin qu'on se propose. Le *but* d'un Chrêtien est de parvenir au Ciel. tous les hommes travaillent pour des *buts* bien differents, les uns pour la gloire, les autres pour le profit. un habile homme va droit au *but* qu'il s'est proposé.

But, se dit aussi du nœud, de la difficulté d'une affaire. Ce Juge a tant de penetration, qu'il va droit au *but*, au point decisif d'un procés.

On dit proverbialement, *But à but*, pour dire, D'une maniere égale. Il jouë contre un tel *but à but*, il ne donne, ni ne reçoit aucun avantage. ils ont fait un troc *but à but*, c'est à dire, sans retour, troc de Gentilhomme.

BUTE. s.f. Terme de Blason, qui se dit d'un fer dont les Maréchaux se servent pour couper la corne du pied des chevaux. On en trouve sur plusieurs Escùs.

BUTIN. s.m. Tout ce qu'on prend sur les ennemis pendant la guerre. On a souvent deffait des victorieux qui s'amusoient à partager le *butin*.

En termes de Marine, quelques-uns distinguent le *butin* du *pillage*, & disent que le *butin* est le gros de la prise, & le *pillage* la dépoüille des habits, hardes & coffres de l'ennemi, & de l'argent qu'il a sur sa personne jusqu'à 30. livres. C'est un diminutif du bas Allemand *bute*, qui signifie la même chose.

Butin, se dit aussi des voleurs. On a attrapé ces Bohemiens, & on s'est saisi de tout leur *butin*.

BUTINER. v. actif absolu. Faire du butin. Ce pays est gras, il y aura bien à *butiner*, ces troupes ont *butiné* beaucoup, mais elles n'ont pû profiter de leur *butin*.

BUTIREUX, euse. adj. Terme de Medecine. On distingue dans le laict trois parties, la *butireuse*, qui est la graisse dont se fait le beurre; la *cereuse*, qui est le laict clair; & la *fromagée*, qui est la plus crasse & la plus seche.

BUTOR. s.m. Gros oiseau, espece de heron faineant & poltron, marqué de taches rousses en forme d'étoiles, d'où vient qu'on l'appelle *ardea stellaris*. On l'appelle aussi, *taurus*, ou *bos-taurus*, à cause que quand il crie le bec plongé dans la bouë, il fait un bruit qui imite le mugissement du taureau, qu'on entend de demie-lieuë. C'est de là qu'est derivé le nom de *butor*.

On dit figurément d'un homme stupide & maladroit, que c'est un gros *butor*; parce que cet oiseau est sot & paresseux.

BUTTE. s.f. Petit tertre, lieu un peu élevé au dessus du rez de chaussée. On a rasé la *Butte* de St. Roch pour y bâtir des maisons.

On appelle poudre de *butte*, de la poudre à canon fort fine pour charger les arquebuses de ceux qui tirent au blanc pour les prix, car ils font ces exercices ordinairement sur une *butte*. Leur lice s'appelle aussi la *butte*. Menage derive ce mot de *botta* & *botontinus*, qui se trouvent chez les Latins en cette signification.

On dit figurément, Estre en *butte* à l'envie, à la médisance, pour dire, Estre exposé aux traits de l'envie, de la médisance.

Butte, en Architecture, se dit de la derniere pile d'un pont, qu'on appelle autrement la *culee*, qui est soutenuë par un quay ou par les terres, & qui sert à arcbouter les dernieres arcades.

On dit proverbialement en ce sens, De *butte* en blanc, pour dire, Hardiment & de dessein premedité. Il luy est allé rompre en visiere de *butte* en blanc. il luy a dit cette nouvelle sans marchander, & de *butte* en blanc.

BUTTER. v. n. & actif. Viser à un but. Il y a des jeux où on *butte*, comme au Billard, à la Paume.

Butter, signifie aussi, Se proposer quelque but, quelque fin, à laquelle on tâche de parvenir. Ce Predicateur ne *butte* qu'à l'Evêché.

Butter, signifie encore, Choquer. Ces deux Conseillers sont toûjours d'un advis contraire, ils sont *buttez*, opposez l'un contre l'autre, ils se *buttent* en toutes occasions.

Butté, ée. part. & adj.

Butté, signifie aussi, Fixé a un certain point où on se tient opiniâtrement. Il a offert une telle somme de cette charge; il est *butté* là, il n'en donnera pas davantage.

En termes de Chasse, on dit qu'un chien est *butté*, lors que la jointure des jambes de devant luy grossit.

BUTURE. s.f. Terme de Chasse, qui se dit quand la jointure au dessus du pied du chien grossit de telle sorte, qu'il luy tombe des glaires qui le rendent boiteux: ce qui arrive souvent par quelque pointure d'épine.

BUV

BUVEUR, *Buvette*, & autres. Voyez *Beuveur*, *Beuvette*.

BUVEAU. s.m. Outil de Maçonnerie. Espece de fausse équerre composé de deux branches mobiles, qui sert à mesurer ou à tracer des angles. Ses branches sont par fois courbées pour prendre plus facilement les angles des surfaces qui ont quelque creux ou élevation.

BUY

BUYE. s.f. Vieux mot qui signifie une cruche ou vaisseau à mettre de l'eau. On dit aussi *Buire*. Chez les Seigneurs on voit de grandes *buyes* d'argent.

C.

C. Troisiéme lettre de l'Alphabet, qui se prononce differemment, à l'ordinaire comme un *k*: mais quand devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, il a une petite virgule dessous que les Espagnols appellent *cedille*, & les Imprimeurs *c* à queuë, on le prononce comme une *s*; & devant les voyelles *i*, & *e*, toûjours comme une *s*.

C, chez les Anciens étoit une lettre numerale qui signifioit *Cent*, suivant ce vers;

Non plus quàm centum C littera fertur habere.

Que si on y mettoit un tiltre, elle signifioit *Cent mille*. Etant mise toute seule, elle marque chez les Jurisconsultes *Codice*, ou *Consule*; & quand elle est double, *Consulibus*.

CA

CA. adv. qui marque le temps & le lieu, Icy au temps present. Venez *ça*, c'est à dire, Venez icy. *ça* bas, icy bas. depuis deux ans en *çà*, c'est à dire, les deux dernieres années. *deça*, delà. il est errant *ça* & là, ou *deçà*, delà, c'est à dire, en divers lieux. Ils s'enfuyoient qui *çà* qui là, c'est à dire, les uns d'un coté, les autres de l'autre. cela est en *deçà*, par *deça* les monts, au *deçà*, des monts. si vous venez par *deça*, ou de *deçà*, c'est à dire, en nos quartiers.

Orça, se dit pour encourager, & signifie, Sus donc. On dit aussi, *çà çà*, commençons à travailler. *çà*, je veux aller où vous m'envoyez.

CAB

CABALE. s.f. est une science secrette que les Hebreux pretendent avoir par tradition & revelation divine, par laquelle ils expliquent tous les mysteres de la Divinité, & toutes les operations de la nature: ce qui consiste la plus-part du temps en des rapports mysterieux qu'ils font des choses aux lettres de l'Alphabet Hebraique. On y voit beaucoup d'esprit & de subtilité, mais bien de la vanité & de la superstition. Robert Flud Anglois en a fait d'amples Traittez & Apologies dans ses neuf grands Volumes. Ce mot vient de l'Hébreu *cabala*, qui signifie *reception*, comme de *massora*, *transitio*. Menage.

Cabale, signifie figurément, une societé de personnes qui sont dans la même confidence & dans les mêmes interêts: mais il se prend ordinairement en mauvaise part. Tous ces gens-là sont d'une même *cabale*. On le dit

dit aussi des conspirations & des entreprises secrettes, des desseins qui se forment dans cette societé. On a fait une *cabale* pour decrier cette Tragedie.

CABALE, se dit aussi de quelques societez d'amis qui ont entre eux une liaison plus étroite qu'avec d'autres, sans avoir aucun mauvais dessein, comme pour se divertir, étudier.

CABALER. v. n. Faire une cabale. Cette ville est remplie de gens qui *cabalent* contre l'Estat.

CABALEUR. s. m. Celuy qui cabale.

CABALISTE. s. m. Celuy qui sçait la science de la Cabale. Les Rabins sont grands *Cabalistes*.

On appelle aussi *Cabalistes*, Ceux qui font de petites brigues pour s'établir en reputation par le moyen de leurs amis.

CABALISTIQUE. adj. Qui appartient à la Cabale. Les subtilitez *cabalistiques* sont de pures visions & superstitions.

CABAN. s. m. Manteau de pluye qu'on porte à cheval.

CABANE. s. f. Petit toit ou maisonnette où logent les pauvres gens, & sur tout à la campagne. Malherbe a dit en parlant de la mort,

> Le pauvre en sa *cabane* où le chaume le couvre,
> Est sujet à ses loix, &c.

Ce mot vient de l'Italien *capanna*, qui signifie *petite maison de chaume*, qui a été fait du Grec *capani*, signifiant *creche*. Menage. Isidore dit que le mot de *capanna* vient *ex eo quod unum tantum hominem capiat*. Les Espagnols disent aussi *cabaña*.

CABANES, en termes de Marine, sont de petits logements pour coucher les Pilotes & autres Officiers de Marine, qui sont fort étroits & en forme d'armoires, pratiquez en divers endroits du château de pouppe.

CABARET. s. m. Lieu où on vend du vin en detail. On confond aujourd'huy ce mot avec *taverne*; neanmoins ils sont fort differents, en ce que le *cabaret* est le lieu où on donne seulement du vin à pot par un trou pratiqué dans un treillis de bois qui y sert d'enseigne, sans qu'il soit permis d'asseoir, ni de mettre la nappe. On l'appelle pour cela *à huis coupé, & pot renversé*, parce que l'hôte est obligé de renverser le pot si-tôt qu'il a vendu le vin. Au lieu qu'à la *taverne* on vend le vin par assiette, & on y apprête à manger. Il faut fuir ces débauchés qui ne hantent que le *cabaret*. le vin du *cabaret* est presque toujours frelaté, & fait mal à la tête. Menage croit que ce mot vient de *caparetum*, qui a été fait du Grec *Kapi*, qui signifie *lieu où l'on mange*.

On appelle un *cabaret* borgne, un méchant *cabaret* qui n'est frequenté que par des pauvres gens, qui est obscur, mal propre, & mal servi.

CABARET, en termes de Medecine, est une espece de nard sauvage. Voyez sa description à *Nard*.

On dit proverbialement, qu'il y a du vin au *cabarets* à tous prix, pour dire, qu'il faut faire difference entre les choses, & qu'il y en a de diverse valeur. On dit aussi, qu'un homme fait de sa maison un *cabaret*, pour que tout le monde est bien venu à boire & à dire, manger chez luy.

CABARETIER, IERE. s. m. & f. Qui tient un cabaret, le Maître, la Maîtresse d'un cabaret. Les *Cabaretiers* n'ont point d'action pour le vin vendu chez eux par assiette, suivant l'article 128. de la Coûtume de Paris. Plutarque témoigne que les Lydiens furent les premiers *Cabaretiers*.

CABAS. s. m. Panier de jonc où l'on met des figues. Il signifie aussi les figues qui y sont contenuës. Ce Marchand a fait venir deux cens *cabas* de figues. Menage derive ce mot de l'Italien *cabaco*, qu'il dit avoir été fait de *cabaceus* Latin. D'autres disent que c'est un mot Hebreu retourné *sabac*, qui signifie *implexum esse*. Il peut venir aussi de *cabasset*, parce qu'il a la même figure, & ressemble à une coiffe. Ces deux mots viennent de *caput*.

CABASSET. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois une arme deffensive qui couvroit la tête. Ce mot, selon Nicod, vient de l'Hebreu *coba*, qui signifie un *casque*, ou *heaume*; ou de l'Espagnol *cabeça*, *tête*. L'Espagnol dit aussi *bassinet*, parce qu'il approchoit de la figure d'un bassin.

On dit proverbialement, Qu'un homme a bien du bon sens, ou de la malice sous son *cavasset*, pour dire, dans sa teste.

CABESTAN. s. m. Quelques-uns écrivent *Capestan*. Terme de Mechaniques. C'est un tour ou cylindre qu'on tient enfermé dans des pieces de bois, posé perpendiculairement à l'horison, lequel se tourne par le moyen de quatre leviers ou barres qui le traversent; & par le moyen d'un cabale qui est tourné sur ce cylindre, il sert à enlever ou à tirer les plus gros fardeaux qui sont attachés au bout de ce cable. C'est en virant les *cabestans* qu'on remonte les bateaux, qu'on tire sur la terre les vaisseaux pour les calfeutrer, qu'on les décharge des plus grosses marchandises, qu'on leve les ancres & les voiles, &c. Il y a deux *cabestans* sur les vaisseaux. Le grand *cabestan* est posé sur le premier pont, & s'éleve jusqu'à quatre ou cinq pieds de hauteur au dessus du deuxiéme. On le nomme *cabestan double*, à cause qu'il sert à deux étages pour lever les ancres, étant garni de barres & d'autres pieces, comme taquets, entremises, & languettes, pour le tourner & arrêter. Le petit *cabestan*, ou *cabestan simple*, est posé sur le second pont entre le grand mast, & le mast de misaine, qui sert à faire isser les masts de hunes & les grandes voiles, où il faut moins de force qu'à élever les ancres. On dit, Virer le *cabestan*, pour dire, faire tourner le *cabestan*. Sur la Mer du Levant on l'appelle *girel*, & en Latin *ergata*.

CABINET. s. m. Le lieu le plus retiré dans le plus bel appartement des Palais, des grandes maisons. Un appartement royal consiste en sale, antichambre, chambre & *cabinet* avec une galerie à côté. les Officiers du *Cabinet* du Roy, le Secretaire, l'Huissier du *Cabinet*. c'est un favori, il a entrée dans le *Cabinet*. Menage derive ce mot de *cavinettum*.

CABINET, signifie aussi, un petit lieu retiré dans les maisons ordinaires, qui n'est souvent fermé que d'une cloison: c'est où l'on étudie, & où l'on serre ce qu'on a de plus precieux. Ce Sçavant est toujours enfermé dans son *cabinet*.

CABINET, est aussi un lieu couvert au bout des allées d'un jardin, où on se repose, soit qu'il soit de maçonnerie, de charpente, ou seulement de verdure soûtenuë par des perches. Un *cabinet* de chevrefeüille, de fileria, &c.

CABINET, se prend quelquefois pour une garderobbe, ou le lieu secret où on va aux necessités de nature. Ainsi Moliere a dit dans le Misanthrope en parlant d'un méchant Sonnet,

> Franchement il n'est bon qu'à mettre au *cabinet*.

CABINET, se dit aussi d'une espece d'honnête boutique où les curieux gardent, vendent & troquent toutes sortes de curiosités, de pieces antiques, de medailles, de tableaux, de coquilles, & autres raretés de la nature, & de l'art. Le *cabinet* d'un tel curieux vaut cent mille francs. cet homme connoît ce qu'il y a de plus curieux dans tous les *cabinets* de Paris.

On dit chez le Roy, & chez quelques Grands Seigneurs, le *Cabinet* des livres, des armes, des medailles, pour signifier les lieux où ces choses sont rangées, & les choses mêmes qui y sont conservées.

CABINET,

CABINET, eſt auſſi un buffet où il y a pluſieurs volets & tiroirs pour y enfermer les choſes les plus precieuſes, ou pour ſervir ſimplement d'ornement dans une chambre, dans une galerie. Un *cabinet* d'Allemagne, d'ebene. il y a de magnifiques *cabinets* dans la Galerie du Roy.

CABINET D'ORGUES, eſt une petite orgue portative, qui eſt une eſpece de poſitif composé d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de jeux, ſelon la volonté du Maître. Dans des *cabinets d'orgues* on adjoûte quelquefois un jeu d'épinette, où le même clavier fait parler en même temps les tuyaux & cordes qui ſont accordées à l'uniſſon, ou à l'octave.

CABINET, ſignifie figurément, Ce qui ſe paſſe, ce qui ſe dit dans un *cabinet*, ſoit à l'égard des Princes pour le Conſeil qui s'y tient, ſoit pour l'étude qu'y font les particuliers. Charles V. Empereur n'étoit pas grand Guerrier, mais c'étoit un grand homme de *cabinet*. ce Courtiſan ſçait tous les ſecrets du *cabinet*. ce Juriſconſulte ne ſçait pas plaider, mais il eſt tres-habile dans le *cabinet*, c'eſt à dire, pour la conſultation.

On dit auſſi, qu'un homme tient *cabinet*, pour dire, qu'il reçoit chez luy les honnêtes gens qui s'y veulent aſſembler pour faire une converſation ſçavante agreable. Meſſieurs Du Puy ont long-temps tenu *cabinet* dans la Bibliotheque de Monſieur de Thou. Monſieur Menage tient ſouvent *cabinet* chez luy.

CABLE. ſ. m. Tres-gros cordage qui ſert dans les navires pour les tenir à l'ancre. On le dit auſſi des cordes qui ſervent à tenir les maſts comme les haubans, à remonter les bateaux, à élever de gros fardeaux dans les bâtiments par le moyen des grues & des poulies. Un navire bien équipé doit avoir quatre *cables*. Le plus gros s'appelle *maiſtre cabale*, & le plus petit *grelin*. On appelle auſſi *cable*, la meſure ou étenduë du *cable* qui eſt de 120. braſſes; & l'on dit, Nous eſtions à deux, à trois *cables* d'un tel lieu. Ce mot vient de l'Hebreu *chebel*, ou de ſon pluriel *chbalim*, qui ſignifie *corde*. Nicod. Du Cange croit qu'il vient de l'Arabe *habl*, qui ſignifie *corde*, ou de *habala*, *vincire*. Menage aprés Iſidore le derive de *capulum* ou *cabulum*, qu'il fait venir du Grec *camilos*, ou du Latin *camelus*. On a dit auſſi *caplum* dans la baſſe Latinité, que Papias derive *à capiendo*, qui ſignifie une *corde de navire*.

On dit, Donner le *cable* à un vaiſſeau, lors qu'étant incommodé, on le remorque avec un *cable* qu'on luy donne: ce qu'on appelle autrement *touer*, ou *tirer en ouaiche*. On dit Filer le *cable* bout pour bout, lors qu'on lâche & abandonne le *cable* avec l'ancre, quand on n'a pas le loiſir de deſancrer. Et Bitter le *cable*, c'eſt le rouler, & l'arrêter au tour des bittes. L'Ecriture dit, qu'il eſt plus difficile qu'un riche entre dans le ciel, qu'un *cable* dans le trou d'une aiguille.

CABLÉ. adj. Terme de Blaſon, ſe dit d'une croix faite ou couverte de corde, ou de cables tortillés.

CABOCHE. ſ. f. La tête de l'homme. Il y a bien de la malice dans cette petite *caboche*. Ce mot eſt vieux & populaire.

CABOCHES, en termes de Quincaillerie, ſont des vieux clous, ou des têtes de clous.

CABOCHON. ſubſt. maſc. Terme de Jouailler. Pierre precieuſe, & particulierement un rubis, qui eſt ſeulement polie ſans avoir aucune figure reguliere, mais telle que s'eſt trouvée la pierre aprés en avoir ôté ce qu'elle avoit de brut: de ſorte qu'il y en a des rondes, d'ovales, de boſſues, & de pluſieurs autres ſortes.

CABOTER. v. act. Terme de Marine. Faire de petits voyages ſur mer, aller de cap en cap, de port en port. Les Corſaires, ou les navires qui croiſent les mers ne font que *caboter*, aller de cap en cap.

CABRER. v. n. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux qui ſe levent & dreſſent ſur les pieds de derriere en état de ſe renverſer, quand on leur tire trop la bride, ou quand ils ſont vicieux ou fougueux.

CABRER, ſe dit figurément des hommes qui s'offencent ou ſe mettent en colere de quelque choſe qu'on leur dit dont ils ſe tiennent choqués. C'eſt un fantaſque qui ſe *cabre* aiſément & ſans ſujet. Ce mot vient de *chevre*, parce qu'elle a coûtume de ſe dreſſer & de ſauter.

CABRIL. ſ. m. Jeune chévreau. On le nomme ainſi en pluſieurs endroits de la France.

CABRIOLE, ou *Capriole*. ſ. f. Elevation de corps, ſaut leger que font les Danſeurs ordinairement à la fin des cadences. Friſer la *cabriole*, c'eſt Remuer les pieds preſtement, tandis qu'ils ſont en l'air. En matiere de danſe la *cabriole* eſt la même choſe que le *ſaut*. La *demie-cabriole* eſt lors qu'on ne retombe que ſur l'un des pieds.

CABRIOLE, en termes de Manege, ſe dit lors que le cheval étant en l'air, avant que de tomber à terre, eſpare entierement du derriere, c'eſt à dire, ruë en étendant les jambes avec violence. Quand il n'eſpare qu'à demy, on donne à la *cabriole* le nom de *balotade*: & on luy donne celuy de *groupade*, quand au lieu d'étendre les jambes en arriere, il les trouſſe ſous luy, comme s'il les vouloit retirer dans le ventre, & retombe preſque les quatre pieds enſemble.

CABRIOLE, ſe dit auſſi des ſauts dangereux, des cheutes. Cet homme eſt tombé, il a ſauté dix marches ſur l'eſcalier, il a fait là une jolie *cabriole*.

CABRON. ſ. m. Peau de jeune chevre ou cabril.

CABUS. ſ. m. Epithete des choux qu'on appelle autrement *pommes*. On le dit auſſi des laictues, quand elles ſont tranſplantées & creuës en pommes. Rabelais feint que ce fut d'une ſueur de Jupiter que naquirent les choux *cabus*. Ce mot vient de *capitatus*, ou bien de *caputus*, ſelon Menage. les Allemands les appellent *kabskraut*, c'eſt à dire, *herbe a teste*.

CAC

CACA. ſubſt. maſc. Ordure. On le dit aux petits enfants. Il faut aller faire *caca*, ne mangez pas de cela, c'eſt du *caca*.

CACADE. ſ. f. ſignifie auſſi, Décharge de ventre. Une bonne *cacade* ſoulage fort un homme qui a la colique.

CACADE, ou *Cagade*, ſe dit figurément en deriſion, du mauvais ſuccés de quelque folle entrepriſe qu'un homme s'étoit vanté de faire réüſſir. Il a fait là une vilaine *cacade*. Ce mot vient de l'Italien *cagar*, *cagada*, qui ſignifie la même choſe.

CACAO. ſ. m. Arbre qui croit dans les Indes Occidentales, où il ſe nomme la *cacahuaquahuitl*. Il eſt de la même grandeur que l'orenger, & a les mêmes feüilles, mais un peu plus grandes. Tout au haut il a une eſpece de couronne. Cet arbre eſt fort foible & tendre: c'eſt pourquoy il a beſoin d'un autre grand arbre qui ſoit tout proche de luy pour luy faire ombre, & qui s'appelle *altynan*, par les Eſpagnols *la madre del cacao*. On en trouve beaucoup dans le pays de Guatimala. Son fruit s'appelle auſſi *cacao*. On en fait le chocolate avec quelques autres ingrediens. Ce fruit eſt de la figure d'un concombre ou melon, qui eſt rayé, cannelé & roux, plein de pluſieurs noix qui ſont proprement appellées *cacao*, plus petites qu'une amande. Il eſt d'une moyenne ſaveur entre le doux & l'amer, d'un temperamment froid & humide. Il y a dix ou douze *cacao* enfermés dans une même coque. On en tire auſſi du beurre dont les femmes ſe font un fard pour le viſage.

Le *cacao* sert aussi de menuë monnoye dans le pays. Il y a deux sortes de *cacao*, dont l'un est brun tirant sur le rouge. Les noyaux de cette espece sont ronds & picotés vers le bout. Ceux de l'autre espece sont plus gros, plus plats, & d'une substance plus seche. Ils sont à meilleur marché que les autres, & il n'y a que le menu peuple qui s'en serve. Laet, Acosta, Clusius en ont écrit.

CACHE. s. f. Lieu secret où on met ce qu'on veut dérober à la vûë des hommes. Il y a plusieurs *caches* dans cette maison, dans ce bois. L'avare met son argent dans des *caches* où on ne le peut trouver.

On dit proverbialement, qu'un homme a trouvé la *cache*, quand il a trouvé quelque bonne invention, le secret d'une affaire, ou le lieu où il y avoit quelque chose de bien caché. On dit aussi, mais bassement, qu'un homme est allé à *Cachan*, quand il est obligé de se cacher pour quelque méchante affaire; par allusion au village de *Cachan* auprés d'Arcueil à une lieuë de Paris.

CACHE CACHE MITOULAS. Terme populaire. C'est un jeu de jeunes gens, qui consiste à mettre quelque chose secrettement entre les mains ou dans les habits de quelqu'un de la compagnie: ce qu'on propose à diviner à une tierce personne. Ce mot vient par contraction & transposition de *mie tu ne l'as*, au lieu de *tu ne l'as mie*.

CACHE-NEZ. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un *masque*.

CACHER v. act. Mettre quelque chose en un lieu secret où il ne puisse être vû ni trouvé par d'autres qu'avec grande difficulté. Les paysans *cachent* leur argent dans la terre, afin que les soldats ne le puissent trouver. Menage aprés Guyet derive ce mot de *coactare*, qui signifie *chasser, pousser*. On dit en ce sens, que la nature nous a *caché* ses tresors, ses plus merveilleuses operations.

CACHER, signifie aussi, Voiler, déguiser, ne paroître pas à la vuë. Cette fille est si modeste, qu'elle se *cache* le visage de ses coëffes, de son masque. cet homme m'a *caché*, m'a déguisé son nom. Il se *cache* de moy, pour dire, Il fait cela à mon insceu. dans cette Eclipse la Lune *cachoit* la moitié du disque du Soleil. les astres en se couchant se *cachent* dans l'onde. voilà un bois qui nous *cache* la vûe de ce chateau.

CACHER, se dit figurément en choses morales. C'est un hypocrite qui sçait bien *cacher* sa turpitude. ce sont deux bons amis qui ne se *cachent* rien l'un à l'autre. il est avantageux souvent de *cacher* sa pensée, sa colere, son amour. les Payens *cacheient* beaucoup de secrets de la nature sous le voile de leurs fables. Dieu a *caché* ses mysteres aux sages du siecle, & les a revelez aux simples.

On dit absolument, Se *cacher*, pour dire, Vivre en retraitte, ou se mettre en lieu de seureté pour n'être pas pris ni découvert. Les Saints se *cachent* aux yeux des hommes, pour se donner tout à Dieu. cet homme craint la prison, il se *cache*, il ne va que la nuit, il se retire & se *cache* dans les maisons des Princes, en des asyles. aprés avoir reçû un tel affront, il se faut *cacher*, & ne plus paroître en public.

On dit proverbialement, *Cache* ta vie: c'est un des preceptes d'Epicure, dont Plutarque a fait un beau Traitté, pour dire, qu'il ne faut pas faire connoistre à tous les hommes ce que l'on fait.

Le peché que l'on *cache* est demi pardonné,
dit Regnier.

CACHÉ, ÉE. part. & adj. Cet homme est un tresor *caché*. On appelle un homme *caché*, Celuy qui ne veut pas se faire connoistre dans le monde, soit qu'il soit modeste, soit qu'il soit fantasque. Un esprit *caché*, est un homme fort dissimulé. Une science *cachée*, celle qui est abstruse ou connue de peu de personnes, comme l'Algebre, la Cabale, la Steganographie. L'Ecriture dit qu'il n'y a rien de si *caché* qui ne se revele, qui ne paroisse quelque jour.

CACHET. s. m. Petit sceau qui porte une graveure particuliere de quelques Armes ou chiffres qu'on imprime sur de la cire, ou du pain à chanter, pour empescher qu'on n'ouvre un paquet fermé & marqué de cette empreinte. Les Anciens n'avoient point d'autres *cachets* que leurs anneaux, qui portoient des pierres gravées. Ce mot vient de *cacher*, à cause qu'il sert à cacher l'écriture. Menage.

CACHET, se dit aussi de la figure, de la marque imprimée sur la cire. Le *cachet* est entier, il n'a point été rompu.

On appelle *Cachet volant*, la marque du *cachet* imprimée sur un papier, avec lequel on pourra fermer quand on voudra une lettre qu'on donne ouverte.

LETTRE DE CACHET, est une lettre cachettée du *cachet* du Roy, & signée d'un Secretaire d'Estat, qui contient quelque ordre, commandement, advis, ou autre chose qu'on envoye de la part du Roy.

CACHETER. v. act. Appliquer un cachet sur quelque chose qu'on veut envoyer fermée. *Cacheter* un paquet, une boeste, une bouteille.

CACHETÉ, ÉE. part. & adj.

CACHETTE. s. f. Petite cache. Il y a bien des *cachettes* dans ce bois.

EN CACHETTE. adv. D'une maniere cachée, secrette. Les livres deffendus ne se vendent qu'en *cachettes* & sous le manteau. quand on fait les choses *en cachette*, il y a du peché & de la honte ordinairement. il a fait cela *en cachette* de moy, c'est à dire, il n'a pas voulu que je le sceusse.

CACHOT. s. m. Prison noire & obscure qui est au dessous du rez de chaussée, où on ne giste que sur la paille. On met dans les *cachots* les criminels condamnez ou accusez de grands crimes, ou qui font des rebellions dans la prison.

CACHOU. s. m. Petit grain qui se fait d'une composition de musc & d'ambre, qui sert à parfumer l'haleine. Sa base est faite d'une gomme qui se tire d'une decoction épaissie d'un certain arbre qui croît aux Indes. Cet arbre que les Auteurs appellent *kaius*, & qu'au Bresil on nomme *Caious*, est de la grandeur d'un grenadier. Il a la feuille d'un verd clair & charnu. Sa fleur est blanche, & presque semblable à celle de l'orenger. Il porte un fruit de même nom qui est fort estimé, comme étant de bon goust & fort bon pour l'estomac. Il est fait comme une grosse pomme fort jaune & de bonne senteur, spongieux au dedans, & plein d'un suc douceastre & astringent. Il croist deux fois en un an, mais ce n'est que dans les jardins cultivez dans le Royaume de Cochin. Voyez Clusius où il est décrit amplement.

CACIQUE. s. m. Terme de Relations. C'est le nom general que les Espagnols ont donné à tous les Princes, Seigneurs, & petits Rois de toutes les terres de l'Amerique. Quoy que sa grande étenduë ne permette pas de croire qu'ils eussent tous ce nom à cause de leurs diverses langues, neanmoins dans le Perou ils appelle *Curaca*, ce qu'ils appellent *Cacique* dans les Isles & dans le Mexique. Les Portugais ont fait la même chose, en nommant tous les temples des Indes des *Pagodes*.

CACOCHYME. adj. m. & fem. Plein de mauvaises humeurs. Un corps *cacochyme* est un corps dont les playes sont fort difficiles à guerir, à cause des mauvaises humeurs dont le corps est plein, & qui affluent sur la partie malade.

On dit figurément, un esprit *cacochyme*, une humeur *cacochyme*

cacochyme, pour dire un fantasque, un bourru. Desmarests a dit dans ses Visionaires,

Aussi ton esprit *cacochyme*
Fait que l'on te nomme en tout temps, &c.

Ce mot vient du Grec *kakos*, *malus, pravus*, & *chymos*, *succus*.

CACOCHYMIE. s. f. est une repletion de bile, de melancolie ou de phlegme. Quand la repletion est simplement de sang, on l'appelle *plethore*.

CACOETHE. adj. m. Terme de Medecine. C'est une épithete que les Medecins donnent aux ulceres malins. Voyez *Ulcere*. Ce mot vient de *kakon* & de *ithos*, *consuetudo mala*, *mauvaise coûtume*. Ensuitte il se prend pour une mauvaise disposition du corps tellement enracinée & envieillie, qu'on ne sçauroit la guerir que difficilement.

CACOPHONIE. s. f. Terme de Grammaire. C'est la rencontre de deux lettres ou de deux syllabes qui font un son desagreable à l'oreille. Les Poëtes se donnent de grandes gesnes pour éviter la *cacophonie*: ils ne veulent pas que deux voyelles se rencontrent. Ce mot vient du Grec κακος, *pravus*, & *phoneo*, *sono*.

CACOZELE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un zele indiscret & trop ardent. Balzac raille dans ses Lettres quelques Auteurs de l'avoir employé. Ce mot est derivé de κακος, & ζηλος, *zele*, autrement *jalousie*.

CAD

CADASTRE. s. m. Registre public qui sert à l'assiete des tailles dans les lieux où elles sont reelles, comme en Provence & en Dauphiné. Ce Registre contient la qualité, l'estimation & le nom des proprietaires des fonds de chaque Communauté ou Parroisse. Menage derive ce mot de l'Italien *catasto*, & de *quattare*, qui a été fait de *a* : & de *quotus*, parce qu'il sert à quottiser. Regulierement on devroit écrire *capdastre*. Borel le derive de *cadun*, qui signifie *chacun* en Languedoc, où principalement la chose est en usage. Ragueau le derive de *capitularium*, qui est le nom qu'on a donné au registre qui contenoit les *capdastres*.

CADAVRE. s. m. Corps mort. Il faut appeller les Officiers de Justice pour lever le *cadavre* d'un homme tué ou noyé, afin qu'ils fassent un procés verbal de l'état où ils l'ont trouvé. Ce mot est tiré du Latin *cadaver*, qui vient du verbe *cadere*, *cheoir*, *tomber*; en Grec de *ptoo*, *cado*, dont on a fait *ptoma*, qui signifie aussi *cadavre*.

CADEAU. subst. masc. Grand trait de plume & fort hardy que font les Maîtres Escrivains pour orner leurs écritures, pour remplir les marges, & le haut & le bas des pages. Les écoliers s'enhardissent la main à faire des *cadeaux*. On le dit aussi des figures qu'on trace sur les cendres, ou sur le sable, quand on resve, ou quand on badine. Ce mot vient de *catellum*, qui a été fait de *catena*. Menage. D'autres le derivent de *caducée*, parce qu'avec une baguette ou caducée on trace des *cadeaux* sur le sable, sur la poussiere.

CADEAU, se dit figurément des choses qu'on fait mal, ou pour lesquelles on fait trop de frais. Si vous donnez un plein pouvoir à ce chicaneur d'agir en vos affaires, il vous fera de beaux *cadeaux*, c'est à dire, il vous mettra dans de grands embarras, il vous donnera de grands cahiers de frais. On dit aussi d'un Auteur, d'un Advocat, qui ont dit beaucoup de choses inutiles dans un ouvrage, dans un plaidoye, qu'ils ont fait de beaux *cadeaux*.

CADEAU, se dit aussi des repas qu'on donne hors de chez soy deçà & delà, & particulierement à la campagne. Les femmes coquettes ruinent leurs galants, à force de leur faire faire des *cadeaux*. En ce sens il vieillit.

CADENAS, ou *Cadenat*. subst. masc. Serrure mobile & portative enfermée dans des boules ou plaques de fer, qui a un anneau par lequel on l'accroche quand on veut dans d'autres anneaux ou chaines de fer. Les petits bateaux ne se ferment qu'avec des chaines & des *cadenas*. On a de petits *cadenas* pour fermer les valises. Il y a des *cadenas* faits de plusieurs cercles mobiles marqués tout autour de plusieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir sans sçavoir un certain mot, suivant lequel les lettres étant rangées, le ressort du *cadenas* se trouve disposé à se laisser ouvrir. L'invention en est décrite dans Cardan en sa Subtilité. On derive ce mot de *cadenacium*, ou de *catenacium*, ou de l'Italien *catenaccio*.

CADENAS, est aussi une espece d'assiette quarrée où l'on sert la cuilliere, la fourchette, & le couteau. Un des côtés est retroussé & élevé de deux doits, avec un petit couvercle où l'on met du sel, du sucre & du poivre. On s'en servoit autrefois chez les Rois & les Princes, & maintenant chez les Ducs & Pairs.

CADENASSER, verb. act. Mettre, appliquer un cadenas. Il n'y a personne dans cette chambre, elle est *cadenassée*. La jalousie de quelques Italiens les porte à *cadenasser* leurs femmes.

CADENASSÉ, ÉE. part. & adj.

CADENCE. subst. fem. suivant les anciens Musiciens qui ont écrit de la theorie, est une suite d'un certain nombre de nottes de Musique dans un certain intervalle, qui frappe agreablement l'oreille, & sur tout à la fin d'un couplet. Elle est ordinairement composée d'une quarte & d'une quinte pour faire une octave, qui est la plus excellente des consonances. On fait aussi des doubles *cadences*. Quand la *cadence* est imparfaite, on la peut terminer par la quinte, ou par l'une des tierces ou des sextes. La *cadence* doit être composée ordinairement de trois nottes. On appelle *clausule* ou *conclusion*, la *cadence* principale par laquelle on termine le chant. L'autre est appellée *entrée* ou *mediation*, & quelquefois *attendante*, parce qu'on entend toûjours la parfaite *cadence* qui finit. Mais les Musiciens modernes appellent simplement *cadence*, la relation des deux nottes qu'on chante ensemble comme *ut*, *re*, & ils disent qu'il y a double *cadence*, quand la derniere de ces nottes est suivie de deux doubles crochues. En general la *cadence* est une certaine conclusion de chant, qui se fait, lors que les parties viennent tomber & se terminer sur une corde que l'oreille, ce semble, attend naturellement. La *cadence* parfaite est celle qui consiste en deux nottes chantées tout de suitte, ou par degrés conjoints en chacune des deux parties. Les *cadences* sont au chant ce que les points & les virgules sont au discours. Nivet. Les Maîtres à chanter disent que la *cadence* est un don de nature qui est propre à faire les tremblements delicatement. Quand les voix sont trop promptes, & même trop rudes, qu'on appelle vulgairement *chevrotantes*, il faut battre du gosier les deux nottes dont la *cadence* est composée, & l'une aprés l'autre, de même que sur le clavessin, en battant des deux doigts les deux touches qui font le tremblement. Ce mot vient de *cadentia*.

CADENCE, est aussi l'observation des mêmes mesures, qui se fait en dansant, lors que les pas & le mouvement du corps suivent les nottes & les mesures des instruments; & ainsi la *cadence* est la fin d'un temps ou d'une mesure. Ainsi on dit, Entrer en *cadence*, sortir de *cadence*, pour dire, Suivre ou ne suivre pas les mouvements du violon, des hautbois, du chant, &c.

On le dit aussi de la mesure qu'on doit garder dans le stile oratoire pour faire des sons qui tombent agreablement dans l'oreille. Toutes les periodes de cet Advocat ont une *cadence* fort heureuse.

CADENCE, en termes de Poësie, signifie une certaine mesure de vers. Il y en a de plusieurs sortes. La *cadence* des vers Saphiques est bien differente de celle des vers Heroiques ou Iambiques.

CADENCE, en termes de Manege, est la mesure égale que le cheval doit garder en tous ses mouvements, soit qu'il manie au galop, ou terre à terre, ou dans les airs, en telle sorte qu'un de ses temps n'embrasse pas plus de terrain que l'autre, & qu'il y ait de la justesse dans tous ses mouvements.

CADENCE, se dit aussi de tous les mouvements égaux qui se font dans les autres professions. Les Maréchaux sont obligez de battre le fer en *cadence*; autrement leurs marteaux se nuiroient les uns aux autres.

CADENCE, se dit figurément des justes mesures qu'on observe dans les choses morales. Cet homme est si prudent, & fait toutes ses actions avec une si juste *cadence*, qu'on n'y sçauroit trouver à redire.

CADENE. s. f. Chaîne à laquelle est attaché un galerien. Ce mot vient de *catena* Latin, d'où les Espagnols ont fait aussi *cadena*. Menage.

On appelle aussi *cadenes* de haubans, les chaines de fer qui servent à les amarrer contre le bordage.

CADENE, se dit figurément en choses morales, pour marquer de grandes incommoditez. J'aimerois autant être à la *cadene*, que d'avoir à souffrir ces continuelles reprimendes. Ce mot est vieux.

CADENETTE. subst. fem. Grande moustache, poignée de cheveux qu'on laissoit croitre autrefois du coté gauche, tandis qu'on tenoit les autres courts. La mode des *cadenettes* a été fort long temps en vogue.

CADET, ETTE. subst. masc. & fem. Enfans d'une famille qui ont un aîné. A Paris chez les Bourgeois les *cadets* ont autant que l'aîné en leur partage. la sage Coûtume de Normandie donne tout à l'aîné, & laisse une petite legitime aux *cadets*. il n'est pas raisonnable de marier une *cadette* avant son aînée. Ce mot vient de *capitetum*, comme qui diroit *petit chef de famille*. On écrivoit autrefois *capdet*, & on le prononce ainsi en Gascogne. Menage. Borel confirme cette pensée, & dit qu'en Gascogne on appelloit les aînés *capmas*, comme qui diroit *chefs de maison*; & *cadets*, *quasi minora capita*. Dominicus dit que ce mot vient *quasi a majori natu cadant, & sint veluti catheti aut norm ales linea ab ipso dependentes*.

CADET, se dit aussi des enfans d'une famille dont l'un est plus âgé que l'autre en faisant comparaison entre eux. Ainsi le second fils dira d'un troisiéme, que c'est son *cadet*, le troisiéme du quatriéme, &c. Il y a souvent des *cadets* qui deviennent les aînés.

CADET, absolument, se dit du dernier de tous les enfants. Benjamin étoit le *cadet* des enfants de Jacob, & le plus cheri.

On dit en termes de Genealogie, la branche de l'aîné, & la branche des *cadets*.

CADET, en termes de Guerre, se dit d'un jeune homme qui se met volontaire dans les trouppes sans prendre de paye, ni etre mis sur le rolle, & a qui on ne peut refuser le congé. Il sert seulement pour apprendre le métier de la guerre, & se rendre capable de quelques emplois. Il n'y doit avoir que deux *cadets* en chaque compagnie âgés au plus de dix-huit ans par l'Ordonnance de 1670.

CADET, se dit aussi par relation d'un homme à un autre qui est plus âgé que luy. Cet homme dit qu'il est de mon âge, mais je luy monstreray qu'il est mon *cadet* de plus de dix ans.

CADET, se dit dans le même sens à l'égard de la reception des Officiers dans une profession soit de guerre, soit de justice, sans consideration de l'âge. Un Officier se plaint avec raison, quand on fait monter son *cadet* devant luy.

CADET, se dit aussi de toutes sortes de jeunes gens. Voilà un *cadet* de haut appetit, pour dire, un jeune homme fort affamé. voila une trouppe de *cadets* qui n'aiment qu'à rire.

CADI. subst. masc. Terme de Relations. C'est le nom qu'on a donné aux Juges chez les Sarrasins & les Turcs.

CADOLE. subst. masc. C'est le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte, & à une espece de pesne qui s'ouvre & se ferme en se haussant, & se baissant.

CADRAN. subst. masc. Terme de Jouaillier. Espece d'étau ou de main de fer qui sert à tenir les diamants, quand on les taille pour changer leur situation suivant les diverses faces qu'on leur veut donner. Pour les autres pierreries les *cadrans* sont de bois. Les pierreries taillées au *cadran* sont plus estimées que les autres. La couleur des pierres taillées au *cadran* est satinée: celle des pierres qui sont en table ronde ou en cabochon est veloutée. Le *quadran* pour les heures est le quadre.

CADRE, & *Cadran*. Voyez *Quadre*.

CADUC, CADUQUE. adj. Qui a perdu ses forces, soit par l'âge, soit par les maladies. Quand on a passé 60. ans, on est dans un age *caduc*. Ce mot vient du Latin *caducus*, *sujet a cheoir*, de *cadere*.

CADUC, se dit aussi des bâtiments qui menacent ruine. Il faut estayer une maison *caduque*, de peur qu'elle ne tombe.

CADUC, se dit figurément en choses morales. La faveur de ce Courtisan est bien diminuée, sa fortune est fort *caduque*.

CADUC, en termes de Jurisprudence, se dit d'un legs, d'une institution d'heritier qui n'ont point d'effet. Ce legs est devenu *caduc* par la mort du legataire avant le testateur. cette succession est devenue *caduque*, parce que personne ne s'est porté pour heritier, il y a un titre dans le Droit *de caducis tollendis*.

En termes de Medecine, on appelle le mal *caduc*, le haut mal, le mal de St. Jean, ou l'épilepsie: c'est une maladie qui fait tomber un homme quand l'accés luy prend, qui le tourmente cruellement. Voyez *Epilepsie*.

CADUCÉE. s. m. Verge de Mercure: c'est un bâton entortillé de deux serpents. Les Poetes attribuent plusieurs vertus au *Caducée* de Mercure, d'endormir les hommes, de ressusciter les morts, &c. Ce mot vient du Latin *caduceum*, ainsi appellé *à cadendo, quia contentiones & bella cadere faciebat*. Chez les Romains ceux qui denonçoient la guerre s'appelloient *Feciales*, & ceux qui alloient demander la paix s'appelloient *caduceatores*. Il seroit plus à propos de faire venir ce mot du Grec *kirukeion*, qui signifie le même, & qui vient de *kirux*, un *herant*.

CADUCÉE, se dit aussi d'un bâton couvert de velours fleurdelisé, que portent les Herauts d'Armes dans les ceremonies. Celuy du Roy d'Armes a une fleur de lis d'or au bout, que quelques-uns nomment *sceptre*.

CADUCITÉ. s. f. Estat de ce qui menace ruine. Il se dit tant des hommes que des bâtiments.

CÆCALE. adj. est une épithete qu'on donne à une veine ou vaisseau qui sort du rameau mesenterique, qui va à l'intestin qu'on nomme *cæcum*, & vulgairement *borgne*, qui se divise en une infinité de rameaux qui succent la plus subtile partie du chyle, & la portent au foye.

CAF

CAFFARD, ARDE. s. m. & f. Bigot, hypocrite. Il se dit particulierement des gens qui font leurs affaires sous pretexte de Religion, en abusant de la simplicité & de la confiance des autres. Menage derive ce mot de l'Arabe *cafar*, qui se dit proprement d'un homme qui de Chrétien s'est fait Turc, ou de Turc Chrétien. Il a été fait de l'Hebreu *caphar*, qui signifie *renier*. Les Anciens ont eu une espece de couverture de tête qu'ils appelloient *caphardum*. Du Cange.

CAFFARD. adj. m. est une espece de damas ou de satin. Le veritable damas *caffard* est tout de fil: mais le damas *caffard* ordinaire est celuy dont la treme est seulement de fil, & les chaines de soye, & qui se manufacture en Flandres.

CAFFÉ. subst. masc. est un breuvage fait d'une espece de feve noire qui croit seulement dans l'Arabie Heureuse. Les Turcs le nomment *cahué* ou *caouë*. Elle est fort estimée par tout l'Orient, & l'usage n'en est devenu commun en Occident que depuis environ 25. ans. Il y a en Turquie des cabarets exprés pour en vendre, comme on fait le vin en ces quartiers. A Londres on dit qu'il y a trois mille cabarets de *caffé*. Ce breuvage se fait ou de l'écorce de la feve, & c'est celuy qui a le plus de vertu; ou de la substance même. On la fait rôtir au feu, & puis on met deux ou trois drachmes de cette poudre rôtie sur une livre d'eau bouillante, ou une cuillierée sur trois tasses d'eau. L'arbre est toûjours verd, & ressemble au fusin ou bonnet de prêtre. Sa vertu est d'être chaude & seche, & propre à l'estomac. Elle fortifie les membres, mondifie le cuir en dessechant les humiditez qui sont dessous, & donne bonne odeur à tout le corps. Elle guerit l'obstruction des visceres, provoque les femmes, guerit la galle & la corruption du sang, la migraine & l'hydropisie. Plusieurs luy attribuent les mêmes vertus qu'au thé. On boit de ce breuvage à toute heure, & du moins trois fois par jour. On le hume fort chaud & à petits traits, de peur de se brûler; & il sert d'entretien dans une longue conversation. C'est une des choses necessaires que les Turcs sont obligez de fournir à leurs femmes. Son goust est amer, & sent le brûlé; mais en deux jours on s'y accoûtume. Pour l'adoucir on y met du sucre & du girofle. Le premier qui en a écrit vers le IX. Siecle a été Zacharie Mahomet, Rases ou Rhasis celebre Medecin Arabe, puis Ebensina dit Avicenne, Prosper Alpinus au livre des Plantes d'Egypte, qui est le premier qui en a donné des nouvelles aux Européens il y a environ cent ans; Veslingius dans ses Observations, Bauhinus dans son Pinax, Olaus, VVormius, Olearius & Leonard Rauvvolf dans leurs Itineraires; Mollembrok, Pietro della Valle, Thevenot dans leurs Relations. Simon Pauli en a condamnée l'usage dans un Commentaire contre le thé & le tabac, & il lui objecte qu'il énerve les hommes, comme témoigne Olearius. Le *caffé* fut découvert, au rapport du Maronite Fausto Nairone, par le Prieur de quelques Moines, aprés qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chevres ou des chameaux, que quelquefois son bétail veilloit & sautoit toute la nuit. Ce qui fit qu'il en essaya la vertu qu'il a d'empêcher le sommeil; & il l'employa d'abord à empêcher que ses Moines ne dormissent à Matines. On dit qu'il dissipe aussi la tristesse, parce qu'il est remply de sels volatils & de soulfre. On tient qu'il n'est pas propre aux bilieux, ni à ceux qui digerent trop vite.

CAFFETIERE. s. f. Petit vaisseau fait en forme de coquemart, dans lequel on prepare le caffé.

CAG

CAGE. s. f. Petit vaisseau fermé à claires voyes, & portatif, fait d'osier, ou de fil de fer, où on nourrit des oiseaux. Le perroquet est sorti de sa *cage*, cet oiseau a rompu un des bâtons de sa *cage*. Ce mot vient de *cavia*, qu'on a dit pour *cavea*. Menagé. *A caveis theatralibus quibus includebantur feræ*, ou l'a transporté aux *cages* des oiseaux.

On dit figurément d'un homme qu'on a mis en prison, qu'on l'a mis en *cage*: & on dit par menaces à des insolens, qu'on les fera mettre en *cage*, pour leur apprendre à parler. En effet il y a des prisons où il y a des *cages* de fer, comme dans le Chateau d'Amboise: & Bajazet Empereur des Turcs a été long-temps promené par Tamerlan enfermé dans une *cage*.

CAGE, est aussi un treillis d'osier qu'on met devant les fenestres en forme de jalousie, pour voir au dehors sans être vû au dedans. On le dit aussi des vaisseaux d'osier ou garnis de toile qui servent de gardemanger.

CAGE, se dit aussi des quatre gros murs qui enferment un batiment. La *cage* d'un escalier. La *cage* d'un moulin, est le corps d'un moulin à vent, qui est fait de quatre grandes pieces de bois qui comprennent toute la capacité, & qu'on fait tourner du côté du vent par le moyen d'une grande piece de bois qu'on appelle la *queue*.

CAGE, ou *Cagerotte*, se dit encore des formes où on fait de petits fromages, dont le fond est d'osier pour en laisser écouler le laict clair.

CAGE, se dit figurément d'une habitation étroitte & retirée. Cet homme est fort particulier, il se tient toûjours dans sa *cage*, on ne sçauroit le faire sortir de sa *cage*. On dit d'une grande maison où loge une personne peu considerable, Voilà une grande *cage* pour un si petit oiseau.

CAGE, en termes de Mer, est une espece d'échauguette faite en *cage* à la cime du mast d'un vaisseau, qu'on appelle *gabie* sur la Mediterranée, & *hune* sur l'Ocean.

En terme d'Horloger, on appelle *cage* de monstre, les deux platines de la monstre jointes par quatre pillers, qui enferment un espace disposé à recevoir les roues & les ressorts.

CAGEOLLER. v. act. Il s'est dit originairement au propre des enfans qui apprennent à parler. Les peres prennent plaisir à entendre leurs enfans quand ils *cageollent*. Ce mot vient apparemment de *cage*, qui est le lieu où l'on apprend à parler aux oiseaux.

CAGEOLLER, signifie maintenant, Caresser quelqu'un, afin d'attraper de luy quelque chose à force de flatteries. Il a si bien *cageollé* ce vieillard, qu'il est devenu son heritier.

CAGEOLLER, se dit plus particulierement à l'égard des femmes & des filles, auxquelles on fait l'amour, & dont on tâche de surprendre les faveurs à force de leur dire des douceurs & des flatteries. Le foible des femmes, c'est d'aimer qu'on les *cageolle*.

On dit aussi, *Cageoller* son vin, pour dire, Tenir quelque temps son verre à la main avant que de boire, & cependant chanter & plaisanter.

CAGEOLLÉ, ÉE. part. & adj.

CAGEOLLERIE. s. f. Flatteries pour gagner l'amitié de quelqu'un, & en obtenir ce qu'on desire. Il se dit à l'égard des hommes, & plus souvent à l'égard des femmes. Une fille doit craindre toutes les *cageolleries* des hommes.

CAGEOLLEUR, EUSE. adj. & subst. Celuy qui cageolle. Il se dit proprement des jeunes gens qui font l'amour.

On dit aussi absolument, Vous n'estes qu'un *cageolleur*, pour dire, Vous n'estes qu'un discoureur, qui n'avez en bouche que de vaines paroles & promesses.

CAGIER.

CAGIER. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit de ceux qui portent des faucons, des sacres, des laniers, & d'autres oiseaux à vendre. On dit aussi une *cagée d'oiseaux.*

CAGNARD. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un lieu mal propre, tel que celuy où logent des chiens. Cette maison est un vray *cagnard.*

CAGNARD, ARDE. adj. Vieux mot qui signifioit, Faineant, paresseux, poltron, qui ne veut point quitter le coin du feu. Pasquier dit que le *cagnard* estoit un lieu sous les ponts de Paris, où s'assembloient plusieurs gueux & faineants tant hommes que femmes; & que ce lieu fut appellé *cagnard*, à cause qu'il étoit prés de l'eau la demeure ordinaire des canards. La Police deffendit ces assemblées, & il y en eut plusieurs de fustigez pour avoir contrevenu à ces deffenses.

CAGNARDER. v. n. S'accoûtumer à la faineantise, & à demeurer au coin du feu. Il est vieux, & n'est en en usage que dans son composé *s'accagnarder.*

CAGNARDER, se dit encore des gueux faineants qui pourroient travailler, & qui aiment mieux demander l'aumosne; & de ces gens qui hantoient le cagnard cy-dessus expliqué.

CAGNARDIER, IERE, signifie la même chose que *cagnard.*

CAGNE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *chienne.* Il ne se dit plus que par injure à des femmes qu'on veut taxer d'infame prostitution.

CAGNEUX, EUSE. adj. & subst. Qui a les jambes tortuës & mal tournées. La mode de porter de grands canons étoit fort favorable aux *cagneux.* Ce mot vient apparemment de *chien,* parce qu'il n'a pas les jambes droites, & ainsi il a été fait de *cagnoso* ou de *cagna,* qui sont mots Italien.

CAGOT, OTTE. adj. Faux devot, & hypocrite, qui affecte de monstrer des apparences de devotion pour tromper, & pour parvenir à ses fins. Ce mot est injurieux, & vient d'une condition de personnes habituées en Bearn & en quelque partie de la Gascogne, qu'on croit descendus des Visigots, qui sont tenus pour ladres, auxquels est interdite par la Coûtume la conversation avec le reste du peuple, & qui logent en de petites maisons écartées. Ce nom leur a été donné, comme qui diroit *caas Goths,* ou *chiens Goths,* en haine de l'Arianisme dont les Goths avoient fait profession. Menage aprés Mr. de Marca & autres. Pasquier dit qu'il vient de *Got,* qui en Langue Germanique signifioit *Dieu*; d'où sont venus ces juremens desguisez *morgoy, vertugoy, sangoy.* &c.

CAGOTERIE. s. f. Fausse devotion, hypocrisie. Il y a bien des gens qui font leur fortune par *cagoterie.*

CAGUESANGUE. s. f. Dissenterie, flux de sang. C'est une espece de peste qui donne un flux de ventre, qui ulcere & corrode les intestins, tellement que par les selles on voit sortir comme une raclure de boyaux, que le malade ne jette qu'avec de rudes espreintes, douleurs & efforts; & la matiere en est puante, rousse, jaunastre, verde, cendrée, noire; & quelquefois c'est de la bouë ou du sang tout pur. On ne le dit gueres que par imprecation. La *caguesangue* luy puisse venir. Ce mot vient du Latin *caco* & de *sanguis.*

CAH

CAHIERE: s. f. Grande chaise à bras. Ce mot est vieux & populaire.

CAHINCAHA, adv. Terme bas, & proverbial, qui se dit des choses qu'on fait avec peine, de mauvaise grace, & à plusieurs reprises. Cet homme a fait pour moy quelques sollicitations, mais il les a faites *cahincaha.* c'est à dire, avec des *hin* & des *ha.*

CAHOT. s. m. Agitation violente qu'on ressent dans un carrosse, ou autre voiture roulante, par l'inegalité du terrain qui luy fait faire plusieurs sauts. Ce mot se dit également des sauts qui excitent l'agitation, & du terrain qui cause les sauts. Les montagnes sont des pays pleins de *cahots,* les coches y font des *cahots* à tous moments. il y a dans ce chemin des creux, des ornieres qui font souffrir mille *cahots.*

CAHOTER, v. act. absolu. Souffrir des cahots. Dans les chemins de traverse on est bien plus *cahoté* que dans les autres. les estomacs foibles souffrent beaucoup, quand ils sont *cahotéz.*

CAHOTÉ, ÉE. part. & adj.

CAHUETTE. s. f. Petite maison ou cabane de paysan, de berger, de pauvre homme.

CAI

CAIC. Terme de Marine. Esquif destiné au service d'une Galere.

CAILLE. s. f. Oiseau de plumage grivelé, qui se tient dans les bleds. C'est un oiseau de passage assez petit, & bon à manger. Il est de chaude complexion, d'où on a fait le proverbe, Chaud comme une *caille.* Les *cailles* se paissent souvent d'ellebore. En Latin *coturnix, onix* Menage aprés Scaliger croit que ce nom luy a été donné à cause de son chant, qui semble en prononcer la premiere syllabe.

CAILLETEAU. Diminutif. Jeune caille qu'on sert sur les tables comme un mets friand.

CAILLEBOT, ou *Caillot,* s. m. se dit d'un sang coagulé qu'on crache ou qu'on vuide avec les excrements. Cet homme a la mine d'être pulmonique, il jette de gros *caillebots* de sang.

CAILLEBOTIS. s. m. Terme de Marine. Espece de treillis ou tillac à jour fait de menu bois en certaine étenduë des ponts, & placé entre deux hiloires ou bordures pour servir à évaporer la fumée du canon quand on le descharge, & pour donner du jour entre les ponts, quand les sabords sont fermez durant l'agitation de la mer. L'espace qui reste des ponts est couvert de bordage de pareil échantillon que celuy qui est attaché sur les membres ou costes du navire.

CAILLEBOTTE. s. m. C'est du laict caillé, mais qui est un peu ferme & espaissi, parce qu'il en est sorti davantage de laict clair.

CAILLER. v. act. Coaguler, figer. La morsure des serpens tuë, parce qu'elle fait *cailler* le sang, & empêche la circulation. Le sang se *caille* si-tost qu'il est hors des veines, ou privé de chaleur. le lait se *caille* avec de la presure. l'huile de tartre & l'esprit de vitriol meslez ensemble se *caillent* aprés quelque legere effervescence. A Florence on *caille* le laict pour faire des fromages avec des fleurs d'artichauts, au lieu de presure. Ce mot vient du Latin *coagulare.*

CAILLÉ, ÉE. part. & adj. Laict *caillé.* sang *caillé.*

On dit absolument au subst. Du *caillé,* pour dire, du laict figé & coagulé, dont la partie sereuse est sortie, qu'on appelle le *laict clair,* ou le *petit laict.* Plusieurs Medecins appellent la presure, *du caillé.* Voyez *Presure.*

CAILLETTE. s. f. Le troisiéme & le quatriéme ventricule du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. C'est le lieu où se fait le chyle, & d'où les aliments tombent dans les intestins. La *caillette* se vend avec les trippes. C'est dans la *caillette* des veaux ou agneaux que se forme la presure qui caille le laict: ce qui luy a fait donner le nom de *caillette.*

CAILLETTE, se dit figurément d'un homme sans cœur &

& sans vigueur, qui n'est capable d'aucun travail, d'aucune entreprise. En ce sens il est bas.

CAILLOT ROSAT, est une espece de poire fort connuë & estimée.

CAILLOU. s. m. Petite pierre dure, & quelquefois polie & luisante. L'eau de cette fontaine qui coule sur des *caillous* fait un doux murmure. les pierres à fusil se font de *caillous* noirs & fort durs. les *caillous* des bords de la mer & de l'embouchure des rivieres sont ronds & polis; on les appelle autrement le *galet*. Ce mot vient du Latin *calculus*.

CAIMACAN. s. m. Nom de dignité dans l'Empire Ottoman. Il y a deux *Caimacans* l'un qui est toujours proche la personne du Grand Visir; & l'autre qui reside à Constantinople, & qui est comme un Chancelier. Chardin, Voyage de Perse.

CAIMAND, ANDE. s. m. & f. Mendiant qui gueuse par faineantise & faute de vouloir travailler.

CAIMANDER. v. n. Mendier. il se dit aussi en parlant de toutes les choses qu'on va demander de porte en porte, comme des sollicitations, des emplois, des repas, &c. Il vaut mieux vivre chez soy petitement, que d'aller *caimander* chez ses amis. Quelques-uns derivent ce mot par metatese de *mendicare*, signifiant la même chose.

CAISSE. s. f. Vaisseau fait de menuës planches de sapin ou d'autre bois leger, pour transporter des marchandises. On appelle des raisins de *caisse*, les raisins sec & un peu gras qui viennent dans ces vaisseaux. On fait aussi des *caisses* de pieces d'assemblage, où l'on met des orengers ou autres arbres, qu'il faut transporter l'hiver pour les mettre dans des serres. Ce mot vient de *capsa* Latin. Menage & Saumaise.

CAISSE, signifie aussi un coffre fort de Banquier, de Marchand. Cette *caisse* a de bonnes bandes de fer, & une serrure à trois pesnes. c'est un tel Commis qui tient la *caisse* chez ce Tresorier.

CAISSE, se dit aussi de tout l'argent qu'un Financier a chez luy, & qu'il negotie. La *caisse* de cet homme-là est de cent mille écus.

Il y a à Paris la *Caisse* des Emprunts, où les bourgeois portent l'argent qu'ils veulent faire profiter, & d'où ils le peuvent retirer quand ils veulent. Ce commerce est souffert pour faciliter l'exploitation des Fermes du Roy.

CAISSE, signifie aussi, un gros tambour qui sert à la guerre; & on dit, Battre la *caisse*, pour dire, Assembler des soldats.

On dit proverbialement, Bander la *caisse* pour dire, S'en aller, parce qu'il faut en effet bander les peaux de la *caisse* pour battre la retraitte ou le decampement.

CAISSIER. s. m. Celuy qui tient la caisse d'un Tresorier, d'un Banquier. Le *Caissier* des Gabelles. il faut qu'un Marchand ait un *Caissier* fort fidelle.

CAISSON. s. m. Grande caisse couverte en dos d'asne, qu'on porte sur un charriot pour y mettre le pain de munition, & autres choses dont on a besoin à l'armée. Il y a aussi des *caissons* de l'Artillerie.

CAISSON DE BOMBES, est un fourneau superficiel fait de plusieurs bombes enfermées dans une caisse de bois. On en fait quelquefois qui ne sont pleines que de poudre. On le couvre d'un peu de terre; & on y met le feu, lors que l'ennemy fait ses approches, & se vient loger dessus.

CAJUTES. Terme de Marine. Ce sont les lits des vaisseaux, qui sont la plus-part emboîtez autour du navire. On les appelle aussi *camagnes* & *capites*.

CAL

CALADE. subst. fem. Terme de Manege. C'est la pente d'une éminence, d'un terrain élevé, par où on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit galop, pour luy apprendre à plier les hanches, & à former son arrest. On l'appelle aussi *basse*. Ce mot vient de *calada*, qui signifioit autrefois *pavé*, & qui se dit encore à Montauban; & est derivé de l'Hebreu *tala*, qui signifie une *pierre*. On appelle encore *calade* en plusieurs villes, & sur tout en Lyonnois, le parvis qui est au devant de l'Eglise, où se promenent les faineants.

CALAMENT. s. m. Terme de Botanique. C'est une espece de pouliot sauvage. Il y en a un de montagne, & un autre de marais. Celuy de montagne a les feüilles blancheastres, & ressemble à celles du basilic. Ses branches sont faites à angles, & il a des fleurs rouges. L'autre ressemble au pouliot, & en a l'odeur; mais il est plus grand. Il y en a une troisiéme espece semblable à la menthe sauvage ou menthastre, qui a ses feuilles plus longues, ses branches & ses tiges plus grandes que les precedentes. Brasavolus dit que l'herbe du chat est la seconde espece de *calament*. En Latin *nepeta* ou *calamintha*, qui est dit comme de *kali mentha*, *bona mentha*, *bonne menthe*.

CALAMINE. s. f. Mineral ou terre fossile qu'on mesle avec le cuivre pour le rendre jaune. La *calamine* ne sert qu'à teindre l'airain, & à augmenter son poids. Avec tout autre metail elle s'évapore; & si on la met toute seule dans le feu, elle devient cendre. Sa trop grande quantité meslée dans l'airain le rend fragile, lequel redevient rouge, si on le fond cinq ou six fois. Matthiole, outre la *calamine* minerale, dit qu'il y en a d'artificielle qui se fait dans les forges & fournaises de cuivre, dont il y a de trois sortes: l'une est nommée *botrytis*, pource qu'elle a la forme d'une grappe de raisin: l'autre *ostracitis*, qui est faite comme un test ou coquille: la troisiéme s'appelle *placodes*, à cause qu'elle a une crouste épaisse. Quelques-uns en mettent une quatriéme, qu'ils nomment proprement *calamine*, de *calamus*, pour la ressemblance qu'elle a avec les cannes ou roseaux. Celle-cy s'attache autour des perches de fer avec quoy on remuë la matiere du cuivre dans la fournaise, laquelle étant secouée, represente la forme d'une canne fenduë par le milieu. Il se fait aussi de la *calamine* dans les mines d'argent, mais elle est plus blanche que celle de bronze. Il s'en trouve beaucoup au pays de Liege.

CALAMITE. s. f. C'est un des noms qu'on donne à la pierre d'aimant, & ensuitte à la boussole. Ce mot a signifié proprement en François une *grenouille verte*, à cause qu'elle vit volontiers parmi les roseaux; & il a été donné à l'aiguille aimantée, parce qu'auparavant qu'on eust trouvé l'invention de la suspendre sur un pivot, on l'enfermoit dans une phiole de verre demy pleine d'eau, sur laquelle on la faisoit flotter par le moyen de deux festus comme une petite grenouille. D'autres derivent ce mot à *chalybe amata*. Il vient de *calamus*, *stipula*, *paille*, parce que cette pierre attire la paille.

CALAMITE. s. f. Misere, trouble, infortune. Il ne se dit plus gueres en François que des malheurs generaux. On a beaucoup à souffrir dans les *calamitez* publiques. Ce mot vient du Latin *calamitas*, qui vient de *calamus*, le *tuyau du bled*. On appelloit du nom de *calamité*, la gresle qui brisoit & coupoit les bleds.

CALAMITEUX, EUSE. adj. Infortuné, miserable. Il ne se dit gueres que des temps de trouble & de guerre, qu'on appelle temps *calamiteux*.

CALANDRE. s. f. Terme de Manufactures. C'est une machine propre pour presser les draps & les toiles, & autres estoffes, & pour les rendre polies, unies & lissées. Elles sert aussi pour y faire ces ondes qui sont sur le tabis & les moheres. Elle est composée de deux gros rouleaux de bois, autour desquels on

on roule les pieces d'estoffe. On les met entre deux gros madriers de bois dur, large, espais & fort poli. Celuy de dessous sert de base. Celuy de dessus est mobile par le moyen, d'une roue telle que celle des gruës. Un cable est attaché à un tour qui compose son axe. Cette partie du dessus est d'un poids prodigieux, par fois de 50. ou 60. milliers. C'est cette pesanteur qui fait les ondes sur les estoffes qui sont autour des rouleaux, par le moyen d'une legere graveure qu'ils contiennent. On met & on oste ces rouleaux, en inclinant un peu la machine. Ce mot vient du Latin *cylindrus*, parce que tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Borel dit que ce nom luy vient d'un petit oiseau de même nom, parce que les marques qu'elle imprime sont semblables à ses plumes. Les Auteurs de la basse Latinité l'ont appellée *celendra*.

CALANDRE. Petit oiseau du genre des alloüettes, qui n'a point de creste. En Latin *corydalus minima*.

CALANDRE. Petit ver qui se fourre dans le blé, & le mange, qu'on appelle aussi *charençon*, ou *patepelue*. En Latin *curculio, calandrus*. Les Allemands l'appellent *kalender*.

CALANDRER. v. act. Mettre une estoffe sous la *calandre* pour la presser ou tabiser.

CALANDRÉ, ÉE. part.

CALCINATION. s. f. Action par laquelle on reduit en chaux & en poudre tres-subtile les metaux & les mineraux avec un feu violent. La *calcination actuelle* se fait seulement par le feu. La *potencielle* se fait par le moyen des esprits corrosifs, qui les penetre & les dissout, comme l'argent & l'or par les eaux fortes & l'eau regale: & cette calcination est appellée *immersive*. Ce mot vient du Latin *calx*, qui vient du Grec *chalix*, qui selon le Glossaire Grec-Latin signifie *pierre, ciment*.

CALCINER. v. act. Terme de Chymie. Reduire les metaux ou les mineraux en chaux ou poudre tres-subtile par le moyen du feu. L'or se *calcine* au feu de reverbere avec le mercure & le sel armoniac; l'argent avec le sel commun & le sel alkali; le cuivre avec le sel & le soulfre; le fer avec le sel armoniac & le vinaigre; l'estain avec l'antimoine, le plomb & le soulfre; le mercure avec l'eau forte: il se *calcine* aussi tout seul par le feu. Tous les autres mineraux se *calcinent* au feu sans addition d'aucune drogue.

CALCINÉ, ÉE. part. & adj.

CALCUL. s. m. Supputation de plusieurs sommes adjoustées, ou soustraites, ou multipliées, ou divisées. Aprés qu'on a arresté tous les articles d'un compte, il en faut faire le *calcul*. l'erreur de *calcul* ne se couvre jamais ni par arrests, ni par transactions. Quand on arreste un compte, on sousentend toûjours, Sauf erreur de *calcul*.

CALCUL, se dit aussi des supputations qui se font en Astronomie & en Geometrie. Il faut un long *calcul* pour faire des Tables Astronomiques, des Ephemerides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes.

CALCUL, en termes de Medecine, c'est la maladie de la pierre dans la vessie, ou des reins. Celuy de la vessie est proprement appellé *lithiase*. Sa cause est une humeur grasse, visqueuse & cruë, endurcie par la chaleur excessive des reins. On met cette maladie au rang des hereditaires, qui s'augmente par les excés, le long dormir, & le coucher sur le dos.

On dit proverbialement, Qu'un homme se trompe en son *calcul*, quand il fait quelques desseins ou des raisonnements sur des principes ou des suppositions fausses.

CALCULER. v. act. Supputer. Il a *calculé* toutes les sommes qui luy sont deues sur son registre, qui se montent à tant. les Astronomes *calculent* les Ecclipses, & predisent au juste celles qui viendront dans cent ans.

CALCULÉ, ÉE. part. & adj.

CALCULATEUR. s. m. Celui qui calcule. Adrien Vlaq est un grand *Calculateur* de Tables. Origan, Quepler, Argolus, ont été de grands *Calculateurs* d'Ephemerides. Robert de Suisset a été surnommé *le Calculateur*, & a été mis par Cardan dans le nombre des douze Auteurs les plus subtils qui ayent jamais été. Ces mots viennent de *calculus*, qui signifie en Latin une *pierre*, parce que les Anciens se servoient de petits caillous pour faire leurs supputations.

CALE. s. f. Terme de Marine. C'est le lieu le plus bas du vaisseau, la partie qui entre dans l'eau sous le franc tillac, & qui est dans un bastiment de mer ce qu'est la cave dans un bastiment de terre. Elle s'étend de pouppe en prouë. Quand on combat, on enferme les esclaves, les gens suspects sous le tillac à fond de *cale*. Le fond de *cale* est le lieu ou on met les marchandises & les munitions.

CALE, est aussi l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. Ce fut autrefois un passetemps dont usoient les Goths par forme d'exercice, comme témoigne Olaus Magnus. Mais ç'a été un supplice entre les Celtes & les François. Les Allemands l'ont pratiqué contre les infames & les faineants, comme témoigne Tacite. A Marseille & à Bourdeaux les maquereaux & les garces sont condamnez à la *cale*, ou à être baignez: & pour cela on les enferme nuds en chemise dans une cage de fer amarrée à la vergue ou au palan d'une chalouppe, & calée plusieurs fois dans la riviere. On en fait autant à Thoulouse aux blasphemateurs: & à Marseille c'est aussi un supplice, ou plustost un chastiment des gens de mer. On les attache à une corde, & on les jette en la mer du haut de la vergue du grand mast: ce qui se fait une ou plusieurs fois suivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la chûte plus rapide, & le supplice plus rude. On appelle la *cale seche*, lors que le patient est suspendu à une corde raccourcie qui ne descend qu'à cinq ou six pieds de la surface de la mer, ou de la terre: c'est une espece d'estrapade. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la basse Latinité *accabussare*, & vient du mot Gascon *cabussa*, signifiant *faire la culbute, se jetter la teste la premiere*.

CALE, est aussi un abry ou rade qu'on trouve sur la coste derriere quelque terrain éminent, qui peut mettre de petits bastiments à couvert des vents & des flots. On l'appelle autrement *calangue*. Ce mot n'est en usage que sur la Mediterranée.

CALE, est aussi une espece de coeffure de femme, un bonnet plat par enhaut, qui vient couvrir les oreilles, & eschancré par devant avec une petite bordure de velours. Toutes les servantes de Brie portent des *cales*.

CALE, est aussi un bonnet d'homme fait en rond & plat, qui couvre seulement le haut de la teste. Tous les Clercs portoient autrefois la *cale*, & ils le font encore aujourd'huy à la Chambre des Comptes. Les Bedeaux, les Pâtissiers, les petits laquais des femmes portent des *cales*. Borel derive ce mot d'*escaille*, aussi-bien que celuy de *calotte*.

CALE, chez les Artisans, est une piece de bois ou d'autre matiere en forme de petit coin, qu'on met entre deux pierres, ou deux pieces de bois, pour les serrer & presser.

CALEBAS. s. m. Terme de Marine, est un cordage qui sert à guinder & à amener les vergues de pacfis.

CALEBASSE. s. f. Vaisseau leger fait de l'escorce d'une courge vuidée & sechée. Les Pelerins, les soldats, se servent

servent de *calebasses* pour porter du vin. les *calebasses* servent pour apprendre a nager. Ce mot, selon quelques-uns, est Arabe.

On dit proverbialement, Tromper la *calebasse*, pour dire, Tromper son compagnon, boire ce qui est dans la *calebasse* en son absence.

CALECHE. s.f. Petit carrosse coupé qui a d'ordinaire plusieurs ornements. Il sert aux jeunes hommes qui veulent marcher en parade. Ainsi Moliere a dit dans les Facheux.

> Marquis allons au Cours faire voir ma *caleche*,
> Elle est bien entenduë, &c.

CALECON. s.m. Quelques-uns disent *Caneçon*. Vêtement qui couvre les cuisses, qu'on attache à la ceinture, & qu'on met sur la chair nuë. Il est ordinairement de toile; mais on en fait aussi de chamois, de taffetas, &c. Il se faut garder des femmes qui portent le *caleçon*.

On dit aussi des *caleçons* au pluriel, quoy qu'il n'y ait qu'un simple *caleçon*. Ce mot est tiré du Latin *calceare*.

CALEFACTION. s.f. Terme dogmatique. Action du feu qui cause de la chaleur. On l'employe particulierement en termes de Pharmacie, ou on fait difference de la *calefaction* d'avec la *coction*. Celle-là se dit des choses qu'on chauffe seulement sans les cuire.

CALEMAR. s.m. Casse ou canon d'une escritoire portative, qui sert d'un estuy pour y mettre des plumes, un canif. Ce mot n'est guere en usage qu'au College. Il vient de *calamus, plume*, ou de *calamarium*, qui signifioit *escritoire*.

CALEMBA, ou *Calamba*. s.m. Bois odoriferant & d'une odeur forte, fort rare même dans l'Inde d'où il vient, & où il est desja tres cher. Car on en vend la livre au Japon 30. Jacobus, & quelquefois 40. & on croit que c'est la moelle de l'arbre Aquila du Japon, dont il est difficile de le discerner, quoy que d'un prix fort inferieur. On s'en sert comme de l'encens pour parfumer les habits & les chambres. On le tient pour un grand cordial, & les Chinois s'en servent dans l'épuisement d'esprits, & dans la paralysie. On le broye, & on le boit avec du vin. Plusieurs croyent que le *lignum aloes*, le *lignum Paradisi*, & le *Calemba* sont synonymes. On l'apporte des pays de Cambodia & de Siam. Il se trouve flottant au bord de la mer, ou du Gange. Les Indiens s'imaginent que ce bois vient du Paradis Terrestre, d'où ils croyent que le Gange sort, n'ayant pû trouver sa source, quoy que plusieurs Rois ayent été curieux de la faire chercher. Il s'en trouve aussi aux Maldives. Pyrard.

CALENDES. subst. fem. plur. C'est ainsi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois. On se sert encore aujourd'huy dans la Chancelerie Romaine de cette façon de compter, & on datte toutes les provisions des Benefices des *Calendes* de Janvier, de Fevrier, quand on les accorde les premiers jours de ces mois-là. Ce mot est venu de ce que le jours des *Calendes* qui étoit le premier jour du mois, le Pontife publioit à haute voix quel jour seroient les Nones, ou le cinq, ou le sept.

On dit proverbialement, Renvoyer un homme aux *Calendes* Grecques, pour dire, le remettre à un temps qui ne viendra point, parce que les *Calendes* ont esté de tout temps inconnuës en Grece.

CALENDRIER. subst. masc. Almanach qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & la marque des Festes qui arrivent pendant l'année. On se sert dans le Breviaire du *Calendrier* Romain. Le Pape Gregoire XIII. a reformé le *Calendrier* la nuit du 10. à l'11. Decembre de l'année 1582. & il en retrancha 10. jours qui s'étoient glissés de trop dans la supputation ordinaire. Le *Calendrier* Romain reformé par Jules Cesar est disposé par periodes quadriennales, dont les trois premieres sont de trois cens soixante-cinq jours, & la quatriéme bissextile de 366. & le Pape Gregoire XIII. ordonna que chaque centiéme année seroit sans bissexte. Mr Cassini demontre qu'au bout de 400. ans il y aura encore plus de deux jours de variation dans l'Equinoxe. Les Grecs & les Protestans gardent encore l'ancien usage. Mr. Blondel a escrit l'Histoire du *Calendrier* Romain, son origine, & ses changemens. Gassendi en a fait aussi un beau Traitté. Jules Cesar reforma le *Calendrier* de Numa Pompilius par l'advis de Sosigenes qu'il fit venir d'Alexandrie. On ne parle que de Clavius pour la reformation du *Calendrier* Romain. Cependant Ciaconius y travailla avec luy par l'ordre de Gregoire XIII.

On dit proverbialement, Reformer le *Calendrier*, pour se moquer de ceux qui veulent trouver à redire à ce qui est bien fait.

CALENGE. subst. masc. Vieux mot & hors d'usage, qui est pourtant fort frequent dans les Coustumes, qui signifie, Debat & contestation, & plainte criminelle en Justice, même la prise de corps qui se fait par un Sergent. Il s'est dit premierement de la prise & accusation des bestes trouvées en dommage, & on a dit *Calenger*, pour dire, Faire dommage en l'heritage d'autruy; d'où on l'a étendu a l'accusation & denonciation en Justice: mesme on a dit *Calenger* par un gage de bataille, pour dire, Faire un deffi corps a corps entre deux champions. On a aussi appellé *Calengé*, un prisonnier. Il a signifie aussi quelquefois *louer*, & en Normandie on s'en sert encore pour dire *barguigner*.

CALER. v. act. Terme de Marine. Baisser les voiles. On dit plus ordinairement, Amener les voiles. Menage dérive ce mot de *chalare*, qui a esté fait du Grec *chalan*, qui signifie la même chose. Isidore le derivé aussi de *calare*; Du Cange de l'Italien *calare*.

On le dit figurément en choses morales. Il faut *caler* la voile, pour dire, ployer, s'humilier devant un plus puissant que soy; ou dans un mauvais temps, pour trouver une plus favorable occasion de faire ce qu'on avoit dessein.

CALER, signifie aussi, Oster la premiere peau des noix vertes.

CALFAS. s.m. Terme de Marine. Radoub d'un navire dont on bouche les trous, & qu'on enduit de suif & de poix, ou gouldron, pour empêcher qu'il ne fasse eau. On le dit aussi-bien de l'ouvrier que de l'ouvrage.

CALFATER, ou *Calfader*. v. act. Radouber un navire. On radoube & on *calfate* un vaisseau, en rebouchant les voyes d'eau avec des plaques de plomb ou de bois & des estouppes. Du Cange derive ce mot de *calafatare*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. Il est derivé de l'Hebreu *cephar*, qui signifie *enduire de bitume*. d'où on a fait *cafater*, puis *calfater*.

CALFATEUR. s.m. Celuy qui donne le calfas à un vaisseau. Le *calfateur* doit examiner soir & matin le vaisseau, pour voir s'il ne s'y fait point quelque voye d'eau, & l'arrester.

CALFATIN. subst. masc. C'est le valet du Calfateur.

CALFEUTRER. v. act. Boucher bien les fentes, les ouvertures d'une chambre, pour empêcher qu'il n'y vienne du vent, & principalement par les portes & les fenestres: ce qu'on fait souvent avec du feutre ou du drap. Ce mot vient de l'Allemand *calefaten*, qui signifie *hiantia committere & solidare*, qui est derivé du Grec *Kalafatis*. Menage.

CALIBRE. s. m. Ouverture d'une piece d'artillerie, & de toute autre arme a feu, par où entre & sort la

la balle. Ces pieces de canon sont de même *calibre*. La regle du *calibre* est un instrument dont se servent tous les Ingenieurs à feu, qu'on appelle autrement *verge sphereometrique*, qui leur sert à trouver l'ouverture du canon ou mortier proportionnée aux boulets dont ils les veulent charger. Voyez Casimir Polonois qui en enseigne plusieurs methodes curieuses tant geometriques que mechaniques.

CALIBRE, se dit aussi de la grosseur du boulet, ou de la balle : & on les appelle de *calibre*, quand ils sont de même grosseur que le *calibre* de la piece à laquelle ils sont destinez. Menage derive ce mot de *æquilibrium*. On a dit autrefois *qualibre*.

CALIBRE, se dit figurément en Morale, des choses qui étant comparées les unes aux autres, se trouvent de même, ou de differente valeur & proportion. Ces parties sont toutes deux de robbe, de même profession, mais elles ne sont pas de même *calibre*.

CALIBRE, en Architecture, signifie, Volume, grosseur. Ces deux colomnes sont de même *calibre*, pour dire, elles ont un même diametre, une même hauteur.

CALIBRE, chez les Artisans, est un ais qui a une entaille d'un angle rentrant, & qui est droit. Il sert aux Charpentiers, Menuisiers, Serruriers & autres pour prendre des mesures.

CALIBRE, en termes de Marine, se dit du modele qu'on fait pour la construction d'un vaisseau, sur lequel on prend sa longueur, largeur & ses proportions : c'est la même chose que *gabarit*.

CALIBRE, en termes d'Horloger, est l'espace, qu'on mesnage entre les deux platines d'une montre, qui en font la cage, afin d'y mettre les rouës & les pieces en telle disposition, qu'elles ne se nuisent point, & qu'elles tiennent le moindre espace qu'il est possible.

CALIBRER. v. act. Terme d'Artillerie. C'est, Marquer le calibre d'un canon. Hanzelet enseigne le moyen de *calibrer* les canons, les balles, les cueilliers, canades, & tampons propres pour chaque piece.

CALICE. s. m. Vaisseau sacré qui a une petite couppe posée sur un pied assez large. Il sert au sacrifice de la Messe à recevoir le corps & le sang de JESUS-CHRIST. Les *calices* doivent estre d'or ou d'argent dans toutes les Eglises. Les anciens *calices* avoient deux anses. Beda assure que le *calice* dont Nôtre Seigneur se servit à la Cene avoit deux anses; qu'il étoit d'argent, & de la capacité d'une chopine: Les *calices* des Apostres & de leurs premiers successeurs étoient de bois. Le Pape Zephyrin ordonna qu'on se servît de *calices* d'or & d'argent. Leon IV. a deffendu ceux d'estain & de verre. On demanda à St. Boniface Martyr, s'il étoit permis de consacrer dans des *calices* de bois. Il respondit qu'autrefois les Prestres estoient d'or, & les *calice* de bois; mais que depuis des Prestres debois ont consacré dans des *calices* d'or. Vvalafridus Strabo. Ce mot vient du Grec *kylia*, qui signifia le même.

On dit proverbialement, qu'il faudra boire le *calice*, pour dire, qu'il faudra souffrir constamment, ou faire quelque chose pour laquelle nous avons grande aversion. On dit aussi des gens fort braves & fort lestes, qu'il sont dorez comme des *calices*.

CALICE, se dit aussi chez les Jardiniers, de la partie de la fleur formée en couppe ou *calice*, comme celle des tulippes, imperiales & autres. On le dit aussi de cette partie exterieure qui environne le feuillage & le cœur de la fleur, soit qu'il soit tout d'une piece, comme aux œuillets, soit que cette enveloppe soit partagée, comme dans les roses. Le safran n'a point de *calice*, & sa fleur sort même de la terre avant les feuilles.

CALIFOURCHON. adv. Jambe deçà, jambe delà. Les femmes ne vont point à cheval en ces pays-cy à *califourchon*. on met un soldat qui a fait quelque faute à *califourchon* sur un cheval de bois, dont le dos est fort aigu, & on luy attache des boulets aux pieds pour luy en faire sentir davantage l'incommodité.

CALINGUE, ou *Contrequille*. subst. fem. La piece de de bois qui s'étend de toute la longueur de la quille, sur laquelle sont assemblées toutes les costes du navire, & qui sert à les serrer & presser contre elle. On l'appelle aussi *carlingue* ou *escarlingue*.

CALIORNE. subst. fem. Terme de Marine. C'est un gros cordage qui sert à guinder & lever les fardeaux qu'on attache à differents endroit du vaisseau Il est ordinairement amarré sous les hunes du grand mast de bourcet, où il y a une grande poulie par où il passe.

CALLI. s. m. Terme de Relations. C'est un canal artificiel qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire jusqu'à Damiette. Il a 90. milles ou 50. lieuës de long, & quatre cannes de large. Les Bassas le font garder par des soldats, de peur que l'eau n'en soit divertie. Ils sont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs despens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre où l'on va observer la croissance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23. pieds, c'est une grande réjouissance, car alors toutes les terres sont inondées. Mais elles ne montent pour l'ordinaire qu'à 19. c'est cinq ou six toises de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Bassa avec grande ceremonie & magnificence.

CALLOSITE'. s. f. Petit calus qui se fait en quelque partie de la peau. C'est une chair blanche, solide, seche & sans douleur, qui est engendrée par congestion d'un excrement pituiteux desseché, ou melancolie aduste, qui couvre la circonference de l'ulcere, & occupe le lieu sur lequel se devroit engendrer la bonne chair. Le Chirurgien doit tâcher que les ulceres se referment sans *callositez*.

CALME. s. m. & adj. m. & f. Temps serain & tranquille, où il ne fait aucun vent qui puisse faire avancer les navires. Ce que les Mariniers craignent le plus en pleine mer, ce sont les *calmes* qui durent long-temps. l'air est *calme*, l'esté est une saison plus *calme* que l'automne. le *calme* est avantageux aux Galeres, & dangereux aux vaisseaux voiliers. Ce mot, selon Covarruvias, vient du Grec *kauma, calor, chaleur*. Quand il ne souffle point de vent, la chaleur est de beaucoup plus grande.

CALME, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le *calme* regne dans un esprit qui a une fois dompté ses passions, la sedition est appaisée, tout est *calme* dans l'Estat.

CALMER. v. act. Donner le calme. Il se dit tant au propre qu'au figuré: Neptune *calma* les flots; quand Enée navigeoit auprés de Carthage. Le Prince a *calmé* son Estat, il en a appaisé tous les troubles. la mer se *calme*. ce Prince estoit en colere, mais il s'est *calmé* à la fin.

CALMÉ, ÉE. part. & adj.

CALOMNIATEUR, IATRICE. s. m. & fem. Qui accuse faussement quelqu'un. Les *calomniateurs* doivent être condamnés severement en Justice. le nom que les Grecs ont donné au Diable, c'est celuy de *Calomniateur*.

CALOMNIE. subst. fem. Fausse accusation, medisance contre l'honneur en chose considerable. Dans les Coûtumes & vieux Titres on appelloit *calomnie*, l'action ou demande par laquelle on mettoit quelqu'un en Justice, soit au civil, soit au criminel; & se disoit même d'une legitime accusation. On l'a dit aussi de la peine ou amende imposée pour une action mal inten-

tée & sans fondement. Ce mot est tiré du Latin *calumnia*, qui signifie une *fausse accusation*, du verbe *calvo*, qui signifie *tromper, frustrer quelqu'un*.

CALOMNIER. verb. act. Accuser faussement. Les plus grands Saints ont été sujets à être *calomniés*.

CALOMNIÉ, ÉE. part. & adj.

CALOMNIEUX, EUSE. adj. Qui contient des calomnies. Ces escritures sont pleines de faits injurieux & *calomnieux*.

CALOMNIEUSEMENT. adv. D'une maniere calomnieuse. Il a obtenu un arrest qui l'a declaré faussement & *calomnieusement* accusé.

CALONIERE. s. f. Petit tuyau du sureau, ou d'autre bois creux, en forme de sarbatane ou de canon, dont se servent les enfans pour jetter des pois ou des tampons de papier masché, par le moyen d'un baston qu'ils font entrer par le derriere, & qu'ils poussent avec violence. *Caloniere* se dit comme *canoniere*, du mot de *canne*.

CALOT. s.m. C'est ainsi que les enfans nomment les noix, parce qu'on les appelle ainsi presque par toute la campagne, où on nomme aussi l'arbre qui les porte un *calottier*.

CALOTTE. s. f. Petite cale ou coëffe de cuir, de satin, ou d'autre estoffe, qui couvre le haut de la teste. On s'en sert particulierement quand on est en des lieux où on est obligé d'estre long-temps teste nuë. Les vieillards portent des *calottes* à oreilles. On porte aussi des perruques à *calotte*. La *calotte* rouge est une marque de dignité, car il n'y a que les Cardinaux qui en portent.

CALOTTIER. s.m. Marchand de calottes.

CALOYER. s. m. C'est un Moine ou Religieux Grec qui suit la Regle de St. Basile. Les *Caloyers* habitent particulierement le mont Athos, mais ils desservent presque toutes les Eglises d'Orient. Il n'a jamais été fait de reforme chez eux, car ils gardent exactement leur premier institut & vestement. Ils meinent une vie pauvre & retirée, ne mangent jamais de viande, & outre cela ils font quatre Carêmes & plusieurs autres jeûnes de l'Eglise Grecque. Dans la derniere necessité ils n'obtiennent pas même dispense de manger du beurre, du poisson, des œufs, & de l'huile. Il y en a qui ne mangent qu'une fois en trois jours, & d'autre fois en sept pendant leur sept semaines de Caresme. Tavernier. Ce nom se donne particulierement aux Religieux qui sont venerables par leur âge & leur retraite. Les Turcs donnent aussi quelquefois le nom de *Caloyer*, à leurs Dervis ou Religieux Turcs. Ce mot vient du Grec *kalos*, *bonus*, & *hiereus*, *Prestre*.

CALQUER. v. act. Terme de Peintres & de Graveurs, qui se dit lors qu'ils font un dessein dont le revers est marqué de couleur rouge ou noire, & qu'ils en marquent & tracent les traits sur une planche vernissée, sur une muraille ou autre matiere : ce qui se fait en passant legerement avec une pointe sur chaque trait du dessein qui laisse l'impression de la couleur qui est au dos sur la planche ou le mur, &c.

CALVANIER. s. m. Terme d'Agriculture. C'est un homme de journée qu'on prend pendant la moisson pour tasser les gerbes dans la grange. Un bourgeois qui donne sa terre à moitié fruits, est obligé de fournir des *Calvaniers* à son Metayer.

CALVILLE. Pomme fort rouge par la pelure, & qui est même rouge en une partie de la chair. Quand on hoche une pomme de *calville*, on entend le bruit que font les pepins.

CALVINISTE. s. m. & f. Heretique qui suit la doctrine de Calvin. En France on appelle les gens de cette Secte *Huguenots* & *Parpaillaux*. En Allemagne on les confond avec les Lutheriens & autres sous le nom de *Protestans*.

CALVITIE. s. f. Terme de Medecine. Cheute de cheveux qui ne peuvent plus revenir. La *calvitie* arrive enfin aux gens qui sont sur l'âge, ou qui ont desseché leur reste à force d'y mettre de la poudre.

CALUS, ou *Cal*. s.m. Durillon qui vient en quelque partie du corps humain par un travail continuel qui en fait espaissir la peau. Les Chapeliers ont des *calus* aux poignets, les Postillons aux fesses, les Tailleurs aux doits où ils mettent les ciseaux.

CALUS, se dit aussi d'une dureté qui se forme sur l'endroit où il y a eu fraction d'un os, la providence de la nature y ayant envoyé assez de matiere pour les consolider, & empescher qu'il ne se rompe derechef.

CALUS, se dit figurément en choses morales, en parlant de la dureté que l'ame a contractée contre toute sorte de tendresse. Il s'est fait un *calus* sur sa conscience, pour dire. Il s'est endurci au peché.

CALYPHE. subst. masc. La premiere dignité Ecclesiastique chez les Sarrasins. Ce mot est Arabe, & signifie *successeur* & *heritier* ; car en effet Abubeker étoit successeur de Mahomet, & cette dignité estoit hereditaire. Vatier dit qu'ils s'appelloient *Vicaires de Dieu*, & que les Soudans & les Rois Mahometans se prosternoient à leurs pieds pour les baiser : d'où vient que Vincent de Beauvais les appelle leur *Papes*.

CAM

CAMAGNE. Terme de Marine. Lit de vaisseau. Voyez *Cajutes*.

CAMAIEU. s. m. Pierre sur laquelle se trouvent plusieurs figures ou representations de paysages & autres choses par un jeu de la nature, en telle sorte que ce sont des especes de tableaux sans peinture. On le dit aussi de ces pierres precieuses, comme onix, sardoines & agathes, sur lesquelles les Lapidaires employent leur art pour aider la nature à perfectionner ces representations. Ce mot vient de *camehuia*, qui est un nom que les Orientaux donnent à l'onix, lors qu'en l'usant on trouve une autre couleur, comme qui diroit une *seconde pierre*. Les Latins ont dit aussi *camahutus* & *camahelus*. Du Cange.

CAMAIEU, se dit aussi d'un dessein fait par un Peintre, où il n'employe qu'une seule couleur, & où il observe les jours & les ombres, qui represente d'ordinaire des bas reliefs.

CAMAIL. s.m. Petit manteau que les Evêques portent par dessus leur rochet, qui ne s'étend que depuis le col jusqu'au coude. Il est noir, ou violet. Les Evêques assistent aux actes, aux ceremonies en *camail* & en rochet. Quelques-uns disent, comme Theophile Renault, que ce mot vient de *camelancius*, qui étoit une couverture de la teste faite de camelot. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *cap de maille* : car il est certain qu'il y avoit autrefois des couvertures de teste faites de mailles. Ainsi on voit dans l'Histoire de Bertrand du Guesclin, des Chevaliers bien armés de *camails*, qui repondoient à peu prés aux haussecols des derniers temps ; & la ressemblance a fait ainsi nommer les *camails* des Evêques. Du Cange.

En termes de Blason on a aussi appellé *camail* ou *mantelet*, une espece de lambrequin, dont les anciens Chevaliers couvroient leurs casques & leurs escus.

CAMALDOLI. s.m. Certain Ordre de Religieux établis en un desert, fondé par St. Romuald, qui ont pris leur nom du lieu où ils sont établis. Il y en a en France un Couvent auprés de Grosbois. Par leurs statuts leurs Maisons doivent estre éloignées de cinq lieuës des grandes villes.

CAMARADE. s. m. & fem. Qui loge en même chambre. Il se dit des gens de basse condition ou de bas age qui logent ensemble, ou qui ont fait

de societé ou amitié; & particuliérement des soldats, des laquais, des artisans, des escoliers qui vont ensemble à l'escole. Ce mot vient du Latin *camera, voute, chambre voutée*. On appelle *camarades*, ceux qui sont d'une même chambrée, ou qui sont compagnons.

CAMARADE, se dit quelquefois des superieurs aux inferieurs, & particulierement à la guerre, pour exciter les soldats à obeir, & à se faire suivre. Mes *camarades*, il faut donner dans ces retranchemens.

En termes de Guerre, on appelle une batterie par *camarades*, lors que plusieurs pieces de canon soit de la méme, soit de diverses batteries, sont braquées en méme temps contre un méme corps, & tirent ensemble.

On dit proverbialement & bassement, que des gens sont *camarades* comme cochons, quand ils ont fait souvent la débauche ensemble.

CAMARD. adj. & subst. Qui a le nez plat & enfoncé vers la racine. C'est la méme chose que *camus*. Ce mot vient du Latin *camurus*.

CAMBISTE. s. m. Terme de Banque & de Negoce, qui se dit des gens qui fournissent des lettres de change, ou qui en acceptent. Dans le change au pair il n'y a rien à gagner entre les *Cambistes*. Ce mot vient du Latin *cambio*.

CAMBOUIS. s. m. Vieux oing dont on a graissé les roues des carrosses, les presses d'Imprimerie, lors qu'il s'est corrompu par leur frequent mouvement. Les tasches du *cambouis* sont difficiles à faire en aller.

On appelle aussi *cambouis*, une composition faite avec les écorces des racines d'ormeau battues avec de la graisse de bouc, & du vieux oing. On s'en sert pour étancher les tonneaux qui suintent, pour graisser les vis des pressoirs, & à autres usages. Ce mot vient de *cambium*, qui est une espece de *colle* ou de *glu*.

CAMBRER. v. n. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel du bois qui se dejette, & qui ne se tient plus en droite ligne. Cette regle s'est *cambrée* par la secheresse. la menuiserie de ces volets, de ces portes, ne joint pas bien, parce que le bois s'est *cambré*.

CAMBRER, se dit aussi de la taille qui se fait par l'art sur le bois ou la pierre, quand l'ouvrage desire qu'il ne soit pas dressé uniment & en droite ligne, mais avec quelques inegalitez.

CAMBRÉ, ÉE. part. & adj.

CAMBRÉ, chez les Artisans, signifie aussi, Ce qui est creux ou concave, ce qu'on a creusé par art, qui n'est plus uni. Menage derive ce mot de *camuratus*, qui a été fait de *camurus*, qui signifie *curvus*, comme a remarqué Servius. D'autres le derivent de *camera*, qui signifioit *voute*, dont on a fait aussi *chambre*, parce qu'elles étoient autrefois faites en voute. Du Cange derive ce mot de *camberta*, qui est une espece d'arbrisseau, qui vient courbe, que les Allemands appellent *cambrek*.

CAMBRURE. s. f. L'estat de la chose cambrée. La *cambrure* des planches est necessaire quand on fait des bateaux.

CAMEADE. s. f. C'est une plante qu'on appelle autrement *Bois gentil*, *Poivre sauvage* ou *des montagnes*. La graine en est verte d'abord, puis elle devient rouge, & enfin noire quand elle est seche.

CAMELEON. s. m. Quelques-uns écrivent *Chamelion*. C'est un petit animal fait comme un lezard, si ce n'est qu'il a la teste plus grosse & plus large. Cet animal habite dans les rochers. Il a quatre pieds, en chacun trois doits; la queuë longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, aussi-bien qu'avec les pieds. Il a le mouvement tardif comme la tortuë, mais fort grave. Il y en a d'Egypte qui ont jusqu'à onze à douze pouces de long, y compris la queuë. Ceux d'Arabie & de Mexique ont six pouces seulement. Sa queuë est platte, le museau long. Il a le dos aigu, la peau plissée & herissée comme une scie depuis le col jusqu'au dernier nœud de la queuë, & une forme de creste sur la teste. Il a la teste sans col comme les poissons. Il fait des œufs comme les lezards. Son museau est fait en pointe obtuse. Il a deux petites ouvertures dans la teste qui luy servent de narines. Ses deux maschoires sont jointes par une ligne presque imperceptible. Ses yeux sont gros, & ont plus de cinq lignes de diametre, dont l'iris est isabelle bordée d'un cercle d'or, quoy que Jonston dise qu'elle luy manque. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun son. Sa langue est longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle est creuse & ouverte, semblable en quelque façon à la trompe d'un élephant: aussi quelques-uns l'appellent-ils *trompe*. Il la darde & retire promptement sur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme sur de la glu. Elle s'allonge & se retire comme un bas de soye sur la jambe. Il a 18. costes, & son espine a 74. vertebres, y compris les 50. de sa queuë. On trouve dans son ventre des pierres qu'il vuide avec les excremens. Il devient quelquefois si maigre, qu'on luy compte les costes, de sorte que Tertullien l'appelle une *peau vivante*. Elian, Gesner, & Aldroandus disent qu'il se deffend du serpent par un festu qu'il tient dans sa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il est en repos & a l'ombre, est d'un gris bleuastre. Aristote dit que sa couleur naturelle est le noir. Il y en a aussi de jaunes, & d'autres verds qui sont plus petits. Quand il est exposé au soleil, ce gris se change en un gris plus brun tirant sur le minime, & ses parties moins éclairées se changent en diverses couleurs qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doit, dont il y en a quelques-unes de couleur isabelle. Les grains de sa peau non esclairez ressemblent aux draps meslez de plusieurs couleurs. Quelquefois quand on le manie il paroist marqueté de taches brunes qui tirent sur le verd. Si on le met sous un chapeau noir, il paroist violet. Si on l'enveloppe dans du linge, aprés y avoir été deux ou trois minutes, on l'en retire blancheastre; mais cela ne luy arrive pas toûjours, & il ne prend point la couleur des autres estoffes dans lesquelles on l'enveloppe, & sa couleur ne change seulement qu'en quelques parties de son corps. Monconys dit avoir observé que le *cameleon* étant au soleil, paroist verd, quoy qu'il soit en un lieu où il n'y a point d'herbe; qu'à la chandelle il paroist noir, quoy qu'on le mette sur du papier blanc; & qu'étant enferme dans une boëste, il devient jaune & verd: & il soûtient qu'il ne prend jamais que ces quatre couleurs. Les uns disent que ce changement de couleur se fait par suffusion, comme Seneque; d'autres par reflexion, comme Solin; d'autres par la disposition des particules qui composent sa peau, comme les Cartesiens. Ce que dessus est tiré pour la plus-part des Memoires de Mr. Perrault, qui en a fait des dissections.

On dit figurément, qu'un homme est un *cameleon*, quand il change d'advis ou de resolution, de parti; à cause qu'on a creu faussement jusqu'icy que le *cameleon* changeoit de couleur à tout moment. On dit aussi de celuy qui apparemment n'a pas dequoy vivre, que c'est un *cameleon*, qu'il vit de vent, à cause de la vieille erreur où on étoit que le *cameleon* en vivoit.

Le *cameleon* est la matiere d'une serieuse meditation que fait Tertullien sur la fausse apparence, & il le propose comme le symbole des trompeurs & des fanfarons,

farons. Ce mot signifie *petit lion*, ou *chameau-lion* chez les Grecs, selon l'etymologie d'Isidore. Licetus croit que ce nom luy a été donné, à cause que comme le lion chasse aux autres bestes, de même le *cameleon* chasse aux mouches : par la même raison qu'un certain ver qui chasse & prend les fourmis, qu'Albert le Grand a descrit, est appellé *formica-leo* ; & qu'une petite escrevisse de mer est nommée *lion*, parce qu'elle est de la couleur du lion, à ce que disent Pline & Athenée.

Matthiole rapporte plusieurs superstitions des Anciens touchant le *cameleon*. Ils ont dit que sa langue qu'on luy avoit arrachée étant en vie, servoit à faire gagner le procés de celuy qui la portoit : qu'on faisoit tonner & pleuvoir, si on brusloit sa teste & son gosier avec du bois de chesne, ou si on rostissoit son foye sur une tuile rouge : que si on luy arrachoit l'œuil droit étant en vie, cet œuil mis en laict de chevre ostoit les tayes : que sa langue liée sur une femme enceinte, la faisoit accoucher sans danger : que sa maschoire droite ostoit toute peur & frayeur, étant portée sur soy : & que sa queuë arrestoit des rivieres. Ce qui monstre que les Naturalistes on dit des choses aussi fabuleuses que les Poëtes. Pline dit que Democrite avoit fait un livre entier de ces superstitions. Et Solin dit, qu'il y a une telle antipathie entre le corbeau & le *cameleon*, que celuy-là meurt incontinent aprés qu'il a mangé de sa chair : ce qui est faux; quoy que quelques Modernes assûrent que le *cameleon* pour éviter les serpents monte sur des arbres, & que de là il les espie pour les faire mourir par sa bave qu'il laisse tomber sur eux. Pline s'est aussi fort trompé, quand il a dit qu'il y avoit des *cameleons* qui étoit aussi grands que des crocodiles.

CAMELOT. s. m. Estoffe faite ordinairement de poil de chevre, avec laine ou soye. *Camelot* de Hollande, de Lisle. *Camelot* ondé, ou calandré, ou non ondé, sans ondes. *Camelot* à eau, ou avec apprest, sans eau, ou sans apprest. Menage tient que ce mot vient de *zambelot*, qui est un mot Levantin qui se dit des estoffes faites d'un poil fort delié, qui se tire de certaines chevres qu'on trouve en quelques endroits de Turquie, dont Scaliger fait mention, & Busbec en ses Voyages : d'où vient qu'on a dit du *camelot* de Turquie. D'autres le derivent de l'Italien *ciambellotto*. Bochart dit que le mot de *zambelot* est corrompu de l'Arabe *giamal*, qui signifie un *chameau*. Aussi a-t-on appellé proprement *camelot*, l'estoffe qui se fait de poil de chameau.

On dit proverbialement d'un homme qui a pris de mauvaises habitudes qu'on ne luy peut faire quitter, qu'il est comme le vieux *camelot*, qu'il a pris son pli.

CAMELOTÉ, ÉE. adj. Estoffe tissuë ou ondée en forme de camelot.

CAMELOTINE. s. f. Petite estoffe faite à la maniere du camelot. On dit aussi du *camelin* d'Amiens.

CAMERIER. s. m. Premier Officier de la chambre d'un Cardinal, d'un Prelat Italien, qu'on appelle autrement *Maistre de Chambre*.

CAMERLINGUAT. s. m. Dignité ou charge de Camerlingue.

CAMERLINGUE. s. masc. Cardinal qui regit l'Estat de l'Eglise, & administre la justice. C'est l'Officier le plus éminent de la Cour Romaine, parce que tout le bien du St. Siege est administré par la Chambre dont il est le President. Le Siege vacant, il fait battre monnoye, & marche en cavalcade accompagné de la garde des Suisses & autres Officiers, & il publie des Edits. Il a sous luy un Tresorier, & un Auditeur appellés *Generaux*, qui ont une jurisdiction separée, & douze Prelats appellé *Clercs de Chambre*. Du Cange dit qu'on a aussi appellé *Camerlingues*, les Tresoriers du Pape, & des Empereurs.

CAMION. s. m. Espingle deliée pour attacher des toiles fines, ou autres choses delicates.

CAMION, se dit aussi des griffes des chats, à cause qu'elles sont petites & fort pointuës.

CAMION, se dit aussi d'une espece de petite charrette ou haquet, qui est traisnée par deux hommes, & qui sert à transporter des balots & marchandises par la ville.

CAMISADE. s. f. Terme de Guerre. C'est une attaque qu'on fait par surprise aux ennemis la nuict ou vers le point du jour, aux temps qu'ils prennent leurs chemises. Ce mot vient du signal qu'on s'est donné en quelque attaque de nuit pour se reconnoistre, en mettant une chemise sur ses armes.

CAMISOLE. s. f. C'est la même chose qu'une *chemisette*. Petit vestement qu'on met la nuit, ou pendant le jour, entre la chemise & le pourpoint pour être plus chaudement. Il ne va d'ordinaire que jusqu'à la ceinture. Il s'en fait de toile, de futaine, de cotton, de rattine, de chamois, de soye, d'ouate, &c.

CAMOMILLE. s. f. Petite herbe odoriferante dont on fait de l'huile. Sa tige est de la hauteur d'un palme, qui a plusieurs concavitez d'où sortent ses feuilles en grande quantité, fort menuës & petites. Ses fleurs sont jaunes au milieu, & environnées en dehors de feuilles blanches, jaunes ou rouges : ce qui fait que Dioscoride en a fait trois especes. Celle qui a la fleur rouge est la meilleure, qu'on appelle *heranthemos*. Les Apothicaires ne se servent que de celle qui a des fleurs jaunes au dedans environnées de feuilles blanches au dehors. En Latin *camomilla*, *antemis*, ou *chamæmelum*. Matthiole dit que les Grecs luy ont donné ce nom à cause qu'elle a l'odeur de pomme.

CAMOUFLET. s. m. Fumée qu'on souffle au nez d'un homme qui sommeille par le moyen d'un cornet de papier allumé par un bout. C'est une malice que font des pages & des laquais de donner des *camouflets*. On disoit autrefois *chaumoufler*. Borel derive ce mot de *musle*, parce que c'est un parfum odieux qu'on souffle dans les narines, pour esveiller les endormis.

CAMP. s. m. Ample terrain où une armée plante le picquet pour se loger sous des tentes & des huttes. Il est quelquefois couvert d'un retranchement, quelquefois il se deffend par le seul avantage du poste. On a fait aussi des fermetures de *camp* avec des chevaux de frise accrochez ensemble, comme faisoit le vieux Prince d'Orange, ainsi que témoigne Jean Errard. La teste du *camp* est le terrain qui fait face vers la campagne, où l'on monte le biouac. Rhoe en descrivant le *camp* du Mogol dit qu'il a bien vingt mille d'Angleterre de circuit, & enferme plus d'espace que la plus grande ville de l'Europe : qu'il est composé de 800. mille hommes, & de quarante mille élephants ; & que toutes ses tentes sont dressées en quatre heures.

CAMP VOLANT, est une petite armée composée de Cavalerie & d'Infanterie, qui tient la campagne, & qui fait de continuels mouvements pour surprendre quelques places de l'ennemy, ou le tenir en haleine, ou l'empêcher de s'attacher à quelque entreprise.

CAMP, se prend quelquefois pour l'armée même : d'où vient que ses principaux Officiers sont nommez *Mareschaux de Camp*, *Mestres de Camp*, *Aides de Camp*.

CAMP, se dit aussi du lieu fermé de barrieres, où combattoient les anciens Chevaliers dans les joustes & tournois. Il fut mis hors du *camp*. Il entra dans le *camp*.

CAMPAGNARD, ARDE. adj. & subst. Celuy qui

qui vit noblement à la campagne, qui n'a point hanté la Cour, ni le beau monde des villes. On reconnoit bientôt à Paris les Gentilshommes *campagnards*. on y raille fort les Dames *campagnardes*.

CAMPAGNE. s. f. Vaste étenduë de terre où il n'y a ni villes, ni montagnes, ni forests, ou autre chose qui empesche la liberté de la vüë. Les *campagnes* de Beauce, de Champagne. aprés que vous aurez passé cette vallée, vous trouverez une belle plaine, vous serez en rase *campagne*. la *campagne* de Rome.

CAMPAGNE, se dit aussi de tout ce qui est dehors des villes. Ce bourgeois est allé en sa maison de *campagne*. on luy a ordonné de prendre l'air de la *campagne*. un Noble de *campagne*, est un Gentilhomme qui demeure hors des villes. un habit de *campagne*, est un gros habit de fatigue qu'on porte aux champs. Le bien de la *campagne* ne vaut rien. la *campagne* est ruinée, &c.

CAMPAGNE, en termes de Guerre est le temps de chaque année où on peut tenir les troupes en corps d'armée. Les Allemands commencent leur *campagne* fort tard, & attendent la recolte. Les François la commencent quelquefois dés l'hiver. Cet Officier a quinze *campagnes* sur la tête, c'est à dire, est dans le service depuis quinze ans. En ce sens on le dit aussi pour designer une certaine année où on a fait quelque notable exploit de guerre. La *campagne* de Lisle. la *campagne* de Cambray. on a fait une heureuse *campagne*, quand on a réüssi dans ses entreprises.

On dit aussi, Mettre en *campagne*, pour dire, Faire sortir les troupes des garnisons pour les mettre en corps d'armée. Tenir la *campagne*, être maître de la *campagne*, pour dire, Estre maître du pays, faire retirer les ennemis dans leurs garnisons.

Battre la *campagne*, se dit des Chasseurs, qui tiennent un grand espace d'une plaine pour en faire lever le gibier. On le dit aussi des batteurs d'estrade, qui vont aux nouvelles pour découvrir les ennemis.

On dit figurément, qu'un Orateur, qu'un Auteur bat la *campagne*, quand il dit beaucoup de choses inutiles qui ne prouvent rien, qui ne viennent point à son sujet.

On appelle une piece de *campagne*, un canon de mediocre grosseur qui peut aisément suivre l'armée dans sa marche, qui sert dans les battailles, & à la tête d'un camp.

On dit encore, qu'on a mis tous ses amis en *campagne* pour faire une telle affaire, pour dire, qu'on a employé tous ses amis, qu'on les a envoyez deçà & delà pour la faire réussir : qu'on a mis des Sergens en *campagne* pour prendre un criminel, &c. qu'on a mis biens des gens en *campagne*, des espions en *campagne*, pour découvrir des nouvelles de quelque chose.

On dit aussi d'un homme prompt & colere, que quand on luy dit quelque chose qui ne luy plaist pas, qu'aussi-tôt il se met en *campagne*, pour dire, qu'il s'échape, qu'il s'emporte.

CAMPANE. subst. fem. Crespine de fil d'or, ou d'argent, ou de soye, qui se termine en petites houppes façonnées, & qui representent une cloche. On en met aux pentes d'un lit, aux imperiales de carrosse, & aux autres endroits où on veut mettre de riches crespines.

CAMPANE, en termes d'Architecture, signifie aussi le chapiteau Corinthien ou composite qui represente un panier ou corbeille entourée de feüilles. Il se dit aussi de certains petits ornements qu'on appelle autrement *larmes* ou *gouttes*.

CAMPANETTE. Nom de fleur. Voyez *Narcisse*.

CAMPEMENT. s. m. Logement d'une armée dans ses quartiers, quand elle tient la campagne. La grande science d'un General, c'est de bien sçavoir faire ses *campements*. Les bons *campements* doivent avoir la commodité des eaux & des fourrages, & les facilitez de se couvrir & de se retrancher.

CAMPER. v. act. Arrêter & loger son armée dans quelque poste à la campagne. Les Romains *campoient* toute l'année. ce General a *campé* son armée, a placé son camp devant une telle ville, il a fait mine de l'assieger.

CAMPER, se dit figurément de ceux qui se viennent placer hardiment en quelque lieu. Ce flatteur s'est venu *camper* dans la maison d'un tel Seigneur, d'où on ne le peut chasser. il s'est venu *camper* dans un fauteüil au milieu de l'assemblée.

CAMPER, se dit encore de ceux qui n'ont point de logis certain, & qui vont coucher aujourd'huy en une maison, & demain dans l'autre, comme font les filous & vagabonds, & les Courtisannes.

On dit encore, qu'un homme est bien *campé* sur ses jambes, quand il est en une posture ferme & assûrée, convenable aux exercices qu'il veut faire, comme de sauter, lutter, de faire des armes.

CAMPÉ, ÉE. part. & adj.

CAMPHRE. s. m. C'est la gomme d'un arbre qui croist aux Indes dans les montagnes maritimes & dans l'Isle de Borneo, lequel est de telle hauteur & largeur, qu'un escadron de cent hommes pourroit demeurer dessous à l'ombre, & on en fait de grands cofres qui viennent du Japon. On dit qu'il sort en plus grande abondance durant la tempête & les tremblements de terre. Il degoutte de cet arbre comme fait la gomme. Il y en a de plusieurs sortes ; car on en trouve une entre les veines du bois, & une autre qui sort par l'écorce rompuë, comme resine, & demeure attachée à l'arbre. Elle est rouge d'abord, & devient blanche, ou par la chaleur du Soleil, ou à force de feu. Il y en a une brune & obscure qui est moins estimée. Il y a aussi un *camphre* en rose, qui n'a point passé par le feu ; & un autre qui a été purifié & blanchi, & fait par sublimation. Le *camphre* est si subtil, que souvent de soy-même il se resout en fumée. Il est si odorant, que sur les lieux on s'en sert en guise d'encens. Pour être bon, il doit être blanc, pur, reluisant, transparent, de forte odeur ; & il faut qu'il devienne moüillé, quand on le met sur un pain chaud. On a trouvé depuis peu en Ceylan, que la racine de l'arbre de cannelle produit d'aussi bon *camphre* qu'aucun du Japon, ou de la Chine, comme témoigne l'Histoire de la Societé d'Angleterre. Quelques-uns, comme Fuchsius, croyent que c'est un bitume des Indes. On l'appelle en Latin *camphora*, qui vient du mot Hebreu *copher*.

On fait du *camphre* artificiel avec de la sandaraque & du vinaigre blanc distillé, qu'on met durant 20. jours dans le fumier de cheval, & qu'on laisse aprés au Soleil pendant un mois pour secher, & on trouve le *camphre* fait comme une croûte de pain blanc, qu'on appelle autrement *gomme de genevre*, *vernis blanc*, ou *mastic bien pulverisé*. La Chymie ne travaille point sur le *camphre*, puis qu'il surmonte en pureté, en subtilité, en volatilité & en penetration tout ce qu'on en pourroit tirer par la destillation ; & on ne peut enchirir sur sa perfection. Sa diaphaneité est grande, & sa blancheur égale celle de la neige. Son goût acre, & son odeur forte témoignent sa volatilité. Son inflammabilité dans l'eau, & sa totale consomption, sans laisser aucune trace au vaisseau dans lequel on l'allume, monstrent sa pureté & la subtilité de ses parties. On a fait ce proverbe sur le *camphre*:

Camphora per nares castrat odore mares,

Mais ce proverbe est contraire au dire de Scaliger, & aux experiences de Tulpius.

La principale qualité du *camphre* est de retenir & de conserver un feu inextinguible qui brûle dans l'eau, sur la glace & dans la neige, à cause qu'il est d'une nature fort tenuë & grasse, jusques-là que si on en jette dans un bassin sur de l'eau de vie, & qu'on les fasse boüillir jusqu'à leur entiere évaporation dans quelque lieu étroit & bien fermé,& que par aprés on y entre avec un flambeau allumé,tout cet air renfermé conçoit en un moment le feu,qui paroît comme un éclair sans incommoder le bâtiment, ni les spectateurs.

CAMPOS. s. masc. Terme de College. Congé qu'on donne aux écoliers pour sortir, pour aller aux champs, & se divertir. On le dit aussi de ceux qui sont sujets & attachez à quelque travail.Les Clercs n'ont *campos* que les Dimanches & Fêtes.

CAMUS, USE. adj. Quelques-uns disent *Camard,arde*. Qui a le nez petit,creux & enfoncé du côté du front. Les Tartares aiment les beautez *camuses*,& les trouvent tant plus belles, tant moins elles ont de nez. La femme du Grand Cinghis Kam n'avoit presque que deux trous au lieu de nez, comme témoigne Rubruquis. On le dit aussi de quelques animaux, comme des chiens, dont la beauté est d'être *camus*. On le dit encore de quelques poissons, sur tout des dauphins. Quelques-uns ont derivé ce mot de *simus* Latin, ou de *camurus*, qui est interpreté *curvus* ou *courbé* par Servius. Menage dit qu'il vient du Grec *kampi*.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *camus*, qu'on l'a rendu bien *camus*, pour dire, qu'il a été bien trompé,qu'il est déchû de ses pretentions, qu'il est bien honteux. On dit aussi par un proverbe contraire, qu'il a eu un pied de nez.

CAN

CANAILLE. s. f. Terme collectif. Il se dit de la populace, des gens qui n'ont ni naissance, ni bien, ni courage. On a cassé ce regiment, parce qu'il n'étoit composé que de *canailles*, de lâches, de poltrons. il n'y a que la *canaille* qui profite dans les émotions publiques. un meneur d'ours est suivi de la *canaille*, de plusieurs petits enfants. Ce mot vient, selon Menage, de *canalia*, comme qui diroit une *bande de chiens*. D'autres le derivent de *canicola*, ou *canalis*, qui étoit un lieu à Rome où les gens de basse condition s'assembloient. Lipse dit qu'il vient du mot de *chien*, à cause d'une vieille coutume qui vouloit que ceux qui étoient condamnez au supplice portassent un chien pour marque d'infamie.

CANAL. s. m. Le lit d'une riviere, d'un ruisseau, que la nature a fait pour écouler les eaux, pour arroser les terres, &c. Le *canal* de la Seine est fort large, fort profond en tel endroit. la riviere se divise là en deux bras ou *canaux*.il faut faire passer les bateaux par le grand *canal*. Ce mot vient de *canol*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

CANAL, se dit aussi des eaux qui sont contenuës dans ces cavitez. Les rivieres enflent leur *canal* à la fonte des neiges, pendant la pesche des estangs, aprés de longues pluyes.

CANAL,se dit des conduits artificiels qu'on creuse dans les terres, soit pour faire communiquer des rivieres les unes aux autres,soit pour les affoiblir quand elles sont trop fortes,soit pour en recevoir les eaux superfluës,ou pour dessecher des marais. La Hollande, la Flandre,sont toutes coupées par *canaux*. le *canal* de Briare joint la Seine à la Loire par 42. esclusés. le *canal* de Languedoc fait la communication de la mer du Ponant avec celle du Levant. l'Issel est un canal fait par art pour détourner les eaux du Rhin.

CANAL, se dit aussi de ces conduits d'eaux qu'on fait pour l'embellissement des jardins, qui sont le plus souvent revêtus de pierre. Le *canal* de Versailles,de Fontainebleau. ce Seigneur a bien du poisson dans les *canaux* de son jardin.

CANAL, se dit aussi de quelques bras de mer, ou des eaux qu'elle pousse dans les terres.Le *canal* de Constantinople commence aux Dardanelles. le grand *canal* de Venise.

On dit en termes de Marine, que les Galeres font *canal*,lors qu'elles s'éloignent de la terre, qu'elles côtoyent ordinairement, pour aller en pleine mer, comme de Marseille droit à Malthe. On le dit aussi de tous les bâtiments de bas bord, quand ils passent quelques nuits au large de la mer sans approcher de la terre.

CANAL, se dit aussi d'un aqueduc de pierre ou de brique pour conduire des eaux, & les tenir dans une pente suffisante pour les faire couler. Le *canal* d'Arcueil amene les eaux de Rongis à Paris. les Romains faisoient venir des fontaines de 40. lieuës par de semblables *canaux*.

On fait aussi des *canaux* de plomb, de potterie, de bois d'aulne, de fer fondu, pour conduire les eaux par dessous terre.

CANAL, se dit aussi des petits conduits qui sont naturellement dans la terre, par où coulent les eaux qui font les sources, par où s'élevent les vapeurs qui forment les mineraux & les metaux.

On appelle aussi *canaux*, les conduits qui sont dans le corps des animaux par où le sang circule, ou par où passent les autres humeurs, comme les veines, les arteres. On dit particulierement, le *canal* de la verge, pour dire, le conduit de l'urine. Malherbe a dit aussi le *canal* des yeux, par où s'écoulent les larmes.

> Et qu'un cœur affligé,
> Par le *canal* des yeux vuidant son amertume,
> Cesse d'être allegé.

CANAL, se dit aussi figurément en choses morales, des voyes qu'on choisit pour conduire une affaire, pour la faire réüssir. Vous avez choisi l'entremise d'un tel pour presenter vôtre placet, c'est un mauvais *canal* pour le faire réüssir. les Ministres sont les *canaux* par où s'écoulent les faveurs des Princes sur leurs sujets.

CANAL, en termes de Manege, se dit de la concavité qui est au milieu de la mâchoire inferieure de la bouche du cheval, qui est destinée à placer la langue, & qui se termine aux dents mâchelieres. C'est dans ce *canal* que croissent les barbillons.

CANAL, en termes d'Architecture, se dit d'une partie du chapiteau Ionique, qui est un petit creux en forme de *canal*, qui regne au dessous du tailloir tout le long de la volute.

Les Maçons appellent aussi *canal*, le tuyau de plomb qui sert à conduire les eaux pluviales depuis le toit jusqu'en bas.

CANAPE. subst. masc. Espece de chaise à dos fort large où il peut s'asseoir deux personnes fort à l'aise. Ce mot est fort nouveau dans la Langue,& quelques-uns l'appellent *sopha* : c'est ce que les Latins appelloient *bisellium*.

CANAPSA. s. m. Sac que portent les pauvres soldats ou voyageurs sur le dos attaché avec des bretelles, où toutes leurs hardes sont contenuës. Ce mot, selon Menage, vient de l'Allemand *knabsack*, qui est composé de *sack* & de *knab*, qui signifie toutes sortes de choses seches bonnes pour manger.

CANARD. s. m. Oiseau aquatique, dont la cane est la femelle. Le *canard* domestique qu'on nourrit prés des

des moulins est peu estimé, & on l'appelle *barbotteur*, parce qu'il trempe toûjours son bec dans la bourbe. Les *canards* sauvages volent en trouppe l'hiver sur les estangs, & sentent la poudre de fort loin. On les appelle autrement *oiseaux de riviere*. Les *canards* mangent des crapauds.

CANARD, se dit aussi d'un chien qui a le poil épais & frisé, qui va à l'eau, & qu'on dresse à aller aprés les canes. On les appelle aussi *barbets*.

On dit proverbialement, Donner des *canards* à quelqu'un, pour dire, luy en faire accroire, ne luy pas tenir ce qu'on luy avoit promis, tromper son attente.

BOIS CANARD, se dit des pieces de bois qui s'arrêtent dans les ruisseaux où on les fait flotter à bois perdu. Les Marchands ont quarante jours pour faire pescher leurs *bois canards*.

CANARDER. v. act. Tirer sur quelqu'un un coup d'arme à feu avec avantage & sans être vû, comme par une guerite, derriere une haye, &c. Les ennemis nous *canardoient* à travers ces palissades.

CANARDIERE. s. f. Petit lieu couvert preparé dans un estang ou marais, où le Chasseur se cache ou se hutte pour tuer beaucoup de canards par le moyen d'un canard privé & des rets saillants.

CANARIE. s. f. Espece d'ancienne danse que quelques-uns croyent venir des Isles Canaries, & qui, selon d'autres, vient d'un balet ou mascarade dont les Danseurs étoient habillés en Rois de Mauritanie, ou Sauvages. En cette danse on s'approche, & on se recule les uns des autres, en faisant plusieurs passages gaillards, estranges & bisarres qui representent des Sauvages.

CANCELLER. v. act. Barrer une obligation, un acte, pour les rendre nuls, en passant la plume de haut en bas ou de travers sur les signatures : ce qui fait une espece de chassis que les Latins nomment *cancelli*. Ce mot vient du Grec *kinklizo*, qui signifie proprement, Environner une chose de quelque treillis, afin qu'on n'en puisse pas approcher.

CANCER. s. m. Terme de Medecine. C'est une maladie qui vient dans les chairs, & qui les mange petit à petit comme une espece de cangreine. C'est une tumeur dure, inégale, raboteuse, ronde & immobile, de couleur cendrée, livide ou plombine, environnée de plusieurs veines apparentes & tortuës, pleines d'un sang melancolique & limonneux ; qui ressemblent au poisson appellé *cancer* ou écrevisse. Elle commence sans douleur, & paroist d'abord comme un pois chiche ou une petite noisette ; mais elle croist assez vite, & devient fort douloureuse. Les *cancers* viennent aux parties glanduleuses & lâches, comme aux mammelles & aux emonctoires. En Grec *karkinos*, qui signifie aussi *écrevisse*. Ce mal a grand rapport avec cette sorte de poisson, en ce que quand une fois il a pris pied dans un corps, il est presque impossible de l'en chasser ; de même qu'il est difficile d'arracher des pinses de l'écrevisse ce qu'elle a une fois attrappé.

CANCER, est aussi un des signes du Zodiaque, où quand le Soleil est parvenu vers le 21. Juin, il est au Solstice d'été. C'est une Constellation qui a 13. étoiles, selon Ptolomée ; selon Kepler 17. & selon Bayerus 35. qui sont de la nature de Mars & de la Lune: aussi le *Cancer* est-il la maison de la Lune. Il a été ainsi nommé, à cause qu'il represente un cancre ou écrevisse, & que le Soleil commence à reculer ou à retourner vers l'Equateur quand il y est arrivé, à la maniere des écrevisses.

CANCRE. s. m. Ecrevisse de mer, d'estang, ou de riviere couverte d'écailles dures, & qui va à reculons. Le *cancre* a le corps rond. Il y en a de terrestres & de marins. Ceux-cy s'appellent *granci* à l'égard des mâles ; & les femelles *macinettes*. Il y en a que Rondelet appelle *mages*, qu'on nomme en Italie *grancevoles* ; d'autres *squaranckon*, ou *granciperro*, qui sont divers animaux aquatiques de même espece, aussi-bien que les langoustes, les squilles & les écrevisses ; qui ont pourtant quelque difference. Le *cancre*, quoy qu'il vive dans l'eau, ne nage point, non plus que l'hippopotame. En Latin *cancer*, *gamarus*.

Il y a une espece de petit *cancre* qu'on appelle *Bernard l'hermite*, qui est roux de couleur, qui se prend en menuisaille avec les autres poissons, & qui ressemble aux araignées. Il a deux petites cornes deliées, & deux gros yeux au dessous, & plus bas un os environné de petits poils qui luy servent de moustache. Il a pardevant deux pieds fourchez qui luy servent de mains, & deux derriere de chaque côté, & un tiers au milieu. Aristote & Ælian disent qu'il naist tout nud, mais qu'il se loge dans l'écaille d'un autre poisson qu'il trouve vuide ; & quand il grossit, il en cherche une plus grande.

CANCRE, se dit proverbialement d'un homme pauvre qui n'est capable de faire ni bien, ni mal. Cet homme est un gueux, un *cancre*, un pauvre *cancre*.

CANDELABRE. s. m. C'est un grand chandelier de sale ayant plusieurs branches, fait à la maniere des Anciens. Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CANDELETTE. s. f. Terme de Marine, est une corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre sur les bosseurs.

CANDEUR. s. f. Bonté sincere, franchise d'ame. Cet homme a une *candeur* d'ame qui ne luy a jamais fait déguiser la verité. Il procede en toutes ses affaires avec beaucoup de *candeur* & d'honnêteté. Ce mot vient du Latin *candor*.

CANDIDAT. subst. m. Celuy qui brigue quelque charge, qui aspire à entrer dans quelque corps. Ce mot vient du Latin. Car ceux qui briguoient à Rome les Magistratures, étoient appellez *Candidati*. On a appellé aussi du temps de l'Empereur Gordien *Candidati*, des soldats de la Garde de l'Empereur qui étoient choisis de toutes les Legions, qui étoient fort considerez à la Cour. Saint Augustin, Ausone & Claudien en parlent. Tertullien appelle ceux qui demandoient le Baptême, *Candidatis Dei*.

CANDIDE. adj. m. & fem. Qui est franc, sincere, qui aime la verité. Un honnête homme doit être *candide*, avoir l'ame *candide*.

CANDIDEMENT. adv. D'une maniere candide. Il y a peu de gens qui parlent *candidement*, quand ils veulent faire quelque troc ou quelque vente.

CANDIR. v. n. Terme de Confiseur, qui se dit des confitures dont le sucre s'épaissit & se glace sur la surface des vaisseaux. Les confitures qui ne sont pas bien cuittes se *candissent*.

CANDI, IE. part. & adj.

On appelle Sucre *candi*, une preparation de sucre qui se cristalise : ce qui se fait en le fondant jusqu'à six ou sept fois. On ordonne pour le rheume du sucre *candi*. Ce mot vient de *canditum*, qui a été fait de *canditus*, à cause que c'est du sucre blanchi & épuré. D'autres disent que ce mot vient de l'Isle de Candie. D'autres tiennent qu'il vient de *elkendit*, mot Arabe qui signifie du *sucre* en general. Menage.

CANDOU. s. m. Arbre qui croît aux Maldives, qui a cette proprieté, qu'en le frottant contre un autre semblable, il en sort du feu, quoy qu'il soit extremement mol & leger, & plus que le liege. On s'en sert comme ici d'un fusil. Il est gros comme un noyer, approchant de la feuille du tremble, & aussi blanc. Il ne porte aucun fruit, & n'est pas bon à brûler. Pyrard.

CANE. subst. fem. Oiseau bon à manger, qui se nourrit prés des moulins, des étangs, des marais, qui marche en trouppe, & en inclinant le corps deçà & delà. Ce mot, selon Menage, vient de *ana* ou *anas*, dont les Italiens ont fait aussi *anatra*, & les François *canard* & *canarder*.

On dit proverbialement, Il n'y a que le bec à orler, & c'est une *cane*, à ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes choses, quoy qu'elles soient difficiles, & longues à faire. On dit aussi, qu'un homme fait la *cane*, pour dire, qu'il recule par lâcheté dans les entreprises perilleuses, ou qu'il manque à ce qu'il s'étoit vanté de faire, à cause que les *canes* sont si timides, qu'elles baissent la tête en passant par une porte, quelque haute qu'elle soit. On dit aussi, Quand les *canes* vont aux champs, les premieres vont devant, à ceux qui demandent trop souvent, quand sera-ce?

CANEPETIERE. s. f. C'est un oiseau de campagne qui ressemble à une outarde, sinon qu'il est plus petit, & qui est delicieux à manger comme le faisan.

CANEPIN. s. m. Peau deliée qu'on leve de dessus la peau de mouton aprés qu'elle a été quelque peu dans la chaux. C'est ce qui répond à ce que l'Anatomie appelle dans l'homme *épiderme*. C'est de cette peau qu'on fait des éventails & des gants de femmes, & qu'on appelle autrement *gants de cuir de poule*. On appelle aussi *canepin*, une petite pelure bien deliée qu'on prend au dedans de l'écorce du tilleul, ou du dehors de l'écorce du bouleau, dont les Anciens se servoient pour écrire.

CANETILLE. subst. fem. Terme de Broderie. Petite tresse qui sert à chamarrer ou à broder un habit. Il s'en fait de platte & de ronde, de soye, d'or, ou d'argent.

CANETTE. s. f. petite cane. *Oreanette*. Voyez *Or*.

CANETTE. s. f. Terme de Blason, qui se dit des petites canes qui se representent comme les merlettes, avec les ailes serrées, horsmis qu'elles ont bec & jambes: ce que les merlettes n'ont pas.

CANETER. v. n. Marcher en inclinant le corps à droit & à gauche à la maniere des canes.

CANEVAS. s. m. Grosse toile & serrée dont on se sert pour doubler les pourpoints & les corps de juppe pour les tenir en état. Ce mot vient de *cannabaceus*, qui a été fait de *cannabis*. Menage. A Lyon on appelle encore *Marchands Cannebassiers*, les Marchands de grosse toile.

CANEVAS, est aussi une toile grosse, mais fort claire, & tissuë fort regulierement en petits carreaux, dans lesquels on passe des fils d'or, de laine, ou de soye, pour faire des ouvrages de tapisserie.

On appelle figurément *canevas*, les premieres paroles qu'on donne, sur lesquelles on compose un air, pour en faire aprés de plus regulieres. On le dit aussi des memoires qu'on donne pour écrire quelque ouvrage, & le reduire en un état plus poli, comme un Panegyrique, une Histoire particuliere, un plan d'un Poëme, d'un Roman. Mezeray a fait le *canevas* du Dictionaire de l'Academie.

CANGRAINE, ou *Gangreine*. s. f. C'est une disposition de la chair qui tend à mortification de la partie blessée, qui n'est pas encore morte, ni privée de tout sentiment, mais qui se meurt peu à peu, ensorte que si on n'y met ordre, elle se mortifiera jusqu'à l'os. Quand cette mortification est parfaite, les Grecs l'appellent *sphakelos* ou *nekrosis*, les Latins *sideratio*, les Arabes *esthiomenos*, & le vulgaire le feu *St. Antoine*, ou *de St. Marcel*. Elle se fait quand les esprits sont empêchez de venir en quelque partie, qui par consequent se corrompt, & quand la chaleur naturelle s'y éteint. Mais les Modernes croyent qu'elle se forme d'une certaine vermine comme cirons, qui s'engendrent par la corruption de la chair, soit par le manque d'esprits vitaux & animaux qui ne peuvent arriver à la partie, soit par une cause externe, comme par quelque contusion. Cette chair morte, livide & pourrie qu'on coupe sans douleur ayant communication avec la partie vivante, produit une innombrable quantité de ces petits vers qui rongent & penetrent dans la chair vive, & la corrompent pareillement; & comme ils multiplient sans cesse, on les peut faire mourir ou avec de l'eau de chaux, ou en baignant incessamment la playe avec de l'esprit de vin: mais le plus seur est de couper la partie affligée dans la chair vive. Le Pere Kirker dit qu'ayant mis sur une feuille de papier blanc un de ces petits vers venimeux qui corrompent la chair en la rongeant, il en produisit 50. autres dans l'espace d'un Miserere. Les petits phlegmons se terminent par resolution, les grands par suppuration, & les énormes par cangraine.

Ce mot de *cangreine* vient du Grec *gangraina*, qui signifie le même, & qui vient du verbe *grao*, *manduco*, *absumo*.

CANGRAINE, signifie figurément une mauvaise doctrine, ou une corruption de mœurs qui se met dans un Estat, ou dans quelque autre corps moral. Il faut retrancher cette *cangraine*, ce membre pourri.

CANGRENER. v. n. qui se dit avec le pronom personnel, quand la cangraine commence à venir. Voilà un bras qui commence à se *cangrener*, il le faut couper.

CANICULAIRE. adj. qui se dit des jours pendant lesquels la Canicule domine, depuis le 24. Juillet jusqu'au 23. Aoust. On disoit autrefois, les jours *caniculiers*. Camerarius a composé un bel ouvrage qu'il a intitulé *les jours caniculaires*.

CANICULE. s. fem. Constellation celeste qui a deux étoiles. L'une est à la tête, de la quatriéme grandeur, & est de la nature de Mercure. L'autre est à la ceinture, de la premiere grandeur, & de la nature de Mars. Et quand le Soleil ou Mars se levent avec elles, il arrive une chaleur excessive, & les jours caniculaires commencent. Les Grecs l'appellent *prokyon*, les Latins *antecanis*, parce qu'elle est proche du grand Chien, mais un peu plus septentrionale. Voyez *Chien*.

CANIF. subst. m. On prononce *Ganif*. Petit morceau d'acier fort tranchant, garni d'un petit manche dont on se sert pour tailler des plumes. En Latin *canipulus*.

CANIVET. s. m. diminutif de *Canif*.

Ces mots viennent apparemment de *canna*, qui est un bout de plume, parce que les *canifs* servent à la tailler. Menage dit qu'il vient de l'Allemand, ou de l'Anglois *knif*, qui signifie un *petit couteau*.

CANIN, INE. adj. Qui tient du chien. On appelle un ris *canin*, celuy qui fait retirer beaucoup les levres. une faim *canine*, une faim extreme, qu'on ne peut rassasier.

Dent *canine*, c'est une dent pointuë, telles que celles des chiens. On appelle aussi dans l'homme les dents *canines* deux dents pointuës qui sont entre les dents tranchantes & les molieres, qu'on appelle aussi dents *œillieres*.

CANNE. s. f. Arbre qui vient en forme de roseau. Elle se forme de plusieurs feuilles larges qui s'entortillent ensemble en croissant, comme font icy les épis de blé. Il y a des *cannes* fort hautes & de bois fort serré, dont en Orient on fait quelquefois des masts. Les Indes sont pleines de bois de bambouc, qui sont des *cannes* pleines de nœuds qu'on apporte icy. Voyez *Roseau*.

CANNE, signifie aussi, un bâton qu'on porte à la main, fait de ces sortes de bois. Il sert ou à se soûtenir en marchant, & quelquefois pour marquer le commandement.

dement. On les enrichit par les bouts, d'argent, d'yvoire, d'agathe, de cristal, &c. Ce vieillard est reduit à porter la *canne*. cet Officier a donné cent coups de *canne* à un soldat insolent.

CANNE, se dit aussi des arbres qui portent le sucre, qui sont creux comme le sureau. On les brise avec de fort moulins pour en retirer la moëlle qui est le sucre.

CANNE, signifie encore, une mesure de longueur dont on se sert en plusieurs villes de commerce, comme on fait icy de l'aune. Les *cannes* d'Avignon, Provence & Montpellier contiennent deux tiers plus que l'aune de Paris. La *canne* de Toulouse en contient une aune & demie. A Naples les mesures s'appellent aussi *cannes*, &c. Les Hebreux l'appellent *keneeh*, & elle contient chez eux six coudées. Le Pere Mersene soûtient que cette mesure comprend huit pieds & un doigt & demi. On l'appelle en plusieurs lieux le *roseau*.

CANNELADE. subst. fem. Terme de Fauconnerie. C'est une sorte de curée que preparent les Fauconniers pour le vol du heron, avec du sucre, de la cannelle & de la moëlle de heron, qu'ils donnent à leurs oiseaux pour les rendre heronniers, & les échauffer à ce vol.

CANNELAT. s. m. Morceau de cannelle entouré de sucre, qui forme une espece de dragée.

CANNELER. v. act. Terme d'Architecture. Tailler des petits canaux du haut en bas du fust des colomnes ou pilastres. Il faut *canneler* les colomnes pour les faire paroitre plus grosses.

On le dit aussi des petites cavitez en rond qu'on fait dans des triglyphes, & dans tous les autres ornements d'Architecture.

CANNELÉ, ÉE. part. & adj. Une colomne *cannelée* & embâtonnée est bien plus belle que toute unie.

CANNELÉ, en termes de Blason, se dit des pieces honorables de l'Escu, quand les bords n'en sont pas unis, & quand quelque partie avance en dehors, & puis se retire en dedans. Le *cannelé* differe de l'*engreslé*, en ce que l'*engreslé* a ses pointes en dehors, & le *cannelé* en dedans.

CANNELLE. s. f. Drogue aromatique qui vient de l'Isle de Ceylan, & qui se tire de l'écorce d'un arbre qui y croit. C'est une espece de cinamome. Selon Theophraste, c'est un arbre de la grandeur de l'Agnus castus; & selon Matthiole, il ressemble au poivrier. Il dit qu'il est haut de trois coudées, & de trois couleurs; car jusqu'à la hauteur d'un pied il est blanc, un demi-pied plus haut il est rouge, & au dessus il est noir. La partie noire est la meilleure, puis la rouge; mais la blanche est de nulle estime. Il y a aussi une *cannelle* bâtarde qui n'est ni forte, ni odorante, dont l'écorce est fort attachée à la moëlle. Ses branches sortent du tronc fort droites, sont épaisses & bien arrangées, & sans nœuds. On les coupe prés du tronc, lors que l'arbre est en seve; & on appelle proprement *cannelle*, la seconde écorce de l'arbre. Cet arbre est de si bonne odeur, qu'étant sur pied on le sent de fort loin devant que de le voir, & même alors il est d'un goust tres-excellent; & étant au Soleil, il perd quelque chose de sa force. Ses rejettons au bout d'un an ou deux produisent de la plus exquise *cannelle*. Ses feuilles sont assez grandes, & approchent du laurier-cerisier, qui ont trois ou quatre nerfs en long separez par distance égale. Il porte de petites fleurs blanches & odorantes, qui ont un fruit noir de grosseur & de figure approchante de l'olive, d'où decoule une liqueur verde, acre, amere & oleagineuse. Matthiole & Dioscoride en décrivent plusieurs especes, & disent que les Marchands du pays l'appellent *achy*, & ceux d'Alexandrie *daphnits*. On l'a appellé aussi *casse* en Italie; mais c'étoit une plante ressemblante au cinamome dont Virgile fait mention, parce qu'on en plantoit aux lieux où on nourrissoit des abeilles, à cause qu'elles en sont fort friandes. On a apporté des Indes Occidentales en 1660. un arbre de *Cannelle* qu'on a élevé à Hambourg, qui est haut de 15. à 16. pieds, & plus gros que le bras. On en a aussi conservé un en Angleterre, en le serrant dans une estuve jusqu'au mois de May, & en versant de temps en temps sur le haut de l'arbre de l'eau nitreuse, & du fumier de pigeon. Ce mot peut venir du Latin *canna*, parce qu'on nous apporte la *cannelle* en forme de *canne*. Mais le plus seur est de tirer ce mot de l'Hebreu *cane*, qui signifie la même chose que *calamus aromaticus* parmy les Latins.

Il y a une autre sorte de *cannelle* dans les Indes Occidentales. Laet dit que c'est un arbre de la grandeur de l'olivier, produisant certaines bourses avec leurs fleurs, qui étant broyées approchent en quelque façon de l'odeur ou du goust de la *cannelle* d'Orient. Monardes adjoute qu'on se sert plutôt de leur fruit que de leur écorce, & qu'étant mis en poudre il fortifie l'estomac, chasse les vents, fait bonne haleine, ôte les douleurs du ventre, aide le cœur, & donne bonne couleur.

CANNELLE, est aussi la fonteine ou tuyau qu'on met à un muid qui est en perce pour en tirer le vin.

CANNELÉ, ÉE. adj. On nomme ainsi en Teinture, ce qui est de couleur de cannelle.

CANNELURE. s. f. Cavité ronde qu'on fait dans une colomne le long d'un pilastre, ou d'une autre piece d'Architecture, pour luy servir d'ornement.

CANNULE. subst. fem. Petit tuyau que les Chirurgiens laissent dans les playes qu'ils n'oseroient fermer, parce qu'elles suppurent toujours, & qui sert d'une espece de tente. Elle est faite d'or, d'argent ou de plomb, & est troüée, afin que la sanie puisse entrer & tomber sur une éponge trempé en vin & eau de vie qu'on met à l'orifice pour tenir chaudement l'ulcere, & empescher que l'air exterieur n'entre au dedans. Cet homme a porté 30. ans une *cannule*.

CANNULE, se dit aussi de ce qui sert à boucher un muid, & à en tirer le vin en l'ouvrant. On l'appelle plus ordinairement *cannelle*.

CANOES, ou *Canots*. s. m. Ce sont de petits vaisseaux dont se servent les Indiens, faits tout d'une piece d'un tronc d'arbre creux. En Canada ils les font de bouleau. En l'Isle de Cuba ils les font de cedre, & il y en a de si longs, qu'ils tiennent 50. ou 60. personnes. Ils sont faits comme des navettes de Tisserand. Il y en avoit plus de cent mille sur le lac de Mexique, comme témoigne Herrera. Quelques-uns écrivent *canot*, & nomment ainsi un esquif ou petit bateau destiné au service d'un grand bâtiment.

CANON. subst. masc. qui se dit par excellence des paroles secrettes de la Messe depuis la preface jusqu'au Pater, au milieu desquelles le Prêtre fait la consecration. Le peuple doit se mettre à genoux pendant le *Canon* de la Messe. Du Cange dit qu'il a été ainsi nommé, *quia in eo est legitima sacramenti confectio*.

CANON, se dit aussi d'un tableau ou carton enrichi où ces paroles sont écrites. On le met au milieu de l'autel devant le celebrant. Un *Canon* en broderie, ou enluminé.

CANON, se dit generalement des Loix & des Regles Ecclesiastiques, & des Decrets des Conciles. Les *Canons* des Conciles de Nicées, de Latran, de Trente, &c. Quelques-uns doutent de la verité des *Canons* des Apôtres, que l'on attribuë d'ordinaire à

Saint Clement. Turrien & quelques autres croyent veritablement qu'ils sont des Apôtres. Hincmar & Mr. de Marca croyent qu'ils sont du II. & III. Siecle dressés par des Evêques Disciples des Apôtres. D'autres enfin croyent qu'ils n'ont été répandus dans l'Eglise que vers le V. Siecle. Il est certain qu'il y en a eu des Recueils faits en differents Siecles, & même du temps des Apôtres. Denis Le Petit au V. Siecle en fit une plus ample Collection, & aprés luy Ferrandus, Cresconius, Isidorus Mercator. Les *Canons* des Evangiles sont une espece de Concordance faite par Eusebe de Cesarée, dont parlent St. Jerôme, & Isidore. Les Religieux appellent aussi *Canon*, le livre qui contient les articles de leur Regle, & leur Institution.

Droit Canon, est un Recueil qui a été fait en 1151. par Gratian Moine Benedictin, des Textes de la Bible, des Conciles, & des sentimens des SS. PP. sur chaque matiere Ecclesiastique. Il est divisé en plusieurs Causes & Distinctions, à quoy sont adjoûtées les Decretales, & quelques autres Constitutions ou Ordonnances de plusieurs Papes : toutes lesquelles choses composent le Corps ou le Cours du *Droit Canon* que nous avons en trois Volumes, y compris les Commentaires.

Canon, est aussi un Catalogue des Livres Sacrés, ou des Saints qui ont été reconnus pour tels dans l'Eglise. Un tel livre est apocryphe, il n'est pas dans le *Canon*. Ce Saint a été mis dans le *Canon* des Saints dont on solemnise la Fête.

Canon, en termes de Guerre, est une piece d'Artillerie, ou arme à feu faite de fer, ou de fonte. Elle est de figure cylindrique, & creuse par le milieu. On la charge de poudre & de boulets, ou de cartouches. Voicy les parties d'un gros *canon* ordinaire. Il est long d'environ dix pieds. Son noyau est de neuf pieds. Son affust est long de quatorze, & son aissieu de sept. Le diametre de sa bouche est de six pouces & deux lignes ; l'évent de la balle de deux lignes. Le diametre de la balle est de six pouces, & son poids de trente trois livres ½. Le metail est épais au collet de deux pouces, & à la culasse de six. Son metail pese environ 5600. livres. Sa charge est de 18. à 20. livres. Il tire de point en blanc 600. pas, & tire dix coups par heure, & quelquefois quinze, & par jour 120. Son lit doit avoir quinze pieds de large, & vingt de long pour son recul. Il faut 20. chevaux pour le mener. Et pour le service d'un *canon* qui bat en ruine, il faut deux Canoniers, trois Chargeurs, & 30. Pionniers. On ne fait gueres à present de *canon* que de 24. livres, qui ont cinq pouces & demi de calibre, & dix pieds de long. Les *canons* des vaisseaux portent depuis quatre jusques à 36. livres de balle. L'Amiral & le Vice-Amiral sont tous montés de *canons* de fonte. Les autres ont la meilleure partie de *canons* de fer. Les *canons* des vaisseaux sont montés sur quatre roues comme les affusts des mortiers. La charge de poudre d'un *canon* est environ la moitié du poids de son boulet. Il faut rafraîchir le *canon* aprés une trentaine de décharges avec du vinaigre. Ce mot vient de *cannoné* Italien augmentatif de *canna*, à cause que le *canon* est long, droit & creux comme une *canne*. Menage.

Canon, se dit aussi de l'Artillerie en general. On a pris le *canon* & le bagage des ennemis. On dit, qu'une place ne s'est point renduë qu'à la vûë du *canon*, qu'elle a attendu le *canon*, qu'elle a souffert le *canon* selon la resistance qu'elle a faite : & on dit figurément, quand une chose est difficile à obtenir, qu'on ne l'aura qu'avec le *canon*. On dit une lumiere de *canon*, l'ame du *canon*, un *canon* renforcé sur la culasse, l'embrasure du *canon*, un affust de *canon*, pointer le *canon*, plonger le *canon*, le tirer en enbas, encloüer, demonter le *canon*, une volée de *canon*, le *canon* de cette batterie étoit bien servi. La plus grande portée du *canon* est lors qu'il est élevé de 45. degrés. Voyez Hanzelet, qui en a décrit toutes les portées de degré en degré, & la maniere d'en calculer l'augmentation, ou la diminution à proportion de son élevation. Le *canon* doit être posé sur son affust, & arrêté avec des surbandes qui le serrent sur ses tourillons. Cet affust a la cuiasse dentelée de trois ou quatre degrés nommés *coches*, sur lesquels le Canonier pose le coin de mire pour tirer. Darcons dit avoir inventé une maniere de suspendre le *canon* dans un vaisseau, qui le fait demeurer dans son point de mire nonobstant l'agitation de la mer.

La Poudre a Canon est une composition faite de salpêtre, de soulfre, & de charbon, qui s'enflamme & se rarefie aisément, & qui est cause de tout l'effet du *canon*. Polydore Virgile dit qu'elle fut inventée par hazard par un Chymiste, qui ayant de cette composition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, le feu s'y prit, & fit sauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Constantin Anclzen. Mais Belleforest, & autres meilleurs Auteurs disent que ce fut un nommé Bertolde Schuartz, ou le Noir, qui l'inventa. Il en enseigna premierement l'usage aux Venitiens l'an 1380. en la guerre qu'ils avoient contre les Gennois en un lieu nommé autrefois Fosse Claudiane, & à present Chioggia, contre Laurens de Medicis, dont toute l'Italie se plaignit comme d'une contravention manifeste aux loix de la bonne guerre : & neanmoins Pierre Messie dit en ses diverses Leçons, que les Mores qui étoient assiegés en l'an 1343. par Alphonse XI. Roy de Castille, tiroient certains mortiers de fer qui faisoient un bruit semblable au tonnerre. Et Dom Pedre Evêque de Leon en la Chronique du Roy Alphonse qui conquit Tolede, dit qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roy de Thunis, & le Roy More de Seville, il y a plus de 400. ans, ceux de Thunis avoient certains tonneaux de fer avec quoy ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Registres de la Chambre des Comptes, que l'usage en étoit en France dés l'année 1338. & on tient que les Anglois en tirerent à la bataille de Crecy en l'an 1346. Les premiers *canons* ont été appellés *bombardes*, du mot Latin *bombus*, à cause de leur bruit éclatant. Les *canons* ont eu divers noms, diverses longueurs, & divers calibres. Les premiers *canons* ont eté appellés *cardinales*, *mulets*, *basiliques*, *ribadoquins*, *esmerillons*, *serpentines*, *passevolants*, *vertemls*, ou *sau ereaux*, *sacres*, *coulevrines*, *barces*, *fauconneaux*, *bâtardes*, &c. qui seront expliqués à leur ordre. Les plus ordinaires & reguliers de fonte verde sont les *canons* ou coursiers de 9. à 10. pieds de long, calibre de Roy de six pouces de diametre, & portent une balle de 33. livres ½. Le *canon* de fer coulé, ou de fer battu, n'a point de regle, & ne porte que douze livres de balle pour le plus.

Canon, se dit aussi de la partie des mousquets, fusils, carabines pistolets, & autres armes à feu où se met la charge de poudre & de plomb. Il est posé sur un petit fust pour le tirer à la main.

On dit d'un homme qu'on veut perdre, qu'on le fera crever comme un vieux *canon* de mousquet.

Canon rayé, est un *canon* qui a dedans quelques cannelures, dans lequel on enfonce une balle de plomb à force ; ce qui fait tirer plus droit. Il est deffendu à ceux qui tirent pour le prix de se servir de *canons rayez*.

Canon, est aussi la partie d'une clef qui est forée, & qui

qui joint l'anneau. C'est aussi la partie de la serrure dans laquelle entre le bout de la tige de la clef, quand elle n'est pas forée.

CANON, se dit aussi en Architecture, des gouttieres de plomb ; au lieu que celles de pierre s'appellent *gargouilles*.

CANON, est aussi le tuyau d'une plume, la partie qui sert à écrire.

CANON, signifie aussi, un petit tuyau qu'on met au bout des seringues pour donner des clysteres.

CANON, signifie en termes d'Imprimerie, les plus gros caracteres avec lesquels on imprime. Il y a le *gros double canon*, le *gros canon*, le *trismegiste*, ou *canon approché*, & *petit canon*, le tout avant le gros parangon, & le gros Romain.

CANON, en termes de Manege, est la partie de la jambe du train de devant du cheval comprise entre le genou & le boulet. Il y a une fusée au *canon* de ce cheval.

CANON, est aussi une partie d'un mors ou d'une embouchure de cheval, C'est une piece de fer arrondi qui entre dans la bouche du cheval, & qui la tient sujette. On les fait de plusieurs figures. Elle est ordinairement de deux pieces, & quelquefois d'une seule, comme le *canon* à trompe.

CANON, en termes de Musique, est un nom qu'on donne à une espece de fugue. Voyez *Fugue*. On appelle aussi *canon musical*, le sommier soûtenant les conduits qui portent le vent d'un tuyau à l'autre en un jeu d'orgues. Ce mot vieillit en ce sens, & il a été employé par Vitruve, & ses Traducteurs.

CANON, signifie encore, un demi-bas qui s'étend depuis la moitié des cuisses jusques à la moitié des jambes. On en portoit autrefois avec des bottes. *Canons* de soye. *Canons* de laine. Les Tailleurs appellent aussi *canons* les deux tuyaux des chausses où l'on met les cuisses, & le haut des bas de laine, ou de soye, qui s'élargit en sorte qu'on y peut mettre les cuisses. Ainsi on dit, des bas *à canon*, des *canons* qu'on attache au bas du haut-de-chausses.

CANON, est aussi un ornement de toile rond fort large, & souvent orné de dentelle qu'on attache au dessous du genou, qui pend jusqu'à la moitié de la jambe pour la couvrir : ce qui étoit il y a quelque temps fort à la mode, introduitte par les cagneux. C'est dont Moliere se raille.

De ces larges *canons*, où comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves.

CANONADE. subst. fem. Un coup de canon. Cet Officier a bien essuyé des *canonades* en sa vie.

CANONADE, se dit aussi de la batterie continuelle d'une place. Ce pan de bastion a souffert une *canonade* de trois jours avant que d'être ruiné.

CANONER. verb. act. Battre à coups de canon. Ces deux Amiraux se sont seulement *canonés*, & n'ont rien fait. on a *canoné* cette place trois jours durant.

CANONIAL, ALE. adj. Qui appartient au Chanoine, qui regarde le Chanoine. C'est une maison *Canoniale* qui est vacante. Il est du devoir *Canonial* d'assister à l'Office au Chapitre.

On appelle Heures *Canoniales*, les petites Heures du Breviaire, qui sont Prime, Tierce, Sexte, & None : ce qui vient de ce qu'on a appellé autrefois *Canon* l'Office Ecclesiastique.

CANONICAT. subst. masc. Prebende, titre d'un Benefice de Chanoine. Il a obtenu de l'Evêque un tel *Canonicat* en vertu des Lettres du Roy pour le serment de fidelité.

CANONIER. subst. masc. Celuy qui pointe, & qui tire le canon. Sainte Barbe est la Patrone des *Canoniers*. La Chambre des *Canoniers* est sur la poupe du vaisseau, & s'appelle *Sainte Barbe*.

CANONIERES, en termes de Maçonnerie, sont les ouvertures qu'on laisse dans les gros murs & terrasses pour évacuer les eaux.

CANONIQUE. adj. m. & f. Livre sacré & authentique qui a autorité dans l'Eglise, comme faisant une partie de la Bible. Le livre de Judith est un livre *canonique*, quoy que les Calvinistes le tiennent apocryphe. les Epitres de Saint Pierre sont reçûës par l'Eglise pour *canoniques*, quoy que St. Jerôme dise que plusieurs de son temps tenoient la seconde pour apocryphe, à cause de la difference du stile.

CANONIQUE, se dit aussi de ce qui est fait selon les Canons & les Regles de l'Eglise. Ce Prelat a toûjours mené une vie *canonique* ; ses écrits ne contiennent rien que de *canonique*. la Commende d'une Abbaye est un titre *canonique* en France.

On appelle aussi la Jurisprudence *Canonique*, le corps & la science du Droit Canon. Un cours *canonique*.

CANONIQUEMENT. adv. D'une maniere canonique. Ce mariage a été celebré *canoniquement*. il a été pourveu *canoniquement* de ce Benefice, il n'y est entré ni par simonie, ni par intrusion.

CANONISATION. s. f. Declaration du Pape, par laquelle aprés plusieurs enquêtes & solemnitez, il met au catalogue des Saints un homme qui a vescu d'une vie sainte & exemplaire, & qui a fait quelques miracles. Du Cange dit que d'abord *la canonisation* n'étoit autre chose qu'un ordre du Pape par lequel il commandoit que les noms de ceux qui s'étoient fait remarquer par leur sainteté fussent inserez dans le Canon de la Messe.

CANONISATION, se dit aussi de la Fête qui se fait en plusieurs Eglises où ce Saint est honoré, en témoignage de réjoüissance de cette declaration.

CANONISER. v. act. C'est, Mettre au nombre des Saints un homme qui a vescu exemplairement, & qui a fait des miracles ; assigner certain jour pour en faire la Fête, & ordonner un Officier convenable pour l'invoquer. Ce mot vient de ce qu'autrefois on inseroit les noms des Saints dans le Canon de la Messe, avant qu'on eust fait des Martyrologes; & l'on en faisoit commemoration, afin qu'ils priassent pour le peuple.

CANONISTE. subst. masc. Docteur en Droit Canon, ou Auteur qui a beaucoup écrit sur le Droit Canon. Panorme, Hostiensis, Durand, &c. ont été de grands *Canonistes*. les opinions des *Canonistes* Ultramontains sont bien differentes des *Canonistes* François.

CANTHARIDE. s. f. Mouche venimeuse, ou escarbot qui s'engendre sur les fresnes, qui est verte & luisante, qui est fort belle à voir, à cause de sa couleur azurée parmi un jaune doré ; mais elle est de tres-mauvaise odeur. Elle est chaude & seche jusqu'au quatriéme degré, & elle a une particuliere antipatie contre les parties dediées à l'urine, auxquelles elle est extremement nuisible. Les *cantharides* sont de la nature des escarbots, dont les œufs ressemblent à des perles. Dioscoride dit qu'il y a des *cantharides* qui se trouvent dans le froment, qui ne sont pas nuisibles. Les buprestes & les chenilles des pins sont mises par quelques-uns au rang des *cantharides* venimeuses. Les *cantharides* ont pris leur nom de *cantharus*, qui signifie cet animal qu'on appelle en Fran-ois *fouille-merde*, ou *scarabeus venenosus*. Matthiole. On l'a appellé aussi *cantharoda*. On applique des *cantharides* à la temple de ceux qui ont mal aux dents.

CANTINE. s. f. Petit coffre divisé en plusieurs cellules, pour y mettre des bouteilles qu'on a dessein de transporter. On l'appelle autrement *cave*. Les *cantines* sont d'un grand secours à l'armée.

CANTHUS. subst. masc. Terme de Medecine. Le coin de l'œuil, ou l'angle de l'œuil. Celuy d'auprés du nez s'appelle le *grand canthus*, *l'interne* & le *domestique*, & par quelques Medecins *arrousoir* ou *fonteine*. L'autre qui est vers les temples, s'appelle le *petit canthus*, l'*externe* ou le *sauvage*. Ce mot est Grec, & est derivé par Du Laurens du verbe *knithesthai*, qui signifie *demanger*, parce qu'on sent d'ordinaire de la demangeaison en ces endroits-là.

CANTHUS, en termes de Chymie, est cette partie de l'ouverture d'une cruche, d'une aiguiere, ou d'un autre vaisseau, qui a un peu de creux ou de pente, par où se verse doucement la liqueur : d'où vient qu'on dit, Verser par la decantation, quand on verse doucement par cet endroit-là.

CANTIQUE. s. masc. Chant spirituel qui témoigne quelque joye ou allegresse, qui est fait à l'honneur de Dieu, & particulierement pour luy rendre grace de quelque bienfait, de quelque victoire solemnelle. Il y a dans le Vieux Testament plusieurs *cantiques*, celuy de Moyse, celuy d'Ezechias, celuy des trois Enfans dans la fournaise, le *cantique* d'Anne, d'Habacuc, &c. Dans le Nouveau Testament il y a celuy de la Vierge, celuy de Simeon, & celuy de Zacharie, qui sont le *Magnificat*, le *Nunc dimittis*, & le *Benedictus*.

Le *Cantique* des *Cantiques* est un des livres canoniques de Salomon, dans lequel en termes allegoriques est figurée l'union de J. CHRIST avec son Eglise : & est ainsi nommé, parce que c'est un *cantique* par excellence. On a appellé aussi *Cantiques*, les 15. Pseaumes Graduels, depuis le 119. jusqu'au 133. parce qu'on les chantoit en montant les 15. degrés par où l'on montoit au Temple.

CANTIQUE, se dit aussi de tout chant qui traitte de matiere pieuse. Dans les Couvents on chante des Noels & des *cantiques* spirituels.

CANTON. s. m. Quartier d'une ville, d'un pays, consideré entant qu'il est separé & destaché du reste de la ville, du pays. Le quartier du Marais est le *canton* de la ville où l'on se divertit le mieux. il ne reste plus qu'un petit *canton* de bois à couper dans cette forest. on a vendu toutes les Seigneuries de ce Gentilhomme, il ne luy reste plus qu'un petit *canton* de terre pour habiter.

CANTON, se dit aussi d'un petit pays qui a un gouvernement particulier. Il y a treize *cantons* des Suisses qui forment chacun une Republique, & qui sont liguez ensemble.

CANTON, se dit aussi des lieux éloignez les uns des autres. Ce Voyageur a voyagé en plusieurs *cantons* de la terre ; il n'y a aucun *canton* des Indes qu'il n'ait veu.

CANTON, en termes de Blason, se dit d'une portion de l'Escu sans aucune proportion fixee. Quelquefois c'est tout un quartier, souvent ce n'en est que la neufviéme partie qui sert de brisure ; & il a été souvent pris pour marque de bâtardise. Il se met tantôt à l'angle droit, & tantôt à l'angle gauche.

Martinius derive le mot de *canton* du Grec *kanthos*, qui signifie le *coin de l'œuil*.

CANTONNER. v. n. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Se retrancher, se fortifier dans quelque canton, dans un lieu serré & de deffense. Pendant les guerres civiles tous les Seigneurs se *cantonnoient* dans leurs Provinces, dans leurs Gouvernements. *Cantonner* un Escu de son veritable blason. En ce sens il est actif.

CANTONNÉ, ÉE. part. & adj.

CANTONNÉ, en termes de Blason, se dit lors que dans les quatre cantons ou vuides qui sont autour d'une croix ou d'un sautoir, il y a quelques pieces qui remplissent ces espaces. On le dit aussi, lors qu'auprés d'une piece ou figure principale de l'Escu, il y a d'autres figures dans les quatre cantons qui l'accompagnent. Le Jay porte d'azur à une aigle d'or, *cantonnée* au premier canton d'un Soleil, & aux trois autres de trois aigles de même.

CANTONNIERE. s. f. Petit rideau qu'on tend des deux cotez des quenouilles d'un lit vers les pieds. Elle sert pour deffendre l'entrée du vent qui pourroit venir par l'ouverture que laissent les grands rideaux.

CANTONNIERE, est aussi une femme de mauvaise vie qui se va prostituer en divers cantons.

CAP

CAP. s. m. La tête de l'homme. Il n'est en usage qu'en cette phrase, De pied en *cap*. Ce Capitaine a habillé & armé tous ses cavaliers de pied en *cap* à ses dépens. Les Gascons disent aussi, *Cap* de bious, quand ils veulent jurer.

CAP, en termes de Marine, est la tête, l'éperon, la pointe ou l'avant du navire. Nous avions le *cap* au *Nord*. il a fallu virer le *cap* à l'Oüest. nous avions le *cap* au vent. ils porterent le *cap* sur une telle ville, c'est à dire, ils dresserent leur route.

CAP, signifie encore un promontoire, une pointe de terre qui avance dans la mer. Le *Cap* de Fin de terre en Espagne. Les Isles du *Cap* Verd, qui sont vis à vis le *Cap* Verd. Le *Cap* de Bonne Esperance est la pointe la plus meridionale de l'Afrique. Elle fut découverte par Vasco de Gama Portugais en 1500. & elle a ouvert le chemin de la navigation aux Indes par l'Occident, inconnu aux Anciens. Doubler le *Cap*, c'est, Passer au delà du *Cap*, de l'autre côté du *Cap*. Parer le *Cap*, c'est la même chose. Si on demande à un Corsaire qui part, où il va : il dit qu'il va au *Cap* de grip.

CAP DE MORE, en termes de Marine, ou *Teste de More*, est un gros bloc ou billot qui embrasse le tenon des masts, ou le bâton du pavillon. Voyez *Chouquet*, c'est la même chose.

CAP DE MORE, en termes de Manege, est un cheval de poil roüan, qui a la tête & les extremitez des pieds noires.

CAP DE MOUTON, est un autre billot de bois taillé en façon de poulie, qui est percé en trois endroits pour y passer des cordes ou rides, servant à differents usages. On met d'ordinaire treize douzaine de *caps de mouton* pour l'équippement d'un vaisseau. Il sert particulierement à rider l'estay du grand mast.

On dit chez les Marchands, qu'une étoffe a *cap* & queuë, quand elle n'est point entamée, quand il y a deux chefs aux deux bouts.

CAPABLE. adj. m. & f. Lieu, ou vaisseau étendu en longueur, largeur, & profondeur, qui peut contenir, enfermer une certaine quantité de choses. Cette Eglise, cette sale est *capable* de contenir tant de monde. La cuve de Clervaux est *capable* de contenir 400. muids de vin.

CAPABLE, se dit figurément en choses spirituelles, des fonctions de l'ame, entant qu'elle peut contenir ou embrasser plusieurs connoissances. L'esprit, l'imagination de l'homme n'est pas *capable* de concevoir l'infini, la vaste étenduë de l'Univers, de comprendre les mysteres de la foy. La memoire n'est pas *capable* de conserver l'idée de tant de choses.

On le dit aussi des dispositions qui se trouvent dans l'esprit pour être propre à recevoir, ou à produire au dehors les diverses connoissances qu'il a, soit par la nature, soit par une instruction étrangere. Un homme à 25. ans est *capable* de gouverner son bien. on interdit les furieux, les imbecilles, parce qu'ils ne

ne sont pas *capables* d'affaires. ce Precepteur a rendu son escolier si sçavant, qu'il est *capable* d'entrer en Rhetorique.

CAPABLE, se dit en ce même sens, des qualitez qui sont requises en quelques personnes par les loix ou coûtumes pour faire quelque chose. Par le Droit Romain un eunuque, un impubere, ne sont pas *capables* de faire un testament. Les estrangers non naturalisez ne sont pas *capables* de tenir des Benefices, ni de tester. Il faut être tonsuré, & avoir 14. ans, pour estre *capable* de tenir une Prebende. Un Patron Ecclesiastique qui confere un Benefice à celuy qui n'en est pas *capable*, perd son droit pour cette fois-là.

On dit encore, qu'on a rendu un Juge *capable* d'une affaire, lors qu'on luy en a fait voir toutes les circonstances, tous les fondements, qu'il la connoist, qu'il la penetre bien.

On dit aussi absolument, qu'un homme est fort *capable*, quand il a beaucoup d'esprit, de sçavoir & de prudence.

On dit encore, qu'un homme est capable de tout, pour dire, qu'il peut s'acquitter fort bien de quelque employ qu'on luy veuille donner. On le dit aussi en mauvaise part, pour dire, qu'il est dangereux, & qu'il est propre a faire les plus méchantes actions.

On dit aussi ironiquement, qu'un homme fait le *capable*, lors qu'il est vain, qu'il fait le suffisant, l'entendu aux affaires, quoy qu'il y soit fort ignorant.

CAPABLE, se dit aussi en Physique, des choses qui ont de la force pour resister aux poids, aux efforts & aux violences des corps estrangers. Cette colomne n'est pas *capable* de soûtenir de si grands fardeaux. cet habit est assez *capable* de vous deffendre du froid. une garnison de mille hommes dans cette place est *capable* de resister à vingt mille.

En approchant de ce sens, il signifie aussi, Suffisant. Cette medecine étoit *capable* de vous empoisonner. une parole dite mal à propos est *capable* de ruiner la fortune d'un Courtisan. une lettre de change qui est protestée est *capable* de faire faire banqueroute à un Marchand.

CAPABLEMENT. adv. D'une maniere capable. Cét Officier a parlé fort *capablement*, lors de sa reception, de son examen.

CAPACITE', s. f. Estenduë d'un lieu, d'un vaisseau en toutes dimensions, ce qui peut enfermer ou contenir quelque chose. Ce vaisseau est trop plein, versez en la liqueur dans cet autre, qui a plus de *capacité*. On dit aussi en Medecine, la *capacité* de l'estomac, de la vessie, des ventricules.

CAPACITÉ, se dit figurément en choses spirituelles. L'esprit de cet Auteur est d'une vaste étenduë, il est d'une grande *capacité*.

Il signifie aussi, Habileté. C'est un Advocat qui a toute la *capacité* qu'on peut avoir.

CAPACITÉ, signifie aussi, les qualitez & dispositions requises dans les personnes pour faire, pour donner, ou pour recevoir quelque chose. Cette donation a été cassée faute de *capacité* en la personne du donataire, ou du donateur. le vice de sa naissance luy oste la *capacité* de tester.

On dit au Palais, que le premier appointement en matiere beneficiale, c'est de se communiquer les titres & *capacitez* des parties, qui sont l'extrait baptistaire, la tonsure, les dimissions, la provision du Benefice, & la prise de possession, & quelquefois les grades indults, ou autres privileges.

CAPARACON. s. m. Couverture qu'on met sur les chevaux. Les *caparaçons* ordinaires sont d'une simple toile ou treillis. Ceux des chevaux de main sont de drap, ornez & chargez des armes, ou des chiffres du Maistre. Les *caparaçons* des anciens Gendarmes étoient de riches housses brodées, dont ils faisoient parade dans les monstres, les tournois, & dans les pompes & ceremonies. Ce mot est un mot Espagnol augmentatif de *cape*, comme qui diroit *grande cape*.

CAPARAÇONNER. v. act. Couvrir un cheval d'un caparaçon.

CAPARAÇONNÉ, ÉE. part. & adj.

CAPE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois un gros manteau de campagne, dont la partie superieure étoit taillée en sorte qu'on y pouvoit fourrer la teste. C'est ce qu'on appelle encore *Cape de Bearn*, dont usent les matelots. La *cape* se portoit autrefois tant par les Moines que par les Laïques, tant hommes que femmes indifferemment. On l'appelloit en Latin *carnealla, vestis cilicina*, & étoit faite de poil de chevre. C'étoit aussi une espece de surtout, ou de manteau long, qu'on portoit sur les autres habits; & Isidore dit qu'on l'a appellée *capa*, *quòd totum capiat hominem*.

CAPE, se dit aussi d'une piece d'estoffe que les femmes mettent sur la teste pour se garentir de la pluye ou du mauvais temps, ou pour se cacher quand elles sont en deshabillé, ou pour se déguiser quand elles vont en masque. *Cape* de taffetas, à dentelles. cette femme va toûjours à la Messe en *cape*, & ne s'habille que le soir. il y avoit deux *capes* à ce bal magnifiquement masquées. Menage aprés Vossius derive ce mot de *cape* Allemand, qu'il fait venir ensuitte de *caput*. il cite aussi le Pere Sirmond, qui le derive de *capis, à capiendo*, qui étoit une espece de vase, d'où on a fait ensuite *chapeau* & *capeline*. D'autres plus simplement le derivent du Latin *cappa*, aussi - bien que *chappe*.

CAPE, en termes de Marine, est la grande voile qu'on met au grand mast, qu'on appelle autrement *pacfi*. On dit, Mettre à la *cape*; pour dire, Mettre la voile au lit du vent.

CAPE, se dit proverbialement en ces phrases. Rire sous *cape*, pour dire, Rire sourdement, & sans que personne s'en apperçoive. Vendre une chose sous *cape*, pour dire, ne l'oser rendre publique. On dit aussi, qu'un homme n'a que l'épée & la *cape*, pour dire, qu'il n'a rien vaillant, qu'il n'a aucune fortune établie. On le dit figurément de toutes les choses qui n'ont ni valeur, ni merite, mais seulement un peu d'apparence. C'est une Noblesse qui n'a que l'épée & la *cape*; un sçavoir qui n'a que l'épée & la *cape*; du vin qui n'a que l'épée & la *cape*, c'est un merite qui n'a que l'épée & la *cape*.

CAPEER, ou *Capeyer*. v. n. Terme de Marine. C'est, Faire servir la grande voile seule aprés avoir ferlé toutes les autres, Ainsi on dit, Aller à *cape*, mettre le vaisseau à la *cape*, pour aller plus lentement, & demeurer plus long-temps dans un parage, soit de gros temps, soit de nuit, quand on n'est pas éloigné des costes.

CAPELAN. s. m. Pauvre Prestre qui cherche l'occasion de desservir quelque Chapelle, d'aller dire la Messe pour quelqu'un. Cet homme se dit Abbé, & ce n'est qu'un pauvre *Capelan*.

CAPELET. s. m. Terme de Manege. C'est une enflure qui vient au train de derriere du cheval, à l'extremité du jarret, qui grossit comme un esteuf.

CAPELINE. s. f. Chapeau que les femmes portent par galanterie & par ornement à la chasse, au bal, en mascarade. Elle est faite ordinairement de paille à grands bords, doublez de taffetas ou de satin, & est fort couverte de plumes; & quelquefois ce n'est qu'un bonnet de velours bien garni de plumes. On appelle aussi proprement *capeline*, le petit

petit chapeau qu'on peint sur la teste de Mercure. C'étoit aussi autrefois un chapeau de forme basse & de petit bord, que portoient les bergers, les messagers & laquais. Les soldats en portoient de fer.

En termes de Blason, on a appellé *capeline*, une espece de lambrequin que les anciens Chevaliers portoient sur leurs testes : ce qui a donné lieu à cette façon de parler militaire, Homme de *capeline*, pour dire, Homme resolu & determiné au combat.

CAPENDU, ou *Courpendu*. s. m. Espece de pomme dont la peleure est rouge. Quelques-uns tiennent que son nom vient de ce qu'on le pend par le cap ou la teste, pour le conserver. D'autres, parce qu'il a la queuë fort courte, pretendent qu'il faut dire *courpendu*. En Latin *malum curtipendulum*, ou *cestianum malum*.

CAPILLAIRE. s. m. Nom qu'on donne aux herbes qui croissent en filets tres-deliez, comme si c'étoient des cheveux. Il y a cinq sortes principales de *capillaires* dont on fait des sirops bons pour le rheume, qui sont l'*adiantum album* ou *capillaire* de Montpellier, l'*adiantum nigrum* ou *vulgaire*, le *polytrich*, le *ceterach*, la *salva vita*, nommée aussi *ruta muraria*. On y adjouste quelquefois une sixiéme espece, qui est la *lingua cervina*, appellée du vulgaire *scolopendre*. Le *Capilli Veneris* en est la principale espece, qu'on nomme autrement *salva vita*, *adiantum* ou *polytrichon*, qui a de petites feuilles semblables à celles de coriandre, qui sont chiquetées à la cime, & semblables à la fougere, quoy que plus menuës. Les petits rameaux qui les portent sont noirs, déliez & de la hauteur d'un palme. Il ne jette ni tige, ni fleurs, ni graine. On l'appelle *adiantum*, parce que ses feuilles n'attirent aucune humidité, & ne sont jamais moites.

CAPILLAIRE. adj. se dit des veines & arteres qui sont aussi déliées que des cheveux, qui jettent peu de sang, & qu'il est facile d'estancher, quand elles sont crevées.

CAPILLATURE. s. f. Terme dont les Medecins Botaniques se servent en parlant des plantes qui ont des feuilles ou des racines déliées, & qui sont comme des especes de cheveux. Ils se servent aussi du mot de *capillament*.

CAPILOTADE. s. f. Sausse qu'on fait à des restes de volailles & de pieces de rost despecées. Il faut faire une *capilotade* de ces restes, cuisses & carcasse de chapons, perdrix, levraux, &c.

On dit figurément, qu'on a mis quelqu'un en *capilotade*, quand on a beaucoup mesdit de luy, qu'on a déchiré & mis en pieces sa reputation. On le dit aussi des vers & des livres d'un Auteur qu'on critique, & où on trouve beaucoup à reprendre.

CAPION. s. m. Terme de Marine. On appelle sur la Mediterranée l'estrave, le *capion* de prouë, & l'estambord, le *capion* de pouppe.

CAPISCOL. s. m. Dignité de Chef ou de Doyen en plusieurs Chapitres & Eglises Cathedrales ou Collegiales. C'a été aussi une charge militaire, comme témoigne Du Cange. Ce mot vient de *caput schola*. Menage.

CAPITAINE. s. m. Chef, General d'armée. Pompée étoit un sage & vaillant *Capitaine*. Philippe fut declaré le *Capitaine* des Macedoniens & des Grecs. Hernand de Cordouë a été surnommé le *Grand Capitaine*. Mr. de Rohan a écrit un livre intitulé, *Le parfait Capitaine*.

CAPITAINE, se dit aussi d'un moindre Officier d'armée qui commande une compagnie de soldats, soit à pied, soit à cheval. Un *Capitaine* de Dragons, un *Capitaine* dans un vieux corps, &c. Ce mot & tous les suivans viennent de *caput*. On a dit autrefois *Chevetaine*, comme il paroist dans l'Histoire de Joinville, qui parle d'un Secedun *Chevetaine* des Soudans. On a dit aussi *Capet* pour *Chef*: ce qui a donné lieu au surnom de Hugues *Capet*, suivant l'opinion de Cenalis.

CAPITAINE-LIEUTENANT, est celuy qui commande une compagnie d'Ordonnance de Gendarmes, de Chevaux-legers, de Mousquetaires, tant du Roy que de Monseigneur le Dauphin, de la Reine, de Monsieur, lesquels par honneur portent eux-mémes le nom de *Capitaines* de ces compagnies.

CAPITAINE DES GARDES, est l'Officier, qui commande une des quatre compagnies des Gardes à cheval, qui servent auprés de la personne du Roy.

CAPITAINE AUX GARDES, est un Officier qui commande une des trente compagnies d'Infanterie qui composent le regiment des Gardes Françoises.

CAPITAINE EN SECOND, est l'Officier qui commande une partie d'une compagnie, quand elle est trop forte d'hommes : c'est une place qu'on a donnée à plusieurs *Capitaines* reformez, pour avoir quelque espece de commandement.

CAPITAINE EN PIED, est un Officier dont la charge ou la compagnie ont été conservées, lors qu'on a reformé les trouppes.

CAPITAINE REFORMÉ, est l'Officier dont la place & la charge ont été supprimées, & qui est quelquefois conservé dans le même corps sous le nom de *Capitaine en second* ou de *Lieutenant*.

CAPITAINE REFORMÉ EN PIED. C'est un Mestre de Camp dont le regiment a été cassé & reduit en une compagnie franche, qu'il commande encore en qualité de *Capitaine reformé en pied*.

CAPITAINE D'ARMES, est un Officier établi dans les compagnies de Suisses & dans les vaisseaux, pour veiller sur les armes de la compagnie, & avoir soin qu'elles soient toujours en bon ordre. On dit aussi des *Capitaines du charroy*, des *Capitaines des guides*.

CAPITAINE, est aussi un Officier de mer qui commande dans un vaisseau, dans une galere, un brulot, ou autre bastiment. Le Pilote commande aux matelots, & le *Capitaine* aux soldats. Les vaisseaux pavillons ont deux *Capitaines* qui ont soin de faire le detail du service. Il y a aussi des *Capitaines en second*, aussi bien que des Lieutenants, qui servent à soulager les *Capitaines en pied*.

CAPITAINE DE PORT, est un Officier de Marine établi dans les ports où il y a un arsenal, qui a soin de garder le port & les vaisseaux qui y sont ancrez, comme sont ceux de Brest, Toulon, Rochefort, &c. Il y a aussi des *Capitaines Garde-costes*, dont il est fait mention dans l'Ordonnance de la Marine, qui commandent la milice établie pour garder les costes, & empêcher les descentes.

CAPITAINE, se dit aussi des Concierges ou Gouverneurs des Maisons Royales. Le *Capitaine* de St. Germain, de Versailles.

CAPITAINE, se dit encore de ceux qui commandent les Gardes des Chasses, les Archers des Gabelles, & autres qui conservent les plaisirs & les droits du Roy.

CAPITAINE, se dit aussi de ceux qui commandent les milices des bourgeois dans les villes, qui sont distribuées par compagnies. Les *Capitaines* de la ville ont eu ordre de mener leurs compagnies au devant du Roy à son entrée.

CAPITAINE, se dit aussi en mauvaise part, de ceux qui se mettent à la teste d'une trouppe de vagabonds pour piller & pour voler. Un *Capitaine* de Bandits, de voleurs, de Bohemiens, de filous, de couppeurs de bourse.

CAPITAINERIE. subst. fem. Gouvernement d'une Maison Royale, & des terres qui en dependent.

On

On le dit aussi des charges des Capitaines des Chasses, & de l'etenduë de leur ressort. La *Capitainerie* de Fontainebleau, du bois de Boulogne. La *Capitainerie* de Livri s'etend jusqu'à la varenne de Louvre.

CAPITAL. s.m. Le fonds d'une rente, le sort principal, qui engendre & qui produit des interests. En matiere d'arrerages, il les faut payer avant que de rien imputer sur le principal. On en use au contraire pour les interests d'une obligation. Ce mot vient du Latin *caput* & *capitale*.

CAPITAL, se dit aussi du fonds d'un Marchand qu'il apporte en societé; & en ce cas il est opposé à *gain*, & au profit qui y survient.

On appelle aussi *capital*, le fonds du chepteil; & en ce cas il est opposé à *croist*, qui est le profit du bestail qu'on a donné à nourrir.

On a encore appellé *capital*, le chefcens dû sur un heritage.

On dit figurément en ce sens, Faire son *capital* d'une chose, pour dire, en faire fonds, en être assuré, esperer qu'il produira quelque bon effet. C'est le *capital* ou le point principal du procés.

CAPITAL, ALE. adj. C'est une épithete qu'on donne à ce qui a quelque preéminence, qui est comme le chef & la source de quelque chose. Ainsi on dit, la ville *capitale* d'une Province. les sept pechés *capitaux*, qui sont la source & l'origine des autres.

CAPITAL, se dit aussi de plusieurs choses qui regardent la teste ou le chef, qui y ont quelque rapport. Ainsi on dit, un crime *capital*, où il va de la teste, de la vie. une peine *capitale*. les inimitiés *capitales*, sont des causes de recusation.

CAPITALE, en termes de Guerre, est la ligne tirée depuis le centre du bastion, jusqu'à la pointe, ou depuis l'angle du polygone, qui est l'angle de la figure, jusqu'à l'angle flanqué, qui est la pointe du bastion. Les *capitales* ont 35. à 40. toises.

CAPITALES, en terme d'Imprimerie, sont les grosses lettres dont on compose les titres, & qu'on met au commencement des periodes. Elles ne sont pas seulement differentes par la grosseur, mais la plus part le sont aussi par leur figure. On les appelle aussi *majuscules*. En Latin *litteræ unciales*.

CAPITAN. s. m. Fanfaron outré, qui se vante de plusieurs actions de bravoure incroyables, quoy qu'il soit en effet poltron. Les *Capitans* sont des personnages ridicules, qu'on introduit souvent dans la Comedie particulierement dans l'Italienne. Moliere a dit dans les Fascheux,

Je ne veux point icy faire le *Capitan*,
Mais on m'a veu soldat, avant que Courtisan.

pour dire simplement, faire le fanfaron.

CAPITANE. s. f. Terme de Marine. C'est la principale Galere d'une escadre, qui est montée par le Commandant. On l'appelloit autrefois *Capitainesse*.

CAPITATION. s. f. Imposition, droit qui se leve sur chaque personne en consideration de son travail & de son industrie. Les tailles s'imposent par *capitation* sur chaque personne. Elles répondent au *tributum* des Latins; au lieu que l'imposition sur les marchandises s'appelloit *vectigal*, *quia vehebantur*. Les premieres *capitations* en France s'appellerent *foüages*, & ne duroient qu'un an. Depuis on les appella *tailles*, lors que sous Charles VII. elles furent renduës perpetuelles. En Dauphiné la *capitation* s'appelle *capage*.

CAPITE. Terme de Marine. Lit de vaisseau. Voyez *Cajutes*.

CAPITOLE. s. m. Temple fameux de Rome où on contraignoit les Chrétiens de sacrifier aux faux Dieux. On a appellé aussi *Capitoles*, les principaux temples des Colonies des Romains. Il y en avoit à Constantinople, à Jerusalem, à Carthage, à Ravenne, à Milan, à Capouë, à Verone, à Cologne, à Treves, à Narbonne, à Authun, à Pamiers, à Nismes, à Besançon, à Saintes, à Clermont, à Rheims, à Rhodes, & à Thoulouse où on le voit encore. On a aussi donné ce nom à des forteresses, à des lieux où on rendoit la Justice, & à quelques Chapitres de Religieux.

CAPITON. s. m. Ce qui reste, quand on a devidé toute la soye de la coque d'un ver, ce qu'on en peut encore tirer avec le peigne pour le filer. C'est la bourre & le plus gros de la soye dont on fait la grosse besogne, & qu'on separe avec des cardasses. On s'en sert a faire des lacis & autres gros ouvrages.

CAPITOUL. s. m. est le nom des premiers Magistrats de Police de Thoulouse, qui ont la même fonction que celle de Consul ou Eschevin ailleurs. Ce nom a été donné à ces Officiers du lieu où ils s'assembloient, qui s'appelloit le *Capitole*, qui avoit le même nom & usage que celuy de Rome, d'où St. Saturnin fut precipité, comme témoigne Gregoire de Tours. Menage derive aussi ce mot de *Capitolium*. On les appelle *Capitulares*, & en quelques autres lieux de France *Capitoliers*.

CAPITULAIRE. adj. m. & f. Acte qui se passe dans un Chapitre, soit de Chevaliers, soit de Chanoines, soit de Religieux. Il a été fait plusieurs deliberations & actes *capitulaires* pour regler la discipline de cette Maison, de cet Ordre.

On a appellé les *Capitulaires* de Charlemagne, de Louïs le Debonnaire, & de Charles le Chauve, plusieurs articles de Loix, tant Ecclesiastiques que Civiles, qui ont été faites par ces Empereurs. Elles étoient faites dans des Etats Generaux, ou dans des Conciles, par l'autorité des Princes, & du consentement des peuples. Quelques-uns les distinguent des Loix, & disent que ce n'étoit que leurs supplements. On leur a donné ce nom, parce qu'ils étoient distinguez par Sections ou par Chapitres. L'ancien Droit François consistoit en ces *Capitulaires*, & c'étoit un nom general qui s'étendoit à toutes sortes de Constitutions, soit Civiles, soit Ecclesiastiques; & on a appellé ainsi celles qui ont été faites par nos Rois pendant 500. ans. La principale charge des Intendants des Provinces, qu'on appelloit *Missi Dominici*, étoit de faire executer ces *Capitulaires*, qui ont été en vigueur en France & en Allemagne jusqu'au regne de Philippes le Bel. L'Abbé Ansegise en ramassa quatre livres l'an 827. Benoist Diacre de Mayence en compila trois autres livres; puis on en retrouva quatre autres de l'Empereur Louis, qui y ont été joints par addition. Mr. Baluse en a ramassé plusieurs autres des Rois precedens. Il y a adjousté les Formules de Marculfe, & celles du Pere Sirmond & de Mr. Bignon, & plusieurs autres tirées d'anciens Manuscrits.

CAPITULAIREMENT. adv. En assemblée de Chapitre. Ils ont été assemblez *capitulairement* au son de la cloche.

CAPITULANT, s.m. Chevalier, Chanoine, ou Religieux qui a voix en Chapitre.

CAPITULATION. s.f. Traitté fait avec la garnison, ou les bourgeois d'une place assiegée, par lesquels ils se rendent moyennant certaines conditions & articles qu'on leur accorde. On le dit aussi des procés, ou des autres mauvaises affaires où on est engagé. Vous avez bien fait de sortir de cet embarras par *capitulation*, ce chicaneur vous eust ruiné.

CAPITULER. v. n. Traitter avec un assiegeant de la reddition d'une place sous certaines conditions.

CAPITULER, se dit aussi des propositions d'ac-

CAPTIF, se dit figurément & poëtiquement, des prisonniers d'amour. Cette beauté a fait bien des *captifs*.

CAPTIF, signifie aussi, Qui est dans la sujettion, dans l'incommodité. Il a quitté le service d'un tel maistre, parce qu'on le tenoit trop *captif*.

CAPTIVER. v. act. Faire des captifs. Dans la prise de ce vaisseau il y a eu quinze Chevaliers qui ont été *captivez*, & menez à Alger.

CAPTIVER, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Il faut *captiver* son esprit pour l'assujettir à la foy. un Prince doux & bienfaisant *captive* tous ses sujets. vos beaux yeux *captivent* mon cœur.

CAPTIVER, signifie aussi presque en même sens, Se contraindre, s'assujettir soy-même, s'attacher à quelque chose. Il se faut long-temps *captiver*, s'attacher à la lecture pour devenir sçavant. c'est un libertin qui ne se veut point *captiver*, qui aime ses plaisirs, qui ne veut point faire sa cour.

CAPTIVITÉ. s.f. Esclavage. Il y a bien de pauvres Chrêtiens qui languissent en *captivité* chez les Infidelles. les Israelites furent long-temps en *captivité*. la *captivité* de Babylone.

CAPTIVITÉ, signifie aussi, Sujettion, empire tyrannique ou rude. Les Princes d'Orient tiennent leurs sujets en grande *captivité*. ce maistre tient ses valets en grande *captivité*, ils n'ont pas une heure à eux.

CAPTIVITÉ, se dit aussi figurément des attachemens volontaires qu'on se fait pour contenter ses passions, & particulierement son ambition & son amour. Un bon Courtisan est en une perpetuelle *captivité* auprés de son Prince. un amant languit dans une agreable *captivité* auprés de sa maistresse.

CAPTURE. s.f. Prise de quelque debiteur, ou criminel par des Archers, ou Sergens, pour le mener en prison. Ce Prevost a pris un chef de Bandits, c'est une belle *capture*. on a envoyé des Exempts & des Officiers pour prester main forte à la *capture* de ce rebelle, de ce banqueroutier.

CAPUCHON. s. m. Piece d'étoffe taillée pour couvrir la teste, dont se servent les Moines. Les uns le portent en pointe, les autres arrondi. Quelques-uns l'appellent *capuce*.

CAPUCIN, INE. s.m. & f. Religieux, ou Religieuse de l'Ordre de St. François de la plus étroite observance. Ils portent des capuchons pointus, & sont vestus de gris. Ils vont toûjours nuds pieds, jamais en carrosse, & les hommes ne rasent jamais leur barbe.

CAQ

CAQUE. s.f. Petit baril qui tient le quart d'un muid, où particulierement l'on enferme du hareng. On le dit aussi à la guerre des *caques* de poudre.

On dit proverbialement, La *caque* sent toûjours le hareng, pour dire, qu'on sent toûjours la bassesse de sa naissance, quelque fortune qu'on ait faite; & aussi pour dire, qu'on ne sçauroit se deffaire des mauvaises impressions qu'on nous a données en jeunesse par une mauvaise éducation. On dit aussi des gens qui sont placés en quelque lieu fort étroit, ou qui sont incommodez par la foule, qu'ils sont pressez comme des harengs dans une *caque*.

CAQUER. v. act. Terme de Marine, qui se dit du hareng auquel on arrache les entrailles ou breuilles pour le mettre dans la caque.

CAQUEROLLE, ou *Caquerolliere*. s. f. Petit pot de cuivre à trois pieds qui a une longue queuë pour l'approcher du feu, & pour secoüer les fricassées ou autres mets qu'on fait cuire dedans ordinairement.

CAQUET. s. m. Abondance de paroles inutiles qui n'ont point de solidité. Les femmes parlent beaucoup, mais elles n'ont que du *caquet*, ne parlent que de bagatelles. cet Advocat plaide solidement, mais sa partie adverse n'a que du *caquet*.

CAQUET, se dit aussi d'une promesse sans effet. Cet homme promet beaucoup, mais il ne tient rien, il n'a que du *caquet*.

CAQUET, se dit aussi des oiseaux qui parlent. Ce perroquet, cette pie, nous étourdissent avec leur *caquet*.

On dit proverbialement & figurément, Rabattre le *caquet* de quelqu'un, pour dire, Rabattre son orgueil, lui fermer la bouche, le menacer, ou le convaincre. On appelle le *caquet* de l'accouchée, cet entretien de bagatelles qu'ont plusieurs femmes assemblées, comme il s'en rencontre chez les femmes en couche. On dit aussi, qu'une femme est dans les *caquets*, quand par sa mauvaise conduitte elle donne occasion aux autres de médire d'elle.

CAQUETER. v. n. se dit au propre de ce bruit que font les poules quand elles veulent pondre: ce qui est exprimé par le son du mot.

CAQUETER, signifie aussi, Parler beaucoup, sans dire rien de solide, comme font la plûs-part des femmes. On le dit aussi des petits enfans quand ils commencent à parler, & des pies & des perroquets.

On dit aussi à la chasse, qu'un chien *caquette* quand il crie & abboye mal à propos & hors des voyes, ou sans sujet.

CAQUETEUR, EUSE. adj. Qui caquette, qui babille, qui parle trop, qui ne sçauroit rien tenir de secret.

CAQUETOIRE. s. f. Petit fauteuil qui sert à se mettre auprés du feu, & où on caquette à son aise.

CAR

CAR. Conjonction causative qui rend raison de ce qui a esté avancé dans la proposition precedente. Ses synonymes sont *parce que*, *pource que*, *dautant que*, *veu que*, &c. Toutes les Lettres de Chancelerie se terminent ainsi, *Car* tel est nostre plaisir. Ce mot vient du Grec *gar* signifiant la même chose, comme disent Nicod & Henry Estienne. Mais Menage le derive avec plus d'apparence de *quare*, parce qu'on a escrit autrefois *quar*, & on dit encore *cancan*, au lieu de *quamquam*.

CARABIN. s. m. Chevau-leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un roüet. Ces cavaliers qui faisoient autresfois des compagnies separées, & quelquefois des regimens, servoient à la garde des Officiers Generaux, à se saisir des passages, à charger les premieres trouppes que l'ennemi faisoit avancer, & à les harceler dans leurs postes: souvent aussi ils ne faisoient que lascher leur coup, & ils se retiroient. Il n'y en a plus gueres que parmi les Gardes du corps.

On appelle figurément un *Carabin*, Celuy qui entre en quelque compagnie sans s'y arrester long-temps, qui ne fait que tirer son coup & s'en va.

CARABINADE. s.f. Action, tour de Carabin, qu'un homme fait en quelque compagnie d'où il se retire aussi-tost.

CARABINE. s. f. Arme à feu, petite arquebuse à roüet que portoient les Carabins. Cette arme n'est plus en usage à l'armée, à cause du temps qu'on perd à bander le ressort.

CARABINER. v. n. Se battre à la maniere des Carabins, descharger son coup, & se retirer.

CARABINER, se dit figurément, en parlant de ceux qui entrent en quelque compagnie, & qui s'en retirent aussi-tost: ce qui se dit sur tout des joüeurs de dez, de la bassette, de lansquenet, qui viennent joüer deux ou trois

trois coups, & qui s'en vont aussi-tost sans vouloir tenir jeu aux autres.

CARACOL. s.m. Terme de Guerre & de Manege, C'est un mouvement que fait le cavalier en demi-rond, ou demi-tour, à gauche ou à droit, en changeant de main, afin que l'ennemy soit toûjours incertain si on l'attaquera de front, ou de flanc. Quelques-uns disent *caracole* au feminin, mais il est moins en usage.

C'est aussi le demi-tour que fait chaque cavalier quand il a fait sa décharge, pour passer de la teste de l'escadron à la queuë.

On le dit aussi des mouvemens qu'on fait dans les montres, quand on fait le demi-tour pour defiler, ou pour se faire voir plusieurs fois aux Princes, ou aux Officiers. Ce mot est pris de l'Arabe, & l'Arabe de l'Hebreu *carac*, qui signifie *involvere*. Menage. Mais il nous vient immediatement de l'Espagnol, où il signifie au propre un *limaçon*, & au figuré les mouvemens militaires qui viennent d'être expliqués.

CARACOL, en termes d'Architecture, est un escalier fait en helice ou en rond, dont toutes les marches sont gironnées.

CARACOLER. v.n. Faire des caracoles, ou des demi-tours en marchant. Dans les combats singuliers à cheval on a grand avantage de se battre en *caracolant*.

CARACOLER, se dit figurément dans les affaires, pour dire, Biaiser, ne marcher pas droit, faire des poursuittes à diverses reprises en taschant de surprendre ses parties.

CARACTERE. subst. masc. Certaine figure qu'on trace sur le papier, sur l'airain, sur le marbre, ou sur autres matieres avec la plume, le burin, le ciseau, ou autres instrumens, pour signifier ou marquer quelque chose. Les lettres sont des *caracteres* qui servent à marquer nos pensées. Les Egyptiens avoient des *caracteres* hieroglyphiques. Les Chinois ont quatre-vingt mille *caracteres* differents. Ce mot vient du Grec *charactir*, qui vient du verbe *charassein*, *insculpere*, *imprimere*, *graver*.

Les Imprimeurs appellent aussi *caracteres*, les lettres qui leur servent à imprimer, dont voicy les degrés. *Gros double canon*, *gros canon*, *Trismegiste*, ou *canon approché*, *petit canon*, *gros parangon*, *gros Romain*, *St. Augustin*, *Cicero*, *Philosophie*, *petit Romain*, *petit texte*, *mignonne*, *nompareille*, *Sedanoise* ou *Parisienne*. Presque toutes ces lettres ont leurs Italiques & leurs capitales.

CARACTERE, se dit aussi de la maniere d'écrire. C'est une chose merveilleuse, qu'autant de mains qui escrivent, c'est autant de *caracteres* differents. ce Scribe a un fort bon *caractere*, fort lisible. je connois son *caractere*, son escriture.

CARACTERE, se dit aussi de certaines marques & empreintes que les Anciens mettoient sur le front de leurs esclaves, ou des criminels pour les reconnoistre, ou pour les notter, & peut-estre qu'on doit ainsi expliquer le signe que Dieu mit sur le front de Caïn pour empêcher qu'il ne fust tué dans son exil volontaire; & les marques de ceux des Tribus d'Israël dont il est fait mention dans l'Apocalypse.

CARACTERE, se dit aussi figurément d'une certaine qualité qui imprime du respect à ceux qui la connoissent. Dieu a empreint sur le front de l'homme un certain *caractere*, une image de la Divinité. la Majesté des Rois leur donne un *caractere* qui leur attire le respect des peuples.

CARACTERE, se dit encore des qualités invisibles qu'on respecte en ceux qui ont receu des ordres, des charges, & des dignités. Quelque pauvre que soit un Prestre, il faut honorer son *caractere*, c'est un *caractere* indelebile. il faut qu'un Evêque soûtienne son *caractere* par son sçavoir & par sa vertu, plûtost que par l'éclat & la vanité mondaine. un Magistrat qui s'abaisse à danser, à joüer, fait une chose indigne de son *caractere*. Cet homme soutient bien son *caractere*, est constant à faire la même chose.

CARACTERE, signifie aussi, Ce qui resulte de plusieurs marques particulieres, qui distingue tellement une chose d'une autre, qu'on la puisse reconnoistre aisément. Il se dit l'esprit, des mœurs, des discours, du stile, & de toutes autres actions. Celuy qui s'accoustume à dire des plaisanteries a un mauvais *caractere* d'esprit, dit Mr. Paschal. il n'y a point de passion qui n'ait son *caractere* particulier. toutes les nations ont aussi chacune leur *caractere*, soit par leurs vertus, soit par leurs vices. tous les personnages de l'Horace, du Cinna, gardent bien chacun leur *caractere*. le stile de cet Orateur a un certain *caractere* qu'il est aisé de reconnoistre, & difficile d'imiter.

CARACTERE, se dit aussi de certains billets que donnent des Charlatans, ou Sorciers, qui sont marqués de quelques figures talismaniques, ou de simples cachets. Ils font accroire au sot peuple qu'ils ont la vertu de faire faire des choses merveilleuses & incroyables, comme de faire cent lieuës en trois heures, d'être invulnerable à l'armée, &c. Quand on raconte quelqu'un de ces pretendus effets, on dit qu'il faut que cet homme ait un *caractere*, qu'il ait fait un pacte avec le Diable.

CARACTERISER. verb. act. Descrire si bien le caractere de quelque chose, qu'on la reconnoisse. Ce Peintre, ce Poëte *caracterisent* bien les passions qu'ils veulent representer.

CARACTERISÉ, ÉE. part. & adj.

CARACTERISTIQUE. subst. fem. Terme de Grammaire. C'est la principale lettre d'un mot qui se conserve dans la plus-part de ses temps, de ses modes, & de ses derivés ou composés. Elle marque souvent son étymologie, & elle doit estre conservée dans son ortographe, comme l'*r* est dans le mot de *course*, *mort*, &c. Les *caracteristiques* sont de grand usage dans la Grammaire Grecque pour la formation des temps.

CARAFFE. s.f. Petite bouteille de verre de forme ronde, propre pour verser à boire, & qu'on sert sur une soucoupe.

CARAFFON. s.m. Grosse bouteille de verre espaisse à long col, qui sert à faire rafraischir la boisson dans un seau avec de la glace.

CARAMEL. s.m. Drogue que les Apothicaires preparent pour le rheume, qui consiste particulierement en du sucre fort cuit.

CARAMOUSSAL. s.m. est un vaisseau de Turquie, qui a une poupe fort eslevée. Il porte seulement un beaupré, un petit artimon, & un grand mast avec son hunier, qui est extremement haut. Il n'a ni misaine, ni perroquet, sinon un petit tourmentin.

CARAT. s.m. C'est proprement le nom du poids qui exprime la bonté ou le titre de la perfection ou imperfection de l'or. Les Monnoyeurs ont fixé à 24. *carats* le plus haut titre, ou la plus grande perfection de l'or. Cependant quelque soin qu'on prenne pour l'espurer, & pour en oster l'alliage, ils ne peuvent jamais l'y faire arriver, il s'en manque toûjours quelque quart de *carat*. Il y a des demi, des quarts, des huitiémes, des seiziémes, & des trente-deuxiémes de *carat*. Ces degrez servent à marquer l'alliage. L'or à 22. *carats* est celuy où il y a deux parts d'argent ou d'autre metail sur 22. parts de fin or.

Les orfevres par l'Ordonnance ne peuvent travailler que d'or fin à 23. *carat* & trois quarts, sans remede & sans soudure; & en cas de soudure, à un quart de *carat* de remede; & en ouvrage creux chargé de filets & de rapports, à demi-*carat* de remede: mais si on leur

leur delivre l'or, ils pourront travailler à tous titres, pourveu qu'ils en tiennent registre.

Le *carat de fin*, est un vingt-quatriéme degré de bonté de quelque piece d'or que ce soit ; & un *carat de prix*, est une vingt-quatriéme partie de la valeur d'un marc fin : comme si le marc d'or vaut 384. livres, le *carat de prix* vaudra 16. livres. On a aussi appellé le *carat de poids*, un poids de la vingt-quatriéme partie du marc, qui est de 192. grains. Il a servi autrefois dans la fabrication des monnoyes. Le mot de *carat*, selon Menage aprés Alciat, vient du Grec *keration*. qui étoit une espece de petit poids. Mais Savot le derive avec plus d'apparence de *charatzion*, qui signifioit un denier de tribut, ou une espece de monnoye qu'on battoit à cette fin, disant qu'il est vraisemblable que comme la division du fin de l'argent a esté faite par une espece de monnoye qu'on appelloit *denier* ; aussi le titre de l'or a esté marqué par une monnoye d'or qu'on appelloit en ce temps-là *carat*. Meursius & Bulenger le prennent aussi pour une espece de monnoye. D'autres le derivent simplement du Latin *character*.

CARAT, est aussi le poids dont on use pour peser les diamants ; qui est de quatre grains. Le diamant du Grand Mogol pese 279. *carats*. Ces grains sont un peu moins pesants que ceux du marc. Ce mot en ce sens est venu du Grec *keration*, qui signifie un fruit que les Latins nomment *siliqua*, & les François *carouge* ou *caroube*. Il est contenu en des gousses courbes de la longueur d'un doit. Chaque grain de ce legume peut peser quatre grains, soit de bled ou d'orge ; d'où il est arrivé que le nom de *siliqua* a toûjours esté pris pour un poids de quatre grains, comme prouvent Poulain en son Glossaire, & Depois Medecin en son traitté des Medailles. Galien appelle l'arbre qui porte ce fruit *Keratonia*. Saladin dans son livre *de ponderibus*. au rapport de Du Cange, dit que ce poids a esté appellé *chira* ou *chrast*.

On dit proverbialement, qu'un homme est sot à 24. *carats*, pour dire, qu'il est parvenu au plus haut point de sottise.

CARAVANNE. s. f. Assemblée que font dans les pays d'Orient les Marchands, Pelerins ou Voyageurs pour marcher de compagnie, & traverser les deserts & les mers avec guide & escorte, plus seurement & plus commodément. Il part plusieurs *Caravannes* d'Alep, du Caire & d'autres lieux tous les ans pour aller en Perse, à la Mecque, au Thibet, &c. comme aussi des vaisseaux de Constantinople à Alexandrie.

On appelle aussi *Caravanne*, les campagnes de mer que les Chevaliers de Malthe sont obligez de faire contre les Pyrates & les ennemis de la Religion, afin de parvenir aux Commanderies & Dignitez de l'Ordre. On les a appellez *Caravannes*. parce qu'ils croisent ordinairement les mers où passent les *Caravannes* des Turcs.

CARAVANSERA. s. m. Terme de Relations. C'est un grand bastiment destiné à loger les Caravannes. Il y en a un grand nombre en plusieurs endroits d'Orient, qui ont été bastis par la charité & la magnificence des Seigneurs du pays. Le mot de *Serai* signifie *palais* ou *hoste*. Ces logements sont faits en forme de halles avec des galeries divisées en plusieurs arcades, où tant les hommes que les bestes de voiture passent commodément les grandes chaleurs, & se reposent.

CARAVELLE. s. f. Vaisseau rond équippé en forme de galere, avant pouppe carrée. Osorius en l'Histoire de Portugal le descrit ainsi. C'est un vaisseau qui n'a point de hune, mais le bois traversant le mast est seulement attaché prés de son sommet. Les voiles sont faites en triangle, ou à oreille de lievre, ce qu'on appelle *voiles latines* ; & leur bout d'enbas n'est gueres plus élevé que les autres fournitures du vaisseau. Au plus bas il y a de grosses pieces de bois comme un mast, lesquelles sont vis à vis l'une de l'autre aux costez de la *caravelle*, & s'amenuisent peu à peu en-haut. La *caravelle* porte jusqu'à quatre voiles latines, outre les boursets & les bonnetes en estuy : & ce sont les meilleurs voiliers qui soient sur la mer, qui sont ordinairement du port de six à sept vingt tonneaux. Les Portugais se servent de ces vaisseaux en guerre, pour aller & venir en plus grande diligence : car ils les font tourner facilement, levent & serrent les voiles, & reçoivent le vent comme il leur plaist. Le premier qui s'en servit pour les Indes & l'Ethiopie fut Vasco de Gama. Ce mot vient du Latin *carabio*, du Grec *karabion*, *navigium*, *vaisseau*, espece de vaisseau.

CARBONELLE. s. m. Terme de Medecine. C'est une espece de gros phlegmon ou bubon qui est fort enflammé, & d'ordinaire pestilentiel. Le peuple l'appelle *charbon*, & les Medecins *carbunculus* & *anthrax*.

CARBONNADE. s. f. Ragoust que font des goinfres, en faisant rostir eux-mémes quelque chose sur les charbons. Ils ont fait une *carbonnade* de plusieurs pigeons, de costelletes, de morceaux de porc frais, &c.

CARBOUILLON. s. m. Terme de Finance, est un droit des salines de Normandie, qui est le quatriéme du prix du sel blanc fabriqué dans les salines. Il en est fait mention dans l'Ordonnance des Gabelles.

CARCAN. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un collier ou une chaîne de pierreries que les femmes portoient sur la gorge, qu'on appelloit aussi *jaseran*. Ce mot vient de *carchesius laqueus*.

CARCAN, est maintenant un genre de supplice qui notte d'infamie, & qu'on fait souffrir aux banqueroutiers, ou à d'autres malfaicteurs, en les attachant par le col avec un anneau de fer a un poteau dans une place publique, afin qu'ils soient exposez à la risée publique. On appelle cela en Espagnol *poner à la verguença*. On l'a aussi appellé *carcannum* dans la basse Latinité, ou *collistrigium*.

CARCASSE. s. f. Corps d'un animal mort, dont les chairs ont été la plus-part retranchées, consumées, ou dessechées. On voit encore les *carcasses* des soldats & des chevaux demeurez sur le champ de bataille. Les *carcasses* de chapons, de perdrix, de levraux, sont ce qui reste aprés en avoir osté les quatre membres, les cuisses, les aisles ou les espaules.

CARCASSE, se dit figurément des personnes devenuës fort maigres, soit par maladie, soit par la vieillesse, qui n'ont que les os & la peau. Cette femme se pare, encore que ce ne soit plus qu'une vieille *carcasse*.

CARCASSE. s. f. Terme de Guerre. C'est une espece de bombe qu'on tire avec un mortier. Elle est composée de plusieurs grenades & bouts de canon de pistolets chargez, & enveloppez en une masse d'estouppes, & dans une toile goudronnée, garnie par les deux bouts de deux plaques de fer qui sont attachées ensemble par des cercles qui representent les costes d'une *carcasse*.

CARDAMOME. s. m. Plante & graine medecinale & fort aromatique. Il y en a trois especes ; le grand, le moyen, & le petit, dont la graine est enclose en follicules ou petites bourses toutes differentes. Celles du grand ressemblent à la figue ou aux dattes, & sa graine est rougeastre & rangée comme les grains d'une grenade. Celle du moyen est longuette, triangulaire & cannelée, & mousse en son sommet, mais bien plus petite. Celle du petit, qui est le plus estimé, ressemble au dedans à de la

la farine, qui est ronde & aspre au manier. Le meilleur *cardamome* est celuy qui est difficile à rompre, resserré & bien plein. Il vient des Indes ou de l'Arabie. En François on l'appelle autrement *melegette*, parce qu'il ressemble au millet Indique, qu'on appelle en Italie *melegua* ou *graine de Paradis*, parce qu'elle est fort odorante, quoy que d'un goust acre & amer. Ruellius & Fuchsius croyent que le *cardamome* des Arabes est la plante que nous appellons *Poivre d'Inde*, ou *Silique bastarde* : mais Matthiole combat leur opinion. Il entre en la composition de la theriaque.

CARDASSE. s. f. Espece de peigne propre à faire du capiton, à tirer la bourre de la soye.

CARDE. s. f. Coste qui est au milieu des feuilles de quelques plantes, & qui est bonne à manger. Des *cardes* d'artichaux. En Latin *cinara*.

CARDE, est aussi un peigne fait de plusieurs petites pointes pressées & crochuës de fil de fer, qui sert à demesler les poils de la bourre, de la laine & de la soye.

CARDER. v. act. Demesler les poils de la laine, de la bourre, de la hoüate avec un peigne de carde.

CARDÉ, ÉE. part. pass. & adj. Laine *cardée*.

CARDEUR, EUSE. s. Ouvrier qui carde la laine, le cotton, ou autres choses semblables.

Tous ces mots viennent du Latin *carduus*, *chardon*, dont on se sert pour carder.

CARDIAQUE. adj. m. & f. & s. Terme de Medecine, qui signifie la même chose que *cordial*. Remede qui sert à conforter le cœur. Le vin est un grand *cardiaque*. Ce mot vient du Grec *kardia*, *cœur*.

CARDINAL, ALE. adj. Ce qui est le principal, le plus considerable, & le fondement de quelque chose. On dit ainsi, les quatre vertus *cardinales*, la Prudence, la Justice, la Force, la Temperance, qui servent de fondement à toutes les autres. On dit aussi, les quatre points *cardinaux* de l'Horison, pour dire, l'Orient, l'Occident, le Midy, le Septentrion. Les quatre points *cardinaux* du Ciel, ou d'une nativité, pour dire, le lever & le coucher du Soleil, & le milieu du Ciel, soit dans le Zenith, soit dans le Nadir. On dit aussi, les vents *cardinaux*. Ce mot vient de *cardo* Latin qui signifie un *gond*, parce qu'en effet il semble que sur ces points principaux roulent toutes les autres choses de même nature.

On appelle en Grammaire les nombres *cardinaux*, un, deux, trois, quatre, &c. qui sont indeclinables, par opposition aux nombres *ordinaux*, deuxiéme, troisiéme, &c.

CARDINAL. s. m. Prince d'Eglise qui a voix active & passive dans le Conclave, lors de l'élection des Papes. Un chapeau de *Cardinal*, est un chapeau rouge ; & on dit absolument, qu'un homme pretend au chapeau, qu'il a eu un chapeau, pour dire, qu'il pretend estre *Cardinal*, qu'il est devenu *Cardinal*. *Cardinal Nepveu*, est celuy qui est nepveu du Pape vivant. Dans le livre premier du Ceremonial Romain est écrite la ceremonie d'ouvrir & de fermer la bouche aux *Cardinaux*.

Les *Cardinaux* sont divisés en trois ordres, 6. Evêques, 50. Prestres, & 14. Diacres, faisant en tout 70. qu'on appelle le *Sacré College*. Ils furent appellés *Cardinaux* du temps de Sylvestre I. comme pivots, & colomnes du battiment de l'Eglise. Ils ont succedé aux 24. vieillards, qui dés le temps de St. Pierre & de St. Clement avoient la nomination & élection du Pape. Et en l'an 1051. le Pape Nicolas II. établit que le Pape seroit seulement esleu par le Senat des *Cardinaux*, au lieu qu'il l'étoit auparavant par le Clergé de Rome. Ils ont commencé à porter le chapeau rouge au Concile de Lyon sous Innocent IV.

Les *Cardinaux* dans leur premiere institution n'étoient autre chose que Prestres principaux ou Curés des Parroisses de Rome ; & dans la Primitive Eglise le Prestre principal d'une Parroisse qui suivoit immediatement l'Evêque, fut appellé *Presbyter Cardinalis*. Ce mot leur a été appliqué environ l'an 150. D'autres tiennent que ce fut sous le Pape Sylvestre l'an 300. Ces Prestres *Cardinaux* étoient les seuls qui pouvoient baptiser & ensevelir. Autrefois les Prestres *Cardinaux* étant faits Evêques, leur Cardinalat vacquoit, parce qu'ils croyoient être élevés à une plus grande dignité. Du Cange dit qu'originairement il y avoit trois sortes d'Eglises ; que les vrayes Eglises s'appelloient proprement *Parroisses* ; les secondes *Diaconies*, qui étoient des Chapelles jointes à des hospitaux desservis par des Diacres. Les troisiémes étoient de simples Oratoires où on disoit des Messes particulieres, qui étoient desservies par des Chapelains locaux & residens, & que pour distinguer les Eglises principales ou Parroisses des Chapelles ou Oratoires, on leur donna le nom de *Cardinales* ; & que depuis elles ont servy de titres aux *Cardinaux*. Il y a eu en plusieurs lieux des Curés à qui on a donné le titre de Prestres *Cardinaux*, ou principaux. Voyez Du Cange qui a fait un denombrement des titres des *Cardinaux* & des Eglises Patriarchales qui en dependoient. On a donné aussi ce titre à quelques Evêques, comme à celuy de Mayence & de Milan. L'Abbé de Vendôme s'appelle aussi *Cardinal né*, & porte le chapeau rouge dans ses Armes. Ceux qui en ont écrit sont Onuphrius, Ciaconius, Durandus, & François Frison dans son livre de *Galliâ purpuratâ*.

On a appellé autrefois *Cardinales*, de grosses pieces d'Artillerie qui ne sont plus en usage ; & des pommes à la *Cardinale*, des pommes d'apy, parce qu'elles sont rouges.

CARDINALAT. s. m. La dignité de Cardinal. Les Ministres qui sont d'Eglise parviennent souvent au *Cardinalat*.

CARDON. s. m. Tige d'une plante bonne à manger, qui ressemble à un artichaut, & qui ne porte point de fruit. Des *cardons* d'Espagne.

CARE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *visage*, car on disoit, Il a la *care* vieille ; & il venoit du mot Espagnol *cara*, qui signifie la même chose. On dit même encore *acarer* & *acaration*, pour dire, Confronter, & confrontation, en plusieurs Provinces, & sur tout en celles au delà la Loire.

CARE, se dit maintenant de la taille ou de la mesure qui est entre les deux espaules. Cette femme à la *care* belle.

CARE, se dit en ce sens en parlant des habits qui couvrent cette partie du corps d'un corps de juppe, d'un pourpoint ; & signifie la coupe & la taille du derriere du dos. Il faut retailler la *care* de ce corps de juppe.

CARE, ou *Carus*. Terme de Medecine. C'est une espece d'apoplexie en laquelle on a encore la respiration libre.

CARENAGE. s. m. & par corruption *Cranage*, est un endroit sur le bord de la mer commode pour donner carene aux vaisseaux.

CARENCE. s. f. Terme de Pratique, qui se trouve dans l'Ordonnance des Eaux & Forests, qui veut que les exploits de *carence* de biens ou d'insolvabilité ne soient valables, s'ils ne sont fortifiez de bonnes preuves. Ce mot vient du Latin *carentia*.

CARENE. s. f. est proprement la quille du vaisseau, ou la piece de bois qui est au fond, sur laquelle se fait tout l'assemblage. Mais on la prend plus souvent pour tout le creux du navire ou fond de cale, & contient tout l'espace qui est sous le premier tillac.

On dit, Donner *carene*, quand on met le navire sur le

le côté, pour calfater & fermer toutes les voyes d'eau, ou pour luy donner le suif. Ce mot vient du Latin *carena*.

CARENER. verb. act. Donner carene au vaisseau, le mettre sur le côté, luy donner le radoub, ou le suif. On dit autrement, le mettre à *cran*, par corruption de *carene*.

CARESME. subst. masc. Temps de penitence où l'on jeune 40. jours pour se preparer à celebrer la Fête de Pâques. Il faut faire une dette payable à Pâques pour trouver le *Caresme* court. Les anciens Latins faisoient trois *Caresmes*; le grand, devant Pâques; l'autre, devant Noël, qu'on appelloit *de la St. Martin*; & l'autre, de *St. Jean Baptiste*: tous trois de quarante jours. Les Grecs en observoient quatre, qu'ils nommoient *de Pasques, des Apostres, de l'Assomption, & de Noël*. Les Jacobites en font un cinquiéme, qu'ils appellent *de la penitence de Ninive*. Les Caldéens & les Nestoriens de même. Les Maronites en font six, y adjoûtant celuy *de l'Exaltation Ste Croix*. Les Armeniens en font huit de differente durée. Le *Caresme* est bas, quand il commence en Fevrier; & il est haut, quand il commence en Mars. La *Mi-caresme* est une Fête où les harengeres se réjouissent. C'est le Jeudy qui est au milieu du *Caresme*. Faire le *Caresme*, c'est, Observer les regles du jeûne. Rompre le *Caresme*, c'est y contrevenir, manger gras. On dit, qu'on fait faire un long *Caresme* à quelqu'un, quand on l'a long-temps privé de quelque chose qu'il aimoit bien. On appelle fruit *de Caresme*, les fruits secs & reservés pour le *Caresme*, comme raisins, figues, pruneaux, brugnoles, &c. Viandes de *Caresme*, le poisson, & tous les autres mets, à la reserve de la chair. Ce mot vient de *quadragesima*. Nicod.

On appelle aussi *Caresme*, le Recueil des Sermons qu'a fait un Predicateur pendant un *Caresme*. Parmy les Sermonaires il y en a quantité qui ont fait des *Caresmes*, des Advents.

On dit proverbialement, qu'un homme nous a prêché sept ans pour un *Caresme*, pour dire, qu'il nous a souvent enseigné, rebattu la même chose. On dit aussi, qu'il nous donne le *Caresme* bien haut, quand il nous promet quelque chose qui ne viendra de long-temps. On dit aussi, que cela vient comme Mars en *Caresme*, pour dire, fort à propos, ou bien, qu'une chose revient au même temps tous les ans. On dit aussi, qu'un homme a jeûné le *Caresme*, quand on luy veut reprocher qu'il est bien maigre, ou bien passe.

CARESME-PRENANT. s. masc. Le jour du mardy qui precede le *Caresme*; & quelquefois tout le temps du Carnaval depuis les Rois. Les Gascons disent *Carmentran*; & dans la basse Latinité on a dit *Caremntrannus*. Du Cange. On a aussi appellé *carnisprivium*, le *Carême*; & *carnivora* le Mardy gras, à cause que ce jour-là on consume tout ce qui reste de chair; & *carnicapium*; en Espagnol *carnes tollendas*.

On appelle aussi des *Caresmes-prenants*, des gens du peuple qui se masquent de cent façons ridicules, & qui courent les ruës.

On dit aussi des personnes mal mises qui ont des habits hors de mode & extravagants, qu'ils sont habillés en vrais *Caresmes-prenants*.

On dit proverbialement, qu'il faut faire son *Caresme-prenant* avec sa femme, & Pâques avec son Curé. On dit aussi populairement, Tout est de *Caresme-prenant*, pour dire, que plusieurs petits libertinages sont permis ce jour-là.

CARESSANT, ANTE. adj. Qui a coûtume de caresser. Les petits chiens sont des animaux fort *caressans*.

CARESSE. s. f. Demonstration d'amitié ou de bienveillance qu'on fait à quelqu'un par un accueil gracieux, par quelque cageollerie. Il se dit des hommes, & de quelques animaux. Ce Prince a fait bien des *caresses* à cet Envoyé. les *caresses* des femmes sont trompeuses. les chiens font des *caresses* à leurs maîtres.

CARESSER. v. act. Faire des caresses. La foiblesse de l'homme c'est d'aimer qu'on le *caresse*.

CARESSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *charus*.

CARGAISON. s. f. Terme de Marine. C'est la charge d'un vaisseau, le temps propre pour charger les navires. C'est aussi la facture des Marchandises chargées dans le vaisseau. La *cargaison* de ce vaisseau est de telle & telle marchandise. ce mois-cy est le temps de la *cargaison* des vins, des moruës.

CARGUER. v. act. Terme de Marine. C'est Trousser la voile, & l'accourcir par le moyen des cordes appellées *cargues*, qui la levent en haut jusqu'à la moitié & au tiers du mast. On dit autrement, Bourcer la voile.

CARGUES, sont des cordes disposées pour carguer ou trousser la voile. Les *cargues-points* ou *cailles-points*, sont des cordes amarrées aux points ou aux angles d'enbas de la voile, pour la retrousser. Les *cargues-fond* ou *cailles de fond*, sont des cordes qui sont amarrées au milieu du bas de la voile pour la retrousser par le milieu.

CARGUEBAS, ou *Calebas*, est un cordage qui sert à élever les pacfis ou grandes voiles.

CARGUES-BOULINES, sont les cordes amarrées au milieu des côtez de la voile, pour trousser ou carguer la voile par les côtez. On les appelle autrement *contrefanons*. Lors qu'on trousse ou qu'on raccourcit les voiles par enhaut, cela s'appelle *rider*.

CARGUEUR. Terme de Marine, est une poulie qui sert à amener & à guinder le perroquet.

CARIAGE. s. m. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale, Tout le *cariage*, pour dire, Toute une famille, tout un ménage de pauvres gens, comme si tout pouvoit tenir dans une charrette, ou cariole. Ce mot vient de *carragium*, qu'on a dit pour *carrago*, & qui se trouve dans Trebellius Pollio pour signifier le *charroy d'une armée*. Menage. Du Cange témoigne qu'on a dit *cariagium* dans le même sens en la basse Latinité.

CARIE. s. fem. Maladie des os & des dents, qui les corrompt & qui les mange. La *carie* se fait dans les os, lors qu'ils sont froissez, fendus, percez, fracturez, luxez, apostumez, & découverts de leur chair. Car ils s'alterent, lors que le sang & leur propre nourriture se dessechent par l'air exterieur qui les touche, que les os nuds ne peuvent longuement endurer. Quand la sanie croupit long-temps dessus, elle s'imbibe dans leur substance, & les pourrit & carie pareillement.

CARIER. v. act. qui se dit des dents & des os qui se gâtent & se pourrissent. Cet ulcere luy a *carié* l'os de la jambe. On appelle aussi du bois *carié*, du bois qui est rongé de vers, & qui se pourrit.

CARIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots se tirent du Latin *caries*, qui signifie *vermoulure*, *pourriture*.

CARILLON. s. m. Son de cloche agreable & harmonieux qui se fait en témoigne de réjoüissance aux jours des Fêtes de l'Eglise, ou de quelque joye publique. On appelle aussi un *carillon*, un bon nombre de petits timbres de differentes grosseurs, ou de petites cloches qu'on fait sonner avec un bouton de fer, ou avec un clavier, soit qu'on le touche à la main, soit qu'il se meuve par machine avec un tambour. Le *carillon* de la Samaritaine. Les *carillons* de Flandres sont

sont composez de trente ou quarante timbres qui font les mêmes tons, degrez & intervalles de Musique que les tuyaux des orgues : aussi les fait-on sonner en frappant sur les touches d'un gros clavier, & on en fait d'agreables concerts. Autrefois le *carillon* étoit la même chose que le *tocsin* ; car on sonnoit dans les réjoüissances de même que dans les allarmes : d'où vient que quelques Auteurs appellent le *carillon*, *pulsatio terroris*.

CARILLON, se dit aussi des crieries que font les femmes de mauvaise humeur, ou les personnes du bas peuple, lors qu'elles querellent ou injurient quelqu'un. Quand ce mari va au cabaret, sa femme luy fait un beau *carillon*.

On dit proverbialement, qu'un homme a été battu, foüetté, étrillé à double *carillon*, pour dire, fortement & outrageusement.

CARILLONNER. v. act. absolu. Sonner les cloches en maniere de carillon. Ce mot vient de *quadrillonar*, qui a été fait de *quadrilla*, mot Espagnol qui signifie un *petit escadron*, diminutif de *quadra*, à cause que les carillons se font d'ordinaire avec quatre cloches. Menage.

CARILLONNEUR. subst. masc. Celuy qui fait sonner les cloches avec une cadence agreable, qui fait le carillon.

CARIOLE. s. f. Petite voiture à deux roües, & neanmoins suspendue sur des moutons, & couverte ordinairement de cuir. La *cariole* de Poissi. cet homme a fait faire une *cariole* pour aller tout seul à la campagne. Ce mot vient du Latin *carrus* dont il est un diminutif.

CARISEL, ou *Creseau*. s. m. Grosse toile claire qui sert pour travailler en tapisserie, de même que le canevas. On en vend de blancs & de teints.

CARLINE. Voyez *Chamaleon*.

CARLINGUE, ou *Escarlingue*. subst. fem. Terme de Marine, est une piece de bois qui regne presque le long du vaisseau directement au dessus de la quille pour faire liaison ensemble, c'est pourquoy plusieurs l'appellent *contrequille*. Ces deux pieces servent de fondement à tout le corps du vaisseau, parce que les varanges & les autres membres de charpenterie y sont assemblez.

CARME. s. m. Ordre de Religieux, qui est l'un des quatre Mendiants, qui pretend tirer son nom du Mont-Carmel en Syrie, qu'on dit avoir été habité par Elie. Ils ont été amenez en France par le Roy Loüis IX. Il est celebre par la devotion du Scapulaire, & par la vision de Simon Stock, a qui il fut donné par la Sainte Vierge. Sur quoy de Launoy a écrit une curieuse Dissertation. On dit les *Carmes du grand Convent* ; les *Carmes mitigez*, qu'on nomme à Paris *Billettes* ; & les *Carmes Déchaussez* qui ont été reformez des autres. Dans des Theses soûtenuës à Beziers mentionnées dans le Journal de Hollande, on dit qu'il est fort probable que Pythagore étoit *Carme*, & que les Druides des Gaulois avoient aussi les observances regulieres des *Carmes*.

MONT-CARMEL, est un Ordre Militaire de Chevaliers Hospitaliers, fondé par le Roy Henry IV. sous le titre, l'habit & la Regle de Nôtre Dame du Mont-Carmel ; & en consequence des Bulles du 16. Fevrier 1607. il a été uni à l'Ordre des Chevaliers de St. Lazare de Jerusalem, par acte du dernier Octobre 1608. avec toutes ses Commenderies, Prieurez & autres biens pour sa dotation.

CARME, est aussi une espece d'acier. Voyez *Acier*.

CARME, est aussi un vieux mot qui signifioit un *vers*. Il vient du Latin *carmen* ; & en ce sens il est tout à fait hors d'usage.

CARMELITE. subst. fem. est une Religieuse qui vit sous la même Regle des Carmes, dont l'Ordre est devenu celebre par le moyen de Sainte Therese.

CARMES. Terme du jeu de Triquetrac, qui signifie deux 4. que les deux dez amenent a la fois. On les appellent aussi *quadernes*.

CARMIN. s. m. est une couleur rouge fort vive qui est employée par les Enlumineurs & les Peintres en miniature. Il est composé du bois de Bresil, de Fernambouc, de couleur d'or, battu dans un mortier, & trempé dans du vinaigre blanc : l'escume qui en sort aprés avoir boulli, est le *carmin*, qu'on fait secher. On en fait aussi avec de la graine de couban dont se servent les Panachers, avec de la cochenille & du rocourt, & de l'alun de Rome qui est rougeastre.

CARMINATIF, IVE. Terme de Medecine, qui se dit des remedes qu'on applique aux coliques & autres maladies flatueuses pour dissiper les vents. On met de l'anis dans les lavements pour les rendre *carminatifs*. On appelle les quatre fleurs *carminatives*, celles de camomille, de melilot, & de matricaire, & d'anet. Ce mot vient du Latin *carminare*, qui signifie *carder, tirer ce qu'il y a de grossier, purger*.

CARNACIER, IERE. adj. Qui ne vit que de chair. En ce sens il se dit seulement des animaux farouches, comme les lions, les loups, & les oiseaux de proye. Ce mot vient du Latin *caro, carnis, chair*.

CARNACIER, se dit aussi d'un homme goulu qui mange beaucoup de chair. Les hommes *carnaciers* sont sujets à avoir l'haleine puante.

CARNAGE. s. m. Meurtre de plusieurs personnes. En la bataille donnée par Charles Martel il se fit un horrible *carnage* des ennemis. les Sauvages sont fort cruels, & se plaisent au *carnage*.

On le dit aussi en termes de Chasse. A la Fête de St. Hubert il se fait un grand *carnage* de toutes sortes de gibier.

CARNAGE, signifie aussi les corps morts, charognes. Il y a plusieurs oiseaux qui vivent de *carnage*.

CARNAGE, est aussi une carcasse de cheval pour faire venir les loups & les renards sur la piste. On dit aussi, qu'on fait *carnage* aux chiens de chair de mulet ou d'autres animaux, quand on leur en donne à manger.

CARNATION. subst. fem. Terme de Peinture, qui se dit de toutes les parties d'un tableau en general qui representent de la chair, qui sont nuës & sans draperie. Le Titien & le Correge en Italie, & Rubens & Van Dijk en Flandres ont excellé dans les *carnations*.

On le dit aussi en termes de Blason, des parties nuës du corps peintes au naturel.

CARNAVAL. s. m. Temps de réjoüissance qui se compte depuis les Rois jusqu'au Carême. Les bals, les festins, les mariages, se font principalement dans le *Carnaval*. le *Carnaval* ne durera gueres cette année. on va de bien loin à Venise pour y passer le *Carnaval*. Ce mot vient de l'Italien *carnavale*. Menage. Mais Du Cange dit qu'il vient de *carn-a-val*, parce que la chair s'en va ; & dit qu'en la basse Latinité on l'a appellé *carnelevamen, carnisprivium* ; & les Espagnols *carnes tollendas*.

CARNE. s. f. Angle ou pointe solide, composée de plusieurs superficies inclinées l'une vers l'autre. Il s'est donné un coup dangereux contre la *carne* de cette table, de cette cheminée, de cette pierre.

CARNEAU. Voyez *Creseau*.

CARNET. s. m. Terme de Negoce, est un petit livre que tient un Marchand de toutes ses dettes passives, & du jour qu'elles doivent être payées, qui est un extrait de son livre d'achat, afin de ne pas manquer d'argent dans les payements, & au temps de la morte vente.

CARNOSITE'. s. f. Terme de Chirurgie. Petite excrescence

crescence de chair, bourgeon, ou tubercule, ou verruë qui se forme dans la verge, & qui bouche les conduits de l'urine. Les nodus & les *carnositez* sont difficiles à guerir. On ne les connoît gueres que par la sonde qui est introduitte dans ce passage, & qui trouve de la resistance. Elle vient ordinairement de quelque maladie venerienne mal pansée.

CAROGNE. s. f. Terme injurieux, qui se dit entre les femmes de basse condition, pour se reprocher leur mauvaise vie, leurs ordures, leur puanteur. C'est la même chose que *charogne*, quand on luy donne une prononciation Picarde. Ce mot vient de *caro*, comme qui diroit, *chair pourrie*.

CAROLUS. s. m. Monnoye hors d'usage, qui valoit il y a quelque temps dix deniers. Elle etoit marquée d'un K. parce qu'elle fut fabriquée du temps de Charles VIII. Roy de France. Henry III. refusa de donner bataille à Charles Duc de Mayenne pendant la Ligue, parce qu'il dit qu'il ne falloit pas hasarder un double Henry contre un *Carolus*; car il avoit alors avec luy le Roy de Navarre, qui depuis a été le Roy Henry IV.

On dit proverbialement, quand on veut bien mépriser une chose, qu'elle ne vaut pas un *carolus*. On dit d'un homme riche, qu'il a bien des *carolus*.

CARONCULES. s. f. Terme de Medecine. Ce sont des petites chairs glanduleuses, qui sont en plusieurs parties du corps, comme dans le canthus de l'œuil. Les plus renommées sont les quatre *caroncules* qui sont sous les aîles de la partie naturelle des femmes. Elles sont la fleur virginale, qui ressemble assez bien à un œuillet avant qu'il soit épanouï. Quand elles sont jointes, elles forment le pucelage, & ce que les Anciens ont appellé *himen*. Quand cette fleur est perduë, les mêmes chairs demeurent, mais separées de telle sorte, qu'on ne diroit pas qu'elles eussent jamais été jointes.

CAROTIDE. adj. Terme de Medecine. C'est le nom qu'on donne à une artere du col qui vient du rameau droit sousclavier, & qui monte le long des côtez de l'artere trachée avec la jugulaire interne. On la nomme aussi *lethargique* & *apoplectique*, parce que si on la lie, elle fait venir le carus & l'apoplexie, à cause que le passage est fermé à l'esprit vital qui fournit de matiere à l'esprit animal. Ce mot est Grec, & signifie *assoupissant*, à cause que quand ces arteres sont bouchées, il s'ensuit un assoupissement.

CAROTTE. s. f. Racine qu'on mange en potage & en fricassée. C'est une espece de panais. La *carotte* a les feüilles semblables au fenoüil, mais plus petites & plus menuës. Sa tige est haute d'un palme, & son bouquet semblable à celuy du coriandre. Sa fleur est blanche, & sa graine forte, blanche, veluë, & de fort bonne odeur quand on la mâche. Il y en a une seconde espece semblable au persil sauvage; & une troisiéme qui ressemble aussi au coriandre, qui a la tête & la graine semblables à l'aneth ou au cumin. Pline l'a appellée *daucus Gallica*, ou *pastinaca*. Les *carottes* sont les unes rouges, & les autres jaunes, & toutes deux douceastres.

On dit proverbialement d'un homme constipé qui a de la peine à vuider son ventre, qu'il chie des *carottes*. Il y a un proverbe pareil en Italien.

CARPE. s. f. Poisson d'eau douce fort commun, qui a des écailles assez larges & jaunes, & qui vit d'herbe ou de limon. La *carpe* aime les eaux bourbeuses, & en trois ans devient grandes d'un pied entre œuil & fourche, ou entre œuil & bas. VVillughby en son Histoire des Poissons fait mention d'une *carpe* qui a vécu cent ans. La *carpe* laictée est le mâle, & l'œufvée la femelle. La langue de carpe est la chair qui forme son palais, qu'on nomme ainsi improprement, car en effet elle n'a point de langue. Menage derive ce mot de *carpa* Latin qui se trouve en cette signification dans Cassiodore. On croiroit peut-être à cause de la ressemblance des noms, que ce mot vient du Latin *carpio*, qui est un poisson qu'on trouve dans un lac d'Italie: mais il est tout different. Les Grecs appellent la *carpe*, *kyprinos*, les Latins *cyprinus*. On dit aussi en Latin *carpio*.

On appelle le saut de la *carpe*, le saut que font les Baladins aprés avoir plié tout le corps, & joint la tête à leurs pieds, car la carpe en fait un pareil pour se sauver des filets, quand on les tire de l'eau.

CARPE. s. masc. Terme de Medecine, qui signifie le poignet ou la partie qui est entre le bras & la paulme de la main. Il est composé de huit os qui n'ont point de nom propre, distribuez en deux rangs, dont celuy de derriere est joint aux deux fociles par des cartilages & ligaments, & celuy de devant aux quatre os du metacarpe. Les Medecins Arabes l'appellent *rasette*. Il y a aussi au pied le *carpe*, qui y fait la même fonction que le *carpe* fait à la main.

CARPEAU. s. m. Petite carpe. On l'appelle autrement *allevin*.

CARPETTES. s. fem. Ce sont de gros draps rayez qu'on appelle autrement *tapis à emballer*.

CARPILLON. subst. masc. C'est la même chose que carpeau.

CARQUOIS. s. m. Estuy de flêches qu'on porte sur l'épaule. On peint Cupidon avec un arc & son *carquois*, & Diane pareillement. Menage aprés Lipse tient que ce mot vient de l'Allemand *koeker*, signifiant la même chose. Du Cange le derive de *carcassum*, mot de la basse Latinité qu'on a dit dans le même sens.

CARRAQUE. s. fem. C'est le plus grand des vaisseaux qui se soient veus sur la mer. Les Portugais les appellent *naos*, & ce sont de grands vaisseaux ronds de combat, plus étroits par enhaut que pas enbas, qui ont quelquefois sept ou huit planchers, & sur lesquels on peut loger par fois deux mille hommes. Les Portugais ont une ordonnance ou coûtume, que les naos ou *carraques* qui viennent des Indes Orientales ne peuvent mener de chalouppe ni autre barque de service en deçà de l'Isle de Sainte Helene, auquel lieu ils les coulent à fond, afin d'ôter toute esperance à l'équipage de se sauver. Ils s'en servoient autrefois tant en guerre qu'en marchandise. La *carraque* étoit du port de deux mille tonneaux, c'est à dire, de quatre millions de livres. Les Chevaliers de Rhodes s'en sont aussi servis.

Les *carraques* sont aussi de grands vaisseaux de charge.

CARRAQUON. s. m. Petite carraque ou vaisseau renforcé.

CARREAU. subst. masc. Diminutif de *Carré*, qui se dit d'une figure qui a quatre côtez, quoy qu'ils ne soient pas égaux, ni à angles droits, comme un *carreau* de vitres qui est quelquefois en losange. On dit, une étoffe à petits *carreaux*, plier du linge par petits *carreaux*. les Jardiniers divisent leurs parterres ou jardins en *carreaux*. il y a un beau *carreau* de tulippes, c'est à dire, une planche, qu'il estime dix mille francs. Ce mot a été fait de *quadrellum*. Menage.

CARREAU, signifie aussi le pavé des chambres, des sales, des Eglises, de quelque matiere & figure qu'il puisse être. Il y a des *carreaux* de marbre, de poterie, de fayence; il y en a de quarrez, d'hexagones, &c.

En ce sens on dit au jeu de Paume, une chasse à trois *carreaux*, à dix *carreaux*, lors qu'une balle est tombée sur le troisiéme ou le dixiéme *carreau*, & qu'elle fait chasse.

CARREAU, se dit aussi du pavé de la ruë, ou même de la terre qui est hors les maisons. On a mis ses meubles

meubles sur le *carreau*, c'est à dire, hors du logis. en cette batterie il est demeuré deux hommes sur le *carreau*, pour dire, ils ont été couchez par terre. on l'a jetté sur le *carreau*. il a été obligé de coucher sur le *carreau*, c'est à dire, dehors, sur le pavé, sur la terre.

CARREAU, signifie aussi, un grand oreiller ou coussin quarré de velours, que les Dames & les Evêques se font porter à l'Eglise pour se mettre à genoux plus commodément : ce qui est aussi une marque de qualité. C'est une Dame à *carreau*, on luy porte le *carreau*. les femmes des gens d'épée ont des *carreaux* avec des galons d'argent. Celles des gens de robbe en ont seulement avec des broderies de soye.

On a aussi des *carreaux* dans les chambres pour s'asseoir ou s'accouder. Les Cavaliers étoient à ce bal au pied des Dames sur des *carreaux*. Un *porte-carreau*, est un petit meuble de bois qui n'a autres pieds que des pommes tournées, sur lequel on met des piles de *carreaux*.

CARREAUX, en termes de Marine, sont des rebords ou bandes de bois qui regnent par dehors sur le bordage du vaisseau en guise d'un cordon, qui lie & distingue les tillacs, & particulierement ceux qui sont au dessus de l'eau. On les appelle autrement *lisses*, *cintes*, ou *precintes*, ou *chaintes*.

CARREAU, en termes de Maçon, est une pierre de taille de mediocre grosseur, dont il en faut deux ou trois pour faire une voye. Quand il n'y en a qu'un, on l'appelle *quartier*.

On appelloit aussi autrefois *carreaux*, de grosses pierres qu'on jettoit dans les villes assiegées avec des mangonneaux, qui pesoient quelquefois la charge d'un char, qu'on nommoit *carrus*; ce qui leur fit donner ce nom, aussi bien qu'à *carriere*, qui étoit le lieu d'où on le tiroit.

CARREAU, est aussi une arme de trait, ou fléche quarrée, qu'on tire avec une arbaleste. C'est par comparaison qu'on appelle le *carreau* de la foudre, le trait ou la pierre qu'on croit être dans la foudre, qui blesse & qui tuë. On a dit autrefois *Gareaux*.

CARREAU, chez les Tailleurs, se dit d'un fer plat & pointu par un bout, qu'on fait chauffer, & qu'on passe sur les coutures pour applattir les lisieres.

CARREAU, chez les Marchands de poisson, se dit des brochets qui sont les plus gros, qu'ils appellent un brochet *carreau* : ce sont ceux dont on fait des presents.

CARREAUX, se dit aussi chez les Artisans, des grosses limes. Les gros *carreaux* & gros *demi-carreaux* servent à ébaucher le fer. Les *carreaux* doux & *demi-carreaux* sont des limes douces qui servent à le polir.

CARREAU, se dit aussi au jeu de cartes, des figures rouges marquées en losange. Le Roy, la Dame de *carreau*. il a une quinte major en *carreau*. On appelle le jeu du franc du *carreau*, un jeu où on jette une piece de monnoye en guise de palet sur un quarré qu'on a tracé en terre, & divisé par ses diametres & diagonales : celuy qui met sur les lignes gagne quelque avantage.

On dit proverbialement & bassement d'un homme qui a vomi, qu'il a jetté du cœur sur du *carreau*. On dit aussi pour mépriser quelqu'un, que c'est un valet de *carreau*.

CARREAU, en termes de Monnoyes, se dit des pieces d'or ou d'argent qu'on taille pour fabriquer les especes. La premiere façon qu'on donne en la fabrique des monnoyes au marteau, est de tailler *carreaux*, c'est à dire, couper les lingots ou lames d'or ou d'argent en petits morceaux quarrez avec de grandes cisoires. La seconde façon est de battre ou frapper *carreaux* : ce qui se fait par un habile ouvrier sur un enclume oblongue qui est sur son banc dans sa fournaise. La troisième façon est de recuire *carreaux* : & la quatrieme de les ajuster, approcher, ou rebaiser pour les rendre de leur juste poids, & ensuite les rechausser & flatir, eslaizez & boicer, qui sont les cinq, six, sept & huitiéme façons qu'on leur donne, aprés lesquelles les *carreaux* s'appellent *flans* ou *especes*.

CARREFOUR. s. m. Lieu où aboutissent plusieurs ruës ou chemins. On fustige les criminels dans les places publiques, & dans les *carrefours*. Les publications à son de trompe se font dans les *carrefours*. Ce mot vient de *quatre fourc*, parce que *fourc* signifioit autrefois un *angle aigu*, comme celuy que font les doigts l'un à l'égard de l'autre : d'où a été fait aussi le mot de *fourche*. Les Latins l'ont appellé *quadrivium*, *ubi quatuor via conveniunt*, & on a donné ce nom à l'Arithmetique, à la Geometrie, à la Musique, à l'Astronomie, parce que ces quatre arts sont les quatre chemins qui conduisent à la Philosophie.

CARRELAGE. subst. masc. Action d'appliquer des carreaux. Il a tant coûté pour le *carrelage* de cette chambre.

CARRELER. verb. act. Paver une chambre, ou autre lieu de carreaux de terre, de fayence de marbre.

CARRELER, signifie aussi, Racommoder des souliers, des bottes, y remettre des semelles, des bouts.

CARRELÉ, ÉE. part. & adj. Un plancher, une chambre *carrelée*.

CARRELET. subst. masc. Grosse aiguille à quatre carnes ou côtés, dont se servent les Savetiers, Selliers, & autres qui travaillent en cuir.

CARRELET. subst. masc. Poisson de mer fort plat, taillé en losange, comme le turbot. Ce poisson est appellé par quelques uns *plie*, quand il est grand; & *carrelet*, quand il est petit. En Latin *quadratulus*.

CARRELETTES. Ce sont des limes qui servent à limer & à polir le fer. Grosses *carrelettes*. Les petites *carrelettes* sont des limes douces.

CARRELEUR. subst. masc. Maçon qui pave avec des carreaux. On le dit aussi de ceux qui raccommodent des souliers. Et on appelle ironiquement, un Jean Logne *Carreleur* de sabots, un homme qu'on accuse d'être inutile, en luy attribuant un métier chimerique.

CARRELURE. subst. fem. Application des carreaux sur le plancher d'une chambre. Il a tant coûté pour la *carrelure* de cette maison.

CARRELURE, signifie aussi, une remonture de bottes, de souliers, où on a mis des semelles & des bouts.

On dit proverbialement & figurément, une *carrelure* de ventre, d'un bon repas qu'un goinfre ou un parasite ont été faire quelque part, & qui ne leur a rien coûté.

CARRER. v. act. Reduire en quarré une autre figure. On peut aisément *carrer* un triangle, & toute autre figure rectiligne. Le grand probleme de la Geometrie est de *carrer* un cercle, une ellypse, une parabole, & toute autre figure curviligne, c'est à dire, faire un quarré qui leur soit parfaitement égal.

On dit avec le pronom personnel, Se *carrer*, pour dire, Marcher avec affectation & témoignage d'orgueil, comme font les fanfarons.

CARRET. subst. masc. Terme de Marine, qui se dit d'un fil tiré d'un des cordons de quelque vieux cable coupé par pieces, qui est de grand usage sur la mer pour raccommoder les manœuvres.

CARRET, est aussi un nom que donnent les Marchands à de l'écaille de tortuë.

CARRIER. s.m. Homme de journée qui tire la pierre des carrieres.

CARRIERE. f. f. Lieu qu'on creuse dans un champ pour en tirer la pierre qui est dessous. On ne peut pas bâtir sur ce terrain, il est creux, on y a fouillé des *carrieres*. cet enfant est tombé dans le puits de la *carriere*. une *carriere* de marbre, de jaspe, de pierre de St. Leu, de Tonnerre, &c. Il y a des *carrieres* où on trouve deux cieux ou bancs de ciel à 12. ou 15. pieds au dessous l'un de l'autre, comme a remarqué Blondel. Ce mot vient de *carreaux* ou grosses pierres qu'on tire des *carrieres*, qu'on a appellé en Latin *quadraria* ou *carreria*.

Les Medecins disent aussi, qu'un homme a une *carriere* dans la vessie, quand aprés en avoir tiré quelques pierres, il s'y en engendre de nouvelles.

Les Botanistes appellent aussi dans une poire la *carriere*, cette partie où s'amassent plusieurs petits nœuds pierreux, qui vers le centre du fruit semblent ne former qu'une pierre.

CARRIERE, signifie aussi, le terrain, l'étenduë d'un champ où on peut pousser un cheval, jusqu'à ce que l'haleine luy manque. J'ay éprouvé ce cheval, je luy ay fait faire une grande *carriere*.

On dit poëtiquement, Le blond Phœbus entrant dans sa *carriere*. Ce mot vient de *carrera* Latin, qui est aussi Espagnol, & qui a été fait de *carra*, comme qui diroit *chemin de charrettes*. Menage. Ou bien il vient de *quadraria* ou de *quadrataria*, *à quadris vel quadratis lapidibus*. Borel le derive de *charriere* vieux mot François qui signifioit *ruë* par où peut passer un charrette, qui doit avoir au moins huit pieds de large.

CARRIERE, en termes de Manege, signifie un lieu fermé de barriere où on entre pour courir la bague, & la course même du cheval. Il a fourni sa *carriere*. il a bronché au milieu de la *carriere*, si-tôt qu'il est entré dans la *carriere*. ce cheval a une *carriere* tride, c'est à dire, il galope fort vîte.

En Fauconnerie on appelle *carriere*, la montée de l'oiseau d'environ 60. toises. S'il monte plus ou moins, on dit *double carriere*, ou *demie-carriere*.

CARRIERE, se dit figurément en choses spirituelles, & premierement d'un beau sujet, d'une belle matiere où on peut s'exercer à écrire, à discourir. L'Histoire du temps est une belle *carriere* pour un Historien. ce sujet est une belle *carriere* où un Poëte peut exercer son genie.

On dit en ce sens, Donner *carriere* à son esprit, pour dire, Se laisser emporter à son genie, ou à son plaisir; s'étendre sur un sujet au delà des bornes; pousser un éloge ou une raillerie trop loin. Ces gens se donnent *carriere*, c'est à dire, se réjoüissent, boivent, rient, chantent, &c.

CARRIERE, se dit encore figurément du cours de la vie, & des fonctions où on la passe. Ce saint homme a fourni sa *carriere*, a passé sa vie dans les exercices de pieté. le prix nous attend au bout de la *carriere*. cet Ambassadeur a fourni sa *carriere*, a achevé sa negociation avec succés.

On dit proverbialement, qu'on a fait passer *carriere* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait faire quelque chose haut la main, & malgré luy.

CARROBE. f. f. C'est un arbre assez haut qui jette ses branches plus en largeur qu'en hauteur. Son écorce est cendrée tirant sur le pers, comme celle du lotus. Sa feuille ressemble à celle du fresne, mais est plus large, plus dure & plus ronde. Cet arbre fleurit à la fin de l'hiver, & porte son fruit en été. Ses gousses fraichement cueillies ont une odeur fâcheuse; mais étant sechées sur des clayes, elles sont de bonne odeur, & sont bonnes à manger, car elles sont pleines d'un suc qui a le goust de miel. Les Apothicaires luy ont aussi donné le nom de *carrouge*, & son nom Latin est *siliqua*.

CARROSSE. subst. masc. Voiture commode pour aller par la ville & par la campagne. C'est un vaisseau propre à tenir plusieurs personnes, suspendu avec de grosses corroyes sur quatre moutons, posé sur un train à quatre rouës. Ses parties sont le train, le bateau, l'imperiale, les quenouilles, les fonds, les portieres, les mantelets, les gouttieres. Les Ducs & Pairs ont le privilege d'entrer en *carrosse* dans le Louvre; & les Duchesses, de mettre des housses sur leurs *carrosses*. Il y a des *carrosses* de Lyon, d'Orleans, &c. qui sont des voitures publiques; & des *carrosses* de loüage. Menage derive ce mot de *carruca*, ou *carrucha*, qui se trouve ainsi écrit dans les Pandectes de Florence.

Un *carrosse coupé*, est un *carrosse* qui n'a qu'un fond sur le derriere, & qui n'a tout au plus sur le devant qu'un strapontin. Un *carrosse vitré*, c'est celuy qui est garni de glaces. Un *carrosse drappé*, est un *carrosse* de deüil, celuy qui est garni de drap dehors & dedans. L'attelage d'un *carrosse* s'entend de six chevaux avec un volontaire, pour servir à la place de quelqu'un des autres à qui il arriveroit quelque accident. Ce Prince a trois attelages de *carrosse*. L'attelage ordinaire n'est neanmoins que de deux chevaux.

On appelle un homme à *carrosse*, une Dame à *carrosse*, ceux qui se distinguent du peuple par l'équipage d'un *carrosse* qu'ils entretiennent, qui font rouler le *carrosse*.

Les Historiens, & sur tout ceux d'Italie, ont appellé *carrosse*, le principal étendard d'une armée, qui étoit attaché à un arbre gros comme un grand mast avec des cables sur un chariot couvert d'écarlatte, & tiré par quatre paires de bœufs caparaçonnez & couverts de satin blanc avec une croix rouge sur le milieu. Il avoit au haut une croix d'or fort brillante, & l'étendard étoit blanc chargé d'une croix rouge. Personne n'osoit prendre la fuitte tant qu'il subsistoit debout. Il étoit à la garde d'un Capitaine avec huit trompettes, & huit soldats d'élite, & il y avoit un Aumônier qui disoit tous les jours la Messe auprés. Les Auteurs en attribuent l'invention à Heribert Archevêque de Milan vers l'an 1124. L'Empereur Othon IV. avoit un semblable *carrosse*. Plusieurs autres Princes en ont eu aussi, comme les Rois de Hongrie, & même les Sarrazins.

On appelle proverbialement un cheval de *carrosse*, un homme sans esprit, à qui on ne peut rien apprendre, & celuy qui marche grossierement & en pied plat.

CARROSSIER. f. m. Ouvrier qui fait des *carrosses*. Ceux de ce métier s'appellent *Selliers Lormiers*, *Carrossiers*; & ils font à Paris un corps separé d'avec les Bourreliers.

CARROUSEL. f. m. Fête magnifique que font des Princes ou Seigneurs pour quelque réjoüissance publique, comme aux mariages, aux entrées des Rois, &c. Elle consiste en une cavalcade de plusieurs Seigneurs superbement vêtus, & équippez à la maniere des anciens Chevaliers, qui sont divisez en quadrilles. Ils se rendent à quelque place publique, où ils font des courses de bague, des joustes, tournois, & autres exercices de Noblesse. On y adjoûte quelquefois des chariots de triomphe, des machines, des danses de chevaux, &c. & c'est de là que ces fêtes ont pris leur nom. Les Maures y introduisirent les chifres & les livrées dont ils ornerent leurs armes & les housses de leurs chevaux, avec plusieurs applications mysterieuses. Les Gots & les Allemands y adjoûterent l'usage des cimiers, des masses de heron, & des aigrettes. La plus-part des machines sont des inventions des Italiens. Ce mot vient de l'Italien *carosello*, diminutif de *carro*. Menage. Le Pere François Menestrier Jesuite a écrit des *carrousels*,

fols, des joûtes & des tournois. Tertullien en son livre des Spectacles attribuë à Circé l'invention des *carrousels*, & veut qu'elle ait été la premiere à dresser le Cirque & des courses en l'honneur du Soleil son pere. Desorte que quelques-uns croyent que ce mot vient de *carrus solis*, ou de *carro del sole*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient des chars & carrosses qu'on y menoit.

CARROUSSE. s. f. Bonne chere qu'on fait en beuvant, & en se réjoüissant. Ils ont été trois jours chez un tel à faire *carrousse*. Ce mot est populaire, & vient de l'Allemand *garbaus*, qui veut dire, *tout vuidé*, on sousentend le verre; d'où on a fait depuis *carons*, & puis *carrousse*. Menage. Borel le derive de *chara*, *gaudium*.

CARRURE. s. f. est un terme dont les Tailleurs se servent en parlant de la taille d'un pourpoint ou d'un corps de juppe, qui se dit particulierement de l'espace qui est entre les deux épaules.

CARTE. s. f. Papier. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase. Donner la *carte* blanche à quelqu'un, pour dire, luy donner un papier blanc signé pour le remplir de ce qu'il luy plaira.

On le dit aussi au figuré, pour dire, Se soûmettre à toutes les conditions qu'un autre nous voudra imposer.

CARTE, est aussi une grande feuille de papier, ou plusieurs feuilles collées ensemble, sur lesquelles on a tracé, depeint, ou gravé la representation du monde, ou de ses parties. Les *cartes* geographiques contiennent la description des terres; les hydrographiques, celle de la mer; les chorographiques, celle d'une region, les topographiques, celles de quelques lieux particuliers. Hevelius a fait le premier des *cartes* selenographiques, qui contiennent la description des figures qui apparoissent en la Lune. On en fait maintenant de plus exactes à l'Observatoire du Roy. La *carte* universelle s'appelle la *mappemonde*. On dit aussi des *cartes* cosmographiques, pour dire, la description du monde. On a trouvé l'invention de faire des *cartes* topographiques fort exactes, en faisant des observations avec des instruments garnis d'alhidades en deux stations. Le premier qui en a écrit a été Philippes d'Amfrie Tailleur General des Monnoyes de France en 1597. & depuis luy Adrianus Metius, Morgard, Henrion, & les Peres Jean François Schot & Pardies Jesuites, comme a rapporté le Sr. Comiers en son Traitté des Lunettes.

CARTE MARINE, est une *carte* où on prend peu de soin de marquer les villes qui sont en terre ferme, mais on en écrit exactement la mer, les costes, les ports, les bancs de sable, les seiches, & les golphes. On y décrit aussi outre les longitudes, & latitudes, les lignes des rhumbs des vents. On y marque les Meridiens en lignes paralleles : ce qui est sujet à beaucoup d'erreurs. On se sert sur la Mediterranée de *cartes* par routes & distances. Elles n'ont point d'autres lignes que celles des rhumbs de vent, & une seule échelle qui se mesure par milles. Les matelots ont des *cartes* au point plat ou au point commun, qui sont les ordinaires; d'autres au point reduit, quand les degrez de latitude sont inegaux : ce qui arrive, lors que la projection de la *carte* est telle, que le Pole y sert de centre, & que les rayons en marquent les Meridiens.

Pointer la *carte*, c'est, Marquer le lieu sur la *carte* où on croit être en pleine mer, suivant l'observation & l'estime d'un Pilote.

On dit aussi sur terre, des *cartes* de routes pour les logements des gens de guerre, & pour les campements : & on dit, Oster quelqu'un de dessus la *carte*, pour dire, l'exempter du logement des gens de guerre, faire detourner un peu la route.

Sçavoir la *carte*, se dit non seulement au propre, de ceux qui sçavent la Geographie, mais plus souvent au figuré, de ceux qui connoissent les intrigues d'une Cour, le train des affaires d'un Estat, les détours d'une maison, les connoissances, les habitudes, les secrets d'une famille, d'un quartier.

CARTE, signifie aussi, un corps fait de plusieurs feuilles de papier collées ensemble, ou de papier haché, mouillé, reduit en bouillie, rassemblé & seché dans une presse. On met de la *carte* dans les collets de pourpoint, & dans plusieurs choses qu'on veut rendre dures & fermes. On fait des images de *carte* dans des moules, des plaques, des ornements de plafonds, avec de la *carte* dorée.

On le dit en ce sens d'un petit morceau de *carte* deliée & marquée de plusieurs points ou figures, dont on assemble un certain nombre pour joüer à plusieurs sortes de jeux. Il a eu ce coup-cy le plus beau jeu de la *carte*. Une *carte haute*, est une *carte* figurée ou peinte. On y compte aussi quelquefois les as. Une *carte basse*, est celle qui est marquée des moindres points jusqu'à six. une *carte* de cœur, de carreau, de pique & de trefle.

CARTES, se dit plus ordinairement au plurier. Il y a plusieurs jeux de *cartes*, le Picquet, les Berlan, l'Homme, l'Hombre, le Lansquenet, la Bassette, la Triomphe, le Here, l'Imperiale, le Hoc, le Reversis, la grande & petite Prime, la Meuille, &c.

On appelle fausses *cartes*, non seulement les *cartes* marquées avec lesquelles on pippe au jeu; mais on dit aussi, qu'il est entré une fausse *carte* dans un jeu, qu nd c'est une quarte toute seule d'un point. Elle est desavantageuse, parce qu'on est obligé d'obeir à une plus haute de même point qu'on jette, & qui fait perdre la main.

On dit aussi, Battre, mesler, brouiller, couper les *cartes*, lors qu'on les manie long-temps pour en changer l'ordre & la disposition, & qu'ensuitte on en separe le jeu en deux.

On dit figurément en ce sens, que les *cartes* sont bien brouillées, quand dans un Estat, ou dans une Cour, il y a des troubles, des guerres, des dissentions, des interests, & des affaires fort difficiles à accommoder.

On appelle, Joüer bien les *cartes*, faire les *cartes*, gagner les *cartes*, quand on fait davantage de levées de cartes qu'on joüe sur table, que celui contre qui on joüe.

On dit proverbialement d'une maison bien enjolivée, mais bâtie peu solidement, que c'est un château de *carte*.

CARTEL. s. m. Ecrit qu'on envoye à quelqu'un pour le deffier à un combat singulier, soit pour des tournois, soit pour un duel formé. Les *cartels* ne sont plus en usage depuis que le Roy a si severement deffendu les duels, si ce n'est figurément & en raillerie, quand on veut deffier quelqu'un à la dispute, & faire un assaut de reputation. L'usage des *cartels* & des deffis est fort ancien, & on en voit divers exemples dans Homere, Virgile, & autres Poëtes Grecs & Latins.

CARTELLE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des grosses planches ou dosses qui servent aux moulins à porter les meules, ou à faire les planchers qui sont à côté, & à d'autres usages.

CARTELLE, est aussi une façon de debiter les bois qui sont recherchez, comme les fresnes & érables loupeux & noüailleux, lors qu'on les met par petites planches de trois, quatre & cinq pouces d'épaisseur pour servir aux Ebenistes.

CARTIER. s. m. Ouvrier qui fait des cartes à joüer, ou qui en fait trafic.

CARTILAGE. subst. masc. Terme d'Anatomie, est une partie similaire du corps de l'animal, qui est froide & seche, qui est de nature mitoyenne entre la chair & l'os & le ligament, qui sert à la varieté des mouvements.

mouvements, & à rompre la force des assauts exterieurs. Les animaux qui n'ont point d'os ont en leur place des *cartilages*. Le *cartilage* n'est distingué des os que par le plus & le moins; & il a cela de propre, qu'il est luisant & transparent, lissé, & uni, & il n'a ni moëlle, ni cavité, ni nefs; d'où vient qu'il n'a point de sentiment. Il sert à unir & joindre les os comme de la colle, & cette espece de symphyse ou d'union s'appelle *synchondrose*. Il y a des *cartilages* durs qui enfin se tourne en os, comme ceux qui forment le larinx; d'autres ne s'y tournent jamais, comme la luette. Les autres sont mols, qui lient les jointures, & ressemblent aux ligaments. Il y en a qui naissent avec l'os, comme l'os pubis & au brechet; d'autres qui sont seulement attachez au bout des os, comme celuy du nez; d'autres qui ne dependent point des os, mais qui font une partie à part, qu'on nomme pour cela *solitaires*, comme ceux des paupieres, des oreilles & de la trachée artere. Il y a des *cartilages* aux jointures de presque tous les os, pour fortifier les bords de leurs emboeftures, comme aux épaules, aux coudes, aux clavicules, &c. Le *cartilage* est appellé par les François *tendon*, & est blanc comme les autres parties spermatiques. Ce mot vient de *cartilago* Latin, qui signifie *fait de carte*, ou de chose semblable à la carte; & qui se dit comme *carnilago*, chose approchant de la chair, n'en étant pourtant pas.

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. Qui est formé de cartilage. Les animaux ont plusieurs parties *cartilagineuses*.

CARTISANE. s.f. Terme de Broderie. C'est de la soye ou du fil delié, ou de l'or & de l'argent, dont on couvre un petit morceau de carte ou de parchemin qu'on met dans les dentelles & guipeures.

CARTON. s. m. Grosse carte. On en fait de papier collé, & de papier haché & seché dans la presse. Les livres en veau se relient avec de gros *cartons*. on fait des images & plusieurs sortes d'ouvrages avec du *carton* dans des moules.

CARTON, en termes de Peinture, se dit des desseins qu'on fait sur le papier, pour les calquer ensuitte sur l'enduit d'une muraille où on veut peindre à fresque.

CARTON, en termes d'Imprimerie, se dit d'un feuillet qu'on r'imprime à la place d'un autre où il s'étoit glissé quelque grosse faute. On a refait plusieurs *cartons* de ce livre pour en empêcher la censure.

CARTONNIER. subst. m. Ouvrier qui fait, ou qui vend du carton.

CARTOUCHE. s. m. selon les ouvriers, mais dans le langage ordinaire on le fait feminin. C'est un rouleau de carte, ou sa representation, dont la sculpture & la graveure font divers ornements, au milieu duquel on met quelque inscription ou devise. Les titres des cartes geographiques sont écrits dans des *cartouches* fort historiées.

On appelle aussi *cartouche* dans les bâtiments, ces mêmes representations qui se font de pierre, de plâtre, ou de bois, & qui laissent au milieu un vuide capable de recevoir quelque inscription.

CARTOUCHE, en termes de Guerre, est une charge d'arme à feu enveloppée dans de gros papier ou de la carte, pour charger plus promtement. Celles du canon contiennent de petites balles, des clous, des chaînes, des ferrailles, & sont enveloppées dans de la carte. Celles des mousquets & des pistolets contiennent seulement de la poudre & du plomb enveloppez dans de gros papier.

CARTOUCHE, est aussi une espece de grenade ou boulet creux, qui est une boëste ronde remplie de balles de mousquet, qui s'ouvre à propos, quand il est besoin.

CARTULAIRE. Voyez *Chartulaire*.

CARVI. s. m. C'est une plante qui n'est gueres differente du panais sauvage. Elle jette d'une seule racine plusieurs tiges quadrangulaires d'une coudée de haut, avec un bouquet garni de fleurs blanches, d'où sort une graine un peu plus longue que celle d'anis, anguleuse & noirastre. Sa racine est longue, & d'un goust acre & amer. Le peuple appelle *chervis*, ce que les Apothicaires appellent *carvi*. En Latin *carum*.

CARYATIDES. s.f. plur. Terme d'Architecture. C'est une espece de pilastre ou de colomne representant une figure de femme, dont les Anciens se sont servis pour faire le fust de la colomne Ionique. L'origine de cet ornement est connuë & rapportée par Vitruve, qui dit que les Grecs ayant pris la ville de Carye, en emmenerent les femmes captives, & pour marque de leur servitude, ils en appliquerent les figures dans leurs batiments, comme si elles eussent été chargées de gros fardeaux, & tels que ceux que les colomnes supportent.

CAS

CAS. subst. masc. Accident arrivé par fortune. Personne n'est responsable des *cas* fortuits. Ce mot vient du Latin *casus*, de *cado*.

CAS, signifie aussi, Condition stipulée qui s'execute, lors qu'il arrive une chose qu'on prevoit qui peut arriver. Dans les contracts on se precautionne selon les divers *cas*, comme en *cas* de guerre, de peste, de sterilité, au *cas* de mort, en *cas* de recidive, le *cas* advenant qu'on soit depossedé. le depost volontaire ne se prouve par témoins qu'en trois *cas*, incendie, ruine, naufrage.

CAS, signifie aussi, Estime. On fait *cas* de cet Advocat. Ce n'est pas grand *cas* que l'ouvrage que vous m'avez montré. il ne s'agit que de cent livres en ce procés, ce n'est pas grand *cas*.

CAS, signifie encore, une chose qui convient à quelqu'un. N'allez point chercher plus loin, c'est là vôtre *cas*, vôtre fait.

CAS, en termes de Jurisprudence, c'est l'espece d'une loix. Les loix sont bonnes en un *cas*, & ne le sont pas en l'autre. ce n'est pas là le *cas*, l'espece de la loy que vous citez.

CAS, se dit encore en stile du Palais en plusieurs formules. On a observé les formes en tel *cas* requises & accoûtumées. il a été condamné pour les *cas* resultans du procés, c'est à dire, pour plusieurs choses dont il y avoit preuve au procés. On met dans les Lettres de Chancelerie, Si le *cas* y eschet, c'est à dire, S'il y a lieu, selon l'exigence des *cas*, selon le merite des affaires.

CAS, se dit aussi au Palais d'une certaine nature d'affaires, de delits, de crimes. Les *Cas* Royaux & Prevôtaux sont certains crimes dont connoissent les Juges Royaux & Prevôtaux, à l'exclusion des subalternes, comme fausse monnoye, rapt, port d'armes, infraction de sauvegarde, &c. En matiere civile, comme le possessoire des Benefices, le delit fait dans les forêts du Roy, les causes de son domeine, les Eglises de sa fondation, &c. sont des *Cas* Royaux.

On dit aussi à l'égard des Ecclesiastiques, le *cas* privilegié pour opposer au *delit commun*. L'Official juge le Prêtre pour le delit commun, mais le Juge Royal y assiste pour le *cas* privilegié, c'est à dire, lors qu'il y a quelque crime qui merite quelque peine corporelle attendu que l'Eglise ne condamne point à peine afflictive. On dit aussi des affaires qui se font extraordinairement en consideration du merite de quelque personne, ou de quelque circonstance importante, que c'est un *cas* privilegié qu'il ne tire point à consequence.

CAS, en termes de Theologie, se dit de certains faits qui augmentent l'énormité d'un peché. Ce Docteur est sçavant dans les *cas* de conscience. ce peché est un *cas* reservé au Pape, à l'Evéque. les Pretres ont pouvoir d'absoudre à l'article de la mort les vrais penitents de tous les *cas* reservés.

CAS, signifie quelquefois, Ordure & obscenité. Cet enfant a fait son *cas* en cet endroit là, il faut le nettoyer. Voiture a dit dans un Rondeau,

> Saboule & met la tripiere par bas,
> Jambes en l'air elle montre son *cas*, &c.

CAS, en termes de Grammaire, se dit de la differente inflection des noms. Il y a six *cas*, le nominatif, le genitif, le datif, l'accusatif, le vocatif, & l'ablatif. En François ils ne different que par l'apposition des articles, en Latin par la terminaison.

CAS, est aussi une espece d'interjection, ou d'adverbe admiratif. C'est grand *cas* que les hommes ne se corrigent point par les fautes d'autruy.

CAS, se dit encore adverbialement en ces phrases. *Au cas, en tout cas, posez le cas, en ce cas*, pour dire, En cette occasion, en cette condition, en cette supposition.

On dit aussi, *En cas*, pour designer quelque chose particuliere. *En cas* de fruits, pour dire; Quant aux fruits, je n'en mange point de cruds, &c.

CAS, se dit aussi proverbialement en ces phrases. Au *cas* que Lucas n'eust qu'un œuil, sa femme auroit épousé un borgne, pour se moquer de ceux qui prevoyent trop d'accidents, qui demandent trop de conditions. On dit aussi, Vous mettez trop de si & de *cas* en cette affaire, pour dire, Vous demandez trop de precautions, vous entrez en trop de particularités. On dit aussi d'un homme, que son *cas* est sale, quand il se cache pour se dérober a la punition de quelque crime. On dit aussi, Tous vilains *cas* sont reniables.

CASANIER. subst. masc. Poltron, faineant, qui ne sort point de sa case, du coin de son feu. Vossius croit que ce mot vient du Latin *casa*.

CASAQUE. subst. fem. Manteau qu'on met par dessus son habit, & qui a des manches où on fourre les bras. Les *casaques* sont commodes pour les gens de cheval. Ce mot vient de Caracalla Empereur, lequel étant à Lyon, fit habiller tous ses gens de cette maniere de vétement. On disoit autrefois *caraquin*, au lieu de *casaquin*, & on le dit encore à present en Bassigni. D'autres croyent que ce mot vient d'un habillement de Cosaques, & qu'on a dit *casaque* par corruption, comme *hongreline* des *Hongrois*. Govarruvias le fait venir de l'Hebreu *casab*, qui signifie *couvrir*: d'où a été tiré le Latin *casa*, *cubane*, comme on dit *tugurium*, *à tegendo*.

On appelle *casaques* de Mousquetaires, de Gardes du corps, de Gendarmes, les manteaux de cette sorte portés par les cavaliers de ces compagnies, qui ont des marques & des broderies particulieres pour les distinguer les uns des autres. Il a pris la *casaque*, ou, Il a rendu la *casaque* de Mousquetaire, c'est à dire, Il est entré au service, ou, Il a quitté le service de Mousquetaire.

On dit figurément, qu'un homme a tourné *casaque*, pour dire, qu'il a changé de parti. Ce Prince étranger s'étoit mis du côté du Roy, mais depuis il a tourné *casaque*. les troupes auxiliaires sont sujettes à tourner *casaque*.

CASAQUIN. subst. masc. Petite casaque. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale. On luy a donné sur le *casaquin*, pour dire, On l'a battu.

CASCADE. s. f. Cheute d'eaux qui tombe d'un rocher dans un lieu bas. Dans les montagnes on voit mille petits ruisseaux qui font des *cascades* naturelles. Ce mot est venu de l'Italien *cascata*, qui a été fait de *cascare* & de *cado*. Menage.

CASCADE, se dit aussi de ces cheutes d'eaux qui se font artificiellement dans les jardins de plaisances, quand on fait tomber des eaux, soit en nappes, soit en jets, soit en rigoles de haut en bas, ou de bassin en bassin.

CASCADE, se dit aussi figurément des fautes de jugement, des inégalitez qui se trouvent dans un ouvrage. Jugement de l'Auteur ou etiez-vous, quand vous fites cette magnifique *cascade*: dit Balsac.

CASCANES. s. f. plur. Terme de Fortification. Ce sont certains puits qu'on fait dans le terreplain pour éventer les mines.

CASE. subst. fem. Maison. En ce sens ce mot est emprunté de l'Italien *casa*, & n'est encore en usage qu'en peu de phrases. C'est le patron de la *case*. il rentre dans ma *case*. il ne sort point de sa *case*. Isidore & Papias disent que c'est une petite maison de paysan fermée seulement de hayes, ou de palis.

CASE, se dit ordinairement des divers carreaux qui sont dans un eschiquier, ou damier, au jeu des Eschecs, & des Dames. Le Roy n'a plus que deux *cases* pour se sauver. le pion advance de deux *cases* le premier coup. Menage apres Saumaise tient que ce mot vient de *capsa*, ou *cappa*, qui vient du Grec *kappa*, qui signifie la meme chose.

CASE, se dit aussi au jeu du Triquetrac de deux dames qui sont posées sur une meme ligne ou languette marquée sur le tablier où on joue le Triquetrac, & qui empechent les dames du parti contraire de passer outre. Quand on fait le petit Jean, il sert à abattre du bois pour faire des *cases*. Le septiéme point s'appelle la *case du Diable*, parce que c'est la plus difficile a faire. Une demie-*case*, c'est quand il n'y a qu'une dame abattuë.

CASEMATE. subst. fem. Terme de Fortification, ce qu'on appelle autrement *place basse*, ou *flanc bas*. C'est la batterie qui est dans le flanc pour deffendre le fossé. Ce nom vient d'une voute qu'on faisoit autrefois pour separer les platteformes où se faisoient les batteries hautes & basses, dont chacune se nommoit en Italien *casa armata*, ou en Espagnol *casamata*. Maintenant on se contente de retirer la place haute en dedans du bastion. Quelquefois on fait trois plattes-formes, dont la plus haute est sur le rempart. La *casemate* est aussi appellée *flanc retiré*, parce que c'est la partie du flanc qui est la plus proche de la courtine, & du centre du bastion. On la couvroit autrefois d'un orillon ou épaulement, qui étoit un corps massif de pierre rond ou quarré qui empéchoit qu'on ne vît de dehors dans les batteries.

CASER. verb. neut. qui ne se dit qu'au jeu du Triquetrac, pour signifier, Faire des cases, ou mettre des dames l'une sur l'autre, afin d'empêcher l'adversaire de passer outre. La plus grande science du Triquetrac est de bien *caser*. Dans les vieilles Coûtumes on disoit *caser*, & *acaser*, pour dire, Donner quelque terre en fief: d'où on a dit *casement*, & *chasement*, & *chas*, pour dire, *maison*; & en Latin on a appellé *casatus*, un *domestique*, un *vassal*.

CASQUE. s. m. Arme deffensive pour couvrir la téte & le col d'un cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*. Ce mot vient de *cassicum* ou *cassicus*, diminutif de *cassis*. Menage. Sa racine a signifié une *chose vuide & creuse*. On dit en Espagnol *casco*, pour signifier la *téte* ou un morceau d'un pot de terre cassé.

CASQUE, qu'en termes de Blason on appelle aussi *timbre*, se met au dessus de l'Escu pour son principal ornement. C'est la vraye marque de Chevalerie; au lieu que l'Escu est la marque de la simple Noblesse, & sur tout chez les Allemands, qui en mettent plusieurs sur leurs Armes, quand ils ont plusieurs Fiefs ou titres qui leur donnent des voix differentes dans les Cercles de l'Empire. Il y a eu un Archevéque

Archevêque de Cologne qui en a porté jusqu'à six. Les Auteurs donnent divers noms a ces *timbres* ou *casque*. L'*Imperial* est celuy sur lequel s'esleve une aigle; le *Royal*, celuy qui est couronné, le *timbre d'examation*; celuy qu'on portoit dans les tournois, lors que les Herauts crioient pour faire connoistre ceux qui entroient dans la lice; le *timbre esloigné*, celuy qu'on portoit quand on alloit chercher les adventures; le *timbre de burte*, celuy qui estoit affilé en pointe par le devant pour faire glisser le coup; le *timbre de vol*, celuy qui avoit un vol au dessus; le *timbre de deffense*, qui estoit entierement fermé; le *timbre de tourbe*, celuy qui estoit tout uni pour les courses, qu'on appelloit la *tourbe* ou la *foule*, lors qu'on couroit plusieurs ensemble, & que l'on combattoit comme dans une meslée, &c.

En Blason on distingue encore les *casques* ou *timbres* par la matiere, la forme & la situation. Ceux des Rois sont d'or, ceux des Princes & des Grands Seigneurs d'argent, & ceux des simples Gentilshommes d'acier poli. A l'égard de la forme, ceux des Souverains sont ouverts; les autres sont à demi fermez & à divers nombre de grilles, qu'on compte pour marquer les divers degrez de qualité. Les moindres sont tout à fait fermez. Et à l'egard de la situation, elle est ou de front, ou en tiers, & en profil. Le *casque* fermé & en profil est la marque d'un simple Gentilhomme, ou d'un soldat qui s'est signalé. Le *casque* fermé & placé de front marque une Noblesse nouvelle, mais acquise par quelque action heroique. Le grillé & en profil est la marque d'un Gentilhomme qui n'a veuë que sur ses sujets. Le grillé & de front est celle d'un Capitaine qui a commandement sur ses trouppes. Le *casque* ouvert & de profil est la marque d'un Seigneur qui a un grand Fief dependant du Roy. Et enfin le *casque* ouvert & de front est celle d'un pouvoir absolu & souverain. Mais toutes ces distinctions sont du dernier siecle, car autrefois tous les *casques* étoient fermez. Voyez *Heaume*.

CASQUE, signifie aussi figurément la teste. Il en a dans le *casque*, pour dire, Il a un peu la cervelle brouillée, soit de vin, soit de folie. En ce sens il est bas.

CASSADE. subst. fem. Bourde qu'on invente pour se defaire des importunités de quelqu'un. On le dit aussi des hableurs qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu: on les appelle *Donneurs de cassades*. Ce mot vient de ce qu'un Manceau pour s'exempter de prester son cheval à ses amis leur disoit toûjours, qu'il avoit une *cassade*, qui est un vieux mot qui signifioit alors une *blessure de cheval*.

CASSAILLE. s. f. Terme de Labourage, qui se dit de la levée des guerets, quand il faut casser & ouvrir la terre pour luy donner son premier labour, sa premiere façon. La *cassaille* se fait entre Pasques & la St. Jean.

CASSANT, ANTE. adj. Fragile, qui se casse aisément. L'albastre est une pierre fort *cassante* les metaux aigres sont fort *cassants*.

CASSATION. subst. fem. Terme du Palais, se dit des actes & des procedures qu'on annulle. Il poursuit la *cassation* de son mariage, du testament de son pere. on se pourvoit contre les arrests au Conseil par *cassation*. un demandeur en *cassation*. aux Requestes du Palais, de l'Hostel, & au Conseil, on prononce par *cassation* de tout ce qui a été fait au prejudice du renvoy fait devant eux. les deffenses portées par les arrests prononcent toûjours, à peine de nullité, de *cassation* de procedures, &c.

Ces mots viennent du Latin *quassare*.

CASSAVE. s. f. Pain dont se nourrissent les Sauvages des Antilles, fait de manioque. C'est une racine commune en toute l'Amerique, dont le jus est un poison fort dangereux; mais son marc sert à faire le pain. Les Indiens Occidentaux ne mangent que du pain de *cassave*, à cause que nostre blé ne vient point en l'Amerique: il leve trop tost, & ne jette que de la paille. Voyez *Manioque*.

CASSE. adj. f. qui se dit de la voix d'un homme mourant ou enroué, qui parle difficilement. C'est une voix *casse* ou enrouée, qu'on entend difficilement. Ce mot vient du Latin *quassus*, *quassatus*.

CASSE. s. f. Fruit qui vient aux Indes, fait en forme d'un long baston noir, dont la moelle sert a purger & a rafraichir. Les Anciens n'en ont fait aucune mention. Les Modernes l'appellent la *gousse d'Egypte*. C'est un arbre des plus hauts, ayant l'écorce cendrée. Son bois est solide & resserré. Le dedans est noir comme ébene, mais ce qui est vers l'écorce est jaunastre. Il a des racines fort grandes comme le noyer, & des feuilles comme le carrouge. Il est de mauvaise odeur quand il est verd, & a des gousses longues, rondes & massives pendantes à ses branches, qui sont rouges tirant sur le noir. Quand elles meurissent, elles sont pleines d'une moelle noire, douce & épaisse comme de la cresme, avec une graine dure semblable à celle du carrouge, separée en petits caissons par beaucoup de petites peaux ligneuses. Les Medecins de France ne purgent gueres qu'avec de la *casse*. Un baston de *casse* pese un quarteron, & sa moelle une once. La *casse* se monde avec un tamis, & on la prend en bol, ou en breuvage. On l'appelle *solutive* & *laxative*, ou *cassia fistula*.

Les Anciens ont appellé *casse*, un bois aromatique qui étoit une espece de cinamome: c'est la *casse dure* de Dioscoride.

On dit proverbialement & bassement, Donner de la *casse* à quelqu'un, pour dire, le destituer de sa charge, de son employ, le casser aux gages.

CASSE, signifie encore, la partie d'une écritoire portative où l'on met les plumes.

CASSE, en termes d'Architecture, se dit de l'espace qui est entre les modillons des corniches, dans lequel il y a d'ordinaire des roses taillées.

CASSE, en termes d'Imprimerie, est une espece de grande boeste platte, divisée en plusieurs quarrez ou cassetins, en chacun desquels on met les caracteres de même espece, afin que le compositeur les trouve plus aisément. Une *casse* de gros Romain, de St. Augustin, de Cicero. une *casse* d'Italique, de Grec, &c. Ce mot vient du Latin *capsa*. Nicod.

CASSE, en termes de Charpenterie, est la partie du gouvernail d'un bateau foncet, qui sort en dehors du vaisseau, & qui en soustient toutes les planches jusqu'au safran.

CASSE, chez les Orfevres, est une jate ou vaisseau de terre qui sert à affiner & separer l'or & l'argent.

CASSE-MUSEAU. s. m. Coup de poing dans le nez, ou autre choc qui offense le visage. On appelle aussi par antiphrases *casse-museaux*, de petits choux, ou une espece de patisserie molle, tendre, creuse & fort delicate.

CASSE-NOIX, ou *Casse-noisette*. Petit instrument de bois en forme de tenailles, qui sert à casser des noix ou des noisettes, qu'on servoit autrefois sur table.

On appelle aussi *casse noix*, une espece de geay. En Latin *graculus alpinus*.

CASSENOLLE. s. f. Drogue servant aux Teinturiers. C'est la même chose que la noix de galle qui vient sur quelques chesnes.

CASSER. v. act. Rompre, briser, fracasser. On *casse* la teste aux deserteurs en les passant par les armes. les débauchez *cassent* des verres aprés qu'ils ont bû certaines santez. *casser* des noyaux des noix. cette glace de miroir s'est *cassée* en mille pieces. Ce mot vient de *cassare* de la basse Latinité, qui a été

fait de l'ancien *quassare*, signifiant la même chose. Menage.

On dit avec le pronom personnel, qu'une estoffe se *casse*, lors qu'elle se coupe dans les plis, qu'il s'y fait des fentes en long en plusieurs endroits. Le camelot, le moncayard se *cassent*.

On dit aussi des cordes de luth, d'espinette, qu'elles se *cassent* comme un verre.

CASSER, signifie aussi, Esgruger, reduire en menuës parties : comme, *Casser* du grais, du sucre.

On dit aussi en termes d'Agriculture, *Casser* la terre, en parlant de la premiere façon, du premier labour qu'on luy donne, quand on leve les guerets d'une terre qui s'est reposée quelque temps.

CASSER, en termes de Palais, signifie, Annuler. Ce mariage, ce testament ont été *cassez* par arrest. le Conseil du Roy *casse* les arrests des Parlements. les Requestes du Palais & de l'Hostel *cassent* tout ce qui a été fait au prejudice du renvoy fait en leur Jurisdiction, comme un attentat.

CASSER, signifie aussi, Supprimer la charge d'un Officier, ou l'en demettre. On a *cassé* le Presidial d'un tel lieu, c'est à dire, On a revoqué l'Edit de creation. On a *cassé* ce Capitaine à la tête des troupes pour avoir commis une lâcheté.

En general on dit, *Casser* des troupes, pour dire simplement, les licentier, les remercier de leur service, les congedier.

On dit aussi d'un homme vieux & miserable, que les années, que les chagrins l'ont beaucoup *cassé* qu'il se *casse* beaucoup.

On dit proverbialement & ironiquement, *Casser* du grais à qu'elqu'un, pour dire, qu'on ne veut rien faire de ce qu'il souhaitte : & qu'un homme est *cassé* aux gages, pour dire, qu'on ne veut plus avoir de commerce avec luy. On dit aussi au cabaret, Qui *cassé* les verres les paye : ce qui veut dire aussi, qu'il faut que chacun porte la peine de la faute qu'il a commise. On dit aussi, qu'une femme a *cassé* ses œufs, quand elle a accouché avant terme par quelque cheute ou accident.

CASSÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en Musique un *verre cassé*, un certain son qu'on tire d'une corde de luth, qui imite le bruit que fait un verre quand on le casse. Un homme *cassé*, qui est vieux & valetudinaire.

CASSE-TESTE. s. m. C'est le nom qu'on donne à des vins fumeux & malfaisants, qui sont grossiers, qui enyvrent & donnent des maux de teste. Les Auvernats & gros vins d'Orleans sont des *casse-testes*.

CASSETIN. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est un des petits quarrez qui divisent une casse d'Imprimerie, & où on met une lettre, un caractere particulier.

CASSETTE. s. f. Petit coffre portatif où on enferme ce qu'on a de plus precieux. Une *cassette* de nuit. une *cassette* de la Chine, d'escaille de tortuë. un tel a une pension assignée sur la *cassette* du Roy, où on met tous les mois six mille louis d'or pour faire des gratifications manuelles. Ce mot vient de *capsetta*. Menage & Saumaise.

CASSEUR. s. m. qui est en usage dans cette phrase proverbiale, C'est un grand *casseur* de raquettes, pour dire, C'est un hableur, un fanfaron qui se vante faussement d'avoir fait plusieurs choses dont il n'est pas capable. Ce mot vient de *quassator*.

CASSIDOINE. s. f. Pierre minerale & precieuse qui a des veines de plusieurs couleurs, dont on fait des vases qui ont été fort estimez dans l'antiquité, & qu'on a appellez *murrhina*.

CASSINE. s. f. Petite maison à la campagne : ce qui s'est dit premierement de l'habitation d'un Hermite ou d'un Moine qui s'est retiré en quelque lieu desert pour vivre en solitaire. Ce mot vient de *cassina* Italien, qu'on a dit aussi dans la basse Latinité dans le même sens.

CASSIOPE'E. s. f. Constellation celeste qui est dans la partie boreale du Ciel, composée de 13. estoiles fort apparentes, mais Tycho, Bayerus & Galilée en ont observé plusieurs autres. Les Arabes l'appellent *Chaise Royale*. En l'année 1572. il parut en cette Constellation une nouvelle estoile qui surpassoit en grandeur & en éclat Jupiter même. Tous les Astronomes de ce temps-là firent là-dessus plusieurs Dissertations, entre autres Tycho Brahé & Kepler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Theodorus Gramineus, &c. Theodore de Beze dit alors fort ignoramment, qu'elle étoit du genre des Cometes, & que c'étoit la meme estoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethleem, & qu'elle venoit annoncer le second advenement de JESUS-CHRIT. Le Le Lantgrave de Hesse & Andreas Rosa ont, été de même advis, qui a été refuté par Tycho, & plus fortement par l'experience du temps écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prediction étoit vaine.

CASSOLETTE: s. f. Petit vaisseau ou reschaut de cuivre ou d'argent, où l'on fait brusler des pastilles & des odeurs agreables. On dit ironiquement & par antiphrase, Voilà une estrange *cassolette*, quand on sent quelque chose de fort puant. Ce mot vient de *cassoletta* Italien diminutif de *cassola* & de *cassa*. Menage.

CASSONADE, ou *Castonade*. subst. fem. Sucre qu'on ameine & qu'on vend en poudre ou en gros morceaux, qui n'a pas eu sa derniere preparation, par laquelle on le durcit & on le met en pain. On tient que la *cassonade* sucre mieux que le sucre raffiné & mis en pain; mais elle fait bien plus d'escume.

CASTAGNETTE. s. f. Instrument dont se servent les Mores, les Espagnols & les Bohemiens pour accompagner leurs danses, leurs sarabandes, & leurs guitterres. Il est composé de deux petits ronds de bois de prunier ou de hestre, sec & creusé en forme de cuilliere, dont les concavitez se mettent l'une sur l'autre, qu'on attache au pouce, & qu'on bat de temps en temps avec le doit du milieu ou l'annulaire, pour marquer les mouvemens & les cadences. On peut battre huit ou neuf fois les *castagnettes* dans le temps d'une mesure, ou d'une seconde de minute. Ce mot vient de l'Espagnol *castannetas*, & a été formé de la ressemblance qu'ont ces instrumens avec les chastaignes.

CASTELOGNE. s. f. Couverture de lit faite de laine tres-fine. Ce nom vient de *castalana*, parce qu'on les fait d'ordinaire de la toison des agneaux. On les appelle quelquefois *mantes*.

CASTILLAN. s. m. est une espece de monnoye d'or dont on use en Espagne, qui vaut 14. realles, & 16. deniers, ou 3. livres 10. sols de nôtre monnoye.

CASTILLE. s. f. Terme populaire, qui signifie, Petite querelle, ou different entre gens qui vivent ensemble, ou qui se rencontrent souvent. Ces gens mariés font mauvais ménage, il y a toûjours quelque *castille* entr'eux, quelque chose à demeller. Ce mot vient par corruption de *castine*, ou *cassine*, qui signifioit autrefois *querelle*, *riotte*.

CASTOR. s. m. Animal amphibie, qui vit tantost sur terre, & tantost dans l'eau, & qui ne s'apprivoise jamais. Les Anciens, comme Solin, Pline, Andromachus, Ælian, Apulée, Ciceron, &c. ont crû qu'il se chastroit luy-même, quand il étoit poursuivi des Chasseurs; sur quoy les Poëtes ont triomphé, quoy que Dioscoride eust fait voir que c'étoit une erreur, parce qu'il luy est impossible, non plus qu'au

qu'au verrat, de pouvoir toucher à ses genitoires. Il a dans les aines deux petites bourses qui enferment une liqueur precieuse, qu'on appelle le *castoreum*, qui ne sort point de ses testicules, parce qu'on en trouve aux femelles, aussi-bien qu'aux masles. Il se faut garder de rompre la pellicule qui enferme cette liqueur, parce qu'il faut qu'elle se seche dedans pour estre bonne. Chaque vessie est semblable a un œuf de poule, & par fois plus grosse, & elle a son issuë au dehors auprés du penil. Cet animal ressemble à la loutre, mais il est plus gros. Sa teste va en arrondissant, & son muffle est applati & camus, garni de poil. Il a la langue de pourceau, des jouës de lievre, & des yeux de rat. Son foye est gros & noirastre, & divisé en cinq lobes. Son fiel est petit aussi-bien que sa ratte. Sa vessie est semblable à celle de pourceau. Ses rognons sont gros.

Il a été dissequé un *castor* à l'Academie des Sciences, qui étoit long de trois pieds & demi depuis le museau jusqu'à l'extremité de sa queuë. Sa plus grande largeur étoit de 12. pouces, & il pesoit plus de trente livres. Sa couleur étoit brune & fort luisante tirant sur le minime. Son plus long poil étoit d'un pouce & demy, délié comme des cheveux, & le plus court d'un pouce, doux comme le duvet le plus fin. Ses oreilles étoient rondes & fort courtes, sans poil par dedans, & veluës par dehors. Il avoit quatre dents incisives, comme les escureuils, les rats & autres animaux qui aiment à ronger. La longueur de celles d'enbas étoit de plus d'un pouce, & celles d'enhaut qui se glissent au devant des autres ne leur étoient pas directement opposées, mais étoient disposées à agir à la maniere des ciseaux en passant l'une contre l'autre, étant fort trenchantes par le bout, & taillées en biseau. Leur couleur étoit blanche par dedans, & d'un rouge clair par dehors, tirant sur un jaune de saffran bastard. Il avoit seize dents molaires, huit de chaque costé. Les doits de derriere étoient joints par une membrane, comme ceux d'une oye. Ceux de devant étoient sans membrane, semblables à ceux des rats de montagne; & ils s'en servent comme d'une main, de même que les escureuils. Ses ongles étoient taillés de biais, & creux par dedans, comme des plumes à écrire. La queuë de cet animal tient plus de la nature du poisson, que de celle des animaux terrestres, aussi bien que ses pieds qui en ont le goust. Elle étoit couverte d'escailles de l'épaisseur d'un parchemin, longues d'une ligne & demie, & d'une figure hexagone irreguliere, qui formoient un épiderme ou pellicule qui les joignoit ensemble. Elle avoit onze pouces de long, & étoit de figure ovale, large en sa racine de quatre pouces, & de cinq au milieu. Cet animal s'en sert avec ses pieds de derriere à nager. Elle luy sert aussi de battoir, pour battre le mortier dont il a besoin quand il se bastit une maison; qui a quelquefois deux ou trois estages. Ses testicules n'étoient pas attachez à l'espine du dos, comme disent Matthiole, Amatus Lusitanus, & Rondelet, mais ils étoient cachez aux parties laterales de l'os pubis à l'endroit des aînes; & ne paroissoient point au dehors, non plus que la verge; & on ne peut les retrancher sans le faire mourir. Il avoit quatre grandes poches situées au bas de l'os pubis. Les deux premieres plus élevées que les deux autres, avoient la figure d'une poire ou d'un V fort ouvert, & se communiquoient ensemble. Elles avoient une tunique interieure charnuë d'une couleur cendrée, rayée de plusieurs lignes blanches, qui avoient plusieurs replis semblables à ceux de la caillette d'un mouton, & de l'étenduë de deux pouces. On y trouva les restes d'une matiere grisastre, qui avoit une odeur fœtide & fort attachée: & c'est là le *castoreum* dont on parle tant.

On l'appelle en Latin *fiber*, en Grec *Castor*. On l'appelle aussi en François *biévre*. Il s'en trouve plus grande abondance en Canada qu'en aucun autre lieu du monde. Matthiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, Austriche & Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *gaster*, *ventre*, parce que cet animal est fort ventru. D'autres aiment mieux le faire venir de *castrare*, à cause qu'il se coupe ses genitoires quand il est poursuivi, suivant l'erreur commune.

CASTOR, signifie aussi, un chapeau fait entierement de poil d'un *castor*. *Demi-castor* est un chapeau fait en partie de poil de *castor*, & en partie d'autre poil. On fait aussi des draps de *castor*.

CASTOREUM. s. m. est un medicament composé de liqueur enfermée dans de petites bourses que le castor a vers les aines, qui est huileuse & forte en odeur, mais qui n'est pas contenuë en ses genitoires, comme les Anciens ont crû, ainsi qu'on a monstré cy-dessus. Elle s'épaissit, & se fait jaune comme miel; & si on la pend à la cheminée, elle devient semblable à la cire. Les Medecins reconnoissent de fort rares qualités au *castoreum*; & cependant quand il est noir de pourriture, c'est un poison.

CASTRAMETATION. s. f. Art de bien placer un camp, une armée. Un Mareschal de Camp doit bien sçavoir la *castrametation*. On ne se sert guere de ce mot pour les campements modernes. Il est plûtost Latin que François.

CASUALITE'. s. f. Ce qui est fondé sur le cas fortuit, qui n'a rien de certain, ni d'assuré. Tout le revenu de cette charge consiste en *casualité*.

CASUEL, ELLE. adj. Ce qui arrive fortuitement sans avoir rien d'assuré. Je ne sçay si cet homme vous tiendra ce qu'il vous a promis, cela est fort *casuel*.

On le dit aussi des revenus qui sont fondez sur les cas fortuits, & qui ne viennent pas toûjours regulierement, ni en même temps. Le Roy a beaucoup de revenus *casuels*, comme aubaines, confiscations, Paulette, &c. Le Tresorier des parties *casuelles* reçoit la Paulette, les prests & les taxations au quatriéme ou au huitiéme denier des Offices qui changent de titulaire. Les Seigneurs ont aussi des revenus *casuels*, comme quints, & requints, rachats, laods & ventes, qu'ils reçoivent aux mutations de proprietaires des terres qui relevent d'eux, des deshetences, des amendes, des confiscations, &c.

CASUEL, se dit aussi du revenu des Curez, qui ne consiste ni en fonds, ni en dixmes. Ce Curé outre sa portion congruë, a tout le *casuel*, le baisemain, le creux de l'Eglise.

CASUEL, ou *Casuel*. s. m. C'est le plus grand & le plus massif des oiseaux qu'on connoisse aprés l'autruche, qui n'est connu en Europe que depuis l'an 1597. où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Academie des Sciences la dissection d'un *casuel* qui a été quatre ans à Versailles. En voicy la description tirée des Memoires de Mr. Perrault. Il avoit cinq pieds & demi de long depuis le bec jusques aux ongles; la teste & le col d'un pied & demi; le plus grand des doits de cinq pouces; l'ongle seul du petit doit de trois pouces & demi. Les plumes qui le couvroient ressembloient mieux au poil de l'ours ou du sanglier, qu'à des plumes ou à des duvets, tant les fibres en étoient grosses. Ces plumes étoient toutes de même espece. Il y en avoit de doubles de longueur inégale qui alloient jusqu'à 14. pouces Son col étoit sans plumes comme celuy d'un coq d'Inde. Ses ailes étoient si petites, qu'elles ne paroissoient point étant cachées sous les plumes du dos. Elles n'avoient pas trois pouces de long. Ses plumes jettoient chacune cinq gros tuyaux sans aucune barbe, & étoient

étoient de longueur differente comme des doits. Le plus long avoit onze pouces, ayant trois lignes de diametre vers la racine. L'autre extremité au lieu d'estre pointuë, paroissoit rompuë ou rongée. Leur couleur étoit d'un noir fort luisant. Il n'avoit point de queuë, mais un croupion extraordinairement gros; couvert de plumes comme le reste. Sa teste petite avoit une creste haute de trois pouces comme un casque, dont la circonference étoit formée en trenchant, luisante & polie comme de la corne. L'extremité de son bec étoit fenduë en trois comme au coq Indien, marquetée de deux taches verdes, le reste étant de gris brun. Il avoit une troisiéme paupiere interne, & deux appendices charnus au bas du col, semblables à ceux des poules. Ses jambes grosses, fortes & droites, avoient des écailles hexagones, pentagones & quarrées. Ses ongles étoient noirs en dehors, & blancs en dedans. Cet oiseau se nourrit de legumes & de pain, & il avale comme l'autruche tout ce qu'on luy presente, quoy qu'il n'ait point de gesier. Sa langue est dentelée, quoy qu'Aldroandus dise qu'il n'a ni ailes, ni langue. Ses ailes luy aident plustost à frapper qu'à marcher, & Clusius dit qu'avec ses pieds il brise des trones d'arbre gros comme la cuisse. On l'appelle *Eme* dans les Indes.

CASUELLEMENT. adv. D'une maniere casuelle, fortuite.

CASUISTE. s. m. Docteur qui a écrit, ou que l'on consulte sur les cas de conscience. Escobar a fait un Recueil des opinions des *Casuistes* qui l'ont precedé. Benedicti, Tambourin, Diana, & une infinité d'autres ont été de grands *Casuistes*.

CAT

CATACHRESE. subst. fem. Terme de Grammaire. C'est une figure de mots qui est la premiere espece de metaphore. Elle se fait, quand à faute de trouver un mot propre pour expliquer une pensée, on abuse d'un mot qui en approche, comme si on appelle *parricide* celuy qui a tué sa mere, son frere, son maistre, son Prince; quoy qu'au propre il ne signifie que le meurtrier d'un pere. Ce mot vient du Grec *katachraomai*, qui signifie, *abutor*.

CATACOMBES. s. m. plur. On appelle ainsi en Italie les sepulcres des Martyrs qu'on va visiter par devotion, & dont on tire les reliques qu'on envoye maintenant dans tous les pays Catholiques, aprés les avoir baptisées du nom de quelque Saint. Ils sont à trois lieuës de Rome. C'étoient des grottes où se cachoient les premiers Chrétiens, & où ils enterroient ceux d'entr'eux qui étoient martyrisez. Quelques-uns derivent ce mot de l'abord & de la retraitte des navires, que les Grecs & les Latins modernes ont appellez *combes*. D'autres disent qu'on disoit autrefois *cata* pour *ad*; & que *catacumbas* étoit à dire *ad tumbas*. Car en effet on a donné ce nom à plusieurs cimetieres. Du Cange. En vieux François on appelloit *combes*, une vallée environnée de tous costés de montagnes, qu'on appelle encore *comb* en Anglois.

CATADOUPE. Voyez *Cataracte*.

CATAFALQUE. s. m. C'est un mot dont se servent les Peintres & Sculpteurs pour signifier la representation d'un cercueil ou d'un tombeau élevé dans les pompes funebres. Ce mot vient de l'Italien *catafalco*, qui signifie proprement un *échaffaut*.

CATALECTE. Terme de Poësie. Les Anciens ont appellé des vers *catalectes* ou *catalectiques*, ceux à qui il manquoient quelques pieds ou quelques syllabes; & *acatalectiques*, les vers parfaits auxquels il ne manque rien. Ce mot vient du Grec *katalektos*.

CATALEPSIE. s. f. Terme de Medecine, est une espece d'apoplexie, & qui n'en differe que parce qu'en celle-cy on a la respiration libre & aisée. Ce mot vient du Grec *katalepsis*, qui signifie la même chose.

CATALOGUE. subst. masc. Liste & memoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes, ou de livres disposez selon un certain ordre. Le bienheureux François de Sales a été mis au *catalogue* des Saints. un Regent a le *catalogue* de ses écoliers. le *catalogue* d'une Bibliotheque par ordre alphabetique, ou suivant l'ordre des matieres. Du Cange derive ce mot de *catalogo*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *collectio*, du Grec *katalogos*, de *katalego*, *recenseo*.

CATAPLASME. subst. masc. Terme de Medecine. C'est un remede externe & topique, fait avec du lait ou autres liqueurs, de la farine, & de differentes parties de plantes, d'animaux & de mineraux, de graisses, d'huiles, de mucilages, d'onguents & autres compositions, les unes molles, & les autres seches. Sa consistence est presque semblable à celle des cerats. Il y a des *cataplasmes* repercussifs, resolutifs, anodins, stupefactifs, &c. On le met entre deux linges pour l'appliquer sur quelque partie malade, afin d'amollir, de fomenter, d'appaiser les douleurs, l'inflammation, resoudre les humeurs, les faire transpirer ou venir à suppuration, &c. Ce mot vient du verbe *cataplasso*, c'est à dire, *illino*, *oblino*, *enduire*, *appliquer par dessus*.

CATAPULTE. s. f. Machine de guerre dont se servoient les Anciens pour lancer de puissants traits & javelots sur les ennemis. On en voit la description dans Vegece, Juste Lipse, & autres. On tient que l'invention de la *catapulte* vient des Syriens. Ce mot vient du Grec *katapeltis*.

CATARACTE. s. fem. Terme de Medecine. C'est une taye ou petite peau qui se forme sur la prunelle de l'œuil, & qu'on leve adroitement avec une aiguille. Elle est causée par une concretion d'humeurs entre la cornée & le cristalin. On l'appelle aussi *coulisse*; & quand elle vient à s'endurcir, on l'appelle *maille*, *taye*, ou *bourgeon*, en Latin *tunica ocularis*; & quand cette maladie n'advient qu'à un des yeux, on la nomme *vairon* ou *bigarré*. On tient que l'invention d'abattre les *cataractes* fut trouvée par une chevre, qui en se frottant & gallant contre les épines, abattit une taye qu'elle avoit sur l'œuil; ce qui luy fit recouvrer la vuë. En François on appelle cette maladie *taye* & *maille*, en Latin *suffusio*, & en Grec *hypochyma*, parce que c'est une humeur épanduë sous la cornée.

CATARACTES, au plurier, se dit d'une grande abondance d'eaux qui tombent d'enhaut. Dieu ouvrit les *cataractes* des cieux quand il envoya le Deluge. Ce mot de *cataractes* vient du Grec *katarrhasso*, *cum impetu decido*.

On appelle aussi les *cataractes* du Nil, deux lieux où le Nil fait des sauts, & tombe de dessus des rochers escarpez. Ptolomée, Strabon & Pline en font mention. Voyez *Nil*. Les *cataractes* du Nil se nomment autrement *catadoupes* dans la basse Latinité. Strabon appelle aussi *cataractes*, ce qu'on appelle aujourd'huy la *cascade de Tivoli*. *Catadoupe* signifie la même chose que *cataracte*.

On a appellé *cataractes*, les portes grillées & treillissées, & même les herses ou sarrasines qu'on fait tomber par des coulisses en cas de besoin. On l'a dit aussi des guichets & portes treillissées des prisons, qui ont fait appeller un Geollier *cataractarius*.

CATASTROPHE. subst. fem. Terme de Poësie. C'est le changement & la revolution qui se fait dans un Poeme dramatique, & qui le termine ordinairement.

rement. Ce mot vient du Grec *katastrophi*, *subversio*, *renversement*, *bouleversement*, *l'issue d'une affaire*.

CATASTROPHE, se dit figurément d'une fin funeste & malheureuse, parce que d'ordinaire les actions qu'on represente dans ces Poëmes dramatiques serieux sont sanglantes. La vie de ce grand homme se termina par une estrange *catastrophe*.

CATECHISER. v. act. Enseigner les principes & les mysteres de la Foy Chrétienne. Les Missionaires vont *catechiser* les paysans dans les villages.

On étend figurément cette signification aux autres persuasions qu'on entreprend de faire dans les affaires civiles & morales. Avant qu'il prestast son interrogatoire, son Procureur l'avoit bien *catechisé*.

CATECHISME. s. m. Livre ou predication qui contiennent les instructions de la Foy qu'un Chrétien doit sçavoir. Le Concile de Trente ordonne aux Curez de faire tous les Dimanches des *Catechismes* dans leurs Parroisses. le *Catechisme* de Bellarmin, de Canisius. Ce mot vient du Grec *katechisis*, *katechismos*, *institutio*, *instructio*.

CATECHISTE. s. m. Celuy qui fait le Catechisme, ou qui en a composé des livres.

CATECHUMENE. adj. m. & f. Celuy qui souhaitte le Baptême, & qui se prepare à le recevoir, en se faisant instruire des mysteres de la Foy, & des principaux preceptes de la Religion. Les Peres & les Conciles ont fait trois ordres de *Catechumenes*, les uns qui écoutoient, les autres qui adoroient, & les autres qui étoient suffisans pour recevoir le Baptême.

CATEGORIE. subst. fem. Terme de Logique, ou *Predicament*. C'est une division de tous les estres selon qu'ils sont en la nature, & qu'on les conçoit dans son esprit, pour les ranger par ordre en diverses classes, & en avoir une connoissance moins confuse. Les anciens Philosophes ont la plus-part établi dix *Categories* aprés Aristote, la Substance, la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Action, la Passion, le Temps, le Lieu, la Situation, l'Habitude ou la Disposition. D'autres n'en ont admis que deux, la Substance, & l'Accident. Ce mot vient du Grec *categoria*, qui signifie *prædicamentum*.

CATEGORIE, se dit figurément des choses de même nature, & de même qualité. Un bon bourgeois & un soldat ne sont pas de même *categorie*. ces deux choses ne s'accordent pas ensemble, ne sont pas de même *categorie*.

CATEGORIQUE, adj. m. & f. Qui est rangé sous une categorie. L'ordre *categorique* veut que la substance aille devant l'accident.

CATEGORIQUE, se dit figurément de ce qui se fait dans l'ordre & raisonnablement. Cet homme n'a pas répondu à vos civilitez, cela n'est pas *categorique*.

On appelle des réponses *categoriques*, les réponses pertinentes & precises qu'on fait sur les faits ou objections qu'on nous propose. Toutes les réponses de cet accusé sont ambigues, il n'en fait point de *categoriques*.

CATEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere categorique & precise. On a ordonné que le deffendeur répondroit *categoriquement*, par ouy, ou par non, sur les faits qui luy ont été signifiez.

CATEL ou *Cateux*. adj. C'est un terme de plusieurs Coustumes qu'on devroit mettre en usage dans le discours ordinaire, parce qu'on n'a point de mot propre pour exprimer ce qu'il signifie. C'est une chose mitoyenne entre les immeubles & les meubles, qui de sa nature est immeuble, & qui neanmoins est reputée meuble, & se partage de même, comme des moulins, des navires, des fruits pendants par les racines aprés la Mi-May, & avant le pied coupé, parce qu'aprés la cueillette ils sont reputez meubles.

CATARRE. subst. masc. Terme de Medecine. Fluxion & distillation d'humeurs sur le visage, sur la gorge, ou sur autre partie du corps. Les *catarres* proviennent ordinairement de chaleur ou de froideur excessives, ou de la repletion du cerveau, & de la debilité de la partie recevante. Quand ces fluxions tombent sur la gorge ou sur la poitrine, on les appelle *rhume*. Ce mot vient du Grec *catarreo*, qui signifie *defluo*. Nicod.

CATARREUX, EUSE. adj. Qui est flegmatique, sujet aux fluxions & aux catarres.

CATHARTIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des remedes & potions purgatives. Celles qui purgent la bile sont appellées *cholagogues*; celles qui purgent la melancolie *menalogogues*; celles qui purgent la pituite, *flegmagogues*. Ce mot vient du Grec *kathartikos*, *purgativus*.

CATHEDRALE. adj. fem. Eglise qui est le siege d'un Evêque, ou d'un Archevêque. C'est toûjours la principale de la ville où elle est bâtie. Ce mot vient du Grec *cathedra*, *chaise*, qui vient de *kathizomai*, *sedeo*.

CATHETE. subst. fem. Terme de Geometrie, dont quelques-uns se servent en parlant d'une ligne, ou d'un rayon qui tombe perpendiculairement sur un autre corps. On le dit en Architecture de la ligne perpendiculaire qui passe par l'œuil de la volute du chapiteau Ionique.

CATHOLICON. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire le premier des remedes purgatifs. Il est composé de casse, de sené, de rheubarbe, de tamarins, de polypode, & de plusieurs simples & semences, dont l'un purge la bile, l'autre la pituite, l'autre la melancolie, &c. ce qui l'a fait ainsi nommer, parce qu'il est universel pour purger toutes les humeurs. Il y en a de simple, & de double. On le prend en bol, ou on le mesle dans des medecines & des lavements. On l'appelle ordinairement le *Catholicon de Nicolas*, fameux Dispensaire.

CATHOLICOS. Terme de Relations. s. m. C'est le nom du Chef du Clergé de Mingrelie, des Abcas de Guriel, du mont Caucase, & d'Imirette.

CATHOLIQUE. adj. masc. & fem. Universel, general. Il se dit de la Foy, de la Religion Apostolique & Romaine. On a donné au Roy d'Espagne le titre de Roy *Catholique*: La Colombiere dit que c'est pour avoir chassé les Mores d'Espagne. Philippes de Valois aprés sa mort fut par les Ecclesiastiques surnommé *Catholique*, parce qu'il avoit favorisé leurs droits. Dans plusieurs Epîtres des Papes ce nom est donné aux Rois de France, & aux Rois de Jerusalem. On l'a donné aussi à plusieurs Patriarches, comme a ceux des Jacobites, des Egyptiens, des Armeniens, & à des Primats qui avoient une fort ample Jurisdiction, & qui pouvoient consacrer des Archevéques. Du Cange. En Allemagne il y a des Princes Protestans, & des Princes *Catholiques*. ce Seigneur est un fort bon *Catholique*. les Huguenots se sont separés de l'Eglise *Catholique*, ne sont plus de la même Communion. un *Catholique* Romain. Ce mot vient du Grec *katholon*, qui signifie *universellement*, d'où vient *katholikos*, *universel*.

En termes de Chymie, on appelle un fourneau *catholique*, ou universel, un petit fourneau tellement disposé, qu'on y peut faire toutes les operations de Chymie, même celles qui se font avec le feu le plus violent. On le dit aussi en Gnomonique des cadrans universels, qui sont tellement construits, qu'ils

peuvent faire connoitre l'heure en divers pays: sous quelque élevation de Pole que ce soit.

On appelle proverbialement un *Catholique à gros grains*, un homme peu scrupuleux, un peu libertin, qui ne prend pas soin d'observer les preceptes de la Religion.

CATHOLIQUEMENT. adv. D'une maniere Catholique, fort reguliere. On vit dans cette famille fort *catholiquement*.

CATICHES. Terme de Chasse, qui se dit des trous où se cachent les loutres quand ils sont chassés.

CATIMINI. adverbe. Secrettement. Il est allé en *catimini* faire une telle visite, une telle affaire, pour dire, d'une maniere cachée, & tout doucement, comme vont les chats pour attraper les souris. Il est bas.

CATIR. v. act. Presser le drap, en sorte qu'il soit poli, uni & luisant. On le dit aussi de toute sorte de [illegible] ainsi preparée. On ne sçauroit bien voir la finesse d'un bas d'estame quand il est *cati*.

CATOPTRIQUE. subst. fem. Seconde partie de la science qui explique la vision, & la reflexion qui se fait sur les miroirs, & autres surfaces polies. Un cadran *catoptrique*, est celuy qui marque les heures par un rayon reflechi, soit dans une chambre, soit ailleurs. Euclide a écrit de la *Catoptrique*. Ce mot vient du verbe Grec [illegible].

CATTEROLES. Terme de Chasse. Ce sont des lieux où les lapins font leurs petits, qu'ils creusent en terre, & qu'ils rebouchent tous les jours jusqu'à leur sortie.

CAV

CAVALCADE. s. f. Marche pompeuse que font des Courtisans & des gens à cheval en quelque ceremonie pour accompagner & honorer leur Prince. Il se fit une belle *cavalcade* à la majorité du Roy depuis le Palais Royal jusqu'au Parlement. Ce mot est Italien.

CAVALCADE, se dit aussi d'une promenade, ou d'un petit voyage que font des gens à cheval dans quelques lieux, peu éloignez. Nous avons fait partie pour faire une petite *cavalcade*, & aller voir Fontainebleau.

CAVALCADEUR. s. m. Escuyer qui enseigne à monter à cheval. Il n'est plus en usage en ce sens; mais il y a encore des charges chez le Roy & les Princes, d'Escuyers *Cavalcadeurs*. Ce sont ceux qui commandent l'escurie des chevaux de la personne du Roy, de la Reine, de Mr. &c.

CAVALERIE. s. f. Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. La *cavalerie* Françoise est distinguée en compagnies d'Ordonnances, comme Gardes du corps, Gendarmes, Chevaux legers, &c. & en regiments qui sont commandez par des Mestres de Camp: & ce sont ces regiments seuls qu'on appelle la *cavalerie legere*. Quand une armée est rangée en bataille, la *cavalerie* est postée sur les aisles. Les corps de *cavalerie* rangez en bataille s'appellent *escadrons*. Le Colonel de la *cavalerie*, c'est celuy qui commande la *cavalerie*. Un Mestre de Camp de *cavalerie*, c'est celuy qui commande un regiment de *cavalerie*. Une Cornette de *cavalerie*, c'est une compagnie de *cavalerie*.

CAVALERISSE. Vieux mot tiré de l'Italien, qui signifioit autrefois un Escuyer, un Maistre de Manege, celuy qui estoit sçavant en l'art de dresser & de gouverner les chevaux.

CAVALIER. s. m. Soldat qui sert & qui combat à cheval. Il est encore [illegible] ce qu'on l'appelle *maistre*. Une telle compagnie estoit de 40. *maistres* ou de 40. *cavaliers*. Ce mot vient du Latin *caballus*.

CAVALIER, signifie aussi, un Gentilhomme qui porte l'espée, & qui est habillé en homme de guerre. C'est un brave *Cavalier*, un honneste *Cavalier*. Les *Cavaliers* sont communs en Italie, à cause qu'il y a plusieurs Ordres de Chevalerie. Le *Cavalier* Bernin a esté un grand Architecte & Sculpteur: le *Cavalier* Marin un grand Poete.

CAVALIER, en termes de Manege, se dit aussi d'un homme qui est bien à cheval, qui manie bien un cheval. Ce Creat est un fort bon *cavalier*. ce petit maquignon est bon *cavalier*, il manie bien un cheval. En ce sens on le dit aussi au feminin. Cette Dame est une fort bonne *cavaliere*.

CAVALIER, se dit aussi d'un galant qui courtise, qui mene une Dame. En cette promenade, en ce bal, chaque Dame avoit son *Cavalier*.

CAVALIER, se dit en general de tout homme qui est à cheval, sur tout quand il porte des armes, & quand il a la mine de se deffendre. Il avoit autour de son carrosse une demie-douzaine de *cavaliers*. ce Messager fut volé, & si il menoit une vintaine de *cavaliers* avec luy.

CAVALIER, s'employe aussi adjectivement & adverbialement. Cet homme a la mine *cavaliere*: il danse à la *cavaliere*. il fait des vers à la *cavaliere*, c'est à dire, qui sont meschans. On dit aussi, il l'a traitté d'une maniere *cavaliere*, c'est à dire, peu civile, de haut en bas.

CAVALIER, en terme de Fortification, est une terrasse ou platte-forme elevée de 18. ou 20. pieds sur le rempart pour y mettre du canon, & battre dans la campagne. On l'appelle ainsi, à cause qu'il est autant elevé sur les autres ouvrages, qu'un homme à cheval l'est sur un homme de pied. On en fait quelquefois dans la campagne pour battre dans la ville. Ils sont tantost ronds, tantost carrez, & ils ont leur parapet pour couvrir le canon.

CAVALIEREMENT. adv. D'une maniere cavaliere. Il signifie quelquefois, Agreablement, & se prend en bonne part; comme, Il écrit *cavalierement*; quelquefois incivilement & en mauvaise part; comme, Il a traitté cette Dame un peu *cavalierement*, sans respect.

CAVALLE. s. f. Jument, la femelle du cheval. Les Anciens ont feint que les *cavalles* de Portugal concevoient du vent, à cause que les chevaux de cette contrée estoient fort vistes. on fait saillir les *cavalles* aux estalons dans les haras. quelquefois on boucle les *cavalles*.

CAVALQUET. s. m. Terme de guerre, est une maniere de sonner de la trompette, dont on se sert lors que l'armée approche des villes, ou lors qu'elle passe par dedans. Il y a aussi un double *cavalquet*.

CAUCHEMAR. s. m. Nom que donne le peuple à une certaine maladie ou oppression d'estomac, qui fait croire à ceux qui dorment que quelqu'un est couché sur eux: ce que les ignorans croyent estre causé par le malin Esprit. En Latin *Incubus*, *Ephialtes* en Grec.

CAUDATAIRE. s. m. Celuy qui porte la queue du Pape, d'un Cardinal, d'un Prelat.

CAUDÉ, ÉE. adj. Terme de Blason qui se dit des Cometes & des estoiles qui ont une queue. Il porte d'azur à une étoile *caudée* d'or.

CAVE. s. f. Partie d'un bastiment qui est au dessous du rez de chaussée. Il y a plusieurs Eglises qui ont des Chapelles basses, comme à Nostre Dame de Chartres, à Ste. Genevieve, à St. Victor: on les appelle la *cave*. une descente, une voute, un berceau de *cave*.

On appelle aussi *caves* dans les Eglises, Certains lieux voutez où on enterre les morts. Une telle famille a sa *cave* dans une telle Parroisse.

CAVE, se dit dans les maisons particulieres du lieu

feures ou

souſterrain & voûté où on met l bois, le vin & les autres choſes qu'on veut tenir fraiſchement. Ce Cabaretier a 200. pieces de vin dans ſa *cave*.on met rafraiſchir l'eau à la *cave*.Ce mot vient du Latin *cavea*.

On appelle *Rats de cave*, les Commis qui vont dans les *caves* marquer le vin que les Cabaretiers debitent.

On appelle du *ſable de cave*, le ſable foſſile qu'on tire de la terre par les puits ou ouvertures qu'on y fait.

CAVE, ſe dit auſſi d'un coffre ſeparé en pluſieurs petits quarrez, qu'on prepare ainſi pour mettre des bouteilles. Une *cave* d'armée dans laquelle on transporte des liqueurs.une *cave* de toilette, où on met des eſſences,des pommades.

CAVE, chez les joueurs, ſignifie un fonds d'argent qu'ils mettent devant eux pour tenir bon aux autres. La premiere, la ſeconde *cave*.

CAVE. adj.m. & f. Ce qui eſt creuſé, qui a été cavé. Il eſt moins en uſage au ſimple, qu'à ſon composé *concave*.

CAVE, en termes de Medecine, ſe dit de la plus groſſe de toutes les veines qui ſort des parties gibbeuſes du foye, & eſpand ſes rameaux preſque par toutes les parties du corps. Hippocrate la nomme quelquefois *jecoraire* ou *hepatique*. Au ſortir du foye ſon tronc ſe diviſe en deux parties, l'une deſcendante, & l'autre aſcendante, qui ſe diſtribuent en divers autres rameaux ou veines particulieres.

On dit figurément d'un homme, qu'il va du grenier à la *cave*, quand il y a du haut & du bas dans ſon ſtyle, dans ſes actions : qu'il eſt cheu du grenier à la *cave*, pour dire, qu'il a eu grand revers de fortune.

CAVEAU. ſ. m. Petite cave où on enterre les morts dans l'Egliſe,& où on met du vin dans les maiſons.

CAVER. v. act. Creuſer petit à petit. L'eau de la gouttiere a *cavé* les fondemens de cette maiſon. la verolle *cave* & marque le viſage.

CAVER, ſignifie auſſi en pluſieurs jeux de haſard, Faire un fonds de certaine ſomme pour avoir devant ſoy dequoy joüer.

On dit proverbialement, que la goutte d'eau *cave* la pierre, pour dire, qu'un travail, quelque petit qu'il ſoit, vient à bout de ce qui paroiſt fort long & difficile à faire.

CAVERNE. ſ. f. Grand creux qui ſe trouve fait naturellement,& ſans art ſous quelque montagne ou rocher. Les beſtes farouches ſe retirent dans les *cavernes*. Ce mot vient du Latin *caverna*.

CAVERNEUX, adj.m. ne ſe dit guerre qu'en cette phraſe de Medecine, les nerfs *caverneux*, qui ſont deux nerfs dans la verge, où s'enferment pluſieurs eſprits qui cauſent en partie l'arrection.

CAVESSE DE MORE. Terme de Manege. C'eſt la même choſe que *Cap de More* expliqué cy-deſſus. Ce mot vient de l'Eſpagnol, *cabeça* qui ſignifie *teſte*.

CAVESSON. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une eſpece de bride ou de muſerolle qu'on met ſur le nez du cheval, qui le ſerre & le contraint,& ſert à le dompter & à le dreſſer. Les *caveſſons* de cuir ou de corde ſervent à mettre les chevaux entre deux piliers. Il y a auſſi des *caveſſons* de fer faits en demi-cercle de deux ou trois pieces aſſemblées par des charnieres, qui ſervent à dreſſer les jeunes chevaux. Il y en a de torts & de plats ; d'autres creux par le milieu & dentelés comme des ſcies, qu'on appelle *mordans* ou *à ſiguette*, ou *caveſſons camares*. On ne ſe ſert plus gueres de ces derniers. Tous *caveſſons* ſont montez de teſtiere, de ſous-gorge & de deux longes. Ce mot peut venir de l'Eſpagnol *cabeça*, qui ſignifie *teſte*.

CAVET. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre creux ou moulure qui fait partie des ornemens des corniches. On s'en ſert auſſi dans les ornemens des bordures de menuiſerie.

CAVIAL. ſ.m. Sorte de mets qu'on prepare comme les boutargues. Il ſe fait d'œufs d'eſturgeon qu'on ſaupoudre de ſel,& qu'on expoſe aprés au Soleil, en les remuant pluſieurs fois le jour.

CAVILLATION. ſ. f. Terme de l'Eſcole. C'eſt un argument faux & ſophiſtique, un raiſonnement qui n'eſt fondé que ſur une vaine ſubtilité. La pluſpart des objections qu'on fait au College ſont de pures *cavillations*.Ce mot vient de *cavillari*, que l'on fait venir de *calvo*.

CAVIN. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un lieu creux, ſoit un chemin, ſoit un foſſé, dans lequel on peut s'avancer à couvert vers les ennemis, comme dans une tranchée.

CAVITÉ. ſ. f. Creux ou vuide de ce qui eſt cave ou creuſé. Les Medecins nomment *cavitez*, pluſieurs endroits creux qui ſont dans le corps, comme les *cavitez* du cerveau, du cœur, des veines, &c.

CAUSATIVE. adj. f. qui ſe dit en cette phraſe grammaticale, Une particule *cauſative*, telles que ſont *car, parce que, veu qu*, &c.

CAUSE. ſ. f. Ce qui produit un effet. On dit en Theologie, que Dieu eſt la premiere *cauſe*, la *cauſe* des *cauſes*; que ſa Providence ſe ſert des *cauſes* ſecondes, des *cauſes* ſublunaires. Ce mot vient du Latin *cauſa*.

Les *cauſes*, en termes de Philoſophie, ont eſté diſtinguées par les Anciens en *cauſe efficiente*, c'eſt l'agent qui produit quelque choſe, *cauſe materielle*, c'eſt le ſujet ſur lequel il travaille; *cauſe formelle*, c'eſt le changement qui reſulte de ſon action dans le ſujet. La *cauſe finale*, c'eſt le motif qui le fait agir. La *cauſe phyſique* eſt celle qui produit un effet ſenſible & corporel : comme, l'approche du Soleil eſt *cauſe* de la chaleur. La *cauſe morale* eſt celle qui produit un effet reel, mais dans des choſes ſpirituelles: comme, le peché eſt la *cauſe* de la perte de la grace. On tient pour axiome, que la *cauſe* oſtée, l'effet ceſſe.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *cauſe* d'un ſcandale, d'une querelle, d'une guerre, de la fortune de quelqu'un, pour dire, qu'il en a fourni les occaſions. Je ne ſuis pas *cauſe* de ce qui luy eſt arrivé. C'eſt ce qu'on appelle *cauſe occaſionnelle*.

CAUSE, ſignifie auſſi, Raiſon, moyen qui ſert à deffendre, loüer ou blaſmer quelque choſe. C'eſt pour cette *cauſe* qu'on l'a fait mourir. c'eſt la *cauſe* pourquoy il s'eſt abſenté. je vous prie de faire cela,& pour *cauſe*. un Juge ſe doit deporter, quand il ſçait qu'il y a des *cauſes* de recuſation contre luy. l'arreſt declare qu'à bonne & juſte *cauſe* il a formé ſon oppoſition. Il a eſté accuſé à tort & ſans *cauſe*.

CAUSE, en termes de Palais, ſignifie, un droit acquis à quelque perſonne par quelque titre que ce ſoit, vente, ceſſion, donation, ſucceſſion, confiſcation, &c. Ainſi on dit, Ses heritiers ou ayants *cauſe*. On dit auſſi, qu'un homme a une bonne *cauſe*, quand il a un droit apparent. les Juges doivent eſtre toujours pour la bonne *cauſe*.

CAUSE, ſe prend en ce ſens pour Intereſt. La *cauſe* des pauvres eſt la *cauſe* de Dieu. c'eſt la *cauſe* publique qui reſide en la bouche des gens du Roy.

CAUSE, ſignifie auſſi, Different, conteſtation qu'on plaide de vive voix à l'audiance. Cette *cauſe* a eté appellée à tour de rolle. cet Advocat a bien plaidé ſa *cauſe*. c'eſt une belle *cauſe*, une belle queſtion à juger. le renvoy ſe doit demander avant que la *cauſe* ſoit conteſtée. la conteſtation en *cauſe* ſe fait par l'appointement en matiere civile, & par la confrontation en matiere criminelle. Prendre le fait & *cauſe* d'un autre, c'eſt, Prendre en main ſa deffenſe, prendre ſur ſoy l'évenement du procés. cet homme eſt fort

fort habile, il deffend bien sa *cause*. ceux qui perdent leur *cause*, doivent estre condamnez aux despens. On dit encore, Mettre un homme en *cause*, pour dire le rendre partie au procés. tous les garents, tous les coheritiers ont esté mis en *cause* il n'est pas en *cause*. On l'a mis hors de *cause*, c'est à dire, On l'a deboutté de son intervention.

On appelle aussi la *cause grasse*, une *cause* plaisante, & sur un fait inventé, que les Clercs de la Baloche plaidoient autrefois pour se divertir le jour du Mardy gras, & qu'on a abolie depuis peu, à cause des ordures & des libertinages dont elles étoient souvent remplies. Quand on plaide au Palais quelque *cause* plaisante, on dit encore que c'est une *cause grasse*.

On appelle Curateur aux *causes*, un homme preposé pour avoir soin des affaires des mineurs émancipez qui ont des procés. On dit qu'un homme a ses *causes* commises, quand il a droit de plaider en certaine Jurisdiction, comme les Officiers qui ont un Committimus aux Requestes du Palais & de l'Hostel; l'Université au Chastelet de Paris, l'Ordre de Cluni au Grand Conseil.

Une *cause d'appel*, c'est un different sur la confirmation ou cassation d'un jugement donné à l'audience par un premier Juge.

Il y a plusieurs écritures qu'on nomme absolument *cause*: comme *cause d'appel*, sont les écritures qu'on donne en consequence d'un appointement rendu à l'audience sur une appellation verbale, à la difference des griefs qu'on donne sur les procés par écrit, qui ont esté appointez devant les premiers Juges. On appelle aussi des *causes d'opposition*, les écritures qui se fournissent dans les decrets & instances d'ordre pour soustenir les oppositions qu'on y a formées.

CAUSE, est aussi le motif, le fondement d'un acte. Une obligation sans *cause* est nulle, une promesse pour *cause* de prest.

On appelle *Donations à cause de mort*, les donations qui sont faites par un malade qui meurt de la maladie dont il est alité, & qui sont sujettes aux mémes formalitez des testaments.

On se sert aussi dans les Requestes, Arrests, Edits & Declarations, de cette formule, A ces *causes*, pour commencer la conclusion, le dispositif de l'acte.

CAUSES, se dit aussi d'une partie du Droit Canon qui est ainsi intitulée. En une telle *cause*, en une telle distinction. On appelle aussi en Droit Canon les *causes majeures*, les causes des Evêques.

CAUSE, sert quelquefois d'adverbe & de preposition. J'ay fait cela à *cause* que, &c. il a fait cela à *cause* de moy, en ma consideration.

CAUSE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un Advocat à tort & sans *cause*; un Advocat de *causes* perdues. La guerre est *cause* des troubles: ce qui se dit à ceux qui se plaignent d'un malheur public, ou qu'on ne sçauroit empescher.

CAUSER, v. act. Estre cause, produire quelque effet. Les Grands peuvent *causer* beaucoup de bien & de mal. les schismes *causent* un grand scandale dans l'Eglise. cette donation est *causée* pour recompense de services.

CAUSER. v.n. signifie encore. S'entretenir de choses familieres & peu importantes. Il est malseant de *causer* dans l'Eglise. Menage tient que ce mot vient de *causare*, dont on s'est servi dans la basse Latinité, pour dire, *plaider une cause*, d'où il a esté étendu aux entretiens familiers & aux railleries.

CAUSER, signifie encore, Parler trop, ou indiscrettement, lascher quelque parole qui fait descouvrir un secret. Ne dites rien devant cet homme là, c'est un homme qui *cause*, qui est sujet à *causer*.

CAUSER, signifie aussi, Mesdire, parler mal. Cette femme a une mauvaise langue, on en *cause*.

On dit proverbialement, qu'une personne *cause* comme une pie borgne, qu'elle *cause* quand elle a les pieds chauds, pour dire, qu'elle parle trop.

CAUSÉ, ÉE. part. & adj.

CAUSEUR, EUSE. adj. & substantif. Qui parle trop, ou indiscretement, qui descouvre les secrets d'autruy, & les siens.

On le dit aussi des hableurs, qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu. Il ne vous faut pas fier à luy, ce n'est qu'un *causeur*.

CAUSTIQUE. adj. m. & f. & subst. Qui a la vertu de brusler, qui est corrosif. Le suc du tithymale est fort *caustique*. l'arsenic n'est poison que parce qu'il est *caustique*, qu'il corrode & perce les parties où il s'attache. Il y a des remedes *caustiques* & corrosifs, qu'on appelle aussi *pyrotiques*, qui par leur substance acre, mordante & terrestre corrodent, bruslent & mangent la peau & la chair pour penetrer au dedans des corps purs & calleux, & fondent & liquefient les humeurs, comme alun bruslé, esponges, cantharides, & autres vesicatoires. Les *caustiques* qui font escarre sont appellez *ruptoires* ou *cauteres*. Les cristaux de lune & pierre infernale, qu'on fait avec l'argent & l'esprit de nitre, sont *caustiques* par cette union. Ce mot vient du Grec *kaustikos*, *urens*, qui vient de *kaio*, *uro*.

On dit figurément, qu'un homme est fort *caustique*, lors qu'il est médisant, censeur, injurieux, qu'il est mordant en toutes occasions.

CAUT, AUTE. adj. Vieux mot qui signifioit *fin* & *rusé*.

CAUTELE. s. f. Precaution, n'est en usage qu'en Droit Canonique, quand on parle des absolutions qu'on prend à *cautele*, pour se mettre en seureté de conscience.

CAUTELEUX, EUSE. adj. Dangereux, sujet à surprendre par quelque finesse ou mauvais artifice. Il n'y a point de plaisir de traitter avec des gens *cauteleux*.

CAUTELEUSEMENT. adv. D'une maniere fine & cauteleuse. Un chicaneur agit toûjours *cauteleusement* quand il contracte.

CAUTERE. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un remede bruslant, dont on se sert pour guerir quelque ulcere, ou la carie des os, ou pour detourner & faire sortir les mauvaises humeurs. Le *cautere actuel* est un bouton de feu, ou de fer rougi qu'on applique sur la partie, comme aux fistules lacrimales, & aux chevaux sur les boutons de farcin. Les *cauteres actuels* sont aussi des fers recourbez, dont l'extremité est faite en plusieurs sortes de figures, dont on se sert selon le besoin; car il y en a de cultelaires, de ponctuels, d'olivaires, c'est à dire, de figure d'olives, &c. Le *cautere potenciel*, est un sel artificiel qui fait une bruslure sur la chair. Il se compose de chaux, d'eau forte, de cendres, de gravelée, de figuier, de vigne, de tithymale, de tronc de choux, ou autres caustiques. Il s'appelle *pierre à cautere* Il fait une petite playe ronde, qu'on entretient avec un pois, ou boule de lierre, qui se met dedans, afin que les mauvaises humeurs du corps se purgent par là. On doit avoir soin de penser & d'essuyer souvent son *cautere*. Ambroise Paré enseigne la maniere de faire des *cauteres de velours*, qu'il a ainsi nommez, à cause qu'ils ne font point de douleur, sur tout quand ils sont appliquez sur des parties exemptes d'inflammation. Ce mot vient de *kaio*, *uro*.

CAUTERISER. verb. act. Appliquer un cautere. Cet homme s'est fait *cauteriser* le bras.

On le dit aussi des caustiques qui corrodent les parties du corps humain. On a ouvert ce corps mort, on a trouvé ses boyaux, son estomac *cauterisez* par le poison

poison, ou l'arsenic. cette femme à la peau du visage *cauterisée*; c'est l'effet de l'eau forte qu'on luy a jettée.

CAUTERISÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des cauteres, ou qui a eté gaté par des caustiques ou corrosifs.

CAUTERISÉ, se dit aussi des fruits qui ont été battus de la gresle, ou becquettez par les oiseaux, qui ont des endroits creux & endurcis. Les poires de Messire Jean sont sujettes à être *cauterisées*.

On dit figurément de la conscience d'un méchant homme, qu'elle est *cauterisée*, pour dire, que les crimes y ont fait plusieurs taches & endurcissements.

CAUTION. s. f. Pleige, répondant qui s'oblige pour un autre, qui promet de payer pour luy, de satisfaire à son traitté. L'Ordonnance veut qu'on execute les sentences nonobstant l'appel, en donnant bonne & suffisante *caution*. une *caution* resseante & solvable. on ne veut point prester aux Grands Seigneurs sans une *caution* bourgeoise. en Droit on est oblige de discuter les debiteurs avant les *cautions*. Ce mot vient du Latin *cautio*, de *cavere*.

CAUTION SOLIDAIRE, est celuy qui s'oblige à payer en son propre nom luy tout seul & toute la somme, comme s'il étoit le principal debiteur, sans qu'on soit obligé à discuter les biens de celuy pour qui il s'oblige.

CAUTION BANNALE, est un miserable qui s'oblige pour la forme, & pour telle somme qu'on veut, comme le Guichetier des Consuls, qui s'oblige moyennant deux sols pour l'execution de toutes les sentences qui se rendent aux Consuls.

CAUTION JURATOIRE, est un serment que fait une personne, ou qu'on presuppose qu'elle doit faire en Justice, d'accomplir ce qui luy a été ordonné, de se representer à toutes les assignations, de rapporter des meubles ou papiers, de payer le Juge, &c. On élargit souvent des prisonniers, on donne des main-levées à des debiteurs à leur *caution juratoire*.

CAUTION CERTIFIÉE, est celle qui fournit une autre personne, qui se rend certificateur de sa solvabilité, & qui est *caution* de la *caution*. Les *cautions* & certificateurs qu'on donne en Justice sont tous obligez solidairement.

RECEPTION DE CAUTION, est une procedure qui se fait en Justice par un procés verbal, de la presentation de la *caution*, de sa soûmission, de la communication de ses effets & facultez, & des contestations de ceux qui l'impugnent, & qui la combattent; sur quoy se fait un refere à la Chambre, où elle est rejettée, ou reçûë.

CAUTION, se dit aussi dans une façon de parler de conversation ordinaire, quand quelqu'un assure fortement une chose dont il est bien certain. Cette nouvelle est vraye, j'en suis *caution*.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que tout ce qu'il dit est sujet à *caution*, pour dire, qu'il ment souvent: ce qui se dit au propre de ceux qui paroissent beaucoup par leur train & par leur dépence, & qui n'ont aucun bien pour se soûtenir, ni pour payer ce qu'ils prennent à credit.

CAUTIONNEMENT. s. masc. Action de celuy qui cautionne, ou l'acte qui en est dressé chez un Notaire, ou au Greffe. Il a fait au Greffe son *cautionnement*, ou sa soûmission de caution. Je tiens en mains l'acte de son *cautionnement*.

CAUTIONNER. v. act. Se rendre caution, soit par écrit en fait de contracts, soit verbalement par maniere de conversation.

CAY

CAYER. subst. m. Les Anciens écrivoient *Cahier*. Plusieurs feuillets attachez legerement, & qui ne sont point reliez ensemble, en sorte qu'on les peut ôter ou transposer comme on veut. Ce Marchand vend le *cayer* de papier tant, le *cayer* de parchemin tant. Ce mot vient de *quaternus*, qu'on a dit pour *quaternio*. Menage.

CAYER, se dit aussi des feuilles pliées ou détachées qui composent un livre relié. Ce volume est de tant de *cayers*. Ils sont marquez par des lettres de l'Alphabet, qu'on appelle *signature*, & en Italien *registre*. Cette relation est comprise en un *cayer*, pour dire, n'a qu'une feuille pliée.

On appelle aussi *Cayers*, les deliberations des Assemblées, comme celles du Clergé, des Estats, & autres qui contiennent des remonstrances, ou des propositions qu'elles font au Roy. Les Estats de Bretagne, de Languedoc, ont fait presenter leurs *Cayers* par leurs Deputez.

CAYERS, signifie encore des memoires qu'on donne separément. Ces articles sont dans un *cayer* à part. On luy a donné un *cayer* de frais.

CAYER, sont aussi les écrits que les écoliers écrivent sous leurs maîtres en Philosophie, Theologie, & en toute autre science qu'on monstre dans les Escoles. Un écolier doit representer ses *cayers* à son maitre, pour en obtenir une attestation de son temps d'étude.

On appelle *Fesse-cayer*, un écrivain qui écrit à la hâte des *cayers*. Ce pauvre homme est obligé de fesser le *cayer* pour vivre.

CAYES. terme de Marine. Ce sont des roches molles, ou des bancs de sable couverts d'une telle épaisseur de vase ou d'herbage, que les petits bâtiments qui y échoüent s'en relevent aisément.

CAYEU. s. m. Terme d'Agriculture. C'est le rejetton d'un oignon, quand un gros oignon se divise en plusieurs petits qui s'en détachent. Un *cayeu* de tulippe, de lis, &c.

CAZ

CAZERNES. s. f. Ce sont de petites chambres bâties sur le rempart des villes de guerre pour loger les soldats de la garnison. On y loge ordinairement six soldats, qui montent la garde alternativement. Le Roy a fait bâtir dans ses villes de guerre des *cazernes* magnifiques, qui sont de grands hotels pour loger les garnisons.

CE

CE, CET, CETTE, au plurier *Ceux, Celles*. Pronom qui demonstre une chose. Il répond au Latin *hic, hæc, hoc*. Ce sera demain. Sera-*ce* aujourd'huy qu'on fera telle chose? On dit aussi, *Cecy, cela, celuy-cy, celle-là*. Qu'est-*ce* que j'entends?

CE, est aussi un substantif. Voilà *ce* dont il s'agit. en vertu de *ce* que dessus. *ce* que j'en dis n'est pas pour vous choquer. *ce* qui resulte de *ce* discours.

On dit au Palais quand on infirme une sentence, qu'on a mis l'appellation, & *ce* dont a été appellé, au neant, on sousentend *la sentence*. C'est une formule de prononcer que les Cours Souveraines se sont reservées. Les autres Juges prononcent par un mal jugé. Quelquefois on dit absolument, On a mis l'appellation & *ce*, c'est à dire, que l'appellant a gagné sa cause. On dit, A *ce* qu'il soit dit, pour dire, Afin qu'il soit dit. A *ce* que j'entends, pour dire, Comme on me fait croire.

On dit aussi adverbialement, C'en est fait. c'est moy. c'est pourquoy. c'est a sçavoir. c'est mon plaisir. vraiment *c'est mon*. On le dit tout court, quand on parle ironiquement.

On dit encore, Quoy que *c*'en soit. *ce* dit-il. *ce* dit-on. *ce* neanmoins. *ce* fut un tel. *ce* sont les gens de bien, &c.

On dit aussi, *C'est mon*, par ironie, ou sousentend *advis*. Vraiment *c'est mon*.

CEA

CEANS. adv. Terme demonstratif du lieu où on est. Le maître de *ceans*. n'y a-t-il personne *ceans*? Tronc pour les reparations de l'Eglise de *ceans*. venez *ceans*, c'est icy. Dieu soit *ceans*.

CEC

CECHIN. subst. masc. Monnoye qui a cours en Orient & à Venise, & vaut 4. livres 7. sols à Marseille.

CED

CEDANT, ANTE. subst. Celuy qui cede, qui transporte quelque somme, quelque droit. On fait appeller en garentie un *cedant*, quand il a cedé une dette fausse, ou lors qu'il l'a soûtenuë bonne & exigible.

CEDER. v. act. & neutr. Transporter un droit à une autre personne. Il m'a *cedé* & transporté une telle rente, une telle obligation. dans tous les contracts de vente, échange ou donation, les Notaires mettent, Il luy a *cedé*, quitté & delaissé, &c.

CEDER, signifie aussi, Laisser ou abandonner quelque chose pour un temps, ou par civilité. Il m'a *cedé* sa maison, sa chambre, son lit, il m'a *cedé* sa place. il m'a *cedé* le haut du pavé.

CEDER, signifie aussi, Obeir, deferer à quelque puissance superieure, relâcher. Il faut *ceder* au temps, à la force. il faut *ceder* à l'orage, & caler les voiles. il faut *ceder* à ses superieurs. tout *cede* à ce Conquerant. Ce mot vient du Latin *cedo*.

CEDER, signifie encore, Faire une action d'humilité, se reconnoître inferieur à un autre en quelque chose. Cet homme est cent fois plus habile que moy, je luy *cede* en tout, je luy *cede* la victoire, je luy *cede* la partie, il a gagné.

CEDER, signifie aussi, Rabattre, retrancher. Il faut *ceder*, perdre quelque chose de ses droits pour avoir la paix, pour s'accorder.

CEDILLE. s. f. Terme emprunté de l'Espagnol *cedilla*, pour signifier un petit *c*, ou une petite virgule qu'on met au dessous du *c*, quand on luy veut donner le son de *s* devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, comme à *glaçon*, *maçon*, *deçà*.

CEDRE. s. m. Grand arbre qui porte des grains comme le genevre, qui sont ronds & gros comme les grains de myrthe. Son bois est presque immortel & incorruptible, parce qu'il est fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur. C'est pourquoy les Anciens se servoient de planches de *cedre* pour écrire les choses d'importance, comme on peut recueillir de ce passage, & *cedro digna loquutus*. Le cœur de *cedre* est fort dur & odorant, & est rouge comme celuy de la melese. On en bâtit des palais & des navires. Cet arbre est toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes ; & si on luy taille sa cime, il meurt. Le *cedre* du Liban est semblable au sapin, que les Grecs appellent *elate*. Son écorce est polie, lissée & sans mousse, excepté la partie qui est depuis la terre jusqu'aux premieres branches, lesquelles environnent l'arbre presque depuis la terre jusqu'à la cime en guise de roue. Elles poussent par certains intervalles toûjours en diminuant jusqu'en haut, desorte qu'elles representent une pyramide. Ses feuilles sont semblables à celles du pin ou melese, mais plus courtes, & ne sont point picquantes. Son fruit est en pommes semblables à celles des pesses, mais plus longues, plus dures & plus nourries, & sont difficiles à détacher de leurs queuës. Elles contiennent une graine semblable à celle des cyprés, & jettent une resine grosse, épaisse, transparente, d'une odeur forte, qui n'est point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *kitran* ou *alkitran*. Salomon donna plusieurs villes au Roy Hiram pour les *cedres* qu'il luy avoit envoyez pour bâtir le Temple de Jerusalem. Fernand Cortez fit bâtir un Palais à Mexique où il y avoit 7000. poutres de *cedre*, la plus-part de 120. pieds de long, & 12. de tour, comme témoigne Herrera. Il y avoit un *cedre* abattu en Cypre qui avoit 130. pieds de long, & si gros que trois hommes avoient de la peine à l'embrasser. Il servit à la Galere de Demetrius. En Latin *cedrus*, qui vient du Grec *kedros*, qui a la même signification, & qui vient du Grec *keo*, *uro*. de *kiodu*, *suavè olens*. Le *cedre* brulé rend une odeur fort bonne.

Il y a un petit *cedre* en Phenicie & en Cilicie qu'on appelle *oxycedre*, qui ressemble au genevrier, & quelques-uns luy en donnent le nom.

On dit proverbialement, Depuis le *cedre* jusqu'à l'hyssope, pour dire, Depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

CEDULE. s. f. Petit morceau de papier où l'on écrit quelque chose pour servir de memoire. On donne aux Regens des *cedules* où sont écrits les noms des causeurs, de ceux qui n'ont pas fait leur theme. Ce mot vient du Grec *skedi*, qui signifie l'*ecorce* des tillots sur laquelle les Anciens écrivoient.

CEDULE, en termes de Banque, est un petit morceau de papier où les Banquiers & les Marchands écrivent leurs promesses, lettres de change, & rescriptions. On le dit aussi des autres billets, promesses & reconnoissances qui se font sous seing privé: Même on le dit des minutes d'obligations, quand on les garde par devers soy : & c'est en ce sens qu'on dit, Plaider contre sa *cedule*, pour dire, contre son écrit, son obligation. On l'appelle aussi chez plusieurs Marchands *police*, à cause du mot Espagnol *poliça*, qui signifie la même chose.

On appelle en termes de Pratique, une *cedule évocatoire*, la signification qu'on fait à une partie, pour l'advertir qu'on veut faire évoquer & renvoyer le procés qu'on a contre elle en un autre Parlement, à cause des parents & alliances qu'elle a au lieu où l'instance est pendante.

CEI

CEINDRE. v. act. Mettre autour des reins quelque chose qui lie & qui serre. Les Juifs étoient obligez de *ceindre* leurs reins, & d'être debout, quand ils mangeoient l'Agneau Pascal. Le Roy *ceint* l'épée aux Gentilshommes, quand il les fait Chevaliers. Ce mot vient du Latin *cingere*.

On le dit aussi des couronnes ou autres marques d'honneur dont on environne le front. Il est *ceint* d'un bandeau royal, d'un diademe. Malherbe a dit,

Et ton front cette fois
Sera *ceint* de lauriers qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des Rois.

CEINDRE, signifie encore, Environner, enfermer un espace. On travaille à *ceindre* la ville de murailles de ce côté-là. les ennemis qui assiegeoient cette place n'avoient pas assez de troupes pour la *ceindre* de tous côtez.

CEINT, EINTE. part. & adj.

CEINTES. s. f. Terme de Marine. On dit aussi *chaintes*, *carreaux*, *preceintes*, ou *perceintes*, ou *lisses*. Ce sont des rebords ou especes de cordons qui regnent au pourtour du navire, dont les trois premieres d'en-bas se nomment particulierement *preceintes*, & les

autres

autres au dessus *carreaux de lisse*. Ces pieces servent à donner la grace & la rondeur au pourtour du navire, aussi bien qu'à le fortifier, & à marquer la division des tillacs, & font même effet au vaisseau, que les plintes aux façades des batiments sur terre. La premiere se place à cinq pieds ou environ au dessous du premier sabord à l'endroit du maitre bau. La deuxiéme est parallele & distante de la premiere de 18. à 22. pouces, & les autres de même.

CEINTURE. s. f. Ce qu'on met autour des reins pour les serrer. On portoit autrefois des *ceintures*, maintenant on porte des écharpes. Les cessionaires étoient obligez autrefois de quitter leur *ceinture* en Justice. On appelle aussi *ceinture*, de ruban ou d'étoffe ce qu'on met sur le plis d'un haut-de-chausse, ou d'une juppe. Cette *ceinture* est trop courte. L'aube d'un Prestre se serre avec une *ceinture* de fil. Ce mot vient du Latin *cinctura*, ou de *cinctorium*.

CEINTURE, se dit aussi de l'endroit du corps, où on met la *ceinture*. Quand on se baigne en cet endroit-là, on n'a de l'eau que jusqu'à la *ceinture*. Scarron a dit des Heros à l'égard des Geants,

> Et ne vont pas à la *ceinture*
> De ceux dont je fais la peinture.

CEINTURE DE LA REINE, est un droit fort ancien qui se leve à Paris de trois ans en trois ans, qui étoit d'abord de trois deniers pour chacun muid de vin, & de six deniers pour chacune queue. Il étoit destiné à l'entretien de la maison de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu sur d'autres denrées, comme sur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois la *taille au pain & au vin*, comme il se voit par les Registres de la Chambre des Comptes de l'an 1339.

CEINTURE, signifie quelquefois, Enceinte. Une *ceinture* de muraille, de fossez. On le dit aussi du cordon de la muraille.

CEINTURE, en termes d'Architecture, est un petit membre ou listeau qui est au haut & au bas du fust de la colomne, qu'on appelle autrement *ceinte*. On appelle aussi *ceinture* de la volute Ionique, ce qu'on appelle autrement *baltée*.

On appelle aussi *ceinture funebre*, autrement *litre*, une bande noire que les Patrons des Eglises, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers ont droit de faire peindre dedans & dehors les Eglises, & de la charger du blason de leurs Armes pour honorer la memoire de ceux de leur famille qui viennent à deceder. C'est un droit honorifique.

On dit proverbialement, qu'une personne est toujours pendue à la *ceinture* d'un autre, pour dire, qu'elle est toujours avec elle. On dit aussi, que bonne renommée vaut mieux que *ceinture dorée*, pour dire, que l'estime qu'un homme s'est acquis dans le monde vaut mieux que les marques exterieures qu'il affecteroit pour faire paroître son merite. Cela vient de ce qu'autrefois il n'étoit permis qu'aux honnêtes femmes de porter des *ceintures dorées*. D'autres disent que ce proverbe signifie, qu'il vaut mieux acquerir de la reputation dans les emplois militaires, que de vivre dans la paix & dans la robbe, à cause que les gens de robbe portoient des habits longs, & étoient obligez d'avoir des *ceintures*; au lieu que les gens de guerre portoient des cottes d'armes qui n'étoient pas ceintes, parce qu'elles étoient legeres & volantes.

CEINTURIER, IERE. subst. Celuy qui fait & qui vend des ceintures & des baudriers. On appelle à Paris ce corps d'Artisans, *Ceinturiers Baudroyers*.

CEINTURON. subst. masc. Ceinture de cuir à laquelle on attache des pendans pour porter une épée. Les bourgeois à present portent des *ceinturons*, & les gens de guerre des baudriers.

CEL

CELA. Pronom demonstratif & indeclinable, qui se dit d'une chose qu'on monstre, ou qu'on presente. Regnier en parlant des Poetes a dit agreablement,

> Puis au partir de là
> Vous disent, Mais, Monsieur, me donnez-vous *cela*?

Il a fait ceci & *cela*. on dit ceci & *cela* par la ville. *cela* est d'un grand coust. *cela* est de consequence. ostez-moy *cela*. ne me parlez point de *cela*. *Cela* est bon, se dit ironiquement pour se mocquer de quelque chose. il n'y a que *cela* de drap. *cela* vaut fait, &c.

CELADON. s. m. Couleur verte, blafarde, mêlée de blanc, qui tire sur le blanc.

CELEBRANT. s. m. Prestre ou Prelat qui dit la Messe, qui officie.

CELEBRATION. subst. fem. Action qu'on fait avec ceremonie & solemnité. Il faut se tenir dans le respect pendant la *celebration* de la Messe. on delivre des certificats des *celebrations* des mariages. On dit aussi, la *celebration* d'un Concile.

CELEBRE. adj. m. & f. Qui est en reputation, qui est fameux. Un Advocat, un Predicateur *celebre*. une Histoire *celebre*, une Foire *celebre*, bien frequentée.

CELEBRE, se dit aussi de ce qui se fait avec ceremonie & solemnité. On fit une *celebre* feste au sacre, au mariage du Roy.

CELEBRER. v. act. Honorer quelqu'un par des louanges, par des monumens, festes, inscriptions, ou trophées qu'on fait à son honneur. Les Anciens ont *celebré* la gloire de leurs Heros par tous les moyens qu'ils se sont imaginez.

CELEBRER, signifie aussi, Solemniser. Il faut *celebrer* les grandes festes avec plus d'éclat que les ordinaires. Les Payens *celebroient* les Jeux Olympiques tous les cinq ans.

CELEBRER, se dit plus ordinairement des ceremonies Ecclesiastiques; & on dit sur tout, *Celebrer* la Messe, ou absolument, *Celebrer*, pour signifier, Dire la Messe. On dit pareillement, *Celebrer* un Concile, pour dire, Tenir le Concile.

CELEBRER, se dit encore du mariage qu'on fait en face d'Eglise avec toutes les solemnitez de Droit Civil & Ecclesiastique.

CELEBRÉ, ÉE. part. & adj. Mariage *celebré* en face d'Eglise.

CELEBRITÉ. subst. fem. Pompe, magnificence, ceremonie qui rend une action celebre. L'entrée des Legats se fait avec une grande *celebrité*. Ce mot est vieux.

Tous ces mots viennent du Latin *celebrare*.

CELER. v. act. Tenir quelque chose cachée, secrette, dissimuler. Cet accusé a *celé* la verité dans son interrogatoire. un bon Capitaine doit *celer* ses desseins à tout le monde. la nature a bien des secrets qu'elle a *celé* aux hommes. la plus grande discretion d'un amant est de *celer* ses tourmens. on est coupable pour avoir *celé*, pour n'avoir pas découvert une conspiration contre l'Estat.

On dit aussi, qu'un homme se fait *celer*, quand il fait dire qu'il n'est pas chez luy, quoy qu'il y soit effectivement.

CELÉ, ÉE. part. & adj. Ce mot vient du Latin *celare*.

CELERI. s. m. Herbe qu'on cultive dans les jardins, qui est bonne à manger en salade. On l'appelle autrement *persil de Macedoine*.

CELERITÉ. s. f. Promptitude, diligence. C'est une

affaire

affaire qui requiert *celerité*, qui deperit. Il ne se dit guere qu'au Palais. Ce mot vient du Latin *celer*, qui vient du Grec *kello, curro*.

CELESTE. adj. m. & f. Qui tient quelque chose des Cieux. Les corps *celestes* sont incorruptibles. les influences *celestes* agissent sur les corps sublunaires. Aristote a admis des intelligences *celestes* qui faisoient mouvoir les astres. les Cosmographes font des globes *celestes* & terrestres. les Poëtes appellent les astres, les *celestes* flambeaux.

HARMONIE CELESTE, est une harmonie que quelques Philosophes se sont imaginez être faite par les astres & par leurs mouvements, que nôtre éloignement nous empêchoit d'entendre, comme Platon, Philon Juif, St. Augustin, St. Ambroise, St. Isidore, Boëce, & plusieurs autres. Mais cette opinion a été refutée par St. Irenée, & ensuite par St. Basile & St. Epiphane.

En Astrologie on appelle *theme*, ou *figure celeste*, la disposition du Ciel a certain moment designé, comme la naissance d'un enfant, quelque accident signalé de sa vie, de ses actions: & c'est ce qu'on appelle autrement *horoscope*.

On appelle aussi la *gloire celeste*, la beatitude éternelle: les *esprits celestes*, les Anges & les Saints qui en jouissent: les *inspirations celestes*, les graces qui nous viennent du Ciel.

CELESTE, se dit aussi de tout ce qui est parfait & excellent, & qui vient apparemment de la grace du Ciel. C'est une beauté *celeste*, un esprit *celeste*. nôtre ame vient d'une origine *celeste*.

BLEU CELESTE, est un bleu qui est de la couleur du Ciel serain. Or ce bleu du Ciel vient du grand éloignement où il est de nos yeux, à cause que la lumiere se perd dans cette vaste étenduë.

On appelle à Paris des *Sœurs Celestes*, les Religieuses de l'Annonciade, à cause qu'elles sont en partie habillées de bleu.

CELESTIN. s. m. est un Ordre de Religieux reformez de l'Ordre de St. Bernard par le Pape Celestin V. en l'an 1244.

CELIAQUE. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie ou espece de flus de ventre, dans lequel les excrements ne sortent pas tout cruds à la verité comme à la lienterie, mais sortent unis & égaux presque en forme de chile ou de cresme: ce qui provient de l'obstruction du mesentere, ou de l'imparfaite distribution du chile causée par la foiblesse de la faculté attractive. Ce mot vient du Grec *kœlia*, *venter*: *koiliakos*, un homme sujet à ces sortes d'incommodités.

CELIBAT. subst. masc. Etat d'un homme qui vit hors du mariage. Les Ecclesiastiques sont obligez de garder le *celibat*. Scaliger tire ce mot du Grec *koilips*, comme *koitolips*, qui signifie *conjugii expers*. *Koiti* en Grec signifie *lit*, & *leipo* signifie *linquo*, Celuy qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'en a jamais voulu.

CELLE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une petite maison, chambre ou retraitte d'un Moine, d'un Hermite. Il n'est plus en usage qu'en ses composez. L'Abbaye du Monstier la *Celle*. On l'a dit originairement de la maison où demeuroient des personnes de servile condition; ou bien des enfans qu'on y laissoit pour aller plus commodément à l'école.

CELLERAGE. s. m. Droit seigneurial qui se prend quand le vin est mis au cellier. En quelques endroits on l'appelle *Droit de chantelage*, quand on le met sur le chantier.

CELLERERIE. s. fem. Titre ou benefice de l'Officier claustral qui est Cellerier.

CELLERIER. s. m. Office claustral chez les Moines, ou exerce celuy qui a soin des provisions & de la nourriture du Couvent. On dit aussi *Cellerieres* dans les maisons de Religieuses.

CELLIER. s. m. Lieu où on serre les provisions d'une maison, le vin, le bois, le lard, &c. Il differe de la *cave*, en ce qu'il est moins profond, & il est fort peu au dessous du rez de chaussée. Ce mot vient du Latin *cellarium*. Nicod. Et c'est de là qu'est venu *celle*, ou *cellule*. qui se dit d'une habitation de Moine attenant une Abbaye, ou qui étoit de sa dependance.

CELLULE. s. f. Petite chambre ou maison où loge un Religieux. Ce dortoir est divisé en tant de *cellules* ou chambres. les Chartreux ont chacun une maison separée qui leur sert de *cellule*. la sale où on tient le Conclave est divisée en plusieurs *cellules* pour loger les Cardinaux.

CELLULE, se dit de plusieurs petites separations ou quarrez qui se font dans des boettes, dans des casses d'Imprimerie, pour y garder plusieurs choses sans confusion. L'Art de Raymond Lulle consiste en la distribution des sujets en plusieurs *cellules*, en l'évacuation des *cellules*.

CELLULES, se dit aussi des petites divisions qui se trouvent dans les ruches des mouches a miel où elles se retirent, qui sont toutes admirablement compassées & égales, & de figure hexagone.

On dit aussi que le cerveau a plusieurs *cellules*, ou plusieurs petites cavités separées. On le dit aussi de plusieurs autres parties du corps.

CELUY, CELLE, au plurier *Ceux*, & *Celles*, *Celuy-cy*, *Celle-la*, sont des pronoms demonstratifs, qui signifie la même chose que *Ce*.

CEM

CEMENTATION. subst. fem. Terme de Chymie. Operation pour purifier l'or: ce qui se fait en mettant des lames d'or au milieu de poudres faites de briques & de vitriol, qu'on enferme dans un vaisseau couvert au feu de reverbere; car alors le vitriol ronge & emporte toutes les parties du metail imparfait, & l'or demeure pur. On appelle *ciment royal*, cette preparation de briques & de vitriol avec laquelle l'or se purifie par la *cementation*. Ce mot vient de *cæmentum* en Latin, qui signifie *ciment*.

CEN

CENCHRUS. s. m. est une espece de serpent, qu'on nomme ainsi, à cause qu'il a plusieurs petites taches blanches semblables au millet.

CENDAL. subst. masc. Etoffe qui étoit fort estimée chez les Anciens, dont on faisoit entre autres choses des bannieres. C'étoit une espece de camelot. Borel estime que ce nom luy vient de *sandal*, dont il y a de trois sortes, de rouge, de blanc, & de citrin. Il dit aussi qu'il vient de *sindon*, & celuy-cy de *Sidon* ville de Syrie. Du Cange dit que c'étoit une étoffe de soye, & que ce mot vient de *setal*, à cause qu'elle étoit tramée de soye. D'autres le derivent de l'Arabe *sindali*, une *feuille* ou une *lame mince & déliée*.

CENDRE. s. fem. La matiere terrestre qui reste du bois, ou autres matieres combustibles, quand elles ont été consumées par le feu. La ville de Londres a été presque toute reduitte en *cendres* par une incendie. les verres se font avec des *cendres* de feugere, & autres *cendres*. il n'est permis de faire des *cendres* dans les forests, que des houpiers, troncs, racines, & autres bois qu'on ne peut exploiter ni en ouvrages, ni en bois de corde. un pain cuit sous la *cendre* chaude. Ce mot vient de *cinere*, ablatif de *cinis*, comme *gendre* de *gener*, *tendre* de *tener*. Menage. Le mot

cinis en Latin vient du Grec, *konis*, qui ſignifie *pouſ-ſiere*; ou de *candeo* en Latin, d'où viennent les verbes *incendo*, *ſuccendo*, &c.

Cendre de gravelée. C'eſt de la lie du vin brûlée dont on ſe ſert pour faire la leſcive.

Cendre d'azur, eſt de l'azur broyé, lavé, & reduit en poudre. Voyez *Azur*.

Cendre de plomb, eſt du plomb en fort menus grains, dont on charge les fuſils pour tirer au menu gibier.

On dit, Prendre la *cendre* & le cilice, pour dire, Faire penitence, ſe mortifier; parce qu'autrefois les Hebreux mettoient de la *cendre* ſur leurs têtes dans les deſolations publiques.

Le Mercredy des *Cendres*, eſt le premier jour de Carême, où l'on fait la ceremonie d'aller prendre des *cendres* benites, pour témoigner qu'on commence a faire penitence.

On dit figurément, qu'un cœur eſt reduit en *cendres*, pour dire, qu'il eſt conſumé par l'amour. On dit auſſi d'une paſſion violente, comme l'amour, la colere, la vengeance, quand elles paroiſſent aſſoupies, que c'eſt un feu caché ſous la *cendre*.

Cendres, ſe dit auſſi de ce qui reſte des morts, aprés qu'on en a conſumé les corps par le feu. Les Anciens gardoient ſoigneuſement dans des urnes les *cendres* de leurs parents deffunts. Artemiſe but les *cendres* de ſon mary. Aujourd'huy on ordonne que les *cendres* de ceux que l'on condamne au feu ſoient jettées au vent en ſigne d'infamie.

On dit figurément, qu'il ne faut pas troubler, remuer les *cendres* des morts, pour dire, troubler leur repos, flêtrir leur memoire.

On dit proverbialement d'un mauvais ragouſt, Rôti, bouilli, traine par les *cendres*.

Cendré, ée. adj. Qui eſt de couleur de cendre. Il y a un certain gris qu'on appelle *gris cendré*. les cheveux *cendrez* ſont ceux qu'on eſtime le plus.

CENDRÉE. ſubſt. fem. eſt la plus menue poudre de plomb, qui ſert à tirer ſur des moineaux & autre petit gibier.

CENDREUX, euse. adj. Qui eſt ſali, gâté de cendres. Ce petit chat eſt tout eſt *cendreux*, il s'eſt couché dans les cendres.

On appelle du fer *cendreux*, celuy qui demeure noir, quand même il eſt poli, qu'on ne peut rendre bien clair.

CENDRIER. ſubſt. maſc. Celuy qui fait des cendres dans les foreſts, ou le Marchand qui en fait trafic. En Latin *Cinerarius*.

Cendrier, eſt auſſi la partie la plus baſſe des fourneaux & des rechauts, deſtinée à en recevoir les cendres. Elle eſt au deſſous de la grille où eſt le feu.

CENE. ſ.f. Ceremonie qu'on fait tous les ans le Jeudi Saint, en memoire de la *Cene* ou du dernier repas que fit Jesus-Christ avec ſes Apôtres, où il leur lava les pieds, & leur recommanda de faire de même. Les Princes, les Prelats, les Superieurs des Communautez, font la *Cene*. le jour de la *Cene*. la *Cene* de Paul Veroneſe eſt un fameux tableau de ce Peintre qui repreſente la *Cene* de N. S. Ce mot vient du Grec *kainos*, qui ſignifie *commun*. Les Romains dînoient en leur particulier, mais ils ſouppoient avec leurs amis.

Ceux de la Religion Pretenduë Reformée appellent, Faire la *Cene*, la communion qu'ils font entr'eux ſous les deux eſpeces.

CENOBITE. ſ. m. Religieux qui vit dans un Convent ou en commun ſous une certaine Regle. Caſſian remarque que le Couvent differe du Monaſtere, en ce que le Monaſtere ſe peut dire de l'habitation d'un ſeul Religieux; au lieu que le Couvent ne ſe dit que de pluſieurs Religieux habitants enſemble, comme le porte la ſignification du mot Grec *koinobitis*, de *koinos*, *communis*, & *bios vita*.

CENOTAPHE. ſ. m. Vain tombeau, monument dreſſé a la gloire de quelque mort illuſtre, dont on n'a pû trouver le corps aprés une bataille, où un naufrage, pour l'y pouvoir inhumer.

CENS. ſubſt. maſc. Rente ſeigneuriale & fonciere, dont un heritage eſt chargé envers le Seigneur de Fief d'où il depend. Le *cens* eſt impreſcriptible, & non rachetable. Le *cens* emporte droits de laods & ventes, de ſaiſine & amende en cas de vente. Il y a un *cens mort* ou *cens tromb n*. qui ne porte aucuns droits, dont il eſt parlé en la Coûtume de Soeſmes & d'Auvergne.

Chef-cens, eſt le premier *cens*; *Surcens*, celuy qui y a eté adjouté. Le *menu cens* ne conſiſte d'ordinaire qu'en tournois, mailles & autres petites monnoyes, & eſt le *chef cens* & capital, & plus ſeigneurial que le *gros cens*, qui eſt une eſpece de rente dont l'heritage eſt chargé. Le premier n'eſt qu'un ſigne & reconnoiſſance de la Seigneurie de celuy qui le premier a donné l'heritage à *cens*. Il y auſſi un *cens à queſte*, qu'en la Coutume de Melun on appelle *Roge*, que le Seigneur eſt tenu de demander; & on l'appelle autrement *cens requerable*: au lieu qu'on eſt obligé de porter les autres *cens* en la maiſon du Seigneur. Ce mot vient de *cenſus*. Nicod.

On dit proverbialement, Quitter la terre pour le *cens*, pour dire, Se deffaire d'une choſe qu'on poſſede à des conditions trop onereuſes.

On dit, des Seigneurs & des heritages *cenſables*; *cenſifs*, *cenſiers* & *cenſuels*, ſelon les divers pays & Coûtumes, en parlant d'un Seigneur qui a droit de lever un *cens* ou d'un heritage qui en eſt chargé envers luy.

CENSAL. ſubſt. maſc. eſt un terme de Marine de Levant, qui ſignifie *Courtier*. On le nomme ainſi en Provence.

CENSE. ſ. f. m. Petite metaire qu'on donne à ferme, qu'on acenſe. Cette terre conſiſte en deux ou trois petites *cenſes*. Donner à *cenſe*, c'eſt, Affermer moyennant une redevance annuelle, & ſouvent perpetuelle.

CENSÉ, ée. participe du verbe *Cenſer* qui n'eſt point en uſage à l'actif, qui ſignifie, Eſtre tenu, reputé, eſtimé. Les abſents pour le ſervice du Roy ſont *cenſez* & reputez preſents, & ont part aux diſtributions. il a eté *cenſé* & reputé complice de cet aſſaſſinat par les preuves & indices qui ſe ſont trouvées au procés.

CENSEUR. ſ. maſc. C'étoit autrefois un des premiers Magiſtrats de Rome, qui avoit le ſoin de l'intereſt public, & de la correction des mœurs. Caton le *Cenſeur*. Les gens du Roy, les Magiſtrats de Police ont des fonctions qui répondent en quelque ſorte à cette charge, & ils peuvent étre appellez les *Cenſeurs des mœurs*.

Censeur, ſe dit auſſi d'un homme critique qui a coûtume de reprendre, de blâmer les actions & les ouvrages d'autruy. Il faut ſe conduire de telle ſorte, que les *cenſeurs* n'y trouvent rien à redire.

Censeur, ſe dit auſſi d'un Critique ſçavant qui fait l'examen d'un livre ſans paſſion, & pour y remarquer ce qu'il y a de mauvais & de condamnable. Il faut étre le premier *cenſeur* de ſes ouvrages. J'ay prié mon ami d'examiner cette piece en ſevere *cenſeur*.

CENSIER. ſ. m. Seigneur qui n'a droit que de lever des cens, qui n'a que des rotures en ſa Seigneurie.

On appelle auſſi *papier cenſier*, la lieve ou le terrier où ſont écrits les cens & rentes deûs à un Seigneur, ou les reconnoiſſances qui en ont été paſſées par des Tenanciers.

Censie, ou *Cenſive*. Ce dernier eſt plus uſité. ſ. m. & f. Etendue d'un Fief ſur lequel il eſt deu des cens.

Il y a un petit *censif* en un tel endroit qui depend de mon Fief. les heritages qui sont en la *censive* d'un Seigneur, luy doivent laods & ventes.

CENSURE. s. f. Jugement par lequel on condamne quelque action. Cet homme est noté, il a encouru la *censure* de Justice.

On le dit proverbialement des ouvrages qui regardent la Religion. Il y a eu une *censure* de la Sorbone contre un tel livre.

On le dit aussi d'un jugement que fait un Critique de quelque livre où il trouve quelques fautes. La *censure* faite par François Ogier de la Doctrine Curieuse du Pere Garasse.

CENSURE, signifie aussi, la correction ou reprimende que fait un superieur, ou le public. Il faut deferer à la *censure* de nos superieurs, de ceux qui sont plus sages que nous. tous les Auteurs sont exposez à la *censure* du public.

On appelle *Censures Ecclesiastiques*, les menaces que fait l'Eglise des peines qui seront encourues, si on contrevient à ce qu'elle ordonne, ou les peines mémes quand elles sont encourues, comme l'interdiction, l'excommunication majeure & mineure, &c. Toutes les provisions de la Cour de Rome portent absolution des *censures*. il a été permis à ce complaignant pour avoir preuve du vol a luy fait, de se pourvoir par monitoires & *censures Ecclesiastiques*. Il y a des *censures de droit* & d'autres *par sentence*.

On appelloit autrefois a Rome *Censure*, la charge ou la qualité de Censeur.

CENSURER. v. act. Condamner un livre comme prejudiciable à la Religion, ou a l'Estat.

CENSURER, signifie aussi, Critiquer, reprendre. Cet Auteur ne s'occupe qu'a *censurer* les ouvrages d'autruy. cette femme est médisante, & *censure* les actions de ses voisins.

CENSURÉ, ÉE. part. & adj. Deffendu, condamné. Il ne se dit gueres que des livres *censurez* ou deffendus, d'une opinion *censurée*, condamnée.

CENT. Terme numeral masculin. Nombre quarré fait de dix multiplié par luy meme. C'est ce nombre qui commence la troisiéme colomne des chifres Arabes disposez en ordre d'Arithmetique. Il faut *cent* ans pour faire un siecle. Une compagnie de *cent* maîtres. une hydre à *cent* testes. le bois de charpente se vend au *cent* de pieces. le *cent* de jettons fait une bourse. *cent* mille. *cent* millions. Ce mot vient du Latin *centum*, qui vient du Grec *kekatem*, *pongere*. A chaque *cent* on faisoit un point.

CENT, en termes de Marchandise, sert à regler la proportion du profit de l'interest qu'on fait dans le negoce. On demande deux & demi pour *cent* pour remettre de l'argent en une telle ville. L'interest ordinaire de la place est de huit pour *cent*, ou le denier douze. Les Hollandois qui trafiquent aux Indes gagnent *cent* pour *cent*, c'est à dire, le double.

CENT, signifie un nombre grand, incertain & indeterminé. Je luy ait dit *cent* & *cent* fois. cet homme a *cent* defauts, *cent* perfections. une rose à *cent* feuilles.

CENTAINE. s. f. Cent unitez considerées toutes ensemble. Nombre, dixaine, *centaine*, mille : c'est l'ordre des nombres en Arithmetique. Il faut sacrifier une *centaine* de louis pour accorder cette affaire. le peuple sortoit de la ville à *centaines* & milliers.

CENTAINE, se dit aussi du brin de fil ou de soye par où on doit commencer à devider un escheveau. Vous melerez cette soye, si vous ne trouvez la *centaine*.

CENTAURE. s. m. Demi-homme & demi-cheval. C'est un monstre fabuleux que les Poetes ont feint, dont ils ont attribué la figure aux inventeurs de l'équitation, ou de l'art de monter à cheval. Ainsi, quand on dit que Chiron *Centaure* étoit le Precepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut luy qui luy montra l'art de dompter les chevaux. Le combat de *Centaures*, c'est un combat de gens a cheval. Ce mot vient du Grec *kentauros*, composé de *kenteo*, *pungo*, & de *tauros*, *taurus*. Un Roy de Thessalie ayant envoyé quelques cavaliers pour chercher ses taureaux égarés, ceux qui virent ces gens a cheval, chose extraordinaire en ce temps-la, crurent qu'ils étoient composés d'une double nature, d'homme & de cheval : ce qui a donné lieu a la fable des *Centaures* & *Hippocentaures*.

CENTAURÉE. s. f. Plante medecinale dont il y a deux especes. La *grande centaurée* a des feuilles semblables au noyer, longuettes & dentelées tout alentour, verdes comme le chou. Sa tige est semblable a celle de la parelle, de deux ou trois coudées de haut. Elle jette plusieurs jettons de la racine, à la cime desquels il y a certaines testes, comme celles du pavot, qui sont longues & rondes. Sa fleur est bleue. Sa graine est semblable à celle du safran sauvage, étant enveloppée en certains flocs bourrus. Sa racine est grosse, pesante & massive, longue de trois pieds, pleine de jus rougeastre, picquante & astringente au goust. On l'appelle en Latin *centaureum magnum*, & les Apothicaires *reuponticque*, & s'en servent au lieu du *rhaponticum* des Anciens, qui est a present inconnu.

La *petite centaurée*, est une herbe semblable à l'origan, ou à millepertuis. Sa tige est quarrée & de la hauteur d'un palme ou plus. Ses fleurs sont semblables a celles de lichnis, & sont rouges tirant sur le purpurin; ses feuilles semblables a celles de la rue, longuettes & petites. Sa graine est semblable au grain de froment. Sa racine est fort petite & lisse, & fut tout est fort amere : ce qui est cause qu'on l'appelle aussi *fiel de terre*. Quelques-uns l'appellent aussi *sepyree*. En Latin *centaureum minus*, *fel terræ* & *febr fuga*. Le sel de la *petite centaurée* étant allumé fait autant de bruit que la poudre à canon.

CENTENAIRE. adj. m. & f. Qui a cent ans. Je connois deux vieillards *centenaires*, qui ont cent ans. il n'y a que la prescription *centenaire* qui coure contre l'Eglise Romaine. la possession *centenaire* n'est pas valable, quand on prouve la mauvaise foy d'un possesseur. On dit aussi, un nombre *centenaire*, pour dire, qui en comprend cent.

CENTENIER. s. m. Chef qui commandoit à cent hommes chez les Romains. JESUS-CHRIST guerit la fille du *Centenier*.

CENTIESME. adj. m. & f. Qui est arrivé au nombre de cent. Malherbe a dit pour exprimer cent ans,

> Le *centiesme* Decembre a nos plaines ternies,
> Et le *centiesme* Avril les a peintes de fleurs.

On a levé en Hollande le *centiesme* denier du bien des particuliers. il se contenteroit d'un *centiesme* dans les grosses Fermes.

CENTON. s. masc. Ouvrage composé de plusieurs vers ou passages dérobez ou empruntez d'un ou de plusieurs Auteurs. Ausone a fait un plaisant *Centon* tiré de Virgile. Lelio Capiluppi a fait plusieurs Poëmes Latins en *Centons*. les Politiques de Lipse ne sont que des *Centons* où il n'a mis du sien que les conjonctions & particules. Ce mot vient du Latin *cento*, qui signifie un *manteau rapetassé*, fait de cent pieces rapportées ; & celuy-cy vient du Grec *kentrôn*.

CENTRAL. adj. m. ne se dit qu'en cette phrase de Chymie, le feu *central*, celuy que les Chymistes s'imaginent etre au centre de la terre. Ils croyent qu'il pousse les fumées ou vapeurs qui font les metaux & les mineraux, & qu'il sert a les cuire & à les perfectionner. Ils le nomment autrement *l'archée*.

CENTRE

CENTRE. subst. masc. Le point qui est au milieu d'un globe, ou d'un cercle, duquel si on tire des lignes à la superficie, elles sont toutes égales. L'angle du *centre* est double de celuy de la circonference, c'est à dire, que l'angle qui est fait de deux lignes qui sont tirées du *centre* sur un arc de cercle, est double de l'angle que font deux lignes tirées des extremitez d'un même arc qui aboutissent à la circonference. Euclide, livre troisiéme.

On appelle aussi *centre* dans les autres figures curvilignes, les points où se ramassent les rayons reflêchis. Le *centre* de la parabole, est le point où se reflêchissent les rayons, ou le point brûlant. On l'appelle autrement le *foyer*. L'ellipse a deux *centres*, d'où les rayons & les sons se reflêchissent de l'un à l'autre.

CENTRE, se dit aussi dans les figures polygones du point où se couppent leurs diagonales, quoy qu'il ne soit pas également éloigné des extremitez, comme dans les quarrez longs, les trapezes hexagones, &c.

On appelle en termes de Guerre, le *centre* du bastion, le point qui est au milieu de la gorge du bastion, où commence la ligne capitale, & qui est d'ordinaire à l'angle du polygone interieur de la figure.

On appelle aussi le *centre* du bataillon, le milieu du bataillon, où on laisse quelquefois un grand carré vuide, pour y conserver des drappeaux & du bagage. Ainsi on dit, Vuider, ou quarrer le *centre* du bataillon.

On appelle en Mechanique le *centre* de gravité, le point par où un corps étant suspendu, il est en équilibre de tous côtés.

CENTRE, se dit aussi d'une ville capitale qui est située à peu prés au milieu d'un Estat, d'une Province. Paris est le *centre* de la France.

CENTRE, signifie aussi le lieux où tendent tous les corps graves. Les corps graves terrestres tendent au *centre* de la terre. Ce mot vient du Grec *kentron, centre, point*, de *kentein, pungere.*

CENTRE, se dit figurément du lieu où on a tous ses plaisirs, ses commoditez. Quand un yvrogne est au cabaret, quand un amant est avec sa maitresse, ils sont en leur *centre*. le poisson dans l'eau est dans son *centre*, dans son element.

On le dit aussi du lieu où abondent toutes les choses d'une même nature. Mandez moy des nouvelles de la Cour, vous êtes au *centre* des affaires, des sciences, des beaux arts.

On dit proverbialement & en colere, qu'on voudroit être au *centre* de la terre, pour dire, qu'on voudroit être bien loin, ou bien caché.

CENTUMVIR. s. masc. Magistrat & Officier de l'ancienne Rome établi pour juger des differents du peuple, qui étoit divisé en trente-cinq Tribus, de chacune desquelles on élisoit trois personnes pour remplir cette charge.

CENTUPLE. adj. & subst. m. & fem. Cent fois autant. C'est une proportion *centuple*, une mesure *centuple*. Dieu a promis de recompenser la charité des Fidelles au *centuple*. de leur rendre le *centuple*.

CENTURIATEUR. s. m. qui ne se dit que de plusieurs Sçavants de la ville de Magdebourg, qui ont écrit & divisé l'Histoire Ecclesiastique par centaines d'années. Ce furent quatre Ministres de cette ville-là qui en furent les premiers Auteurs, dont le Chef étoit Matthias Flacius Illyricus. Ces Centuries grossirent dans la suitte jusqu'à 13. gros Volumes. On cite souvent les *Centuriateurs* de Magdebourg. On tient que Baronius n'avoit entrepris ses Annales que pour combattre les heretics & les faussetez des *Centuriateurs* de Magdebourg.

CENTURIE. subst. fem. Partie d'une chose divisée ou rangée par centaines. Le Peuple Romain étoit distribué par Decuries & par *Centuries*. plusieurs Auteurs divisent leurs ouvrages par *Centuries*. Gombaut a fait trois *Centuries* d'Epigrammes.

CENTURIE, se dit particulierement des vers de Nostradamus rangez par centaines de quatrains; & chaque couplet s'appelle quelquefois une *Centurie*: même ceux qui font des quatrains pour imiter ces pretenduës propheties, les appellent des *Centuries*.

CENTURION. s. m. Officier Romain qui commandoit à cent soldats: c'est la même chose que *Centenier*.

CEP

CEP. s. m. Souche, pied de vigne. Cette treille est bien couverte, il n'y a que trois *ceps* de vigne. Menage derive ce mot de *cippus*, qui veut dire *tronc*, quoy que d'autres le derivent de *capo* ou *caput*. On écrit ordinairement *sep*, par abus, ou autrement.

CEPS, se dit au plurier des fers qu'on met aux prisonniers aux pieds & aux mains. On le dit aussi de deux pieces de bois échancrées où on engage les pieds du criminel pour le tenir plus seurement prisonnier. On s'en sert aussi pour luy donner la question. Ce mot vient aussi de *cippus*, dont les Latins se sont servis en la même signification. Menage. Joannes de Janua en tire l'origine *ex eo quod capiat pedes*. Dans les vieux titres on trouve *cheps* pour signifier *prison*; & ainsi on a dit un *chep* à mettre malfaicteurs, pour dire un *cachot*; & on a appellé *Chepier* ou *Cheper*, un Geolier.

CEPENDANT. adv. de temps. Je vais disner, allez *cependant* brider mon cheval. il paroît que le Soleil tourne, & *cependant* c'est la terre. En ce sens il signifie, Neanmoins. On a beau crier contre les vices, *cependant* on ne s'amende point. vous ne parlez point de cette clause, *cependant* c'est la principale. On commence plusieurs periodes par *cependant*; auquel cas il sert de transition & de conjonction. Ce mot vient du Latin *hoc pendente negotio*.

CEPHALALGIE. s. fem. Terme de Medecine, qui se dit en general de toutes sortes de douleurs de tête: mais en sa propre signification il signifie une douleur de tête recente. Quand elle est inveterée on l'appelle *cephalee*: & quand elle ne tient que la moitié de la tête, on l'appelle *migraine*. Ce mot vient du Grec *kephali, caput*, & *d'algos, dolor, douleur*.

CEPHALIQUE. adj. masc. & fem. Terme de Medecine. C'est l'épithete qu'on donne à la veine du bras qu'on a coûtume d'ouvrir pour les douleurs de tête. C'est un rameau de la veine axillare. Hippocrate l'appelle *externe*, parce qu'elle court par les parties externes du bras; d'autres *humeraire*, parce qu'elle va par l'épaule, & finit enfin par un rameau fameux qui va jusqu'au petit doigt, qu'on appelle *salvatelle*. Ce mot vient du Grec *kephali, caput*.

CER

CERASTES. subst. masc. Espece de serpent qu'on appelle *cornu*. Les Auteurs assûrent qu'en Afrique les *cerastes* ont deux cornes comme les limasses. Solin leur en donne quatre. Ils sont longs d'une coudée, & jamais de deux. Ils ont le corps de couleur de sablon, écaillé vers la queuë. Ils rempent de biais; & quand ils marchent, il semble qu'ils sifflent, à cause du bruit que font leurs écailles. Ce mot vient du Grec *keras, corne*.

CERAT. s. m. Terme de Medecine. C'est une espece d'onguent ou de liniment fait d'huile & de cire, qui sert de remede à plusieurs maladies, & particulierement à celles du cuir. Le *cerat* est une consistence plus épaisse que le liniment. On met à l'un quatre onces

onces de cire, & à l'autre deux sur douze onces d'huiles. Il est plus solide que l'onguent, & moins que l'emplatre. On fait des *cerats* refrigeratifs, des *cerats* stomachiques, des *cerats* de soulfre, de santal, &c. Il y en a un particulier qu'on appelle *cerat de Galien refrigeratif*, qui se fait avec de la cire blanche & de l'huile rosat omphacin. Ce mot vient du Latin *cera*.

CERATION. subst. fem. Terme de Chymie. C'est la disposition d'une matiere pour la rendre propre à être fonduë & liquefiée, quand de soy-même elle ne l'etoit pas : ce qu'on fait pour luy donner plus facilement le moyen de penetrer dans les metaux, ou autres corps solides.

CERBERE. s. m. C'est un chien à trois têtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers, qu'on dit avoir été enchainé par Hercule : sur quoy les Mythologistes ont fait differentes interpretations. Ce mot vient du Grec *kreoboros*, qui signifie *carnacier*, qui devore avidement la chair.

On appelle figurément & par exaggeration un Suisse ou un Portier trop rebarbatif, un *Cerbere*.

CERCEAU. subst. masc. Lien dont on se sert pour relier les tonneaux, les cuves. Les *cerceaux* sont faits de branches de châteigner fenduës par le milieu. Il faut remettre des *cerceaux* à cette cuve. On dit d'un cheval adroit, qu'il tourneroit dans un *cerceau*. Ce mot vient du Latin *circulus*, du Grec *kyklos*.

CERCEAUX, en termes de Fauconnerie, sont des pennes du bout de l'aile des oiseaux de proye. Les faucons, sacres, & laniers n'en ont qu'un ; les autours & les eperviers trois.

CERCEAU, est aussi un vieux mot qui signifie les agitations de l'air par le battement des ailes des oiseaux, des Anges qui fendent l'air. On le dit aussi des ronds qui se font dans les eaux calmes quand on y jette quelque pierre.

CERCELLE, ou *Cercerelle*. subst. fem. Petit oiseau aquatique ressemblant au canard. Il y en a de plusieurs sortes, & de differents plumages. En Latin *boscas, querquedula*, ou *phoscas*.

CERCLE. subst. masc. Terme de Geometrie. C'est une figure comprise sous une seule ligne, qui a un point au milieu, duquel si on tire des lignes à sa circonferance, elles sont toutes égales. Le *cercle* est la plus parfaite des figures, & qui a le plus de capacité. Tout *cercle* se divise en 360. parties qu'on appelle *degrés*.

Un grand *cercle*, c'est celuy qui divise également un globe, & qui a le même centre que luy. Les grands *cercles* de la Sphere sont l'Horison, l'Equateur, le Meridien, l'Ecliptique, & les deux Colures. Les Azimuts & les *cercles* de position sont aussi des grands *cercles*.

Les petits *cercles* sont ceux qui n'ont leur centre que dans l'axe du globe, & qui vont toûjours en diminuant, comme les Tropiques, les *Cercles* Polaires, & autres paralleles, les Almucantara, qui sont les paralleles de l'Horison, en tirant vers le zenit.

On appelle aussi *cercle horaire*, des lignes qui marquent les heures sur les cadrans sciateriques, quoy qu'ils ne soient point tracés circulairement, & que les lignes soient presque droites, ou peu courbées.

La *Quadrature du cercle* est un probleme par lequel on cherche la maniere de faire un quarré dont la surface soit égale parfaitement & geometriquement à celle d'un *cercle*. Archimede est celuy qui a approché le plus prés de la *Quadrature du cercle*. Tous ceux qui sont venus aprés ont fait des paralogismes.

On dit figurément, quand on veut parler d'une chose difficile, ou impossible, qu'on auroit aussi-tôt trouvé la *Quadrature du cercle*.

On appelle *cercle d'or*, une espece de petite couronne chez les Romains, qui étoit la marque de la dignité du Patriciat.

CERCLE, signifie aussi, un cerceau, ou piece de bois flexible qui sert de lien pour serrer & lier quelque chose. Il faut tant de *cercles* à ce tonneau, à cette cuve. Il faut mettre des *cercles* de fer pour tenir cette fléche, cette poutre, cette colomne. On appelle aussi dans la Sphere armillaire *cercle*, les cerceaux de carton qui se coupent les uns les autres, & qui composent cette machine qui represente les *cercles* de la Sphere celeste. Ce mot vient de *circulus*, qui a été dit en Latin en cette même signification.

CERCLE, se dit aussi de ce qui paroît en rond. Il se fait quelquefois un *cercle* lumineux autour du Soleil, qu'on appelle *parelie*.

CERCLE, en termes de Blason, se dit de ce qui est rond, uni & percé. Quand il y a un charon, on l'appelle *anneau*. Quand il y a un ardillon, on l'appelle *boucle*. Quand il est lié en cerceau, il faut que le lien soit d'un autre esmail. On appelle *cercle perlé*, une couronne de Vicomte.

CERCLE, se dit aussi d'une assemblée qui se fait chez la Reine, où les Dames se tiennent en rond autour d'elle, où les Duchesses ont le privilege d'être assises sur un tabouret. Cette chambre est le lieu où la Reine tient son *cercle*.

CERCLE, se dit aussi en Logique, du vice d'un argument qui suppose le principe qu'il doit prouver, & qui prouve apres le principe par la chose qu'il pense avoir prouvée. On le dit aussi des definitions de deux mots synonymes l'un par l'autre.

On appelle aussi en Geographie les *Cercles* de l'Empire, les diverses Provinces & Principautés de l'Empire qui ont droit de se trouver aux Diettes. Le *Cercle* de Baviere. Le *Cercle* de la basse Saxe, &c. La division de l'Empire en dix cercles a été establie par Maximilien I. & confirmée par Charles-Quint dans la Diette de Nuremberg l'an 1522. Quelques Auteurs appellent aussi *cercles*, des assemblées de plusieurs personnes ; & on dit, le *cercle* des Cardinaux.

CERCLÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit des tonneaux liez avec des cercles ou cerceaux.

CERCLIER. subst. masc. Ouvrier qui travaille à faire des cercles ou cerceaux dans les forêts. L'Ordonnance veut que les *Cercliers*, Tourneurs, Sabotiers, &c. ne puissent tenir atteliers qu'à demie-lieuë des forests.

CERCUEIL. subst. masc. Vaisseau de plomb propre pour transporter & enterrer les hommes morts. Quand il est de bois, on l'appelle *biere*. Menage derive ce mot de *sarcolium*, qui a été fait du Grec *sarx* ; & pretend qu'on disoit autrefois *sarcueil*. Saumaise le derive de *sarcophagulus*, disant que *sarcophage* étoit une pierre dont on faisoit anciennement les tombeaux, & qu'on a étendu ce mot aux tombeaux faits de toute autre matiere.

CERCUEIL, figurément signifie aussi le tombeau, la mort. Cette affliction est capable de mettre un homme au *cercueil*.

CEREMONIAL. s. m. Livre où est contenu l'ordre des ceremonies. Le *Ceremonial* Romain, le *Ceremonial* de France. On le dit à l'adjectif. Les Juifs avoient beaucoup de loix qui n'étoient que *ceremoniales*. les preceptes *ceremoniaux*.

CEREMONIE. subst. fem. Assemblage de plusieurs actions, pompes, & manieres d'agir, qui servent à rendre une chose plus magnifique & plus solemnelle. Les entrées des Rois se font avec grande *ceremonie* : le bourgeois va au devant d'eux en armes, les Magistrats avec leurs robbes : on leur presente le daix, on leur érige des trônes, des arcs de triomphe. Ce mot vient du Latin *ceremonia*, qu'on a dit, *quasi Cereris munia*, signifiant des

oblations

oblations à Ceres, dautant qu'on faisoit plus de *ceremonies* aux gerbes qu'on luy offroit, qu'en toute autre offrande : ou avec Valere le Grand, *a Cere & munia*. Ceré étoit une petite ville proche de Rome, où les Romains firent des offrandes avec un culte extraordinaire, à cause de la crainte qu'ils avoient alors des Gaulois qui attaquoient Rome.

CEREMONIE, se dit aussi en matiere ecclesiastique, des choses qui peuvent rendre le culte divin plus auguste & plus venerable. L'Ancien Testament étoit tout plein de mysteres & de *ceremonies*, comme on voit au livre des Nombres & du Levitique. la Loy nouvelle a abrogé les *ceremonies* de l'ancienne, comme la Circoncision, &c. on doit parler avec respect des *ceremonies* de l'Eglise. la benediction des cloches n'est pas un baptême, ce n'est qu'une *ceremonie*.

CEREMONIE, se dit aussi des defferences qu'on se fait les uns aux autres par civilité & honnesteté. C'est une *ceremonie* de donner le pas, le haut du pavé, le haut de la table à quelqu'un, de ne vouloir pas laver, se couvrir qu'aprés luy. Traitter en *ceremonie*, c'est, Faire le meilleur repas qu'on peut à ses amis, ou aux gens qu'on honore.

Habit de *ceremonie*, est un habit decent convenable à sa profession. On le dit aussi des ornements & des marques de la charge & de la dignité dont on est revestu. Mener en *ceremonie*, c'est, Conduire solemnellement & avec éclat.

On appelle Officiers des *Ceremonies*, Ceux qui ont soin de faire garder l'ordre, & les *ceremonies* accoûtumées dans les actions d'éclat & de solemnité. Il y a le Grand Maistre, le Maistre, l'Aide des *Ceremonies*. En l'Eglise il y aussi un Maistre des *Ceremonies*, qui fait observer l'ordre, & tout ce qui est porté dans le Rituel.

On dit proverbialement, Sans *ceremonie*, pour dire, Franchement, familierement, & sans façon.

CEREMONIEUX, EUSE. adject. & substantif. Qui fait beaucoup de ceremonies, qui est importun à force de vouloir faire trop d'honneur.

CERF. s. m. Animal sauvage que les Grands Seigneurs prennent plaisir à chasser, qui est fort leger à la course, & qui porte un grand bois. Le *cerf* a le pied fourchu, le col long, de petites oreilles, & la queuë courte. Il est de la taille d'un bidet, de poil brun, fauve ou rougeastre. La femelle du *cerf* s'apppelle *biche*. Le petit du *cerf* s'appelle *faon*. Jean André Graba Medecin d'Erfort a fait un Traitté de la description du *cerf*, tant physiquement que medicalement, qu'il appelle *Elaphographie*.

Le *cerf* change de nom suivant son âge. En sa premiere année on l'appelle *faon*; en la seconde *daguet*; en la 3. 4. & cinquiéme année, c'est un *cerf à sa premiere, seconde* ou *troisiéme teste*. La sixiéme année on l'appelle *cerf de dix cors jeunement*; la septiéme, *cerf de dix cors*. La huitiéme on l'appelle *grand cerf*; & la neufviéme, *grand vieux cerf* : aprés lequel temps sa teste n'augmente plus. On dit qu'un *cerf* n'a point de refus, quand il est chassable & en saison. Ce mot vient du Latin *cervus*, qui vient du Grec *keraios*, de *keras*, *cornu*, *corne*.

Un *bois de cerf*, est le terme dont les Chasseurs appellent ce que les Tablettiers appellent les *cornes*. Et on appelle *raclure de corne de cerf*, ce qui en sort quand on rappe ce bois. C'est un remede astringent. On en fait aussi de la gelée qu'on appelle *de poisson*, qui est bonne au goust, mais qu'on rend de même qu'on l'a prise. On appelle aussi une *teste de cerf*, le bois d'un *cerf* : & on dit qu'un *cerf* pose son bois ou sa teste, ou met bas, quand ce bois luy tombe ; & on dit alors, qu'il fraye & decroute sa teste. On appelle une *teste bien née*, *bien semée*, quand elle est également marquée en ses deux perches. La perte du bois des *cerfs* vient de ce que tous les *cerfs* ont des vers qui s'engendrent sous la langue auprés de la nuque du col, gros comme ceux des chairs corrompues. Ils sont environ 20. en nombre, & se tiennent l'un à l'autre tout en un tas. Ils rongent la racine du merrein.

On appelle la *meule au cerf*, la bosse qui est sur sa teste, d'où sort le merrein, la perche ou le fust de son bois qui produit la rameure. *Antoillers* ou *andouillers*, sont les premieres branches du bois du *cerf* prés de la meule ; *surandouillers* les secondes branches. Celles qui sont au dessus s'appellent *enfourchure*, *chevillure*, *trochure* & *paumure*. La *coronure* se dit des espois ou branches qui sont à la cime en guise de couronne. *Espois de teste de cerf* sont les cors ou cornichons de la coronure, paumure, trochure & enfourchure de teste. On appelle *teste affourchie*, celle qui represente une fourche. Les testes contrefaites s'appellent simplement *testes*. La *pince du cerf*, c'est l'extremité de l'ongle d'enbas sur le devant ; le *talon*, le costé du pied, ou les os.

FUMEES DE CERF, ou *Troches*, ou *Plateaux*, sont la fiente du *cerf*. *Mue de cerf*, c'est la cheute de sa teste, pendant laquelle il se recelle & demeure caché dans son buisson. Les marques de la piste du *cerf* sont les portées, les fumées, les allures, les foulées, les fuites, & sa maniere de marcher. Il dresse plus volontiers ses fuites par les grands chemins, car il va toûjours à costé, & jamais dans les pistes des autres. On appelle aussi *pieds de cerf*, les voyes & les marques qu'il a empreintes sur terre en marchant. On estime fort en Medecine la moelle de *cerf* : & on tient que l'os du cœur d'un *cerf* favorise l'accouchement. Le *cerf* n'a point de vessie de fiel ; mais au bout de sa queuë on trouve un certain ver tirant presque à la couleur de fiel, qui est un poison aussi dangereux que le napellus.

RUT DE CERF. C'est la saison où le *cerf* est en chaleur & recherche la femelle. On appelle *daintiers* les testicules du *cerf*. Les *cerfs* privez de leurs daintiers ne muent plus leur teste ; ou s'ils sont alors sans teste, il ne leur en revient plus de nouvelle.

HARDES DE CERFS. Ce sont des *cerfs* qui vont en trouppe, particulierement quand il neige. On appelle, Lancer le *cerf*, quand on le fait partir. Le *cerf* qu'on a lancé s'appelle *droit*. Celuy qu'on rencontre en chemin s'appelle le *change*. On dit aussi, qu'un *cerf* est au ressuy, quand il est au Soleil aprés la rosée, ou aprés sa course. On appelle *muse de cerf*, la triste contenance où il se trouve tandis qu'il est en amour. On dit aussi, que le *cerf* fait le ronge, pour dire, qu'il rumine. On appelle le *lit*, la *chambre* ou la *reposée du cerf*, son fort, sa demeure, un lieu où les arbres & les herbes son fort touffus.

On appelle aussi *escuyer de cerf*, un jeune *cerf* en compagnie d'un vieil. Quelques-uns l'appellent *broquart*. Il a un petit bois fort pointu.

On dit que le *cerf* est de bon temps, ou de hautes erres, quand il va viste & loin, ou quand ses pistes sont fraîches : qu'il va de vieux temps, quand il est las & recreu, ou qu'il va sur les vieux vestiges. On dit qu'il balance, quand il va deça & delà, & est incertain dans sa course. On dit, Demesler & redresser le *cerf*, pour dire, Quitter le change, & frapper à route.

On levè le pied droit du *cerf* pour presenter au Seigneur ou Maistre de la chasse. Le massacre, qui est la teste separée du corps, est le droit du Veneur qui a détourné le *cerf*. Il en fait le premier droit à son limier. Les menus droits sont la langue, le musle & les oreilles. Le *cimier* est le dessus du dos approchant des cuisses. La *nappe du cerf*, c'est sa peau. On oste le parement du *cerf*, c'est à dire, une chair

attaché à une longue & mince queuë. Son noyau est de la grosseur d'un pois, où il y a une petite amande un peu amere. Son bois a force petites fibres, & a l'écorce fort lissee. Les *cerisiers* jettent aussi une gomme ou glu, & ne peuvent souffrir le fumier. Matthiole. Il y a un *cerisier* à grappes, dont la fleur est belle, & vient en grappes comme le raisin; mais son fruit est petit comme une merise. Il y a des merisiers, aussi-bien que des *cerisiers*, à fleurs doubles & fort belles.

CERNE. s. m. Rond qui se trace avec quelque baston sur la terre, sur le sable. Il se dit proprement de ces figures que les Magiciens font avec leur verge enchantée pour y faire leurs charmes & leurs conjurations. On appelle aussi *cerne*, les enceintes qu'on fait a la chasse. Ce mot aussi-bien que celuy de *cerneau* & *cerner*, vient de *circinare*, & de *circinus*, qui signifie *compas* qui coupe en rond, comme dit Menage aprés Scaliger & Nicod.

CERNEAU. s. m. La moitie d'une noix verte, qu'on tire de sa coque, & qu'on mange avec du sel, quand on l'a espluchée. On a servi un cent de *cerneaux*. il ne faut pas estre grand Cuisinier pour faire la sauce aux *cerneaux*.

On appelle *Vin de cerneaux*, un vin fort & haut en couleur, qui est bon à boire sur l'arriere-saison, au temps des *cerneaux*, comme ayant perdu sa vigueur ou ses fumées. Le vin d'Orleans est du *vin de cerneau*.

CERNER. v. act. Faire un cerne avec quelque ferrement coupant par la pointe, pour en tirer ce qui est enfermé dedans. On *cerne* les noix pour en tirer le cerneau. on *cerne* une pomme, une poire, pour en tirer ce qui est verreux ou pourri. Les Artisans appellent aussi *Cerner*, Couper en rond.

CERNÉ, ÉE. part. & adj.

CEROESNE. Voyez *ceroesne*.

CERQUEMANEUR. s. m. Terme de Coustumes. C'est un Juge ou Expert & Maistre Juré, qu'on appelle pour planter des bornes d'heritages, ou pour les rasseoir & les replanter, & qui a quelque jurisdiction pour en juger les differents: Il a à sa suitte des Sergens & un Greffier. Il y en a encore en Picardie & en Flandres, & il en est fait mention dans les Coustumes de Mons, de Cambray, de Valenciennes & autres. Ce mot vient de *circare*, *agrum*, pour dire, *mesurer un champ*; & de *man*, qui signifie *homme* en Allemand & en Flamand.

CERTAIN, AINE. adj. & subst. Constant, veritable, dont on ne doit point douter. Il n'y a rien de plus *certain* que les articles de la Foy. toutes les sciences humaines n'ont rien de *certain*, excepté la Geometrie. la preuve de neuf en Arithmetique n'est pas tout-a-fait *certaine*.

CERTAIN, se dit aussi dans un sens contraire, de ce qu'on ne sçait pas avec une entiere certitude, d'une chose qu'on tient assurée au fonds, mais dont on ne connoist pas bien toutes les circonstances. Il y avoit un *certain* Philosophe qui disoit. on a veu un *certain* temps où on vivoit de la sorte. cette loy n'a lieu qu'en *certains* cas. les monitoires s'obtiennent contre *certains* quidams.

CERTAIN, se dit aussi pour fixé & precis. Donnez moy un jour *certain* pour venir vous voir. on l'a assigné à *certain* & competant jour pour venir plaider. il faut un *certain* temps d'estude pour obtenir des Benefices comme gradué.

CERTAIN, en termes de Palais, signifie, Instruit & fondé de pouvoir suffisant. Ce Procureur demandoit un delay, disant qu'il n'avoit ni memoires, ni pouvoir de sa partie: il a été ordonné qu'à la quinzaine il viendra *certain*, pour dire, avec pouvoir & instruction.

On dit proverbialement qu'un homme est bien *certain* de son fait, quand il est bien assuré de ce qu'il advance. On dit aussi, qu'il ne faut jamais quitter le *certain* pour l'incertain, pour dire, qu'un peu de realité vaut mieux que beaucoup d'esperance.

CERTAINEMENT. adv. D'une maniere certaine, infaillible. La mort nous doit arriver *certainement*. il y a lieu *certainement* d'admirer l'aveuglement de la plus-part des hommes.

CERTES. adv. qui sert quelquefois de liaison pour les periodes. Certainement. *Certes* c'est avec justice qu'on l'a condamné. Cela est-il vray? Ouy *certes*.

CERTIFICAT. s. m. Témoignage qu'on donne par ecrit, pour faire connoistre en Justice la verité de quelque chose. Les Curez delivrent des *certificats* des mariages qui sont faits en leur Eglise.

CERTIFICATEUR. s. m. Celuy qui se rend caution d'une caution, qui le certifie solvable. Les cautions & *certificateurs* receus en Justice sont solidairement obligez avec le principal debiteur, & tout également condamnez au payement de la chose deuë. On les appelle dans l'ancienne Pratique, *Contreplegés*.

CERTIFICATEUR. Advocat ou Procureur Praticien qui certifie des criées. Au Chastelet de Paris il y a deux *Certificateurs* de criées en titre d'Office, dont le témoignage suffit au lieu de celuy des dix Praticiens requis par l'Ordonnance.

CERTIFICATION. s. f. Terme de Finance. C'est une attestation qu'un Comptable & un Financier mettent au bas d'un memoire, d'un registre, d'un compte, par lequel ils affirment veritable ce qui y est contenu.

CERTIFICATION, en termes de Palais, est une formalité qui est requise aprés avoir fait faire des criées pour faire un decret valable. C'est un acte par lequel dix anciens Advocats ou Procureurs d'un Siege Royal certifient que les saisies & criées ont esté faites avec toutes les formes & solemnitez requises par le Droit, par la Coustume, & par l'Ordonnance; ensuitte dequoy le Juge interpose son autorité, & donne sa sentence pour la *certification* des criées.

CERTIFICATION, se dit aussi de l'attestation qu'on donne en Justice de la solvabilité d'une caution presentée, dont on repond en son propre nom.

CERTIFIER. v. act. Rendre témoignage de la verité de quelque chose, soit de bouche, soit par écrit. Cette nouvelle m'a éte *certifiée* par bien des gens d'honneur. il faut qu'un acte soit *certifié* par quelque personne publique, pour faire foy en Justice.

CERTIFIER DES CRIÉES, c'est, Donner un advis, une attestation, que des criées sont faites suivant les formes requises, sur laquelle on donne une sentence qui les *certifie* & les declare valables.

CERTIFIER, signifie aussi, Répondre d'une caution, aprés avoir attesté sa solvabilité.

CERTIFIÉ, ÉE. part. & adj.

CERTITUDE. s. f. Verité assurée. Il faut croire avec *certitude* tout ce que Dieu a revelé à son Eglise. Les vrayes demonstrations concluent avec une pleine *certitude*.

CERTITUDE, se dit aussi de ce qui est assuré, qui n'est point sujet au changement. Il n'y a point de *certitude* aux choses qui dependent de la fortune. ce temps est pluvieux, il n'y a point de *certitude* pour se mettre en chemin.

CERVAISON. s. f. La saison où le cerf est gras & bon à chasser.

CERUEAU. ſ.m. Subſtance moëlleuſe & blanche, froide & humide, enfermée dans le crane de la teſte de l'homme, où aboutiſſent tous les organes des ſens, & où on croit que ſon ame reſide principalement. Il eſt ſitué au plus haut de la teſte, comme étant le lieu le plus ſeur & le mieux deffendu par les os du crane. Il a la même figure que les os qui le contiennent, & eſt preſque orbiculaire. Il s'applatit un peu par les coſtez. Sa partie poſterieure s'appelle le *cervelet*. Galien appelle ſa ſubſtance *glanduleuſe*, à cauſe qu'elle eſt blanche & friable, & qu'elle apporte les mêmes commoditez à la reſte que les autres glandes ailleurs. Neantmoins il eſt certain que c'eſt une vraye moëlle, qui s'épand & ſe continuë juſques dans l'eſpine du dos : & on commence à découvrir qu'elle eſt compoſée de pluſieurs petits filets fort deliez & diſpoſez comme un eſcheveau de fil. Il a un mouvement de ſyſtole & diaſtole, c'eſt à dire, qu'il reſtraint ou dilate ſes capacitez pour pouſſer l'eſprit animal dans les organes des ſens. Il a quatre capacitez qu'on appelle *ventricules*. Sa partie de devant ſe diviſe en dextre, & en ſeneſtre ; & a pour ſeparation cette portion de la dure mere qu'on appelle vulgairement *faucille de moiſſonneur*, à cauſe qu'elle en a la figure, quoy qu'en ſa baſe il ſoit tout continu non ſeulement avec ſoy même, mais auſſi avec le cervelet & la moëlle du dos. Il a vers le milieu une ſubſtance calleuſe, où ſont à droit & à gauche deux ventricules qu'on appelle *anterieurs* ou *ſuperieurs*, qui ont la figure d'un demi-cercle ou d'un croiſſant de Lune, ou d'une oreille d'homme, qui ſont autant diſtants du front que du derriere de la teſte. Ils ont pluſieurs plis & replis, & font pluſieurs tours & retours qu'on appelle *choroïdes*, par le moyen d'un tiſſu ou lacis de petites veines & arteres en forme de labyrinthe qu'on appelle *rets admirable* ; & ſont ſeparez l'un de l'autre par une portion du *cerveau* fort mince & tranſparente que les Medecins appellent *ſeptum lucidum*, ou *lapis ſpecularis*, comme qui diroit *cloiſon tranſparente* ou *verriere*. Neantmoins Thomas Vvillis Anglois dans l'excellent livre qu'il a fait de l'anatomie du *cerveau*, dit que les hommes & les chevaux ſont les ſeuls animaux qui n'ont point ce rets admirable, & il en rend la raiſon, quoy qu'il ſoit combattu par Stenon, qui en a fait auſſi un beau Traitté. Le troiſiéme ventricule eſt plus bas, & eſt couvert d'une portion du *cerveau* que les Medecins appellent *fornix* ou *teſtudo*, c'eſt à dire, *voute* ou *arcade*, qui ſemble etre appuyée ſur trois petites colomnes ; mais ce n'eſt autre choſe qu'une cavité commune où aboutiſſent les deux ventricules ſuperieurs par leur plus baſſe partie. Galien l'appelle le *ventricule moyen* ; car il eſt preſque au centre du *cerveau*. Au deſſous on voit deux conduits qu'on appelle *pelvis* & *infundibulum*, c'eſt à dire, le *baſſin* & l'*entonnoir*. Sous le baſſin eſt la glande pituitaire, qui reçoit en ſa chair poreuſe les ſuperfluitez de cerveau, & les boit comme une eſponge, puis les fait diſtiller dans le palais par les trous de l'os ſphænoïde. Le ſecond conduit du troiſiéme ventricule va droit au quatriéme, où il ſe preſente une glande qui reſſemble aſſez bien à une pomme de pin. C'eſt pourquoy on l'appelle *conoïde*, ou *conarium*. Mr. Deſcartes l'appelle *glande pineale*, & pretend qu'elle eſt le ſiege de l'ame raiſonnable ; mais Stenon luy donne une differente ſituation. Derriere le *conarium* il y a deux petits corps & un peu durs qui ſe touchent, qu'on appelle *nates*, c'eſt à dire, *feſſes*, à cauſe de leur figure ; & plus bas on en voit deux autres, qu'on nomme *orchis* & *didymoi*, c'eſt à dire, *teſticules*. Mais Stenon ſe moque de ces noms, auſſi-bien que de ceux d'*anus*; *vulva*, & *penis*, que les Anciens ont donnés à quelques autres de ſes parties. Enfin on trouve le quatriéme ventricule, qui eſt le plus petit & le plus ſolide de tous, qui ſe communique au cervelet & à la moëlle de l'eſpine. Il va en étreciſſant, & aboutit en pointe comme une plume à écrire : c'eſt pourquoy on l'appelle *calamus*. Ce paſſage du troiſiéme au quatriéme ventricule eſt tenu ouvert par des epiphyſes qu'on appelle *vermiformes*, mais qui appartiennent pluſtoſt au cervelet qu'au *cerveau*. Sous les ventricules anterieurs il naiſt deux apophyſes ou boſſettes qui reſſemblent à des bouts de mammelle, qu'on appelle pour cela *apophyſes mammillaires*, qui vont aux os cribleux des narines, & qu'on tient pour organes de l'odorat. Quelques-uns appellent la moëlle de l'eſpine du dos, le *cerveau longuet*, parce qu'elle naiſt du *cerveau* & du cervelet, comme un tronc de ſa racine. Les animaux farouches, comme la plus-part des poiſſons, ont le *cerveau* fort petit. On n'en trouva pas plus d'un pouce dans la teſte d'un crocodile qui en avoit dix-huit de longueur, qu'on anatomiſa dans l'Academie des Sciences. Sophocle a appellé le *cerveau*, *moelle blanche*, & Caton abſolument *moëlos*, & les Grecs *enkephalos*, parce qu'il eſt contenu dans la teſte. Les Anciens ne mangeoient jamais de *cerveau*, comme le croyant une choſe ſacrée. Ce mot vient du Latin *cerebrum*, qui vient de *keras*, mot Grec entant qu'il ſignifie la *teſte*.

On dit figurément, qu'un homme s'alembique le *cerveau*, quand il s'applique trop fortement à quelque meditation ; & qu'il a le *cerveau* creux, ou le *cerveau* vuide, quand il eſt un peu fou. Dans les fievres on craint le tranſport au *cerveau*, qui cauſe le delire.

Cerveau, en termes de Fonderie, eſt la partie ſuperieure de la cloche qui ſe courbe en forme de timbre ou de calotte.

CERVELAS. ſ. m. Boudin ou ſauciſſon gros & court empli de chair de pourceau aſſaiſonnée avec beaucoup de ſel & d'eſpice pour le rendre de haut gouſt.

Cervelas, eſt auſſi un inſtrument de Muſique, qui eſt une eſpece de baſſon, de cortaut ou de fagot raccourci, & ſi petit, qu'on le peut cacher dans la main, car il n'a que cinq pouces de long. Sa partie ſuperieure a huit trous qui le percent tout du long juſqu'auprés de ſa baſe, qui ſe communiquent, & ne font qu'un ſeul canal continu : deſorte que le *cervelas* harmonique va auſſi bas qu'un inſtrument qui ſeroit huit fois auſſi long, ou qui auroit trois pieds & demi. Il a l'étenduë d'une 15. lors qu'on embouche tous les trous l'un aprés l'autre.

CERVELET. ſ.m. Terme d'Anatomie. C'eſt la partie de derriere du cerveau. Il eſt plus large que long ni épais. Il eſt fait comme une boule un peu platte, & enveloppé de la pie & de la dure mere, excepté par le bas, où il eſt continu avec le cerveau, auquel il ſemble ſervir d'aide, & faire la liaiſon avec la moëlle de l'eſpine. Sa couleur eſt cendrée, & ſa ſubſtance plus dure & plus eſpaiſſe, & dix fois moindre que le cerveau. Il eſt compoſé de quatre parties, dont les deux laterales reſſemblent à deux boules appliquées l'une contre l'autre. Les deux autres ſont placées au milieu, & reſſemblent à quelques rejettons fait en forme de vers. C'eſt pourquoy on les appelle *vermiformes*. On ne peut bleſſer le *cervelet*, ni la moëlle de l'eſpine, qu'auſſitôt l'animal ne meure : ce qui n'arrive pas au cerveau, dont on a ſouvent retranché une partie ſans danger.

Cerveliere, ſ. f. Vieux mot qui ſe trouve ſouvent dans les anciens Romans, où on dit que des Chevaliers étoient armez de haubergeons & de *cervelieres*. C'eſtoit une eſpece de caſque ou arme deffenſive de la teſte. Elle fut inventée par un Michel Scotus Aſtrologue fort aimé de l'Empereur Frederic II.

dont

dont il étoit domestique. C'est celuy qui a escrit un livre de la Physionomie, dedié à cet Empereur.

CERVELLE. f. f. Substance molle enfermée dans le test de l'animal. Un Boucher d'un coup de massuë fait sauter la *cervelle* d'un bœuf. La *cervelle* d'un veau, d'un agneau, d'un lapin, d'une volaille, est bonne a manger.

On appelle aussi le cerveau de l'homme, la *cervelle*. L'homme à proportion de son corps a plus de *cervelle* qu'aucun autre animal; & on dit même qu'il en a plus que deux bœufs. La *cervelle* bout à ceux qui vont voyager aux Indes.

CERVELLE, se dit figurément de l'esprit & du jugement de l'homme. Ce Conseiller d'estat est la meilleure *cervelle* du Conseil. ce jeune homme est fort estourdi, c'est une teste sans *cervelle*, il est leger de *cervelle*, il a la *cervelle* d'un oison.

On dit proverbialement, qu'on a mis quelqu'un en *cervelle*, qu'on le tient en *cervelle*, pour dire, qu'on l'a mis en peine, en inquietude, quand on luy a fait esperer quelque chose dont il attend impatiemment le succés. On appelle aussi un homme qui a une mauvaise memoire, *cervelle* de lievre, qui se perd en courant.

CERVICALE. adj. f. Nom que les Medecins donnent à un rameau d'une des veines sousclavieres, qui monte par le col au cerveau, & jette plusieurs rameaux dans les parties voisines. Ce mot est Latin, où il signifie ce qui est au derriere du col.

LOUP CERVIER. f. m. Animal sauvage qui tient du chat & du leopard, qui a de la vitesse, & qui est ennemi du cerf. Voyez *Loup*.

CERVOISE. f. f. Boisson faite de bled, d'orge & de houblon. C'est la même chose que la biere. En Latin *cerevisia debilis, petite biere; cerevisia duplex, double biere.* Mais les Latins ont pris ce mot de l'ancien Gaulois, comme il paroist par le témoignage de Pline en parlant de la boisson des Gaulois. Elle se fait avec de l'orge maceré, seché, rosti & moulu, qu'on fait tremper & cuire avec du houblon. Isidore tient que ce mot a été fait *à Cerere*; & Pontanus, d'un mot Danois ou Hollandois *guerris*; qui signifie *escume* ou *levain de biere*. Goldast dit qu'il vient du Flamand *terive*, comme qu'il diroit *cerebibiam, quasi frumentum coctum bibatur*. Voyez Menage, qui rapporte ces opinions, pour vous arrester à la plus plausible. Du Cange derive ce mot de *Ceria* ou de *Celia*, qui etoit une boisson fort en usage chez les Espagnols, dont parle Pline, & qui est decrite par Paul Orose presque de la même façon que nôtre *cervoise*, à la reserve que la *biere* se fait d'orge, & celle-là se faisoit de froment.

CERUSE. f. f. Blanc d'Espagne, ou blanc de plomb. C'est ainsi que la nomment les Chymistes. Elle se fait de lames fort deliés de plomb, trempées dans de fort vinaigre, qui les dissout, & y forme une certaine crasse qu'on racle tous les dix jours. On la broye & on la cuit, & ce qui demeure au fond est la *ceruse*. Cardan enseigne le moyen de la faire avec de l'estain & de l'urine. C'est de celle-cy principalement dont les femmes se servent pour se farder; mais elle gaste l'haleine & les dents, fait des rides, & apporte plusieurs autres incommoditez, étant une espece de poison, quand elle est prise par dedans; mais c'est un medicament quand on l'applique par dehors. Ce mot vient du Grec *kiros*, *cire*. La *ceruse* ressemble beaucoup à la cire. En Latin *cerusa*, en Grec *psimmithion*.

Il y a une *ceruse minerale* dont parle Fallope; mais tous les autres la tiennent factice.

CES

CESAR. f. m. C'est un nom propre de la famille Romaine qui a établi l'Empire Romain. Jules *Cesar*. Auguste *Cesar*, les douze *Cesars*, ou les premiers Empereurs. Il est venu en usage dans la Langue en ces phrases proverbiales. Il est brave comme un *Cesar*. Il faut rendre à *Cesar*, ce qui appartient à *Cesar*, pour dire, il faut rendre à chacun le sien. Il veut estre *Cesar*, ou rien, c'est à dire, mettre le tout pour le tout: c'étoit la devise de *Cesar* Borgia Duc de Valentinois.

CESARÉE, ou CESARIEN, IENNE, adj. qui se met pour épithete à la qualité de l'Empereur. Sa Majesté *Cesarée*, ou *Cesarienne*. On dit aussi en Chirurgie, Faire l'operation *Cesarienne*, quand on tire l'enfant du ventre de la mere par une operation violente & avec incision. L'experience a fait voir que les playes des muscles de l'epigastre, du peritoine, & celles de la matrice ne sont pas mortelles, de sorte qu'on peut ouvrir le ventre de la mere sans danger pour en faire sortir l'enfant: & ceux qui sont venus au monde ainsi, ont été appellez *Casares* & *Casones*, à *caso matris utero*, comme ont été Cesar, Scipion l'Africain, & Manlius. François Rousset Medecin du Roy a fait un beau livre de cette section *Cesarienne*.

CESSATION. f. f. Discontinuation, interruption de quelque travail, ou de quelque action. La treve emporte une *cessation* d'armes, d'hostilitez. il y a *cessation* de plaidoiries à la Grand'-Chambre le 14. d'Aoust. pendant qu'on parle de transiger, il faut faire une *cessation* de toutes poursuites. Ce mot vient du Latin *cessatio*.

CESSE. f. f. qui se dit toûjours avec la negative, & signifie alors, Continuation. Pour devenir sçavant il faut estudier sans *cesse*. l'Evangile nous advertit qu'il faut prier Dieu sans *cesse*. le peuple croit que le Juif errant marche sans *cesse*. qu'il n'aura point de *cesse*, qu'il ne soit parvenu à ses fins.

CESSER. v. act. & n. Discontinuer, arrester le cours de quelque chose. Il a *cessé* ses études, son bastiment. il a *cessé* de vivre. les vents & l'orage n'ont point *cessé* depuis huit jours. son accés de goutte est un peu *cessé*, diminué. On dit aussi absolument à l'imperatif, *Cessez*, *cessez*. La cause ostée, l'effet *cesse*.

CESSÉ, ÉE. part. & adj.

CESSANT, ANTE. Autre part. & adj. qui se dit en cette phrase absoluë, Il faut executer cet ordre, toutes affaires *cessantes*, tous empeschements *cessants*.

On le dit aussi absolument au gerondif. *Cessant* quoy, pour dire, A faute de cela, le nerf de la guerre est l'argent, *cessant* quoy, les soldats se desbandent.

CESSION. f. f. Acte par lequel un homme transmet à un autre un droit qui luy appartenoit. Il a fait *cession* & transport d'une telle dette. On ne le dit gueres que des obligations, rentes ou dettes mobiliaires, qui consistent en la tradition d'un écrit. A l'égard des meubles, offices, ou des heritages & immeubles, le transport qu'on fait de la proprieté s'appelle *vente, eschange, donation*. Ce mot & les suivants viennent du verbe Latin *cedere*.

CESSION, est aussi un abandonnement qu'on fait de tous ses biens en Justice, ou volontairement, à ses creanciers, pour éviter la contrainte par corps. On ne peut faire *cession* qu'en vertu des Lettres du Prince, qu'on appelle de *benefice de cession*. On n'y est point receu pour dettes de deniers royaux, de mineurs, de deposts, ou cautionnements en Justice, ni quand il y a stellionat ou crime, ni pour moison de grains, ni pour vente du poisson salé, &c. Le *benefice de cession* n'est accordé qu'à ceux qui étant tombez en pauvreté, remettent de bonne foy leurs biens à leurs creanciers. Les estrangers non natu-

talisez ne sont point receus à *cession*, ni ceux qui ont obtenu des remises, & fait des contracts d'atermoyement. La *cession* emporte notte d'infamie, & oblige à porter un bonnet verd; autrement on est deschеu de la grace : ce qui a eu lieu d'abord dans la Coustume de Laval, pour signifier que celuy qui avoit fait *cession* de biens étoit devenu pauvre par sa folie. A Luques le cessionaire porte un chapeau ou un bonnet orengé. Les Docteurs d'Italie disent que celuy qui faisoit abandonnement de biens, étoit tenu de frapper trois fois du cul sur une pierre en presence du Juge. Autrefois on faisoit la ceremonie de faire quitter la ceinture & les clefs en Justice à ceux qui faisoient *cession*, parce que les Anciens portoient à leur ceinture les principaux instruments qui leur servoient à gagner du bien, comme un homme de robbe son escritoire, le Marchand sa gibbeciere ou escarcelle, & le Gendarme son espée, &c. Elle doit être faite en personne, teste nuë & sans ceinture. La forme des *cessions* chez les Romains & les vieux Gaulois étoit telle. Celuy qui la faisoit ayant amassé dans sa main gauche de la poussiere des quatre coins de sa maison, se plantoit sur le seuil de la porte, dont il tenoit le poteau avec la main droite, & il jettoit la poussiere qu'il avoit ramassée par dessus ses espaules; puis se depouillant tout nud en en chemise, ayant quitté sa ceinture & ses houseaux, il sautoit avec un baston par dessus une haye, donnant à entendre par là à ses parents & à ses creanciers, qu'il n'avoit plus rien au monde, & que quand il sautoit, tout son bien étoit en l'air. La *cession* se faisoit ainsi en matiere criminelle: mais en matiere civile, il mettoit seulement une houssine d'aune, ou bien un festu, ou une paille rompuë sur le seuil de la porte, pour marque qu'il abandonnoit ses biens, ce qu'on appelloit *Chrenecruda per durpilium & festucam*, *Cession par le seuil & par le festu*. Il en est parlé dans la Loy Salique au titre de *Chrenecruda*. Voyez une autre ancienne formule de *cession* au mot de *Scandale*.

CESSIONAIRE. s. m. & f. Celuy qui accepte, & à qui ont fait une cession. Le *cessionaire* n'a pas plus de droit que son cedant.

CESSIONAIRE, signifie aussi, Celuy qui a fait cession de biens en Justice. On peut remettre en prison le *cessionaire* qui ne porte point de bonnet verd. Le *cessionaire*, soit volontaire, ou judiciaire, ne peut estre esleu dans les charges, non plus que ceux qui ont obtenu des Lettres de respit; & il ne peut etre rehabilité qu'aprés avoir entierement satisfait ses creanciers.

CESTE. s. m. Terme poëtique. C'est une ceinture que les Poëtes & les Peintres attribuent à Venus & à Junon. Chez les Anciens, *Ceste* étoit proprement la ceinture que le mari deslioit à la fille qu'il avoit épousée, quand il l'amenoit en sa maison. Ce mot vient du Grec *keston*, qui signifioit une *ceinture*, ou autre ouvrage brodé à l'aiguille, qui étoit un ornement ordinaire des femmes.

CESTE, est aussi un gros gantelet de cuir garni de plomb, dont se servoient les anciens Athletes qui combattoient à coups de poing dans les jeux publics. Calepin se trompe, quand il dit que c'étoit une espece de massuë : car c'étoit seulement une longe de cuir garnie de clous de plomb, ou de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croisez, & même le poignet & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fussent rompus ou demis. On l'appelloit ainsi à *cadendo*, signifiant *tuer & frapper*.

CESURE. s. f. Terme poëtique. C'est en François un repos qu'on doit trouver au milieu des grands vers. Dans les vers Alexandrins de 12. à 13. syllabes la *cesure* doit étre aprés la sixiéme; dans ceux de 10. à 11. aprés la quatriéme syllabe. En Latin la *cesure* est une syllabe qui reste aprés le second ou le troisiéme pied. Les vers sans *cesure* en François sont tout à fait vicieux. En Latin ils ont une cadence desagreable. Ce mot vient du Latin *cæsura*, du verbe *cædo*.

CET.

CET, CETTE. Pronom demostratif qui respond au Latin *hic*, *hæc*, *hoc*. C'est la même chose que *ce*.

CETACÉE. adj. qui se dit des monstres & gros poissons qui sont dans la mer, qui approchent de la Baleine. Les tiburons sont des poissons *cetacées* qui engloutissent les hommes. Les orkes, physeteres ou souffleurs, pristeres, lamies, sont poissons *cetacées*. Les cornes qu'on a creu jusqu'ici de licorne, sont des dents ou deffenses d'un poisson *cetacée* qu'on trouve dans la Mer Glaciale, nommé *narvval*.

ET CETERA. Terme emprunté du Latin, qu'on abrege dans l'écriture, & qu'on met avec un *&*, un *c*, & un point. Il signifie le reste d'un discours qu'on s'abstient de dire, & qui est sousentendu, que l'auditeur peut suppléer aisément de luy-même.

On dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, parce que sous pretexte de ces paroles qu'ils mettent au bout des obligations, promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* ils estendent si loin ces clauses en grossoyant les actes, que cela va souvent au delà de ce que les parties ont creu consentir.

CETERAC. s. m. Terme de Medecine. C'est une plante qui jette plusieurs feuilles qui ressemblent à la scolopendre, & qui croist sur les murailles, parmi les rochers & lieux ombrageux. Elle ne porte ni tige, ni fleurs, ni graines. Ses feuilles sont chiquetées comme celles du polypode, & sont rousses & velues par dessous, & verdes par dessus. Dioscoride l'appelle *splenium & hemionium*. Mais Matthiole pretend que le *ceterac* est la vraye scolopendre, qui est un mot Arabe dont se servent les Apothicaires.

CHA

CHABLE. Voyez *Cable*.

CHABLEAU. s. m. Corde longue de moyenne grosseur, qui sert à tirer & à remonter les bateaux sur la riviere. On l'appelle autrement *cincenelle*.

CHABLER. v. act. Attacher un fardeau à un cable, le haler, l'enlever, comme on fait dans les atteliers.

CHABLEUR. s. m. Officier de la ville commis sur les rivieres, qui sert à faire partir les coches & les bateaux, & à les faire passer par les pertuis, sous les ponts & autres passages difficiles. Les Voituriers sont obligez de se servir des *Chableurs* pour passer les ponts & pertuis, là où ils seront establis. Les *Chableurs* doivent travailler en personne, & ne peuvent faire commerce sur la riviere, ni tenir cabaret ou hostellerie.

CHABLIS. s. m. Bois abattus dans les forests par les vents. Les Maistres des Eaux & Forests sont obligez aprés les grands orages de se transporter dans les forests, & de faire un procés verbal du nombre des *chablis*, & en faire la vente ensuitte. Les bois de delit sont vendus avec les *chablis*. Dans les titres Latin on les appelle *chablicia*.

CHABOT. s. m. Petit poisson de riviere à grosse teste, dont le corps va toujours en diminuant. La maison de Chabot a des *chabots* dans ses Armes. Regnier en parlant d'un troc de choses égales, a dit,

Si

Si ce n'est un *chabot* pour avoir un gardon.

Ce mot vient du Latin *capito*, qui luy a esté donné à cause de la grosseur de sa teste. On l'appelle aussi *cabo* & *rhombus*.

CHACELAS. s. m. Espece de raisin blanc. Le *chacelas*, le Bar sur Aube, & le morillon, sont les meilleurs des raisins.

CHACONE. s.f. Air de Musique, ou danse qui est venuë des Mores, dont la base est de quatre nottes, qui procedent par degrés conjoints, sur laquelle on fait plusieurs accords & plusieurs couplets qui ont un même refrain.

CHACUN, CHACUNE. Pronom qui singularise les choses & les personnes. *Chacun* juge comme il luy plaist. ils se promenoient deux à deux, *chacun* avoit sa *chacune*. un plaideur conte ses procés, un meschant Poëte ses vers à un *chacun*, à tout *chacun*. Cette phrase est basse. On dit aussi, Mettre les choses *chacun* à sa *chacune*, pour dire, les approprier, mettre ensemble celles qui sont de même nature. Menage derive ce mot de *quisque unus*, & écrit *chasqu'un*.

On dit proverbialement, A *chacun* le sien ce n'est pas trop, pour dire, qu'il est juste qu'on rende à *chacun* ce qui luy appartient.

CHAFOUIN. adj. Qui est maigre ou de mauvaise mine. Il ne se dit guere que du visage & de la taille.

CHAGRIN. s. m. & adj. Inquietude, ennuy, melancolie. La mort de cet enfant est capable de faire mourir sa mere de *chagrin*. les ennuis ont rendu cet homme si *chagrin*, qu'on ne peut plus vivre avec luy. cette femme est *chagrine* de l'absence de son mari. le *chagrin* ne paye point de dettes. Quelques-uns derivent ce mot de *aigrir*, parce qu'il cause quelque aigreur ou amertume dans l'esprit; & en quelques lieux on dit encore *aigrin*, pour dire, *chagrin*.

CHAGRIN, OU CHAGRAIN, est aussi un certain cuir fait de peau de cheval, d'asne, ou de mulet, dont le meilleur se prepare en la ville de Tauris. Il se fait seulement du derriere de la beste; & celuy de l'asne a le plus beau grain. C'est avec des grains de moutarde, qu'on presse dessus, qu'on y fait paroistre ce beau grain qui le fait estimer. On dit qu'il y a aussi un poisson nommé *chagrain*, qui a le cuir fort dur, dont on a fait le premier & le vray *chagrain*. Borel dit que c'est un chat marin: desorte qu'il semble que ce soit *grain de chat*.

CHAGRINANT, ANTE. adj. Qui donne du chagrin. Ce coup de malheur est fort *chagrinant*. un sot qui parle toûjours est un homme fort *chagrinant*.

CHAGRINER. v. act. Donner du chagrin, de la fascherie, de l'inquietude. Les afflictions secrettes *chagrinent* plus que les autres. cet homme a l'esprit bourru, il se *chagrine* de tout.

CHAIR. s.f. Partie de l'animal molle & rouge, engendrée du sang, & qui fait la liaison & composition des parties du corps. Il y a en Medecine quatre sortes de *chairs*: la *chair* proprement dite, qui est une partie sanguine & chaude, telle que celle des muscles & des gencives: la *chair* des entrailles, que quelques-uns appellent *parenchyme*, *amas* ou *affusion de sang*: la *chair* propre à chaque partie, qui en fait la liaison & la composition: & la *chair glanduleuse*, comme le pancreas, qui est une chair ramassée en soy. La *chair* du cœur est toute particuliere, & il n'y en a point de semblable en tout le corps. La *chair* de la langue n'a aucunes fibres. La *chair* de la ratte est rare, spongieuse & lasche. Celle des rognons est rouge, espaisse & solide. *Chair* & *muscle* c'est tout un, selon Hippocrate. L'hydropisie se fait des eaux qui sont enfermées entre cuir & *chair*. Nicod croit que ce mot vient de l'Hebreu *sibeer*, signifiant la même chose.

On dit, qu'une personne est en *chair*, qu'elle est bien en *chair*, quand elle est grasse & en bon point. On le dit aussi des chevaux.

On appelle *chair morte*, la *chair* cangrenée, mortifiée, pourrie, ou qui sort des escartes des playes, laquelle n'a point de sentiment; *chair vive*, la *chair* saine & qui a sentiment.

On dit qu'un homme a bonne *chair*, quand estant blessé en quelque endroit, la *chair* se reprend facilement; mauvaise *chair*, quand il survient toûjours quelque humeur maligne qui empesche qu'elle ne se referme.

On dit, qu'un homme est encore en *chair* & en os, pour dire, qu'il est encore plein de vie. JESUS-CHRIST apparut à ses Disciples en *chair* & en os, c'est à dire, reellement & corporellement, & non point en spectre ni en esprit. On dit aussi des corps des Saints qui par miracle ont esté conservez entiers, qu'on les voit encore tout entiers en *chair* & en os.

BOUILLON DE CHAIR, en termes de Manege, est une superfluité ou excrescence de *chair* qui vient à la fourchette des chevaux, ou à costé, & qui les fait boiter.

CHAIR, se dit aussi de la liaison charnelle qui est entre deux personnes. Dieu a dit que le mari & la femme seront deux en une même *chair*. Un pere dit de son fils, que c'est son sang, que c'est sa *chair*.

CHAIR, signifie aussi la peau & le teint. Cette femme a la *chair* douce, unie, blanche comme un satin. Cette autre a la *chair* d'oison, pour dire, rude, espaisse & grenuë.

CHAIR, se dit aussi en termes de Theologie, en parlant des mysteres de l'Incarnation & de l'Eucharistie. Le Verbe s'est fait *chair*. JESUS-CHRIST a pris *chair* humaine dans les sacrez flancs de la Vierge. St. Augustin disoit, qu'il auroit bien souhaitté d'avoir veu le Sauveur dans sa *chair*. on mange reellement la *chair* de JESUS-CHRIST dans la sainte communion. c'est un article de foy, de croire la resurrection de la *chair* pour comparoir au jour du Jugement. Tertullien a fait un beau Traitté de la Resurrection de la *chair*.

CHAIR, se dit aussi de la viande des animaux qui nous sert d'aliment. Il est aujourd'huy jour de *chair*, pour dire, jour gras. *Chair fraische*, c'est celle qui est nouvellement tuée. *Chair salée*, *chair* qu'on sale pour la conserver long temps, telle que celle dont on charge les vaisseaux dans les voyages de long cours. *Chair de boucherie*, est la grosse viande, bœuf, mouton & veau.

CHAIR BLANCHE, est celle qui étant cuitte, est blanche, comme celle des chapons. *Chair noire*, est celle qui est toujours brune, comme celle de la pluspart du sauvagin, lievres, canards, &c.

CHAIR, se dit aussi des poissons. Le brochet a la *chair* plus ferme que le barbeau. les truittes saumonnées ont la *chair* rouge.

CHAIR, se dit aussi de plusieurs fruits. Ce melon a la *chair* rouge, a une belle *chair*. la *chair* d'une prune, d'une cerise. Theophraste donne aussi aux plantes leur propre *chair* alentour de leurs filaments.

Mortifier la *chair*, c'est à l'égard des operations de Chirurgie, l'endormir pour empêcher qu'on ne sente point de douleur quand on coupe quelque membre. A l'égard des aliments, c'est, Garder la *chair* quelque temps avant que la manger, pour la faire trouver plus tendre. Et à l'égard de la Morale, c'est, Affliger son corps par plusieurs austeritez, comme, jeunes, haires, disciplines, &c.

CHAIR, en Morale, signifie la concupiscence charnelle, le peché de paillardise. L'œuvre de *chair* ne desireras qu'en mariage seulement. la virginité est un martyre perpetuel qui combat contre les aiguillons,

aiguillons de la *chair*. le Catechisme nous apprend qu'il y a trois ennemis de l'homme, le Diable, le monde, & la *chair*.

CHAIR, se dit figurément par opposition à ce qui est spirituel, détaché des sens. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, L'esprit est prompt, & la *chair* est infirme. les gens du monde ne raisonnent que suivant la prudence de la *chair*.

On appelle *Couleur de chair*, un blanc meslé d'un peu de rouge. Et on dit en Peinture. Voilà de la *chair*, quand les parties nuës de l'homme sont fort bien peintes.

CHAIR, se dit proverbialement en ces phrases. Rire entre cuir & *chair*, pour dire, Se mocquer interieurement d'une personne, & sans qu'il en paroisse rien au dehors. On dit aussi, que la *chair* nourrit la *chair* pour dire, que les meilleurs aliments sont les viandes. On dit aussi, Jeune *chair* & vieux poisson, pour dire qu'il faut manger les animaux quand ils sont jeunes, & les poissons quand ils sont vieux. On dit, que la *chair* la plus prés des os est la plus tendre. On dit au contraire, qu'il n'y a point de belle *chair* prés des os, pour dire, qu'une personne maigre n'est jamais belle. On dit aussi d'un homme caché dont on ne connoist ni les mœurs, ni le genie, ni la profession, qu'on ne sçait s'il est *chair*, ou poisson. On dit aussi à ceux qui veulent maltraitter quelqu'un, ou le faire trop travailler, Prenez garde, il est de *chair* & d'os comme vous. On dit aussi d'un élephant, ou d'un homme stupide & grossier, que ce n'est qu'une grosse masse de *chair*. On appelle Chere de Commissaire, *chair* & poisson, un repas où il y a des services gras & maigres. On appelle Vendeurs de *chair* humaine, certaines gens qui engagent par mauvais artifices de jeunes garçons a s'enroller, & qui en retirent du profit des Capitaines avec qui ils les engagent. On le dit aussi de ceux qui font commerce de prostituer des femmes. On dit d'un homme assassiné & blessé de plusieurs playes, qu'on l'a haché menu comme *chair* à pasté. Ce mot vient du Latin *caro*, du Grec *kreas*.

CHAIRE. subst. fem. Siege Pontifical. Il ne se dit gueres que des Festes qui se font en l'honneur des translations des Sieges de l'Eglise par St. Pierre. La *Chaire* de St. Pierre à Rome. La *Chaire* de St. Pierre à Antioche. C'est une remarque de Vaugelas. La *chaire* s'est dit premierement au propre des Sieges des Prelats, qui étoient plus élevés que les autres dans les Eglises. Ce mot vient de *kathedra*, qui vient du Grec *kathezomai*, *sedeo*.

CHAISE. subst. fem. Siege où on s'assied, & qui a un dossier où on se peut appuyer le dos, & quelquefois les bras; mais alors on l'appelle *fauteuil* particulierement.

Une *chaise de commodité*, c'est une *chaise* dont le dossier se hausse & s'abaisse par le moyen d'une cremaillere, & sur laquelle on peut dormir commodément.

CHAISE PERCÉE, est une *chaise* dont le bas est percé & rembourré, dans laquelle on se decharge le ventre. Chez le Roy on l'appelle la *chaise d'affaires*.

Dans les Chœurs des Eglises il y a des *chaises hautes*, & *chaises basses*, qu'on appelle autrement *formes*, pour placer les Ecclesiastiques. Les *hautes chaises* sont destinées pour les Prestres, & les Religieux profés ; les *basses* pour les Novices, ou pour ceux qui sont encore dans les Ordres inferieurs.

CHAISE, signifie aussi, le lieu éminent d'où un Predicateur annonce la parole de Dieu au peuple, ou bien d'où les Regens & les Professeurs enseignent les sciences à leurs escoliers. Le Curé monte en *chaise* au milieu de la Messe pour dire son prosne. un Predicateur est dans la *chaise* de verité. cet escolier se rend toûjours au pied de la *chaise* de son Regent.

CHAISE, se dit figurément de la predication, du droit qu'on a d'enseigner dans une *chaise*, & du talent qu'on a pour y reüssir. Ce Predicateur a eu toutes les bonnes *chaises* de Paris. le Grand Aumosnier pourvoit aux *chaises* des Professeurs Royaux. Ramus a fondé une *chaise* de Mathematiques. cet homme a de grandes qualités pour la *chaise*, pour la predication. on dispute une *chaise* de Droit, de Mathematique.

CHAISE, signifie aussi, une voiture pour aller assis & à couvert tant dans la ville qu'à la campagne. Un petit carrosse coupé s'appelle une *chaise roulante*. Une *chaise à Porteur*, c'est un vaisseau portatif que deux hommes portent sur leurs espaules avec des bricoles.

CHAISE, en terme de Charpenterie, se dit de quatre pieces de bois sur lesquelles est assise la cage d'un moulin à vent, & sur lesquelles elle tourne par le moyen de sa queuë.

CHAISE, en termes de Fiefs, se dit en partage de Fief noble de quatre arpens de terre qui sont autour d'un chasteau hors les fossés, qui appartiennent à l'aisné par preciput : ce qu'on appelle a Paris le *vol du chapon*. Voyez la Coustume de Tours.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant assis dans une *chaise*, que ce sont les Armoiries de Bourges, un asne dans une *chaise*.

CHAISNE. s. f. Grosse & longue piece de fer composée de plusieurs anneaux enfermés les uns dans les autres. Les ports, les rivieres, les ruës se ferment avec des *chaisnes* de fer. on tend les *chaisnes* dans les seditions. on punit les villes rebelles, en leur ostant leurs *chaisnes*, leurs barrieres. Ce mot vient de *catena*. Nicod. Tripault le derive du Grec *schoinos*, qui signifie *juncus*, parce qu'on faisoit, dit-il, les *chaisnes* de joncs avant l'usage du fer : ce qui n'a aucune apparence, à cause que le fer est tres-ancien.

CHAISNE, signifie aussi, les liens de fer avec lesquels on attache les criminels, les captifs, les Galeriens. On a pris ce scelerat, & on l'a chargé de *chaisnes*. les Romains ont fait porter leurs *chaisnes* à plusieurs Princes. ce criminel devoit être pendu, on s'est contenté de le mettre à la *chaisne*, c'est à dire, aux Galeres.

On appelle aussi absolument *chaisne*, une trouppe de Galeriens attachés ensemble. La *chaisne* va partir pour Marseille.

CHAISNE, se dit aussi des ornements faits en forme de petites *chaisnes*, soit d'or ou d'argent, ou de pierreries. Cette Princesse a une belle *chaisne* de diamants. la *chaisne* & le crochet d'une monstre.

On appelle *Huissier à la chaisne*, un Huissier du Conseil privé du Roy qui en porte les ordres ; parce qu'autrefois ils portoient une *chaisne* d'or au col pour marque de leur caractere : maintenant ils la portent autour de leur poignet, & ils sont tenus de l'avoir en exploitant.

CHAISNE, se dit aussi du present de la paraguante, que stipulent les femmes, quand elles vendent quelque Office de leur mary, ou quelque terre au delà du prix convenu ; ou quand on oblige la femme de consentir à la vente qu'en fait le mary. C'est ce qu'on appelle en d'autres rencontres *pot de vin*.

CHAISNE, se dit figurément en Morale, de tout esclavage & soûmission d'esprit ou de corps. Ces peuples se sont revoltés contre le Tyran qui les opprimoit, & ils ont brisé leurs *chaisnes*. les amans se plaignent toûjours qu'ils languissent dans les *chaisnes*. On dit aussi, qu'un pecheur est dans les *chaisnes* de la mort, en parlant des engagements qu'il a dans le vice.

CHAISNE, se dit aussi des choses qui ont de la suite, & qui en attirent beaucoup d'autres aprés elles.

Ce procés est une grande *chaisne* d'affaires, qui en attirera plusieurs autres. Il y a une grande *chaisne* de malheurs dont cette famille a été affligée.

CHAISNE, en termes d'Architecture, est une grande rangée de pierres de taille mises l'une sur l'autre pour fortifier un mur de moilon, de brique ou de plâtre. On a fait marché avec ce Maçon, qu'il mettroit des *chaisnes* sous poutre. Ce mur de closture a des *chaisnes* de pierre de trois toises en trois toises.

En termes de Geographie, on appelle *chaisne de montagnes*, une grande suitte de montagnes attachées l'une à l'autre, comme l'Appennin est une *chaisne de montagnes* qui divise toute l'Italie. La *chaisne* des Alpes tient depuis la Mer Mediterranée jusqu'au Pont Euxin.

CHAISNE, en termes d'Arpentage, se dit aussi d'une certaine mesure qui sert à arpenter, & qui a de gros anneaux au bout, où l'Arpenteur fiche ses fléches. Un Arpenteur a toujours un compagnon qui porte sa *chaisne*. Chez les Auteurs, la *chaisne* est la même chose que la *perche*, la *verge* & la *corde*, que les Latins ont appellée *funis*, *corda*, *catena*, & *decempeda*; mais elle est fort differente selon les lieux.

CHAISNE, se dit aussi des fils étendus en long sur le métier d'un Tisseran, ou d'un Tissutier, à travers desquels on passe la treme portée par la navette pour faire de la toile, du ruban & toute sorte d'étoffe. La *chaisne* fait la longueur de l'étoffe, & la treme sa largeur. La *chaisne* est de soye, & la treme de laine.

CHAISNEAU, en termes de Couvreur & de Plombier, est une gouttiere ou conduit de plomb, qui porte les eaux qui descendent des toits dans les cuvettes, qui est soûtenu par des pieces de fer qu'on appelle *crochets à chaisneaux*. On le dit encore des rigoles taillées dans la pierre & sur la corniche des grands bâtimens, qui servent à même usage.

CHAISNETTE. subst. fem. Petite chaisne. On fait des monstres avec une *chaisnette*, au lieu de corde. La *chaisnette* d'un mors est une petite chaisne qui est entre les deux branches.

On appelle aussi *chaisnette*, la partie d'un harnois des chevaux de carrosse qui sert à les faire reculer.

CHAISNON. s. m. L'un des anneaux ou des boucles qui composent une chaisne. Il faut raccommoder un *chaisnon* rompu à cette chaisne.

CHALAND. s. m. Bateau plat de moyenne grandeur, dont on se sert pour amener à Paris les marchandises qui descendent par la riviere. On appelle autrement ces vaisseaux, *Marnois*, parce qu'ils sont construits vers la source de la Marne. Il se dit plus particulierement des bateaux de la Loire qui sont fort legers, & qui vont souvent à la voile, qui ne sont bâtis que de planches encoûturées l'une sur l'autre, jointes à des pieces de lieures qui n'ont ni platbords, ni matieres pour les tenir fermes. Ce sont ceux qui viennent par le canal de Briare. Il y en a de douze toise de long, de dix pieds de large, & quatre pieds de hauteur de bord. Ce mot, selon Borel vient du Grec *kalon*, qui signifie *lignum*. Mais selon du Cange, il vient du Grec *chelandion*, qui étoit une espece de petite galere qui alloit à rames. Ugutio dit qu'on l'a appellée *celandria*, *quia currit velociter in hydro*, c'est à dire, *aquâ*. On l'appelle dans la basse Latinité, *chelandium*, *chelandrium*, *chelindrus* & *salandra*.

CHALAND, ANDE. adj. Celuy qui a coûtume d'acheter à une boutique chez un même Marchand. Le plus grand secret du commerce, c'est de sçavoir bien entretenir ses *chalands*. Nicod croit que ce mot vient du Grec *kalo*, *voco*, parce que les Marchands ont coûtume d'appeller leurs *chalands*.

On appelle *Pain chaland*, le gros pain que les Boulangers de la ville fournissent aux bourgeois leurs *chalands*, à la difference de celuy qu'apportent les Boulangers de dehors pour vendre au premier venu. D'autres croyent qu'on a appellé ce pain *chaland*, à cause qu'il venoit par des bateaux nommés *chalands*, comme il en vient encore de Corbeil, de Villeneufve St. George, &c.

CHALANDISE. s. f. Concours de personnes qui vont acheter dans une même boutique. Depuis que ce Marchand m'a trompé, je luy ay ôté ma *chalandise*. ce qui luy a attiré tant de *chalandise*, c'est qu'il vend de bonnes étoffes.

CHALCEDOINE. subst. fem. Quelques-uns disent *Charcedoine*, est une espece d'agathe d'une couleur tirant sur le jaune ou sur le bleu, qui est propre à être gravée. C'est aussi l'agathe blanche des Anciens. Belon dit qu'elle est si commune parmy les Turcs, qu'elle leur sert à battre le blé : mais il hable.

CHALCEDOINEUX, EUSE. adject. Terme de Jouaillier, qui se dit d'un deffaut qui se trouve en plusieurs pierres precieuses, quand en les tournant on apperçoit quelques marques ou taches blanches, comme celle de la chalcedoine. C'est une épithete qu'on donne particulierement aux rubis & grenats, quand il s'y trouve quelque couleur de laict mêlée qui diminuë beaucoup le prix. On cheve les grenats & rubis pour leur ôter la chalcedoine.

CHALEMIE. s. f. Flûte champêtre, chalumeau espece de musette. C'est plus proprement ce qu'on appelle la *cornemuse*. La *chalemie* est differente de la *cornemuse*, en ce qu'elle n'a point de bourdon. En Latin *fistulatorius calamus*.

CHALEUR. s. f. Sentiment qui resulte de l'action & du mouvement des petits atomes de feu qui sont dans les corps, quand ils agissent sur les autres. Quand nous sentons la *chaleur* du feu, c'est que nous sentons de petits atomes de feu qui se détachent, & qui viennent frapper nos sens. Ce mot vient du Latin *calor*, du verbe *calere*.

CHALEUR, est aussi la propre substance du feu, entant qu'il y en a plusieurs atomes ou parties ensemble qui se répandent aux environs pour causer le sentiment de *chaleur*. L'eau de vie cause de la *chaleur*, parce qu'elle renferme & contient plusieurs parties ignées qui se separent dans sa resolution. On a crû que les grandes *chaleurs* de la Zone Torride la rendoient inhabitable. Cependant la *chaleur* du Soleil aux jours les plus froids de l'hiver est égale à celle des jours les plus chauds de l'été: ce qu'on a éprouvé avec le miroir de la Bibliotheque Royale, parce qu'il fait aussi-bien en hiver qu'en été cet effet surprenant, de vitrifier les pierres & les briques en fort peu de temps.

En Medecine on distingue deux sortes de *chaleur* : la *naturelle*, qui est le principe de la vie des animaux; & *l'étrangere*, qui leur arrive par accident ou de dehors, comme par les remedes, par les alimens: & c'est celle qui cause les maladies, & sur tout la fievre.

CHALEUR, se dit figurément en choses morales des passions violentes d'affection, de colere, de haine. Cet homme sert ses amis avec beaucoup de *chaleur*. Il va à l'assaut, parle, dispute avec *chaleur*.

CHALEUR, se dit aussi des passions passageres qui viennent par un prompt mouvement, ou qui sont attribuées à l'âge, ou au temperament. Il a eu querelle avec son amy, mais ce n'étoit qu'une petite *chaleur* de foye; c'est la *chaleur* de la jeunesse qui luy a fait commettre cette faute. ce vieillard n'est pas dangereux, toutes ses *chaleurs* sont passées.

On appelle aussi de petits boutons qui viennent sur le visage, des *chaleurs de foye*, parce qu'elles viennent d'un sang échauffé.

CHALEUR, se dit aussi de l'ardeur qu'ont les femelles des animaux en certains temps pour rechercher le male, comme des chiennes, des chattes, des cavalles, des elephants, &c.

On dit proverbialement, Couvrez-vous, la *chaleur* vous est bonne, à ceux qu'on taxe d'incivilité, quand ils mettent leur chapeau à contre-temps.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a de la chaleur. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase. Les vieillards ne sont gueres *chaleureux*.

CHALIT. s. m. Bois de lit. Nicod croit que ce mot vient de *chassis de lit*. Il est vieux.

CHALOIR. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois *importer, avoir soin*. Il n'est plus guere en usage qu'en cette phrase populaire, Il ne m'en *chaut*, pour dire, Il ne m'importe. Il ne m'en peut *chaloir*, Cela ne me peut etre important.

CHALONS. s. m. Terme de Pesche. C'est un grand filet que les Pescheurs trainent dans les rivieres par le moyen de deux petits bateaux, au bout desquels les cotez du filet sont attachés.

CHALOUPPE. s. f. Petit bâtiment de mer destiné au service des grands vaisseaux, sur lequel on fait aussi de petites traversées. On se sauve dans des *chalouppes*. on a mis la *chalouppe* en mer. on porte des *chalouppes* en fagot. Chaque *chalouppe* est equippée de trois matelots, sçavoir du Maitre qui la gouverne, du Testier qui tire la rame devant, & de l'Arrimier qui tire au milieu. Ce mot vient de *chalan*, qui est une espece de bateau de riviere à l'imitation duquel on fait la *chalouppe*. Borel croit que l'un & l'autre viennent du Grec *kalon*, qui signifie *lignum*.

CHALUMEAU. subst. masc. Tuyau de blé. Le *chalumeau* de froment a quatre nœuds. On appelle aussi *chalumeau*, une paille creuse comprise entre les deux nœuds d'un espic de blé, qui sert à succer quelque liqueur en aspirant. On boit avec un *chalumeau*. les enfans font de petites bouteilles avec du savon en soufflant dans un *chalumeau*. Ce mot vient du Grec *culmus* ou *calamus*, Nicod; ou, selon Du Cange, de *calamellus*, d'où il derive aussi le mot de *chalomie*.

CHALUMEAU, se dit aussi d'un instrument de Musique, champêtre, composé soit d'un, soit de plusieurs tuyaux de bled, soit de quelque autre matiere deliée. Les *chalumeaux* ont servi de flutes à nos Anciens, & on en a fait de l'écorce d'un saule levée quand il est en seve. Il étoit ouvert tant en haut qu'en bas. Il s'en fait aussi avec un tuyau de bled bouché par en bas par le nœud du tuyau, avec deux trous & une petite fente au milieu en forme d'une petite languette qui sert à battre l'air. Les Bergers dans leurs Eglogues disent qu'ils chanteront les louanges de leur Bergere sur leurs *chalumeaux*.

CHALUMEAU, se dit aussi d'un petit tuyau creux qui sert aux Esmailleurs, aux Orfevres pour émailler, pour souder, & faire autre semblable travail. On communie St. Denis avec un *chalumeau*. Voyez *Pipe*.

CHAM. s. masc. est le titre qu'on donne aux Princes Souverains de Tartarie. Le Grand *Cham* des Tartares. le *Cham* des petits Tartares. Cingis *Cham* a été le plus fameux des Tartares. Il vivoit du temps de St. Louis, & est l'Auteur de la race des Rois de Perse, & des Mogols d'aujourd'huy. Ce mot en Langue Sclavonne signifie *Empereur*, comme témoigne Vincent de Beauvais.

CHAMADE. subst. fem. Terme de Guerre. C'est un certain son du tambour, ou de la trompette, que donne un ennemy pour signal qu'il a quelque proposition à faire au Commandant, soit pour capituler, soit pour avoir permission de retirer des morts, faire une treve, &c. Menage derive ce mot de l'Italien *chiamata*, qui a été fait de *clamare*.

CHAMÆLEON BLANC. subst. masc. Plante medecinale, qu'on appelle aussi *Carline*, parce que c'est une espece de chardon qui entre dans la composition de la theriaque. Ses feuilles sont assez grandes, rudes, larges, echancrées, pointues comme celles de l'artichaut quand il est en fleur, reployes & etendues en façon de branches. Elle n'a point de tige, mais elle s'applatit contre terre, & produit au milieu immediatement au dessus de sa racine une pomme épineuse & semblable a un herisson marin, qui s'épanouit aprés en une grande fleur jaune, incarnate & purpurine. Sa graine est semblable à celle du saffran sauvage. Sa racine est grosse d'un pouce, & d'un pied de long, qui descend droit dans la terre, & est un peu obscure au dehors, blanche au dedans. Son goust n'est pas desagreable, & les paysans en mangent. Elle est douce & un peu aromatique. On l'appelle en Latin *chamaleon albus*, ou *carduus junius & varius*, ou *cardopatium*.

Le *Chamaleon noir*, qu'on appelle autrement *Chardonnette*, a les feüilles semblables à l'artichaut, mais un peu moindres, plus déliées, & quelque peu rouges. Sa tige est haute d'une palme, grosse comme le doigt, & rougeâtre. Les fleurs qui sont en son chapiteau sont épineuses, menuës & de diverses couleurs, comme celles du vaciet. Sa racine est grosse, noire, massive, & paroit rongée, quand elle est mise en rouelles. Elle devient jaune, & pique la langue, quand on la mâche. Matthiole dit qu'on l'appelle *Carline* en toute l'Italie, parce que le peuple a cette opinion, que cette plante fut revelée divinement à Charlemagne pour chasser la peste de son camp. On l'appelle en Latin *chamaleon niger*, ou *carduus niger*, ou *vermilagium*.

CHAMAILLER. verb. n. Se battre contre un ennemi armé de toutes pieces, frapper reciproquement sur les armes les uns des autres. Ces deux Chevaliers ont long-temps *chamaillé* l'un contre l'autre. Nicod croit que ce mot vient de *maille*, à cause que les anciens Chevaliers en se battant frappoient sur des hauberts faits de mailles de fer. Il dit aussi qu'il pourroit venir de *malleus*, ou de *malleare*.

CHAMAILLER, se dit aussi des autres batteries, querelles & disputes qui durent long-temps, soit à coups de main, soit de paroles. Ces écoliers ont long-temps *chamaillé* ensemble à coups de poings. ces Docteurs ont long-temps *chamaillé* en disputant sur cette question.

CHAMAILLIS. s. m. Action par laquelle on chamaille. Ce mot n'est plus guere en usage.

CHAMARRE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois un *hoqueton*, ou habit de Berger fait de peaux de mouton, ou de chevre, sur les coûtures duquel il y avoit plusieurs bandes en guise de passements.

CHAMARRER. verb. act. Mettre du passement, du galon, des boutons sur un habit par plusieurs rangs, pour luy servir d'ornement. Les gens de couleurs ont des habits *chamarrez* de galons, de bandes de velours, &c. ce Seigneur fait *chamarrer* son habit de passement d'or, de broderie. Ce mot vient de l'ancien Gaulois *chamarre*, qui étoit un habit décrit cy-dessus. Borel.

CHAMARRÉ, ÉE. part. & adj. Habit *chamarré*.

CHAMARRURE. subst. fem. Ornement d'habit fait avec du passement, broderies, galon, &c. La *chamarrure* de cet habit a coûté six fois plus que l'étoffe.

CHAMBELLAGE, ou *Chambrelage*. Terme de Coûtume. C'est un droit que le vassal doit au Seigneur feodal en certaines mutations, qui est different suivant les lieux. Il y a aussi un droit de *chambellage* qui est deu au premier Huissier de la Chambre des Comptes par ceux qui y font la foy & hommage: ce qui

qui vient de ce que le Chambellan du Roy avoit un droit sur les vassaux qui relevoient nuement de la Couronne, en consideration de ce qu'il les introduisoit dans la chambre du Roy pour faire la foy & hommage. Pour cela on luy faisoit un petit present ou reconnoissance, qui s'est depuis tourné en droit & en obligation. Il est taxé a un écu par la Coûtume de Mante, & à vingt sols par celle de Senlis.

CHAMBELLAN. s. masc. Officier de la Chambre du Roy, de Monsieur, &c. On dit le Grand *Chambellan*, pour dire, le premier Officier de la Chambre du Roy, ou de Monsieur. On l'a appellé aussi autrefois *Grand Chambrier*; & sa charge, *Grande Chambrerie*. Il avoit alors jurisdiction sur la friperie & sur les marchandises, comme le Grand Pannetier l'avoit sur les Boulengers. Il recevoit autrefois au nom du Roy les hommages que venoient faire les vassaux, qui luy devoient laisser leurs manteaux comme pour un droit de Chambellage. Geliot en son Indice Armorial dit que le Grand *Chambellan* pour marque de sa charge, met derriere l'Escu de ses Armes deux clefs d'or passées en sautoir, dont les anneaux sont terminés par une couronne royale, & qu'il reçoit le serment de tous les Officiers de la Chambre du Roy. Il dit aussi, qu'autrefois la dépoüille & les habits du Roy luy appartenoient, lequel en devoit avoir neuf par jour: mais comme il étoit incommodé de se deshabiller si souvent, on en faisoit une estimation qui se convertissoit en argent. Le jour du Sacre il tire la botte, & déchausse le Roy; & il est assis à ses pieds, lors qu'il tient les Estats ou son lit de Justice. Voyez aussi Du Tillet.

Le Grand *Chambellan* est à Rome, Celuy qui a soin du gouvernement de la Ville, qui preside au Patrimoine de l'Eglise & au Fisc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Eglise: c'est comme le Prefet du Tresor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a aussi le soin des édifices publics, comme les Ediles. Le Siege vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec sa Garde Suisse, & ordonne de l'assemblée du Conclave. Il y a aussi à Rome une charge de *Chambellan* du Sacré College, qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a soin du revenu du Sacré College, & en sortant de charge il distribuë à chacun des Cardinaux ce qui luy appartient. Il est different du *Camerlingue*, ou *Chambellan du Pape*.

CHAMBERLAN, se disoit autrefois proprement d'un Gentilhomme dormant dans la Chambre du Roy au pied de son lit, comme dit Ragueau. Il y avoit aussi de petits *Chamberlans* qui mettoient la nappe, comme témoigne Borel.

Ces mots viennent du Latin *camera*.

CHAMBRANSLE. subst. masc. Ornement de menuiserie, ou de pierre, qu'on met autour des portes des chambres & des cheminées dans les beaux appartements, & sur lequel on attache souvent les gonds. On se contente maintenant d'un seul *chambransle* pour faire un manteau de cheminée, avec un tableau au dessus.

CHAMBRE. s. f. Membre d'un logis, partie d'un appartement. C'est ordinairement le lieu où on couche, & où on reçoit compagnie. Un bel appartement doit avoir sale, antichambre, *chambre*, & cabinet. il a une *chambre* de parade, & une petite *chambre* chaude & boisée où il couche. une *chambre* en galetas, est celle qui est prise dans une partie du toit & de la charpente. Ce mot vient du Latin *camera*, selon Nicod, qui a été derivé du Grec *kamara* signifiant *voute*, ou *courbe*. Les Espagnols disent aussi *camara*, d'où on a fait *camarade*. Du Cange.

On appelle une *chambre locande*, une *chambre* qu'on a coûtume de loüer. Une *chambre garnie*, une *chambre* où l'hôte fournit les meubles & les utenciles necessaires pour vivre. Dans les Couvents il y a la *chambre des hostes*.

CHAMBRE, s'employe aussi en parlant des valets qui rendent service à la *chambre*, & de quelques utenciles qui y servent aux necessités. Un valet de *chambre*, une fille de *chambre*, une robbe de *chambre*, qu'on met quand on garde la *chambre*. un bassin, un pot de *chambre*, vaisseaux où on se décharge le ventre & la vessie.

CHAMBRE CLOSE, en termes d'Optique, est une *chambre*, ou un vaisseau bien fermé de toutes parts, à la reserve d'une petite ouverture par où on laisse entrer les rayons du Soleil, qui vont peindre sur le mur opposé, sur un papier, les images de tout ce qui est au dehors: ce qui a demontré la maniere dont se fait la vision. Daniel Barbaro Patriarche d'Aquilée a été le premier qui a écrit de cette invention, ensuitte Aporta, & Cardan dans sa Subtilité.

CHAMBRE, signifie quelquefois, un lieu caché & retiré. Ce Cordonnier n'est que compagnon, il travaille en *chambre*, il n'oseroit tenir boutique. cet homme tient une fille en *chambre*, c'est à dire, l'entretient en quelque lieu secret.

CHAMBRE, se dit par excellence de la *Chambre* du Roy, des Officiers qui y servent, & des meubles qui y sont destinés. Les quatre premiers Gentilshommes de la *Chambre* ont chez eux les Pages de la *Chambre*, & servent par année; les Valets de *Chambre*, les Huissiers de *Chambre*, par quartiers. La Musique de la *Chambre*, ou autrement *du petit coucher*. On appelle aussi la *Chambre*, le lit & la *chambre* du Roy, qui marche toûjours quand le Roy va par pays. On appelle aussi la *Chambre du Roy*, les plus belles *chambres* des châteaux ou des hôtelleries où le Roy a une fois couché allant par pays.

Chez le Roy il y a aussi la *Chambre aux deniers*, & trois Maîtres de cette *Chambre* servent chacun leur année, qui reglent la dépense de la Maison du Roy dans un bureau établi pour cela, où ils president.

Autrefois on appelloit *chambre*, le lieu où on gardoit le Tresor Royal, comme on voit dans les Capitulaires de Charles le Chauve. On dit encore à Rome, des ducats de la *Chambre*, pour dire, du Tresor des Papes.

CHAMBRE, se dit aussi de plusieurs Jurisdictions où on rend la Justice. En chaque Parlement il y a une Grande *Chambre*, qu'on appelle autrement la *Chambre des Audiences*. Dans la premiere institution du Parlement il n'y avoit que deux *Chambres*, & deux sortes de Conseillers: l'une étoit la *Grand'-Chambre* pour les audiences, dont les Conseillers s'appelloient *Jugeurs*, qui ne faisoient que juger: l'autre *des Enquêtes*, dont les Conseillers s'appelloient *Rapporteurs*, qui ne faisoient que rapporter les procés par écrit. Des *Chambres des Enquêtes*, qui jugent des procés par écrit. Il y en a cinq à Paris, ailleurs moins. Une *Chambre de la Tournelle*, où se jugent les procés criminels, qui est ainsi appellée, parce que les Conseillers des autres *Chambres* y vont tour à tour. On a aussi établi depuis peu une *Chambre* pour la Tournelle Civile, où on juge à l'audience les affaires au dessous de mille écus.

Il y a aussi des *Chambres des Requêtes du Palais*, où l'on juge en premiere instance les affaires des Officiers du Roy qui sont privilegiés, & qui ont droit de Committimus. Il y en a deux à Paris, & une dans les autres Parlements.

On appelle *Chambre du Conseil*, la *Chambre* où les Conseillers jugent les procés par écrit.

La *Chambre des vacations*, est celle qu'on établit pour juger

juger les matieres provisoires & criminelles pendant que le Parlement vaque.

La *Chambre de la question*, est celle où on donne la question.

CHAMBRE DE L'EDIT, ou *Chambre mi-partie*, est une *Chambre* établie en vertu des Edits de pacification en faveur de ceux de la Religion Pretenduë Reformée, dans laquelle il y a autant de Juges d'une Religion que de l'autre. La *Chambre de l'Edit* du Parlement de Toulouse est à Castres, celle de Bourdeaux à Agen. Elles ont été depuis peu supprimées.

La Cour des Aides est aussi divisée en trois *Chambres*: elle a une grande *Chambre* d'audience.

Les *Chambres assemblées*, se dit de toute la *Grand'Chambre* d'un Parlement. Les Gentilshommes & les Officiers Royaux ont le droit de faire juger leurs procés criminels les *Chambres assemblées*, c'est à dire, par les Presidens & les Conseillers de la *Grand'-Chambre*, quoy qu'ils soient de service à la Tournelle & à l'Edit. Et quand on dit, que le Parlement est assemblé, ou qu'on demande l'assemblée des *Chambres*, les Conseillers des Enquêtes & des Requêtes y sont aussi appelles.

CHAMBRE DES COMPTES, est une Cour Souveraine où se rendent tous les comptes de tous les deniers royaux, où on enregistre les adveus & denombrements qu'on donne au Roy, les sermens de fidelité, & les autres choses qui regardent les Finances du Roy, ou son Domeine. Cette *Chambre* fut renduë sedentaire à Paris sous le regne de Philippes le Bel, & fut nommée *Chambre*, à l'imitation de la *Chambre* Consistoriale de Rome, & de la *Chambre* Imperiale d'Allemagne. Pasquier.

CHAMBRE DU TRESOR, est une Jurisdiction où on juge en premiere instance les affaires qui regardent le Domeine du Roy, & dont l'appel ressortit au Parlement.

CHAMBRE ECCLESIASTIQUE, est une *Chambre* établie à Paris, où on juge par appel les differents qui arrivent sur la levée des decimes. Il y en a de subalternes en chaque Diocese.

CHAMBRE, se dit aussi des Jurisdictions extraordinaires établies par des Commissions du Roy pour un certain temps, comme la *Chambre de Justice*, ou la *Chambre ardente* pour la recherche de ceux qui ont malversé dans les Finances. La *Chambre Royale*, pour la reformation des Maladeries. La *Chambre du Domeine*, pour les affaires extraordinaires du Domeine.

CHAMBRE, se dit aussi en parlant des Jurisdictions étrangeres. La *Chambre Apostolique*, est celle où on traitte les affaires qui regardent le Tresor ou le Domeine de l'Eglise & du Pape, ses parties casuelles. Les expeditions qui doivent passer par la *Chambre*, sont taxées à tant de ducats de la *Chambre*. La *Chambre haute*, & la *Chambre basse*, sont les deux *Chambres* qui composent le Parlement d'Angleterre. La *Chambre haute* est la *Chambre* des Seigneurs: la *Chambre basse*, est celle des Communes, ou des Deputés des villes.

La *Chambre Imperiale*, est une Jurisdiction qui se tient à Spire, où se jugent les differents des Princes & des villes de l'Empire d'Allemagne.

MAISTRE DE CHAMBRE, ou *Camerier*, est le premier Officier de la *Chambre* du Pape, ou d'un Cardinal.

CHAMBRE NOIRE, dans les Monasteres, est le lieu où on se retire par devotion, ou bien où on est enfermé pour faire penitence, & pour se mortifier, ou pour avoir la discipline.

En termes de Fonderie, on appelle *Chambre*, un vuide qui demeure dans un canon, ou une cloche qu'on a fonduë, où le metail n'a pas coulé. Il faut refondre ce canon, car il y a une *chambre*, il pourroit bien crever.

CHAMBRE, se dit aussi du vuide qu'on pratique dans une selle de cheval, d'un bast, d'un collier, en retirant un peu de la bourre, lors que le cheval est foulé ou blessé en quelque endroit, pour empêcher que la selle ne porte dessus.

CHAMBRE, se dit aussi en termes de Guerre, du lieu où on met la poudre quand on fait une mine. La *chambre* d'une mine est un vuide de 5. à 6. pieds cubes, & se charge d'un millier, ou environ, de poudre. On l'appelle autrement *fourneau*.

En termes de Marine, on appelle la *Chambre de Sainte Barbe*, *la chambre* des Canoniers qui est au dessus de la soute: celle qui est au dessous s'appelle la *Chambre du Conseil*, qui est sur le second pont: & celle qui est encore plus haut dans les grands vaisseaux, est la *Chambre du Capitaine*.

On appelle aussi *chambre*, la partie interieure d'un port, où on retire les vaisseaux, qu'on nomme autrement *paradis*, & *darcine*, ou *bassin*.

On dit proverbialement, qu'un homme a des *chambres* vuides, qu'il a des *chambres* à louer dans la tête, pour dire, qu'il est fou, extravagant, qu'il a peu de cervelle, qu'il a la tête legere.

CHAMBRÉE. subst. fem. Nom collectif, qui se dit de ceux qui occupent une chambre, qui logent ensemble dans une même chambre. Ces trois soldats sont d'une même *chambrée*.

CHAMBRÉE, se dit aussi de chaque assemblée qui se fait dans une chambre pour donner quelque spectacle au public. Ces Joüeurs de Marionnettes ont fait aujourd'huy trois ou quatre *chambrées*.

CHAMBRELAN. subst. masc. Ouvrier qui travaille en chambre, qui n'est pas Maître, qui n'oseroit ouvrir boutique.

CHAMBRER. verb. neut. Terme de Guerre. Loger ensemble sous une même tente, ou en une même baraque ou cazerne. Les fantassins *chambrent* six à six, les cavaliers trois à trois ordinairement. On dit aussi, *Chambrer* une selle, pour dire, y faire une chambre.

CHAMBRERIE. subst. fem. Certain Benefice qui est un des principaux offices claustraux dans les grandes Abbayes.

CHAMBRETTE. subst. fem. diminutif. Petite chambre.

CHAMBRIER. subst. masc. Officier Claustral qui est pourvû d'une chambrerie, qui a soin des revenus de la maison, des greniers, du labourage, & des provisions tant pour la bouche que pour le vestiaire. On l'a appellé en quelques endroits *Proviseur*.

On appelle aussi *Chambrier* chez quelques Religieux qui vivent en Communauté, Celuy qui preside à une Chambre particuliere, ou petit Chapitre, où on regle la depense & les menuës affaires de la maison.

On appelloit autrefois *Chambrier*, un grand Officier qui avoit le soin de la Chambre ou du Tresor chez les Rois & les Empereurs.

CHAMBRIERE. subst. fem. Servante qui nettoye la chambre. Ce mot n'est plus en usage qu'en parlant des servantes des Prêtres, ou de ceux qui n'ont qu'un petit ménage, ou qui n'ont pour tous valets qu'une servante.

CHAMBRIERE, en termes de Manege, est un long foüet fait d'une grande courroye de cuir attachée au bout d'un bâton, qui sert à foüetter les chevaux par derriere pour les faire obeïr au cavalier.

CHAMBRILLON. subst. fem. Petite servante qui gagne peu de gages.

CHAMEAU. s. masc. Animal de voiture propre pour la charge, & non point pour tirer. Il est fort commun en Orient. Le *chameau* Arabe que a une

grande

grande bosse sur le dos : le Medois en a deux. Sa charge ordinaire est de mille livres pesant. Le *chameau* a cela de particulier, qu'on l'accoutume à se baisser pour recevoir sa charge. Car dés qu'il est né, on luy plie les quatre pieds sous le ventre, on luy met un tapis sur le dos, dont les bords sont chargez de pierres, afin qu'il ne se puisse relever pendant 20. jours. Il a le pied large & solide, & non pas dur, car il est couvert d'une simple peau. Le poil de *chameau* sert à plusieurs ouvrages & étoffes. Le *chameau* est dix ou douze jours sans boire ni manger. La femelle porte son fruit onze mois. On se sert d'une petite baguette pour le penser, au lieu d'étrille, dont on frappe sur luy comme sur un tapis pour en ôter la poussiere. Le maître le suit en chantant & en sifflant. Plus il chante fort, & mieux il marche. Il est sujet à s'écarteler. C'est pourquoy lors que les Caravanes passent dans des terres glissantes, on étend des tapis sous les *chameaux*, quelquefois jusqu'au nombre de cent. Tavernier. Voyez *Dromadaire*. Les *chameaux* gardent de l'eau dans leur estomac fort long-temps pour se rafraichir, par le moyen d'un grand ventricule qu'ils ont, autour duquel on trouve un nombre considerable de sacs enfermez entre ses tuniques, dans lesquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en reserve. Ce mot vient de l'Hebreu *gamal*, selon Nicod. Mais selon Isa Magister, il vient du Grec *kamelos*, qui signifie *curvum*, à cause des bosses qu'il a sur le dos.

En termes de Blason, on appelle un *chameau emmuselé*, qui est representé avec une museliere.

Il y a une herbe qu'on appelle *pâture de chameau*, à cause que les *chameaux* en sont fort friands, qu'on appelle autrement *juncus odoratus*, ou *scœnanthum*.

CHAMELIER. s. masc. Celuy qui pense & qui conduit des chameaux. On appelle aussi *Chameliers*, les Marchands qui font trafic de chameaux. Le premier métier de Mahomet fut d'estre *Chamelier*.

CHAMFRAIN. s. m. C'est la partie du devant de la teste du cheval depuis le dessous des oreilles jusqu'à sa bouche. Ce mot vient de *camus* & de *frenum*. Menage.

CHAMFRAIN BLANC, autrement *Belle-face*, est une marque blanche qui regne le long du *chamfrain* du cheval.

CHAMFRAIN, est aussi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il est sous un cavalier armé de toutes pieces. Les Plumassiers le disent pareillement du bouquet de plumes qu'on met sur la teste des chevaux ; & les Selliers, des pieces de cuir ou d'étoffe qui couvrent cette partie.

CHAMFRAIN, en termes d'Architecture, est un ornement ou demi-creux qui est moitié moindre que la scotie. On l'appelle autrement *escape* ou *nasselle*.

CHAMFRAINER. v. act. Terme de Menuisier. Couper le bout d'une planche de biais.

CHAMOIS. s. m. Chevre fort sauvage qui habite sur le plus haut des rochers & des montagnes. Le *chamois* a la queuë longue de trois pouces, les oreilles de cinq. Il a de grands yeux avec une paupiere interne & rouge. Sa levre superieure est fenduë comme au lievre. Ses cornes sortent au devant du front fort peu au dessus des yeux, & sont noires, rondes & rayées circulairement : ce qui l'a fait appeller par Oppian *strepsikeros*, c'est à dire, qui a les cornes tournées en arriere. Il a le pied fourché & creuse par dessous, & non remply de chair comme la gazelle. Il marche sur ses ongles, & il a trois ventricules pareils à ceux des bœufs. Ses intestins ont 40. pieds de long. Il est plus grand & a les jambes plus longues que la chevre, mais le poil plus court, qui est pourtant de deux sortes. Le petit est fin, frisé & ondé, & caché sous le grand. Il y en a une partie de couleur de minime brun. Le reste est d'un blanc sale & roussastre. Scaliger veut que que le *rupicapra* des Anciens soit nostre *chamois*, quoy que Jonston veuille que ce soit le chevreuil. Pline dit que les *chamois* vivent de poisons comme les cailles. On croit qu'ils mangent le *doronicum*, qui est une espece d'aconit. On trouve quelquefois dans le ventricule des *chamois* des pierres qu'on appelle *bezoard d'Allemagne*. La peau en est fort estimée, parce qu'étant preparée, elle est chaude & douce sur la chair, & se peut savonner & tenir fort nette. Elle sert aussi à purifier le mercure qu'on fait passer par ses pores, qui sont fort etroits. En Latin *rupicapra*. Menage derive ce mot de l'Italien, *camozza*, ou *camoccia* ; mais Belon dit que ce nom vient du Grec *kemas*.

CHAMOIS, est aussi une couleur tirant sur l'isabelle, dont les curieux de tulippes font grand état.

CHAMP. subst. masc. Piece de terre propre à être labourée, & semée de grains. *Champ* cultivé. *Champ* en friche.

CHAMP, se dit quelquefois d'une place publique, comme, le *Champ* de Mars, le *Champ* de Flore. Ce mot vient du Latin *campus*, que quelques-uns tirent du Grec *chamaipous*, qui signifie proprement *celuy qui marche à pied* : mais icy il signifiera *qui n'a pas de grands pieds*, des pieds élevés comme en ont les montagnes. Ce qui prouve cette étymologie, c'est que les Grecs appellent un *champ*, *pedion*. Voyez Martinius, qui appuye abondamment cette étymologie.

CHAMP, en termes de Guerre, signifie le lieu où on donne quelque bataille, ou combat. Ce General est demeuré maître du *champ* de bataille. dans les combats singuliers il y en a souvent quelqu'un qui demeure sur le *champ*, qui est tué sur le *champ*.

On appelloit autrefois *champ clos*, ou *camp clos*, l'espace fermé de barrieres, où les Chevaliers faisoient des joustes & tournois, ou des combats à outrance. Le *champ* est demeuré à un tel Chevalier.

CHAMP, en termes de Blason, se dit du fonds de l'Escu, qui est chargé de diverses pieces dont se composent les Armoiries. La banniere de France est un *champ* d'azur fleurdelisé.

Le *champ* d'un tableau, d'une tapisserie, c'est le fonds, lequel est d'ordinaire obscur. Il faut rembrunir le *champ* de cette tapisserie pour en relever davantage les couleurs, le *champ* de ce tableau pour en detacher les figures. Le *champ*, le *fonds*, & le *derriere* d'un tableau signifient la même chose.

CHAMP, en termes de Mechaniques, se dit de ce qui est posé horisontalement. Les sablieres se couchent de *champ*. Les Horlogers appellent la *roue de champ*, la troisiéme roue d'une montre, qui fait mouvoir celle de rencontre. Elle est posée horisontalement, & ses dents sont perpendiculaires.

CHAMP, se dit figurement des sujets & des matieres où les Auteurs peuvent s'exercer, discourir, & combattre. Les Poëtes Payens avoient un beau *champ* à s'exercer, à cause de la liberté de leurs fictions. les loüanges du Roy sont un beau *champ* pour exercer les Historiens.

On dit poetiquement d'un guerrier, qu'il a montré son courage dans le *champ* de Mars, pour dire, à l'armée. On dit en ce sens de ceux à qui on donne permission de dire ou d'écrire quelque chose, Vous le pouvez, le *champ* vous est libre.

CHAMPS, au plurier, se dit par opposition à ce qui est enfermé dans les villes. Aller aux *champs*, à la maison des *champs*. les troupeaux sont aux *champs*, c'est à dire, hors la maison.

On dit en termes de Guerre, Battre aux *champs*, pour dire, Decamper, partir, battre la marche.

Les Payens ont appellé les *Champs Elisées*, le lieu des

Enfers où ils croyoient que les ames des gens de bien alloient aprés leur mort pour y goûter un éternel repos. Quelques-uns ont crû qu'ils étoient dans les Isles Fortunées, qui sont à present les Canaries. Virgile fait la description des *Champs Elisées* dans le sixiéme de l'Eneide.

CHAMP, se dit proverbialement en ces phrases. A travers *champ*, pour dire, Hors des chemins. A chaque bout de *champ*, pour dire, A toute heure, à tout propos. Sur le *champ*, pour dire, Tout d'abord, presentement, à l'instant.

CHAMPS, se dit en ces phrases proverbiales. Il y a assez de *champ* pour faire glane, pour dire, qu'il y a assez de besogne pour tout le monde, ou dequoy se contenter. On dit, qu'un homme a un œuil aux *champs*, & l'autre à la ville, pour dire, qu'il est fort vigilant, & qu'il sçait ce qui se fait auprés & au loin. On dit aussi, qu'un homme court les *champs*, court les ruës, pour dire, qu'il est fou; qu'il se met aux *champs*, quand il s'emporte de colere; & qu'on luy donne la clef des *champs*, quand on le met en liberté de s'en aller, de s'enfuir, & de faire tout ce qu'il voudra.

CHAMPAGNE. subst. masc. Terme de Blason, qui se dit d'une espece de rebattement qu'occupe le tiers de l'Escu vers la pointe. On l'appelle autrement *Plaine*.

CHAMPART. subst. masc. Droit qu'a un Seigneur de prendre sur les champs dependants de sa Seigneurie la dixiéme, treiziéme ou quinziéme gerbe dans la moisson de ses tenanciers, comme le Curé fait la dixme pour son droit ecclesiastique. Il y a des terres qui payent la dixme, d'autres le *champart*. Ce mot vient de ce que ce droit est comme une partie du champ que le Seigneur s'est reservée. On l'appelle en quelques endroits *terrage*, & en Latin *campi pars*.

CHAMPARTER. verb. act. Lever le droit de champart. Un Laboureur ne peut enlever aucune de ses gerbes, que le champ ne soit *champarté*.

CHAMPARTERESSE. adj. qui se dit de la grange seigneuriale où se mettent les champarts. Les tenanciers des terres sont obligés de conduire à leurs frais les gerbes prises par le Champarteur dans la grange *champarteresse*, auparavant que d'enlever aucune de celles qui leur appartiennent.

CHAMPARTEUR. subst. masc. Fermier ou homme commis par le Seigneur pour lever son droit de champart. On l'appelle en Latin *Campipartitor*.

CHAMPÉ. adj. Terme de Blason, se dit lors qu'on ne veut expliquer que la qualité du champ. Middelbourg porte un château d'or *champé* de gueules.

CHAMPESTRE. adj. m. & f. Epithete qu'on n'applique qu'à ce qui tient quelque chose de la campagne. Cette maison est seule, & est en un lieu bien *champestre*. Ce Berger joüoit des airs *champestres* sur son chalumeau. On appelle aussi un *champestre*, un champ en friche, ou fort éloigné des habitations.

CHAMPIGNON. s. m. Petit fruit qui vient de luy-même, sans semer & en peu de temps. Il est rond & blanc par dessus, feuilleté en dedans, & tirant sur le rouge. Il est d'un goust excellent étant bien preparé. Il vient sur une simple queuë sans racine, dans les prez, particulierement en automne. On en fait venir aussi sur des couches de fumier, & sur tout si on les arrouse avec de l'eau où on aura fait bouillir d'autres *champignons*. L'Empereur Claude fut empoisonné en mangeant des *champignons*. La poudre des *champignons* sechez au four est excellente pour faire des sausses. Il y a des *champignons* venimeux, comme ceux qui sont de couleur perse & verde, & qui changent de couleur & se corrompent si-tost qu'ils sont rompus. Pour dire le vray, les meilleurs sont dangereux pour la santé. Les *champignons* sont venimeux, quand ils croissent auprés d'un trou de serpent, ou auprés d'un arbre venimeux, ou dans un lieu où il y a eu un clou de fer enrouillé, ou du drap chausi & pourri, à ce que dit Dioscoride. Il y a des *champignons* noirs, verds, & rouges tirant sur le noir, qui sont fort dangereux, suivant Avicenne. Les meilleurs *champignons* sont les mousserons, qui viennent aux premieres pluyes d'Avril, qui ne sont point dommageables, non plus que ceux qu'on garde toute l'année en saumure. On en trouve aussi dans les troncs des arbres qui sont bons à manger, pourveu que l'arbre ne soit point venimeux de luy-même. Il y a des *champignons* qu'on appelle [illegible], ou *champignons* [illegible], qu'on fricasse à l'huile & au beurre, parmy lesquels il y en a de venimeux. Rais fait mention d'un [illegible], dont la [illegible] mise sur un bouquet, empoisonne quand on le flaire. Matthiole dit qu'il a veu des *champignons* qui pesoient trente livres qui croissent point comme [illegible], & qu'il y en a à Rome & à Naples qui viennent sur des pierres qu'on arrose. Il observe aussi que les meilleurs *champignons* ne valent rien quand on en mange trop; qu'ils tourmentent & éteignent la chaleur naturelle: & il nomme le *champignon*, la vraye enseigne du logis de la mort. Leur contrepoison est le vinaigre, le poivre, & l'ail mangé tout crud: & pour en manger seurement, il les faut faire cuire avec des poires. Ferrantes Imperatus dit avoir veu des *champignons* qui pesoient plus de cent livres. Clusius parle d'un qui étoit assez gros pour nourrir plus d'un jour toute une famille: & on dit que dans les confins de la Hongrie & de la Croatie il en croist de si gros, qu'un seul peut remplir & faire la charge d'un chariot. XV. Journal des Sçavans 1672. Plusieurs appellent les *champignons*, *potirons*. & en Latin *fungus boletus*. Menage tient que ce mot vient du Latin *campinio*, à cause qu'il naît dans les champs sans être semé.

On dit proverbialement d'un homme qui s'est élevé, qui a fait fortune en peu de temps, qu'il est venu tout en une nuit comme un *champignon*.

CHAMPIGNON DE LAMPE, est le bout de la méche quand elle est consumée, qui paroît sur tout en temps humide; & c'est un signe de pluye.

CHAMPIGNON, en Medecine, est aussi une tumeur, ou une excrescence de chairs qui naissent en plusieurs parties du corps, comme aux paupieres, aux parties honteuses, ou à la teste. Il y en a qui sortent hors des fractures des os.

CHAMPION. subst. masc. Homme de guerre, brave & genereux, qui soutient une querelle, un party par les voyes d'honneur contre ceux qui l'attaquent. Les injures faites à l'honneur des Dames se vangeoient autrefois par le combat de deux *champions*. Ce Prince avoit plusieurs braves *champions* dans son armée. Menage derive ce mot de *campio*, suivant les Gloses d'Isidore, *qui campo decertant*. En ce cas le mot de *camp* étoit pris pour le duel qui se faisoit dans un camp clos. Du Cange le derive de l'Allemand *kampff*, qui signifie *combat*: & il remarque qu'on appelloit proprement *champions*, ceux qui se battoient pour ceux qui étant obligés selon la coûtume d'accepter le duel, avoient pourtant une juste excuse pour s'en dispenser, comme pour être trop vieux, trop jeunes, ou infirmes, ou Ecclesiastiques, & en autres cas où ils étoient obligés de donner des *champions*, qu'on appelloit aussi *avouez*. Il adjoûte que c'étoit le plus souvent des mercenaires qu'on louoit pour de l'argent, & qui passoient pour infames. Il y avoit aussi des vassaux qui par leur foy & hommage étoient obligés envers leurs Seigneurs de se battre pour eux en cas de besoin. C'étoit [illegible]

lement

lement des combattans à pied armés d'un bâton & d'un bouclier. Il rapporte amplement les ceremonies des combâts, & les peines des vaincus. Voyez le.

On dit aussi figurément, que les Martyrs ont été de braves *champions* de la Foy, parce qu'ils l'ont deffendue au peril de leur vie.

On appelle l'*eau des deux champions*. Voyez *Eau*.

CHANCE. f. f. Premier coup de dez qu'on jette pour en faire jouer un autre. Ainsi on dit, Livrer la *chance* à quelqu'un, pour luy donner lieu de joüer un coup ensuitte. Ce mot vient du Latin *cadentia*. selon quelques-uns. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *chance*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *cas fortuit*.

CHANCE, est aussi un jeu particulier du dez qui se joue avec certaines regles, & qui ne tombe que sur certains points.

CHANCE, signifie aussi, Coup heureux, rencontre avantageuse & fortuite. Cet homme est en *chance*, il gagne tous les coups. la *chance* a voulu qu'il ait trouvé ce matin une bourse. vôtre arrivée m'a porté *chance*. j'ay gagné au commencement, mais la *chance* a tourné.

On dit proverbialement, qu'un homme a conté sa *chance*, pour dire, son histoire, sa bonne ou mauvaise fortune.

CHANCEL, ou *Chanceau*. f. masc. est une partie du Chœur d'une Eglise, qui est entre le maitre autel, & la balustrade qui la ferme : c'est où se mettent les Ministres servants à la Messe. C'est un droit honorifique, d'avoir droit de banc & de sepulture dans le *chancel* d'une Eglise. Ce mot vient de *cancellum* Latin qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne en cette signification. Menage. Et ce mot a signifié toute sorte de treillis ou de barres croisées, soit de bois, ou de fer, ou même de traits de plume.

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui n'est pas ferme, stable, assûré. La fortune est fort *chancelante*, & n'est jamais assurée. Les esprits foibles sont fort *chancelants* dans leurs opinions.

CHANCELER. v. n. Bransler, n'être pas ferme & assûré. La marque d'un homme qui a trop beu, c'est qu'il *chancele*, qu'il marche en penchant le corps tantot d'un côté, & tantot de l'autre. Un convalescent *chancele* quand il est encore foible. Quelques-uns derivent ce mot de *cancellare*.

CHANCELER, se dit figurément de ceux qui sont incertains en leurs opinions, en leurs decisions. Il ne faut pas qu'un Auteur grave *chancele* dans ses opinions, il faut qu'il decide nettement. Il est encore irresolu s'il fera cette affaire, il *chancele*.

CHANCELERIE. f. f. Lieu où se scellent les Lettres Royaux, les Arrêts & les Provisions d'Offices. Le Sr. Tessereau Secretaire du Roy a fait une Histoire Chronologique de la *Chancelerie* de France.

La *grande Chancelerie*, est celle où on scelle avec le grand sceau du Roy gardé par Monsr. le Chancelier, & qui a autorité par toute la France & en tous les Parlements.

La *petite Chancelerie*, est celle qui se tient par un Maître des Requêtes, ou par un autre Officier, où on scelle avec un petit sceau. Il n'a autorité que dans le ressort du Parlement où elle est établie.

On appelle aussi la *Chancelerie*, les maisons où loge le Chancelier, & qui luy sont affectées auprés des Maisons Royales, comme à St. Germain, à Fontainebleau, à Versailles, &c.

On se sert encore de ce terme en parlant des expeditions qui se font en *Chancelerie*, quand même elles ne seroient pas scellées : comme, les signatures de Cour de Rome pour les provisions des Benefices viennent en papier de la *Chancelerie* Romaine. On y fait difference entre la Penitencerie, & la *Chancelerie*. Les regles de la *Chancelerie* Romaine ne sont reçûës en France qu'en peu de rencontres. On les trouve à la fin de la Pratique du Rebuffe. Le Style de la *Chancelerie*, le Tresor de la *Chancelerie*, sont des livres qui contiennent des formules de toutes les Lettres de *Chancelerie*, soit de grace, soit de justice.

On appelle encore *Chancelerie*, le corps des Officiers qui sont necessaires pour le sceau, les Grands Audienciers, les Secretaires du Roy, les Treforiers, Controlleurs, Referendaires, & Chauffeciers. La *Chancelerie* a été au devant du Roy à son entrée.

On appelle aussi *Chancelerie*, le Greffe d'un Consulat de Marine où l'on delivre des expeditions authentiques, comme celles des Notaires & des Greffiers.

CHANCELIER. f. m. Premier Officier de la Couronne en ce qui regarde la Justice, & qui est Chef de tous les Conseils du Roy. La principale fonction du *Chancelier*, c'est de garder le Sceau Royal. On ne depossede point un *Chancelier*, mais on luy donne quelquefois un Garde des Sceaux. Le *Chancelier* de France est President né du Grand Conseil. Le *Chancelier* fut du temps du Roy Dagobert appellé *Grand Referendaire*, comme on recueille d'un passage d'Aimoin. Sous Hugues Capet il apposoit seulement son seing aux Lettres patentes apres la signature du Grand Maître, du Grand Chambellan, du Grand Eschanson, & du Connétable. Il y a apparence que ce mot vient du Latin *cancellum*, qui signifie un *chassis*, à cause de sa ressemblance avec le paraphe du Roy qui est fait en grille, auprés duquel le *Chancelier* appose le sceau. D'autres croyent que ce mot vient de *canceller* à cause qu'il faisoit plusieurs traits de plume sur les Lettres qu'il refusoit, comme pretend Nicod. Mais Menage dit qu'il vient *à cancellis*, c'est à dire, du *chancel* ou *treillis* où étoit l'Empereur quand il rendoit justice, parce que le *Chancelier* étoit à la porte de la cloture qui separoit le Prince du peuple. Du Cange aprés Joannes de Janua dit que ce mot vient de la Palestine, où les toits étoient plats & faits en terrasse avec des parapets ou gardefous grillés qui s'appelloient *cancelli*; & que ceux qui montoient sur ces toits pour reciter quelque harangue, s'appelloient *cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'il appelle *cancelli forenses* & depuis on a appellé *Chanceliers*, ceux qui étoient les premiers assis en ces barreaux : & enfin ce nom est passé à ceux qui étoient les Secretaires des Rois, qui gardoient leurs cachets & leur sceau. Les *Chanceliers* ont été connus pendant la premiere Race sous le nom de *Referendaires*, qui avoient sous eux plusieurs *Chanceliers* qui étoient Secretaires du Roy. Aurelien est le premier dont l'Histoire ait conservé le nom qui exerça cette charge sous Clovis V. Sous la seconde Race, ils ont eu divers noms. On les appelloit *Apocrisaires*, *Souverains Chanceliers*, *Archi-Notaires*, & quelquefois *Archi-Chapelains*.

CHANCELIER, signifie aussi, Celuy qui garde les sceaux des Princes de la Maison Royale, ou de quelques Communautez. Le *Chancelier* de la Reine, de Monsieur. Le *Chancelier* de l'Université, est celuy qui scelle les Lettres des grades & des provisions qu'on donne dans l'Université. Il y a deux *Chanceliers* dans l'Université de Paris : l'un qui est étably dans la Cathedrale, d'où vient que les bonnets & les degrez de Docteurs en Theologie sont pris au logis de l'Evesque ; & ce *Chancelier* est du corps du Chapitre. Il y en a un autre pour les Actes, qui est un Religieux de Sainte Genevieſve, parce que cette Maison a été tirée de St. Victor, où se tinrent autrefois les premieres Ecoles aprés celles de la Cathedrale. Il y a des *Chanceliers* dans les Ordres de Chevalerie du

du St. Esprit, de St. Lazare. L'Academie Françoise a aussi son *Chancelier*.

On appelle aussi *Chancelier*, le Greffier du Consul dans les Echelles du Levant.

CHANCEUX, EUSE. adj. Qui est heureux, qui a de la bonne fortune. Cet homme est si *chanceux*, qu'il a eu deux billets noirs à cette lotterie.

CHANCEUX, se dit aussi en mauvaise part. Il est *chanceux* à se blesser, à avoir des rhumes, des detorses.

On dit proverbialement & ironiquement. C'est un homme bien *chanceux*, pour dire, C'est un pauvre homme que je ne crains gueres. Voilà un jeu bien *chanceux*, qui n'est pas de grande importance.

CHANCRE. subst. masc. Ulcere malin qui ronge les chairs, & qui est causé souvent par un mal venerien. Quelques uns donnent aussi ce nom à la maladie qui est plus connuë sous le nom de *cancer*, qui est une espece de squirre. Voyez *Cancer*.

CHANCRE, se dit aussi d'une onctuosité épaisse qui vient sur la langue aprés quelque maladie, ou durant la fievre, ou autour des dents qu'on n'a pas soin de netoyer.

CHANCRE, en termes de Jardinage, est une maladie qui survient à l'arbre, qui fait mourir sa peau, semblable à la dartre qui vient sur le corps humain. On fait des incisions tout alentour avec la pointe du couteau jusqu'au bois pour arrêter cette maladie.

On dit proverbialement d'un goulu, d'un grand mangeur, qu'il mange comme un *chancre*.

CHANCREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du chancre. Ulcere *chancreux*. bosse *chancreuse*.

CHANDELEUR. s. fem. est une Fête qu'on celebre en l'Eglise le 2. de Fevrier en l'honneur de la Purification de la Vierge, où on fait des Processions avec des chandelles allumées. Beda dit que l'Eglise a changé heureusement les lustrations des Payens qui se faisoient au mois de Fevrier autour des champs, en la Fête de la Purification où on fait des Processions avec des chandelles ardentes : ce qui fut établi par le Pape Gelase, qui abrogea les Lupercales. Ce sont ces chandelles qui ont donné le nom à la *Chandeleur*, qu'en quelques lieux on appelle *Chandelense*. En Latin *Candelaria*.

On dit proverbialement, A la *Chandeleur* la grand douleur, pour dire, qu'en ce temps-là il fait quelquefois un froid excessif. La rime a plûtôt fait ce proverbe que la raison.

CHANDELIER. subst. masc. Ouvrier, ou Marchand qui fait, ou qui vend des chandelles. On dit aussi, une *Chandeliere* au feminin. Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CHANDELIER, signifie aussi, un utencile de ménage qui sert à mettre des chandelles pour éclairer. Des *chandeliers* d'Eglise. Les Orfevres les nomment *à pied triangle*, ou *à pied ovale*. Des *chandeliers* de cuivre, de cristal, des *chandeliers* à plaques, des bras de *chandeliers*. Le grand *Chandelier* que fit Moyse dans le Tabernacle étoit d'or, & pesoit cent mines. Il avoit sept branches, & soixante & dix lampes. Josephe.

On dit en termes de Jardinage, Faire le *chandelier*, lors qu'on nettoye avec la serpette ou couteau de Jardinier toutes les petites branches qui sont sur une plus grande, pour la laisser degarnie.

CHANDELIERS, en termes de Fortification, sont des pieux fichés à plomb dans de longues pieces de bois, entre lesquelles on met des fascines pour couvrir les travailleurs. On y met aussi des planches pour empêcher de voir ce qui se fait derriere. Ces pieces de bois sont éloignées de 6. à 7. pieds. Les *chandeliers* sont propres pour faire une blinde à l'épreuve du canon.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le *chandelier* sous le boisseau, pour dire, qu'il ne faut point cacher ses bonnes qualités, & que les vertus éclatantes doivent servir d'édification au peuple. C'est un proverbe sacré tiré de l'Evangile.

CHANDELLE. s. f. Composition de suif fondu, ou de cire, qu'on fait prendre autour d'une mèche, & qui sert à éclairer. Celles dont on use dans les maisons bourgeoises s'appellent simplement *chandelles*. Elle se font de suif de bœuf en dedans, & de mouton en dehors. Il est deffendu par la Police d'en faire de suif de porc. Celles qu'on brûle dans les Eglises sont de pure cire, & s'appellent *cierges*, & chez les Grands Seigneurs s'appellent *bougies*. Les *chandelles de veille*, sont de grosses *chandelles* qu'on laisse brûler toute la nuit. Ce mot vient du Latin *candela*, qui vient ou de *candor*, ou du verbe *candeo*.

Moucher la *chandelle*, c'est, Couper le haut de la méche qui est brûlée, qui empêche qu'on ne voye toute la lumiere. C'est une charge fort considerable en Espagne que celle du Grand Moucheur de *chandelles*. On le nomme *Espavillador Mayor*.

C'est une formule dans les adjudications des Fermes du Roy, de les donner à la *chandelle éteinte*. On allume une *chandelle*, & tandis qu'elle brûle, tout le monde est reçû à encherir; & aprés qu'elle est éteinte, on n'y est plus reçû. On fait aussi des excommunications à la *chandelle éteinte* : c'est à dire, qu'on donne encore le temps de la durée d'une *chandelle* aux pecheurs pour venir à resipiscence; aprés quoy ils demeurent tout à fait excommuniez. Ces *chandelles* sont de petits bouts de bougie.

CHANDELLE, se dit proverbialement en ces phrases. Cette femme est belle à la *chandelle*, mais le jour gâte tout, pour dire, que la grande lumiere fait aisément découvrir ses deffauts. On dit aussi des matieres fort peu importantes, que le jeu ne vaut pas la *chandelle*. On dit aussi de celuy qui est échappé d'un grand peril, qu'il doit une belle *chandelle* à Dieu, pour dire, qu'il luy doit un grand remerciement. On dit aussi de celuy qui fait depense d'un côté, & sa femme de l'autre, que sa *chandelle* brûle par les deux bouts. On dit encore de celuy qui a de la peine à s'expliquer, Apportez luy un bout de *chandelle* pour trouver ce qu'il veut dire. On dit, qu'un homme s'est venu brûler à la *chandelle*, quand il a quitté un asyle où il étoit en seureté, pour venir en un autre lieu se faire prendre. On dit aussi, A chaque Saint sa *chandelle*, pour dire, qu'il faut faire des presents à tous ceux dont on a besoin pour faire réussir une affaire. On dit encore, qu'on donne une *chandelle* à Dieu, & une autre au Diable, quand on est d'intelligence avec les deux partis pour subsister, quelque chose qu'il arrive. On dit aussi des choses fort bigarrées, qu'elles sont riolées & piolées comme la *chandelle* des Rois, parce que c'étoit autrefois une ceremonie de brûler une *chandelle* fort diversifiée la veille des Rois. On dit aussi des yeux fort vifs & brillants, qui brillent comme des *chandelles*; & de ceux qui ont reçû quelque grand coup proche les yeux, qu'on leur a fait voir mille *chandelles*. On dit encore que la *chandelle* se brule quand on perd le temps inutilement, & sur tout dans les voyages, quand on veut dire que le soir s'approche, & qu'on n'aura pas assez de temps pour arriver au gîte. On dit aussi d'un homme qui est fort vieux, qu'il s'en va mourant, que la *chandelle* s'éteint; & de celuy qui est à l'agonie, qu'il est reduit à la *chandelle* benite. On dit aussi pour se mocquer de ceux qui attendent à faire des liberalitez pieuses dans leurs testaments, que la *chandelle* qui va devant éclaire mieux que celle qui va derriere.

On appelle figurément *chandelle de glace*, Ces eaux glacées

glacées qu'on voit pendre des toits des maisons, des gouttieres, des arbres, & qui sont des neiges fonduës qui se convertissent en glace avant que de tomber. C'est ainsi que se forment dans les grottes les cristaux de roche. On le dit aussi des roupies glacées qui pendent ou distillent en hiver du nez des gens enrhumez & mal propres.

CHANGE. s. m. Convention par laquelle on donne une chose pour une autre. *Change* se dit proprement d'un troc de meubles; *eschange* en matiere d'heritages; *permutation* en matiere spirituelle ou de Benefices. Il a fait un bon, ou un mauvais *change*. on est souvent trompé au *change*. Ce mot vient du Latin *cambitio, cambium, & cambitus*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens, aussi bien que *concambio*, & *contracambium*, pour dire, *contreschange*. Du Cange.

CHANGE, se dit aussi en Morale. Le *change* est loüable, quand il se fait en mieux. un amant a recours au *change* quand il est maltraitté. un inconstant aime le *change*.

CHANGE, signifie quelquefois la menuë monnoye qu'on donne pour de la grosse. Il m'est venu demander le *change* d'un quadruple.

CHANGE, signifie aussi, le commerce d'argent qu'on fait pour le remettre ou le faire tenir en un lieu eloigné. Ce Banquier exerce le *change* avec honneur, il entend bien le *change*.

CHANGE, est aussi un profit qu'un Banquier ou un Negociant a droit de prendre d'une somme de deniers par luy receuë, pour laquelle il tire une lettre de *change* payable en quelque lieu éloigné, & par une autre personne, tant pour le salaire de sa negociation, que pour l'interest de son argent. Ce profit n'est jamais égal, & est quelquefois de deux, trois, quatre, ou de dix ou quinze pour cent, suivant que l'argent est rare, ou que l'aloy des especes est different. Le *change* se regle suivant l'usage de la place, du lieu où les lettres sont payables. Ce mot vient de ce que ce profit ou Interest change toûjours, & n'est jamais égal; ou de ce qu'il est tantost haut, & tantost bas; ou bien de ce qu'on change son argent contre une lettre, ou qu'on change de debiteur.

Le *change au pair*, se dit, quand il n'y a rien à perdre ou à gagner entre les Cambistes & quand pour un loüis d'or qu'on donne en un lieu, on en reçoit un autre en la même espece dans une autre place. Les Auteurs qui ont traitté du *change* sont Boyer dans son Arithmetique des Marchands, Le Gendre dans son Arithmetique en perfection, Barreme dans son livre du grand Commerce & Savary dans son parfait Negociant. Le *change* est gros d'icy à Rome, à cause de la diversité des monnoyes.

LETTRE DE CHANGE, est une rescription que donne un Banquier ou un Marchand pour faire payer à celuy qui en sera le porteur en un lieu éloigné l'argent qu'on luy compte au lieu de sa demeure. Quelques-uns appellent *change sec*, les *lettres de change* qui se donnent sans faire aucun transport de deniers. Il y a quatre sortes de *lettres de change*: la premiere, pour la valeur receuë; la seconde, pour valeur en marchandises; la troisiéme, pour valeur de moy-même: & la quatriéme, pour valeur entenduë. Les *lettres de change* sont payables ou à lettre veuë, ou à tant de jours de veuë, ou à certain jour nommé & precis, ou à usance qui est un mois, ou à double usance, qui est de deux mois. Elles sont aussi payables au porteur, ou à son ordre. L'origine des *lettres de change* est venuë des Juifs, lors qu'ils furent chassez de France sous Philippes Auguste en 1181. & Philippes le Long en 1316. & furent mises d'abord en credit à Lyon. Les *billets de change* sont differents des *lettres de change*, en ce que les *lettres de change* se font pour argent fourni & receu effectivement; au lieu que le *billet de change* est causé pour valeur receuë en une autre *lettre de change* qui est fournie en même temps, ou qu'on promet fournir en certains temps & en certains lieux sur certains Marchands. Ces billets sont sujets aux mêmes diligences que les *lettres de change*, & doivent être demandez dans les dix jours de l'escheance, à la reserve qu'il suffit de faire pour ceux-cy de simples sommations, au lieu d'un protest en forme. Tous les tireurs de *lettres* ou *billets de change*, donneurs d'ordres ou d'aval, accepteurs & souscriveurs peuvent être contraints par corps.

PLACE DU CHANGE, est un lieu public dans les villes de commerce, où les Marchands & Banquiers s'assemblent pour exercer leur commerce d'argent. A Lyon on l'appelle absolument *le Change*, la loge du *Change*; à Amsterdam & autres lieux, *la Bourse*. A Paris on l'appelle simplement *la Place*. On ne souffre pas qu'un Marchand qui a fait faillite entre dans la loge du *Change*. On appelle aussi le *Pont au Change* à Paris, le pont où demeuroient autrefois les Changeurs.

CHANGE, en terme de Venerie, se dit quand des chiens qui poursuivoient un cerf ou quelque gibier, le quittent pour courir aprés un autre qui se presente devant eux. Cette meute ne prend point le *change*. Il est opposé à *droit*, qui est le premier gibier qu'on a poursuivi. Garder le *change*, c'est, Suivre toûjours le même gibier. Prendre le *change*, c'est en suivre un nouveau. Un vieux cerf donne le *change*, & laisse son escuyer à sa place.

CHANGE, se dit aussi en termes de Fauconnerie, lors que l'oiseau quitte son entreprise pour une nouvelle, ou lors qu'il prend des pigeons, ou d'autre gibier qu'il ne doit pas voler.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme a pris le *change*, qu'on luy a donné le *change*, quand on luy a fait quitter quelque bonne affaire pour en poursuivre une autre qui luy est moins avantageuse. On a donné le *change* aux ennemis, on a fait semblant de marcher à droit & on a pris à gauche.

On dit proverbialement, Rendre le *change*, à quelqu'un, luy donner son *change* pour dire, luy repliquer fortement, luy rendre la pareille.

CHANGEANT, ANTE. adj. Qui change souvent. On le dit proprement de ce qui est inconstant, variable. La fortune est fort *changeante*. les femmes sont d'humeur *changeante*. voila un temps fort *changeant*, fort inconstant.

COULEUR CHANGEANTE, est une couleur qui change suivant la differente lumiere qui luy est opposée. Les couleurs de l'iris, de la gorge de pigeon, sont *changeantes*.

CHANGEMENT. s. m. Transformation, alteration d'un corps qui se convertit en un autre. Le *changement* de la femme de Loth en statuë de sel fut une punition divine. toutes les choses de la nature se corrompent, il s'y fait de perpetuels *changements*.

CHANGEMENT, se dit aussi des choses accidentelles. Les *changements* de temps sont ordinaires en ces climats. les *changements* de mode sont communs en France. le *changement* de vie. le *changement* d'opinions.

On dit proverbialement, *Changement* de propos réjouït l'homme pour dire, qu'il ne faut pas toûjours parler de la même chose. *Changement* de corbillon appetit de pain benit, pour dire, que la nouveauté est une espece de ragoust. On dit aussi, *Changement* de temps entretien de sots, qui est un proverbe Espagnol: *Mudança de tiempos bordon de necios*.

CHANGER. v. act. & n. Transformer, transfigurer, faire passer d'une nature à une autre. En l'Eucharistie le pain & le vin se *changent* au vray corps & sang de JESUS-CHRIST. toutes les choses sublunaires

sublunaires *changent* de forme par la generation & corruption.cest une folie de vouloir *changer* les metaux imparfaits en or pur.

CHANGER, se dit aussi des choses accidentelles & passageres.Les temps *changent*. les affaires *changent*. les Demons se *changent* quelquefois en Anges de lumiere. il a *changé* de logis.il *change* de place à tous momens. Ce mot vient de *cambiare*, qui se trouve dans Columelle en cette signification. Menage.

CHANGER, signifie aussi, Prendre une chose au lieu d'une autre. Ce volage *change* de maistresses comme de chemises.ce valet a *changé* de maistre.ce prodigue *change* d'habits tous les jours. ce Comedien *change* de visage selon les divers rolles qu'il joue. pour frustrer ses heritiers,il a vendu ses propres, il a *changé* son bien de nature.cette maison a *changé* de maistre, appartient à un autre.

CHANGER, signifie aussi, Troquer. Voulez vous *changer* contre moy vostre lot, *changer* vostre cheval contre le mien ? il voudroit bien avoir *changé* de femme.

CHANGER, signifie aussi, Mettre dans un autre ordre, ranger d'une autre maniere. Ce Ministre a *changé* tout l'ordre des Finances. cette mort a *changé* les affaires.depuis trente ans la face de l'Estat est bien *changée*. le theatre *change* plusieurs fois durant cet Opera.On dit aussi au Manege,*Changer* de main,quand on porte la teste d'un cheval d'une main à l'autre pour le faire aller à droit,ou à gauche.

CHANGER, se dit figurement en choses morales & spirituelles. Cet homme a bien *changé* toute l'œconomie de son livre.*Changer* de vie,de profession, c'est, Mener une vie contraire à celle qu'on a menée,prendre une autre profession.

CHANGER, se dit particulierement des monnoyes.C'est un trafic de *changer* de l'or en monnoye, & de la monnoye en or ou argent.

On dit proverbialement, Il a *changé* son cheval borgne contre un aveugle, pour dire, Il a perdu en cet eschange. On dit aussi, Il *change* comme un cameleon, à cause d'une vieille erreur qui faisoit croire que le cameleon *changeoit* souvent de couleur. On dit aussi d'un enfant qui ne ressemble point à ses pere ou mere, qu'il a eté *changé* en nourrice. On dit aussi, que le temps *changera*, quand on voit quelqu'un faire une chose fort contraire à son genre de vie ordinaire.

CHANGÉ, ÉE. part.

On dit, qu'un homme est bien *changé*, qu'il n'est pas reconnoissable, pour dire, qu'il a été fort malade, qu'il est fort desfiguré. On le dit aussi en Morale, de celuy qui a *changé* de genre de vie, soit en bien,soit en mal.

CHANGEOTTER.v. act.frequentatif de *changer*.Changer souvent,à tous momens.

CHANGEUR. s. m. Homme qui fait trafic de changer les especes des monnoyes, de changer l'or & l'argent en menuë monnoye, & la menuë monnoye en or; de donner le prix de la monnoye legere, ou de celle qui est alterée.

On a appellé autrefois le Tresorier du Domeine,*Changeur du Tresor*,jusques à ce que François I.en sa place crea en 1543. seize receptes generales de toutes sortes de deniers.

On dit proverbialement d'un homme qui paye bien, qu'il paye comme un *Changeur*, parce que les *Changeurs* payent comptant : & qu'un homme est riche comme un *Changeur*, quand on luy voit beaucoup d'argent comptant.

CHANTALE. s. f. Terme de Couvreur.C'est une piece de bois qu'on attache vers le bout des chevrons, & qui advance hors le mur pour soûtenir deux ou trois rangs de tuile, qu'on met ainsi en dehors pour empescher que les eaux pluviales ne tombent le long du mur, & ne le gastent.

CHANOINE. s. m. Celuy qui possede une Prebende dans une Eglise Cathedrale,ou Collegiale, c'est à dire, un certain revenu affecté à ceux qui y doivent faire le service divin. Les *Chanoines* de Nostre Dame, de la Sainte Chapelle,de St.Opportune La plus ancienne institution des *Chanoines* se trouve dans Gregoire de Tours, qui dit que Baudin XVI. Archevêque de cette ville en institua le premier un College dans son Eglise du temps du Roy Clotaire I. Car les *Chanoines* n'étoient autrefois que des Prestres ou autres Ecclesiastiques inferieurs qui residoient auprés de la grande Eglise,pour aider à l'Evêque à la desservir. Ils dependoient de sa volonté en toutes choses. Ils étoient nourris du revenu de l'Evesché,& demeuroient sous le même toit, comme étant la vraye famille de l'Evêque. Ils furent même heritiers de ses meubles jusqu'en l'an 816. que cela leur fut deffendu par un Concile tenu à Aix la Chapelle sous Loüis le Debonnaire. On les appella *Chanoines*,non seulement à cause de la pension qui leur étoit alors assignée, qu'on appelloit *Canon*, ce qu'en vieux François on appelloit aussi *Provende*, & en Latin *Prebenda*, d'où vient que quelques-uns les ont appellés *Sportulantes Fratres*; mais aussi, parce qu'on leur donna des regles & institutions canoniques selon lesquelles ils étoient obligés de vivre. Ainsi Yves de Chartres dit qu'on les appella *Chanoines*, *eò quod canonicas regulas arctius observare tenebantur*.Mr.de Marca en son Histoire de Bearn dit qu'ils ont été ainsi nommés, *quod in canonem seu matricem Ecclesia relati essent*.

CHANOINES REGULIERS. Ce sont des *Chanoines* qui vivent en communauté & en Religieux, qui ont fait des vœux pour observer quelques Regles. Ils sont la plus-part sous la Regle de St. Augustin. Le Chapitre d'Usez,d'Aleth,sont encore à present des *Chanoines Reguliers*, comme l'étoient autrefois ceux de la plus-part des Cathedrales.

Il y a eu aussi des *Chanoines laïques* ou *seculiers*,qui ont été receus par honneur & par privilege dans quelques Eglises de *Chanoines*. Et ainsi dans le Ceremonial Romain l'Empereur est receu *Chanoine* de St. Pierre ; les Comtes d'Anjou dans l'Eglise de St. Martin de Tours, aussi bien que ceux de Nevers. Les Rois de France sont *Chanoines* de l'Eglise St. Hilaire de Poictiers, de St. Julien du Mans, & de Châlons;les Ducs de Berry *Chanoines* de Lyon. Humbert Dauphin de Vienne étoit *Chanoine* de la grande Eglise.Du Cange.

CHANOINESSE. s. f. Fille qui possede une Prebende affectée à des filles par la fondation. On n'en voit gueres qu'en Flandres,en Allemagne, & en Lorraine. Les *Chanoinesses* de Remiremont.

CHANOINIE. s. f. Titre du Benefice de celuy qui est Chanoine. On l'appelle aussi un *Canonicat*, une *Prebende resignée*. Permuter une *Chanoinie*. cette *Chanoinie* est vacante en Regale. Ce mot vient de *canonia*, qui se trouve en quelques Auteurs Latins pour signifier la même chose. Menage.

CHANSIR. v. n. Se corrompre par trop d'humidité. Il se dit particulierement des confitures sur lesquelles il vient une certaine peau ou barbe, quand elles n'ont pas esté assez cuittes. On le dit aussi quelquefois du pain, du fromage, quoy qu'on dise plus proprement *moisi*.

CHANSI, IE. part. & adj. Cotignac *chansi*.

CHANSISSURE. s. Corruption qui vient sur la surface des choses humides qui se corrompent, laquelle paroist en façon de barbe. Quand on regarde un morceau de *chansissure* avec un microscope, elle paroist comme un jardin où il y a plusieurs fleurs les unes

en bouton, les autres épanouies. On en voit la figure dans la Micrographie de Mr. Hook.

CHANSON. s. f. Petite piece de vers qu'on met en air pour chanter, & qui se chante par le peuple. C'est proprement une composition de Musique où il n'y a que le dessus qui parle, qu'on appelle le *sujet*; où tout ce qu'on met en chant. Le refrain d'une *chanson*, c'est la partie qui se repete à la fin de chaque couplet.

On appelle *chansons spirituelles*, celles qui se font sur des matieres pieuses. *Chansons à boire*, ou *Chansons Bacchiques*, celles qui se font pour se réjouir à la table, & se provoquer à boire. *Chansons à danser*, celles qu'on chante quand plusieurs personnes dansent en rond. *Vaudevilles* ou *chansons du Pont-neuf*, les *chansons* communes qui se chantent parmi le peuple avec grande facilité & sans art. Les vieux Musiciens ont divisé les *chansons* en trois genres. L'un est le *vaudeville* ou la *simple chanson*. L'autre est le *motet* ou la *fantaisie*. Et le troisiéme comprend tous les airs propres aux danses.

On appelle poëtiquement *chansons*, toute sorte de Poësie: & en parlant des Muses, on dit les doctes *chansons* de vos nourriçons, pour dire, les ouvrages des Poëtes.

CHANSON, se dit aussi de toutes sortes de vains propos, des raisons frivoles, des propositions qui n'ont point d'effet. Je ne me paye point en *chansons*. tout ce que vous me dites n'a rien de solide, ce sont des *chansons*. On le dit aussi de ce qu'on repete plusieurs fois. Vous me rebattez toujours la même *chanson*. cet Auteur ne dit rien de nouveau, c'est toujours la même *chanson*.

On dit proverbialement d'un homme qui recommence toujours à dire ou à faire la même chose, que c'est la *chanson* du Ricochet, dont on ne voit point la fin. On dit aussi, Il n'aura qu'un double, il ne sçait qu'une *chanson*.

CHANSONNETTE. s. f. Petite chanson, chanson jolie, tendre, amoureuse, pastorale.

CHANT. s. m. Modulation de voix qui éleve, ou qui baisse les tons de la prononciation des paroles, ensorte qu'elles rendent un son agreable à l'oreille. *Plein Chant* ou *Chant Gregorien*, est le *chant* dont on se sert à l'Eglise, quand le Choeur & le peuple chantent l'unison, ou tous ensemble d'une même maniere. La difference qu'il y a du *plein chant* avec les autres *chants*, c'est d'estre divisé en parties égales. Dans les vieux livres d'Eglise on ne faisoit point de nottes plus longues les unes que les autres. Depuis quelque temps on y a mis des nottes longues & breves, mais c'est seulement pour marquer les accens. Jean Bona a fait un Traitté de la divine Psalmodie, où il comprend tout ce qui regarde le *chant* de l'Eglise.

CHANT MUSICAL, est celuy où les gens qui chantent font divers accords & diverses parties. Dans l'Histoire Ecclesiastique il est fait mention de plusieurs sortes de *Chants*. Le premier est l'*Ambrosien* établi par St. Ambroise. Le second est le *Gregorien* du Pape Gregoire le Grand, qui établit des Escoles de Chantres, & corrigea le *Chant* de l'Eglise. C'est celuy qu'on appelle aujourd'huy le *Plein Chant*. On l'appella alors le *Chant Romain*. Et du temps de Charlemagne il s'introduisit à Mets une nouvelle façon de psalmodier, qu'on appella *Chant de Mets*. Voyez du Cange.

CHANT, est aussi l'air, le recit, le dessus de la Musique, le sujet sur lequel on compose les autres parties. Les beaux *chants* se font moins par art que par genie. cela est fait sur le *chant* de lanturelu, ou d'un tel endroit de l'Opera.

Il ne se lasse point d'animer de beaux *chants*.

dit Corneille en parlant de son genie ennemy de faire des chansons. Vous ne mettez pas cela en *chant*.

Quelques-uns des vieux Musiciens ont divisé tous les *chants* en douze, assavoir, les *motets*, les *chansons* ou les *airs*, les *fantaisies*, les *pavanes*, les *Allemandes*, les *gaillardes*, les *voltes*, les *courantes*, les *sarabandes*, les *Canaries*, les *branles* & les *ballets*. Il y a autant d'especes de *chants*, que de modes differentes. Maintenant on en a inventé une infinité d'autres.

On appelle aussi le *chant* des oiseaux, les differents sons & inflexions de voix que font les oiseaux, dont les uns sont agreables, & les autres odieux. Le *chant* du rossignol, du serin de Canarie, de la fauvette est fort charmant. le *chant* de l'orfraye, du hibou est fort effroyable & de mauvais augure.

Le *chant du coq* se dit pour signifier le grand matin, à cause que le coq chante dès le point du jour. Horace dit que l'Advocat doit estre éveillé dés le premier *chant du coq*, pour dire que le client vient bien matin frapper à sa porte.

CHANT, signifie aussi la même chose que *Cantique* & *Chanson*, ou une piece de Poësie qui se peut chanter.

> Quels beaux *chants* triomphaux, & quels panegyriques
> Ne meriteront point ses bontés heroïques?

CHANT NUPTIAL, est une piece de vers composée à l'honneur du mariage de quelques personnes illustres. En latin & en Grec *Epithalamium*.

CHANT DE VICTOIRE, *chant triomphal*. Vers composez ou chantez sur le succés des armes de quelque Prince. En Latin & en Grec *Epinicion*.

CHANT FUNEBRE. *Chant* composé sur le trepas de quelque personne illustre. En Latin & en Grec *Epicedion*.

CHANT PASTORAL, est un ouvrage de Poësie où on introduit des Bergers qui chantent.

CHANT ROYAL, est en general une espece de Poësie Françoise qui a la même construction que la balade. Elle est composée de cinq couplets de vers Alexandrins ou heroïques, & d'un envoy, dont le dernier vers est par tout repeté. Elle doit avoir onze vers à chaque couplet, & 5. ou 7. à l'envoy. Les mêmes rimes du premier couplet doivent estre observées dans toutes les autres strophes. Le *Chant Royal* est à l'égard de la balade, ce que le rondeau est à l'égard du triolet. Le *Chant Royal* a esté ainsi nommé, à cause que le sujet étoit donné par le Roy de l'année courante. Or on a appellé *Roy* ou *Prince*, Celuy qui avoit emporté le prix l'année precedente. C'estoit à luy que s'adressoit l'envoy de la ballade. Le *Chant Royal* se faisoit à l'honneur de Dieu, ou de la Vierge, ou sur quelque autre grand argument. Il ne se fait qu'en matiere grave & serieuse. Quand on dispute des prix à Roüen, il faut faire un *Chant Royal*.

CHANT, est aussi un titre de livre de Poësie: ce qu'on a tiré des Italiens, qui les divisent ainsi. Scarron a divisé la Gigantomachie en *Chants*. Le Tasse, l'Arioste, ont divisé leurs Poësies en plusieurs *Chants*.

On appelle un langage trompeur, un *chant de Sirenes*; & se dit sur tout des femmes qui employent divers artifices pour mieux engager leurs amants.

CHANTEAU. s. m. Partie retranchée d'un des costez d'un corps de figure ronde. C'est ce qu'on appelle en Geometrie *segment de cercle*, ou la partie d'un cercle comprise entre l'arc & la corde. Ainsi on appelle *chanteau*, une piece ronde d'un costé, & en droite ligne de l'autre, qu'on applique à un manteau, ou à une autre chose qu'on veut faire ronde. Quand les estoffes ne sont pas assez larges, on ne peut faire un manteau sans y adjouster des *chanteaux*. ces meules de moulin sont si grosses, qu'il y faut

y faut appliquer des *chanteaux*. Ce mot vient de *cantellum*, diminutif de *cantum*. Menage.

On dit aussi, le *chanteau* d'un pain benit, cette partie qu'on coupe en entamant le pain benit, ou en le coupant par un de ses bords, pour envoyer à celuy qui a rendu le pain benit, ou à celuy qui le doit rendre au premier jour.

On appelle aussi *chanteau*, l'entameure d'un pain domestique, ou un gros quartier qu'on en retranche.

On appelle aussi *chanteau*, une grosse piece de patisserie formée en long, & de même que la bordure du pain benit, qu'on fait faire pour envoyer à ses parens & amis, à cause que celuy qu'on a renvoyé de l'Eglise n'y peut pas suffire : & parce qu'on le fait de paste plus fine, on l'appelle autrement *cousin*, à cause qu'on l'envoye à ceux qui touchent de plus prés, ou qu'on aime le mieux.

On dit proverbialement, qu'on a donné le *chanteau* à quelqu'un, pour dire, que c'est à luy à faire au premier jour & à son tour ce que les autres ont fait devant luy. On dit depuis quelque temps, qu'on luy a donné le *bouquet*.

CHANTELAGE. s. m. Droit qu'on paye au Seigneur pour le vin vendu en gros ou à broche sur le chantier de la cave & du cellier. Dans les vieux titres *chantelagium*.

CHANTEPLEURE. s. f. Entonnoir à longue & estroite queuë, percée au fond par plusieurs petits trous.

CHANTEPLEURE, est aussi une fente qu'on laisse dans les murailles qui sont proche des rivieres, ou qui soûtiennent des terrasses, pour y laisser entrer & escouler les eaux. Les *chantepleures*, ventouses, & autres ouvertures pour l'écoulement des eaux, sont permises par l'Ordonnance.

CHANTER. v. act. Faire par art diverses inflexions de voix agreables à l'oreille. Cet homme *chante* bien. les paysans *chantent* au lutrin. le Diacre *chante* l'Evangile. le Soûdiacre *chante* l'Epistre. cette Antienne se *chante* à deux chœurs. *chanter* un *Te Deum*. *chanter* en plein chant, en Musique, en faux-bourdon. *chanter* sa partie. *chanter* Vespres. *chanter* Matines. *chanter* un Salvé. *chanter* des Noëls, des chansons. On dit, qu'un homme *chante* Messe, pour dire, qu'il est Prestre.

CHANTER SUR LE LIVRE, se dit lors que les Chantres chantent le plein chant, & qu'il y a plusieurs dessus ou autres parties qui font des accords sur le champ, & forment une espece de concert ou de musique. On dit aussi, il *chante* sa partie à livre ouvert, pour dire, qu'il sçait si bien la Musique, qu'il n'a pas besoin d'estudier la notte.

On appelle *Pain à chanter*, le pain sans levain preparé pour les hosties avant la consecration, quoy qu'il serve à d'autres choses. On cachette les lettres avec du *pain à chanter*. On enveloppe les pilules, les bols de casse avec du *pain à chanter*.

CHANTER, se dit aussi de ce qui est simplement contenu en quelque écrit. Voyons ce que *chante* ce livre là, pour dire, Voyons ce qu'il contient. voyons ce que *chante* cet exploit.

MAISTRE A CHANTER, est un Musicien qui enseigne à chanter, qui monstre la Musique.

CHANTER, se dit aussi des Poëtes, quand ils font des Poëmes & des vers à l'honneur de quelques Heros, parce que la Musique est une espece de Poësie. Ainsi Virgile a dit, qu'il *chantoit* Enée & ses armes. Chapelain a dit,

> Je *chante* la Pucelle & la sainte vaillance, &c.

Scuderi a dit,

> Je *chante* le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Le Tasse. *Canto* l'arme pietose, &c. Le Roman Bourgeois, Je *chante* les adventures de plusieurs bourgeois de l'un & de l'autre sexe.

CHANTER, se dit pareillement d'un Orateur, d'un Declamateur, d'un Comedien, lors qu'ils ne varient pas assez leurs voix, qu'ils ont une monotonie, ou qu'ils retombent toujours dans une même cadence.

On dit en termes de Blason des Armes parlantes, qu'elles *chantent*.

CHANTER, se dit aussi des oiseaux. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Avant que le coq *chante*, tu me renieras trois fois. le cygne, à ce qu'on dit, ne *chante* qu'étant prés de la mort. le rossignol ne *chante* qu'au printemps.

CHANTER, signifie aussi, Advertir, remonstrer, instruire. Il ne luy *chante* tous les jours autre chose que de l'avertir de changer de vie.

CHANTER, signifie encore, Loüer quelqu'un, en parler avantageusement, quoy que ce ne soit ni en Musique, ni en vers, ni même en paroles. Toutes les creatures *chantent* les loüanges du Seigneur. on *chante* par tout les loüanges, le merite d'un tel Prince.

On dit figurément d'un homme à qui on veut faire faire quelque chose par force, qu'on le fera bien *chanter*, qu'on l'obligera à payer, à faire ce qu'il doit. On dit, qu'un criminel a *chanté* en la question, pour dire, qu'il a trop patié, qu'il a descouvert la verité. On dit de ceux qui ont descouvert quelque secret, Il faut que quelqu'un ait *chanté*, puis qu'on a descouvert cette entreprise. On dit aussi d'un homme qu'on a mis prisonnier pour avoir été trop libre en paroles, qu'on l'a mis en cage pour luy apprendre à *chanter*.

CHANTER, se dit proverbialement en ces phrases. Quand un importun fait plusieurs redites, on dit qu'il *chante* toujours la même chanson. On dit d'une personne qui dit quelque meschante raison qui ne satisfait pas, Voilà bien *chanté*. On dit, *Chanter* la palinodie, pour dire, Se retracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit. *Chanter* la gamme, Reprendre, corriger quelqu'un, le quereller sur quelque action qu'il aura faite. On dit aussi, Il faut bien *chanter* plus haut, pour dire, Il faut encherir, il en faut offrir davantage. On dit encore, *Chanter* pouille, *chanter* goguette, *chanter* des injures à quelqu'un, pour dire le quereller en face, luy faire plusieurs reproches, l'injurier.

CHANTERELLE. s. f. La corde la plus déliée d'un luth, d'un theorbe, d'un violon & autres semblables instruments; celle qui a le son le plus clair, & le plus aigu. Il faut lascher la *chanterelle* quand on quitte son instrument, de peur qu'elle ne se rompe.

CHANTERELLE, se dit aussi des oiseaux que le Chasseur ou l'Oiseleur ont dans une cage pour servir d'appeau, & attirer les oiseaux dans les pieges qui leur sont preparez. On appelle sur tout *chanterelle*, une femelle de perdrix, que l'on pose au bout des sillons où on a tendu des passées & des filets, dans lesquels elle fait donner le masle qu'elle appelle.

CHANTERES. Vieux mot qui s'est dit des anciens Menestriers ou Chantres qui alloient dans les maisons des Grands chanter avec la viole ou la harpe les compositions des Trouveres qui estoient les Poëtes Provençaux de ce temps-là.

CHANTEUR, EUSE. s. Musicien qui chante des airs, des chansons. Les *Chanteurs* de l'Opera. les *Chanteurs* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

CHANTIER. s. m. Grosse piece de bois qui sert de chevalet à un Charpentier pour en eslever une autre qu'il coupe, ou qu'il façonne. On travaille à faire vôtre charpente, elle est sur le *chantier*. ce vaisseau n'est pas achevé, il est encore sur le *chantier*.

chantier, c'est à dire, sur de grosses pieces de bois qui en soûtiennent la quille ou sole. Ce mot vient du Latin *canterius*. Nicod.

CHANTIER, se dit aussi des pieces de bois de pareille nature, sur lesquelles on pose les tonneaux de vin, afin qu'ils ne se pourrissent point à terre. Ce Marchand a cent muids de vin sur l'estappe qui sont sur le *chantier*. ce Tavernier est riche, il a toûjours dans sa cave cent pieces de vin sur le *chantier*.

CHANTIER, signifie aussi, l'attelier d'un Charron, d'un Charpentier, le lieu où ils coupent, façonnent & gardent leur bois. On dit aussi, que les pierres sont en *chantier*, quand elles sont dans dans le lieu où on les a taillées.

CHANTIER, se dit aussi des lieux où les Marchands de bois empilent ou serrent leurs bois, en attendant qu'il soit sec, ou vendu. Il y a des *chantiers* de bois de chauffage, d'autres de bois de menuiserie & de charpenterie.

CHANTIGNOLE. s. f. Espece de brique qui doit avoir huit pouces de long sur quatre de large, qu'on appelle autrement *demie-brique*, en ce qu'elle n'a que la moitié de l'espaisseur des autres.

CHANTIGNOLES, en termes de Charpenterie, se dit des petites pieces de bois qui sont dessous des tasseaux, qui soustiennent les pannes de charpenterie & autres pieces semblables. Elles ont autant en hauteur que les pannes sont grosses, & sont de la grosseur des jambes de force. Les *chantignoles* sont encastrées d'un pouce dans le corps de la force, viennent à mourir à rien, c'est à dire, sont coupées & eschancrées.

CHANTRE. s. m. Celuy qui chante dans un Choeur d'Eglise. Tous les grands Chapitres ont des *Chantres* & des Chapelains pour soûlager les Chanoines, & faire l'Office en leur absence.

CHANTRE, se dit par excellence du Maistre du Choeur, qui est une des premieres dignitez d'un Chapitre. Il porte la chape & le baston dans les Festes solemnelles, & donne le ton aux autres en commençant les Pseaumes & les Antiennes. Le *Chantre* porte dans ses Armoiries un baston de choeur derriere l'Escu pour marque de sa dignité.

CHANTRE, est aussi un méchant Musicien. Les *Chantres* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

CHANTRERIE. s. f. est la dignité, l'office, ou le benefice de chantre. La *Chantrerie* d'une telle Eglise vaut tant.

CHANVRE. s. m. Plante qui porte pour graine le chenevis, autour de l'écorce de laquelle il y a de petits filets dont on fait la filace, & ensuitte la toile de ménage. Ses feuilles sont semblables à celles du fresne, & ont une odeur puante. Ses tiges sont hautes & creuses, & sa graine ronde. Il y en a de masle & de femelle. Le masle produit de sa tige plus grande quantité de branches, & paroist un arbrisseau, jusques là que de son tronc on fait du charbon pour servir à la poudre à canon. La femelle a ses tiges plus minces, & est sans branches & sans graine. Les feuilles du masle sont plus grandes & plus noires que celles de la femelle, & sortent cinq à cinq, ou six à six d'une seule queuë. Leur racine a force capillatures. Il y a un *chanvre* sauvage qui a ses tiges semblables à la guimauve, toutefois plus petites, plus noires & plus rudes, & hautes d'une coudée. Ses feuilles sont semblables au *chanvre* domestique, mais plus rudes & plus noires. Sa graine & sa racine sont semblables à celles de la guimauve. Broyer le *chanvre*, tiller le *chanvre*, c'est, Separer, tirer la filace de l'écorce. Rouir le *chanvre*, c'est le faire tremper quelque temps dans l'eau pour le faire ensuitte secher & tiller plus facilement. Il est deffendu de faire rouir le *chanvre*, dans des eaux vives où il y a du poisson. En Latin *cannabum* & *cannabis*, d'où ce mot est derivé.

CHANVRE, signifie aussi simplement, la filace & le fil. Il a vendu tant de *chanvre*, de la toile de *chanvre*.

CHAOS. On prononce *Caos*. s. m. Confusion, mélange de tous les élements, que les Poëtes ont feint avoir été de tout temps, avant que toutes les choses fussent rangées en l'ordre où elles sont.

CHAOS, se dit figurément de ce qui est confus & brouillé. Les affaires de cette maison sont si brouillées, il y a tant de procés, que c'est un *chaos*, on n'y voit goute. Il a desmenagé depuis peu, ses livres, ses papiers sont en un *chaos* qui ne sera pas si-tost débroüillé.

CHAPE. subst. fem. Ornement d'Eglise que portent ordinairement les Chantres & Souchantres, quand on officie solemnellement. Les Evêques & les autres Officiants en portent aussi. Elle s'étend depuis les espaules, jusqu'aux talons, & s'agraffe par devant. Les Anciens l'appelloient *pluvial*. A la Procession du St. Sacrement tout le Choeur est en *chapes*. Les Officiants avoient des *chapes* en broderie d'or & de perles. La *chape rouge* n'appartenoit autrefois qu'aux Papes. La *chape de St. Martin* étoit autrefois une precieuse relique que nos Rois portoient à la guerre. C'estoit une espece de rochet assez court sans manches. On prestoit autrefois le serment sur la *chape de St. Martin*. Ce mot vient du Latin *capa*.

CHAPE, est aussi le vestement de dessus que portent les Chanoines & quelques Religieux, & particulierement les Reguliers de St. Augustin. C'estoit le vray usage du pluvial, parce qu'ils s'en servoient en hiver pour se deffendre contre la pluye, & conserver leur linge ou rochet.

CHAPE, se disoit autrefois de toutes sortes de robbes ou capes, ou de manteaux dont on se couvroit la teste & le corps pour se deffendre des injures du temps. Et on appelloit *Porte-chape* chez le Roy, Celuy qu'on appelle maintenant *Porte-manteau*.

CHAPE, se dit aussi de plusieurs choses qui servent à couvrir, ou a mettre sur une autre. Ainsi on appelle la *chape* d'un alembic, sa couverture, & autrement *chapelle*; & on appelle *chape aveugle*, celle qui n'a point d'autre ouverture que le trou par où elle reçoit la vapeur. Les Maistres Cuisiniers prennent qualité de *Porte-chapes* de la ville, fauxbourgs, & banlieuë de Paris, parce qu'ils appellent *chape* ce qu'ils mettent dessus leurs plats pour les couvrir.

On nomme aussi *chapes*, les planches dans lesquelles se fichent les tuyaux d'orgues, qui servent en effet de couverture au sommier où se fait la distribution du vent. Les Fondeurs appellent aussi *chapes*, les grandes pieces de plastre qu'ils mettent pour couvrir les petites pieces qui forment leurs moules.

On dit proverbialement, Se debattre de la *chape* à l'Evêque, pour dire, Contester sur une chose où on n'a, ni on ne peut avoir d'interest. Ce proverbe est fort ancien, & on dit en Latin *de capâ Episcopi*. Du Cange. On dit aussi, qu'un homme cherche *chape-chute*, qu'il a trouvé *chape-chute*, pour dire, qu'il cherche, ou qu'il a trouvé quelque occasion, quelque hasard, quelque rencontre avantageuse, ou quelquefois mauvaise.

CHAPE'. adj. en termes de Blason, se dit d'une piece faite en figure de chevron, mais qui est pleine au dedans & massive, ensorte que le champ de dehors qui est dans l'Escu luy semble servir de *chape*, ou de manteau : & en ce cas on appelle un Escu *chapé*. Il s'en trouve de plusieurs sortes: un Escu *chapé losengé*, un Escu *chapé enté* un Escu *chapé crenelé*, un Escu *chapé escartelé*, suivant les figures où les ornements qu'on met en ces chapes. Son opposé est *chaussé*.

CHAPEAU. subst. masc. Habillement, ou couverture de teste dont se servent les hommes par toute l'Europe Occidentale. Il est fait de poil foulé ou feutre selon la figure de la teste, & il a de grands bords pour garentir le haut du corps de la pluye. Un *chapeau* de laine. un *chapeau* de castor, de vigogne. un *chapeau* des sept sortes. un *chapeau* de paille. la forme, les bords d'un *chapeau*. On a dit autrefois, un *chapel orfrosié de bisette d'or & de grosses perles*, c'est à dire, bordé de passemens & de perles. On a appellé aussi un heaume, *chapel de fer à visiere*. Ce mot vient de *capa*, & de *capellum*. Menage. D'autres le derivent de l'Allemand *schappel*, signifiant un *chapeau de fleurs*. Joannes de Janua dit que c'est *parva capa, eò quòd capillos tegat, & est quasi capitis pellis*.

On dit, Metre la Main au *chapeau*, donner un coup de *chapeau*, oster le *chapeau* à quelqu'un, estre devant luy *chapeau* bas, pour dire, Se découvrir, estre teste nuë devant luy pour le saluer, ou luy témoigner du respect.

CHAPEAU, signifie quelquefois un homme. Il y avoit plusieurs femmes à cette assemblée, mais il n'y avoit pas un *chapeau*.

On appelle aussi *chapeau de fleurs*, une couronne de fleurs qu'on met sur la teste des filles quand on les épouse. Dans la vieille Coustume de Normandie il est dit qu'un pere peut marier sa fille avec un *chapeau* de roses, c'est à dire, ne luy donner rien en mariage que le *chapeau* qu'on luy met sur la teste au temps de la celebration.

CHAPEAU, en termes de Blason, se dit d'une marque de Dignité Ecclesiastique, & principalement de celuy des Cardinaux, qu'on appelle absolument *chapeau rouge*. Il est plat, & fort estroit par le haut en sa testiere, mais fort large de bords. Il est garni de longs cordons de soye entrelacés qui pendent du dedans & aux costés avec cinq. rangs de houppes, que les Italiens appellent *fiocchi*, qui croissent en nombre à mesure qu'ils descendent, & font jusques à 15. houppes, 1. 2. 3. 4. & 5. Ce *chapeau* leur fut donné par Innocent IV. l'an 1250. comme disent Volaterran & Polydore Virgile. D'autres disent que ce fut l'an 1246. au Concile de Lyon : mais on ne les a mis sur les timbres des Armoiries que depuis l'an 1300. auparavant les Cardinaux étoient representés avec des mitres. Les Patriarches & les Archeveques ont le *chapeau* verd avec quatre rangs de houppes qui font le nombre de dix, sçavoir 1. 2. 3. 4. ce qui est une invention de ce siecle. Les Evêques l'ont de meme couleur avec trois rangs de houppes seulement. Les Abbés & les Protonotaires le portent noir avec deux rangs de houppes. Ces *chapeau* se mettent par ornement au dessus de l'Escu, comme les mitres & les couronnes. Il y a des Escus qui portent aussi des *chapeaux* de divers émaux. Les Anciens ont pris le *chapeau* pour un symbole de liberté, comme on voit dans plusieurs medailles, avec cette Legende, *Libertas Publica*. L'usage du *chapeau* que mettent tous les Prelats sur leurs Armoiries vient d'Espagne, où on en voit dés l'an 1400. Tristan de St. Lazare Espagnol Archevêque de Sens est le premier qui l'a introduit en France.

CHAPEAU, en termes de Charpenterie, se dit d'une espece de petit fronton qui fait la couverture d'une lucarne sur un pan de bois. On le dit aussi de la plus haute piece de charpente qui assemble des poteaux corniers dans un clocher, ou un pan de bois, &c.

CHAPEAU, se dit aussi de la piece de bois qu'on met au dessus des estayes pour soutenir des poutres & des solives.

On appelle encore *chapeau*, la piece de bois qui sert d'appuy tout au haut d'un escalier de charpente.

On dit proverbialement d'une personne à qui il est arrivé quelque sujet de honte, ou de qui on a fait quelque médisance, Voilà un beau *chapeau* que vous luy mettez sur la teste. On dit aussi, qu'elle a perdu la plus belle rose de son *chapeau*, pour dire, qu'elle a fait quelque perte considerable, sur tout en ce qui regarde l'appuy, la protection.

CHAPELAIN. s. m. Celuy qui est pourveu d'une Chapelle ou Chapellenie, ou qui la dessert.

On appelle aussi *Chapelain*, un Prestre qui vient dire ordinairement la Messe dans les maisons particulieres.

On appelle aussi *Chapelains*, les Officiers Ecclesiastiques de la Maison du Roy & des Princes, qui servent à leurs Chapelles. Les premiers *Chapelains* ont été ceux qui gardoient la chape de St. Martain, & les autres reliques que les Rois avoient dans leurs Palais, & qu'ils portoient à l'armée, comme témoigne Vvalafridus Strabo.

CHAPELAINS DU PAPE, sont les Auditeurs ou Juges des causes du Sacré Palais. Ils ont été ainsi nommez, parce que le Pape donnoit autrefois audience dans sa Chapelle pour juger les questions sur lesquelles il estoit cousulté de tous les endroits de la Chrestienté ; & il y appelloit pour Assesseurs les plus sçavants Legistes du siecle, qui pour cela étoient appellez ses *Chapelains* : & c'est des decrets qu'ils ont ont donnez autrefois qu'est composé le Corps des Decretales. Ils ont été reduits au nombre de douze par Sixte IV.

CHAPELER. v. act. Couper, retrancher la plus grosse partie de la crouste de pain, pour la rendre plus mince & plus aisé à mascher. Ce vieillard veut qu'on luy *chapele* son pain, à cause qu'il a de mauvaises dents. Menage prouve que ce mot vient du Latin *capellare* ; d'autres de *capulare*. Borel, dit qu'il vient de *capo*, *chapon*, parce que c'est un animal à qui on a osté une partie en le chastrant.

CHAPELÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPELET. s. m. Plusieurs grains enfilés qui servent à compter le nombre des *Pater noster* & des *Ave Maria* qu'on veut dire en l'honneur de Dieu & de la Vierge. On les appelle autrement *Patenostres*. Un Rosaire est un *chapellet* de 5. ou de 15. dixaines d'*Ave Maria*. Il y a des *chapelets* de corail, de diamants, de calembouc, de bois de Ste. Lucie, &c. Menage tient que ce mot vient de la ressemblance qu'il a avec un chapeau de roses, dont on a fait *Rosaire*. Les Italiens disent *carona*. On l'a appellé aussi en Italien & dans la basse Latinité *capellina*. Les Orientanx ont aussi des especes de *chapellets* qu'ils appellent *chaisnes*, pour faire leurs prieres, en disant quelqu'une sur chaque grain. Le Mogol a jusques à huit de ces chaisnes, les unes de perles, les autres de rubis, de diamants, de corail &c.

CHAPELET, en termes de Mechanique, est une enchaisnure de planches ou de pots qu'on fait mouvoir pour élever des eaux, secher des marais, & vuider des bastardeaux.

En termes de Chirurgie, *chapelet* est un rang de certaines pustules malignes qui viennent au front.

CHAPELET, en termes de Manege, est une paire d'estrivieres garnies de leurs estriers, & ajustées au point du cavalier, qu'il attache au pommeau de la selle, quand il veut monter à cheval, ou en changer.

CHAPELET, en termes d'architecture, est un petit ornement taillé en grains ronds, ainsi qu'on taille plusieurs baguettes. On dit aussi un *chapelet* de marrons.

On dit en proverbe, quand il meurt coup sur coup plusieurs personnes d'une même famille, ou d'une cabale, que le *chapelet* se deffile. On dit quand quelqu'un est puni de quelque faute, qu'il n'a pas gagné cela en disant son *chapelet*.

CHAPELIER. subst. masc. Marchand qui vent des chapeaux, ou l'Artisan qui les fabrique.

CHAPELLE. s. f. Petite Eglise qui n'est ni Parroi-

se,

se, ni Prieuré, qui subsiste d'elle-même, & que les Canonistes appellent *sub dio*. Bastir, fonder une *Chapelle*. Il y a plusieurs Eglises Collegiales qu'on appelle *Saintes Chapelles*, comme celles de Paris, de Dijon, de Bourges, de Bourbon, à cause qu'on y gardoit les reliques, &c. Ce mot vient, selon quelques-uns, du Grec *kapileia*, qui signifioit de *petites tentes* que dressoient les Marchands dans les Foires pour se mettre à couvert. Papias le fait venir d'un mot Grec & d'un Latin, *quasi capiens laon*, ou *populum, vel laudem*, qui est une étymologie de Jurisconsulte impertinente. D'autres le derivent de *cape*, & *chape*, qui servoit à se couvrir le corps, comme si la *Chapelle* n'estoit autre chose qu'un lieu couvert: & c'est ainsi qu'on disoit la *chape* de St. Martin, qui étoit une espece de manteau ou d'estendart dont les Ducs d'Anjou estoient gardiens, comme Grands Seneschaux de France, & qu'on portoit à l'armée comme un estendart. D'autres le tirent *a pellibus caprarum*, parce que ces lieux se couvroient de peaux de chevres. On a aussi appellé autrefois *Chapelles* les châsses où on gardoit les reliques des Saints. Peut-être vient-il de ce que les Rois dans les voyages & expeditions militaires ne pouvant pas entendre la Messe dans des Eglises qu'ils trouvoient souvent bruslées, la faisoient dire sur une pierre consacrée & portative, & le lieu couvert où on la disoit s'appelloit *Chapelle*.

CHAPELLE, est aussi une partie d'une grande Eglise où il y a un autel où on dit la Messe, & que les Canonistes appellent *sub tecto*; & est proprement *Chapellenie*: Les *Chapelles* sont d'ordinaire aux arcades qui sont aux costez des Eglises, ou au devant des piliers. La *Chapelle* de Nostre Dame, de St. Roch, &c. mais celle-cy s'appelle proprement une *Chapellenie*. Les Anciens les ont appellees *cubicula*. Du Cange. Il y a aussi des *Chapelles* dans les maisons particulieres, où on a permission de dire la Messe.

CHAPELLE ARDENTE, est une herse chargée de plusieurs cierges allumez dans les ceremonies des obseques d'une personne de qualité.

On dit aussi de quelques Princes, comme le Pape, ou le Roy d'Espagne, qu'ils tiennent *chapelle*, quand ils assistent à l'Office avec de grandes ceremonies aux jours solemnels.

CHAPELLE, est aussi le Benefice fondé ou attaché à la *Chapelle*. On luy a conferé une *Chapelle* qui vaut cent escus. cette *Chapelle* est un Benefice simple. une *Chapelle* Presbyterale oblige à estre Prestre.

La *chapelle, du Roy*, est le corps de tous les Officiers qui servent à sa *Chapelle*, & particulierement ceux de la Musique. Les Maistres de la *Chapelle du Roy* ont été autrefois appellez *Abbez*, *Archi-Chapelains*, *Secretaires & Chanceliers*, car ils gardoient le cachet du Roy. Du Cange.

On appelle encore *chapelle*, l'argenterie que les Rois, les Prelats & Grands Seigneurs ont pour servir à leur *Chapelle*, consistant en la croix, les chandeliers, le calice, les burettes, le bassin, &c. Cet Evêque a acheté la *Chapelle* de son predecesseur.

CHAPELLE, est aussi un instrument de Chymie servant à distiller, & est le couvercle d'un alembic.

CHAPELLE, en termes de Marine, est un revirement de navire inopiné, & qu'on fait malgré soy. Faire *chapelle*, c'est, Tourner le navire pour recevoir le vent dans les voiles par derriere, lors qu'on a trop orsé, & qu'on l'a receu par devant pour le remettre dans sa route.

CHAPELLE, est aussi un petit chapiteau de cuivre qui couvre le pivot de l'aiguille aimantée dans la boussole.

CHAPELLENIE. s. f. est, selon Rebuffe, la même chose que la *Chapelle* au second sens cy-dessus expliqué, un autel enfermé sous le toit d'une autre Eglise. Cependant Panorme est de l'advis tout contraire. D'autres avec plus de raison appellent *Chapellenie*, le titre du Benefice; & *Chapelle*, l'autel où il est dessservi. La difference la plus juste entre *Chappelle*, & *Chapellenie*, est que la *Chapelle* est *corpus per se existens*, *& sub dio*; & la *Chapellenie* est *sub tecto*, & se qualifie *sub invocatione*, ou *ad altare talis Sancti*, ou *Sanctæ*, &c.

CHAPELURE. s. f. Parties qu'on retranche des croustes de pain quand on le chapele. Les Boulengers vendent aux pauvres gens les *chapelures* de pain pour faire du potage.

CHAPERON. s. m. Ancien habillement de teste, tant pour les hommes que pour les femmes. Le *chaperon* à l'égard des hommes étoit une coëffure de drap bordée de fourrures par devant, qui avoit une longue queuë pendante par derriere. C'étoit l'habillement de teste que les Officiers portoient autrefois. Les Magistrats en avoient de rouges fourrez de peaux blanches, & les Advocats de noirs fourrez des mémes peaux. L'aumusse des Chanoines étoit aussi une espece de *chaperon* qu'ils portoient en teste, qu'on appelloit *caputare*. Depuis les gens de robbe l'ont mis sur l'espaule, & les Chanoines sur le bras. Borel remarque que ce fut un nommé Patrouillet qui changea l'usage des *chaperons*, & qui amena la mode des bonnets quarrez. Menage dit que les gens d'Eglise portoient un *chaperon* de diverses couleurs. En general les *chaperons*, étoient portez tant par les Grands Seigneurs que par le peuple; & on saluoit en le reculant un peu, comme font maintenant les Moines. Cette mode a duré en France pendant la I. II. & III. Race jusqu'à Charles V. VI. & VII. sous le regne desquels on portoit encore ces *chaperons* à longue queuë, que les Docteurs & Licentiez ont retenu pour marque de leurs degrez, & qu'ils ont fait descendre de leur teste sur l'espaule: ce qui se prouve par plusieurs anciennes medailles, monnoyes & figures.

A l'égard des femmes, le *chaperon* étoit une bande de velours qu'elles portoient sur leurs bonnets; & c'étoit une marque de bourgeoisie. Ce mot vient de *capperone*, qui a été fait de *cappa*. Menage.

On appelle aussi une vieille, un *grand chaperon*, sous la conduitte de laquelle on met les jeunes filles. Il n'est pas honneste à des filles de s'aller promener, si elles n'ont quelqu'un qui leur serve de *grand chaperon*.

CHAPERON, est une marque de Docteur ou de Licentié aux Arts, en Theologie, Jurisprudence & Medecine, laquelle se porte sur l'espaule gauche, & qui est de même forme que ce que les Anciens mettoient sur leur teste pour la couvrir. Ceux qui portent le deuil mettent une grande piece d'estoffe quarrée au haut de leur robbe, qui traverse d'une espaule à l'autre, qui s'appelle aussi *chaperon*, parce qu'elle servoit autrefois à mettre autour de la teste. On disoit alors, Ce sont trois testes en un *chaperon*, au lieu qu'on dit maintenant, Ce sont trois testes en un *bonnet*.

CHAPERON, est aussi le devant d'une robbe de deuil, dont on ne se sert plus que dans les grandes ceremonies, lequel pend presque sur les genoux, & qui cache entierement le visage.

CHAPERON, en termes de Fauconnerie, est le morceau de cuir dont on couvre la teste des oiseaux de leurre. Les *chaperons* sont marquez par points depuis un jusqu'à quatre. Le premier d'un point est propre au tiercelet de faucon.

On appelle aussi *chaperon*, Cette partie du fourreau des pistolets qui sert à les couvrir quand il pleut.

CHAPERON, en termes de Maçonnerie, est un petit

petit rebord de deux ou trois doits qu'on fait aux faistes des murs de closture, & qui fait connoistre a qui appartient le mur. Ainsi quand le *chaperon* n'est que d'un costé, il appartient a celuy dont il ferme l'heritage. Quand il est des deux costez, c'est une marque que le mur est mitoyen.

CHAPERON, en termes d'Esperonnier, est ce qui termine une embouchure à eicache, & par ou on l'assemble avec la branche.

CHAPERONNER. v. act. Bonneter quelqu'un, luy faire bien des reverences & des sollicitations. Les Juges veulent etre bonnetez & *chaperonnez*.

CHAPERONNER, en termes de Fauconnerie, c'est, Couvrir la teste d'un oiseau de proye de son chaperon.

CHAPERONNER, signifie aussi, Poser un chaperon au haut d'une muraille de closture. Je veux qu'on ne *chaperonne* cette muraille que de mon costé, car elle est bastie sur mon fonds & a mes despens.

CHAPERONNÉ, ÉE. en termes de Blason, se dit d'un espervier, ou d'un autre oiseau de proye qui est armé de son chaperon.

CHAPERONNIER, Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau de proye. Ce faucon est bon *chaperonnier*, il porte patiemment le chaperon.

CHAPIER. subst. masc. Chantre, ou celuy qui porte ordinairement la chape dans une Eglise. A la campagne on se sert quelquefois de paysans pour être *Chapiers*.

CHAPITEAU. s. m. Ornement d'Architecture qui fait partie d'une colomne, & qui est posé immediatement sur son fust. Le *chapiteau* Corinthien est orné de feuilles d'acanthe. Le *chapiteau* Ionique est orné de volutes. Ce mot vient du Latin *capitellum*.

CHAPITEAU, se dit aussi de la corniche d'un buffet, ou du petit fronton ou ornement qu'on met dessus, & méme de ce qui sert à couvrir quelque chose. On a brisé en demenageant le *chapiteau* de cet armoire. le *chapiteau* d'un pasté couvert en pointe

CHAPITEAU, est aussi un morceau de carte qu'on met au milieu des torches pour recevoir la cire qui en degoutte dans les Processions. Il est taillé en forme de cone renversé.

CHAPITRE. s. m. La Communauté des Ecclesiaques qui desservent une Eglise Cathedrale ou Collegiale. Le Doyen, Chanoines & *Chapitre* d'un tel lieu, sont les qualitez qu'on donne dans les procés à ces Communautez. l'Archevéque a receu le Roy à la teste de son *Chapitre*. les Evéques & leur *Chapitre* sont souvent en mesintelligence. ce Benefice est à la collation d'un tel *Chapitre*. La plus-part des *Chapitres* d'Allemagne se sont rendus fameux, parce qu'on n'y reçoit que des Nobles de quatre races. Il n'y en a en France que trois de cette nature, celuy de St. Jean de Lyon, de St. Pierre de Mâcon, & de St. Julien de Brioude. Dans celuy de Lyon il s'est trouvé en méme temps un fils d'Empereur, neuf fils de Rois, & quatorze fils de Ducs, comme témoigne le Pere Jean de St. Aubin dans l'Histoire de la ville de Lyon. Les noms de *Chapitre* & de *Chanoines* n'ont commencé à être en usage que vers le temps de Charlemagne, comme prouve Marcellus Ancyranus dans le Traitté qu'il a fait sur la Decretale d'Honoré III. *super specula de magistris*.

CHAPITRE, est aussi l'assemblée que tiennent les Chanoines, les Religieux, & les Ordres Militaires, pour deliberer de leurs affaires, & regler leur discipline. Les *Chapitres* generaux de Cluni, de Cisteaux. le *Chapitre* s'assemble au son de la cloche. le *Chapitre* general de l'Ordre. ce Religieux a été blasmé, chastié en plein *Chapitre*. les Chevaliers du St. Esprit ont tenu leur *Chapitre* un tel jour. Papias dit qu'on les a appellés *Chapitres, quod capitula ibi leguntur*. Le nom de *Chapitres* autrefois ne convenoit proprement qu'aux Eglises Cathedrales.

On appelle *Pain de Chapitre*, le pain blanc & broyé qu'on distribue chaque jour aux Chanoines.

CHAPITRE, se dit aussi de la sale ou du lieu ou se tient cette assemblée des Chanoines, Religieux, ou Chevaliers. Chez les Moines le *Chapitre* est ordinairement au milieu du Cloistre. Le Chapitre fait partie des lieux Reguliers. le *Chapitre* de St. Lazare se tient aux Billettes.

CHAPITRE, est aussi une division d'un ouvrage, ou d'un livre, afin que les matieres soient plus distinguées & moins confuses. Les Anciens ne distinguoient point leurs livres par *chapitres* & par articles. c'est une grande commodité pour les lecteurs de faire une Table des *chapitres*. cette autorité est tirée d'un tel *chapitre* de la Genese. Papias dit que ce nom luy a été donné, *ex eo quod sit alterius sententiæ caput, vel quod capiat totam summam*.

CHAPITRE, en termes de Palais, se dit seulement des affaires de compte. Le *chapitre* de recepte, de despense, de reprise.

CHAPITRE, en termes de Breviaire, est une breve leçon extraite de l'Ecriture, qui se dit par l'Officiant en toutes les heures avant l'Hymne ou avant les Respons des petites Heures.

CHAPITRE, se dit figurément de certaines matieres particulieres qu'on designe ou dont on parle. Quand cet homme est sur le *chapitre* des cagots, il ne se peut taire. n'attaquez pas cet homme sur le Droit, il est plus fort que vous sur ce *chapitre*-là. ce goinfre entend bien le *chapitre* des sauces. aprés qu'on eut parlé de plusieurs choses, enfin on vint sur son *chapitre*, c'est à dire, à parler de luy, à l'examiner.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a point de voix en *Chapitre*, pour dire, qu'il n'est d'aucune consideration dans sa compagnie, dans sa famille. Quand la femme gouverne la maison, le mari n'a point de voix en *Chapitre*.

CHAPITRER. v. act. Corriger, chastier un Moine, un Chanoine en plein Chapitre. Ce mot vient de *capitulare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le méme sens.

CHAPITRER, au figuré, se dit aussi generalement de toute sorte de reprimende dont on menace qui que ce ce soit. Vous faites cela sans en parler à vostre femme, vous serez tantost *chapitré*. Ce mot figuré est venu du propre.

CHAPITRÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPLIS. Vieux mot François, qui signifie, Donner des coups d'épée sans cesse & fort redoublez, particulierement sur les armes. Il étoit fort en usage dans les Romans, aussi-bien que *chaple*, qui signifie *combat*, & venoit de *chapla*, mot de Languedoc qui signifie *frapper*.

CHAPON. s. m. Coq qu'on fait engraisser, & qu'on a chastré à ce dessein. Les *chapons* de paillier sont meilleurs que ceux du Mans. voilà du boudin fait avec du blanc de *chapon*. Ce mot vient du Latin *capo*, ou de *capus*.

CHAPON, se dit aussi figurément d'un morceau de pain qu'on met tremper un peu au derriere du pot, & qu'on donne à manger aux enfans a leur desjeuner.

On appelle en termes de Palais, le *vol du chapon*, une piece de terre qui est autour d'une maison noble, d'aussi grande étendue que pourroit avoir le vol d'un *chapon*. L'aisné dans le partage d'une maison noble a le principal manoir, ou le *vol du chapon*. Suivant la Coustume de Paris, ce *vol du chapon* est estimé à un arpent de 72. verges, ou 1680. pieds, ou 316. pas.

CHAPON, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *chapon* mange, *chapon* luy vient, pour dire, que le bien vient plustost dans la maison de ceux qui ont

ont déja, que chez ceux qui n'en ont point. On appelle auſſi *deux chapons de rente*, deux choſes ou deux perſonnes d'inegale valeur, de taille differente, parce que de ces *chapons*, il y en a d'ordinaire un gras, & l'autre maigre. On dit auſſi d'une terre uſurpée par quelqu'un, Ce n'eſt pas celuy à qui elle appartient qui en mange les *chapons*. On dit auſſi d'un homme qui eſt ſujet à dérober, qu'il a les mains faites en *chapon* rôti. On appelle auſſi quelquefois ironiquement un châtré, un *chapon*, & on dit qu'il a été *chaponne*.

Chaponneau. ſubſt. maſc. diminutif de *chapon*. Coq nouvellement chatré.

Chaponner. v. act. Châtrer un coq pour le faire engraiſſer.

Chaponné, ée. part. & adj.

CHAPTEL. Voyez *Cheptel*.

CHAQUE. Pronom m. & f. qui ſert à ſingulariſer les choſes & les perſonnes. A *chaque* Saint ſa chandelle. il mendie à *chaque* porte. il étudie dix heures *chaque* jour. C'eſt la même choſe que *chacun*, mais ils ne s'employent pas indifferemment.

CHAR. ſ. m. Eſpece de trône roulant & magnifique qui ſert aux triomphes & aux entrées des Princes. Le Soleil brille ſur ſon *char* lumineux. Corneille a dit dans ſon Polieucte,

> ---- & tel que ſur ſon *char*
> Victorieux dans Rome entre nôtre Ceſar.

Ce mot eſt ancien Gaulois, & vient de *carrus*, dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Ceſar.

Char, ſe dit de ſemblables voitures dont on orne les carrouſels, dont on ſe ſert aux courſes de prix & autres ſemblables fêtes.

Char, ſe dit auſſi d'une grande charette à quatre roués qui porte quantité de marchandiſes tout à la fois. Ce *char* porte tout d'un coup 400. de foin.

CHARBON. ſ. m. Bois à demi-brûlé, braiſe. St. Laurens fut rôti ſur des *charbons* ardents. Ce bois ne fait point de *charbon*, il ne fait que de la cendre.

Il y a auſſi un *charbon* artificiel, qu'on fait exprés dans les foreſts de pluſieurs moyennes branches d'arbres qu'on arrange en pyramide dans une grande foſſe faite exprés, où on ne laiſſe qu'une petite ouverture par où on met le feu, & qu'on bouche quand le bois eſt aſſez conſumé. Les forges ne ſe ſervent que de ce *charbon*. Le feu de *charbon* eſt tres-violent. La noirceur du *charbon* vient de la quantité de ſes pores. Mr. Hook a obſervé qu'un *charbon* d'un pouce de diametre doit avoir du moins 5724000. pores. Mr. Dodard dit qu'il a du *charbon* de bled, qui eſt probablement du temps de Ceſar, qui s'eſt ſi bien conſervé, qu'on diſtingue le froment d'avec la ſeigle: ce qui fait qu'il le croit incorruptible.

Charbon, eſt auſſi une eſpece de terre minerale, foſſile & fort noire, qui ſert aux forges des ouvriers, qui travaillent en fer; & on l'appelle *charbon de terre*. Il y a des mines de *charbon de terre* à St. Eſtienne en Foreſts, en Nivernois, en Bourgogne. Preſque toute l'Angleterre eſt pleine de cette ſorte de *charbon*.

Charbon de saule, eſt celuy dont les Peintres & les Graveurs ſe ſervent pour faire les eſquiſſes de leurs deſſeins. On le fait dans un canon de piſtolet qu'on met au feu pour faire brûler du bois de ſaule, & le convertir en *charbon*.

Les Chymiſtes appellent *charbon*, ce qui reſte des plantes dans le vaiſſeau diſtilatoire, lors que le feu ne peut plus rien pouſſer dans le recipient.

Charbon, eſt auſſi une tumeur ou puſtule peſtilentielle qui vient d'ordinaire aux aînes & aux aiſſelles. Il eſt fait d'un ſang gros, noir & corrompu, qui a une qualité maligne, ſervente & furieuſe. En ſon commencement il n'eſt pas plus gros qu'un grain de mil, ou un pois, qui croit en peu de temps en figure ronde & pointue, & cauſe une douleur intolerable, ſur tout la nuit. Il enferme une petite veſſie, que ſi on l'ouvre, on y trouve deſſous une chair brûlée, comme ſi on y avoit mis un *charbon*: ce qui eſt cauſe que les Anciens luy ont donné ce nom-là. La chair d'alentour eſt de diverſe couleur, rouge, brune, perſe, violette, plombée & noiraſtre, qui a pourtant une lueur étincelante, comme de la poix noire enflammée: ce qui fait que quelques-uns luy ont donné auſſi le nom d'*eſcarboucle*. Quelques-uns l'appellent auſſi la *boſſe*. Voyez *Boſſe*.

On dit proverbialement, Il y a bien du *charbon* de rabais, pour dire, que quelque choſe a bien diminué de prix.

CHARBONNÉE. ſ. f. Petit aloyau de bœuf qui eſt tiré des fauſſes coſtes, & qui n'a de la chair que d'un côté.

CHARBONNER. v. act. Gâter, ſalir avec du charbon. On le dit auſſi de ceux qui deſſinent avec du charbon.

CHARBONNIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend le charbon. On le dit auſſi de ceux qui portent le charbon, dont les uns ſont Maîtres creez en titre d'office, & ainſi Officiers de Ville: les autres ſont Valets, & ſervent ſous eux; & ils les appellent *Plumets*, & *Garçons de la pelle*.

Charbonnier, eſt auſſi un petit lieu où on ſerre le charbon dans les maiſons.

On dit proverbialement, La foy du *Charbonnier*, quand on parle d'une foy implicite, qui fait croire à un Chrétien en general tout ce que l'Egliſe croit. Ce qui tire ſon origine de ce qu'on dit que le Diable tentant un *Charbonnier*, luy demanda quelle étoit ſa croyance. Il répondit, Je croy ce que l'Egliſe croit. Et étant preſſé par le même eſprit de luy dire ce que croyoit l'Egliſe: il repliqua, Elle croit ce que je croy. Et ayant toûjours perſeveré dans les mêmes réponſes, il rendit le Diable confus. On dit auſſi, que le *Charbonnier* eſt maître en ſa maiſon. Ce proverbe vient de ce que le Roy François I. s'étant égaré à la chaſſe, fut contraint de loger en la loge d'un *Charbonnier*, comme un Chaſſeur inconnu. Le *Charbonnier* s'aſſit le premier à la table, en diſant que chacun étoit maître en ſa maiſon. Cependant il ſervit le Roy d'un morceau de venaiſon, en le priant de n'en rien dire au grand nez: c'eſt ainſi que le peuple nommoit le Roy. Le lendemain pour recompenſer ſon hôte, le Roy octroya à ſa conſideration que le trafic du charbon ſeroit exempt de tous impots tant par eau que par terre.

CHARBONNIERE. ſ. f. eſt une place qu'on marque dans les bois pour faire le charbon. L'Ordonnance ne permet en coupant les bois qu'un certain nombre de *charbonnieres*.

Le mot de *charbon* & ſes derivés viennent du Latin *carbo*, qui vient du Grec *karphein*, *ſiccare*, *areſacere*.

CHARCUTER. v. act. Hacher ou tailler de la viande, comme font les Charcutiers. On applique particulierement ce mot à ceux qui ne ſavent pas couper les viandes avec dexterité.

On le dit auſſi figurément des autres choſes taillées mal proprement, ou defigurées. C'eſt un mauvais Tailleur, il a toute *charcuté* cette étoffe. ce Menuiſier a *charcuté*, a gâté cette piece de bois. ces aſſaſſins ont *charcuté* ce corps mort. les Chirurgiens luy ont tout *charcuté* le bras.

CHARCUTIER. ſubſt. maſc. Marchand de chair de pourceau. C'eſt auſſi celuy qui la ſale, qui la hache, qui l'aſſaiſonne, & qui en fait divers ragouſts, comme ſauciſſes, ſauciſſons, cervelas, boudins, andouilles, &c. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il fait

cuire les chairs : car on l'appelloit autrefois *Chair-cuitier*, parce qu'il vend non seulement de la chair de pourceau cuitte, mais aussi des langues de bœuf & autres.

CHARCUTIS. subst. m. Vieux mot qui s'employoit autrefois en parlant d'un grand massacre, d'une grande deffaite. En cette journee il se fit un horrible *charcutis*.

CHARDON. s. m. Herbe picquante & épineuse. En Latin *carduus*. *Chardon, chaussetrape, tribulus*.

CHARDON DE BONNETIER, qui sert à carder, à lever la bourre. Ce *chardon* est une plante épineuse. Sa tige est haute & picquante aussi bien que ses feuilles, qui sont semblables à celles des laituës. Elles sont disposées deux à deux par chaque nœud, & embrassent la tige. Elles sont longues, & ont au milieu de leur dos dedans & dehors certaines ampoulles picquantes & épineuses. Il y a entre les feuilles une concavité, dans laquelle s'amasse & se garde l'eau qui tombe ou de la rosée ou de la pluye : ce qui a fait donner à cette plante le nom de *dipsacus*, c'est à dire, *altere*. A la cime de chaque tige & surgeon il jette des tetes longues & épineuses qui deviennent blanches étant seches ; & quand on les fend jusqu'à la moelle, on trouve dedans de petits vers. En Latin on l'appelle *lavrum Veneris*, *carduus Veneris*, *virga pastoris*, ou *cardo fullonum*, & *dipsacon*.

CHARDON BENIT. s. m. Espece de *chardon* qui a ses tiges rondes, souples, visqueuses, veluës, & couchées contre terre. Ses feüilles sont longues & ridées de deux côtez, veluës & pointuës. Le bout de ses tiges est garni de longues & picquantes épines & de feuilles, d'où sort une fleur jaune ayant au dedans une graine bourruë, blancheastre & semblable à celle de l'artichaut. Sa racine est blanche & fort divisée. Toute la plante est fort amere, & a plusieurs vertus en Medecine. D'où vient qu'on l'a appellée en Latin *carduus benedictus* ou *cnicus agrestis*.

CHARDON NOSTRE DAME, OU ARGENTIN, est celuy dont la racine est semblable à celle de souchet, & est solide, bien nourrie & amere. Matthiole l'appelle *blanche epine*, qui est fort differente de l'épine blanche ordinaire. Il l'appelle aussi *chardon d'asne*, parce que l'asne s'en nourrit ; & *chardon laité*, à cause de quelques taches blanches dont ses feuilles sont semées, lesquelles sont grasses, dentelées & garnies tout autour de petites épines. Sa tige est de trois coudées, ronde, épineuse, branchuë, & jettant à sa cime de petites tetes picquantes qui portent comme l'artichaut des fleurs purpurines & capilleuses, d'où sort une graine semblable a celle du *chardon*, pleine de bourre ou cotton. Sa racine est forte, profonde en terre, & d'une grande amertume. En Latin *alba spina*, *leucacantha*.

CHARDON LEVRAUT. C'est la pâture des asnes, qu'on trouve sur les bords des chemins, ou le *chardon* ordinaire.

Il y a aussi un *chardon étoilé* à feuilles de giroflée jaune, qui a une racine blanche, ligneuse ; & une tige haute d'un pied, droite, ronde, cottoneuse, garnie de feuilles longues & larges, & armée de quatre épines, dont il y a une plus ample description dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

CHARDON A CENT TESTES. Voyez *Panicaut*.

CHARDON, chez les Serruriers, se dit des points & crochets de fer qui se mettent sur des barreaux ou fermetures de fer, pour empêcher qu'on ne passe par dessus.

On dit proverbialement, qu'un homme est amoureux, gracieux comme un *chardon*, pour dire, qu'il est mal gracieux, rebarbatif.

CHARDONNERET. subst. masc. Petit oiseau recommendable pour la beauté de son plumage, & celle de son chant. Il est plus petit que le moineau. Le masle a la tête, la gorge & le dos plus noir que la femelle, & la tete plus longue. La femelle a les ailes cendrées, la gorge blanche, & la tete ronde. On appelle cet oiseau *chardonneret*, parce qu'on le voit ordinairement sur les chardons & les épines. Les Grecs l'appellent *acanthis*, d'*acantha*, *spina* ; les Latins *carduelis*, de *carduus*. Les Italiens le nomment *cardello*, ou *cardellino* ; les Espagnols *silguerito*.

CHARDONNETTE. subst. fem. Petite herbe. *Chamaleo niger*. Voyez *Chamaleon*.

CHARDONNIERE. s. f. Terre pleine de chardon. *Carduetum*.

CHARDOUSSE. *Chamaleon albus*.

CHARENCON. subst. masc. Petit insecte fait comme une punaise, qui s'engendre & se nourrit dans le grain de bled. Il en mange toute la farine, & il n'y laisse que le son. Quand il y a des *charençons* dans un grenier, il faut vendre le bled au plutot, car ils multiplient horriblement. En Latin *urculio*. Ce mot vient du participe Grec *charassôn*, qui signifie *rongeant le bled*.

CHARGE. s. f. Poids d'un corps qui pese sur un autre. On admire le frontispice du Louvre, parce que ses colonnes supportent une épouventable *charge*. Ce mot vient de *carg*, qui en vieux langage Armorique ou Bas Breton signifioit la même chose.

CHARGE, en termes de Maçonnerie, se dit de ce qui pese sur un mur, poutre, ou autre corps. On donne de la *charge* à une voute à proportion que les arcboutans sont forts. il faut étayer cette poutre, parce qu'elle succombe sous la *charge*.

On dit particulierement, qu'il faut payer les *charges* d'un mur, quand un voisin éleve un mur mitoyen pour batir dessus : ce qui s'estime à raison de six toises l'une.

CHARGE, est aussi une certaine mesure d'un poids proportionné à la force de ce qui le supporte. Ainsi on dit, une *charge* de cotrets, de fagots, pour dire. 18. ou 20. cotrets ou fagots que peut porter un Crocheteur. Cet homme a fait tant de livres, qu'il y en auroit bien la *charge* d'un Crocheteur. une *charge* de charbon contient deux mines. une *charge* de bled. la *charge* d'un mulet c'est de 400. livres ; d'un chameau, c'est mille livres. ce vaisseau a sa *charge*, pour dire, il en a autant qu'il en peut porter. la *charge* des carraques de Portugal est de deux mille tonneaux, c'est à dire, qu'elles portent quatre millions de livres pesant. ce vaisseau n'a pas trouvé en ce port des marchandises pour sa charge, il en est sorti avec demie-*charge*. On appelle *vaisseaux de charge*, ceux qui suivent une armée navale pour porter les munitions & les provisions.

CHARGE, signifie aussi, l'action de charger. En la navigation des rivieres il y a trois jours de *charge* ou de planche, & autant pour la décharge, c'est à dire, pour donner loisir aux Marchands de charger & décharger.

CHARGE, signifie encore, les coups qu'on donne à quelqu'un, qui effectivement luy pesent sur le corps. Il luy a donné une *charge* de bois, une *charge* de coups de bâton.

On le dit pareillement des armées qui se battent. Ces deux corps se sont choquez furieusement, & ont retourné plusieurs fois à la *charge*. les trompettes sonnoient la *charge*. les tambours battoient la *charge*.

En ce sens on dit figurément, qu'on retourne à la *charge*, quand on vient demander une seconde fois une chose dont on a été refusé la premiere, quand on reitere ses sollicitations, ses importunitez.

CHARGE, est aussi une certaine mesure de poudre qu'on met dans les armes a feu pour leur faire faire leur effet. La *charge* de canon est environ la troisiéme

partie

partie du poids de son boulet. la *charge* d'une mine est ordinairement un millier de poudre ; mais on la proportionne à la nature & au poids du terrain qu'il faut qu'elle enleve. on donne double *charge* aux canons pour les essayer.

Charge, se dit aussi des fourniments qui sont attachez aux bandoullieres des mousquetaires, qui servent à donner la *charge* à un mousquet.

Charge, se dit figurément de tout ce qui est onereux. Ainsi il est dit dans un Opera de Quinaut,

> C'est une *charge* bien pesante
> Qu'un fardeau de quatre-vingts ans.

Une tutelle est une *charge*, & non pas un avantage. cette veufve a cinq enfants à sa *charge*, c'est à dire, qu'elle est obligée de les nourrir, entretenir & avancer. cet importun est à la *charge* de ses amis, c'est à dire, qu'il leur emprunte, & qu'il vit à leurs dépens.

Charge, se dit en ce sens des clauses & conditions qui sont stipulées par un acte ou contract, ou qui sont naturellement attachées à la chose dont on traitte. Il a vendu cette terre à la *charge* d'une telle servitude, à la *charge* de payer tels & tels creanciers, à la *charge* du remeré. on donne tous les baux à la *charge* de cultiver & entretenir les lieux en bon pere de famille. il luy a fait ce plaisir à la *charge* d'autant. une Abbaye Reguliere est un Benefice à *charge* d'ames.

Charge, signifie aussi, Pension, rente, redevance dont une chose est tenuë envers une autre. Il a quitté le Benefice à cause de ses *charges*. il doit une rente de cent septiers de bled, c'est une grosse *charge*. il ne vaut pas cent écus, toutes *charges* faites. cette redevance est une *charge* fonciere.

Charge, est encore un impost, une levée de deniers pour fournir aux dépences & aux necessitez de l'Etat d'une Communauté. C'est au peuple à supporter les *charges* de l'Etat. durant la guerre on est obligé à mettre de nouvelles *charges*, de nouvelles impositions. les proprietaires des maisons sont obligez aux *charges* de ville, qui sont bouës, lanternes, pauvres, logement de soldats, fortifications, &c.

Charge, signifie encore une accusation, une imposition de crime, soit par la plainte de l'accusateur, soit par la deposition des témoins. Il y a beaucoup de *charges* contre cet homme, on l'accuse de plusieurs choses. les *charges* & informations ont été apportées, c'est à dire, les actes du Greffe qui contiennent la plainte de la partie, & les depositions des témoins. On dit, qu'un accusé prend droit par les *charges*, lors qu'il est sûr de son innocence, qu'il n'y a point de preuve contre luy, & qu'il s'en rapporte au dire des témoins, qu'il n'est point besoin de luy confronter. l'Ordonnance veut qu'on entende les témoins à *charge* & à décharge.

Charge, signifie souvent une dignité, un office qui donne pouvoir & autorité à quelqu'un sur un autre. La *charge* de Chancelier, de Premier President, sont les premieres *charges* du Royaume. Il y a quatre principales sortes de *charges* : celles de la Maison du Roy ou des Princes, comme Grand Chambellan, Grand Maître de la Garderobbe, des Ceremonies : celles de l'Armée, comme de Marêchal de Camp, Mestre de Camp, de Capitaine, d'Enseigne : celles de Robbe, ou de Judicature, comme de Conseiller, de Greffier, de Notaire : & celles des Finances, comme Intendant, Controlleur, Tresorier, Receveur & Payeur. On dit, Exercer une *charge en titre*, quand on en a des provisions ; & *par commission*, lors que la charge n'a point de titulaire, ou qu'il est interdit ou absent. On dit, Estre pourveu d'une *charge en survivance*, quand on a droit de l'exercer aprés la mort ou en l'absence du titulaire. Il y a aussi des *charges municipales*, des *charges de ville*, qu'on obtient par élection ; & des *charges de Communautez*. On le dit de ceux qui ont commandement ou autorité, ou la garde & le soin de quelque chose. Un tel Religieux est à present en *charge*. ce Juré est hors de *charge*.

Charge, se dit quelquefois d'une commission verbale ou sans titre, ou passagere, quand on donne à quelqu'un le soin ou la garde de quelque chose. On luy a donné la *charge* d'un tel recouvrement. on a mis ce prisonnier à la garde d'un tel, il l'a en sa *charge*. il a la *charge* de fournir des vivres, des logements à ces trouppes. il n'est pas responsable du vol qui a été fait en cette maison, les meubles n'étoient point en sa *charge*. En ce sens on appelle une *femme de charge*, celle qui a le soin de la vaisselle d'argent, des meubles & des provisions d'un logis ; & dans les Communautez, un tel a la *charge* de la Sacristie, du Cellier, de l'Infirmerie, &c.

Charge, signifie encore, Mandement, procuration. Il a donné *charge* à son Commis de faire vôtre expedition. un Procureur est sujet à desaveu, quand il a occupé, quand il a fait des offres sans *charge*, sans mandement special. ce Banquier a donné *charge* à son correspondant d'acquitter une telle lettre de change.

Charge, se dit aussi du soin qu'on prend des affaires d'un Etat, d'une maison, en vertu d'une commission particuliere. Ce Ministre prend sur luy toute la *charge*, tout le faix des affaires du Royaume. cet Intendant, ce Solliciteur a la *charge* des affaires, des procés de cette famille.

Charge, en termes de Manege, c'est un appareil ou onguent fait de miel, de graisse, de terebentine, & quelquefois de lie de vin, & autres drogues, qui sert à guerir les foulures, les enflures, ou autres maladies des chevaux, procedantes de quelque travail ou effort violent, lors qu'on l'applique sur les parties offensées, ou qu'on les en frotte.

Charge, en termes de Jardinage, est une bourse ou œuil à fleur : d'où vient qu'on dit, que les arbres chargent beaucoup, quand ils ont beaucoup de ces *charges*, & qu'ils apportent beaucoup de fruit.

Charge, en termes de Magie noire & de Sortilege, signifie le charme & le sort que les Sorciers mettent en quelque lieu pour y faire leurs malefices & empoisonnemens. C'est un pot de terre neuf vernissé, non acheté ni marchandé, dans lequel ils mettent du sang de mouton, de sa laine, du poil de plusieurs bêtes, avec quantité d'herbes & de poisons qu'ils brouillent avec plusieurs grimaces & ceremonies superstitieuses & sacrileges, en proferant plusieurs paroles & invocations de Demons. Ils mettent ce pot dans un lieu secret de la bergerie, ou autre endroit où ils veulent faire quelque malefice; & alors ils l'arrosent avec un peu de vinaigre, selon l'effet qu'ils veulent qu'il produise. Ce sort dure certain temps, & ne sçauroit être levé que par celuy qui l'a mis, ou par quelque superieur qui causera la mort du premier. L'Histoire de cette espece de sortilege est amplement décrite dans le procés d'un nommé *Bras de fer*, fameux Sorcier qui est à present au mois de Mars 1688. dans les prisons du Parlement appellant d'une sentence, par laquelle luy & ses complices sont condamnez à être perdus & brûlés. Dans ce procés il y a des choses si extraordinaires, qu'elles poussent à bout l'incredulité de ceux qui nient les sortileges.

A la charge. Adverbial. A condition. *A la charge* d'autant, de faire le reciproque. *A la charge* de reprise.

Charge, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut prendre

prendre le Benefice avec ses *charges*, pour dire, qu'il faut souffrir les incommoditez d'une chose, dont on tire d'ailleurs des avantages. On dit aussi, qu'une *charge* est le chausse-pied du mariage, pour dire, qu'un homme en France trouve plustost à se marier quand il est revestu d'une *charge*.

CHARGEANT, ANTE. adj. Ce qui pese, ce qui charge, ce qui incommode. Cette viande est bien *chargeante*, elle est difficile à digerer. cet homme est bien *chargeant*, il m'engage à beaucoup de despense, il m'est bien importun. les grands enfans sont bien *chargeans*, il les faut pourvoir, marier. il ne faut pas mettre de si gros bois à la charpente de ce toit, il seroit trop *chargeant* sur ses murs.

CHARGEOIR. s. m. Instrument avec quoy on charge le canon.

CHARGER. v. act. Mettre un fardeau sur quelque chose. Il faut un homme pour *charger* ces manœuvres. les chameaux sont dressez à se baisser quand on les *charge*. le bled *charge* bien ces planchers, il les faut estayer. il est allé *charger* des vins en un tel port. cet arbre est fort *chargé* de fruits.

On dit en termes de Marine, *Charger* un vaisseau, pour dire, luy donner sa charge; le *charger* à cueillette ou au quintal, le *charger* en grenier, c'est à dire, le *charger* de marchandises sans estre emballées ni entonnées. Ce mot vient de *carricare*, formé de *carricus*, diminutif de *carrus*. Menage.

CHARGER, signifie aussi, Incommoder l'estomac. Les escrevisses *chargent* l'estomac, on a de la peine à les digerer. vous me *chargez* trop en me voulant faire boire des rasades.

CHARGER, se dit encore en termes d'Horloger. *Charger* un balancier, c'est, Rendre une monstre, une horloge plus tardive, en rendant le balancier plus lourd. les balanciers des monnoyes sont fort *chargez* de plomb.

CHARGER, en termes de Guerre, signifie, Attaquer l'ennemi, le battre, le deffaire. Les ennemis nous *chargerent* d'abord en une telle occasion, mais nous les *chargeasmes* à nostre tour.

CHARGER, se dit aussi des querelles particulieres. Il souffrit quelque temps les reproches de son adversaire, mais enfin il le *chargea* de coups, il le *chargea* de bois, pour dire, qu'il luy donna des coups de baston.

CHARGER, se dit aussi des armes à feu. Un cânon se *charge* avec des boulets, des cartouches, des balles ramées. les ennemis ont éventé la mine depuis qu'elle a été *chargée*, ils en ont tiré la poudre. il a *chargé* ses pistolets.

CHARGER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il ne se faut *charger* la memoire que de bonnes choses. il ne faut rien faire qui puisse *charger* nostre conscience. cette lettre étoit *chargée* de mille reproches, de mille injures.

CHARGER, signifie aussi, Imposer quelque condition onereuse. Un heritier est *chargé* d'acquitter les dettes & les legs d'un testateur. un usufruitier est *chargé* d'acquitter les rentes annuelles dont le bien qu'il possède est tenu.

CHARGER, signifie aussi, Mettre des impositions. On a trop *chargé* de tailles ce pauvre homme sur le rolle. cette marchandise est trop *chargée* de doüanes.

CHARGER, signifie quelquefois, Mettre, poser, graver sur quelque chose. Cet Escu est *chargé* de trois fleurs de lis. un habit *chargé* de broderie, de passements. On a dit en parlant des eloges du Roy.

> Desja pour les chanter tel accorde sa lyre,
> Et tel pour en *charger* le marbre & le porphyre
> D'une ardeur incroyable aiguise son ciseau.

CHARGER, se dit aussi de ce qui est de mauvais debit, qui nous est à charge. Un bon Marchand ne se doit point *charger* de mauvaise marchandise. c'est un malheur, quand on a des parents pauvres dont on est obligé de se *charger*.

CHARGER, signifie encore, Donner une charge, une commission à quelqu'un de faire quelque chose. Cet homme a esté *chargé* d'une negociation où il a bien reussi. il ne devoit pas se *charger* de faire une telle harangue, puis qu'il n'estoit pas en estat de parler. cet Ambassadeur estoit expressément *chargé* par ses instructions, de faire instance sur la restitution d'une telle place. c'est un tel Advocat qui est *chargé* de ma cause, de mon sac, de mes memoires.

CHARGER, signifie, Prendre sur soy, se rendre responsable. JESUS-CHRIST s'est *chargé* de tous nos pechez, de toutes nos miseres. cet Entrepreneur s'est *chargé* de venir à bout d'un tel dessein. ce courrier s'est *chargé* de rendre ma lettre en main propre.

CHARGER, signifie aussi, Enregistrer. Il faut qu'un Marchand *charge* son registre des payements, qu'on luy fait. le registre de ce Banquier est *chargé* de l'envoy d'une telle commission en Cour de Rome. le Greffier est *chargé* de ce procés.

CHARGER, signifie aussi, Accuser quelqu'un en Justice, ou deposer contre luy. Ce prisonnier est *chargé*, est prevenu de plusieurs crimes, il y a divers temoins qui le *chargent*.

CHARGER, en termes de Peinture, signifie, Desfigurer une chose, adjouster à la verité, faire une exaggeration burlesque des principaux traits qui contribuent à la ressemblance. Ce Peintre a *chargé* ce portrait, pour dire, il a bien fait un portrait qui ressemble en quelque chose, mais il l'a desfiguré, il l'a rendu ridicule. On le dit aussi au figuré. Ce médisant a *chargé* l'histoire qu'il nous raconte, il y a adjousté beaucoup de choses de son creu.

CHARGER, se dit proverbialement en ces phrases. Il a été *chargé* d'appointement, pour dire, Il a été bien battu à coups de poing. Il est revenu *chargé* comme un mulet, pour dire, Il en avoit autant qu'il en pouvoit porter.

CHARGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit un homme *chargé* de famille, de dettes, de crimes. un portrait *chargé*. une arme *chargée*. un heros *chargé* de gloire.

On appelle aussi une couleur *chargée*, lors qu'elle est forte, & tire vers le plus obscur de la même nuance. On dit aussi, une écriture trop *chargée*, quand il y a trop d'encre. une feuille d'impression trop *chargée*, lors qu'elle est trop pleine & trop grande.

On dit aussi d'un homme gras, qu'il est *chargé* de cuisine de ganache, quand il a les joües grosses; *chargé* d'années, quand il est fort vieux. un cheval *chargé* d'encolure.

CHARGÉ, en termes de Blason, se dit quand sur le chef, la croix, le pal, & sur toutes les autres pieces honorable de l'Escu, il y a quelque autre figure: & quand sur cette derniere on y en a mis quelque autre, on dit *surchagé*. Il porte d'or à la croix de gueules *chargée* de cinq coquilles d'argent.

CHARGEUR. s. m. Officier de ville qui est établi pour charger & arranger les bois dans les membrures sur les ports, afin que le bourgeois ne soit point trompé. On les appelle aussi *Gagne-deniers*.

CHARGEUR, est aussi un Officier d'Artillerie commis pour charger le canon.

CHARGEUR, est aussi un manœuvre qui sert dans les atteliers à charger les autres. Il y avoit tant de hotteur & tant de *chargeurs* à faire cette terrasse.

CHARGEURE. s. f. se dit en termes de Blason, quand on parle des pieces qui en chargent d'autres

d'autres. La *chargeure* ne diminuë pas tant la noblesse des Armes, comme fait la brisure.

CHARIAGE. s. m. Peine ou salaire qu'on paye pour une voiture. Le *chariage* est fort difficile en cette saison. il couste tant pour le *chariage* depuis là jusqu'icy.

CHARIOT. s. m. Voiture à quatre roues, qui n'a qu'un timon, & des chevaux attachez aux costez les uns des autres. Il a mené à l'armée douze mulets & deux *chariots* de bagage. les gens à carrosse envoyent querir leurs provisions avec leur *chariot*. les enfants ont aussi de petits *chariots* pour se divertir.

CHARIOT, a signifié autrefois la même choses que *char* : & ainsi on a dit, le *chariot* du Soleil. il y avoit des *chariots* de triomphe à ce carrousel. on couroit aux Jeux Olimpiques avec des *chariots*. on combattoit sur des *chariots* armes de faulx chez les Anciens. Ce mot vient du Latin *carrus*.

CHARIOT, est aussi une Constellation celeste, ainsi nommée par le peuple, à cause quelle ressemble en quelque façon à un *chariot*. C'est celle qu'en Astronomie on appelle la *Petite Ourse*, qui a sept estoiles, dont quatre font la ressemblance des quatre roues, & les trois autres en droite ligne paroissent en être l'attelage, ou le timon. C'est la derniere & la plus voisine de nostre Pole. Il y a le grand & le petit *Chariot*.

CHARITABLE. adj. m. & f. Qui est prompt à assister, à secourir son prochain, soit par ses aumônes, soit en luy donnant ses autres necessitez. On ne peut être bon Chrestien, si on n'est fort *charitable*. Il y a un livre du Medecin & de l'Apothicaire *charitable*, qui enseigne à faire les remedes à la maison, en faveur des pauvres : il est du Sr. Guibert.

CHARITABLEMENT. adv. D'une maniere charitable. Dans cette Abbaye, en cet hospital, on reçoit *charitablement* tous les passans.

CHARITÉ. s. f. L'une des trois vertus theologales, & celle qui est principalement recommandée aux Chrétiens. Elle consiste à aimer Dieu de tout son cœur, & son prochain comme soy-même.

CHARITÉ, est aussi une vertu morale, qui consiste à secourir son prochain de son bien, de ses conseils & de ses assistances en toutes ses necessitez. Pendant les guerres les *charitez* sont bien refroidies. l'hospital de la *charité*. *charité* des pauvres.

Quand on veut corriger un Moine en Chapitre, le Superieur dit à un des Religieux, Mon frere, faites luy la *charité*, pour dire, donnez luy la discipline, la correction fraternelle.

On dit proverbialement, & en un contre-sens, quand on médit de quelqu'un, qu'on luy impute à faux quelque vice, que c'est une *charité* qu'on luy preste. On dit aussi, *Charité* bien ordonnée commence par soy-même.

CHARIVARI. s. m. Bruit confus que font des gens du peuple avec des poësles, des bassins & des chauderons pour faire injure à quelqu'un. On fait les *charivaris* en derision des gens d'un âge fort inegal qui se marient. Nicod derive ce mot du Grec *karibari*, qui signifie *pesanteur de teste* provenant de trop boire, ou d'entendre trop de bruit, ou d'autre cause; Borel du verbe Grec *karibarto*, c'est à dire, *je romps la teste*. Du Cange le derive de *cari cari*, qui est un cri que font les Picards de Boulogne ou de Calais pour soulever le peuple contre les injustes exactions qu'on veut faire sur eux : & comme le bruit est grand & tumultueux, & que les Picards prononcent *ca*, ce qu'ailleurs on prononce *cha*, on appelle *charivari* le grand bruit que faisoient des masques ou des personnes déguisées pour faire insulte à quelqu'un. Scaliger le derive de *chalybarium*, à cause que ce bruit se fait en frappant des vaisseaux d'airain.

CHARIVARI, se dit aussi d'un bruit confus fait en debauche, ou dans des querelles domestiques. Le mary & la femme se battent souvent en cette maison, c'est un estrange *charivary*. quand ces debauches sont yvres, ils font de grands *charivaris*.

CHARIVARI, se dit aussi ironiquement d'une mauvaise Musique. Ce Musicien a fait un concert, qui étoit plustost un *charivari*.

CHARLATAN, ANE. adj. & subst. Faux Medecin qui monte sur le theatre en place publique pour vendre de la theriaque & autres drogues, & qui amasse le peuple par des tours de passe-passe & des bouffonneries, pour en avoir plus facilement le debit. Ce mot vient de l'Italien *ceretano*, qui a été fait de *Caretum*, qui est un bourg proche de Spolete en Italie, d'où sont venus premierement ces imposteurs qui courent de ville en ville, comme témoigne Calepin. Menage le derive de *circulatanus*, qu'il croit qu'on a dit pour *circulator*.

CHARLATAN, signifie aussi, Engeoleur, celuy qui veut persuader quelqu'un par des flatteries & des hableries, pour en tirer avantage.

CHARLATANER. v. act. Cageoler quelqu'un pour le tromper. Ce jeune homme a tant *charlatané* cette fille, qu'elle s'est laissée abuser.

CHARLATANERIE. s. f. Persuasion subtile & artificieuse de quelque chose qui est prejudiciable à celuy qui l'écoute. C'est une pure *charlatanerie* que tous les secrets qu'on debite pour guerir les maladies, quand on ne veut pas suivre les regles de l'art.

CHARMANT, ANTE. adj. Qui plaist extraordinairement, qui ravit en admiration. Cette femme a toutes les manieres *charmantes*. cette maison de plaisance est un sejour *charmant*.

CHARME. s. m. Puissance magique par laquelle avec l'aide du Demon les Sorciers font des choses merveilleuses, au dessus des forces, ou contre l'ordre de la nature. Les Poëtes tant anciens que modernes ont fondé la plus-part de leurs fictions sur les *charmes* & enchantemens. Arioste, Amadis sont pleins de *charmes*. Ce mot vient de *carmina*. Menage.

CHARME, se dit figurément de ce qui nous plaist extraordinairement, qui nous ravit en admiration. La Poësie a des *charmes* qui transportent les esprits. Cette beauté a des *charmes*, des attraits qui asservissent tous les cœurs. c'est un grand *charme* pour un jeune homme, d'espouser une riche veufve. On dit d'un pecheur qui se convertit aprés avoir été fortement engagé dans une folle passion, que le *charme* s'est enfin dissipé.

CHARME, est aussi un arbre de haute fustaye, qui pousse des branches dés la racine, & qui sert à faire de belles palissades dans les allées des jardins. Il ressemble en quelque sorte à l'érable. En Latin *carpinus*, d'où le mot François a été fait par corruption. Le *charme* sert à faire des aissieux & des formes.

CHARMER. v. act. Faire quelque effet merveilleux par la puissance des charmes ou du Demon. On tient que les Sorciers *charment* les armes, les empêchent de tirer; mais il n'est pas trop seur de s'y fier. L'Ordonnance des Eaux & Forests deffend de *charmer* les arbres, c'est à dire, de les faire mourir malicieusement.

CHARMER, signifie aussi, Dire ou faire quelque chose de merveilleux, de surprenant, plaire extraordinairement. Cet homme *charme* par l'agréement de sa conversation. cette femme charme tout le monde par sa beauté, par sa modestie. les tableaux de ce palais, la beauté de cette promenade, m'ont souvent charmé. Ce mot vient du Latin *carminare*, ou *carminibus incantare*.

CHARMEUR. s. m. Sorcier qui a la vertu, ou la reputation de charmer.

CHARMEUSE, se dit aussi en burlesque d'une femme qui

qui se fait aimer. Corneille s'en est servi dans l'Illusion Comique.

Juge alors quel desordre aux yeux de ma *charmeuse*, &c.

CHARMILLE. s. f. C'est du plant de charme qu'on eleve, pour vendre à ceux qui veulent faire des palissades. Il a acheté un millier de *charmille*.

CHARNAGE. s. m. Temps opposé au Carême, qui comprend toute l'année, à la reserve des 40. jours de suitte où on jeûne, & où il est deffendu de manger de la chair & des œufs.

CHARNAGE, se dit aussi en fait de dixmes. Cet Abbé en toutes ses terres a les dixmes lainages, & *charnages*, c'est à dire, des toisons des moutons, des agneaux, des cochons, &c. On a appellé en Latin *carnarium de porcis*, la dixme des cochons.

CHARNAIGRES, en termes de Chasse, est une espece de chiens me[illegible] ou chiens courants. Voyez *Levrier*.

CHARNEL, ELLE. adj. Celuy qui est attaché à un autre par les liens de la chair. C'est son propre frere *charnel*. il a eu copulation *charnelle* avec cette femme. On a dit autrefois, un ami *charnel*, pour dire, un fort grand ami.

CHARNEL, se dit aussi par opposition à *spirituel*, de celuy qui est plus attaché aux plaisirs du corps, que de l'esprit. Les hommes *charnels* & sensuels ne goûtent point les choses de la Religion.

CHARNELLEMENT. adv. D'une maniere charnelle. Il a eu affaire *charnellement* avec cette fille. il ne considere les choses que *charnellement*, & selon que les sens les luy representent.

CHARNEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui se dit des parties qui sont composées principalement de chair, comme les jouës, les fesses, les muscles, &c. qui sont opposés à *osseuses*. Le pannicule *charneux*.

CHARNIER. s.m. Gallerie qui est ordinairement autour des cimetieres, au dessus de laquelle on mettoit autrefois les os décharnés des morts, comme il y en a encore des vestiges aux *Charniers* de St. Innocent à Paris. Maintenant les *Charniers* ne servent qu'à donner la communion aux Parroissiens aux Fêtes de Pâques; & ils sont ordinairement attachés aux Eglises. Ce mot vient de *carnarium*, qui est dans Plaute en la même signification. Menage.

CHARNIER, signifie aussi, des bottes d'eschalas pour mettre dans les vignes. Le bon *charnier* doit être fait de cœur de chesne.

CHARNIERE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une fente simple ou double qu'on fait aux extremités superieures des jambes d'un compas, d'une fausse équierre & autres instruments, pour les assembler l'une avec l'autre par le moyen d'un clou rivé, sur lequel elles sont mobiles. La justesse des instruments de Mathematique depend d'avoir des *charnieres* bien faites.

On a appellé quelquefois *charniere*, une fauconniere où le Fauconnier porte son leurre & la chair dont il l'acharne. L'Empereur Frederic II. en son livre de Venerie, l'appelle *Carnaria*.

CHARNU, UE. adj. Plein de chair, qui a la chair grasse & ferme. On le dit des animaux aussi bien que des hommes, & même des fruits, à la pulpe desquels ont donne le nom de *chair*.

CHARNURE. subst. fem. Qualité de la chair. Il a une belle, une vilaine *charnure*, la *charnure* noire, mollasse.

CHAROGNE. s. f. Corps d'un animal mort & corrompu qu'on a jetté à la voirie. On dit d'une chose bien infecte, qu'elle est puante comme une *charogne*. Ce mot vient du Grec *charoma*, qui se dit des lieux qui exalent de mauvaises odeurs, comme sont les bêtes mortes. Menage.

On dit figurément du corps humain pour le ravaler au dessous de l'esprit, qu'il ne faut pas le traitter delicatement, que ce n'est qu'une *charogne*; que l'ame noircie de pechez, & qui croupit dans l'ordure, n'est qu'une puante *charogne*.

CHARPENTE. subst. fem. Gros bois propre aux grandes constructions de maisons, de batteaux, de navires. Ce Marchand ne fait trafic que de bois de *charpente*. On le dit aussi du gros bois taillé & assemblé. La *charpente* d'une Eglise, c'est tout le bois assemblé qui soûtient le toit. On l'appelle autrement *la forest*. la *charpente* de cette maison a tant coûté. le bois de *charpente* se vend au cent de pieces.

CHARPENTER. v. act. Tailler du bois de charpente pour le mettre en estat d'être assemblé.

On le dit aussi au figuré, de ce qui est mal coupé. Ce Tailleur ne sçait pas son métier, il a tout *charpenté* cette étoffe. ce Chirurgien est ignorant, il a *charpenté* le bras de cet homme en le voulant penser.

CHARPENTERIE. s. f. Art qui enseigne à tailler & à assembler de grosses pieces de bois pour bâtir des maisons, & les couvrir, pour construire des batteaux, des navires, faire des machines, des clochers, &c. François Pyrard dit qu'aux Maldives la *charpenterie* est si ingenieusement travaillée, qu'elle tient sans clous & sans chevilles; & qu'elle est si ferme, qu'on ne la peut desassembler sans en sçavoir l'artifice.

CHARPENTIER. s. masc. Ouvrier qui taille & qui assemble la charpente. *Charpentier* de maisons. *Charpentier* de vaisseaux. On l'a nommé autrefois *Chapuis*. Ce mot vient de *Carpentarius*, qui a été fait de *carpentum*, qui signifie un *char*. Menage.

CHARPENTIER, en termes de Marine, s'appelle *Maitre de hache*. Les métiers de *Charpentier*, Calfateur, & Perceur de navire, peuvent être exercés par une même personne, suivant le titre 9. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Le *Charpentier* du Roy portoit autrefois pour Armoiries deux haches adossées dans un Escu.

CHARPIE. s. f. Quelques-uns disent *charpi* au masculin. Filets de vieille toile qui servent à faire des tentes pour penser les playes. On a fait faire pour l'armée douze tonnes de *charpie*. Ce mot vient de *carpia* ou *carpita*, qui se trouve dans les Gloses, qui a été dit *à carpendo*. Menage.

On dit aussi d'une étoffe usée, d'une viande trop bouillie, qu'elle est toute en *charpie*.

CHARPIR. v. neut. Vieux mot qui signifioit autrefois, Faire de la charpie, effiler ou carder la vieille toile: d'où on a fait son composé *descharpir*, qui se dit encore en parlant des gens qui se battent qu'on a de la peine à separer.

CHARRE'E. s. fem. Cendre qui reste sur le cuvier quand on a coulé la lescive.

CHAR'RETTE. subst. fem. Vaisseau qui est monté sur deux rouës, qui sert à voiturer les denrées & choses pesantes. Une *charrette* à mener du bois, du vin, de la pierre, &c. on mene executer les criminels dans une *charrette*. on foüette les coupeurs de bourse au cul d'une *charrette*. les limons, les ridelles d'une *charrette*. une *charrette* à gerbes est une grande *charrette*. Ce mot vient de *carreta* diminutif de *carrus*, comme *charruë* de *carruca*. Menage. On l'a appellé aussi *carrecta*, & *carrectarius*, *chartier*, & *carrectata*, *charretée*. Du Cange.

On appelle proverbialement un *avaleur de charrettes ferrées*, un Thrazon, un Capitan. C'est une phrase Grecque qui se trouve dans Athenée & Xenophon.

CHARRETÉE. s. fem. Ce que peut contenir; ou ce que

que peut porter une charrete. La corde de bois contient deux *charretees* ou voyes de Paris.

CHARRIER. f. m. Grande piece de grosse toile ou canevas, sur lequel on met la cendre quand on coule la lescive.

CHARRIER. v. act. Voiturer par charrette. Pendant qu'on *charrie* les foins & les vins, les autres voitures encherissent. Ce mot vient du Latin *carrucare*.

CHARRIER, se dit des choses liquides qui dans leur cours en emportent d'autres plus solides avec elles. La riviere *charrie*, quand les glaces se forment ou se détachent. il y a des rivieres qui *charrient* bien des sables, qui changent de lit. le sang *charrie* de mauvaises humeurs qui s'évacuent par la saignée.

CHARRIER, en termes de Fauconnerie, se dit quand l'oiseau emporte sa proye, & ne revient point lors qu'on le reclame. On dit aussi, qu'un oiseau de proye *charrie* un perdreau, quand il le poursuit & le pourchasse.

On dit proverbialement quand on menace un homme, qu'il faut qu'il *charrie* droit, pour dire, qu'il prenne bien garde de faire des fautes, parce qu'on luy en doit déja d'ailleurs.

CHARRON, onne. subst. Artisan qui fait les trains d'artillerie, de charrettes, de chariot, de carrosses. On fait marcher force *Charrons* avec l'équipage de l'armée.

CHARRONNAGE. f. m. Travail & ouvrage de Charron. Il y a un tel fonds pour le *charronage* de tant de chariots.

BOIS DE CHARRONAGE, est celuy qu'employent les Charrons, & particulierement l'orme, qui sert à faire les moyeux des rouës, le chesne, dont on fait les rais, &c. La plus-part du *bois de charronage* se vend en grume.

CHARROY. f. m. Conduitte de voitures sur des rouës, soit charrette, chariot, coche ou carrosse. Les passages des montagnes sont difficiles, on n'y sçauroit aller par *charroy*, on n'y peut mener le *charroy*, on travaille à y faire un chemin de *charroy*. il y a à la Cour des charges de Capitaine de *charroy*.

CHARRUE. f. f. Instrument de Laboureur composé d'un train monté sur deux rouës, qui a un gros fer pointu, & un autre trenchant, pour ouvrir & couper la terre, & y faire des sillons. On y attelle des bœufs, des chevaux, & des asnes, pour la tirer. Il étoit deffendu par la Loy de Moyse d'atteler un bœuf & un asne à la *charrue*. On a été prendre des Consuls Romains à la *charruë*. Ce mot vient de *carruca* Latin. Nicod; Quelques-uns le derivent de *aratellum*, comme qui diroit *char propre pour arer*. Ce mot *arer* se dit encore en termes de Marine, lors que l'ancre ne tient pas ferme dans le sable, & qu'elle y fait des sillons.

On appelle une terre à une, deux ou trois *charruës*, quand elle a assez de terre pour occuper le labour de tant de *charrues*. Il est deffendu aux Noble de faire valoir par leurs mains des terres à plus de deux *charrues*. On l'appelloit autrefois *carruee* ou *charruée*.

On dit proverbialement, Mettre la *charrue* devant les bœufs, pour dire, Changer l'ordre naturel des choses, & mettre au commencement ce qui devoit être à la fin. On appelle un cheval de *charrue*, un homme grossier & stupide. On dit aussi, J'aimerois autant être à la *charrue*, tirer la *charrue*, en parlant d'un employ fort penible, fort laborieux. On appelle aussi, une *charrue mal attelée*, des gens qui sont liez par quelque societé, & qui s'accordent mal ensemble.

CHARTEPARTIE. f. f. Terme de Marine. C'est l'acte d'affretement sur l'Ocean, ou de nolissement sur la Mediterranée. C'est un ecrit contenant la convention pour le loüage d'un vaisseau, ou la lettre de facture & le contract de cargaison du vaisseau. Elle doit être redigée par écrit, & passée entre les Marchands & le Maistre ou les proprietaires du bastiment. Elle doit contenir le nom & le port du vaisseau, celuy du Maistre & de l'Affreteur, le prix du fret, & les autres conditions dont les parties seront convenuës, comme il est porté au livre 3. de l'Ordonnance de la Marine. Dans cet acte les Capitaines & Officiers confessent avoir receu un tel navire bien & deuement calfaté, estanche, victuaillé, munitioné & agreé pour un tel voyage. La *charte-partie* est distinguée d'avec le *connoissement*, parce que celle-là se fait pour l'entier affrettement du navire, & pour l'aller & pour le retour; au lieu que le *connoissement* n'est fait que pour une partie de la charge, & se fait par une promesse particuliere pour l'aller ou pour le retour seulement. Le President Boyer dit que ce mot vient de ce que *per medium carta incidebatur, & sic fiebat carta partita*, parce qu'au temps que les Notaires étoient moins communs, on n'expedioit qu'un acte de la convention qui servoit aux deux parties. On le coupoit en deux, pour en donner à chacune sa portion. Elles les rassembloient au retour pour connoitre si elles avoient satisfait à leurs obligations. Ce qu'il atteste avoir veu encore pratiquer de son temps; de même qu'en usoient les Romains dans leurs stipulations, au rapport d'Isidore, qui rompoient un baston, dont chacun gardoit un morceau pour en conserver la marque.

CHARTIER, iere. subst. Qui mene une charrette, ou un chariot, une charruë. Ce *Chartier* fait bien claquer son foüet.

On dit proverbialement; Il n'est si bon *Charrier* qui ne verse, pour dire, Il n'y a point d'homme si habile qui ne fasse quelque faute. On dit aussi d'un grand jureur; Il jure comme un *Chartier* embourbé.

CHARTIL. f. m. Grande charrette & longue, dont les paysans se servent pour transporter leus gerbes en la grange.

CHARTIL, est aussi un lieu couvert dans une bassecour, où l'on serre les charrettes, charruës, herses, & autres choses servant au labour, qui se pourroient gaster étant exposées à la pluye.

CHARTON. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un *Cocher*, ou celuy qui menoit un char ou une charrette.

CHARTRE. f. f. Vieux titre ou enseignement qu'on garde soigneusement pour la deffense des droits d'un Etat, d'une Communauté, d'une Seigneurie. Le Tresor des *Chartres* du Roy est à la garde de son Procureur General. On a fait l'inventaire du Tresor des *Chartres* en huit Volumes. On a dit aussi autrefois *charte*. Nicod croit qu'il vient du Grec *chartis*, qui signifie *gros papier*, ou plusieurs feuilles collées ensemble, sur quoy on écrivoit autrefois tous les actes d'importance.

CHARTRE NORMANDE, est un titre fort ancien contenant plusieurs privileges & concessions accordez aux habitans de Normandie par les Rois Jean, Philippes & Charles dés l'année 1461. mais le titre originaire & primitif est du 19. Mars 1313. qui a été accordé par le Roy Louis X. dit Hutin. Il y en a une confirmation par le Roy Henry III. au mois d'Avril 1579. Les *vidimus* en sont contenus à la fin du Coustumier de Normandie. On met dans la plus-part des Lettres de la grande Chancelerie, Nonobstant clameur de haro, *Chartre Normande*, &c.

CHARTRE, en termes du Palais, est un vieux mot qui signifioit autrefois une *prison*. Il est encore en usage en cette phrase. Il est deffendu de tenir une personne en *chartre* privée, c'est à dire, hors d'une prison publique. C'est de là aussi qu'est nommé le

le Prieuré de St. Denis de la *chartre* à Paris. Ce mot vient du Latin *carcer*.

CHARTRE, se dit aussi d'une maladie qui fait tomber en langueur, & maigrir insensiblement, qu'on appelle aussi *phthisie*. On voüe a St. Mande les enfants qui tombent en *chartre*. on a été obligé de donner une nourrice a ce malade, parcequ'il tomboit en *chartre*. Ce mot apparemment vient du precedent, parce que la prison cause de la tristesse & de la maigreur. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois les malades *chartriers*, & en Latin *carcerarii*.

CHARTREUX. s. m. Religieux de l'Ordre de St. Bruno, qui vit fort austerement, & dans une closture & une solitude fort estroite. Ce nom vient du village de *Chartreuse* en Dauphiné, où St. Bruno se retira lors qu'il commença à fonder cet Ordre en 1086. & l'on a donné ce nom aux autres Maisons de *Chartreux*.

CHARTREUSE. s. f. Maison de Chartreux. La grande *Chartreuse* est bastie sur un rocher en une solitude affreuse à cinq lieuës de Grenoble.

CHARTRIER. s. m. Tresor ou lieu où on garde les Chartres d'une Abbaye, d'une Communauté, d'une Seigneurie. On le dit aussi du Garde de ce Tresor. Dans les Couvents il y a un Religieux *Chartrier*.

CHARTULAIRE. s. m. On prononce *Cartulaire*. Volume où on a recueilli ou transcrit les principales chartres d'une Abbaye, d'une Seigneurie.

CHAS, ou *Chaas*. Vieux mot qui signifioit autrefois, l'intervalle qui est entre deux poutres d'un bastiment: ce qu'on appelle maintenant *travée*. On le dit encore des granges, bergeries, & autres bastiments de campagne. Les Experts ont fait leur rapport d'avoir visité cette grange consistant en trois *chas*.

On dit aussi à la campagne, qu'une vache est en *chas*, pour dire, qu'elle est en chaleur.

CHASSE. s. f. Ce mot a la penultiéme longue. Vaisseau où est enfermé le corps ou les reliques d'un Saint, ou d'une Sainte. On descend la *chasse* de Ste. Genevieſve avec de grandes ceremonies, & dans les grandes necessitez publiques. Ce mot vient de *cacia* ou *capsa*, que Papias dit avoir été ainsi nommée, *quod in se aliquid capiat*; & est derivé du Grec *kapsa*.

CHASSE, se dit chez plusieurs Artisans, de la partie qui sert à tenir quelque chose enchassée, comme la corne des lunettes ordinaires. *Chasse* ou manche de rasoir, &c. Ce mot vient de *capsa*, selon Nicod.

CHASSE, signifie aussi, Cette partie de la balance qui sert à la tenir suspenduë par le moyen des pivots du fleau. La languette marque l'équilibre, quand elle est toute droite & de niveau avec les deux costez de la *chasse*.

CHASSE. s. f. Ce mot a la penultiéme breve. Expulsion faite avec violence, poursuitte qui oblige à fuir, course pour attraper quelqu'un. Cet escadron étoit plus fort que celuy des ennemis, il luy a donné la *chasse*. ce Prevost donne bien la *chasse* aux voleurs.

CHASSE, en termes de Marine, se dit en general de la fuitte. Donner la *chasse*, c'est, Obliger les vaisseaux ennemis à s'enfuir. Prendre *chasse*, c'est, S'enfuir soy-méme. Soustenir *chasse*, c'est, Se battre en retraitte. On appelle *pieces de chasse*, les canons qui sont logez sur l'avant du vaisseau, pour tirer sur les vaisseaux qui prennent *chasse*, à qui on donne la *chasse*.

CHASSE, se dit aussi de la poursuitte qu'on fait du gibier gros & menu, à poil ou à plume. Les *chasses* sur terre sont de plusieurs sortes. La *chasse royale* est aux chiens courants avec meute & équipage, où l'on force le gibier, tant les cerfs, daims, chevreuils & sangliers, que les lievres & renards: & on appelle cela *chasser à bruit*. Il n'y a que les François, Anglois & Polonois qui usent de cette *chasse*. La *chasse* des Gentilshommes se fait avec des levriers, avec des chiens courants pour prendre & forcer des lievres. Ce mot vient en ce sens de *chacea*, *chasea*, ou *chacia*, ou *cassa*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *venatio*. On a dit aussi *caciare* & *chaciare*, pour dire, *chasser*. Du Cange. On dit aussi *fuga* & *fugare*, pour dire, *chasser*.

La *chasse* du sanglier se fait aussi à force, aux accours, aux chiens courants, levriers, & avec les limiers & abboyeurs, en toutaillant avec des amorces, des arquebuses & des toiles. Le *vautrait* est un equipage entretenu pour courre le sanglier.

La *chasse* au loup se fait par le triquetrac ou battuës, quand on assemble plusieurs paysans qui font du bruit pour effaroucher le gibier, & le faire passer devant des arquebusiers qui le tirent. On l'a fait aussi avec des pieges & amorces.

Les *chasses meurtrieres*, sont les *chasses* qu'on fait en Allemagne & en Italie, où on abbat grande quantité de gibier, qu'on ne force point a la course, mais qu'on enferme dans des toiles ou filets, & qu'on tuë avec des espieux ou des arquebuses.

La *chasse* aux lapins se fait avec des bassets & des furets qui les font sortir de leurs terriers, où l'on tend quelquefois des bourses, panneaux & alliers. On chasse aussi de méme les bestes puantes, les renards, chats-harets, fouïnes, putois, blereaux, & les porc-épics.

La *chasse* qui se fait de nuit au feu s'appelle *fouée* ou à *la foye*, quand la nuit en hiver on va avec un feu de paille battre les hayes, tandis que de l'autre costé il y a des hommes qui avec des ravaux abattent tout le gibier qui se leve. On appelle aussi la *chasse du rabat*, celle où on va la nuit avec des filets pour rabattre sur le gibier qu'on pousse dedans par le moyen des chiens secrets.

On fait aussi des *chasses* aux chiens couchants, braques, épagneuls, bassets & barbets, ou avec des traisneaux, alliers, panneaux, rets saillants, bricoles, tentes, éraingues, colliers, pieges, amorces, broyons, &c. On en fait aussi à l'affust, qui sont en usage chez les roturiers qui y vont clandestinement, car elles leur sont deffenduës par l'Ordonnance.

On appelle *équipage de chasse*, des chiens, des chevaux, des Picqueurs, & tout ce qui sert à la *chasse*. L'Ordonnance des *Chasses* veut que l'on condamne au foüet tous tendeurs de lacs, tirasses, tonnelles, traisneaux, bricoles, pans de rets, colliers ou alliers, &c. On fait des *chasses* generales aux loups, aux renards & autres bestes nuisibles. Cela se dit en termes de *chasse*, des bottes de *chasse*, de demie-*chasse*, c'est à dire, de grosses bottes.

La *chasse* & l'*agriculture* sont appellées des exercices serviles chez Saluste. Le Concile de Tours deffend aux Ecclesiastiques d'aller à la *chasse*, aussi-bien qu'au Bal & à la Comedie. De Launay Professeur du Droit François a fait un Traitté du Droit de la *chasse*. Fouvillous, Salenove, Selincour ont écrit de la *Chasse* ou Venerie. On donne à Pollux la gloire d'être le premier qui a dressé des chiens à la *chasse*; & à Castor, d'être le premier qui a dressé des chevaux pour courre le cerf.

CHASSE, se dit aussi de la troupe des Chasseurs. La *chasse* est à une lieuë d'icy. ce cerf a mené la *chasse* bien loin.

CHASSE, se dit aussi du gibier qu'on a pris ou tué. Il luy a envoyé un present de sa *chasse*. voulez-vous venir manger de ma *chasse*? ce petit Hobereau vit de *chasse*.

CHASSE, signifie aussi, le lieu où est le gibier. Cette terre est dans un beau pays de *chasse*. un Capitaine des *Chasses* a une telle étenduë de pays dans sa Capitainerie.

Garde-chasse, est un Garde qui court les plaines & les bois pour conserver le gibier qui est dans le pays.

On appelle *huistres de chasse*, les huistres qui viennent sur des chevaux de chasse-marée en plus grande diligence que celles qui viennent par bateau, & qui sont par consequent plus fraiches.

En termes de Chymie, on appelle *feu de chasse*, un feu violent, quand on a ouvert tous les registres d'un fourneau.

Chasse, est aussi une espece de niveau dont se servent les Maçons, qui consiste à une planche percée par le bas pour recevoir un plomb au bout d'une corde attachée en haut, qui est conduit par une ligne tracée dans le milieu.

Chasse quarrée, Chasse ronde, sont des outils d'Artisans, & sur tout de ceux qui travaillent en fer, qui servent à percer & à enlever les pieces en quarré, rond, ou demi-rond. Ce sont des marteaux ou poinçons de fer fort acerez.

Chasse, en termes de Joüeurs de Paume, est une chûte de balle à un certain endroit du jeu, qu'on marque, au delà duquel il faut que l'autre Joueur pousse la balle pour gagner le coup : ce qui se fait tant à la longue, qu'à la courte Paume. On passe sous la corde quand il y a deux *chasses*. Les Marqueurs sont fait pour marquer les *chasses*.

On dit proverbialement, Marquez cette *chasse*, pour dire, Remarquez bien cette action que vous avez faite, je m'en ressentiray en temps & lieu. On appelle *chasse morte*, un coup perdu, une action qui n'a aucune suitte, dont on ne se ressentira point.

Chasse-avant. f. m. C'est un homme preposé dans les atteliers pour hâter d'aller les manœuvres, hotteurs, & autres gens de journée.

Chasse-coquin, ou *Chasse-chien*. f. m. est un Suisse ou Bedeau qui a soin de chasser les gueux mendians des Eglises, & les chiens.

Chasse-cousin. On appelle ainsi le méchant vin, qui fait que les cousins, parens & amis ne frequentent pas en une maison, de peur d'y faire un mauvais repas.

Chasse-ennuy. Ce qui ôte le chagrin, l'inquietude de l'esprit. Le vin est un bon *chasse-ennuy*. ce livre facetieux est un bon *chasse-ennuy*.

Chasse-marée. subst. masc. est un Marchand ou Voiturier qui apporte en diligence le poisson de mer dans les villes.

Chasse-rage, ou *Passe-rage*. f. f. est une plante qui est une espece de nasitor sauvage, qui croît aux lieux non cultivez. Sa tige est haute d'une coudée. Elle est toûjours verde, & ses feuilles ressemblent à celles du nasitor, mais sont plus grandes, aussi bien que sa racine, qui est double, & qui a une odeur & une acreté fort picquante comme luy. Elle jette une fleur blanche en été, & sa graine est si petite, qu'à peine la peut-on voir. Les Medecins l'appellent *iberis*, ou *lepidium*.

CHASSEOIRE. f. f. Terme de l'Autourserie, qui se dit de la baguette que portent les Autoursiers.

CHASSER. v. act. Pousser quelque chose avec violence, l'obliger à se retirer, luy donner la chasse. Ce General a *chassé* les ennemis hors du Royaume. ce Maître a *chassé* trois de ses valets hors de chez luy. les soldats *chassoient* devant eux le bétail qu'ils avoient pris. On dit aussi, La nuit vous *chasse*, vous oblige à partir ; & par civilité, Je vous *chasse*, pour dire, Je vous conseille de vous en aller. On dit, qu'un homme a été *chassé* de la Cour, pour dire, qu'il a été exilé. On dit encore, *Chasser* le mauvais air, quand on airie une maison. On dit au Manege, *Chasser* un cheval en avant, pour dire, le porter ou le faire aller en avant.

Chasser, signifie encore, Frapper avec violence sur une chose, pour la faire entrer dans une autre. Les Menuisiers *chassent* à force une cheville dans un trou. les Tonneliers *chassent* à force les cerceaux pour bien serrer les douves d'un tonneau.

Chasser, signifie aussi, Poursuivre du gibier. *Chasser*, à bruit, *chasser* à cor & à cry, c'est, *Chasser* en Grand Seigneur avec meute de chiens courants, Picqueurs & Veneurs. *Chasser* au sanglier, au cerf, au menu gibier. Menage derive ce mot de l'Italien *cacciare*, & de *caccia*, qui a été fait de *captare*, dont les Latins se sont servis en la même signification.

Chasser, se dit aussi des Meusniers qui n'ont pas un moulin bannal, & qui vont chercher deçà & delà leurs mounées.

Chasser, se dit aussi en parlant de ce qui s'étend plus loin, qui occupe plus d'espace. La poudre à canon qui est fine *chasse* plus loin son plomb, que celle qui est plus grossiere.

On dit en Imprimerie, que le Parangon *chasse* plus loin que le St. Augustin, pour dire, que ce caractere occupe plus d'espace que l'autre.

Chasser, en termes de Marine, signifie aussi, Poursuivre ou donner la chasse à des vaisseaux ennemis. Nos vaisseaux *chasserent* deux jours sur ces Corsaires, les poursuivirent jusques dans leurs ports.

On dit aussi, qu'un navire *chasse* sur son ancre, lors que le fond est de mauvaise tenuë, & que le vent & les marées entraînent le vaisseau, ou le font arer, lors que l'ancre n'a pas mordu assez avant.

Chasser, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un clou *chasse* l'autre, pour dire, que le plus fort *chasse* le plus foible, qu'un grand mal en fait oublier un petit. On dit aussi, qu'un bon chien *chasse* de race, pour dire, qu'on tient toûjours quelque chose de la naissance, & qu'elle vaut mieux que l'éducation. On dit aussi, qu'un garçon, qu'une fille *chassent* de race, quand ils ont les mêmes inclinations que leur pere & leur mere. On dit aussi, que la faim *chasse* le loup hors du bois, pour dire, que la necessité oblige lens gens à travailler.

Chassé, ée. part. pass. & adj.

CHASSEUR. subst. masc. Chasseresse, subst. fem. Qui aime la chasse. Saint Hubert est le Patron des *Chasseurs*. un repas de *Chasseur*, pour dire, prompt & leger. une Messe de *Chasseur*, est une Messe dite à la hâte. en tout gibier on remarque toûjours le morceau du *Chasseur*. Diane chez les Payens étoit une Divinité *Chasseresse*.

CHASSIE. f. f. Certaine humidité visqueuse qui sort des yeux, & qui colle les paupieres.

Chassieux, euse. adj. Qui a les yeux pleins de chassie. Les vieilles sont ordinairement *chassieuses*. les fluxions rendent les yeux *chassieux*.

CHASSIS. f. m. Ouvrage de menuiserie divisé en plusieurs carreaux, qu'on garnit de verre ou de papier, pour empêcher que le vent n'entre par les fenêtres de quelque appartement. Cette chambre a double *chassis*, l'un de verre, l'autre de papier. On fait aussi à la campagne des *chassis* de toile. On fait encore des *chassis* à claires voyes d'osier, de fil de fer, pour conserver les vitres. Ce mot a été fait de *capsilium*, diminutif de *capsum*, qu'on a dit pour *capsa*. Menage.

Chassis, se dit aussi d'un ouvrage de Menuisier, qui enferme, qui entoure, qui supporte quelque chose. Ainsi on dit, le *chassis* d'une porte, d'une fenestre. mettre une table sur son *chassis*.

Chassis, se dit encore en termes de Peinture, ou de Perspective, d'un carré composé de quatre regles de bois assemblées, dont le vuide est divisé par plusieurs filets & petits carreaux : ce qui sert à reduire les figures du petit au grand, & du grand au petit

On appelle aussi *chassis*, le bois sur lequel est tendüe la toile où on applique la peinture.

Chassis, se dit encore d'un metier sur lequel on étend de la toile ou de l'étoffe pour broder, ou des rseaux pour y faire des dentelles, ou autres ouvrages, ou des matelats pour les picquer, &c.

Chassis, en termes d'imprimerie, est un grand carré composé de quatre bandes de fer, dans le vuide duquel on enferme les formes de plomb ou caracteres arrangés qu'on serre de tous cotés avec des coins. Le *chassis* se dit proprement, quand il y a une barre dans le milieu; car lors qu'il n'y en a point, on l'appelle *ramette*.

CHASTAIGNE. s. f. Fruit d'un grand arbre qui a une bourre fort picquante qui couvre une écorce brune, sous laquelle est une petite membrane, & enfin une pulpe fort blanche & bonne à manger, & à faire de la boüillie. Les *chastaignes* sont fort venteuses. les écoliers sont friands de *chastaignes* bouillies. on engraisse les pourceaux de *chastaignes* en Limosin. les montagnards vivent tout l'hiver de *chastaignes* qu'ils font secher sur des clayes, puis ils les font moudre aprés les avoir pelées, pour en faire du pain. Ce fruit est appellé par Dioscoride *gland de Jupiter*, qu'il dit être fort astringent, & sur tout sa pelure du milieu. En Latin *castanea*, d'où on a fait *castanaretum, chastaigneraye*.

Il y a aussi des *chastaignes d'eau*, ou *truffes d'eau*, qu'on appelle autrement *saligots & escharbots*. C'est une plante qui a des feuilles comme le pourpier, qui croit pres des rivieres, & a des feuilles larges qui cachent ses épines, & tiennent à une longue queuë. Sa tige est plus grosse en haut que par bas. Elle a des filamens en forme d'espics. Sa graine est fort dure. Il y en a une autre terrestre qui croit parmi les masures, qui a des epines fortes & dures; & pour cela les Latins les appellent l'une & l'autre *tribulus silvestris & aquaticus*: mais Matthiole les nomme *chausse-trapes*. Ce nom luy vient de ce que le fruit a trois pointes. Il y a aussi des saligots de mer qui portent un fruit noir de la grosseur d'une *chastaigne*, & qui en a le goust, qui a au dedans une poulpe blanche, & est couvert d'une écorce cartilagineuse, que le peuple nomme *chastaigne aquatique*. On la mange comme des *chastaignes*; & même étant sechée, on en fait de la farine & du pain. Les Pelerins en font des Patenostres.

Chastaigné. adjectif. Qui est de couleur de chastaigne.

CHASTAIGNERAYE. s. f. Lieu ou terre plantée de chastaigniers.

CHASTAIGNIER. s. m. Grand arbre qui porte des chastaignes. La plus belle charpente est faite de bois de *chastaigniers*. On n'y voit point de vermine ni d'araignées qui s'y attachent. Il n'est pas bon à brûler, mais il sert à faire des cercles, des cuves & futailles, ou des perches pour les treilles & espaliers. Il y a une Ordonnance de Henry III. de 1580. qui veut qu'on les coupe de six à sept ans. La grande espece est le *maronnier*, qui est de deux sortes, le *maronnier d'Inde*, qui a les feuilles larges, les fleurs belles en pyramides, & fait un fort beau couvert. Son fruit ne se mange point. On l'appelle *chastaigne de cheval*, parce qu'on s'en sert pour le guerir de la pousse. Le *maronnier de France* est fait comme le *chastaignier* pour son bois & pour ses feuilles; mais son bois est bien plus gros & meilleur.

CHASTAIN. adj. m. & subst. qui ne se dit que du poil qui est entre le blond & le noir. Cet enfant étoit blond en sa jeunesse, il est maintenant *chastain*. les *chastains* sont plus communs que les blonds.

CHASTE. adj. m. & fem. Qui n'est point adonné à la paillardise, au peché de la chair. Il ne faut point scandaliser les oreilles *chastes*. Dieu a pris chair humaine dans les *chastes* entrailles de la Vierge. on peut estre *chaste* dans le mariage. joüir des *chastes* embrassements de sa femme. On le dit aussi du stile, quand il est honnête & éloigné de toute impureté. On a loué Virgile de ce qu'il étoit un Poete *chaste*.

Chastement. adv. D'une maniere chaste. Les Prêtres & les Religieux sont obligez de vivre *chastement*, de s'abstenir de tout commerce de femmes.

CHASTEAU. s. masc. Place fortifié par art, ou par nature, soit dans la campagne, soit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir; espece de petite citadelle. La Flandre a plusieurs *chasteaux* qui peuvent se deffendre. ce *chasteau* commande à la ville. Ce mot vient du Latin *castellum*, diminutif de *castrum*.

Chasteau, se dit aussi simplement du logis d'un Seigneur, d'un Hôtel où il demeure, & ou on luy vient rendre hommage. Le *Chasteau* du Louvre. le *Chasteau* de Vincennes. le *Chasteau* St. Ange à Rome.

Chasteau, se dit aussi d'une maison de plaisance, quand elle est bâtie magnifiquement. Ce n'est pas là une maison de bourgeois, c'est un *chasteau*.

On appelle *chasteau de carte* une maison fort enjolivée, qui paroit beaucoup, & qui est en effet peu de chose. On appelle aussi *chasteau branslant*, une chose qui n'est pas appuyée sur de bons fondements, qui n'est pas ferme, qui menace ruine.

Chasteau, en termes de Marine, se dit dans les grands bâtiments de mer. Le *chasteau de prouë* ou *chasteau d'avant*, le *gaillard d'avant* ou le *theatre*, est l'exhaussement qui est à la prouë des grands vaisseaux au dessus du dernier pont vers la misaine: c'est le lieu où sont les cuisines. Le *chasteau de pouppe*, ou le *chasteau d'arriere*, ou le *gaillard d'arriere*, c'est toute l'élevation qui regne sur la pouppe au dessus du dernier pont, où sont les chambres du Conseil & du Capitaine.

On appelle en termes de Blason un *chasteau fondu*, celuy qui est representé en sa partie d'enhaut seulement, & lors que celle d'enbas semble couppée. Il doit du moins avoir deux tours, & un logement au milieu.

Chasteau, se dit proverbialement en ces phrases. Ville prise, *chasteau* rendu, pour dire, qu'on ne peut plus gueres tenir dans un *chasteau*, quand la ville est prise. On dit aussi, Faire des *chasteaux* en Espagne, pour dire, Se repaître de chimeres, de vaines imaginations, parce qu'en Espagne les Grands Seigneurs demeurent dans les villes, & ne font point bâtir des *chasteaux* à la campagne, comme on fait en France. D'autres font venir la chose de plus loin, & disent que Cecilius Metellus ayant bloqué la ville de Trebie au Royaume d'Arragon fut obligé de lever le siege, mais par toute la Province il fit bâtir des forts, des redoutes & des *chasteaux*, sans qu'on sceust à quel dessein, car il les abandonnoit en changeant de quartier. Ce qui étonna ses Capitaines, qui luy en demanderent la cause. Auxquels il repartit, que s'il croyoit que sa chemise en eût eu la connoissance, qu'il l'auroit brulée sur le champ. Mais ayant beaucoup rodé, il revint sur les Trebiens qui avoient negligé de se tenir sur leurs gardes, & les força. Desorte qu'en ce sens, Faire des *chasteaux* en Espagne, c'est, Mediter profondément sur un dessein, & avoir des pensées qui paroissent inutiles, mais qui dans la suite peuvent servir. D'autres disent qu'en l'an 700. les Maures avant passé en Espagne pour s'y maintenir, bâtirent à chaque pas des *chasteaux*, dont on voit encore une infinité. Desorte que quand on dit, Bâtir des *chasteaux* en Espagne, où il y en a déja trop, on veut dire, Faire une chose ridicule & inutile, comme de porter de l'eau à la riviere. En quelques vieux Auteurs on

trouve,

trouve, Paire des *chasteaux* en Asie, dans le même sens qu'on dit à present en Espagne.

CHASTELAN. s. m. C'étoit autrefois le Gouverneur d'un chasteau. Maintenant il ne signifie plus que le Seigneur d'une terre, qui a un degré d'élevation au dessus d'une Seigneurie ordinaire. Le Seigneur *Chastelain* ne peut porter ses Armoiries qu'en écusson, & non en quarré ou banniere, comme font les Comtes, Vicomtes & Barons, qui ont droit de banniere, de haute Justice, de fourches patibulaires à quatre pilliers. Autrefois pour estre *Chastelain*, il falloit avoir un chasteau & forteresse, Seigneurie & Jurisdiction; & pour faire la Chastelenie, il falloit qu'il y eust une Abbaye, ou Prieuré Conventuel, four bannal, &c.

CHASTELAIN, est aussi un Juge ou Officier qui rend la justice dans l'étenduë de la terre d'un Seigneur *Chastelain*.

CHASTELE', ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Escu chargé de figures de chasteaux. La bordure de Portugal, le lambel d'Artois sont *chastelés*.

CHASTELENIE. s. f. Seigneurie d'un Seigneur Chastelain, & l'étenduë de sa terre & de sa Justice. Il y a tant de *Chastelenies* qui ressortissent à ce Presidial, cette Province est divisée en tant de *Chastelenies*.

CHASTELET. s. m. Petit chasteau. On appelle à Paris le *Chastelet*, le lieu où se tient le Presidial, la Justice ordinaire, & les prisons. On les appelle de même à Orleans & à Montpellier, &c. Les sentences & le sceau du *Chastelet* de Paris sont executoires par toute la France. Les Notaires du *Chastelet* dependent de cette Jurisdiction. Le petit *Chastelet* est un ancien Fort qui sert aujourd'huy à mettre des prisonniers. L'ancien, le nouveau *Chastelet* sont deux corps de Jurisdiction qui forment maintenant le Presidial. En Latin *Castaletum*.

CHASTETE'. s. f. Vertu Chrétienne & morale, par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites de la chair, & on use moderément des legitimes. Les Religieux & les Religieuses font vœu de *chasteté*, de continence perpetuelle, la *chasteté* se peut garder dans le mariage.

CHASTIER. v. act. Corriger, punir ceux qui ont failli. La Justice *chastie* les coupables, un pere doit *chastier* ses enfans, un maistre *chastie* ses escoliers, ses valets. On dit aussi au Manege, *Chastier* un cheval. Ce mot vient du Latin *castigare*.

CHASTIER, se dit aussi des malheurs ou desplaisirs qui nous arrivent en consequence de quelque faute que nous avons faite. Cet homme a esté bien *chastié* de la faute qu'il a faite, toute sa fortune a esté depuis en decadence, les maladies, les gouttes *chastient* bien les gens adonnés à la paillardise.

CHASTIER, signifie aussi Corriger un ouvrage, le purger de ses fautes. Le stile de cet Orateur est fort *chastié*, cet homme écrit de bon sens, mais il ne *chastie* pas assez sa diction.

CHASTIE, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Qui bien aime bien *chastie*, en parlant de l'amour d'un pere envers ses enfans. On dit aussi, *chastier* bien, & recompenser de même. L'auteur de ce mot est le Duc d'Albe, qui étoit fort exact à payer ses troupes, & fort severe à les punir.

CHASTIMENT. s. m. Supplice, peine qu'on fait souffrir pour quelque faute commise. Toute faute merite un *chastiment*, les guerres, les pestes, la famine, sont des *chastiments* que Dieu fait souffrir aux hommes pour leurs pechez.

On appelle au Manege les *chastiments* du cheval, lors qu'on le piqué, qu'on le fouëtte, ou qu'on se sert des aides avec rudesse, quand il ne veut pas obeir.

CHASTRER. v. act. Couper, retrancher les testicules à quelque animal. On *chastre* le bœufs, les moutons, les chapons, &c. pour les engraisser, ou pour les rendre plus dociles. On *chastre* aussi les truyes, les chiennes. Les Orientaux *chastrent* les hommes pour avoir des gardiens fidelles de leurs femmes. Ce mot vient du Latin *castrare*. On appellé un mouton *chastré*, *castor*. Du Cange.

CHASTRER, se dit quelquefois des femmes. Athenée rapporte que le Roy Andramitis fut le premier qui fit *chastrer* des femmes. Hesychius & Suidas disent que Gyges fit la même chose. Galien dit qu'on ne les peut *chastrer* sans les mettre en danger de la vie. Dalechamp dit sur ce passage d'Athenée, que c'estoit simplement le boucler.

CHASTRER, se dit aussi figurément des choses dont on a retranché quelque partie. Ce Libraire m'a vendu un livre *chastré*, ce Crocheteur a *chastré* ces cotrets, ces fagots. On dit aussi, *Chastrer* les ruches, en oster les gauffres de miel. *Chastrer* les arbres, en oster les branches, ou en faire sortir les humeurs nuisibles. *Chastrer* un cep de vigne, en couper les rejettons qui poussent vers le pied.

CHASTRÉ, ÉE. part. & adj.

CHASTRÉ. s. m. est un homme a qui on à coupé les testicules. Les *chastres* n'ont point de barbe. Les *chastrés* conservent long-temps leur voix claire. On appelle une *mine de chastré*, un visage desagreable, & sur tout aux femmes.

CHASTREUR. s. m. Celuy qui chastre les hommes, soit les animaux, soit les fagots.

CHASUBLE. s. f. Ornement d'Eglise. C'est celuy que le Prestre met par dessus son aube, quand il va dire la Messe. Les *chasubles* des Anciens étoient toutes rondes, & se retroussoient sur l'espaule; au lieu que maintenant elles sont fenduës par les costés. Ce mot vient de *casula* ou *casubula*, qui est dans le Ceremonial. Il a esté fait de *capsa*, ou *capsula*. Menage. D'autres le derivent de *capisibulum*, ou *capitis fibulum*, & pretendent qu'on disoit autrefois *chaffuble*, & qu'on s'en affubloit la teste; Rabanus, Ugutio, Isidore, & Joannes de Janua, *quia instar parvæ casæ totum hominem tegebat*.

CHASUBLIER. s. m. Marchand qui vend des chasubles, & qui fait les autres ornements d'Eglise.

CHAT, CHATTE. s. m. & f. Petit animal domestique qui miaule, & qui est ennemi des souris. Le *chat* a les pattes, les dents, les yeux & la langue semblables au lion. Ces animaux ont tant de conformité ensemble, que les Turcs sont persuadez qu'il y a quelque fondement à ce que dit l'Alcoran, que le *chat* nasquit dans l'Arche de l'esternuement du lion. Par les loix d'Arragon on punissoit les larrons, en les fouëttant avec un *chat* attaché au cou. Ambroise Paré soûtient que le *chat* est un animal venimeux qui infecte par son poil, par son haleine, & par sa cervelle. Son poil est dangereux à avaler par dessus tous les autres; comme on voit en l'exemple de ce Romain, qui mourut pour en avoir avalé un dans du lait. Son haleine infecte d'un poison tabifique qui donne la pthisie, dont Mathiole rapporte plusieurs exemples: & si on mange de la cervelle de *chat*, elle cause une grande douleur de teste, & rend quelquefois insensé, ou cause de continuelles vertiginositez. Il adjouste que leur souffle & leur regard est notoirement contagieux; & il dit avoir veu des gens qui pour avoir toûjours couché avec un *chat*, sont devenus pthisiques & eslancez & enfin en sont morts. On estime fort en France les *chats* d'Espagne. Ce mot vient de *catus* ou *cattus*, comme celuy de *chatte* de *catta*, qui se trouvent dans les anciennes Gloses. Il est derivé du Grec *cattis* signifiant la même chose. Menage. Les Italiens disent *gatto*. Isidore veut qu'il vienne *ex eo quòd cattat, id est, videat*. D'autres l'appellent *cattus à capturâ*, Ugutio

une pierre precieuse dans un anneau, un poinçon, un cachet, &c. Menage pretend que ce mot vient de *castrum*, & qu'on a dit autrefois *caston*. Les Latins l'appellent aussi *palea* ou *pala*.

CHATOUILLEMENT. s. m. Action par laquelle on chatouille. C'est aussi le sentiment qui naist de cette action. Il y a bien des gens qui craignent le *chatouillement*.

CHATOUILLER. v. act. Toucher legerement quelque personne en quelque partie delicate, ensorte que cela luy cause quelque plaisir ou émotion. On *chatouille* les personnes aux hanches, à la plante des pieds. Ce mot vient de *catullare*, qu'on a dit pour *catilire*. Les Picards disent encore *catouiller*, Menage.

CHATOUILLER, se dit aussi du sentiment qui donne du plaisir au corps. La Musique *chatouille* l'oreille. les bonnes odeurs *chatouillent* le nez. les bonnes saveurs *chatouillent* le goust.

On le dit figurément en choses spirituelles. La loüange, les applaudissements *chatouillent* l'esprit. les pensées agreables nous *chatouillent* l'ame. ce discours *chatouille* bien sa vanité.

On dit en termes de Manege, *Chatouiller* de l'esperon.

On dit proverbialement, qu'un homme se *chatouille* pour se faire rire, quand il rit sans sujet apparent, ou par quelque imagination agreable qui luy passe dans l'esprit.

CHATOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

CHATOUILLEUX, EUSE. adj. Qui est delicat, sensible au chatouillement. Les jeunes gens sont plus *chatouilleux*, que les vieillards. On appelle un cheval *chatouilleux*, lors qu'il est trop sensible à l'esperon, qu'il le fuit, & qu'il n'y obeit pas d'abord.

On dit figurément, qu'une affaire est *chatouilleuse*, quand elle est delicate, douteuse, problematique.

On le dit aussi de celles qui sont dangereuses, difficiles à manier. Les affaires d'Estat sont bien *chatouilleuses*. le maniement des deniers publics est un employ fort *chatouilleux*.

On dit aussi qu'un homme est fort *chatouilleux*, sur le point d'honneur, sur la conscience, pour dire, qu'il y est fort delicat, qu'il est fort aisé à blesser en ces occasions.

CHAUD, CHAUDE. adj. & subst. Corps qui contient en soy quelques parties ignées, quelques atomes de feu. Le *chaud* excessif qu'il fait au milieu de l'Afrique la rend deserte. le feu est *chaud* au supreme degré. cela se pele avec de l'eau *chaude*. le *chaud* du jour est vers le midy. Ce mot vient du Latin *caldum* : l'on disoit autrefois *cald*. Voyez Menage.

CHAUD, se dit aussi de ce qui a la vertu d'exciter de la chaleur, ou de la conserver. Le poivre est *chaud*. la chaux est *chaude*. l'esprit de vin est *chaud*. ce manteau est *chaud*. cette chambre est *chaude*, bien fermée. On a veu en 1653. en Pologne & en Lithuanie des hommes mourir de *chaud*, quoy que ce soit un pays froid ; & on tient que le froid y est moins dangereux.

On appelle *fievre chaude*, celle qui cause le delire & le transport au cerveau.

CHAUDE COLLE, signifie, Chaude meslée & poursuitte.

CHAUDES LARMES, sont celles qui coulent avec impetuosité, quand on a le cœur serré de quelque douleur violente, à la difference de celles qui viennent goutte à goutte par quelque mouvement des muscles ou blessures de l'œuil, ou qui viennent de joye & de tendresse.

CHAUD, se dit aussi en Morale, des prompts & violents mouvements que causent les passions dans l'esprit, ou le cœur des hommes. Ainsi on appelle un *chaud* ami, un homme prompt à rendre service. On dit, qu'un homme a le sang *chaud*, pour dire qu'il est colere & emporté ; que les Picards ont la teste *chaude*, qu'un homme est *chaud* de reins, pour dire, qu'il est adonné à la paillardise.

On dit en ce sens, une *chaude* alarme, pour dire, une émotion causée subitement par la nouvelle de quelque danger prochain. une *chaude* attaque, pour dire, une attaque violente, impetueuse. il faisoit *chaud* en cette occasion, pour dire, il y faisoit dangereux, on s'y battoit avec chaleur. On dit aussi d'une bourde, Il me l'a donnée toute *chaude*, pour dire, il venoit de l'inventer, de la fabriquer.

On dit aussi parmi les joüeurs, qu'un homme a la main *chaude*, pour dire, qu'il est heureux, qu'il a fait plusieurs mains, qu'il a gagné plusieurs coups de suitte.

FER CHAUD, se dit aussi d'un serment qu'on faisoit autrefois en Justice par l'attouchement du fer ardent Voyez *Preuve*.

A LA CHAUDE. adv. D'une maniere prompte, chaude & violente. Il luy a dit des injures *à la chaude*, dans les premiers mouvements de la colere. il fut tué bien des gens *à la chaude*, lors qu'on força cette ville.

On dit proverbialement, Tomber de fievre en *chaud* mal, pour dire, d'un petit malheur entrer en un plus grand. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop froid, ni de trop *chaud*, pour dire, qu'il n'est point degousté, que tout luy est bon, qu'il prend par tout. On dit qu'un homme souffle le froid & le *chaud*, pour dire, qu'il n'est d'aucun parti asseuré, qu'il soustient le pour & le contre, qu'il dit du bien & du mal des mêmes gens. On dit aussi, qu'il faut battre le fer tandis qu'il est *chaud*, pour dire, qu'il ne faut pas laisser eschapper l'occasion. Et on dit ironiquement à ceux qu'on veut taxer de froideur, Vous estes un *chaud* lambin, un *chaud* lancier. On dit aussi pour exaggerer la chaleur d'une chambre, qu'il y fait *chaud* comme dans un four.

CHAUDE. s. f. Feu violent que donnent les ouvriers qui travaillent aux forges & aux verreries. Chez les Verriers on le dit de la cuisson de la matiere propre à faire le verre. On a fait tant de cents de verre d'une telle *chaude*, d'une telle quantité de matiere cuitte. Dans les forges on appelle *chaude suante*, le feu qu'on donne au fer, quand il est si violent, qu'il commence à tomber par gouttes & à se fondre. Dans les monnoyes on dit, Battre la *chaude*, lors qu'on bat des lingots d'or sur l'enclume à coups de marteau, aprés qu'ils ont été tirés du moule, auparavant que de les donner aux ouvriers.

CHAUDEAU. s. m. Bouillon qu'on porte aux mariez le lendemain de leur nopces.

CHAUDEMENT. adv. D'une maniere chaude, prompte, violente. Quand on est enrumé, il se faut tenir *chaudement*. les procés criminels se doivent poursuivre *chaudement*.

CHAUDERON. subst. masc. Utencile de cuisine fait de cuivre, ou de fer, de fonte, qui a une ance mobile par laquelle on l'accroche à la cremaillere. Il sert à faire cuire, ou à faire chauffer quelque chose sur le feu. Les Orfevres appellent aussi le *chauderon* d'une cassolette, la partie où on met les odeurs, & sous laquelle on met le feu. On dit aussi pour blâmer le son d'une cloche, que ce n'est qu'un *chauderon*. Ce mot vient du Latin *caldarium*, de *caldus*, pour *calidus*.

CHAUDERONNIER, IERE. subst. Artisan qui fait, ou qui vend des chauderons, des reschauts, & autres utenciles de cuisine. Un sifflet de *Chauderonnier* est un sifflet composé de plusieurs petits tuyaux de fer blanc, qui leur sert à se faire connoistre en criant par les ruës. On reproche aux *Chauderonniers*, qu'ils sont sujets à mettre la piece auprès du trou : ce qui se dit figurément de ceux qui racommodent mal quelque besogne que ce soit.

CHAUDERONNERIE. subst.fem. Marchandise de chauderons, & autres utenciles de cuivre. A la Foire St. Germain il y a une ruë de la *Chauderonnerie*.

CHAUDIER. v. act. Terme de Chasse, qui se dit des levrettes ou lices qui entrent en chaleur. On fait *chaudier* les lices en leur donnant des aumelettes avec poivre & muscade, & par autres artifices. Les mastines *chaudient* en Janvier.

CHAUDIERE. s. f. Grand vaisseau de cuivre ou de fer sous lequel on met du feu pour faire cuire, bouillir, ou affiner quelque chose. *Chaudiere* de Brasseur de biere, de Chapelier, de Teinturier, d'Affineur de sucre, &c. Les Payens ont fait souffrir le martyre dans des *chaudieres* d'huile bouillante.

La *chaudiere*, en termes de Blason, est une marque de grande noblesse, sur tout en Espagne & en Portugal, parce qu'elle n'estoit portée sur les Escus que par des Grands Seigneurs, qu'ils appelloient *ricos hombres*, ou *de caldera y pendon* : ce qui respondoit à nos Seigneurs Bannerets de France, parce qu'ils pouvoient non seulement lever des soldats, mais de plus ils étoient obligez de les nourrir.

CHAUDIERE, en termes de Marine, signifie, Cuisine, bonne chere. Les Mariniers qui ont pris à la ligne ou au harpon de gros poissons, en font *chaudiere*, c'est à dire, en font festin entre eux.

CHAUFFAGE. s. m. Provision de bois à brusler qu'on fait dans une maison pour se chauffer. Il faut tant de cordes de bois par an pour le *chauffage* de cette maison.

CHAUFFAGE, est aussi un droit qu'ont plusieurs Seigneurs, Communautez & Officiers, de couper du bois pour leur provision dans les forests du Roy. Les Maîtres des Eaux & Forests ont parmy leurs droits celuy de *chauffage*, ils prennent souvent leur *chauffage* en argent.

CHAUFFER. v. act. Rendre chaud quelque chose, en y appliquant l'action du feu. Quand on a *chauffé* un poesle, on se passe aisément de feu. on *chauffe* le four avant que d'y mettre du pain. Ce mot vient de *calfare* pour *calefacere*. Menage.

On le dit aussi de ce qui devient chaud par l'action du Soleil. Un gueux qui se met au Soleil, se *chauffe* aux despens de Dieu.

On le dit aussi dans les grandes ardeurs de l'esté, quand on voit un temps qui menace de quelque orage, que c'est un bain qui *chauffe*.

CHAUFFER les pieds à quelqu'un, signifie luy donner la question par le moyen du feu. On met le patient sur une roulette, & on en approche les pieds bien prés du feu.

On dit proverbialement, Ce n'est pas pour vous que le four *chauffe*, à ceux qui pretendent avoir part en quelque affaire, à quelque feste, & qu'on en veut exclurre. On dit aussi à un meschant homme, Tu seras bien *chauffé* en l'autre monde, pour le menacer qu'il sera damné. On dit aussi, Il verra de quel bois je me *chauffe*, pour dire, quel homme je suis. On dit encore, Allez luy dire cela, & vous allez *chauffer* au coin de son feu, pour deffier quelqu'un d'aller dire en face a quelque autre une chose qui le doit choquer.

CHAUFFÉ, EE. part. & adj.

CHAUFFE-CIRE. s.m. Officier du corps de la Chancelerie, qui amolit & prepare la cire pour la rendre propre à seeller.

CHAUFFE-LIT. s. m. Ce qui sert à chauffer un lit, soit une bassinoire, un moine, ou autre meuble de cette nature.

CHAUFFERETTE. s. f. Petit coffret qu'on met sous les pieds pour les tenir chauds. Il est garny de lames de fer, entre lesquelles on met le feu. Le dessus est percé de plusieurs petits trous pour luy donner de l'air, & en laisser sortir la chaleur.

CHAUFFOIR. s. m. Linge qu'on chauffe pour tenir chaudement quelques parties du corps. Cette femme a preparé deux douzaines de *chauffoirs* pour ses couches.

CHAUFFOIR, est aussi une chambre commune où on se va chauffer dans les Couvents & dans les hospitaux.

CHAUFFOUR. s. m. Grand fourneau dans lequel on cuit la chaux.

CHAUFFOURNIER. s. m. Ouvrier qui fait la chaux qui la fait cuire dans le fourneau. Philibert de Lorme declame fort contre les *Chauffourniers* d'Italie, auxquels il voyoit faire de la chaux des plus beaux chapiteaux & corniches de l'antiquité. On l'a appellé en Latin *calcifurnium*.

CHAUME. s. m. Partie du tuyau du bled qui reste attaché à la terre quand on l'a scié. On brusle les *chaumes* en beaucoup d'endroits pour engraisser la terre. on couvre les maisons de *chaume*.

> Le pauvre en sa cabane où le *chaume* le couvre.
> Malherbe.

Ce mot vient de *culmus*, Nicod ; ou plûtost de *calamus*.

CHAUMER. v. act. Arracher le chaume, & le mettre en botte pour servir à couvrir des maisons, des murailles de bauge.

CHAUMIERE. s. f. On disoit autrefois *Chaumine*. Petite maison couverte de chaume, telles que sont celles des pauvres paysans

On le dit figurément, & par exaggeration, quand on veut parler modestement de quelque maison de campagne qui n'est pas fort superbe. J'ay en cette Province une petite *chaumiere* a vostre service.

CHAUSSANT, ANTE. adj. Qu'on chausse aisément, qui s'étend uniment sur la jambe. Les bas de soye sont plus *chaussants* que ceux de drap. On dit aussi au figuré, qu'un homme n'est pas *chaussant*, pour dire n'est gueres commode, ni facile dans les affaires, qu'on a de la peine a le gouverner.

CHAUSSE. s. f. Un bas, ce qu'on met sur la jambe pour couvrir sa nudité, ou pour la tenir chaudement. Ce mot vient de *caliga*, comme *fraise* de *fraga*, qui avoit été fait de *caliga*, d'où vient aussi le mot de *chausson* & de *calçon*. Menage. Du Cange le derive de *calcia*, mot de la basse Latinité qu'on a dit dans le méme sens, *quòd interdum cum calceis conjungeretur & unà calcearetur*.

CHAUSSE, est aussi une piece de drap ou d'estamine, ou méme de papier gris sans colle, qui aboutit en pointe comme un capuchon, qui sert aux Chymistes, aux Apothicaires & autres pour filtrer & clarifier les liqueurs. On passe l'hypocras, l'eau de blanc d'œuf par la *chausse*.

CHAUSSES, au plur. ou *Haut-de-chausses*, signifie la partie inferieure de l'habit d'un homme, qui luy

luy couvre les fesses, le ventre & les cuisses. Les canons des *chausses* sont les deux costez par où on passe les jambes. *Chausses à tuyaux d'orgues*, ce sont des *chausses* qui sont si amples, que les plis qu'elles font naturellement imitent les tuyaux d'orgues.

CHAUSSES, signifie aussi, des trousses ou gregues ou culottes d'un Page. Ce Gentilhomme a quitté les *chausses* depuis peu, pour dire, il est sorti de page.

CHAUSSES, en termes de Marine, se dit par quelques-uns du present ou pot de vin que le Marchand Chargeur donne au Maistre, tant pour luy, que pour distribuer dans l'occasion. Ce qu'on luy donne pour luy en particulier, & qu'il ne partage point, est d'ordinaire autant que le fret d'un tonneau.

CHAUSSES, se dit proverbialement en ces phrases. On dit à celuy qu'on veut chasser d'auprés de soy, Va te promener, tu auras des *chausses*, ou simplement, Va-t-en, tire tes *chausses*. On dit aussi de ceux qui se sont mis en seureté par la fuitte, qu'ils ont bien fait de tirer leurs *chausses*. On dit pour se mocquer de la pauvre Noblesse, C'est un Gentilhomme de Beauce, qui se tient au lict quand on raccoustre ses *chausses*. On dit aussi, Il est si pauvre qu'il n'a pas des *chausses*. On dit d'un jeune homme, qu'il a la clef de ses *chausses*, quand il est hors d'âge d'avoir le foüet. On dit, des Sergents qui menent un homme prisonnier, qu'ils le tiennent au cul & aux *chausses*. On le dit aussi des parties adverses qu'on a reduittes à l'extremité, qui ne peuvent plus fuir leur condamnation, ou de qui on juge le procés, qu'on les tient aux cul & aux *chausses*. On dit d'une femme qui gourmande son mari, qui fait les affaires de la maison, qu'elle porte le haut-de-*chausses*. On dit à celuy à qui on voit des bas despareillez, qu'il a des *chausses* de deux Parroisses.

CHAUSSE'E. s. f. Construction ou grosse masse de pierre ou de terre grasse & bien battuë pour retenir les eaux d'un estang, ou empécher que des rivieres ne se débordent dans des lieux plus bas. On a fait une *chaussee* le long de cette vallée pour empécher les inondations. Ce mot vient de *calcata*. Nicod. Pasquier croit que ce mot a été dit par corruption de *haussée*. Spelman & Somnerus le derivent *a calceando, aut à calce, quia ejusmodi via calce muniuntur*. Berger dans les grands Chemins des Romains, dit qu'il vient *à pedum calcei quibus teruntur*. On les a appellées dans la basse Latinité, *calcea, calceia, calceata* & *calcetum*. Du Cange.

CHAUSSÉE, se dit aussi des chemins de pierre, des jettées de terre qu'on fait dans des lieux bas & marescageux, pour y faire un passage seur & commode. La ville de Mexique est bastie au milieu d'un lac, & on n'y arrive que par de longues *chaussées*. *Chaussée* a signifié aussi autrefois *escluse*.

On appelle le *rez de chaussée*, le haut de la *chaussée*, qui est d'ordinaire au niveau de la campagne, parce qu'on ne les bastit ordinairement que dans les lieux bas où s'écoulent les eaux, pour les tenir au niveau des terres. Ainsi on dit, que des fondemens sont élevés jusqu'au *rez de chaussée*, pour dire, au niveau du terrain où on bastit, & jusqu'où on éleveroit une *chaussée*, si on y en vouloit bastir une effectivement.

CHAUSSE-PIED. s. m. Ce qui sert à chausser plus aisément des souliers, & à en relever les quartiers sur le talon. C'est ordinairement une large laniere de cuir velu, & non courroyée, faite d'une peau de veau mort né. On en faisoit autrefois de corne, & même de fer.

CHAUSSE-PIED, se dit figurément des choses qui donnent de la facilité à en faire une autre. Une charge qu'achete un jeune homme est un *chausse-pied* de mariage.

On dit quand on a reüssi en quelque affaire sans le secours d'autruy, Nous voilà dedans sans *chausse-pied*.

CHAUSSER. v. act. & n. Mettre des bas, des souliers, des bottes & autres couvertures de jambes. Ces bas de soye *chaussent* bien. qui est le Cordonnier qui vous *chausse*? Ce mot vient de *calceare*. Nicod.

CHAUSSER les esperons, se dit d'une ceremonie qui se fait en recevant un Chevalier, quand le Roy ou le Grand Maistre de l'Ordre luy ceint luy-même l'épée au costé, & luy met aux pieds les esperons.

On dit figurément, *Chausser* les esperons aux ennemis, pour dire, les poursuivre vivement aprés qu'on les a deffaits, les obliger à se servir de leurs esperons.

CHAUSSER, des arbres, c'est, Mettre aux pieds des arbres de la terre nouvelle, du terreau, du fumier pour les faire porter davantage.

On dit en termes de Fauconnerie, *Chausser* la grande serre de l'oiseau, lors qu'on entrave l'ongle du gros doit d'un petit morceau de peau.

On dit figurément, *Chausser* le cothurne, pour dire, S'appliquer à composer ou à representer des pieces de theatre.

On dit encore figurément, que deux hommes *chaussent* à même point, pour dire, que ce qui convient à l'un est propre à l'autre, qu'ils sont de même humeur, de même genie. On dit aussi, *Chaussez* vos lunettes, pour dire, Regardez la chose plus exactement & de plus prés. Se *chausser* une opinion dans la teste, pour dire, se la mettre fortement dans l'esprit. Cet homme n'est pas aisé à *chausser*, pour dire, n'est pas aisé à persuader, à gouverner quand il a son bonnet *chausse*; sa teste *chaussée*, pour dire, quand il est aheurté à une opinion, il y est ferme.

CHAUSSÉ, ÉE. part. & adj.

On dit au Manege, qu'un cheval est *chaussé* trop haut, quand ses balsanes & marques blanches montent trop haut sur ses jambes.

CHAUSSÉ, en termes de Blason, est le contraire de *chapé*, & se dit, lors qu'une espece de chevron plein & massif est renversé, & touche de sa pointe celle de l'Escu, ensorte que le champ de l'Escu luy sert comme de *chausse* ou de vestement qui l'entoure de bas en haut; au lieu que quand il est droit, il luy sert de chape ou de manteau. L'un & l'autre forment un triangle sur le champ de l'Escu.

CHAUSSÉ, ou *chauchié*, signifioit autrefois, Chemin ferré: d'où est venu le mot de *chaussée*, selon Borel.

On dit d'un homme qui se sauve à la haste, qu'il est sorti un pied *chaussé*, & l'autre nud. On dit aussi, le Diable l'a emporté tout *chaussé* & tout vestu. On dit aussi, Dés que les chats seront *chaussez*, pour dire, de bon matin.

CHAUSSETRAPES. s. f. Ce sont quatre pointes de fer disposées de telle sorte, qu'il y en a toûjours trois qui portent à terre, & une demeure debout. On en seme plusieurs dans un champ où la cavalerie doit passer, afin qu'elles se fichent dans les pieds des chevaux & les encloüent.

On appelle aussi en termes de Chasse *chaussetrapes*, des pieges à prendre des loups, & quelques autres bestes. Du Cange l'appelle en Latin *calcacrepa*.

CHAUSSETTE. s. f. Bas de toile qu'on met par dessous la chausse ou le bas de soye, ou de drap.

CHAUSSETTIER. s. m. Ce mot se joint ordinairement avec Drappier. C'est un Marchand de draps de laine, qui fait l'un des six Corps des Marchands de Paris. On les a appellez *Drappiers-Chaussetiers*, parce que dans le siecle passé il falloit avoir à faire à deux Marchands pour se faire faire un habit. Les Pourpointiers faisoient les pourpoints, qui étoient de satin, de velout, ou de peau de senteur. Les Drappiers faisoient les chausses, qui étoient toûjours

toûjours de drap, & differentes des pourpoints. Les Tailleurs n'étoient appellez que pour les façons, & ne pouvoient rien fournir, à cause qu'ils n'étoient pas Marchands. On n'a fait la réunion de ces deux Corps de Pourpointiers & de Tailleurs qu'en l'annee 1656.

CHAUSSON. s. m. Ce qui sert à couvrir le bas du pied, & qu'on met dans les souliers sous les chausses. On fait des *chaussons* de toile, de laine, de coton, de chamois, d'ouate.

CHAUSSON, est aussi une espece de souliers legers, plats, & sans talon, dont la seme le est de feutre, ou de drap, & dont on se sert pour joüer partie à la Paume, pour apprendre à danser, à faire des armes, & autres exercices où il faut avoir le pied ferme & leger. Saint Amant a dit de la toilette d'un débauché,

Où le luxe mis hors d'arçon,
Ne monstre pour tout équipage,
Qu'un peigne dedans un *chausson*.

CHAUSSURE. subst. fem. Couverture du pied, ou de la jambe. Les chausses, souliers, bottes, pantoufles, brodequins, sont compris sous le nom de *chaussure*. Les gens qui font profession de galenterie, ont toujours grand soin que leur *chaussure* soit propre mignonne, &c.

On dit, qu'un homme a trouvé *chaussure* à son pied, pour dire, qu'il a trouvé une chose qui luy convient, une personne qui est de même humeur, de même genie. Cet homme est pacifique, il a épousé une femme fort douce, il a trouvé *chaussure* à son pied. On le dit aussi d'un ennemi, quand on l'a trouvé d'égale force. Cet homme est un grand chicaneur, mais il a trouvé *chaussure* à son pied, il a affaire à un homme qui en sçait autant que luy.

CHAUVE. adj. m. & f. Qui a toute la tête sans cheveux, ou sa meilleure partie. Les hommes deviennent *chauves* de bonne heure, depuis qu'ils se sont desséchez la tête, en y mettant de la poudre. La mode des perruques a été fort favorable aux *chauves*. Ce mot vient du Latin *calvus*.

On dit figurément, que l'occasion est *chauve* par derriere, pour dire, qu'il la faut prendre aux cheveux, & ne la pas laisser échaper.

CHAUVE-SOURI. subst. fem. Petit oiseau nocturne, dont les aîles, au lieu de plume, sont de peau & de cartilage. Il ressemble à la souri. La *chauve-souri* se sert des deux pieds de devant pour voler, & elle ne s'apprivoise jamais. En Latin *vespertilio*. Elle a été ainsi appellée du mot *chauve*, à cause qu'elle n'a ni poil, ni plume; & pour cela on l'a appellée en plusieurs endroits *rat pennade*. Il y a à Madagascar, au Bresil & aux Maldives des *chauves-souris* grosse comme des corbeaux, qui ont la tête comme celle d'un renard. Elles se pendent aux arbres pour se reposer par de petites agraffes qui sont aux nœuds de leurs aîles. Elles succent le sang des hommes la nuit, s'attachant au premier membre qu'elles trouvent découvert. Hist. des Ind. A la coste de Darien aux Indes Occidentales il y a des *chauves-souris* dont la picqueure est venimeuse, & quelquefois mortelle. Elles ont cela de remarquable, que quand elles ont picqué un homme, les jours suivants elles le choisiront entre cent personnes pour le picquer encore dans le même endroit. Herrera. On les honore fort chez les Caraïbes. Ils les tiennent pour de bons Anges qui gardent leurs maisons pendant la nuit, & appellent sacrileges ceux qui les tuent. Il y en a d'autres à la Chine qui sont aussi grosse que des poules &, dont les Chinois mangent la chair, qu'ils ne trouvent pas moins delicate. Voyage de la Chine.

On dit des masques, qu'ils ont couru le bal la nuit en *chauve-souri*, quand ils se sont déguisez à la haste & sans ornements, en mettant une juppe de femme attachee à leur col, & pendante jusqu'aux genoux.

CHAUVETÉ. subst. femin. Estat d'une tête chauve dont le poil est tombé, ou la plus grande partie. Les Medecins disent plus ordinairement *calvitie*.

CHAUVIR. v. n. Dresser les oreilles. Il ne se dit que des animaux qui ont les oreilles longues & pointuës, comme les asnes, mulets &c.

CHAUX. subst. fem. Pierre, marne, marbre ou autre matiere semblable qu'on brûle, & qu'on fait cuire à grand feu dans un four bati exprés, dont ensuitte on fait du mortier pour batir. La *chaux vive*, est celle qui sort du fourneau. *Chaux éteinte*, est celle qu'on delaye dans un bassin avec de l'eau, & qu'on reserve pour faire à quelque temps de là du mortier. *Chaux fusée* est celle qu'on a laissé longtemps à l'air sans l'éteindre, dont toutes les parties ignées se sont evaporées peu à peu, qui s'est reduite en poudre tres menue, & qui n'est plus bonne à rien. On blanchit les murailles avec de la *chaux*. Du lait de *chaux*. La meilleure *chaux* est celle qui se fait de la pierre la plus dure, & qui est éteinte au sortir du fourneau. Les murs des fondements se font à *chaux* & à sable.

CHAUX, se dit en Chymie de cette espece de cendre ou poudre tres menue qui reste des metaux ou des mineraux qui ont été long temps en un feu tres-violent. L'or & l'argent qu'on a reduit en *chaux* se remettent par l'art dans leur premiere nature. La *chaux* d'étain s'appelle de la *potée*, qui sert à polir les miroir d'acier. La *chaux* d'airain s'appelle *as ustum* chez les Droguistes.

On dit proverbialement, qu'une affaire est faite à *chaux* & à ciment, pour dire, qu'elle subsistera, quelque dessein qu'on ait de la ruiner. Ce mot de *chaux* vient du Latin *calco*. *Calx fit ex lapidibus calefactis & adustis*.

CHE

CHEAUS. subst. masc. Terme de Chasse, qui se dit des petits de la louve, & même des chiens & des renards.

CHEF. subst. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois la tête de l'homme, & qui n'est plus en usage qu'en Poësie & en matiere de devotion. Ainsi Corneille a dit dans le Cid,

- - - - - - & le mortel affront
Qui tombe sur mon *chef* réjaillit sur ton front.

Il y a plusieurs *chefs*, plusieurs reliques des Saints dans cette Eglise. Nicod derive ce mot du Grec *kephalè* signifiant *tête*, comme qui diroit *ceph*, aussi bien qu'Henry Estienne. Mais Menage soûtient qu'il vient de *capo*, qui a été fait de *caput*.

CHEF, se dit encore à present des têtes des bestiaux. Cet homme a 200. *chefs* de bêtes à corne qu'il a donnez à chepteil à son Fermier. il y a 200. *chefs* de volailles dans cette bassecour.

CHEF, se dit au figuré de ce qui est le premier & le principal en chaque chose, & premierement des personnes qui ont du commandement. JESUS-CHRIST est le *Chef* invisible de l'Eglise; le Pape en est le *Chef* visible. le Chancelier est le *Chef* de la Justice &

& de tous les Conseils du Roy. le Premier President est le *Chef* du Parlement.

CHEF, se dit encore en termes de Guerre. Agamemnon étoit le *Chef* des Grecs qui assiegerent Troye. tous les *Chefs* de l'armée s'assemblerent, c'est à dire, tous les principaux Officiers. un *Chef* de parti. un *Chef* d'escadre sur la mer, est un Officier general qui commande un détachement, ou une division de vaisseaux.

On appelle *Chef de file*, le soldat qui est au premier rang d'un bataillon. *Chef de demie-file*, celuy qui est le quatriéme, quand les bataillons ne sont composés que de six soldats de hauteur, comme ils le sont d'ordinaire.

CHEF, se dit aussi de ceux qui sont les premiers en quelque charge, quoy qu'ils n'ayent pas de commandement sur les autres, mais seulement quelque prerogative: comme, le *Chef* d'une deputation porte la parole. le *Chef* de gobelet donne à boire au Roy. un *Chef* de Panneterie, &c.

CHEF, se dit encore dans les familles & les maisons particulieres. Il y a tant de *chefs* de famille dans cette Parroisse. un tel Seigneur est *chef* du nom & des armes de cette maison, c'est à dire, l'aîné ou descendant de l'aîné: c'est luy seul qui doit porter les armes pleines de la maison. On l'a appellé en quelques lieux *chef d'hostiex*: pour dire, d'hôtel; & en la Coûtume de Saintonge & de Poitou, *Chemier*.

CHEF, se dit aussi des lieux principaux & dominans d'une Seigneurie, d'un Ordre. Il faut aller rendre la foy & hommage un *chef* lieu ou lieu chevel du Fief dominant dont on releve. On appelle *chef-cens*, le premier cens dû sur un heritage, par opposition à *surcens*: & on appelle *Chef-Seigneur*, le Seigneur suzerain qui possede le Fief chevet ou chevel, ou superieur, d'où dependent les autres. En la Coûtume de Normandie on appelle *chef-méts*, le principal manoir d'une succession. Les Abbayes qui sont *Chefs* d'Ordre sont toutes Regulieres, & c'est là où se tiennent les Chapitres Generaux, comme Clugny, Premonstré, Cisteaux, Clervaux. On a réüni cette Abbaye à cet Evêché tant en *chef*, qu'en membres.

CHEF, se dit aussi d'une personne particuliere, en quelques phrases: comme, Il a dit cela de son *chef*, pour dire, de luy-même & sans mission ni pouvoir. Cet Auteur ne dit rien de son *chef*, il emprunte tout des autres. Il n'a point de bien de son *chef*, mais il a beaucoup herité du *chef* de son oncle.

CHEF, se dit encore du commencement d'une piece de toile, de drap ou d'une autre étoffe. Le *chef* d'une piece est toujours plus grossier, n'est jamais si beau que le milieu. On l'appelle aussi la *tête*.

CHEF, en termes de Charpenterie, est la partie qui termine le devant d'un bateau. Ce foncet a tant de toises entre *chef* & quille, c'est à dire, depuis le fond qui commence à se courber, jusqu'à l'autre bout. Sur la mer on appelle cette partie *estrave*.

CHEF, se dit aussi en quelques lieux de la mer, pour signifier Cap ou promontoire, & sur tout en Normandie & en Poitou. Le *chef* de Baye vers la Rochelle.

CHEF, signifie encore, Chapitre, article en fait de litterature & d'affaires. Toute cette doctrine se peut reduire à tant de *chefs*. il y a plusieurs *chefs* d'accusation contre un tel. il n'est appellant de cette sentence que d'un *chef* qui luy fait prejudice. cette requête contient tant de *chefs* de demande.

On dit en ce sens au Palais, qu'une sentence est presidiale au premier *chef* de l'Edit, lors que la condamnation definitive n'excede pas 250. livres; qu'elle est au second *chef*, quand elle ne juge par provision que jusqu'à 500. livres. On dit aussi, un crime de Leze-Majesté au premier *chef*; quand il concerne la propre personne du Roy; au second *chef*, quand il concerne l'Etat, comme la fausse monnoye, &c.

CHEF, en termes de Blason, se dit de la partie superieure de l'Escu. Les Armes de France sont trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en *chef*, & une en pointe.

CHEF, se dit plus particulierement d'une des pieces honorables dont l'Escu est chargé. C'est celle qui se met au haut de l'Escu, & qui doit contenir la troisiéme partie de sa hauteur. Quand on taille l'Escu en pierre ou en relief, le *chef* se releve, & fait une éminence par dessus le reste. Il represente l'ancien diademe des Rois ou des Prelats, ou le timbre ou le casque du cavalier. Souvent il est sans ornement, mais d'un autre émail que l'Escu. Souvent aussi il est chargé de diverses pieces, & qui ont divers ornements. Il y a des *chefs* échiquetez, losengez, herminez, emmanchez, dentez, de vair, &c.

Le *chef abaissé*, se dit quand le *chef* est détaché du bord superieur de l'Escu par la couleur du champ qui le surmonte, & qui le restressit du tiers de sa hauteur. Et quand il est separé du bord par une autre couleur que celle du champ, on l'appelle *surmonté*. On appelle aussi *chef chevronné*, *chef palé*, *chef bandé*, &c. quand le *chef* a un chevron, un pal, ou une bande qui le touchent du même émail que luy.

CHEF COUSU, est un *chef* qui est de couleur aussi-bien que le champ de l'Escu, quoy qu'elle soit differente. Car afin que les Armes ne soient point fausses, & qu'il n'y ait point couleur sur couleur, ni metail sur metail, on a feint qu'on avoit rogné l'Escu par le dessus, & qu'on y avoit cousu & collé à la place un autre *chef* qui garde le même nom avec l'épithete de *cousu*.

CHEF RETRAIT, se dit quand le *chef* est moindre que la troisiéme partie de l'Escu. On l'appelle aussi, *chef rompu*.

CHEF SOUSTENU, se dit lors que les deux troisiémes parties du *chef* sont au haut de l'Escu, & que la troisiéme partie qui est en bas est d'un autre émail.

EN CHEF, se dit adverbialement, pour marquer la superiorité & le premier rang & le titre. Il est Gouverneur *en chef* d'une telle place, c'est à dire, en titre, & non point par commission, ni subordination. le Greffier *en chef* du Parlement, c'est le Greffier titulaire qui a droit de signer les arrêts.

METTRE A CHEF, signifie, Achever, venir à bout. Les Heros ont entrepris plusieurs actions difficiles qu'ils ont *mises à chef*.

CHEF-D'OEUVRE. subst. masc. Ouvrage exquis & extraordinaire de quelque art ou science. L'Eglise de Saint Pierre de Rome est un *chef-d'œuvre* d'Architecture. le frontispice du Louvre est un autre *chef-d'œuvre*. Le Cinna, les Horaces, l'Andromaque sont des *chefs-d'œuvres* dramatiques. le Jugement de Michel Ange est un *chef-d'œuvre* en Peinture. Les amants appellent aussi leur maîtresse un *chef-d'œuvre* des cieux, un *chef-d'œuvre* de la nature. les moindres ouvrages de Dieu sont des *chefs-d'œuvres*.

CHEF-D'OEUVRE, signifie chez les Artisans, un ouvrage excellent que les aspirans à la Maîtrise dans chaque mêtier doivent faire en presence des Jurez par forme d'examen pour monstrer qu'ils en sont capables. Il y a des Maîtres de lettres, & des Maîtres de *chef-d'œuvre*. Les fils de Maîtres font au lieu de *chef-d'œuvre* une simple experience. Le *chef-d'œuvre* des Selliers est un arçon à corps: celuy des

Boulengers eſt du pain broyé ; celuy des Savetiers un ſoulier qui ſe retourne. Mais on tient que le principal point eſt de bien arroſer le *chef-d'œuvre*, c'eſt à dire, de faire bien boire les Jurez.

On dit à ceux qui ont briſé ou caſſé quelque choſe, ou fait quelque action d'étourdi, & nuiſible à quelqu'un, Voila de vos *chefs-d'œuvres*, voilà un beau *chef-d'œuvre*.

CHEGROS. ſubſt. maſc. Filet enduit de poix, avec lequel les Savetiers, Bourreliers, & autres ouvriers couſent & attachent les cuirs. On l'appelle autrement *ligneul*.

CHELIDOINE. ſubſt. maſc. Plante medecinale. Il y en a deux ſortes. La *grande chelidoine*, ou *chelidonium majus*, a ſa tige delicate & greſle, & haute d'une coudée, ſes feuilles ſemblables à la ranoncule ou grenouillette, mais plus tendres & plus bleuës. Sa fleur eſt ſemblable au violier blanc, qui naît aigu, & aucunement amer & puant. Sa racine eſt ſeule & ſimple par le haut, mais par le bas elle jette pluſieurs petites racines jaunes. Sa graine eſt enfermée en de petites gouſſes minces & pointuës qui ſe rapportent fort à celles du pavot cornu. Dioſcoride dit que les hyrondelles, ſelon la croyance de pluſieurs, redonnent la vûë à leurs petits en y appliquant de cette herbe : ce qui l'a fait nommer *chelidonium*, c'eſt à dire, *herbe des hyrondelles*. On l'appelle auſſi en François *éclaire*, ou *felongne*. Quelques Chymiſtes ont dit qu'elle s'appelloit *chelidonium*, *quaſi cœli donum*.

La petite *chelidoine*, appellée *chelidonium minus*, par les Medecins & par les Apothicaires *ſcrofularia minor*, & communément *petite éclaire*, eſt une petite plante qui n'a aucunes tiges, mais qui jette ſes feuilles dés ſa racine, qui ſont ſemblables à celles du lierre, toutefois moindres & plus rondes, molles & graſſettes. Elle produit une fleur jaune qui tient à une queuë mince & deliée. Theophraſte dit qu'elle jette ſa fleur au retour des hyrondelles : ce qui eſt cauſe qu'on luy a donné leur nom. Elle a pluſieurs petites racines qui ſortent d'un même durillon, qui repreſentent un petit amas de grains de froment : d'où vient que Dioſcoride dit que pluſieurs l'appellent *froment ſauvage*. Et on l'appelle *petite ſcrofulaire*, à cauſe que ſa racine eſt compoſée de ces durillons qui reſſemblent aux glandules ou eſcroüelles, que les Grecs appellent *ſcrofules*. Elle croit auprés des eaux courantes & des étangs. Son jus eſt fort acre & mordant.

CHELONITE. ſubſt. fem. C'eſt une pierre qui ſe trouve au ventre des jeunes hyrondelles, qu'on eſtime bonne pour le mal caduc. Il y a une autre *chelonite* qui ſe trouve aux tortuës des Indes, qui a la vertu de reſiſter au venin. Quelques-uns la confondent avec la crapaudine.

CHEMIER. ſ. maſc. Vieux terme de Coûtumes. C'eſt l'aîné d'une famille noble, ou celuy qui le repreſente dans un partage de fiefs, comme qui diroit, le Chef de la famille qui a un preciput. Tous les puiſnez s'appellent *parageurs*, parce qu'ils partagent également entre eux.

CHEMIN. ſubſt. maſc. Paſſage qui eſt au public pour aller d'un lieu à un autre. Les Treſoriers de France ſont ceux qui ont ſoin des grands *chemins*, comme Grands Voyers. Les *grands chemins*, ou proprement *chemins de charroy*, ſelon la Coûtume de Clermont, ſont des *chemins* de trente pieds de large ; & les *chemins royaux* en ont ſoixante quatre, & dans les forêts ſoixante. Berger dans ſon livre des *grands chemins* de l'Empire, dit que ce mot eſt du vieux François. La Guide des *chemins* enſeigne les routes des *grands chemins*, les poſtes & leur diſtance. On dit, Paſſer ſon *chemin*, ſe mettre en *chemin*. Ce mot vient *a caminus*. Quelques uns le font venir de *caymnum*, qu'ils diſent ſignifier la même choſe. D'autres le tirent du Latin *ſemita*, & diſent que *chemin* a eté dit comme *ſemin*.

On appelle *chemin du halage*, un *chemin* de 24. pieds de large, que les Riverains des rivieres navigables ſont obligez de laiſſer ſur les bords pour le paſſage des chevaux qui *halent* ou tirent les bateaux.

On appelle *chemin de traverſe*, un *chemin* détourné, ou qui n'eſt pas ſur la route des grandes villes, mais qui va d'un bourg ou d'un village à un autre. Un *chemin ferré*, celuy qui eſt pavé, ou dont le fonds eſt dur & ſolide, de roche, de pierre. *Chemin de velours*, celuy où il y a de l'herbe, qui eſt ſur une pelouſe. *Chemin creux* ou *caviné*, qui eſt enfoncé au deſſous du rez de chauſſée. *Chemin fourchu*, celuy qui ſe diviſe pour aller en divers endroits. *Chemin difficile*, qui eſt âpre, raboteux, ou qui eſt malaiſé à tenir pour être coupé en pluſieurs endroits. *Chemin bas*, qui eſt dans la vallée. *Chemin haut*, qui eſt ſur la colline. *Chemin paſſant*. *Chemin frayé*. Une journée de *chemin*, c'eſt dix lieuës. Une heure de *chemin*, c'eſt une lieuë.

CHEMIN, ſe dit auſſi d'une route qui n'eſt pas preciſément marqué, & qu'on prend de ſoy-même. Il a pris ſon *chemin* à travers les terres, les bois, les prez, pour prendre le plus court. Vaſco de Gama a trouvé un nouveau *chemin* pour aller aux Indes par l'Ocean. Dedale ſe fit un nouveau *chemin* dans l'air pour ſortir du labyrinthe. Les eaux & les vapeurs ſouterraines ſe font des *chemins* qui nous ſont inconnus.

CHEMIN COUVERT, en termes de Guerre, eſt le corridor qui eſt ſur la contreſcarpe, & qui eſt couvert de ſon parapet qui regne tout autour de la place. Sa largeur eſt de trois à quatre toiſes.

CHEMIN DES RONDES, eſt le *chemin* qui eſt ſur la muraille entre ſon parapet & le rempart.

Les Maçons appellent auſſi les *chemins des carrieres*, lors qu'on y fait quelques puits, ou quelques ouvertures pour en tirer la pierre.

Les Courtiers & Tonneliers qui ſont commis pour décharger le vin ſur les ports de Paris, appellent *chemin*, une ſuitte de chantiers ou de groſſes ſolives ſur leſquelles ils roulent les tonneaux du bateau juſqu'à terre, car ils n'oſent ſe ſervir de celuy qu'ont fait les Plancheeurs pour entrer dans les bateaux.

CHEMIN DE ST. JACQUES, eſt un nom que le peuple a donné à une trace blanche qui paroit dans le Ciel, que les Anciens appelloient la *Voye lactée*, ou le *chemin des Dieux*, & qu'on a découvert être un nombre infini de petites étoiles qu'on n'apperçoit qu'avec les lunettes. Elles font une ſombre lueur qui cauſe cette apparence.

CHEMIN, ſe dit figurément en choſes morales, des voyes, des diſpoſitions, des moyens qu'on a pour parvenir à quelques fins. Les Anciens nous ont montré le *chemin*, nous ont frayé le *chemin* pour devenir ſçavants. ce Predicateur prend le vray *chemin* pour parvenir aux Prelatures. On dit auſſi, Couper *chemin* à une maladie, à un procés, pour dire, la prevenir, ou en empécher le cours. On dit en ce ſens, qu'on a mis un homme en beau *chemin*, qu'on luy a applani le *chemin*, pour dire, qu'on luy a levé les obſtacles, les difficultez : qu'il s'eſt arrêté, qu'il eſt demeuré en beau *chemin*, pour dire, qu'il abandonne un deſſein, lors que les principaux obſtacles ſont levez. On dit, qu'une affaire eſt en bon *chemin*, pour dire, qu'elle eſt en bon train, en paſſe de reuſſir. On dit encore en ce même ſens, qu'un homme eſt dans le bon *chemin*, dans le *chemin* de ſalut, quand il eſt vertueux : & au contraire, qu'il

qu'il est dans le *chemin* de perdition, dans de la greve, qu'il prend le *chemin* de l'hospital, pour dire, qu'il est vicieux, qu'il se ruine.

CHEMIN, en ce sens signifie aussi, Bon exemple. Le Sauveur nous a monstré le *chemin* de souffrir, de bien vivre. Ciceron nous a monstré le *chemin* pour devenir éloquents.

CHEMIN, se dit adverbialement. *Chemin* faisant, pour dire, Par occasion. Tout d'un *chemin*, pour dire, Tout d'un train en meme temps.

CHEMIN, se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit, qu'un homme a pris le *chemin* de l'école, ou des écoliers, quand il a pris le plus long. On dit d'une chose longue & estroite, que c'est le *chemin* de Ville-Juifve, long boyau. Ce nom luy vient d'une maison seule qui est sur le grand *chemin*, où loge la poste, qu'on appelle *long boyau*. On dit, qu'un homme est toujours par voye & par *chemin*, lors qu'il n'est jamais au logis, qu'on le fait toûjours aller deçà & delà. On dit aussi aux valets qui grondent quand on les envoye quelque part, Tandis que vous irez & viendrez, les *chemins* ne seront pas sans vous. On appelle le *grand chemin des vaches*, les *chemins* où on va par terre. On dit aussi, Bonne terre, méchant *chemin*, parce que les bonnes terres qui sont grasses retiennent l'eau. On dit, qu'en tout pays il y a une lieuë de méchant *chemin*, pour dire, qu'il n'y a point d'affaire où on ne trouve des difficultez. On dit aussi, A *chemin* battu il ne croist point d'herbe, pour dire, qu'il n'y a pas grand profit à faire dans un trafic connu de tout le monde. On dit aussi, Il n'en faut point aller à quatre *chemins*, pour dire, Il en faut passer par là. On dit aussi, Tous *chemins* vont à Rome, ou tous *chemins* vont à la ville, pour dire, qu'on peut parvenir à une même fin par divers moyens, arriver en un même lieu par divers endroits. On dit aussi en menaçant, Je le meneray par un *chemin* où il n'y aura point de pierres, pour dire, Je le feray marcher droit, je le poursuivray avec grande diligence: ou comme veulent quelques-uns, c'est à dire, Je le traitteray avec un tel excés de rigueur, que tout moyen de se deffendre luy sera osté; car les pierres sont les armes de ceux qui manquent de toute autre deffense. On dit aussi en menaçant, Il me trouvera toûjours en son *chemin*, pour dire, Je luy feray toûjours des obstacles en toutes les affaires qu'il entreprendra. On appelle le *chemin de Paradis*, un *chemin* estroit, un defilé où on ne va qu'un à un. On dit qu'un homme va son grand *chemin*, va son droit *chemin*, pour dire, qu'il agit franchement, & sans user d'aucune finesse ni supercherie.

CHEMINE'E. s. f. Lieu où on fait le feu dans les maisons. La *cheminee* a plusieurs parties. L'atre est precisément le lieu où on fait le feu, qui est garni de carreaux de brique ou de pavé. Le contrecœur de la *cheminée* est une plaque de fer de fonte pour conserver la muraille qui est auprés de l'atre. Les pieds droits de la *cheminée* qui soûtiennent le manteau. L'encheveſtrure de la *cheminee*. Le manteau de la *cheminée*, est la partie du tuyau qui est dans la chambre, & qui a souvent divers ornements d'architecture & de menuiserie, & sur tout des corniches sur lesquelles on met des vases, des porcelaines, des bustes & autres jolivetez. La partie de dedans s'appelle la *hotte de la cheminée*. Le tuyau de la *cheminée* est le canal de pierre, de brique ou de plastre par où s'écoule la fumée, & qui s'éleve au dessus des toits, qui est divisé souvent en plusieurs languettes ou petits tuyaux. Ainsi on dit, qu'un orage a abattu plusieurs *cheminées*. On dit qu'une *cheminée* fume, lors que la fumée entre dans la chambre, au lieu de s'écouler par le tuyau ou languette. Octavius Ferrarius prouve que les *cheminees* ont été en usage chez les Anciens, contre l'opinion de plusieurs.

Les Organistes appellent *tuyaux à cheminée*, des tuyaux bouchez, au haut desquels on applique un petit cylindre en forme de *cheminée*, dont la circonference est la quatriéme partie du tuyau qui est au dessous.

On dit que le feu est à la *cheminée*, non seulement quand il est à l'atre, mais encore quand il a pris à la suye qu'on y a laissé amasser. La Police condamne à 50 livres d'amende ceux qui ont laissé prendre le feu à leurs *cheminees*.

On dit figurément de ceux qui ont une inflammation de gorge pour avoir mangé des choses salées ou de trop haut goust, qu'ils ont mis le feu à la *cheminée*.

On dit aussi, qu'un arrest est donné sous la *cheminée* pour dire, qu'il a été donné par la cabale de trois ou quatre Conseillers à la *cheminée* en se chauffant, & qu'il n'a point été rapporté en plein bureau: & par extension on dit de toutes les choses faites en cachette & sans solemnité, qu'elles sont faites sous la *cheminée*. Un exploit donné sous la *cheminée*.

On dit, qu'un homme est noir comme la *cheminée*, comme un Ramonneur de *cheminée*, pour exaggerer, & dire qu'il a le visage brun. On dit aussi, qu'il faut faire une croix à la *cheminée*, pour dire, qu'on est surpris de la visite d'une personne qui avoit negligé long temps de venir en une maison.

Ce mot vient du Latin *caminus*, du Grec *kaminos*, qui vient du verbe *kaio, uro*.

CHEMINER. v. n. Marcher, aller par les chemins. Aprés avoir bien *cheminé* dans le desert, nous trouvasmes un petit village, &c. Le peuple disoit autrefois, Mon chemin *cheminois*. Rabelais fait une allegorie de l'Isle d'Odos, où les chemins *cheminent*, pour se mocquer de ces phrases, Où va ce chemin? Les batteurs & guetteurs de chemins, &c.

CHEMISE. s. f. La premiere piece d'un habillement, qu'on met immediatement sur la peau. Celuy qui donne la *chemise* au Roy est la personne de la plus grande qualité qui se trouve à son lever. On fait des *chemises* de toile de Hollande, de cotton, de chanvre. Estre en *chemise*, ou nud, en *chemise*. c'est, N'avoir rien sur soy que sa *chemise*. On fait faire les amendes honorables aux criminel nuds en *chemise*, pour marque d'une plus grande infamie. Ce mot vient de *camisia*, que les Latins ont employé en cette signification, & qui se trouve dans la Loy Salique, qui a été fait de *cama*, mot étranger qui signifie un *lit*, comme il fait encore en Espagne, parce qu'on se servoit des *chemises* quand on se mettoit au lit. Menage. *Camisias vocamus quod in his dormiamus in camis, id est, in stratis nostris.* Isidore.

On appelle aussi *chemises*, les aubes des Ecclesiastiques, dont le premier usage étoit pour les Lecteurs servans au Chœur. On trouve le mot de *camisia* dans St. Jerome dans un Epistre *ad Fabiolam*.

On dit en termes de Guerre, qu'on a mis à un *bastion* ou autre ouvrage de terre, une *chemise* de pierre, pour dire, qu'on l'a revestu ou soûtenu d'une muraille. On dit plus ordinairement un *ouvrage revestu*.

On appelle aussi une *chemise de maille*, un corps de *chemise* fait de plusieurs mailles ou anneaux de fer qu'on met sous le pourpoint comme une arme deffensive.

On appelle *chemise de Chartres*, une petite medaille qu'on

qu'on rapporte de Nostre Dame de Chartres, qui a deux petits ailerons faits comme les manches d'une *chemise*.

On dit, qu'un homme n'a pas une *chemise* à mettre à son dos, pour dire, qu'il est bien pauvre. On dit, qu'on l'a mis en *chemise*, pour dire, qu'on l'a entierement ruiné.

On dit aussi, qu'on mangera jusqu'à sa *chemise* à la poursuitte d'une affaire, pour dire qu'on y despensera jusqu'au dernier sol de son bien.

CHEMISETTE. s. f. Partie du vestement qui va jusqu'à la ceinture, & qui couvre les bras, le dos, & l'estomac. Les hommes portent des *chemisettes* sous le pourpoint, de futaine, de basin, ratine, chamois, ouatte, &c. Les femmes en portent de serge, ou d'autres estoffes par dessus leurs corps de cotte.

CHENET. s. m. Utencile servant dans les cheminées pour soûtenir le bois, afin qu'il brule mieux. On en fait aussi qui ne servent que d'ornement. Des *chenets* d'argent, de cuivre doré, de fer poli. Les *chenets* d'argent doivent être marqués & contremarqués aux faces des pieds, bastes, fonds, vases & pommes. A l'égard des griffes, supports, colets, flammes & termes, ils sont marqués seulement du poinçon du Maître. Ce mot vient apparemment de ce qu'autrefois leur partie inferieure representoit un petit chien, comme on en a fait depuis avec des figures de lions, des muffles, des masques, &c. comme qui auroit dit *chiennet*. Menage est de cet avis, & n'est pas le seul.

CHENEVI. s. m. Petite graine qui est la semence de la plante dont on tire le chanvre. C'est un grain dont les oiseaux sont friands, & qui sert a nourrir ceux qui sont en cage. En Latin *semen cannabis*. Voyez *Chanvre*.

CHENEVIERE. s. f. Lieu semé de chenevi pour faire venir du chanvre. *Espouventail de cheneviere*, est un fantôme habillé en homme, pour épouvanter les oiseaux qui veulent venir manger le chenevi. En Latin *cannabaria*, ou *chabanaria*.

On appelle figurement une personne fort laide & propre à faire peur, un *épouventail de cheneviere*.

On le dit aussi d'une terreur mal-fondée qu'on nous veut donner, qui en apparence feroit du mal, mais qui n'en fait point en effet quand elle est bien examinée.

CHENEVOTTE. s. f. C'est le tuyau de la plante du chenevi, quand il est sec & quand il a été dépouillé de son chanvre : ce qui n'est d'aucune valeur.

> J'en fais autant de cas comme de *chenevottes*.
>
> Regnier.

CHENIL. s. m. Lieu où on loge des chiens, & particulierement ceux de chasse, parce qu'ils sont en bon nombre. Ce mot vient de *canile*, qui a été fait de *canis*. Menage.

CHENILLE. s. f. Insecte venimeux du genre des vers, qui ronge les feuilles des arbres, & qui à la fin se change en papillon. Svvammerdam dit que la *chenille* est le ver du papillon de nuit qui se forme d'un œuf, dont l'escaille paroist comme d'un œuf de poule & fragile. Le masle a des ailes, & la femelle n'en a point. On voit sur le corps de la *chenille* quatre parties blanches tirant sur le jaune, qui ressemblent assez à ces vergettes dont on nettoye les habits. Elle a aux environs de la tête deux especes de bouquets de plume noire. De chaque costé elle a deux petits avirons dont les filiets ressemblent a ceux des plumes. Sa peau est parsemée de petits poils bruns, separés les uns des autres, entre lesquels on decouvre des petites plumes dont les couleurs sont fort agreables. Elle a seize pieds, six au devant, huit au milieu, & deux derriere. D'abord elle est envelopée du tissu qu'elle a filé, & elle s'y repose comme dans un nid, sans qu'il luy reste le moindre mouvement. A force de se tourner dans cette enveloppe, elle se depouille de tous les poils, & ce ver perd tout a fait son mouvement avant que de quitter sa peau ; & alors on luy donne le nom de *nymphe dorée*, *chrysalis* ou *aurelia*. Il y en a qui font des trous dans la terre pour s'y cacher ; d'autres filent autour de l'extremité de leur corps un tissu qui les tient suspenduës en l'air, ou elles se depouillent de leur peau. Dans la nymphe dorée qui est celle du masle, on decouvre les yeux, la petite trompe & les cornes, les jambes & les ailes, & les petis poils dont son corps est couvert. La femelle a une autre nymphe dorée qui differe du masle dans ses cornes, dans ses ailes & dans la grandeur de son corps. Ensuite elle se change en papillon, dont le masle a des ailes extremement vistes, des cornes fort belle, & le corps bien fait. Ces parties manquent a la femelle, qui a le corps fort gros & mal fait. Elle n'abandonne jamais ses œufs, & les attache toûjours au tissu dont elle est revestuë. Fabius Columna assure que quand une *chenille* mange de plusieurs plantes, c'est une marque qu'elles ont la meme vertu. Mais il y a des Naturalistes qui disent que chaque plante a sa *chenille* particuliere, à laquelle elle sert d'aliment. Svvammerdam en faisoit voir dans son cabinet de 54 sortes, entre lesquelles il y en avoit de demi-*chenilles* & demi-papilions. En Latin *eruca*, *centipeda*. Menage tient que ce mot vient de *canicula*, à cause de la ressemblance qu'ont certaines *chenilles* à de petits chiens. Les *chenilles* de pin sont mises au rang des poisons par Dioscoride. On les a aussi appellées *campæ*, du Grec *kamp*, à cause qu'elles font tort aux arbres.

On dit figurément d'une personne maligne qui fait du mal sans y estre excitée, que c'est une méchante *chenille*. On dit de plusieurs laquais derriere un carosse, que c'est un vilain trochet de *chenilles*.

CHENILLE, est aussi une espece de bout de passement, ou ornement de soye qu'on met sur des habits & des baudriers, qui a la figure d'une *chenille*.

CHENU, UE. adj. Vieux mot qui signifie *blanc de vieillesse*. Il vient de *canutus*, employé par les Latins en la même signification. Menage. D'autres disent que ce mot vient par corruption de *chef nud*, ou dépouillé de sa chevelure.

CHENU, se dit aussi figurément & poëtiquement des hautes montagnes, parce qu'elles sont toujours couvertes de neiges. Les Alpes *chenuës*.

CHEOIR. v. n. Tomber. Ce bastiment n'est pas bien estayé, il est en danger de *cheoir*. Il *chet* de la neige, de la pluye, de la gresle. Ce mot vient de *cadere*. Nicod.

CHEOIR, signifie aussi, Diminuer en credit, en fortune. Ce Marchand fait de grandes pertes, il est en danger de *cheoir*, s'il n'est assisté de ses amis. L'élevation des Grands ne sert qu'à les faire *cheoir* de plus haut.

CHEU, EUE. part. Tombé. Il est *cheu* de bien haut. On dit, Il est *cheu* en pauvreté, pour dire, Il est devenu miserable, il n'a pas du pain.

CHEPTEIL. s. m. Bail de bestiaux qui se fait, lors qu'un Maistre donne à un Fermier un nombre de bœufs, ou de brebis, à condition de les nourrir, & d'en rendre pareil nombre à la fin du bail, & d'en partager le croist & le profit. C'est un grand trafic qui se fait dans les Provinces, que celuy des bastiaux a *chepteil*. Ce mot vient de *capitale* & de *capitum*, qui se trouve dans les Coustumes, à cause que le *chepteil* est

est composé de plusieurs chefs de bêtes qui forment un capital ; & il y a apparence que le mot de *capital*, qui signifie le fonds d'une rente, est venu d'une même source : car de même que ce capital ou *cheptel* produit un croît de bestiaux qui en fait le profit ; de même le fonds d'une rente produit des interêts. Ragueau pretend que ce mot vient de l'achat & prix du bestail pour lequel il est mis en bail, & non pas de *capital*, comme a pretendu Du Moulin ; & il suppose qu'on doit dire *chaptal*. Du Cange pretend que ce mot vient de *catallum*, qu'on a dit pour *capitale*, d'où on a fait *chaptel*, *chatel*, & *catel*, d'où est venu aussi le mot de *cateux*, qui se dit des biens en partie meubles, & en partie immeubles. Mais je croy avec plus d'apparence, qu'il vient de *chatal*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie un *troupeau de bestes*.

CHER, ERE. adj. Qui est precieux, de grande valeur. Les diamants sont *chers*. les tableaux sont *chers*, quand ils sont des grands maîtres. Ce mot vient du Latin *carus*, qui est opposé à *vilis*, en ce qu'on appelle chose *vile*, qui est commune ; & *chere*, celle que peu de personnes ont, *id quo multi carent*.

CHER, se dit figurément des personnes pour lesquelles on a de la tendresse & de l'amitié. Ce fils luy est *cher*. il a perdu sa *chere* épouse. son repos luy est fort *cher*. l'honneur nous doit être plus *cher* que la vie. On dit aussi, Mon, *cher*, ma *chere*, ma fidelle. Ce mot vient du Grec *charis*, *gratia*.

CHER, se dit aussi de ce qu'on achete ; ou de ce qu'on vend plus qu'à l'ordinaire, ou à plus haut prix qu'il ne vaut. Il a acheté son bled trop *cher*. c'étoit dans la *chere* année. ce Marchand est trop *cher*, il perdra toutes ses marchandises.

CHER, se dit aussi adverbialement. La sottise qu'il a faite luy coûtera *cher*, on la luy revendra. il a vendu bien *cher* sa peau aux ennemis. il fait *cher* vivre à Paris.

CHERCHE. subst. masc. Soin qu'on prend de trouver quelque chose. Quand on a besoin de trouver quelque acte, il faut payer le Notaire, le Greffier pour la *cherche*.

CHERCHE, en termes d'Architecture, est la description d'une ligne courbe, qui ne se peut faire d'un trait de compas ou d'autre instrument, mais en cherchant plusieurs points & en tâtonnant, comme sont les coupes de pierres en figures ellyptiques, coniques, paraboliques, &c. Ces *cherches* s'appellent de divers noms, *surbaissées*, *surhaussées*, *ralongées*, comme il s'en voit plusieurs dans les anciennes voûtes Gothiques.

CHERCHER. v. act. Apporter la diligence necessaire pour trouver ce dont on a besoin. Le Seigneur a dit, *Cherchez*, & vous trouverez. *Cherchez* premierement le Royaume de Dieu, & on vous donnera le reste. les hommes terrestres ne *cherchent* que les tresors, ne *cherchent* qu'à faire fortune. un Philosophe ne *cherche* que la verité. Ce mot vient de *circare*, selon Menage, qui signifie *aller en rond*.

On dit en ce sens, Un ambitieux ne *cherche* que la gloire ; un autre ne *cherche* que le profit. un Geometre *cherche* la Quadrature du cercle, un Chymiste la Pierre Philosophale, un Machiniste le mouvement perpetuel. *Chercher* un passage à la table d'un livre. c'est un homme qui *cherche* ce qu'il veut dire, il a de la peine à s'expliquer. il *cherche* en sa memoire.

CHERCHER, se dit aussi en contre-sens, de ce qu'on ne voudroit pas trouver. Cet yvrogne *cherche* noise, *cherche* querelle, *cherche* à se faire battre, *cherche* malheur.

CHERCHER, se dit aussi des animaux, & même des choses inanimées. Un chien *cherche* le gibier. le foudre *cherche* un passage à travers la nuë. tous les purgatifs *cherchent* les humeurs dans le corps.

On dit, *Chercher* sa vie, pour dire, Gueuser, mendier.

On dit, *Chercher* de l'argent, pour dire, en demander en emprunt.

CHERCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Il *cherche* midi où il n'est qu'onze heures, pour marquer qu'un homme est un écornifleur. On dit aussi, *Chercher* midi à 14. heures, pour dire, *Chercher* une chose en un lieu où elle n'est pas. On dit, C'est *chercher* une aiguille dans une chartée de foin, pour dire qu'il est presque impossible de trouver la chose qu'on *cherche*, tant elle est égarée. On dit aussi, qu'on a *cherché* quelqu'un à pied & à cheval, ou par mer & par terre, pour dire, qu'on a pris grand soin de le *chercher*. On dit encore, que le bien *cherche* le bien, pour dire, que plus on est riche, & plus on a de moyens de s'enrichir.

CHERCHEUR, EUSE. subst. Celuy qui cherche. Il ne se dit guéres qu'en mauvaise part. Un *chercheur* de franches lippées, c'est à dire, un escornifleur. un *chercheur* de barbet, c'est à dire, un filou. un *chercheur* de Pierre Philosophale, c'est à dire, un Chymiste affronteur.

CHERE. s. f. Accueil gratieux, reception favorable. Ce Prince l'a reçû favorablement, il luy a fait grand *chere*, quand il luy a apporté cette nouvelle. quand on revoit un amy qu'on croyoit mort, on ne sçait quelle caresse, quelle *chere* luy faire. Ce mot de *chere* vient de l'Italien *cera*, ou *ciera*. On prononce *chera*, qui signifie *visage*, aussi-bien que *cara* en Espagnol, parce que les plus grands témoignages d'amitié paroissent sur le visage. Menage remonte plus haut, & prouve que *cara* a signifié aussi *visage* en Latin. On a dit aussi en Grec *kara*. Tous ces mots viennent du Latin *caro*.

CHERE, se dit par extension, des chiens, pour signifier les caresses qu'ils font à leurs maîtres. Quand ce petit chien revoit sa maîtresse, il ne sçait quelle *chere* luy faire.

CHERE, se dit au contraire en mauvaise part & en menaçant. Si je le tiens jamais, je luy feray bonne *chere*, je me vangeray.

CHERE, se dit aussi des repas qu'on donne à ses hostes, à ses amis. Cet homme fait grand'*chere* à tous ceux qui la viennent voir. On le dit aussi de la maniere de se traitter en famille, en particulier. C'est un avare qui fait maigre *chere* chez luy, il se laisse mourir de faim.

On dit proverbialement, Il n'est *chere* que d'avaricieux, quand il traitte, tout y va.

CHEREMENT. adv. D'une maniere chere. Il a acheté cette maison bien *cherement*. il aime sa famille *cherement*. il a vendu *cherement* sa peau.

CHERIF, s. m. est une dignité chez les Arabes & les Maures. C'est celuy qui doit succeder au Caliphe, de même que le Coadjuteur à l'Evêque.

CHERIF. Monnoye d'or de Turquie, qui vaut à Marseille quatre livres dix sols.

CHERIR. verb. act. Aimer quelque personne avec tendresse. Un honnête homme doit toûjours bien *cherir* sa femme. les jeunes enfans sont plus *cheris* de leurs peres, que les aînés. on *cherit* sa maîtresse sur toutes choses.

CHERI, IE. part. pass. & adj. Objet *cheri*. *cheri* de la fortune. *cheri* des Cieux.

CHERTÉ. s. f. Prix extraordinaire qu'on est obligé de donner de quelque chose. Les pauvres souffrent beaucoup pendant la *cherté* des vivres. Ce mot vient du Latin *charitas*.

On dit, que *cherté* foisonne, pour dire, qu'on menage les choses quand elles sont cheres, & que le bon prix ameine l'abondance, parce que les Marchands appo

apportent de tous côtez des marchandises aux lieux où elles se vendent bien.

CHERSONESE. subst. fem. Terme de l'ancienne Geographie. C'est une Peninsule ou Continent qui est presque tout environné des eaux de la mer, & qui ne tient au reste des terres que par un isthme ou petit détroit. Le Peloponnese est une *Chersonese*, ou Presque-Isle ou Peninsule. Malaca est dans une Peninsule que les Anciens appelloient la *Chersonese d'or*. Le Dannemarc est la *Chersonese Cimbrique*. Ce mot vient du Grec *chersonisos*, qui signifie le même.

CHERUBIN. subst. masc. Esprit celeste, qui dans la Hierarchie est le premier aprés les Seraphins. On les peint rouges, pour signifier qu'ils sont enflammez de l'amour de Dieu : & on dit d'une personne haute en couleur, ou qui rougit de honte, qu'elle est rouge comme un *Cherubin*. Moyse mit l'Arche sous les ailes des *Cherubins* qu'il fit élever dans le Sanctuaire.

CHERVIS. subst. masc. Herbe & racine qu'on cultive dans les jardins, qui est bonne à manger, & qui est une espece de panais. En Latin *cicer*, ou *siser*. Voyez *Carvi*.

CHESAL. subst. masc. Vieux mot François qui signifioit autrefois *maison* & *Eglise*. Il est encore en usage en plusieurs Provinces : d'où vient qu'on dit encore Congregation de *Chesal* Benoist, qui est une union ou Congregation de quelques Abbayes Regulieres de Berry, comme Saint Sulpice de Bourges, Saint Cyran, &c. Ce mot vient du Latin *casata* ou *casale*. Dans les Capitulaires de Charlemagne on appelle une Eglise *casa Dei* : c'est le nom que porte encore l'Abbaye de la *Chaise - Dieu* en Auvergne.

CHESMER. verb. act. Terme populaire, qui se dit particulierement des enfants qui ont du chagrin, du degoust, ou quelque mal inconnu qui les fait crier, & les empéche de prendre nourriture & de profiter. On le dit quelquefois des personnes un peu plus avancées en âge. Cet enfant s'est *chesmé* depuis qu'on l'a change de nourrice. Ce mot vient du Latin *cemere*.

CHESNAYE. subst. fem. Lieu rempli ou planté de chesnes.

CHESNE. subst. masc. C'est un arbre des plus durs, des plus hauts & des plus gros qui se voyent en ces quartiers. Il y a trois principales especes de *chesne*. L'ordinaire est le grand, qu'on appelle en Latin *quercus*, & en Grec *drys*, qui porte le gland appellé *balanus*. Le second est le *rouvre*, qu'on appelle en Latin *robur*, qui porte particulierement la galle. C'est celuy qui a le bois le plus dur de tous les *chesnes*, & qu'en quelques lieux on nomme *drylle*. Et le troisiéme est le *chesne verd*, ou l'*yeuse*, en Latin *ilex*, qui porte la graine d'escarlate. On met aussi quelquefois au rang des *chesnes* le fau ou le hestre, en Latin *fagus*, le liege, l'esculus, le phellodrys, car le mot *drys* en Grec signifie tout arbre qui porte gland. Le *chesne* en general outre le gland produit une petite galle qui est noire & resineuse, & une autre sorte de fruit qui se rapporte à une meure, mais qui est dure à merveille. On y trouve aussi une sorte de galle semblable au membre de l'homme, au dedans de laquelle il y a un noyau semblable à celuy d'olive. Il produit aussi une pelotte dure, environnée d'une certaine laine molle, que quelques-uns appellent le *poil du chesne*. On en fait des mesches aux lampes, car elle brûle ainsi que la galle noire. Il produit quelquefois une galle sans queue attachée dans les concavitez de ses branches, qui est de diverse couleur, & commune à tous les arbres qui portent gland. Il produit encore une galle blanche & humide, où on trouve quelquefois au dedans des mouches. On trouve le guy sur ses branches, & des potirons qui croissent auprés de ses racines : ce qui arrive pareillement à d'autres arbres. Theophraste. Mr. Cassini dit qu'il y a dans chaque bosse de *chesne* un œuf blanc de la grosseur & de la figure d'un petit pois ; & qu'en ayant ouvert plusieurs, il y a trouvé un ver, lequel se changeoit en mouche, & cette mouche faisoit plusieurs œufs, d'où naissoient les fourmis, qui ensuitte percent la bosse du *chesne* où elles sont enfermées. Le bois de *chesne* depuis 50. ans jusqu'à 100. voire 160. est le meilleur bois pour bâtir, & dure jusqu'à 600. ans sans degenerer. Et quand il est employé en pilotis, il dure jusqu'a 1500. Aussi sert-il à bâtir les maisons, & à faire les œuvres vives d'un vaisseau. Ce mot vient du Latin *quernus*, qu'on a dit pour *quercus*. Menage. D'autres le derivent du Caldaique *chisna* signifiant *robur*.

On dit proverbialement, que la monnoye du Diable est des feuilles de *chesne*, qu'il fait paroître comme si c'étoit de l'or.

CHESNEAU. s. m. Jeune chesne, ou bailliveau. Le meilleur bois à brûler est de *chesneau*.

CHETIF, IVE. adj. Qui est de peu de valeur, qui se dit des personnes, & des choses. Cet homme est bien *chetif*, maigre, mal fait, miserable. il a fait un present bien *chetif*. qui n'est d'aucune consideration. cet habit cette étoffe est bien *chetive*. Il vient de l'Italien *cattivo*, selon Pasquier. Mais Menage tient que ce mot vient de *captivus*, & prouve que *chetif* signifioit autrefois *captif*.

CHETIVEMENT. adv. D'une maniere chetive. Les Pedants nourrissent leurs écoliers fort *chetivement*.

CHETRON. s. m. C'est une petite layette en forme de tiroir, qu'on fait au haut d'un des côtez d'un coffre, pour y mettre à part les choses qu'on veut trouver sous sa main en l'ouvrant, & les separer du reste de ce qu'on y serre.

CHEVAL. subst. masc. Animal à quatre pieds qui hennit, & qui rend de grands services à l'homme. Il luy sert à la chasse, à la guerre, au labour & aux voitures. Un *cheval* pour être bon, doit avoir trois parties correspondantes à trois de la femme ; la poitrine, le fessier, & les crins, c'est à dire, poitrine large, croupe remplie, & les crins longs : trois du lion, le maintien, la hardiesse, & la fureur : trois du bœuf, l'œuil, la narine, la jointure : trois du mouton, le nez, la douceur, la patience : trois du mulet, la force, la constance au travail, & le pied : trois du cerf, la tête, la jambe, & le poil court : trois du loup, la gorge, le col, & l'ouïe : trois du renard, l'oreille, la queuë, le trot : trois du serpent, la memoire, la vûë, le contournement : trois du lievre, ou du chat, la course, le pas, la souplesse. Les *chevaux* ont du jugement, dit Solin, ils connoissent leurs maîtres & leurs ennemis. Quelques-uns n'ont pas souffert que d'autres les montassent. Quelques-uns ont pleuré la mort de leurs maitres, & d'autres se sont laissez mourir de faim aprés les avoir perdus. Alexandre fit faire de magnifiques funerailles à son *cheval*, il fit bâtir une ville en son honneur, qu'il nomma *Bucephalie*. Neron fit nommer son *cheval* Consul. Les Tartares & les Turcs portent pour enseigne à la guerre une queuë de *cheval*. Ce mot vient de *caballus*, qui signifioit autrefois *cheval de bagage*, ou *petit cheval* qui servoit au moulin & aux voitures. Nicod, Isidore & Papias derivent celuy-cy *ex eo quod ungula terram cavet*.

Les Latins disoient en proverbe, *le cheval de Sejus*, quand ils

ils vouloient donner à entendre une chose qu'il est dangereux de posseder. C. Seius avoit un des plus beaux *chevaux* qu'on puisse voir : mais il n'en fut pas long-temps le maistre, ayant été tué par Dolabella. Ce meme Dolabella s'étant emparé du *cheval*, mourut bien tost aprés. Cassius qui en fut ensuitte le maistre mourut dans une guerre contre les Parthes. Marc Antoine qui le posseda le dernier est assez connu par sa fin deplorable. Ce proverbe revenoit à un autre qu'ils avoient, qui étoit, *l'or de Toulouse*, dont l'on verra l'explication au mot *Or*.

Le *cheval* se nomme diversement suivant son poil, sa taille, son usage, ses vices ou maladies.

On dit un *cheval* blanc, gris, pommelé, roux, bay brun, bay clair, bay doré, alzan ou alezan, brulé, aubere, *cheval* pie souppe de lait, isabelle, roan ou teste de more, mirouette, zain balzan, &c. Tous ces mots & les suivants sont expliquez à leur ordre alphabetique. On a donné aussi aux *chevaux* des noms propres, comme à celuy d'Alexandre, *Bucephale*. Roland appelloit son *cheval Mellentis*; & Regnault l'un des quatre fils Aymond appelloit le sien *Bayard*.

A l'égard de la taille, on dit un *cheval* nain, ragot, haut-jointé, court-jointé. *cheval* entier, hongre, courtaut, coureur, roussin. *cheval* d'Espagne, Barbe, guilledin, d'Angleterre. *cheval* de manege, qu'en Latin on a appellé *campisor equus*.

En considerant son usage, on dit *cheval* de pas, de selle, de carrosse. *cheval* à deux mains. *cheval* de charette ou de trait, ou d'attelage; limonier, *cheval* de charruë. *cheval* d'amble ou haquenée. *cheval* de poste, de loüage. On appelle *courbe de chevaux*, deux *chevaux* attelez ensemble pour remonter des bateaux. *cheval* de haras ou étalon. *cheval* de main. *cheval*. de parade, anciennement *palefroy*.

On appelle *cheval de bataille*, non seulement le *cheval* fort & choisi qu'on reserve pour les grandes occasions; mais encore figurément toutes les choses qui nous apportent quelque avantage dans quelque dispute où il s'agit de la gloire. Quand on prie un tel Auteur de dire quelques-uns de ses vers, il recite un tel Sonnet, c'est son *cheval de bataille*, ce Musicien chante un tel air, c'est son *cheval de bataille*.

A l'égard des defauts, on dit un *cheval* vicieux, ombrageux, fort en bouche, fourbu, mourveux, poussif, outré, *cheval* qui est sur les dents, ruiné des jambes, qui est pesant à la main. *cheval* refait & engraissé. *cheval* neuf, fougueux & indompté, boiteux, borgné, ou deferré d'un œuil. un *cheval* chargé de ganache. *cheval* vairon, begu.

Monter à *cheval*, signifie non seulement, Monter en selle, mais encore, Apprendre le manege. Un tel Seigneur monte à *cheval* chez un tel Escuyer, il sçait bien manier un *cheval*.

On dit, Picquer un *cheval*, pour dire, l'essayer. Promener un *cheval* entre deux talons, Penserferrer, estriller, brider, seller un *cheval*. Dresser, un *cheval*. Combat à *cheval*. Bon logis à pied & à *cheval*. On appelle un *bon homme de cheval*, celuy qui sçait bien domter & manier un *cheval*.

Tirer à quatre *chevaux* est un supplice qu'on fait souffrir aux criminels de Leze-Majesté au premier chef, quand on les escartele par la force de quatre *chevaux* attachez à chacun de leurs membres.

CHEVAU-LEGER, est un cavalier ordinaire & legerement armé, qu'on appelle autrement *Maistre*, qui est dans un corps de regiment. On l'appelle ainsi, par opposition aux Gens d'armes, qui étoient autrefois des gens pesamment armez & de toutes pieces. Il y a pourtant quatre compagnies d'ordonnances qu'on appelle particulierement *Chevaux-legers*, qui n'entrent jamais en corps de regiment, qui sont les *Chevaux-legers* de la Garde du Roy, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur; & on dit au singulier un *Chevau-leger* : & au plurier vint-&-un *chevaux*.

On se sert aussi du nom de *chevaux* en general, pour designer la cavalerie, des gens de cheval. Il y avoit dans cette armée trente mille hommes de pied, & dix mille *chevaux*, c'est à dire, dix mille combattans à *cheval*.

CHEVAL DE FRISE, en termes de Fortification, est une grosse piece de bois percée & traversée de plusieurs picquets de bois ferrez, & longs d'environ trois pieds. Il sert à deffendre ou à boucher une breche. On en met aussi sur des rouës avec des feux d'artifice pour faire rouler en bas dans les assauts. Le Prince d'Orenge en faisoit des fermetures de camp, en les faisant accrocher les uns aux autres, à ce que dit Jean Errard.

On appelle *cheval de bois*, une figure de *cheval* qui se hausse & se baisse par le moyen de quelque chevilles de fer. Il sert dans le manege à faire les exercices pour voltiger.

CHEVAL PEGASE, est un *cheval* que les Poëtes ont feint avoir des ailes, & avoir fait naistre la fonteine d'Hypprocrene en frappant du pied sur le mont Parnasse. Il servit de monture à Bellerophon quand il alla combattre la Chimere. Et depuis on a feint qu'il s'est envolé au Ciel, où il y a une Constellation de ce nom.

CHEVAL DE PACOLET, est un *cheval* de bois fabuleux qui alloit dans les airs, & qui se conduisoit avec une cheville, dont il est fait une ample mention dans le Roman de Valentin & Orson, & autres.

CHEVAL DE TROYE, est un grand cheval de bois, par le moyen duquel les Grecs ont feint que Troye avoit éte prise, ayant été introduit dans la ville comme une offrande à Pallas. Il y avoit plusieurs Grecs cachez dans le ventre de cette machine, qui en étant sortis, surprirent les habitans.

CHEVAL FONDU, est un jeu d'enfants, dont les uns sautent sur la crouppe des autres qui sont courbez.

En termes de Blason, on appelle *cheval* ou *poulain gay*, celuy qui est peint nud, sans bride ni licol. Et on dit *cheval effrayé* ou *cabré*, quand il est peint rampant. On dit aussi *animé*, pour exprimer que son œuil est d'un autre esmail; & *armé*, en parlant du pied que la nature luy a donné pour se deffendre, quand il est aussi d'un esmail different. On le blasonne aussi *bardé*, *houssé*, & *caparassonné*.

CHEVAL MARIN, que quelques-uns appellent *hippopotame*, ou *cheval de riviere*, est un poisson qui a quelque apparence de *cheval*. On a veu des dents de *cheval marin* qui pesoient bien treize livres. On en voit beaucoup en Egypte & en Ethiopie. Le Pere Lobo en sa Relation d'Ethiopie dit, que le *cheval marin* est tres-puissant, & n'a du *cheval* que les oreilles, & presque tout le reste du veau, sans cornes. Il a les pieds d'éléphant, & marche sur la terre, où il est presque toûjours à brouter, & nage à l'embouchure des rivieres. Il y a quelques-uns qui le décrivent avec des griffes aux pieds.

QUEUE DE CHEVAL, est une herbe qui croist en forme de joncs tres durs & tres-rudes, dont les Artisans se servent à polir leurs ouvrages, qu'on appelle autrement *asprele*, en Latin *equisetum*, *asperula*.

FER DE CHEVAL, se dit en termes d'Architecture civile & militaire, des ouvrages fait en rampe où on monte des deux costez, qui representent un fer à *cheval*. Il y en a dans des maisons de campagne, & dans des dehors de quelques places, qui servent de demie-lune.

A cheval, se dit adverbialement. *A cheval, à cheval*, se dit quand on commande à la cavalerie de se mettre en état de combattre, ou de partir. On dit, Estre *à cheval* sur un bœuf, sur un asne, sur un bâton, sur un banc, sur un mur, quand on est jambe deçà & jambe delà sur quelqu'une de ces choses. Ainsi St. Amand a dit,

Mon esprit *à cheval* sur des coquesigruës.

Cheval, se dit proverbialement en ces phrases. Il a changé son *cheval* borgne à un aveugle, pour dire, qu'il a perdu sur un troc qu'il a fait, soit de *cheval*, soit de toute autre chose. On dit, A *cheval* donné on ne regarde point à la bouche, pour dire, qu'on reçoit les presents tels qu'ils sont : & ce proverbe se dit en Italien & en Espagnol de même: *A caval donato non si guarda nella bocca*. On dit aussi, que l'œuil du maitre engraisse le *cheval*, pour dire, qu'il ne se faut point reposer sur les valets du soin de ses *chevaux*, ni de même de toutes les autres affaires d'une maison. On dit d'un homme, qu'il n'a ni *cheval* ni mule, pour dire, qu'il n'a aucune monture, qu'il est contraint d'aller à pied, qu'il est gueux. On dit aussi, qu'un homme est mal à *cheval*, pour dire, qu'il n'est pas bien en ses affaires, qu'il est proche de sa ruine. On dit aussi, qu'un homme fait le *cheval* échappé, quand il est libertin, emporté, incorrigible. On dit encore, Je luy feray voir que son *cheval* n'est qu'une bête, pour dire, Je luy feray voir qu'il n'a pas raison. On dit aussi, qu'il est aisé d'aller à pied, quand on tient son *cheval* par la bride, pour dire, qu'on souffre bien de petites incommoditez volontaires, quand on s'en peut delivrer si-tot qu'on le veut. On dit aussi, qu'il fait bon tenir son *cheval* par la bride, pour dire, qu'il ne se faut point desaisir de son bien de son vivant. On dit aussi, qu'un homme monte sur ses grands *chevaux*, pour dire, qu'il parle en colere & d'un ton hautain. On dit aussi, qu'un homme est bon *cheval* de trompette, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit, lors qu'il ne craint point les menaces ni les crieries. On dit aussi, qu'il parle à *cheval*, pour dire, qu'il parle en maître, avec autorité, ou qu'il parle bien à son aise. On appelle un homme fort grossier & stupide, un *cheval* de carrosse, un *cheval* de bast, un gros *cheval*. On dit, Il n'est si bon *cheval* qui n'en devinst rosse, pour dire, qu'on a fait travailler excessivement quelqu'un. On dit au contraire, que jamais *cheval* gentil ne devint rosse, pour dire, qu'on monstre même en sa vieillesse des marques de ce qu'on a valu en sa jeunesse. On dit aussi, qu'il n'y a si bon *cheval* qui ne bronche, pour dire, que chacun est sujet à faire des fautes. On dit encore, Des femmes & des *chevaux*, il n'en est point sans deffauts. On dit, qu'un *cheval* est chargé de maigre, qu'il revient de la Rochelle, d'un *cheval* qui n'est pas gras; par allusion à un poisson qui est commun à la Rochelle, qu'on appelle *maigre*; & aussi à cause de la disette qu'on avoit souffert à ce siege. On dit aussi, Jamais *cheval* ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome. On dit aussi, Il est bien temps de fermer l'étable quand les *chevaux* s'en sont enfuis, pour dire, qu'il n'est plus temps de chercher des precautions, quand le mal est arrivé. On dit, qu'un coup de pied de jument ne fait point de mal au *cheval*, pour dire, qu'un homme doit prendre galamment toutes les malices que luy font les femmes. On dit aussi, qu'à un *cheval* hargneux il luy faut une étable à part, pour advertir, que quand on voit des grondeurs, il se faut separer de leur compagnie. On dit encore, que les *chevaux* courent les Benefices, & que les asnes les attrapent. On dit, Aprés bon vin, bon *cheval*, pour dire, qu'un homme qui a bien bû, fait bien trouver des jambes à son *cheval*. On dit pour se mocquer d'un train en desordre, C'est l'Ambassade de Viarron, trois *chevaux* & une mule. On appelle une selle à tous *chevaux*, une chose qui peut servir à plusieurs usages, en plusieurs occasions, comme des lieux communs, de certains discours generaux, &c. On dit aussi, qu'on a cherché quelqu'un à pied, & à *cheval*, pour dire, qu'on a fait toutes les diligences possibles pour le trouver. On dit aussi, qu'un homme bride son *cheval* par la queuë, quand il commence par où il doit finir. On dit encore, *Cheval* de foin, *cheval* de rien: *Cheval* d'avoine, *cheval* de peine: *Cheval* de paille, *cheval* de bataille On dit aussi, Qui aura de beaux *chevaux*, si ce n'est le Roy? quand on voit quelque chose de precieux entre les mains d'un homme riche. On dit d'un goinfre, d'un écornifleur, qu'il se tient mieux à table qu'à *cheval*. On dit aussi d'un travail qui demande peu de genie, mais qui donne beaucoup de fatigue, que c'est un travail de *cheval*. On dit aussi d'une medecine trop forte, que c'est une medecine de *cheval*. On appelle à Paris *les Courtisans du Cheval de bronze*, les filous & les personnes de mauvaise vie qui frequentent le Pontneuf pour y attraper quelqu'un.

CHEVALER. v. act. Importuner quelqu'un, le presser vivement pour obtenir de luy quelque chose. Il a tant *chevalé* tous ses amis, qu'ils luy ont fait obtenir une commission, un employ, en luy a fait un procés qui le fera bien *chevaler*, bien courir. Cet mot vieillit.

Chevaler, signifie aussi, Estayer une maison, un mur qu'on reprend par dessous œuvre, qu'on soûtient avec des chevalets.

Chevaler, en termes de Manege, se dit de l'action du cheval, quand en passageant au pas ou au trot, la jambe de dehors de devant croise ou enjambe à tous les seconds temps sur l'autre jambe de devant.

CHEVALERIE. s. f. C'est la haute & ancienne Noblesse, issuë des anciens Chevaliers. Le Chevalier Bayard étoit de la fine fleur de *Chevalerie*. Les joustes & les tournois étoient des exercices, des jeux de *Chevalerie*. Il y a quatre sortes de *Chevalerie*, la *militaire*, la *reguliere*, l'*honoraire*, & la *sociale*. La *militaire* est celle des anciens Chevaliers, qui s'acqueroit par de hauts faits d'armes. Les Chevaliers sont nommés *milites* dans les anciens titres; & par là ils sont distinguez des Bacheliers & des Damoiseaux. Les Princes mêmes etoient faits Chevaliers avec ceremonie. On leur ceignoit l'épée, & on leur chaussoit les éperons dorez: d'où vient qu'on les appelloit les *Chevalier du baudrier*, & les *Chevaliers dorez*. La *Chevalerie reguliere* est celle des Ordres Militaires où on fait profession de prendre un certain habit, de porter les armes contre les Infidelles, de favoriser les Pélerins allants aux Lieux Saints, & de servir aux hôpitaux où ils doivent être reçûs. La *Chevalerie d'honneur* est celles que les Princes communiquent aux autres Princes & aux premieres personnes de leurs Cours, & à leurs favoris. La *Chevalerie sociale* est celle qui n'est pas fixe, & qui n'est ni confirmée par des Papes, ni reglée par des statuts qui soient de durée. Aussi il y en a plusieurs qui ont été faites pour des factions, pour des tournois, pour des mascarades, &c. dont il y a plusieurs exemples dans l'Histoire, & qui ont eu divers noms. Favin en a donné deux Volumes sous le titre de *Theatre d'honneur & de Chevalerie*; Menenius sous le titre de *Deliciæ Equestrium Ordinum*; André Mendo *de Ordinibus Militaribus*. Beloy a écrit de leur origine, & Geliot dans son Indice Armorial a donné le dénombre

nombrement & l'institution des Ordres de *Chevalerie*.

CHEVALERIE, se dit par extension, de la bravoure & des exploits extraordinaires. Ce Roman contient plusieurs hauts faits d'armes & de *Chevalerie*.

CHEVALERIE, s'est dit en pays Coûtumier, des lieux & metairies chargées du logement des gens de guerre à cheval : d'où vient que plusieurs portent le nom *de la Chevalerie*, ou des terres sujettes à ce droit-là.

CHEVALET. s. m. Banc ou tretteau qui sert à donner la question, qui fait bander les cordes sur lesquelles les corps des criminels sont suspendus en l'air. Les roués ni les *chevalets* n'ont point ebranslé la constance des Martyrs.

CHEVALET, chez les Anciens, étoit aussi une espece de supplice ou de torture, qui n'étoit autre chose qu'un cheval de bois fait en d'os d'asne, qui avoit un angle fort pointu sur lequel on mettoit le patient, auquel on attachoit des poids aux pieds. On en voit encore dans les corps de garde des citadelles. Il est ainsi décrit dans le livre de Hieronymus Magius *de Equuleo*. Sigonius a fait aussi un Traitté sur le même sujet.

CHEVALET, en termes de Charpenterie, se dit d'une piece de bois assemblée en travers sur deux autres pieces à plomb, pour soûtenir des planches, des solives, qui font des ponts sur de petites rivieres, & qui servent en mille autres occasions. On appelle aussi *chevalets*, les estayes qu'on met aux bâtiments pour les reprendre sous œuvre, pour y remettre des poutres, &c. En general les Artisans appellent *chevalet*, tout ce qui tient en l'air leur besogne pour en faciliter le travail, comme les Fourbisseurs, Scieurs de long, Serrurier, Cordiers, &c. Les Pilotes appellent *chevalet*, le clou qui attache l'alhidade à l'Astrolabe.

CHEVALET, est aussi une petite regle ou piece de bois qu'on pose à plomb sur la table des instruments de Musique pour en soûtenir les cordes. Le *chevalet* d'une épinette, d'un violon. Le *chevalet* mobile d'un monochorde fait voir la proportion que les tons ont avec les divisions de la ligne sur laquelle la corde est tenduë. Le *chevalet* du luth, du theorbe, &c. est la partie où sont attachées les cordes par enbas. Le manicordion a cinq *chevalets*. Ce mot vient d'un diminutif de *caballus*, parce qu'il porte les cordes comme un cheval porte un homme. Menage.

Les Imprimeurs appellent aussi *chevalet*, la partie de la presse sur laquelle s'abat le barreau aprés qu'il a tiré.

CHEVALET, signifie aussi un certain chassis de bois sur lequel les Peintres posent leurs tableaux quand ils travaillent. Ils le haussent ou le baissent par le moyen de divers trous qui sont aux côtés du chassis. Les Sculpteurs le disent aussi du pied sur lequel ils posent leur modele.

CHEVALET, est aussi un échaffaut de Couvreurs, qu'ils nomment autrement *triquet*.

CHEVALEUREUX. adj. Vieux mot qui se disoit autrefois des grands exploits des Chevaliers, soit à la guerre, soit dans les tournois.

CHEVALIER. subst. masc. Le premier degré d'honneur de l'ancienne milice, qu'on donnoit avec certaines ceremonies à ceux qui avoient fait quelque exploit signalé qui les distinguoit des autres gens de guerre. Ainsi on appelle *Chevaliers*, les gens issus de la haute & ancienne Noblesse, ou qui ont été faits *Chevaliers* par les Princes. On disoit autrefois, Adouber un *Chevalier*, pour dire, Adopter un *Chevalier*, parce qu'il étoit reputé comme fils de celuy qui le faisoit *Chevalier*. Voyez l'ordonnance & la maniere de faire de nouveaux *Chevaliers*, qui est écrite par Du Cange sur le mot *miles*. Le *Chevalier* Bayard fut surnommé *le Chevalier sans peur & sans reproche*. Cette qualité est au dessus de la qualité d'Escuyer ou de simple Gentilhomme, & est encore prise à present par ceux qui possedent les premieres charges & dignitez tant d'épée que de robbe. Un Duc, un Comte, un Maréchal de France prennent le titre de *Chevaliers*. Le Chancelier, le Premier President tout de même. Boutilier croit qu'au seul *Chevalier* appartient de porter harnois doré en tous états & habits, tant à cheval qu'à pied. En vieux François on disoit *Chal*, pour dire, *Chevalier*, d'où est venu le mot de *Seneschal*, *quasi senex Eques*, pour dire, vieux *Chevalier*.

CHEVALIER, est aussi celuy qui est reçû dans quelque Ordre Militaire institué par quelque Roy ou quelque Prince avec certaines regles & marques d'honneur. On ne reçoit dans les Ordres des *Chevaliers*, que ceux qui ont fait des preuves d'ancienne Noblesse. *Chevaliers des Ordres du Roy*, est celuy qui est *Chevalier* de l'Ordre du Saint Esprit & de Saint Michel. L'Ordre des *Chevaliers* de Saint Michel fut érigé par Louïs XI. le premier Aoust 1469. à cause que Saint Michel étoit Protecteur de la France, & avoit eu de grandes communications avec Jeanne la Pucelle du temps de Charles VII. On appelle absolument *Chevalier de l'Ordre*, celuy qui a l'Ordre du Saint Esprit. On le nomme autrement *Cordon bleu*, parce que la marque de cet Ordre est une croix du Saint Esprit attachée à un cordon bleu en écharpe, & une autre croix en broderie sur le manteau ou le juste-au-corps. *Chevalier* de Malthe, de Saint Lazare. *Chevalier* de la Toison d'or. *Chevalier* de la Jarretiere, &c. Ragueau fait mention des *Chevaliers de loix*, aprés Froissard, des *Chevaliers de la Cornette*, ou d'*Armes*, & des *Chevaliers des Bains*, qu'on baignoit avant leur reception, qui n'ont pas fait beaucoup de bruit dans l'Histoire.

CHEVALIER SERVANT, est un *Chevalier* du second ordre, qui n'est pas obligé de faire ses preuves de Noblesse. On a appellé par derision *Chevalier du lievre*. Voy *Lievre*.

CHEVALIER, est aussi celuy qui donne la main à la Reine pour marcher, & on l'appelle son *Chevalier d'honneur*. On le dit aussi de Madame la Dauphine & de Madame.

CHEVALIER, est aussi celuy qui commande les Archers qui font la garde de nuit à Paris. On l'appelle le *Chevalier du Guet*, & sa femme la *Chevaliere du Guet*.

CHEVALIER ERRANT, est un pretendu Ordre de *Chevaliers* dont il est fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des braves qui couroient le monde pour chercher des adventures, redresser les torts, & faire de grandes actions de proüesse. Dom Quichotte étoit devenu fou pour avoir voulu imiter les *Chevaliers errants*, le *Chevalier* du Soleil, ceux d'Amadis, &c.

On a été fort en peine sur l'origine des *Chevaliers de la Table ronde*. Ce qui n'est autre chose qu'une jouste faite en Angleterre, ou un jeu militaire qu'on appella ainsi sous le nom supposé du Roy Artus & de ses Barons en l'année 1252. dont Matthieu Paris fait mention. Cet Ordre étoit composé de 100. *Chevaliers*, & d'autant de Dames, qui mangeoient à une table ronde pour éviter la preéminence & le haut bout. Paul Jove dit que ce fut sous l'Empire de Frederic Barberousse

qu'on commença à parler de ces *Chevaliers*. D'autres en attribuent l'origine à la faction des Guelphes & des Gibelins. Cambden advertit qu'Athenée fait mention de *Chevaliers* qui mangeoient à une table ronde avec leurs Escuyers derriere. Plusieurs Auteurs disent Qu'Artus Duc de Bretagne l'a renouvellée, & que sa table est encore suspenduë dans le chasteau de VVindsor en Angleterre, quoy que plusieurs estiment que cette institution est bien plus recente. Le Roy Edoüard fit bastir une maison qu'on appella la *Table ronde*, dont la cour avoit 200. pieds de diametre.

CHEVALIER, s'est dit aussi de ceux qui ont entrepris de servir & de proteger une Dame. Autrefois il n'y avoit point de Dame qui n'eust son *Chevalier*. Dans les joustes & tournois tous les *Chevaliers* portoient les devises & les couleurs de leurs Dames. Une telle Dame le receut pour son *Chevalier*.

CHEVALIER ROMAIN, estoit le second degré de Noblesse parmi les Romains, qui suivoit celuy des Senateurs. Ovide étoit *Chevalier Romain*. Hannibal envoya à Carthage un muid d'anneaux de *Chevaliers Romais* tuez à la bataille de Cannes.

On appelle burlesquement, *Chevalier de l'industrie*, un escroc, un filou, un parasite qui n'a point de bien, & qui ne subsiste que par son adresse aux despens des autres. L'Adventurier Buscon de Quevedo est le premier qui a esté appellé *Chevalier de l'industrie*. Regnier parle d'un autre *Chevalier* burlesque :

L'un étoit des suivants de Madame Lippée,
Et l'autre *Chevalier* de la petite Espée.

CHEVALIER, est aussi une piece du jeu des Eschecs qui saute par dessus les autres, & va toûjours de blanc en noir, & de noir en blanc. L'eschec du *Chevalier* au Roy & à la Dame, au Roy & à la Tour, est fort dangereux. L'eschec du *Chevalier* ne se peut couvrir, il faut que le Roy se remuë.

CHEVALINE. s. f. Vieux mot qui ne se dit plus qu'à la compagnie de la nourriture ou du trafic des chevaux. Ce pays est abondant en prairies, on y fait grande nourriture de *chevaline*, il y a bien des haras. les paysans trafiquent en *chevaline*.

CHEVANCE. s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois le bien d'une personne. Ce Seigneur avoit grande *chevance*, c'est à dire, il avoit beaucoup de bien. la Coûtume de Senlis ne permet le don mutuel qu'entre les conjoints qui ont égalité d'âge & de *chevance*.

CHEVAUCHE'E. s. f. Visite que sont obligez de faire certains Officiers dans l'étenduë de leur ressort, & qu'ils font d'ordinaire à cheval, comme les Esleus pour faire l'assiette de la taille ; & les Prevosts des Mareschaux pour nettoyer la campagne de brigands; les Tresoriers de France pour voir si les chemins sont en bon estat ; les Maistres des Eaux & Forests pour conserver les forests du Roy, &c. Et les rapports qu'il en envoyent au Conseil sont appellez les *procés verbaux de chevauchées*. En Latin on l'appelle *caballicata*.

CHEVAUCHER. v. act. Vieux mots qui signifioit autrefois, Aller à cheval, & qui a été mis hors d'usage, à cause d'un sens obscene qu'on luy a donné depuis peu. On le dit pourtant encore parmi les Escuyers, pour expliquer la maniere de se mettre sur les estriers. *Chevaucher* long. *Chevaucher* court, à l'Angloise à la Turque, &c. Menage derive ce mot de *caballicare*, dont les Espagnols ont fait *cavalgar*, & les Italiens *cavalcare*. Il se trouve dans la basse Latinité, aussi-bien que *caballicata*, d'où il derive *cavalcade* & *chevauchée*.

CHEVAUCHER, se dit aussi parmi les Artisans, des pieces qui se mettent l'une sur l'autre. Cette solive ne *chevauche* pas assez avant dans le mur. les tuiles doivent *chevaucher* les unes sur les autres.

CHEVAUCHEUR. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, Maistre de poste, dont les lettres sont expediées sous le titre de *Chevaucheur* : comme, le *Chevaucheur* de Tarare, de la Bresse. On les appelle encore quelquefois ainsi dans les Provinces. Il y a aussi un vieux proverbe qui dit, Le deust-on brusler comme un *Chevaucheur* d'escouvettes. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois un Sorcier.

CHEVAUCHONS. adv. qui se dit de la maniere d'aller à cheval, jambe deçà, jambe delà; & se dit aussi de ceux qui sont en cette posture sur un asne, sur un bœuf, sur un cheval de bois, sur un bahu, ou autre chose semblable.

CHEVECERIE. s. f. Qualité ou Benefice du Chevecier.

CHEVECIER. s. m. Celuy qui est le Chef, qui a la premiere dignité dans plusieurs Egises Collegiales. C'est la même chose que ce qu'on appelle *Tresorier* en d'autres, parce qu'il garde le tresor de l'Eglise, qui sont les chefs & reliques des Saints. Meursius & Vossius l'on appellé *capicerius*, *à capiendis ceris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle *Luminier*, parce qu'il a soin du luminaire de l'Eglise.

CHEVEL. Voyez *Chef*.

CHEVELE'. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une teste, lors que ses cheveux sont d'un autre esmail.

CHEVELU, UE. adj. C'est une epithete qu'on a donnée à un de nos Rois, Clodion le *Chevelu*, à cause qu'il portoit de grands cheveux; & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il restablit les cheveux aux Gaulois, que Jules Cesar en signe de victoire leur avoit fait abatre, comme dit Nicole Gilles. Mais l'Abbé Tritheme dit au contraire, que ce fut à cause qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les distinguer des François qui luy avoient aidé à les subjuguer. Il n'est plus en usage en ce sens.

CHEVELUE, se dit figurément des Cometes, quand elles sont opposées au Soleil. Voyez *Comete*.

On le dit aussi des plantes qui ont des feuilles fort deliées. On les appelle autrement *Capillaires*. Les Jardiniers appellent les petites racines d'un arbre *le chevelu*.

CHEVELURE. subst. fem. Tout le poil de la teste. Absalom avoit une belle *chevelure* blonde, sa *chevelure* pesoit 200. sicles, Genebrard dit que c'est cinq livres, quoy qu'il se fist tondre tous les huit mois, à ce que dit Josephe.

On dit aussi, la *chevelure* des arbres & des plantes, en parlant de leurs feuilles & de leurs petites racines.

Tous ces mots viennent du Latin *capillus*, qui est dit comme *capitis pilus*.

CHEVER. v. act. Terme de Joüaillier. C'est, Cerner ou acreuser une pierre par dessous pour luy oster de la couleur, quand elle est trop forte. On *cheve* aussi les rubis, pour leur oster la chalcedoine, ou la couleur blanche qui les diminuë de prix.

CHEVESCHE. s. f. Espece d'oiseau nocturne, de mauvais augure, qu'on appelle autrement *choüette*, ou *civette*, ou *fresaye*, en Latin *noctua*, *ulula*, *strix*. Ce mot vient de *cavecca*, qui a été fait de *capo* Menage.

CHEVESTRE. s. m. Licou de monture. Ce mot est vieux, & vient de *chef*. Nicod. En Latin *capistrum*, *capistragium*.

CHEVESTRE, en termes de Charpenterie, est la piece de bois qui soustient les solives coupées à l'endroit de la cheminée pour donner passage aux tuyaux, & empescher que l'atre ne pose sur du bois à cause du danger du feu. Le *chevestre* doit estre esloigné de trois pieds du mur.

CHEVET. s. m. Oreiller long & & rond rempli de plume,

plume, sur lequel on met la teste quand on est couché. On l'appelle autrement *traversier*. On derive ce mot de *capitium*, ou *caput lecti*, ou plustost de *chef*.

CHEVET, se dit aussi de la partie du lit où on met ce traversin. Cet homme a toujours des armes sous son *chevet*. il y avoit si peu de lits, que les uns couchoient sur le *chevets*, & les autres aux pieds. cet homme ronfle si-tost qu'il a la teste sur le *chevet*. Ce mot vient de *chef*. Quelques-uns le derivent de *cervical*; & Menage de *caperum*, diminutif de *capo*. On appelloit autrefois *chevecel* un oreiller.

CHEVET, se dit encore de tout ce qui éleve la teste en quelque endroit qu'on soit couché. Un Moissonneur qui n'a qu'une pierre pour son *chevet* ne laisse pas de bien dormir.

Au Palais les Advocats appellent *droit du chevet*, le festin qu'ils donnent à leurs Confreres quand ils se marient.

CHEVET, se dit aussi du chef ou de la partie anterieure d'une Eglise, comme on dit le *chevet* de St. Denis, en parlant de cette partie de l'Eglise qui est derriere le Chœur & où on monte par plusieurs degrés. On le dit aussi du Presbytere, ou de la maison qui y est jointe ou attenante. Le Prieuré de St. Barthelemy est basti au *chevet* de l'Eglise de St. Barthelemy derriere le Chœur.

On appelloit aussi autrefois *fief-chevet*, ou *chevel*, ou tenu en chef, celuy qui étoit mouvant immediatement du Roy.

On appelle une *espée de chevet*, un ami brave, & prompt à nous servir & à nous deffendre en toutes occasions. On le dit aussi d'autres choses qui nous sont familieres. Cet homme a toûjours son Iliade à la main, c'est son *espee de chevet*.

CHEVETAIN. s. m. Vieux terme de Coustumes, qui signifioit autrefois *Chef* & *Capitaine*, dont est fait plusieurs fois mention dans Villehardouin & le Sire de Joinville. On appelle encore aujourd'huy *Chevetains*, les Chefs de la Bourgeoisie de Bruges.

CHEVEU. s. m. Poil long & deslié qui vient à la teste des hommes & des femmes. Les Medecins font plusieurs distinctions des *cheveux*, & leur donnent des noms differents, mais seulement en Grec & en Latin. Ils appellent ceux des femmes *coma*, à cause du verbe *komein*, qui signifie *attiffer & agencer soigneusement*; ceux des hommes *cæsaries*, à *cædendo*; parce qu'on les coupe souvent; ceux de derriere la teste, *juba & crines*; ceux qui pendent derriere les oreilles, *cincinni*, c'est a dire, *crespus & annelez*. La Magdelaine essuya les pieds du Seigneur avec ses *cheveux*. la force de Samson consistoit en ses *cheveux*. les femmes qui se querellent, se prennent d'abord aux *cheveux* ou aux crins. *cheveux* bien peignez. Ce mot est derivé de *capillus*.

Les *cheveux* long ont été si odieux en un temps, qu'il se trouve un Canon de l'an 1096. portant que ceux qui auront de longs *cheveux*, seront exclus de l'entrée de l'Eglise pendant leur vie, & qu'on ne priera point Dieu pour eux aprés leur mort. Un Evêque d'Amiens refusa le jour de Noel à la Messe les offrandes de ceux qui avoient du longs *cheveux*: ce qui fit qu'ils les couperent sur le champ. Cependant Pasquier dit qu'en son jeune âge tout le monde portoit de longs *cheveux*, à la reserve des Moines. Le Roy François I. commença à porter des *cheveux* courts, à cause d'une blessure qu'il receut à la teste, qui obligea ses Medecins à le faire raser. Le peuple à son exemple porta des *cheveux* courts. Les Prêtres mêmes se firent tondre: ce qui eût esté auparavant trouvé de mauvais exemple, comme dit le même Auteur. L'offre qu'ils font à Dieu de leurs *cheveux*, quand ils font des vœux, est une marque qu'ils se donnent à luy en perpetuelle servitude.

CHEVEU, sert de comparaison à toutes les choses déliées. Ce fil, cette soye sont desliez comme des *cheveux*. cette aiguille, cette ligne sont comme des *cheveux*.

On dit, qu'une femme est coëffée en *cheveux*, lors qu'elle a seulement ses *cheveux* arrangez ou tortillez autour de la teste, & qu'elle n'a ni bonnet, ni coëffe qui les cache.

On appelle *faux cheveux*, ceux qui ne tiennent point à la teste, mais qui y sont appliquez en tresses, tours, coins ou perruques.

On appelle *cheveux vifs*, les *cheveux* arrangez dans les perruques de la maniere qu'ils étoient sur la teste de la personne vivante, sur laquelle ils ont été coupez à ce dessein: & on les appelle *frisez naturellement*, quand ils étoient frisez, bouclez ou annelez auparavant que d'estre coupez.

On appelle un *toupet de cheveux*, une poignée de *cheveux*, ce qui croist ou ce qu'on laisse en quelque endroit de la teste. Les Tartares & les Chinois se rasent les *cheveux*, à la reserve d'un petit *toupet* qu'ils laissent croistre au derriere de la teste.

Les Poëtes appellent le Soleil, *Phœbus aux blonds cheveux*; & se servent du mot de *cheveux gris* & *cheveux blancs*, pour marquer la vieillesse. Ainsi Malherbe a dit,

> Les ridicules adventures
> D'un amoureux en *cheveux gris*.

Et Corneille,

> Touche ces *cheveux blancs* à qui tu rends l'honneur.

On dit, Rafraischir les *cheveux*, faire les *cheveux*, couper les *cheveux*, pour dire, en couper les pointes, les extremitez, les arrondir, les mettre à la mode.

CHEVEUX, se dit figurément des petites racines ou filaments des plantes, d'où leur vient la premiere nourriture.

On dit d'une chose qui fait horreur, qu'elle fait dresser les *cheveux* à la teste. On dit, qu'il faut prendre l'occasion aux *cheveux*, pour dire, qu'il ne faut pas la laisser eschapper. On dit, qu'un passage, qu'une comparaison sont tirez par les *cheveux*, lors qu'ils ne viennent pas naturellement au sujet, qu'ils sont tirez de trop loin. On dit encore, que tous nos *cheveux* sont comptez, pour dire, que la Providence a soin des moindres choses qui nous regardent. On dit aussi, quand on veut trop subtiliser sur les choses, que c'est fendre un *cheveu* en deux.

CHEVILLE. s. f. Petit morceau de fer ou de bois rond ou quarré, mais un peu pointu, qui sert à tenir ferme l'assemblage de plusieurs pieces de cuir, de bois, de fer, &c. Les Cordonniers font tenir les talons de cuir avec des *chevilles*. toute la charpente & la menuiserie ne tiennent qu'avec des *chevilles*. aux Maldives tous les assemblages se font sans clous & sans *chevilles*, comme témoigne François Pyrard. Ce mot est derivé de *clavus*. Menage le derive de *cavic la* qui se trouve dans de vieux titres en la même signification.

CHEVILLE OUVRIERE D'UN CARROSSE, est une grosse *cheville* de fer sur laquelle tourne le train de devant, & qui l'attache à la flesche. Les *chevilles coulisses* sont celles qui s'appliquent & qui se levent quand on veut.

On appelle *chevilles* dans les instruments de Musique à cordes, certains petits morceaux de bois ou de fer fichez dans la table ou dans le manche de l'instrument, qui servent à tendre ou à lascher les cordes qui y sont attachées par un des bouts. *Chevilles* d'espinette, de psalterion, de luth, de theorbe, &c.

CHEVILLE, se dit aussi de certains petits morceaux de

de bois en saillie & crochus, qui sont posez sur des rateliers dans des Greffes ou dans des études de Procureurs, pour y attacher des procés, & les y ranger sans confusion. Ce procés a été mis au Greffe, on le trouvera à la *cheville* de Mr. un tel Rapporteur.

CHEVILLE DU PIED, est une apophyse ou éminence qui est en la partie inferieure d'un ós de la jambe, qu'on appelle le *petit focile*. Les Medecins l'appellent le *malleole*. Quand on veut marquer que l'eau est fort basse dans un gué, on dit qu'elle ne va que jusqu'à la *cheville du pied*.

CHEVILLE, en Poësie, se dit figurément des mots qui ne sont mis que pour faire la mesure des vers où la rime, & qui ne servent de rien pour le sens & la pensée. Mtre. Adam Billaud Menuisier de Nevers a fait un livre de Poësies, qu'il a intitulé *les Chevilles*.

CHEVILLES, en termes de Venerie, se dit aussi des branches du bois de cerf, quand il se divise en plusieurs endouillers : ce qu'on appelle aussi *chevillures*.

CHEVILLE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme trouve autant de trous que de *chevilles*, quand il trouve promptement des excuses, des échapatoires, des *distinguo* pour se deffendre de toutes les objections qu'on luy peut faire. On dit aussi d'un homme que la fortune a mis dans un bon poste, Le voilà bien, il ne luy faut plus qu'une *cheville* pour le bien tenir. On dit aussi d'un batiment qui est achevé, en bon état, qu'il n'y manque pas une *cheville*.

CHEVILLER. verb. act. Mettre des chevilles. Cette charpente n'est pas encore en état, elle n'est que *chevillée*.

CHEVILLÉ, ÉE. part. & adj. Qui ne tient qu'avec des chevilles.

On appelle au Manege un *suros chevillé*, quand le calus qui le forme sur le canon du cheval est double, l'un en dehors, & l'autre en dedans; & des *épaules chevillées*, quand elles sont engourdies & presque sans mouvement.

On dit en Poësie, que des vers sont bien *chevillez*, quand il y a plusieurs mots inutiles qui ne servent que pour la mesure, ou pour la rime.

CHEVILLÉ, en termes de Blason, se dit quand on veut exprimer le nombre des cornichons ou dagues qui sont dans un bois de cerf peint sur un Escu. Le Baron d'Hona porte d'azur a deux bois de cerf posés en sautoir, chacune branche *chevillée* de six pieces d'argent. Et on appelle en Venerie, une tête de cerf bien *chevillée*, quand elle a beaucoup de pointes & de cornichons qui sont rangez en bel ordre.

On dit proverbialement d'un homme qui a de la peine à mourir, quoy qu'il ait de l'âge, ou de grandes maladies, qu'il a l'ame *chevillée* dans le corps.

CHEVILLURE. subst. fem. Terme de Venerie, qui se dit des petites pointes ou cornichons qui sortent des perches du cerf.

CHEVIR. v. n. Estre maître de quelqu'un, de quelque chose. Cet Artisan a tant de besogne, qu'on ne sçauroit *chevir* de luy. Cet enfant est si mutin, qu'il n'y a que sa nourrice qui puisse *chevir* de luy.

CHEVIR, en termes de Palais, signifie, Traitter composer. Dans toutes les transactions, aprés avoir expliqué le different, on adjoûte, Les parties en ont *chevi*, composé & transigé ainsi qu'il s'ensuit. Ce mot vient de *chef*, comme qui diroit, *mettre à chef*.

CHEVRE. subst. fem. Animal domestique qu'on nourrit en troupeaux. C'est la femelle du bouc. On se sert du poil de *chevre* à faire des chapeaux & des camelots; de leur lait a faire des fromages; & même quelques pauvres gens mangent leurs chairs. En Latin *capra*, d'où ce mot vient, & que Varron soûtient avoir été dit comme *carpa*, de *carpere*, *brouter*.

Il y a aussi des *chevres* sauvages, qui sont les chamois dont les peaux sont fort estimées.

CHEVRE, est aussi une machine dont se servent les Architectes & les Charpentiers pour élever des pierres & des poutres. Elle porte de plus gros fardeaux que la gruë, parce qu'elle n'a pas le bec si long. La figure de sa base est triangulaire, & est appuyée par deux bras & un rancher qui en soûtient le poinçon. Sa force consiste en un tour qui se meut avec des leviers passez à travers. Il y a aussi des pinces de fer qu'on appelle *pied de chevre*. Columella l'appelle *capreolus*.

CHEVRE, se dit proverbialement en ces phrases. Prendre la *chevre*, c'est, Se fâcher, se mettre en colere legerement : c'est la même chose que Se cabrer, qui vient aussi du mot de *chevre*. On dit, On ne peut pas sauver la *chevre* & les choux, pour dire, mettre une affaire à l'abri de toutes sortes d'inconvenients. On dit aussi des choses qui n'ont aucune liaison ensemble, Cela s'entretient comme crottes de *chevre*. On dit aussi, que là où la *chevre* est attachée, il faut qu'elle broute, pour dire, qu'il faut s'accommoder aux choses avec lesquelles on a de l'engagement. On appelle *barbe de chevre*, un homme qui n'a de la barbe que sous le menton & par bouquets. On dit aussi, qu'un homme aimeroit une *chèvre* coiffée, lors qu'il n'est pas degouté en amour, que toutes les femmes luy sont bonnes.

CHEVREAU, ou *Cabril*. subst. masc. Le petit d'une chevre. On mange des quartiers de *chevreaux* aussi-bien que des quartiers d'agneaux. On l'appelle autrement *cabrit*.

CHEVREFEUILLE. subst. masc. Arbrisseau qui porte des fleurs odoriferantes, rouges & blanches, & dont on fait des berceaux & des palissades. Le *chevrefeuille* produit des tiges sans branches, & des feuilles blancheastres semblables à celles du lierre, aussi-bien que ses grains qui sortent d'entre ses feüilles. Sa fleur est semblable à celle de la feve, étant blanche, & aucunement ronde & rouge, & qui semble appuyée sur sa feuille. Sa graine est dure & difficile à arracher. Sa racine est ronde & grosse. Il croît parmi les champs & les buissons, d'où vient que quelques-uns l'ont appellé *lilium inter spinas*. Dioscoride l'appelle *periclymenon*, quoy que plusieurs disent qu'il ait voulu parler du *lycium* ou *pixacantha*. Ruellius & Fuchsius l'appellent *caprifolium*, comme aussi Sylvaticus dans ses Pandectes. Les Apothicaires *matrisylva*; les Italiens *vincibosco*, à cause qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. On l'appelle encore en Latin *volucrum majus*. On l'appelloit autrefois *chievrihoufl*.

CHEVREPIED, est une épithete que les anciens Poëtes donnoient aux Faunes & aux Satyres, qu'ils feignoient avoir des pieds de chevre.

CHEVRETTE. subst. fem. Petit chenet de fer qui a quatre pieds, & qui n'a point de branche élevée qui arrête le bois qu'on met dessus.

CHEVRETTE, signifie aussi, la femelle du chevreuil.

CHEVREUIL. subst. masc. Bête fauve & sauvage qui vit dans les bois, & qui exerce fort les Chasseurs, qui ressemble au cerf, mais qui est plus petit, & qui est de meilleure fuitte. On appelle *bosse* ou *enfleure*, ce qu'on appelle au cerf la *meule*. Sa femelle se nomme *chevrell* ou *chevrette*. Il n'y a pas de connoissance du mâle d'avec la femelle quand on les chasse, que par la tête. Les *chevreuils* sont les plus dispos des animaux qui ont le pied fourchu. Ils ne vont point au change des femelles, qui portent deux ou trois petits : au contraire ils les secourent & les gardent quand elles sont pleines; & quand elles ont mis bas, ils leur aident à élever leurs faons jusqu'à ce qu'ils soient en état de les suivre : ce qui a fait croire

croire à quelques-uns qu'ils se marioient. Les chiens barreurs sont les meilleurs pour courre le chevreuil.

CHEVRIER. s. m. Celuy qui garde les chevres.

CHEVRON. s. m. Piece de bois de sciage équarrie qui se debite, de six à sept pieds de long, & de trois à quatre pouces de gros, qui sert ordinairement à mettre sur les pannes des couvertures d'un logis pour soustenir les lattes. Il y a sur cette couverture trois *chevrons* qui ont coulé faute d'estre bien chevillez & brandis sur la panne. Il y a des *chevrons de croupe*, & des *chevrons de longs pans*. Ceux-cy portent depuis la panne jusqu'au haut du toit, ou de la panne sur l'entablement. Il y a aussi des *chevrons de remplage* : des *chevrons cintrez*, qui servent pour les domes. On cloüe au bas des *chevrons* des coyaux qui portent jusques sur les bords de la saillie de l'entablement. Ce mot vient de *caprone*, qui a été fait de *caper*, ou de *capreolus*, qui se trouve dans Vitruve en cette signification. Menage. On les a appellés aussi *caprones*.

CHEVRON, en termes de blason, est l'une des pieces honorables de l'Escu qui represente deux *chevrons* de charpente assemblez sans aucune division. Il descend du chef vers les extremitez de l'Escu en forme d'un compas à demi-ouvert. Il est le symbole de la protection & de la conservation, ou celuy de la constance & de la fermeté. D'autres disent qu'il represente les esperons du cavalier. Quand il est seul, il doit occuper la troisiéme partie de l'Escu. Quand il est accompagné, sa largeur ne doit estre observée qu'autant que le permet la commodité des pieces qui l'accompagnent. On charge quelquefois les *chevrons* d'un autre *chevron* du tiers de sa largeur. Il y a des *chevrons* de plusieurs pieces, ainsi que la fasce, la bande & le pal. On tient que le *chevron* étoit autrefois une piece de lice, de barriere & de closture de parc. Quelques-uns le derivent de *chevre*, parce qu'il en representoit autrefois la teste. D'autres le derivent de *chef*, & disent qu'on le nommoit *chievron*, comme on disoit aussi *chief* pour *chef*.

CHEVRON ABAISSÉ, est celuy dont la pointe n'approche pas du bord du chef de l'Escu, & qui va seulement jusqu'à l'abysme, ou aux environs.

CHEVRON ALAISÉ, est celuy qui ne parvient pas jusqu'aux extremitez de l'Escu.

CHEVRONS APPOINTEZ, sont ceux qui portent leurs pointes au cœur de l'Escu, & qui sont opposez l'un à l'autre, y en ayant un droit, & l'autre renversé.

CHEVRON BRISÉ OU ESCLATÉ, quelques-uns disent *fendu*, se dit quand la pointe d'enhaut est fenduë, ensorte que les pieces ne se touchent que par un de leurs angles.

Un *chevron coupé*, est celuy dont la pointe est coupée.

CHEVRON ROMPU, est celuy dont une des branches est rompuë & separée en deux pieces.

CHEVRON COUCHÉ, est celuy dont la pointe est tournée vers un des costez de l'Escu sur lequel il est appuyé.

CHEVRON ONDÉ, est celuy dont les branches vont en ondes.

CHEVRON PARTI, quand il a ses branches de different émail, & lors que la couleur est opposée au metail.

CHEVRON PLOYÉ, quand ses branches sont courbes.

CHEVRON RENVERSÉ, quand sa pointe est vers la pointe de l'Escu, & les branches vers le chef.

On appelle un Escu *chevronné*, quand il est rempli de *chevrons* en nombre égal de metail & de couleur.

CHEVRONNÉ CONTRE-CHEVRONNÉ, se dit lors que l'Escu est party, & que la couleur est opposée au metail, & reciproquement le metail à la couleur, comme celuy de la Haye Ventelet. On dit aussi, un pal *chevronné*, quand il est chargé de chevrons, & pareillement des autres pieces.

CHEVROTER. v. n. Terme populaire. S'impatienter, se mettre en colere, prendre la chevre. Quand on luy reproche sa naissance, cela le fait *chevroter*.

CHEVROTIN. s. m. Peau de chevreau preparée qui sert à faire des gants, & plusieurs autres choses où on a besoin d'une peau delicate.

CHEUTE. s. f. L'action de ce qui chet. La *cheute* des corps graves augmente leur mouvement avec une certaine proportion qui a été inconnuë aux Anciens. Voilà une *cheute* d'eau qui feroit aller trois moulins. Les Stoïciens se vantoient d'une intrepidité qui n'auroit pas été ebranlée par la *cheute* des Cieux. Balsac a dit agreablement, Vous estes si heureux, que vous avancez en faisant des *cheutes*. On appelle aussi la pente d'un toit, sa *cheute*.

CHEUTE, signifie figurément, Peché. Bienheureux le pecheur à qui Dieu fait la grace de se relever aprés sa *cheute*. St. Pierre pleura amerement aprés sa *cheute*.

CHEUTE, signifie aussi, Blessure causée par la *cheute*. Les *cheutes* sont dangereuses à la teste.

CHEUTE, se dit aussi de la decadence des grandeurs de ce monde, des biens de la fortune. La *cheute* de Sejan est un bel exemple à tous les favoris. ce Marchand a fait une trop grande banqueroute, il ne se relevera jamais de sa *cheute*. la *cheute* de cette piece de theatre doit estre imputée à une cabale.

CHEUTE, signifie aussi, Cadence, harmonie qui se fait à la fin d'un air, d'une periode, d'un Rondeau, ou autre piece de Poësie. La *cheute* de cette Epigramme est heureuse. la *cheute* de cette courante est agreable. la *cheute* de ce Sermon n'a pas plû à tout le monde.

On dit d'un malade vieux & languissant, qu'il s'en ira à la *cheute* des feuilles, pour dire, vers l'automne.

CHEZ. Preposition qui marque le lieu, la demeure de quelqu'un Venez disner *chez* moy. Il est allé *chez* le Roy, *chez* des Dames.

Il se prend quelquefois substantivement. Il n'est rien tel que d'avoir un *chez* soy, un logis fixé pour se retirer.

CHEZ, se dit figurément, quand on fait des citations. C'étoit une coustume *chez* les Romains. on trouve *chez* les Auteurs Grecs beaucoup de ces phrases. Les delicats condamnent l'usage de ce mot, mais mal à propos. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *casa*, à cause que le mot de *ca* se change aisément en nostre Langue en *ché*, comme *Chesal Benoist* vient de *Casa Benedicti*. Menage dit qu'il vient du Latin *apud*; mais il ne dit point par quel chemin il est venu.

CHI

CHIAOUS. s. m. Terme de Relations. C'est un Officier de la Porte du Grand Seigneur, qui fait l'office d'Huissier. Le Grand Seigneur a coûtume d'en choisir quelqu'un de ce rang pour envoyer en Ambassade vers les autres Princes.

CHICAMBAUT, ou *Chicabaut*. Terme de Marine. C'est une longue & forte piece de bois vers l'avant d'un petit vaisseau, pour luy servir de poulaine ou d'esperon. Nicod.

CHICANE. s. f. Abus des procedures judiciaires, quand on s'en sert pour dilayer, tromper ou surprendre les Juges & les parties. Les parties saisies se servent de toutes sortes de *chicanes* pour se conserver en la possession de leur bien qu'on decrete; ils font la *chicane* d'appeller de toutes les sentences qu'on rend contre eux.

On appelle *gens de chicane*, les Sergents, Procureurs, Sollicteurs, & autres qui inventent ordinairement les fuittes & vaines subtilités qui sont cause de la *chicane*.

ſangliers. On leur coupe preſque à tous la queuë. Ils ſont plus bas de terre, & plus longs que les autres, de gorge effroyable, qui hurlent ſur la voye, & qui ont le nez dur, & ſont barbets à demi-poil. Les *vigles* ſont pour les lievres & lapins. Il y en a de grands & de petits, & ſont excellents pour courir le lievre dans les plaines.

Les *levriers* ſont *chiens* à hautes jambes qui chaſſent de viteſſe. Voyez *Levrier.*

Limiers, ſont des *chiens* muets qui ſervent à quêter & à détourner le cerf, *chien* quêtant & requerant. On les nomme en Latin *canes porcarii.*

Chiens baudS, qu'on ſurnomme *greffiers*, ſont des *chiens* blancs dont la race vient de Barbarie. Ils ſont beaux chaſſeurs, requerants & forcenants. Ils chaſſent de haut nez, gardent bien le change. Ils ſont de bonne creance, & tiennent mieux dans les chaleurs. Ce ſont les meilleurs pour courre le cerf.

Les *chiens gris* ſçavent faire tous métiers, & courent toutes ſortes de bêtes. Les *chiens noirs* qu'on appelle *de St. Hubert*, ſont bons pour les bêtes puantes: On en conſerve la race en memoire de ce Saint dans l'Abbaye qui porte ſon nom dans les Ardennes. Les *chiens fauves* ou *rouges* ſont *chiens* de grand cœur, fort hardis, & *chiens* d'entrepriſe. On appelle *chiens tout d'une piece*, ceux qui ſont d'une couleur, tout blancs, ou tout noirs, &c.

Les *chiens couchants*, ſont *chiens* de l'arquebuſe, qui chaſſent de haut nez, & arrêtent tout. Les meilleurs viennent d'Eſpagne. Ils ſervent à faire lever les perdrix & les cailles, & ces *chiens* ſont au poil & à la plume. On dit que des *chiens* piquent la ſonnette, pour dire, qu'ils courent trop vigoureuſement aprés l'oiſeau.

Braques, ſont des *chiens* de même allure, auſſi-bien que les *turquets* & *metis.*

Epagneuls, ou *Eſpagnols*, ſont de *chiens* qui chaſſent de gueule, & forcent les lapins dans les broſſailles. Ils rident ou ſuivent la piſte de la bete ſans crier. Ils ſont bons auſſi pour les oiſeaux, & chaſſent le nez bas. En Latin *canis acceptorius.*

Griffon, ſe dit auſſi d'une eſpece de *chiens* qui chaſſent le nez haut, & qui arreſtent tout. Ils viennent d'Italie & de Piedmont.

Bassets, qu'on appelle autrement *chiens de terre*, ſont des *chiens* qui entrent dans les tanieres des renards & taiſſons. Ils viennent de Flandres & d'Artois. Ils attaquent tout ce qui ſe terre, comme blereaux, renards, chats harets, fouïnes, putois. Ils queſtent bien, & ſervent auſſi à l'arquebuſe. Ils ſont noirs à demi poil, avec la queuë en trompe. Il y en a qui ont double rang de dents comme les loups, & qui ſont ſujets à mordre; qui ont les pattes de devant tortues. On parle aux *baſſets* en leur criant; *Coule coule baſſets.* On les appelle en Latin *ſeguſii* ou *bracbi.*

Chiens de Vautrait. Voyez *Vautrait.*

Barbets, ſont *chiens* friſez qui chaſſent le nez bas quand le gibier fuit, & le nez haut quand il demeure. Ils l'arrêtent ſur terre & dans l'eau. Leur principale nature eſt de rapporter; & ce ſont les plus fidelles *chiens* du monde, qui ne veulent connoître qu'un maître, & ne le perdre jamais de vûë. On les appelle auſſi *chiens à gros poil.*

Dogues, ſont *chiens* de combat qui ſervent à aſſaillir les groſſes bêtes, comme des taureaux, des lions, &c. Les Eſpagnols doivent une partie des conquêtes de l'Amerique à des *dogues* d'Angleterre, comme on voit dans Herrera. Le mot de *dogue* eſt Anglois, & ſignifie *chien.*

Mastins, ſont *chiens* de garde qu'on laiſſe dans les baſſecours pour aboyer. Il y a auſſi des *maſtins* dans le vautrait pour chaſſer au ſanglier. En Latin *moloſſi.*

Chiens allans ou gentils, ſont de gros *chiens* qui en allant détournent le gibier. On le dit auſſi des *chiens* de Bouchers qui ſervent à conduire leurs troupeaux.

On appelle *chiens trouveurs*, des *chiens* qui vont requerir un renard, quand il y auroit 24. heures qu'il ſeroit paſſé.

Chien barreur, eſt le meilleur *chien* pour le chevreuil.

On appelle un *chien ſecret*, un limier qui pouſſe la voye ſans appeller. On l'appelle auſſi *muet*, & on dit qu'il ride.

Un *chien babillard*, ou qui caquette; eſt celuy qui crie hors la voye, & le plus ſouvent d'ardeur, ou qui crie des matinées entieres. On l'appelle en Latin *argutarius*, dont il eſt parlé dans la Loy Salique.

Un *chien menteur*, eſt un *chien* qui cele la voye pour gagner le devant.

Un *chien vicieux*, celuy qui chaſſe tout ce qu'il rencontre, & qui s'écarte toûjours de la meute. Un *chien de bonne creance, de bonne affaire*, quand il eſt docile & obeïſſant. Un *chien* qui chaſſe de forlonge; qui ſent de loin le gibier; un *chien* qui ne ſe rompt point au bruit.

Un *chien ſage*, qui chaſſe bien; qui tourne juſte. Un *chien de tête*, & un *chien d'entrepriſe*, qui eſt hardi & vigoureux.

On dit, qu'un *chien* a le nez dur, lors qu'il rentre malaiſément dans la voye, & qu'il reprend lentement: qu'il eſt de haut nez, lors qu il va requerir ſur le haut du jour: & qu'il a le nez fin, lors qu'il chaſſe bien dans les chaleurs & dans la pouſſiere. En Latin *canis doctus* ou *ductor*, ou *canis judex.*

On appelle *chien d'aiguail*, celuy qui chaſſe bien le matin, lors que la roſée eſt ſur la terre, & qui ne vaut rien au haut du jour: & au contraire un *chien du haut jour*, qui ne vaut rien dans l'aiguail.

On appelle *chien etruffé*, celuy qui a une cuiſſe qui ne prend plus de nourriture, & qui eſt boiteux; *chien butté* celuy à qui la jointures des jambes de devant groſſit; *chien épointe*, celuy qui a des os des cuiſſes rompus; *chien allongé*, celuy qui a les doigts du pied étendus par quelque bleſſure qui a touché les nerfs; & *chiens courtauts*, ceux à qui on a coupé la queuë.

On dit qu'un *chien* a belle gorge, lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix groſſe & forte: qu'un *chien* abboye, quand il ſent le gibier ou quelque choſe d'étrange: qu'un *chien* jappe, lors qu'il crie ſans ſujet, ou au moindre bruit de nuit ou de jour; & qu'il hurle, lors qu'il ſent des loups, ou une *chienne* chaude qu'il ne peut joindre. On dit que le *chien* ſonne, pour dire, qu'il appelle au bon chemin ayant trouvé la trace.

On appelle un *chien armé*, quand il eſt couvert pour attaquer un ſanglier.

C'eſt une bonne qualité du *chien*, d'avoir le jarret droit & bien herpé.

A la chaſſe on dit, Parler aux *chiens*, pour dire, les réjouir, comme on fait à la chaſſe du cerf, ou les exciter ou menacer, comme on fait à celle du ſanglier avec des cris rudes & furieux, & avec la trompe. On appelle *titre de chiens*, le lieu où on poſe les *chiens*, afin que quand la bête paſſera, ils la courent bien à propos. Ces *chiens* ſont mis en un bon titre, pour dire, ſont poſtez en un bon relais.

Trait de chiens, ſe dit des laiſſes de crin & des colliers qui ſervent à coupler les *chiens*. Ainſi on dit, qu'un cerf ou une autre bête a ſenti le vent du *trait*, pour dire, des *chiens.*

Rompre les chiens, ſe dit de la faute d'un Picqueur & Chaſſeur, lors qu'ils paſſent à travers des *chiens* pendant qu'ils courent; & ainſi rompent leur courſe. Il faut quelquefois *rompre les chiens*, les menacer, les recoupler, & frapper à

sombre qui est entre le jour & la nuit, & où on ne peut discerner le *chien* d'avec le loup.

CHIEN-DENT. subst. masc. Herbe qui jette quantité de racines qu'on a du mal à arracher tout à fait. Elle est rafraichissante, & on s'en sert dans les infusions & decoctions. Le *dent de chien* ou *chien-dent* a des racines douces & environnées de nœuds, & rampantes par terre. Ses feuilles sont pointuës, dures & larges comme celles des petites cannes. Les bœufs & les chevaux s'en paissent. Matthiole aprés Pline dit que c'est la plus commune des herbes. Il en descrit trois especes outre les trois dont Dioscoride fait mention. Il y en a une qu'on appelle *du mont Parnasse*, qui a des feuilles semblables au lierre, une fleur blanche & odorante; qui a cinq ou six racines blanches, tendres & fort douces, & qui jette une petite graine qui est du grand usage en Medecine. Les autres ne different que du plus & du moins. On l'appelle en Toscane *sanguinella* ou *capriola*, parce qu'on en fourre les pointes dans le nez pour se faire saigner. En Latin *gramen*.

On dit proverbialement, quand on est dans le plus difficile d'un ouvrage, que c'est le *chien-dent*, ce qui donnera le plus de peine.

CHIENNER. verb. n. Faire des petits chiens. Cette chienne ne sera pas long-temps sans *chienner*.

CHIER. verb. neut. Descharger son ventre des gros excremens. Nicod derive ce mot du Grec *chizo*, signifiant la même chose; & est de l'advis de Henry Estienne. Mais Menage le derive de *cacare*; d'autres du mot Allemand *scheissen*, qui a la même signification.

CHIEUR, euse. Qui chie.

CHIEURE. subst. f. Excrement des mouches qu'elles jettent particulierement sur la viande, d'où se forment les vers.

CHIFFON. s. m. Vieux morceau d'étoffe, de linge, vieille guenille, & generalement chose de nulle valeur. Il n'a que des *chiffons* dans sa garderobbe. On fait le papier de vieux *chiffons*.

Chiffon, se dit aussi du linge & des habits qui sont frippez, bouchonnez, & mal en ordre. Cette étoffe est trop mince, ce linge est trop délié, si-tost qu'on les a mis deux fois ce ne sont plus que des *chiffons*.

CHIFFONNER. v. act. Fripper, soupir, bouchonner du linge, des habits. On a mauvaise opinion d'une fille qui a laissé *chiffonner* son mouchoir. les linges empesez se *chiffonnent* aisément, pour peu qu'on aille à la presse. une garniture de rubans ne paroist plus dés lors qu'elle est *chiffonnée*.

CHIFFONNIER, iere. s. Crieur de vieux chapeaux & de vieux habits. On le dit plus particulierement de ceux qui vont rechercher dans les ordures de vieux chiffons & de vieux drapeaux pour faire du papier & autres choses.

CHIFFRE. subst. masc. Caractere qui sert à exprimer les nombres. *Chiffre Romain* ou *de Finance*, est celuy qui se marque par certaines lettres de l'Alphabet, comme mil six cens quatrevingt-&-un, s'exprime ainsi M. DC. LXXXI. Le *Chiffre Arabe*, ou celuy dont on se sert en Arithmetique, Algebre, Trigonometrie & Astronomie, est ainsi figuré, 1681. Mais les Arabes reconnoissent qu'ils ont reçu ces caracteres des Indiens, & ils les appellent *figures Indiennes*. On a commencé à compter par ses figures seulement du temps des Sarazins; & on croit que Planudes qui vivoit sur la fin du XIII. Siecle, est le premier des Chrêtiens qui se soit servy de *chiffre*. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *sophira*, qui signifie *nombre*, ou *saphar*, qui signifie *numeravit*; & croit qu'il faudroit écrire *siphre*. L'origine du *chiffre Romain* vient de ce qu'on a compté d'abord par les doigts: desorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'est servy des I. qui les representent, & pour le cinquiéme, on s'est servy d'un V. qui represente le pouce faisant un angle avec l'index; & pour le dixiéme un X. qui est un double V. dont il y en a un renversé. Le cent fut marqué par sa capitale C, de même le mille par sa capitale M. A l'égard de L qui signifie *cinquante*, & du D qui signifie *cinq cens*, on s'en est servy, parce que ces caracteres étoient la moitié d'un C, ou d'une M. en lettres Gothiques.

Valla croit que les *chiffres* ont été inventés par les Orientaux: & il a raison, parce que dans les *chiffres*, on commence à écrire du côté gauche en tirant vers la droite; ce qui étoit en usage en tout l'Orient chez les Caldeens, Syriens, Egyptiens, &c. Outre que les Indiens se servent encore des mêmes caracteres qu'on fait icy pour marquer les *chiffres*, aussi-bien que les signes du Zodiaque & les Planetes.

Chiffre, est aussi un caractere mysterieux composé de quelques lettres entrelacées ensemble, qui sont d'ordinaire les lettres initiales du nom de la personne pour qui il est fait. Quelquefois il est double, & on y mesle les lettres du nom d'une autre personne avec qui on a amitié ou relation. Les amoureux dans les Romans avoient coûtume de graver leurs *chiffres* sur les pierres, sur les arbres. Aujourd'huy on grave des *chiffres* sur les cachets, on les peint sur les carrosses; on en fait des ornemens sur des meubles, des tapisseries, &c.

Chiffre, se dit encore de certains caracteres inconnus déguisés & variez, dont on se sert pour écrire des lettres, qui contiennent quelques secrets, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui sont d'intelligence, & qui sont convenus ensemble de se servir de ces caracteres. On en a fait une science qu'on appelle *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'est à dire, *Escriture diversifiée & obscure*, laquelle a été inconnuë aux Anciens. Tritheme, & depuis Jean Baptiste Porta, en ont écrit fort sçavamment. Vigenere & le Pere Niceron en ont aussi écrit.

On appelle *chiffre à simple clef*, celuy où on se sert toûjours d'une même figure pour signifier une même lettre: ce qui se peut deviner aisément avec quelque application. Un *chiffre à double clef*, est celuy où on change d'Alphabet a chaque ligne ou à chaque mot; & celuy où on met des nulles & autres déguisemens qui le rendent indechiffrable. On appelle aussi *chiffre*, l'Alphabet que chacun des correspondants garde de son côté, qui leur sert à écrire & à déchiffrer leurs lettres.

On dit proverbialement, qu'un homme est un *o* en *chiffre*, pour dire, qu'il n'a nul pouvoir, nulle autorité, qu'il ne peut faire ni bien ni mal à personne. Et chez plusieurs le *zero* est appellé particulierement *chiffre*.

CHIFFRER. v. act. Supputer, se servir de chiffres. Il ne se dit gueres que de l'addition de plusieurs sommes ensemble. J'ay *chiffré* toutes ces parties, & ay mis les sommes au bas de chaque page. On dit aussi, *Chiffrer* un registre, pour dire, Mettre un chiffre ou numero au haut de chaque page, comme on fait aux registres des Banquiers, des Geolliers, & autres, qui doivent être paraphés par un Juge. On dit encore, *Chiffrer* une lettre, pour dire, Ecrire une lettre en chiffre.

CHIFFREUR. s. masc. Qui sçait bien compter avec la plume. Le Facteur de ce Marchand est un habile *Chiffreur*, c'est un bon Arithmeticien.

CHIGNON. subst. masc. Partie de derriere du col où sont les vertebres qui joignent le dos à la tête, & qui est au dessous de la fosse ou nuque du col. Ce mot vient de *chaisnon*, qu'on disoit autrefois de cette même

même partie du col, & quelques Medecins l'appellent encore ainsi.

CHILMINARA, en terme de Relations, est le plus beau morceau d'Architecture qui nous reste de l'antiquité. Ce sont les ruines de ce fameux Palais de Persepolis, auquel Alexandre étant yvre mit le feu à la persuasion de la Courtisane Thais. Il y en a une description exacte dans l'Ambassade de Dom Garcias de Silva Figueroa, & une autre dans Pietro della Valle.

CHIMERE. s. f. Monstre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir la tête d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queuë d'un serpent, & qu'on dit avoir été deffait par Bellerophon monté sur le cheval Pegase. Le fondement de cette fable est, qu'il y a un mont en Lycie du même nom, qui est un Volcan vomissant des flammes, dont le sommet qui est desert n'est habité que par des lions; le milieu où il y a de bons pâturages, est abondant en chevres; le pied qui est marescageux, est plein de serpents. Ainsi dit Ovide,

--- mediis in partibus hircum,
Pectus & ora lea, caudam serpentis habebat.

Et parce que Bellerophon fut le premier qui fut habiter cette montagne, on a feint qu'il avoit tué la *Chimere*. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec de l'eau, & qu'il ne s'éteint qu'avec de la terre, ou du fumier. Quelques-uns ont dit que ce monstre avoit trois têtes, l'une de lion, l'autre de chevre, & l'autre de dragon.

CHIMERE, se dit figurément des vaines imaginations qu'on se met dans l'esprit, des terreurs & des monstres qu'on se forge pour les combattre, des esperances mal-fondées que l'on conçoit, & generalement de tout ce qui n'est point reel & solide. En Philosophie on les appelle *estres de raison* Les hommes sont sujets à se remplir l'esprit de *chimeres*. les vanitez mondaines ne sont que des *chimeres*. les Hybernois remplissent leur cours de Philosophie de *chimeres*.

CHIMERIQUE. adj. & m. f. Qui n'est point reel, ni dans la nature, qui ne subsiste que dans nôtre imagination. Le dessein de la Monarchie Universelle est un dessein *chimerique*. cet homme a un esprit *chimerique* qui se repait de vaines imaginations.

CHINA, ou *Cina*. subst. masc. Terme Botanique. C'est une racine fameuse qu'on apporte en Espagne des parties meridionales des Indes, qui est d'une matiere spongieuse, legere & roussastre. On la prefere au gayac, & elle guerit l'Empereur Charles V. de la sciatique. On la trouve toute tirée sur la greve de la marine, où elle est portée par l'écoulement des eaux des marais où elle croit.

CHINFRENEAU. subst. masc. Coup qu'on reçoit à la tête, soit en se heurtant par hazard contre quelque corps, soit en se battant contre un ennemi. Il marchoit à tastons, & il s'est donné un vilain *chinfreneau* contre une porte. il reçût en ce combat un vilain *chinfreneau*. Ce mot est populaire, & vient apparemment de *chamfrain* par corruption.

CHINQUER. v. n. Terme populaire, qui signifie. Boire par excés en choquant les verres les uns contre les autres, & en se portant des santez pour s'exciter à boire. On connoit aux paroles & aux actions de cet homme, qu'il a *chinqué* aujourd'huy. Menage derive ce mot de l'Allemand *schenken*, qui signifie *verser à boire*, & qui vient de *schenk*, qui signifie *eschanson*.

CHIOURME. s. f. Les galeriens ou forçats qui font mouvoir une galere à force de rames. On le dit aussi des bonavoglies qui se louent pour ramer. Ce mot est purement Italien, & signifie une multitude de personnes viles & de neant, qui a été fait du Latin *turba*: mais en France il est restraint à la signification des rameurs d'une galere. On a dit aussi le mot de *ciurma* en la basse Latinité dans le même sens.

CHIOURME, est aussi le lieu où les forçats sont assis pour ramer.

CHIQUENAUDE. s. f. Petit coup que se donnent malicieusement les écoliers, pages, & autres jeunes gens, en lâchant avec effort le doigt du milieu aprés l'avoir serré contre le pouce. Il luy a donné une *chiquenaude* sur le nez. c'est un visage à *chiquenaudes*. Ce mot vient des Bas-Bretons, qui disent *chiquanaden*, pour signifier la même chose. Menage. Mais il oublie de remarquer, que *Chiquenauden* signifie le *chignon du col*, où il faut qu'on ait commencé a donner les *chiquenaudes*. Les Latins appellent *talitrum* une *chiquenaude*.

On dit proverbialement & par exaggeration, pour dire qu'on n'a point battu ni maltraitté une personne, qu'on ne luy a pas seulement donné une *chiquenaude*.

CHIQUET. s. m. Petite partie d'un tout. Il n'est en usage qu'en cette phrase. Il m'a payé ce qu'il me devoit *chiquet à chiquet*, c'est à dire, en plusieurs petites parties, & à diverses reprises. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *sectio*.

CHIRAGRE. s. masc. Gouteux qui a la goutte aux mains. On le dit aussi de la maladie. La *chiragre* travaille le carpe ou la partie externe de la main, ou les jointures & les ligaments des doigts.

CHIRAGRE, en termes de Fauconnerie, est une maladie aux mains des oiseaux, où il se fait quelque amas de mauvaises humeurs. Ce mot vient du Grec *cheiragra*.

CHIROGRAPHAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. C'est un creancier dont la dette n'est fondée que sur un billet, ou une écriture privée, & non reconnuë en Justice, & qui partant n'a point d'hypotheque sur des biens immeubles, mais qui vient seulement par contribution sur les effets mobiliaires.

Du Cange dit qu'on a appellé *Chirographe*, une espece de contract dont on a parlé cy-dessus au mot de *Chartepartie*. On le décrivoit deux fois sur une même feuille de parchemin, & dans l'intervalle qui les separoit on mettoit une colomne de lettres capitales, ou d'autres caracteres selon la fantaisie; & puis on couppoit cette colomne en deux, & chacun emportoit un côté de ce contract: ce qui étoit un moyen seur d'éviter les faussetés. Car quand on avoit quelque difficulté sur l'execution, il falloit rapporter ces deux parties separées, & en les rapportant voir si les lettres capitales se rapportoient. On a appellé aussi ces actes *Syngraphs*, où deux personnes signoient ensemble; & *carta indentata*, ou *partita*. Ce mot vient du Grec *cheir*, *manus*, de *grapho*, *scribo*.

CHIROMANCE. s. f. Divination qui se fait par l'inspection de la main. La *Chiromance* est une science fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taisnerus est celuy qui a le mieux écrit & le plus amplement de la *Chiromance*. Il y en a aussi un Traité dans Robert Flud Anglois. Artemidor a écrit aussi de la *Chiromance* & des Augures. Ce mot vient du Grec *cheir*, & de *manteia*, *divinatio*.

CHIROMANCIEN. adj. Celuy qui sçait la Chiromance, qui predit ou devine les adventures ou le temperamment d'une personne par les lignes & lineaments qu'il trouve en sa main.

CHIRURGIE. subst. fem. Troisiéme partie de la Medecine, qui consiste aux operations qui se font de la main pour guerir les playes, & les autres maladies du corps humain. Le propre de la *Chirurgie* est de coupper, cauteriser, trepaner, reduire fractures & luxation, &c. Jean Scultet a fait un beau livre où il a decrit tous les instrumens de *Chirurgie*, intitulé

intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm. in fol & à la Haye in octavo. Ambroise Paré & Fabricius ab Aquapendente en ont aussi escrit.

CHIRURGIEN. f. m. Celuy qui sçait la Chirurgie, & qui en fait les operations, qui saigne, qui pense les playes, &c. Un bon *Chirurgien* doit estre excellent Anatomiste. Ce mot vient du Grec *cheirourgos*, comme qui diroit, *celuy qui travaille des mains*, mais qui travaille par excellence.

CHIRURGIEN DE ROBBE LONGUE, est un Chirurgien qui a estudié en Medecine, & qui a droit de porter la robbe; au lieu que le Barbier *Chirurgien* est un *Chirurgien* qui fait la barbe, & autres menuës operations de Chirurgie. On les distinguoit autrefois par les enseignes. Ceux de robbe longue avoient des boëstes, & les Barbiers des bassins. Maintenant ils sont reünis, & ne font plus qu'une communauté à St. Cosme. Arcabuto fut le premier *Chirurgien* que les Romains receurent en la Republique: mais ils l'eurent bientost en horreur, à cause qu'ils luy voyoient coupper & trencher des membres, de sorte qu'ils le lapiderent au Champ de Mars.

CHO

CHOC. f. m. Rencontre de deux corps qui se heurtent avec violence. On a de la peine à soustenir le premier *choc*, la premiere furie des François. ce vaisseau est fort, & peut resister au *choc* des vents & des vagues. Menage tient que ce mot vient de l'Espagnol *choca*, qui signifie *insulte*.

CHOC, se dit figurément en choses morales. Le *choc* de deux voyelles rend le vers rude. il a receu un grand *choc*, une grande secousse en sa fortune, en ses affaires. ce respondant a soutenu le *choc* de tous ceux qui ont voulu argumenter contre luy.

CHOCAILLER. v. n. Terme populaire, qui se dit des petites gens qui s'enyvrent dans une gargotte sur le cul d'un tonneau.

CHOCAILLON. f. f. Yvrognesse de basse condition. Les revendeuses & crieuses de vieux chapeaux, & harengeres, s'appellent l'une l'autre *Chocaillon*, quand elles s'injurient.

CHOCOLATE. f. m. Confection ou meslange de drogues dont on fait un breuvage, & même un remede, qui nous est venu des Espagnols, qui l'ont apporté des Mexicains, chez lesquels ce mot de *chocolate* signifie simplement *confection*. D'autres disent que c'est un mot Indien composé de *laté*, qui signifie de l'*eau*, & de *choco*, mot qui est fait pour exprimer le bruit avec lequel on le prepare, comme témoigne Thomas Gage. Sa base ou principale drogue est le *cacao*, fruit d'un arbre du même nom. Anthoine Colmenero de Ledesma Chirurgien Espagnol en a fait un Traitté, & voicy la composition qu'il en fait, qui est la plus usitée.

Sur un cent de cacao on mesle deux grains de chile ou poivre de Mexique, ou en sa place du poivre des Indes, une poignée d'anis, de ces fleurs qu'on appelle *petites oreilles*, ou dans les pays *vinacaxtlides*, & deux autres qu'on nomme *mecachusie*, ou au lieu de celles-cy, la poudre de six roses d'Alexandrie, appellées *roses pâles*, une gousse de campesche, deux drachmes de canelle, une douzaine d'amandes & autant de noisettes d'Inde, & la quantité d'achiotte qu'il faudra pour luy donner couleur. Toutes ces plantes sont decrites par de Laët. On broye le tout, on en fait une paste ou conserve avec de l'eau de fleur d'orenge, qui le durcit fort; & quand on en veut prendre, on le delaye dans de l'eau bouillante avec un moulinet.

Il n'en faut pas boire durant les jours Caniculaires, ni de celuy qui est frais fait depuis un mois. Le Pere Escobar dit qu'étant pris en liqueur, il ne rompt point le jeusne, quoy que ce soit un mets tres-nourrissant. Le Cardinal François Marie Brancaccio en a fait un Traitté pour soustenir la même opinion, quoy que Stabbe Medecin Anglois ait fait un autre Traitté qui montre qu'on tire plus d'humeur nourrissante d'une once de *cacao* que d'une livre de boeuf, ou de mouton. Il est si commun en la nouvelle Espagne, qu'il consume par an plus de 12. millions de livres de sucre. Les Espagnols estiment que la derniere misere où un homme puisse estre reduit, c'est de manquer de *chocolate*. car c'est leur boisson ordinaire. Ils ne la quittent que quand ils peuvent avoir quelque autre boisson qui enyvre. On dit qu'il aide à la digestion, qu'il rafraichit les estomacs trop chauds, & qu'il eschauffe ceux qui sont trop froids. Mr. Du Four a aussi fait un Traitté du *Chocolate*, du Thé & du Caffé. Barthelemy Maradon Medecin Espagnol a condamné l'usage du *chocolate*. Chaque livre de *chocolate* vaut à Mexique 52. f.

CHOCOLATIERE. f. f. Vaisseau d'argent ou de cuivre fait en forme de coquemar, où on delaye avec un moulinet le chocolate, & où on le fait cuire.

CHOEUR. f. m. Terme collectif. Plusieurs personnes qui chantent ensemble & de concert. La beauté de la Musique consiste à estre divisée en recits & en *choeurs*. Les Anciens mettoient des *choeurs* dans leurs Tragedies; c'est à dire, que plusieurs des personnages y chantoient des moralitez. Le *choeur* se dit, quand tous les Musiciens chantent ensemble. Il y a des musiques à plusieurs *choeurs* qui se respondent. Le *choeur* respond au Celebrant & aux *Choristes*. Ce mot vient du Latin *chorus*, du Grec *choros*.

CHOEUR, signifie aussi la principale partie de l'Eglise, où sont placez les Prestres & les Chantres qui chantent ensemble. Les Patrons sont obligez à reparer le *Choeur* des Eglises, & les Parroissiens la Nef. Les hautes chaises du *Choeur* sont occupées par les Prestres, & les basses par les Chantres ou les Novices. Le Chantre est celuy qui est Maistre du *Choeur*. Ce mot vient, selon Isidore, *à coronis circumstantium*, parce qu'autrefois on se plaçoit en rond autour de l'autel pour chanter. C'est encore aujourd'huy la maniere dont les autels des Grecs sont bastis: & on appelle icy un *autel à la Romaine*, un maitre autel où on peut adorer de tous costez.

On appelle dans les Parroisses le *Choeur* un certain nombre de Prestres, ordinairement de douze, qui disent l'Office au *Choeur*. On n'a mandé à cet enterrement que le *Choeur*.

Dans les Chapitres on appelle le *Choeur*, les Chanoines & les dignitez, dans lequel ne sont point compris les Chantres les Chapelains, quoy qu'ils soient Prestres, & que ce soient eux qui soustiennent le chant du *Choeur*.

Dans les Couvents de l'un & de l'autre sexe, on appelle le *Choeur*, ceux qui sont Profés, & qui chantent au *Choeur*, à la difference des Freres Convers ou Freres Lais, & des Soeurs Converses ou Soeurs Laies, qui ne chantent que dans la Nef, & qui sont destinez au service de la Maison. Les Dames du *Choeur*.

ENFANTS DE CHOEUR, sont de jeunes enfants qui servent à porter les chandeliers, & à chanter dans les *choeurs* de Musique les dessus ou les versets qu'il faut chanter sur un ton eslevé & aigu. On appelle le Maistre de la Musique, *le Maistre des enfants de choeur*.

CHOEUR, en termes de Theologie, se dit de la division les Esprits celestes, qui se fait en Hierarchies. Il y a les neuf *Choeurs* des Anges qui chantent les loüanges de Dieu.

On dit proverbialement d'un homme bien rasé, ou qui n'a point de cheveux, qu'il est tondu comme un enfant

enfant de *chœur*, On dit aussi, Jacobins en chaise, Cordeliers en *chœur*, &c. pour dire, que les Cordeliers taschent d'avoir de belles voix pour remplir leur *chœur*.

CHOISIR. v. act. Faire un choix, donner la preference à une chose sur une autre. Sainct Pierre a esté *choisi* par JESUS-CHRIST pour estre le Chef de son Eglise. on *choisit* St. Matthias au sort pour remplir la place vacante d'Apostre. les lots de ce partage sont si égaux, qu'il n'y a point à *choisir*. Menage fait venir ce mot de *colligere*.

On dit aussi, qu'on a *choisi* quelqu'un, quand on s'est attaché à luy plustost qu'aux autres. Ce soldat a *choisi* le General de l'armée ennemie pour le coucher en jouë, il l'a *choisi* entre mille personnes.

On dit proverbialement, qu'on est maudit dans l'Evangile, lors qu'on *choisit*, & qu'on prend le pire. On dit encore d'une personne qui est reduite à la necessité du choix, Vous n'avez qu'à *choisir*, à prendre, ou à laisser.

CHOISI, IE. part. & adj.

On appelle *gens choisis*, des gens qui excellent dans leur profession, qui sont au dessus des autres. Il envoya à cette expedition un détachement de soldats *choisis*. il n'y avoit que des *gens choisis* dans cette assemblée.

CHOIX. s. m. Jugement par lequel on donne un avantage, une preference à une chose sur l'autre. Heureux l'amant qui fait un bon *choix* quand il se marie.

Je te donne le *choix* de trois ou quatre morts,

dit le Capitan de l'Illusion Comique. Il faut rendre la justice sans *choix*, ni acceptation de personnes.

On dit au Palais, qu'une chose a été laissée au *choix* & option d'une partie, quand on luy a donné la liberté de faire une chose, ou une autre. le Droit Romain laisse le *choix* d'un heritier à un testateur. on l'a condamné à payer les pensions de ce Benefice, ou à l'abandonner à son *choix* & option.

CHOIX, signifie encore, l'eslite, le plus beau & le meilleur. Le *choix* des paroles est fort necessaire, quand on veut estre éloquent. je veux avoir le *choix* de cette marchandise, l'eslite.

CHOMMABLE. adj. m. & f. Jour ou Feste auquel il n'est pas permis de travailler. Les Dimanches & Festes commandées par l'Eglise sont des jours *chommables*.

CHOMMAGE. s. m. Estat d'une chose qui est sans agir un certain temps. Quand des ouvriers ont manqué de se trouver dans un attelier, on leur deduit leur *chommage*. L'Ordonnance regle le *chommage* des moulins pendant 24. heures à 40. sols, quelque nombre de rouës qu'ils ayent, qu'on leur paye, quand ils sont empeschez de moudre par le passage des trains, des bateaux.

CHOMMER. v. act. S'abstenir de travailler pour le respect de quelque jour ou Feste qu'on solemnise. St. Joseph est une Feste qu'on *chommoit* autrefois. On *chomme* les jours de la naissance des Princes, de leurs entrées solemnelles. Ce mot vient, selon Menage, de *calmare*, qui a esté fait de *calmus*, disant qu'il faudroit écrire *chaumer*, & cite Vulcanius qui le derive du Grec *chasman*, qui signifie *estre oisif & bailler*. Mais il est certain que ce mot vient de *chom* qui est purement Bas-Breton, & signifie *demeurer*, *s'arrester*, *se reposer*. On dit encore en Bretagne, *Chommet d'asé*, Arrestez là, demeurez là.

CHOMMER, signifie aussi, Manquer de besogne, de travail, de pratique. Il ne faut pas laisser *chommer* les compagnons, il leur faut tailler de la besogne.

On dit proverbialement d'un homme disgracié qui n'a plus ni credit, ni autorité, que c'est un Saint qu'on ne *chomme* plus. On dit aussi, Il ne faut point *chommer* les Festes avant qu'elles soient venuës, pour dire, Il ne faut point s'affliger, ni se resjouir par prevoyance, & avant que les biens ou les maux soient arrivés.

CHOMMÉ, ÉE. part. & adj. La Feste des morts n'est *chommée* que jusqu'à midy.

CHOPINE. s. f. Petite mesure de liqueurs qui contient la moitié d'une pinte. La *chopine* d'eau commune pese une livre a Paris. Ce mot, selon Menage, vient de *cupina*, diminutif de *cupa*. Il y a apparence qu'il vient de l'Allemand *schopp*; signifiant la même chose.

CHOPINE, signifie aussi, la quantité de liqueur contenuë dans cette mesure. Le compliment que se font les petites gens, c'est de dire, Allons boire *chopine*, je veux payer *chopine*.

On dit aussi, une *chopine* d'olives, parce qu'on les vend à cette mesure. Une *chopine* de sel, dans les lieux où on donne le sel par impost. On dit de celuy qu'on veut taxer d'avoir trop bû, qu'il a mis pinte sur *chopine*.

CHOPINER. v. n. Boire plusieurs chopines de suitte, yvrogner. Il est bas.

CHOPPER. v. n. Heurter du pied contre quelque chose, ensorte qu'on soit en danger de tomber. Ce chemin est si raboteux, qu'on y *choppe* à tous moments.

CHOPPER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Faillir. Cet Officier s'est brouillé avec son Superieur, il a *choppé* lourdement. cet Auteur a *choppé* en plusieurs endroits, & a fait cent beveuës dans ses notes. Ce mot vieillit.

CHOQUANT, ANTE. adj. Qui offense. Ce mot est *choquant*. sa maniere d'agir est fort *choquante*.

CHOQUER. v. act. & n. Heurter avec violence. Les navires se brisent en *choquant* contre les rochers. les armées se sont *choquées* avec grande ardeur, si tost qu'elles ont été en presence.

CHOQUER, signifie figurément, Quereller, offenser. Ce soldat est un querelleur qui *choque* tout le monde. ce Satirique a *choqué* bien des gens. c'est un homme delicat sur le point d'honneur, il se *choque* de tout.

CHOQUER, signifie encore, Blesser legerement. Les cacophonies dans les vers *choquent* l'oreille. cet homme me desplaist, il me *choque* la veuë. cet Auteur a bien avancé des choses qui *choquent* le bon sens. il n'y a rien dans cet ouvrage qui *choque* la bienseance.

CHOQUÉ, ÉE. part. & adj.

CHORION. s. m. Terme de Medecine C'est une taye ou membrane nerveuse & forte qui envelope tout le fetus, & qui adhere à la matrice par le moyen des veines & arteres umbilicales. Dans les bestes on en voit les cotyledons bien formés. Ce mot vient du Grec *chorein*, qui signifie *capere*, *contenir*, & de *chorion*, Vaisseau qui sert de lieu & d'habitation. Les Modernes l'appellent *placenta*, c'est à dire, *tourte & gasteau*. Les Medecins l'appellent aussi *secondine*, aussi- bien que l'amnios qui luy est adherente, parce que ces deux tayes sortent aprés l'accouchement.

CHORISTE. s. m. Chantre ou Prestre chantant au Chœur. Il vient ordinairement deux *Choristes* revestus de chapes chanter alternativement avec le Chœur quelques Antiennes ou Motets entre l'Epistre & l'Evangile.

CHOROBATE. s. m. est une espece de niveau dont se servoient les Anciens, composé d'une double équierre faite comme un T qui est décrit par Vitruve liv. 8. chap.6.

CHOROGRAPHIE. s. f. est la science qui apprend à faire une carte particuliere d'une Province, d'une

d'une region. Ce mot vient de *chora*, qui en Grec signifie *region*.

CHOROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à la Chorographie. Samson a fait plusieurs belles cartes *chorographiques*. Sophian a fait des descriptions & des cartes *chorographiques*, de la Grece. on a envoyé des Geomettres faire des cartes *chorographiques* fort exactes de plusieurs Provinces de la France.

CHOROIDE. adj. Terme de Medecine, qui se dit de plusieurs plis & retours que font plusieurs veines & arteres du cerveau, qui composent un lacis ou tissu en forme de labyrinthe, & qui paroissent aux ventricules du cerveau qu'on appelle autrement *rets admirable*.

On nomme aussi *choroïde*, la troisiéme tunique de l'œuil, parce qu'elle sert d'appuy aux autres tuniques. C'est celle où est la prunelle & l'iris de l'œuil. On l'appelle autrement *rhagoïde* ou *uvée*. Le Sieur Mariotte tient que la vision se fait plustost dans la *choroïde* que dans la retine: ce qu'il tasche de demonstrer dans les lettres qu'il a écrites à Messieurs Pecquet & Perrault, inserées dans les Memoires de l'Academie des Sciences. Bartholomæus Torrinus fameux Philosophe dans son *Parnassus triceps* est de même advis, mais tous les autres Auteurs sont d'un sentiment contraire. Cette *choroïde* est tout à fait noire dans l'homme; mais dans les yeux des lions, des chameaux, des ours, des bœufs, des cerfs, des brebis, des chiens, des chats; & de la plus-part des poissons, on y voit une couleur fort éclatante qui paroist comme font les brillants d'argenterie, ou le lustre des perles Orientales, ou de l'iris, au lieu le plus exposé aux rayons du Soleil: & c'est ce que les Physiciens appellent le *tapis*.

On donne aussi le nom de *choroïde* à la membrane dans laquelle est l'enfant au ventre de la mere. Voyez *Chorion*.

CHORUS. s.m. Terme Latin, dont on se sert dans les réjouissances de table, quand quelqu'un a chanté un couplet de chanson, il invite les autres conviés à le repeter tous ensemble, en leur disant, Allons *chorus*.

CHORUS, étoit aussi un ancien instrument de Musique dont Thoinot Arbeau en son Orchesographie témoigne avoir vû la figure dans un ancien livre où étoient décrits tous les instruments de Musique. Il dit qu'il se joignoit avec la symphonie & le tabourin.

CHOSE. s. f. Nom general qu'on donne à tout ce qui est en la nature. La Divinité est une *chose* incomprehensible. toutes les *choses* de ce monde sont sujettes au changement. la blancheur est une *chose* accidentelle à la substance. il y a cent *choses* curieuses dans ce livre. Ce mot est derivé de *causa*, qui dans les vieux titres signifie *chose*, comme prouve Pasquier.

CHOSE, se dit aussi par opposition aux personnes. Un tel mot est un terme general qui convient aux *choses*, aux personnes.

CHOSE, signifie quelquefois, Affaire, action. La *chose* ira bien autrement que vous ne pensez. les *choses* ne sont plus entieres. il faut remettre les *choses* en l'état qu'elles étoient. la *chose* parle d'elle-même. voilà l'état des *choses*, où on en est.

CHOSE, signifie encore le bien, le corps dont il s'agit. Tous les frais d'un decret, d'une vente, se prennent sur la *chose*, se font aux despens de la *chose*. celuy qui a vendu un heritage a un hypotheque privilegié, parce que c'est sa *chose*.

CHOSE, se dit encore du bien commun & on appelle la *chose publique*, ce qui regarde l'Estat, la Republique.

CHOSE, se dit aussi de tout ce qui n'a point de nom, de ce qu'on ignore, ou dont on ne se souvient pas, ou qu'on s'abstient de dire par pudeur. On dit d'un enfant qui n'est point baptisé, C'est *chose* qui n'a point de nom. On dit dans les arts, quand on ne sçait pas le nom d'un outil, Ce *chose* avec quoy on rabotte, on perce, &c. Nous passâmes la riviere à *chose*, je ne me souviens pas du nom de ce port. On appelle aussi en matiere obscene *chose*, ce qu'on ne veut pas nommer.

CHOSE, se dit encore en ces phrases assez ordinaires. En parlant de *choses* & d'autres. Cela est beau entre autres *choses*. Je vous recommande cela sur toutes *choses*. Vous irez en un tel endroit avant toutes *choses*. On dit aussi par exclamation, *Chose* estrange! *Chose* inouie! Je ne ferois pas cela pour *chose* du monde.

CHOU. s. m. Herbe potagere qu'on cultive dans les jardins. Il y en a de plusieurs sortes. *Choux cabus*, ou pommez, ou à pommes, ce sont les *choux* ordinaires qu'on mange depuis le mois d'Aoust jusqu'en Decembre. En Latin *brassica capitata*. Un potage de perdrix avec des *choux* est excellent. Le *chou* est ennemi de la vigne. Nicod le derive de *caulis*.

CHOUX GELEZ, sont ceux qui ne sont bons qu'aprés la gelée.

CHOUX FRISEZ, ou *choux verds*; en Latin *brassica crispa*. Il y a aussi des *choux marins* qui sont fort differents des *choux* de jardin.

CHOUFLEURS, est une espece de *chou* qui a une teste assez large toute de fleur, posée sur une assez grosse tige, & dont on fait des entremets.

On appelle un lapin domestique nourri dans le grenier ou dans la bassecour, un *mangeur de choux*. On appelle *pomme de chou*, la plus méchante des pommes qui se mangent, & qui sent le goust du *chou*.

CHOU, est aussi une espece de pastisserie fort legere & fort enflée, faite avec des œufs, du beure & de l'eau rose. Elle est semée par dessus de nompareille de dragée. On les appelle aussi par antiphrase des *casse-museaux*. On se sert de petits *choux* aux Rois, au lieu de gasteaux. aux estreines on envoye de gros *choux* de patisserie.

On dit proverbialement d'une personne releguée à la campagne, ou qui est obligée d'y demeurer, qu'on l'a envoyée planter des *choux*. On dit aussi, Ce n'est pas le tout que des *choux*, il faut encore de la graisse, pour dire, qu'on n'a qu'une partie des choses necessaires pour venir à bout de quelque entreprise. On dit aussi, qu'un homme fait ses *choux* gras de quelque chose, lors qu'il fait bien ses affaires, qu'il fait de grands profits en quelque chose. On dit, qu'un homme veut sauver la chevre & les *choux*, pour dire, qu'il veut remedier à tous les inconvenients qui se trouvent dans une affaire. On dit aussi de celuy qui dispose du bien d'autruy comme s'il étoit à luy, qu'il en fait comme des *choux* de son jardin. On dit à celuy à qui on donne la libre disposition de quelque chose, qu'il en fasse des *choux*, de raves, des pastez. On dit aussi, qu'Aubervillers vaut bien Paris *chou* pour *chou*, pour dire, qu'il croist plus de *choux* à Aubervillers qu'à Paris. On dit aussi, *Chou* pour *chou*, pour dire, L'un vaut l'autre. On dit aussi d'une personne qui prise plus qu'il ne faut ses bonnes qualitez, qu'elle fait bien valoir ses *choux*. On dit que la gelée n'est bonne que pour les *choux*. On dit encore d'une chose qu'on veut mépriser beaucoup, qu'elle ne vaut pas un tronc de *chou*, un trognon de *chou*. On dit aussi, qu'un homme va tout à travers les *choux*, pour dire, qu'il agit en estourdi & imprudemment dans les affaires qu'il entreprend. On dit d'un envieux, qu'il est comme le chien du Jardinier, qui ne mange point de *choux*, & qui ne veut pas qu'un autre en mange.

CHOUCAS, ou *Chucas*. s.m. Espece de corneille grise, au bec & au pied rouge. On l'appelle aussi *graill.* ou *grole*, ou *mansetté*. En Latin *graculus*.

CHOUETTE. s. f. Oiseau de nuit, espece de chevesche, de chathuant, de hibou Elle est de la grandeur d'un pigeon ramier avec un plumage tanné &

& blancheastre. En Latin *noctua*. Elle est ennemie des petits oiseaux. Ce mot vient de *cucuba*, ou *cumbetta*. Menage.

On dit proverbialement de celuy qui est accoûtumé à dérober, qu'il est larron comme une *choüette*.

CHOUQUET. s. m. Terme de Marine. C'est un gros billot de bois qui sert à chaque brisure des masts au dessus des barres de hunes pour emboiter les masts l'un dans l'autre par le moyen des tenons & des mortoises qui y sont. On y emboite aussi le baton du pavillon. On l'appelle autrement *teste de more*.

CHOYER. v. act. Traitter, manier delicatement quelque chose. La santé des Princes est fort precieuse, il la faut *choyer*. cet Officier fatigue trop, il se devroit *choyer* davantage. les gens propres *choyent* beaucoup leurs habits.

CHOYER, signifie aussi, Espargner. Dans les villes assiegées il faut *choyer* les provisions, les espargner. un homme qui n'a que peu de bien, le doit *choyer*.

CHOYER, signifie encore, Ménager la reputation de quelqu'un. Il n'est pas satisfait de son Advocat, il a trop *choyé* sa partie adverse. cet Historien a beaucoup *choyé* un tel Prince, il n'en a pas dit tout le mal qu'il en sçavoit.

CHR

CHRESME. s. m. Huile consacrée par l'Evêque, qui sert à administrer les Sacrements de Baptême, de Confirmation, d'Ordre, & d'Extremé-Onction. On fait le St. *Chresme* le Jeudy Saint avec de grandes ceremonies. Ce mot vient du Grec *chrisma*, signifiant la même chose. Du Cange dit qu'il y en a de deux sortes : l'un qui se fait avec de l'huile & du baume, qui sert aux Sacrements de Baptême, de Confirmation, & des Ordres : l'autre qui est de simple huile qui est consacrée par l'Evêque, qui servoit aux Catechumenes, & dont on use en l'Extrême-Onction.

On appelle à Bourges le *Chresme de Bourges*, la Jurisdiction spirituelle de l'Archevêque, dans le détroit de laquelle il a droit de distribuer le St. *Chresme* aux Curez.

CHRESMEAU. s. m. Petit bonnet qu'on prepare pour mettre sur la tête des enfans qu'on baptise, lors qu'on leur a appliqué le St. Chresme.

CHRESTIEN, ENNE. adj. & subst. Celuy qui croit en Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST, qui est baptisé, & qui suit sa Religion. Le monde *Chrétien*. le peuple *Chrétien*. les premiers *Chrétiens* ont vescu dans une grande pureté. le sang des Martyrs a été une semence des *Chrétiens*. la Morale *Chrétienne* l'a bien emporté sur celle des Payens. On a commencé à donner ce nom à Antioche à ceux qui croyoient en JESUS-CHRIST, comme on voit dans les Actes des Apôtres.

On appelle par excellence le Roy de France, le *Roy Tres-Chrêtien*, comme le Fils aîné de l'Eglise. On a donné aussi le nom de *Chrêtiens* particulierement aux Ecclesiastiques, & le nom de *Chrêtienté* au Clergé.

On appelle des *poires de bon Chrêtien*, certaine espece de grosses poires & de fort bon goust. Voyez *Poire*.

On dit proverbialement, quand un homme ne gouste pas une chose qui est bonne, ou qu'il ne fait pas ce que les autres font, qu'il n'est pas *Chrêtien*. On dit aussi, Il n'y a corps de *Chrêtien* qui m'ose reprocher telle chose, pour dire, Il n'y a personne qui me veuille soûtenir cela. On dit aussi, Parler *Chrêtien*, pour dire, un langage qu'on entende.

CHRESTIENNEMENT. adv. D'une maniere Chrêtienne. Il faut pardonner les injures, quand on veut vivre *chrêtiennement*.

CHRESTIENTE'. subst. fem. Tout le pays habité par les Chrêtiens. Les Turcs ont toûjours tâché de troubler le repos de la *Chrêtienté*, ont envahi plusieurs terres de la *Chrêtienté*.

Il y a aussi au pays du Maine & ailleurs un Doyenné qu'on appelle *Doyenné de Chrêtienté*, comme on voit dans le Pouillé des Benefices. C'est ainsi qu'on a appellé autrement la Cour d'Eglise, *Cour de Chrêtienté*, tant en parlant de la Jurisdiction que de l'Auditoire. On a dit aussi, qu'un enfant avoit *Chrêtienté*, quand il avoit le Baptême.

On dit proverbialement, Dieu benisse *Chrêtienté*, quand on fait comparaison d'un animal à un homme. On dit aussi de celuy qui n'a point de semelles à ses souliers, à ses chausses, qu'il marche sur la *Chrêtienté*, pour dire, sur le pavé.

CHRISTIANISME. subst. m. La doctrine de JESUS-CHRIST, la Foy, la Religion Chrêtienne. Les Apotres & les Martyrs ont preché, ont établi le *Christianisme*. On a porté le *Christianisme* dans les Indes Orientales & Occidentales.

CHROMATIQUE. adj. m. & f. & subst. Terme de Musique, qui est le second de ses trois genres qui abonde en demi-tons. Il a été appellé de ce nom, à cause que les Grecs le marquoient avec des caracteres de couleur, qu'ils appellent *chroma*. Les genres *chromatiques* & enharmoniques ne contiennent que les moindres degrez diatoniques : desorte qu'ils ont la même raison ou proportion avec le diatonique, que les nombres entiers avec les nombres rompus. Le B mol appartient au genre *chromatique*. Boëce, & apres luy Zarlin, ont dit que le genre *chromatique* fut inventé par Timothée Milesien du temps d'Alexandre le Grand. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cause que cette Musique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoûtumé d'user que du genre diatonique.

CHRONIQUE. subst. fem. Histoire selon l'ordre des temps. On ne le dit guere que des vieilles Histoires. Les *Chroniques* de Charlemagne. les *Chroniques* de St. François.

La *Chronique scandaleuse* est une Histoire composée du temps du Roy Louis XI. par un Officier de la ville de Paris.

On appelle figurément *Chronique scandaleuse*, les medisances & les mauvais bruits qui courent dans le monde. Cet homme passe pour un grand devot, mais la *chronique scandaleuse* conte beaucoup de ses histoires de galanterie.

On appelle *maladie chronique*, une maladie inveterée, & qui doit durer long-temps, comme la goutte, les hemorrhoides, les fistules, &c.

CHRONIQUEUR. subst. masc. Qui a écrit des Chroniques. Le *Chroniqueur* Turpin. Ce mot est vieux & ironique.

CHRONOLOGIE. subst. fem. Doctrine des temps, des époques, & entr'autres des supputations qui regardent le Comput Ecclesiastique. Les Auteurs sont bien differents en matiere de *Chronologie*. La *Chronologie* a soin de marquer les jours & les années où les plus grands évenements sont arrivés. Scaliger, le Pere Petau, la Peyre, Gautier, ont écrit de la *Chronologie*.

On a fait un jeu de la *Chronologie*, à l'imitation du jeu de l'Oye, qui apprend à retenir plusieurs points principaux de la *Chronologie*.

CHRONOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chronologie. Les Tables *Chronologiques* sont d'un grand secours pour apprendre la Chronologie, comme celle du Pere Petau.

CHRONOLOGISTE, ou *Chronologue*. Celuy qui sçait la Chronologie, ou qui en a écrit.

CHRYSOCOLLE. subst. fem. est une pierre precieuse que Pline liv. 37. chap. 10. nomme d'un autre nom *amphitane*. Elle est de couleur d'or, de figure quarrée

quarrée. Il dit qu'elle a la vertu de l'aimant, meme celle d'attirer de l'or, & qu'elle se trouve aux Indes. Il y a apparence qu'il veut parler de la chrysolite ou topase.

CHRYSOCOLLE, est aussi une colle, liaison ou soudure de l'or & des autres metaux. La naturelle est une certaine rouille d'airain espaissie, qui coule dans les mines, principalement de cuivre, & quelquefois en celles d'or, d'argent, & même de plomb, quand il passe quelque peu d'eau dans leurs veines, laquelle s'épaissit, & fait comme une pierre ponce. La meilleure est celle qui est verde comme une esmeraude ou un pourreau : c'est celle qui vient du cuivre. Celle des autres metaux est plus lavée. Plusieurs la mettent au rang des especes de nitre. Les Medecins s'en servent en la cure des playes. On en fait d'artificielle avec un peu de naturelle detrempée & du pastel ou guesde. On fait aussi une soudure d'or & d'argent avec de la rouille de cuivre & de l'urine d'un jeune garçon, ou avec un peu de nitre. On l'appelle autrement *borax*. En Latin on l'appelle *santerna*. Ce nom de *chrysocolle* vient de ce qu'elle joint & soude l'or. Les Grecs ont transporté le nom de la factice à la naturelle, à cause de la ressemblance de la couleur. Voyez Galien, Pline, Fallope, Agricola, Cæsius.

CHRYSOLITE. s. f. Pierre precieuse & transparente, de couleur d'or meslé de verd avec un feu tout à fait charmant. Elle est Orientale, & il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle est plus tendre que les autres pierres precieuses. Pline la nomme *chrysolampe*, Isidore *chrysopase*, & Albert le Grand *chrysopage*. Les Anciens l'appelloient *topase*, quand elle étoit tout à fait jaune.

CHRYSOPÉE. s. f. Terme de Chymie, est l'art de faire la Pierre Philosophale.

CHU

CHUCHETER. v. n. Parler bas à quelqu'un en presence d'autres personnes dont on ne veut pas estre entendu. Il est de mauvaise grace de *chucheter*, de parler à l'oreille devant les honnestes gens.

CHUCHETEUR, EUSE. subst. Qui a coûtume de chucheter. Les *chucheteurs* choquent & sont odieux au reste de la compagnie.

CHUT. Terme dont on se sert quand on veut faire taire une personne pour en écouter une autre.

CHY

CHYLE. s. m. Terme de Medecine. Suc blanc qui se fait des viandes digerées. Les aliments se tournent en *chyle* dans le ventricule. les veines du mesentere preparent le *chyle* pour en faire du sang. Ce mot est Grec, où il signifie *suc*.

CHYLOSE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de l'action par laquelle les aliments digerez se tournent en chyle. Les Medecins tiennent que la *chylose* se fait par la forme & proprieté du ventricule.

CHYMIE. s. f. Science qui fait ses operations sur tous les corps naturels, qu'elle reduit jusques dans les moindres parties, & jusques dans leurs principes. C'est la *Chymie* qui nous a donné toutes les belles connoissances que nous avons de la nature. Joachim Becherus a expliqué les termes les plus ordinaires de la *Chymie* dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus*. Il y a un *Lexicon Chymicum*, qui explique les termes les plus obscurs de la *Chymie*, & tous ses caracteres fort nombreux, composé par Guillelmus Johnsonius Chymiste Anglois, où la *Chymie* est appellée *Ars Sacra* : & un autre par Rutlandus. Pierre Borel a fait aussi un recueil de tous les Auteurs qui ont écrit de la *Chymie*, qu'il appelle *Bibliotheca*

Chymica. On trouve tous les termes de la *Chymie* da[ns] un livre imprimé à Leiden en 1684. intitulé *Collect[anea] Chymica Leidensia*. Le dernier cours de *Chymie* [a] été fait par Mr. Lemery, où il enseigne plusieurs op[e]rations des encres sympathiques, l'arbre de Diane, [la] poudre fulminante, &c.

CHYMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chy[]mie. Les remedes *Chymiques* sont fort dangereux. Le[s] Operateurs s'appellent *Medecins Chymiques* & *Spa[]giriques*.

CHYMISTE. subst. masc. Celuy qui sçait la Chy[]mie, qui fait les operations de Chymie, ou qui [a] écrit de la Chymie. Le peuple fait un grand mepri[s] des *Chymistes*, parce qu'il n'en juge que sur le pied d[e] certains ignorants gueux & affronteurs, qui disen[t] qu'ils ont la Pierre Philosophale. C'est la même cho[]se que s'il jugeoit des Astronomes par les faiseur[s] d'Almanachs, & des Poëtes & des Musiciens par le[s] Chanteurs du Pontneuf : au lieu qu'on doit à la Chy[]mie l'invention des choses les plus necessaires à l[a] vie, comme la preparation des metaux & de la plus[] part des remedes.

CIB

CIBOIRE. subst. masc. Vaisseau sacré en forme d[e] grand calice couvert, qui sert à conserver les hostie[s] consacrées pour la communion des Chrêtiens. Nico[t] derive ce mot du Grec *kibotos*, qui signifie un *coffret* ou une petite caisse. D'autres le derivent de *ciborium* Latin & Grec, qui se trouve dans Horace, & qui chez Anastase a été dit d'une boëste où on gardoit l'Eucha[]ristie. Ugution dit que *ciborium* est proprement un vase destiné *ad ferendos cibos*. Chez les anciens Escrivain[s] ce mot se disoit de toute sorte de construction faite en voute, portée sur quatre piliers ; & chez le[s] Auteurs Ecclesiastiques, de ces petits dais ou voile[s] élevés & suspendus sur le maistre autel. On en voi[t] encore en quelques Eglises à Paris, où on les nomme ainsi : & on a dit qu'on posoit des *ciboires* sur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les enterroit sous les autels.

CIBOULE. s. f. Petit oignon qui a peu de teste, qu'on mange en salade, & dont on fait des sauces. En Latin *cepula*, diminutif de *cepa*, d'où le mot est derivé.

CIBOULETTE. s. f. Petite ciboule servant aux mêmes usages.

CIC

CICATRICE. subst. fem. Petite couture, où élevation de chair calleuse qui se fait sur la peau, & qui reste aprés qu'une playe est guerie. Les *cicatrices* des playes receuës à la guerre sont honorables. Quelques-uns tirent ce mot de *quasi circa cutem*. D'autres disent que *cicatrix* Latin, d'où vient le François *cicatrice*, est dit comme *occacatrix*, parce que la *cicatrice* n'est que *obductio vulneris*, ce qui cache la playe. Mais il vaut bien mieux ne le faire venir que de *cacatrix*, qui a la même force, venant du verbe *cacare*, *aveugler*. La playe ouverte a en quelque maniere des yeux. La *cicatrice* en la refermant luy ôte la vûë.

CICATRICE, se dit aussi figurément en Morale, des playes qui sont faites à l'honneur. On a beau faire des reparations d'honneur, la *cicatrice* demeure toûjours gravée dans le cœur, dans l'esprit.

CICATRISATIF. adj. Terme de Medecine, qui se dit des remedes fort dessicatifs, qui aident à la nature à reparer le cuir, & à former une cicatrice, comme l'iris, l'aristoloche, la centaurée, &c. Les Grecs les appellent *epulotiques*.

Cicatriser. v.n. qui se dit des playes qui commencent à se guerir & à se refermer. Les Chirurgiens ont soin de ne laisser pas si-tost *cicatriser* une playe, de peur qu'il ne s'y fasse un sac, s'il y demeuroit du pus.

Cicatrisé, ée. part. & adj. Playe *cicatrisée*. un visage *cicatrisé*, est celuy qui a receu plusieurs playes dont il est resté des marques.

CICERO. Terme d'Imprimerie, est le caractere entre le petit Romain & le St. Augustin.

CICEROLLE. s. f. Espece de pois chiches. En Latin *cicera*, ou *cicerola*. On dit aussi des *cices*.

CICLAMEN. s. m. Plante odoriferante qui vient au printemps avec des fleurs rouges ou blanches. Il a ses feuilles semblables au lierre, & elles sont rougeastres & de diverses couleurs avec des taches & marques blancheastres dessus & dessous. Sa tige est longue de quatre doits, & est nuë & sans feuilles. Ses fleurs sont purpurines & rouges, & de couleur de rose. Sa racine est noire & plate, & paroist une rave. Il y a un second *ciclamen* qui a de fleurs blanches, & une graine noire semblable au lierre. Le *ciclamen* est mis au rangs de poisons par Matthiole. On l'appelle aussi *pain porcin*, ou *pain de terre*, en Latin *cyclaminus*, *tuber* ou *umbilicus terræ*, *rapum* ou *panis porcinus*.

CID

CIDRE. Voyez *Sidre*, quoy que quelques-uns derivent ce mot de *ceria* Latin, qui est expliqué à *Cervoise*.

CIE

CIEL. subst. masc. Region étherée au dessus de l'elementaire, dans laquelle se meuvent tous les astres. Les Anciens ont admis autant de *Cieux* solides, qu'ils y ont observé de mouvements differents. Ainsi ils en ont mis sept pour les sept Planettes. Le *Ciel* de la Lune, de Mercure, de Venus, du Soleil, de Mars, de Jupiter, & de Saturne. Le huitiéme est pour les estoiles fixes qui est le Firmament. Quelques uns en ont admis beaucoup d'autres, selon leurs differentes Hypotheses. Eudoxe en a admis 23. Calippus & Ptolomée 30. Regiomontanus 33. Aristote 47. Fracastor 70. comme temoigne Vitalis aprés Jonston. La vraye opinion est qu'il n'y en a que 3. la region des Planettes, le Firmament, & le *Ciel* des Bien-heureux. Ainsi il est vray de dire, que St. Paul fut ravi au troisiéme *Ciel*. Ce mot vient du Latin *cælum*, que quelques-uns derivent *à cælando*, comme qui diroit *gravé* dautant qu'il est marqueté de diverses étoiles, ou *opus cælatum variis imaginibus*, comme dit St. Ambroise dans son Hexameron. Mais il vaut mieux le deriver du Grec *koilos*, *concavus*, *profundus*. Quand nous regardons le *Ciel*, il nous paroist comme une immense concavité, une grande voute.

Les *Cieux Christallins*, ce sont deux *Cieux* sans astres que quelques Astronomes, & entre autres Alphonse Roy d'Espagne, ont inventés pour expliquer quelques irregularités qu'ils trouvoient au mouvement des *Cieux*, comme celuy qu'ils ont appellé *de titubation*, qui est autrement l'inclination de l'axe de la terre

Ciel Empyrée, est le Paradis, le sejour de Dieu, des Anges, & des Saints. C'est en ce sens qu'on appelle la Vierge la *Reine du Ciel*; qu'on dit qu'il faut aspirer au *Ciel*; que la vertu est le chemin du *Ciel*. Jesus-Christ est monté au *Ciel* en presence de ses Apôtres; il nous a ouvert le *Ciel*. Il est ainsi nommé, à cause de sa splendeur & de sa lumiere.

Ciel, se prend aussi pour Dieu même, pour sa providence & pour sa justice. Ainsi on dit, que le *Ciel* est offensé, pour dire, que Dieu est offensé. Grace au *Ciel*, pour dire, Grace à Dieu. Le *Ciel* vous benisse, pour dire, Dieu vous benisse. Le *Ciel*, m'est témoin, pour dire, Dieu m'est témoin. Lever les yeux au *Ciel*, pour dire, Implorer le secours divin. O terre, o *ciel* ! est aussi une invocation, une admiration. C'est un coup du *Ciel*, un effet extraordinaire de la bonté de Dieu.

Ciel, en termes d'Astrologie, signifie seulement les influences des astres. Ainsi on dit, Il eut en naissant le *Ciel* favorable, le *Ciel* contraire, selon que les astres benins ou malins ont presidé à sa naissance. En cette année le *Ciel* fut d'airain, pour dire, fut dur, rigoureux à la terre, causa des pestes, des sterilités. Les Astrologues appellent aussi le *milieu du Ciel*, la maison qui est la plus haute, où est le zenith, & le *bas du Ciel*, celle qui est la plus basse.

Ciel, se prend aussi pour un climat fort éloigné, & sur tout quand on a passé la Ligne. Il est allé voyager vers le Midy, habiter sous un autre *Ciel*, & sous d'autres astres, sous un *Ciel* plus doux.

Ciel, se prend aussi quelquefois pour l'air. Le *Ciel* est serain, pour dire, Il n'y a point de nuée dans l'air. le feu du *Ciel*, c'est la foudre qui se forme dans les nues. la rosée du *Ciel*, l'arc-en-*ciel* qui paroist dans une nuée pluvieuse. la manne du *Ciel*. les oiseaux du *Ciel*, qui volent dans l'air. On dit aussi, Le *Ciel* d'un tableau, pour dire, ce qui represente l'air.

Ciel, se dit aussi d'un dais, du haut d'un lit. Il a porté le *ciel* à la Feste-Dieu. Il a mis ses armes sur le *ciel*, du lit.

On appelle dans les carrieres, le *banc de ciel*, celuy qu'on laisse au dessus de la teste, & sous lequel on tire la pierre.

Ciel, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Si le *Ciel* tomboit, il y auroit bien des aloüettes prises, pour se moquer de ceux qui cherchent des precautions contre des accidents qui n'arriveront jamais. On dit aussi de deux choses bien differentes, qu'elles sont esloignées comme le *Ciel* l'est de la terre. On dit aussi, qu'on éleve un homme jusqu'au *Ciel*, jusqu'au troisiéme *Ciel*, pour dire, qu'on le loüe excessivement. On dit aussi, qu'on ne voit ni *Ciel*, ni terre, lors qu'on est aveugle; ou qu'on est dans une grande obscurité. Il a remué *Ciel* & terre, pour dire, Il a fait toutes sortes d'efforts pour faire reussir cette affaire On dit encore, Le *Ciel* rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pelerin. On dit aussi, que les mariages sont faits au *Ciel*, pour dire, qu'ils ne se font point que par l'ordre de la Providence.

CIERGE. subst. masc. Cire qu'on brusle à l'Eglise, & qui est posée sur des chandeliers. Le *cierge de Pasques* est celuy qu'on porte pour faire l'eau benite, qui estoit beni par le Diacre, & allumé d'un nouveau feu. Le Pontifical dit que c'est le Pape Zozime qui en est l'auteur. Mais Baronius remarque que l'usage en est plus ancien, comme il paroist par un hymne de Prudence. Ainsi il croit que le Pape en établit l'usage dans les Parroisses, qui n'avoit lieu auparavant que dans les grandes Eglises. A la Chandeleur on porte des *cierges* à la Procession. Le *Cierge benit*, est celuy qu'on brusle auprés des agonisans. Une herse de *cierges*. Ce mot vient de *cerium* pour *cereum*. Menage.

Cierge, se dit aussi des jets d'eau qui sont droits & menus, & qui sont disposés par divers rangs dans des maisons de plaisance, & dans des bassins de fonteines, ou en des cascades.

On dit proverbialement, qu'un homme est droit comme un *cierge*, quand il se tient debout avec quelque affectation, & contrainte.

Ciergier. subst. masc. Marchand qui vend des cierges, ou l'Ouvrier qui les fait. A Paris on appelle plutost ce Marchand, *Cirier*.

CIG

CIGALE. s. f. Insecte qui vole & fait grand bruit en esté dans la campagne. Il y a deux especes de *cigale*, dont les premieres ne chantent point, qui sont les moindres, & qui meurent les dernieres, qui ont le corps tout d'une venuë; & ce sont les femelles. Les secondes sont celles qui chantent, qui sont masles, qui viennent les dernieres, & qui meurent les premieres. Celles-cy ont le corps presque couppé par le milieu. Elles font leurs petits dans les terres qui se reposent; & sont en grande abondance quand la saison est pluvieuses. Elles ne viennent point aux lieux où il n'y a point d'arbres, mais elles haïssent pourtant les forests froides & ombrageuses. D'abord elles naissent comme un petit ver en terre, d'où sont faites les meres *cigales*, qui sont bonnes à manger avant qu'elles sortent de la coquille dont elles sont environnées. Les Orientaux en vivent. Les *cigales* seules n'ont point de bouche, mais au lieu elles ont en l'estomac une pointe semblable à une langue, qui leur sert à lescher la rosée. Elles ont l'estomac creux comme un tuyau, qui leur sert à former leur chant. En Latin *cicada*, d'où le mot François est derivé par Menage. Le chant des *cigales* est fort importun.

CIGOGNE. s. f. Oiseau qui a le bec & les jambes longues & rouges, qui vit d'insectes. On dit que c'est la *cigogne* qui a appris aux hommes l'invention des clisteres. La *cigogne* tient l'aile baissée en volant. Son petit s'appelle *cigognat*. Les *cigognes* mangent les serpents. Le Roy de la Chine pour marque de sa Royauté porte deux *cigognes*, en broderie sur la poitrine, avec une perle au haut du bonnet; ce qui n'est permis qu'à luy seul. En Latin *ciconia*, *quod sit cicuris & benigna natura*, dit Martinius, parce qu'elle est d'un naturel doux & tout à fait apprivoisé, demeurant volontiers parmi les hommes.

On appelle proverbialement, des *contes de la cigogne*, des contes faits à plaisir, des contes de vielles dont on amuse les petits enfants.

CIGUE. s. f. Herbe ressemblante au persil, qui est d'une excessive froideur. Sa tige est nouée & grande comme celle du fenouil. Ses feuilles sont semblables à celles de la ferule, mais elles sont plus estroites, & ont une odeur pesante, fascheuse & puante. Ses fleurs sont blancheastres; & viennent à sa cime en petits bouquets. Sa graine est plus blanche que celle de l'anis. Sa racine est creuse; & n'est gueres profonde en terre. Elle a beaucoup d'usage en Medecine, quoy que ce soit un poison. Quelques-uns sont devenus fous pour avoir mis en leur potage des feuilles de *cigue*, au lieu de persil. La *cigue* est ennemie du cerveau, comme les cantharides de la vessie, & le lievre marin du poulmon. Socrate condamné à mort, beut de la *cigue*. La *cigue* prise en breuvage cause des vertiges & convulsions, trouble la veuë & l'entendement, rend les extremitez froides, & bouche les conduits de la respiration. La *cigue* est aliment à l'étourneau, & poison à l'oye. La *cigue* fait mieux son effet quand elle est prise avec du vin. La *cigue* est moins dangereuse icy que dans les pays chauds. On l'appelle autrement en François *segue*, ou *cocue*, en Latin *cicuta*: lequel mot, selon Isidore, vient de ce que la *cigue habet cacos nodos, id est, occultos*, de ce que la *cigue* a des nœuds cachés. C'est pourquoy dans les Poëtes *cicuta* se prend pour *internodia cannarum*, pour l'espace qui est entre les nœuds des cannes, des roseaux. D'autres disent que *cicuta* est dite comme *circa cutem*. Elle a une peau, une espece d'écorce tout autour, mais elle est vuide au dedans.

Il y a aussi une espece de plante qu'on appelle *cicutaire*, qui est une espece de *cigue*.

CIL

CIL. Pronom. Vieux mot qui signifioit autrefois *Celuy*. Il n'est plus en usage en ce sens. Ce mot vient de *ille*.

CIL, signifie aussi le poil des paupieres. Il est peu en usage, & *sourcil* est son composé. Nicod derive ce mot de *cillere*, qui signifie *mouvoir*. Les Grecs appellent les *cils*, *tarsoi*, c'est à dire, *rames*, parce que leur disposition ressemble aux rames d'une galere. On peut faire venir ce mot de *celo*, *quod celent oculos*; ou du verbe *cilleo*, *moveo*, parce qu'ils remuent incessamment.

CILIAIRE. adj. Terme de Medecine, est une épithete qu'on donne à une partie de l'œuil, qu'on appelle l'*interstice* ou *ligament ciliaire*, parce qu'elle est faite comme le cil ou le poil des paupieres; & elle sert à soûtenir le cristallin. Mr. Mariotte soustient que ces petites fibres noires & arrangées en rond ne sont point attachées au cristallin, & ne servent aucunement à le soutenir. Ce mot vient du Latin *ciliaris*, qui signifie *ressemblant aux cils*, ou poil des paupieres.

CILICE. s. m. Large ceinture faite d'un tissu de matiere rude, comme poil de chevre ou crin de cheval. On le met sur la peau par mortification. Porter la haire & le *cilice*. On tient que ce nom est venu de ce qu'il étoit fort en usage en Cilicie.

CILLEMENT. s. m. Maladie des yeux qui fait remuer incessamment les paupieres, qui clignottent sans cesse.

CILLER. v. act. Remuer les paupieres. On ne peut regarder le Soleil sans *ciller* la paupiere. ce maistre est si rude, que personne n'oseroit *ciller* devant luy; c'est à dire, remuer les yeux le moins du monde. Menage après Nicod dit que ce mot vient de *sigillare*, ou plustost de *cillare*, qui a été dit pour *cillere*, qui, selon Servius, signifie *movere*.

CILLER, en termes de Fauconnerie, signifie, Coudre les cils ou paupieres d'un oiseau de proye, afin qu'il ne voye goute, & ne se debatte point. Tous les Tendeurs ayant pris des oiseaux passagers, leur *cillent* les yeux avec une aiguillée de fil.

CIM

CIME. subst. fem. Ce qui est le plus haut eslevé dans un bastiment, dans une montagne, dans un arbre, &c. On n'a pû encore arriver à la *cime* du Pic de Teneriffe. il est deffendu de coupper la *cime* des arbres par les Ordonnances des Eaux & Forests. ce rocher porte sa *cime* jusques dans les nuës. Ce mot vient de *cima*, qui, selon Isidore, a été dit *quasi coma*, car c'est le sommet des plantes, ou des arbres.

CIMENT. subst. masc. Mortier propre à lier les pierres dans les bastimens. Le meilleur *ciment* du monde est la poudre de Pouzzol. le bitume est le *ciment* qu'on a employé aux murs de Babylone. en France on fait du *ciment* de tuile, ou de la brique pilée, & on la mesle avec de la chaux. on fait des bassins de fonteine avec de la chaux & du *ciment*. Il se fait aussi un *ciment* éternel avec des briques pilées de verre, du charbon de pierre, de l'arene bien lavée, de l'escaille de fer qui tombe sous le marteau, avec de la chaux vive bien broyée, & dissous en vin, ou en eau commune. Ce mot vient du Latin *cæmentum*, qui vient de *cædo*. Le *ciment* n'est autre chose que plusieurs pierres, tuilles broyées & mêlées ensemble, dit Martinius.

On dit figurément, qu'une affaire est faite à chaux & à *ciment*, quand on l'a si bien assurée par les clause

& conditions qu'on y a mises, qu'on est persuadé qu'elle durera long-temps.

Ciment, signifie aussi en Morale, Ce qui fait la liaison entre les personnes. La vertu est le meilleur *ciment* qui puisse lier les amis ensemble.

Ciment Royal. Terme de Chymie. C'est une preparation de briques & de vitriol avec laquelle l'or se purifie par le moyen de la cementation expliquée cy-dessus.

CIMENTER. verb. act. Lier avec du ciment, enduire avec du ciment. Les jointures de ces pierres sont bien *cimentées*. le bassin d'une fonteine doit estre enduit & *cimenté* avec de bon ciment.

Cimenter, se dit aussi figurément en choses morales, en parlant de ce qui lie & affermit quelque chose. L'amitié de ces personnes est *cimentée* par des alliances reciproques. les Martyrs ont *cimenté* la Foy avec leur sang.

Cimenté, ée. part. & adj.

CIMENTIER. subst. masc. Homme de journée qui bat le ciment, & qui en vend.

CIMETERRE. s. m. Grosse espée & pesante, qui ne tranche que d'un costé, & qui est un peu recourbée par le bout. Les Turcs & les Orientaux sont armez de *cimeterres*, ont des *cimeterres* d'acier de Damas. Ce mot vient du Turc *scimitarre*.

CIMETIERE. s. m. Lieu sacré destiné à enterrer les corps des deffunts. Autrefois on n'enterroit personne dans les Eglises, mais dans les *cimetieres*. Les Calvinistes, les Mahometans ont aussi des *cimetieres* à leur mode. Ce mot vient du Latin *cœmeterium*, qui a été fait du Grec *koimitirion*, qui veut dire un *dortoir*, du verbe *Koimao*, *dormio*, *je dors*, parce qu'il semble que les deffunts y dorment en attendant le Jugement universel.

On dit figurément, que l'Italie est le *cimetiere* des François, parce qu'il y en est mort grande quantité pendant les guerres qu'on a fait en ce pays là.

On dit proverbialement, que les Medecins font bossus les *cimetieres*, pour dire, qu'ils sont ignorans, qu'ils font bien mourir du monde. On dit encore ironiquement, Il a de l'esprit, il a couché au *cimetiere*.

CIMIER. s. m est la piece de chair qui se leve le long du dos & des reins de l'animal depuis les costes jusqu'à la queuë. Le droit du Roy à la chasse est le *cimier* du cerf avec les cuisses & les nombles.

A la Boucherie le *cimier* de bœuf est une partie de la cuisse qui contient plusieurs trenches, chaque trenche contient trois morceaux, dont le premier s'appelle la *piece ronde*, le second la *semelle*, ainsi nommé a cause de sa figure; & le troisiéme le *tendre*. Le derriere de *cimier* est contenu depuis les trenches jusqu'a la queuë, & est à present nommé *culotte*.

Cimier. Terme de Blason. C'est la partie la plus élevée dans les ornements de l'Escu, & qui est au dessus du casque. Le *cimier* de France est une fleur de lis quarrée. On l'a appellé ainsi, à cause qu'on le met à la cime du casque. Le *cimier* est l'ornement du timbre, comme le timbre est celuy de l'Escu. Les *cimiers* de plumes sont plus frequents que les autres, & ils sont faits souvent d'une masse de plumets d'autruche, ou du heron; & ces touffes de plumes dans les anciens tournois étoient nommées *plumails* ou *plumarts*. Elles se mettoient dans des tuyaux sur de hauts bonnets. Les *cimiers* se faisoient aussi de cuir bouilli, de carton, de parchemin, peints & vernis, quelquefois d'acier ou de bois, & on y representoit souvent une piece du blason de l'Escu, comme une aigle, ou une fleur de lis, mais jamais une de ces pieces qu'on nomme honorables, comme pal, fasce, giron, &c. On en changeoit quelquefois selon la fantaisie, parce qu'il ne tenoit lieu dans le Blason que de devise & d'ornement. L'usage en est tres-ancien: car Herodote en attribuë l'invention aux Cariens, qui les premiers porterent des aigrettes & des plumes sur leurs casques, & peignirent des figures sur leurs bouclier. Ils ont servi de fondement à plusieurs fables: car les Anciens donnerent à Serapis une teste d'espervier, parce que ce cavalier en avoit un sur son *cimier*. Ils firent de Geryon un monstre à trois testes, parce qu'il avoit un triple *cimier* Ils feignirent que Prothée changeoit à tout moment de forme, parce que c'estoit un Roy d'Egypte qui changeoit tous les jours de *cimier*, & paroissoit tantost avec une teste de lion, tantost avec celle d'un dragon, d'un ours, d'un cheval, &c. Les *cimiers* extravagants sont aussi fort anciens en Gaule, comme on peut recueillir de quelques témoignages de Plutarque & de Diodore de Sicile en parlant des Gaulois & des Germains. Le *cimier* est une plus grande marque de noblesse que l'Armoire, parce qu'on le portoit aux tournois, où on ne pouvoit estre admis sans avoit fait preuve de Noblesse.

CIN

CINAMOME. s. m. Arbrisseau qui ressemble à la canelle, mais qui est de differente espece, dont la principale vertu consiste en son écorce. En Latin *cinnamomum*.

Les Anciens ont connu plusieurs sortes de *cinamome*. Le meilleur est appellé *mosylitique*, qui est noir tirant sur le cendré, poli & lissé, odorant & difficile à rompre, qui a un goust picquant, plusieurs rameaux distinguez par divers nœuds. Le second est le *cinamome* de montagne, qui est gros, court & roussastre. Le troisiéme, fort odoriferant, noir & branchu avec peu de nœuds. Le quatriéme qui est le pire, est spongieux, blanc, enflé, & se brise aisément. Le cinquiéme est roussastre, & perce le nez de son odeur. Son écorce est semblable à celle de la canelle, tannée, & rude au manier. Elle n'a aucunes veines, quoy que sa racine soit fort massive. Il y a un *cinamome* bastard semblable au vray, qu'on appelle *zinziber*, mais qui est de vil prix, & qui n'a point ses proprietez. Tous les *cinamomes* croissent comme un petit arbrisseau, qui d'une seule racine pousse six ou sept verges, dont les plus grandes ne passent point un demi-pied. Leurs qualitez sont semblables à celles de la bonne canelle. Ils sont chauds, odorants, & n'ont pas de goust fascheux à la bouche. Matthiole croit que le *cinamome* est failli en Arabie, comme le baume en Judée; & s'étonne de ce que le *cinamome* croissant sur des montagnes tout proche de la canelle, il arrive tant de canelle, & point de *cinamome*. Il étoit fort cher même du temps de Pline. Il a creu que cela venoit de ce que les Barbares en avoient bruslé les forests; car ils faisoient du feu de ces bois, comme témoigne Strabon. Galien dit que de son temps il étoit si rare en Italie, qu'on n'en trouvoit que dans les cabinets des Empereurs, où il étoit soigneusement gardé. Il dit aussi, que la canelle bien choisie vaut bien un petit *cinamome*. Matthiole dit qu'il n'a point veu de vray *cinamome* chez les Marchands, & que même ceux du Portugal disent n'en avoir point veu en Orient.

Aristote parle d'un oiseau d'Arabie qu'on appelloit *cinamome*, parce qu'il faisoit son nid de verges & branches de *cinamome*, dont Solin fait aussi mention.

CINCENELL. s. f. Terme de Navigation. C'est une corde de mediocre grosseur, qui sert aux Bateliers à remonter leurs coches & bateaux, & à autres usages; une espece de petit cable.

CINERATION. s. f. Terme de Pharmacie, qui se dit de la reduction du bois ou autres corps combustibles en cendre. La *cineration* ne se fait qu

pa

par le feu avec le secours de l'air, car le bois dont on aura tiré toute l'humidité par la distillation, se couvertit en charbon, & jamais en cendre.

CINGLAGE, f. m. Terme de Marine, qui signifie le chemin qu'on croit qu'un vaisseau fait en 24. heures. Il signifie quelquefois le loyer des gens de mer.

CINGLEAU. f. m. Terme d'Architecture. C'est une espece de cordeau qui sert pour trouver & descrire la diminution des colomnes.

CINGLER. v. n. & act. Naviger avec un vent favorable & à pleines voiles. Ce mot vieillit sur la mer, & vient du Latin *cingulare*.

Cingler, signifie aussi, Foüetter avec une houssine, une corde. Ce Cocher a *cinglé* un coup de foüet au travers du visage de ce laquais.

On dit aussi, que le vent *cingle*, lors qu'il est froid & cuisant, & qu'il fait le même effet sur le corps, que feroient les coups de foüet, lors qu'il couppe le visage.

CINNABRE. f. m. Vermillon, couleur rouge. Plusieurs ont creu que le *cinnabre* n'est autre chose que le sang de dragon qu'on recueille lors que le dragon & l'élephant se battent ensemble, comme disent Solin, Pline & Isidore : mais c'est une fable refutée par Dioscoride, & de nostre temps par Scaliger. Agricola croit que c'est le sang de dragon des Arabes, qui est la gomme d'un arbre de Lybie, & pareillement Brassavolus, laquelle est d'un tres-beau rouge; & c'est le *cinnabre* de Dioscoride, fort astringent, qui est un bon remede pour les yeux. Arrian croit que c'est le suc d'un arbre : mais il est seul de son advis. Il y a encore un *cinnabre* mineral, qui est une pierre fort rouge, lourde & peu dure, ressemblante à l'hæmatite, qui contient du vif argent, lequel en degoutte de luy-même & sans le secours du feu. Il s'en trouve vers la Carniole. Cette derniere espece est la même chose que le *minium* des Anciens, & est un poison. Ce mot vient du Grec *kinabra*, qui signifie l'odeur des boucs, une odeur insupportable : parce que quand on tire de terre une espece de *cinnabre* fossile, il jette, selon Matthiole, une odeur si étrange, qu'on est obligé de se boucher le nez, & se couvrir le visage, de peur d'en estre infecté.

Le *cinnabre* artificiel est une composition de soulfre fondu avec deux fois autant de mercure, lequel on enferme dans un morceau de peau de chamois, & qu'on fait pleuvoir sur le soulfre, en pressant le noüet, & en remuant les matieres; il s'en fait une masse noire qu'on laisse refroidir, & on la trouve de couleur fort rouge parsemée de longues veines brunes & luisantes qui approchent de la figure de celles de l'antimoine. Celuy-cy sert aux maladies veneriennes & à autres usages. Celuy qui est en gomme sert aux Peintres, & est la meilleure couleur pour imiter le sang. Il s'en fait encore avec du plomb & de la ceruse poussée au feu. Et ce sont ces deux derniers qu'ont connu Theophraste & Galien. On tient que les Empereurs d'Orient signoient avec du *cinnabre* : mais on veut dire avec de l'encre rouge.

On dit poëtiquement des livres de *cinnabre*, une bouche de *cinnabre*, pour dire, qu'elles sont bien rouges & bien vermeilles.

CINQ. Terme numeral qui est le second des nombres impairs, & qui suit le nombre de quatre. Un *cinq* en chiffre Arabe est marqué ainsi 5. ou en chiffre Romain ainsi V. Les *cinq* sens de nature. les *cinq* doits de la main. *cinq* cens. *cinq* mille. Ce mot vient du Latin *quinque*.

On dit proverbialement, Donner *cinq* & quatre la moitié de dix-huit, c'est à dire, Donner deux soufflets; l'un de la paume de la main, où les *cinq* doits assemblés frappent ensemble, l'autre du revers de la même main, auquel il n'y a que quatre doits qui frappent, parce que le pouce demeure en arriere sans action. On dit aussi, Mettre *cinq*, & retirer six, en parlant de ceux qui mettent le *cinq* doits dans un plat, & qui en retirent quelque bon morceau qui fait le sixiéme.

CINQUAIN. f. m. Terme de Guerre, est un ordre de bataille pour ranger cinq bataillons. Quand on les a mis de front sur un terrain, on fait avancer le 2. & le 4. pour former une avant-garde, du 3. on forme une arriere-garde, & du 1. & du 5. un corps de bataille qu'on laisse sur son terrain. Cette façon de ranger se peut pratiquer quand on a 10. 15. 20. bataillons, avec le même ordre.

CINQUANTAINE. f. f. Somme qui se peut diviser en cinquante parties égales. Il y a une *cinquantaine* de pistoles, de pot de vin pour celuy qui fera une telle affaire. La Quinquagesime est une *cinquantaine* de jours.

CINQUANTE. Nombre composé de cinq dixaines. Les compagnies de cavalerie sont composées pour l'ordinaire de *cinquante* Maistres.

CINQUANTENIES. f. m. Officier qui execute les ordres de la ville, qu'il reçoit du Quartenier pour les faire sçavoir aux bourgeois. Chaque Quartenier a sous luy deux *Cinquanteniers*.

CINQUANTIESME. adject. Nombre d'ordre. Les Juifs solemnisoient leur grand Jubilé en la *cinquantiéme* année : alors chacun rentroit en son heritage, & les valets recouvroient leur liberté.

Il est aussi substantif. Il a un *cinquantiéme* en cette affaire. on fait payer le *cinquantiéme* en telle Douane.

CINQUIESME. adj. Nombre d'ordre. Il est le *cinquiéme* de sa race qui a possedé cette charge. le Roy Charles *Cinquiéme* est le *cinquiéme* Roy du nom.

Cinquiéme, se dit absolument en parlant des Classes, ou des Chambres des Enquestes du Parlement de Paris. Il est de la *cinquiéme*. c'est un *Cinquiéme*. ce Conseiller est de la *cinquiéme*, ou sousentend, à la *cinquiéme* Chambre.

Cinquiéme, est aussi quelquefois substantif, & signifie une partie d'un tout divisé en cinq. On ne peut disposer que d'un *cinquiéme* de ses propres par la Coûtume de Paris. ce Fermier n'est que pour un *cinquiéme* dans cette Ferme.

CINQUIESMEMENT. adv. Qui est au cinquiéme lieu, & se dit seulement des raisons, ou des discours divisés par articles. *Cinquiémement* il est ordonné. On l'explique aussi le plus souvent par le mot Latin *quintò*.

CINTRE. f. m. Terme d'Architecture. Trait ou figure qu'on donne à une voute, à une arcade. La sale du Palais a Paris est voutée en plain *cintre*, c'est à dire, fait demi-cercle parfait. Il y a des voutes qui ne sont pas en plein *cintre*, qu'on appelle autrement *surbaissées*, ou *en anse de panier*, qui ne font qu'une portion de cercle. ce mot vient de *centrum*, parce que les *cintres* aboutissent à un centre. Menage. Quelques-uns le derivent de *cinctura*.

Cintre, signifie aussi, Cette construction de charpente qu'on fait pour bastir de grandes voutes, & soustenir les pierres, en attendant que les clefs y soient mises pour les fermer.

CINTRER. v. n. Commencer à faires les voutes, ou à mettre la charpente sur laquelle on les construit. Cette Eglise est déja fort élevée, on est prest à *cintrer*.

Cintré, adj. en termes de Blason, se dit du Globe ou Monde Imperial entouré d'un cercle ou d'un demi-cercle en forme de cintre. On dit aussi des couronnes fermées des Rois, qu'elles sont *cintrées* de tant

tant de cintres ou diademes, c'est à dire, de tant de cercles ou demicercles.

CIR.

CIRAGE. s. m. Application de cire sur quelque chose. Ce Cordonier a un secret excellent pour le *cirage* des bottes, pour empêcher qu'elles ne percent à l'eau. on a fort raffiné sur le *cirage* des toiles, des gants, &c. Ce mot vient de *cire*, de *cera*.

CIRAGE, en termes de Peinture, est un tableau peint en camayeu d'une seule couleur, & sur tout quand elle est jaune.

CIRCONCIRE. v. act. Retrancher le prepuce: ce qui se fait chez les Juifs & les Mahometans pour marquer qu'un homme est de leur Religion. Amurat I. fut le premier des Sultans qui se fit solemnellement *circoncire*. Ce mot vient de *circumcidere*.

CIRCONCIS. s. m. Juif ou Mahometan qui a le prepuce couppé. C'est la marque par laquelle les Juifs & les Mahometans se sont distinguez des autres peuples incirconcis.

CIRCONCISION. s. f. Ceremonie de la Religion Judaïque & Mahometane, par laquelle on couppe, on retranche le prepuce aux masles qui doivent professer l'une, ou l'autre Loy. La *Circoncision* a commencé du temps d'Abraham. Les Egyptiens avoient aussi une espece de *Circoncision*, comme on voit dans Herodote & dans Philon Juif. Les Juifs faisoit leur *Circonsion* avec un couteau de pierre. Les Turcs mortifient la peau des enfants avec de petites tenailles. Ils la couppent avec un rasoir, puis ils mettent certaine poudre dessus qui guerit la playe, & qui oste la douleur. Ceux de Madagascar coupent la chair à trois diverses reprises, & font beaucoup souffrir les enfants; & le plus diligent des parents qui se trouve present se saisit du prepuce, & l'avale. Herrera témoigne qu'il y avoit une espece de *Circonsion* chez les Mexiquains, quoy qu'il n'y eust chez eux aucune connoissance du Judaïsme, ni du Mahometisme. Car ils incisoient aux enfants le membre viril & les oreilles avec plusieurs ceremonies, & sur tout aux enfants des Grands Seigneurs, dés qu'ils estoient nez. Les Brasiliens usent aussi de la *Circoncision*.

La *Circonsion* se fait aussi sur les femmes, en leur coupant un morceau de l'hymenée, ou des parties que l'on appelle *nymphes*, qu'on dit ressembler au prepuce de l'homme, comme témoigne Riolan en son Traitté des Hermaphrodites. Strabon dit que les femmes d'Egypte étoient circoncises. Belon le dit des Cophtes. Paul Jove & Munster le disent des sujets du Prestre Jean. Les Ethiopiens ont la *circonsion*, non pas qu'ils croyent que c'est un Sacrement, mais parce que par là ils disent qu'ils sont fils d'Abraham, & puis *ad munditiem*. Par la même raison ils circoncisent aussi les femmes, comme en Egypte.

CIRCONCISION, est aussi la Feste qu'on celebre le premier de Janvier en l'honneur de la *Circoncision* de Nostre Seigneur, auquel jour on luy imposa son nom.

En termes de devotion, on appelle *circoncision de cœur*, *circoncision des levres*, le retranchement des mauvais desirs & des mauvaises paroles.

CIRCONFERENCE. s. f. La ligne ou la surface qui termine une chose ronde. Toutes les lignes tirées du centre à la *circonference* d'un cercle, ou d'un globle, sont égales. les Cieux enferment toutes les choses creées dans leur vaste *circonference*. l'angle du centre est double de celuy de la *circonference*. Euclide, liv. 3. prop. 20. Ce mot vient du Latin *circumferentia*.

CIRCONFERENCE, se dit aussi du tour ou pourtour des figures irregulieres. La *circonference*, le tour de cette ville est de quatre lieuës.

On dit aussi en Medecine, que le sang circule de la *circonference* au centre, c'est à dire, qu'il va des extremitez du corps au cœur.

CIRCONFLEXE. adj. Accent qui marque une syllabe longue. Les Grecs avoient trois accents, l'aigu, le grave, & le *circonflexe*. En François on figure cet accent avec un petit chapiteau sur la syllabe, qui marque souvent le retranchement de quelque lettre qui faisoit la syllabe longue, comme *eût*, pour *eust*. Ce mot vient du Latin *circumflexus*, de *circumflecto*.

CIRCONLOCUTION. s. f. Circuit de paroles dont on se sert, lors qu'on ne peut pas exprimer une chose par un mot propre, ou qu'on ne le veut faire par respect, ou par quelque autre raison particuliere. Les choses qui n'ont point de mot propre s'expliquent par *circonlocution*. les emprunteurs usent souvent de *circonlocution*, avant que de declarer leur dessein. Ce mot vient du Latin *circumloquor*.

CIRCONSCRIRE. v. act. Terme dogmatique. Renfermer en certaines bornes. L'infini ne se peut *circonscrire*, borner, limiter. On dit en Latin *circumscribere*.

CIRONSCRIRE, en termes de Geometrie, c'est, Descrire une figure polygone autour d'un cercle, en telle sorte que tous les costés touchent sa circonference. Archimede demonstre que l'aire d'un triangle rectangle composé d'un rayon de cercle & de sa circonference, est plus petite que l'aire de quelque polygone que ce soit qu'on puisse *circonscrire* ou descrire autour du cercle; & plus grande que celle de quelque polygone qu'on puisse inscrire ou figurer au dedans du cercle: & c'est par là qu'il a le plus approché de la Quadrature du cercle, qui n'est autre chose que la mesure de l'aire ou de la capacité du cercle. Euclide enseigne la façon de *circonscrire* un triangle, un quarré autour d'un cercle.

CIRCONSCRIT, ITE. adj. Figure qu'on a descrite autour d'un cercle, & qui le touche par tous ses costez.

CIRCONSPECT, ECTE. adj. Qui est prudent, qui garde beaucoup de mesures, tant dans ses actions, que dans ses paroles. Ce mot vient de *circumspicio*, de *circumspectus*.

CIRCONSPECTION. s. f. Discretion, prudence avec laquelle on conduit ses actions & ses paroles. Quand on traitte avec les Princes, il faut agir avec grande *circonspection*.

CIRCONSTANCE. s. f. Les particularités qui accompagnent quelque action. Une action est bonne ou mauvaise, selon les diverses *circonstances*. un Juge est obligé d'examiner un criminel pour sçavoir toutes les *circonstances* du fait. ce sont les *circonstances* qui rendent un crime punissable, ou remissible. il y a des *circonstances* inutiles, d'autres aggravantes.

On dit au Palais, qu'un procés est renvoyé en une Jurisdiction avec toutes ses *circonstances* & dependances, c'est à dire, avec toutes les parties & interventions, & toutes les questions qui en dependent, qui y peuvent naistre. Ce mot vient de *circumstantia*. En Grec on dit *peristasis*.

CIRCONSTANCIER. v. act. Marquer bien toutes les circonstances. Un bon Rapporteur doit bien *circonstancier* un fait. un bon Historien doit *circonstancier* les évenements importans.

CIRCONSTANCIÉ, ÉE. part. & adj.

CIRCONVALLATION. s. f. Ligne ou grand fossé qu'on fait autour du camp, lors qu'on assiege une ville, pour empêcher les secours des ennemis. Ce fossé est à la portée du canon de la place, large de 12. pieds, & profond de sept. Il est bordé d'un parapet, & flanqué par des redoutes ou de petits forts

forts qu'on y fait d'eſpace en eſpace. Ce mot vient de *circumvallare*, qui vient de *vallum*.

CIRCONVENIR. verb. act. Terme de Palais. Tromper, ſurprendre quelqu'un en un traitté, en un jugement. Les mineurs ſe plaignent, quand ils ont été *circonvenus* par la tromperie de quelqu'un. Ce mot vient du Latin *circumvenire*.

CIRCONVENU, uë. part. & adj.

CIRCONVENTION. ſubſt. fem. Tromperie, ſurpriſe. On enterine des Lettres de reſtitution, quand la *circonvention*, la tromperie eſt bien juſtifiée. La *circonvention* eſt appellée autrement *dol perſonnel*.

CIRCONVOISIN, INE. adj. Ce qui eſt aux environs. Quand la guerre eſt en un endroit, les peuples *circonvoiſins* ont beaucoup à ſouffrir. il a été voyager en Flandres, & dans les lieux *circonvoiſins*. le langage eſt toujours meſlé de mots des nations *circonvoiſines*. Ce mot vient de *circumvicinus*.

CIRCUIT. ſ. m. Le tour de quelque choſe de grande étenduë. La ville de Nanquin a 20. milles en ſon *circuit*. Ce mot vient du Latin *circuitus*, de *circum*, & de *eo*.

CIRCUIT, ſe dit figurément des détours qu'on prend pour s'expliquer. Cet Orateur ne ſe fait entendre que par un long *circuit* de paroles. on a fait un long *circuit* de procedures, avant que de venir à cette derniere.

CIRCULAIRE. adj. m. & f. Qui eſt décrit, ou qui ſe meut en rond, comme la circonference d'un cercle, ou la ſurface d'un globe. La forme *circulaire* eſt la plus diſpoſée à ſe mouvoir. Les Aſtronomes modernes tiennent que les globes celeſtes ne ſe meuvent pas par un mouvement *circulaire*, mais ellyptique. C'eſt auſſi une épithete que les Medecins donnent aux muſcles obliques de l'œuil, qu'ils appellent autrement *rotateurs*, ou *amoureux*, parce qu'ils marquent la paſſion amoureuſe. Ce mot & les ſuivants ſont derivez de *circulus*.

LETTRE CIRCULAIRE, eſt une même lettre dont on fait l'addreſſe à pluſieurs perſonnes qui ont un même intereſt en la même affaire, comme pour des convocations d'Eſtats, d'Aſſemblées du Clergé, de Nobleſſe, &c.

CIRCULAIREMENT. adv. D'une maniere circulaire. Une roue ſe meut *circulairement* ſur ſon aiſſieu.

CIRCULATION. ſubſt. fem. Terme de Chymie, diſtillation reiterée pluſieurs fois dans un vaiſſeau qu'on appelle *pellican*, ou dans deux vaiſſeaux poſez l'un ſur l'autre & lutez enſemble, enſorte que la liqueur qui eſt dans l'inferieur ne trouvant point d'iſſuë dans le ſuperieur où elle eſt montée, retombe en bas, & circule en remontant pluſieurs fois. La *circulation* ſe fait au feu de lampe, ou dans le fumier, ou au Soleil, & demande une chaleur continuée pendant pluſieurs jours ou ſemaines.

CIRCULATION, ſe dit auſſi en Medecine du mouvement que fait le ſang, qui pluſieurs fois par jour paſſe par le cœur, & va juſqu'aux extremitéz du corps des animaux. Harvée eſt un Docteur moderne d'Angleterre qui a le premier deſcouvert la *circulation* du ſang en l'année 1628. qui eſt maintenant reconnuë par tous les Medecins. Mais Theodore Janſon d'Almelovveen dans un Traitté des Inventions nouvelles imprimé en 1684. rapporte pluſieurs endroits d'Hippocrate pour juſtifier qu'il l'a connuë ; & un paſſage d'Andre Ceſalpinus, qui contient fort clairement la doctrine de la *circulation* dés l'an 1593. Jean Leonicenus adjoute que le Pere Fra Poalo avoit deſcouvert la *circulation* du ſang, & les valvules des veines ; mais qu'il n'oſa pas en parler, de peur de l'Inquiſition, & qu'il communiqua ſeulement ſon ſecret à Aquapendente, qui apres la mort mit le livre qu'il en avoit compoſé en la Bibliotheque de St. Marc, où il fut long-temps caché ; mais que Aquapendente découvrit ce ſecret à Harvée qui etudioit ſous luy à Padouë, lequel le publia étant de retour en Angleterre pays de liberté, & s'en attribua la gloire.

CIRCULATION, ſe dit auſſi du ſuc des plantes, dont on a fait l'experience ſur quelques-unes qui ont beaucoup de ſuc, comme ſur le tithimalus. On y a fait les mémes obſervations que celles qu'on a faites ſur les veines & les arteres par le moyen des ligatures. La *circulation* de la ſeve des plantes a été propoſée à l'Academie des Sciences en 1667. pour la premiere fois par Mr. Perrault Medecin, & preſque en méme temps par Mr. Mariotte, & par Mr. Major Medecin de Hambourg, qui ont écrit ſur la méme matiere.

CIRCULATOIRE. adj. Terme de Chymie, qui ſe dit des vaiſſeaux qui ſervent à faire la diſtillation par circulation. Le pellican & les gemini ou jumeaux ſont des vaiſſeaux *circulatoires*.

CIRCULER. verb. neut. Terme de Chymie. C'eſt, Faire une operation dans le vaiſſeau qu'on appelle pellican, ou dans quelque autre qui fait le meme effet, dans lequel la meme vapeur qui eſt élevée en l'air par le feu, retombe en bas pour remonter & être diſtillée pluſieurs fois, & reduittes en ſes parties les plus ſubtiles.

CIRCULER, ſe dit auſſi en Medecine, du ſang qui paſſe pluſieurs fois par jour dans le cœur par le moyen des veines & des arteres qui le portent juſqu'aux extremitez du corps, d'où il revient dans le cœur. On dit auſſi, que le ſuc des plantes *circule* depuis le tronc juſqu'aux feuilles.

CIRCUMCIRCA. Adverbe purement Latin, qui a paſſé en François pour ſignifier, Environ, à peu prés. Il a acheté cette terre huit ou dix mille eſcus *circumcirca*.

CIRE. ſubſt. fem. Ouvrage que font les abeilles pour y recevoir leur miel. On fait des flambeaux de *cire*, des images, des figures de *cire*, des chandelles de *cire*. La *cire* eſt jaune, & on la blanchit en la laiſſant pluſieurs jours au Soleil, ou à la roſée aprés l'avoir rappée en menuës parties, ou bien en la faiſant chauffer avec quantité d'eſprit de vin, & en la paſſant par le filtre ; car alors elle ſe blanchit tout à coup. La *cire greque* ſe blanchit plus facilement que l'autre. Matthiole enſeigne une autre maniere de blanchir la *cire*, en la faiſant bouillir dans de l'eau marine. On appelle *cire vierge*, celle qu'on tire des ruches ſans avoir paſſé par le feu. Sur la riviere des Amazones on voit des mouches à miel dont la *cire* eſt noire, qui blanchit auſſi-bien que l'autre. La meilleure eſt celle qui eſt jaune, qui ſent le ſtorax, qui eſt ductile en ſa ſiccité, & qui ſe peut filer comme le maſtic. On l'appelle en Latin *propolis*. Ce mot vient du Latin *cera*, du Grec *Keros*, qui ſignifie le meme.

CIRE D'ESPAGNE, autrement appellée *lacque* ou *lacca*, eſt une compoſition faite d'une certaine gomme diverſement colorée, & ordinairement rouge, qui decoule de certains arbres qu'on trouve dans les Indes, ſemblable à notre prunier. Cette gomme eſt ramaſſée par des fourmis qui ont des ailes, & qui la vont enſuite attacher aux branches & au tronc du même arbre. Elle ſert à cachetter des lettres.

On appelle auſſi en Chancelerie la *cire*, ce qui ſert à ſceller. Les Edits ſe ſcellent en *cire* verde, & toutes les autres Lettres qui doivent durer toujours, qui commencent par ces mots, A tous preſents & à venir, comme les offices hereditaires, tous les actes & commiſſions de Juſtice en *cire* jaune; les proviſions pour le Dauphiné en *cire* rouge.

On dit aussi dans les procés criminels, qu'il faut de la *cire*, pour dire, qu'il faut condamner le criminel à faire amende honorable avec une torche au poing. On le dit aussi de ceux qu'on ne peut absoudre sans avoir une remission, qui se scelle avec de la *cire*.

CIRE, se dit aussi du luminaire d'une Eglise. La Sacristie de cette Eglise despense tant en *cire*. la *cire* de cet enterrement a coûté telle somme. les *cires* appartiennent au Curé.

On appelle aussi le *droit de cire*, certain droit de bougies dont on fait la distribution en plusieurs Communautez, où a des Officiers.

CIRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il est jaune comme *cire*, pour dire, Il a la jaunisse. On dit aussi d'un homme qui maigrit, qu'il fond comme la *cire* au Soleil, ou le beurre dans la poësle. On dit d'un homme foible & irresolu, qu'il est mou comme de la *cire*. On dit encore, Aux pelerinages des environs on despenses beaucoup de vin, & peu de cire, pour dire, qu'on y va plus pour la débauche que par devotion : ce qui est tiré de l'Espagnol *Romeria de cerca mucho vino y poca cera*. On dit aussi, Cela luy vient comme de *cire*, pour dire, fort à propos. On dit aussi de deux personnes qui sont fort égales, qu'ils sont égaux comme de *cire*.

Monsieur l'Abbé & Monsieur son Valet,
Sont faits tous deux égaux comme *cire*,
Marot.

On dit, d'une vieille chassieuse, que ses yeux sont de la *cire*.

CIRER. verb. act. Enduire de cire. Les Cordonniers *cirent* les bottes, les souliers, pour empêcher qu'ils ne prennent de l'eau. on *cire* de la toile, des gants, des planches.

CIRER, se dit aussi des étoffes qu'on a taillées, auxquelles on applique de la cire avec une bougie, pour empêcher qu'elles ne s'effilent en attendant qu'on les couse.

CIRÉ, ÉE. part. & adj. Toile *cirée*. gants *cirez*.

On dit proverbialement d'un habit, qu'il est *ciré* sur le corps d'une personne, pour dire, qu'il est bien fait, bien taillé, qu'il ne fait pas un pli.

CIRIER. s. m. Marchand Espicier qui s'attache particulierement au commerce de la cire, à faire des cierges & des bougies.

CIROESNE. subst. masc. Terme de Chirurgie. C'est une composition plus solide & plus dure que les onguents, & plus molles que les emplâtres, quoy qu'on les prenne souvent l'un pour l'autre. Les liniments & onguents ne different point des *ciroesnes*, quand ils reçoivent de la cire en leurs compositions. Les *ciroesnes* sont les vicaires de la friction, quand on veut provoquer la salivation. Ce mot vient de *cire*, parce qu'elle sert de base à cette composition.

CIRON. subst. masc. Tres-petit animal qui s'engendre sous le cuir, sous lequel il se traisne & rampe en le rongeant petit à petit. Svvammerdam dit que le *ciron* sort tout parfait de son œuf, & qu'il croît ensuitte peu à peu. Il cause une grande demangeaison & gratelle. Le microscope nous a fait découvrir plusieurs parties en un *ciron*. Mr. Gassendi en observant un *ciron*, l'a veu émeutir.

CIRON, signifie aussi la petite ampoulle qui vient à l'occasion du *ciron*, à force de gratter la peau. On perce des *cirons* avec une épingle.

CIRQUE. s. m. Grand bâtiment de figure ronde, ou ovale, qu'on faisoit chez les Anciens pour donner des spectacles au peuple. Il y a encore des vestiges des *Cirques*, tant à Rome qu'à Nismes & autres lieux. Les Romains étoient fort passionnez pour les Jeux du *Cirque*, témoin ce vers de Juvenal :

- - - atque duas tantum res anxius optat,
Panem & Circenses.

Quelques-uns veulent que ce nom vienne de *Circé*, à qui Tertullien en attribuë l'invention. Cassiodore dit que *circus* vient *à circuitu*. Les Romains n'eurent au commencement point d'autre *Cirque* pour leurs courses que le bord du Tybre d'un côté, & une palissade d'épées droites de l'autre, ce qui rendoit ces courses dangereuses, comme remarque Servius: d'où vient qu'Isidore dit, que c'étoit à cause de cette palissade d'épées que ces Jeux avoient été nommés *Circenses*, *quasi circum enses*. Mais Scaliger se mocque de cette interpretation. Tarquin fut le premier qui fit bâtir à Rome un *Cirque* exprés entre le Mont Aventin & le Palais, comme dit Denis d'Halicarnasse. Il avoit 2205. pieds de longueur, & 960. pieds de largeur : ce qui le fit appeller le *grand Cirque*.

CIRURE. s. f. Composition de cire & de suif, qu'on fait pour enduire des souliers & des bottes, & pour empecher qu'ils ne tirent l'eau. Ce Cordonnier a une *cirure* luisante. Pour faire une bonne *cirure*, il y faut mettre un peu de salpetre. On dit aussi *cirage*.

CIS

CISAILLER. verb. act. Coupper avec les cisailles. Quand on porte à la monnoye une piece legere ou alterée, il la faut *cisailler* à l'instant pour l'oter du commerce.

CISAILLES. s. f. plur. Ce qui reste d'une lame de metail, quand on en a enlevé des flans pour faire de la monnoye.

CISAILLES, se dit aussi des gros ciseaux qui servent aux ouvriers en metail pour coupper des plaques déliées de fer blanc, de leton, d'argent, &c. Quelques ouvriers les appellent *cisoires*.

CISALPIN, INE. adj. Qui est en deçà les Alpes. Les Romains divisoient la Gaule & le pays où est à present la Lombardie, en *Cisalpine*, & Transalpine. Ce qui étoit *Cisalpin* à l'égard de Rome, est Transalpin à nôtre égard. Il faut observer que le mot d'*Alpes* s'est dit de toute sorte de hautes montagnes. Ausone a dit, les *Alpes* des Pyrenées, les *Alpes* de l'Apennin.

CISEAU. s. masc. Instrument de fer trenchant par le bout, dont on se sert à tailler & coupper le bois, la pierre, & même quelques metaux. Un *ciseau* de Maçon, de Menuisier, de Sculpteur, d'Orfevre, de Serrurier, &c. Ces outils different de noms suivant la figure de leurs taillants, comme *ciseaux de lumiere*, tels que sont ceux des rabots. *Ciseaux à deux biseaux*, *à nez rond*, *bec d'asne*, *fermoir*. *Ciseaux en marteline*, qui ont plusieurs pointes. Des *ciseaux* pour le bois, pour la pierre, pour coupper le fer à froid & à chaud, pour faire des limes. On disoit autrefois *cisel*, & en la basse Latinité *scisellum*, d'où le mot est derivé.

On appelle figurément un bon *ciseau*, un bon Sculpteur, un bon ouvrier qui sçait bien manier le *ciseau*, bien graver, bien ciseler.

CISEAUX, au plurier, signifie un instrument composé de deux petits couteaux attachez ensemble avec un clou rivé, & qui ont leurs taillants en dedans pour coupper en les joignant l'un contre l'autre. Les Tailleurs, Lingeres & autres s'en servent pour coupper toutes sortes d'étoffes. On estime fort les *ciseaux* de Moulins. un estuy à *ciseaux*. coupper ses

ses ongles, ses cheveux avec des *ciseaux*. les Jardiniers se servent aussi de grands *ciseaux* pour tailler le buis, les palissades. Les Chauderonniers ont des *ciseaux* à long manche pour coupper des lames de cuivre, de fer blanc, &c.

CISELER. v. act. Coupper, tailler, graver delicatement avec le ciseau. Menage derive ce mot de *cisel*, qu'on a dit autrefois au lieu de *ciseau*, lequel a été fait de *caedo*. Il cite aussi Saumaise, qui derive du Latin *scillare*, qui signifie *coupper*. D'autres derivent ce mot de *cisium*, dont il est fait mention dans Vitruve.

Ciselé, ée. part. & adj. Taillé avec le ciseau. Ce bassin d'argent est un ouvrage *ciselé*, travaillé avec le ciseau.

On appelle aussi *velours ciselé*, du velours figuré qui imite le travail du ciseau.

CISELURE. s. f. Sculpture, graveure, travail qui se fait avec le ciseau. Cette menuiserie est d'une belle *ciselure*. la façon d'un bassin d'argent augmente beaucoup, quand il y a de la *ciselure*.

CISTERNE. subst. fem. Reservoir d'eau de pluye. Les *cisternes* doivent être faites avec de bon ciment pour retenir les eaux. Elles doivent être couvertes de sable, afin de les purifier. Ce mot, selon quelques-uns, vient de la preposition *cis*, comme si on disoit, *cis terram*, c'est à dire, *inter terram*. D'autres le derivent de *cista*, qui signifie un *panier* fait d'osier, qui sert à mettre du pain & autres choses. La *cisterne* de même sert à conserver les eaux de pluye.

Cisterne, signifie quelquefois un puits. En Orient les Caravanes ne boivent que des eaux de *cisternes*.

CISTRE. subst. masc. C'est un instrument à corde fort usité en Italie, qui a presque la figure d'un luth, mais qui a un manche plus long divisé en 18. touches. Il a quatre rangs de cordes, qui ont chacun trois cordes à l'unisson, à la reserve du second rang qui n'en a que deux. Ses cordes sont ordinairement de leton, & se touchent avec un petit bout de plume, comme celles de la mandore. Son chevalet est auprés de la rose, & les cordes sont attachées au bout de la table à un endroit qu'on nomme le peigne. Ses touches sont de petites lames de leton fort deliées. Il y a aussi des *cistres* à six rangs de cordes. Les Italiens l'appellent *cythara*. On tient qu'Amphion a été inventeur du chant avec le *cistre*.

C I T.

CITADELLE. s. f. Place fortifiée de quatre, de cinq, ou de six bastions, qu'on batit au lieu le plus éminent d'une ville, pour la deffendre contre les ennemis, ou pour tenir les habitans dans l'obeissance du Prince. Il y a toûjours une grande esplanade entre la ville & la *citadelle*.

CITADIN, ine. s. m. & f. Vieux mot qui signifioit autrefois un habitant d'une cité.

CITATION. s. f. Assignation devant un Juge Ecclesiastique pour affaire qui regarde l'Eglise. On appelle comme d'abus des *citations*, quand un Laique est cité devant un Official, lors qu'il est incompetent. Ce mot vient du Latin *citatio*, de *cito*, de *cieo*.

Citation, signifie aussi, Allegation de quelque loy, de quelque autorité, de quelque passage. Ce livre est plein de *citations*. les Pedants sont sujets à faire beaucoup de *citations* inutiles, & par une pure ostentation, les *citations* ne sont plus guere à la mode dans les discours oratoires.

CITÉ. subst. fem. Ville fermée de murs. Il y a plusieurs grandes *cités* en ce Royaume. Jerusalem a été appellé la *Sainte Cité*. le Paradis est la *Cité* celeste. Ce mot ne se dit proprement que des villes Episcopales. Il vient du Latin *civitas*.

La *Cité de Dieu*, est un beau livre composé par Saint Augustin contre les Payens. Il a été traduit en partie par Mr. Giri de l'Academie Françoise. Le premier Ouvrage qu'on a jugé digne de mettre sous la presse, dés qu'on a inventé l'Imprimerie, ç'a été la *Cité de Dieu*.

Cité, se dit particulierement du cœur de la ville, & du lieu où est la Cathedrale, le Palais du Prince. A Paris il y a Ville, *Cité*, & Université. Il demeure dans la *cité*, c'est à dire, vers le Palais, vers l'Eglise Cathedrale.

Cité, se prend figurement pour les habitans. Il y a de beaux privileges accordez à cette *cité* pour dire, à ceux qui l'habitent.

CITER. v. act. Donner assignation à comparoir devant un Juge d'Eglise en matiere ecclesiastique. Ce garçon a été *cité* devant l'Official en execution d'une promesse de mariage. cet Heretique a été *cité* à Rome, au Concile General. les Chevaliers sont *citez* pour se trouver au Chapitre de leur Ordre. En Latin on dit *citare* au même sens.

Citer, signifie aussi, Alleguer un passage, un autorité, nommer celuy duquel on tient quelque chose. Un Auteur ne doit pas *citer* ses propres ouvrages. La table des Auteurs qui sont *citez* dans ce livre. je vous donneray advis de tout ce qui se passera, à la charge que vous ne me *citerez* point, que vous ne me nommerez point.

CITERIEUR, eure. adj. Qui est en deçà, de nôtre côté, plus prés de nous. L'Inde *Citerieure* est celle qui est en deça du Gange; l'Ulterieure, celle qui est en delà. Ce mot vient de la preposition *cis*.

CITOYEN, enne. subst. Habitans d'une ville. Cette ville a un grand nombre de *citoyens*, ses *citoyens* sont riches, braves, &c. Ce mot vient du Latin *civis*, qu'on derive du verbe *coeo* parce qu'ils vivent tous ensemble. Il vaudroit mieux tirer ce mot de *cio*, *voco*, parce que les *citoyens* sont tous appellés au même lieu.

Citoyen, se dit aussi de ceux qui jouissent des privileges d'une ville, qui ont acquis droit de bourgeoisie, encore qu'ils habitent ailleurs. Saint Paul étoit *citoyen* Romain. Il n'étoit pas permis de fouetter un *citoyen* Romain.

CITRE. Voyez *Sidre*.

CITRIN. s. m. Terme de Chymie. C'est une certaine couleur jaune que les Chymistes pretendent donner au metail pour faire de l'or, & qu'ils appellent autrement *la grande teinture minerale*.

CITRON. s. m. Fruit de couleur jaune, qui a l'écorce ridée & odorante. Il est plein d'un jus qui a un petit acide fort agreable, & qui sert à faire la limonade, & plusieurs sauces. Il y a des *citrons* aigres, & des *citrons* doux. Ceux cy servent à se rafraichir, & à se desalterer, & on en sert aux bals & aux assemblées. On fait aussi des salades de *citron*, de la conserve, de la paste de biscuit, de *citron*, des confitures de l'écorce de *citron*. En Latin *citreum*, ou *citrum* dont a été fait le mot François. Les Grecs les appellent *kedromela*.

CITRONAT. s. m. Confiture faite de peau de citron couppé en filets longs & menus, & qu'on assemble pour en faire comme un rocher. On fait pareille chose de l'orenge, & on l'appelle *orengeade*.

Citronat, est aussi une espece de dragée dans laquelle on enferme un morceau d'écorce de citron.

CITRONNÉ, ée. adj. Liqueur, ou ragoust où on a espreint du jus de citron. La gelée pour être bonne doit être *citronnée*. On a ordonné à ce malade de la tisanne *citronnée*.

CITRONNIER. subst. m. Arbre qui porte pour fruit

le citron. Les *citronniers* ne viennent bien qu'aux pays chauds. Les Anciens faisoient grand état des tables, & autres meubles faits de *citronnier*. Le *citronnier* est aussi grand que l'oranger & le limonier. Il a ses feuilles presque semblables, qui sont pertuisées de menus trous. Il est toujours verd. Ses branches sont souples, & couvertes d'une toile verde & épineuse. Il porte une fleur rougeastre & ouverte, du milieu de laquelle sort quelque petite capillature. Il porte fruit en tout temps. Palladius fut le premier qui peupla l'Italie de *citronniers*, où il les apporta de Medie : d'où vient qu'en Latin on appelle les citrons *mala medica*.

CITROUILLE. s. f. Le plus gros de tous les fruits qui rampent sur la terre. Il est ed figure cylindrique & oblongue. On mange de la *citrouille* en potage, & en fricassée. *Citrouille aoustée*, est celle qu'on cueille aprés le mois d'Aoust. La graine de *citrouille* est une des quatre semences froides. En Latin *citrina cucurbita*. On l'a appellée aussi *citrolus* & *citrullus* dans la basse Latinité. On l'appelle autrement *courge de Turquie*.

On appelle figurément une femme dont la taille est grosse & mal faite, une grosse *citrouille*.

CIV

CIVADIERE. subst. fem. Terme de Marine. C'est la voile du mast de beaupré qui est sur la prouë. Elle a deux gros trous, afin que l'eau se puisse écouler, quand il arrive qu'elle touche la mer, car elle fort inclinée. La *civadiere* sert plus à soûtenir le navire, & à le dresser vers le haut, qu'à le pousser en avant.

CIVE. s. m. Sauce & ragoust qu'on fait avec le dedans d'un lievre. Voyez *Sivé*. Ce mot vient du Latin *cepolla*.

CIVETTE. s. f. Petit animal dont on tire un parfum de même nom. Elle est de la taille d'un chat ou d'une grosse fouine. Elle a d'ordinaire vingt pouces de long, & sa queuë dix. Son poil qui est court sur sa teste & aux pattes, est fort long par le reste du corps, ayant quatre pouces & demi sur le dos. Il est dur & rude, & entremeslé d'un autre plus court & plus doux, frisé comme de la laine, qui est gris brun. Le grand poil est de trois couleurs faisant des taches & des bandes, les unes noires, les autres blanches, & les autres roussastres; mais le noir est la couleur dominante sur le corps. Le nez, le ventre, le dessous de sa gorge sont noirs, aussi-bien que ses pieds qui sont courts, qui aboutissent en cinq doits & un ergots, & qui ont des ongles noirs, non crochus & peu pointus. Ses oreilles sont plus petites & moins pointuës que celles d'un chat; noires par dehors, bordées de blanc, & blanches par dedans. Sa queuë est noire par dessus, & meslée d'un peu de blanc par dessous. Elle a les yeux enfermez dans deux taches noires, & on dit qu'ils éclairent la nuit comme ceux des chats. Le dessus de la teste jusqu'aux oreilles est gris. Elle a sur le col quatre bandes noires sur un fond fort blanc. Elle a aussi quelques taches, que Pline appelle des *yeux* dans la panthere, mais qui ne sont point isolées. Ses dents sont canines, & souvent rompuës, car c'est un animal farouche qui se les rompt en mordant les barreaux de fer de sa cage, quand il enfermé. La poche ou le sac où est le receptacle de la *civette*, est au dessous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & trois de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait sortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes qui sont entre les deux tuniques de ses poches. Scaliger & Matthiole croyent que le parfum de la *civette* n'est rien autre chose que sa sueur: mais cela est faux, aussi-bien que ce qu'ils disent, qu'elle se perfectionne avec le temps, & que le reste du corps sent bon. Plusieurs croyent avec Belon, que nostre *civette* n'est autre chose que l'hyene dont parle Aristote, ou que c'en est une espece. Mais Scaliger, Ruel, Matthiole, Leon Africain, Busbec, Aldrovandus, & autres Modernes veulent que la *civette* ait été inconnuë aux Anciens, & que ce soit une espece de chat. Ce mot vient de l'Arabe *zibet*, ou *zebed*, qui signifie *escume*; car en effet cette liqueur est escumeuse en sortant, & fort blanche; & elle perd sa blancheur, quand elle est reposée. Cela est tiré des Memoires de Mr. Perrault. Le Pere Ange de St. Joseph dit qu'il a vû plusieurs fois à Bassora le *gatto Zibetto*, & que c'est une fouine quon frappe avec un petit baston jusqu'à tant qu'elle suë le musc, qu'on ramasse entre ses cuisses avec une petite cuillier.

CIVETTE, est aussi une petite herbe odoriferante qu'on met dans les salades.

CIVIERE. s. f. Petit brancard que deux hommes portent à bras. Cet homme est tombé d'un bastiment, & on l'a porté à l'hospital sur une *civiere*. Dans les atteliers on appelle *bar*, les *civieres* à bras. Et dans l'Eglise on appelle des *civieres à col*, celles sus lesquelles on porte des reliques, des pains benits. On l'a appellée en Latin *chiversa*, ou *cœnovectorium*.

On dit en proverbe, Cent ans banniere, & cent ans *civiere*, pour dire, que dans un siecle toutes choses changent de nature, & que ce qui étoit élevé & estimé, devient bas & méprisable au bout du temps. La banniere est une marque d'éminente noblesse, & la *civiere* n'est qu'à l'usage des pauvres gens.

CIVIL, ILE. adj. Ce qui regarde la police, le bien public, le repos des citoyens. Il faut punir severement tous les crimes qui blessent la societé *civile*. Les guerres *civiles* sont les plus cruelles & les plus dangereuses de toutes.

CIVIL, se dit aussi des loix qui sont établies en faveur de la societé des hommes. La loy naturelle, la loy *civile*.

CIVIL, se dit particulierement des loix Romaines qu'on a receuës en plusieurs endroits de l'Europe; & est opposé au Droit Canon, & au Droit Municipal & Coûtumier. Tribonian a fait une Compilation du Droit *Civil* par l'Ordre de Justinien, composé du Digeste, du Code, de Nouvelles & des Institutes: & c'est ce qu'on appelle le *Corps Civil*. La Gascongne, le Languedoc, le Lyonnois, se regissent par le Droit *Civil*, qu'on nommoit autrement le *Droit écrit*. Le reste de la France suit le Droit Coûtumier. A Paris on ne reçoit pas le Droit *Civil* comme une decision, mais comme une raison. On y a rétabli depuis peu les Ecoles du Droit *Civil*, & du Droit Canon. Docteur licentié en Droit *Civil* & Canon. Cujas a été un celebre Professeur du Droit *Civil*.

CIVIL, en termes de Palais, est la procedure ordinaire qu'on fait dans les procés pour le commerce & pour l'interest pecuniaire, & est opposé à *criminel*. Ainsi on dit, Lieutenant *Civil*, & Lieutenant Criminel; un Juge *Civil* & Criminel. La Chambre *Civile* du Chastelet, un Greffe *Civil*. Une partie *civile*, est celle qui poursuit un procés criminel pour son interest particulier. Des conclusions *civiles*, sont des écritures qu'on fait pour demander des interests civils, des dédommagements pour la partie offencée.

REQUESTE CIVILE. est une voye de Droit, par laquelle on se pourvoit contre les arrests rendus injustement, ou contre les sentences renduës par les Presidiaux au premier chef de l'Edit. Elle differe de la *proposition d'erreur*, en ce que par la *requeste civile* on se plaint seulement du fait de la partie *civile*, & des suppositions ou des surprises faites aux Juges: au lieu que par la *proposition d'erreur* on accuse le fait des

des Juges, qui se sont trompez eux-mêmes. C'est pourquoy celle-cy n'est plus en usage. La *requeste civile* s'obtient par Lettres de Chancelerie sur une consultation de deux anciens Advocats. Les ampliations de *requeste civile*, ou les ouvertures de *requeste civile*, sont le dol personnel, contrarieté de jugements, procedures mal observées, pieces faussès qui ont servi de fondement à l'arrest, pieces nouvellement recouvrées, retenuës par le dol de la partie, & autres mentionnés en l'art. 34. du titre 35. de l'Ordonnance de 1667. On ne reçoit plus les *requestes civiles*, s'il n'y a ouverture en la forme, quand il y auroit de l'erreur au fonds, & sans consigner une amende de 450. livres.

On appelle *mort civile*, ce qui emporte un retranchement de la societé *civile*, comme une condamnation de galeres, un bannissement perpetuel, ou une condamnation à mort par contumace, qui font qu'on ne regarde plus un homme comme citoyen. On le dit aussi de ceux qui n'ont plus la faculté d'agir en des affaires temporelles, comme ceux qui ont renoncé au monde, qui ont fait des vœux dans les Monasteres.

CIVIL, signifie aussi, Ce qui est honneste & raisonnable. Ce n'est pas une priere *civile*, d'aller solliciter un homme contre ses interests. cet homme est fort *civil*, il reçoit le monde avec beaucoup de douceur, de caresses, de ceremonies & d'honnesteté.

CIVILEMENT. adv. D'une maniere civile. L'action de faux se peut poursuivre *civilement* & criminellement.

CIVILEMENT, signifie aussi, Honnestement. Cet homme m'a traitté, m'a receu fort *civilement*, il en a agi fort *civilement* avec moi.

On dit aussi, qu'un homme est mort *civilement*, quand il est condamné à mort par contumace, aux galeres, à un bannissement perpetuel; ou quand il a fait profession dans un Monastere.

CIVILISER. v. act. Rendre civil & poli, traittable & courtois. La predication de l'Evangile a *civilisé* les peuples barbares les plus sauvages. les paysans ne sont pas *civilisez* comme les bourgeois, & les bourgeois comme les Courtisans.

CIVILISER, en terme de Palais. signifie, Recevoir un criminel en procés ordinaire. Ce procés qui étoit à la Tournelle a été *civilisé*, & renvoyé aux Enquestes pour y proceder par action civile.

CIVILISÉ, ÉE. part. & adj. Peuple *civilisé*. procés *civilisé*.

CIVILITÉ. s. f. Maniere honneste, douce & polie d'agir, de converser ensemble. On doit traitter tout le monde avec *civilité*. on apprend aux enfants la *civilité* puerile. il n'y a que les paysans, les gens grossiers, qui manquent à la *civilité*.

CIVILITÉ, signifie aussi, Recommandation, compliment. Je vous prie de faire mes *civilitez* à un tel, mes tres-humbles baisemains.

CIVIQUE. adj. se dit des couronnes de chesne qu'on donnoit autrefois à Rome à ceux qui dans la guerre avoient sauvé un concitoyen dans une bataille ou un assaut. Elle étoit fort estimée, & fut même donnée à Auguste, qui fit faire des monnoyes avec cette devise, *Ob cives servatos*. On la donna aussi à Ciceron, aprés qu'il eut descouvert la conjuration de Catilina.

CHI

CLABAUD. s. m. Chien à grandes oreilles. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *cheleb*, ou du plurier *chelabim*, qui signifie *chien*.

On dit qu'un chapeau fait le *clabaud*, quand un de ses bords baisse plus d'un costé que d'autre. On dit autrement, qu'il baisse l'oreille, comme font les chiens *clabauds*.

CLABAUDER. v. act. Abboyer fortement, comme font les chiens clabauds.

CLABAUDER, se dit aussi de l'abboy des mastins.

CLABAUDER, se dit figurement des hommes qui crient, qui declament trop hautement, qui parlent beaucoup, & qui ne disent rien de solide. Cet Advocat ne fait que *clabauder*, au lieu d'apporter de bonnes raisons.

CLABAUDEUR. s. m. Grand criailleur qui clabaude.

CLAIR, AIRE. adj. Qui est plein de lumiere, soit qu'il l'ait de luy-même, soit qu'il l'ait par emprunt & par participation. Au premier cas il n'est propre qu'au Soleil & aux étoiles fixes qui luisent par leur propre lumiere. Au second cas il se dit de la Lune & des Planetes, qui luisent d'une lumiere empruntée. La Lune est *claire*. Venus est la plus *claire* des Planetes, &c. Ce mot vient du Latin *clarus*, qui en sa premiere signification veut dire un *illustre*, *celuy qui est publié victor eux à haute voix*. Ce mot vient donc du Grec *klo*, d'où vient *kalo*, *kaleo*, *voco*, ou *publico*, *altâ voce pronuntio*. Martinius.

On dit aussi au substantif, le *clair* de la Lune.

CLAIR, se dit aussi des lumieres élementaires du feu, & des autres choses qui en participent. Le fagot fait un feu *clair*. une chandelle mouchée fait une lumiere plus *claire*. Des yeux *clairs* sont ceux qui ont du feu & de la vivacité.

CLAIR, signifie encore, Ce qui reçoit beaucoup de lumiere, & qui est opposé à *obscur*. Cet appartement est *clair*, cét autre est obscur. Autrefois les Eglises étoient fort obscures, maintenant on les fait fort *claires*.

CLAIR, se dit encore des corps qui reflechissent beaucoup de lumiere: ce qui ne se fait que par ceux dont la surface est fort unie, fort nette, fort polie. Les miroirs d'acier sont plus *clairs* que ceux de verre, parce qu'ils souffrent un plus beau poli. Ces chenets sont si *clairs*, si bien tripolés, qu'il semble que ce soient des miroirs. Ainsi Regnier a dit,

> *Claire* comme un bassin, nette comme un denier.

C'est en ce sens qu'on dit un teint *clair*, quand il est uni, vif & poli; à la difference de celuy qui est plombé, ou de celuy qu'ont les personnes indisposées.

CLAIR-BRUN, se dit des cheveux ou du teint d'une personne comparez l'un à l'autre, c'est à dire, quand elle a le teint fort blanc, & les cheveux fort noirs. C'est un beau *clair*-brun, une *claire-brune*.

On dit aussi, que le blanc est une couleur *claire*, parce qu'elle naist d'une reflexion de beaucoup de lumiere: que le noir n'est pas *clair*, parce que la lumiere s'imbibe dans ses pores.

CLAIR, en termes de Peinture, se dit des parties qui reflechissent plus de lumiere, qui sont composées de couleurs plus hautes, plus voyantes. La science du Peintre est de bien ménager les *clairs* d'un tableau, les teintes, les ombres, les enfoncemens. Ce Peintre entend bien le *clair-obscur*, pour dire, qu'il donne à ses figures un grand relief, qu'il les debrouille & les destache bien par le moyen de la lumiere & des ombres.

CLAIR-OBSCUR, signifie aussi, un dessein qui n'est fait qu'avec deux couleurs, ordinairement de blanc & de noir, & quelquefois de jaune. On le dit aussi des estampes de deux couleurs qu'on tire à deux fois, dont on voit des volumes chez les curieux d'estampes.

CLAIR, signifie encore, Ce qui n'est pas espais, serré, rempli de corps opaques qui empéchent le passage de la lumiere: comme, Les bleds sont *clairs* dans les

champs maigres. les arbres sont *clairs* dans cette forest qu'on a desgradée. la gaze est la plus *claire* de toutes les estoffes, la mousseline de toutes les toiles.

On dit une porte à *claires* voyes pour dire, treillissée, quand on voit le jour à travers les barreau. du lait *clair*, la simple serosité ou partie aqueuse du lait. les pulmoniques sont en danger, quand ils crachent le sang tout *clair*. cette bouillie, cette colle est trop *claire*. le potage est de l'eau toute *claire*, il n'y a ni graisse, ni suc de viandes.

CLAIR, se dit aussi des corps qui donnent passage aux rayons de la lumiere; & en ce cas il signifie, Diaphane, transparent. Ce vin est *clair* comme eau de roche. le temps est *clair*, quand il n'est point chargé de nuées.

CLAIR, se dit aussi en Musique des sons aigus qui frappent l'oreille avec autant d'éclat, que la lumiere frappe les yeux. Les enfants, les femmes, chastrés ont la voix plus *claire* que les autres gens. cette cloche a un son *clair* & argentin.

CLAIR, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Ce qui est net, desbrouillé. Ainsi on dit, qu'un droit est *clair*, pour dire, qu'il est évident: une question *claire*, qui est sans difficulté: que les affaires d'un homme sont *claires*, que son bien est *clair*, pour dire, qu'elles ne sont point embrouillées, que personne ne luy en dispute la possession. le fonds sera pris sur le plus *clairs* deniers du Tresor Royal. cette terre est le plus *clair* de son bien. le stile de Perse n'est pas *clair*.

On dit, qu'un homme a l'esprit *clair*, lors qu'il l'a net & penetrant, & qu'il decouvre la verité a travers plusieurs obscurités. C'est un esprit *clair*, qui s'explique bien, un jugement *clair*, qui ne se laisse point esblouir aux faux brillants. c'est un homme qui voit *clair*, qui penetre dans le fonds des affaires. Il entend *clair*, pour dire, Il entend à demi mot ce qu'on luy veut dire. On dit au contraire d'un stupide, qu'on ne luy sçauroit faire voir *clair*, pour dire, qu'on ne luy sçauroit faire entendre raison.

Les gens de chicane disent qu'il faut voir *clair* dans une affaire, pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent, avant que de les obliger à mettre le nez dans un sac pour l'examiner.

CLAIR, se dit aussi quelquefois absolument & adverbialement. Il fait *clair*, pour dire, Il fait jour. On voit cela à *clair*, pour dire, nettemen sans obscurité. Il parle haut & *clair*. Il luy a dit cela *clair* & net, pour dire, franchement & sans dissimulation.

On appelle du vin tiré à *clair*, du vin tiré à bouteilles jusqu'à la lie, ou celuy de la mere goutte avant qu'il soit pressuré.

On dit aussi, qu'un homme voit plus *clair* avec des lunettes qu'avec ses yeux, qu'un Colin maillard voit *clair*, pour dire, qu'on ne luy a pas bien appliqué son bandeau.

CLAIR, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celuy qui entreprend quelque chose au delà de ses forces, qu'il n'y fera que de l'eau toute *claire*. On dit, que l'argent est *clair* semé chez quelqu'un, pour dire, qu'il n'en a gueres. On dit aussi, qu'un homme veut voir *clair* en une affaire pour dire, voir s'il y peut trouver ses seuretés.

CLAIREMENT. adv. D'une maniere claire. On voit *clairement* les objets à travers cette lunette. On le dit aussi au figuré. Les propositions d'Euclide sont demonstrées *clairement*.

CLAIRET, ETTE. adj. Au masculin il ne se dit proprement que du vin rouge pailler. En ce sens on dit qu'un homme est entre le blanc & le *clairet*, pour dire, qu'il est entre deux vins. Et au feminin il se dit proprement d'une eau de vie où on a fait confire des cerises avec du sucre, & autres ingrediens cuits au Soleil. On a appellé autrefois *clairet*, l'hypocras ou vin composé avec des espiceries. Les Allemands l'appellent encore *claret*, les Espagnols *clareta*, & les Auteurs modernes *claretum*.

CLAIRIERES. Terme des Eaux & Forests. Ce sont des lieux dans les forests qui sont degarnis d'arbres, ou qui n'y sont gueres touffus. Les bestes vont se ressuyer dans les *clairieres*.

CLAIRON. s. m. Espece de trompette qui a un son plus aigu que l'ordinaire. Le *clairon* a le tuyau plus étroit que la trompette. Menage le derive de l'Italien *clarone*, qui a été fait de *clarus*. C'est à cause qu'il rend un son *clair*. Dans la basse Latinité on l'appelle *claras-sius*, *clario* & *claro*.

CLAIRON, est aussi un jeu de l'orgue qui est long de quatre pieds, accordé à l'octave de la trompette, & qui de même qu'elle se termine par enhaut en s'eslargissant par l'endroit qu'on nomme le *pavillon*.

CLAIRVOYANCE. s. f. Discernement par lequel on voit le fin des choses, on en prevoit les consequences. Ce mot vient de *claré* & de *video*.

CLAIRVOYANT, ANTE. adj. Qui a l'esprit fin & penetrant, qui descouvre les choses obscures, qui prevoit les futures.

CLAMER. v. act. Vieux mot & de Pratique, qui signifioit autrefois *publier*, comme on fait aux annonces publiques & proclamations. Il est encore en usage en Normandie, où il faut *clamer* l'acquisition des heritages qu'on a faite, à l'issuë de la Messe Parochiale, pour empêcher que les quatre sortes de retraits qui sont receus dans cette Coûtume, n'ayent lieu pendant 30. ans. On disoit aussi autrefois, *Clamer* droit, pour dire, Pretendre & demander quelques droits. Il signifioit aussi, Faire saisir les biens ou deniers de son debiteur forain; &, Se *clamer* en Cour suzeraine, pour dire, S'adresser à la Cour superieure. On disoit aussi *clain*, ou *clameur*, pour dire, une demande & adjournement fait en Justice, ou une saisie; & quelquefois pour une peine ou amende, sur tout en fait de bestes prises en dommage. C'est de ce mot qu'on a fait *declamer*, *reclamer*, *acclamation*, &c.

CLAMEUR. s. f. Cri public & tumultueux causé par quelque trouble, plainte ou douleur. Les Juifs faisoient leurs penitences avec grand bruit & *clameurs*. dans le sac de cette ville on entendoit les *clameurs* & gemissements du peuple.

CLAMEUR DE HARO, est une plainte ou reclamation qu'on fait de l'aide du Prince contre la force & l'oppression d'autruy. Elle est introduitte par le titre second de la Coûtume de Normandie. C'est une procedure où le demandeur mene le deffendeur devant le Juge, particulierement en matiere possessoire & provisoire, & là ils donnent respectivement caution, l'un de poursuivre le haro, & l'autre de le deffendre: & cependant la chose est sequestrée en main tierce, & le Juge ne peut vuider la *clameur de haro* sans amende. Dans les Lettres de Chancelerie on met, Nonobstant *clameur de haro*, Chartre Normande & autres Lettres à ce contraires.

Ces mots viennent du Latin *clamo*, qui vient du Grec *kalimi*, qui signifie *voco*, ou de *klazo*, *clamo*, *clango*.

CLANDESTIN, INE. adj. Qui se fait secrettement, à l'insceu des parents, & contre la deffense de la loy. Mariage *clandestin*, qui se fait sans publication de bans, & hors de la presence de son propre Pasteur. Le Concile de Trente & l'Ordonnance annullent les mariages *clandestins*. la fuitte, l'absence *clandestine*, est celle des banqueroutiers qui s'absentent en une nuit. Ce mot vient de la preposition *clam*, qui vient ou de

klaio,

klein, claudo, ou de klemma, furtum, de klepto, furor, abscondo.

CLANDESTINEMENT. adv. D'une maniere secrette & clandestine. Ils se sont mariez *clandestinement*. toute chose qu'on emporte *clandestinement* & à l'insceu du maistre, est un larcin. ces deux Estats ont traitté ensemble *clandestinement*, & à l'insceu de leurs alliez.

CLANDESTINITE'. s. f. Ce qui rend une chose clandestine, le manque des solemnitez. La *clandestinité* rend un mariage nul. la *clandestinité* d'un traitté le rend suspect à ceux qui ont interest en la chose, quand ils n'y ont point été appellez.

CLANS. s. m. Terme de Charpenterie. Ce sont les bouts des pieces de lievres qui sont sous les porte-lots, pour attacher les rubords & bordages des bateaux foncets & autres.

On appelle aussi *clans*, les pieces de bois qu'on applique contre un mast ou contre une vergue pour les fortifier, & empécher que le bois n'éclatte. On les nomme autrement *gemelles* & *gaburons*.

CLAPET. s. m. Terme de Mechanique. C'est une espece de petite souspape, qui se leve & qui se ferme par le moyen d'une simple charniere. Une pompe à simple *clapet*.

CLAPIER. s. m. Petits terriers qu'on fait dans une garenne pour y nourrir & pour y attirer les lapins. Nicod derive ce mot du Grec *klepto*, qui signifie, *se cacher, se derober*. Mais Du Cange le derive du Latin *clapa* qu'il dit être une espece d'instrument ou de machine avec laquelle on prend les lapins : d'où apparemment on a fait aussi *clapet*.

On appelle aussi *lapins de clapier*, ceux qu'on nourrit dans un grenier, ou dans une petite cour. Ils ont la chair blanche & de mauvais goust. On les appelle autrement *mangeurs de choux*.

CLAQUE. subst. fem. Coup qu'on donne avec la paume de la main. Ce mot est bas.

CLAQUEBOIS. subst. masc. est un instrument de Musique assez grossier, composé de 17. bastons, dont le premier est cinq fois plus petit que le dernier : les autres diminuent à proportion. Son coffre est parallelogramme, qui a 17. touches sur son clavier.

CLAQUEDENT. subst. masc. Frequente agitation des dents, & involontaire, qui vient de froid, ou de peur, ou par l'ébranslement de quelques remedes.

CLAQUEMENT. subst. masc. Bruit que font les choses qui claquent, comme les dents, les mains, les os, les foüets, & les choses qui frapent l'air avec violence.

CLAQUEMURER. verb. act. Terme populaire qui signifie, Enfermer en une prison estroite, enfermer dans un Cloistre.

CLAQUER. verb. neut. Fraper l'air d'une maniere à faire quelque bruit. Il se dit particulierement des mains qu'on fait *claquer* en les frapant l'une contre l'autre, des os qu'on fait *claquer* en tirant violemment les doits & les membres, des dents qui *claquent* par la peur, ou par le frisson, des foüets des Chartiers qui frapent l'air violemment. Ce mot vient de l'Allemand *schlagen*, qui signifie *battre, fraper*; ou de *klazein* en Grec; *faire du bruit, crier*.

On dit qu'un homme fait bien *claquer* son foüet, pour dire, qu'il se signale, qu'il fait du bruit, qu'il acquiert de la reputation dans le monde, qu'il reüssit en sa profession.

CLAQUET. subst. masc. qui se dit d'une petite latte de bois qui sert à la tremie d'un moulin, qui est en perpetuelle agitation, & qui fait beaucoup de bruit. C'est la même chose que *cliquet*.

CLAQUE-OREILLE, est un chapeau qui baisse les bords, qui ne se soustient pas bien.

CLARIFICATION. subst. fem. est l'action par laquelle on rend une liqueur claire. La *clarification* d'un syrop. La *clarification* se fait par l'ébullition, la despumation, & la colature, ou filtration. On y adjouste aussi quelquefois le blanc d'œuf, le vin blanc, la creme de tartre, &c.

CLARIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre clair & net. Il se dit proprement des sucs & des decoctions, qu'on *clarifie* par la filtration; en les passant par une chausse, & avec un œuf qu'on jette dedans.

CLARIFIER, en termes de l'Evangile, signifie aussi, Mettre en honneur & en éclat; & c'est de ce terme dont se sert particulierement St. Jean pour faire connoître la Divinité de JESUS CHRIST. St. Jean. Chap. 15. v. 8. Chap. 17. v. 4. & 5.

CLARIFIÉ, ÉE. part.

CLARINE', ÉE. Terme de Blason, qui se dit des animaux garnis d'une clochette ou campane, laquelle à cause quelle sonne fort clair, a donné occasion à ce nom. Bearn porte d'or à deux vaches de gueules accornées, accollées, & *clarinées* d'azur.

CLARTE'. s. f. Lumiere, éclat. La *clarté*, du Soleil offusque toute autre lumiere. Corneille a dit dans le Cid.

Cette sombre *clarté* qui tombe des estoiles.

Il n'a veu cette action qu'à la *clarté* de la Lune, des flambeaux.

CLARTÉ, signifie, aussi, Transparence. Le verre peut être si espais, qu'il n'a plus de *clarté*, qu'il devient opaque.

CLARTÉ, se dit figurément des choses spirituelles & morales. C'est un esprit qui a beaucoup de *clarté*, de jugement, de penetration. Tertullien est un bon Auteur, mais il seroit à souhaiter qu'il eust un peu plus de *clarté*, de netteté dans son stile.

Tous ces mots viennent du Latin *clarus*.

CLASSE. subst. fem. Distinction de personnes, ou de choses pour les ranger selon leur merite, ou leur valeur, ou leur nature. Homere, Virgile, & Corneille sont des Poëtes de la premiere *classe*. Lucain, Claudian sont d'une *classe* au dessous. on ne sait en quelle *classe* ranger les Hermaphrodites, on ne sait s'ils sont masles, ou femelles. cet Auteur traitte des corps naturels, & pour plus grande facilité il les a rangés en plusieurs *classes*, en metaux, mineraux, vegetaux, &c. Ce mot vient de *classis*, qui vient du verbe *kalo*, *congrego, convoco*, *Classe* n'est autre chose qu'une multitude assemblée à part.

CLASSE, se dit aussi des distinctions qu'on fait entre des escoliers, qu'on distribue en diverses sales selon leur capacité. Les sales sont aussi appellées *classes*. Il y a d'ordinaires six *classes* dans les Colleges pour les Humanités, & deux pour la Philosophie. cet enfant est de la troisiéme, de la quatriéme *classe*. il vaut mieux faire étudier les enfants de qualité à la maison, que de les envoyer en *classe*. Quintilien s'est servi de ce mot au premier livre de ses Institutions, en parlant des escoliers.

CLASSE, se dit aussi du corps des escoliers. Toute la *classe* s'est revoltée contre le Maistre. les *classes* de ce College sont fortes, les escoliers y sont plus sçavants qu'en celles des autres.

CLASSE, se dit aussi de l'étude qu'on fait pendant qu'on est au College. Les escoliers qui fripent leur *classes* sont foüettés. Durant mes *classes*, c'est à dire, Pendant que j'estois au College.

CLASSE, en termes de Marine, est un ordre qu'on a mis sur tous les ports pour le service des vaisseaux du Roy, par lequel les Pilotes & tous les Matelots ayant esté enrollés ont esté distribuées dans trois, quatre, ou cinq divisions, qui ont esté appellées *classes*,

classes, pour servir alternativement dans les armements de mer suivant un Edit de l'an 1673.

CLASSIQUE. adj. masc. & fem. qui ne se dit gueres que des Auteurs qu'on lit dans les classes, dans les escoles, ou qui y ont grande autorité. St. Thomas, le Maistre des Sentences, sont des Auteurs *classiques* qu'on cite dans les Escoles de Theologie. Aristote en Philosophie, Ciceron & Virgile dans les Humanités, sont des Auteurs *classiques*. Aulugelle dans ses Nuits Attiques, met au rang des Auteurs *classiques* ou choisis, Ciceron, Cesar, Saluste, Virgile, Horace, &c. Ce nom appartient particulierement aux Auteurs qui ont vescu du temps de la Republique, & sur la fin d'Auguste où regnoit la bonne Latinité, qui a commencé à se corrompre du temps des Antonins.

CLATIR, ou *Glatir*. Terme de Fauconnerie, qui se dit quand le chien poursuivant la perdrix, ou le lievre, redouble son cri, & semble advertir ou demander secours. Ce mot a la même étymologie que *claquer*.

CLAVEAU. s. m. Maladie fort dangereuse qui se met dans les troupeaux de moutons. Nicod derive ce mot de *clades*, ou de son diminutif *cladella*. D'autres le derivent de *clavel*, qui signifioit autrefois un *clou*, parce que les bestes qui en meurent sont couvertes de taches comme des clous.

CLAVEAUX, en terme de Maçonnerie, se dit des pierres qui servent à faire des voutes plattes ou quarrées, comme celles des portes & des fenestres. Elles sont taillées en coin, comme les voussoirs des voutes rondes ou surbaissées.

CLAVELÉE. s. f. Maladie de moutons. C'est la même chose que le *claveau*.

CLAVESSIN. s. m. Instrument de Musique dont on jouë en touchant un clavier. Ses touches font mouvoir des petits sautereaux qui frappent un double rang de cordes de fil, de leton & de fer, qui sont tenduës sur la table. Il y a des *clavessins* à un simple clavier, & d'autres a deux claviers. Il y a tel *clavessin* qui a 1500 pieces differentes. Il a quatre chevalets, dont deux sont droits, & les deux autres s'appellent *chevalets a crocs*, à raison de leur figure.

CLAVETTE. s. f. Petit morceau de fer pointu & plat, qui sert a entrer dans le trou d'un boulon ou d'une cheville pour la tenir ferme. Le bruit des carrosses vient souvent des *clavettes* qui ne joignent pas bien. Les *clavettes* d'un tour servent à l'affermir en une certaine situation.

Les Imprimeurs appellent *clavettes*, ce qui leur sert à monter & a descendre le grand sommier de leurs presses.

CLAVICULE. s. f. Terme de Medecine. Ce sont deux petits os qui ferment la poitrine par enhaut. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont comme la clef du thorax. Elles ont la figure d'une S, & sont caves en dedans. & voutées en dehors, & sont comme deux demi-cercles joints ensemble. Elles servent à affermir l'omoplate avec le sternon & le bras. Il n'y a que l'homme & le singe qui ayent des *clavicules*. Les veines sousclavieres sont celles qui passent sous ces deux *clavicules*.

CLAVICULE, a aussi servi de tiltre à quelques livres, comme *la Clavicule de Salomon*, qui est un meschant livre dont quelques Cabalistes font mention, qu'ils attribuent faussement à Salomon.

CLAVIER. s. m. Ce qui sert à porter & à joindre plusieurs clefs ensemble, de peur qu'elles ne s'égarent. Il est fait tantost d'une chaisne d'argent ou de cuivre avec une agraffe pour le pendre a la ceinture; tantost d'un simple cercle d'acier, quand on le veut porter dans sa poche.

CLAVIER, signifie aussi la partie anterieure d'une orgue, d'un clavessin, d'une espinette, composée de 48. ou 49. touches ou marches, par le moyen desquelles l'on fait jouer les sautereaux qui frappent les cordes de l'instrument, où on donnent le vent aux tuyaux en faisant bailler la souspape du sommier. Il y en a plusieurs dans les grandes orgues, l'un pour faire joüer le positif, l'autre le grand corps, un troisiéme pour le petit cornet un quatriéme pour le cornet à l'écho. Il y en a un cinquieme à l'orgue de St. Eustache : mais ces derniers ne sont pas entiers, & n'ont gueres que deux octaves. Le *clavier* entier est composé de 48. touches : les autres en ont seulement une partie qui jouënt, & le reste n'y sont que pour l'ornement. Il y a aussi le *clavier* des pedales, composé de 28. touches. d'ordinaire. Le *clavier* à quatre octaves. Il y a 20 feintes sur les grandes marches, qui font les demi-tons ou degrez chromatiques, qui sont plus estroits que les diatoniques. Il a esté ainsi nommé, à cause qu'il contient toutes les clefs de la Musique.

Tous ces mots viennent du Latin *clavis*.

CLAUSE. s. f. Stipulation particuliere qu'on fait dans un contract, charge ou condition qu'on impose dans un testament. Presque tous les baux des maisons de la ville se font avec la *clause* des six mois, c'est à dire, de resolution, en advertissant six mois devant. Un bail sans *clause*, est un bail sans cette condition, quoy qu'il y ait plusieurs actes, charges & conditions dans le même acte. Ce mot vient du Latin *clausula*. Nicod.

CLAUSE, se dit aussi des conditions portées par des bulles, provisions, ou autres tiltres qui sont des charges & conditions qu'on y appose. La *clause* de devolut est comprise sous ces mots, *aut alio quovis modo*.

CLAUSE DEROGATOIRE, est une *clause* par laquelle un testateur veut qu'un second testament qu'il pourroit faire demeure nul, s'il ne contient expressément une certaine sentence, ou paroles qu'il insere dans le premier testament, qu'il veut faire valoir.

CLAUSTRAL, ALE. adject. Qui appartient au Cloistre, qui regarde le Cloistre. Le Prieur *Claustral*, est celuy qui n'est pas Commendataire, celuy qui gouverne les Religieux, qui a soin de maintenir la discipline *claustrale*. Ce mot vient du Latin *claustrum*, qui vient de *claudo*.

On appelle les *offices claustraux* dans les anciennes Abbayes, plusieurs offices qui estoient autrefois dans ces Maisons, & qui sont devenus depuis des tiltres de Benefices, dont la plus-part sont supprimez & reünis à la Mense des Religieux dans les Maisons où on a mis la reforme. L'office de Chambrier, Aumosnier, Infirmier, Celerier, Sacristin, sont des *offices claustraux* à la nomination de l'Abbé. A l'Abbaye de Saint Denis il y avoit le Grand Prieur, Sous-Prieur, le Chancelier, le Garde des Seaux, le Grand Aumosnier, le Grand Confesseur, le Grand Bouteiller, le Grand Panetier, le Grand Prevost, le Grand Mareschal Ferdal, le Grand Veneur de l'Abbé : c'estoient tous des *offices claustraux* possedez par des Religieux. Ils sont marquez dans le Pouillé des Benefices.

CLAYE. subst. fem. Ouvrage de Vannier fait d'osier servant à divers usages. Il y des *clayes* à claires voyes, d'autres serrées. On met des *clayes* devant les fenestres, derriere les lits. Il y a aussi des *clayes* de bois plus grossier, comme celles des atteliers, qui servent a passer le sable pour en separer les caillous; des *clayes* a clorre les bateaux de charbon; des *clayes* qui servent à faire des digues, à entretenir des ouvrages de Fortification faits de terres sablonneuses & fraischement remuées, à passer des fossées marescageux. On appelle aussi *claye*, ce qui sert aux Bergers pour enfermer leur troupeau quand ils parquent. Ce mot de *claye* a été fait *a claudendo*. Du Cange dit qu'on l'a appellée dans la basse Latinité *cleia*,

cleia, claia, cleta, clitella, & *clida*, dont il croit que ce mot est derivé.

Claye, est aussi une grosse eschelle de charpente attachée au cul d'une charrette, sur laquelle on fait traîner par la ville ceux qui ont été tués en duel, ou qui se sont deffaits eux-mêmes par deses poir.

CLAYON. subst. masc. Ouvrage d'osier fait en rond, dont se servent particulierement les Pâtissiers pour porter leurs pains benits, & leurs autres pâtisseries. On s'en sert aussi dans les cuisines pour faire égoutter les mets qu'on fait cuire dans de l'eau.

CLE

CLECHE', ÉE. adj. Terme de Blason, qui veut dire, Ouvert à jour, ou percé en façon que la piece qui charge l'Ecu, par exemple, une croix, paroît comme si elle étoit chargée d'une autre croix de même email que le champ de l'Escu, ou comme si on voyoit le champ à travers ses fentes. Il portoit d'azur à trois croix *clechées* d'or. Un sautoir *cleché*, deux triangles *clechés* & enlacés, &c.

Cleché, se dit aussi des arrondissemens de la croix de Thoulouse, parce que ses quatre extremités sont faites en forme d'anneaux de clefs.

CLEF. s. f. Petit instrument de fer percé & fendu ensorte qu'il réponde aux ouvertures & aux gardes d'une serrure pour en faire mouvoir le ressort qui la fait ouvrir & fermer. Une *clef* est composée d'un anneau, d'une tige, d'un panneton, dont l'extremité s'appelle le *museau*, divisé en plusieurs dents. Ce mot vient de *clavis*. Laurentius Molineus a fait un Traité des *Clefs* imprimé à Upsal, où il dit que le mot de *clef* vient du Grec κλεὶς, d'où les Latins ont fait *clavis*; qu'il y a des peuples en Suede qui n'ont point de *clefs*. L'inventeur des *clefs* a été un Theodore de Samos, selon Pline & Polydore Virgile : ce qui est faux, parce que l'usage des *clefs* étoit plus ancien que la guerre de Troyes, & qu'il en est parlé dans le 3. Chap. des Juges & au 19. de la Genese.

Fausse clef, est une *clef* qu'on a contrefaite pour ouvrir une chambre ou un coffre à l'insceu de son maître. C'étoit chez les vieux Romains un crime capital à une femme d'avoir des *fausses clefs*, aussibien que l'adultere.

Une *clef faussée* ou *forcée*, c'est une *clef* qu'on a gâtée ou corrompuë en la voulant tourner avec trop de violence. Cela est sous la *clef*, c'est à dire, enfermé.

Presenter les *clefs*, c'est, Faire un acte de soûmission, d'obeissance aux Souverains, quand ils entrent dans leurs villes ; ou aux Conquerans, quand ils se presentent devant celles des ennemis ; ou aux Gouverneurs & aux Grands qu'ils y envoyent en leur nom.

Clef, signifie aussi un autre instrument qui n'a qu'un trou quarré, qui sert à faire mouvoir des vis, des rouës, pignons, des chevilles, & qui est fait en espece de manivelle. Ainsi on dit, la *clef* d'un lit pour en tourner les vis. la *clef* d'une carabine, d'un pistolet, pour en bander le ressort. la *clef* d'une monstre pour la monter. la *clef* d'une épinette, d'un clavessin, pour l'accorder & en tourner les chevilles. la *clef* d'un robinet d'une fonteine.

On appelle aussi *clefs*, Certaines petites boëtes mobiles qui servent à boucher les trous des flûtes & des autres instruments semblables, sur lesquels on les applique.

Clef, se dit aussi de ce qui ferme, qui arrête quelque chose. La *clef* d'une voute est la derniere pierre qu'on met au haut d'une voute, qui étant plus étroite par enbas que par enhaut, presse & affermit toutes les autres. On l'appelle autrement *mensole*. La *clef* d'un pressoir est la vis qui le fait mouvoir, & qui le tient fermé. Les *clefs* d'une poutre sont des chevilles de fer qui servent à l'arrêter dans le mur. Les tenons sont des *clefs* de bois qui servent à assembler les pieces de menuiserie. Les *clefs* des poupées, d'un tour ou autre machine.

Clef, en termes de Marine, est une grosse cheville de bois qui joint un mast avec l'autre vers les barres de hune, & qu'on ôte à chaque fois qu'il faut amener le mast.

En termes de Blason, on dit des *clefs* en pal ou en sautoir couchées, ou adossées, selon que les pannetons sont disposez.

Clef, se dit au figuré des villes fortes qui sont sur une frontiere, dont la prise donne l'entrée aux ennemis dans le cœur du Royaume. Pignerol est une des *clefs* de l'Italie.

Clef, se dit aussi de la Jurisdiction Ecclesiastique. Le Pape a la puissance des *clefs*, d'ouvrir & fermer le Paradis, suivant le pouvoir que Jesus-Christ luy a donné de lier ou de deslier, de condamner ou d'absoudre : Je te donneray les *clefs* du Royaume des Cieux. On lit dans Gregoire de Tours & St. Gregoire, que les Papes envoyerent autrefois une *clef* d'or à des Princes comme un grand present, dans laquelle ils enfermoient un peu de la limaille des chaînes de St. Pierre qu'on garde devotement à Rome ; & que ces *clefs* étoient portées au col avec une grande veneration, comme une chose qui avoit des vertus extraordinaires.

Clef, se dit encore des principes qui donnent ouverture, facilité d'entrer en quelque connoissance plus haute. La Grammaire est la *clef* des Sciences ; la Logique de la Philosophie ; la Geometrie des Mathematiques. C'est en ce sens qu'on a donné le titre de *Clef* à plusieurs livres. La *Clef* de l'Art de Raymond Lulle. la *Clef* majeure d'Artephius.

Clef, en termes de Polygraphie, signifie aussi l'Alphabet d'un chiffre, qui est secret & commun entre celuy qui écrit la lettre, & celuy qui la déchiffre. Il y a des chiffres à simple *clef*, quand on se sert toujours des mêmes caracteres ; des chiffres à double *clef*, quand les caracteres sont variez plusieurs fois. C'est presque en ce sens qu'on dit qu'un homme à la *clef* d'une affaire, pour dire, qu'il en a le secret, la conduitte, qu'il en est le maître. C'est aussi dans ce sens qu'on dit, Avoir la *clef* d'un Roman, ou d'un livre dont on a déguisé les noms, quand on a les noms veritables, au lieu des fabuleux dont l'Auteur s'est servi, ou l'explication de plusieurs endroits obscurs qui ont relation aux temps, ou aux lieux. La *clef* de Cyrus, de Rabelais, du Catholicon d'Espagne, de l'Euphormion de Barclay.

Clef, en termes de Musique, est une marque qu'on met au commencement des reglets, qui advertit du ton sur lequel on doit commencer le chant, lequel est tantôt un *re*, tantôt un *sol*, tantôt un *ut*, dans la *clef* de *g, re, sol, ut* ; & ainsi des autres nottes qui sont à la suitte des lettres qui sont marquées sur la gamme. C'est un caractere qui donne connoissance du nom de toutes les nottes assises sur l'eschelle musicale qu'on appelle *gamme*. Les trois *clefs* sont *g, re, sol. ut. c, sol, ut, fa. f, ut, fa*. Ces trois lettres *g, c*, & *f*, sont appellées *clefs*, parce que dans les nottes qui suivent ces lettres, se rencontrent les *ut*, qui commencent & ouvrent le chant, qui n'est repeté que trois fois dans toute l'étenduë de la gamme : c'est pourquoy on n'admet que trois *clefs* en Musique.

Clef, en termes de Venerie, se dit des meilleurs chiens & des mieux dressez, qui servent à redresser & à conduire les autres, qu'on appelle *clefs de meute*.

En ce sens on le dit de ceux qui dans des compagnies où on opine, où on dispute, ont tant d'habilité d'opini-

d'opiniâtreté ou d'emportement, qu'ils entraînent les autres à leur parti.

Clef, se dit encore figurément en ces phrases. On dit qu'un garçon à la *clef* de ses chausses, quand il est assez grand pour n'être plus en âge d'avoir le foüet. On dit, qu'un prisonnier à la *clef* des champs, quand il est en liberté. On dit aussi de ceux qui ont des lieux mal fermez, ou de ceux qui ont pris des precautions inutiles pour quelque chose, Vous en avez la *clef*, & nous avons la serrure. On dit, qu'un homme a laissé ses *clefs* en Justice, pour dire, qu'il a fait cession : car c'étoit autrefois une ceremonie qu'on faisoit en ces occasions, de laisser sa ceinture & ses *clefs* à l'audience. On dit par une semblable raison, qu'une femme a mis les *clefs* sur la fosse de son mari, pour dire, qu'elle a renoncé à sa communauté : & on le dit figurément dans les autres affaires, quand on les abandonne.

CLEMATIS. subst. fem. Plante medecinale. Voyez *Aristoloche* & *Pervenche*. Il y a une nouvelle espece de *clematis* d'Amerique, qui a quatre feuilles semblables à celles du laurier, qui a le goust d'un champignon, dont la fleur est un cornet rouge tirant sur l'orengé, & semblable au jasmin d'Inde à fleurs pourprées. Elle est plus amplement décrite dans les Memoires de Dodard.

CLEMENCE. s. f. Vertu de Souverain, ou de Superieur, qui le porte à traitter doucement les vaincus, à moderer les peines des criminels. Auguste usa d'une grande *clemence* envers Cinna. l'Enfant prodigue éprouva la *clemence* de son pere. Dieu par sa *clemence* nous a rachetez de l'Enfer ; sa *clemence* est aussi grande que sa justice. la foiblesse de l'âge, du sexe, sollicite la *clemence* des Juges.

CLEMENT, ENTE. adj. Qui a coûtume de pardonner, de traitter doucement ceux qui sont a sa discretion. Au nom de Dieu *clement* & misericordieux: c'est ainsi que le faux Prophete Mahomet commence tous les Chapitres de son Alcoran. Alexandre fut *clement* dans sa victoire, en traittant humainement Porus aprés l'avoir pris. Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, du verbe *klino*, *inclino*, *flecto*. On appelle un Prince *clement*, qui se laisse facilement fléchir par les prieres.

CLEMENTINES. subst. fem. plur. C'est la partie du Droit Canon composée des Constitutions du Pape Clement V.

CLENCHE. s. f. Terme de Serrurier. C'est le loquet ou le battant d'une porte.

CLEPSYDRE. s. fem. Horloge qui mesure le temps par la chûte d'une certaine quantité d'eau. Il s'en est fait aussi avec du mercure. Les Egyptiens mesuroient ainsi le cours du Soleil. Tychobrahé en nos jours s'en est servi pour observer le mouvement des astres, & Dudley faisoit aussi par ce moyen toutes ses observations maritimes. Ce mot vient de *klepto*, *abscondo*, & *hydor*, *aqua*.

On appelle aussi *clepsydre*, un vaisseau de verre dans lequel il se fait un jet d'eau par un artifice semblable à celuy de la fameuse fonteine inventée autrefois par Neron. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans. Elle est de l'invention du Sr. Comiers.

On appelle aussi *clepsydre*, une horloge de sable, qui sur la mer s'appelle le *poudrier*.

CLERAGRE, terme de Fauconnerie, est une maladie qui vient aux aîles & pennages des oiseaux de proye.

CLERC. subst. masc. Vieux mot, qui signifioit autrefois *sçavant*, aussi bien que *Clergie*, *doctrine*. Ainsi Pasquier dit que les Officiers des Comptes ont été crées sous le titre de *Clercs des Comptes* ; & que les Secretaires d'Estat s'appelloient *Clercs du Segré*. C'est en ce sens qu'on dit encore, C'est un homme habile, & grand *Clerc* ; cet homme n'est pas grand *Clerc* ; & que Regnier a dit,

> N'en deplaise aux Docteurs, Cordeliers, Jacobins,
> Ma foy les plus grands *Clercs* ne sont pas les plus fins.

Ce mot & ses derivés viennent du Grec *kliros*, qui signifie *Clergé*, mais principalement *sort*, *heritage*.

Clerc, étoit autrefois un jeune Gentilhomme qui apprenoit les exercices militaires, & qui étoit un Novice de Chevalerie. C'est en ce sens qu'on dit, Il en parle comme un *Clerc* d'armes, comme un homme qui n'est pas experimenté au fait de la guerre.

Clerc, signifie aujourd'huy, un jeune homme qui est destiné à l'estat Ecclesiastique, & qui en a pris le premier caractere, qui est la tonsure. Un *Clerc* tonsuré. C'est en ce sens qu'on dit, le Prêtre, & son *Clerc*, pour dire, celuy qui chante la Messe, & celuy qui luy répond ; que les *Clercs* portent les chandeliers ; & qu'on appelle *Clercs de Chapelle* dans les Maisons Royales, ceux qui servent à la Messe, & à decorer la Chapelle.

Clerc, se prend plus generalement pour tous ceux qui sont de l'estat Ecclesiastique, depuis les tonsurés jusqu'aux Prelats. Ainsi on dit, que les Canons excommunient ceux qui mettent la main sur les *Clercs*. Le privileges des *Clercs* est de plaider devant leurs Juges Ecclesiastiques. Une charge de Conseiller *Clerc*, est celle qui ne peut être possedée que par un Ecclesiastique. Le Pré aux *Clercs* de Paris étoit un pré appartenant à l'Université, dont le corps est d'Ecclesiastiques.

Dans les vieux Titres on a appellé aussi *Clercs*, plusieurs petits Officiers des Maisons Royales, comme *Clercs* de Cuisine, *Clercs* d'Ecurie, *Clercs* de Panneterie, *Clercs* d'Eschansonnerie, *Clercs* de livrées de la Maison du Roy. Ce nom est demeuré seulement aux *Clercs* d'office, qui sont les petits Controlleurs.

Clerc, en termes de Palais, est une espece de Commis ou de Scribe qui sert à écrire chez les gens de Justice, ou de Pratique. Un *Clerc* de Conseiller, ou de Rapporteur. Un *Clerc* d'Advocat, de Notaire, de Procureur, d'Huissier, de Greffier. Le Maitre *Clerc* d'un Procureur est celuy qui a soin d'instruire les affaires pendantes au Parlement. Le *Clerc* des Requêtes est celuy qui a soin d'instruire les instances des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel. Les petits *Clercs* sont les Copistes. La Basoche est une Jurisdiction établie entre les *Clercs* pour juger les differents qui surviennent entre eux. Ce mot a signifié originairement trois choses, un homme Ecclesiastique, un homme de Lettres, & celuy qui écrit sous autruy, comme prouve Loyseau. Mais sa plus ancienne signification est en ce dernier sens : car on nommoit *Clercs* tous ceux qui faisoient profession d'écrire sous l'autorité d'un autre, & même ceux qu'on nomme aujourd'huy Secretaires d'Estat, étoient appellés autrefois *Clercs*, & *Notaires*.

Clerc, se dit aussi des Commis pour faire les affaires, & les courses necessaires dans les Communautés. On appelle dans les Parroisses, le *Clerc de l'œuvre*, le *Clerc* d'une Confrairie, celuy qui fait les affaires, & le recouvrement des deniers deus à l'œuvre & à la Confrairie. Dans les corps des Marchands & des Artisans, le *Clerc* des Orfevres, le *Clerc* des Fripiers, celuy qui a soin de convoquer les assemblées du corps, de porter des billets pour trouver les choses perduës, &c. Il y a aussi un *Clerc* parmi les Sergents.

Clerc du Guet, en termes de Marine, est celuy qui a soin d'assembler le guet sur les ports de mer, & sur les costes, & qui en fait le rapport à l'Admirauté, suivant

suivant le titre 6. du liv. 4. de l'Ordonnance de la Marine.

CLERC, se dit aussi en ces phrases. On dit, qu'un homme a fait un pas de *Clerc*, pour dire, qu'il a fait une faute par ignorance : ce qui ne se dit pas seulement des *Clercs*, mais aussi de toutes autres personnes qui se méprennent, & qui font des choses dont ils se repentent. On appelle aussi *vice de Clerc*, une faute d'écriture qu'on ne peut pas imputer à celuy qui a dressé ou fait l'acte, qu'on peut aisément corriger par ce qui precede, ou qui suit. On dit aussi, Compter de *Clerc* à Maître, quand un Commis compte seulement ce qu'il a reçû, & deboursé de son maniement, sans être responsable d'autre chose. On dit aussi, Parler Latin devant les *Clercs*, parce qu'autrefois on appelloit *Grand Clerc*, un habile homme; & *Mauclerc*, un ignorant.

CLERGÉ. s. m. L'assemblée ou le corps des Ecclesiastiques. Il y a de deux sortes de *Clergé*. Le Regulier est celuy qui comprend tous les Moines : le Seculier tous les autres Ecclesiastiques qui vivent hors des Cloitres. Dans les Estats Generaux le premier rang est donné au *Clergé*, aux Prelats. Les rentes du *Clergé* sont des rentes que le *Clergé* a constituées sur les decimes. Les Receveurs & Controlleurs des decimes sont des Officiers qui ne dependent que du *Clergé*, & qui font la recepte & le controlle des decimes.

CLERGÉ, se dit aussi du corps particulier des Ecclesiastiques qui dessert dans une Eglise, dans une Parroisse. L'Evéque à la tête de son *Clergé* est venu en mitre & en chape recevoir le Roy à la porte de son Eglise. ce Curé & tout son *Clergé* assistoit au convoy d'un tel. on a payé au Crieur d'enterrement tant pour le *Clergé*.

Autrefois sous le nom de *Clergé* étoient compris tous les Officiers de Justice pour être gens lettrez, parce que le nom de *Clerc* se donnoit à tous ceux qui avoient de la litterature, comme on voit dans l'Ordonnance de Charles V. de l'an 1356.

CLERGIE. s. fem. Vieux mot qui signifioit autrefois *science*, *doctrine*. Il est tout à fait hors d'usage. On appelloit autrefois *Clergie de la ville de Paris*, la Prevôté des Marchands & l'Eschevinage.

CLERICAL, ALE. adj. Qui appartient aux Clercs, aux gens Ecclesiastiques. La tonsure ou la couronne *clericale*. il ne faut pas que les Laiques se mêlent des fonctions *clericales*.

CLERICATURE. subst. fem. Engagement dans l'Eglise, profession Ecclesiastique. Les privileges de *Clericature* ne peuvent pas faire obtenir le renvoy devant un Juge d'Eglise, à un Prêtre qui n'étoit pas en habit clerical quand il a été saisi.

CLI

CLIENT, ENTE. adj. & subst. C'étoit chez les Romains un pauvre citoyen qui se mettoit sous la protection d'un puissant, qui s'appelloit par relation son *patron*. Ce patron assistoit le *client* dans ses besoins, & le *client* donnoit son suffrage au patron, quand il briguoit quelque Magistrature. Ce mot vient de *cliens*, qui est dit comme *colens*. Les *clients* devoient le respect à leur patron, comme celuy-cy leur doivet sa protection.

On a appellé aussi quelquefois *clients*, les vassaux à l'égard des Seigneurs, qu'on nommoit leurs *patrons*, comme témoigne Budée; & aussi leurs Escuyers & leurs Courtisans : & on appelloit *clientelle*, toute leur famille & domestiques.

CLIENT, se dit maintenant d'un plaideur qui a mis sa cause entre les mains d'un Advocat pour la deffendre, d'un Arbitre, ou d'un Rapporteur pour la juger.

CLIENTELLE. s. f. Protection que les Grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres citoyens. Le credit des Romains dependoit d'avoir une grande & nombreuse *clientelle*.

CLIGNEMENT. s. m. Mouvement de la paupiere de l'œuil qui se ferme à demi.

CLIGNE-MUSETTE. subst. fem. Jeu d'enfants, auque l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent; & il est obligé de découvrir où ils sont cachez.

CLIGNER. v. act. Fermer l'œuil à demi. Menage derive ce mot de *clinare*, inusité, mais primitif de *inclinare*, qui a été fait du Grec *klinein*, qui signifie *fleschir*, *remuer*.

CLIGNOTER. v. n. Mouvoir souvent les paupieres, ouvrir & fermer les yeux à tout moment. La grande lumiere éblouit & fait *clignoter*.

CLIMACTERIQUE. adj. masc. & fem. Année dangereuse à passer, & où on est en danger de mort au dire des Astrologues. Une vieille experience, ou plûtôt erreur populaire, a confirmé cette opinion. Suetone dit qu'Auguste felicita son neveu de ce qu'il avoit passé sa 63. année, qu'on tient *climacterique*. On le dit aussi des années 49. & 56. Le fondement de cette opinion est dans Marsile Ficin, qui assigne une année a chaque Planette, pour dominer sur le corps de l'homme chacune à son tour : & comme Saturne est la plus malefique de toutes, il tient chaque septiéme revolution dangereuse, & sur tous les 49. 56. & 63. années où on est déja avancé sur l'âge. Il y en a quelques-uns qui observent les revolutions des neuf ans. Les Auteurs qui en ont écrit sont Platon, Ciceron, Macrobe, Aulugelle entre les Anciens; & entre les Modernes, Magin, Argolus, & Claude Saumaise fort doctement. St. Augustin, Saint Ambroise, Beda & Boëce, disent que cette observation n'est point superstitieuse. Ce mot vient du Grec, où il signifie *par eschelons* ou *par degrez*. *Klimax* en Grec signifie une *eschelle*.

CLIMAT. s. m. Terme de Geographie. Espace de terre dans lequel les plus grands jours d'été vont usqu'à une certaine heure : & un *climat* n'est different de celuy qui est le plus proche de luy, qu'en ce que le plus grand jour d'été est plus long ou plus court d'une demie-heure en un endroit qu'en l'autre.

Les Anciens ne connoissoient que sept *climats*, qui passoient par Meroé, Syene, Alexandrie, Rhodes, Rome, le Pont, & l'embouchûre du Borysthene. Paris est dans le sixiéme *climat*. Averroës qui demeuroit sous le cinquiéme *climat*, le prefere à tous les autres. Albert le Grand dit que le septiéme étoit le meilleur, parce qu'il habitoit à Ratisbonne.

Les Modernes qui ont voyagé bien plus avant vers les Poles, ont mis 23. *climats* de chaque côté, parce que l'obliquité de la Sphere y cause en peu d'espace beaucoup de difference pour les plus grands jours d'été; & n'ont mis leur difference que d'un quart d'heure. Voyez Vitalis dans son Lexicon Mathematique, où il en fait une exacte description.

Le vulgaire appelle *climat* une terre differente de l'autre, soit par le changement des saisons, ou des qualités de la terre, ou même des peuples qui y habitent, sans aucune relation aux plus grand jours d'été. Ce *climat* est plus chaud que le nôtre. il a voyagé en des *climats* éloignez. Abulfeda Arabe appelle *vrais climats*, les sept *climats* des Anciens; & *climats connus*, quelques Provinces où étenduë de pays : ce que les Grecs modernes appellent encore ainsi. Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, *une inclination*.

CLIN. f. m. Prompt mouvement des paupieres qui ferme l'œuil, & le rouvre aussi-tost. Un bon valet doit entendre son maistre dés qu'il luy fait un *clin* d'œuil, un signe de l'œuil.

On dit proverbialement, En un *clin* d'œuil, pour dire, En peu de temps, en moins de rien, en un moment. Les Espagnols disent en ce méme sens, *An un da ca la paga*, c'est à dire *En un donne moy la paille*, ou les curedents dont ils se servent.

CLINQUALLIER. Voyez *Quinquallier*.

CLINQUANT f. m. Broderie d'or ou d'argent qu'on met sur les habits pour les faire plus brillants & éclatants. Il se dit plus particulierement de ces lames d'or ou d'argent qui font le plus brillant des dentelles & des broderies.

CLINQUANTER. v. act. Charger un habit de clinquant, de broderie.

CLIQUET. f. m. est une piece de moulin qui fait un bruit continuel, & sert à fait à faire écouler le grain de la tremie sur les meules petit à petit. On le dit en quelques lieux de la partie du loquet qui sert à fermer la porte.

On dit des femmes babillardes, que leur langue va comme un *cliquet* de moulin.

CLIQUETIS. f. m. Bruit que font les armes en se choquant. On entendit un *cliquetis* d'epées qui fit sortir les bourgeois. Le *cliquetis* de ceux qui se battoient reveilla les plus endormis. Ce mot vient par onomatopée, du bruit que fo t les armes quand on se bat.

CLIQUETTE. f. f. Instrument fait de deux os, ou de deux morceaux de bois que l'on met entre les doigts, & qu'on bat les uns contre les autres, qui font du bruit, pour peu qu'on y touche. Les anciens ladres étoient obligez de porter des *cliquettes*, pour advertir les autres de ne les pas approcher, de crainte de prendre du mauvais air.

CLITORIS. f. m. Terme d'Anatomie. C'est un nom que Fallope a donné à une petite caroncule qui est au devant de la vulve. Ella a deux ligaments & quatre petits muscles & une glande couverte d'une peau fort deliée, comme d'un prepuce. Quelques-uns l'appellent *verge feminine*. On la retranche quelquefois par operation de Chirugie, quand elle sort trop en dehors.

CLO

CLOAQUE. subst. masc. Esgoust dans lequel s'écoulent, se reçoivent les immondices d'une ville, d'une maison. On ne peut mettre un *cloaque* proche la maison de son voisin sans titre, car c'est une espece de servitude. On a de la peine à vendre cette maison, car elle est bastie sur un *cloaque*, sur un égoust de la ville. Ce mot vient du Grec *Kluo*, *purge*.

CLOAQUE, signifie aussi par extension, Tout lieu puant. Il est logé dans un quartier plein de Tanneurs, de Courroyeurs, c'est un vray *cloaque*. ce Pedant est si mal propre, que sa chambre est un vray *cloaque*. On appelloit autrefois *cloaque*, les latrines d'une maison.

CLOCHE. f. f. C'est une piece de metail qui sert pour appeller les Chrétiens à l'Eglise, & pour faire quelque assemblée, convocation ou rejouissance. Les Musiciens la mettent entre les Instrumens de Musique qu'on appelle *de percussion*. Elle est faite en forme de poire ouverte par enbas avec un battant de fer, & elle est suspenduë sur une grosse charpente de bois qu'on appelle *mouton*, dans laquelle ses ences sont enclavées. Sa partie la plus haute qui est faite en timbre ou en calote, s'appelle le *cerveau*. Les traits ou les courbures de l'endroit où la *cloche* s'élargit s'appelle les *faussures*; & les bords de la *cloche* où frape le battant, s'appellent les *pinces*. Les Fondeurs ont un diapason ou une échelle campanaire qu'ils appellent aussi *brochette*, ou *baston*, qui sert à connoistre & à mesurer la grandeur ou l'espaisseur, le poids & le son des *cloches*. Leur matiere est un metail composé de vingt livres d'estain sur cent livres de rosette. On donne quinze fois l'espaisseur du bord au diametre d'une *cloche*, & douze bords à sa hauteur. La grosse *cloche* de Roüen pese quarante mille livres, & s'appelle *George d'Amboise*, d'autres ne disent que trente-trois mille livres, comme le portent des vers Latins qu'on lit dessus. Son battant est de sept cents dix livres, sa circonference de trente pieds, & son diametre de huit pieds & un tiers. On dit qu'au dessus des portes du Palais de Nanquin en la Chine, est une *cloche* de la hauteur de deux hommes, qui a trente-deux brasses de tour, & qui est epaisse d'un quart d'aune. Il se fait un fremissement de chaque partie de la *cloche* lors qu'elle sonne; & le P. François Maria Grimaldi soûtient dans sa Physique, que le moindre coup qu'on frape sur une *cloche* fait approcher & éloigner successivement toutes ses parties les unes des autres, & que c'est ce fremissement qui cause le son. On a observé que les *cloches* s'entendent de plus loin dans les plaines que sur les montagnes; & que celles des vallées se font encore entendre de plus loin que celles des plaines. Les Religieux s'assemblent capitulairement au son la *cloche*. C'étoit autrefois l'office des Prestres de sonner les *cloches*, & sur tout dans les Cathedrales, & on les appelloit *Kloemans*. Ce nom est encore en usage dans l'Eglise d'Amiens. On a appellé *cloche bannale*, la *cloche* du befroy, ou la *cloche* de la Commune. On fait un bruit, un carillon de *cloches* dans les rejoüissances publiques, & dans les Festes de l'Eglise. On fait une ceremonie pour le baptême ou la benediction des *cloches*, quoy qu'elle soit condamnée dans les Capitulaires de Charlemagne; comme Yves de Chartres rapporte qu'on baptisoit autrefois les Eglises, au lieu de dire qu'on les benissoit. Menage derive ce mot de *cloca*, ou *closa*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaites de Charlemagne: ce qui vient de l'Allemend *clocKe*, ou plustost *glocKe*, signifiant la même chose. Fauchet croit que c'est un vieux mot François, parce que l'aller & le revenir d'une *cloche* represente l'alleure d'un boiteux, ce qu'on appelloit *clocher*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *cloc'h*, qui est un mot du langage Armorique ou Bas-Breton qui signifie *cloche*. D'autres le derivent de *clangor*, parce que c'étoit au son des *cloches* qu'on signifioit le jeusne ou la penitence; d'autres du Grec *kalein*, qui signifie *vocare*, d'où les Latins ont fait *calata comitia*; d'autres du Grec *klozein*, qui signifie *sonner avec la bouche*. Quelques-uns le derivent de *cochlea*, à cause de sa figure. Du Cange enfin le derive du Saxon *clugga*. Et quelques-uns derivent tous ce mots du Latin *glocire*.

On tient que les *cloches* ont esté faites à Nole dont St. Paulin a esté Evêque, ou que du moins c'est luy qui en a introduit l'usage dans le service divin: ce qui les a fait appeller *nola*, & *campana*, parce que Nole est dans la Campagne de Rome. Mais quelques-uns en font distinction, & appellent les grandes *cloches*, *campana*, & les petites ou sonnettes *nola*. Ce mot se dit proprement des grelots qu'on met au collier des chiens, aux pieds des oiseaux, & au poitrail des chevaux & mulets. On a dit aussi, *nola refectorii*; & on a donné le méme nom à ces clochettes qu'on sonne pendant l'élevation de l'hostie. Polydore Virgile en attribuë l'invention au Pape Sabinian qui succeda a St. Gregoire. Mais il se trompe,

pe, car St. Jerôme contemporain de St. Paulin a parlé d'une *cloche*; & même Suetone, Dion, Strabon, Polybe, Josephe, & autres en ont fait aussi mention sous les noms de *petasus*, *tintinnabulum*, *aramentum*, *crotalum*, *signum*, &c. Voyez Hieronymus Magius dans le livre qu'il a fait exprés *de tintinnabulis*, qui en fait voir l'antiquité. Dans l'Eglise Orientale l'usage des *cloches* étoit tout a fait inconnu, & on appelloit le peuple au service avec des maillets de bois.

Matthieu Paris dit qu'autrefois pendant le deuil l'usage des *cloches* étoit deffendu; d'où vient qu'on ne les sonne point le jour du Vendredy Saint: mais aujourd'huy on en fait une des principales ceremonies des enterrements. Les Egyptiens n'ont que des *cloches* de bois, à la reserve d'une seule de fonte qui a esté apportée par les Francs dans le Monastere de St. Anthoine. Ils en attribuent l'invention à Noë, qu'ils disent avoir fait la premiere par le commandement de Dieu.

CLOCHE, se dit aussi de certains vaisseaux & utenciles qui ont la figure d'une *cloche*. Les Jardiniers mettent des *cloches* de verre sur des melons pour les garentir des injures de l'air. On fait cuire des fruits sous une *cloche* de fer qu'on fait rougir. On a trouvé l'invention de faire descendre des hommes au fond de la mer dans de grandes *cloches* de bois. On en voit les figures dans le Journal des Sçavants.

CLOCHE, se dit aussi en termes de Medecine, des ampoules ou vessies pleines de cerosités qui viennent aux pieds & aux mains par trop de travail ou de marche, ou aux autres parties, quand elles ont souffert du feu. Il vient des *cloches* aux mains & aux pieds à ceux qui ne sont pas accoûtumés à fendre du bois, ou à marcher. la brusture cause aussi-tost de grosses *cloches*.

On a appellé aussi autrefois *cloche*, une espece d'habillement qu'on portoit à cheval, qui étoit estroit par enhaut, mais large & arrondy par enbas en forme d'une *cloche* Du Cange.

CLOCHE, s'employe proverbialement en ces phrases. Il est temps de fondre la *cloche*, c'est à dire, de terminer une affaire, de prendre la derniere resolution. Estre estourdi, estre penaut comme un Fondeur de *cloches*, c'est à dire, estre confus & muet, voyant qu'une affaire qui pouvoit être bonne nous a mal reüssi par nôtre faute. On dit aussi de ceux qui disent tantost d'une façon, tantost de l'autre, qu'ils sont comme les *cloches*, qu'on leur fait dire tout ce qu'on veut. On appelle Gentils-hommes de la *cloche*, ceux qui ne sont nobles que pour avoir passé en certaines charges de Mairie ou d'Eschevinage qui se donnent au son de la *cloche*. On dit, qu'on fait sonner la grosse *cloche*, quand on fait parler le maistre, celuy qui a l'autorité pour conclurre. On dit aussi, qu'un homme n'est pas sujet à un coup de *cloche*, pour dire qu'il n'est pas sujet de se rendre à une certaine heure à son devoir, ni à disner, souper, &c.

CLOCHER. subst. masc. Bastiment fort élevé faisant partie d'une Eglise: c'est où on loge, on suspend les cloches. On voit les *clochers* de Chartres de sept lieuës loin. Il y a des *clochers* quarrés & de pierre en forme de tours, comme les *clochers* des Eglises de Paris, de Rheims, &c. d'autres de charpente qui sont sur les toits des Eglises, qu'on appelle *fleches*. On dit que les coqs ont été mis sur les *clochers*, pour signifier, que le Prestre est comme le coq de Dieu qui doit veiller pour appeller à Matines ceux qui dorment.

CLOCHER, se prend aussi pour une Parroisse. Il y a tant de *clochers* dans les pays d'Eslection en France. On dit qu'un homme se bat des pierres du *clochers*, quand il plaide aux depens d'un Benefice qu'on luy conteste, & dont il est en possession. On dit aussi, qu'un Curé n'a besoin d'autre titre que de son *clo her* pour demander ses dixmes, pour dire, que de droit commun elles sont deuës aux Curés, s'il n'y a titre ou possession au contraire. On dit qu'un homme n'a jamais perdu de veuë le *clocher* de son village, pour dire, qu'il est niais, peu experimenté, qu'il n'a jamais vû le monde. On dit des boiteux, qu'ils entrent à l'Eglise par le *clocher*, par une basse équivoque du *clocher* de l'Eglise avec le *clocher* des jambes.

CLOCHER. verb. neut. Boiter, ne marcher pas droit, incliner plus d'un costé que de l'autre en marchant. Il *cloche* des deux costés, ou d'un costé seulement. Ce mot vient de *claudicare*. Nicod.

On dit aussi, qu'une chose *cloche*, lors qu'elle n'est pas juste, qu'il y a quelque chose à redire, à souhaiter. Voilà un raisonnement qui *cloche*, qui n'est pas en forme. Cette comparaison *cloche*, son application n'est pas juste. Il y a quelque chose qui *cloche* en ce procés, qui n'est pas bien justifié.

On dit, qu'il ne faut pas *clocher* devant les boiteux, pour dire, qu'il ne faut pas contrefaire un autre, ni luy reprocher un vice naturel dont il n'est pas cause: c'est pour dire aussi, qu'il ne faut pas faire le capable devant celuy qui est plus habile.

CLOCHETTE. s. f. Petite cloche qu'on peut tenir, faire sonner à la main. Une *clochette* de cuivre, d'argent. on a une *clochette* sur son bureau pour appeller ses valets.

A CLOCLEPIED. adv. qui se dit de ceux qui marchent en sautillant sur un pied, tandis que l'autre est en l'air, ou qui demeurent long-temps sur un même pied. Ils ont sauté l'un contre l'autre à *clochepied*.

CLOISON. s. f. Separation de chambres faites avec des ais, ou de quelques pieces de charpente liées de maçonnerie. Les chambres qui sont fermées de *cloisons* sont extremement froides. On appelle aussi *cloisons de serrure*, des plaques de fer qui enferment le ressort.

CLOISONNAGE, s. m. C'est la même chose que *Cloison*. Le *cloisonnage* de cette maison a tant cousté. Ces mots viennent du verbe *claudere*, *fermer*.

CLOISTRE. s. m. Habitation fermée où logent des Chanoines & des Religieux. Les *Cloistres* des Chanoines sont composez des maisons appartenantes aux Chapitres, que les Chanoines tiennent à vie pour s'y loger. C'est par un abus que les seculiers & les femmes logent dans les *Cloistres* de Nostre Dame, de St. Honoré, &c. Ce mot vient du Latin *claustrum*. Nicod.

CLOISTRE, se dit plus particulierement des Monasteres fermez des Religieux, des Religieuses. Les gens qui ont renoncé au monde se retirent dans un *Cloistre*. On a condamné cette femme à estre mise dans un *Cloistre* pour faire penitence.

CLOISTRE, se dit encore plus particulierement de la principale partie des lieux reguliers, qui est un quarré de bastiment compris en quatre galeries, lequel est placé d'ordinaire entre l'Eglise, le Chapitre & le Refectoire, & au dessus duquel est le dortoir. Les Processions des Religieux se font autour de leurs *Cloistres*. On dit en Architecture, qu'une maison est bastie en *Cloistre*, quand il y a des bastiments sur les quatre costez de la cour.

CLOISTRER. v. act. Enfermer dans un Cloistre. On a *cloistré* cette femme par ordre de Justice. cette fille c'est *cloistrée* par pure devotion, & malgré ses parents. En Latin *claustrare*.

CLOISTRIER. adj. Religieux qui habite effectivement dans le Cloistre, à la distinction de ceux

qui sont dans la maison en qualité dh'ostes, ou qui sont reputez de dehors, parce qu'ils sont pourvus de Benefices dependans de la maison.

CLOPINER. verb. neut. Marcher avec difficulté, comme si on étoit boiteux. Celuy qui se querit de la goutte, va encore long-temps en *clopinant*. Ce mot est bas.

CLOPORTE. subst. masc. Insecte ou petit ver à plusieurs pieds, qui s'engendre sous les pierres, dans les murailles, & particulierement autour des muids de vin. Si on le touche de la main, il se met en rond, & joint sa teste à son derriere. En Latin *blatta*, *scolopendra*, *centipes*, *multipeda*, *asellus*. On les appellés aussi *cutiones*, & chez les Grecs *polypodes*. Ce mot vient par corruption de *clausporques*, parce que ces animaux chez les Anciens & les Modernes ont passé pour tenir du pouceau. On les appelle en Champagne *porcelets*, en Italie *porcellетti*. On les appelle aussi en plusieurs lieux *porcelets de St. Antoine*; & ailleurs de noms approchants. Menage. Il y a aussi des *cloportes* de mer qui se trouvent dans l'eau salée, qu'on appelle en Latin *asellus marinus*, ou *scherfula*, qui, au rapport des Pescheurs, s'insinuant dans les maschoires des perches, les font mourir.

CLORRE. verb. act. & neut. Fermer, boucher quelque chose. Cette boeste ne *clost* pas bien. cette chambre est froide, parce que la porte ne *clost* pas tout à fait. ce pourpoint ne peut pas *clorre* par devant, il est trop estroit. On dit aussi, *Clorre* l'œuil, ou la paupierre. Il n'a pû *clorre* lœuil toute la nuit. Dés que cet homme eut les yeux *clos*, on pilla sa succession, pour dire, dés qu'il fut mort. Ce mot vient du Latin *claudere*. Nicod.

CLORRE, signifie aussi, Faire une enceinte qui enferme une espace. *Clorre* une ville de murs & de bastions. *Clorre* un parc, un jardin de hayes, de fossés.

CLORRE, se dit aussi figurément en choses morales. *Clorre* une affaire, c'est la conclurre la terminer. *Clorre* une assemblée, c'est la rompre, la licentier, la finir. *Clorre* un compte, c'est l'arrester, voir combien il y a d'excés, ou de reste en la recepte, ou depense. *Clorre* un Inventaire, c'est y mettre le dernier article, qui est la prestation de serment qu'on fait faire aux parties, & à leurs domestiques, qu'ils n'ont recelé, ni vû receler ou divertir aucuns meubles ou effets de de la maison.

On dit aussi, *Clorre* la bouche à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a objecte de si fortes raisons, qu'il n'a eu rien à repliquer.

CLORRE LE PAS, se disoit aussi autrefois dans les tournois, de certaine ceremonie qu'on faisoit en les terminant.

CLOS. s. m. Enceinte de muraille pour un grand jardin. Un *clos* d'arbres fruitiers de 20. de 30. arpents. il y a des vignes enfermées dans son *clos*. Ce mot vient du Latin *clausum* & *clausus*.

CLOS, OSE. adj. Qui est bien fermé. Ce jardin est bien *clos*. cette chambre est bien *close*. ce pourpoint est bien *clos*.

On appelle au Palais une audience à huis *clos*, les audiences qu'on donne hors des grandes audiences, & des jours ordinaires des rolles, à des jours & heures particulieres, pour l'instruction ou le jugement de quelques affaires provisoires & pressées, quoy que maintenant les portes y soient ouvertes, & qu'on y plaide toutes sortes d'affaires. En ces audiences les Juges sont aux bas sieges, comme quand on rapporte les procés.

CHAMP CLOS, étoit un camp fermé de barrieres, où les anciens Chevaliers combattoient, & faisoient leurs tournois.

PASQUES CLOSES, est le Dimanche de Quasimodo, auquel jour se terminent les ceremonies de Pasques, & le temps de la Communication Pascale.

LETTRE CLOSE. Secret d'une affaire, dans lequel on ne peut penetrer. J'ay bien descouvert qu'ils tramoient quelque dessein, mais de sçavoir ce qu'ils ont resolu, c'est ponr moy *lettre close*.

On dit aussi *bouche close*, à celuy à qui on recommande le secret de quelque affaire qu'on luy confie.

On dit aussi, qu'un homme doit estre tenu *clos* & couvert dans une maison qu'il louë, pour dire, que le proprietaire est tenu des grosses reparations, des couvertures, murailles, portes, & clostures.

Au figuré on dit qu'un homme se tient *clos* & couvert, pour dire, qu'il ne sort point, ou qu'il est en quelque lieu seur, lors qu'on le cherche pour le prendre.

On dit encore, qu'un homme demeure *clos* & couvert, pour dire, qu'il est retiré, qu'il ne se veut point mesler des affaires d'autruy, ni des affaires publiques, mais qu'il vit en repos dans sa famille.

On le dit aussi de celuy qui est discret, dissimulé, qui ne descouvre point ses pensées. On a fait plusieurs questions, plusieurs propositions à cet Ambassadeur, mais il est toûjours demeuré *clos & couvert*.

A YEUX CLOS. adv. Aveuglément, sans examiner une affaire. Il a tant de confiance en cet homme-là, qu'il signe *à yeux clos* tout ce qu'il luy presente.

CLOSEAU. s. m. Petit jardin de paysan qui est clos de hayes, ou de fagotage, ou il seme des herbes potageres, ou du chanvre. Les Curez pretendent les dixmes vertes des clos & *closeaux*.

CLOSERIE. s. f. C'est la même chose que *closeau*. En quelques lieux on la prend pour une petite metairie.

CLOSTURE. s. f. Ce qui sert à fermer une espace de terre, muraille, haye, fossez, palissades. Cette riviere sert d'un côté de *closture* à mon jardin. les murs de *closture* ont dix pieds de haut. On appelle aussi *murs* de *clostures*, ceux qui servent de separation entre deux heritages. Ce mot vient du Latin *clausura*.

CLOSTURE, se dit particulierement en matiere de Monasteres de filles. Les Religieuses gardent fort severement la *clostures*; elles font vœu de *closture* perpetuelle. On va visiter les Couvents pour voir les murs, les grilles, les parloirs, pour avoir s'il ne manque rien à leurs *clostures*.

CLOSTURE, se dit figurément en choses morales. La *clostures* d'un compte, c'est le calcul, l'arresté, l'estat final. *Clostures* d'un Inventaire, c'est l'affirmation qui se fait en Justice ou au Greffe à la fin d'un Inventaire, par laquelle on declare que tous les meubles y sont compris, qu'il n'y en a point eu de destournez. La *closture* d'une assemblée, c'est la derniere seance d'une assemblée.

CLOU. s. m. Petit morceau de metail qui est pointu, qui sert à attacher, à susgendre, ou à orner quelque chose. Il y a plusieurs sortes de *clous*, *Clou à teste*, est celuy qui sert à attacher, à tenir ferme quelque chose. *Clou à crochet*, celuy qui sert à la suspendre, comme une tapisserie, une cremailliere. *Clou de Mareschal*, est un *clou* long & pointu, qui sert à ferrer les chevaux. *Clou de Vitrier*, est la pointe du *clou* de Mareschal. *Clou à latte*, c'est le *clou* dont se servent les Couvreurs. *Clou de soulier*, est un *clou* plat que les Savetiers mettent aux semelles des pauvres gens. *Clou de charette*, c'est celuy avec lequel on attache les bandes des roues. *Clou de broquette*, est un petit *clou* pour attacher les choses delicates. Il y a de petits *clous* d'or & d'argent pour les fermoirs, ou pour couvrir les boëstes & estuis des montres. Les *clous* dorez sont de cuivre, & on en seme, on en couvre les coffres, les carrosses pour les orner. Un *clou rivé*, est celuy qui sert à attacher les pieces des

des ciseaux, ou les branches d'un compas, ou autres choses mobiles dans des charnieres, ou à attacher des pieces de cuivre ou de fer l'une contre l'autre. Il y a aussi des *clous a vis* disposez à entrer dans des escrous. *Clou à double pointe*, est celuy qui sert à ferrer les portes. Les Selliers employent aussi des *clous à double pointe*, qu'ils appellent *mordants*. Ce mot vient du Latin *clavus*. Nicod. Mais Menage croit qu'il vient plûtost de *claudus à claudendo*. On a dit dans la basse Latinité *glodus*.

On appelle *clous de ruë*, toute sorte de *clou* ou de pointe qu'un cheval se fiche dans le pied allant par la ruë, ou par la campagne. Il se dit même d'une chausse-trappe. Mon cheval est boiteux d'un *clou de ruë*.

CLOU, est aussi une espece de petit froncle, un petit bouton ou gale qui vient à suppuration.

CLOU DE GIROFLE. Il est expliqué à *Girofle*.

CLOU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'une chose ne tient ni à fer, ni à *clou*, pour dire, qu'elle se peut destacher, qu'on la peut emporter d'une maison quand on demesnage. On le dit aussi parmi les mercenaires de ce qu'on est prest de delivrer si-tost qu'on l'aura payé, comme si on disoit qu'il ne tient plus qu'à de l'argent. On dit d'une chose qu'on estime peu, qu'on n'en donneroit pas un *clou* à soufflet. On dit d'un bastiment neuf, ou de celuy qui est en bon estat de reparations, qu'il n'y manque pas un *clou*. On dit qu'un *clou* chasse l'autre, pour dire, qu'une nouvelle passion guerit d'une autre qu'on avoit. On dit, qu'on a rivé le *clou* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a repliqué fortement & aigrement sur quelque chose de choquant qu'il a dit. On dit aussi d'un homme qui est un peu fou, qu'il luy manque un *clou*, qu'il luy faut un *clou*, on sousentend *à son armet*. On dit qu'un homme compte les *clous*, d'une porte, pour dire, qu'il s'ennuye d'attendre à une porte, & qu'il a le loisir d'en compter les *clous*.

CLOUER. v. act. Attacher avec des clous. Ce mot vient du Latin *claudere, fermer*.

CLOUER, se dit figurément pour dire, Avoir une grande attache, une grande assiduité à sa besogne, à sa profession. Cet ouvrier est *cloué* sur son travail. on trouve toûjours cet homme-là en un tel endroit il semble qu'il y soit *cloué*.

CLOUÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Blason, des colliers de chien, des fers à cheval *clouez*, lors que les clous sont d'un autre esmail.

On dit proverbialement, qu'un homme a *cloüé* la roue de fortune, quand il a si bien establi ses affaires, qu'il a rendu sa fortune assurée.

CLOUTERIE. s.f. Fabrique ou trafic de clous.

CLOUTIER. s.m. Ouvrier qui fait des clous.

CLOUVA. s. m. est le nom d'un oiseau qu'on trouve à la Chine, & en plusieurs autres endroits de l'Inde, qui est dressé à prendre du poisson. Il nage & se plonge autour d'un bateau où est le Pescheur. Il engorge le poisson dans une poche qu'il a au dessous du bec, lequel il ne peut avaler à cause d'un anneau qu'on luy a mis pour luy serrer le col ; & quand il est rentré dans la barque, on luy presse le col, & on luy fait rendre le poisson de force, puis à coups de baston on le fait replonger pour en prendre un autre.

CLOUVIERE, ou *Cloutiere*. s. f. qui se dit des pieces de fer percées de differente grosseur, qui sont des especes de moules servants aux Cloutiers, Serruriers & autres ouvriers pour former les testes des clous, de vis, chevilles, &c. Il y en a de plusieurs figures, de longues, barlongues ou quarrées.

CLU

CLUSE. Terme de Fauconnerie. C'est le cri avec lequel le Fauconnier parle à ses chiens, lors que l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson. On dit aussi, *Cluser* la perdrix.

CLY

CLYSTERE. s. m. Terme de Medecine. C'est un remede ou injection liquide qu'on introduit dans les intestins par le fondement pour les rafraischir, pour lascher le ventre, pour humecter ou amollir les matieres, pour irriter la faculté expultrice, dissiper les vents, aider à l'accouchement, &c. On fait des *clysteres* d'eau, de son, de lait, & particulierement de decoctions de certaines herbes. On y mesle du miel, & autrefois on y mettoit du sucre rouge, quelquefois du catholicon & autres drogues. Il y a des *clysteres* remollitifs, carminatifs, lenitifs & astringents, laxatifs, anodins, &c. Ce mot vient du Grec, *klyo*, *id est, lavo, abluo*.

COA

COACEMENT. s.m. Cri des grenouilles.

COACER. v. neut. qui se dit du cri des grenouilles. Les grenouilles sont fort importunes en esté, quand elles *coacent*. On dit que si on met de la lumiere dans les fossez d'un chasteau, cela empêche les grenouilles de *coacer*.

COADJUTEUR. s.m. Prelat qui est adjoint à un autre pour luy aider à faire les fonctions épiscopales, & qui luy succede en vertu du même titre. Le Roy donne des *Coadjuteurs* aux Archevêques, & Evêques vieux, ou absents, qui ne peuvent pas vaquer à regler leurs Dioceses. Les *Coadjuteurs* sont nommez *Evêques in partibus infidelium*. Autrefois on donnoit des *Coadjuteurs* aux Abbés & aux Chanoines. Ce mot est tiré du Latin *coadjutor*, de *coadjuvo*.

COADJUTEUR, est aussi un aide dans le ministere & gouvernement ecclesiastique : ce qui a lieu dans plusieurs Maisons Religieuses.

COADJUTRICE. s.f. est une Religieuse, qu'on nomme pour succeder à une autre Abbesse sous pretexte de luy aider à faire ses fonctions.

COADJUTORERIE. s. f. Qualité ou charge de Coadjuteur, ou de Coadjutrice. Les Bulles de *Coadjutorerie* porte provision & collation du Benefice par expectative, ensorte qu'il n'est point besoin de nouveau titre pour succeder à l'ancien Evêque, ou à l'ancienne Abbesse.

COAGULATION. subst. fem. Action par laquelle le sang ou le lait se fige, s'arreste, se caille. La *coagulation* du sang empêche la circulation, & cause aussitost la mort. La *coagulation* se fait aisément, en meslant de l'acide & de l'alkali. La *coagulation* se fait par la privation de la chaleur, ou par la separation de l'humidité. La *coagulation* differe de l'endurcissement & de l'espaississement, parce que celles-cy se font par la perte ou évaporation d'une partie de leur substance; au lieu que la *coagulation* se fait par une simple separation des parties.

COAGULER. verb. act. Reduire la chose liquide en substance solide, la faire cailler, figer, luy faire perdre le mouvement. Les venins froids *coagulent* le sang, l'empêchent de circuler. La presure *coagule* le lait, & le reduit en fromage. Ce mot vient du Latin *coagulare*.

COAGULÉ, ÉE. part. & adj.

COAILLER. Terme de Chasse, qui se dit quand les chiens questent la queuë haute sur des vieilles, ou nouvelles voyes.

COATI.

COATI. s. m. C'est un animal du Bresil diversement des'crit par les Naturalistes, qui a un museau long d'un pied, rond comme un baston, à peu prés comme la trompe d'un élephant, comme disent de Lheri & Markgravius. Cependant il n'en a rien que la mobilité; car il ressemble davantage à un grouin de pourceau. De Laet en fait deux especes: l'un qui a le poil roux par tout le corps, & est appellé simplement *coati*; & est la femelle: l'autre qui n'a que le ventre & la gorge de cette couleur, qu'on appelle *coati mondi*. On en a dissequé un de cette espece à l'Academie des Sciences, qui avoit six pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, qui en avoit 16. jusqu'à la queue, laquelle en avoit 13. de long. Il étoit haut de dix pouces. Ses pattes avoient cinq doits, & les ongles crochus, noirs & creux comme le castor. Son poil est court, rude & bouchonné, noir sur le dos & aux extremitez des pattes & du museau, au reste du corps meslé de noir & de roux. Il avoit des yeux de cochon, des oreilles de rat, des dents triangulaires & pointuës, la gueule grande & bien fenduë; & la mâchoire d'enbas beaucoup plus courte que celle d'enhaut. Cet animal a coustume de ronger sa queuë. Quelques-uns l'ont voulu faire passer pour sagouin, qui est une espece du guenon; car sa queuë approche de la longueur de celle des singes qu'on nomme *cercopitheci*.

COC

COCAIGNE. s. f. C'est le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de pastel avant qu'il soit reduit en poudre, & vendu aux Teinturiers. On en fait grand trafic en ce pays-là. Et parce qu'il ne vient que dans des terres fort fertiles, & qu'il apporte un tres grand revenu à ses maitres, veu qu'on en fait jusqu'à cinq ou six recoltes par an, quelques-uns ont nommé le haut Languedoc un pays de *Cocaigne*: & c'est là-dessus qu'est fondée la fable du Royaume de *Cocaigne*, de ce pays imaginaire où les habitans vivent fort heureux sans rien faire.

COCATRIX. s. m. Espece de basilic qui s'engendre dans les cavernes & les puits. En Latin *basilicus regulus*. Il y a en la Cité à Paris un fief qui s'appelle *Cocatrix*, dans une ruë du même nom.

COCCYX. s. m. Terme de Medecine. C'est un os qui est à l'extremité de l'os sacré. Il est cartilagineux, & sa figure est comme un bec de cocu, qui d'une base large va en se retrecissant & en se recourbant. Il affermit l'intestin droit & le col de la vessie & de la matrice.

COCHE. subst. masc. Voiture posée sur quatre rouës, qui est en forme de carrosse, à la reserve qu'il est plus grand, & qu'il n'est point suspendu. On s'en sert pour aller de ville en ville. Il y a des *coches* de Paris à Lyon, Roüen, Bordeaux, & à toutes les grandes villes de commerce. On appelle aussi *coche d'eau*, des bateaux publics & couverts qui servent à voiturer les personnes & les marchandises sur les rivieres. Les *coches* de Melun, de Sens, de Joigny, d'Auxerre. On appelle *coches volants*, les *coches* bien attelés qui font une plus grande diligence que les autres. Menage & Nicod derivent ce mot de l'Hongrois *kotczy*: disant que les *coches* sont de l'invention des Hongrois. Du Cange le derive de *cogga*, qui est une espece de navire que Spelmannus derive de *coque*, ou de *concha*, parce que ces navires sont faits en forme de coquille. L'Allemand dit *kutsch*, pour signifier la même chose.

On dit d'un homme qui ne veut point differer son voyage, qu'il a donné des erres au coche, qu'il faut qu'il parte.

COCHE. subst. fem. Truye vieille & grasse qui a eu plusieurs cochons.

On dit figurément d'une femme grosse extraordinairement, que c'est une grosse *coche*, une vieille *coche*.

COCHE, signifie aussi une dent, une entaille qu'on fait dans du bois, ou autre corps solide pour y arrester, ou y marquer quelque chose. La corde d'une arbaleste s'arreste dans une *coche* faite exprés. On fait des *coches* sur une taille pour marquer la quantité de pain ou de vin qu'on a pris chez le Boulenger, le Cabaretier.

COCHENILLE. s. f. Graine d'un arbre qui ressemble à une espece d'yeuse ou de houx, qui produit graine d'escarlate, que les Arabes appellent *kermes*, les Grecs *kokkon baphikon*, & les Latins *granum infectorium*. Ils l'ont aussi appellé *blatta*, & souvent ce mot s'est pris pour la pourpre, comme on voit dans Paul Diacre. Menage derive ce mot de *coccinula*, diminutif de *coccus*, ou de *cusculium*, qui estoit un mot Espagnol plûtost que Romain, dont s'est servi Pline. Les Espagnols l'avoient pris des Arabes, & il s'est formé de *coccus* & de *gulus*, parce qu'en Orient *gueule* signifie *rouge*. Cette graine est grosse comme un pois, pleine d'un suc rouge, qui croist au pied, & souvent au milieu des feuilles de l'arbre, qu'on appelle *ilex glandifera*. On la cueille aux mois de May & de Juin, & il en croist beaucoup en Provence, Languedoc & Dauphiné. Plusieurs disent qu'à mesure que son suc se desseche, il se convertit en petits vermisseaux, qui volent aprés comme moucherons, qui font qu'on a donné aussi à cette graine le nom de *vermillon*. Mais d'autres appellent seulement *cochenille*, un ver gris qui vient des Indes, & qui estant mis dans l'eau, fait une teinture fort rouge. Cette *cochenille* est d'un si grand trafic, qu'il en entre dans Tlascala ville de Mexique pour plus de 200. mille escus par an, à ce que dit Herrera. C'est dont on fait l'escarlate de Hollande. On nomme *cramoisi* les couleurs où il entre de la *cochenille*.

On appelle *cochenille campessiane* ou *silvestre*, une espece de *cochenille* dont on se sert dans les couleurs cramoisies où il entre du fauve, comme le colombin, le pourpre, l'amaranthe, la pensée & le violet.

L'autre s'appelle aussi *mesteque*. Les couleurs qu'on en teint sont dites estre teintes en grain. Quand l'Ecriture parle des choses teintes en grain, on y doit entendre de cette pourpre, à ce que dit Scaliger.

COCHENIS. subst. masc. Petit oiseau qui est gros comme une aloüette, qui a une huppe sur la teste, & qui chante agreablement. En Latin *alauda cassita*, ou *galerita corydalus*.

COCHER. subst. masc. Valet qui mene un coche, un carrosse. Un *Cocher* domestique, un *Cocher* de loüage, un Maistre *Cocher*, & son postillon. C'est une charge à la Cour que celle de *Cocher* du Corps, de celuy qui mene le carrosse du Roy, ou des Princes.

COCHER. verb. act. se dit de l'action du coq qui se joint avec la poule pour rendre ses œufs feconds.

COCHET. subst. masc. Petit coq qui n'est pas encore chastré, gros poulet.

COCHON. s. m. Goret, animal qu'on engraisse, & qui étant devenu grand, s'appelle *pourceau*. Les *cochons* de lait sont fort bons rostis, & à la daube. Les langues de *cochons* fumées, fourrées, &c. Un grouin de *cochon*, des costelettes de *cochon*, des pieds de *cochon*, que quelques-uns appellent des *bas de soye*. Les Mahometans ne mangent point de *cochon*, parce que les *cochons* sont sujets à etre ladres. Menage derive ce mot de l'Italien *ciacco*, signifiant la même chose, qu'il derive du Grec *sybax*. Voyez ses raisons.

On dit d'un homme gras & goulu qui ne songe qu'à manger

manger & à dormir, qu'il meine une vie de *cochon*, que c'eſt un gros *cochon*. On appelle auſſi de petits yeux, des yeux de *cochon*, ſoit aux hommes ; ſoit aux animaux.

COCHON D'INDE, eſt un petit animal qui grogne comme un *cochon*, & qui n'eſt pas plus gros qu'un lapin. Il y a dans l'Amerique une eſpece particuliere de *cochon* qui a un évent ſur les reins comme un nombril. La chair en eſt auſſi bonne & auſſi ſaine que celle de nos porcs ſangliers.

On appelle *Langueyeurs de cochons*, certains Officiers du Roy commis dans les marchés de *cochons* pour les viſiter ſous la langue, pour voir s'ils ſont ladres.

COCHONNÉE. ſ. f. La quantité de cochons qu'une truye a eus d'une portée. On a vû des truyes qui ont eu juſqu'à 37. cochons d'une *cochonnée*.

COCHONNER. v. act. Faire de petits cochons. Les truyes *cochonnent* deux fois l'année.

COCHONNET. ſ. m. Petit corps fait d'os, ou d'yvoire, taillé à douze faces, qui ſont douze pentagones marqués de points depuis un juſqu'à 12. On le roule ſur une table pour joüer comme ſi c'étoit un dé. Les enfans joüent au *cochonnet*.

On appelle, Joüer au *cochonnet*, lors qu'on jouë à la boule en ſe promenant, & qu'on change à chaque coup de but. On jette une balle, ou une pierre au haſard à chaque fois, qu'on appelle le *cochonnet*, & elle ſert de but aux joüeurs pour ce coup-là ſeulement.

COCO. ſ. m. Arbre des Indes qui eſt une eſpece de palmier bien plus haut que les autres, & dont le tronc & les branches ſont beaucoup plus groſſes. Son fruit s'appelle auſſi *coco*, lequel ne paroiſt pas d'abord. Car l'arbre ne jette que deux ou trois enveloppes, qui ſe rompent à meſure que le fruit qu'elles enferment pouſſe & groſſit. De ſon tronc ſort une gaine de la groſſeur du bras d'un homme, aſſez ſemblable au cimeterre des Maures. Cette gaine s'ouvre, & fait paroiſtre une grappe de 80. ou 100. noix, mais il n'y en a que 13. ou 14. qui viennent à parfaite maturité. Sur le même arbre on voit quatre ou cinq grappes de differents âges, les uns en fleur groſſes comme des noix ordinaires. Quand la noix eſt encore verte, elle eſt pleine d'une liqueur qui eſt la plus agreable boiſſon de ces pays-là, & chaque noix en rend plein un grand verre. Lors qu'elle eſt plus avancée, le dedans a la conſiſtance de la creme, & on la mange avec des cuillieres. Quand il eſt arrivé à ſa perfection, ce fruit eſt agreable au gouſt, mais il eſt de difficile digeſtion, & il reſſemble à des cerneaux de noix vertes. L'écorce exterieure du fruit eſt noire, & étant filée, elle fournit des cables aſſez gros pour les grands vaiſſeaux, plus forts & moins briſans que ceux de chanvre. La ſeconde écorce qui couvre ce fruit ſe peut manger comme des cardons d'Eſpagne. Quand elle eſt encore tendre & verte, le dedans de la noix de *coco* ſert de pain. On tire aſſez d'eau de ces noix, quand elles ſont vertes pour fournir un vaiſſeau. Elle eſt claire comme eau de roche, & plus fraiſche. Quand la noix eſt ſeche, on en tire une excellente huile. On tire du vin de l'arbre, quand il a jetté ſa gaine. On la couppe vers le bout, on la lie, & on la met dans une cruche qui reçoit la liqueur que jette le *coco*, qu'on recueille deux fois le jour, le matin & le ſoir. Cette liqueur eſt douce, purge le corps, & on la boit par un grand regal. Ce vin ſur les lieux s'apelle *ouraca* ou *roncho ſoura*. Quand il eſt diſtilé, il monte à la teſte, & fait d'eſtranges effets. On en fait d'excellent vinaigre, en jettant dedans deux ou trois tiſons allumez. On tire du ſucre commun de la ſeve, qu'on appelle *maſcoüade*, qui eſt un mets fort delicieux, en la faiſant bouillir & coaguler. Un *coco* de Cochim peut ſeul appaiſer la ſoif de deux perſonnes, tant il eſt gros. L'eau de ces noix étant encore vertes, eſt un grand coſmetique pour les femmes, & leur fait un fort beau teint. Du bois de ces *cocos* on fait des vaiſſeaux qu'on appelle *pangayos*, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la coſte ; à cauſe qu'ils n'ont point de fer ; & ne peuvent pas ſouffrir le heurt des vagues. On fait des planches du tronc de ces arbres, qu'on coud enſemble avec du funin, qu'on tire de la derniere écorce de la noix, qui ſert auſſi à calfater avec de la colle de poiſſon qui ſert de bray & de goudron. Les cordages ſont faits du *cairo* ou écorce du *coco* ; & les feuilles du palmier nommé *cayouris* couſuës enſemble ſervent de voiles. On en fait auſſi des bonnets, quand elles ſont ſechées. Elles ſont blanches, ſi propres & ſi legeres, que le Vice-Roy s'en ſert. Enfin avec du palmier & du *coco* on peut conſtruire un navire, & l'emplir de toutes ſes proviſions & neceſſités, ſans ſe ſervir d'autre choſe. On en peut faire auſſi la cargaiſon du vaiſſeau, parce qu'on en trouve le debit dans toutes les Indes. Il n'y a point d'arbre dont les hommes puiſſent tirer plus de fruit & d'utilité. Leur vray climat eſt l'Afrique & l'Arabie.

COCON. ſ. m. Coque de ver à ſoye, dans laquelle il s'enferme & fait ſes œufs ſous une groſſe enveloppe de fils doux & deliez dont ſe fait la ſoye.

COCTION. ſ. f. Cuiſſon, alteration qui ſe fait dans les corps qu'on approche du feu. Le plus grand ſecret des Chymiſtes c'eſt de faire la *coction*, de donner le feu à propos à leurs matieres. Il y a pluſieurs eſpeces de *coction*, la *maturation*, l'*elixation* la *frixion*, l'*aſſation*, la *torrefaction*, & l'*uſtion*, qui ſont expliquées à leur ordre. Ce mot vient du Latin *coctio*, de *coquo*.

COCTION, ſignifie auſſi, Digeſtion. Quand l'eſtomac fait une ſuffiſante *coction* des alimens, des humeurs, c'eſt un ſigne de ſanté.

COCU. ſ. m. Terme injurieux. Nom qu'on donne à celuy dont la femme eſt adultere. Les jaloux ſont plus ſouvent *cocus* que les autres. Ce mot eſt bas, & ne ſe dit qu'en raillerie dans les chanſons, dans les Comedies. Menage croit que ce mot vient de *cuculus*, à cauſe que le coucou va pondre dans le nid des autres oiſeaux. Spelmannus le derive de *cucurbita*, & *cucurbitare*, qui ſignifie, *debaucher la femme d'autruy*. On y peut adjouter l'étymologie burleſque du Moyen de parvenir, de *coq uſé*, parce que cette qualité arrive ordinairement aux vieillards & aux impuiſſants. Mais Du Cange dit plus vraiſemblablement, que c'eſt le mot de *cons* redouble, qu'on diſoit auſſi pour *cornard* : d'où vient qu'on a appellé auſſi ces gens-là *cunpaux*.

COCUAGE. ſ. m. Eſtat de celuy qui eſt cocu. Il faut bien de la conſtance pour ſupporter patiemment *cocuage*.

COD

CODE. ſ. m. Compilation ou Recueil des Loix & Conſtitutions des Empereurs d'Orient, fait par ordre de Juſtinien. Il eſt compris en 12. livres, qui ſont la ſeconde partie du Droit Romain ou du Droit Eſcrit. Il y avoit eu auparavant pluſieurs autres *Codes*, qui étoit des Compilations ou des Abregez des Loix Romaines. Les nommez Gregoire & Hermogene firent des Recueils de Droit qu'on appella de leurs noms, *Code Gregorien*, & *Code Hermogenien* : mais ce travail fut inutile, faute d'autorité pour le faire obſerver. L'Empereur Theodoſe fut le premier qui fit un *Code* compris en 16. livres, composé des

des Constitutions des Empereurs qui avoient été depuis Constantin le Grand jusques à luy, & abrogea toutes les autres Loix qui n'y étoient pas comprises. C'est ce qu'on appelle le *Code Theodosien*, qui fut receu & observé jusqu'à ce qu'il fut abrogé par le *Code Justinien*. Il a été long-temps perdu en Occident jusqu'à ce que Mr. Cujas le retrouva en ces derniers temps, & le donna tout entier au public en meilleur état qu'il n'avoit encore paru. Il y a eu un Commentaire de Godefroy sur ce *Code Theodosien*, qu'on dit être un travail de trente ans. Il l'a fait imprimer en six Tomes. Le *Code Justinien* a tiré plus de mille Constitutions du *Code Theodosien*, dont partant ce n'est qu'une copie imparfaite. Ce *Code Justinien*, aussibien que le reste du Droit Romain, a été long-temps perdu en Occident jusqu'à ce que Irnerius Professeur de Boulogne qui vivoit en l'an 1130. en recouvra le corps entier comme nous l'avons maintenant. L'Empereur Frederic ordonna à la requeste des Universite. qu'on enseignast ce Droit dans les Ecoles; & enjoignit à tous ses peuples de l'observer: ce qui a été suivi en Italie & en Allemagne, & l'est encore en une partie de la France. Ce mot vient du Latin *codex*, qui signifie *cahier*, ainsi appellé *à codicibus arborum, ex quibus cortices depromebantur*.

CODE, se dit aussi de plusieurs Recueils des Ordonnances des Rois de France, comme le *Code Henry*, le *Code Neron*.

On a appellé le *Code Michault*, une Ordonnance du Roy Louïs XIII. parce qu'elle avoit été faite par Michel du Marillac, laquelle n'a point eu d'execution, quoy qu'elle fût tres-sage.

On appelle aussi par excellence, *Code Louïs*, les Ordonnances faites par Louis XIV. sur la Reformation de la Justice civile & criminelle, de la marchandise, &c. Le *Code Civil*, le *Code Criminel*, ont été verifiez en 1667. & c'est ce qu'on appelle encore la *Nouvelle Ordonnance*. Il y a encore le *Code Marchand* qui regle la marchandise. Le *Code* ou les Ordonnaces de la Marine. le *Code* des Eaux & Forests, &c.

CODICILLAIRE. adj. m. & f. Qui est contenu dans un codicille. Les *codicillaires*. clause *codicillaire*.

CODICILLE. s. m. est un écrit par lequel on adjouste, ou on change quelque chose à un testament, soit sous seing privé, soit par devant des personnes publiques. Il y a aussi un livre de Raymond Lulle, qu'on appelle *codicille*, où on apprend qu'il a laissé le secret de la Pierre Philosophale à ses Disciples qui le pourront entendre.

COE

COEFFE. subst. fem. On écrit aussi *Coiffe*. Couverture legere de la teste, tant pour les hommes que pour les femmes. A l'égard des hommes, on ne le dit que de la doubleure, de la forme du chapeau qui est de satin, de tafetas, de treillis, & d'une garniture de bonnet de nuit qui est de linge, & qu'on change quand elle est sale, ou de celle qu'on met sous une perruque. Ce mot, selon Menage, vient de *cufa*, ou de *gufa*, qui signifie un *vestement velu*; & les Grecs ont dit aussi *koufia* en la même signification de *coëffe*. Ou bien il vient de l'Hebreu *cupha*, qui signifie un vestement qu'une femme met sur sa teste. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *cuphia*, *cofea*, *coeffa*, & *cucufa* en la même signification. A l'égard des femmes, ce sont des couvertures des tafferats, de gaze, de crespe, qu'elles mettent quand elles sortent, ou quand elles n'ont pas ajousté leurs cheveux. On appelle aussi des *coeffes* à dentelle, des *coeffes* de cornette, celles qu'elles portent dans le dit, ou quand elles sont en deshabiller.

COEFFE, se dit aussi en termes de Medecine, d'une petite membrane qu'on trouve à quelques enfans, qui enveloppe leur teste quand ils naissent. Drelincourt croit que ce n'est qu'un lambeau des tuniques du fœtus, qui se creve pour l'ordinaire à la naissance d'un enfant. Lampridius témoigne que les Sages-femmes vendoient bin cher cette *coeffe* à des Advocat, qui étoient persuadez qu'en la portant sur eux ils auroient une force de persuader à laquelle les Juges ne pourroient resister. Les Canons deffendent de s'en servir, parce que les Sorciers en usoient dans leurs malefices.

On dit, Cela est triste comme un bonnet de nuit sans *coeffe*. Les femmes disent aussi d'une marchandise dont elles n'ont point d'envie, Je n'y porterois pas mes *coeffes*.

COEFFER. act. Couvrir, ou parer sa teste. Cette perruque, ce chapeau vous *coeffent* bien, vous sient bien sur la teste. Les Turcs se *coeffent* avec des turbans; plusieurs nations avec de simples bonnets. Les femmes se *coeffent* de nuit avec des cornettes, de jour en arrangent leurs cheveux & rubans, &c.

COEFFER, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, S'entester, se preoccuper en faveur de quelque chose. Les jeunes gens se *coeffent* volontiers des nouvelles opinions. ce vieillard s'est *coeffé* de sa servante, il en est devenu fort amoureux. On dit aussi, qu'un homme s'est *coeffé* d'un froc, pour dire, qu'il s'est fait Moine.

COEFFER, signifie aussi quelquefois, S'enyvrer. Cet homme n'est pas accoutumé à boire, il ne faut qu'une chopine de vin pour le *coeffer*. gardez-vous de ces vins d'Orleans, ils sont fumeux, & sont sujets à *coeffer*.

COEFFER, se dit aussi des bouteilles qu'on bouche bien avec de la filasse pour empêcher que le vin ne s'évente. On luy a envoyé douze bouteilles de vin bien *coeffées*.

COEFFER, en termes de Chasse, se dit de deux chiens qui ont pris un sanglier par les oreilles chacun de son costé. Cela s'appelle, Avoir *coiffé* le sanglier.

COEFFÉ, ÉE. part. & adj. On dit, qu'un homme est bien *coeffé*, quand il a naturellement de beaux cheveux, une belle teste; qu'un chien est bien *coeffé*, quand il a des oreilles longues & pendantes: qu'un homme est né *coeffé*, pour dire, qu'il est heureux, l'opinion du vulgaire ayant attribué sottement cette vertu à cette *coeffe* que quelques enfants apportent au monde. Les Italiens disent, *Nascer vestito*.

COEFFEUR, EUSE. subst. Celuy ou celle qui gagne sa vie à coeffer des Dames qui vont au bal, des épousées, & autres qui se veulent parer.

COEFFURE. s. f. Couverture, ajustement, ornement de la teste. Cette Dame est toujours une heure à sa toilette pour sa *coeffure*. Les bourgeoises, les paysanes, & les Damoiselles étoient autrefois toutes distinguées par leur *coeffure*. La *coeffure* des peuples d'Orient est bien differente de celle de l'Occident

COEGAL, ALE. adj. Terme de Theologie, qui ne se dit que du mystere de la Sainte Trinité. Le Fils est *coegal* au Pere. Ce mot vient du Latin *coaqualis*.

COERCITIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de contenir dans le devoir. Ce Magistrat a une puissance *coercitive* sur les habitans de sa Jurisdiction pour les obliger d'observer les loix.

COERCITION. s. f. Terme de Palais. Pouvoir qu'on a de corriger les méchants, & de les retenir dans le devoir. Les Superieurs des Monasteres ont pouvoir de *coercition* sur leurs Religieux, les peuvent

peuvent enfermer, chastier à discretion. Ce mot vient du verbe Latin *coercere, reprimer.*

COETERNEL, se dit pareillement comme un attribut des Personnes de la Trinité. Le Fils & le St. Esprit sont *coeternels* au Pere. Ce mot vient du Latin *coaeternus.*

COEUR. s. m. Partie noble de l'animal, qui est le principal organe de la faculté vitale, qui est le principe & le siege de sa chaleur naturelle, & de l'humidité radicale qui le fait vivre, languir, ou mourir, & le premier auteur du pouls & de la respiration par le moyen des arteres dont il est la source. Sa figure est pyramidale, & ressemble à une pomme de pin, qui est large par sa partie superieure qu'on appelle sa *base*, ou la *teste du cœur*; & il aboutit à une pointe qui s'appelle le *fond*. Il y a une veine & une artere qui environnent toute la base du cœur comme une couronne, qui s'appellent *coronales*, avec quelques nerfs fort menus qui sont de la sixiéme conjugaison. Il est revestu d'une tunique particuliere pour le tenir plus ferme, qui est couverte de graisse, qu'on appelle le *pericarde*. Il est situé au milieu du thorax, quoy que sa pointe s'avance un peu sur le devant de la poitrine, & vers son costé gauche. On a trouvé le *cœur* d'un enfant placé au costé droit contre l'ordinaire, comme il est témoigné dans le Journal des Sçavants de l'année 1668. Sa chair est dure, épaisse & solide, & d'une autre nature qui luy est particuliere, sur tout celle de sa pointe. Elle est entretissuë de toutes les trois sortes de fibres qui sont le principe de son mouvement, ou de sa systole & diastole. Par ses fibres droites il fait sa diastole, & tire le sang en son ventricule droit. Par les obliques il jouït de ce qu'il a tiré. Et par les transversales qui le serrent de toutes parts, il fait la systole, qui pousse le sang dans les poulmons par la veine arterieuse. Il est presque tout rond dans sa diastole, car ses extremités se rident, sa pointe s'approche de sa base, & les costés se dilatent. Au contraire dans sa systole il devient plus long & plus estroit. Le *cœur* a deux ventricules, ou cavités, que les Auteurs appellent aussi *seins, cavernes, fosses*, & *chambres*. Le droit, que quelques-uns appellent *sanguin* & *veineux*, semble être fait pour les poulmons seulement, car les animaux qui n'ont point de poulmons n'ont point aussi ce ventricule. Le gauche s'appelle *arterieux*, & *aëré*, parce qu'il contient en soy l'air, ou l'esprit vital qu'il pousse dans les arteres. Ils sont separés par une cloison qu'on appelle *septum medium*. Aux deux costés il y a des épiphyses membraneuses qu'on appelle *oreilles*, parce qu'elles en ont la figure. La droite est au devant de l'entrée de la veine cave, & la gauche est située à l'orifice de l'artere veineuse. Il y a quatre gros vaisseaux en la base du *cœur*, dont deux ont l'orifice au ventricule droit, savoir la veine cave, & la veine arterieuse. Les deux autres sont au ventricule gauche, savoir l'artere veineuse, & l'aorte, ou la grande artere. Dans ces vaisseaux il y a des valvules ou petites portes faites en forme de souspapes, qui d'un costé permettent l'entrée aux humeurs, & de l'autre en empêchent le retour. Il a six de ces petites membranes ou valvules au ventricule droit, savoir trois à l'orifice de la veine cave ouvertes par dehors, & fermées par dedans; & trois à l'orifice de la veine arterieuse ouvertes & fermées en un sens contraire. Il y en a cinq au ventricule gauche, trois à l'orifice de la grande artere ouvertes par dedans, & fermées par dehors; & deux à l'artere veineuse, qui s'ouvrent & se ferment aussi dans un sens contraire. C'est par ces canaux & valvules que se fait la circulation du sang, qui a été inconnuë aux Anciens, & découverte en nos jours par Harvée Medecin Anglois, qui en a fait voir des preuves si sensibles, que personne n'en doute à present. Le *cœur* est le plus chaud de toutes les entrailles; & c'est là que le sang reprend sa chaleur, parce qu'il y passe plusieurs fois par jour à cause de sa circulation. On tient en Medecine, que le *cœur* est le premier vivant, & le dernier mourant; & que jamais la mort ne vient, que le *cœur* ne soit intemperé. Les animaux timides ont le *cœur* plus gros que les courageux, comme les lievres, les cerfs, les pantheres, les bellettes, & les asnes. Il y a eu des animaux qu'on a trouvé sans *cœur*, d'autres qui ont eu un double *cœur*. Les grenouilles peuvent vivre sans *cœur* & sans teste quelque temps. Les vers à soye ont une chaisne de *cœurs* qui leur tient tout le long du corps, à ce que dit le Journal d'Angleterre. Le safran cause une si grande dilatation ou épanouissement de *cœur*, qu'un même mulet n'en sauroit porter bien loin une charge. Lovver & Harvée ont fait de beaux Traittés sur le *cœur*, qu'on trouve dans la Bibliotheque Anatomique. Ce mot vient du Latin *cor*, du Grec kear, dont on fait par contraction k r.

On appelle *cœur* chez les Botanistes, le fond où le milieu de la fleur. Il y en a de deux sortes, les uns sont grenés, & les autres fleuris. Les grenés sont composés de plusieurs filets, qui ont au bout de petit grains attachez, comme dans les tulippes & les lis, qui ne sont pas une graine, car ils se resolvent en poudre. Les *cœurs* fleuris, comme ceux du soucis, des fleurs de tanaisie, & autres, sont ordinairement appellées *estamines*, parce qu'on les croit composés de filets simples que l'on considere *quasi stamina*. Mais Monsr. Grevv soûtient qu'ils sont mal nommés, & que ce qu'on croit n'estre que filets simples, sont eux-mêmes composés de plusieurs parties qui ont toutes des figures differentes, fort regulieres & fort agreables: c'est pourquoy il les appelle *fleurons*. Les Fleuristes ordinaires ne font point ces distinctions.

Coeur, se prend quelquefois pour l'estomac, ou la partie où se fait la digestion, qui donne des forces au *cœur*. Cette graisse luy est demeurée sur le *cœur*, s'est figée sur son *cœur*, luy a fait bondir le *cœur*, luy a fait mal au *cœur*, luy a fait soulever le *cœur*. il a de la bile dans l'estomac qui luy a fait tirer au *cœur* toute la nuit. il faut luy donner quelque chose qui luy fasse revenir le *cœur*, qui luy reveille le *cœur*, qui fasse cesser cette defaillance de *cœur*. Les Grecs ont aussi appellé *kardia*, ce que nous appellons l'*estomac*, comme a remarqué Scaliger. C'est en ce sens qu'on dit, On luy a remis le *cœur* au ventre.

Coeur, signifie quelquefois, Vigueur, force, courage, intrepidité. Cet homme a un *cœur* de lion, n'a rien de bas dans le *cœur*, a le *cœur* haut, noble. il a le *cœur* bien placé. la naissance hausse le *cœur*, enfle le *cœur* des Gentilshommes. on ne sçauroit trop mépriser les gens sans *cœur* & sans foy. On dit, Contre fortune bon *cœur*, pour dire, que c'est dans l'adversité qu'il faut témoigner le plus de courage. On dit aussi, qu'un homme a le *cœur* haut, & la fortune basse, quand il est glorieux & pauvre.

On appelle au Manege un cheval de deux *cœurs*, celuy qui ne manie que par contrainte, qui n'obeït pas volontiers aux aides du cavalier.

Coeur, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie l'ame, & ses principales fonctions, parce que quelques Medecins, & entre autres Fernel, ont crû que les principales parties de nôtre esprit residoient au *cœur*, comme l'entendement, la volonté, la memoire. Dieu est le Scrutateur des *cœurs*, c'est à dire, il voit toutes nos pensées. il faut offrir son *cœur* à Dieu tous les jours, c'est à dire, luy offrir toutes nos volontés, tous nos desirs. on doit apprendre par *cœur* tous les articles de la Foy, les avoir toûjours en sa memoire. On dit, que le

le *cœur* des Rois est dans la main de Dieu, pour dire qu'il dispose de leurs volontés. On dit aussi, Le *cœur* me le disoit bien, pour dire, Je m'en doutois, je l'ay bien prevû. On dit, qu'un homme a le *cœur* sur les levres, pour dire, qu'il est sincere, qu'il dit vray: & au contraire d'un hableur, qu'il parle par *cœur*, quand il parle sans fondement. On dit, qu'on veut avoir le *cœur* éclairci de quelque chose, pour dire, qu'on en veut sçavoir la verité. On dit, Sçavoir quelque chose par *cœur*, pour dire, l'avoir dans sa memoire. On dit aussi, qu'on fait disner quelqu'un par *cœur*, quand on ne luy a point donné à disner.

COEUR, se dit aussi des passions de l'ame. Il ne faut point garder son *cœur* contre ses amis, c'est à dire, sa colere, son ressentiment. cet homme est à la joye de son *cœur*, au comble de ses desirs. les meschants se haïssent, ils se voudroient avoir mangé le *cœur*, s'arracher le *cœur*. la penitence demande un *cœur* contrit & humilié, gros de soûpirs, de regrets d'avoir offencé Dieu. l'endurcissement du *cœur* est une grande marque de reprobation. On dit aussi, Décharger son *cœur*, pour dire Declarer une pensée, un ressentiment secret. De l'abondance du *cœur* la bouche parle.

COEUR, se dit particulierement de l'affection, de l'amitié, de l'amour, de la tendresse. Le Prophete David étoit selon le *cœur* de Dieu. les Rois doivent s'efforcer d'avoir toujours l'affection, le *cœur* de leurs peuples. il faut aimer Dieu de tout son *cœur*. un mari & une femme ne doivent estre qu'un *cœur*, qu'une ame, se doivent aimer du bon *cœur*, de tout le *cœur*, de *cœur* & d'affection. On appelle aussi un bon amy, l'ami du *cœur*. Les amants s'appellent mon *cœur*, mon amour, mon petit *cœur* gauche. Il a trouvé le chemin de son *cœur*, c'est à dire, le moyen de s'en faire aimer. On dit, qu'il faut prendre son *cœur* à autruy, pour dire, faire ce qu'on feroit si on estoit à sa place. On dit aussi, S'en donner au *cœur* joye, pour dire, Se saouler d'une chose agreable. On dit aussi de ce qu'on voit avec grand regret, que cela fait grand mal au *cœur*. On dit aussi, Loin des yeux, loin du *cœur*, pour dire, qu'on oublie les absents. L'Evangile dit, Là où quelqu'un aura son tresor, c'est là que sera son *cœur*. On ne doit point mettre son *cœur* son affection aux biens de ce monde. Ce jeune homme a le *cœur* à l'étude, au jeu, aux armes.

On dit aussi, qu'un homme n'a point le *cœur* à la besogne, quand il y travaille à regret & sans affection. On dit d'un homme dur, sans pitié, sans tendresse, que c'est un *cœur* de roche, de pierre, de tigre. Les riches voyent les miseres des pauvres qui font saigner le *cœur*, fendre le *cœur*; & cependant ils ne les assistent point, cela n'amollit point leur *cœur*.

COEUR, en termes de Jeu, est une peinture rouge qui a la figure d'un *cœur*. Il a tous les *cœurs* dans son jeu.

COEUR, par similitude, se dit du milieu de chaque chose. Le Palais est placé au *cœur* de la ville; Paris au *cœur* du Royaume. Noël vient au *cœur* de l'hiver; la St. Jean au *cœur* d'esté. les bons eschalas sont faits de *cœur* de chesne. cette poire a belle apparence, mais elle est fausse au *cœur*, est pourrie au milieu. il est noir comme le *cœur* de la cheminée.

On appelle aussi en Blason le milieu de l'Escu, le *cœur*: ce qu'on exprime quelquefois par *abysme*.

A COEUR, se dit adverbialement. Il a pris cette affaire *à cœur*, pour dire, chaudement & avec affection. Il luy a parlé *à cœur ouvert*, c'est à dire, franchement, sincerement.

On dit *A cœur jeun*, pour dire, sans avoir mangé de ce jour-là.

COF

COFFIN subst. masc. Petite corbeille ou panier qui sert particulierement à serrer des fruits. Il vient du Latin *cofinus*, ou de l'Espagnol *cophino*, qui signifie un *cabas de figues*, *de raisins*, &c.

COFFRE. subst. masc. Meuble en forme de caisse, qui se ferme avec un couvercle & une serrure, & qui sert à serrer & à enfermer de l'argent, des hardes. *Coffre* quarré. *coffre* de bahut, dont le couvercle est rond. *coffre* couvert de cuir. *coffre* de Verins, de la Chine. un *coffre* de nuit, est un petit *coffre* où on serre la toilette. Ce mot vient aussi de *cophinus*. Menage. On dit encore *coffin* pour *coffre* en plusieurs endroits de la France. Du Cange dit qu'il vient du Breton ou Anglois *coffr*, ou de *cofferum*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

COFFRE FORT, est un *coffre* de fer, ou de bois, espais, avec de forts assemblages garnis de bandes de fer, & d'une serrure à plusieurs peines difficile à ouvrir & à forcer.

On appelle aussi le *coffre* du carosse, le lieu fermé qui est sous les coussins du carosse, où un Cocher enferme ce dont il a besoin pour le service du carosse, & *coffre* à l'avoine, un grand *coffre* de bois qui est dans l'Escurie, où on enferme l'avoine. Figurément on appelle les chevaux de carrosse de la plus grosse taille, des *coffres à avoine*, parce qu'ils en consomment beaucoup.

On dit d'une fille laide & riche, qu'elle est belle au *coffre*.

COFFRES DU ROY. Ce sont les receptes des Domeines & des revenus du Roy, des parties casuelles, & autres droits qui viennent au Tresor Royal. On ne rembourse point les Domeines & les charges, que sur le prix de ce qu'on justifie estre entré effectivement dans les *coffre du Roy*.

On dit en ce sens des pertes qu'on fait tomber sur le dos de quelqu'un, que cela ira sur ses *coffres*.

COFFRE, en termes de Medecine, est le creux qui est dans le corps humain sous le sternon, & au dessus du diaphragme, où est contenu le cœur, le poulmon, &c. Les playes qui entrent dans le *coffre* sont difficiles à guerrir. Les Chasseurs le disent aussi du corps de la beste fauve qu'ils ont prise.

COFFRE, signifie aussi une biere où on met les corps pour les enterrer. Ce fossoyeur a fait payer tant pour le *coffre*.

COFFRE, en termes de Guerre, est un logement creusé dans un fossé sec, couvert de soliveaux & de terre, & élevé de deux pieds au dessus du fossé, où il a des embrasures qui servent à repousser l'assiegeant, quand il vient à la contrescarpe, & veut passer le fossé. Il est large de 18. pieds, & profond de 6. à 7. C'est presque la même chose que la *caponniere*, si ce n'est que la caponniere se fait quelquefois au delà de la contrescarpe sur le glacis, & le *coffre* toûjours dans le fossé, & occupe plus de largeur.

On dit aussi, qu'on a jetté une chose au *coffre* aux ordures, lors qu'on l'a abondonnée. On dit d'un homme qui fait mal une chose, qu'il s'y entend comme à faire un *coffre*; ce qu'un Menusier de Nevers dit agreablement dans ses Poësies. On dit à la Cour, Piquer le *coffre*, pour dire, Attendre dans une garderobbe assis sur un *coffre*.

COFFRER. v. act. Mettre quelqu'un en prison. Il se dit figurément, comme si on l'enfermoit dans un coffre. Ce malheureux est à plaindre de ce qu'il s'est laissé *coffrer*.

COFFRET. s. m. Diminutif de *coffre*. Un *coffret* garni d'argent, où on met des rubans, des essences, des pommades, &c,

COFFRETIER. s. m. Celuy qui fait ou qui vend

des coffres. Les *Coffretiers* Malletiers, sont ceux qui font des coffres d'armée, des malles, des valises, des fourreaux de pistolets. Les *Coffretiers* Bahutiers sont d'un corps different, & sont ceux qui font des coffres qui servent dans le ménage & dans la ville. Les *Coffretiers* ne peuvent vendre des étuis de pistolet ni de chapeau où il y entre de la cire & poix resine, mais seulement du cuir tel qu'il sort de chez les Courroyeurs Baudroyeurs. Ce corps est nouveau & demembré depuis un siecle de celuy des Selliers.

COG

COGNÉE. subst. fem. Grande hache, instrument de fer trenchant, ayant un long manche de bois. Il sert aux Bucherons à abattre du bois dans les forêts, aux Charpentiers à le tailler dans le chantier. Esope a fait une belle fable de Mercure & du paysan qui avoit perdu sa *cognée*. Les Charpentiers appellent leurs grandes *cognées*, *épaulas de mouton*, & les petites *bachereaux*.

COGNÉE, se dit proverbialement en ces phrases. Il est allé au bois sans *cognée*, pour dire, Il est allé faire une affaire, & il n'a pas porté les choses necessaires pour la faire réüssir. On dit aussi, Jetter le manche aprés la *cognée*, lors qu'on desespere de faire réüssir une affaire, & qu'on l'abandonne.

COGNE-FESTU. subst. masc. C'est un nom qu'on donne à celuy qui se donne beaucoup de peine inutile. Il ressemble à *cogne-festu*, il se tuë, & n'avance rien.

COGNER. verb. act. Frapper fortement avec un marteau, ou autre instrument contondant. A force de *cogner*, on enfonce des clous dans du bois, un pieu dans la terre.

COGNER, signifie aussi, Heurter, faire du bruit. *Cognez* à la porte, on vous ouvrira. les enfants prennent plaisir à *cogner*, à faire du bruit.

COGNER, signifie aussi, Battre ou blesser. Il s'est blessé en se *cognant* contre un volet, contre un mur, il s'est fait une bosse.

On dit, Il vaudroit autant se *cogner* la tête contre un mur, pour dire, que quelque soin que l'on prenne, on ne réüssira point en quelque affaire.

Tous ces mots viennent du Latin *cuneus*, un *coin*. *Cogner* se dit comme *cuneum adigere, faire entrer un coin dans du bois.*

COH

COHERENCE. subst. fem. Terme dogmatique, qui se dit des propositions ou des discours qui ont quelque suitte, liaison & convenance les uns avec les autres. Tout ce livre n'est composé que de sentences ou de fragments qui n'ont aucune *coherence* ni liaison les unes avec les autres. la fin de son discours en contredit le commencement, ils n'ont aucune *coherence* ni conformité. Ce mot vient du Latin *coharentia*.

COHERITIER, IERE. subst. masc. & fem. Qui partage avec un autre une succession. Les procés naissent ordinairement entre plusieurs *coheritiers*. Ce mot vient du Latin *cohares*.

COHOBATION. s. f. Distilation plusieurs fois reïterée d'une même matiere avec le suc qui en a été extrait. C'est une espece de circulation.

COHOBER. verb. act. Terme de Chymie. C'est, Faire digerer à feu lent deux liqueurs ensemble, ou bien un suc avec la matiere dont il a été extrait, & cela afin d'en dissoudre les parties les plus essentielles & internes. Ce mot vient apparemment de *simul cubare*.

COHORTE. s. f. C'étoit chez les Romains un corps d'Infanterie composé de 500. hommes. Ce mot vient du Latin *cohors*.

COHORTE, signifie aussi une bande de gens armez; mais il ne se dit gueres qu'en raillerie. On vit sortir alors les badauts de Paris divisez en plusieurs *cohortes*.

COHUE. s. fem. Vieux mot qui signifioit autrefois l'assemblée des Officiers de Justice, qui se faisoit en certain lieu pour juger les procés, comme on voit dans les Ordonnances de l'Eschiquier de Normandie de l'an 1383. On s'en est servi depuis pour signifier le lieu destiné à tenir la Justice dans des villages par des Juges pedanées, ainsi appellé *à coeunte multitudine*, selon Chopin. Du Cange croit qu'il vaut mieux le deriver du Latin *chaos*. Il vient plûtôt de *coui*, qui est un vieux mot Celtique ou Bas Breton signifiant la même chose. Menage témoigne, que *coua* a été dit autrefois pour *halle*. Or c'est dans les halles que se tiennent la plus-part des petites Justices. On appelle encore la *halle & cohue de* [illegible] en Bretagne, le lieu où se font les publications de Justice. Il y en a encore plusieurs semblables en Poictou.

COHUË, se dit figurément des assemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confusion. On tenoit autrefois de belles conferences chez un tel, mais il y est venu tant d'impertinents, que cela est degeneré en *cohuë*.

COI

COIGNASSE. s. f. Coin sauvage, plus revêche, plus petit & moins jaune que l'ordinaire.

COIGNASSIER. s. masc. Arbre qui porte les coignasses. Les Jardiniers font deux sortes d'entes, les unes sur franc, & les autres sur *coignassier*. Le *coignassier* ne devient gueres grand, à cause de la pesanteur de son fruit, qui fait pancher ses branches vers la terre. Il est quasi semblable au pommier, mais ses feuilles sont plus étroites, lissées, charneuses, plus dures & plus blanches a l'envers. Il jette une fleur blanche comme la rose sauvage, & à cinq feuilles. Les pommes de coin furent premierement apportées en Italie de Cydon ville de Candie: d'où vient que les Grecs & les Latins les ont appellées *mala cydonia*. Les meilleurs especes viennent de Nevers & d'Orleans. Le meilleur cotignac est de *coignassier*.

COIN. s. m. Angle solide, composé de deux surfaces inclinées l'une vers l'autre. Il se dit tant de l'angle exterieur, comme, le *coin* de la ruë, la borne est posée sur le *coin* de la maison, de la muraille; que de l'interieur, le *coin* d'une chambre, le *coin* de la cheminée. Ce mot vient de *cuneus*. Nicod. Ce qui a donné le nom au *coin* des monnoyes, *à cudendis monetis*.

COIN, se dit aussi des pointes, des extremitez de quelque chose. Ce Voyageur a vû les quatre *coins* du monde. j'ay fait les quatre *coins* de Paris, & le milieu, pour vous chercher. les Heretiques ont allumé la guerre aux quatre *coins* de la France. il y avoit des Officiers qui portoient les quatre *coins* du poile en cette pompe funebre.

COIN, se dit aussi de l'une & l'autre extremité de l'œuil. Les fistules lacrymales viennent à un *coin* de l'œuil. il s'est apperçû qu'on luy faisoit signe du *coin* de l'œuil. il regarde les gens du *coin* de l'œuil, pour dire, avec envie, avec mépris.

COIN, se dit aussi de quelque lieu égaré & solitaire. Il a été assassiné au *coin* d'un bois. ce prodigue mourra quelque jour au *coin* d'un bled.

COIN, signifie encore un lieu retiré, caché, étroit. Il a eu tant de peur des Archers, qu'il s'est allé cacher dans un *coin*. il m'a demandé un petit *coin* de mon logis pour mettre ses hardes. on le vint chercher dans tous les *coins* & recoins du logis. On dit d'un

COLERIQUE. adj. m. & fem. Qui est sujet à la colere, qui a un temperamment qui le porte à la colere. Il y a des animaux qui sont doux, d'autres naturellement *coleriques*.

COLIFICHET. subst. masc. Petit morceau de papier, de carte, de parchemin, couppé proprement avec des ciseaux, representant diverses figures ou desseins qu'on colle ensuitte sur du bois, du velours, &c. Les écoliers, les Religieuses employent leur temps de reste à faire des *colifichets*.

Colifichet, se dit aussi des petites pieces & de peu de valeur qu'on trouve dans les cabinets des pauvres curieux. Il n'y a point de tableaux, de pieces de prix dans ce cabinet, ce ne sont que des *colifichets*.

Colifichet, se dit aussi des petits ornements qu'on met dans des ouvrages d'Architecture. Les bâtiments Gothiques, leurs corniches, ne sont chargés que de *colifichets*, n'ont point de ces grands ornements à la Grecque.

COLIN-MAILLARD. Jeu d'enfans où on bande les yeux à l'un de la troupe, qui est obligé d'attraper quelqu'un des autres à tastons pour le mettre en sa place.

COLIQUE. subst. f. Maladie fort douloureuse qui se forme dans les intestins par des flatuositez, ou par la bile émüe & dilatée. Le propre siege de la *colique* est au boyau nommé *colon*. Elle est causée par quelque humeur peccante, retenuë là par l'obstruction des excrements dessechez & endurcis. La *colique humorale* est causée d'humeurs phlegmatiques, ou bilieuses, acres & mordicantes. La *colique* causée de pituite vitrée, grosse & visqueuse, n'adhere pas seulement au colon, mais le racle, deschire & perce comme un foret, & ordinairement fixe, provoque nausée & vomissement, avec de grandes douleurs. La *colique venteuse* est vagabonde, & ne s'arrête point en un lieu. Le vent qui l'engendre estend violemment l'intestin où il est enfermé. La *colique de miserere* se forme dans les boyaux gresles par un repli de boyaux, qui empéche le passage des excrements, qu'on rend quelquefois par la bouche. Les Medecins l'appellent *volvulus* ou *ileos*, ou *passion iliaque*. Voyez *Iliaque*. La *nephretique* se sent particulierement sur les reins; & est ainsi nommée, parce qu'en Grec le rognon s'appelle *nephros*. Elle procede ordinairement d'une pierre ou gravier descendu aux reins, qui cause une grande douleur à la hanche & aux lombes. Ce mot vient du Grec *kolon*, qui est un intestin.

Colique, se dit aussi d'un os de poisson qu'on enchasse en or ou argent, & qu'on pend au col des enfants sujets à la *colique*.

COLLATERAL. adj. Qui est à côté. Il ne se dit gueres que des vents qui soufflent à côté de ceux qui sont dans les points cardinaux de l'Horison, comme le Nord-Est, Sud-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest, & de leurs subdivisions, un vent *collateral*. Ce mot vient du Latin *collateralis*.

Collateral, ale, se dit au figuré d'un parent qui n'est point au rang des ascendans, ni descendans, mais qui est comme à côté, tel que sont les oncles, tantes, nepveux, nieces, cousins, cousines. On dit au plurier les *collateraux* au substantif.

On appelle en Genealogie, la *ligne collaterale*, celle qui est au côté de la directe, où sont les cousins, nepveux, oncles, tantes, &c.

COLLATEUR. subst. masc. Celuy qui donne des Benefices, qui y pourvoit. Le Pape est le *Collateur* de tous les Benefices par prevention, & sur la nomination des Patrons. Les Evêques & les Prelats s'appellent les *Collateurs ordinaires*. Le Roy est *Collateur* de plein droit des Benefices en Regale, des Benefices Consistoriaux. Ce mot & ses suivans viennent de *collator*, *collatitius*, *collatio*.

COLLATIF, ive, adj. Benefice qui peut être conferé. La desserte de la Chapelle de ce château n'est pas un Benefice *collatif*, ce n'est qu'une prestimonie. Un Benefice électif *collatif*, est un Benefice que ceux qui élisent conferent en même temps, sans avoir besoin d'autre provision ni confirmation.

COLLATION. s. f. Titre, provision d'un Benefice. Ce Chanoine a eu sa *collation* du Pape; sa partie a eu sa *collation* de l'Evêque: la question est de sçavoir quelle est la meilleure *collation*.

Collation, signifie encore, le droit, la puissance de conferer. Les Abbayes de Marmontier, Clugni, St. Jouin sur Marne, sont les Benefices qui ont les plus belles *collations*. La *collation* du Pape est reconnuë par toute l'Eglise Catholique.

Collation, en termes de Palais, signifie la representation d'une copie à son original, pour voir si elle est conforme, & l'acte qui en rend témoignage, que donne la personne publique qui a pouvoir de le faire. Ainsi on met au bas d'une copie, *Collation* a été faite de cette copie à son original par moy Notaire soussigné, ce fait rendu. Quand le Notaire declare qu'il en a la minute entre les mains, la *collation* vaut un original.

Collation, est aussi le repas qu'on fait les jours de jeûne, au lieu du souper, & où on ne doit manger que des fruits. *Collation* est aussi le petit repas qu'on fait en hâte en passant, quand on n'a pas le loisir de s'arrêter. Voulez-vous prendre un doit de vin, faire une petite *collation*? *Collation* est encore le repas qu'on fait entre le disner & le souper, que les enfans appellent *goûter*. *Collation* est aussi ce qu'on prend en allant coucher, un doigt de vin, & des confitures. *Collation* est pareillement un ample repas qu'on fait au milieu de l'aprés-dînée, ou la nuit. Il y aura chez le Roy bal, ballet, & *collation*. On a servi une *collation* lardée, où il y avoit de la viande & des fruits, qu'on appelle autrement un *ambigu*. La nuict on l'appelle à la ville *reveillon*, à la Cour un *medianoche*. Ce mot vient de *collatio*, dont les Latins ont usé en cette signification, en parlant des sobres repas des Ecclesiastiques faits aux jours de jeûne à l'issuë des conferences qu'on faisoit dans les Monasteres aprés Vespres, avec des harangues à l'honneur du Saint dont on solemnisoit la Fête. Pasquier. Par la même raison. Du Cange le derive de *collectio* ou *conference*. Ce mot s'est depuis étendu à tous les autres repas qu'on fait depuis disnet.

COLLATIONNER. v. act. Donner la collation d'un Benefice. Il n'est en usage que dans cette phrase. L'Ordre de Citeaux disne bien, mais il *collationne* mal, pour dire, que les Abbayes de cet Ordre ont de grands revenus, mais qu'ils ont peu de Benefices en dependants dont ils puissent faire la collation.

Collationner, signifie ordinairement, Mettre une copie devant son original, & les comparer pour voir s'ils sont conformes. Tous les anciens titres ne sont que des *vidimus*, & des copies *collationnées*. Maintenant on n'adjoûte point de foy aux copies qu'on n'a pas *collationnées* parties presentes ou appellées.

Collationner, en fait de Librairie, est, Verifier s'il ne manque point de feuillets à un livre, soit par les signatures à l'égard des cahiers, soit par les chiffres à l'égard des feuillets.

Collationner, signifie aussi, Faire ce petit repas qu'on appelle *collation*. Il est difficile de souper, quand on a bien *collationné*.

Collationné, ée. part. & adj.

COLLE. subst. fem. Ce qui sert à joindre, à attacher du papier, du parchemin, du cuir sur du bois, sur de

de la pierre ou autre matiere semblable. La *colle* ordinaire se fait avec de la farine detrempée, & cuitte avec de l'eau. Elle sert aux Relieurs, Imagers, Selliers, Cordonniers, Vitriers. Ce mot vient du Grec *colla*. Nicod.

La *colle de gant* se fait avec de rogneures de gants ou de parchemin bien trempées dans l'eau, & bouillies, qui sert particulierement au Doreur sur bois, & qui peut servir de vernis.

COLLE FORTE, est celle qui se fait avec pieds & peaux de bœuf qu'on fait macerer quelque temps, puis bouillir fort long-temps jusqu'à ce que la chair devienne liquide. On la passe à travers d'un gros linge, & on la jette sur une pierre platte où elle se congele, & on la coupe par morceaux. On l'appelle en quelque lieu *colle de cerf*; & Matthiole dit qu'il s'en fait du cuir de toutes sortes de bêtes à quatre pieds. La meilleure est celle qui vient du taureau, qui est blanche & claire, & qui se fait en l'Isle de Rhodes. Elle sert aux Menuisiers pour coller & joindre leur bois, ou les ornements de gros carton. Il est defendu par plusieurs statuts d'Artisans, d'employer de la *colle forte* faite avec des rogneures ou parures de cuir. Il y a aussi de la *colle à miel*, dont se servent les Doreurs, qu'ils appellent *batture*. On dit aussi d'un homme enrhumé qui crache beaucoup, qu'il crache de la *colle*.

COLLE DE POISSON, est une colle qui se fait du ventre des poissons cetacées ou de baleines, que les Grecs & les Latins ont nommée *ichtyocolla*, comme ils ont appellé le borax *chrysocolla*, & le ciment & mastic *lythocolla*. Les Cabaretiers mettent de la *colle de poisson* dans le vin.

COLLE, signifie parmy le peuple, une bourde, une menterie. Ce laquais luy a fiché la *colle*, pour dire, luy a dit une deffaite, une chose fausse.

COLLECTE. s. f. Levée des tailles, ou autres impositions dans une Parroisse. Ce Paysan a fait la *collecte* des tailles cette année, il a bien payé les deniers de sa *collecte*. Ce mot vient du Latin *collecta*, qui vient du verbe *colligere, ramasser*.

COLLECTE, se dit aussi de l'étenduë des lieux où se doit faire cette levée. Un tel hameau est encore de la *collecte* d'une telle Parroisse, sa *collecte* s'étend jusque-là.

COLLECTE, est aussi une queste de deniers qui se payent volontairement, ou qu'on donne par aumône. Les Dames de la Parroisse ont fait la *collecte* des aumônes qu'on donne pour les pauvres honteux.

COLLECTE, signifie aussi une oraison qui se dit à la Messe aprés l'Offerte, *eò quòd colliguntur oblationes*. On a aussi appellé autrefois *collecte*, le sacrifice de la Messe, à cause que le peuple étoit assemblé pour l'entendre. On tient que les Papes Gelase & Gregoire le Grand ont été les inventeurs des *collectes*.

COLLECTEUR. s. m. Celuy qui est nommé par les habitans d'une Parroisse pour asseoir & lever la taille. Les habitans sont contraints solidairement, faute d'avoir nommé des Asséeurs & *Collecteurs*.

COLLECTIF. adj. masc. Terme de Grammaire. Mot qui designe une multitude, encore qu'il soit au singulier. *Troupe, compagnie, armée*, sont des noms *collectifs*.

COLLECTIVEMENT. adverb. D'une maniere collective. L'homme en general se prend *collectivement*, sans considerer les individus.

COLLECTION. s. f. Recueil qu'on fait des plus beaux passages qu'on trouve dans les Auteurs, ou des endroits qui servent à quelque dessein qu'on a entrepris. Il est fort utile aux jeunes gens de faire beaucoup de *Collections* pour soûlager leur memoire.

COLLECTION, se dit aussi d'un recueil, d'une compilation de plusieurs ouvrages. Ce Libraire a fait imprimer la *Collection* des ouvrages d'Erasme, de Cardan, de Gassendi. le *Spicilegium* du Pere d'Achery est une *Collection* de plusieurs pieces curieuses de l'antiquité. les *Collections* Mathematiques de Pappus Alexandrinus.

COLLEGE. s. m. Nom qu'on donne à l'assemblée de certains corps ou societez. Les Romains avoient le *College* des Augures. Les Chrêtiens ont le *College* des Cardinaux, qu'on nomme autrement le *Sacré College*. Les Allemands ont le *College* des Electeurs. Il y a trois *Colleges* dans l'Empire, le *College* Electoral, le *College* des Princes, & le *College* des Villes Imperiales. La Chancellerie a le *College* des Secretaires du Roy. Il y avoit autrefois le *College* des 120. le *College* de Navarre, &c. maintenant ils sont tous réunis. Ce mot vient, selon Papias, *à societate collegarum*, c'est à dire, de plusieurs personnes constituées en la même dignité.

COLLEGE, se dit aussi d'un lieu public & doté de certains revenus, où l'on enseigne les Lettres divines & humaines. L'Université de Paris consiste en 50. *Colleges*. Royal, le *College* des Jesuites, le *College* de Navarre, &c.

COLLEGE, se dit aussi d'un lieu fondé pour y entretenir quelques pauvres garçons, & leur donner moyen d'étudier, sous le nom de *boursiers*. Ils sont conduits par un Principal, sans qu'il y ait aucun exercice, ni Professeurs, comme le *College* de Fortet, de M. Gervais.

On dit d'un homme qui fait paroître une ignorance grossiere, qu'il a bien perdu son temps au *College*. On dit aussi, qu'une chose sent le *College*, quand elle est faite ou dite d'une maniere pedantesque.

COLLEGIAL, ALE. adj. Qui sent le College. Cette façon d'agir, de parler, est fort *collegiale*, c'est à dire, ne tient point de l'air de beau monde.

On appelle aussi une *Eglise Collegiale*, une Eglise où il n'y a point de Siege Episcopal, & qui est desservie par des Chanoines. St. Martin de Tours n'est qu'une *Eglise Collegiale*.

COLLEGUE. s. m. Compagnon en même Magistrature. On le dit proprement des Consuls Romains. C'étoit son *Collegue* au Consulat. Ce mot vient du Latin *collega*.

On le dit aussi de celuy qui est associé ou commis avec un autre dans le même employ. On envoya un tel Seigneur Plenipotentiaire pour la paix, mais on luy donna deux *Collegues*.

COLLER. v. act. Enduire une chose de colle, l'attacher, la faire tenir à une autre avec de la colle. Il faut bien *coller* cette toile avant que de l'imprimer. il ne faut *coller* cette image que par les coins.

COLLER, au passif, signifie aussi, S'attacher fortement à quelque chose, demeurer long-temps en un même état. Ce cavalier est si ferme à cheval, qu'il semble *collé* sur la selle. cet homme est si studieux, qu'il semble être *collé* sur ses livres. cet amoureux a eu longtemps la bouche *collée* sur les mains de sa maîtresse.

COLLÉ, ÉE. part. & adj.

COLLERETTE. s. fem. Sorte de petit collet que les femmes portent pour se couvrir la gorge, & sur tout les paysannes & les femmes de basse condition.

COLLET. s. m. Partie de l'habillement qui joint le cou, qui se met autour du cou. On le dit premierement du haut d'un pourpoint qui entoure le cou. Un *collet* de chemise. Un *collet* de manteau, est un morceau de drap qui regne sur le manteau le long des épaules. Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLET, est aussi un ornement de linge qu'on met sur le *collet* du pourpoint pour la propreté. A l'égard des hommes, on l'appelle *rabat*. A l'égard des

des femmes, elles n'en portent plus; mais elles avoient cy-devant des *collets* montez qui étoient soûtenus par des cartes, de l'empois, & du fil de fer. On appelle encore une vieille femme critique, un grand chaperon, un *collet monté*.

En ce sens on appelle *Petit collet*, un homme qui s'est mis dans la reforme, dans la devotion parce que les gens d'Eglise portent par modestie de petits *collets*, tandis que les gens du monde en portent de grands ornez de points & de dentelles. Et quelquefois il se dit en mauvaise part des hypocrites qui affectent des manieres modestes, & sur tout de porter un petit *collet*.

COLLET, se prend quelquefois improprement pour le cou même. Ces Archers ont pris cet homme au *collet*. Ce matin saute au *collet* des voleurs. Il s'est jetté à leur *collet*. On le dit aussi de ceux qu'on presse vivement. Je l'ay pris au *collet*, il ne m'a pu refuser ce que je luy demandois.

On dit aussi, qu'on pretera le *collet* à quelqu'un, tant au propre, pour dire, qu'on se battra contre luy corps à corps; qu'au figuré, pour dire, qu'on luy tiendra tête en toutes sortes de disputes & de contestations. On dit en ce sens, quand quelqu'un a fait une bonne affaire, Ce sont cent pistoles qui luy sautent au *collet*. Et figurément on dit d'une raison decisive, qu'elle prend le lievre au *collet*, c'est-à-dire, qu'on n'y peut repondre.

COLLET, en termes de Chasse, est un petit filet de corde tendu dans des hayes ou passages etroits avec un noeud coulant, dans lequel les lievres, les lapins, & autre gibier se prennent, & s'etranglent, quand ils y passent. Les *collets* sont deffendus par les Ordonnances de Chasse.

COLLET, en termes d'Artillerie, est la partie du canon comprise entre l'astragale & le bourrelet, où le metal est le moins épais. Les Orfévres disent aussi, le *collet* de pied d'une aiguiere, d'un flacon, & autres vaisseaux, c'est-à dire, la partie par où ils sont attachez à leur pied.

On dit aussi le *collet* d'une cassolette, ou d'autres ouvrages, le cordon, ou autre ornement qui est quelquefois ouvragé, godronné, & renversé, qu'on met en differents endroits de la piece fabriquée.

COLLET DE VEAU, *Collet de mouton*, est la partie de ces animaux qui contient les côtes, & de dessus laquelle on leve l'epaule. Le *collet de veau* comprend le quarré, le bout saigneux, & la poitrine.

COLLET, ou *Colletin de busle*, est une peau de busle preparée, qui fait une espece de justaucorps sans manches. C'est un vétement pour les cavaliers, qui leur sert d'ornement & de deffense.

COLLET, se dit aussi chez les Artisans, de l'endroit d'une penture dans lequel entre le gond; & en plusieurs choses; de ce qui est le plus haut & éminent, comme d'un chandelier, d'un violon, &c.

COLLETER. v. act. Se battre corps à corps, se prendre au collet, pour tâcher de se renverser.

COLLETER, en termes de Chasse, signifie aussi, Tendre des collets pour prendre du gibier. L'Ordonnance deffend de *colleter* à peine d'amende.

COLLETE'. adj. en termes de Blason, se dit des animaux qui ont des colliers d'un émail different.

COLLETIN. s. m. Pourpoint sans manches. On le dit particulierement des *colletins* de busle.

COLLIER. s. m. Ornement que les femmes portent à leur cou, fait d'un tour de choses precieuses enfilées. Un *collier* de perles fines. Un *collier* d'ambre. Un *collier* de corail. Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLIER, est aussi un ornement particulier que portent les Chevaliers des Ordres Militaires, qui s'étend bien avant sur leur manteau, & dont ils mettent la figure autour de leurs armes. C'est une chaine d'or emaillée souvent avec plusieurs chiffres, au bout de laquelle pend une croix, ou autre marque de leur Ordre. Le *collier* du St. Esprit, de St. Michel, de St. Lazare. Maximilien a été le premier des Empereurs qui ait mis un *collier* d'Ordre autour de ses Armes étant devenu Chef de celuy de la Toison; & en France, c'est Louis XI. qui le premier a entouré ses Armoiries du *collier* de l'Ordre qu'il avoit institué.

COLLIER, est aussi un cercle de fer, ou de cuir, ou chaisne que portent les Esclaves, les Mores, les chiens pour les attacher, ou marquer leur servitude. Cet homme a été dix ans esclave, on voit encore la marque de son *collier*. Les Grands Seigneurs ont des Mores ausquels ils mettent des *colliers* d'argent. Les petits chiens ont des *colliers* de cuir garnis de sonnettes pour empècher quils ne se perdent. Les chiens qui vont à la chasse au loup ont de gros *colliers* garnis de clous, pour empécher que le loup ne les étrangle.

En ce sens on appelle au propre. Un *chien au grand collier*, un chien d'attache, ou un chien qui conduit les autres, & figurément il se dit d'un habile homme qui a du credit en sa compagnie, & qui entraine les autres en son opinion. Scarron a aussi parlé fort plaisamment,

> De ces Auteurs au grand *collier*,
> Qui pensent aller à la gloire,
> Et ne vont que chez l'Epicier.

On appelle aussi un *collier* de More, un utencile de table fait en forme de *collier* de More, qui sert à élever ou porter un plat, ou une assiette volante.

On appelle à la boucherie, *collier de bœuf*, une partie de l'épaule de bœuf, qui contient le premier & le second travers, & la joué du bœuf, dont le premier morceau contient la veine grasse, qui est fort recherché.

On appelle en Architecture, *colliers de perles*, ou *d'olives*, de petits ornements, qui se mettent au dessous des oves, qu'on appelle autrement *patenastres*.

COLLIER DE CHEVAL, est une piece de bois & de cuir rembourrée, qu'on passe autour du cou des chevaux de charrette, de coche, de labour, où on attache les traits pour tirer la charrette, le coche, la charruë. Et on appelle un cheval franc du *collier*, un cheval qui est prompt à tirer sans le secours du fouët.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme est franc du *collier*, lors qu'il sert promptement ses amis, qu'il embrasse leur querelle franchement & sans marchander, ny se faire prier.

On appelle proverbialement, *collier de misere*, le travail penible, qui est l'occupation ordinaire de quelqu'un. Ainsi on dit; Aprés s'estre bien diverti, il faut aller reprendre le *collier de misere*, pour dire, son travail accoûtumé. Quelques-uns appellent aussi le mariage, le *collier de misere*.

COLLIER, en termes de Marine, est une grosse corde que l'on met en rond comme une boucle pour y amarrer l'étay.

COLLIGER. v. act. Ramasser, recueillir, extraire. Il ne se dit principalement que des livres & des ouvrages. Ce Sçavant a colligé, a ramassé tout ce qu'il a pu trouver des ouvrages de Raymond Lulle. Cet écolier a extrait, a *colligé* tous les plus beaux passages de St. Augustin.

COLLIGER, signifie aussi en termes de l'Escole, Conclurre, induire, fonder un raisonnement. De tout ce qui a été dit, nous pouvons *colliger* qu'il ne se faut point fier aux promesses de ce monde.

COLLIGE', E'E. part. & adj.

COLLINE. s. f. Petite coste élevée au dessus de la plaine. Les vignobles sont ordinairement sur les *collines*. On a fait ce bastiment sur la *colline* pour avoir

l'avantage de la veuë, & le moyen d'y faire des terrasses. Ce mot vient de *collina*, diminutif de *collis*. Menage.

On dit proverbialement, qu'un homme a gagné la *colline*, pour dire, qu'il a pris la fuitte, qu'il s'est mis en lieu de seureté.

COLLIQUATION. s. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on mele ensemble deux substances solides, qui se peuvent rendre liquides par la fusion, ou par la dissolution, comme la cire par la chaleur, les gomems par l'humidité. Ce mot vient du verbe Latin *li-quare*, *colliquare*.

COLLISEE. s. m. Amphiteatre qui a été bati à Rome par Titus, où on voyoit autrefois des Statuës qui representoient toutes les Provinces de l'Empire, au milieu desquelles étoit celle de Rome, qui tenoit à la main une pomme d'or, comme témoigne Ugution.

COLLISION. s. f. Terme dogmatique. Choc, frottement de deux corps qui se fait avec violence. La *collision* des caillous engendre du feu. La *collision* des nuées est cause de l'éclat du tonnerre. Ce mot vient du verbe *collidere*.

COLLITIGANT, ANTE. adj. Qui plaide contre un autre. Ce Benefice est contentieux entre cinq ou six *collitigants*. Il y a souvent de la collusion entre les parties *collitigantes*.

COLLOCATION. s. f. Action, jugement par lequel on colloque, on met en un certain ordre, en un certain rang, en un certain lieu. Les creanciers mis en ordre sont payez suivant leur *collocation*. La *collocation* est d'un tel jour. Il a obtenu Sentence de *collocation*, un tel personnage est beatifié, on poursuit en Cour de Rome sa *collocation* au nombre des Saints.

COLLOQUE. s. m. Conference, dispute entre personnes sçavantes pour terminer un point de Religion. On ne s'est servi de ce mot que pour le *Colloque* de Poissi, qui fut fait en l'année 1561. pour tâcher à reunir les Calvinistes à l'Eglise Romaine, & où Theodore de Beze assista.

On le dit aussi odieusement des conferences inutiles. Aprés bien des entreveuës pour terminer cette affaire, tous ces *colloques* n'ont abouti à rien.

COLLOQUE, en termes de College, se dit de certains Dialogues & Entretiens qui servent à apprendre le Latin aux écoliers. Les *Colloques* d'Erasme, de Mathurin Cordier.

COLLOQUER. v. act. Placer. Il avoit de l'argent à mettre en rente, mais il l'a mal *colloqué*, il l'a donné à un insolvable.

COLLOQUER, signifie aussi, Mettre en rang, en ordres. Dans les instances d'ordre on *colloque* les creanciers suivant leur hypotheque, suivant leur privilege. Cet homme a été *colloqué* utilement : c'est-à-dire, il y a eu du fonds suffisant sur le prix de la chose venduë pour le payer.

On dit en ce sens. On la *colloqué* au nombre des Saints pour dire ; On l'a canonisé. En Astronomie ; On a *colloqué* Saturne en la plus haute region des Planetes. En Logique, Sous quelle Categorie *colloquez*-vous une chose ? En Morale ; En quel rang *colloquez*-vous une telle vertu, un tel Capitaine ?

COLLOQUER, signifie aussi, Establir. Ce Financier a bien *colloqué* tous ses enfants ; il a *colloqué* sa fille, il l'a mariée à un President ; il a *colloqué* son fils dans une telle charge.

COLLOQUÉ, ÉE. part. & adj.

COLLUDER. v. n. Terme de Palais. S'entendre avec quelque partie plaidante au prejudice d'une tierce personne. Les confidentiaires *colludent* ensemble pour ôter le Benefice à un legitime titulaire.

COLLUSION, s. f. Intelligence de deux parties qui plaident en fraude d'un tiers. La *collusion* en matiere Beneficiale est un genre de vacance, une incapacité pour tenir un Benefice. Il y a un titre dans le Droit *de collusione detegenda*.

COLLUSOIRE. adj. m. & f. Ce qui se fait par intelligence dans la poursuite d'un procez au prejudice d'un autre. Il est opposant à l'execution de cet Arrest, parce qu'il pretend qu'il est *collusoire* entre les parties principales.

COLLUSOIREMENT. adv. D'une maniere collusoire. Ce procez a été jugé *collusoirement*.

COLLYRE. s. m. Terme de Medecine. Remede externe & liquide qu'on fait pour le mal des yeux avec diverses drogues & preparations, qui s'applique particulierement dans le coin des yeux. On a donné le même nom aux trochisques de ceruse, que Rhasis a composez pour le même dessein, quon appelle *collyres secs*. On le donne aussi à des poudres seches qu'on souffle dans les yeux, & à des onguents employez pour le même effet, & à ceux qui ont consistance de miel, ou de liniment. On le dit aussi des remedes liquides propres pour les ulceres veneriens, & à faire des injections. Tout ce que les Arabes nomment *siefs*, les Grecs l'appellent *collyre*, quoy que ce soit un remede particulier pour les yeux, comme le pessaire pour la matrice, & le clystere pour le siege. *Collyre* vient du Grec *kallyron*, qui est dit selon Martinius, comme de *kollan ton roun*, parce qu'il englué il empeche la fluxion.

COLOMBAGE. s. m. Terme de Charpenterie. Rang de colombes ou de solives, posées à plomb dans une cloison ou muraille faite de charpente. Tout ce *colombage* ne vaut rien, parce qu'il a quitté la sabliere qui est pourrie.

COLOMBE, s. f. Femelle de pigeon. Le St. Esprit apparut en forme de *colombe* sur la tête du Sauveur, quand il fut baptisé par St. Jean. Il faut avoir la prudence du serpent, & la simplicité de la *colombe*. Les femmes par la Loy de Moyse donnoient une paire de *colombes* lors de leur purification. Les Anciens ont fort vanté la *colombe* d'Architas : qui étoit une machine volante en forme de pigeon. Ce mot vient du Grec *kolumban*, qui signifie, *faire le plongeon*. Cette espece d'oiseau se plait fort a être mouillee, & à plonger avant le bec dans l'eau,

COLOMBE, en termes de Charpenterie, est une solive qu'on pose à plomb dans une sabliere pour faire des cloisons, des maisons, & des granges de charpente.

COLOMBIER. s. m. On dit aussi *Coulombier*. Lieu bâti en forme de tour pour y nourrir des pigeons. Il n'est permis qu'aux Seigneurs de fief d'avoir des *colombiers a pied*.

Un *colombier a pied*, est celuy qui a des boulins depuis le sommet jusqu'au rez de chaussée. Les autres s'appellent des volets, des fuyes.

COLOMBIER, en termes d'Imprimerie, se dit quand on laisse trop d'espace entre les mots.

On dit : Attirer les pigeons à un *colombier* ; ou au contraire, Chasser les pigeons du *colombier*, pour dire, Attirer par quelque amorce, par quelque bon accueil les chalands dans une Boutique, les passants dans une hôtellerie ; parce qu'au propre on attire les pigeons étrangers au *colombier*, quand on y met quelque saline, ou autre drogue qu'aiment les pigeons.

COLOMBIN, INE. adj. Espece de couleur qui est de violet lavé, du gris de lin entre le rouge & le violet.

COLOMNAISON, s. f. Terme d'Architecture. C'est ainsi que Blondel appelle la façade d'un bâtiment orné de colomnes.

COLOMNE. s. f. Pillier rond fait pour soûtenir, ou pour orner un bâtiment, un buffet, un tabernacle, une table, &c. On fait des *colomnes* de bois, de pierre, de marbre, de bronze, de jaspe, de lapis, &c. Il y a des *colomnes* torses, cannelées, embâtonnées, isolées, pour les faire paroistre plus grosses, ou

plus agréables & detachées. C'est la diversité des *colomnes* qui donne le nom aux cinq ordres d'Architecture, la Toscane, la Dorique, l'Ionique, la Corinthienne, & la Composite. Philibert de Lorme en a voulu inventer une Françoise, dont il en reste encore quelques-unes au gros pavillon du Louvre vers les Tuilleries; mais il n'a pas été suivi. Les grandeurs & les proportions des *colomnes* se tirent de leurs modules ou diametres. Blondel enseigne plusieurs manieres de décrire geometriquement & tout d'un trait le contour de l'enflure ou diminution des *colomnes*. L'Escriture dit qu'il y avoit une *colomne* de feu devant l'Arche. Dans le Temple de la Diane d'Ephese il y avoit 127. *colomnes* toutes d'une piece, de 60. pieds de hauteur. Elles furent toutes dressées aux dépens d'autant de Rois. Ce mot vient de *columen*, qui signifie une piece de bois posée à plomb, qui soûtient le faiste d'un bâtiment.

On appelle un ordre, un rang de *colomnes*, quand il y en a plusieurs de suitte dans un batiment.

On appelle aussi *colomnes*, les piliers ou les quenoüilles d'un lit qui en soûtiennent le ciel.

COLOMNE, se dit aussi d'une construction separée d'un batiment, faite en forme ronde, soit d'une, ou de plusieurs pierres, pour servir de quelque monument à la posterité, ou à quelque autre usage. La *colomne* de Pompée prés d'Alexandrie, est d'une grosseur admirable. La *colomne* de Trajan est le plus bel ouvrage de sculpture qui reste de l'Antiquité. La *colomne* de St. Simeon Stylite, où ce Saint demeura 40. ans debout. La *colomne* de l'Hôtel de Soissons a été faite pour observer les astres, & il y a dedans un escalier.

On appelle les *colomnes d'Hercules*, les montagnes de Calpé & d'Abila au détroit de Gibraltar, où l'Ocean entre dans la Mediterranée, & où Hercules borna ses voyages.

COLOMNE, en termes d'Imprimerie, est la division des lignes d'une page: en sorte qu'en les regardant de haut en bas, elles font la figure d'une *colomne* Les Livres qu'on traduit en d'autres Langues, qu'on met à côté pour les comparer ensemble, sont imprimées par *colomnes*; il y a plusieurs *colomnes* dans la Concordance de la Bible.

COLOMNE, en termes de Guerre, est une division des troupes qu'on fait marcher en même temps, & vers un même endroit par des intervalles assez éloignées pour éviter la confusion. Pour faire cette entreprise, il fit marcher son armée sur trois *colomnes*. Il y avoit une *colomne* pour les bagages & l'artillerie.

COLOMNE, se dit figurément de ce qui soûtient, qui appuye, qui affermit quelque chose. La justice, la paix, la Religion sont les *colomnes* de l'Estat. Les Saints Peres, les Martyrs sont les *colomnes* de l'Eglise. L'Escriture dit que la terre est fondée sur des fortes *colomnes*, & qu'elles ne seront point ébranlées.

COLON. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom du second des gros boyaux, qu'on appelle autrement *boyau culier*, qui est entre le *cæcum* & le *rectum*. Il va depuis le rein dextre jusqu'à la cavité du foy. De là s'attachant au fond du ventricule, & portant sur la rate, il est lié au rein senestre; puis retournant en arriere, il fait deux tours comme un *S*, & aboutit au commencement de l'os sacré, de sorte qu'il enferme presque tous les boyaux gresles. C'est dans ses replis que s'arrêtent & se figurent les excremens. Ce mot vient du verbe Grec *kolazesthai*, qui signifie *estre tourmenté*; parce qu'il est souvent tourmenté de tranchées & de cruelles douleurs. C'est de luy que la colique a pris son nom.

COLONEL. s. m. Officier d'armée qui commande un Regiment d'Infanterie Françoise. *Colonel* du Regiment de Picardie, de Champagne. Ceux qui commandent les Regiments de Cavalerie s'appellent *Mestre de Camp*.

COLONEL, se dit aussi des Regiments de Dragons, qui sont reputez des corps d'Infanterie.

COLONEL, se dit encore des Officiers qui commandent des Regiments de Cavalerie étrangere; comme ceux des Cravates.

COLONEL, se dit aussi des Regiments de la milice bourgeoise dans les villes; il y a seize *Colonels* à Paris, & un *Colonel* des Archers de ville.

COLONEL GENERAL, se disoit autrefois de celuy qui commandoit toute l'Infanterie Françoise. Cette charge a été supprimée en 1661, à la mort de Monsieur d'Espernon.

COLONEL GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, est le premier Officier de Cavalerie; qui est au dessus des Mestres de Camp qui commandent les Regiments de cavallerie.

COLONEL GENERAL DES SUISSES, est l'Officier qui est au dessus des Chefs des Regiments des Suisses.

COLONEL GENERAL DES DRAGONS, est celuy qui commande tous les Officiers des Dragons.

On appelle *Lieutenant Colonel* dans un Regiment d'Infanterie, le second Officier du corps, celuy qui le commande en l'absence du *Colonel*, & qui est à la tête des Capitaines.

LIEUTENANT COLONEL DE CAVALERIE, est le premier Capitaine d'un Regiment de Cavalerie étrangere, ou de Dragons.

COLONELLE. s. f. C'est la premiere compagnie d'un Regiment d'Infanterie qui porte le drapeau blanc.

COLONIE. s. f. Transport de peuple en un lieu desert & éloigné, ou dont on a chassé les habitans; afin de l'habiter, de le defricher & le cultiver. Les Romains ont envoyé des *colonies* en mille endroits: Les François ont envoyé des *colonies* en Canada. Les Hollandois en ont envoyé beaucoup dans les Indes. Marseille est une *colonie* des Phocens, ainsi que témoigne Strabon, qui y fonderent une Université en Langue Grecque.

COLONIE, se dit aussi du lieu où les peuples se sont établis. Cologne est une *colonie* des Romains. Batavia est une *colonie* des Hollandois en l'Isle de Java. Quebec une *colonie* de François en l'Amerique. Originairement le mot de *colonie* en Latin ne signifioit qu'une metairie, c'est à-dire, une habitation de paysan avec la terre necessaire pour nourrir sa famille: *quantum colonus unus arare poterat*.

COLOPHONE. s. f. C'est le marc de la terebentine distillée. On en fait aussi avec de la poix resine plusieurs fois fonduë, & autant de fois jettée dans l'urine. Elle sert aux violons pour frotter leur archet; parce que cela y fait comme autant de dents de scie: ce qui est cause que ces dents touchant sur la corde, la font mieux sautiller & trembler. Pline dit que la *colophone* a pris son nom de *Colophone*, ville d'Ionie, d'où elle a été apportée d'abord. On l'a appellée aussi *resine Espagnole*, & *resine Grecque*, selon qu'on l'a apportée de ces regions-là. Il y en a qui est cuite & brûlée, d'autre non. Quelques-uns appellent *resine fritte*, la plus seche des resines, qu'ils nomment autrement *Colophonienne*.

COLOQUINTE. s. f. Fruit d'une plante qui rampe comme les courges, & qui est en effet une courge sauvage. Elle est de la grosseur & de la figure d'une orenge. Elle est legere & blanche, lors qu'on luy a ôté son écorce & d'un gout extraordinairement amer. Elle a deux substances principales, l'une aqueuse saline, & l'autre resineuse. Elle produit ses sarments & ses feüilles semblables au concombre des jardins, qui rampent par terre, & sont miparties &

chiquetées. Matthiole dit qu'on fait de l'huile de *coloquinte*, en vuidant toute la chair, & remplissant l'écorce d'huile, qu'on fait cuire & boüillir sur la cendrechaude. Il met la *coloquinte* au nombre des poisons. En Latin *cucurbita sylvestris*, ou *colocynthis*.

COLORANT, ANTE. adj. Qui colore, qui donne la couleur. Il ne se dit gueres que chez les Teinturiers, qui distinguent toutes les drogues qu'ils employent en *colorantes* & non *colorantes*. Les drogues *colorantes* du grand & bon teint, sont les pastels de l'Auragais & Albigeois; voüede, indigo, pastel, & graine d'escarlate, cochenille, mesteque, & tesqualle pour les estoffes de prix; cochenille campessiane, ou sylvestre pour les petites estoffes; garence, bourre, ou poil de chevre, terra merita, ou coucoume, gaude, sarrette, genestrolle, & la suye. Les drogues non *colorantes* sont celles qui servent à disposer les estoffes, & à tirer la couleur de l'ingredient *colorant*, comme l'alun, le sel ou cristal de tartre, l'arsenic, le reagal, le salpestre, le sel commun, le sel armoniac; le sel gemme ou mineral, l'agaric, l'esprit de vin, le son, la farine de pois, & de froment, l'amidon, la chaux, la cendre commune, ou recuitte, ou la gravelée.

COLORER. verb. act. Donner de la couleur. Le Soleil commençoit à *colorer* le sommet des montagnes. Le rost commence à se *colorer*. Les Taverniers sçavent bien *colorer* leur vin.

COLORER, se dit figurément en choses morales. Il n'y a point de si méchante action, qu'un flatteur, qu'un Sophiste ne sçache *colorer*.

COLORÉ, ÉE. part. & adj. Apparent. Il faut avoir un titre *coloré* pour se mettre en possession d'un Benefice; autrement il y a intrusion.

COLORIER. verb. act. Employer des couleurs, les mêler agreablement pour executer un dessein de tableau. Il ne se dit gueres que chez les Peintres, car en d'autres occasions on dit *colorer*.

COLORIS. subst. masc. Maniere d'appliquer, de mêler les couleurs pour faire un tableau. Raphaël est de tous les Peintres celuy qui a eu le plus beau *coloris*, ce Peintre a le dessein correct, mais il n'a pas le *coloris* assez vif & éclatant. Le *coloris* est ce qui donne les lumieres & les ombres convenables aux parties des objets qu'on veut representer. Il faut pour faire un beau *coloris*, que le clair ne se precipite pas dans le brun, ny le brun dans le clair, & que deux couleurs ennemies ne se touchent pas immediatement.

COLORIS, signifie aussi, le teint rouge & vif d'une personne, qui temoigne son embompoint, sa santé. Ainsi Boileau a dit dans son Lutrin:

L'autre broye en riant le *coloris* des Moines.

COLORISATION. subst. fem. est un terme de Pharmacie, qui se dit des divers changemens de couleur qui arrivent aux substances en diverses operations de la nature, ou de l'art, comme par les fermentations, lotions, coctions, ou calcinations, &c.

COLORISTE. subst. masc. Peintre qui entend bien le coloris.

COLOSSAL, ALE. adj. m. & fem. Qui est de grande taille. La figure de St. Christophle de l'Eglise de Paris est *collossale* & gigantesque.

COLOSSE. subst. masc. Statuë de grandeur demesurée de la taille d'un Geant. Le *Colosse* de Rhodes étoit une Statuë d'Apollon si haute, que les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes. Ce fut l'ouvrage de Charés Disciple du fameux Lysippe. Il fut 12. ans à le faire. Il tomba 56. ans aprés qu'il fut eslevé, par un tremblement de terre, & on chargea 900. chameaux du cuivre dont ce *Colosse* étoit fait. Il y avoit peu de gens qui peussent embrasser son pouce, &c. *Colosse*, est dit *para to kolouein*, *quòd minuat & retundat oculos*, parce qu'un *Colosse* est si grand, qu'il trouble la veuë, l'œil a de la peine à le considerer tout entier à la fois.

On appelle aussi les hommes de grande taille, les chevaux & les animaux qui sont d'une grandeur extraordinaire, des *colosses*.

COLOSTRE. subst. masc. Terme de Medecine. C'est un lait caillé dans les mammelles des femmes. On donne aussi ce nom à la maladie qu'il leur cause.

COLPORTER. v. act. Porter à son col, ou sur son dos quelque manne ou balle de marchandises, pour les vendre par les ruës, & par la campagne. Il est permis aux Ramonneurs & autres petits Merciers de *colporter* des marchandises, mais non pas de les vendre en boutique hors des Foires.

COLPORTEUR. s. m. Marchand qui va vendre ses marchandises par les ruës, & qui les porte dans une manne ou cassette penduë à son col. Les *Colporteurs* vendent des images, des étuis, des ciseaux, des lacets, & autres menuës marchandises. On le dit particulierement des crieurs de Gazettes, d'Edits, & autres feüilles volantes, qui sont nouvelles, & d'un prompt debit. Par les Statuts des Libraires, il est deffendu aux *Colporteurs* de tenir apprentifs, magazins, ny boutiques, ny Imprimerie, ny faire imprimer en leurs noms, mais peuvent porter au col une balle pour porter des petits Livres, qui ne passeront pas huit feüilles brochées, ou reliées à la corde, & imprimées par un Libraire de Paris avec sa marque.

COLURE. s. m. Terme d'Astronomie, qui se dit de deux grands cercles qui passent par les Poles, & qui semblent n'être inventez que pour soûtenir les autres cercles de la Sphere Armillaire. L'un sert pourtant à marquer les Equinoxes, coupant l'Equateur aux premiers degrez du Belier & de la Balance; l'autre les Solstices, en le coupant aux points du Cancer & du Capricorne. Ils sont ainsi nommez de deux mots Grecs *Koles*, c'est à dire *mutilus* ou *truncatus*; & *oura*, c'est à dire, *cauda*, comme paroissant avoir la queuë coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiers sur nôtre horison. Ce mot vient du Grec *kolouros*, qui signifie *truncus*, *imperfectus*.

COM

COMBAT. s. m. Batterie, different qui se vuide par la voye des armes. Les *combats* de Gladiateurs étoient de cruels spectacles qui divertissoient les Payens. Un combat singulier est un duel. Voyez *Duel*. Un *combat* de Cavalerie. Un *combat* naval, ou un *combat* de mer, celuy qui se fait sur des vaisseaux.

On dit qu'un homme est hors de *combat*, lors qu'il est blessé ou estropié, & qu'il n'est plus en état de combattre.

COMBATS, signifie quelquefois le choc, l'action de ceux qui combattent. En cette bataille le *combat* fut rude, fut sanglant, fut opiniâtre. On appelle un assaut sans artillerie, un *combat de main*.

COMBAT À LA BARRIERE. C'est un exercice de Noblesse, où elle faisoit autrefois des imitations des vrais *combats* dans les joûtes & tournois.

COMBAT, se dit aussi des animaux. Un *combat* de taureaux, de bestes farouches.

COMBAT, se dit aussi de toutes les actions par lesquelles une chose en détruit une autre. Il y a un *combat* perpetuel entre les qualitez élementaires, du chaud contre le froid, de l'humide contre le sec. Il se fait un grand *combat* dans la separation de l'ame & du corps.

COMBAT, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Le *combat* spirituel. Toute cette dispute n'est qu'un *combat* d'esprit. Le *combat* de l'amour & de

de l'amitié, de l'honneur & de l'amour. C'est un *combat* perpetuel que celuy des sens contre la raison.

COMBATTANT. s. m. Celuy qui combat, ou qui peut combattre. De cent mille *combattans* qu'il y avoit en cette armée, il n'y en a pas dix mille qui ayent combattu.

COMBATTRE. v. act. Donner un combat, faire un combat. Ces deux champions ont *combattu* corps à corps; les escadrons ont *combattu* de pied ferme. Il faut *combattre* avant que d'en recevoir le salaire. Il a *combattu* son ennemi, il l'a desarmé.

COMBATTRE, se dit aussi en parlant du choc de deux armées, quelque grandes qu'elles soient; au lieu que *combat* ne se dit que des corps particuliers. Alexandre *combattit* trois fois les Perses en trois fameuses batailles.

COMBATTRE, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Il faut *combattre* pour la Foy. Il faut que l'esprit *combatte* contre les passions. Il faut *combattre* les opinions erronées. Cet Advocat a bien *combattu* les raisons de sa partie adverse, il les a détruites. On dit encore, *Combattre* la mer, les vents, l'orage. *Combattre* la faim, le froid, &c. On dit, qu'un homme se forge des chimeres pour les *combattre*, pour dire, qu'il se forge de vaines difficultez dans l'esprit.

COMBATTRE, signifie encore, Consulter en soy-même le meilleur parti à prendre. Il a long-temps *combattu* pour sçavoir s'il se retireroit du monde.

COMBATTU, üe. part. & adj. Il a l'esprit *combattu*, pour dire, agité de diverses pensées.

COMBE. s. f. Vieux mot François qui signifioit, *Vallée enfermée entre deux montagnes.* Menage tient qu'il signifioit *grotte*, & qu'il vient du Latin *gumba*.

COMBIEN. adv. de quantité, & interrogant. Combien y a-t-il de gens en cette armée? *Combien* y vaut le bled? A *combien* cet homme est-il taxé? *Combien* de fois luy ai-je dit, &c. *Combien* y a-t-il de lieuës? *Combien* font ces trois sommes?

> O *combien* lors aura de vefves
> La gent qui porte le turban!
>
> Malherbe.

COMBIEN, signifie aussi, A quel point. Vous ne sçauriez croire *combien* ce Docteur est utile à son Eglise, *combien* ce pere aime ses enfans. Ce mot vient du Latin *quam bene*.

On dit absolument, *Combien* cette marchandise? Pourvû qu'elle m'agrée, nous ne disputerons pas sur le *combien*.

COMBIEN, est aussi conjonction, & signifie, Encore que. *Combien* que vous l'ayez desobligé, il ne laissera pas de vous servir.

COMBIEN. subst. est un gigot de mouton, parce qu'en le tenant, on demande *combien*. Les jeunes gens joüent au *combien*.

COMBINAISON. subst. fem. Assemblage de plusieurs choses deux à deux.

COMBINAISON, ou *combination*, se dit aussi de la variation des nombres, des lettres, des sons en toutes les façons qu'il est possible. Pour dechifrer les lettres, il faut faire une infinité de *combinaisons* de lettres & de syllabes, La *combinaison* de ce vers se peut faire en mille vingt-&-deux façons.

> *Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sydera cœlo.*

La *combinaison* des 24. lettres de l'Alphabet se peut faire en 13917241658311264960263919398102100. façons, comme a montré le Pere Malebranche dans son Algebre. Le Pere Mersenne en son Harmonie Universelle a fait la *combination* des sons & notes de Musique jusques à 64. qui est contenuë en 90. chiffres.

COMBINER. v. act. Mettre deux à deux.

COMBINER, signifie aussi, Varier, assembler les choses autant de fois qu'elles peuvent être variées. Il faut que les faiseurs d'Anagrames combinent plusieurs fois les lettres d'un nom pour y trouver un autre mot.

COMBINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

COMBLE. s. m. Le haut, le faiste d'une maison. Il a fait rebâtir cette maison de fond en *comble*, Les fondemens en sont bons, mais le *comble* ne vaut rien.

COMBLE, se dit particulierement de la charpente & de la couverture d'une maison. En Orient les maisons n'ont point de *combles*, elles sont couvertes en platte forme. En Turquie les *combles* sont faits en domes; en France ils sont pointus ou en *combles* droits; & maintenant on en fait de brisez ou à la mansarde, qu'on appelle *combles couppez*. Les pignons des logis s'appelloient autrefois *combles* ou *combres*; & ils ont été ainsi nommez, à cause qu'ils étoient couverts de chaume, *à culmis, vel calamis*, selon le témoignage de Servius.

COMBLE, se dit figurément en Morale des choses qui sont arrivées au plus haut point où elle peuvent aller. C'est un *comble* de joye, de douleur. Il est parvenu au *comble* des honneurs, de la fortune. Dieu fut obligé d'envoyer le Deluge, à cause que la nature humaine étoit parvenuë au *comble* de l'iniquité.

On dit figurément, qu'un homme est *ruiné* de fond en *comble*, pour dire, qu'il est ruiné, perdu sans ressource.

COMBLE. adj. m. & f. se dit aussi d'une mesure, & de ce qui peut y demeurer au dessus des bords. Le bled se vend à mesure rase, l'avoine à mesure *comble*. On donne le grain au Meusnier en mesure rase & il le doit rendre en mesure *comble*, Ce mot vient de *cumulus*, ou *culmen*. Nicod.

COMBLE, en termes de Blason, se dit d'un chef retressi, comme les hameides sont des fasces retressies.

On dit au Manege, qu'un cheval a le pied *comble*, lorsqu'il a la sole arrondie par dessous, en sorte qu'elle est plus haute que la corne.

COMBLEAU. Terme d'Artillerie, qui se dit du cordage propre à tirer le canon, qui est long de 15 toises, gros de quatre pouces & demi de tour, & qui pese environ 70. livres.

COMBLER. v. act. Remplir un creux, un vuide, mettre dans un vaisseau autant qu'il y peut tenir. On a *comblé* ce puits qui étoit sec. Les ruines du rempart ont presque *comblé* le fossé. Les assiegeans doivent *combler* les lignes apres un siege. Les vallées se *comblent* à la fin par la cheute des terres des montagnes. Ce mot vient de *cumulare*.

COMBLER, signifie figurément, Faire beaucoup de bien, d'honneur à quelqu'un. Le Roy a *comblé* son favori de bienfaits. Dieu nous *comble* tous les jours de ses graces. Cet homme m'a *comblé* de civilitez. Ce Financier est *comblé* de biens. Ce Prince est *comblé* de gloire.

COMBLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

COMBLETTE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit de la fente du pied du cerf.

COMBOURGEOIS. s. m. Terme de Marine. C'est celuy qui a part avec un autre à la proprieté & aux agreils d'un autre. Quand le Maistre de *combourgeois*, les autres associez ne sont point responsables de sa baratterie. On a dit aussi en plusieurs Coûtumes *Combarons*, pour dire, *Conseigneurs*.

COMBRIER. s. m. Terme de Marine. C'est un filet dont on se sert sur les costes de Provence pour prendre des thons, palamides, & autres grands poissons.

COMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui est disposé à brusler, & facile à prendre feu. La poudre à canon est fort *combustible*. Les metaux se peuvent fondre, les pierres calciner, mais ils ne sont pas *combustibles*. Ce

vuitante à vuitante un. Celle du *comma* mineur est de 2025. à 2048. Voyez Mersenne & Salomon de Caux.

COMMANDANT. s. m. Celuy qui commande en une place, dans un corps, une compagnie de gens de guerre. Le Lieutenant en l'absence du Capitaine, du Gouverneur, est le *Commandant*. quand des soldats font du desordre, il s'en faut plaindre au *Commandant*. quand une place est surprise, on s'en prend au *Commandant*, à celuy qui est le premier dans la place.

COMMANDE. s. f. Ce qu'on a ordonné d'observer. Il y a dans l'année plusieurs Festes de *commande*, qu'on est obligé de chommer. Il y a des jeunes de *commande*, d'autres de devotion, qu'on ne garde que dans les Couvents.

COMMANDE, se dit aussi des ouvrages qu'on a ordonné de faire à un Artisan. On estime moins la marchandise d'estallage, que celle de *commande*, qu'on fait faire exprés pour soy. un Poëte est à la gesne, quand on luy fait faire des vers de *commande*, quand on l'oblige d'escrire sur quelque sujet.

On appelle en termes de Negoce, *commandes*, les procurations ou commissions d'acheter ou de negocier pour autruy. Il en est parlé dans les Coustumes d'amiens.

COMMANDES, en termes de Marine, sont de petites cordes que les garçons du navire portent toûjours à la ceinture pour servir au besoin. On les appelle autrement *rabans*.

COMMANDEMENT. s. m. Ordre de Superieur. Il faut observer les *commandements* de Dieu & de l'Eglise. Il faut executer les *commandements* du Roy, obeïr aux *commandements* de Justice, des Gouverneurs. les prieres des Superieurs sont des *commandements*. On dit aussi, une Feste, un jeûne de *commandement*, que l'Eglise nous oblige de garder sous peine de peché mortel.

On appelle *Secretaires des Commandements*, les quatre Secretaires Estat: & on dit, qu'un arrest, qu'une patente est signée en *commandement*, quand c'est par un ordre exprés du Roy qu'un Secretaire d'Estat les signe.

COMMENDEMENT, signifie aussi, Jussion, injonction expresse qu'on fait à quelqu'un de la part du Roy, ou de la Justice. Le Roy a envoyé un *commandement* exprés au Parlement de verifier un tel Edit, de recevoir un tel Conseiller. un tel étoit porteur de son *commandement*. on a fait *commandement* aux bourgeois de prendre les armes, fermer les boutiques. on a fait *commandement* de par le Roy a ces habitans de payer une telle taxe, une telle contribution.

On appelle au Palais un *commandement*, l'exploit fait par un Sergent en vertu d'un jugement, ou d'une obligation, par lequel il commande à quelqu'un au nom du Roy & de Justice, de payer une telle somme, de vuider des lieux qu'il occupe, d'exiger un registre, ou de faire autres choses semblables. Une execution sans un *commandement* prealable est nulle. Pour faire une saisie reelle, il faut qu'il y ait un iteratif *commandement*.

COMMANDEMENT, signifie aussi, le droit le pouvoir, l'autorité qu'on a d'obliger quelqu'un à obeïr. Un Mareschal de France a le *commandement* en chef sur toute l'armée. cet Officier à tant de Compagnies, de Regiments sous son *commandement*. un Maistre d'Hostel a le *commendement* sur tout les Officiers de la maison, On appelle *baston de commandement*, celuy que porte un Officier pour marque du pouvoir que luy donne sa charge. Un baston de Mareschal de France, de Maistre d'Hostel, d'Exempt, &c.

COMMANDEMENT, signifie aussi, l'art, la science de commander. Ce vieil Officier est un homme de *commandement*, capable de *commandement*. ce General a le *commandement* beau; c'est à dire, doux agreable: cet autre l'a dur, facheux, c'est à dire, imperieux, orgueilleux, altier, severe.

COMMANDEMENT, en termes de Guerre & de Marine, se dit de tous les ordres prompts qu'on donne en faisant l'exercice des troupes, ou la manœuvre des matelots. A droite, à gauche, doublez vos rangs, vos files, sont les premiers *commandements* que fait un Major, un Officier qui fait faire l'exercice.

COMMANDEMENT, se dit aussi des avantages qu'on a sur l'ennemy par la disposition des lieux, particulierement par les eminences. Le *commandement de front* est celuy d'une hauteur qui est opposée a un poste, qui le bat par devant. Le *commandement de revers*, est celuy d'une hauteur qui le découvre & le bat par derriere. Le *commandement d'enfilade*, c'est celuy qui bat d'un seul coup toute une ligne droite, comme tout un boyau de tranchée, toute une courtine.

COMMANDEMENT, se dit aussi en termes de civilité, des offres de services qu'on fait à ses amis. Je n'ay pas voulu partir sans recevoir vos *commendements* pour la Province. ma personne & mes biens sont à vostre *commandement*, vous en pouvez disposer. je suis venu à vostre *commandement* dés que vous m'avez adverty de venir.

COMMANDEMENT, signifie aussi, Abondance de choses dont on peut disposer. Ce Maistre d'Hostel, ce Sommelier font bonne chere a leurs amis, car ils ont le vin & les viandes à leur *commandement*. une jolie bourgeoise a toujours des carrosses à son *commandement*, on s'empresse a luy en prester.

COMMANDER. v. act. & neut. Faire des loix, donner des ordres à des inferieurs, qu'ils sont obligez d'executer. Dieu *commande* à toute la nature; il *commande* aux vents & à la mer; il a escrit de sa main sur les Tables de la Loy ce qu'il a voulu *commander* aux hommes, ce qu'il a voulu qu'ils observassent. Quand une puissance souveraine *commande*, il faut obeïr.

COMMANDER, se dit subordinément des puissances temporelles. La vanité d'Alexandre le portoit à vouloir *commander* à tout le monde. ce Prince est un grand homme, il est né pour *commander*. les Rois *commandent* dans leurs Estats. un Maistre *commande* dans sa maison. un Prieur *commande* dans son Couvent. un Capitaine *commande* à ses soldats, un Prevost à ses Archers.

COMMANDER, se dit encore du pouvoir, de l'autorité que donne une charge, une commission. L'Amiral *commande* sur la mer, & le Connestable sur la terre. on a donné à un tel Officier cette armée à *commander* en chef. un tel *commande* les Dragons, les Chevaux-legers, les Mousquetaires. c'est luy qui *commande* un tel Regiment, &c.

COMMANDER, signifie, Donner ordre à des troupes de se tenir prestes, ou de partir pour aller à quelque expedition. On a *commandé* le Regiment des Gardes pour le 20. du mois prochain. on a *commendé* dix hommes par compagnie pour aller escorter ce convoy.

COMMANDER, se dit encore en parlant de l'avantage que donne quelque éminence pour battre une ville, pour tenir en sujettion toute une Province. On bastit des citadelles pour tenir les villes en bride, pour leur *commander*. cette place ne peut pas se fortifier, voilà des collines qui la *commandent* de tous costez. Cazal est une place qui *commande* à la meilleure partie de l'Italie. cette garnison *commande* à toute la frontiere, fait payer des contributions.

COMMANDER, se dit aussi en termes de civilité des offres qu'on fait à ses amis de les servir. N'avez-vous rien a me *commander* pour l'Italie où je vais? je suis tout à vous, vous n'avez qu'à me *commander*, je suis prest à obeïr.

Commander, signifie aussi, Donner charge à un Artisan de faire expressément quelque besogne. Il a commandé une paire de souliers à son Cordonnier. il a commandé une collation, un disner chez un tel Traiteur.

Commander, se dit figurément en choses morales & spirituelles. L'ame commande sur le corps, y domine. il faut commander à ses passions. On dit aussi, il faut se commander, c'est à dire s'abstenir de faire quelque chose de vicieux: on luy a commandé le secret. le Sage commande aux astres.

On dit, Commander à baguette, pour dire, avec autorité, hautement, par une allusion qu'on fait aux commandements des Huissiers qui portent une verge ou une baguette. On dit aussi, il faut sçavoir obeir avant que de commander, pour dire, qu'il faut estre escolier avant que d'estre Maistre.

Commandé, ée. part. & adj.

COMMANDITE. s. f. Terme de Negoce, qui se dit d'une espece de societé qui se fait entre Marchands, dont l'un ne fait que prester son argent sans faire aucune fonction d'associé. Toute societé soit generale, soit en commandite, doit être par escrit, & l'extrait en doit être enregistré au Greffe de la Jurisdiction Consulaire. Les associez en commandite ne sont obligez que jusqu'à la concurrence de leur part, selon l'Ordonnance de 1673. En vieux termes de Coustumes on appelloit command, la charge qu'on donnoit d'acheter ou de negocier quelque chose; & on disoit aussi, Prendre en charge & command, pour dire, Recevoir en depost.

COMME, Adverbe qui sert à comparer, & signifie Ainsi, de meme. Par exemple, Cette femme est belle comme le jour. On luy a fait une reception comme s'il eust été un Prince. cette affaire est comme faite. Cela est arrivé comme je l'esperois. Il est là comme chez luy. c'est comme si je disois, par exemple. On dit aussi, Tout ainsi comme. Ce mot vient de quomodo. Nicod.

Comme, est aussi un adverbe de temps. Il arriva comme nous sortions de table. Il fut arresté comme il pensoit partir.

Il sert aussi pour la narration. Je vous diray l'histoire comme elle s'est passée. En ce sens il signifie, A la maniere. Il se pourvoira comme bon luy semblera. on luy fera droit comme il appartiendra par raison. Il a fait comme il avoit de coustume. cela est comme non fait ni advenu.

Comme, est aussi une espece de supposition. Comme il est constant qu'il faut aimer Dieu. comme il n'est pas probable qu'on soit si abandonné, &c. comme ainsi soit que, &c. Ce dernier n'a plus gueres d'usage.

Comme, signifie, A peu prés. Je tiens cela comme certain. Il est comme mort.

COMMEMORATION. s. f. Souvenir qu'on a de quelqu'un, ce qu'on fait en l'honneur de sa memoire. Ce testateur a fait un beau legs à cette Eglise, à la charge de dire tant de Messes, de faire commemoration de luy dans les prieres. je garde cherement ce portrait en commemoration de nostre ancienne amitié.

Commemoration, est aussi un terme de Breviaire, qui se dit des Festes & des Feries dont on ne peut pas faire l'Office tout entier, à cause d'une Feste double qui survient le même jour. Elle se fait par une Antienne, un verset, & une oraison, qu'on dit à Vespres & à Laudes en l'honneur du Saint ou de la Ferie dont on fait commemoration. On fait toûjours commemoration des Feries majeures & des Octaves, quand on ne fait pas leur Office propre. Dans le second Memento de la Messe on fait des commemorations. Ce mot vient du Latin commemoratio, de commemorare.

COMMENCEMENT. s. m. Naissance, principe. Dieu n'a ni fin, ni commencement. Le Soleil est creé dés le commencement du monde. le peché originel est la source, le commencement de nos miseres. cette hostilité a donné commencement à la guerre. les rivieres, les grandes maisons, les grandes fortunes viennent souvent de petits commencements.

Commencement, se dit aussi de ce qui paroist d'abord en chaque sujet ou matiere. Au commencement de la journée il faut élever son cœur à Dieu. la memoire a manqué à cet Orateur dés le commencement de son discours. le commencement de cette maladie n'étoit qu'une petite fievre. le commencement de la sagesse est la crainte de Dieu.

COMMENCER. v. act. Donner les principes, la naissance, le commencement à quelque chose. A peine a-t-on commencé à vivre, qu'il faut songer à mourir. Une besogne est à demi faite, quand elle est bien commencée. pour se mettre en credit dans le monde, il n'est que de bien commencer. Les Rois commencent beaucoup d'ouvrages qu'ils n'ont pas le loisir d'achever. La semaine commence au Lundi. Le Caresme ne commence cette année qu'en Mars. ce discours commence bien. La riviere commance en un tel lieu. le Parlement commence à la St. Martin. Covarruvias tire ce mot de cum, & d'initiare.

Commencer signifie aussi, Mettre en action, en bransle, mettre en traint. Le Chantre commence les Pseaumes pour donner le ton au Chœur, & le faire chanter. Le Roy du bal est celuy qui le commence en menant le premier bransle. C'est un tel qui a commencé la noise, qui a émeu la querelle. le plus hardi des seditieux qui commence, met tous les autres en action. En cette assemblée chacun se regardoit, personne n'osoit commencer à ouvrir une proposition qui étoit un peu delicate. Dans la débauche il faut qu'il y ait quelqu'un qui commence pour mettre tous les autres en train de se rejouïr.

Commencer, se dit aussi des Maistres en toutes sortes d'arts, qui donnent les premieres leçons à des écoliers. Pour bien jouër du luth, il faut être commencé par un bon Maistre. On dit même au Manege, Commencer un cheval, pour dire, luy donner les premieres leçons.

Commencé, ée. part. pass. & adj. Une cause commencée, est celle dont on a déja plaidé quelque tems. En Jurisprudence, une année commencée passe souvent pour achevée.

COMMENDATAIRE. s. m. Oeconome qu'on a mis en possessions d'un Benefice, pour le regir pendant six mois, & le reparer en attendant qu'on y ait pourveu d'un Titulaire. Tels sont les Commendataires dont on parle en Droit Canon. Ce mot vient de commendare, confier, recommender.

Commendataire, est en France un seculier qui est pourveu par le Pape d'une Abbaye ou d'un Prieuré, avec permission de disposer des fruits à son profit pendant sa vie. Rebuffe appelle ces Beneficiers, des Abbez Commendataires. Un Abbé Commendataire est opposé à un Abbé Regulier.

COMMENDE. s. f. est originairement dans le Droit; la provision d'un Benefice qu'on donne à un seculier pour en joüir par œconomat pendant six mois, pour le reparer, & en attendant qu'on en ait pourveu un Titulaire. On tient que c'est le Pape Leon IV. qui fut auteur des Commendes en faveur des Ecclesiastiques qui avoient été chassés de leurs Benefices par les Sarazins.

Commende, en France, est un vray titre de Benefice, que le Pape donne à un seculier avec permission de disposer des fruits pendant sa vie. La commende finit par la mort du Titulaire, & le Benefice retourne en Regle. Un Collateur ordinaire ne peut pas donner en commende un Benefice. Les Cardinaux & quel-

ques Prelats à qui le Pape à donné un *Indult* particulier a cet effet, peuvent continuer la *commende*, conferer un Benefice de *commende* en *commende*.

COMMENDER. v. act. Donner un Benefice en commende. Il n'y a que le Pape qui puisse *commender* un Benefice, le mettre en commende, le tirer de la Regle pour en pourvoir un seculier.

COMMENDERIE. s. f. Espece de Benefice, ou certain revenu qui appartient aux Ordres militaires de Chevalerie, que l'on confere aux anciens Chevaliers qui ont rendu des services a l'Ordre. Il y a des *Commenderies* de rigueur qu'on obtient en son rang; & les autres de grace, que le Grand Maistre donne par advance à celuy qu'il choisit dans l'Ordre. Les *Commenderies* de Malthe, de St. Lazare. Il y en a aussi pour des Religieux dans les Ordres de St. Bernard, comme de Calatrava, & d'Alcantara dans l'Ordre de St. Anthoine, &c. Le Roy a érigé en *Commenderies* plusieurs Leproseries & Hospitaux qu'il a joints à l'Ordre de St. Lazare.

COMMENDEUR. s. m. Chevalier qui est pourveu d'une de ces Commenderies.

COMMENDEUR, est aussi un Prelat, un Ecclesiastique qui est aggregé par honneur dans les Ordres des Chevaliers, comme dans l'Ordre des Chevaliers du St. Esprit. Il y a quatre Prelats *Commendeurs*.

COMMENSAL. adject. C'est une épithete qui se donne aux Officiers du Roy qui ont bouche à Cour, qui servent actuellement prés de sa personne. Le privilege du *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois attribué qu'aux Officiers *Commensaux* de la Maison du Roy. Ce mot vient du Latin *Commensalis*, signifiant *qui mange a la même table*.

COMMENSURABLE. adj. Terme de Geometrie; se dit de deux quantitez rapportées l'une à l'autre, qui se peuvent mesurer par une mesure commune, en telle sorte que la mesure étant plusieurs fois reprise sur l'une & sur l'autre, il n'y ait en l'une ni en l'autre aucune partie de reste. Euclide au livre 10. des Elements a traitté des grandeurs *commensurables* & incommensurables. Ce mot vient du Latin *commensurabilis*, *commensuro*, *mensura*, *metior*.

COMMENT. adv. De quelle maniere. *Comment* tout le monde se porte-t-il chez vous? *comment* avez-vous passé la journée? il ne m'a pû dire ni pourquoy, ni *comment* cela s'est passé ainsi.

COMMENT, sert aussi dexclamation. *comment* est-il possible qu'il y ait des hommes si scelerats? *Comment* avez-vous la hardiesse de me parler de la sorte?

COMMENT, signifie quelquefois, Comme. Tous les titres des Chapitres des anciens Romans & Histoires commencent ainsi, *comment* le Roy Perion, *comment* Amadis, &c. En ce sens il vieillit.

COMMENTAIRE. s. m. Interpretation, glose, addition qu'on fait à un Auteur obscur ou difficile, pour le rendre plus intelligible, plus clair, pour suppleer à ce qu'il n'a pas bien expliqué, ou qu'il supposoit estre connu. Perse est un Poëte obscur, qui a bon besoin de *commentaire*. les Auteurs tres-anciens ne se sçauroient gueres entendre sans *commentaire*. Savilius a fait un *commentaire* de 300. pages in quarto, pour expliquer les huit premieres Propositions d'Euclide.

COMMENTAIRE, se dit aussi de quelques Histoires écrites par ceux qui y ont eu la plus grande part: comme les *commentaires* de Cesar, de Montluc. On a quelquefois appellé *commentaires*, des livres composez sur un sujet particulier. Kepler a écrit un excellent livre des *commentaires* de Mars, qui contient les observations des mouvements de cette Plante.

COMMENTAIRE, est aussi l'addition que fait de son creu à une histoire, ou à un conte, celuy qui la recite; ou les diverses reflexions & raisonnements que chacun fait a sa fantasie sur les actions d'autruy. J'ay entendu reciter cette affaire autrement, ce que vous dites est un *commentaire* que vous y faites. Quand Charles-Quint fit son abdication, les peuples firent d'estranges *commentaires* sur sa retraite.

COMMENTATEUR. s. m. Celui qui écrit pour expliquer un livre ancien ou obscur, ou pour y faire quelques additions ou supplements de ce qui y manque. Presque tous les *commentateurs* expliquent les legeres difficultez de leur texte, & passent par dessus les grandes. Tostat a esté un grand *commentateur* de la Bible. Accurse, Balde, Bartole, Cujas, sont des *commentateurs* du Droit Romain; Averroës, St. Thomas, d'Aristote; Servius, Lacerda, de Virgile, &c.

COMMENTER. v. act. Faire un Commentaire. Pererius a *commenté* la Genese. Cornelius a Lapide a *commenté* les Epistres de St. Paul.

COMMENTER, signifie aussi, Adjouster à la verité de quelque chose, la deguiser, la tourner a sa maniere. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Il ne faut point *commenter* sur les actions de nos Superieurs Il faut rapporter la verité nuëment telle qu'elle est sans y *commenter*.

COMMENTÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *comminiscor*, *commentus sum*.

COMMER. v. act. Faire une comparaison. Il ne se dit qu'en stile familier, & en matiere officieuse. Je vous prie, Monsieur, ne *commons* point, ne faisons point de comparaison. Ce mot peut venir de *comme*. Quand on veut faire quelque comparaison, on dit *comme*.

COMMERCE. s. m. Negoce, trafic d'argent ou de marchandises, qu'on fait à dessein de profiter sur les remises, la vente ou l'eschange qu'on en fait. Un tel Banquier fait un grand *commerce* d'argent. ce Marchand fait le *commerce* en gros; celuy-cy ne le fait qu'en détail. Le *commerce* d'Orient est celuy qui se fait par la Mediterranée à Alexandrie, à Smirne, à Alep. le *commerce* des Indes, celuy qui se fait à Surate, à Batavie. le *commerce* du Nord, celuy qui se fait à Lubec, Dantzic, à Arcangel, &c. toute la richesse des Hollandois vient d'avoir bien exercé le *commerce*. le Consul du Caire est celuy qui fait tout le *commerce* du séné. Ce mot vient du Grec *kommerkion*, qui signifie *permutation*.

COMMERCE, signifie aussi, la negociation, l'intelligence qui est entre les Estats. Les Anglois ont rompu le *commerce* avec la France. On a rappellé l'Ambassadeur d'Espagne, il n'y a plus de commerce plus de traitté à faire entre ces deux nations.

COMMERCE, se dit aussi de la correspondance, de l'intelligence qui est entre les particuliers, soit pour des affaires, soit pour des estudes, ou simplement pour entretenir l'amitié. Ces gens ont grand *commerce* de lettres ensemble. ce Sçavant a *commerce* avec tous le habiles gens de l'Europe. ces amis ont un *commerce* d'esprit, d'amitié ensemble.

On dit en ce sens, le *commerce* de la vie, le *commerce* du monde, en parlant des choses qui entretiennent la societé civile, des manieres d'agir qui s'observent dans le monde. On dit de même, qu'un homme est de bon *commerce*, pour dire, qu'il est franc, de bonne foy, qu'il fait seur de traitter avec luy. On le dit aussi des paroles. Ce mot n'entre point dans le *commerce* des honnestes gens.

COMMERCE, se prend aussi en mauvaise part, pour dire, un vilain negoce, une frequentation illicite. Cette vieille est scandaleuse, on dit qu'elle fait un vilain *commerce*. Quand on veut se convertir, il

Roy nomme de sa part pour regler des limites, & travailler à l'execution des traittez de paix ou autres grandes affaires avec ceux qui sont nommez pour le même effet par les Princes estrangers, afin de tacher de les regler à l'amiable. Les *Commissaires* du Roy sont arrivez à Francfort, &c.

On appelle Grands *Commissaires* au Parlement, les huit plus anciens Conseillers de la Chambre, qui avec les deux Presidents jugent souverainement des affaires qui doivent être jugées par articles, comme l'examen des comptes, les ordres des creanciers, & les procés où il y a du moins cinq questions à examiner en particulier; & ils jugent entre eux ces sortes de procés.

Les petits Commissaires, sont quatre Juges anciens avec le President, qui discutent un procés, qui en voyent & examinent les pieces, & dont on fait aprés le rapport en pleine Chambre. Ce procés est de *petits Commissaires*. Ont entre aujourd'huy de *Commissaires*. Ce Conseiller est ancien, il est des *Commissaires*.

Les gens tenants les Requestes du Palais s'appellent Conseillers en la Cour, *Commissaires* en cette partie. Un *Commissaire* à la barre du Parlement, est celuy qui est commis pour faire quelque instruction, ou adjudication, &c.

COMMISSAIRE, est aussi un Officier Royal & subalterne, qui a soin de tenir la main à l'execution des reglements de Police. Il y a à Paris plusieurs *Commissaires* du Chastelet, qui se qualifient *Commissaires Enquesteurs & Examinateurs*, qui font les informations, les scellez, les ordres de creanciers, l'examen des comptes, visites de Police & captures. Les gens de mauvaise vie craignent fort le *Commissaire*.

COMMISSAIRE AUX SAISIES REELLES, est un Officier qui a soin du regime des immeubles, qui en fait faire les baux judiciaires, qui en reçoit le revenu, & qui en rend compte. *Commissaire aux saisies mobiliaires*, est un gardien des meubles saisis, qui en empêche le deperissement. Toute saisie reelle en execution doit porter un établissement de *Commissaire* ou de gardien.

COMMISSAIRE, en termes de Guerre, se dit premierement du *Commissaire* de la Cavalerie legere, qui est le troisiéme Officier, & qui a un Regiment qui luy est particulierement affecté, qui s'appelle *Regiment Commissaire*. C'est celuy qui a soin que tous les Officiers & cavaliers soient dans le devoir, & bien équippez, & qui fait les reveuës generales.

COMMISSAIRE ORDINAIRE DES GUERRES OU A LA CONDUITE, est un Officier establi pour avoir soin de la police des troupes dans la marche, de regler les estapes & les logements, & qui fait faire les revuës & les monstres, *Commissaire* Provincial. *Commissaire* extraordinaire.

Il y a aussi des *Commissaires* pour l'Artillerie, pour les Vivres. Le *Commissaire* pour la Marine, est un Officier qui dans les atteliers de construction & dans les ports doit prendre garde aux gardiens, aux ouvriers, aux magasins, qui a soin de visiter les livres de recepte & de despense, qui fait faire les armements & desarmements, qui sur les vaisseaux fait faire les revuës, prester les serments, & fait faire l'inventaire des prises.

COMMISSAIRE DES PAUVRES, est un bourgeois que l'on cômet pour recueillir les deniers de la taxe faite pour le Bureau general des pauvres. On ne reçoit gueres de Marguilliers qui n'ayent été *Commissaire des pauvres* C'est le premier degré des honneurs bourgois.

On appelle *Chere de Commissaire*, un repas où on sert chair & poisson, parce que les Juges commis se font bien traitter quand ils sont en voyage. Ce qui vient des commissions qui se donnoient dans les Chambres miparties, où il y avoit des Huguenots & des Catholiques qui se faisoient traitter chacun à leur maniere.

COMMISSION. s. f. Action par laquelle on peche, on commet quelque faute. On se doit confesser non seulement des pechez de *commission*, mais aussi des pechez d'omission.

COMMISSION, est quelquefois opposée à *titre*; & signifie un pouvoir donné pour un temps à quelques personnes d'exercer quelque charge, ou de juger en des occasions extraordinaires. Cette charge de President n'est exercée que par *commission* pendant l'interdiction du Titulaire. Les Greffes se peuvent exercer par *commission*, parce qu'ils sont domaniaux. Les Conseillers du Parlement achetent & revendent quand il leur plaist une *commission* pour estre Conseillers aux Requestes du Palais, pour estre Presidents aux Enquestes. Ces charges sont des *commissions*. La charge de Garde des Sceaux n'est qu'une *commission* qui est revocable. Les Intendances de Justice ne sont que de simples *commissions*.

On appelle *commissions extraordinaires*, les établissements de quelques Chambres ou Jurisdictions qui ne doivent durer que quelque temps. Les Grands Jours, les Chambres de Justice, des Franc-fiefs, la Chambre Royale sont des *commissions extraordinaires*. La *commission* pour la vente du Domaine, pour la reformation des Coûtumes.

COMMISSION, se dit aussi de la subdelegation, ou du pouvoir qu'on donne à un Juge particulier de faire quelque instruction d'un procés, quelque visite ou descente sur les lieux, quelque execution d'arrest. Les Cours Souveraines n'adressent jamais leurs *commissions* qu'à des Juges Royaux. Ce Conseiller est allé en *commission* pour visiter des bois du Roy.

COMMISSION ROGATOIRE, est une *commission* qu'un Juge envoye à un autre Juge dont il n'est point le superieur, pour le prier de faire dans son ressort quelque instruction necessaire dans un procés qu'il a à juger, l'asseurant qu'il feroit la même chose en cas semblable.

COMMISSION, est aussi un ordre du Conseil pour la levée des tailles ou autres droits. La *commission* des tailles s'envoye aux Intendants des Provinces, qui en font le departement general, qu'ils envoyent ensuite aux Eleus pour le verifier; & ceux-cy l'envoyent aux Asseeurs & Collecteurs pour en faire la distribution particuliere dans chaque Parroisse.

COMMISSION, est aussi un ordre qu'on donne pour lever des gens de guerre. On a delivré des *commissions* pour la levée de tant de Compagnies de gens de pied, tant de Cornettes de Cavalerie. chaque Capitaine ou Officier n'a pour titre que sa *commission*.

COMMISSION, est aussi une Lettre de Chancelerie qui donne pouvoir de donner des assignations, de faire des executions de jugements. Les arrests & sentences en forme portent en eux memes leur *commission*. Il faut attacher une *commission* à ceux qu'on a levez par extraict. La *commission* s'exprime en ces termes, Mandons au premier Sergent sur ce requis; de mettre le present jugement à execution. Les *commissions* s'adressent quelquefois à des Juges. L'Ordonnance veut qu'on n'assigne personne en Cour Souveraine qu'en vertu de *commission* expresse. Les jugemets portent souvent, que *commission* sera delivrée aux fins d'assigner un tel garand. Il y a des *commissions* du grand Sceau pour les affaires du Conseil & du Grand Conseil; des *commissions* du petit Sceau, pour les affaires du Parlement; & des *commissions* du Chastelet, pour y faire assigner ceux qu'on a droit d'y attirer en vertu de quelque privilege.

COMMISSION, se dit aussi de toute charge ou em-

ploy qu'on donne à des gens qu'on commet pour avoir le soin de quelque chose, comme en des Bureaux pour des receptes, controlles, payements, recouvremens, visites ou autres affaires. Les premieres *commissions* des Aides, des Gabelles sont fort briguées. Il a eu une bonne *commission* dans les Vivres, dans l'Artillerie. ce Partisan a tant de *commissions* à donner. On luy a donné une ordonnance de tant pour employer au fait de sa *commission*.

COMMISSION, signifie aussi la charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque emplette ou negoce. Les Provinciaux chargent ceux qui viennent à Paris de cent menuës *commissions*. Ce valet est chargé de trente messages ou *commissions*. ce Facteur a *commission* d'acheter tant de pieces de drap.

COMMISSIONNAIRE. s. m. Facteur que tient un Marchand dans les ports ou les villes de trafic, ou de manufactures, pour faire en son nom des achats & des envois de marchandises. Un *commissionnaire* peut obliger le Maistre pour qui il agit.

COMMITTIMUS. s. m. Droit ou privilege que le Roy accorde aux Officiers de sa Maison, & à quelques personnes ou Communautez qu'il declare avoir pris en sa protection & sauvegarde, de plaider en premiere instance aux Requestes de l'Hostel ou du Palais en toutes leurs affaires pures personnelles, possessoires, ou mixtes, & d'y faire renvoyer ou évoquer celles qui seront pendantes devant d'autres Juges, pourveu qu'elles ne soient point contestées. Le *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois que pour les Commensaux de la Maison du Roy, & attire les affaires de tous les endroits de la France aux Requestes de l Hostel; mais il a été estendu depuis à plusieurs autres personnes. Le *Committimus* du petit Sceau ne s'étend que dans le ressort du Parlement, & attire les affaires aux Requestes du Palais.

COMMITTIMUS, signifie aussi les Lettres qu'on delivre au grand & au petit Sceau pour l'execution de ce privilege. J'ay fait sceller un *Committimus*. J'ay mis mon *Committimus* entre les mains d'un Sergent, pour faire renvoyer une telle affaire du Chastelet aux Requestes.

COMMITTITUR. s. m. Terme de Pratique, & emprunté du Latin. C'est la requeste qu'on donne au Conseil ou au Parlement pour avoir un Rapporteur, pour faire l'instruction d'une instance, ou de quelque incident, avec l'ordonnance qui est apposée au bas, par laquelle un Maistre des Requestes ou un Conseiller est commis pour cette instruction.

COMMODE. adj. m. & f. Ce qui ne donne point de peine, de gesne, de fatigue. La litiere est la plus *commode* de toutes les voitures. Cet homme est *commode*, on vit avec luy sans façon, sans compliments. La meilleure maniere de s'habiller est la plus *commode*.

COMMODEMENT. adv. D'une maniere commode. On se vest à cette heure plus *commodement* qu'on n'a jamais fait. cet homme a du revenu, dequoy vivre *commodement*, à son aise. il est logé *commodement*. cet homme est doux & facile, on vit fort *commodement* avec luy.

COMMODITE'. s. f. Aise, facilité de vivre sans peine, sans fatigue. Vous ferez cela à vostre aise, à vôtre *commodité*. Il faut prendre ses *commoditez* quand on les trouve. quand on demande quelque chose à son ami, il faut attendre sa *commodité*. Ce logis a beaucoup de *commoditez*, de petits lieux commodes. On appelle une *chaise de commodité*, une chaise bien rembourrée, qui a un pulpitre pour pouvoir lire & escrire, une cremaillere pour pouvoir hausser ou baisser le dossier selon qu'on veut, où l'on peut dormir & s'appuyer.

On appelle aussi *commoditez* dans une maison, ou *aisements*, les lieux où on va se descharger le ventre.

COMMODITE', se dit aussi des occasions favorables que le hasard envoye. Il faut se servir de la *commodité* de ce Courier pour envoyer cette expedition à Rome. Il faut prendre la *commodité* d'un bateau qui va partir. Pour aller de Paris à Lyon, on trouve toûjours des *commoditez*, des voitures à choisir.

COMMODITE', est aussi le voisinage des lieux, la bien-seance. J'ay basti dans cette vallée, à cause de la *commodité* des eaux. J'ay acquis cette maison qui étoit à ma bienseance, parce qu'il faut acheter sa *commodité*.

COMMODITEZ, signifie aussi les biens de fortune. Il a marié sa fille avec un homme qui a bien des *commoditez*.

COMMOTION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit particulierement des atteintes que souffre le cerveau. La convulsion est une *commotion* du cerveau. Une cheute cause une grande *commotion* au cerveau, d'où arrive souvent un contrecoup dans la partie opposée, qui fait une rupture des vaisseaux, & une apostume par l'esbranslement de toute la masse du cerveau. On dit aussi, que le vin transporté se tourne & se corrompt par une *commotion* generale des atomes ou petites parties qui composent sa substance.

COMMUER. v. act. Terme de Palais. Changer une peine en une autre. Le Roy n'a pas voulu faire grace entiere à ce criminel, mais il a *commué* sa peine, il l'a adoucie.

COMMUN, UNE. adj. Ce qui n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre. La terre est nostre *commune* mere. dans le siecle d'innocence tous les biens étoient *communs*, aussi-bien que le Soleil & les élements. Le Pape est le Pere *commun* des Chrêtiens. Les honnestes gens se rapportent de leurs differens à leur amis *communs*. Il faut suspendre les haines particulieres pour courre sus à l'ennemi *commun*.

COMMUN, se dit en un sens plus estroit des choses que quelques personnes possedent ensemble par indivis, dont les uns & les autres ont également droit de se servir. Les murs mitoyens sont *communs* à deux maisons. Une allée, un passage *commun*. Un puits *commun*. Il n'y a eu que les sauvages & Platon qui ayent voulu que les femmes fussent *communes*. Une femme *commune* se dit aussi d'une femme prostituée.

COMMUN, se dit aussi d'une societé que l'on contracte ensemble par quelque interest d'honneur, ou de gain. Les Commissaires, les Huissiers, font bourse *commune* pour éviter la jalousie de leur employ. ils se sont associez en une telle affaire pour la poursuivre à frais *communs*, & en partager le profit. le peril est *commun* pour les Officiers & les soldats qui vont à une même expedition.

COMMUN, se dit aussi en parlant du general du monde, de ce qui est le plus universellement receu. Le sens *commun* est le jugement qu'on fait par la seule lumiere naturelle, ce que font la plus-part des hommes. En ce sens on attribuë à l'ame une faculté particuliere qu'on nomme le *sens commun*. Le bruit *commun*, c'est ce qui se dit parmi le peuple, par la plus-part du monde. Les plus *communes* opinions ne sont pas les plus certaines. En *commun* proverbe, c'est à dire, selon que parle le peuple, une façon *commune* & ordinaire de parler.

COMMUN, signifie aussi, Ce qui est trivial, ordinaire, qu'on trouve par tout. Cet Orateur dans son discours n'a rien dit que de *commun*, rien de recherché, son stile est fort *commun*, c'est un esprit fort *commun*. C'est un axiome *commun*, une notion *commune*. L'usage de chaises, des carrosses est *commun* par toute l'Europe. on ne nous a servi en ce repas que

que des viandes fort *communes*. En ce sens il signifie, Ce qui n'est pas rare, & qui est au plus vil prix. Ce curieux n'a que des tableaux *communs*, de peu de valeur. Il ne s'habille que de l'étoffe la plus *commune*. Les diamans sont estimez, parce qu'ils ne sont pas *communs*.

On dit en termes de Palais, & en Genealogie, le pere *commun* des parties, quand on parle du pere de deux freres ou sœurs qui plaident ensemble. On dit, que par la Coûtume de Paris, le mari & la femme sont uns & *communs* en biens, pour dire, qu'ils ont contracté societé ensemble, & qu'ils partagent le gain & les pertes l'un de l'autre. On dit aussi, qu'un Arrest ou Jugement est declaré *commun* avec un tel, qui n'avoit pas été partie, ou avec le defaillant; pour dire, qu'il sera aussi-bien executoire contre luy que contre ceux avec qui il a été rendu. On dit aussi, qu'une chose est du droit *commun*, par opposition aux privileges qui en exemptent. On dit aussi; Faire preuve suivant la *commune* estimation, suivant la *commune* renommée, c'est-à-dire, par experts, par temoins. En cas d'estimation de fruits on dit, Faire une année *commune*, pour dire, Prendre le milieu entre une année fertile où les denrées sont à bon marché, & une année sterile où elles sont cheres, pour en faire un prix *commun* & mitoyen, & compenser l'un avec l'autre: ce qu'on appelle autrement *bon an, mal an*.

On dit aussi en matiere beneficiale, qu'une provision est expediée en forme *commune*, pour dire, qu'elle est expediée sans graces, sans privileges. On dit aussi que les Officiaux sont Juges des Ecclesiastiques pour le delit *commun*, pour l'opposer au cas royal & privilegié.

COMMUN, en termes de Philosophie, se dit des choses qui participent d'un genre superieur. Le nom d'animal est *commun* à l'homme & à la beste. Celuy de substance est *commun* au corps & à l'esprit. En ce sens il signifie, Pareil ou analogue. Ces deux choses, ces deux questions n'ont rien de *commun* ensemble.

COMMUN, en termes de Grammaire, est le genre qui contient aux deux sexes, au masle & à la femelle.

On appelle au College, des *lieux communs*, des recueils qu'on fait de ce qu'on trouve de plus beau dans les Auteurs qu'on manie, pour s'en servir quand on traitte quelque chose en general. Les ouvrages d'un tel Auteur ne sont que des *lieux communs*, des rapsodies. Poliantea est un Dictionnaire de *lieux communs*. Licostene & Zuinger sont d'amples recueils de *lieux communs*.

COMMUN, en termes de Geometrie, se dit d'un angle, d'un costé, d'une base, qui servent également à deux figures, & qui aident à faire une demonstration.

COMMUN, au substantif, signifie le general, la plus grande partie des hommes. Ce bourgeois s'est distingué du *commun* du peuple. C'est un grand Philosophe, & qui est hors du *commun*. Il faut pour bien raisonner eslever son esprit au dessus du *commun*.

COMMUN, chez le Roy, les Princes, & les Grands, est un nom collectif qui signifie les bas Officiers. Il a mangé à la table du *commun*, dans la salle du *commun*. On nous a servi du vin du *commun*. Il est couché sur l'état en qualité de Chirurgien du *commun*.

COMMUN, en termes de Breviaire, se dit d'un Office general institué pour tous les Saints d'un même Ordre, d'une même classe, pour y prendre les Pseaumes, Leçons, Hymnes, Antiennes & Oraisons, quand il n'y en a point d'assignées en particulier. Le *commun* des Saints, le *commun* des Apôtres, des Evangelistes, des Martyrs, des Vierges, des Docteurs, des Confesseurs.

EN COMMUN, se dit adverbialement, pour dire, En communauté. Ils possedent cette terre *en commun*, par indivis. Ils ont mis tout leur bien *en commun*, ils vivent *en commun*.

COMMUN, se dit proverbialement en ces phrases. L'asne du *commun* est toujours le plus mal basté, pour dire, que personne n'a soin que de ce qui luy appartient en propre, & neglige le bien public. On dit aussi par la même raison; Qui sert au *commun*, ne sert à pas un. On dit; Entre amis tous biens sont *communs*: & on dit plus generalement; En ce monde tous les biens sont *communs*; il n'y a que les moyens de les avoir. On dit aussi, qu'un homme vit sur le *commun*, lors qu'il est écornifleur, qu'il n'a point d'ordinaire, & qu'il va quêter un repas tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

COMMUNAUTE'. s. f. Societé d'hommes qui habitent en un même lieu. Quand les Edits parlent des *Communautez*, ils y comprennent les villes, bourgs, villages, parroisses, &c.

COMMUNAUTE', se dit aussi des lieux pieux fondez pour entretenir & faire vivre plusieurs personnes sous un certain genre de vie reguliere, ou seculiere: tels sont les Couvents, Abbayes, Prieurez, Conventuels, les Seminaires, Hospices, & toutes sortes de Maisons Religieuses. On le dit aussi de ceux qui s'assemblent volontairement pour desservir une Cure, ou vacquer aux exercices de pieté. La *communauté* des Prestres de Saint Nicolas. Les Beguines de Flandres sont des filles qui vivent en *communauté*. En ce sens on dit; Il a dîné à la *communauté*, pour dire, dans le refectoire, en commun. On a parlé de cette affaire en pleine *communauté*.

COMMUNAUTE', se dit aussi des Hôpitaux, des Colleges, des Confrairies, & autres lieux semblables qui possedent des biens en commun, pour divers usages utiles au public, soit pour les infirmes, soit pour les pauvres, les etudiants, &c.

COMMUNAUTE', se dit aussi de la societé de plusieurs corps établis par Lettres patentes, ou par autorité da la Justice, ou de la Police, & pour faire observer la regle & la discipline de la profession. Ainsi on dit, la *communauté* des Marchands, des Orfévres, des Secretaires du Roy, des Notaires, & des corps des Mestiers.

Au Palais il y a la *Communauté* des Advocats & Procureurs, qui est non seulement une societé & confrairie faite entre-eux pour s'aider les uns aux autres; mais encore c'est une espece de tribunal établi pour y faire reformer les mauvaises procedures, & blâmer les Procureurs qui les font, & en donner advis à la Cour. On a demandé ce Procureur à la *Communauté* sur cette procedure irreguliere. La *Communauté* a donné advis contre luy, on a ordonné que ce reglement seroit enregistré au Greffe de la *Communauté*.

Les Procureurs de *Communauté* sont ceux qu'on eslit pour avoir soin des affaires du corps, recueillir les aumônes & droits de la Chapelle, ou de la Confrairie, faire dire le service, assister les pauvres. Ils faisoient autrefois des festins au jour de la St. Nicolas, qui sont maintenant abrogez. Le Batonnier est un ancien Advocat nommé à son tour pour estre le chef de cette *Communauté*.

COMMUNAUTE, se dit encore de quelques particuliers qui ont mis leurs biens ensemble, soit pour negocier, soit pour vivre plus paisiblement, ou biens qui possedent ou qui ont à partager des biens en commun. Ils se sont associez pour fait de marchandise, & ils ont mis tant de fond de leur *communauté*. On dépense moins quand on se met deux ou trois pour vivre en *communauté*; ce qu'on a donné en avancement d'hoirie doit estre rapporté à la *communauté* des heritiers, quand on veut entrer en partage.

COMMUNAUTE', se dit plus particulierement de la societé des biens qui sont communs entre le mari & la femme. Dans la Coutume de Paris, & en quelques

autres, on stipule dans les contracts de mariage, que des deniers dotaux il en entrera une telle somme en la *communauté*. Le mari est le maistre de la *communauté*. Les successions collaterales entrent en *communauté*. Une veufve peut renoncer à la *communauté*, ou la continuer avec ses enfans. Il faut faire clorre son inventaire, quand on veut dissoudre une *communauté*.

COMMUNAUX. s. m. plur. ce sont les prez, terres ou varenes qui appartiennent à une communauté d'habitans, où ils ont droit d'envoyer paistre leurs bestiaux.

COMMUNE. s. f. Le menu peuple. La *commune* s'esmeut facilement. Les Magistrats ne peuvent pas retenir la *commune*.

COMMUNES, au plurier, signifie le peuple de la campagne. On a fait armer les *Communes* pour garder les costes, & empescher la descente des ennemis. Quand il y a des brigands qui volent a main armée, les Magistrats enjoignent aux *Communes* de leur courre sus. Louis VII. establit les *Communes* par Lettres patentes, pour détruire le pouvoir des Seigneurs qui tyrannisoient le peuple. Voyez Du Cange qui fait une grande liste des privileges des *Communes*.

Dans le Parlement d'Angleterre, il y a deux Chambres, la Chambre Haute, est celle des Seigneurs; la Chambre Basse est celle des *Communes*: elle est composée des Deputez des Villes, & represente le Tiers Estat.

COMMUNES, sont aussi des terres qui appartiennent à des villes, à des bourgs ou villages, où les habitans envoyent paistre leurs bestiaux, coupper du bois pour leurs usages, & s'en servir dans leurs autres besoins. Les Seigneurs des lieux usurpent souvent les *communes* des paysans. On les appelle en quelques pays des *communaux*. Festus appelle *compascuus*, un champ abandonné au pasturage des bestiaux du commun.

COMMUNEMENT. adv. D'une maniere commune, ordinaire, generale. Les proverbes se forment de ce qui se dit *communément*. On trouve cela *communément*, c'est-à-dire, par tout.

COMMUNIANT, ANTE. adj. Qui communie, qui est en âge de communier. Il y avoit deux *communians* à cette Messe. On compte le nombre des Parroissiens d'une Cure en disant; Il y avoit tant de *communians*.

COMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui se peut donner à autruy, ou l'en faire participant. Les maladies contagieuses sont aisément *communicables*.

Il signifie aussi; Qui peut se joindre à un autre. Il n'est pas impossible de rendre la Seine *communicable* avec la Meuse, la Saone, la Loire; de rendre les deux mers *communicables*. La navigation a rendu tous les pays *communicables*.

COMMUNICATIF, IVE. adj. Qui se peut aisément prendre, communiquer. Le mal est plus *communicatif* que le bien. A l'égard des personnes on dit qu'un homme n'est gueres *communicatif*, lors qu'il cache sa personne ou ses pensées, qu'il est couvert, & ne fait point part de ses secrets à personne.

COMMUNICATION. s. f. Action par laquelle on donne à un autre, on le fait participant du bien ou du mal qu'on possede. C'est par le moyen des Sacrements que Dieu nous fait la *communication* de ses graces. La *communication* de la peste, de la lepre, se fait aisément dans les pays chauds.

COMMUNICATION, se dit aussi de la frequentation, de l'intelligence qu'on a avec quelqu'un. La *communication* avec les Heretiques est fort dangereuse aux esprits foibles. La *communication* avec les Demons a esté detestée par tous les peuples.

COMMUNICATION, signifie encore la liaison d'une chose avec une autre, le passage par où on va de l'une a l'autre. Il y a eu bien des places qui ont eu *communication* les unes avec les autres par dessous terre. Cette galerie joint, fait la *communication* de ces deux appartements.

En termes de Guerre on appelle *lignes de communication*, ou absolument les *lignes*, des fossez profonds de six à sept pieds, & larges de douze, qu'on fait d'un fort à un autre pour passer d'un quartier à l'autre, d'une attaque à une autre, & particulierement dans les sieges.

En termes du Palais, la *communication* est l'échange que les Advocats font de leurs sacs, afin qu'ils s'éclaircissent du fait, & voyent sur quoy ils ont à plaider. C'est aussi une espece de petit plaidoyé qu'ils font au parquet en presence des Advocats Generaux, pour les instruire de l'affaire, avant que de leur envoyer les pieces. On le dit aussi de la signification des pieces & actes d'un procez. Un Procureur demande a son confrere, qu'il luy donne *communication* d'un tel acte, qu'il luy en donne copie. L'Ordonnance derniere veut qu'on ne prenne *communication* des procez pour faire des contredits, que par les mains du Rapporteur.

COMMUNIER. v. act. Administrer le Saint Sacrement de l'Eucharistie à quelqu'un. L'Evesque officiant a *communié* tous ses Chanoines.

Il signifie aussi, Recevoir le Saint Sacrement. Tous les Chrestiens sont obligez de *communier* à Pasques à leur Parroisse. L'Eglise Grecque *communie* sous les deux especes.

On appelle *communier* en esprit, quand on esleve son cœur à Dieu, pendant que le Prestre *communie* à la Messe, afin de participer au merite de sa communion.

COMMUNION. s. f. Creance uniforme de plusieurs personnes, qui les unit sous un même Chef dans une meme Eglise. La *Communion* de l'Eglise Romaine, des Eglises d'Orient. Les Lutheriens, les Calvinistes ont esté retranchez de nôtre *Communion*.

COMMUNION, est aussi l'action par laquelle on reçoit le vrai corps & le sang de JESUS-CHRIST au tres-auguste Sacrement de l'Eucharistie. On ne sçauroit faire avec trop de respect la sainte *communion*. Une *communion* indigne est celle qui se fait en estat de peché mortel. La *communion* Paschale est d'obligation. Il y a des oraisons pour dire avant & aprés la *communion*.

La *Communion* de la Messe c'est l'endroit où le Prestre consomme l'hostie. Il faut eslever son cœur à Dieu pendant la *communion* de la Messe, & communier en esprit.

COMMUNIQUER. v. act. Donner quelque chose à un autre, le faire participant de ce qu'on possede. Le Soleil *communique* sa lumiere également par tout. L'aiman *communique* sa vertu au fer, & fait qu'il en soûtient d'autre. La peste, la lepre, se *communiquent*, se donnent, se gagnent aisément. Il faut *communiquer* à nos amis, nos joyes, nos afflictions, nos plus secrettes affaires, c'est-à-dire, leur en faire part.

COMMUNIQUER, signifie aussi, Avoir frequentation, intelligence ou commerce avec quelqu'un. Les Nobles Venitiens n'oseroient *communiquer* avec pas un Ambassadeur estranger. Les Astronomes les plus éloignez doivent *communiquer* ensemble pour conferer leurs observations. La diversité des Sectes empeche que les Turcs ne *communiquent* avec les Persans. Les Banians ne veulent point *communiquer* avec tous ceux qui ne sont pas de leur Religion; ils les tiennent immondes. En ce sens on dit avec le pronom personnel, qu'un homme ne se *communique* pas, quand il ne veut pas hanter les autres, se decouvrir a eux, ou se

laisser

laisser voir, soit par chagrin, soit par deffiance, soit par orgueil. C'est un bizarre qui ne se *communique* pas aisément. Les Italiens ne se *communiquent* gueres à leurs meilleurs amis. Un Prince ne doit pas trop *se communiquer*, se faire voir familierement à ses sujets.

COMMUNIQUER, se dit aussi des choses qui ont un passage de l'un à l'autre. Quelques-uns croyent que la Mer Mediterranée & la mer Caspie *se communiquent* par des canaux souterrains. Ces deux attaques *se communiquent* par un boyau de tranchée; ces deux appartements par une galerie. Le vent des soufflets *se communique* aux tuyaux de l'orgue par le moyen d'un sommier.

COMMUNIQUER, en termes de Palais, se dit de la conference qui se fait entre les Advocats ou les Juges des pieces & des raisons des parties, pour venir certains du fait & de leurs deffenses. On ordonne que les Advocats *se communiqueront* respectivement leurs sacs, qu'ils en *communiqueront* aux gens du Roy & au Conseil; que le Rapporteur en *communiquera* à des Commissaires qu'on nomme à cet effet. Les Ambassadeurs ou Agents doivent *communiquer* respectivement leurs pouvoirs.

COMMUNIQUÉ, ÉE. part. & adj.

COMMUTATION. s. f. Changement de peine. On obtient des Lettres en Chancellerie de *commutation* de peine en une moindre, comme de la mort en une prison perpetuelle.

COMPACTE. adj. m. & f. Terme de Physique. Corps qui est serré, condensé, qui a peu de pores, & beaucoup de poids. Les corps *compactes* vont au fond de l'eau. Les metaux les plus pesants sont les plus *compactes*, tels que l'or & l'argent. Ce mot vient du Latin *compactus*, qui signifie *fort serré, bien uni*, qui vient du verbe *compingere*.

COMPAGNE. s. f. Fille qui est amie ou voisine, & familiere avec une autre. Proserpine alloit se divertir avec ses *compagnes*; quand elle fut enlevée. Les filles d'honneur chez les Princesses s'appellent entr'elles *compagnes*.

COMPAGNE, se dit aussi en vieux stile, des femmes mariées. Dieu donna à Adam Eve pour luy servir de *compagne*. Le Roy parlant de la Reine l'appelle sa fidelle *compagne*.

COMPAGNIE. s. f. Nom collectif, qui se dit de plusieurs personnes assemblées en un même lieu, ou avec même dessein. Ce Predicateur avoit une belle *compagnie* à son Sermon, c'est-à-dire, un bel auditoire. Ce Prince est entré dans les terres de son ennemi avec bonne *compagnie*, c'est-à-dire, avec une grande armée.

COMPAGNIE, se dit en un sens plus étroit, d'un petit nombre d'amis assemblez dans un lieu pour s'entretenir, pour se divertir, pour se visiter. Cette Dame reçoit *compagnie* chez elle. Cet homme est en *compagnie*, on ne luy peut parler. Il est de bonne *compagnie*, c'est-à-dire; Il est complaisant, il defraye la *compagnie*, il la fait rire. On dit en ce sens; Je vous feray *compagnie*, pour dire, Je vous accompagneray.

COMPAGNIE, se dit encore des gens mariez, des amants qui ont eu les dernieres privautez. Il a eu sa *compagnie*, & on ajoute souvent *charnelle*.

COMPAGNIE, se dit aussi de certains Corps illustres establis par autorité du Roy pour rendre la justice. Les Parlements, Chambres des Comptes, &c. sont des *Compagnies* Souveraines, ou *Compagnies* superieures. Les autres Justices où il y a plusieurs Officiers sont des *Compagnies* subalternes. Ce Conseiller est habile, c'est le plus fort de la *Compagnie*.

COMPAGNIE, se dit encore des assemblées qui se font avec permission du Prince, pour des exercices honnestes, ou pieux. L'Academie Françoise est une *Compagnie* qui s'assemble au Louvre pour la politesse de la Langue. Elle va saluër le Roy en corps avec les autres *Compagnies*. Il y a des *Compagnies* de bourgeois pour la direction & administration des Hopitaux; ils sont regis par l'advis de ces *Compagnies*.

COMPAGNIE, se dit aussi des Societez des Maisons Religieuses, & des Colleges. La Compagnie de Jesus est la Societé des Jesuites. Il y a de sçavants hommes dans cette *Compagnie*, comme en celle de Sorbonne, de l'Oratoire.

COMPAGNIE, en termes de Negoce & d'affaires, se dit d'une Societe de Marchands qui se fait pour establir un grand negoce, une grande manufacture, ou de gens d'affaires pour se faire adjuger les fermes du Roy, ou faire autres partis ou Traittez. La *Compagnie* des Indes Orientales. La *Compagnie* du Domaine, &c. Il y a deux *Compagnies* qui font des encheres à l'envi. La *Compagnie* des Negociants pour les Indes Orientales commença en Hollande en 1602. & fit d'abord un fond de six millions six cens mille livres, dont elle equippa quatorze vaisseaux. On appelle *Compagnie de navires*, les vaisseaux qui sont obligez de s'attendre les uns les autres pour faire une flotte, & se deffendre reciproquement pendant un voyage. Sur la mer de Levant on les appelle *conserve*.

En termes d'Arithmetique, on appelle *Regle de Compagnie*, une regle de trois composée, qui sert à trouver quelle part peuvent avoir à la perte, ou au gain, chacun des Marchands qui ont fait une *compagnie*, à proportion des fonds qu'ils y ont mis, & du temps qu'ils y sont entrez.

COMPAGNIE, en termes de Guerre, est un petit corps de soldats, ou de cavaliers, commandez par un Capitaine. Le nombre en est tantôt plus grand, tantôt plus petit. Une *Compagnie* de Cavalerie est de 40. à 50. cavaliers: celles d'Infanterie sont de 50. soldats dans les Regiments ordinaires, aux Gardes il y en a jusqu'à 100. aux Gardes Suisses il y en a jusqu'à 200. & plus.

COMPAGNIES FRANCHES, sont des *Compagnies*, qui ne sont point en corps de Regiment, & qui prennent l'ordre de leur Capitaine, comme les autres de leur Mestre de Camp, ou Colonel.

COMPAGNIES D'ORDONNANCES. Ce sont des *Compagnies* franches de Gendarmes, de Chevaux-legers du Roy & de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur. Les *Compagnies* des Gendarmes étoient autrefois composées de gens pesamment armez, ou de toutes pieces, & de 50. Gentilshommes.

COMPAGNIE COLONELLE, est la premiere Compagnie d'un Regiment d'Infanterie.

COMPAGNIE EN SECOND. C'est une *Compagnie* de Cavalerie détachée d'une autre qui estoit trop nombreuse, & qui ne laisse pas d'escadronner avec elle.

COMPAGNIE, signifie aussi la charge de Capitaine. Il a eu permission du Roy de vendre sa *Compagnie*, qu'il avoit levée, mise sur pied à ses dépens.

COMPAGNIE, en termes de Chasse, se dit des bestes qui vont en trouppe, comme des Sangliers, qui vont ensemble. Sur tout on appelle un sanglier d'un an jusqu'à deux, *beste de compagnie*; & l'on dit qu'à deux ans il sort de *compagnie*. Et en general on appelle *compagnie*, une trouppe de bestes noires. A l'egard des bestes fauves, on l'appelle *harde*. On dit aussi, une *compagnie* de perdrix, en parlant de celles qui volent ensemble. On appelle aussi des chevaux de loüage, de Chasse-marée, de Messager, qui sont si accoustumez d'aller ensemble qu'on a de la peine à les separer, des *bestes de compagnie*.

On dit, que par *compagnie* on se fait pendre, quand on se licencie à faire quelque chose en faveur de la *compagnie*. On dit aussi, qu'il vaut mieux estre seul, qu'en mauvaise *compagnie*. On dit, Joüer à la fausse

compagnie, pour dire, Quitter un parti, trahir ceux avec qui on est associé.

COMPAGNON. s. m. Qui est interessé dans la meme fortune. Les adventures d'Ulisse & de ses compagnons sont decrites dans l'Odyssée d'Homere. Les Capitaines disent a leurs soldats pour les inviter a les suivre en quelque expedition; Courage, compagnons. Ce mot, a ce que dit Henry Estienne, vient d'un vieux mot Gaulois benna, qui étoit une espece de chariot dont parle Festus. Ceux qui étoient ensemble dans ce meme chariot s'appelloient combennons, quasi in eadem bennâ sedentes; & depuis par le changement assez ordinaire du b en p on a dit compẽnons; ensuite on a dit compaignons, & à la fin compagnons. Nicod & Menage aprés Pasquier le derivent de compain, comme qui diroit, qui mange de même pain, qui se dit encore en langage Picard. Quelques-uns l'ont derivé de compaganus. Il y a plus d'apparence qu'il vient de compagnun, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie la meme chose.

COMPAGNON, se dit aussi d'un ancien ami, confident, familier. Les compagnons d'école sont les amis qui durent le plus long-temps. Les Compagnons de debauche ne sont amis que dans la fureur de la jeunesse. On appelloit autrefois compagnons d'armes, les Chevaliers qui se promettoient reciproquement de se secourir, & de ne se point quitter en toutes occasions.

COMPAGNON, signifie aussi, Celuy qui est dans une même charge, & sur tout quand il n'y en a que deux de meme nature. Diocletian avoit Maximilien pour son compagnon, son associé a l'Empire. On dit des Consuls, Jurats, Presidens en meme Chambre, que ce sont des compagnons d'office. On le dit aussi des Offices de nouvelle creation, & même nature. On a donné des compagnons à ces Officiers, on a creé des alternatifs & triennaux.

COMPAGNON, se dit aussi des Religieux qui habitent, ou qui marchent ensemble. Un Moine ne doit point sortir de son Couvent sans que son Superieur luy donne un compagnon. Quand on nomme un Prieur Regulier à un Benefice dependant d'un Ordre, on luy donne un ou plusieurs compagnons pour habiter avec luy.

On dit en Medecine, que le lait ne veut point de compagnon, pour dire, que quand on ordonne le lait par medecine à un malade, il ne faut point luy donner d'autre aliment. On dit aussi en Morale, que l'ambition & l'amour ne veulent point de compagnons.

On appelle sur Mer les Mariniers de l'équipage compagnons, qui doivent estre au dessus de 17. ans; & au dessous de 50.

COMPAGNON, signifie aussi un garçon qui a fait son apprentissage en quelque mestier, & qui n'ayant pas moyen de se faire passer Maistre, va servir & travailler chez les autres. C'est un Compagnon Tailleur, Maréchal, Charpentier, &c.

On appelle compagnons de riviere; ceux qui travaillent sur les Ports à décharger & à serrer les marchandises, comme les Forts qui sont establis au port Saint Paul.

COMPAGNON, est aussi une épithete, ou qualité qu'on donne sur tout aux jeunes gens en differentes occasions. Ce soldat est un brave, un hardi compagnon. Ce Financier étoit il y a dix ans un pauvre gueux, un fort petit compagnon. ce débauché est un gaillard, un bon compagnon, qui aime la joye. On dit aussi, Défiez-vous de cet homme-là, c'est un dangereux compagnon, un étrange compagnon. On dit aussi, qu'un homme fait le compagnon, lors qu'il est glorieux, insolent, qu'il parle ou agit autrement que ne souffre sa condition. Il ne veut pas qu'on le traitte de pair à compagnon. Qui a compagnon, a maistre. On dit aussi, qu'un homme se bat en duel à dépesche compagnon, pour dire, à outrance, & à qui aura plutost tué son homme. On le dit aussi des goinffres qui font un defi a qui mangera avec le plus d'avidité.

COMPARABLE. adj. m. & f. Qui peut estre comparé a un autre qui a quelque chose qui luy ressemble. Monsieur de Turenne etoit un homme comparable à tous les grands Capitaines de l'antiquité.

COMPARAISON. s. f. Conference, rapport de deux choses mises l'une devant l'autre, pour voir en quoy elles couviennent ou different. Blondel a fait un Livre de la comparaison d'Horace & de Pindare.

COMPARAISON, se prend quelquefois pour égalité, ressemblance. Il ne faut pas qu'un bourgeois fasse comparaison avec son Maistre. En ce sens on dit; Treve de comparaison, toutes comparaisons sont odieuses.

COMPARAISON, est aussi une figure de Rhetorique & de Poësie qui sert à l'ornement & à l'éclaircissement d'un discours. Les exemples, les comparaisons instruisent bien plutôt que les paroles. Les comparaisons dans un Poëme sont des reposoirs qui delassent le lecteur. On dit en ce sens, qu'il n'y a point de comparaison qui ne cloche, pour dire, qu'on n'en sçauroit faire d'assez juste.

On appelle en termes de Palais, écritures de comparaison, des signatures authentiques, & faites devant des personnes publiques, dont les parties qui ont un procez où il y a une inscription en faux, conviennent pour mettre entre les mains des Escrivains ou experts, afin qu'il les comparent à l'écriture contestée.

EN COMPARAISON, Sans comparaison, Par comparaison, sont des façons de parler adverbiales, dont on se sert quand on compare quelque chose. Cette piece n'est rien en comparaison, au prix de celle-là. Quand je vous ay dit une telle chose, ce n'estoit que par comparaison. Sans comparaison se dit aussi absolument, & en parenthese, quand on veut adoucir ce qu'il y a d'odieux en quelque comparaison qu'on a alleguée.

COMPARANT, ANTE. adj. Celuy qui se presente en Justice. On donna deffaut aux comparants contre les non comparants. Tous les appointements qu'on faisoit cy-devant sur les instructions à la barre de la Cour, commençoient par ces mots; Comparant par devant nous tel Conseiller.

COMPARATIF, IVE. adj. Qui compare, qui sert à comparer. Mieux est un adverbe comparatif. Comme est une expression comparative.

COMPARATIF. Terme de Grammaire. C'est une inflexion mitoyenne d'un mot entre le positif & le superlatif, pour exprimer en quoy une chose a de l'avantage sur l'autre, ou du desavantage, quand on les compare. Le vin de Champagne est meilleur que celuy de Bourgogne: meilleur est un terme comparatif.

COMPARATIVEMENT. adv. En comparant une chose à l'autre.

COMPARER. v. act. Conferer une chose avec une autre, les faire voir ensemble pour examiner en quoy elles se ressemblent, ou en quoy elles different. Plutarque a comparé les hommes illustres de Grece à ceux d'Italie, Alexandre à Cesar. Quand on compare une mouche à un Elephant, on y voit une grande difference. Les amants, les Poëtes comparent leurs maistresses au Soleil, leurs yeux à des astres brillans, &c.

COMPARER, signifie aussi, S'égaler, se vouloir rendre semblable. Le Diable par le moyen de l'Idolatrie s'est voulu comparer à Dieu, se faire adorer. Ce favori est si insolent dans sa fortune, qu'il

qu'il se *compare*, qu'il se veut égaler aux Princes.

COMPARE', ÉE. part. & adj.

COMPAROISTRE. v. n. On disoit autrefois *comparoir*. Se presenter en Justice. Il faut *comparoistre* par Procureur sur les assignations civiles, données dans les delais de l'Ordonnance. En cas de decret de prise de corps, ou d'un *veniat* de la Cour; il faut *comparoistre* en personne, ou envoyer une exoine. Il faut *comparoistre* au Barreau, estre aux pieds de la Cour à genoux, quand on presente des Lettres de grace. On donne des deffauts à faute de *comparoistre*, qui emportent profit. Les plus innocents apprehendent de *comparoir* devant les Juges. Il faudra tous *comparoistre* au jour du Jugement.

COMPARU, UE. part. & adj. Aujourd'huy est *comparu* au Greffe de la Cour, N. qui s'est rendu pleige & caution, &c.

COMPARSE. s. f. C'est dans les Carrousels la mesme chose que l'Entrée aux Balets, & la Scene aux Comedies, c'est à dire, l'entrée de la Quadrille dans la carriere, dont elle fait le tour pour se faire voir aux spectateurs, mesurer la lice, & se rendre au poste qui luy est marqué. C'est un usage si ancien, qu'il en est fait mention au cinquiéme de l'Eneide.

COMPARTIMENT. s. m. Dessein composé de plusieurs figures diverses & disposées avec symmetrie, pour orner un parterre, un plafond, des panneaux de vitre ou de menuiserie, les pavez ou carreaux d'un plancher. On le dit aussi d'une dentelle, d'une peinture. Toutes les peintures des Turcs & des Mores ne se font que par des *compartiments*. Les relieures exquises des livres se font par *compartiments*.

COMPARTIR. v. act. Faire des compartiments.

COMPARTI, IE. part. & adj.

COMPARTITEUR. s. m. Terme du Palais. C'est un Juge qui a ouvert & soutenu un advis sur lequel un procés a été partagé. On a été en telle Chambre pour faire departir ce procés, un tel Rapporteur étoit d'un advis, & un tel le *Compartiteur* d'un autre.

Ces mots viennent du Latin *partier*, de *pars*.

COMPARUTION. s. f. Presentation en Justice. Une *comparution personnelle*, est celle qui se fait au Greffe en personne. Une *comparution* en état de prise de corps ne se fait qu'étant prisonnier, ou ayant un écrou à la main. *Comparution par Procureur*, est celle qui se fait en faisant presenter un Procureur pour occuper sur des affaires civiles. En tous les procez verbaux on donne acte aux Procureurs & aux parties de leur *comparution*, dires & remonstrances, & deffaut contre les absents. Ce mot vient de *compareo*.

COMPAS. s. m. Instrument de Mathematique qui sert à decrire des cercles, & à mesurer les distances de deux points, de deux lignes. Il est fait de deux branches de fer ou de cuivre pointuës par enbas, & attachées par la teste par un clou rivé, sur lequel elles sont mobiles dans une charniere. Un *Compas* à quatre pointes est celuy qui a des pointes d'acier, un porte-crayon, un couppe-cercle, qu'on change & qu'on attache avec une vis à une des branches. Les Poëtes nous ont voulu faire croire qu'Icare étoit l'inventeur du *compas*. Ce mot vient de *compartir*, *compartissement*. On peut aussi le faire venir de *compes*. En effet le *compas* a deux pieds, dont l'un tourne pendant que l'autre est fixe.

COMPAS DE TOURNEUR, est un *compas* dont les jambes sont courbées en rond pour prendre les diametres des globes, les espaisseurs des corps. Les Sculpteurs & Graveurs s'en servent aussi.

COMPAS DE TONNELIER, est un *compas* de bois pointu par enbas, & rond par enhaut, qui s'ouvre ou se serre avec une vis pour marquer les fonds de leurs tonneaux. Les vis en sont tournées les unes à droit, & les autres à gauche, afin qu'il se puisse ouvrir ou fermer des deux costez.

COMPAS DE CORDONNIER, est un instrument de bois avec lequel on prend la mesure du pied pour faire des souliers. Il est marqué de plusieurs divisions qu'on appelle des *poines*.

Les Chirurgiens se servent aussi d'un *compas* à pointes pour coupper l'os du crane.

COMPAS DE PROPORTION, est un instrument de Geometrie composé de deux regles plattes mobiles dans une charniere avec des pinules. Il sert à observer les longueurs, largeurs & distances des corps, & pour plusieurs usages de l'Altimetrie. Il y a des lignes divisées qui sont marquées sur les branches plattes, dont deux sont de parties égales, d'autres qui marquent la mesure ou la corde des angles, d'autres la proportion du poids des metaux, &c. Stauffler, Henrion, & plusieurs autres Auteurs ont écrit des livres entiers de l'usage du *compas de proportion*.

COMPAS, en termes de Marine, signifie la boussole dont se servent les Pilotes pour conduire leurs vaisseaux, qu'on appelle *compas de mer*, *voiez*.

On dit figurément, Faire les choses avec regle & *compas*, Marcher avec regle & *compas*, pour dire, avec grande precaution & exactitude, ne faire rien à l'estourdie.

COMPASSER. v. act. Prendre ses mesures avec un compas, une regle, un cordeau, ou autres choses équivalentes. Le dessein de ce bastiment est bien *compassé*. Cette carte est exacte & bien *compassée*.

COMPASSER, se dit aussi de certaines proportions qu'il faut garder pour rendre les choses agreables à la veuë, ou pour les menager. Vous avez mal *compassé* ce papier, il y a une marge trop grande par enhaut trop petite par bas. si ce Tailleur eust bien *compassé* cette estoffe, il y en auroit eu assez pour faire un habit. ce discours est mal *compassé*, il est trop long en un endroit, & trop court en l'autre. On dit aussi, qu'un Escrivain *compasse* bien ses lettres, pour dire, qu'il les fait bien égaler.

COMPASSER, en termes de Guerre, se dit en parlant des mousquetaires. *compasser* la mesche, c'est la mettre sur le serpentin en une disposition propre à tirer.

COMPASSE', ÉE. part. & adj. On dit qu'un homme est fort *compassé*, quand il est fort reglé, fort exact tant en ses mœurs qu'en ses paroles.

COMPASSION. s. f. Mouvement de l'ame qui nous porte à avoir quelque pitié, quelque douleur en voyant souffrir un autre. L'aveuglement des pecheurs est digne de *compassion*. La marque d'une belle ame, c'est d'avoir de la *compassion* pour les affliger, d'estre émeu de *compassion*. Ce mot & les suivans viennent de *compassio*, de *compatior*, *souffrir avec*, *compatir*.

COMPATIBILITE'. s. f. Qualité des choses qui ne sont pas contraires, qui peuvent subsister ensemble. Le chaud & le sec sont des accidents qui ont de la *compatibilité* ensemble. On le dit aussi en Morale. Ces deux charges ou ces deux Benefices ont de la *compatibilité*, se peuvent posseder par une même personne. Une *compatibilité* d'humeurs.

COMPATIBLE. adj. m. & f. Qui peut demeurer avec un autre sans le destruire. Deux contraires, le froid & le chaud, ne sont pas *compatibles* en même sujet.

COMPATIBLE, se dit aussi en Morale, des personnes de deux humeurs differentes qui se peuvent accorder ensemble. Cet homme se veut separer d'avec

sa femme, parce que leurs humeurs ne sont pas *compatibles*.

COMPATIBLE, se dit aussi des charges & des Benefices qui se peuvent posseder ensemble. L'une charge de Secretaire du Roy, & de Tresorier, sont *compatibles*.un Benefice simple est *compatible* avec une Cure. une charge de Conseiller au Parlement est *compatible* avec celle de Prevost des Marchands.

COMPATIR. v. n. Demeurer ensemble en même sujet sans se détruire l'un l'autre. L'eau & le vin se peuvent mesler & *compatir* ensemble.

COMPATIR, signifie en Morale, Estre sensile à la douleur, à l'affliction d'autruy, avoir pitié de luy Un cœur vrayement Chrestien doit *compatir* aux maux de son prochain, & les soulager de tout son possible.

COMPATIR, signifie aussi, Estre indulgent à autruy, ne le pas condamner legerement. Il faut *compatir* aux foiblesses de la nature humaine, souffrir ses deffauts.

COMPATIR, signifie encore, Vivre bien avec quelqu'un. Ces deux associez sont de même humeur, ils *compatissent* bien ensemble. ce mari est complaisant, il *compatit* bien avec sa femme, il s'accommode à toutes ses humeurs.

COMPATRIOTE. f. m. & f. Qui est de même pays. On est obligé d'avoir de l'affection pour son *compatriote*. quand on est en pays estranger, les *compatriotes* ont bientost fait connoissance, se secourent volontiers les uns les autres. Ce mot vient de la preposition *cum*, & de *patria* en Latin, *pays*, du Grec *atris*, qui signifie le même.

COMPENSATION. f. f. Action par laquelle on fait qu'une chose tient lieu d'une pareille, ou d'une équipolente. La *compensation* est de droit de liquide à liquide. On obtenoit cy-devant des Lettres de Chancelerie pour faire des *compensations*. La *compensation* des despens se fait, quand chacune des parties reussit en quelques-unes de ses pretentions.

COMPENSER. v. act. Donner en payement à un debiteur une somme pareille qu'il doit a celuy qu'il a fait assigner; ou demander a la deduire, si elle n'est pas égale.

COMPENSER, se dit aussi des choses équipolentes qui passent l'une pour l'autre, quand il intervient l'autorité des Juges, ou l'accord des parties. On a *compensé* la somme qu'il devoit à son Maistre avec les services qu'il luy avoit rendus.

COMPENSER, se dit aussi des pertes & des avantages des bonnes & des mauvaises années. Quand un Fermier demande des diminutions, on luy fait *compenser* le profit des années abondantes avec la perte des années steriles. les bonnes qualitez d'une personne doivent *compenser* ses deffauts.

COMPENSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *compensare*.

COMPERE. f. m. Qui tient un enfant sur les fonts de Baptême. Un garçon qui tient un enfant avec une fille est son *compere*. Il est aussi *compere* à l'égard des pere & mere de l'enfant, & il contracte une alliance spirituelle avec eux. Ce mot vient de *compater*, comme *commere* de *commater*.

COMPERE, se dit en discours ordinaire, de ceux qui sont bons amis & familiers ensemble. Ce sont des *comperes* qui sont toujours ensemble. ce sont des festins de *comperes* & de commeres. On dit aussi burlesquement de quelqu'un, C'est un *compere*, pour dire, C'est un homme fin, habile & intelligent en son mestier.

On dit, En ce monde tout se fait par *comperes* & par commeres, c'est à dire, par intrigues & par sollicitations.

COMPERSONIER. f. m. C'est ainsi que se nomment les associez dans un menage, ou dans une famille où tous les biens sont communs: ce qui arrive souvent dans les familles de main-morte pour conserver les biens dans une parente. Il s'en trouve encore plusieurs en Bourgogne, en Nivernois, en Champagne, &c.

COMPETEMMENT. adv. D'une maniere competente. Il étoit âgé *competemment* pour intenter cette action. ce Prevost a jugé *competemment* aprés avoir fait juger sa competence.

COMPETENCE. f. f. Qualité qui donne le pouvoir à un Juge, à une partie d'agir. Les Prevosts des Mareschaux sont obligez de venir dans les Presidiaux, pour faire juger leur *competence*.

COMPETENCE, se dit au figuré de la capacité ou science d'un homme en quelque chose. Il ne faut pas que le Cordonnier juge de la peinture, cela n'est pas de sa *competence*.

COMPETENCE, se dit aussi de la comparaison des rangs, des dignitez, quand il s'y trouve une espece d'égalité. Un Advocat ne disputera pas le rang, le pas à un President, il n'y a point de *competence*, de concurrence entr'eux,

COMPETENT, ENTE. adj. Qui a pouvoir de juger, de contester. Les Juges ordinaires des lieux sont les Juges *competents* pour juger ceux qui n'ont point de privilege qui les en exempte. le Parlement est le seul Juge *competent* pour les duels. Un Prêtre peut demander son renvoy par devant un Juge *competent*, son Official. Il n'y a que le mari qui soit partie *competente* pour accuser la femme d'adultere. C'est une bonne exception de dire qu'une partie n'est pas *competente*.

On le dit aussi au figuré de celuy qui est habile dans une profession dont il est question de juger. Il faut être Astronome pour parler des Cometes; les autres ne sont pas *competents* pour cela.

COMPETENT, signifie aussi, Qui est legitime, raisonnable. Ce garçon est en âge *competent* de se marier, de jouir de son bien. On a établi les delais *competents* par l'Ordonnance, pour se presenter, pour deffendre, pour produire.

COMPETENT, signifie encore la partie qui peut appartenir à quelqu'un en quelque chose où il a droit. On a partagé cette terre, on a donné à chacun des enfants leur partie *competente*.

COMPETER. v. n. Terme de Palais. Appartenir. Ce garçon a dissipé plus que tout ce qui luy peut *competer* & appartenir en la succession de son pere.

COMPETITEUR. f. m. Concurrent, celuy qui pretend à un même rang, à un même employ, à une même fortune. Ceux qui pretendent à la gloire ont beaucoup de *competiteurs*.

COMPILATEUR. f. m. Auteur qui a recueilli & ramassé plusieurs ouvrages pour les donner au public, ou qui a recueilli tout ce que les autres ont dit sur certaines matieres. Les *Compilateurs* des Conciles des Historiens, des Poëtes. Benedicti a été le *Compilateur* des matieres testamentaires, en commentant le Chapitre *Raynatius*; Licosthene un *Compilateur* de lieux communs.

COMPILATION. f. f. Recueil d'un ou de differens Auteurs, de plusieurs ouvrages sur une matiere. La *Compilation* du Droit Romain a été faite par Tribonien; celle du Droit Canon par Gratian. La *Compilation* des Poëtes Grecs a été faite en trois Volumes.

COMPILER. v. act. Faire un recueil, un assemblage ou compilation de plusieurs Auteurs, ou de plusieurs ouvrages ensemble. Du Chesne a *compilé* les anciens Historiens François. Baronius a *compilé* l'Histoire Ecclesiastique, on a fait un corps. Fontanon & Guenois ont *compilé* les Ordonnances, en ont fait des recueils.

COMPISSER. v. act. Vieux mot qui signifioit, Pisser dessus, ou pisser souvent & par tout. Il est augmentatif de *pisser*. Les chiens sont sujets à *compisser* les Juppes des Dames, particulierement quand elles sont de couleur éclatante.

COMPLAIGNANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Demandeur & accusateur en matiere criminelle. Tous les Arrests criminels portent entre un tel Demandeur & *complaignant* contre tels & tels deffendeurs & accusez.

COMPLAINTE. s. f. Plainte & doleance d'une personne qui souffre. Dans les Pastoralles il y a d'ordinaire des *complaintes* de Bergers. On entendit cette triste *complainte*. Ce mot vieillit.

COMPLAINTE, en termes de Palais, se dit des actions possessoires, quand un voisin éleve un mur nonobstant la servitude qui est sur son heritage. On forme une *complainte* en cas de saisine & de nouvelleté. Quand il usurpe un heritage dont on est en possession depuis trois ans, on forme une *complainte* possessoire, & il faut juger la reintegrande avant que de plaider au fonds. Ce fut M. Simon de Bucy President au Parlement de Paris qui inventa & mit en usage la *complainte* en cas de saisine & de nouvelleté.

COMPLAINTE, en matiere beneficiale, se dit d'une action qu'on forme pour estre maintenu en un Benefice, aprés en avoir seulement pris possession. Ces *complaintes* attribuent la connoissance de l'affaire aux Juges Royaux. Les *complaintes* se jugent le matin, & ne sont pas des procés de Commissaires.

Ces mots viennent du verbe Latin *plangere*, dont on fait *complangere*.

COMPLAIRE. v. n. Se rendre agreable à quelqu'un en deferant à ses volontez & à ses sentiments. Les Courtisans ne tachent qu'à *complaire* aux Princes & aux puissances. On gagne le cœur des Dames à force de les flatter & de leur *complaire*.

COMPLAISANCE. s. f. Deference aux sentiments & aux volontez d'autruy. La *complaisance* est d'ordinaire accompagnée de flatterie. Treve de *complaisance*, dites moy sincerement vostre advis sur cet ouvrage. Un conteur de procés a poussé aujourd'huy ma *complaisance* à bout. Il ne faut pas avoir une aveugle & une lasche *complaisance* pour qui que ce soit.

COMPLAISANT, ANTE. adj. Civil, courtois, flatteur, qui tâche de plaire & de se conformer aux volontez d'autruy. Un homme *complaisant* est bien venu en toute sorte de compagnies.

Ces mots viennent du Latin *complacere*, qui signifient le même.

COMPLANT. s. m. Terme d'Agriculture. Lieu planté d'arbres, de vignes. J'ay fait un *complant* d'arbres dans ce parc. Il y a deux *complants* de vignes en ce quartier-là. On le dit aussi de la chose même qui est plantée. Voila un *complant* de morillon de Bar sur Aube; un *complant* de maronniers d'Inde. On dit aussi, Donner une terre à *complant*, pour la planter en vignes, cultiver & exploiter moyennant certaines redevances. On a appellé proprement *complant*, un champ dont on a accordé la jouissance par usufruit à quelqu'un, à la charge d'y planter des arbres, & particulierement des vignes, dont il est souvent parlé dans les Coustumes d'Anjou, de Poictou, du Maulet, de la Rochelle. Ce mot vient de *complantare* Latin.

COMPLEMENT. s. m. Terme de Geometrie. C'est ce qui reste d'un quart de cercle, aprés qu'on en a retranché un certain arc. L'arc & son *complement* sont relatifs, & ne se disent que de l'un à l'égard de l'autre. Cet angle ou cet arc est de 60. degrez, son *complement* est de 30. Degrez. Ce mot est de grand usage dans la Trigonometrie, & vient du Latin *complementum*.

COMPLET, ETTE adj. Qui a toutes ses parties, tout ce qu'il luy faut, ce qui est fini, achevé. Il luy a donné un service *complet* de vaisselle d'argent. Desmarets dit au Poete des Visionnaires pour des Stances:

Allez, je vous promets un habit tout *complet*.

On dit, Cet ouvrage n'est pas *complet*, pour dire, qu'il y manque quelques feuilles. Il y a une année *complette* & revolue. On dit en Droit, qu'une année commencée est tenuë pour *complette* en plusieurs cas; comme en la promotion aux Ordres.

COMPLEXION. s. m. Habitude, disposition naturelle du corps. Les Medecins doivent appliquer des remedes suivant les differentes *complexions* de leurs malades. Le vice & la vertu dépendent souvent de nôtre *complexion*, de nôtre temperamment. Les *complexions* bilieuses rendent les gens d'humeur martiale.

COMPLEXION, se prend aussi en mauvaise part pour une humeur bourrue & fantasque. On ne sçauroit vivre avec cet homme-là, à cause qu'il a d'estranges *complexions*.

COMPLEXIONNÉ, ÉE. adj. Qui a de bonnes, de mauvaises complexions, soit du corps, soit de l'esprit.

Ces mots viennent du Latin *complector*, *complexio*.

COMPLICATION. s. f. Melange, jonction de deux maladies en un même corps. Ce qui embarasse les Medecins, c'est quand avec la fievre il y a *complication* de quelque autre mal.

On le dit aussi de la jonction de plusieurs natures d'affaires ensemble, ou de crimes. Il y a du civil & du criminel en cette affaire, cette *complication* embarrasse les Juges.

COMPLICE. s. m. & f. Qui est accusé ou soupçonné d'avoir eu part à un crime. On applique à la question des condamnez à mort, pour avoir revelation de leurs *complices*. Menage derive ce mot de *complice* ablatif de *complex*, qui signifie la même chose.

COMPLICITÉ. s. f. Participation au crime d'un autre. Ce criminel n'est pas le principal assassin, mais il est accusé de *complicité*.

COMPLIES. s. f. plur. Priere du soir, qui est la derniere partie de l'Office du Breviaire, & qui se dit aprés Vespres, Quand les *Complies* sont dites, les Religieux vont souper, Dans l'Ordre de St. Banoist il est deffendu aux Moines de parler aprés *Complies*. Ce mot est derivé de *completa*. Menage.

COMPLIMENT. s. m. Civilité, ou honnesteté qu'on fait à autruy, soit en paroles, soit en actions. Les Courtisans ne sont point chiches de *complimens*, payent volontiers en *compliments*. Il est importun de faire des *compliments* à chaque porte pour sçavoir qui passera le premier. Ce seroit une grande commodité de bannir les *compliments*, de vivre sans *compliments*. Ce mot vient du Latin *complementum*.

COMPLIMENT, est aussi un témoignage de joye, ou de douleur, qu'on rend à ses amis, quand il leur est arrivé quelque bonne ou mauvaise fortune. *Compliment* de conjouissance. *Compliment* de condoleance.

COMPLIMENT, est aussi une petite harangue qu'on fait à des personnes de marque, quand elles passent dans quelque ville ou en quelques occasions notables. Ce Prince n'a point voulu de harangue, il s'est contenté d'un simple *compliment*.

COMPLIMENT, signifie quelquefois par antiphrase, Querelle. Ce Capitaine receut un appel, & il fut fort surpris de ce *compliment*.

COMPLIMENTER. v. act. Faire des com-

pliments. Le Roy a envoyé un Ambassadeur à un tel Prince pour le *complimenter* sur la mort de sa femme, sur son mariage. le Magistrat de la ville a été *complimenter* son nouvel Evesque.

COMPLIMENTÉ, ÉE. part. & adj.

COMPLIMENTEUR. s. m. qui ne se dit qu'en mauvaise part, d'un homme qui se rend importun à force de faire trop de compliments.

COMPLIQUÉ, ÉE. adj. qui se dit des maladies, des affaires, des crimes qui sont mêlez ou joints les uns avec les autres.

COMPLOT. s. m. Espece de conspiration, dessein de nuire à quelqu'un concerté secrettement entre quelques personnes. Ces voleurs avoient fait *complot* de voler la nuit une telle maison. Menage derive ce mot de *completum*, qu'on a dit pour *complexum*.

COMPLOTTER. v. n. Faire un complot. Quelques soldats avoient *comploté* de livrer une porte de la ville aux ennemis.

COMPONÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui signifie, Composé; & se dit par exemple, d'une bordure qui est composée de deux émaux differents, separez & divisez part filets, excepté aux recoins, où les jointures sont faites en pied de chevre. Et on appelle *compon* chaque piece de la componure, dont l'une doit etre de metail, & l'autre de couleur. Il portoit d'azur à la croix d'argent avec la bordure *componée* du premier & du second. On le dit aussi des croix, sautoirs, fasces, & autres pieces honorables de l'Escu.

COMPONENDE. s. f. Office de Cour de Rome dependant du Dataire, où on envoye toutes les suppliques receuës & signées qui doivent payer quelques droits au Pape, parce qu'elles contiennent quelque grace particuliere; ce qu'on appelle *componende*. On en convient avec cet Officier, & on la paye entre ses mains, avant que d'en pouvoir retirer l'expedition.

COMPONCTION. s. f. Terme de Theologie. Une douleur qu'on a dans l'ame pour avoir offensé Dieu. La confession n'est bonne que quand on a un vif repentir, une grande *componction* de cœur.

COMPORTEMENT. s. m. Maniere de se conduire en ses mœurs. On donne des Gouverneurs & des Maistres à la jeunesse pour prendre garde a ses *comportements*.

COMPORTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Conduire ses mœurs, ses actions, ses affaires d'une certaine maniere. On émancipe les jeunes gens avant l'age, quand on voit qu'ils se sont sagement *comportez* pendant quelque temps. Cet Agent s'est bien *comporté* en une telle negociation; son affaire a reüssi.

COMPORTER, se dit aussi en stile de Notaire, quand on parle de l'estat d'une chose. Ce Fermier a pris à ferme une telle terre avec telles & telles dependances, ainsi que le tout se poursuit & *comporte*: c'est une formule qui est dans tous les beaux & contracts.

COMPOSER. v. act. & n. Assembler plusieurs parties ensemble pour en faire un corps. Les corps mixtes se *composent* des quatre élements, ou des quatre premieres qualitez. Le corps humain est *composé* de plusieurs organes, d'os, de chairs, de nerfs, de membranes, &c. Ce mot est fait du verbe *poser*, & de la particule *cum*.

COMPOSER, se dit aussi de l'assemblage de plusieurs choses artificielles. Les machines qui sont les moins composées sont les plus belles. La sphere artificielle est *composée* de six grands cercles, & de quatre petits.

COMPOSER, se dit en termes d'Arithmetique & de Negoce, du produit que font plusieurs sommes ajoutées ensemble. 44. & 56. *composent* le nombre de cent. le principal & les interests *composent* un capital d'onze mille livres.

COMPOSER, en termes de Pharmacie, signifie, Mixtionner; & se dit des drogues, des remedes. Le catholicon double est *composé* de tels ingredients. Les Apothicaires *composent* leurs syrops, leurs remedes de diverses façons.

COMPOSER, se dit en Morale des assemblages qu'on fait de personnes propres a un meme dessein. Les armées sont composées de sujets naturels & d'estrangers. Les Estats sont *composez* de Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Estat, c'est à dire, des Deputez des villes. On a *composé* la Chambre de Justice des plus notables Officiers de tous les Parlements.

COMPOSER, signifie encore en Morale, Regler ses mœurs, ses actions, ses paroles. C'est un homme qui sçait *composer* son visage & ses actions, suivant la profession qu'il a embrassée. Quelquefois il se prend en mauvaise part, & signifie, Faire l'hypocrite.

COMPOSER, en termes de Guerre, signifie, Capituler, faire des conditions pour rendre une place. Les assiegez firent battre la chamade, pour témoigner qu'ils vouloient *composer*.

COMPOSER, se dit aussi de tous les traittez & accords qui se font dans les affaires civiles, pourveu qu'il y ait quelque grace ou remise faite par les creanciers aux debiteurs. Cet homme accommode ses affaires, tous les creanciers veulent bien *composer* avec luy. Les Receveurs d'un Seigneur *composent* ordinairement des laods & ventes, des quints & requints au tiers, au quart, quand les ventes sont volontaires.

COMPOSER, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Inventer, avoir de belles pensées sur quelque sujet qu'on a medité, & les rediger par escrit, ou les reciter de vive voix. Ciceron a *composé* de belles Oraisons; Platon de beaux Dialogues; Homere de beaux Poëmes. Il y a une infinité d'Auteurs qui *composent* des livres bons ou mauvais. Moliere a dit dans les Femmes sçavantes,

La femme qui *compose* en sçait plus qu'il ne faut.

On le dit même des moindres productions d'esprit, de celles des escoliers qui traduisent d'une Langue en une autre. Il a *composé* son theme en deux façons. Il a *composé* pour les places, pour les prix.

COMPOSER, presque en ce sens, signifie, Inventer, adjouter à la verité, & même mentir. C'est une medisance, une histoire que vous avez *composée*, que vous dites de vostre cru. On dit aussi d'un grand resveur qui baye aux corneilles, qu'il *compose* des Almanachs.

COMPOSER, se dit aussi en Musique, pour dire, Inventer des airs, des accords, pour les chanter à plusieurs parties, ou les joüer sur les instruments. Il faut plus de genie que d'art pour bien *composer* en Musique.

COMPOSER, signifie aussi en Grammaire, Adjouter une particule à un mot pour en augmenter, diminuer, ou en changer la signification.

COMPOSER, en termes d'Imprimerie, signifie, Arranger les lettres d'une copie, & les assembler en une forme. Il a *composé* une feuille d'imprimerie en tant de temps.

COMPOSÉ, ÉE. part. & adj. Un corps *composé* de matiere & de forme. une machine bien *composée*. Un syrop de rose *composé*. Une assemblée *composée* d'honnestes gens. Un visage *composé*. Un livre, un air, un mot *composé*. Une forme d'imprimerie *composée* Cette machine ne reussira pas, elle est trop *composée*, il y a trop de pieces pour la faire mouvoir. Ce verbe simple a plusieurs *composez* & derivez. On dit encore, qu'un

qu'un corps est bien *composé*, pour dire, d'un bon temperament, qu'il a une santé vigoureuse.

COMPOSÉ. s.m. est un corps meslé ou fait de l'assemblage de plusieurs parties. Les Pedants disputent en Physique, si le corps *composé* entant qu'il est *composé*, est distingué reellement de ses parties.

COMPOSEUR. s.m. Terme ironique, qui ne se dit que des méchants Autheurs qui composent des Almanacs, des chansons du Pont-neuf, de méchants vers, &c. C'est un mauvais *Composeur* de Livres.

COMPOSITE. adj. Terme d'Architecture, qui ne se dit qu'en cette phrase. Ordre *composite* ou *composé*, qui est le plus beau des cinq Ordres des colomnes, & qui a sa corniche meslée des ornements du chapiteau Corinthien & de l'Ionique.

COMPOSITEUR. s. m. Sçavant Musicien qui compose des airs, des parties de Musique; soit pour chanter, soit pour jouer sur les instruments.

COMPOSITEUR, se dit encore d'un Imprimeur qui arrange les lettres pour en faire les formes propres à imprimer. On appelle aussi *Compositeur*, la petite regle de cuivre sur laquelle il applique les lettres pour en faire chaque ligne.

COMPOSITEUR, est encore un arbitre d'équité, un ami à qui on se rapporte pour accommoder une affaire. Les arbitres établis par compromis doivent juger suivant la rigueur des Loix; mais les amiables *compositeurs* peuvent se relacher & trouver des adoucissemens par des considerations d'équité.

COMPOSITION. s. f. Assemblage ou mélange de plusieurs corps pour en produire un autre. La *composition*, la structure du corps humain est tout-à-fait divine. La *composition* d'une horloge est une merveilleuse invention. La Pharmacie enseigne la *composition* des remedes, le mélange des drogues.

COMPOSITION, se dit aussi d'un bon temperamment, d'une bonne disposition de corps. Cet homme va à la gelée, au serain, sans s'enrhumer, il faut qu'il soit d'une bonne *composition*.

COMPOSITION, signifie encore, Capitulation, traitté, accord où l'on fait grace, ou remise. On a envoyé des ôtages & des articles pour demander *composition*, & rendre la place. Ses creanciers luy ont fait une bonne *composition*. Cet homme a eu une telle terre a bonne *composition*, à un prix honneste, a bon marché. On dit aussi qu'une femme est de bonne *composition*, quand elle est de mediocre chasteté.

COMPOSITION, se dit aussi des productions d'esprit. La *composition* ne coûte rien à cet Orateur, il n'a de la peine qu'à retenir & à reciter ses Sermons. Il a fallu bien des veilles pour la *composition* d'un Livre si gros & si ennuyeux.

On le dit aussi en Musique, Le Pere Paran Jesuite, le Pere Mersenne Minime, donnent bien de regles pour la *composition* de la Musique, & n'ont jamais peu faire aucuns airs.

On appelle aussi *composition*, l'ouvrage méme, aussibien que la peine, le travail qu'on a eu a le faire. Cet Auteur nous a fait voir plusieurs de ses *compositions*.

COMPOSITION, se dit aussi en Grammaire de la jonction des mots à d'autres mots & a quelques particules qui en changent, augmentent ou diminuent la force, ou la signification. *Creve-cœur*, *serre-file*, *Gentil homme*, sont des mots faits par *composition*. Les particules *ad*, *cum*, *ex*, *in*, *trans*, & autres, entrent dans la *composition* des noms & des verbes.

COMPOSITION, se dit encore en termes d'Imprimerie, de l'arrangement des lettres. Ce compagnon est habile, il entend bien la *composition*.

COMPOST. s. m. Terme d'Almanach, qui commence toujours ainsi, *Compost* utile à l'Eglise Romaine. Il est composé du Cicle Solaire, du nombre d'Or, ou de l'Epacte, de la Lettre Dominicale, & de l'Indiction Romaine. En Chronologie on l'appelle le *Comput Ecclesiastique*. Il y a aussi un Livre trivial qu'on appelle *le grand compost des Bergers*.

COMPOSTEUR. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est une petite regle sur laquelle le Compositeur arrange ses lettres.

COMPOTATION. s. f. Ce mot ne se dit gueres qu'au College, des petites debauches & repas que font les Professeurs ou les Escoliers qui se divertissent ensemble. Quelques-uns ont rendu par ce mot les Symposiaques de Plutarque, par la raison qu'il est plus intelligible.

COMPOTE. s. f. Assaisonnement de viandes qu'on fait cuire dans un pot avec du lard & des espices. Une *compote* de *pigeonneaux*. On le dit aussi de la cuisson des fruits ou confitures qu'on veut manger promptement. Des *compotes* de pommes, de poires, &c.

COMPREHENSIBLE. adj. m. & f. Qui est aisé a comprendre, a concevoir. Les principes des sciences doivent estre nets, faciles & *comprehensibles*.

COMPREHENSION. s. f. Terme dogmatique. Action de l'esprit, par laquelle il comprend, il conçoit les choses. L'entendement ne peut juger des choses qu'aprés une distincte *comprehension* qu'il en a faite.

COMPRENDRE. v. act. Enfermer, contenir. Tout corps naturel est compris ou enfermé dans quelque espace. Le Firmament *comprend* tous les estres visibles. Ce Seigneur a *compris*, a enfermé dans son parc plusieurs heritages de ses voisins. Quand on dit, jusqu'à un tel jour inclusivement, le jour est *compris* dans le terme.

COMPRENDRE, signifie aussi, Engager, mettre dans un rolle ou inventaire, ou autre écrit. On a fait *comprendre* aux rolles des tailles ce Noble qui a dérogé. On a fait *comprendre* dans cet Inventaire plusieurs meubles qui n'appartenoient pas au défunt. Cette partie n'est denommée ni *comprise* dans les qualitez de l'Arrest. Ce Prince s'est fait *comprendre* nommément dans le traitté de paix, dans cette capitulation.

COMPRENDRE, se dit figurément en Morale, & signifie, Concevoir. Il faut avoir un esprit vif, & une bonne imagination pour *comprendre* les Problemes de la Geometrie & de l'Algebre. On dit qu'Aristote se noya du dépit de n'avoir pu *comprendre* la cause du flux de l'Euripe. On ne peut *comprendre* comme cet homme a fait fortune avec toutes les mauvaises qualitez qu'il a. Voilà un mystere, une intrigue, une affaire que je ne *comprens* pas.

COMPRENDRE, se dit aussi de ce qui est sousentendu. Quand on fait une Terme generale, on y *comprend* tacitement tout ce qui en depend. Ce Texte *comprend* & enferme plusieurs sens mysterieux. Cette loy est *comprise* dans cette autre, si ce n'est en termes formels, du moins par équipollence.

COMPRIS, ISE. part. pass. & adj.

COMPRESSE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est un linge plié en plusieurs doubles, qu'on met sous les bandages pour empecher que les playes ne saignent ou ne s'enflent, ou pour y arrester les medicaments qu'on y a appliquez. Ce mot vient de *comprimere* en Latin, *presser*, mais *presser fortement*.

COMPRESSIBILITÉ. s. f. Terme dogmatique. Qualité d'un corps qui se peut resserrer & comprimer. La *compressibilité* de l'air est la cause de sa vertu élastique, ou qui fait ressort. La *compressibilité* repugne à l'indivisibilité.

COMPRESSIBLE. adj. Qui se peut comprimer & resserrer. L'eau n'est point *compressible*, ne souffre point la méme compression, que souffrent l'air, l'eponge, & les autres corps mols, dont on

peut approcher les parties plus qu'elles ne sont. Ce mot vient du Latin *compressibilis*.

COMPRESSION. s. f. Action de ce qui presse une chose sur une autre. Il y a deux principales sortes de pompes, l'une agit par attraction, l'autre par *compression*.

COMPRIMER. v. act. Presser avec violence. L'air que l'on *comprime* dans les arquebuses à vent fait presque autant d'effet que la poudre.

COMPRIMÉ, ÉE. part. & adj.

COMPROMETTRE, v. n. & act. Se rapporter de la decision d'un different au jugement de quelques amis, ou autres personnes choisies ou connuës. Ces deux parties ont enfin *compromis* de tous leurs differents entre les mains de deux arbitres.

COMPROMETTRE, signifie aussi, Se mettre au hazard d'estre jugé. Il ne faut pas *compromettre* facilement son honneur & sa reputation. Un homme qui donne quelque ouvrage au public, se *compromet* beaucoup.

COMPROMETTRE, signifie aussi, S'égaler à quelqu'un, contester avec quelque personne indigne. Il ne faut pas qu'un Seigneur se *compromette* avec un bourgeois, qu'il prenne querelle avec luy; qu'un Maistre se *compromette* avec ses domestiques.

COMPROMIS, ISE. part. pass. & adj.

COMPROMIS. s. m. Traitté par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procez ou d'autres differents. Les *compromis* doivent porter un certain temps, & une peine payable par celuy qui ne voudra pas acquiescer au jugement. Les *compromis* se doivent mettre entre les mains des Arbitres.

On dit aussi qu'il ne faut point mettre son honneur en *compromis*, pour dire, au hazard, qu'on ne se doit point mettre en *compromis* avec ses inferieurs, pour dire, avoir des paroles ou des querelles avec eux.

On dit aussi, que des élections de Prelats sont faites par *compromis*, lors que des électeurs ne pouvant s'accorder, donnent le pouvoir à quelques-uns d'entre-eux de faire l'election, en les obligeant par serment de choisir le plus digne.

COMPTABLE. adj. & subst. m. & fem. Celuy qui a manié les deniers ou les affaires d'autruy, & qui est tenu d'en rendre compte. Tout Procureur, tout Commis est *comptable* à son Maistre de son administration, de son maniement. Un tuteur *comptable* à ses mineurs. Les Receveurs des droits du Roy sont *comptables* a la Chambre des Comptes. Il est dangereux de prester de l'argent a un *comptable*. Ce mot vient *computabilis*, de *computare*.

COMPTABLE, signifie aussi, Responsable. Nous sommes *comptables* envers Dieu, nous luy rendrons compte un jour de toutes nos actions, des paroles oyseuses que nous aurons dites.

On appelle *quittances comptables*, les quittances qui sont en bonne forme, pour estre reçuës dans un compte, pour faire décharger un *comptable* de quelque partie.

COMPTANT. adj. masc. Argent qui est present, réel, effectif. Les offres sur le retrait lignager se doivent faire à toutes expeditions de la cause en deniers *comptans*, à découvert, & à parfaire. Il a payé en deniers tous *comptants*. En ce sens il est opposé à *credit*.

COMPTANT, s. m. se dit du fonds qui se trouve en argent dans la quaisse d'un Marchand, d'un Banquier, d'un Financier. Il s'est trouvé chez luy cent mille écus de *comptant*, & deux fois autant en effets. Cet homme a bien du *comptant*.

COMPTANT, est aussi une ordonnance que le Roy donne pour faire payer *comptant* à son Tresor une certaine somme qui passe ensuitte dans les comptes, sans qu'il en soit fait mention de sa destination, & sans avoir besoin d'autres formalitez, supposant que c'est pour les affaires secrettes & importantes de l'Estat. Une Ordonnance de *comptant* de cent mille écus.

On dit adverbialement, Payer *comptant*, sur le champ, sans demander credit.

On dit au figuré, qu'un homme a payé un autre tout *comptant*, lors qu'il a repoussé sur le champ quelque offense qui luy a esté faite, soit par des coups de main, soit par une prompte & picquante repartie.

COMPTE, s. m. Denombrement de plusieurs choses ou quantitez separées qui sont de mesme nature. Ce Capitaine pour voir s'il avoit le *compte* de ses soldats, les fait passer par un deffilé. C'est en ce sens qu'on dit, Bois de *compte*, busche de *compte*; pour dire, qu'on en donne un certain nombre pour la voye, comme de 50. ou 60. sans les mesurer.

COMPTE, est aussi une supputation qui se fait par les voyes de l'Arithmetique, soit par addition de plusieurs sommes, soustraction, multiplication, ou division. Il faut qu'il y ait erreur en cette addition, je n'y trouve pas mon *compte*.

COMPTE, est aussi un terme relatif qui regarde une societé, une subordination, quand deux ou plusieurs personnes ont fait des receptes, ou des depenses les uns pour les autres, ou quand elles ont esté faites par leur ordre ou commission. En ce sens on dit qu'un homme est de bon *compte*, pour dire, qu'il est franc & sincere, qu'il ne trompe point ses associez, ou ses maistres.

COMPTE, en termes de Marchand, se dit des registres respectifs qu'ils tiennent de leur negoce, & des affaires qu'ils ont ensemble. Ainsi on dit, qu'un homme enseigne à tenir des livres de *compte*, quand il monstre la maniere de les tenir en bon ordre à mettre l'avoir d'un costé d'un feuillet, & le debit vis-à-vis. Il faut qu'un Marchand represente ses livres de *compte* en bon estat toutes fois & quantes. On appelle entre eux, Souder un *compte*, ce qu'on appelle ailleurs l'arrester.

On appelle un *compte ouvert* entre Marchands, le temps qui court aprés qu'ils ont compté ensemble. Les Marchands qui sont en *compte ouvert* doivent acquiter les lettres de change qu'ils se tirent l'un sur l'autre.

COMPTE, en terme de Palais, est le denombrement qu'on rend en Justice de ce qu'on a receu, ou despensé pour quelqu'un, dont on a eu les biens en maniement. Un tuteur ne peut traitter avec son mineur, qu'il n'ait rendu son *compte* de tutelle. En ce sens on dit, Papier de *compte*, un grand papier connu sous ce nom dans les papeteries, qui sert ordinairement à escrire les grosses d'un *compte*.

Les debats, les soûtenements des *comptes*, sont les escritures qu'on fournit respectivement pour deffendre ou combattre les articles des *comptes*. Affirmer un *compte*, c'est Jurer qu'il est veritable, quand on le presente. Examiner un compte, c'est y mettre des apostilles pour allouër ou debatre les articles. Clorre un *compte*, c'est arrester le reliqua à la fin d'un *compte*. Ordre de *compte*, c'est Diviser un *compte* en chapitre de recepte, de despense, & de reprise. Apurer un *compte*, c'est en faire juger tous les debats, en faire lever les souffrances. Debet de *compte*, c'est la somme dont la recepte excede la despense par le finito d'un *compte*.

LIGNE DE COMPTE, est la somme qu'on tire en une marge blanche qu'on laisse exprés au costé d'un *compte*. Elle contient en chiffre Romain la partie couchée au long dans l'article qui y respond. Dans le calcul on ne regarde que ce qui est tiré en *ligne de compte*. Les Tresoriers de France ne sont juges que de la *ligne de compte*, ils n'ont point de jurisdiction contentieuse.

On dit figurément en ce sens, Mettre en *ligne de compte*.

Vouloir faire passer quelque somme ou autre chose dans un article de *compte*, faire valoir à quelqu'un quelque bon office qu'il luy a rendu.

COMPTE, signifie quelquefois, Vigilance, adresse, soin, garde exacte. Si vous laissez ce prisonnier à la garde d'un tel, il vous en rendra bon *compte*. Je vous rendray bon *compte* des negociations, des affaires que vous me mettrez entre les mains. Ce Precepteur a rendu bon *compte* de l'education de son disciple. On dit aussi d'un jeune Advocat qui a bien cite du Grec & du Latin dans son plaidoyé, qu'il a rendu *compte* de ses études à la Cour.

COMPTE, ne se dit pas seulement en des affaires d'interest, mais en toutes les autres choses dont on est tenu de rendre raison à ses Superieurs. Dieu nous demandera *compte* des talents que nous n'avons pas fait profiter,

COMPTE se dit aussi d'un simple recit. Il m'a rendu *compte* de tout ce qui s'est passé en cette bataille, de tous ses voyages, Rendez-moy *compte* de ce que vous avez fait depuis que je ne vous ay veu.

COMPTE, signifie encore, Bon marché, profit, avantage, satisfaction. On a les maisons qu'on achete par decret à bon *compte*. Il y a des Artisans qui travaillent à meilleur *compte* que les autres. Ce Marchand a bien fait son *compte* sur le bled dans l'année chere. Les Paysans ont beau paroistre simples, ils sçavent toujours bien leur *compte*, ils entendent leur *compte*. Il est bien aisé de philosopher a ceux qui sont riches, ils ont leur *compte*, il ne leur manque rien des choses necessaires.

COMPTE, se dit aussi des frais, des dépenses volontaires qu'on ne pourra pas faire passer en *compte*, & de ce qui tourne en pure perte. S'il fait plus de dépense qu'on ne luy a ordonné, ce sera sur son *compte*. S'il se laisse voler en son bureau, s'il se trompe en son calcul, ce sera sur son *compte*; je prens cela sur mon *compte*, je crois qu'on l'a dit pour moy,

Faire son *compte*, c'est poser pour principe, pour fondement. Ne faites pas vôtre *compte* là dessus, vous vous y trouverez attrapé. On dit aussi, qu'un homme a fait son petit *compte*, pour dire, qu'il a bien profité en quelque affaire.

COMPTE, signifie aussi, Estat, estime qu'on fait de quelque personne, ou de quelque chose. Les pecheurs ne tiennent *compte* des instructions qu'on leur donne. On fait grand *compte* de ce Ministre dans les Cours estrangeres. Cette femme ne tient *compte* de se parer en l'absence de son mari.

COMPTE, se dit aussi de plusieurs petites choses qu'on prend à la main, ou qu'on jette ensemble pour compter plus diligemment. Les prunes, les meures se comptent deux à deux, trois à trois; les especes d'or & d'argent deux à deux, trois a trois, quatre à quatre: & chaque prise ou jet s'appelle un *compte*.

CHAMBRE DES COMPTES, est une Cour Souveraine fort ancienne, & qui va à costé du Parlement; où se rendent les *comptes* des deniers du Roy, où on enregistre, & où on garde ce qui concerne son Domaine. Il y a des Presidents & Maistres des *Comptes* en chaque semestre. Au grand Bureau ils jugent & verifient les Lettres Patentes, serments de fidelité, adveus & denombremens. Au second Bureau se jugent les *comptes* de tous les comptables. Les Auditeurs des *Comptes* sont ceux qui examinent les *comptes* & les quitances, & les rapportent au Bureau, qui mettent les apostilles, arrests, & finito des *comptes*. Il y a des Correcteurs qui sont establis pour revoir & corriger les *comptes*, quand il y a eu de l'erreur en leur jugement. Il y a des *Chambres des Comptes* establies à Paris, à Roüen, à Dijon, à Montpellier, en Provence, &c. Il y en a une à Blois pour l'appanage de Monsieur. Le *Compte* du Tresor Royal, des parties casuelles, des receptes generales, &c.

COMPTE, se dit adverbialement en ces phrases. Recevez cela à bon *compte*, pour dire, à la charge de le déduire sur ce que je vous dois. En fin de *compte*, pour dire. On verra par la suitte, à la fin du temps ce qui en sera. Au bout du *compte*, pour dire; Au pis aller que m'en peut-il arriver? A son *compte*, pour dire, Selon son opinion, selon qu'il suppose.

COMPTE, se dit proverbialement en ces phrases. Les bons *comptes* font les bons amis, pour dire, qu'on ne peut estre ami sans garder la foy & la justice les uns aux autres. On dit qu'un homme est bien loin de son *compte*, lors qu'il avoit raisonné sur un faux principe, & que le succez ne répond pas à son attente. On dit aussi; A tout bon *compte* revenir, pour dire, qu'on ne doit point craindre de recompter une seconde fois, quand on n'a point trompé la premiere. On appelle un *compte borgne*, quand la somme est composee de fractions ou de nombres qui ne viennent pas si souvent en la bouche que les autres comme 19. le 10. s. *Compte rond* au contraire, ceux dont on se sert ordinairement comme dixaines, centaines, douzaines, quinzaines. On dit, qu'un homme est Tresorier sans rendre *compte*, pour dire, qu'il dispose du bien d'autruy comme il luy plaist, & sans qu'il s'en soit chargé par *compte*. On dit aussi, qu'un homme en a pour son *compte*, quand il luy est arrivé quelque malheur, quelque disgrace, quand il a receu quelque mauvais traittement. On dit aussi; Vous ne trouverez pas vostre *compte* avec cet homme-là, pour dire, Ne contestez pas contre luy, il est plus fort, plus habile que vous. On dit qu'un homme ne tient ni *compte* ni mesure, quand il laisse aller ses affaires en confusion, sans en prendre soin. On dit aussi, que chacun veut avoir son *compte*, pour dire; que personne ne veut relâcher de ses interests.

COMPTE-PAS. s. m Instrument de Geometrie qui sert à mesurer les distances, à compter combien on a fait de pas en allant d'un lieu à un autre. Voyez *Podometre*, c'est la même chose.

COMPTER, v. act. Faire le denombrement de plusieurs choses ou quantitez separees de même nature. Il a *compté* un à un tous les Prestres qui estoient à ce convoy. Les voix se devroient plûtost peser que *compter* dans les Assemblées où il y a des ignorants. Dieu deffia Abraham de *compter* les estoilles du Ciel. Nicod derive ce mot de *computare*.

COMPTER, signifie aussi, Calculer, supputer par les regles d'Arithmetique. On *compte* tous les tems des mouvemens des Astres, des Eclypses de Soleil & de Lune.

COMPTER, se dit aussi relativement à l'égard des personnes qui ont eu des affaires ensemble, des societez, des charges, des commissions & des maniemens. Les Marchands doivent compter tous les six mois, tous les ans avec leurs chalands, pour empêcher les fins de non recevoir. Les Receveurs sont amendables, quand ils ne *comptent* point à la Chambre dans les delais de l'Ordonnance. On dit en ce sens, Quand on *compte* sans son hoste, on *compte* deux fois, pour dire, que quand on fait un *compte* à son avantage, & en l'absence de la partie interessée, on est sujet de se tromper.

On dit, *Compter* par un bref estat, quand on *compte* sur des memoires, bordereaux ou estats du Roy sommairement. *Compter* en forme, lors qu'on presente un compte libellé, & qu'on l'examine avec un legitime contradicteur. *Compter* de Clerc à Maistre, se dit dans les traittez & recouvrements qu'on ne peut pas faire à forfait, où le Receveur n'est responsable que de ce qu'il a receu. On dit aussi, On luy a *compté* cela, on luy en a tenu compte, on luy a alloué cet article.

COMPTER, signifie quelquefois, Payer. On a renvoyé un tel Officier supprimé au Tresor Royal; où on luy *comptera* le prix de sa charge. On dit aussi

en

en ce sens d'un méchant payeur ; C'est un homme qui
ne veut ni *compter* ni payer.

COMPTER, signifie aussi la maniere de faire un
compte. Dans les affaires de successions on *compte*
tantost par souches, tantost par testes. Dans les ho-
telleries on *compte* tantost par pieces, tantost par
teste.

En ce sens il signifie quelquefois, Estimer. Un bon Ge-
neral se doit *compter* pour mille soldats. C'est un
homme qu'il faut *compter* pour mort, *compter* pour
rien, qui n'est capable de faire ni bien ni mal. Pour
combien *comptez*-vous les travaux qu'il a souffertes en
ce voyage?

COMPTER, signifie encore, Asseurer. Vous pou-
vez *compter* sur moy, pour dire, vous asseurer que
je vous serviray en toutes occasions. Il *comptoit* sur la
parole de ce Marchand qui luy a manqué. Je *comptois*
là-dessus, pour dire, Je m'attendois a cela. On dit
aussi, *Compter* les morceaux à quelqu'un, pour dire,
luy reprocher la nourriture qu'on luy donne.

COMPTER, se dit aussi des distances, des temps &
des lieux, & des differentes manieres de les distin-
guer. On *compte* 1800. lieues d'icy a Surate. On *compte*
en France par lieues; en Italie par milles, en Gre-
ce par stades, en Orient par journees, aux Indes par
cos. En Chronologie on *compte* par Olympiades,
Lustres, Indictions. On *compte* tant de Dynastres &
tant de Rois en une telle Monarchie. On dit aussi,
qu'un homme *compte* toutes les heures, tous les mo-
mens, pour dire, qu'il s'ennuye fort, qu'il a grande
impatience que quelque chose arrive, qu'il *compte*
ses pas; pour dire, qu'il marche fort lentement, &
au figure, qu'il fait les choses avec grande me-
sure, & grande circonspection. On dit, Tout
compté, tout rabatu, pour dire; Aprés avoir com-
pensé les avantages & les inconveniens de quelque
chose.

COMPTÉ, ÉE part. & adject. Le Chapitre de reprise des
comptes est composé des deniers *comptez* & non re-
ceus. L'Evangile dit que nos cheveux sont *comptez*,
qu'il n'en tombe pas un que par l'ordre de la Provi-
dence. On dit Brebis *comptées* le loup les mange.
Peine de vilain n'est à rien *comptée* On dit aussi,
Tout *compté*, tout rabatu, pour dire, toute dedu-
ction faite.

COMPTEUR. s. m. Celuy qui compte. Il faut
qu'un Caissier soit un habile *compteur*. Ce mot est peu
en usage.

COMPTOIR. s. m. Banc ou Bureau fermé, sur
lequel les Marchands estalent leurs marchandises,
ou comptent leur argent, & ou le plus souvent ils
l'enferment.

COMPTOIR, en terme de Relations, est un Bureau
general de commerce estabi dans differentes villes
des Indes pour chaque nation de l'Europe. A Sura-
te, à Amadabat, il y a des *Comptoirs* de Hollan-
dois, d'Anglois, de François, des Bureaux où cha-
cun d'eux fait son trafic à part. Les plus fameux
Comptoirs sont ceux des Marchands des villes Han-
seatiques, établis à Anvers, à Berghen, à Novo-
grod, & autres villes d'Europe; car ce sont de gran-
des maisons magnifiquement basties, qui ont trois ou
quatre cens chambres superbement meublées, qui
entourent une grande cour avec plusieurs cabinets,
portiques, galeries, magasins & greniers, pour y re-
cevoir toutes sortes de Marchands & de marchandi-
ses, Ils y ont un Consul ou Juge avec plusieurs Offi-
ciers & serviteurs de leur nation, même des Colle-
ges & des Precepteurs entretenus; parce qu'ils y en-
voyent leurs enfants pour apprendre les Langues &
le Negoce, & faire rendre compte à leurs Facteurs
& Commissionnaires.

COMPULSER. v. act. Obliger un Notaire, un
Greffier ou autre personne publique en vertu de
Lettres obtenuës en Chancelerie, à délivrer des actes
dont il garde les minutes, a une partie qui a interest
de les produire en Justice. Un acte qui a esté *compul-*
sé partie presente, ou duement appellée, fait autant
de foy que l'original. Ce mot vient du Latin *compel-*
lo, compuli, compulsum.

COMPULSOIRE. s. m. Lettre de Chancelerie
que le Roy accorde à des parties pour contraindre
des Notaires ou des personnes publiques a leur deli-
vrer les actes dont elles ont besoin, qui porte com-
mission pour appeler les parties adverses, afin de
les voir collationner.

Les Procureurs appellent burlesquement un morceau
de fromage affiné, un *compulsoire*, parce qu'il oblige
à boire.

COMPUT. s. m. Terme de Chronologie. Il ne se
dit que des supputations des temps qui servent à re-
gler le Kalendrier & les Festes de l'Eglise, comme le
Cicle Solaire, le Nombre d'or, l'Epacte, l'Indiction
Romaine, & le temps des Festes mobiles, aussi-bien
que les Calendes, Ides, Quatre-Temps. Bissexte, &c.
Scaliger dit que c'est Julius Firmicus qui le premier
s'est servi du mot de *computus* en ce sens, lequel dans
la basse Latinité a aussi signifié un *chapelet*, ou plu-
sieurs grains enfilez.

COMTE. s. m. Homme noble qui possede une terre
érigée sous le titre de *Comté*. Le *Comte* de Soissons,
d'Auvergne. L'Evêque de Beauvais est *Comte* & Pair,
aussi-bien que ceux de Noyon & de Châlons sur Mar-
ne. Les *Comtes* tiennent le milieu entre les Ducs &
Barons. Ils ont droit de porter une couronne perlée
sur leurs armes.

COMTE, se dit aussi des Chanoines qui sont nobles & fon-
dez en qualité de *Comtes*. Les Chanoines de la Cathe-
drale de S. Jean de Lyon, ceux de Brioude en Auvergne
s'appellent tous *Comtes*. Aujourd'huy l'usage a voulu
que la plû-part des Ambassadeurs & Plenipotentiaires
ayent pris le titre de *Comtes*, quoy qu'ils n'eussét point
de Comté. Le *Comte* de Servien, le *Comte* d'Avaux. On
a appellé autrefois *Comtes*, des Capitaines, gens du
Conseil; Secretaires & Juges des villes sous Charle-
magne; & le *Comte* differoit du Duc, en ce que le
Comte n'avoit qu'une ville sous luy, & le Duc une
Province. Ce mot vient du Latin *comes*; parce que
c'étoient d'abord des Seigneurs qui etoient à la Cour,
ou à la suitte de l'Empereur, ainsi appellez *à comitan-*
do vel commeando, d'où vient qu'on a appellé les *Com-*
tes Palatins; ceux qui étoient toûjours au Palais au cô-
té du Prince, qu'on nommoit aussi *Comites à latere*: &
comme on envoyoit de ces Courtisans dans des vil-
les pour les gouverner, ils s'en sont rendus les maî-
tres, ce qui a fait les *Comtes* d'aujourd'huy, qu'on
appelle *Comtes Palatins*, dont il y en a sur le Rhin,
en Saxe & en Lusace. Il y a eu aussi des *Comtes Pala-*
tins en France dans la II. & III. Race. Il y a eu pareil-
ment des *Comtes Palatins* en Angleterre, en Aquitai-
ne, en Sicile, en Toscane, & chez les Goths Rois
d'Espagne. Les Papes mêmes ont eu leurs *Comtes Pa-*
latins. Voyez Du Cange. C'est de là que les Italiens
ont appellé *Comites*, les gens qui sont à la suitte des
Seigneurs, & qui les accompagnent quand ils vont
par pays. Chez les Empereurs le nom de *Comte* étoit
un titre qu'on donnoit à plusieurs Officiers: comme
Comes ærarii; *Comes sacrarum largitionum*; *Comes sacri*
Consiliarii, *Comes curiæ*, *Comes capellæ*; *Comes archiatro-*
rum; *Comes vestiarius*; *Comes horreorum*; *Comes opsonio-*
rum, *aut annonæ*; *Comes domesticorum*; *Comes equorum re-*
giorũ, *aut Comes stabuli*; *Comes domorum*; *Comes excubito-*
rum; *Comes notariorum*; *Comes legum seu Professor in*
jure; *Comes limitum, aut marcarum*; *Comes maritimus*;
Comes portûs Romæ; *Comes patrimonii*. C'etoient des
Officiers en chef dont il est parlé en plusieurs en-
droits du Droit Romain.

On a appellé aussi *Comtes*, les Chefs des troupes mi-
litaires

litaires, qui menoient la Nobleſſe à l'armée, & même pluſieurs Capitaines : d'où vient qu'on a encore conſervé le nom de *Comite* à celuy qui commande aux forçats. Enfin on a donné le nom de *Comte* aux Juges de pluſieurs villes, d'où ſont venus les *Vicomtes*, qui ſont encore Juges en la Normandie.

En Angleterre on appelle *Comtes*, les fils des Ducs ; & *Vicomtes*, les fils des *Comtes*.

COMTÉ. ſubſt. maſc. & quelquefois feminin. Tiltre d'honneur que les Princes ont donné à certaines Seigneuries pour les diſtinguer des autres. Le *Comté* de Champagne eſt *Comté* & Pairie. La Franche-Comté eſt une partie de la Bourgogne conquiſe deux fois par le Roy Louis XIV. Quelques-uns, comme Otho Friſingenſis, ont derivé ce mot *ex commendi poteſtate* ; & pretendent qu'il a ſignifié d'abord *habitation & territoire*, dont les Lombards ont fait les mots de *Contado* & *Contadini*, qui ſignifient *village* & *villageois*. D'autres pretendent que *Comté* a ſignifié auſſi une aſſemblée de Juges, que d'un autre nom on a appellé *aſſiſes* : & de là vient qu'on parle ſi ſouvent en Angleterre d'un *Comté*, pour dire, l'aſſemblée de quelques Juges deleguez ; & qu'on ſe trompe, quand on croit que ce mot vient de *Iuges commis*.

COMTESSE. ſ. f. La femme d'un Comte, ou Dame d'une Seigneurie qui a le tiltre de Comté.

CON

CONARIUM. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, Voyez *Pineale* ou *Conoide*.

CONCASSER. v. act. Terme de Pharmacie. Caſſer avec un marteau, un pilon des racines, des bois, ou autres choſes dures, afin que le ſuc, la vertu s'en tirent plus aiſément dans les infuſions ou coctions qu'on en fait enſuitte. La regliſſe *concaſſée* fait une meilleure tiſanne, que lors qu'on la fait bouillir ou infuſer toute entiere ou couppée par filets. Ce mot vient du Latin *conquaſſare*.

CONCATENATION. ſ. f. Terme de Philoſophie. Enchaînement. La *concatenation* des cauſes ſecondes eſt un effet de la Providence. Ce mot vient de *concatenatio*, de *catena*.

CONCAVE. adj. m. & f & ſubſt. Surface interieure d'un corps creux ou cavé. Il y a des miroirs ſpheriques, convexes, & d'autres *concaves*, des cylindres & des cones *concaves*. Le foyer d'un miroir *concave* eſt le point où ſe reüniſſent les rayons qu'il reflechit, qui eſt environ le tiers du diametre, & non pas le centre, comme pluſieurs ont eſtimé. Le *concave* de la Lune eſt l'eſpace où les elements ſont enfermez. Les corps ſublunaires ſont ceux qui ſont compris dans la ſurface *concave* du Ciel & de la Lune. Le *concave* d'un cube, la ſurface *concave* d'un coffre, d'un boiſſeau.

CONCAVITÉ. ſ. f. L'Eſpace creux, la figure creuſe de quelque corps qui forme la capacité du vaiſſeau. On dit en Medecine, les *concavitez* du cerveau, pour dire, les creux ou ventricules qui ſont dans le cerveau.

CONCEDER. v. act. Accorder une grace, un privilege. Il joüit de cette penſion en vertu des privileges *concedez* à un tel Ordre de Chevalerie. Le Pape a *concedé* de grandes indulgences à une telle Confrairie, à une telle Congregation. Le privilege de Nobleſſe a été *concedé* aux Secretaires du Roy, aux Eſchevins de certaines villes.

CONCEDER, ſe dit auſſi dans les diſputes dogmatiques. Je vous *concede* la majeure de cet argument, & vous nie la mineure.

CONCEDÉ, ÉE. part. & adj.

CONCENTRER. v. act. Retirer au dedans, tirer vers le centre, le milieu. Le froid exterieur *concentre* la chaleur au dedans des corps. Apres les repas la chaleur naturelle ſe retire au dedans, & ſe *concentre* pour faire la digeſtion.

CONCENTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme de Geometrie & d'Aſtronomie. Qui a le même centre. Il ſe dit principalement des corps & des figures rondes, comme circulaires, ellyptiques, & autres. On le peut dire pourtant des polygones parallelement tracés ſur un même centre. Toutes les orbites des Planetes ne ſont pas *concentriques* avec la terre. Les poids de marc qui s'enchaſſent les uns dans les autres ſont *concentriques*.

Ces mots viennent de la prepoſition *cum*, & de *centrum*, *le centre*.

CONCEPTION. ſ. f. Action par laquelle l'homme s'engendre, & la ſemence ſe vivifie dans le ventre de la femme. Les Medecins n'ont pû encore découvrir le moment de la *conception*, comment ſe fait la *conception*.

La *Conception immaculée de la Vierge*, eſt une Feſte de la Vierge qui ſe celebre le 8. Decembre. Raimond Lulle a fait un Traitté par lequel il prouve que la *Conception* de la Sainte Vierge a été faite ſans peché originel. On trouve 48. gros Volumes in folio de Pierre d'Alva & Aſtroga ſur les myſteres de la *Conception* de la Vierge ; & entre autres il y a un ABCD, ou Abecedaire de la Vierge Marie en 11. Volumes, dont la premiere lettre A a été imprimée en trois grands Volumes in fol. en l'Imprimerie Royale de Madrit en 1648. & une Bibliotheque de la *Conception* en ſix Volumes, & un Bullaire de la même *Conception*.

CONCEPTION, ſe dit figurément de la facilité qu'a l'eſprit de comprendre, de concevoir les penſées d'autruy, ou d'en produire de ſon chef. C'eſt un eſprit peſant & tardif, qui a la *conception* dure. Cet Orateur a l'eſprit net, il exprime facilement ſes *conceptions*.

CONCERNANT. adv. & prepoſition, qui ſignifie, Touchant. Il m'a donné pluſieurs bons advis *concernant* ma charge.

CONCERNANT, eſt auſſi adj. Le Parlement a fait pluſieurs beaux reglements *concernants* la Police, l'adminiſtration des Finances.

CONCERNER. v. act. Eſtre de la dependance de quelque choſe, luy appartenir en quelque façon. Ce Magiſtrat eſt fort exact, en ce qui *concerne* le devoir de ſa charge. Quand on parle des circonſtances & dependances d'une affaire, cela s'entend de tout ce qui la *concerne*. Pour ce qui *concerne* cet article, c'eſt à dire, A l'égard de cet article. Ce mot vient du verbe Latin *concernere*.

CONCERT. ſ. m. Aſſemblée de Muſiciens qui chantent, ou qui joüent des inſtruments. Il y a des *concerts* de voix, de luth, de violes, ou de pluſieurs inſtruments meſlez enſemble. Il n'y a point de *concert* qui vaille les repreſentations de l'Opera. Platon & les Anciens ſe ſont imaginez que le mouvements des aſtres faiſoit un agreable *concert*, une grande harmonie.

CONCERT, ſignifie figurément, l'accord de pluſieurs perſonnes en l'execution de quelque deſſein: Cet homme ſubſiſte toûjours malgré ſes creanciers, parce qu'ils n'agiſſent pas de *concert*. Les grandes affaires ne reüſſiſſent point, ſi on n'agit de *concert*.

CONCERT, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Dans cette tempeſte la mer & les vents étoient, ce ſemble, de *concert* pour cauſer le naufrage.

CONCERTANT, ANTE. adject. Muſicien qui concerte, qui eſt de la repetition d'un concert.

CONCERTER. v. act. Faire l'essay, la repetition des pieces qu'on doit jouer dans un concert, avant que de le faire entendre en public. Ces Musiciens ont plusieurs fois *concerté* ensemble ces mêmes pieces.

CONCERTER, se dit figurément en choses morales, en parlant des assemblées de gens qui sont dans un même interest, pour adviser aux moyens de faire reussir quelque affaire. On ne sçauroit trop *concerter* les grandes entreprises. On le dit même d'une personne seule qui raisonne en elle-même sur l'execution de quelque chose. Il a long-temps *concerté* dans son esprit, il a bien examiné toutes les circonstances de ce dessein, avant que de l'entreprendre.

CONCERTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit figurément qu'une personne est bien *concertée*, pour dire, qu'elle affecte un certain exterieur modeste & prudent, que toutes ses actions & ses paroles sont estudiées, affectées, & souvent hypocrites.

CONCESSION. s. f. Octroy de quelque grace ou privilege que fait un Superieur à un inferieur. Cette Abbaye jouit d'une telle terre, d'une telle exemption, par la *concession* de St. Louis. Le Pape fait des *concessions* d'indulgences plenieres; les Evêques officiants les font seulement de quarante jours.

CONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'esprit peut aisément comprendre, s'imaginer. Quoy que cette doctrine soit subtile, elle est pourtant fort *concevable*.

CONCEVOIR. v. act. qui ne se dit que des femmes & des femelles de quelques animaux, lors que la semence est retenuë dans la matrice avec des dispositions propres pour la generation. La Sainte Vierge a *conceu* son fils par la vertu du St. Esprit. la femme d'Abraham fut 90. ans sterile, & enfin elle *conceut* Isaac. toute la nature humaine est *conceuë* dans le peché. On a creu que les cavales de Portugal *concevoient* du vent, à cause de leur vistesse.

CONCEVOIR, se dit aussi figurément des choses spirituelles, & signifie, Avoir l'intelligence prompte, facile. Ce Docteur conçoit facilement, mais il a peine à enfanter, c'est à dire, qu'il invente bien, mais qu'il exprime mal ses pensées. Il m'a parlé avec un certain galimathias où on ne pouvoit rien *concevoir*. c'est un homme qu'on ne peut *concevoir*, qui a des manieres extraordinaires.

CONCEVOIR, signifie aussi, Penser, imaginer. Cet ambitieux a *conceu* de grands desseins. celuy qui a *conceu* la construction de la sphere, des horloges, avoit l'imagination bien forte.

On le dit aussi de la plus part des passions qui naissent dans le cœur de l'homme. Il a *conceu* de l'amour pour une telle, de l'animosité contre un tel. On luy a fait *concevoir* de belles esperances. Il a *conceu* de la jalousie, du mespris sans sujet.

CONCEVOIR, en stile de Pratique, signifie, Exprimer d'une certaine maniere. La clause du testament qui fait le procés est *conceuë* en ces termes. Il faut *concevoir* ainsi la pensée, le jugement des arbitres.

CONCEU, UE. part. & adj. Il est porté dans le Symbole des Apostres, que nostre Sauveur est *conceu* du St. Esprit, & né de la Vierge Marie.

CONCHE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois la bonne ou mauvaise fortune de quelqu'un. J'ay veu autrefois ce Gentilhomme en bonne *conche*, il avoit grand equipage; maintenant il est en fort mauvaise *conche*, il n'a pas un habit, un valet. Quelques uns derivent ce mot de l'Italien *conchiare*, ou *acconchiare*, *quasi conchiliare*, à *conchiliis*, à cause que les riches ornements des Anciens se tiroient des poissons à coquilles, comme les perles & la pourpre: ce qui témoignoit la richesse & la bonne fortune des personnes. On a aussi-tost fait de le deriver du Latin *concha*. Ce mot est vieux maintenant, & cependant Pasquier dit qu'il etoit nouveau de son temps.

CONCHIER. v. act. Chier en quelque endroit, le remplir de son ordure. C'est un pourceau qui a *conchié* toute la sale, la maison. les Harpies *conchioient* tous les lieux où elles passoient.

CONCHILE. adj. f. Terme de geometrie. C'est une ligne courbe qui s'approche toujours d'une ligne droite sur laquelle elle est inclinée, & qui ne la couppe jamais. On la décrit ainsi. On tire deux lignes à angles droits. Sur l'une d'icelles on choisit un point pour centre, duquel on tire une infinité de lignes ou rayons qui couppent la transversale. Puis on prend sur chacune de ces lignes ou rayons des parties égales, à commencer au delà de l'intersection de la ligne transversale; & alors on a plusieurs points marquez, par lesquels si l'on décrit une ligne elle s'appellera *conchile* & approchera toujours de la ligne droite transversale, sans jamais la pouvoir coupper. Il seroit à desirer qu'on put mettre icy des figures, pour la faire mieux comprendre. A faute de cela, voyez en les figures dans Betinus *in Apiario*, & dans François Barocio Senateur de Venise qui a fait un excellent livre des Lignes Asymptotes, dont la *conchile* est une espece, où il a demonstré en 15. façons la solution du probleme de deux lignes qui s'approchent toujours, & qui ne se couppent jamais.

CONCHOIDE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une ligne courbe dont Nicomedes est inventeur, & qui en a fait la demonstration. Voyez Pappus Alexandrinus. C'est une espece de conchile, ou plutost la même chose.

CONCIERGE. s. m. & f. Celuy qui a la garde, les clefs d'un chasteau, d'une maison de Prince, ou de Grand Seigneur. On l'appelle aujourd'huy plus ordinairement *Capitaine*. Menage derive ce mot de *conservius*, à *conservando*: Du Cange, de *consergius*, ou *conservus*, qui adjoute qu'on a dit aussi *Comierge de forest*, pour dire, *Garde-forest*.

CONCIERGE, se dit souvent pour signifier un Geollier, le garde des prisons. On a rendu le *Concierge* responsable de l'evasion d'un tel prisonnier.

CONCIERGERIE. s. f. La charge & la demeure d'un Concierge dans un chasteau, un palais. Il y a une *Conciergerie* à Fontainebleau.

CONCIERGERIE, signifie aussi la geolle, la prison qui est dans un palais. On a amené ce prisonnier à la *Conciergerie*, c'est à dire, aux prisons royales du Parlement de Paris.

CONCILE. s. m. Synode, nombreuse assemblée de Prelats, de Docteurs pour regler les affaires qui regardent la Foy, la Religion. Les quatre premiers *Conciles* Generaux & Oecumeniques sont approuvés même par les Heretiques. Les *Conciles* Nationaux ou particuliers ont apporté de grandes utilitez à l'Eglise pour sa discipline. Les Canons, les Decrets, les Sessions du *Concile* de Nicée, de Trente. On a appellé quelquefois des Ordonnances du Pape au futur *Concile*. Ce mot vient de *concilium* Latin, qui ne signifie autre chose qu'*assemblée*; car on a dit *Concilium Deorum*, *Concilium Patrum*, *Concilium Martyrum*, &c. Il y a plusieurs Editions des *Conciles*, celle du Docteur Merlin imprimée à Paris en 1524. Il y en a deux du Pere Crabe de l'Ordre de St. François en 1536. & 1551. Celle de Surius en 1567. Celle de Venise en 1585. Celle de Rome en l'an 1608. Deux de Binius Chanoine de Cologne en 1606. & 1618. en 10. volumes. Celle du Louvre en 1644. en 37. volumes: & enfin celle du Pere Labbe & du Pere Cossard, achevée en l'an 1672. qui est en 17. volumes, & plus ample que les autres.

CONCILIABULE. s. m. Assemblée de Prelats

lats qui n'a pas été convoquée legitimement,& selon les ordres de l'Eglise. Les Heretiques ont fait quelquefois des *Conciliabules* qui n'ont eté d'aucune autorité.

CONCILIATEUR, ATRICE. s. m. & f. Qui tasche d'accommoder, de concilier des passages, des loix contraires, & même des personnes qui sont dans des sentiments ou des interests differents. Les Jurisconsultes taschent sur tout d'estre les *conciliateurs* des antinomies. Pierre d'Appone Medecin a été surnommé le *Conciliateur*. l'interest commun est le grand *conciliateur* des personnes.

CONCILIATION, s. f. Accord, union. La *conciliation* des humeurs, des esprits,est ce qui entretient la paix dans le mariage. Les Commentateurs se donnent la torture pour la *conciliation* des passages contraires de leur texte.

CONCILIER. v. act. Accorder ensemble. On a bien de la peine à *concilier* les gens qui ont des humeurs tout à fait contraires.

CONCILIER, signifie aussi,Gagner l'amitié de quelqu'un, l'attirer à soy, le disposer à suivre ses sentiments. Un Orateur dans son exorde se doit *concilier* la bien-veillance de ses auditeurs pour avoir leur attention. Les Princes qui ont de la douceur, de l'humanité, se *concilient* bientost le cœur de leurs sujets.

CONCILIER, signifie figurément, Accorder des Auteurs, des passages, des loix, des opinions. On a fait un livre pour *concilier* les sentiments d'Aristote & de Descartes. Tyrinus a fait une grande Table des Antilogies ou contradictions apparentes de la Bible, & les a en même temps *conciliées*.

CONCILIE', E'E. part. & adj.

CONCIS. adj. m. Bref, succint. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase. Un stile *concis* & Laconique, qui est serré & energique, qui dit beaucoup en peu de mots.

CONCITOYEN. s. m. Terme relatif, qui se dit de deux ou de plusieurs habitans de la même ville. Ce Magistrat étoit bien zelé pour la deffense de ses *concitoyens*.

CONCLAVE. s. m. Assemblée de tous les Cardinaux qui sont à Rome pour faire l'élection du Pape. Ce Pape a été élu presque tout d'une voix par le *Conclave*.

CONCLAVE, est aussi le lieu où se fait l'élection du Pape: c'est à St. Pierre au Vatican, quoy que Gregoire X. & Clement V. ayent ordonné qu'il se feroit où le dernier Pape seroit decedé. On en mure toutes les portes & fenestres, & on n'y est éclairé que par des lampes. On y laisse seulement la premiere porte de la sale fermée de quatre serrures, & de quatre verrouils, où il y a une ouverture par où on sert à manger aux Prelats enfermés. On y dresse des cellules pour autant de Cardinaux qu'il y en a de presents à l'élection, qui ne sont separés que par des rideaux ou tapisseries. Elles sont marquées par des lettres de l'Alphabet, & distribuées par sort aux Cardinaux. Apres trois jours d'assemblée,on ne sert plus qued'une viande, & aprés cinq autres jours que du pain & du vin. Vayre en son Histoire de la Cour Romaine. Matthieu Paris dit que le mot de *Conclave* signifioit autrefois la *Garderobbe du Pape*.

CONCLAVISTE. s. m. Domestique qu'un Cardinal choisit pour le servir,& qui s'enferme avec luy dans le Conclave.

CONCLUANT, ANTE. adj. Qui conclud, qui prouve. Une demonstration c'est un argument *concluant*. une déposition de deux témoins non reprochez est une preuve *concluante*.

On appelle au Palais, un deffaut *concluant*, un deffaut qu'on donne à juger, où on met des conclusions, & qui emporte profit.

CONCLURRE. v. act. & n. Finir, achever, terminer. *Conclurre* un discours, un livre, un traitté, une affaire. On dit absolument à un Advocat qui est trop long, *Concluez*.

CONCLURE, signifie encore, Arrester une chose, la resoudre, promettre de l'accomplir. Ce mariage a été *conclu*, mais il ne sera executé que que dans un an.

CONCLURE, en termes de Philosophie, est tirer une consequence de deux propositions ou premisses. C'est un argument en forme qui *conclud* bien. On peut *conclurre* certainement de ces principes que, &c. que *concluez*-vous de là? on ne peut rien *conclure* sur une vaine presomption.

CONCLURRE, en termes du Palais, signifie, Proposer sa demande, dire en quoy consiste sa pretention. La plus grande difficulté d'une requeste est de bien *conclurre*. il faut *conclurre*, établir sa demande dés le commencement d'un plaidoyé, ou des escritures.

CONCLURRE, signifie aussi, Passer un appointement au Greffe sur des procés par écrit, pour sçavoir s'il a été bien ou mal jugé. On oblige les Procureurs des appellants à *conclurre* au Greffe; si non on fait confirmer la sentence par deffaut.

CONCLURRE, signifie aussi, Juger, determiner, donner son advis. Les Medecins qui ont veu ce malade ont tous *conclu* à la mort. plusieurs Juges ont *conclu* à la question, en voyant ce procés. Apres avoir examiné les divers recits qu'on m'a faits de cette adventure, je *conclus* qu'il n'en est rien.

CONCLU, UE. part. & adj. Un procés *conclu*, est un procés par écrit, sur lequel on a passé l'arrest de conclusion, & qui est en état d'estre mis à la distribution. On dit aussi, qu'une affaire est *conclue*, pour dire, qu'elle est arrestée & resoluë, & qu'on tenteroit en vain d'en empêcher l'execution.

CONCLUSION. s. f. Fin, ce qui termine quelque chose. La *conclusion* d'un discours: on l'appelle en Rhetorique *peroraison* d'un traitté, d'une affaire, d'un mariage.

CONCLUSION, est aussi la derniere partie d'un argument, la consequence qu'on tire de ce qu'on a auparavant. *Conclusion* necessaire. *Conclusion* sophistique. On appelle en ce sens les Theses qu'on soutient au College, des *Conclusions* de Philosophie, Theologie, Medecine, &c.

CONCLUSIONS, signifie les fins d'une requeste, les pretentions d'une partie. On luy a adjugé ses fins & *conclusions*. Les *conclusions* civiles aux procés criminels sont les demandes des parties pour leurs interests civils,

CONCLUSIONS du Parquet, des gens du Roy,sont les demandes que font les Advocats & Procureurs Generaux pour l'interest public, qui *concluent* à peine afflictive en matiere de crime, ou l'amende en affaire civile; & qui donnent leurs advis, leurs requisitoires aux affaires du Roy, des Mineurs, des Communautez, Eglises, Hospitaux, & autres causes qui regardent le public. Les gens du Roy ont pris des *conclusions*, ont fait un requisitoire contre ce Procureur.

ARREST DE CONCLUSION, est l'arrest qui se passe au Greffe entre les Procureurs sur les procés par écrit, qui est un appointement à fournir griefs & réponses, & qui sert à la mettre en état.

On dit adverbialement, Pour *conclusion*, pour dire, Enfin, bref, somme toute.

On dit, qu'un homme est ennemy de la *conclusion*, pour dire, qu'on ne peut finir, ni terminer une affaire avec luy; & à l'egard des femmes, pour dire, qu'elles sçavent conserver leur honneur jusqu'à la fin.

CONCOCTION. s. f. Terme de Medecine,

qui se dit des aliments qui cuisent & se digerent dans l'estomac. Il y a une premiere *concoction* qui se fait dans l'estomac, & une seconde qui se fait du sang dans le foye, d'où vient la diversité des excrements que distinguent les Medecins.

CONCOMBRE. s. m. Plante reptile qui porte un fruit d'un même nom, qui est long & jaune, & qu'on mange en potage, en fricassée, & en salade. La graine de *concombre*, est une des quatre semences froides. Les petits *concombres* sont excellents, quand ils sont confits au sel & au vinaigre. Les Medecins apellent cette plante, aprés Mathiole, *anguries*. Elle a la feuille semblable à la coloquinte medicinale, & est rude & incisée à l'entour, sa tige sarmenteuse & rampante, sa fleur dorée Fuchsius donne le nom d'*anguries* aux citrouilles, & d'autres aux potirons. En Latin *cucumer*, *cucumis*, d'où ce mot est derivé. *Cucumis*, selon Varron, a été dit *à curvore cucumeres*, dit-il, *quasi curvineres*. L'etymologie de Scaliger a plus de vraisemblance, quand il tire ce mot du Grec *kikyos*.

Il y a un *concombre* sauvage, qui est beaucoup moindre que le domestique, qui est long comme un gland longuet. Ses feuilles & ses sarments sont semblables aux *concombre* des jardins. Il a une racine grande & blanche, & croist dans les vieilles ruines des maisons. Toute l'herbe est amere. On l'appelle en Latin *cucumer sylvestris*, ou *anguinus erraticus*, ou *asininus*. Son fruit en Grec & en Latin s'appelle *elaterium*, dont les Apoticaires font des trochisques avec plusieurs preparations. Ce fruit devient aussi gros qu'une datte, ou qu'une noix. Il se conserve si bien, qu'il y en a qui sert aprés 200. ans. Il est si humide, qu'aprés 50. ans il éteindroit encore une lumiere, si on la mettoit auprés, comme disent Theophraste & Pline. Et au contraire Dioscoride dit; qu'il s'allume aisément, quand on l'approche du feu : ce qui n'est point vraisemblable.

CONCOMITANCE. s. f. Terme de Theologie. Les vertus sont tellement enchaînées, que l'une se trouve avec l'autre par *concomitance*. On appelle la grace *concomitante*, celle que Dieu nous donne pour accompagner toutes nos actions, & les rendre meritoires.

CONCORDANCE. s. f. Terme de Grammaire. C'est la construction reguliere qui se fait des noms en même genre, cas & nombre, & des verbes selon leurs temps & leurs personnes. Cet enfant n'en est encore qu'à la *Concordance*.

CONCORDANCE, se dit aussi des choses qui s'accordent, & qui conviennent entre elles. Il n'y a point de *concordance* en ce que vous nous dites maintenant, & ce que vous nous avez dit par le passé. L'origine de ce mot vient de *corde*. Voyez *Accorder*.

CONCORDANCE, est aussi un grand Dictionaire de la Bible, où on a mis par ordre alphabetique tous les mots de la Bible, afin de faire voir comme elle s'accorde par tout. Le Cardinal Hugues employa cinq cents Religieux pour faire la *Concordance* de la Bible. Les grandes *Concordances* qu'on appelle d'Angleterre, ont été faites par le soin & le travail de Jean de Detlinghton de l'Ordre des Freres Prescheurs. On dit aussi la *Concordance* des Ordonnances des Coûtumes. On a fait des Tables de Virgile, de Juvenal, & d'autres Auteurs, qui sont des especes de *Concordances*.

CONCORDAT. s. m. Convention qui se fait en matiere beneficiale sur quelque resignation, ou permutation, & generalement sur toutes les matieres Ecclesiastiques, contentieuses ou obligatoires.

CONCORDAT, se dit absolument en France, du traitté qui a esté fait entre le Pape Leon X. & le Roy François I. qui sert de reglement pour les nominations aux Benefices, & qui est observé maintenant en sa plus grande partie. Il tient le lieu de la Pragmatique Sanction, qui a été abrogée. Rebuffe a fait de grands Commentaires sur le *Concordat*. M. du Puis & Genebrard en ont fait un Traitté. Il y a aussi le *Concordat Germanique* fait entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frederic & les Princes d'Allemagne le 16. Mars 1448. On appelle aussi *Concordats*, tous les traittez qui ont esté faits avec les Papes, & non pas ceux qui se sont faits avec les Princes seculiers.

CONCORDE. s. f. Union d'une famille où on vit en grande paix & tranquillité. La *concorde* est grande entre ce mary & cette femme, dans une telle Communauté.

CONCOURIR. v. n. Agir conjointement avec un autre pour produire quelque chose. Nous avons besoin que la grace de Dieu *concoure* avec nous pour produire de bonnes œuvres Il faut que bien des qualitez, des dispositions *concourent* ensemble pour produire les merveilles que nous fait voir la nature. Il faut que 40041672. hommes ayent *concouru* à la generation d'un seul, si on remonte jusqu'à la 25. generation; & par consequent qu'ils soient tous parents, comme a monstré Monsieur l'Abbé de Marolles en ses Memoires.

CONCOURIR, se dit aussi en matiere d'élections, de merite, de privileges. Toute l'Assemblée a *concouru* à l'election de son Doyen, c'est-à-dire, il a été esleu tout d'une voix. Ces deux pieces d'éloquence *concourent* ensemble, c'est-à-dire, sont d'un merite égal, on ne sçait à qui adjuger le prix. Ces deux creanciers *concourent* ensemble, c'est-à-dire que leur hypotheque est de même datte, que leur privilege est d'égale consideration.

CONCOURIR, se dit en particulier des provisions de Cour de Rome pour un Benefice; car on dit qu'elles *concourent*, quand elles sont dattées du même jour; & alors elles sont toutes deux nulles; car on ne sçait auquel des contendans le Pape a entendu les donner.

CONCOURS. s. m. Action reciproque des personnes, ou des choses qui agissent ensemble pour tendre à une même fin. On tient que le *concours* du Soleil & des astres est necessaire pour la production de toutes les choses sublunaires.

CONCOURS, signifie aussi; un amas de plusieurs choses ou personnes qui sont assemblées. Il y a un grand nombre de peuple à ce Sermon; à cette Feste. Epicure croyoit que le *concours* des atomes avoit produit tous les êtres.

CONCOURS, se dit aussi des droits des privileges, du merite, pour en marquer l'égalité. On appelle des provisions en *concours*, des Provisions du Pape données à diverses personnes d'un même Benefice le même jour; alors elles s'annullent l'une l'autre. Les Banquiers adroits retiennent tant de dattes, qu'ils mettent toutes les provisions des autres en *concours*.

CONCRETATION. s. f. Terme dogmatique, qui se dit de l'action par laquelle les corps mols se rendent plus durs. Il se dit également de l'endurcissement, de l'épaississement & de la coagulation ; & vient du Latin *concretio*.

CONCUBINAGE. s. m. Habitation d'un garçon & d'une fille, qui vivent ensemble comme s'ils étoient mariez. Le *concubinage* a été autrefois toleré, mais chez les Chrêtiens il est deffendu & scandaleux. Hotman dit que les Loix Romaines permettoient le *concubinage* long-temps avant que Jules Cesar eût fait une loy qui permettoit à chacun d'épouser autant de femmes qu'il voudroit. L'Empereur Valentinien permit d'en épouser deux, comme disent Socrate, Paul Diacre & Nicephore.

CONCUBINAIRE. f. m. Qui abuse d'une femme, qui l'entretient pour ses plaisirs des-honnestes. Il y a un titre dans le droit contre les *concubinaires* publics, qui perdent leurs Benefices.

CONCUBINE. f. f. Femme dont un homme jouït ordinairement, sans qu'il soit marié avec elle. La femme est un nom de dignité; la *Concubine* un nom de volupté, dit la Loy. Salomon avoit 700. femmes, & 300. *Concubines*, III. Reg. Cap. 11. Du Cange dit qu'on peut recueillir de plusieurs endroits des Epistres des Papes, que les *Concubines* ont été autrefois tolerées, & que par le Concile I. de Tholede on ne refusoit pas la communion à ceux qui en avoient une. Ce qui se doit entendre de ces mariages de conscience qui enferment les mêmes obligations que les autres, à la reserve du nom & de la dignité de femme qu'on n'accorde point à la *Concubine*.

CONCUPISCENCE. f. f. Convoitise, passion dereglée de posseder quelque chose. Il est deffendu par le X. Commandement de la Loy de Dieu, d'avoir de la *concupiscence* pour le bien de son prochain, ni pour son bœuf, ni pour son asne.

On le dit plus particulierement des passions qui tendent à l'amour deshonneste, que Saint Paul appelle la *concupiscence des yeux, de la chair*.

CONCUPISCIBLE. ad. Terme de Philosophie, qu'on joint & qu'on oppose à *irascible*. L'appetit *concupiscible* nous porte à souhaitter, à nous procurer le bien; l'irascible a fuir a nous deffendre du mal.

CONCURREMMENT. adv. D'une maniere concurrente, contraire & opposée au dessein l'un de l'autre. Ces deux bourgeois briguent *concurrement* & en même temps l'Eschevinage.

CONCURREMMENT, en termes de Palais, signifie au contraire, Conjointement & également. Ces deux creanciers qui ont même hypotheque & même privilege, recevront *concurrement* les deniers à proportion de leur somme. Les coheritiers doivent contribuer également & *concurremment* au payement des dettes de la succession, eu égard à la portion qu'ils y pretendent.

CONCURRENCE. f. f. Pretention reciproque de deux personnes à une même charge, dignité, ou autre avantage. La *concurrence* est souvent cause de l'exclusion de l'un & de l'autre des pretendans.

CONCURRENCE, en termes de Jurisprudence, est une égalité de droit d'hypotheque, de privilege. Dans les distributions des deniers on ordonne que ceux qui ont même droit seront payez par *concurrence* au sol la livre.

CONCURRENCE, signifie aussi, Certain payement jusqu'auquel on doit parvenir pour estre quitte d'une dette contractée. Les deniers provenans de la vente de ces meubles seront payez au proprietaire jusqu'à la *concurrence* des loyers qui luy sont deus.

CONCURRENCE D'OFFICE, en termes de Breviaire, se dit lors qu'aux secondes Vespres d'une Feste double il se trouve un autre Office de Feste double qui doit se celebrer le jour suivant. Il y a diverses Rubriques à observer pour bien ordonner son Office, soit pour les translations, soit pour les commemorations, soit pour les *concurrences* des Festes.

CONCURRENT; ENTE. adj. & subst. Qui a la même pretention qu'un autre à une même charge, dignité, avantage. Il pretend espouser cette riche heritiere, mais il aura bien des *concurrents*. La puissance souveraine ne veut point de *concurrent*, ni de compagnon.

CONCURRENT, se dit aussi d'une partie qui a un droit égal, aussi bon qu'une autre. Ce creancier est *concurrent*, a un privilege *concurrent* avec un autre, il les faut colloquer en même rang.

CONCUSSION. f. f. Volerie, exaction faite par un Juge, par un Officier public, qui se fait payer de plus gros droits que ceux qui luy sont attribuez; par un Receveur, qui fait payer de plus grosses taxes que celles qui luy sont deuës. En matiere d'usure & de *concussion*, on reçoit la preuve par des témoins singuliers sur chaque fait.

CONCUSSIONAIRE. adj. m. Juge, Officier, ou Receveur public, qui exige de plus grands droits, de plus grosses sommes, que celles qui sont deuës, taxées. Cet homme a été noté & interdit comme *concussionnaire*.

CONDAMNABLE. adj. m. & f. Qui merite d'estre condamné. Cette proposition est heretique & *condamnable*.

CONDAMNATION. f. f. Jugement qui condamne. Il croyoit sa cause bonne, & ne croyoit pas qu'il pust intervenir quelque *condamnation* contre luy. La confirmation d'une sentence doit emporter *condamnation* de despens.

CONDAMNATION, se dit aussi des choses qu'on blâme, qu'on n'approuve point. Au Palais on dit, Passer *condamnation*, subir *condamnation*, pour dire, Acquiescer a la demande ou a la sentence de la partie. On dit aussi ordinairement, Passer *condamnation*, pour dire, Advoüer qu'on a tort, & demeurer d'accord de ce qu'on dit au contraire.

CONDAMNATION, se dit aussi en matiere spirituelle. Celuy qui peche mortellement, qui communie indignement, attire sa *condamnation*, il perd la grace de Dieu.

CONDAMNER. verb. act. Donner un jugement contre quelqu'un qui porte quelque peine, perte ou dommage. On ne doit *condamner* personne sans l'entendre. les Ecclesiastiques ne peuvent *condamner* personne à mort. Il a été *condamné* à l'amende, & aux despens, dommages, & interests. *Condamner* par deffaut, par contumace.

CONDAMNER, signifie aussi, Blasmer, desapprouver. Il y a des actions indifferentes qu'on ne peut *condamner* sans injustice. Les gens de bien sont souvent *condamnez* par les meschants. Cette proposition, cette doctrine est *condamnée* par la Sorbone, par tous les Theologiens les ignorants *condamnent* tout ce qu'ils n'entendent point.

CONDAMNER, se dit aussi de ceux qui parlent contre eux-mêmes, qui disent quelque chose qui leur nuit, qui se contredisent. En avançant cette proposition vous vous *condamnez* vous-même, cela est contraire a ce que vous avez dit ailleurs. Un criminel qui avoüe le crime se *condamne* luy-même.

On dit aussi, *Condamner* une porte, une fenestre, pour dire, la fermer ensorte qu'on ne la puisse ouvrir ordinairement.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a été *condamné* aux despens, quand il a fait quelque entreprise qui ne luy a pas reüssi, lors que tous les frais qu'il y a faits luy tombent en pure perte.

CONDENSATION. f. f. Action de l'art ou de la nature qui rend un corps plus dur; plus solide, plus pesant, plus compacte. Elle est opposée à rarefaction. La pesanteur de l'or vient de sa grande *condensation*. La *condensation* de l'air fait des efforts pareils à ceux de la poudre à canon dans les arquebuses à vent.

CONDENSER. v. act. Rendre plus dur; plus pesant plus solide, faire qu'un corps occupe moins de place. Le froid *condense* l'air, il se *condense* avec le piston dans un corps de pompe. l'eau se congele, mais ne se *condense* jamais, ne se peut presser ni reduire en un plus petit volume. Un syrop se *condense*, s'espaissit par l'ébullition. On a experimenté à l'Ob-

servatoire de France pendant le grand hiver de l'année 1670. que les corps les plus durs, comme les metaux le verre & le marbre, se sont condensez & retrecis sensiblement par le froid, & qu'alors ils sont devenus aigres & cassants; & qu'aprés le degel ils sont retournez en leur premier estat.

CONDESCENDANCE. s. f. Complaisance soûmission, deference aux sentiments & aux volontez d'autruy. Le meilleur moyen de gagner les esprits, c'est d'avoir beaucoup de *condescendance* pour eux.

CONDESCENDANT, ANTE. adj. Complaisant, soumis, qui ne contredit point les sentiments ni les volontez d'autruy.

CONDESCENDRE. v. n. Deferer aux sentiments d'autruy, acquiescer à ses volontez. Le seul moyen de faire *condescendre* un chicaneur à ce qui est juste, c'est de le tenir prisonnier.

CONDISI. s. m. est un nom que les Apothicaires donnent à l'herbe aux Foulons. Voyez *Foulon*.

CONDITION. s. f. Qualité d'une chose qui la rend bonne ou mauvaise, parfaite ou imparfaite. La *condition* des choses creées est d'estre sujettes au changement, à corruption. Ce Marchand a fait visiter les drogues qu'on luy a venduës, & elles se sont trouvées de bonne *condition*. Cet homme a toutes les *conditions* requises & necessaires pour bien remplir cette charge, Par ce qu'on vous a dit de cet homme-là, vous pouvez juger de ses bonnes, ou de ses mauvaises *conditions*.

CONDICION, signifie aussi la qualité, la naissance l'estat où on est né. Cet homme par son courage s'est élevé au dessus de sa *condition*: il étoit de *condition* servile & roturiere, ses emplois l'ont rendu de *condition* noble. Il sent son bien, son homme de *condition*. Je ne suis pas de pire *condition* que luy.

CONDITION, signifie aussi, Profession, caractere. Un Ecclesiastique doit vivre modestement pour soustenir son caractere, sa *condition*. On ne distingue plus les *conditions* par les habits. La *condition* des Princes n'est pas si heureuse qu'on se l'imagine.

CONDITION, se dit aussi d'un certain estat où sont les affaires de quelqu'un, Ce mineur s'est fait relever, on l'a remis en tel estat & *condition* qu'il étoit avant un tel contract. Ce Marchand est en meilleure *condition* qu'il n'étoit avant sa banqueroute.

CONDITION, se dit aussi de la servitude domestique, Ce laquais est sorti, il avoit une bonne *condition*, il cherche *condition*. Il faut sçavoir en quelle *condition* il est entré chez luy.

CONDITION, se dit aussi des articles d'un traitté. On a capitulé avec le Gouverneur de cette place sous des *conditions* honorables, voilà les articles, les *conditions* du traitté.

Presque au même sens *condition* se dit des clauses, charges, ou obligations qu'on stipule en toutes sortes de contracts, & qu'on appose dans des donations, des legs, & des testaments. Quand cet homme fait un marché, il fait toûjours bien ses *conditions*. Ce don est fait sous des *conditions* onereuses. un legataire ne perd pas son legs, s'il est fait sous des *conditions* honteuses ou impossibles. Il n'a traitté qu'à la charge & *condition*, ou ses *conditions* de pouvoir rentrer dans son heritage pendant quatre ans. un Marchand dit absolument, Je vous vends à *condition*, pour dire, à la charge de reprendre la chose, si elle ne vous contente pas. Les questions sur les *conditions* & demonstrations sont amplement traittées au livre 35. du Digeste, titre premier.

CONDITION, signifie aussi, Avantage, recompense. Si vous voulez me servir en cette affaire, vous associer avec moy, je feray vostre *condition* bonne, vous y trouverez vostre compte.

On dit aussi en Philosophie, une *condition* sans laquelle, en parlant de quelque accident ou circonstance qui n'est pas de l'essence de la chose, mais qui est neanmoins necessaire afin qu'elle soit produitte.

CONDITIONNEL, ELLE. adj. Qui n'est pas pur & simple, qui est sujet à des charges & conditions. Les promesses, les legs *conditionnels* ne sont deus qu'aprés que les conditions sont accomplies.

On dit en Logique, que les propositions *conditionnelles* ou *conditionnelles* reçoivent toutes sortes de contradictions. Si mon mulet transalpin voloit, mon mulet transalpin auroit des aisles.

CONDITIONNELLEMENT. adv. Avec des conditions. On n'a traitté avec luy que *conditionnellement*.

CONDITIONNER. v. act. Changer de clauses, de conditions. Les contracts que l'on *conditionne* le plus, sont ceux qui sont les plus sujets a engendrer des procés.

CONDITIONNÉ, ÉE. part. & adj. Chargé de conditions. Billet *conditionné*, qui n'est payable qu'en certain temps & en certain cas.

CONDITIONNÉ se dit aussi des choses qui ont toutes les qualitez requises pour estre bonnes. Ce Marchand m'a vendu du vin bien *conditionné*. Les livres de cette Bibliotheque sont bien *conditionnez*, pour dire, de belle impression, de beau papier, bien reliez & bien complets.

CONDITS. s. m. plur. Terme de Pharmacie, qui se dit de toutes sortes de confitures tant au miel qu'au sucre. Il y a un *condit* stomachal, purgatif & corroboratif, qui differe des opiates, en ce qu'il y a plus de sucre, moins de poudre, & plus de conserve & de syrop.

CONDOLEANCE. s. f. Témoignage qu'on rend à quelqu'un du desplaisir qu'on a de la perte qu'il a faite. Le Roy envoye des Ambassadeurs faire des compliments de *condoleance* aux autres Rois sur la mort de leurs parens.

SE CONDOULOIR. v. Donner témoignage de ce qu'on prend part à la douleur d'un autre. Il est de peu d'usage hors l'infinitif.

CONDUCTEUR. s. m. Qui commande, qui gouverne, qui meut des gens, des affaires, un travail. Il ne faut plus apprehender pour la France, elle a un trop sage *conducteur*. On a choisi un tel Commissaire des Guerres pour estre le *conducteur* de ces troupes. cet Ingenieur a été le *conducteur* du canal de Languedoc pour la communication des Mers.

CONDUIRE. v. act. Commander, gouverner. Nous avons un Roy qui sçait fort bien *conduire* ses peuples, qui *conduit* luy-meme ses armées, qui *conduit* toutes les affaires de son Estat.

On le dit aussi des directions particulieres. Un sage pere de famille *conduit*, éleve bien ses enfans; un Precepteur son disciple; un Intendant les affaires de son Maistre. Un Directeur *conduit* la conscience de son penitent. Les Pilotes se conduisent sur la mer avec la boussole, & les étoiles.

CONDUIRE, se dit aussi des travaux à la guerre; ou des bastiments & des eaux. Un tel est celuy qui *conduit* le bastiment du Louvre. Cet Ingenieur a *conduit* une mine heureusement jusque sous le bastion une tranchée jusque sous la contrescarpe. Il a creusé un canal, fait faire des tuyaux pour *conduire* des eaux dans ce palais. On le dit même d'une machine particuliere. C'est celuy qui *conduit* la pompe du Pont-neuf, l'horloge du Palais.

CONDUIRE, signifie quelquefois simplement, Guider, mener; & c'est la plus propre signification qu'il a en Latin. Il faut qu'un General s'assure de bons guides pour *conduire*, pour guider son armée dans les lieux inconnus, dans des passages difficiles; on a envoyé un Escuyer pour *conduire* un bel attelage de chevaux à un

un tel Prince ; un Facteur pour conduire ces marchandises à une telle Foire. On dit, qu'un homme ne voit pas à se *conduire*, pour dire, qu'il est presque aveugle, ou qu'il fait une tres-grande obscurité. On dit aussi, qu'un homme en a *conduit* un autre des yeux, pour dire, qu'il a observé ses pas, qu'il a veu tout ce qu'il a fait. On dit aussi, qu'on a donné à quelqu'un dequoy se *conduire*, pour dire, qu'on luy a donné les choses necessaires pour son voyage, & sur tout quand il s'en retourne à son pays.

CONDUIRE, signifie, Accompagner, soit pour faire honneur, soit pour servir d'escorte. On a *conduit* cet Ambassadeur à l'Audiance avec grandes ceremonies. ce Seigneur *conduit* tous les Gentilshommes jusqu'au pied de l'escalier. On a commandé tant de mousquetaires pour *conduire* ce prisonnier, pour *conduire* & escorter ce convoy d'argent à l'armée.

CONDUIRE, s'employe aussi en parlant des arts. Cet Escrivain *conduit* bien sa main, pour dire, il l'a ferme & legere : il *conduit* bien la main de ses escoliers, pour dire, qu'il leur meine la main. Ce Peintre *conduit* bien son pinceau, pour dire, menage bien ses traits & ses couleurs. On dit aussi en Geometrie, qu'on peut *conduire* une ligne circulaire par trois points donnez, pourveu qu'ils ne soient pas en droite ligne, comme enseigne Euclide en son quatriéme livre des Elements.

CONDUIRE, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Cet Ambassadeur a sagement *conduit* cette negociation. cet Advocat a bien *conduit* un tel procez. ce Poete a bien *conduit* l'intrigue de sa Comedie. cette femme n'a pas bien sceu se *conduire*, elle est fort decriée. On dit encore ; La débauche *conduit* les hommes au tombeau, au gibet, la vertu *conduit* en Paradis. la vie Religieuse *conduit* à la perfection. son aveuglement l'avoit *conduit* au bord du precipice. On dit, qu'un homme *conduit* bien sa barque, lors qu'il se maintient bien dans sa fortune, qu'il se *conduit* bien dans ses affaires, qu'il y reussit.

CONDUIT, UITE. part. & adj.

CONDUIT. s. m. Canal ou tuyau par où coulent les eaux, ou autres choses fluides. La terre a plusieurs *conduits* soûterrains par où passent les eaux qui font les sources, les fontaines, par où passent les vapeurs qui forment les metaux & les mineraux. Les *conduits* artificiels pour conduire les eaux sont de pierre, de plomb, de fer fondu, d'aulne, de poterie, &c. On dit qu'en la Province de Mexique il y a un *conduit* soûterrain en forme de grotte qui dure 200. lieuës.

En terme de Medecine, on appelle *conduits*, les veines, arteres & autres vaisseaux par où les humeurs, les esprits, &c. se communiquent dans le corps. La gravelle bouche les *conduits* de l'urine. On a découvert les *conduits* salivaires. L'apoplexie bouche les *conduits* de la respiration. Les maladies viennent souvent d'obstruction, parce que les *conduits* sont bouchez. On découvre toujours en Anatomie de nouveaux *conduits*.

Le *Conduit Pecquet* est une nouvelle découverte qu'a fait en l'année 1667. le Sieur Pecquet Medecin, du canal thoracique, qui est le fondement d'une nouvelle opinion touchant la sanguification, qui fait voir que le chile monte jusqu'aux veines soûclavieres, & descend par l'emulgente droit dans les veines lombaires, & de là dans le tronc de la veine cave. On en voit les particularitez dans les lettres inserées dans les Memoires de l'Academie des Sciences, & dans le Journal des Sçavans de la mesme année. Mais Janson d'Almelovven pretend par un passage de Jean Leonicenus, qu'il en est parlé dans un livre imprimé à Venise dés l'an 1561. composé par Barthelemi Eustache Medecin Romain.

CONDUITTE. s. f. Action de celuy qui conduit. La providence de Dieu a le soin, la *conduitte* de tout l'Univers. Ce mot au reste a toutes les significations de son verbe. Car on dit, la *conduitte* d'un Estat, d'une famille, d'un vaisseau, d'une entreprise, d'un dessein, d'une affaire, d'une intrigue, d'un travail, d'un bastiment, d'un Livre, d'un jeune homme, d'une conscience, d'un voyageur, d'une voiture.

On dit aussi, qu'une personne a de la *conduitte*, pour dire, qu'elle se gouverne sagement, discretement.

CONDYLE. s. m. Terme de Medecine. C'est le nom que les Medecins donnent aux nœuds, ou jointures des doigts.

CONDYLOMES. s. m. Terme de Medecine. Ce sont des rugositez ou excroissances de chairs ridées, qui viennent aux muscles du siege, ou au col de la matrice, qui forment plusieurs replis serrez les uns contre les autres, sur tout lors qu'ils sont enflammez & endurcis.

CONE. s. m. Terme de Geometrie. Corps solide qui a un cercle pour sa base, & qui se termine par le haut en pointe, autrement *pyramide ronde*. L'ombre de la terre forme un *cone*, aboutit en *cone*. Le *cone* se décrit en tournant un triangle perpendiculairement sur sa base. Il y a aussi des *cones* obtusangles & acutangles. Le peuple ne connoit le *cone* que par la ressemblance qu'il a avec un pain de sucre.

CONFABULATION. s. f. Entretien familier. Ce mot est de peu d'usage dans le serieux aussi-bien que le suivant.

CONFABULER, v. neut. S'entretenir avec quelqu'un. Ce mot est bas, & ne se dit qu'en burlesque.

CONFECTION. s. f. Action par laquelle on fait quelque chose. Il se dit en termes du Palais. Il faut des lettres du Prince pour la *confection* d'un papier terrier. La *confection* d'inventaire & sa closture sont necessaires pour dissoudre une communauté.

CONFECTION, terme de Pharmacie, est un remede qui est de consistence d'electuaire solide, composé de plusieurs drogues precieuses. La principale est la *confection d'alkermes*, où entrent les perles la pierre d'azur, le musc, l'ambre-gris, l'or en feuille, & sur tout le suc du grain de kermes qui luy donne son nom, (c'est l'escarlate) le tout meslé avec sucre, canelle, santal, &c.

La *confection d'hyacinthe* est faite de saphirs, hyacinthes, emeraudes, topases, de perles, coraux, feuilles d'or, d'os ; de cœur de cerf, & autres raretez meslées avec plusieurs simples, eaux & racines pour rendre le remede de plus cher & non meilleur.

La *confection Hameth*, est un remede plus commun, composé de plusieurs simples & purgatifs, polypode, prunes, mirobalans, agaric, sene, absynthe, roses rouges, casse, tamarins, manne, &c. le tout reduit en forme d'electuaire mol. Elle a pris son nom de son Autheur *Hameth* Medecin Arabe fort ancien.

CONFEDERATION. s. f. Alliance entre des Princes ou des Estats. Il y a ligue offensive & deffensive, *confederation* ancienne entre la France & les Suisses. On a fait plusieurs Traittez de *confederation* qui n'ont pas esté de longue durée.

CONFEDERER, se dit avec le pronom personnel, pour dire, Se liguer, s'unir ensemble. Les armes de Pologne & des Princes d'Allemagne se *confederent* souvent, elles se liguent contre leurs Princes, & se mutinent.

CONFEDERÉ, ÉE. adject. qui se dit des Princes ou Estats qui sont unis, alliez, liguez ensemble pour leur deffense commune, pour attaquer l'ennemy commun. La paix seroit faite sans les interests des *Confederez* qu'on veut y comprendre. Les villes Hanseatiques sont *confederees* depuis long-temps.

CONFERENCE. f. f. Action par laquelle on met des choſes les unes en preſence des autres pour voir le rapport qu'elles ont enſemble. Il ſe dit particulierement en matiere de litterature. La *conference* des Coutumes de France faite par Gueſnois eſt un travail fort beau & fort utile. La *conference* des Ordonnances a été redigée & commentée par le même Auteur. Les Critiques du ſiecle paſſé ont fait pluſieurs *conferences* d'Editions, de Manuſcrits, de copies aux originaux, de paſſages d'Auteurs, qui ont bien éclaircy des difficultez.

CONFERENCE, ſe dit auſſi des entretiens qu'ont enſemble des Miniſtres des Princes, des Ambaſſadeurs, pour negocier des affaires d'Eſtat. On a recommencé les *conferences* de la paix à Nimegue. Le mariage du Roy & la paix ſe firent en 1659. dans l'Iſle de la *Conference*, qui eſt ſur la riviere de Bidaſſoa qui ſepare la France de l'Eſpagne. Il y a à Paris une porte qu'on appelle *de la Conference*.

CONFERENCE, ſe dit auſſi des entretiens de quelques particuliers aſſemblez pour parler d'affaires ou d'etudes. Si on pouvoit nouer une *conference* entre ces parties, leurs procez ſeroient bien-toſt accommodez. Il ſe fait tous les jours des *conferences* en Sorbonne. Il y a pluſieurs volumes des *conferences* tenuës autrefois au Bureau d'adreſſe.

CONFERER. v. act. Donner, octroyer. Dieu nous *confere* les graces par le moyen des Sacrements. Le Roy de Pologne *confere* toutes les graces, & n'a point la haine des châtiments. Les Princes *conferent* les honneurs, les dignitez. Les Prelats *conferent* les Ordres.

CONFERER, ſe dit particulierement des Benefices. C'eſt le Roy qui nomme aux Prelatures, Le Pape *confere*. Le Roy *confere* de plein droit les Benefices vacquants en Regale. Il n'y a que le Pape qui *confere* ſur les reſignations en faveur; parce qu'elles ſentent la ſimonie. Pas un Superieur ne peut *conferer* au mépris d'un Patron Laïque.

CONFERER, ſignifie auſſi, Mettre deux choſes l'une en preſence de l'autre, pour voir le rapport qu'elles ont enſemble. Pluſieurs Auteurs ont *conferé* le Droit François & le Droit Romain. *Conferer* les Editions, les Manuſcrits d'un même Auteur. On *confere* les diverſes traductions à l'original. Quand on *confere* ces deux tableaux, il y en a un qui efface l'autre.

CONFERER, ſignifie encore, S'aſſembler pour parler enſemble d'affaires, de points de doctrine. Il faut faire *conferer* enſemble ces parties & leur conſeil pour les faire ſortir d'affaires. On a ordonné que le Rapporteur *confereroit* de cette affaire avec les Commiſſaires que le Roy a nommez. Ces Docteurs ont long-tems *conferé* ſur les queſtions qui leur ont eſté propoſées.

CONFERÉ, ÉE. part.

CONFESSER. v. act. Publier, ſoûtenir l'Evangile la premiere des veritez. Les Saints ont *confeſſé*, publié la Foy en preſence des Tyrans, malgré leurs menaces & ſupplices.

CONFESSER, ſignifie auſſi, Reconnoiſtre une verité particuliere. Les promeſſes & quittances commencent ainſi; Je ſoubſigné reconnois & *confeſſe* avoir receu, devoir, ou promets payer à un tel, &c. Il a eſté aſſigné pour *confeſſer* ou nier ſon écrit. Un brave ſe *confeſſe* vaincu quand il demande la vie. Ce complice a tout *confeſſé* pour éviter la queſtion. On dit qu'un homme *confeſſe* la dette, quand il connoiſt qu'il a tort.

CONFESSER, ſe prend quelquefois abſolument pour faire un ſimple adveu. *confeſſez* ingenuement, advoüez que vous avez tort, que vous luy avez de trés-grandes obligations. On dit, qu'un homme s'eſt *confeſſé* au renard quand il a fait confidence d'une affaire à un homme qui avoit intereſt de l'empêcher.

CONFESSER, ſignifie auſſi, Entendre l'humble declaration des pechez de quelque penitent. Il n'y a que les Prelats & les Curez qui puiſſent *confeſſer*, ou ceux qui en ont d'eux la permiſſion, ou du Pape.

SE CONFESSER, ſignifie, Declarer à un Preſtre ſes pechez; à deſſein d'en recevoir l'abſolution dans le Sacrement de Penitence. Il faut *ſe confeſſer* premierement à Dieu, & en même temps au Preſtre. C'eſt un des commandemens de l'Egliſe de *ſe confeſſer* à Pâques. On dit en ce ſens, qu'un peché *confeſſé* eſt à demy pardonné.

CONFESSÉ, ÉE. part. & adj. On dit au Palais, que des faits ſont tenus pour *confeſſez* & averez, lors qu'un homme a refuſé de repondre ſur des faits & articles qu'on luy a fait ſignifier pour le faire interroger, & qu'il a eſté ſuffiſamment contumacé. Ces jugemens ne ſont pourtant la plus-part du temps que comminatoires.

On dit auſſi dans les Bulles Apoſtoliqués, qu'elles accordent Indulgence à tous Fidelles devotement *confeſſez* & communiez, &c. pour dire, *confeſſez* & communiez.

A CONFESSE. Adverbial, qui ſignifie, Confeſſion, & ſe met ſans regime. Il eſt revenu de *confeſſe*, il eſt allé *à confeſſe*.

CONFESSEUR. f. m. Chreſtien qui profeſſe hautement & publiquement la Foy de Jesus-Christ, & qui eſt preſt de ſouffrir le martyre pour la ſouſtenir. St. Louis dans l'Office Eccleſiaſtique eſt mis au rang des *Confeſſeurs*. Un Saint s'appelle *Confeſſeur* à la diſtinction des Apôtres, Evangeliſtes, Martyrs, Prelats, Docteurs, ou Vierges. Il y a un Office commun des *Confeſſeurs* dans le Breviaire. Dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique on a appellé premierement *Confeſſeurs*, les Martyrs qui avoient ſouffert la mort en confeſſant Jesus-Christ. Enſuitte on a donné ce nom à ceux qui aprés avoir eſte fort tourmentez par les Tyrans, ont vécu, & ſont morts en paix. Enfin on a appellé *Confeſſeurs*, ceux qui aprés avoir bien vécu, ſont morts en opinion de ſainteté. Quelques Conciles ont auſſi appellé *Confeſſeurs*, les Chantres & Pſalmiſtes des Egliſes; parce qu'en langage de l'Ecriture *confiteri*, c'eſt *chanter les loüanges de Dieu*.

CONFESSEUR, eſt auſſi un Preſtre ſeculier, ou Religieux, qui a pouvoir d'oüir les Chrétiens dans le Sacrement de Penitence, & de leur donner l'abſolution. Le *Confeſſeur* des Rois de France eſt ordinairement un Jeſuite; ceux de la Maiſon d'Auſtriche ſont d'ordinaire des Cordeliers. Dés qu'on a fait un peché mortel, il ſe faut aller jetter aux pieds d'un *Confeſſeur*. L'Egliſe l'appelle en Latin *Confeſſarius*, pour le diſtinguer de *Confeſſor*, qui eſt un nom conſacré aux Saints.

CONFESSION. f. f. Declaration, reconnoiſſance de la verité, ſoit en Juſtice, ſoit dehors. C'eſt une maxime, qu'en matiere civile on ne doit pas diviſer la *confeſſion*, il la faut prendre toute entiere. Un criminel n'eſt pas condamné ſur ſa ſimple *confeſſion*, s'il n'y a d'autres preuves ou indices.

CONFESSION, eſt auſſi une declaration par le menu qu'on fait à un Preſtre de tous ſes pechez pour en recevoir l'abſolution. La *confeſſion* ſacramentale eſt le Sacrement de Penitence. La *confeſſion* ſe faiſoit autrefois publiquement; maintenant elle eſt auriculaire. Il faut que toutes les grandeurs s'humilient devant le Tribunal de la *Confeſſion*. Le ſceau de la *confeſſion* doit eſtre inviolable. Les Indiens ont auſſi chez eux une eſpece de *confeſſion* & de penitence publique. Voyez Tavernier.

CONFESSION DE FOY. eſt une liſte ou denombrement & declaration des articles de la Foy de l'Egliſe Romaine. Tous ceux qui demandent des proviſions

ſions pour des Prelatures, ſont obligez de faire une *confeſſion de foy*, de jurer leur *confeſſion de foy*. Les heretiques en ont auſſi fait dans chacune de leurs Egliſes. La *Confeſſion d'Ausbourg*, des Proteſtants, &c. S. Jerome appelle auſſi *confeſſion*, toutes les loüanges qu'on donne au Seigneur, & les actions de graces qu'on luy rend.

CONFESSIONNAL, ou *Confeſſionnaire*. ſ. m. Petit banc ou cloſture où le Confeſſeur ſe tient dans les Egliſes pour entendre en confeſſion les penitens.

CONFIANCE. ſ. f. Bonne opinion qu'on a de quelque choſe ſur laquelle on ſe fie, on s'aſſeure. Il ne faut point avoir trop de *confiance* aux choſes du monde. Milon Crotoniate perit pour avoir trop de *confiance* en ſa force. La *confiance* qu'on a en Dieu fait affronter toutes ſortes de perils. Ce Prince a une entiere *confiance* en ſes Miniſtres, il ſe repoſe ſur eux de ſes affaires les plus importantes.

CONFIDEMMENT. adv. Avec confiance. Il y a de la honte a reveler un ſecret qu'un amy vous a dit *confidemment*.

CONFIDENCE. ſ. f. Communication de penſées entre perſonnes amies. Il eſt dangereux de faire *confidence* de ſes ſecrets. Il n'y a rien qui deſoblige plus qu'une fauſſe *confidence*, quand on ne dit qu'une partie, ou le contraire de ce qu'on a deſſein de faire. Cet homme eſt bien avant dans la *confidence* du Miniſtre, il eſt ſon favori.

CONFIDENCE, en termes de Juriſprudence Canonique, eſt une paction illicite de celuy qui joüit des fruits d'un Benefice ſous le nom d'autruy, ſans en poſſeder le titre, ou qui le veut conſerver pour quelqu'un. La *confidence* fait vacquer le Benefice, & eſt comparée a la ſimonie.

CONFIDENT, ENTE. ſ. m. & f. Amy intime à qui on confie tous ſes ſecrets. Achates étoit le *confident* d'Enée. les Demoiſelles ſuivantes ſont d'ordinaire les *confidentes* de leurs Maiſtreſſes.

CONFIDENTIAIRE. ſ. m. Qui preſte ſon nom pour poſſeder le titre d'un Benefice, & en laiſſer le revenu a un autre, ou la liberté d'en diſpoſer toutes fois & quantes qu'il voudra. On le dit auſſi de celuy a qui on preſte ſon nom. Ce mot eſt relatif aux deux perſonnes qui font la paction illicite.

CONFIER. v. act. Se rapporter à la fidelité de quelqu'un pour le ſucces d'une affaire, ou la garde de quelque choſe. Quand on a de vrais amis on leur doit *confier* tous ſes ſecrets. On ne doit *confier* les fortereſſes qu'a ceux dont la fidelité eſt bien éprouvée. Le Pſalmiſte dit qu'il ne faut pas ſe *confier* aux Princes. Il ne ſe faut pas *confier* à la foy d'un ennemy.

CONFIGURATION. ſ. f. Forme exterieure ou ſurface qui borne les corps, & leur donne une figure particuliere. Les moules differents donnent une differente *configuration* aux corps ſur lequels ils ſont formez. le fœtus acquiert peu à peu ſa parfaite *configuration*. La veuë courte ou la veuë longue vient de la diverſe *configuration* du criſtalin.

CONFINER. v. n. Eſtre proche les bornes d'une autre Seigneurie ou pays. Mon heritage *confine* d'Orient avec les Communes de la Paroiſſe. La France *confine* avec l'Italie, & n'en eſt ſeparée que par les Alpes.

CONFINER. v. act. ſignifie, Enfermer en certain lieu de peu d'étenduë. On a *confiné* ce criminel dans une priſon pour le reſte de ſes jours. c'eſt un homme d'eſtude qui eſt *confiné* dans ſon cabinet. Il s'eſt *confiné* dans un Cloiſtre.

CONFINS. ſ. m. plur. Bornes d'une champ, d'une Seigneurie, d'un pays. Il faut mettre dans une ſaiſie reelle les bornes & *confins* d'un heritage, c'eſt à dire, ſes tenans & aboutiſſans. Les *confins* de l'Eſpagne ſont la mer & les Pyrenées.

CONFIRE. v. act. Donner aux fruits, aux fleurs, aux herbes, aux racines, certaines preparations qui le rendent plus agreables, ou qui empeſchent qu'ils ne ſe corrompent. Les Anciens ne *confiſoient* qu'avec le miel; maintenant on *confit* avec le ſucre. On *confit* des concombres, de la perce-pierre, du pourpier avec du ſel & du vinaigre, pour en faire des ſalades d'hiver.

CONFIRE, ſignifie auſſi, Laiſſer tremper, imbiber long-temps un mets dans la ſauce, dans le vin, dans le beurre, dans le vinaigre.

On dit auſſi, qu'un fruit eſt tout *confit* ſur l'arbre, pour dire, qu'on ne l'a point cueilli qu'en ſa pleine maturité. Il ſe dit particulierement des fruits doux comme l'abricot, les figues. Les Provençaux ſe vantent de manger les fruits tout *confits* ſur les arbres.

CONFIRE, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de ceux qui ont quelque bonne ou mauvaiſe qualité qui les penetre, & qui ſe trouve chez eux au ſupreme degré. Cette bonne femme eſt toute *confite* en devotion. Elle a un fils fort méchant qui eſt tout *confit* en malice.

CONFIT, ITE. part. & adj.

On appelle auſſi une ame *confite* en amertume, en douleurs, quand elle eſt inconſolable, dans de longues & de fortes afflictions.

CONFIRMATIF, IVE. adj. Qui rend une choſe plus aſſûrée & plus ferme. Cette maxime eſt fondée ſur la loy, & ſur pluſieurs ordonnances *confirmatives*. cet arreſt eſt *confirmatif* d'une telle ſentence du Juge inferieur. Cette nouvelle eſt *confirmative* de celle que j'avois déja appriſe.

CONFIRMATION. ſ. f. Titre qui rend quelque choſe plus ferme, plus aſſûrée. Le Roy a donné des Lettres à cette ville pour la *confirmation* de ſes privileges. on a taxé les Officiers pour la *confirmation* d'heredité.

On le dit auſſi des preuves, des témoignages qui nous aſſurent de la verité de quelque choſe. On attend par le courier la *confirmation* de cette nouvelle. Il m'a donné de nouvelles *confirmations* de ſon amitié par un ſervice qu'il m'a rendu.

CONFIRMATION, en termes de Rhetorique, eſt la troiſieme partie d'une oraiſon, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raiſons, autoritez, & autres moyens, la verité des faits & des propoſitions qu'il a avancez dans ſa narration.

CONFIRMATION, eſt auſſi un Sacrement de l'Egliſe, le ſecond en ordre; qui eſt conferé par les Evéques pour rendre les Fideles plus fermes dans leur creance par la vertu d'une ſainte onction.

CONFIRMER. v. act. Donner de nouvelles aſſurances pour affermir quelque choſe. Le Roy a fait une ordonnance ſur ce ſujet qui *confirme* toutes les autres. On a fait de nouvelles deſcouvertes qui nous *confirment* dans cette opinion. La ſanté ſe *confirme* par l'uſage de la diette. Il a *confirmé* par ſerment ſa promeſſe, une exception *confirme* la regle.

CONFIRMER, ſignifie auſſi, Conferer le Sacrement de Confirmation. Ce prelat a *confirmé* mille perſonnes aujourd'huy dans cette Paroiſſe.

On dit auſſi en Theologie, que Dieu s'eſt ſervi autrefois de miracle pour *confirmer* les Fidelles en la Foy; qu'un Chrétien eſt *confirmé* en grace, pour dire, qu'il a une vertu ſi eſpurée, que Dieu eſt comme obligé de l'aſſiſter toûjours de ſes graces.

CONFIRMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONFISCATION. ſ. f. Adjudication au fiſc. Il y a des Provinces où la *confiſcation* n'a point

de lieu, si ce n'est en crime de Leze Majesté. Le Roy Jean a accordé ce privilege à l'Aquitaine. Ce crime emporte *confiscation*. Il a obtenu du Roy la *confiscation* d'un tel.

CONFISEUR. s. m. Qui confit, qui prepare des fruits ou autres choses avec du sucre. Ce Sommelier est excellent *Confiseur*. Voyez *Confiturier*.

CONFISQUER. v. act. Adjuger au fisc, ou à ceux qui en ont les droits. On *confisque* le corps & les biens des criminels & des rebelles. On *confisque* au profit des traittans toutes les marchandises qu'on veut faire passer en fraude, sans payer les droits establis. C'est un axiome en Pratique, Qui *confisque* le corps, *confisque* les biens. Ce mot vient du Latin *confiscare*.

On dit en matiere de fiefs, qu'un vassal *confisque* son fief, lors qu'il denie à son Seigneur celuy dont il releve, & qu'il ne luy veut pas rendre la foy & hommage ; & alors on dit que le fief tombe en commise.

CONFISQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONFISQUÉ, se dit aussi d'une chose qui apparemment est perduë ou ruinée. C'est un homme *confisqué*, qui ne relevera jamais de cette maladie. Sa fortune est *confisquée*, il a deplu à son Maistre, il est *confisqué*. Cet habit est *confisqué*, je ne le puis plus mettre. Cet arbre est *confisqué*, je le veux abattre.

On dit dés gens de main-morte, qu'il faut qu'ils donnent au Seigneur un homme vivant, mourant, & *confisquant*, pour dire, par la faute duquel le fief puisse estre *confisqué*.

CONFITEOR. s. m. Terme pris purement du Latin. Priere qu'on fait avant de se confesser. On la fait aussi en l'Eglise à la Messe & à Laudes, & à Complies en certains Offices marquez dans le Breviaire. On dit aussi à ceux qui sont en danger de mourir, ou qui y sont condamnez, Dites vôtre *Confiteor*.

CONFITURE. s. f. Preparation faite avec du sucre, ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux herbes, aux fleurs, aux racines, ou à certains sucs pour plaire au goust, ou pour les conserver. On fait des tourtes avec des *confitures* liquides. Les *confitures* seches s'emportent dans la poche. On fait des *confitures* avec du jus de citron, des biscuits de grenade, des pastes de pistaches, de fleurs d'orenges, des écorces de citron. Les *confitures* à demi-sucre sont celles où on met peu de sucre pour leur laisser plus de goust du fruit. Ce mot vient du Latin *confectura*. Menage.

CONFITURIER. s. m. Marchand qui fait & qui vend des confitures. Quelques-uns l'appellent *Confiseur*. Quelques autres en font distinction, & appellent *Confiseur*, celuy qui confit effectivement les fruits ; & *Confiturier*, celuy qui seulement qui en fait commerce.

CONFLAGRATION. s. f. Incendie de ville. Il y eut bien de beaux édifices ruinez dans la *conflagration* de Troyes. Neron fit accuser les Chrétiens de la *conflagration* de Rome. Ce mot a peu d'usage.

CONFLIT. s. m. Choc de plusieurs personnes armées qui font bien du bruit avec leurs armes. Il vieillit. Ce mot vient du Latin *conflictus*, & *confligere*.

CONFLIT, se dit figurément des contestations qui se font dans les procés, & dans les disputes d'écoles. Il y eut un grand *conflit*, un grand combat d'opinions, quand on traitta cette question.

CONFLIT, se dit particulierement en Justice, du different qui est entre les parties, ou les Officiers sur leurs Jurisdictions. On plaide au Grand Conseil, quand il y a *conflit* de Jurisdiction entre des Officiers Royaux & des Presidiaux, ou des Prevosts des Mareschaux ; au Conseil Privé, quand il y a *conflit* entre deux Parlements, ou autres Compagnies Souveraines. Le *conflit* a lieu, quand deux differentes Justices sont saisies d'une même contestation.

CONFLUENT. s. m. Le lieu où deux rivieres se joignent & meslent leurs eaux. De ce mot a été fait *conflant*, comme le *conflans* de Charenton, où la Marne & la Seine se joignent ; *conflant* Saint Honorine, où l'Oise & la Seine se joignent ; & le *Coblens* des Allemands, où la Moselle entre dans le Rhin. Ce mot vient du Latin *confluens*. Nicolas Berger dans son livre des grands chemins, dit que ces sortes de lieux s'appelloient autrefois *Condé*, d'un vieux mot François qui est encore en usage en quelques lieux.

CONFONDRE. v. act. C'est un composé de *fondre*, qui ne se dit point au propre, mais au figuré. Il signifie, Mesler deux ou plusieurs choses ensemble. Tous les elements étoient *confondus* dans le chaos. Il ne faut pas *confondre* les droits spirituels avec les temporels.

CONFONDRE, signifie aussi, Se mesprendre, prendre l'un pour l'autre. On *confond* souvent les deux Seneques, les deux Plines. Vous *confondez* Aristote avec Platon. Il ne faut pas *confondre* le fait avec le droit.

CONFONDRE, signifie aussi, Convaincre, fermer la bouche à son adversaire. Les demonstrations de Geometrie *confondent* les plus opiniastres. Deux depositions suffisent pour *confondre*, pour convaincre un accusé.

CONFONDRE, se dit aussi de ceux qu'on surprend en quelque action honteuse qui les fait rougir. Il y avoit assez dequoy le *confondre* en le trouvant sur le fait.

CONFONDU, UE. part.

CONFORMATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit en cette phrase ; La *conformation* des membres de cet embrion n'étoit pas assez parfaite pour en faire la dissection. La lumiere reflechie suivant les diverses *conformations* des corps, produit les couleurs.

CONFORME. adj. m. & f. Qui est pareil, semblable, de même nature ou qualité. La copie de cet acte est *conforme* à son original. Ces associez ne dureront pas long-temps ensemble, leurs humeurs ne sont pas *conformes*. Toute doctrine qui n'est pas *conforme* à celle de l'Eglise est condamnable. On appelle toujours des sentences des Juges d'Eglise, tant qu'il y ait trois sentences *conformes*.

CONFORMEMENT. adv. D'une maniere conforme. Il a été donné plusieurs declarations *conformément*, & en execution de l'Edit d'un tel jour. On a jugé *conformement* à la loy ; au contract.

CONFORMER. v. act. Rendre semblable & conforme. Un Predicateur doit *conformer* sa vie à sa doctrine. Il faut qu'une honneste femme se *conforme* aux humeurs de son mary.

CONFORMITÉ. s. f. Ressemblance entre deux choses. La *conformité* d'humeurs entretient la paix dans un ménage, celle de Religion dans un Estat.

CONFORMISTE. s. m. Qui est conforme. Il ne se dit qu'en matiere de Religion. On a donné plusieurs decrets en Angleterre pour chasser tous les Non-*conformistes*.

CONFORT. s. m. Vieux mot qui signifie *aide*. Il est encore en usage en cette phrase du Palais. Il est enjoint au Prevost des Mareschaux de donner aide & *confort* aux executeurs de cet arrest.

CONFORTATIF, IVE. adj. Qui rend plus fort. Il ne se dit qu'en Medecine. Ce remede est un grand *confortatif* pour le cœur.

CONFORTEMAIN. Terme de Pratique, qui se dit de certaines Lettres de Chancelerie qu'un Seigneur feodal prenoit autrefois pour rendre sa saisie & execution plus authentique, estant confirmée par l'autho-

torité superieure ou Royale ; mais l'usage en est maintenant abrogé.

CONFORTER. v. act. Rendre plus fort. Il ne se dit gueres qu'en Medecine. Ce remede *conforte* le cœur.

On le dit toutefois figurément, en parlant de guerir les maladies de l'esprit. Il a *conforté* cet affligé par plusieurs raisonnements de Morale ; il l'a *conforté* dans le dessein de faire penitence.

CONFRAIRIE. s. f. Societé de personnes qui s'assemblent pour faire quelques exercices de devotion: comme la *Confraire* du Scapulaire, du Cordon Saint François, &c. Dans tous les corps d'Artisans il y a des Maistres de *Confraire*, qui s'elisent comme les Jurez. Les *Confrairies* sont deffenduës par l'Ordonnance.

On dit aussi de deux personnes qui sont de pareille condition ; & un prisonnier dira d'un autre prisonnier, Il est de nôtre *confrairie* : & on dit d'un homme marié, Il est de la grande *confrairie*. On dit aussi que deux choses sont de la même *confrairie*, pour dire, de même nature.

CONFRATERNITE'. s. f. Le corps de la Confrairie. Ils sont de la même *Confraternité*.

CONFRERE. s. m. & f. Un des membres d'une Confrairie. Il y a indulgence pleniere pour tous les *Confreres* de l'un ou de l'autre sexe.

CONFRERE, se dit des membres d'un même corps ou d'une même profession. Deux Conseilles en meme Siege sont *confreres*. Deux Academiciens s'appellent *confreres en Apollon*. Deux Medecins, deux Advocats sont *confreres*

CONFRONTATION. s. f. Action par laquelle on confronte, soit des choses, soit des personnes. La contestation en matiere criminelle ne commence qu'à la *confrontation*. Ce proces a été instruit par recollement en *confrontation*. Dans les inscriptions en faux on fait la *confrontation* des écritures.

CONFRONTER v. act. Mettre deux personnes en presence l'une de l'autre, pour éclaircir la verité de quelque fait qu'ils rapportent differemment. Deux courriers nous ont apporté des advis differents du succés de cette bataille, il les faut appeller, & les *confronter* l'un à l'autre.

CONFRONTER, se dit particulierement en matiere criminelle, des témoins que l'on *confronte* à un accusé, ou des accusés que l'on *confronte* les uns aux autres. Les témoins ne sont point *confrontez*, qu'ils n'ayent été auparavant recollez, pour voir s'ils persistent en leurs depositions.

CONFRONTER, se dit aussi des choses que l'on compare les unes aux autres, pour voir si elles sont semblables ou non. J'ay *confronté* mon drap avec le vôtre, & je trouve que le mien est le meilleur. J'ay *confronté* ces deux passages de l'Ecriture, & j'en ay trouvé la conciliation.

CONFRONTE', EE. part. & adj. Il n'y a que les témoins *confrontez* dont la deposition fasse preuve, & doive être leuë hors du jugement.

CONFUS, USE. adj. Meslé, brouillé ensemble. Quand divers grains sont *confus* ensemble, il est difficile de les separer. les effets d'un mary & d'une femme sont *confus* ensemble.

CONFUS, signifie aussi, Qui est en desordre, qui n'est pas en son rang. Tous les livres, tous ses meubles sont encore *confus* à cause de son desmenagement.

CONFUS, signifie encore, Obscur, embrouillé. Esprit *confus*. science *confuse*. il m'a fait un discours *confus* où je n'ay rien compris. il court un bruit *confus* de cette nouvelle, dont on ignore l'auteur.

CONFUS, signifie aussi, Honteux, convaincu. Il a été tout *confus*, quand il s'est veu pris sur le fait. Ce passage formel doit rendre *confus* tous les Heretiques. Je suis confus de l'honneur que vous me faites de me venir visiter.

CONFUSE'MENT. adv. D'une maniere confuse. J'ay appris cela *confusément*. J'ay serre tous ses papiers *confusément*.

CONFUSION. s. f. Meslange confus de plusieurs choses. C'est un homme mal propre, peu soigneux, dont les livres, les meubles, les papiers sont en *confusion*. Tout le peuple marche en *confusion* aux Processions. le chaos des Anciens étoit une *confusion* generale des élements.

CONFUSION, signifie aussi, Embrouillement, desordre qui se trouve dans une famille, dans un Estat. La diversité des Religions met tout en *confusion* dans un Estat. Les procés mettent de la *confusion* dans les familles.

CONFUSION, se dit aussi de la chose confonduë. Il y a *confusion* de biens entre des gens mariez, quand il y a communauté. Les Lettres de benefice d'inventaire empêchent la *confusion* des biens du deffunt & de l'heritier.

CONFUSION, signifie aussi, Honte. Il a eu une grande *confusion* de sçavoir qu'on a découvert la trahison qu'il a faite à son amy. J'ay bien de la *confusion* de recevoir toujours de vos bienfaits.

CONFUSION, se dit encore d'une grande multitude de personnes ou de choses de même espece. Il y avoit une grande *confusion* de peuple à l'entrée du Roy. Il y a une grande *confusion* de fruits cette année. On nous a servy des viandes en *confusion*. Ces cavaliers avoient des plumes, des rubans en *confusion*.

CONFUTATION. s. f. Terme dogmatique, qui se dit d'une réponse qui destruit un argument, ou de la partie du discours où on prenoit les objections, & on y donne des solutions.

CONFUTER. v. act. Destruire les arguments & les objections d'un adversaire. Ces deux mots vieillissent, & on dit plus ordinairement *refutation* & *refuter*.

CONGE'. s. m. Licence, permission que donne un Superieur à un inferieur, qui le dispense d'un devoir à quoy il étoit obligé envers luy. Un soldat n'oseroit quitter le service, sans avoir le *congé* de son Capitaine. Un moine n'oseroit sortir de son Couvent sans le *congé* de ses Superieurs. une mineure ne se peut marier sans le *congé* & licence de ses parents. une femme ne peut s'obliger sans le *congé* & autorité de son mary. Menage derive ce mot de *commiatum*, qu'on a dit pour *commeatum* & *commeare*, qui se trouvent dans les Anciens.

CONGE', se dit aussi des permissions qu'on demande par civilité. Il n'a pas voulu partir sans prendre *congé* de tous ses amis. Cet Ambassadeur a eu son audience de *congé*. Jour de *congé*, est un jour qu'on donne aux escoliers pour se reposer, pour se divertir.

CONGE', en termes de Marine, est une Patente qu'un Roy ou une Republique donnent à leurs sujets, pour leur permettre de naviger, de courir les mers, faute de la representation de laquelle on est reputé Corsaire.

CONGE', est aussi une permission de naviger que doivent prendre tous les vaisseaux qui sortent des ports, soit des Gouverneurs, soit des Juges de l'Admirauté, comme il est enjoint par l'Ordonnance de la Marine. Il faut remarquer qu'on se sert du mot de *congé* ou *passeport*, quand on le donne à des sujets; de *seureté*. quand on le donne aux amis ; & de *saufconduit*, quand on le donne aux ennemis. Le *congé* sur le costes de Bretagne s'appelle *Brieux* ; & on dit Parler aux *Hebreux*, pour dire, Demander ce *congé* Voyez l'Ordonnance.

CONGE', se dit aussi de la permission qu'on donne à des domestiques de se retirer d'une maison. Ce Maistre s'est retiré, & a donné *congé* à tous ses domestiques. Les valets ne doivent point sortir des maisons de leurs Maistres sans *congé* par escrit : sans

cela il est deffendu à d'autres de les recevoir ; suivant les Ordonnances. Celle des Aides veut aussi qu'on prenne des *congez* pour transporter des vins & des marchandises d'un lieu à un autre.

CONGÉ, se dit aussi en parlant de celuy qu'on prie de se retirer d'une maison où il avoit quelque habitude, ou quelque pretention. Ce jeune homme recherchoit une telle fille, mais les parents luy ont donné son *congé*, l'ont prié de n'y plus penser. On a bien de la peine à donner *congé* aux escornifleurs, quand ont tient bonne table.

CONGÉ, est aussi l'acte ou declaration que peuvent faire reciproquement le proprietaire d'une maison à son locataire, pour en faire deloger le locataire ; ou celuy-cy au proprietaire pour estre deschargé des loyers. Il faut donner *congé* avãt les six mois pour une maison entiere;& avant les trois mois pour une portion;& avant les six semaines pour des chambres.

CONGÉ, en termes de Palais, est une descharge de l'assignation donnée à la requeste d'un demandeur, quand il ne comparoist pas pour faire plaider sa demande : & on appelle *congé deffaut*, lors qu'il y a des demandes respectives, & qu'il n'y a qu'une partie qui comparoist. Le *congé deffaut* se donne à l'appellant qui a été anticipé contre l'anticipant defaillant, parce qu'il est en quelque façon deffendeur & demandeur. On a prononcé le *congé* à l'audience en presence du Procureur. Il faut faire juger le profit du *congé*.

CONGÉ, en termes d'Architecture, est la même chose que *escape*. Voyez *Escape*.

CONGÉ, en general signifie, Permission. Ainsi on dit en ce sens, il ne faut demander *congé* à personne pour boire de l'eau, & coucher dehors, pour dire, que ce sont deux choses que personne n'empeche.

CONGEABLE. adj. Terme de Coustumes, qui se dit d'un domeine dont le possesseur se doit dessaisir à la volonté du Seigneur duquel il est tenu, en luy payant ses meliorations. Il y en a beaucoup de cette sorte en Bretagne.

CONGEDIER. v. act. Donner congé, permission de se retirer. Il se dit des trouppes, ce qu'on appelle autrement *licentier* ; & des compagnies, des assemblées On a *congedié* le Clergé, les Estats, On a *congedié* cet Ambassadeur avec de beaux presens. Du Cange derive ce mot de *congeare*. terme de la basse Latinité. On disoit autrefois, *congeer*.

CONGEDIER, se dit aussi d'un ordre qu'on donne pour faire retirer un domestique, d'une prieré qu'on fait à quelqu'un de ne plus hanter en une maison. La necessité l'a contraint de *congedier* la plus grande partie de ses gens. Cette fille a *congedié* tous ses amants pour se retirer dans un Cloistre.

On dit aussi en Fauconnerie, *Congedier* l'oiseau, quand il n'est plus en estat de servir son maistre.

CONGEDIÉ, ÉE. part. & adj.

CONGELATION. s. f. Action par laquelle une chose est congelée. Les blessures des aspics sont mortelles par la prompte *congelation* qui se fait du sang, & qui en empêche la circulation. La *congelation* se fait toûjours, par le froid ; & en cela differe de la *coagulation*, qui se fait par d'autres causes.

CONGELATION, se dit aussi des choses congelées. On trouve dans les Alpes mille sortes de *congelations* de toutes sortes de sucs qui sont d'une varieté admirable. On s'en sert à orner des grottes.

CONGELER. verb. act. Arrester les mouvements d'une chose liquide par le froid. Le salpestre *congele* l'eau & la glace en été. Les metaux & mineraux ne sõt que des sucs *congelez* dans le veines de la terre. Le cristal de roche est de l'eau *congelée* dans les montagnes.

On dit aussi, *Congeler* des fruits, pour dire, les mettre à la glace. Laisser *congeler* un bouillon, un syrop, pour le laisser prendre & espaissir en se refroidissant.

CONGESTION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit d'un amas d'humeurs qui s'endurcissent en quelque partie du corps, & y forment des tumeurs contre nature. Ce mot est opposé d'ordinaire à *fluxion*.

CONGLUTINATION. s. f. Attache de deux corps ensemble par des parties onctueuses, gluantes & tenaces, On met de la cire, de la poix dans une composition, afin que la *conglutination* en soit plus prompte & plus ferme,

CONGLUTINER. v. act. Lier, attacher un corps avec un autre par le moyen de quelque chose de gluant & de tenace. Il n'est guere en usage que dans le dogmatique.

CONGRATULATION. s. f. Témoignage de joye qu'on donne à ses amis, quand il leur est arrivé quelque bonne fortune, quand ils ont fait quelque bonne affaire. On envoye faire des compliments de *congratulation* à la parenté, lors qu'il s'y fait un mariage, une reception en une charge.

CONGRATULER. verb. act. Faire des compliments de congratulation. On se sert aujourd'huy plus ordinairement du mot de *feliciter*.

CONGRE. s. m. Poisson semblable à une anguille, dont la chair est ferme. En Latin *conger*.

CONGREGATION. s. f. Assemblée de plusieurs personnes Ecclesiastiques qui font un corps. On le dit particulierement des Cardinaux qui sont commis en certain nombre par le Pape, & distribuez en plusieurs chambres pour exercer certains offices ou jurisdictions, a peu prés comme les Bureaux des Conseillers d'Estat en France. La premiere est la *Congregation* du St. Office, ou de l'Inquisition. La seconde a jurisdiction sur les Evêques & les Reguliers. La troisieme est celle du Concile. Elle a pouvoir d'interpreter le Concile de Trente. La quatriéme est celle des coutumes, ceremonies, preseances, canonisations. La cinquieme, celle de la fabrique de St. Pierre, qui connoist de toutes les causes pies, dont une partie est deuë à la fabrique de St. Pierre. La sixiéme, celle des eaux, ponts & chaussées. La septiéme, celle des fonteines & des ruës, dont le Cardinal Grand Chambellan est le Chef. La huitiéme, celle de l'Index, qui juge des livres à imprimer ou à corriger. La neuviéme est celle du gouvernement de tout l'Estat de l'Eglise. La dixiéme, *de bono regimine*. Le Cardinal Nepveu est Chef de ces deux dernieres. La onziéme est celle de la Monnoye. La douziéme, celle des Evêques, où on examine ceux qui doivent estre promeus aux Eveschez d'Italie. Elle se tient devant le Pape. La treiziéme est celle des matieres consistoriales, dont est Chef le Cardinal Doyen. Ces *Congregations* changent quelquefois selon la volonté des Papes, qui en établissent souvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain temps, & pour decider des affaires particulieres. Le Cardinal Jean Baptiste de Luca a fait une relation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les *Congregations*, Tribunaux & Jurisdictions de l'Estat.

CONGREGATION se dit des societez de plusieurs aussi Religieux. La *Congregation* de l'Oratoire. La *Congregation* de St. Maur, de St. Vanne, de Clugny, qui forment divers corps de Benedictins en France.

CONGREGATION, se dit aussi de l'assemblée de plusieurs personnes pieuses en forme de Confraire, qui se tient particulierement chez les Peres Jesuites. Ils ont obtenu plusieurs indulgences en faveur de leur *congregation*. Ils ont une Chapelle expresse de la *Congregation*. Il y a une *Congregation* pour les externes.

Nicod observe qu'on disoit autrefois *congreger* & *congreer*, du mot de *congregare* on de *concrescere*.

CONGRES s. m. Terme obsene. Action du coït qui se faisoit il n'y a pas long-temps par ordonnance d'un Juge Ecclesiastique en presence de Chirurgiens & de Matrones, pour esprouver si un homme étoit impuissant, aux fins de dissoudre un mariage. On a reconnu que

que les plus vigoureux & les plus effrontez n'ont pû soutenir la honte du *congrés*. On a enfin abrogé l'usage du *congrés* par un sage Arrest du Parlement du 18. Fevrier 1677. inseré dans le Journal des Audiances. On tient qu'il n'avoit été pratiqué en France que depuis 120. ans ou environ.

CONGRU, u ë, adj. Au feminin, c'est un terme du droit canonique, qui se dit d'une certaine somme qu'on fait payer aux Curez par les gros Decimateurs de leurs Parroisses, pour leur donner dequoy vivre. Les portions *congrues* se taxent aux Curez au Grand Conseil à 200. livres, & au Parlement à 300. liv. suivant deux diverses declarations qui ont été verifiées. Au delà de la Loire on n'adjuge que 200. livres, en deçà jusqu'à 300. livres.

CONGRU, au masculin, est un terme de Grammaire, qui se dit d'un discours ou d'un theme où il n'y a point de faute contre la Grammaire, ny contre la Syntaxe : & on appelle un écolier *congru*, quand il compose son theme sans faute.

On dit aussi qu'un homme est *congru*, lors qu'il parle à propos, qu'il ne dit rien que ce qui est bon à dire.

CONGRUEMENT. adv. D'une maniere congruë & à propos. Si vous allez voir cet Advocat ; il vous parlera *congruement* de votre affaire.

CONJECTURAL, ALE. adj. Qui n'est fondé que sur des apparences, sur des argumens probables. La Medecine, l'Astrologie Judiciaire, sont des sciences *conjecturales* & experimentales.

CONJECTURALEMENT. adverb. Par conjecture. Vous ne pouvez juger de l'advenir par le passé, si ce n'est *conjecturalement*.

CONJECTURE. s. f. Raisonnement fondé sur des probabilitez sans aucune demonstration. Il ne faut point faire cas de ces jugemens qui ne se font que par *conjecture*.

CONJECTURER. v. act. Juger au hazard, deviner. La prudence sçait quelquefois si bien *conjecturer*, qu'elle fait passer souvent pour Prophetes ceux qui ont preveu quelques évenements.

CONJOINDRE. v. act. Joindre une personne, ou une chose avec une autre. Il ne faut pas que l'homme separe ce que Dieu a *conjoint*. On ne peut pas *conjoindre* les deux extremitez. On peut *conjoindre* deux charges en une même personne, quand elles ne sont pas incompatibles, & quand elles se peuvent exercer conjointement. Il faut mettre là quelque particule pour *conjoindre* les 2. membres de cette periode.

CONJOINT, OINTE. part. & adj. Ces deux personnes sont *conjointes* d'amitié, par mariage. Il ne faut pas augmenter des choses *conjointes* aux disjointes.

CONJOINT. s. m. qui se dit de deux personnes mariées. Les *conjoints* par mariage sont uns & communs en biens par la Coutume de Paris. On dit en Droit, que la fraude est facilement presumée entre les personnes *conjointes* ; pour dire, entre les parents ou interessez.

On dit aussi en Musique, & en expliquant la game des Anciens, les *conjointes*, les disjointes ; on entend les consonances.

CONJOINTEMENT. adv. D'une maniere conjointe, l'un avec l'autre. Un Arrest d'appointement porte que deux instances seront jugées *conjointement*, ou separément, ainsi que de raison. Il faut que des associez travaillent *conjointement* & de concert pour reussir en leurs desseins. Le pere & la mere ont fait *conjointement* une telle donation à leur fille.

CONJONCTIF, IVE. Terme de Grammaire. Qui joint ensemble. *Et* est une partie *conjonctive* ; *ou* est disjonctive.

CONJONCTIF, se dit aussi quelquefois en Grammaire au lieu de *subjonctif*.

CONJONCTIVE, est aussi le nom qu'on donne en Optique a une des membranes de l'œil qui le couvre en devant, & que le vulgaire appelle le *blanc de l'œil*.

CONJONCTION. s. f. Jonction de deux choses ensemble. Il se fait dans le mariage une *conjonction* sacramentale de deux personnes, qui ne sont plus qu'une même chair. Il n'y a point de plus forte *conjonction* que celle de l'interest.

En Grammaire il se dit des particules qui lient, qui joignent les parties d'un discours. La *conjonction* est la huitiéme en ordre des parties de l'oraison. *Et*, *car*, *mais*, *joint*, sont des *conjonctions* grammaticales. Il y a des *conjonctions* conjonctives, comme *&* ; adversatives, comme *mais*, disjonctives, comme *ou*, *ni*.

En Astronomie, on appelle la *conjonction* des astres, lors qu'ils se rencontrent dans le même degré du Zodiaque. La *conjonction* est le premier des aspects des astres. La Lune se trouve tous les mois en *conjonction* avec le Soleil. La Lune fait le tour du Zodiaque en vingt-sept jours ; mais il luy en faut encore prés de trois pour se trouver en *conjonction* avec le Soleil. Les Eclipses de Soleil n'arrivent que quand les *conjonctions* des luminaires se font dans les nœuds de l'Ecliptique. La *conjonction* se fait également à l'egard de tous les peuples de la terre.

CONJONCTURE. s. f. Assemblage de plusieurs circonstances qui fait trouver de la facilité ou de la difficulté dans la reussite des affaires. La plus-part des grands desseins ne reüssissent que par la *conjoncture* des temps, des lieux, des personnes, des interests, &c. Cela m'est arrivé dans une facheuse *conjoncture*. Borel remarque que ce mot n'est venu en usage que du temps de la Reine Catherine de Medicis.

CONJOUIR. v. n. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se réjoüir avec quelqu'un d'une bonne fortune qui luy est arrivée ; d'une bonne affaire qu'il a faite. On va se *conjouir* avec ses amis, quand ils se marient, quand ils entrent en charge, quand il leur vient quelque bon Benefice, quand ils ont gagné quelque grand procez, quand ils sont revenus en santé. Ce mot vieillit, & en sa place on dit *feliciter*.

CONJOUISSANCE. s. f. Compliment qu'on fait a quelqu'un pour luy témoigner la joye de quelque heureux succez qui luy est arrivé en sa fortune, en ses affaires. Les Princes s'envoyent des Ambassadeurs exprés pour faire des compliments de *conjoüissance* sur leurs mariages, sur leurs advenements à la Couronne, &c.

CONIQUE. adj. Qui a la forme de cone, ou qui appartient au cone. Miroir *conique*, cadran *conique*, qui ont la figure d'un cone concave ou convexe.

On appelle *Sections coniques*, des figures qui se trouvent dans les differentes sections du cone, comme l'ellypse la parabole & l'hyperbole, le cercle & le triangle, sur lesquelles s'exercent les plus subtils Geometres, & dont il nous reste de l'antiquité l'excellent livre d'Apollonius Pergeus, Archimedes, Colon, Serenus, Pappus, en ont aussi écrit chez les Anciens : & a l'egard des Modernes, François Baroccio Senateur de Venise, La Hire, &c.

CONJUGAISON. s. f. Terme de Grammaire. Inflection differente des verbes suivant leurs divers modes & leurs temps, pour les distinguer les uns des autres. Les Latins avoient quatre *conjugaisons*. La plus-part des Grammairiens François reduisent aussi les nostres à quatre.

CONJUGAISON, en termes de Medecine, se dit des nerfs qui sont joints ensemble. Les anciens Medecins ont admis sept paires ou *conjugaisons* de nerfs ; les Modernes en trouvent trente nouvelles.

CONJUGAL, ALE. adj. qui se dit des obligations reciproques que les conjoints par mariage ont les uns aux autres. Les maris & femmes se doivent également garder la foy *conjugale*, ils sont tenus a se rendre le devoir conjugal.

CONJUGALEMENT. adv. D'une maniere conjuga-

le. Les mauvais mériages viennent de ce que l'un des conjoints ne veut pas vivre *conjugalement*.

CONJUGUER. v. act. Donner aux verbes suivant leurs modes ou leurs temps de differentes terminaisons ou caracteres, pour en faciliter la distinction & l'intelligence. Les verbes se *conjuguent* differemment selon les diverses langues; les unes ont plus de temps que les autres.

CONJUGUÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Grammaire des mots *conjuguez*, ceux qui ont de la liaison, de l'affinité, de la ressemblance entr'eux, & qui n'ont que la terminaison ou quelques lettres differentes, comme *justice*, *juste*, *justement*; *homme*; *humain*, *humanité*; & generalement de tous les primitifs & de leurs derivez.

NERFS CONJUGUEZ, sont ceux qui servent à la même operation, à la même sensation ou motion; car il n'y a point de nerf qui n'ait son pareil.

CONJURATEUR. s. m. Qui conspire, qui entreprend quelque chose contre le Prince ou l'Estat. Les *conjurateurs* étoient frequents chez les Romains, ils ont assassiné beaucoup d'Empereurs.

CONJURATEUR, se dit aussi des Magiciens, qui se vantent d'être *conjurateurs* des Demons, des tempêtes, de les évoquer ou chasser à leur fantaisie.

CONJURATION. s. f. Conspiration, ligue, cabale secrette pour attenter à la vie du Prince, ou à la liberté publique. La *conjuration* de Catilina a été decouverte par Ciceron, & écrite par Saluste. On le dit aussi en raillerie de l'intelligence qui est entre plusieurs d'une compagnie pour faire piece à quelque personne.

CONJURATIONS, sont aussi des paroles, caracteres ou ceremonies magiques, par lesquelles les Magiciens pretendent évoquer ou chasser les esprits malins & les choses nuisibles. Les livres de Negromantie sont pleins de *conjurations*, la plus-part vaines, superstitieuses & inutiles, mais toutes condamnables.

CONJURATION, en matiere Ecclesiastique, signifie Exorcisme. Le Demon n'est sorti du corps de ce possedé qu'aprés plusieurs *conjurations*. Le Prestre en faisant l'eau benite fait plusieurs *conjurations* & exorcismes.

CONJURATION, se dit aussi des instantes prieres qu'on fait à quelqu'un au nom des choses qu'on croit les plus capables de l'émouvoir, & presque de la même maniere que les Magiciens font à l'egard des esprits. Ce pere se rendit aux *conjurations* que luy fit sa femme de pardonner à son fils.

CONJURER. v. act. Conspirer contre le Prince ou l'Estat. Les Grecs ont sans cesse *conjuré* contre les Tyrans de leur patrie.

CONJURER, se dit aussi en des choses moins importantes. Ce chicaneur a *conjuré* ma perte & ma ruine. Tous ceux de sa compagnie sont *conjurez* contre luy, luy donnent à dos en toutes occasions. Tous les élements étoient *conjurez* contre nous en un tel voyage.

CONJURER, signifie aussi, Chasser avec certaines paroles ou charmes les Demons, la tempeste, &c. Quand on le fait au nom de Dieu, cela s'appelle *exorciser*. Quand c'est par pact avec le Demon, on dit que c'est *sortilege*. On dit aussi qu'un a *conjuré* la tempeste, quand par adresse, par intrigues, ou par quelque autre voye on s'est garenty d'un mal imminent & fort dangereux.

CONJURER, signifie aussi, Prier avec instance & fortement au nom de ce que l'on respecte le plus, de ce qu'on a de plus cher. On a *conjuré* cet inexorable au nom de Dieu, de tous ses parents, de tous ses amis, il n'a point voulu pardonner.

On le dit plus simplement. Aimez-moy, écrivez-moy souvent, je vous en *conjure*.

On a dit aussi autrefois, *Conjurer* & semondre ses hommes & ses vasseaux, quand un Seigneur feodal ou son Juge assembloit ses feudataires ou censiers pour juger quelque procés ou different de ses sujets. Ainsi Philippes le Bel *conjura* ses Pairs pour faire rendre jugement contre le Roy d'Angleterre.

CONJURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONJURÉ. s. m. Qui est d'une conspiration ou cabale secrette contre le Prince ou l'Estat.

> Te diray-je les noms de tous ces *conjurez* ?
> Corneille dans Cinna.

CONNESTABLE. s. m. Officier de la Couronne qui est Chef des Maréchaux de France, & le premier Officier des armées. C'est le *Connestable* qui porte l'épée du Roy. On luy a donné une epée de *Connestable*. Anciennement dans les couronnements des Rois, l'épée étoit baillée par le Roy en garde au *Connestable* à titre de fief & en hommage, & ensuitte il la luy ceignoit au costé tant pour luy que pour tous les autres Gentils-hommes. La charge de *Connestable* est maintenant supprimée en France. On a appellé aussi quelquefois *Connestables*, des Chefs, Capitaines, & Gouverneurs d'une ville, d'une frontiere, ou d'une place forte, comme le *Connestable* de St. Malo. Alain Chartier fait mention d'un *Connestable* de la ville de Bourdeaux sous Charles VII. En Angleterre *Connestable* signifie un *Sergent*. Dans quelques livres anciens on a appellé aussi *Connestables*, des simples Maistres d'Hotel. L'origine de ce mot vient de *Comes stabuli*, parce qu'autrefois cette charge a été exercée par le Grand Escuyer de France, lequel on établit ensuitte Chef de toute la Gendarmerie: & c'est une dignité qui est venuë des Gots, la seconde aprés le Roy. Cette grandeur commença sous le regne du Pere de St. Loüis, du temps duquel un Matthieu de Montmorency fut fait *Connestable*. Du Moulin le derive de *cuneus stabilis*; d'autres de *Comes stabilis*, mais avec moins de fondement & d'apparence.

CONNESTABLIE. s. f. Jurisdiction Royale qui est dans l'enclos du Palais, qui s'exerce sous le nom des Connestables & Maréchaux de France. C'est où se jugent les affaires des Officiers des Maréchaussées, & où se font leurs receptions. Le Lieutenant General, le Procureur du Roy de la *Connestablie*. Il y a aussi le Grand Prevost de la *Connestablie* avec ses quatre Lieutenants & ses Archers, qui suivent l'armée pour faire le procés aux gens de guerre qui ont failli, & pour mettre le taux & la police sur les vivres.

On a aussi appellé autrefois *Connestablies*, des bandes & compagnies de gens de guerre. Froissart appelle *Connestablies*, des escadrons & bannieres de Cavalerie. Le Roy Jean ordonna l'an 1351. que tous les pietons fussent mis par *Connestablies* & compagnies de 25. ou 30. hommes, & que chaque Connestablie eust doubles gages.

CONNEXE. adj. m. & f. Ce qui a de la liaison, de la dependance. Ces deux maisons sont *connexes*, se touchent l'une à l'autre. ces deux interests, ces deux principes, ces deux raisons sont *connexes*, dependent les uns des autres. Ces deux affaires sont *connexes*, doivent être jointes & jugées ensemble.

CONNEXITÉ. s. f. On dit aussi *Connexion*. Dependance d'une chose de l'autre, ou la liaison qu'elles ont ensemble. Il y a beaucoup de *connexité* entre la Physique & la Medecine. Les Propositions d'Euclide ont tant de *connexité* ensemble, que les dernieres ne sçauroient subsister sans les premieres.

CONNIL. s. m. Quelquefois on prononce *Conin*. Lapin. On fait des chapeaux de peaux de *connil*. Ceux qui en achetent les peaux s'appellent *Crieurs de peaux de conin*. En Latin *cuniculus*, d'où le nom François est derivé. Varron & Elian disent que ce mot est Espagnol d'origine. On l'a appellé aussi *cyrogrillus*, & *pelles*

pelles de cyrogrillis, *peaux de conin*. Il peut venir aussi de *conifel*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *lapereaux*.

CONNILLER. v. n. Esquiver, trouver des eschappatoires, soit par fuitte ou chicanne.

CONNIVENCE. s. f. Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inferieur soumis a la correction d'autruy. On a souvent de la *connivence* pour les exactions des Commis, quand on en retire quelque profit.

CONNIVER. v. n. Negliger de punir les fautes de ceux sur qui nous avons l'inspection, l'autorité, ou les souffrir, & ne faire pas semblant de les voir. Ceux qui *connivent* aux exactions en sont responsables en leur propre nom devant Dieu & devant les hommes. Du Cange derive ce mot de la basse Latinité *connivere* qui signifie *consentir*.

CONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui a de certaines marques pour se faire connoistre, pour faire qu'on ne le prenne pas pour un autre. Cet homme a une grosse louppe au nez; c'est un homme *connoissable* entre mille.

CONNOISSANCE. s. f. Idée qu'on s'est emprainte autrefois dans l'esprit, & qui s'y represente, quand l'objet ou autre chose equipollente l'a rappellee. J'ay quelque idee d'avoir veu ailleurs cet homme-là, il faut que je rappelle ma *connoissance*. Les hommes ont par la nature la *connoissance* du bien & du mal.

CONNOISSANCE, se dit generalement de toutes les choses qui ont passé par nostre esprit; mais plus particulierement des sciences. Cet homme a acquis plusieurs belles *connoissances* dans la Physique par des experiences de trente ans. Il a la *connoissance* des affaires. Beaucoup de gens parlent des choses qui ne sont point de leur *connoissance*. Les axiomes sont des principes de *connoissance*. Les *connoissances* en matiere de Philosophie, & sur tout d'Algebre, ne s'acquierent que par trois voyes; l'une qu'on appelle *synthetique*, ou *de composition*, lors que d'une chose connuë on descend à une chose moins connue, dont on tire une consequence; la seconde *analytique*, lors que de la conclusion on remonte aux principes sur lesquels elle est fondée; la troisieme s'appelle *zetetique*, ou *d'inquisition*, lors que sans avoir proposé aucune consequence à demonstrer, on examine avec attention les principes, & on regarde quelle consequence on en peut tirer.

CONNOISSANCE, se dit aussi du jugement, & de l'esprit mesme. C'est un furieux, un agonisant, qui a perdu toute *connoissance*. Il se donna un si grand coup en tombant, que cela luy fit perdre toute *connoissance*. On dit qu'un homme est en âge de *connoissance*, quand il est en âge de raison & de discretion, lors qu'il sçait s'il fait bien ou mal: c'est aprés avoir passé sept ans.

CONNOISSANCE, signifie aussi, Jurisdiction, droit qu'on a de juger de quelque chose. Le Juge d'Eglise ne prend *connoissance* que des choses purement spirituelles. On a attribué au Parlement la *connoissance* des duels. Le Conseil a évoqué à luy & retenu la *connoissance* de ce procés, & l'a interdite à tous autres Juges.

CONNOISSANCE, se dit aussi de quelques discussions d'affaires entre les particuliers. Il ne faut pas donner *connoissance* de ses affaires à tout le monde. Je ne veux pas qu'il entre en *connoissance* de tout ce qui se fait chez moy. Ce procés a esté jugé en pleine *connoissance* de cause, pour estre, aprés avoir esté bien éclaircy. Il n'a point voulu entrer en *connoissance* de ce detail, le discuter.

CONNOISSANCE, se dit encore des personnes qu'on hante, qu'on voit souvent, qui temoignent quelque amitié. On trouve bien peu de vrais amis, mais il est aisé de faire bien des *connoissances*. On tire plus de service des nouvelles *connoissances* que des anciennes. Les escornifleurs, les emprunteurs sont de mauvaises *connoissances*. Je vous veux donner la *connoissance* de cet illustre. Il luy a donné à disner pour renouveller la *connoissance*. Cet homme a bien des *connoissances*, des amis, des intrigues.

CONNOISSANCE, signifie aussi, Habitation charnelle. On a retiré cette fille des mains de son ravisseur avant qu'il en eust eu la *connoissance*. Il y a bien eu des Saints qui n'ont jamais eu *connoissance* de femmes.

On dit qu'un homme est en pays de *connoissance*, pour dire, qu'il est en un lieu où il a des habitudes, ce qui se dit non seulement au propre des personnes; mais aussi au figuré des choses que l'on conçoit, qu'on entend facilement. Quand on parle à un Geometre de figures, il dit qu'il est en pays de *connoissance*.

CONNOISSANCE, en termes de Chasse, signifie les indices, vestiges, pistes qui enseignent là où on peut trouver la beste. Ainsi Moliere a fait dire à un Chasseur dans ses Fascheux.

Des pinces de son cerf & de ses *connoissances*.

Et l'on dit qu'un cerf a une *connoissance*, quand il se peut faire distinguer des autres par quelque marque.

On a aussi sur la mer *connoissance* des choses par les divers signes qui s'y rencontrent, qui font juger du lieu où on est, tant par la description qu'on en trouve dans les Routiers, que par la couleur & hauteur des terres, caps & montagnes qu'on découvre, & par la nature du fond & du sable; les herbes, poissons & oyseaux qu'on y voit, & autres indices.

CONNOISSEMENT. s. m. Terme de Marine, C'est un acte signé du Capitaine du Vaisseau & de l'Escrivain, qui contient la declaration des marchandises d'un vaisseau, de leur qualité, de leur maistre & de l'envoy ou du lieu où elles sont destinées.

CONNOISSEMENT, se dit particulierement de la reconnoissance que fait le Maistre des marchandises qu'il prend à sa charge, dont on fait trois copies, l'une pour le Marchand Chargeur, l'autre pour le Maistre du navire, & l'autre pour celuy à qui la marchandise est adressée. Le *connoissement* ne se fait proprement que pour une partie de la marchandise; car quand un Marchand charge tout un vaisseau, l'Acte qui s'en dresse s'appelle *Chartepartie*, & particulierement sur l'Ocean.

CONNOISSEUR, EUSE. adj. Qui est pleinement instruit des bonnes qualitez d'une chose qu'on luy presente pour en juger. Monstrez vos tableaux à ce curieux, c'est un fort bon *connoisseur*. Je me rapporte fort à vous du jugement de cette Comedie, car vous estes bon *connoisseur*.

CONNOISTRE. v. act. Avoir une idée emprainte dans l'esprit, que quelque objet present rappelle. Il me semble que je *connois* cet homme là. Je ne le *connois* que de veuë. Je le *connois* à sa voix, à ses manieres. Cet enfant *connoist* toutes ses lettres.

CONNOISTRE, signifie aussi; Sçavoir, penetrer jusqu'au fond des choses. Il *connoist* cet homme-là comme s'il l'avoit nourri. Il *connoist* cette science à fond. Il *connoist* fort bien les tableaux. Il se *connoist* en pierreries. Il se *connoist* en gens.

CONNOISTRE, signifie encore, Avoir hanté, frequenté le monde, avoir de grandes experiences de quelque chose. Ce Pilote *connoist* bien la mer. Ce Courtisan *connoist* bien la Cour. Ce voyageur *connoist* bien le pays.

CONNOISTRE, signifie quelquefois, Découvrir, faire voir ce qu'on est. Un pere fait aisément *connoistre* son foible à la mort de ses enfans. Ce brave s'est bien donné à *connoistre*, s'est signalé en cette occasion.

CONNOISTRE, se dit aussi en parlant de ces personnes dures, fermes, qui n'ont aucune consideration

ni

ni amitié pour leurs parens, leurs amis. Cet homme est si avare, qu'il ne *connoist* personne quand on luy demande de l'argent. Un Juge doit estre severe, ne *connoistre* personne, quand il s'agit de rendre justice. Il ne se *connoist* point à faire plaisir, pour dire, qu'il n'est point charitable, officieux. Corneille a fait dire à son Heros dans l'Horace :

Albe vous a nommé, je ne vous *connois* plus.

En ce sens on dit d'un homme, qu'il ne *connoist* ni Dieu ni Diable, pour dire, que c'est un libertin, qu'il n'est d'aucune Religion : que les Grecs ne veulent point *connoistre* le Pape, pour dire, qu'ils ne veulent pas avouër qu'il soit Chef de l'Eglise Universelle. On ne *connoist* point la communauté de biens en Normandie, pour dire, qu'elle n'y est point admise, qu'elle n'y est point soufferte.

CONNOISTRE, signifie aussi, Avoir des habitudes en quelque endroit. Cet homme est un intrigueur qui *connoist* tout Paris, il *connoist* tous vos Juges.

CONNOISTRE, signifie encore, Sentir. Ce climat est si temperé, qu'on n'y *connoist* ni le chaud, ni le froid, pour dire, qu'on n'y en sent point; on n'y *connoist* point la goutte, la gravelle. Si un cheval *connoissoit*, sentoit ses forces, il ne se pourroit dompter.

CONNOISTRE, signifie aussi, Pouvoir de juger. Les Prevosts des Marêchaux *connoissent* de tous les cas royaux. Le Parlement *connoist* des duels, des affaires des Ducs & Pairs en premiere instance. Le Grand Conseil *connoist* des Reglements des Juges, de la contrarieté d'arrests. Je ne veux point *connoistre* de vos differents, c'est-à-dire, je ne veux point m'en mesler.

CONNOISTRE, s'employe aussi quelquefois pour expliquer la conjonction charnelle. L'Ecriture dit que David coucha avec Abisag, mais qu'il ne la *connut* point.

On dit en Morale, *Connoy*-toy toy-même, pour dire, que la premiere science est de sçavoir se *connoistre*. Il faut *connoistre* avant que d'aimer, pour dire, qu'il faut examiner le merite des choses avant que de les estimer ou aimer.

CONNU, UE. part. & adj. On appelle les terres *connuës*, les terres découvertes par les Voyageurs, ou marquées par les Geographes; par opposition aux *inconnuës*, où on n'a point entré.

CONOIDE. s. m. Corps qui ressemble au cone, & qui a pour base une ellypse au lieu d'un cercle parfait; ou quelque autre figure approchante.

Les Medecins appellent *conoide* ou *conarium*, une glande qui se trouve vers le troisiéme ventricule du cerveau, qui ressemble à une pomme de pin; c'est pourquoy Monsieur Descartes l'appelle *pineale*, & y établit le siege de l'ame raisonnable.

CONQUE. s. f. Grande coquille. On peint les Nereides, les Dieux marins sur des *conques*; des Tritons avec des *conques* qui leur servent de trompettes.

Les Medecins ont appellé la *conque* de l'oreille, non seulement cette partie où est le trou, mais encore ils ont donné le nom de *conque* de *coquille* ou de *limaçon* à toutes les cavitez de l'oreille. Les Modernes ont appellé la seconde la *caisse du tambour*, & la troisiéme le *labyrinthe*.

CONQUERANT, ANTE. subst. Capitaine qui a emporté plusieurs villes & provinces par la force des armes. Alexandre, Tamerlan, Mahomet II. ont été de grands *Conquerants*. Les belles sont plûtost *conquerantes* de cœurs que de villes.

CONQUERIR. v. act. Se rendre maistre d'un pays, d'un Royaume à main armée. Fernand Cortés a *conquis* le puissant Royaume de Mexique avec une poignée d'Espagnols. Mahomet II. *conquit* 200. villes, 12. Royaumes, & deux Empires, sçavoir de Trebisonde & Constantinople.

CONQUERIR, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Il faut tascher à *conquerir* le Ciel par nos bonnes actions. Un Prince a autant besoin de *conquerir* les cœurs de ses sujets, que les villes. Voilà de beaux yeux qui peuvent tout *conquerir*.

CONQUIS, ISE. part. & adj.

CONQUEST. s. m. Terme de pratique. C'est un bien acquis pendant la Communauté entre un mary & une femme. Cette terre n'est ni un propre, ni un acquest du mary, c'est un *conquest*.

CONQUESTE. s. f. Action du Conquerant. La *conqueste* d'Alexandre s'étendit bien loin, & se fit en peu de temps.

CONQUESTE, signifie encore la Ville ou la Province conquise. Cette Ville est une des *conquestes* du Roy. Les Capitaines d'Alexandre partagerent aprés sa mort ses *conquestes*.

CONQUESTES, se dit figurément en choses morales. On dit qu'une belle femme fait bien des *conquestes*, pour dire, qu'elle a bien gagné des cœurs : qu'un tel est sa *conqueste*, pour dire, qu'il est son amant.

On dit proverbialement, qu'un homme est en pays de *conqueste*, qu'il vit comme en pays de *conqueste*, pour dire, qu'il y vit avec insolence, qu'il traitte les habitans avec tyrannie.

CONQUESTER. v. act. Il signifie la même chose que *conquerir*; mais il n'a pas un si grand usage. Du Cange derive ce mot de *conquestare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans la mesme signification.

CONQUESTÉ, ÉE. part. & adj.

CONROYER. Voyez *Courroyer*.

CONROYEUR. Voyez *Courroyeur*.

CONSACRANT. adj. Le Prestre qui dit la Messe, & qui consacre l'Hostie. Ce mot, selon Du Cange, vient de *consecraneus*, c'est-à-dire, *qui participe aux mêmes Sacrements*. Car on ne consacre que les choses qui ont un usage commun parmy les Ecclesiastiques.

CONSACRER. v. act. Convertir le pain & le vin en la propre substance & corps de JESUS-CHRIST par la vertu admirable des paroles sacramentales que le Prestre dit au milieu de la Messe. On ne *consacre* point le vendredy Saint. Le Prêtre a *consacré*, quand il fait l'élevation il a *consacré* plusieurs hosties pour faire communier le peuple.

CONSACRER, signifie quelquefois simplement, Dedier, rendre une chose sainte de prophane qu'elle étoit, ou simplement la benir. L'Evesque a aujourd'huy *consacré*, beny, dedié une telle Eglise; il a *consacré* des calices. Le Pape a *consacré* des medailles, des Agnus Dei, des pains, des pastes, c'est-à-dire, il a accordé des Indulgences à ceux qui les porteroient avec respect, avec devotion. Les Payens *consacroient* aussi des temples à leurs Empereurs, à leurs fausses Divinitez.

CONSACRER, signifie aussi, Offrir à Dieu. Les Prestres à qui on donne les Ordres se *consacrent* à Dieu pour toujours. Une fille qui fait profession luy *consacre* sa virginité.

CONSACRER, se dit aussi en choses simplement morales. Ce Gentilhomme s'est *consacré*, s'est devoué entierement au service de ce Prince. J'ay consacré dix années de mon temps à l'étude de la Philosophie. Ce Conquerant a basti un trophée, un arc de triomphe, pour *consacrer* sa memoire à la posterité.

CONSACRER, signifie encore, Determiner quelque chose à un certain usage. J'ay mis une telle somme d'argent à part, que j'ay *consacrée* à augmenter ma Bibliotheque, je n'y toucheray pas pour rien du monde. On dit aussi, qu'un mot est *consacré*, qu'une phrase est *consacrée* à signifier quelque chose, pour dire, qu'elle est propre & determinée par l'usage à une telle signification.

CONSACRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONSANGUIN. s. m. On appelle au Palais *freres*

res consanguins, ceux qui sont nez de même pere par opposition à *freres uterins*, qui sont nez seulement d'une même mere. Ce mot vient de *consanguineus*.

CONSANGUINITÉ. s. f. Parenté, liaison qui est entre des personnes sorties de même sang, de même race. Les Tables Genealogiques monstrent toutes les personnes d'une même *consanguinité*. Le mariage est deffendu par l'Eglise jusqu'au quatrieme degré de *consanguinité*.

CONSCIENCE. s. f. Témoignage ou jugement secret de l'ame raisonnable, qui donne l'approbation aux actions qu'elle fait qui sont naturellement bonnes, & qui luy fait un reproche ou qui luy donne un repentir des mauvaises. La *conscience* est ce que nous dicte la lumiere naturelle, la droite raison. Un bon Chrestien doit avoir la *conscience* delicate, timorée, & n'avoir rien sur sa *conscience*, il doit avoir un Directeur de *conscience*, il doit faire son examen de *conscience* tous les soirs; un scelerat a un perpetuel remords de *conscience*, il a un ver de *conscience* qui le ronge, une *conscience* cauterisée.

CONSCIENCE, signifie aussi, Scrupule, doute & incertitude qu'on a de ce qui est bon ou mauvais. Les Bramins font *conscience* de tuer un animal, & de manger de tout ce qui a vie. Les opinions probables se peuvent suivre en seureté de *conscience*. Benedicti, Diana, Tambourin, Escobar, & une infinité d'autres Docteurs ont écrit des cas de *conscience*. Il n'y a point de tribunal plus severe que celuy d'une bonne *conscience*; on l'appelle autrement le *for interieur*. Je mets cela sur vostre *conscience*, c'est-à-dire, je vous en rends responsable devant Dieu. Jurer sur sa *conscience*. Cet homme n'a point de *conscience*, il parle contre sa *conscience*.

CONSCIENCE, se dit aussi du secret du cœur. Cet homme a déchargé sa *conscience*, il a dit tout ce qu'il avoit sur sa *conscience*, c'est-à-dire, tout ce qu'il sçavoit, tout ce qu'il avoit sur le cœur. Cet homme est prest de mourir, il est temps qu'il songe à sa *conscience*.

CONSCIENCE, se prend quelquefois pour l'estomac, parce qu'on le frappe dans le repentir, dans le remords de la *conscience*. On dit en ce sens; Mettez ce verre de vin sur vostre *conscience*, c'est-à-dire, dans vostre estomac.

EN CONSCIENCE. adv. Sincerement & franchement. Je vous dis cela *en conscience*, en verité. Ce Marchand vend les choses *en conscience*, il ne trompe point. On dit aussi; *En conscience* vous avez tort, pour dire; Certainement cela n'est pas vray.

CONSCIENTIEUX, EUSE. adj. Homme de bonne foy & craignant Dieu, qui ne veut rien faire dont sa conscience soit chargée. Vous pouvez vous fier à cet homme-là, il est fort *conscientieux*, fort homme de bien.

CONSCIENTIEUSEMENT. adv. Sincerement & en conscience. Il est rare que dans le commerce du monde on agisse toujours *conscientieusement*.

CONSCRIT. s. m. Terme dont on est obligé de se servir dans l'Histoire Romaine en parlant des Senateurs qu'on appelloit les *Peres Conscrits*, dont les noms étoient écrits dans le registre ou catalogue des Senateurs.

CONSECRATION. s. f. Action par laquelle un Prestre qui celebre la Messe consacre. L'élevation de l'hostie se fait incontinent aprés la *consecration*, afin que le peuple l'adore.

CONSECRATION, se dit aussi des ceremonies & benedictions qui se font sur quelque chose, afin que de prophane qu'elle étoit elle devienne sainte, comme la *consecration*, la dedicace d'une Eglise.

CONSECUTIF, IVE. adj. Qui suit immediatement un autre. Il ne se dit pas des personnes, mais seulement des choses, & principalement du tems. On a fait cette réjoüissance par trois jours *consecutifs*, c'est-à dire, de suitte. On publie les Monitoires par trois Dimanches *consecutifs*, les adjournements à trois briefs jours, par trois jours de marché *consecutifs*.

Il signifie aussi, en même temps, ou à peu de distance l'un de l'autre. Il a souffert trois disgraces *consecutives*, trois malheurs *consecutifs* qui l'ont accablé.

CONSECUTIVEMENT. adv. Tout de suitte. Cette faute n'est pas pardonnable, il l'a faite deux ou trois fois *consecutivement*.

CONSEIL. s. m. Assemblée de notables personnes ou Officiers pour deliberer sur les affaires publiques, ou pour juger les differents des particuliers. Il y a plusieurs *Conseils* chez le Roy.

Le *Conseil d'en-haut*, est un *Conseil* où sont traittées les affaires dont le Roy veut prendre connoissance en personne, dont les Arrests sont signez en commandement par un des Secretaires d'Estat.

Le *Conseil d'Estat*, est celuy où preside Mr. le Chancelier, qui est composé de 12. Conseillers d'Estat ordinaires, & de 12. Semestres, de 3. Conseillers d'Eglise, de 3 d'épée, du Controlleur General des Finances, & de 2. Intendants des Finances. C'est où se traittent les affaires qui sont devolues au *Conseil* du Roy.

Le *Conseil ordinaire des Finances*, est un *Conseil* composé des mêmes personnes, où se traittent seulement les affaires qui regardent les Finances du Roy. Les Arrests sont signez par un Secretaire du *Conseil*. Outre cela il y a un *Conseil Royal des Finances*, estably au mois de Septembre 1661. composé du Chancelier, du Controlleur General; & de 3. Conseillers d'Estat nommez par le Roy, qui connoissent des affaires les plus importantes des Finances reservées par le Reglement.

Le *Conseil privé*, ou *des parties*, est un autre *Conseil* composé des mêmes Conseillers d'Estat, où se jugent les affaires des particuliers qui y sont évoquées, comme les reglements de Juges entre des Cours Souveraines, les évocations pour parentez & alliances, les demandes en cassation d'Arrests, &c. On dit en ce sens, qu'une partie est à la suitte du *Conseil*, pour dire, qu'elle y sollicite, qu'elle y a quelque affaire.

CONSEIL DES DEPESCHES, est un *Conseil* particulier qui se tient dans la Chambre du Roy, où assistent les Ministres & les Secretaires d'Estat pour l'expedition des affaires estrangeres, instructions des Ambassadeurs, & les ordres à envoyer dans les Provinces. Il y a eu quelquefois un *Conseil de conscience* pour les affaires Ecclesiastiques.

CONSEIL DE GUERRE ET DE MARINE, sont des *Conseils* secrets que le Roy tient avec ses Ministres pour deliberer des affaires de la Guerre tant par terre que par mer, où le Roy appelle quelquefois les Princes & les principaux Officiers qui l'ont servi dans ses armées.

Il y a aussi en fait de Marine un *Conseil de construction*, qui se fait pour déliberer sur le bastiment & le radoub des Vaisseaux. Il se tient par l'Amiral, Vice-Amiral, Chef d'Escadre, Lieutenants, Intendants & Commissaires Generaux, & les Capitaines des ports.

On appelle aussi *Conseil de guerre*, l'Assemblée des Chefs d'une Armée, ou d'une flotte, pour déliberer sur les affaires qui se presentent selon les occasions, comme entreprises de sieges, retraittes, batailles, &c. & encore l'Assemblée des Officiers d'un Regiment ou d'un vaisseau pour y juger les affaires des soldats qui ont fait quelques crimes, & dont le procez a esté instruit par les Prevosts.

Le *Grand Conseil*, est une Jurisdiction souveraine qui a esté établie par Charles VIII. l'an 1497. en Jurisdiction particuliere. C'étoit autrefois une Assemblée de personnes notables qui donnoient advis au Chancelier des difficultez qui s'offroient sur le fait de la Justice, sur les reglements des Parlements, & autres

cas semblables. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoît des contrarietez d'arrests, des Reglements entre Juges Royaux, des Benefices Consistoriaux, des Indults des Cardinaux, & du Parlement, des retraits des biens Ecclesiastiques, & des affaires de plusieurs grands Ordres du Royaume par des attributions particulieres. Il est composé de huit Presidents tous Maistres des Requestes, & de cinquante quatre Conseillers servant par semestre, qui étoient autrefois obligez de suivre la Cour.

On appelle *Secretaires du Conseil*, ceux qui servent au *Conseil* des Finances, *Greffiers du Conseil*, ceux qui servent au *Conseil* des parties. *Advocats*, *Procureurs*, & *Huissiers du Conseil* & *du Grand Conseil*, les Officiers qui servent en ces Compagnies.

Il y a aussi des *Conseils Souverains* établis en plusieurs villes pour rendre la justice, comme a Perpignan, Pignerol, Tournay, Alsace, &c.

CONSEIL DE VILLE, est l'assemblée de plusieurs Conseillers qui assistent le Prevost des Marchands, & Eschevins a regler les affaires generales & importantes de la ville. Ils sont au nombre de 26. & ils ne se mêlent point de la Police particuliere.

On appelle dans les Sieges de Justice la *Chambre du Conseil*, celle ou on rapporte les procez par écrit. Et on appelle un *appointement au Conseil*, un appointement qui se donne sur une question verbale dans une audience aprés une plaidoirie.

On dit aussi, le premier, le second *Conseil*, de la premiere ou seconde partie des Juges, dont le President prend les advis, & souvent à diverses reprises.

On appelle le *Conseil des Princes*, *des Grands Seigneurs*, & *des Communautez*; l'assemblée de leurs Intendants, Advocats & Procureurs, pour regler leurs affaires de leur maison, & l'administration de leurs revenus.

CONSEIL, se dit aussi d'une simple consultation d'Advocats, & Medecins. Il faut aller au *conseil*, appeller du *conseil*. J'en veux communiquer à mon *conseil*. Les consultations d'Advocats commencent toutes ainsi, Le *conseil* soubsigné qui a veu, &c.

CONSEIL, signifie encore, Toute sorte d'advis qu'on prend, ou qu'on reçoit sur quelque affaire que ce soit. Il n'y a rien dont on soit plus liberal que de *conseil*. Vous n'avez pas pris mon *conseil* quand vous avez entrepris une telle affaire. Vous n'obtiendrez rien de cette personne sans gagner un tel qui est son *conseil*. Il est allé au *conseil*, prendre advis. On dit qu'une femme prend *conseil* de son miroir pour se bien mettre.

CONSEIL, signifie quelquefois, Resolution. Le *conseil* en est pris, c'est à dire; L'affaire est concluë, arrestée. Un bon Capitaine doit prendre *conseil* sur le champ : ce que les Latins disent *in arena*.

CONSEIL, en Theologie, signifie les secrets de la Providence divine. Les *conseils* de Dieu sont impenetrables. Les *conseils* Evangeliques sont les advis utiles à nostre salut que contient l'Evangile; mais ils ne sont pas d'obligation.

CONSEIL, se dit aussi en ces phrases. La nuit porte *conseil*, pour dire qu'il faut rêver sur une affaire avant que de l'entreprendre. On dit aussi, qu'un homme ne prend *conseil* que de sa teste, pour dire qu'il ne demande advis a personne. On disoit en ce sens de la mule du Roy Louis XI. qu'elle étoit bien forte, qu'elle portoit le Roy & tout son *conseil*. On dit aussi. A nouvelles affaires nouveaux *conseils*, pour répondre à ceux qui prévoyent trop d'inconvenients. On dit aussi qu'un homme a bien-tost assemblé son *conseil*, pour dire, qu'il est prompt a prendre ses resolutions. On dit encore, qu'on ne peche point, quand on peche par *conseil*, pour dire, aprés avoir pris l'advis de gens honnestes & habiles.

CONSEILLER, ERE. s. Titre qu'on donne à presque tous les Officiers du Royaume. Il n'y a pas jusqu'aux Notaires qui prennent maintenant la qualité de *Conseillers* Notaires & Gardenotes du Roy; on a expedié plusieurs Brevets de *Conseiller*, Aumonier & Predicateur ordinaire du Roy à des gens qui n'ont jamais fait cette fonction.

CONSEILLER, se dit plus regulierement des Officiers Royaux de Judicature. *Conseiller* du Roy en tous ses Conseils, ce sont les Ministres, Secretaires d'Estat, Controlleur General des Finances, & les *Conseillers* d'Estat ordinaires & semestres.

CONSEILLER, se dit aussi dans des jurisdictions souveraines, *Conseiller* en la Cour, signifie ordinairement un *Conseiller* au Parlement de Paris. Un *Conseiller* des Enquestes, en la Grand' Chambre, en la Cour des Aides, au Grand Conseil, en la Cour des Monnoyes.

On le dit encore des Presidiaux & Sieges Royaux. *Conseiller* au Chastelet, au Baillage du Palais, aux Eaux & Forests, au Tresor, a l'Election. *Conseiller* de ville.

On divise encore les *Conseillers* en *Conseillers* d'Eglise, qui sont Ecclesiastiques, & en *Conseillers* laïques, qui sont les seculiers.

On appelle *Conseiller honoraire*, un *Conseiller* qui a servi 20. ans, qui est veteran, & qui s'est defait de sa charge, qui a droit d'entrer & d'opiner aux causes d'audience.

Il y a aussi des Gentils-hommes qui sont *Conseillers honoraires*, qui ont droit d'entrer au Parlement.

CONSEILLER NÉ, est une qualité attribuée à certaines dignitez, qui leur donne entrée dans le Parlement. L'Archevêque de Paris est un *Conseiller né* du Parlement.

CONSEILLER, se dit aussi de toute personne qui donne conseil, & même figurément, des passions. Vous estes un bon, un mauvais *conseiller*. La colere, la necessité sont de mauvaises *conseilleres*. On appelle aussi *Conseillere*, la femme d'un *Conseiller*.

On dit à ceux qui se mêlent de donner conseil sans qu'on le leur demande, que les *conseillers* n'ont point de gages.

CONSEILLER. v. act. Donner un conseil, un advis a quelqu'un. Il y a plus de gens qui *conseillent*, que de gens qui suivent le bon conseil. Celuy qui *conseille* le mal est complice & responsable du crime. Quand on doute si une chose est mauvaise, il s'en faut *conseiller* aux Docteurs. Il a été mal *conseillé* de se deffaire de sa charge.

CONSEILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONSENS. s. m. Terme de Banquier & de Chancelerie Romaine. Le jour du *consens* est le jour que la resignation d'un Benefice est admise en Cour de Rome, & que le correspondant du Banquier a remply & signé la procuration qui luy a esté envoyée avec le serment accoutumé, dont il est fait mention sur le dos du titre qu'on expedie en consequence.

CONSENTANT, ANTE. adj. Qui agrée une chose, qui ne s'y oppose point. Les contracts ne se font point, les mariages ne se celebrent point, que les parties n'en soient *consentantes*. J'ay joui dix ans de cette terre, un tel le voyant, & *consentant*, j'ay ma prescription acquise contre luy par la Coutume.

CONSENTEMENT. s. m. Approbation d'une chose par laquelle on agrée qu'elle se fasse. Il y a des *consentements* exprés, d'autres tacites. L'election de ce Magistrat s'est faite par un *consentement* de toute l'assemblée. Le *consentement* universel de l'Eglise est une bonne preuve de la verité de nostre Foy. Un testament, un contract de mariage, faits par un *consentement* extorqué sont de nulle valeur. Un arrest par appointé, est celuy qui est donné du *consentement* des parties, par lequel on est condamné de son *consentement*. On peut pecher par le seul *consentement*, par la seule pensée.

Luxurieux point ne seras,
De fait ni de *consentement*.

CONSENTIR, v. act. Agréer qu'une chose se fasse, ne s'y pas opposer. L'heritier a *consenti* l'execution de ce testament. Ce Prince a *consenti* la demolition d'une telle place. Voila une proposition erronée,

je n'y *conſentiray* jamais. Voicy une maxime de Droit, Qui ſe tait ſemble *conſentir* : c'eſt la deſſus qui'eſt fondée la preſcription, & tacite reconduction. Dans les contracts de mariage on met toujours cette clauſe : Si Dieu & nôtre Mere Sainte Egliſe y *conſentent*.

CONSENTI, IE. part. paſſ. & adj.

CONSEQUEMMENT. adv. Par une ſuitte neceſſaire ou ordinaire. ; par conſequent. Vous admettez ces deux propoſitions, & *conſequemment* vous devez admettre celle-cy. On le dit quelquefois abſolument lors qu'on laiſſe tirer la concluſion a l'auditeur. Je vous ay prouvé tels & tels faits, & *conſequemment*.

CONSEQUENCE. ſ. f. En Philoſophie on le dit de la concluſion d'un raiſonnement & de toute ſorte d'argumentation. Quand on a accordé les deux premiſſes d'un ſyllogiſme, il faut auſſi accorder la *conſequence*. cette *conſequence* n'eſt pas vraye. Je nie la *conſequence*. je diſtingue la *conſequence*. je tire de là cette *conſequence*.

CONSEQUENCE, ſe dit auſſi des choſes qui viennent ordinairement aprés une autre, ſoit par une cauſe naturelle ; ſoit accidentelle. Cette affaire a de grandes *conſequences*, a de grandes ſuittes. On luy a fait grace pour cette fois ſans tirer à *conſequence*. cela ne ſera d'aucune *conſequence* dans la ſuitte. ce ſont là des diſcours en l'air, qui ſont ſans *conſequence*.

CONSEQUENCE, ſignifie auſſi, Grande importance ou conſideration. C'eſt un homme de *conſequence*, d'un grand merite. Il a acheté une terre de *conſequence*, c'eſt-à-dire, de grand prix. Voila une charge de *conſequence*, qui donne une grande autorité ; une affaire de *conſequence*, qui demande une meure deliberation. Leur jeu n'eſt pas de *conſequence*, c'eſt un jeu à ne ſe pas ruiner.

CONSEQUENT. ſ. m. Terme de Philoſophie. La derniere propoſition d'un argument. Un Enthymeme n'a que deux propoſitions, l'antecedent & le *conſequent*. L'antecedent eſt abſurde, donc le *conſequent* l'eſt auſſi.

PAR CONSEQUENT. adv. Donc, conſequemment, par une ſuitte neceſſaire ou raiſonnable, Le Soleil éclaire, *par conſequent* il eſt jour. Vous m'avez promis telle choſe, & *par conſequent* on ſouſentend, vous étes obligé de la faire.

CONSEQUENTE. ſ. f. En termes de Muſique ſe dit de la ſeconde partie de la fugue, qui eſt compoſée d'une guide & d'une *conſequente*.

CONSERVATEUR. ſ. m. Celuy qui conſerve, qui entretien.. C'eſt Dieu ſeul qui eſt nôtre *conſervateur*, qui nous aſſiſte de ſes graces.

JUGE CONSERVATEUR, eſt celuy qui eſt étably pour conſerver les privileges accordez a certains corps, ou qui a une commiſſion pour juger de leurs differents. Il y a a Lyon un *Juge Conſervateur* des Privileges des Foires de la ville. Le Prevoſt de Paris eſt *Juge Conſervateur* des Privileges de l'Univerſité.

CONSERVATION. ſ. f. Soin de conſerver. Il faut avoir plus de ſoin de la *conſervation* de ſon honneur que de ſon bien. Il eſt intervenu en ce procez pour la *conſervation* de ſes droits. On fait des Prieres pour la *conſervation* de la ſanté du Roy.

CONSERVATION, eſt auſſi un Siege de Juſtice étably pour conſerver certains privileges acordez à quelques Communautez.. La *Conſervation* de Lyon. Ce Procureur eſt allé plaider à la *Conſervation*.

CONSERVE. ſ. f. Confiture ſeche qui ſe fait avec du ſucre de pluſieurs paſtes, ou fruits, ou fleurs; &c. pour les rendre plus agreables au gouſt. *Conſerve* de roſes, d'orenge, de citron, de piſtaches, de grenade. Les Medecins ſous le nom de *conſerves* comprennent toutes ſortes de confitures de fleurs, de fruits, ſemences ; racines, écorces & feüilles ; ſoit liquides, ſoit ſeches, faites avec du ſucre ou du miel, pour conſerver longuement la vertu des ſimples.

CONSERVES, en termes d'Optique, ſe dit de certaine eſpece de lunettes qui ne groſſiſſent pas les objets, mais qui ſervent aux gens ſur l'âge pour conſerver leur veuë, en diſſipant la trop grande lumiere qui les pourroit offenſer.

CONSERVE, en termes de Marine, ſe dit des vaiſſeaux qui vont en mer de compagnie pour ſe deffendre, s'eſcorter & ſe ſecourir les uns les autres. Il eſt parti dix vaiſſeaux qui vont de *conſerve*. On dit auſſi dans le même ſens ; Aller de flotte, ou bailler cap à un autre vaiſſeau, ou a la flotte. Les navires chargez de marchandiſes de prix ſont obligez de marcher en flotte, de faire *conſerve*, de faire cap, & de s'attendre les uns les autres, & ne doivent point partir qu'ils ne ſoient du moins quatre. Ils doivent élire entre eux un Vice-Amiral, & faire ſerment de s'entre-ſecourir, ſuivant les Ordonnances de la Marine.

CONSERVE, en termes de Fortification, eſt la même choſe que ce qu'on appelle *contregarde*.

CONSERVER. v. act. Avoir ſoin d'une choſe pour empecher qu'elle ne ſe perde ou qu'elle ne ſe gâte. On a bien de la peine en France à *conſerver* ſon bien, à cauſe de la chicane. Il faut *conſerver*, ménager ce fonds d'argent, pour s'en ſervir dans la neceſſité. Les fruits d'eſté ne ſe *conſervent* pas, s'ils ne ſont confits. Les beaux meubles ne ſe peuvent *conſerver*, ſi on n'a des gens qui ſoient propres.

On dit auſſi d'une femme qui eſt encore belle ; quoy qu'un peu âgée, qu'elle ſe *conſerve* bien, qu'elle a bien *conſervé* ſon teint ; & au contraire d'un homme qui eſt malade pour faire ſouvent des excez, qu'il ne ſe *conſerve* point.

On dit, *Conſerver* ſes terres, quand par ſon credit on empéche les ſoldats d'y venir loger ; & que les Fermiers ou Tenanciers ne ſoient trop chargez de tailles, d'impoſitions.

CONSERVER, ſe dit auſſi en choſes morales & ſpirituelles. Cet homme a *conſervé* ſon bon ſens, ſa memoire juſqu'à ſa derniere vieilleſſe. Il a *conſervé* ſon credit, ſa reputation, ſon autorité, ſes droits, &c. il a *conſervé* ſon amour, ſa colere, ſa vengeance., &c.

On dit auſſi qu'un homme s'eſt *conſervé* entre deux partis, pour dire, qu'il eſt demeuré neutre, également amy de l'un & de l'autre.

On dit auſſi à la guerre, qu'un Officier, qu'un corps a eté *conſervé*, pour dire, qu'il n'a pas eté caſſé dans une reforme generale des trouppes.

CONSIDENCE. ſ. m. Terme dogmatique qui ſe dit de l'affaiſſement & de l'abaiſſement des choſes appuyées les unes ſur les autres. Ainſi lors que les parties de l'eau qui ſont élevées dans les vagues s'abaiſſent pour revenir a leur niveau, on dit que cela ſe fait par *conſidence*.

CONSIDERABLE. adj. m. & f. Qui doit être eſtimé, remarqué pour ſon prix, pour ſa qualité, pour ſon merite, qui ſe fait diſtinguer des autres. Ce Meſtre de Camp eſt un des plus *conſiderables* Officiers de l'armée, il s'eſt rendu *conſiderable* par ſa bravoure, par ſes longs ſervices. Cette raiſon eſt la plus *conſiderable* de tout ſon diſcours. Cette ſomme n'eſt pas aſſez *conſiderable* pour entreprendre un procez.

CONSIDERABLEMENT, adv. D'une maniere conſiderable. Il a été lezé *conſiderablement* en ce traitté.

CONSIDERANT, ANTE. adject. Qui eſt circonſpect, qui prend garde à toutes les circonſtances, à toutes les bienſeances d'une action. Cet homme eſt fort *conſiderant*, il reconnoiſt bien les ſervices qu'on luy rend.

CONSIDERATION. ſ. f. Attention à bien examiner la nature ; le merite d'une choſe. Il n'y a rien dans la nature qui ne merite une grande *conſideration*.

CONSIDERATION, ſignifie auſſi, Veuë, raiſon ;

interest. Les conversions qui se font par des veuës, par des *considerations* mondaines, ne sont point sinceres ni solides. Le Roy met dans tous ses Edits, A ces causes & autres *considerations* a ce nous mouvant, &c.

CONSIDERATION, signifie encore, Reflexion. Les ingrats ne mettent point en *consideration* tous les services qu'on leur a rendus. Les speculatifs distinguent leurs meditations en plusieurs points ou *considerations*,

CONSIDERATION, se dit aussi de l'estime, de la reputation qu'on s'est acquise dans le monde. La sainteté, la doctrine de ce Prelat, l'ont mis en grande *consideration*, en grande estime chez tous ses confreres, cette ville n'est pas de *consideration*. Tous ces argumens ne sont d'aucune *consideration* à mon égard.

CONSIDEREMENT. adv. D'une maniere prudente & circonspecte. Il a agy en cette affaire fort *considerément*.

CONSIDERER. v. act. S'attacher à regarder avec attention, a examiner quelque chose. On ne peut employer trop de temps à *considerer* les merveilles de la nature. Vous ne *considerez* pas assez le travail qu'il y a en ce tableau, & le nombre des figures. un bon Juge ne doit *considerer* ni la faveur, ni les presens, mais seulement le bon droit des parties.

CONSIDERER, signifie aussi, Faire reflexion, L'homme ne *considere* pas assez, ne fait pas assez de reflexion sur son neant, & sur la grandeur divine. Il doit *considerer* en soy même sa foiblesse pour rabattre sa vanité.

CONSIDERER, signifie encore. Estimer une chose pour sa valeur, pour son merite. Cet Officiers se fait fort *considerer* à l'armée par son courage, par sa despense. Ce n'est pas assez que d'avoir du merite, il faut encore avoir un patron a la Cour pour se faire *considerer*.

CONSIDERÉ, ÉE. part. & adj. Au Palais on se sert de ces formules, la conclusion des requestes commence toûjours, Par ce *consideré* Nos Seigneurs. Les arrests un peu avant le dispositif disent toujours, Le tout veu & *consideré*

CONSIGNATAIRE. s. m. Depositaire d'une somme consignée. Quand la difficulte des parties est levee, on s'adresse au *Consignataire*, pour delivrer les deniers à celuy à qu'ils appartiennent.

CONSIGNATION. s. f. Action par laquelle on depose en main seure une somme de deniers, des billets ou papiers, en attendant la decision de quelque difficulte, ou que la condition soit escheuë, qui empeche de les delivrer. Les Receveurs des *consignations* du Parlement, du Chastelet, &c. sont des depositaires publics établis par autorité du Roy & de la Justice. On met deux ou trois *consignations* entre les mains du Beuvetier pour faire juger un procés de grands Commissaires. Chaque *consignation* est de quatorze écus & demy pour chaque heure de vacation. On appelle *demie consignation*, celle qui se fait pour juger au Conseil une affaire par forclusion. On fait aussi des *consignations* entre les mains d'un amy pour une gageure, pour une partie, &c.

CONSIGNER. v. act. Asseurer le payement de quelque somme sur laquelle il y a quelque contestation, en la mettant en main tierce jusqu'a la decision de la difficulte qui empeche qu'on ne le delivre sur le champ. On consigne l'argent contesté entre les mains des Notaires, Greffiers, Geolliers ou du Receveur General commis à cet effet. Quand on a fait des offres raisonables qu'on a refusées, on demande permission de *consigner* son argent.

CONSIGNER, se dit aussi des papiers, des cedules qu'on depose entre les mains d'un amy pour les garder jusqu'à un certain temps convenu; ou d'un Greffier, quand il est ainsi ordonné par le Juge.

CONSIGNER, se dit aussi en parlant des sommes qui ne sont pas encore deues. On *consigne* les vacations des Commissaires qui doivent juger un procés, les salaires des arbitres. On a *consigné* l'argent, les frais d'une partie de divertissement, pour la rendre seure, afin qu'on ne manque pas de s'y trouver.

CONSIGNER, se dit figurément en Morale. Cet Auteur a *consigné* à la posterite une telle Histoire. Il l'a *consigné* en ses écrits pour en conserver la memoire.

CONSIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONSISTANT, ANTE. adj. Ce qui est composé de plusieurs parties. Le revenu de cette Abbaye est *consistant* en beaux droits, en dixmes champarts, redevances seigneuriales, &c. On a fait inventaire des meubles de cette succession *consistans*, sçavoir en un lit, une tapisserie, &c.

CONSISTENCE. s. f. Les parties dont une chose est composée. On le dit particulierement des terres, des biens d'une personne. Je vous prie de me donner la *consistence* de cette Seigneurie, la declaration de ses droits, redevances, bois, prez, &c. la *consistence* de ce bois est de plus de 500. arpens. Il faut sçavoir la *consistence* des effets & des dettes d'une succession, avant que de se porter heritier.

CONSISTENCE, signifie aussi, Certain état de perfection où les choses qui peuvent croistre ou decroistre demeurent quelque temps sans augmenter ni diminuer. Il faut couper les bois, quand ils sont en age de *consistence*, avant qu'ils soient sur le retour.

On le dit figurément en choses morales. Les affaires d'un tel Royaume sont toujours en une même *consistance*, au même estat qu'ils étoient il y a deux ans.

CONSISTANCE, se dit encore en Physique, des corps considerez suivant qu'ils sont mols ou durs, liquides ou espais. Les simples taffetas sont des estoffes qui n'ont point de *consistence* qui ne se soutiennent point, qui se chiffonnent aisement. La *consistence* de la cire est plus molle que celle du bois, & celle du bois que celle du marbre. Il faut faire bouillir ces drogues jusqu'a *consistence* de syrop., d'onguent, &c.

CONSISTER. v. n. Estre fait de telle ou telle nature. La perfection Chretienne *consiste* en la vie religieuse. la santé *consiste* à un temperamment égal des quatre humeurs. La justice *consiste* à rendre à un chacun ce qui luy appartient. le pouvoir des Rois ne *consiste* qu'en l'amour & en la soumission de leurs sujets.

CONSISTER, signifie aussi, Estre composé de telles ou telles parties. Toute la Loy *consiste* en deux points, aimer Dieu sur toutes choses, & son prochain comme soy-même. Cette armée *consiste* en tant de bataillons, d'escadrons. Tout son revenu *consiste* en bonnes maisons dans Paris, & en rentes,

On dit que la vertu *consiste* dans le milieu, pour dire, qu'il faut garder par tout une juste mediocrité, & non pas outrer les choses, & les pousser dans des extremitez qui sont vicieuses.

CONSISTOIRE. s. m. C'est le premier Tribunal de Rome, & la Jurisdiction la plus majestueuse de la Cour Romaine, qui se tient quand il plaist au Pape de le convoquer. Le Pape y preside sur un trône fort élevé couvert d'escarlate, & sur un siege de drap d'or. Il a à droite les Cardinaux Prêtres & Evêques, & à gauche les Cardinaux Diacres. Le *Consistoire* public s'assemble dans la grande sale du Palais Apostolique de St. Pierre, où on reçoit les princes & Ambassadeurs des Rois. Le pape est en ses habits pontificaux. Les autres Prelats, Protonotaires, Auditeurs de

de la Rotte, & autres Officiers sont assis sur les degrez du trone. Les Courtisans sont assis a terre. Les Ambassadeurs des Rois sont au coté droit du Pape; les Advocats Fiscaux & Consistoriaux derriere les Cardinaux Evesques. Là se plaident des causes judiciaires devant le Pape.

Le *Consistoire* secret se tient en une chambre plus secrette, qu'on appelle la *Chambre du Papegay*, où le Pape pour tout trône a un siege qui n'est élevé que de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux dont il recueille les opinions, qu'on appelle *sentences*. En ce sens on dit, que le Pape a tenu *Consistoire*. On n'expedie point de Bulles d'Eveschez ni d'Abbayes, qu'elles n'ayent passé par le *Consistoire*. Vavre en son Histoire de la Cour Romaine. Du Cange derive ce mot de *consistorium, locus ubi consistitur*, qui s'est dit premierement d'un vestibule, d'une galerie, ou d'une antichambre où les Courtisans attendent qu'on leur ouvre, ainsi dit *à consistente multitudine*. Il s'est dit aussi du lieu où le Prince sortant de sa chambre venoit donner audience. Et depuis on l'a dit generalement des lieux où le Prince tenoit conseil pour deliberer de ses affaires, ou juger les procés. On a appellé aussi *Consistoire*, le lieu où s'assembloient les Prelats & les Prestres sur les affaires survenantes. Et enfin ce mot s'est appliqué à l'Assemblée des Cardinaux.

CONSISTOIRE, signifie aussi parmy ceux de la Religion Pretenduë Reformée, un Conseil ou Assemblée composée des Ministres ou des Anciens de leur Eglise, pour regler leurs affaires, leur police & leur discipline. On a mandé cette fille au *Consistoire* pour recevoir correction de ce qu'elle a eté au bal.

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui regarde le Consistoire, qui passe le Consistoire. Les Abbayes & les Evesches sont Benefices *Consistoriaux*; qu'il faut proposer au Consistoire. Il y a aussi des Advocats & autres Officiers *Consistoriaux*.

CONSISTORIALEMENT. adv. En Consistoire. Cela a été resolu *consistorialement*.

CONSOLABLE. adj. m. & f. Qui peut être consolé. Celuy qui herite d'une grande succession est aisément *consolable* de son parent.

CONSOLANT. adj. Qui sert à consoler. Un testament à notre profit est un remede fort *consolant*.

CONSOLATEUR. s. m. Qui console. Le temps est le grand *consolateur* des afflictions. Parmy les Chretiens le St. Esprit est appellé le *Consolateur*. La Sainte Vierge est appellée dans les Litanies la *consolatrice* des affligez.

CONSOLATION. s. f. Discours qui sert à alleger la douleur d'un affligé. Malherbe a écrit de belles *consolations* a Carithée sur la mort de son mary, à du Perier sur la mort de sa fille, a la Princesse de Conti, &c.

CONSOLATION, se dit aussi des choses & des personnes. Le don que le Roy a fait à cette veuë luy a servy de *consolation*. elle a des enfans bien elevez qui font toute sa *consolation*.

On dit proverbialement, que la *consolation* des malheureux c'est d'avoir des semblables.

CONSOLATOIRE. adj. m. & f. Propre à consoler. Il ne se dit qu'en cette phrase, Epistre *consolatoire*.

CONSOLE. s. f. Piece d'architecture ou de menuiserie qui est en saillie, qui sert a soutenir quelque buste, quelque vase, ou quelque poutre ou petite voute ou corniche. On les appelle aussi *rouleaux* ou *mutiles*, *modillons* & *corbeaux*; & il s'en fait de plusieurs sortes de figures.

CONSOLER. v. act. Alleger le chagrin, la tristesse, l'affliction de quelqu'un, soit par le discours, soit par d'autres manieres. Le temps *console* de toutes douleurs. La Philosophie *console* ceux qui sont capables de reflexions, une femme qui herite de son mary, ou qui a une amourette, se *console* aisément de sa mort. *Consoler* les affligez est une des sept œuvres de misericorde spirituelles. On dit, quand on nous menace de la perte d'une chose dont nous ne nous soucions pas beaucoup. Il s'en faudra *consoler*, j'en seray bientost *consolé*.

CONSOLÉ, ÉE. part. & adj.

CONSOLIDATION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de la reünion des levres d'une playe; quand elle commence à se cicatriser. Cette playe est en une partie qui fera que sa *consolidation* sera longue.

CONSOLIDE. s. f. Plante medecinale dont il y a deux especes. La grande *consolide* a des branches petites & menuës, semblables à celles d'origan. Ses feuilles, ses cimes & ses chapitaux sont semblables à ceux du thim. Sa racine longe, roussastre, & de la grosseur d'un doigt. Ses fleurs sont ordorantes. Il y en a de rouges, de blanches & de jaunes qu'on trouve dans les prez. Toute la plante est dure comme du bois, & est odorante, douce au goust & qui esmeut la salive. Les paisants prennent plaisir à la regarder, tant elle est agreable; & elle a de grandes proprietez. On l'appelle autrement, *consyre*, *consoulde*, ou *oreille d'asne*. En Latin *consolida major, solidago symphytum petreum*, & quelques-uns l'appellent *alus*.

La petite *consolide* ou *consyre*, qu'on appelle en Latin *consolida*, ou *solidago minor*; & que les Allemands nomment *prunella*, a de tiges quadrangulaires, velues & de la longueur d'un empan. Ses feuilles ressemblent à celles de la menthe, sont rudes & raboteuses, Ses fleurs sont au bout de ses tiges en forme d'espics, purpurines, & quelquefois blanches. Sa racine est capilleuse comme celle du plantain.

Il y a une troisiéme *consolide* qu'on appelle *consolida regalis*, qui est, selon quelques-uns, une espece de cumin. Ses tiges sont de la hauteur d'une coudée, ses feuilles longues & menuës; ses fleurs de couleur d'escarlate violette, qui sont de la grandeur d'une violette de Mars, du bas desquelles sort une petite corne qui se recourbe par haut, faite comme un esperon à la genette, d'où vient que Allemands l'appellent *esperon de Chevalier*. Elle porte sa graine en petites gousses, & ressemble à celle de la nielle sauvage: Elle croist parmy les bleds.

CONSOLIDER. v. act. Reünir; rejoindre. En Jurisprudence on dit que l'usufruit est *consolidé* à la proprieté par la mort de l'usufruitier. En Medecine on dit qu'une playe se *consolide*, lors que la chair vive commence a croistre, & que la playe se referme. La partie nerveuse du diaphragme étant blessée, ne se peut *consolider*, non plus que les intestins gresles, le cœur, le poulmon, le foye, l'estomac, le cerveau, &c.

CONSOLIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONSOMMATION. s. f. Dissipation qui se fait de vivres, de denrées & d'autres choses qui servent à l'entretien de la vie; ou de la societé. Il se fait dans Paris une grande *consommation* de bleds, de vins, de fourrages, d'estoffes, de metaux. Il se fait une grande *consommation* de poudres dans une bataille navale. Les Fermiers des Aides ont interest qu'il se fasse une grande *consommation* des denrées. On ne doit pas communier ce malade, il ne pourroit pas faire la *consommation* de l'hostie. On dit aussi, jusqu'à la *consommation* des siecles, pour dire; jusqu'à la fin du monde, jusqu'à ce que tout soit destruit.

CONSOMMATION, signifie aussi la fin d'un ouvrage; sa perfection. Il a conduit cette entreprise, ce travail, cette affaire jusqu'à sa *consommation*. L'Incarnation a fait la *consommation* de toutes les Propheties. un Collateur Ecclesiastique ne peut plus re-

venir aprés sa nomination, aprés la *consommation* de son droit.

On appelle la *consommation* du mariage, la derniere action qui se fait entre des gens mariez, & que le mariage avoit pour but.

CONSOMMER. v. act. User, dissiper des denrées, des provisions necessaires a la vie. Une grosse garnison *consomme* en peu de temps bien des provisions. une forge *consomme* bien du charbon, du bois.

CONSOMMER, se dit aussi d'une coction extraordinaire, qui fait une entiere dissolution des parties. Il faut faire de la gelée. Les Chymistes ne peuvent tirer les essences des corps, que les substances ne soient entierement *consommées*.

CONSOMMER, signifie aussi, Achever, finir, terminer. Il faut consigner encore quatre vacations pour *consommer*, pour faire juger cette affaire. JESUS-CHRIST dit en mourant, que tout étoit *consommé*, pour dire, que toutes les Propheties étoient accomplies.

CONSOMMER, signifie aussi, Venir au dernier but du mariage. Un mariage n'est point parfait, jusqu'à ce qu'il soit *consommé*.

CONSOMMER; en termes de Jurisprudence Canonique, signifie, Remplir son droit. Un Collateur *consomme* son droit, quand il confere un Benefice à une personne, quoy qu'indigne.

CONSOMMÉ, ÉE. part. adj.

CONSOMMÉ, signifie encore, Parfait, tres-profond. C'est un homme *consommé* en vertu, en science, en experience.

CONSOMMÉ. s. m. Bouillon qu'on tire d'une viande consommée, qui a eu une coction extraordinaire. On luy a donné un *consommé* qu'on coupperoit au couteau.

CONSOMPTION. s. f. C'est le même que *consommation*; & se dit presque des mêmes choses. Il se fait grande *consomption* de vivres dans cette maison, dans cette ville, de bois dans cette verrerie.

CONSOMPTION, est aussi une certaine maladie de langueur, pendant laquelle tout l'humide radical se desseche, jusqu'à ce que la mort s'en ensuive.

CONSONANCE. s. f. Terme de Musique. Convenance de deux sons, l'un grave, & l'autre aigu; qui se meslent en l'air avec une certaine proportion, ensorte qu'ils font un accord agreable a l'oreille. L'Unisson est la premiere des *consonances*. La seconde *consonance* est l'Octave. La troisieme la Quinte, & ensuite la Quarte, les Tierces, & les Sextes majeures & mineures. Les autres sont les doubles ou repetitions de celles-là. Il n'y a que sept ou huit *consonances* simple. Les *consonances* parfaites sont l'Unisson, l'Octave & la Quinte, & leurs repliques.

CONSONANCE, en termes de Grammaire, se dit aussi des cadences semblables. Ce qui rend quelquefois une longue Poesie Françoise ennuyeuse, ce sont les rimes qui ont trop de *consonances*, ou de mêmes cheutes. Les *consonances* sont vicieuses dans la prose Françoise, quoy que les Latins en fissent une figure qu'ils appelloient *homoioteleutes*.

CONSONE. s. f. Quelques-uns disent *Consonante*. adj. & s. f. Lettre qui ne produit point de son toute seule. Les lettres de l'Alphabet sont divisées en voyelles & en *consones*. Il y a des *consonantes* doubles, comme l'X, le K, & le Q; d'autres liquides, comme L, R, M, N; d'autres muettes comme B, D, &c. qui ne font aucun son sans voyelle.

En Musique on distingue aussi les tons ou intervales *consonants* d'avec les dissonants.

CONSONANTE, est aussi un grand instrument de Musique nouvellement inventé par l'Abbé du Mont, qui participe du clavessin & de la harpe. Son corps est comme un grand clavessin posé à plomb sur un piedestal, qui a des cordes des deux costez de ses tables, lesquelles on touche à la maniere de la harpe.

CONSORT, ORTE. subst. Terme relatif, qui se dit au Palais de ceux qui sont engagez dans la même affaire, qui ont le même interest. Un poursuivant criées poursuit tant pour luy que pour ses *consorts*, pour ceux qui sont creanciers comme luy de la même personne. cet heritier exerce les droits du deffunt tant pour luy que pour ses *consorts* & coheritiers. On disoit autrefois d'une femme à l'égard de son mary, qu'elle etoit sa legitime épouse & *consorte*. Du Cange derive ce mot de *consortes*, qu'on a dit en la basse Latinité pour signifier des voisins, possesseurs d'heritages qui se touchent les uns les autres, supposant que ces heritages avoient eté autrefois distribués par le sort, & que ceux qui en avoient eu de contigus avoient eu la même fortune.

CONSPIRATEUR. s. m. qui ne se prend guere qu'en mauvaise part, & se dit de celuy qui forme une conspiration, ou qui y a part, soit dans le dessein, soit dans l'execution.

CONSPIRATION. s. f. Union de plusieurs personnes mal intentionnées contre l'Estat ou les puissances, qui tachent a le brouiller, ou à les destruire.

CONSPIRATION, se prend quelquefois en bonne part, & se dit de plusieurs gens de bien unis pour faire reussir un dessein loüable, pour procurer le bien, l'avantage de l'Estat, de l'Eglise, &c. Les Estats étoient si bien unis, qu'on y voyoit une *conspiration* universelle pour entretenir la paix dans le Royaume.

CONSPIRER. v. act. & n. S'unir ensemble, se liguer pour faire reussir quelque entreprise, quelque dessein; & selon qu'il est bon ou mauvais, on le dit en bonne ou mauvaise part. Les Empereurs Romains ont été sujets à voir souvent *conspirer* contre eux. on a souvent *conspiré* leur mort.

On le dit aussi en parlant des occasions & des moyens favorables qui facilitent le succés de quelque dessein. toutes choses *conspiroient* à la fortune d'un tel, tout *conspiroit* à son avancement. Les vœux du peuple *conspiroient* à la gloire de leur Prince.

CONSPIRÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTAMMENT. adv. d'une maniere certaine & indubitable. Il est *constamment* vray, que le tout est plus grand que sa partie.

CONSTAMMENT, signifie aussi D'une même maniere, qui ne change point. Le Soleil fait son cours *constamment* en 365 jours 5 heures & quelques minutes.

Il signifie aussi, Avec fermeté. Les Martyrs ont enduré *constamment* les cruautez des Tyrans.

CONSTANCE. s. f. Force d'esprit qui entretient toujours l'ame dans une même assiette, en une même fermeté, quelque ébranlement que souffre le corps par la douleur, l'affliction, la necessité, ou autres causes semblables. La *constance* des Stoïques leur empechoit d'avoüer que la douleur fust un mal la *constance* des Martyrs est ce qui a augmenté la Religion Chrêtienne.

CONSTANCE, signifie aussi la fermeté qui fait perseverer dans l'execution d'un loüable dessein qu'on a entrepris. Ce n'est pas assez que d'entreprendre de grands desseins, il les faut executer avec *constance*. La plus belle qualité qu'on demande à un amant, c'est la *constance*.

CONSTANT, ANTE. adj. Ce qui est certain de toute certitude. Il est *constant* que deux & deux font quatre. Il passe pour *constant* qu'on a battu les ennemis, pour dire, on le tient asseuré.

CONSTANT, signifie aussi, Qui a l'esprit ferme & inébranlable, qui poursuit jusqu'à la fin ce qu'il a une fois resolu. Celuy qui sera *constant* jusqu'à la fin sera sauvé. la justice est une volonté *constante* de rendre à chacun ce qui luy appartient.

CONSTANT, se dit aussi de la dureté d'une chose. On dit au Palais, Pendant & *constant* le mariage. Il a trouvé moyen de rendre sa fortune *constante*, de là faire durer long temps. Il n'y a rien de *constant* en ce monde que la solide vertu.

CONSTELLATION. s. f. Amas de plusieurs estoiles qui representent quelque figure ou signe. Les Anciens ont divisé le Firmament plusieurs parties ou *Constellations*, en reduisant plusieurs estoiles sous la representation de quelques images, afin de soulager l'imagination & la memoire, pour en faire retenir & concevoir le nombre & la disposition, mesme pour en connoistre la vertu qu'ils leur ont attribuée. Cet homme est né sous une heureuse *Constellation*, c'est à dire, sous une heureuse disposition du Ciel. Les Anciens ont divisé le Ciel en 48. *Constellations*, qu'ils ont appellées *Asterismes*, dont il y en a 12. qui forment les signes du Zodiaque. Et les Modernes y en ont adjousté 12. qu'ils ont observées vers le Pole Antarctique. On tient qu'Anaximander est le premier qui divisa le Ciel en *Constellations* vers la 58. Olympiade.

CONSTER. v. n. Estre certain & évident. Il ne se dit gueres qu'au Palais & dans le dogmatique à l'impersonnel. Il *conste* par les pieces produites, que le fait est veritable. Il *conste* par les experiences que l'air a de la pesanteur. Ce mot vient du Latin *constare*.

CONSTERNATION. s. f. Perte, abbatement de courage par quelque grande affliction ou calamité publique. La perte d'une bataille met tout un pays dans une grande *consternation*.

CONSTERNER. v. act. Mettre dans la consternation, faire perdre le courage. A la mort d'Alexandre tous ses Capitaines & ses soldats furent *consternez*. Catilius fut *consterné* par l'apparition d'un spectre. la prise de cette ville a *consterné* toute la Province.

CONSTERNÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTIPATION. s. f. Dureté de ventre, difficulté de le descharger. Le vray remede à la *constipation*, c'est le lavement.

CONSTIPER. v. act. Durcir le ventre, le resserrer. Courir la poste, manger des nefles, des coins, sont des choses qui *constipent*, qui empeschent d'aller à la selle.

CONSTIPÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTIPÉ, est quelquefois substantif. Cet homme est chagrin, il nous a monstré un visage de *constipé*.

CONSTITUANT, ANTE. adj. & subst. Qui constitue un Procureur, qui crée, qui establit une rente. Le *constituant* a dóné a N. pouvoir de poursuivre, appeller, subroger, &c. cette rente ne sera point rachetable sans advertir la Dame *constituante* un mois auparavant.

CONSTITUER. v. act. Establir, mettre en un certain estat. Le Roy a *constitué* un tel en dignité. Qui vous a *constitué* Juge sur Israel, pour dire, Qui vous a donné pouvoir de juger.

CONSTITUER, un Procureur, c'est, Donner charge à quelqu'un de deffendre en Justice une cause, ou luy donner pouvoir d'agir en des affaires generales ou particulieres.

On dit aussi, *constituer* un homme prisonnier, pour dire, le mettre en prison.

CONSTITUER, signifie aussi, Assigner, creer, establir une rente, une pension. En Normandie on *constitue* les rentes au denier 14. à Paris au denier vingt. quand on *constitue* des rentes, on aliene le fonds. les pensions ne se peuvent *constituer* sur des Benefices sans le consentement du Patron laique.

CONSTITUER, en termes de Pratique, signifie, Causer de la despense, des frais. On a abregé plusieurs procedures qui *constituoient* en frais les parties. Il signifie encore, Former une demande. Il s'est *constitué* incidemment demandeur par ses deffenses pour une telle garentie, pour son remboursement.

CONSTITUER, en termes de Physique, signifie, Assembler des parties pour en composer un tout. C'est le meslange des quatre elements qui *constitue* tous les corps. il est impossible qu'un concours fortuit d'atomes *constitue* un corps animé.

CONSTITUER, se dit figurement en choses morales, des parties qui composent un corps politique. Les Ducs & Pairs, les Presidents, & les Conseillers *constituent* le Parlement, en font le corps.

CONSTITUER, signifie aussi, Placer, mettre en certain lieu, en certain point. Copernic a *constitué* le Soleil au centre du monde. Les Philosophes Payens *constituent* le souverain bien en la possession de la vertu. Les Chrestiens le *constituent* en la vision beatifique de Dieu.

CONSTITUÉ, ÉE. part. On dit qu'un homme est bien *constitué*, lors qu'il se porte bien, qu'il est d'une complexion vigoureuse & robuste.

CONSTITUT. s. m. Terme de Palais, qui ne se dit plus gueres qu'en cette phrase, *Constitut* de precaire : ce qui arrive lors que, par exemple, un Donateur abandonne la proprieté de ses biens à un autre, & declare qu'il ne veut jouïr de l'usufruit qu'il s'est reservé, que par un *constitut* de precaire, c'est à dire, par souffrance & comme par emprunt.

CONSTITUTION. s. f. Establissement, reglement qui se fait par ordonnance de Princes ou de superieurs. Les *Constitutions* des Empereurs sont dans le corps du Droit Romain, celle de l'Eglise dans le corps Du droit Canon. Les Fondateurs de Ordres Religieux ont fait approuver par les Papes les *Constitutions*, les regles de leur Ordre.

En termes de Pratique, on dit, Appeller quelqu'un en *constitution* de nouveau Procureur, pour dire, l'obliger à mettre un Procureur en cause, au lieu d'un deffunt. Le Droit a estably dans les contracts la formule de *constitution* de precaire, qu'on appelle aussi *constitut*.

CONSTITUTION, est aussi un establissement, une creation d'une rente, d'une pension, d'une charge; d'une servitude sur son bien, sur son heritage. Quelque ancienne que soit la *constitution* d'une servitude, il en faut rapporter le tiltre. La *constitution* d'une pension sur un Benefice doit estre aprouvée par le Pape.

On appelle absolument & par excellence, *constitutions*, les rentes creées à prix d'argent. Un Marchand perd son credit sur la place, quand il met son bien en *constitutions*. Tout le bien de ce bourgeois est en *constitutions*.

CONSTITUTION, signifie encore, Assemblage de plusieurs parties pour faire la composition d'un tout. Nous voyons encore le monde comme il estoit dans sa premiere *constitution* : sa *constitution* ne peut provenir que d'une sagesse infinie. On dit en ce sens, qu'un homme est de bonne *constitution*, lors qu'il est composé de parties saines & robustes, qu'il endure le froid, le chaud, sans en estre incommodé.

CONSTITUTION, signifie aussi l'ordre & l'arrangement, la disposition des choses. Les Astronomes ont trouvé huit ou dix systemes ou *constitutions* du monde, selon lesquelles ils expliquent tous les phenomenes L'horoscope n'est autre chose que la disposition, la *constitution* du Ciel à un certain point requis. Ce Poëme n'est pas excellent pour les vers, mais la *constitution*, son œconomie est excellente.

CONSTRICTION. s. f. Terme dogmatique. Action par laquelle une chose se serre, se lie & se restrecit. La condensation se fait par la *constriction* des parties & le resserrement de ses pores.

CONSTRUCTION. s. f. Action par laquelle on construit. Ce fut Philibert de Lorme qui entreprit la *construction* de l'ancien Palais des Thuilleries.

Construction, se dit aussi de la maniere de bastir, & de bastiment meme. L'Eglise de St. Pierre de Rome est la plus belle & la plus hardie *construction* qui soit au monde.

Construction, se dit encore des problemes de Geometrie & d'Astrologie. Les Auteurs sont differents sur la *construction* du theme celeste, l'égalité des lignes ou des costez de ce triangle est demonstrée par la *construction*.

Construction, en Grammaire se dit de l'arrangement & du regime des mots suivant les regles de la syntaxe. Il y a quelque chose qui manque en la *construction* de cette phrase. cette *construction* est louche.

CONSTRUIRE. v. act. Bastir, édifier, élever un bastiment. Il coustera cent mille escus à *construire* cette Eglise. On ne peut *construire* de pont en cet endroit-là, le fonds n'est pas assez ferme. On dit aussi, *Construire* un vaisseau, un bastiment de mer.

Construire, se dit aussi en Geometrie & en Astrologie. *Construire* un theme celeste. Il faut *construire* un probleme, avant que d'en faire la demonstration.

Construire, en termes de Grammaire, signifie, Observer la syntaxe, le regime des noms, des verbes & des particules. Cette periode est bien *construite*, toutes les regles grammaticales y sont bien observées.

Construit, ite. part. pass. & adj. Il y a dix vaisseaux *construits* depuis un an dans ce port.

CONSUBSTANCIEL, elle. adj. Terme de Theologie. Qui est de la meme substance. Le Fils de Dieu est *consubstanciel* au Pere eternel.

Consubstanciellement, adv. D'une maniere consubstancielle.

CONSUL. s. m. Grand Magistrat dans la Republique Romaine. Les Romains depuis qu'ils eurent chassé leurs Rois furent gouvernez par deux *consuls*, qui furent établis l'an 240. de sa fondation de la ville, ainsi appellez *à consulendo*. Ils commandoient les armées, & avoient pleine autorité dans l'Empire. On designoit les années par le nom des *Consuls*. Il y eut même des *Consuls* du temps des Empereurs. Neron fit designer *Consul* son cheval.

Consul, signifie aussi les principaux Officiers d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces Meridionales de France, qui ont soin des affaires publiques de la Communauté, comme les Eschevins en d'autres endroits. Ce sont les *Consuls* qui reglent les impositions, les logements des gens de guerre, &c.

Consul, se dit aussi de Juges qui sont esleus entre les Marchands pour regler les affaires du commerce suivant les privileges à eux accordez. Il y a un tiltre dans la derniere Ordonnance qui regle la jurisdiction Juges des *Consuls*. Les *Consuls* ls jugent des affaires de Marchand à Marchand pour le fait du negoce, dont ils se meslent seulement. Les sentences des *Consuls* portent contrainte par corps. La jurisdiction des *Consuls* a été establie par le Roy Charles IX. par Edit du mois de Novembre 1563. Dans les Parlements de Roüen & de Thoulouse, au lieu de Juges & *Consuls* on les appelle *Prieurs & Consuls*.

Consul, est aussi un Officier étably en vertu de commission du Roy dans toutes les Eschelles du Levant, ou autres villes de commerce pour faciliter le negoce, & proteger les Marchands de la nation. L'Ordonnance de la Marine veut qu'un *Consul* soit âgé de trente ans, & que tous les actes expediez en pays étranger ne fassent point de foy en France, s'ils ne sont legalisez par les *Consuls*. Il y a des *Consuls* à Alep, en Alexandrie, à Smirne, à Saïd, à Tripoli, à Alger, &c. Le *Consul* du Caire est celuy qui fait le trafic du senné qu'on vend en Europe. Le nom de *Consul* est demeuré à des Juges de la Marine, lequel chez les Auteurs du moyen âge signifie un Juge ordinaire, aussi bien que celuy de Compte, ainsi qu'a remarqué d'Argentré en son Histoire de Bretagne, & Mr. de Marca en celle de Bearn.

CONSULAIRE. adj. Qui a passé par la charge de Consul. Ciceron a été un homme *Consulaire*. une famille *Consulaire*. On a des medailles *Consulaires* des Consuls Romains.

Consulaire, se dit aussi de ce qui regarde la jurisdiction des Juges Consuls. L'action d'un Marchand contre un bourgeois n'est pas un fait *consulaire*.

Consulairement. adv. A la maniere des Juges Consuls. Cette demande a été jugee *consulairement*, c'est à dire, suivant les maximes des Juges Consuls, dont les sentences sont executoires par corps & par provision.

CONSULAT. s. m. Dignité de Consul, ou le temps que dure cette Magistrature. Le *Consulat* étoit fort brigué chez les Romains. Marius est parvenu jusqu'au VII. *Consulat*. la conjuration de Catilina fut decouverte sous le *Consulat* de Ciceron.

Consulat, est aussi la charge de Consul, & le temps qu'elle dure, soit dans les Provinces, ou dans les villes de commerce. Quand on a exercé le *Consulat* des Marchands, on est en passe pour estre Eschevin. Les Consuls dans les nations estrangeres ont un Greffe qu'on appelle la *Chancelerie du Consulat*. Les contracts maritimes & polices d'asseurances peuvent être passez en la Chancelerie du *Consulat*, suivant la derniere Ordonnance de la Marine.

CONSULTANT. s. m. Homme experimenté que l'on consulte au besoin, dont on prend l'advis. Il ne se dit gueres que des anciens Advocats & Medecins. C'est un Advocat *consultant*.

Consultant, se dit aussi du client qui demande advis. L'antichambre de cet Advocat est toûjours pleine de *consultans*, de parties qui viennent pour le consulter.

CONSULTATION. s. f. Examen d'une question, d'une affaire, d'une maladie. Le fort de cet Advocat est la *consultation*. On fera ce soir une *consultation* de Medecins sur la maladie d'un tel. Menage observe qu'on dit ordinairement *consultation* à l'égard des Advocats, & *consulte* à l'égard des Medecins; & que le mot vient de *consulta* Latin, qu'on a dit pour *consultation*.

On appelle au Palais, le *pilier des consultations*, ou absolument *le pilier*, le premier pilier de la grande sale où se rangent les anciens Advocats qui sont habiles pour la *consultation*; & les *chambres des consultations*, certains cabinets voisins où ils s'assemblent pour consulter.

Consultation, est aussi un resultat de la deliberation & de l'advis qu'on a pris en consultant. On a voulu avoir une *consultation* par escrit sur cette difficulté. Au Parlement de Bourgogne les parties produisent de part & d'autre parmy leurs pieces les *consultations* de leurs Advocats, qui se trouvent toûjours contraires.

Droit de consultation, est un droit qu'on taxe abusivement aux Procureurs dans leurs despens pour de pretenduës *consultations* qu'ils n'ont point faites, ni de vive voix, ni par escrit, tandis qu'on ne taxe point celles qu'on a faites aux Advocats dont on rapporte la preuve.

CONSULTER. v. act. Demander advis à gens sages & experimentés dans un art, sur les difficultez qu'on a en certaines occurrences. Il est allé *consulter* sa donation à des Advocats. Il a appellé des Medecins pour *consulter* sur son mal. Il est allé *consulter* les Casuistes de Sorbone sur un scrupule de conscience. Il a long-temps *consulté*, conferé avec ses amis s'il se devoit marier. Il faut *consulter* les habiles en chaque science sur les difficultez qu'on y trouve.

Consulter, se dit encore des advis qu'on prend des choses

choſes inanimées. Je ne puis vous reſoudre cette difficulté ſur le champ, il faut que je *conſulte* mes Livres. Cette femme pour ſe parer *conſulte* ſouvent ſon miroir, s'y regarde ſans ceſſe.

CONSULTER, ſignifie auſſi, Eſtre irreſolu, incertain quel party on doit choiſir. Il *conſulte* encore en luy-meſme s'il achetera cette charge; il *conſulte* ſes forces, ſon bien, ſa capacité.

CONSULTER, ſe dit auſſi des enqueſtes qu'on fait pour ſçavoir l'advenir, ou ce qui nous eſt inconnu. Saül *conſulta* la Pythoniſſe & l'ombre de Samuel, pour ſçavoir le ſuccés de la bataille qu'il devoit donner. Les Payens ne faiſoient aucune entrepriſe ſans *conſulter* les oracles; les Perſans & les Indiens ſans *conſulter* les Aſtrologues.

CONSULTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSUMANT, ANTE. adj. Qui conſume. Le feu, le temps ſont des eſtres *conſomants* toutes choſes. Il y a des playes qui demandent des remedes *conſumants* les chairs, ou cauſtiques.

CONSUMER. v. act. Deſtruire, diſſiper. Il n'y a rien que le temps, que le feu ne *conſomme*.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Perdre, deſpenſer, employer. On regarde les prodigues qui *conſument* tout leur bien en debauches, en folles deſpenſes. L'Eſpagnol dit en proverbe, que les Juifs *conſument* leur argent en Paſques, les Mores en nopces, & les Chreſtiens en procés. Les viſites des ceremonies *conſument* bien du temps, en derobent beaucoup aux affaires. L'eſtude *conſume* bien des eſprits, en diſſipe beaucoup. Cette veuve ſe *conſume* en regrets ſuperflus.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Miner, faire perir petit à petit à petit. Il a une fievre lente qui le *conſume*. Il ſe laiſſe *conſumer* aux ennuis, aux chagrins, à la triſteſſe.

CONSUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTACT. ſ. m. Terme dogmatique. Action par laquelle deux corps ſe touchent. Le *contact* de deux globes parfaitement ſpheriques ne ſe fait qu'en un point, & pareillement le *contact* de la ligne tangente & du cercle eſt ſuppoſé ne ſe faire qu'en un point, geometriquement parlant. Ce mot vient de *contactus, attouchement*, de *contingere, toucher*.

CONTAGIEUX, EUSE. adj. Qui ſe gagne par attouchement, par communication, par frequentation. La verolle; la peſte; la ladrerie ſont des maux *contagieux*.

On le dit au figuré en choſes morales. Son malheur a eté *contagieux* à toute ſa famille.

CONTAGION. ſ. f. Mal qui ſe gagne par communication. Le pourpre, les fievres malignes ſont des eſpeces de *contagion*.

CONTAGION, ſe dit par excellence & abſolument de la peſte. On a beſoin de grande police en temps de *contagion*.

CONTAGION, ſe dit figurément en choſes morales, des vices, des hereſies, qui ſe gagnent par la communication avec les perſonnes qui en ſont infectées. Les debauchez infectent de leur *contagion* ceux qui ſe trouvent ſouvent en leur compagnie. Ce mot vient du Latin *contagio*, ou *contagium*, qui viennent du verbe *contingere*.

CONTAMINATION. ſ. f. Terme de l'Eſcriture, qui ne ſe dit que des ſouillures que l'on contractoit dans l'ancienne Loy en touchant des choſes immondes.

CONTAMINER. v. act. Se ſouiller par l'attouchement des choſes immondes & prohibées par la Loy ancienne. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage. Ces mots viennent du Latin *contaminare*.

CONTE. ſ. m. Hiſtoire, recit plaiſant. Le *contes* de Douville, d'Eutrapel, de Bonaventure, des Periers, de la Reine de Navarre, ſont agreables & divertiſſans. Il y a bien de l'adreſſe à faire un *conte* de bonne grace. Il entend bien à broder un *conte*.

CONTE, ſe dit quelquefois des choſes fabuleuſes & inventées. C'eſt un *conte* fait à plaiſir, un *conte* pour rire.

CONTE, ſignifie auſſi, Mediſances, railleries. On fait d'eſtranges *contes* de cette femme-là, des naïvetez de ce payſan, des tours d'adreſſe de cet eſcroc.

CONTE, ſe dit auſſi de tous les diſcours de neant & qu'on mépriſe, qui ne ſont fondez en aucune apparence de verité, ou de raiſon. Cet impertinent m'eſt venu faire un ſot *conte*. Je ne fais aucun eſtat de tout ce qu'il me promet, ce ſont tous *contes*, des *contes* en l'air.

CONTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce ſont des *contes* de vieilles, dont on amuſe les enfans, des *contes* à dormir debout, de peau d'aſne, de la cigogne, de ma mere l'Oye. Un *conte* violet, un *conte* jaune, un *conte* bleu, &c.

CONTEMPLATEUR. ſ. m. Celuy qui admire avec meditation les grandeurs de Dieu & de la nature. Les *contemplateurs* ont de grands avantages pour connoiſtre & aimer Dieu, pour le loüer dans ſes œuvres.

CONTEMPLATIF, IVE. adj. Qui attache ſon eſprit à mediter, à admirer Dieu. Il ne ſe dit gueres qu'en cet exemple. La vie *contemplative* eſt plus parfaite que l'active.

CONTEMPLATION. ſ. f. Action de l'eſprit par laquelle il s'attache à mediter, à admirer les merveilles de Dieu & de la nature. Les Hermites, les grands Saints ſe ſont adonnez à la *contemplation*, ont veſcu dans la *contemplation*.

CONTEMPLATION, ſe dit auſſi de l'attache des yeux corporels ſur quelque objet. Il a été une heure en *contemplation*, les yeux fichez ſur cette beauté, ſur ce tableau.

CONTEMPLATION, ſignifie auſſi, Egard, conſideration. Cette donation luy a été faite en *contemplation* de l'alliance qu'il faiſoit avec le donateur. On luy a donné ce Benefice en *contemplation* de ſon ſçavoir, de ſa pieté.

CONTEMPLER. v. act. Attacher ſon eſprit, ou ſa veuë, pour mediter ſur quelque objet, pour le regarder attentivement. Quand on *contemple* le Ciel, les aſtres, les merveilles de la nature, on eſt en perpetuelle admiration. Ce jeune homme à force de *contempler* cette fille en eſt devenu amoureux: il ne ſe laſſe point de la *contempler*.

CONTEMPLÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent de *templum*. On appelloit de ce nom un endroit d'où l'on pouvoit regarder de tous coſtez, ou un lieu qu'on pouvoit decouvrir de tous coſtez.

CONTEMPORAIN, AINE. adj. Qui eſt de méme temps, qui vit en méme ſiecle. Les meilleures Hiſtoires ſont celles des Auteurs *contemporains*. Socrate, Platon, Ariſtophane eſtoient *contemporains*. La Reine Elizabeth & la Reine Marie Stuart eſtoient *contemporaines*.

CONTEMPTEUR. ſ. m. Qui mepriſe. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, Les libertins ſont *contempteurs* des loix divines & humaines.

CONTEMPTIBLE. adj. m. & f. Vieux mot qui ſignifioit *mepriſable*. Ce Prince s'eſt rendu *contemptible* par ſa facilité, par trop de familiarité, trop d'indulgence.

CONTENANCE. ſ. f. Capacité d'un vaiſſeau, étenduë de quelque quantité. Il faut qu'un muid de vin meſure de Paris ſoit de la *contenance* de douze vingt pintes. La *contenance* de cette terre eſt de tant d'arpents, de tant de ſeptiers de ſemence.

CONTENANCE, en Morale, ſe dit auſſi de la poſture, de la diſpoſition où l'homme met les membres de ſon corps. Les Rois, les Magiſtrats ont une *contenance* grave & ſerieuſe. Les ſots, les gens qui n'ont point vû le monde ne ſçavent quelle *contenance* tenir, ils

baissent les yeux, roulent leur chapeau, rient au nez, &c. On dit aussi, qu'un homme perd *contenance*, quand il ne sçait plus que dire ni que repliquer. On dit aussi de plusieurs choses qu'on porte à la main, qu'on les tient par *contenance*.

CONTENANCE, se dit aussi du bon ordre & de la disposition des choses. On a abordé les ennemis qui faisoient bonne *contenance*, qui attendoient le choc de pied ferme.

CONTENANCE, se dit aussi des signes qui paroissent sur le visage, qui decouvrent en quelque façon les pensées. On voyoit à la *contenance* de cet homme, qu'il avoit envie de faire une enchere lors de cette adjudication. Ce joueur faisoit voir à sa *contenance*, qu'il luy étoit venu beau jeu.

CONTENANT, ANTE. adj. & subst. Qui contient, qui renferme en soy. Voila trois comptes que je vous rends; *contenants* chacun tant d'articles. La mesure est la partie *contenante*, & la liqueur est la chose contenuë. Le *contenant* est toûjours plus grand que le contenu.

CONTENDANT, ANTE. adj. Qui aspire à quelque chose, qui la plaide, qui la dispute contre un autre. Ils étoient trois *contendans* qui aspiroient à cette charge, à ce party. Il y avoit trois parties *contendantes* pouveuës de la même Cure.

CONTENIR. v. act. Renfermer en soy une certaine quantité ou estenduë. La toise *contient* six pieds, le pied douze pouces. Le pouce *contient* douze lignes. Un arpent *contient* cent perches. Un tonneau *contient* deux milliers pesants d'eau de mer. Le corps sublunaires sont ceux qui sont *contenus* dans le concave de la Lune.

CONTENIR, se dit aussi figurément en Morale, en parlant des divisions & des subdivisions. Le genre *contient* sous soy les especes, & les especes *contiennent* les individus. Ce volume *contient* tant de Livres. Ce Livre *contient* tant de Chapitres. Ce Chapitre *contient* tant de Sections.

CONTENIR, se dit aussi des choses visibles & invisibles qui entrent en la composition d'une autre. Le moindre grain de sable *contient* un tres-grand nombre d'atomes. L'aiman *contient* en soy plusieurs belles proprietés. Ce Livre *contient* une tres-saine doctrine. Ce mot *contient*, enferme un grand sens. L'Encyclopedie *contient* en soy, enferme toutes les sciences. On appelle l'homme un microcosme, parce qu'il *contient* en abregé toutes les merveilles du monde.

CONTENIR, avec le pronom personnel, signifie aussi, Refrener ses passions, les moderer. On a de la peine à se *contenir*, à n'entrer pas en colere, quand on reçoit un soufflet. La chasteté & la temperance sont des vertus qui consistent à se *contenir* dans l'usage du vin & des femmes. Ce jeune homme est un emporté qui ne se *contiendra* jamais dans les bornes de la raison, dans son devoir.

On le dit aussi absolument, La severité des loix, des Magistrats *contient* les peuples dans le devoir.

CONTENU, UE. part. pass. & adj. Il est aussi subst. Voicy le *contenu* de l'arrest. C'est tout le *contenu* en cet inventaire.

CONTENT, ENTE. adj. Qui n'est point chagrin, qui n'a point de besoins, qui ne desire rien. Il est sorty d'avec le Prince avec un visage fort *content*. La jeunesse a toûjours le cœur gay & *content*. Les paysans vivent plus *contens* que les Grands Seigneurs. Un Stoïque est *content*, quelque chose qu'il luy arrive. Ce mot vient du Latin *continens*, de *contineo*. Celuy qui est *content* se contient en quelque maniere, parce qu'il ne souhaitte plus rien.

CONTENT, se dit aussi de celuy qui approuve quelque chose. Si Vous voulez racheter ma rente, j'en suis *content*. Cet ouvrier n'est pas *content* du payement qu'on luy a fait. Ce Courtisan n'est pas *content* de l'accueil qu'on luy a fait à son arrivée. On dit en ce sens à celuy qu'on ne tient conte de satisfaire, Si vous n'estes *content*, prenez des cartes. On dit aussi d'un homme qui a bonne opinion de luy, qu'il est bien *content* deluy-même, qu'il est *content* de sa petite personne.

CONTENTEMENT. s. masc. Plaisirs, joyes mondaines. Les plaisirs, les *contentements* de ce monde passent comme une ombre.

CONTENTEMENT, signifie aussi la satisfaction qu'on a de quelque chose. S'il fait imprimer son Livre en l'estat où il est, il n'en aura pas *contentement*. S'il veut voir son ennemy l'espée à la main, il est prest de luy donner *contentement*. On dit en ce sens, *Contentement* passe richesse, pour dire, qu'une vie tranquille & privée vaut mieux que le tumulte & les grands biens.

CONTENTEMENT, signifie aussi, Recompense, payement. Ce Peintre n'a pû avoir que 200. livres de ce tableau, il dit que ce n'est pas *contentement*.

CONTENTER. v. act. Satisfaire quelqu'un, le rendre heureux ou content, soit en paroles, soit en argent. Il s'est *contenté* de ce qu'on luy a dit, du party qu'on luy a accordé, du payement qu'on luy a fait de la reparation qu'il a receuë. Cet Advocat *contente* bien ses parties. Cet Ouvrier *contente* bien ses chalands. Ce Maistre se *contente* fort du service de ce valet. L'ambition & l'avarice ne se *contentent*, ne s'assouvissent jamais.

CONTENTER, signifie aussi, Donner ce qui est propre pour satisfaire. C'est un homme qui est insatiable, qu'on ne peut jamais *contenter*. Je n'ay point trouvé de raison, d'expression qui me *contente*, qui me satisfasse sur cet article. Cet Auteur retouche toûjours à son Ouvrage, il ne se *contente* jamais. On dit en ce sens, *Contenter* ses passions, ses appetits, pour dire, leur donner ce qu'ils demandent. *Contenter* nature, *contenter* sa vanité, son ambition, sa curiosité.

CONTENTER, signifie encore, Appaiser, faire taire. *Contentez* cet enfant, donnez luy ce qu'il demande. Il faut *contenter* les petits creanciers, pour empêcher qu'ils ne crient. Les mutins ne quitteront point les armes, si on ne les *contente*.

CONTENTER, signifie encore, Suffire. Il ne s'est pas *contenté* de trahir sa conscience par deux serments, il a encore pratiqué de faux témoins. *Contentez* vous que je ne vous poursuis pas en justice comme je devrois. On dit en ce sens, que la nature se *contente* de peu, qu'il se faut *contenter* de ce qu'on a, pour dire, qu'il faut peu de chose pour vivre, que le reste est superflu.

CONTENTÉ, ÉE. part. & adj.

CONTENTIEUX, EUSE. adject. Litigieux, controversé, qui est en dispute, en contestation. On donne la recreance d'un Benefice *contentieux* à un Regaliste. Cet Advocat n'allegue que des faits *contentieux*, dont on ne demeure point d'accord. Il y a grand nombre d'articles *contentieux* avec les Religionnaires.

On appelle *Iurisdiction contentieuse*, celle qui a pouvoir de juger les differens des parties qui contestent. Les Tresoriers de France n'ont point de *Iurisdiction contentieuse*, ils ne sont Juges que de la ligne de compte.

CONTENTIEUSEMENT. adv. Avec grande contention & opiniastreté. Cette question a eté agitée & jugée fort *contentieusement*, elle a été debattue avec chaleur.

CONTENTION. s. f. Dispute, querelle, procés, contestation. Ce chicaneur a un esprit contentieux, qui ne cherche que debats & *contentions*. Ces Advocats plaiderent leur cause avec grande *contention*.

CONTENTION, signifie aussi, Forte application d'esprit. Pour inventer une si belle machine, il a falu une grande *contention*, une grande application d'esprit, un effort d'imagination.

CON-

CONTENTOR. Terme de pratique. C'est un droit de Registre qui appartient aux Audienciers & Controlleurs des Chancelerie, dont il est fait mention en l'Edit du Roy Henry II. de l'an 1551.

CONTER. v. act. Faire une narration, une claire deduction d'un fait, d'une histoire. La principale qualité d'un Historien, c'est de conter bien & nettement; d'un Advocat, de bien *conter* son fait, comme la chose est arrivée. Les Voyageurs ennuyent souvent en *contant* leurs aventures; un Plaideur en *contant* ses procez.

CONTER, signifie tout simplement. Faire un conte, reciter quelque trait plaisant, soit qu'il soit vray ou faux. On nous a *conté* de plaisantes choses de ces nouveaux mariez. On dit aussi, Il nous a *conté* de fil en aiguille toute cette histoire, pour dire, avec toutes ses circonstances. On dit aussi, *Conter* des fagots, pour dire, *Conter* des choses incroyables ou inutiles.

CONTER, signifie aussi; En faire accroire, donner pour vrayes des choses fausses. Cet homme en *conte* bien à qui le voudroit croire; il *conte* des sornettes, on ne sçauroit ajouter foy à ses paroles.

On dit aussi, *Conter* fleurettes, pour dire, cageoller une femme, & absolument. Il luy en *conte*, pour dire, il luy en veut, il en est amoureux.

CONTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTESTABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être contesté, qui peut estre contesté. Cette succession est bien *contestable*, vaut bien la peine d'estre contestée. Ce droit est si clair, qu'il n'est pas *contestable*.

CONTESTANT, ANTE. Qui conteste. La mort d'une des parties *contestantes* met le procez hors d'etat.

CONTESTATION. s. f. Dispute, querelle, procez. Il y a bien des poincts de Theologie qui sont en *contestation* entre nous & les Heretiques. Ces Seigneurs sont en querelle, en *contestation* pour la chasse. Ce bien n'est pas clair, ce Benefice n'est pas paisible, ils sont en *contestation*.

En termes de Palais, on appelle *contestation en cause*, le reglement ou l'appointement sur les demandes & défenses en matiere civile, & la confrontation en matiere criminelle. On ne peut plus demander le renvoy d'une affaire quand il y a eu *contestation en cause*. Par la closture d'un procez verbal on donne acte aux parties de leurs dires, requisitions & *contestations*.

CONTESTE. s. f. Terme de Palais. Procez, contestation. Ce mariage n'est pas asseuré, il est en *conteste*, on le plaide. Les Juges sont partagez, & sont en *conteste* sur leurs opinions.

CONTESTER. v. act. Quereller, plaider, disputer. Les honnestes associez ne contestent gueres ensemble. On luy *conteste* sa qualité d'heritier, d'enfant legitime. Les Philosophes *contestent* toute leur vie, & ne s'accordent jamais. Ces deux Officiers se *contestent* le pas. Menage derive ce mot, de *contrastare*, ou de *contestare*, dont on a fait *contestation en cause*.

CONTESTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle au Palais une cause entiere & non *contestée*; celle qu'on peut faire renvoyer, sur laquelle il n'y a point eu de reglement, ny de plaidoirie.

CONTEUR, EUSE. s. m. & f. Celuy qui conte. Il ne se dit qu'en mauvaise part des habitans qui promettent beaucoup, qui ne disent rien de vray, de solide. Ne vous fiez pas à cet homme-là, ce n'est qu'un *conteur*.

On appelloit autrefois *Conteurs*, ou *Conteors*, ou *Conteours*, les gens qui inventoient des contes agreables, qu'on alloit chanter ou reciter dans les maisons des Grands; & ils differoient des *Trouveres* Poëtes du même temps, en ce que ceux-cy faisoient leurs compositions en rimes, & les *Conteurs* en prose.

CONTEXTURE. s. f. Disposition & arrangement des parties. La *contexture* des fibres, des chairs, du cerveau, des parties de la retine, sont des choses qu'on ne sçauroit assez admirer dans la nature.

On dit aussi dans le figuré, la *contexture* d'un discours, d'un Poëme, en parlant de la suitte, de l'arrangement, de la disposition de ses parties.

CONTIGU, UE. Terme relatif, qui se dit des choses qui sont si proches qu'elles se joignent, qu'elles se touchent. Toutes les maisons de l'ancienne Rome estoient isolées, & n'étoient point *contigues*. Ces deux Provinces sont *contiguës*, en entre de l'une dans l'autre.

CONTIGUITÉ. s. f. Voisinage de deux choses qui se joignent, qui se touchent. La *contiguité* de ces deux maisons a esté cause qu'elles ont pery par un même incendie.

CONTINENCE. s. f. Vertu par laquelle on s'abstient des plaisirs illicites, ou qui fait qu'on modere les appetits charnels. Il y a peu de personnes qui ayent le don de *continence*. Les Religieux [illegible] vent une exacte *continence*. Les Romains [illegible] Scipion d'une grande *continence*.

CONTINENT, ENTE. Qui a la vertu de continence. On peut devenir *continent* par [illegible] & par [illegible] de. Il faut estre *continent*, même dans les [illegible] que donne le mariage.

CONTINENT. s. m. Terre ferme, grande étenduë de pays qui n'est pas environnée de la mer. On le dit par opposition aux Isles. On tient que la Sicile a esté autrefois detachée du *Continent* de l'Italie. L'Amerique est composée de deux grands *Continens*, & de plusieurs Isles. L'Afrique est un grand *Continent* qui n'est attaché à l'Asie que par un Isthme. Les Espagnols ont conquis les Isles devant que d'entrer dans le *Continent*. On n'est pas encore certain si le Japon est une Isle, ou un *Continent*.

CONTINGENCE. s. f. Casualité, évenement incertain qui se fait par hasard. Une affaire peut reüssir bien ou mal suivant la diverse *contingence* des choses & leur differente conjoncture.

CONTINGENT, ENTE. adj. & substantif. Casuel, incertain. On dit en Logique, le futur *contingent* c'est une proposition conditionnelle qui peut arriver, & n'arriver pas.

CONTINGENT, se dit aussi en Morale, des choses qui se partagent, & dont il peut arriver par un évenement incertain plus ou moins de mal. Il a payé la taxe, son *contingent* de cette imposition, de cette charge. J'ay traitté de ma part *contingente* en cette succession, de ce qui m'en pourra revenir, pour éviter l'embarras des procez, d'un partage. Chaque Prince d'Allemagne en temps de guerre doit fournir tant d'hommes, d'argent, de munitions pour son *contingent*.

CONTINU. s. m. Corps étendu, dont les parties ne sont point divisées. On tient en Philosophie que le *continu* est divisible en une infinité de parties proportionnelles.

Il est aussi adj. On divise la quantité en *continuë*, & discrette. La *continuë* est pour les lignes, la discrette est pour les nombres.

CONTINU, se dit aussi du temps & des actions qui se font tout de suitte, sans relâche, sans interruption. Le cours des astres est un mouvement reglé & *continu*. Un travail *continu* avance bien de la besogne. Il tombe aux Indes des pluyes *continues* de cinq & six mois.

En termes de Musique, on appelle *Basse continuë*, la Basse qui joüe toûjours, soit pendant les recits, soit pour soutenir les chœurs.

En termes de Medecine, on appelle *fiévre continuë*, celle qui agite toûjours le malade, & dont on ne connoist les accés que par les redoublemens.

CONTINUATEUR. s. m. Celuy qui continuë, qui poursuit un Ouvrage. Bzovius a esté le *Continuateur* de Baronius.

CONTINUATION. s. f. Action par laquelle on suit la même maniere d'agir. La *continuation* dans

un même genre de vie est une marque de constance.

CONTINUATION, se dit aussi de la durée qui n'est pas interrompue. Nous avons beaucoup à craindre de la *continuation* de la gelée, de la peste, de la guerre. Il faut empecher la *continuation* du mal.

CONTINUATION, se dit aussi du travail qu'on fait à quelque chose commencee qu'on a dessein d'achever. Il faut faire icy encore une galerie pour la *continuation* du bastiment du Louvre.

CONTINUE. s. f. est en usage en cette phrase, La *continue* l'emporte ; pour dire, un travail continu.

A LA CONTINUE. adv. A la fin, aprés bien du temps. *A la continue* l'eau cave la pierre. *A la continue* on succombe sous le faix du travail, sous l'effort de la maladie.

CONTINUEL, ELLE. adj. Qui dure toujours, qui est sans interruption. Les Tyrans vivent dans une *continuelle* inquietude. Les pluyes *continuelles* feront verser les bleds.

CONTINUELLEMENT, adv. D'une maniere continuelle. Cette femme crie, tempeste, querelle *continuellement*. Ce jet d'eau vient de source, il jette *continuellement*.

CONTINÜEMENT. adv. D'une maniere continuë. Il travaille *continuëment* C'est la même chose que *continuellement*.

CONTINUER. v. act. Estendre, pousser plus loin. Il faut *continuer* cette ligne, cette muraille, cette galerie jusqu'à un tel point. Il *continue* son Histoire depuis Charlemagne jusqu'à present. Un tel Auteur a *continué* Pharamond, en a donné la suitte.

CONTINÜER, se dit aussi à l'égard du temps, & signifie ; Proroger, faire durer plus long-temps. On a *continué* la jouissance de cette ferme pour trois ans. On a *continué* ces Eschevins, ces Marguillers dans leurs charges pour deux ans. La guerre *continue* entre les Polonois & les Turcs.

CONTINÜER, signifie aussi, Persister, estre ferme. Si ce Procureur *continue* en ses demandes, en ses chicanes, il faudra tout abandonner. Le zele de ce Novice est trop ardent, il ne *continuera* pas. Un tel *continue* à faire ses conferences publiques.

CONTINUÉ, ÉE. part. & adj.

CONTINUITÉ. s. f. Suitte, liaison de parties. On ne peut bien juger d'un discours sans en voir la *continuité*. Les Anciens ont attribué l'elevation de l'eau dans les pompes à l'amour de la *continuité*, & à la crainte du vuide, parce que la pesanteur de l'air ne leur étoit pas connuë. En Chirurgie on explique l'ouverture des playes par le mot de solution de *continuité*.

CONTONDANT, ANTE. adject. Terme dont se servent les Chirurgiens en faisant leurs rapports, pour signifier des instruments qui froissent, & qui ne couppent pas ; comme sont marteaux, bâtons, massuës. Il a été blessé & meurtry avec un instrument *contondant*.

CONTORSION. s. f. Action par laquelle on tord quelque partie du corps. Les possedez, les maniaques font d'horribles *contorsions*. On fait aux Danseurs de corde dés leur jeunesse des *contorsions* de membres, afin qu'ils se donnent la simple, la double estrapade.

CONTOUR. s. m. Ligne qui termine une figure. La ligne fondamentale d'une fortification marque les differents *contours* & les angles d'une place. La Science d'un Peintre est de faire bien les *contours* d'une figure. Cette figure a de beaux *contours*, ils sont bien designez.

CONTOURNER. v. act. Marquer une figure suivant ses divers contours.

CONTOURNER, en termes de Blason, signifie, Tourner du costé gauche. Un animal qui doit avoir regulierement la tête tournée du costé droit, s'appelle *contourné*, quand elle est à gauche. Un casque *contourné* est celuy qui n'est pas veu de front, mais tourné à gauche : c'est une marque de la moindre noblesse.

CONTRACT. s. m. Consentement de deux, ou de plusieurs parties, qui promettent, ou qui s'obligent de leur bon gré à faire quelque chose : à payer quelque somme. Les ventes, échanges, donations, baux & transactions sont diverses especes de *contracts*. Dans le mariage il y a le *contract civil*, qui est le consentement des parties ; & le Sacrement, qui est la benediction du Prêtre. Dans le Droit on distingue les *contracts* de bonne foy, d'avec ceux qui sont de Droit étroit & de rigueur.

CONTRACT, signifie aussi, l'instrument par écrit qui sert de preuve du consentement presté, & de l'obligation passée par les parties. Les *contracts* ne portent hypotheque que du jour qu'ils sont passez, ou reconnus par devant Notaires. On a fait grossoyer ce *contract*, on l'a fait mettre en forme, c'est-à-dire, on l'a mis en parchemin, & on l'a fait sceller. Il faut faire insinuer les *contracts* de donations ; faire ratifier en majorité les *contracts* faits par les mineurs.

En termes de Marine, on appelle un *contract à la grosse* (on sousentend *adventure*) ou *à retour de voyage* ; une espece de societé entre deux particuliers, dont l'un envoye des effets par mer, & l'autre luy fournit une somme d'argent, à condition de la retirer avec un certain profit en cas de bon voyage ; & de la perdre, si les effets perissent.

CONTRACTANT, ANTE. adj. & subst. Celuy, ou celle qui contracte. Il faut que les Notaires fassent signer les minutes des contracts aux parties *contractantes* ; ou qu'ils fassent mention des causes pour lesquelles elles n'ont point signé.

CONTRACTE. s. m. Terme de Grammaire, qui se dit quand deux voyelles se joignent en une, & font la syllabe longue. Les Grecs ont quantité de verbes *contractes*.

CONTRACTER. v. act. Faire un contract, une paction, une convention. Les Religieux, les mineurs, les furieux, les interdits, les femmes non autorisées par leur mary sont incapables en France de *contracter*. Cet homme a déja plus *contracté* de dettes qu'il n'a de bien. Il a *contracté* mariage avec une riche veuve.

CONTRACTER, se dit aussi figurément en parlant d'acquisitions morales. Quand on *contracte* de mauvaises habitudes, on a bien de la peine à s'en défaire. Il ne faut *contracter* amitié qu'avec ceux dont l'honnêteté est fort éprouvée. Souvent pour être trop sedentaire trop assidu au travail, on *contracte* de facheuses maladies. Il y a une obligation naturelle qui se *contracte* entre le pere & l'enfant, entre le sujet & le souverain, qui les oblige à plusieurs devoirs les uns envers les autres.

CONTRACTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTRACTION. s. f. Reduction de deux syllabes en une. *La contraction* est fort en usage chez les Grecs, qui ont des verbes contractes. En François on en use en certains mots, comme *saouler*, *bailler*, *paon*, où on prononce *soûler*, *bâiller*, *pan*.

CONTRACTION, se dit aussi en Medecine, en parlant des nerfs qui se retirent. La convulsion est une *contraction* de nerfs.

CONTRACTURE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit du retrecissement ou diminution qui se fait dans les colonnes en leur partie superieure.

CONTRADICTEUR. s. m. Celuy qui a droit ou qui a une qualité pour contredire. Un inventaire de mineurs doit être fait avec le subrogé tuteur, qui est le legitime *contradicteur*. Un Arrest rendu contre le Fermier n'opere rien contre le Maistre, parce qu'il n'est pas un legitime *contradicteur*.

CONTRADICTION. s. f. Contrarieté de sentiments & de paroles. Cet Autheur dit beaucoup de choses

choses qui impliquent *contradiction*. La plus grande absurdité en Philosophie est la *contradiction*. On n'aime pas les esprits de *contradiction*.

CONTRADICTION, signifie aussi, Opposition, obstacle. Cet Officier a eu beaucoup de *contradiction* en se voulant installer dans sa charge.

CONTRADICTOIRE. adj. qui se dit de deux propositions contraires dont l'une destruit l'autre. Il est impossible que deux propositions *contradictoires* soient toutes deux vrayes.

Au Palais il se dit des jugements rendus parties oüies à l'audience, ou sur le vu de leurs productions. On ne peut revenir contre les jugements *contradictoires* par opposition : il n'y a que la voye d'appel en premiere instance, ou de la requeste civile en Cour Souveraine.

CONTRADICTOIREMENT. adv. D'une maniere contradictoire. Tout ce qui semble contraire n'est pas pour cela *contradictoirement* opposé.

On dit aussi au Palais, Un Arrest rendu *contradictoirement*, qui a été rendu en pleine connoissance de cause.

CONTRAIGNABLE. adj. m. & f. Qui peut être contraint. Les femmes en puissance de mary, les septuagenaires, les Prestres & Diacres ne sont point *contraignables* par corps.

CONTRAINDRE. v. act. Violenter, obliger par force à dire, à faire ou à souffrir quelque chose. Dieu n'a pas voulu *contraindre* notre liberté, il nous a laissé notre franc arbitre. Cette ville a été *contrainte* de se rendre faute de secours. La pauvreté a *contraint* cette Demoiselle de se mettre en service. Ce mot vient de *constringere*. Nicod.

CONTRAINDRE, se dit aussi en parlant des violences legitimes qui se font par les ordres de la Justice. On *contraint* par corps les gardiens & depositaires de biens de Justice. Il sera *contraint* par toutes voyes deues & raisonnables, c'est à dire, par saisie & execution de ses biens seulement.

CONTRAINDRE, signifie aussi simplement ; Gesner, presser, incommoder. Cet homme a été fort patient; il a été long-temps à se *contraindre* avant que d'eclater. Les femmes sont fort *contraintes* dans leurs habits avec leurs busques & leurs corps à baleines. Ce Noble voudroit bien étendre son bastiment, mais il est *contraint* par la montagne, par le grand chemin. En Poësie la rime *contraint* souvent la raison. Il faut se *contraindre*, se tenir dans le respect devant ses superieurs.

On dit en ce sens, La necessité *contraint* la loy, pour dire, La loy doit ceder à la necessité.

CONTRAINT, AINTE. part. & adj. Cet homme paroist *contraint*, en tout ce qu'il fait. Quand il danse, il a un air *contraint* ; une posture *contrainte*. Quand il écrit, il a un stile *contraint*. Un geste *contrain* est un grand deffaut à un Orateur.

CONTRAINTE. s. f. Violence, force majeure. C'est une nullité à un contract, d'avoir été fait par *contrainte*.

CONTRAINTE, signifie aussi, Gesne, incommodité. Quand on est à table avec les Grands, on est obligé de vivre dans une grande *contrainte*, dans une grande retenuë.

CONTRAINTE, signifie aussi, une sentence, un contract, ou une ordonnance de superieur, en vertu de laquelle un Sergent. contraint, oblige quelqu'un à payer, ou à le suivre. On a mis la *contrainte* entre les mains des Sergens. On a delivré des *contraintes* pour le payement de ces taxes. Tous les executoires de Justice sont des *contraintes*. L'Ordonnance de Moulins avoit introduit une *contrainte* par corps aprés les quatre mois. Il a fallu obtenir une *contrainte* pour faire sortir ce locataire d'une telle maison.

CONTRAIRE. adj. m. & f. Terme relatif, se dit des choses qui ont une nature, ou des qualités entierement differentes & opposées, qui se detruisent l'une l'autre. Les corps se composent & se detruisent par les qualités *contraires* des elements. Le feu est *contraire* à l'eau, le blanc au noir.

CONTRAIRE, se dit aussi en choses morales. Les Commentateurs se donnent la torture pour accorder les loix ; les textes *contraires* qui se detruisent l'un l'autre. Cet Auteur est *contraire* à luy-même, il se contredit. Satan est toujours *contraire* à Dieu. Scot & St. Thomas sont presque toujours d'un advis *contraire*.

CONTRAIRE, se dit aussi de tout ce qui offense ; qui nuit ; qui incommode. L'oignon est *contraire* aux yeux, les fait pleurer. Le chou est *contraire* à la vigne. Les excés incommodent, sont *contraires* à la santé. On dit aussi, Naviger par un vent *contraire*, quand il n'est pas tout à fait favorable à la navigation. Avoir la fortune *contraire*, quand elle ne nous favorise point.

CONTRAIRE, se dit aussi de tout ce qui est ennemy, opposé, d'un autre party. C'est un deserteur qui s'est allé mettre dans le party *contraire*. Ces Advocats sont toûjours *contraires*, plaident toûjours l'un contre l'autre. Je n'ay que cet homme-là qui m'est *contraire* dans toute la Chambre.

En termes du Palais, on dit que les parties sont *contraires* en faits, quand elles posent des faits opposés dont on leur permet de faire preuve : & on appelle les écritures qui les contiennent, intendits en faits *contraires*.

CONTRAIRE, est aussi substantif. Les *contraires* qui sont mis l'un devant l'autre se font mieux paroistre. Cela prouve le *contraire* de tout ce que vous avés dit & soutenu. La raison humaine est si foible, qu'elle croit égalément les deux *contraires*.

AU CONTRAIRE. adv. D'une maniere opposée ; tout au rebours. Il y a des bourrus qui font tout, qui jugent tout *au contraire* des autres, *au contraire* du bon sens, tout *au contraire* de bien. Tant s'en faut que je vous veille nuire, qu'*au contraire* je vous veux servir. Il ne faut jamais aller *au contraire* de la justice, de l'honneur, de la verité.

CONTRARIANT, ANTE. adj. Qui n'est point complaisant, qui dit, ou qui fait tout le contraire de ce qu'on desire, de ce qu'on allegue. On n'aime gueres dans le monde ceux qui sont d'une humeur *contrariante*.

CONTRARIER. v. act. Dire, soûtenir, faire le contraire. Les Philosophes se *contrarient* en toutes choses, souvent ils se *contrarient* eux-mêmes. Les Grands Seigneurs ne veulent point être *contrariés*.

CONTRARIER ; signifie aussi, S'opposer, mettre empechement. Il est naturel à un ennemy, à une partie adverse, de *contrarier*, de nuire à son ennemy ; de ruiner tous ses desseins.

CONTRARIÉ, ÉE. part. & adj.

CONTRARIETÉ. s. f. Combat ; opposition des choses contraires. Il se dit tant au propre, qu'au figuré, de tout ce qui a été dit cy-dessus des choses contraires, des vents, des elements, des qualités, des loix, des passages, des advis, &c.

CONTRARIETÉ, en termes de Palais, se dit de l'allegation des faits contraires, sur lesquels on donne un appointement de *contrarieté* pour permettre aux parties d'en faire preuve chacune de son costé.

On appelle aussi *contrarieté* d'arrest, deux arrests qui sont rendus entre mêmes parties, & sur le même fait, qui ont des dispositions contraires ; & en ce cas-là la connoissance en est attribuée au Grand Conseil.

CONTRARIETÉ, signifie aussi, Obstacle ; difficulté qu'on trouve en la poursuitte de quelque chose. C'est un beau dessein que la reforme de la chicane, mais on a à essuyer bien des *contrarietés* dans l'execution.

CONTRASTE. s. m. Contestation, contrarieté de sentiments. Cette Chambre est partagée; il y a grand *contraste* entre les Juges. Pasquier dit que ce mot est moderne; & qu'il vient de l'Italien.

CONTRASTE, en termes de Peinture, se dit de la differente position des figures, qui donnent de la varieté dans un tableau par les differentes attitudes: comme lors que dans une grouppe de trois figures, l'une se fait voir par devant, l'autre par derriere, & la troisieme par le costé, on dit qu'il y a du *contraste*. Le *contraste* est la plus grande beauté d'un tableau. Ce mot vient d'Italie, & est tiré du Latin *contra stasio*. On dit aussi *Contraster*, pour dire, Varier les actions, attitudes & dispositions des figures, Il faut que les membres se *contrastent* autant qu'il est possible, aussi-bien que les figures.

CONTRAVENTION. s. f. Action par laquelle on ne satisfait pas à sa parole, à son obligation, à son devoir, aux loix & aux coûtumes. On n'est pas assez severe à punir les *contraventions* aux contracts & aux loix. Les peines portées en cas de *contravention* ne passent souvent que pour comminatoires.

CONTRAYERVA. s. m. est une racine qui croist en Charcis Province du Perou. Elle est plus petite que celle de l'Iris. Elle est rougeastre en dehors, blanche au dedans, nouée & fibreuse. Son odeur approche de celle des feuilles du figuier. Son goust est aromatique, accompagné de quelque acrimonie. Ce nom signifie *contrepoison*, à cause que les Espagnols appellent *yerva*, l'ellebore blanc, du suc duquel les Chasseurs empoisonnent leurs fleches dans ce pays-là.

La Viperine Virginienne est une espece de *Contrayerva* qui croist en la Virginie. Elle est fort aromatique, & employée en Angleterre contre les poisons & les venins.

CONTRE'E. s. f. Province, Royaume. Cet homme a voyagé en tous les pays & *contrées* de l'Europe. Chaque *contrée* a ses mœurs & façons de faire particulieres.

CONTRE'E. se dit aussi en une signification plus estroite, d'une certaine petite estenduë de pays. Ce Gentilhomme a la plus belle femme de la *contrée*, à les plus beaux bleds, la plus belle meute de la *contrée*, c'est à dire, du voisinage, des environs. Ce mot vient de la preposition *contra*.

CONTRE. Preposition. Quand elle est relative, elle signifie opposition. Il plaide pour un tel demandeur *contre* un tel deffendeur. Les Chevaliers combattoient autrefois *contre* tous venans. Les Auteurs écrivent souvent les uns *contre* les autres. Si Dieu est pour nous, qui sera *contre* nous? Ce mot vient du Latin *contra*.

CONTRE, se dit presque en même sens de l'entiere difference qui est entre les choses, ce qui fait qu'elles se choquent, qu'elles se destruisent. Le sec combat *contre* l'humide, l'eau *contre* le feu. Ces homme est si peu *complaisant*, qu'il est toujours *contre* tout ce que l'on veut faire. Il parle *contre* luy-même. Cette raison fait *contre* vous.

CONTRE, signifie encore, Au prejudice, sans avoir égard. On casse tous les actes qui sont faits *contre* & au prejudice des deffenses des Juges. Il a fait cette entreprise *contre* tout droit & raison. Cela s'est passé *contre* mon advis. On ne peut pas venir *contre* son fait faire une chose contraire à ce qu'on s'est obligé de faire.

CONTRE, se dit aussi en morales & spirituelles. Il dit cela *contre* sa pensée, c'est à dire, au plus loin de sa pensée. Il parle *contre* sa conscience, *contre* le bon sens.

CONTRE, signifie aussi le voisinage des choses. Il est logé *contre* l'Eglise; c'est à dire, tout proche. Il s'est serré *contre* le mur. Si vous allez à Rome, passez jusqu'à Naples, c'est tout *contre*, c'est à dire, ce n'est pas loin. Mettez ce pot *contre* le feu, auprés du feu.

CONTRE, est aussi un nom substantif. C'est le propre d'un Sophiste de soutenir le pour & le *contre*. On dit aussi au jeu de la Beste, le *contre*, en parlant de celuy qui dispute le coup au premier qui fait jouër.

CONTRE, se met aussi en composition avec grande quantité de mots de la langue, tant devant qu'aprés. Voicy les principaux.

CONTRE-ADMIRAL. s. m. est l'Officier qui commande l'arrieregarde ou la derniere division d'une armée. Ce n'est point un Officier en tiltre; mais le plus ancien des Chefs d'Escadre en fait la fonction. Le pavillon du *Contre admiral* est blanc, de figure quarrée, & s'arbore à l'artimon.

CONTRE-APPEL, en termes d'Escrime, est le contraire de l'appel, quand on oppose à l'ennemy finesse contre finesse, & qu'on fait un mouvement tout opposé; comme s'il fait un appel d'engagement à l'épée par le dedans, on luy en fera un contraire par le dehors.

CONTRE-APPROCHES, sont des lignes ou des travaux que font les assiegés, quand ils viennent par tranchees rencontrer les lignes d'attaque des assiegeans.

CONTREBALANCER. v. act. Mettre en balance, comparer une chose à une autre pour voir celle qui vaut mieux. Le mal qu'a fait cet homme-là *contrebalance* bien les services qu'il a rendus.

CONTREBANDE. s. f. Ce qui est vendu ou transporté au prejudice des deffenses publiées par un ban ou cry solemnel; ou de la loy & de l'usage d'un pays. Les marchandises de *contrebande* sont sujettes à confiscation. Entrée, comme le sel, l'huile de poissons estrangers, & quelques dentelles ou estoffes. Il y a en a pour la sortie, qui sont l'or & l'argent monnoyé ou non, toutes sortes d'armes, de munitions qui servent à la guerre, ou à la navigation, les chevaux de prix, le papier, l'acier, fer mitraille, cuirs, cires suifs, filaces, &c. Ce mot vient de l'Italien *contrabando*, c'est à dire, *contre le ban* & publication des deffenses,

En termes de Blason, on appelle la barre une *contrebande*, parce qu'elle couppe l'Escu dans un sens contraire & opposé. On appelle aussi *contre chevron*, *contre-pal*, & autres pieces honorables de l'Escu, lors qu'il y en a deux de même nature qui sont opposées l'une à l'autre, en telle sorte que le metail soit opposé à la couleur; & la couleur au metail: & on appelle un Escu *contre-palé*, *contre-fascé*, *contre-componné*, *contre-bretessé*, *contre-bandé* & *contre-barré*, quand il a les divisions cy-dessus; *contr'-escartelé*, quand un des quartiers de son escartelure est derechef escartelé. On dit de même *contre-fleuré*; *contre-potencé*, *contre-vairé*, quand les figures sont alternées & opposées, & quand le metail répond à la couleur. On appelle aussi les animaux *contre-passants*, lors que l'un passe d'un costé, & l'autre de l'autre.

CONTRE-BAS. adv. Vers le bas. Tous les corps graves tendent *contre-bas*. C'est l'opposé de *contremont*.

CONTREBTTERIE. s. f. est la batterie d'un party qui est opposée à celle de son ennemy, & sur tout celle qui tache à desmonter son canon.

On appelle figurément *contrebatterie*, les preparatifs qu'on fait pour se deffendre de son costé contre les attaques d'un adversaire en quelque affaire, poursuitte, ou negociation que ce soit.

CONTRE-CHARME. s. m. Charme contraire qui destruit ou empêche l'effet d'un autre charme.

CONTRE-COEUR. s. m. Plaque de fer qu'on met au milieu de la cheminée pour conserver le mur, & repercuter la chaleur.

A CON-

A CONTRE-CŒUR. adv. Avec aversion, avec regret. La fiévre l'a si fort dégouté, qu'il ne mange qu'*à contre-cœur*. Il ne s'est resolu d'aller en cette expedition qu'*à contre-cœur*.

CONTRE-COUP. s. m. Coup dont on ressent la douleur dans la partie opposée à celle qui a receu le coup. Dans les blessures du crane il faut prendre garde au *contre-coup*; c'est là où se forme l'abcés.

CONTRE-COUP, se dit aussi de la reflexion des corps solides & offensans. On tira un coup de canon contre le rocher, & le *contre-coup* vint donner sur luy, & le tua.

CONTRE-COUP, se dit figurément d'un malheur qui retombe par reflexion sur une personne, quoy qu'il soit arrivé d'abord sur une autre. Quand un favory est disgracié, toutes ses creatures s'en ressentent par un *contre-coup*.

CONTREDIRE. v. act. Contrarier, soûtenir le parti opposé. Ceux qui se plaisent à *contredire*, ne sont jamais bien venus dans les compagnies. Ce témoin n'est pas croyable, il se *contredit* en plusieurs endroits.

En termes de Palais il signifie; Détruire les pieces d'une partie, & les inductions qu'elle en tire. Il faut *contredire* tout un inventaire piece à piece. On a donné un Arrest à *contredire*; c'est-à-dire, qui ordonne que les parties se communiqueront leurs pieces pour les *contredire*, pour les détruire, & répondre aux inductions qu'on en tire.

CONTREDISANT, ANTE. adj. qui se plait à contredire. Un homme *contredisant* n'est gueres agreable.

On le dit aussi au Palais de ceux qui fournissent des contredits. Les premiers *contredisants* ont l'avantage, Il n'y a dans les criées que trois *contredisans*; le poursuivant, le saisi, & le plus ancien des opposans.

CONTR'EDIT. s. m. Allegation contraire. Cet Advocat est sans *contredit* le plus habile homme de la robbe. Cela est vray sans *contredit*.

CONTREDIT, est aussi une réponse qu'on fait à quelque piece que produit une partie dans un procez, ou à l'induction qu'elle en tire. C'est un bon *contredit* contre une donation, qu'un deffaut d'insinuation.

CONTREDITS, au plur. se dit d'une piece d'écritures qu'on fourni dans les procez pour combattre les pieces des parties adverses. On a appointé les parties à écrire, produire, bailler *contredits* & salvations.

CONTRESCARPE. s. f. Terme de fortification. Le talus où la pente qui regarde la place, qui luy est opposée. On y comprend quelquefois le chemin couvert & le glacis. Il y a quelquefois des *contrescarpes* de pierre & sans talus. On a percé la *contrescarpe*. On a attaqué, on a insulté la *contrescarpe*. On a emporté la *contrescarpe*. On a fait un logement sur la *contrescarpe*.

CONTRE-ESCHANGE. s. f. Ce qu'on donne en espece, & non pas en argent, pour avoir une autre chose. Il a eu cette porcelaine en *contre-échange* de ce tableau. Il se dit aussi au figuré. Il m'a rendu service en cette occasion, mais en *contre-échange* je luy en ay rendu d'autres bien signalez.

CONTRE-ESPREUVE. s. f. est une image qu'on tire sur une autre fraichement imprimée, & qui marque les mêmes traits, mais à rebours, le côté droit paroissant à gauche.

CONTREFAIRE. v. act. Imiter quelque chose, & tâcher à la rendre semblable. Ce bouffon sçait fort bien *contrefaire* toutes sortes de personnes. Ce faussaire sçait *contrefaire* toutes sortes de seings & d'écritures.

Il signifie aussi, Déguiser. Il a *contrefait* sa voix, son écriture, pour mieux tromper. Il est bon quelquefois de ne dire pas tout ce qu'on pense, & de se *contrefaire*.

CONTREFAIRE, se dit en ce sens des hypocrites & des fanfarons qui veulent passer pour autres qu'ils ne sont. Ceux qui *contrefont* les devots sont fort dangereux; & ceux qui *contrefont* les braves ne sont gueres à craindre.

CONTREFAIRE, en termes d'Imprimerie, c'est Imprimer un Livre, une image, un dessein, pour frustrer l'Auteur du droit du Privilege qu'il a obtenu de le faire imprimer tout seul.

CONTREFAIT, AITE. part. & adj. Imité, falsifié. Exemplaire *contrefait*. Seing *contrefait* & faux.

CONTREFAIT, se dit aussi de celuy qui a quelque difformité de corps, soit naturelle, soit par une mauvaise habitude. C'est un grand malheur que d'estre *contrefait*, bossu, boiteux, &c. Il marche si mal, qu'il semble qu'il soit *contrefait*. La paralysie luy a *contrefait* le visage.

CONTRE-FANONS, terme de Marine, sont des cordes amarées au milieu de la vergue du costé opposé à la bouline, pour trousser ou carguer un costé de la voile. On les appelle autrement *cargueboulines*.

CONTRE-FENESTRE. s. f. Double fenestre, ou contre-vent.

CONTRE-FICHES, ou *Liens*. Ce sont des pieces qui font partie d'un assemblage de la charpenterie ou couverture des bâtimens, qui servent à en lier d'autres, ou à les arcbouter & soutenir, comme celles qui sont dans une maistresse ferme, qui posent d'un bout sur le poinçon, & de l'autre soutiennent la jambe de force de dessus. On s'en sert aussi en plusieurs autres occasions.

CONTRE-FORTS, ou *Esperons*. Ce sont des murs contreboutans, des appuis de murs ou terrasses qui sont sujettes à la poussée. Quand on bâtit contre une pente de montagne, il faut faire des *contre-forts* ou des éperons bien enliez avec le mur qui soûtient les terres, à la distance de deux toises l'un de l'autre.

CONTRE-FUGUE. s. f. Terme de Musique. Voyez *Fugue* où ce mot est expliqué.

CONTREGARDE, ou *Conserve* s. f. Terme de Fortification. C'est un ouvrage triangulaire en forme de gros parapet, qu'on met au delà du fossé devant la pointe & les faces d'un bastion. Elle differe de la demie lune, en ce qu'elle embrasse le bastion. La plupart des Ingenieurs l'appellent aujourd'huy *enveloppe*. On en fait principalement quand le bastion est sur hauteur; & c'est par leur moyen qu'on double, & qu'on triple les bastions.

CONTREGARDE, en termes de Monnoye, est l'Officier qui tient le registre des matieres qu'on apporte à la monnoye pour fondre.

CONTREHASTIERS. s. m. Utencile de cuisine, qui se dit des grands chenets qui ont plusieurs crampons, sur lesquels on peut mettre plusieurs broches de viande à la fois pour les rostir. On se sert dans les cuisines des Grands Seigneurs de *contrehastiers* au lieu de chenets.

COMTREJOUR. s. m. Jour ou lumiere opposée à quelque chose, qui la fait paroistre desavantageusement. Il ne faut qu'un *contrejour* pour ôter toute la beauté d'un tableau. Le lustre de cette étoffe ne paroit pas à *contrejour*. Les femmes se placent toujours à *contrejour*, elles ne veulent pas que le grand jour leur donne sur le visage.

CONTRELATTE. s. f. Terme de Couvreurs, qui se dit de la latte qui se pose en longueur entre les chevrons pour soutenir les lattes qui sont en travers, & qui portent les tuilles. Quand il y a deux chevrons à la latte, on fait la *contrelatte* de la latte même. Quand il y en a trois, il faut des *contrelatte* de sciage. Celle-cy est de quatre à cinq pouces de large, & d'un demy poûce d'épaisseur, & sert à couvrir en ardoise.

CONTRELATTER. v. act. Couvrir un pan de charpente de lattes des deux côtez, pour l'enduire de

de plastre ou de mortier. On taxe la valeur du mur de charpente latte & *contrelatté* autant qu'un gros mur.

CONTRELETTRE. s. f. Acte qui en destruit un autre, où il y a de la simulation, qui contient une declaration contraire. Il y a bien des gens qui mettent leur bien à couvert par de fausses obligations, dont ils ont par devers eux les *contrelettres*. La Coutume de Paris annulle toutes *contrelettres* qui sont faites contre la teneur d'un contract de mariage. Il n'y a guetes de *contrelettre* qui ne soit faite en fraude de quelqu'un. C'est pourquoy elles devroient estre absolument deffendues.

CONTRELIGNE. s. f. est la même chose que *contrevallation*.

CONTREMAISTRE. s. m. Terme de Marine, est celuy qui a soin de visiter le vaisseau, de le faire agréer, & d'examiner s'il est garni de tous les apparaux necessaires pour le voyage. Il fait aussi executer les ordres du Maistre tant de jour que de nuit, & commande sur le devant, sur l'ancrage, & sur le cabestan, & en l'absence du Maistre, suivant les reglements du titre 5. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Elle l'appelle aussi *Nocher*. Son commandement est depuis l'eperon ou la prouë jusqu'au mast de misaine, iceluy compris. On l'appelle en Latin *Proreta*.

CONTREMANDEMENT. s. m. Mandement contraire à celuy qu'on avoit envoyé, revocation d'un ordre. Cet Ambassadeur est revenu, parce qu'il a eu un *contremandement*.

CONTREMANDER. v. act. Envoyer à celuy qu'on avoit mandé un ordre contraire, un contremandement, afin qu'il ne fasse pas une chose qu'on luy avoit ordonnée.

CONTREMARCHE. s. f. est un changement de la face d'un bataillon, quand on voit que les hommes qui sont à la teste du bataillon, soient à la queuë, comme il arrive, lors que l'ennemy attaque par derriere; ou quand on fait marcher vers une route contraire à celle qu'on avoit commencée.

CONTREMARQUE, est une seconde marque qu'on fait sur un ballot ou autres choses, quand plusieurs personnes ont interest à la chose, afin qu'elle soit ouverte en presence de tous.

On le dit aussi de certaines marques qui sont necessaires aux pieces de vaisselle d'argent, ou d'estain, pour marquer qu'on en a fait l'essay ou l'epreuve, & qu'elles sont de la qualité pour laquelle on les vend. Les Orfévres mettent leur marque à la vaisselle d'argent, & elle est contremarquée au poinçon de Paris ou de la Communauté.

CONTREMARQUE, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui a les dents creusées adroitement par un Maquignon, avec une fausse marque dans ce creux, pour faire croire que ce cheval n'a que six ans.

CONTREMARQUER. v. act. Apposer une seconde marque, ou une fausse marque.

CONTREMINE. s. f. Terme de Guerre. C'est une voute ou allée sous terre tout le long de la muraille, large de trois pieds, & haute de six, avec plusieurs trous pour empescher l'effort des mines. Cette sorte de *contremine* n'est plus en usage. Aujourd'huy c'est un puits & une galerie qu'on fait exprés pour aller rencontrer la mine des ennemis, quand on sçait à peu prés où ils travaillent.

CONTREMINE, figurément, signifie une adresse qu'on trouve pour empescher qu'un autre ne nous fasse le mal que nous sçavons qu'il a dessein de nous faire.

CONTREMINER. v. act. Faire des contremines. On estimoit fort autrefois les places *contreminées*.

CONTREMONT. adv. En haut. On l'a jetté les pieds *contre-mont*, pour dire, en l'air. Il faut des chevaux pour tirer les bateaux à *contre mont*, pour les faire aller contre le fil de l'eau.

CONTREMUR. s. m. Petit mur qu'on applique à un autre pour le fortifier, afin que le voisin ne souffre aucun dommage ni incommodité des constructions qu'on fera proche. Quand on fait un estable contre un mur mitoyen, il faut faire un *contremur* de huit pouces d'épaisseur & de hauteur jusqu'au rez de la mangeoire. Art. 188. de la Coûtume de Paris. On y est aussi obligé en plusieurs autres occasions.

CONTREMURER. v. act. Faire un contremur. La Coûtume oblige à *contremurer* les fosses d'un privé, les âtres, &c.

CONTRE-ONGLE. Terme de chasse, qui se dit pour signifier au rebours, lors qu'on a méjugé des allures du cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-ORDRE. s. m. C'est la mesme chose qu'un *contremandement*.

CONTREPARTIE. s. f. Terme de Musique, qui se dit de deux parties opposées. Le dessus & la basse sont deux *contreparties*.

CONTREPESER. v. act. Peser autant qu'une autre chose. Cent livres de plume *contrepesent* à cent livres de plomb.

Il se dit aussi au figuré de ce qui est d'égal merite & valeur. Les services que je vous ay rendus *contrepesent* à tous les dons que vous m'avez faits.

CONTREPIED. s. m. Le contraire. Vous avez pris le *contrepied* de ce que j'ay dit, le sens tout contraire. Si vous demandez quelque service à cet homme-là, il est si bourru qu'il fera tout le *contrepied*.

CONTREPOIDS. s. m. Ce qui est mis pour contrepeser. Les *contrepoids* d'une horloge, d'un tournebroche. Les Danseurs de corde se servent de *contrepoids* pour tenir leur corps en équilibre. En termes de Mechanique; on appelle le *petit contrepoids* d'une horloge, *antisacoma*.

CONTREPOIDS, en termes de Manege, se dit de cette liberté d'assiette du corps que garde le cavalier pour demeurer toujours dans le milieu de la selle sans pancher de côté ni d'autre, quelque mouvement que fasse le cheval.

CONTREPOIDS, se dit aussi au figuré. Ce Ministre tient les affaires en un juste *contrepoids*.

CONTREPOIL. Ce qui est contre la disposition naturelle du poil. On dit, Faire la barbe à *contrepoil*, étriller un cheval à *contrepoil*. Les Tailleurs sont amendables, quand ils employent les étoffes à *contrepoil*.

CONTREPOIL, se dit aussi au figuré. Cet homme prend toutes choses à *contrepoil*, au rebours de bien, contre le sens ordinaire.

CONTREPOINT. s. m. Terme de Musique. Il y a le *contrepoint simple*, & le *contrepoint figuré*. Le *contrepoint simple* est la plus simple des compositions de Musique, qui se fait note contre note; quand une note de la basse répond à une note du dessus; & cette Musique s'appelle *faux-bourdon*. Le *contrepoint figuré*, ou diminué, est quand on se sert de notes de differentes parties; de sorte que 2. 4. 8. ou 16. notes d'une partie répondent à une seule de l'autre qui est chantée en même temps; ce qui fait la pleine musique & les syncopes. Ce nom de *contrepoint* vient de ce qu'on se servoit autrefois de *points*, au lieu de notes.

CONTREPOINTE. s. f. Plusieurs disent *Courtepointe* par abus. C'est une couverture de lit faite d'une étoffe double, entre lesquelles il y a du coton, de la oüatte, ou autre chose semblable, qui est piquée point contre point.

CONTREPOINTER. v. act. Estre contraire en advis, en sentiment à un autre, & le choquer en toutes occasions. Toutes les fois que ces deux Philosophes sont ensemble, ils se *contrepointent*, ils se contrarient toujours. Deux rivaux sont sujets à se *contrepointer*, à se quereller.

CONTREPOINTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTREPOINTIER. s. m. est une qualité qu'on

qu'on donne aux Marchands Tapissiers dans leurs Lettres, a cause qu'ils font des matelas, des contrepointes.

CONTREPOISON. subst. masc. Antidote, remede qui empesche l'effet du poison, qui fait vomir le poison. La theriaque, le Mithridate & l'orvietan sont d'excellents *contrepoisons*. Les *contrepoisons* generaux sont le bol Armenien, la graine de panais ou de calament, le nardus Gallique, le castoreum recent, la moëlle de ferula, la fleur de rosage, le jus de marrube, de panaces, le laserpitium, la sarrasine longues, les feuilles de betoine, la grande valerianne, le cinamome, la canelles la graine de genevre, les limons, citrons & orenges, le gland, la quintefeuille, les capres, le jus de faligot, le seneve sauvage, le dictame de Crete, la chair de belette & fouine, &c.

CONTREPOISON, se dit aussi au figuré, des remedes qu'on trouve à des affaires gastées ou defectueuses. Il a produit contre moy une piece qu'il croit decisive; mais il ne sçait pas que j'en ay le *contrepoison*, que j'ay la contrelettre qui la destruit.

CONTREPORTE. s. f. Seconde porte qu'on fait pour se mieux deffendre contre l'ennemy, ou double porte qu'on fait pour se deffendre du vent. Celle-cy se fait ordinairement d'estoffe.

CONTREPORTER. v. act. Vendre des marchandises en les portant chez les bourgeois, au lieu de tenir une boutique. Par les statuts de la plus-part des mestiers il est deffendu de *contreporter*.

CONTREPORTEUR. s. m. Celuy qui porte ses marchandises par les rues pour les vendre. On les a depuis appellez *Colporteurs*, parce qu'elles sont souvent dans une manne penduë au col. Il est deffendu aux *Contreporteurs* de vendre par la ville aucune toille ni estoffe neuve.

CONTREPROMESSE. s. f. est une declaration de celuy au profit duquel une promesse est faite, qui l'annulle, disant qu'elle est simulée, & qu'il ne prentend point s'en servir. C'est la même chose que la *contrelettre*.

CONTREQUARRER. v. act. S'opposer aux desseins de quelqu'un, ruiner tout ce qu'il entreprend. Ces deux Magistrats sont rivaux, ils se *contrequarrent* en tout.

CONTREQUEUE D'ARONDE. Terme de Fortification, est un dehors ou ravelin fait en tenaille, plus large du costé de la place que vers la campagne. On s'en sert quand on veut couvrir une grande courtine.

CONTREQUILLE. Terme de Marine. Voyez *Carlingue* ou *Escarlingue*, c'est la même chose.

CONTRERONDE. subst. fem. C'est une seconde ronde, qui se fait par une route opposée à la premiere, pour observer si les soldats font bien leur devoir.

CONTREUSE. subst. fem. ou *Contrefinesse*. Adresse qu'on a pour se deffendre d'une ruse ou d'un piege d'un ennemy, en le faisant tomber dans un autre.

CONTRESANGLOTS. s. m. Ce sont de petites courroyes de cuir clouées aux arçons de la selle pour y attacher les sangles d'un cheval, ou d'autres bestes de somme.

CONTRESCEL. subst. masc. Terme de Chancelerie. C'est une espece de sceau qu'on applique à gauche des Lettres scellées sur un titre qui attache les pieces qui ont servy de fondement pour les faire passer au sceau, afin d'empêcher qu'on ne les destache. Les commissions qu'on obtient pour l'execution des arrests y sont attachées sous le *contrescel*. Les quittances de finance & procuration *ad resignandum* doivent estre attachées sous le *contrescel* des provisions. On commença d'ajouter le *contrescel*, qu'on appelloit d'abord le *sceau du secret*, du temps de Louïs le Jeune, auquel les Armoiries commencerent d'ètre en vogue. D'abord ce n'estoit qu'une simple figure d'une aigle, d'un lion, d'une fleur, ou de quelque teste humaine appliquée sur le derriere du sceau: ce qui luy a donné le nom de *contrescel*. Depuis on y a mis des escussons. Celuy de Louïs le Jeune étoit alors d'une seule fleur de lis. On a souvent representé ce *contrescel* en forme de rose, parce qu'elle étoit chez les Anciens le symbole du secret: d'où est venu un proverbe qu'on disoit autrefois, *Datum sub rosâ*; ce qu'on dit maintenant *sous la chiminée*, & parler *secretement*. Quelques-uns pretendent que c'est à l'imitation de ces roses qu'on a fait des colliers des Ordres de Chevalerie, & tous ces ornements ou marques d'honneur qu'on a mis autour de l'Escu qui ont pû se tourner en rond, comme la jarretiere d'Angleterre, les cordelieres, les guirlandes de feuilles & de fleurs, les couronnes d'espines, &c.

CONTRESCELLER. verb. act. Appliquer le contrescel.

CONTRESCELLÉ, ÉE. part. & adj.

CONTRESENS. s. m. Sens contraire & opposé au bon. Je vous ay expliqué ma pensée d'une maniere, & vous avez pris tout le *contresens*. On l'employe plus souvent adverbialement. Cet homme a l'esprit mal fait, il prend tout à *contresens*. Il y a des vers où on trouve les mêmes paroles, quand on les lit à *contresens*, & à rebours. Les contreveritez sont des choses qui se doivent entendre à *contresens*, dans un sens contraire. Ce Tailleur a employé cette estoffe à *contresens*, à rebours du bien. Mon Rapporteur a pris mon affaire à *contresens*, il luy a donné un mauvais tour.

CONTRESIGNER. v. act. Signer un ordre ou une patente d'un Maistre en qualité de Secretaire, pour rendre la chose plus authentique. Les Brevets du Roy sont *contresignez* au bas par un Secretaire d'Estat. Les provisions d'une Chanoinie sont signées par le Collateur, & *contresignées* par son Secretaire, aussi-bien que les provisions des charges que donnent les Princes. On étend quelquefois ce mot à toute autre seconde signature.

CONTRESIGNÉ, ÉE, part. pass. & adj.

CONTRESOMMATION. s. f. Action par laquelle une tierce personne appellée en garentie, en appelle une autre en Justice, qui est aussi obligée de la garentir de la même poursuitte. Quand une terre a passé plusieurs sommations & *contresommations*.

CONTRESOMMER. v. act. Denoncer à son garent une demande en sommation ou garentie, qui est faite par un nouvel acquereur au dernier vendeur. Un garent *contresomme* à son vendeur toutes les poursuittes qu'on fait contre luy. Les poursuivants criées *contresomment* au saisi & aux creanciers les demandes des opposants, & somment de luy fournir de moyens pour les faire cesser.

CONTRESTAMBORD. s. m. est une piece courbe triangulaire qui lie l'estambord sur la quille.

CONTRESTRAVE. s. f. Terme de Marine. C'est une piece de bois courbe, qui est posée au dessus de la quille & de l'estrave pour faire liaison conjointement ensemble.

CONTRETEMPS. s. m. Temps mal pris pour dire ou faire quelque chose. Il se trouve dans les affaires des *contretemps*, des obstacles qu'on ne peut prevoir. Il se dit plus souvent adverbialement.

Il faut se donner de garde de parler à *contretemps*. Une entreprise faite à *contretemps* ne reüssit jamais.

On appelle aussi dans la danse des *contretemps*, lors que le pied qu'on doit poser étant en l'air, on saute sur l'autre pied avant que de le poser.

CONTRETEMPS, en termes de Manege, est une mesure ou cadence interrompuë en maniant, soit par la malice du cheval, soit par le peu de soin du cavalier qui le monte, comme lors que le cheval continuë des ruades, au lieu qu'il devroit lever le devant.

CONTRETEMPS, chez les Maistres en fait d'armes, se dit lors que les deux ennemis s'allongent en même temps : ce qui produit le coup fourré. Le *contretemps* se dit aussi, quand l'ennemy prend un temps qu'on luy a presenté à dessein par quelque appel ou temps faux qui est hors de la mesure, afin de prendre le dessus ou le dessous, ou de quarter suivant l'occasion.

CONTRETENANT. s. m. Champion qui entre en lice dans un tournoy pour combattre celuy qui est le tenant, qui avoit fait le premier desfi.

On le dit aussi dans la dispute. Dupleix s'est appellé le *contretenant* de Vaugelas dans le Livre qu'il a écrit contre ses remarques.

CONTRETIRER. v. act. Copier un dessein, un tableau, en observant les mêmes traits & mesures : ce qu'on fait par le moyen d'une toile, dun papier ou autre chose transparente, en marquant les mêmes traits qu'on voit à travers. On le fait aussi avec des instruments, comme avec le chassis, le singe, ou le parallellogramme des Geometres.

On appelle aussi en Imprimerie *Contretirer*, lors qu'on tire une contr'espreuve sur une espreuve fraischement tirée, & qu'on en imprime une autre.

CONTREVAIR. Terme de Blason, qui se dit des fourrures dont les pots sont posez base contre base, metail contre metail, & couleur contre couleur. La maison Du Plessis Auget porte *contrevairé* d'argent & d'azur.

CONTREVALLATION. s. f. Contreligne ou fossé qu'on fait autour d'une place assiegée, pour empêcher les sorties de la garnison quand elle est forte. Il est bordé d'un parapet du costé de la place.

CONTREVENANT, ANTE. adj. Les sentences qui contiennent des deffenses, portent souvent permission d'emprisonner les *contrevenants* à ce qu'elles ordonnent.

CONTREVENIR. v. n. Faire le contraire de ce qu'on a Promis, de ce qu'on s'est obligé de faire ; pecher contre les loix & les coûtumes. La procedure est nulle, quand on *contrevient* à la derniere Ordonnance. Les Infidelles *contreviennent* souvent aux traitez qu'ils ont faits avec les Chrestiens. Celuy qui peche *contrevient* aux loix de Dieu ou des hommes.

CONTREVENT. s. m. Grand volet qui s'ouvre en dehors, & qui a toute la hauteur de la fenestre. On en met sur tout aux maisons de campagne, tant pour garentir les vitres des vents & de la gresle, que pour les fermer & deffendre la maison des voleurs.

On appelle aussi *contrevents*, les pieces de bois qui servent à affermir les fermes contre la fureur des vents, quand les toits ont beaucoup de hauteur.

CONTREVERITE'. s. f. Allegation évidemment contraire à la verité de la chose, dont on fait connoistre qu'on n'est pas persuadé, & qu'on fait au plus loin de sa pensée. Alexandre estoit un poltron, Neron estoit fort honneste homme : ce sont là des *contreveritez*. On a fait plusieurs satyres fort fines par le moyen des *contreveritez*.

CONTREVISITE. s. f. est une seconde visite qu'on fait ordonner en Justice, qui doit estre faite par un Officier Juré, quand on croit qu'il y a eu de l'erreur dans un premier rapport d'Experts. Le Chirurgien a fait un rapport des blessures d'un malade, qu'on pretend se porter bien ; on demande qu'il soit fait une *contrevisite* par les Medecins & Chirurgiens Jurez de la Cour.

On appelle aussi *contrevisites*, des secondes visites de Police ou de Commis, pour empêcher les fraudes qui pourroient avoir esté faites dans les premieres visites.

CONTRIBUABLE. adject. m. & f. Qui doit fournir sa part de quelque imposition où dépense commune. Les Nobles ne sont point *contribuables* aux tailles. Le rolle contient le nombre des *contribuables*.

CONTRIBUER. v. act. Fournir sa part d'une imposition ou dépense commune. Tous les habitans doivent *contribuer* aux charges de ville. Ces Parroissiens *contribuent* volontairement au bastiment de leur Parroisse.

CONTRIBUER, en termes de Guerre, signifie, Payer à un Prince ou à un Gouverneur ennemy les sommes ausquelles il luy plaist de taxer les villages voisins qui sont sous sa couleuvrine, pour les exempter d'estre pillez ou bruslez. Le Gouverneur de cette place fait *contribuer* tous les habitans de six lieuës à la ronde.

CONTRIBUER, signifie aussi, Aider de sa part ; & autant qu'on peut, à l'action d'un autre, à la perfection dun Ouvrage. Le Soleil *contribue* à la generation de l'homme. Les Astres *contribuent* à l'action des corps sublunaires. Le soin du Jardinier *contribue* beaucoup à la naissance & à la bonté des fruits.

CONTRIBUER, se dit aussi d'un nombre de creanciers qui doivent porter une partie de la perte qu'il y a à souffrir dans une banqueroute. Quand il n'y a que des effets mobiliaires & insuffisans pour leur entier payement, ils sont obligez de *contribuer*, de perdre sur leur dette à proportion de leur deu : ce qui s'appelle autrement, Estre payé au sol la livre.

CONTRIBUER, se dit figurément en choses morales. En vain Dieu nous fait des graces, si nous n'y *contribuons* de notre part. Ce Ministre a beaucoup *contribué* à la fortune d'un tel Prelat. Les Magistrats doivent *contribuer* de tout leur possible à l'utilité publique. Cet accident inopiné a beaucoup *contribué* à faire la Paix.

CONTRIBUTION. s. f. Payement que chacun fait de la part qu'il doit porter d'une imposition, ou d'une depense commune. Il y a des *contributions* forcées, comme celles des tailles & des imposts. Il y a des *contributions* volontaires, comme celles des frais pour faire reussir une affaire d'une Communauté.

On appelle particulierement *contributions*, les conventions qui se font avec les ennemis & les Gouverneurs des Places frontieres, pour se mettre à couvert de leurs insultes & pillages. Les paysans labourent leurs terres comme en pleine paix sous la foy des *contributions*. Cette Forteresse a mis vingt lieuës de plat pays sous *contribution*. Les Gouverneurs s'enrichissoient autrefois des *contributions*, des rançonnements qu'ils faisoient aux peuples.

CONTRIBUTION, en termes de Palais, se dit du partage des effets mobiliaires d'un debiteur, qui se fait entre plusieurs creanciers, quand ses effets ne sont pas suffisans pour les payer entierement de leurs creances, auquel cas il faut qu'ils perdent à proportion sur les sommes qui leur sont deuës. On a fait un procez verbal de *contribution* entre les creanciers ; ils

ils seront payez par *contribution* au sol la livre. La *contribution* n'a lieu en matiere hypothecaire, que quand il y a concurrence de privilege. Il se fait aussi une *contribution* sur la mer entre les Asseureurs & les Marchands asseurez ou les Maistres de navire, quand il est arrivé quelque perte ou avarie : ce qu'ils appellent aussi *retribution*.

CONTRISTER. v. act. Donner du chagrin, de l'affliction. La nouvelle de la mort d'une personne aimée *contriste* beaucoup. Il ne faut *contrister* personne, luy dire rien de choquant, ni d'affligeant.

CONTRISTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTRIT, ITE. adj. Affligé, humilié, repentant. Dieu ne desdaignera point un cœur *contrit* & humilié, dit le Psalmiste. Celuy qu'on surprend en flagrant delit est fort *contrit* & confus.

CONTRITION. s. f. Terme de Theologie. C'est la veritable douleur que sent un penitent dans le regret qu'il a d'avoir offensé Dieu par la seule consideration de sa bonté, sans faire reflexion sur la crainte des supplices que le peché merite. Les Docteurs tiennent que la *contrition* suffit pour obtenir de Dieu misericorde dans les occasions où on ne peut pas faire une confession sacramentale, & qu'en cela elle differe de l'attrition. Il faut faire souvent des actes de *contrition*.

CONTROLLE. s. m. Registre double qu'on tient des expeditions, des actes de Finance & de Justice, pour en asseurer davantage la conservation & la verité. Toutes les quittances de Finances s'enregistrent au *Controlle* General. Il se fait un *controlle* du payement des rentes de la ville. L'Edit du *controlle* des Benefices de l'année 1636. contient des reglements trés-utiles; mais il a été revoqué pour la plus grande partie en l'année 1646. Le *controlle* des exploits empesche bien des antidattes, des friponneries de Sergens. On a des Commis aux portes, aux Bureaux, qui tiennent le *controlle*; le registre des entrées.

CONTROLLE, est aussi le droit qu'on paye pour ce *controlle*, l'estat de celuy qui tient ce *controlle*. Le *controlle* general des Finances est une belle charge. Le *controlle* des exploits est affermé à tant. Il a acheté le *controlle* d'une telle partie de rentes sur la ville.

CONTROLLE, se dit aussi de quelques droits & impositions. On paye un droit de *controlle*, quand on taxe des depens. Des *controlles* aux Greffes. Des *controlles* pour des marques de marchandises.

CONTROLLER. v. act. Tenir un controlle, enregistrer des actes de Finance, ou de Justice. On ne delivre point de Lettres de Chancelerie, ni d'exploits, qu'ils ne soient *controllez*. On *controlle* toutes les quittances de Finance pour leur validité.

CONTROLLER, signifie aussi Examiner les actions d'autruy, les critiquer, y trouver à redire. Il y a des gens incommodes qui *controllent* toutes les actions des autres, qui ne trouvent rien de bien fait à leur fantaisie. Vous n'avez rien à voir sur moy, rien à me *controller*.

CONTROLLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTROLLEUR. s. m. Officier étably pour controller, pour tenir le controlle, & certifier que les choses ont été controllées. Le *Controlleur* General des Finances. Le *Controlleur* du marc d'or. Les *Controlleurs* de la Chancelerie. Il y a aussi des Commis *Controlleurs* d'exploits, *Controlleurs* aux portes, aux Bureaux.

CONTROLLEUR, se dit aussi chez le Roy, les Princes & les Grands Seigneurs, des Officiers établis pour regler ou certifier les despenses de leur maison. Les *Controlleurs* Generaux de la Maison du Roy. Les *Controlleurs* & les Maistres d'Hostel des Seigneurs s'entendent souvent ensemble.

CONTROLLEUR DE LA MARINE, est un Officier qui controlle & observe les marchez qui se font dans un arsenal de Marine, tant pour les marchandises & provisions, que pour le salaire & le travail des ouvriers, & qui assiste aux monstres & revenes des equipages avec le Commissaire ordinaire.

CONTROLLEUR, EUSE, se dit aussi des curieux & critiques, qui observent les actions d'autruy pour les blasmer & les reprendre. On a beau faire bien, on ne manque jamais de *controlleurs*, ou de *controlleuses* qui blament la conduite des gens. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a appellé un *Controlleur*, *curiosus*.

CONTROVERSE. s. f. Terme dogmatique. Dispute sur une chose qui n'est pas certaine. Les Astronomes ne sont plus en *controverse* sur le mouvement de la terre; il est hors de *controverse*. Seneque a fait dix livres de *controverse*.

CONTROVERSE, se dit maintenant en un sens plus estroit, des disputes qui se font contre les Heretiques modernes. Le Pere Veron étoit un homme fort sur la *controverse*, il preschoit la *controverse* avec grand fruit.

CONTROVERSÉ, ÉE. Disputé, debbatu par les Heretiques. Le Purgatoire est un point *controversé* entre les Calvinistes & les Catholiques. Il n'y a plus gueres de propositions qui ne soient *controversées*, & qu'on ne rende problematiques.

CONTROVERSISTE. s. m. Qui a écrit, qui a presché la controverse. Les Cardinaux Bellarmin & du Perron ont été de grands *Controversistes*. On souffre que les Merciers, les Couteliers soient *Controversistes*, qu'ils disputent de la controverse.

CONTROUVER. v. act. Inventer quelque calomnie, quelque imposture. Cet Advocat n'a plaidé que des faits *controuvez*, inventez sur le Barreau. Voilà un hableur qui ne nous dit que des choses *controuvées*, des contes inventez à plaisir. Il faut que ce soit un Demon pour avoir *controuvé* une si noire calomnie.

CONTROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

CONTUMACE. s. f. Refus de comparoistre, de se presenter en Justice. Il se dit au civil, aussi-bien qu'au criminel. La refusion des despens d'un defunct jugé à l'audience est la peine de la *contumace*. Il a été debouté de sa demande en haine de sa *contumace*. Au criminel les deffauts & *contumaces* sont mis au neant, quand on se vient purger dans les cinq ans. Ce mot vient du Latin *contumax*.

CONTUMACER. v. act. Donner les assignations, faire les publications & procedures necessaires pour convaincre un homme de contumace, & du refus de se presenter en Justice. Il n'a point comparu pour etre interrogé sur faits & articles, quoy qu'il ait été assigné par trois fois, & duement *contumacé*. Il s'est laissé trompeter & *contumacer* sans avoir osé paroistre.

CONTUMAX. s. m. Qui refuse de comparoir en Justice sur les assignations qui luy sont données. Il ne se dit gueres qu'en matiere criminelle. Il a été declaré vray *contumax*, & comme tel declaré atteint & convaincu, &c.

CONTUMELIE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une vilaine injure, un honteux reproche.

CONTUMELIEUX, EUSE. adj. Qui dit de vilaines injures, qui fait de honteux affronts. Il ne faut rien dire à cet homme-là, car il est fort *contumelieux*. Ce mot est presque hors d'usage.

CONTUS, USE. adj. Meurtry, froissé.

CONTUSION. s. f. Terme de Medecine. C'est, selon Galien, une solution de continuité en chair ou en os, qui se fait par une cheute, ou par des coups orbes de bastons ou ferrements lourds & pesants ensorte que la chair se rompt, encore que la peau demeure entiere; & il se fait une effusion de sang par plusieurs petites veines rompuës, qui cause un symptome qu'on appelle *meurtrisseure*.

CONVAINCRE. v. act. Persuader quelqu'un par raisons évidentes & demonstratives. Il n'y a point de si opiniâtre qui ne se laisse *convaincre* par les demonstrations de la Geometrie. Ce *criminel* a été atteint & *convaincu* des cas a luy imposez. Il a été *convaincu* de cette verité par l'experience, par le témoignage de ses yeux. Ce mot vient du Latin *convincere*.

CONVAINCU, ÜE. part. & adj.

CONVAINQUANT, ANTE. adj. Ce qui est clair, evident, demonstratif. La deposition de deux témoins non reprochez passe pour une preuve *convainquante*. C'est la une raison *convainquante* qui persuade.

CONVALESCENCE. s. f. Retour en santé. La *convalescence* est un état où il se faut bien ménager. Il ne faut point se remettre en voyage, qu'on ne soit en parfaite *convalescence*.

CONVALESCENT, ENTE. adj. Qui releve de maladie. Les *convalescents* ont bon appetit, mais ils doivent manger sobrement. On a bati a Paris un Hopital de *convalescents*.

CONVENABLE. adj. m. & f. Ce qui est propre, qui convient à quelque chose. L'habit court, l'habit de couleur n'est point *convenable* à un Ecclesiastique. Il s'est chargé d'une commission qui n'est point *convenable* à sa dignité. Un grand service demande une recompense *convenable* aussi-bien à la personne qu'à l'action.

CONVENABLEMENT. adv. D'une maniere convenable. On a traitté cet Ambassadeur *convenablement* à sa qualité.

CONVENANCE. s. f. Terme relatif. Proportion, rapport, ressemblance que deux choses ont ensemble. Le blanc & le noir, le chaud & le froid, n'ont aucune *convenance* ensemble. Ces deux jumeaux, ces deux etofes ont tant de *convenance*, se ressemblent si fort, qu'on les prend l'un pour l'autre. En morale il y a plus de raisons de *convenance*, qu'il n'y en a de convainquantes.

CONVENANT, ANTE. adj. Sortable, bienseant L'amour, la galanterie n'est pas une chose *convenante* à un vieillard.

CONVENIR. v. n. Advouër, être du même sentiment. Tous les peuples *conviennent* que les sacrileges, les meurtres, les adulteres sont de grands crimes. Ce qui fait la difficulté des jugements; c'est que les Advocats ne *conviennent* point de leurs faits, ne veulent lent jamais *convenir* de la verité.

CONVENIR; signifie aussi, Nommer chacun de sa part quelqu'un pour être Juge d'un different. Il faut *convenir* d'experts pour faire cette estimation. Ils ont *convenu* d'arbitres, entre les mains desquels ils ont compromis.

CONVENIR, signifie aussi, Traitter, contracter. Ils sont *convenus* de prix pour l'achat de cette maison. Les futurs époux sont *convenus* de telles choses & conditions pour leur mariage. Les Plenipotentiaires sont *convenus* de faire un tel traitté.

CONVENIR, signifie aussi, Avoir de la proportion, de la ressemblance, quadrer. L'advis de cet espion *convient*, quadre fort bien à ce qu'on nous mande d'ailleurs. La déposition de deux témoins qui *conviennent*, qui sont conformés, font une preuve. Ce passage de la Genese *convient*, a du rapport avec celuy de l'Evangile. Ce passement ne *convient* pas avec cette étoffe.

CONVENIR, signifie aussi, Estre propre, sortable, bienseant. Cet homme est fort habile, une grande charge luy *conviendroit* bien. Ces discours ne *conviennent* pas, ne sont pas bienseants à un homme de sa robbe. Adam donna a tous les animaux des noms qui leur *convenoient*, a chacun selon son espece. Vous luy donnez des qualitez qui ne luy *conviennent* point. L'avoine est un aliment qui *convient* au cheval, & qui ne *convient* pas au chien.

CONVENIR, se dit aussi en Grammaire & en Logique. Il faut que le nom substantif & l'adjectif *conviennent* en genre, en cas, & en nombre. Il faut que l'attribut *convienne* au sujet, l'epithete à la chose.

CONVENIR, en termes de Palais, signifie, Assigner en Justice; former une demande contre quelqu'un. Il a été *convenu*, assigné en declaration d'hypotheque.

CONVENIR, se dit aussi en matiere de deliberations. On fut long-temps à deliberer sur ce qu'il *convenoit* de faire en une telle conjoncture. On trouva qu'il *convenoit*, qu'il étoit expedient de raser la place qu'on ne pouvoit deffendre.

CONVENIR, à l'impersonnel, signifie, Il faut. Il *convient* deduire la depense de la recepte. Dans ce partage il m'en *convient* tant pour ma part.

CONVENU, ÜE. part. & adj. Les experts *convenus*, les arbitres *convenus* ont rapporté, ont jugé, &c.

CONVENT. Voyez *Couvent*.

CONVENTICULE. s. m. Assemblée secrette d'une partie de Moines d'un Couvent. Il s'est tenu un *Conventicule* pour faire une brigue, & favoriser l'election d'un Abbé.

CONVENTION. s. f. Traitté, contract, accord. Nous avons fait ensemble une telle *convention* verbalement. Une femme separée de biens agit pour reparer les *conventions* matrimoniales.

CONVENTION, signifie aussi, Discussion, assignation difficile a donner. Les bourgeois ne veulent point constituer de rentes a de Grands Seigneurs, à des Presidents, car ils sont de difficile *convention*, on ne les peut faire payer. On dit aussi qu'un homme est de difficile *convention*, quand il est bourru, fantasque, déraisonnable, quand on ne peut traitter, ny faire aucune chose avec luy.

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. Acte qui a été fait avec certaines conventions entre des parties. En matiere de saisies réelles on convertit les baux *conventionnels*.

CONVENTUALITÉ. s. f. Societe de Moines qui vivent ensemble. On a rétabli la *conventualité* en plusieurs Prieurez qui passoient pour simples; c'est-à-dire, on y a mis des Religieux pour desservir le Benefice.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui appartient au couvent, qui regarde le couvent. Il se dit premierement de la maison qui est habitée par des Religieux, & qui a des lieux reguliers. Les Prieurez *conventuels* ne se peuvent posseder sans Bulles. Ils se donnent à la charge d'estre Prestre dans l'an. Il y a des Prieurez actuellement *conventuels*, d'autres qui le sont seulement par habitude, où il n'y a point eu de Religieux depuis 40. ans. Ceux-cy passent pour simples, & s'obtiennent sous une signature ordinaire.

CONVENTUEL, se dit aussi d'un Religieux qui habite actuellement le Couvent, à la distinction de ceux qui n'y sont qu'Hôtes ou passagers, ou qui ont des Benefices dépendans de la maison.

CONVENTUEL, se dit aussi du revenu du Couvent. La mense *conventuelle* est separée de l'Abbatiale par un partage fait un tel jour. On a fait des unions, des Offices claustraux à la mense *conventuelle*, qui l'ont fort augmentée.

On appelle aussi Messe *conventuelle*, la grande Messe qui se dit dans le Couvent, à la difference de celles qui chantent pour des obits ou des fondations.

CONVENTUELLEMENT. adv. Les Religieux ont eté *conventuellement* assemblez au son de la cloche. On dit plutôt *capitulairement*. En cette maison on vit *conventuellement*, c'est-à-dire, en communauté. En cette autre on vit chacun à part, les Religieux vivent de leurs pensions.

CONVERGENT, ENTE. adj. Terme de Dioptrique, qui se dit des rayons de lumiere qui ont souffert

fent refraction en paſſant dans un milieu plus denſe que celuy où ils étoient, en ſorte qu'ils ſe raprochent pour tendre à un même centre. Les verres & omphalopteres rendent les rayons *convergens*; les concaves les rendent divergens. Ceux-là s'approchent, & ceux-cy s'écartent de leur centre. Quelques Geometres ont fait auſſi mention d'une progreſſion *convergente*.

CONVERS, ERSE. adj. C'eſt un nom qu'on donne en pluſieurs Couvents aux Freres lais qui n'ont point d'Ordres, & qui ne chantent point dans le Chœur, mais qui ſervent en divers Offices de la maiſon. Un Frere *Convers*, une Sœur *Converſe*. Ce mot vient de ce que ces gens-là étoient autrefois des gens du monde convertis, & qui ſe retiroient dans les Monaſteres pour ſervir par devotion & par penitence. Ce mot vient du Latin *converſus*. Quelques Auteurs les ont appellez *Fratres barbati*, parce qu'ils laiſſoient croiſtre leurs barbes: ce qui ſe pratique encore dans l'Ordre des Chartreux.

CONVERSABLE. adj. m. & f. Qui a l'accez, l'entretien doux & facile. Les hâbleurs, les Pedants, les gens chagrins & inquiets ne ſont gueres *converſables*.

CONVERSATION. ſ. f. Entretien familier, qu'on a avec ſes amis dans les viſites, dans les promenades. Les gens les plus doctes ne ſont pas les plus propres pour la *converſation*, n'ont pas les agreémens de la *converſation*. Il ne faut pas prendre pied ſur tout ce qu'on dit par maniere de *converſation*. On appelle un petit jeu, un jeu de *converſation*.

CONVERSATION, ſe dit dans le même ſens des aſſemblées de pluſieurs perſonnes ſçavantes & polies. Les *converſations* des Sçavans inſtruiſent beaucoup; celles des Dames poliſſent la jeuneſſe. Mademoiſelle de Scudery, le Chevalier du Mere, ont fait imprimer de belles *converſations*.

CONVERSER. v. n. Vivre, parler familierement avec quelqu'un. On apprend à vivre en *converſant* avec les honneſtes gens, avec les Sçavants. Les Chartreux ne doivent *converſer* avec perſonne.

CONVERSER, ſe dit figurément en parlant de la lecture, de la contemplation. Les gens d'eſtude *converſent* avec leurs Livres, avec les Sçavants de l'antiquité. Les contemplatifs *converſent* avec leurs penſées, avec Dieu, avec les Anges.

CONVERSIBLE. adj. Qui peut étre converty. Cette propoſition n'eſt pas *converſible*, n'eſt pas reciproque. Ce bien n'eſt pas *converſible*, on ne le peut pas changer de nature.

CONVERSION. ſ. f. Tranſmutation, changement de nature. Les Payens ont cru les *converſions*, les metamorphoſes d'hommes en arbres, en fonteines, en pierres, en oiſeaux, &c. Les Chymiſtes cherchent la converſion des metaux en or en argent.

CONVERSION, en Morale, ſignifie auſſi l'action par laquelle une choſe ou une perſonne ſe met en un autre état, ou ſe voit en un autre ſens. Dieu ne demande pas la mort du pecheur, mais ſa *converſion*. L'éloquence & le zele de ces Miſſionnaires ont fait grand nombre de *converſions*. L'Egliſe prie pour la *converſion* des Infidelles.

En termes de guerre, on appelle un quart de *converſion*, quand on commande aux ſoldats de preſenter les armes aux ennemis qui attaquent en flanc, lors qu'on croyoit auparavant les avoir en teſte.

CONVERSION, ſe dit auſſi en Logique des argumens qu'on retourne, qu'on retorque, qu'on fait voir en un ſens contraire. On fait des *converſions* d'arguments d'une figure en une autre, des propoſitions generales en particulieres.

CONVERSION, en termes du Palais, ſe dit du changement des actes & des titres. La *converſion* d'une obligation en rente. La *converſion* des Lettres de deſertion en anticipation. La *converſion* d'un appel en oppoſition. La *converſion* d'un bail conventionnel en un bail judiciaire.

CONVERSO. Terme de Marine, eſt la partie du tillac d'enhaut qui eſt entre le grand maſt & le maſt de bourſet, où chacun ſe viſite & fait converſation. Ce mot vient de Portugal.

CONVERTIR. v. act. Tranſmuer, faire changer de nature à quelque corps. JESUS-CHRIST aux nopces de Cana *convertit* l'eau en vin. Dans la conſecration le pain & le vin ſe *convertiſſent* au vray corps & au ſang de JESUS-CHRIST. Les aliments digerez ſe *convertiſſent* en noſtre ſubſtance. L'eau congelée dans les grottes ſe *convertit* en criſtal.

CONVERTIR, ſe dit auſſi des alterations & changements qui ſe font par la generation & corruption, ou autrement. Le feu *convertit* le bois en cendre. Cette ſauce ſe *convertit* en huile. La glace fonduë ſe *convertit* en eau. On *convertit* ſon or & ſon argent en monnoye en changeant les eſpeces. Tous les grands deſſeins de ce Prince ſe ſont *convertis* en fumée. La querelle des Auteurs ſe *convertit* ſouvent en riſée.

On dit auſſi d'un homme qui a changé ſon bien de nature, qu'il a *converty* ſes heritages en effets mobiliaires, qu'il a *converty* une rente au denier 18. en une rente au denier 20. qu'un bail conventionnel a eſté *converty* en bail judiciaire; qu'un appel a eſté *converty* en oppoſition.

CONVERTIR, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Remettre les dévoyez dans la bonne voye, leur faire changer de mœurs & de creance. Les Apôtres ont *converty* les Gentils à la Foy. On a *converty* ce libertin, cet Heretique. Un tel débauché s'eſt *converty*, & s'eſt mis dans la devotion.

CONVERTIR, ſignifie auſſi, Renverſer une propoſition, un argument. Tout ce qui eſt étendu en longueur, largeur & profondeur eſt un corps. Tout corps eſt étendu en longueur, largeur & profondeur. Voila deux propoſitions qui ſe *convertiſſent*. On fait la même choſe à l'egard des arguments.

CONVERTI, IE. part. & adj. On dit auſſi en ſubſtantif. Un nouveau *converty*. On a etably pluſieurs Communautez pour les nouveaux *convertis*, & les nouvelles *converties*.

CONVERTISSEMENT. ſ. m. Terme des Monnoyes, qui ſe dit lors que l'on fond les vieilles eſpeces d'or ou d'argent, & qu'on les convertit en d'autres eſpeces de different poids & valeur. En l'année 1640. on a fait un *convertiſſement* de toutes les monnoyes eſtrangeres & legeres en Loüis d'or & d'argent.

CONVERTISSEUR. ſ. m. Qui réüſſit à convertir les Heretiques. On a appellé le Cardinal du Perron le *Convertiſſeur*.

CONVEXE. adj. m. & f. Surface exterieure d'un corps. Elle eſt oppoſée à la *concave* ou interieure, & ſe dit principalement des ſpheriques, ou de celles qui approchent de la figure ronde. Un miroir *convexe* fait voir les objets plus petits, & un concave les fait voir plus gros.

CONVEXITE'. ſ. f. Le pourtour d'un corps, & la rondeur qui ſe forme en ſa ſurface exterieure. La *convexité* du globe de la terre fait que l'horiſon ſenſible ne paſſe pas 50. lieuës.

CONVICTION. ſ. f. Preuve claire & évidente d'une verité qu'on avoit déniée. Il y a aſſez de paſſages formels dans l'Ecriture pour la *conviction* des Heretiques, s'ils n'eſtoient point opiniaſtres. On a trouvé la *conviction* de ſon crime dans ſes papiers. On ne condamne point à mort ſans une pleine *conviction* de l'accuſé.

CONVIER. v. act. Inviter à quelque repas, à quelque feſte, à quelque ceremonie. On a *convié* tous les Grands du Royaume d'aſſiſter au Sacre du Roy. Ce

mot vient du Latin *coinvitare* ; qui a esté formé de *cum* & *vivere*, c'est-à-dire, *vivre ensemble*. Menage.

CONVIER, signifie aussi, Tenter, exciter, exhorter. St. Amant a dit des ortolans, qu'ils *convioient* la bouche, à leur donner des dents une prompte escarmouche. Le temps, la jeunesse nous *convie* à boire, à danser, à nous divertir. Ce Rapporteur a *convié* long-temps les parties à s'accorder avant que de les juger.

CONVIÉ, ÉE. part. & adj.

On le dit aussi au substantif, C'est un des *conviez* à la nopce. JESUS-CHRIST a fait une Parabole des *conviez* à son festin, des *conviez* aux nopces. Il y avoit grand nombre de *conviez* à une telle feste.

CONVIVE. s. m. Celuy qui est invité à un même repas qu'un autre, qui mange, qui se réjouit avec luy. Il faut avoir un tel gaillard à nôtre souper, c'est un bon *convive*. Il n'y avoit que des *convives* choisis à cette réjoüissance.

CONVOCATION. s. f. Ordre, ou cry public, par lequel on fait des assemblées de plusieurs personnes pour l'interest de l'Estat. On a fait une *convocation* des Prelats pour tenir un Concile. Le ban & arriere-ban sont des *convocations* de noblesse pour aller à la guerre. On fera la *convocation* des Estats de Bretagne, de Languedoc au dixiéme du mois prochain.

On dit aussi de quelques assemblées de famille, ou de petites Communautez. Ce mariage est fait à la haste, il n'y a point eu de convocation de parens. L'élection de ce Marguillier est contestée, parce qu'il n'y a point eu de *convocation* des Parroissiens.

CONVOITABLE. adj. m. & f. Qui peut être convoité & desiré. Il n'y a rien en ce monde qui soit veritablement *convoitable* que la vertu.

CONVOITER. v. act. Desirer ardemment le bien d'autruy. Il est deffendu par le X. Commandement de *convoiter* le bœuf, ni l'asne de son voisin, ni autre chose qui luy appartienne. Ce mot vient du Latin *convotare*. Menage. D'autres croyent qu'il vient de *hait* vieux mot François, qui signifie *joye & allegresse*.

CONVOITER, se dit plus particulierement des desirs de la chair. Il n'est pas permis de *convoiter* la femme d'autruy, d'avoir desir d'en avoir la joüissance. L'Evangile dit, que celuy qui *convoite* la femme de son prochain a deja commis avec elle adultere dans son cœur.

CONVOITÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOITEUX, EUSE. adj. Qui convoite, qui desire le bien d'autruy. Ce mot vieillit.

CONVOITISE. s. f. Concupiscence, desir de posseder le bien ou la femme d'autruy. La *convoitise* est la source de tous les pechez. La *convoitise* de regner est la plus forte des passions.

CONVOLER. v. n. Terme du Palais. Il se dit des veuves qui se remarient. Une femme pendant son année de viduité ne doit pas *convoler* aux secondes nopces. La femme ne peut pas avantager son mary quand elle *convole* en secondes nopces, de plus grosse somme que celle qu'elle laisse à celuy de ses enfans à qui elle donne le moins.

CONVOQUER. v. act. Mander les membres d'un corps pour les faire assembler. Il faut *convoquer* exprés tout le Chapitre pour rendre valables les deliberations importantes. *Convoquer* un Concile, les Estats. *Convoquer* les deux semestres d'une compagnie. On *convoque* avec quelques solemnitez, & se dit des assemblées publiques : mais on convie, quand on fait des Assemblées particulieres de parens, amis, &c.

CONVOQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOY, s. m. Compagnie qu'on fait par honneur à quelqu'un ; escorte qu'on donne à quelque chose pour sa seureté. Ce mot avoit autrefois une grande estenduë. Maintenant il est renfermé en ces deux cas. Un *convoy*, l'enterrement, c'est la compagnie de ceux qui assistent à un enterrement. Vous estes priez d'assister au *convoy*, service & enterrement. Il y a eu aujourd'huy deux *convois* en cette Parroisse.

CONVOY d'argent, de vivres, de munitions, se dit lors qu'on les fait accompagner par un corps de gens de guerre suffisant pour les deffendre de l'insulte des ennemis. Cette Place est de difficile garde, on n'y sçauroit aborder que par *convoy*.

On le dit aussi des navires de guerre qu'on donne pour escorte à des navires marchands.

CONVOYER. v. act. Accompagner quelque personne, ou quelque chose, pour luy faire honneur, ou avec main forte pour sa seureté. Le corps mort de cette Princesse a esté *convoyé* par un grand nombre d'Officiers jusqu'au tombeau de ses Peres. On a fait *convoyer* cette voiture d'argent jusqu'à l'armée par deux compagnies de Cavalerie. Ce mot vient de *conviare*, *comitari per viam*.

CONVULSIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Ce qui cause des convulsions, des retirements de nerfs. Quand le principe des nerfs est attaqué, il arrive des mouvements *convulsifs*.

CONVULSION. s. f. Terme de Medecine. C'est un mouvement qui se fait contre notre volonté des parties du corps, qui autrement ont accoutumé de se mouvoir suivant nostre volonté : ou c'est un retirement des nerfs & des muscles qui y sont attachez. Les maladies violentes font mourir avec de grandes *convulsions*.

CONVULSION, se dit figurément des emportements, efforts extraordinaires qu'on fait pour quelque chose. Ainsi Moliere a dit en ses Fascheux,

Dans les *convulsions* de leurs embrassements.

COO.

COOBLIGÉ, ÉE. adject. & subst. Qui est obligé avec un autre dans un acte public. Les cautions solidaires sont *obligées*. Un debiteur peut choisir tel des *coobligez* qu'il luy plaist pour le contraindre, & laisser en repos les autres.

COOPERATEUR. s. m. Agent naturel ou surnaturel qui travaille avec un autre pour produire quelque action. L'agent & le patient sont reciproquement *cooperateurs* dans la generation.

COOPERATION. s. f. Action de deux agents joints ensemble pour produire un meme effet. La pluspart des choses ne se font que par la *cooperation* de plusieurs personnes.

COOPERER. v. n. Joindre son action à celle d'un autre pour produire ensemble quelque effet. Il faut que le Soleil *coopere* avec l'homme dans la generation. En vain donne-t-on des remedes, si la nature n'est assez forte pour *cooperer* à la guerison du malade.

COOPERER, se dit figurément des choses morales. Les graces ne sont point efficaces, si l'homme n'y *coopere* de sa part. L'adresse seule ne fait pas les gens riches ; il faut que la fortune y *coopere* beaucoup. Il ne seroit point parvenu à cette dignité, si les Puissances n'y avoient *cooperé*.

COP.

COPARTAGEANT, ANTE. adj. Qui partage quelque chose avec un autre. Ils ne sont que trois *copartageants* en cette succession. Un procez s'est meu entre les *copartageants*.

COPEAU. s. masc. Menu bois qu'on retranche,

che, qu'on rogne d'une grande piece, lors qu'on l'abat, qu'on la taille, ou qu'on la façonne. Les pauvres gens se chauffent des *copeaux* qu'ils ramassent dans les bois, dans les atteliers. Les Taverniers éclaircissent leur vin avec des *copeaux* que les Menuisiers enlevent avec le rabot; & ils appellent *vin de copeaux*. Ce mot vient du Grec *kopeon*, qui signifie un *morceau* ou *fragment* de quelque chose que ce soit, du verbe *kopto*, *cædo*, *seco*.

COPERMUTANT. s. m. Terme relatif. Chacun de ceux qui permutent ensemble un Benefice. Il arrive souvent que les deux *copermutants* se trompent l'un l'autre.

COPHTES. s. m. Terme de Relations. C'est un nom que les Mahometans donnent par mépris aux Chretiens & Moines d'Egypte qui vivent fort religieusement, comme s'ils les appelloient *couppés* & *taillés*. Ils sont differens des *Cophtes*, peuples d'Afrique dont parlent les Geographes.

COPIE. s. f. Minute, brouillon, ou premier projet d'un acte qu'on dresse, pour ensuitte le mettre au net. Les Advocats gardent la *copie* qu'ils ont minutée de leurs écritures. Ce mot vient de *copia*, dont les Latins se sont servis en la même signification. Menage.

Copie, se dit aussi d'une transcription d'un acte en grosse, ou en forme, qu'on reduit en moindre volume pour le faire signifier à une partie, ou pour en garder un memoire par devers soy. Cette *copie* a été prise sur l'original, collationnée à l'original. Les anciens tiltres ne sont qu'en forme de *vidimus*, de *copies* collationnées. Aujourd'huy les *copies* collationnées ne font point de foy, si la collation n'en est faite avec la partie interessée. Les Huissiers sont obligez de laisser *copie* de tous les actes qu'ils signifient.

Copie figurée, est une copie entierement conforme à l'original, non seulement en la substance & teneur de l'acte, mais encore en la disposition des mots, des lignes, des pages, des signatures; &c.

Copie, se dit aussi de l'imitation qu'on fait d'un original; & se dit particulierement des tableaux, des desseins, & des ouvrages de litterature. Les moindres originaux sont plus estimez que les meilleures *copies*. Ce bastiment n'est que la *copie* d'un autre qui est à Rome. Tous les Poëtes ont voulu imiter Virgile, mais toutes ces *copies* sont demeurées bien au dessous de l'original.

Copie, en termes de Libraires & d'Imprimeurs, est le manuscrit, l'original d'un Livre qu'on leur donne, sur lequel ils impriment. Il faut envoyer à l'Auteur demander de la *copie*. Ce sont les bonnes *copies* qui ont enrichy ce Libraire.

On dit, Compter la *copie*, pour dire, Juger combien de feuilles il y aura dans un manuscrit proposé: & on appelle *copie de chapelle*, les quatre feuilles que les compagnons retiennent pour leur droit, & qui se rendent en payant les droits.

COPIER. v. act. Transcrire un acte, un Livre, un discours, en faire un double, & plus souvent une minute brochée.

On le dit aussi des tableaux, des desseins, des bastiments, des statuës.

Copier, signifie aussi, Imiter, & quelquefois, Dérober l'invention, le Livre, le travail d'autruy. La plus-part des Auteurs ne se font que *copier* les uns les autres.

Copier, signifie quelquefois, Contrefaire les manieres les gestes d'une personne, pour la rendre ridicule, sur tout quand elle a quelques affectations vicieuses.

Copié, ée. part. part. & adj.

COPIEUX, euse. adj. Qui est abondant. Les Langues Orientales sont plus *copieuses* en paroles, en belles expressions, que les nostres. Cet Auteur est *copieux* en citations.

Copieux signifie aussi, Imitateur, celuy qui contrefait les gestes & les manieres d'autruy pour les railler. Les *Copieux* de la Fléche en Anjou sont plusieurs fois citez dans le Contes de Bonavanture de Periers.

Copieusement. adv. D'une maniere copieuse & abondante. Les gens du Nord boivent *copieusement*.

COPISTE. subst. Celuy qui copie. Les derniers Clercs des Procureurs sont les *Copistes*. Les *Copistes* qui vont écrire les Sermons font bien du despit aux Predicateurs.

Copiste, se dit aussi des Peintres, des Dessinateurs, des Architectes, des Auteurs qui ne font qu'imiter les autres, & qui ne font rien de leur propre invention, qui ne travaillent point de genie.

COPROPRIETAIRE. s. m. & f. Qui possede par indivis la proprieté d'une maison, d'une terre, d'une Seigneurie, ou autre immeuble. Un bail d'une terre ainsi possedée n'est point vallable, s'il n'est fait par tous les *coproprietaires*, ou en leur nom.

COPULATIF, ive. adj. Qui joint, qui lie ensemble. Il ne se dit gueres qu'en Grammaire des particules qui lient le discours. *Et* est une conjonction *copulative* dans une proposition. *Plus*, *item*, *davantage*, *avec*, sont des termes *copulatifs* du discours.

COPULATION. s. f. Jonction du mâle avec la femelle pour l'ouvrage de la generation. On y adjouste ordinairement *charnelle*; & en Justice tant d'Eglise que seculiere, on dit seulement *copule*. Une promesse de mariage est obligatoire en conscience, quand la *copule* s'en est ensuivie.

COQ.

COQ. subst. masc. Oiseau domestique qui est le masle d'une poule. Les poules pondent des œufs sans avoir veu le *coq*, mais ils ne valent rien pour être couvez. On connoist un *coq* à ses argots & à sa creste. Le Seigneur predit à St. Pierre, qu'il le renieroit trois fois avant que le *coq* eust chanté. Un bon *coq* doit suffire à douze poules. Un bon *coq* ne fut jamais gras. Menage aprés Guyet croit que *coq* a été fait de *coccus* & de *clocitare*. D'autres croyent que c'est un ancien mot Gaulois, comme assure Borel, aussi-bien que le mot de *coquart*, qui est souvent dans Villon, qui signifie un *glorieux sans sujet*, comme les enfants qui mettent des plumes de *coq* sur leurs bonnets, & qui pour cela s'estiment bien braves. On disoit aussi autrefois un bonnet *à la coquarde*. Il dit aussi que ce mot pourroit venir de *coccus* ou *cochenille*, à cause de sa creste rouge. Et enfin il dit que ce mot vient du Breton *coq*, qui signifie *rouge*.

On appelle le chant du *coq*, le point du jour, parce que les *coqs* chantent en ce temps-là, & reveillent ceux qui dorment.

On appelle un vilain bouquet de plumes, une plume de *coq*.

Coq de bruyere, est un coq sauvage qui vole bas, & se prend à la passée comme les beccasses.

Coq, signifie aussi le masle de la perdrix.

Coq d'Inde, est un gros oiseau aussi domestique, qui a les mêmes qualitez d'un *coq*, & qui a été apporté depuis quelque temps des Indes Occidentales. Il y a un *coq* Indien qui est different de celuy qu'on nomme *coq d'Inde*, qui a été apporté d'Afrique où il est appellé *ano*. Jonston l'appelle *gallus Persicus*; & Gesner & Aldroandus, *gallus Indicus*. Son plumage est noir, & il a un oeuil verdastre, à la reserve du dos, dont les plumes vers la racine sont de couleur

de gris de noyer, & quelque peu blanches. Sa taille est d'un mediocre poulet-d'Inde. Marcgravius decrit un *coq* du Bresil qui est tout verd, & qui a sur la teste une creste ou panache de plumes noires. Quelques-uns croyent que le *meleagris* des Anciens est nostre *coq-d'Inde*.

COQ, signifie figurément un notable bourgeois, ou habitant d'une Parroisse, qui s'y est mis en autorité, qui gouverne tous les autres. Un tel est le *coq* de la Parroisse.

COQ, signifie aussi une figure de *coq* qui est ordinairement doré, & qui se met au plus haut d'un clocher ou d'une fleche d'Eglise pour servir de girouëtte, & faire connoistre le changement des vents.

COQ, en termes d'Horlogeur, est un petit treillis de cuivre doré & fort delicat qui est sous la platine de dessous d'une monstre.

COQ, en termes de Marine; est le Cuisinier d'un vaisseau.

COQ-A-L'ASNE, est un propos rompu, dont la suitte n'a aucun rapport au commencement: comme si quelqu'un, au lieu de suivre un discours qu'il auroit commencé de son *coq*, parloit soudain de son asne, dont il n'étoit point question. Menage dit que Marot a esté le parrein de cette façon de parler, & qu'il fit une Epistre qu'il nomma du *coq à l'asne*, ensuitte de laquelle plusieurs Poëtes ont fait des Satyres, qu'ils ont intitulées de ce nom, où ils disoient plusieurs veritez qui n'avoient ni ordre ni suitte.

COQUASTRE. s. m. Coq à demi chastré, à qui on a laissé un des testicules.

COQUE. s. f. Ecorce dure d'une noix; escale, peau dure d'un œuf. Cette noix est anguleuse, on ne la peut tirer de sa *coque*. Il y a des œufs qui ont une *coque* dure, & les autres molles. Manger des œufs à la *coque*, c'est les manger aprés les avoir fait cuire dans leur *coque* sans les casser, ny y faire de la sausse. Les meilleurs poudriers ou Horloges de sable se font avec des *coques* d'œufs seches & pulverisées. Menage derive ce mot de *concha* & de *conchula*, aussi-bien que le mot de *coquille*.

On dit aussi, une *coque* de vers à soye, quand ils se sont enfermez dans une petite escale pour se convertir en soye, & faire leurs œufs.

COQUELICOT. s. m. Fleur rouge faite en forme de pavot simple, qui sert en Medecine, & dont on fait des syrops, & qui est en effet un pavot sauvage qui croist dans les bleds. On l'appelle autrement *ponceau*. En Latin *papaver erraticum*, *papaver rubrum*.

COQUELOURDE. s. f. Espece de plante. En Latin *anemone*.

COQUELUCHE. s. f. Maladie de teste avec rheume & distillation, qui cause une maladie populaire & pestilente qui ne regne qu'en certains temps. On l'appelle aussi *quinte*. Cette maladie fut contagieuse à Paris, & generale en 1554. & 1657. Pasquier a creu qu'on ne pouvoit découvrir d'où venoit ce nom. Mais Menage croit qu'il vient de ce que ceux qui étoient malades de ce mal portoient une *coqueluche* ou capuchon de Moine pour se tenir chaudement: & de cet advis est le Pere Monet. Mais un sçavant Medecin Lorrain nommé Le Bon a écrit qu'elle a esté ainsi nommée à cause du remede qu'on y apporta, qui fut un jus de teste de pavot, nommé *codion*, ou *coquelicot*, ou *coquelourde*, que les Medecins appelloient *loch de codion*. Cette maladie est decrite amplement par Valeriola Medecin.

COQUELUCHON. s. m. Capuchon de Moine fait de grosse bure. Les uns sont en pointe, & les autres en rond.

COQUEMART. s. m. Utencile de cuisine qui sert à faire boüillir de l'eau, & cuire plusieurs choses. Les Barbiers portent avec eux leur bassin & leur *coquemart*. On fait des *coquemarts* de terre, d'estain, de cuivre, d'argent. Ce mot vient du Latin *cucuma*, *chaudiere*, ou de *cucumarium*, qui est une sorte de vase ainsi appellé, *quòd ventrem haberet magnum uti cucumis*.

COQUERELLES. s. m. Terme de Blason, qui signifie de petites noisettes dans leurs fourreaux toutes vertes, jointes ensemble au nombre de trois, & telles qu'on les cueille sur les noisetiers. Il y en a dans l'Escu des Srs. de Mommagni. Quelques-uns tiennent que ce sont des oignons de fleurs. D'autres disent que ce sont des vessies ou bourses de l'alkakenge; qui est une espece de solanum, faites comme des bourses, qui enferment un grain rouge de la grosseur de l'anis de Verdont, dont on se sert à faire des bouquets en hyver.

COQUESIGRUE. s. f. Poisson maritime qu'on dit se donner des clysteres avec de l'eau de la mer, que les Anciens appelloient *clyster*. Quelques-uns se servent de ce mot, pour signifier quelque chose chimerique.

> Mon esprit à cheval sur des *coquesigruës*.

dit St. Amant.

COQUET, ETTE. s. m. & f. adj. Qui est galant, qui se picque de se faire aimer, & de plaire aux Dames; Dame qui tâche de gagner l'amour des hommes. Les *coquets* n'ont jamais de veritable attache, ce sont des coureurs, des inconstans. Les *coquettes* tâchent d'engager les hommes, & ne veulent point s'engager. On dit aussi, un esprit *coquet*, un amour *coquet*. Menage aprés Pasquier derive ce mot de *coc*. Mais il vient plûtost de *coquart*, vieux mot François qui signifie un *jaseur*; parce que les *coquets* sont des babillards qui ont de frivoles entretiens.

COQUETER. v. n. Se plaire à cageoller, ou à être cageollée, faire l'amour en divers endroits. Les jeunes faineans, les femmes galantes ne font autre chose que *coqueter*.

COQUETERIE. s. f. Affection de plaire pour se faire aimer. On soupçonne aisément les femmes, qui ont de la *coqueterie*, d'estre peu fidelles à leurs maris.

COQUETIER. s. m. Marchand qui ameine ordinairement à Paris des œufs en coque, du beurre, des volailles, du poisson de somme, &c. Les Manceaux s'en retournent à leurs pays par la voye des *Coquetiers*.

COQUETIER, est aussi un petit vaisseau servant à la table, fait en forme d'une saliere, pour porter un œuf à la coque.

COQUILLAGE. s. m. Terme collectif. Poissons testacez, couverts d'une écaille dure, & toute d'une piece. Les huistres, les moules, les tortuës, les pourpres sont des poissons de *coquillage*.

On appelle aussi *coquillage*, l'écaille où ces poissons sont enfermez. Les curieux font des cabinets remplis de *coquillages* exquis. Cette grotte est faite de *coquillage* commun. Les *coquillages* ont divers noms, la pourpre, la musique, le drap d'or, &c.

COQUILLE. s. f. Grosse écaille de poisson sous laquelle il est enfermé. La *coquille* d'un limaçon.

On appelle *coquilles à oreilles* celles qui ont deux pointes en haut, comme celles de St. Jacques. C'est une belle curiosité que celle des *coquilles*; car on y voit une diversité merveilleuse, & on y admire les jeux de la nature.

On le dit aussi de la coque ou couverture de l'œuf. Dés que le poisson est sorti de sa *coquille*, il cherche à bequeter. On dit aussi une coquille de noix.

On a appellé en Medecine la *petite coquille*, le creux de dedans l'oreille. On le dit aussi d'une seconde cavité qui est dans l'oreille au delà de la petite membrane qu'on appelle le *tambour*, qui contient un air naturel

& interne qui reçoit aisément l'impression de celuy de dehors, & qui sert a l'ouye, comme le cristalin a la veuë. Quelques-uns la nomment le *bassin*.

En termes de Blason on ne distingue les *coquilles* que par la grandeur. Les petites s'appellent *coquilles de St. Michel*. Les plus grandes s'appellent *de St. Jacques*.

COQUILLE, se dit figurément de toute sorte de marchandise dont on trafique. Ce Marchand vend bien ses *coquilles*. A qui vendez-vous vos *coquilles*: à ceux qui reviennent de St. Michel, se dit aux vendeurs qui croyent que les acheteurs ne connoissent pas le prix de ce qu'ils marchandent.

COQUILLE, se dit encore de plusieurs ouvrages qui representent la figure de *coquilles*. La plus-part des bassins, des fontaines, des cascades, des gargouilles sont faits en *coquilles*. Des sieges de tapisserie faits en *coquilles*. Une garde d'epée, une barbe en *coquilles*.

On appelle *coquille*, ce qui sert à lever le loquet d'une porte, parce qu'il est fait en *coquille* Les Orfevres appellent aussi la *coquille* d'une plaque d'argent, la *coquille* d'une anse, d'une aiguiere, parce qu'elles representent la figure d'une *coquille*. On appelloit autrefois *coquille*, une espece de coëffure de femme, qui a donné le nom à la ruë *Coquilliere* où se faisoient telles coeffures.

COQUIN, INE. subst. & adj. Terme injurieux qu'on dit à toutes sortes de petites gens qui menent une vie libertine, friponne, faineante, qui n'ont aucun sentiment d'honnesteté. Les poussecuIs, les Records sont des *coquins*, font un mestier de *coquin*. Les garces sont toutes de grandes *coquines*. Ce mot vient de *cocus*; comme qui diroit, *il ne bouge de la cuisine*. En vieux François on appelloit *coquine*, un pot ou marmite: d'où vient que le vray *coquin* est celuy qui suit les cuisines d'autruy pour vivre. Plaute témoigne qu'on a donné le nom de *cocus* à un larron; & Du Cange dit que dans la basse Latinité on appellé *cocciones*, des vagabonds qui hantent les Foires pour dérober les Marchands, & coupper des bourses.

COQUIN, se dit aussi d'un poltron, d'un homme qui fait quelque action lasche, ou infame. Il faut que cet homme soit un franc *coquin*, de s'estre laissé baitre sans avoir tirée l'espée. Il faut avoir l'ame bien *coquine*, pour espouser une coureuse, une femme publique.

On appelle aussi une *vie coquine*, un mestier *coquin*, un certain genre de vie, de protession peu honneste, plein de libertinage & de faineantise, qui plaist neanmoins, & qui attache tellement, qu'on ne s'en peut deffaire. La Comedie est un mestier bien *coquin*. La vie des soldats est une vie fort *coquine*, à cause de la licence qu'on leur donne.

COQUINERIE. s. f. Action mal honeste, lasche, qui n'appartient qu'à un poltron, qu'à un coquin. Cet avare a fait une grande *coquinerie*, une grande lacheté.

COR

COR. s. m. Cuir espaissi & formé en calus, qui se durillonne sur les doigts des pieds. Les *cors* viennent aux pieds pour avoir porté des chaussures trop mignonnes, pour s'estre trop serré les pieds. On dit que les *cors* sont des horloges aux vieillards, qu'ils leur annoncent le changement des temps par la douleur qu'ils leur font.

COR. s. m. Trompette de Chasseur, instrument de cuivre tourné en demy-cercle, dans lequel on souffle pour faire un grand bruit qui anime & qui rappelle les chiens & les Chasseurs, On dit, Donner du *cor*, sonner du *cor*. On faisoit autrefois des *cors*, d'yvoire Ce mot vient de *cornu*. Nicod,

Les Chasseurs ont un petit *cor* qu'on appelle le *huchet*, qui est un tuyau de cuivre recourbé sans aucun retour, estroit par l'embouchure, & large par l'autre bout. Il y a aussi des *cors* qui ont un retour au milieu comme un anneau, qu'on appelle *trompes*, & des *cors* tortillez qui ont jusqu'à huit ou neuf retours, qui ne sont plus gueres en usage. Le grand *cor* est de même figure que le huchet, mais bien de plus grand volume. On peut donner au *cor* toute l'étenduë de la trompette. L'endroit par où on embouche le *cor* se nomme *bocal*, qu'on fait d'argent, de cuivre, de corne ou de bois. L'autre extremité qui est fort large, s'appelle le *pavillon*.

Il y a aussi de petits *cors* de même figure, dont se servent les Postillons, qu'ils portent portent pendus à leur cou. Les Vachers & les Bergers ont aussi des *cors* qu'ils font de cornes de belier ou de bœuf, dont ils couppent le petit bout pour faire le trou de l'embouchure, où ils adjoustent un petit baston de sureau percé & creusé, qui sert de portevant & de bocal, Les Hebreux usoient de ces *cors* faits de cornes de belier pour annoncer le Jubilé, dont le nom *jobel* signifie un *belier*.

On dit proverbialement, qu'on a cherché quelqu'un à *cor* & à cry, pour dire, qu'on a fait toute la diligence possible pour le chercher.

On le dit aussi de la poursuite d'une affaire qu'on fait hautement & avec éclat.

COR, en termes de Chasse, se dit des pointes ou chevilleures sortans du marrein de la teste des cerfs sur chaque branche au dessus du surandouiller. Un cerf dix *cors*.

CORAIL, ou *Coral*. s. m. Plante maritime qui croist au fond de la mer. On en voit des arbrisseaux de la hauteur d'un homme. Ils s'aranchent du fond de la mer avec des crochets en formes d'ancres. On en trouve de rouge, de blanc & de noir en une meme branche. On en voit aussi de verd, de jaune, de cendré, de sombre, & d'autre couleur meslée, & dont les extremitez des branches paroissent visiblement n'estre que du bois, les autres estant changées en corail blanc & rouge: ce qui monstre qu'il se forme peu à peu d'un suc petrifiant, & qu'il ne rougit qu'aprés avoir acquis sa pleine maturité, comme font les fruits. Lors que les branches sont verdes ou blanches, c'est une marque qu'il n'est pas encore meur. Il est terrestre, rude & raboteux au sortir de la mer, & on ne peut connoistre sa bonté, qu'il ne soit poly. Le rouge & le blanc sont les plus estimez. On tient que le *corail* est plus rouge porté par un homme que par une femme; & qu'estant porté par un malade, il devient pasle, livide & tout taché, desorte que par le changement de sa couleur il advertit de quelque maladie prochaine. On luy rend sa couleur en le suspendant sur du fumier, ou en le couvrant de semence de moustarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le *corail* noir est appellé par Dioscoride *antipathes*. Pline dit qu'il ne s'endurcit & ne devient rouge qu'au sortir de l'eau, & que c'est un arbrisseau verd dont les grains & les boutons sont hors de l'eau: mais il se trompe. Le *corail* se tire vers le Bastion de France en Afrique, & vers l'Isle de Corse & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pescheries étoient la Mer Persique, la Mer Rouge, la Mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Ocean. Le Pere Kirker dit qu'il y a des forests entiéres de *corail* dans la Mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonois font plus de cas du *corail* que de toutes les pierreries. En Pharmacie on se sert de perles & de *coraux* mis en poudre. On en fait des syrops. On en tire des teintures, & il sert à plusieurs medicaments. On le nomme en Grec & en Latin *lithodendrum*, comme qui diroit *pierre arbre*. Gantius a escrit l'Histoire du *Corail*, &

dit que c'est un mineral qui vegete. Les Anciens l'ont aussi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croyent qu'il se petrifioit à l'air comme à la veuë de la teste de Meduse. Le jus de citron tire la teinture du *corail*, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, estant pulverisé.

On en fait d'artificiel avec du cinnabre broyé, dont on fait une couche sur quelque branche de bois bien seche & bien polie, imbuë auparavant de colle de gand. On le polit par aprés, & on y met pour vernis une couche de blanc d'œuf.

On dit poëtiquement des levres de *corail*, pour dire, bien vermeilles.

CORALIN, INE. adj. Qui a la couleur, ou la vertu du corail. On appelle des levres vermeilles, des levres *coralines*. Les Chimistes tirent avec de la cire une teinture *coraline*, toute la couleur du corail.

CORALINE. s. f. est une espece de mousse marine qu'on trouve attachée au corail & aux écailles des des poissons, comme la mousse aux arbres. En Latin *muscus marinus*. Elle n'a point de tige; mais pousse ses feüilles directement de sa racine.

CORBEAU. s. m. Oiseau noir qui vit de charogne. Le *corbeau* sentant ses petits corbillats assez forts, les chasse de son nid pour les faire parier ailleurs. On dit qu'un homme est noir comme un *corbeau*; parce que le *corbeau* est tres-noir. Quand on veut ecrire fort menu, on se sert de plumes de *corbeau*. On dit qu'on fait des *corbeaux* blancs, en les exposant à la fumée du souffre, lors qu'on les a pris jeunes, & dans le nid. On disoit autrefois *corbin*. En Latin *corvus*.

CORBEAU, se dit figurément de ceux qui viennent airier les maisons infectées de peste, & qui en enterrent les corps, parce que ces gens sont ordinairement avec des corps morts comme les veritables *corbeaux*.

CORBEAU, en termes de Maçonnerie, signifie une grosse pierre de taille en saillie, qui sert à *soustenir* une poutre. On fait aussi des *corbeaux* de fer pour soutenir quelques pieces de bois.

En Architecture on appelle quelquefois *corbeaux*, les mutules ou modillons qui sont dans les corniches des colomnes: & particulierement dans les Doriques. C'est un nom qu'on donne aussi aux consoles.

CORBEILLE. s. f. Grand panier d'osier ordinairement couvert, & où on serre le pain qui est entamé. Ce mot vient du Latin *corbs* ou *corbis*, d'ou on a fait *corbicula*.

CORBEILLE, se dit aussi de ces petits paniers propres & galans où on met des fleurs, dans lesquels on envoye des presents à des maistresses. Des *corbeilles* d'argent, de filigrane, toutes couvertes de rubans, &c.

On appelle aussi *corbeilles* en Architecture, des vaisseaux qu'on met d'ordinaire sur la teste des figures cariathides qui sont chargees de fleurs ou de fruits, ou d'autres ornements.

CORBILLAD. s. m. Coche d'eau qui mene à Corbeil, petite ville à 7. lieuës de Paris.

On appelle ironiquement un *corbillard*, un carrosse bourgeois, où on voit plusieurs personnes fort pressees.

CORBILLON. s. m. Panier à mettre des oublies, étroit par le milieu, large par les extremités. On a gagné le *corbillon*, de cet Oublieur. On le dit aussi d'un petit panier d'osier, où on presente les balles dans un jeu de Paume. On le dit pareillement sur la mer d'un vaisseau semblable où l'on met le biscuit qu'on donne à chaque repas pour un plat de l'équipage. On dit en ce sens, Changement de *corbillon*, appetit de pain benit.

CORBILLON, est aussi un petit jeu d'enfans où on s'exerce à rimer en *on*.

CORBIN. s. m. est un vieux mot qui signifioit autrefois *corbeau*. On disoit aussi autrefois *corbiner*, pour dire, Derober, faire le mestier de *corbin* ou de de corbeau, deschirer ou tirer ce qu'on pouvoit attraper d'une carcasse. On a aussi appellé au Palais *Corbineurs*, ceux qui tiroient la piece des plaideurs, & ruinoient des parties. Et en general on appelle encore en plusieurs Provinces *Corbineurs*, les gens qui trompent les autres par leur flatterie; ce qui a eté dit par allusion à la fable d'Esope, du Renard qui trompa le corbeau.

BEC DE CORBIN, est une arme dont on se servoit autrefois à la guerre. C'étoit une espece de hallebarde. On appelle *Bec de corbin*, une Compagnie de Gentils-hommes de la Maison du Roy qui portoient de ces armes, & qui ne servent plus qu'aux grandes ceremonies.

BEC DE CORBIN, est aussi un instrument qui sert aux Chirurgiens dans leurs operations, & particulierement à tirer le plomb des playes, & autres corps estrangers.

CORBONDIER. s. m. Vieux mot & hors d'usage. C'étoit un ancien instrument de Musique de la nature du cor, dont on sonnoit dans les grandes rejouïssances & dont il est parlé dans le Roman des quatre fils Aymonds.

CORDAGE. s. m. Tout l'appareil de corde qu'il faut pour un vaisseau, pour un bastiment, pour un équipage de guerre. Il faut une infinité de *cordages* pour faire les manœuvres d'un vaisseau. Les voiles & les *cordages* sont de tres-grands frais à entretenir.

CORDAGE, est aussi l'art & la maniere de faire les cordes. Le gros *cordage* ne se peut faire sans roüe & sans machine.

CORDAGE, est aussi le mesurage du bois de corde. Les Jurez Mouleurs de bois sont establis pour prendre garde au *cordage*, pour empêcher que le Marchand ne trompe le bourgeois sur le *cordage*.

CORDE. s. f. Chanvre ou filasse tortillée, pour servir à lier, attacher, & à autres usages. Il s'en fait aussi d'autres matieres, de soye, de laine, d'écorce de tilleul en France, & aux Indes de cocos: de maguay & d'autres arbres. Quand elle est extremement grosse, on l'appelle *cable*. Quand elle est fort deliee, on la nomme *ficelle*. *Corde* de puits, d'un banc. Eschelle de *corde*. Danseur de *corde*. La *corde* d'un arc, est ce qui fait partir la flesche. On dit en ce sens au figuré, qu'un homme a plusieurs *cordes* à son arc, quand il a plusieurs moyens de faire reüssir une affaire. On fait aussi des sangles de *corde*; des ponts de *corde*; des souliers de *corde*, que les Espagnols nomment *alpargates*, & dont on fait grand trafic aux Indes, jusqu'à en charger des navires. Ce mot de *corde* vient du Grec *chordi*, qui signifie proprement un gros intestin dont un peut faire des *cordes*.

CORDE, se dit aussi de la grosse laine qui fait la chaisne, le montant ou la fileure du drap. Quand le drap est usé il monstre la *corde*.

CORDE, signifie aussi le supplice de la potence, parce qu'on estrangle avec une *corde* les criminels qui sont pendus. Ainsi on dit, Il merite la *corde*, Il file sa *corde*, Il n'y va que de la *corde*, Il est eschappé de la *corde*. Souffrir le libertinage des enfans, c'est leur mettre la *corde* au cou. Faire amende honorable la *corde* au cou. On dit aussi d'une legere faute, La *corde* & le foüet en sont dehors. On dit d'un homme tres-sousmis, qui vient demander grace à sa partie, qu'il l'est venu supplier la *corde* au cou. En ce sens on appelle un homme de sac & de *corde*, un scelerat, un homme qui merite d'être noyé, ou pendu; car autrefois on enfermoit les criminels dans un sac pour les noyer. On dit encore, quand on donne la question, Au premier, au second trait de *corde*: c'est quand on met un tretreau plus haut pour étendre davantage les nerfs

nerf du patient, qui est suspendu avec des *cordes*. On le dit aussi des coups d'estrapade.

CORDE, se dit aussi à la Paume, de celle qui se tend au milieu du jeu, qui sert à marquer les fautes qu'on fait en mettant dessous : & on dit qu'une balle a passé à fleur de *corde*, qu'elle a rasé la *corde*, pour dire, que peu s'en est fallu qu'elle n'ait esté dessous.

On se sert de ces mêmes phrases en un sens figuré, pour dire, qu'un homme a failly à estre condamné, à perdre son procez, qu'il n'a eu que ce qu'il luy falloit de voix au juste pour le gagner. On dit aussi qu'un homme a frisé la *corde*, pour dire, qu'il a failly d'estre condamné à estre pendu.

CORDES DE BOYAU, sont celles qu'on fait de boyaux de mouton pour des raquettes. On en applique aussi sur des instruments de Musique, le Luth, le thuorbe, le violon, la viole, la guitarre. Quelques-uns croyent que le mot de *corde* vient du Grec *chordai*, qui est un nom que les Medecins donnent aux boyaux ; parce que la plus-part des *cordes* des instruments de Musique sont faites de boyaux desséchez. On en fait d'autres de fil de fer & de leton pour les épinettes, clavessins, psalterions & autres. Une *corde* fausse, c'est celle qui n'est pas bien unie, & qui cause de mauvais tons. On a trouvé depuis peu l'invention de charger les *cordes à boyau* pour rendre leurs sons beaucoup plus forts, sans en changer le ton, comme remarque Monsieur Perrault. Les *cordes* faites d'or trait dans les clavessins, rendent un son presque une fois plus fort que celuy des *cordes* de cuivre. Une *corde* d'acier a le son plus foible qu'une *corde* de leton ; parce qu'il est moins pesant & moins ductile. La sixiéme *corde* des basses & violes, & la dixiéme des grands thuorbes sont faits de 50. filets de boyau ; & il y en a qui ont jusqu'à cent pieds de long, qu'on tord & qu'on polit avec l'asprele.

CORDE, en termes de Musique, signifie la note ou le ton qu'il faut toucher ou entonner, & se dit de tous les intervalles de Musique. La Quinte a cinq *cordes* ou cinq tons.

On dit figurément en ce sens, Toucher la grosse *corde*, quand on parle d'une chose qui doit faire du bruit, ou toucher vivement celuy à qui on en parle. On dit aussi, Il ne faut pas toucher cette *corde*-là, pour dire, Ne parlez point de cette affaire, de cette circonstance, de peur de choquer quelqu'un qui renverseroit tous vos desseins.

CORDE DE BOIS. C'est une certaine mesure de bois à brusler qui se faisoit autrefois avec une corde. Elle contient deux voyes de Paris. Le bois de *corde* est proprement le bois neuf, qui est opposé à celuy qui est flotté, parce qu'il vient par bateau, & que les Marchands le mesurent par *cordes*.

En Geometrie on appelle la *corde* d'un arc, la ligne droite, qui va de l'extremité d'un arc de cercle à l'autre. On l'appelle autrement *subtendante*. Les *cordes* des arcs sont marquées sur le compas de proportion.

En Agriculture on appelle *corde*, une certaine dureté qui vient au milieu de certaines plantes & racines, comme ; Ces raves ne valent plus rien, elles ont des *cordes*. On le dit aussi de quelques poissons, comme de la lamproye.

CORDE, en termes de Manege, est la grande longe qu'on tient autour du pilier où le cheval est attaché pour le degourdir ou le faire manier. On appelle aussi les *cordes* des deux piliers, les longes du cavesson, quand le cheval travaille entre deux piliers : & on dit qu'on le fait donner dans les *cordes*, pour le dresser à estre bon sauteur.

On dit aussi des chevaux, qu'ils ont une *corde* de farcin, quand ils en ont bien des boutons de suitte, qui font comme une *corde*. On le dit aussi dans certaines maladies Veneriennes.

On appelle aussi la *corde* d'une monstre, une *corde* de boyau qui se range autour de la fusée, quand le ressort est bandé, quoy qu'on la fasse par fois de fer ou de cuivre, & que ce soit une petite chaisne.

On dit proverbialement : Il ne faut point parler de *corde* dans la maison d'un pendu, pour dire, qu'il ne faut point parler en une compagnie d'une chose qui puisse faire un secret reproche à quelqu'un, ce qui répond à un proverbe Espagnol, *En caso de haor cado no si deve mentovar la soga.*

CORDEAU. s. m. Petite corde. Il se dit proprement de ces longues cordes menuës qui servent aux Geometres & Ingenieurs pour lever des plans, pour tracer des desseins de bastiments ou de fortifications ; ou de celles des Jardiniers qui font des parterres, ou qui plantent des arbres en droite ligne ; ou de celles des Charpentiers avec lesquelles ils alignent leur bois. Cette allée, ce bastiment sont tirez au *cordeau*.

CORDEAU, signifie encore la petite corde, avec laquelle on estrangle ceux qui sont condamnez à la potence.

CORDELER. v. act. Tortiller quelque chose à la maniere d'une corde : comme, *cordeler* les cheveux, ou autres matieres deliées.

CORDELETTE. s. f. diminutif de *corde*. Corde menuë.

CORDELIER. s. m. Religieux de l'Ordre de Saint François, qui a une ceinture de corde, autrement un *Frere Mineur*. Les *Cordeliers* sont ainsi appellez, à cause de la corde dont ils sont liez : & ce nom leur fut donné en la guerre de Saint Louis contre les Infidelles ; en laquelle les Freres Mineurs ayant repoussé les Barbares, quand le Roy demanda leur nom, on luy répondit que c'étoient des gens de *corde liez*.

On dit d'un homme libertin & peu scrupuleux, qu'il a la conscience large comme la manche d'un *Cordelier*. On appelle aussi la haquenée des *Cordeliers*, un baton sur lequel s'appuyent ceux qui voyagent à pied. On dit aussi, *Parler* Latin devant les *Cordeliers*, pour dire, Vouloir faire parade de sa science devant ceux qui en sçavent davantage : ce qui répond au proverbe Latin, *Sus docet Minervam.*

CORDELIERE. s. f. Religieuse du même Ordre, & qui porte une semblable ceinture.

CORDELIERE, en termes d'Architecture, est un petit listeau qui se met sous les patenostres.

On appelle aussi *cordeliere*, de petits filets de soye noire, qui ont de petits nœuds fort proches à la distance d'un pouce. Les Dames les mettent quelquefois à leur cou en guise d'un colier.

On appelle aussi *Cordeliere* en termes de Blason, le filet plein de nœuds que les veuves ou les filles mettent en guise de cordon, pour entourer l'Escu de leurs armes. La plus-part tiennent que l'origine en vient d'Anne de Bretagne, & que c'étoit à l'imitation de son pere François Duc de Bretagne, qui en mit un pareil alentour de l'Ecu de ses Armes, à cause de la devotion qu'il avoit à S. François d'Assise. Ce mot a été accompagné d'une devise écrite autour de l'Escu des veuves, J'ay le corps delié : ce qui étoit un Rebus ou équivoque sur le mot de *cordeliere*. Mais Matthieu Compain Jesuite dit qu'on en a vu de plus anciennes à Chalons sur des ornemens. Avant les *cordelieres*, les Armoiries des hommes & des femmes s'entouroient de guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images que les Grecs & les Romains nommoient *stemmata*. Les Religieux les ont entourées de couronnes d'epines, ou de chapelets & de patenostres, ce qu'a retenu encore l'Ordre de Malthe.

CORDELLE. s. f. qui ne se dit qu'en cette phrase

se. C'est un homme de sa *cordelle*, c'est-à-dire, de sa societé. Il ne se prend qu'en mauvaise part, & d'une societé vicieuse de gen. de sac & de corde.

CORDER. v. act. Faire une corde avec de la filasse, de la soye, &c. Il y a des matieres qui se *cordent* bien mieux les unes que les autres.

CORDER DU BOIS, signifie, Mesurer une corde de bois. Le bois tortu ne se *corde* pas bien, si on ne le sçait arranger.

CORDER, se dit aussi avec le pronom personnel des plantes qui se durcissent au milieu, & ont une espece de corde, comme les raves, panets, betteraves, &c. Voici le temps que les raves se *cordent*. On le dit aussi des lampoyes qui deviennent *cordees*.

CORDÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blason, on dit des arcs à tirer, & des instruments de Musique à cordes, qu'ils sont *cordez*, quand leurs cordes sont representées d'un autre emaïl.

CORDERIE. s. f. Lieu propre pour faire les cordes, où on fait des cordes.

CORDIAL, ALE. adj. Qui est amy du cœur. Le vin vieux est le plus *cordial* de tous les aliments. Les trois fleurs *cordiales* sont celles de buglose, de bourache & de violette. Quelques uns y ajoutent les œillets & les roses. Les quatre eaux *cordiales* sont celles de bourache, de buglose, d'endive & de chicorée. Quelques-uns ajoutent celles de chardon benit, de scorzonere, de *morsus diaboli*, de scabieuse, d'ozeille & d'alleluya.

CORDIAL, se dit figurément de celuy qui parle franchement & du fonds du cœur. On ne sçauroit trop cherir un amy franc & *cordial*.

CORDIALEMENT, adverbe. D'une maniere franche & cordiale. C'est un homme qui vous aime *cordialement*, & du bon du cœur.

CORDIALITÉ. s. f. Amitié franche & sincere. Ces deux amis vivent ensemble avec une grande *cordialité*.

CORDIER. s. m. Celuy qui fait ou qui vend de la corde. On dit en raillerie, que les *Cordiers* gagnent leur vie à reculons.

CORDILIAS. s. m. est une grosse étoffe de laine, qui est une espece de gros drap ou de bure. Il en vient d'Espagne & de Languedoc.

CORDON. s. m. Petits brins de corde qu'on tortille pour en faire une plus grosse. Cette corde est composée de trois, de quatre *cordons*.

CORDON, se dit aussi quelquefois de ce qui sert à lier, ou à entourer quelque chose. Des *cordons* de souliers. Des *cordons* de bourse. Un *cordon* de chapeau, de soye, d'or ou d'argent. Des *cordons* de caleçon. Des *cordons* à pendre un miroir, des tablettes.

CORDON, est quelquefois une marque de Chevalerie. On appelle un *cordon bleu*, Celuy qui est Chevalier de l'ordre du Saint Esprit, qui porte un ruban large de cette couleur, au bout duquel pend la croix de l'Ordre. Le *cordon* de Saint Michel est meslé de plusieurs coquilles d'email. Chaque Ordre de Chevalerie a un *cordon* different.

On appelle aussi en termes de devotion, le *Cordon Saint François*, un certain *cordon* garny de nœuds, que portent les Confreres de la Confrairie instituée à l'honneur de ce Saint. Les indulgences du *Cordon Saint François*.

CORDON, en termes d'Architecture, est un certain rang de pierres qui avancent, & qui marquent les divisions d'un bastiment, & sur tout un parapet; dans le corps de la muraille. Les murs de cette place sont elevez jusqu'au *cordon*.

On appelle aussi *cordon*, ou *filet*, ce qui regne sur la circonference d'une monnoye.

CORDONNET. Petit cordon de fil délié, qui sert à attacher un rabat; ou à coucher sur les broderies pour les relever & en marquer le dessein. *Cordonnet* d'or, d'argent, de fil, de soye, &c.

CORDONNER. v. act. Mettre en forme de cordon, tortiller plusieurs fils ensemble. *Cordonner* ses cheveux. *Cordonner* de la soye.

CORDONNERIE. s. f. L'art de faire des souliers, & le lieu où on les expose en vente.

CORDONNIER. s. m. Ouvrier qui fait des chaussures en cuir, soit souliers, bottes ou pantoufles. *Cordonniere*, c'est la femme d'un *Cordonnier*. Menage derive ce mot de *cordouanier* qui a eté fait de *cordouan*, espece de cuir qui vient de *Cordoue*. D'autres tiennent qu'il vient de *corde*, parce qu'autrefois on faisoit des souliers de corde. On fait encore grand trafic en Espagne & en Amerique de ces sortes de souliers, qu'ils appellent *alpargates*.

On appelle aussi *Cordonniers*, les Artisans qui font des cordons de chapeaux.

On dit ordinairement, qu'il n'y a que les *Cordonniers* mal chaussez, pour dire, que ceux qui travaillent bien pour autruy, sont negligens de travailler pour eux mêmes.

CORDOUAN. s. m. Espece de cuir dont l'on fait le dessus des souliers. Il se fait de cuir de chevre passé en tan: ce qui le distingue du marroquin, qui est passé en galle. En Latin *cordebisus*.

CORIACE. adj. m. & f. Qui est dur, & qui tient du cuir. Il ne se dit que des viandes cuittes qu'on mange avec peine, qu'il faut tirer avec les dents. La vache est fort *coriace*. Le peuple dit *corjace* avec un *j* consone. Ce mot vient du Latin *coriaceus*. Nicod.

CORIANDRE. s. f. Herbe aromatique, qui porte une graine de même nom, & qu'on enferme dans des dragées. Elle fait bonne bouche apres le repas. La plante qui porte le *coriandre* a la tige mince & branchuë, d'un palme & demy de haut. Ses feuilles d'embas sont semblables à celles du *capilli Veneris*. Sa fleur est blanchastre, d'où sort en forme de grappe une graine ronde & ridée. Toute la plante a une mauvaise odeur, & sent la punaise. Les anciens ont creu que le jus de *coriandre* estoit dangereux, & faisoit perdre le sens, & même la vie: mais les Modernes en usent en plusieurs remedes. La manne qui nourrit les Hébreux dans le desert ressembloit à la graine de *coriandre*. En Latin *corion* ou *coriandrum*. Quelques uns font venir ce mot de *koris*, qui signifie une *punaise*, parce que ses feuilles sentent la punaise. D'autres le font venir du mot Grec *kore*, qui signifie la *prunelle des yeux*, & de *andrôn hominum*, parce que la *coriandre* affoiblit la veuë.

CORLIEU, ou *Courlis*, s. m. Oiseau de riviere, gris & marqué de taches rouges & noires, qui a les jambes longues, qui a le bec long & courbé; espece de macreuse. En Latin, *clorias*, *numenius*; *crex*, *corlinus*, ou *corlivus*. Les Arabes appellent aussi cet oiseau *corli*. Le François & l'Arabe ont esté faits de la voix de cet oiseau. Menage.

CORME. s. m. Fruit fort acide & acre qui est fait en forme de petite poire sauvage, dont les paysans font de la boisson. On l'appelle autrement *sorbe*, en Latin *sorbum*, d'où Menage pretend que le mot François est derivé.

CORMIER. s. m. Grand arbre qui porte des cormes, & qu'on plante d'ordinaire dans une terre à bled. Le tronc du *cormier* est droit & long. Ses branches tendent en haut. Sa feuille ressemble à celle du fresne; mais est un peu plus étroite. Elle est blanchastre d'un costé, & dentelée en sa circonference son écorce raboteuse, jaune & blanchastre. Sa racine

ne est grosse, espaisse & profonde. Sa fleur est blanche, & jette ses fruits à la maniere de raisins, y en ayant plusieurs sur une queuë. Ils sont aspres & rudes au goust, & de couleur palle & roussé. Ce fruit est une espece de petite poire, ou plustost de nesle, qui n'est bonne qu'en mollissant. Le *cormier* est un bois propre à faire des fuseaux pour les roüets & lanternes des moulins, qui se doivent debiter ou fendre de quatre pouces en quarré. On en fait aussi les outils des Menuisiers; car ce bois est extremement dur & serré. Il y a des *cormiers* domestiques, & d'autres sauvages. Il y en a de masles & de femelles qui ont des fruits differents. Il y a aussi un *cormier* appellé *torminal*, qui a la feuille semblable à celle de vigne ou de plane, lissée & ferme. Son fruit est aspre au goust, longuet & rond & attaché à une longue queuë. On dit qu'un ais de *cormier* mis dans un tas de bled en chasse toutes sortes d'insectes. Aldroandus. En Latin *sorbus*.

CORMARAN. s. m. Oiseau aquatique qui approche de la figure du corbeau. Il a le bec long aussi bien que le cou, & le pied plat. On l'appelle aussi *corbeau pescheur*, un *corbeau marin*. Le *cormoran* avale de gros poissons, à cause qu'il a un gosier fort large. Son plumage est noir ou gris fort brun; & un peu verdastre par les ailes, mais au dessous du col & au ventre il a des plumes blanches bordées de noir. Sous les grandes plumes il a un duvet gris fort fin, comme le cigne; mais celles de la teste & du col sont espaisses & menuës comme de la frange. On prepare sa peau comme celle des vautours pour eschauffer l'estomac. Son bec par les costez est gris & rougeastre. Il est noir par le dessus, long de trois pouces, crochu & pointu. Il jette en l'air le poisson qu'il a pris pour le recevoir dans son bec par la teste, & l'avaler plus commodement. On s'en sert pour la pesche, en luy mettant un anneau de fer au bas du col, par le moyen duquel on luy fait rendre le poisson qui est demeuré dans son esophage qui est fort large. Il a les yeux petits, les pieds courts, noirs & luisants, couverts d'escailles, dont les doigts sont joints par des membranes picotées comme du chagrin. Le plus grand doigt a cinq os ou phalanges, celuy d'apres quatre, le troisiéme trois & le quatriéme deux. Il a des ongles crochus & pointus, dont le plus grand est dentelé. Il est le seul des plongeons qui se perche sur les arbres, selon Aristote. Les Medecins appellent ce genre d'oiseaux *palmipedes*. En Latin *phalacrocorax*, ou *corvus aquaticus*. Menage derive ce mot de *corvus marinus*, & adjouste que les anciens Gaulois disoient *more*, pour signifier la *mer*. Albert le Grand l'appelle *carbo aquaticus*.

On appelle figurement *cormoran*, un homme extremement sec & maigre.

CORNALINE. s. f. Pierre precieuse qui n'est pas diaphane. On fait des bracelets de *cornaline*, des cachets, &c. Il y en a de blanche, & de rouge tirant sur l'orenge. Elle est estimée pour sa dureté. Les plus belles graveures de l'antiquité tant en creux qu'en relief sont sur la *cornaline*, particulierement sur la rouge. Elle souffre la violence du feu, & l'on peut peindre dessus en esmail, comme sur une plaque d'or, & cette peinture prend au feu tout le poliment & l'eclat qu'on peut souhaitter. Les plus grands morceaux qui s'en trouvent n'excedent point trois pouces de haut.

CORNARD. s. m. Celuy qui a une femme adultere qui luy fait porter des cornes. Cet homme est bien *cornard*. Les *cornards* sont plus à la mode qu'ils n'étoient autrefois. Quelques-uns croyent que ce mot vient des habits de fous, qui portoient autrefois des cornes, parce qu'on accuse de sottise ou de folie ceux qui souffrent l'impudicité de leurs femmes. Borel dit qu'il vient des cornettes de femme, & qu'on a dit qu'un homme qui obeïssoit à sa femme portoit la cornette, comme on dit de celle qui est la maistresse dans la maison, qu'elle porte le haut de chausses.

CORNE. s. f. Partie dure que plusieurs animaux ont à la teste & aux pieds. Les bœufs ont deux *cornes* qui leur sortent de la teste, avec lesquelles on les attache au joug. Les chevres, les boucs, les vaches ont des *cornes*. Les rhinoceros, les licornes n'ont qu'une *corne*. On tient qu'il n'y a que les seules bestes à pied fourché qui ayent des *cornes*. Le bubale a les *cornes* tournées en rond l'une vers l'autre. Le daim des Anciens les a crochuës en devant, & le chamois en arriere. Les béliers les ont tournées en ligne spirale. Ce mot vient du Latin *cornu*. On appelle un troupeau de bestes à *corne*, un troupeau de bœufs, de vaches, ou de chevres seulement.

On fait plusieurs ouvrages de *corne*, comme des peignes, des lanternes, des demi-cercles divisez, &c. des chapelets de *corne* de buffle.

CORNE DE CERF, signifie chez les Ouvriers, ce qui s'appelle le *bois du cerf* chez les Chasseurs. On fait des manches de cousteau de *corne de cerf*. La raclure de *corne de cerfs* est astringente. La gelée de poisson se fait avec la raclure de *corne de cerf*, qui ne se digere point, car on la rend comme on l'a prise. Il y a aussi une petite herbe qu'on mange en salade, qu'on appelle *corne de cerf*, en Latin *coronopus*, *pes milvi*. Cette herbe est longuette, se traînant par terre, ayant des feuilles longues, estroites & pointuës en forme de cornes, de rayons ou d'estoiles sortant de sa tige: ce qui fait que les Italiens l'appellent *herba stella*. Il y en a aussi une sauvage que quelques-uns appellent *serpentine*, parce qu'elle guerit la morsure des serpents.

CORNE, en termes de Chasse, signifie la teste du chevreuil.

CORNE, se dit aussi des petites pointes qui sortent de la teste d'un limaçon & d'autres semblables bestes. Les petits enfants prennent plaisir à chanter aux limaçons, Colimaçon borgne, monstre moy tes *cornes*.

Les ducs espece de chathuants ont aussi de petites touffes de plumes sur la teste qui leur tiennent lieu de *cornes*.

CORNE, en termes de Manege, est un ongle dur & espais d'un doigt qui regne autour du sabot du cheval, & qui environne la sole & le petit pied: c'est là où on broche les clous quand on le ferre. On met du surpoint à la *corne* du pied des chevaux, quand elle est seche ou usée. On le dit aussi de la partie dure des pieds de plusieurs autres animaux, comme mulets, asnes, elans, &c.

On dit aussi, Donner un coup de *corne* à un cheval, pour dire, le saigner au milieu du 3. ou 4. cran ou sillon de la machoire superieure: ce qu'on fait avec une *corne* de cerf, dont le bout est fort affilé & pointu.

Les Medecins, & Diocles le premier, ont appellé *cornes*, les deux extremitez du corps ou du fond de la matrice, parce qu'elles ressemblent aux *cornes* naissantes d'un mouton. Elles sont plus apparentes aux bestes qu'aux femmes.

CORNE DE BELIER, se dit en Architecture des volutes qui servent d'ornement aux chapiteaux des Ordres Ionique & Composite. On appelle aussi *cornes* d'un chapiteau, les quatre coins du tailloir.

CORNE D'ABONDANCE, en termes de Poësie, est une *corne* d'où sortoient toutes choses qu'on pouvoit souhaiter, par un privilege que Jupiter donna à sa nourrice, qu'on a feint avoir été une chevre ou Amalthée. Le vray de cette fable est qu'il y a un terroir en Libye en figure de *corne* de bœuf, fort ferti-

le en vins & fruits exquis, qui fut donné par le Roy Ammon à sa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir esté nourrice de Jupiter.

On appelle *cornes d'abondance*, celles d'un mary dont la femme est entretenuë par un riche galant, qui fait beaucoup de bien à la famille.

CORNE, en termes de Fortification, est un dehors fort estendu & avancé pour couvrir une courtine ou un bastion. Il est fait de deux flancs deffendus de la place à la portée du mousquet. Sa teste est fortifiée d'une tenaille ou de deux demi-bastions joints par une courtine. Les costez sont ordinairement paralleles. Il y en a pourtant qui sont plus serrez vers la place, qu'on appelle *à queue d'aronde*; d'autres plus estendus, qu'on appelle *à contrequeuë d'aronde*, selon qu'on veut couvrir un plus grand ou un moindre endroit de la place. Quand les costez sont trop longs, on y fait quelquefois des épaulements pour les flanquer.

CORNE, signifie aussi, Ce qui est angulaire & pointu. Dans le Rituel on distingue la *corne* droite de l'autel, de la fenestre. On dit aussi, les *cornes* du Croissant, quand la nouvelle Lune commence à paroistre. Un bonnet à *cornes*, celuy que les Prestres & les Docteurs portent en signe de Clericature ou de leurs degrez. Les Procureurs & les Huissiers ont aussi usurpé cette marque d'honneur. La *corne* d'un eschaudé, d'une talmouse, se dit aussi d'une des pointes d'un eschaudé, d'un pain, qui ont une figure pointuë.

CORNE, en termes de l'Ecriture, signifie, Honneur, gloire, exaltation. Moyse est souvent peint avec les *cornes*, qui estoient des rayons de lumiere qui parurent sur sa teste en descendant de la montagne de Sinaï. On dit presque en ce sens, qu'un homme leve maintenant les *cornes*, qu'il commence à montrer les *cornes*, quand il revient en honneur, en credit, en autorité, aprés avoir essuyé quelque mauvaise fortune.

CORNE, se dit en un sens tout contraire, pour marquer une honte ou quelque infamie. Tout le monde le montre au doigt, luy fait les *cornes*. Et c'est en ce sens qu'on dit qu'on plante les *cornes* à un homme, quand on le deshonore par le moyen de sa femme qu'on suborne, quand on le fait cocu.

CORNE, en termes de Blason, se dit d'une espece de bonnet pointu qui est rouge & bordé d'or, que porte le Doge de Venise pour marque de sa dignité. En ce sens il est masculin, & on dit le *corne*.

CORNE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme surpris de quelque nouvelle, de quelque accident extraordinaire, qu'il est aussi étonné que si les *cornes* luy venoient à la teste. On dit d'un homme qui a mal entendu, qu'il entend de *corne*, qu'il a mangé de la vache. On dit d'une viande qui est dure, que c'est de la *corne*, qu'elle est dure comme de la *corne*. On dit qu'on prend les hommes par les paroles, & les bestes par les *cornes*. On dit aussi d'un goulu qui mange viste, qu'il n'a pas besoin qu'on luy donne un coup de *corne* pour luy donner de l'appetit. On dit d'un Satyrique qui a donné quelque trait piquant à quelqu'un, qu'il luy a donné un coup de *corne*.

CORNÉE. s. f. C'est une des membranes ou tuniques qui est au devant de l'œil, qui est dure & transparente. On l'appelle ainsi, parce qu'elle ressemble à une feuille de corne fort mince, & se leve par écailles comme la corne.

CORNEILLE. s. f. Oiseau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant comme le corbeau, vivant de charogne. En Latin *cornix* en Grec, *koron*. Il y a aussi une *corneille* picotée du blanc, qui est fort goulue, & qui vit de grain, qui derobe la monnoye: ce qui l'a fait appeller par les Latins *monedula*.

CORNEILLE EMMANTELÉE, est celle qui est en partie noire, en partie grise, qui a la couleur depuis le col jusques à la moitié du corps differente du reste.

Il y a dans la Fauconnerie du Roy des oiseaux & des Officiers pour le vol de la *corneille*.

On dit figurement d'un Auteur qui a fait quelque Ouvrage en ramassant ou en derobant les pensées des autres, que c'est la *corneille* d'Esope, ou la *corneille* d'Horace: par allusion à la fable qu'ils rapportent de la *corneille* qui se trouva sans plumes, quand les autres oiseaux eurent repris celles qu'elle leur avoit desrobées pour se parer.

CORNEMENT. s. m. Maladie d'oreilles qui fait croire au patient qu'il entend toujours un bruit de cornet. Le *cornement* d'oreilles vient souvent d'obstruction.

CORNEMUSE. s. f. Instrument rustique dont se servent les Bergers pour faire danser. La *cornemuse* s'enfle avec du vent. C'est la méme chose que la *chalemie*, à la reserve que la chalemie n'a point de petit bourdon. Les Latins l'appellent *utr*. La *cornemuse* a deux parties. L'une est la peau de mouton qu'on enfle comme un balon par le moyen d'un portevent qui est enté sur cette peau, qui est bouché par une soupape. L'autre partie consiste en trois chalumaux ou flustes. L'un s'appelle le *gros bourdon*, & le second le *petit bourdon*; qui ne font sortir le vent que par leurs pates. Le troisiéme chalumeau est fait à anche, & on en jouë en serrant la peau sous le bras, quand elle est enflée, & en ouvrant ou fermant avec les doigts les trous dont il est percé, qui sont au nombre de huit. Le petit bourdon a un pied de long, le portevent six pouces, le chalumeau treize pouces, y compris son anche, lesquels se brisent & se divisent par les nœuds pour estre plus portatifs. Sa peau est d'un pied & demy de long, & de dix pouces de large: ce qui est pourtant arbitraire. La *cornemuse* a trois octaves d'estenduë. La *cornemuse* sert de dessus aux hautbois de Poitou.

CORNER. v. act. Sonner du cor à la chasse pour exciter, pour rappeller les chiens. *Corner* requeste, c'est, Sonner du cor pour obliger les chiens à requester de nouveau la beste, lors qu'ils sont en defaut. On dit aussi, *Corner* la menée, pour dire, Aller à la queuë des chiens.

CORNER, signifie aussi Parler dans un cornet pour se faire entendre à un sourd. Il faut luy *corner* aux oreilles, luy crier de toute sa force pour se faire entendre.

CORNER, se dit par extension de ce qu'on va dire, publier & repeter par tout avec bruit & importunité. On avoit fait cette confidence en secret, il l'est allé *corner* par tout. Il luy a tant *corné* aux oreilles cette maxime, qu'enfin il l'en a persuadé.

On dit aussi absolument, que les oreilles *cornent* à quelqu'un, quand il entend quelque bruit, quelque bourdonnement à l'oreille; ce qui luy fait entendre quelque son apparent, quoy qu'en effet il n'y en ait point de veritable. On le dit aussi de ceux qui entendent les choses de travers, ou autrement qu'on ne les leur dit en effet. Les gens du peuple ont cette imagination, de croire qu'on parle d'eux quand les oreilles leur *cornent*. On dit aussi, que la viande *corne*, quand elle commence à se corrompre.

CORNET. s. m. Petit cor de chasse qui est de cuivre, qui n'a quelquefois qu'un demi-cercle. Quelquefois il a plusieurs tours ou cercles pour faire circuler la voix.

CORNET, se dit aussi d'un petit cor fait de corne qui sert à augmenter le cry, ou le son de la voix. Un *cornet* de Vacher est fait d'une corne de vache. Un *cornet* de Postillon luy sert à donner de loin le signal qu'on luy prepare des chevaux. Il faut un *cornet* pour parler a un sourd, lors qu'il n'entend point, si on ne luy parle a travers un semblable vaisseau de corne qui ramasse la voix

En termes de Blason on reconnoist trois sortes de *cornets*; les uns tout simples sans viroles, attaches ni autres garnitures. Les autres sont mornez & virolez. D'autres sont enguichez pendus, attachez ou liez: & toutes ces garnitures sont souvent de differents esmaux.

CORNET A BOUQUIN. Instrument de Musique qui sert à en soustenir un grand chœur dans un lieu vaste & étendu, comme dans les Cathedrales. Le *cornet à bouquin* est une espece de grande flutte qui a sept trous, dont le septiéme est inutile. Il y en a de tout droits, faits d'une seule piece de bois de cormier, ou de prunier. D'autres sont courbez, & de deux pieces. On les couvre de cuir pour les conserver. Le dessus est de deux pieds de long, & la basse de quatre. Le diametre de sa patte est d'un pouce, celuy de son bocal d'une ligne, & celuy de chaque trou de quatre lignes. Il a l'étenduë d'une Octave. On peut jouer sur le *cornet* jusqu'à cent mesures sans respirer, parce qu'il despense moins de vent qu'on ne fait avec la bouche par la respiration ordinaire.

CORNET, est aussi un des principaux jeux de l'orgue. Il y a le grand *cornet* qui a cinq tuyaux sur touche, & dix-neuf touches parlantes sans les diaises. Le petit *cornet* est un jeu qui a un troisiéme clavier separé de celuy du positif & du grand corps de l'orgue, lequel on appelle aussi *cornet separé*, & n'a que dix-neuf touches qui jouënt. Il a cinq rangs de tuyaux sur marche. Le premier est bouché, & est à cheminée d'un pied de long. Le second est aussi d'un pied, mais ouvert; le troisiéme d'environ huit pouces & demy; le quatriéme d'un demi-pied; & le cinquiéme de cinq pouces ouverts; & on les accompagne du bourdon & du prestant: ce qui fait sept tuyaux.

CORNET D'ECHO, est un autre jeu qui a un quatriéme clavier separé dans les grandes orgues, qui a aussi cinq tuyaux sur marche, & dix-neuf touches qui jouënt.

On appelle aussi *cornets*, plusieurs petits vaisseaux qui sont ordinairement de corne. Un *cornet* pour jouer aux Dez & au Triquetrac. Un *cornet* d'écritoire, est la partie de l'ecritoire où on met l'encre. Un *cornet* de corne. Un *cornet* de plomb, de cuivre, d'argent. On dit aussi des *cornets* de papier, lors qu'on tortille du papier en pointe pour y enfermer quelque chose de menu, ou pulverisé. Un *cornet* de dragée, un *cornet* de poivre. Les Canoniers ont aussi des *cornets* pour tenir le pulverin de l'amorce, faits d'une grande corne de bœuf.

CORNET, est aussi une espece de pâtisserie faite de farine & de sucre, qu'on cuit entre deux fers comme une gauffre, & qu'on tortille à la maniere d'un *cornet* de dez. On envoye querir un plat de *cornets* pour boire du vin d'Espagne. Les *cornets* de mestier pour le peuple se font seulement avec du miel.

CORNET DE POURPRE, est une espece de pourpre ou de poisson servant aux teintures, qu'on appelle autrement *porcelaine*. En Latin *buccina*, en Grec *kyrices*, à cause de sa figure.

CORNETTE. s. f. Ce mot se disoit autrefois de toute sorte d'habillement de teste; & on appelloit *cornete de Moine*, leur capuchon; *cornette* d'Avocats, de Docteurs, le chapperon qu'ils portoient autrefois sur leur teste. La partie de devant de ce chapperon ou bourlet s'entortilloit sur la fonteine de la teste, c'est à dire, sur l'os coronal: & ce nom luy vient de ce qu'aprés avoir fait quelques tours, les extremitez formoient sur la teste comme deux petits cornes. C'est encore maintenant une marque de Magistrature, & on la porte pendante sur l'espaule; & le chapperon par derriere, comme en usent plusieurs Consuls ou Eschevins. Le Doge de Venise porte aussi une *cornette*, qui est un bonnet fait en pointe. Il y a un vieux proverbe qui dit, Bœuf porte cornes, & veau *cornettes*: ce qui vient de que les jeunes Licentiez, Graduez ou Advocats ne paroissoient point en public sans avoir leurs *cornettes*, dont ils se faisoient honneur comme la marque de leur caractere; & ils avoient coutume de galantiser les femmes de leurs Anciens ou des Conseillers, ausquels ils faisoient porter des cornes.

CORNETTE, ne se dit plus maintenant en langage ordinaire, que des coeffes ou linges que les femmes mettent la nuit sur leurs testes, & quand elles sont en deshabillé. Cette accouchée avoit une belle *cornette* à dentelle de point de France. Les coquettes mettent sur leur visage des *cornettes* de toile d'ortie, des *cornettes* jaunes, pour se conserver le teint frais Une coëffe de *cornette*.

CORNETTE, signifie aussi une large bande d'estoffe de soye que les Docteurs en droit portoient autrefois autour du cou pendante jusqu'à terre. Il y a encore des Professeurs au College Royal qui en portent.

CORNETTE, en termes de Guerre, est un estendart de Cavalerie. La *Cornette* est un estendart quarré, qui se porte au bout d'une lance par le troisiéme Officier de la Compagnie. Celle de la Mestre de Camp est blanche. Dans les Compagnies de Chevaux legers, de Dragons & de Mousquetaires, il y a des *Cornettes*.

CORNETTE; Officier de Cavalerie qui porte l'estendart de la Compagnie, & qui la commande en l'absence du Capitaine & du Lieutenant. Ce mot vient *à cornu*, parce qu'on met les *Cornettes* de Cavalerie sur les ailes, qui forment une espece de pointe ou de corne de l'armée. En ce sens il est masculin.

CORNETTE, se prend aussi quelquefois pour la Compagnie entiere qui marche sous la *Cornette*. On a levé trente *Cornettes* de Cavalerie, pour dire, trente Compagnies.

CORNETTE, en termes de Marine, est le pavillon du Chef d'Escadre, qui est quarré & blanc. Il porte au mast d'artimon, quand il est en corps d'armée; & au grand mast, quand il commande en chef. Le battant de la *Cornette* doit avoir quatre fois la hauteur du guindant. Elle doit estre fenduë par le milieu des deux tiers de la hauteur.

CORNETTE, en termes de Fauconnerie, est la houppe ou tiroir de dessus le chapperon de l'oiseau.

CORNICHE. s. f. La plus haute partie & le dernier ornement d'une colomne, d'un bastiment. La *corniche* se mesure depuis la frise jusqu'à la cimaise inclusivement. La *corniche* est en saillie. Les piedestaux ont aussi leurs *corniches* en saillies.

CORNICHE, se dit aussi de toutes ces petites saillies qui advancent en maçonnerie & en menuiserie, encore qu'il n'y ait point de colomnes. La *corniche* d'une cheminée. La *corniche* d'un buffet, d'une armoire.

CORNICHON. s. m. Petite corne. Cette vache n'a encore que des *cornichons*.

On appelle aussi *cornichons*, de petits concombres avortez & raccornis en demy-cercle, qu'on fait confire avec du sel & du vinaigre pour en faire des salades.

CORNIER. adj. m. Terme d'architecture, qui se dit des pilastres qui sont l'encognure d'un bastiment, qui sont dans un angle. On le dit aussi des

poteaux

poteaux ou grandes pieces de bois qui sont dans les angles des panneaux de charpenterie. Les Selliers appellent aussi *corniers*, les quatre quenouilles ou piliers qui soutiennent l'imperiale du carrosse.

CORNIER, en termes des Eaux & Forests ; se dit des chesnes & gros arbres qui sont choisis & marquez par autorité de Justice pour marquer les bornes des ventes & des couppes de bois tant taillis que de haute fustaye. Ils sont d'ordinaire dans les angles des plans & figures que font les Arpenteurs de ces couppes, & s'appellent *pieds corniers*.

On appelle en Charpenterie le canal de tuile ou de plomb, qui est le long d'un angle de deux toits ou bastiments, la *jointure corniere*.

CORNIERE. s. f. Terme de Blason ; qui signifie une anse de pot qui se trouve dans plusieurs Escus, & entre autres dans celuy de Lisle Adam Prevost de Paris. Ce mot vient de *corne*, qui a signifié un *angle* ; car on dit encore la corne droite de l'Autel, à cause qu'autrefois on mettoit des cornes ou des anses à ces angles, afin de le transporter ou le faire mouvoir plus facilement : & c'est pour cette raison que Moyse en fit mettre a l'Autel des parfums. Et dans le Blason, ces anses de fer qui étoient aux cornes des Autels ont retenu le nom de *cornieres*.

CORNOUILLE. s. f. Fruit rouge & acide qui croist sur le cornouiller, & qui meurit en Septembre. En Latin *cornum*.

CORNOUILLER. s. m. Arbre qui porte des cornouilles. Il y en a un masle, dont l'ecorce est déliée & veineuse, dont le tronc est epais & massif, sans cœur, ny moelle, & est ferme comme une corne, dont il a pris son nom. La femelle est moindre, & jette plusieurs petites branches, comme celles de l'agnus castus. Son tronc a de la moelle, & est plus tendre. Il s'étend merveilleusement en rameaux fort branchus, quoy qu'il sorte d'un petit tronc, dont la dureté est cause qu'on l'employe à faire des rouës de moulin. Son écorce est rude & pleine de nœuds. Sa feuille est un peu épaisse & madrée. Sa fleur est mouffue, de couleur d'or, qui jette un fruit longuet comme des olives. Il est verd d'abord, puis il devient rouge étant meur. Il est doux, de bonne odeur & astringent. Il enferme un noyau ou un os tres-dur au dedans, comme l'olive. On fait une gelée semblable au cotignac de la chair des cournouilles qu'on confit avec du sucre, & qui est fort bonne pour resserrer. Quelques-uns appellent cet arbre *cornilier* ou *cornier*, & en Latin *cornus*. Il y a aussi des cournouilles blanches qui sont plus rares : on les cueille vertes pour les mettre dans l'eau avec du sel, comme des Olives.

CORNU, üe. adj. Qui a des cornes. Le bœuf, le bouc, sont des animaux *cornus*. On appelle aussi la Lune *cornuë*, quand elle croist ou decroist. On nomme aussi un homme *cornu*, celuy qui est cornard ou cocu.

On dit proverbialement ; A mal enfourner on fait les pains *cornus*, pour dire, qu'il faut bien commencer une affaire pour en attendre un bon succez. On dit aussi ; qu'un advis est bien *cornu*, pour dire, qu'il n'est gueres raisonnable : ce qui s'étend à plusieurs autres choses mal faites & mal tournées.

CORNUE. s. f. Terme de Chymie. C'est un vaisseau de verre ou matras lutté enduit de terre, de l'épaisseur d'un pouce. Elle a un col recourbé auquel on joint un recipient qu'on met dans l'eau. Elle sert à tirer les esprits & les huiles des bois, gommes & terres minerales, & autres choses qui exigent un grand feu. C'est la même chose qu'une retorte.

COROLLAIRE. s. m. Petit Commentaire, ou annotation qu'on fait sur quelque proposition qu'on a démonstrée, par lequel on en fait des inductions, on en tire d'autres veritez ou consequences, qui necessairement s'en ensuivent. Ce mot vient du Latin *corollarium*, qui vient de *corolla*, de *corona*.

CORONAL, ALE. adj. Terme de Medecine. L'os du front s'appelle *l'os coronal*, ou *l'os de la pouppe*. La veine qui sort du tronc ascendant de la veine cave qui entoure toute la substance du cœur en façon de couronne, & qui le nourrit par plusieurs rameaux, s'appelle *coronale*. On appelle aussi *suture coronale*, l'emboësture anterieure du crane ou des os de la tête ; parce que c'est en cet endroit où on pose les couronnes. Elle part des temples, & prend son chemin vers le sommet de la teste.

CORPORAL. s. m. Terme Ecclesiastique. C'est un linge sacré fort propre & délié ; qu'on étend sous le calice en disant la Messe, pour recevoir les fragments de l'hostie, s'il en tomboit quelques-uns.

Le Peuple appelle abusivement *Corporal*, un bas Officier de guerre, qui regulierement s'appelle *Caporal*.

CORPORALIER. s. m. C'est la boeste où on serre les corporaux qu'on met sous le calice.

CORPOREL, ELLE. adj. Qui a du corps, qui est palpable & sensible. La substance se divise en *corporelle*, & spirituelle.

On appelle plaisirs *corporels*, ceux qui n'affectent que les sens, a la distinction des spirituels, qui se font sentir à l'ame. En cas de recidive on encourt des punitions *corporelles*.

On dit aussi qu'un homme est *corporel*, lors qu'il est abymé dans la matiere ; qu'il est grossier soit par la taille, soit par l'esprit, lors qu'il n'esleve point son raisonnement au dessus de la nature animale.

CORPORELLEMENT. adv. Réellement, & à la maniere du corps. J. C. est réellement & corporellement dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie. On a pris possession de ce Benefice reellement, *corporellement* & de fait, il n'y a plus de lieu à la regale.

CORPORIFICATION. s. f. Terme de Chymie, est une operation qui ordonne aux esprits le même corps, ou du moins approchant de celuy qu'ils avoient auparavant leur spiritualisation.

CORPORIFIER. v. act. Fixer & reduire en corps. Il est difficile de fixer & *corporifier* le Mercure. Les sels volatils se peuvent ramasser & *corporifier* dans un alambic.

CORPS. subst. masc. Substance solide & palpable ; composée suivant les Peripateticiens, de matiere & de forme ; suivant les Epicuriens, d'atomes entrelassez ; & plus raisonnablement ; suivant les Philosophes modernes, d'acide & d'alcali. Ce qui constituë le *corps* physique ; ce sont les trois dimensions, longueur, largeur, & profondeur. La penetration des *corps* est absurde en bonne Philosophie. Les *corps* celestes sont tenus pour purs ; les sublunaires & elementaires sont mixtes. Les Anges qui n'ont point de *corps* s'en forment d'aëriens pour se faire voir aux hommes.

On dit aussi ; le *corps* du Soleil, de la Lune, des astres. Le *corps* de Mercure a été observé au milieu du *corps* du Soleil. Les *corps* planetaires ont chacun leurs spheres & leurs influences. On dit en ce sens ; Prendre l'ombre pour le *corps*, pour dire l'apparence pour la realité.

CORPS, à l'egard des animaux, se dit de ce qui est opposé à l'ame. Les *corps* naturels se divisent en vivants & en inanimez. Les ames des bestes sont des *corps* ; meurent avec leurs *corps*. Les Sorciers se donnent au Diable *corps* & ame. L'Evangile dit que qui a trop de soin *corps* perd son ame. On dit qu'un homme a fait folie de son *corps*, pour dire, qu'il n'a pas esté chaste. L'homme doit gagner son pain à la sueur de son *corps*.

En ce sens on dit en parlant des qualitez d'un *corps*, qu'un homme a un *corps* floüet, un *corps* confisqué, pour dire, qu'il est en mauvaise santé ; & au con-

traire, qu'il a le *corps* bon, bien constitué, qu'il l'a libre, adroit; dispos, desnoué, qu'il porte bien son *corps*, qu'il a fait *corps* neuf, pour dire, qu'il a une santé vigoureuse. On dit aussi, qu'un homme n'est pas traistre à son *corps*, qu'il se traitte bien le *corps*, pour dire, qu'il fait bonne chere, qu'il est delicat & sensuel; & au contraire, qu'un homme est ennemy de son *corps*, qu'il macere son *corps*, pour dire, qu'il se mortifie, qu'il jeusne, porte la haire. On dit, Faire quelque chose à son *corps* deffendant, pour dire, malgré suy. On dit aussi, C'est un *corps* sans ame, en parlant de ce qui est incapable d'action, comme d'un homme stupide; & figurément, d'une armée sans Chef.

Corps, se dit plus particulierement du tronc du *corps*, de la capacité du ventre, de l'estomac, & de ce qui est contenu entre les espaules & les cuisses. Cet homme est fort gay, quand il a une bouteille de vin dans le *corps*. Il fut tué d'un coup d'espée au travers du *corps*. Il fut ouvert, on luy trouva un abcés dans le *corps*. Les Medecins divisoient le *corps* en trois ventres ou capacités, qui sont la teste, le thorax, & le bas ventre. Ils appellent le reste les *membres*. Les Maistres en fait d'Armes divisent le *corps* en trois parties: la haute comprend la teste, la gorge, & les espaules; la moyenne la poitrine, l'estomac, & le ventre superieur; & la basse est le ventre inferieur, & au dessous jusques vers les cuises.

On dit figurément en ce sens, Il faut voir ce que cet homme a dans le *corps*, pour dire, tascher à descouvrir ses sentiments, ses opinions, ou luy taster le pouls sur sa bravoure.

Corps, se dit des habits; des armes qui servent à couvrir cette partie du *corps* qui va du cou jusqu'à la ceinture. Il faut essayer ce *corps* de pourpoint, ce *corps* de juppe. On dit un *corps* de cuirasse, en parlant de la cuirasse même sans les armures des bras & des cuisses.

On dit en termes de Palais, qu'un homme s'est obligé *corps* & biens, pour dire, qu'il s'est soumis à tenir prison faute de payement. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les contraintes par *corps* apres les quatre mois.

Un decret de prise de *corps* est une ordonnance d'un Juge pour prendre prisonnier un criminel. On dit aussi une confiscation de *corps* & des biens: c'est une sorte d'une peine capitale. Une separation de *corps* & de biens, c'est la separation d'habitation qu'on accorde a une femme contre son mary à cause de ses sevices. Un Geolier respond d'un prisonnier qui est à sa garde *corps* pour *corps*.

Corps, se dit aussi d'un cadavre dont l'ame est separée. Les Juges font des procés verbaux de l'estat des *corps* morts qu'ils enlevent. Tertullien a escrit un beau Traitté de la resurrection des *corps*. Devant que d'enterrer, on dit un service sur le *corps*. Quand les *corps* ne pourrissent point, on tient en Occident cela pour marque que ce sont des *corps* glorieux; en Orient pour une marque qu'ils sont reprouvés, comme il paroist dans le Rituel des Armeniens.

Corps, se dit aussi des choses qui on plus de force, de consistence, de solidité que d'autres qui ne laissent pas d'estre corporelles. Les estoffes qui ont bien du *corps* durent plus que les autres. Un papier qui n'a gueres de *corps* est sujet a boire. Les vins qui ont bien du *corps* se gardent sur l'arriere-saison.

Corps, se dit aussi d'un bastiment de fond en comble, soit qu'il soit separé, ou joint avec un autre. Il y a deux *corps* de logis en cette maison qui sont joints par une galerie. Il a loüé un *corps* d'Hostel separé. En Italie on fait les *corps* de logis doubles, à cause de la chaleur; & en France, à cause de la commodité. Il a fait bastir un avant-*corps* en sa maison, qui en fait un grand ornement.

Corps, se dit aussi de plusieurs choses ramassées ensemble: premierement de ce qui est enfermé en quelque enceinte. Le *corps* d'une ville, d'une forteresse. On n'avoit attaqué jusqu'icy que des dehors, maintenant on est attaché au *corps* de la place. Ce petit Fort est hors de l'enceinte des murs, & detaché du *corps* de la place.

Corps, se dit aussi de plusieurs Ouvrages de même nature qui ont été recueillis, joints & reliés ensemble. Gratian a recueilly les canons de l'Eglise; & en a fait un *corps* qu'on appelle le *Corps Canonique*, Le *Corps* du Droit Civil est composé du Digeste, du Code, & des Instituts, & est maintenant imprimé en VI. Volumes avec les Commentaires. On a fait un *Corps* des Poëtes Grecs, un de quelques Historiens Romains. Du Chesne a recueilly en un *corps* quantité de vieux Historiens François.

On appelle le *corps* du Livre, ce qui est en effet le principal & la substance du Livre, à la distinction des Prefaces, Exordes, Epilogues, Gloses, Commentaires, & Annotations qu'on y insere, & qu'on y mesle quelquefois On dit aussi une piece de theatre, que le *corps* en est fait, quand on en a fait le dessein, la distribution, & qu'il n'y a plus que les vers à faire.

Corps, se dit aussi en plusieurs choses de ce qui y est de principal, qui y sert de base & de fondement. Le *corps* d'un navire est tout le bastiment sans les voiles, cordages, & les agreils. Un *corps* de carrosse, c'est le carrosse avant qu'il soit posé sur les roües, sur son train. Le *corps* de cet édifice est achevé, c'est à dire, la grosse maçonnerie; il n'y faut plus que la charpente, la menuiserie, &c.

En matiere de Devises on appelle figurément le *corps*, ce qui est le sujet, ce qu'on a peint pour marquer sa pensée; & l'*ame* est le mot qui en donne l'explication.

En termes de Chirgie on appelle *corps estrangers*, tout ce qui est entré ou venu de dehors dans une playe, un ulcere, comme le plomb, la bourre, une eschar-de, &c. qui empechent la guerison de la playe jusques à tant qu'on les ait fait sortir.

En termes de Manege on dit qu'un cheval a du *corps*, quand il a beaucoup de boyau, beaucoup de flanc, quand il a les costes amples & longues: & on dit qu'une telle nourriture fait bon *corps*, pour dire, le rend sain & vigoureux; qu'il a fait *corps* neuf, lors qu'il a esté bien purgé, qu'on l'a mis à l'herbe.

Corps, signifie encore un nombre de personnes qui forment une compagnie, ou une assemblée convoquée par autorité publique. Les Etats sont composés du *Corps* du Clergé, du *Corps* de la Noblesse, & du *Corps* du Tiers Estat. Le Parlement, les Cours Souveraines marchent en *corps*, quand ils vont avec ceremonie en *corps* de Cour. On dit generalement des Compagnies assemblées, que ce sont des *Corps* politiques.

On dit aussi le *Corps* de ville, pour dire, les Officiers de la ville, qui sont le Prevost des Marchands, les Eschevins, & les Conseillers de ville, & le Procureur du Roy.

Les six *Corps* des Marchands à Paris, ce sont les Merciers, les Fourreurs, les Epiciers, les Drappiers, les Bonnettiers, & les Orfevres. Les Marchands de vin pretendent faire le septiéme *Corps*.

Corps, se dit aussi de toutes les autres Communautés. Les *Corps* de l'Université. Le *Corps* de Sorbone, du Chapitres de Paris, sont fort considerés. Ils sont assemblées en *corps* de Chapitre. Ce Docteur est un des premiers hommes de son *Corps*. Les Curés de Paris ne sont point de *Corps*.

En termes de Geometrie on appelle les *corps reguliers*; ceux dont toutes les faces & les angles sont égaux. Ils ne sont qu'au nombre de cinq : Le Tetraedre composé de 4. triangles, l'Octaèdre de 8. l'Icosaedre de 20. triangles, le Dodecaèdre de 12. pentagones, & le Cube de 6. quarrés.

CORPS, en termes de Guerre, signifie un assemblage de plusieurs soldats tant de pied que de cheval, unis & marchants ensemble sous un Chef. On a fait sortir les garnisons pour en faire un *corps* d'armée. Des troupes rangées en bataille sont divisées en trois *corps*, l'avantgarde, l'arrieregarde, & le *corps* de bataille. Il y a aussi le *corps* de reserve, & des *corps* détachez.

CORPS, se dit aussi des Regiments. Toute la Cavalerie se divise en Compagnies franches, & en *corps* de Regiment, qui sont plusieurs Compagnies sous un meme Chef. Les premiers *corps* d'Infanterie sont les Regiments des Gardes Françoises & Suisses. Aprés marchent les six vieux *corps*, qui sont les Regiments de la plus ancienne creation, sçavoir Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine. En suitte sont les six petits vieux *corps*, qui ont été établis peu de temps aprés, & qui portent chacun le nom de leurs Colonels.

CORPS DE GARDE, est un poste où on met des Soldats qui veillent à garder une porte, un passage, un travail, & à tenir en seureté un quartier, un camp, une Place; & on le dit tant des soldats qui y sont postez, & qu'on releve de temps en temps, que du poste même, soit qu'il soit à l'air, soit qu'il soit à couvert. On advance un grand & un petit *Corps de garde*, bien loin devant les lignes, afin d'estre plustost adverty de l'approche des ennemis.

GARDES DU CORPS, sont les quatre Compagnies de Cavalerie qui servent à garder le Roy, & qui sont au dedans du Louvre; & en general Officiers du *Corps*, sont ceux qui servent auprés de sa Personne sacrée. Le Carrosse du *Corps*, le Cocher du *Corps*.

CORPS, se dit aussi adverbialement en ces Phrases. Israël combattit, luitta avec l'Ange *corps à corps*. Ce furieux s'est jetté à *corps* perdu sur luy. Il l'a pris à faux de *corps* au faux du *corps*, pour dire, au milieu du *corps* où les fausses costes manquent. Ce levrier prend un lievre *corps à corps* luy tout seul.

CORPS, se dit encore en cette phrase : On l'a enlevé comme un *corps saint*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*.

CORPULENCE. s. f. Volume du corps. Il se dit plustost des tailles grossieres que des menuës. Les gens qui sont de grosse *corpulence*, sont sujets à plusieurs incommoditez, à la courte haleine. Pour danser agreablement, il faut estre de menuë *corpulence*.

CORPUS, s. m. C'est ainsi que le Peuple appelle le pain à chanter, sur lequel on peut faire la consecration.

CORPUSCULE, s. m. Atome, petit corps, ou petite partie d'un corps. Il y a dans la nature une infinité de *corpuscules*, dont nous en appercevons quelques-uns avec le microscope, & les autres fuyent la veuë la plus subtile.

CORRECT, ECTE. adject. Qui n'a point de fautes. Cet Auteur est fort *correct*, son style, son discours est fort *correct*, fort chatié; il n'y a point de mots barbares. Cette copie est *correcte*, il n'y a pas une seule faute d'ortographe. Ce Peintre est fort *correct*, il dessine fort juste.

CORRECTEMENT. adv. D'une maniere correcte. Escrire, parler, dessiner *correctement*, sans faute.

CORRECTEUR. s. m. Qui corrige. Les Magistrats de Police sont établis pour estre les *correcteurs* & reformateurs des abus de la Police, des mœurs dépravées des habitans.

CORRECTEURS DES COMPTES, sont des Officiers de la Chambre des Comptes qui marchent entre les Maistres & les Auditeurs, & qui sont établis pour reformer les erreurs qui se sont glissées dans les comptes lors de leur premier examen.

CORRECTEUR D'IMPRIMERIE, est celuy qui relit, & qui corrige les épreuves des Livres qu'on imprime. L'advantage d'un Livre, c'est de passer par les mains d'un bon *Correcteur*.

CORRECTEUR, en termes de College, est celuy qui chastie & qui fouëtte les écoliers.

CORRECTEUR, est aussi dans plusieurs Couvens le Superieur qui regit & qui gouverne le Couvent; & qui est maistre de la discipline des Religieux, tel est le *Correcteur* des Minimes.

CORRECTIF, IVE. adject. Qui adoucit, qui tempere la rudesse de quelque chose. Un Orateur ne doit point hazarder un mot barbare, ou nouveau, sans quelque *correctif* ou adoucissement.

CORRECTIF, se dit aussi en Medecine; en parlant des drogues qui se temperent & adoucissent les unes les autres : comme, l'anis est le vray *correctif* du séné, il en purge les flatuositez qui donnent les tranchées.

CORRECTION. s. f. Action par laquelle on corrige. Les Magistrats sont établis, les loix son faites pour la *correction* des mœurs. Les Estats, les Conciles s'assemblent pour la *correction* des abus, le rétablissement de la discipline.

CORRECTION, signifie aussi le retranchement des fautes d'un Ouvrage, d'un Escrit. Ce jeune homme a l'esprit docile, il souffre la *correction* de ses fautes. On dit en ce sens, *Correction* en matiere d'Imprimerie. Voilà la seconde *correction* de cette espreuve.

CORRECTION, se dit aussi d'une simple admonition. La *correction* fraternelle est commandée par l'Evangile; mais elle doit estre faite avec prudence & modestie.

CORRECTION, signifie encore, Amendement. On a beau faire des Predications, on ne voit point de *correction*, que le peuple en profite.

CORRECTION, se dit aussi de la punition des crimes, & du pouvoir de ceux qui les châtient. Ce Moine a fait un scandale, mais il en a souffert la *correction*. On ne peut pas empescher le mal que font ceux qui ne sont pas sous nostre *correction*.

CORRECTION, est aussi une Chambre en Jurisdiction qui fait partie de la Chambre des Comptes, où on reforme les erreurs qui se sont glissées dans les comptes. On a mis le compte d'un tel à la *correction*, c'est-à-dire, on l'a porté à cette Chambre pour le revoir & le reformer.

On dit adverbialement, Sauf *correction*, par civilité, ou par respect, pour corriger & adoucir quelque chose qu'on a dit de trop libre, ou qui pourroit offenser quelqu'un.

CORRELATIF, IVE. adj. Ce qui est opposé l'un à l'autre avec quelque relation. Le Pere & le fils sont deux *correlatifs*. La lumiere & les tenebres, le mouvement & le repos sont des termes *correlatifs* & opposez.

CORRESPONDANCE. s. f. Relation, commerce, intelligence. C'est un grand negotiant qui a des *correspondances* par tout. Les Gazetiers ont des *correspondances* en mille lieux pour avoir des nouvelles. Ce ménage est broüillé, il n'y a point de *correspondance* entre le mary & la femme. Ces amans ont une *correspondance* secrette, s'aiment & s'écrivent reciproquement.

CORRES-

CORRESPONDANT, ANTE. adj. & subst. Qui a relation, commerce & intelligence avec une personne absente, esloignée. Les Banquiers, les Marchands ont des *correspondans*, des associez dans les villes de commerce & d'affaires. Ce Banquier a escrit à son *correspondant* à Rome pour obtenir une telle dispense. Cet homme est fort amoureux de cette fille, mais il se plaint qu'elle n'est point *correspondante* a sa passion.

CORRESPONDRE. v. n. Avoir relation & commerce avec quelqu'un qui est esloigné ou absent. Les negotians, les Banquiers ont besoin d'avoir des gens qui leur *correspondent* pour tirer des lettres de change, pour la facture des marchandises.

CORRESPONDRE, signifie aussi, Estre d'intelligence, se respondre reciproquement. Les enfans ne *correspondent* pas toujours aux desseins de leurs peres pour leur fortune. Les amans se plaignent toûjours que leur maitresse ne *correspond* pas a leur passion. Faites ce que vous pourrez pour cette affaire, j'y *correspondray* de ma part.

CORRESPONDRE, signifie aussi, Se rapporter, estre semblable. Vostre relation *correspond* fort bien aux nouvelles que j'ay receuës d'ailleurs. Ce pavillon qui est a droite *correspond* fort bien a celuy qui est à gauche, ils font une belle symmetrie.

CORRESPONDRE, signifie encore, Aboutir. Il y a six allées dans ce bois qui se *correspondent*, qui forment une estoile, & aboutissent a ce rondeau. Toutes les portes de cet appartement se *correspondent*, sont placées vis à vis l'une de l'autre. Ces deux maisons se *correspondent* par une voute sousterraine. On dit aussi, que deux Chœurs de Musique se *correspondent*, quand ils chantent de concert, ou l'un apres l'autre.

CORRIDOR. s. m. Terme de Fortification. C'est un chemin sur le bord du fossé en dehors, qui fait tout le tour des fortifications de la place. On l'appelle autrement le *chemin couvert*, parce qu'il est couvert du glacis ou esplanade qui luy sert de parapet. Le *corridor* est large ordinairement de trois ou quatre toises. Ce mot vient de l'Italien *corridore*, ou de l'Espagnol *coredor*. Quelques-uns disent *couridor*.

CORRIDOR, est aussi une longue allée dans un bastiment, qui conduit à plusieurs chambres degagées l'une de l'autre.

CORRADOUX, ou *Couradoux*. s. m. Terme de Marine. C'est l'espace enfermé entre les deux ponts de vaisseaux.

CORRIGER. v. act. Reformer une chose defectueuse. La charité chrestienne oblige d'avertir son prochain de ses deffauts, afin qu'il s'en *corrige*. Aux secondes Editions d'un Livre, on met, Reveu, *corrigé*, & augmenté; & dans l'Errata, Fautes à *corriger*. Cet escolier a fait *corriger* son theme. Il a un defaut naturel dont il se *corrige* tous les jours.

CORRIGER, signifie aussi, Punir, chastier les fautes. Les Magistrats usent de supplices pour *corriger* les mœurs depravées des citoyens. Un Regent se sert de la ferule & des verges pour *corriger* les escoliers.

CORRIGER, signifie aussi, Adoucir, moderer, balancer. La respiration *corrige*, tempere, adoucit la chaleur de la poitrine. L'anis *corrige* le sené. Le balancier *corrige*, modere, balance le mouvement des poids, du ressort d'une horloge.

On dit proverbialement, Advocat, *corrigez* vostre plaidoyé, quand on reproche à quelqu'un qu'il s'est trompé dans son discours: ce qui vient d'une ancienne formule de prononcer des appointements, qu'on observe encore dans les Provinces, où on ordonne que les Advocats *corrigeront* & remettront.

CORRIGIBLE. adj. & f. Defaut leger qui se peut corriger aisement. Ce vers est aisement *corrigible*, on n'a qu'a le tourner d'une autre façon. Cette faute d'impression n'est plus *corrigible*, car la forme est tirée a fonds.

CORRIVAL. s. m. Vieux mot relatif qui signifioit originairement celuy qui tiroit de l'eau d'une même source qu'un autre, qui la conduisoit par un même canal pour la faire venir sur ses terres, & pour cela avoit souvent contestation avec luy. Depuis on l'a dit de ceux qui avoient les mêmes pretentions soit de gloire, soit d'amour, qui couroient dans la même lice, qui aimoient une même femme. Aujourd'huy on dit seulement *rival* en la même signification.

CORROBORATIF, IVE. adj. Qui donne ou augmente les forces. Tous les cardiaques sont *corroboratifs* de l'estomac.

CORROBORER. v. act. Fortifier une partie foible, ou malade. Il y a plusieurs remedes qui *corroborent* les parties debiles.

CORRODER, v. act. Ronger petit à petit. Il se dit de la vermine à l'égard des grains. On le dit aussi des acides a l'egard des autres corps naturels. Les vers *corrodent* les bleds, les estoffes. L'arsenic tuë, parce qu'il *corrode* les boyaux avec ses petits atomes acides & pointus. L'eau forte *corrode* les metaux & les ronge. Ce mot vient de *corrodere*. Nicod.

CORROMPRE. v. act. Alterer la nature de quelque chose en l'empirant. La fievre en peu de temps *corrompt* toute la masse du sang. La grande chaleur *corrompt* la viande. Les fruits d'esté se *corrompent*, se gastent aisément. Si le grain ne meurt & ne se *corrompt* dans la terre, il ne multipliera point dit l'Evangile.

CORROMPRE, signifie quelquefois, Changer simplement la figure. L'emballage *corrompt* la forme d'un chapeau. La couverture d'un Livre se *corrompt*, lors qu'il est trop manié.

CORROMPRE, se dit figurément en choses morales. Les Heretiques *corrompent* les textes, les passages de l'Escriture, les alterent. Cet Advocat *corrompt* les loix, les detourne de leur vray sens. L'oisiveté, la desbauche *corrompt* les mœurs.

CORROMPRE, signifie aussi, Gagner, suborner; attirer quelqu'un dans son party, l'empescher de faire son devoir. Le Gouverneur de cette place s'est laissé *corrompre* par argent. Les presens *corrompent* les Juges. Les cageolleries de ce galant ont esté capables de *corrompre* cette fille, il a triomphé de son honneur. Voila des tesmoins qui ont esté *corrompus* & subornés.

CORROMPU, UE. part. pass. & adj. Un mot *corrompu* par l'usage. Un siecle *corrompu* & depravé. Une chair *corrompue* & pourrie.

CORROSIF, IVE. adj. Qui a le pouvoir de ronger, de percer, de corroder. Les remedes chymiques sont *corrosifs*, à cause de la subtilité de leurs parties. Tous les remedes caustiques sont *corrosifs*, acres & mordicants.

CORROSION. s. f. Action de ce qui corrode. On a veu en ouvrant ce corps les marques du poison par la *corrosion* des parties.

CORRUPTEUR. s. m. Celuy qui corrompt les autres. Les libertins sont dangereux à frequenter, ce sont des *corrupteurs* de jeunesse. Le mauvais usage est le grand *corrupteur* des Langues.

CORRUPTIBILITE'. s. f. Qualité des corps qui leur donne des principes de corruption. La *corruptibilité* est essentielle à tous les corps composez de matiere, des elements.

CORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui est perissable & sujet à se corrompre. Tous les corps sublunai-

res sont *corruptibles*. Il n'y a que l'ame raisonnable qui ne soit pas *corruptible*, parce qu'elle est spirituelle.

CORRUPTION. s. f. Action par laquelle une chose se corrompt, se change, s'altere. C'est un axiome en Philosophie, que la *corruption* de l'un est la generation de l'autre. La cangrene est la *corruption* des chairs. Les abçés viennent de la *corruption* des humeurs.

CORRUPTION, signifie encore, Ordure, puanteur. On a creu autrefois que tous les insectes s'engendroient de *corruption*. Il y a des animaux qui vivent de *corruption*, de charogne. Ce cloaque infecte tout le voisinage par sa puanteur & sa *corruption*. La peste n'est qu'une *corruption* de l'air.

CORRUPTION, se dit figurément en choses morales. Dieu envoya le Deluge, à cause qu'il y avoit une *corruption* generale sur la terre. La Sainte Vierge a esté exempte de la *corruption* du peché originel. La *corruption* des mœurs, du siecle, de l'esprit. Il y a bien des mots qui se disent par *corruption*, par un vice du langage. Il y a dans la doctrine, dans la justice bien de la *corruption*, du relâchement.

CORS. s. m. Terme de Chasse. La chevillure de la teste d'un cerf. Un cerf de x *cors* c'est un cerf de moyen âge. Ce mot vient du Latin *cornu*.

CORSAGE. s. m. Terme populaire qui signifie la taille. Cette paysanne est d'un beau *corsage*.

CORSAIRE. s. m. Pirate, Escumeur de mer, celuy qui court les mers avec un vaisseau armé sans aucune commission pour voler les Marchands. Quand on peut attraper un *Corsaire*, il est pendu sans remission. Tous les vaisseaux *Corsaires* sont de bonne prise. Regnier a dit agreablement,

Corsaires à Corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

Ce mot vient de l'Italien *corsaro*, qui a esté dit *à Corsis*, ou *à cursibus*, ou *à Caurfinis*, ou *à Corycais*. Menage.

CORSAIRE, se dit aussi figurément de ceux qui vendent trop cher leurs marchandises, qui exigent de plus grands droits qu'il ne leur est dû, qui rançonnent ceux qui sont obligez de passer par leurs mains. Les Hostelliers sont de grands *corsaires*. Les Marchands qui sont seuls à vendre une marchandise, rançonnent comme des *corsaires*. Les sergens sont de grands Corsaires.

CORSELET. s. m. Petite cuirasse que portent les picquiers dans le Regiment des Gardes.

CORSET. s. m. Corps de juppe sans manches, que portent les paysannes, & sur tout les nourrices, qui font grande vanité de porter un corps de satin, de damas, &c.

CORTEGE. s. m. Compagnie qu'on fait à quelque Prince ou personne considerable dans quelque pompe ou ceremonie, avec carrosses, chevaux & autres choses qui luy font honneur. L'Ambassadeur de Rome allant à l'audience a toujours un *cortege* fort nombreux tant de sa suitte que de la Noblesse qui l'accompagne. Il y avoit trente carrosses à son *cortege*.

CORVÉE, ou *Courvée*. s. f. Redevance corporelle qu'on doit a un Seigneur dominant pour quelque droit ou heritage qu'on tient de luy à cette charge. Ce mot, selon Cujas & autres est derivé de *corps*, *quasi corpées*, *aut opera corporalia*, ou *à corpore vehendo*. Mais Menage le derive de *curbada*, dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis en cette signification, parce qu'on se courbe en travaillant; d'autres de *courbe*, qui signifie deux chevaux qui remontent les bateaux sur la Seine, parce qu'une *courbe* de chevaux fait une bonne *corvée*. Regueau le derive avec plus d'apparence du mot de *corps*, & de *vée*, qui est un vieux mot Gaulois signifiant *peine* & *travail*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on les a appellés *corvatæ*, *curvata*, *corveia*, & *corbie*, *eo quod præstentur ab iis quos homines de corpore appellabant*.

CORVÉE, se dit aussi par extension, d'une peine, d'un travail qu'on veut bien prendre en consideration d'un Superieur ou d'un amy, sans en esperer aucun salaire ni avantage.

CORVÉE, s'employe aussi en cette phrase: On diroit qu'il fait *corvée*, pour dire, il fait cela avec repugnance & lâchement, parce qu'il n'en tirera aucun profit.

CORYPHÉE. s. m. Terme dont on se sert quelquefois dans l'Ecole, pour signifier le chef & le principal d'une Compagnie, d'une Communauté, d'une doctrine, d'une Secte. Ainsi Zenon a été appellé le *Coryphée* des Epicuriens par Ciceron. Il vient d'un mot Grec, qui signifie le *sommet de la teste*.

COS.

COS, ou *Cosse*. s. m. Terme de Relations. C'est une mesure de chemin dont on se sert par toutes les Indes, qui vaut une demie- lieuë de France.

COSAQUES. s. m. plur. C'est une milice qui a été établie par le Roy Estienne Battori en Pologne. C'étoit auparavant des Volontaires de Russie, Volhinie, Podolie, qui s'attroupoient pour butiner sur la Mer Noire. Ce Roy les assembla, & leur donna des privileges pareils à ceux des Francs Archers que le Roy Charles institua en l'année 1449. Ce nom vient de *cosa*, qui en Polonois veut dire *chef* à cause de l'agilité qu'ont ces peuples d'aller dans des lieux de difficile accés, comme sont les chefs des montagnes qui sont vers l'embouchure du Boristene.

COSEIGNEUR. s. m. Terme relatif. Celuy qui possede une terre, un fief avec un autre; soit par indivis, soit en n'en possedant qu'une partie separée. Il y a souvent procés entre les *Coseigneurs* pour les droits honorifiques.

COSMETIQUE. adj. m. & f. Terme dont les Medecins se servent en parlant des remedes & des fards qui servent à l'embellissement du visage, & à entretenir le teint frais. Dans les pharmacopées il y a plusieurs receptes & compositions *cosmetiques*. Les Indiens se servent de l'eau des noix de cocos étant encore vertes, comme d'un grand *cosmetique* qui embellit le teint des femmes.

COSMOGRAPHE. s. m. Auteur qui a écrit ou qui enseigne la structure, la delineation du monde. Munster étoit un grand *Cosmographe*.

COSMOGRAPHIE. s. f. Science qui enseigne la description du monde, & quelle est sa construction, avec les moyens d'en faire la representation sur le papier. La *Cosmographie* a deux parties: l'Astronomie fait connoistre la construction des cieux, la Geographie celle de la terre. Ce mot vient du Grec *kosmos*, *mundus*, & *grapho*, *describo*.

COSMOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Cosmographie. Une carte *cosmographique*, c'est une Mappemonde, une delineation du monde sur du papier, ou autre matiere propre.

COSMOLABE. s. m. Instrument de Mathematique, qui sert à prendre les mesures du monde, tant du ciel que de la terre. C'est presque la même chose que l'*Astrolabe*. Il est aussi nommé *Pantocosme*, ou instrument universel dans un Livre exprés qu'en a fait Leon Morgard Mathematicien de Paris, imprimé en 1612.

COSSAS. s. m. plur. Gousse qui enveloppe les pois & les feves & autres legumes. Les *cossas* de feves bruslez

brûlez & pulverisez sont employez en Medecine pour guerir la gravelle. Quelques uns ont crû que ce mot venoit de *cosse* ou *cossar*, qui est le nom qu'on donne encore en Bassigny aux gousses de feves. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *cossa*, pour dire *siliqua*.

COSSE. s. f. C'est la même chose que *cossar*.

On appelle des pois sans *cosse*, ceux qui ont la *cosse* si tendre & si mince, qu'on la mange avec les pois sans les escosser.

COSSER. v. n. qui se dit des moutons qui se heurtent la teste les uns contre les autres. C'est un bon signe quand les moutons *cossent* au sortir de la bergerie.

COSSON. s. m. Charençon, calendre, ver qui gâte les bleds, & sur tout les pois, les feves. En Latin *curculio*. Festus le dit aussi des vers velus qui s'engendrent dans le bois. En Latin *cossus*, d'où le nom François est derivé : ou de *cosset*, qu'on dit encore en Basse Bretagne.

COSSU. adject. qui se dit des pois qui ont de grosses cosses.

COSTE. s. f. Terme de Medecine. Os long & menu, qui aide à former les parois du thorax. Les *costes* ont leur articulation du costé du dos avec les vertebres, & par devant avec le cartilage du sternon. Les sept d'en haut ont une parfaite articulation avec le sternon, & sont les vrayes *costes*. Les cinq d'enbas n'arrivent pas jusques à l'os de la poitrine ; mais comme si elles n'étoient que commencées, elles aboutissoient en cartilages, qui s'entretiennent comme s'ils étoient collez ensemble. On appelle celles-cy *fausses costes*. Leur figure est faite en arc. Les plus hautes sont plus larges que les plus basses. Elles sont d'os du costé des vertebres, & aboutissent en cartilage du costé du sternon. La femme fut formée d'une des *costes* d'Adam. Ce mot vient du Latin *costa*.

On le dit aussi des animaux. Des *costes* de bœuf, de mouton, de baleine.

COSTE, se dit aussi pour marquer l'égalité de deux personnes dans les rangs. Deux Conseillers doivent marcher *coste à coste*.

COSTE, se dit aussi par ressemblance de plusieurs choses étenduës en longueur, & qui sont moindres pour enfermer quelque chose. En ce sens on dit les *costes* d'un luth, les *costes* d'un melon, les *costes* d'une carcasse, qui est une espece de bombe.

En termes de Marine, on appelle *costes*, ou membres de navire, les pieces qui sont jointes à la quille, & qui montent jusqu'au platbord pour composer le corps du vaisseau. Elles sont de plusieurs pieces, & ont plusieurs noms, & consistent en varangues, fourcats, genouils, & allonges.

COSTE, signifie aussi, Race, origine. Il fait vanité de sa noblesse, comme s'il étoit descendu de la *coste* de Saint Loüis. Nous sommes tous venus de la *coste* d'Adam.

COSTE, signifie encore les rivages de la mer : & parce qu'ils sont d'ordinaire élevez ; on appelle aussi *costes*, une suitte de montagnes ou de collines qui servent comme de bornes & de rivages à des plaines, des Provinces. Ce vaisseau est abordé sur nos *costes*. On eschoüe d'ordinaire sur des *costes* inconnuës. Les *costes* d'Afrique, de Malabar, sont toujours pleines de Corsaires. La France est separée de l'Espagne par une *coste* de montagnes.

On dit qu'une *coste* court Est-Oüest, pour dire, qu'elle va d'Orient en Occident. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *costa maris*, pour dire, *coste de la mer*.

On appelle *Garde-costes*, des navires armez en guerre qui croisent sur les *costes* pour les deffendre des Corsaires.

On appelle, bastir à demi-*coste*, quand on bastit sur le penchant d'une montagne.

On dit en parlant d'un homme, ou d'un cheval maigre, qu'on luy compteroit les *costes*.

COSTÉ. s. m. Partie du corps humain qui est sous le bras depuis les hanches jusqu'aux épaules. Les maux de *costé* sont causez par des points, ou des pleuresies. Il a eu un coup de poing dans le *costé* droit. On dit qu'un homme porte l'epée au *costé*, pour dire, qu'il fait la profession des armes. On dit qu'un homme se tient les *costez* de rire, pour dire, qu'il rit démesurément, qu'un homme est toûjours pendu aux *costez* d'un autre, pour dire, qu'il est toûjours avec luy. On dit aussi, qu'il a mis une chose du *costé* de l'épée, pour dire, qu'il se l'est approprié. On dit aussi des animaux, un haut *costé* de mouton, c'est la partie du mouton qui contient les principales costes.

COSTÉ, se dit aussi par relation au corps humain de tout ce qui est à droit ou à gauche. Il est paralytique de tout le *costé* gauche, c'est-à-dire, qu'il est entrepris de tout le corps depuis les pieds jusques à la tête en la partie où est attaché le bras gauche. On dit aussi, qu'un homme marche à *costé* d'un autre, pour dire, qu'il est à peu prés son égal, qu'il marche en même rang. Quand LOUIS fait la guerre, la victoire marche toujours à son *costé*.

COSTÉ, signifie aussi un certain lieu qu'on designe par relation aux *costez* du corps humain. Les Mages virent l'estoile du *costé* d'orient. Les Portugais ont trouvé le chemin des Indes du *costé* de l'Occident. Ce Genaral a fait semblant d'aller vers un tel lieu ; mais il a tourné sa manche d'un autre *costé*.

COSTÉ, en ce sens se dit non seulement de ce qui est à droit & à gauche ; mais aussi de tout ce qui est au-tour, aux environs. Cette ville est assiegée d'ennemis de tous les *costez*. Ce Prince est environné de tous *costez* d'une foule de Courtisans. Un Surintendant ne voit de tous *costez* que des demandeurs & des importuns. Ce malheureux est persecuté de tous *costez* par ses creanciers, par toutes sortes de maux. Ce Gazetier reçoit des lettres & des nouvelles de tous les *costez*. On dit en detestant un blasphemateur, qu'il prend Dieu par tous les *costez*.

COSTÉ, en termes de Marine, se dit des flancs du vaisseau. Stribord est le *costé* droit, basbord est le gauche. On dit aussi qu'un vaisseau est sur le *costé*, lors qu'il est échoüé sur les sables, & qu'il est plus penchant d'un *costé* que d'autre. On le dit aussi, lors qu'on l'a tiré à terre pour le radouber, & qu'on a esté obligé de le renverser. On dit, Mettre le vaisseau *costé* à travers, ou mettre de travers, lors que de gros temps on presente le *costé* au vent, & qu'on ne peut pas porter à route, ou lors qu'on ne veut pas avancer dans un parage dangereux, en laissant aller le vaisseau à la derive au gré des vents & des marées. On dit en ce sens, qu'on a mis trente bouteilles sur le *costé*, un muid de vin sur le *costé* ; pour dire, qu'on les a renversées, couchées à terre aprés les avoir bûës, qu'on a jetté un homme sur le *costé*, pour dire qu'on l'a enyvré, & obligé de se coucher ; & même on le dit de ceux qu'on a tuez.

On dit au Manege, Porter un cheval de *costé* ; pour dire, le faire marcher sur deux pistes, dont l'une est marquée par les espaules, l'autre par les hanches.

COSTÉ, se dit aussi pour marquer une separation ou division. Quand je considere d'un *costé* les avantages de l'homme, & de l'autre *costé* ses foiblesses, je trouve que la balance panche de ce *costé-cy*.

En Arithmetique on met d'un costé le diviseur, de l'autre *costé* le quotient. Le pal divise les deux *costés* de l'Escu.

COSTÉ, se dit aussi d'un certain endroit, d'un sens, d'un biais qui est en chaque chose. Toutes les estoffes ont le *costé* de l'endroit, & le *costé* de l'envers ;

il les faut regarder de bon *costé*, il les faut couper de droit fil ; & non pas de biais, pour les couper du bon *costé*. Les lunettes font voir d'un *costé* les objets plus grands, & de l'autre plus petits. Il y a des perspectives qui font voir d'un *coste* des objets agreables, & de l'autre des monstres.

COSTÉ, se dit figurement en ce sens, des manieres de regarder les choses des yeux de l'esprit ; Les envieux ne regardent jamais les actions des hommes du bon *costé*. On l'a interrogé, on l'a pris par tous les *costés*, on n'a pû tirer la verité de sa bouche. Il est impossible de corrompre ce Juge, de quelque *costé* qu'on le tente. Ce passage se peut entendre également bien des deux *costez*, en quelque sens qu'on le prenne.

COSTÉ, se dit aussi en choses morales. Il est heritier d'un tel du *costé* du Pere. Les Propres maternels viennent du *costé* de la mere. On dit qu'un enfant est du *costé* gauche, pour dire, qu'il est bastard. Cette façon de parler est tirée du Blason, parce que la marque de bastardise dans les Escus est une barre ou filet qui se taille ou divise, en prenant du *coste* gauche au droit. On dit encore d'un homme dont la fortune est ébranlée, qui est prest à faire banqueroute ; qu'il est sur le *costé*, pour dire, qu'il est en estat où est un navire lors qu'il est échoué, ou qu'on le radoube.

COSTÉ, signifie aussi un party. Il faut se mettre toûjours du bon *costé*, du *costé* des plus forts. Ce Prince estoit du *costé* du Roy, celuy-là du *costé* des Protestants. Prenons chacun un Advocat de nostre *coste* pour arbitres. Cette partie estoit quarrée, ils jouoient deux d'un *costé*, & deux de l'autre. On dit en ce sens, qu'un homme a les rieurs de son *costé*, quand on approuve ce qu'il fait.

A COSTÉ. adv. Auprès. On met les gueridons à *costé* de la table, du buffet. Ces soldats etoient rangez en haye *à costé* l'un de l'autre. Il est logé *à costé* de l'Eglise. On a mis une apostille *à costé* ou à la marge de cet article.

Il signifie aussi, A droit, ou à gauche, ce qui decline de quelque costé, qui ne va pas tout droit. Quand vous serez à cette croix prenez *à costé*. L'aiguille aimantée decline souvent *à costé*.

On dit aussi, Mettre *de costé*. Couchez cette piece de bois *de costé*, sur son fort. Cette porte est si étroite, qu'on n'y peut passer que *de costé*. Il a son rabat *de costé*, pour dire, qu'il n'est pas droit. On dit aussi, Regarder *de costé*, pour dire, de travers, dedaigneusement : une veuë *de costé*, pour dire, de profil, de biais, qui se voit à angles aigus.

COSTEAU. s. m. Petite élevation de terre en forme de colline, qui est étenduë en long. La tarrasse de S. Germain est sur un *costeau* fort agreable.

COSTELETTE. s. f. Petite coste. Il ne se dit qu'en ces phrases. Des *costelettes* de mouton, de cochon.

COSTIER, IERE. adj. Icy on prononce l'*s*. Qui n'est pas tiré droit. Il n'y a eu qu'un de ces Arquebusiers qui ait atteint le but, tous les autres coups ont esté *costiers*.

On appelle en termes de Marine, Pilotes *costiers*, ceux qui ont grande connoissance des costes, des rades, des ports & rivages, par opposition à Pilotes *hauturiers*, qui gouvernent les vaisseaux en pleine mer, & en prenant la hauteur des Astres. Icy l'*s* ne se prononce point.

COSTIERES. s. f. est un nom que les Jardiniers donnent aux planches, qui sont le long des murailles. Ils mettent leurs belles tulippes dans les carreaux, & les simples couleurs dans les *costieres*.

COSTOYER. v. act. Marcher à costé de quelqu'un. Le premier Eschevin *costoye* le Prevost des Marchands dans les ceremonies. Il ne faut pas qu'un valet *costoye* son Maistre, qu'il aille de pair avec luy. Ces voleurs nous *costoyerent* plus d'une lieuë.

COSTOYER, signifie aussi, Marcher le long d'une coste, d'un rivage, ou d'une autre chose étenduë en longueur. L'armée fut obligée de *costoyer* long-temps la montagne. Les Galeres *costoyent* le rivage, quand elles vont terre à terre. Les costes de Malabar sont pleines de Corsaires, qui les *costoyent* sans cesse.

COSTOYÉ, ÉE. adject. En termes de Blason, se dit lors qu'une bande cotice ou barre est accompagnée de quelques autres pieces en même sens & en même nombre égal des deux costez de la principale de ces pieces. En ces trois derniers mots on ne prononce point l'*s*

COT.

COTE. adject. & subst. fem. Quelques-uns écrivent *quote* ; mais ses derivez en ont fait changer l'orthographe. Partie d'un tout qui est divisée pour en distribuër à chacun sa part, soit pour le gain, soit pour la perte. On a fait l'assiette de la taille, on vous en a donné tant pour vostre *cote* part. On a partagé le profit de notre societé ; il m'en revient tant pour ma *cote* part.

On le dit quelquefois absolument. Il n'y a point de *cote* qui passe dix livres. Chacun a payé volontairement sa *cote*. C'est en ce sens qu'on dit ; Faire une *cote* mal taillée, pour dire ; Regler une chose incertaine & embroüillée à une somme liquide, sans entrer dans la discussion des particularitez pour la partager. Dans ce Procez il y avoit bien des demandes de part & d'autre ; les Juges en ont fait une *cote* mal taillee, & n'ont adjugé que telle somme à un tel.

COTHURNE. s. m. C'est une espece de soulier ou de patin eslevé par des semelles de liege ; dont se servoient les anciens Acteurs de Tragedies sur la Scene ; pour paroistre de plus belle taille. Il couvroit le gras de la jambe : & étoit lié sous le genou.

COTHURNE, se dit figurément du stile pompeux & tragique. Voilà des vers qui sont dignes du *cothurne*. Ce Poëte a chaussé le *cothurne*, c'est-à-dire, s'applique à faire des Tragedies.

COTICE. s. f. Terme de Blason, est une espece de bande qui est plus étroite, & qui n'a que les deux tiers de la bande ordinaire, & qui n'occupe que la quatriéme ou cinquiéme partie de l'Escu. Elle se pose de même biais ; tirant de l'angle dextre du haut au senestre d'embas. La *cotice* se met aussi en barre, tirant du costé gauche au droit, comme le filet de bastardise. Pithou les appelle *fretaux* ; parce qu'en effet les frettes sont composées de *cotices* & de contre-*cotices*. Quand la *cotice* tient lieu de brisure, on la nomme *baston*. On appelle un Escu *coticé*, quand tout son champ est remply de dix bandes de couleurs alternées.

COTIGNAC. s. m. Quelques-uns disent *Codignac*. Confiture ou paste de coins. Le bon *cotignac* se fait à Orleans. En Latin *cydonites*. Ce mot vient de ce qu'il est fait *ex malis cotoneis*. On l'a dit par corruption de *cotignac*.

COTIGNAC, se dit aussi de la paste ou gelée de quelques autres fruits On fait du *Cotignac* de groseilles.

COTILLON. s. m. diminutif de *cotte*. Petite juppe, ou cotte de dessous. On le dit particulierement de celles des enfans, des paysannes, ou des petites gens. On a troussé son *cotillon* pour luy donner le foüet.

COTISATION. s. f. Division d'une somme qui doit estre payée par plusieurs, pour sçavoir ce que chacun en doit payer pour sa part. Les tailles, subventions, & autres charges se payent par les habitans chacun selon sa *cotisation*. Il s'est fait une *cotisation* dans cette

Parroisse pour la subsistance des pauvres, pour laquelle chacun s'est cottisé volontairement.

COTISER. v. act. Marquer a chacun la quantité de ce qu'il doit payer d'une somme qui est a lever sur quelque Communauté. On cotise les personnes à proportion de leurs biens, de leur industrie, de leur trafic.

COTISÉ, ÉE. part. & adject.

COTITÉ, s. f. Taxe qu'il faut que chacun paye d'une imposition faite sur une commune. On a déchargé les habitans de la solidité, & ordonné que chacun payera seulement sa cotité. Le cens ne se peut prescrire si ce n'est pour la cotité. En ce sens on écrit plutot, quotité.

COTON. s. m. Plante qui provient d'une graine noire au dehors: blanche au dedans, de la grosseur des petits pois. On la seme en Juin, & on la cueille en Septembre. Elle monte à la hauteur d'un arbrisseau, & vient par buissons comme les rosiers par deça. Ses fleurs ressemblent au Platane. Sa fleur est jaune; & quand elle tombe, elle forme plusieurs gousses grosses comme le pouce, pleines d'une substance humide & jaune, qui grossissent toujours, jusques à ce qu'elles s'ouvrent en trois ou quatre feuilles comme des anemones, & que ce fruit estant mur devienne blanc comme la neige. C'est là qu'est contenu le *coton* & la graine qu'on separe ensuitte l'un de l'autre, quand on en fait la recolte. Matthiole dit que cette plante est petite, & porte son fruit semblable aux noisettes barbuës. On l'appelle en Latin *xylon*, ou *gossipium*. Pline appelle le fil qui vient, *xylinum*. Elle croissoit autrefois seulement en Egypte; & les Sacrificateurs s'en faisoient faire des robbes par grande singularité. Maintenant il en vient en Chypre, en Candie, en Sicile, & en la Poüille, & sur tout aux Indes, où on en fait grand trafic. On file cette matiere, & on en fait de belles toiles, qu'on nomme toiles de *coton*. On en fait aussi des bas, des couvertures, des matelats, des tapisseries, & toutes sortes d'ouvrages. Les Indiens se servent particulierement de *coton*. Menage dit que ce mot vient du Latin *cotonea*, qui signifie la petite mousse qu'on voit sur les coins, qui ressemble au *coton*. Mais Nicod dit que les Arabes l'appellent *cotum*, ou *bombasium* d'où on a fait *coton* & *bombazin*. L'Arabe dit aussi *alcoton*.

COTON, se dit aussi du duvet qui vient sur quelques fruits & plantes; comme sur les coins, & sur les bourgeons de vigne.

COTON, se dit aussi du premier poil follet qui vient au menton des jeunes gens avant la barbe.

COTONNER. v. act. Mettre du coton dans quelque chose pour la rendre plus douce, plus molle.

COTONNER, signifie aussi; Commencer à se couvrir de duvet, de bourre de coton. Il y a des draps qui a l'user se *cotonnent*, d'où il tombe certaine bourre ou partie de leur laine.

COTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui est plein & couvert de coton.

On dit aussi des pommes de reynette qui sont vieilles & ridées; qu'elles sont *cotonnées*, parce qu'elles sont blanches & seches, & qu'elles n'ont plus de goust. On le dit aussi de quelques autres fruits & racines, comme des raves, artichauds; citroüilles, &c.

COTONNEUX, EUSE. adj. Molasse & sec, qui n'a non plus de goust que du coton. Il se dit seulement des fruits & des racines cy-dessus.

COTONNINE. s. f. Grosse toile de coton dont on fait quelquefois des volets pour les galeres, dont la chaisne est de coton, & la treme de chanvre.

COTRET. s. m. Menu bois court & relié avec des hares. Un baston de *cotret*. Un *cotrets* de hestre. On dit Chastrer des *cotrets*, pour dire; en oster quelques bâtons. Les *cotrets* soit de taillis, soit de quartier, doivent avoir deux pieds de longueur sur dix-sept ou dix-huit pouces de conference. Ce nom a esté donné à cette espece de bois; parce qu'il est venu d'abord de la forest de Villiers *Costerets*, ou *col de rets*. Menage derive ce mot du Latin *costretum*, qu'on a dit au lieu de *constrictum*, d'où les Italiens ont fait *constretto*, à cause qu'on les lie en deux endroits. D'autres le dérivent d'un mot Danois *got trebe*, qui signifie *bon bois*.

COTRON. s. m. Petite cotte qu'on met par dessous les juppes pour estre plus chaudement en hyver. *Cotron* de ratine, d'ouatte.

COTTE. s. f. Partie du vestement des femmes, qui s'attache à leur ceinture, & qui descend jusqu'en bas. Il ne se dit plus qu'à l'égard des paysannes, ou personnes du peuple; car les Dames de qualité l'appellent *juppe*, particulierement celle qu'elles portent dessus, & qui est traisnante. On dit encore à l'égard des enfants. Levez vostre *cotte*, troussez vôtre *cotte*. Menage aprés Scaliger derive ce mot du Latin *crocota*, dont parle Ciceron, qui est une espece de juppe ou de robbe de femmes, qui répond a ce que nous appellons *cotte* & *cotillon*. Du Cange dit que *cota* étoit un habillement propre aux Ecclesiastiques.

On appelle encore *corps de cotte*, le corps piqué que les femmes portent sur leurs robbes, où elles attachent leurs juppes & leurs *cottes*.

On dit, Donner la *cotte* verte aux jeunes enfants, pour dire, leur toucher les parties qui sont sous leur *cotte* avec de l'herbe.

COTTE D'ARMES, en termes de Blason; se dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliers sur leurs armes, tant à la guerre que dans les tournois, & qui se porte encore à present par les Herauts d'Armes. C'etoit un petit manteau qui descendoit jusques vers le nombril, ouvert par les côtez, avec des manches courtes, comme des manches d'Ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, sur lequel s'appliquoient les Armoiries du Cavalier, brodées en or & en argent, & avec de l'estain battu émaillé de couleurs, d'où est venuë la regle de Blason, de ne point mettre couleur sur couleur, ny metail sur metail. Ces couleurs étoient faites d'un estain battu & émaillé de rouge, de verd & de noir, & de bleu; ce qui leur a fait donner le nom d'*esmaux*. Ces *cottes d'armes* étoient volantes & souvent diversifiées de plusieurs bandes de couleurs differentes, alternées & mises en divers sens, comme les drapeaux sont encore aujourd'huy écartelez, ondez & vivrez. Ces sortes d'habits s'appelloient *devises*; parce qu'ils étoient composez de plusieurs pieces divisées & cousuës ensemble, d'où sont venus les mots de *fasce*, de *pal* de *chevron*, de *bande*, de *croix*, de *sautoir*, de *losenge*, &c. dont on a fait depuis les pieces honorables de l'Escu. Les *Cottes d'armes*, & les Bannieres n'ont jamais esté permises qu'aux Chevaliers, & aux anciens Nobles.

COTTE DE MAILLE, ou *Iacque de maille*, est aussi une armure faite en forme de chemise, & tissuë de plusieurs petits anneaux de fer.

COTTE MORTE, est la dépoüille, la succession d'un Moine qui vivoit hors la Mense commune, qui avoit quelque Benefice, ou quelque pecule, dont l'Abbé & le Couvent heritent.

COTTE, en termes de Palais, est une lettre ou un chiffre qu'on met au dos d'une piece mentionnée en un inventaire, ou en une production pour la marquer & distinguer des autres, & la trouver plus facilement. Cette piece est la troisiéme produitte sous la *cotte* B.

COTTE, signifie aussi la part que chacun doit porter & payer d'une imposition ou dépense commune. Ce sont

sont les Asseeurs des tailles qui reglent la *cotte* de chacun des contribuables. Ce Paysan a payé sa *cotte*. Cet autre est appellant de sa *cotte*. De cette contribution chacun doit payer sa *cotte* part. En ce sens, & en celuy de l'article precedent, ce mot vient de *quotus* ou *quot*, qui veut dire *quantiéme* ou *combien*; & c'est par corruption qu'on l'écrit par un *c*, veu qu'on devroit écrire *quote*.

COTTER. v. act. Marquer une Piece au dos d'un chiffre ou d'une lettre, pour la trouver au besoin. Ce sont les Notaires qui *cotent* & qui paraphent eux-mêmes les Pieces d'un inventaire.

COTTER, signifie aussi, Citer, marquer precisément. Il faut nous *cotter* les textes où vous avez veu cette doctrine. Vous alleguez bien des faits, mais vous n'en *cottez* pas un de precis.

COTTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

COTTERAUX. s. m. Voleurs, Pillards & adventuriers qui pilloient les Paysans, les Eglises, & les Monasteres, qui furent defaits en Berry du temps de Philippes Auguste en l'an 1163. dont il est fait souvent mention dans les vieilles Histoires. Ils ont été aussi appellez *Routiers*, & par les Auteurs Latins *Raptarii*, comme qui diroit *Escorcheurs*.

COTTERIE. s. f. C'est un mot qui se trouve dans plusieurs Coustumes, qui se dit des compagnies & societez de villageois demeurants ensemble, pour tenir d'un Seigneur quelques heritages, qu'on appelle *tenus en cotterie*; ce qui arrive particulierement parmy les gens de mainmorte.

On appelle aussi *Cotterie*, un heritage chargé d'une redevance roturiere, qui est une terre vile, & une possession de main ferme; ce qui est opposé au fief noble tenu à fief & à cens: & on dit une terre *cottiere*, un lieu *cottier*, ou tenu cottierement; homme *cottier*, ou tenancier *cottier* par opposition aux hommes de fief, & Censiers.

COTTERIE, se dit aussi parmy les Artisans, d'un Juré, ou d'un Maistre de Confrairie à l'egard de celuy qui est en même charge. Un Juré ne peut aller en visite tout seul; il faut qu'il attende sa *cotterie*. Ils se sont servis de ce mot pour ne pas abuser de celuy de Collegue, qui est plus honnorable.

COTTERIE, signifie aussi, Troupe ou societé de quelques bourgeois qui se hantent familierement. Ces Procureurs qui vont joüer ensemble à la boule sont d'une même *cotterie*.

COTYLE. s. m. Terme de Medecine, qui se dit des cavitez des os, ou emboüeûstures dans lesquelles sont reçeus les testes ou apophyses des autres os qui y sont attachez; comme celle qui est dans l'os de la hanche ou ischion qui reçoit la teste de l'os de la cuisse. On l'appelle aussi *acetabule*, c'est-à-dire, *godet*.

COTYLEDON. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de l'orifice des veines hypogastriques ou umbilicales qui entrent dans le corps ou dans le col de la matrice. Les Latins les appellent *acetabula*; parce qu'ils sont faits comme un petit godet. On ne les trouve pas toûjours aux femmes; mais toûjours aux brebis & aux chevres. On appelle aussi *cotyledons*, les orifices des vaisseaux enflez comme des boutons de mammelle.

COTYLEDON, est aussi une Plante qu'on appelle autrement *Escudes*, & en Latin *Umbilicus Veneris*, ou *Acetabulum*, qui a des feuilles faites comme une coupe, du milieu desquelles sortent de petites tiges qui portent sa graine, qui est ronde comme une olive.

Il y en a une autre espece à fleur jaune, & racine tubereuse, dont les feuilles sont vertes durant l'hyver, & flestrissent au mois de Mars, dont on trouve la figure dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

COU.

COU. subst. masc. On disoit autrefois *Col*, qui n'est plus en usage qu'en quelques phrases. C'est la partie du corps humain, ou de plusieurs animaux, qui est entre la teste & le tronc du corps. Les animaux qui n'ont point de poulmons ou de voix n'ont jamais de *cou*. Sa partie exterieure par devant s'appelle le *morceau*, ou *la pomme d'Adam*. Le trou qui est entre les deux clavicules n'a pas de nom en François; mais en Latin, il s'appelle *jugulum*, & en Grec *sphagi*, c'est-à-dire; *meurtre*; parce qu'il est fort aisé de tuër un homme par là. Le derriere du *cou* est appellé en Latin *cervix*, & le creux qui est entre la premiere & la seconde vertebre s'appelle la *nuque*, & en Latin *fossa*. Ce qui est au dessous s'appelle le *chignon du cou*, & par les Medecins *epomis*. Ses parties laterales commencent depuis le dessous des oreilles, & s'appellent *parotides*. Ses Parties interieures sont sept vertebres, l'artere tranchée, le larinx, les veines jugulantes, les arteres carotides, un nerf de la sixiéme conjugaison avec le recurrent, & plusieurs muscles & vaisseaux. Philoxene étoit un philosophe si voluptueux, qu'il souhaittoit avoir un *cou* de gruë, afin qu'il eust plus long-tems le plaisir de gouster le vin & les viandes.

On dit qu'un homme a un *cou* de gruë, quand il l'a trop long. On dit d'un Pere qui flatte ses enfans dans leurs vices, qu'il leur met la corde au *cou*. On dit aussi pour asseurer une chose: Je veux avoir le *cou* coupé, pour dire, J'y gagerois ma teste. Couper le *cou*, est en France le suplice des Nobles qui ont commis quelque crime capital. C'est separer la teste des épaules. A l'égard des roturiers, on dit qu'ils seront pendus par leur *cou*: pour dire, qu'ils seront étranglez avec une corde. On dit du Diable, quand il estrangle des Sorciers, qu'il leur tord le *cou*. On dit encore, qu'un homme prend ses jambes sur son *cou*, pour dire; qu'il se resout à partir pour faire quelque message.

On dit aussi, qu'une personne a sauté au *cou* de quelqu'un, pour dire, qu'il l'est allé baiser, caresser, embrasser; qu'une mere a toûjours ses enfans pendus à son *cou*, quand elle les caresse souvent. On dit aussi de ceux qui ont un grand fardeau sur les épaules, qu'ils en ont chargé leur *cou*.

On dit aussi, qu'un homme s'est rompu le *cou*, pour dire, qu'il est cheu, & qu'il s'est blessé, encore que ce soit en toute autre partie que le *cou*. Et en ce sens on le dit figurement de la fortune, des affaires. Ce Marchand a tant fait de credit, qu'il s'est rompu le *cou*, qu'il s'est ruiné. On a rompu le *cou* à cette affaire, pour dire on y a fait tant d'obstacles, qu'on l'a empeche de reüssir.

COU, se dit aussi de quelque partie des habits qui se mettent sur le *cou*, ou autour du *cou*. Le *cou* de ce pourpoint, de cette chemise est trop estroit, il étrangle. Un mouchoir de *cou*, c'est le mouchoir que mettent les femmes sur le *cou* pour cacher leur gorge. Tour de *cou* est un gros linge qu'on met la nuit sur le *cou* de peur de s'enrhumer. On appelle aussi un tour de *cou*, une grosse gance ou tresse qu'on cout au haut d'un manteau pour l'attacher.

COU, se dit aussi par ressemblance de plusieurs choses qui sont longues, menuës ou estroites. Le *col* d'une bouteille, d'un matras, ou instrument qui sert aux distillations de Chymie, qui a un *cou* fort long. On le dit aussi des passages estroits qui sont dans les montagnes. L'armée a passé le *col* de Pertus pour entrer en Catalogne.

En termes de Medecine, on dit, le *cou* de la vessie & & de la matrice, qui ont des ouvertures longues & estroites.

On

On appelle en Anatomie ; le *cou* du pied, cette partie élevée, qui est entre le pied & la jambe, & que les Medecins appellent le *tarse*. Voyez *Tarse*.

COUARD, ARDE. adj. Qui manque de hardiesse, qui a de la lascheté, de la poltronnerie. Ce mot vient de ce qu'on reproche aux poltrons qu'ils s'enfuyent la queuë entre les jambes, comme font les chiens. Car c'est une marque de timidité aux animaux, d'avoir la queue avalée. D'autres le derivent de l'Allemand *kuhe hertz* ; qui veut dire, *cœur de vache* ; d'autres de *coyon*, qui vient de *quietus*. On appelle les Anglois *couez*, pour leur reprocher leur timidité ; & on leur a fait accroire qu'ils avoient des queues.

COUARDISE. s. f. Timidité, poltronnerie. Le plus grand reproche qu'on puisse faire à un homme, c'est de l'accuser de *coüardise*.

COUCHANT. adj. m. & subst. Le Soleil *couchant*, c'est le Soleil qui est sur les bords de l'Horison Occidental. Un chien *couchant* est un chien dressé pour arrester des Perdrix, & qui se couche sur le ventre quand il les voit. Voyez *Chien*. Du Levant jusqu'au *Couchant*, c'est-à-dire, Depuis un bout du monde jusqu'à l'autre. Entre le Midy & le *Couchant*, c'est le costé du vent Sud-Ouest.

On dit, qu'on adore plutost le Soleil levant que le *couchant*, pour dire, qu'on s'attache plutost à la fortune des jeunes Princes, qu'à celle des vieux. On dit aussi, qu'un homme fait bien le chien *couchant* auprés de quelqu'un, pour dire, qu'il est flatteur & soumis auprés de luy pour trouver l'occasion de le surprendre.

COUCHE. s. f. Bois de lict. Une *couche* à hauts piliers. Les Anciens faisoient des *couches* de cedre, de citronnier. On en a veu une chez la Reine de bois de calemba d'un tres-grand prix. Et quand on crie à l'encan une *couche*, on n'entend vendre que le bois du lict. Menage derive ce mot de *culca*, d'où vient le diminutif *culcita* : ce que dit aussi Vossius.

COUCHE, se prend aussi figurément en Morale, pour le mariage. On dit d'une femme, qu'elle a souillé la *couche* de son mary, quand elle a commis adultere. On dit aussi les fruits de sa *couche*, pour dire, les fruits du mariage. Dieu a beny leur *couche*, pour dire, leur a donné des enfants.

COUCHE, signifie aussi l'enfantement. Cette femme a eu une mauvaise *couche*, a esté fort malade en accouchant, ou depuis qu'elle est accouchée : c'est sa premiere *couche*. Une fausse *couche* est un accouchement avant terme, quand la femme se blesse, en sorte que son fruit ne vienne pas heureusement, ou lors qu'elle ne jette qu'une mole.

COUCHE : signifie encore la maladie, le travail d'une femme qui enfante, ou le temps qu'elle est obligée de garder le lict pour se remettre, & pour reprendre ses forces. Cette femme est robuste, elle n'est que quinze jours en *couche*. Elle a fait faire un beau lict pour ses *couches*. Il n'y a que deux jours qu'elle est relevée de *couche*.

On appelle les *couches de la Vierge*, une devotion à la Vierge, où on luy chante des Saluts neuf jours avant Noël. On dit aussi que la permission de manger de la chair les Samedis jusqu'à la Chandeleur en certains Dioceses, se donne en l'honneur des *couches* sacrées de la Vierge. On fait une ceremonie à l'Eglise, quand les femmes relevent de *couche*, en memoire de la Purification qui se faisoit dans l'ancienne Loy aprés les *couches*.

COUCHE, est aussi un linge qu'on met aux enfans en maillot par dessous leur lange pour recevoir leurs excrements afin que par le changement qu'on en fait on les tienne plus proprement.

COUCHE, est aussi un enduit de couleurs, ou autre chose liquide ou molle qu'on met sur quelque chose pour la colorer, ou pour la rendre plus ferme & plus unie ; Il faut mettre la derniere *couche* de plastre fin pour rendre cette muraille bien polie, bien luisante. Pour imprimer une toile à peindre, il y faut deux *couches* de colle avant qu'y mettre la peinture. On met deux ou trois *couches* de blanc de plomb sur du bois, avant la *couche* d'or qu'on y applique ; une *couche* de vernis sur une carte.

COUCHE, se dit en Chymie des licts differents qu'on met les uns aprés les autres de differentes matieres alternativement pour les faire mieux fondre ou imbiber. On appelle cela aussi *stratification* ; ou *stratum super stratum* : ce qui s'exprime par cette note, S.S.S.

On le dit aussi dans la cuisine ordinaire. Pour faire des soupes, des ragoûts, des syrops, il faut mettre une *couche* de pain, une *couche* de fromage, de pommes, &c.

COUCHE, en termes de Charpenterie, est la piece de bois qui se met sous une estaye qui sert de patin ; ainsi nommée, parce qu'elle est couchée de plat. Il y a des *couches* de haut ; & d'autres de bas.

COUCHE d'Arquebusier, est la partie du fust d'une arme à feu qu'on approche du visage quand on veut coucher en jouë quelque chose. C'est ce qu'autrefois on appelloit *crosse* de mousquet.

COUCHE, en termes de Jardinage, est une preparation d'un quarreau de terre fait avec du fumier, du terreau, ou autres amendements, pour y eslever des melons, des laictues, & autres fruits & herbages. On fait venir des Champignons sur des *couches*, qui ne valent pas ceux qui viennent en pleine terre.

COUCHE, entre les Joüeurs, est le premier enjeu, ce qu'on met d'argent d'abord sur une carte sans le renvi. Ce joüeur est sage, il ne renvie point ; il ne prend jamais que sa *couche*.

COUCHEE. s. f. Giste, lieu où l'on couche, particulierement en voyage. Nous avons plus loin à aller à la *couchée*, que nous n'avons eu à la disnée. Il nous en a tant cousté pour la *couchée*, pour dire, pour le giste de l'hostelerie : le repas du soir y est ordinairement compris.

COUCHER. v. act. & n. Estendre en long sur la terre & de niveau. *Coucher* une piece de bois, une sabliere sur un fondement à rez de chaussée, pour elever dessus un pan de charpente, la *coucher* de plat ou de champ. On dit aussi ; *Coucher* un sarment de vigne, pour dire l'estendre le long de la terre, & l'y enterrer pour le faire provigner. On dit aussi, *Coucher* au feu, pour dire *Coucher* la broche devant le feu pour faire rostir la viande. Ce mot vient de *cubare*. Nicod. Menage aprés de Valois le derive de *collocare*. Du Cange est de mesme avis, *eò quod nosmetipsi in lecto collocemus*.

COUCHER, signifie aussi ; Abattre ce qui est eslevé ou à plomb, pour le mettre à fleur de terre. Il faut *coucher* par terre ces arbres, les coupper. Il faut *coucher* par terre tout ce bastiment. En ce sens on dit qu'un lutteur a *couché* par terre son homme, qu'un combattant a *couché* par terre son ennemy, qu'il l'a *couché* sur le carreau. On dit encore en ce sens, *Coucher* une bouteille sur le costé, pour dire, la vuider. La gresle, la pluye ont *couché* les bleds, pour dire, qu'elles les ont abbatus & versez.

COUCHER, signifie aussi, Abbaisser, disposer une arme à feu ou de trait pour la tirer sur quelque chose. Il a *couché* en jouë son ennemy par trois fois, & il n'a osé lacher son coup. En ce lieu on le dit au figuré de ceux qui visent à quelque chose avantageuse qu'ils tachent d'obtenir. Il y a long-temps qu'il *couche* en joué cette fille pour l'epouser. Il *couche* en joué cette charge, il observe quand elle sera vacante.

COUCHER, avec le pronom personnel, se dit particulierement des hommes & des animaux qui s'estendent de long sur la terre. Ce Capitaine fit *coucher*

les soldats sur le ventre pour cacher son embuscade. Ce cheval est vicieux, il se *couche* dans l'eau, il se *couche* au lieu d'avancer. Ces troupeaux étoient *couchez* sur le gazon. C'est une erreur des Anciens, de croire que les Elephans ne se *couchent point*, & qu'ils n'ont point de jointures. Les Chameaux sont dressez à se *coucher* pour recevoir leur charge.

Coucher, signifie aussi : S'étendre sur un lit, ou autre chose semblable pour dormir. A la ville on est *couché* bien mollement entre deux draps. A la guerre on est souvent *couché* sur la dure, sur la terre, sur la paille. Il s'est *couché* sur son lict pour faire la meridienne. Il est si pauvre, qu'il est souvent obligé de se *coucher* sans souper.

Coucher, signifie aussi, Aider a quelqu'un à se deshabiller, a se mettre au lict. Les valets de chambre viennent *coucher* leurs Maistres. Les garçons de la nopce viennent *coucher* l'épousée. On dit figurément en ce sens, qu'on est plus *couché* que debout, pour dire, que la vie est bien courte a l'egard de l'éternité : & qu'il ne faut point se dépouiller avant de se *coucher* ; quand on se veut deffendre de faire des donations entre-vifs a des enfans, ou a des heritiers.

Coucher, signifie aussi, Gister, passer la nuit. La Vierge fut contrainte de *coucher* dans une estable, parce qu'il n'y avoit point de place dans les hostelleries. Cet homme a *couché* en ville, il a *couché* dehors, parce que les portes étoient fermées, il a *couché* au cabaret, il y a passé la nuit a jouer & a boire. On dit en ce sens, *Coucher* a l'enseigne de la Lune, a la belle estoile, pour dire, *Coucher* dehors, n'avoir point de giste. On dit aussi, que des Sergens *couchent* un homme, quand ils le suivent tout le jour jusqu'a son giste pour l'attraper le matin en sortant. On dit encore en ce sens, qu'une porte a *couché* ouverte, pour dire, qu'on ne l'a point fermée de toute la nuit.

Coucher, signifie aussi ; Avoir habitation charnelle avec une femme, soit de jour soit de nuit. Ces amants ont *couché* long tems ensemble avant que declarer leur mariage.

Coucher, se dit aussi du Soleil & des astres, quand ils descendent sous l'horison. Les Poetes ont feint que le Soleil se *couchoit* dans le sein de Thetis ou dans la mer. Quand l'un de ces Astres se leve, & l'autre se *couche*, ils sont dans l'opposition.

Coucher, se dit aussi de ce qui se tient ou qui devient plat & uny. Les plumes, les garnitures de rubans se *couchent* ; s'abaissent dans les temps humides. Ce collet, ce mouchoir de cou sont mal taillez : ils ne se *couchent* pas bien sur l'habit.

Coucher, se dit aussi des enduits de couleurs qu'on étend sur toutes sortes de choses. Il faut *coucher* une belle couleur avant cette autre sur cette menuiserie. Il faut *coucher* une feuille d'or ; de l'émail sur cette monstre, *coucher* du vernis sur cette carte. C'est un grand art de sçavoir bien *coucher* les couleurs.

Coucher, signifie aussi, Mettre au jeu ; parce qu'en effet on *couche*, on étend de l'argent sur une table, sur une carte. On a *couché* d'abord une pistolle sur une carte ; & on a r'envié a la fin jusqu'a dix.

En ce sens on le dit figurement des paroles, lors qu'on hable, ou qu'on dit quelque chose de grand, de magnifique, d'extraordinaire. Ce garçon ne demande pas moins qu'une fille de cent mille écus en mariage, il *couche* trop gros. Il ne *couche* pas moins que de faire employer pour luy toutes les puissances, les grandeurs, &c.

En termes de manege, on dit qu'un cheval se *couche* sur les voltes, pour dire, qu'il porte la tête & la croupe en dehors, comme lors qu'en maniant à droite, il a le corps plié & courbé, comme s'il alloit a gauche.

Coucher, se dit figurement des choses spirituelles, des ecritures, du stile. C'est un homme qui *couche* bien par écrit, qui explique bien ses pensées.

Coucher, signifie aussi ; Employer, comprendre dans un acte, dans un contract. On a *couché* cette clause expressément dans cette donation. La decision de cette affaire est *couchée* en termes formels dans le texte de cette loy, dans les Registres de la Cour. Il a *couché* cela en recepte en depense dans les articles de son compte. On dit en ce sens, qu'un homme a été *couché* sur l'état, pour dire, qu'il a été mis & employé sur l'état, sur le Catalogue de ceux qui doivent être payez de quelques gages : appointements, pensions, &c.

Couché, ée. part. & adject. On dit, Il est venu aprés Soleil *couché*, pour dire, à la nuit.

COUCHER, s. m. Giste, lieu où on se repose. Quand on couche dehors, il n'en couste rien pour le *coucher*.

Coucher, signifie encore l'action de celuy qui se couche. On luy a interdit le *coucher* avec sa femme, à cause de la foiblesse de sa poitrine. C'est en ce sens qu'on se sert de cette maxime de Coutume. Au *coucher* se gagne le doüaire, pour dire, qu'il n'est point acquis à la femme que le mariage ne soit consommé.

Coucher, signifie aussi le temps où on se couche. Il faut attendre au *coucher* du Roy pour luy parler. Le Roy a sa Musique du petit *coucher* ; & on appelle a la Cour le *petit coucher*, l'intervalle de tems qui est entre le bon soir qu'il donne a tout le monde étranger, & le moment où il se couche effectivement, pendant lequel il demeure avec les Officiers les plus necessaires de sa chambre, ou avec ceux qui ont un Privilege particulier pour y rester.

On appelle Vin de *coucher*, un verre de vin, ou une petite collation qu'on presente a ceux qui se mettent au lit.

En termes d'Astronomie, le lever & *coucher* du Soleil & des Astres se dit, lors qu'ils paroissent, ou qu'ils se cachent. A l'egard des Astres il y a trois sortes de lever & de *coucher* ; le cosmique ; la chronique & l'heliaque. Le cosmique est quand un astre se couche en même temps que l'horison. Le chronique est quand un Astre se couche, lors que le Soleil se leve. L'heliaque est lors que l'astre entre dans les rayons du Soleil, & en est offusqué, ensorte qu'il commence a disparoistre.

COUCHETTE. s. f. Petit lit qui n'a point de ciel ny de rideaux, ny de haut piliers. On appelle *mignon de couchette*, un beau jeune homme propre à faire l'amour.

COUCHEUR, euse. adj. Qui couche avec un autre. Un mauvais *coucheur* est un homme qui fait du bruit la nuit, qui decouvre son camarade, qui l'empeche de dormir.

On le dit aussi au substantif. Il n'y a rien à faire avec cette veuve depuis qu'elle est remariée, qu'elle a un *coucheur*.

COUCOU. s. m. Oiseau dont le nom est exprimé par son cry, qui chante au printemps, & qu'on a creu aller pondre au nid des autres. Il est de la grosseur d'un ramier, & il a le palais d'un orenger tres-vif. Quelques uns mettent le *Coucou* au nombre des oiseaux de rapine. Albert reconnoist deux sortes de *Coucou*, sçavoir, le grand & le petit, qui ne different que par la grandeur. Le grand *Coucou* fait ses œufs dans le nid des pigeons ramiers, & le petit dans celuy du hochequeuë. En Latin *cuculus coccyx*.

On dit figurément qu'un homme est *coucou*, ou cocu, quand sa femme luy fait quelque infidelité conjugale.

COUDE. f. m. L'angle exterieur qui se fait par le ply du bras, & le point où s'inclinent les deux os qui le composent. Les Medecins l'appellent *ancon*, mot Grec signifiant *angle*, & l'appliquent particulierement aux apophyses des os qui forment ce ply. Je luy ay donné un coup de *coude* pour luy faire signe. Son pourpoint est percé par le *coude*.

COUDE, en termes de Manege, est une jointure au train de devant du cheval, qui assemble le bout de l'épaule avec l'extremité du bras. Ce mot vient de *cubitus* Latin.

COUDE, signifie aussi un angle fort obtus que fait une muraille, un chemin, & qui l'eloigne un peu de la ligne droite. Vous avez enjambé sur mon heritage par le moyen d'un *coude* que vous avez fait en rebâtissant nôtre mur mitoyen.

COUDE, se dit aussi chez les Artisans de ce qui fait un angle ou un retour, soit par lignes droites soit par les lignes courbes. Ainsi on dit le *coude* d'une équerre, d'un valet de menuiserie, de la branche d'un mors de cheval, & en plusieurs autres occasions.

COUDE', E'E. adject. Qui est ployé, qui fait un angle, un coude. Il y a beaucoup d'outils qui sont *coudez*.

COUDE'E, f. f. Mesure dont usoient les Anciens, & sur tout les Hebreux, qui étoit prise sur la longueur ordinaire du bras de l'homme, depuis le coude jusqu'au bout de la main. Elle avoit un pied & demy en sa moyenne grandeur, & un peu plus; car il en avoit de plus petits. Le Pere Mersenne fait la *coudée* Hebraïque d'un pied, quatre doigts & trois lignes, par rapport au pied du Capitole. Heron fait la *coudée* geometrique de 24. doigts. Et Vitruve fait le pied des deux tiers de la *coudée*, c'est-à-dire, de 16. doigts. L'Arche de Noé avoit 300. *coudées* de long, 50. de large, & 30. de haut; & sa fenestre étoit d'une *coudée*.

On dit figurément, Avoir ses *coudées* franches, pour dire, Estre au large, avoir liberté de bastir, de s'étendre; de se promener, de tout faire sans estre gesné, ny repris de personne. On le dit sur tout des libertez qu'on prend à la table, quand on a ses coudes sur la table, & quand on y est assis au large. On dit aussi qu'un homme n'a qu'une *coudée*, pour dire, qu'il est nain, qu'il est fort petit.

COUDOYER. v. act. Heurter, choquer quelqu'un en le poussant avec le coude. Un brave ne se laisse pas *coudoyer* sans eclaircissement.

COUDRAYE. f. f. Lieu planté de coudres. En quelques lieux on l'appelle *coudrette*.

COUDRE, ou *Coudrier*. f. m. Arbre qui porte des noisettes. Le *coudrier* jette plusieurs petits troncs, au bout desquels sortent des branches qui ont des verges longuettes & feuilluës. Son bois n'a point de nœuds, & ne croist pas fort haut. Ses feuilles sont semblables à l'aulne, mais plus larges, plus madrées, minces & decoupées à l'entour. Il est revetu d'une ecorce legere, & marquetée de taches planches. Sa raciné est profonde en terre, où elle tient fermement, quoy qu'elle ne soit pas fort grosse. Il ne porte point de fleurs, mais seulement quelques flocs, qui se rapportent au poivre long; & il sort de chacune de leurs queuës de petites pellicules où est contenuë la noisette. Le *coudrier* porte des noisettes franches qui sont rouges dedans Le *coudrier* sauvage les donne petites. Les avelines sont les meilleures, sont grosses, & viennent de noyau. Les Sorciers & les Charlatans font grand cas d'une branche de *coudre*: ils disent qu'elle a la vertu de découvrir les tresors & les mines d'or, & qu'elle s'encline aux lieux où il y en a. En Latin *corylus*, d'où le François est derivé.

COUDRE. v. act. Joindre delicatement une chose à une autre par le moyen de quelque filet, qu'on passe dans les bords de l'une & de l'autre chose. C'est le mêtier des femmes, de *coudre* en linge, en drap, avec l'aiguille. Les Cordonniers les Bourreliers *cousent* les cuirs avec les alênes. Les Chirurgiens *cousent* delicatement les playes. Ce mot vient de *consuere*. Nicod. D'autres le derivent de l'Hebreu *com*, qui signifie du *fil*.

COUDRE, se dit figurément en choses spirituelles, comme des passages d'Auteurs, des histoires, & autres choses qu'on ajoûte dans les Ouvrages d'esprit pour les allonger, ou pour les orner. Juste Lipse a fait un Livre de Politiques, où il n'a mis que des particules pour *coudre* les passages des Auteurs. Desmarests a dit dans les Visionnaires,

Il ne faudroit qu'y *coudre* un morceau de Roman.

On dit en ce sens, Il faut *coudre* la peau du renard avec celle du Lion, pour dire, que ce n'est pas assez d'employer la force contre ses ennemis, il faut se servir aussi contre eux de finesse, & agir avec prudence. On dit aussi des affaires desesperées, qu'on ne sçait plus quelle piece y *coudre*; pour dire, quel remede y apporter.

COUSU, ÜE. part.

En termes de Blason, on appelle un chef *cousu*: il est expliqué à *Chef*. Quelques-uns l'étendent aux autres pieces honorables de l'Ecu.

COUE'E, E. adject. Vieux terme de Chasse, qui se dit des animaux à qui on n'a point osté la queuë. Son composé & contraire est *escoué*. On appelle les Anglois *couez*, parce qu'en 559. ceux de Dorchester attacherent des grenoüilles par derision au derriere de celuy que le Pape Gregoire leur avoit envoyé pour leur prescher l'Evangile, en punition de quoy, ceux de cette Province naissent avec une queuë par derriere; ce qui les a fait appeller, Anglois *couez*.

COUENE. f. f. Grosse peau qu'on leve de dessus le lard d'un porceau. Ce mot vient de *cutaneus*. Nicod.

COUENE, se dit par derision de la peau des personnes, quand elle est fort grosse & fort vilaine: & on dit populairement en menaçant; Je luy frotteray la *couene*, pour dire: Je le battray bien.

COUET. f. m. Terme de Marine, qui se dit de quatre grosses cordes amarrées au bas des voiles, deux à la grande, & deux à la voile de misaine, les uns & les autres vers l'avant du vaisseau. Ils respondent aux ecoutes qui sont amarrées vers l'arriere dans les mesmes points, Ils servent à faire la manœuvre de ces voiles, selon qu'on les largue, ou qu'on les hale, c'est à-dire, qu'on les lâche ou qu'on les bande du costé dont on a besoin pour recevoir le vent. On appelle *amurer*, faire la manœuvre des *coüets*.

COUETTE. f. f. Quelques-uns disent *Coite*. Lit de plume qui sert à garnir une couche.

COUETTE, chez les Artisans, est ce qu'on appelle autrement *crapaudine*; & *grenouille*. C'est une piece de metail sur laquelle tourne le pivot ou le gond d'embas d'une porte cochere, ou d'une ecluse.

COULAMMENT. adv. D'une maniere fluide & & coulante. Il ne se dit gueres que des paroles, qui n'ont rien de rude à l'oreille, qui viennent abondamment & naturellement à la suitte les unes des autres, tant en la bouche d'un Orateur, que sous la plume d'un Escrivain. Cet homme parle *coulamment* & nettement.

COULANT, ANTE. adj. Qui est fluide, propre à couler. Ce ruisseau n'est *coulant* que deux ou trois mois de l'année.

Il signifie aussi, Qui est doux, & qui n'est pas rude. Le vin de Champagne est bien *coulant*, bien agreable à boire. Dieu promit à Moyse une terre *cou-*

lante de lait & de miel, & les autres douceurs de la vie etoient en abondance. On le dit figurement des paroles. Ces vers sont fort *coulants*, sont naturels & agreables à l'oreille. Le stile de cet Auteur est fort *coulant*, est fort net & clair. Il n'a rien qui arrete.

On appelle aussi un nœud *coulant*, un nœud qui se serre & qui se lâche aisement, & entre autres de celuy qui se forme d'une ficelle passée dans un anneau qu'on fait à un des bouts.

En termes de Marine, on appelle manœuvres *coulantes*, ou *courantes*, les cordes qu'on manœuvre à tout moment, comme celles qui tiennent les voiles, par opposition aux manœuvres *dormantes*, qui sont fixes & arêtées, comme les haubans qui tiennent les masts.

COULE. s. f. Habit de Moine, qui se dit particulierement de celuy qui couvre la teste, ou *capuchon* chez plusieurs Religieux, du Latin *cucullus*, ou *cuculla* Il y en avoit une sorte qui alloit jusqu'aux talons, que Papias dit estre un diminutif de *casula*, ou de *capa*.

COULEE. s. f. Terme de Marine. C'est un adoucissement qui se fait au bas d'un vaisseau entre le genoux & la quille, afin que le plat de la varangue paroisse moins, & que l'eau couppée par la prouë coule, glisse & s'échappe plus doucement jusqu'à la pouppe.

COULEMENT. s. m. Flus d'une chose liquide. Il est incommodé d'un *coulement* de sang par le nez, qui luy est fort ordinaire. Le *coulement* continuel de la pituite est ce qui entretient son rheume.

COULER. v. n. & act. Se mouvoir avec fluidité, & par une pente naturelle. Il se dit premierement du cours ordinaire des eaux. Les rivieres *coulent* ordinairement vers le Nord ou vers le Midy. Il y en a quelques unes, comme le Danube, & le fleuve de S. Laurens, qui *coulent* d'Occident en Orient. Les gelées empêchent que les rivieres ne *coulent*. Ce mot vient du Latin *colare*, qui signifie, Faire passer une liqueur par quelque linge.

On le dit aussi des humeurs & des sucs enfermez dans les vaisseaux des corps animez, lors qu'ils montent, qu'ils descendent, & qu'ils circulent. Le sang *coule* des veines dans les arteres, & des arteres dans les veines. Les rheumes, les fluxions *coulent* du cerveau. Les larmes *coulent* par les yeux, la sueur par les pores. Le suc qui nourrit les vegetaux *coule* & monte le long de leurs fibres : & quand on dit que la vigne *coule*, on entend que le suc qui devoit nourrir le fruit s'échappe avant qu'il soit noué.

COULER, signifie aussi, Filtrer, rendre clair, épuré; moins gluant, plus fluide. On *coule* l'hypocras, par la chausse, le blanc d'œuf par le papier gris, le mercure par le chamois pour les épurer. Quand l'encre est trop épaisse, on y met de l'eau pour la faire *couler*. Le bon vin doit être sec, & *couler* dans la gorge.

On dit que la chandelle *coule*, quand on y a meslé du suif de pourceau, qui n'a pas assez de consistence pour soutenir celuy qui est fondu, & qui sert d'aliment au feu de la mesche; ou bien quand quelque bout de mesche est tombé sur les bouts, qui les a fondus.

COULER, signifie aussi, Verser de l'eau sur des cendres, ou des terres, pour en tirer le sel lexivial, soit des mineraux, soit des vegetaux. Le salpêtre se fait à force de *couler* de l'eau sur les terres nitreuses, qu'on fait ensuitte évaporer, quand elles sont bien empreignées de leurs sels. La lessive ordinaire se fait en *coulant* de l'eau chaude sur des cendres de bois neuf, ou de gravelée, qui en détache les sels qui blanchissent le linge.

COULER à fond un vaisseau, c'est le percer à coups de canon dans les œuvres vives, ou l'ouvrir en quelque autre maniere que ce soit pour y faire entrer l'eau & le submerger. Les Capitaines font quelquefois *couler* à fond leurs Chalouppes, pour oster aux Matelots l'esperance de se sauver. On dit absolument, qu'un vaisseau *coule* à fond, quand par quelque accident que ce soit il s'y est fait des voyes d'eau qu'on ne peut épuiser. On dit pareillement, *Couler* bas, pour dire, Enfoncer & faire perir un vaisseau. On dit au contraire, qu'un muid *coule*, quand il ne joint pas assez bien pour contenir la liqueur qui est enfermée.

COULER, se dit aussi des autres choses fluides. L'air se *coule* à travers les plus petites ouvertures. La matiere subtile, ou le premier élement se *coule* dans tous les corps. La lumiere se *coule* & traverse les pores de verre. On dit meme que le temps *coule*, pour dire, qu'il passe promptement & legerement.

COULER, se dit aussi du mouvement des corps solides qui s'échappent, & qui tombent, quand ils trouvent de la pente. Il a *coulé* trois chevrons de dessus cette grange qui n'étoient pas bien chevillez. La mort de ce Tapissier vient de ce qu'une échelle a *coulé* sous luy. Le bled *coule* par un trou de ce sac qui est percé. Le temps humide fait que le sable de cette horloge ne *coule* pas. Ce chassis a de la peine à *couler* dans sa coulisse.

COULER, signifie encore, Mettre quelque chose en quelque lieu, entrer en quelque maison, s'y glisser avec adresse. Cet amant a sçû *couler* son poulet par le secours d'une confidente. Ce Plaideur a gagné sa cause; parce qu'il a fait *couler* quelque argent en la main du Secretaire & du Juge. Le Notaire a fait couler cette clause dans ce Testament en faveur d'un de ses amis. Les coupeurs de bourse sont adroits à *couler* la main dans la poche. On ne fait gueres de payemens qu'il ne s'y *coule* quelques pistoles fausses ou legeres. Ce domestique s'est *coulé*, s'est insinué adroitement dans la maison de ce Prince.

COULER, presque en ce sens se dit de ce qu'on fait legerement, secrettement, sans bruit. Ce Prisonnier s'échappa à la faveur de la foule où il se *coula*. La nuit est favorable aux secours qu'on veut faire *couler* dans une ville assiegée.

Il signifie aussi, Passer dans un defilé, soit un à un, soit en petit nombre. *Coulez* vous les uns aprés les autres dans cette porte, dans ce mauvais pas.

COULER, se dit figurément en choses spirituelles & morales; du discours, du stile, des opinions. Cet Orateur a une eloquence naturelle, ses paroles *coulent* aisement, son stile est facile, & *coule* bien. Les vers de ce Poete *coulent* de source, c'est-à-dire, il travaille de genie; il a traitté des endroits fort delicats, sur lesquels il a *coulé* legerement. Il y a mille superstitions qui n'ont aucun fondement, qui se sont *coulées* dans l'esprit du peuple.

COULER, en termes de danse, signifie, Porter sa jambe doucement, legerement & à fleur de terre. La danse consiste à sçavoir bien *couler*, coupper & pirouëtter.

COULEUR, s. f. Lumiere reflechie & modifiée selon la disposition des corps, qui les fait paroitre bleus, jaunes, rouges, & qui les rend objets de la veuë. Les experiences modernes ont prouvé clairement, que les Anciens se sont fort trompez, en distinguant les *couleurs* en vrayes, & en apparentes Virgile a eu raison de dire, que la nuit estoit la *couleur* à toutes choses. Il y a des *couleurs* simples, comme sont les cinq *couleurs matrices* des Teinturiers; dont toutes les autres derivent. Il y en a de composées, sçavoir le bleu; le rouge, le jaune, le fauve ou *couleur* de racine, & le noir. A l'égard du verd, il n'y a point dans la nature de drogue qui serve à teindre en cette *couleur*, mais on teint les étoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaune, & elles deviennent

nent verdes. Du meslange des premieres *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, incarnat, &c. expliquée à leur ordre. Le mercure est le fondement des *couleurs*, comme le sel des saveurs, & le soulfre des odeurs.

On appelle aussi *couleurs simples*, celles qui servent aux Enlumineurs & aux Peintres, qui viennent des vegetaux, & qui ne peuvent pas souffrir le feu, comme le jaune fait de safran ou de graine d'Avignon, la laque & autres teintures extraites de fleurs. Les autres sont minerales, qui se tirent des metaux, & qui souffrent le feu, ce sont les seules propres à faire l'email Ainsi on tire de l'or & du fer le rouge, de l'argent le bleu, du cuivre le verd; du plomb le blanc ou la ceruse, quand il est dissous avec le seul vinaigre; mais quand la ceruse a esté cuitte dans le fourneau, elle donne du massicot; & du minium, quand elle est poussée davantage au feu.

Les Peintres distinguent aussi les *couleurs* en legeres, & en pesantes. Sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* legeres. L'outremer est mis au rang des *couleurs* legeres. Sous le noir on comprend toutes le *couleurs* pesantes & terrestres. Les brun rouge, la terre d'ombre, le verd-brun & le bistre, sont les *couleurs* les plus pesantes & les plus terrestres apres le noir. Les Peintres appellent aussi *couleurs rompues*, les *couleurs* trop vives, qu'ils affoiblissent par le meslange d'autres plus sombres. On dit que l'azur d'outremer est rompu de laque & d'ocre jaune, pour dire; qu'il y entre un peu de ces *couleurs*. Les *couleurs* rompues servent a l'union & a l'accord des *couleurs*, soit dans les tournans de corps, soit dans leurs ombres. On appelle *couleurs noyées*, celles qui s'affoiblissent insensiblement; comme sont celles que forment les nuances: & on appelle un ton de *couleur*, un degré de *couleur*, par rapports au clair obscur. Le Georgoin s'est rendu admirable par le maniement & la beauté des *couleurs*.

Les *couleurs* changeantes sont celles qui dependent de la situation des objets a l'égard de la lumiere, comme celles des taffetas changeants, de la gorgne des pigeons. &c. Neantmoins quand on regarde attentivement avec un bon microscope les plumes de la gorge d'un pigeon, on voit que chaque fil de ses plumes est composé de plusieurs petits quarrez alternativement rouges & verds: & ainsi ce sont des *couleurs* fixes. Le pere Kirker dit que les *couleurs* changeantes qu'on voit sur ces plumes des pigeons & des paons, viennent de ce que les plumes sont diaphanes, & d'une figure semblable a celle des triangles de cristal, ou prismes de verre, qui etant opposez à la lumiere, font voir des iris. Les *couleurs* fixes & permanentes ne se font point par des reflexions comme les changeantes, mais par le passage de la lumiere a travers certains corps, soit en les traversant entierement, soit en se reflechissant sur quelques-unes de leurs parties internes; ou aprés avoir un peu penetré leurs superficies. Il y a deux ordres differents dans les *couleurs* pour passer du blanc au noir. L'un est le blanc, le jaune, le rouge & le noir. L'autre est le blanc, le bleu, le violet & le noir. C'est la doctrine du Sieur Mariotte dans l'excellent Livre qu'il a fait des *couleurs*. Il y a des *couleurs* ou teintures trés-fixes, comme la teinture jaune de l'or, ou la bleüe du *lapis lazuli*, que le feu ne diminuë point; & il est tres-difficile de les tirer par les dissolvants ordinaires.

COULEUR, se dit encore des corps solides, des drogues qui servent aux Peintres & aux Teinturiers pour faire paroistre ces *couleurs*. Un Peintre prepare ses *couleurs* sur sa palette. On appelle de mauvais Peintres, des broyeurs de *couleurs*. Et quand on dit que l'air mange les *couleurs*, on entend que son intemperie detache de petits cops des sujets sur lesquels elles avoient été attachées lors de leur teinture.

COULLEUR, est quelquefois opposé au noir, parce qu'en effet le noir n'est pas une *couleur*, à cause qu'il imbibe toute la lumiere, & qu'il n'en reflechit aucune partie. En ce sens on dit que les gens de guerre & les Courtisans portent des habits de *couleur*, & que les gens de robbe ou d'Eglise en portent de noirs.

En approchant de ce sens, on appelle *couleur* haute, *couleur* rude, *couleur* forte, gaye, *couleur* eclatante, *couleur* claire, celle qui reflechit à nos yeux plus de rayons de lumiere, comme la *couleur* de cerise, la *couleur* de feu, l'incarnat. Et au contraire on appelle *couleur* douce, sombre, morne, triste, modeste, celle qui en reflechit le moins, comme le gris de lin, feuille morte, *couleur* d'olive, *couleur* de pensée, &c.

COULEUR D'EAU. C'est un certain brillant violet qu'acquiert le fer bien poly, quand il a passé au feu dans un certain degré de chaleur.

On dit qu'on met une chose en *couleur*, quand on rafraischit les peintures, quand on les decrasse, quand on y met du vernis & autres drogues qui en font revivre ou paroistre les *couleurs* a demy effacées.

Nuance de couleurs, est une certaine disposition de la meme *couleur* meslangée, & montant par degrez depuis le plus clair jusqu'au plus obscur. Leurs noms seront expliquez a leur ordre.

COULEUR, se dit aussi de la disposition du teint, du visage & des chairs. Les gens qui se portent bien ont la *couleur* vermeille, sont hauts en *couleur*. Les Espagnols ont la *couleur* olivastre. Les filles qui ont leurs ordinaires ont la *couleur* plombée. Celles qui sont trop amoureuses ont les pasles *couleurs*. Quand la cangreine paroist, elle rend la chair de *couleur* livide.

On le dit aussi de alterations qui se font au visage par les mouvements interieurs de l'ame. Un reproche veritable fait à un homme, le fait changer de *couleur*, il rougit de honte, & pallit de colere. La *couleur* luy a montré au visage, pour dire, Il a rougy.

COULEUR, se dit encore des changements qui arrivent aux corps par la differente cuisson & application du feu, & sur tout en Chymie. Ce pain, ce rost est cuit, mais il n'a pas encore assez de *couleur*. Les Chymistes admirent les changements de *couleurs* qui se font dans les metaux, & cherchent sur tout le beau rouge, le beau citrin, qui sont les *couleurs* de la Pierre.

COULEUR, en termes de Fleuriste, se dit d'une tulippe qui n'est que d'une *couleur*, dont la plus fantasque est la plus estimée. On a mis les panachees dans ces carreaux, & les *couleurs* sont dans les costieres.

COULEUR, en termes de Blason, est une des principales designations des pieces de l'Escu. On n'en admet que cinq; gueules, c'est le rouge; azur, le bleu; sinople, le verd; le sable, le noir; le pourpre est mélange de gueules & d'azur. Leurs significations seront expliquees a leur ordre. C'est une maxime, qu'il ne faut point mettre *couleur* sur *couleur*, ni metail sur metail. On tient que ce fut un certain Oenomaus qui inventa la distinction des *couleurs* pour les diverses Quadrille des combattans aux Jeux Circenses, le verd pour ceux qui representoient la terre, & le bleu pour ceux qui representoient la mer.

COULEURS, au plur. se dit aussi des livrées que quelqu'un affecte & choisit pour se distingner d'un autre, & pour signifier quelque passion ou mystere. En ce sens il vient du Blason, & de la coûtume des anciens Chevaliers, qui dans les tournois, armez de toutes pieces, n'étoient distinguez par leurs habits, plumes, & rubans de diverses couleurs, qui étoient ordinairement celles de leurs maistresses, & qui etoient le symbole de quelque qualité, de leur passion. De

la est venu le blason des *couleurs*, auquel on attribue diverses significations qu'on trouve dans les Livres de la Science Heraldique. Et comme les Chefs de ces tournois faisoient habiller toutes leurs Quadrilles de mesme parure, cela a fait qu'on a appellé *couleurs* les habits que les personnes de condition donnoient à leurs gens de livrée. Ainsi on dit que le bleu c'est la *couleur* du Roy, le verd la *couleur* de la Maison de Lorraine, &c. On appelle proprement Gens de *couleurs*, les Pages, Laquais, Cochers & Suisses. Et quand on dit absolument, qu'un homme a porté les *couleurs*, on entend luy reprocher qu'il a été Laquais.

Le mot de *couleur* vient du Latin *color*, qui vient du verbe Grec *chroo*, *coloro*, *je donne la couleur*.

COULEVRE'E. s. f. Plante rampante qui s'étend fort loin par de branches menues & feuillües, qui sert à couvrir des berceaux de jardin. La *couleuvrée* est semblable à la vigne en feuilles, en bourgeons & en tendons, avec lesquels elle s'agraffe à tout ce qu'elle rencontre. Ses fleurs disposées en grappes sont blafardes, & faites en forme d'estoile. Son fruit est vineux, & composé de grains semblables à ceux de la morelle, qui en meurissant se changent de verds en rouges, & quelquefois en noirs. Sa racine est grande, & grosse plus que la cuisse d'un homme, longue d'une coudée, separée vers sa queue, & pleine de plusieurs verrues vers sa teste; au reste cendrée par dehors, & blanche par dedans, pulpeuse, vineuse d'un goust amer, acre & astringent, avec un jus gluant & une odeur forte. Il y a aussi une *couleuvrée* noire, que quelques-uns appellent *tan*, & en Latin *vitis nigra*, ou *uva taminia*, dont on mange les premiers bourgeons en salade comme des asperges. On appelle autrement la *couleuvrée*, *colubrine*, ou *feu ardent*, & en Latin *bryonia*, *vitis alba*, *viticella*, *psilothrum*.

Il y a une espece de serpentaire qu'on appelle *couleuvrée*, qui a ses feuilles attachées à une longue queuë, qui produit plusieurs tiges feuillüës, à la cime desquelles sortent des fleurs herbeuses, & une graine en forme de grappe. Toute la plante est blanche, comme si on l'avoit saupoudrée de folle farine; d'ailleurs fort polie & lissée. Sa racine est forte & grosse, de couleur safranée, & esparpillée deça & de là. Matthiol. Des charlatans s'en sont servis pour contrefaire le mandragores, & les exposer au public. Voyez *Mandragore*.

COULEVRINE. s. f. Piece d'artillerie fort longue, & qui porte bien loin. Son calibre est de quatre pouces dix lignes de diametre. Son boulet est de 16. l. ½. Selon Diego Ufano, la *coulevrine* legitime a 32. calibres de long, tire 20. livres de fer avec 12. livres de poudre. La Bastarde, qu'on nomme autrement *Serpentine*, a 27. calibres, tire 24. livres de fer avec 14. livres de poudre. Et l'Extraordinaire, qu'on appelle aussi *Passemur*, a 40. calibres, & tire 16. livres de poudre. La double *coulevrine* legitime a 31. calibres de long, tire 40. livres de fer avec 24. livres de poudre. La Bastarde, qu'on appelle autrement *Basilic*, a 26. calibres, tire 28. livres avec 14. livres de poudre. L'Extraordinaire, qu'on appelle autrement *Dragon volant*, a 39. calibres, tire 32. livres de fer avec 19. livres de poudre. La *demie-coulevrine* legitime a 33. calibres, tire dix livres avec huit livres de poudre. Hanzelet en sa Pyrotechnie. Menage derive ce mot du Latin *colubrina*.

On dit figurement, qu'un homme, qu'une terre est sous la *coulevrine* d'un autre, quand il est tellement dependant d'un plus puissant, ou que sa terre est si proche des lieux où il a autorité, qu'il est obligé d'avoir toute deference pour luy, de se tenir sous sa protection.

COULEUVRE. s. f. Serpent qui est de la figure d'une anguille, & qu'on reconnoist quand il est dans un estang, en ce qu'il a toujours la teste hors de l'eau. En termes de Blason, on l'appelle aussi *hydre*. La *couleuvre* de Milan. Ce mot vient du Latin *coluber*.

Il y a aux Moluques des *couleuvres* de 32. pieds de long, qui se pendent aux branches des arbres qui sont sur les chemins, & de là se lancent sur les hommes & sur les bestes fauves, & aprés leur avoir fait trois ou quatre tours autour du corps, leur cassent les os, & les devorent.

On dit qu'un homme a bien avalé des *couleuvres*, lors qu'on a dit ou fait devant luy plusieurs choses fascheuses qu'il se peut appliquer, ayant eté cependant obligé de cacher le desplaisir qu'il en avoit.

COULEUVREAU. s. m. diminutif de *couleuvre*. Petit de couleuvre.

COULIS. subst. masc. Ce qui est coulé, filtré par la chausse, par l'estamine, par le papier gris. On le dit particulierement des jus de viande: comme, un *coulis* de perdrix, de pigeons, de gelée. On le dit aussi de plusieurs remedes que preparent les Apothicaires en les coulant.

VENT COULIS, est un air qui passe à travers des fentes de portes, de fenestres, & de cloisons dans quelque lieu fermé. Il est ordinairement froid, perçant & dangereux. En ce sens il est adjectif.

COULISSE. subst. fem. Rainure dans laquelle est est enfermé un corps mobile pour le faire couler en haut, ou en bas, à droit, ou à gauche; & se dit tantost de la simple entaillure, tantost de ce qui est mobile & enfermé dedans. La *coulisse* d'un chassis, d'une jalousie; la *coulisse* d'une herse. Les perspectives des machines se meuvent dans des *coulisses*. Les perspectives des machines se meuvent dans des *coulisses*. Les instrumens de Mathematique ont la pluspart des *coulisses* où se meuvent des boutons, des pinules, & autres choses qu'il faut approcher, ou éloigner en plusieurs operations.

COULISSE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un chasteau & d'une tour qui ont la herse ou la *coulisse* à la porte.

Les Imprimeurs appellent *Coulisse de gallée*, la piece de bois sur laquelle le Compositeur arrange ses lignes.

COULOIRE. subst. fem. Passoire, vaisseau troüé pour faire passer une liqueur, pour faire esgoutter ce qui est trop humide. Une *couloire* d'Apothicaire. Une *couloire* de pressoir.

COULPE. s. f. Terme de Devotion. Peché, ce qui est criminel devant Dieu. Le penitent dit aprés avoir confessé ses pechez au Prestre, J'en dis ma *coulpe*, ma *coulpe*, & ma tres grieve *coulpe*. Les Theologiens distinguent deux choses dans le peché; la *coulpe*, qui est remise au Sacrement de Penitence; & la peine, qui demande satisfaction. Ce mot vient du Latin *culpa*, que quelques-uns font venir du Grec *klopi*, *furtum*, en prenant l'espece pour le genre.

COULURE. subst. fem. Action par laquelle une chose coule. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. Ce que les Fondeurs craignent le plus, c'est la *coulure* du metail hors de leurs moules. La *coulure* de la vigne, est ce qui arrive, quand la fleur de la vigne qui doit former le grain de rasin, au lieu de se noüer à la grappe, s'en detache, & coule à terre par quelque mauvais temps.

COUP. s. m. Mouvement violent d'un corps grave & solide, qui tombe sur un autre, & qui le frappe. C'est le violent mouvement du boulet de canon qui est cause de l'effet de son *coup*. La pesanteur & le mouvement des marteaux donnent le *coup* qui forge le fer sur l'enclume. Menage derive ce mot du Latin *colpus*, qui se trouve dans cette signification dans la Loy Salique, qu'on pretend derivé du mot Grec *kopto*, c'est à dire, *ferio*. En vieux François on disoit *copier*, ou *colber*, c'est à dire, *frapper*. Du Cange aprés Vvandelin dit que *colpus* est un diminutif de *colaphus*.

Coup, se dit aussi du mouvement des corps qui ne paroissent pas solides, & qui neanmoins font de violentes impressions sur les autres par leur rapidité. Ainsi on dit un *coup* de foudre, un *coup* de vent, un *coup* de mer, en parlant d'un orage, d'une tempête.

On dit en ce sens, qu'un homme va aux *coups*, pour dire, qu'il va aux occasions, qu'il essuye les *coups* de canon & les autres dangers de la guerre; qu'il va faire le *coup* de pistolet, pour dire, qu'il va deffier l'ennemy, qu'il va escarmoucher contre luy. On dit ironiquement de celuy qui a été battu, qu'il a été le plus fort, car il a porté les *coups*; & d'un homme qui est sur l'âge, que les plus grands *coups* sont rués.

En termes de Marine & de Guerre, on dit, une salve de tant de *coups* de canon, pour dire, Faire un salut de mer ou militaire en deschargeant l'artillerie & les armes.

Coup, signifie aussi, Outrage, offence qui se fait à quelqu'un en le frappant. Les *coups* de baston sont des affronts qui ne se pardonnent point. Les escoliers se battent à *coups* de poing. On chastie les valets à *coups* d'estrivieres, par des *coups* de pied au cul. En ce sens on dit qu'un homme est tout couvert, tout moulu, tout roué de *coups*; qu'on luy a donné mille *coups* aprés sa mort.

On appelle le *coup* de grace, celuy qu'on donne aux rouëz sur l'estomac pour les empêcher de languir long-temps. On appelle un *coup* orbe, un *coup* fait par un instrument contondant, qui fait une contusion sur la chair, sans ouverture. Un *coup* d'estramaçon, un grand *coup* qui se fait par le tranchant d'un coutelas. Un *coup* fourré, le *coup* reciproque que deux ennemis se portent en même temps. On appelle à l'armée des *coups* de main, ceux qui se donnent avec les armes ordinaires sans artillerie.

Coup, se dit aussi des operations legeres qui se font sur un corps pour le guerir, pour le soulager de quelque incommodité. Il luy faut donner un *coup* de de lancette, pour dire, Il le faut saigner; un *coup* de bistori, pour dire, Il luy faut percer quelque apostume, coupper quelques chairs; un *coup* de rasoir, pour dire, Il le faut raser; un *coup* de peigne, pour dire, Il le faut peigner. On dit aussi, Donner un *coup* de corne à un cheval. Voyez *Corne*.

Coup, se dit aussi des actions qui se reiterent. Un homme sobre ne doit boire que deux ou trois *coups* a son repas. Ce tour est difficile a faire, à deviner, je vous le donne en dix *coups*. Un canon en batterie tire douze a quinze *coups* par heure. On dit aussi absolument, Tous *coups* vaillent, pour dire, A tout hasard. Le *coup* vaut l'argent, Passe pour le *coup*, pour dire, Je pardonne pour cette fois-cy. On dit qu'un Prevost a fait un beau *coup* de filet, pour dire, qu'il a fait une belle capture. On dit aussi, Faire d'une pierre deux *coups*, pour dire, Tirer deux avantages d'une même action. On dit d'une action qui ne fait ni bien ni mal, C'est un *coup* dans l'eau, un *coup* perdu. On dit encore, Donnez un *coup* de pied, un *coup* d'esperon jusque là pour dire, Allez viste jusqu'à un tel endroit.

Coup, se dit aussi des actions qui se font promptement. Ce Capitaine a dix mille hommes prests à s'armer au premier *coup* de tambour. Les voleurs s'amassent avec un *coup* de sifflet. Il faut donner un *coup* d'œuil sur ces ouvriers pour voir s'ils travaillent. Un Financier peut estre ruiné d'un *coup* de plume. Quand on passe auprés d'un homme de merite, il luy faut donner un *coup* de chappeau, c'est à dire, le saluer en ostant son chapeau, en se descouvrant la teste. On dit d'un homme qui ne prend point de party, qu'il n'est là que pour juger des *coups*.

Coup, signifie quelquefois, Tour subtil, adresse, promptitude à faire quelque chose. Voila un *coup* d'un fin matois, d'un chicaneur. Ce coupeur de bourses a eu bientost fait son *coup*. Cet homme vous a trompé, ce sont de ses tours, de ses *coups* ordinaires.

Coup, se dit aussi des actions heroïques, hardies & extraordinaires, soit en bien, soit en mal. Il se fit de beaux *coups* de lance en cette bataille, en ce tournoy. La prise de la Rochelle fut un *coup* d'Estat. La paix de Casal fut un *coup* de teste; & quelques uns ont adjouté un *coup* de chapeau, parce que Monsieur Mazarin qui la fit, en devint Cardinal. Corneille a dit dans le Cid.

Et pour leurs *coups* d'essay veulent des *coups* de maistre.

On dit au contraire, L'action de Caton fut blasmée, parce que c'étoit un *coup* de desespoir. Cet homme est un traistre, est capable de faire un meschant *coup*.

Coup, se dit aussi des accidents extraordinaires qui sont des effets de la Providence, de quelque cause inconnuë, de la fortune, du hasard. Le succés de la bataille gagnée par Charles Martel fut un *coup* du Ciel. La mort du Roy Henry II. fut un grand *coup* de malheur. L'elevation & la cheute de Sejan furent des *coups* de la fortune. Ce brave est allé executer une entreprise fort dangereuse, c'est un grand *coup* de hasard s'il en eschappe.

Coup, s'employe aussi en toutes sortes de jeux, tant pour la repetition de l'action, que pour le changement & la maniere de joüer. Il a fait au Piquet un *coup* de 80. points. A la Boule il a mis un *coup* sur le but. A la Paume il a fait un *coup* de grille, de dedans, du tambour, d'arriere-main. Aux Dez il a fait un *coup* de rafle. Aux Dames, aux Eschecs, il a fait un *coup* de deux. On dit aussi, Il a le *coup* sur luy, c'est à dire, qu'il ne gagne que parce que c'est à luy à joüer. Il a un *coup* seur, pour dire, Il a un beau jeu, ou un moyen de gagner infailliblement. On dit aussi, Voila un *coup* de partie, pour dire, qui donne un grand avantage, d'où depend le gain de la partie, ce qui se dit aussi au figuré dans toutes les affaires serieuses, lors qu'on a quelque prejugé pour soy ou qu'on a des avantages, des facilitez de les faire reüssir.

Coup, se dit figurement de ces afflictions imprevuës qui sont comme des traits qui nous percent le cœur. La nouvelle de la mort de sa femme fut un *coup* mortel pour luy. Quand ce favory apprit la nouvelle de sa disgrace, ce fut un *coup* de massuë qui l'estourdit tout-à-fait, ce fut un *coup* de foudre qui l'abbatit. Un amant dit aussi, qu'il a receu un *coup* mortel des yeux de sa maistresse.

Coup, se dit encore figurément des attaques qui se font par le discours. Cette femme donne toujours quelque *coup* de bec à sa rivale. Ce Satyrique donne toujours quelque *coup* de dent, quelque *coup* de pinceau à son ennemy.

On dit en Morale, qu'une chose porte *coup*, pour dire, qu'elle est importante, qu'elle tire à consequence.

On dit en Maçonnerie, qu'un mur prend *coup*, pour dire, qu'il menace de cheute, de ruïne, qu'il fait ventre, qu'il n'est plus a plomb.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau prend *coup*, quand il heurte trop rudement sur sa proye.

Coup, se prend aussi adverbialement. Une ville en Suisse est fonduë tout à *coup*, en un moment. Il luy vint cette année deux successions tout d'un *coup*; c'est à dire, en même temps. Souvent les malheurs sont enchaînez & arrivent *coup* sur *coup*, c'est a dire, l'un incontinent aprés l'autre. A ce *coup* il se faut resjouïr, c'est a dire, en cette occasion de joye. Cela ne vient qu'aprés *coup*, pour dire, quand on n'en a plus que faire quand on sçait desja une chose. Il a tiré, il a joüé a *coup* perdu c'est a dire sans viser à aucun but cer-

certain. *Il arrive à tous coups*, c'est à dire, Tres-souvent, &c.

COUPABLE. adj. m. & f. & substantif. Pecheur, criminel devant Dieu. La bonté divine fait grace aux *coupables* en cette vie, & les punit severement en l'autre, s'ils ne font penitence.

COUPABLE, se dit aussi de tous les crimes contre Dieu & les hommes qui sont punis par la justice ordinaire. Ce criminel s'est trouvé *coupable* par les informations; il a avoüé qu'il etoit *coupable* de beaucoup de crimes. Il est dangereux de se mettre en estat, pour peu qu'on se sente *coupable*.

On dit proverbialement, que l'innocent pâtit souvent pour le *coupable*, le bon pour le mauvais, quand on fait un mauvais jugement d'une certaine espece de gens, parce qu'on a esté trompé par quelques-uns.

COUPEAU. s. m. Sommet d'une montagne. La premiere chose qu'on apperçoit en mer, ce sont les *coupeaux* des montagnes. On appelle le Parnasse, la montagne au double *coupeau*.

On appelloit aussi autrefois *coupeaux* ou *corpeaux*, ceux qui souffrent l'infidelité de leurs femmes: ce qui vient, selon quelques-uns, *quod sue uxoris copiam faciunt*. Mais Pasquier dit que ce mot vient de *couppe*, qui signifioit autrefois *infideuse*; & l'on disoit d'abord, Sa femme l'a fait *couppe*, pour dire *coupeau*.

COUPELLE. s. f. Petit vaisseau plat preparé pour essayer les metaux. Il est fait de cendres de bois leger, comme sapin, de chesne, & de cendre d'os sans moelle, comme de pied de mouton. Dans ce vaisseau on fait fondre l'or, ou l'argent qu'on veut esprouver ou purger, sur un feu ardent de charbon, & on y mesle un peu de plomb, lequel s'imbibe dans ce creuset, ou s'evapore; & il emporte; & il emporte avec luy toute l'impureté du metal.

On dit figurément, qu'un homme a passé par la *coupelle*, quand il a subi un tres-severe examen, quand il a esté bien saigné & bien purgé apres une grande maladie, comme on examine & on purge les metaux par la *coupelle*.

COUPELLER. v. act. Faire passer de l'or & de l'argent par la *couppelle*. Ce n'est pas un examen suffisant que la pierre de touche, ni la couppe par le burin, pour juger de la bonté d'un or, il faut le *couppeller* pour en estre asseuré.

COUPELLÉ, ÉE. participe & adj.

COUPEROSE. f. Vitriol, mineral qui se trouve dans les mines de cuivre. La *couperose* verte est le vitriol, Romain. La *couperose* bleue est le vitriol de Chypre. Il y a aussi de la *couperose* blanche. La *couperose* sert à faire l'eau forte commune, de l'encre, &c. En Latin *chalcanthum*. Menage derive ce mot de l'Allemand *kupfer wasser*, suivant l'advis de Saumaise. D'autres de *cupri rosa*; car en effet on le tire des mines de cuivre rouge, qu'on appelle aussi *rosette*. La *couperose* est proprement le sel de la pierre pyrites.

COUPEROSÉ, ÉE. adj. qui ne se dit que d'un visage remply de boutons, de coutures, & autres choses qui le rendent rouge & desagreable.

COUPLE. s. fem. & masc. Lien avec lequel on attache les chiens de chasse deux à deux. La *coulpe* est rompuë.

COUPLE, se dit aussi de deux chiens attachez ensemble. Un *couple* de levriers. On le dit par extension de deux autres choses de mesme espece qu'on joint ensemble. Il luy faut donner une *couple* d'escus pour son salaire. Il a apporté pour sa part une *couple* de bouteilles de bon vin. Il luy a fait present d'une *couple* de paires de pigeons. Ce mot vient de *copula*. Nicod. Du Cange tesmoigne qu'on a dit *cupla* dans la basse Latinité dans le mesme sens.

On appelle aussi un beau *couple* d'amans, deux personnes nouvellement mariées, ou qui le seront bientost.

En blason & en Venerie, on appelle *couple*, un baston d'un demy pied avec deux attaches, dont on se sert pour lier les chiens.

COUPLES, en termes de Marine, signifient les costes d'un navire, parce qu'elles sont toujours appariées & jointes ensemble, & sont d'égale grandeur quand elles sont également esloignées de la principale coste.

COUPLER. v. act. Attacher des chiens deux à deux avec une couple.

COUPLÉ, ÉE. part. & adj. On dit à la chasse & en Blason, des chiens *couplez*, quand ils sont attachez ensemble.

COUPLET. s. m. Division de vers qui se fait dans une Hymne, dans une Ode, des Stances, des Chansons, quand on en met un nombre égal ou de mesme mesure en chaque partie. Cette Chanson, cette Hymne est composée de tant de *couplets*. On le dit aussi des Pseaumes & des Proses qu'on chante à l'Eglise. Le premier *couplet* de Magnificat. Le dernier *couplet* du *Victimæ Paschalis laudes*. A l'égard des Odes & des Stances, ces divisions sont plus ordinairement appellées *Strophes*.

COUPLET, signifie aussi un fusil brisé, dont le canon est de deux pieces, qui se rassemblent par le moyen d'une vis. Les *couplets* sont deffendus, à cause qu'ils servent aux paysans pour aller de nuit à la chasse.

COUPLETS; se dit aussi des fiches à doubles nœuds, ou charnieres qui servent de pentures pour les portes & pour les fenestres, parce que ce sont deux pieces de fer qui se joignent & s'accouplent ensemble.

COUPPANT, ANTE. adj. Qui couppe, qui tranche. Les Chirurgiens rapportent que cette playe a esté faite par des instruments *couppants* & tranchants.

COUPPE. s. f. Separation d'un corps solide & continu en plusieurs parties. Cette querelle commença le jour des Rois à la *couppe* du gasteau.

COUPPE, se dit aussi de cette mesme separation qu'on fait pour essayer & descouvrir la bonne ou mauvaise qualité d'une chose qu'on *couppe*. Je ne veux acheter les melons qu'à la *couppe*, je donne cinq sous de la *couppe*. On connoist la bonté du drap à la *couppe*. On n'a pû descouvrir la fausseté de cette monnoye qu'à la *couppe*.

COUPPE, signifie aussi l'art & la maniere de tailler les pierres, les estoffes. Le Pere Deran Jesuite a fait un beau Traitté de la *couppe* des pierres. Philbert de Lorme en a aussi escrit moins amplement. Il faut choisir un Tailleur qui ait la *couppe* bonne, la *couppe* sûre. Les pierres se cassent souvent à la *couppe*, si on n'en entend bien la *couppe*. Les Sculpteurs disent aussi, la *couppe* du bois; & les Graveurs, la *couppe* du cuivre; & les Cordonniers, la *couppe* du cuir, en parlant de l'art de les tailler.

COUPPE, signifie aussi la quantité de bois qu'il faut coupper, & le temps propre à la faire. La *couppe* de bois ne se doit faire qu'en hiver & hors de la seve. Les *couppes* de taillis se font de neuf ans en neuf ans: selon la bonté des terres, on les partage en *couppes* reglées. Voila des bois qui sont en *couppe*. Les Maistres des Eaux & Forests ont adjugé une telle *couppe* de bois.

COUPPE, se dit aussi de cette division des cartes qui se fait en deux parties par celuy qui est à costé gauche du joüeur qui les a battuës. Les joüeurs ont cette sotte croyance, qu'il y a des gens qui ont une *couppe* malheureuse, qui ne veulent point estre sous leur *couppe*. Ils appellent une *couppe* foireuse, celle qui n'est pas nette, & dont on laisse eschapper quelques cartes en couppant.

COUP-

COUPPE-CERCLE. s. m. est un instrument qui sert à couper du carton circulairement pour faire des spheres & autres pieces qui servent à l'Astronomie, & à la Geometrie. Les compas à quatre pointes en ont toûjours une trenchante, qui s'appelle le *couppe-cercle.*

COUPPE-CU. s. m. C'est le plus malheureux coup du jeu de Lansquenet, quand celuy qui tient les cartes amene la sienne la premiere, & perd toutes les autres où il avoit couché de l'argent; & alors on dit que celuy qui a coupé, luy a donné un vilain *couppe-cu.*

On dit aussi adverbialement, Joüer une partie à *couppe-cu*, dans quelque jeu que ce soit, quand on ne veut pas jouer long-temps, ny être obligé à donner revanche.

COUPPE-GORGE. s. m. Lieu où on vole, où on assassine les gens. La vallée des Mauros, de Torfou, sur les chemins de Chartres & d'Orleans, ont esté appellez des *couppe-gorges.* Il y a eu des hostelleries appellées des *couppe-gorges*, à cause que les maistres y assassinoient, ou y faisoient assassiner leurs hostes.

COUPPE-GORGE, se dit aussi des boutiques des Marchands où on vend trop cher, des maisons où on est rançonné & mal servy. N'allez rien acheter chez un tel Marchand, c'est un vray *couppe-gorge*, il vend les choses au double. C'est là un meschant cabaret, un vray *couppe-gorge*, où on disne mal, & où on rançonne en comptant. La Boutique de ce Barbier est un vray *couppe gorge*, il n'a que des apprentifs qui écorchent, qui vous coupent.

COUPPE-GORGE, en termes de Marine, se dit des courbes de charpenterie, qui forment la gorge du vaisseau; & s'elevent insensiblement en arc vers l'estrave, & sous l'esperon. Les Charpentiers les appellent *gorgeres*, & les Matelots par corruption, *couppe-gorge.*

COUPPE-JARRET. s. m. Bretteur, assassin, qui ne porte l'épée que pour battre, assassiner, & faire insulte aux autres. C'est un scelerat qui craint la prison, il se fait accompagner d'une douzaine de *couppe-jarret.*

COUPPE. s. f. Tasse ronde qui sert à boire. Ce mot est noble & reservé aux choses sacrées & au stile sublime. Un calice doit avoir tout du moins sa *couppe* d'argent; le pied peut être d'estain. Les Prestres anciens prenoient la *couppe* pour faire leurs Sacrifices, leurs libations. Socrate prit hardiment la *couppe* où étoit le poison qu'on luy avoit preparé. La *couppe* enchantée de l'Arioste, où on éprouvoit la fidelité d'une femme. Ce mot vient du Latin *cuppa*, qui signifie la même chose, & qui vient du verbe *capio, propter capacitatem.*

On dit Poëtiquement d'une bouche bien vermeille, que c'est une belle *couppe* de roses.

COUPPE, en termes de Religion, sert quelquefois à exprimer la communion sous la seconde espece du vin. L'Eglise a eu de bonnes raisons pour oster la *couppe* aux laïques.

COUPPER. v. act. & n. Separer avec un instrument trenchant un corps continu & solide en deux ou plusieurs parties. On *couppe* les bleds avec une faucille. On *couppe* l'herbe avec une faulx. On *couppe* les arbres avec la coignée & la serpe. Les étoffes se *couppent* avec des ciseaux, & les pierres & le bois avec des marteaux, des ciseaux & des scies. Le Laboureur *couppe* la terre avec la charruë & le coutre. *Coupper* du pain, de la viande avec un cousteau. Un fanfaron dit en menaçant, qu'il *couppera* bras & jambes à quelqu'un, pour dire, qu'il luy fera toutes sortes de mauvais traittemens: & au figuré; on dit, qu'un Juge a *couppé* bras & jambes à une Partie, pour dire, qu'il luy a fait tout le tort qu'il a pû. On dit aussi, *Couper* la bourse à quelqu'un, quand on a retranché quelque chose du droit qui luy pouvoit appartenir pour le bien de la Paix en faisant un accommodement. On dit aussi pour monstrer qu'on est bien asseuré de la verité de quelque chose; J'y mettrois ma tête à *coupper*, & si c'est la gageure d'un fou. Ce mot vient de *koptein* qui signifie la même chose, selon Nicod aprés Budée. D'autres le derivent du Latin *capulare.*

COUPPER, se dit aussi de quelques choses separées sans instruments trenchants. Le feu a *couppé* cette buche; & meme de celles qui ne sont pas solides. Voilà du vin si épais, qu'on le *coupperoit* avec un couteau. Pour traverser la riviere à la nage, il faut *coupper* l'eau avec les bras.

COUPPER, signifie aussi, Croiser, traverser. Tous les Meridiens se *couppent* aux Poles du monde. Tous les diametres se *couppent* dans le centre du cercle. Voila une ruë, un chemin de traverse qui *couppe. Couppez* par là, c'est vostre plus court. Une compagnie ne se doit pas laisser *coupper* en sa marche.

On dit aussi en termes de Chasse, qu'un chien *couppe* lors qu'un chien ambitieux veut gagner la teste de la meute; ou qu'il manque de force.

COUPPER, signifie aussi simplement, Tailler, façonner. Ce Tailleur est adroit, il sçait bien *coupper* un habit. J'ay fait *coupper* ce manteau à la piece. Ce Sculpteur *couppe* bien le bois.

En termes de Jardinage, on dit, *Coupper* en pied de biche, pour dire, *coupper* de biais.

COUPPER, signifie aussi; Entamer quelque chose, y faire quelque ouverture. Cet homme s'est *couppé* au doigt, mais ce n'est pas fort avant. Cette pistole est douteuse, elle a esté souvent *couppée.* Voilà un vent de Nord qui *couppe* comme un rasoir, c'est-à-dire, il entame, il fait fendre la peau. Le froid perce, fait que la peau se *couppe.*

On dit aussi en termes de Manege, qu'un cheval se *couppe*, quand par l'un de ses fers il entame la peau d'un de ses boulets. On dit aussi, *Coupper* le rond, ou *coupper* la volte, quand un cheval change de main en travaillant sur les voltes.

COUPPER un Cheval, c'est le chastrer, le rendre hongre & inhabile à la generation. On a eté obligé de *coupper* ce Cheval, parce qu'il ruoit & mordoit.

COUPPER, s'employe aussi en parlant des divers supplices par lesquels on mutile les corps des criminels en France. On *couppe* la teste aux Gentilshommes avec un coutelas. En Angleterre on la leur *couppe* avec une doloire sur un billot. On *couppe* les oreilles aux couppeurs de bourses. On *couppe* le nez aux deserteurs & aux garces. On *couppe* le poing aux parricides, aux meurtriers des Princes, de leurs parents, de leurs maistres, & aux sacrileges.

COUPPER la gorge, signifie, Tuer, massacrer. On *couppa* la gorge à tous les François, au temps des Vespres Siciliennes. Ce voleur a esté roué, pour avoir *couppé* la gorge à plusieurs passants. Ces deux braves sont si animez, qu'il faut qu'ils se battent, qu'ils se *couppent* la gorge ensemble.

En ce sens on dit figurément, qu'on *couppe* la gorge à quelqu'un, quand on luy cause quelque dommage. On *couppe* la gorge aux enfants, quand on ne les instruit pas bien: quand on les laisse vivre dans un plein libertinage. Si vous luy ostez cet employ, il n'a pas du pain, vous luy *couppez* la gorge. Le Juge a *couppé* la gorge à cette partie, en luy faisant perdre son procez. On *couppe* la gorge dans cette hostelerie, on y rançonne les passants. On dit aussi d'une raison peremptoire & decisive, qu'elle *couppe* la gorge à un adversaire, lors qu'il n'a rien à y repondre.

Couper, signifie aussi, Diviser un pays. L'Appennin est une chaisne de montagnes qui *coupe* toute l'Italie. La France est *coupée* & arrousée de plusieurs rivieres. La Flandre est *coupée* d'un nombre infini de fossez & de canaux.

Couper chemin, c'est, Mettre un obstacle au passage de quelqu'un, comme font les montagnes, les rivieres & les canaux. Et en ce sens on dit, *Couper* les vivres à une ville, quand on occupe les passages par où les vivres luy arrivoient. *Couper* les ennemis, quand on se met entre-eux & leur camp, ou leur ville pour les empescher d'y retourner. On a arrêté le cours de cette incendie, en *coupant* & abattant deux ou trois maisons.

Couper, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On dit qu'un criminel se *coupe* en ses réponses, quand il se contredit, ou quand il varie; qu'un Orateur *coupe* son stile: qu'un Poëte *coupe* ses Stances, pour dire, qu'il y fait plusieurs pauses & divisions, qu'il employe peu de conjonctions. On dit en ce sens. *Couper* court, pour dire, Abreger, s'expliquer en peu de paroles. On dit, *Couper* la parole à quelqu'un, pour dire; l'interrompre. La douleur, les soupirs, les sanglots luy *coupoient* la voix, pour dire, l'empêchoient de parler, interrompoient son discours.

On dit aussi figurément, *Couper* l'herbe sous le pied à quelqu'un, pour dire, luy faire perdre quelque avantage. On dit aussi, qu'on s'est *coupé* de son coûteau, ou qu'on s'est *coupé* la gorge, quand on laché quelques paroles, qui ensuitte portent un grand préjudice.

On dit qu'on *coupe* la racine d'un procez, quand on en oste la source, ou ce qui le cause, ou qui le peut fomenter. On le dit aussi de plusieurs autres maux, ausquels on dit qu'on *coupe* la broche, lors qu'on les previent, ou qu'on les arreste, par illusion à la broche d'un muid, laquelle étant *coupée*; on n'en peut plus tirer le vin.

Couper, se dit en termes de Jeu, d'un pacquet de cartes qu'on separe en deux, aprés que celuy qui les tient les a bien meslées. On dit encore, *Couper* pour voir à qui sera, lors que chacun prend un pacquet de ces cartes, & qu'il monstre celle qui est à découvert, dont la plus haute commande. J'ay *coupé* un as, & vous n'avez qu'un dix. On le dit aussi, quand sur des cartes qu'on jette, on en met une plus haute pour gagner la main. Il a *coupé* d'un Roy, d'une triomphe, d'un matador, d'une carte qui est hoc.

On dit, *Couper* cu, quand on ne veut pas donner revanche à quelqu'un, ny attendre qu'il se soit raquitté.

En termes de Paume, on appelle *coupper* un coup, quand on pousse la balle, ensorte qu'elle roule au lieu de rebondir.

En termes de Danse, on appelle *couper* un pas, quand on fait un petit saut en plant le pied gauche, tandis qu'on passe legerement le droit par dessus.

En termes de Blason, on appelle *couper* un Escu, quand on le devise en deux parties égales diametralement par une ligne parallele à l'horison, & en même sens ou disposition que la fasce. Cet Escu estoit *coupé* de gueules & de sable. De là vient, qu'on dit, que deux couleurs se *coupent* lors qu'elles sont fort differentes & fort vives, & qu'elles n'ont aucune nuance, ou couleur douce qui les joigne.

On dit encore en matiere d'étoffes, qu'elles se *coupent*, quand elles se fendent ou se cassent dans les plis, pour n'estre pas assez moüelleuses.

On dit aussi, Faire *couper* son carrosse, lors qu'un carrosse a deux fonds; & qu'on en fait retrancher un.

Coupé, ée. part. & adj. On appelle un stile *coupé*, un langage bref & Laconique: du point *coupé*, une espece de dentelles faites avec des feüilles pointues, des vers, des stances *coupez*, quand il y a certaines divisions au milieu des vers & du couplet, un pas *coupé* à la danse; un carrosse *coupé*, qui n'a qu'un fond sur le derriere: un cheval *coupé* ou hongré.

Coupé, en termes de Blason, se dit d'un Escu divisé par le milieu de droit à gauche par une ligne parallele à l'horison, ou dans le sens de la fasce. On le dit aussi des pieces honorables, & même des animaux & des meubles qui chargent l'Escu, quand ils sont divisez également dans le même sens, en sorte toutefois qu'une partie soit de couleur; l'autre de metail. On dit aussi *coupé*, des testes de loups, de sangliers & autres animaux & oiseaux, & même de leurs pieds & autres membres quand ils paroissent separez du corps nettement, sans y laisser ni poil ni plumes, comme il en paroist à ceux qu'on appelle *arrachez*. Et on appelle *coupé de l'un en l'autre*, quand sur un Escu ainsi *coupé*; il y a un animal, ou autre piece ou meuble brochant sur le tout, qui est pareillement *coupé*, en sorte que l'émail du chef se trouve en la pointe, & reciproquement celuy d'embas, se trouve en haut.

On dit proverbialement, Pain *coupé* n'a point de maistre.

COUPPERET. s. m. Instrument trenchant & pesant, propre à *coupper* des choses dures, comme des os, du bois, &c. Il sert particulierement à la cuisine, & à la boucherie pour couper les viandes, pour faire des hachis. Il sert aussi aux Menuisiers pour fendre du menu bois, pour faire des chevilles, des coins & autres choses.

COUPPE-TESTE. Jeu d'enfans, où les uns se tiennent courbez, & les autres sautent par dessus.

On dit figurément, qu'on a joüé à *coupe-teste*, quand aprés quelques seditions ou revoltes on fait trencher la teste à plusieurs des criminels qu'on a pris.

COUPPEUR, euse. adject. Vendangeur qu'on loüe pour couper & détacher les raisins des seps de la vigne. Il me faut tant de hotteurs & tant de *coupeurs*.

Coupeur de bourses, est celuy qui adroitement coupe les cordons d'une bourse, la chaisne d'une monstre, les boutons des habits, ou autres choses semblables pour les voler. On le dit aussi de ceux qui volent secrettement les personnes, en leur tirant l'argent de leurs poches, les épées de leurs baudriers, encore qu'ils ne coupent rien.

COUPPEURE. s. f. L'endroit où une chose est coupée, la maniere dont elle est coupée; ou même la solution de continuité qui y est faite. Vostre Barbier vous a fait une *coupeure* à la gorge. La *coupeure* de cette étoffe n'est pas de droit fil. Je me suis fait une *coupeure* qui va jusqu'à l'os.

COUPPOIR. s. m. est un outil de fer trenchant & bien aceré, dont on se sert dans les monnoyes pour couper les flans avant que de les marquer. C'est une espece d'emporte piece qui coupe les lames en rond de la grandeur des especes. Il est composé de deux morceaux d'acier fort tranchants posez l'un sur l'autre, dont celuy de dessous est un peu creux, & represente un mortier; & celuy de dessus un pilon. Ils coupent en rondeur le Lingot de metail qu'on met entre deux.

COUPPON. s. m. Petite piece de toile claire & fine, qui n'est que de deux ou trois aunes, qui semble retranchée d'une plus grande, & qui l'est quelquefois en effet. Elle sert à faire des rabats, des manchettes, des mouchoirs de cou, & autres menus linges. Du Cange le derive de *colpo*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans la même signification, tiré du Grec

Grec *kopeon*, qui ſignifie *morceau* ou *fragment* de quelque choſe.

COUPOLLE. ſ. f. Terme d'architecture venu d'Italie. C'eſt le haut du dome d'une Egliſe ronde, faite en forme d'une couppe renverſée. La *coupoule* du Val de Grace, de l'Aſſomption. Ce mot vient de la baſſe Latinité, où l'on a dit *cuppula*, autrement *tholus*, ou *fornix*, d'où les Italiens ont fait leur *cupola* dans le meſme ſens.

COUR. ſ. f. Terrain enfermé de murs, & à découvert, qui fait partie d'une habitation & de ſes commoditez. La *cour* de devant, la *cour* de derriere. La *cour* des cuiſines du Louvre. Petite *cour* à fumier. Cette chambre a veue d'un coſté ſur la *cour*, de l'autre ſur le jardin. On appelle *baſſecour*, celle où on fait le ménage de la campagne, où ſont les bœufs, vaches, moutons, & les outils du labourage; & à la ville, c'eſt le lieu où ſont les écuries, les remiſes de carroſſe, & le logement des petits domeſtiques. On appelle nouvelles de la *baſſecour*; des nouvelles fauſſes qui ſe debitent par des gens mal inſtruits, & peu eclairez. Dans les belles maiſons de campagne il y a auſſi une *avantcour*, qui eſt un lieu fermé de murailles, couvert de gazon, qui eſt au devant de la principale *cour* du chaſteau. Nicod derive ce mot du Latin *cohors*, qui ſe trouve dans pluſieurs Auteurs en la méme ſignification. Et Menage dit qu'il vient de *cortis* & non pas de *curia*. Ce mot de *cohors* ſignifioit originairement ce que nous appellons *cour de maiſon*. Elle eſtoit ronde, & a donné le nom à la troupe des ſoldats, qu'on a depuis appellez *Cohorte*, qui faiſoit partie d'une Legion. En Picardie & en Baſſigny on appelloit *court*, le chaſteau du Seigneur, tant fuſt-il petit; & on diſoit, Je m'en vais à la *court* d'un tel; pour dire, en ſa maiſon, en ſon chaſteau: & de là vient que la plus-part des noms des villages ſe terminent en *court*.

COUR, Lieu où habite un Roy ou un Prince Souverain. Un Courtiſan doit étre toujours à la *Cour*, ou aller ſouvent à la *Cour*. Il a écrit en *Cour*. La *Cour* de Rome. La *Cour* celeſte, c'eſt le Paradis.

COUR, ſignifie auſſi le Roy & ſon Conſeil, ou ſes Miniſtres. Il eſt venu un ordre de la *Cour* de faire partir les troupes. Ce mot vient de *curia*.

COUR, ſignifie encore tous les Officiers, & la ſuitte du Prince. La *Cour* marche vers un tel endroit. Il y a long-temps que cet homme eſt à la ſuitte de la *Cour*. C'eſt un des premiers Seigneurs, une des plus belles Dames de la *Cour*. C'eſt un Marchand de vin, ſuivant la *Cour*. Les Rois tenoient autrefois leur *Cour* pleniere.

COUR, ſe prend auſſi quelquefois pour le corps de l'Eſtat que le Prince repreſente. L'Egliſe Gallicane a ſouvent beſoin de ſe deffendre contre les entrepriſes de la *Cour* Romaine. Il y a toujours des brouilleries en la *Cour* d'Angleterre. Les *Cours* de France, & d'Eſpagne ſont en perpetuelle jalouſie.

COUR; ſe dit encore des manieres de vivre à la *Cour*. Cet homme ſçait bien la *cour*; ſçait faire la *cour*, il a bien pris l'air de la *cour*. C'eſt un eſprit de *cour*. Il ſçait toutes les intrigues de la *Cour*. Cet homme n'eſt plus à la mode, il eſt de la vieille *Cour*. On appelle auſſi un air de *Cour*, une chanſon qu'on chante à la *Cour*.

COUR, ſe dit auſſi à l'égard des Grands Seigneurs ou Superieurs à qui on rend des viſites frequentes, des reſpects, des aſſiduitez. Les Officiers d'armée vont faire leur *cour* à leur General. Ce Miniſtre avoit groſſe *cour* à ſon lever. Il faut ſolliciter ſes Juges, leur faire la *cour*, quand on en a un procez preſt à juger.

COUR; ſe dit auſſi des careſſes, des cajolleries qu'on fait aux Dames pour s'en faire aimer, pour les eſpouſer. Il y a long-temps que ce jeune homme fait la *cour* à cette veuve, qu'il luy fait les doux yeux. Il fait la *cour* à cette vieille, il la flatte pour taſcher d'attraper ſa ſucceſſion.

COUR, ſignifie auſſi le lieu où les Juges exercent leur juriſdiction. Ce procez a eſté jugé en la *Cour* de Parlement, en la *Cour* des Pairs en pleine audience. On prononce dans les Arreſts, Hors de *Cour*, pour dire; que les parties n'ont plus que faire au Palais. Un congé de *Cour*.

COUR, ſignifie encore l'aſſemblée des Juges. Il y a trente Conſeillers en cette *Cour*. Le Parlement eſt allé ſaluer le Roy en corps de *Cour*. Le Parlement s'appelle par excellence, la *Cour*; & les Preſidents au Mortier ſont ſeuls appellez les Preſidents de la *Cour*. Un Huiſſier de la *Cour*. Un Procureur de la *Cour*, &c. On dit; A la levée de la *Cour*. Un Arreſt de la *Cour*. Le ſtile des *Cours*, eſt la maniere de proceder en toutes les *Cours* & Juriſdictions.

COUR, ſe dit auſſi d'un pouvoir de juger. Dans les Arreſts de renvoy du Conſeil; le Roy dit qu'il attribuë aux Juges par luy deleguez toute *cour* & Juriſdiction pour connoiſtre d'une telle affaire.

Les *Cours* ſe diſtinguent en Souveraines ou Superieures, comme le Parlement, celuy de Paris s'appelle la *Cour des Pairs*, la Chambre des Comptes, la *Cour* des Aides, & la *Cour* des Monnoyes, & en ſubalternes ou inferieures, comme celles des Preſidiaux & Sieges Royaux; & auſſi en *Cours* Laïques, & en *Cours* Eccleſiaſtiques ou d'Egliſe. On dit auſſi, la *Cour* de Rome, en parlant des Lettres qui s'expedient en la Chancellerie, & en la Penitencerie de Rome. Dans les Coutumes il eſt parlé auſſi de *Cour* Feodale, ou de celle où les vaſſeaux des Seigneurs ſont jugez, & *Cour* Fonciere, la Baſſe Juſtice pour les droits fonciers.

COURAGE. ſ. m. Ardeur vivacité, fureur de l'ame, qui fait entreprendre des choſes hardies, ſans crainte des perils. En ce ſens il ſe dit des animaux auſſi-bien que des hommes. Le lion eſt celuy des animaux qui monſtre avoir plus de *courage*. Ces taureaux ſe ſont battus avec grand *courage*, grande furie. Les chiens ont aſſez de courage pour attaquer un ſanglier. Le *courage* de la plus-part des ſoldats n'eſt que fureur, que brutalité. Du Cange croit que ce mot vient de *coragium*, qui s'eſt dit de ce qu'on demande de tout ſon cœur. Joannes à Janua le derive de *cor* & *ago*.

COURAGE, eſt auſſi une vertu qui éleve l'ame, & qui la porte à mépriſer les perils, quand il y a des occaſions d'exercer ſa vaillance, ou à ſouffrir les douleurs, quand il a lieu de monſtrer ſa conſtance & ſa fermeté. Le *courage* d'Alexandre a bien paru dans ſes conqueſtes. Le *courage* de Caton a bien paru dans ſa mort. La trompette reveille le *courage* des combattans. Les bons ſuccez enflent, relevent le *courage* des victorieux, font perdre *courage* aux vaincus.

COURAGE, ſe dit quelquefois en contreſens, d'une grande lacheté, d'une grande mechanceté. Medée eut bien *courage* de dechirer ſes enfans. Thieſte eut le *courage* de faire manger à Atrée les ſiens. Il faut avoir le *courage* bien bas pour trahir ſon maiſtre. Si j'en croyois mon *courage* je l'eſtranglerois, c'eſt-à-dire, ma colere. Il a vaincu ſon *courage*, ſurmonté ſa paſſion.

COURAGE, ſignifie quelquefois, Ardeur, affection. Il eſt allé en un tel lieu de grand *courage*, avec grande promptitude. Il ſert ſes amis de grand *courage*. Il travaille de grand *courage*; pour dire, avec grande affection.

COURAGE, ſe dit abſolument en ces phraſes. Allons

COURAGE, se dit absolument en ces phrases. Allons, *courage*, il n'y a plus que *courage*, pour dire, Nous voila bientost au bout de notre voyage, de nôtre travail.

COURAGEUX, EUSE. adj. Qui a de la hardiesse, de la vivacité, du courage. Le lion est *courageux*. Les Gentils hommes sont plus *courageux* que les autres.

COURAGEUSEMENT. adv. D'une maniere courageuse. Les François se battent toujours fort *courageusement*.

COURAMMENT. adv. C'est la même chose que, Tout courant, d'une maniere prompte & ordinaire. Il a dit sa leçon fort *couramment*. Le bled se vend un tel prix tout *couramment*. Il ne faut pas faire les choses *couramment* & trop à la haste. Ce mot vient du Latin *curventer*.

COURANT, ANTE. adj. & s. m. Qui court, qui s'écoule. Un chien *courant*, qui court aprés les cerfs, qui force le gibier. Voyez *Chien*. L'eau *courante* est la meilleure & la plus nette. Le *courant* de l'eau, c'est le fil de l'eau. Un *courant* d'eau, c'est un petit ruisseau, tel que ceux qui font moudre, les moulins. Le grand *courant* de la riviere se dit du bras de la riviere le plus large & le plus rapide.

COURANT, se dit du flus naturel des eaux de la mer, qui vient du mouvement de la terre. Les *courants* sous l'Equateur sont si violents, que les vaisseaux peuvent aller promptement d'Afrique en Amerique; mais ils empêchent absolument qu'on ne revienne par le même chemin: desorte qu'il faut remontrer jusqu'au 40. degré par des brises ou des vents d'abas pour revenir en Europe. On attribue aussi à cette cause les violets reflus du Destroit de Magellan, parce qu'on croit que les *courants* de la mer du Sud & de celle du Nord s'y entrechoquent.

COURANTS. Terme de Marine. Ce sont des mouvements impetueux de la mer, qui viennent de ce que les eaux étant poussées contre des promontoires ou des golphes, où elles n'ont pas assez de liberté de s'étendre, sont obligees de retourner, & de troubler le flus ordinaire de la mer. On dit aussi des manœuvres *courantes* ou *coulantes*. Voye *Coulantes*.

COURANT, ANTE. adj. se dit aussi du temps present. C'est l'année *courante*. Le 15. du *courant*, veut dire, le 15. du mois qui court. Le terme *courant*; c'est le terme qui est commencé, & qui n'est pas écheu. On dit aussi le *courant* des interests, pour dire, ceux qui escheent tous les jours, à la distinction des arrerages anciens. On appelle le prix *courant* le prix commun & ordinaire des denrees. Le *courant* du monde, le *courant* des affaires, c'est la maniere ordinaire de vivre, le trin que prennent les affaires ordinairement. Un nœud *courant*, est celuy qui se lâche aisément, à la distinction d'un nœud serré. Toise *courante*, aune *courante*, celle qu'on mesure seulement suivant la longueur, sans considerer la largeur, ni la hauteur, à la distinction de la toise quarrée, ou de la toise cube. Une monnoye *courante*, qui a cours, qu'on reçoit dans le commerce.

TOUT COURANT. adv. D'une maniere prompte & ordinaire. Allez *tout courant* en un tel endroit. On vend ce Livre dix écus *tout courant* pour dire, on en a grand debit à ce prix-la. Cet escolier lit *tout courant*, pour dire, fort viste & sans hesiter. Il gagne cét homme-là aux Eschecs *tout courant*, c'est à dire il sçait mieux jouër que luy.

COURANTE. s. f. Piecce de Musique, d'une mesure triple ou mouvement ternaire. Elle commence & finit, quand celuy qui bat la mesure baisse la main; au contraire de la sarabande, qui finit ordinairement quand il la leve. C'est la plus commune de toutes les danses qu'on pratique en France, qui se fait d'un temps, d'un pas, d'un balancement, & d'un couppe. La *courante* reçoit aussi plusieurs autres pas. Autrefois on en sautoit les pas; & en ce point elle étoit differente des basses danses, & des pavades. Il y a des *courantes* simples, & des *courantes* figurées, qui se dansent toutes à deux personnes. On appelle *courante*, tant l'air, que les pas qu'on fait dessus pour la danser, & même les paroles sur lesquelles ont a mis un air de cette mesure.

COURANTE, se dit aussi bassement du flus de ventre, à cause qu'il fait courir aux necessitez. Il y a trois jours que cet homme a la *courante*.

COURBATURE. s. f. Terme de Manege. C'est le battement du flanc du cheval, tel que celuy que cause la fievre aux hommes. Un cheval *courbatu*, est celuy qui a été surmené, dont la respiration n'est alterée que par l'excés du travail. Il devient aussi *courbatu*, lors qu'il est trop eschauffé, ou plein de mauvaises humeurs. Le poux, la morve, & la *courbature*, sont les trois cas redhibitoires qui annullent la vente d'un cheval. On en est garant neuf jours, parce que ce sont des deffauts qu'on peut cacher jusques là.

COURBE. adj. m. & f. Ce qui n'est pas en droite ligne, ni en surface bien unie. En Geometrie il y a des lignes *courbes* regulieres, comme le cercle, l'ellipse, la parabole & l'hyperbole; d'autres irregulieres, comme la conchoïde, la conchile, la cicloide, l'helice, quoy qu'elles se puissent tracer avec art; d'autres tout à fait irregulieres, comme celles qu'on fait au hasard avec la plume: ce qui se dit de tout ce qui est tortu. Ce mot vient du Latin *curvus*.

COURBE, en termes de Charpenterie, est une piece de bois couppée en arc, dont on se sert pour faire les cintres, les toits des domes ronds, ou des genoux de navire, les liens & les esseliers. Il y a des chevrons cintrez, ou faits de *courbes*; des *courbes* qu'on appelle *de cul defour*.

COURBES D'ARCASSE, en termes de Marine; sont des pieces de liaison assemblees dans chacun des angles de la pouppe, d'un bout contre la lisse de hourdy, & en retour contre les membres du vaisseau.

COURBES DE CONTRE-ARCASSE. Ce sont des pieces de bois posées en fond de cale, & attachées du bout d'enbas sur les membres du vaisseau, & par enhaut arcboutées contre l'arcasse.

COURBE, en termes de Manege, est une Tumeur dure & calleuse qui vient en longueur au dedans du jarret du cheval,

COURBE. s. f. en termes de Navigation, se dit de deux chevaux accouplez qui servent à remonter les bateaux sur les rivieres. Il faut dix ou douze *courbes* de chevaux pour remontrer ce bateau foncet.

COURBER. v. act. Mettre hors de la ligne droite rendre courbe. Il faut *courber* cette voute en arc, en plein cintre; il seroit trop dangereux de la faire toute droite. Il faut se *courber* pour passer par un guichet de prison.

COURBÉ, ÉE. part. & adj. Il est devenu bossu pour s'être tenu trop long-temps *courbé*. Le fardeau des ans a rendu ce vieillad tout *courbé*.

COURBETTE. s. f. Terme de Manege. C'est un saut mediocre du cheval, qui éleve les pieds de devant en l'air, & puis ceux de derriere suivent; ce qui est repeté & continué en même cadence. On dit, Manier un cheval à *courbettes*, le mettre à l'air des *courbettes*. Une *courbette* est un saut.

On dit figurément, qu'on fait aller un homme à *courbettes*, lors qu'on a plein pouvoir sur luy, qu'on le gourmande, qu'on luy fait faire les choses de hauteur.

COUR-

COURBURE. s. f. Estat, qualité de la chose courbée. La *Courbure* d'une voute est ce qui fait sa force.

COURCAILLET. s. m. Le cri que font les cailles. C'est aussi un petit sifflet qui imite le cry des cailles, & qui sert d'appeau pour les attirer. Il est fait de cuir qui se plisse en rond, qui s'etend, & qui se resserre pour former ce bruit. On a porté autrefois des habits, des chausses faites en *courcailles*, parce qu'elles étoient plissées de la même maniere que cet appeau.

COUREAU. s. m. Vieux mot François qui signifie *barres*, *coulisses* & *verroux*. On le trouve en plusieurs Coutumes, & il se dit encore dans les Provinces. Ce mot vient de *courir*.

COURÉE. Terme de Marine, est une composition de suif, de souffre, de resine, & de verre pilé, dont on frotte les vaisseaux pour les mettre en mer, ou pour faire un voyage de long cours pour conserver le bordage. On l'appelle aussi *couroy*; & quand on dit, Suiver un bastiment, c'est luy donner la *courée*.

COUREUR. s. m. Leger a la course, qui se pique de bien courir. Aux Jeux Olympiques il y avoit des Lutteurs, des *Coureurs*, & autres gens excellens en toutes sortes d'exercices.

COUREURS, En termes de Guerre, sont des Cavaliers détachez pour battre l'estrade, pour aller aux nouvelles & à la decouverte des ennemis. On le dit aussi de ceux qui sortent d'une garnison pour picorer.

COUREUR, En termes de Manege, est un cheval de selle propre pour la course, & particulierement pour la chasse. Ce Seigneur a une vingtaine de *Coureurs* dans son equipage de Chasse. On appelle aussi un *coureur de bague*, celuy qui court la bague.

COUREUR, signifie aussi un voyageur, ou un homme qui ne sçauroit demeurer en sa maison. Cet homme est un *coureur* qui est toûjours en voyage. Il faut renoncer à vous aller voir, vous estes un *coureur* qui n'estes jamais au logis.

COUREUR, signifie aussi un inconstant en amour, qui en va conter à toutes les femmes. Une Dame de merite veut de l'attache, & ne sçauroit aimer un *coureur*.

COUREUR, se dit aussi de celuy qui court avidemment aprés certaines choses qu'il souhaite. Ce curieux est un *coureur* d'inventaires, de bons marchez. Celuy-cy aime la symphonie, c'est un *coureur* de concerts. Cet autre est un *coureur* de Sermons, d'Indulgences. Dom Diego Lucifugue de Quevedo estoit un *coureur* d'adventures nocturnes, & on l'appelloit le *coureur de nuit*. On appelle un *coureur* de Benefices. Celuy qui est aspre à chercher des Benefices, qui envoye en Cour de Rome pour en obtenir des provisions, ou par mort, ou par devolut.

On appelle chez le Roy *Coureur de vin*, Certain Officier qui porte à la suitte du Roy, à la chasse & ailleurs, du vin, de l'eau, & de quoy faire collation.

COUREUSE. s. f. Femme qui aime à courir ça & là, qui n'arreste gueres en son logis.

COUREUSE, signifie plus communément, une femme qui vit dans une infame prostitution, qui se donne a tout venant. Une *coureuse* de Pont-neuf, de rempart. Une *coureuse* de guilledou.

COURGE. s. f. Plante rampante, qui est de la nature des citrouilles. Il y en a de cultivée & de sauvage. Les *courges* de jardin qu'on mange sont de trois sortes, longues, rondes, & plattes, quoy que de même temperature. Mathiole dit qu'on en peut changer la forme par art, en choisissant les graines; & celles qui sont le plus proche du col font venir les longues, celles du milieu produisent les rondes, & celles des costez les courtes & plattes. Que si on veut avoir de grosses *courges*, il en faut planter la graine sens dessus dessous. Cette plante a les feuilles comme le lierre, mais fort grandes & un peu blanches. Elle a des verges & sions farmenteux, par le moyen desquels elle monte sur les arbres, ou les perches, & s'y accroche & entortille aisément. Sa fleur est blanche & grosse, ayant presque la figure d'une estoile. Il y en a qu'on nomme des *courges d'Inde*, parce qu'elles sont venues des Indes Occidentales, qui se conservent toute l'année, qui sont de differente grandeur, forme & couleur, mais de même temperature que les nostres. Leur feuille est semblable a celle de la vigne; leur queuë & leurs farments gros, aspres & velus, leur fleur semblable à celle du lys, & leur graine a une amande plate. La colloquinte est une espece de *courge* sauvage, en Latin *colocinthis*. Quelques uns derivent ce mot du Latin *cucurbita*.

COURGE, signifie aussi un baston que l'on met sur l'épaule, aux deux bouts duquel on attache des seaux pour porter de l'eau dans les atteliers. Nicod croit que ce mot est corrompu de *courbe* & est ainsi appellé *a curvitate*.

COURIER. s. m. Postillon qui fait mestier de courir la poste, de porter des depesches en diligence. Il a esté depesché un *Courier* extraordinaire pour cette affaire, parce que l'ordinaire étoit party. Il y a des Offices de *Couriers* de Cabinet, de Maistre des *Couriers*. Le *Courier* dévalisé.

COURIER, se dit aussi de tous ceux qui courent la poste, soit pour leur plaisir, soit pour leurs affaires, encore qu'ils soient de condition. Ce *Courier* qu'on a depéché pour porter les nouvelles de la paix, etoit le Marquis d'un tel lieu. Quand le Roy est sur une route, les chemins sont pleins de *Couriers* qui passent pour attraper la Cour.

COURIERE, se dit Poëtiquement de l'Aurore qui vient annoncer le jour, & de la Lune, qu'on a appelle, *La Couriere des mois*.

COURLIS, ou *Courlieu*; s. m. Espece d'oiseau aquatique, qui a un grand bec façonné en faucille. En Latin *clorius*; parce qu'en volant il prononce *corlieu*.

COURIR, ou *Courre*, v. act. & neut. Se mouvoir promptement, impetueusement, de toute sa force. *Courir* la poste, le galop. *Courir* en lice, en une carriere. C'est un homme qui *court* bien, qui fait grande diligence en *courant*. Il *court* comme un Basque. Il *court* comme un fou. Il *court* comme un perdu, comme s'il avoit le feu au cul. Il *court* à toutes jambes; à bride abatue. On y *court* comme au feu; comme a la nopce.

COURIR, signifie aussi, Poursuivre quelqu'un. Il faut faire *courir* aprés ces voleurs. Il fut *couru* long-temps l'epée dans les reins par son ennemy.

COURIR, se dit en ce sens des incursions, hostilitez & ravages qui se font a main armée. Cette garnison vient *courir* jusqu'a nos portes. Les Corsaires vont *courir* les mers, vont piller, pirater. Il a esté enjoint de *courir* sus à ces Paysans revoltez. On a été contraint de *courir* aux armes.

COURIR, se dit aussi des courses qui se font par jeu & par exercice. Alexandre ne voulut pas *courir* aux Jeux Olympiques, a moins que des Rois n'y *courussent*. Dans les Academies on *court* la bague, les têtes, le faquin. En Espagne on *court* les taureaux.

COURIR, ou *Courre*, en termes de Chasse, signifie, poursuivre le cerf, le lievre, le chevreuil. Laisser *courre* les chiens, c'est les decoupler. On appelle aussi le *laisser courre*, le lieu où on decouple les chiens.

COURIR, dans les maneges, signifie, Faire galoper un cheval de toute sa force. Vous avez trop *couru* ce cheval, c'est-à-dire, vous l'avez outré; fait courir trop viste & trop long-temps.

COURIR, signifie encore, Voyager. Cet homme a bien *couru* par mer & par terre. Il a *couru* les quatre

coins du monde. On dit en ce sens, qu'un homme a bien *couru* le monde, pour dire; qu'il a bien appris à vivre, qu'il est experimenté, qu'il a bien veu de sortes de gens. On dit aussi des gens inquiets, qui ne sçauroient demeurer en aucun lieu, qu'ils ne font que *courir*, qu'on ne les peut trouver chez eux.

COURIR, en termes de Marine, signifie, Faire route, gouverner, porter le cap du costé où l'on veut aller. Ce vaisseau a *couru* deux jours sous un même rumb, sous un même meridien. On appelle *courir* des bordées differentes; quand on est obligé à louvier & à faire divers revirements. On dit que les Corsaires *courent* le bon bord, quand ils poursuivent des vaisseaux marchands.

COURIR, se dit aussi des terres, des rochers & des costes. Ceste coste *court* Est-Oüest, c'est-à-dire, va droit d'Orient en Occident. Ces rochers *courent* Sud-Oüest environ trois lieuës, pour dire, s'etendent depuis le Midy jusqu'à l'Occident.

COURRE, signifie aussi; Donner de l'exercice à autruy. Ce plaideur a fait renvoyer son procez en un Parlement éloigné, il a bien donné à *courre* à ses parties. On a donné un soufflet à ce Gentilhomme, c'est à luy à *courre*.

COURIR, signifie aussi, Hanter, frequenter en certains lieux, se plaire à y aller souvent. Les curieux de tableaux, des bijoux, *courent* les Inventaires. Les devots *courent* les Sermons. Les galants *courent* le bal, les ruelles. Les Musiciens *courent* les concerts. On dit en ce sens, On *court* un tel Predicateur. Cet homme est si agreable, que toutes les Dames le *courent*.

COURIR, se dit aussi de toute autre affaire qu'on fait viste. Il faut écrire posément, & ne pas *courir*, quand on veut bien apprendre. Il ne faut pas *courir*, quand on dit son Breviaire, le dire trop viste.

COURIR, s'employe aussi en parlant d'une abondance de vermine, d'insectes. Les souris courent dans cette maison. Les poux *courent* sur cette chemise. Les fourmis *courent* dans ce jardin, &c.

COURIR, se dit encore du mouvement naturel des choses fluides. Les eaux *courent* dans plusieurs ruisseaux, dans plusieurs rigoles de ce jardin. Le sang, les humeurs *courent* dans le corps. Il a un rhumatisme qui luy *court* sur divers membres; une dartre qui luy *court* sur le visage. On dit aussi, qu'un muid *court*, pour dire, qu'il s'enfuit, que la liqueur s'échappe du vaisseau.

COURIR, se dit aussi du temps. C'est le mois qui *court*, l'année qui *court*, pour dire, le mois, l'année presente. Le temps de son bannissement a *couru* d'un tel jour, pour dire, a commencé un tel jour. On le dit aussi des interests qui *courent* du jour de la demande en Justice, du jour de la constitution, pour dire, qu'ils sont deûs dés ce temps-là. On dit aussi, qu'un homme *court* sa 15. année, *court* son année climaterique, pour dire, qu'il est parvenu à ces ages-là.

COURIR; signifie aussi, Estre à la mode, estre receu approuvé. La mode qui *court* est toûjours la plus approuvée. La monnoye qui *court* le plus est toûjours la plus nouvelle. Les chansons qui *courent* sont les plus agreables.

COURIR, se dit aussi de ce qui se publie, de ce qu'on fait passer par les mains, par la voix de plusieurs personnes. On a fait *courir* un Manifeste sur la declaration de la guerre. On a fait *courir* un Libelle contre l'honneur de cette partie. Il *court* un bruit sourd d'une mauvaise nouvelle. Il faut faire *courir* la voix pour opiner sur cette proposition. L'advis qui *court* est celuy qui est le plus fort. On fait *courir* des billets pour assembler des Compagnies, ou pour recouvrer des choses perduës. On dit aussi; Faire *courir* une santé, pour dire, la faire boire à la ronde. On dit aussi, qu'il *court* bien des fiévres, des maladies, pour dire, qu'elles sont bien communes, que plusieurs gens en sont attaquez.

COURIR, se dit aussi figurément en choses morales. On dit qu'un homme *court* une belle fortune, pour dire, qu'il est en belle passe; qu'il court à l'Evesché, au chapeau de Cardinal, au baston de Mareschal, pour dire, qu'il y aspire, qu'il y a apparence qu'il y peut parvenir, qu'il *court* à la gloire, pour dire, qu'il n'estime que l'honneur, que le prix de la vertu: qu'il *court* une charge, un Benefice, pour dire, qu'il tache de l'obtenir. Et au contraire on dit; qu'il *court* à l'Hospital, à sa ruine, à sa perte, pour dire, qu'il gouverne mal ses affaires. On dit aussi, qu'un homme *court* hazard, *court* fortune d'estre riche, d'estre assommé, pour dire, qu'il luy peut arriver du bien & du mal. On dit encore, qu'un homme veut bien *courir* la risque de quelque chose, quand il la prend à ses perils & fortunes, qu'il veut bien que la perte tombe sur luy. On dit encore, qu'un homme a bien *couru* des fortunes en sa vie, pour dire, qu'il a bien essuyé des perils, des dangers. On dit aussi, qu'un homme *court* sur le marché d'autruy, qu'il *court* sur ses brisées, pour dire, qu'il encherit sur un autre, qu'il veut obtenir ce qu'un autre pretendoit d'avoir. On dit en ce sens, qu'il ne faut pas *courir* aprés son esteuf, pour dire, qu'il ne se faut pas faire d'une chose dont on peut avoir besoin quelque jour.

On dit qu'un homme est fou à *courir* les ruës, pour dire, qu'il est tout-à-fait hors de son sens.

COURU, ÜE. part. & adj.

COURONNE. s. f. est une marque de dignité, ornement que les Rois & les Souverains mettent sur leur teste pour marque de leur pouvoir absolu; & sur tout dans les grandes ceremonies. Le Pape porte une triple *couronne*. On met sur la teste des Rois une *couronne*, quand on les sacre. Il n'y a que les Rois & Souverains qui ayent droit de porter la *couronne* sur la teste. Les anciens Ducs, & Comtes & Pairs, ou ceux qui les representent aux Sacres des Rois, en portent aussi pendant la solemnité seulement. Du Cange dit que l'Empereur recevoit une triple *couronne*, la premiere d'argent en Allemagne, la seconde de fer en la Comté de Milan, & la troisiéme d'or en divers lieux; & que l'Empereur Frederic I. eut cinq *couronnes* d'or, la premiere à Aix la Chapelle pour le Royaume de France, la seconde à Ratisbonne pour celuy d'Allemagne, la troisiéme à Pavie pour celuy de Lombardie, la quatriéme à Rome pour l'Empire Romain, & la cinquiéme à Modene pour le Royaume d'Italie. Geliot dans son Indice Armorial tient que ce mot de *couronne* vient de *corne*; parce que les *couronnes* anciennes étoient en pointes; & que les cornes estoient des marques de puissance, de dignité, de force, d'autorité & d'empire. Ainsi le Peuple Juif creut voir Moïse cornu, à cause de sa face resplendissante; & dans la Sainte Escriture les cornes sont souvent prises pour la Dignité Royale. *Corne* & *couronne* en Hebreu sont expliquez par le même mot. Charles Paschal a fait un Traitté particulier des *couronnes*. L'invention des *couronnes* est attribuée par quelques Autheurs à Janus; parce que plusieurs monnoyes de Sicile & d'Italie avoient sur le revers l'empreinte d'une *couronne*, & de l'autre costé un Janus à deux testes, comme témoigne Athenée.

COURONNE, en termes de Blason, se dit aussi de la representation de ces ornements qu'on met pour timbre aux Armoiries pour marquer la dignité des personnes. Elles sont même plus anciennes que les casques, & c'étoit autrefois une marque de Chevalerie. On appelle *Couronnes rayonnées* ou *à pointes*, celles des anciens Empereurs, qui avoient douze pointes, qui representoient, dit-on, les mois de

de l'année. On appelle *couronnes perlées* ou *fleuronnées* celles qui ont des perles ; de fleurons d'ache ou de persil, comme étoient autrefois presque toutes les *couronnes*, même celles des Souverains, qui n'ont esté mises sur leurs Escus que depuis environ 200. ans. Il y en a de plusieurs sortes.

Celle de l'Empereur est un bonnet ou thiare avec un demy cercle d'or qui porte la figure du monde, cintré & sommé d'une croix. Elle fait voir son bonnet entrouvert sur les deux costez de son cintre, & elle a par le bas deux fanons ou pendans comme les mitres des Evêques.

Celle du Roy de France est un cercle de huit fleurs de lys, cintrez de six diademes qui le ferment, & qui portent au dessus une double fleur de lys qui est Cimier de France. Le Roy Charles VIII. est le premier qui l'a portée fermée. François I. l'a portée souvent ouverte. Mais depuis Henry II. tous les Rois de France : & même ceux des autres Royaumes, l'ont portée aussi fermée : & ce fut Charles VII. qui le premier mit la *couronne* sur l'Escusson des fleurs de Lys.

Celle du Roy d'Espagne est rehaussée de grands trefles refendus, que l'on appelle souvent *hauts fleurons*, & couverte de diademes aboutissans à un globe surmonté d'une croix. Philippes II. a esté le premier des Rois d'Espagne qui ait porté la *couronne* fermée en qualité de fils d'Empereur.

Celle du Roy d'Angleterre est rehaussée de quatre croix de la façon de celles de Malthe, entre lesquelles il y a quatre fleurs de lys. Elle est couverte de quatre diademes, qui aboutissent à un petit globe supportant une même croix.

Celles de la plus part des autres Rois sont de hauts fleurons ou grands trefles, & aussi fermées de quatre, six ou huit cintres ou diademes, & sommées d'un globe croisé.

Celle du Dauphin de France est de même que celle du Roy, à la reserve qu'elle n'est fermée que de quatre diademes. Celles des Enfans de France sont ouvertes par le haut, & ont seulement les huit fleurs de lys. Les Princes du Sang Royal portent seulement quatre fleurs de lys, entre lesquelles sont des fleurons. Feu Monsieur le Prince de Condé est le premier qui ait porté une *couronne* toute de fleurs de lys, comme premier Prince du Sang. Boniface VIII. est le premier des Papes qui a mis trois *couronnes* sur sa Thiare. Ce n'est que depuis cent ans que les Evêques Comtes ont mis des *couronnes* sur leurs Armoiries.

Le Duc de Savoye qui se qualifie Roy de Chypre, porte sa *couronne* fermée de deux demy-cercles couverts de perles, & au dessus un globe surmonté de la croix de St. Maurice qui est treflée.

La *couronne* du Duc de Florence est ouverte ; & rehaussée de deux fleurs de lys épanoüies, & de pointes & rayons aigus à la façon des *couronnes* antiques.

Celle des Archiducs a un seul demy-cercle en cintre garny de perles qui porte un globe croisé, & est relevée de huit hauts fleurons enfermants un bonnet rond d'escarlatte.

La *couronne* des Electeurs de l'Empire est une espece de bonnet qui est rouge & retroussée d'hermines, diademe d'un demy-cercle sommé d'un globe surmonté d'une croix d'or, que quelques Souverains d'Allemagne s'attribuent aussi.

Les Republiques de Venise & de Gennes ont aussi des *couronnes* fermées, à cause des Royaumes de Chypre & de Sardaigne.

Les Seigneurs qui ont des terres en Principauté, portent la *couronne* à l'antique, un cercle d'or rehaussé de douze pointes ou rayons aigus.

La *couronne* Ducale est toute de fleurons à fleurs d'ache ou de persil.

Celle des Marquis est moitié fleurons ; & moitié perles alternez.

Celle des Comtes est de perles sur un cercle d'or. On les appelle *perles de compte*, parce qu'on ne les vend pas au poids, ny à l'once ; mais selon leur nombre.

Celle des Vicomtes est composée de neuf perles, de trois en trois entaillées l'une sur l'autre.

Celle des Barons est une espece de bonnet avec tortil ou des tours de perles en bande sur le cercle.

Les Vidames portent aussi des *couronnes* qui sont d'or garnies de perles, rehaussées de quatre croix parées, qui marquent qu'ils ont esté erigez pour estre les appuis de l'Eglise.

En Italie nul ne met la *couronne* sur ses Armes, & le Doge seul y met le Bonnet Ducal, qu'on appelle autrement *le Corne*. En Allemagne toutes les *couronnes* des dignitez sont également faites de feuilles de persil & à bas fleurons. Les *couronnes* ne sont pas des preuves d'ancienne Noblesse, & ne sont pas portées en qualité de Gentils-hommes, mais seulement comme étant Seigneurs des terres qu'ils possedent, qui ont titre pour la porter.

Couronne, est aussi un meuble dont on charge les Escus des Armoiries. L'Escu de Suede est chargé de trois *couronnes*, pour marquer la Suede, la Noverge & le Dannemarc. La ville de Cologne porte aussi trois *couronnes*, en memoire de trois Rois qu'on pretend y estre enterrez. Plusieurs villes d'Espagne portent aussi des *couronnes* pour concession des Rois.

Couronne, signifie aussi la qualité de Souverain. Agathocle, quoy que fils d'un Potier, ne laissa pas de parvenir à la *Couronne*. Cette maison pretend à la *Couronne* de Castille. Charles V. Empereur renonça à la *Couronne*, abdiqua l'Empire. On paye un droit le joyeux advenement du Roy à la *Couronne*.

Couronne, signifie aussi le corps de l'Estat representé par le Souverain. Il y a eu souvent rupture entre ces deux *Couronnes*. Les biens de la *Couronne* sont inalienables, & avec le temps sont reünis à la *Couronne*. Le Roy d'Espagne a perdu un des plus beaux fleurons de sa *Couronne*, en perdant la Hollande. Le Connestable, le Chancelier sont des Officiers de la *Couronne*. Les Secretaires du Roy se disent Secretaires de la Maison & *Couronne* de France, & des Finances.

Couronne, se dit par extension de plusieurs ornemens qu'on met sur la teste pour marques d'honneur ou de réjoüissance. On donne aux guerriers des *couronnes* de laurier ; aux amants de myrrhe, aux beuveurs, de lierre. Les Bergeres portent des *couronnes* de fleurs dans leurs festes.

Chez les Romains il y avoit diverses *couronnes* pour recompenser les exploits militaires. La *couronne ovale* étoit la premiere, & étoit faite de myrrhe, & se donnoit aux Generaux, qui sans effusion de sang avoient eu victoire sur les ennemis; ou qui avoient vaincu des esclaves indignes d'exercer la vaillance Romaine. La seconde étoit la *navale* ou *rostrale*, qui étoit un cercle d'or relevé de proües & de pouppes de navires, qu'on donnoit au Capitaine ou soldat qui le premier avoit accroché ou sauté dans un vaisseau ennemi. La troisiéme nommée *vallaire* étoit aussi un cercle d'or relevé de paux ou de pieux, que le General donnoit au Capitaine ou soldat, qui le premier avoit franchy le camp ennemy, & forcé la palissade. La quatriéme, *murale*, estoit un cercle d'or crenelé, qui se donnoit à celuy qui le premier avoit monté sur la muraille d'une ville assiegée, & y voit arboré l'étendart. La cinquiéme, *civique*, estoit faite d'une branche de chesne verd, qui se donnoit à un Citoyen qui avoit sauvé la vie à un autre Citoyen dans une bataille ou assaut. Elle estoit fort estimée, & fut même donnée à Auguste, & il en fut fait des monnoyes avec cette devise ; *Ob cives servatos*. On la donna aussi à Ciceron aprés qu'il eut découvert

vert la conjuration de Catilina. La sixiéme étoit la *triomphale*, faite de branche de laurier, qui se donnoit au General qui avoit gagné quelque bataille, ou conquis quelque Province. La septiéme etoit *Obsidionale* ou *graminée*; parce qu'elle se faisoit de *gramen*, ou des herbes qui se trouvoient sur le terrain. Elle se donnoit aux Generaux qui avoient délivré une armée Romaine assiegée des ennemis, & qui les avoient obligez a decamper. La huitieme etoit aussi une *Couronne* de laurier, que les Grecs donnoient aux Lutteurs, & les Romains à ceux qui avoient mesnagé ou confirmé la paix avec les ennemis, c'etoit la moins estimée.

En termes de Theologie, on dit, la *couronne de gloire*, pour dire, la beatitude eternelle; la *couronne du martyre*, pour dire, la recompense certaine qui est deuë aux Martyrs. On orne aussi la teste des Saints d'une *couronne* de rayons, quand ils sont canonisez.

Couronne, se dit aussi de la Tonsure Clericale, qui est la marque & le caractere des Ecclesiastiques. C'est un petit rond de cheveux qu'on rase au sommet de la teste, & qu'on fait plus ou moins grand selon la qualité des Ordres qu'on a receus. Celle de Clerc est la plus petite. Celle des Prestres & des Moines est la plus grande. Une *couronne* Monachale. Gregoire de Tours dit que Saint Pierre Apotre fut auteur de cette *couronne* en memoire de la *couronne* d'epine de Notre Seigneur. Autrefois on ne laissoit qu'un petit bord de cheveux au bord de la teste, tout le reste étoit rasé, & formoit la *couronne*. On appelle en quelques Rituels la premiere Tonsure, *Benedictio Coronæ*.

Couronne, est aussi un petit Chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vierge, qu'on appelle la *Couronne*.

En termes de Guerre, on appelle *Ouvrage à couronne*, ou *Ouvrage couronné*, ou *couronnement*, des dehors avancez qui occupent bien du terrain, & qui sont d'ordinaire deux ouvrages à cornes joints ensemble au delà de la pointe du bastion, qui sont composez de deux demy bastions, & d'un bastion entier au milieu avec deux courtines.

Couronne, en termes d'Architecture, se dit de la partie superieure de la corniche, qu'on nomme autrement *larmier*, *goutiere* ou *mouchette*.

Couronne, en termes de Manege, est une marque qui demeure à un cheval qui s'est si fort blessé aux genoux, que le poil en est tombé, soit par cheute ou autrement.

Couronne, est aussi la partie la plus basse du paturon du cheval qui regne le long du sabot, qui se distingue par le poil, qui joint & qui couvre le haut du sabot.

Couronne, en termes de Fauconnerie, est le duvet qui *couronne* le bec de l'oiseau à l'endroit où il se joint a la teste.

Couronne, en termes d'Orfevre est la partie d'une lampe d'Eglise qui porte le verre

Couronne Imperiale, est une fleur printanniere qui fleurit rouge ou jaune, & porte plusieurs petites cloches au haut de sa tige.

Couronne, en termes de Physique, se dit d'un meteore qui paroit autour du Soleil & de la Lune, quand leur lumiere est reflechie sur des nuées mediocrement épaisses. Les *couronnes* sont ordinairement de quatre & cinq degrez de diametre : mais quand le Ciel est serain, elles en ont jusqu'à 45. Elles sont terminées à l'exterieur par une couleur rougeastre obscure. A l'interieur elles tirent un peu sur le bleu.

COURONNEMENT. s. m. Ceremonie qu'on fait lors qu'on met la couronne sur la teste des Princes.

Couronnement, en termes d'Architecture, est la partie superieure du bastiment qui termine un ouvrage.

Couronnement, en termes de Marine, se dit du haut de la pouppe d'un vaisseau, où sont les ornements de menuiserie & de sculpture pour l'embellissement de l'arriere.

Les Serruriers appellent aussi *couronnement* de serrure, certains ornements qui se mettent sur l'Escusson.

Couronnement, se dit figurément de la fin, de la perfection d'un ouvrage. Cette derniere action qu'il fit fut le *couronnement* de l'œuvre.

COURONNER. v. act. Mettre une couronne sur la teste. On *couronne* le Roy, lors qu'on le sacre.

Couronner, signifie aussi, Donner un Royaume. Une Reine qui epouse un Prince le *couronne*, le fait Roy.

Couronner, se dit aussi des couronnes de fleurs qu'on met sur la teste en des festes & des rejoüissances. Dans cette feste pastorale les Bergers & les Bergeres furent *couronnez* de fleurs. On *couronnoit* les victimes de fleurs dans les anciens sacrifices. Jesus-Christ fut *couronné* d'espines.

Couronner, signifie aussi, Mettre une couronne sur des Armoiries. Il a *couronné* son Escu d'une couronne de Comte.

Couronner, signifie figurément, Recompenser la vertu par des marques d'honneur, soit de paroles, ou autrement. Les eloges & les Panegyriques sont faits pour *couronner* la vertu. Les Martyrs & les Saints seront *couronnez* d'une gloire eternelle. L'innocence de cette fille a eté reconnuë; & a eté enfin *couronnée* par les recompenses qu'elle a reçuës. Cet amant a epousé sa maistresse; il a esté *couronné* par les mains de l'amour.

On dit que la fin *couronne* l'œuvre, pour dire, que la vertu parfaite doit perseverer jusqu'a la fin.

Couronné, ée. part. & adj.

On appelle les *Testes couronnées*, les Rois & l'Empereur. On met la Republique de Venise au rang des *Testes couronnées*, a cause du Royaume de Chypre sur lequel elle pretend avoir droit pour l'avoir longtemps possedé.

On appelle une plaine *couronnée* de montagnes, quand elle en est environnée. Les écus d'or de France ont esté appellez autrefois *couronnez*, & c'est un nom qu'ils retiennent encore chez les étrangers.

On dit en termes de Jardinage, qu'un arbre est *couronné*, c'est a dire, qu'il est sur son retour, & qu'il ne pousse plus de bois qu'a l'extremité de ses branches.

COURONNURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit de sept ou huit menus cors au sommet de la teste du cerf rangez en guise de couronne.

COURROUCER. v. act. Irriter, entrer en courroux. Au temps du Deluge les crimes des hommes avoient *courroucé* Dieu, & le Ciel & la mer se *courroucerent* contre la terre. Ce mot vieillit.

COURROUX. s. m. Mouvement impetueux de colere. Le *courroux* du vainqueur ne s'est point appaisé que par le sac de la ville prise. Ce mot vient du *coruscare*.

Courroux, se dit figurément des choses inanimées: comme, le *courroux* de la mer, des vents, de l'orage. C'est un monstre que l'Enfer en *courroux* a vomy. Le *courroux* des flammes ne fut point appaisé que par l'entiere destruction de la ville.

Courroucé, ée. part. & adj.

COURROY, ou *Corroy*. subst. masc. La derniere preparation & façon qu'on donne aux cuirs. Du Cange derive ce mot de *corredium*; ou *corredium*, qui a signifié autrefois un repas preparé pour des Seigneurs, quand ils passoient sur les terres de leurs vassaux. D'où vient qu'on a appellé *conroy*, toute sorte preparations : & on a appellé Chevaliers de *courroy*, des Chevaliers bien equipez.

Courroy, signifie aussi de la terre glaise bien battuë

battuë & paîstrie, qui retient l'eau, & dont on enduit des bassins de fonteines, dont on fait des batardeaux ; des chaussées d'estang, &c.

COURROYE. subst. fem. Laniere de cuir, morceau qui est coupé en longueur, & avec peu de largeur. Les *courroyes* d'un carrosse, d'une selle. Ce mot vient de *courroye*, parce que la *courroye* étoit faite d'une roye ou longue piece de cuir. D'autres le derivent du Latin *corrigia*.

On dit en ce sens, Faire de cuir d'autruy large *courroye*, pour dire, Estre liberal de ce qui ne nous couste rien. Ce proverbe vient d'une fable, où l'on feint que le renard étant Medecin du lion malade, luy ordonna de se ceindre les reins d'une ceinture tirée de la peau du loup ; aprés quoy il couppa au loup une longue & large *courroye* de sa peau, lequel en heurlant s'en plaignit en ces termes, Que vous faites du cuir d'autruy large *courroye*. Le Latin dit *De alieno corio ludere*. On dit aussi, Allonger ou étendre la *courroye*, pour dire, etendre ses droits, ses fonctions un peu plus que de raison, adjouster quelque chose de son creu à un conte, à une histoire, à une réponse qu'on rapporte.

COURROYER. verb. act. ou *Corroyer*. Donner la derniere preparation au cuir aprés qu'il est sorty de la tannerie. Les Orientaux sçavent mieux *courroyer* les cuirs, que ceux d'Europe. Ils sçavent mieux teindre, ratisser, amollir, & rendre plus maniables.

COURROYER, se dit aussi d'une preparation qu'on donne à de la terre glaise en la paistrissant & remuant pour la rendre propre à retenir l'eau, quand on en fait des batardeaux ou de bassins de fonteine.

COURROYER, en termes de Menuiserie, signifie, Preparer du bois pour le rendre propre à mettre en œuvre en toutes sortes d'ouvrages : c'est le rabotter, & l'esquarrir à l'esquerre.

COURROYER, le fer & l'acier, c'est le battre à chaud, quand il sort de la forge prest à se fondre ; l'estendre, & le plier plusieurs fois sous le marteau, afin de le purifier, & le rendre propre à faire des razoirs, & autres tranchants.

COURROYER le mortier, c'est ; Mesler bien la chaux & le sable par le moyen du rabot. Plus on *courroye* le mortier, & tant meilleur il est.

COURROYEUR. subst. masc. Artisan qui courroye les cuirs, qui leur donne la derniere preparation pour les mettre en œuvre, qui les teint, qui les amollit, qui les graisse.

COURS. s. m. Espace qu'on traverse par un mouvement progressif, quand un corps est transporté d'un lieu à un autre. On le dit premierement des mouvements ordinaires & reglez par la nature. Le *cours* du Soleil & des astres est certain & periodique. Le Soleil fait son *cours* dans l'Ecliptique en 365. jours six heures, moins quelques minutes. L'Astronomie est la science qui enseigne à connoistre le *cours* des corps celestes. Cet évenement doit arriver suivant le *cours* de nature.

COURS, se dit aussi d'un long voyage. Ainsi les voyages des Indes sont appellez des voyages de long *cours*. Ces vaisseaux sont armez en *cours* pour courir sur les ennemis.

COURS, signifie aussi le sillage & la route du vaisseau. Ces deux bastiments ont fait le mesme *cours*, ont suivy la mesme route ; il ne leur est rien arrivé qui ait arresté leur *cours*, qui ait empeché leur navigation.

COURS, est aussi un lieu agreable où est le rendez-vous du beau monde pour se promener à certaines heures, & se dit tant du lieu, que de l'assemblée qui s'y trouve. Le *cours* a été beau aujourd'huy, toute la Cour y étoit. Le *cours* de la Reine à Paris est un lieu planté de quatre rangs d'abres. Le *cours* du Mardy Gras se tient au bout du fauxbourg St. Antoine Le *cours* de Venise se fait sur l'eau & en gondoles.

COURS, se dit aussi du mouvement naturel des corps fluides. On a changé le *cours* de cette riviere, on a destourné son *cours*, on a fait abatre toutes les constructions qui empechoient le *cours* de l'eau.

COURS, se dit pareillement des humeurs enfermées dans le corps des animaux. Les rheumatismes viennent dés que les humeurs sont destournées de leur *cours* ordinaire, prennent leur *cours* par d'autres canaux. C'est un dereglement de l'estomac qui cause le *cours* de ventre. Il faut que le mal ait son *cours*, il faut luy laisser prendre son *cours* par là, pour dire qu'il faut laisser descharger la nature.

COURS, se dit encore de la durée des choses. Le *cours* de la vie des Patriarches fut limité à 120. ans aprés le Deluge. Le *cours* des années fait perir les plus beaux ouvrages. La mort interrompit le *cours* des victoires d'Alexandre. Auguste fut fort paisible durant le *cours* de son regne.

COURS, se dit aussi quelquefois de l'estenduë des choses. Cette tapisserie a 25. aunes de *cours*. La riviere de Saint Laurens a 800. lieues de *cours* depuis sa source jusqu'à son embouchure.

COURS, se dit figurément en choses morales, & premierement de la suitte & du train ordinaire que prennent les affaires, il faut voir quel *cours* prendra ce procés. Ce dessein doit reussir suivant le *cours* ordinaire du monde, suivant qu'on a coustume d'agir. Corneille a dit de la justice :

Son *cours* lent & douteux fait trop perdre de larmes.

Il faut arrester le *cours* de cette heresie, de cette sedition, pour dire, empêcher que le mal ne croisse davantage. En ce sens on dit le *cours* du marché, tant du prix commun & ordinaire des marchandises, que de la suitte & du train commun des affaires, & de la disposition des personnes de qui elles dependent.

COURS, se dit aussi de ce qui est à la mode & dans l'usage commun. Les Ballades, les Rondeaux n'ont plus de *cours* comme autrefois. Les chansonnettes, les historiettes est ce qui a maintenant le plus de *cours*. Ces monnoyes decriées n'ont plus de *cours*. On a beau decrier les dentelles d'or & d'argent, le luxe des femmes leur donnera toujours du *cours*.

COURS, se dit aussi du recueil, de la compilation des Loix & des Canons. Le *Cours* Civil est le recueil des Loix Romaines compilé par l'ordre de Justinien. Le *Cours* Canonique est le recueil du Droit Canon qui a été compilé par Gratian.

COURS, se dit aussi du temps raisonnable qu'on employe à apprendre les principes d'une science, les plus belles questions, ou les plus ordinaires. On dit qu'un escolier a fait son *cours* en Humanité, en Philosophie dans les Escoles, celuy qu'on fait pendant deux ans. Un *cours* consiste en Logique, Physique methaphisique & Morale. Un *cours* de Theologie, de Medecine.

On appelle aussi *cours*, les Livres imprimez qu'on fait des principes generaux des sciences, & de ce qui est le plus necessaire d'y sçavoir. Ainsi on appelle le *cours* de Chymie, le *cours* de Mathematique du Pere Deschales, d'Herigone, &c.

COURSE. subst. fem. Mouvement d'un homme, ou d'un animal qui va de vistesse. Les daims sont fort legers à la *course*. On fait par exercice & par divertissement des *courses* de bague, de faquin, de la quintaine. Les joustes & les tournois sont des especes de *courses*. Les *courses* de testes sont nouvelles en ce Royaume, mais elles sont d'un usage plus ancien en

Allemagne, pour s'exercer à courre des testes de Turcs & de Maures, & recourre les testes de leurs soldats que les Turcs ont coutume d'enlever.

COURSE, se dit aussi du Soleil & des astres. Quand le Soleil est sur les bords de l'Horison, on dit qu'il va finir sa *course*, pour dire, que le jour va finir. Les Poetes disent aussi, la *course* vagabonde d'un ruisseau.

On le dit figurément du cours de la vie. Il a heureusement terminé sa *course* par une mort glorieuse.

COURSE, se dit aussi des voyages. Ce navire qui a été au Levant a été deux ans à faire sa *course*. Ce Marchand a fait plusieurs *courses* en toutes sortes de pays, il a été mal payé de toutes ses *courses*. On taxe 500. escus pour la *course* d'un courier extraordinaire de Paris à Rome.

COURSE, signifie aussi, Incursion, hostilité. Les Tartares ont fait quelquefois des *courses* jusqu'en Moravie. Les galeres de Malthe sont en *course*, vont faire des *courses* jusqu'aux Dardanelles.

COURSIE. subst. fem. ou *Coursier*. subst. masc. Terme de Marine. Passage qui est entre les bancs des forçats sur une galere depuis la poupe jusqu'à la prouë, où se met le Comite pour les faire ramer.

COURSIER. subst. masc. est un gros canon d'une galere qui tire par dessus l'esperon, qui est ordinairement de fonte verte.

COURSIER. subst. masc. Grand cheval propre pour monter un homme d'armes; un cheval de bataille. Les bons *coursiers* viennent de Naples.

COURSIERE. subst. fem. Terme de Marine, qui se dit d'un pont levis, & couvert depuis le gaillard jusqu'au chasteau de prouë, servant pour le combat. On l'appelle *pont de coursiere*.

COURT, COURTE. adj. Terme relatif. Corps qui est moins étendu en longueur qu'un autre, auquel il est comparé. Les gens du monde portent l'habit *court*, sont en manteau *court*; & les Ecclesiastiques en habit, en manteau long, & en cheveux *courts*. On dit qu'une juppe, qu'un pourpoint sont trop *courts*, quand ils n'ont pas la longueur que la taille du corps, ou que la mode de s'habiller desirent. On dit qu'un homme a le col *court*, qu'une femme est grosse & *courte*, pour dire, qu'ils sont de vilaine taille, qu'ils sont engoncez. On dit aussi, Prendre le plus *court*, pour dire, le chemin le moins long, le plus abregé. Ce mot vient du Grec *kyrtos*. Nicod. Menage le derive du Latin *curtus*.

On appelle un Prevost, un Lieutenant Criminel de robbe *courte*, un Juge qui porte l'habit *court*, qui porte l'espée, qui n'est point gradué. Ces Juges sont particulierement établis pour la capture & le jugement des voleurs & des vagabonds.

On appelle aussi les Chirurgiens de robbe longue, & on adjouste par derision, de *courte* science, en parlant de ceux qui ont été receus avec examen à la maniere des Medecins, & qui se distinguent des autres en mettant des boëtes à leurs enseignes; au lieu que les autres de robbe *courte* sont les Chirurgiens Barbiers, qui ne mettent que des bassins. A present ces deux Corps sont reünis.

COURT, se dit aussi de ce qui a peu d'estenduë en durée. Cet Orateur a un avantage, c'est qu'il est fort *court*. La vie de l'homme est trop *courte* pour apprendre les secrets de la nature, pour faire des experiences. C'est nous donner le terme bien *court*, que de faire payer sur le champ. On appelle les jours d'hiver en ces quartiers, les jours *courts*. Cette fausse nouvelle luy a donné une *courte* joye, elle a été de peu de durée.

COURT, se dit aussi de tout ce qui n'a pas toute l'estenduë, le poids, la qualité qu'il doit avoir ordinairement. Ainsi on dit qu'une pistole est *courte*, quand elle est legere: qu'un homme a la *courte* haleine, quand il a de la difficulté à respirer; qu'il a la veuë *courte*, &c.

COURT, se dit aussi des besoins, des choses qui nous manquent pour venir à bout de nos desseins. Il vouloit acheter cette terre, mais il s'est trouvé *court* d'argent. Il vouloit reformer les abus de la Justice, mais son pouvoir s'est trouvé trop *court*.

On appelle la *courte* paulme, la *courte* boule, des jeux où on ne pousse pas la balle, ni la boule de toute sa force, mais où on fait voir plus d'adresse en les maniant dans des lieux fermez & limitez.

En termes de Chasse on dit, Longue levrette, & *court* levier.

COURT, se dit aussi figurément des choses spirituelles & morales. Cet homme a l'intelligence *courte*, a des veuës *courtes*. Il a eu la memoire *courte*, il est demeuré au milieu de son Sermon. La prevoyance des hommes est trop *courte* pour pourvoir à toutes sortes d'inconvenients.

COURT. adv. D'une maniere abregée & *courte*. Cet Advocat a couppé trop *court* en cet endroit de son plaidoyé. Quand on luy a fait cette objection, il est demeuré *court*, il n'a sceu que repondre. Ce Marchand a fait banqueroute, parce qu'on l'a pris de *court*, que ses creanciers l'ont trop pressé. Il faut tenir les femmes de *court*, veiller sur leurs actions. Les chevaux neufs se doivent tenir de *court*. Un Cocher qui tourne *court* est en danger de verser. Les Orientaux chevauchent *court*, pour dire, n'allongent pas leurs estriers tant que nous. On dit aussi Coupper *court* à quelqu'un, pour dire, l'interrompre, & ne le vouloir pas écouter long-temps. On dit aussi, Je reviens tout *court*, pour dire, Je ne m'arresteray point au lieu où je vais. On dit aussi Monsieur tout *court*, sans adjouster de nom, ni de qualité, comme quand on parle du Frere du Roy, ou du Maistre de la maison. On dit, Pour le faire *court*, pour dire, finir, abreger.

COURT, se dit proverbialement en ces phrases. Les plus *courtes* folies sont les meilleures, pour dire, que c'est une sagesse de se retirer d'une mauvaise affaire où on s'est engagé. On dit aussi, Sçavoir le *court* & le long d'une affaire, pour dire, en avoir descouvert toutes les particularitez. On dit aussi d'un homme qui est peu devot, qu'il fait *courte* Messe & long disner. On dit aussi d'un homme qui n'a pas assez de force pour achever une affaire, une entreprise, que son espée est *courte* pour y atteindre, qu'il a les bras trop *courts*, qu'il s'est trouvé trop *court* d'un point. On dit aussi d'un homme adonné à ses plaisirs, qu'il veut mener bonne vie & *courte*. On dit aussi, Tirer au *court* baston, quand un inferieur conteste la preference, la prééminence contre un superieur; &, Tirer à la *courte* paille, quand on met la decision de quelque chose au hazard, au sort. On dit d'un homme qui n'a pas réüssi en quelque negociation, qu'il s'en est retourné avec sa *courte* honte. On dit aussi qu'un homme a été pendu haut & *court*, pour dire, que son procés luy a été bientost fait qu'on l'a pendu au premier arbre, ainsi qu'on fait à l'armée. On dit encore, C'est le plus *court* & le meilleur, c'est vostre plus *court*, pour dire, C'est le moyen le plus aisé pour sortir promptement d'affaires. On dit encore, A vaillant homme *courte* espée. On dit d'un homme adroit & industrieux, que l'herbe sera bien *courte*, s'il ne trouve à brouter, pour dire, qu'il trouvera à vivre par tout.

COURTAGE, ou *Courretage*. s. m. Mestier de celuy qui s'entremet de faire vendre des marchandises, des charges, & de faire prester de l'argent, ou autre negoce. Ce mot vient de *courre* ou *courir*, parce que le *courtage* se fait par plusieurs allées & venuës.

COURTAGE, signifie aussi le droit, le salaire qu'on donne à ceux qui exercent le *courtage*. Le

Marchands donnent un quart pour cent à ceux qui leur negocient leurs lettres sur la place.

COURTAUD, AUDE. adj. & s.m.& f. Ce qui est court & racourcy. Ainsi on appelle un *courtaud*, un cheval de moyenne taille a qui on a couppé la queuë & les oreilles : un chien *courtaud*, celuy à qui on a couppé la queuë. On appelle un homme *courtaud* qui est de petite taille & de grosse corpulence. C'est un grand deffaut a une femme d'estre *courtaude*.

COURTAUD, est aussi un instrument de Musique, & une espece de fagot ou basson raccourcy, qui sert de basse aux musettes. C'est un gros morceau de bois cylindrique, dont quelques-uns font de grands bourdons de Pelerins. Il est percé tout de son long par deux trous qui se communiquent, par lesquels le vent descend d'abord, & puis remonte, à cause qu'il est bouché par en bas. On appelle proverbialement *courtaud* de boutique, un Artisan, un homme du peuple qui travaille en boutique : ce qui vient de ce qu'autrefois tous les gens considerables de la ville portoient des habits longs ; il n'y avoit que le peuple & les Artisans qui fussent habillez de *court* : & on les a appellez ainsi, à cause que leurs habits étoient *courtauds*. On dit aussi, qu'on a estrillé quelqu'un en chien *courtaud*, pour dire, qu'il a été battu outrageusement.

COURTBASTON. Terme de Marine, qui se dit des courbes de charpenterie qui soustiennent les bouts des baux & des barrots.

COURTBOUILLON. s. m. Maniere de faire cuire certains poissons, comme les carpes, les saumons, les brochets : ce qui se fait avec du vin & des espices, aprés quoy on les sert a sec dans une serviette, ou on les mange avec du vinaigre.

On appelle *demy courtbouillon*, la meme maniere de les apprester, mais on les sert avec un peu de la sauce ou ils ont été cuits.

COURTEPINTE, est un terme de Finance.

COURTEPOINTE. s. f. Grande couverture de lit qui traisne jusqu'a terre. Ce mot vient par corruption de *contrepointe*, du Latin *contrà* & *punctum*, parce qu'autrefois ces couvertures étoient picquées. On appelle encore ceux qui les font, *Contrepointiers*.

COURTIBAULT. s. m. est un vieux mot qui signifioit autrefois une tunique, qui s'appelle encore de ce nom en Berry, & qui se trouve dans Rabelais & autres Auteurs. Ce mot, selon Nicod, vient de *curta tibena*, parce que ce fut un *Tebenus* d'Arcadie qui en fut l'inventeur. Menage le derive de *curtum tibiale*.

COURTIER, IERE. s. m. & f. On disoit autre fois *Couratier*, qui s'entremet pour faire faire des ventes, des prests d'argent. Il y a des *Courtiers* établis en titre d'Office pour negocier les prests qui se font sur la place du Change, qu'on nomme *Agents*. Voyez *Agens*.

Les *Courtiers* de chevaux de la marchandise par eau, sont des Officiers de ville establis pour la navigation, qui ont soin de visiter les chevaux pour la montage des coches & des bateaux, de bieller les cordes, & d'obliger les Voituriers à reparer ou despecer les bateaux qui ne seront pas en estat de faire voyage. Il y a d'autres *Courtiers* de chevaux qui se meslent de faire vendre des chevaux.

Les *Courtiers* de sel, sont des Officiers des Gabelles qui assistent au grenier, & fournissent le minots aux mesureurs, & les toiles & bannes pour mettre sous les minots.

Les *Courtiers* de lards & de graisses, sont Officiers de ville établis pour descharger, emplier & visiter ces marchandises dans les places où elles se vendent ; & qui sont responsables envers l'acheteur de la bonté de la marchandise, & envers le vendeur du payement du prix.

Les Jurez *Courtiers* de vins sur les ports, sont des Officiers de ville dont la charge est de gouter les vins, pour connoistre s'ils ne sont point chargez d'eau, ou d'autres mauvais remplages. Ils doivent advertir l'acheteur si le vaisseau ne contient pas la juste moison suivant la marque apposée par le Jaugeur.

Chaque Corps de Marchands a ses *Courtiers*, qui sont nommez par ses Maistres & Gardes. Il y en a aussi chez les Manufacturiers. Ce mot vient de *Corrateriius*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. On les a appellez aussi *Cursitores* & *Coursores*.

COURTIL. s. m. Petite cour de campagne qui n'est point fermée de murs, mais seulement de hayes, de fagotage, ou de fossez. On le dit aussi des bassecours, où on fait le mesnage de la campagne. On le dit aussi en quelques lieux des jardins. Ce mot vient de *cortile* Latin, diminutif de *cortis*. Menage.

COURTINE. s. f. Terme de Fortification. C'est la partie de la muraille ou du rempart qui est entre deux bastions. Quand l'ennemy attaque les dehors, il faut faire grand feu sur la *courtine*, c'est à dire, tirer par toute l'etenduë de la *courtine*. Du Cange derive ce mot du Latin *cortina*, *quasi minor cortis*, ou petite cour de paysan entourrée de murs : & il dit que par imitation on a ainsi appellé les murs & parapets des villes, qui les enferment comme des cours. Il dit aussi que les *courtines* ou rideaux du lit, & les voiles qui enferment les autels, ont pris leur nom de la même origine : & il assûre qu'on a appellé *cortis*, la tente du Prince ou du General d'armée ; & que les gens qui la gardoient ont été appellés *Cortinarii*, *Cortolini* & *Curtisani*, d'où on a fait le mot de *Courtisans*.

On appelle aussi le feu de la *courtine*, la ligne de deffense qui commence à une partie de la *courtine*, lors que cette partie qui va jusqu'au flanc sert aussi de flanc pour deffendre la place du bastion opposé.

COURTINE, signifie aussi des rideaux de lit ; mais en ce sens il est vieux. On le dit seulement à l'Eglise des rideaux qui sont des deux costez de l'autel.

COURTINE, en termes de Marine, est un filet qui se tend sur les sables que la mer couvre & découvre par son flus & reflus. Il est fort en usage sur les costes de Normandie.

COURT-JOINTÉ. s. m. Terme de Manege. C'est le nom qu'on donne au cheval qui a le paturon court, qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'a la couronne. Les chevaux *court-jointez* fatiguent mieux que les long jointez, mais ils ne manient pas si bien.

En Fauconnerie on appelle Oiseau *court-jointé*, quand jambes sont de mediocre longueur.

COURTISAN. s. m. Homme qui hante la Cour ; qui est à la suitte du Roy. Ce Seigneur est un sage *Courtisan*, un habile, un rusé *Courtisan*. Les *Courtisans* ne doivent pas dire tout ce qu'ils pensent.

COURTISAN, se dit aussi de ceux qui rendent des respects, ou des assiduitez à de Grands Seigneurs ; pour en obtenir quelque avantage. Ceux qui ont bien des emplois à donner, à procurer, ne manquent point d'avoir beaucoup de *courtisans*.

On nomme aussi *courtisans*, les amants des Dames, ceux qui leur content des fleurettes. Cette femme riche a beau estre laide, elle ne manque point de *courtisans* qui la veulent espouser.

COURTISANE. s. f. Terme un peu honneste pour nommer une personne entretenuë qui gagne sa vie à faire l'amour. Lais estoit une fameuse *Courtisane*, qui demandoit dix mille escus à ceux qui vouloient passer une nuit avec elle.

COURTISER. v. act. Flatter quelqu'un pour en

tirer du profit, cageoller les Dames pour leur faire l'amour. Il y a long temps que ce jeune homme ne *courtise* cette veuve, il est tantost temps qu'il l'épouse. Il cageolle, il courtise ce vieillard, pour estre mis dans son testament. Pasquier remarque que le premier qui s'est servy de ce mot est Olivier Maigny.

On dit aussi, qu'un homme *courtise* les Muses, les neuf Sœurs, pour dire, qu'il aime à faire des vers, qu'il est Poëte declaré.

COURTOIS, OISE. adj. Qui a de la civilité, des manieres honnestes & agreables, qui fait un accueil doux & gracieux à tout le monde. La marque d'un honneste homme c'est d'estre *courtois*. Un brave Cavalier est *courtois* aux Dames.

COURTOISEMENT. adv. D'une maniere courtoise & civile. Ce Prince l'a receu fort *courtoisement*, luy a parlé fort *courtoisement*.

COURTOISIE. s. f. Civilité, gracieux accueil. Les Grands gagnent le cœur de tous leurs sujets par la *courtoisie*, par la douceur de l'accueil qu'ils font à leurs inferieurs.

COURTOISIE, signifie aussi un bon office, un plaisir qu'on rend volontairement à quelqu'un sans y estre obligé. Je tiens cette faveur de la *courtoisie* d'un tel. J'attens ce plaisir de vostre *courtoisie*, de vostre humeur obligeante.

COURTOISIE, est aussi un terme honneste pour demander des faveurs aux Dames. Cet amant s'est rendu bien-tost familiers, il luy a demandé la *courtoisie*, il l'a prié de la *courtoisie*.

COURVETTE. s. f. Terme de Marine est une espece de barque longue qui n'a qu'un mast, & un petit trinquet, & qui va à voiles & à rames. Il y en a d'ordinaire a la suitte d'une armée navale, pour aller à la découverte, & pour porter des nouvelles.

COUSIN, INE. subst. masc. & fem. Terme relatif & de parenté, qui se dit de ceux qui sont issus de deux freres, ou de deux sœurs. Dans la premiere generation, ils s'appellent *cousins germains*; en la seconde, *issus ou remuez de germain*; en la troisiéme on les appelle *cousins au troisiéme & au quatriéme degré*. Ce mot vient de *consanguineus*. Nicod. Mais Menage le derive de *congineus*, ou *congeneus*, comme qui diroit *ex eodem genere*.

COUSIN PATERNEL, se dit des *cousins* qui sont issus des parents du costé du pere; *Cousin maternel*, de ceux qui sont issus du costé de la mere.

COUSIN, est aussi un terme d'honneur que les Rois donnent aux Cardinaux, aux Princes de leur Sang, à des Princes étrangers, & aux principales personnes de leurs Estats qu'ils veulent honnorer. Le Roy traitte les Ducs & Pairs, les Mareschaux de France de *Cousins*.

COUSIN, est encore un nom que se donnent les particuliers en témoignagne d'amitié. Si vous faites cela, nous ne serons pas *cousins*: c'est-à dire, nous ne serons pas amis. Ces deux hommes ne vont jamais l'un sans l'autre, ils sont grands *cousins*.

COUSIN, se dit aussi des escornifleurs de campagne, qui sous pretexte de parenté ou d'amitié vont manger chez les Gentilshommes du voisinage. Plusieurs sont obligez de vendre, de quitter leurs terres, parce qu'ils sont mangez de *cousins*.

COUSIN. subst. masc. signifie un chanteau long qu'on faisoit cy-devant, quand on rendoit le pain benit, pour en envoyer des parts aux parents & aux amis, parce que le chanteau de l'Eglise ne suffisoit pas, & n'estoit pas si bien étoffé, ni si delicat. On faisoit honneur à ses amis en leur envoyant du *cousin*.

COUSIN, est aussi un petit insecte volant qui pique avec grande douleur & importunité. Les *cousins* & les mouches ont six grandes jambes, n'ont point de cou, & ont une trompe qu'ils allongent & retirent par le moyen de laquelle ils sucent le sang des animaux, & les autres liqueurs dont ils se nourrissent. En Amerique on est tellement affligé de *cousins*, qu'on ne sçauroit dormir à l'air, ny avoir aucune partie du corps decouverte. Pour s'en deffendre, il faut mettre du papier sous ses bas; car leur aiguillon ne le peut percer. Pour les faire sortir d'une chambre, il faut mettre une lumiere au dehors, ils y accourent, & puis on ferme promptement les fenestres. Menage derive ce mot de *culicinus*, formé de *culex*.

COUSIN, se dit proverbialement en ces phrases. Tous Gentilshommes sont *cousins*, & tous vilains comperes. On appelle du mauvais vin dans un logis, du *chasse-cousin*.

COUSINAGE. subst. masc. Parenté, assemblage de cousins. Cet homme vous traitte de cousins, dites moy de quel costé vient ce *cousinage*. Pour les nopces des petites gens on assemble tout le *cousinage*.

COUSINER. verb. neut. S'appeller cousins, s'aller visiter comme cousins, ou amis. Un tel *cousine* avec un tel. Cet Hobereau ne vit que d'aller *cousiner* deçà & delà.

COUSSIN. s. m. Espece d'oreiller ou de carreau qu'on emplit de plume, de bourre, ou autre matiere molle, pour estre assis ou couché plus doucement. Ce mot vient de l'Allemand *kussen*, ou *kussin*, signifiant la même chose.

On le dit proprement de ce qu'on met sur les sieges de carrosse. Ils sont de cuir emplis de plumes, & couverts par dessus de la même étoffe dont le carrosse est garny.

On appelle aussi un *coussin* pour courre la poste, ou *coussinet*, une espece de petits matelats piquez & mollet qu'on met sur une selle; & pareillement celuy qu'on attache derriere la selle du cheval pour porter une valise, ou sur le garrot, ou poitrail des chevaux de carrosse, pour empêcher que le harnois ne les blesse.

COUSSINET. s. m. diminutif. Petit coussin. On met des *coussinets* pleins de choses odoriferantes sur les licts par ornement. On portoit autrefois des *coussinets* sous la bandouliere à l'endroit où on porte le mousquet. Les Doreurs ont aussi des *coussinets* pour tailler leur or, & les Graveurs pour soustenir les planches qu'ils gravent.

En Architecture on appelle *coussinet* l'ornement du chapiteau Ionique entre l'ove & l'abaque, qui sert à fermer les volutes. C'est aussi un nom qu'on donne à l'imposte.

On dit figurément. Jetter son *coussinet* sur quelque chose; pour dire, Avoir envie de l'acheter, ou de l'obtenir, parce qu'elle accommode fort.

COUST. s. m. Prix de la chose quon achete, ou ce qu'on est obligé de dépenser pour l'acquerir, pour la construire, ou pour l'entretenir. Les bastiments sont de grand *coust*, L'artillerie, les équipages de mer sont de grand *coust* à l'Estat. Ce mot est vieux dans la Langue, & y est passé du Celtique ou Bas-Breton où il signifie la même chose.

On dit en termes de Palais, Rembourser les frais & loyaux *cousts*, pour dire, ce qu'il a legitimement cousté à acheter une chose, comme en matiere d'heritage; c'est outre le prix, les lods, & ventes, les frais du contract, le payement des charges, &c. On dit en ce sens, Le *coust* en fait perdre le goust, pour dire, qu'il se faut passer d'une chose quand elle est trop chere, quand on n'a pas le moyen de l'acheter.

COUSTANT. adj. m. se dit en cette phrase. Il faut acheter les choses au prix *coustant*, c'est-à-dire, au prix ordinaire, & ne les point encherir par une sole passion

COUSTER. v. act. Valoir certain prix. Le bled est ramendé, il ne *couste* plus que tant. Il en faut avoir : quoy qu'il *couste*. Ce mot vient de *constare*.

COUSTER, signifie aussi ; Obliger a grande dépense. Les procez l'ont ruiné, ils luy ont *cousté* tout son bien. L'exercice de la Paume *couste* beaucoup. Un équipage *couste* bon à entretenir à Paris.

COUSTER, se dit aussi figurément en choses morales & spirituelles. Cette perte luy a bien *cousté* des larmes : des soupirs. La science couste beaucoup de veilles, de sueur, de travaux à acquerir. Cet homme n'a pas le genie facile, ses vers luy *coustent* beaucoup. Une parole lâchée mal à propos *couste* quelquefois la vie. Pour punition de sa faute, il ne luy en a *cousté* qu'un mois de prison.

COUSTER, signifie aussi, Faire une chose à regret, avec repugnance. Quand il faut qu'un honneste homme fasse des soumissions, flatte les Grands, tout luy *couste*. Quand il faut servir ses amis, rien ne luy *couste*. On dit aussi d'un prodigue, que l'argent ne luy *couste* rien, qu'il ne sçait pas ce qu'il a cousté a gagner. On dit aussi en amour,

Tout est doux ; & rien ne *couste*
Pour un cœur qui sçait aimer.

On le dit aussi des autres choses dont on est mauvais menager. Ce Capitaine expose trop ses soldats, la vie des hommes ne luy *couste* gueres. La peine des pauvres gens, de ses valets ne luy *couste* rien.

COUSTIERES. Terme de Marine, qui se dit des gros cordages qui soutiennent les masts d'une galere, & qui luy servent de haubans.

COUSTILLADE. s. f. est une playe ou balafre faite par une dague ou long poignard, qu'on appelloit autrefois *coustille* ainsi nommée, parce qu'on les portoit sur le coste, ou de *coustel* : qui signifioit autrefois *couteau* : & on appelloit *Coustilliers*, ceux qui portoient la coustille d'un homme d'arme, & qui se tenoient prés de luy, comme remarque Fauchet. On dit encore des assassins & breteurs, qu'ils ont donné plusieurs *coustillades* à quelqu'un, quand ils luy ont fait plusieurs blessures, su tout au visage.

COUSTUME. s. f. Train de vie ou d'actions ordinaires, qui étant plusieurs fois repetées, donnent une habitude ou facilité de les faire quand on veut. La *coustume* rend toutes choses faciles. Le Sage qui veut estre long-temps en santé, doit vivre comme il a de *coustume*, ne faire point d'excez. Ce mot est derivé à *consuetudine*, par contraction. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *custuma*, *custumarius*, & *custumare*.

COUSTUME, se dit aussi des choses qui se font ordinairement & naturellement, même par les animaux & par les corps inanimez. On dit que les Elephans ont *coustume* de saluer tous les matins le Soleil. A Paris le Soleil a *coustume* de se lever en esté à quatre heures, en hyver à huit. Les arbres ont *coustume* de pousser au printemps. Les rossignols ont *coustume* de chanter au mois de May.

COUSTUME, se dit aussi des mœurs, des ceremonies, des façons de vivre des Peuples qui sont tournées en habitude, & qui ont passé en usage ou en force de loy. Les Relations des Voyageurs nous apprennent d'estranges *coustumes* des Peuples éloignez. Ils sont preoccupez de la bonté de leurs *coustumes*, comme nous des nostres. On dit en ce sens, qu'une fois n'est pas *coustume*. Il n'en faut pas faire mestier, *coustume*. Il ne faut pas laisser perdre les bonnes *coustumes*.

COUSTUME, presque en ce sens, se dit des choses qui estoient d'abord volontaires, & qui sont devenuës necessaires par l'usage. Les estreines sont passées en *coustume*. Les presents qu'on fait aux nouveaux mariez, que font les Officiers à leur reception en des charges, sont deus, parce qu'ils sont passez en *coustume*.

COUTUME, se dit aussi d'un droit qu'on paye ordinairement comme une espece de peage aux passages des villes, & le plus souvent à l'entrée des Bailliages & Vicomtez pour l'entretien des ponts & passages, dont on ne connoist point l'origine ni l'établissement. On met un morceau de bois tourné & attaché au bout d'une perche, pour signal aux Voituriers qu'il faut payer ce droit ; & on l'appelle *billot*, ou *billette* : sur quoy on a fait ces vers :

Ce billot suspendu qui a l'air se consume,
Advertit le Marchand d'acquiter sa *coustume*.

On appelle en quelques lieux *petite coustume*, le pavement d'un denier pour bœuf ; & la *grande coustume*, celuy de quatre deniers. Les Ecclesiastiques appellerent autrefois *louables coustumes*, les droits que le Clergé levoit sur les gens d'Eglise, comme decimes, annates, deports, proficiats, &c. contre lesquels Pasquier a fait de fortes invectives. On a appellé *coustumes Episcopales*, certains deniers ou tributs qu'ils faisoient payer a Pasques.

COUSTUME, a signifié aussi autrefois un revenu annuel en bled, vin & autre chose payable au Seigneur qui avoit donné l'heritage à cette condition. Ainsi on disoit, Prendre un heritage a *coustumes*, pour dire, à certaines charges specifiées, ou selon l'usage ordinaire des lieux. On a appellé aussi *droits de coustumes*, d'autres sortes de droits establis par les Seigneurs dans les marchez sur les denrées par l'usage & la *coustume* des lieux.

COUSTUME, signifie aussi le droit particulier ou municipal estably par l'usage en certaines Provinces, qui a force de loy depuis qu'il a été redigé par écrit. Les *Coustumes* generales de France sont comprises en deux Voulumes. Guenois a fait un beau travail pour la conference des *Coustumes*. Dans le siecle passé on a envoyé des Commissaires pour reformer la plus-part des *Coustumes*. Bartole dit que les *Coustumes* ont été introduites pour ajouster ou pour deroger au Droit commun ; & partant il suppose qu'il est plus ancien. Il y a aussi des *Coustumes* locales, qui sont en usage dans les lieux ou Seigneuries particulieres. La *Coustume* de Normandie est appellée la *sage Coustume*. La *Coustume* de Paris sert de regle pour toutes les autres *Coustumes*, quand elles n'ont point de dispositions contraires. Du Moulin, Tournet ont commenté la *Coustume* de Paris ; Buridan celle de Rheims ; d'Argentré celle de Bretagne ; l'Abbé & Ragueau celle de Berri ; Chassane celle de Bourgogne, &c. On appelle aussi un pays de *Coustume*, par opposition au pays de *Droit écrit*, celuy qui est regy par une *Coustume* particuliere. C'est un point de *Coustume*, un article, une question de *Coustume*.

On dit aussi, suivant les us & *coustumes* du pays, les us & *coustumes* de la mer. Voyez *Us*.

COUSTUME, se dit proverbialement en ces phrases. C'est la *coustume* de Lorris, où le battu paye l'amende : ce qui se dit, quand un homme qui a sujet de se plaindre est encore condamné. Cet article ne se trouve point dans la *Coustume* de Lorris, mais bien dans un vieux Tiltre de l'an 1448 qui est une confirmation des privileges de Lorris faite par le Roy Philippes, où il est dit que quand quelqu'un des combattans en gage de bataille étoit vaincu, le pleige étoit obligé de payer cent douze sols d'amande ; ce qui ne se faisoit point dans tous les autres lieux en de semblables combats. C'est une remarque qu'a fait Pasquier. Mais d'autres ajoûtent que cela avoit aussi lieu en d'autres endroits, comme on voit dans la vie

des Evêques de Mets, en un temps où tous les differends se vuidoient en champ de bataille & à coups de main; & alors les battus payoient l'amande. Mais quelques-uns disent que c'est la mauvaise intelligence de ce proverbe qui cause de l'estonnement; car la loy voulant que ceux qui battent les autres soient punis, elle s'est appliquée en ces termes qui tiennent de l'apostrophe, Le bas-tu? paye l'amende.

COUSTUMIER, IERE. adj. & subst. Qui a coustume de faire quelque chose. Il est *coustumier* de s'aller promener tous les matins. Les femmes sont *coustumieres* de mentir, d'estre avares.

COUSTUMIER, IERE. adj. qui se dit quelquefois de ce qui est ordinaire, accoustumé. Cet homme est *coustumier* de faire une telle action. Corneille a dit dans le Polieucte:

> Et mes yeux éclairez de plus vives lumieres,
> Ne trouvent plus en eux leurs graces *coustumieres*.

COUSTUMIER, signifie aussi, le Volume où sont contenues les Coustumes d'une Province, ou le Recueil de toutes les Coustumes de France, tant generales que locales, c'est à dire des lieux particuliers comme celles de Gisors, Andeli, Caen, Bayeux, Vernon, Langres, &c. Le Grand *Coustumier* de Normandie a été d'abord imprimé & commenté par Guillaume Roullier d'Alençon en 1539.

On appelle aussi pays *Coustumier*, les pays qui se regit par la Coustume, par opposition au Pays *de Droit écrit*, qui se regit par le Droit Romain, comme le Languedoc, le Lyonnois, &c.

COUSTUMIER, a signifié aussi autrefois les sujets d'un Seigneur feodal non nobles. Ainsi on a appellé personne *coustumiere*, vilain *coustumier*, homme, femme & fille *coustumiere*, sujets estagers & *coustumiers*, ceux qu'on a voulu nommer roturiers: & on appelloit bourse *coustumiere*, l'achat que faisoit un roturier d'un heritage noble ou non; amendes *coustumieres*, les amendes taxées par la Coustume, ou arbitraires: & on disoit, Partager un heritage *coustumierement*, par opposition à un partage qui se faisoit *noblement*; ce qui est fort frequent dans les Coustumes de France.

On appelle aussi *coustumiers* & *coustumes*, les usagers & les usages de bois, pascages ou pasnages.

COUSU, UE. adj. & participe du verbe *coudre*. Ce qui est attaché à un autre avec du filet. Voilà un habit, des gands, des souliers *cousus* bien proprement. Ce mot vient du Latin *consutus*, de *consuo*.

COUSU, signifie aussi, Maigre, descharné. Cet homme a le visage *cousu*, pour dire, qu'il n'a point de chair aux joües; qu'il a le visage menu, pointu par le bas. On dit aussi d'un cheval, qu'il a les flancs *cousus*, pour dire qu'il est maigre & efflanqué.

COUSU, signifie encore, Cicatrisé, remply de coutures sur la peau, qui marquent des vestiges de playes ou d'ulceres gueris il y a long-temps.

On dit en termes de Manege, qu'un homme est *cousu* dans la selle, pour dire, qu'il est ferme à cheval, qu'il n'en bransle pas, qu'il semble y estre attaché.

COUSU, ou *Chef cousu*, se dit en terme de Blason. Voyez *Coudre*.

COUSU, se dit aussi en ces phrases. On appelle un homme tout *cousu* de pistoles, celuy qui en a beaucoup, par allusion à la maniere des avares, qui cousent leur argent dans leurs ceintures, dans leurs habits, pour le mieux cacher & garder. On appelle des finesses *cousues* de fil blanc, celles qui sont grossieres & aisées a découvrir. On appelle aussi bouche *cousuë*, une bouche discrette qui ne découvre point le secret qu'on luy a recommandé de garder.

COUTEAU. s. m. Utencile servant à la table, fait d'un fer aceré trenchant du costé qui sert a couper le pain, les viandes. Cette viande est tendre au *couteau*. Ce fruit est mur, il est doux au *couteau*. On est servy dans le cabaret au tac tac du *couteau*. Ce mot vient de *cultellus*. Nicod.

Il y a plusieurs sortes de *couteaux*, un *couteau* de poche, qui a sa gaine, un *couteau* pliant à une jambette: *couteau* de cuisine, de boucher, pour coupper la grosse viande. Les *couteau* pointus qu'on nomme *bayonnettes* sont defendus. En Italie on ne se sert que de *couteaux* arrondis par le bout. On appelloit les *sacrés couteaux* chez les Payens, ceux qui leur servoient a égorger des victimes.

> Frappe, je tends le sein à tes *sacrés couteaux*:

Dans le Temple de la mort, de Habert.

COUTEAU DE PIED, est un outil de Cordonnier servant à coupper le cuir, qui est trenchant & arrondy en demy-cercle, & dont le manche est fait en poignée.

Les Juifs font la circoncision de leurs enfants avec un *couteau* de pierre. On fait aussi des *couteaux* d'ivoire, dont les Secretaires se servent pour plier plus proprement leurs lettres.

Dans le Manege on appelle le *couteau de chaleur*, un morceau de faux avec lequel on abat la sueur des chevaux, en le coulant doucement sur leur poil.

COUTEAU DE FEU, est un instrument de Mareschal en forme de *couteau* fait de fer, ou de cuivre. Il est long d'un pied, épais par le dos, & mince de l'autre costé. On le fait chauffer dans la forge, & il sert à donner le feu aux parties malades des chevaux qui en ont besoin.

COUTEAU, signifie aussi une petite épée propre à porter par la ville. Ils se sont battus avec armes Inégales, l'un avoit une brette, l'autre n'avoit qu'un *couteau*. On dit qu'un homme est un *couteau* de Tripiere, quand il dit du bien & du mal de la même personne, qu'il flatte les deux partis contraires.

COUTEAU DE CHASSE, est celuy que portent des Chasseurs pour coupper des branches.

COUTEAU, se dit figurément en choses morales, d'une violence, d'une grande affliction. Il luy a mis le *couteau* à la gorge pour luy faire signer cette transaction. La nouvelle qu'il a apprise luy a mis le *couteau* dans le cœur, ç'a eté un coup de *couteau* pour luy. On dit aussi, que des gens aiguisent leurs *couteaux*, pour dire, qu'ils se preparent a se battre, à se quereller, à disputer; & qu'ils vont joüer des *couteaux*, pour dire, qu'ils sont prests d'en venir aux mains.

On dit aussi au jeu de cartes, quand un homme à voulu coupper une carte, & qu'un suivant a coupé au dessus de luy, que son *couteau* n'étoit pas assez fort.

On dit aussi, que des hommes sont aux épées & aux *couteaux*, ou à *couteaux* tirés, pour dire, qu'ils sont ennemis jurés, qu'ils sont prests à se battre, à se nuire l'un à l'autre. On dit aussi au contraire, Mettre *couteaux* sur table, pour dire, Se preparer a faire grand chere. On dit encore d'une piece de drap dans laquelle on a taillé un habit, & qu'on a entamée, qu'on a mis le *couteau* dedans.

COUTELAS. s. m. Epée de fin acier fort trenchant, large & courte. On tranche la teste en France avec un *coutelas*.

COUTELAS, en termes de Marine, se dit des petites voiles qu'on attache de beau temps à costé des grandes, qu'on appelle autrement *bonnettes en estuy*.

COUTELERIE. s. f. L'art de faire des couteaux, & le lieu où on les vend. Les Artisans de Moulins sont fort experts en *coutelerie*. Il se fait un grand debit de *coutelerie* a Chastelleraud.

COUTE-

COUTELIER. f. m. Celuy qui fait ou qui vend des couteaux. Sa femme est appellée *coteliere*.

COUTELIERE. f. f. Estuy où on met plusieurs couteaux. Si j'achete les couteaux, je veux qu'on me donne aussi la *coteliere*.

COUTIL. f. m. Toile faite de fil fort delié; & fort pressée, qui sert à faire des tentes, à enfermer de la plume pour faire des lits, des traversins, & des oreillers, parce qu'elle est extremement forte & serrée. Les *coutils* doivent ètre faits de bon fil de chanvre & sans estouppe. Ils sont marquez à huit, neuf & dix rais, qui ont leurs longueurs & largeurs ordonnées par les statuts des Tapissiers, selon les villes où on les fabrique. Quelques-uns derivent ce mot de *culcitra*.

On appelle *coutils de brin*, ou *grains grossiers*, les gros *coutils* dont on se sert pour garnir les chaises & autres meubles

COUSTIER. f. m. Celuy qui fait de coutils. Les Maistres Tapissiers prennent dans leurs lettres & statuts la qualité de Contrepointiers neutrez & *Coutiers*.

COUTRE. f. m. Grosse plaque de fer trenchante attachée à un des costes de la charruë pour fendre & verser la terre. Il differe du soc, qui est une autre grosse piece de fer pointuë qui commence l'ouverture de la terre. Les Poëtes Bucoliques se servent souvent de cette épithete, Les *coutres* trenchants. Ce mot vient de *culter* Latin, Nicod; ou de *cultellus*, selon d'autres.

COUTURE. f. f. Union de deux choses qui se peuvent joindre, attacher ensemble avec du fil, de la soye, &c. Quand on veut qu'une chose tienne bien, il faut y faire une double *couture*. Rabattre la *couture*, c'est, Coudre une seconde fois en rabattant les bords d'une chose cousuë les uns sur les autres. On appelle des draps sans *couture* ceux qui sont faits d'un seul lé de toile qui est fort large. La robbe de Nostre Seigneur étoit sans *couture*, & ne put être divisée.

COUTURE, signifie aussi la cicatrice, la marque que laissent sur la peau les playes & les ulceres qui ont été autrefois gueris. Cette fille a eu la petite verole, il luy est resté plusieurs *coutures* sur le visage. Cet Officier a receu plusieurs blessures à l'armée, il en fait voir encore les *coutures*.

COUTURE, se dit aussi de l'art de coudre, & de la delicatesse du travail. On a mis cette fille chez une Maistresse pour apprendre la *couture* La *couture* des gands d'Angleterre est plus propre que celle de France.

COUTURE, se dit aussi de quelques lieux particuliers abusivement, au lieu de *cousture*. La *Couture* Ste. Catherine à Paris. L'Abbaye de la *Couture* au Mans. En ce sens il vient de *cultura*, qui a signifié un *champ cultivé*.

On dit figurément, qu'une armée a été deffaite à platte *couture*, pour dire, entierement & sans ressource.

COUTURIER, IERE. f. Tailleur de village, ou celuy qui travaille dans les villes,& qui n'est point Maitre, mais qui racoustre des habits pour des Frippiers,ou des pauvres gens. On appelle aussi *Couturiers*, des femmes qui font les robbes des enfans, & qui vont travailler à journée dans les maisons.

COUVÉE. f. f. L'assemblage des œufs qu'une poule couve en même temps. Malpighi sçavant Boulonnois a eu la curiosité de casser plusieurs fois tous les œufs d'une *couvée* à demie-heure l'un de l'autre, & de voir avec un microscope tous les changements qui s'y faisoient jusqu'à ce que le poulet fust esclos: il en a donné au public les figures fort bien gravées.

COUVÉE, signifie figurément une mauvaise engeance. Tous les enfans de ce coquin sont des filoux, ou des garces, toute la *couvée* n'en vaut rien.

COUVEUSE. f. f. Poule qui couve, qu'on garde dans une metairie pour couver.

COUVENT. f. m. On disoit autrefois *Convent*, comme on le prononce encore dans ses derivez. Monastere de Religieux de l'un ou de l'autre sexe. L'Ordre de Saint Benoist est composé d'un tres-grand nombre de *Couvents*, de Maisons Religieuses. Ce mot vient du Latin *conventus*, de *convenio*.

COUVENT, signifie aussi le Corps, ou la Communauté des Religieux, ou Religieuses qui habitent ces Maisons. Tout le *Couvent* a été assemblé capitulairement au son de la cloche. Les procés s'intentent au nom des Religieux, Prieur & *Couvent*. Entrer au *Couvent*, Sortir du *Couvent*, c'est, Prendre ou quitter l'habit d'un *Couvent*.

On dit en menaçant un fille desobeïssante, qu'on la mettra dans le cul d'un *Couvent*, pour dire, qu'on la fera Religieuse malgré elle; qu'il faut qu'elle épouse le party qu'on luy propose, ou un *Couvent*.

COUVER. v. act. qui ne se dit que des femmelles des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les échauffer, jusqu'à ce qu'elles en voyent esclorre les petits. Les pigeons *couvent* plusieurs fois l'année. C'est une erreur populaire de croire que les tortuës *couvent* des yeux; elles couvrent seulement leurs œufs de sable, & le Soleil par sa chaleur les fait esclorre. Ce mot vient de *cubare*. Nicod. Du Cange dit aussi qu'il vient de *cubare ova*.

On dit par comparaison, *Couver* des yeux, quand on regarde attentivement une personne pour qui on a de la tendresse, ou de la jalousie, lors qu'on ne leve pas les yeux de dessus elle. C'est une femme qui aime tellement son mary, sa fille, qu'elle le *couve* des yeux.

COUVER, se dit aussi des femmes du menu peuple qui étant assises en un lieu froid, mettent un chauderon de feu sous leurs cottes, pour se tenir plus chaudement.

COUVER, se dit encore des choses qui sont cacheés quelque temps, & qui sortent aprés avec éclat. Le feu a long-temps *couvé* sous la cendre, & puis l'incendie a recommencé. Cet homme a des lassitudes, des degousts, il *couve* quelque grande maladie. La petite verolle *couve* assez long-temps, avant que de paroistre.

COUVER, en ce sens, se dit figurément des choses morales & spirituelles. On croyoit son amour esteint, il a long-temps *couvé* dans son cœur sans paroistre. Les manieres dont ces Princes agissent font croire qu'ils *couvent* quelque grande guerre dans leur ame. Cette ligue, cette conspiration a *couvé* long-temps avant que d'éclater.

COUVERCLE. f. m. Ce qui sert pour couvrir, pour fermer quelque vaisseau. Le *couvercle* d'une boëste, d'un coffre, d'un cuvier, d'une aiguiere. Dalibray a dit plaisemment dans la Metamorphose de Montmort en marmite:

> Le cou de son pourpoint s'élargit en grand cercle,
> Son chapeau de Docteur s'applatit en *couvercle*.

Ce mot vient du Latin *cooperculum*.

COUVERT. f. m. Abry, lieu à l'ombre. Il y a bien du *couvert* dans cette maison, un beau *couvert* d'arbres. Ce mot vient du Latin *coopertus*.

COUVERT, signifie aussi, Logement où on est à l'abry des injures du temps. Ce Religieux a été demander le *couvert* pour une nuit en ce chasteau. Il y a des valets qui n'ont que le *couvert*, que la retraite dans une maison.

COUVERT, signifie aussi nappe, la couverture de la table, & encore plus particulierement ce qui sert à chacun des conviez, comme l'assiette, la serviette, la cuiller, le couteau, & la fourchette. On a mis le

couvert dans cette sale. Ce Seigneur tient une table reglée de douze *couverts*. Il faut apporter un *couvert* pour ce survenant.

COUVERT, signifie encore, l'enveloppe d'un paquet de lettres. Pour écrire plus seurement, on met les lettres sous le *couvert* d'un Magistrat, d'un homme qualifié. On met un double *couvert* à des lettres pour déguiser l'adresse.

COUVERT, signifie aussi le toit d'un bastiment. Le *couvert* de cette maison a cousté tant. Le *couvert* de la Foire St. Germain est le plus grand *couvert* de l'Europe. En ce sens on dit à l'adjectif, qu'un proprietaire est obligé de tenir son locataire clos & *couvert*.

COUVERT, ERTE. adj. Ce qu'on ne voit pas, qui est caché par un autre corps. Le Ciel est *couvert* de nuages. Une carte *couverte* est celle sur laquelle on a jetté une autre carte. Le feu est *couvert*, tout le monde est couché. Les semences ne fructifient point qu'elles ne soient *couvertes* de terre. On dit en ce sens, qu'un pays est *couvert*, quand il est remply de bois, lors qu'il y a beaucoup d'abry. Il est dangereux de passer par les Ardennes, c'est un pays trop *couvert*.

COUVERT, se dit aussi des habits, des choses qu'on met sur soy, soit pour cacher sa nudité, soit pour se tenir chaudement. Les Sçavants sont d'ordinaires déchirez & mal *couverts*. C'est homme a des Laquais aussi bien *couverts* que des Gentilshommes. Il faut marcher bien *couvert*, bien vestu pendant le froid, de peur du rheume. Les Advocats plaident *couverts*, ayant le bonnet sur la teste.

COUVERT, se dit aussi hyperboliquement des choses qui sont en quantité, en abondance sur une autre. Il avoit un habit tout *couvert* de broderies. Cette mariée étoit toute *couverte* de pierreries. Le corps de Job étoit tout *couvert* d'ulceres.

COUVERT, se dit aussi des teintures fortes & foncées qui tirent sur l'obscur. Ce bleu est un peu trop *couvert*, n'est pas assez clair. Le vin de Brie est trop *couvert*, est trop rouge.

COUVERT, en termes de Guerre, signifie, Deffendu, lieu où on est en seureté. Ce bastion est *couvert* d'un ouvrage à corne. Ce camp est *couvert* d'un marais & d'un bois. Ce rempart est *couvert* d'un parapet. On appelle par excellence le corridor, le *chemin couvert*, parce qu'il a pour parapet le glacis de l'esplanade. La frontiere est *couverte* par de fortes places.

COUVERT, en termes de Palais, se dit des choses contre lesquelles on a de bonnes deffenses. Cette demande est *couverte* par un compte, par une longue prescription.

COUVERT, se dit figurément en choses morales. C'est un scelerat qui est tout *couvert* de crimes, qui est noté en Justice, *couvert* d'infamie. Il y a une inimitié *couverte*, c'est à dire cachée, entre ces deux hommes.

On appelle aussi un homme *couvert*. Celuy qui n'est pas communicatif. Les gens qui negotient doivent estre *couverts*, ne descouvrir pas leurs sentiments. Ce Seigneur pendant les troubles s'est tenu clos & *couvert* dans son chasteau, n'a point pris de party.

En termes de Blason on appelle *couvert*, un chasteau ou une tour representez avec un comble.

COUVERT, se dit encore figurement en ces phrases. Parler en paroles *couvertes*, pour dire, Se faire entendre à demy-mot, sans expliquer la chose nettement: & on appelle mots *couverts*, des paroles honnestes qui en font entendre d'obscenes.

COUVERT. adverbe. Caché, à l'abry, en seureté. Cet homme a gagné du bien, il est à *couvert* de la necessité. Il s'est retiré dans un Monastere, pour estre à *couvert* de l'orage. Il a mis à *couvert* tout son bien sous des noms empruntez, pour dire, il l'a caché, il l'a mis en seureté. Il y a des Villes où on marche toujours à *couvert*, où on ne craint point la pluye. Cette riviere met le camp à *couvert* des ennemis. Cette eminence le met à *couvert* de leur canon. Cette piece nous met à *couvert* de tous procès. On l'a obligé d'espouser la fille qu'il avoit connuë, pour mettre son honneur à *couvert*. On dit aussi d'un homme qu'on a mis en prison, qu'on l'a mis à *couvert*.

COUVERTE. s. f. Terme de Marine du Levant, qui signifie, Ponton tillac. On dit qu'un vaisseau porte *couverte*, quand il est ponté.

COUVERTEMENT. adv. D'une maniere couverte, secrette, cachée. Il luy a fait ce reproche *couvertement*, en paroles couvertes, & à demy-mot. Cet Agent negotie fort *couvertement*.

On dit proverbialement, Servir un homme à plats *couverts*, pour dire, luy faire mystere de quelque chose, luy cacher une partie du secret d'une affaire, luy faire une demie ou une fausse confidence.

COUVERTURE. s. f. Quelques-uns disent *couverte*. Piece d'estoffe qui sert à couvrir. Une *couverture* de lit. Il y a des *couvertures* à poil, d'autres à ploc. Des *couvertures* piquées. Il n'a pour toute *couverture* que sa courtepointe. On appelle aussi *couverture*, une piece de laine dont on enveloppe des enfans en maillot, ou que les paysans mettent sur leur teste en guise de cappe pour se garentir de la pluye. On dit aussi, Faire la *couverture*, quand on dispose le lit en estat de s'y coucher. Ce mot vient de *coopertura*.

On appelle *couverture*, les pieces d'estoffe qu'on met sur les mulets, non pas tant pour les garentir de la pluye, que par ornement, pour monstrer à qui ils appartiennent par les escussons & broderies qu'on y met dessus. On en fait aussi de parade dans les entrées & les grandes ceremonies. Plusieurs Grands Seigneurs tapissent leurs chambres des *couvertures* de leurs mulets. Quelques-uns appellent aussi *couvertures*, l'estoffe, la tapisserie qui sert à couvrir des chaises, & autres meubles. D'autres les appellent *couverseaux*.

COUVERTURE, se dit aussi de ce qui se met sur les Livres, quand on les relie. Une *couverture* de veau, de maroquin, de parchemin, de papier marbré. Cet homme ne connoist les Livres que par la *couverture*. Une fausse *couverture*, c'est une piece de basane ou de parchemin qu'on met dessus la vraye *couverture* pour la conserver.

Les Serruriers appellent *couverture* de la serrure, la piece de fer qui en couvre les gardes: ce qu'on nomme aussi *foncet*.

COUVERTURE, signifie aussi le toit des maisons, ce qui sert à les couvrir. Une *couverture* d'ardoise, de tuille, de plomb, de bardeau, de chaume. Les *couvertures* d'Orient sont toutes en platteformes. Les *couvertures* à la mansarde sont des toits dont la charpente est brisée, qui fait un angle, ou deux faces de chaque costé. On affecte dans les bastiments modernes d'empécher qu'on ne voye la *couverture*.

On dit aussi d'un parapet, d'une colline, qu'ils servent de *couverture* à un logement, à un camp, pour dire, qu'ils les mettent à couvert des ennemis, qu'ils servent de deffenses.

COUVERTURE, se dit figurément en choses morales, & signifie un beau pretexte pour couvrir, ou pour deguiser un dessein, pour excuser une faute. La devotion sert de *couverture* aux hypocrites pour faire bien des meschancetez. Un mary sert de *couverture* à une femme adultere. On dit qu'on a mis un homme dans la *couverture*, pour dire, qu'on l'a bien berné, & qu'on s'est bien moqué de luy.

COUVERTURIER. s. m. Marchand ou Artisan qui vend ou qui fait des couvertures.

COUVIS. s. m. Oeuf gasté, qui est à demy couvé par la poule, ou par la chaleur du Soleil. Sancho Pansa fut traité avec une aumelette d'œufs *couvis*.

COUVRECHEF. s. m. Coëffure dont les femmes de village se servent en plusieurs endroits. Il est fait d'un morceau de toile empesée & tortillée, dont elles entourent leur teste.

COUVREFEU. s. m. Instrument à couvrir le feu.

Il signifie aussi le signal de retraitte qu'on donne dans les villes de guerre pour se coucher, pour advertir qu'on ne sorte plus. Par une ordonnance de Philippes de Valois, il paroist qu'on sonnoit le *couvrefeu* au soir & au point du jour; & qu'à Laon on fit dependre la cloche du beffroy pour punir les habitans d'une sedition qui y etoit arrivée. On tient que ça été Guillaume le Bastard Roy d'Angleterre qui a introduit premierement l'usage du *couvrefeu*. Pasquier dit qu'on appelloit autrefois le *couvrefeu*, ou *courfeu*, & par corruption *carfeu*, ou selon d'autres, *garefou*, pour advertir de se mettre à couvert des desbauchez & des voleurs de nuit. On l'appelle en Gascogne *chasseribauds*.

COUVREUR. s.m. Artisan qui couvre les maisons. Il y a des *Couvreurs* en ardoise, en tuille, en chaume. En Latin. *scarcitellor*.

On dit, A bas *Couvreur*, la tuille est cassée, quand on commande à quelqu'un de descendre d'un lieu où il est monté.

COUVRIR. v. act. Mettre une chose sur une autre, au devant d'une autre. Ce mot a divers usages suivant les diverses applications. Il vient de *cooperire*. Nicod.

COUVRIR, se dit premierement des choses qu'on met sur les autres pour les conserver, pour les garentir des injures de l'air. *Couvrir* une maison, une Eglise, c'est y mettre le toict, de peur qu'il n'y pleuve, la *couvrir* de plomb, d'ardoise, de tuille, de bardeau, de chaume. On *couvre* de paille & de recouppes de pierre les murs imparfaits dans les atteliers pour les garentir de la gelée. Les Jardiniers *couvrent* de paillassons leurs couches de fleurs de melons à meme fin. On *couvre* le feu de cendres pour le conserver.

COUVRIR, signifie aussi, Cacher, empécher qu'on ne voye. Adam aprés sa faute se vit obligé de *couvrir* sa nudité. On *couvre* les Saints de voiles pendant le Caréme. Il a enfoui son tresor, il l'a *couvert* de terre. Le Ciel se *couvrit* de nuages, & nous menaça de tempeste.

COUVRIR, se dit aussi de ce qu'on met sur un autre corps pour le tenir chaudement ou proprement. Il faut bien *couvrir* ce malade durant son frisson. Il faut *couvrir* ce plat, cette marmite, pour les faire plustost bouillir. Le Prestre *couvre* son calice avec le voile. *Couvrez* ce pot de peur des mousches. En ce sens on dit, Se couvrir, pour dire, Mettre son chapeau sur sa teste. Les Grands d'Espagne se *couvrent* devant le Roy. Victorio Siri dans son IV. Vol. dit que jusqu'au regne de Louis XII. on se *Couvroit* devant les Rois de France, & qu'on se decouvroit seulement quand on entroit dans leur chambre, quand ils parloient à quelqu'un, ou quand ils beuvoient à table; car alors tout le monde metoit chapeau bas, & aprés on le remettoit sur la teste avec une profonde reverence.

COUVRIR, signifie aussi, Mettre la nappe, & servir sur table. Il faut appeller le Maistre d'Hotel qu'il fasse *couvrir*. Ce Prelat fait toujours bien *couvrir* sa table, on y sert bien des plats.

COUVRIR, se dit encore de ce qui orne la chose sur laquelle on l'applique. Il a fait *couvrir* tous ses Livres de maroquin, tous ses sieges de velours; *couvrir* son plancher d'un riche tapis; *couvrir* un habit de galons d'or, de broderie. Au printemps la terre se *couvre* de fleurs.

COUVRIR, en termes de Guerre, signifie, Mettre quelque corps au devant de soy pour se deffendre des coups de l'ennemi, ou luy faire quelque obstacle qui l'empesche d'approcher. Dans les villes on se *couvre* par des parapets, des ramparts, des murailles. Ce ravelin, cet ouvrage à corne *couvroit* toute la courtine. Les casemates se *couvroient* autrefois par des orillons. Dans les campements on se *couvre* d'un bois, d'une riviere, & d'un rideau. Dans les sieges on se *couvre* de gabions, de chandeliers, de mantelets, d'espaulements. On dit aussi d'une place forte, qu'elle *couvre* tout un pays, toute une frontiere. Un combattant se *couvre* de son bouclier, de son espée.

COUVRIR, se dit aussi hyperboliquement de ce qui est en abondance, en quantité sur un même lieu. Xerxes *couvrit* la terre de soldats, la mer de vaisseaux. Ce Cavalier revint du combat tout *couvert* de sang & de poussiere. Un cheval en passant *couvrit* son habit de boüe. Ce malade avoit le corps *couvert* de pourpre.

En termes de Palais, *Couvrir* signifie, Apporter quelque deffense, quelque exemption peremptoire. La fin de non recevoir, la prescription vous *couvre* de la demande de vostre partie. Un arrest de compte, une transaction *couvre* les actions & demandes qu'on pourroit faire pour le passé. Un mariage subsequent *couvre* le deffaut de naissance des enfants, & les rend legitimes. Les faux & doubles emplois, les erreurs de calcul ne se *couvrent* jamais ni par arrests, ni par transactions. Quand on apporte de meschantes excuses, on dit qu'on se *couvre* d'un sac mouillé. On dit, Quand les Medecins font des fautes, la terre les *couvre*, c'est-à-dire, qu'ils n'en sont point recherchés.

En Jurisprudence feodale on appelle, *Couvrir* un fief ou un arriere-fief, quand le vassal a fait foy & hommage, ou a offert de la faire pour l'ouverture ou mutation du fief advenu, & pour en prevenir & empécher la saisie.

COUVRIR, signifie aussi, Mettre de l'argent sur une carte, ou tenir ce qu'un autre a mis dessus. On le dit encore d'une carte qu'on met sur une autre en jouant les cartes. On dit aussi, *Couvrir* la joüe, pour dire, Donner un soufflet.

COUVRIR, se dit aussi des animaux qui s'accouplent pour le generation, On choisit de beaux estalons pour *couvrir* les cavales dans les haras. Cette espagneule a été *couverte* d'un fort beau chien.

COUVRIR, se dit figurement en choses morales. Une lasche action *couvre* un homme d'infamie. Ce Capitaine se *couvrit* d'une honte éternelle par sa revolte. Ce Conquerant revint triomphant, tout *couvert* de gloire, de lauriers.

COUVRIR, signifie aussi, Cacher, se desguiser. Les hypocrites se *couvrent* du manteau pour cacher leurs crimes, pour *couvrir* leurs deffauts. Cet homme est fort adroit, il sçait bien *couvrir* son jeu, ses desseins. Cet amant est fort discret, il a bien *couvert* jusqu'icy sa passion.

C O Y.

COY, COYE. adj. Qui n'a aucun mouvement, ni agitation, qui est dans la tranquillité, dans le repos. Tandis que tout est en guerre ce Philosophe se tient *coy* dans sa maison. Aprés cet orage la mer devint *coye* pendant vingt-quatre heures. Il ne fait pas la moindre haleine de vent, le temps est *coy*. Cette chambre est bien *coye*, il n'y entre point de vent, on n'y entend point de bruit. Ce mot vient du Latin *quietus* Nicod.

On le dit figurément en choses morales & spirituelles J'ay une raison peremptoire à alleguer qui le fera taire tout *coy*. Il y avoit bien des ligues autrefois dans la France : maintenant tout est *coy*, personne ne remuë.

COYEMENT. adv. D'une maniere coye & tranquille. Il faut, quand on n'a pris medecine, se tenir chaudement & *coyement*.

COYAU. s. m. Petite piece de bois entaillée sur la roue d'un moulin, qui sert à soutenir les aubes ou petites planches, sur lesquelles l'eau fait son impression pour faire tourner la rouë. On le dit aussi en Charpenterie, des petits bouts de chevrons qui sont sur la couverture d'un toit, & qui la portent jusqu'à l'endroit,necessaire pour la pente des eaux. Ces pieces de bois s'appellent en plusieurs lieux *chanlates*.

COYERS. s. m. Pieces de charpente, ou chevrons posez en diagonale sur le toit d'une maison.

COYON. s. m. Qui fait profession de lascheté, de poltronnerie. Les bouffons de la Comedie se piquent d'estre de grands *coyons*. Les Capitans qui font tant les braves, sont toûjours de grands *coyons*. Ce mot vient aussi du Latin *quietus*, parce que les poltrons n'aiment pas à se donner de la peine.

COYONNER. v. act. Faire souffrir à quelqu'un des indignitez, luy reprocher sa lascheté, son infamie. Un homme de guerre qui s'est laissé une fois *coyonner* n'en revient jamais.

COYONNERIE. s. f. Lascheté, poltronnerie. Il a fait cent *coyonneries*, cent laschetez, cent bassesses, pour parvenir au poste où il est. Jamais un brave ne fait, ni ne souffre de *coyonnerie*.

COYONNERIE, signifie aussi un discours impertinent, plaisant, extravagant. Les Charlatans amassent & amusent le peuple en leur disant mille *coyonneries*. Le Valet de l'Arioste ne pouvoit concevoir où son maistre avoit pris tant de *coyonneries* qu'il en a laissé par escrit.

C R A.

CRABE. s. f. est une espece d'escrevisse amphibie dont se nourrissent les habitans des Antilles. Les *crabes* sortent des bois au mois de May pour s'aller baigner dans la mer, & y jetter leurs œufs. Elles sont pour lors en si grand nombre dans la campagne, qu'on ne sçauroit mettre le pied à terre sans en écraser quelqu'une. Dans leur marche elles se divisent en plusieurs bataillons longs d'une demie-lieuë, & larges de cinquante pas. Elles ont deux tenailles ou mordants fort dangereux, dont elles font un si grand bruit, qu'il semble que ce soient des corselets ou des tassettes d'un Regiment de Suisses.

CRAC. Terme populaire indeclinable, & sans aucun genre, qui se dit en parlant du bruit que fait le bois quand il travaille, ou quand on le rompt ; des estoffes qu'on deschire, & des autres corps durs & secs qu'on divise avec violence. Ce mot est formé par le son que fait la chose, comme celuy de *pouf* & autres semblables.

CRAC, en termes de Fauconnerie, est un certain mal qui vient aux Faucons.

CRACHAT. subst. masc. Salive, excrement qu'on vuide par la bouche. Ne vous agenouillez pas là, il y a des *crachats*.

On dit qu'une maison est bastie de bouë & de *crachat*, quand elle est bastie de meschants materiaux. On dit hyperboliquement d'un malheureux, qu'il se noyeroit dans un *crachat*.

CRACHEMENT. subst. masc. Evacuation de la salive par la bouche. Les poulmoniques, les enrheumés sont incommodés d'un *crachement* perpetuel. Le *crachement* de sang est un signe que le poulmon est ulceré, quand la salive est sanglante.

CRACHER. v. act. Vuider par la bouche la salive qui tombe du cerveau, soit par un rheume, soit par la procuration d'un remede. Il faut un bassin à *cracher*, ou un crachoir, pour les enrheumés, les poulmoniques, & pour ceux à qui on a provoqué la salivation. Scaliger derive ce mot du verbe Latin *screare* qui se trouve dans les Autheurs. D'autres disent qu'il a esté fait par onomatopée du son qu'on fait en *crachant*. Menage.

CRACHER, se dit aussi de toute autre chose qu'on vuide par la bouche volontairement, quoy qu'avec effort. Il a mis à sa bouche une dragée où il y avoit du chicotin, il l'a *crachée* aussi-tost. Il a fait effort pour *cracher*, il a *craché* le sang tout pur. Cet homme va mourir, il *crache* ses poulmons. On dit qu'un homme *crache* du coton, lors qu'il a bien soif, & que sa salive est blanche.

CRACHER au nez, signifie, Faire une grande injure à quelqu'un, en faire un grand mespris. Une des plus grandes injures que JESUS-CHRIST souffrit en sa passion, c'est que les Juifs luy *crachoient* au nez. Toutes les honnestes femmes doivent *cracher* au nez de celles qui se prostituent.

CRACHER, se dit figurement des choses qui sortent de la bouche mal à propos, soit injures, reproches, soit mauvaises citations. Il a *craché*, il a vomy plusieurs injures contre sa partie. Ce Pedant a *craché* beaucoup de Grec & de Latin dans son discours. Desmarests a dit d'un Poëte ridicule dans les Visionnaires :

> Toutefois il *crachoit* du creux de ses poulmons
> L'Epode, l'Antistrophe, & cent autres Demons.

On dit, Qui *crache* contre le Ciel, il luy retombe sur le visage, pour dire, qu'on est chastié, quand on invective contre les Puissances. On dit aussi, Faire *cracher* au bassin, pour dire, Obliger quelqu'un par honnesteté à contribuer à quelque depense.

CRACHÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit d'un enfant qui ressemble fort à son pere, que c'est le pere tout *craché*.

CRACHEUR, EUSE. subst. Qui crache souvent. Les *cracheurs* & tousseurs sont gens incommodes en une assemblée.

CRACHOTER. v. act. & frequentatif. Cracher peu & souvent.

CRAIGNANT. adj. Qui craint. Tobie estoit un homme juste & *craignant* Dieu. Un bon citoyen & *craignant* les loix vit paisiblement avec ses voisins.

CRAINDRE. v. act. Avoir peur, apprehension que quelque mal ne nous arrive. Un brave ne *craint* ni la mort,ni les dangers,il ne *craint* que la cheute du Ciel. Il est plus seur aux Rois de se faire *craindre*, mais il est plus doux de se faire aimer. Un escolier *craint* le fouet. Un cheval *craint* l'esperon.Le moindre ennemy est à *craindre*.Il faut *craindre* un transport au cerveau. Les malades de la rage *craignent* l'eau. Menage derive ce mot de *cremere*,qu'on a dit vraisemblablemét pour *tremere*.Il temoigne que les vieux Auteurs ont dit *cremir*, *cremeur* & *cremetaux*, pour *craindre*, *crainte* & *craintif*.

CRAINDRE, se dit aussi des choses inanimées, quoy qu'elles ne soient point sujettes à aucunes passions. Les orengers craignent la gelée. Les fleurs, le teint *craignent* le hale. L'eau *craint* le feu. On dit d'un homme craintif qui *craint* tout, qu'il *craint* la touche, la reprimende : & au contraire d'un emporté, d'un libertin qui ne *craint* rien, qu'il ne *craint* ni Dieu, ni Diable.

CRAINDRE, signifie aussi, Se retenir par respect, par amour, par honneur de faire quelque chose. Un homme de bien *craint* d'offenser Dieu, parce qu'il est bon. Cette femme aime tant son mary, qu'elle *craint* sans

sans cesse de le fascher. Il *craint* de blesser les oreilles chastes. Il *craint* choquer les loix de la bienseance, de la Grammaire.

CRAINT, AINTE, part. pass. & adj.

CRAINTE. s. f. Peur, mouvement de l'ame qui nous fait apprehender un mal qui nous menace. Les hommes vivent toujours entre la *crainte* & l'esperance. Les ames basses font plutost les choses par *crainte*, que par amour. Il y a une *crainte* servile, & une *crainte* reverentielle, qui est celle des enfans envers leurs peres, d'une femme envers son mary. Les plus grands Saints ont vescu dans la *crainte* de Dieu. Veillez & priez, de *crainte* d'entrer en tentation. Les contracts faits par *crainte* sont nuls, pourveu que la *crainte* soit capable d'ébranler une personne de courage.

CRAINTIF, IVE. adject. Peureux, poltron. Il sied bien aux femmes d'estre *craintives*. Les moutons, les cerfs sont des animaux *craintifs*.

CRAINTIVEMENT. adv. Timidement, d'une maniere craintive. On marche toûjours la nuit *craintivement* dans les bois, dans les pays qu'on ne connoist point.

CRAMOISI. s. m. est en general une excellente bonté de teinture qui conserve sa couleur malgré les injures du temps, & qui rehausse beaucoup l'éclat de l'estoffe qui en est teinte. Les estoffes qu'on veut teindre en *cramoisi*, aprés avoir été degorgées de leur savon, & alunées fortement, doivent estre mises dans un bain de cochenille, chacune selon sa couleur. Les couleurs qui ne sont pas *cramoisies* sont appellées *couleurs communes*; & les couleurs *cramoisies* sont celles qui se font avec de la cochenille. Ainsi on dit de l'escarlate *cramoisie*, du violet *cramoisi*. Matthiole dit qu'il y a bien de la difference entre nostre *cramoisi*, & le *coccus* des Grecs; & que le *kermes* n'est autre chose que la graine dont on teint en escarlate, qui est, dit-il, ce qu'on trouve attaché aux racines de la pimprenelle. Mais il se trompe, & la graine d'escarlate ordinaire est la graine de l'yeuse ou du chesne verd. Ce mot vient de l'Arabe *kermesi*, qui a été fait de *kermes*, qui signifie *rouge*.

On dit figurement, qu'un homme est sot en *cramoisi*, Pour dire, est sot au dernier degré, & que sa sottise est telle, qu'elle ne s'effacera point, quelque chose qui arrive.

CRAMPE. s. f. Espece de goutte & d'engourdissement, ou de convulsion causée par une vapeur crasse & lente qui est entre les membranes des muscles, qui fait retirer ou étendre le cou, les bras, & les jambes avec une violente douleur qui n'est pas de durée. Ce mot vient de l'Allemand *krampff*, signifiant la même chose.

CRAMPE, est aussi un engourdissement qui prend au jarret des chevaux, qui leur fait trainer la jambe, & qui se dissipe par le mouvement.

CRAMPON. s. m. Piece de fer qui a les extremitez recourbées, qui sert a attacher des pieces de bois, des pierres & autres choses. Les gonds qu'on scelle en plastre sont a *crampons*. Ces pierres se tiennent avec des *crampons* de fer scellez en plomb. Les *crampons* de verroux, de serrures, &c. sont les petits morceaux de fer dans lesquels coulent les verroux & les peines des serrures, & qui les attachent a la targette ou à la ferrure. Quelques-uns croyent que ce mot vient par corruption de *agrapon*, ou de l'Italien *rampone*, qui signifie la meme chose.

CRAMPON, en termes de Blason, se dit des petits morceaux d'acier ou de fer qui servoient autrefois a mettre au bout des eschelles pour escalader les villes. Plusieurs Allemands en ont chargé l'Escu de leurs Armes. Il est fait en forme d'un Z, pointu par les extremitez.

CRAMPONNER. v. act. Lier, serrer, attacher avec des crampons.

On dit aussi, *Cramponner* un cheval, quand on recourbe ses fers par le bout, afin qu'il se tienne plus ferme sur la glace.

CRAMPONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit en termes de Blason, une croix *cramponnée*, des macles *cramponnés*, quand leurs extremitez sont recourbées comme celles d'un fer *cramponné*, ou ayant une demie potence.

On dit qu'un animal a l'ame *cramponnée* ou chevillée dans le corps, pour dire qu'il vit long-temps, qu'il a de la difficulté à mourir, qu'il combat long-temps contre la mort.

CRAN. subst. masc. Hoche, entailleure qui se fait dans un corps dur pour y en faire entrer un autre qui y demeure arresté. Les roues des montres entrant dans les *crans* des pignons. Il faut hausser la cremillere d'un *cran*. Les podometres a chaque pas qu'on fait avancent d'un *cran*.

CRAN, en termes de Menage, se dit des inégalités ou replis de la chair, qui sont comme des sillons posés de travers dans le palais de la bouche du cheval. Il faut donner un coup de corne au troisiéme, au quatriéme *cran* de ce cheval pour le seigner.

En termes de Marine, mettre un vaisseau en *cran*, c'est le mettre sur le costé pour le carener, ou suiver.

CRANCELIN, ou *Cancerlin*. Terme de Blason, qui se dit d'une portion de couronne posée en bande à travers d'un Escu, qui se termine à ses deux extremités tant du costé du chef, que de la pointe.

CRANE. subst. masc. Terme de Medecine. C'est l'os de la teste qui couvre, deffend & enferme le cerveau. Il est double de toutes parts; & l'on dit vulgairement, les deux lames ou tables du *crane*. Il est percé de plusieurs petits trous, parce qu'il est comme la cheminée de tout le corps pour en faire exhaler les vapeurs. Sa figure est ronde, & aucunement longuette; car elle avance par devant & par derriere, & s'applatit un peu par les deux costes vers les temples. Tout le *crane* est composé de huit os, sçavoir l'os du front, celuy de derriere la teste, les deux du devant de la teste, & les deux des temples où sont contenus trois petits os, l'estrier, l'enclume, & le maillet. Outre cela il en a deux communs, le sphenoïde, & l'ethmoïde, qui sont expliqués a leur ordre. Le *crane* a deux sutures communes qui le divisent d'avec la machoire de l'os sphenoïde, & de l'ethmoïde. Il en a de propres, dont il y en a trois vrayes, la coronale, la sagittale ou rabdoïde, & lambdoïde. Il y en a trois fausses, qu'on nomme aussi *squammeuses*, ou *temporales*, qui sont aussi expliquées à leur ordre. Ce mot de *crane* est derivé de *kranos*, mot Grec qui signifie *galea*, *armet*, ou *morion*, parce qu'il sert à deffendre le cerveau comme un casque.

CRANEQUINIER. subst. masc. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à certains Arbalestriers à pied & à cheval, qui portoient des arbalestes legeres faites premierement de bois, puis de corne, & enfin d'acier. Elle se bandoient avec un bandage de fer attaché a la ceinture, qu'on appelloit *pied de biche*, ou *cranequin*, d'où est venu ce nom, que Philippes de Commines croit estre Allemand. Il y avoit autrefois un Grand Maistre des Arbaletiers & *Cranequiniers*, à la charge duquel le Grand Maistre de l'Artillerie a succede. Dans les Auteurs Latins on les appelle *Crenkinarii*.

CRAPAUD. s. m. Insecte venimeux qui naist tant sur la terre que dans les marais, dont la figure approche de la grenouille. Le *crapaud* n'a point de dents, & ne laisse pas de mordre dangereusement avec ses babines. Il jette son venin par son urine, sa bave & vomissement sur les herbes, & particulierement sur les fraises & les champignons dont il est fort friand. Le plus dangereux *crapaud* est celuy qu'on appelle

crapaud verdier ou *graisset*, ou *reyne verde*, en Latin *rana palustris* ou *bufo*. Il se gonfle pour jetter plus loin son urine sur les herbes, qui n'est pas moins venimeuse que le napellus. Son sang est mortel, de même que la poudre qu'on en fait. On dit que les *crapauds* forcent les petits oiseaux & les belettes à se jetter eux mêmes dans leurs gueules. On dit la même chose de quelques serpents; mais cela est fort suspect.

On dit ironiquement, qu'un homme est chargé d'argent comme un *crapaud* de plumes, pour dire, qu'il a peu d'argent. On dit encore, qu'un homme saute comme un *crapaud*, pour dire qu'il ne saute pas bien.

CRAPAUDAILLE. Voyez *Crespon*, c'est la même chose.

CRAPAUDINE. s. f. Pierre precieuse qu'on dit se trouver dans la teste d'un vieux Crapaud, En Latin *chelonitis*. Pierre d'Appone dit le Conciliateur en fait grand estat; & les Medecins croyent qu'elle resiste aux venins.

CRAPAUDINE, en terme de Manege, est une crevasse qui se fait aux pieds d'un cheval par les atteintes qu'il se donne avec ses fers.

CRAPAUDINE, est aussi une piece de metail, de fer ou de cuivre, dans laquelle entre le pivot sur lequel tourne une porte cochere, celle d'une escluse, ou quelque fardeau qu'on fait tourner en rond. On l'appelle aussi *couette*.

CRAPULE. s. f. Vilaine & continuelle débauche de vin, ou d'autres liqueurs qui enyvrent. Les peuples du Nord sont fort sujets à la *crapule*, à une perpetuelle yvrognerie. Ce mot vient de *kraipalè*, de *kara*, *caput*, & *palein*, *vibrare*, *exagitare*.

CRAPULER. v. n. Boire sans cesse, s'enyvrer salement & continuellement. Cette fievre lui est venue après avoir long-temps *crapulé*, avoir fait des excés de vin. Ces mots sont bas.

CRAQUELIN. s. m. Pâtisserie fort seche qui est faite en forme d'une ecuelle, & qui craque sous les dents en la mangeant.

CRAQUEMENT. s. m. Le bruit que font les corps durs & secs, qui font crac quand on les romp, quand on les deschire, ou quand ils souffrent quelque autre violence.

CRAQUER. v. n. Faire crac, causer un craquement. On a donné la question si forte à ce patient, qu'on entendoit *craquer* ses os. La menuiserie *craque*, quand on y a employé du bois trop vert. Ce mot vient de l'Allemand *krechen*, signifiant la même chose.

CRAQUETER. verb. neut. Craquer plusieurs fois, petiller. Le bois de hestre, de Bresil *craquetent*, quand on en brusle. L'air qui se degage du bois où il est enfermé, *craquette* en sortant.

CRASSE. adj. f. Qui est espais, grossier, visqueux. Ce sont les humeurs *crasses* qui font des obstructions dans le corps, qui causent la plus-part des maladies. La Chymie s'applique à separer des corps les parties les plus subtiles d'avec les plus *crasses*.

On dit figurément, une ignorance *crasse*, pour dire, extreme, profonde. Un Auteur peut estre accusé d'une ignorance *crasse*, quand il ignore les principes de la matiere dont il traitte.

CRASSE. s. f. Ordure qui vient sur la peau, soit par les petites parties qui s'en destachent, soit par la poudre ou autres saletez qui viennent de dehors qui s'y attachent. Les peignes servent à oster la *crasse* de la teste des hommes, les estrilles à oster la *crasse* du poil des chevaux, les bains pour oster la *crasse* du corps, des jambes. Ce mot vient du Grec *grassos*, signifiant *sordes in velleribus*.

Les Medecins appellent aussi *crasse*, l'ordure qui vient sur la langue des febricitans.

CRASSE, se dit aussi de la poudre de l'ordure qui s'est attachée sur d'autre corps. Ce tableau est plein de *crasse*, il le faut nettoyer & vernir. Ces habits, ces meubles sont pleins de *crasse*, il les faut bien evergeter & desgraisser.

CRASSE, se prend quelquefois pour malpropreté. Il y a des gens qui aiment la *crasse*, & d'autres la propreté. On a fait une farce du Baron de la *Crasse*.

CRASSE, se dit particulierement de la saleté des gens du College, tant au propre, en parlant de leurs personnes, habits & ménage; qu'au figuré, en parlant de leur manque de politesse, de leur grossiereté, incivilité. Il y a des gens si malheureux, qu'ils ne se peuvent jamais defaire du pedantisme, de la *crasse* du College.

CRASSEUX, EUSE. adj. & s. Qui est malfait, malpropre, couvert de crasse. Ce Pedant est un petit *crasseux*, salopé, plein de crotte. Il a des habits *crasseux*, vilains, crottez, &c. Ce mot vient du Latin *crassus*, selon quelques-uns.

CRAVATTE. s. m. Espece de cheval qui vient de Croatie en Allemagne, qui ordinairement est fort viste. Les *cravattes* battent à la main, & portent au vent. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branslant la teste.

CRAVATTES, en termes de Guerre, sont des Cavaliers qui font un Corps de Cavalerie estrangere, commandé par un Colonel. Ils servent d'enfants perdus dans les batailles, de batteurs d'estrade dans un camp, à aller en party, à enlever des quartiers, &c.

CRAVATTE. s. f. est une espece de collet que portent les hommes, quand ils sont en habit de campagne, ou en justaucorps, qui se noue autour du cou, & qui pend fort bas dessous le menton. Une *cravatte* de mousseline pour le deuil. Une *cravatte* de taffetas.

CRAVATTE, est aussi une espece de tour de cou que les femmes portent autour de leur robbe, qui fait le tour de leur sein & de leurs espaules. Des *cravattes* à dentelles. Des *cravattes unies*.

CRAYE. s. f. Pierre blanche, & si tendre, qu'elle laisse des impressions de sa blancheur sur tout ce qui la touche. Toute la ville de Rheims est bastie de *craye*. Ce qui fait la bonté des vins de Champagne, c'est qu'ils viennent sur des collines de *craye*. La *craye* sert à blanchir la vaisselle, les cuirs, les draps, &c. Il y a quelques pierres rouges & noires dont les Artisans se servent pour marquer leurs mesures, qu'ils appellent aussi *crayes*. Ce mot vient du Latin *creta*.

CRAYE, se dit figurément des marques de *craye* que les Mareschaux des Logis ou Fourriers du Roy mettent sur les portes des maisons, pour signe qu'elles doivent servir au logement de certaines personnes. Il y a tant de maisons sujettes à la *craye* en une telle ville.

CRAYON. s. m. Petite pierre, paste, charbon, ou mineral qui sert à marquer, à écrire, dessiner, peindre, &c. On fait des *crayons* rouges avec de la pierre sanguine. On en fait de noir avec du charbon de saule, & avec de la mine de plomb. On en fait qu'on nomme *pastel*, avec de la paste de toutes sortes de couleurs. On écrit avec un *crayon* sur des tablettes. On marque avec du *crayon* les passages notables d'un Livre. Entre les points d'un compas il y en a une qui sert de porte *crayon*.

CRAYON, signifie aussi les portraits & desseins qu'on fait avec le *crayon*. Les *crayons*, de du Monstier, de Nanteuil sont fort estimez. Ce *curieux* a dans son cabinet plusieurs beaux desseins en *crayon*.

CRAYON, se dit figurément des descriptions qu'on fait par le discours, soit des personnes, soit des choses. Il a fait un leger *crayon* de cet homme, qui suffit pour le reconnoistre. Il nous a fait le *crayon* de cette bataille, de ce campement.

Crayon, signifie aussi une ébauche, un portrait imparfait de quelque chose. Il n'a fait que le *crayon* de ce dessein, il va commencer à le mettre en huile. Il a fait le *crayon* de ce bastiment, il en va faire un plan au net.

On dit figurément, que l'homme est un foible *crayon* de la Divinité, pour dire, qu'on en voit en luy quelques traits.

CRAYONNER. v. act. Tracer, marquer avec du crayon, faire un portrait avec du crayon. Voilà qui est *crayonné* de la main d'un tel.

Il signifie aussi, Esbaucher un ouvrage, le croquer, le dessiner grossierement, pour le mettre par aprés au net.

Crayonné, ée. part. & adj.

CRE.

CREANCE. subst. fem. Tiltre d'une somme deuë par un debiteur à un creancier. On doit colloquer dans un ordre les creanciers suivant la date ou le privilege de leur *creance*.

Creance, signifie aussi l'instruction secrette d'une negociation que l'on confie à quelqu'un. Cet Agent a exposé sa *creance* aux Ministres vers qui il est envoyé.

Lettre de creance, est la Lettre de recommandation dont est porteur celuy qui n'a qu'une instruction de bouche, afin qu'on adjouste foy à ce qu'il dira.

On appelle encore *Lettre de creance*, celle que donne un Banquier, ou un Marchand à un homme qui voyage, pour luy servir de lettre de change quand il aura besoin d'argent. Voyez *Croyance*.

Creance, en termes de Fauconnerie, est un nom qu'on donne à la filiere ou ficelle avec laquelle on retient l'oiseau qui n'est pas encore bien asseuré. Et on appelle un oiseau de peu de *creance*, celuy qui n'est ni bon ni loyal, qui est sujet à s'essorer & à se perdre.

Creance, se dit en termes de Chasse, des chiens qui ont plus d'adresse & d'obeïssance que les autres. Les chiens baulds sont de bonne *creance*, sont aisez à duire à la chasse.

CREANCIER, iere. subst. Celuy qui n'est pas payé de quelque redevance, de quelque somme qui luy est deuë. Les bons Oeconomes payent bien leurs *creanciers*. Les *creanciers* hypothecaires sont colloquez dans un ordre du jour de leur hypotheque, les *creanciers* privilegiez selon la qualité de leurs privileges. Les *creanciers* chirographaires viennent sur les meubles à contribution. Une direction de *creanciers*; est une assemblée qui se fait entre les *creanciers* d'une personne qui leur a abandonné son bien pour se faire payer l'amiable, & empescher les frais de Justice. Ce mot vient de *credentiarius*. Menage. Du Cange dit qu'on disoit autrefois *creant* & *creanter*, derivez du mot de *creantare*, qui signifioit *promettre* & *stipuler*.

CREAT. s. m. Terme de Manege. Gentilhomme qui est élevé dans une Academie pour se mettre en estat d'enseigner l'art de monter à cheval. Il sert aussi de Sous Escuyer. Ce mot vient de l'Italien *creato*, signifiant la même chose.

CREATEUR. s. m. qui au propre ne se dit que de Dieu seul qui a tiré tous les estres du neant, qui est le *Createur* du ciel & de la terre. Il faut rendre graces cent fois le jour à son *Createur*. L'homme reçoit personnellement son *Createur* dans l'Eucharistie. Dans les afflictions il faut avoir recours à son Dieu, à son *Createur*.

CREATION. s. f. Extraction du neant. La *creation* du monde est descrite dans la Genese, Chap. 1. Dieu a distingué en six jours son ouvrage de la *creation*. La conservation de la nature est une continuelle *creation*, selon les Theologiens.

Creation, se dit figurément des nouveaux establissements de droits, de charges, d'impposts, que font les Rois & les Princes dans leurs Estats. Il y a eu une nouvelle *creation* de Cardinaux. La fonction de ces charges est contenuë dans l'Edit de leur *creation*. C'est là un droit, un impost de nouvelle *creation*.

On le dit aussi des particuliers, quand ils font des dettes, quand ils constituent des rentes, des pensions. Ces rentes sont d'une ancienne *creation*. Il n'a rien receu de sa pension depuis sa *creation*.

CREATURE. s. f. Estre qui a été creé, qui ne s'est point fait luy-même. Toutes les *creatures* annoncent la gloire du Createur. Il y a une distance infinie entre le Createur & la *creature*.

Creature, signifie aussi une personne individuelle, & particulierement au feminin. On dit qu'Helene étoit la plus belle *creature* qui fust jamais. Cet homme n'a eu garde de vous offenser, c'est la meilleure *creature* qui soit sur la terre.

Creature, signifie figurément celuy qui est attaché estroitement à un superieur à celuy qui a fait sa fortune, à qui il doit son élevation. Les Ministres sont puissans par le grand nombre de *creatures* qu'ils se font tous les jours. Ce Cardinal sera puissant dans le Conclave, il y a bien des *creatures* de son oncle.

CRECERELLE. s. f. Oiseau de proye de couleur fauve, de race d'espervier, espece de faucon bastard qui fait son nid dans de vieilles tours, qui se prend au vent, qui a le bec bleu, les jambes hautes, & la queuë longue. La *crecerelle* endort les mulots. En Latin *tinnunculus* & *crecelia*. Les Provençaux l'appellent *ratier*, & les Italiens *fottiventi*. Jules Scaliger derive ce mot de *querquerella*, ou *querquedula*, à cause que les Anciens appelloient *querquerum*, un *cri lamentable*. Saumaise le derive de *crepitacella*, à cause du bruit que cet oiseau fait en volant. Menage le fait venir de *crecarella*, qui a été fait du Grec *krex*, sorte d'oiseau dont la voix est fort aiguë.

Crecerelle, est aussi un petit instrument de bois qui fait beaucoup de bruit en tournant une manivelle, & avec quoy jouent les enfants. On s'en sert aussi pour appeller les Chantres aux Tenebres, tandis que l'usage des cloches est suspendu. Son nom luy est venu de l'oiseau ainsi appellé, à cause que sa voix ressemble au bruit de cet instrument. Pasquier croit que c'est le son qu'il fait qui est cause qu'on l'appelle ainsi. Magius dans son Livre des cloches dit que les Chrétiens Grecs se servent d'un certain instrument de bois qu'ils appellent *symandre*: ce n'est qu'un ais fort estroit sur lequel on frappe avec deux maillets de bois, qui font le même effet que la *crecerelle*, & qui en tient lieu quelquefois.

CRECHE. s. f. Mangeoire où on met le foin, les fourrages des boeufs, vaches, moutons. On le disoit autrefois des chevaux; mais ce mot est maintenant banny des Maneges. Menage derive ce mot de l'Italien *greppia*, qu'il pretend avoir été fait du Latin *præsepe*. D'autres le derivent du Latin *crater*.

Creche, en termes de Devotion, se dit du lieu où fut mis Nostre Seigneur en naissant, & où il fut adoré des Rois & des Bergers. C'étoit en effet la *creche* d'une estable, où Dieu voulut naistre, pour nous apprendre l'humilité.

CREDENCE. s. f. Petite table qu'on met de chaque costé de l'autel, où l'on pose les chandeliers, bassin, burettes, linge, & autres ornements ou vaisseaux qui servent au sacrifice & aux ceremonies de l'autel. Ce mot vient de l'Italien *credenza*, signifiant la même chose. On a dit aussi dans la basse Latinité, *credentia* dans le même sens.

Credence, se dit aussi du buffet qu'on dresse chez

les Grands, où on met toute leur vaisselle d'argent en parade, quand ils sont à table.

CREDENCE, signifie aussi la chambre où l'on serre les vivres : d'où vient qu'on appelle quelquefois *Credencier*, un Sommelier.

En Normandie on appelle *témoins de credence*, les témoins qui deposent qu'ils croyent que la chose est ainsi comme ils la disent.

CREDIBILITE'. s. f. Terme de Theologie. Disposition a croire, raisons humaines qui nous portent à croire les revelations divines. Quand on veut convertir les Payens, il faut établir d'abord la verité de l'Ecriture par des motifs de *credibilité*.

CREDIT. s. m. Croyance, estime qu'on s'acquiert dans le public par sa vertu, sa probité, sa bonne foy, & son merite. Les Grecs se sont mis en *credit* par leurs sciences ; les Romains par leurs valeurs ; les Chrêtiens par la sainteté de leur doctrine & de leurs mœurs.

CREDIT, se dit aussi de la puissance, de l'autorité, des richesses qu'on s'acquiert par le moyen de cette reputation qu'on a acquise. Ce Ministre a acquis un grand *credit* a la Cour sur l'esprit du Prince. Ce President s'est mis en *credit* dans sa Compagnie par son sçavoir.

CREDIT, se dit plus ordinairement dans le commerce, de ce prest mutuel qui se fait d'argent & de marchandises, sur la reputation de la probité & solvabilité d'un negotiant. Les Livres des Marchands sont cottez au haut de la page, & distinguez par debit, & *credit*. Ce Banquier a bon *credit* sur la place, sa banqueroute n'a gueres diminué son *credit*. Les lettres de *credit* sont differentes des lettres de change, & cependant s'exigent par les mêmes voyes : ce sont celles qu'on donne a des gens de confiance pour prendre de l'argent sur des correspondants en des lieux éloignez, en cas qu'ils en ayent besoin.

On dit, Faire *credit*, vendre à *credit*, acheter à *credit*, pour dire, ne payer pas comptant ce qu'on achete. C'est le *credit* que font les Marchands aux Grands Seigneurs qui ruine leur fortune, leur negoce.

A CREDIT, se dit souvent pour dire, A plaisir, sans utilité, sans fondement. Cet homme s'est ruiné *à credit*, a plaisir, sans faire de despense qui parust. Il s'est tué le cœur & le corps *à credit* pour faire ce travail, cet ouvrage, dont on n'a fait aucun cas. Tout ce que cet Advocat allegue est *a credit*, il n'en rapporte aucune preuve.

CREDIT, s'employe proverbialement en ces phrases. Un petit Marchand dit que chez luy *credit* est mort, pour dire, qu'il veut estre payé comptant. Il dit aussi, qu'il fera *credit* depuis la main jusqu'à la bourse, pour dire, qu'il ne laissera point sortir qu'on ne paye. On dit aussi d'une fille qui est grosse avant le mariage, qu'elle a pris à *credit* un pain sur la fournee.

CREDO. s. m. Le Symbole des Apôtres, qui contient les articles principaux de nostre Foy. Il se met entre les oraisons du Breviaire & des Heures. L'Office commence par un Pater, un Avé, & un *Credo*. Les Curez sont tenus de faire apprendre à tous leurs Parroissiens leur *Credo*. La Messe en est au *Credo*, qui est un autre Symbole dressé au Concile de Nicée, qu'on chante au milieu de la Messe.

CREDULE. adj. m. & f. Qui croit facilement & de leger. Les enfans, les femmes, les peuples sont *credules*, ont l'esprit *credule*.

CREDULITE'. s. f. Disposition d'esprit qui le porte à croire legerement, a se laisser aisement persuader. Les charlatans ne font leurs affaires que par la *credulité* des peuples. Du Cange dit qu'on a appellé autrefois *Credulité*, la profession de la Foy Chrêtienne, qu'on a depuis appellée *Croyance*.

CREER. v. act. Tirer du neant, faire quelque estre sans matiere. C'est Dieu seul qui a *créé* toutes choses. Dieu *crée* les ames des hommes aprés leur conception, selon l'opinion de St. Augustin.

CREER, se dit figurément & abusivement des nouveaux établissements d'Officiers que font les Rois & les Princes Souverains dans leurs Estats. On a bien *creé* des Officiers pour faire des levées de deniers extraordinaires. On est obligé de *créer* bien des impositions nouvelles durant la guerre.

CREER, se dit aussi des dettes que font les particuliers. L'homme n'est point tenu des dettes *crées* par sa femme avant son mariage. Il a *creé* & constitué des rentes sur luy, sur tout son bien. Les pensions *creées* sur les Benefices qui ne sont pas admises en Cour de Rome, sont simoniaques.

CRE'E, E'E. part. pass. & adj.

CREMAILLERE. s. f. Quelques-uns disent *Cremillere*. Instrument de fer ayant plusieurs crans ou hoches qu'on attache à la cheminée pour y pendre des marmites, des chauderons qu'on veut mettre sur le feu. Nicod derive ce mot du Grec *kremao* ; & Menage de *cramacularia*, qu'on trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on l'a appelée *cruca* & *crestaster*, de l'Anglois *crooke* qui signifie *crochu*, ou plustost du Grec *kremao*, *suspendo*.

CREMAILLERE, se dit aussi de ces garnitures de fer qui sont en travers derriere les portes des grandes maisons, qui servent a leur donner telle ouverture qu'on veut par le moyen d'une barre qu'on fiche dans leurs divers crans. On le dit aussi de ces fers qu'on met aux chaises de commodité pour en hausser baisser le dossier tant & si peu qu'on veut. On le dit aussi des crans qui sont en plusieurs machines & ressorts.

CREMAILLON, ou *Cremillon*. Petit morceau de cremaillere qu'on attache à la grande, soit pour l'allonger, soit pour faire cuire quelque chose à costé.

CREMASTERES. adject. Terme de Medecine. C'est un épithete qu'on donne à deux muscles qu'on appelle autrement *suspensoires*, qui tiennent les testicules suspendus. Quelques-uns en reconnoissent aussi à la matrice, qui sont de fibres charnuës qui l'attachent au peritoine. Quelques Chirurgiens les ont appellez les *cremailleres des testicules*.

CRENEAU. s. m. Entaillure faite au haut d'un parapet, d'une muraille, d'une tour, pour avoir liberté de regarder par là, ou de tirer. Toutes les villes, les tours & les chasteaux fortifiés à l'antique étoient entourés de *crenaux*. Ce mot vient de *crenellum*, diminutif de *crena*, qui signifie *fente*. Menage. Mais Fauchet le derive de *cran*, qui signifie *hoche*. Du Cange le derive de *quarnellus*, parce que c'est une espece de fenestre quarrée qui sert aux soldats a tirer. On a dit encore *carne*, en parlant de l'angle d'un corps quarré.

CRENELER. v. act. Faire des crenaux aux tours, aux murailles.

CRENELER, signifie aussi, Denteler, faire des dents, des entailleures à une roue de montre, de moulin, de machine. On est obligé de *creneler* des roues pour les faire entrer les unes dans les autres, ou dans des pignons.

CRENELE', E'E. part. & adj. On appelle une monnoye *crenellée* ou *carnelée*, quand il y a un cordon ou grenetis relevé sur l'espaisseur de la monnoye, comme on voit aux pieces d'Angleterre. On y a mis depuis quelque temps une legende.

En

En termes de Blason, on appelle *crenelé*, tout ce qui est fait ou taillé en crenaux. Il porte d'azur à la tour *crenelée* d'argent. Il y a des chefs, des fasces des pals, des bandes *crenelées* & bretessées. On dit aussi, *crenelé* de tant de pieces, pour dire, de tant de crenaux.

CREPUSCULE. s. m. Le temps où on commence à voir un peu clair le matin, jusqu'à ce que le Soleil soit levé; ou celuy qui s'escoule depuis que le Soleil se couche sous l'horison, jusqu'à ce que la nuit soit venuë. Les *crepuscules* sont plus longs dans les Solstices que dans les Equinoxes; dans la Sphere oblique, que dans la Sphere droite. Papias le derive d'un vieux mot *creperus*, qu'il dit avoir signifié autrefois *incertain* & *douteux*, comme estant une lumiere incertaine.

CREQUIER. s. m. Prunier sauvage, ou cerisier croissant dans les hayes de Picardie. Il est devenu terme de Blason, à cause que la maison de Crequi en porte un dans ses Armes. On le represente avec sept branches en forme de chandelier, portant de petits fruits comme des capres. Quelques-uns croyent que c'est un arbre imaginaire. D'autres asseurent qu'il vient sur les bords d'une riviere qui arrouse les prez de la maison de Crequi. Les Picards appellent son fruit *crequet*, & dans leur vray patois *fourdeaines*.

CRESME. s. f. La partie la plus espaisse, la plus legere du lait, & qui surnage, dont se fait le beurre. Les bons fromages sont faits tout de *cresme*. Les tartes, les tartelettes sont faites de *cresme* douce. Ce mot vient du Latin *cremor*.

CRESME, se dit figurément de la graisse d'une affaire, ce qu'il y a de meilleur. Il est dangereux d'entrer dans une ferme, un party, aprés que les autres en ont eu toute la *cresme*.

CRESME, se dit aussi de ce qu'il y a de plus beau, de plus choisi dans un Livre, dans une science. On a fait un recueil qu'on a intitulé; la *Cresme* des beaux vers. Ce Marchand a eu toute la *cresme* des tableaux de ce cabinet.

On appelle encore figurément *cresme fouettée*, un Ouvrage, un Livre, un discours, & même une personne, lors qu'on n'y trouve que de belles paroles, de belles apparences, & au fonds rien de solide; par une metaphore tirée de la *cresme*, qui s'enfle prodigieusement, quand on la fouette.

CRESME DE TARTRE, est un sel tiré du tartre du vin Voyez *Tartre*.

CRESPE. s. m. Estoffe claire, faite de soye cruë & gommée, & torse sur le moulin. Le *crespe* frisé se met sur les habits pour porter le grand deuil. Le *crespe* lissé ou uny se porte pour témoigner un moindre deuil pour une personne un peu éloignée: c'est celuy dont la soye n'est pas si torse que l'autre, & qui fait l'estoffe plus douce que le *crespe* crespé. On appelle un *crespe* plus specifiquement, celuy qui sert de cordon au chapeau. Le *crespe* seul qu'on appelle autrement *voile*, est une estoffe d'une soye deliée & retorse, qui est plus claire que le crespon & la crapaudaille. Le *crespe*, selon Philon Juif, ou son Traducteur, est une toile de tres-fin lin retors. Ce mot vient du Latin *crispus*. Menage. Borel le derive de *crespine*, qui estoit une espece de coiffure de femme: d'où est venu aussi *crapaudaille*, qui étoit fort en usage en Languedoc, où on fabrique beaucoup de ces estoffes.

CRESPER. v. act. Friser doucement & à la maniere de crespe. L'orage commença par un petit vent qui ne faisoit d'abord que *cresper* les ondes. Les cheveux se *crespent*, quand on a soin de les mettre sous le bonnet.

CRESPÉ, ÉE. part. & adj.

CRESPIN. s. m. est le nom d'un Saint, qui est le Patron des Cordonniers. Il est venu en usage dans la

Langue en cette phrase: il porte tout son St. *Crespin*; qui se dit au propre de tous les outils qu'un garçon cordonnier porte avec luy, quand il va battre la semelle, & chercher de ville en ville à travailler chez les autres, sçavoir son marteau, sa pince, son tirepied, son bouis, son tranchet, son carrelet, &c. On le dit aussi au figuré de celuy qui porte avec luy tout son vaillant, ou tout ce qui luy est necessaire pour gagner sa vie.

CRESPINE. s. f. Ouvrage à jour par le haut, par en bas pendant en grands filets ou franges, qu'on travaille avec des fuseaux. On en fait de fil, de laine, de soye, d'or ou d'argent. On met des *crespines* aux dais, aux pentes des lits, aux imperiales des carrosses.

CRESPIR. v. act. Enduire une muraille de chaux & de sable, de plastre, de stuc, pour la rendre unie ou luisante. Le bas d'une muraille se gaste, si on le laisse quelque temps sans la *crespir*.

CRESPIS. s. m. Enduit ou mortier qu'on met, qu'on couche sur une muraille de moilon, de cailloux, &c. On fait des *crespis* de chaux & de sable, de plastre, de stuc, &c. On fait aux Indes un *crespis* avec de la chaux vive meslée avec du lait & du sucre, dont on enduit les murailles, qu'on polit avec une agathe: ce qui les fait unies & luisantes comme une glace de miroir, & les rend plus propres par dedans, qu'aucunes de celles qu'on voit en Europe. Relations du Recueil de Thevenot.

CRESPISSURE. s. f. L'action de crespir. Il a tant cousté pour la *crespissure* de cette muraille.

CRESPODAILLE. s. f. Crespe fort delié dont on fait les coeffes des femmes, & des voiles de Religieuses. Le peuple prononce *crapodailles*.

CRESPON. s. m. C'est une estoffe de soye cuitte qui est excessivement tortillée. Le meilleur se fait à Naples. Les Italiens l'appellent *retorti*. Le *crespon* de Zurich est une estoffe toute de laine tortillée, dont les hommes s'habillent. *Crespon* de Castres, & une mesme estoffe de laine plus claire, qui est un peu frisée, dont les femmes font des habits.

CRESPU, UE. Frisé, frisotté. Les cheveux qui reviennent sous la perruque sont plus beaux & plus *crespus* qu'ils n'etoient.

CRESSON. s. m. Petite herbe fort verte qui croist en hiver sur le bord des ruisseaux & des fontaines, & qu'on mange cruë en salade. Elle est fort excellente sous un chapon. Le *cresson* de jardin ou *nasitor*, que les Latins appellent *nasturtium*, a des feuilles petites & chiquetées, Sa tige est delicate, & a un pied & demy de haut. Sa fleur est blanche, & sa graine noire, rougeastre enfermée en de petites vessies ou bourses rondes & plattes. Pline dit qu'on trouve du *nasitor* blanc, & d'autre noir. On dit qu'il esveille l'esprit, & on conseille à ceux qui l'ont endormy de manger du *nasitor*. Matthiole dit que nostre *cresson* aquatique qui croist aux murailles des puits, & alentour des rivieres & des estangs, est le *sisymbrium* aquatique des Anciens. Il y a un *cresson* doux semblable à la laituë, & un autre qui est fort & un peu amer, qui est fort & un peu amer, qui a le goust du *nasitor*, & les feuilles semblables à la roquette. La berle, la menthe sauvage, le *sisybrium*, la thymbrée ou serpollet sauvage, sont des especes de senevé sauvage qu'on met au rang du *cresson* ou du *nasitor*. Les Medecins l'appellent *thlaspi*, ou *capsella*, ou *scandulaceum*, ou *nasturtium tectorum*, ou *silvestre nasturtium*, qui a une graine plus petite que le millet, que quelques-uns confondent avec le tabouret, ou *bursa pastoris*. La drave est aussi une plante, que Serapion apelle *nasitor d'Orient*, ou *nasturtium Babylonicum*, à cause de sa grande acrimonie. Elle jette à la cime de sa tige haute d'une coudée des bouquets de fleurs blanches comme le sureau. Matthiole fait aussi mention d'une autre espece de

sisymbrium,

sisymbrium, qui croist aux ruisseaux & aux lieux où on trouve la berle, qu'on met au rang du *cresson*, & qu'on appelle pour cela *cardamina*, parce qu'elle a le goust du *cresson* alenois, qu'on nomme *cordamum*. Elle a des feuilles chiquetées comme celles de roquette, quand elle est grande. Il y a encore une espece de *nasitor* sauvage qu'on appelle *chasse-rage*, ou *poivrée*, qu'on pretend estre la même chose que le *lepidium*, *iberis*, ou *gingidium* de Dioscoride. Ce mot vient du Latin *crescio*, *a crescendi celeritate*. Menage. On l'a appellé aussi en Latin *cresso*, *cressonium* & *nasturtium*.

CRESSONNIERE. s. f. Lieu où croit le cresson. Il y a peu de *cressonniere* où il n'y ait de la berle.

CRESTE. s. f. Excrescence de chair rouge qu'on les coqs, les poules au dessus de la teste. Les friands aiment fort à manger des *crestes* de coq. Les Medecins appellent *creste de coq*, une partie de l'os ethmoïde qui avance en pointe jusqu'aux narines, & qui divise tout l'os comme une cloison.

CRESTE, se dit par ressemblance, de ce qui est sur la teste de quelques autres oiseaux, ou poissons, & qui en a à peu prés la figure, comme des allouëttes, des dragons, de la morue, &c. & on appelle *creste de morue*, une piece de ce poisson qui se couppe entre le collier & l'entredeux.

CRESTE, se dit par la même raison de la partie des armes deffensives de la teste, qui s'esleve par dessus en forme *creste*, pour soutenir l'effort des cimeterres bien trenchans.

CRESTE, signifie aussi en termes d'Agriculture, de la terre qui a été tirée en faisant un fossé de closture, & eslevée sur le bord du champ.

CRESTE, s'employe aussi figurément en choses morales, & signifie, Orgueil, superbe, vanité : & ainsi on dit des gens, qu'ils ont bien levé la *creste*, qu'ils ont baissé la *creste*, qu'on leur a donné sur la *creste*, selon qu'ils se sont enorgueillis, ou qu'on les a humiliez.

CRESTÉ', ÉE. adj. Qui a une creste. Un coq, un dragon *cresté*. Il se dit particulierement en Blason, de ce qui est sur la teste des coqs d'une autre couleur que le corps entier. On le dit pareillement des nageoires des poissons, comme de celles des dauphins.

CREU. s. m. Fruit ou plante qui a été eslevée ou cultivée sur la terre de quelqu'un. Ces fruits, ces poires sont de mon *creu*, je ne les ay pas achetées. Il ne boit que du vin de son *creu*. Ces arbres ont bien poussé, voila le *creu* de cette année.

Il est quelquefois adj. Un champignon *creu* en une nuit.

CREU, se dit aussi figurement de ce quelqu'un a dit de luy-même, ou qu'il a adjoûté à quelque histoire. Cette narration est vraye au fonds, mais il y a bien des choses que vous y ajoûtez de vostre *creu*. Cet Auteur ne dit rien de son *creu*, il cite les lieux d'où il a puisé ce qu'il rapporte.

CREU, ou *Cruë*. s. f. Quand il vient de *croistre*, il signifie, Augmentation. La *cruë* des rivieres vient de la fonte des neiges. Les Anciens admiroient la *cruë* du Nil en été, parce qu'ils n'en connoissoient point encore la source.

CREUË, est aussi la seconde partie de la taille. On l'imposoit cy-devant par une commission particuliere sur le pied de la grande taille. On distinguoit alors taille, taillon, *creuë*, subsistance, estapes, &c. qui sont à present confonduës.

CREUE, en termes de Palais, est un parisis, ou cinquiéme denier qu'on adjoute à l'estimation des meubles prisez par un Sergent, & qui sert de supplément pour les remettre à leur juste valeur. Quand les meubles d'un inventaire n'ont point eté vendus à l'encan, on les estime avec la *creuë* dans un compte, dans un partage. Les veuves ont d'ordinaire stipulé l'avantage de prendre leur preciput en meubles suivant la prisée, & sans *creue*.

CRU, CRUË, est quelquefois le feminin de *cru*, qui signifie, Ce qui n'est pas cuit, voyez *Cru* ; & quelquefois aussi le participe de *croire*. Voyez *Croire*.

CREVAILLE. s. f. Repas où on mange par excés & jusqu'à estre prest à crever. Les frequentes *crevailles* ruinent la santé.

CREVASSE. s. f. Ouverture, separation qui se fait des parties de quelque corps solide, par caducité, par secheresse, par gelées, ou autres choses semblables. Il y a plusieurs *crevasses* dans ce mur, il est vieux, ou mal basty. Les *crevasses* de la terre sont les marques de sa secheresse, qu'il y a au dessous des metaux ou des mineraux. Les engelures font des *crevasses* sur la peau. La fievre cause des *crevasses* sur les levres.

CREVASSE, est aussi une fente qui se fait aux paturons & aux boulets d'un cheval, d'où sort une eau rousse & puante.

CREVASSER. v. act. Faire des fentes, des crevasses. Le grand froid *crevasse* la peau. Le grand chaud fait que la terre se *crevasse*. Cet habit commence à se *crevasser* en quelques endroits.

CREVER. v. act. & n. Rompre, ouvrir avec effort & violence. La cheute des glaces a *crevé* la chaussée de cet estang. Ces bas de soye sont si estroits, qu'on ne les peut chausser sans les *crever*. Cet homme est si pesant, qu'il *creve* les sieges où il s'assied. Un feu trop violent a fait *crever* les matras & autres vaisseaux de Chymie. La gelée fait *crever* les tuyaux, les conduits des fontaines. La foudre ne tombe point que quand la nue *creve*. Ce coup de balle a *crevé* les filets du jeu de paume. Les éclats d'une bombe qui *creve* sont fort dangereux. Ce mot vient de *crepo*.

On le dit aussi des choses delicates, & qui se rompent avec peu de violence. *Crever* un chassis, *crever* un œuil. Il est dangereux de *crever* l'amer d'une carpe, quand on l'habille. Le boudin *creve* sur le gril, quand on ne l'a pas picqué. Les marrons *crevent* dans le feu. On luy a *crevé* le cœur au ventre.

On dit figurément, qu'il est temps que l'apostume *creve*, pour dire, qu'une affaire éclatte, qu'elle finisse. On dit aussi, qu'une chose *creve* les yeux, tant au propre qu'au figuré, quand elle est devant les yeux, ou si évidente qu'il est impossible qu'on ne la voye.

CREVER, signifie aussi, Saouler, manger par excés. Cet homme nous a *crevez*, tant il nous a fait bonne chere. Il n'y a rien de si dangereux que de se *crever* souvent. Il est si saoul, qu'il *creve*. Ce cheval s'est *crevé* d'avoine. Un escornifleur mange à *crever*, il a mangé tout son *crevé* saoul.

CREVER, se dit aussi en parlant des efforts extraordinaires qu'on fait, ou qu'on souffre. Il *creve* de faim & de soif. Il *creve* de rire. On dit aussi, qu'un homme *creve* sous un fardeau qu'il porte, & figurément sous le fais des charges qu'on luy impose. Une double charge met un canon en danger de *crever*. Les flots les plus eslevez viennent *crever* sur le rivage.

CREVER, signifie aussi, Estre trop plein, regorger. Ses granges, ses greniers *crevent* de grains. Ce Partisan *creve* d'argent. Ce sac est si plein qu'il *creve*. Cette homme *creve* de graisse. Cette Eglise *creve* de peuple. on s'y *creve* de chenilles en cette contrée.

CREVER, signifie aussi, mourir, & sur tout de mort violente. On a mis le feu à une tour où les ennemis s'étoient sauvez, on les a tous fait *crever*. Cette place est si bien assiegée, qu'il faut qu'elle *creve*, qu'elle perisse, ou qu'elle se rende. Cette medecine étoit trop forte, elle l'a fait *crever*. Il a eu le plaisir de voir *crever* tous ses envieux, tous ceux qui le chagrinoient. *Crever* un cheval, c'est-à-dire, l'outrer à la course, le

le poisser jusqu'à ce qu'il en meure, ou qu'il devienne inutile.

CREVER, se dit aussi figurément en choses morales, des passions violentes qui nous font gonfler le cœur, l'estomac. Cet homme *creve* d'orgueil. Ce rival *creve* de jalousie. C'est pour *crever* de rage, de depit tous ses envieux. Quand un homme charitable voit la misere des pauvres, le cœur luy *creve* de tendresse, de pitié. On dit d'un impatient, qu'il *creve* dans sa peau, dans ses panneaux, quand il ne voit pas assez tost l'effet de ce qu'il souhaitte. On dit aussi, *Crever* un homme d'honnestetez, de civilitez, de complimens, pour dire, luy en donner en abondance, tout son saoul.

CREVÉ, ÉE. part. & adj.

CREVECOEUR. s. m. Depit qu'on a d'une chose qu'on voit, qu'on souffre à regret. C'est un grand *crevecœur* à une aisnée, de voir marier sa cadette devant elle.

CREUX, EUSE. adj. Cavé en profondeur. Les puits des mines ne sont pas bien *creux*. Il faut faire des fondemens bien *creux* dans des terres sablonneuses. Plus les rivieres sont *creuses*, plus elles sont navigables.

Le peuple appelle *creux*, ce que les Geometres appellent *concave*.

On le dit aussi des choses étendues en longueur. Cette maison est fort *creuse*, fort profonde. Cette forest est fort *creuse* & fort étendue.

CREUX, signifie aussi, Qui est vuide, soit naturellement, soit par art. Les colomnes, les statues de metail sont *creuses* en dedans. Quand on a esté malade long temps, on a les yeux *creux* & enfoncez. Le grand jeusne rend l'estomac *creux*, le ventre *creux*.

CREUX, se dit aussi des viandes legeres. Les cornets de mestier, les petits choux, la creme fouettée sont des viandes *creuses* qui ne soulent point. On dit aussi de la Musique, les longs recits de vers & de prose, que ce sont viandes *creuses*. On dit d'un meschant repas, qu'il n'y en a pas pour la dent *creuse* de quelqu'un, pour dire, qu'il en mangeroit bien davantage. On dit aussi en termes de Chasse, Trouver buisson *creux*, quand on ne trouve pas le gibier où on esperoit le trouver; & figurément il se dit de toute autre chose, quand l'on est frustré de ses esperances.

CREUX, se dit aussi au subst. actif. Il est tombé dans un *creux*, pour dire, dans un trou. On se peut cacher dans le *creux* d'un arbre. Plein le *creux* de la main de cette graine semera tout un jardin. Le *creux* de l'estomac. Desmarests a dit dans les Visionnaires:

Toutesfois il crachoit du *creux* de ses poumons, &c.

CREUX, signifie chez les Musiciens, une voix qui descend fort bas. Ce Chantre a un beau *creux* de voix.

CREUX, chez les Fondeurs, est un moule dans lequel ils jettent leurs figures, ou leurs autres ouvrages. Un *creux* sert aussi à ceux qui moulent en plastre & en cire. On a apporté à Paris tous les *creux* des plus belles figures de Rome, les *creux* de la Colonne Trajane qu'on a fait mouler. On le dit aussi des poinçons & coins gravez dont l'empreinte fait des figures en relief.

CREUX, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Vain, leger, peu solide. C'est un cerveau *creux* ou vuide; un esprit *creux* ou visionnaire; une pensée *creuse*, qui n'a point de solidité. Il se repaist de vaines esperances, d'imaginations *creuses*.

On dit en ce sens d'un melancholique, que c'est un *songe-creux*, un resveur.

CREUX, en termes de Marine, est la hauteur ou distance qui est entre les baux & les varangues d'un vaisseau. On l'appelle aussi *pont*. [illegible] pour le sein d'une voile qui reçoit & enferme le vent.

CREUSER. verb. act. Rendre creux. Les eaux ont *creusé* par dessous les fondemens de cet edifice, de ce pont. Souvent on est obligé en Orient de *creuser* des puits pour trouver à boire. Les Indiens *creusent* des bouleaux, des troncs d'arbres, pour faire leurs canots. On *creuse*, on perce les aulnes pour en faire des tuyaux de fontaine.

On dit figurément en Morale, qu'un homme *creuse* sa fosse, son tombeau, pour dire, qu'il avance sa mort par un excés de travail, de debauche, &c.

CREUSER, signifie aussi, Penetrer dans le fond d'une science, d'une affaire. Les Modernes ont *creusé* bien plus avant que les Anciens dans la Physique, dans les sciences. On n'a pas encore assez *creusé* dans ce procés criminel pour découvrir les complices.

CREUSÉ, ÉE. part. & adj.

CREUSET. subst. masc. Petit vaisseau de terre cuitte & fort seche qui sert aux Orfevres & aux Chymistes pour fondre & calciner l'or, l'argent & les metaux. Il est fait en forme de cone renversé. Il se fait aussi de grands *creusets* pour les fourneaux de Verriers, qui ont beaucoup de capacité. Ce mot vient de l'Hebreu *keres*, qui signifie *testa*, *fictile*. Du Cange le derive de *crusolinum*, qui a signifié dans la basse Latinité, un petit vaisseau à boire.

CRI

CRI. s. m. Grande elevation ou effort de voix. On le dit des hommes & des animaux. Les douleurs de la goutte font jetter les hauts *cris*. Dans le sac d'une ville on entend plusieurs *cris* & lamentations. Les victorieux poussent des *cris* d'allegresse. Les chiens enfermez font des *cris* qui ressemblent à des hurlements. Les *cris* des hiboux, des orfraies, sont de mauvais augure. Ce mot est ancien dans la Langue, où il est passé tout pur du Celtique ou Bas Breton, où il signifie la mesme chose.

CRI, se dit aussi d'un certain bruit aigre & picquant que font certains corps quand on les rompt, quand on les scie, quand on les racle. Les pierres des atteliers qu'on racle font souvent un *cri* si aigre, qu'il estonne les dents.

On le dit aussi d'une voix plaintive, & quelquefois basse, qui sert à témoigner l'apprehension qu'on souffre. Un bon Prince ne doit pas fermer l'oreille aux *cris*, aux plaintes de son peuple.

CRI, signifie encore, Ban, publication qui se fait hautement, & aprés avoir amassé le peuple, soit en guerre, soit en fait de police. On a publié un tel reglement à son de trompe & *cri* public, au son du tambour. Les *cris* se font dans les carrefours & lieux publics. Scaliger derive ce mot *quiritare*.

CRI, se dit aussi en parlant de ces petits Marchands qui vont vendre ou acheter par la ville de menues denrées ou marchandises, qui annoncent à haute voix plusieurs choses qu'ils sçavent faire, dont on a besoin. Ainsi on appelle les *cris* de Paris, ceux des Gazettiers, des Gagne-petits, des Ramonneurs, des Revendeuses, &c.

CRI, en termes de Chasse, se dit premierement du *cri* naturel de plusieurs animaux, comme du leopard, de la panthere, de la giraffe, du tigre, du loup cervier, du lievre, du lapin, du chevreuil & du faon; mais à l'egard du loup, on dit qu'il heurle; que le cerf & le daim raire; que le sanglier grommelle; que le bœuf, le buffle & l'ours beuglent; que le lion rugit, le cheval hennit, & l'asne brait.

CRI, se dit aussi à l'egard des Chasseurs, le bruit qu'ils font quand ils parlent aux chiens pour les flatter, ou animer à poursuivre la beste: comme, *hou varl*

est un cri pour faire retourner les chiens, quand ils sont hors des voyes; *hela hela* cri pour les faire requester, quand ils sont en defaut, *hari hari*, pour les faire craindre, quand ils brossent du change. *Harlou* est le cri qu'on fait à la veuë du loup, & *hou hou*, quand on le poursuit. *Vellau* est le cri qu'on fait aux chiens courants, à la veuë du renard ou du renard ou du lievre; *tayau*, quand on lance le cerf, &c.

CRI, en termes de Blason, est un certain mot qui sert de devise, & qu'on met au cimier des Armes: ce qui vient d'un certain *cri* ou signal que les chefs des maisons, ou les soldats crioient à la guerre. Autrefois nul n'estoit reconnu pour Gentilhomme de nom, d'armes & de *cri*, que celuy qui avoit droit de lever banniere; l'un & l'autre servant à mener des gens à la guerre, & à les rallier. L'ancien *cri* des Rois de France étoit *Montjoye St. Denis*. Il y avoit aussi des *cris* de deffi, d'invocation, d'exhortation, de resolution, d'évenement, de commandement, &c. Les *cris* servoient aussi aux Herauts dans les tournois, pour appeller les Chevaliers, parce que le *cri* de plusieurs étoit celuy de leurs noms, de leurs maisons & de leurs villes. On dit en proverbe des maisons d'Ailly, Mailly, & Crequy, Tel nom, telles Armes, & tel *cri*. Dans les tournois chaque Chevalier avoit son *cri*; mais dans les occasions de guerre il n'y avoit que les Chefs qui en pouvoient avoir.

CRIAILLER. v. act. Faire de grands cris, gronder & tempester souvent. Les femmes sont sujettes à *criaillier*.

CRIAILLERIE. s. f. Bruit & importunité de ceux qui criaillent. Un mary est souvent obligé d'éviter sa maison à cause des *criailleries* de sa femme.

CRIAILLEUR, EUSE. adj. Qui criaille, qui fait bien du bruit. Il n'y a point de plaisir à disputer avec des *criailleurs*. Il faut payer ces menus creanciers qui sont des *criailleurs*.

CRIARD, ARDE. adj. Qui crie. On le dit particulierement des enfants. La plus grande incommodité des petits enfants, c'est que la plus-part sont *criards*. Il y a aussi plusieurs oiseaux qu'on appelle *criards*.

On appelle dettes *criardes*, les petites sommes qu'on doit aux Marchands & Artisans pour de menues fournitures de bouche, & autres choses; celles des creanciers qui font du bruit, & qui viennent importuner leurs debiteurs à force de cris & de plaintes. Les plus méchants payeurs ont soin d'acquitter les dettes *criardes*.

CRIBLE. s. m. Instrument à vanner, à nettoyer le grain, le bled, l'avoine. Il y a des *cribles* à pied dans les greniers qui sont composez d'une grande auge élevée, ou l'on verse le grain, qui en coulant sur de petites planchettes de bois, & sur plusieurs rangs de fil d'archal, s'évente & se nettoye; tandis que la poudre & les ordures coulent le long d'une peau qui est au derriere. Ce mot vient du Latin *cribrum*. Isidore dit que *cribrum* a été appellé de ce nom, *quòd ibi curras frumentum*.

Il y a un *crible* de main dont on se sert dans les écuries pour nettoyer l'avoine à chaque fois qu'on la donne aux chevaux. Il est composé d'un grand cercle de bois large de trois doigts, & d'une peau de parchemin entierement percée par des trous de differente figure. Les Cartesiens se servent de la comparaison du *crible* pour expliquer, comment les sucs de la terre font differents fruits, quand ils montent dans les arbres, en supposant que les arbres sont percés comme les *cribles* de differente espece de trous, qui n'admettent que les atomes des figures qui leur ressemblent.

On dit d'une chose, qu'elle est percée comme un *crible*, pour dire, qu'elle a plusieurs trous. Cette tapisserie est vieille & percée comme un *crible*. Cet homme receut mille coups en cette deffaite, on le trouva percé comme un *crible*.

CRIBER. v. act. Nettoyer du grain, du bled, de l'avoine. L'aisné de Rabelais disoit, qu'il mangeroit fort bien de l'avoine sans *cribler*, & que tant d'honneur ne luy appartenoit. Ce mot vient du Latin *cribellare*.

CRIBLER, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau qui est percé, soit par des trous de vers, soit par le canon dans les œuvres vives, & qui est en danger de couler à fond.

CRIBLER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Esplucher une affaire, en examiner les moindres circonstances. On a bien *criblé* cette affaire, cette proposition, avant que de prononcer dessus.

CRIBLER, signifie aussi, Prendre tout le meilleur, toute la substance d'un negoce, d'une ferme. Il n'y a plus rien à gagner dans un tel trafic, dans un tel party, ils ont été trop bien *criblez*.

CRIBLÉ, ÉE. part. & adj.

CRIBLEUR. s. m. Celuy qui crible le bled.

CRIBLEUX. adj. m. Terme de Medecine. On appelle os *cribleux*, celuy qui est au haut du nez, qui est percé comme un crible pour donner lieu à la décharge des humiditez du cerveau. C'est l'organe de l'odorat.

CRIBLURE. s. f. Le menu grain qui reste aprés qu'on en a tiré le meilleur par le moyen du crible. Je ne veux pas acheter ce tas de bled autant que l'autre, ce ne sont que des *criblures*.

CRIBRATION. s. f. Terme de Pharmacie, est une separation des parties les plus deliées des medicaments tant secs qu'humides, d'avec les plus grossieres, qui se fait par des tamis ou des cribles.

CRIC. Terme indeclinable, qui exprime le bruit que fait une chose qu'on déchire. Il se joint ordinairement avec *crac*. Quand on rompt quelque chose avec violence, elle fait *cric crac*. Les yvrognes disent aussi en la débauche, *cric* & *croc*, pour s'inviter à boire: ce qui est tiré du jargon de l'Argot, où il signifie, *le bon à toy*.

CRIC. s. m. Terme de Mechaniques. C'est une machine qui sert à lever des tres-pesants fardeaux. Elle est composée d'une rouë dentée ou pignon qui se met avec une manivelle, & qui fait élever une grosse barre de fer aussi dentée, quand les dents du pignon entrent dans les dents de la barre. Le tout est enfermé dans une boëte qui est aussi de fer. On l'écrit avec un *c* à la fin, mais il ne se prononce pas. Cet instrument sert aux Charrons, à l'artillerie, &c.

CRIÉE. s. f. Publication en justice des choses à mettre à l'enchere ou au rabais. La *criée* des meubles executez se doit faire en place publique, & les jours de marché. On fera la *criée* & l'adjudication de cette terre à une telle heure à la barre de la Cour. Quand on a resolu l'entreprise d'un bastiment public, on en fait la *criée* au rabais.

CRIÉES, se dit plus particulierement de cette formalité essentielle aux decrets, qui consiste en quatre publications qui se font à la porte des Eglises Parochiales des immeubles dont on poursuit la vente en Justice. La premiere, la seconde *criée*, &c. On les appelle autrement les *quatre quatorzaines*, parce qu'il faut qu'il y ait 14. jours d'intervalle entre chacune. En pays de Droit écrit on fait une quinte & surabondante *criée*. En ce sens on dit, Certification de *criées*, Certificateur de *criées*, en parlant de l'attestation de ceux qui attestent que les *criées* ont été faites dans les regles. Un procés verbal de *criées*.

CRIÉES, se prend quelquefois pour toute la suitte & la procedure du decret. En ce sens, on appelle un poursuivant *criées*, Celuy sous le nom duquel se fait toute la procedure. On dit qu'un bien est en *criées*, quand

quand il est saisi reellement. Il faut s'opposer durant le cours des *criées* pour conserver son hypotheque.

CRIER. v. act. Eslever sa voix avec violence, faire des cris. Il est dangereux de laisser trop *crier* les enfans. Beaucoup de femmes sont importunes, parce qu'elles *crient* sans cesse. Nicod derive ce mot du Grec *krizo*, signifiant la même chose. Menage le derive du Latin *quiritare*, d'où les Italiens ont fait aussi *gridare*. D'autres croyent qu'il vient de l'Aleman *schreyen*, signifiant *s'escrier*.

Crier, se dit aussi de quelques animaux & oiseaux. Un chien enfermé a *crié* toute la nuit. Quand l'ofraye *crie* sur la cheminée, le peuple croit que c'est un signe de mort dans la maison.

On le dit aussi de cette élevation de voix precipitée, par laquelle on implore secours pour quelque accident inopiné. *Crier* au feu, aux armes, au meurtre, aux voleurs, à l'aide, au secours.

Crier, signifie aussi, Brailler, parler toûjours, & plus haut qu'un autre. Il ne faut pas disputer avec les gens forts en gueule, qui veulent tout emporter à force de *crier*.

Crier, signifie encore, Quereller, & gronder ou reprimender ses inferieurs. Ces deux personnes *crient* toujours ensemble. Cet homme ne peut garder de valets, il les *crie* trop. La marque d'un bon valet, c'est quand il craint d'être *crié*. Cet homme *crie* à pleine teste, de toute sa force, comme un aveugle qui a perdu son baston. Il *crie* avant qu'on l'escorche.

Crier, signifie aussi, Faire des plaintes, soit avec soumission, soit avec bruit. Un penitent *crie* à Dieu misericorde. Il est allé *crier* mercy à sa partie. Il est allé *crier* à ses Juges pour faire reformer son arrest. Le peuple *crie* toujours contre les imposts, contre ses superieurs.

Crier, signifie encore, Faire des remonstrances avec zele & ardeur. Les bons Predicateurs *crient* sans cesse contre les debauches, contre le luxe. Jonas fut envoyé à Ninive pour *crier* qu'on fist penitence.

Crier, presque en ce sens signifie, Repeter plusieurs fois une même chose à une même personne. Il y a long temps qu'on luy *crie* aux oreilles de se deffaire de cette mauvaise habitude. Ce Precepteur *crie* sans cesse à son escolier, qu'il devroit avoir plus d'application à l'estude.

Crier, se dit aussi des cris d'allegresse, soit à la guerre, soit dans la paix. Les François *crioient* autrefois en entrant au combat, Montjoye St. Denys. On *crie* Vive le Roy, quand on le voit passer. Les escoliers *crient* Vivat, quand on leur procure un congé. On *crie*, Le Roy boit, le jour des Rois.

Crier, se dit figurément des choses inanimées qui font du bruit. Une roue neuve qui n'est point graissée *crie* quand elle tourne. On le dit aussi de ce qui semble demander quelque chose. Les boyaux *crient*, quand il y a long-temps qu'on n'a mangé. Le sang d'Abel *cria* vengeance au Ciel contre Cain. Les crimes qui *crient* vengeance sont punis tost ou tard.

Crier, signifie aussi, Annoncer la vente, ou l'achat de quelque chose, & premierement des menuës necessitez. Il y a plusieurs petits Marchands qui *crient* par les ruës des fruits, des cotrets, de vieux chapeaux, de vieilles ferrailles. Il y a des Officiers establis pour *crier* le vin qui est à vendre, les choses qu'on a perduës, qui sont les Jurez Crieurs de corps & de vin.

Crier, signifie aussi, Proclamer en Justice pour trouver des encherisseurs. Ces meubles ont été *criez* & vendus au plus offrant & dernier encherisseur. On a *crié* ces ouvrages, ces reparations au rabais. On le dit plus particulierement des immeubles. On a *crié* cette terre dans les formes, on a fait les quatre quatorzaines. Au Chastelet de Paris, il faut avoir un congé de *crier*, avant que de proceder aux criées.

Crier, signifie encore, Publier solemnellement dans les places publiques, & à son de trompe, des reglements, des ordonnances, ou autres choses qu'il faut que tout le monde sache. On a *crié* l'ouverture de la Foire. On a *crié* un tel à trois briefs jours.

Crier haro, est un usage de Normandie, qui fait qu'on arreste un homme, on saisit une chose d'autorité privée, pour les conduire sur le champ devant le Juge, ou en prison. On a *crié haro* sur luy & sur sa beste. Voyez *Haro*.

On dit aussi figurément, *Crier haro* sur une personne pour dire, Se plaindre hautement d'elle, luy dire des injures par tout où on la trouve.

Crié, ée par. & adj.

CRIERIE. s. f. Action de celuy qui crie, le bruit qu'il fait en criant. On n'entend en cette maison que des *crieries* perpetuelles. Un bon Juge ne doit pas s'émouvoir par les *crieries* des parties.

CRIEUR, euse. adj. Qui fait bien du bruit, soit en querellant; soit en se plaignant, soit d'autre maniere. Dans les disputes les plus grands *crieurs* ont le plus souvent l'avantage. Dans un nombre de creanciers les plus importuns, les plus grands *crieurs* sont les premiers payez. Cette femme ne peut garder de domestiques, c'est une trop grande *crieuse*.

Crieur, au substantif, se dit de ceux qui vendent, ou qui achetent des menuës marchandises en criant par les ruës. Un *Crieur* de gazette. Un *Crieur* de vieux passemens d'argent. Une *Crieuse* de vieux souliers & chapeaux.

Crieur, est aussi un Officier public qui va publier par les carrefours les ordres de la Justice, les reglements, les deffenses, les assignations à trois briefs jours. Le Juré *Crieur* est assisté de trois trompettes, quand il fait un cri public.

Crieurs de corps et de vin, sont des Jurez & Officiers de ville qui étoient autrefois establis pour annoncer le vin qui estoit à vendre, les enfans, les papiers ou les autres choses égarées ou perduës, afin qu'on les pust recouvrer. Maintenant ils ont reduit leur fonction à faire les ceremonies des enterrements. Il y avoit autrefois 24. & maintenant 30. Jurez *Crieurs de corps & de vin* à Paris. Les Maistres Peintres ont fait deffendre à tous *Crieurs* d'entreprendre & de faire aucunes armes ou banderolles pour les funerailles & ceremonies.

CRIME. s. m. Action faite contre la loy soit naturelle, soit civile. Il n'y a point de *crime* qui ne soit puny, soit en ce monde, ou en l'autre. Les *crimes* se divisent en *capitaux* ou *cas royaux*, comme les *crimes* d'Estat, de Leze-Majesté, assassinat, vol, fausseté, qui meritent la mort, qui sont de la connoissance des Juges Royaux, & en *delits communs*, comme simple fornication, violation de vœu, & autres dont le Juge Ecclesiastique peut connoistre. Ce mot vient du Latin *crimen*, qui vient du Grec *krino judico*, comme action digne d'estre deferée au Juge, & d'estre punie.

On dit qu'un homme est atteint & convaincu de *crime*, lors qu'il a été condamné juridiquement, & qu'il est prevenu de *crime*, lors qu'il est seulement accusé, & qu'il n'y a qu'un simple decret contre luy.

Crime, en termes de Devotion, se dit de tous les pechez qu'on a commis contre Dieu, soit grands, soit petits. L'homme le plus noircy de *crimes* en obtient l'absolution par une vraye penitence. Les devots se font souvent des *crimes* de choses legeres.

CRIMINEL, elle. adject. Ce qui appartient au crime, & se dit tant de la meschante action qui

est commise, que de la Justice des Officiers establis pour la punir. Tous les hommes sont *criminels* devant Dieu. Un accusé se rend *criminel* par la fuitte. L'intention, les circonstances font qu'une chose est tantost innocente, tantost *criminelle*. Un Juge Civil & *Criminel*, un Greffier *Criminel*, sont les Officiers qui instruisent les procés des accusez. Le Code Civil, le Code *Criminel*.

On distingue au Palais le grand *criminel*, & le petit *criminel*. Le grand *criminel* se dit des procés qu'on juge à la Tournelle *Criminelle*, & sur lesquels il peut intervenir condamnation à peine afflictive : & en ce sens on les appelle *instruits à l'extraordinaire*. Le petit *criminel* se dit de ceux où il ne s'agit que des reparations ou d'amandes, qu'on peut juger aux Enquestes : & en ce cas on dit qu'un homme est receu en procés ordinaire, pour dire, que son affaire est civilisée. Il y a au Parlement un Greffe particulier pour le petit *criminel*.

CRIMINEL, se dit aussi figurément des organes, des instruments du crime. L'Evangile conseille d'arracher les yeux *criminels* qui nous scandalisent. Il a trempé ses mains *criminelles* dans le sang du juste.

On dit d'un homme qui interroge trop particulierement un autre, qui luy veut tirer les vers du nez, que c'est un bon Lieutenant *Criminel*. On dit aussi d'un homme qui interprete mal les choses, qu'il prend tout au *criminel*, qu'il va tousjours au *criminel*.

CRIMINELLEMENT. adv. D'une maniere criminelle. Cette affaire se poursuit *criminellement* contre luy. Il est malin, il interprete toutes les choses *criminellement*, au criminel.

CRIN. s. m. Long poil qui vient au cou & à la queuë des chevaux. Quand le cheval se cabre, on est quelquefois obligé de se prendre aux *crins*. Le *crin* sert à plusieurs usages, à garnir des sommiers, des matelats, des selles, des chaises ; à faire des bourses, des boutons, des cordons des chapeaux, des haires. Ce mot vient de *crinis*. Nicod.

CRIN, se dit quelquefois des cheveux, lors qu'on en parle par mespris, & qu'on les accuse d'estre rudes, grossiers & fort vilains. Ce ne sont pas là des cheveux, c'est du *crin*. On dit en ce sens, que deux personnes se sont prises aux *crins*, qu'elles ont failly à se prendre aux *crins*, pour dire, à se battre, à se prendre aux cheveux.

CRINIERE. s. f. En termes de Manege, est la racine du crin qui est sur le haut de l'encolure du cheval. Les *crinieres* larges sont moins estimées que les autres. Ce cheval a une belle *criniere*. On dit ironiquement de ceux qui ont de vilains cheveux, qu'ils ont une vilaine *criniere*.

CRINIERE, est aussi une couverture de cheval qu'on met sur les crins depuis le haut de la teste jusqu'au surfaix. On en use en Angleterre & en plusieurs autres endroits.

CRINIERE, se dit aussi du poil qui est sur le cou des lions. Un lion en fureur secouë d'abord sa *criniere*.

On appelle quelquefois la Comete, une estoile à longue *criniere*.

CRIOLE. s. m. Terme de Relations. C'est un nom que les Espagnols donnent à leurs enfants qui sont nez aux Indes. Les Espagnols qui viennent d'Espagne sont grands ennemis des *crioles*, & empeschent qu'ils ne parviennent dans les charges.

CRIQUET. s. m. Bidet, petit cheval de peu de valeur. Il a acheté un petit *criquet* pour monter un laquais. Menage derive ce mot de *kerketes*, derivé du Grec *kerkos*.

CRISE. s. f. Jugement qu'un Medecin fait d'une maladie par quelque symptome qui arrive au plus fort du mal, quand la nature tasche à se degager de ses mauvaises humeurs. Cette *crise* nous a donné de belles esperances. La *crise* est un soudain changement de la maladie, qui se tourne à la santé, ou à la mort. La *crise* se fait ou par excretion, comme flux de sang, d'urine, de ventre ; ou par sueurs & vomissements ; ou bien par abscés. Les *crises* viennent d'ordinaire le 7. le 14. ou le 20. jour. Les maladies fort aigues se jugent la plus-part dans le septiéme jour. Ce mot vient du Grec *krino*, *judico*.

CRISE, se dit aussi de l'accident qui est alors causé par la nature. Ce malade est en sa *crise*, en sa sueur, il ne faut pas le decouvrir.

CRISE, se dit figurément en choses morales. Cette intrigue est dans sa *crise*, nous en verrons bientost le denouement. Ce procés est dans sa *crise*, on est aprés à le juger.

CRISSER. v. n. qui se dit proprement des dents, quand elles font un bruit aigre, lors qu'on les serre & grince fortement : ce que les Latins appellent *stridere*, & *stridor*.

CRISTAL. s. m. Pierre de roche blanche comme le diamant, mais qui n'en a ni la dureté, ni la vivacité, ni l'éclat. On l'appelle sur tout *cristal de roche* ou *de montagne*, quand il est net, sans tare, pailles, atomes, petits nuages, rouille, ou quelques autres imperfections. La nature l'a formé hexagone ; & il a ses angles si lissez, si polis & si unis, que les Lapidaires n'en sçauroient faire de pareils. Les Anciens ont creu qu'il venoit de congelation, & que c'est le mot de *glace* qui luy a fait donner son nom. Mais l'experience monstre au contraire, qu'au lieu de se fondre au feu, il se tourne en chaux, en terre & en sel. Il se trouve dans les lieux froids, dans les montagnes des Alpes & de la Suisse. Ce mot vient de *krystallos*, *glacies*, qui vient de *kryos*, *frigus*, & *stellomai*, *concresco* : comme qui diroit, *congelaison*.

CRISTAL, est aussi un corps factice, ou un verre fort clair & fort net qui se fait dans les verreries. Les beaux verres de *cristal*, les belles glaces de *cristal* se font à Mouran auprés de Venise : c'est ce qu'on appelle *cristaux de Venise*. Un oeuil de *cristal* est un faux oeuil qu'on met quand on est borgne, & il se fait par les Emailleurs.

CRISTAL, en termes de Chymie, se dit de tout ce qui reste des sels lexiviaux, quand on les fait cuire & evaporer jusqu'au sec. On le dit aussi de ce qui reste aprés de fortes calcinations.

CRISTAL DE TARTRE, est du tartre purifié & reduit en cresme ou *cristaux*. On le fait bouillir dans l'eau, on oste l'escume, & on le passe par la chausse: quand on l'a laissé refroidir, on trouve un peu de cresme qui surnage la liqueur comme une croute. Le reste est du sel essentiel de tartre attaché en forme de petits *cristaux* blancs & brillants aux costez, & au fond du vaisseau ou de la poesle. Le *cristal chalibé*, est celuy où on adjouste de la limaille d'acier, ou du vitriol du mars. *Cristal émetique* est preparé avec de l'antimoine.

CRISTAL MINERAL, est du nitre mis dans un creuset & dans un fourneau, qu'on fait fondre, sur lequel on jette diverses fois une once de fleur de soulfre, qu'on y fait brusler & consumer. On le nomme aussi *anodin mineral* ou *sel de prunelle*, parce qu'il est bon contre l'esquinancie, qu'on nomme *prunam* ou *prunellam*.

CRISTAL, se dit figurément & poëtiquement des eaux fort claires. Cette source respand le *christal* de ses eaux dans cette prairie.

CRISTALINE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une maladie qui vient à la partie honteuse de l'homme par une fluxion d'humeurs, qui la font paroistre comme de cristal.

CRISTALISATION. s. f. Terme de Chymie, est

est une espece de congelation qui arrive aux sels tant essentiels, que fixes & volatils, lors qu'estant delivrez de la meilleure partie de leur humidité, on les laisse durcir & secher en lieux frais.

CRISTALISER. v. act. Terme de Chymie, qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Se reduire en cristal aprés l'evaporation de l'humidité. On fait bouillir le salpestre pour le *cristaliser*. Quand on fait le sel des puits salans, on fait évaporer l'eau jusqu'au sec, & ce sel se trouve *cristalisé*. La tartre se *cristalise* autour des tonneaux. L'alun fondu dans l'eau se *cristalise* autour des bastons qu'on y jette, & fait plusieurs petits corps pyramideux.

CRISTALISÉ, ÉE. part. & adj.

CRISTALLIN, INE. adj. Pur, clair & transparent comme du cristal. La cascade naturelle de ce ruisseau est une eau pure & *cristalline*.

CRISTALLIN, en terme d'Optique, est une humeur espaisse en forme de petite boule posée au milieu de l'œuil, dans laquelle se fait la refraction des rayons de lumiere, afin qu'ils reunissent dans la retine, où se forme l'image qui est cause de la vision. C'est la configuration du *cristallin* qui est cause que la veue est plus courte ou plus longue.

En Astronomie on appelle les Cieux *cristallins*, deux orbes qu'on s'est imaginé estre entre le premier Mobile, & le Firmament, dans l'hypothese de Ptolomée, en laquelle on croyoit les Cieux solides, & susceptibles d'un seul mouvement propre. Ils ont été imaginez par Alphonse Roy d'Espagne, pour expliquer deux mouvements qui ont été appellez *de trepidation*, ou *de tribulation*, ou *de variation*, que les Modernes expliquent d'une maniere plus facile.

CRITIQUE. adj. masc. & fem. Symptome, accident qui fait juger de l'evenement de la maladie. On le dit des jours où ces accidents arrivent ordinairement.

CRITIQUE, se dit aussi tant à l'adjectif qu'au substantif, du jugement, de l'examen de quelque Ouvrage. Les grands *Critiques* des derniers siecles ont été les Scaligers, les Casaubons, les Lipses, les Erasmes, les Turnebes, &c. Leurs Ouvrages, leurs *Critiques* ont beaucoup éclaircy les anciens Auteurs. La *Critique* de l'Escole des Femmes est une des plus belles pieces, de Moliere. Politien, au rapport de Sciopius, a été le premier des *Critiques* modernes qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs en les faisant imprimer.

CRITIQUE, se dit aussi de la science, de la capacité qu'on a de juger, de faire un bon Ouvrage *critique*. Il faut bien autant de bon sens que d'erudition pour bien reussir en la *critique*. La *critique* d'un tel est sure & judicieuse.

CRITIQUE, signifie aussi un homme bourru, un censeur importun qui trouve à redire à tout ce qu'on fait. On ne sçauroit vivre avec les gens, quand ils sont trop *critiques*.

CRITIQUER. v. act. Juger d'un Ouvrage, en examiner, en corriger les deffauts. Les meilleurs Auteurs ont eté *critiquez* par les Grammairiens.

CRITIQUER, se prend odieusement, pour dire, Censurer, reprendre sans cesse, ne trouver rien de bien fait à sa fantaisie. Les femmes sont sujettes à se *critiquer* les unes les autres. Les gens qui *critiquent* sur tout sont insupportables.

CRITIQUÉ, ÉE. part. & adj.

CRO.

CROASSEMENT. subst. masc. Cri des corbeaux.

CROASSER. v.n. Crier comme font les corbeaux. Ce mot vient du Latin *crocitare*.

CROC. s.m. Utencile de cuisine qui a plusieurs pointes recourbées où on attache de la viande. Le *croc* d'un Juge de campagne est toujours bien garny de volaille, de gibier. C'est un ancien mot François qui se trouve dans la Loy Salique. Menage.

CROC, se dit aussi de tout autre instrument de fer ayant des pointes recourbées, avec lequel on tire, on arreste, on pesche quelque chose. Les Bateliers tirent, poussent, arrestent leurs bateaux avec des *crocs*. Le seau etoit tombé dans le puits, on l'a pesché avec un *croc*. On le dit aussi des harpons & main de fer.

CROC, se dit aussi de la cheville d'un rastelier, ou d'autre chose qui avance en pointe, où on peut attacher ou pendre quelque chose: & c'est en ce sens qu'on dit, qu'un procés est pendu au *croc*, quand il a cessé d'aller à la guerre.

ARQUEBUSE A' CROC, est une arme à feu plus pesante qu'à l'ordinaire, qu'on tiroit autrefois sur une fourchette, ou par les petites ouvertures d'une muraille. On l'appelloit ainsi, parce que le fust etoit recourbé.

CROCS, en terme de Mènage, sont quatre dents au delà des coins, situées sur les barres, où elles poussent à chaque costé des maschoires, deux dessus, & deux dessous, & cela entre trois ou quatre ans. On les appelle aussi *crochets*.

On le dit aussi des dents pointuës qui viennent aux chiens; & à l'égard des hommes, on le dit de certaines petites pointes qui restent d'une dent rompuë sur les gencives. On le dit encore des premieres pointes des dents qui poussent aux enfants.

CROC, est aussi un terme Bachique, qui exprime l'action de celuy qui avale promptement un verre de vin, ou quelque gros morceau. Il a avalé cela *croc*. On l'employe en plusieurs Chansons Bachiques. Ainsi Colletet a dit de Flotte à table:

> Et toy faisant cric & *croc*
> Plus que tout le monde,
> Paroistra là comme un roc
> Qui meprise l'onde.

CROC, s'est dit figurément de ce qui accroche, qui fait tomber, comme on voit dans cette vieille Epitaphe Picarde:

> *Croc* de la mort qu'eschaper ne pouvons,
> Crocqua l'aultre Crocquet qui crocquoit les capons.

CROC EN JAMBE, est un tour d'adresse dont se servent les Lutteurs pour renverser celuy avec qui ils sont attachez au combat, en luy accrochant les jambes.

CROC EN JAMBE, se dit figurément d'un tour d'adresse de ceux qui ruinent un projet, une affaire, la fortune de leur ennemy, de leur rival, de leur competiteur.

CROCHET. s.m. signifie quelquefois la même chose que *croc*, comme le *crochet*, ou le croc où l'on pend la viande, les *crochets*, ou les crocs des dents d'un cheval. Quelquefois il est seulement diminutif de *croc*, & signifie un petit fer arondy ou recourbé, comme le *crochet* d'un Serrurier, avec lequel on ouvre des serrures qui ne sont pas fermées à double tour, ou qui est recourbé à plomb, comme un clou à *crochet*, qui sert à soûtenir des tapisseries, ou à pendre toute autre chose. On dit figurément en ce sens, Aller aux meures sans *crochet*, pour dire, Entreprendre quelque travail sans avoir les choses necessaires pour y réussir.

On appelle aussi *Crochets d'enfaistement*, & *à chaisneux*, ceux qui servent à soûtenir ces parties d'un bastiment.

CROCHET, signifie aussi, Agraphe. Le *crochet* d'une montre. On luy a donné un *crochet* de diamans.

On appelle aussi *crochet*, la balance Romaine, à cause que la chose qu'on pese s'attache à un *crochet* posé a peu de distance du centre de la balance. Les Menuisiers appellent aussi *crochet*, une petite piece de fer dentelée posée sur leurs establis, qui sert à arrester leur bois quand ils le rabottent.

CROCHET, en termes de Boucherie, se dit d'une partie du trumeau de bœuf qui est couppée du costé du pied. On le nomme aussi *crosse*.

CROCHET, en termes d'Imprimerie, se dit de certains traits ou lignes tantost faites en S, & recourbées par le bout, qui servent à lier & accoler quelques articles qu'il faut lire ensemble, avant que d'aller à des subdivisions qui se mettent à costé avec de semblables, ou de moindres *crochets*. On s'en sert dans les Genealogies, & sur tout dans les Traittes qu'on veut faire par abregé, & disposer en forme de Tables pour en faciliter les divisions.

CROCHETS, au plur. se dit d'une petite machine de bois dont les Portefaix de Paris se servent pour porter plus commodement les fardeaux & les meubles. Elle est faite de deux bastons liés ensemble par deux traverses, qui s'appliquent le long du dos avec des bretelles; & par le bas il y a deux autres petits bastons en pointe qui remontent, & qui arrestent les meubles qu'on pose entre deux. Il est estrange que dans les Provinces on ne se serve pas de *crochets*, attendu la grande commodité qu'ils apportent au transport des meubles & des marchandises.

On dit aussi figurément, Allons disner ensemble chacun sur nos *crochets*, c'est-à-dire, à nos depens, & chacun payant son escot.

CROCHETER. v. act. Ouvrir un coffre, une serrure à mauvaise intention, pour profiter de quelque chose qui est enfermé sous la clef, soit qu'on l'ouvre avec un crochet, soit par une clef contrefaite, ou qu'on le force d'une autre maniere.

CROCHETEUR. s. m. Qui crochette des portes, des serrures. On a pendu le Serrurier avec un écriteau au dos, *Crocheteur* de portes.

CROCHETEUR, signifie aussi un Portefaix qui transporte des fardeaux sur des crochets. Ce Laquais est trop chargé, on luy a donné la charge d'un *Crocheteur*.

CROCHETEUR, se dit aussi par extention, des gens de basse condition qui font des choses indignes des honnestes gens. Il n'appartient qu'aux *Crocheteurs* de battre leurs femmes. On nous a donné a ce repas du vin de *Crocheteur*, Ces gens-là se sont dit des injures de *Crocheteur*.

CROCHU, UE. adj. Ce qui est recourbé, qui est fait en crochet. Ce clou ne vaut plus rien, il est tout *crochu*. Les cagneux ont les jambes *crochues*.

CROCHU, en termes de Menage, est un cheval qui a les jarrets trop proche l'un de l'autre.

CROCHÜE, se dit en termes de Musique, des nottes qui sont noires en haut, & qui ont un petit crochet par en bas, ce qui les diminuë de moitié de leur valeur, & precipite leur mouvement. La *crochuë* vaut la huitieme partie d'une notte. Il y a aussi la double *crochuë*, qui a deux chochets au bas, & qui diminuë de moitié la valeur de la *crochuë*, desorte que la double *crochuë* ne vaut que la seizieme partie d'une notte.

CROCHUER. v. act. Rendre chochu. Il a *crochué* ce clou en le voulant faire entrer dans de la pierre. Il faut *chochuer* cette notte de Musique, si on veut que la mesure s'y trouve.

CROCHUÉ, ÉE. part. & adj.

CROCODILE. s. m. C'est une espece de grand lezard amphibie, qui se nourrit dans les joncs sur le rivage des grandes rivieres. Les *crocodilles* sont couvers d'escailles difficiles a percer, excepte sous le ventre, où ils ont la peau tendre. Leur gueule est grande, avec des dents aiguës & separées qui entrent l'une dans l'autre, & il y en a plusieurs rangs. Les Anciens ont écrit qu'il n'y avoit que la machoire d'enhaut qui fust mobile; mais cela n'est pas vray. Ils sont fort bas sur les pieds, rampants presqu'à terre. Ils vivent long-temps, & font leurs œufs sur terre quelquefois jusqu'au nombre de 60. Ils ont les yeux de pourceau, & leurs pattes armées d'ongles aigus & trenchants. Il y en a de si grands aux Indes, qu'un homme de la plus grande taille pourroit demeurer debout entre les machoires, quand leur gueule est ouverte. Ce mot vient du Grec *krokos*, & de *deilon*, participe qui signifie *craignant*. Les *crocodiles* apprehendent le saffran a le voir seulement, encore plus à le sentir. Quelques-uns aiment mieux le deriver de *kroki*, *littus* ou *ripa*, *bord*, *rivage*: parce que cet animal acoutumé dans les eaux n'aime gueres a venir a terre, où les hommes luy dressent ordinairement des embusches. En l'Isle de Bantam il y en a plusieurs qu'on apprivoise, qu'on engraisse, & qu'apres on tue, dont on fait un mets tres-delicat. Lors qu'on les blesse, ou qu'on les éventre, leurs entrailles sentent fort bon, & parfument l'air tout autour. On a trouvé parfois dans le ventre de ces animaux des cailloux. Ils se servent de cette invention pour appesantir leur corps, & aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas descendre bien avant sans cela. Aux Indes Occidentales on les appelle *caymans*, & il y en a de si forts, qu'on en a veu un se deffendre contre trente hommes, qui luy tirerent six coups d'arquebuse sans le pouvoir percer. Herrera. On n'en trouve que dans les grands fleuves & dans les pays chauds, comme le Nil, le Gange, l'Orenoque, &c. Thomas Gage dit qu'il s'est garenty d'un *crocodile* en fuyant & tournoyant tantost d'un costé, tantost d'un autre, sans aller tout droit, parce qu'il ne sçauroit tourner son corps que difficilement, à cause qu'il est roide & pesant, & que d'ailleurs il court en avant aussi viste qu'une mule.

CROCODILE, est aussi un petit animal qu'on appelle autrement *stinx*, qui est assez semblable au lezard ou à de petits *crocodilles*. Il vit en partie dans l'eau, en partie sur la terre. Il a quatre jambes courtes & menuës. Son museau est fort pointu, & sa queuë courte & menue. Il est assez beau à voir, parce qu'il est couvert de petites escailles fort bien arrangées, de couleur argentine, brunies en divers endroits, de couleur dorée, particulierement sur le dos. Il demeure toujours petit, & naist en Egypte vers la Mer Rouge, en Libye, & aux Indes. On en prend les reins & le ventre pour entrer en la composition du mithridate. Il a une raye tirée le long de son corps depuis la teste jusqu'à la queuë, il ressemble à nos lezards. Dioscoride l'appelle *crocodile terrestre*.

On appelle des larmes de *crocodile*, les larmes d'un hypocrite, une feinte douleur qui ne tend qu'à surprendre quelqu'un. Les pleurs des Courtisannes sont des larmes de *crocodile*.

CROCUS. s. m. C'est une petite fleur qu'on cultive dans les jardins. Il y en a de jaune & de violette. En Chymie on alle *crocus martis*, la rouille du fer, & une certaine preparation chymique qu'on fait du fer, qu'on appelle le *Sel de Mars*.

CROIRE. v. act. Estre persuadé de la verité de quelque chose qui est certaine. Il faut *croire* les articles de la Foy, l'Evangile, la Sainte Ecriture. Celuy qui *croira* & qui sera baptisé sera sauvé, Il a plusieurs choses qu'on *croit* pieusement, qu'on n'est pas obligé de *croire*. On dit d'un Libertin, qu'il ne *croit* ni en Dieu, ni en Diable; qu'il ne *croiroit* pas Dieu sous bons gages. Ce mot vient du Latin *credere*.

CROIRE, ſe dit auſſi de l'imagination qu'on a qu'une choſe eſt vraye, quoy qu'elle ſoit fauſſe. Les petits eſprits *croyent* aux Devins, aux Sorciers, aux ſonges, aux Aſtrologues, adjouſtent foy à tout ce qu'ils leur diſent d'extraordinaire. Cet homme eſt ſi ſimple, qu'on luy fait *croire* que des veſſies ſont lanternes. Cet homme eſt ſi jaloux de ſa femme, qu'il ne la *croit* pas où il la voit.

CROIRE, ſignifie auſſi, Témoigner qu'on eſt perſuadé de quelque choſe, dont on ſe rapporte neanmoins à autruy. On doit *croire* un honneſte homme ſur ſa parole. Cela eſt vray, ſi on en *croit* les Hiſtoriens.

CROIRE, ſe dit auſſi des opinions qu'on ſe met dans la teſte, fondées ſur pluſieurs raiſonnements & conjectures. Il n'y a point d'opinion ſi extravagante, que quelques Philoſophes ne la *croyent*. Le monde a des apparences bien trompeuſes; ce n'eſt pas tout ce qu'on *croit*. Il ne faut pas *croire* de leger. Entre les ſciences il n'y a que la Geometrie qui oblige à *croire* ſes demonſtrations.

CROIRE, ſignifie encore, Suivre l'advis, le conſeil de quelqu'un. Si vous m'en *croyez*, vous n'entreprendrez point cette affaire. Mon droit eſt ſi bon, que j'en *croiray* qui on voudra. Il ne faut pas *croire* ſon ſens, ſa paſſion. Il faut pas quelquefois méme *croire* à ſes yeux.

CROIRE, en termes de Palais, ſignifie, Recevoir pour preuve, admettre à un ſerment en Juſtice. On ne *croit* point au dire des Advocats, mais aux preuves, aux titres qu'il rapportent.

CRU, UE. part. & adj. On dit abſolument au Palais aprés qu'on s'eſt rapporté au ſerment de quelqu'un, qu'il viendra *creu*, c'eſt-à dire, qu'il gagne ſa cauſe en faiſant ſon affirmation en Juſtice.

CROISADE. ſ. f. Entrepriſe d'une guerre ſainte ſon affirmation en Juſtice.

CROISADE. ſ. f. Entrepriſe d'une guerre ſainte contre les Infidelles, contre les Heretiques. On y alloit autrefois par devotion; & ceux qui avoient deſſein d'y aller, ſe diſtinguoient des autres en mettant des croix de differentes couleurs ſur leurs habits ſuivant leur nation. Les François la portoient rouges, les Anglois blanche, les Flamands verde, les Allemands noire, & les Italiens jaune. La premiere *Croiſade* fut concluë au Concile tenu à Clermont l'an 1097. ſous le Pape Urbain II.

CROISADE, en termes de Marine, eſt une Conſtellation qui eſt vers le Pole Antartique, qui a quatre eſtoiles diſpoſées en croix, dont on ſe ſert au delà de la Ligne pour diſcerner le Pole, comme on fait icy par les gardes de la petite Ourſe.

CROISÉE. ſ. f. Feneſtre grande ouverture qu'on laiſſe dans une muraille en l'élevant, pour éclairer les appartements. On ne fait plus de *croiſée* avec des meneaux. Une *Croiſée* cueillie en plaſtre.

On appelle auſſi *croiſée*, le chaſſis de menuiſerie qui ſert à boucher cette ouverture, avec les vitres & volets qu'on y applique.

DEMI-CROISÉE, eſt une petite feneſtre qui n'a que la moitié de largeur d'une *croiſée*, ou feneſtre, quoy qu'elle en ait toute la hauteur.

CROISÉE, dans les Egliſes, eſt cette repréſentation de croix qui ſe fait dans la voute des grandes Egliſes, quand les aiſles ſont eslevées au milieu auſſi haut que le chœur & la nef.

CROISER. v. act. Mettre une choſe de travers ſur une autre, enſorte qu'elle repreſente une figure de croix en la couppant ou traverſant. Ces deux lignes, ces deux diametres ſe *croiſent*, c'eſt à-dire, ſe couppent à angles droits, à angles aigus. Les fils de la toile, de la farge ſe *croiſent*, paſſent les uns ſur les autres. *Croiſer* les piques, les eſpées. Les Tailleurs *croiſent* les jambes, quand ils travaillent. Les paresſeux ont ſouvent les bras *croiſez*.

CROISER, ſe dit auſſi des habits dont une partie avance ſur l'autre. Cette robbe de chambre n'eſt pas aſſez large, elle ne *croiſe* pas aſſez ſur l'eſtomac. Ce rabat eſt mal taillé, les bouts quarrez *croiſent* l'un ſur l'autre.

CROISER, ſe dit encore des chemins, des ruës qui ſe traverſent. Il faut prendre à droit au premier chemin, à la premiere ruë que vous trouverez qui *croiſera*.

CROISER, ſe dit auſſi qui traverſe le chemin devant quelqu'un. Ces Cavaliers ont mine de voleurs, ils ſont venu *croiſer* ce chemin pour nous reconnoiſtre. Nous avons veu un ſanglier qui a *croiſé* noſtre route. On dit à la chaſſe, *Croiſer* les chiens, quand on traverſe le chemin où ils courent.

CROISER, ſignifie auſſi, Rayer quelque partie d'une écriture en la traverſant avec un trait de plume en forme d'une croix. Ne faites pas fonds ſur la clauſe de ce contract, il y a trois lignes de *croiſées*, de rayées, de barrées.

CROISER, ſignifie auſſi, marquer quelque choſe d'une croix, pour monſtrer qu'il y a quelque choſe à redire ou à refaire. On a *croiſé* cet arreſt pour empeſcher qu'on ne le delivraſt, que le procés ne fut un peu mieux examiné. Quand on eſt appellant d'une taxe de deſpens, le Procureur eſt pourſuivy pour *croiſer*, c'eſt-à-dire, de marquer d'une croix les articles dont il eſt appellant.

CROISER, avec le pronom perſonnel, s'eſt dit du temps des guerres ſaintes, de ceux qui faiſoient vœu d'y aller; & qui ſe *croiſoient* & prenoient la marque d'une croix ſur leurs habits.

CROISER, en termes de Marine, ſignifie, Roder ſur une coſte, aller & venir ſur une mer pour la garder, & empeſcher les Corſaires de piller les Marchands, de faire des deſcentes. Il ſe dit auſſi des ennemis qui cherchent à pirater, & qui attendent les vaiſſeaux à l'entrée ou à la ſortie des ports. L'armée a paſſé une partie de l'eſté à *croiſer* les coſtes de Barbarie.

CROISÉ, ÉE. part. & adj.

CROISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du Globe Imperial, & des bannieres chargées d'une croix.

CROISEUR. ſ. m. Capitaine ou vaiſſeau qui rode ſur une coſte pour la garder, ou pour y pirater.

CROISIERES, en termes de Marine, ſont des coſtes ou parages où les vaiſſeaux vont croiſer & faire des courſes.

CROISON, ou *Croiſillon*. ſ. m. Le bras, le travers d'une croix.

CROISILLON, eſt auſſi la partie ſoit de pierre, ſoit de bois, qui ſepare une croiſée en deux par la hauteur, comme les meneaux par ſa largeur. Il ſignifie auſſi une demie-croiſée.

CROISSANCE. ſ. f. Augmentation qui ſe fait de la taille ou de la hauteur des animaux, ou des arbres, juſqu'à un certain age. On pardonne aux jeunes gens s'ils mangent beaucoup, juſqu'à ce qu'ils ayent pris leur *croiſſance*. Les cheſnes ſur leur retour ne ſont plus en état de *croiſſance*. Ce mot vient de *creſcentia*, qu'on forme de *creſcere*.

CROISSANT. ſ. m. La Lune nouvelle qui monſtre un petit rayon de lumiere aboutiſſant en pointes, quand elle commence à s'eſloigner du Soleil, & qui s'augmente juſqu'à ce qu'elle ſoit pleine dans ſon oppoſition. On appelle auſſi *croiſſant*, la méme figure de la Lune en decours: mais alors ſes pointes ſont tournés d'un autre coſté.

CROISSANT, ſe dit auſſi de ce qui a la figure de cette nouvelle Lune; Ainſi St. Amand a dit d'un fromage:

Pourquoy toûjours s'appetiſſant,
De Lune devient il *croiſſant*?

CROIS-

CROISSANT, se dit figurément & poëtiquement de l'Empire du Turc, qui a un *croissant* en ses armes, & qui le fait mettre sur tous les toits & lieux eslevez, comme sont les girouettes en Occident.

CROISSANT, est aussi un instrument trenchant & fait en arc, dont se servent les Jardiniers à tondre leurs palissades. On le dit aussi des autres ferrements taillez de cette maniere, comme ceux qui servent à tenir la garniture du feu dans une cheminée, & autres semblables.

En termes de Blason, on appelle *croissant montant*, celuy dont les pointes sont tournées en haut vers le chef, qui est sa plus ordinaire representation. Les Ottomans portent de sinople au *croissant montant* d'argent. Les *croissants adossez* sont ceux qui ont leurs parties les plus grosses & les plus pleines à l'opposite l'une de l'autre, & dont les pointes regardent les flancs de l'Escu. Le *croissant renversé* ou *couché* est celuy dont les pointes sont au rebours du montant. Les *croissants tournez* se posent comme les adossez : la difference est, qu'ils tournent toutes leurs pointes d'un mesme costé vers le flanc dextre de l'Escu, soit en fasce, soit en bande ; les contournez au contraire ont leurs pointes vers le costé gauche de l'Escu. Les *croissants affrontez* ou *appointez* ont leur assiette contraire à celle des adossez, parce que leurs pointes se regardent & sont opposées les unes aux autres. Du Tillet dit que Clovis porta autrefois trois *croissants*. St. Louis institua l'Ordre du double *Croissant*. La devise d'Henry II. estoit aussi un double *croissant*.

CROIST. s. m. Augmentation d'un troupeau par le moyen des petits qui y naissent. Dans tous les baux à chepteil des bestiaux, apres qu'on a remplacé le premier nombre qu'on en a donné d'abord, le maistre & le mestayer partagent le *croist*, c'est-à-dire, les bestiaux qui se sont multipliez, & qui font le profit du bail.

CROISTRE. v. n. Augmenter en hauteur, en grosseur, en estendue, devenir plus gros, ou plus grand. Tous les animaux & les plantes *croissent* jusqu'à un certain age de consistence, jusqu'à un certain estat de hauteur & de grosseur, qui est different selon leur espece. On dit que le crocodile *croist* pendant toute sa vie. Ce mot vient du Latin *crescere*.

CROISTRE, se dit aussi des parties des animaux & des vegetaux qui ne leur sont pas essentielles ou necessaires, des ongles, des cheveux, de la barbe, &c. Les Moines Grecs laissent *croistre* leur barbe & leurs cheveux. Il *croist* plusieurs gommes, de la mousse & autres choses semblables sur les arbres.

CROISTRE, s'employe aussi en parlant des qualitez necessaires pour estre produit dans un lieu. Les bleds de France ne *croissent* point en Amerique, n'y peuvent venir. Il *croist* du tabac, des cannes de sucre en Languedoc, mais ils n'y meurissent pas bien. Telle plante *croist* dans les marais, qui ne *croist* pas dans les montagnes.

CROISTRE, se dit pareillement des choses qui s'enflent, qui s'augmentent, ou qui paroissent plus grandes. Les eaux, les rivieres *croissent* à la fin de l'hiver. Les marées *croissent* en pleine Lune, & dans les Equinoxes. Les jours *croissent* en esté. La Lune *croist* jusqu'à son plein. On a *creu* ce parc de 2[illegible] arpents.

CROISTRE, se dit aussi des maladies qui s'augmentent, qui s'estendent sur le corps. Sa fievre *croist*, au lieu de diminuer. Ce cancer, cette loupe *croissent* tous les jours. La gangrene *croist* en peu de temps, si on n'y remedie.

CROISTRE, s'applique aussi aux corps politiques, signifie, multiplier, augmenter en nombre. Le peuple *croist* tous les jours à Paris. Dieu a dit au temps de la creation, *Croissez & multipliez*. Sa famille *croist* tous les neuf mois. Son revenu *croist* tous les ans.

Son armée est *creue* par la desertion des ennemis.

CROISTRE, se dit figurément des choses morales & incorporelles. L'amour, la colere, [illegible] par la presence des objets. Ce ressouvenir *croist* sa douleur, son affliction. Cette maison a bien *creu* en honneurs & en dignitez depuis sa faveur. Le bruit de la peste, de la guerre *croist* tous les jours.

CROISTRE, signifie aussi, Naistre. On dit poëtiquement, Les fleurs *croissent* sous les pas de cette beauté. Les paroles *croissent* dans la bouche de cet Orateur. Corneille a dit aussi de Paris :

Il y *croist* des badauts autant & plus qu'ailleurs.

CROISTRE, se dit proverbialement en ces phrases. A chemin battu il ne *croist* point d'herbe. Mauvaise herbe *croist* toujours. On dit quand on veut louer une personne, ou quelque chose, qu'elle ne fait que *croistre* & embellir. On dit à ceux qui se plaignent qu'une chose n'est pas assez grande. Faites la cerner, & luy dites, Dieu vous *croisse*. Il en [illegible]. On dit d'un homme de neant qui a fait une grande fortune en peu de temps, qu'il est *creu* comme un champignon tout en une nuit.

CRU, UE. part. & adj. Voyez à son ordre.

CROISURE. s. f. La tissure de la serge qui se fait en croix. Celle du drap s'appelle *filure*. On connoist la bonté d'une serge à en voir la *croisure*, & celle du drap à en voir la filure.

CROIX. s. f. Piece de charpente composée de deux morceaux de bois, dont l'un traverse & coupe l'autre ordinairement à angles droits. Elle servoit autrefois de supplice pour les malfaicteurs & les esclaves. Les Romains faisoient elever des *croix* pour faire peur aux soldats, comme on fait icy des potences. Ce mot vient du Latin *crux*, qui signifie la mesme chose.

CROIX, signifie parmy les Chrestiens le mystere de la Redemption du genre humain. La *croix* a esté en grande veneration depuis que Nostre Seigneur JESUS-CHRIST y a voulu estre attaché pour nos pechez. La *croix* a esté un scandale pour les Juifs, une follie dans l'opinion des Payens, dit St. Paul.

CROIX, signifie aussi le bois sacré qui a servy d'instrument au mystere de la Redemption. Ainsi on dit la vraye *croix*, adorer la *croix*, l'estendart de la *croix*, & on dit figurément en ce sens, Mettre ses injures, ses ressentiments au pied de la *croix*, pour dire, les offrir à JESUS-CHRIST pendant en l'arbre de la *croix*.

On appelle *Invention Sainte Croix*, la Feste qui se solennise le 3. de May, en memoire de ce que Sainte Helene mere de Constantin trouva la vraye croix de Nostre Seigneur qui estoit enfouie bien avant en terre sur le Calvaire, où elle fit bastir une Eglise pour y en laisser une partie, l'autre ayant esté depuis apportée à Rome en l'Eglise de Sainte *Croix* de Jerusalem.

EXALTATION SAINTE CROIX, est une autre Feste qui se fait le 14. de Septembre en memoire de ce qu'Heraclius rapporta sur le Calvaire la vraye *croix* que Cosroes Roy des Perses avoit enlevée 14. ans auparavant, lors qu'il avoit pris Jerusalem sur l'Empereur Phocas.

CROIX, se dit aussi des representations & figures de la *croix* qui sont dans les Eglises & les maisons Chrestiennes, & sur les chemins. On va à la Procession avec la *croix* & les chandeliers. On porte des *croix* d'argent aux enterrements des personnes riches. On appelle ces *croix*, *processionnelles* ; & quand elles sont d'argent, elles doivent estre contremarquées à la douille. On dit en ce sens, qu'il faut avoir la *croix* & la banniere, la *croix* & l'eau benite pour avoir quelque chose, pour dire, qu'on a de la peine à en jouir. On dit aussi, qu'il faut faire la *croix* à la cheminée

cheminée, quand on reçoit quelque visite qui surprend, ou lors qu'il arrive quelque chose d'extraordinaire. On dit en ce sens figurément d'un homme à qui on dispute un Benefice dont il est en possession, qu'il se deffend avec le baston de la *croix*, des pierres du clocher.

On appelle sur la mer le baston de Jacob, la *croix* geometrique.

CROIX, se dit aussi des mêmes figures qui servent d'ornements & de marques pour quelque dignité. Les Evesques, les Abbez Reguliers portent une *croix* pectorale, une petite *croix* d'or penduë au cou.

PORTE-CROIX, est l'Aumônier d'un Archevêque, d'un Primat qui porte une *croix* devant luy dans des ceremonies. Un Patriarche porte une *croix* double, & Pape le une *croix* triple dans leurs Armes. Le Pape fait porter la *croix* par tout. Les grands Patriarchés la font aussi porter par tout hors de Rome. Les Primats & Metropolitains & ceux qui ont droit de Pallium, dans leur Jurisdiction. Gregoire XI. a fait deffense aux Patriarches, Prelats & Evêques de la faire porter en presence des Cardinaux.

CROIX, en ce sens, se dit aussi des mêmes figures que portent les Chevaliers de divers Ordres, soit à leur cou, soit au bout d'un ruban en escharpe, soit sur leur habits. Elles sont differentes par leurs figures, ou par leurs esmaux. La *croix* des Chevaliers du St. Esprit, de St. Lazare de Malthe, & on appelle Chevaliers *Grand-Croix*, ceux qui tiennent le premier rang dans l'Ordre de Malthe.

On a dit aussi, Prendre la *croix*, pour dire, Aller à la guerre contre les Infidelles, & porter une *croix* pour marque de ce qu'on s'est enrollé pour cela. C'étoit autrefois une espece de penitence qu'on imposoit, de se tenir long-temps les bras tendus en *croix*. C'a été aussi un examen dont on s'est servy pour verifier les crimes dont on ne pouvoit avoir de preuves. On le dit aussi des Ordres de Religieux qui se distinguent par diverses figures de *croix*. La *croix* des Mathurins a les branches comprises sous des arcs de cercle. Une *croix* de St. Antoine est faite en forme de T, &c.

CROIX, signifie quelquefois la doctrine de la Foy Chrétienne, & la marque qu'on laisse aux lieux où on l'a plantée. St. Xavier est allé planter la *croix*, élever la *croix* dans les Indes. On y a arboré la *croix* en plusieurs endroits, quand on a pris possession de la terre que les Chretiens ont découverte.

On appelle aussi, Planter la *croix*, Commencer la fondation, l'establissement d'un Monastere en quelque lieu. Il n'y a qu'à planter la *croix*, & laisser le soin du reste à la Providence.

On appelle le *signe de la croix*, cette commemoration qu'en fait du mystere de la Passion, en mettant la main a la teste, puis au ventre, & a l'une & l'autre espaule, pour representer une *croix*. Le *signe de la croix* & l'eau benite font fuir les Demons.

En termes de Manege, on dit, Faire la *croix* à courbettes, a balotades, quand on fait de ces sauts en avant, en arriere & aux costez tout d'une halaine, parce que cela fait la figure d'une *croix*

CROIX, se dit aussi de toutes les lignes ou autres choses qui se couppent ou qui se traversent les unes les autres. Il y a des superstitieux qui ne veulent pas qu'on mette des couteaux en *croix*. Deux diametres qui se couppent font une *croix*. Si cela arrive, *croix* de paille.

CROIX, est aussi une petite marque qui se fait à la haste par deux petites lignes qui se couppent sur quelque chose. Comptez jusqu'à dix, & puis faites une *croix*. Les *croix* dans le Missel marquent qu'il faut faire des signes de *croix* & des benedictions en ces endroits-là. Les *croix* dans l'impression marquent des renvois. En Algebre la *croix*, signifie *plus*, & est une marque qu'il faut ajoûter.

En ce sens ont fait au Palais des *croix* à la marge des declarations de despens, ou des dommages & interests qu'on a taxez, pour marquer les articles dont on veut estre appellant. Une appellation sous deux *croix*, est une cause d'audience; sous trois *croix*, est un procés par écrit.

CROIX, est aussi une marque qu'on met d'un costé à la plus-part des monnoyes des Princes Chrestiens: & en ce sens on dit qu'un homme n'a ni *croix* ni pile, pour dire, qu'il n'a point du tout d'argent. On dit aussi, Jetter à *croix* & pile, pour dire, Mettre une chose au hasard.

CROIX, signifie figurément, Peine, affliction, douleur. JESUS-CHRIST conseille dans l'Evangile, que chacun prenne sa *croix*, qu'il la porte aprés luy, & qu'il le suive. Il n'y a gueres de gens qui ne portent leur *croix* en ce monde. Dieu envoye des *croix*, des afflictions aux pecheurs. On dit d'un Auteur qui fait de grands efforts pour trouver quelque belle invention, qu'il met son esprit en *croix*.

CROIX DE PAR DIEU, est une *croix* qui est au devant de l'Alphabet du Livre où on apprend aux enfants à connoistre leurs lettres. On le dit aussi de l'Alphabet même, & du Livre qui le contient. On dit aussi au figuré, quand il faut recommencer une affaire, ou quelque procedure malfaite, qu'on en est encore a la *croix de par Dieu*

CROIX, se dit aussi en termes de Blason, quand la *croix* est toute seule dans un Escu, & sans estre accompagnée ni cantonnée. Elle doit en occuper justement le tiers, parce qu'elle est mise au rang des pieces honorables qui font la division de l'Escu.

CROIX ALISÉE, ou *raccourcie*, est celle qui ne s'étend pas jusqu'aux bords de l'Escu.

CROIX PATÉE, est celle qui s'élargit vers l'extrémité des branches, comme celle des Mathurins, ou qui est un peu croisée en quart de vousure. Il y en a qui ont les bouts des branches plus larges trois fois que leur racine, & qui sont vuidées sur les flancs par un trait d'ovale.

CROIX BORDÉE, est celle qui a tout autour un filet d'autre couleur ou metal que le corps de la *croix*.

CROIX FLORENCÉE, ou *fleuronnée*, ou *fleurdelisée*, est celle qui a des fleurs, ou des fleurs de lis a ses extremitez: *Croix treflée*, qui a des trefles.

CROIX BRETESSÉE, est celle qui a les branches garnies de bretesses, composée de creneaux qui se rapportent les uns aux autres.

CROIX POTENCÉE, est celle dont les extremitez sont faites en potence double, ou selon la figure de la lettre T, comme celle de Jerusalem.

CROIX CANTONNÉE, est celle qui aux cantons a quelques figures qui remplissent les vuides de l'Escu. Et *croix chargée*, est celle qui a sur les branches les quilles, des estoiles ou autres meubles de l'Escu. Il y a aussi des *croix* qui sont chargées d'une autre *croix* plus estroite.

CROIX CROISÉE, ou *recroisettée*, est celle qui a de petites *croix* aux quatre extremitez.

CROIX ANCRÉE, qui a des ancres, dont les branches finissent & se terminent en ancres de navire.

CROIX AU PIED FICHÉ, est celle qui a l'extremité d'enbas aiguisée en pointe, & qui est d'ordinaire un peu plus haute que large. En ce cas on l'appelle *croix haussée*, ou *croix de Calvaire*.

CROIX FENDUË, est celle qui est entr'ouverte & separée en deux.

CROIX CERCELÉE, est celle dont les bouts se recourbent en demi-cercle, comme une volute.

CROIX CLAVELÉE, est celle qui est composée de bastons tronçonnez qui semblent estre enclavez

dans le bois principal de la *croix*. On l'appelle aussi *croix bastonnée*.

CROIX NILLÉE, ou *de moulin*. On l'appelle aussi *nellée*, *nil*, ou *nigle*, qui est faite de deux bandes separées & crochuës par le bout, telle qu'en porte la maison d'Aubusson. Elle est ancrée & fort deliée, comme est l'amille ou le fer du moulin.

CROIX COMPONNÉE, est celle qui est faite de divers esmaux, dont les parties sont d'un metail ou d'une couleur differente.

CROIX DE LORRAINE, est celle qui est double, comme les *croix* Patriarchales, qui a deux travers chacun à l'endroit de chaque tiers du montant, celuy d'enbas un peu plus long que l'autre. Ainsi la portent les Religieux de l'Ordre du St. Esprit, & autrefois les Templiers. Cette *croix* à double travers est proprement appellée la *croix des Grecs*, parce qu'ils l'ont souvent ainsi representée à l'imitation de celle de porphyre que Constantin fit dresser au milieu du marché de Constantinople.

CROIX DE ST. ANTOINE, ou *tau*, est celle qui n'a que trois branches, celle de dessus estant retranchée.

CROIX BOURDONNÉE, est celle qui a aux extremitez & au milieu des cercles qui representent les pommes d'un bourdon. On l'appelle aussi *pommetée*.

CROIX DE THOULOUSE, est une *croix* vuidée, treflée, & pommetée d'or, c'est-à-dire, qui paroist creuse, qui a pour chef aux extremitez quatre petits quarrez, & à chacun trois pommettes. On met la *croix de Thoulouse* entre les Armoiries qu'on pretend estre descenduës du Ciel.

CROIX À DEGREZ est une *croix* haussée, dont le pied est posé sur de la maçonnerie en forme de degrez, comme sont celles des grands chemins. On dit aussi une *croix enserrée de quatre degrez*, quand à chaque bout de ses branches il y a trois degrez figurez, comme à celuy qui luy sert de marchepied. Quelques-uns appellent aussi cette *croix*, *denchée*, *dentée endenchée*, *endentée*, ou *dentelée*. Cette derniere a les dents plus petites. L'engreslée ne differe de l'endentée, sinon entant que l'endenture est differente de l'engreslure.

CROIX ENDENTÉE, est celle qui a les branches terminées en façon de *croix* ancrée, & qui a entre les deux crochets une pointe comme un fer de lance. Celle-cy est commune chez les Espagnols, qui luy ont donné ce nom.

CROIX ESCARTELÉE, est celle qui est divisée par une ligne tirée tant de haut enbas, que de travers de droit à gauche, & dont les parties divisées sont de differents esmaux, soit couleur, soit metail.

CROIX FOURCHÉE, est celle dont les branches se terminent par trois pointes qui font deux angles entrants: & *croix fourchetée*, celle dont les branches se terminent en fourchettes, dont on se servoit pour porter un mousquet.

CROIX FRETÉE, qui est composée ou plûtost chargée de cotices qui se traversent, & laissent un vuide en forme de quarrez posés en pointe comme des losenges. On l'appelle autrement *croix coticée & recoticée*.

CROIX GIVRÉE, ou *gringolée*, est celle qui finit ses branches par des testes de serpents recourbées de part & d'autre de la maniere des *croix* ancrées.

CROIX LOSENGÉE, qui est composée ou chargée de losenges, de metail ou de couleur qui en font le plein & le vuide.

CROIX ESCHIQUETÉE, qui est chargée de quarrez posez en eschiquier.

CROIX D'HERMINE, celle qui est chargée d'hermines. Il y a aussi des *croix* à quatre queuës d'hermine, & aboutées en *croix*, qui aboutissent à un centre, & forment une *croix*.

CROIX DE VAIR, ou *vairée*, qui est chargée de vair, ou de pots ou cloches vairez.

CROIX PARTIE, qui est divisée par enbas par une ligne qui separe les esmaux differens de deux costez.

CROIX ONDÉE est celle dont les branches se tournent en ondes.

CROIX RESARCELÉE, est une *croix* diversée en sa largeur par le moyen d'un filet d'un autre esmail qui regne tout le long de ses bords.

CROIX CABLÉE, est une *croix* qui est composée ou chargée de plusieurs tortils de cables, de cordes ou de cordons.

CROIX ÉCOTTÉE, est une *croix* dont le montant & les branches ont plusieurs chicots, nœuds ou megalitez.

CROIX ST. ANDRÉ, qu'on appelle autrement *Santoir* ou *Croix Bourguignone*, est une *croix* qui n'est point à angles droits, ni à plomb, & dont il y a deux pointes qui posent sur la ligne horisontale.

CROIX ST. ANDRÉ, en termes de Charpenterie, est aussi un assemblage de poteaux ou de pieces de bois inclinez l'un vers l'autre, qui se coupent diagonalement, & qui arboutent les pieces d'un pan de charpente. On s'en sert sur tout dans les clochers, combles & autres charpentes massives.

Les Chymistes ont appellé *Freres de la Rosecroix*, certains visionaires qui cherchoient la Pierre Philosophale, qui estoient si cachez, qu'ils passoient pour invisibles; & leur cabale estoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interpretées, *Fratres Roris Cocti*, à cause qu'ils pretendoient que la matiere de la pierre estoit la rosée cuitte. Voyes Gabriel Naudé qui a fait un tres-docte Livre contre eux, quoy qu'ils n'en valussent gueres la peine.

CROISETTE. s. f. Petite croix. Ce mot n'a gueres d'usage qu'en termes de Blason, où on voit souvent des Escus semez de *croisettes* ou de petites croix; & les faces ou autres pieces honorables chargées ou accompagnées de *croisettes*. Les croix même aboutissent souvent en *croisettes*, & sont appellées alors *croisettés* & *recroisettées*.

CROLLER. Terme de Fauconniere, qui se dit des oiseaux qui se vuident par le bas. On dit aussi *esmeutir*.

CROMORNE. s. m. Terme de Musique. C'est un jeu de l'orgue accordé à l'unisson de la trompette. Il a quatre pieds depuis son noyau jusqu'au sommet, dont le premier demy-pied va en elargissant jusqu'à cinq pouces, & puis il continuë tout droit, ayant un pouce & demy en diametre.

On appelle aussi *cromornes* en general, les tuyaux qui sont longs, & qui ne s'élargissent point par enhaut.

CROQUANT. s. m. Gueux, miserable qui n'a aucuns biens, qui en temps de guerre n'a pour toutes armes qu'un croc. Les paysans qui se revoltent ne sont que des pauvres *croquants*. Il nous a offert pour caution un pauvre *croquant*, qui n'a pas vaillant un sou.

CROQUE-LARDON. s. m. Affamé, escornifleur de cuisine qui tasche à y attraper quelque lardon, ou quelque bribe.

CROQUER. v. act. & neut. Manger quelque chose de sec & de dur, qui fait du bruit estant froissé par les dents. Ce cadet a de bonnes dents, il aura bientost *croqué* ce poulet. Il *croquera* toute nostre collation, si on n'y prend garde. Le biscuit de mer, les amandes à la Prasline *croquent* sous les dents. Les moules, les laitues qui ne sont pas bien lavées *croquent* quand on y a laissé du gravier.

CROQUER, signifie encore, Dissiper, perdre. C'est un homme qui a *croqué*, qui a dissipé tout son bien.

Vous avez presté vostre argent à cet insolvable, c'est autant de *croqué*.

CROQUER, figurément signifie, Dérober avec adresse & promptitude. Je laissay mon Livre sur la table, il fut incontinent *croqué*.

CROQUER, en termes de Peinture, signifie, Tracer sur le papier à la haste les premieres idées, les premiers traits d'un dessein, dans l'intention de les corriger, polir & finir à son aise. On le dit aussi des vers, & de tous les ouvrages d'esprit. Cet ouvrage n'est que *croqué*, c'est dommage que l'Auteur n'a pas eu le temps de le polir.

On dit proverbialement, qu'un homme été long-temps à croquer le marmot, pour dire, qu'on l'a laissé long-temps à attendre sur les degrez, dans un vestibule. Ce proverbe vient apparemment des compagnons Peintres, qui quand ils attendent quelqu'un, se desennuyent à tracer sur les murailles quelques marmots ou traits grossiers de quelque figure: ce qu'on appelle *croquer le mot*, suivant la phrase qui vient d'estre expliquée.

CROQUÉ, ÉE. part. & adj.

CROQUET. s. m. Espece de pain d'espice qui est fort mince, fort sec & fort dur, qui par consequent croque sous les dents.

CROQUIGNOLE. s. f. Espece de chiquenaude ou de nasarde. C'est un coup qui se donne sur le visage, en laschant avec violence un doigt qu'on a posé sur un autre. La malice des Pages & des escoliers leur fait donner des *croquignoles* à leurs camarades qui sont foibles ou niais.

CROSSE. subst. fem. Baston crochu ou recourbé par le bout, avec lequel les enfans joüent & s'eschauffent en hiver, en poussant & se renvoyant une balle, une pierre.

CROSSE, est aussi la partie du fust du mousquet, d'un fusil, par où on le tient. Il estoit autrefois recourbé & fait en croc. Ce soldat a achevé de tuer son ennemy avec la *crosse* de son mousquet.

CROSSE, est aussi une marque de l'autorité pastorale, qui consiste en un baston d'argent, ou d'or, recourbé & ouvragé par enhaut. Les Evesques, Abbés, Abbesses la font porter devant eux; & ils la tiennent à la main, quand ils donnent la benediction en ceremonie. La *crosse* d'Evesque d'un costé est pointuë, & de l'autre courbe: ce qui est signifié par ce vers:

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

Les Evéques n'avoient autrefois que des *crosses* de bois. Les Abbés Reguliers peuvent officier avec la *crosse* & la mitre. La lanterne d'une *crosse*. Du Cange dit qu'on l'a appellée en Latin *cambuca* & *cambuta*, ou *cambucutum*, & *petalum*; & *Sambuca*, ou *Cambucarius*, celuy qui porte la *crosse* ou la croix. On l'a appelle aussi en Latin *pedum* & *crocia*. Papias croit que ce mot vient *à similitudine crucis*.

CROSSER. v. neut. Joüer avec une crosse, pousser une balle avec une crosse. Les Laquais, les petits garçons *crossent* pendant l'hiver.

CROSSÉ, ÉE. adj. qui ne se dit que des Prelats & dignités qui ont droit de porter la crosse, & de la mettre au dessus de leurs Armes. Une telle Abbaye est *crossée* & mitrée, son Abbé est *crossé* & mitré.

CROSSEUR. subst. masc. Qui pousse une balle avec une crosse. On a de la peine à se garentir des *crosseurs* durant la gelée.

CROTAPHITE. adj. Terme de Medecine, qui se dit du muscle temporal qui fait mouvoir la machoire inferieure. Voyez *Temporal*.

CROTTE. s. f. Ordure, bouë, fange qui est dans les ruës, & dans les chemins, quand il a pleu. On ne sçauroit marcher pendant la pluye, qu'on ne soit plein de *crottes*. Les Persans ne sçauroient souffrir une seule *crotte* sur leurs habits; ils se tiennent immondes, quand cela leur arrive. Nicod derive ce mot de *crusta*; Menage de *creta*, ou terre gluante & tenace.

CROTTE, se dit aussi des excrements des animaux quand ils sont durs, secs & menus. Des *crottes* de souris, de lapins, de lievres, de chats, &c. Les *crottes* de fouine sentent bon. Cet homme est si constipé, qu'il n'a pû faire qu'une petite *crotte*.

CROTTER. v. act. Eclabousser, gaster avec de la crotte. Cette Dame marche si proprement, qu'elle ne se *crotte* point. Un cheval qui galoppoit m'a tout *crotté* éclaboussé. Il ne faut pas laisser entrer ces païsans dans les chambres, ils *crotteroient* le plancher, les meubles.

On dit qu'un homme est *crotté* comme un barbet, *crotté* jusqu'au cul, jusqu'aux oreilles, pour dire, qu'il est fort *crotté*. On dit aussi, Crotté en Archidiacre, parce qu'autrefois les Archidiacres faisoient leurs visites à pied. On appelle un Poëte *crotté*, un meschant Poëte qui porte des rogatons, qui s'est rendu ridicule: une Demoiselle *crottée*, une Demoiselle gueuse & miserable qui va à pied.

CROTTÉ, ÉE. part. & adj. Un Pedant *crotté*.

CROUCHAUT. s. m. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui se posent sur le chef d'un bateau, qui servent à faire la rondeur & la diminution du devant.

CROULEMENT. s. m. Commencement d'un tremblement de terre. On le dit quand on sent qu'elle s'esbransle, ou qu'un bastiment menace ruine.

CROULER. v. n. Vieux mot qui ne s'employe qu'en parlant des tremblements de terre, des maisons qui tombent. Cette terre n'est pas ferme, on la sent *crouler* sous ses pieds. Nicod derive ce mot du Grec *krouo*, c'est-à-dire, *pulso*, *je pousse*.

CROULIERES. s. f. qui se dit des terres qui ne sont pas fermes sous les pieds, des sables mouvans où on enfonce. On ne peut bastir en ce champ-là, parce que ce sont des terres *croulieres*. On dit aussi des prez *crouliers*. On appelloit autrefois *croulis*, les fondrieres; & *croulieres*, des ornieres profondes.

CROUPION. s. m. Os pointu qui est à l'extremité de l'espine du dos, & proche du fondement, qui est le dernier des quatre de l'os sacré, que les Medecins appellent *cocyx*.

CROUPION, se dit aussi de cette partie des volailles par où elles deschargent leurs excrements, & qui sert à faire mouvoir les plumes de leur queuë qui y sont attachées. Les friands aiment fort à manger les *croupions*, quand ils sont gras.

CROUPIR. v. n. Se corrompre faute de mouvement. L'eau qui *croupit* dans un fossé à fumier, dans un marais, est bientost puante. Il n'y a point de pire eau que celle qui dort, qui *croupit*. On le dit particulierement des liqueurs. On le dit quelquefois des autres ordures & saletez. Un malade, un paralytique, un enfant *croupiroient* dans leur ordure, si on n'avoit soin de les nettoyer.

CROUPIR, se dit figurément en choses morales. Les pecheurs *croupiroient* toûjours dans le peché sans la grace, & le Sacrement qui les en retire.

CROUPISSANT, ANTE. adj. Qui croupit. L'habitation dans les lieux marescageux n'est pas saine, à cause des eaux *croupissantes* qui y sont d'ordinaire.

CROUPPADE. s. f. Terme de Menage, C'est un saut plus relevé que la courbette, & qui tient le devant & le derriere du cheval en une égale hauteur, ensorte qu'il trousse ses jambes de derriere sous le ventre, sans allonger, ni montrer ses fers.

CROUPPE. s. f. La partie de derriere du cheval, qui comprend depuis l'endroit ou la selle porte, jusqu'a la queuë. Il se dit de toutes les bestes de monture & de somme. Ce cheval porte en *crouppe*. Le Postillon met la valise sur la *crouppe*. Les Meusniers **ne montent que sur la *crouppe* de leurs mulets.** Dans un combat il faut faire une demie-pirouette pour gagner la *crouppe*. Ce mot vient de *crouppa*, qui se trouve dans les Gloses, & est formé de l'Allemand ***grub*, qui signifie *gros*, *gras*, *espais*.** Menage. Bochart croit que ce mot a été fait par retranchement de *croupion*. Du Cange le derive de l'Italien *groppa*, qui signifie *fesse*.

CROUPPE, se dit aussi ironiquement du derriere d'une femme, sur tout lors qu'elle a les fesses bien larges, qu'elle a une belle *crouppe*, une large *croupiere*.

CROUPPE, se dit aussi du penchant d'une montagne. Cette maison a belle veuë, elle est sur la *crouppe* de la montagne.

CROUPPE, signifie aussi le derriere du chœur d'une Eglise, qui est arrondy. La *crouppe* de l'Eglise Notre Dame est belle à voir de dessus le pont Marie.

CROUPPE, se dit aussi de la partie d'un bastiment ou pavillon ordinaire, qui n'est point bastie en pignon, mais qui est couverte en penchant comme le reste du comble, & qui est garnie d'arestiers qui sont d'ordinaire de sept à dix pouces de gros, compris le delardement. On dit aussi des entraits de *crouppe*, des chevrons de *crouppe*, des fermes de *crouppe*.

A CROUPPETONS. adv. D'une maniere accroupie. On dit Estre *a crouppetons*, pour dire, Estre assis à terre sur sa crouppe. Marcher *à crouppetons*, pour dire, Marcher en se trainant contre terre. On dit aussi, qu'un lievre en forme est *a crouppetons*, & qu'on le prend à l'accrouppie.

CROUPPIER. s. m. Celuy qui est associé avec un autre auquel il laisse tenir son jeu, parce qu'il ne sçait pas si bien jouer que luy, ou qui parie pour luy. Cet homme ne pourroit pas jouer si beau jeu, s'il n'avoit des *croupiers* avec luy.

CROUPPIER, signifie aussi un associé secret en un traitté, en une ferme, qu'il laisse mettre & regir sous le nom d'un autre, & dont il partage le gain ou la perte a proportion de ce qu'il y a avancé.

CROUPPIER, se dit aussi en Jurisprudence Canonique, d'un Confidentiaire qui preste son nom a celuy qui plaide un Benefice. Quand on se deffie de son droit, on fait obtenir un devolut sur soy même, afin de l'obtenir en tout cas sous le nom d'un *crouppier*.

CROUPPIERE. s. f. Longe de cuir qui passe au dessous de la queue du cheval, ou autre beste de monture, qui s'attache à la selle pour la tenir en estat. On l'a appellée en Latin *postella*, ou *postilena*, *quasi post sellam*, dit Papias.

On dit en termes de Marine, Mouiller en *crouppiere*, ou en *crouppe*, pour dire, Jetter une ancre du costé de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & empêcher un vaisseau de se tourmenter, ou pour luy faire presenter toujours le même costé.

On dit, Tailler des *crouppieres* a quelqu'un, pour dire, **l'obliger à fuir, le poursuivre vivement, le faire bien** aller, trotter & courir, luy donner bien de l'exercice.

CROUSTE. s. f. **Dureté que quelques mets,** & sur tout la paste, acquierent en leur partie exterieure par la cuisson, & particulierement par celle du four. La *crouste* d'un pain, la *crouste* d'un pasté. La *crouste* fine est celle où il y a du beurre meslé avec la fleur de farine. La *crouste* bise, est celle ou on n'employe que de la grosse farine. Ce mot vient du Latin *crusta*.

CROUSTE, se dit aussi de tout ce qui se seche, s'endurcit sur la surface de quelque chose. Il se fait sur le sel qu'on garde une *crouste* qui est fort dure & espaisse. La serviette s'avoit fait une *crouste* si dure sur la terre, qu'on avoit de la peine a la labourer.

On appelle aussi *crouste* en Chirurgie, cette galle qui vient sur les playes, quand elles se cicatrisent; & aussi ce qui vient sur les boutons de verole, dartres, & autres maladies du cuir.

On dit d'un avare, qu'il ne mange que du pain & des *croustes*, pour dire, qu'il fait tres petite chere. On dit aussi, que *crouste* de pasté vaut bien pain.

CROUSTELETTE. s. f. diminutif de *crouste*. Quand **on invite à boire un coup, il** faut presenter une *croustellette* de pain.

CROUSTILLE. s. f. Petite crouste qu'on s'amuse a ronger en beuvottant. En ce mot il se prononce, aussi-bien qu'aux deux suivants.

CROUSTILLER. v. n. Beuvotter en mangeant de petites croustes.

CROUSTILLEUX, EUSE. adj. Terme populaire & vieux, qui se dit ironiquement de ceux dont on admire la sottise, la plaisanterie, l'extravagance.

CROUSTON. s. m. Petit morceau de crouste de pain qu'on presente à ceux a qui on veut boire un coup.

CROYABLE. adj. m. & f. Vraisemblable, qui merite de la croyance. Il se dit des personnes, & des choses. C'est un Auteur grave, qui est fort *croyable* sur ce qu'il allegue. Cet Ouvrage a receu tant **d'applaudissements, que cela** n'est pas *croyable*. Toutes les fables & les mysteres des Payens sont si extravagans, qu'ils ne sont pas *croyables*, pour peu qu'on raisonne.

CROYANCE. s. f. Profession de Foy, articles essentiels de ce qu'on doit croire en la Religion. La *croyance* des Chrétiens est contenuë dans leur *Credo*, dans leurs Symboles. Les Idolatres ont eu des *croyances* ridicules & extravagantes.

CROYANCE, signifie aussi, Opinion qu'on s'est mise dans l'esprit sur des raisonnements & des conjectures. La *croyance* d'Aristote sur l'estat du monde estoit, qu'il le croyoit infiny & eternel. Il arrive bien des choses contre la *croyance* generale.

CROYANCE, se dit encore de la confiance qu'on a en une personne à laquelle on adjouste pleine foy. Ce Prince a une entiere *croyance* en ses Ministres.

CROYANT. s. m. Qui croit les veritez eternelles. Abraham est appellé dans l'Ecriture le Pere des *Croyans*. Les Turcs ont usurpé à tort le titre de Musulmans, qui veut dire en leur Langue *Vrais Croyans*.

CROYE. s. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'une maladie des oiseaux de proye, ou espece de gravelle qui leur cause de l'obstruction dans la vessie.

CRU.

CRU, UE. adj. Qui n'a point passé par le feu, afin d'y acquerir la derniere preparation requise pour le manger, ou pour s'en servir à autre chose. Les fruits *crus* ne sont pas si sains que les cuits. La chair *cruë* se conserve moins que la cuitte. La colle ne vaut rien *cruë*, il faut la cuire. De la soye *cruë*, qui n'est ni lavée, ni teinte. Les petits velours a un poil, crespes & crespons, se font de soye teinte sur le *cru*. Les satins, damas, & Venitiennes ne doivent point estre faits de soye teinte sur le *cru*. Toutes ces estoffes doivent estre de soye cuitte en chaisne, trame, poil, ou brochée, ou toute de soye *cruë*, sans aucun meslange de *cruë* & de cuitte.

On le dit encore de ce qui est indigeste à cause de sa froideur. Le melon est *cru* sur l'estomac.

En Cuisine on appelle de l'antimoine *cru*, quand il est tel qu'il sort de la mine, sans preparation. Du mercure *cru*, &c.

En Medecine on dit que les humeurs sont *cruës*, lors que la chaleur naturelle est foible, qu'elles n'ont pas la preparation que la digestion leur fait acquerir ordinairement.

Cru, se dit figurément en choses morales, des paroles ou des actions, qu'on dit ou qu'on fait à quelqu'un sans y donner quelque preparation, quelque adoucissement qui en oftent ce qu'il y a de rude ou de choquant. Quand on reproche à quelqu'un sa naissance, il trouve cela bien *cru*.

Cru, se dit aussi des ouvrages, des compositions d'esprit. Cet Auteur a laissé son ouvrage imparfait, il est encore tout *cru* & indigeste, il n'y a pas mis la derniere main.

Cru, se dit adverbialement. Un homme armé *à cru*, botté *à cru*, c'est à dire, sans habits, sans bas sur la peau. Monter un cheval *à cru*, c'est-à-dire, sans selle ou à poil.

Cru, s. m. en termes de Fauconnerie, signifie le milieu du buisson où la perdrix se met parfois pour se garantir des chiens. On l'appelle aussi le *creux du buisson*.

CRUAUTÉ. s. f. Qualité d'un homme barbare, impitoyable, inhumain, qui se plaist à faire du mal à autruy, à tuer, massacrer. La *cruauté* ser oit naturelle aux hommes, si la vertu, la bonne education n'en estoient le correctif. Ce mot vient du Latin *crudelitas*, de *crudelis* de *crudus*.

Cruauté, se dit des bestes sanguinaires & feroces. La *cruauté* des tigres, des ours, des lions.

Cruauté, se dit aussi des choses inanimées. Le Ciel a exercé cette année sa *cruauté* sur la terre, il a causé de grandes pertes, de sterilitez. La *cruauté* de l'Hyver a fait mourir tous les oliviers. La *cruauté* de la fortune s'est toujours attachée à cette maison. La *cruauté* du mal fait emporter souvent les plus patiens. On tire la verité à la question par la *cruauté* des tourments.

Cruauté, signifie aussi l'action même qui est cruelle. Les Turcs font souffrir d'estranges *cruautez* aux Chrestiens.

Cruauté, se dit figurément en choses morales, & sur tout dans les expressions amoureuses. Tous les amans se plaignent les *cruautez* de leurs maistresses. Vos yeux exercent une grande *cruauté*, une grande tyrannie sur mon cœur. La *cruauté* de la rage, de la prison.

Cruauté, signifie quelquefois une chose odieuse, fascheuse, peu honneste. C'est une *cruauté* de laisser jouer cet homme-là avec ces filoux, il perdra tout son argent. Il signifie quelquefois simplement. C'est dommage. C'est une *cruauté* d'abattre cette belle allée qui vient si bien, de couper ce taillis qui n'a que quatre ans, de ruiner ce pavillon qui est si bien basty.

CRUCHE. s. f. Vaisseau à mettre, ou à transporter des liqueurs, à puiser de l'eau. Il est fait d'ordinaire de grais, ou de terre. Il a le col assez etroit, & une anse pour le tenir. Les Danaïdes sont representées avec des *cruches* qui remplissent leur tonneau. Ce mot vient de l'Allemand *krug*, signifiant la même chose.

Cruche, signifie figurément un homme beste & stupide, qui ne sçait point raisonner.

On dit proverbialement, Tant va la *cruche* à l'eau, qu'à la fin elle se brise, pour dire, qu'à force de s'exposer aux dangers, on y demeure à la fin. On dit aussi à ceux qui veulent trop s'opiniastrer, trop tourmenter un homme, Vous le ferez devenir *cruche*.

Cruchée. s. f. Plein une cruche. On a envoyé querir à la fontaine une *cruchée* d'eau fraische. Il a une *cruchée* d'huile pour sa provision.

CRUCIFIEMENT. s. m. Le supplice qu'on faisoit autrefois endurer sur la croix. Le *crucifiement* de Jesus-Christ fut fait par les Juifs, par l'envie des Pharisiens.

On le dit aussi des peintures qui representent cette action. Les Peintres ont fait des *crucifiements* de diverses manieres.

CRUCIFIER. v. act. Attacher à la croix, faire mourir en croix. Nos pechez ont esté cause que les Juifs ont *crucifié* Jesus-Christ, qu'ils l'ont fait mourir en croix.

Crucifier, se dit figurément des personnes devotes qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu. Ils se sont *crucifiez* en esprit. L'Evesque du Belley a fait une plaisante allusion sur quelques Moines qui avoient outré la devotion en meditant sur le crucifix, & a dit qu'au lieu d'estre *crucifiez*, ils se sont *crucifixez*.

On dit qu'un homme se feroit *crucifier* pour de l'argent, pour servir ses amis, plustost que de faire une telle chose, pour dire, qu'il seroit capable de faire tout pour ses amis, pour de l'argent, qu'il endureroit toutes sortes de tourments plustost que de la faire.

Crucifié, ée. part. & adj. Saint Paul ne vouloit rien sçavoir, ni connoistre que Jesus-Christ *crucifié*.

CRUCIFIX. s. m. Croix où un corps de Christ est attaché en figure. On met un *crucifix* en toutes les Eglises sur l'entrée du Chœur. Il y a des Chapitres où Jesus-Christ est le premier Chanoine, il a les fruits d'une Prebende.

On dit proverbialement des devots outrez, & des bigots hypocrites, que ce sont des mangeurs de *crucifix*.

CRUDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est cru & indigeste. La *crudité* du melon, de la chastaigne, des coins, est plus dangereuse que celle des autres fruits. La lime d'acier qu'on fait bouillir dans de l'eau, oste sa *crudité*. L'eau panée où on a trempé du pain perd sa *crudité*. Ce mot vient du Latin *cruditas*, de *crudus*.

Crudité, signifie aussi, Indigestion. Cet homme est sujet à des *cruditez*, à des indigestions d'estomac.

Crudité, se dit aussi au figuré, des discours fascheux, desobligeans, qui ne sont assaisonnez d'aucun adoucissement. Cet homme est incivil, il dit beaucoup de *cruditez* à ceux avec qui il converse.

CRUEL, elle. adj. Qui est barbare, inhumain, qui aime à tuer, massacrer, tourmenter les autres hommes. Les peuples sauvages sont *cruels*. Les poltrons sont plus *cruels* que les genereux.

Cruel, se dit aussi des animaux feroces. Les tigres d'Hyrcanie sont fort *cruels*.

Cruel, se dit encore des choses douloureuses. C'est un tourment *cruel* que la jalousie. Un destin *cruel* l'a persecuté toute sa vie. C'est mourir d'une mort *cruelle*, que de mourir de la pierre. Il a fait un *cruel* chaud aujourd'huy. Il luy a fait un *cruel* affront.

Cruel, se dit aussi des choses qui sont simplement fascheuses. Les amans disent que l'absence est une chose *cruelle*, que leur maistresse est *cruelle*, quand elle ne satisfait pas à tous leurs desirs. Il est *cruel* de se voir donner trois coupeculs au Lansquenet. Et on le dit même des simples paroles. Il luy a dit de *cruelles* injures. Il luy a fait de *cruels* reproches.

On dit qu'un homme fait le *cruel*, quand il ne respond pas bien aux cajolleries qu'on luy fait : & au contraire, qu'une femme n'est pas *cruelle*, pour dire honnestement, que c'est une femme de mediocre chasteté.

Cruellement. adv. D'une maniere cruelle. Il est mort *cruellement*. Ces Auteurs se sont deschirez *cruellement* dans leurs Ecrits.

CRUEMENT. adv. D'une maniere cruë, rude, incivile. Il ne faut pas dire aux gens tout *cruement* leurs veritez, quand on veut qu'ils en profitent.

CRURAL, ale. adj. est l'épithete qu'on donne à une veine ou vaisseau qui vient de la veine cave

par un des rameaux iliaques dans les cuisses, d'où naissent six autres veines considerables, la saphene, la petite & grande sciatique, la muscle, la jarretiere, & la surale. Il y a aussi un muscle qu'on appelle *crural*, qui fait mouvoir la cuisse; comme le brachial fait mouvoir le bras. Ce mot vient du Latin *crus*, la *cuisse*.

C U B.

CUBE. subst. masc Corps solide regulier, qui est composé de six faces quarrees, & qui a toutes ses faces égales, aussi-bien que ses angles. Les dez sont de petits *cubes*. Ce mot vient du Grec *kybes*, qui signifie *tessera*, ou *dé*. La duplication du *cube* est un des problemes fameux recherché inutilement par les Geometres. Voyez *Duplication*.

On appelle aussi un nombre *cube*, celuy qui est multiplié deux fois, l'une par sa racine, & l'autre par son produit. C'est la troisiéme puissance de l'Algebre. 64. est un nombre *cube* produit par la multiplication de 4. qui est sa racine, ce qui fait 16. son quarre: & multiplié derechef par 4. fait 64. qui est son *cube*.

Un pied *cube*, une toise *cube*, sont les mesures des corps solides. Ce muid contient tant de pieds *cubes* d'eau. Ce rempart a tant de toises *cubes* de terre.

CUBEBE. s. f. Terme de Medecine. C'est une plante que Galien appelle *carpesium*, qui est une espece de *phu*. Les Arabes ont donné le nom de *cubebe* à son fruit, ou à sa graine, qu'on apporte du Levant. Elle le jette à la maniere de grappes, comme le lierre produit ses corymbes. Il est d'une fort bonne odeur. Il est chaud & sec, & au goust on y trouve quelque amertume ou acrimonie. On appelle aussi *cubebe*, la plante qu'on nomme autrement *brusc*. Voyez *Brusc*.

CUBIQUE. adj. Qui appartient au cube. Quelques Anciens ont attribué a la terre la figure *cubique*. Un pied *cubique*.

CUBOCUBIQUE. Terme d'Algebre. C'est la neuviéme puissance des nombres, ou un nombre multiplie huit fois par luy-même. Ainsi le nombre de 512. est un *cubocubique*, dont la racine est 2. multiplié huit fois.

C U C

CUCA. subst. fem. est une plante ou arbrisseau du Perou que les Indiens preferent à l'or, à l'argent & aux pierreries, & qu'ils cultivent avec grand soin. On en fait secher les feuilles sans les avaler, & elles fortifient tellement le corps, que les manœuvres qui l'ont dans la bouche travaillent un jour entier sans manger. Elle guerit les vieilles blessures & ulceres où les vers commencent à se mettre, comme aussi le mal de dents, & les raffermit, & il s'en fait un si grand commerce, que le revenu de la Cathedrale de Cusco provient de la dixme de ces feuilles. C'est un arbrisseau de la hauteur d'un homme, de la grosseur de la vigne, qu'on appuye sur des eschalas, qui a peu de branches, mais beaucoup de feuilles extremement deliées, larges d'un pouce, & semblables à celles de l'arbousier, mais quatre fois plus minces. On la cueille trois fois l'année. Sa senteur n'est pas fort agreable, & ne laisse pas d'estre bonne.

CUCULE. s. m. C'étoit autrefois une espece de cappes ou chappes de Voyageurs, qu'on appelloit aussi *coules*, ou *goules*, ou *gules*, dont le nom a passé depuis aux Moines pour signifier leur froc & leur chappe. Les Religieux de Cisteaux appellent encore *coules* leurs chappes. Ce mot vient de ce qu'on portoit autrefois des habits rebordez sur le cou & sur les manches, de peaux rouges teintes de gueules, qu'on nommoit par cette raison *gules*, *coules* & *cucules*, du mot approchant de *cusculium*, qui signifie *graine d'escarlate*. St. Bernard condamne ces peaux de gueules sur les habits.

CUCURBITE. s. f. Terme de Chymie. Vaisseau où on met les matieres qu'on veut distiller. C'est un verre à long col. On l'appelle autrement *matras* ou *urinal*. On en fait de differentes figures. Ce mot vient du Latin *cucurbita*.

C U E.

CUEILLE. subst. fem. Terme de Marine. C'est un des lez ou des bandes de toile qui composent une voile.

CUEILLETTE. s. f. Recolte des bleds, des fruits, des rentes & autres droits qui composent le revenu d'une terre, d'une metairie. On donne les baux à ferme pour six ou neuf ans, c'est à dire, pour autant de *cueillettes*, de despouilles de fruits.

CUEILLETTE, se dit aussi d'une queste, de la recepte d'une contribution volontaire qu'on fait pour quelque œuvre pie, pour quelque necessité publique. Le Marguillier du vilage est celuy qui fait la *cueillette* pour le Predicateur, pour la refection de l'Eglise.

CUEILLETTE, en termes de Marine, est l'amas de differentes marchandises, qu'un Maistre de navire cherche & reçoit de divers particuliers pour faire le chargement de son vaisseau, qui de cette maniere est dit chargé à *cueillette* sur l'Ocean; on dit *au quintal* sur la Mediterranée.

CUEILLEUR. s. m. Celuy qui cueille. On le dit en cette phrase proverbiale: Il est toujours troussé comme un *cueilleur* de pommes.

CUEILLIR. v. act. Détacher des fruits, des fleurs, des herbes de leur tige, de leurs branches. On *cueille* des fleurs au printemps, & des fruits en automne. Il ne faut pas *cueillir* des roses, quand on ne veut pas se mettre au hasard de se picquer. Ce mot vient du Latin *colligere*.

CUEILLIR, se dit aussi des gros fruits, quand on parle en general de ce qu'on en a retiré dans une recolte, dans une vendange. L'esté a été sec, on n'a pas *cueilli* beaucoup de bled, mais en recompense on *cueillera* beaucoup de bon vin.

On dit aussi, qu'on a preposé un homme pour *cueillir* la dixme, pour en faire la recepte, l'enlevement des gerbes. *Cueillir* les aumosnes, pour dire, en faire la cueillette, la recepte.

CUEILLIR, se dit aussi figurément en choses morales. Il a bien *cueilli* des palmes, des lauriers, pour dire, Il a bien acquis de la gloire, il a bien fait des conquestes. Il a *cueilli* le fruit de ses travaux. Il a *cueilli* un baiser sur sa bouche. On dit aussi, qu'on a *cueilli* la fleur de virginité d'une fille, pour dire, qu'on a eu son pucelage.

CUEILLI, IE. part. & adj.

On dit en Maçonnerie, qu'une porte ou une croisée est *cueillie* en plastre, quand sur le mur simplement hourdy on fait une petite bordure de plastre, qu'on applique avec la regle, afin de servir de niveau & de regle pour enduire le tableau de la porte ou de la croisée.

CUEILLOIR. s. m. Panier où on met les menus fruits qu'on cueille. Un *cueilloir* de cerises, de prunes, de groseilles, &c.

C U I

CUIDER. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois *penser*. Il *cuidoit* bien faire ses affaires, il a *cuidé* tout gaster. Il n'est plus du tout en usage. Ce mot vient du Latin *cogitare*. Nicod.

CUILLER, ou *Cuillere*. f. f. Utencile de ménage qui a un creux ou demi-globe concave par un bout attaché à un manche. Il sert à transporter, ou à remuer des choses liquides, & particulierement à la table pour manger du porage, des pois, de la cresme, des fraises, & autres choses liquides & menuës; à la cuisine, pour dresser de la souppe, & autres mets. Il sert aux Ciriers à verser de la cire; aux Fondeurs à fondre du plomb & des metaux. En grand volume, il sert à vuider des sables, &c. Un estuy de table contient la *cuillier* la fourchette, & le couteau. Ce mot vient du Latin *cochleare*.

CUILLERE'E. f. f. Plein une cuiller. Ce malade n'a pris qu'une *cuillerée* de gelée, de bouillon. Il ne faut qu'une *cuillerée* de vinaigre pour faire une chopine d'oxycrat.

CUILLERON. f. m. La partie creuse de la cuiller attachée au manche. Il y a des *cuillerons* en ovale, comme ceux qui servent à table; d'autres ronds, comme ceux de la cuisine; d'autres avec un bec, comme ceux des Ciriers, &c.

CUIR. f. m. Peau des animaux qu'on courroye, & qu'on prepare pour servir à divers usages, particulierement à faire des bottes, des souliers, à couvrir des carrosses, des meubles, des Livres, &c. Tous Marchands sont obligés de porter leurs *cuirs* à la Hale aux *cuirs*. Les *cuirs* de Hongrie sont faits de peau de cheval; ceux de Russie de peau de vaches; ceux de Marroc ou de marroquin, de mouton. Le *cuir* d'un asne est le meilleur pour faire du chagrin. Il y a plusieurs sortes de Marchands de *cuir*, Les Tanneurs vendent les gros *cuirs* passés a la tannerie. Les Corroyeurs preparent le *cuir* avec des graisses pour le rendre plus maniable. Les Peautiers vendent des peaux de mouton de toutes sortes de couleurs, des peaux pour faire des gands, & des peaux de truye pour couvrir des coffres, & des Livres d'Eglise. Les Megissiers preparent les peaux de mouton, & en ostent la laine. Il y a aussi des Marchands de marroquin de vache de Russie, & mouton de Limoges, qui n'ont point de grain. De l'autre costé on appelle *cuirs verds* les *cuirs* qui n'ont aucune preparation, & tels qu'ils sortent de dessus le corps.

CUIR, se dit plus particulierement de la peau du corps humain. Cette femme a le *cuir* doux & fort uny. Les Medecins appellent la gale, les dartres &c. maladies de *cuir*.

CUIR BOUILLI. C'est une preparation de cuir qui n'appartient qu'aux Gainiers & Fourreliers par les reglements de Police, qui font bouillir le cuir avec plusieurs gommes, resines & colles dont ils font un secret entre eux.

On dit figurément, Rire entre *cuir* & chair, Jurer entre *cuir* & chair, pour dire, Rire, jurer en soymême, sans en faire rien paroistre au dehors. On dit aussi, Faire du *cuir* d'autruy large courroye, pour dire, Faire largesse aux depens d'autruy, Ce proverbe est tiré du Latin, *De alieno corio ludere*. On appelle ironiquement un Savetier, un Orfevre en *cuir*. On appelle un visage de *cuir* bouilli, un visage extremement laid.

CUIRASSE. f. f. Arme deffensive faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture, tant par devant que par derriere. Les Piquiers sont armés d'un pot & d'une *cuirasse*. C'est un bon corps de *cuirasse* qui est à l'espreuve, On dit aussi, Cent *Cuirasses*, pour dire, Cent Cavaliers. Quelques-uns tiennent que ce mot a été dit par corruption de *curasse*, parce qu'elle couvre le corps. D'autres le derivent de *cuir*, ou de *coriaceus*, parce que les armes deffensives étoient faites anciennement de cuir.

On dit proverbialement, Endosser la *cuirasse*, pour dire, Embrasser la profession militaire.

CUIRASSIER. f. m. Cavalier armé de cuirasse. Les Allemands font grand état des *Cuirassiers* de l'Empereur.

CUIRE. v. act. & n. Donner aux aliments une preparation convenable par le moyen de la chaleur; pour les rendre plus faciles à digerer. On le dit tant de ce qui se cuit dans le pot avec de l'eau, que de ce qu'on rostit à la broche, dans le four, sous la cendre, ou d'autre maniere; & tant des choses solides, comme le pain; les viandes, les fruits; que des liqueurs, comme le vin, les syrops, &c. Il faut que les viandes *cuisent* a petit feu pour estre bonnes. Il faut qu'elles soient pourries de *cuire* pour faire de bonne gelée. Le secret d'un Cuisinier, c'est de faire *cuire* à propos les viandes. Les pois ne cuisent pas bien dans de l'eau de puits. Ce mot vient de *coquere*.

CUIRE, signifie aussi, Digerer; & se dit de cette seconde preparation des aliments qui se fait dans l'estomac, pour les rendre propres à estre converties en nostre substance. L'estomac s'appelle indigeste, quand il ne *cuit* pas bien les viandes. Il faut que la chaleur naturelle *cuise* bien les humeurs pour entretenir la santé.

CUIRE, se dit aussi de plusieurs choses qu'on employe à d'autres usages, quand on en veut rendre la consistence plus espaisse, ou en faire sortir tout à fait l'humidité. Ainsi on dit, *Cuire* du fil, de la soye, de la colle; *cuire* de la chaux, du plastre. En Orient les briques se *cuisent* au Soleil, en France dans des fourneaux.

CUIRE, se dit aussi en parlant de cette preparation que la chaleur donne naturellement aux fruits. Le Soleil *cuit* les raisins, les melons & les figues, &c.

CUIRE, se dit quelquefois absolument du pain en particulier. Ce Boulanger *cuit* deux ou trois fois par jour. A la campagne tous les bourgeois *cuisent* à la maison. Il est deffendu de *cuire* les jours de Festes solemnelles. C'est une grande servitude d'aller *cuire* au four bannal.

CUIRE, se dit hyperboliquement d'une chaleur ou douleur excessive qu'on souffre. Le Soleil est si ardent en cette saison, qu'on *cuit* dans cette campagne. Ceux qui souffrent une grand migraine, disent que la teste leur *cuit*.

CUIRE, se dit aussi des ardeurs extraordinaires qui viennent des playes, des excoriations, fluxions, inflammations, &c. qui causent une douleur semblable à celle que cause le feu qui touche quelque partie. Une playe qui est exposée à l'air *cuit* davantage, que quand elle est bandée. Quand le pus se forme dans une playe, cela *cuit* beaucoup. Les yeux *cuisent*, quand ils sont rouges & enflammez.

CUIRE, se dit figurément en choses morales, des mauvaises suittes des affaires, qui causent de la douleur & du repentir. Il a dit une parole, il a fait une sottise qui luy *cuira* long-temps.

On appelle un boute-tout-*cuire*, un goinfre qui ne trouve rien de mauvais, qui veut manger en une fois tout ce qu'il y a dans une maison. On dit aussi en goinfrerie, Il est trop *cuit* pour manger cru, quand on a telle impatience de manger, qu'on ne veut pas donner le loisir à la viande de *cuire*. On dit aussi, qu'un homme est *cuit*, qu'il est fricassé, pour dire, que sa fortune est ruinée, que son credit, que sa reputation sont perdus. On dit aussi qu'il n'a pas la teste bien *cuitte*, pour dire, qu'il est un peu extravagant, qu'il n'est pas assez meur. On dit aussi, qu'un homme a du pain *cuit*, pour dire, qu'il a beaucoup de bien, qu'il se peut passer de travailler. On dit encore, Trop gratter *cuit*, trop parler nuit; pour dire, qu'il faut s'abstenir de se gratter, & de parler. On dit encore d'une place mal fortifiée, qu'on la prendroit avec des pommes *cuites*; & aussi de celuy qu'on menace

de

de battre, Je luy rendray le visage plat comme une pomme *cuite*.

CUISANT, ANTE. adj. Qui cuit facilement. Ces pois sont bien *cuisants*, ils se cuisent en peu d'heure.

CUISANT, se dit aussi des chaleurs excessives & vehementes. Le Soleil est bien *cuisant* en cette saison. Ce feu est bien *cuisant* & bien ardent. On le dit aussi au contraire du froid. Voila un froid bien aspre, bien *cuisant*; un vent bien *cuisant*. On le dit encore des autres choses qui causent de la douleur. La goutte, la pierre sont des maux bien *cuisans*.

CUISANT, se dit aussi figurément en choses morales. Le peché laisse de remords, des soucis *cuisants*.

CUISINE. s. f. Lieu où on cuit & où on prepare les viandes. Les bourgeois ont des servantes de *cuisine*. Les Grands ont des Escuyers de *cuisine* pour leur preparer a manger. Ce mot vient de *cucina*, qui se trouve pour *coquina* dans les anciennes Gloses. Menage.

On appelle batterie de *cuisine*, tous les utenciles de cuivre & de fer qui servent a faire cuire, rostir, griller, ou autrement preparer le viandes. Couteaux de *cuisine*, table de *cuisine*, linge de *cuisine*,

CUISINE, figurément signifie le fonds destiné pour la despense de la *cuisine*, ce qui sert a la faire subsister. Toutes le Communautez commencent leur establissement par le bastiment de la *cuisine*, c'est a dire, a avoir un fonds de quoy vivre. Le galants font souvent aller la *cuisine*, rouler la *cuisine* de leurs amies. La *cuisine* est froide en cette maison, on y fait mauvaise chere.

On appelle chez le Roy *cuisine bouche*, le lieu où on prepare les viandes pour sa table; *cuisine du commun* celle où on les prepare pour les Officiers.

On dit qu'un homme est fort chargé de *cuisine*, pour dire, qu'il est fort gras, & sur tout qu'il a un gros ventre.

CUISINER. v. neut. Sçavoir faire la cuisine, apprester à manger. On a mis ce garçon chez un Traiteur pour apprendre à *cuisiner*.

CUISINIER, IERE. s. Qui fait la cuisine dans une maison. Il y a des Livres intitulez, le Grand *Cuisinier*, le *Cuisinier* François, &c. Les Traitteurs doivent être receus Maistre *Cuisiniers*: c'est une Maistrise particuliere differente des Rostisseurs & des Patissiers. Leurs titres sont de *Maistres Gueux & Porte chappes*.

On appelle proverbialement un mauvais *Cuisinier*, un *Cuisinier* de Hesdin qui a empoisonné le Diable.

CUISSART. s. m. Arme deffensive de l'homme de guerre, qui est attachée au bas du devant de la cuirasse pour deffendre les cuisses.

CUISSE. s. f. Partie du corps de l'homme, ou des animaux à quatre pieds, & des oiseaux, qui est entre la jambe ou jarret, & le tronc du corps. L'os de la *cuisse* est le plus grand & le plus long de tous les os du corps humain, particulierement a cause de sa teste, & en Medecine on l'appelle par excellence *arthron*, c'est à dire, *article* ou *jointure*. On y appelle aussi la *cuisse*, *femur*, ce qui vient du verbe *ferre* signifiant *porter*. Sa partie interieure & interieure s'appelle *jarret* en Latin *poples*, de *post* & *plico*, parce ce qu'il se plie par derriere; & l'anterieure s'appelle *genou*, qui vient du Latin *genu*, ou du Grec *goni*, signifiant *angle*. Menage aprés Saumaise derive le mot François *cuisse* du Latin *coxa*, qu'on a dit pour *coxa*. Les Payens croyoient que Bacchus etoit né de la *cuisse* de Jupiter ou il avoit été enfermé. On estime la *cuisse* dans les beccasses, & l'aisle dans les perdrix.

On dit au Manege, les aides des *cuisses*, quand le Cavalier est si adroit, qu'en serrant ou remuant les *cuisses* il fait obeir le cheval à ce qu'il luy demande,

A la boucherie on appelle la *cuisse* de bœuf, la partie de derriere du bœuf qui se divise en quatre, le *cimier*, le *gisle*, la *culotte* & le *trumeau*.

On appelle aussi *cuisses*, certaines parties ou divisions de fruits couppez par quartiers. Un *cuisse* de noix. Il y a encore une sorte de poire qu'on appelle *Cuisse Madame*.

On dit, Accoler la *cuisse* à un homme, quand on le va saluer a son arrivée en descendant de cheval, quand on commence a l'embrasser par la *cuisse*.

CUISSON. s. f. Action de la chaleur qui sert à cuire. On a tant payé chez cet Hostelier pour la *cuisson* des viandes qu'on a apportées chez luy toutes prestes.

CUISSON, se dit aussi passivement de la douleur que cause une brusture, une inflammation, une playe, une excoriation. Il sent une grande *cuisson* dans l'œil, dans les reins, dans les ureteres.

On appelle dans le ménage, le pain de *cuisson*, celuy que font & que cuisent à la maison ses domestiques, a la difference de celuy qu'on va prendre chez le Boulanger.

CUISTRE. s. m. Valet de Pedants, ou de Prestres, & de gens de College, qui leur sert à faire cuire leur viande. On le dit aussi de tous les pauvres escoliers qui sont en service. Plusieurs derivent ce mot de l'Allemand *kuster*, qui signifie un *serviteur d'Eglise*. Mais il vient plustost du Latin *coquere*.

CUITTE. s. f. Cuisson. Ce Boulanger a tant de vogue, qu'on ne peut avoir de son pain que de la seconde, ou troisiéme *cuitte*. Il fait cinq ou six *cuittes* par jour.

On le dit aussi du degré de cuisson. La *cuitte* de ces briques n'a pas été assez forte. La *cuitte* de la chaux, du verre, ne sçauroit estre assez ardente. Les Chymistes tiennent que le succés de leurs operations depend de la *cuitte* de la maniere de donner le feu pendant la *cuitte*.

CUIVRE. s. m. Airain, metail qui se trouve dans les mines de vitriol. Il est dur, sec & pesant, & le plus ductile aprés l'or & l'argent. Il le faut fondre plusieurs fois, & le laisser refroidir, quand il vient des mines, avant qu'il puisse être malleable & ductile. Sa matiere est un soufre mal digeré, & un mercure jaune, & un sel rouge. Les Chymistes l'appellent *Venus*, croyant qu'il a du rapport à cette Planete. Toute la fonte ou la bronze est faite de *cuivre* avec quelque mélange d'estain, ou d'antimoine. On l'appelle *rosette*, quand il est rouge, comme il l'est dans sa premiere fusion; & en Latin *æs pelosum*. Quand il est jaune, il est meslé avec de la calamine: c'est une terre jaune qu'on trouve vers le pays de Liege; avec laquelle on le fond, & il augmente son poids de dix pour cent. On l'appelle aussi *letton*, & en Latin *auri-chalcum*, comme qui diroit *æs aureum*. On en fait la plus part des utenciles du ménage & de cuisine. On reblanchit le *cuivre* jaune avec de l'esprit d'arsenic & d'orpiment. Les Chymistes appellent *safran de Venus*, celuy qui se fait de lames de *cuivre* stratifiées avec du sel decrepité en poudre dans un creuset, quand on les a esteintes dans l'eau, & ratissées avec des brosses de fer. Ce safran est tres-rouge, & on en fait des emplastres pour mondifier les playes & les ulceres. On a pretendu que l'esprit de cristal, ou safran de Venus, estoit un veritable alKaest capable de dissoudre totalement les perles, les coraux, les yeux d'escrevisse, plus facilement que tous les dissolvans. On donne aussi le nom de *safran de Venus* à l'*æs ustum*. On appelle le verd de gris ou rouilleure de *cuivre*, *ærugo*. Ce mot de *cuivre* vient du Latin *cuprum*, ainsi appellé, *quasi æs Cyprium* parce qu'il a été trouvé premierement en l'Isle de Chypre, comme dit Pline. On appelle *cuivre vierge*, celuy qui sort de la mine, qui n'a point été fondu.

CUIVRETE. s. f. C'est une petite anche de cuivre qu'on applique sur le bassons ou hautbois, lors que leur longueur empeche de les emboucher commodement.

modément. On appelle aussi *cuivrette*, le petit morceau de cuivre sur lequel on attache & on lie les petits morceaux de cuivre qui composent une anche.

C U L.

CUL. s. m. Ouverture exterieure du dernier boyau, par où l'animal descharge ses excrements. On l'appelle autrement l'*anus*, le *siege*, le *fondement*.

Cul, se prend aussi pour les fesses. Un postillon a souvent le *cul* escorché, la raye du *cul* escorchée. On donne le fouët aux escoliers sur le *cul*. On luy a donné cent coups de pieds au *cul*. Cet enfant s'est mis à *cul* nud.

Cul, se prend en general pour les parties honteuses, quand on les découvre; & pour toute la partie du derriere. Il a monstré le *cul*, pour dire, Il a tourné le dos, il s'est enfuy.

On dit d'un brave Officier d'armée, qu'il a toûjours le *cul* sur la selle, pour dire, qu'il est vigilant, qu'il est toûjours à cheval: à la ville, on le dit de celuy qui est assidu à l'estude, & à son travail, qui est sedentaire. On l'appelle autrement *cul de plomb*.

On dit aussi d'un Capitaine d'une armée, qu'il a été arresté sur *cul*, pour dire, tout court, & qu'on l'a empêché de passer outre. On le dit aussi des autres obstacles qu'on met à la poursuitte des affaires. On alloit faire adjuger cette terre, mais des lettres d'Estat ont arresté sur *cul* le poursuivant.

On dit au jeu, Jouer à *cul* levé, dans les jeux où on ne peut joüer que deux, lors que celuy qui perd quitte la place à un troisiéme pour jouer à son tour. On dit aussi, Jouer à couppe-*cul*, quand on joue à la charge de ne point donner de revanche. On appelle au Lansquenet un couppe-*cul*, quand celuy qui a la main tire sa carte la premiere, & perd toutes les autres.

Cul, se dit figurément du fond ou de la partie inferieure d'un vaisseau. Le *cul* d'un verre, d'une bouteille. Le *cul* d'un chapeau, c'est la forme d'un chapeau, sa capacité. Le *cul* d'un chauderon, le *cul* d'un panier.

Mettre un tonneau sur *cul*, c'est à dire, le vuider, & le renverser aprés. On dit aussi, Boire sur le *cul* d'un tonneau, pour dire, Se servir d'un tonneau renversé au lieu de table.

On appelle un *cul* de basse fosse, un *cul* de Couvent, le lieu le mieux gardé, le plus resserré d'un Couvent, le plus bas d'une prison.

Cul, se dit aussi figurément du derriere de quelques choses. On fouëtte les coupeurs de bourse au *cul* d'une charrette. Le *cul* d'une aiguille, est le derriere, le trou où on passe le fil. Le *cul* d'un artichaud est la partie de derriere qui touche la tige.

Cul de lampe, se dit non seulement de la partie exterieure & plus basse de la lampe, mais aussi par comparaison des ornements d'architecture & de menuiserie qu'on met aux voutes & aux planchers, qui ont la figure de l'extremité d'une lampe. On le dit aussi en Imprimerie de ces figures qu'on met pour remplir les pages à demi vuides; & encore de ces lignes qui aboutissent en pointe à la fin d'un Chapitre, ou d'un Traitté, qui ne vont pas jusqu'au bout de la page.

Cul de Jatte, est un homme impotent qui n'a ni jambes, ni cuisses dont il se puisse aider, & qui marche sur le *cul* enfermé dans une Jatte. Le Poëte Scarron avoit pris le surnom de *cul de jatte*, parce qu'il estoit paralytique, & étoit toujours dans une chaise.

Cul de poule, se dit par comparaison d'une petite grimace qui se fait, quand on advence les levres en rond pour faire la mouë, parce que cela represente un *cul de poule*. On le dit aussi, quand on joint les cinq doigts de la main ensemble, ensorte qu'ils ne facent qu'une pointe.

Cul de sac, se dit non seulement au propre du fond d'un sac, mais encore il signifie un bout de ruë qui n'a d'entrée & d'issuë que d'un costé.

Cul blanc. Oiseau qui frequente les rivieres, gris par dessus, & blanc par dessous. Il est bon à manger.

Cul d'asne. s. m. Espece de poisson autrement nommé *ortie de mer*.

Cul, se dit proverbialement en ces phrases. Il est demeuré entre deux selles le *cul* à terre, pour dire, Il a manqué toutes les deux occasions de profiter qui s'étoient presentées. On dit aussi, qu'un homme en a dans le *cul*, pour dire, qu'il a fait une grande perte, soit en procés, soit au jeu, soit en autre affaire: & on dit aussi, qu'il est à *cul*, pour dire, qu'il est ruiné sans ressource. On dit aussi de celuy qui est tombé en bas la teste la premiere, que la teste a emporté le *cul*. On dit de plusieurs gens alliez en même famille, qu'ils se tiennent tous par le *cul* comme des hannetons: on dit aussi, comme des Juifs. On dit de celuy qui n'ose achever une affaire aprés l'avoir entreprise avec bravade, qu'il a monstré le *cul*. On le dit même d'un poltron, ou des soldats qui fuyent. On dit d'un homme fort crotté, qu'il est crotté jusqu'au *cul*. On dit de celuy qui marche mal en traînant les jambes, qu'il a le *cul* rompu. On dit aussi, Renverser *cul* par dessus teste. On appelle *bout de cul*, un petit homme gros & trapu.

CULASSE. s. f. C'est la partie du canon comprise entre les torrillons & l'extremité de la piece où elle est renforcée de metail. On a trouvé l'invention de faire des canons qu'on charge par la *culasse*.

Culasse, se dit aussi des autres armes à feu. On demonte les mousquets par la *culasse*. Elle tient au canon par une vis.

On dit proverbialement, qu'une femme est renforcée sur la *culasse*, quand elle a les hanches larges, & de grosses fesses.

CULATTE. s. f. est le derriere du canon, la partie qui est au delà de la lumiere, de l'ame ou du noyau, & qui aboutit à un gros bouton rond de metail.

CULBUTE. s. f. Saut perilleux, où les pieds font le tour du corps, tandis que la teste est en bas. Les baladins font plusieurs *culbutes* tout de suitte.

Culbute, signifie aussi une chute qui met en danger d'estre blessé. Il est chu du haut du rempart, il a fait une étrange *culbute*.

Culbute, se dit figurément des chûtes morales. Sa fortune etoit fort elevée, elle a fait une grande *culbute* quand on l'a renversée.

CULBUTER. v. act. Faire tomber, renverser quelqu'un d'un lieu haut, le mettre en danger de se blesser. Les ennemis étoient entrez dans la demi-lune, mais on les a *culbutez* & renversés dans le fossé cul par dessus teste.

Culbuté, ée. part. & adj.

CULE'E. s. f. C'est une grosse masse de pierre qui soutient la voute de la derniere arche d'un pont, & toute sa poussée.

CULIER. s. m. Gros boyau que les Medecins appellent *colon*, qui est celuy où s'arrestent & se figurent les gros excrements. Il est situé entre le *cæcum* & *rectum*. Voyez *Colon*.

CULOT. s. m. Celuy qui est le dernier receu, ou le plus jeune dans quelque corps, ou quelque compagnie. Le Doyen d'un corps a bien de l'avantage & de l'honneur, mais il voudroit souvent changer contre le *culot*, le dernier receu.

Culot, est aussi le petit rond qui forme la plus basse extremité d'une lampe d'Eglise.

Culot, en termes de Chymie & de Fonte, est la piece de metail fondu qui se trouve au fond du creuset, & qui en garde la figure quand il est refroidy, c'est à dire, qu'il est rond & un peu pointu par enbas.

CULOT, en termes d'Orfevres, se dit des parties rondes de plusieurs ouvrages, ou de leurs parties inferieures : comme, des reschauts à *culot*. Les cassolettes doivent être marquées au *culot*, au basse, au dome & au chauderon ; les lampes au corps, au chapiteau, & au *culot*, qui est ce petit rond qui forme la plus basse extremité des lampes d'Eglise.

A la boucherie on appelle *culot*, le derriere du cimier de boeuf qui côtient depuis les tranches jusqu'à la queuë.

CULOTTE. s. f. Espece de haut de chausse court & serré, où l'on attache quelquefois des bas, des canons, des ringraves. On a promis à ce valet un justaucorps & une *culotte*.

CULOTTE, signifie aussi des trousses de Page qui sont serrées & plissées, & qui ne couvrent que le haut des fesses. C'est aussi le haut de chausse des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit, & celuy que les gens d'armes portoient autrefois à cheval.

CULTE. s. m. Honneur religieux qu'on rend à la Divinité par des prieres, des sacrifices, des ceremonies. Tous les unions & changements qui se font dans les Benefices ne s'accordent qu'à la charge que le *culte* divin n'en sera point diminué. Les Payens avoient un *culte* superstitieux envers leurs fausses Divinitez. Le *culte* se divise chez les Theologiens en trois : le *culte de latrie*, celuy qui se rend à Dieu : le *culte de doulie*, qui se rend aux Saints : le *culte d'hyperdoulie*, celuy qui se rend à la Sainte Vierge.

CULTIVATEUR. s. m. Celuy qui cultive. Il a été trouvé juste de tout temps de donner une partie des fruits de la terre au proprietaire du fonds, & l'autre au *cultivateur*.

CULTIVER. v. act. Labourer, amender une terre pour la rendre plus fertile. La terre ne rapporteroit que des chardons, si elle n'étoit *cultivée*. Ce mot vient du Latin *cultus*, de *colere*.

CULTIVER, se dit aussi des arbres & des plantes, quand on a soin de les tailler, emonder, deschausser, & les garentir des mauvais vents & injure du Ciel. Les plantes qui naissent dans les pays chauds ne se *cultivent* pas sans peine dans les pays froids.

CULTIVER, se dit figurément en choses morales. Il faut *cultiver* l'esprit des jeunes gens, leur memoire, en leur donnant de bonnes instructions. Depuis cent ans on a bien *cultivé* les arts & les sciences dans l'Occident. On dit en ce sens, *Cultiver* l'amitié, la connoissance, la bienveillance de quelqu'un, pour dire, Prendre soin de les conserver, de les menager.

CULTIVÉ, ÉE. part. & adj.

CULTURE. s. f. Soin qu'on prend de rendre une terre fertile par le labour, par l'amendement, d'élever un arbre, une plante. La *culture* de la terre est l'occupation la plus honneste & la plus innocente de toutes.

CUM.

CUMIN. s. m. Plante qu'on seme, qui a les feuilles presque semblables au fenouil, qui ne produit qu'une tige, d'où sortent plusieurs branches, & qui pousse sa fleur comme le fenouil en forme de bouquet, qui a force graine. Sa racine est blancheastre, & quasi à fleur de terre. En Latin *cuminum*, ou *cyminum sativum*. Quelques-uns appellent *ammi*, une espece de *cumin* qui vient d'Ethiopie. Dioscoride descrit un *cumin* sauvage, qui est une herbe petite & branchuë qui pousse des tiges greles de la hauteur d'un palme avec quatre ou cinq feuilles menues & dentelées comme une scie, chiquetées comme celles de gingidium. A la cime de ses branches il produit cinq ou six boutons, au dedans desquels il y a une graine écaillée qui est plus acre au goust que celle du *cumin* cultivé.

CUMULATIF, IVE. adj. Qui se fait par accumulation. Il étoit déja pourvû de ce Benefice par resignation, il a eu encore le droit d'un obituaire, c'est un droit *cumulatif*. Les Juges Royaux ont la police *cumulative* sur les subalternes par plusieurs arrests.

CUMULATIVEMENT. adv. D'une maniere cumulative. Les Officiers Royaux font la police *cumulativement* avec les Juges ordinaires.

CUN.

CUNTUR ; ou *Condor*. s. m. C'est un oiseau fameux au Perou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. Il y en a de si grands, qu'ils ont eu ; à six aunes de long à les mesurer d'une pointe de l'aile à l'autre ; & qui sont si furieux, qu'il s'en est trouvé qui ont tué des Espagnols. C'est un oiseau de proye qui n'a aucunes serres comme les aigles. Ses pieds ressemblent à ceux des poules. Il a un bec si fort & si dur, qu'il en perce le cuir d'un boeuf ; & que quand ils sont deux, ils combattent un taureau, & le mangent. Il est tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a sur la teste une creste faite en façon de rasoir, differente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol est si effroyable, que du grand bruit qu'il fait il estourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Espagnols le nomment *condor*. Hist. ire des Incas. Le Pere Jeronimo Lobo dit qu'on trouve aussi des oiseaux *condor* dans la region de Sophala, des Caffres & de Monomotapa jusqu'au Royaume d'Angola. Ils sont semblables à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont 28. palmes de long, & trois de large, dont le tuyau est long de 5. palmes, & de la grosseur du bras, lequel est blanc ; & la plume noire. Il y en a qui ont la grandeur de deux elephants joints ensemble, & qui ont emporté des vaches & autre bestail, & qui ont d'estenduë d'un bout d'une aile à l'autre jusqu'à 20. pieds. On en a vu qui ont vomy jusqu'à 200. livres de chair. C'est peut-être le *rouch* des Arabes. Cela est tiré de l'Histoire d'Ethiopie du Pere Bolivar. On garde dans le Tresor de la Ste. Chapelle une serre d'oiseau qui fait voir qu'il y en a de bien grands.

CUP.

CUPIDE. adj. m. & f. Vieux mot qui signifie, Désireux, convoiteux. Les grands courages sont forts *cupides* de gloire.

CUPIDITÉ. s. f. Desir, concupiscence. La *cupidité* des richesses est la cause de tous les pechez, de tous les malheurs de ce monde.

CUR.

CURABLE. adj. m. & f. Qui peut recevoir guérison. Tous les maux sont *curables*, au dire des charlatans.

CURACA. s. m. Terme de Relations. C'est un nom que les Espagnols ont donné aux Seigneurs & Gouverneurs du Perou, qui est la même chose que ce qu'ils ont nommé *Cacique* dans les Isles & à Mexique.

CURACE. s. f. Espece d'herbe qu'on appelle autrement *poivre d'eau*. Elle croist auprés des eaux dormantes. Sa tige est nouée & ferme, ayant quelques concavitez d'où sortent ses feuilles, qui ressemblent à celles de la menthe, toutefois plus grandes, plus molles & plus blanches. Elles ont le goust fort & picquant, comme le poivre, sans avoir son odeur. Sa semence pend au bout de petits tendons qui sont auprés de ses feuilles en maniere d'espic ou de grappe. En Latin *piper aquaticum*, ou *hydropiper*. Ruellius dit que c'est l'*eupatoire* des Anciens.

CURA

CURATELLE. ſ. f. Charge de Curateur. Les Academiciens François ſont exempts de tutelle & de *curatelle*. Un prodigue, un interdit eſt mis ſous la *curatelle* D'un parent.

CURATEUR. ſ. m. Celuy qui eſt eſleu ou nommé pour avoir ſoin des biens & des affaires d'une perſonne emancipée, ou interditte.

On dit auſſi, un *Curateur* aux cauſes, pour dire, Celuy qui a ſoin des affaires de quelqu'un, ſoit interdit, ſoit mineur. Un *Curateur* aux biens vacquans, Celuy qui eſt eſlu pour deffendre & pour regir une ſucceſſion abandonnée. Un *Curateur* a un corps mort, ou a un muet, Celuy qu'on nomme pour deffendre un corps mort, un muet, pour la forme & la validité d'une procedure criminelle,

CURE, ſ. f. Succes heureux d'un remede pour la gueriſon d'une maladie. Ce Medecin a fait là une belle *cure*.

CURE, eſt auſſi un vieux mot François qui ſignifioit *ſoin*. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phraſe proverbiale: On a beau precher a qui n'a *cure* de bienfaire, en parlant de ceux qui n'ont aucunt ſoin de profiter des inſtructions qu'on leur donne.

CURE, eſt auſſi un Benefice dont le Titulaire a ſoin de la conduitte des ames dans une certaine etendue de pays qu'on appelle Une *Parroiſſe*. Une Cure eſt un Benefice à charge d'ames qui requiert reſidence. Une *Cure* avec ſon annexe, ſon ſecours. On appelle *Prieurés-Cures*, des *Cures* qui ſont poſſedées par des Religieux, comme ſont celles que ſe ſont reſervé les Chanoines Reguliers de St. Auguſtin.

CURE, ſignifie auſſi la maiſon deſtinée à loger le Curé. Ce Curé a etably un petit Seminaire dans ſa *Cure*.

CURE, en termes de Fauconnerie, eſt un certain remede que les Fauconniers donnent à leurs oiſeaux en forme de petites boules d'eſtouppes, de cotton, ou de plumes pour deſſecher leur flegme. Les oiſeaux ſe portent bien quand ils ont rendu leur *cure*. On dit, Armer les *cures* de l'oiſeau, lors qu'on met aupres de la *cure* un peu de chair pour la faire avaler plus facilement. On dit qu'un oiſeau tient la *cure*, quand la pilule fait ſon devoir.

CURE, ſignifie auſſi, Vuidange d'eaux, de ſables & d'immondices. Il a tant couſté pour la *cure* des foſſez de ce chaſteau, des canaux de ce jardin, de ce puits,

CURE'. ſ. m. Preſtre pourveu d'une Cure, qui a la charge & conduitte des ames d'une Parroiſſe. Ce mot vient de *Curatus*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit pour *Curator*. Menage.

CURE' PRIMITIF, eſt celuy qui s'eſt reſervé les gros fruits d'une Cure & les droits honorifiques, le pouvoir d'y celebrer aux bonnes Feſtes de l'année, tandis qu'il la fait deſſervir au ſurplus par un Vicaire perpetuel, auquel il donne une portion congruë pour ſubſiſter. Il y a beaucoup d'Abbez, de Chapitres, de Communautez qui ſont *Curez Primitifs*.

CURE', ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut faire Careſme-prenant avec ſa femme, & Paſques avec ſon *Curé*. On dit auſſi, Vous allez trop viſte a l'offrande, vous ferez cheoir Monſieur le *Curé*, à ceux qui s'empreſſent trop de faire quelque choſe, & ſur tout de manger a table. On dit auſſi, Il a affaire au *Curé* & aux Parroiſſiens pour, dire, a pluſieurs parties enſemble. On dit auſſi,

Qui croit ſa femme & ſon *Curé*,
Eſt en haſard d'eſtre damné,

pour dire, qu'une femme eſt capable de faire damner un homme nonobſtant les bonnes inſtructions de ſon *Curé*.

CUREDENT. ſ. m. Petit inſtrument ou aiguille avec quoy on ſe cure, on ſe nettoye les dents. On fait des *curedents* d'or, d'yvoire, de bois, de plume. Les Eſpagnols font des *curedents* de paille, d'où eſt venu ce proverbe qui leur eſt fort familier: *En un daca la paja: En un donne moy la paille*, ou *le curedent*, pour dire, *En un clin d'œuil*.

CURE'E. ſ. f. Terme de Venerie, eſt le repas qu'on fait faire aux chiens & aux oiſeaux aprés qu'ils ont pris quelque gibier. *Curée chaude*, eſt quand on leur donne ſur le champ quelque partie de la beſte qu'ils ont priſe. On diſoit anciennement *cuirée*, d'où le mot de *curée* a eté fait par corruption, à cauſe que la *curée* ſe fait dans le cuir de la beſte. Menage. *Curée froide*, eſt celle qu'on leur prepare d'ailleurs. Cette *curée* ſe fait de morceaux de pain trempez au ſang de la beſte, qu'on met ſur la peau avec quelques morceaux de chair, qu'on appelle le *droit des chiens*, comme la cervelle & le col. Les chiens font quelquefois la *curée* du gibier avant que le Veneur arrive.

On appelle *foüaille*, la *curée* du ſanglier, car elle ſe fait avec du feu. Quelques-uns diſent *cuirie*. La *curée* du lievre ſe fait avec pain, fromage & friandiſe, brunis dans le ſang du lievre. Aux chiens niais & jeunes on donne la teſte & les eſpaules. Les *cures* baignées ſont laxatives; les *cures* eſſuyées.

CURE'E, ſe dit figurément du profit, de l'avantage que les hommes trouvent en quelques occaſion, qui les excitent & animent davantage a la pourſuivre. Les ſoldats ſont en *curée*, quand ils ont fait quelque pillage.

CUREOREILLE. ſ. m. eſt un petit inſtrument avec lequel les gens propres ſe nettoyent, ſe curent les oreilles, oſtent le ſuif ou la cire de leurs oreilles.

CUREPIED. ſ. m. eſt un inſtrument de fer crochu qui ſert aux Palfreniers pour nettoyer le dedans du pied des chevaux, & en oſter la terre, la crotte ou le ſable.

CURER. v. act. Nettoyer quelque lieu profond des ordures qui s'y ſont amaſſées, ou qu'on y a jettées. *Curer* un puits, des canaux de jardin, des foſſes a privez, *Curer* une eſcurie, en oſter le fumier.

CURER, ſe dit auſſi des dents & des oreilles, qu'on nettoye de l'ordure qui s'y attache avec des plumes ou autres petits inſtruments propres a cela, qu'on appelle *curedent*, ou *cureoreille*.

CURER, en termes de Chaſſe, ſe dit des oiſeaux qu'on purge en leur donnant une cure. Il ne faut point paiſtre un oiſeau qu'il n'ait *curé* ou rendu ſes cures.

CURER, en ce ſens ſignifie, Rendre gorge; & les Veneurs ont abuſé du terme de *curé*, qu'ils ont emprunté des Fauconniers pour l'appliquer aux repas qu'ils donnent a leurs chiens

CURETTE. ſ. f. Terme de Chirurgie, eſt un inſtrument d'argent propre pour l'extraction d'une pierre, pour ſonder s'ils y en a d'autres, & auſſi pour recueillir & amaſſer le ſable, le ſang coagulé, & autres choſes etranges demeurées en la veine apres la pierre tirée.

CUREUR. ſ. m. Celuy qui cure les puits, les canaux, les retraits. *Cureur* de puits.

CURIAL, ALE. adj. Qui concerne la Cure. Ce Prieur fait toutes les fonctions *curiales* dans ſon Benefice. Les droits *curiaux* ſont deus au Curé a Paſques, etoient anciennement taxez a un blanc ou cinq deniers par chaque chef de famille.

CURIEUSEMENT. adv. D'une maniere curieuſe, exacte. Il a obſervé *curieuſement* tout le cours de la Comete. Il a lu ce Livre fort *curieuſement*, pour en obſerver tous les defauts, tous les beaux endroits.

CURIEUX, EUSE adj. & ſubſt. Celuy qui veut tout ſçavoir, & tout apprendre. Tous les hommes ont un deſir *curieux* de ſçavoir l'advenir

Il se prend quelquefois en mauvaise part. C'est un indiscret qui est *curieux* de sçavoir les secrets d'autruy, qui decachette les lettres. Il ne faut point estre *curieux* d'apprendre les affaires des Princes, quand ils les cachent. Cervantes a escrit l'Histoire du *Curieux* impertinent, qui vouloit esprouver si sa femme luy estoit fidelle.

Curieux, se dit en bonne part de celuy qui a desir d'apprendre, de voir les bonnes choses, les merveilles de l'art & de la nature. C'est un *curieux* qui a voyagé par toute l'Europe, un *curieux* qui a feuilleté tous les bons Livres rares. C'est un Chymiste *curieux* qui a fait de belles experiences, de belles descouvertes.

Curieux, se dit aussi de celuy qui a ramassé les choses les plus rares, les plus belles & les plus extraordinaires qu'il a pû trouver, tant dans les arts que dans la nature. C'est un *curieux* de Livres, de medailles, d'estampes, de tableaux, de fleurs, de coquilles, d'antiquitez, de choses naturelles.

Curieux, se dit encore de la chose rare qui a esté ramassée, ou remarquée par l'homme *curieux*. Ce Livre est *curieux*, c'est à dire, est rare, ou contient bien des choses singulieres, que peu d'hommes sçavent. Ce secret est *curieux*. Cette experience, cette remarque est *curieuse*. Le cabinet de cet homme est fort *curieux*, remply de choses *curieuses*.

On appelle les *sciences curieuses*, celles qui sont connuës de peu personnes, qui ont des secrets particuliers, comme la Chymie, une partie de l'Optique, qui fait voir des choses extraordinaires avec des miroirs & des lunettes; & plusieurs vaines sciences où l'on pense voir l'advenir, comme l'Astrologie Judiciaire, la Chiromance, la Geomance, & mesme on y joint la Cabale, la Magie, &c.

Curieux, signifie aussi, Propre, bien net, bien vestu. Cet homme est fort *curieux* de sa personne, il est *curieux* de ses Livres, il ne veut pas qu'on y touche. Cette femme est fort *curieuse* en habits, en dentelles: & au contraire on dit ironiquement d'un homme mal propre, qu'il est *curieux* en linge sale.

CURIOSITÉ. s. f. Desir, passion de voir, d'apprendre les choses nouvelles, secrettes, rares & curieuses. Il y a une bonne & une mauvaise *curiosité*. Il a esté puny de sa *curiosité*. Sa *curiosité* luy a valu beaucoup.

Curiosité, se dit aussi de la chose mesme qui est rare, secrette, curieuse. Il y a à Paris plusieurs cabinets remplis de belles *curiositez*. Ce Chymiste nous a fait voir force *curiositez*, quantité de belles experiences de son art.

CURVILIGNE. adj. m. & f. Terme de Geometrie, qui se dit d'un angle ou d'une figure qui a une ou plusieurs lignes courbes. La tangente avec le cercle qu'elle touche fait un angle *curviligne*. L'ellypse, la parabole & l'hyperbole sont des figures *curvilignes*. Tous les triangles spheriques sont *curvilignes*, quoy qu'ils ayent des angles droits.

CUS.

CUSTODE. s. f. Terme Ecclesiastique, qui se dit du Saint Ciboire où l'on garde les hosties consacrees, qui est couvert d'un petit pavillon. Quelquefois on le garde dans un tabernacle. Mais dans les Eglises Cathedrales on le suspend au dessus du maistre autel. On l'appelle en Latin *custodia*.

Custode, se dit aussi des rideaux qui sont dans quelques Eglises à costé du grand autel, & qui y servent d'ornement: & mesme on appelle quelquefois ainsi les rideaux des lits des particuliers.

On appelle aussi *Custodes*, quelques Superieurs de certains Ordres de Religieux, comme Capucins, Cordeliers & autres.

On dit aussi, Donner le foüet sous la *custode*, c'est à dire, en secret & dans la prison, *sub custodia*, pour espargner au criminel la honte du suplice public.

Custodinos. s. m. Terme Latin dont se sert la Jurisprudence Canonique, en parlant d'un Confidentiaire qui est Titulaire d'un Benefice, & qui preste son nom à un autre pour en recueillir les fruits, qui est prest aussi de luy en donner la resignation toutes fois & quantes qu'on la luy demandera.

CUT.

CUTICULE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de la petite peau qui couvre le cuir. On l'appelle autrement *epiderme*.

CUV.

CUVE. s. f. Grand vaisseau de bois où on jette la vendange, où on la foule pour en tirer la mere goutte du vin. On tient que la *cuve* de Clervaux tient quatre cents muids. Ce mot vient du *cupa*. Nicod. Mais Menage aprés Saumaise observe que ce mot de *cuve* vient bien de *cupa* avec un simple *p*. mais quand il y a deux *p*. il signifie un vaisseau à boire, tel qu'est une couppe. D'autres le font venir du mot *kubel* Allemand, signifiant la mesme chose.

Cuve, se dit aussi des autres vaisseaux amples pour recevoir des liqueurs. Une *cuve* pour se baigner, qu'on appelle autrement une *baignoire*. Une *cuve* où on fait l'eau benite à Pasques. On baptisoit autrefois dans une *cuve*.

On appelle des fossez à fond de *cuve*, des fossez escarpez, & qui ont peu de talus, dont les deux costez sont presqu'à plomb.

On dit, Desjeuner à fond de *cuve*, pour dire, Desjeuner à crever, manger comme si on vouloit emplir une *cuve*, un grand vaisseau.

CUVÉE s. f. La quantité de vin qu'en une seule fois peut tenir une cuve qu'on foule, & qu'on laisse cuver. Les Marchands distinguent leurs vins par *cuvées*, car elles ne sont jamais également bonnes.

On dit de deux contes ou histoires qui sont presque d'un mesme genre, de mesme nature, Ils sont tous deux de la mesme *cuvée*.

CUVER. v. n. actif, qui se dit du vin foulé qui demeure quelque temps dans la cuve. Les Marchands connoissent le vin qu'on a fait trop, ou trop peu *cuver*.

Cuver, au figuré, se dit d'un homme qui a trop beu, qu'on envoye dormir, ou qu'on laisse seul. Il ne faut rien contester à un yvrogne, il luy faut laisser *cuver* son vin.

Cuvé, ée, part. & adj.

CUVETTE. s. f. Petit vaisseau en forme de cuve, fait de cuivre, d'argent, de marbre, &c. qu'on met dans les lieux où on mange auprés d'un buffet, pour y jetter les eaux sales & superfluës, & pour tenir le lieu propre.

Cuvette, en termes de Fortification, est un petit fossé plein d'eau, pratiqué dans un fossé qui est sec d'ailleurs. Il est d'ordinaire large de 15. à 16. pieds, & profond. Il sert pour empescher l'ennemy de traverser si facilement le fossé.

Cuvette dans les bastiments, est un vaisseau de plomb qui reçoit l'eau des toits qui coule le long des chesneaux qui sont autour des couvertures, d'où elle descend par les tuyaux de plomb qui sont le long des murs.

CUVIER. s. m. Vaisseau rond, semblable à une cuve,

cuve, qui sert, à couler la lessive. Un *cuvier* de tant de troulles, c'est-a-dire, de charges de Crocheteurs.

Cuvier, se dit aussi des vaisseaux semblables pour tirer les sels lexiviaux des terres. Dans cette salpestriere il y a tant de *cuviers*, où on fait couler continuellement le salpestre. Les tripieres, les poissonnieres sont ordinairement assises dans des *cuviers*.

On appelle par exaggeration un grand verre, quand il est plat par le fond, un *cuvier*.

C Y.

CY. Adverbe de lieu & de temps; qui marque l'endroit où on est. *Cy gist*, c'est le commencement des epitaphes. La lettre *cy jointe*, les pieces *cy attachées* sous le contreseel. *Cy-devant*, *cy-apres*, *cy-dessus*, *cy-dessous*. On trouve de beaux endroits dans ce Livre par *cy* par là. Il s'écoulera bien du temps entre *cy* & là.

Cy, est aussi la fin de chaque article d'un compte, où on tire en ligne, où on met en marge en chiffre Romain la somme qui est étenduë tout au long dans l'article. *Cy* tant livres, *cy* pour memoire.

Cy, se joint souvent avec le pronom demonstratif. Celuy-*cy*. Cet homme-*cy*, pour opposer à celuy-la, Cet homme-la, & monstrer la proximité ou l'eloignement de quelque chose.

C Y C.

CYCLAMOR. subst. masc. Terme de Blason, qui se dit d'une maniere de bordure que quelques uns nomment *orle rond*. La maison des Barbaro à Venise porte d'argent à un cercle ou *cyclamor* de gueules. Ce mot vient de ce qu'il represente la bordure d'or d'une robbe qui s'appelloit *cyclas* chez les Grecs & les Latins, à cause de sa figure ronde, comme qui diroit *cycle en or* & on appelloit aussi autrefois une robbe *cyclée*, pour dire, *bordée*.

CYCLE SOLAIRE. s. m. Terme du Comput Ecclesiastique. C'est la revolution de 28. ans, aprés laquelle toutes les lettres qui marquent le Dimanche & les autres Feries, reviennent dans le mesme ordre où elles etoient. Il est ainsi appellé, non pas à cause du cours du Soleil, qui ne contribue rien à cette supputation; mais parce que le Dimanche est appellé par les Astronomes, le *jour du Soleil*; & que la Lettre Dominicale est celle qu'on cherche principalement dans cette revolution.

Cycle Lunaire, autrement appellé le *Nombre d'or*, est aussi un terme du Comput Ecclesiastique. C'est une periode de la revolution de 19. années, qui fut inventée par Methon Athenien, ayant observé qu'au bout de ce temps la Lune recommençoit à faire les mesmes lunations. Avec le temps il s'est trouvé quelque peu d'erreur dans cette observation.

CYCLOIDE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une ligne courbe qui est decrite par l'extremité superieure du diametre d'un cercle, lors qu'il se meut perpendiculairement sur une ligne droite: ou pour parler populairement, ce n'est autre chose que la ligne courbe qu'un clou fiché dans le haut d'une rouë trace dans l'air, lors que la rouë se meut. Mr. Huygens a demontré que de quelque point qu'un corps pesant puisse commencer à descendre, tandis qu'il se meut dans une *cycloide*, les temps de la descente sont égaux entr'eux. C'est sur le fondement de cette ligne qu'on a trouvé le moyen de faire une horloge à pendule, dont le mesme M. Huygens a fait un grand Volume intitulé *Horologium Oscillatorium*. Philippes de la Hire, & le Pere de la Loire Jesuite ont fait chacun un Traitté de la *Cycloide*. Ce mot vient du Grec *kyklos*, *circulus*.

CYCLOPE. s. m. C'est un nom que les Poëtes ont donné à des habitans de Sicile, qu'ils ont feint estre des ouvriers qui travailloient sous Vulcain pour forger les foudres de Jupiter, & qui avoient fait les armes d'Achille & d'Enée. Ils ont eté ainsi nommés, parce qu'ils n'avoient qu'un œuil rond au milieu du front. Ulysse fut long-temps engagé dans la caverne du *Cyclope* Polypheme. Ce mot vient de *kyklos*, *circulus*, & de *ops*, *oculus*.

C Y G.

CYGNE. subst. masc. Gros oiseau aquatique, agreable à voir, qui a le col long & fort droit, & qui est fort blanc, excepté quand il est jeune. On dit que les *cygnes* ne chantent que quand ils sont prests de mourir, & qu'alors ils chantent fort melodieusement. Ce mot vient du Grec *kyknos*, *cygnus*.

On appelle figurément les Poëtes, les *cygnes* du Parnasse, sur tout en parlant de leurs derniers Ouvrages.

On dit d'un homme fort vieux, qu'il est blanc comme un *cygne*, quand il a les cheveux blancs, & la barbe blanche.

C Y L.

CYLINDRE. subst. masc. Terme de Geometrie: Corps solide etendu en une longeur egalement ronde, & dont les extremités sont des cercles égaux. Archimede a fait un excellent Livre de la Sphere, & du *Cylindre*. Les tours des machines, du capestan, de la calendre, des presses, sont des *cylindres*. Le Sr. Petit a fait un Traitté du *Cylindre* Arithmetique, qu'il appelle *Rabdologie*; qui sont des bandes de carton arrangées sur un *cylindre*, qu'on a seulement la peine de tourner. Cette invention vient de de Neper Ecossois.

Cylindre, est aussi un gros rouleau de bois mobile sur deux pivots, qu'un homme, ou un cheval tirent, & font passer par dessus un champ labouré pour casser les mottes, par dessus les avoines pour les douçoyer, par dessus les allees d'un jardin pour les unir, ou applanir.

Cylindrique. adj. Qui a la figure d'un cylindre. On fait des miroirs & des cadrans *cylindriques*.

C Y M.

CYMAISE. subst. fem. est la partie la plus haute la corniche, qu'on appelle autrement *gueule droite*, ou *doucine*, & *gueule renversée*, ou *talon*. La premiere de ses parties est convexe, & l'autre concave; ce qui la rend d'une figure ondoyante. Quelques-uns pretendent qu'elle a pris son nom de *kymation* Grec, qui signifie *petite onde*.

CYMBALE. s. f. Instrument de Musique dont les gueux accompagnent le son de la vielle. C'est un fil d'acier de figure triangulaire, dans lequel sont passés cinq anneaux, qu'on touche, & qu'on promene dans ce triangle avec une verge aussi de fer de la main gauche, tandis qu'on se soutient de la droite avec un anneau pour luy laisser la liberté de son mouvement.

Cymbale, se dit aussi de deux jeux de l'orgue. La grosse *cymbale* a trois tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert, & long d'un pied; le second de huit pouces & demy, & le troisiéme de demy-pied.

Il y a une seconde *cymbale* qui a deux tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert, long de deux pieds, & le second de quatre pouces. Durandus dit que les Moines ont aussi appellé *cymbale*, le timbre

humeur : ce qui vient d'un vieux mot Lorrain qui signifie une *coesne de lard*, à cause que les vieilles ont d'ordinaire la peau fort vilaine.

DAGUE. s. f. Gros poignard dont on se servoit autrefois dans les combats singuliers. Ce mot, selon Menage, vient de l'Allemand *dagge* & *daggen*, qui signifie la même chose. La basse Latinité s'est servie aussi du mot de *dagua*, *dagger*, *daggerius*, *dagardum*. D'autres disent qu'il vient de *taga*, *quòd sit ad tangendum paratior*; ou de *dagua*, *quòd acuta sit*. Du Cange dit que ce mot vient du Bas-Breton *dager*, & qu'on l'appelloit en vieux François *badelaire*, en Latin *pugio*. D'autres le derivent *a Dacis*, parce que c'étoit leur arme ordinaire; d'autres d'Hebreu *ducach*, qui signifie *acuere*.

DAGUE, en termes de Venerie, est le premier bois que porte le cerf de deux ans, & où commencent les perches qui sont sans cors ni chevillures. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont pointuës comme des *dagues*.

DAGUES, en termes de Chasse, est un nom qu'on donne quelquefois aux deffenses du sanglier.

DAGUE, se dit figurément d'un coup surprenant qui nous afflige. Quand il receut la nouvelle de la mort de son fils, ce fut pour luy un coup de *dague* dans le cœur.

On dit proverbialement d'un demi-fin dont on apperçoit la ruse, qu'il est fin comme une *dague* de plomb.

DAGUER. v. act. Frapper avec une *dague*.

DAGUER. v. n. Terme de Fauconerie, qui signifie, Aller à tire d'aile & de toute la force de l'oiseau, ou travailler diligemment des pointes des ailes.

DAGUET. Terme de Venerie. Jeune cerf qui est à sa premiere teste, qui pousse son premier bois.

DAGUET. adv. Sourdement, en cachette. Il s'en est allé, il a tiré ses chausses *daguet*.

D A I.

DAIGNER. v. n. Vouloir bien faire quelque action pour honorer quelqu'un, ou pour luy faire quelque faveur. Il se dit d'un superieur à un inferieur. Je ne merite pas que vous entriez chez moy; mais, Seigneur, *daignez* dire une parole, & ma fille sera guerie, disoit le Centurion en St. Matthieu. Le Seigneur *daigne* bien écouter les prieres des pecheurs. Cet avare est un homme attaché à ses interests, je ne *daignerois* le prier de vous faire une remise.

DAILLOTS. Terme de Marine. Ce sont des anneaux qui servent à amarer la voile, qu'on met de beau temps sur le grand estay, & qui font le même effet que les garcettes font sur la vergue. On les appelle aussi *andaillots*.

DAIM. s. m. Beste fauve & sauvage, de grandeur moyenne entre le cerf & le chevreuil, portant cornes tournées en avant. Le *daim* est de pelage plus blanc que le cerf. Il porte plus de cors sur sa teste, qui est ordinairement paumée, & sa venaison est plus friande. Il y a des *daims* masles, & des femelles. On fait des gands de *daim*. En Latin *dama*.

On dit en proverbe, Viste comme un *daim*. Il saute comme un *daim*.

DAINTIER. s. m. Terme de Venerie, qui se dit des testicules des cerfs.

DAIS. s. m. Meuble precieux qui sert de parade & de titre d'honneur chez les Princes & les Ducs. Il est fait en forme du haut d'un lit, composé de trois pentes, d'un fonds & d'un dossier. Il n'y a des *dais* que chez les Rois, chez les Princes & les Ducs, & sur ceux qui president aux disputes des Colleges. Le *dais* se met auprés de la cheminée dans les chambres de parade. On tend un *dais* à la Grande Chambre, quand le Roy y tient son Lit de Justice. Il y en a un au Chastelet de Paris, à cause que c'est le Roy qui est Prevost de Paris.

Il y a aussi des *dais* portatifs sur quatre colomnes, sous lesquels on porte le St. Sacrement. On les appelle aussi le *ciel*. Les plus notables bourgeois portent le *ciel* ou le *dais* à la Procession de la Feste-Dieu. On presente aussi un *dais* aux Rois, aux Reines, & aux Legats qui font leurs entrées en ceremonie en quelque ville. Les Eschevins ont presenté, ont porté le *dais*, &c.

Haut *dais* est un trône ou lieu élevé où les Rois donnent leurs audiences, & où ils se tiennent dans les ceremonies publiques.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on les faisoit comme un convercle d'*ais*, ou de menuiserie qu'on revestoit de riches estoffes. On a prononcé autrefois *ders*. Nicod. Menage dit qu'il vient de *dossium*, fait de *dorsum*, d'où on a fait *dois*, & depuis *dais*. Il dit aussi qu'on a appellé *dois*, une table entourée de bancs à dos, & couverte par enhaut pour garentir de la poudre du plancher, qui étoit en usage dés le temps des Romains. Les Latins l'ont appellé aussi *solinum umbraculum*.

L'origine & premier usage des *dais* vient de ce qu'on exposoit les corps des Princes aprés leur mort sur des lits ou des *dais* magnifiques & de parade, comme on fait encore à present. Ainsi Constantin fut exposé durant plusieurs jours; & servy avec les mêmes ceremonies que s'il eut été vivant. Les Payens exposoient aussi sur des lits ou des *dais* les images de leurs Dieux, où on leur faisoit de magnifiques festins; & les Prêtres qui les mangeoient étoient appellez *Epulones*.

D A L.

DALLE. subst. fem. Tranche ou morceau de poisson, & entre autres du saumon & de l'aloze. Menage aprés Bochart derive ce mot de l'Anglois *deale*, qui signifie *portion*. En quelques lieux on dit une *darne* de saumon. Borel dit qu'en Normandie on dit *dale*, ou *dele*, pour signifier une *tranche*, & qu'il vient du Latin *taleola*. Du Cange dit que *darn* est un mot Bas-Breton qui signifie une *partie*: & ainsi il faut dire *darne* de saumon, & non pas *dalle*, comme on dit abusivement à Paris. En Auvergne on dit *dearne*.

DALLE, est encore une grande pierre de liais, telles que sont celles qui sont élevées dans les cuisines, qui servent à laver.

DALLE, se dit plus generalement des pierres dures qui couvrent les toits des bastiments, & d'où l'eau s'écoule par les gargouilles & gouttieres taillées sur la plus haute corniche des murs.

DALLE est aussi une pierre dure qui sert à aiguiser les faulx à faucher, dont on fait grand trafic en Lyonnois, en Auvergne, & ailleurs.

DALMATIQUE. s. f. Ornement d'Eglise que portent les Diacres & les Soudiacres, quand ils assistent le Prestre qui chante une Messe, ou lors qu'il va en quelque Procession ou ceremonie. On peint St. Estienne revestu d'une *dalmatique*. Du Cange dit que les Empereurs & les Rois dans leurs Sacres & autres grandes ceremonies étoient vestus de *dalmatique*. Cet ornement n'appartenoit autrefois qu'aux Diacres de l'Eglise de Rome. Les autres ne la pouvoient porter que par un indult & concession du Pape dans quelque grande solemnité. Herbert dit que la tunique étoit le propre des Soudiacres, la *dalmatique* des Diacres, & la chasuble des Prestres. Le Pape Zacharie avoit coûtume de la porter sous sa chasuble, & les Evêques en portent encore. C'étoit un ornement sacerdotal qu'on a pris souvent pour la

chasuble, qui étoit blanc moucheté de pourpre : & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le Pape Sylvestre en introduisit le premier l'usage dans l'Eglise ; mais elle étoit differente de celle d'à present. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du costé droit des manches larges, & du costé gauche de grandes franges, lesquelles signifioient, suivant ce que dit Durandus, les soins & les superfluitez de cette vie. On n'en mettoit point par consequent au costé droit, à cause que l'autre vie en est exempte. Les chappes des Crieurs & des Maistres de Confrairie sont faites en forme de *dalmatique*, ou de tunique. L'usage en est venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que disent Isidore & Papias. En Berry & en Touraine on l'appelle *courtibaut*. Les paysans de Berry & autres lieux au delà de Loire ont des habits faits en forme de casaques longues, qu'ils appellent *daumais* : ce qui apparemment est un mot corrompu de *dalmatique*.

DALOTS. s. m. Terme de Marine. Ce sont des morceaux de bois percez & disposez en pente le long du tillac, qui passent au travers du bordage, & servent à faire sortir & écouler l'eau des pompes & des gouttieres. Ces trous ont quatre pouces de diametre. On les appelle aussi *orgues*, *daillots* ou *dalons*.

D A M.

DAM. subst. masc. Terme de Theologie. Peine des damnez, consistant en la privation de la veuë de Dieu : ce qu'on tient pour leur plus grande souffrance. On distingue en Theologie la peine du *dam*, & la peine du sens.

DAM, en langage ordinaire, signifioit autrefois, Perte dommage, & n'est plus en usage qu'en cette phrase : S'il luy en arrive du mal, à son *dam*, pour dire, ce sera luy qui en souffrira le dommage. En ce sens il vient du Latin *damnum*.

DAM, s'est dit autrefois pour signifier *Seigneur*, comme *Dam* Dieu, *Dam* Roy. On disoit aussi *Dant* & *Dom*. *Dant* Chevalier, *Dom* Antoine, *Dom* Pierre : nom que les Moines ont conservé, & qui est venu d'Espagne. Tous ces mots sont venus de *Dominus*.

DAMAS. subst. masc. Estoffe faite de soye, qui a des parties eslevées qui representent des fleurs, ou autres figures. C'est une espece de mohere & de satin meslés ensemble, en telle sorte que ce qui n'est pas satin d'un côté, l'est de l'autre. L'élevation qui fait le satin d'un côté, l'autre fait le fonds. Les fleurs on le grain de satin, & le fonds a un grain de taffetas. Elle est ainsi nommée, à cause qu'elle est venuë originairement de *Damas* en Syrie. On fait de beaux emmeublements de *damas* de Lucques, & de Venise : celuy-cy est le plus exquis.

DAMAS CAFFART, est un *damas* dont les tremes sont de fil ou de fleuret, & les chaines de soye.

DAMAS, est aussi un fruit, une espece de prune de mediocre grosseur fort sucrée, & qui quitte le noyau. Elle est ainsi nommée, parce que quand elle est sur l'arbre, ou proprement cueillie ; elle a la peau fleurie comme l'estoffe de *damas*. Du *damas* noir, *damas* rouge, &c.

DAMASQUINER. v. act. Tailler ou ciseler le fer, ensorte qu'il reste plusieurs rayes & incisions de diverses figures, dans lesquelles on fait entrer des filets d'or. Les cimeterres sont d'ordinaire *damasquinés*. Un estuy à *damasquiner*, c'est un estuy garny de fers pour travailler à cette sorte d'ouvrage.

DAMASQUINEURE. s. m. L'ouvrage, l'ornement d'une arme damasquinée, ou d'une autre piece de fer damasquinée.

DAMASSÉ. adj. Linge qui est fait en forme de damas, qui represente des fleurs, des paysages, & des figures. Un service de table *damassé*, une nappe *damassée*.

On appelle aussi une estoffe de soye *damassée*, celle qui paroist de damas d'un costé, & qui a un envers tout uny.

DAME. s. f. Femme d'un Gentilhomme qui est distinguée du bourgeois & du peuple. Une fille qui espouse un Marquis devient *Dame*, elle est *Dame* damée, c'est à dire, à bon titre ; *Dame* à carreau, qui a droit de se faire porter un carreau de velours à l'Eglise, & à qui on porte la robbe. On dit des personnes fort qualifiées, Hautes & puissantes *Dames*. Ce nom s'est communiqué depuis aux femmes des gens de robbe, & s'est avily, jusqu'à être pris par des femmes d'Advocats, & toutes les autres qui l'ont voulu prendre sans avoir la qualité requise pour cela. Ce mot vient de *Dominus* & *Domina* : c'étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit aux hommes aussi-bien qu'aux femmes ; car on disoit *Dam Dieu*, pour dire, *Seigneur Dieu*, comme les Italiens ont dit, *Domene Dio* ; & *Vidame* pour *Vicedominus*. On a dit aussi, *Dam Chevalier*, pour dire, *Seigneur*, *Chevalier*, d'où sont venus les noms de *Dampierre*, *Damgillon* & *Dammartin*. On a fait aussi *Dom* de *Dominus*, & ensuitte *Damoiseau*, *Damoisel* & *Damoiselle*. Menage. Borel dit que quelques-uns font venir le nom de *Dame* de l'Hebreu *daman*, qui signifie *silere*, parce qu'il est de la gravité des *Dames* de parler peu.

DAME, se dit aussi d'une simple *Dame* bourgeoise, de la femme d'un Marchand, d'un Procureur, qu'on appelle *Dame* ; & c'est une moindre qualité que *Demoiselle*. On dit d'une hostesse, Je veux parler à la *Dame* de ceans. En ce sens on oppose les *Dames* de la Cour aux *Dames* de la ville.

DAME, se dit aussi des femmes du commun peuple, mais on y adjoute le nom propre. *Dame* Alison, *Dame* Pasquette, *Dame* Gigogne, *Dame* Anne.

DAME, est aussi un nom qui marque la seigneurie, domination, autorité. Cette veuve est *Dame* d'un tel chasteau, d'un tel bourg, d'un tel Marquisat. Cette femme a plus d'autorité que son mary, elle est *Dame* & maistresse chez elle ; elle est *Dame* & maistresse de tout le bien.

DAME, est encore un titre d'office chez la Reine & chez les Princesses. *Dame d'honneur*, est la premiere *Dame* de la maison & de la suite de la Reine. *Dame d'atour*, celle qui prend soin de la parer. *Dame du Palais*. *Dame du lit*.

DAME, est aussi un titre d'honneur qu'on donne par excellence à la Vierge Marie, qu'on appelle absolument *Nostre Dame*. Les Eglise, de *Nostre Dame*. l'Office de *Nostre Dame*, le Salut de *Nostre Dame*. Les Festes de *Nostre Dame*, la *Nostre Dame* de Mars, de Mi-Aoust. En ce sens c'est quelquefois un terme admiratif, & qui sert d'interjection. *Nostre Dame* ! que faites-vous? Le peuple par abregé dit *Tredame* ; & quelquefois on dit simplement *Dame* : comme, *Dame*, c'est vostre faute.

DAME, est aussi un nom qu'on donne aux Religieuses Professes dans les Abbayes, & aux Chanoinesses establies en plusieurs endroits. Les *Dames* de Lonchamp. Le Pont aux *Dames*. Le For aux *Dames* : c'est une prison auprés du Grand Chastelet, qui depend des *Dames* de Montmartre. Les *Dames* Chanoinesses de Remiremont en Franche-Comté, Les *Dames* du Chœur, à la difference des Sœurs Converses ou Layes.

DAME, se prend quelquefois plus generalement pour toutes les femmes d'un Estat. Les *Dames* Romaines coupperent leurs cheveux en une necessité publique pour faire des cordages aux navires. Les *Dames* de Lacedemone excitoient leurs enfants à combattre vaillamment pour la patrie.

DAME, se dit aussi de tout le beau sexe, & particulierement des femmes qui par leur naissance, par leur vertu, ou par leur beauté & par leur merite se sont distinguées des autres. Un galant homme doit être civil & courtois aux *Dames*. Les anciens Chevaliers soustenoient l'honneur des *Dames* au peril de leur vie. En cette promenade chacun avoit sa *Dame*, c'est-à-dire, la maistresse qu'il aimoit. C'est un homme bien fait qui est toûjours avec les *Dames*, qui reüssit bien auprès des *Dames*. C'est en ce sens qu'on dit, une sage *Dame*, une *Dame* prude, une *Dame* vertueuse, une brave *Dame*. Faire honneur, faire place aux *Dames*. En courant la bague, on dit que la premiere course est pour les *Dames*; en joüant à la paume, que le premier coup est pour les *Dames*, c'est-à-dire, pour faire honneur aux *Dames*, sans que le coup soit compté pour la course du prix, ou pour le gain de la partie.

DAME, en termes de Medecine, ou plûtost de rapport de Matrones, est une petite pellicule qu'on a creu autrefois être la vraye marque du pucelage, que les Matrones appellent la *Dame du milieu*, les Latins *himen imperforatum*. Mais on a depuis découvert qu'elle ne se trouvoit pas aux filles du plus bas âge, & que ce n'etoit qu'une union des caroncules qui font l'orifice de la matrice.

DAME, se dit aussi en plusieurs sortes de jeux. Aux Cartes on dit, le Roy, la *Dame* & le Valet. Au jeu du Hoc, la *Dame* de picq & le Valet de carreau sont hoc.

DAME, est aussi un petit palet rond d'yvoire, d'ébene, ou de bois, qui sert à jouer sur un tablier ou un triquetrac. Le jeu des *Dames* se fait avec 12. *dames* blanches, & 12. noires sur le tablier; celuy du Triquetrac avec 15. *dames* de chaque sorte dans le revers du tablier avec deux dez. On y joüe diversement, à *dames* rabattuës, au cocquimbert, à toutes tables, ou au simple triquetrac.

DAME, au jeu des Eschecs, s'appelle autrement la *Reine*: c'est la principale piece du jeu pour le mouvement, car elle a celuy du fou & de la tour. Le Chevalier donne echec au Roy & à la *Dame*. Il joüe mieux que vous, il vous donneroit la *Dame*.

On dit en ces jeux, Aller à *Dame*, quand un pion d'un costé peut parvenir au dernier rang des cases du party opposé.

On dit proverbialement en ces jeux, *Dame* touchée, *Dame* jouée, pour dire, que dés qu'on a touché une piece, on est obligé de la jouer. On dit aux Eschecs, *Dame* blanche a le cul noir, pour dire, que Roy blanc doit être placé d'abord sur une case noire. On appelle aussi une *Dame* faite à la haste, une personne qui prend la qualité de *Dame* qui fait la *Dame*, quoy qu'elle ne le soit point.

DAMER. v. act. Terme de Jeu. C'est, Doubler un pion ou une dame par une autre dame, quand il a pû parvenir à l'extremité opposée du tablier, aprés quoy il a tel mouvement qu'il luy plaist. Aux Eschecs, c'est, changer un pion en la meilleure piece qu'on a perduë. *Damez* ce pion.

On dit proverbialement, *Damer* le pion à quelqu'un, pour dire, Encherir sur luy, avoir avantage sur luy: c'est par une metaphore tirée du jeu des Dames, qui s'est pourtant tournée en un sens contraire.

DAMÉ, ÉE. part. & adj.

DAMERET. s. m. Celuy qui affecte trop de propreté, & qui veut paroistre de bonne mine pour plaire aux Dames.

DAMIER. s. m. Eschiquier, tablier divisé en 64. carreaux noirs & blancs, sur lequel on joue aux Eschecs & aux Dames.

DAMNABLE. adj. m. & f. Meschant, abominable, qui merite l'enfer. C'est un homme *damnable* qu'il ne faut pas frequenter. Cet Heretique a une doctrine *damnable*.

DAMNABLEMENT. adv. D'une maniere damnable.

DAMNATION. s. f. Peine eternelle de l'enfer qu'on a meritée. Il est deffendu de manger de la chair le Carême sur peine de *damnation*. Je vous jure cela sur ma *damnation*, pour dire, à peine d'être damné.

DAMNER. v. act. Faire souffrir des peines eternelles, comme sont celles de l'enfer. Le mauvais Riche a été *damné* pour n'avoir pas assisté le Lazare. Ce mot vient du Latin *damnare*.

DAMNER, se dit hyperboliquement en parlant de ceux qu'on tourmente excessivement, & qu'on oblige à faire des imprecations qui meritent l'enfer. Vous ferez *damner* ce pauvre homme-là à force de le plaider. Le serment ordinaire des Gascons est, Dieu me *damne*.

DAMNÉ, ÉE. part.

DAMNÉ, ÉE. subst. masc. & f. Qui est en enfer. Il faut être bien *damné* pour avoir une telle pensée, pour dire un tel blaspheme. Il souffre comme une ame *damnée*.

On appelle figurément une ame *damnée*, un meschant homme dans sa profession, qui est capable de tous crimes. Ce Procureur est l'ame *damnée* du Palais. Ce valet est l'ame *damnée* de son maistre. Il faut remarquer que le mot de *damné* signifioit autrefois simplement *condamné* en Justice, soit civilement, soit criminellement; & on le trouve encore en cette signification en plusieurs endroits de la Coustume de Normandie: & dans un plaidoyer de l'Université, il est dit que par le Concile de Constance & de Basle avoient été extirpé, *damnez* & abolis les Annates, deports de Benefices, comme abusives exactions.

DAMOISEAU, *Damoisel*. s. m. Jeune Gentil-homme qu'on appelloit ainsi avant qu'il fust Chevalier. Dans l'Amadis, Noransel demandant à être receu Chevalier, est appellé *Damoisel*. Ce nom se donnoit non seulement aux fils de Chevaliers & des Barons, mais même aux fils de Rois. Ainsi on trouve dans l'Histoire *Damoisel* Pepin, *Damoisel* Louïs le Gros, le *Demoisel* Richard Prince de Galles. Ce mot vient de *Domicellus* ou *Domicellus*, diminutif de *Dominus*, quasi *parvus Dominus*. On les a aussi appellez *Damengeis* & *Escuyers*. Du Cange.

DAMOISEAU, etoit autrefois un titre de Seigneurie, aussi-bien que celuy de *Vidame*. L'un & l'autre ne sont plus gueres en usage. On appelle encore le *Damoiseau* de Commercy.

DAMOISEAU, se dit aussi ironiquement d'un homme qui fait le beau fils, qui affecte trop de propreté, un galant de profession. Moliere a dit dans l'Escole des Femmes:

> Et voyant arriver chez luy le *Damoiseau*,
> Prend fort honnestement les gans & son manteau.

DAMOISELLE. s. f. Vieux mot qui signifie *fille noble*. Il ne se dit plus qu'en termes de Pratique. On dit maintenant *Demoiselle*. Voyez cy-aprés.

DAN.

DANCHÉ. adj. & s. m. Terme de Blason. Piece honorable de l'Escu, dentelée d'un costé en forme de scie.

DANDIN. s. m. Grand sot qui n'a point de contenance ferme, qui a des mouvements de pieds & de mains deshonnestes. Rabelais a escrit une Histoire de Perrin *Dandin*, & de Thenot *Dandin*, dont on tire une moralité qui est d'un grand usage dans le monde pour ceux qui veulent accommoder les procés. Quelque-uns derivent ce mot par metathese

de l'Hebreu *nadad*, qui signifie *aller deça & dela*. Pasquier le derive de *dindan*, qui est un son de cloches agitées qui vont deça, & dela comme les *dandins*.

DANDINER. v. neut. Marcher en remuant le corps en deça, ou dela, ou remuer les jambes quand on est assis, comme font les sots & les niais.

DANGER. subst. masc. Peril, risque. Un brave va affronter les *dangers* a la guerre. Ce malade est en *danger* de mort. Cette maison est en *danger* de tomber. Entre hardiment, il n'y a point de *danger*. Il ne faut pas mettre sa conscience en *danger*, pour servir ses amis. Ce mot vient, selon Nicod, de *damnum gerens*; & selon Menage, de *angarium*, en y preposant un *d*; ou de *damnarium*.

DANGER, signifie aussi, Perte, dommage. Envoyez cette marchandise par mer, j'en veux bien courir le *danger*, c'est-à-dire, que la perte en tombe sur moy. Une affaire est provisoire, quand il y a du *danger* en la demeure.

DANGER, se dit aussi pour signifier un inconvenient. Il n'y a point de *danger* de sonder ses intentions, avant que de luy proposer cette affaire. Il n'y a point de *danger* d'envoyer quelques valets au logis pour nous faire preparer a disner.

TIERS ET DANGER, est un droit que le Roy prend sur plusieurs bois, & entre autres en ceux de Normandie. Il consiste au tiers du prix de la vente, & au tiers du tiers qu'on preleve d'abord au profit du Roy. Ce mot de *danger* en ce sens est la même chose que la *dixme*, & il vient vraisemblablement du Latin *denarius*. Il y a des bois qui ne sont sujets qu'au tiers sans *danger*, & d'autres au *danger* sans tiers. En general on appelle *danger*, ce qui est de droit estroit, & sujet a confiscation. Ainsi on a appellé *fief de danger*, celuy dont on ne pouvoit prendre possession qu'aprés avoir fait la foy & hommage au Seigneur, a peine de commise ou de confiscation, comme il y en a plusieurs dans les Coustumes de Troyes & de Chaumont.

DANGEREUX, EUSE. adj. Qui est en danger. Les combats de mer sont fort *dangereux*, fort a redouter. Les chemins par les montagnes sont *dangereux*, pleins de precipices & de brigands. Les aspics sont des serpents des plus *dangereux*.

On dit aussi, qu'un homme est *dangereux*, pour dire, qu'il est brave & cruel, & qu'il ne fait pas bon s'attaquer a luy. On dit aussi, qu'il est *dangereux*, lors que sa doctrine ou ses mœurs sont corrompuës, & qu'il y a danger à le frequenter.

En termes d'Eaux & Forests, on appelle Sergents *dangereux*, des Sergents traversiers qui alloient autrefois faire des visites de forest en forest extraordinairement, pour voir si les Sergents & Gardes ordinaires faisoient leur devoir.

DANGEREUSEMENT. adv. D'une maniere dangereuse. Cet homme a été *dangereusement* blessé, il est *dangereusement* malade.

DANS. Preposition de temps & de lieu. Il est *dans* la ville. Il est *dans* le delay qu'on luy a prescrit. Ce mot vient de *de* & *intus*, selon Nicod & Menage.

DANS, se dit en plusieurs occasions. Il est *dans* le dessein de se marier. Il languit *dans* une grande misere. Je ne donne pas *dans* vôtre sens. Il est bien avant *dans* la fortune, *dans* la joye de son cœur. On dit aussi qu'un homme a une affaire *dans* sa poche, dans sa manche, pour dire, qu'il en est assuré, qu'il en est le maistre, &c.

DANSE. s. f. Sauts & pas mesurés qui se font en cadence, & au son des violons, ou de la voix, pour réjouïr une compagnie. La *danse par haut*, est celle des Baladins, qui font des cabrioles & gambades. *Danse par bas*, est celle qui se fait modestement & terre a terre, comme celle des honnestes gens. On a vû des *danses* de chevaux au Carrousel du Roy Louis XIII. Les Sybarites sont les premiers qui ont inventé cette sorte de *danse*. Ce mot vient de l'Allemand *dantz*, signifiant la même chose; & *danser* de *dantzen*. Bochart le derive de l'Arabe *tanza*, signifiant aussi la même chose.

La *danse* se trouve en usage chez tous les peuples tant civilisez, que barbares. Elle a été pourtant estimée chez quelques-uns, & méprisée chez les autres. Socrate apprit à danser d'Aspasia. Ceux de Sparte de Crete alloient à l'assaut en dansant. Au contraire Ciceron fait reproche à Gabinus homme Consulaire, d'avoir dansé. Tybere chassa de Rome les Danseurs. Domitien osta du nombre des Senateurs quelques-uns pour avoir dansé. Les Anciens avoient trois sortes de *danses*: l'une grave, nommée *Emmelie*, qui répond à nos basses *danses*, & pavanes. La seconde étoit gaye, qu'ils nommoient *Cordax*, qui répond à nos gaillardes, voltes, courantes, & gavottes. La troisiéme nommée *Sicinnis*, entre-meslée de gravité & de gayeté, qui répond à nos bransles. Neoptolemus fils d'Achille enseigna a ceux de Crete une *danse* appellée *Pyrrichie*, ou la *danse armée*, pour s'en aider a la guerre. Mais la Fable dit que les Curetes inventerent cette *danse* pour amuser le petit Jupiter avec le bruit de leurs epées dont ils frappoient sur leurs bouc liers. Numa institua aussi une *danse* pour les Saliens Prestres de Mars, qu'ils dansoient avec des armes: & de ces *danses* on en a composé une qu'on appelle *des Boufons* où *Matassins*, dont les Danseurs sont vestus de petits corcelets avec des morions dorés, des sonnettes aux jambes, avec l'épée & le bouclier à la main. On y fait plusieurs passages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en son Orchesographie. Lucien en a fait un Traitté, & Julius Pollus un Chapitre. Il en est aussi parlé dans Athenée, Cælius Rhodiginus, & Scaliger. Quelques-uns ont dit que Castor & Pollux furent ceux qui apprirent l'art de la *danse* aux Cariens. D'autres disent qu'elle fut inventée par Minerve, qui dansa de joye aprés la defaite des Titans.

On dit proverbialement, Commencer la *danse*, pour dire, Estre le premier attaqué, soit en guerre, soit en procés; &, Entrer en *danse*, pour dire, s'y mesler, s'y embarrasser, quand l'affaire est commencée. On dit aussi, Aprés la panse vient la *danse*, pour dire, qu'aprés avoir bien beu & mangé, on veut rire d'une autre maniere.

DANSER. v. act. C'est, Se plier, & se relever en cadence, c'est-a-dire, au commencement de la mesure d'un air.

DANSER, signifie aussi, Se rejouïr par le moyen de quelque danse. On *danse* des ballets, des courantes, des sarabandes, des bransles, &c. On *danse* aux violons, aux chansons, &c. On dit qu'on *danse* un tel jour en un tel endroit, pour dire, qu'il y aura assemblée pour *danser*, & qu'on y donnera le bal. Les Romains tenoient pour une chose infame de *danser*. Menage aprés Saumaise dit que ce mot vient de *densare*, signifiant *condenser & fouler*, parce que les Foulons avoient coûtume de sauter & *danser* en foulant leurs draps.

On dit proverbialement, qu'on fera bien *danser* quelqu'un, pour dire, le menacer de luy donner bien de l'exercice, & qu'on le mettra bien à la raison. On dit aussi d'un homme qui est entré dans une meschante affaire, qu'il en *dansera*, pour dire, qu'il luy en coustera bon. On dit aussi, qu'un homme ne sçait plus sur quel pied *danser*, pour dire, qu'il ne sçait plus trouver dequoy vivre. On dit aussi, qu'un homme a *dansé* un bransle de sortie, quand il s'en est allé de quelque lieu, ou quand on l'en a chassé. On dit qu'un homme paye les violons,

& que les autres *dansent*, pour dire, qu'un homme fait tous tous les frais d'une affaire, & que les autres en ont tout le profit, ou ont l'honneur de la feste. On dit, Toujours va qui *danse*, pour dire, qu'il n'importe pas de bien *danser*, pourveu qu'on ait la complaisance de *danser* avec ceux qui vous y invitent.

DANSEUR, EUSE. adject. Qui danse. Le Roy a plusieurs *Danseurs* à ses gages pour faire diverses entrées en ses ballets. Les *Danseurs* de corde qui sont en Orient font des sauts & des tours plus extraordinaires & plus perilleux cent fois que ceux de deçà.

DAR.

DARD. s. m. Javelot, arme de trait, qui est un bois ferré & pointu par le bout qu'on jette avec la main. Ce mot vient de *dardus*, qui se trouve dans quelques Auteurs Latins. Menage. D'autres croyent qu'il vient du mot *ars*, auquel on joint l'article *de* apostrophé. Borel le derive du Grec *ardis*.

DARD, est aussi un petit poisson de riviere qui est blanc, & de la longueur d'un hareng, qui va fort viste dans l'eau, & est fort sain; car on dit, Sain comme un *dard*. On appelle autrement *vendoise*. En Latin *jaculus* parce qu'il se lance comme un *dard*.

DARD, se dit aussi de certains filets longs & menus qui sont dans le calice de plusieurs plantes, comme sont ceux qui soutiennent les estamines d'une tulippe, & qui sont autour du pistile ou tuyau où est la graine.

DARDER. v. act. Jetter avec la main un dard, un javelot, ou autre arme pointue.

On dit figurément, que le Soleil *darde* ses rayons, pour dire, qu'il lance ses rayons sur quelque chose.

DARIOLE. s. f. Piece de patisserie faite de cresme enfermée dans un petit rond de paste. Les enfans sont friands de *darioles*.

DARIOLETTE. s. f. Suivante qui a la confidence de sa maistresse. Ce mot est tiré de l'Amadis.

DARNE. Voyez *Dalle*.

DARSE. s. f. La partie d'un port de mer la plus avancée dans la ville, & fermée d'une chaisne, qui sert à retirer les bastiments de mer. La *darse* de Toulon, de Gennes. On l'appelle aussi *darsine* sur la Mediterranée. Mais sur l'Ocean, ces lieux retirez du grand port où les navires sont plus en asseurance, s'appellent *paradis*, *chambre*, *bassin*.

DARTRE. s. f. Maladie du cuir en forme de croûte, qui corrompt la peau, & la rend galeuse & farineuse. Une *dartre* vive, une *dartre* farineuse. Les *dartres* causent de grandes demangeaisons.

DARTRE, se dit aussi des ulceres qui viennent à la croupe & à l'encolure des chevaux, qui les oblige à se gratter & à augmenter l'ulcere. Quelque-uns croyent que ce mot vient de *dartos*, qui signifie la tunique qui environne les nerfs portants les testicules, à cause que la cuisson se fait le plus souvent en ces parties-là.

DAT.

DATIF. s. m. Terme de grammaire. C'est le troisiéme cas de la declinaison du nom. Le nominatif, le genitif, le *datif*. Ce verbe gouverne le *datif*.

DATIVE. adj. f. C'est une épithete qu'on donne en Droit aux tutelles, quand le testateur a nommé par son testament un Tuteur à ses enfans. En France les tutelles *datives* ne sont point en usage.

DATTAIRE. s. m. Officier le plus considerable de la Châcelerie Romaine, dont est pourveu un Prelat, & quand c'est un Cardinal, on appelle *Prodataire*: par les mains duquel passent tous les Benefices vacants, (hors les Consistoriaux) lesquels il confere de plein droit. Ce nom vient de ce qu'il mettoit autrefois luy-mesme la datte à toutes les suppliques. Il y a aussi un *Soûdattaire*, & un *Dattaire* ou Officier particulier pour le *per obitum*. Il a une infinité d'Officiers sous luy, comme les Reviseurs, Officiers des petites dattes, de la Componende, vingt Registrateurs, & quatre Maistres du Registre qui mettent la marque de leur registrement par une grande R au dos de toutes les signatures, &c.

DATTE. s. f. Marque du jour ou du lieu où une action a été faite, où un acte a été donné & passé. Les lettres de Chancelerie de vieille *datte* & surannée ne servent plus de rien. Les nouvelles de plus fraische *datte* sont les plus estimées. La *datte* de ce contract est fausse, il a été antidatté.

On dit qu'un homme est le premier en *datte*, pour dire, qu'il est le premier, qu'il a l'avantage du temps. On colloque les creanciers en ordre suivant la *datte* de leurs contracts; les premiers en *datte* sont preferez.

DATTE, en Chancelerie Romaine, est une inscription qu'on va faire sur un Registre lors de l'arrivée d'un courier, qui porte une procuration de resignation, ou une autre demande de Benefice. Quand une provision est accordée, elle porte la *datte* du jour qu'elle a été retenuë. On a coustume de retenir plusieurs *dattes* pour empecher le concours des impetrations; car quand il y en a plusieurs d'une mesme *datte*, elles se detruisent l'une l'autre.

PETITE DATTE. C'est une *datte* retenuë en Cour de Rome sans envoyer la procuration pour resigner, ou la retention de plusieurs *dattes* inutiles, dont les provisions ne sont point levées. Il y a un grand Traitté de Dumoulin contre les abus des *petites dattes*. Il y a un Edit du Roy Henry II. qu'on appelle *des petites dattes*, qui regle plusieurs choses touchant les prises de possession pour empecher qu'on ne rende les Benefices hereditaires.

DATTE. s. f. C'est le fruit du palmier, & une espece de prune. On devroit escrire *dacte*. Ce fruit se cueille en automne avant qu'il soit meur; & est semblable aux myrabolans Arabesques, ou à nos pruneaux de Tours: & alors il est verd en couleur, aspre & astringent. Quand les *dattes* sont meures, elles deviennent rousses, ayant un noyau dur, longuet & fendu par en bas. Son écorce ou sa couverture, quand elles sont en fleur, sont fort differentes, & ont autant de diversité de couleurs que les figues. Il y en a de noires, de blanches, & de rousses. Il y en a de rondes comme pommes, & tout grosses. Il y en a de petites comme pois cices; d'autres grosses comme une grenade. Les meilleures sont les *dattes* royales. Les unes ont des os ou noyaux, les autres n'en ont point. Les unes les ont mols, les autres tendres. Theophraste. On l'appelle en Latin *dactylus* ou *palmula*, *elate*, ou *spata*. On l'appelle aussi en François *figue royale*, ou *cariottes*. Il y a aussi des *dattes* d'Inde qui viennent d'un palmier sauvage qu'on appelle *tamarindos*.

DATTER. v. act. Mettre la datte, ou nommer la datte. On ne *dattoit* autrefois les arrests par rapport, que du Samedy, qui étoit le jour de la prononciation. On dit à un Advocat, *Dattez* la piece dont vous parlez à la Cour. Les Edits ne se *dattent* que du mois où ils ont été donnez, sans cotter le jour. Les declarations & autres lettres ont leur *datte* du jour du seau qui est marqué au dos des lettres.

DATTERIE. s. f. Office du Dattaire, & le lieu où il exerce sa jurisdiction. Cette supplique doit passer par la *Datterie*, comme sont celles qui concernent tous les cas publics; & celle-là par la Penitencerie,

comme celles qui regardent le ſecret de la conſcience. La *Datterie* eſt compoſée de trois officiers, dont le premier eſt le Dattaire, ou Prodattaire ; le ſecond eſt le Sousdattaire ; & le troiſiéme le Prefet des vacances *per obitum*.

D A V.

DAVANTAGE. adv. Plus. Il ne faut pas aimer *davantage* un enfant que l'autre. Dés qu'on eſt homme de bien, on ne doit rien ſouhaitter *davantage*. Quand il fait ce qu'il peut, il ne luy faut rien demander *davantage*.

DAVANTAGE, ſe met auſſi au commencement d'une periode pour ſervir de liaiſon & de tranſition, & ſignifie, En outre, de plus.

DAUBE. ſ. f. Cuiſſon d'une viande qu'on fait bouillir dans une marmite ou un chauderon avec du vin, du lard & des eſpices. Un gigot à la *daube*. Une *daube* d'une oye, &c.

DAUBER. v. act. Battre ſur le dos à coups de poings, comme font les petites gens & les écoliers.

DAUBER, ſignifie figurément, Médire de quelqu'un, le railler en ſon abſence. C'eſt un homme qui *daube* tout le monde ; mais ſi-toſt qu'il eſt ſorty, les autres *daubent* ſur luy.

DAVIER. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui ſert à arracher les dents. Il eſt fait en forme de tenailles, dont les pointes ſont fourchuës, & entrent l'une dans l'autre.

DAUPHIN. ſubſt. maſc. Poiſſon de mer voûté ſur le dos, dont la chair reſſemble à celle du bœuf, ou d'un pourceau. On dit qu'Arion fut ſauvé par un *dauphin*. Le *dauphin* eſt nommé la fleche de la mer. Il eſt agreable à la veuë, & d'une couleur qui change ſelon les divers mouvements qu'il fait. Ses oreilles ſont fort petites. Il eſt de meilleur gouſt que tous les autres poiſſons. Sa chair a un gouſt de ſauvagine. Il ſuit les vaiſſeaux pluſtoſt pour profiter de ce qu'on jette hors le bord, que pour aucun amour qu'il ait pour les hommes. Les poiſſons volants ſont ſouvent la proye des *dauphins*, & des bonites. Avec tout cela on tient que c'eſt un poiſſon chimerique, & qui n'eſt point en la nature, à ce que m'ont certifié les Jurés Vendeurs de marée, qui diſent qu'on n'en a jamais vû en France, quoyque l'Ordonnance de la Marine en faſſe mention. En Latin *delphinus*. On l'appelle auſſi *ſimon*, à *ſimis naribus*.

Le *Dauphin* Celeſte eſt une Conſtellation qui conſiſte en dix étoiles de la nature de Saturne, venteuſes & orageuſes.

DAUPHIN, eſt le titre qu'on donne aux aiſnés des Enfants de France, à cauſe du Dauphiné qui fut donné à cette condition par Humbert *Dauphin* de Viennois en 1343. ſous le regne de Philippes de Valois. Voiez l'origine du nom de *Dauphiné*. Un Seigneur nommé *Dauphin* Comte d'Auvergne, d'Albon & de Viennois, laiſſa deux filles, dont une ſurnommée *Dauphine* ayant herité des Comtés de Viennois & d'Albon, fut tant aimée de ſon mari, qu'il changea le titre de Prince & de Comte en celuy de *Dauphin*, & voulut que ſa Province s'appellaſt *Dauphiné*.

Madame la *Dauphine* eſt la femme de Monſeigneur le *Dauphin*.

On appelle figurément chez les bourgeois un *Dauphin*, le fils unique de la maiſon, ou celuy de la perſonne duquel on a grand ſoin.

En termes de Blaſon, on fait difference entre le *dauphin* vif, & le *dauphin* paſmé. Les armes du Dauphin de Viennois ſont d'or au *dauphin* vif d'azur ; & celles du Dauphin d'Auvergne ſont d'or au *dauphin* paſmé d'azur. Il y a cette difference, que le *dauphin* vif a la gueule cloſe ; & le paſmé a la gueule bée ou beante, comme évanoüi ou expirant. Le vif a un œuil, des dents, & les barbes, creſtes & oreilles d'émail different. Le paſmé eſt d'un ſeul émail. On dit que les *dauphins* ſont *couchés*, quand ils ont la teſte & la queuë tournées vers la pointe de l'Eſcu.

D'AUTANT. adv. Beaucoup, qui eſt en uſage en cette phraſe : Boire *d'autant*, pour dire, à outrance. Il ſe dit auſſi d'une ſomme fixe & certaine. Quand vous me donnerez cette ſomme ſur ce que vous me devez, vous ſerez quitte *d'autant*.

D'AUTANT PLUS, *D'autant mieux*, eſt auſſi adverbe exaggeratif. La vertu eſt *d'autant plus* à eſtimer, qu'elle donne la tranquillité de l'ame en ce monde, outre la recompenſe qu'elle reçoit en l'autre. Je vous aime *d'autant mieux*, que je voy que vous vivez en honneſte homme.

D'AUTANT QUE. Conjonction cauſative. Parce que, veu que, car. Elle ſert à marquer la raiſon de quelque choſe. Il faut ſe mieux veſtir, *d'autant qu'il* fait plus froid.

D E.

DE'. ſubſt. maſc. Petit cube d'os ou d'yvoire marqué de points differents, en ſes ſix faces, dont pluſieurs eſtant jettés, determinent les choſes qu'on laiſſe juger au haſard. Cette queſtion eſt ſi problematique, que je la voudrois decider à trois *dés*. C'eſt ce que les Anciens ont entendu par ce mot *alea quaſi ſortium*, ou le *haſard des evenemens*. Ce mot vient de *dati*, qu'on a dit par corruption de *dadi* à *dando*, qui ſe trouve dans les Auteurs. Menage. Acarius le derive *à digitis*, parce qu'on les joüe avec les doigts : d'où vient qu'on a dit auſſi *digitale*, pour dire un *dé à coudre*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot Gaulois, parce qu'en bas Breton on appelle encore *dis*, un cube, un dé à joüer. Du Cange croit qu'il vient du vieux Gaulois *ju de De*, ou de *judicium Dei*, c'eſt-à-dire, le jugement du ſort, du haſard, de la Providence ; car on diſoit autrefois *juiſnon* pour *judicium*, & les Poëtes ont dit *De* pour *Dieu*, & depuis *Des* ou *Dies*, d'où on a fait *Deus*, & *Decius*, qui eſt un nom qu'on a donné au *dé*.

DE', ſe dit particulierement de pluſieurs jeux où l'on met ſon argent au haſard du ſort des *dés* comme, Joüer à trois *dés*, à la raſle, à la chance, à quinquenouë, &c.

En ce ſens on appelle *dés pipés*, ou *chargés*, des *dés* où on a mis du plomb, ou du vif-argent en un des coſtés, pour les faire arreſter ſur un point pluſtoſt que ſur l'autre. Dans les Academies de Jeu on les appelle des *bonnons*. Tenir le *dé*, c'eſt, Jetter pluſieurs fois de ſuitte le *dé*. Rompre le *dé*, c'eſt, Brouiller le *dé* avant qu'on ait vu ce qu'il porte. Quitter le *dé*, c'eſt, Ne vouloir pas tenir ce qu'un autre veut joüer.

DE', ſe dit figurément en choſes morales. Tenir le *dé*, pour dire, Se rendre maiſtre d'une converſation, & y vouloir parler toujours : Rompre le *dé*, Interrompre quelqu'un, prendre la parole ſur luy, & le contredire : Quitter le *dé*, pour dire, Quitter la partie, ou donner gagné à celuy qui diſpute quelque choſe : Flatter le *dé*, pour dire, Ne pas parler franchement & librement de quelque choſe. On dit auſſi, Le *dé* en eſt jetté, pour dire, La reſolution en eſt priſe : ce qui reſpond au proverbe Latin, *jacta eſt alea*.

DE', en termes d'Architecture, eſt un cube de pierre qu'on met ſous les pieds d'une ſtatuë, & ſur ſon pied-deſtal pour l'eſlever & la faire paroiſtre davantage. On le dit auſſi de la partie d'un pied-deſtal qui eſt entre ſa baſe & ſa corniche, qu'on appelle le *vif* du pied-deſtal.

DE', ſignifie auſſi un petit morceau de cuivre, d'argent, ou d'yvoire avec pluſieurs petites hacheures, ou petits creux,

creux, que ceux qui travaillent en linge ou en couture mettent au bout des doigts pour arrester le cul de leur aiguille, & leur aider à la pousser sans qu'elle entre dans la chair. Ce mot, selon Menage, vient de *digitale*.

DE. Article du genitif, qui sert quelquefois de preposition, & souvent d'adverbe. Le fils *de* Pierre, *de* Jacques. On dit aussi, Il est né *de* bon lieu, *de* bon pere & *de* bonne mere. Je tiens cela *de* luy. Il est allé *de* Paris à Lyon. *De* cent ans en cent ans cette Comete reparoist. Cela est distant *de* cent lieuës. Vous ne me verrez *de* trois mois. Cette estoffe a une *de* aune large. Cette allée a cent toises *de* long. On navige *de* jour & *de* nuit. Il est mort *de* pleuresie. Cela est *de* bon art, *de* bonne estoffe. Du bon vin & *de* volée. *De* gîte à gîte. *De* pied ferme. D'avanture. *De* par le Roy. *D'*où venez-vous.

DE CE QUE. Conjonction causative dont se sert ordinairement Mr. Descartes. *De ce que* nous voyons un tel effet, il s'ensuit, &c.

DE, entre aussi en la composition de plusieurs mots tant noms que verbes, adverbes, dont il change la signification, comme on verra à leur ordre.

D E B.

DEBACLE. subst. fem. Action par laquelle on debarrasse les ports, & on en retire les vaisseaux vuides, pour approcher du rivage ceux qui sont chargez. Il y a un juré preposé ou ordonné pour faire la *debacle*.

DEBACLE, se dit aussi par extension, de la rupture des glaces qui se fait tout à coup, lors que les rivieres ont esté prises long temps. La *debacle* fait souvent un grand desordre. La *debacle* d'une telle année a emporté plusieurs ponts & moulins.

DEBACLER. v. act. Debarrasser les ports.

DEBACLER, se dit absolument des rivieres dont les glaces viennent à se rompre tout à coup. Cette nuit la riviere a *debaclé*, & a causé bien du desordre.

DEBACLER, signifie aussi, Oster les barres des portes & fenestres des maisons qui estoient fermées, & les ouvrir. On a *debaclé* cette maison pour l'aërer, il y avoit long temps qu'elle étoit fermée & barrée.

DEBACLER, se dit aussi de plusieurs personnes ou Marchands que d'autres gens, qui ostent leurs meubles & leurs marchandises en même temps. Le terme de la Foire est expiré aujourd'huy, tous les Marchands *debaclent*. La crainte des eaux fait que tout le monde *debacle* sur le Pont au Change.

DEBACLEUR. s. m. Officier de ville qui commande sur le port quand il faut debacler, pour faire sortir les vaisseaux vuides qui sont au le rivage, & en faire approcher les autres qui en sont plus éloignez. Les Ordonnances de la ville, Chap. 4. portent des reglements sur la charge des *Debacleurs*, & entre autres, qu'ils ne doivent rien prendre des Marchands pour le debaclage.

DEBAGOULER. v. act. Vomir, degueuler. Ce mot n'est en usage que parmy le peuple, où on le dit plus souvent au figuré, & il signifie alors, Dire indiscretement tout ce qu'on sçait. On a confronté à ce criminel son complice, qui a tout *debagoulé*, qui a dit tout le secret de l'affaire.

DEBALLER, ou *desemballer*. v. act. Ouvrir, deffaire une balle. Il faut *deballer* les marchandises aux Doüanes.

DEBALLER, signifie aussi, Quitter une Foire ou un marché & remettre ses marchandises en balle. Quand la franchise d'une Foire est finie, il faut *deballer*.

DEBANDADE. s. f. qui ne se dit plus qu'adverbialement en ces phrases, Aller à la *debandade*, Vivre à la *debandade*, c'est-à-dire, à la maniere des soldats qui se debandent, qui vivent en libertinage & sans discipline.

DEBANDER. v. act. Oster la bande d'une playe, le bandeau de dessus les yeux. Le bras de cet homme qui a esté seigné s'est *debandé*. *Debander* un Colin-maillard.

DEBANDER, se dit aussi des choses qui font ressort, lors qu'on les laisse en liberté, & qu'elles se destendent. *Debander* un arc, un pistolet.

DEBANDER, se dit aussi de la cessation de l'erection naturelle, dont les Matrones faisoient autrefois rapport devant le Juge d'Eglise.

DEBANDER, avec le pronom personnel, signifie, Quitter un party, une compagnie où on est enrollé, deserter. Le manque des vivres a fait *debander* l'armée.

DEBANDER, se dit aussi figurément du froid & de la gelée, quand il se radoucit. Le temps s'est *debandé* depuis le matin.

DEBANDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBAPTISER. v. act. Perdre la grace du Baptesme, y renoncer. Il ne se dit qu'en cette phrase odieuse : Je veux estre *debaptisé*, je me ferois *debaptiser*, plustost que de faire une telle affaire.

DEBARASSER, ou *Desembarasser* v. act. Oster l'embarras, tirer d'embarras. On a du mal à Paris de se *debarasser* des carrosses. Cette forest est si espaisse, qu'on a de la peine à s'en *desembarasser*. On ne peut se *debarasser*, se defaire de cet importun.

DEBARASSER, se dit figurément en choses morales, Il faut se mettre en retraite pour se *debarasser* des intrigues du monde, & vaquer à la contemplation. Il s'est *debarassé* l'esprit de toutes affaires, en mettant son fils en possession de son bien.

DEBARASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBARBOUILLER. v. act. Oster la saleté qui gastoit le visage ou les mains. Cette femme passe la moitié du jour à sa toilette à se parer & à se *debarbouiller*.

DEBARBOUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBARDAGE. s. m. action par laquelle on decharge un bateau de ses marchandises. Les Marchands de bois, de fagots & de cotterets doivent payer le *debardage*, & livrer le bois à terre.

DEBARDER. v. act. Decharger un bateau de bois, & l'apporter sur le rivage pour l'empiler, ou pour le transporter ; ce qui se faisoit autrefois avec un bard, & qu'on fait maintenant sur des crochets.

DEBARDEUR. s. m. Celuy qui decharge les bateaux de bois. Ce sont les Marchands qui payent les *Debardeurs*.

DEBARQUEMENT. s. m. Sortie du vaisseau, de terre. Les ennemis retranchez sur le rivage nous attendoient au *debarquement*.

DEBARQUER. v. act. Mettre hors du vaisseau. On a *debarqué* les malades en un tel port. Ce Marchand a fait *debarquer* toutes ses marchandises. On *debarqua* en tel lieu.

DEBARQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBARRER. v. act. Oster les barres d'une porte, d'une fenestre.

DEBARRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit d'une espinette, d'un luth, ou autre instrument de Musique, qu'il est *debarré*, quand on a osté ce qui en soustient la table.

DEBASTER. v. act. Oster le bast d'un mulet, d'un cheval, d'un asne.

DEBASTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement d'un homme dangereux pour les femmes, que c'est un vray asne *debasté*.

DEBAT. s. m. Contestation en matiere civile. Quand on a quelque *debat*, il faut tacher de le vuider à l'a-

miſe. Les voiſins qui aiment à chicaner ſont ſouvent en *debats*, en conteſtation.

DEBATS, en termes du Palais, ſont des eſcritures qu'on fournit ſur chaque conteſtation qu'on fait ſur les articles d'un compte. On a appointé les parties à fournir de *debats* & de ſouſtenements.

On dit en proverbe Entre eux le *debat*, pour dire, qu'on ne prend point d'intereſt aux affaires d'autruy.

DEBATTRE. v. act. Conteſter, plaider. *Debattre* un compte, un teſtament, une ſucceſſion. Cette queſtion a eſté long-temps *debattue* dans l'Egliſe.

SE DEBATTRE, ſe dit des violentes agitations du corps. Ce priſonnier s'eſt bien *debbatu* entre les mains des Sergents. Un ſaumon pris dans des filets les rompt ſouvent en ſe *debattant*.

DEBATTRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les Philoſophes ſe *debattent* ſouvent ſur pluſieurs queſtions vaines & impoſſibles à decider.

On dit proverbialement, Se *debattre* de la chappe à l'Evéque, pour dire, Conteſter ſur des choſes qui ne nous regardent point, d'où il ne nous vient aucun profit. On dit auſſi, Il ſe *debat* comme un Procureur qui ſe meurt, qui a peur d'être damné.

DEBET. ſ. m. Terme de Pratique, qui ſe dit de ce qui ſe trouve deu par un Comptable aprés l'arreſté de ſon compte. Beaucoup de parties ſont demeurent en *debet* de quittance. Un *debet* de clair, ou d'une ſomme liquide. Pluſieurs Treſoriers payent leur charge en *debets*, qu'ils s'obligent de payer à l'acquit de leur predeceſſeur. On fait la recherche des *debets* des Comptables. On le dit auſſi des parties données à credit qui ſont ſur les livres des Marchands.

DEBIFFER. v. act. Gaſter, mettre en deſordre. La debauche continuelle l'a tellement *debiffé*, qu'il ne s'en ſçauroit remettre, il a l'eſtomac tout *debiffé*.

DEBIFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBILE. adj. m. & f. Qui n'a pas les forces qu'il doit avoir naturellement & ordinairement. On a les jambes *debiles* aprés de longues maladies. Un eſtomac *debile* doit obſerver un grand regime.

DEBILE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Un eſprit *debile* eſt celuy qui eſt foible, ſimple, avec peu de connoiſſance & de fermeté. Une memoire *debile*, qui ne retient pas facilement. Une imagination *debile*, qui ſe forme pluſieurs viſions & chimeres vaines qui l'épouvantent.

DEBILEMENT. adv. D'une maniere debile. Ce convaleſcent marche encore tout *debilement*.

DEBILITATION. ſ. f. Action par laquelle on devient foible. Il ſe fait une inſenſible *debilitation* du corps & de l'eſprit à meſure que l'on vieillit.

DEBILITÉ. ſ. f. Foibleſſe. *Debilité* de veuë. *Debilité* de jambes, d'eſtomac : & au figuré. *Debilité* d'eſprit, pour dire, imbecilité.

DEBILITER. v. act. Rendre foible. Le trop de lecture *debilite* la veuë. Les bains, le vin *debilitent* les nerfs. Les trop frequentes ſaignées *debilitent* un malade.

DEBILLER. v. act. Deſtacher les chevaux qui tirent les bateaux ſur les rivieres. Il y a pluſieurs ponts à paſſer en cette navigation, il faut *debiller* à tout moment.

DEBIT. ſ. m. Vente facile & frequente d'une marchandiſe. C'eſt le grand *debit* qui enrichit les Marchands. Le bon marché facilite le *debit*. La nouveauté d'une eſtoffe luy donne un grand *debit*. Les nouvelles ſont d'un grand *debit* dans les Provinces. Les Livres de bagatelles ſont d'un plus prompt *debit* que les Livres ſerieux.

DEBIT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. C'eſt un homme qui parle bien, il a un beau *debit*.

DEBITER. v. act. Vendre promptement & facilement ſa marchandiſe. On *debite* plus en un jour de foire, qu'on ne fait en la boutique en un mois. Ce mot vient de *debet*, car la premiere ſignification de *debiter* étoit de vendre à credit, ce qui eſt le vray moyen de faciliter une vente.

DEBITER, ſignifie auſſi, Exploiter le bois dans une foreſt, c'eſt à dire, Faire du bois d'ouvrage, de fente, de la latte tant quarrée que volice, echalats, merrein à futailles, contrelattes, planches, membrures, chevrons, poteaux, ſolives, battans, limons d'eſcaliers, gouttieres, rais, cordes, cotrets, fagots & charbon.

DEBITER, chez les Artiſans, ſignifie auſſi, Couper, refendre, & marquer le bois ſuivant les longueurs & largeurs qu'il doit avoir. Une ſcie à *debiter*.

On dit figurément, qu'un homme *debite* bien, pour dire, qu'il dit bien ce qu'il dit, qu'il recite agreablement, qu'il a un grand nombre de contes & d'hiſtoires; qu'il *debite* des nouvelles, pour dire, qu'il les apprend, qu'il les publie.

DEBITEUR. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe; C'eſt un *debiteur* de nouvelles, celuy qui a de couſtume de dire, de debiter des nouvelles.

DEBITEUR. ſ. m. DEBITRICE. ſ. f. Homme ou femme qui doivent. Un *debiteur* doit ſatisfaire autant qu'il peut ſes creanciers. Vous m'eſtes venu voir, vous m'avez obligé en cent rencontres, je ſuis voſtre *debiteur* en toutes manieres.

DEBITIS. ſ. m. Terme de Chancelerie. C'eſt un mandement general ou compulſoire obtenu à la Chancelerie Royale pour contraindre les debiteurs par ſaiſie, vente & exploitation de leurs biens, à payer ce qu'ils doivent à l'impetrant ſelon qu'ils y ſont obligez. On ſe ſervoit de ces lettres, quand l'obligation étoit paſſée par d'autres Notaires que de Cour Laye, parce que c'étoit un inſtrument qui ne portoit point d'execution ni d'hypotheque; & quand il y avoit appel interjetté de telles executions, il reſſortiſſoit à la Cour du Parlement, & non pas devant le Juge Royal. Ces lettres ſont maintenant hors d'uſage.

DEBLAY. ſubſt. maſc. Terme populaire qui ſignifie, Degagement, deffaite d'une perſonne, ou d'une choſe qui importune, qui eſt à charge. C'eſt un beau *deblay*.

DEBLAYER. verb. act. Deffaire d'un importun, d'une choſe qui eſt onereuſe, incommode. Ce Marchand forain m'a *deblayé* de cette mechante marchandiſe, de ce garde-boutique. Ce mot s'eſt dit originairement des Marchands de bled qui s'étoient deffaits du bled qui occupoit & embarraſſoit leurs greniers : & on a dit autrefois *deblayer* au propre, pour ſignifier *moiſſonner* un champ, en couper & oſter le bled; comme on a dit *emblaver* & *abblaver* une terre, pour dire, l'enſemencer de bled, & *ablais* pour dire le bled pendant par les racines, comme on voit en pluſieurs Couſtumes, qui diſent auſſi *bleez*, ou *deblées*. Ce mot vient de *bladare*, ou de *bladiare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité pour ſignifier *moiſſonner des bleds*.

DEBOESTER. v. act. Diſloquer un os, le faire ſortir de ſa boëtte naturelle.

DEBOESTER, ſe dit auſſi des pieces de bois aſſemblées qui ſont ſorties de leurs mortoiſes. Cette bordure de tableau eſt *deboeſtée*.

DEBOESTÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOIRE. ſ. m. Mauvais gouſt qui reſte en la bouche aprés avoir beu quelque liqueur corrompuë ou deſagreable.

DEBOIRE, ſe dit figurément en Morale, des chagrins qui reſtent aprés qu'une affaire a eu un mauvais ſuccés, ou aprés qu'on a receu quelques mauvais traitemens. Les Courtiſans ſont ſouvent ſujets d'avoir de faſcheux *deboires* à eſſuyer.

DEBON-

DEBONDER. v. act. n. Lascher ou oster la bonde d'un estang. Quand on veut pescher un estang, il faut le *debonder* & lascher la bonde, afin de le mettre en cours, & de laisser escouler les eaux. Avec le pronom personnel, il se dit en parlant des eaux qui s'espandent avec violence par les ouvertures qu'elles trouvent. Cette chaussée est rompuë, les eaux se *debondent* dans les prairies. Quand les escluses & les digues de Hollande sont rompuës, la mer *debonde* dans les campagnes.

DEBONDER, se dit aussi des humeurs qui sont dans le corps. Quand la bile se *debonde*, elle fait de grands ravages. Quand le ventre se *debonde* & se descharge; le corps en est fort soulagé. Ses yeux se *debonderent* en larmes. On dit aussi, que le peuple se *debonde*, quand il sort en foule & en confusion hors de la ville, ou en quelques autres lieux

DEBONDER, se dit figurément en choses morales. Sa colere s'est *debondée* en injures, en invectives. Un Poëte reüssit bien, quand sa veine & sa verve se *debondent*. Aprés s'être teu long-temps, enfin il se *debonda* & se deschargea le cœur.

DEBONDONNER. verb. act. Oster le bondon. On a trop tost bondonné ces muids, il les faut *debondonner*, les laisser *debondonnez* durant quelque temps.

DEBONNAIRE. adj. m. & f. Doux, gracieux, clement. Louïs *le Debonnaire* ou le Pieux, Roy de France, etoit fils de Charlemagne. St. Louïs etoit un Prince *debonnaire*. Il n'est plus gueres en usage en bonne part, suivant ce qu'a dit Balsac: Ils ont nommé le *debonnaire*, celuy qu'ils n'ont osé nommer le sot. Pasquier aprés Henry Estienne dit que ce mot est composé de ces trois mots, *de bonne aire*. Mais Menage, à cause que cette signification est trop eloignée, tient qu'il vient *de bonus* & *bonarius*.

DEBONNAIREMENT. adv. D'une maniere debonnaire. Un victorieux est bien loüable, lors qu'il traitte ses ennemis *debonnairement*, qu'il leur pardonne.

DEBONNAIRETÉ. s. f. Qualité de celuy qui est d'humeur debonnaire. La *debonnaireté* sied bien à un Prince.

DEBORD. s. m. Ce qui sert ou qui passe au delà du bord. On le dit en termes de monnoyes de cette taille qui est hors les bords des flans des monnoyes, qui est au delà du cordon de la legende.

DEBORDEMENT. s. m. Inondation des rivieres qui sortent hors de leur lit. Les Anciens se sont vainement tourmentez à trouver les causes du *debordement* du Nil, quoy qu'il fust aisé de les trouver, comme on a fait depuis

DEBORDEMENT, signifie encore une inondation de peuples qui viennent avec des armées nombreuses ravager les Provinces éloignées. L'Empire Romain n'a pu soutenir le *debordement* des nations du Nord, des Gots, des Vandales, &c.

DEBORDEMENT, se dit aussi des humeurs qui se degorgent. Le *debordement* de la bile cause la jaunisse.

DEBORDEMENT, signifie figurément, Debauche, dissolution en paroles, en actions. Cette fille est dans un grand *debordement*.

DEBORDER. v. act. Oster le bord d'un chapeau, d'un manteau, d'un habit, d'une juppe.

DEBORDER. v. n. Passer par dessus les bords, hors de son lit & de son lieu naturel. La fonte des neiges fait *deborder* les rivieres, fait que les estangs se *debordent*.

DEBORDER, se dit aussi des choses qui avancent au delà d'une autre. Il faut rogner cette doublure, elle *deborde* d'un grand doigt. Les passements, les passepoils *debordent* au dela des coustures. Cette maison *deborde* dans la ruë. Le cordon *deborde* tout le long d'un bastiment.

DEBORDER, se dit encore des humeurs du corps, quand elles sont en telle abondance, qu'elles ne peuvent etre contenuës dans les vaisseaux. Quand la bile se *deborde* elle fait de grands ravages.

DEBORDER, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau qui se degage du bord d'un autre qui l'avoit bordé, & qui y etoit attaché par un grapin ou autres amarres, ou qui se détache d'un brulot.

DEBORDER, se dit figurément en Morale des passions vicieuses & excessives. Neron sur la fin de son Empire se *deborda* en toutes sortes de vices. Cet homme est prompt & se *deborde* en injures. On dit aussi, les nations barbares ont *debordé* dans toutes les Provinces de l'Empire Romain.

DEBORDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle une personne *debordée*, qui est dissoluë tant en ses paroles, qu'en ses actions. Il mene une vie *debordée*.

DEBOTTER. v. act. Oster les bottes de quelqu'un. Le valet de chambre est celuy qui *debotte* son maistre. Se *debotter*, c'est, Tirer ses bottes avec un tire-bottes.

DEBOTTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEBOUCHER. verb. act. Oster ce qui bouche, desgombrer. On a *debouché* ces bouteilles, le vin est gasté. On a *debouché* les égouts qui étoient engombrez. On a *debouché* les passages de cette ville investie. Il a le ventre dur, il le faut *deboucher* par des remedes laxatifs.

DEBOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOUILLIR. verb. act. Terme de Teinturier. C'est, Esprouver la bonté ou la fausseté d'une teinture. On fait bouillir des eschantillons d'estoffe demie-heure dans des eaux sures avec un poids égal d'alun & de tartre, ou du savon, ou du jus de citron; & alors les couleurs se changent. Par exemple, l'eschantillon noir qui aura eté guesdé deviendra bleuastre tirant sur le verd-brun. S'il a été guesdé & garancé, il deviendra minime. Et celuy-cy qui n'aura ete ni guesdé, ni garancé, ne verdira point, mais deviendra d'une couleur entre jaune & fave. On voit aussi par le *debouilli*, si les estoffes ont été bien engallées & noircies. On fait aussi *debouillir* un eschantillon de la couleur matrice qui se garde au Bureau, qui a été teinte dans les regles, pour en juger par la comparaison des uns aux autres. Le bleu ne manque jamais dans le *debouilli*, si la teinture en est bonne. On fait des demi-*debouillis* & des quarts de *debouillis*, en mettant moins pesant d'alun & de tartre, ou en les faisant bouillir moins de temps. La maniere de faire le *debouilli* est amplement descrite dans les Statuts des Teinturiers de l'année 1669.

DEBOUILLI, IE. part. pass. & adj. On dit aussi au subst. Un *debouilli*.

DEBOURRER. v. act. au propre signifie, Oster la bourre; mais il n'est gueres en usage qu'au figuré, & signifie, Apprendre à vivre à quelqu'un, le façonner dans le monde, l'avancer dans l'estude. Cet homme estoit fort grossier quand il vint à Paris, mais il s'est bien *debourré* à la Cour. Cet escolier s'est déjà *debourré*, & commence à parler Latin. La frequentation du beau monde *debourre* bien les Provinciaux.

DEBOURRÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOURSEMENT. s. masc. Payement qu'on fait des deniers qu'on tire de la bourse. Le remboursement des frais n'egale jamais ceux du *deboursement*, ou ce qu'on a deboursé.

DEBOURSER. verb. act. Tirer de l'argent de sa bourse pour faire quelque dépense. Il a *deboursé* tant d'argent pour les affaires de son maistre, il est juste qu'on le luy rende.

DEBOURSÉ, ÉE. part. pass. & adj. & quelquefois subst. Il faut rendre l'argent *deboursé* par nostre ordre.

On

On ne peut rien rabattre ſur le *debourſé*. Il luy faut allouer ſon *debourſé*.

DEBOUT. adv. D'une maniere droite, ſur les pieds, a prompt. Les Juifs etoient obligez de manger l'Agneau Paſcal tout *debout*. On a dit qu'il falloit qu'un Empereur mouruſt *debout*. Il faut eſtre *debout* & teſte nuë devant ceux à qui on doit du reſpect. Le bois eſt *debout* dans les foreſts, c'eſt celuy qui n'eſt point abattu. Regnier a dit agreablement :

> Et du haut des maiſons tomboit un tel degout,
> Que des chiens alterez pouvoient boire *debout*.

On dit auſſi, que du beſtail paſſe *debout* dans une ville, pour dire, qu'il n'y couche point, n'y eſt point vendu, & qu'il ne doit point les droits d'entrée.

DEBOUT, ſe dit auſſi de ceux qui ne ſont point couchez. Cet homme a eté long temps alitté, mais maintenant il eſt *debout*. On dit auſſi d'un homme fort aſſoupi, qu'il dort tout *debout*. Quand on eveille quelqu'un a la haſte, on luy crie, *Debout* ; ſus *debout*, il eſt grand jour.

DEBOUT, ſe dit des baſtimens anciens qui ſubſiſtent encore. Le Colliſée eſt encore *debout*, quoy que Rome ait eté ſept fois priſe par les Barbares ou les eſtrangers.

DEBOUT, ſe dit auſſi des gens qui ont reſiſté aux aſſauts de la fortune. Ce Marchand malgré les pertes qu'il a faites eſt encore *debout*.

DEBOUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On eſt plus couché que *debout*, pour dire, que la vie eſt bien plus courte que l'eternité. On dit qu'un homme ne ſçauroit tomber que *debout*, quand il eſt tellement appuyé de parens & d'amis, que quelque malheur qui luy arrive, il a toujours des reſſources. On appelle auſſi des contes à dormir *debout*, des contes fabuleux & ennuyeux avec leſquels on amuſe & on endort les enfans. On dit pareillement à ceux qui font de vaines promeſſes auſquelles on n'adjouſte pas foy, ou qui font de vains raiſonnements qui ne perſuadent point, que ce ſont des contes à dormir *debout*.

DEBOUT, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qu'on repreſente tout droits & poſez ſur les pieds de derriere. On voit des Eſcus où il y a des ours, des eſcurieux, des boucs, &c. qui ſont *debout*, ou peints de cette ſorte.

DEBOUTER. v. act. Terme de Palais. Rejetter la requeſte, la demande qu'on fait en juſtice. Ce chicaneur a été *debouté* par arreſt de toutes ſes pretentions. La formule de prononcer eſt telle : La Cour a *debouté* & *deboute* le demandeur de ſa demande, de l'enterinement de ſes lettres, & l'a condamné aux deſpens.

DEBOUTÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un *debouté* de deffenſes, un jugement qui ſe donnoit avant la derniere Ordonnance, par lequel un deffendeur etoit *debouté* de donner des deffenſes, faute de les avoir données en temps & lieu : & le demandeur étoit receu à verifier ſa demande tant par titres, que par témoins.

DEBOUTONNER. v. act. Faire ſortir les boutons de leurs ganſes, ou boutonnieres.

DEBOUTONNÉ, ÉE. part. & adj. Qui a le pourpoint ouvert. Il eſt malſeant de paroiſtre dans une compagnie tout *deboutonné*.

On dit proverbialement, Rire à ventre *deboutonné*, pour dire, Rire de toute ſa force. Rabelais pour ſe moquer de cette phraſe y adjouſte : Car autrefois on ſe *boutonnoit* le ventre.

DEBREDOUILLER. v. act. Terme de Joüeurs de Triquetrac. Oſter la bredouille. Quand on gagne quelques points aprés celuy qui avoit marqué bredouille, on le fait *debredouiller*, on luy fait oſter la marque de la bredouille.

DEBRIDER. verb. act. Oſter la bride d'un cheval. *debridez* mon cheval, je ne veux plus ſortir. Ce cheval s'eſt *debridé* tout ſeul. Nous avons fait dix lieues ſans *debrider*, tout d'une traitte.

DEBRIDER, ſe dit figurément en parlant de pluſieurs travaux qu'on fait ſans diſcontinuation. Ces manœuvres ont travaillé continuellement & ſans *debrider*.

DEBRIDER, ſe dit populairement de pluſieurs choſes qu'on fait à la haſte. Quelque bon repas qu'on ſerve a ces goinfres, ils l'ont bien-toſt *debridé*. Rabelais appelle Frere Jean, un beau *debrideur* de Matines.

DEBRIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBRIS. ſ. m. Ruine d'édifices. On voit encore en Orient les *debris*, les pitoyables reſtes des villes de l'antiquité. Il y a eu un grand *debris* a Raguſe par un tremblement de terre. Ce ſont là les triſtes *debris* de la guerre civile.

DEBRIS, ſe dit plus particulierement des vaiſſeaux qui periſſent ſur la mer. Il n'a ſauvé que peu de choſe du *debris* de ſon naufrage. La mer jetta ſur ſes bords pluſieurs pieces du *debris* de ces vaiſſeaux.

DEBRIS, ſe dit figurément en choſes morales. Il a ſauvé beaucoup de bons effets du *debris* de ſa fortune. Il a rallié les *débris* de ſon armée, pour tenter encore une fois le combat.

DEBRIS, ſe dit auſſi de ce qui ſe caſſe & ſe briſe en une maiſon, où il aborde beaucoup de monde. Il faut qu'un hoſtelier faſſe etat de telle ſomme tous les ans pour le *debris* qui ſe fait en ſa maiſon. En pluſieurs lieux on fait payer tant pour le *debris* des maiſons où on loge. Quand le Roy loge quelque part, il fait payer tant pour le *debris*.

DEBROUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on demeſle, on debrouille une choſe embrouillée. Le *debrouillement* du chaos. Il n'y avoit que cet Intendant qui fut capable du *debrouillement* des affaires de cette maiſon.

DEBROUILLER. v. act. Oſter la confuſion, mettre les choſes en ordre. J'ay *debrouillé* tous mes Livres, mes papiers. Un habile Rapporteur ſçait bien *debrouiller* une affaire, la mettre en ſon jour. Les Scaligers, Lipſes, Caſaubons & autres Critiques du dernier ſiecle ont fort *debrouillé* les ſciences.

DEBROUILLER, ſignifie auſſi, Appercevoir, commencer a voir clair. J'ay à la fin *debrouillé* cette intrigue. J'ay quelque idée confuſe de ce viſage, je taſche dans mon eſprit a la *debrouiller*.

DEBROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBUSQUER. v. n. Sortir du bois. Dés que le loup eut *debuſqué*, on mit les chiens aprés luy.

DEBUSQUER, ſignifie figurément, Chaſſer un homme d'un lieu qu'il a occupé. Ce Capitaine avoit occupé ce chaſteau, mais on l'en a *debuſqué*. Cet homme s'étoit intrus dans ce Benefice, mais on l'en a *debuſqué*, ou depoſſedé.

DEBUSQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBUT. ſ. m. Commencement d'une partie. Dés que j'ay vu ſon *debut*, j'ay bien jugé qu'il perdroit la partie.

On dit qu'une choſe eſt en beau *debut*, pour dire, qu'on la peut tirer, abattre facilement, ou la jetter loin du but.

DEBUT, ſe dit figurément en Morale de toutes les entrepriſes, de toutes les affaires qu'on commence, des diſcours, des ouvrages. Quand on vient à la Cour, on prend garde au premier *debut*. Le *debut* de ce Livre eſt beau, mais il ne ſe ſoutient pas long-temps.

DEBUTER. v. act. & n. Deſtourner une bille, une boule qui eſtoit auprés du but. C'eſt un avantage de joüer le dernier à la boule, car on *debute* les autres.

DEBUTER, ſignifie auſſi, Commencer une partie.

Ce joüeur a ſi bien *debuté*, que je parierois pour luy.

DEBUTER, ſignifie auſſi, Commencer quelque autre choſe. Cet Advocat a plaidé ſa premiere cauſe, & a *debuté* par une ſottiſe. Toute la fortune d'un homme qui entre à la Cour conſiſte à bien *debuter*, à ſe mettre d'abord en bonne reputation.

DEBUTER, ſe dit ſouvent ironiquement de ceux qui font ou qui diſent mal à propos quelque choſe qu'on deſapprouve. Vous croyez avoir fait une bonne affaire, voila bien *debuté*. Il penſoit avoir trouvé le mot de cette enigme, mais il a mal *debuté*.

DEBUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEC.

DEÇA. Prepoſition qui marque un lieu plus proche de nous qu'un autre qui eſt ſeparé par quelques montagnes ou rivieres. La Provence eſt *deçà* les Monts. La Franche-Conté eſt *deçà* le Rhin.

Il eſt plus ordinairement adverbe de temps & de lieu, & eſt oppoſé à *delà*. Le Soleil retourne en *deçà* en eſté. Sous l'Empire d'Auguſte & long-temps en *deçà* la Langue Latine floriſſoit. Tournez vous en *deçà*, vers moy. Venez par *deçà*. Ce mur panche en *deçà*. Les pays de *deçà*, c'eſt-à-dire, voiſins. Il n'y a rien de nouveau en *deçà*, par *deçà*.

On dit d'un inconſtant, qu'il eſt tantoſt *deçà*, tantoſt *delà*, qu'il incline *deçà* & *delà*; d'un coureur, d'un inquiet, qu'il va *deçà* & *delà*.

DECACHETER. v. act. Oſter, rompre le cachet. Il ſe dit particulierement des lettres & paquets, quand on les ouvre. On eſt exempt de payer le port des lettres *decachetées*.

DECADE. ſ. f. Ouvrage compoſé de dix Livres. L'Hiſtoire de Tite Live eſt diviſée par *Decades*.

DECADENCE. ſ. f. Cheute, ruine imminente. Les baſtiments qui ne ſont point habitez tombent bien-toſt en *decadence*.

DECADANCE, ſe dit auſſi figurément dans les choſes morales. Le credit de cet homme va en *decadence*, pour dire, il ſe ruine. Toutes les choſes du monde vont en *decadence*, c'eſt-à-dire, de mal en pis. Cette famille noble tombe en *decadence*. Vigenere à écrit l'Hiſtoire de la *Decadence* de l'Empire d'Orient.

DECAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure qui a dix angles & dix coſtez. Le baſſin de cette fontaine eſt *decagone*.

En matiere de Fortification on appelle auſſi un *decagone*, une place fortifiée par dix baſtions.

DECALOGUE. ſ. m. Les dix Commandements de Dieu gravez ſur deux tables données à Moyſe. Le Symbole & le *Decalogue* ſont deux choſes neceſſaires à ſçavoir pour le ſalut.

DECAMERON. ſ. m. Ouvrage qui contient les actions, ou les entretiens de dix journées. Le *Decameron* de Bocace contient cent Nouvelles racontées en dix Journées.

DECAMPEMENT. ſ. m. Levée d'un camp, deſlogement d'une armée. C'eſt dans les *decampements* que les Generaux monſtrent leur capacité.

DECAMPER. v. n. Lever le camp, mettre une armée en marche pour luy faire changer de poſte. C'eſt le plus ſouvent la nuit qu'on *decampe*, quand eſt prés des ennemis.

On dit dans le diſcours ordinaire, qu'on a fait *decamper* quelqu'un, lors qu'on luy a fait quitter la place, qu'on l'a mis en fuitte. Dés qu'il a ſçeu qu'on avoit decretté contre luy, il a *decampé*.

DECANAT. ſ. m. ſe dit en quelques endroits de la dignité de Doyen, au lieu de *Doyenné*. Il n'eſt gueres avantageux de parvenir au *Decanat*, quand on n'y vient que par l'age.

DECANTATION. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt l'action par laquelle on verſe quelque liqueur, en inclinant doucement le vaiſſeau par ſon goulet ou *canthus*, d'où ce mot eſt derivé.

DECAPITER. v. act. Couper la teſte à quelqu'un par ordre, ou condamnation de Juſtice. En France on *decapite* les Nobles qui ont merité la mort, & c'eſt un ſupplice qui ne deroge point à nobleſſe.

DECAPITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECARRELER. v. act. Oſter les carreaux d'une ſale, d'une chambre. Si on laiſſe un pourceau dans une ſale, elle ſera bien-toſt *decarrelée*.

DECEDER. v. n. Mourir. Il ne ſe dit que de ceux qui meurent de leur belle mort & dans leur lit. Cet homme eſt *decedé* aprés une année de langueur.

DECEDÉ, ÉE. adj. Qui eſt mort. *Decedé* en ſa maiſon un tel jour. Ce mot eſt en uſage dans tous les billets d'enterrement.

DECELEMENT. ſ. m. Action de deceler. On eſt obligé au *decelement* des ſecrets qui regardent la vie du Prince, ou le ſalut de l'Eſtat.

DECELER. v. act. Dire un ſecret. C'eſt une grande trahiſon de *deceler* les ſecrets qui nous ont eſté confiez par nos amis.

DECELER, ſignifie auſſi, deferer en Juſtice un coupable qui eſt caché. On donne ſouvent l'impunité aux criminels qui *decelent* leurs complices.

DECELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECEMBRE. ſ. m. Dernier mois de l'année ſelon noſtre ſupputation, dans lequel le Soleil entre au Capricorne, & fait le Solſtice d'hyver.

DECEMVIR. ſ. m. Magiſtrat chez les Romains qui fut creé pour faire des loix au peuple, & qui fut ainſi appellé, parce que ce pouvoir fut attribué à dix perſonnes enſemble.

DECENCE. ſ. f. Honneſteté, bienſeance qu'on eſt obligé de garder à l'exterieur dans le geſte, dans les habits, &c. Il eſt de la *decence* d'un Eccleſiaſtique d'avoir un habit long, des cheveux courts. Il eſt de la *decence* d'eſtre à genoux dans l'Egliſe, d'eſtre chapeau bas devant ſes ſuperieurs.

DECENT, ENTE. adj. Ce qui eſt dans la bienſeance. Un Magiſtrat ne doit aller au Siege qu'en habit *decent*. Devant les gens graves, dans les honneſtes compagnies il faut eſtre en poſture *decente*.

DECEMMENT. adv. D'une maniere decente. On eſt ſcandaliſé de voir un Preſtre qui n'eſt pas veſtu *decemment*.

DECEPTION. ſ. f. Tromperie. Il ne ſe dit qu'au Palais. La *deception* enorme & d'outre moitié du juſte prix eſt une cauſe ſuffiſante pour la reſolution d'un contract de vente.

DECERNER. v. act. Ordonner quelque choſe par une deliberation de Senat, d'Aſſemblée de ville. Le Senat de Rome *decernoit* le triomphe à ceux qui avoient étendu les bornes de l'Empire.

DECERNER, ſe dit auſſi des ordonnances & decrets qui ſe font dans les Conciles, dans les Aſſemblées Eccleſiaſtiques. Le St. Concile a *decerné* que doreſenavant les mariages ne ſe feroient qu'aprés trois publications de bans.

DECERNER, ſe dit encore en termes de Palais, des decrets qu'on donne en matiere criminelle pour arreſter, ou adjourner perſonnellement un accuſé. La Cour a *decerné* ſon decret de priſe de corps contre tels & tels. On ne *decerne* qu'un adjournement perſonnel contre un domicilié, quand il n'y a ni meurtre, ni mutilation de membres. On dit auſſi en termes de Finances, *Decerner* une contrainte pour le payement de quelques ſommes, & ſur tout des taxes & deniers royaux. L'Intendant de la Province a *decerné* une contrainte au bas d'un tel rolle, d'une telle taxe.

DECÉS. ſ. m. Mort. Il a fait un legs à cette Egliſe pour faire prier Dieu pour luy aprés ſon *decés*. Il a fait faire inventaire dans les 40. jours aprés le *decés*

de sa femme. On stipule plusieurs conditions dans un contract de mariage en cas du *decés* de l'un des conjoints. Ce mot ne se dit gueres qu'en termes de Palais & de Devotion.

DECEVANT, ANTE. adj. Propre à tromper. Le monde n'a que des appas *decevans*. Le calme *decevant* de la mer nous avoit invité à la promenade.

DECEVOIR. v. act. Tromper adroitement. Il ne faut pas se laisser *decevoir* aux belles apparences. Les hommes se laissent souvent *decevoir* par l'amour propre. Cette fille s'est laissée *decevoir* par l'esperance d'un bon parti. Ce mot vient du Latin *decipere*.

DECEU, EUË. part. pass. & adj. Trompé.

> Que vous estes à plaindre étant si fort *deceu* !

Corneille en sa Place Royale.

DECHANTER. v. n. Changer d'advis, d'opinion. Cet homme est maintenant de cet advis, mais quand il aura approfondi cette affaire, il y aura bien à *dechanter*.

DECHANTER, signifie aussi, Diminuer de prix. Il a acheté son bled vingt écus le muid; mais quand il le voudra vendre, il y aura bien à *dechanter*, il est bien ravalé de prix.

DECHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Oster le chaperon d'un oiseau de proye, quand on le veut lacher.

DECHARNER. v. act. Oster la chair de dessus les os. Il a falu *decharner* l'os pour penser ce malade.

DECHARNER, signifie aussi, Amaigrir, n'avoir que la peau & des os.

> Ce vieillard n'a sauvé des ravages du temps
> Qu'un peu d'os & de nerfs qu'ont *decharné* cent ans.

Corneille en l'Illusion Comique.

DECHARNÉ, ÉE. part. & adj.

On dit aussi figurément du stile, qu'il est maigre, sec & *decharné*.

DECHARPIR. v. act. Separer deux personnes qui se battent, qui se tiennent saisis au corps & aux cheveux. Ces gens etoient si animez, qu'on a eu bien de la peine à les *decharpir*. Ce mot est bas.

DECHEANCE. s. f. Perte de quelque droit acquis. Un Devolutaire est obligé de prendre possession, de contester & de donner caution dans l'année de son impetration à peine de *decheance* de ses droits. La rebellion d'une ville emporte la *decheance* de ses privileges.

DECHEOIR. v. n. Diminuer en biens, credit, faveur, santé. L'Empire a commencé à *decheoir*, dés que les estrangers y ont fait des inondations. Les maisons endettées achevent de se ruiner, en ne voulant pas *decheoir* de leur rang. Ce malade *dechet* de jour en jour. Ce Banquier est bien *decheu*, a bien perdu de son credit.

DECHEOIR, en termes de Marine, signifie, Sortir de la route, ou deriver. Les courants, le flus & reflus plus ou moins violents, & la variation de l'aiguille sont les causes qui font *decheoir* ou deriver un vaisseau, à quoy il faut que le Pilote prenne garde dans son estime.

DECHEOIR, se dit figurément en choses morales. Cet esprit est bien *decheu*, a bien perdu de sa force avec l'age. Ce Capitaine est bien *decheu* de reputation depuis la perte de cette bataille. Le peché nous fait *decheoir* de la grace.

DECHEU, EUE. part. & adj. Le genre humain est *decheu* de son etat d'innocence par le peché originel.

DECHET. s. m. Perte, diminution de prix, de valeur. On ne peut garder du bled en grenier, du vin en cave, sans beaucoup de *dechet*. Il a fait ce payement en monnoye legere, il y aura bien du *dechet*. Il y a toujours quelque *dechet* en la fonte des metaux.

DECHEVELER. v. act. Decoëffer une femme par violence & en l'outrageant. La premiere chose que font les harengeres en se battant, c'est de se *decheveler*, de se prendre aux cheveux. On dit aussi, qu'une femme est *dechevelée*, quand ses cheveux sont pendans, lors qu'elle se peigne ou qu'elle se coiffe. On peint les Furies *dechevelées*.

DECHEVELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECHEVESTRER. v. act. Oster le chevestre d'une beste de somme. Ce mulet s'est *dechevestré* tout seul.

On dit aussi figurément & bassement, qu'un homme s'est *dechevestré* d'une meschante affaire où il etoit embarrassé, quand il s'en est tiré; & aussi d'une meschante compagnie où il etoit engagé.

DECHIFFREMENT. s. m. L'action de dechiffrer. Le *dechiffrement* est une chose où on reussit pas toujours. Il faut avoir un certain genie pour le *dechiffrement* des lettres. Jacques de Gevry a fait un Traitté du *dechiffrement* de la Langue Françoise.

DECHIFFRER. v. act. Trouver l'alphabet d'un chiffre, l'explication d'une lettre écrite en chiffre. On a intercepté des lettres, mais jamais on ne les a pu *dechiffrer*. Les Anciens n'ont gueres connu l'art de chiffrer, ni de *dechiffrer*. Les Modernes l'ont poussé bien avant, & l'ont appellé *Polygraphie* & *Steganographie*. Tritheme, Vigenere, Aporta, Niceron ont écrit de l'art de *dechiffrer*.

DECHIFFRER, signifie aussi, Lire un titre, un acte dont l'ecriture est ancienne, ou à demy effacée, ou si mal écrite, qu'il semble qu'elle soit écrite en chiffre. Ce curieux est un sçavant Antiquaire qui *dechiffre* toutes les plus vieilles inscriptions, les titres les plus corrompus & les plus effacez. Les Sergens de village ecrivent si mal, qu'on a bien de la peine à *dechiffrer* leurs exploits.

DECHIFFRER, se dit figurément, pour dire, Penetrer dans le fonds d'une affaire fort difficile, la desbrouiller; & aussi, Expliquer ce qu'il y a de plus obscur, ou de plus subtil dans un Auteur, dans une science. Scaliger, Casaubon, Lipse, Erasme & autres Critiques du siecle passé ont *dechiffré* bien des passages des Anciens. Il faut un habile Rapporteur pour *dechiffrer* ce procés, tant il est embrouillé.

DECHIFFRER, signifie aussi, Decouvrir ce qui est secret & inconnu à plusieurs. Il etoit venu un estranger pour faire quelque cabale à la Cour, mais un tel a *dechiffré* ses intrigues, sa naissance, sa condition. Il a bien *dechiffré* cette personne, il nous a bien éclairey sur ses bonnes & mauvaises qualitez.

DECHIFFREUR. s. m. Celuy qui dechiffre des lettres. On le dit aussi de celuy qui decouvre les choses cachées, dans les sciences, soit dans les affaires.

DECHIQUETER. v. action. Coupper en menus morceaux. Cet homme a eté assassiné, & son corps a eté *dechiqueté* en mille pieces. Un Chirurgien qui scarifie un malade, luy *dechiquete* la peau avec des lancettes, avec des fers à scarifier.

DECHIQUETER, se dit aussi des taillades & coupures qu'on fait sur des estoffes pour leur servir d'ornement. La mode est passée de *dechiqueter* les habits. L'origine de ce mot peut venir du mot *chiquet*, qui signifie un *petit morceau*; ou d'*echiquier*, parce qu'on a pu commencer à *dechiqueter* par menus carreaux.

DECHIQUETURE. s. f. Decouppure, moucheture, taillades faites sur un habit.

DECHIRER. v. act. Mettre en pieces sans user d'instruments tranchans. Les Juifs *dechiroient* leurs vestements, quand ils entendoient blasphemer. Il faut couper sa viande pour la manger, & non pas la *dechirer* comme les bestes. Il a fallu presque luy *dechirer* le manteau pour le retenir à disner. Nicod tient que ce mot vient du Latin *dilacerare*, ou du Grec *schiso*, qui signifie la même chose.

DECHIRER, se dit figurément des choses spirituelles ceux qui en sont possedez. L'Eglise a été *dechirée* par ses propres enfans, un Estat par ses propres sujets.

DECHIRER, se dit aussi des medisances. Les femmes sont sujettes à se *dechirer* l'une l'autre, se *dechirent* à belles dents. Les Satyriques ne se soucient point de *dechirer* la reputation. Les Auteurs dans leurs Critiques se *dechirent* cruellement.

DECHIRÉ, ÉE. adj.

On dit en proverbe, qu'une femme n'est pas trop *dechirée*, pour dire, qu'elle merite bien qu'on la cajole.

DECHIRURE. s. f. Rupture qui s'est faite en quelque habit par quelque accroc, ou semblable violence.

DECIDER. v. act. Juger souverainement, declarer à quoy on s'en doit tenir en un procés, en une affaire, en une opinion. On ne doit point douter des articles que l'Eglise a *decidez*. Cette loy *decide* nostre question.

DECIDER, se dit aussi des jugemens particuliers qui sont sans autorité judiciaire. Un tel Jurisconsulte a *decidé* cette question en ma faveur. On dit en ce sens, qu'un homme *decide* dans des compagnies quand il donne son jugement, soit bon, soit mauvais, avec hardiesse & temerairement sur tout ce qu'on propose.

DECIDER, se dit aussi en Morale. Terminer. Une bataille *decide* souvent une guerre; La mort a *decidé* ce procés; Un coup de dé peut *decider* une partie, pour dire, qu'ils terminent la guerre, le procés, le jeu. Le sort *decide* de la plus-part des choses.

DECIDÉ, ÉE. part. pass. adj.

DECILLER. Voyez *dessiller*.

DECIMABLE. adj. m. & f. Qui est sujet aux decimes. Les heritages que les Religieux de Cisteaux cultivent par leurs mains ne sont pas *decimables*, ils ont un privilege qui les exempte des *decimes*.

DECIMATEUR. s. m. Seigneur à qui appartiennent les grosses dixmes d'une Parroisse d'un certain canton de terre. Cet Abbé est le Collateur de cette Cure, & en est le gros *Decimateur*. Les gros *Decimateurs* doivent donner aux Curez une portion congruë. Les Seigneurs Laïques qui ont des dixmes infeodées sont aussi gros *Decimateurs*.

DECIMATION. s. f. Action de decimer les soldats, pour punir le dixiéme d'un Corps, d'une Legion qui a failli.

DECIMER. v. act. Terme de l'ancienne milice des Romains, qui pour punir des Legions entieres qui avoient manqué à leur devoir, faisoient tirer au sort chaque dixiéme soldat, & le faisoient mourir pour donner exemple aux autres.

DECIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECIMES. s. f. plur. Ancien droit ou subvention que les Rois ont levé sur le peuple tant Layque, qu'Ecclesiastique, dans les grandes necessitez de l'Estat, comme au temps de Charles Martel pour se deffendre contre les Sarrasins; au temps de Philippes Auguste contre les Infidelles: & cette taxe fut alors appellée *Saladine*. Depuis les taxes sont devenuës ordinaires & perpetuelles sur le Clergé par des transactions faites en 1516. avec le Roy François I. Cette taxe a été appellée *Pascaline*. Depuis elles ont été converties en rentes de seize cens mille livres, par un contract fait à Poissi en 1561. qui sont les rentes de l'Hostel de Ville sur le Clergé. Dans les Memoires du Clergé on trouve que ces *decimes* de la façon qu'elles se levent aujourd'huy, ont été accordées par une Bulle du Pape Leon X. de l'an 1516. sous pretexte d'une Croisade pour aller faire la guerre au Turc, où le Roy devoit aller en personne au Levant avec le titre d'Empereur d'Orient, que le Pape luy accorda; & cette *decime* fut accordée pour un an seulement; Le Roy envoya alors dans les Provinces des Commissaires pour en faire la taxe, qui dure encore aujourd'huy. Les *decimes* extraordinaires consistent en une autre taxe qu'on fait tous les cinq ans sur les Benefices pour le present ou don gratuit que le Clergé fait au Roy, & pour les frais de l'Assemblée, pour les pensions & gratifications que fait le Clergé à diverses personnes, aux Ministres convertis, aux Seminaires, &c. Les Receveurs & controlleurs des *decimes* sont des Officiers commis par le Clergé pour recevoir ces deniers. Le Bureau des *decimes* est une Chambre Ecclesiastique establie en chaque Diocese pour regler les taxes & les difficultez qui arrivent sur le payement des *decimes*. Leurs appellations en ressortissent en un Bureau general estably à Paris, qui se tient au Palais.

DECINTRER. v. act. Terme de Maçonnerie. Oster les cintres sur lesquels on a construit une voute. Il ne faut *decintrer*, que quand les voutes sont seches & bien affermies.

DECINTROIR. s. m. Espece de marteau dont les Maçons se servent, qui a deux taillans, mais qui sont tournez en divers sens.

DECISIF, IVE. Qui decide. Une loy, une autorité, une piece, une raison *decisive*: ce sont les choses qui decident, qui portent à decider un procés.

DECISION. s. f. Loy d'un superieur qu'on doit suivre. Les *decisions* de l'Eglise sont les regles de nôtre croyance. Les *decisions* du Droit sont les fondements de la Jurisprudence.

DECISION, se dit quelquefois des arrests, des autoritez des Sçavants qui aident aux Juges à decider. Les *decisions* de la Rotte sont les arrests de la Jurisdiction establie à Rome. Les *decisions* de Boetius, & d'autres Jurisconsultes. Le Parlement a déja fait la *decision* de nostre affaire par un arrest rendu sur la même espece.

DECISION, se dit aussi de certains prejugez ou avantages qu'on tire dans quelque affaire par quelque incident qui y survient. Cet arrest interlocutoire est la *decision* de mon procés. Ce titre que le hasard m'a fait trouver est la *decision* de nôtre different. Cette victoire est la *decision* de la guerre. Ce coup doit faire la *decision* de la partie.

DECISIVEMENT. adv. D'une maniere decisive. Il y a du plaisir à voir des Docteurs qui parlent *decisivement* sur une affaire, & qui ne tournoyent point.

DECISOIRE. adj. m. se dit seulement au Palais, du serment d'une partie qui decide le different. La partie s'en est rapportée au serment *litis decisoire* du deffendeur.

DECLAMATEUR. s. m. Qui s'exerce à bien prononcer un discours, un ouvrage, pour le reciter en public. Ce Comedien est un excellent *Declamateur*.

DECLAMATEUR, signifie aussi un Orateur qui traitte des paradoxes, ou des questions sur des faits inventez à plaisir, & qui n'apportent point des preuves

ſolides. Cet Advocat n'eſt qu'un Sophiſte, qu'un *Declamateur*. Les anciens Maiſtres de Rhetorique étoient des *Declamateurs*. Quand on dit abſolument le *Declamateur*, on entend parler de Quintilien, ou plûtoſt de l'Auteur des Declamations qui ſont à la fin de ſon Livre. En ce ſens il ſe prend toûjours en mauvaiſe part. Juvenal s'emporte fort contre les Poetes *declamateurs* de ſon temps.

DECLAMATION. ſ. f. Diſcours prononcé en public & ſur le ton d'Orateur. Il ſe dit particulierement de ces exercices & *declamations* qui ſe font par les écoliers pour apprendre à parler en public. Une *Declamation* contre Hannibal, contre Pyrrhus, &c. Les *Declamations* de Quintilien.

DECLAMATION. Invective qu'on fait contre les perſonnes & les vices. Il parla d'un tel en une telle compagnie : ce ne fut pas ſans faire une longue *declamation* contre luy. Tout le plaidoye de cet Advocat n'a été qu'une perpetuelle *declamation* contre ſes parties adverſes.

DECLAMATOIRE. adj. Qui appartient à la declamation. Il y a de grands mots qui n'appartiennent qu'au ſtile *declamatoire*, & d'autres qui ne ſe diſent qu'en ſtile familier.

DECLAMER. v. act. & n. Reciter en public, ou ſur un theatre quelque diſcours, quelques vers en Comedien, ou en Orateur. Cet Acteur *declame* bien les vers, mais il n'entre pas dans les paſſions. Ce Predicateur ſçait bien *declamer*, mais ne ſçait pas émouvoir.

DECLAMER, ſignifie auſſi, Parler avec emportement contre quelqu'un, ou contre ſes deffauts. Les Devotes ſont ſujettes à *declamer* contre les coquettes, elles les deſchirent en toutes les compagnies. On ſouffre qu'un homme *declame* en general contre les vices, mais il ne faut pas qu'il *declame* contre perſonnes.

DECLAMÉ, ÉE. part. paſſ. adj.

DECLARATIF, IVE. adj. Acte qui declare la volonté d'un ſuperieur. Il y a eu un Bref *declaratif*, une Bulle du St. Pere *declarative* de ſon intention ſur l'affaire qui luy a été propoſée.

DECLARATION. ſ. f. Lettres patentes du Prince, par leſquelles il declare ſa volonté ſur l'execution d'un Edit, ou d'une Ordonnance precedente, pour l'interpreter, la changer, l'augmenter, ou la diminuer. Il y a des *Declarations* de François I. ſur l'Ordonnance de l'abreviation des procés. Les *Declarations* ſont dattées du jour qu'elles ſont données ; au lieu que les Edits ont ſeulement la datte du mois. Les *Declations* ſe ſcellent en cire jaune, & les Edits en cire verte. La *Declation* eſt fort differente des Edits, Loix, Ordonnances & Conſtitutions.

DECLARATION, ſignifie auſſi tout autre acte par lequel on fait connoiſtre ſa volonté. Depuis la *declaration* de la guerre, le commerce a été interrompu. La *declaration* des Princes eſtrangers contre la France n'a point arreſté les conqueſtes du Roy. Cet homme a fait ſa *declaration* à ſes amis, qu'il ne ſe meſleroit point de leur different.

On dit auſſi en galanterie, Faire une *declation* d'amour, pour dire, Faire connoiſtre ſa paſſion à une maiſtreſſe ; & une *declaration* d'amour dans les formes, pour dire, la faire demander en mariage.

DECLARATION, en termes de Palais, eſt un acte de demiſſion de quelque droit en faveur de quelque autre. Ce Procureur a été adjudicataire de cette terre, & en a fait ſa *declaration* en faveur d'un tel.

DECLARATION, ſignifie quelquefois une contrelettre. Cet homme a fait une oblation ſimulée de deux mille écus ſous le nom d'un de ſes amis, lequel en même temps luy en a donné ſa *declaration*, pour dire, une contrelettre. On dit auſſi au Palais, qu'on homme a fait ſa *declaration* à l'Audience, qu'on luy a donné acte de ſa *declaration*, qu'il a été renvoyé abſous aprés ſa *declaration*.

DECLARATION de deſpens, ou dommages & intereſts, eſt un denombrement ou memoire qu'on donne par articles des frais faits en un procés, ou des dommages ſoufferts à ſon occaſion, & dont on a obtenu condamnation contre ſa partie, afin de les faire taxer.

On dit auſſi en ce même ſens, Donner une *declaration* de ſes biens & effets, une *declaration* par tenans & aboutiſſans des heritages d'une telle Seigneurie, pour dire, en donner un memoire & un denombrement exact.

On dit auſſi, Intenter une action en *declaration* d'hypotheque, quand on fait aſſigner un tiers acquereur d'un heritage pour le voir declarer affecté & hypothequé aux dettes de ſon vendeur.

DECLARATOIRE. adj. m. & f. Acte, ou clauſe qui declare quelque choſe. Il y a eu pluſieurs actes *declatoires* de la volonté du Teſtateur qui confirment ſon teſtament.

DECLARER. v. act. Faire connoiſtre, apprendre au public ſa volonté. Le Roy a été obligé de *declarer* la guerre aux Eſpagnols : pluſieurs Princes ſe ſont *declarez*, ont pris party contre luy. Il a *declaré* ſa volonté ſur la liberté du commerce. Il s'eſt *declaré* ſur cette affaire, il a expliqué ſes ſentiments.

DECLARER, ſignifie auſſi, Decider, eſtablir. Les Conciles ont *declaré* tout ce qu'un Fidelle doit croire.

DECLARER, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait connoiſtre par l'autorité des Juges. Le Parlement a *declaré* un tel mariage nul, a *declaré* par arreſt tels Princes ennemis de l'Eſtat.

DECLARER, ſe dit auſſi des particuliers qui font connoiſtre leurs ſecrets & leurs volontez. Quand un amy nous a *declaré* ſon ſecret, c'eſt une lacheté de le trahir. On donne la queſtion aux condamnez pour leur faire *declarer* leurs complices. Il ne s'eſt point voulu *declarer* ni pour une partie, ni pour l'autre.

DECLARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt ſon ennemy *declaré*, ennemy juré ; une guerre *declarée*, une inimitié ouverte. C'eſt un fripon *declaré*, connu pour tel de tout le monde. Un mariage *declaré*, qu'on avoüé en public aprés avoir été tenu quelque temps ſecret.

DECLIN. ſ. m. Dechet de force & de vigueur, ou abaiſſement, diminution. Il eſt ſur le *declin* de ſon age, de ſa vie. Le *declin* du jour. Sa fortune eſt ſur le *declin*. Nous ſommes ſur le *declin* de la Lune. L'empire Romain étoit ſur ſon *declin*, quand les François conquirent les Gaules. On s'en ſervoit autrefois pour dire le penchant d'une montagne. En ce dernier ſens il eſt vieux.

DECLINABLE. adj. m. & f. Nom qui ſe peut decliner. Ce nom n'eſt pas *declinable* en pluſieurs cas.

DECLINAISON. ſ. f. Terme de Grammaire. Inflexion des noms ſelon leurs divers cas, comme nominatif, genitif, &c. Premiere, ſeconde *declinaiſon*.

DECLINAISON, en termes d'Aſtronomie, eſt l'éloignement des aſtres de l'Equateur. La *declinaiſon* du Soleil, quand il eſt au Solſtice, eſt de 23. degrez & demi.

En termes de Gnomonique, on dit que la *declinaiſon* d'un mur, d'un cadran vertical eſt de tant de degrez, quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement un des points cardinaux de l'Horiſon.

DECLINAISON, en termes de Marine, eſt la variation de l'eguille aimantée, quand elle ne ſe tourne

pas

pas precisément vers le Nord. Elle est inégale & incertaine jusques là qu'elle varie dans le même Meridien ou Parallele. Sur le grand Banc sa *declinaison* va jusqu'à 22. degrez & demi. Quand elle est Orientale, ou du costé d'Orient, on dit que l'aiguille Nordeste. Quand elle est Occidentale, on dit qu'elle Nordouëste : & sur la Mediterrée on dit qu'elle grecalise, ou qu'elle maestralise. Elle n'a point de *declinaison* à l'Isle de Corvo, qui est la derniere des Açores. C'est pourquoy on y a voulu mettre le premier Meridien. La *declinaison* change aussi en divers temps. A Paris, elle estoit Orientale de huit degrez en 1610. & de trois degrez en 1640. Depuis elle a cessé.

DECLINANT, ANTE. adj. Qui decline. Un mal *declinant*, qui est sur sa fin. Un defendeur *declinant* & demandant renvoy. Un cadran *declinant*, qui ne regarde point directement un des points cardinaux de l'Horison. Un astre *declinant* de tant de degrez.

DECLINATOIRE. s. m. Exception proposée par un deffendeur qui n'est pas assigné par devant un Juge competent. Proposer son *declinatoire*, demander son renvoy.

DECLINER. v. n. Diminuer, s'abaisser. Ce malade *decline* fort. Sa fortune *decline* beaucoup. On *decline* sur l'age. Le jour *decline*, s'abaisse.

DECLINER. v. act. signifie en Grammaire, Varier un nom par tous ses cas, soit par le moyen de l'article, comme en François, soit par le changement de terminaison, comme en Latin & en autres Langues. Il sçait *decliner* son nom, pour dire, Il est fort ignorant.

On dit, que ceux qui vont faire des visites à des gens dont ils ne sont point connus, sont obligez de *decliner* leur nom. Il me fasche fort d'aller voir cet homme-là tout seul, il me faudra *decliner* mon nom. Cet homme m'a fait mille questions, il m'a fallu *decliner* mon nom.

DECLINER, signifie aussi, Tascher de s'exempter de faire quelque chose. Il m'a fait faire cela par force, j'ay *decliné* tant que j'ay pû.

DECLINER, en termes de Palais, signifie, Eviter la Jurisdiction d'un Juge, demander son renvoy ailleurs. Il estoit assigné au Parlement, mais il a *decliné* & demandé son renvoy devant son Juge ordinaire.

DECLINER, en termes de Gnomonique, se dit des lignes, & surfaces qui s'éloignent des points cardinaux du Ciel. Ainsi on dit qu'un cadran vertical *decline* de tant de degrez de l'Orient, du Couchant, &c. quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement l'Orient ou l'Occident. On dit aussi, que le mur ou la surface sur laquelle il est décrit *decline* de pareil nombre de degrez.

En termes de Marine, on dit que l'aiguille de la boussole *decline* de tant de degrez, quand elle ne se tient pas directement sur la ligne de Midy, ou ne tend pas au point du Nord ; mais s'en écarte à droit ou à gauche de pareil nombre de degrez.

En termes d'Astronomie, on dit que le Soleil ou quelque autre astre *decline*, quand il s'éloigne de l'Equateur, soit en deçà, soit en delà, lors que par son mouvement journalier il decrit un cercle parallele à l'Equateur.

DECLORRE. v. act. Rompre une closture, ouvrir ce qui est clos. Il a laissé *declorre* son jardin, faute de faire quelques reparations à ses murs. Il est si niais, qu'il n'ose *declorre* les levres, desserrer les dents.

DECLOS, OSE. part. pass. & adj. Qui n'est par bien clos ni fermé. Ce jardin est *declos* en deux endroits. Regnier a dit agreablement :

Qui connus à son nez, à ses levres *decloses*,
Qu'il sentoit bien plus fort, mais non pas mieux que roses.

DECLOUER. v. act. Oster les clous qui attachent quelque chose. Il faut *declouer* les pentures de cette porte pour les attacher ailleurs. On le dit aussi des clous se detachent eux-mêmes. Cela s'est *decloué*, il y faut mettre de nouveaux clous.

DECLOUÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCHEMENT. s. m. action par laquelle on lasche une flesche.

DECOCHER. v. action Tirer une flesche, lascher un coup d'arbaleste, & de toute autre arme de trait. Jupiter *decocha* son foudre contre les Geants.

DECOCHER, se dit aussi de l'oiseau de proye, lors que du haut d'un arbre, ou d'un rocher, il part comme un trait pour venir fondre sur le gibier.

DECOCHER, se dit figurément des traits que lasche la colere, la vengeance. Il *decocha* tous les traits de sa colere contre un tel. Ce Satyrique a *decoché* un trait fort picquant contre luy.

DECOCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCTION. s. f. Cuisson de plusieurs plantes ou drogues qu'on fait bouillir ensemble pour en tirer le jus, & servir à quelque medicament. On fait des *decoctions* de lavements avec des herbes. Les *decoctions* de gayac de salsepareille sont la boisson qu'on donne en certaines maladies.

DECOEFFER. v. action Oster la coëffure, deranger les cheveux. Cette femme est *decoëffée*, elle ne veut parler à personne. Quand le vent est grand, les femmes ne veulent pas se promener, parce que cela les *decoëffe*, & defrise leurs cheveux. On disoit autrefois à l'égard des hommes, Se *decoeffer*, pour dire, Oster son chapeau pour saluer quelqu'un.

On dit aussi des femmes du peuple qui se battent, qu'elles se *decoeffent*, parce qu'elles se prennent d'abord aux cheveux.

On dit en debauche, *decoëffer* les bouteilles, pour dire, les boire, les vuider.

DECOLLATION. subst. fem. qui n'est en usage qu'en cette phrase : la *decollation* de St. Jean, pour dire, un tableau où est peinture la teste de St. Jean Baptiste qu'on a decollé, ou la Feste qu'on fait en l'honneur de son martyre.

DECOLLEMENT. subst. masc. Action par laquelle on decolle, ou une chose collée se detache. La menuiserie de placage a cela d'incommode, qu'elle est sujette au *decollement*.

DECOLLER. v. act. Coupper la teste à quelqu'un par autorité de justice. On *decolle* les Gentils hommes qui ont fait des crimes capitaux. Ce mot vient du simple *collum* ; ou du Grec *cholla*, selon Nicod. On a dit aussi en Latin *decollation*. Menage.

DECOLLER, signifie aussi, Detacher une chose collée. L'humidité *decolle* les images qui sont collées contre les murailles. La menuiserie de placage se *decolle* à l'humidité & à la chaleur, quand on y approche du feu.

DECOLLÉ, ÉE. part. & adj.

DECOLORER. v. act. Faire perdre de la couleur. L'Espouse dit dans les Cantiques, Ne prenez pas garde à mon teint, car c'est le Soleil qui m'a *decolorée*, qui m'a fait perdre de ma blancheur.

DECOLORÉ, ÉE. part. & adj.

DECOMBRER. v. act. Oster les decombres, les ordures & les autres embarras qui bouchent quelque canal, ou qui occupent quelque terrain. Il faut *decombrer* cet egoust, cet evier, ce tuyau, ce soupirail qui sont bouchés. On n'a pas en encore *decombré* la cour de ce bastiment ; on n'en a pas osté les decombres.

DECOMBRÉ, ÉE. part. & adj.

DECOMBRES. subst. masc. plur. Pierres, plastras, gravois qui demeurent aprés qu'on a fait un bastiment, ou qu'on l'a demoly, ou aprés qu'on a fouillé des terres. La Police ordonne d'enlever incessamment les *decombres*, & de n'en point embarrasser les ruës. Les *decombres*, signifient aussi ce qu'on tire de dessus une carriere pour trouver la bonne pierre; & ç'a été leur premiere signification. Du Cange dit que le mot de *combri* a été premierement dit des bois & des arbres couppés dans les forests, qui fermoient le passage des chemins; & qu'en suitte on a appellé *combres*, le bois du faistage d'un toit: & on a appellé premierement *decombres*, les vieux bois d'un toit demoli; ce qui s'est étendu depuis aux autres materiaux des demolitions.

DECOMPOSER. v. act. Destruire un corps composé, le dissoudre. La Chymie est un art qui enseigne à *decomposer* les corps naturels, qui les reduit, qui les resout en leurs plus petites parties.

DECOMPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECOMPTE. s. m. Somme à deduire & à retenir par ses mains sur une plus grande qu'on paye. On le dit particulierement des soldats & ouvriers, & autres gens à qui on a avancé quelque partie de leur solde, ou de leurs journées, ou qu'on retient pour leurs habits & leurs autres necessitez.

DECOMPTE, signifie aussi la taxe, le dechet qu'on trouve sur une somme. Je croyois qu'il y eut mille francs dans ce sac, mais il y a dix escus de *decompte*.

DECOMPTER. v. act. Deduire, rabattre ce qu'on a avancé sur quelque somme deuë.

DECOMPTER, signifie aussi, Rabattre de la bonne opinion qu'on avoit de quelque chose. On m'avoit donné une grande opinion de cet Ouvrage, mais aprés sa lecture j'ay trouvé qu'il y avoit beaucoup à *decompter*.

DECONCERTER. v. act. Interrompre, gaster un concert. Il y avoit deux Musiciens yvres qui *deconcerterent* tous les autres. Une querelle qui survint les *deconcerta*, les empescha d'achever le concert.

DECONCERTER, se dit figurément en choses morales, de ce qui trouble & qui ruine les desseins qu'on avoit faits. La perte de cette bataille *deconcerta* tout le party ennemy.

DECONCERTER, se dit aussi à l'egard des personnes qu'on trouble, qu'on rend muettes, qu'on remplit de confusion. Cet Advocat fut tout *deconcerté*, quand on luy fit voir clairement qu'il alleguoit faux.

DECONCERTÉ, ÉE. part. & adj.

DECONFIRE. v. act. Tailler en pieces les ennemis. Charles Martel fut assez heureux pour *deconfire* 375000. Sarrasins sans perdre que 1500. hommes.

DECONFIRE, se dit figurément en Morale du discours & des disputes. Ce pauvre respondant fut *deconfit* dés les premiers arguments. Ce criminel fut *deconfit*, quand on luy representa sa signature.

DECONFIT, ITE. part. pass. & adj. Ces mots vieillissent.

DECONFITURE. s. f. Desroute generale d'une armée. Quand les premiers bataillons furent rompus, on vit une *deconfiture* generale des trouppes qui prirent la fuitte. Ce mot vient de l'Italien *confitta*.

DECONFITURE, se dit aussi d'une banqueroute, d'un abandonnement de biens. La perte de deux vaisseaux a causé la *deconfiture*, la banqueroute de ce Marchand.

On dit au Palais, qu'en cas de *deconfiture*, les creanciers viennent en contribution au sol la livre, c'est-à-dire, qu'aprés une banqueroute de Marchand, ou un abandonnement de biens mobiliaires, on en partage les effets entre les creanciers à proportion de ce qui leur est deu, sans aucune preference, & au sol la livre. En quelques Coustumes on a dit *rompture*, au lieu de *deconfiture*.

DECONFORT. s. masc. Affliction, abattement d'esprit. Il est vieux.

DECONFORTER. verb. act. Desoler, abattre l'esprit par quelque affliction. Ce revers de fortune, cette perte l'a tout *deconforté*. Cette femme se *deconforte*, voyant son mari à l'agonie.

DECONFORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECONNOIR. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est une piece de bois faite en forme de coin, qui sert à desserrer les formes.

DECONSEILLER. v. act. Témoigner à quelqu'un qu'on n'est pas de son advis, quand il veut dire ou faire quelque chose. Tous ses amis ont eu beau luy *deconseiller* le voyage d'Orient, il y a voulu aller, & il y est mort. Le succés de cette affaire est si incertain, que je ne vous conseille ni ne *deconseille* de l'entreprendre.

DECONTENANCER. v. act. Rendre un adversaire interdit & confus, luy faire perdre contenance. Dans la chaleur, dans la dispute il luy a fait reproches, des objections si fortes, qu'elles l'ont *decontenancé*, & si desserré, qu'il est demeuré sans replique. Ce plaideur faisoit fort le brave & le fier, mais depuis qu'il a perdu son procés, il est tout *decontenancé*. Les jeunes gens qui entrent nouvellement dans le monde se *decontenancent* aisément.

DECONTENANCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECONVENUE. s. f. Vieux mot qui signifioit *malheur, mauvaise avanture*. Il luy a conté sa chance, sa *deconvenue*.

DECORATEUR. s. m. Serviteur gagiste des Comediens, qui sert à orner, à parer le theatre.

DECORATION. s. f. Ornement dans les Eglises & autres lieux publics. Un Sacristain est chargé de la *decoration* de l'autel & de l'Eglise. Les Eschevins doivent appliquer leurs soins à la *decoration* de la ville. On le dit particulierement de la scene des theatres. Les Opera, les pieces de machines doivent changer plusieurs fois de *decorations*.

DECORDER. v. act. Detortiller une corde, en separer les cordons qui la composent.

DECORDÉ, ÉE. part. & adj.

DECORER. v. act. Orner. *Decorer* une ville, un theatre. On le disoit autrefois des personnes. Cette Dame étoit *decorée* de toutes sortes de vertus. En ce sens il est hors d'usage.

DECORÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECORUM. Mot Latin devenu François, qui se dit en cette phrase proverbiale: Garder le *decorum*, pour dire, Observer toutes les loix de la bienseance.

DECOUCHER. v. act. & n. Coucher hors de sa maison, ou de son lit ordinaire. Un bon mari ne doit point *decoucher* d'avec sa femme, ni un jeune homme *decoucher* de la maison paternelle. Les valets qui *decouchent* sont des fripons, ou des filous.

DECOUCHER, signifie aussi, prendre le lit de quelqu'un, ou luy ceder le sien. Il n'est pas bienseant de *decoucher* le maistre de la maison. Il s'est *decouché* pour mieux recevoir la bonne compagnie. Dans le passage de la Cour on est contraint de se *decoucher*.

DECOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOUDRE. v. act. & n. Détacher des choses qui ne sont jointes qu'avec du filet, & les mettre chacune à part. *Decoudre* une juppe, la despecer. Il faut faire mordre l'aiguille bien avant dans les étoffes qui sont sujettes à se *decoudre*.

DECOUDRE, se dit figurément en Morale, & signifie, Interrompre la suitte d'une affaire, la prosperité d'une fortune. On a fait trois banqueroutes à ce

Marchand,

Marchand, ſes affaires commencent à ſe *decoudre*. Cette famille commence à ſe *decoudre*, il en eſt mort deux ou trois de meilleures teſtes.

DECOUDRE, ſe dit auſſi des playes qui ſe font avec un inſtrument, une arme pointue & trenchante, quand elle agit en long & ſucceſſivement. Il ne s'eſt pas contenté de le percer avec ſa pertuiſane, il luy a *decouſu* le ventre. De meme en termes de Chaſſe on le dit en parlant des playes que font les ſangliers au ventre des chiens avec leurs deffenſes.

DECOUDRE, ſe dit populairement à ceux qu'on veut inviter au combat, ou à quelque diſpute, procés, ou conteſtation. Faiſons une botte, je voy bien que vous en voulez *decoudre*. Puis que vous ne voulez pas vous accorder, & que vous en voulez *decoudre*, nous plaiderons tout de bon.

DECOUSU, UE. part. & adj. Ce qui eſt détaché, qui n'eſt plus joint avec le filet qui faiſoit la jonction de ſes parties. On dit qu'un homme eſt fort *decouſu*, quand il eſt mal veſtu & deſchiré.

On dit figurément, que les affaires d'une maiſon, d'un Eſtat ſont *decouſues*, lors qu'elles vont mal, qu'elles ſont en deſordre.

DECOULEMENT. ſ. m. Mouvement de la choſe liquide. Le *decoulement* continuel des eaux de votre gouttiere ſur mon mur l'a entierement ruiné.

DECOULER. v. n. Couler lentement, goutte à goutte. Dans la diſtillation on voit les vapeurs eſpaiſſies *decouler* dans le recipient. Dans les chaleurs l'eau *decoule* par les pores. Le criſtaux, les mineraux ſe forment des ſucs qui *decoulent* par les veines de la terre.

DECOULER, ſe dit auſſi figurement en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt de la miſericorde infinie de de Dieu, que *decoulent* toutes les graces que nous recevons. C'eſt d'une ſerieuſe meditation & application d'eſprit que *decoulent* toutes les connoiſſances que nous acquerons.

DECOUPLER. v. act. Détacher des chiens couplez deux à deux avec un couple de crin, particulierement pour les laſcher aprés le gibier.

DECOUPLER, ſe dit figurément des gens qu'on lache aprés quelqu'un qui s'enfuit, pour le prendre, pour le maltraitter. On a *decouplé* aprés ce criminel deux Exempts qui l'auront bientoſt attrapé.

DECOUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi d'un vert galant, d'un jeune homme bien taillé & bien vigoureux, qu'il eſt bien *decouplé*, qu'il donneroit bien ſur le gibier.

DECOUPPER. v. act. Diviſer en pluſieurs pieces. Il ſe dit des viandes & des étoffes. Les Allemands font grand eſtat de l'art de *decoupper* les viandes. On ne priſe plus une piece d'étoffe, quand elle eſt *decouppée*, ſeparée en pluſieurs morceaux.

DECOUPPER, ſignifie auſſi, Orner une étoffe en y faiſant pluſieurs taillades diſpoſées avec grace & ſymmetrie. La mode revient ſouvent de *decoupper* les habits, de drap, de ſatin, &c. Cet ouvrier *decouppe* proprement.

DECOUPPER, ſignifie encore, Faire des colifichets en taillant du papier, du parchemin, des images en une infinité de façons. On voit des parchemins *decouppez* avec une extreme delicateſſe.

DECOUPPÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des figures ſans nombre dont un Eſcu eſt ſemé, qui ſont faites comme de tierces feuilles renverſées, & qui ont la queuë montante & en haut, ce qui reſſemble aux decouppures qui ſe font ſur le velours ou ſur le ſatin: c'eſt la même choſe que *moucheté*, ou *plumeté*, ou *papillonné*. On le dit auſſi des lambrequins qui ſont taillez en feuilles d'acanthe.

DECOUPPEUR. ſ. m. Artiſan qui s'applique à decoupper des étoffes, à faire des mouches de femmes, &c.

DECOUPPURE. ſ. f. Taillades faites ſur des étoffes pour imiter ou tenir lieu de dentelle, ou de broderie. On le dit auſſi des diverſes manieres de tailler promptement le parchemin pour faire des coliſichets.

DECOURAGER. v. act. Oſter, faire perdre le courage. Les mauvais ſuccez qui viennent d'abord *deſcouragent* les gens.

DECOURAGÉ, ÉE. part. & adj.

DECOURS. ſ. m. Diminution de lumiere qui ſe fait tous les mois dans le cours de la Lune, quand elle ſe raproche du Soleil. La Lune aprés ſon plein entre en ſon *decours*. C'eſt une erreur populaire de croire que les os ſoient vuides de leur moüelle pendant le *decours* de la Lune. On a obſervé que Venus avoit ſon *decours* comme la Lune, qu'elle paroiſſoit avec des cornes. Ce mot vient de *decurſus*. Nicod.

DECOUSURE. ſ. f. L'endroit decouſu de quelque eſtoffe. Ce n'eſt pas là un accroc, ce n'eſt qu'une *decouſure*. On appelle auſſi en termes de Chaſſe *decouſures*, les playes que les ſangliers font avec leurs deffenſes.

DECRASSER. v. Oſter la craſſe du corps, d'un habit, d'un tableau. On fait de la paſte d'amandes pour ſe *decraſſer* les mains.

On le dit auſſi au figure. On n'a jamais pû *decraſſer* cet homme-là, luy oſter la craſſe du College, de la Province.

DECRASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'une pauvre fille qui a fait fortune par la galanterie, qu'elle eſt maintenant fort *decraſſée*.

DECREDITER. v. act. Perdre ſa reputation, ſon eſtime, ſon credit. Il ne faut qu'une laſche action pour *decrediter* un homme de guerre pour toute ſa vie. Un meſchant Livre *decredite* un Auteur. Le moindre ſoupçon de banqueroute *decreditoit* autrefois un Marchand, un Banquier.

DECREDITÉ, ÉE. part. & adj.

On dit auſſi, qu'une choſe eſt *decreditée*, quand elle n'eſt plus à la mode, en uſage.

DECREPIT, ITE. adj. Qui eſt fort vieux, qui radote. C'eſt un vieillard *decrepit*, en un age *decrepit*, qui n'eſt plus capable d'aucune affaire.

DECREPITER. v. act. Terme de Phyſique. C'eſt, Faire ſecher le ſel commun, le calciner juſqu'à ce qu'il ne pete plus étant mis au feu, enſorte que toute ſon humidité ſoit exhalée. Ce ſel s'appelle *decrepité*.

On dit auſſi proverbialement & baſſement, Faire *decrepiter* quelqu'un, pour dire, le faire enrager, luy faire des malices dont il ne ſe puiſſe vanger, comme celles qu'on feroit à des vieillards decrepits.

DECREPITUDE. ſ. f. Age decrepit, ou vieilleſſe decrepite.

DECRET. ſubſt. maſc. Arreſté, reſolution priſe par une puiſſance ſuperieure pour en regler une inferieure. Les cauſes ſecondes ne ſont qu'executer les *decrets* de la Providence eternelle. Les *decrets* des Conciles ſont les loix qui reglent la doctrine & la police de l'Egliſe. Le mot de *decret* s'eſt dit d'abord chez les Juriſconſultes, de tout ce qui avoit été jugé ou ordonné par le Prince en connoiſſance de cauſe; mais depuis ce nom a été ſeulement donné aux reglements & ordonnances des Papes, comme on a donné le nom de *Canons* à ce qui a été ordonné par les Conciles.

En ce ſens on appelle le *Decret*, cette premiere partie du Droit Canon, où Gratien, qui a veſcu ſous le Pape Eugene III. a fait une Compilation des Canons des Conciles, des Advis & Sentences des Peres de l'Egliſe, & de pluſieurs Reſcrits des Papes, qui ſont les loix ſuivant leſquelles l'Egliſe eſt gouvernée. Auparavant luy Burcard de Vvormes, & Yves de Chartres, Anſelme de Lucques & autres en avoient fait d'autres Compilations, mais plus imparfaites.

On

On appelle, *Escole du Decret*, le lieu où le Droit Canonique s'enseigne.

DECRET, en termes de Palais, est une sentence ou ordonnance où le Juge interpose son *decret* & autorité. mais ce mot ne s'employe qu'en deux occasions. La premiere en matiere criminelle, quand un Juge met son ordonnance au bas des informations, qui porte que l'accusé sera tenu de se presenter pour subir l'interrogatoire, comme il arrive quand le cas est leger; ou bien qu'il sera pris au corps, quand le cas est enorme. Un *decret* de prise de corps, d'adjournement personnel. Un *decret* d'assigné pour être ouy. La seconde en matiere civile, **quand pour purger** les hypotheques qui sont sur un heritage vendu en Justice, le Juge declare que toutes les formalités requises pour y parvenir ont été observées, & adjuge l'heritage franc & quitte au dernier encherisseur; & pour cela il y interpose son *decret* ou autorité. On ne peut maintenant acheter seurement aucune terre, qu'elle n'ait passé par *decret*, qu'à la charge du *decret*. Le *decret* ne purge pourtant point les douaires. Il y a long-temps que cette terre est en *decret*, qu'on en poursuit l'adjudication.

DECRETALE. subst. fem. Rescrit, ou l'Epître d'un Pape pour juger quelque question du Droit Ecclesiastique. Les *Decretales* composent le second Volume du Droit Canon. Il y a plus de *Decretales* d'Innocent III. seul que de tous les autres Papes ensemble. Celles-cy ont été ramassées par Monsieur de Hauteserre qui y a fait des Commentaires. On les appelle aussi *Epitres Decretales*. Le Pape Gregoire IX fit compiler toutes les *Decretales* ou Constitutions Pontificales de ses devanciers en cinq Livres par Frere Raymond de l'Ordre St. Dominique son Chapelain. A son imitation Boniface VIII. en fit faire une nouvelle Compilation sous le nom de *Sexte*, Clement V. sous le nom de *Clementines*, & Jean XXII. sous celuy d'*Extravagantes*.

DECRETER. verb. act. Donner un decret. On a *decreté* prise de corps, adjournement personnel contre les accusés. Cette terre a été *decretée* dans les formes. Un Procureur est responsable pendant dix ans des formalités de ce qu'il a fait *decreter*.

DECRETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECREUSER. verb. act. Terme de Teinture. Donner une certaine preparation aux soyes. Le principal soin des Teinturiers doit être de bien *decreuser* la soye: ce qui se fait en la faisant cuire avec du **savon blanc, & en la degorgeant aprés dans la riviere**; ensuitte de quoy on la met dans un bain d'alun **tout à froid.**

DECRI. s. m. Deffense par un cri public & par autorité du Juge, d'exposer certaine monnoye, de porter des dentelles d'or ou d'argent, ou de certaines manufactures. On n'oseroit exposer de la monnoye legere aprés le *decri* qu'on en a fait. Les manufactures exposées aprés le *decri* sont sujettes à confiscation.

DECRI, se dit aussi de la diminution de reputation. La mauvaise conduitte de cette personne l'a fait tomber dans le *decri*.

DECRI, se dit encore de la diminution de la valeur des choses par l'usage, parce qu'on n'en fait plus de cas. En France les pointes, les allusions, les anagrammes, les bouts rimez sont dans le *decri*. Tout ce qui est à la vieille mode est dans le *decri*.

DECRIER. v. act. Deffendre par ordonnance ou cri public une monnoye, des dentelles, des manufactures. On a *decrié* les manufactures estrangeres pour mieux debiter celles du pays. On a *decrié* cette monnoye, parce qu'il s'y en estoit meslé de fausse.

DECRIER, signifie figurement, **Oster l'honneur**, la gloire de quelqu'un. Cet homme a bien des ennemis qui le *decrient*. Les malcontens tâchent toujours à *decrier* le gouvernement. On a beau estre absous d'une accusation, elle *decrie* toujours un homme.

On dit proverbialement, qu'un homme est *decrié* comme la vieille monnoye, pour dire, qu'il est perdu de reputation, qu'il n'a ni credit ni estime dans le monde.

DECRIÉ, ÉE. part. & adj.

DECROCHER. v. act. Detacher quelque chose d'une cheville, d'un clou, d'un crochet où elle estoit attachée. *Decrocher* une tapisserie, une juppe accrochée avec une agraffe.

DECROCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECROIRE. v. n. Ne croire pas. Il ne se dit que par antithese, qui exprime l'incertitude de l'opinion d'un homme sur quelque chose. Je ne la croy ni ne la *decroy*.

DECROISSEMENT. s. m. Diminution. Il faut faire boüillir cette decoction, ce syrop jusqu'au *decroissement* d'un tiers pour la faire cuire à propos.

DECROISTRE. v. n. Diminuer de hauteur, de quantité. Les eaux du Deluge furent aprés à *decroistre*. Il faut que quelqu'un ait la clef de mon cabinet, mon argent *decroist*, diminuë tous les jours. La Lune *decroist*, est hors de son plein, & se rapproche du Soleil.

DECROTTER. v. act. Nettoyer, oster la crotte des souliers, des habits, des meubles.

On dit proverbialement d'une femme assez jolie, mais gueuse, ou malpropre, qu'elle meriteroit bien d'estre *decrottée*.

DECROTTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DECROTTOIRE. s. f. Petite brosse faite avec du poil de pourceau, ou de sanglier, qu'on laisse fort court, & qui sert à decrotter les souliers.

DECROUTER. v. act. Terme de Venerie. On dit des cerfs quand ils vont au frayoir, qu'ils vont *decroutter* leur teste.

DECUIRE. v. n. Perdre sa cuisson. Il se dit particulierement des confitures & des syrops, lors qu'ils se liquefient trop à faute d'une suffisante cuisson, & qu'ils sont en danger de se corrompre. Quand les syrops se *decuisent*, il les faut cuire encore une fois.

DECURIE. s. f. Dix personnes rangées sous un Chef. Les soldats Romains étoient rangez par *Decuries*. Les escoliers en classe se sont aussi par *Decuries*.

DECURION. s. m. Chef d'une Decurie tant en la milice Romaine, que dans le College.

DECUSSATION. s. f. Terme d'Optique & de Geometrie. C'est le point où des rayons, ou des lignes se croisent. Il se fait une *decussation* des rayons de la lumiere dans le cristallin, avant que de s'aller peindre en la retine. Il faut qu'il y ait une double *decussation* dans l'action de la veuë pour faire voir les objets redressez.

DED.

DEDALE. s. m. C'est le synonyme de *Labyrinthe*, auquel on donne ce nom, à cause que Dedale en fut l'inventeur. Les *dedales* des Tuileries de Versailles, &c.

On le dit aussi figurément d'un grand embarras. Si vous entreprenez de debrouiller les affaires de cette maison, c'est un *dedale* d'où vous ne sortirez jamais.

DEDANS. Adv. & preposition de lieu & de temps, qui signifie la même chose que *dans*. Pour bien marcher, il ne faut pas tourner les pieds en *dedans*. Les Sergents ont long-temps rodé autour de cette maison, avant que d'entrer *dedans*. Nicod derive ce mot du Grec *endon*, qui signifie *intus*, *dedans*. On disoit autre-

autrefois *ens* & *entes*, pour dire, *dedans*, comme justifie Borel par plusieurs témoignages.

On dit entre Joueurs, qu'on a mis *dedans* quelqu'un, pour dire, qu'on luy a gagné de l'argent, ou une collation, ou des frais : & en matiere d'affaires, qu'un homme n'est ni dehors, ni *dedans*, pour dire, que l'affaire est encore irresoluë, qu'elle n'est ni faite, ni faillie.

En termes de Marine, on dit, Mettre les voiles *dedans*, pour dire, les ferler, les plier & serrer pour naviger à sec, à masts, & à cordes. Quand on voit l'orage, il faut mettre les voiles *dedans*.

DEDANS. s. m. La partie interieure de quelque chose. Les dehors du Louvre sont beaux, mais le *dedans* est tout autre chose. Les Medecins doivent plûtôt avoir soin de guerir *dedans* que le dehors.

En termes de Manege, quand on dit, Ce Cavalier en disputant le prix de la bague a eu deux *dedans*, on entend qu'il a enlevé la bague deux fois, & une atteinte, c'est à dire, qu'il y a touché. On dit aussi, le talon du *dedans*, la jambe du *dedans*, la resne du *dedans*, par opposition à celles de dehors. On dit encore, qu'un cheval a la tête & les hanches *dedans*, quand on fait passager un cheval de biais ou de côté sur deux lignes. On dit enfin, Mettre un cheval *dedans*, pour dire, le dresser, le mettre bien dans la main & dans les talons.

On dit aussi en Fauconnerie, Mettre un oiseau *dedans*, pour dire, l'appliquer actuellement à la chasse.

En termes de Joüeurs de paume on appelle un jeu de *dedans*, celuy qui a du côté par où on entre une seconde galerie, & du côté de la grille une bosse pour compenser les avantages de part & d'autre ; & on oppose le jeu de *dedans* à un jeu de paume quarré.

DEDICACE. s. f. Consecration d'une Eglise, qui se fait par l'Evêque avec grande ceremonie.

On appelle aussi *dedicace* de l'Eglise, une Fête qui se celebre tous les ans le même jour en memoire de sa consecration, & qui est marquée par des cierges qu'on met à tous les pilier. La *dedicace* est une Fête double qui se celebre avec son Octave.

DEDICACE, est aussi l'Epître liminaire d'un Livre adressée à celuy à qui on le dedie pour le prier de le proteger.

DEDICATOIRE. adj. ne se dit qu'en cette phrase : Epître *Dedicatoire*, pour dire celle qui contient la dedicace. Somme *Dedicatoire*, ou Traitté des Dedicaces, est une Satyre contre les faux Mecenas inserée dans le Roman Bourgeois. On dit que l'Arioste & le Tasse ont été tres-mal-heureux en Epîtres *Dedicatoires*. Theodore de Gaza pour une Epître *Dedicatoire* qu'il fit au Pape Sixte IV. du Livre d'Aristote de la nature des Animaux, n'en receut pour recompense que le remboursement de la relieure.

DEDIER. v. act. Consacrer une Eglise, la destiner au culte de Dieu sous l'invocation de quelque Saint. L'Eglise de Paris est *dediée* à Dieu sous l'invocation de Nôtre Dame. Les Payens ont *dedié* des temples, des autels, des statuës à leurs faux Dieux, à leurs Empereurs.

DEDIER, se dit aussi des destinations qu'on fait des choses prophanes. Cette maison de campagne a été *dediée* à son divertissement. Il s'est *dedié* entierement à l'étude.

DEDIER, signifie aussi, Offrir, donner un Livre à quelqu'un pour luy faire honneur, & avoir occasion de faire son éloge, & souvent pour en esperer vainement quelque recompense.

> Ce n'est que marroquin perdu,
> Que les Livres que l'on *dedie*. Scarron.

DEDIÉ, ÉE part. pass. & adj.

DEDOMMAGEMENT. s. m. Reparation du dommage. Quand on a mis le feu par malheur en quelque maison, on est obligé au *dedommagement*.

DEDOMMAGER. v. act. Reparer une perte qui a été receuë à nôtre occasion. On a enfermé sa maison dans ce parc, mais il en a été bien *dedommagé*.

DEDOMMAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEDORER. v. act. Oster la dorure. Toutes les choses dorées se *dedorent* avec le temps. Il a fallu *dedorer* les carosses, quand on a fait un reglement pour cela, quand le dueil est venu.

DEDORÉ, ÉE. part. & adj.

DEDORMIR. v. n. qui ne se dit que de l'eau qui est froide, qu'on approche du feu pour luy ôter sa crudité, ou fondre sa glace. Le l'eau *dedormie*. Vous dites que ce pot bout, à peine est-il *dedormi*.

DEDOUBLER. v. act. Oster la doublure d'un habit, d'un meuble, d'une tapisserie. Il a fait *dedoubler* son manteau à cause de la chaleur.

DEDOUBLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEDUCTION. s. f. Narration. Il nous a fait une *deduction* agreable de tout ce qui s'est passé à cette feste.

DEDUCTION, Soustraction. Quand on aura fait la *deduction* des frais, il ne restera rien pour le principal.

DEDUIRE. v. act. Raconter quelque fait particulier ou histoire par le menu. Un Advocat doit avoir soin de bien *deduire* & expliquer tout le fait & les circonstances de sa cause.

DEDUIRE, signifie aussi, Soustraire, diminuer, retrancher. On a couché cette recepte tout du long, sauf à *deduire*. Il ne faut pas compter son bien, qu'on n'en ait *deduit* les dettes.

DEDUIT, ITE. part. pass. & adj. Un fait bien *deduit* éclaircit beaucoup une affaire. Toutes choses *deduites* & compensées, il est deu tant de reste.

DEDUIT. s. m. Divertissement, plaisir. Il aime le jeu, c'est tout son *deduit*. Cette femme n'est bonne que pour l'amoureux *deduit*. On dit aussi le *deduit*, le plaisir de la chasse. On a appellé aussi *deduit* de Venerie, *deduit* de Fauconnerie, tout le train & équipage qui sert à prendre le *deduit* de la chasse, les Veneurs, les chiens, les oiseaux, les valets. Et l'on dit, Escarter le *deduit*, suivre le *deduit*, devancer le *deduit*.

DEE.

DEESSE. s. f. Fausse Divinité du sexe feminin, qu'adoroient les Payens & les Idolatres. Les Dieux & les *Deesses* de l'antiquité. Junon, Diane, Proserpine, Thetis, étoient leurs *Deesses*, la Fortune, la Victoire, &c. Venus étoit la *Deesse* de l'amour, la *Deesse* de Paphos & d'Amathonte.

On appelle figurément une belle femme, une *Deesse*. Cette Reine avoit une majesté, un port de *Deesse*.

DEF.

DEFAILLANCE. s. f. Manque de force. *Defaillance* de cœur. *Defaillance* de nature, qui vient par l'âge, ou les grandes maladies.

On appelle aussi *defaillance*, une pasmoison, une évanoüissement.

DEFAILLANT, ANTE. adj. Qui fait defaut en Justice, qui ne comparoît pas sur les assignations données. Tous les *defaillans* sont condamnez aux dépens.

DEFAILLIR. v. n. Manquer de forces. On ne peut plus marcher, quand les jambes *defaillent*. Ce vieillard est venu tout d'un coup *defaillir*. Le cœur luy a *defailli*, pour dire, Ils s'est évanoüi.

DEFALQUER. v. act. Deduire, soustraire, retrancher une petite somme d'une plus grande. Ce Mar-

chand a beaucoup de bien, mais il en faut *defalquer* ses dettes. Ce mot vient de *falx* Latin, qui signifie *faulx*, d'où les Jurisconsultes disent aussi qu'est venu le nom de la Loy *Falcidie*, *eò quòd falcem injiceret rigatis.*

DEFALQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEFASCHER. v. n. S'appaiser, perdre sa colere. Il n'est en usage qu'en ce proverbe: S'il se fasche, il aura deux peines, de se fascher, & de se *defascher*: ce qui se dit de ceux dont on méprise la colere.

DEFAVEUR. s. f. Disgrace de ceux qui sont mal avec le Prince, ou ses Ministres. On fait une vilaine figure à la Cour depuis qu'on est tombé dans la *defaveur*.

DEFAUT. subst. masc. Imperfection, vice naturel, ou acquis. C'est un grand *defaut* que l'incivilité. C'est une charité d'excuser les *defauts* d'autruy. Il n'y a personne qui n'ait son *defaut*, ni d'ouvrages sans *defauts* naturels.

DEFAUT, se dit aussi des manquements, des besoins. *Defaut* d'esprit, de memoire. C'est un *defaut* de la Langue, un mot qui luy manque. Le *defaut* d'argent est un mal difficile à supporter. C'est un *defaut* de lumiere, un faux jour qui empêche que ce tableau ne paroisse. C'est un *defaut* d'omission, de negligence.

On appelle le *defaut* de la cuirasse, son extremité. Les gens d'armes étoient obligés de le trouver pour percer leur ennemy qui étoit armé à l'espreuve. On le dit figurément du foible d'un homme, de l'endroit par où il se peut laisser prendre.

En termes de Chasse, on dit que les chiens sont en *defaut*, quand ils ont perdu la piste de la bête qu'ils chassent.

DEFAUT, en termes de Palais, signifie, Manquement, faute de comparoir en Justice aux assignations qui nous ont été données. Il y a des *defauts* à faute de comparoir par un deffendeur. Quand c'est le demandeur qui manque à la comparution, on appelle cela *congé*. Lever un *defaut* aux presentations, un *defaut* sur le rolle. C'est un *defaut* donné à l'Audience. On a fait rabattre le *defaut*. Il faut faire juger le profit du *defaut*. Un *defaut* sauf trois jours. Un *defaut* pur & simple. *Defaut* sauf l'heure. Il faut refonder les depens des *defauts* & contumaces.

On le dit aussi des manquements qu'on fait aux autres choses ordonnees en Justice, ou les procedures ordinaires. Un *defaut* à faute de deffendre. Un *defaut* à faute de conclurre un procés. *Defaut* à faute de donner caution, de faire enqueste, &c.

Au DEFAUT. adv. Au lieu de, à la place de. *Au defaut* de la force, il faut employer la ruse.

On dit proverbialement, que chacun a sa besace, où il met ses *defauts* derriere le dos, & ceux d'autruy par devant.

DEFECTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Verbe qui n'a pas tous ses temps & ses modes. En toutes les Langues il y a des verbes *defectifs*.

DEFECTION. s. f. Abandonnement de parti. La *defection* d'un Prince ligué a causé souvent la ruine de toute la Ligue, du parti.

DEFECTION, se dit aussi en Astrologie de l'éclypse des luminaires. La *defection* de la Lune, du Soleil.

DEFECTUEUX, EUSE. adj. Ce qui a quelques defauts ou manquements. Les hommes son *defectueux*, ils manquent de beaucoup de choses, ils ont plusieurs defectuositez.

DEFECTUEUX, se dit aussi de ce qui a des nullitez. Un testament est *defectueux*, quand il n'est pas revêtu de toutes ses solemnitez. Un acte est *defectueux*, lors qu'il est imparfait, ou qu'il contient des clauses vicieuses. Un Livre est *defectueux*, quand il y manque quelque cahier ou feuillet.

DEFECTUOSITÉ. s. f. Vice; defaut, manquement. Les bossus, les boiteux, les bastards ont des *defectuositez* de nature, de naissance. C'est une *defectuosité* dans un contract, de n'estre point paraphé en toutes ses apostilles.

DEFEQUER. v. act. Terme de Chymie. Oster les feces ou impuretés des corps. On fait des distillations & autres operations en Chymie pour en separer le plus pur & le plus subtil d'avec les feces, le marc, ou la lie.

DEFFIQUÉ, ÉE. part. pass. L'esprit de vin bien *defequé* s'évapore facilement.

DEFERENCE. s. f. Respect, soûmission. Les grandes *deferences* & soûmissions gagnent le cœur des plus superbes.

DEFERENT, ENTE. adj. Civil, respectueux, qui cede aux advis, aux volontez d'autruy. Vn homme civil & *deferent* est bien venu par tout.

DEFERENT. s. m. Terme d'Astronomie. C'est un cercle qu'on a supposé dans l'hypothese de Ptolomée pour expliquer l'excentricité, le perigée & l'apogée des astres, sur lequel on a dit que la Planete se mouvoit, & qu'on a placé dans l'espaisseur de chacune sphere. On le dit aussi du cercle excentrique qui passe par le centre de la Planete, & qui marque son orbite.

DEFERER. v. n. Rendre des respects, des soûmissions à quelqu'un, se ranger à son advis, luy complaire. Les inferieurs doivent *deferer* aux superieurs. Il faut *deferer* aux loix, aux arrests de deffenses. Il y des cas provisoires où il ne faut point *deferer* à l'appel. Il faut *deferer* aux advis, aux sentiments des plus sages, des plus âgez & experimentez.

DEFERER. v. act. qui se dit en cette phrase: *Deferer* des honneurs, des titres, des dignitez, pour dire, les donner, les attribuer à quelqu'un. Les Romains *deferoient* le triomphe aux Chefs victorieux. On dit aussi, *Deferer* le serment à une partie, pour dire, s'en rapporter à son serment.

DEFERER, signifie encore. Accuser, denoncer. On ne reçoit point le témoignage de ceux qui ont été *deferez* en Justice, jusqu'à ce qu'ils se soient purgez. Celuy qui est absous peut demander le nom de celuy qui l'a *deferé*, pour avoir reparation contre luy.

DEFERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEFERLER. v. act. Terme de Marine. C'est, Estendre & deployer les voiles pour s'en servir.

DEFERMER. v. act. Mettre dehors ou en liberté ce qui étoit enfermé. On a renfermé un chien dans ce cabinet, il faut le venir *defermer* ou mettre en liberté. Vous avez enfermé par mégarde mon manteau dans vôtre coffre, venez le *defermer*, le tirer dehors.

DEFFAIRE. v. act. Destruire une chose faite, la demonter, la mettre en pieces. On *deffait* en un temps ce qu'on a fait en un autre. Il a *deffait* son lit. Il a *deffait* sa monstre. En ce même sens on dit qu'un homme s'est *deffait* luy-même, qu'une femme a *deffait* son fruit, qu'on *deffait* des criminels qu'on execute à mort, parce qu'en effet on les destruit. Du Cange dit que ce mot vient du Latin *disfacere*.

DEFFAIRE, signifie aussi, Mettre en déroute des gens de guerre, les obliger à fuir, les tailler en pieces. Samson avec une maschoire d'asne *deffit* les Philistins. Alexandre *deffit* les Perses en trois batailles rangées.

En ce sens on dit au figuré, *Deffaire* quelqu'un dans la dispute, pour dire, le mettre hors de combat, & le reduire à n'oser ou ne pouvoir plus parler. Ce répondant s'est *deffait* dés le premier argument. Ce

criminel s'est *deffait* au milieu de son interrogatoire.

DEFFAIRE, signifie aussi, Quitter, abandonner. Je me suis *deffait* de cette maison qui me coûtoit trop à entretenir. Il s'est *deffait* de son Benefice à pension. Il se faut *deffaire* de toutes ses mauvaises habitudes. On a du mal à se *deffaire* des importuns & des gens incommodes. L'esprit a du mal à se *deffaire* des opinions dont il est bien preoccupé. Il s'est *deffait* adroitement de ses gardes, il s'est échappé.

DEFFAIRE, signifie en ce sens, Vendre, troquer. Ce cheval est beau, il vous sera aisé de vous en *deffaire*. Ce Marchand a quitté le trafic, & s'est *deffait* de toute sa marchandise en faveur de son neveu. Ce curieux ne veut point se *deffaire* de ce tableau.

DEFAIRE, signifie encore, Effacer par un plus grand éclat ou brillant. Les Dames n'aiment point à avoir de belles Suivantes qui les *deffassent*. Les couleurs vives & éclatantes *deffont* celles qui sont plus douces.

DEFAIT, AITE. part. pass. & adj. Il a quelques significations du verbe. Un lit *deffait*. Une armée *deffaite*. Un homme *deffait*, destruit.

DEFAIT, signifie aussi un homme maigre, pasle, exténué par quelque indisposition, ou apprehension. Il n'est pas bien remis de sa maladie, il est encore tout *deffait*. Ce criminel parut si *deffait* lors de sa capture, que cela donna un grand soupçon contre luy. On peint les Hermites avec un visage *deffait*, exténué par les jeûnes & macerations.

DEFFAITE. s. f. Deroute de gens de guerre, action par laquelle une armée est mise en pieces. J'ay la relation de la sanglante *deffaite* des Turcs prés de Raab.

DEFFAITE, signifie encore, Excuse, eschapatoire. Ce valet est un rusé menteur, qui a toûjours une *deffaite* en poche. Un mauvais payeur a mille *deffaites* pour amuser & renvoyer ses creanciers. Cete raison n'est pas pertinente, ce n'est qu'une *deffaite*.

DEFFAITE, signifie encore, Debit. Le bled est une marchandise de bonne *deffaite*, de bon debit, il ne demeure point sur les bras. On dit d'une belle fille, qu'elle est de bonne *deffaite*, qu'on luy trouvera bientôt un bon parti.

DEFFENDEUR. s. m. DEFFENDERESSE. s. f. Terme de Palais. Celuy qui est attaqué en Justice, à qui on a fait un procés. En premiere instance il y a toûjours un demandeur & un *deffendeur*. Quand il n'y a point de preuve, on prend le serment du *deffendeur*. Un *deffendeur* en intervention, en complainte, en faux, &c. En matiere criminelle, on dit *deffendeur*, & *accusé*.

DEFFENDRE. v. act. Resister à quelqu'un qui attaque, se parer de sa violence. Il est du droit naturel de *deffendre* son corps, son honneur, & ses biens contre toutes sortes d'aggresseurs. Ce Cavalier s'est fort bien battu, il a fort bien *deffendu* sa vie. On a facilement remission, quand on a tué quelqu'un à son corps *deffendant*.

DEFFENDRE, se dit aussi à la Guerre, quand on est commis pour garder, pour conserver un poste, une place. Ce Gouverneur a acquis beaucoup de gloire à *deffendre* cette ville. Cette garnison s'est mal *deffendue*, a capitulé trop tôt.

DEFFENDRE, signifie aussi, Flanquer. Le flanc *deffend* la courtine, & la face du bastion opposé. Cette demi-lune flanque, *deffend* cet ouvrage à cornes, à couronne. Les fortifications anciennes sont aisées à enlever, elles ne sont *deffendues* de rien, il n'y a rien qui les flanque.

DEFFENDRE, en termes de Palais, signifie, Fournir de réponses aux moyens de ceux qui attaquent par procés, qui forment des accusations. La premiere procedure qu'on fait en un procés, c'est de poursuivre de *deffendre*. On jugeoit cy-devant des deffauts à faute de *deffendre*. On dit à l'Audience, Qui est l'Advocat qui *deffend*, qui plaide contre le demandeur? On dit qu'en Cour Souveraine il faut *deffendre* à toutes fins, c'est à dire, autant sur le fonds que sur le renvoy. Cet accusé aura du mal à se *deffendre*, à se purger de cette accusation. On dit d'un plaideur, qu'il sçait bien *deffendre* son pain, c'est à dire, son bien. On tient qu'il est permis à un Juge de *deffendre* sa jurisdiction par toutes sortes de voyes.

DEFFENDRE, se dit aussi en toutes sortes d'autres contestations. Ce Bachelier a fort bien *deffendu* ses theses, a bien répondu à toutes les objections qu'on luy a faites. Cette femme a bon bec, elle se *deffend* bien de toutes les injures qu'on luy dit. Il ne s'est pas trop *deffendu* de cette galanterie, il en demeure tacitement d'accord. J'ay fait ce que j'ay pû pour me *deffendre* de cette commission, pour m'en excuser. Cette marchandise est bonne, il n'y a qu'à se *deffendre* du prix. On dit aussi, qu'un homme en *deffend* un autre, lors qu'il le protege, & qu'il le sert soit de son bras, soit de son éloquence, soit de son credit & autorité.

DEFFENDRE, signifie encore, Se parer, se garentir. Il se faut bien vêtir en hiver pour se *deffendre* du froid. Les femmes portent des masques pour se *deffendre* du hâle. Les chevaux ont bien du mal à se *deffendre* des mouches en automne. On met des rideaux aux fenêtres pour se *deffendre* du grand jour. Cette colline *deffend* ma maison du mauvais vent.

DEFFENDRE, signifie encore, Interdire l'usage de quelque chose. Les Commandements de Dieu *deffendent* d'idolatrer, de jurer, de tuer, de porter faux témoignage. Ceux de l'Eglise *deffendent* la chair en Carême. Un Medecin *deffend* le vin aux malades. Les Magistrats *deffendent* les Berlans, l'Oca, la Bassette. On a *deffendu* le commerce avec les estrangers, les dentelles & manufactures estrangeres. La Loy naturelle, la raison nous *deffend* de faire à autruy ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fist. On dit aussi, *Deffendre* sa maison à quelqu'un, pour dire, luy en interdire l'entrée.

On dit proverbialement, Bien attaqué, bien *deffendu*, quand le combat ou la dispute ont eté bien opiniatres. On dit aussi d'une femme laide, que le haut *deffend* le bas.

DEFFENDU, UË. part. pass. & adj.

En termes de Blason, on dit qu'un sanglier est *deffendu* d'une telle couleur, ou d'un tel métail, quand sa deffense ou sa dent de dessous est d'un autre émail que son corps.

DEFFENDS. Terme des Eaux & Forests, qui se dit des bois dont on a deffendu la couppe, & dont l'entrée est deffenduë aux bestiaux. Un tel bois est en *deffends*, c'est à dire, la couppe en est reservée pour quelque occasion importante, le bois est trop jeune pour y laisser entrer les bestiaux. On dit aussi à la campagne, que les terres, c'est à dire, qui ne sont point fermées ni closes, sont en *deffends* depuis la Mi-Mars jusqu'à la Sainte Croix de Septembre. En autres temps elles sont communes, c'est à dire, qu'on y peut mener paistre ses bestiaux. On les appelle en Latin *defensa*, & on les nomme pareillement *heritages deffensables*.

DEFFENSE. s. f. Action par laquelle on se deffend, on resiste aux violences de ceux qui attaquent. La *deffense* de son corps & de ses biens est permise par les loix. Il n'a pas eu le loisir de se mettre en *deffense*, de mettre l'épée à la main. Les Princes d'Allemagne se sont liguez pour la *deffense* commune. Dieu prend en main la *deffense* des innocens & des foibles, de la veuve & des orphelins. Cet Auteur a pris la *deffense*

de ſon Confrere : il a fait ſon apologie. Cet Orateur a entrepris la *deffenſe* de cette propoſition, il la ſoûtient hautement.

DEFFENSE, en termes de Guerre, ſe dit de tout ce qui ſert à conſerver les ſoldats & les places. Une épée courte n'eſt pas une épée de *deffenſe*. Cette citadelle eſt déjà au cordon, elle ſera bientôt en *deffenſe*. Cette garniſon a fait une longue, une belle *deffenſe*, pour dire, a ſoûtenu un grand ſiege.

On appelle les *deffenſes* de la place, les parapets, les flancs, les caſemates, les ravelins, & les dehors qui couvrent la place : & on dit d'une ville, que ſes *deffenſes* ſont ruinées, quand le canon a abattu ou deſtruit ces ouvrages, quand les ſoldats ne peuvent plus tirer a couvert.

On appelle auſſi la ligne de *deffenſe*, celle qui flanque un baſtion, & qui eſt tirée du flanc qui luy eſt oppoſé. La ligne de *deffenſe* ne doit être que de 120. toiſes, c'eſt à dire, à la portée du mouſquet. Il y a des lignes de *deffenſe* raſantes & fichantes. Voyez *Ligne*.

On dit en termes de Blaſon, qu'un heriſſon eſt en *deffenſe*, lors qu'il eſt roulé & en peloton, ainſi qu'il a coûtume de ſe mettre pour éviter d'eſtre pris.

DEFFENSE, en termes de Palais, ſe dit des premieres écritures qu'on fournit en un procés contre un demandeur. Les appointements en Droit ſe donnent ſur des demandes & *deffenſes*. On donnoit-cy devant des jugements par deffaut, qu'on nommoit des *deboutés de deffenſes*. On donne des arreſts de *deffenſes* particulieres pour lier les mains à des Juges, ou à des Officiers, pour empêcher qu'ils ne continuent l'inſtruction d'un procés, l'execution d'un jugement ; & aux parties pour empêcher qu'elles ne paſſent outre à un mariage, à la conſtruction de quelque bâtiment, ou autre choſe ſemblable. En matiere criminelle, un accuſé pour toutes écritures donne des *deffenſes* par attenuation. Il eſt deffendu de mettre ſur des requeſtes, Surſis, & cependant *deffenſes*. La Cour a levé les *deffenſes* par un arreſt ſubſequent.

DEFFENSE, ſe dit auſſi des publications qui ſe font en Juſtice pour interdire l'uſage de quelque choſe, & pour empêcher qu'on ne la faſſe. Il y a des *deffenſes* faites par les loix divines & humaines, de nuire à ſon prochain. On a publié la *deffenſe* des dentelles d'or & d'argent. La Cour a fait tres-expreſſes inhibitions & *deffenſes* à toutes perſonnes de, &c. Les *deffenſes* ont été publiées à ſon de trompe.

On dit qu'un bois eſt en *deffenſe*, lors qu'il eſt nouvellement couppé, auquel temps il eſt deffendu d'y laiſſer entrer les beſtiaux qui mangent le nouveau jet. On dit auſſi en *deffends*.

Les Maçons & les Couvreurs appellent auſſi *deffenſe*, le ſigne qu'ils pendent au bout d'une corde dans les lieux paſſants, pour deffendre & empêcher qu'on ne s'en approche.

DEFFENSES, en termes de Marine, ſont de groſſes pieces de bois longues de 15. à 20. pieds, qui ſont amarrées à l'avant & à l'arriere du vaiſſeau pendant le combat pour empêcher l'abordage des ennemis & des brûlots. Elles ſervent auſſi dans un mouillage pour empêcher que les vaiſſeaux ne s'endommagent en ſe choquant les uns les autres. Ces pieces de bois s'appellent auſſi des *boutehors*.

On appelle auſſi *deffenſes*, de groſſes cordes treſſées qu'on laiſſe pendre le long des flancs du vaiſſeau, quand il eſt à l'ancre auprés de pluſieurs bâtiments, pour rompre leur choc quand ils viennent à ſe heurter, & pour empêcher qu'ils ne s'endommagent. On ſe ſert auſſi pour la même precaution de fagots ou autres choſes ſemblables.

DEFFENSES, en termes de Chaſſe, ſe dit de deux dents qui ſervent au ſanglier pour ſe deffendre. Quelques-uns le diſent auſſi des dents de l'élephant qui ſont diſpoſées de la même maniere.

DEFFENSEUR. ſubſt. maſc. Protecteur qui deffend, qui protege par ſon autorité, par ſes armes. Charlemagne, St Louis ont été les *deffenſeurs* & les protecteurs de l'Egliſe Romaine.

DEFFENSIVE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Les armes *deffenſives* ſont les caſques & les cuiraſſes, & autrefois le bouclier. Les Princes les plus foibles font entre eux des ligues offenſives & *deffenſives* pour ſe precautionner contre l'attaque des plus puiſſants, ils ſe tiennent le plus qu'ils peuvent ſur la *deffenſive* : en cette phraſe il eſt ſubſtantif.

DEFFERRER. v. act. Oſter les fers de quelque choſe. Il faut *defferrer* cette porte-là pour en faire ſervir les fers à une autre.

DEFFERRER, ſe dit plus ordinairement des chevaux. Il faut *defferrer* ce cheval, ſon fer le bleſſe, il s'eſt *defferré* des quatre pieds dans ce bourbier.

DEFFERRER, ſe dit figurément en choſes morales. On dit qu'on a *defferré* un homme des quatre pieds, pour dire, qu'on l'a rendu muet, qu'on l'a mis hors d'eſtat de paſſer plus avant en quelque diſpute. On dit auſſi, qu'un homme ſe *defferre*, quand il eſt interdit & confus en parlant à quelque perſonne qu'il craint, ou qui le preſſe trop fort ſur quelque choſe.

DEFFERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFFI. ſ. m. Provocation au combat. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré. Il luy a envoyé un cartel de *deffi*, il luy a fait un *deffi*. Je luy ay fait un *deffi* ſur un tel probleme, un *deffi* à la paume, au billard.

DEFFIANCE. ſ. f. Crainte d'eſtre trompé ; ou de ne pouvoir pas réüſſir dans ſes deſſeins. Les gens ſont malheureux, qui ſont toûjours dans la *deffiance*. Il ne faut pas que la *deffiance* de nos forces nous entretienne dans la pareſſe, & nous empêche de faire quelques entrepriſes loüables.

On appelle proverbialement, que la *deffiance* eſt la mere de ſeureté.

DEFFIANT, ANTE. adj. Craintif, qui n'oſe ſe fier à la fidelité de perſonne. Les gens foibles & ignorants ſont ceux qui ſont les plus *deffiants*.

DEFFIER. v. act. Provoquer ſon ennemi au combat, ſoit aux armes, ſoit en toutes ſortes de diſputes, de jeux & d'exercices. Les anciens Chevaliers ſe *deffioient* ſouvent pour éprouver leur courage. Il l'a *deffié* pour écrire ſur une telle matiere, pour joüer une partie d'eſchecs. Ce mot vient de *diffidare*, qui ſe trouve en pluſieurs Auteurs de la baſſe Latinité. Menage.

DEFFIER, ſe dit auſſi, pour Reprocher à quelqu'un ſon peu de forces ; ou ſon peu de courage. Je vous *deffie* d'aller en cette maiſon où il revient des Eſprits. Vous me voulez faire un procés, je vous en *deffie*.

DEFFIER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, N'être pas aſſuré de quelque perſonne, ou de quelque choſe. Il ſe faut toûjours *deffier* des flatteurs. Il faut qu'un homme prudent ſe *deffie* toûjours de ſes forces. Il ſe faut *deffier* de ſes valets.

DEFFIER, ſignifie auſſi, Se douter. Je me ſuis toûjours bien *deffié* que cela arriveroit ainſi. Qui ſe ſeroit jamais *deffié* qu'on eût rendu un ſi méchant arreſt pour dire, qui l'eût prevû ?

DEFFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFFILER. v. act. Oſter le fil d'une aiguille, ou d'une autre choſe qui eſt enfilée. Ce collier de perles eſt *deffilé*. Ce chapelet eſt *deffilé*.

DEFFILER, ſe dit figurément en Morale. Le chapelet ſe *deffile*, c'eſt à dire, que des gens qui étoient liez enſemble d'amitié, ou liguez pour quelques interêts, meurent, ou ſe deſuniſſent.

DEFFILER. en termes de Guerre, se dit absolument, lors que des soldats étant assemblez en un corps, sont obligez d'aller à la file & l'un aprés l'autre pour se mettre en marche, & passer par des lieux serrez. L'armée commença à *deffiler* par la gauche, & etoit contrainte de *deffiler* à chaque bout de champ, à cause des marais & des bois.

DEFFILÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEFFILÉ. s. m. Passage étroit où on ne peut passer qu'à la file, ou peu de personnes de front. C'est un païs couvert, montagneux, ou marescageux, où on trouve à tous moments des *deffilez*.

DEFICIT. Terme de Pratique Latin & indeclinable, qui se met à côté des articles d'un inventaire, où on fait mention d'une piece produite qui ne s'y trouve pas effectivement. On ne peut pas contredire cette piece, parce qu'elle est en *deficit* : ce qu'on dit autrement, *être produite en blanc*. On dit aussi en quelques autres occasions, qu'une chose est en *deficit*, pour dire qu'elle manque.

DEFIGURER. v. act. Changer, gâter la forme, la figure. Il ne se dit qu'en quelques phrases tant des personnes que des choses, soit au propre, soit au figuré. Cette barasse luy a tout *defiguré* le visage. On ne connoît plus ce malade, mais il est *defiguré*. Depuis qu'on a abattu ce pavillon, ce bâtiment est tout *defiguré*. Cet habit est tout *defiguré*, quand on a ôté la garniture. Souvent ceux qui se mêlent de corriger ou de traduire des Ouvrages, les *defigurent* entierement.

DEFINER. v. neut. Estre prés de sa fin. Il n'est guéres en usage qu'en ces phrases. Ce vieillard *define* tous les jours, c'est à dire, On luy voit une notable alteration en sa santé. Ce malade *define* de plus en plus, son mal se rengrege.

DEFINIR. v. act. Determiner, ordonner. Tout ce qui arrive dans le monde a été de tout temps *defini* dans l'esprit de Dieu. L'Escriture, les Conciles ont *defini* & determiné les articles de la Foy. Il n'y a encore rien de *defini* ni de jugé sur cette question.

DEFINIR, en termes de Logique, signifie, Expliquer la nature d'une chose, faire voir de quoy elle est composée, son genre & sa difference. Les Philosophes *definissent* l'homme, un animal raisonnable. Il faut diviser les équivoques, avant que de les *definir*.

DEFINIR, signifie aussi, Faire une description des qualitez apparentes d'une chose, la faire connoître par un grand nombre de circonstances. Les gens de Cour sont cachez, sont difficiles à *definir*, à les bien dépeindre.

DEFINI, IE. part. pass. & adj.

DEFINI, signifie aussi, Ce qui est borné & terminé, qui est circonscrit en de certaines bornes, & opposé à *indefini*. Tous les corps ont un lieu *defini*, occupent des espaces *definis* & bornez.

DEFINITEUR. subst. masc. est un terme de Couvent, & signifie, Celuy qui est Assesseur ou Conseiller d'un General ou d'un Superieur dans quelques Monasteres.

DEFINITIF, IVE. adj. Qui termine, qui decide une question, un procez. L'Eglise a donné un jugement *definitif* sur cet article de foy. Le Chastelet a donné une sentence *definitive* sur ce different. Il est opposé à *provisionnel* & à *interlocutoire*.

EN DEFINITIVE, adverbial, ou *Definitivement*, adverbe. D'une maniere decisive & peremptoire. On gagne plusieurs affaires par provision, qu'on perd en *definitive*, & quand on les juge *definitivement*.

DEFINITION. s. f. Determination, autorité superieure. La *definition* de l'Eglise & des Peres est conforme à la creance de l'Eglise Romaine.

DEFINITION, signifie en Philosophie, une explication de la nature d'une chose. La bonne *definition* Logicale consiste en genre & en difference. On ne sçauroit donner de Dieu une bonne *definition*, parce qu'il est incomprehensible.

DEFINITION, signifie aussi, simple description. Cet homme est si fantasque, ou si caché, qu'il est difficile d'en donner la *definition*. Les Geometres font souvent les descriptions du quarré, du triangle, de la sphere, pour leur tenir lieu de *definitions*.

DEFLEURIR. v. act. Perdre sa fleur. Le grand chaud, la bise, font bientost *defleurir* les arbres, les plantes.

DEFLEURI, IE. part. pass. & adj.

DEFLORATION. s. f. Action par laquelle on ôte la virginité d'une fille. La mort ou le mariage sont ordonnez par les Juges en cas de *defloration*.

DEFLORER. verb. act. Oster la fleur de virginité d'une fille. Un ravisseur qui a *defloré* une fille par force est puni de mort par les Ordonnances.

DEFLORÉ, ÉE. part. pass. & adj. f. Une fille *deflorée* fait une mauvaise figure dans le monde.

DEFLUXION. Voyez *Fluxion*, c'est la même chose.

DEFONCEMENT. s. m. Action par laquelle on defonce un tonneau. Dans cette réjoüissance publique il se fit un grand *defoncement* de tonneaux de vin.

DEFONCER. v. act. Oster un fond d'un tonneau pour vuider ce qui est dedans. On dit dans les grandes rejouissances publiques, qu'on *defonce* les tonneaux, pour dire, qu'on fait boire tous les passans, tous ceux qui en veulent.

DEFONCER, se dit aussi en parlant de ceux à qui tout à coup le ventre se debonde pour évacuer leurs ordures.

DEFORMITÉ. Voyez *Difformité*.

DEFRAY. s. m. Payement de la dépense d'une maison, d'un équipage. Je ne voudrois pas entreprendre le *defray* de cette maison, de cet équipage pour mille francs tous les mois.

DEFRAYER. verb. act. Payer la dépense faite par quelqu'un au lieu de luy. Le Roy *defraye* trois jours les Ambassadeurs étrangers dans l'Hôtel des Ambassadeurs extraordinaires. On donne tant de gages à ce Precepteur, & outre cela on le *defraye* de tout. Il faut *defrayer* les gens qu'on a invitez à venir chez soy.

DEFRAYER, se dit figurément des gens ridicules qui se trouvent aux tables & dans les compagnies, & qui apprestent à rire aux autres. Ce mauvais Poete a *defrayé* la compagnie pendant tout le repas, toute la soirée.

DEFRAYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEFRICHER. verb. act. Mettre une terre en état d'être cultivée. On donne à ceux qui veulent aller faire de nouvelles habitations autant de terres qu'ils en peuvent *defricher*, c'est à dire, abattre les bois, arracher les racines, les broussailles qui en empêchent la culture.

DEFRICHER, se dit figurément des affaires, des sciences qui sont embroüillées, & ausquelles on donne quelque éclaircissement, quelque methode. Les Scaligers, les Casaubons, les Lipses, les Erasmes sont ceux qui nous ont *defriché* les sciences dans le dernier siecle.

DEFRICHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEFRICHEUR. s. m. Qui defriche. Il est juste que les *defricheurs* des terres en ayent la proprieté en recompense de leur travail.

DEFRISER. verb. act. Faire perdre la frisure à des cheveux. Le brouillard *defrise*. Le grand vent, l'agitation du corps *defrisent* les personnes les mieux coëffées.

DEFRISÉ, ÉE. part. & adj.

DEFRONCER. v. act. Deffaire, decoudre une

chose froncée. On *defronce* des juppes, des hauts de chausses, des chemises qui ont été froncées ou plissées, en décousant ce qui en entretient les plis.

DEFROQUE'. s. f. Depouille d'un Moine, d'un Chevalier qui a fait des vœux, sa succession. L'Ordre de Malthe herite, profite de la *defroque* des Chevaliers. La *defroque* des Moines appartient à l'Abbé.

DEFROQUE, se dit aussi en un sens plus étendu, de la depouille de la succession mobiliaire des autres personnes. Le bien de ce criminel a été confisqué, un tel Courtisan a eu toute sa *defroque*. A la mort d'un Prince le Grand Escuyer a la *defroque* de l'escurie; le Grand Maistre de la Garderobbe celle des habits, &c. Il a vacqué plusieurs Benefices par la mort de cet Abbé, c'est un tel qui a eu toute sa *defroque*.

DEFROQUER. v. act. Oster le froc, ou quitter le froc avec licence des Superieurs. Un Moine se *defroque*, lors qu'ils obtient dispense de ses vœux, qu'il les fait declarer nuls, quand il est fait Evêque, ou Cardinal. Quand on se *defroque* par libertinage, on est apostat.

DEFROQUER, se dit aussi d'un Marchand à qui on oste tout ce qu'il a de marchandise, soit qu'on la luy achete, soit qu'on la luy oste par violence. Ces goinfres ont appellé un vendeur d'huistres, & l'ont entierement *defroqué*. Les voleurs ont *defroqué* ce Poulaillier, luy ont ôté toute sa volaille. On dit aussi au jeu, de ceux qui gagnent tout l'argent de quelqu'un, qu'ils l'ont *defroqué*.

DEFROQUE', E'E. part. & adj.

DEFRUCTU. s. m. Terme tiré du Latin, qui est en usage en François pour signifier le fruit, la menuë depense que fait celuy qui preste sa table a ceux qui font des parties pour quelque repas où chacun apporte son plat, comme bois, chandelle, linge, salades, dessert, &c. Il couste souvent davantage à celuy qui est obligé à payer le *defructu*, qu'à tous les autres.

DEFUNCT, UNTE. adj. & subst. Homme mort, decedé, trepassé depuis quelque temps. On appelle le Roy *defunct*, le Roy dernier mort. L'Eglise prie Dieu pour les *defuncts*, pour les trepassez. *Defunct* mon pere, *defunct* mon oncle avoient cette bonne coustume, pour dire, Feu mon pere, feu mon oncle. Il faut elire un Tuteur aux enfans du *defunct*. Les obseques solemnelles se font pour honorer les *defuncts*. Ce mot vient du Latin *defunctus*. Du Cange.

DEFUNER. verb. act. Terme de Marine. Oster le funin des cordes, & les manœuvres des masts & des vaisseaux.

DEG.

DEGAGEMENT. s. m. Ce qui degage. Le *degagement* du monde ne se peut faire sans une grace de Dieu toute particuliere.

DEGAGEMENT, est aussi un escalier derobé, ou un corridor qui fait qu'on peut aller d'une chambre à l'autre sans passer par l'entrée ordinaire.

DEGAGER. v. act. Retirer une chose qu'on avoit mise en gage. Quand un pauvre Poete a mis en gage son manteau, il a bien de la peine à le *degager*.

DEGAGER, signifie aussi, Liberer une terre, une succession qui étoit chargée de dettes, d'hypotheques. Un bon Intendant doit avoir soin de *degager* les biens de la maison de son Maistre.

DEGAGER, se dit aussi de toutes les obligations & engagements où on étoit entré. Il avoit fait la demande de cette fille, mais il a retiré sa parole, il s'est *degagé*, il a fait resoudre son contract, le voilà *degagé*.

DEGAGER, signifie aussi, Retirer d'un lieu perilleux & difficile. Cet escadron étoit bien engagé parmy les ennemis, on a envoyé un autre pour le soutenir & le *degager*. On l'avoit mené prisonnier a Alger; son ami luy a fourni de l'argent pour le *degager*. Ce cheval avoit le pied dans une orniere dont il a eu peine de se *degager*.

DEGAGER, se dit aussi en Architecture. Il faut avoir soin de *degager* les chambres, les appartements par des corridors ou des escaliers derobez.

DEGAGER, se dit figurément en choses spirituelles. On a bien de la peine à *degager* son esprit des affections mondaines, de l'amour, de la débauche.

DEGAGE', E'E. part. pass. & adj.

On dit d'un homme menu & de belle taille, qu'il a le corps *degagé*. un appartement bien *degagé*, quand il y a plusieurs portes ou escaliers par où on peut sortir d'une chambre sans passer de l'une en l'autre: des offices, des écuries *degagées*, quand elles sont dans une bassecour sans incommoder le Maistre. On dit aussi, qu'une ruë est *degagée*, quand il n'y a plus l'embarras auquel elle étoit sujette auparavant: qu'une maison de campagne est bien *degagée*, quand il n'y a rien qui luy oste la veuë.

DEGAINE. subst. fem. Vieux mot qui n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale: Il s'y prend d'une belle *degaine*, pour dire, de mauvaise grace, d'une vilaine maniere.

DEGAINER. v. act. Mettre un couteau, une épée à la main, les tirer de la gaine ou du fourreau, soit pour se battre, soit pour les considerer. *Degainez* ce coutelas, afin que j'en voye la lame. On nous menace de guerre, il faudra bientost *degainer*. Ce brave a receu un affront, il cherche son ennemi pour le faire *degainer*.

DEGAINER, se dit figurément en Morale de ceux qui n'aiment point à tirer de l'argent de leur bourse. Ce homme est dur à la desserre quand il faut payer, il n'aime point à *degainer*.

DEGAINE', E'E. part. pass. & adj.

DEGANTER. v. act. Oster les gants. Les femmes qui se *degantent* souvent témoignent de la coquetterie en faisant parade de leurs belles mains.

DEGANTE', E'E. part.

DEGARNIR. v. act. Oster ce qui garnissoit. *Degarnir* une maison, une chambre, un lit, des bas, une tapisserie.

On dit aussi, Se *degarnir*, pour dire, S'habiller plus legerement. Il ne faut pas se *degarnir* trop tost, on est en danger de s'enrhumer.

DEGARNIR, se dit aussi des places de guerre. *Degarnir* une place, c'est à dire, en oster les soldats & les munitions.

DEGARNI, IE. part. pass.

DEGAST. s. m. Ruine de pays fait par des gens de guerre pour affamer une place, ou l'obliger a payer contribution.

DEGAST, se dit aussi des autres choses qui causent de la perte ou de la ruine. Ce sanglier a fait un grand *degast* dans les bleds. Cette tempête a fait un grand *degast* sur les couvertures. Les usagers ont fait un grand *degast* dans la forest. Ce mot vient de *devastatio*. Nicod.

DEGAST, signifie aussi, Consommation, dissipation. Ces valets font un grand *degast* de vivres en leur cuisine. Ce prodigue a fait un grand *degast* d'argent.

DEGAUCHIR. verb. act. Terme d'Artisan. C'est, Dresser une pierre, une piece de bois, ou de metail, & oster ce qu'il y a de trop en quelque endroit pour l'unir & la rendre droite, faire qu'elle ne soit plus gauche.

DEGEL. s. m. Relâchement d'un froid violent. Il y a à craindre sur les ponts dans un grand *degel*. Les rivieres grossissent dans le *degel*. Le vent est au *degel*, c'est le vent de midi.

DEGELER. v. act. Redonner le mouvement à une chose liquide que le froid avoit glacée. Quand on fait *degeler* le fruit gelé, il perd son goust. Quelques-uns font *degeler* les fruits dans de l'eau froide, & en un lieu un peu chaud : il se fait une crouste de glace tout alentour, laquelle étant ostée, le fruit se trouve aussi bon & aussi sain qu'auparavant. On dit aussi absolument. La riviere se *degele*, Il *degele*, Cette eau se *degele*.

On dit figurément, qu'un homme se *degele*, quand il commence à parler, aprés avoir été long-temps morne & taciturne par timidité.

DEGELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEGENERER. v. n. Devenir moindre en valeur, en merite, que ceux qui ont precedé. Le monde *degenere* & va de mal en pis, selon l'opinion commune. Les Romains ont bien *degeneré*, de la vertu de leurs Peres. On le dit aussi des plantes. Le bled *degenere* ou bise toûjours, quoy qu'on ne seme que du pur froment, il viendra toûjours du seigle parmy, & avec le temps ce ne sera plus que du meteil.

DEGENERER, se dit figurément des choses spirituelles, & de tout ce qui se tourne ou se change de mal en pis. Le stile pompeux *degenere* souvent en galimathias. Le gouvernement d'un seul a quelquefois *degeneré* en tyrannie. Cette fievre quarte pourra enfin *degenerer* en continuë.

DEGINGANDÉ, ÉE. adj. Terme burlesque dont on se sert pour se mocquer d'une grande personne mal propre & chiffonée, ou qui n'a pas une demarche, ni une contenance ferme, assûrée & modeste.

DEGLUER. v. act. Il se dit au propre des oiseaux qui tâchent à se degager des lieux où ils sont engluez. On dit aussi, *degluer* une paupiere, quand on lave ses yeux, pour oster la chassie qui les tenoit collez ensemble.

DEGLUER, se dit figurément, quand on se tire des affaires fâcheuses où on a de l'engagement. Cet homme est engagé bien avant dans une ferme onereuse; il aura bien de la peine à s'en *degluer*, à s'en tirer.

DEGOBILLER. v. act. Vomir. Il se dit ordinairement des chiens & des chats, mais on s'en sert aussi pour exprimer la vilenie des yvrognes, qui boivent tant qu'ils sont obligez de vomir & de rendre gorge. On n'est point honteux en Flandres de *degobiller* sous la table.

DEGOBILLIS. s. m. L'ordure qui a été vomie par celuy qui a degobillé, soit chien, chat, ou yvrogne.

DEGOISER. v. n. se dit du chant des oiseaux. Cette pie aime à *degoiser*.

DEGOISER, se dit figurément de ceux qui parlent trop & mal à propos. Ce criminel dans son interrogatoire à tout avoüé, il a *degoisé* plus qu'on n'en a voulu. Cette femme avec ses commerces a *degoisé* pendant une heure.

DEGORGEMENT. s. m. Espanchement, écoulement d'eaux ou d'humeurs. Le *degorgement* du Rhône dans la mer y laisse beaucoup de sables.

DEGORGEMENT, signifie aussi, le nettoyement des tuyaux, des conduits. Le *degorgement* des égouts de Paris couste beaucoup à la ville.

DEGORGEMENT, se dit plus particulierement de la bile & des autres humeurs. Les *degorgements* de bile sont fort dangereux aux jeunes gens.

DEGORGEMENT, se dit aussi des étoffes. Les moulins à Foulon servent au *degorgement* des draps pour en ôter les graisses & le superflu de la laine.

DEGORGER. v. act. Oster les ordures ou le sable qui empêchent le passage des eaux, des humeurs, dans des tuyaux, des conduits, des passages. On a fait joüer toutes les eaux de Versailles pour *degorger* les tuyaux.

DEGORGER, signifie quelquefois, Rompre les digues, les vaisseaux où une liqueur est renfermée. Quand les étangs viennent à se *degorger*, ils inondent les lieux voisins & plus bas. Quand la bile se *degorge*, elle fait de grands ravages dans le corps.

DEGORGER, se dit aussi des eaux qui tombent dans d'autres eaux. La riviere de Marne se *degorge* dans la Seine. Le Volga & plusieurs autres grandes rivieres se *degorgent* dans la Mer Caspie.

En Chirurgie on dit qu'il faut bien *degorger* la veine aprés une saignée, pour dire, qu'il n'y faut point laisser de sang extravasé qui se puisse corrompre & apostumer. On dit aussi à l'égard des chevaux qui ont les jambes gorgées, qu'il les faut promener pour les *degorger*.

DEGORGER, se dit aussi du poisson, quand on le met en eau claire & courante pour luy faire perdre un goût de bourbe qu'il a contracté dans des lieux marécageux. Le poisson d'estang est meilleur, quand on l'a laissé *degorger* quelque-temps dans les boutiques qui sont sur les rivieres. Les saumons se *degorgent* en remontant dans les rivieres.

DEGORGER, en termes de Teinturiers, signifie, Laver dans la riviere les laines, soyes & étoffes qu'on fait cuire avec du savon blanc, ou autre graisse, ou tremper dans l'alun pour en faire sortir ce qu'il y a de superflu.

DEGORGÉ, ÉE. part. & adj.

DEGOURDIR. v. act. Oster l'engourdissement des mains qui a été causé par un grand froid. Il faut se chauffer les mains pour les *degourdir* ou *desengourdir* peu à peu. On dit aussi, qu'une viande est à peine *degourdie*, pour dire, qu'elle ne sçauroit être cuitte, qu'il y a trop peu de temps qu'elle est au feu. On dit aussi, *Degourdir* les jambes, quand on commence à les exercer, aprés avoir été assoupies & engourdies. Ce cheval n'est pas encore *degourdi*, quand il aura fait une lieuë, il ira meilleur train.

DEGOURDIR, signifie aussi, Manger goulument. Quand on donne une éclanche & un aloyau à des écoliers, ils ont bientost *degourdi* cela.

On dit aussi figurément, que des Moines ou des Chanoines mal rentez ou bientôt *degourdi* leur Office, leur Breviaire, pour dire, qu'ils l'ont achevé en hâte & avec precipitation, en peu de temps.

DEGOURDI, IE. part. pass. & adj.

DEGOURDISSEMENT. s. f. Action par laquelle les membres engourdis se reveillent & se rétablissent en leur premier état. Ce paralytique commence à sentir quelque *degourdissement* à ses jambes.

DEGOURGEOIR. s. m. est un petit fer d'environ huit pouces de long, qui sert à ôter l'amorce du canon, ou à sonder la lumiere, à en nettoyer le secret.

DEGOUST. s. m. Aversion qu'on a pour les bonnes choses, ou pour celles qu'on mange ordinairement. Il y a des gens qui ont du *degoust*, de l'aversion naturelle pour le vin, pour le sucre, pour les roses. La maladie donne du *degoust* pour les meilleures viandes.

DEGOUST, se dit aussi figurément des choses spirituelles & morales. Il a un grand *degoust* d'esprit pour toutes les sciences vaines & conjecturales. Un Chrêtien doit avoir un grand *degoust* pour les vanitez du siecle.

DEGOUST, se dit absolument des choses qui sont fâcheuses, qui donnent du deboire, du déplaisir. Les gens de bien qui n'aiment point à flatter trouvent de grands *degousts* à la Cour.

DEGOUSTANT, ANTE. adj. Qui donne du degoût, de l'aversion; & se dit tant au propre qu'au figuré des viandes, des personnes & des autres choses. La laideur est fort *degoustante*. La saleté est *degoustante*.

DEGOUSTER. verb. act. Donner de l'aversion pour une chose qui peut être bonne, & dont usent

les autres, sur tout de celles qu'on mange. On *degouste* le monde, en leur donnant trop de viande. Quand on mange trop de sucre, on s'en *degouste*.

On le dit aussi des choses qui ne se mangent point. La propreté *degouste*. Cette femme est laide, elle *degouste*.

DEGOUSTER, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Ce Prince avoit quelque goust pour les Lettres, mais à force de luy en parler, on l'en a *degousté*. Ce Novice avoit d'abord beaucoup de zele pour la Religion, mais les trop grandes austeritez l'en ont *degousté*.

DEGOUSTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit en proverbe, C'est un bon *degousté*, pour dire, C'est un bon drolle qui aime la debauche, la bonne chere, qui aime tout ce qui est bon, qui ne manque pas d'appetit.

DEGOUT. s. m. Pluye qui tombe d'enhaut. Regnier s'est servi heureusement de ce mot en ces vers :

Et du haut des maisons tombent un tel *degout*,
Que les chiens alterez pouvoient faire debout.

DEGOUTANT, ANTE. adj. Qui tombe goutte à goutte. Il est tout *degoutant* de pluye, de sueur. Corneille a dit fort bien dans son Cinna en un sens figuré :

Le fils tout *degoutant* du meurtre de son pere,
Et sa tête à la main demandant son salaire.

DEGOUTER. v. n. Tomber goutte à goutte. L'eau *degoute* incessamment dans les cavernes. Les toits *degoutent* long-temps aprés qu'il a plu. Toute l'eau d'un vaisseau se tire par le philtre en *degoutant*.

DEGOUTER, se dit figurément en parlant de ceux qui reçoivent quelque bien par le moyen de leurs maistres qui sont en sa faveur. Quand il plevera sur moy, il *degoutera* sur moy.

DEGRADATION. s. f. Destitution d'une charge, d'une dignité, d'un degré d'honneur. La *degradation* d'un Prestre, d'un Gentilhomme, d'un Officier, se fait avec plusieurs ceremonies. Celle qu'on faisoit autrefois pour la *degradation* de Noblesse est curieuse, & merite d'estre icy rapportée aprés Geliot & la Colombiere. Elle fut pratiquée du temps de François I. contre le Capitaine Fangel qui avoit rendu lâchement Fontarabie. On assembloit vingt ou trente Chevaliers sans reproche, devant lesquels le Gentilhomme étoit accusé de trahison & de foy mentie par un Roy ou un Heraut d'armes. On dressoit deux échaffauts ; l'un pour les Juges assistez des Rois, Herauts & Poursuivans d'armes ; l'autre pour le Chevalier condamné, qui étoit armé de toutes pieces, & son écu planté sur un pieu devant luy, renversé & la pointe en haut. A côté assistoient douze Prestres en surplis qui chantoient les Vigiles des morts. A la fin de chaque Pseaume ils faisoient une pause, pendant laquelle les Officiers d'armes dépouilloient le condamné de quelque piece de ses armes en commençant par le heaume, jusqu'à ce qu'ils l'eussent dépouillé tout à fait, & puis ils brisoient l'écu en trois pieces avec un marteau. Ensuite le Roy d'armes renversoit un bassin plein d'eau chaude sur la tête du condamné. Aprés les Juges prenoient des habits de deuil, & s'en alloient à l'Eglise. Le degradé étoit descendu de l'échaffaut par une corde attachée sous ses aisselles, & mis sur une civiere, & couvert d'un drap mortuaire ; & les Prestres chantoient encore à l'Eglise quelques prieres pour les trepassez ; & puis on le livroit au Juge Royal, & à l'Executeur de la haute Justice.

DEGRADATION, en termes de Palais, est le dommage, la deterioration qu'on fait dans des terres, des bois, des bâtiments, soit en les abattant, ou en negligeant de les reparer, ou de les cultiver. On nomme des Experts pour visiter & estimer des *degradations*.

DEGRADER. v. act. Destituer quelqu'un d'une charge, d'une dignité, d'un rang d'honneur qu'il possedoit. Un Gouverneur qui rend lâchement sa place est *degradé* de Noblesse.

DEGRADER, signifie aussi, Ruiner, deteriorer les bâtiments, des terres, des vignes, des bois. Il a laissé *degrader* ces bâtiments faute d'entretenir les couvertures. Il a *degradé* ces terres, ces vignes, faute de les fumer, & en ôtant les échalats. Il a abattu plusieurs arbres & a *degradé* cette forest. Les Maçons disent *degrader* une muraille, pour dire, l'abattre par le pied.

Les Peintres disent aussi *degrader*, pour dire, Observer les degrez d'éloignement des parties d'un tableau, & y proportionner les jours & les teintes.

DEGRADER, en termes de Marine, signifie, Oster tout l'équipement des vaisseaux, quand on les veut abandonner pour être vieux & inutiles au service.

DEGRADÉ, ÉE. part. & adj.

DEGRAFFER. v. act. Quelques-uns disent *desagraffer*. Détacher une chose qui étoit attachée avec une agraffe. On le dit aussi, quand l'agraffe s'est détachée de la porte où elle étoit arrestée.

DEGRAFFÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEGRAISSER. v. act. Oster la graisse, les taches de quelque chose. Cette souppe est trop grasse, il la faut *degraisser*. Les écornifleurs viennent *degraisser* les marmites. Un Frippier *degraisse* les habits avec de la terre à potier. Une fievre quarte *degraisse* bientôt l'homme le plus gras. Les pluyes ont *degraissé* les terres qui sont sur cette colline.

DEGRAISSER, se dit figurément en Morale. *Degraisser* quelqu'un, c'est à dire, luy ôter une partie de son bien. Le changement de Ministere *degraissa* bien des Financiers. Ce Fermier s'étoit bien engraissé dans son premier bail, mais le second l'a bien *degraissé*.

DEGRAISSEUR. s. m. Celuy qui degraisse les étoffes grasses & sales. Les Chapeliers sont des *Degraisseurs* de chapeaux ; les Frippiers des *Degraisseurs* d'habits. Il y a aussi des *Degraisseurs* Teinturiers.

DEGRÉ. s. m. Terme d'Architecture. Escalier, montée qui sert à monter & descendre du haut en bas d'un bâtiment. Il y a beau *degré* en rampe à la Chambre des Comptes. Un petit *degré* est fort commode pour degager les appartements.

DEGRÉ, est aussi chaque marche d'un escalier. Il luy a fait sauter les *degrez* quatre à quatre.

DEGRÉ, se dit figurément des choses qui servent de moyens pour parvenir à une plus haute. Ainsi Corneille a dit d'Auguste dans le Cinna,

Que de ses propres mains mon pere massacré,
Du trône où je voy par le premier *degré*.

En Morale on dit, qu'il faut aller de *degré* en *degré*, venir au dernier *degré* de perfection, au plus haut *degré* d'honneur, de gloire, de vertu. Venir d'Advocat Conseiller, Maistre des Requestes, President ; de soldat Enseigne, Lieutenant, Capitaine, c'est monter par les *degrez*. On le dit aussi en mauvaise part. Il est méchant, avare, orgueilleux au dernier, au souverain *degré*.

DEGRÉ, se dit aussi des marques ou divisions de plusieurs choses qui reçoivent du plus ou du moins, qui vont en montant, ou en descendant, ou successivement les unes aprés les autres. Ainsi on dit en Theologie, Il a plusieurs *degrez* de gloire dans le Paradis, plusieurs *degrez* de peine dans l'Enfer. Les vertus Chrestiennes sont autant de *degrez* pour monter au Ciel.

On

On appelle aussi *degrez* de Jurisdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Justices inferieures. On a veu jusqu'à cinq *degrez* de Jurisdiction de Justices ordinaires : l'Ordonnance les a reduits à quatre.

DEGRÉ, se dit aussi dans les Universitez, des lettres qu'on donne à quelqu'un pour luy permettre d'enseigner, aprés qu'il en a eté jugé capable par un long examen. Le *degré* de Maistre és Arts, de Bachelier, de Licentié, de Docteur, ces trois derniers se donnent en Theologie ; en Droit Civil & Canon, & en Medecine. Il a obtenu un Benefice en vertu de ses *degrez*.

DEGRÉ, en termes de Jurisprudence, se dit des generations suivant lesquelles on compte la proximité ou l'éloignement des parentez & alliances. Gregoire le Grand fut le premier qui deffendit les mariages jusqu'au septiéme *degré*. Le II. Concile de Latran a restreint la prohibition des mariages au quatriéme *degré*, à cause du rapport qu'il y a avec quatre élements & les quatre humeurs dont le corps est composé. L'Ordonnance a permis les recusations & évocations jusqu'au quatriéme *degré* de parenté & d'alliance, c'est à dire, jusqu'au cousin issu de germain; & en matiere criminelle, jusqu'au cinquiéme *degré*. Un pere & son fils sont parents au premier *degré*. Le Droit Civil compte les *degrez* de parents autrement que le Droit Canon. Il n'en faut qu'un de celuy-là pour en faire deux de celuy-cy. On dit absolument au Palais, Il y a des parents au *degré*, pour dire, Il ne peut être jugé.

DEGRÉ, en termes de Fauconnerie, se dit de l'endroit où l'oiseau durant sa montée ou élevation en l'air tourne la teste, & prend une nouvelle carriere, qu'on appelle second ou troisiéme *degré*, jusqu'à ce qu'il se perde de veuë au quatriéme.

DEGRÉ, en termes de Medecine, est une certaine extension des qualitez élementaires. On ne les divise qu'en quatre. Le poivre est chaud en un tel *degré*.

En termes de Physique ancienne, les mêmes qualitez sont divisées en huit. Le dernier ou souverain *degré* d'intention s'appelle dans l'Ecole, *ut octo*. Le feu est chaud au huitiéme *degré*, & sec au quatriéme.

En termes de Chymie on appelle, Donner le feu par *degrez*, lors qu'on ouvre, ou qu'on ferme les registres ou trous qu'on fait exprés dans les fourneaux pour augmenter ou diminuer la violence du feu.

DEGRÉ, se dit aussi des divisions des lignes qui se font sur plusieurs instruments de Mathematique, comme sur l'arbaleste ou bâton de Jacob. Il sert aussi sur les thermometres & barometres, à marquer par les divisions qui sont sur la table qui les supporte, les *degrez* de chaleur & de pesanteur des corps liquides, par le moyen desquelles la Physique moderne a beaucoup encheri sur l'ancienne pour la subdivision de ces qualitez.

DEGRÉ, en termes de Geometrie & d'Astronomie, est la division qu'on fait sur les cercles pour servir de mesure. Tout cercle se divise en 360. *degrez*. Cet astre est élevé de tant de *degrez* sur l'horison, il decline de l'Equateur de tant de *degrez*. Cette ville a tant de *degrez* de longitude & de latitude. Un angle droit est de 90. *degrez*. Ptolomée a observé qu'un *degré* sur la terre valoit 68. milles & deux tiers : mais les Arabes n'ont trouvé que 56. milles, quand ils l'ont observé exactement dans les plaines de Seniar par l'ordre d'Almamoum. Ptolomée comptoit sur le pied de 500. stades pour un *degré*. Le mille Arabique étoit égal à sept stades & demie. Mais voicy des observations plus modernes & plus certaines. Fernel a observé qu'un *degré* d'un grand cercle de la terre contenoit 68096. pas geometriques, qui valent 56746 toises, quatre pieds de Paris. Snellius a observé que ce *degré* étoit de 28500. perches du Rhin, qui font 55021. toises de Paris. Riccioli a fait le *degré* de 64363. pas de de Boulogne, qui font 62900. de nos toises. Mais Mr. Picard de l'Academie des Sciences l'ayant mesuré par ordre du Roy avec toute l'exactitude possible, a trouvé qu'il étoit de 57060. toises suivant l'étalon de Paris, lesquelles étant reduites à la mesure universelle ou invariable qu'il établit sur la pendule, qui a sa proportion avec la toise de Paris, comme de 881. à 864. le *degré* se trouve de 55959. toises de la mesure universelle. En voicy la reduction juste à diverses mesures.

Chaque *degré* du grand Cercle contient,

Toises du Chastelet de Paris	57060
Pas de Boulogne	58481
Verges du Rhin de douze pieds	29556
Lieuës Parisiennes de 2000. toises	28 [illegible]
Lieuës communes de France de 2280. toises	25
Lieuës de Marine de 2853. toises	20
Milles d'Angleterre de 5000. pieds	73 [illegible]
Milles de Florence de 3000. brasses	63 [illegible]

La minute d'un *degré* de la terre est de 951. toises, & la seconde de 16. toises.

DEGRINGOLER. v. act. Terme bas, qui se dit en cette phrase populaire : On luy a fait *degringoler* les montées quatre à quatre, pour dire, qu'on l'a fait enfuir avec diligence.

DEGROSSIR. v. act. Oster le plus gros du bois, d'une pierre, pour y faire des sculptures, des ornements, des figures. Ce terme est particulierement en usage chez les Sculpteurs, qui sont obligez d'abattre plusieurs grosses parties d'un blot de marbre ou de bois, avant que de travailler delicatement avec le ciseau. Les Tireurs d'or appellent le banc à *degrossir*, celuy où ils font passer le lingot d'or, ou d'argent, pour commencer à le rendre fin, dont les filieres s'appellent *rats*, & *pregatons*. Il ne faut plus que deux hommes pour tirer le lingot, aprés qu'il est sorti de l'argue.

DEGROSSI, IE. part. pass. & adj.

DEGROSSI. s. m. Presse ou machine dans laquelle on fait passer entre deux rouleaux les lames dont on doit faire les monnoyes pour les rendre plus unies & plus étenduës.

DEGUERPIR. v. act. Abandonner, quitter un heritage à des creanciers demandeurs en declaration d'hypotheque, pour se liberer de leur action. Un acquereur a plutôt fait de *deguerpir* une terre hypothequée, que de contester tous les droits des creanciers. On crée un Curateur à un heritage qu'on a *deguerpi*, quand il y a plusieurs creanciers hypothecaires. Ce mot est composé d'un vieux mot *guerpir*, qui signifioit *abandonner*. Menage. On appelloit aussi cela autrefois *esponcer*, *guerpir*, *delaisser*.

DEGUERPISSEMENT. s. f. Abandonnement d'un heritage chargé d'hypotheques. Quand on n'a point fait decreter un heritage, on court le danger du *deguerpissement*.

DEGUEULER. v. act. Terme populaire, qui signifie, Vomir ; & se dit des animaux, & des yvrognes. Les Allemands qui ont bû sont sujets à *degueuler* sous la table. On le dit quelquefois au figuré, de ceux qui vomissent des injures contre quelqu'un dans une colere outrée.

DEGUISEMENT. s. m. Changement de forme exterieure, d'apparence. Ce prisonnier s'étoit travesti pour se sauver, mais on l'a reconnu malgré son *deguisement*.

DEGUISEMENT, se dit aussi figurément des choses spirituelles. La verité est forte, & prevaut toûjours

malgré les *deguisements* & les artifices, comme il est dit dans Elvire.

DEGUISER. v. act. Mettre quelque chose d'une autre maniere, dans une autre veue qu'elle n'est en effet. Ce Cuisinier *deguise* tellement les viandes qu'il a pastе, qu'on ne les reconnoit plus. Ce masque étoit si bien *deguisé*, que personne ne le peut connoître. Cette blessure qu'il a receue au visage l'a tout *deguisé*. Vous êtes tout *deguisé* avec cette perruque blonde. Il a *deguisé* son nom. Il a été assassiné par des gens *deguisez*.

DEGUISER, se dit figurément en choses spirituelles. Les Princes ont ce malheur, qu'on leur *deguise* toûjours la verité. Un Advocat *deguise* souvent les faits. Un faussaire *deguise* son écriture; son esprit se *deguise* comme il luy plait. Un fourbe & un hypocrite *deguisent* leurs sentiments.

DEH.

DEHORS. Adverbe de lieu relatif, opposé à *dedans*. La porte de la ville étoit fermée, il a fallu coucher *dehors*. On a visité en dedans & en *dehors* tout ce bâtiment. Les balcons & les saillies en *dehors* payent un droit au Voyer. On dit absolument, qu'on a mis *dehors* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a chassé. On dit aussi, qu'un homme est de *dehors*, pour dire, qu'il est estranger, qu'il n'est pas natif du lieu. Cette maladie est interne, il n'en paroist rien au *dehors*. Ce mot vient de *de*, & de *foris*. Nicod.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est ni *dehors*, ni dedans, lors qu'il est incertain de la reüssite d'une affaire commencée, qu'on ne luy veut dire ni ouy, ni non.

DEHORS. s. m. en termes de Fortification, se dit de toutes les pieces détachées qui servent de deffense à une place, comme les ravelins & demi-lunes, ouvrages à corne & à couronne, contregardes, enveloppes, &c. Maestricht avoit de beaux *dehors*; les murailles, le corps de la place ne valoit rien. Les *dehors* doivent commander les uns aux autres: les plus prés de la place doivent être les plus élevez.

DEHORS, est aussi l'exterieur des choses, ce qui paroit à nos yeux. Il faut sauver les *dehors*, les apparences. Cette maison a de beaux *dehors*, de belles avenuës, les dedans n'y répondent pas. Le Sauveur appelloit les Pharisiens, des sepulchres blanchis, beaux par le *dehors*, pourris au dedans. La pluspart du monde ne juge que par le *dehors*; n'examine point le vray merite des gens qui n'ont point de boutehors.

DEI.

DEICIDE. subst. masc. Ce qui n'a d'usage qu'en parlant de la condamnation à mort que firent Pilate & les Juifs du Sauveur du monde, ausquels l'Eglise a reproché qu'ils avoient commis un horrible *deicide*.

DEJECTION. Terme de Medecine, qui se dit des excrements. Les Medecins jugent des maladies par les *dejections*.

DEJECTION, se dit aussi en Astrologie Judiciaire, des Planetes, lors qu'elles sont dans leur detriment, & qu'elles ont le moins de force par l'opposition de quelques autres.

DEJETTER. v.n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, d'un bois qui se tourmente pour avoir été mis en oeuvre avant que d'être bien sec, & qui se courbe, ou qui sort de ses emboitures, de ses raínures. Voilà du bois qui ne vaut rien à faire des instruments plants, car il se *dejette*.

DEJETTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEIFICATION. s. f. Terme du Paganisme. Action ou ceremonie par laquelle on deïfioit des Empereurs, on les mettoit au rang des Dieux, on leur decernoit les honneurs divins. C'est le même qu'*Apotheose*.

DEIFIER. v. act. Mettre au rang des Dieux. Les Romains ont *deifié* la pluspart de leurs Empereurs.

DEÏFIER, se dit aussi figurément de ceux qu'on louë par excez, & qu'on veut faire passer pour des Dieux. Tout Poëte *deifie* ses Heros, ses Mecenas, ses maitresses.

DEÏFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEJOINDRE. verb. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Separer ce qui étoit joint. Le bois verd qui est employé dans les ouvrages de menuiserie se *dejoint*, se dejette, quand il travaille, quand il devient sec. Quand les tableaux peints sur du bois se *dejoignent*, tout l'ouvrage est defiguré.

DEJOINT, OINTE. part. pass. & adj.

DEISTE. s. m. Homme qui n'a point de Religion particuliere, mais qui reconnoit seulement un Dieu, sans luy rendre aucun culte exterieur.

DEITÉ. s. f. Terme de Poësie, qui a été donné aux Dieux & aux Deesses des Payens. Jupiter, Apollon, Junon & Minerve étoient des *Deitez* d'Idolatres. On dit aussi des personnes qu'on veut loüer excessivement, que ce sont des *Deitez*.

DEJUC. s. m. Temps où les oiseaux juchez se reveillent & quittent le juc. On le dit par extension du lever des hommes, quand on les prend au sortir du lit. Sarrasin a dit dans une Balade,

> Tant au soir, qu'au *dejuc*,

pour dire, au matin.

DEJUCHER. v. act. Sortir du juc. Voilà l'heure où les poules *dejuchent*. Ce paysan est allé *dejucher* des poulets pour les vendre à un Poulaillier.

DEJUCHER, signifie aussi, Chastier quelqu'un d'un lieu élevé & avantageux. Les ennemis se sont emparez de ce château, de cette éminence, on aura bien de la peine à les *dejucher* de là.

DEJUCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEL.

DELA. Preposition & adverbe de lieu & de temps relatif à *deçà*, qui marque un éloignement du lieu où du temps où on est. On dit aussi, Au *delà* & par *delà*. L'Italie est *delà* les Monts; l'Inde au *delà* & au deçà du Gange. Le Roy d'Espagne prend la qualité de Roy de deçà & de *delà* les Mers. Il a été au *delà* de la Ligne, par *delà* le Tropique. Nous comptons quelques six mille années de l'âge du monde, les Chinois remontent bien au *delà*. Il y a de certaines bornes en toutes choses, au *delà* desquelles on ne peut passer. Voilà un ouvrage achevé, je ne voy rien par *delà*. Il n'y a rien au *delà* du Firmament. La Chine est à plus de 600. lieuës au *delà* des terres qu'habitent les Hollandois dans l'Inde. On dit aussi, Tirez-vous un peu en *delà*, à quartier. Une ligne à plomb est celle qui ne panche ni en deçà, ni en *delà*. C'est un homme qui court deçà & *delà* pour apprendre des nouvelles. Il ne faut entreprendre rien au *delà* de ses forces, ni passer au *delà* de son pouvoir dans les affaires. Les Modernes ont bien passé au *delà* des Anciens, ils les ont bien surpassez.

DELABRER. v. act. Mettre en pieces. Il ne se dit au propre que des habits, des étoffes, tapisseries, ou autre chose qui ne se peuvent mettre en lambeaux.

DELABRER, se dit au figuré d'une armée, d'une affaire,

d'un procés, d'une maison, d'une terre qui sont en mauvais état. Une armée *delabrée* & qui a perdu son équipage n'est plus en estat de rendre service. Les banqueroutes ont fort *delabré* les affaires de ce Marchand. Quand on achete des terres par decret, elles sont ordinairement *delabrées*.

DELABRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELACER. verb. act. Oster le lacet ou le ruban qui tient quelque chose lacée ou attachée. Il faut *delacer* cette femme, elle est trop serrée dans son corps de juppe. Il faut *delacer* ce haut de chausse, ôter le ruban qui y est lacé par le bas.

DELACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELAIS. s. m. Terme de Palais. Cession & abandonnement d'un bien pour lequel on est inquieté. Un acquereur aprés avoir fait le *delais* & deguerpissement de l'heritage, est déchargé de l'action en declaration d'hypotheque.

DELAISSEMENT. s. m. Abandonnement, manque de secours, de protection. On doit plaindre cette veuve dans le grand *delaissement* où elle est, sans support, sans amis. Cet homme est oberé, il a fait un *delaissement*, un abandon general de tout son bien à ses creanciers.

DELAISSEMENT, ou *delais*, en termes de Marine, est un acte par lequel un assûré denonce la perte du vaisseau à l'assûreur, & le luy delaisse & abandonne les effets sur lesquels l'assûrance a été faite, avec sommation de payer la somme assûrée.

DELAISSER. v. act. Quitter une personne, n'avoir point de soin de la secourir, de la proteger. Le Sauveur dit à son Pere étant sur la croix, Seigneur, Seigneur, pourquoy m'avez-vous *delaissé*? Job se plaignoit d'être *delaissé* de tous ses amis. Ariadne fut *delaissée* par Thesée dans l'Isle de Naxe. *Delaisser* une œuvre commencée, un dessein entrepris.

DELAISSER, signifie aussi, Donner, ceder, quitter, abandonner. Dans les contracts on dit qu'on a quitté & *delaissé* une telle terre à titre de ferme à un tel metayer, à titre de vente, de donation. Il a été contraint de deguerpir, de *delaisser* la possession de cet heritage.

DELAISSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELARDER. verb. act. Terme de Charpenterie. C'est, Coupper ou fendre en deux une piece de bois quarrée : comme, *Delarder* des chevrons, des arrestiers, &c.

DELASSEMENT. s. m. Repos qu'on prend afin de se delasser. L'esprit aussi-bien que le corps a besoin de quelque *delassement*, de quelque repos.

DELASSER. v. act. qui se dit quelquefois avec le pronom personnel. Faire perdre la lassitude, soûlager les membres las. Le repos, la table, le lit *delassent* les plus fatiguez. Il y a des chevaux qui se *delassent* en marchant.

DELASSER, se dit figurément en Morale. Le jeu, la conversation *delassent* l'esprit. Venez-vous *delasser* chez moy pendant ces vacations. On ne peut pas toûjours travailler aux affaires, il faut se *delasser* par la promenade, par les divertissements.

DELASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELATEUR. s. m. Terme de Palais. Accusateur secret, denonciateur envers un Prince, ou les Magistrats, d'un crime commis, d'une conjuration. Les *delateurs* étoient fort à craindre dans l'ancienne Rome. Les *delateurs* étoient fort communs & fort odieux.

DELATION. s. f. Denonciation. Dans les crimes de Leze-Majesté on arrête souvent sur une simple *delation*.

DELATTER. v. act. Oster les lattes de dessus un toit. Il faut *delatter* ce toit, & le relatter à neuf. L'orage a non seulement emporté tout le chaume de cette bergerie, mais encore il l'a toute *delattée*.

DELAVER. v. act. Terme de Teinture, qui se dit des couleurs trop blafardes dans lesquelles on a mis trop d'eau. Il n'est gueres en usage qu'au participe. Ce bleu est trop *delavé*, il n'est pas assez vif.

DELAY. s. m. Terme qu'on donne à quelqu'un pour faire quelque chose. Les *delais* qu'on donne pour assigner, pour comparoir, pour fournir des écritures, & mettre un procés en estat, sont reglez par l'Ordonnance. Il a obtenu un renouvellement, une prorogation de *delay* pour faire sa preuve, pour deliberer, pour rapporter des titres, des Bulles pour se faire promouvoir aux Ordres. Il est dans son *delay*. Ce *delay* est trop bref. On dit en Pratique, Pour toutes prefixions & *delais*. Menage derive ce mot de *dilatum*, qu'on a dit pour *dilatio*. On l'a appellé aussi autrefois *jour d'apensement* : & *delay* en quelques Coustumes a signifié *injure atroce*, ou reproche de quelque cas laid & vilain.

DELAY, signifie aussi, Fuite, remise. Les mauvais payeurs ne cherchent que des *delais* pour ne point payer. Les chicaneurs ne cherchent que des fuites & des *delais* pour empécher le jugement d'un procés.

DELAYER. v. act. Broyer quelque chose en poudre, en la detrempant avec quelque liqueur. Il faut bien *delayer* la farine pour faire de la boüillie, ou de la colle. On *delaye* de l'ocre avec de l'huile pour peindre des travées, des portes, &c. Ce mot vient du Latin *diluere*, ou de *deliquare*. Menage.

DELAYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELECTABLE. adj. m. & f. & s. m. Qui réjoüit, qui donne du plaisir. L'amour, la bonne chere, le jeu sont mis au rang des choses *delectables*. L'honnête doit être preferé au *delectable* & à l'utile. La mortification fait éviter tout ce qui est *delectable* aux sens.

DELECTATION. s. f. Action qui donne du plaisir, de la joye. Il y a de la sensualité à boire & à manger avec trop de *delectation*, de volupté. J'ay lû ce Livre avec beaucoup de *delectation*.

DELECTER. v. act. Donner de la joye, du plaisir. L'émail d'une prairie, la couleur verte *delectent* la veuë, la réjoüissent. Les ragoûts *delectent* le palais. On le dit aussi avec le pronom personnel. Un Satyrique se *delecte* à medire de son prochain, à railler de ses amis. Ces deux mots vieillissent.

DELECTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELEGATION. s. f. Commission qu'on donne extraordinairement à un Juge pour juger ou instruire quelque procés. Les Juges commis ne peuvent pas instrumenter au delà de ce qui est porté par leur *delegation*.

DELEGUER. v. act. Commettre quelques Juges ou autres personnes, & leur donner autorité de juger ou de faire quelques procedures. Les commissions extraordinaires des Chambres de Justice, d'Intendants, de Grands Jours, sont composées de Juges *deleguez* par le Roy. Un Juge *delegué* ne peut subdeleguer, si la commission ne luy en donne expressément le pouvoir. Les Cours Souveraines *deleguent* souvent des Juges inferieurs pour faire des jugements & des instructions de quelques affaires.

DELEGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DELESTAGE. subst. masc. Terme de Marine. La décharge qui se fait du lest du vaisseau. Il y a des lieux marquez par les Officiers de la Marine hors des ports & des rades pour le *delestage* des vaisseaux.

DELESTER. v. act. C'est, Tirer le lest du vaisseau. On a de coustume de *delester* les vaisseaux de deux ans en deux ans.

DELESTEUR. s. m. Celuy qui a soin du delestage des vaisseaux.

DELIBERANT, ANTE. adj. Qui est irresolu, qui delibere sans cesse. Cette compagnie est fort *deliberante* & peu resolutive.

DELIBERATIF, IVE. adj. Qui raisonne, qui persuade. On le dit proprement de ce genre de Rhetorique qui s'applique à prouver ou à persuader quelque chose à une assemblée, afin de l'obliger à la mettre en execution. Le genre *deliberatif* étoit fort en vogue chez les Grecs & chez les Romains, quand les Orateurs haranguoient le peuple.

On dit, Avoir voix *deliberative* en une assemblée, lors qu'on a droit d'y dire son advis, & qu'il est compté parmy les suffrages. Dans les Conciles les Evêques ont voix *deliberative* : ceux du second ordre n'ont que la voix consultative. Un Religieux Profes a voix *deliberative* dans son Chapitre : dans une election, il a voix active & passive.

DELIBERATION. s. f. Examen de quelque chose, de quelque proposition, soit par soy, soit en compagnie, pour en voir les avantages & les inconveniens, pour sçavoir si elle est bonne, ou mauvaise, faisable, ou non. Un homme prudent ne fait rien qu'aprés une meure *deliberation*. Les arrêts du Conseil portent, l'affaire mise en *deliberation*. Quand les Juges subalternes appellent les Advocats pour juger avec eux, ils disent dans leur sentence, Nous par *deliberation* de conseil.

DELIBERATION, signifie aussi l'arresté, la resolution d'une compagnie assemblée, qui examine, ou qui juge une affaire. Voilà quel est le resultat, la *deliberation* de la compagnie.

DELIBERE'. s. m. Terme de Palais. C'est une espece d'appointement qui se rend à l'audience, quand la Cour veut voir les pieces pour s'éclaircir davantage de la verité, & ordonne qu'il en sera *deliberé* sur le Registre ; que les parties mettront leurs pieces & dossiers entre les mains d'un Rapporteur pour être jugées sans aucune autre instruction. Ce Conseiller a rapporté ce matin un procés, & trois *deliberez*.

DELIBEREMENT, adj. D'une maniere hardie & resoluë. Ce soldat marche *deliberément* à l'assaut. Ce criminel est allé *deliberément* au supplice.

DELIBERER. v. neut. Consulter, regarder le pour & le contre d'une affaire, d'une proposition ; juger, resoudre. Un esprit incertain & timide *delibere* toûjours, & ne resoud, ne conclud jamais rien. Quand il est temps d'agir, il n'est plus temps de *deliberer*. On ne *delibere* point des choses necessaires. Les Advocats mettent au bas de toutes leurs consultations : *Deliberé* à Paris ce, &c. On dit de celuy à qui on a donné du temps pour penser à une affaire, Il a eu tout loisir de *deliberer*.

DELIBERER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qu'on accoustume, qu'on resoud, qu'on determine à certains airs, comme au pas, au trot, au galop, ou à quelques maneges relevés.

DELIBERE', E'E. part. pass. & adj. C'est une chose *deliberée*, examinée, resoluë.

DELIBERE', E'E. adj. & s. Hardy, resolu. Ce garçon est un *deliberé*, un brave ; il a l'air *deliberé*, hardi, il marche d'un pas grave & *deliberé*. On dit aussi, qu'on a querellé un homme de propos *deliberé*, pour dire, de gayeté de cœur ; qu'on l'a assassiné de propos *deliberé*, de guet appens. On dit aussi d'une femme, qu'elle est fort *deliberée*, lors qu'elle est plus hardie & plus resoluë que les communs des hommes.

DELICAT, ATE. adj. Corps composé de parties menuës & deliées. Les toiles d'araignées sont composées de filets fort *delicats*. La retine, le cerveau sont composez de nerfs, de parties infiniment *delicates*. Les enfans ont le teint, la peau plus *delicate* que les gens âgez. Il n'y a rien de plus *delicat*, de plus menu que les atomes.

DELICAT, se dit aussi des ouvrages de l'art curieusement travaillez. Les sculptures des corniches Corinthiennes sont plus *delicates* que les ornemens Gothiques. Les tours de l'Eglise de Rheims sont plus *delicates* que celles de Paris. Il faut avoir une main bien *delicate* pour faire de petites montres, des portraits en miniature, pour enfiler des perles. En ce sens il est opposé à *grossier*.

DELICAT, se dit encore en ce sens de ce qui est foible ou fragile, qui ne peut pas resister aux attaques, aux impressions des corps estrangers. Ce pilier est trop *delicat* pour soûtenir cette voute, ce fardeau. Le verre, le talc, la porcelaine sont des matieres fragiles & *delicates*. Un homme qui a le temperament, la complexion *delicate*, se doit bien garder de faire des excés. Un enfant *delicat* est difficile à élever.

On le dit aussi des sens. Une veuë *delicate* est une veuë foible, qui ne peut souffrir une grande lumiere : une oreille *delicate*, qui a un grand discernement pour les sons, qui sent les moindres dissonances : un nez *delicat*, qui juge finement des odeurs. Un sommeil *delicat* se dit, quand on s'éveille facilement. On dit d'un cheval, qu'il a la bouche *delicate*, lors qu'il a les barres sensibles, qu'il manie aisément avec les aides de la bride.

DELICAT, se dit particulierement du goût. Les friands ont le goût plus *delicat* que les goinfres ; ils aiment les viandes, les vins *delicats*. On dit qu'un homme tient une table fort *delicate*, quand il a des Officiers qui entendent bien l'assaisonnement & les ragoûts, lors qu'elle est bien servie, & chargée de mets exquis & tendres.

DELICAT, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit, un jugement *delicat*, celuy qui juge finement des choses avec le bon sens, & suivant les preceptes d'un art : un raisonnement, une pensée *delicate*, quand ils sont subtils & particuliers. Javersac a dit de Balsac, qu'il s'étoit rendu si *delicat*, qu'il avoit donné avis au Pere Goulu de le devorer, c'est à dire, d'écrire contre luy. On dit aussi, qu'un Philosophe fait des divisions, des distinctions si *delicates*, qu'elles échappent à la veuë même de l'esprit. On appelle une conscience *delicate*, fort timorée, quand elle fort scrupuleuse. On dit aussi d'une amitié, qu'elle est fort *delicate*, quand elle est fort tendre, fort aisée à blesser, à se choquer du deffaut de ponctualité. On dit aussi d'un homme qui se fâche aisément, qu'il a l'oreille *delicate*, qu'il est fort *delicat* sur le point d'honneur ; sur la Religion, qu'il ne peut rien souffrir qui les choque le moins du monde. On dit aussi, qu'un homme fait bien le *delicat*, pour dire, qu'il est fort difficile à contenter.

DELICAT, se dit aussi des questions, des affaires épineuses, difficiles à manier & à resoudre. Les affaires d'Estat sont *delicates*, dangereuses à manier. Il faut s'abstenir de parler des Grands, cela est *delicat* & chatouilleux. Les questions de la grace sont les plus *delicates* de la Theologie. On dit aussi, qu'un procés est fort *delicat*, lors qu'il est fort problematique, que les advis sont fort partagez : & qu'un homme s'est tiré d'un pas fort *delicat*, quand il s'est tiré d'un grand danger par son adresse.

On dit proverbialement & ironiquement à un homme, qu'il est *delicat* & blond, quand il est difficile à contenter. On le dit aussi, quand il se choque trop.

DELICATEMENT. adv. D'une maniere delicate : ce qui se dit au propre & au figuré. Ce Peintre peint *delicatement*. Cet Auteur écrit fort *delicatement*, juge fort *delicatement*. Ce Seigneur vit fort *delicatement*. Cette affaire a besoin d'être maniée *delicatement*, avec grande adresse.

DELICATER. verb. act. Chercher trop ses aises, vivre dans la mollesse & la volupté. Quand on veut aspirer aux grandes choses, il ne faut pas se *delicater*.

il faut s'accoûtumer à la fatigue, aux veilles, au travail.

DELICATESSE. s. f. Qualité de ce qui est delicat; qui se dit tant au propre, qu'au figuré. La *delicatesse* d'une estoffe, d'un travail, d'un pinceau, d'une table, du goût, de l'oreille, de l'esprit, d'honneur, de conscience, d'une pensée, d'une loüange, d'une affaire, &c. La *delicatesse* de l'éducation rend les gens effeminés. Les *delicatesses* d'un art, d'une Langue.

DELICE. s. m. Chose agreable qui donne du plaisir aux sens, ou à l'esprit. C'est un *delice* de boire frais. La contemplation est le *delice* d'un esprit élevé & extraordinaire.

DELICES, se dit plus ordinairement au pluriel. Ce qui donne plusieurs plaisirs ensemble. Le Paradis Terrestre fut appellé le *Jardin de delices*. Les uns font leurs *delices* du jeu, les autres de l'estude. Le courage d'Hannibal s'abastardit dans les *delices* de Capouë. Les grands Princes n'ont point été nourris dans les *delices*, ont été accoûtumez à la fatigue. Quelques Princes ont été appellez les *delices* de leur siecle, du genre humain, entre autre Titus. Desmarerts a écrit un Livre sur l'Apocalypse, qu'il intitule les *Delices* de l'esprit.

DELICIEUX, EUSE. adj. Qui plaît aux sens, à l'esprit. Le nectar, l'ambrosie sont des vins, des mets *delicieux*. Le Jardin d'Eden etoit un lieu *delicieux*. La vie éternelle sera une vie *delicieuse*, où on goûtera toute sorte de delices.

DELICIEUSEMENT. adv. D'une maniere delicieuse, voluptueuse. Apicius étoit un homme qui vivoit fort *delicieusement*. Les Sybarites étoient des peuples élevez *delicieusement*. Pour boire *delicieusement*, il faut boire à petits coups, syroter, savourer le vin.

DELICOTER. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui est sujet à deffaire son licol, à qui il faut mettre une sousgorge.

DELIE', E'E. adject. Fin, menu, pointu, delicat. La toile de Hollande est fort *deliée*. La gaze est une estoffe fort *deliée*. Le fil de lin est plus *delié* que celuy de chanvre. La fléche de la Sainte Chapelle est haute, fort *deliée*, & fort pointuë.

DELIE', se dit figurément d'un esprit fin, delicat, adroit. Les Italiens ont l'esprit plus fin & plus *delié* que les Suisses. On se deffie, quand on a à traitter avec des gens si *deliez*. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *dal*, qui signifie *tenuis*. Mais sans aller si loin, il vient de *delicatus*: ou plûtôt il vient de *delien*, vieux, mot Celtique & Bas-Breton qui signifie *feuille*, à cause que la feuille est mince & *deliée*.

DELIER. v. act. Oster le lien, ou deffaire le nœud de quelque chose liée ou nouée. *Delier* un fagot, c'est en ôter la hart ou le lien. *Delier* un ruban, une jartiere. Du Cange derive ce mot de *disligare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans la même signification.

DELIER, se dit figurément en choses spirituelles. JESUS-CHRIST a donné pouvoir à St. Pierre & à ses successeurs de lier, ou de *delier*, d'absoudre, ou de refuser l'absolution. Le mariage est un nœud si sacré, qu'on ne le peut *delier*. On dit de celuy qui parle bien & facilement, qu'il a la langue fort *deliée*.

DELIE', E'E. part. pass. & adj.

DELINEATION. s. f. Representation qu'on fait de quelque chose sur un papier, ou par le discours. Ce plan n'est pas encore en sa perfection, ce n'est que sa premiere *delineation*. J'ay distribué dans mon esprit tous les Actes de cette Tragedie, en voicy la *delineation*.

DELINQUANT. s. m. Terme de Palais. Qui a commis quelque faute. Il est du devoir d'un Magistrat d'estre severe à punir les *delinquants*.

DELINQUER. v. neut. Commettre quelque faute. Un Procureur qui a *delinqué*, qui a prevariqué en sa charge, doit être interdit sans remission.

DELIRE. s. m. Terme de Medecine. C'est un symptome qui survient souvent aux fievres causées de playes & inflammation, qui trouble l'esprit jusqu'à la folie & à la fureur. Quand le diaphragme est offensé, il cause le *delire* & la frenesie. Le *delire* arrive par une trop grande perte de sang qui affoiblit le cerveau, par la piqueure d'une bête venimeuse, par la semence & menstrues retenuës en la matrice, par la pourriture d'un membre cangrené, &c. La fievre chaude cause aussi le *delire*, quand il y a transport au cerveau. Il faut faire recevoir aux malades les Sacrements de bonne heure, quand on apprehende le *delire*. Quelques-uns derivent ce mot de *lira*, qui chez les Anciens signifioit des sillons tirez en droite ligne, desorte qu'ils ont appellé *delirare*, *a recto aberrare*.

DELIT. s. m. Faute, crime leger. Les Officiaux font le procés aux Prêtres pour le *delit* commun, ils doivent appeller le Juge Royal pour le cas privilegié. Le Droit Civil parle des obligations qui se font actent par le *delit*, ou quasi *delit*. David prie le Seigneur qu'il ne se souvienne pas des *delits*, des fautes de sa jeunesse.

On dit proverbialement, qu'on est trouvé en flagrant *delit*, quand on est pris sur le fait, à l'instant qu'on commet la faute.

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle des arbres de *delit*, ceux qui ont été couppez clandestinement, ou contre les ordonnances & reglements, qui sont sujets à confiscation & à amende.

DELITER. v. act. Terme de Maçonnerie. Poser une pierre dans un bâtiment en un sens contraire à celuy qu'elle avoit dans la carriere, quand elle étoit sur son lit naturel. Il faut bien prendre garde à ne point *deliter* les pierres, car elles se fendent pour peu qu'on les charge, quand elles sont *delitées*.

DELITE', E'E. part. pass. & adj.

DELIVRANCE. s. f. Action par laquelle on met quelque meuble entre les mains de quelque personne. On luy a fait la *delivrance* à cet encan d'une tapisserie. Il ne veut pas faire la *delivrance* des titres de cette terre, qu'il n'en ait touché tout l'argent. On demande en Justice la *delivrance* d'un legs.

DELIVRANCE, est aussi l'action qui libere de captivité, de servitude, ou de toute autre peine & inquietude. Travailler à la *delivrance* des esclaves, des prisonniers, est une œuvre fort charitable. Cette femme n'a pas eu un long travail, elle a eu une heureuse *delivrance*. Le neveu qu'il étoit chargé de nourrir est mort, c'est pour luy une belle *delivrance*.

En termes de Monnoye on appelle, Faire la *delivrance*, lors que les Officiers donnent permission d'exposer les monnoyes en public, aprés les avoir bien examinées. Les Gardes sont responsables de la justesse du poids, & les Essayeurs de la bonté du titre. On dresse un acte de cette *delivrance*, & c'est le premier jugement qui est fait des especes.

On dit proverbialement d'un homme qui a une femme incommode, ou impudique, qu'il doit faire des prieres à Nôtre Dame de bonne *delivrance*, se mettre de cette Confrairie.

DELIVRE. s. f. se dit à la campagne de l'arrierefaix de la vache, quand elle a fait son veau: ce qu'on appelle en Latin *secondina vaccæ*.

On dit en termes de Fauconnerie, un oiseau fort à *delivre*, qui n'a point de corsage, & qui est quasi sans chair, comme le heron.

DELIVRER. v. act. Mettre en la main de quelqu'un quelque meuble, argent, papiers, marchandise. Il faut *delivrer* à un Executeur testamentaire tous les meubles d'une succession pour en rendre compte au bout de l'an. Je luy ay *delivré* cette lettre de change, ce depôt en main propre. On a *delivré* à son Facteur tout le vin qu'il a acheté. Ce mot vient du Latin *deliberare*.

Delivrer, signifie encore, Adjuger en Justice. Un Sergent qui crie des meubles à un encan, dit à l'encherisseur, A vous *delivré*, pour dire, adjugé. L'heritier crie souvent, Attendez, ne *delivrez* pas encore.

Delivrer, signifie encore, Tirer hors de mains ennemies, mettre hors de captivité, de prison. On emmenoit bien des prisonniers, mais ce Capitaine les a recous, les a *delivrez*. Il est naturel de tâcher de se *delivrer* de prison, de la tyrannie, du joug des Infidelles. Vous m'avez *delivré* de peine, je vous allois chercher.

Delivrer, avec le pronom personnel, signifie, Accoucher. Cette femme s'est *delivrée* de son fruit sans grand travail, elle est accouché d'un beau fils.

Delivrer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Jesus-Christ par sa naissance nous a *delivrez* de la mort éternelle, des griffes de Sathan. Les indulgences *delivrent* des peines du Purgatoire. Saint Paul souhaitoit qu'on le pût *delivrer* de cette chair mortelle. La mort nous *delivre* de bien des maux. Cette nouvelle m'a *delivré* d'une grande peine, d'un grand soucy, d'un grand chagrin.

Delivré, ée. part. pass. & adj.

DELOGEMENT. s. m. Demenagement, changement de logis. Je ne vous ay pû aller voir depuis vôtre *delogement*, je ne sçay où vous logez maintenant.

Delogement, en termes de Guerre, signifie, Decampement. Le *delogement* de cette armée s'est fait en peu, à la haste & en desordre.

DELOGER. v. act. & neut. Changer de logis, de demeure. J'ay donné congé de mon logis, je *deloge*, je demenage à la Saint Remy.

Deloger, signifie aussi, Chasser, obliger à sortir d'un logis. Les gens de mauvaise vie *delogent* tous les trois mois, on les chasse. Un proprietaire peut *deloger* un locataire quelque bail qu'il ait fait, quand il veut occuper les lieux en personne. Je sçay mauvais gré à ce voisin qui m'a *delogé*, qui est venu encherir mon appartement. Ce mot vient, selon quelques-uns, de *dislocare*.

Deloger signifie aussi, Ceder son logement à des hôtes pour une passade. Quand la Cour passe en quelque lieu, on se *deloge* volontiers, on cede son logis à de nouveaux hôtes. Un honnête homme ne *deloge* gueres le maître du logis de sa chambre.

Deloger, signifie aussi, Decamper. L'armée a *delogé* de ce poste, & est allé loger ailleurs.

Deloger, signifie aussi, Chasser, mettre en fuite. Les ennemis avoient occupé ce poste, mais nôtre canon les en a bientôt fait *deloger*. On avoit fait un logement sur la contrescarpe, mais il en fallut *deloger*. Quand les Archers sont en campagne, les voleurs *delogent* bien viste.

On dit proverbialement, *Deloger* sans trompette, pour dire, S'enfuir en diligence sans faire bruit, & à la sourdine.

Delogé, ée. part. pass. & adj.

DELTOIDE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en haut, ainsi nommé, parce qu'il ressemble à un *delta*. On l'appelle aussi *epomis* & *humeral*.

DELUGE. s. m. Inondation generale, dont Dieu se servit autrefois pour destruire la corruption qui étoit dans le monde. Dieu ouvrit les cataractes du Ciel pour envoyer le *Deluge*. Dieu sauva Noé & sa famille du *Deluge*. On compte tant d'années depuis le *Deluge*: on les appelle, Ans du *Deluge*.

Deluge, se dit aussi des inondations particulieres; tel qu'estoit le *deluge* arrivé en Grece du temps de Deucalion. Les Astrologues ont predit plusieurs fois des *deluges*. La rupture des digues a causé de grands *deluges*, de grandes inondations en Hollande. On eut la hardiesse de predire un *deluge* universel pour l'année 1524. mais la prediction fut vaine.

Deluge, se dit aussi d'un amas de plusieurs choses nuisibles qui viennent ensemble. Les Volcans jettent quelquefois des *deluges* de feux & de cendres. L'Empire Romain fut destruit par un *deluge* de Barbares. Les heresies amenent un *deluge* de maux.

On dit hyperboliquement, un *deluge* de larmes pour dire, des pleurs en abondance.

DELUTER. v. act. Terme de Chymie. Oster le lut d'un vaisseau lutté. Il faut prendre garde de rompre le col d'un matras en le *delutant*.

DEM.

DEMAIGRIR. Terme de Charpenterie. Voyez *Amaigrir*.

DEMAILLOTTER. v. act. Oster le maillot, les couches & les langes d'un enfant pour le remuer & le changer de linge. Il faut que les nourrices *demaillottent* leurs enfans deux ou trois fois par jour.

Demaillotté, ée. part. pass. & adj.

DEMAIN. s. m. Le jour d'aprés celuy où on est.

On dit ironiquement, le *demain* des prisonniers, pour dire, un jour qui est long temps à venir, parce qu'ils croyent sortir de jour en jour. Il me remet de *demain* à *demain*. Ce mot vient de *mane*. Menage.

Demain, est aussi un adverbe de temps. Il fera *demain* beau temps. Adieu jusqu'à *demain*. Le courier part *demain*. A *demain* les affaires. J'yray là aprés *demain*.

DEMANCHER. v. act. Oster le manche de quelque instrument ou utencile. *Demancher* un balay, une faulx, une cognée, un marteau.

Demanché, ée. part. pass. & adj.

DEMANDE. s. f. Question. Les Catechismes se font par *demandes* & reponses. Dans un interrogatoire un répondant doit répondre aux *demandes* qu'on luy fait, par ouy, ou par non.

Demande, est aussi la parole qu'on adresse à quelqu'un pour obtenir de luy quelque chose. C'est une *demande* incivile de solliciter un Grand Seigneur contre son interêt. Il faut adresser à Dieu sa *demande*, quand on est dans le besoin. La *demande* que fait un pauvre au nom de Dieu ne doit point être rebutée.

On appelle absolument une *demande*, la ceremonie qu'on fait d'envoyer quelque personne notable pour obtenir une fille en mariage. C'est un tel qui a fait la *demande* de cette fille pour un tel.

Demande, en Jurisprudence, est une action qu'on intente en Justice pour obtenir une chose à laquelle on a droit. On fait les *demandes* par exploit, par requête expresse, ou par requête verbale à l'audience, ou en lettres obtenuës en Chancelerie. Il y a des *demandes* principales, d'autres incidentes; des *demandes* en sommation, en garentie, des *demandes* en complainte, en retrait lignager, en reparation, en declaration d'hypotheque, & plusieurs autres qui seront expliquées à leur ordre. On doit fournir de deffenses contre une *demande*, & puis la Cour appointe sur les *demandes* & deffenses. On ne doit prononcer que sur les *demandes* contenuës dans les appointemens, sinon c'est un moyen de requête civile. Il a été debouté de sa *demande*.

On dit au Palais, qu'il faut que la *demande* soit libellée, suivant l'Ordonnance, c'est à dire, que l'exploit contienne tous les chefs de *demandes* sur lesquels une partie est assignée, afin qu'elle vienne preparée pour y répondre. Cette requête contient cinquante chefs de *demandes*. On a satisfait à toutes ses *demandes*.

Demande, chez les Geometres, est une chose si claire & si facile à faire, qu'on ne peut s'empêcher de l'accorder, sans qu'il soit besoin d'en monstrer la construction ou la preuve, comme de tirer une ligne d'un

point à un autre. Euclide commence par des definitions, des *demandes*, & des axiomes.

On dit proverbialement, A folle *demande* point de réponse. On dit aussi ironiquement, Voila une belle *demande*, pour dire ; Il est bien facile de juger de la réponse.

DEMANDER. v. act. Questionner, interroger quelqu'un. La premiere question qu'on fait à un enfant, c'est de luy *demander* s'il est Chrétien. Dans les interrogatoires on *demande* d'abord le nom, le surnom, le païs, l'âge, la Religion & la demeure du respondant. *Demander* une difficulté, la resolution d'un problême. Cela est à *demander*, à enquerre.

DEMANDER, signifie aussi, Avoir recours à quelqu'un pour obtenir de luy ce dont on a besoin. Ce pauvre homme *demande* l'aumône, est reduit à *demander* son pain, il *demande* sa vie. On m'a *demandé* cent écus à emprunter. On peut econduire les importuns qui ne font que *demander*. On dit qu'un homme vaincu *demande* la vie, qu'il *demande* quartier. Un penitent *demande* pardon, absolution de ses fautes, *demande* la benediction du Prêtre. Les affligez *demandent* secours, *demandent* protection, *demandent* en grace qu'on les assiste. *Demander* une fille en mariage. *Demander* audience, la solliciter. *Demander* les advis des Chambres. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *demandare* en la même signification.

DEMANDER, se dit aussi en parlant des choses muettes & inanimées. Un corps mort ne *demande* plus que la terre. Le sang innocent repandu *demande* vengeance, *demande* justice. L'étude de la Geometrie *demande* un homme tout entier. Les prez, les bleds *demandent* de la pluye. Les orangers *demandent* de grands soins en ces pays-cy.

DEMANDER, signifie encore, Actionner, faire venir en Justice quelqu'un sur quelque pretention qu'on a contre luy. *Demander* le payement d'une dette. *Demander* reparation d'honneur. *Demander* un reglement pour sa charge. *Demander* une évocation. *Demander* un renvoy, un respit, une décharge. *Demander* compte. *Demander* la jonction de Mrs les gens du Roy. Le garent a été condamné aux dépens tant en *demandant* que deffendant, & de la sommation.

DEMANDER, signifie aussi, Chercher quelqu'un pour le voir, pour luy parler. Personne ne m'est-il venu *demander* en mon absence ? On *demande* ce Medecin en deux endroits à la fois. Ce garçon est agreable, toutes les femmes le *demandent*, le veulent avoir.

DEMANDER, signifie aussi, Souhaiter. Quand on a veu tant de belles choses, il ne faut plus rien *demander* aprés cela, ni souhaiter de rien voir. Il ne *demande* rien à Dieu que de voir cet homme-la marié, qui s'est tant mocqué de ceux qui l'estoient. Un Chirurgien ne *demande* que playe & bosse. Ce gaillard ne *demande* qu'à se réjouir, qu'à faire bonne chere.

On dit proverbialement, Qui nous doit, nous *demande*, pour dire, qu'on est souvent attaqué par ceux que nous devrions attaquer. On dit aussi, qu'un homme ne *demande* qu'amour & simplesse, pour dire, qu'il n'a rien à *demander* à personne, qu'il veut vivre en repos, & y laisser vivre les autres. On dit aussi, Faut-il *demander* à un malade s'il veut santé? Quand on ne *demande* que le sien, on n'a pas tort.

DEMANDÉ, ÉE. part. pass. & adj. Cette Abbaye a été *demandée* par bien des gens.

DEMANDEUR, EUSE. s. m. & f. Celuy qui demande. Les *demandeurs* perpetuels se rendent à la fin importuns. On dit proverbialement, A beau *demandeur* beau refuseur.

DEMANDEUR, en termes de Pratique, est celuy qui fait donner assignation à un autre par devant un Juge. Il s'est constitué *demandeur*. Un *demandeur* en lettres, en premiere instance. Les parties principales sont le *demandeur* & le deffendeur, & quand il y a plusieurs personnes appellées en sommation, on appelle le *demandeur originaire*, celuy qui a fait donner le premier exploit. En matiere criminelle, on appelle *demandeur* & *complaignant*, la partie qui agit contre celuy qui est deffendeur & accusé. On dit au feminin en ce sens, la *demanderesse*.

DEMANGEAISON. s. f. Sentiment qui naist sur la peau qui donne grande envie de se gratter. La *demangeaison* est causée par des serositez acres, par des cirons & des vers qui s'engendrent dans le cuir des animaux. Les gens qui ont la galle, la gratelle, sentent de tortes *demangeaisons*. La passion amoureuse cause aussi de grandes *demangeaisons*.

DEMANGEAISON, se dit figurément en Morale des puissants desirs qui se forment dans l'ame pour dire ou faire quelque chose. Un indiscret a une grande *demangeaison* de dire le secret qu'on luy a confié. Un Auteur qu'on a choqué a une grande *demangeaison* de faire une Satyre. Un jeune Poete a une forte *demangeaison* de se faire imprimer.

DEMANGER. v. n. Avoir envie de se gratter. Les cirons, la vermine, la crasse font *demanger* la teste, & l'endroit de la peau où ils s'atachent. Les playes qui commencent à se guerir *demangent* beaucoup.

DEMANGER, se dit figurément en Morale de la passion, du desir qu'on a pour quelque chose. Les mains *demangent* aux jeunes braves, ils cherchent les occasions de se battre. Les mains *demangent* aux jeunes Auteurs, il faut qu'ils écrivent bien, ou mal.

DEMANGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui ne se peut tenir en place, qu'il a des œufs de fourmis sous les pieds, que les pieds luy *demangent*. On dit aussi, qu'on gratte un homme où il luy *demange*, quand on le louë d'une chose dont il se pique, quand on prie un Poete de dire ses vers. On dit aussi, La gorge luy *demange*, quand il est en passe d'être pendu ; comme dit Marot du valet qui l'avoit volé, qu'il étoit chatouilleux de la gorge.

DEMANTELER. v. act. Destruire, demolir les fortifications d'une ville qui a fait rebellion, ou qu'on veut abandonner, afin que l'ennemy ne s'en puisse pas prevaloir. On *demantele* les villes qu'on ne peut garder, ou qu'on est obligé de rendre. On a fait des mines, des fourneaux pour *demanteler* une telle place.

DEMANTELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMANTIBULER. v. act. Ce mot a signifié autrefois au propre, Rompre la machoire, qu'on appelloit autrement *mantibule* : mais maintenant il ne se dit qu'au figuré & au participe par le peuple en parlant d'une chose rompuë, gastée ou desassemblée. Cette montre ne marque point, elle est *demantibulée*.

DEMARCHE. s. f. Les pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu, ou en sortir. Il a fait une cheute dés sa premiere *demarche*.

On le dit aussi de la maniere de conduire ses pas. Cet homme a la contenance, la demarche grave. La *demarche* de ce goutteux n'est pas ferme, elle est lente & mal asseurée.

DEMARCHE, se dit figurément en Morale de la maniere de conduire ses actions. Il faut quand on entre à la Cour prendre garde à ses premieres *demarches* : on y observe, on y critique toutes les *demarches* des nouveaux venus. Quand on a fait une fausse *demarche* en quelque affaire, on a bien du mal à la reparer. Personne ne veut faire les premieres

demarches pour un accommodement, c'est à dire, le premier.

DEMARER. v.n. Terme de Marine opposé à *amarrer*. Lever les ancres, ou couper les amarres pour partir d'un port, ou d'une rade. Toute l'armée a appareillé, & est preste à *demarer*. Ce mot vient des *amarres* ou cordes qui tiennent le vaisseau attaché, qu'on ôte quand on veut partir. Menage le derive de la particule *de*, & de *mare*, comme qui diroit, *Partir de l'endroit de la mer où on est ancré.*

DEMARER, signifie aussi, Remuer un fardeau. Le canon étoit embourbé, les chevaux ne le pouvoient faire *demarer*, avancer, ni reculer.

DEMARER, signifie aussi, Changer de place. Les Anciens ont creu que la remore arrêtoit les vaisseaux en pleine mer, & les empêchoit de *demarer*. On dit a une sentinelle qu'on pose, Ne *demarez* pas de là, pour dire, Ne bougez pas de cette place.

DEMARIER. v.act. Casser ou annuller un mariage. On *demarie* ceux qui sont mariez, lors qu'ils sont parens au degré prohibé, ou qu'il y a quelque autre empéchement dirimant. Il y a eu des gens qu'on a *demariez* par impuissance, qui se sont mariez valablement ailleurs. Il y a bien des personnes raisonnables qui se voudroient *demarier*, s'il étoit en leur pouvoir.

DEMARIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMARQUER. v.act. Oster la marque. A la paume, quand on a gagné une chasse, il faut la *demarquer*. Quand on a gagné douze points au Triquetrac, il faut que l'autre partie *demarque* ce qu'elle avoit marqué. Les filous *demarquent* le linge, la vaisselle, afin qu'on ne les reconnoisse point. *Demarquer* un Livre, c'est, Oster la marque qu'on y avoit mise à l'endroit où on étoit demeuré. Le fray & maniement des monnoyes avec le temps les *demarque*.

DEMASQUER. v.act. Oster le masque. Toutes les Dames se *demasquent* devant la Reine & les Princesses qui passent. Cette Dame n'a point voulu se *demasquer* au bal, ni être connuë.

DEMASQUER, se dit figurément en Morale, pour dire, Faire voir l'hypocrisie, les vices secrets des personnes. Les Satyriques *demasquent* le vice, le découvrent, nonobstant les feintes & les artifices des cagots.

DEMASQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMASTER. v.act. Rompre les masts d'un vaisseau, ou les oster. La tempeste a *demastez* ces vaisseaux. On a *demasté* les vaisseaux dans le port, quand on les a desarmez.

DEMASTÉ, ÉE. part.pass.& adj.

DEMEMBREMENT. s.m. Détachement d'une partie d'un corps pour la joindre à un autre, ou en faire un corps separé. Il s'est établi plusieurs grandes Monarchies du *demembrement* de l'Empire Romain. On fait souvent des *demembrements* de charges pour multiplier les Officiers.

DEMEMBRER. v. act. Détacher, separer les membres d'un corps. Orphée fut *demembré* par la fureur des Bacchantes. On a *demembré* ce coq d'Inde, on en a ôté les aisles & les cuisses.

DEMEMBRER, signifie figurément, Separer les parties d'un Corps politique, ou d'une Seigneurie. Cette Seigneurie a été *demembrée* d'une telle Principauté. On a *demembré* plusieurs Evêchez de l'Archevêché de Bourges, pour établir un Archevêché à Alby. On a *demembré* plusieurs Provinces du Parlement de Paris, pour établir d'autres Parlements.

DEMEMBRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMEMBRÉ, en termes de Blason, se dit des oiseaux qui n'ont ni pieds, ni cuisses, qui sont sans membres. On le dit aussi du lion, & des autres animaux dont les membres sont separez.

DEMENAGEMENT. s.m. Changement de logis, ou un transport de meubles. Il y a beaucoup de peine, de frais & de confusion dans un *demenagement*.

DEMENAGER. v.act. Changer de logis, transporter ses meubles en une autre maison. Il y a du mauvais train dans cette maison, qu'on *demenage* tous les trois mois. On n'est jamais plus riche que quand on *demenage*, on trouve toûjours quelque chose qu'on ne pensoit pas avoir.

DEMENAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMENER. v.act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, & signifie, Se mettre en peine, se tourmenter, se fatiguer, se tremousser pour faire reussir quelque affaire. Si cet homme ne fait fortune, ce n'est pas faute de se bien *demener*.

On dit proverbialement, Il se *demene* de cul & de tête, comme une corneille qui abat des noix.

DEMENTI. s.m. Reproche qu'on fait à quelqu'un d'avoir parlé faussement, avec cette formule injurieuse, *Vous en avez menti*. Le soufflet suit ordinairement le *dementi* qu'on donne à un Gentilhomme. Quand on dit, Je nie cela, ou, Cela n'est pas, c'est un honnête *dementi* qui ne choque point. On ne croyoit pas que cet Heretique se deust jamais convertir, il a donné un *dementi* à toute la terre.

DEMENTI, signifie aussi le mauvais succés d'une affaire qu'on a entreprise. On vous a bien dit que ce travail, ce dessein que vous avez entrepris étoit au dessus de vos forces, vous en avez eu le *dementi*. Il voit bien qu'il a eu tort de vous quereller, de vous faire un procés, mais c'est un opiniâtre qui n'en veut pas avoir le *dementi*.

DEMENTIR. v.act. Reprocher à quelqu'un qu'il a menti, luy soûtenir injurieusement qu'il n'a pas dit vray. Il ne faut pas *dementir* un homme tout cruëment, il faut remonstrer civilement qu'il s'est pû tromper.

DEMENTIR, signifie aussi, Nier la verité d'une chose. Il ne peut pas *dementir* son seing, son écriture. Je l'ay *dementi* & convaincu de faux. Il faudroit *dementir* ses yeux, ses oreilles. On dit aussi, J'ay fait cette avance, cette proposition pour vous, vous ne me *dementirez* pas, s'il vous plaît.

DEMENTIR, signifie encore, Manquer de perseverance dans le bien, ou dans le mal. Ce jeune homme n'a point *dementi* sa naissance, son éducation, les grandes esperances qu'on avoit de luy. L'Eglise Romaine a toûjours persisté dans la pureté de la Foy, elle ne s'est point *dementie*. Ce Tyran a été cruel jusqu'à sa mort, il ne s'est point *dementi*. J'ay été prosner par tout vôtre vertu, gardez vous de me *dementir*, de me faire trouver menteur.

DEMENTIR, se dit aussi figurément des bâtiments, & autres choses qui demeurent fermes dans un même estat. Cet édifice ne s'est point *dementi*, s'est tenu ferme sur ses fondements, il n'y a aucune fente, ni crevasse. Les couleurs teintes en cramoisi ne se *dementent* point, subsistent toujours. Un Ouvrage excellent & parfait ne se *dement* point, il est bon en tout temps, en tous lieux.

DEMENTI, IE. part. pass.& adj.

DEMERITE. s. m. Ce qui est opposé à *merite*, qui demande punition. Ce voleur n'a pas été puni trop severement, ni selon ses crimes & ses *demerites*.

DEMERITER. v. n. opposé à *meriter*. Quand il a fait cette action, il n'a pas crû *demeriter* envers vous, c'étoit à dessein de vous rendre service.

DEMESLÉ. s.m. Querelle, contestation. Ces deux Cavaliers ont eu quelque *demeslé* ensemble, mais on les a accommodez. Ces deux Estats ont ensemble des *demeslez* perpetuels, des differents qui sont causes de la guerre.

DEMESLER. v. act. Remettre les parties d'une chose brouillée chacune en son rang, en son ordre, les trier, les separer. Il y a deux jours que je suis à *demesler* mes papiers que j'avois brouillez en demenageant. Il est bien difficile de *demesler* des grains, quand ils sont meslez ensemble. Cet écheveau de soye est si meslé, qu'on ne le peut *demesler* sans en perdre la moitié.

DEMESLER, se dit figurément en Morale, & signifie, Distinguer. L'homme a bien de la peine de *demesler* le vray avec le faux, le devot d'avec l'hypocrite. J'ay eu bien de la peine à vous *demesler* parmy tant de gens dans cette foule, à vous trouver, à vous reconnoître.

DEMESLER, signifie aussi, Eclaircir, debrouiller. J'ay eu bien de la peine à *demesler* cette intrigue. Cette piece de theatre est fort bien *demeslée* dans le V. Acte. On luy a suscité une affaire fascheuse, il aura bien de la peine à *demesler* cette fusée. Cette cause étoit fort embrouillée, mais l'Advocat l'a bien *demeslée*, l'a renduë fort claire.

On dit en ce sens, *Demesler* un point obscur dans l'Histoire, dans la Chronologie. *Demesler* une difficulté dans la Scolastique, dans un texte de l'Escriture.

DEMESLER, avec le pronom personnel, signifie, Se tirer d'une affaire, d'un combat, s'acquitter d'une commission. On a eu beau susciter des affaires, des procés, des calomnies à cet homme-là, il s'en est toûjours fort bien *demeslé*. Ce brave étoit fort engagé parmy les ennemis, mais il s'en est enfin *demeslé*. On a commis à cet Agent une negociation fort épineuse, il s'en est bien *demeslé*, il en est venu à bout.

On dit en termes de Chasse, *Demesler* les voyes de la beste, pour dire, Discerner les vieilles d'avec les recentes.

DEMESURÉ, ÉE. adj. Excessif, qui passe toute mesure. L'Escriture dit qu'Og Roy de Basan étoit d'une taille *demesurée*, il avoit neuf coudées de haut. Les lieuës de Gascogne sont d'une longueur *demesurée*. Le Colosse de Rhodes étoit d'une hauteur *demesurée*.

DEMESURÉ, se dit figurément en Morale des passions. Une ambition, une envie *demesurée*, une avarice *demesurée*.

DEMESURÉMENT. adv. Avec excés. On peint les Geants fabuleux *demesurément* grands.

DEMETTRE. v. act. Faire sortir un os hors de sa place, le disloquer. Il l'a tiré si rudement, qu'il luy a *demis* le bras. Il a fait une chûte, il s'est *demis* le pied. Ce cheval s'est *demis* l'espaule.

DEMETTRE, signifie aussi, Destituer, ôter d'une charge, d'un employ. Un Seigneur ne peut *demettre* un Officier pourvû à titre onereux, sans remboursement. On doit *demettre* un Officier pour forfaiture, pour concussion.

DEMETTRE, avec le pronom personnel, signifie encore, Abdiquer volontairement, renoncer à un Office, ou à un Benefice. Diocletien se *demit* volontairement de l'Empire. Ce pere s'est *demis* de sa charge en faveur de son fils. Un tel Evéque s'est *demis* de son Evéché, a cedé la place à son Coadjuteur. On dit aussi, Se *demettre* d'une affaire, pour dire, s'en deporter, ne s'en plus mesler.

DEMIS, ISE. part. pass. & adj.

DEMEUBLER. v. act. Oster les meubles d'une chambre, d'une maison. On a *demeublé* cet appartement d'hiver, pendant qu'on occupera l'appartement d'esté. Il habite dans une chambre *demeublée*, il n'a pas moyen d'y mettre des meubles.

DEMEUBLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMEURANT, ANTE. adj. Qui habite en un lieu. Les bourgeois *demeurans* sur la ruë sont tenus de mettre des lanternes aux fenestres pendant les rejoüissances publiques.

DEMEURANT. s. m. Restes. Les Marchands font bon marché de leur *demeurant*, crient dans les ruës qui veut acheter leur *demeurant*. Regnier dit qu'un Pedant goulu voyant desservir,

> Sembloit avoir des yeux regret au *demeurant*.

AU DEMEURANT. adv. Au reste. Marot dit de son valet :

> Sentant la hart de cent pas à la ronde,
> *Au demeurant* le meilleur fils du monde.

DEMEURE. s. f. Maison, logis, lieu où on habite. Les villes capitales sont ordinairement la *demeure* des Rois, des Prelats, des Parlements. Le Louvre est la *demeure* du Roy, encore qu'il n'y *demeure* pas actuellement. St. Pierre prioit le Seigneur de faire sa *demeure* sur le Thabor, y vouloit dresser trois tabernacles. L'Ordonnance enjoint aux Sergents de marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*. Le Paradis est la *demeure*, le sejour des Bienheureux. Les Poëtes appellent l'Enfer, les sombres *demeures*. La prison est une triste *demeure*. Donnez moy vôtre *demeure* par écrit.

DEMEURE, se dit aussi en termes de Chasse, des lieux où se retirent les bêtes selon la diversité des saisons.

DEMEURE, en termes de Palais, se dit des retardements du temps qui court au delà du terme où on est obligé de payer, ou de faire quelque chose. Les interêts d'une somme mobiliaire ne sont deus qu'à cause de la *demeure*, sont adjugez du jour du commandement fait de payer, qu'on est en *demeure*. Le Procureur a été forclos, parce qu'il est en *demeure* de produire, de faire son enquête.

DEMEURER. v. n. Loger, habiter, sejourner en quelque lieu, maison ou retraite. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *demeurer* sous la Zone Torride, ni dans les Zones Glaciales. Cet Officier *demeure* au Louvre, il y est logé. Ce Marchand *demeure* sur le quay des Orfevres au croissant. Les Nobles qui *demeurent* à la campagne sont traitez de campagnards. Les bêtes farouches demeurent dans les forêts, dans les lieux deserts. Ce mot vient du Latin *dimorare*, ou *dimorari*. Du Cange.

DEMEURER, signifie aussi, Estre un espace de temps à faire quelque chose, à arriver. Saturne *demeure* trente ans à faire le tour du Zodiaque. Les courriers les plus prompts *demeurent* huit jours à aller de Paris à Rome. Ce valet *demeure* trop, quand on l'envoye quelque part. Je ne *demeureray* pas à mon voyage, je ne feray qu'aller & venir. Le Messie a *demeuré* long temps à venir. On a *demeuré* trente ans à faire ce bâtiment. Virgile a *demeuré* toute sa vie à travailler à son Eneide.

DEMEURER, signifie aussi, S'arrêter. Une sentinelle crie au moindre bruit, Qui va là, *demeure* là. Quand il apprit cette nouvelle, il *demeura* tout court, il changea de dessein. L'armée est *demeurée* campée en un tel endroit. Cette pendule est juste, elle ne *demeure* jamais, elle ne s'arrête point. Il faut reprendre cette lecture, cet ouvrage, ce discours au point où nous en sommes *demeurez* la derniere fois.

On dit au Palais, qu'une cause est *demeurée* sur l'heure, quand une plaidoirie a été interrompuë par la levée de l'Audience. Quand on donne des deffenses, on dit, Toutes choses *demeurant* en estat, pour arrêter le cours d'une procedure commencée. On dit qu'une boule est *demeurée*, quand elle s'est arrêtée au milieu du jeu. On dit encore, *Demeurez* icy à souper, à coucher.

On dit en ce sens, qu'il en faut *demeurer* là, c'est à dire, s'arrester à une chose deliberée, concluë, choisie, & dont on est *demeuré* d'accord, ne pousser pas plus loin une contestation, un éclaircissement.

C'eſt un homme qui n'en *demeurera* pas là, qui pouſſe à bien loin ſon reſſentiment, ſa fortune. Ce Conſeiller au Chaſtelet n'en veut pas *demeurer* là, il veut être Maître des Requêtes, Preſident, quand il aura l'âge, ou le ſervice. Cette affaire eſt *demeurée* là, c'eſt à dire, Il n'y a perſonne qui la pourſuive, qui la faſſe juger.

Demeurer, ſignifie auſſi, Achever, finir un ouvrage. Dans les bâtiments on fait pluſieurs conſtructions qui ne ſont pas à *demeurer*. Les cintres de bois, les eſtayes ne ſont pas à *demeurer*. Cette pierre eſt arreſtée par le poſeur, elle eſt à *demeurer*. Voilà un tableau bien fini, il eſt à *demeurer*. Ceçy n'eſt qu'un eſſay, un modele, qui n'eſt pas à *demeurer*.

Demeurer, ſe dit encore de ce qui s'arrête naturellement. Quand on manie de la graiſſe, il en *demeure* toûjours aux doigts : ce qu'on applique à ceux qui manient de l'argent. La grue tira l'os qui étoit *demeuré* dans le goſier du loup. La lie *demeure* au fond du tonneau. Une viande indigeſte *demeure* ſur l'eſtomac. Ce malade a tellement vomi, qu'il ne luy eſt rien *demeuré* ſur le cœur. On le dit auſſi au figuré, d'une parfaite reconciliation. On dit auſſi, *Demeurer* maître, victorieux. Le champ de bataille luy eſt *demeuré*. La honte de cette action eſt *demeurée* à ceux qui l'ont entrepriſe. Quand les écoliers étudient bien, le profit leur en *demeure*. Ce Prince eſt *demeuré* neutre pendant toute la guerre.

Demeurer, ſignifie auſſi, Eſtre de reſte. Le vent a abattu tous les fruits, il n'en eſt pas *demeuré* un ſur l'arbre. Cet eſcadron a été tellement deffait, que tout eſt *demeuré* ſur la place. Voilà le debris de ce vaiſſeau, ce qui en eſt *demeuré*, qui nous en eſt reſté. Il ne nous eſt rien *demeuré* des Ouvrages d'Epicure, de Democrite. Quand on mangeoit l'Agneau Paſchal, il falloit faire en ſorte qu'il n'en *demeurât* rien. Il eſt *demeuré* perclus de ſes membres, *demeuré* eſtropié, aveugle d'une telle maladie.

On dit auſſi dans les Comptes, qu'un Receveur eſt *demeuré* en reſte, en arriere de telles ſommes qu'une partie eſt *demeurée* en ſouffrance, en debet de quittance.

Demeurer, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'eſprit du Sage *demeure* toûjours en une même aſſiette. C'eſt un homme moderé qui *demeure* dans de juſtes bornes, qui demeure dans le reſpect devant ſes ſuperieurs. Celuy qui *demeure* dans le ſilence, quand ſon voiſin empiete ſur luy, luy laiſſe acquerir preſcription ; il *demeure* en arriere, quand il laiſſe accumuler des arrerages, faute de les payer. On dit auſſi de celuy à qui la memoire eſt infidelle, qu'il *demeure* en ſon diſcours, en ſon Sermon, qu'il eſt *demeuré* tout court dans la chaiſe. On dit de celuy qui n'a pas aſſez de vivacité d'eſprit pour répondre ſur le champ à quelque reproche, ou à quelque objection, qu'il eſt *demeuré* confus, muet, interdit, qu'il eſt *demeuré* froid comme glace. Ces peuples ſont inquiets, ils ne ſçauroient *demeurer* en paix. C'eſt un brave qui ne peut *demeurer* inutile, les bras croiſez.

Demeurer, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *demeuré* ſur ſon appetit, pour dire, qu'il ne s'eſt pas raſſaſié de quelque choſe. Il faut *demeurer* ſur la bonne bouche, pour dire, ſur ce qui plaît, ſur ce qui eſt agreable. On dit auſſi, qu'un homme eſt *demeuré* pour les gages, quand il a été tué, ou pris dans quelque occaſion : ce qu'on dit auſſi d'un bras, d'un œuil, d'une jambe, ou des hardes qu'il y aura perduës. On dit qu'un homme *demeure* en beau chemin, quand il abandonne un deſſein qu'il avoit entrepris, ſans qu'il y ait de notable difficulté qui l'arrête. On dit auſſi, que la parole vole, & que l'écriture *demeure*.

DEMI. adj.m.& f. Chaque moitié d'une quantité diviſée en deux parties égales. Une aune & *demie*, une douzaine & *demie*, un cent & *demi*, une livre & *demie*. On dit, Midi & *demi*, pour dire, *demi*-heure aprés midi. Ce mot vient du Latin *dimidium*.

Demi, entre en la compoſition de pluſieurs mots ſubſtantifs de la Langue, & alors c'eſt une eſpece de particule qui n'a ni genre, ni declinaiſon, ni regime. Un *demi*-diametre, un *demi*-cercle, un *demi*-rond, un *demi*-pied, une *demi*-livre, *demi*-boiſſeau, *demi*-douzaine, *demi*-lieuë, *demi*-heure, *demi*-aune, *demi*-an, un *demi*-degré, une *demi*-once, demi-tour à droite, *demi*-queuë, *demi*-muid, *demi*-ſeptier. Un *demi*-ſçavant, des confitures à *demi*-ſucre. Le *demi*-écu peſe tant : les deux *demi* font le total.

Un *Demi*-Dieu chez les Payens étoit un être qu'ils croyoient participer de la nature divine & humaine, comme les Faunes, les Nereïdes, les Nymphes, les Dryades. On a appellé auſſi *Demi*-Dieux, les hommes illuſtres & extraordinaires, les Heros. On dit auſſi, qu'un Centaure étoit feint *demi*-homme & *demi*-cheval ; une Sirene *demi*-femme & *demi*-poiſſon. Un Hermaphrodite eſt *demi*-homme & *demi*-femme.

Demi-botte, ou *Demi-coup*, chez les Maîtres en fait d'Armes, ſe dit d'une action qui a ſon effet plus avancé que l'appel ou la feinte. On le dit auſſi de ces coups qui ne doivent toucher qu'aux parties les plus avancées, comme au bras, à la main gauche, à la cuiſſe & à la tête, afin d'incommoder ſon ennemy. On dit auſſi en cet art, Attaquer par le *demi*, par le quart & par le diametre du cercle, de droite à gauche, & de haut en bas, ou au contraire. Les mouvements par le *demi* ſont de prime en tierce, de tierce en quinte, de ſeconde en quarte. Les mouvements par le quart ſont de prime en ſeconde, de ſeconde en tierce, &c.

On dit au Manege, un *demi-arreſt*.

Demi-bain, en termes de Medecine, eſt une eſpece de fomentation humide qui ſe fait, lors qu'on plonge la moitié du corps, comme les reins & les cuiſſes, dans un vaiſſeau propre. On l'appelle auſſi *inſeſſion*, parce qu'on fait aſſeoir le malade ſur des herbes convenables qu'on met dedans. On appelle auſſi *demi-bain*, le tonneau qui ſert à cet uſage. On luy a donné le *demi-bain*, il a pris le *demi-bain*. En Latin *inſeſſus*, *ſemicupia*.

Demilune, en termes de Guerre, ſe dit d'un dehors qui n'a que deux faces, qui forment enſemble un angle ſaillant, qui eſt flanqué par quelque partie de la place & des autres dehors. On la mettoit autrefois à la pointe du baſtion, où le foſſé étant arrondi a été cauſe qu'on luy a donné ce nom.

Demi-bastion, eſt un baſtion qui n'a qu'un flanc & une face.

Demi-ceint, eſt une ceinture d'argent avec des pendants, que portoient autrefois les femmes des Artiſans & les payſannes.

On appelle en Architecture une *demi-colomne*, celle qui ne paroît qu'à demi hors du mur, qui n'eſt pas en plein relief.

Demi-file, eſt une file diviſée en deux.

Demi-gorge, eſt une ligne qui va du flanc ou de l'angle de la courtine au centre du baſtion.

Demi-pique, eſt une longue javeline.

Demi-ton. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt la moitié d'un ton. Il y a un *demi-ton* majeur, & un *demi-ton* mineur. Le *demi-ton* eſt eſſentiel à la Muſique, car il en eſt l'ame & l'ornement, veu que par ſon moyen l'on établit les diverſes eſpeces de quarte, de quinte, & d'octave. Sa proportion en nombres du *demi-ton* majeur eſt de 16. à 15. Celle du *demi-ton* mineur eſt de 24. à 25. Celle du *demi-ton* moyen eſt de 128. à 135. La dieſe enharmonique eſt la difference du *demi-ton* majeur & du *demi-ton* mineur.

DEMI-VOL en, termes de Blason, se dit d'une aile seule d'un oiseau, sans qu'il soit besoin d'en marquer l'espece. Les bouts de ses plumes doivent toûjours être tournez vers le flanc senestre.

DEMI, ou *A demi*. adv. qui signifie, Environ, presque. Ce tonneau est à *demi* beu. Cet habit est à *demi* usé. Il est *à demi* endormi. Cela est *à demi* fait. Un condamné est *à demi* mort. Un habile homme entend *à demi* mot. Il ne faut point pardonner *à demi*, faire du bien *à demi*. Il est *à demi* fou de la perte de sa femme. On a beau amasser des materiaux pour bastir, il n'y en a jamais *à demi*, c'est à dire, assez. Il ne faut pas sçavoir les choses *à demi*. Cela est *à demi* cuit, *à demi* brûlé, *à demi* rosti, *à demi* mangé, *à demi* renversé, *à demi* abattu, *à demi* ruiné, *à demi* formé, *à demi* yvre, *à demi* sauvage. Ce vaisseau est *à demi* plein. Cette porte est *à demi* ouverte.

On dit proverbialement, A trompeur trompeur & *demi*, pour dire, qu'on sera encore plus fin que celuy qui a voulu tromper.

DEMISSION. s. f. Renonciation à un Office, ou à un Benefice, & l'acte ou la procuration qu'on en met entre les mains du Superieur, ou du Collateur. On a envoyé demander à un tel la *demission* de sa charge. Il a mis entre les mains du Roy sa *demission* pure & simple de son Evêché, de son Abbaye.

DEMOCRATIE. s. f. Sorte de gouvernement où le peuple a toute l'autorité. La *Democratie* n'a été florissante que dans les Republiques de Rome & d'Athenes. Les seditions & les troubles arrivent dans les *Democraties*.

DEMOCRATIQUE. adj. m. Qui appartient au gouvernement populaire. Le pire de tous les estats est le *democratique*. Le gouvernement des Republiques modernes tient plus de l'aristocratique, que du *democratique*.

DEMOISELLE. s. f. Femme ou fille d'un Gentilhomme qui est de noble extraction. Cette personne est bien *Demoiselle*, quoy qu'elle soit pauvre, elle est fille de Gentilhomme, elle est veuve d'un Noble de Province. Les femmes d'Advocats tenoient autrefois à grand honneur d'être appellées *Demoiselles* : maintenant elles se font appeller *Madame*.

DEMOISELLE, se dit aujourd'huy de toutes les filles qui ne sont point mariées, pourveu qu'elles ne soient pas de la lie du peuple, ou nées d'Artisans. Ces deux belles *Demoiselles* sont filles d'un Marchand, d'un Procureur. Ce nom ne se donnoit autrefois qu'aux filles des Princes & des Grands Seigneurs, des Barons & des Chevaliers, qui n'étoient point mariées. Et ce mot vient du Bas-Breton ou ancien Gaulois, où on disoit *Demeselle* en la même signification.

DEMOISELLE, se dit aussi d'une fille qui est à la suite ou au service d'une Dame. Les *Demoiselles* suivantes sont les confidentes de leurs Maistresses.

DEMOISELLE, se dit aussi ironiquement & en mauvaise part des femmes de mauvaise vie. C'est un débauché qui a toûjours des *Demoiselles* à sa queuë, qui court toutes les *Demoiselles*. C'est une *Demoiselle* faite à la haste.

DEMOISELLE, est aussi un utencile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds d'un vieillard. C'est un fer chaud qu'on met dans un cylindre creux, qu'on enveloppe dans des linges, & qui entretient longtemps sa chaleur.

DEMOISELLE, est aussi un outil dont se servent les Paveurs pour enfoncer les pavez. C'est un gros cylindre de bois ferré par le bout & pesant, qui a deux anses aux côtez pour le manier & l'eslever un peu en l'air.

DEMOISELLE DE NUMIDIE, est un oiseau d'un plumage gris plombé, qui a des plumes élevées en forme de creste, longues d'un pouce & demi, mais les côtez de cette teste & le derriere sont garnis de plumes noires & plus courtes. Au coin de chaque œuil elle a un trait de plumes blanches qui passe sous l'appendice, qui luy forme de grandes oreilles de plumes, faites de fibres longues & deliées, comme celles que les aigrettes ont sur le dos. Le devant de son cou a des plumes noires encore plus deliées que celles de l'aigrette, qui luy pendent sur l'estomac avec grace. Ses jambes sont couvertes de grandes écailles par devant, & de petites par derriere. Ses ongles sont noirs & mediocrement crochus. La plante du pied est picotée comme du chagrin. On croit que c'est le même oiseau que les Anciens ont nommé *scops*, & les Grecs *otus*, qu'Aristote a nommé *basteleur*, *danseur* & *comedien*, & Pline *parasite* & *baladin* : & on l'a appellé en François *Demoiselle*, parce qu'il semble qu'il imite les gestes d'une femme qui affecte d'avoir de la grace dans son marcher, dans ses reverences & dans sa danse. Athenée le nomme *anthropoide*, c'est à dire, *ayant forme humaine*, à cause qu'il imite ce qu'il voit faire aux hommes ; & il rapporte la maniere dont Xenophon dit que les Chasseurs se servent pour prendre ces sortes d'oiseaux. Ils font semblant en leur presence de se laver les yeux, & au lieu de bassins pleins d'eau, ils en laissent qui sont pleins de glu, de laquelle ces oiseaux se collent les yeux, en voulant imiter ce qu'ils ont vû faire. On en a nourri quelques-uns à Versailles.

DEMOISELLE. s. f. Espece de petit insecte. C'est un vers en forme de nymphe, qui a deux yeux si gros, qu'ils font presque toute sa teste, & quatre ailes admirables qui le font tourner avec une tres-grande vitesse, parce qu'il prend sa proye en l'air. Il a deux dents renfermées en dedans, avec lesquelles il pince tres-fort. Sa copulation avec sa femelle s'accomplit en l'air en volant, & en faisant des cabriolles ; l'extremité de la queuë de la femelle se courbant vers le milieu du corps du masle là où sa verge est située, & la recevant ensuite dans l'extremité de sa queuë. Cet insecte a aussi deux cornes, & il jette ses œufs dans l'eau, qui ressemblent à ceux des poissons, d'où l'on voit sortir une infinité de vers à six pieds. Il s'en forme ensuite un vers volant, qui etoit auparavant rampant & nageant. Chacune de ses six jambes est composée de six parties velues par tout, dont l'extremité est armée de deux ongles ou de deux serres. Le ventre se divise en dix anneaux. Du lieu où la poictrine s'unit avec le ventre sortant quatre boutons qui s'enflent, & renferment ses ailes, comme les boutons des plantes contiennent les fleurs. Les Latins l'appellent *libella* ou *perla*. Svvammerdam en fait voir de dix-sept sortes, & dit que Rondelet mal à propos l'a nommée *cigale d'eau*, ou *cicada aquatica* ; au lieu d'une sauterelle d'eau ou *locusta aquatica*, dont parle Moufet. Jonston l'appelle *forficula aquatica*, qui est ce que le même Moufet appelle *puce d'eau*, ou *pulex marinus*. C'est aussi ce que Mr. Redy appelle *scorpion aquatique*.

DEMOLIR. verb. act. Abattre, destruire, ruiner. Il a été accordé qu'une telle place, qu'un tel château seroient *demolis*. Le temps destruit, *demolit* les édifices les plus solides. Le canon vient à bout de *demolir* les plus fortes murailles.

DEMOLI, IE. part. pass. & adj.

DEMOLITION. s. f. Ruine, destruction d'un bâtiment. Quand on a basti contre les reglements, le Maître des œuvres ordonne la *demolition* de l'ouvrage. On travaille à la *demolition* de cette citadelle, de ce temple d'Heretiques.

DEMOLITION, se dit aussi des materiaux qui restent quand on a abattu quelque maison, comme plastres, bois, plomb, fer, &c. On a tant vendu les *demolitions* de cette tour. Il faut enlever les *demolitions*, les decombres de ce batiment. Les *demolutions*

ont comblé le fossé de cette place. Cette maison qui paroît neuve n'est bastie que de *demolitions*.

DEMON. s.m. Les Anciens ont appellé ainsi certains Esprits ou Genies qui apparoissent aux hommes, tantot pour leur servir, tantôt pour leur nuire. On tient que Socrate avoit un *Demon* familier, un Genie particulier. On dit que des Sorciers ont enfermé des *Demons* dans des bouteilles, dans le chaton d'une bague. Le spectre qui apparut à Cassius étoit un mauvais *Demon* qui l'épouvanta. Facius Cardanus se vantoit d'avoir commerce avec des *Demons*, au rapport de Jerôme Cardan son fils.

En ce sens les Poetes ont dit le *Demon* de la Guerre, pour dire, le Dieu de Mars: le *Demon* qui les inspire, pour dire, Apollon. Je ne sçay quel *Demon* ennemi de mon repos m'a fait voir cette beauté. On dit aussi, qu'un homme est un *Demon* en sçavoir, en esprit, en valeur.

DEMON, selon les Chrétiens, est un Diable ennemi de l'homme, qui a été precipité du Ciel aux Enfers, à cause de son orgueil & de sa rebellion. Sathan, Belzebut, Lucifer sont appellez les Princes des *Demons*. JESUS-CHRIST chassoit les *Demons* des corps des possedez: le *Demon* le transporta en esprit dans le desert pour le tenter. L'Enfer est le partage des *Demons*. Le *Demon du Midi*, est, selon quelques-uns, une tentation diabolique, suivant ce qui est dit au Pseaume 90. *ab incursu & dæmonio meridiano.* Ce mot d'*incursus* est pris souvent pour l'épilepsie. Ce qui fait que le Pere Malbillon a prouvé par plusieurs passages par luy citez, que ce *Demon de Midi* est une maladie soudaine & violente qui prive les personnes de l'usage des sens & de la raison; ainsi appellée, parce qu'on croyoit qu'elle venoit de l'Esprit malin, & parce qu'elle arrivoit ordinairement au plus haut du jour.

DEMON, se dit aussi d'un méchant homme qui ne s'attache qu'à nuire aux autres. Quand cet homme est en furie, c'est un *Demon*. Cet enfant est un *Demon* incarné, tant il est malicieux. Il faut être bien possedé du *Demon* pour faire une telle méchanceté.

DEMON, se dit aussi des choses qui paroissent épouvantables. Ainsi le Capitan a dit du Poëte des Visionnaires:

> Toutefois il crachoit du creux de ses poulmons
> L'Epode, l'Antistrophe, & cent autres *Demons*.

DEMONIAQUE. adj.m.& f. Qui est possedé du Demon. Le Seigneur a gueri plusieurs *Demoniaques*. L'Eglise exorcise les *Demoniaques*.

DEMONIAQUE, se dit figurément de ceux qui crient, qui tempestent, qui menacent. Ce mary, quand il a bû, fait le *demoniaque* dans le logis.

DEMONOMANIE. s.f. Connoissances des Demons, Traité de leur nature & de leurs effets. Bodin a fait un Livre fameux de la *Demonomanie*.

DEMONSTRABLE. adj. m. & f. Qui peut être demonstré. Il est *demonstrable* que le quarré d'un côté est incommensurable avec sa diagonale. Le probleme du mouvement ou du repos de la terre n'est pas *demonstrable*, parce que sur differentes suppositions on explique les mêmes apparences.

DEMONSTATIF, IVE. adj. En termes de Rhetorique, c'est un des trois genres d'Eloquence, dans lequel l'Orateur applique son art à faire des panegyriques, ou des invectives. La Rhetorique est divisée en trois parties, qui contiennent le genre deliberatif, le *demonstratif*, & le judiciaire.

DEMONSTATIF, en termes de Grammaire, se dit des pronoms qui servent à monstrer & à indiquer quelque chose, comme *celuy-là, cetuy-cy, celles-là, ceux-cy*, &c.

DEMONSTRATIF, en termes de Philosophie, se dit des raisons & des arguments convaincans, évidents & certains. Quelque méchante raison qu'allegue un Advocat, il dit qu'elle est *demonstrative*. S'il y avoit quelque raison *demonstrative*, on ne disputeroit point en Geometrie. On ne procede que par des voyes *demonstratives*.

DEMONSTRATIVEMENT. adv. D'une maniere convaincante. Je m'en vais vous prouver ce probleme *demonstrativement*.

DEMONSTRATION. s.f. Action par laquelle on monstre, on indique quelque chose. Quand des parties ne sont pas d'accord sur quel heritage une redevance est deuë, il en faut faire la *demonstration* au doit & à l'œuil. Il y a au Jardin Royal un Professeur Botanique qui fait la *demonstration* des plantes avec une baguette. On luy a fait une *demonstration* oculaire de ce qu'on avoit allegué.

DEMONSTRATION, signifie quelquefois, Témoignage. Ce mari donne tous les jours à sa femme de grandes preuves & *demonstrations* d'amitié. Ce reproche l'a touché sensiblement, mais il n'en a fait aucune *demonstration* au dehors.

DEMONSTRATION, en termes de Philosophie, se dit d'un syllogisme en forme, d'un argument convaincant, dont les deux premieres propositions sont certaines, claires & évidentes, d'où s'ensuit necessairement une conclusion infaillible. La Geometrie est la seule science qui soit fondée sur des *demonstrations*. Quand on parle d'une vraye *demonstration*, on entend parler de la geometrique.

DEMONSTRER. v. act. & neut. Monstrer ou indiquer quelque chose. Les Sergents ont pris un autre homme que celuy qui leur avoit été *demonstré* & indiqué par la partie. Il y a des pronoms qui *demonstrent*, d'autres qui marquent la possession. Ce Medecin nous a bien *demonstré* toutes les veines, les muscles du sujet qu'il a dissequé.

DEMONSTRER, signifie aussi, Donner des marques, des témoignages. Le visage du Sage *demonstre* la tranquillité de son ame. Voilà des signes qui *demonstrent* qu'il y a de l'eau, qu'il y a des mines en cet endroit-là. Les traits du visage & de la main sont des signes qui *demonstrent* le naturel & les adventures des hommes, à ce que disent les Physionomistes & les Chiromantiens.

DEMONSTRER, signifie aussi, Prouver & convaincre. Un Geometre ne reçoit aucun probleme, qu'on ne le luy *demonstre* sur le champ. Quand on veut *demonstrer* quelque chose, il faut prendre garde qu'il n'y ait quelque paralogisme.

DEMONSTRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les veritez *demonstrées* sont opposées aux veritez revelées.

DEMONTER. v. act. Oster à un Cavalier la monture, luy faire perdre sa monture. Ce Marchand étoit monté sur un bon cheval, il a trouvé des voleurs qui l'ont *demonté*. Il est venu une maladie sur les chevaux, la plus-part des Cavaliers de l'armée sont *demontez*.

DEMONTER, signifie aussi, Desassembler les corps composez de plusieurs pieces d'assemblage. *Demonter* une montre, une gruë, une charpente. On dit aussi, *Demonter* un lit, un cabinet, des tablettes, pour les transporter. *Demonter* un fusil, pour le nettoyer. On dit aussi en guerre, qu'on a *demonté* le canon de l'ennemi, lors qu'on a ruiné les affusts, & qu'on l'a mis hors d'estat de tirer. On dit aussi qu'un luth est *demonté*, quand il n'y a point de cordes.

DEMONTER, est en usage figurément en Morale, & on dit que des Courtisans ont des visages qui se *demontent*, pour dire, qu'ils en changent selon l'occasion, & qu'ils paroissent tristes & joyeux, selon que cela plait à leurs maitres. Cet argument convaincant suffit pour *demonter* le plus opiniatre Ministre. Voilà

une affliction qui est capable de *demonter* l'esprit d'un Philosophe. Il a la cervelle *demontée*, son esprit ne fait pas bien ses fonctions.

DEMONTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEMORDRE. v. n. Lâcher ce qu'on tient avec les dents. Voila un puissant mâtin qui ne *demord* jamais, quand il a happé un loup avec les dents, il l'estrangle.

DEMORDRE, se dit figurément en Morale, des opiniâtres qui ne quittent jamais les opinions dont ils sont entêtez, les resolutions qu'ils ont prises. Quand ce Rapporteur s'est chaussé une opinion dans la teste, il n'en *demord* jamais. Quand cet homme a entrepris une fois un dessein, il n'en *demord* point, il le pousse à bout.

DEMOUVOIR. v. act. Mettre quelqu'un hors d'interest pour luy faire abandonner sa demande, quitter sa resolution. On luy a offert de payer la dette, de reprendre l'heritage qui luy est à charge, afin de le *demouvoir* de plaider. On dit aussi, On luy a fait plusieurs remonstrances pour l'empêcher d'aller à la guerre, on n'a pû jamais l'en *demouvoir*, le faire changer de dessein. Ce mot vient de *demovere*. Nicod.

DEMEU, EUË. part. pass. & adj.

DÉMUNIR. v. act. Oster les munitions, les deffenses d'une place. Le Roy témoigne qu'il ne veut pas garder cette place, parce qu'il la *demunit*. Un Gouverneur ne doit pas laisser *demunir* sa place, en laisser tomber les fortifications, en laisser sortir la garnison, emporter les armes.

DEMURER. v. act. Ouvrir une porte ou fenêtre qu'on a murée. Le Pape va en grande ceremonie *demurer* la porte du Jubilé en l'année sainte.

DEN.

DENATTER. v. act. Deffaire de la natte, ou detortiller ce qui estoit tortillé en natte. On fait *denatter*, ôter la natte de cette chambre, parce qu'il s'y engendroit trop de punaises. On a *denatté* ces cheveux, qui étoient nattez.

DENATURÉ, ÉE. adj. Qui a perdu les sentiments de la nature. Une mere qui desavouë sa fille, est une mere *denaturée*. Un fils qui machine quelque chose contre son pere, est un fils *denaturé*. Un pere qui desherite son fils sans sujet, est un pere *denaturé*.

DENCHÉ, ou *Endenché*. Terme de Blason, qui se dit des pieces honorables de l'Escu qui sont bordées de dents ou de pointes. On met cette difference entre ce qui est *denché*, & *engreslé*, que *denché* se dit lors que les pointes sont assez grosses & taillées droites, faisant un angle dans leurs intervalles, comme les dents d'une scie; au lieu que l'*engreslé* a les pointes petites, a ses ouvertures creuses & vuidées, & un peu arrondies. On voit plusieurs chefs & sautoirs *denchez*, plusieurs bandes & bordures *endenchées*.

DENEGATION. s. f. Action par laquelle on denie en Justice la verité de quelque chose. On interroge plusieurs fois un accusé pour voir s'il persiste en ses confessions, ou *denegations*. Une écriture privée se contredit par une simple *denegation*. On dit aussi *deni* en ce sens.

DENERAL. s. m. Terme de Monnoye. C'est une plaque ronde servant de modele aux Monnoyeurs pour faire leurs especes de la grandeur & du poids qu'il faut.

DENI. s. m. Refus. Le *deni* qu'on fait des aliments à son pere, est une ingratitude punissable. On dit au Palais, Appeller comme de *deni* de justice. Il faut faire trois sommations à un Juge subalterne, devant que d'appeller comme de *deni* de justice.

DENIAISEMENT. s. m. Action par laquelle on trompe, on surprend les niais. Les *deniaisements* sont frequents dans les Academies de jeu.

DENIAISER. v. act. Tromper quelqu'un, le rendre defiant, soigneux & vigilant. Les filous de Paris ont bientôt *deniaisé* les Provinciaux, leur ont bientôt excroqué tout leur argent. Le chat a *deniaisé* la Cuisiniere, luy a attrapé une perdrix qu'elle avoit negligé de serrer.

DENIAISER, se dit aussi de ceux qui par le commerce du monde acquierent quelque habileté, quelque experience. Cet écolier s'est bien *deniaisé* depuis qu'il est sorti du College, c'est luy maintenant qui *deniaise* les autres, il est bien gueri du niais.

DENIAISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DENIAISEUR. s. m. Homme fin & adroit qui deniaise les autres. Il a peu d'usage.

DENICHER. v. act. & n. Enlever les petits oiseaux qu'on trouve en un nid.

DENICHER, signifie aussi, Sortir du lit, de la maison, d'un lieu où on s'étoit posté. Cet homme a un procés à solliciter, il *deniche* de grand matin. Ce locataire avoit peur des Sergents, il a *deniché*, & a emporté ses meubles.

DENICHER, signifie aussi, Faire sortir par force d'un lieu qu'on avoit occupé. Le Commissaire a *deniché* tout ce mauvais train qui s'étoit emparé de cette maison. Les ennemis s'étoient saisis d'un château dont a eu de la peine à les *denicher*.

DENICHÉ, ÉE. part. & adj.

DENICHEUR. s. m. Qui va chercher des nids d'oiseaux pour les denicher.

On appelle proverbialement un *denicheur* de fauvettes, de moineaux, un Chevalier de l'industrie qui va chercher quelque bon nid, quelque femme qui luy fasse sa fortune, ou avec laquelle il y ait quelque chose à profiter.

DENIER. v. act. Nier une chose, en contester la verité. Vous dites que vous estes noble, je vous le *denie*. C'est la plus noire des infidelitez, de *denier* le depôt qu'un amy a mis entre nos mains. Quand on *denie* à son Seigneur de tenir un fief de luy, il tombe en commise, il est sujet à confiscation.

DENIER, signifie aussi, refuser. Ce Prince a *denié* le passage à cette armée sur ses terres. Le devoir marital ne se doit point *denier* entre conjoints. On ne doit point *denier* sa protection aux veuves & aux orphelins. Tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Pere, dit JESUS-CHRIST, ne vous sera point *denié*. Toute audience est *deniée* en Justice à ceux qui n'ont pas refondé les dépens de la contumace. Une prude doit *denier* jusqu'aux moindres faveurs.

DENIÉ, ÉE. part. & adj.

DENIER. s. m. Nom de monnoye ancienne, qui a été de diverse valeur suivant les lieux & les temps. JESUS-CHRIST fut vendu trente *deniers*: ces *deniers* servirent depuis à acheter un champ. Le premier *denier* Romain étoit d'argent du poids juste d'une drachme, ayant d'un côté l'empreinte de Janus, & de l'autre la figure du vaisseau qui l'avoit porté en Italie. Ordinairement le *denier* chez les Romains valoit dix as ou quatre sesterces, dont chacun valoit deux livres & demie, d'où vient qu'il a été appellé *denarius*, & qu'on le marquoit avec un X.

Anciennement en France le *denier* se prenoit pour toute sorte de monnoye. Ainsi une piece monnoyée d'or étoit appellée *denier d'or*; & si elle étoit d'argent, on l'appelloit *denier d'argent*, comme on a dit en Latin *nummus aureus*, & *nummus argenteus*. Il y a eu des *deniers tournois* & des *deniers parisis*, dont

dont ceux-cy valoient un quart davantage, & étoient appellez *monnoye Royale*, ou *forte monnoye*; & alors quand on disoit un *denier à valeur d'or*, ou un *denier d'or*, cela ne vouloit pas dire que le *denier* fust d'or, mais seulement qu'il étoit *parisis* ou *forte monnoye*, valant un quart plus que les tournois, parce que l'évacuation de l'or étoit alors plus forte que celle de l'argent, comme il a été jugé par plusieurs arrests. Il y a eu vers l'an 1308. des *deniers d'or à la chaise* valans 25. sols; des *deniers d'or à la masse* valant 22. sols six deniers; & des *deniers d'or à la Reine* valans 16. sols 8. deniers, &c. Ils ont été souvent nommez *florins*. Il y a eu aussi des *deniers* & sous *Viennois*, *Lemosiens*, *Dinisiens*, *Tolosains*, *Mansois*, *blancs*, *forts*, *nerets*, *Bourdelois*. *Barois*, &c. qui ont changé de valeur suivant le temps & les lieux où ils ont été fabriquez. Il y a eu des *deniers* blancs en l'an 1348. appellez *gros*, qui valoient quinze *deniers*. Les *deniers mansois* valoient le double des *Normands*: d'où vient qu'on a dit qu'un Manseau valoit un Normand & demi. En general le *denier* a signifié la douziéme partie d'un sou appellé *solidus*, non pas en la signification où nous le prenons maintenant, mais comme signifiant un tout ou une chose entiere qu'on divisoit en douze parties; de la même maniere que l'*as* des Romains signifioit un heritage entier.

Denier, en France se dit maintenant d'une petite monnoye de cuivre qui vaut la moitié d'un double. On a decrié les doubles, ils ne valent plus qu'un *denier*. Un douzain ou un sou vaut douze *deniers*; un blanc cinq *deniers*; un carolus dix *deniers*. Je n'ay ni *denier*, ni maille, pour dire, je n'ay point du tout d'argent. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *eneus*, parce que les *deniers* sont de cuivre. Mais Bouteroue dit que le mot de *denier* a été dit, parce qu'il valoit *dix as*, sur ce que Polybe dit qu'on donnoit une mine ou livre d'or pour dix d'argent, & qu'il y a apparence que ce fut en ce temps-là que le *nummus aureus* fut nommé *denier*, puis qu'il valoit dix *deniers* d'argent, comme on appella celuy-cy *denier d'argent*, à cause qu'il valoit dix *deniers* de cuivre ou *as*. Ainsi la taille du *denier* d'or étoit alors de 40. à la livre. Voyez dans cet Auteur des tables des divisions de la livre Romaine, de l'as Romain, des *deniers* d'argent, & des *deniers* de cuivre. Le nom de *denier* François a été donné à nos especes à l'imitation des Romains, qui l'avoient donné à leurs premieres monnoyes d'argent qui furent fabriquées l'an 485. de la fondation de Rome sous le Consulat de Fabius, selon le témoignage de Pline.

Denier, signifie aussi argent en general, en quelque espece ou monnoye qu'il soit. C'est un homme qui sçait bien faire valoir son *denier*, c'est à dire son argent. Cet avare aime le *denier*. Son *denier* est bien, est assûré sur cette terre. On dit aussi les *deniers dotaux*, l'argent qu'apporte une femme en mariage. On appelle *deniers oisifs*, l'argent qui ne porte point d'interest. Un Tuteur paye l'interest des *deniers oisifs*. *Deniers d'octroy*, sont ceux que le Roy permet aux villes de lever sur elles-mêmes. Des *deniers clairs & liquides*, sont les sommes qu'on peut recevoir quand on veut, & sans contestation. Ceux qui reçoivent les *deniers* publics sont sujets aux recherches de leurs malversations. Le Roy tire un grand *denier* de la taille. On contraint par corps dans la levée des *deniers* royaux. Les offres reelles se font en *deniers* à découvert; les payements en *deniers* ou quittances. Il faut faire mention que cette terre a été achetée de mes *deniers*, afin d'y conserver une hypotheque privilegiée. On dit aussi, les *deniers* revenants bons, de ceux qu'on retire, toutes charges faites. Faire bons les *deniers*, c'est garentir la somme. *Deniers d'entrée*, sont ceux qu'on avance en entrant dans une ferme. *Francs deniers*, c'est à dire, exempts de toutes deductions. En la Coustume de Meaux, si on ne vend un heritage *deniers francs* au vendeur, c'est luy qui est tenu des laods & ventes. On appelle chez le Roy, le Maitre de la Chambre aux *deniers*, celuy qui preside au Bureau où se donne l'ordre de la dépense de la Maison du Roy.

Denier, est aussi un certain pied sur lequel on est obligé de payer une grosse somme. Ce Partisan a six *deniers* dans la Ferme des Aides; il doit partager le gain ou la perte à proportion. Les laods & ventes se payent à Paris à raison de vingt *deniers* pour livre. Un *denier* de cens emporte profit de laods & ventes. On a levé en Hollande plusieurs fois le deuxcentiéme *denier* du bien des particuliers. L'Amiral a le dixiéme *denier* de toutes les prises. On a taxé les detenteurs des biens alienez de l'Eglise au huitiéme *denier*.

Denier, se dit aussi du taux du Roy, ou du prix de l'argent qui court à l'interest. Le Roy a fixé les rentes au *denier* 20. à la vingtiéme partie du principal. Il y a encore des rentes au *denier* 14. en Normandie. Les usuriers prêtent leur argent au *denier* fort. Les Traittants en prennent au *denier* 8.

Denier, en termes de Monnoyeurs & d'Orfevres, est le titre de l'argent, comme le carat est celuy de l'or. C'est un poids composé de 24. grains, qui marque les degrez de bonté ou perfection de l'argent. On le divise en demis, en quarts, & en huitiémes. L'argent fin est de 12. deniers, & l'or fin de 24. carats. On dit un *denier* de fin ou d'aloy. Il doit avoir en la monnoye dix *deniers* de fin du moins; autrement elle passe pour billon. L'argent d'orfevrerie doit avoir onze *deniers* & douze grains de fin par l'Ordonnance de 1640. L'argent à ce titre est appellé *argent le Roy*, parce que le Roy accorde cette vingt-quatriéme partie du profit aux étrangers qui en apportent. On dit aussi dans les monnoyes, *deniers de boiste* & *deniers courans*. Les premiers sont les *deniers* qu'on apporte dans les boistes pour les faire juger, & en obtenir la delivrance. C'est une piece d'or qu'on prend sur 200. ou une piece d'argent qu'on prend sur dix-huit marcs, qu'on met dans une boiste pour servir au jugement de tout l'ouvrage. Les *deniers courans* sont les especes qui sont exposées dans le commerce, aprés que le Fermier a obtenu le jugement de delivrance.

Denier, en matiere de poids, est la vingt-quatriéme partie de l'once, & la 192. du marc. Il pese 24. grains. Le gros pese trois *deniers*. En Medecine on l'appelle *scrupule*. L'écu blanc doit peser tant de *deniers* trébuchants.

On appelle *denier de monnoyage*, une espece telle qu'elle soit, fabriquée à la Monnoye: comme un écu d'or est un *denier de monnoyage* d'écu, & ainsi des autres.

On appelle en Angleterre, le *denier de St. Pierre*, une imposition d'un *denier* sur chaque maison pour être payé au Pape par forme d'offrande ou de redevance, ou d'aumône, qui fut étably en l'an 740. par le Roy Ina, comme on voit dans Polydore Virgile & dans Spelmannus. On l'appelle encore à present *Rome-peny* ou *Romescoth*. Baronius rapporte que Charlemagne en avoit imposé un pareil sur chaque maison de son Royaume, comme témoigne le Pape Gregoire. On en établit aussi en Pologne en l'an 1320. sur chaque téte d'homme, & pareillement en Boheme. Voyez Du Cange.

On dit proverbialement, qu'un homme vendroit un autre à beaux *deniers* comptans, pour dire, qu'il est bien plus fin que luy. On dit aussi, qu'on donne le

denier à Dieu d'un marché, pour témoignage qu'un marché est conclu : c'est une petite piece d'argent destinée ordinairement à faire une aumône, que donne celuy qui achete, ou qui loüe, à son vendeur, ou à celuy qui luy loüe sa maison. On dit d'un valet musard; qui s'arreste souvent en chemin, qu'il n'y a point d'huis qui ne luy doive un *denier*. On dit qu'une chose vaut mieux *denier*, qu'elle ne valoit maille, pour dire, Cela est beaucoup amelioré. On dit aussi, Net comme un *denier*, non pas pour dire que le *denier* soit fort net ; car au contraire comme il passe par les mains du peuple, il est sale d'ordinaire : mais cela s'entend d'un compte qui est clair, liquide & exact, rendu jusqu'à un *denier*.

DENIGRER. v. act. Médire de quelqu'un, déchirer sa reputation. Les parties animées tâchent à se *denigrer* le plus qu'elles peuvent par leurs invectives. Les Auteurs Critiques se *denigrent* les uns les autres. On dit aussi, qu'un homme s'est bien *denigré*, quand on a déconvert qu'il a fait quelque méchante action. Il est bas.

DENIGRÉ, ÉE. part. & adj.

DENOMBREMENT. subst. masc. Compte par le menu de plusieurs corps. Dieu deffie Abraham dans l'Ecriture, de faire le *denombrement* des étoiles. Cesar avoit ordonné qu'on fist la description, le *denombrement* du monde, ou plutôt du peuple sujet à son Empire, quand le Sauveur prit naissance. On faisoit souvent à Rome le *denombrement* des familles.

DENOMBREMENT, en termes de Rhetorique, se dit de la division des parties d'un discours, & sur tout dans une narration, où on fait mention en detail des choses qui servent au sujet. Cet Orateur a fait un long *denombrement* de tous les crimes qu'il reproche à sa partie.

DENOMBREMENT, en termes de Jurisprudence Feodale, se joint toûjours à *adveu*, & se dit de la declaration qu'on fait au Seigneur dominant de tous les fiefs, droits & heritages qu'on reconnoît & advoüe tenir de luy. Le vassal a quarente jours aprés avoir fait la foy & hommage pour donner son adveu & *denombrement*. Le Seigneur dans autres quarente jours peut blâmer le *denombrement* qu'on luy a baillé. Les adveus & *denombrements* ne font foy en Justice qu'entre les personnes qui les ont baillez ou receus.

DENOMINATEUR. subst. masc. Terme d'Arithmetique. Il ne se dit qu'en parlant des fractions. C'est le nombre écrit au dessous d'une ligne, qui marque la qualité de la fraction qui est exprimée par le nombre de dessus, qu'on nomme le *numerateur*. Par exemple, $\frac{550}{565}$ font cinq cens cinquante soixante-cinquiémes. Ce dernier nombre est le *denominateur*.

DENOMINATIF. adj. Terme qui marque le nom propre de quelque chose. La Grammaire a ses termes appellatifs, *denominatifs*, superlatifs, &c.

DENOMINATION. s. f. Nom qui est imposé à quelque chose, & qui marque ordinairement quelque qualité qui y predomine. On dit en Philosophie, que les choses prennent leur *denomination* de ce qu'elles ont de plus considerable.

DENOMMER. verb. act. Nommer & comprendre quelque personne ou quelque chose nommément ou par son nom dans quelque acte ou procedure. Cet arrest n'a point été rendu avec moy, je ne suis ni *denommé* ni compris dans les qualitez. C'est un scelerat qui est *denommé* dans plusieurs testaments de mort. On n'oseroit *denommer* ni comprendre personne en un monitoire qu'on publie. Ces legs est *denommé* & designé expressément dans ce testament.

DENOMMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DENONCER. verb. act. Faire sçavoir par un acte ou cri public ce qu'on veut faire connoître au peuple, aux étrangers. *Denoncer* la guerre, la paix, la publier.

DENONCER, signifie aussi, Faire signifier par un acte fait en Justice quelque procedure. *Denoncer* à un garent le trouble qui nous est fait par un tiers, afin qu'il prenne le fait & la cause. Un poursuivant criées *denonce* toutes les procedures & oppositions qui luy sont signifiées, afin que les parties luy administrent des moyens pour s'en deffendre.

DENONCER, signifie aussi, Deferer en Justice, accuser quelqu'un d'un crime, pour obliger la partie publique d'en poursuivre la punition. Il fait dangereux d'estre *denoncé* à l'Inquisition. On a *denoncé* au Procureur General cette conspiration. C'est une grande trahison de *denoncer* son ami.

On dit proverbialement, Je vous dis & je vous *denonce* que je vais faire une telle chose, pour dire, je vous le declare.

DENONCÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un excommunié *denoncé* à l'Eglise, c'est à dire, publié & declaré.

DENONCIATEUR. s. m. Celuy qui denonce, qui accuse, qui defere un accusé. Un *denonciateur* est secret ; & se doit inscrire sur le Registre du Procureur General, & donner caution. Quand un homme est absous, la partie publique est obligée de nommer son *denonciateur*, pour le faire condamner aux dommages & interests.

DENONCIATION. s. f. Publication faite solemnellement. Tous les vaisseaux font de bonne prise aprés la *denonciation* de la guerre. On a fait au prône plusieurs *denonciations* & publications de bans, d'excommunications, &c.

DENONCIATION, signifie aussi, Accusation secrette qu'on fait au Magistrat, qui a en main la vengeance publique pour poursuivre la punition d'un crime. Une partie ne peut poursuivre un procés criminel où elle n'a point d'interest, que par la voye de la *denonciation*.

DENONCIATION, se dit aussi des procedures qu'on signifie aux parties, afin qu'elles n'en pretendent cause d'ignorance. Un acquereur fait une *denonciation* à son garent du trouble qui luy est fait. Les Procureurs ne sont point negligens de faire des *denonciations* des procedures pour consommer les parties en frais.

Il y a aussi un Droit une action qu'on appelle *denonciation de nouvel œuvre*, dont il y a un titre exprés dans le Digeste, & dont on usoit pour empêcher une nouvelle construction faite par un voisin au prejudice d'un autre.

DENOTATION. subst. fem. Designation de quelque chose par certains signes. On a parlé de ces choses en general sans aucune *denotation* particuliere.

DENOTER. v. act. Marquer, designer quelque chose, ou quelque personne, ensorte qu'on la puisse reconnoître. La pluspart de nos mysteres nous sont *denotez* par les figures du Vieux Testament. Le Prince n'a pas voulu oüir sa remonstrance, cela *denote* qu'il est en colere contre luy. Les témoins ne deposent pas nettement contre cet accusé : mais il est pourtant si bien *denoté*, qu'il y a apparence que c'est luy.

DENOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DENOUEMENT. s. m. Ce qui sert à debrouiller, à demêler le nœud d'une Comedie, d'un Roman, d'une intrigue. Le *denouement* des Visionnaires est fort naturel & vraisemblable. Le *denouement* des Romans se fait d'ordinaire par une reconnoissance, comme celuy de l'Astrée.

DENOUER. verb. act. Delier quelque chose, en defaisant le nœud. *Denouer* ses souliers, sa cravate. Alexandre ne put *denoüer* le nœud Gordien, mais il le couppa.

DENOUER, se dit aussi des corps qui se rendent plus libres & plus dispos par le travail, par l'exercice. Les Danseurs de corde ont le corps bien *denoüé*. Quand on apprend à voltiger, cela sert à se *denoüer*, à avoir le corps plus souple.

DENOUER, se dit figurément en Morale. Les querelles & froideurs des amis *denouent* peu à peu le nœud d'amitié qui les lie. Le lien conjugal parmy les Chrétiens est un nœud qu'on ne peut *denouer*.

DENOUER, signifie aussi, Debrouiller une intrigue, le nœud d'une Comedie. Cette Comedie a été fort agreablement *denouée*.

DENOUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DENRÉE. s. f. Marchandise ordinaire qu'on vend aux marchez, necessaire pour l'entretien d'un ménage, bled, vin, foin, bois, &c. Dans les villes bien policées le Magistrat met le prix, le taux aux *denrées* sujettes à la Police. Menage. Ce mot vient de *denarata*, qu'on a dit au lieu de *denariata*, fait de *denarius*, comme si c'étoit une chose qu'on voulust reduire en deniers, ou un revenu des deniers. Du Cange, dit que dans la basse Latinité on a appellé toute sorte de marchandises, *denarata*, *denariata*, & *denairada*; & qu'on appelloit même *denariata terra aut vinea*, une portion de terre ou de vignes qui valoit un denier de revenu.

DENRÉE, se dit aussi en mauvaise part de la méchante marchandise. Le Marchand s'est deffait de ses plus belles étoffes, il n'a plus chez luy que de la *denrée*, du rebut. Cet homme-là n'a été payé qu'en *denrées*, en méchantes marchandises.

DENSE. adj. m. & f. Terme de Physique. Qui est dur, pesant & compacte. Les corps *denses* ont moins de pores, ou les ont plus petits que les autres.

DENSITÉ. s. f. Terme de Physique. Qualité d'un corps dense. La pesanteur de l'or vient de sa *densité*, de la petitesse de ses pores. La *densité* d'un corps empêche souvent qu'il ne soit diaphane.

DENT. s. f. Petit os tres-dur enchassé dans des gencives, qui sert aux animaux à mâcher, à briser les aliments, & à mordre. Il y a deux rangs de *dents* dans la bouche des hommes & des animaux terrestres, & de quelques poissons. L'homme a 32. *dents* à la bouche. Les *dents* incisoires & trenchantes sont appellées *premieres & anterieures*, parce qu'elles paroissent les premieres, & couppent les viandes. Les Medecins les appellent aussi *gelasines* ou *riantes*, parce qu'elles se découvrent d'abord en riant. Il y a deux *dents canines*, que le vulgaire appelle *œuillieres*, parce qu'une partie du nerf qui fait mouvoir les yeux y est engagée, d'où vient qu'il fait dangereux de les arracher. Les *dents incisoires* & *canines* n'ont qu'une racine; les autres en ont deux, & quelquefois trois & quatre. Il y a dix *dents maschelieres* ou *molaires*. Les *dents* de derniere s'appellent *dents de sagesse*, parce qu'elles viennent à 30. ans. Avicenne les appelle les dents du sens & de l'entendement. On tient que les *dents* sont indomptables au feu & à la flamme, & ne reçoivent point la pointe du burin. Les *dents* ont leurs veines & arteres, d'où vient que ce sont les seuls os qui croissent aux animaux jusqu'à leur extrême vieillesse. On appelle *dents de lait*, les premieres *dents* qui tombent, à la place desquelles il en revient d'autres. Quelques-uns sont nez avec toutes leurs *dents*, comme Marcus Curius Dentatus, & Cneius Pampirius Carbo. D'autres n'ont eu qu'une *dent* continuë tout le long de la mâchoire, comme Pyrrhus Roy des Epirotes, & Prusias fils du Roy de Bythinie. D'autres qui ont eu deux ou trois rangs de *dents* comme quelques-uns ont dit d'Hercule. Les *dents* sont revenuës à quelques-uns en vieillesse. Mentzelius Medecin Allemand dit qu'il a vû un vieillard à Cleves en 1666. âgé de 120. ans, à qui les *dents* étoient revenues deux ans auparavant avec grande douleur; & qu'en même-temps il se trouva un Anglois à la Haye à qui pareillement les *dents* étoient revenues en sa 118. année. Ce mot est derivé du Latin *dens*, où on a dit *dentes*, *quasi edentes*.

On dit qu'on a les *dents* molles, lors qu'elles ne sont pas avec leur fermeté ordinaire, & lors qu'elles sont agacées par quelque acidité. La maladie des *dents* c'est la carie qui les pourrit, qui les creuse, qui les fait tomber par pieces. Le mal de *dents* est seulement une fluxion sur les gencives fort douloureuse. Cette femme a de fausses *dents*, elle met la nuit ses *dents* sous sa toilette, elle a des *dents* postiches. Le frisson fait claquer les *dents*. On tient que c'est Esculape qui a trouvé le premier le moyen d'arracher les *dents*. Déchausser les *dents*. L'Enfer est un lieu de cris & de grincements de *dents*. Les Poëtes appellent les *dents* blanches & bien rangées, des *dents* d'yvoire, des rangs de perles, un beau ratelier de *dents*. A Cumana vers Mexique les peuples sont curieux d'avoir des *dents* noires, & tiennent ceux qui les ont blanches pour des effeminez. Aux Indes Orientales ils les rougissent, à cause du betel & de l'areca qu'ils mâchent incessamment.

A l'égard des animaux, il y a quelques poissons qui ont des *dents* sur la langue, comme les truittes. La moruë a des *dents* au fond du gosier: ce sont des pointes en quelque façon pareilles à celles qui sont sur la langue du lion, tournés vers le gosier. Les lamies ont six rangs de *dents*. Le grand chien de mer qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de *dents* à chaque mâchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & sont extremement dures, trenchantes & pointuës. Le requiem en a trois rangs, comme aussi le crocodile, lesquelles sont toutes canines, n'ayant ni incisives, ni molaires. Elles sont d'une dureté & d'une blancheur extraordinaire, d'une figure ronde, pointuë & cannelée, comme une colomne dorique, & disposée de telle sorte, qu'il y a autant de plein que de vuide. Aristote a crû qu'il n'y avoit que le scarus qui eût des *dents* propres à broyer, quoy qu'on en trouve en d'autres poissons. Les seches n'ont point de *dents*, non plus que les crapauds, & ne laissent pas de mordre. Les viperes & les grenouilles de mer ont deux grandes *dents* canines, qui sont mobiles, & d'ordinaire couchées, & qui se relevent, quand elles veulent mordre. Les dents du sanglier sont tournées en demi-cercle, & sont à trois pans comme un prisme. On tient que les licornes sont des *dents* d'un gros poisson. Voyez *Licorne*. La *dent* du brochet est venimeuse, & fait partie de sa mâchoire. Les *dents* d'elephant sont de grosses deffenses pointuës que cet animal porte en dehors, & qui font l'yvoire. Cardan pretend qu'on les peut amollir comme la corne de bœuf.

La *dent de loup* chez les Artisans, est ce qui leur sert à polir leur besogne. On appelle aussi *dents de loup*, les gros clous qui attachent les poteaux des cloisons. Il faut mettre deux *dents de loup* à chaque poteau.

En termes de Manege, on dit que les *dents* du cheval marquent son âge. Il a 44. *dents*; 24. mâchelieres au fond de la bouche, 12. de lait qui sont sur le devant, & quatre qu'on nomme les *crocs*. On nomme aussi les *pinces*, les quatre de devant; les quatre d'aprés sont les *mitoyennes*; & les quatre suivantes les *coins*. On dit qu'un cheval met bas ses *dents*, qu'il change ses *dents*, & qu'il a mis ses coins ou ses pinces, quand il pousse les coins ou ses pinces au lieu de ses premieres *dents*.

En Sculpture on appelle *dent de chien*, un ciseau fendu par le bout; qui se divise en deux pointes. On l'appelle autrement *double pointe*.

Dent, se dit aussi par ressemblance de plusieurs pointes ou entailleures qui sont inanimées ou faites par art. Les Medecins donnent le nom de *dent* à la seconde vertebre du cou, à cause de sa figure. On dit qu'un couteau, ou autre ferrement taillant a des *dents*, quand il est ebreché. Les *dents* d'une scie, d'un peigne, de serans, d'une roue de moulin, d'une horloge, d'une lime, d'un rasteau, d'une herse. On dit aussi, les *dents* d'une clef, en parlant de ces entailleures qui sont dans le panneton ou museau de la clef, & dans lesquelles passent les gardes.

On appelle aussi *dents de passement*, ces petites pointes d'ouvrages qui avancent sur les bords d'un passement.

Dent, se dit figurément en Morale. Personne ne se peut garentir des *dents* de l'envie, de la satyre, des *dents* serpentines des médisants.

Dent, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Le vin trouble ne casse point les *dents*. On dit aussi, Arracher une *dent* à quelqu'un, pour dire, Tirer de luy quelque argent, ou autre chose qu'il est contraint de donner malgré luy. On dit qu'on prendroit aussi tôt la Lune avec les *dents*, pour dire, qu'une chose est impossible. On dit d'un homme qui a bien faim, qu'il a les *dents* bien longues; de celuy qui est pauvre, qu'il n'a pas dequoy mettre sous la *dent*; d'un goulu, qu'il mange de toutes ses *dents*; qu'il a beau être malade, qu'il n'en perdroit pas un coup de *dent*; que ce qu'on luy donne n'est pas pour sa *dent* creuse. On dit aussi, qu'il n'en cassera que d'une *dent*, qu'il n'en croquera que d'une *dent*, pour dire, qu'il ne mangera point de quelque chose, où qu'il n'obtiendra point ce qu'il pretend. On dit aussi, Avoir une *dent* de lait contre quelqu'un, ou simplement une *dent*, pour dire, Avoir quelque ressentiment contre luy. On dit, Monstrer les *dents* à quelqu'un, pour dire, luy resister en face, luy témoigner qu'on ne le craint pas. On dit aussi, luy parler des grosses *dents*, pour dire, le menacer. On dit, Malgré luy, malgré ses *dents*, pour dire, Quelque empéchement qu'il y puisse mettre ou apporter. On dit aussi, Déchirer quelqu'un à belles *dents*, pour dire, Médire cruellement de luy. On dit encore, Parler, murmurer entre ses *dents*, pour dire, tout bas & sans vouloir être entendu: & on dit, Rire du bout des *dents*, quand on rit par force & sans en avoir envie. On dit aussi, qu'un homme n'a pas desserré les *dents*, pour dire, qu'il n'a dit mot. On dit qu'un homme a pris le frein aux *dents*, le mors aux *dents*, pour dire, qu'il a fait quelque escapade, qu'il s'est emporté comme font les chevaux, qui ne se laissent pas gouverner par la bride. On le dit aussi de ceux qui sont revenus de leur emportement, & qui s'appliquent à leur devoir. On dit aussi, qu'on est sur les *dents*, que le grand travail a mis quelqu'un sur les dents, pour dire, qu'il est las & fatigué, qu'il n'en peut plus: & on dit d'un agonisant, qu'il a la mort entre les *dents*. On dit pour se mocquer d'un Pedant qu'il est sçavant jusqu'aux *dents*. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on ne tenoit personne pour sçavant, jusqu'à ce qu'il fût passé Docteur: ce qui ne se faisoit point qu'aprés de fort grands repas, où on exerçoit bien ses *dents*. Depuis on y a adjoûté, qu'il a mangé son Breviaire. On dit d'un Cavalier armé de toutes pieces, qu'il est armé jusqu'aux *dents*. On dit ironiquement d'une vieille sans *dents*, qui a perdu toutes ses *dents*, qu'elle n'a pas une *dent* en bouche. Au contraire on dit d'un vieillard qu'il se porte bien, qu'il a encore toutes ses *dents*, qu'il a de bonnes *dents*. On dit de celuy qui a quelque *dent* qui avance plus que les autres, que c'est Geoffroy à la grand *dent*; & de celuy qui est mort, Il y a long-temps qu'il n'a plus mal aux *dents*. On dit aussi aux enfants, qu'une chose a des *dents*, qu'elle mord quand on la manie, lors qu'ils sont en danger de se blesser. Ses composez *Trident*, *Caredent*, *Breschedent*, *Claquedent*, *Surdent*, *Tire-aux-dents*, sont à leur ordre.

DENTALE. adj. f. Ce qui se prononce avec l'aide des dents. Les Grammairiens, & sur tout les Hebreux, distinguent les lettres, en lettres *dentales*, labiales, gutturales, du Palais, &c.

DENTÉ, ée. adj. Il ne se dit gueres que des rouës *dentées* qui servent à plusieurs machines.

On le dit aussi en Blason, des animaux armez de dents, lors qu'elles sont representées d'un autre émail.

DENTÉE. s. f. en termes de Chasse, se dit d'un coup ou atteinte des deffenses d'un sanglier, qui decoud & éventre les chiens & les chevaux.

DENTELER. v. act. Faire des entailles en forme de dents. Les corniches *dentelées* sont plus agreables que les autres.

Dentelé, ée. adj. Qui a des dents. Corniche *dentelée*.

En Medecine il y a un muscle qu'on appelle le *petit dentelé*, qui sert à faire mouvoir l'épaule en dedans. Il y en a un autre qu'on appelle le *grand dentelé*, qui est le second muscle qui sert à faire mouvoir le thorax.

En termes de Blason, on appelle *dentelées*, les pieces qui sont bordées de dents plus petites & plus aiguës que les denchées.

DENTELLE. s. f. Petit passement ou ouvrage de fil, de soye, d'or, ou d'argent, qui se fait avec des fuseaux, qui sert à orner les habits & le linge. On a deffendu les *dentelles* d'or & d'argent, les *dentelles* d'Angleterre, de Flandres, &c. On fait remplir les *dentelles* claires ou déchirées. On fait rebroder les *dentelles*.

DENTELURE. s. f. Terme d'Architecture. Ouvrage, ou ornement d'Architecture qui represente des dents, entailleures ou petits creneaux.

DENTICULE. s. f. qu'on nomme aussi *Dentelets*, Terme d'Architecture. C'est une petite bande qui fait partie de la corniche Ionique, ou Corinthienne, sur laquelle on fait ordinairement de petites entailles ou crenelures qui ressemblent à un rang de dents.

On appelle en termes de Blason, un Escu *denticulé*, lors que sa bordure a des dents faites de la façon des *denticules* d'Architecture.

DENTIER. s. m. Un rang de dents. Cette femme a un beau *dentier*.

DENTIFRICE. subst. masc. Terme de Medecine, qui se dit des remedes avec lesquels on se frotte les dents. Il y en a de secs, dont quelques-uns sont en façon d'opiate ou de poudre seches grossement pulverisées, comme coraux, pierre ponce, du sel, de l'alun, coquilles d'œufs, d'escargots & d'écrevisses, corne de cerf, os de seche, ou de racines cuittes avec alun, & sechées au four. D'autres sont humides tirez par distillation d'herbes dessechantes & de medicaments astringents. On dit des opiates de ces poudres, en y adjoustant du miel. Les Hollandois disent que le meilleur opiate ou *dentifrice* qui conserve les dents belles, est de les frotter avec du beurre. Les Espagnols les frottent avec de l'urine.

DENUER. verb. act. & neut. Dépouiller des choses dont on a besoin. La fortune l'a *denué* de tous biens. Ce Gouverneur a laissé *denuer* sa place de vivres, de munitions. Le jeu l'a *denué* d'argent. Les veuves, les orphelins sont *denuez* d'amis, de conseil, d'assistance, de tout secours. On dit aussi, qu'un homme est bien *denué* d'esprit, quand il fait quelque lourde faute, ou imprudence.

DEP.

DEPAISER. v. act. Faire sortir quelqu'un de son pays natal. Les parens de ce jeune homme l'ont envoyé en Italie pour le *depaiser*.

Depaiser, signifie aussi, Corriger quelqu'un des de-

fauts, de l'accent, des mœurs du pays. On n'est pas un an à la Cour, qu'on y est bien *depaïsé*, qu'on y a pris un autre air de vivre & de parler. Du Cange derive ce mot de *dispatriare*, qu'on a dit en la basse Latinité dans la même signification.

DEPAÏSER, signifie aussi, Faire changer de pays à un homme qui y est habitué, pour luy faire perdre ses connoissances, pour le mettre en lieu où il soit deguisé & inconnu. Un Superieur *depaïse* un Religieux qui a quelque mauvaise habitude, & le transfere en un autre Convent. Il est arrivé un affront à cette famille, qui l'a obligée à se *depaïser*, à s'aller habituer en un autre pays. Les femmes d'amour demenagent souvent pour se *depaïser*, pour se sauver des bretteurs.

DEPAÏSER, se dit aussi au Palais, en parlant de ces évocations qu'on fait pour tirer une affaire d'une jurisdiction en une autre plus éloignée. Mes parties avoient trop de credit en ce Parlement, je les ay fait évoquer ailleurs pour les *depaïser*. On le dit aussi en fait de dispute. On pressoit fort ce Docteur sur un point de Jurisprudence, il a fait naître une question de Theologie qui a *depaïsé* son adversaire.

DEPAÏSÉ, ÉE. part. & adj.

DEPAQUETER. v. act. Deffaire un paquet, l'ouvrir. Il a fait *depaqueter* à ce Marchand toute sa boutique; & il n'a rien acheté. Il a *depaqueté* ce paquet de lettres pour les rendre à leur adresse.

DEPAQUETÉ, ÉE. part. & adj.

DEPAREILLER. verb. act. Oster le pareil, le brouiller ou l'éloigner. C'est la même chose que *deparier*. *Depareiller* des cheveux, des bas, des gants, des tableaux, &c. Du Cange derive ce mot de *disparilare*, qu'on a dit en la basse Latinité dans la même signification.

DEPAREILLÉ, ÉE. part. & adj.

DEPARER. v. act. Oster l'agrément, l'ornement ordinaire que quelque chose a, ou doit avoir. Cette femme a de grands traits de beauté, mais elle a un nez mal fait qui la *depare*. Une aîle qui manque à ce beau bâtiment le *depare* tout à fait.

DEPARER, signifie aussi, Oster les paremens d'un autel, en changer. Il faut *deparer* l'Eglise pour la tendre de dueil.

DEPARÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPARIER. v. act. Oster, brouiller ou separer le pareil d'une chose appariée. J'ay un cheval de carrosse *deparié*, l'autre est mort. On m'a *deparié* tout mon linge à la lescive.

DEPARIÉ, ÉE. part. & adj. Regnier a dit agreablement pour marquer de la confusion :

Deux gants *depariez*, deux bouteilles sur cu,
Qui disoient sans goulet, nous avons trop vécu.

DEPARLER. v. n. Ne cesser de parler. On ne le dit que dans l'entretien familier, en se plaignant de ces grands brailleurs qui veulent toûjours parler, & de qui ont dit qu'ils ne *deparlent* point.

DEPART. s. m. Sortie d'un lieu à dessein de faire un voyage. Cet Officier prepare son équippage, il est sur son *depart*. Une heure avant son *depart* il deliberoit encore de sa route. On n'attend que le vent pour le *depart* des vaisseaux. On disoit aussi autrefois *departie*.

EAU DE DEPART, autrement *Eau regale*, est une eau forte à laquelle on a adjoûté du sel commun, ou du sel armoniac, outre les autres sels dont l'eau forte ordinaire est composée, afin qu'elle ait la force de dissoudre l'or, & de le separer des autres metaux.

DEPARTAGER. v. act. Oster le partage. Il se dit au Palais des procés où les Juges ont été partagés, & se sont trouvez en nombre égal, d'advis differens : on les envoye en une autre Chambre pour les *departager*.

DEPARTEMENT. s. m. Partage qui se fait entre plusieurs personnes de leurs fonctions, ou de leur employ, pour éviter la confusion; ce qui se fait tant à l'égard des lieux & des personnes, que des choses. Un tel Secretaire d'Estat, un tel Intendant des Finances a dans son *departement* la Marine, la Normandie, la Maison du Roy, ceux de la Religion pretenduë Reformée. Cette Eslection est du *departement* d'un tel Intendant de Justice.

DEPARTEMENT, est aussi la distribution, l'assignation qu'on fait des tailles & autres impositions sur les Eslections & les Parroisses. Ce sont les Intendants de Justice à qui on adresse les commissions des tailles & autres levées de deniers pour en faire le *departement* sur les Eslections, Villes & Parroisses. On leur mande d'en faire le *departement* le plus juste qu'il leur sera possible.

DEPARTEMENT, se dit aussi de quelques endroits d'une maison qu'on assigne à quelqu'un pour y loger. Le plus haut étage d'un logis est le *departement* ordinaire des écoliers, des domestiques.

DEPARTEMENT, en termes d'Architecture, est l'ordonnance & description des membres, chambres & parties dont est composé un bâtiment en un plus grand ou plus petit nombre des pieces selon leurs grandeurs, suivant la difference des personnes; & c'est la premiere partie du devis, selon Savot.

DEPARTEMENT, signifie encore, Assignation de logement à des trouppes. Ce Regiment a obtenu cette année un bon *departement* pour passer son quartier d'hiver.

DEPARTIR. v. act. Distribuer, faire quelque gratification à une ou plusieurs personnes. Les Romains se faisoient eslire Empereurs en *departant* de grosses sommes de deniers aux soldats. Les faveurs du ciel, les dons de la nature ne se *departent* pas également sur tous les hommes.

DEPARTIR, signifie aussi, Diviser une chose entre plusieurs personnes, & en donner à chacun sa part convenable. Il y a six mille francs de taille à *departir* sur cette Parroisse, il faut en donner à chacun ce qu'il en peut porter. Le Roy a donné une somme de deniers à ses Gardes, ils ont été prests à se battre pour la *departir* entre eux.

On dit à la Chasse, *Departir* les questes, lors qu'on assigne à chaque Veneur qui va au bois le canton de la queste.

DEPARTIR, signifie en termes de Palais, Oster le partage. Ce procés étoit party à la Grand' Chambre, on l'a envoyé en une autre pour le *departir*.

DEPARTIR, avec le pronom personnel signifie encore, Abandonner une pretention, une demande, une opinion. Les Grands ont du mal à se *departir* des pretentions qui sont dans leurs maisons, quelques vaines qu'elles soient. La partie adverse s'est *departie* d'une requeste qu'elle avoit presentée, elle s'en est desistée. Ce Docteur a tenu long-temps cette opinion, mais enfin il s'en est *departi*.

DEPARTIR, signifie aussi, Changer de parti. Il ne se faut jamais *departir* du service, du respect, de l'obeïssance qu'on doit à son Roy. Il y avoit plusieurs mécontens qui s'étoient *departis* d'avec le Roy, mais ils sont revenus, & ils ont retourné dans le bon parti.

DEPARTIR, signifie en Chymie, Separer. L'or ne se peut *departir* d'avec l'argent qu'avec l'eau regale, ou l'eau de depart.

DEPARTI, IE. part. pass. & adj.

On appelle maintenant au Conseil, *Commissaires departis* dans les Provinces pour l'execution des ordres du Roy, ceux qu'on nommoit cy-devant *Intendans* de la Justice, Police & Finances dans chaque Generalité.

DEPASSER. verb. act. Oster une chose d'un lieu

où elle étoit passée. Il ne se dit gueres que des habits, des rubans, des cordes. *Depassez* vôtre bras hors de vôtre robbe. Il faut *depasser* la corde de ce nœud coulant. Il faut *depasser* ce lacet de dedans ces œuillets.

DEPASSÉ, ÉE. part. & adj.

DEPAVER. v. act. Oster le pavé. On a *depavé* les ruës dans cette sedition, pour faire des barricades. Les torrens *depavent* les chemins où ils se debordent. Si on laisse un cochon dans une salle, il l'aura bientost *depavée*.

DEPAVÉ, ÉE. part. & adj. Un chemin *depavé* est pire qu'avant qu'on y eust mis du pavé.

DEPEINDRE. v. act. Representer avec le pinceau quelque histoire, quelque action, quelque païsage, tempête ou autre chose. Michel Ange a *depeint* le Jugement final dans un beau tableau qui est à Rome. Les grands Peintres se sont *depeints* au naturel sous le visage de quelque personne representée dans leurs tableaux.

DEPEINDRE, se dit plus ordinairement de ce qui nous est representé par le discours, soit de vive voix, soit par écrit. Le grand secret d'un Poete Comique est de *depeindre* les hommes & leurs actions, de les representer au vif & au naturel. Je reconnois cet homme de la façon que vous me le *depeignez*. Les Auteurs se *depeignent* dans leurs Ouvrages, on y reconnoit leurs mœurs & leurs caracteres.

DEPEINT, EINTE. part. pass. & adj.

DEPENDANCE. subst. fem. Sujettion, inferiorité. Ce Prince tient ses sujets dans une grande soumission & *dependance*. Les Philosophes aiment la liberté, & n'aiment point à vivre dans la *dependance*. Les Moines vivent tous dans la *dependance* d'un General.

DEPENDANCE, signifie aussi, Connexité, suite necessaire. Toutes les propositions de Geometrie ont une suite & une *dependance* les unes des autres. On a renvoyé ce procés en un autre Parlement avec toutes ses circonstances & *dependances*.

DEPENDANCE, se dit aussi de ce qui fait partie d'un tout. Ce hameau est de la *dependance* de cette Parroisse. Cette metairie est une des *dependances* d'une telle terre.

DEPENDANT, ANTE. adj. Qui a quelque relation à un autre avec inferiorité. Cette ville est *dependante* d'un tel Gouvernement. Cette charge est *dependante* d'un tel Seigneur, c'est luy qui y pourvoit. Tous les gens de couleurs sont *dependantes* de l'Escuyer, il a le commandement sur eux. Cette question est *dependante* de celle qui a été traitée cy-devant.

DEPENDEMENT. adv. D'une maniere dependante. Cet Officier ne commande que *dependemment* d'un autre qui est son superieur.

DEPENDRE. v. act. Detacher une chose penduë en haut. Il faut *dependre* ce tableau pour le mettre plus bas. On a *dependu* la lampe pour la reblanchir.

DEPENDU, UË. part. pass. & adj.

DEPENDRE. v. n. & relatif, qui se dit d'un inferieur à l'égard d'un superieur. La conservation de tous les étres *depend* de la Providence. Il y a une subordination entre les hommes qui les fait *dependre* les uns des autres. Un arriere-fief *depend* d'un fief dominant. Ce Prieuré *depend* d'une telle Abbaye, en est un membre, est conferé par l'Abbé.

DEPENDRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. D'un moment *depend* l'eternité. Il *depend* de nous de faire le bien & le mal à cause de nôtre franc-arbitre.

DEPENDRE, se dit aussi des choses connexes, & qui ont une suite necessaire l'une de l'autre. Les effets *dependent* de leurs causes. Ces deux procés *dependent* tellement l'un de l'autre, que si j'en gagne un, l'autre est infaillible. La consequence d'un syllogisme *depend* des premisses.

DEPENDRE, signifie aussi, Despenser. Les cœurs genereux aiment à *dependre*. En ce sens il vieillit, & on dit plus ordinairement *despenser*.

On dit proverbialement, Qui bien gagne, & bien *depend*, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. On dit qu'un homme ne *depend* pas d'un coup de cloche, pour dire, qu'il n'est pas obligé de se rendre aux heures. On dit aussi, C'est un homme qui est à luy à vendre & à *dependre*, pour dire, qui luy est absolument devoüé.

DEPENSER, & DEPENSE. Voyez à *Despenser* & *Despense*.

DEPERDITION. s. f. Terme de Chirurgie. Ce mot est employé en presque tous les rapports. Quand on trouve une playe où la chair est entamée, on dit qu'il y a *deperdition*.

DEPERIR. v. neut. S'alterer, diminuër de valeur & de qualité. Les provisions qu'on garde *deperissent* tous les jours, & se corrompent. Un bâtiment deshabité *deperit* bientost. Les chevaux entre les mains d'un mauvais Cocher *deperissent*, deviennent maigres. Un enfant en chartre *deperit* à veuë d'œil. On dit aussi, qu'une affaire *deperit*, quand elle n'est pas vivement poursuivie. On dit d'une chose qui ne presse pas, Rien ne *deperit*.

DEPERISSEMENT. s. m. Corruption, alteration d'une chose qui diminuë sa bonté. La pluspart des choses sont sujettes au *deperissement*. Celuy qui est cause du *deperissement* de quelque chose, est condamné aux dommages & interests.

DEPESCHE. s. f. Pacquet qu'on envoye en diligence par un courier exprés pour quelque affaire d'Etat, ou quelque autre chose importante.

On dit proverbialement de la mort d'un homme qui ne servoit qu'à incommoder les autres, Voilà une belle *depesche*. On dit aussi, Se battre à *depesche* compagnon, pour dire, Se battre rudement & sans vouloir pardonner à son ennemy.

DEPESCHER. verb. act. Faire quelque chose à la haste, en diligence. *Depeschez* de diner, d'achever ces écritures.

DEPESCHER, se dit des couriers qu'on envoye exprés & en diligence pour porter quelques ordres. On a *depesché* un courier à l'Ambassadeur. On dit encore, *Depescher* un criminel, luy faire en diligence son procés & sans le faire languir.

DEPESCHÉ, ÉE. part.

DEPESTRER. v. act. Se tirer, se dégager d'un mauvais chemin ou passage. Il s'étoit engagé dans ce marais, mais il s'en est *depestré*. Ce cheval en tombant s'est engagé dans les traits, on a eu bien du mal à l'en *depestrer*. Il se dit plus ordinairement au figuré. Il a eu bien du mal à se *depestrer* de cette mauvaise affaire, de cet importun.

DEPEUPLEMENT. s. m. Action par laquelle on depeuple. Le *depeuplement* de la Grece & de l'Asie est venu du gouvernement violent des Turcs. Les tresors des Indes ont causé le *depeuplement* de l'Espagne. On dit aussi le *depeuplement* d'une forest, quand on y a fait de grandes degradations.

DEPEUPLER. v. act. Rendre une ville ou un païs moins peuplé. Les guerres d'Orient ont *depeuplé* la Grece & l'Asie. La peste a *depeuplé* cette ville, l'a presque renduë deserte. Le joug de la tyrannie, les courses des Barbares *depeuplent* les pays.

DEPEUPLER, se dit aussi des animaux, du gibier, du poisson. Le grand nombre de Chasseurs a *depeuplé* cette campagne de gibier. Les loutres ont *depeuplé* cette petite riviere de poisson. Un étang qu'on pesche demeureroit *depeuplé*, si on n'y remettoit de nouveau peuple. On dit aussi d'une forest, qu'elle est *depeuplée* quand les plus beaux arbres en sont morts ou abattus

DEPEUPLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPILATOIRE. s. masc. Emplâtre ou drogue qu'on applique sur le poil pour le faire tomber. Il est principalement composé d'orpigment, & est fort caustique, même dangereux.

DEPILER. v. act. Faire tomber le poil avec des depilatoires. Les gens propres vont chez les Baigneurs pour se faire *depiler*. On ne le dit pas de ceux à qui les cheveux tombent naturellement.

DEPIT. s. m. Colere qui donne du dégoust d'une chose contre laquelle on se fâche. Quand un amy rompt avec nous, cela fait un grand *depit*. On dit d'un amant méprisé, qu'il faut qu'un *depit* heureux le tire d'affaire. Le peuple est malin, & fait mille niches aux honnêtes gens pour leur faire *depit*. Cet affront le fera crever de rage & de *depit*. Moliere a fait une belle Comedie du *Depit amoureux*. On dit aussi à l'adjectif, un homme *depit*, c'est à dire, qui est sujet à se depiter. Ce mot vient du Latin *despectus*. Menage.

On dit proverbialement, qu'une chose est faite par *depit*, qu'elle croist par *depit*, pour dire, qu'elle croist sans qu'on en ait soin. On dit aussi, En *depit* de Dieu & de sa mere, en *depit* de Dieu & du monde, en *depit* des gens, pour dire, Malgré toutes sortes d'obstacles.

DEPITER. v. act. qui se dit souvent avec le pronom personnel. Concevoir du depit, de la facherie. Cet écolier s'est *depité*, & a renoncé à l'étude. Les mauvais traitemens de son Regent l'ont *depité*.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est *depité* contre son ventre, pour dire, qu'il s'est fâché contre ses propres interests, qu'il a abandonné une chose qui luy pouvoit être utile.

DEPITEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à se *depiter*, à bouder. Il ne se dit gueres que des petits enfans.

DEPLACEMENT. s. m. Action par laquelle on fait changer de place. Ce voisin a pris ces meubles saisis en sa garde sans *deplacement*, sans qu'on les transportast chez luy.

DEPLACER. v. act. Oster quelque chose d'une place. Il n'est pas honnête de *deplacer* une personne, quoy qu'elle est en sa place. Il a acheté ce cheval trente louïs, il en a gagné dix autres à le revendre sans *deplacer*. Je ne sçay où trouver maintenant ce Livre sur mes tablettes, quelqu'un l'a *deplacé*.

DEPLAIRE. v. neut. Faire ou dire quelque chose qui offense, qui chagrine, qui n'est pas agreable. Le peché *deplaist* à Dieu & l'offense. La contrainte, la peine *deplaist* à tous les hommes. Les vieillards *deplaisent* aux jeunes gens. Ce mot vient du Latin *displicere*.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Il me *deplaist* fort d'être obligé de plaider contre vous, je croy avoir bon droit, qu'il ne vous *deplaise*. Cet homme se *deplaist* par tout, tout le choque.

On le dit aussi des animaux & des plantes. La tourterelle se *deplaist*, quand elle a perdu son pair. Les arbres humides se *deplaisent* en un terroir sec & pierreux.

DEPLAISANCE. s. f. Vieux mot qui signifioit *chagrin*, *melancolie*. Il y a des maladies qui viennent de *deplaisance*, & qui minent peu à peu.

DEPLAISANT, ANTE. adj. Qui est chagrinant & peu agreable. C'est une chose *deplaisante* à une aînée, de voir marier devant elle sa cadette.

DEPLAISIR. s. m. Chagrin, tristesse que l'on conçoit d'une chose qui choque, qui deplaist. Ce pere a eu le *deplaisir* de voir mourir tous ses enfants avant luy. Sa fille luy a donné ce *deplaisir* de se marier malgré luy par amourette, il en a conceu un mortel *deplaisir*. On dit aussi par compliment, J'ay bien du *deplaisir* de ce qui vous est arrivé.

DEPLAISIR, se dit aussi d'un mauvais office qu'on rend aux personnes pour qui on a de la haine. Il a un ennemi puissant qui luy fait du *deplaisir* en toutes occasions. Je n'ay pas creu vous faire *deplaisir*, quand j'ay fait cette affaire. Si vous faites cela, il ne vous en arrivera aucun *deplaisir*, aucune perte ni dommage.

DEPLANTER. v. act. Oster une plante de terre. Les Fleuristes *deplantent* tous les ans leurs tulippes, de peur des mulots. Les laitues ont besoin d'être *deplantées* & replantées pour les faire pommer. Les ouragans *deplantent* souvent les plus gros chesnes des forests.

DEPLANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPLANTOIR. s. m. Outil de Jardinier qui luy sert à deplanter ou replanter ses tulippes & les autres plantes. Quelques-uns l'appellent *houlette*, parce qu'il en a la figure.

DEPLISSER. v. act. Oster le plis. *Deplisser* une chemise, un haut de chausse. On *deplisse* les juppes de velours qu'on veut garder, de peur que l'étoffe ne se gaste dans les plis.

DEPLORABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être pleuré, qui attriste. Le sac de Rhodes fut un spectacle bien *deplorable*. L'Histoire *deplorable* & lamentable de Pyrame & de Thisbé.

DEPLORABLEMENT. adv. D'une maniere tragique & deplorable. Cet Advocat a plaidé mon affaire *deplorablement*, c'est à dire, tres-mal.

DEPLORER. verb. act. Pleurer avec vehemence, plaindre le malheur de quelqu'un. Les Prophetes ont predit & *deploré* le malheur de Jerusalem longtemps avant qu'il arrivast. Heraclite *deploroit* sans cesse le malheur de la condition humaine. On ne sçauroit trop *deplorer* l'aveuglement & le malheureux estat d'un pecheur.

DEPLORÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit au Palais, qu'une cause est *deplorée*, qu'une affaire est *deplorée*, pour dire, qu'elle ne vaut rien, qu'elle est insoutenable.

DEPLUMER. v. act. Oster les plumes à un oiseau. *Deplumer* un oison. La corneille d'Horace se trouva *deplumée*, quand les autres oiseaux eurent repris leurs plumes.

On le dit plus ordinairement au figuré. Les filous *deplument* bientôt un Provincial qui joue avec eux, ils luy gagnent son argent, & ont de ses plumes.

DEPLUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPOLIR. v. act. Oster le poli de quelque chose. Il faut *depolir* les glaces des miroirs, quand on s'en veut servir dans des yeux artificiels pour en faire une retine, afin qu'elle reçoive les especes, & qu'elle ne les reflechisse point.

DEPONENT. adj. masc. Terme de la Grammaire Latine, qui se dit des verbes qui n'ont pas toutes les qualitez des verbes communs, qui n'ont point la signification passive, & qui perdent un de leurs participes passifs : comme *minor*, qui a pour participe, *minans*, *minaturus* & *minatus*, & qui n'a point *minandus*, qui est un participe passif.

DEPORT. s. m. Droit que des Archidiacres ou les Evêques ont en plusieurs Dioceses, de jouir une année durant d'une Cure qui est vacante par mort, en la faisant desservir, & aussi d'en jouir pendant le litige, si elle est contestée. Voyez Choppin & Ragueau. On le dit aussi en matiere feodale, qui est la même chose que *relief* ou *rachat*, ou la premiere année de joüissance d'un fief ouvert qui appartient au Seigneur.

DEPORT, se dit quelquefois au Palais, pour dire, Sur le champ. On a condamné ce coquin de Fripier en dix écus d'amende payable sans *deport*, sans sortir de là.

DEPORTATION. s. f. Sorte de bannissement en usage chez les Romains, par lequel on assignoit à

quelqu'un une Isle, ou autre lieu pour sa demeure, avec deffense d'en sortir à peine de la vie. Ulpian met cette difference entre la *relegation*, & la *deportation*, que la *deportation* obligeoit à une demeure fixe pour toûjours; au lieu que la *relegation* se revoquoit, & donnoit un peu plus de liberté. En France on n'admet point cette difference, & on dit seulement *relegation*.

DEPORTEMENT. s.m. Conduite & maniere de vivre. On donne des Gouverneurs à la jeunesse pour veiller sur ses *deportements*. On le dit en bonne & en mauvaise part, des bonnes ou mauvaises mœurs. Il a été chastié pour ses mauvais *deportements*. Ce valet est estimé par son maitre à cause de ses bons *deportements*.

DEPORTER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Quitter, abandonner une entreprise, un dessein. Cet homme étoit entré en la Ferme generale, mais il s'en est *deporté* en faveur de ses associez. Ce jeune homme briguoit cette charge, cet employ, mais il s'en est *deporté* de luy-même.

DEPORTER, signifie au Palais, S'abstenir d'un jugement, d'une affaire où il y a quelque cause de recusation. La derniere Ordonnance veut que le Juge se *deporte* de luy-même de la connoissance d'une affaire, quand il sçait qu'il y a des causes de recusation contre luy. J'ay tant fait auprés de ce President, qu'il s'est *deporté* de solliciter pour ma partie adverse.

DEPORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPOSANT, ANTE. s. m. & f. Témoin qui declare & atteste en Justice la verité d'un fait. Il faut faire assigner le *deposant*. Faire lecture à un *deposant* de sa deposition. C'est tout ce que le *deposant* a dit sçavoir.

DEPOSER. v. act. & neut. Témoigner en Justice la verité d'un fait, declarer ce qu'on en a veu ou ouï. On fait faire serment aux témoins de *deposer* la verité. Un tel témoin *depose de visu*. On dit figurément, Le remords de la conscience est un témoin qui *depose* continuellement contre nous.

DEPOSER, signifie aussi, Mettre en lieu seur, consigner, mettre une chose entre les mains d'une personne pour la garder, pour en avoir soin. On oblige de *deposer* au Greffe une piece maintenue fausse. On *depose* chez un Notaire, aux Consignations, les sommes saisies, ou celles où il y a des oppositions, ou contestations.

DEPOSER, se dit aussi des corps morts qu'on laisse dans une Eglise, quand on les veut transporter ailleurs. On a *deposé* le corps de ce Seigneur dans une Chapelle de sa Parroisse, jusqu'à ce qu'on le transporte dans le tombeau de ses peres. Pendant le voyage il le fait *deposer* la nuit dans l'Eglise du lieu où on couche.

DEPOSER, se dit figurément en choses morales. Le Roy *depose* une partie de son autorité entre les mains de ses Magistrats, pour rendre justice à ses peuples, pour gouverner les villes & ses armées. On est heureux d'avoir un ami dans le sein duquel on puisse *deposer* ses pensées, ses secrets, ses joyes, ou ses douleurs.

DEPOSER, signifie aussi, Oster quelqu'un d'une dignité, d'une charge, d'un employ. Il y a eu des Papes qui ont été *deposez* dans des Conciles; des Papes & des Empereurs qui se sont *deposez* eux-mêmes, qui ont renoncé volontairement à leur dignité. Les Papes ont autrefois pretendu, mais abusivement, de pouvoir *deposer* les Rois. Quelquefois on *depose* les Officiers par forfaiture, parce qu'ils font mal leurs charges. On le dit plus ordinairement des Officiers Ecclesiastiques, que des autres.

DEPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPOSITAIRE. s. m. & f. Qui est gardien de quelque chose. Les *depositaires* ordinaires ne sont point garents de la chose qu'on leur a confiée, si elle est volée, ou perdue. Les *depositaires* de Justice sont contraignables par corps à la representation des choses dont ils sont gardiens.

Il est de mes secrets le grand *depositaire*.

C'est un vers de Corneille.

DEPOSITION. s.f. Témoignage rendu en Justice par un témoin. Dans un recollement on fait lecture à un témoin de sa *deposition*, pour voir s'il y veut persister, y ajoûter, ou diminuer. On ne doit point lire en jugeant la *deposition* des témoins valablement reprochez. Les revelations sur un Monitoire ne font point de foy, jusqu'à ce qu'elles soient redigées en *deposition*.

DEPOSITION, en termes d'Eglise, se dit aussi de l'enterrement d'un corps. On doit dire une telle Evangile & telles prieres le jour de la *deposition* d'un deffunt, lors qu'on apporte un corps à l'Eglise pour l'enterrer.

DEPOSITION, signifie aussi, Abdication ou destitution d'une dignité, d'un office. La *deposition* volontaire d'un Pape, d'un Prelat. La *deposition* d'un Official, d'un Promoteur qui a malversé. Le Pape Gregoire VII. est le premier de tous les Papes qui ait entrepris la *deposition* des Rois, comme témoignent Otton de Frisingue, & Onuphrius Panvinius.

DEPOSSEDER. v. act. Jetter quelqu'un hors de sa possession. Plusieurs Rois se sont *depossedez* l'un l'autre. Les Empereurs Romains ne tâchoient qu'à se *deposseder*.

On dit aussi, *Deposseder* d'une charge, soit qu'on chasse un Officier par malversation, soit qu'on le fasse recevoir en sa place sur sa resignation. Un Officier jouit de ses gages jusqu'à ce qu'il soit *depossedé*. Un Officier n'est reputé *depossedé* que par le soit monstré qui est mis sur la requête de son Resignataire pour demander sa reception. Un bail judiciaire *depossede* un Seigneur de sa terre, suivant l'Ordonnance. Celuy qui prend possession d'un Benefice pour le contester, ne *depossede* pas pour cela le Titulaire, jusqu'à ce qu'il y ait jugement pour la pleine maintenue.

DEPOSSEDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPOSSESSION. s. f. Action par laquelle on depossede. La *depossession* actuelle est necessaire en matiere beneficiale, quand on a eu jugement definitif à son profit, de peur de donner lieu à la confidence.

DEPOSSESSION, se dit aussi de la delivrance qu'on fait en vertu des exorcismes d'une personne qui est tourmentée de l'Esprit malin. Cette femme a vécu tranquillement depuis sa *depossession*.

DEPOST. s. m. Ce qu'on a mis entre les mains de quelqu'un pour le garder. Le *depost* volontaire ne se prouve point par témoins. Le *depost* forcé est celuy qui se fait en cas de ruine, naufrage, incendie. Les hostelliers sont responsables des hardes qu'on porte chez eux, comme d'un *depost*.

DEPOST, se dit aussi des lieux publics où on depose les choses. Le Greffe est un *depost* public. Le lieu où on garde les registres s'appelle le *depost*. Le Bureau des Consignations est un *depost* public pour les sommes d'argent contestées. La Sacristie est un *depost* sacré où on garde les Reliques. On a mis le corps de ce Seigneur en *depost* dans une telle Eglise.

DEPOST DU SEL, se dit des lieux publics ou magasins du sel aux endroits où la Gabelle n'est pas établie; & on les appelle *greniers* dans les lieux d'impôt.

DEPOURVOIR. v. act. Degarnir, ôter les provisions, les choses necessaires à la subsistence d'une place, d'une maison, d'une personne. Un Gouverneur ne doit point laisser *depourvoir* sa place, en laissant ôter les hommes & les munitions. Cette maison noble est pauvre & *depourveue* des choses necessaires à la vie. Cette veuve affligée est *depourveue* de tous secours, d'amis & d'argent.

DEPOURVOIR, se dit aussi en choses morales. Il faut être bien *depourveu* d'esprit, de sens, de jugement, pour commettre une telle faute. Il étoit *depourveu* de conseil, quand il a fait cette transaction. Souvent on est *depourveu* de memoire, elle quitte les gens au besoin. Jamais on n'est *depourveu* de la grace, de l'assistance divine, quand on veut bien y cooperer.

DEPOURVEU, UE. part. pass. & adj.

AU DEPOURVEU adv. A l'improviste, où il y a de la surprise. Le jour du Jugement nous viendra surprendre *au depourveu*, lors que nous nous y attendrons le moins. Un Gouverneur de place ne doit point se laisser assaillir *au depourveu*. La bassecour de ce Gentilhomme est bien garnie, on ne le peut prendre au *depourveu*, quand on arrive chez luy.

DEPRAVATION. s. f. Dereglement du goust, des mœurs, ou de la doctrine. Une femme grosse a de la *depravation* dans le goût. Chacun accuse son siecle de *depravation*, d'aller de mal en pis.

DEPRAVER. v. act. Corrompre le goust, les mœurs, ou la doctrine. Plusieurs maladies rendent le goût *depravé*. La jeunesse est maintenant fort insolente & fort *depravée*. Les Infideles menent une vie brutale, & aussi *depravée* que leur doctrine.

DEPRAVÉ, ÉE. part. & adj.

DEPRECATION. s. f. Terme de Rhetorique, est une figure d'Orateurs, par laquelle ils souhaitent qu'il arrive quelque grand mal ou punition à celuy qui ne dira pas la verité de luy, ou de son adversaire.

DEPREDATION. s. f. Terme de Palais. Pillage qui se fait dans une succession, ou partage ou distribution de deniers. Dans cet inventaire il s'est fait une *depredation* visible, chaque heritier a pillé de son côté. Dans les directions de creanciers il arrive souvent des *depredations*, les directeurs les plus puissants se font payer au prejudice des autres.

DEPREDÉ, ÉE. adj. Terme qui se trouve dans l'Ordonnance de la Marine, qui se dit des marchandises pillées dans un vaisseau.

DEPRENDRE. v. n. Se detacher de quelque chose où on étoit engagé ou embarassé. Un poisson pris dans une nasse se debat & fait ce qu'il peut pour se *deprendre*. Quand on est embarassé dans un bourbier, on a de la peine à se *deprendre*.

DEPRESSION. s. f. Terme de Physique qui se dit de l'abaissement ou serrement qui arrive à un corps qui est serré & comprimé par un autre. Ce mot vient du Latin *depressio*.

DEPRESSION, signifie en Morale, Abbaissement, humiliation. Les Superieurs des Convents tiennent leurs Religieux dans la *depression* pour éprouver leur patience. Un Philosophe est content de vivre dans la *depression*, & refuse souvent les honorables emplois qu'on luy presente.

DEPRI. s. m. Terme de Finance. C'est une declaration qu'on va faire au Bureau des Aides du lieu d'où on veut faire transporter son vin pour le vendre ailleurs, avec soûmission d'en venir payer le droit de gros, qui est le vingtiéme selon le prix qu'on l'aura vendu. L'Ordonnance ne parle du *depri* qu'à l'égard du vin: neanmoins on le dit aussi des autres declarations qu'on fait aux Bureaux des autres marchandises qu'on transporte, dont les droits de douane sont deus, des bestiaux qu'on fait passer debout dans les villes sans payer l'entrée, &c. des droits de peage & autres semblables. Ce mot vient de *deprecari*, parce qu'on prie le Fermier de souffrir ce transport. D'autres veulent qu'il vienne de *profiteri*, parce que les marchandises ainsi declarées s'appellent en Latin *merces professa*.

DEPRI, se dit aussi en Jurisprudence Feodale de la declaration qu'on fait au Seigneur d'un heritage acquis mouvant de luy aux fins de luy payer les droits seigneuriaux, en octroyant pour cela quelque delay.

DEPRIER. v. act. C'est, Aller faire au Bureau des Aides, ou à un Seigneur Feodal, la declaration ou le depri precedent.

DEPRIER, est quelquefois opposé à *prier*. On avoit envoyé prier tous les parents de cette nopce, mais on les a envoyé *deprier*, parce que le mariage est sursis, ou rompu.

DEPRISER. v. act. Tâcher de diminuer la valeur, le merite de quelque chose. Les envieux tâchent de *depriser* la vertu, le merite de leurs rivaux. Un acheteur *deprise* la marchandise, tandis que le vendeur la prise de son côté. C'est une espece d'humilité, de se *depriser* soy-même, de parler modestement de ses Ouvrages. Ce mot vient de *depretiare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

DEPRIMER. v. act. Rendre vil, abject, méprisable. C'est le propre des envieux de se *deprimer* les uns les autres. Un Superieur éprouve un Novice en le *deprimant*, en l'occupant aux plus vils offices de la maison. Un changement du gouvernement *deprime* plusieurs gens qui s'étoient bien elevez.

DEPRIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEPROPRIEMENT. s. m. est un terme dont on use en l'Ordre de Malthe, pour signifier le testament des Chevaliers, ou du Grand Maître.

DEPUCELER. v. act. Oster la fleur de virginité à une personne. Les Anciens avoient tant de respect pour les vierges, qu'on ne les faisoit point mourir, sans les avoir fait *depuceler*. Ceux de la coste de Malabar payent les étrangers pour venir *depuceler* leur femmes, & en prend e la premiere fl ur. Chez les Escossois c'étoit un droit des Seigneurs de *depuceler* la nouvelle mariée, qui leur fut accordé par Evenus leur Roy, & qui leur fut ôté par Malcolme, qui permit qu'on s'en rachetât pour un certain prix qu'on appelloit *marcheta*, ou un certain nombre de vaches, par allusion au mot de *march*, qui signifioit chez eux un *cheval*. Buchanan dit aussi, qu'on s'en achetoit pour un demi-marc d'argent, qu'on appelloit *marchette*. Cela a eu lieu aussi dans la Flandre, dans la Frise, & en quelques lieux d'Allemagne. Du Cange cite un arrest du 19. Mars 1409. obtenu par les habitans d'Abbeville contre l'Evêque d'Amiens, qui faisoit racheter par une certaine somme d'argent la deffense qu'il avoit faite de *depuceler* les nouvelles mariées les trois premieres nuits de leurs noces: ce qui étoit fondé sur le IV. Concile de Carthage, qui l'avoit ordonné pour la reverence de la benediction matrimoniale.

DEPUCELER, se dit aussi en parlant des choses qu'on fait la premiere fois. Cet Advocat a plaidé sa premiere cause, le voila *depucelé*.

On appelle proverbialement un fanfaron en amour, un *depuceleur* de nourrices.

DEPUIS. Prepos. & adv. qui se dit d'un temps relatif à un autre que l'a precedé. Un courrier est arrivé *depuis* peu. Il s'est bien fait des choses *depuis*, ou du *depuis*. *Depuis* que le monde est monde. Il est bien foible *depuis* sa maladie. Et *depuis* quand est-il devenu si habile? *Depuis* qu'il frequente les Sçavants. Personne n'a été receu *depuis* luy.

DEPUTATION. s. f. Envoy de quelques personnes choisies dans un Corps vers un Prince, ou une Assemblée, pour traiter en son nom de ses affaires, ou pour les poursuivre en Justice. Les *deputations* se font plus ou moins solemnelles, selon la qualité des personnes à qui on les envoye, ou des affaires dont il s'agit.

DEPUTATION, se dit aussi du Corps des Deputez. Un tel Evêque est le Chef de la *Deputation* des Estats de Languedoc, il porte les cahiers.

DEPUTER. v. act. Envoyer quelqu'un de son

Corps vers quelque Prince, ou quelque Assemblée, pour luy rendre ses devoirs & soûmissions, pour luy representer ses besoins, luy faire des remonstrances, pour faire & negocier ses affaires, assister à quelques deliberations, ou autres choses semblables. Tous les Princes d'Allemagne ont *deputé* à la Diette. Chaque ville, ou chaque Corps d'une Province *depute* à l'Assemblée des Estats. Le Parlement a *depute* un President & six Conseillers pour faire au Roy de tres-humbles remonstrances, pour le feliciter sur une telle nouvelle, pour luy rendre raison d'une telle affaire. Le Chapitre a *deputé* deux Chanoines pour venir solliciter leurs affaires au Conseil. Tous les Dioceses ont *deputé* pour tenir l'Assemblée du Clergé.

DEPUTÉ, ÉE. part. pass.& adj.

DEPUTÉ. s. m. Qui est commis, envoyé par son Corps. Le Parlement n'a point été en Corps à une telle ceremonie, il n'y a assisté que par *Deputez*. Voilà le *Deputé* d'une telle Province. Les *Deputez* du premier ordre, du second ordre. Un Commissaire *deputé* pour l'instruction d'un procés.

On dit proverbialement, Les *Deputez* de Vaugirard, qui viennent en corps, & ne sont qu'un.

DEQ.

DEQUOY. adv. qui signifie, De quelle chose. *Dequoy* s'agit-il? Voilà bien *dequoy*. Il n'y a pas tant *dequoy*, c'est à dire, de s'esbahir. Apportez nous *dequoy* manger.

On dit aussi, qu'un homme a bien *dequoy*, pour dire, qu'il a bien du bien; qu'il a *dequoy* vivre, *dequoy* payer, &c.

DER.

DERACINEMENT. subst. masc. Action par laquelle on arrache une chose plantée. Le *deracinement* de ces arbres est l'effet d'un ouragan.

DERACINER. v. act. Arracher un arbre, une plante de terre. La violence des torrents est si forte, qu'elle *deracine* les arbres, & les entraîne. On ne peut entierement *deraciner* le chiendent, il repousse toûjours.

DERACINER, signifie aussi, Cerner, coupper tout autour. On tâche à *deraciner* les cors aux pieds, en cernant le calus qui est autour. Les arracheurs de dents decharnent la dent, la *deracinent* avant que de la tirer.

DERACINER, se dit figurément en choses morales, pour dire, Oster la source d'un abus, d'une heresie. On a de la peine à *deraciner* d'un esprit les opinions dont il est preoccupé, de *deraciner* les vices contractez par une longue habitude.

DERACINÉ, ÉE. part. pass.

DERAISONNABLE. adj. m.& f. Qui est contre la raison, le bon sens, la justice. Les Infideles taxent la rançon d'un Chrêtien à un prix *deraisonnable*. Vous vous fondez sur des principes qui sont paradoxes & *deraisonnables*. On ne peut transiger avec cet homme-là, ses pretentions sont tout à fait *deraisonnables*.

DERAISONNABLEMENT. adv. D'une maniere deraisonnable, ou injuste. Il en a agi avec sa partie fort *deraisonnablement*.

DERANGEMENT. s. m. Changement qui trouble l'ordre & la disposition qui étoit en des choses arrangées. Les Opticiens disent que le changement de couleur qui arrive dans un fruit qui meurit, vient du *derangement* des parties.

DERANGER. v. act. Mettre en desordre, en confusion une chose rangée mise par ordre. Un Sçavant se fâche, quand on luy *derange* ses Livres; une femme bien coëffée, quand on luy *derange* ses cheveux.

On dit en termes de Marine, *Deranger* la bonnette, pour dire, la deboutonner du corps de la voile.

DERANGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DERECHEF. adv. Une seconde fois. Je l'ay déja averti, je l'avertyray *derechef*. Menage dit que ce mot vient de *deracapo*, & que Cambden le derive de l'Anglois *derchefu*, signifiant la même chose.

DEREGLEMENT. s. m. Desordre, action ou mouvement qui se fait contre les loix naturelles, ou civiles. Cette année il y a eu du *dereglement* dans les saisons, l'hiver a été beau, &, le printemps fort pluvieux. Cet homme vit dans un grand *dereglement* de mœurs. On le dit même des choses inanimées. Cette horloge ne marque pas bien, il y a quelque *dereglement* en son mouvement.

DEREGLÉMENT. adv. D'une maniere dereglée. On vit fort *dereglement* en cette maison, il n'y a point d'heure reglée pour le disner ni pour le souper.

DEREGLER. v. act. Agir contre la regle, contre l'ordre établi. Quoy qu'un Royaume soit bien reglé, la guerre civile le *deregle* tout. Le libertinage *deregle* les Maisons les plus reglées dans leur fondation. Cette femme mene une vie *dereglée*, elle court toute la nuit, & dort le jour. Ce jeune homme a des mœurs fort *dereglées*, il s'adonne à toutes sortes de débauches.

DEREGLÉ, ÉE. part. pass.& adj. Un esprit *dereglé*, une vie *dereglée*.

DERIDER. v. act. Oster les rides. Ce vieillard renfrogné est si severe, que rarement il se *deride* le front. Il faut tirer sur la platine le linge de la lescive pour le *derider*.

DERISION. s. f. Action par laquelle on se moque de quelque chose, ou on la tourne en ridicule. C'est un blaspheme de tourner en *derision* les choses sacrées. Ceux qu'on attache au pilori sont exposez à la *derision* du peuple. Le genie de Democrite étoit une *derision* generale des actions des hommes.

DERIVATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Mot, diction qui tire son origine d'une autre qu'on appelle son *primitif*.

DERIVATION. s. f. Terme de Marine. Sortie hors de sa route. On appelle aussi canal de *derivation*, un canal par où on conduit, où on amasse des eaux pour les porter & conduire dans un reservoir. Le canal de *derivation* qui porte les eaux dans le bassin de Nourouse en Languedoc pour la communication des Mers.

DERIVATION, en termes de Grammaire, se dit de la liaison ou affinité qu'un mot a avec un autre pour en avoir été formé originairement.

DERIVE. s. f. Terme de Marine. Fausse route ou detour forcé qu'on fait de son vray chemin par la violence des vents, des courants, ou de la marée. Dans cette côte les courants sont si violents, qu'il faut aller à la *derive*. La *derive* est la cause la plus ordinaire qui fait que les Pilotes se trompent dans leur estime.

DERIVER. v. act. & n. Terme de Marine. Sortir de sa route, de son droit chemin par la violence des vents, ou des courants, ou de la marée. Ce vaisseau vint *deriver* & s'abattre sur nous. Les vaisseaux ne sçauroient aller aux Indes sans *deriver*, à cause de la violence des courants qui sont sous la Ligne.

DERIVER, signifie aussi, Tirer l'eau d'une source pour la conduire par quelque canal. On a *derivé* les eaux de toutes les sources voisines pour emplir ce bassin, pour nourrir ce canal.

DERIVER, en termes de Grammaire, signifie, Former un mot sur un autre primitif. Les Italiens se permettent de faire plusieurs mots *derivez*, diminu-

tifs & augmentatifs sur chaque mot radical. Les mots de *retention*, *Palefrenier*, *exploiter*, *blanchissage*, sont *derivez* de *tenir*, *palefroy*, *exploit*, *blanchir*.

DERIVER, chez les Serruriers, signifie, Oster la riveure. Ce clou, cette vis, ne se sçauroient arracher sans les *deriver*, sans en ôter la riveure.

DERIVER, se dit figurément en Morale. Toutes les graces qui nous viennent, *derivent* du Ciel, c'en est la premiere source. Toutes nos infirmitez *derivent* du peché originel, il en est la premiere cause. Pour guerir une fluxion, il faut aller à la source, à la cause d'où elle *derive*.

DERIVE', E'E. part.pass.& adj.

DERME. s. m. Terme de Medecine, qui se dit du vray cuir ou de la peau de l'homme. Ce nom vient du mot Grec *derein*, qui signifie *écorcher*. Le cuir est la plus ample & la plus épaisse de toutes les membranes. Il est engendré du meslange de la semence & du sang. C'est le vray organe de l'attouchement exterieur, & la couverture & l'embellissement des parties qui sont au dessous. Il est d'une nature mitoyenne entre la chair qui a plus de sang, & le nerf qui n'en a point du tout. Les extremitez de tous les vaisseaux y aboutissent; ce qui luy rend son sentiment fort delicat. Le *derme* a plusieurs pores pour purger le corps par les sueurs & la transpiration. Quand les pores sont trop grands, les esprits échappent, desorte qu'on peut mourir d'une trop grande joye, & quand on use de trop de saffran. On appelle *sueur Angloise*, le sang qui sort par les pores du *derme*. Quelques-uns l'appellent *emonctoire universel*, comme qui diroit le *mouchoir de tout le corps*.

DERNIER, IERE. adj. & s. m. & f. Terme relatif, & opposé à *premier*. Ce qui est à l'extremité opposée au commencement. On dit en Philosophie, Ce qui est le premier en l'intention, est le *dernier* en l'execution. Il vaut mieux être le premier, que le *dernier* Noble de sa race: c'est un mot qui a eté dit par Iphicrate Capitaine Athenien à celuy qui luy reprochoit qu'il avoit été Cordonnier. L'Evangile dit que les premiers seront les *derniers*, & les *derniers* seront les premiers, en faveur des humbles, & en haine des superbes. Un brave n'est jamais des *derniers* à l'assaut. Cet homme est fort vigilant, il est le premier levé, & le *dernier* couché. C'est un homme irresolu qui conclud toûjours pour le *dernier* qui luy parle. Les bains & les eaux sont les *derniers* remedes que les Medecins ordonnent à ceux qu'ils ne peuvent guerir.

On dit aussi, En *dernier* lieu, en *dernier* item, pour dire, Finalement, pour conclusion. On dit qu'un homme est aux *derniers* abois, qu'il rend le *dernier* soupir, pour dire, qu'il agonise; qu'on luy a dit le *dernier* adieu, qu'on luy a rendu les *derniers* devoirs, quand on a fait ses obseques. On dit aussi au jeu, qu'un homme est le *dernier*, lors qu'il vient de quitter la main, & que tous les autres jouënt devant luy.

DERNIER, se dit aussi pour marquer le temps. L'année *derniere* fut fort fertile. La gazette de Samedy *dernier* portoit telle chose. On a publié cette ferme pour la *derniere* fois. On dit aussi, le Jugement *dernier*, pour dire, le Jugement final, qui viendra dans les *derniers* temps. On dit aussi dans les Presidiaux, Par jugement *dernier*, pour dire, En *dernier* ressort & presidialement.

DERNIER, se dit aussi des deux extremitez en bien & en mal qui se trouvent dans les choses. Le feu est chaud au *dernier* degré, au souverain degré. Il est difficile d'acquerir le *dernier* degré de perfection. C'est un ouvrage où on a mis la *derniere* main, qu'on a mis au meilleur estat qu'on a pû. C'est un homme qu'on a traité avec la *derniere* indignité. Ce Marquis est du *dernier* ridicule. Cet avare est le *dernier* des hommes, il vit dans la *derniere* misere. Ce Marchand veut vendre son drap vingt livres au *dernier* mot, pour dire, Il n'en veut rien rabattre.

DERNIER, se dit aussi dans les tripots, de cette division de la galerie qui est la plus proche des murs. On met les meilleurs joueurs au *dernier*, pour garder le *dernier*.

DERNIER, se dit proverbialement en ces phrases. Il fit comme le Roy devant Pavie, il tira jusqu'au *dernier* sou. On dit aussi, Le premier au bois, & le *dernier* à l'eau. On dit aussi d'un opiniâtre, qu'il veut toûjours avoir le *dernier*, pour dire, qu'il veut toûjours être le *dernier* à repliquer, ou à donner quelque coup. Ce mot vient de *arriere*, qu'on a fait de la particule *de*, & du mot *riere*, vieux François, qui est derivé de *retrò* Menage.

DERNIEREMENT. adv. de temps. Depuis peu de jours. Je vis *dernierement* un de vos amis. On le dit aussi de ce qui est moderne. Ce n'est que *dernierement* qu'on a inventé les lunettes, l'Impression.

DEROBER. v. act. Prendre le bien d'autruy, & à son insceu. Ce qu'on a *derobé* est sujet à une perpetuelle revendication. Les coupeurs de bourse *derobent* fort adroitement. Les valets qui fervent la mule *derobent* leurs maitres. On *derobe* la peine des pauvres gens, quand on ne les paye pas bien. Ce mot vient de *rober*, & de *robe*, derivez de *rapa*, Menage; ou de l'Allemand *rauben*, sur lequel l'Italien a formé *robare*. & l'Espagnol *rubar*.

DEROBER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les Auteurs se *derobent* les uns aux autres leurs pensées, les Machinistes leurs inventions. Alexandre ne voulut pas combattre de nuit, disant que c'étoit *derober* la victoire. Il ne faut pas *derober* la gloire qui est deuë aux belles actions. Ce valet *derobe* quelques heures au sommeil pour estudier. Il faut se *derober* quelquefois un repas pour se bien porter.

DEROBER, signifie aussi, S'eschapper, disparoître. Par un bris des prisons on se *derobe* aux rigueurs de la Justice. Une Comete se *derobe* peu à peu à nôtre veuë, s'en éloigne, disparoît. Je m'ennuyois en cette assemblée, je m'en suis *derobé* secrettement. Un banqueroutier se *derobe* la nuit, s'évade. Les contemplatifs se *derobent* à la veuë du monde pour vivre en retraitte.

On dit en Fauconnerie, *Derober* les sonnettes, quand l'oiseau s'écarte & s'en va sans le congé de son maitre, & luy emporte ses sonnettes.

DEROBER, se dit aussi de ce qu'on fait secrettement & en cachette. On appelle escalier *derobé*, un petit escalier par lequel on se peut échapper secrettement & à l'insceu des autres. On dit en amour, que les baisers, les plaisirs *derobez* sont doux, pour dire, ceux qu'on prend en cachette & à l'insceu des rivaux. On dit aussi, qu'on *derobe* un baiser à sa maitresse, quand on le prend par force ou par surprise.

DEROBER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui tâche à s'échapper de dessous le Cavalier en le surprenant. On dit aussi, qu'un cheval a le pied *derobé*, lors qu'il manque de corne pour le ferrer, & qu'elle s'est usée à force de marcher pied nud.

On dit proverbialement à un homme qui achete trop cher une chose, qu'il ne l'a pas *derobée*, qu'il l'a bien payée: & au contraire celuy qui refuse de la donner à vil prix, dit qu'il faudroit qu'il l'eust *derobée*.

DEROBE', E'E. part.pass.& adj.

A LA DEROBE'E. adv. En cachette, & en menageant son temps. Cet amant ne peut voir sa maitresse qu'*à la derobée*. Un valet studieux ne peut va-

quer à l'estable qu'*à la derobée*, en prenant le temps où son maistre n'a pas besoin de luy. Les paysans vont chasser & pêcher *à la derobée*, la nuit & clandestinement.

DEROCHER, ou *Deroquer*. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'aigle ou des grands oiseaux, qui poursuivans les bestes à quatre pieds, les contraignent à se precipiter de la pointe des rochers pour eviter de tomber dans leurs serres. De là vient qu'on a dit autrefois, *Deroquer* un homme, pour dire, le faire tomber; & *deroquer* une maison, pour dire l'abattre.

DEROGATION. s.f. Acte contraire à un precedent, qui l'annulle, qui le destruit, qui le revoque. Les *derogations* en termes generaux ne sont point considerées en Justice, il faut qu'elles se fassent en termes specifiques & formels. Une loy nouvelle emporte *derogation* à une precedente. Un second testament est une *derogation* du premier. Ce contract de mariage porte une clause de *derogation* à un tel article de la Coûtume.

DEROGATOIRE. adj m.& f. Clause qui emporte derogation. Le stile de la Chancelerie Romaine n'épargne point les clauses *derogatoires*. Les Bulles portent derogation aux statuts, privileges, &c. & aux *derogatoires* des *derogatoires*. Si on se reconnoist debiteur d'une somme, nonobstant la quittance qu'on en a obtenuë, cet acte est *derogatoire*.

En matiere de testament on appelle clause *derogatoire*, une certaine sentence, chiffre, ou caractere secret, que le Testateur insere dans son testament, & dont il se reserve à luy seul la connoissance, y adjoûtant la condition, qu'il ne veut pas qu'aucun testament qu'il pourroit faire ensuite puisse estre valable, si cette clause *derogatoire* n'y est expressément & de mot à mot inserée. C'est une precaution que les Jurisconsultes ont trouvée contre les testaments faits par violence, ou par suggestion en haine de ceux qui se rendent maistres de la personne des agonisans.

DEROGEANCE. s.f. Acte qui deroge. Il ne se dit gueres que des actions contraires à la profession des Nobles. Le trafic est une *derogeance* à Noblesse.

DEROGEANT, ANTE. adj. Acte contraire à un autre, qui y deroge. Plusieurs loix du Code sont *derogeantes* à l'ancien Droit. Ce contract seroit bon, s'il n'y avoit eu depuis plusieurs actes *derogeans* qui y ont donné atteinte. On dit encore, Faire un acte *derogeant* à Noblesse, quand on fait une action indigne de la Noblesse, comme le trafic en France, la manufacture en Italie.

DEROGER. v.act. Faire un acte ou une disposition contraire à une precedente, qui luy ôte sa validité. Les Princes dans leurs Edits & dans leurs lettres *derogent* à toutes les loix & dispositions contraires qui en pourroient empêcher l'effet. On ne peut *deroger* au droit de Patronage, ni au droit d'autruy. Ce contract portoit une telle clause, mais les parties y ont *derogé* par des actes posterieurs.

DEROGER, signifie aussi, Faire un acte indigne de sa profession, de sa dignité. Un Gentilhomme qui se fait Marchand, Fermier, ou Sergent, *deroge* à Noblesse. Un Prelat, un Magistrat qui font des bassesses, des choses indignes de leur rang, *derogent* à leur dignité. Un Cavalier qui fait une lâcheté, qui s'enfuit, *deroge* à son honneur, perd sa reputation.

DEROIDIR. v.act. Oster, amoindrir la roideur. Quand le linge de la lessive est gelé & roide, il faut l'approcher du feu pour le *deroidir*, autrement il est en danger de se casser.

DEROMPRE. v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit quand l'oiseau de proye fond sur un autre, & de ses cuisses & serres luy donne un coup si furieux, qu'il rompt son vol, l'estourdit & le meurtrit, en le faisant tomber à terre tout rompu & tout brisé.

DEROUGIR. v. n. Perdre le rouge, la couleur. Le reproche qu'on fait à cette fille l'a renduë si honteuse, qu'elle a été long temps sans *derougir*.

DEROUILLER. v.act. Oster la rouille de dessus un metail. On *derouille* les épées avec de l'huile, & de la pierre d'émeril. On *derouille* ses pistolets, quand on va en voyage, à la guerre.

DEROUILLER, se dit figurément de l'esprit, pour dire, Polir, desniaiser. Les Provinciaux se *derouillent* bientôt à Paris, à la Cour, à l'armée. L'air du grand monde luy a *derouillé* l'esprit, luy a appris à vivre.

DEROUILLÉ, ÉE. part.pass & adj.

DEROULER. v.act. Estendre une chose qui est roulée. Il falloit autrefois *derouler* les Livres pour les lire, car ils étoient roulez. *Derouler* les titres d'un tresor pour en faire un cartulaire.

DEROULÉ, ÉE. part.pass.& adj.

DEROUTE. s. f. Deffaite, perte d'une bataille, dissipation d'un parti. Hannibal mit quatre fois en *deroute* les Romains. Dans cette *deroute* il a perdu son bagage. A peine le General s'est-il sauvé de cette *deroute*.

DEROUTE, se dit figurément en choses morales, du desordre des affaires. Il ne faut qu'un creancier trop pressant pour mettre en *deroute* un Marchand, & luy faire faire banqueroute. Les François ont mis en *deroute* toute la politique d'Espagne. Cette affliction l'a rendu fou, elle a mis son esprit en *deroute*. Une objection faite brusquement met quelquefois un Docteur en *deroute*, le trouble & l'interdit.

DERRIERE. s. m. La partie posterieure d'un animal, le fondement; les fesses, la crouppe. Quand un écolier a manqué, on luy baille le fouet sur son *derriere*. Un Postillon est sujet à s'écorcher le *derriere*. Le devant de ce cheval est plus beau que le *derriere*, que sa crouppe.

DERRIERE, se dit aussi de ce qui est plus caché, plus reculé que le reste de quelque chose. Le *derriere* de mon logis donne sur la riviere. Les écuries sont basties sur le *derriere* de la maison. Le *derriere* d'une page. Le *derriere* d'un habit, d'un pourpoint. Le *derriere* du carosse est la place la plus honorable. Les Peintres appellent le *derriere* d'un tableau, ce qu'on appelle autrement le *champ* ou le *fond*.

DERRIERE, est souvent une preposition relative & opposée à ce qui precede, qui est devant. Le Curé à la Procession marche *derriere* tout son Clergé, le peuple le suit *derriere*. Quand on se fait Religieux, il faut laisser sa liberté *derriere* la porte. Le Seigneur dit que quand on a mis la main à la charruë, il ne faut point regarder *derriere*. Les adjectifs se placent tantôt devant, tantôt *derriere* les noms substantifs. Cette armée a été attaquée par le flanc & par *derriere*. Il combattoit *derriere* un parapet, un retranchement. Il a laissé *derriere* son train, son bagage. Un bon Capitaine ne doit point laisser de place forte, ni d'armée *derriere* luy. L'humilité enseigne à se tenir toujours *derriere*. Les traîtres frappent leur ennemi par *derriere*. Ce mot vient du Latin *de retro*. Du Cange.

On dit figurément d'un excellent homme, d'un bon Auteur, qu'il a laissé tous les autres *derriere* luy, pour dire, qu'il s'est bien élevé au dessus d'eux. Corneille s'est élevé au dessus des autres Poëtes, & les a laissés bien loin *derriere* luy.

DERRIERE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme a monstré son *derriere*, pour dire, qu'il s'en est fuy lâchement. On dit aussi, Aller au devant par *derriere*, pour dire, Prevenir adroitement quelque disgrace, & y remedier, ou bien, Se preparer quelque avantage par quelque

precaution. On dit aussi d'un homme rusé, d'un chicaneur, qu'il a toûjours une porte de *derriere*, pour dire, qu'il a dans l'esprit quelque ruse, fuite, ou eschappatoire pour s'empêcher de tenir ce qu'il promet. On dit aussi, qu'on a mis une chose sens devant *derriere*, pour dire, qu'on en a renversé l'ordre & la disposition. On dit encore,

A passage & à riviere,
Laquais devant, Maistre *derriere*.

On dit aussi populairement, Il a fait telle chose en *derriere* de moy, pour dire, Il me l'a voulu cacher.

DES.

DE'S. Preposition qui marque le temps. Il faut partir demain *dés* le matin, *dés* que les chats seront chaussés. *Dés* à present comme *dés* lors, & *dés* lors comme *dés* à present. *Dés* que ce vaisseau fut parti du port, la tempête l'accueillit. *Dés* que j'ay sceu l'affront, j'ay preveu la vengeance. *Dés* que cet homme ouvre la bouche, il dit une sottise, c'est à dire, aussi-tôt. On l'attend *dés* midi, c'est à dire, depuis midi. Ce garçon est sage *dés* sa jeunesse.

DE'S, sert aussi à marquer le lieu, l'étenduë. Cet homme est mal bâti *dés* pieds jusqu'à la teste. Le Loiret porte bateaux *dés* sa source. Cet arbre porte des branches *dés* sa racine. Il est tombé malade *dés* Lyon, pour dire, à Lyon.

DES, est aussi une partie de l'article qui se dit au pluriel. *Des* biens, *des* maux.

DESABUSER. v. act. Detromper quelqu'un, luy faire connoistre ses erreurs. Les peuples ont été *desabusez* de l'idolatrie par les predications Apostoliques. On a connu l'hypocrisie de cet homme, on en est *desabusé*. On n'est jamais bien *desabusé* des preoccupations, des premieres impressions qu'on a euës dés sa jeunesse.

DESABUSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESACCORDER. v. act. Mettre hors d'accord. Il ne se dit que des instruments de Musique, qui étoient d'accord, & dont on lâche, ou on serre trop les cordes. Ce luth, cette guiterre sont *desaccordez*, il les faut accorder de nouveau.

DESACCOUPLER. v. act. Detacher des animaux qui étoient attachez ou accouplez ensemble. Il faut *desaccoupler* ces bœufs, les detacher de la charruë. On dit aussi, *desaccoupler*, ou plus ordinairement, *decoupler* les chiens, quand on les lâche aprés le gibier.

DESACCOUSTUMER. v. act. Faire perdre l'accoûtumance, faire qu'une personne perde la coûtume de quelque chose. Il faut *desaccoustumer* les jeunes gens de jouer, d'aller au cabaret.

DESACCOUSTUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESACHALANDER. v. act. Faire perdre la chalandise à un Marchand, à une maison. Un Marchand rebarbatif *desachalande* bientôt sa boutique. Un cabaret se *desachalande* bientôt, dés qu'il n'y a plus de bon vin.

DESACHALANDÉ, ÉE. part. & adj.

DESAGENCER. v. act. Gâter l'ordre, la disposition d'une chose agencée, arrangée. Le grand vent *desagence* les cheveux, les defrise. J'avois bien agencé mes curiositez dans mon cabinet, il est venu un brouillon qui a tout *desagencé*.

DESAGREABLE. adj. m. & f. Qui ne plaît pas, qui choque la veuë, ou l'esprit. La laideur est une chose *desagreable* à voir. La vie est remplie d'accidents *desagreables*. La nuit est hideuse & *desagreable*.

DESAGREABLEMENT. adv. D'une maniere desagreable. Un esclave passe sa vie fort *desagreablement*.

DESAGREER. v. n. Desplaire, choquer la veuë, ou l'esprit. Un honnête homme tâche de ne rien faire qui *desagrée*.

DESAGREER. v. act. Terme de Marine, qui se dit des vaisseaux qui sont mis hors d'estat de combat, ou de servir, lors que dans un combat ou une tempête leurs masts ou leurs cordages ont été brisez, ou qu'ils ont perdu leurs agreils. On dit aussi, *Desagreer*.

DESAGRÉÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESAGRÉMENT. s. m. Ce qui n'agrée pas, qui déplait. Il n'y a point de condition en ce monde qui n'ait ses *desagréments*.

DESAJUSTER. v. act. Gâter, alterer quelque chose, faire qu'elle ne soit plus juste. Ce maladroit a voulu monter ma monstre à rebours, il l'a *desajustée*. Nous avions pris nos mesures pour encherir cette ferme, mais un autre encherisseur nous a tous *desajustez*.

DESAJUSTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESALTERER. v. act. & neut. Esteindre, faire perdre la soif. Les liqueurs fraiches *desalterent* beaucoup. Les vins d'Espagne & de St. Laurens alterent plûtôt qu'ils ne *desalterent*. Il n'est rien tel que de se *desalterer* dans une claire fonteine. Un hydropique boit beaucoup, & ne se *desaltere point*.

DESALTERER, se dit aussi en choses morales. Les Saints souhaittent de se *desalterer* dans les eaux vives de la grace. Un avare ne sçauroit se *desalterer* dans la grande soif qu'il a des richesses.

DESALTERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESAMPARER. v. act. Quitter, abandonner. Depuis un an il n'a pas *desamparé* la ville. Il est plus souvent neutre. Il faut qu'une sentinelle se trouve en son poste, & n'en *desampare* point, qu'on ne la releve.

DESAMPARER, en termes de Marine, c'est, Mettre un vaisseau en desordre, le demaster, ruiner ses manœuvres, & luy ôter ses agreils, ensorte qu'il soit hors de service. Il y eut trois vaisseaux *desamparez* dans ce combat, qui furent obligez de se retirer pour le radoub.

DESANCRER. v. act. Lever les ancres, partir d'un port, d'une rade.

DESAPPAREILLER. Quelques-uns disent *Desparciller*. v. act. Separer ce qui étoit apparié ou pareil. Il se dit particulierement des habits, & des meubles. *Desparciller* des bas, des souliers. *Desappareiller* des gants, des manchettes. On m'a volé un chandelier, cela m'a *desparcillé* les autres. Il luy est mort un cheval de carrosse, il veut vendre l'autre, parce qu'il est *desappareillé*.

DESAPPAREILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESAPPETISSER. v. n. Faire perdre l'appetit. Les viandes malpropres & mal apprestées *desappetissent* les gens. Ce malade ne se remettra point, tant qu'il sera ainsi *desappetissé*. Ce mot est de peu d'usage.

DESAPPLIQUER. v. act. Quitter l'application, l'attention qu'on a à quelque chose. Le jeu des Eschecs attache si fort, que pour peu qu'on se *desapplique* on fait quelque faute.

DESAPPOINTER. v. act. Oster les appointements. On a *desappointé* plusieurs Officiers reformez, on leur a ôté leurs appointements.

DESAPPRENDRE. v. n. Oublier ce qu'on a appris. Bien loin que cet écolier profite au College, il *desapprend* tous les jours. Quand on est longtemps sans parler une Langue, on la *desapprend*, on l'oublie.

DESAPPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on renonce à la proprieté d'une chose, on l'abandonne. Il ne se dit gueres que de ceux qui quittent tous leurs biens temporels pour entrer en Religion. Le principal point de la vie reguliere, c'est

d'avoir une entiere *desappropriation*, de renoncer à la proprieté de toutes choses.

DESAPPROPRIER. v. n. Renoncer à la proprieté de toutes sortes de biens. La vraye pauvreté Evangelique consiste à se *desapproprier* entierement des biens temporels.

DESAPPROUVER. v. act. Condamner, témoigner qu'on n'est pas content de quelque action, ou discours. L'Eglise *desapprouve* tous les divertissemens dangereux, les bals, les Comedies. Cette proposition qu'on a faite en plein Conseil a été generalement *desapprouvée*. Un traité fait pour un autre par celuy qui n'a point de pouvoir est sujet à être *desapprouvé*.

DESAPPROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESARÇONNER. v. act. Faire perdre les estriers ou les arçons à un Cavalier dans une jouste, ou en un combat.

DESARÇONNER, signifie figurément, Mettre en desordre l'esprit ou les affaires de quelqu'un. Les argumens de son adversaire l'ont *desarçonné*. Les chicanes qu'on luy a fait dans ce procés l'ont *desarçonné*.

On le dit encore plus particulierement de ceux qui chassent quelqu'un de quelque charge, de quelque employ ou commission, & qui se mettent en leur place. Il a plaidé long-temps pour conserver cet office, mais enfin un tel l'a *desarçonné*, & en est à present pourveu.

DESARÇONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESARGENTER. v. act. Oster l'argent d'une chose argentée. Le mauvais air, la puanteur des boues *desargente*, desdore les meubles argentez & dorez.

DESARMEMENT. s. m. Action de desarmer. Il ne se dit que des Princes qui licentient leurs troupes, ou qui desarment leurs vaisseaux, qui en mettent les agreils dans les magasins.

DESARMER. v. act. Oster ou faire quitter les armes. Ce brave a *desarmé* son ennemy, pour dire, il luy a ôté son épée, il luy a fait demander la vie. Il *desarma* ce Regiment, pour dire, il luy fit poser les armes. On dit aussi, qu'un Prince a *desarmé*, pour dire, qu'il a licentié son armée.

En termes de Marine, *Desarmer* un vaisseau, c'est, Licentier les soldats & l'équippage, le laisser dans le port inutile, & mettre ses agreils dans le Magasin.

DESARMER un cheval, en termes de Manege, c'est, Tenir les levres d'un cheval sujettes & hors de dessus les barres. Lors que ses levres sont si grosses, qu'elles couvrent les barres où consiste le sentiment du cheval, il faut luy donner une embouchure à canon couppé ou à olives.

DESARMER, se dit aussi au figuré. Dieu étoit fort en colere contre les Ninivites, mais leur penitence le *desarma*, luy fit tomber la foudre des mains. Il n'y a personne que la soûmission, le repentir ne *desarme*.

DESARMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESARMÉ, en termes de Blason, se dit de l'aigle qui n'a point d'ongles.

DESARRANGER. v. act. Mettre hors de rang, en confusion. Un demenagement fait *desarranger* les meubles, les Livres. Le vent, l'agitation *desarrangent* les cheveux.

DESARRANGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESARROY. s. m. Desordre d'un train, d'un équippage. Toute cette maison fleurissoit beaucoup, mais elle est maintenant en grand *desarroy*. On le dit aussi au figuré, des affaires, de l'esprit. Cette mauvaise nouvelle a mis son esprit en *desarroy*. Ses affaires sont en un grand *desarroy*, tout son bien est en decret. Ce mot est un composé d'*arroy*, derivé du vieux François *desroyer*, qui signifioit comme dit Pasquier, Tirer hors de *voye* ou de *roye*, qu'on disoit autrefois pour *ornière* ou *sentier*. Ce mot de *desroyer* signifioit aussi, *devenir fou*, parce que les fous s'égarent, & ont l'esprit en *desarroy*.

DESASSEMBLER. v. act. Rompre une assemblée. Les Cardinaux se sont assemblez, & ont resolu de ne se point *desassembler* qu'ils n'ayent fait un Pape. Il y a eu du bruit dans cette Diette, & elle s'est *desassemblée* sans rien conclurre.

DESASSEMBLER, signifie aussi, Separer les pieces d'un ouvrage d'assemblage. On a *desassemblé* cette charpente, cette paire d'armoires, ces tablettes à livres. Toutes les fois qu'on transporte des gîtes & des engins, il les faut *desassembler*. On *desassemble* les barques qu'on veut porter en fagot, pour les rassembler sur le lieu. La mort & la corruption des corps naturels ne provient que de ce que leurs atomes se detachent & se *desassemblent*.

DESASSEMBLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESASTRE. s. m. Grand malheur, desolation. Toute cette maison est en un grand *desastre*, à cause de la mort du chef. Il est arrivé un grand *desastre* à ce pere, son fils s'est jetté par la fenêtre. L'entrée des ennemis a mis toute la Province en *desastre*. Ce mot est composé du mot *astre*, & de la particule *des*, comme qui diroit, *mauvais astre*.

DESASTREUX. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois, *infortuné*, *malheureux*.

DESAVANTAGE. s. m. Perte, dommage, ce qui nous prejudicie. Un Magistrat doit prendre garde qu'il ne se fasse rien au *desavantage* du peuple. On ne peut combattre contre des gens retranchez, sans *desavantage*. Il a eu en ce partage du *desavantage*.

DESAVANTAGE, se dit de la privation d'un bien où on auroit eu droit de pretendre. La donation qu'on fait à un aîné est un *desavantage* pour les cadets.

DESAVANTAGER. v. act. Causer de la perte, du dommage, ôter à quelqu'un ce qui luy appartient. Ce pere a *desavantagé* tous ses enfans pour avantager l'aîné.

DESAVANTAGÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est un homme *desavantagé* de la nature, de la fortune.

DESAVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui porte prejudice, ou qui ne nous donne aucun avantage. C'est une clause bien *desavantageuse* aux heritiers, que celle de la communauté. Une fille qui se marie clandestinement prend toujours un party *desavantageux*.

DESAVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere desavantageuse. Il ne faut jamais parler ni juger *desavantageusement*.

DESAVEU. s. m. Denegation. Il est honteux de faire un *desaveu* des paroles qu'on a dites.

DESAVEU, est aussi un remede aux engagements où on se trouve par la faute d'un Procureur qui a abusé de son pouvoir. Il a fait un *desaveu* formel de toute cette procedure, il faut instruire ce *desaveu*.

DESAVEU, se dit aussi de cette denegation d'hommage que fait un vassal à son Seigneur, qui emporte une confiscation de son fief, qui s'appelle *commise*.

DESAVOUER. v. act. Ne demeurer pas d'accord d'avoir dit ou fait quelque chose. Il a *desavoüé* toutes les injures qu'on l'accusoit d'avoir dites.

DESAVOÜER, signifie aussi, Desapprouver une chose qu'on dit avoir été faite par l'ordre de quelqu'un. Quand un Procureur a encheri une terre au delà du pouvoir qu'on luy avoit donné, on le peut *desavouer*. Il faut qu'un Procureur ait un pouvoir special, pour interjetter un appel, une inscription en faux, &c. autrement il peut être *desavoüé*.

DESAVOUER, signifie encore, Ne reconnoistre pas

ſien. Le pere le *deſavoüe*, ne le reconnoît plus pour ſon fils depuis ſon ingratitude. Ce Prince le *deſavoüé* pour parent, pour domeſtique, pour vaſſal. On dit auſſi au Palais, quand un vaſſal *deſavoüe* ſon Seigneur, que ſon fief tombe en commiſe, c'eſt à dire, qu'il eſt confiſqué, qu'il perd ſon fief. Du Cange derive ce mot de *deadvocare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

DESAVOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESBAUCHE. ſ. f. Habitude vicieuſe, abandonnement aux vins, aux femmes, au jeu, & aux autres vices. Ce jeune homme s'eſt jetté dans la vilaine *desbauche*, il eſt toûjours avec des yvrognes, des garces, des berlandiers, des filous & des bretteurs. On dit particulierement, Faire *desbauche* de vin, de femmes, pour dire, en uſer avec excés. Les gouttes, les vilaines maladies ſont les ſuites & la recompenſe de la *desbauche*.

DESBAUCHE, en termes de Marine, ſe dit du dereglement qui arrive quelquefois aux marées. Les vents d'Oüeſt portent les marées de la riviere de Bourdeaux en étrange *desbauche*, juſques-là qu'on voit ſouvent deux ou trois fois la pleine mer en une même marée.

DESBAUCHE, ſe prend quelquefois en bonne part, d'une petite rejoüiſſance qui ſe fait entre honnêtes gens, d'un repas, d'une promenade, d'une partie de divertiſſement. Faiſons une petite *desbauche*, allons joüer le ſoupper, allons nous promener Dimanche, manger un poulet par *desbauche*.

DESBAUCHE, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait au delà de l'ordinaire. Cet homme eſt ſobre & reglé, c'eſt une *desbauche* pour luy de boire une chopine de vin. Cet Auteur ne ſort point de ſon cabinet; c'eſt une *desbauche* pour luy d'aller à Vaugirard. J'ay fait *desbauche* de melons, de muſcats, c'eſt à dire, j'en ay mangé beaucoup.

DESBAUCHER. v. act. Corrompre les bonnes habitudes de quelqu'un, le mettre dans le vice. Les mauvaiſes compagnies *desbauchent* la jeuneſſe. Quand on donne trop d'argent à des écoliers, cela ſert à les *desbaucher*. Des bretteurs ont *desbauché* ce jeune homme de l'étude de ſon pere, ils l'ont mené dans les cabarets, dans les mauvais lieux, ils luy ont fait tirer la laine.

DESBAUCHER, ſe dit particulierement des filles qu'on ſuborne, qu'on corrompt, à qui on ôte l'honneur. Lors qu'on a *desbauché* une fille de condition, on eſt obligé de l'épouſer pour reparer ſon honneur. On doit punir ſeverement ceux qui font mettier de *desbaucher* des filles & femmes, de contribuer à leur desbauche.

DESBAUCHER, ſignifie auſſi, Perſuader à quelqu'un de changer de maître, de party, de profeſſion, l'éloigner de ſon devoir. C'eſt une adreſſe de Capitaine de *desbaucher* les ſoldats des ennemis; d'un Agent, de *desbaucher* leurs alliez, de les attirer dans ſon party. On a *desbauché* cet écolier de l'étude, on l'a degoûté du College, on l'a mené à la guerre. Les valets ſe *desbauchent* les uns les autres pour changer de condition. Les Maîtres ne veulent point qu'on *desbauche* leurs Ouvriers, qu'on les empêche de travailler.

DESBAUCHER, ſignifie auſſi, Faire faire à quelqu'un quelque choſe qu'il n'a pas coûtume de faire. J'ay *desbauché* mon Advocat, je l'ay mené à la Comedie. On a de la peine à *desbaucher* ce barbon, à le faire ſortir de ſon cabinet, à le faire rire.

DESBAUCHER, ſe dit figurément en choſes morales. Les eſprits ſe *desbauchent* auſſi-bien que les corps, ils ſe jettent dans le libertinage. On dit d'un eſtomac foible & indigeſte, qu'il eſt *desbauché*. On dit d'un homme valetudinaire dont la ſanté commence à s'alterer, qu'il ſe ſent tout *desbauché*.

DESBAUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESBAUCHÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui aime la desbauche. On appelle un vieux *desbauché*, celuy qui s'eſt plû toute ſa vie à la desbauche. Les *desbauchez* ſont ordinairement libertins. Une femme, une fille *desbauchée*, c'eſt une fille de joye, une courtiſane, une garce.

DESBAUCHEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui desbauche, qui corrompt les filles & les femmes. La pluſ-part des revendeuſes ſont des maquerelles, des *desbaucheuſes* de femmes.

DESBOURBER. verb. act. Oſter la bourbe d'une roüe, ou d'autre choſe ſemblable.

DESEMBOURBER. v. act. Tirer un carroſſe, une charrette d'un bourbier où il étoit embourbé.

DESBOURBÉ, & DESEMBOURBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESBRAILLER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se découvrir trop la gorge être mal boutonné, ou attaché. montrer ce qui a coûtume d'être caché. Les grandes chaleurs obligent quelquefois à ſe *desbrailler*. C'eſt une indecence, de paroître *desbraillé* devant les honnêtes gens.

DESBUCHER. v. neut. Terme de Venerie. Sortir du bois. Il ne ſe dit que du gros gibier, quand il ſort du bois où il s'étoit retiré, ou de ſon buiſſon, de ſon fort.

DESCELLER. v. act. Oſter le ſceau de quelque acte ou titre.

DESCELLER, ſignifie auſſi, Detacher ce qui eſt ſcellé en plaſtre. Il a fallu *deſceller* cette gache, ces gonds, les fiches qui tenoient ce tableau.

DESCELLÉ, ÉE. part. paſſ.

DESCENDANCE. ſ. f. Suite de filiations relative à une certaine ſource, ou pere commun. Les Evangeliſtes rapportent la *deſcendance* de JESUS-CHRIST de pere en fils depuis Abraham. Il faut prouver une *deſcendance* noble pour être admis dans les Ordres de Chevalerie.

DESCENDANT, ANTE. adject. & ſubſt. Qui deſcend. Il y a des aſtres aſcendants, & des *deſcendants*, des degrez du Ciel aſcendants & *deſcendants*. Sur la riviere il y a des bateaux montans, & d'autres *deſcendants*. Il y a des veines aſcendantes & *deſcendantes* qui ſortent de la veine cave.

DESCENDANT. Terme de Genealogie, relatif & *aſcendant*, eſt celuy qui eſt né ou iſſu d'un autre auquel il a relation. Adam a infecté tous ſes *deſcendans* du peché originel. Les *deſcendants* des freres de la Pucelle d'Orleans ont été confirmez dans l'exemption des tailles par le reglement de l'année 1634.

DESCENDRE. verb. act. & neut. Faire un mouvement d'un lieu ſuperieur vers un inferieur. L'eau *deſcend* naturellement, & ne monte que par violence. On *deſcend* la riviere de Loire depuis Roüane juſqu'à Nantes. Les aſtres montent juſqu'au zenit ou au meridien, & *deſcendent* juſqu'au juſqu'au nadir. Jacob vit monter & *deſcendre* les Anges le long d'une échelle. On a fait *deſcendre* les degrez quatre à quatre à ce voleur. Les Sergents ont ſaiſi un carroſſe, & en ont fait *deſcendre* le maiſtre. Depuis les Alpes juſqu'à la Mer on va toûjours en *deſcendant*. On dit auſſi, Il eſt allé *deſcendre* en un tel lieu, pour dire, Il y eſt arrivé, il y eſt venu loger.

En ce ſens on dit que JESUS-CHRIST eſt *deſcendu* du Ciel en terre, qu'il eſt *deſcendu* dans les Enfers, pour dire, dans le tombeau. Les Payens ont feint qu'Hercule, Enée, Orphée étoient *deſcendus* aux Enfers.

DESCENDRE, ſignifie auſſi, Abaiſſer. Il faut *deſcendre* ce chauderon d'un cran. Il faut *deſcendre* cette tapiſſerie. *Deſcendre* une lampe, une chaiſe.

DESCENDRE, ſignifie auſſi, Tranſporter en un lieu plus bas. Joſeph fut *deſcendu* dans un puits. *Deſcendre*

ces futailles du grenier. Les Tonneliers *descendent* le vin à la cave.

Descendre, se dit aussi en parlant du relâchement des cordes des instrumens. Il faut *descendre* ce luth d'un ton.

Descendre, se dit aussi de ce qui atteint à un lieu plus bas. Les soutanelles ne *descendent* que jusqu'aux genoux. Les soutanes *descendent* jusqu'aux talons.

Descendre, signifie aussi, Se transporter sur les lieux pour les visiter. Il a été ordonné qu'un tel Conseiller *descendroit* sur les lieux pour en connoître l'état. Le Seigneur a dit dans l'Ecriture, qu'il *descendroit*, & qu'il verroit : *Descendam & videbo.*

Descendre, signifie aussi, Faire une irruption dans un pays avec hostilité. Les Turcs sont *descendus* en Hongrie avec 100. mille hommes. Les Hollandois n'ont jamais osé *descendre* en France. Les François sont *descendus* quelquefois en Angleterre.

On dit aussi, *Descendre* la garde, quand on la releve, par opposition à *monter*, qu'on dit quand on la pose.

Descendre, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le St. Esprit est *descendu* sur les Apôtres. Il *descend* dans nos cœurs avec la grace. On dit aussi d'un grand esprit, d'une grande beauté, que c'est un Ange *descendu* du Ciel.

Descendre, signifie encore, Estre humilié, s'abaisser, soit par vertu, soit par un revers de fortune. Les Rois *descendent* quelquefois du thrône, quittent leur majesté pour se familiariser avec leurs sujets. Corneille a dit en parlant des grandeurs :

Et monté sur le faiste il aspire à *descendre.*

Il est fâcheux de *descendre*, & d'avoir un employ moindre que celuy qu'on a exercé. Il ne faut pas d'un stile noble & elevé *descendre* dans le burlesque. On dit en ce sens, qu'il faut *descendre* dans le particulier, dans le detail, pour dire, examiner les circonstances d'une affaire, penetrer jusques dans les minuties.

Descendre, en termes de Genealogie, signifie, Estre né ou issu d'un pere commun par une suite de generations. La verité est que nous *descendons* tous du premier pere Adam. N. S. *descendoit* des Rois de Juda, il étoit de la lignée de David. Cet homme est *descendu* en ligne directe, en ligne collaterale des anciens Rois de Castille. On le dit aussi des peuples. Nicole Gilles veut que les François soient *descendus* des Troyens ; les autres, des anciens Allemans. On dit aussi qu'un mot *descend* d'une telle racine, *descend* de l'Hebreu, du Grec, est derivé d'un tel originaire.

Descendu, uë. part. pass. & adj.

DESCENTE. s. f. Action des corps graves qui se meuvent en bas. Les mouvements des corps graves s'augmentent dans leur *descente*. Il est allé luy accoller la botte à la *descente* du cheval, le recevoir à la *descente* du coche. Une *descente* de croix. La *descente* d'une chasse.

Descente, se dit aussi du lieu incliné par lequel on se meut de haut en bas. Il ne faut pas pousser son cheval à la *descente* d'une montagne. Cette *descente* est trop rude, trop roide, n'a pas assez de penchant. On a pratiqué sous cet escalier une *descente* de cave.

Descente, est aussi une visite & transport sur les lieux pour en connoitre l'estat. Les Experts ont fait leur rapport de la *descente* & visitation d'une telle terre. On dit aussi à un amy de campagne, Nous irons un de ces jours faire une *descente* chez vous, pour dire, Nous vous irons visiter.

Descente, signifie aussi, Irruption avec hostilité. La *descente* d'Hannibal en Italie pensa ruiner les Romains. Une telle coste est degarnie & sujette aux *descentes*.

Descente, en termes de Guerre, se dit aussi des sappes, taillades ou enfoncemens qu'on fait dans les terres de la contrescarpe au dessous du chemin couvert pour entrer dans le fossé d'une place, qu'on pousse jusqu'à fleur d'eau, ou jusqu'au fond, s'il est sec.

Descente, se dit aussi en Medecine, d'une maladie qu'on appelle autrement *hernie*, ou *rupture*, qui n'est autre chose qu'une *descente* de boyau dans le scroton. Cet enfant s'est rompu à force de crier, il a une *descente* qui l'obligera à porter une braye toute sa vie.

En Architecture on appelle *descente*, les tuyaux de plomb qui sont appliquez le long des murs pour porter les eaux depuis les cuvettes des gouttieres jusqu'en bas.

Descente, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau qui fond sur le gibier avec impetuosité pour l'assommer : ce qu'on appelle *fondre en randon*. Quelquefois la *descente* de l'oiseau se fait doucement, lors qu'il se laisse aller en bas ; ce qu'on appelle simplement *fondre* ou *filer*.

Descente, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La Pentecôte est le jour de la *descente* du Saint Esprit. La *descente* dans le particulier de cette affaire seroit longue & inutile.

DESCHAISNEMENT. s. m. Emportement de colere, de haine, de medisance contre quelqu'un. C'est un estrange *deschaisnement* que celuy des Heretiques contre les Catholiques.

DESCHAISNER. v. act. Oster la chaisne à quelqu'un, luy donner la liberté. On *deschaisne* les mâtins la nuit pour garder la maison. On a *deschaisne* ce galerien.

Dechaisner, se dit figurément des choses qui ne se peuvent retenir dans les chaisnes. Tous les vents etoient *deschaisnez*. Tous les élements, tous les Diables etoient *deschaisnés* pour exciter une si furieuse tempête.

Deschaisner, signifie aussi, S'emporter contre quelqu'un, medire de luy, chercher toutes les occasions de luy nuire. Cet homme est si violent, qu'il se *deschaisne* par tout contre moy sans sujet.

Deschaisné, ée. part. pass. & adj.

DESCHARGE. s. f. Action par laquelle on ôte un poids, un fardeau qui pese sur quelque chose. La *descharge* d'un navire. Les Rouliers sont obligez de faire leur *descharge* à la Doüane.

Descharge, se dit aussi d'une voirie, d'un lieu où on va descharger les immondices, les plastras. On a commandé aux Tombeliers d'aller à la *descharge* dans les fossez de la ville. Cette voirie étoit trop incommode en cet endroit, on a porté la *descharge* plus loin.

Descharge, signifie aussi, Soulagement. Les Monasteres sont une grande *descharge* pour les familles. Il a été à revelation en consequence de ce monitoire pour la *descharge* de sa conscience.

Descharge, se dit aussi de l'impression des corps, ou des armes pesantes, ou qui sont poussées avec violence. Il receut une grande *descharge* de coups de bâton sur les épaules. Les ennemis s'enfuirent aprés avoir fait une *descharge* de mousquets. On appelle aussi *descharges*, ces salves qui se font par honneur ou par rejoüissance, quand les grands Officiers passent devant des soldats, ou dans quelques ceremonies.

Descharge, en termes du Palais, se dit de la quittance, de la liberation qu'on donne à un creancier, ou qu'on écrit sur le registre de celuy qui étoit commis à la garde de quelque chose. Un debiteur est mal assigné, quand il a une *descharge* bonne & valable. La *descharge* d'un écrou, d'une minute. La *descharge* d'un Greffier.

Descharge, se dit aussi d'une liberation qu'on obtient par arrest, ou à l'amiable, de quelque commission

onereuse. Il a obtenu la *descharge* de cette tutelle, on a nommé un autre Tuteur ; la *descharge* de ce recouvrement qui etoit dangereux.

DESCHARGE, signifie aussi, Ordre, pouvoir, precaution que l'on prend, lors qu'on fait les affaires, ou qu'on execute les commandements d'autruy. Il ne faut pas faire une enchere sans une procuration speciale, c'est une *descharge*, une seureté.

DESCHARGE, se dit aussi d'une absolution en jugement, & de ce qui y contribuë. Cet accusé a obtenu la *descharge* des crimes qu'on luy imputoit, tous les témoins qu'on luy a confrontez ont été à sa *descharge*. C'est en ce sens que l'Ordonnance veut que les témoins soient oüis tant à la charge, qu'à *descharge*.

DESCHARGE, se dit aussi du libre cours des eaux, des canaux qu'on fait pour écouler les inutiles & les superfluës. Cette maison a une servitude incommode, est obligée de souffrir la *descharge* des eaux des voisins. Les eaux regorgent en cet endroit, parce qu'elles n'ont pas la liberté de la *descharge* par cet égoût qui est trop étroit. On dit aussi en Medecine, que l'usage des glandes est pour la *descharge* des humeurs. On dit en Fauconnerie, la *descharge* du heron, lors qu'il vomit en fuyant tout ce qu'il a goulument avalé, afin de se rendre par ce moyen plus leger en sa fuite.

DESCHARGE, se dit aussi d'un lieu proche de soy pour y serrer les meubles ou autres choses qui incommodent, dont on a pourtant souvent affaire, & qui empêchent qu'on ne tienne une chambre propre. Ce petit cabinet sert d'une *descharge* à cet appartement.

DESCHARGER. v. act. Oster le fardeau, diminuer la charge qui pese sur quelque chose. Les Marchands jettent leurs marchandises en mer pendant la tempête pour *descharger* le vaisseau. Il fait bon se trouver quand on *descharge* des marchandises, pour choisir les meilleures. Il faut aider à ce Crocheteur à se *descharger* de ce coffre. On dit aussi, que les Charpentiers *deschargent* les poutres, par le moyen des poinçons, arcboutans, & autres moyens qui les soulagent, quand elles ont trop de portée, ou portent un trop grand fardeau. On appelle aussi dans un pan de charpente, des poteaux de *descharge*, des poteaux inclinez qui arcboutent & qui soûtiennent les autres. Ce mot vient du Latin *discargare*, ou *discaricare*. Du Cange.

DESCHARGER, signifie aussi, Retrancher, ou pousser dehors ce qui nuit, ce qui incommode. Le retranchement des branches superfluës *descharge* un arbre, le fait bien profiter. Le vomissement *descharge* l'estomac. La betoine *descharge* le cerveau. Il est allé *descharger* son ventre.

DESCHARGER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Pour *descharger* sa memoire, il faut écrire ses affaires sur un Agenda. Il faut faire une bonne confession pour *descharger* sa conscience. C'est dans le sein de ses amis qu'il faut *descharger* son cœur. Un Grand *descharge* souvent sa colere sur celuy qui n'en peut pas mais.

DESCHARGER, signifie aussi, Frapper avec quelque chose de pesant. Il luy a *deschargé* sur les épaules un grand coup de poing, de bâton, de cimeterre.

DESCHARGER, signifie aussi, Oster la charge d'une arme à feu, soit en la tirant avec un tirebourre, soit en y mettant le feu. Il faut *descharger* ce pistolet, il est trop vieux chargé.

DESCHARGER, En termes de Palais, signifie aussi, Oster en tout, ou en partie une imposition, une obligation qui est onereuse. Un Tuteur n'est point *descharge* d'une tutelle, qu'il n'ait rendu compte, & payé le reliqua. Il faut prouver sa noblesse, son exemption, pour être *deschargé* des tailles. Il a payé cent écus sur cette obligation, il en est *deschargé* d'autant. En ce même sens on dit, *Descharger* un registre, une minute d'un contract, un écrou de prisonnier, une souffrance dans un compte, pour dire, en écrire la décharge, en mettre la quittance au bas, au dos, à la marge.

DESCHARGER, signifie aussi, Absoudre. Il a été *deschargé*, renvoyé quitte & absous de l'accusation qui avoit été intentée contre luy. Il a été renvoyé ou *deschargé* de l'assignation qui luy avoit été donnée devant un Juge incompetent.

DESCHARGER, se dit aussi des depositions des témoins ou complices qui tendent à cette absolution. Tous ceux qu'on croyoit ses complices l'ont *deschargé* à la mort. Les témoins à la confrontation se sont dedits, l'ont *deschargé*.

DESCHARGER, avec le pronom personnel, signifie, Mettre sur autruy une charge, le soin de quelque chose. Les Grands Seigneurs se *deschargent* du soin de leurs affaires sur leurs Ministres, sur leurs Intendans.

DESCHARGER, signifie aussi, S'excuser. On l'accusoit d'une telle faute, mais il s'en est *deschargé* sur ses Commis, sur ses Clercs.

SE DESCHARGER, se dit aussi de l'écoulement des eaux. Le Nil se *descharge* dans la Mediterranée par sept emboucheures ; la Marne dans la Seine. Le bassin de cette fonteine se *descharge* dans ce étang. Les eaux de cette maison se *deschargent* dans la cour de ce voisin.

SE DESCHARGER, se dit aussi des couleurs, quand elles perdent leur premiere vivacité. Il faut prendre le gris fort brun, il se *descharge* toûjours assez.

On dit aussi, que le temps se *descharge*, quand il pleut aprés que le Ciel est demeuré long-temps couvert.

DESCHARGÉ, ÉE. part. & adj.

On dit dans le Manege qu'un cheval est bien *deschargé*, qu'il a la taille *deschargée*, qu'il est *deschargé* d'encolure, pour dire, qu'il n'a point le cou trop chargé de graisse, qu'il l'a menu & droit.

On le dit aussi des personnes qui sont d'une taille deliée & aisée.

DESCHARGEUR. s. m. Officier de ville commis sur les ports pour décharger les bateaux. Les *Deschargeurs* de vin sont des Tonneliers, qui aprés que les bourgeois ont acheté des vins dans les bateaux, les deschargent & mettent à terre par le moyen de grosses pieces de bois qu'ils appellent *chemins* ; car il leur est deffendu de passer sur les planches par les Officiers Plancheyeurs. Il y a aussi des *Deschargeurs* d'artillerie entre les Officiers qui sont à la suite de l'artillerie.

DESCHAUSSEMENT. s. m. qui se dit de la façon qu'on donne aux vignes & aux arbres, lors qu'on les deschausse, ou qu'on laboure & qu'on fume la terre qui est au pied.

DESCHAUSSER. v. act. Oster la chaussure des pieds ou des jambes. En Orient c'est un signe d'humilité, de se *deschausser* en entrant dans les temples. On *deschausse* ses esperons, quand on va rendre la foy & hommage à un Seigneur.

DESCHAUSSER, se dit aussi des reformes qui se font en certains Couvents, où l'on fait quitter la chaussure. Il est venu un ordre du General qui a fait *deschausser* les Cordeliers de Paris, qui leur a fait quitter leurs chausses.

On dit aussi en Chirurgie, que les dents se *deschaussent*, quand les gencives se mangent, ou par la rouille, ou par les mauvaises drogues dont on se sert pour les nettoyer.

DESCHAUSSER, se dit aussi des arbres fruitiers & des vignes que l'on laboure au pied, ou on met du fumier, ou dont on change la terre, pour leur faire rapporter plus de fruit.

DESCHAUSSER, ſe dit auſſi des volailles qu'on fait revenir ſur le gril, & dont on ôte la plus groſſe peau qui eſt ſur leurs pieds.

DESCHAUSSER, ſe dit auſſi des murailles dont les fondements ſont dans l'eau, qui les lave & les détruit inſenſiblement. Il y a une pile du pont au Change qui eſt toute *deſchauſſée*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt pas digne d'en *deſchauſſer* un autre, quand il vaut beaucoup moins que luy. On le dit même des choſes. Cette étoffe n'eſt pas digne de *deſchauſſer* celle que j'ay veu ailleurs. On appelle, *pied d'eſcault*, un homme de neant qui veut paroître quelque choſe, & qui n'a pas le moyen d'avoir des ſouliers.

DESCHAUSSÉ, ÉE, ou *Deſchaux*. part. & adj. Il marche *deſchaux*, pour dire, ſans ſouliers.

On appelle des Carmes, des Auguſtins *Deſchauſſez*, des Religieux Auguſtins, ou Carmes qui vivent dans une étroite reforme, & qui ne portent point de chauſſes, comme les Capucins.

DESCHAUSSOIR. ſubſt. maſc. Inſtrument de Chirurgie, qui eſt un fer pointu & taillant qui ſert à deſchauſſer les dents gaſtées qu'on veut arracher.

DESCHAUSSURES. ſ. f. Terme de Venerie, qui ſe dit du lieu où a gratté le loup, où il s'eſt deſchauſſé, & où il giſte.

A DESCOUVERT. adv. D'une maniere qui n'eſt point couverte ni cachée. Cette place fut inſultée, on s'alla loger ſur la contreſcarpe tout *à deſcouvert*, ſans faire de tranchées ni d'eſpaulements. Quand on eut abattu les deffenſes & les parapets de cette place, elle ſe rendit, parce qu'elle étoit toute *à deſcouvert*. Nous eſſuyaſmes ce grand orage, car nous étions campez tout *à deſcouvert*. Il luy reprocha ſa lâcheté hautement & tout *à deſcouvert*.

On dit en termes de Palais, & ſur tout en matiere de retrait lignager, qu'on fait des offres de rembourſement & de loyaux coults en deniers *à deſcouvert* & à parfaire, pour dire, en deniers reels & comptans.

DESCOUVERTE. ſ. f. Action par laquelle on découvre, ou on va pour découvrir les ennemis, un pays. On a envoyé des coureurs à la *deſcouverte* des ennemis. Le Roy Emanuel de Portugal commanda des navires pour la *deſcouverte* d'un chemin des Indes par l'Occident.

DESCOUVERTE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les Modernes ont fait de grandes *deſcouvertes* dans les ſciences, que les Anciens avoient ignorées. La connoiſſance de la peſanteur de l'air eſt une belle *deſcouverte*. Sans l'invention des lunettes on n'auroit jamais parvenu à la *deſcouverte* des ſatellites de Jupiter & de Saturne.

DESCOUVRIR. v. act. Oſter le couvercle, la couverture, le rideau ou autre choſe qui empêchoit de voir quelque choſe. On a *deſcouvert* le lit, cette boëte, pour les mettre à l'air. On *deſcouvre* les Saints, quand le Carême eſt paſſé. On a *deſcouvert* la chaſſe de Sainte Genevieſve. On dit auſſi, que le Ciel ſe *deſcouvre* quand il devient clair & ſerain. Ce mot vient du Latin *diſcooperire*. Du Cange.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Montrer une choſe qu'on doit cacher. Cette femme *deſcouvre* trop ſon ſein. C'eſt une effrontée qui ſe *deſcouvre* tant qu'on veut.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Oſter ſon chapeau. Un Huguenot a tort de ne ſe pas *deſcouvrir* devant le Saint Sacrement.

DESCOUVRIR, ſignifie encore, Oſter les toits qui couvrent les maiſons ou les murs à demi bâtis ou autres choſes qui couvrent. On a *deſcouvert* cette maiſon, c'eſt pour l'abattre. On *deſcouvre* au Louvre les murs commencez, c'eſt à dire, qu'on va achever de les élever. Ce Jardinier a *deſcouvert* les melons, les anemones, il en a ôté les paillaſſons.

DESCOUVRIR, en termes de Chirurgie, ſe dit des parties du corps qu'on décharne juſqu'à l'os, pour voir s'il n'eſt point offenſé, ni carié. Cette playe eſt bien douloureuſe, il a fallu *deſcouvrir* juſqu'à l'os.

DESCOUVRIR, En termes de Guerre, c'eſt, Abbattre les deffenſes de l'ennemi, s'expoſer à ſes coups ſans deffenſe. Le canon a fait une ſi grande breſche, que toute la ville eſt *deſcouverte* de ce côté-là. Il ne faut pas *deſcouvrir* la frontiere, en retirer l'armée, ou les garniſons, ni raſer les places qui la couvrent. Ce brave fait vanité de ſe *deſcouvrir*, de ſortir hors de la tranchée. Ce duelliſte eſt toûjours en garde, il ne ſe *deſcouvre* jamais.

DESCOUVRIR, ſe dit auſſi par reſſemblance aux jeux des Eſchecs & du Trictrac, lors qu'une partie à un jeu advancé & peu ſerré, qui donne une entrée facile à ſon adverſaire de l'aſſaillir, & de le battre en ruine. Cet homme ne ſçauroit gagner, il ſe *deſcouvre* trop.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Reconnoître le païs, l'ennemi. On a envoyé des batteurs d'eſtrade pour *deſcouvrir* les ennemis, pour *deſcouvrir* leur marche, pour *deſcouvrir* les lieux circonvoiſins.

DESCOUVRIR, ſe dit preſque en même ſens de ce qu'on apperçoit de loin. Dès que je *deſcouvris* ces Cavaliers, je me doutay que c'étoient des voleurs. Quand on a paſſé la Ligne, on *deſcouvre* de nouvelles étoiles. Quand des Mariniers *deſcouvrent* terre, ils jettent la ſonde, & vont à voiles baſſes. Ce Voyageur commençoit à *deſcouvrir* les hautes montagnes d'Armenie.

DESCOUVRIR, ſignifie encore, Trouver quelque choſe de nouveau, de ſecret qui nous étoit auparavant inconnu. On *deſcouvre* tous les jours de nouvelles mines aux Indes, de nouveaux ſecrets dans les ſciences, dans la Medecine, dans les Mechaniques. Ce fut Chriſtophle Colomb qui *deſcouvrit* le premier l'Amerique. Harvée Medecin Anglois a *deſcouvert* la circulation du ſang.

DESCOUVRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il ne faut pas *deſcouvrir* à tout le monde ſon cœur, ſes penſées, ſes affaires. Un Rapporteur ne doit point *deſcouvrir* ſon ſentiment à ceux qui le ſollicitent. Il faut *deſcouvrir* le fonds de ſon ame à ſon Confeſſeur. On a *deſcouvert* tout le myſtere, toute l'intrigue de cette affaire; il en a *deſcouvert* tout le fin. Le Seigneur a dit, qu'il n'y a rien de ſi caché, qu'il ne ſe *deſcouvre* quelque jour.

On dit proverbialement, *Deſcouvrir* le pot aux roſes, pour dire, qu'on a fait voir le ſecret d'une affaire où il y avoit quelque turpitude. On dit auſſi, *Deſcouvrir* Saint Pierre pour couvrir St. Paul, pour dire, Oſter à l'un pour donner à l'autre.

DESCOUVERT, ERTE. part. & adj. Il a les ſignifications du verbe. Un homme qui eſt *deſcouvert*, c'eſt à dire, ſon chapeau. Pays *deſcouvert*, où il n'y a point d'arbres ni d'ombre, comme en Arabie. Secret *deſcouvert*. Terre nouvellement *deſcouverte*. Maiſon *deſcouverte* par les vents, &c.

DESCRIPTION. ſubſt. fem. Seconde ou troiſieme copie, &c. Voilà la troiſiéme *deſcription* que je fais faire de cette piece; & ſi elle n'eſt pas encore correcte.

DESCRIPTION, ſignifie auſſi une peinture, une repreſentation d'une choſe au naturel par des figures, par le diſcours. Les Poëtes font des *deſcriptions* fleuries des campagnes, des batailles, des perſonnes paſſionnées. On fait le portrait, la *deſcription* d'un homme, en repreſentant ſa taille, ſon poil, ſes traits de viſage,

vermine. On a bien du mal à *desenger* un grenier de charençons, quand il en est une fois engé; à *desenger* un bois de lit de punaises, un jardin de fourmis ou de tigres. On le dit aussi des canailles, des personnes de mauvaise vie. On ne sçauroit *desenger* la ville de coupeurs de bourses, *desenger* cette maison de filous & de mauvais train.

DESENNUYER. v. act. Chasser l'ennui, empécher qu'on ne trouve le temps trop long, par quelque divertissement ou occupation. Un Auteur se *desennuye* à composer ses Ouvrages. On se va *desennuyer* à la Comedie, à la chasse, à la promenade.

DESENROUER. v. act. Guerir de l'enrouëment. Il faut garder le lit, se tenir chaudement pour se *desenrouer*.

DESENROÜE', E'E. part. pass. & adj.

DESENRUMER. v. act. Faire perdre le rheume. Le miel de Narbonne est un remede qui *desenrume*. On s'enrume & on se *desenrume* facilement en cette saison, en passant du froid au chaud.

DESENSEVELIR. v. act. Oster ce qui tenoit un homme enseveli. On a apperceu quelque mouvement à ce corps déja enseveli, il a fallu vistement le *desensevelir*. On l'a *desenseveli* pour le faire visiter par des Medecins. On le peut dire aussi de ceux qui sont engagez on enterrez sous des ruines, qui y ont été ensevelis.

DESENSORCELER. v. act. Oster le sort & le charme qui étoit jetté sur quelqu'un. Le peuple croit que les Bergers & les Sorciers ensorcelent & *desensorcelent* les gens, comme il leur plaist. On le dit quelquefois en parlant d'un grand aveuglement d'amour. On croit que cette femme avoit ensorcelé ce jeune homme, mais enfin il est gueri & *desensorcelé*.

DESENTESTER. v. act. Faire cesser l'entestement. Il faut prendre l'air pour se *desentester*, & se guerir de l'entestement du charbon.

DESENTESTER, signifie aussi, Detromper, guerir d'une erreur, d'une preoccupation. Enfin ses amis l'ont *desentesté* de cette femme qui le ruinoit. On a bien du mal à *desentester* les Heretiques de leurs fausses opinions.

DESENTESTE', E'E. part. pass. & adj.

DESENTRAVER. verb. act. Oster les entraves d'un cheval.

DESENYVRER. v. act. qui se dit avec le pronom personnel. Quand un yvrogne s'est saoulé, il faut lui donner le loisir de se *desenyvrer*. On tient que le thé, le tabac en fumée *desenyvrent*. On a de la peine à se *desenyvrer*, quand l'yvresse vient de biere ou de cidre.

DESERGOTER. v. act. Terme de Manege, se dit des chevaux à qui on fend l'ergot jusqu'au vif pour arracher quelques vessies pleines d'eau qui leur viennent aux jambes, particulierement dans les lieux marescageux.

DESERT, ERTE. adject. Qui n'est point habité ni cultivé. On donne à cens & à rente des terres incultes & *desertes*. La peste & la guerre ont rendu cette Province *deserte*. L'Arabie *deserte*.

En termes du Palais, on dit un appel *desert*, lors qu'on a laissé passer trois mois sans le relever.

DESERT, est subst. dans le méme sens. Les *deserts* de Libye, de la Thebaide.

DESERT, se dit aussi d'une maison, d'une terre en desordre, qu'on a negligé d'entretenir en bon état. On lui avoit affermé cette terre en bon ordre, il en a fait un *desert*. On appelle des vignes en *desert*, quand elles ne sont point labourées, fumées ni eschalassées.

On le dit en contresens d'un homme qui aimant la solitude, a fait bastir quelque jolie maison hors des grands chemins, & éloignée du commerce du monde, pour s'y retirer. Ainsi on appelle la grande Chartreuse, un beau *desert*.

DESERTER. v. act. Quitter le lieu où on est. Il a *deserté* le pays, il l'a quitté. Un honneste homme est contraint de *deserter* un lieu, d'en sortir, quand il se rencontre avec des sots, ou des meschants. Cet insolent a dit des ordures devant ces Dames, qui les ont obligées, à *deserter*.

DESERTER, se dit particulierement des soldats enrollés qui quittent l'armée sans congé. Un soldat convaincu d'avoir *deserté* est passé par les armes.

DESERTER, se dit aussi pour *dessarter* ou *essarter*. C'est defricher une terre abandonnée depuis long-temps, pleine de buissons & d'épines, pour la cultiver doresenavant. On donne à ceux qui veulent faire de nouvelles habitations dans l'Amerique autant de terre qu'ils en peuvent *deserter*.

DESERTEUR. s.m. Soldat ou Cavalier enrollé qui quitte la compagnie sans congé, ou qui vient s'enroller sous un autre Officier. On traite de *deserteur* les soldats qu'on trouve sans congé à demi-lieu de la garnison marchants vers les pays estrangers. On le dit aussi des Officiers qui changent de party. Ce Colonel est un *deserteur* qui a quitté le service de son Prince.

DESERTION. s. f. Abandonnement du service fait par un soldat sans congé. La famine qui estoit dans le camp a causé une grande *desertion*.

DESERTION, en term. du Palais, est une negligence de relever dans les trois mois un appel qu'on a interjetté. Quand on appelle d'une sentence, on est deschu de son appel, si on le laisse tomber en *desertion*. On obtient des lettres en Chancelerie, pour proceder sur la *desertion*. Bien souvent les lettres de *desertion* sont converties en lettres d'anticipation.

DESESPEREMENT. adv. D'une maniére desesperée. Quand on n'attend point de quartier, on se bat *desesperément*.

DESESPERER. v. act. & neut. Faire perdre l'esperance à quelqu'un. Il fait tant de mal à ce pauvre homme, qu'il luy fait *desesperer* sa vie. Il ne faut jamais *desesperer* du salut de son prochain, de la conversion d'un pecheur. Il *desespere* maintenant de gagner son procès. Cette femme *desespere* tous ses amants par sa cruauté. Cette affliction, cette perte le *desespere*, le fait mourir. Il s'est *desesperé* tout à fait, il s'est tué il s'est noyé.

DESESPERE', E'E. part pass. & adj.

DESESPERE', E'E. s. m. & f. Qui a perdu tout espoir. Il fera un coup de *desesperé*. Les *desesperez* sont à craindre. C'est un brave qui combat en *desesperé*. Les Medecins ont condamné ce malade, c'est un *desesperé*.

DESESPOIR. s. m. Passion de l'ame qui la trouble, qui lui fait perdre l'esperance. Il ne faut pas mettre un penitent dans le *desespoir*. Le *desespoir* est un peché qui ne se pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. La perte de son fils lui donne un mortel *desespoir*. Il s'est tué de *desespoir*. Souvent un heureux *desespoir* fait sortir des plus grands perils, & redouble l'audace. On dit aussi par civilité. Je suis au *desespoir* de vous avoir mis en colere. Je suis au *desespoir* du malheur qui vous est arrivé.

DESHABILLE'. s. m. Toilette, robe de chambre ou autres besognes dont on se sert, quand on est dans son particulier, quand on s'habille, ou quand on se deshabille. On ne peut parler à Monsieur, il est encore en son *deshabillé*, en robe de chambre.

DESHABILLE', est aussi un habit de couleur que les femmes portent chez elles, & qui est opposé aux habits noirs qu'elles portent, quand elles vont faire des visites de ceremonie.

DESHABILLER. v. act. Despouiller quelqu'un, oster ses habits. Les voleurs ont *deshabillé* cet homme, l'ont mis tout nud. Cette femme se *deshabille* & se rhabille deux ou trois fois le jour. Ce Prestre s'est allé

les Cyniques ont vécu dans un grand *desinteressement*, dans un grand detachement de toutes choses.

DESINTERESSER. v. act. Mettre à couvert l'interest de quelqu'un. Dans les directions de creanciers, les plus puissans sçavent bien se *desinteresser*. Il a fallu le *desinteresser* sous main, pour avoir son desistement. Il a perdu sur cet achat, mais il est *desinteressé* par cet autre qui le recompense.

DESINTERESSÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est fort *desinteressé*, quand il n'est sujet à aucun interest, ni d'argent, ni de passion. Un bon Juge doit estre entierement *desinteressé*. Le Directeur *desinteressé*.

DESIR. s. m. Passion qui nous porte à nous vouloir approcher du bien que nous jugeons nous estre convenable. Le moyen le plus seur de faire son salut, est de renoncer à tous les *desirs* mondains & criminels, aux *desirs* de la chair. Le *desir* de la gloire est ce qui anime les Capitaines.

On dit d'un testament, d'un partage, ou autre acte defectueux, qu'il n'est pas fait au *desir* de la Coûtume, de l'Ordonnance, pour dire, qu'il n'a pas toutes les formalitez que la Coûtume demande.

On dit proverbialement, que les obstacles irritent les *desirs*; & sur tout en matiere d'amour, pour dire, que nous souhaitons avec plus d'ardeur les choses qui nous sont deffenduës, ou qui sont difficiles.

DESIRABLE. adj. m. & f. Qui merite d'estre souhaité. Il n'y a rien de plus *desirable* que la vertu.

DESIRER. v. act. Avoir passion d'obtenir quelque chose, ou de voir que quelque chose se fasse. Tel *desire* des biens qui ne serviroient qu'à sa perte. L'Eglise ne *desire* que le salut de ses enfants.

On dit communement, qu'il n'y a rien à *desirer* à un ouvrage, pour dire, qu'il est en sa perfection, qu'il n'y manque rien : qu'un homme n'a rien à *desirer*, quand il est fort heureux. On dit aussi par souhait, Dieu vous donne ce que vôtre cœur *desire*.

DESIRÉ, ÉE. part.

DESIREUX, EUSE. adj. Les seditions ne se font que par la populace, que parce qu'elle est *desireuse* des nouveautez, des desordres. Regnier a dit agreablement :

> Comme ces bons maris de race *desireux*,
> Qui bercent des enfans qui ne sont pas à eux.

DESISTEMENT. s. m. Renonciation qu'on fait à une poursuite, à une demande, à un appel. On doit les despens d'une mauvaise demande jusqu'au jour du *desistement* signifié. L'amende d'un *desistement* d'appel est plus grande quand on le fait en jugement, que quand on le fait dehors.

DESISTER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Abandonner une entreprise, une demande, un appel. Il est fâcheux qu'un homme se *desiste* de la recherche d'une fille, quand elle a été faite publiquement. Il se faut *desister* d'une demande en Justice, d'un appel, quand on a justifié qu'ils sont insoûtenables.

DESLONGER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Oster la longe d'un oiseau pour le faire voler, ou en autre occasion.

DESLORS. Adv. qui marque un certain temps passé, ou futur. Quand je vis toutes ces subtilitez, je reconnus bien *deslors* qu'il vous tromperoit. On dit au Palais, Dés à present comme *deslors*, & *deslors* comme dés à present, pour dire, qu'un jugement aura effet, quand une telle chose sera arrivée. Si une fois cette mode s'établit, *deslors* on ne la trouvera plus étrange.

DESLOYAL, ALE. adj. & subst. Qui n'a ni foi, ni loi. Celuy qui est traistre à ses amis & à sa patrie est un méchant homme & un *desloyal*.

DESLOYALEMENT. adv. D'une maniere desloyale. Une femme qui fait assassiner son mari, agit fort *desloyalement*.

DESLOYAUTÉ. s. f. Action contre la fidelité & les loix. Trahir sa conscience par un faux serment, c'est la premiere des *desloyautés*. Ce mot vient d'un vieux Gaulois *desloy*, qui signifioit *pecher contre la loy*.

DESOBEIR. v. n. N'executer pas les commandements des superieurs. Adam a été puni pour avoir *desobeï* à Dieu. Personne n'oseroit *desobeir* au Roy.

DESOBEISSANCE. s. f. Defaut d'obeïssance; rebellion. La *desobeïssance* à Justice est criminelle. On convertit les adjournements personnels en decrets de prise de corps, à cause de la *desobeïssance*, de la contumace. La *desobeïssance* d'un fils doit estre punie par son pere.

DESOBEISSANT, ANTE. adj. Qui n'obeït pas à ses superieurs, aux loix. Un fils *desobeïssant*, un sujet rebelle & *desobeïssant*.

DESOBLIGEANT, ANTE. adj. Qui fait quelque desplaisir, qui rend quelque mauvais office, qui commet quelque incivilité envers quelqu'un. Celuy qui fait des railleries de ses amis est *desobligeant*. Celuy qui va sur son marché, qui traverse son dessein, est *desobligeant*. Un homme qui reproche à une fille qu'elle est âgée, est *desobligeant*.

DESOBLIGEAMMENT. adv. D'une maniere desobligeante. Il a parlé de son ami fort *desobligeamment* en une telle compagnie.

DESOBLIGER. v. act. Faire quelque desplaisir à quelqu'un, quelque incivilité, luy rendre de mauvais offices. On *desoblige* un mari, plus qu'on ne l'oblige, de l'advertir des infidelitez de sa femme. Vous me *desobligerez*, si vous n'acceptez pas le present que je vous offre. C'est une bonne maxime, de ne vouloir *desobliger* personne; car on s'en repent tost ou tard.

DESOBLIGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESOLATION. s. f. Action ou perte qui desole. La peste cause une grande *desolation* dans une ville. La guerre emporte la *desolation* du pays où on la fait.

DESOLER. v. act. Affliger un pays ou une personne par une ruine ou destruction entiere. Les Barbares ont plusieurs fois *desolé* les Provinces de l'Empire Romain. La mort d'un pere *desole* toute sa famille. Un creancier rigoureux menace son debiteur de le *desoler*, s'il ne le paye. Ce mot vient de *soulas*, comme qui diroit, *privé de tout soulas, joye & consolation*.

DESOLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Veuve *desolée* par la mort de son mari. Cette Parroisse a été toute *desolée* par un ouragan.

DESOPILATIF. adj. m. Remede qui amolit, qui resoud, qui oste les obstructions.

DESOPILER. v. act. Terme de Medecine. Déboucher les conduits du corps humain, où il y a eu quelque obstruction causée par de mauvaises humeurs qui s'y sont arrêtées. Les purgatifs sont propres pour *desopiler*. Pour se bien porter il faut avoir la rate *desopilée*.

DESORDONNER. v. act. Troubler l'ordre. Cette armée navale étoit rangée en bataille & bien ordonnée, il est venu une tempeste qui l'a *desordonnée*, qui l'a dissipée & mise en desordre.

DESORDONNÉ, ÉE. adj. Qui est excessif. Il a un amour, une passion *desordonnée* pour cette femme. Une fureur brutale & *desordonnée*.

DESORDONNÉ, signifie aussi, Vicieux, libertin. C'est un homme qui mene une vie *desordonnée*, qui est noyé dans la débauche.

DESORDONNÉMENT. adv. D'une maniere desordonnée. Dans cette maison on vit fort *desordonnément*.

DESORDRE. s. m. Confusion, manque d'ordre, d'arrangement. C'est un broüillon, qui a tous ses meubles, ses Livres, ses papiers en *desordre*. Ses affaires sont en *desordre*, sont broüillées, c'est à dire, il est chargé de dettes. Dans les guerres civiles tout est en *desordre*, le peuple vit dans les *desordres*. Dans les minoritez il se glisse quantité de *desordres*. Dans tous les

Ordres de l'Estat il n'y a point de bourgeois qui ne fasse le politique, qui ne veüille reformer tous les *desordres* de l'Estat. C'est ce nouveau venu qui a mis le *desordre* dans ce ménage, qui a broüillé le mari avec la femme.

On dit aussi, qu'un homme vit dans le *desordre*, lors qu'il ne vit pas selon les loix, qu'il est adonné à la debauche, au libertinage.

On dit aussi, qu'un homme est en *desordre*, quand il se trouble en parlant, ou qu'il se trouve en un estat deshonneste & indecent. Il survint un accident qui mit le Predicateur en *desordre*, qui le fit demeurer tout court. Ce galand fut surpris, ses cheveux, ses habits étoient en *desordre*, il n'eut pas le loisir de s'accommoder.

DESORIENTER. v. act. Détourner de l'Orient, ou des autres points cardinaux de l'Horison. Les cadrans marquez sur cette pierre vont mal, parce qu'elle a été remuée & *desorientée*, elle ne regarde plus l'Orient & son Midy. On le dit plus souvent au figuré, & signifie, Desconcerter quelqu'un, le troubler, le mettre en estat qu'il ne se connoisse plus. Quand on n'est plus en pays de connoissance, on est tout *desorienté*. Qu'on parle des Loix à un Medecin, de Medecine à un Advocat, ils sont tout *desorientez*.

DESORIENTÉ, ÉE. part. & adj.

DESORMAIS. ad. A l'avenir. C'est la même chose que *doresenavant*. La paix est faite, nous serons *desormais* exempts de crainte & d'alarmes. Il a été si bien chastié, qu'il sera *desormais* plus sage.

DESOSSER. v. act. Oster les os. Les Cuisiniers & les Pâtissiers *desossent* les viandes qu'ils mettent en hachis, ou en paste. On luy a envoyé un pasté de deux liévres qu'on a *desossez*.

DESOSSÉ, ÉE. part. & adj.

DESOURDIR. v. act. Deffaire une toile. Une toile de Penelope est celle où on *desourdit* la nuit ce qu'on a ourdi le jour.

DESPECEMENT. s. m. Action par laquelle on met en pieces. Les Bouchers font le *despecement* d'un bœuf, le mettent en pieces pour le vendre.

DESPECER. v. act. Mettre en pieces. On *despece* un chapon, une volaille, pour en servir, pour en faire une capilotade. On *despece* des habits, du linge, des estoffes, quand on les decout, quand on les couppe pour en separer les pieces, & les faire servir à d'autres usages. Du Cange derive ce mot de *depitare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

DESPECÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESPENS. s. m. plur. Qui comprend tout ce qu'on a despensé à quelque entreprise, à quelque affaire. La guerre se fait toûjours aux *despens* des peuples. C'est un homme qui gagne bien ses *despens*, pour dire, il rend bien autant de service qu'il couste à nourrir. On dit aussi, Vivre à ses *despens*, rire aux *despens* d'autruy.

DESPENS, se dit aussi au figuré. Un habile homme se fait sage aux *despens* d'autruy; profite de ses fautes.

On dit proverbialement, qu'un homme est condamné aux *despens*, quand il ne retire pas d'une affaire, d'un negoce, tout l'argent qu'il y a mis. On dit aussi d'un homme avancé en âge, que la plus part de ses *despens* sont faits.

DESPENS, en termes de Palais, sont les frais qu'il a cousté à une partie pour poursuivre un procés. La condamnation d'amende emporte celle des *despens*. On obtient un executoire suivant la taxe & la liquidation des *despens*, sur une declaration de *despens* reglée entre les Procureurs. Des *despens* compensés, sans *despens*. Des *despens* croisez, ce sont ceux dont on a interjetté appel. Il faut refonder les *despens* des defauts & contumaces. On conclud toutes les requestes par une demande de *despens*, dommages & interests.

DESPENSE. s. f. Employ de son bien. On ne doit faire *despense* qu'à proportion de son revenu. C'est à la femme à faire la *despense* de la maison. Cet homme fait une *despense* sourde, qui ne paroit point.

DESPENSE, en termes de Pratique, c'est le chapitre d'un compte qui se met aprés la recepte, dans lequel on fait voir à quoi on a employé ce qu'on a receu. On ne doit point alloüer la *despense* d'un compte, si elle n'est justifiée par quittances valables.

DESPENSE, ou *Gardemanger*, est un lieu proche de la cuisine, où on serre les provisions de la table, & ce qui y sert ordinairement. Chez les grands Seigneurs on l'appelle *Office*.

DESPENSE, se dit aussi du petit vin qu'on donne à boire aux valets, qu'on fait avec de l'eau qu'on fait cuver sur le marc pressuré: ce qu'on appelle en quelques lieux *boite* ou *beuvande*.

DESPENSER. v. act. Employer son bien à acheter, donner, ou faire autres choses qui ne se font qu'avec de l'argent. On a tort de *despenser* son argent à acheter cent vaines curiositez. C'est *despenser* son bien à propos, que d'en faire part aux pauvres. Ceux qui aiment à *despenser* sont bientost ruinez. On se sert quelquefois en même sens du mot de *despendre*; mais il est vieux.

On dit en proverbe, Qui bien gagne & bien *despend*, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. Il y a plus de moyens de *despenser* que d'acquerir. On dit aussi, qu'un homme ne *despense* guéres en espions, quand il ne sçait pas les choses qui luy sont le plus importantes à decouvrir.

DESPENSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Journée gagnée, journée *despensée*, en parlant de ceux qui n'espargnent rien, qui despensent l'argent à mesure qu'ils le gagnent.

DESPENSIER, IERE. adj. Prodigue, qui despense mal à propos son bien. C'est aussi en quelques familles l'Oeconome, ou celuy qui a soin de faire la despense d'un ménage, d'une Communauté.

DESPLIER. v. act. Estendre en long ce qui étoit plié. Les Marchands *desplient* librement cent pieces d'estoffe, pour en trouver une qui soit au gré des chalands. On dit aussi, *Desplier* les voiles, les tentes, &c.

DESPLOYER, se dit en la même signification. Cette armée marchoit à enseignes *desployées*. On dit aussi sur mer, *Desployer* les voiles, *desployer* le pavillon.

DESPLOYER, se dit figurément en choses morales. Cet Orateur a *desployé* toute son eloquence pour haranguer le Roi. Ce Prince a *desployé* toute sa magnificence pour paroistre en ce carrousel. On dit aussi, Rire à gorge *desployée*, pour dire, de toute sa force.

DESPOTE. s. m. Titre d'honneur, & qualité qu'on donne aux Princes de Valachie, & à quelques autres voisins. Ce mot vient du Grec *despotis*, & signifie *Maistre* ou *Seigneur*. C'étoit une dignité dans la Cour des Empereurs d'Orient, & un titre que les Empereurs mêmes se sont donné, l'ayant fait mettre sur leurs monnoyes, comme on voit sur celle d'Alexis & de Manuël Comnene. Du Cange.

DESPOTIQUE. adj. m. & f. Qui sent le maistre, qui tient du maistre. Les Princes d'Orient sont absolus & *despotiques*. C'est un gouvernement *despotique*, où le Prince fait tout ce qu'il veut, sans en rendre raison à personne.

DESPOTIQUEMENT. adv. D'une maniere despotique. Le grand Seigneur gouverne *despotiquement* ses peuples.

DESPOUILLE. s. f. Vestements, habits dont on est ordinairement vestu. Un homme en mourant laisse sa *despouille*, son linge, ses habits, sa garderobe à son valet de chambre, à sa garde. On l'estend quelquefois à ses meubles & à son bien. Un Abbé a la cotte morte, la *despouille*

le de ses Moines. Les Ordres militaires ont la *despouille* des Chevaliers quand ils meurent. On le dit quelquefois des charges, Benefices, Gouvernements. Ces trois Messieurs ont partagé la *despouille* de ce Prelat, ils ont eu chacun un de ses Benefices. Il a eu part à la *despouille* de ce Mareschal, il en a eu un tel Gouvernement.

DESPOUÏLLES, signifie aussi, Butin, ce qu'on prend sur les ennemis. Les Romains ne se sont enrichis que des *despouilles* des Rois & des peuples par eux subjuguez.

DESPOUÏLLE, se dit figurément en Morale. On dit que l'homme a laissé sa *despouille* mortelle, pour dire, son corps, ce qu'il avoit de materiel. Les Auteurs modernes se parent des *despouilles* des Anciens.

DESPOUÏLLE, se dit aussi de la recolte des fruits de la terre. On a vendu la *despouille* de ce jardin, de cet abricottier. Ce Fermier a fait trois *despouilles*, trois recoltes de bleds. Le maistre a fait saisir la *despouille* de cette année pour son payement.

DESPOUÏLLE, signifie aussi la peau que les serpens & les couleuvres quittent au Printemps. On appelle aussi *despouille* de l'oiseau, les plumes qui tombent de l'oiseau quand il muë.

Les Ouvriers disent qu'une chose est taillée en *despouille*, lors qu'elle va en augmentant vers le talon ou le manche: ce qui est particulierement en usage chez les Gainiers.

DESPOUILLER. v. act. Oster les habits. Ce Voyageur a rencontré des voleurs qui l'ont *despoüillé*, qui l'ont mis nud comme la main. Il ne va point aux bains pour éviter la peine de se *despouiller*. On l'estend quelquefois aux biens, aux charges, aux dignitez. Les creanciers l'ont *despoüillé* de toutes ses terres, de tous ses biens. Ce devolutaire l'a *despouillé* de son Benefice. Les criminels qu'on degrade sont *despoüillés* de toutes leurs charges & dignitez. Le pere s'est *despouillé* pour établir ses enfants. Ce mot vient du Latin *despoliare*.

DESPOUILLER, se dit aussi de la recolte des fruits & de la moisson. Ce Fermier a droit de *despouiller* encore cette année, la recolte luy appartient; il a *despouillé* cent arpens de terre. L'hiver *despouille* un arbre de ses feuilles. Il est deffendu de *despouiller* les arbres de leur écorce.

DESPOUILLER, signifie aussi, Extraire d'un Livre, d'un registre les parties, les sommes, ou les autres choses dont on a besoin pour l'éclaircissement de quelque chose qu'on desire avoir. Un Marchand fait *despouiller* ses registres, pour faire des memoires des parties qu'il envoye à ses debiteurs. On a *despouillé* les registres, les papiers de ce Greffe, de ce Tresor; pour trouver tous les titres qui peuvent servir à l'établissement de ce droit, de ce peage. On dit encore, qu'il est deffendu de *despouiller* un Greffe, un Tresor, pour dire, en transporter ailleurs les minutes, titres & papiers, les divertir & les égarer.

DESPOUILLER, chez les Fondeurs & autres Artisans, signifie, Oster toutes les pieces d'un moule, qui ont servi à fondre & à monter une figure.

DESPOUILLER, se dit figurément en Morale. L'Eglise nous enseigne qu'il faut *despouiller* le vieil homme, pour dire, se convertir, sortir de la corruption du peché. Il faut se *despouiller* de toutes sortes de haines & de desirs de vengeance pour approcher de la sainte Table. Les Tyrans qui ont persecuté les Martyrs etoient *despouillez* de toute sorte d'humanité. Le fondement de la Philosophie de Descartes est, qu'il faut se *despouiller* de toute sorte de prejugez & de preoccupations.

On dit proverbialement, Joüer au Roi *despouïllé*, non seulement au propre, quand on joüe à un jeu qui a ce nom, mais aussi au figuré, quand plusieurs personnes se joignent pour en ruiner une autre & la *despouiller* de son bien. On dit aussi, qu'il ne faut point se *despouiller* avant qu'on se couche, pour dire, qu'il ne faut pas donner tout son bien de son vivant, si ce n'est par testament.

DESPOUÏLLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESPUMATION. s. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on oste l'escume & les impuretez qui se separent des substances par l'ébullition, comme des viandes, des sucres, des miels, &c.

DESSAISIR. v. n. qui ne se dit guéres qu'avec le pronom personnel. Relascher quelque chose qu'on a en sa possession. Quand on fait un exploit de saisie & arrest, on fait deffense au debiteur de se *dessaisir* des deniers, des hardes qu'il a en ses mains. Les contracts de vente & de donation portent, que le vendeur ou le donateur s'est *dessaisi* & devestu de l'heritage vendu ou donné, & qu'il en a saisi & vestu l'acheteur ou le donataire. Quand on a de bons nantissements, on ne s'en doit point *dessaisir* qu'on ne soit payé.

DESSAISISSEMENT. s. m. Action par laquelle on se dessaisit. Le privilege qu'on a sur des meubles se perd, dés qu'on en a souffert le *dessaisissement*.

DESSAISONNER. v. act. Changer l'ordre de la culture des terres, les saisons qu'elles ont accoûtumé d'avoir. Tous les baux des terres obligent les Fermiers à les cultiver suivant leurs saisons, avec deffenses de les *dessaisonner*, ou les desoler, de semer du bled où il n'y doit avoir que de l'avoine, de semer de l'avoine sur la terre qui doit estre en jachere.

DESSAISONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSALER. v. act. Faire perdre la salure d'une chose salée. On n'a point trouvé le moyen de *dessaler* l'eau de la mer, de luy oster sa salure. On fait dessaler la moruë, un jambon, en les mettant tremper quelque temps dans l'eau douce.

DESSALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSALÉ. s. m. Fin, rusé, qui ne se laisse pas tromper, qui affine les autres. Vous avez affaire à un compagnon qui est fort *dessalé*, prenez garde à vous.

DESSANGLER. v. act. Oster les sangles d'un cheval ou autre beste de somme, ou les lascher. Il faut *dessangler* un cheval pour le desseller. Voilà un cheval estouffé qui creve, il le faut un peu *dessangler*, luy lascher ses sangles. On dit aussi, *dessangler* des chaises, un lit de repos, quand on oste les sangles qui soûtenoient leur garniture.

DESSAOULER. v. n. Perdre la satieté; cuver son vin, donner le temps à son estomac de digerer ce qu'on a beu ou mangé par excés. Cet yvrogne ne *dessaoule* point, il recommence à boire avant qu'il soit *dessaoulé*. Le vomissement sert à *dessaouler*. On croit que le tabac en fumée *dessaoule*, abat les fumées du vin.

DESSAOULÉ, ÉE. part. & adj.

DESSECHEMENT. s. m. Action par laquelle on desseche. On est venu à bout du *dessechement* des marais de Poitou. En Hollande on est continuellement occupé au *dessechement* des terres. On ne remedie point au *dessechement* du poulmon.

DESSECHER. v. act. Oster l'humidité de quelque chose, la rendre seche. Le tabac pris en fumée *desseche* le cerveau. Le Soleil fait le sel en *dessechant* les marais salans. On dit aussi, *Dessecher* des marais, quand on fait escouler les eaux par plusieurs rigoles ou saignées.

DESSECHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSEIN. s. m. Projet, entreprise, intention. Dieu se mocque de tous les *desseins* des hommes. On n'est pas blasmable, quand on fait des choses à bon *dessein*. Ce Prince a de grands *desseins*, il ne veut pas qu'on penetre dans ses *desseins*. Il a commis ce crime de *dessein* formé, de guet appens.

DESSEIN, est aussi la pensée qu'on a dans l'imagination de l'ordre, de la distribution & de la construction d'un tableau, d'un Poëme, d'un Livre, d'un bastiment. Ce Peintre a fait voir le premier *dessein* de ce tableau, où les figures sont bien disposées. Le *dessein* de ce Poëme, de ce Livre est bien ordonné. Il faut que dans le *dessein*

d'un bastiment on en fasse voir l'élevation, aussi-bien que le plan & le profil.

DESSEIN, se dit aussi en peinture, de ces images ou tableaux qui sont sans couleur, & qu'on execute quelquefois en grand. Les curieux font grand cas des *desseins* des grands Peintres. On a fait les tapisseries du Louvre sur les *desseins* de Raphaël, de le Brun, &c.

DESSEIN, se prend aussi pour la pensée d'un grand ouvrage qu'on trace grossierement en petit, pour l'executer & finir en grand. On appelle *dessein haché*, celuy dont les ombres sont exprimées par des lignes sensibles, & le plus souvent croisées, qu'on trace avec la plume, le crayon, ou le burin: *dessein estompé*, celuy dont les ombres sont faites avec du crayon frotté, en sorte qu'il n'y paroisse aucune ligne: *dessein grené*, celuy où les grains du crayon paroissent, lequel n'est point frotté: *dessein lavé*, celuy dont les ombres sont faites au pinceau avec de l'encre de la Chine, ou quelque autre liqueur: *dessein colorié*, celuy où on employe quelques couleurs à peu prés semblables à celles qui doivent estre dans l'original.

À DESSEIN. adv. Exprés & à certaine intention. Ce mot a esté lasché *à dessein* pour le faire expliquer. Il ne fait rien qu'*à dessein*, c'est à dire, qu'il ne vise à quelque fin, à certaine intention.

DESSELLER. v. act. Oster la selle d'un cheval. Il ne faut pas *desseller* un cheval, quand il est trop eschauffé. Ces Cavaliers à peine avoient debridé & *dessellé*, qu'il fallut remonter à cheval.

DESSELLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSERRE. s. f. Relaschement. La riviere est bien glacée, quand la *desserre* viendra, les bateaux seront en grand danger.

On dit proverbialement, qu'un homme est dur à la *desserre*, pour dire, qu'il est avare, qu'il est mauvais payeur, qu'il ne lasche pas son argent volontiers.

DESSERRER. v. act. Lascher ce qui étoit serré. Quand un Chirurgien a ouvert la veine, il *desserre* la ligature. Il faut *desserrer* vostre corps de juppe, il vous serre trop. On *desserre* le pressoir, quand on veut oster le marc.

On dit aussi, que le temps se *desserre*, lors que le grand froid se relasche, qu'il commence à degeler. Quand il il vient de la neige, le temps commence à se *desserrer*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas *desserré* les dents, quand par honte, ou par autre cause, il n'a point parlé du tout dans une compagnie.

DESSERRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSERT. s. m. Dernier service qu'on met sur les tables, quand on oste les autres viandes. Le *dessert* est composé des fruits, de patisserie, de confitures, de fromage, &c.

DESSERTE. s. f. Ce qu'on oste de dessus la table d'un grand Seigneur. Ce sont tels Officiers qui mangent la *desserte* de la table du Roy.

DESSERTE, signifie aussi l'action de desservir une charge, ou un Benefice. La *desserte* de cette charge est facile, elle n'occupe que deux heures par jour. Un Archidiacre est obligé de veiller à la *desserte* d'une Cure vacante ou litigieuse. On adjuge une partie des fruits à celuy qui fait la *desserte* d'un Benefice.

DESSERVICE. s. m. Mauvais office qu'on rend à quelqu'un. Quand on decouvre le secret de son ami, on luy rend un grand *desservice*.

DESSERVIR. v. act. Rendre le service dû à quelque charge ou Benefice. Les Titulaires des Benefices simples, y entretiennent des Chapelains pour les *desservir*. On ne condamne gueres à la restitution des fruits ceux qui ont *desservi* les Cures effectivement. Quand on ne *dessert* pas une Chanoinie, on perd les distributions quotidiennes.

DESSERVIR, signifie aussi, Oster de dessus la table un service de viande. On a *desservi* les potages, on est au rosti. On a *desservi* absolument, c'est à dire, On a osté le couvert, la nappe.

DESSERVIR, signifie aussi, Rendre de mauvais offices à quelqu'un. Son Rapporteur, au lieu de le servir, l'a fort *desservi*, luy a nui beaucoup. Les ennemis se *desservent* en toutes occasions par des medisances, des faux rapports.

DESSERVI, IE. part. pass. & adj.

DESSICCATIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui a la vertu de dessecher. Un onguent *dessiccatif*.

DESSILLER. v. act. Ouvrir les yeux. Ce malade est si assoupi, qu'à peine a-t'il pû *dessiller* les yeux.

DESSILLER, se dit figurément des yeux de l'esprit, & signifie, Detromper. On a enfin *dessillé* les yeux de cet Heretique, il a reconnu la verité.

DESSILLÉ, ÉE. part. & adj.

DESSINATEUR. s. m. Le Peintre, ou Graveur, Architecte qui dessine, qui fait des desseins. Il faut qu'un Ingenieur soit assez bon *dessinateur*.

DESSINER. v. act. Quelques-uns disent *dessigner*. Exprimer sur le papier ou sur la toile le dessein qu'on a dans la pensée de quelque tableau, ou de quelque bastiment. On juge du genie d'un homme pour la peinture, quand il apprend aisément à *dessiner*.

DESSINÉ, ÉE. part.

DESSOLER. v. act. Changer la division des terres de labour, & ne les pas cultiver ou ensemencer en la maniere accoustumée. Tous les baux des metairies portent, à la charge de ne point *dessoler* la terre, & changer la sole, mettre en bled ce qui devroit estre en jachere ou en menus grains.

DESSOLER, en termes de Manege, c'est, Oster la sole d'un cheval sans toucher à la corne du sabot. Il faut bien un mois pour restablir un cheval, quand il a esté *dessolé*.

DESSOLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSOUDER. v. act. Oster la soudure d'une chose soudée. On a *dessoudé* proprement les branches de ce chandelier qui estoient soudées. On le dit plus ordinairement avec le pronom personel. Les vaisseaux de fer blanc sont de peu d'usage, parce qu'ils se *dessoudent* trop aisément au feu. Ce flambeau n'est pas rompu, il n'est que *dessoudé*.

DESSOUDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESSOUS. Preposition qui marque la partie inferieure, le revers de quelque chose. Ce lutteur a terrassé son adversaire, il l'a mis *dessous* luy. Foüiller *dessous* la muraille. Les Officiers subalternes sont *dessous* les grands Officiers. La lévre, la paupiere de *dessous*

DESSOUS, est aussi s. m. De cette estoffe le *dessous* est plus beau que le dessus. Le *dessous* d'un plancher, d'une voute. Le *dessous* d'une Eglise, les Chapelles basses. Le *dessous* du pied. Un homme modeste prend toûjours le *dessous* du pavé. Aux cartes on dit, Donner du *dessous*, quand on donne les dernieres cartes. Et figurément on dit qu'un homme a eu du *dessous*, pour dire, qu'il a mal reüssi en quelque affaire, qu'on l'a supplanté. Ce mot vient du Latin *desub*. Menage.

AU DESSOUS. adv. se met quelquefois pour marquer le temps. On n'a point de titres certains de Noblesse de ce qui est *au dessous* de deux ou de trois cens ans. Son visage témoigne qu'il est *au dessous* de vint ans. On dit aussi, Voyez cy-*dessous*, pour dire, plus bas. On le dit aussi du lieu. Il y a encore deux Conseillers *au dessous* de luy dans sa Chambre. Les liqueurs les plus pesantes vont toûjours *au dessous*. Paris est *au dessous* de Charenton. La Lune est *au dessous* des autres Planetes. Pour vivre heureux dans sa condition, il faut toûjours regarder *au dessous* de soy, & jamais au dessus. Le chapiteau est *au dessous* de la Corniche. Il est logé *au dessous* de moy, en un estage plus bas. On met la signature *au dessous* d'un acte. On met des vers *au dessous*

des images. On le dit aussi de ce qui est inferieur en valeur. On reçoit la preuve par témoins, quand il ne s'agit que de cent livres & *au dessous*. Tous les Poetes Latins sont bien *au dessous* de Virgile. Cet Auteur est *au dessous* des Anciens de cent piques. Les arts mechaniques sont *au dessous* d'un Gentilhomme, sont indignes de luy.

On dit proverbialement, que toutes choses sont *sens dessus dessous*, lors qu'elles sont en une grande confusion, & que le sens ou costé qui devroit estre dessus, se trouve *dessous*.

DESSUS. Preposition relative opposée à *dessous*, qui se dit ce qui est plus haut qu'un autre, ou de ce qui est posé sur luy. Il faut mettre la lumiere *dessus* le chandelier, & non pas sous le boisseau. Il s'est levé de *dessus* son siege pour haranguer. Il est logé a l'estage de *dessus*. Il faut estre plusieurs années *dessus* les bancs, avant que d'estre Bachelier en Medecine, en Theologie.

DESSUS. s.m. Ce qui est le plus haut ou exposé à nos yeux, avantage, superiorité. Il n'y a rien qui ait son dessous, qu'il n'ait aussi son *dessus*. Ce Prince a eu le *dessus* sur tous ses ennemis, il les a vaincus. Cette partie a eu l'avantage en ce procés, a eu le *dessus*. Ce nouveau Courtisan a enfin destruit l'ancien favori, il a eu le *dessus*, il a pris sa place. Le *dessus* d'une estoffe est toûjours plus beau que l'envers. Le *dessus* d'un manteau de panne couste moins que la doublure. Ce fruit paroit beau par le *dessus*, mais il est faux au cœur.

On dit aussi, le *dessus* d'une lettre, pour dire, la suscription, l'adresse. Le *dessus* de cette lettre est d'une autre main que le corps & la signature. On appelle aussi le *dessus* d'une lettre, l'enveloppe qui couvre le paquet où est la suscription.

En termes de Marine, on dit, Gagner le *dessus* du vent; en campagne, le *dessus* de la colline, pour dire, Prendre l'avantage du vent, d'une hauteur.

DESSUS, en termes de Musique, est le son ou la voix la plus claire, & ce qui se fait mieux entendre en un concert. Un *dessus* de violon, de viole, de hautbois. Les filles & les jeunes garçons chantent le *dessus*, leur partie est le *dessus*.

AU DESSUS. adv. & preposition, se dit figurément en Morale. On croyoit ce Marchand tout-à-fait noyé, mais le voila qui est revenu *au dessus* de l'eau, il est *au dessus* de ses affaires. Un vray Philosophe se met *au dessus* du qu'en dira-t'on, de l'estime ou des erreurs populaires. Cette charge est *au dessus* de vostre portée. On dit qu'un homme est *au dessus* du vent, quand la fortune luy rit & luy est favorable, quand il ne craint rien. On dit aussi de celuy qu'on louë excessivement, qu'on l'a mis *au dessus* des nuës, *par dessus* les nuës.

Le *pardessus* est ce qu'on donne au delà de la juste mesure. On dit aussi, qu'un homme passe *par dessus* toutes sortes de considerations, lors qu'il n'y a aucun égard, & qu'il les méprise.

DESTIN. s.m. ou DESTINÉE. s. f. Disposition ou enchaisnement des causes secondes ordonné par la Providence, qui emporte une necessité de l'évenement. C'est ce que les Payens appelloient *fatalité*, dont ils faisoient une puissance qui étoit même au dessus de leurs Dieux fabuleux. C'est le *destin* general des hommes, d'être sujets à la mort. On le dit aussi de ce qui arrive souvent: C'est la *destinée* des Poëtes, d'être gueux, d'être mauvais mesnagers. C'est le *destin* des Allemands, de mourir à force de boire.

DESTINATION. s. f. Disposition d'une chose relative à un autre. Le bon ordre des Finances est de faire toûjours l'employ des deniers suivant leur *destination*.

DESTINER. verb. act. Projetter de faire quelque chose, en disposer dans sa pensée. Les hommes *destinent* de faire beaucoup de choses, dont la mort empêche l'execution. Il ne faut pas *destiner* les enfans à l'Eglise, quand on voit qu'ils n'y ont point de vocation.

DESTINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESTINÉE, est la même chose que le *destin*. Finir sa *destinée*, c'est mourir.

On dit communément, qu'on ne peut vaincre sa *destinée*; qu'il faut suivre sa *destinée*. On dit qu'un homme est *destiné* aux armes, à l'estude, pour dire, qu'il a un genie propre à reüssir dans de telles professions.

DESTITUABLE. adj. m. & f. Qui peut estre deposé ou destitué. Les pourveus de Benefices en titre ne sont pas *destituables* sans connoissance de cause. Le Vicaire d'un Curé est *destituable ad nutum*, à volonté, parce que ce n'est qu'une simple commission.

DESTITUER. ver. act. Oster une personne d'une charge, d'une commission. Un Seigneur ne peut pas *destituer* un Officier pourveu à titre onereux: on le peut *destituer* en cas de forfaiture, quand on luy a fait son procés. Les nouveaux Fermiers *destituent*, revoquent les anciens Commis. Il y a eu quelques Prelats *destituez* & deposez de leur dignité.

DESTITUER, au passif, se dit de ceux qui manquent de secours, qu'on delaisse. Cet homme est *destitué* d'amis, de conseil, de tout secours, de tous biens. Ce corps ne peut pas bien faire ses fonctions, car il est *destitué* de ses principaux organes.

DESTITUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DESTITUTION. s. f. Action par laquelle on destituë. Il n'y a guéres de *destitution* qui ne porte quelque note. L'institution & la *destitution* de ces Officiers appartient à un tel.

DESTOUPPER. v. act. Oster l'estouppe, le bouchon qui bouchoit une bouteille, ou un autre vaisseau. Il ne faut pas *destoupper* une bouteille, qu'on n'en boive aussi-tost le vin. Dés que ce tuyau a été *destouppé*, l'eau en a jailli en l'air fort haut. On dit aussi, *Destouppez* vos oreilles, pour dire, Ecoutez attentivement. En ce sens il est vieux.

DESTOURBIER. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois obstacle, empeschement qui se rencontroit à la continuation d'un travail, d'une entreprise. Cet Ouvrier peut faire ce travail en deux mois, s'il n'y a point de *destourbier*, d'interruption ni d'obstacle. Ce mot vient du Latin *disturbium*. Les Picards disent aussi *destourber*, pour *destourner*, qui vient de *disturbare*. Du Cange.

DESTRIER. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois un cheval de main, ou un cheval de bataille propre à un homme d'armes pour faire un coup de lance: comme qui diroit un cheval adroit qu'on menoit adextrement. Il est opposé à *palefray*, qui étoit un cheval de ceremonie ou du service ordinaire. On l'appelloit aussi *coursier* & *cheval de lance*, comme on voit dans les Coûtumes d'Anjou & du Mans. En Latin *dextrarius*, *dextralis*, ainsi nommé, parce qu'on le menoit en main *ad dexteram*. Du Cange.

DESTRUCTEUR. s.m. Qui destruit. Les Gots ont été les *destructeurs* des plus beaux édifices des Anciens.

DESTRUCTION. s. f. Ruine, desolation d'un Empire, d'une ville, d'un pays. Les guerres causent la *destruction* des Provinces & de la campagne. Les excés & les desbauches contribuent à la *destruction* de la santé. Le peché cause la *destruction* de la grace. C'est estre bien desesperé, de travailler à sa propre *destruction*.

DESTRUIRE. v.act. Ruiner, perdre, aneantir. Dieu envoya le Deluge pour *destruire* les hommes & les animaux. On tient que tout le monde sera *destruit* & consommé par le feu au jour du Jugement.

DESTRUIRE, signifie aussi, Abattre, demolir un bastiment. Le temps a *destruit* les plus beaux édifices. C'est dommage qu'on ait *destruit*, qu'on ait ruiné ces belles tours, ces belles fortifications. Il est plus aisé de *destruire* que d'édifier.

DESTRUIRE, se dit figurément en choses morales. Les Barbares ont *destruit* l'Empire Romain. Cette maison noble est *destruite*, il n'en reste aucun de la race. On dit aussi une pauvre Demoiselle *destruite*, pour dire, reduite à la mendicité. Le party des Huguenots est absolument *destruit*

DESTRUIRE, se dit aussi dans les disputes & les contestations. Il est facile de *destruire*, de ruiner cet argument. Cet Advocat a *destruit*, a battu en ruine toutes les objections de sa partie. Voilà une piece fausse qui se *détruit* toute seule.

On dit aussi, qu'un homme est *destruit* dans l'esprit d'un autre, pour dire, qu'on luy à donné de mauvaises impressions, qu'on lui a osté la bonne opinion qu'il en avoit.

DESTTRUIT, ITE. part. pass. & adj.

DESVALISER. v. act. Detrousser, voler les passans, leur oster leur valise, leurs hardes, leurs marchandises. On condamne à la roue les brigands qui *devalisent* les Marchands, les allans & venants sur les grands chemins.

DESVALISÉ, ÉE. part. part. pass. & adj. Il y a eu plusieurs livres Italiens intitulez, le Courier *desvalisé*, pour donner occasion à quelques lettres satyriques qu'on suppose avoir été trouvées dans sa valise.

DESUNION. s. f. Separation, disjonction, demembrement de deux choses jointes ou unies. Il y a eu Edit de *desunion* de ces deux charges. L'union de ces Benefices étoit abusive, on en a ordonné la *desunion*. Il y a eu plusieurs *desunions* & demembrements de ce Duché, de ce fief.

DESUNION, signifie aussi, dissention, discorde, mesintelligence. La *desunion* des Princes, des Eglises, a causé de grands troubles. Les Schismes sont venus de la *desunion* des Cardinaux.

DESUNIR. v. act. Separer, desjoindre, demembrer ce qui étoit joint & uni ensemble. Il est permis à un Seigneur de *desunir* les parties de son fief, de le demembrer: ce qu'on appelle au Palais, Se joüer de son fief. Ces deux Cures étoient unies, on les a *desunies*. Les Charges de President & de Lieutenant General ont été *desunies* par un tel Edit.

DESUNIR, signifie aussi, Mettre en dissention. Ce mari & cette femme étoient autrefois fort bien unis, une petite jalousie les a *desunis*. Il y avoit alliance entre ces Princes, mais on les a *desunis*. Dans ce Chapitre, dans cette Communauté, on est fort *desuni*, il y a grande diversité de sentiments, d'interests.

DESUNIR, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui traisne les hanches, qui galoppe faux, ou sur le mauvais pied.

DESUNI, part. pass. & adj.

DESVOYEMENT. s. m. Maladie qui vient d'un ventre trop relasché, d'un estomac qui digere mal. Le degorgement de bile cause des *desvoyements* par haut & par bas.

DESVOYER. v. act. Sortir de la bonne voye, s'égarer du droit chemin. C'est une œuvre de charité, de remettre dans le bon chemin ceux qui se sont *desvoyez*. Les Ouvriers disent aussi, *Desvoyer* une ligne, un tenon ou autre piece d'assemblage, quand on les destourne hors de la ligne droite. Ce mot est un composé de *voye*, comme qui diroit *hors la voye*.

DESVOYER, se dit plus ordinairement au figuré, des Heretiques qui se sont separez de l'Eglise, qui sont sortis de la bonne voye. Il faut tâcher de ramener dans la voye de salut ceux qui s'en sont *desvoyez*.

DESVOYER, en Medecine, se dit des corps dont l'estomac ou les intestins ne font pas leurs fonctions dans les voyes ordinaires. Les raisins & autres fruits cruds *desvoyent* les estomacs foibles,

DESVOYÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit qu'un esprit est *desvoyé*, quand il est hors du bon sens, quand il dit ou fait des extravagances. On appelle aussi les Heretiques, nos pauvres freres *desvoyez*.

DET.

DETACHEMENT. s. m. Choix qu'on fait de quelques gens de guerre dans plusieurs Compagnies, ou Regiments, pour les envoyer à quelque expedition ou attaque. Le Mareschal de Camp commandoit un *detachement* de l'armée de six mille hommes. On le dit même des corps entiers qui font partie d'une armée. On fit un *detachement* de dix soldats de chaque Compagnie.

DETACHEMENT, signifie figurément en Morale, Desinteressement, desgagement. Le *detachement* du monde est le premier pas qu'on fait pour le salut.

DETACHER. v. act. Oster une chose du lieu où elle étoit attachée, la separer d'avec une autre. *Detacher* une tapisserie. *Detacher* un cheval du ratelier. *Detacher* une juppe, un ruban. *Detacher* les fruits d'un arbre.

On dit absolument, Se *detacher*, pour dire, Avaler son haut de chausse.

DETACHER, signifie figurément, Quitter les attaches & affections qu'on avoit pour quelque chose. Il se faut entierement *detacher* des vanitez du monde pour entrer en Religion. Ce Prince Alleman s'est *detaché* des interests de l'Empereur pour suivre le party de France.

DETACHER, signifie aussi, Demembrer, desjoindre. Ce Seigneur a *detaché* de sa Ferme generale un tel droit, un tel peage.

DETACHER, signifie encore, Examiner, juger separément. Il faut *detacher* cette question de toutes les circonstances particulieres pour établir une maxime generale. *Detachez*-vous de tous vos interests & de vos preoccupations, & vous verrez que vous aurez tort.

DETACHER, en termes de Guerre, se dit en parlant des soldats, dont on en choisit quelques-uns de diverses Compagnies, afin de les commander pour quelque expedition. Il y eut cent hommes *detachez* qui emporterent ce retranchement.

DETACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle pieces *detachées*, des demi-lunes, ravelins, ouvrages à corne & couronnez, & même des bastions, quand ils sont separez du corps de la place.

On dit aussi, que les figures d'un tableau sont bien *detachées*, lors qu'elles sont bien degagées l'une de l'autre, qu'il n'y a point de confusion, qu'elles paroissent de relief, &c. Et au figuré, un esprit *detaché* de la matiere, qui raisonne en vray Philosophe.

DETACHER. v. act. Oster une tache de dessus du linge, une estoffe. Le linge taché d'encre ne se peut *detacher* qu'avec du verjus, du citron, ou autres sucs acides. Les Degraisseurs *detachent* les habits avec des savonettes ou du savon noir.

DETACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETAIL. s. m. Ce qui consiste en plusieurs parties separées du tout. Il y a des Marchands qui vendent en gros, d'autres en *detail*. Ce Marchand ne fait que le *detail*.

DETAIL, se dit figurément en Morale, des particularitez, des menuës circonstances d'une affaire. Il ne m'a conté son procés qu'en gros, je n'en sçay pas le *detail*. On m'a appris le *detail* de cette bataille, toutes les particularitez de ce qui s'y est passé. Il seroit trop long de descendre dans le *detail* de cette affaire. On dit aussi à l'armée, Faire le *detail*, quand un Officier a soin d'avoir l'œil sur le service particulier des Officiers subalternes & des soldats.

DETAILLER. v. act. Diviser en plusieurs parties. Quand les Bouchers apprestent leurs viandes, & les coupent par morceaux, ils appellent cela la *detailler*. Les Marchands appellent aussi *detailler*, lors qu'ils ne vendent

pas des pieces ou des ballots entiers, & lors qu'ils les coupent & les divisent, pour en donner à chacun la quantité qu'il en demande.

Detailler, se dit aussi dans le discours & dans les affaires. Cet Auteur a traitté cette matiere en gros, mais il n'a rien *detaillé*. Ce Rapporteur a fort bien *detaillé* ce procés, en a fait examiner toutes les circonstances en detail.

DETAILLEUR. s. m. Marchand qui vend en detail. Les Marchands en magasin appellent *Detailleurs*, tous ceux qui vendent en boutique.

DETALER. verb. act. Serrer la marchandise qu'on avoit exposée en vente, fermer sa boutique. Quand le temps d'une Foire est fini, tous les Marchands *detalent*, ferment leurs boutiques, & s'en vont ailleurs. Les Commissaires font *detaler* les Marchands, leur font plier bagage en diligence.

Detaler, signifie aussi, Quitter la place, s'enfuir avec quelque precipitation, comme font les Marchands quand la Foire est finie. La peur d'étre battu l'a fait vîtement *detaler*.

DETALINGUER. Terme de Marine. C'est, Oster le cable d'une ancre.

DETEINDRE. v. act. Faire changer de couleur à quelque chose. Le grand air *deteint* les plus vives couleurs & les mange. L'eau forte *deteint* & brusle toutes sortes de corps. Les estoffes se *deteignent* aisément, quand elles ne sont pas teintes en cramoisi.

Deteint, einte. part. pass. & adj.

DETELLER. v. act. Oster les chevaux d'un carrosse, d'une charrette, d'une charruë. On le dit de même des autres animaux qui sont attachez pour tirer.

Detellé, ée. part. pass. & adj.

DETENDRE. v. act. Detacher une chose tenduë. Les Sergens commençoient à *detendre* le lit, la tapisserie, quand le maistre arriva & paya. On a *detendu* les voiles.

Detendre, signifie aussi, Lascher, debander. On a *detendu* ces cordes. Il faut *detendre* son arc, de peur qu'il ne se gaste.

Detendu, üe. part. pass. & adj.

DETENIR. v. act. Estre attaché, retenu quelque part. La fievre le *detient* au lit depuis huit jours. Les affaires l'ont *detenu* long-temps en cette ville. Il y a un an que ses creanciers le *detiennent* en prison.

Detenir, signifie aussi, Occuper, garder, posseder des biens, meubles ou immeubles, soit licitement, soit illicitement. Il a été assigné a passer un titre nouveau de cette rente, à cause de tels & tels heritages qui y sont hypothequez, qu'il *detient*. On ne peut avoir absolution, qu'on ne restituë le bien qu'on *detient* injustement. Ce pauvre homme ne peut faire juger son procés, parce qu'on luy *detient* ses papiers.

Detenu, üe. part. pass. & adj.

DETENTE. s. f. Ce qui sert à faire lascher le ressort d'une arme à feu, ou une arbaleste. La chaisne de ma montre s'est embarrassée dans la *detente* de mon pistolet, & l'a fait tirer.

DETENTEUR, Detentrice. s. masc. & f. Qui occupe, qui possede quelque chose. On assigne les tiers *detenteurs* en declaration d'hypotheque. On jette des devoluts sur les injustes *detenteurs* de Benefices. Il ne doit pas cette somme personnellement, mais seulement en qualité de *detenteur* & jouissant de cette terre.

DETENTION. s. f. Possession de quelque heritage. On condamne à la restitution des fruits, celuy qui s'est intrus dans un Benefice depuis son injuste *detention*. Un Prince souffre avec regret la *detention* de ses Estats par un Prince estranger.

Detention, signifie aussi, Captivité, esclavage. On l'a elargi des prisons avec dommages & interests depuis son injuste *detention*. Sa *detention* parmy les esclaves d'Alger a duré huit jours. La *detention* des ostages ne doit durer que jusqu'à l'execution d'une capitulation.

DETERIORATION. s. f. Action par laquelle une chose devient pire. Quand la *deterioration* des marchandises saisies vient par la faute du gardien, il en est responsable.

DETERIORER. verb. act. n'est guéres en usage que dans le Palais, pour dire, Degrader, laisser tomber en ruine, rendre pire. Ce locataire a *deterioré* cette maison. Ce bled, cette marchandise s'est *deterioré*, tandis qu'elle a été saisie.

Deterioré, ée. part. pass. & adj.

DETERMINATION. s. f. Resolution d'une assemblée qui decide quelque point controversé. C'est une heresie de douter d'une proposition, aprés la decision, la *determination* du Concile.

Determination, signifie aussi, Application à quelque chose. La *determination* de ce mot est renfermée à une telle signification, il ne convient qu'à elle. On dit aussi, que les corps graves ont une *determination* à leur centre, ont un mouvement de *determination*, c'est à dire, certain & naturel.

DETERMINE'MENT. adv. Expressément, specifiquement. On luy a enjoint *determinément* de se saisir d'une telle personne. On a prononcé *determinément* sur cette question, sur cet article. Le Prince veut cela absolument & *determinément*.

DETERMINER, v. act. Conclure, resoudre, prononcer une decision. Quand les Coûtumes n'ont rien *determiné* sur un article, il faut avoir recours au Droit Romain. Il faut croire tout ce que l'Eglise a *determiné*. Dieu a *determiné* de tout temps ceux qu'il vouloit sauver ou reprouver.

Determiner, signifie, Destiner, appliquer à quelque chose. L'usage *determine* les mots à signifier certaines choses. Il y a des fonds certains & *determinez* pour fournir à telle despense. L'homme est *determiné* à vivre toujours dans la misere, dans l'inquietude. On ne sçauroit *determiner* au vray le nombre des estoiles.

Determiner, signifie aussi, Se porter à quelque chose, se resoudre. Cet homme s'est enfin *determiné* à prendre une charge, à se marier. Quand il faut choisir entre deux choses égales, on a de la peine à se *determiner*. Il faut enfin se *determiner* à faire réponse, à prendre, ou à laisser.

Determiné, ée. part. pass. & adj.

DETERMINE'. s. m. Hardi, qui ne craint rien, qui est capable de tout entreprendre. Il a monté à l'assaut en brave, en *determiné*. On le dit plus souvent en mauvaise part, d'un scelerat, d'un débauché. Ce jeune homme vit en *determiné*, on ne le sçauroit corriger. Il retrousse son chapeau comme un *determiné*.

DETERRER. v. act. exhumer une personne qui a été enterrée. On ne doit *deterrer* les corps que par ordonnance de Justice, soit pour les visiter, soit pour leur faire leur proces, pour les oster de terre sainte.

Deterrer, se dit aussi, mais burlesquement, de ceux à qui on a osté la terre ou Seigneurie. Ce Gouverneur est un homme violent, qui a *deterré* plusieurs Gentilshommes, qui les a chassez de leur terre, qui les a usurpées.

Deterrer, se dit figurément en Morale, & signifie, Découvrir une chose cachée. Cet Exempt a de merveilleuses adresses pour *deterrer* des criminels, quelque cachez qu'ils puissent estre. Je ne sçavois point où vous demeuriez, j'ay eu de la peine à vous *deterrer*. Ce curieux a pris grand soin de *deterrer* les plus beaux monuments de l'Antiquité.

Deterré, ée. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme a un visage de *deterré*, lors qu'il est palle & desfait, qu'il semble avoir été enterré.

DETERSIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui nettoye, qui purifie. Un lavement est un remede *detersif* qui nettoye le bas ventre. Il faut bien estuver cette playe avec quelque liqueur *detersive*. Il y a aussi des onguents *detersifs*, qu'on nomme autrement *mondificatifs*.

DETESTABLE. ad. m. & f. Qui donne de l'horreur, de l'indignation. Le blaspheme est un crime *detestable*. Neron étoit un Tyran *detestable*. On dit aussi hyperboliquement, qu'un Ouvrage de prose ou de vers est *detestable*, pour dire, qu'on le trouve fort mauvais.

DETESTABLEMENT. adv. D'une maniere detestable. Il a juré *detestablement* que cela étoit vray, & il s'est trouvé faux. Cet Auteur écrit *detestablement*, pour-dire, fort mal.

DETESTATION. s. f. Action qui témoigne qu'on a en horreur quelque chose. La memoire des impies doit estre en *detestation*. On ne peut parler de ce parricide qu'avec *detestation*.

DETESTER. v. act. avoir de la haine, de l'horreur pour quelque chose. On ne sçauroit trop *detester* & punir les empoisonneurs. Un penitent doit *detester* les déreglements de sa vie passée. Un Heretique qui fait abjuration doit dire en public, qu'il *deteste* son erreur.

DETESTER, signifie aussi, Faire des imprecations, pester. Un marinier engravé jure & *deteste* de tout son cœur. Un impatient *deteste* sa vie, quand on lui fait trop attendre une réponse.

DETESTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un traitre à sa patrie est hai & *detesté* de tout le monde.

DETIRER. v. act. Estendre un linge, un ruban, une estoffe pour la rendre unie. Les empeseuses *detirent* leurs rabats sur la platine. Et on dit d'un homme bien propre & bien mis, qu'il est bien *tiré*, pour dire, que son linge & ses habits ne sont point chiffonnés.

DETISER. v. act. Oster les tisons du feu, les disposer en sorte qu'ils ne bruslent point. On *detise* le feu le soir, quant on se va coucher, ou quand on veut épargner son bois. Souvent un maladroit *detise* le feu, au lieu de l'allumer.

DETISÉ, ÉE. part. & adj.

DETONATION. s. f. Terme de Chymie. Action que font les mineraux, qui pettent & font grand bruit, lors qu'ils commencent à s'échauffer dans les crusets, & que l'humidité qui y étoit enfermée s'en échappe. Ainsi l'or fulminant fait son effet avec grande *detonation*. La *detonation* enleve le soulfre impeur & volatil des matiéres.

DETONNER. v. n. Ne chanter pas juste, ne suivre pas la regle, le ton proposé par le Maistre de Musique. Une oreille juste sent bien quand on *detonne*. Ceux qui *detonnent* gastent un concert.

DETORDRE. v. act. Remettre du fil droit qui étoit tors. *Detordre* une corde, une notte, des cheveux tortillez. On dit aussi, Tordre & *detordre* le linge qu'on lave pour en espraindre l'humidité.

DETORDRE, se dit figurément en Morale d'un passage, d'une autorité, auquel on fait violence, en lui donnant quelque sens éloigné de celui qu'il doit avoir naturellement.

DETORS, ORSE. part. pass. & adj.

DETORSE. s. f. Action violente par laquelle on met quelque partie du bras ou de la jambe hors de sa situation naturelle. Ce cheval a mis le pied dans un trou, il s'est fait une *detorse* On dit aussi *entorse*.

DETORQUER. v. act. Terme dogmatique. Eluder la force d'un raisonnement, d'une autorité, lui donner une autre explication. Dans la plus-part des disputes, quand on ne peut pas soudre un argument, on le *detorque*, on lui donne un autre sens, on le *detorque* contre son adversaire.

DETORQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETORTILLER. v. act. Defaire ce qui est tortillé. *Detortiller* une corde, des cheveux, des rubans.

DETORTILLÉ, ÉE part. pass. & adj.

DETOUR. s. m. Ce qui ne va pas en droite ligne. Il faut faire à la premiére ruë un *detour* à gauche, à droit. La Seine fait de grands *detours* au sortir de Paris. Les chemins dans les pays de montagnes font de grands *detours* Le chien par son odorat demesle tous les tours & *detours* du gibier. Les *detours* d'un labyrinthe.

DETOUR, se dit aussi de ce qui arreste, de ce qui empêche qu'on n'aille droit, qu'on n'acheve une chose. J'aurois achevé cet Ouvrage, si je n'avois point eu de *detour*, si on ne m'avoit point amusé, occupé ailleurs. Je serois arrivé plustost, sans le *detour* que m'a fait ce parc qui couppe le chemin. J'ay fait un *detour* de quatre lieuës pour aller visiter cet ami.

DETOUR, se dit figurément en choses morales. La chicane a d'étranges *detours* pour immortaliser un procés, pour changer la face d'une affaire. Ne vous attendez pas à ces promesses, il vous donnera quelque *detour*. Quand on veut parler de choses odieuses ou deshonnestes, il faut user de circonlocution, d'un grand *detour* de paroles. Il a pris un grand *detour* pour lui annoncer la nouvelle de la mort de son fils. Dieu connoist tous les replis & les *detours* de nostre cœur, nos plus secretes pensées.

DETOURNER. v. act. Donner à une chose un mouvement circulaire contraire à celui qu'on lui avoit donné. Pour lâcher la vis d'un pressoir, il faut *detourner*, faire un mouvement contraire à celui qui l'avoit serrée. On dit la même chose d'une gruë, d'un capestan, & de toute autre machine qu'on lasche. Un Cuisinier dit qu'on *detourne* quand au lieu de tourner la broche à droit, on la tourne à gauche. On dit de même des montres, des serrures, Pour, fermer cette porte il faut tourner la clef, pour l'ouvrir il faut *detourner*. Du Cange derive ce mot du Latin *disturbare*, signifiant la même chose.

DETOURNER, signifie aussi, Se mouvoir hors de ligne droite. Quand vous serez au bout de la ruë, *detournez* à droite, à gauche. Il s'est égaré dans cette forest, il s'est bien *detourné* de son chemin. Ce Voyageur s'est *detourné* de dix lieuës pour aller voir un tel monument de l'antiquité, une telle ceremonie. Vous ne vous *detournez* point en passant chez moi.

DETOURNER, signifie aussi, Se mettre à costé pour laisser passer quelque chose, ou pour s'en parer. *Detournez* vous pour laisser passer ce carrosse, ce troupeau de bœufs. Il auroit été tué, s'il ne se fust *detourné*, s'il n'eût paré le coup. Il a bien fait de *detourner* les yeux de ce triste spectacle, qui l'auroit fort affligé.

DETOURNER, signifie encore, Oster une chose d'un lieu, la mettre en un autre endroit. Il faut *detourner* ces pierres, ces poutres, qui ostent la liberté du passage. On dit qu'Albuquerque proposa de *detourner* le cours du Nil, & de le faire tomber dans la Mer Rouge pour ruiner l'Egypte, & la rendre infertile. On dit aussi, *Detourner* le cours d'une riviére, pour dire, la faire aller ailleurs.

DETOURNER, en termes de Chasse, signifie, Faire tout ce qu'il faut pour s'assurer qu'une beste un cerf ou un sanglier est dans un buisson autour duquel on fait les enceintes.

DETOURNER, est aussi un mot par lequel on adoucit le nom des vols domestiques. Un mari n'a pas d'action de vol contre sa femme par le droit, mais seulement des choses *detournées*. Ce fils a *detourné* les meilleurs effets de la succession de son pere. Ce banqueroutier a *detourné*, a mis à couvert la meilleure partie de son bien.

DETOURNER, se dit figurément en choses morales. Les Advocats taschent à *detourner* le sens d'une loy, de la clause d'un contract. Dans les Centons, c'est un agrément de *detourner* le sens des vers, des paroles. Cette application est bien *detournée*, bien tirée par les cheveux. Cet homme s'est bien *detourné* depuis quelque temps du chemin de la vertu.

DETOURNER, signifie aussi, Faire changer de resolution. Ce Prince avoit dessein de recommencer la guerre, mais son sage Ministre l'en a *detourné*. On aura bien de la peine de le *detourner* d'épouser cette fille, il en est trop amoureux.

DETOURNER, signifie aussi, Divertir, empécher de s'appliquer à quelque chose. On ferme les atteliers, afin que les ouvriers ne soient point *detournez* de leur besogne. Un Sçavant ne doit point avoir de procés, cela le *detourne* trop de ses estudes, en interrompt le cours. On se met en retraite, pour n'estre point *detourné* dans ses meditations, dans ses exercices de pieté.

DETOURNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle des ruës *detournées*, un chemin *detourné*, ceux qui ne sont pas fort frequentez, qui vont à la traverse, ou à quelque lieu particulier.

DETRACTER. v. act. Mesdire de quelqu'un. Les envieux & les méchantes langues sont sujets à *detracter* de leur prochain.

DETRACTEUR. s. m. Mesdisant, qui parle mal de son prochain.

DETRACTION. s. f. Mesdisance. Quoy qu'on dise vray, quand on fait la *detraction*, ce ne laisse pas d'estre un peché, selon tous les Casuistes.

DETRAQUER. v. act. Faire perdre au cheval ses bonnes alleures, ses leçons de manege. Les mauvais Escuyers *detraquent* les chevaux, leur font perdre leur train ordinaire.

DETRAQUER, signifie aussi, Ne faire pas son devoir accoûtumé; & se dit des machines & des choses artificielles. Ma montre est *detraquée*, il ne faut pas s'arrester à ce qu'elle marque. Il faut tant de choses pour faire bien aller une pompe, un jeu d'orgues, qu'il ne faut pas s'étonner si elles sont souvent *detraquées*. L'estomac est *detraqué*, quand il fait mal la digestion.

DETRAQUER, se dit figurément en choses morales, pour dire, Detourner de quelque occupation. Les devots se mettent en retraite pour n'estre point *detraquez* de la contemplation. La maladie de ce jeune homme l'a fort *detraqué* de ses estudes.

DETRAQUÉ, ÉE. part. & adj.

DETREMPE. s. f. Peinture ou enduit de couleurs delayées seulement avec de l'eau & de la colle, ou de la gomme. Les peintures en huile ont plus d'eclat & durent plus que celles qui ne sont qu'en *detrempe*. La *detrempe* differe d'avec la *miniature*, en ce que celle-cy se travaille en petits points, & que dans l'autre on se sert de toute la liberté du pinceau.

DETREMPE, se dit aussi figurément de ce qui ne doit guéres durer. Voilà un mariage qui n'est qu'en *detrempe*, fait à la haste, sans y observer des formalitez.

DETREMPER. v. act. Moüiller, imbiber d'eau, ou d'une liqueur. La terre est trop seiche, on ne peut labourer jusqu'à ce qu'il ait pleu, qu'elle soit un peu *detrempée*. Il faut *detremper* la colle forte, avant qu'on s'en puisse servir. *Detremper* les couleurs, les gommes, des drogues avec de l'huile, de l'eau, du vin, &c. On dit aussi, *Detremper* de la chaux, lors qu'on l'esteint & qu'on la delaye avec de l'eau. Ce mot vient du Latin *distemperare*. Du Cange.

DETREMPÉ, ÉE. part. & adj.

DETRESSE. s. f. Affliction d'esprit. La perte d'un bon ami cause une grande *detresse*. Ce mot vieillit.

DETRIMENT. s. m. Terme du Palais. Perte, dommage, deterioration. On peut se plaindre des usurpations des voisins qui vont à nostre *detriment*.

DETROIT. s. m. Lieu serré où on passe difficilement & avec danger. On le dit sur la mer, sur les rivieres, & en pays de montagnes. Le *Detroit* de Magellan est fort dangereux, à cause que les deux flots de la mer du Nord & du Sud s'y joignent & s'y entrechoquent. Le Pas de Calais, le *Detroit* de Gibraltar, l'Euripe, sont des *Detroits* fameux. Le Rho ne s'engouffre dans un *detroit* auprés du Credo. La Valtoline est un *detroit*, un passage important pour l'Italie. Dans les Pyrenées il y a des cols de montagnes, des *detroits* aisez à garder. Ce mot vient du Latin *districtus*.

DETROIT, se dit aussi des Isthmes ou langues de terre qui sont entre deux mers, & qui en empeschent la communication. Le *Detroit* de Corinthe, le *Detroit* de Panama en l'Amerique.

DETROIT, signifie aussi, Ressort, une estenduë de pays soûmise à la jurisdiction temporelle ou spirituelle d'un ou de plusieurs Juges. Un Juge ne peut instrumenter hors son *detroit*, hors sa jurisdiction. Cette Parroisse est dans le *detroit* de ce Parlement, de cette Generalité, de cette Eslection. Les vieux Praticiens appelloient cela *district*. Ce mot vient du Latin *districtus*; qui est proprement le territoire ou étenduë du fief, dans lequel un Seigneur a pouvoir de contraindre ses tenanciers, & leur faire payer l'amende, *mulctare & distringere*.

DETROMPER. v. act. Faire connoistre à quelqu'un son erreur. On a bien de la peine à *detromper* les gens preoccupez. On l'a *detrompé* de la mauvaise opinion qu'il avoit d'un tel.

On le dit aussi avec le pronom personnel. En Physique on se *detrompe* tous les jours des erreurs de l'Antiquité.

DETROMPÉ, ÉE. part. pass. & adj. Cet homme est un bel esprit, bien *detrompé* du monde, des erreurs populaires.

DETROSNER. v. act. Chasser du trosne, oster à un Roy son Empire. Les Conquerans, les Romains, un Tamerlan, ont *detrosné* plusieurs Rois.

DETROSNER, se dit en un sens plus estroit, de ceux qu'on chasse d'une place où ils sont constituez en quelque dignité ou fonction honorable. Les creanciers de ce Conseiller l'ont *detrosné*, ils luy ont fait vendre sa charge.

DETROSNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETROUSSER. v. act. Avaler sa robbe, sa juppe, ses habits. Dans les visites de ceremonie on se *detrousse*. On dit aussi, Venir voir quelqu'un en robbe *detroussée*, c'est à dire, en ceremonie.

DETROUSSER, signifie aussi, Voler sur un grand chemin. Cette route est dangereuse, on y *detrousse* les Marchands, on leur oste leurs marchandises, leurs pacquets, leurs trousses, & même leurs habits & leur argent.

DETROUSSER, se dit aussi en Fauconnerie, lors qu'un oiseau oste la proye à l'autre, & lors que le chien l'oste à l'oiseau.

DETROUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DETROUSSEUR. s. m. Voleur qui detrousse. On a fait le procés à ces coquins comme à des *detrousseurs* de gens.

DETTE. s. f. Chose deuë, soit qu'elle consiste en argent, soit en denrées, en corvées, ou autres prestations. Il y a de plusieurs sortes de *dettes*. Les *dettes actives*, ce sont celles dont on est creancier. *Dettes passives*, celles dont on est debiteur. *Dette chirographaire*, est celle qu'on doit en vertu d'une écriture privée non reconnuë en Justice. *Dette hypothecaire*, celle qu'on doit en vertu de contracts ou de condamnations, & pour laquelle on peut faire vendre des fonds & des heritages. *Dette fonciere*, qui provient de l'alienation du fonds dont on n'a pas payé tout le prix. *Dette privilegiée*, celle qui doit estre payée avant toutes les autres, comme les

droits du Roy, les provisions alimentaires, les *dettes* de la Communauté. *Dettes mobiliaires*, sont celles qui se peuvent exiger par une action personnelle, & qui ne sont ni foncieres, ni hypothecaires. Grosses *dettes*, menuës *dettes*. Souvent on fait revivre des *dettes*, on va rechercher les *dettes* d'une personne.

On dit, Faire sa *dette* de quelque chose, pour dire, Répondre pour quelqu'un, s'obliger pour luy à faire ou payer ce qu'il a promis. Une *dette* solidaire, une *dette* vereuse, ou mal-asûrée. On dit aussi, Joüer la *dette*, quand on jouë autant qu'on vient de perdre, ou de gagner.

On dit proverbialement, qu'un homme avouë, confesse la *dette*, pour dire, qu'il est convaincu, qu'il reconnoit qu'il a tort. Qui épouse la veuve, épouse les *dettes*, pour dire, qu'un mary doit payer les *dettes* de la femme : ce qui n'est pas toûjours vray, chacun se pouvant reserver de les payer sur son propre bien. On dit qu'un homme est noyé de *dettes*, pour dire, qu'il doit plus qu'il n'a vaillant, qu'il a des *dettes* par dessus les yeux, par dessus les oreilles, par dessus la teste. On dit aussi, que le chagrin ne paye point de *dettes*.

D E V.

DEVALER. ver. act. Descendre. *Devaler* la montée, l'escalier. On *devale* toujours pour arriver dans un tel endroit. Le sang monte & *devale* pour faire sa circulation. Il étoit logé au troisiéme estage, il est *devalé* au second. Ce mot vient de *devallare*, fait de *vallis*. Menage.

DEVALER, signifie aussi, Mettre plus bas. Il faut *devaler* ce chauderon d'un cran, il est trop haut. *Devalez* ce tableau pour le mieux voir. Prenez l'eschelle, & *devalez* ce Livre qui est en la plus haute tablette. *Devaler* du vin dans la cave. On a *devalé* la chasse de sainte Genevieve.

DEVANCEMENT. s. m. Action par laquelle on arrive devant, on devance les autres. Le *devancement* de son courier luy a fait emporter ce Benefice sur son competiteur.

DEVANCER. v. act. Prendre le devant, estre le premier. Il se dit du temps & du lieu, des personnes & des choses. Dans une marche le Capitaine, le President *devancent* tous les autres. Ce courier a fait telle diligence, qu'il a *devancé* tous ses camarades. Un Chasseur doit estre matinal, & *devancer* l'aurore. Je vous *devance* en hypotheque, il faut que je sois le premier payé. Tous ceux qui vous ont *devancé* en ont agi ainsi. Plusieurs signes & prodiges *devanceront* le jour du Jugement, annonceront sa venuë.

DEVANCER, se dit figurément en Morale. Nous courions même fortune à la guerre, mais il m'a beaucoup *devancé*. Aristote a estudié sous Platon, mais l'Escolier a bien *devancé* le Maistre. Les Modernes ont bien *devancé* les Anciens dans la Physique. Cet homme *devance* en merite tous ses competiteurs.

DEVANCIER, IERE. s. masc. & f. Celuy ou celle qui en a precedé un autre dans un employ, une charge, une dignité. Ce Commis a suivy l'exemple de son *devancier*. Cet Evesque s'est maintenu en la possession où étoit son *devancier*. Nos *devanciers* nous doivent servir de modele pour nous conduire dans les mêmes occasions.

DEVANT. Preposition relative, & opposée à *derriere*. Il est allé *devant* vous. Il aura seance *devant* les Conseillers. Il a bien de l'argent *devant* luy. Il a du temps *devant* luy. Il loge tout *devant* l'Eglise, c'est à dire, vis à vis. Les armées étoient l'une *devant* l'autre, en presence. On luy a remis *devant* les yeux. Il faut venir *devant* les Juges. *Devant* Dieu, & *devant* les hommes. On fait l'amende honorable *devant* la porte de l'Eglise.

DEVANT, est souvent adverbe. Cet homme sera toûjours comme *devant*, il ne se corrigera point. Comme cy-*devant* est dit.

DEVANT, est quelquefois subst. Le *devant* d'un logis, ou le corps de logis de *devant*. Le *devant* d'un carrosse. Le *devant* d'un cheval, d'un pourpoint, d'une perruque, d'une chemise. Un *devant* d'Autel.

On dit, Aller au *devant* de quelqu'un, pour dire, Aller sur le chemin attendre qu'il arrive pour luy faire honneur, ou pour quelque autre cause ; & figurément, pour dire, le prevenir. Il faut aller au *devant* du mal pour y remedier. Quand on sçait qu'un ami a quelque besoin, il faut aller au *devant*, & luy offrir sa bourse.

On dit presque en même sens, Prendre le *devant*, non seulement au propre, pour dire, Partir *devant* un autre, mais encore au figuré, pour dire, Prevenir & se precautionner. Cette affaire auroit mal basté pour luy, s'il n'eût pris les *devants*, & gagné ses Juges.

On dit proverbialement aux gens qui font les empressez, Si vous avez haste, courez *devant*. On dit d'un homme gras & ventru, qu'il bastit sur le *devant*. On dit d'un meschant homme qui est mort, que c'est une belle ame *devant* Dieu. On dit aussi, La sagesse du monde est folie *devant* Dieu. On dit d'un homme qui vit sans ordre ou dans la confusion, qu'il a tout mis sens *devant* derriere, sens dessus dessous. On dit aussi, Aller au *devant* par derriere, pour dire, Parvenir à ses fins par quelque detour.

DEVANT QUE, Conjonction, signifie, Auparavant. *Devant que* de se confesser, il faut examiner sa conscience. *Devant que* de l'obliger à faire une lacheté, il endureroit mille morts. Ce mot vient de *de* & *ante*. Nicod. Du Cange témoigne que dans la basse Latinité on s'est servi du mot de *abantea*, pour dire, *devant*.

On dit aussi, qu'un homme a eté blessé par *devant*, pour dire, par le *devant* du corps. Il est sorti par *devant*, pour dire, par la principale entrée du logis. On dit en Pratique, Par *devant* les Notaires soussignez. Un contract par *devant* Notaires. Il faut aller par *devant* le Juge.

DEVANTHIER. Le jour devant la veille, le penultiéme jour.

DEVANTEAU. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *tablier*, & qui n'est plus en usage que parmi le petit peuple.

DEVASTATION. s. f. Desolation d'un pays. Il ne se dit gueres que de ces inondations de Barbares qui ont autrefois desolé les Provinces d'Occident, des Gots, des Vandales, &c. En ce sens on le trouve dans de bons Historiens.

DEVELOPPER. v. act. Oster l'enveloppe qui cache quelque chose. Il faut *developper* toutes les hardes en passant aux Doüanes.

DEVELOPPER, se dit figurément des choses spirituelles. Ce Rapporteur a bien *developpé* cette affaire. Ce Marchand s'est bien *developpé* de l'embarras où il etoit. Ce Commentateur a bien *developpé* toutes les difficultez de son texte.

DEVELOPPER, se dit aussi chez les Artisans, quand ils degrossissent du bois ou de la pierre, pour leur donner la taille ou la disposition necessaire pour les placer ou en faire quelque ouvrage.

DEVELOPPE, ÉE. part. & adj.

DEVENIR. v. n. Changer d'estat, être autre qu'on n'étoit. Les cerises *deviennent* rouges en meurissant. Cette fille *devient* tous les jours plus belle, plus grande. Il est *devenu* malade, maigre, impuissant, &c. Acteon *devint* cerf à la veuë de Diane. Ce mot vient de *devenire*. Nicod.

DEVENIR, se dit aussi en choses morales. On *devient* sage avec l'age & l'experience. De libre qu'il etoit il est *devenu* esclave. Cet homme est *devenu* sçavant en peu

de temps. Cette affliction qu'il a euë l'a fait *devenir* devot. Il est *devenu* President par son grand merite. Il est *devenu* pasle & froid en apprenant cette nouvelle. Les mauvaises compagnies font *devenir* les gens débauchez vicieux.

DEVENIR, signifie aussi, Estre. Nous ne songeons jamais bien à ce que nous *deviendrons* aprés la mort, à ce que nous serons.

DEVENIR, mis absolument, signifie, Faire quelque chose. Il est si gueux, qu'il ne sçait plus que *devenir*, Il ne sçait que faire pour subsister. Que *devenez*-vous? c'est à dire, Que faites-vous? à quoy vous allez-vous occuper?

DEVENIR, signifie aussi, Aboutir. Je ne sçay que *deviendra* cette affaire, quel succés elle aura. Je ne sçay que *deviendront* tant de conferences, de negociations, où elles aboutiront.

DEVENIR, signifie aussi, S'évanouir, se perdre, ne paroître plus. On ne sçait ce qu'est *devenu* le bien de cet homme, j'ay perdu mon compagnon dans la foule, je ne sçay ce qu'il est *devenu*. Que sont *devenuës* les conquestes des Romains, d'Alexandre? Toutes les vanitez du monde *deviennent* à rien.

On dit proverbialement, *devenir* d'Evêque Meusnier, ou Aumosnier, pour dire, qu'un homme est bien descheu de condition, qu'il est passé d'une belle charge à une qui est au dessous. On dit aussi, Cela me fera *devenir* fou, ou absolument, *devenir*, &c. pour dire, Cela me donnera bien de la peine, me fera enrager.

DEVENU, ÜE. part. & adj.

DEVERGONDE', ÉE. adj. & subst. Emporté, qui n'a point de honte, qui fait des choses indecentes & trop libres devant des gens à qui on doit du respect. Cet enfant est un petit libertin, un *devergondé*. Les filles de joye sont souvent les *devergondées*. On a dit autrefois, Se *devergonder*, pour dire, Se licentier en paroles, en actions. Menage derive le mot de *devergondé* de *deverecundiatus*, qui a été fait de *deverecundiare*, comme *devirginare*. Il vient plutost du vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *impudent*.

DEVERROUILLER. v. act. Ouvrir les verrouils d'une porte qu'on avoit fermée au verrouil, ou en oster les verouils tout à fait. Ces enfans ont eu peur, & se sont enfermez au verrouil, & puis ils ont eu du mal à *deverrouiller* la porte.

DEVERS. Preposition relative au temps, ou au lieu dont on parle. *Devers* la Toussaints je vous payeray. Il a bien plû *devers* Paris. Il a retenu cet argent *devers* luy, ou par *devers* luy. La Cour a retenu cette instance par *devers* elle. Ce mot vient de *versus*. Nicod.

DEVERS, en termes d'Artisans, signifie aussi, Panché, qui est gauche. Les Charpentiers piquent ou marquent le bois suivant son *devers*, pour dire, suivant sa pente ou gauchissement: & ils appellent du bois *deversé*, celuy qui est gauche. Ils disent aussi, *deverser* une piece de bois, pour dire, la pancher.

DEVESTIR. v. act. Oster ses vestemens, se deshabiller. Il est allé *devestir* sa robbe pour se mettre en habit court. Un Prestre qui a celebré se va *devestir* à la Sacristie. Il ne faut se *devestir* tout-à-fait que quand on veut se coucher.

DEVESTIR, se dit figurément en Pratique. Dans un contract de donation ou de vente, on dit qu'un donateur ou un vendeur s'est dessaisi & *devestu* de la proprieté de ses biens, d'un tel heritage, pour dire, qu'il les a cedez & abandonnez au donataire & à l'acquereur, qu'il l'en a saisi & revestu & mis en possession.

DEVESTU, ÜE. part. & adj.

DEVIDER. v. act. Mettre du fil, ou de la soye, &c. en escheveau, ou en peloton, de peur qu'il ne se mesle.

On le dit figurément & bassement de ceux qui parlent trop, & qui comprent beaucoup d'histoires ou de nouvelles en peu de temps. Cet homme en *devide* beaucoup, mais il ne faut pas croire tout ce qu'il dit. Ce mot vient de *dividere*. Menage.

On dit au Manege, qu'un cheval *devide*, lors que maniant sur les voltes, ses espaules vont trop viste, & que la crouppe ne suit pas à proportion, en sorte qu'au lieu d'aller de deux pistes, il n'en marque qu'une.

DEVIDEUR, EUSE. adj. Ouvrier qui devide des fils, des laines, des soyes, soit en escheveaux, soit en pelotons.

DEVIDOIR. s. m. Instrument qui tourne sur un pivot avec des aisles qu'on étend; ou qu'on resserre comme on veut, sur lesquelles on met l'escheveau de fil qu'on veut devider. On l'appelle en Latin *devolutorium*.

DEUIL. s. m. Douleur qu'on sent dans le cœur pour quelque perte ou accident, ou la mort de quelque personne chere. On a mené grand *deuil* par toute la France, pour la mort de ce Prince, de ce Ministre; Toute la Province étoit en *deuil*. Menage tient que ce mot vient du Latin *dolium*, qui a été formé de *doleo*.

DEUIL, est aussi l'habit que l'on porte pour marque de cette douleur ou tristesse. Le grand *deuil* se porte en France avec du drap noir sans ornements, des manteaux longs, du linge de Hollande uni, & du grand crespe; les veuves avec un bandeau & un grand voile de crespe. Le petit *deuil* se porte avec serge ou crespon, & des rubans bleus & blancs meslez avec du noir. Le Roy & les Cardinaux portent le *deuil* en violet. En Castille à la mort des Princes on se vestoit de serge blanche pour porter le *deuil*. On le fit pour la derniere fois en l'année 1498 à la mort du Prince Dom Jean fils unique du Roy Ferdinand & d'Isabelle, comme dit Herrera. A la Chine on le porte avec des habits blancs. Il dure trois ans, & fait vaquer toutes sortes de charges & de magistratures. En Turquie on le porte en bleu. Au Perou on le portoit de la couleur de gris de souris: Rabelais le fait porter en verd.

On appelle aussi le *deuil*, la parenté qui assiste à un enterrement, vestuë de *deuil*. C'est toujours celuy qui est le plus qualifié qui mene le *deuil*.

En Droit on appelle l'année de *deuil*, l'année de viduité, pendant laquelle, si la veuve se remarie, elle perd les avantages que luy a fait son mary. Les Princesses demeurent quarante jours enfermées pour témoigner leur *deuil*.

On dit, Donner le *deuil*, chez les Grands, en parlant de l'habit qu'on donne aux Officiers & domestiques pour porter le *deuil* du Maistre, ou de l'argent qu'on leur donne pour ce sujet. On appelle un *deuil de Cour*, une mode qui vient de s'habiller de *deuil* dans la ville, parce qu'on le porte à la Cour pour la mort de quelque grand Prince. Ainsi on a dit agreablement dans une Comedie.

> Aussi fier qu'un bourgeois qui porte un *deuil de Cour*.

On dit proverbialement, Le *deuil* sur la fosse; pour dire, Executer promptement & sur le champ une partie de plaisir, ou payer ce qu'on a perdu au jeu ou en autres semblables occasions. On dit aussi, qu'un homme porte le *deuil* de sa Blanchisseuse, quand il porte du linge sale. On appelle aussi un *deuil* joyeux, celuy qu'on porte d'une personne qu'on n'aimoit gueres, ou dont on herite beaucoup.

DEVIN. s. m. DEVINERESSE. s. f. Quelques uns disent *Devineur*. Celuy ou celle qui descouvre l'advenir, ou que l'on consulte pour cet effet. On excommunie au Prosne tous les *Devins* & *Devineresses*. Tous les Astrologues & *Devins* sont des trompeurs & des charlatans. Les Anciens étoient fort infatuez de leurs *Devins*, Augures, Aruspices, &c.

Devin, se dit aussi d'un homme habile, qui par sa prudence conjecture qu'une chose doit arriver. Celui qui a predit que cette sedition, cette guerre, cet accord ne dureroit pas, a été bon *devin*. Ce mot vient de *divinus* Latin dont les Anciens ont usé en cette signification. Menage.

Devin, se dit aussi de ceux qui decouvrent une chose obscure. Il faut être *devin* pour descouvrir le mot d'une enigme si cachée. Il faut être *devin* pour entendre les écrits de tous les Chymistes. Il faut qu'il soit *devin*, pour avoir descouvert que j'avois caché là mon argent.

DEVINER. v. act. Predire, Pronostiquer ce qui doit arriver. C'est un hasard, quand un Astrologue *devine* le temps qu'il doit faire.

Deviner, signifie aussi, Decouvrir une chose passée, mais obscure & inconnuë. *Deviner* une enigme. Il a *deviné* ma pensée.

Deviner, signifie quelquefois simplement, Penser. Je vous laisse à *deviner* ce qu'il a pu dire en cette occasion, pour dire, Je vous laisse à penser. Je vous en ay assez dit, devinez le reste de ses sentimens. Il faut qu'un Orateur laisse toûjours quelque chose à *deviner* à l'auditeur. Son écriture est si meschante, qu'il faut à tous coups *deviner*.

On dit aussi, qu'un Commentateur *devine*, que c'est *deviner*, quand on explique un passage d'un Auteur obscur à sa fantaisie, & à qui on peut donner plusieurs autres sens aussi raisonnables.

On dit en proverbe d'un homme qui n'est pas heureux en ses conjectures que ce n'est pas un grand *Devin*, qu'il *devine* les Festes quand elles sont venuës; ou de celui qui a expliqué une chose claire, qu'il ne falloit point aller pour cela au *Devin*.

Devineur, Devineresse. C'est la même chose que *Devin*. *Devin* est plus usité au masculin, & *Devinesse* au feminin.

DEVIS. s. m. Propos familiers dont on s'entretient ensemble quand on cause, & quand on passe le temps. Une Epigramme de St. Gelais commence ainsi :

Une belle jeune espousée
Se trouvant un jour en *devis*,
Avec une vieille rusée, &c.

DEVIS. s. m. terme De Maçonnerie, est une declaration en detail que donne un Maçon, un Charpentier, & autres Ouvriers qui travaillent à quelques constructions, qui contient la qualité, l'ordre & la disposition de leur ouvrage des materiaux qu'il y convient fournir, de leur prix, de leur quantité, & de tous les frais qu'il faut faire pour les mettre en estat; sur quoy ils font leur marché avec le bourgeois qui les employe. Quand on estime les ouvrages, il faut voir s'ils sont conformes au *devis* sur lequel on a fait marché.

DEVISAGER. v. act. blesser quelqu'un au visage, en sorte qu'il en soit desfiguré & gasté. Une fusée lui a crevé entre les mains, qui l'a tout *devisagé*.

On le dit meme des egratigneures. Ce chat luy a donné quelques coups de griffe qui l'ont *devisagé*. Si vous reprochez à une vieille son âge, elle taschera de vous *devisager*.

Devisagé, ée. part. pass. & adj.

DEVISE. s. f. Terme de Blason. Ce mot se dit en general des chiffres, des caracteres, des Rebus, des sentences en peu de mots, & des proverbes, qui par figure ou par allusion avec les noms des personnes, ou des familles, en font connoistre la noblesse ou les qualitez. La *devise* en ce sens est d'un usage bien plus ancien que le Blason, & c'est d'elle que les Armoiries ont pris leur origine. Ainsi l'Aigle a été appellée la *devise* de l'Empire. Le S. P. Q. R. étoit la devise du peuple Romain, qui est encore aujourd'hui ce qui compose l'Ecu de la ville de Rome. Les premieres *devises* ont été de simples lettres semées sur les bords des cottes d'armes, sur les houssures & sur les bannieres. Ainsi le K a été la *devise* de nos Rois nommés Charles depuis Charles V. jusques à Charles IX. Il y a eu aussi des *devises* par Rebus, équivoques ou allusions tant aux noms, qu'aux armes. Messieurs de Gaise ont pris des A dans des O, pour signifier, *Chacun A son tour*. La maison de Senecey, *In virtute & honore senescit*. Morlaix, *S'il te mord morlés*. Ceux qui ont eu des tours dans leurs Armoiries, *Turris mea Deus*, &c. Il y en a eu d'autres énigmatiques ou à demi-mot, comme celle de la Toison d'or, *Autre n'auray*, pour dire, que Philippes le Bon qui institua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'à Isabelle de Portugal qu'il espousoit alors. Les *devises* contiennent quelquefois des Proverbes entiers & sentences, comme celle de Cesar Borgia, *Aut Cæsar, aut nihil*. On met les *devises* des armes dans des rouleaux ou listons tout autour des Armoiries, ou bien en cimier, & quelquefois aux costez & au dessous, & celles des Ordres sur leurs colliers.

Devise, en terme de Blason, se dit de la division de quelque pieces honorables de l'Escu. Quand une fasce n'a que la troisieme partie de sa largeur ordinaire, elle s'appelle *fasce en devise* ou *devise* seulement; & il n'y en doit avoir qu'une en un Escu. On le dit aussi du chef, lors qu'on le pose en sa partie basse, & qu'il n'a que le tiers de sa largeur ordinaire; & alors on l'appelle *chef du second surmonté* ou *chargé* de tant d'estoiles, de mollettes, ou autres meubles semblables. Ce mot de *devise* s'est dit, parce qu'elle servoit à *diviser*, à separer & à remarquer les gens & les partis; ce qui se faisoit par les habits, les livrées, les escharpes, & enfin par les paroles ou sentences particulieres que les Chevaliers prenoient pour se faire remarquer. On les a ensuite posées sur les Escus, d'où sont venuës insensiblement les Armoiries. On disoit en vieux François, Faire sa *devise*, pour dire, Faire son testament ou la division de ses biens, comme on voit dans Villehardouin.

On a appellé aussi autrefois *devise*, les robbes de deux couleurs comme sont celles des Maires & Eschevins, & des Huissiers & Bedeaux des villes, des Parroisses & des Communautez de Marchands; & cela par la même raison qu'elles étoient divisées en deux couleurs.

Devise, se prend maintenant en un sens plus estroit, & signifie un embleme qui consiste en la representation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui s'applique en un sens figuré à l'avantage de quelqu'un. Le tableau s'appelle le *corps*, & le mot l'*ame* de la *devise*. On met des *devises* sur les monoyes, sur les jettons, sur les Escus des Cavaliers, dans les ornemens des arcs de triomphe, & de feux d'artifice, & autres solennitez. Les *devises* sont des especes d'images qui representent les entreprises de guerre, d'amour, de pieté, d'estude, d'intrigue, de fortune, &c. Les François sont les premiers qui ont fait des *devises*, & les Italiens les premiers qui en ont donné des regles. Les Peres Menestrier & le Moine Jesuites ont écrit de l'art des *devises*

DEVISER. v. n. Causer, s'entretenir ensemble de menus propos familierement, ou affaires de peu d'importance. Il ne se dit gueres que des caquets & entretiens des femmes.

DEVOILEMENT. s. m. Action par laquelle on descouvre ce qui estoit caché sous des voiles. Le *devoilement* des mysteres & des figures du Vieux Testament ne s'est fait qu'à l'arrivée du Messie.

DEVOILER. v. act. Oster le voile, quiter le voile. Cette Religieuse a été *devoilée* dans les formes par autorité de justice, on a annullé ses voeux. Cette autre s'est *devoilée* par libertinage, a sauté les murs du

Couvent. On dit aussi, que le Ciel s'est *devoilé*, lors qu'il est devenu serain, que le vent en a chassé les nuës qui le couvroient comme d'un voile.

DEVOILER, se dit figurément en Morale. pour dire, Mettre en évidence ce qu'on tenoit caché. On a *devoilé* tous les mysteres, toutes les intrigues de cette negociation.

DEVOILÉ, ÉE. part. & adj.

DEVOIR. s. m. Obligation qu'on a de dire ou de faire quelque chose, soit qu'on y soit obligé par la loy, soit par son écrit, soit par l'honnesteté.

- - - - Et vous devez sçavoir,
Que qui sert bien au Roy, ne fait que son *devoir*.

dit Corneille dans le Cid. On est obligé de payer les droits & *devoirs* seigneuriaux. Un honneste homme s'acquitte bien de tous les *devoirs* de la vie civile. Les *devoirs* d'un Chrétien sont d'une grande étenduë. Quand on est teste nuë devant son superieur, on est dans son *devoir*. Ce Prince sçait bien maintenir les peuples dans leur *devoir*, dans l'obeïssance. Ce mot, selon Du Cange, vient de *deverium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

On appelle les *derniers devoirs*; les honneurs funebres; les honneurs & les ceremonies qu'on fait aux enterrements, aux pompes funebres des amis, des parents, ou des Princes. On dit aussi, qu'un homme va rendre ses *devoirs* à quelqu'un, pour dire, qu'il le va saluer, luy faire des compliments. On dit aussi, se mettre en *devoir*, pour dire, témoigner qu'on a volonté de faire quelque chose, se mettre en posture, en train de l'executer, tant en bien qu'en mal. Il se mit en *devoir* de le frapper, il leva la main sur luy. Il se mit en *devoir* d'executer ses ordres.

Les Casuistes appellent *devoir conjugal*, celuy que les conjoints sont obligez reciproquement de se rendre. Le *devoir* marital est de satisfaire à l'intention du mariage. Les Rabbins ont reduit en taxe le *devoir conjugal*, & ont pretendu qu'un paysan s'en acquittoit en donnant une nuit par semaine à sa femme; le Voiturier & le Marchand une nuit par mois; le Matelot deux nuits par an; & qu'un homme de Loy acqueroit le droit d'estre deux ou trois ans sans voir sa femme: il n'y avoit point de mary qui fust taxé plus haut qu'à une fois la semaine. Solon ne les taxa qu'à trois nuits par mois. Charron s'est mêlé aussi de faire de ces taxes.

Devoir de l'oiseau, se dit en termes de Chasse, de la portion ou curée du gibier qui est deuë à l'oiseau qui l'a pris.

DEVOIR. v. act. Estre obligé envers quelqu'un à payer, ou à faire quelque chose, soit par contract, ou promesse qu'on luy a faite, soit pour avoir accepté quelque don d'autruy à cette charge, soit par condamnation en Justice. Il faut payer ce qu'on *doit*; quand on s'y est obligé. Quand on accepte un testament, on *doit* payer tous les legs. Quand quelque jugement nous condamne, nous devons payer au plustost pour éviter les frais.

DEVOIR, se dit aussi des obligations qui sont nées de la loy, ou de l'honnesteté. On *doit* honneur & obeïssance à ses superieurs par toutes les loix divines & humaines. Un vassal *doit* à son Seigneur la bouche & les mains. Deux personnes d'égale condition ne se *doivent* rien l'une à l'autre, si ce n'est par honnesteté.

DEVOIR, se dit aussi des avantages que les uns peuvent avoir sur les autres. En matiere de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grecs, les Modernes n'en *doivent* rien aux Anciens. Cette femme reproche à sa rivale qu'elle a 30. ans, certes elle ne luy en *doit* guéres, elles sont presque d'âge égal. Cet homme *doit* la vie à son Medecin.

DEVOIR, se dit encore des choses naturelles qui arriveront, ou qui pourront arriver. Nous *devons* tous mourir, c'est pourquoy nous *devons* bien vivre. Un homme qui a eu de grands emplois ou maniements, *doit* avoir apparemment de l'argent en bourse. Les Religieux déchaussez *doivent avoir* bien froid.

On s'en sert encore en ces phrases. Vous *devez* sçavoir, vous *devez* croire, pour dire, Sachez, croyez, &c. Il *doit* arriver ce mois-cy une éclypse de Lune. Je *dois* aller demain aux champs. Mon correspondant *doit* avoir receu ma lettre. Cet Ouvrier *doit* avoir bien de la besogne, car il est habile.

On dit proverbialement, qu'un homme *doit* à Dieu & au monde, qu'il *doit* par dessus la teste, qu'il *doit* plus d'argent qu'il n'est gros, qu'il *doit* au tiers & au quart, pour dire, qu'il est noyé de dettes. On dit, Qui a terme ne *doit* rien, c'est à dire, qu'on ne luy peut rien demander alors; que qui *doit* a tort, pour dire, qu'il faut payer, ou estre condamné aux despens. On dit d'un homme qui fait grossierement son devoir, qu'il semble que Dieu luy en *doive* de reste. On ne fait pas tout ce qu'on *doit*. Chose promise est *deuë*. Ce n'est pas tout que de *devoir*, il faut payer. On dit aussi d'un valet qui s'amuse, qui est trop long-temps à faire un message, qu'il n'y a point d'huis qui ne luy *doive* un denier. Qui nous *doit* nous demande.

DEU, EUË. part. pass. & adj.

DEU. s. m. signifie la même chose que le *devoir*, substantif. Les Magistrats doivent bien s'acquiter du *deu* de leur charge.

DEU, signifie aussi, la chose deuë. Il faut prendre quelque hypotheque ou nantissement, pour la seureté de son *deu*. Ce creancier est des derniers, il perdra son *deu*.

DEUËMENT. adv. Terme de Palais. D'une maniere juste & raisonnable. Cette procedure a été bien & *deuement* faite. Il a été bien *deuëment* atteint & convaincu. Il l'a payé bien & *deuëment*.

DEVOLE. s. f. Terme de jeu de cartes; qui se dit lors qu'aprés avoir entrepris de faire joüer, on ne leve pas une main. Il est opposé à *vole*, qui se dit quand on fait toutes les levées.

DEVOLU, UE. adj. Ce qui est acquis par un droit de devolution. Ce droit est *devolu* à la Couronne. Cette succession est *devoluë* à un tel par la mort d'un substitué.

DEVOLU, se dit encore d'un droit acquis à un superieur de conferer quelque Benefice, quand l'inferieur & Collateur ordinaire a negligé de le conferer, ou l'a conferé à une personne incapable. Quand un Patron a negligé de pourvoir à un Benefice dans les six mois, le droit est *devolu* à l'Evêque, de là au Primat, &c. Le Pape a conferé ce Benefice, parce que le droit luy estoit *devolu*.

On le dit aussi des Juges. Ce procés est *devolu* par appel à la Cour sur un defni de justice; sur une sentence insoustenable.

DEVOLUT. s. m. Provision du Pape d'un Benefice qu'on luy expose estre vacant par nullité de titre, ou incapacité de la personne du Titulaire, qui le rend impetrable suivant les Canons. Tout *devolut* doit estre executé dans l'année par la prise de possession, & l'instance poursuivie dans les deux ans. Les *devoluts* ne s'obtiennent qu'en Cour de Rome. La clause, *aut alio quovis modo*, est une clause de *devolut*.

DEVOLUTAIRE. s. m. Celuy qui est pourveu d'un Benefice par devolut. Tout impetrant de devolut, ou *Devolutaire*, doit donner caution de 500. l. avant que d'estre receu à plaider.

DEVOLUTION. s. f. Droit acquis par succession de degré en degré. Le Roy a droit sur plusieurs villes de Brabant par droit de *devolution*. Le Pape a eu droit de conferer ce Benefice par *devolution*.

DEVORANT, ANTE. adj. Qui devore, qui consume promptement. Il a un feu *devorant* dans les entrailles qui luy donne un continuel appetit.

On dit figurément d'un bon Chrétien, qu'il a un zele *devorant*, un feu divin qui est *devorant*, pour dire, qu'il a un grand amour de Dieu.

DEVORATEUR. s. m. Qui devore. Cet homme est un *devorateur* de patrimoine. Les chicaneurs, les usuriers sont des *devorateurs* de gens. Le temps est le *devorateur* de ses propres enfans

DEVORER. v. act. Manger goulument, & sans se donner le loisir de mascher. On dit proprement des lions, qu'ils *devorent*. Les crocodiles, les tiburons *devorent*, avalent les hommes tout entiers. Daniel fut jetté dans la fosse aux lions pour estre *devoré*.

On le dit aussi par extension des hommes. Ce convalescent a bon appetit, il ne mange pas, il *devore*. Un goinfre, un escornifleur *devorent*, mangent goulument,

DEVORER, se dit figurément en choses morales. Quand cet amant regarde sa maistresse, il la *devore* des yeux. Il a tant fait de caresses à son ami, qu'il a failli à le *devorer*. On dit aussi, qu'un homme a *devoré* tout son patrimoine, pour dire, qu'il a mangé son bien. Je sens un feu qui me *devore*, pour dire, une passion violente. On dit aussi, qu'un homme *devore* les Livres, quand il les lit promptement, & sans faire reflexion sur ce qu'ils contiennent. Cet homme attend la succession de son oncle avec impatience, il la *devore* par advance.

DEVORER, se dit aussi des choses inanimées. Le feu, les flammes ont *devoré* tous ces beaux palais. Le temps *devore*, consume tout.

DEVORÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DEVOT, OTE. adj. & subst. Qui se plait à servir Dieu, ardent à le prier, & qui est assidu aux Eglises. Les femmes sont appellées par Saint Augustin & par l'Eglise, le sexe *devot*. L'Introduction à la vie *devote* de Saint François de Sales est un tres-bon livre. On dit ironiquement, C'est un *devot*, un mangeur de Crucifix,

Il est de faux *devots*, comme il est de faux braves.
Moliere.

Ce mot s'est dit premierement des femmes & filles qui avoient fait vœu de chasteté, *quasi Deo vota*.

DEVOTEMENT. adv. D'une maniere devote. Un Prêtre doit dire fort *devotement* la Messe.

DEVOTIEUX, EUSE. adject. C'est la même chose que *devot*.

DEVOTIEUSEMENT. adv. C'est la même que *devotement*.

DEVOTION. s. f. Culte de Dieu avec ardeur & sincerité. La vraye *devotion* est la premiere des vertus. Un tableau de *devotion* est une peinture de quelque chose sainte & pieuse. La *Devotion* aisée est un Livre du Reverend Pere le Moine Jesuite. Cette femme est dans la haute *devotion*, dans la grande pieté. On dit d'un homme que la *devotion* ne l'incommode gueres, pour dire, qu'il est libertin.

DEVOTION, se dit aussi d'un culte ou ceremonie particuliere. Les bons Chrêtiens ont une *devotion* particuliere à la Vierge. Il y a une *devotion* à un tel Saint, à une telle Eglise un tel jour, une *devotion* au Calvaire, au Rosaire, au Scapulaire. Les Livres de *devotion* sont les Livres spirituels. On fait tous les ans un Almanach de *devotion*, où sont marquées toutes les Fêtes & les indulgences de chaque jour. Un pelerinage de *devotion*.

On dit au pluriel, Faire ses *devotions*, pour dire, Communier, recevoir les Sacrements de la Penitence & de l'Eucharistie.

DEVOTION, signifie aussi un devoüement entier au service de quelqu'un, une grande attache à ses interests. Il gagnera son procés, la plus-part des Juges sont à sa *devotion*. Il faut craindre ceux qui ont toujours des scelerats à leur *devotion*.

On dit en proverbe, L'offrande est à *devotion*, pour dire, qu'on donnera tant & si peu qu'on voudra. Il n'est telle *devotion* que de jeunes Prestres, pour dire, qu'on fait les choses avec un grand zele, quand on entre en quelque charge, en quelque profession. On dit aussi, qu'on attend quelqu'un en bonne *devotion*, pour dire, qu'on est disposé à le bien recevoir, à se bien rejouir avec luy.

DEVOUEMENT. s. m. Action par laquelle on se dévouë, on se consacre au service de quelqu'un. Le *devouëment* de Decius a fait gagner la bataille aux Romains. La profession monastique est un entier *devouëment* au service de Dieu.

DEVOUER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se donner entierement à quelqu'un, soy & les siens. Cet homme est entierement *devoüé* à un tel Prince. Les Courtisans sont *devouez* à la faveur, ne font que ce qui est agreable au Roy & aux Ministres. Un bon Chrêtien doit être entierement *devoüé* à Dieu. Les Religieux & les Religieuses se *devouent* à Dieu d'une maniere plus parfaite. Autrefois toutes les personnes d'une famille mariée se voüoient avec tout leur bien au service d'un Couvent, & s'en rendoient serfs & esclaves; & quand ils en passoient le contract, ils lioient à leur cou une corde des cloches, pour monstrer qu'ils ne faudroient de se trouver à l'Eglise au premier signal. Ce Docteur s'est *devoué* tout à fait à l'estude. Ce mot vient de *devotare*. Menage.

DEVOÜER, se dit aussi d'une ceremonie qui se faisoit chez les Romains, quand un homme se sacrifioit pour la patrie, comme fit Decius, qui aprés s'être *devoüé*, se jetta à corps perdu sur les ennemis, où il fut tué.

DEVOÜÉ, ÉE. part. & adj.

DEUX. s. m. Nom du nombre qui suit l'unité, & qui est la premiere puissance qui commence les multiplications. Fendre en *deux*, c'est, Diviser par la moitié. *Deux* freres jumeaux. Regarder entre *deux* yeux, pour dire, fixement. Une porte à *deux* testes. Les trois angles d'un triangle sont égaux à *deux* droits. Cela est certain comme *deux* & *deux* sont quatre. Ils sont à *deux* de jeu, pour dire, Ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre : phrase tirée du jeu de paume, où on compte à *deux*, quand on a gagné un nombre égal de coups ou de jeux. On dit à la boule, Il porte les *deux*, pour dire, Il a *deux* coups à joüer; & d'un Cavalier qui s'enfuit, qu'il donne des *deux*, pour dire, des *deux* esperons. On dit au Trictrac, *Double deux*, quand on amene un doublet de *deux*. Aprés la virgule il faut mettre les *deux* points. Le *deux* se marque en chiffre Romain ainsi, II. & en chiffre Arabe ainsi, 2.

On dit proverbialement, Marcher *deux* à *deux*, comme Freres Mineurs. Cela est fait comme *deux* œufs. *Deux* chapons de rente, l'un gras, & l'autre maigre.

DEUXIÉME. adj. m. sc. & fem. numeral. Qui suit le premier, qui est au second rang. Cesar aimoit mieux être le premier en un village, que d'être le *deuxiéme* à Rome.

DEXTERITÉ. s. f. Adresse à faire quelque ouvrage de la main. Il faut une merveilleuse *dexterité* à enchasser des diamants, à faire les chaisnes des montres.

Il se dit figurément des ouvrages de l'esprit. Il faut traiter les questions politiques, les affaires d'Estat avec grande *dexterité*.

DEXTREMENT. adv. D'une maniere adroite. Il faut manier bien *dextrement* ces cristaux, de peur de les casser.

DEXTRE. s. m. Terme de Theologie. Costé droit.

Jesus

Jesus-Christ est assis à la *dextre* de Dieu son Pere. En terme de Blason il est adjectif, où l'on dit le costé *dextre* & *senestre*, & non pas le droit & le gauche.

DEXTRIBORD. Terme de marine. Le costé droit du vaisseau. C'est la meme chose que *Stribord*.

DEXTROCHERE, ou *Destrochere*. s. m. Terme de Blason, qui se dit du bras droit qui est peint dans un Escu tantost tout nud, tantost habillé ou garni d'un fanon, & quelquefois armé, ou tenant quelque meuble ou piece dont on se sert dans les Armoiries. On met quelquefois le *dextrochere* en cimier. Ce mot vient de *dextrocherium* Latin qui signifioit un bracelet qu'on portoit au poignet droit, dont il est parlé dans les Actes du Martyre de sainte Agnès & dans la vie de l'Empereur Maximin. Cet ornement étoit commun tant aux hommes qu'aux femmes, & s'est aussi appellé *brachiale*, *torquis*, *armilla*. Du Cange.

D I A.

DIA. Terme populaire dont se servent les Chartiers pour faire avancer les Chevaux par le droit chemin. Il est venu en usage dans cette phrase figurée & proverbiale : Il n'entend ni à *dia*, ni à *hurhaut*, pour dire, C'est un brutal qui n'entend point la raison, quelque party qu'on lui propose. Les Chartiers se servent de *dia* pour faire aller leurs chevaux à gauche, & de *hurhaut* pour les detourner à droite.

DIABETES. s. m. Terme de Medecine. C'est une maladie qui cause une soudaine éjection de l'urine involontairement & à l'instant qu'on a beu. Elle vient d'avoir mangé des choses trop chaudes & diuretiques, ou par un travail immoderé, ou par une inflammation de foye, de poulmons, des reins, &c.

Diabetes, est aussi un terme dont on se sert dans les hydrauliques, qui se dit d'un syphon dont les deux branches sont enfermées l'une dans l'autre, comme on voit dans le verre descrit par Heron, qui se vuide tout entier sans être renversé, dés que l'eau est arrivée à la hauteur de la branche interieure du syphon.

DIABLE. s. m. Mauvais Ange, un de ces Esprits celestes qui ont été precipitez du Ciel pour avoir voulu s'égaler à Dieu. Le *diable* est toujours pris dans l'Ecriture pour l'ennemy de Dieu & de l'homme. Jesus-Christ fut tenté par le *diable* dans le desert. Le *diable* tente les Saints pour avoir des compagnons de sa misere. Le *diable* tenta Eve sous la figure d'un serpent. Dieu donna pouvoir au *diable* de tourmenter Job pour éprouver sa patience. Jesus-Christ chassoit les *diables* des corps des possedez.

Le peuple se sert de ce mot en une infinité de phrases, & sur tout pour exagerer les choses soit en bien, soit en mal. Il est vaillant en *diable*. C'est un *diable* incarné, un Robert le *diable* Il fait le *diable* à quatre, pour dire, Il le faut tenir à quatre. C'est un *diable* d'homme, un *diable* en procés, pour dire, un grand chicaneur. Il l'a battu en *diable*, en *diable* & demi, comme tous les *diables*. On dit d'un homme, que c'est un bon *diable*, pour dire un bon vivant; un meschant *diable*, pour dire un homme dangereux; pauvre *diable*, pour dire, un miserable; sçavant en *diable*, pour dire fort sçavant. On dit d'un mesdisant, qu'il dit le *diable* d'un autre, pour dire, qu'il en dit tout le mal qu'on en peut dire.

Diable, se dit proverbialement en ces phrases. Le *diable* n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme, pour dire, que la mauvaise fortune donne quelquefois du relasche. Le *diable* est aux vaches, pour dire, que tout est troublé, en confusion. On dit par imprecation, Le *diable* s'en pande, le *diable* vous emporte. Il n'est pas si *diable* qu'il est noir, pour dire, Il est meilleur qu'on ne pense. On dit, Tirer le *diable* par la queuë, pour dire, Avoir de la peine à vivre. On dit, Il ne se faut pas donner au *diable* pour faire cela, pour dire, qu'une chose est facile. Quand on ne peut venir à bout d'une chose, on dit que le *diable* s'en mesle. Cela s'en est allé à tous les *diables*, pour dire, On ne sçait ce que cela est devenu. Le *diable* pourroit mourir, que je n'heriterois pas de ces cornes, pour dire, Personne ne me donne rien. On dit d'un meschant homme, d'un chicaneur qui trouble le repos des autres, que quand il dort, le *diable* le berce. On dit qu'un homme fait comme le valet du *diable*, quand il fait plus qu'on ne luy commande.

On dit aussi ironiquement à des hableurs, pour monstrer qu'on ne croit rien de ce qu'ils disent, Au *diable* zot. Il y à apparence que cela vient d'une imprecation tronquée, & qu'on a voulu dire, Allez au *diable*, au *diable*, on a retranché le dernier & le premier mot, & on y a mis un *z* pour éviter la cacophonie, car le mot de *zot* n'est point de la langue, de sorte qu'il faut que ce soit une ortographe corrompuë.

On le dit aussi par exclamation & imprecation, A quoy *diable* pensiez-vous de faire ce mariage ? A quel *diable* en voulez-vous ? On dit d'un meschant homme, qu'il ne craint ni Dieu ni *diable*.

Diablement. Adverbe qui sert à augmenter la force d'une expression. Cet ouvrage est *diablement* mauvais. Ce potage est *diablement* chaud. Cette femme est *diablement* laide.

Diablerie. s. f. Sortilege, artifice du diable; chose dont le Diable se mesle. Il n'y a point de *diablerie* à cela, la chose est facile. La *diablerie* de Laudun se dit de plusieurs possedez. Il y a quelque *diablerie* en cette affaire que tout le monde n'entend pas, pour dire, Il y a quelque chose de secret qu'on ne peut penetrer.

Diablesse. s. f. Meschante femme qui crie & tourmente toujours son mary, ses domestiques, ses voisins. C'est une *diablesse* qui ne peut vivre en repos avec personne.

Diablotin. Petit Diable.

Diableteau, signifie la même chose. Du grand chat Rodilardus que Panurge crut etre un *diableteau*. C'est un titre de Rabelais.

Diabolique. adj. m. & f. Qui tient du Diable. Un esprit *diabolique*, une tentation *diabolique*. Les machines de guerre sont des inventions *diaboliques*. Il faut renoncer a tout pact *diabolique*.

Diaboliquement. adverb. par une suggestion du Diable. Toutes les responses des Oracles se sont faites *diaboliquement*.

DIACARTAMI. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire composé de turbit, de manne, de scamonée, d'hermodactes & autres purgatifs, ausquels on joint la moëlle ou semence de *carthame*, qui luy donne son nom. On en attribue l'invention à Arnoud de Villeneuve qui fleurissoit en l'an 1520. On l'appelle souvent du nom de son inventeur.

DIACHYLON. s. m. Terme de Pharmacie, est un emplastre composé de sucs visqueux nommez en Grec *chyloi*, comme des mucilages de mauve, de lin, de fenegré, &c. On l'appelle aussi *blanc de mesué*.

DIACONAT. s. m. Le second des Ordres Sacrez, qui met au rang des Diacres celuy qui n'étoit que Sousdiacre.

DIACONIE, est un nom qui est demeuré à des Chapelles & Oratoires qui étoient dans la ville de Rome, gouvernées par chaque Diacre en sa region. C'etoient de certains Hospitaux où les veuves, les vieillards & les orphelins étoient nourris. Ses Gouverneurs s'appellerent *Cardinaux Diacres de la ville de Rome*. Ce nom s'estendit à quelques autres Benefices. Il y en a aujourd'huy quatorze, dont les noms sont rapportez par Du Cange, qui sont affectez aux Cardinaux Diacres.

DIACONISSE. s. f. Ce mot n'est plus en usage, mais il l'a été du temps de la Primitive Eglise. Il en est fait mention dans l'Epistre de S. Paul aux Romains. Il étoit affecté au ministere de quelques femmes devotes qui étoient consacrées au service de l'Eglise, & qui rendoient aux femmes les services que les Diacres ne pouvoient pas leur rendre honestement. Dans le Commentaire des Conciles de Christianus Lupus il est dit qu'on les ordonnoit par l'imposition des mains.

DIACRE. s. m. Ministre qui sert à l'autel, & qui est promeu au second des Ordres Sacrez. St. Estienne, & St. Laurens avoient le titre de *Diacres*.

Les *Diacres* furent instituez sept en nombre par les Apôtres; & ce nombre fut long-temps conservé dans plusieurs Eglises. Sous le Pape Silvestre il n'y en avoit qu'un à Rome, depuis on en fit sept, & en suite quatorze, & enfin dix-huit, & qu'on a appellez *Cardinaux Diacres*, à la difference des autres. Leur charge étoit d'avoir soin des rentes de toute l'Eglise, des aumosnes des Fidelles, des necessitez Ecclesiastiques, & même du Pape. Ce qui dura jusqu'à Constantin. Les *Sousdiacres* faisoient la collecte, & les *Diacres* en étoient depositaires. L'*Archidiacre* étoit le premier des *Diacres*; & depuis qu'ils furent multipliez il en demeura sept à Rome qui avoient soin des rentes Papales, & de chanter l'Evangile devant le Pape. Ils furent distribuez en sept regions suivant les sept regions de Rome, & ils chantoient l'Evangile devant le Pape, quand il venoit celebrer en une Eglise de leur region. C'est pourquoi ils furent appellez *Diacres Cardinaux* ou *principaux Diacres* de la primiere, seconde & troisiéme Region. Ce mot originairement signifie *Ministre*. Il étoit deffendu autrefois aux *Diacres* de s'asseoir avec les Prêtres.

DIADEME. s. m. c'estoit autrefois un Bandeau Royal tissu de fil, de laine, ou de soye, qui estoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front. Il étoit d'ordinaire blanc & tout simple; mais quelque fois il étoit de broderie d'or, chargée de perles & de pierreries. Les Rois étoient fort jaloux de leur *diademe*, ils ne souffroient pas que personne portast un *diademe*, ni aucun bandeau. On entortilloit quelquefois le *diademe* autour des couronnes & des chappeaux de laurier, & on le portoit en diverses parties du corps: car Phavorinus témoigne que Pompée fut soupçonné d'aspirer a la Tyrannie, à cause qu'il portoit une jarretiere blanche pour servir de ligature à un ulcere qu'il avoit à la jambe. Pline liv. 7. chap. 5. dit que Bacchus fut le premier inventeur des *diademes*. Athenée dit que les beuveurs s'en servoient pour se garantir des fumées du vin en se serrant la teste, & que depuis on en a fait un ornement royal.

DIADEME, en terme de Blason, se dit aussi des cintres ou cercles d'or qui servent à fermer les couronnes des Souverains, & à porter la fleur de lis double, ou le globe croisé qui leur sert de cimier. Les couronnes des Souverains different, en ce qu'elles sont fermées d'un plus grand ou d'un plus petit nombre de *diademes*. Les Prelats portoient aussi autrefois une espece de *diademe*, puis que Baronius escrit que St. Jacques Apostre portoit sur le front une lame d'or pour marque de sa dignité Episcopale. On nomme aussi quelquefois en Blason *diademe*, ou *tortil*, le bandeau qui ceint les testes de Mores sur les Escus.

DIADEMÉ, en terme de Blason, se dit d'une maniere de cercle qui se nomme proprement *diademe*, & qu'on voit quelquefois sur les testes de l'aigle esployée.

DIAGNOSTIC. adj. m. Terme de Medecine, qui se dit des signes & symptomes qui donnent l'indication & la connoissance aux Medecins de la nature & des causes des maladies. Il y a des signes pronostics, & d'autres *diagnostics*.

DIAGONALE. s. f. & adj. Terme de Geometrie. Ligne qui passe d'un angle à l'autre dans une figure de plusieurs costez. La *diagonale* d'un quarré est incommensurable avec un de ses costez, Euclide liv. 10. Dans les autres polygones il faut qu'une ligne passe par leur centre, & d'un angle à l'autre, pour être *diagonale*. Ce mot s'applique aussi aux corps solides. La *diagonale* d'un cube.

DIAGONALEMENT. adv. D'une maniere diagonale. Quand des lignes se couppent *diagonalement*, elles marquent le centre de la figure.

DIALECTE. s. m. Langage particulier d'une Province, corrompu de la Langue generale ou principale du Royaume. Les Grecs avoient plusieurs sortes de *Dialectes*, le *Dialecte* Jonique, Æolique, &c. Le Gascon, le Picard, sont des *Dialectes* François. Le Boulonnois, le Bergamasque, sont des *Dialectes* Italiens.

DIALECTICIEN. s. m. Qui sçait ou qui enseigne la Dialectique, qui raisonne juste & sans sortir des principes, qui sçait mettre les arguments en forme. On dit plus ordinairement *Logicien*.

DIALECTIQUE. s. f. Science de la Logique, ou l'art qui perfectionne le raisonnement. Aristote est le plus excellent Auteur pour la *Dialectique* celui qui l'a le plus perfectionnée. Zenon d'Elée ou Eleates fut le premier qui trouva cette suite naturelle de principes & de consequences dont il forma un art en forme de de Dialogue, qui pour cet effet fut appellé *Dialectique*, & alors on cessa de traiter en vers la Philosophie.

DIALECTIQUEMENT. adv. En Dialecticien. Il a prouvé son dire oratoirement, & non pas *dialectiquement*.

DIALOGUE. s. m. Entretien de deux ou de plusieurs personnes, soit de vive voix, soit par escrit. ils ont fait cent *dialogues* ensemble, & ils n'ont rien conclu. Une mere doit prendre garde à ces longs *dialogues* que les galants font avec leurs filles. Les Anciens ont escrit la plus part de leurs Traitez en *Dialogues*. Les *Dialogues* des Bergers sont frequens en Poësie, & on les nomme *Eclogues*. Les *Dialogues* de Lucien, d'Erasme, &c.

Les Organistes appellent aussi *Dialogues*, les duo qu'ils jouent sur les orgues.

DIALOGISER. v. neut. Faire des dialogues. Il ne se dit que dans l'Ecole.

DIALOGISME. s. m. Maniere ou espece de dialogue, qui se dit particulierement des discours faits par interrogations & responses.

DIAMANT. s. m. Terme Joüaillier. La plus dure, la plus brillante & la plus pretieuse de toutes les pierreries. Un *diamant* brut est celuy qui n'est point encore taillé. Trois choses font estimer le *diamant*, son éclat ou son lustre qu'on nomme son eau, son poids ou sa grandeur, & sa dureté. Sa couleur la plus parfaite c'est le Blanc. Il faut qu'il soit espais, quarré, & haut de biseau. Ses deffauts sont d'être glaceux, sourd, & rempli de sable rouge, ou de tirer sur l'azur ou le jaune brun. Il a cela de particulier, que quand le Soleil donne dessus, il jette autant de rayons qu'il a de faces & tous de differentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleuë. Le prix des *diamants* se suppute selon leur poids, qui est mesuré par des carats, dont chacun pese quatre grains. La terre où viennent les *diamants* est sablonneuse. Il y a plusieurs roches qui ont des vaines d'environ un doigt de large, d'où les mineurs avec des fers crochus tirent le sable, parmy lequel se trouvent les diamants, quand on l'a bien lavé la plus belle mine de *diamants* est à Raolconda dans les terres du Grand Mogol. La mine des *diamants* à été trouvée par hazad par un Berger, qui ayant donné du pied contre une pierre qui lui parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris sans la connoistre. Cette mine est à 108. milles de Masulipatan. Il y a 30. mille hommes qui y travaillent, & deux fois autant qui y trafiquent. On en paye au Roi 300. mille pagodes de ferme, qui outre cela fe-

reserve tous les *diamants* qui passe dix carats. Il n'y a dans l'Orient que quatre mines & deux rivieres d'où l'on tire des *diamants*, & ce sont les seuls lieux du monde où l'on en trouve. C'est dans le Royaume de Golconda & de Visapour où sont ces mines, & non point chez le Grand Mogol. Ces rivieres sont dans le Royaume de Bengala & dans l'Isle de Borneo. Les plus belles pointes de *diamant* s'appellent *pointes naïves*, qui viennent dans la riviere de Gouël dans le Royaume de Bengala.

Le plus beau *diamant* qu'ait le grand Mogol pese 269 ⅞ de carats, & vaut onze milions sept cens vint-trois mille deux cens soixante-&-dix-huit livres 14. s. 9. d. & celuy du Grand Duc de Toscane pese 139 ½ carats, & vaut deux millions six cens huit mille trois cents trente cinq livres, suivant la regle de la supputation de la valeur des *diamants* que rapporte Tavernier en ses Voyages. Le *diamant* de Sanci tant vanté autrefois pesoit 100. carats, étoit de la grosseur d'une amande, & taillé à facettes.

Il y a aussi de faux *diamants*, comme ceux d'Alençon, qui croissent en un village nommé Hertré à deux lieuës de la ville, dans un terroir sabloneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort luisant. On en trouve de la grosseur d'un œuf & plus; & il y en a de si nets & de si brillants, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Il y en a aussi de factices, comme ceux du Temple.

C'est une erreur populaire de croire que le *diamant* s'amollisse avec du sang de bouc tout chaud, comme aussi de croire ainsi qu'ont fait les Anciens qu'il resiste au marteau. Un Orfevre en cassera tout autant qu'on en voudra payer. Mais il resiste au feu le plus violent. Loüis de Berquen est le premier qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de *diamant* en l'an 1476. selon que l'a écrit Robert de berquen son petit-fils. Il dit qu'auparavant on les portoit bruts. La pointe du *diamant* couppe le verre. La poudre du *diamant* est un poison, parce qu'elle perce les boyaux. Les Orfevres font des croix, des roses, des chaines, des boutons de *diamants*, & Les *diamants* ne brillent point, moins d'estre taillez à facettes, & d'estre garnis d'une lame qui puisse reflechir une lumiere. Voyez Rohault. Quelques-uns pretendent que ce mot est venu par corruption d'*adamas*, non que les Grecs ont donné au *diamant*, & qui signifie *indomtable*, parce qu'ils croyoient alors qu'il resistoit au fer & au feu.

On dit proverbialement, quand on veut promettre une grande recompense à quelqu'un, qu'on lui donnera une poignée de *diamants*.

DIAMANTAIRE. s. m. Lapidaire ou Ouvrier qui se connoist en diamants, & qui en fait trafic. Il faut bien de l'experience pour étre excellent *Diamantaire* On dit que le Grand Mogol d'aujourd'hui est le plus excellent *Diamantaire* qui soit sur la terre, celui qui se connoist le mieux en diamants.

DIRMETTRE. s. m. Terme de Geometrie. Ligne qui passe par le centre d'un cercle, & qui aboutit à la circonference. On le dit aussi des lignes qui passent par le centre des autres figures curvilignes, quand elles les divisent en deux parties égales. Les ellypses ont un grand & un petit *diametre*. La moitié de cette ligne s'appelle *demi-diametre*, *rayon* ou *sinus total*.

On le dit aussi des spheres & globes; & alors les extremitez s'appellent *poles*, sur lesquels le globe est mobile. On l'appelle aussi *ligne diametrale*, ou *demetierite*, ou *axe*: ce qui se dit aussi des cones & des cylindres.

DIAMETRALEMENT. adv. En maniere de diametre. Il faut coupper ce plan, ce globe *diametralement*. Le zenit & le nadir sont opposez *diametralement*. Nos Antipodes nous sont *diametralement* opposez.

On s'en sert aussi au figuré, en parlant de choses contraires, ou fort differentes. Ce sont deux parties, deux interests *diametralement* opposez; le vice & la vertu sont *diametralement* opposez.

DIANE. s. f. Terme de Guerre, qui se dit d'une certaine maniere de battre la quaisse au point du jour pour reveiller les soldats. Ce mot vient de l'Espagnol *diana*, qui a été fait de *dia*, ou de *dies*; parce que c'est un son de tambour qu'on fait dés le matin.

DIANTRE. s. f. Terme populaire dont se servent ceux qui font scrupule de nommer le Diable. Allez au *diantre*. Au *diantre* soit l'engeance. Je voudrois que cela fust au *diantre*, pour dire, au Diable. On dit aussi absolument *diantre*, par maniere d'exclamation. *Diantre* que dites-vous là?

DIAPALMA. s. m. Espece d'onguent dont se servent les Chirurgiens à faire de grandes emplastres, ou celles qui couvrent les autres. Voyez *Emplastre*.

DIAPASON. s. m. Terme de Musique. C'est un intervale de Musique dont la plus-part des Auteurs qui ont ecrit de la theorie de la Musique se sont servis pour expliquer l'octave des Grecs, aussi bien que du *diapente*, *diatessaron*, *hexacorde* & *tetracorde*, pour dire, les quintes, quartes, tierces & sixiémes.

Le *diapason* a son intervale du son grave à l'aigu en proportion double: il contient sept intervales, dont il y a trois tons majeurs, deux mineurs, & deux demitons majeurs, deux mineurs, & deux demi-tons majeurs. Quelques-uns croyent que c'est la plus parfaite consonance.

DIAPASON, chez les Artisans & Facteurs d'instuments, signifie une regle & mesure qu'ils ont pour marquer & coupper les tuyaux de leurs orgues, & pour percer les trous de leurs flutes & hautbois en la juste proportion qu'il faut pour faire des tons, des demitons, les consonnances justes.

Quand un quarré est divisé en huit parallellogrammes égaux, la section qui sera faite de ces parallellogrammes par une diagonale, marquera tous les intervales usitez en la Musique, c'est sur ce principe qu'est fondé ce modele des Ouvriers qu'ils appellent *diapason*.

Il y a aussi un *diapason* des trompettes, qui sert de mesure pour les differentes grandeurs qu'elles doivent avoir pour faire les quatre parties de la Musique. Il y en a de même pour les saquebutes & serpents, qui monstrent combien il les faut allonger ou accourcir pour descendre ou pour monter d'un ton ou d'un intervale. Enfin le *diapason* se dit de ce qui fait & qui marque la justesse des tons. On oppose le *diapason* temperé au *diapason* parfait.

Les Fondeurs appellent aussi *diapason*, leur eschelle campaniire, qui leur sert à connoistre la grandeur, l'espaisseur & le poids de leurs cloches, qu'ils appellent autrement *regle*, *baston* ou *brochette*.

DIAPENTE s. m. est un intervale de Musique qui est la seconde des consonances, & qui avec le diatessaron compose une octave. Dans la pratique on l'appelle *la quinte*. Voyez *Quinte*.

DIAPHANE. adj. m. & f. Transparent; qui donne passage à la lumiere. Les corps *diaphanes* sont l'air, l'eau, le verre, le talc, la corne, la porcelaine fine, &c.

DIAPHANEITÉ. s. f. Terme dogmatique. Transparence. La *diaphaneité* des corps ne proviét que de la situation de leurs pores en ligne droite, en sorte qu'il n'y a aucun corps qui empesche le passage de la lumiere. C'est par cette raison qu'on demonstre que la malleation du verre est impossible; car si-tost qu'il sera malleable & ductile, ses pores ne seront plus situez vis à vis, & par consequent il perdra sa *diaphaneité*, ou transparence, c'est à dire, la principale qualité de verre.

DIAPHOENICUM. s. m. terme de Pharmacie, est une espece d'électuaire, ainsi nommé, à cause des dattes qui luy servent de base.

DIAPHORETIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit de la faculté purgative d'un medicament qui fait sortir les mauvaises humeurs par les pores de la peau. L'antimoine a une vertu *diaphoretique*.

DIAPHRAGME. s. m. Terme de Medecine. Membrane ou muscle nerveux qui separe la poitrine d'avec le bas ventre, & qui est comme une espece de plancher qui est entre les parties vitales & les naturelles, & entre les deux estages du tronc du corps. La figure de ce muscle est ronde, representant parfaitement la figure d'un poisson qu'on appelle une *raye*. Tout son corps est composé de deux cercles, dont l'un est membraneux, & l'autre charneux, de deux veines, de deux arteres qui s'appellent *phreniques*, & de deux nerfs. La membrane qui le couvre par dessus s'appelle la *pleure*, & celle qui est par dessous le *peritoine*. Sa situation est oblique, parce qu'il va de l'os de la poitrine par les extremitez des costes à la region des lombes. Il est percé en deux endroits pour faire passage à l'estomac & à la veine cave montante. Ce muscle est mi-parti & fait deux actions, l'une pour l'aspiration, & l'autre pour l'expiration. Il se lasche dans l'aspiration, & se bande dans l'expiration. On le trouve toujours bandé dans un animal mort. Ceux à qui on traverse le *diaphragme* d'un coup d'espée, meurent en riant. C'est Platon, au rapport de Galien, qui le premier l'a nommé *diaphragme*, du verbe *diaphrattein*, qui signifie *separer* ou *estre entre deux*. Auparavant on l'appelloit *phrenes*, qui signifie *entendement*; parce que dés que ce muscle est surpris d'inflammation, l'homme tombe aussitost en frenesie. Les Latins l'appellent *septum* comme qui diroit *cloison*. On appelle aussi *diaphragme*, le cartilage qui est au milieu du nez que separe les deux narines. Mr. Hook a soustenu qu'on pouvoit entretenir un animal en vie sans thorax & sans *diaphragme*, en lui faisant entrer de l'air dans les poulmons par le moyen d'un souflet, dont il dit qu'il a fait l'experience. Gaspard Bartholin a fait un Traité de la structure du *diaphragme*.

DIAPHRAGME, en termes d'Optique, se dit de ces especes de planchers qui traversent les tuyaux des grandes lunettes, & qui sont percez par le milieu. En general les Sçavans se servent de ce terme pour expliquer une cloison ou separation entre deux parties.

DIAPHRAGMATIQUE. adj. C'est le nom qu'on donne à la premiere veine qui sort du tronc ascendant de la veine cave, qui passe par le corps du diaphragme, & jette ses rameaux au pericarde & au mediastin. On l'appelle aussi *phrenetique*.

DIAPRÉ, ÉE. adj. Qui est varié de plusieurs couleurs. Il y a apparence que ce mot s'est dit figurement des diverses fleurs qui ornent les prez, qui sont de cent couleurs differentes. Il n'est plus gueres en usage, si ce n'est en terme de Blason, où l'on appelle *diapré*, tout ce qui est brodé, figuré & tracé à fantaisie, comme un compartiment de fleurs, soit sur le champ de l'Ecu, soit sur une de ses pieces honorables. Ce mot, selon Du Cange, vient du Latin *diasprum* qui étoit une espece d'estoffe precieuse & de broderie dont le nó s'est étendu à tout ce qui étoit diversifié de couleur, & jaspé.

DIAPRUNUM. s. m. Terme de Pharmacie, est un électuaire qui reçoit des prunes pour sa base.

DIARRHÉE. s. f. Terme de medecine. Cours de ventre, maladie qui cause le devoyement. Ce mot en general se prend pour toutes sortes de flux de ventre; mais proprement c'est celuy où les humeurs pures ou meslangées s'écoulent sans grand sentiment de douleur.

DIARTHROSE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est l'articulation qui se fait dans la jointure, & assemblage ou structure des os, lors qu'elle est un peu relachée, afin de donner du jeu & de l'aisance au mouvement. Elle est opposée à *synarthrose*, qui se dit quand il n'y a aucun espace dans la jointure. La *diarthrose* a trois especes. Quand la teste de l'os est longuette & la cavité qui le reçoit fort creuse, on l'appelle *enarthrose* ou *emboisture*, comme celle de la cuisse avec la hanche. Quand ces os qui se joignent ont la teste platte, on l'appelle *arthrodie*, comme celle de la jointure de la machoire avec l'os des temples. Quand deux os se reçoivent reciproquement, & sont mobiles l'un dans l'autre, comme des gonds dans les pentures ou vertevelles, on l'appelle *gynglyme*, comme est la jointure du coude & celle des vertebres.

DIASTOLE s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un mouvement qui se fait dans le corps des animaux, par lequel les parties se dilatent ou se resserrent; ce qui est necessaire pour leur respiration & conservation. La *diastole* est ce qui fait la dilatation; & la *systole*, la compression ou contraction des mesmes parties. La source de ce mouvement est principalement dans le cœur, dont les ventricules se resserrent & se dilatent pour y recevoir & en faire sortir le sang, qui circule & passe des veines dans les arteres. Ce mouvement se communique aux arteres, & causent le battement du poul. Le poulmon & le thorax ont aussi leur *systole* & *diastole*. Plusieurs attribuent aussi au cerveau la *systole* & *diastole*.

DIATESSARON. s. m. Terme de Musique. C'est un intervale composé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur. Sa proportion est de trois à quatre. Ce mot n'est usité que dans la theorie de la Musique. Dans la pratique on dit la *quarte*.

DIATONIQUE. adj. m. & f. est une épithete qu'on donne à la Musique ordinaire, qui procede par des tons differents, soit en montant, soit en descendant. La Musique se divise par les Auteurs en *diatonique*, *chromatique*, & en *harmonique*. La Musique *diatonique* ne contient que les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur.

DIATRAGAGANT. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire qui reçoit de la gomme *tragagant* pour sa base, des penides, des semences de citrouille, du camphre, &c.

D I C.

DICTAME. subst. masc. Herbe qui croist en l'Isle de Crete, qui a la vertu de guerir les playes, qui fait tomber les fleches qui sont dans le corps. C'est une plante qui a quantité de tiges entassées & couvertes d'un cotton fort blanc & touffu, de mesme que les feuilles, qui sont rondes & espaisses. Ses fleurs sont purpurines, & semblables aux violettes, mais d'un violet plus clair. Elles paroissent dans le sommet des tiges. Sa semence se trouve dans le calice de la fleur, lors qu'elle est passée.

Le *dictame blanc*, est une plante fameuse, qui a des feuilles comme le fresne: & pour cela les Modernes l'appellent *fraxinelle*. Elle jette des fleurs belles & tres-éclatantes qui tirent du blanc au vermeil, comme les fleurs de citron, & fort agreables par leur odeur, & ressemblent à celle de la manne. Elles s'étendent en cinq gousses, qui ont la peau raboteuse, dans lesquelles est la graine. Sa racine est blanche, & sent le bouquin, & est quelquefois branchuë & esparpillée, & charneuse, ayant au dedans un petit nerf, & est d'un goust amer. Elle tuë la vermine du ventre, & est un contrepoison contre toutes sortes de venins & la peste. Matthiole.

Le *dictame* ne croist qu'en un petit coin de l'Isle de Candie, avec lequel le *dictam* commun qu'on voit icy n'a aucun rapport. Il y a un *dictame* bastard, qui a la feuille plus petite; & un *dictame* sauvage, qui est une espece de pouliot de montagne qui ne porte ni fleurs ni fruit. Il y en a un autre dont les feuilles sont semblables au sisymbrium, & ses fleurs à l'origan.

Le *dictame* de Virginie est une espece de pouliot

sauvage, qui a des feüilles semblables au pouliot commun. Il a de petites touffes bleuës aux endroits où les branches se joignent à la tige : & quoy que ces feüilles soient d'une couleur rouge tirant sur le verd, l'eau qu'on en distile est d'un beau jaune, & ressemble au bradevin. Ces feüilles écachées & mises sur la langue paroissent fort chaudes & fort picquantes, & elles tuent les serpents à sonnettes, qui sont fort communs & dangereux en ce pays là, quand on leur en presente des feüilles écachées au bout d'un baston fendu.

DICTATEUR. s. m. Magistrat Romain, que la Republique creoit en des temps difficiles pour commander pendant six mois souverainement.

DICTATURE. s. f. Employ, dignité de Dictateur.

DICTER. v. act. Faire écrire sous soy quelque discours. Un Professeur *dicte* sa leçon de Philosophie avant que de l'expliquer. Un testament est nul, s'il n'est *dicté* & nommé par un Testateur, leu & releu par le Notaire, & s'il n'en est fait mention dans l'acte. Cette lettre est bien *dictée*, pour dire, est bien écrite, bien composée.

DICTER, se dit figurément des mouvements de l'amy qui nous poussent à faire quelque chose. Le bon sens nous *dicte* qu'il ne faut pas faire du mal à autruy, de peur qu'il ne nous en arrive. Le respect & l'obeissance envers les peres & les meres nous ont été *dictez* par la nature.

DICTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DICTÉE. s. f. C'est ainsi que les écoliers appellent une leçon que leurs Maistres leur font écrire sous eux. Il est venu en classe aprés la *dictée*. Il a laissé en blanc dans ses cahiers de la place pour deux *dictées*.

DICTION. s. f. Mot d'une Langue. Cette *diction* n'est pas Françoise, est barbare.

DICTION, se dit aussi de la phrase & du stile. Cet Auteur a la *diction* pure, elegante, expressive.

DICTIONAIRE. s. m. Recueil fait en maniere de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une ou plusieurs sciences. *Dictionaire* Latin, Grec, Hebreu, Italien, Espagnol, Alleman. *Dictionaire* Historique & Geographique. *Dictionaire* de Chymie, de Medecine, des Arts. Un *Dictionaire* de rimes. Les *Dictionaires* anciens sont pour le Latin, celuy qui a été appellé *Papias*, qui a été fait par Salomon Abbé de Saint Gal, Evéque de Constance, qui vivoit dés l'an 1409. Il en a été fait un autre en l'an 1499. appellé *Gemma Vocabulorum*, & un autre en 1502. appellé *Gemma Gemmarum*; un autre par Denis Nestor Cordelier. Mais le plus fameux a été celuy d'Ambroise Calepin Hermite de Saint Augustin de Bergame, & fils des Comtes de Calepio. Conrard Gesner dit l'avoir augmenté de quatre mille mots. Paul Manuce l'a aussi augmenté, & enfin Jean Passerat. Cependant Matthias Martinius a fait deux Volumes de ses omissions. Il y a aussi un fameux *Dictionaire* Latin de Crispinus en deux gros Volumes, sans compter plusieurs autres qui sont de moindre consideration. En Grec on a ceux de Henry Estienne & de Scapula : en Espagnol celuy de Covarruvias : en Italien celuy de l'Academie della Crusca : en François ceux de Nicod & du Pere Monet ; & on attend avec impatience celuy de l'Academie Françoise. On a imprimé un *Dictionaire* de la Langue Malaye, qui est une Langue morte, fameuse dans toutes les Indes Orientales, où elle tient lieu de Latin. Il y a un *Dictionaire* Karaibe-François du Pere Raymond Breton Dominicain, qui est le langage du pays des Antilles. Junius a fait imprimer un *Dictionaire* ou Alphabeth Gothique, Runique, Anglo-Saxonique, où il compare ensemble les Langues Septentrionales. Il y a aussi des *Dictionaires* Historiques & Geographiques, comme celuy de Charles Estienne, qui a été traduit & augmenté par Moreri. Il y en a un de Hoffmannus imprimé à Basl. en 1677. en deux Volumes.

DICTON. s. m. C'est un proverbe ou une sentence commune, & qui est en la bouche de tout le monde.

DICTON, est aussi un mot notable ou de grand sens, qu'on met en des tableaux ou des inscriptions, qui tiennent lieu d'emblemes ou de devises. Pour cette feste on avoit fait plusieurs peintures accompagnées de quantité de beaux *dictons*.

DICTON, est aussi une raillerie ou mot plaisant & picquant qu'on donne à quelqu'un. Ce Satyrique ne laisse passer personne qui n'ait son *dicton*. Ce mot en Bas-Breton signifie *proverbe*.

DICTUM. s. m. La partie de la sentence ou de l'arrest où le Juge parle, qu'on nomme autrement *le dispositif*. On l'appelloit autrefois *le bref*. On a mis le *dictum* de la sentence au Greffe, il n'y a plus qu'à faire signifier des qualitez. Les Juges ne signent & ne mettent au Greffe que le *dictum* de leurs jugements, les Greffiers dressent le veu sur les pieces du procés.

DID.

DIDACTIQUE. adject. Terme de College. Ce qui sert à enseigner, à expliquer la nature des choses. Il y a bien des mots qui n'ont d'usage que dans le *didactique* & le dogmatique.

DIDEAU. s. m. Terme de Pesche. C'est un grand filet qui sert à barrer les rivieres pour arrester tout ce qui passe. Au pont de Saint Cloud il y a un grand *dideau* suspendu par des potences & des poulies, qu'on tend & qu'on lasche dans certaines occasions.

DIE.

DIESE. subst. fem. Terme de Musique. C'est la division d'un ton au dessous d'un demi-ton, ou un intervalle composé d'un demi-ton mineur ou imparfait. On l'appelle aussi *feinte*, & on la marque avec une croix de Saint André au sautoir. La *diese* en harmonique est la difference du demi-ton majeur & du mineur. Ce mot vient du Grec *diairesis*, qui signifie *division*. Quand on place des demi-tons à l'endroit où il y devroit avoir ordinairement des tons, c'est ce qu'on appelle *diese* ou *feinte*; & de même quand on met un ton où il n'y devroit avoir qu'un demi-ton.

Les Imprimeurs appellent aussi *diese* ou *diesis*, les doubles croix jointes ensemble, qui sont les marques de la *diese* de la Musique.

DIETTE. s. f. Regime de vivre, abstinence qui se fait en consideration de sa santé. La *diette* est un souverain remede à tous les maux qui viennent de replction. Quand on condamne un homme à la *diette*, on le soupçonne de quelque mal honteux. En ce sens ce mot vient du Grec *diaita*, qui signifie pareillement *regime de vivre*.

DIETTE, est aussi une Assemblée des Estats ou Cercles de l'Empire, ou de la Pologne, pour deliberer des affaires publiques. La *Diette* a été convoquée à un tel jour & en un tel lieu. Les *Diettes* de l'Empire se tiennent ordinairement à Ratisbonne. *Diette* en ce sens vient du mot *dieta*, qui a signifié premierement une sale où on fait des festins, & ensuite une Assemblée d'Estats, parce que les Allemans tenoient la plus-part de leurs conseils à table. Menage.

DIETTE, en Chancelerie Romaine, signifie le chemin qu'on peut faire en un jour, c'est à dire, dix lieuës. Les Benefices sont reputez vacquans *in Curiâ*, tant qu'on est dans une *diette* de Rome.

DIEU. s. m. Il ne peut avoir de vraye definition, à cause que c'est un Estre infini & incomprehensible. Les hommes le considerent comme la premiere Cause, le premier Estre, qui est de tout temps, qui a tout creé, & qui subsiste de luy-même. L'Escriture le definit ainsi, *Ego sum qui sum, Alpha & Omega*, le commence-

ment & la fin de toutes choses. La crainte de *Dieu* est le commencement de la sagesse. Toute la sagesse du monde n'est que folie devant *Dieu*. Les Chrétiens adorent un *Dieu* en trois personnes, *Dieu* le Pere, *Dieu* le Fils, *Dieu* le Saint Esprit, & les trois ne sont qu'un seul *Dieu*. Voilà un homme qui est tout en *Dieu*, qui est fort devot. Il faut mettre toute son esperance en *Dieu*. Le nom de *Dieu* est appellé des Grecs *tetragrammaton*, ou composé de quatre lettres, comme il est presque chez toutes les nations, ainsi qu'ont remarque les curieux : en Hebreu *Iehova*, en Grec *Theos*, en Latin *Deus*, en Espagnol *Dios*, en Italien *Idio*, en François *Dieu*, en vieux Gaulois *Diex*, en ancien Alleman *Diet*, en Sclavon *Bucb*, en Arabe *Alla*. Ceux de Pannonie l'appellent *Istu*, les Polaques *Bung*, les Egyptiens *Tenu*, les Persiens *Sire*, les Mages *Orsi*, en Langue Malaye *Dios*. L'Escriture a donné plusieurs noms à *Dieu*, le *Dieu* d'Abraham & d'Isaac, le *Dieu* des Armées, le *Dieu* des Batailles, le *Dieu* Vivant. Les Hebreux dans leurs serments disoient, Vive *Dieu*.

DIEU, se dit abusivement des puissances & des personnes heureuses. Les Rois sont des *Dieux* sur terre. Les Grands, les Princes sont les petits *Dieux*. JESUS-CHRIST a dit, Vous estes des *Dieux*, des enfants du Tres-Haut. Les esleus, les gens de bien sont appellez les enfants de *Dieu*.

On s'en sert aussi figurément pour parler des choses qu'on aime passionnément. Une mere n'a qu'un fils, elle en fait son *Dieu*. Un avare fait son *Dieu* de son argent. Un goulu n'a point d'autre *Dieu* que son ventre. Un amant dit que les yeux de sa maîtresse sont ses *Dieux*.

Il y a une infinité de façons de parler communes sur ce mot. On dit en actions de graces, Graces à *Dieu*, *Dieu* mercy, *Dieu* mercy à vous, *Dieu* mercy les soins que j'y ay pris, *Dieu* mercy mon argent que j'ay fourni. On le dit aussi à contresens. *Dieu* mercy les gens de guerre, je n'ay plus de bien. Cet homme vit selon *Dieu*. Cela est selon *Dieu* & raison.

En matiere de souhait, *Dieu* le veüille, Pleust à *Dieu*, A *Dieu* ne plaise, *Dieu* m'en garde, *Dieu* vous assiste, *Dieu* vous benisse, *Dieu* vous garde de mal, *Dieu* vous veüille bien oüir, *Dieu* vous le rende, *Dieu* vous conserve, *Dieu* vous conduise. On dit aussi, *Dieu* aidant, pour dire, S'il plait à *Dieu*.

En matiere de conjuration & d'affirmation. Pour l'amour de *Dieu*, Au nom de *Dieu*, Bon Dieu, Juste Dieu, Sur mon *Dieu*, Je prends *Dieu* à témoin, *Dieu* sçait si j'ay fait cela à mauvaise intention, Croix de par *Dieu*, Allez de par *Dieu*.

En matiere de salut, *Dieu* vous gard, *Dieu* soit avec vous, Bon jour & *adieu*, *Adieu* jusqu'au revoir. *Dieu* vous ait en sa sainte garde : c'est la formule avec laquelle le Roy finit les lettres qu'il écrit à ses sujets. Les Princes Souverains s'appellent Rois par la grace de *Dieu*, & disent qu'ils ne relevent que de *Dieu* & de leur épée. Ainsi c'est une formule de toutes les lettres de Chancelerie, Louis par la grace de *Dieu*, &c.

On appelle la cause de *Dieu*, la deffense de l'Eglise & des choses sacrées, celle de son nom & de sa gloire, & aussi celle des pauvres & orphelins, & autres qui sont sous sa protection.

On appelle aussi *Dieux* improprement, les hommes, les Idoles que les Gentils ont adorez. Les Payens ont fait des *Dieux* de tous leurs Heros, de leurs Empereurs. Ils avoient des *Dieux* d'or, de bois, de pierre. Mars étoit le *Dieu* de la Guerre, Apollon le *Dieu* de la Poësie. Les Romains dans le temps le plus florissant de leur Empire comptoient jusqu'à trente mille *Dieux*. On appelloit *Demi Dieux*, les Faunes & Divinitez champestres. On traite aussi les Heros, les Mecenas, de *Demi-Dieux*.

On dit en proverbe, Cela luy est venu de la grace de *Dieu*, pour dire, que c'est un don de *Dieu*, par un bonheur inopiné, sans qu'il l'ait recherché. On dit qu'un homme est devant *Dieu*, pour dire, qu'il est mort; & quand c'est un méchant homme, que c'est une belle ame devant *Dieu*. Je ne sçay où cela est, *Dieu* le sçache. Tout cela va comme il plait à *Dieu*, c'est à dire, en desordre, personne n'en a le soin. *Dieu* sur tout, pour dire, que *Dieu* est au dessus des causes sublunaires, sur lesquelles on fait des predictions. On dit que la voix du peuple est la voix de *Dieu*. On dit aussi, que ce que la femme veut, *Dieu* le veut, pour dire, que les femmes sont opiniastres.

On dit qu'un homme doit à *Dieu* & au monde, pour dire, qu'il est noyé de dettes.

DIEU-DONNÉ, est le surnom donné à quelques Princes dont la naissance a été inesperée, ou en quelque façon miraculeuse, que Dieu a accordé aux prieres de son peuple. Philippes Auguste a eu le surnom de *Dieu-donné*.

Il y a quelques endroits où on appelle *Dieu-donnés*, les seculiers qui se donnent à *Dieu* & au service des Monasteres où ils se retirent. En d'autres on les appelle seulement *Donnez*.

DIEU, se dit aussi en plusieurs mots composez, des lieux pieux. L'Hostel-*Dieu*, la Maison-*Dieu*, sont des Hospitaux. La Chaise-*Dieu*, Bourg-*Dieu*, Benisson-*Dieu*, Lieu-*Dieu*, sont des noms d'Abbayes.

DIF.

DIFFAMANT, ANTE. adject. Qui diffame, qui noircit la reputation de quelqu'un. On peut faire informer pour des injures atroces & *diffamantes*.

DIFFAMATEUR. s. m. Celuy qui diffame, qui oste la reputation de quelqu'un par des paroles ou écrits diffamants. On punit ceux qui font des Libelles, comme des *diffamateurs* publics.

DIFFAMATION. s. f. Action par laquelle on décrie quelqu'un, on le calomnie, on luy oste sa reputation. Les Satyres de cet Auteur font une diffamation publique de plusieurs honnestes gens.

DIFFAMATOIRE. adj. m. & f. Diffamant, qui diffame. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase : Libelle *diffamatoire*. Les Magistrats empêchent la publication des Libelles *diffamatoires*.

DIFFAMER. v. act. Calomnier, noircir la reputation de quelqu'un. Plusieurs Escrivains ont tasché de se *diffamer* les uns les autres dans leurs Livres, dans leurs Critiques. Nicod dit que ce mot vient du Grec *disphimes*, signifiant la même chose.

DIFFAMER, signifie aussi, Salir, gaster, défigurer. Il a renversé cette sauce sur mon habit, il l'a tout *diffamé*. Il luy a donné du taillant de son épée, & luy a tout *diffamé* le visage. En ce sens il est bas.

DIFFAMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un homme *diffamé*, c'est un homme perdu de reputation.

En termes de Blason, on appelle *diffamé*, un animal, comme un lion, une aigle, un chien, &c. qui n'a point de queuë.

DIFFEREMMENT. adv. D'une autre maniere. On compte cette histoire *differemment*. On traite *differemment* les personnes suivant leur qualité & leur merite. On vit bien *differemment* à la Cour & chez le peuple.

DIFFERENCE. s. f. Diversité ou contrarieté. Une bonne definition doit contenir le genre & la *difference*.

DIFFERENCE, en termes de Mathematique, signifie l'excés d'une quantité à l'égard d'une autre. Cet angle est de 60. degrez, & celuy-là de 90. leur *difference* est de trente degrez.

DIFFERENCE, signifie aussi, Distinction. Il faut faire grande *difference* entre un Sçavant ou un homme d'es-

prit, & un ignorant ou un sot. On a tout passé au fil de l'espée sans *difference* de sexe ni d'âge.

DIFFERENCIER. verb. act. Causer de la difference, mettre de la difference. Une definition doit marquer le point essentiel qui *differencie* le genre de l'espece.

DIFFERENT, ENTE. adj. Dissemblable, contraire en quelque point. Les opinions des Philosophes sont bien *differentes*. Cela est *different* comme le ciel & la terre, comme le jour & la nuit. Les coustumes des peuples Orientaux sont fort *differentes* des nostres. Il est fort *different* de ce que je l'ay veu autrefois, il est bien changé. On explique les loix, les passages en plusieurs sens *differents*.

DIFFERENT. s. m. Contestation, procés, querelle. On fait les transactions pour terminer les *differents*, pour nourrir paix & amitié entre les parties. La Cour a prononcé sur leur *different*.

DIFFERENT, en termes de Monnoye, est une marque particuliere qu'ont chaque Tailleur, ou chaque Maistre en chaque monnoye, & qui se change toutes les fois qu'il y a un nouveau Maistre ou Tailleur, ou même des Juges-Gardes ou Essayeurs nouveaux. On fait des boëstes à part où chaque Maistre a son *different*, pour les faire juger separément.

DIFFERER. v. act. Gagner du temps, remettre à une autrefois. Les Financiers *different* les payements le plus qu'ils peuvent. Il ne faut point *differer* sa conversion, la remettre de jour en jour.

DIFFERER, au neutre, signifie, Estre dissemblable ou contraire en quelque chose. Il y a bien des hommes qui ne *different* de la beste que par la figure.

DIFFERER, signifie aussi, N'estre pas égal. Ces deux nombres ne *different* que d'une unité.

DIFFERÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit proverbialement, Ce qui est *differé* n'est pas perdu.

DIFFICILE. adj. m. & f. Qui donne de la peine à faire, à entendre, à gouverner. Il est plus *difficile* qu'un riche entre en Paradis, qu'un chameau dans le trou d'une aiguille, dit JESUS-CHRIST en Saint Matthieu. L'Algebre est une science *difficile* à entendre. Les Princes sont *difficiles* à gouverner. Les chemins des montagnes sont aspres & *difficiles*. Ce passage est *difficile*, il a fait suer tous les Commentateurs.

DIFFICILE, se dit aussi de l'esprit. C'est un homme fantasque, *difficile*. Une humeur *difficile* est celle qu'on a de la peine à contenter. On dit aussi de ces Critiques qui trouvent toûjours à redire aux plus beaux ouvrages, que ce sont des gens bien *difficiles*. Ces vers sont *difficiles* a entendre, il est *difficile* de les tourner autrement.

On appelle figurément *temps difficiles*, les temps des troubles, des seditions, des guerres civiles, pendant lesquels les Ministres ont de la peine à gouverner les peuples, & le peuple a de la peine à vivre.

On dit en proverbe, qu'un homme est *difficile* à ferrer, pour dire, qu'il est de *difficile* convention, qu'on a du mal à le persuader.

DIFFICILEMENT. adv. D'une maniere difficile. La profonde erudition ne s'acquiert que fort *difficilement* & avec grand travail.

DIFFICULTE'. s. f. Disposition des choses qui les rend difficiles à faire, qui fait qu'elles donnent de la peine. Les grands hommes surmontent toutes sortes de *difficultez*. Les *difficultez* irritent l'amour, les desirs.

DIFFICULTE', signifie quelquefois, Obscurité, doute, question. On trouve bien des *difficultez* dans la lecture d'Aristote. Les Commentateurs n'expliquent point les grandes *difficultez* de leurs Auteurs. Un Juge habile a bientost connu la *difficulté*, la question, le nœud d'une affaire.

On dit en ce sens, qu'une affaire est sans *difficulté*, qu'elle ne reçoit point de *difficulté*, pour dire, qu'elle est hors de doute, qu'il n'y a point de question : & quand un Juge dit à une partie, qu'il trouve de la difficulté à son affaire, c'est à dire, qu'il l'a juge mauvaise.

DIFFICULTE', se dit aussi des oppositions, des obstacles qui se trouvent à faire quelque chose. Les traitez de paix sont longs à faire, à cause qu'il y a plusieurs *difficultez*, plusieurs oppositions. Cet homme est le pere des *difficultez*, il fait naistre mille *difficultez*.

DIFFICULTE', se dit aussi des dispositions des parties du corps qui causent des maladies. La gravelle donne une *difficulté* d'urine. L'affectation du poulmon donne une *difficulté* de respirer. La langue grasse cause une *difficulté* de parler.

DIFFICULTE', signifie encore une contestation legere entre amis. Ces deux freres ont eu quelque *difficulté* ensemble, ils sont en froideur.

On dit encore, Faire *difficulté* d'accorder une grace, une priere à quelqu'un, pour dire, y avoir de la repugnance. Voilà où est ma *difficulté*, c'est à dire, ce qui me choque.

DIFFICULTUEUX, EUSE. adj. Qui forme sans cesse des obstacles, des difficultez, qui en trouve où il n'y en a point.

DIFFORME. adj. m. & f. Laid, qui choque la veuë, qui n'a pas les proportions qu'il doit avoir. Les Demons sont peints sous des figures *difformes* pour en donner plus d'horreur. Un nez mal fait rend un visage *difforme*.

DIFFORMITE'. s. f. On dit aussi *deformité*. Laideur, irregularité. La *difformité* de ce bastiment vient de ce qu'on n'y a point observé de symmetrie. Aristote dit que le ris vient d'une *deformité* sans douleur. On prise les nains & les bossus en Turquie pour leur *difformité*.

On le dit aussi des choses spirituelles. La *difformité* d'une ame pecheresse est grande devant Dieu. La *difformité* du vice en doit donner de l'aversion.

DIFFORMER. v. act. Oster la forme. Il ne se dit gueres qu'en termes de Palais. On ordonne qu'une medaille, qu'une planche sera *difformée*, quand elle est deshonneste ; que des faux coins de monnoye seront *difformez*. Il est deffendu aux Orfevres de fondre ou de *difformer* les monnoyes & les especes d'or & d'argent.

DIFFORMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIFFUS, USE. adj. Prolixe, étendu. Il ne se dit que du discours & des écrits. Cet Advocat plaide bien, mais il est trop *diffus*. Les Commentateurs souvent sont trop *diffus* pour vouloir paroître trop sçavants. Un Dictionaire ne sçauroit estre trop *diffus*, car on n'est jamais trop instruit sur le mot qu'on cherche, & on n'est pas obligé de lire le reste.

DIFFUSEMENT. adv. d'une maniere diffuse. Il écrit, il parle trop *diffusement*.

DIFFUSION. s. f. Action de ce qui s'espand, qui s'étend, qui occupe plus de lieu. Dés que le Soleil paroit, il se fait une grande *diffusion* de lumiere, de petits atomes lumineux par tout l'horison. On dit aussi en matiere de devotion, une *diffusion* de cœur, lors qu'il semble que le cœur se dilate & s'espanoüisse pour pousser des desirs plus ardents de l'amour divin.

DIG.

DIGASTRIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un muscle qui a deux ventres, c'est à dire, qui est d'abord gros & charneux, puis menu & nerveux, & derechef ventru & charneux, tel est celuy de l'os hyoïde.

DIGERER. v. act. se dit de l'action que fait l'estomac pour cuire les aliments qu'on a pris, & les rendre propres à la nourriture du corps. L'estomac *digere* par le moyen d'un suc acide qui hache & incise les aliments, & les dissoud jusqu'à ses plus petites parties,

de la même maniere que l'eau forte dissout l'or & les metaux.

Digerer, signifie figurément, Mettre par ordre, en bon estat. Le dessein de ce Livre a été bien conceu, mais il a été mal *digeré*. Cette affaire a été bien examinée & *digerée*.

Digerer, signifie encore, Souffrir patiemment quelque perte, injure, ou affronts, ou autres accidents de la fortune. On luy a enlevé sa femme, c'est un accident fâcheux, il a eu bien de la peine à le *digerer*.

Digerer, en termes de Chymie, signifie, Mettre dans un pot des sucs ou matieres pilées & écrasées pour estre échauffées peu à peu par un feu doux, comme le bain Marie, le ventre de cheval, & ainsi qu'il se fait dans l'estomach.

On dit proverbialement d'un goulu, que c'est un estomac d'autruche, qu'il *digereroit* le fer.

Digeré, ée. part. pass. & adj.

DIGESTE. s. m. Compilation faite par Tribonien, suivant l'ordre de Justinien Empereur d'Orient, de tous les advis & sentiments des habiles Jurisconsultes qui l'avoient precedé sur les difficultez de Droit qui leur avoient été proposées. Il en a été fait un Corps auquel l'Empereur a donné la force de Loix par la Lettre qu'il a mise à la teste de l'Ouvrage, & qui leur sert de Preface. C'est ce qui compose la premiere partie du Droit Romain & du Corps du Droit. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a 50. Livres du *Digeste*. Cujas dit qu'on appelle *Digeste*, les Livres distribuez dans un bel ordre & œconomie. Ainsi Tertullien a appellé *Digeste* l'Evangile de Saint Luc. En Droit on les figure par abbreviation par deux *ff.* jointes ensemble: ce qui vient de ce qu'on les appelloit en Grec *Pandectes*, qu'on abregeoit par la figure de deux *pi*, ΠΠ; & pour abreger davantage on a joint ensemble ces deux caracteres, que les Copistes Latins ont cru estre deux *ff.* jointes.

DIGESTIF, ive. adj. Les anciens Philosophes admettoient une faculté *digestive*, parce qu'ils ne sçavoient pas expliquer autrement la maniere dont se fait la digestion.

DIGESTION. s. f. L'action que fait l'estomac pour digerer les viandes. Les noix, les amandes, les écrevisses sont de dure *digestion*. Les viandes bouillies sont de facile *digestion*.

Digestion, se dit figurément en choses morales de ce que l'esprit a de la peine à supporter. Son Maistre luy a fait des reprimendes fortes & des reproches injurieux, cela est de dure *digestion* à un Gentilhomme.

Digestion, En termes de Chymie, est la preparation des sucs de la maniere qu'il a été dit au mot de *digerer*. On confond ce mot souvent avec *maceration*. On met en *digestion* des roses, des testes de pavot dans de l'huile, ou dans de l'eau, pour en faire des onguents & des syrops. On met en *digestion* le plomb calciné, la ceruse dans du vinaigre distillé pour les dissoudre, & en faire le magistere ou sel de Saturne. La *digestion* se fait tant des plantes que des mineraux, & même des metaux.

DIGNE. adj. m. & f. Qui merite quelque honneur, quelque recompense. Seigneur, je ne suis pas *digne* que vous entriez dans ma maison, disoit le Centenier à Jesus-Christ. Saint Jean disoit, qu'il n'étoit pas *digne* de déchausser les souliers de celuy qui viendroit aprés luy. Un Auteur grave est *digne* de foy. On dit que c'est un homme *digne*, un *digne* sujet, pour dire, qu'il est capable de remplir une grande charge, une dignité éminente. Le Roy choisit de *dignes* sujets pour mettre dans les charges, dans les Prelatures. On dit aussi, Cela est *digne* de pitié, cela est *digne* de grace, *digne* de pardon. C'est un crime *digne* de mort, qui merite la mort. On dit aussi d'un brave homme, qu'il a fait une action *digne* de luy, *digne* de sa naissance. Et au contraire on dit d'un infame, qu'il n'est pas *digne* de vivre.

Dignement. adv. D'une maniere digne. On ne sçauroit parler assez *dignement* de l'Eucharistie. Cet Ambassadeur s'est acquitté *dignement* de sa commission.

DIGNITE'. s. f. Qualité de ce qui est digne. Ce Predicateur a bien soustenu la *dignité* de son sujet par ses belles expressions.

Dignite', signifie aussi, Magistrature, Prelature, employ ou office considerable. Le Chancelier possede la premiere *dignité* de la Robbe. L'Episcopat est une des premieres *dignitez* Ecclesiastiques.

On dit qu'un President, qu'un Grand Seigneur parle avec *dignité*, qu'il agit avec *dignité*, qu'il marche avec *dignité*; pour dire, qu'il soustient bien son rang, qu'il ne dement point son caractere, qu'il parle, qu'il agit bien, qu'il a grand train. C'est un homme constitué en *dignité*.

De tout temps il y a eu des marques de *dignité* par des habits, des ornements, des symboles, mais les principales se conservent aujourd'huy dans le Blason. On voit dans les anciennes medailles, que Pompée avoit des proues de vaisseaux, comme chef de la guerre des Pyrates. Cesar avoit le baston augural, la hache & le sympule, pour marque de ses *dignitez* d'Augure, de Pontife & de Sacrificateur. Aujourd'huy on les place dans le blason. Les thiares, les chapeaux, les mitres, les couronnes & les mortiers se mettent en cimier. Les croix des Archevesques, l'ancre de l'Admirauté, les bastons des Mareschaux, les clefs des Papes, les masses des Chanceliers, se mettent derriere l'Escu ou en pal, ou en sautoir. Les espées du Connestable, du grand Escuyer, les bouteilles des Bouteillers, les clefs des Chambellans, se mettent à costé. Les canons des Grands Maîtres de l'artillerie se mettent au dessous: & les colliers des Ordres de Chevalerie, tant Militaires que Religieux se mettent autour de l'Escu. Les Electeurs de l'Empire les placent dans un quartier de leurs Armoiries, comme le Palatin la couronne, Brandebourg le sceptre, Saxe les espées, &c.

Dignitez, dans les Chapitres, sont certains Benefices qui donnent prééminence dans le Chœur au dessus des simples Chanoines; & sont quelquefois simples, quelquefois à charge d'ames, & quelquefois avec jurisdiction & administration des choses sacrées. Les Prevostez du Chapitre de Chartre sont des *dignitez* & des Benefices simples. Les Doyennez ou Chefs de Chapitre sont des *dignitez* sujettes à residence. Les Officiaux, les Prevosts sont des *dignitez* qui ont jurisdiction sur les Chanoines.

On appelle aussi la personne qui possede ces sortes de Benefices, une *Dignité*. Mr. un tel n'est pas un simple Chanoine, c'est une *Dignité*.

DIGRESSION. s. f. Vice d'éloquence, où l'on tombe lors qu'un Orateur sort de son principal sujet pour en traiter un autre. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un conte plein de grandes *digressions*. On pardonne les *digressions*, quand elles sont fort courtes & à propos.

DIGUE. s. f. Ouvrage de maçonnerie, charpente, ou fascinage, dont ont fait un obstacle qu'on oppose à l'entrée ou au cours des eaux. Les *digues* se font avec des élevations de terre meslées de clayes, de pieux, de pierres, & autres choses semblables. La *digue* de la Rochelle se fit avec des vaisseaux coulez à fond. Les *digues* de Hollande se sont souvent rompuës, & ont inondé beaucoup de pays où est à present la mer. Le cours du Rhosne a été changé par le moyen d'une *digue*. Ce mot vient du Flaman *dijk*, qui signifie un amas de terre contre les eaux, & ils ont derivé ce mot du Grec *teichos*, comme croyent Saumaise & Menage.

On le dit figurément en Morale. On ne peut trouver d'assez fortes *digues* pour arrester la fureur des passions de la jeunesse.

DIGUON. s. m. Terme de Marine, est le baston qui porte un pendant, une flamme, ou banderolle arborée au bout d'une vergue.

DIL.

DILATATION. s. f. Extention, rarefaction. La *dilatation* des pores pendant l'Esté est la cause de la sueur. La *dilatation* du cœur est par fois si grande dans la joye, qu'elle cause la mort.

DILATATOIRE. adj. m. est un instrument de Chirurgie qui a certaines cavitez au dedans pour tirer un fer barbelé d'une playe: & on le dit en general de ce qui sert à ouvrir & dilater les playes.

DILATER. v. act. Eslargir, étendre, rendre plus grand. Le cœur se *dilate*, ou se resserre, suivant l'humeur gaye ou triste qui y domine. Les Chirurgiens ouvrent & *dilatent* les playes pour empécher qu'il ne s'y fasse un sac où il s'enferme du pus.

DILATER, signifie aussi, Rarefier. Le salpetre en se *dilatant* fait tout l'effet de la poudre. Quand l'air se *dilate* dans un thermometre, il fait descendre la liqueur.

DILATÉ, ÉE. part.

DILATOIRE. adj. m. & f. Terme du Palais. Ce qui demande un delay. Les Procureurs donnent souvent des exceptions *dilatoires*.

DILAYEMENT. s. m. Fuite, chicane, tergiversation. Les *dilayemens* sont favorables aux accusez de crime. Quand on a affaire à ce mauvais payeur, ce ne sont que de continuels *dilayemens*.

DILAYER. v. act. Differer, fuir, chicaner, user de remises. Il faut *dilayer* l'execution de cet arrest, la remettre jusqu'aprés la moisson. Ce chicaneur a tant *dilayé*, qu'il a joüi toute sa vie de sa terre qui étoit saisie. Un condamné ne tasche qu'à *dilayer*, qu'à pousser le temps à l'epaule.

DILECTION. s. f. Amitié. Ce mot s'employe dans l'adresse des Rescrits Apostoliques. A tous fideles Chrétiens salut & *dilection* en Nostre Seigneur.

DILEMME. s. m. Terme dogmatique, qui se dit d'un argument fourchu, qui aprés avoir divisé une proposition en affirmative & en negative, fait voir de l'absurdité des deux costez.

DILIGEMMENT. adv. d'une maniere diligente. Les Ouvriers qu'on a payés par avance ne travaillent pas si *diligemment* que les autres.

DILIGENCE. s. f. Activité qui nous fait porter avec promptitude à executer nostre devoir, ou nos desseins. La *diligence* est la qualité la plus requise pour les domestiques. Ce courier a fait grande *diligence*, il est arrivé à Rome en sept jours. Il a fait tenir ma lettre en *diligence*.

DILIGENCE, se dit aussi de l'exactitude qu'on a à faire quelque recherche. Il a employé toute la *diligence* possible pour trouver des titres justificatifs des droits du Roy sur la Flandre. Cet Auteur travaille avec beaucoup de *diligence*, pour dire, avec soin & exactitude, il ne luy eschappe rien. Ce tableau est fait avec une grande *diligence*, & est fort correct.

On appelle *diligence*, certaines commoditez de bateaux ou de carrosses bien attellez qui vont en quelques lieux de grand trafic en moins de temps que les autres. On va de Paris à Lyon par la *diligence*, & on y arrive en cinq jours.

DILIGENCES, au pluriel, se dit en termes de Palais des poursuites necessaires à faire dans les procés. Un Tuteur est responsable du deperissement des biens de son mineur, s'il ne fait apparoir de ses *diligences*, des poursuites qu'il a deu faire en temps & lieu.

DILIGENT, ENTE. adj. Qui fait bien son devoir & promptement. Un escolier est loüé d'estre *diligent*, lors qu'il fait bien son theme, & qu'il vient de bonne heure en classe. Un Procureur passe pour *diligent*, lors qu'il a grand soin des affaires de sa partie, & qu'il ne la laisse point surprendre. Les loix aident aux plus *diligens* à ceux qui veillent.

DILIGENTER. v. act. Travailler avec diligence. Il se dit d'ordinaire avec le pronom personnel. Il se faut *diligenter* pour arriver de jour au giste. Cet Entrepreneur a bien *diligenté* cette construction, il l'a faite en peu de jours. Cette clause l'a fait *diligenter*.

DILIGENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIM.

DIMANCHE. s. m. Jour du Seigneur qui est feste, & pendant lequel il est deffendu de travailler. C'est un Commandement de l'Eglise de sanctifier le *Dimanche*, d'entendre la Messe tous les *Dimanches*. Il y a des *Dimanches* dans le Breviaire de la premiere & de la seconde classe. Ceux de la premiere, sont ceux de la Passion, des Rameaux, de Pasques, du *Quasimodo*, de la Pentecôte, de la Trinité, (celuy-cy a été appellé autrefois le *Roy des Dimanches*) le premier *Dimanche* de l'Advent & de la Quadragesime. Ceux de la deuxiéme sont les *Dimanches* ordinaires. On fait tous les *Dimanches* l'eau benite & prosne. Autrefois chaque *Dimanche* de l'année avoit son nom propre, qui étoit pris de l'Introïte du jour: ce qui n'est demeuré en usage qu'en quelques *Dimanches* de Careme, *Reminiscere*, *Oculi*, *Lætare*, *Iudica*.

Le peuple appelle les habits de *Dimanche*, les plus beaux habits qu'il ait. On dit aussi, qu'un homme se pare de quelque chose comme de sa robbe des *Dimanches*.

DIMENSION. s. f. Mesure. Tous les corps naturels ont trois *dimensions*, longueur, largeur, & profondeur. Il faut qu'un Sculpteur prenne bien ses *dimensions* pour faire une statuë agreable. La symmetrie d'un bastiment ne consiste qu'en des *dimensions* bien proportionnées.

DIMINUER. verb. act. Rendre moindre, devenir moindre. On a *diminué* les tailles, *diminué* le prix des vivres. Le vin pris par excés *diminuë* la vivacité de l'esprit. La riviere *diminuë* à veuë d'œil. L'or a beau estre fondu, il ne *diminuë* jamais. Sa veuë *diminuë*, s'affoiblit.

DIMINUER, se dit figurément en choses morales. Un favori tasche toûjours de *diminuer* le credit des autres. Son esprit s'affoiblit, il *diminuë* tous les jours. Son autorité *diminuë*.

DIMINUÉ, ÉE. part.

DIMINUTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, se dit d'un mot qui adoucit ou amoindrit la force de son primitif: comme *bouillon* est *diminutif* de *bœuf*, *pochette* de *poche*, *maisonnette* de *maison*.

DIMINUTION. s. f. Retranchement de quelque partie d'une chose, ou son affoiblissement. La *diminution* des imposts est toujours souhaitée par le peuple. Les Architectes ont diverses manieres pour la *diminution* des colomnes, pour leur restrecissement par enhaut. On trouve de la *diminution* en sa fiévre, en ses forces, en son corps & en son esprit. Il faut faire bouillir ce syrop jusqu'à la *diminution* d'un tiers. On voit bien de la *diminution* dans les biens, dans la fortune, dans le credit de ce favori.

En termes de Palais on dit, Mettre ses *diminutions* sur une declaration de despens, pour dire, y mettre ses debats sur chaque article qu'on veut diminuer, avant que le tiers les taxe.

DIMINUTION, se dit aussi en Musique de plusieurs mots qui doivent faire des tons & plusieurs mouvements precipitez dans l'espace d'une cadence, quand il y a plusieurs notes noires crochuës & doubles crochuës qui respondent à une note blanche.

DIMISSOIRE. s. m. Lettre que donne un Prelat à son

Diocesain pour pouvoir prendre valablement la tonsure, ou quelqu'autre ordre Ecclesiastique par un autre Prelat étant en la communion de l'Eglise Romaine. Quand on produit des lettres de tonsure ou d'Ordres donnez par un autre que par son propre Evêque, il faut justifier en même temps du *dimissoire* de son Evêque, à peine de nullité.

Dimissorial, ale. adj. qui ne se dit qu'en cette phrase: Lettres *dimissoriales*, qui contiennent un dimissoire.

DIN.

DINANDERIE. s. f. Marchandise de cuivre jaune qui fait partie de celles que vendent les Quinquailliers. Les poeslons & chauderons, platines & chenets de cuivre appartiennent a la *dinanderie*. Dans les tariffes des Aides il y a des articles particuliers pour la taxe des *dinanderies*. Ce mot vient de *Dinant* ville de Liege pays abondant en calamine, dont le meslange avec la rosette fait le cuivre jaune. Ainsi on a appellé *dinanderie* parmy les Marchands, le cuivre jaune que la ville de Dinant envoye par toute l'Europe. On appelle même en plusieurs lieux les Chauderonniers, *Dinandiers*.

DINDON s. m. Jeune coq d'Inde.

On dit proverbialement d'une pauvre Demoiselle qui est obligée de se retirer à la campagne pour vivre, qu'elle va garder les *dindons*, parce qu'on les mene paistre en trouppe.

Dindonneau. s. m. est un jeune dindon, lors qu'il est frais esclos, & qu'il n'est gueres plus gros que le poing.

DIO.

DIOCESAIN, Diocesaine. s. m. & f. Qui est né ou habitué dans un Diocese. Un Evêque ne peut donner la tonsure qu'à son *diocesain*. Cette Abbesse est *diocesaine* d'un tel Evêque.

Diocesain. adj. se dit aussi de l'Evêque. Il faut avoir un dimissoire de son Evêque *diocesain*, pour aller prendre les Ordres autre part.

DIOCESE. s. m. Territoire où s'étend la jurisdiction spirituelle d'un Evêque, ou d'un Archevêque. Le *Diocese* de Roüen a 1400. Parroisses, celuy de Chartres 1800. Ce mot de *Diocese* est Grec, & signifioit autrefois le gouvernement de plusieurs Provinces, comme on voit dans le Code Theodosien; & chacune avoit ses Metropoles regies par des Comtes ou Gouverneurs particuliers. Depuis ce nom a été transferé aux Provinces & villes qui étoient gouvernées par des Metropolitains ou Evêques. Guillelmus Brito dit que le *Diocese* est proprement le territoire & le gouvernement d'une Eglise baptismale: d'où vient que plusieurs Auteurs se sont servis de ce nom pour signifier des *Parroisses*.

DIOPTRIQUE. s. f. Science qui enseigne la troisiéme partie de l'Optique ou de la vision, & qui explique tous les effets de la refraction qui arrive, quand un rayon se rompt en changeant de milieu plus rare ou plus dense. Cette science a été inconnuë aux Anciens, & n'a point eté recherchée que depuis l'invention des lunettes, qui montrent les plus merveilleux effets de la refraction. Descartes a fait un Traité excellent de la *Dioptrique*.

DIP.

DIPHTHONGUE. s. f. Terme de Grammaire. Jonction de deux voyelles qui se prononcent ensemble, & ne font qu'une syllabe. Ce qui est plus difficile en une Langue, c'est la prononciation des *diphthongues*. La *diphthongue* Latine rend ordinairement la syllabe longue.

DIPSAS. s. m. est une espece de vipere qui se trouve aux lieux maritimes, qui est marqueté par tout le corps de taches rousses & noires, & qui a la teste fort petite. Il cause par sa morsure une tumeur lasche & flasque, & engendre une alteration si grande, qu'il n'est pas possible de de alterer ceux qui en sont mordus, quoy qu'ils ne rendent point d'eau ni par la bouche, ni par l'urine, ni par les sueurs. Quelques-uns l'appellent *causon* ou *cansos*, c'est a dire, *ardent*; d'autres *prester*, *anombates*. & *melanurus*.

DIR.

DIRE. v. act. Faire connoître sa pensée aux autres par le moyen de la parole. Un habile homme ne *dit* pas tout ce qu'il pense. Il a *dit* de vous tous les biens du monde; il en a *dit* pis que pendre. Je vous le *dis* une fois pour toutes.

Dire, signifie quelquefois simplement, Lire ou reciter. Un Prestre doit *dire* la Messe, son Breviaire bien devotement. Il nous a fait une lecture où il a *dit* mille belles choses. On *dit* a la fin d'un discours, *J'ay dit*.

Dire, signifie aussi, Expliquer ses pensées sans parole: Cet amant est discret, & ne *dit* mot, mais ses regards en *disent* beaucoup. Il y a un silence respectueux qui *dit* beaucoup plus qu'on n'oseroit *dire*. On dit en ce sens, Le cœur me l'avoit bien *dit*, pour dire, Je l'avois bien preveu.

On se sert absolument de cette phrase, *On dit*, pour expliquer l'usage ordinaire des mots de la Langue. Ainsi le Dictionaire est tout plein de ces mots, *On dit*. Ce même terme sert aussi a expliquer un bruit commun & incertain. *On dit* par la ville qu'un tel a fait banqueroute: *On dit* est souvent un grand menteur. Mr. de Vaugelas croit que ce mot est un abbregé de *l'homme dit*. Les citations se font souvent ainsi, L'Orateur Romain *dit*, l'Espagnol *dit*, &c.

Dire, signifie encore simplement, Expliquer. Cet endroit est obscur, mais l'Auteur veut *dire* que. On m'a envoyé un exploit, je ne sçay que cela veut *dire*, je ne dois rien. Les Ouvriers ont acheve leur besogne, c'est à *dire* qu'il leur faut de l'argent.

Dire, sert aussi pour exprimer plusieurs deffauts & manquements, tant dans les personnes que dans les choses. On trouve à *dire* qu'une honneste fille reçoive les visites de toutes sortes de gens. Il s'est trompé dans son calcul, il y a moitié à *dire* qu'il n'ait tant de bien. Le prix de ces estoffes est bien different, il y a tant à *dire*. Ce Livre est complet & parfait, il n'y a rien à *dire*. Quand cet homme manque à l'assemblée, on le trouve bien a *dire*, on le regrette.

Dire, signifie quelquefois, Offrir. On vous montre de belles estoffes, vous n'en *dites* rien, pour *dire*, vous n'en offrez rien: *dites*-en au moins quelque chose, *dites*-en un mot raisonnable.

Dire, signifie quelquefois, Juger. Ces deux portraits se ressemblent tellement, qu'on ne sçait qu'en *dire*. Les affaires sont tellement brouillées, qu'on ne sçait qu'en *dire*, qu'en juger. Et en termes du Palais on met dans tous les jugements, *Il est dit*, *Dit a été*, *Nous disons*.

Dire, signifie quelquefois, Advertir. J'ay bien voulu vous *dire* qu'il faut prendre garde à vous. Je me suis laissé *dire* qu'on avoit tel dessein contre vous.

Dire, s'employe encore en une infinité de phrases: comme, Cela soit *dit* en passant. C'est tout *dire*, pour faire voir qu'on ne peut luy rien demander davantage. Vous ne sçauriez mieux *dire*. Il offre de faire toutes les satisfactions possibles, aprés cela il n'y a rien à *dire*. J'ay chatié celuy qui m'avoit offensé, hé-bien qu'en voulez-vous *dire*? *Dire* des douceurs, des fleurettes, c'est; Flatter, cageoller quelqu'un. Il ne sçait ce qu'il veut *dire*, se dit d'un homme qui demande ce

qui ne luy eſt pas deu. Cela vous plait à *dire* : terme de reſpect dont on uſe quand on veut contredire un ſuperieur. Vous *direz* mieux quand il vous plaira. A celuy qui demande, Que *dites*-vous ? on reſpond, Je *dis* tout bien de vous. Il le faut laiſſer *dire*, & paſſer outre.

On dit proverbialement, Il *dit* d'or, & s'il n'a pas le bec jaune. Vous ne ſçauriez mieux *dire*, ſi vous ne recommencez. Il ſe faut moquer du qu'en *dira*-t'on. Quand les mots ſont *dits*, l'eau benite eſt faite : ce qui ſe dit des marchez qu'on a conclus. Si vous faites cela je l'iray *dire* à Rome : c'eſt une eſpece de deffi. Mon petit doigt me l'a *dit*, ſe dit des choſes qu'on a appriſes par voyes ſecrettes. Qui *dit* tout n'excepte rien. S'il ne *dit* mot, il n'en penſe pas moins.

Dit, ite. part. paſſ & adj. Voyez cy-aprés.

DIRE. ſ.m. Le diſcours, le temoignage de quelqu'un. On l'a condamné à payer ces ouvrages au *dire* d'Experts. On n'a point d'egard au *dire* des témoins, s'ils ne ſont confrontez. Il a mis ſon *dire* par écrit. Je m'en rapporte à ſon *dire*, à ce qu'il a advancé. Il ne ſe faut pas laiſſer aller au *dire* du peuple. Il a raiſon à ſon *dire*. Il y a bien loin entre le *dire* & le faire.

Un *dire* abſolument en termes de Palais, eſt un acte par écrit qui contient les conteſtations que des parties peuvent faire devant un Commiſſaire en une deſcente, à un ſcellé, ou en quelque autre occaſion. Un tel oppoſant a envoyé ſon *dire* au Secretaire pour l'inſerer dans ſon procés verbal.

Dire, ſignifie quelquefois, Eloquence, qu'on appelle l'Art de bien *dire*, les fleurs de bien *dire*. Il eſt ſur ſon bien *dire*. Son bien *dire* eſt cauſe de ſa fortune.

Dire, ſe dit quelquefois des opinions. Les globes celeſtes, au *dire* d'Ariſtote, ſont meus par des Intelligences.

Ouir-dire. ſ. m. Témoignage rendu ſur le recit d'autruy. On ne doit point avoir égard en Juſtice à tous ceux qui depoſent par un *ouy-dire*. Comment *Ouy-dire* tenoit Eſcole de Temoignerie, dans l'Hiſtoire Pantagrueline.

Disant, ante. adj. ne ſe dit gueres qu'en cette compoſition : Bien-*diſant*, qui ſignifie un homme qui parle bien élegamment.

On dit encore au Palais, *ſoy diſant*, quand on parle d'une partie dont on conteſte les qualitez. Il plaide contre un tel *ſoy diſant* heritier d'un tel, *ſoy diſant* pourveu d'un tel Benefice. Il eſt honneſte homme, ou *ſoy diſant* tel. On dit auſſi au pluriel, *eux diſans*. On dit en quelques lieux, Cela a été adjugé au *plus diſant*, pour dire, au dernier encheriſſeur.

Diseur. ſ. m. Celuy qui parle. L'entente eſt au *diſeur*, c'eſt à dire, qu'il luy eſt permis d'expliquer ſon intention, quand les mots ſont equivoques. Un *diſeur* de bons mots eſt celuy qui affecte de paroitre ſubtil & plaiſant. Un grand *diſeur* de rien, c'eſt un homme qui parle beaucoup, & qui ne dit que des bagatelles. Un *diſeur* de nouvelles, ou nouvelliſte.

DIRECT, ecte. adject. Qui eſt en ligne droite. Une ville eſt bien baſtie, quand toutes les ruës ſont en ligne *directe*.

Directe, ſe dit auſſi en termes de Genealogie, pour dire la ligne principale où ſont les aſcendans & deſcendans : comme, La Maiſon de Bourbon deſcend en ligne *directe* de Saint Louis. Les heritiers en ligne *directe* vont devant ceux de la ligne collaterale. On dit auſſi en Juriſprudence, Un Seigneur *direct*, en parlant du Seigneur duquel on releve immediatement.

En termes d'Optique, on dit une veuë *directe*, par oppoſition à une veuë de coſté, ou à une reflechie. L'Optique a pour objet la veuë *directe* ; la Catoptrique la reflechie.

En termes d'Arithmetique on appelle la regle de trois, *directe*, celle qui eſt oppoſée à l'*inverſe*. En la *directe* le quatriéme nombre qu'on cherche augmente la proportion, & en l'inverſe il la diminuë.

En Aſtronomie on conſidere les Planetes en trois eſtats ; quand ils ſont *directs*, ſtationaires, ou retrogrades. *Directs*, c'eſt quand ils paroiſſent ſe mouvoir ſuivant la ſucceſſion des Signes. Retrogrades, quand ils paroiſſent ſe mouvoir au contraire.

Un Hiſtorien appelle une harangue *directe* ; quand il fait parler quelqu'un qui harangue luy-même ; *indirectes*, quand l'Hiſtorien parle, & fait mention ſeulement des principaux points de la harangue de celuy dont il fait mention.

DIRECTE. ſ. f. Seigneurie immediate d'où depend un heritage. Cette terre eſt en la *directe* d'un tel Seigneur, c'eſt à luy qu'il faut payer les laods & ventes.

DIRECTEMENT. adv. En ligne directe, vis à vis. Ce baſtiment regarde *directement* la ruë. Le Soleil darde ſes rayons *directement* ſur l'Ethiopie. On dit auſſi, qu'il faut aller *directement* au Maiſtre, pour dire, qu'il ne luy faut point parler par la voye d'autruy.

Il ſignifie auſſi, Contraire, oppoſé. Les arbitres choiſis par les parties ſont d'ordinaire d'advis *directement* contraires.

DIRECTEUR, ectrice. ſ. m. & f. Qui preſide à une aſſemblée. Le *Directeur* de l'Academie Françoiſe. L'Academie des Peintres a auſſi ſon *Directeur*. *Directeur* des creanciers. *Directeur* des Finances. On dit auſſi un *Directeur* de conſcience, un *Directeur* d'eſtude, en parlant de celuy qui conduit la conſcience, ou les eſtudes d'un autre. Le premier s'appelle quelquefois abſolument *Directeur*. Il y a un Livre intitulé, *Le Directeur deſintereſſé*.

DIRECTION. ſ. f. Gouvernement, conduite. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Cette Abbeſſe a 50. Religieuſes ſous ſa *direction*. Cet Appareilleur a la *direction* de ce baſtiment. Cet Intendant a la *direction* des affaires d'un tel Seigneur.

Le Conſeil de *Direction* eſt une Aſſemblée de quelques commiſſaires nommez par le Roy pour le Reglement & la conduite de ſes Finances. Il y a grande & petite *Direction*.

Direction, eſt encore une Aſſemblée de pluſieurs creanciers, faite pour éviter les frais de Juſtice qui ſe font en la diſcuſſion des terres d'un debiteur. On y fait les ventes & la diſtribution du prix à l'amiable. Les biens d'une telle maiſon ne ſont pas en decret, mais ſont en *direction*. On a renvoyé cet oppoſant à la *direction*.

Direction d'intention, en termes de Caſuiſtes, eſt un moyen de faire qu'une action qui en apparence a quelque choſe de mauvais, devienne bonne par la fin qu'on ſe propoſe en la faiſant.

Direction, en termes d'Aſtrologie Judiciaire, eſt un calcul que font les Aſtrologues pour trouver le temps auquel doit arriver un accident notable qui menace la perſonne dont ils tirent l'horoſcope. Par exemple, aprés qu'ils ont eſtably le Soleil, la Lune, ou l'aſcendant pour maiſtres ou ſignificateurs de la vie ; & d'ailleurs Mars ou Saturne le prometteur de mort, la *direction* eſt le calcul du temps auquel le point ſignificateur rencontrera le prometteur. Ils appellent le ſignificateur *aphete* ou *donneur de vie* ; & le prometteur, ou en Latin *promiſſor*, *anerete* ou *donneur de mort*. On fait les *directions* des principaux points du Ciel & des aſtres, comme de l'aſcendant, le milieu du Ciel, du Soleil, de la Lune, & de la partie de fortune. On en fait même des Planetes & des étoiles fixes, le tout differemment, ſelon les divers Auteurs.

En termes de Mechaniques, on appelle la ligne de *direction*, la ligne qui vient du centre de la terre, qui paſſe par le centre de gravité du corps, & par l'appuy qui le ſouſtient. Il eſt neceſſaire que tout homme tombe, dés que ſon centre de gravité eſt hors ſa ligne de *direction*.

DIRIGER. v. act. Presider à une compagnie, à une assemblée, pour en conduire les affaires. Ces creanciers ont choisi trois d'entre eux pour *diriger* toutes leurs affaires. On choisit aussi des gens pour *diriger* les études, la conscience, c'est à dire, pour se conduire par leur avis.

On dit aussi en termes de Casuistes, *Diriger* son intention, pour dire, se proposer une bonne fin à ses actions, quoy qu'en apparence elles puissent estre blamées.

On dit en termes de Mathematiques, qu'une alhidade, un cordeau *dirigent* le rayon visuel, *dirigent* une ligne droite, quand elles les font observer ou mirer un point directement opposé.

DIRIGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIS.

DISCEPTATION. s. f. Terme scholastique, qui se dit des disputes qui se font de vive voix, ou par écrit, sur une question qu'on entreprend de discuter & d'examiner.

DISCERNEMENT. s. m. Jugement exact qu'on fait des choses. Dieu n'a pas donné à tous les hommes un esprit de *discernement*. Le *discernement* de la verité est souvent tres-difficile.

DISCERNER. v. act. Connoitre, juger exactement la verité, la bonté de quelque chose. La nuit étoit si obscure, que je ne pus *discerner* si c'étoit luy, ou un autre. C'est un secours merveilleux que le microscope pour *discerner* les plus petites parties des objets.

DISCERNER, signifie aussi, Separer, distinguer. La foiblesse de la raison humaine empêche souvent de *discerner*, de separer le vray d'avec le faux, le bon d'avec le mauvais.

DISCERNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISCIPLE. s. m. Escolier, celuy qui apprend quelque chose sous un Maistre. Il ne se dit que des sciences & des arts liberaux, A l'égard des mechaniques, on l'appelle *Apprentif*. Aristote étoit un des *Disciples* de Platon.

DISCIPLE, se dit aussi de ceux qui sont de la même Secte ou opinion, encore qu'ils ne soient point contemporains. Les *Disciples* d'Epicure sont ceux qui tiennent encore à present sa doctrine.

En termes de l'Ecriture, on appelle *Disciples* de JESUS-CHRIST, les Apôtres & autres personnes, qu'on met au nombre de 72. qui s'étoient attachez particulierement à luy & à sa predication. Saint Jean étoit le *Disciple* bien-aimé de son Maistre. Saint Jean Baptiste avoit aussi ses *Disciples*.

DISCIPLINABLE. adj. Capable d'instruction, de discipline. Il y a des animaux d'un naturel si farouche, qu'ils ne sont jamais *disciplinables*.

DISCIPLINE. s. f. Instruction, gouvernement. On a mis ce jeune homme sous la *discipline* d'un Maistre, d'un Gouverneur, qui le rendront sçavant & vertueux. Il y a quelques animaux qui sont capables de *discipline*, comme le chien, le cheval.

DISCIPLINE, signifie aussi une maniere de vie reglée selon les loix de chaque profession. Il faut qu'un Superieur fasse vivre ceux qui luy sont sousmis dans une rigoureuse *discipline*. Ainsi on dit la *Discipline* du Palais, la *Discipline* militaire des Romains, la *Discipline* Ecclesiastique.

DISCIPLINE, est aussi le chastiment ou la peine que souffrent les Religieux qui ont failli, ou ceux qui se veulent mortifier. On luy a donné la *discipline* en plein Chapitre. Les devots prennent eux-mêmes la *discipline*.

DISCIPLINE, se dit aussi de l'instrument avec lequel on chastie, ou avec lequel on se mortifie, qui ordinairement est fait de cordes nouées, de crin, de parchemin tortillé. On peint Saint Jerôme avec des *disciplines* de chaisnes de fer, avec des mollettes d'esperons, &c. Les Mexiquains en faisoient avec une herbe qu'ils appelloient *maguey*, & qu'on nomme ici *arreste-boeuf*, avec laquelle ils se déchiroient cruellement le corps, & d'une plus forte maniere que ne font les Europeens.

DISCIPLINER. v. act. Faire observer le bon ordre, les reglements d'une profession. Ce Capitaine a bien *discipliné* ses soldats. Ce President a bien *discipliné* le Palais. Cet Abbé a bien *discipliné* son Couvent.

DISCIPLINER, signifie aussi, Corriger avec la discipline, ou se mortifier avec la discipline. Ce Moine paillard a été bien *discipliné* à son retour au Couvent. Ce devot se *discipline* tous les Vendredis.

DISCIPLINÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISCONTINUATION. s. f. Cessation, interruption. La *discontinuation* du commerce a fait grand tort aux Marchands. La *discontinuation* de ses études luy en fera perdre tout le fruit. On travaille à fortifier cette place jour & nuit sans *discontinuation*.

DISCONTINUER. v. act. Interrompre, cesser de poursuivre un dessein, une entreprise qu'on a commencée. Quand on a *discontinué* quelque temps un travail, il se ruine, & il faut tout recommencer. On oublie les arts, on perd les habitudes acquises, quand on *discontinuë* d'apprendre de s'exercer.

DISCONTINUÉ, ÉE. part. & adj.

DISCONVENANCE. s. f. Disproportion. Les mariages ne sont pas heureux, quand il y a une grande *disconvenance* d'age.

DISCONVENIR. v. neut. Nier, ne pas demeurer d'accord d'une chose. Il ne faut pas *disconvenir* des principes, des axiomes receus, si on veut être admis à la dispute. Ce mot vient du Latin *disconvenire*. Du Cange.

DISCORD. s. m. Desunion, dispute, querelle. Il est vieux & hors d'usage.

DISCORDANT, ANTE. adj. qui se dit proprement des voix ou des cordes des instruments de Musique qui ne sont pas d'accord, & qui font des dissonances ou de faux accords.

DISCORDE. s. f. Mauvaise intelligence, desunion, querelle qui se met entre parens, amis, ou associez. La *discorde* s'est mise en cette famille, en cette Communauté.

La *Discorde* est aussi une Deesse fabuleuse que les Poetes ont imaginée pour presider aux dissentions.

On appelle *pomme de discorde*, le sujet ou l'occasion qui a mis la *discorde* en une societé. On le dit aussi quelquefois d'un homme brouillon qui met la *discorde* par tout.

DISCOUREUR, EUSE. subst. Qui parle beaucoup & sans raisonnement, ou sans verité. Il ne se prend qu'en mauvaise part. Cet homme n'est qu'un *discoureur*. Il ne se faut pas arrester à ce que disent ni à ce que promettent tous ces *discoureurs* qui sont les galans.

DISCOURIR. v. n. Entretenir une compagnie, soit en public, soit en particulier, sur quelque chose. J'ay entendu *discourir* ce Philosophe sur les proprietez de l'aiman, sur la pesanteur de l'air, il en parle fort sçavamment. Il ne faut pas qu'un Capitaine s'amuse à *discourir*, à haranguer, quand il faut combattre. J'ay entendu *discourir* familierement ces Messieurs, ils disoient de belles choses & bien curieuses.

DISCOURIR, se prend aussi en mauvaise part, & se dit injurieusement. Cet homme ne dit rien de solide, il ne fait que *discourir*.

DISCOURIR, en termes de Logique, signifie, Tirer une consequence de quelques principes qu'on a posez; ce qu'on attribuë à la troisiéme operation de l'entendement.

On dit en termes de Theologie, que les Anges conçoi-

veut sans *discourir*, c'est à dire, sans parler & sans raisonner à nostre maniere, sans avoir besoin de poser un principe pour en tirer une conclusion.

DISCOURS. s. m. Expression faite de vive voix de ses pensées sur quelques points, sur quelque matiere qu'on veut faire entendre à plusieurs personnes. Il se dit tant de *discours* oratoires, que des entretiens familiers. Ce Predicateur a fait un *discours* fort moral sur l'humilité Chrêtienne. Il a meslé dans son *discours* un beau panegyrique du Roy. Les conversations des gens du commun ne sont que des *discours* frivoles, des discours interrompus & à perte de veuë. Cet indiscret luy est allé faire un *discours* fort impertinent. Des *discours* en l'air, ce sont des *discours* sans fondement & sans verité. Ce mot vient du Latin *discursus*. Nicod.

Discours, se dit aussi des pieces d'Eloquence, ou des Traitez par écrit. On apporte des *Discours* à l'Academie Françoise, pour obtenir le prix d'Eloquence qu'elle propose. Les *Discours* Politiques & Moraux du Sieur de la Nouë ont été fort estimez.

DISCOURTOIS, oise. adj. Qui manque de courtoisie, ou de civilité, & sur tout envers les Dames. Un Chevalier *discourtois* est celuy qui manque de respect ou de disposition à servir les Dames. Ce mot vieillit, & étoit autrefois de grand usage.

Discourtoisie. s. f. Action que fait celuy qui est discourtois. C'est une *discourtoisie* de refuser à quelqu'un un service qui ne couste rien.

DISCRET, ette. adj. Qui est sage, qui agit modestement en toutes choses. Les gens *discrets* sont bien venus par tout.

Discret, se dit plus particulierement de ceux qui sçavent bien conserver un secret. Les femmes aiment fort les amants *discrets*, qui ne publient point les faveurs qu'ils reçoivent.

Discret, est aussi une formule de Notaires, un titre d'honneur qu'ils donnent aux Curez & aux Graduez, & principalement aux Superieurs des Convents. Venerable & *discrette* personne Mr. tel, Curé d'un tel lieu, Prieur d'un tel Couvent.

On appelle aussi, *Sœur discrette*, une Religieuse ancienne qu'on donne pour assistante à une Superieure pour la conduite d'une Communauté.

On distingue en Philosophie la quantité continuë de la quantité *discrette*. La continuë est celle des lignes, des superficies & des solides, qui est l'objet de la Geometrie. La *discrette* est celle des nombres, qui est l'objet de l'Arithmetique.

Discrettement, adv. D'une maniere discrette. Il en a agi fort *discrettement*, fort prudemment.

DISCRETION. s. f. Prudence, modestie qui sert à conduire nos actions & nos paroles. Quand on est constitué en dignité, il faut se conduire avec grande *discretion*. Quand on parle devant des inconnus, ou des ennemis, on ne le sçauroit faire avec trop de *discretion*.

Discretion, signifie aussi, Jugement, discernement. A sept ans on est en âge de *discretion*, on connoit ce qui est bon ou mauvais. Cet homme est si stupide, qu'il n'a pas la *discretion* de voir que la longueur de sa visite incommode.

Au jeu on appelle *discretion*, ce qu'on laisse à la volonté du perdant. C'est un moyen de faire un present desguisé à une femme, de jouer contre elle une *discretion*.

On dit en termes de Guerre, qu'une place se rend à *discretion*, pour dire, à la mercy du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il usera bien de sa victoire.

Vivre à *discretion*, c'est vivre en honneste homme à une table commune, & sans qu'on prenne un plat particulier pour soy & sur son compte. C'est ainsi qu'on en use dans les Auberges & Messageries.

On dit en contresens des soldats, qu'ils vivent à *discretion*, lors qu'ils vivent en liberté chez leurs hostes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payement de ce qu'ils prennent. Le vray moyen de ruiner une ville, c'est d'y laisser des soldats vivre à *discretion*.

DISCULPER. v. act. Excuser, pallier sa faute, ou celle d'autruy, tâcher de justifier une action. Il s'est fort bien *disculpé* de cette accusation qu'on avoit faite contre luy. Ce mot vient du Latin *disculpare*. Du Cange.

Disculpé, ée. part. & adj.

DISCUSSION. s. f. Action de discuter des questions, des affaires, des heritages.

On dit en termes de Palais, qu'un homme, qu'une caution n'est point tenuë de payer sinon aprés *discussion* faite des biens du debiteur; & c'est pour cela qu'on fait apposer cette clause dans les contracts, Ils se sont obligez solidairement l'un pour l'autre, un seul & pour le tout sans division ni *discussion*, & ont renoncé au benefice d'icelles. Faire la *discussion* d'un debiteur, c'est faire la perquisition, & ensuite la vente en Justice de tous ses biens, meubles & immeubles.

DISCUTER. v. act. Examiner une question, une affaire, un point d'Histoire, de Droit; faire toute la recherche possible pour en descouvrir la verité. Ce Commentateur a bien *discuté* cette question. Ce procés a été bien *discuté* par les Juges.

Discuter, signifie aussi, Rechercher les effets d'un debiteur, les faire vendre par autorité de Justice, faire voir qu'il est insolvable. Il faut plusieurs années pour *discuter* une personne, pour peu qu'il ait d'adresse & de credit.

Discuté, ée. part. pass. & adj.

DISERT. adj. Qui a une belle élocution & une grande facilité de parler. Il est bien plus aisé d'estre *disert* que d'estre Orateur.

Disertement. adv. D'une maniere diserte. Cet Advocat plaide *disertement*, mais il n'a point de mouvement d'éloquence.

Disertement, signifie aussi, En paroles nettes & intelligibles. Je luy av dit bien *disertement* que je voulois mettre telles clauses dans mon contract.

DISETTE. s. f. Cherté, besoin de quelque chose. Il y a eu grande *disette* de bleds cette année. C'est un mauvais pays, il y a *disette* de toutes les necessitez de la vie. Ce mot vient de *desita*, qui a été fait de *desinere*. Menage.

Disetteux. s. m. Qui a disette. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: C'est un pauvre *disetteux* qui merite qu'on soulage sa misere.

DISGRACE. s. f. Diminution, perte de faveur. L'enfer des Courtisans est l'éloignement de la Cour, la *disgrace* du Prince. Le peché nous met dans la *disgrace* de Dieu.

Disgrace, signifie aussi, Malheur, accident. Il est arrivé une *disgrace* à nostre ami, il a perdu son procés. Les hommes sont sujets à mille *disgraces*.

DISGRACIER. v. act. Esloigner quelqu'un de sa presence, luy oster sa faveur, la protection qu'on luy donnoit. Un Favori qui est *disgracié* perd tous ses flatteurs & la plus-part de ses amis.

Disgracié, ée. part. & adj.

Outre la signification de son verbe, on le dit aussi des hommes malfaits de corps ou d'esprit, comme s'ils n'avoient receu aucunes graces du ciel ou de la nature. Cet homme est fort *disgracié*, boiteux, borgne, bossu.

DISGREGATION. s. f. Action qui separe & éloigne les choses les unes des autres. Il n'est gueres en usage qu'en Optique. Le blanc cause la *disgregation* de la veuë, la blesse & l'égare, à cause de plusieurs rayons qui la frappent de tous costez. On le dit quelquefois des sons, aussi-bien que des rayons de lumiere.

Disgreger. ver. act. Qui ne se dit gueres qu'en cette phrase: Le blanc *disgrege* la veuë. Quelques

Auteurs ont écrit que les Juifs étoient *disgregez*, & dispersez par le monde. En ce sens il est vieux.

DISJOINDRE. v. act. Separer des choses jointes. On le dit particulierement au Palais. Quand on joint des instances, on prononce toujours, Sauf à *disjoindre*, s'il y eschet.

DISJOINT, OINTE. part.

DISJONCTIF, IVE. adj. Qui disjoint, ou separe. *Ou* & *ni* sont des conjonctions *disjonctives*, qui en liant un discours, en separent neanmoins les parties. Cesar *ou* rien. Il n'advance *ni* ne recule.

DISJONCTION. s. f. Separation de ce qui étoit joint. Il ne se dit gueres qu'au Palais. Il y a eu arrest de *disjonction* de ces deux instances.

DISLOCATION. s. f. Desboitement d'un os. On dit à Paris, quand il y a quelque *dislocation* d'un os, qu'il faut aller au Bailleuil, qui est celui qui les remet. En Medecine on l'appelle *luxation*.

DISLOQUER. v. act. Terme de Medecine, qui ne se dit que des os qu'on a fait sortir de leur place par quelque violence.

DISLOQUER, se dit figurément de l'esprit. Cet accident luy a *disloqué* l'esprit & la cervelle.

DISME. s. f. Dixiéme partie des fruits d'un heritage, ou autre portion approchante, qui est differente selon l'usage des lieux. Il y a une *disme* Royale ou Seigneuriale qui est appellée en quelques endroits *champart*; une autre Ecclesiastique, qui est deuë naturellement aux Curez, & qui a été depuis alienée à d'autres personnes. Un Curé pour lever les *dismes* n'a besoin d'autre titre que de son clocher. Voyez Baronius, Seldenus, qui en ont fait des Traitez entiers.

DISMES INFEODÉES, sont celles qui sont alienées aux Seigneurs Ecclesiastiques ou temporelles, & qui sont unies à leur fiefs. Les *dismes infeodées* sont de la connoissance du Juge seculier. St. Louis fit un Edit en 1279. par lequel il ordonna que si les *dismes infeodées* retournoient aux Eglises, elles reprendroient leur premiere nature, sans pouvoir par aprés estre possédées par des gens lais. La *disme Saladine* est une *disme* qui fut establie par un Concile de Paris en l'an 1188. sous Philippes Auguste pour le secours de la Terre Sainte envahie par Saladin. Quelques-uns en attribuent l'origine à Charles Martel, & le tiennent damné, parce que ce fut luy qui le premier donna des Benefices aux Nobles seculiers. Mais Baronius tient cela pour fable. Leur origine vient des guerres d'outremer.

Grosses dismes, sont celles des gros fruits, comme bleds, vins, lainages, chanvrages.

Menues dismes ou *dismes vertes*, ce sont les *dismes* qui se recueillent dans les jardins clos & closeaux, comme pois, féves, & autres legumes.

DISMES NOVALLES, sont des *dismes* des terres nouvellement defrichées, qu'on adjuge toujours aux Curez, aussi-bien que les *menuës dismes*.

On appelle aussi un *disme* au masculin, un certain canton de terre sur lequel on a droit de dismer. Il jouit d'un *disme*, pour raison duquel il doit la foy & hommage.

DISMER. v. act. Recueillir, lever la disme. Cet Abbé *disme* en tout ce canton là. Il *disme* à la 10. à la 13. à la 20. gerbe, à quatre gerbes par arpent.

DISMERIE. s. f. Estanduë d'un territoire sur lequel on a droit de dismer. La *dismerie* d'un tel Abbé s'étend depuis une telle borne jusqu'au grand chemin.

DISMEUR. s. m. Fermier qui leve actuellement la disme.

DISNER. v. act. Prendre son repas vers le milieu du jour. Les Maçons *disnent* à dix heures, les Moines à onze, le peuple à midy, les gens de Pratique à deux heures. On ne juge point les criminels qu'avant *disner*. Le Grand Tartare Roi de la Chine aprés son *disner* fait publier par ses Heraults, qu'il permet à tous les autres Rois & Potentats du monde d'aller *disner*, comme s'ils attendoient sa permission pour cela. Ce mot, selon Du Cange, vient de *disnare*, mot de la basse Latinité. Henry Estienne le fait venir du Grec *deipnein*, & pretend qu'il faut écrire *dipner*. Menage tient qu'il vient de *desinare* qu'on a dit pour *desinere*, comme disent encore les Italiens.

On dit proverbialement, qu'un homme *disne* bien, quand il mange beaucoup. On dit aussi, Qui dort *disne*, pour dire, que le dormir engraisse les gens. On dit d'un absent en une pension, ou auberge, que son assiette *disne* pour luy. Un pauvre dit aussi à l'égard d'un riche, S'il est riche, qu'il *disne* deux fois. On dit aussi, Quand Alexandre avoit *disné*, il laissoit *disner* ses gens, pour dire qu'il faut donner le loisir aux valets de *disner* à leur tour. On dit quand on voit quelque chose qui déplaist, Il me semble que j'ai *disné*. On dit encore, Qui s'attend à l'escuelle d'autruy a souvent mal *disné*.

On dit de l'Ordre de Cisteaux, qu'il *disne* bien, mais qu'il collationne mal, pour dire qu'il a beaucoup de biens pour vivre, & qu'il a peu de Benefices à conferer.

DISNER. s. m. Repas qu'on prend vers le milieu du jour. Ceux qui rendent visite à l'heure du *disner* sont la plus-part des escornifleurs. Ceux-là sont malheureux, qui vont quester des *disners*, qui attendent aprés un *disner*.

DISNER, signifie aussi ce qu'on appreste ou ce qu'on mange à ce repas. Cet homme est si sobre, qu'il fait son *disner* d'une croute de pain.

Vn *disner* rechauffé ne valut jamais rien.

DISNÉE. s. f. qui ne se dit que dans les voyages du lieu où l'on va disner, & du repas qu'on y fait vers le milieu du jour.

DISNEUR, EUSE. adj. Qui disne. Il y avoit aujourd'hui tant de *disneurs* à la table d'un tel Seigneur.

On dit ordinairement d'un grand mangeur, que c'est un beau *dineur*.

DISPARATE. s. f. Ce mot est Espagnol, mais plusieurs s'en servent pour expliquer de grandes inégalitez d'esprit, des choses dites ou faites mal à propos. Cet homme a de l'esprit & du merite, mais il a quelquefois de grandes *disparates*, il dit & fait bien des choses à contretemps & extravagantes.

DISPARITÉ. s. f. Circonstance qui fait que deux choses ne sont point semblables, quand on les compare entre elles. Il y a bien de la *disparité* d'age, de condition entre ces personnes qu'on marie. On s'en sert particulierement dans les disputes. Voila la raison de *disparité* entre ces deux loix que vous pretendez estre semblables.

DISPAROITRE. v. n. Ne paroistre plus, étre hors de la portée de la veuë. Une nuë esleva JESUS-CHRIST en presence de ses Apôtres, & il *disparut* à leurs yeux. Les Cometes *disparoissent* petit à petit, parce qu'elles s'éloignent de la portée de nôtre veuë. On a souvent des visions nocturnes, des phantosmes qui *disparoissent* quand on s'éveille, & quand on se frotte les yeux. Les ennemis ont paru sur la frontiere, mais à l'approche du Roy ils sont *disparus*, ils se sont retirez.

DISPAROISTRE, se dit aussi de ce qu'on desrobe, de ce qui échappe en un moment à nostre veuë. Il avoit laissé son manteau sur ce siege, en mesme tems il a *disparu*. Ce Banquier s'est absenté & a *disparu*, c'est à dire il a fait banqueroute.

DISPENSAIRE. s. m. En terme de Medecine, est le nom qu'on donne aux Auteurs qui ont écrit de la preparation des remedes, & qui a servi quelquefois de titres à des Livres de Pharmacie, comme sont Mesué, Nicolas Florentin, Cordus, Bauderon. &c.

DISPENSATEUR, ATRICE. adj. Qui distribuë avec

ordre & descretion. Dieu est un juste *dispensateur* de ses graces. La Justice est la *dispensatrice* des peines & des recompenses.

DISPENSATION. s. f. Distribution. Le grand Aumosnier a la *dispensation* des aumosnes du Roy.

DISPENSE. s. f. Permission d'agir contre le droit commun. Le Pape ne donne point de *dispense* de ce qui est contre le droit divin ; il accorde bien des *dispenses* de jeusnes, de se marier ; de tenir plusieurs Benefices, &c. Le Roy donne des *dispenses* d'age à quelques Officiers, pour étre receus avant le temps porté par les Ordonnances. La *dispense* de se marier au second degré de parenté ou d'affinité ne s'accorde qu'aux grands Princes & pour une cause publique ; s'expedie *sub annulo Piscatoris* ; au lieu que celle du troisiéme ou quatriéme degré s'expedie en Chancelerie.

DISPENSER. v. act. Permettre à quelqu'un de faire quelque chose contre le droit commun. Le Roy peut *dispenser* quand il veut ses Officiers de servir. Le grand âge *dispense* d'aller à la guerre. Il faut qu'on soit *dispensé* pour obtenir deux Benefices. Ce mot vient du Latin *dispensare*.

Il signifie aussi, Absoudre ou relever d'une faute commise. Le Pape seul peut *dispenser* en cas de simonie.

DISPENSER, se dit aussi des permissions qu'on prend de soi-meme. Quelques Prelats se *dispensent* d'aller à Matines, de dire la Messe tous les jours.

DISPENSER, se dit encore en terme de civilité, pour s'excuser. *Dispensez* moy de vous aller voir si souvent. *Dispensez* moi de vous reconduire.

DISPENSER, signifie aussi, Distribuer, donner à plusieurs personnes. Dieu a *dispensé* l'esprit aux hommes d'une maniere si admirable, que chacun est content du sien. Le Roy *dispense* ses graces comme il luy plaist.

DISPENSER, en termes de Pharmacie, signifie, preparer diverses sortes de remedes, & en garnir une boutique d'Apothicaire pour s'en servir au besoin. Plusieurs Auteurs ont écrit en détail la preparation des remedes que les Apoticaires doivent *dispenser* & avoir toujours leurs boutiques. *Dispenser* la theriaque, c'est à dire, la preparer. Les statuts des Espiciers portent que les aspirants à la Maitrise *dispenseront* le chef-d'œuvre qui leur aura été donné, & en feront les preparations & meslange en presence de tous les Maistres.

DISPENSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISPERSER. v. act. Mettre en plusieurs lieux, estre en des lieux separez. Pour faire profiter son argent, il le faut *disperser* à plusieurs personnes, ne le mettre pas tout en un lieu. Les Juifs sont *dispersez* par tout le monde. Son bien consiste en plusieurs petits heritages *dispersez*, on n'en sçauroit faire une bonne ferme. L'Escriture dit, Je frapperay le Pasteur, & les brebis seront *dispersées*.

DISPERSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISPOS. adj. m. Qui est agile, leger, qui se porte bien. Les singes & les chats sont des animaux fort *dispos*, fort legers. Les danseurs de corde, les sauteurs & les voltigeurs doivent estre fort *dispos* de leurs corps. Un jeune Basque est fort *dispos*, & propre a la course. On dit d'un vieillard qui se porte bien, qu'il est encore gaillard & *dispos*.

DISPOSER. v. act. Mettre les choses dans un rang, dans un ordre, dans une situation convenable. Dieu en creant le monde a *disposé* toutes choses dans cet ordre admirable où nous les voyons. La science d'un Architecte, c'est de *disposer* les membres, les parties d'un bastiment dans une agreable symmetrie. La science d'un General est de bien *disposer* son camp, son armée, pour avoir des commoditez de se deffendre & d'assaillir.

DISPOSER, signifie aussi, se preparer, se mettre en devoir de faire quelque chose. Il se *dispose* à partir demain pour son Ambassade. Ce General *dispose* ses trouppes pour donner bataille. Le temps se *dispose* à la pluye, il est fort couvert. On ne sçauroit prendre trop de soins à se bien *disposer* pour recevoir son Createur.

DISPOSER, se dit en Medecine non seulement de la situation exterieures des parties du corps ; mais aussi des parties interieures, & du temperament des humeurs. Cet homme a le corps bien *disposé*, il vivra long-temps. Cet enfant a la poitrine estroite, & il est mal *disposé* au dedans.

DISPOSER, signifie aussi Aliener, resigner. Cet homme a *disposé* de sa maison, il l'a vendue ou eschangée, donnée, &c. Ce Chanoine a *disposé* de son Benefice, il l'a resigné à pension.

Disposer se dit particulierement en parlant de testament. A Paris on ne peut *disposer* que de ses meubles & acquets, & du quint de ses propres. Un mineur un furieux, un interdit, ne peuvent *disposer* de leurs biens.

DISPOSER, signifie aussi, Ordonner en maistre, faire d'une chose ce qu'on veut. Le Roy *dispose* de cette charge, l'a deja donnée. Le Roi de Pologne *dispose* de toutes les graces de son Royaume. Un Surintendant *dispose* des finances comme il luy plaist. Les Juges *disposent* de nos biens & de nos vies, ils s'en rendent les maistres. Ce Maistre d'Hostel *dispose* de tout en la maison de son Maistre, il la gouverne à sa fantaisie.

DISPOSER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La grace *dispose* les cœurs à profiter de la predication d'une bonne doctrine. Le principal soin d'un Poëte est de bien *disposer* son Ouvrage. On dit qu'on homme a l'esprit mal *disposé* pour un autre, quand il est mal intentionné pour lui. On dit aussi, qu'il est *disposé* à la vengeance, à l'amour, pour dire, qu'il est enclin à ces passions.

On dit proverbialement, L'homme propose ; & Dieu *dispose*. On dit d'une personne qui en gouverne une autre, qu'elle en *dispose* comme des choux de son jardin. On dit aussi de celui qui est mort, que Dieu en a *disposé*.

DISPOSITIF. s. m. Terme de Palais, qui se dit de la partie d'un jugement, d'une sentence ou arrest qui contient ce que le Juge a ordonné. On a dressé le *dispositif* de l'arrest, il n'y a plus qu'à mettre le veu & les qualitez. Le *dispositif* commence ainsi, *Le Roy en son Conseil a ordonné & ordonne ; la Cour, Parties ouyes*, &c. *Nous disons, Il est dit.*

DISPOSITION. s. f. Ordre rang situation des choses. Voila une belle *disposition* de jardin, d'un tableau, d'un bastiment de theatre. Un des grands points de l'Eloquence, c'est de faire une belle *disposition* de son discours. On a raporté que les ennemis étoient en bonne *disposition* de combatre.

DISPOSITION, se dit aussi de la santé. Le Medecin a trouvé son malade en assez bonne *disposition*, il n'avoit plus de fievre. Ce voltigeur a une agreable *disposition* de ses membres, une merveilleuse souplesse de corps. Nous avons trouvé ces goinfres qui nous attendoient en fort bonne *disposition*, c'est à dire, à table,

DISPOSITION, se dit aussi du genie & de l'inclination. Ce jeune homme a une grande *disposition* pour les armes, pour la danse, pour faire des vers. On profite des enseignements & des advis selon la *disposition* où se trouve l'esprit. Je n'ay pas osé parler de cette affaire, à cause que je n'ai pas trouvé une *disposition* favorable dans les esprits.

DISPOSITION, signifie aussi, Alienation soit par vente, ou par quelque autre acte que ce soit. La donation est une *disposition* entre vifs. Le legs est une *disposition* testamentaire. Il est deffendu aux gens mariez de s'avantager l'un l'autre par quelque *disposition* que ce soit.

DISPOSITION, se dit aussi des ordres & volonté des su-

periences & des loix, qui disposent des choses comme il leur plaist, & qu'on est obligé de suivre. Cette maxime est selon la *disposition* d'une telle loy, d'une telle ordonnance. Quand quelque cas n'est pas reglé par la coûtume, on a recours à la *disposition* du Droit écrit.

DISPOSITION, se dit aussi des droits qui appartiennent à quelqu'un. Le Roi a la *disposition*, la nomination des Benefices Consistoriaux, des Prelatures. Plusieurs Engagistes ont la *disposition* des charges du Domaine, ils en ont les parties casuelles. Un majeur a la libre *disposition* de ses biens.

DISPOSITION, se dit quelquefois en termes de civilité Tout ce que je possede est à vostre *disposition*, à vostre commandement. Je suis bien aise de vous voir en bonne *disposition*, c'est à dire en bonne santé.

DISPOSITION se dit en Astrologie, de l'estat, de la situation des astres, de leurs aspects. L'horoscope ou le theme ou la figure celeste n'est autre chose que l'observation de la *disposition* des astres & du ciel, & des aspects differents des Planettes au point de la naissance de quelqu'un. Les Ephemerides enseignent la *disposition* du ciel à midy de chaque jour.

DISPROPORTION. s. f. Terme relatif, qui se dit de ce qui n'a que des convenances fort éloignées, des qualitez fort differentes. Ce mariage ne se fera point, il y a trop de *disproportion* d'âge, de qualité, de biens entre les parties. Un bourgeois ne peut pas contester le pas a un Seigneur, il y a trop *disproportion* entre eux.

DISPROPORTIONNER. v. act. S'éloigner trop des proportions. Si vous donniez plus de toises à la largeur de cette Eglise qu'à sa longueur, ce seroit trop la *disproportionner* La charge que vous lui voulez faire acheter est trop *disproportionnée* à ses forces, à sa capacité.

DISPUTABLE. adj. Problematique, où il y a des raisons de part & d'autre. Cette question est *disputable*, on peut soûtenir le pour & le contre.

DISPUTE. s. f. Querelle, contestation. Le mari & la femme ne doivent jamais avoir *dispute* ensemble. Ils ont eu *dispute* au jeu. Il a toujours *dispute* avec son hoste quand il faut compter.

DISPUTE, dans les Colleges, est une contestation qu'ont les écoliers pour les places, pour les prix, ou pour leurs exercices. On fait de longues *disputes* dans les Escoles de Theologie, de Medecine, &c.

On dit en proverbe, qu'une *dispute* est fondée sur la pointe d'une aiguille, pour dire qu'elle est faite pour une chose de neant.

DISPUTER. v. act. Contester, se battre pour acquerir, ou pour maintenir quelque chose. Personne ne *dispute* à cette femme le prix de la beauté. Ces deux armées ont *disputé* long-temps la victoire. En ce siege on a bien *disputé* le terrein, il l'a fallu gagner pied à pied. On lui a *disputé* sa qualité, sa naissance, son etat. Je *disputeray* toujours à qui que ce soit la qualité de de vostre serviteur.

DISPUTER, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Les Theologiens ont de tout temps *disputé* entre eux sur les questions de la grace. On *dispute* aujourd'huy en Sorbonne, pour dire, on y soustient quelque These.

DISPUTÉ, ÉE, part. & adj. Ce Benefice a été bien *disputé*, bien contesté, il a été le sujet d'un grand procés

DISPUTEUR. s. m. Homme querelleux, qui a coûtume de disputer. Il ne faut pas joüer contre ces *disputeurs* continuels.

DISQUE. s. m. Terme d'astronomie. C'est le corps du Soleil ou de la Lune tel qu'il paroist à nos yeux. On a observé quelque fois Mercure dans le *disque* du soleil. Il n'y a eu que la moitié du *disque* de la Lune qui soit entré dans l'ombre de la terre en une telle eclypse. Le *disque* se divise en douze parties, qu'on appelle *doigts*, & c'est par là qu'on mesure la grandeur d'une eclypse, qu'on dit estre de tant de doits de tant de parties du *disque* du Soleil ou de la Lune.

DISQUE, se dit aussi en termes d'Optique, de la grandeur des verres de lunettes, & de la largeur de leurs ouvertures, de quelque figure qu'ils soient, soit plans convexes, omphaloptres, menisques, ou autres.

DISQUE, signifioit aussi chez les Anciens, un palet qui servoit aux jeux & aux exercices. C'étoit un rond de matail ou de pierre, large d'un pied, qu'on jettoit en l'air pour faire voir sa force & son adresse.

DISQUISITION. s. f. Terme de dogmatique. Examen exact & serieux d'une affaire. Cette question est d'une longue *disquisition*, d'une longue recherche.

DISQUISITION, se dit aussi d'un Traité, d'une Dissertation sur une matiere qu'on examine à fonds. Delrio a fait un gros Livre de *Disquisitions* Magiques.

DISSECTION. s. f. Terme de Medecine, Art de coupper & diviser les parties du corps d'un animal, d'en faire l'anatomie, pour les faire considerer chacune à part. Les Chirurgiens se battent souvent pour avoir le corps d'un pendu, afin d'en faire la *dissection*. Les Anciens ont fait des *dissections* d'hommes vivants, comme Heraphile, Erasistrate; & de nostre temps Carpus & Vesal.

DISSECTION, se dit quelquefois de l'art de coupper les viandes qu'on sert sur table. Il y a des Escuyers tranchans qui font la *dissection* des viandes avec une merveilleuse propreté & delicatesse.

DISSEMBLABLE. adj. m. & f. Qui est different, qui ne ressemble point. Les jumeaux sont souvent *dissemblables* en humeurs, en adventures. Ces deux especes sont fort *dissemblables*, je vous en ferai voir la disparité.

DISSENTION. s. f. Mauvaise intelligence, discorde, querelle. Ce sont les flatteurs qui mettent de la *dissention* entre les Princes. Un faux rapport a mis la *dissension* dans ce mesnage, dans cette famille. L'heresie est cause des troubles & des *dissentions* dan un Estat.

DISSEQUER. v. act. Terme de Chirurgie. Ouvrir le corps d'un animal, en faire l'anatomie, en faire voir les parties separées. Les Anatomistes modernes ont excellé en l'art de *dissequer*, ils y ont fait bien de nouvelles découvertes.

DISSEQUER, se dit aussi des viandes qu'on sert sur table, & de l'art de les coupper proprement & adroitement. Les Allemans sont curieux d'apprendre l'art de *dissequer* les viandes, se picquent d'estre bons Escuyers tranchans.

DISSEQUÉ, ÉE, part. pass. & adj.

DISSERTATION. s. f. Traité sçavant sur quelque matiere, sur quelque question. Balsac a fait une belle *Dissertation* sur l'*Herode infanticida* de Daniel Heinsus.

DISSIMILAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine dont on use pour diviser les parties du corps en *similaires* & *dissimilaires*. Les parties *dissimilaires* sont celles qui se divisent en parties de dissemblable nature & de diverse espece. Les Medecins les appellent par excellence *organiques*. L'action de la partie *similaire* est naturelle, & ne consiste qu'en la nutrition. Celle de la *dissimilaire* est animale, elle gît au dehors. La forme des parties *similaires* c'est leur temperature; mais celle des *dissimilaires* est leur conformation. Les parties *dissimilaires* ou organiques se divisent en *animales*, *vitales*, & *naturelles*. Les *animales* sont celles qui gouvernent; les *vitales*, qui servent à la respiration, & à entretenir la vie; les *naturelles*, qui servent à la nourriture & a la generation.

DISSIMULATEUR, ATRICE. s. m. & f. Qui dissimule. Les Politiques font vanité d'estre *dissimulateurs*.

DISSIMULATION. subst. fem. Déguisement. Il faut vivre avec ses amis à cœur ouvert & sans *dissimulation*.

DISSIMULER. verb. act. Cacher ce qu'on a dans l'ame, faire semblant de ne voir pas ce qu'on voit. C'étoit une maxime de Louis XI. que qui ne sçait pas *dissimuler*, ne sçait pas regner. Un vindicatif *dissimule* une offense jusqu'à ce qu'il soit en estat de s'en ressentir.

DISSIMULÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il est aussi s. m. & f. Qui cache ses sentiments, qui pense autrement qu'il ne dit. Il faut estre sur ses gardes, quand on a affaire avec des esprits *dissimulez*. Les hommes sont fort hypocrites & *dissimulez*.

DISSIPATEUR, ATRICE. s. m. & f. Prodigue, qui despense son bien mal à propos. On a rompu ce mariage, à cause qu'on a appris que cet homme étoit un *dissipateur*.

DISSIPATION. subst. fem. Action par laquelle une chose se perd, se dissipe. L'estude cause une grande *dissipation* d'esprits. La *dissipation* des Finances est la ruine de l'Estat.

DISSIPER verb. act. Détruire quelque chose en l'écartant & la reduisant à rien. L'ardeur du Soleil a bientôt *dissipé* les brouillards. La faim & les maladies ont bientost *dissipé* une armée.

DISSIPER, se dit figurément en Morale. L'esprit se *dissipe* dans une longue meditation. Il se formoit une grande cabale contre luy, que son adresse a *dissipée*.

Cette stupidité s'est enfin *dissipée*.
Corneille en son Ginna.

DISSIPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISSOLU, UE. part. pass. & adj. Débauché, malhonnête. On crie contre les mœurs *dissoluës* du siecle. Cet homme mene une vie *dissoluë*, dit des paroles, des chansons *dissoluës* & impudiques.

DISSOLU, signifie aussi, Qui est rompu, desuni. Un mariage *dissolu*, destruit ou par nullité, ou par la mort d'un des conjoints. Une communauté *dissoluë* par une separation, par un inventaire. Une societé, une amitié *dissoluë* par une rupture entre amis, entre associez.

DISSOLVANT, ANTE. adj. & subst. Qui dissout, qui divise les corps, qui les reduit en ses plus petites parties. L'eau forte est le *dissolvant* des metaux. L'esprit de vin est le *dissolvant* des resines. L'eau & l'humidité est le *dissolvant* des sels & des gommes. On vante l'alcaest pour estre le plus grand des *dissolvants*. On appelle en general les acides *menstruës & dissolvants*. L'esprit de nitre ou de vinaigre distillé est le *dissolvant* des perles & des coraux. Les pretendus *dissolvants* universels sont decrits énigmatiquement par Paracelse, Van Helmont, Deiconti, &c.

DISSOLUBLE. adj. m. Qui se peut resoudre en plusieurs parties. Il n'y a point de corps qui ne soit *dissoluble* par le feu, par l'art de Chymie.

DISSOLUMENT. adv. D'une maniere dissoluë. Les libertins vivent *dissolument*, se plongent dans toutes sortes de debauches.

DISSOLUTION. s. f. Resolution d'un corps en ses parties. Il n'y a point de corps si compactes, dont le feu ne fasse la *dissolution*. Au grand jour du Jugement se fera la *dissolution* de toutes choses. La mort fait la *dissolution* du composé.

DISSOLUTION, en termes de Pharmacie, est une reduction des corps compactes ou espais en matieres liquides ou coulantes, par l'addition de quelques liqueurs. On fait la *dissolution* de la manne, de la casse, du sucre, des gommes & resines dans des liqueurs convenables. La *dissolution* de l'or se fait dans de l'eau regale ; & celle des perles & des coraux dans du *vinaigre* distillé, &c.

On dit aussi au Palais, la *dissolution* d'un mariage, la *dissolution* d'une communauté, quand un mariage a été declaré nul, quand une communauté est finie. La *dissolution* de la communauté ne se fait que par la closture de l'inventaire.

DISSOLUTION, signifie en Morale, Débauche, déreglement de vie & de mœurs. Les femmes de débauche vivent dans la *dissolution*. Les paroles & les chansons de *dissolution* ne se disent point par les honnestes gens.

DISSONANCE. s. f. Terme de Musique. Faux accord opposé à *consonance*. Il est produit par le meslange ou rencontre de deux sons qui sont desagreables a l'oreille, tels que sont les dirons, les tritons ; les fausses quintes, les quartes superfluës, les septiémes & leurs repliques. La seconde *dissonance* est le demi-ton majeur, qui est la difference de la tierce majeure à la quarte. Les *dissonances* servent à la Musique, encore qu'elles n'y entrent que par accident.

DISSOUDRE. v. act. Reduire un corps en plusieurs menuës parties. Les Chymistes se vantent d'avoir un grand dissolvant pour *dissoudre* toutes sortes de corps. Dans une infusion de sené on *dissout* de la moëlle de casse pour faire une medecine ordinaire. Le tartre se *dissout* dans de l'eau jusqu'à une certaine quantité seulement. L'acide de l'estomach *dissout* les viandes, & c'est ce qu'on appelle *digestion*. Cleopatre fit *dissoudre* une de ses perles dans du vinaigre. Le temps *dissout*, destruit toutes choses.

DISSOUDRE, se dit figurément en choses morales. On a fait *dissoudre* le mariage de ces parties, à cause de la parenté, de l'impuissance. Les Jurisconsultes disent que les contracts se *dissolvent* de la même maniere qu'ils ont été faits, par un consentement contraire. L'amitié s'use, se *dissout* quelquefois petit à petit. La mort d'un des associez a fait *dissoudre* cette societé.

DISSOUS, OUTE. part. pass. & adj. On dit aussi *dissolu* & *dissoluë*, mais en un autre sens. Voyez cy dessus.

DISSUADER. v. act. Deconseiller, detourner quelqu'un de quelque entreprise. Ce Prince avoit conceu une belle entreprise, mais ses gens l'en ont *dissuadé*. Cet Heretique se seroit converti, si sa femme ne l'en eût *dissuadé*.

DISSUADÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISSUASION. s. f. Discours qui detourne & empêche de faire quelque chose. Le genre deliberatif consiste en deux parties, en la *dissuasion*, & en la *persuasion*. Il s'est engagé dans cette méchante affaire, nonobstant la *dissuasion* de tous ses amis.

DISTANCE. s. f. Esloignement d'une chose, à l'égard d'une autre, soit pour le temps, soit pour le lieu ou la qualité. La plus grande *distance* de la Lune est de 64. demi-diametres de la terre ; sa plus petite de 54. La *distance* de la Creation du monde a la Nativité de JESUS-CHRIST est de 4001. années. La *distance* entre le Createur & la creature est infinie. Il y a bien encore de la *distance* entre un President & un Chancelier.

DISTANT, ANTE. adj. Esloigné. Ces deux choses sont *distantes*, autant que le ciel est *distant* de la terre.

On dit en Philosophie, que les corps n'agissent point sur ceux qui sont *distants*, c'est à dire, hors de leur sphere d'activité.

DISTENSION. s. f. Action par laquelle on estend. Il ne se dit gueres que des membres. La plus grande douleur que souffrent les criminels à la question, c'est la *distension* des membres, quand on se sert du grand treteau.

DISTILLATEUR. s. m. Chymiste ou ouvrier qui fait profession de distiller. Le Roy donne des lettres de *Distillateur*.

DISTILLATION. s. f. Action de distiller, ou la chose même distillée. C'est une élevation des parties aqueuses, spiritueuses, oleagineuses ou salines des mixtes,

separées des grossieres & terrestres par le moyen du feu, qui se referrent & se condensent aprés par le froid. La *distilation droite* se fait par l'alembic ordinaire quand la liqueur s'éleve & tombe dans le recipiant. L'*oblique* se fait par le costé dans des vaisseaux courbez, comme cornuës ou retortes. Et la *distillation par descente* est celle qui se fait, quand le feu se met par dessus & autour du vaisseau, dont l'orifice est en bas. Il y a aussi une *distillation par descente* qu'on appelle *per deliquium*, qui est une resolution naturelle des sels en liqueur, qui se fait par l'humidité.

DISTILER. v. act. Terme de Chymie. Separer par le moyen du feu ou d'un alembic tout l'humide du le suc le plus exquis de quelque corps, l'élever par la chaleur, & le resserrer par le froid. L'eau de vie se fait en *distilant* le vin.

DISTILER, se dit absolument des choses qui tombent goutte à goutte. Les humeurs qui *distilent* du cerveau causent les rhumatismes. On dit en ce sens que le nez *distile* aux gens enrhumez; qu'une fistule lacrymale *distile* toujours, qu'elle jette quelque humeur. L'eau qui *distile* des goutieres ruine les fondemens d'une maison. La grosse pluye est passée, il ne fait plus que *distiler*, c'est à dire, il n'y a plus que les goutieres.

DISTILER, se dit aussi des sucs & gommes qui sortent des arbres. Les pins & Sapins sont les arbres qui *distilent* la resine. Le palmier, le cocos *distilent* des liqueurs qui passent pour du vin.

DISTILER, se dit figurément en Morale. *Distiler* son esprit sur quelque chose, quand il est en danger de s'évaporer par une trop forte application. On dit aussi d'une personne qui pleure abondamment, qu'elle se distile ou se fond en larmes.

DISTILÉ, ÉE. part. Le vinaigre *distilé* est un dissolvant des plus forts.

DISTINCT, INCTE. adj. Separé, different. Ce sont deux questions toutes *distinctes* & separées que celles qui sont en ce procés.

DISTINCT, se dit aussi des choses qui sont nettes & sans confusion. Une voix *distincte* qui prononce & separe bien ses paroles. Une veuë *distincte*, qui voit les objets sans confusion.

DISTINCTEMENT. adv. D'une maniere distincte. Un bô Orateur doit parler *distinctement*, s'expliquer *distinctement*.

DISTINCTION. s. f. Separation, difference. En tous les Estats il y a de la *distinction* entre la Noblesse & le peuple. Le merite met bien de la *distinction* entre les personnes. On a fait une taxe generale qu'il faut que tout le monde paye sans *distinction*. Les Barbares ont passé tous les habitans au fil de l'espée sans *distinction* de sexe ni d'age. Ce Prince sçait bien faire la *distinction* des gens d'esprit, quand il distribuë ses graces. La plus part des *distinctions* philosophiques ne sont que des chicanes & eschapatoires. Plusieurs Auteurs divisent leurs Livres par *Distinctions* comme S. Thomas. Une partie du Droit Canon est intitulé *Distinctions*.

DISTINGO. s. m. Terme d'Ecole, dont on se sert pour se deffaire d'un argument. Ce Respondant étoit fort pressé, mais il s'en est tiré par un *distingo*.

DISTINGUER. v. act. Connoistre ou monstrer la difference d'une chose d'avec une autre. Nostre veuë est trop foible pour *distinguer* les plus petites parties des corps naturels. Il faut bien *distinguer* les bons d'avec les meschans. Il est aisé de *distinguer* un cheval d'un asne.

DISTINGUER, signifie aussi, Mettre à part. Il faut *distinguer* les interests de ces parties, *distinguer* les divers chefs de leurs demandes.

DISTINGUER, signifie encore, Oster l'équivoque. Ainsi on *distingue* dans l'Escole pour accorder une proposition en un sens, & la nier en l'autre.

DISTINGUER, signifie encore, Eslever au dessus d'un autre. C'est la valeur qui fait *distinguer* les gens à l'armée; la grande capacité dans les emplois de la Robbe. Le bien fait *distinguer* de ses confreres. Une grande charge *distingue* bien un homme.

DISTINGUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Cet Officier est un homme fort *distingué*, fort au dessus des autres.

DISTIQUE. s. m. Poësie dont le sens est contenu en vers. Il y a de belles moralitez dans les *Distiques* de Caton. Les vers hexametres & pentametres se mettent par *Distiques*.

DISTRACTION. s. f. Retranchement, separation, diversion, action par laquelle on distrait. On a jugé son opposition pour la *distraction* d'une telle terre. On a fait la *distraction* des sommes qui ne luy appartenoient pas dans ce payement. Il a eté condamné à l'amande pour la *distraction* du ressort. Il faut se retirer dans la solitude pour vaquer a la contemplation, à la priere, à l'estude sans *distraction*. Les Casuistes font un peché des *distractions* volontaires.

DISTRAIRE. v. act. Oster, retrancher, deduire quelque partie d'un tout. Quand on a taxé les despens, il faut *distraire* les salaires du Procureur d'avec le debouté de la partie. Du contenu en cette obligation il en faut *distraire* ou deduire ce que j'ay payé, ce qui appartenoit à vostre coheritier. Quand on a compris dans des criées des heritages qui appartiennent à un autre, il doit former son opposition à fin de *distraire*. Les oppositions afin de *distraire* se doivent juger avant le congé d'adjuger.

DISTRAIRE, signifie aussi, Demembrer une Jurisdiction, une Seigneurie. Plusieurs Parlements ont été *distraits* & retranchez de celui de Paris. On a *distrait* plusieurs Evêchez de l'Archevesché de Bourges pour ériger celuy d'Alby en Archevesché. On a *distrait* une telle ville d'un tel apanage.

Distraire la jurisdiction, se dit aussi, quand un justiciable se pourvoit devant un autre Juge que l'ordinaire. Un Procureur du Roy ou Fiscal a droit de faire assigner le justiciable pour etre condamné à l'amande, quand il a *distrait* la jurisdiction.

DISTRAIRE, se dit figurément en choses morales. Un homme qui compose de genie ne veut point être *distrait*, qu'on le *distraye*, qu'on le detourne. Les Moines peuvent faire de grands Ouvrages, personne ne les vient *distraire*. On ne peut *distraire* ce jeune homme de l'attache qu'il a pour l'estude, pour le jeu, pour cette femme.

DISTRAIT, AITE. part. & adj. On appelle un esprit *distrait*, celuy qui n'a point d'attention à ce qu'on luy dit, qui ne répond que long-temps aprés: ces sortes de gens sont Poëtes, ou extravagants.

DISTRIBUER. v. act. Diviser quelque chose en plusieurs parties pour les placer en un ordre convenable. Ce Predicateur a *distribué* son Sermon en trois points. Un Poëte Dramatique doit avoir *distribué* son sujet en plusieurs Actes & Scenes, avant que de faire des vers. L'Orateur *distribuë* ses harangues en exorde, narration confirmation, &c. Le peuple Juif estoit *distribué* en douze Tribus. Le Digeste est *distribué* en 50. livres.

DISTRIBUER, signifie aussi, Donner & partager quelque chose a plusieurs personnes. Un Aumosnier *distribuë* les aumosnes que fait son Maistre. On *distribuë* tous les jours à la guerre le pain de munition. Ce Chanoine est assidu à l'Eglise, il ne pert rien de tout ce qu'on *distribuë* manuellement. On *distribuë* aujourd'hui les billets de la Loterie. La veine cave se *distribuë*, se partage en plusieurs rameaux. On dit que dans un regard les eaux se *distribuent* en plusieurs fontaines & canaux.

DISTRIBUER, en terme de Palais, se dit de ce qu'on partage entre plusieurs creanciers. Les effets mobiliaires se *distribuent* au sou la livre. Le prix des heritages se *distribuë* selon la priorité ou le privilege de l'hypotheque.

DISTRIBUER, se dit aussi du partage des procés qu'on fait entre les Conseillers pour les en rendre Rapporteurs. Chaque President des Enquestes a son mois pour *distribuer* des procés. Un Lieutenant General se *distribuë* un procés par preciput, & puis *distribuë* les autres aux Conseillers. Quand un Conseiller est nouvellement receu, on le *distribuë* dans les Chambres où il en manque quelqu'un.

DISTRIBUER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Dieu *distribue* ses graces à qui il lui plaist. La Justice doit *distribuer* convenablement les peines & les recompenses.

DISTIBUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DISTRIBUTEUR. s. m. Qui distribuë. Ce Prince est un juste *distributeur* & dispensateur de ses faveurs. C'est un tel President qui sera aujourd'huy le *distributeur* des procés, &c.

DISTRIBUTIF, IVE. adj. signifie aussi, Qui distribuë. La justice *distributive* est celle par laquelle on rend à chacun ce qui luy appartient.

DISTRIBUTION. s. f. Action de distribuer, ou même ce qu'on distribuë. On fait trois fois la semaine de grandes *distributions* aux pauvres à la porte de ce Couvent. Les Capitaines Romains faisoient de grandes *distributions* d'argent aux soldats & au peuple pour gagner leur bienveillance. La *distribution* de l'aliment dans toutes les parties du corps est une des plus grandes merveilles de la nature. Dans les Chapitres on appelle des *distributions* manuelles & quotidiennes, certaines petites sommes de deniers ordonnées par des Fondateurs à ceux-là seulement qui seront assistans à certains obits & offices. Les *distributions* des Chanoines ne se peuvent saisir, mais bien leur gros.

DISTRIBUTION, signifie aussi, Partage. L'ordre & la *distribution* de cette Tragedie est excellente. La *distribution* des Livres par Chapitres & Sections est fort commode pour un Lecteur.

DISTRIBUTION, se dit aussi au Palais, en parlant des ordres de creanciers. C'est un tel Procureur qui est poursuivant l'ordre & la *distribution* du prix de la vente de cette terre.

DISTRIBUTION, se dit aussi des procez sur lesquels on commet des rapporteurs. Un bon plaideur doit être alerte, quand on fait la *distribution*, pour obtenir un bon Rapporteur.

DISTRIBUTION, en termes d'Imprimerie, se dit lors que l'on remet dans la casse les lettres d'une forme qu'on a tirée, & qu'on les place chacune dans leur propre cassetin.

DISTRICT. s. m. Terme de Jurisprudence. Ressort, estenduë de la jurisdiction d'un Juge. Un Officier, un Juge, ne peuvent instrumenter ni juger hors de leur *district*. Ce mot est vieux, & vient du Latin *districtus*.

DIT.

DIT, DITE. adj. Ce qui a été prononcé. C'est une chose *dite*, il faut l'executer.

DIT, signifie quelquefois, Surnommé. Louis XIV. *dit* le Grand, Louis VII. *dit* le Jeune.

On s'en sert aussi pour les noms de guerre. Jean le Clerc *dit* la Roche.

On le dit aussi pour quelques gens de lettres. Pierre d'Appone *dit* le Conciliateur. Jacques Suisset *dit* le Calculateur.

On le dit encore des qualitez qu'on attribuë à quelques-uns dans la Morale. Les menteurs sont *dits* enfans du Diable. Les hommes sinceres sont *dits* enfans de Dieu.

Ce mot est de grand usage au Palais, en se joignant aux articles pronoms & prepositions, pour empêcher les équivoques des relatifs qui sont frequens en nôtre Langue. Le *dit* appellant, le *dit* deffendeur, par les faits & moyens cy-devant *dits* & produits. Le *dit* Seigneur Roy. Par le *susdit* contract. Un Secretaire en contresignant adjoûte, par *mondit* Seigneur un tel.

DIT. s. m. signifie un bon mot, une sentence, un apophthegme des Anciens. Plutarque a fait des Traitez des *Dits* notables des Lacedemoniens, des hommes illustres.

On dit en proverbe, qu'un homme a son *dit* & son *desdit*, pour dire; qu'il change de parole ou de dessein. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Desdit*.

On dit aussi, Il a tant fait par ses faits & ses *dits*, qu'il est venu à bout de ses desseins.

DITHYRAMBE. s. m. Hymne à l'honneur de Bacchus, dont la maniere fut inventée par un nommé *Dithyrambus* Thebain. Ce sont des vers pleins d'emportement ou fureur poëtiques. On appelloit aussi chez les Grecs Bacchus, *Dithyrambe*, à cause qu'il étoit venu deux fois au monde, suivant la fable de Semelé & de Jupiter. Les Anciens ont appellé *Dithyrambes*, les vers où on n'observoit pas les regles ou les mesures ordinaires, comme disent Aristote & Horace. C'est ce que nous appellons *vers libres*, & les Italiens *versi sciolti*, & les Grecs modernes les appellent *politiques*, parce qu'ils donnent ce nom à la prose, à laquelle ces vers ressemblent plus qu'à la poesie. Le Pere Labbe en sa nouvelle Bibliotheque a rapporté plusieurs de ces vers. Du Cange.

DITHYRAMBIQUE. adject. Qui appartient au dithyrambe. Vers *dithyrambiques*.

DITON. s. m. Intervalle de Musique, qui comprend deux tons. Le *diton* est la premiere des dissonances. La proportion des sons qui forment le *diton* est de quatre à cinq; celle du *semiditon* de cinq à six. Si on divise le *diton* en 18. intervalles égaux ou comma, les neuf de la partie grave font le ton mineur, & les neuf de la partie aiguë font le ton majeur, ainsi que soustient Salomon de Caux.

DIV.

DIVAN. s. m. Terme de Relations. Lieu où on rend la justice, où on tient le Conseil dans les pays Orientaux. Les Voyageurs racontent merveilles du silence qui se garde & de l'expedition qui se fait dans les *Divans* de l'Orient.

DIVERGENT, ENTE. adj. Terme d'Optique, qui se dit des rayons, lesquels ayant souffert la refraction ou la reflection, s'éloignent les uns des autres; & il est opposé à *convergens*, qui se dit quand ils s'approchent & tendent vers un centre. Le verre spherique convexe rend les rayons *convergens*, & le concave les rend *divergens*.

DIVERS, ERSE. adj. Terme qui marque la pluralité & la difference soit des temps, soit des lieux, des personnes, ou des choses. Il faut avoir eu affaire à *diverses* personnes & en *divers* temps, pour connoître le monde. Les gens de *divers* païs & de *diverse* Religion ont du mal à vivre ensemble. Les hommes ont des sentimens bien *divers*, c'est à dire, bien contraires.

DIVERSEMENT. adv. D'une maniere diverse. Toutes les heresies sont fondées sur des passages qu'on a expliquez *diversement*.

DIVERSIFIER. v. act. Mettre de la varieté en quelque chose. Il faut *diversifier* un ouvrage pour le rendre agreable. *Diversifier* sa vie, ses estudes, ses occupations.

DIVERSIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIVERSION. s. f. Terme de Guerre, qui se dit quand on va attaquer son ennemy en un endroit où il est foible & desgarni, pour luy faire rappeller ses forces d'un autre lieu où il alloit faire irruption. Les Romains ne pûrent chasser Hannibal d'Italie qu'en faisant *diversion*, & allant attaquer Cartage.

On s'en sert aussi en Medecine, quand on tasche de détourner ailleurs le cours d'une fluxion par des remedes. La seignée fait une grande *diversion* d'humeurs. On dit aussi en Morale, La consolation qu'on donne à une personne affligée fait quelque *diversion* de sa douleur.

DIVERSITE'. s. f. Qualité qui fait qu'une chose est diverse & differente. La *diversité* des humeurs des hommes est cause de la *diversité* de leurs sentimens. La *diversité* des fleurs d'un parterre réjouït la veuë.

DIVERTIR. v. act. Detourner quelqu'un, l'empécher de continuer son dessein, son entreprise, son travail. On ferme les atteliers pour empécher que le peuple ne *divertisse* les ouvriers, qu'il ne les amuse. Cet homme avoit dessein de se vanger, mais les prieres de ses amis l'en ont *diverti*, l'en ont detourné. Les pensées d'un solitaire sont plus justes, car rien ne le *divertit* de la contemplation.

DIVERTIR, signifie aussi Deconseiller. Cet homme s'alloit ruiner en cette entreprise, si ses amis ne l'eussent *diverti* de son dessein.

DIVERTIR, signifie aussi, Mettre à part; & on s'en sert pour dire plus honestement voler. Ce Commis a *diverti* les deniers de sa ferme. Ce banqueroutier a *diverti* ses meilleurs effets. Le droit ne donne point au mari d'action contre sa femme pour le larcin, mais seulement pour des choses *diverties*.

DIVERTIR, se dit aussi en matiere de Finances, lors que les ordonnateurs ont changé la destination des deniers. On avoit fait un fonds pour les pensions des gens de lettres, mais il a été *diverti* & employé aux necessités de la guerre.

DIVERTIR, signifie aussi, Réjouïr. Il n'y a rien qui *divertisse* plus que la Comedie. Il ne faut pas toujours estudier, il faut prendre le temps de se *divertir*. Il ne faut pas se *divertir* aux depens de la reputation de ses amis. C'est un ridicule dont on se *divertit* dans toutes les compagnies. On dit à celuy qui raille, ou qui dit des choses peu vraisemblables, C'est que vous vous *divertissez*.

On dit qu'une femme se *divertit*, lors qu'elle fait l'amour, & qu'un homme se *divertit*, quand il n'a autre occupation que celle de se réjouïr & de passer son temps. On dit d'un homme bourru & chagrin, que rien ne le *divertit*, pour dire, qu'il ne prend plaisir à rien.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui plaist, qui réjouït, qui detourne du chagrin & des mauvaises pensées. La Comedie est fort *divertissante*. Il y a des jeux bien plus *divertissants* les uns que les autres.

DIVERTISSEMENT. s. m. Réjouissance, plaisir, recreation. On gagne les femmes en leur donnant toute sorte de *divertissement*.

On appelle aussi *divertissement* d'effets, ou le *divertissement* de fonds, le recelement des effets, le changement de l'employ des fonds.

DIVIN, INE. adj. Qui est, ou qui vient de Dieu. Les trois personnes *divines* ne font qu'un seul Dieu. L'Office *divin*, c'est le culte de Dieu & le service qu'on fait à l'Eglise. La Providence *divine* nourrit les oiseaux.

DIVIN, se dit figurément de tout ce qui est excellent, extraordinaire, & qui semble estre au dessus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes. La boussole, les lunettes, les horloges sont des inventions *divines*. Platon est appellé *Auteur Divin*. Une beauté *divine*.

DIVINATION. s. f. Action de deviner, ou la science par laquelle on devine. Toute *divination* est incertaine, & ne reüssit que par hasard, ou par l'adresse du Devin. Il est mal seur de croire aux *divinations*. Les hommes ont inventé cent sortes de *divinations* par les oiseaux, les entrailles des bestes, les songes, les lineaments de la main, par les points marquez au hasard, par les noms, par le mouvement d'un tamis, par l'air, par le feu, par les Sorts Virgiliens, Homeriques, ou de la Bible, les nombres & cent autres qui ont divers noms, comme *Chyromantie*, *Geomantie*, *Lecanomantie*, *Negromantie*, *Catoptromantie*, *Ceromantie*, *Pyromantie*, *Arithmantie*, *Sycomantie*, qui sont decrits par Cardan au IV. Livre de sa Sagesse, & dont Robert Flud a fait plusieurs Traitez particuliers. Ciceron a fait aussi deux Livres de la *Divination* des Anciens, où il les refute.

DIVINEMENT. adv. Par le secours ou la puissance de Dieu. Les accidents ne peuvent pas estre sans la substance, si ce n'est *divinement* par miracle. Les Payens croyoient que ceux qui rendoient les oracles étoient inspiré *divinement*.

DIVINEMENT, signifie encore Parfaitement, extraordinairement. Cet orateur parle, escrit *divinement* bien.

DIVINITE'. s. f. Nature & essence divine. En JESUS-CHRIST il y avoit la *Divinité* & l'Humanité jointes ensemble. Les impies s'attaquent à la *Divinité*.

On s'en sert aussi en terme du Paganisme. Sombres *Divinitez*, noires *Divinitez*, ce sont les Puissances de l'Enfer. Les *Divinitez* celestes, marines.

DIVINITE', se dit figurément, quand on parle d'une belle femme. C'est une *Divinité* sur terre, elle a le port d'une *Divinité*. Les amants traitent leurs maistresses de *Divinité*. Les Poëtes traitent tous leurs Heros de *Divinité*. Les Rois sont des *Divinitez* sur terre.

DIVIS. adv. Terme de Palais, opposé à *indivis*. Ces heritiers ont partagé cette maison, & la possedent par *divis*, chacun a sa part marquée, son appartement separé.

DIVISER. v. act. Partager en plusieurs parties. On n'a pû encore trouver le moyen de *diviser* geometriquement un angle en trois parties égales. Ce pere a *divisé* son bien en trois portions pour faire un partage entre ses enfans.

DIVISER, signifie aussi, Separer, mettre à part. Dieu *divisa* les eaux des eaux, c'est à dire, separa celles qui sont au dessus du Firmament de celles qui sont au dessous. La riviere se *divise* en plusieurs bras pour faire des Isles & differentes embouchures. Il ne faut point qu'un esprit se *divise*, se partage, s'occupe à plusieurs choses.

DIVISER, en termes d'Arithmetique est Découvrir combien de fois une petite somme est contenuë en une plus grande, & ce qui en reste. Si on *divise* 1550. par 12. le quotient sera 129. & il en restera 2.

DIVISER, signifie aussi, Mettre en trouble, en querelle, en partis, en faction. Tout Royaume qui sera *divisé* en soi sera desolé, dit JESUS-CHRIST. La grande adresse d'un politique est de *diviser*, de desunir ses ennemis.

DIVISE', E'E. part.

DIVISE', en terme de Blason, se dit de la fasce, de la bande, &c. qui n'ont que la moitié de leur largeur, que l'on appelle *fasce* ou *bande en divise*.

DIVISEUR. s. m. Terme d'Arithmetique. C'est le plus petit nombre de la regle de division, qu'on met sous le plus grand pour sçavoir combien de fois il y est contenu, & trouver le quotient.

DIVISEUR, est aussi un grand cercle divisé qui sert à diviser plusieurs autres petits qu'on enclave dedans, & ce par le moyen d'une regle mobile sur leur centre commun. Tous ceux qui font des instruments de Mathematique ont besoin d'un *diviseur*.

DIVISIBILITE'. s. f. Puissance passive qu'a une quantité d'estre divisée à l'infini. On a du mal à comprendre la *divisibilité* infinie des corps. On conçoit un atome sans *divisibilité* à cause de sa dureté.

DIVISIBLE. adj. m. & f. Qui peut souffrir de la division. C'est un axiome en Philosophie, que la quantité est *divisible* à l'infini en parties proportionelles. Mr. Descartes a dit plus sagement en parties indefinies.

DIVISION. f. f. Partage. On fait en Geometrie la *division* des lignes en tel nombre de parties qu'on veut par le moyen d'un triangle. La *division* des cercles se fait en 360. degrez. La *division* d'un bien en roture est facile; celle d'un fief est difficile.

DIVISION, en termes d'Arithmetique, est la quatriéme de ses premieres regles, par laquelle on voit combien de fois une plus petite somme est contenuë dans une plus grande, & ce qui en reste. Il y a une *division* des entiers, & une *division* des fractions : il y en a de même dans l'Algebre.

DIVISION, en termes de Guerre, se dit quand un bataillon ou un autre corps est en marche. Le Lieutenant commande à la premiere *division* des mousquetaires, le Sous-Lieutenant à la seconde *division*, à la teste des picquiers.

DIVISION, en termes de Marine, est la troisiéme partie d'une armée navale, ou d'une de ses esquadres. Les batailles navales se rangent d'ordinaire en trois lignes, suivant leurs trois *divisions*.

DIVISION, en termes d'Imprimerie, est une petite ligne ou tiret qui fend les mots au bout des lignes. On le dit aussi de ces mêmes tirets qu'on met entre deux mots qui ont de la liaison, & qui se doivent prononcer ensemble.

On dit au Palais, que ceux qui s'obligent solidairement renoncent au benefice de *division* & de discution, pour dire, qu'ils veulent bien souffrir la contrainte, comme si leurs biens n'étoient point divisez de ceux qu'ils cautionnent.

DIVISION, signifie aussi, Mesintelligence, discorde. La *division* des langues se fit lors de la construction de la tour de Babel. Il y a de la *division* dans cette famille, dans cette compagnie, dans cet Estat.

DIVISION, se dit aussi en Morale d'un partage qu'on fait d'un Ouvrage, d'un Discours en plusieurs parties & articles. La *division* que fait un Orateur de son Discours en plusieurs points, sert à le faire entendre & à le mieux retenir. La *division* d'un Poëme Dramatique se fait ordinairement en cinq Actes. Les anciens Auteurs ne faisoient point leurs Livres par *divisions* de Chapitres, d'Articles, ou de Sections. Les Cartes de Samson sont commodes, parce qu'elles portent les *divisions* des Provinces en Evéchez, Gouvernements, Generalitez, &c.

DIVORCE. f. m. Dissolution entiere d'un mariage. Le *divorce* étoit permis chez les Payens, il l'étoit même chez les Juifs à cause de la dureté de leur cœur. JESUS-CHRIST l'a deffendu, si ce n'est pour cause d'adultere.

DIVORCE, se dit aussi d'une separation de corps & de biens du mari d'avec la femme, le lien du mariage subsistant toujours. Ces gens mariez n'ont pû s'accorder, ils ont fait *divorce*, & ils vivent chacun à part.

DIVORCE, se dit figurément en Morale, de l'abandonnement qui se fait de toutes les choses où on avoit de l'attachement. Il faut faire *divorce* avec les vices, avec les mauvaises compagnies, & même avec les plaisirs, quand on veut songer serieusement à son salut. On dit aussi que les Heretiques & Schismatiques ont fait *divorce* dans l'Eglise; & d'un homme qu'on veut taxer de folie, qu'il a fait *divorce* avec la raison, le bon sens.

DIURETIQUE. adj. m. & f. subst. Terme de Medecine. Remede qui provoque l'urine. Le vin blanc pris le matin est fort *diuretique*, il coule aisément. On a appellé aussi les chiens, animaux *diuretiques*, parce qu'ils sont sujets à pisser souvent.

DIURNAL. f. m. Livre d'Eglise qui contient l'Office divin qui se recite de jour, c'est à dire, les petites Heures, Vespres & Complies. Un Ecclesiastique porte d'ordinaire un *Diurnal* dans sa poche.

DIURNE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie. Qui appartient au jour. Il est opposé à *nocturne*, qui regarde la nuit. Le mouvement *diurne* du Soleil, c'est celuy que le Soleil ou les astres font en 24. heures.

On dit aussi l'arc *diurne*, c'est l'espace que parcourt le Soleil depuis son lever jusqu'à son coucher. Le *nocturne* est le contraire.

On appelle les Planetes *diurnes* ou *nocturnes*, selon qu'elles sont puissantes dans leurs qualitez actives ou passives. Les qualitez actives sont le chaud & le froid; les passives, l'humidité & la secheresse. Ainsi Jupiter qui est plus chaud qu'humide, & Saturne qui est plus froid que sec, sont appellez Planetes *diurnes*. Au contraire Mars plus sec que chaud, la Lune plus humide que froide, sont des Planetes *nocturnes*. On dit la même chose des Signes entiers, qui, eu égard à de semblables qualitez, sont appellez *diurnes* & *nocturnes*.

DIVULGUER. v. act. Publier une chose, la dire à plusieurs personnes. Le secret de cette affaire est maintenant *divulgué*.

DIVULGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DIX.

DIX. Terme d'Arithmetique, qui est le premier nombre qui s'écrit avec deux caracteres, une unité & un zero; & il adjouste une unité au nombre de neuf. La Loy de Dieu contient *dix* Commandemens. Les Philosophes admettent *dix* Cathegories. Ils étoient rangez *dix* à *dix*. Il ne fait œuvre de ses *dix* doigts. Il prend l'interest à *dix* pour cent. Un *dix* de treffle, de carreau. Il s'écrit ainsi en chiffre Romain, X.

DIXIÉME. adj. Numeral & ordinal. Il étoit au *dixiéme* rang, c'est à dire, Il y avoit neuf rangs devant luy.

On appelle *dixiéme denier*, un droit que le Roy prend sur les mines, minieres & metaux; le droit que prend l'Amiral sur les naufrages & biens vacquans de mer, & sur toutes sortes de prises faites sur les Corsaires ou sur les ennemis. Les Romains offroient à leurs Dieux la *dixiéme* partie des prises qu'ils faisoient sur leurs ennemis : d'où vint le nom de *Jupiter Prædator*. Les Gaulois donnoient le même *dixiéme* à leur Dieu Mars, comme on voit dans les Commentaires de Cesar.

DIX-SEPT, DIX-HUIT & DIX-NEUF, sont des nombres composez de la dizaine & de ces trois nombres. Cette composition leur est particuliere, & est en usage aussi en ces autres nombres, soixante-&-*dix sept*, soixante-&-*dix-huit*, soixante-&-*dix-neuf*: quatrevint *dix-&-sept*, quatre-vint-*dix & huit*, & quatrevint-*dix & neuf*. On dit aussi, *dix septiéme*, *dix-huitieme* & *dix-neufiéme*. Une *dix-septiéme* de cœur, se dit de sept cartes de suite au piquet.

DIX-HUIT, est aussi le nom qu'on donne à un oiseau aquatique, à cause qu'en chantant il semble qu'il dise *dix-&-huit*. On l'appelle autrement *vaneau*, en Latin *ax, capella, parra*.

DIZ.

DIZAIN. f. m. Ce qui est composé du nombre de dix. Il ne se dit gueres que d'un couplet, d'une Ode, ou de Stances, qui sont composés de dix vers.

DIZAINE. f. f. Terme d'Arithmetique. Second ordre de chiffres, qui contient autant de fois dix que le second chiffre a d'unitez. Nombre, *dizaine*, centaine, mille.

On dit en discours commun, une *dizaine* de pistoles, une *dizaine* de chapelet, pour dire, *dix* pistoles, *dix* grains de chapelet.

DIZAINE, se dit aussi d'une certaine division des habitans d'un quartier d'une ville, qui ont relation à un Chef, qui les advertit de ce qu'il faut faire par les ordres de la ville.

DIZAINIER. f. m est l'Officier qui est commis pour avoir soin d'advertir ceux de la Dizaine des ordres de

la ville qu'il faut executer. Il y a quatre *Dizainiers* sous chaque Cinquantenier, duquel ils reçoivent les ordres.

DIZEAU. f.m. Amas de dix gerbes ensemble. On laisse sur le champ les gerbes par *dizeaux* ou trezeaux, jusqu'à ce qu'elles soient disinée ou champartées.

DOC.

DOCILE. adj. m. & f. Doux, facile, moderé, sousmis, qui est propre à recevoir des instructions, à obeir à ses superieur. *Docile* comme un jeune Novice. Cet enfant est fort *docile*, il n'est point tempestatif.

DOCILITE'. Naturel, ou qualité de ce qui est docile. La *docilité* de l'esprit est necessaire à un Chrétien pour estre instruit des mysteres.

DOCTE. adj. & subst. m. & f. Sçavant, qui a beaucoup veu & leu. Ce Predicateur est fort *docte*. Ce Livre est fort *docte*. La France n'est *docte* que depuis un siecle. Tous les *Doctes* demeurent d'accord.

DOCTEMENT. adv. D'une maniere docte. Il a écrit *doctement* sur cette question.

DOCTEUR. f. m. Qui a passé par l'examen & par tous les degrez d'une Faculté, & qui a pouvoir d'enseigner une science & de la pratiquer. *Docteur* en Theologie. *Docteur* en Droit Civil & Canon. *Docteur* en Medecine. *Docteur* d'une telle maison de Sorbonne, de Navarre, des Cholets. *Docteur* Ubiquiste. *Docteur* Regent, un Professeur qui enseigne effectivement.

Le titre de *Docteur* a été creé vers le milieu du XII. Siecle, pour succeder a celuy de *Maistre* qui étoit devenu trop commun. On en attribuë l'établissement, avec celuy des autres degrez Ecclesiastiques, tels que nous les voyons aujourd'huy, à Pierre Lombard & a Gilbert de la Poiré, qui étoient les principaux Theologiens de l'Université de Paris en ce temps-là, & à Gratien dans l'Université de Boulogne. Le nom de *Docteur* a été joint à plusieurs épithetes specifiques pour marquer particulierement en quoy consistoit le merite de ceux que l'Ecole vouloit honorer comme son Maistre. Ainsi Alexandre de Hales est appellé le *Docteur irrefragable*, & la *fontaine de vie*, comme témoigne Possevin ; Saint Thomas le *Docteur Angelique* ; Saint Bonaventure le *Docteur Seraphique*; Jean Duns ou Scot le *Docteur subtil* ; Raymond Lulle le *Docteur illuminé*, aussi bien que Jean Taulere ; Roger Bacon Cordelier Anglois, le *Docteur admirable*, Guillaume Ockam le *Docteur singulier* ; Jean Gerson & le Cardinal de Cusa *Docteurs tres-Chrestiens* ; Denis le Chartreux le *Docteur Extatique*, & une infinité d'autres qu'ont recueilli les Auteurs Ecclesiastiques, & entre autres Vvillot, Vvaddinge, & Mr. Baillet dans son Jugement des Auteurs.

DOCTEUR, se dit aussi de ceux qui sont habiles en quelque profession, quoy qu'ils n'ayent pas receu les degrez. Il faut consulter cet homme-là, il est *Docteur* en cet art.

On dit ironiquement & à contresens des ignorants, C'est un grand *Docteur*, un *Docteur* en souppe salée.

DOCTORAL, ALE. adj. Qui appartient au Docteur. Bonnet *doctoral*.

DOCTORAT. f. m. Degré de Docteur. Il couste bien de l'etude & de l'argent pour parvenir au *Doctorat* de Theologie, de Medecine à Paris.

DOCTRINE. f. f. Sçavoir, érudition, ce qu'on a appris en lisant, ou voyant le monde. Ce Professeur a un grand fonds de *doctrine*. On le dit aussi de ce qui est contenu dans les Livres. Calepin contient bien de la *doctrine*. Il y a une bonne & saine *doctrine* dans ce Livre. On le dit aussi des sentiments particuliers des Auteurs, ou des Societez. La *doctrine* de l'Eglise est orthodoxe. Les Peres de la *Doctrine* Chrétienne. La *doctrine* qu'enseignent les Calvinistes est condamnée.

DOCUMENT. f. m. Terme de Palais. Ce sont des titres ou preuves de faits qu'on allegue, & principalement des choses anciennes. On trouve l'ancienneté de la fondation de cette Eglise par plusieurs beaux titres & *documents*.

DOD.

DODECAEDRE. f. m. Terme de Geometrie. C'est un des cinq corps reguliers composé de douze faces ou pentagones.

DODECAGONE. f. m. Terme de Geometrie. Figure qui a douze angles & douze costez.

En termes de Fortification, c'est une place qui a douze bastions, telle qu'est Palmanova chez les Venitiens dans le Frioul, qui est bastie & fortifiée regulierement.

DODINE. f. f. est une espece de sauce delicate qu'on fait d'ordinaire aux canards avec de l'oignon, de la graisse tombant du rost, qu'on mesle avec de la farine & du lait qu'on a delayez ensemble.

DODINER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, de ceux qui vivent delicatement & à leur aise sans vouloir se donner aucune peine. Ce paresseux se *dodine* dans son lit jusqu'à midy.

DODO. C'est un terme enfantin dont on se sert pour inviter les enfants à dormir. La nourrice dit a son nourriçon, alons faire *dodo*. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *daue dau*, du verbe *davo, dormio*, & pretendent qu'il faut escrire *daudau*.

DODU, üe. adj. Gras, potelé, douillet. C'est un homme bien gras, bien *dodu*. Un chapon *dodu*, un pigeon *dodu*.

On le dit aussi figurément d'un homme riche & aisé qui vit delicatement.

DOG.

DOGAT. f. m. Qualité du Doge de Venise, ou de Gennes.

DOGE. f. m. C'est un Magistrat électif qui est le Chef du Conseil ou de la Republique de Venise ou de Gennes.

DOGMATIQUE. adj. Qui appartient à quelque opinion, ou à quelque science. Ce mot n'est bon que dans le *dogmatique*. On le dit dés toutes les sciences. Le mot de *cathegorie* est un terme *dogmatique*. Philosophe *dogmatique* est celuy qui asseure positivement une chose, & qui est opposé au Sceptique, qui doute de tout.

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere dogmatique & comme on parle en l'Escole. Cette question n'est pas prouvée *dogmatiquement*, mais par des raisons familieres & accommodées à la capacité du peuple.

DOGMATISER. v. n. Enseigner quelque chose contre la foy, contester les veritez de la Religion. On ne recherche point en France les Heretiques, mais il est deffendu de *dogmatiser*, d'enseigner des opinions nouvelles.

DOGME. f. m. Maxime, axiome, ou principe, ou propositions en quoy consistent les sciences. Il se dit particulierement des points de Religion. Les *dogmes* de la foy. Ce *dogme* a été condamné dans un tel Concile. Les *dogmes* des Stoiciens étoient la plûpart des paradoxes.

DOGUE. f. m. Gros chien, mastin qui sert à garder les maisons, ou à combattre contre les taureaux & autres bestes. Les beaux *dogues* viennent d'Angleterre. Ce mot vient de l'Anglois *dog*, qui signifie *chien*.

On dit aussi d'un homme gros & gras & rebarbatif, & particulierement d'un Suisse à une porte, que c'est un gros *dogue*.

DOGUES, en termes de Marine, sont des trous qui sont dans les platbords des deux costez du grand mast pour amurer les couets de la grande voile : aussi les appelle-t'on *dogues d'amur*.

DOI.

DOIGT. s. m. Extremitez des mains & des pieds des hommes divisées en plusieurs parties. L'homme a cinq *doigts* à chaque main, & cinq à chaque pied. Les *doigts* de la main ont quinze os disposez en trois ordres ou rangs. Les Medecins appellent leurs *jointures*, *condyles* ou *nœuds*; & leur arrangement & leur suite, *phalanges*. Le premier *doigt* s'appelle *pouce*; le second *index*, ou *indice*; le troisiéme le *doigt du milieu*, que les Latins appellent *medius, obscœnus, impudicus famosus*, parce qu'on s'en servoit autrefois pour se mocquer de quelqu'un & le diffamer. Le quatriéme s'appelle le *Medecin*, parce que les anciens avoient coûtume de delayer les medicamens avec ce *doigt*-là. On l'appelle aussi *annulaire*, parce qu'on y porte volontiers, les anneaux. Le cinquiéme s'appelle le *petit doigt* ou l'*auriculaire*, parce qu'on sert à se curer & à se nettoyer les oreilles. Les *doigts* des pieds s'appellent *arteils*. On touche les les instruments avec les *doigts*. Les Tables des dix Commandements étoient gravées du *doigt* de Dieu.

DOIGT, se dit aussi de quelques animaux, commes des crocodiles, & de plusieurs oiseaux, singes, &c.

DOIGT, se prend aussi pour une petite mesure de la grandeur d'un travers de *doigt*. Ainsi on dit, Prendre un *doigt* de vin, pour dire, la hauteur d'un *doigt* dans un verre. Il s'en manque quatre *doigts* que cette porte ne joigne. Le *doigt* est la troisiéme partie d'un pouce, & il contient quatre grains d'orge se touchans l'un l'autre, posez suivant leur grosseur.

En termes d'Astronomie, *doigt* est une mesure pour les eclypses. On divise le disque ou le corps du Soleil ou de la Lune en douze parties, qu'on appelle *doigts*; & on dit qu'une eclypse est de dix *doigts*, quand l'Astre est obscurci en dix de ces parties.

DOIGT, se dit figurément en termes de l'Escriture, pour signifier Puissance. Le *doigt* de Dieu a paru visiblement en cette rencontre, quand il arrive quelque accident miraculeux ou quelque chastiment qui marquent sa puissance, ou sa colere.

DOIGT, se dit proverbialement en ces phrases. Mon petit *doigt* me l'a dit, pour dire, Je l'ay sçu par une voye secrette & inconnuë. On dit d'une chose qu'on épargne, dont on donne peu, qu'on n'en a qu'à leiche *doigt*. On dit d'un homme, que les *doigts* luy demangent, pour dire, qu'il a envie de se battre, s'il est soldat; ou d'écrire contre quelqu'un, s'il est Auteur. On dit qu'un homme se gratte la tête du bout du *doigt*, quand il a quelque chose qui le chagrine. Avoir de l'esprit au bout des *doigts*, c'est, Estre adroit de la main. Faire toucher au *doigt* & à l'œil, montrer au *doigt* & à l'œil, c'est Faire voir & toucher sensiblement la chose. On dit qu'un homme est servi, est pensé au *doigt* & à l'œil, pour dire, qu'on en a grand soin, qu'il ne luy manque rien. Toucher du bout du *doigt* à quelque chose, c'est en être bien prés. On dit, Estre a deux *doigts* de la mort, pour dire, Estre en grand danger de mort. Montrer au *doigt*, c'est à dire, Se mocquer de quelqu'un. Donner sur les *doigts*, avoir sur les *doigts*, pour dire, Reprendre, corriger quelqu'un. Il en mordra ses *doigts*, pour dire, Il s'en repentira. Mettre les *doigts* dessus, pour dire, Trouver ce qu'on cherche. Compter sur ses *doigts*, pour dire, Compter à la maniere du peuple. On dit des bons morceaux, qu'on s'en lesche les *doigts*, pour dire, qu'on mange tout, & qu'on en souhaite encore. Je voudrois qu'il m'en eût coûté un *doigt*, pour dire, Je racheterois cela de beaucoup. Je n'en mettrois pas mon *doigt* au feu, pour dire, Je me deffie de la verité de cela. On dit de deux bons amis, que ce sont les deux *doigts* de la main. On dit d'une personne, qu'elle ne fait œuvre de ses dix *doigts*, pour dire, qu'elle est tout-à-fait faineante; qu'elle sçait une chose sur le bout du *doigt*; pour dire, qu'elle la sçait par cœur. On dit aussi, Mettre le *doigt* entre le bois & l'écorce, ou entre l'enclume & le marteau, pour dire, Se trouver engagé entre deux puissances qui donnent sujet de craindre de deux costez.

DOIGTIER. s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. On met des *doigtiers* de cuir ou de linge aux doigts qu'on a pensez pour y faire tenir l'emplastre. Quelques Artisans se servent de *doigtiers*, quand ils ont quelque rude travail à faire avec les doigts.

DOL.

DOL. s. m. Terme de Palais. Tromperie, mauvaise foy. Le *dol* personnel est un moyen de requeste civile. Le *dol* réel ne vicie pas une transaction. Il y a un bon *dol*, quand la tromperie tourne à l'avantage de celuy à qui on la fait. En toutes les resignations il faut qu'il y ait une affirmation; qu'il n'y est intervenu aucun *dol*, ni fraude ni simonie. Autrefois on mettoit dans les contracts cette formule, qu'il n'y avoit *dol*, fraude ni mal engin.

DOLEANCE. s. f. Plainte. Les Cahiers des Estats assemblés contenoient les plaintes & *doleances* des peuples. Il m'a conté sa *doleance*, & le sujet de son affliction.

DOLENT, ENTE. adj. Qui se plaint & qui souffre de la douleur au corps, ou à l'esprit, qui est triste. Un cœur *dolent*, une ame *dolente*.

DOLEMMENT. adv. D'une maniere dolente. La tourterelle gemit *dolemment* aprés la mort de son pair.

DOLOIRE. s. f. Instrument de Tonnelier qui a un tranchant long & fort aigu, & un manche pesant qui luy sert de contre-poids. Son usage est pour unir & applanir le bois, tailler les cerceaux, &c. La *doloire* tient le milieu entre la hache & la serpe. En quelques lieux on couppe la teste avec une *doloire*.

En termes de Blason on appelle une hache sans manche, *doloire*.

DOM.

DOM. substant. masc. Titre d'honneur emprunté de l'Espagnol, qui signifie *Sieur* ou *Seigneur*. *Dom* Jean d'Autriche, *Dom* Barthelemi de Martyrs. Il est en usage en France parmy quelques Ordres de Religieux, comme Chartreux, Feuillans, Benedictins, & autres. Le Reverend Pere *Dom* Cosme, *Dom* Alexis, *Dom* Baltasar. Ce mot vient du Latin *Domnus*, abregé de *Dominus*. Le mot de *Dom* a été employé par les Auteurs de la basse Latinité au lieu de *Dominus*, en rejettant un i. Onuphrius dit, que c'est un titre qu'on donna d'abord au Pape seul, puis aux Evêques & aux Abbés, ou autres qui avoient quelque dignité Ecclesiastique; ou qui étoient recommandables par leur vertu & leur sainteté. Depuis il a été usurpé par les simples Moines. Quelques-uns disent que par humilité ils ne voulurent pas prendre le nom de *Dominus*, parce qu'il appartenoit à Dieu seul, & qu'ils prirent celuy de *Domnus*, qui marquoit de l'inferiorité, *quasi minor Dominus*. On a dit aussi au feminin, *Domna* pour *Domina*, d'où les Italiens ont fait *Donna*.

DOMANIAL, ALE. adj. Qui appartient au domeine. Les Greffes sont *domaniaux*, suivant l'Ordonnance de Phillippes le Long de l'an 1419. aussi-bien que les tabellionages. Voyez-en la raison a *Greffe*. Cette ferme est *domaniale*.

On appelle dans les Coustumes, Seigneur *domanier*, le Seigneur Justicier: droits & exploits *domaniers*, ceux qui concernent le domeine.

DOME. s. m. Ouvrage d'architecture qui s'éleve au dessus d'un bastiment. La plus-part des *domes* sont de figure ronde, mais il y en a aussi de quarrez, comme ceux du Louvre. Il s'en fait aussi à plusieurs faces &

polygones. La plus-part des bastiments de Constantinople sont faits en *dome*. Le *dome* de Saint Pierre de Rome est d'une grandeur estonnante. Toutes les belles Eglises modernes ont des *domes* a la croisée. Les Italiens les appellent *couppoles*. Ce mot vient de *doma*, qui chez les Anciens signifioit un *toit*, ou un *porce* à découvert, comme témoigne Papias. Il se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité, qui l'ont pris du Grec, qui ont appellé aussi tout bastiment rond *trullus* ou *trullum*, tel qu'étoit le Palais de Constantinople où fut tenu le Concile qu'on appella de ce nom *in Trullo*.

On appelle aussi vouté en *dome*, un salon, ou une galerie dont les planchers ne sont point plats, mais qui sont voutez en rond, ou en berceau.

Les Chymistes appellent aussi *dome*, la couverture ronde des fourneaux de reverbere.

Les Orfevres appellent aussi *dome* la partie superieure ou couverture des cassolettes, encensois & autres ouvrages semblables.

DOMEINE. s. m. Heritage ou fonds de terre où il y a quelque habitation. Tout le bien de cette Abbaye est en *domeine*, il se consume tout en reparations. Il y a quatre petits *domeines* ou metairies dependantes de cette terre. Racan dit dans ses Bergeries :

> Qui n'a veu d'autre mer que la Marne ou la Seine,
> Et croit que tout finit où finit son *domeine*.

c'est à dire, sa terre. Menage derive mot de *domanium*, qu'on a dit pour *dominium*.

DOMEINE, se dit quelque fois d'un droit seigneurial sans proprieté. En matiere de Seigneurie, celuy qui paye le cens a le *domeine* utile de la terre ; & le Seigneur à qui on le paye, en a le *domeine* direct.

DOMEINE, se prend quelquefois pour une generalité de biens qu'on possede en propre, soit heritages, soit rentes, ou autres droits. Le *Domeine* de la Couronne est inalienable, il ne se vend qu'à faculté de rachat perpetuel. La Chambre du *domeine*, le Fermier du *Domeine*, les Receveurs du *Domeine*, la reünion des *Domeines* à la Couronne. On a fait souvent la vente & la revente du *Domeine*.

DOMEINE, en plusieurs Coustumes, signifie le fief dominant, le cheflieu ou manoir, où est deuë la foy & hommage par le vassal, le lieu d'où dependent les fiefs & vassaux. On appelle *Domeine immuable* ou *Domeine fieffé*, les cens & rentes seigneuriales, qui n'augmentent ni ne diminuent jamais ; *Domeine muable*, le revenu des fermes, qui est different suivant les années & les baux ; *Domeine congeable*, celuy qui a été donné gratuitement par un Seigneur, qui y peut rentrer toutefois & quantes qu'il luy plait.

DOMESTICITE'. s. f. Qualité de domestique. La *domesticité* est un reproche a un témoin, une cause de recusation pour un Juge.

DOMESTIQUE. adj. masc. & fem. Qui est d'une maison, sous un même chef de famille. En ce sens il se prend pour femme, enfans, hostes, parens & valets.

DOMESTIQUE, se prend quelquefois seulement pour les Officiers, valets à gages d'un Maistre. Ce Seigneur a trente *domestiques*, Intendans, Secretaires, Pages, Laquais, &c.

DOMESTIQUE, se prend aussi pour *apprivoisé*, & est opposé à *sauvage*. Les pigeons d'un colombier sont mis au rang des animaux *domestiques*. Les chiens, chats, &c. sont animaux *domestiques*.

DOMESTIQUE, est aussi quelquefois subst. Ce Prince est est agreable quand il est en son *domestique*, c'est à dire, en son particulier. Il a reglé extrememét bien tout son *domestique*, c'est à dire, toutes les affaires de sa maison. Le mari doit avoir soin du *domestique*, de la subsistance du mesnage.

DOMESTIQUEMENT. adv. D'une maniere domestique & familiere. Cet homme vit *domestiquement*, ne sort gueres de son domestique.

DOMICILE. s. m. Terme de Pratique, qui se dit de la maison où quelqu'un habite, ou de celle qu'il a choisie, où on peut s'adresser pour faire toutes les significations de ce qu'on luy voudra faire sçavoir. L'élection de *domicile* n'etoit pas connuë chez les Romains. L'Ordonnance veut qu'en tous les contracts & en la plus-part des exploits, comme d'offres, de saisies, d'executions, &c. on fasse une élection de *domicile*, c'est à dire, qu'on marque un lieu où on se puisse adresser en execution de l'acte. Tout acte doit estre signifié à personne, ou à *domicile*. Le *domicile* s'établit par une demeure d'an & de jour. L'élection de *domicile* finit par la mort.

Le *domicile* en termes d'Astrologie, est une des principales dignitez ou elevations de Planetes, qui se dit quand une Planete se trouve en un Signe avec lequel elle a tant de convenance, qu'elle y gouverne comme un maistre en sa maison ; auquel cas on luy attribuë cinq degrez de puissance : comme le Soleil étant au Signe du Lion est dans son *domicile*, la Lune dans le Cancer, Saturne dans le Capricorne, & ainsi des autres.

DOMICILIE', EE. adj. C'est celuy qui a un domicile établi, certain & asseuré, un bourgeois & habitant d'une ville, qui y a un domicile actuel. On ne doit pas decreter si legerement contre un homme *domicilié*, que contre un vagabond & un homme sans aveu.

DOMIFIER. v. act. Terme d'Astrologie. C'est, Partager le Ciel en douze Maisons pour dresser un theme celeste ou un horoscope par le moyen de six grands cercles, qu'on appelle *cercles de position*. Il y a diverses façons de *domifier* suivant les differents Auteurs. Celle de Regiomontanus, qui est la plus ordinaire, est celle qui fait passer les cercles de position par l'intersection du Meridien & de l'Horison. D'autres les font passer par les Poles du monde ou de l'Equateur ; d'autres par les Poles du Zodiaque.

DOMINANT, ANTE. adj. Qui commande, qui est élevé, qui est superieur, &c. Un lieu *dominant*, une passion *dominante*, &c. On appelle un fief *dominant*, un fief qui a des fiefs qui relevent de luy, & qui est opposé à fief *servant*. On appelle astre *dominant*, l'ascendant ou l'astre qui est le plus fort, & qui domine dans un horoscope.

DOMINATEUR. s. m. Qui domine. On a appellé Alexandre le *Dominateur* de toute l'Asie.

En termes d'Astrologie on appelle *Dominateur*, ou *Seigneur dominant*, l'astre qui est le plus considerable, ou qui a le plus de degrez de puissance dã. un horoscope.

DOMINATION. s. f. Empire, puissance. La *domination* des Romains a duré long-temps, & a été de grande étenduë.

DOMINATION, se dit aussi de la maniere du gouvernement. La *domination* des Princes Orientaux est fort tyrannique. Tant que ce garçon a été sous la *domination* de son Tuteur, il a été sage.

DOMINATION, se dit figurément en choses spirituelles. Dés que l'on souffre que les passions empietent la *domination* sur la raison, elle en devient esclave.

DOMINATIONS, en termes de Theologie, se dit des Esprits du quatriéme Ordre de la Nature Angelique, en commençant à compter par les Seraphins. Ils dominent sur les hommes, & sur les Anges des Ordres inferieurs.

DOMINER. v. act. Commander, estre le maistre. Les Romains ont *dominé* sur la plus grande partie de la terre. Il se faut garder de ces esprits ambitieux qui veulent *dominer* par tout.

DOMINER, se dit aussi d'une citadelle qui commande, qui *domine* sur une place, d'une montagne qui *domine* sur la plaine.

DOMINER, se dit figurément en choses spirituelles. La raison du Sage *domine* sur ses passions, il *domine* & commande aux astres.

On le dit aussi des choses qui ont quelque avantage ou éclat sur les autres. Il y a toujours quelque humeur qui *domine* dans un temperament. Le sené *domine* dans ce medicament. Le bleu *domine* dans cette garniture.

En terme d'Astrologie on le dit aussi des astres qui *dominent* en certains jours, en certaines heures, & en certaines Maisons de la figure celeste. Jupiter *domine* dans la X. Maison. Le Soleil *domine* dans le Lion. Les heures planetaires sont les heures où chaque Planete *domine* à son tour.

DOMINICAIN, AINE. adj. & subst. Religieux ou Religieuse de l'Ordre de St. Dominique. On les appelle à Paris *Iacobins*, & en plusieurs lieux *Freres Prescheurs*. Les dogmes des *Dominicains* sont ordinairement opposez à ceux des Franciscains. Les *Dominicains* sont maistres de l'Inquisition en Italie.

DOMINICAL, ALE. adj. Qui vient de Dieu, ou qui est dedié à Dieu. L'Oraison *Dominicale* est le *Pater noster*, que Dieu même nous a enseigné. Lettre *Dominicale*, lettre de l'Alphabet qui sert à marquer dans les Almanachs les Dimanches consacrez à Dieu : & c'est pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire qui fait partie du Comput Ecclesiastique, lequel dure 28. ans, parce qu'au bout de ce temps le même ordre revient de ces Lettres *Dominicales*. Prêcher les *Dominicale*, c'est, faire des Sermons les jours des simples Dimanches, c'est à dire hors le Carême & l'Advent. Ce sont les Curez qui donnent les *Dominicales* : les Marguilliers donnent les Advents & les Caresmes.

DOMINO. s. m. Coëffure des Prestres pendant l'hiver. C'est une piece de drap qui leur couvre la teste, qui leur serre le visage, descend jusqu'au dessous des espaules.

DOMINOTERIE. s. f. Ouvrage de Dominotier. Ce Marchand trafique en *dominoterie*.

DOMINOTIER. s. m. Ouvrier qui fait du papier marbré, & d'autre papier de toute sorte de couleurs, & imprime de plusieurs sortes de figures, que le peuple appelloit autrefois de *domino*. Il y a un Corps de *Dominotiers* à Paris. Il est enjoint aux Syndics Libraires de visiter les *Dominotiers*, Imagers & Tapissiers, afin qu'ils n'impriment aucune peinture dissoluë, par les Articles 23. & 31. de leurs Statuts.

DOMAGE. s. m. Perte, ruine. L'inondation de la riviere a causé plus d'un milion de *dommage* à la Province. Les barbares ont ruiné toutes les antiquitez d'Italie, c'est grand *dommage*. Cela ne porte *dommage* à personne, pour dire, Cela ne fait tort à personne. Cela va à mon *dommage*, me cause de la perte.

DOMMAGE, en termes de Jurisprudence, signifie le degast que font les bestiaux dans des prez, des bleds ou autres heritages. On a saisi les bœufs qui ont été trouvez en *dommage*, il faut estimer le *dommage*. Il y a un titre au IX. Livre du Digeste du *dommage*, qu'on appele en Latin *pauvreté*. Ce mot vient de *damnagium*, qu'on a formé de *damnum*. Menage.

On dit en termes de Palais, une condamnation de despens, *dommages* & interests : sous ce mot de *dommages* est compris tant la perte qu'on a soufferte, que le gain qu'on a manqué à faire.

On dit aussi ironiquement, ou par menace, C'est *dommage* qu'il ne se vienne attaquer à moi, me faire un procés, je lui ferois bien voir du pays. Ce jeune homme est fort bien fait, c'est *dommage* qu'il soit fripon.

DOMMAGEABLE. adj. m. & f. Qui cause de la perte ou du prejudice. Les meschants Livres sont fort *dommageables* au public.

DOMTABLE. adj. m. & f. Qu'on peut adoucir & domter. Il n'y a point d'animaux si forts & si farouches, que l'adresse de l'homme n'ait rendus *domtables*.

DOMTER. v. act. Subjuguer, se rendre maistre. Les Romains ont *domté* les nations les plus farouches, les plus belliqueuses. Ce mot vient du Latin *domitaire*. Menage.

DOMTER, se dit aussi des animaux, pour dire, les assujettir au travail, & leur faire perdre leur fougue, leur fureur. *Domter* les toureaux pour les mettre sous le joug. *Domter* les chevaux dans un manege.

DOMTER, se dit figurément en Morale de l'esprit, des passions. Il faut *domter* sa colere. Les jeunes les disciplines *domtent* les appetits charnels.

DOMTÉ, ÉE. part pass. & adj.

DOMTEUR. s. m. C'est la qualité qu'on donne à Hercule, *Domteur* de monstres. Ce Prince est un *domteur* de nations.

DON.

DON. s. m. Present, gratification. Quand on fait un *don*, il le faut faire de bonne grace. Donner en pur *don*, c'est, Ne faire point acheter ce qu'on donne pas plusieurs demandes & sollicitations. Il a obtenu le *don* du Roy d'une aubaine, d'une confiscation, d'un Benefice, d'une charge.

DON GRATUIT, est un present que font au Roi les Estats assemblés d'une Province, ou le Clergé dans leurs Assemblées, en consideration des privileges qui leur sont accordez, ou des impositions dont ils sont déchargez.

DON MUTUEL, en termes de Palais, est un don autorisé par les Coustumes, que se font les conjoints par mariage de l'usufruit de tous leurs biens reciproquement pour en jouir par celuy qui suivra sa vie durant.

On appelle aussi un *don de nopces*, le present que l'accorde envoye à sa fiancée en contemplation de son mariage. Il y a chez le Roy des Tresoriers des *dons* & aumosnes.

DON, se dit figurément des choses spirituelles. Les *dons* du St. Esprit, les *dons* de la grace, le *don* de Prophetie, le *don* des Langues, & autres dont St. Paul fait mention au Chapitre XII. de la I. aux Corinthiens. On dit aussi d'une chose qu'on estime sur toutes les autres, C'est un *don* de Dieu. La foy est un *don* de Dieu.

DON, se dit aussi de certains privileges ou avantages de la nature, ou de l'art. La beauté est un des plus grands *dons* de la nature. Tiresias avoit le *don* de deviner. Les Fées avoient le *don* de faire cent choses qui sembloient miraculeuses. Cet importun n'aura jamais le *don* de se taire.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de plus belle acquisition que de *don*.

DONATAIRE. adj. & s. m. & f. Qui reçoit une donation. La donation est nulle, quand elle n'est point acceptée par le *donataire*. Il a fait son ainé *donataire* de cette terre.

DONATEUR, ATRICE. s. m. & f. Celuy ou celle qui donne par une donnation entre vifs.

DONATIF. s. m. Present qu'on fait à quelqu'un. Cet Auteur a eu mille escus du Roy, ce n'est pas une pension mais un *donatif*. Les Romains faisoient de grands *donatifs* à leurs soldats.

DONATION. s. f. Contract, acte public par lequel un homme transmet à un autre la proprieté ou l'usufruit du tout ou d'une partie de ses biens. Une *donation* entre vifs, c'est une *donation* qu'on fait en pleine santé. Une *donation* à cause de mort, c'est celle qui se fait par un testament, ou par un acte passé par un malade qui ne releve point de cette maladie. Les *donations* sont sujettes à l'insinuation dans quatre mois par les

Ordonnance. Une *donation* est revocable par ingratitude. Une *donation* pure & simple. Une *donation* avec reserve d'usufruit. Une *donation* frauduleuse.

DONC, *Doncques* Particule conjonctive qui fait la conclusion d'un raisonnement. Cela supposé, il s'en suit *donc*.

DONC, se met quelquefois absolument au commencement d'une periode, & se prononce avec un ton interrogatif. Y a-t-il *donc* quelqu'un qui ose soustenir que la Morale soit inutile? *Doncques*, rigoureuse Cassandre: c'est le commencement des Stances des Visionnaires.

DONDON. s. f. Terme familier dont on use pour signifier une femme grasse, belle & réjouie. C'est la mesme chose que *gaguy*. Il est amoureux d'une grosse *dondon*, d'une grosse gaguy. Ce mot vient d'un ancien instrument de guerre gros & court, dont on se servoit autrefois pour jetter des pierres rondes, comme on faisoit avant que les catapultes des Anciens: ce qu'on a appliqué aux femmes grosses & courtes, & dont on a fait aussi *bedaine*. Menage.

DONJON. s. m. La partie la plus élevée d'un chasteau basti à l'antique, qui sert à découvrir de loin. Le *donjon* de Vincennes est le lieu où on met les prisonniers qui sont les mieux gardez. Ce mot par Fauchet est derivé de *domicilium*, parce que le *donjon* étant la partie la plus forte du chasteau, étoit le logement du Seigneur. Mais Menage le derive de *dominionus*, qu'on trouve dans les anciens Titres en cette signification. D'autres tiennent qu'il vient de *domus Iulii Cæsaris*, ou de *domus jugi*, parce qu'on y gardoit les prisonniers de guerre. L'Empereur Julien a basti plusieurs de ces chasteaux dans les Gaules, il y en a encore un en Lorraine qu'on appelle *Dom Iulien*. Du Cange dit qu'on a ainsi appellé un chasteau *in duno aut colle ædificatum*, & que les Auteurs de la basse Latinité l'ont appellé *dunjo*, *dungeo*, *dongios*, *domgio* & *domnio*.

DONJON, se dit aussi dans les bastiments particuliers de la partie la plus élevée qui est au dessus de la couverture ou de l'escalier. Les Astronomes se logent dans quelque *donjon* pour avoir le moyen de faire mieux leurs observations.

DONJONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un chasteau ou d'une tour, quand il y a au dessus une petite tour ou donjon qu'il faut exprimer en blasonnant. Il y a des tours *donjonnées* de deux pieces, c'est à dire, qui ont des donjons les uns sur les autres.

DONNE. s. f. Terme emprunté de l'Italien, qui signifie *Dame*, ou *Madame*. Il ne se dit qu'en mauvaise part, pour signifier une Courtisane. C'est un débauché qui a toujours quelque *Donne* chez luy.

DONNER. v. act. Faire un don, un present, transferer la proprieté ou l'usufruit de quelque chose a un autre. Le Roy a *donné* une ordonnance une confiscation à un tel, il lui a *donné* une Abbaye. C'est une œuvre bien meritoire de *donner* l'aumosne pour l'amour de Dieu. Il n'y a que ceux qui *donnent* de bonne grace, à qui on soit obligé de leur don. Ce prodigue *donneroit* jusqu'à sa chemise. Quand on *donne* par contract, on transfere la proprieté de la chose donnée.

DONNER, signifie quelque fois simplement, Prester. Il n'y a rien qui ruine plus les Marchands que de *donner* leurs marchandises a credit. Cet usurier ne preste rien, si on ne luy *donne* des gages, des seuretez. Il luy a *donné* son nom pour faire une telle affaire, c'est à dire, Il l'a mise sous son nom, ou bien, Il luy a servi de caution. Il luy a *donné* ce cheval à l'essey, à l'espreuve.

DONNER, se dit aussi d'une simple tradition d'une chose. *Donnez* moy ce Livre qui est sur ma table. *Donnez* nous à boire. Il lui faut *donner* un petit remede.

DONNER, signifie aussi, Accorder quelque grace, quelque permission. Le Roy a *donné* une amnistie, une abolition generale. On a *donné* à cet auteur une permission d'imprimer. Le Roy a *donné* la paix à la France. *Donner* sa fille en mariage, c'est l'accorder a quelqu'un pour femme; luy *donner* mariage, c'est luy constituer une dot.

DONNER, signifie aussi, Faire les frais d'un repas ou d'une réjoüissance. *Donner* à disner, *donner* à manger; *donner* un regal, une feste; *donner* le bal, l'Opera, la Comedie. On dit aussi, *Donner* le bouquet à quelqu'un, pour dire, l'inviter de *donner* à son tour un repas, à *donner* le bal, &c. On dit aussi au figuré, qu'un homme a *donné* la Comedie, quand il a fait quelques sottises ou impertinences qui ont apresté à rire à la compagnie.

DONNER, signifie aussi, Payer le prix d'une marchandise ou en faire des offres. J'ay *donné* 100. escus de ce cheval. Je ne veux *donner* que dix francs de cette estoffe. Si je vous la laisse à ce prix là, ce n'est pas vendre, c'est *donner*. On dit au contraire d'une chose qu'on a trop achetée, On ne vous l'a pas *donnée*, on vous l'a bien venduë.

DONNER, se dit aussi en parlant des salaires, gages & pensions. On *donne* à ce Gouverneur mille escus d'appointement. On *donne* tant a cette auberge pour la pension, on *donne* tant par repas. Je *donne* tant de gages à ce valet.

Donner la vie, se dit de celuy qui en se battant a avantage sur son ennemy, qui le pouvant tuer, luy laisse la vie, luy *donne* quartier. On dit aussi qu'un Medecin a *donné* la vie, quand on luy est redevable de la guerison d'une maladie violente. On dit au figuré, qu'une bonne nouvelle *donne* la vie, pour dire, qu'elle *donne* les agréements de la vie. On dit aussi, qu'on *donneroit* sa vie, son sang, sa teste, pour avoir quelque chose, pour dire, qu'on la souhaitte passionement.

DONNER, se dit quelquefois odieusement, pour dire, Frapper soit à dessein de faire outrage, soit de faire quelque correction. Il luy a *donné* cent coups de baston. Il lui a *donné* sur la jouë, c'est à dire un soufflet. On *donne* le foüet aux escoliers, on leur *donne* la sale. On dit aussi qu'on a *donné* bien de l'exercice à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a bien fait courir qu'on luy a *donné* bien de la peine. On dit aussi à l'egard des maux, L'excés du vin *donne* la goutte, l'enflamme. Ce vaisseau a *donné* la peste à la ville.

DONNER, signifie aussi, Juger de quelque chose, luy attribuer quelque qualité. Combien *donnez*-vous à cette veuve? Je luy *donne* bien 40. ans, à voir son infirmité. Je ne luy *donne* plus que deux ans à vivre. A qui *donne*-t-on cet enfant? On *donne* le livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST à divers Auteurs. On dit aussi qu'un homme *donne* tout au hazard, pour dire qu'il s'en rapporte à la fortune, qu'il lui attribuë tout l'évenement.

DONNER, se dit aussi des facilitez, des commoditez qu'on apporte à quelque chose. Il faut *donner de l'air* à ce bastiment, y faire des ouvertures, laisser les fenestres & les portes ouvertes. *Donner* du vent à un tonneau. *Donner* de la veuë à un edifice, c'est, Abatre & aplanir les choses qui lui ostoient le jour. Il faut *donner* de la pente aux eaux. Il faut *donner* tant de pieds à cette chambre, *donner* une telle largeur à cet habit. On le dit aussi de la situation de l'aspect. Cet appartement *donne* sur la ruë, pour dire, regarde sur la ruë. Le Soleil *donne* à plomb sur ces fenestres, pour dire il est opposé directement à ces fenestres. Je vous *donne* à choisir de ces deux partis.

Donner les mains, cest, Ceder, accorder quelque chose, se relascher. On luy a fait une telle proposition, il y a *donné* les mains. *Donner* la main, c'est la presenter pour baiser, pour recevoir une ferule. *Donner* la main à quelqu'un, c'est luy aider à marcher, ou à se retirer de quelque bourbier, de quelque embarras, ou de quelque mauvaise affaire. *Donner* la main ou le pas, c'est,

Donner la droite le pas devant. *Donner* la main se dit aussi pour *Donner* la foy de mariage, espouser quelqu'un. On dit aussi en terme de Manege, *Donner* la main, ou *donner* la bride, pour dire, Lascher la bride à un cheval.

Donner, se dit aussi en parlant d'assignations & de deffis. Il a *donné* rendez-vous en tel lieu à son ennemy. Voilà un beau coup, faites en autant, je vous le *donne* en cent. Je *donne* au plus habille homme à deviner cette enigme.

Donner, se dit aussi en parlant des temps & des lieux. *Donner* son temps à quelque chose, c'est en faire son occupation, y *donner* du temps, c'est y *donner* tout le loisir necessaire pour sa perfection. *Donner* du temps signifie aussi, *Donner* terme & delay pour payer, ou faire autre chose. On dit pareillement; *donner* un lieu, un rang, une place convenable; *donner* lieu de croire; *donner* occasion de servir, de nuire.

Donner se dit en parlant d'un penchant, d'une inclination qui nous porte vers quelque chose. Cet homme *donne* dans la curiosité des medailles, des tableaux, des coquilles. Il *donne* à tout, pour dire, qu'il se plaist à toutes les choses agreables, qu'il y fait despense. On dit aussi qu'il *donne* dans les bastiments, dans le jeu, dans la débauche, qu'il *donne* tout à son plaisir, pour dire, qu'il est tort attaché à ces choses. On dit aussi, qu'il *donne* tout à la faveur, pour dire qu'il y est entierement devoüé, qu'il est à qui plus lui *donne*.

Donner se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il faut *donner* de la loüange à Dieu; *donner* bonne opinion de soy, quand on entre dans le monde. Il faut *donner* bon exemple. Un Prelat *donne* sa benediction. *Donner* dans le sens de quelqu'un, c'est à dire, Tomber dans son advis. *Donner* conseil à quelqu'un, luy *donner* advis par billet, ou de vive voix, de quelque chose qui se trouve contre luy; luy *donner* sa voix, son suffrage, son exclusion. On dit aussi; *Donner* connoissance de quelque affaire, luy en *donner* part, lui en descouvrir le secret. *Donner* une fausse idée d'une chose, la rapporter autrement qu'elle n'est. *Donner* son nom à un filleul, le tenir sur les fonts. On dit aussi, qu'un Auteur a *donné* un Livre au public, pour dire, qu'il l'a mis en lumiére.

On dit aussi à l'égard des passions, *donner* de l'amour, *donner* de l'effroy, *donner* des desirs, *donner* de mauvaises pensées, *donner* l'alarme. Il a *donné* son ressentiment à la priere d'un tel. *Donnez* quelque chose à nostre ancienne amitié. *Donner* des bornes à son ambition, *donner* de preuves de sa valeur. Il lui est venu *donner* le bon jour. Cela *donne* envie de manger; *donne* de l'apetit.

On dit aussi qu'un homme a *donné* au but, pour dire, qu'il est entré dans le nœud, dans la vraye difficulté d'une affaire, qu'il est venu à bout de son entreprise.

On dit aussi qu'un homme a *donné* dans le paneau, ou simplement, qu'il a *donné* dedans pour dire, qu'il a été attrapé par quelque finesse, ou par quelque piege qu'on lui a tendu. On dit aussi, qu'il a *donné* prise sur lui quand il a fait quelque faux pas dont ses ennemis tirent avantage.

On dit aussi qu'un Rapporteur a *donné* le branle à une affaire, qu'il luy a *donné* un certain tour favorable, qu'il a *donné* un jour, une ouverture pour la faire reüssir.

Donner des paroles, c'est, S'engager par promesses. *Donner* des bourdes, des deffaites, des bayes, des cassades, c'est Mentir, imposer, à quelqu'un, se moquer de luy: luy *donner* croyance, c'est adjouster foy à ce qu'il dit. *Donner* la loy c'est à dire, Commander à des peuples. *Donner* la loi à un Conseiller, c'est luy prescrire certaine loy, sur laquelle il doit subir l'examen pour estre receu. *Donner* ordre, c'est, Commander à des Officiers. On dit aussi, *Donner* ordre au ménage, pour dire, prendre garde que tout aille bien dans la maison.

On dit aussi, *Donner* à parler, pour dire, *Donner* sujet de faire divers jugements sur sa conduite; & à l'égard des femmes, il se dit toujours en mauvaise part. Avoir *donné* à entendre, c'est à dire, Avoir expliqué ou fait sçavoir à quel qu'un son intention. On dit aussi absolument, un faux *donné* à entendre. *Donner* bien à penser, c'est Mettre quelqu'un en inquietude. Je vous *donne* à penser, simplement, c'est, Inviter à faire reflexion sur ce qu'on dit. *Donner* à courre, c'est Susciter des affaires à quelqu'un, qui obligent à aller & venir beaucoup. *Donner* de la besogne, à travailler, à connoistre.

Donner, en terme de Jeu, se dit de l'avantage qu'on *donne* à celuy qui est plus foible. *Donner* quinze & bisque à la Paume. *Donner* dix points & la main au Piquet. *Donner* deux trous au Triquetrac. *Donner* signifie aussi, Distribuer les cartes. *Donner* eschec & mat aux Eschecs, c'est Gaigner la partie. On dit; *Donner* beau, pour dire, *Donner* des coups faciles à joüer. On dit aussi, *Donner* beau jeu au figuré, quand on *donne* facilité à son adversaire d'avoir l'avantage; quand on luy *donne* matiere d'attaquer & de critiquer.

En termes d'Arithmetique; *Donner* signifie produire. On dit en la regle de trois, Si 15. *donnent* 30. combien *donneront* 60. Ils *donneront* 120. Il signifie le méme en termes d'Agriculture. Les fruits n'ont pas bien *donné* cette année, c'est à dire que les arbres n'en ont gueres produit. Les petits bleds ont mieux *donné* que les grāds.

En terme de Guerre, *Donner* la chasse à l'ennemi, à un vaisseau, à un Corsaire, c'est à dire, le poursuivre, quand il se sauve. *Donner* des deux, c'est piquer des deux esperons pour s'enfuir.

Donner, absolument c'est, Commencer le combat, aller à l'assaut. *Donner* d'estoc & de taille, c'est se battre courageusement. On dit aussi, *Donner* teste baissée dans les ennemis, pour dire, Aller au peril aveuglement & sans le craindre. On dit aussi *Donner* dans une embascade, pour dire, y tomber, estre surpris en chemin.

En termes de Chymie, *Donner* le feu par degrez, feu doux, feu de chasse, c'est à dire, Appliquer un feu convenable aux operations. *Donner* le four trop chaud à du pain.

En terme de Venerie, *Donner* les chiens, c'est à dire, Lascher la meute aprés la beste, *donner* le cerf aux chiens.

En terme de marine, on dit que le vent *donnoit* dans les voiles, pour dire que le vent étoit favorable. *Donner* la cale, c'est une espece d'estrapade de Marinier, jetter un homme du haut du mast dans la mer attaché à une corde. On dit que le vaisseau a *donné* sur un banc, sur un escueil, pour dire, qu'il a heurté sur un écueil, qu'il a echoüé. On dit aussi, *Donner* fond, *Donner* carene.

On dit au Palais, *Donner* & retenir ne vaut: c'est l'article 273. de la Coutume de Paris. *Donner* defaut, *donner* congé, *donner* audiance, *donner* arrest, *donner* un decret, *donner* un adjournement. On dit aussi, *Donner* pouvoir, *donner* procuration, *donner* charge, *donner* des griefs, *donner* des faits, *donner* des deffences, & autres escritures ce moyen luy a *donné* gain de cause. La datte de tous les jugements en lettres de Chancelerie s'exprime ainsi: *Donné* en tel lieu, en tel jour. Les Edits se terminent par ces mots: Si *donnons* en mandement aux gens tenant nostre Cour de Parlement.

Donner, se dit aussi avec le pronom personnel. Se *donner* à quelqu'un, c'est à dire, Se mettre sous sa domination. Les Cosaques se sont *donnez* au Grand Turc. Se *donner* tout à Dieu, c'est Renoncer au monde. Se *donner* à quelque Grand Seigneur, c'est s'attacher à son service. Se *donner* du bon temps, c'est Passer le temps en joye & en plaisir. Se *donner* carriere, c'est à dire, Se réjouir. Il s'est *donné* tout entier à l'estude;

au jeu, &c. c'est à dire, Il s'y applique entierement. On dit aussi, Il se *donne* des airs, pour dire, Il affecte de paroître noble, brave, riche, &c. Se *donner* de garde, c'est à dire, Agir avec circonspection. On dit aussi, Se *donner* la peine, se *donner* l'honneur, se *donner* la patience, pour dire, Prendre la peine, avoir l'honneur, prendre le loisir necessaire pour faire quelque chose.

On dit proverbialement, *Donner* de la gabatine, pour dire, *Donner* du galimathias, faire des promesses ambiguës qu'on ne veut pas tenir. Personne ne peut *donner* ce qu'il n'a pas. On ne *donne* rien pour rien. Qui *donne* tôt, donne deux fois. On dit qu'on ne *donneroit* pas sa part aux chiens de quelque chose, pour dire, qu'on y a des pretentions, quoy qu'éloignées. Qui *donne* au commun, ne *donne* à pas un, pour dire, que personne ne vous sçait gré de ce que vous *donnez* au public. Vous nous l'avez *donné* belle, pour dire, Vous nous en avez bien fait accroire. Vous nous en avez *donné* à garder, vous nous en avez *donné* d'une, se dit dans le même sens. On dit qu'il ne faut pas se *donner* au Diable pour faire, cela pour dire, qu'une chose est fort aisée à faire. On dit aussi, S'en *donner* au cœur joye, pour dire, S'en *donner* tout son saoul, prendre d'un plaisir tout ce qu'on peut. Il s'en est *donné* par les jouës. On dit aussi, Ne sçavoir où *donner* de la tête, pour dire, Ne sçavoir où trouver dequoy vivre, dequoy subsister. Autant vaudroit se *donner* de la tête contre un mur, pour dire, que c'est perdre son temps & sa peine que de faire une telle entreprise. On dit aussi, qu'un homme s'est fait *donner* son fait, s'est fait *donner* sur la creste, a *donné* des verges pour se foüetter, pour dire, qu'il a attiré sur luy quelque malheur par sa faute. On dit aussi. A cheval *donné* on ne regarde point en la bouche, pour dire, On reçoit les presents tels qu'ils sont.

DONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle *Donnez*, des gens seculiers qui se mettent en retraite dans les Monasteres pour y vivre doucement, & servir Dieu & les Religieux. Ils étoient autrefois appellez *Oblata*; mais ce nom a changé depuis. Dans les vieux Titres on le nomme *Dati* & *Oblati* & *Donati*.

DONNEZ, en Geometrie, sont certains problemes où on donne une disposition de points ou de lignes, sur lesquels il faut faire quelque construction. Il y a un Livre des *Donnez* d'Euclide, qui est de 90. theoremes.

DONNEUR; EUSE. adj. Qui donne. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase: Ce n'est pas un grand *donneur*, une grande *donneuse*, quand on veut taxer quelque personne de peu de liberalité.

On appelle aussi *donneur d'avis*, ceux qui font les Courtiers pour faire reüssir des affaires, des ventes, des mariages, &c.

DONT. Particule qui sert d'article, ou de pronom. Les Seigneurs *dont* il se vante de tirer son origine n'étoient pas de cette maison. Le Medecin *dont* je me sers est fort habile, c'est celuy *dont* je vous ay fait mention cy-dessus, c'est à dire, de qui je vous ay parlé. Voilà ce *dont* est question. Ce mot vient de *unde*, dont les Anciens se sont servis en la même signification. Menage aprés Nicod.

DONTE. s. f. Terme de Luthier, qui se dit du corps ou du ventre du luth, du tuorbe, de la mandore, &c. qui est fait d'éclisses taillées & ployées en costes de melon, & collées sur le tasseau.

DONZELLE. s. f. Terme burlesque qui se dit pour *Demoiselle*, mais il est odieux, & se prend ordinairement en mauvaise part. C'est un galant qui aime les *Donzelles*, qui a une *Donzelle* en chambre. Il a quitté sa *Donzelle*.

D O R.

DORADE. s. f. Poisson de mer qui a des écailles de diverses couleurs, & une queuë longue & large. En Latin *aurata*.

Il y a un autre grand poisson nommé *dorade*, qui est commun vers les Antilles, qu'on appelle autrement *brame de mer*. Sa tête paroît d'un verd doré, & le reste de son corps est jaune comme l'or, & azuré comme le ciel serain. Elle suit les navires, & nage avec telle vitesse, qu'on ne la peut gueres atteindre avec la gose ou fouine, avec laquelle les Matelots attrapent de gros poissons. Le devant de sa teste est en pointe, le dos herissé d'espines qui s'estendent jusqu'à la queuë, qui est fourchuë. Elle a deux nageoires au dessous de la tête, & autant sous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'une figure plus large que grosse. Il s'en trouve qui ont cinq pieds de long. Sa chair est aussi agreable que celle de la truite & du saumon, quoy qu'elle soit un peu seche. On en prend avec un hameçon, où on met un morceau de linge blanc pour tout appast.

DORADE, chez les Astronomes, est une Constellation nouvellement descouverte du côté du Pole Antarctique, qui ne paroît point sur nôtre Horison, qui est composée de sept estoiles peu considerables.

DORER. v. act. Estendre, appliquer de l'or en feuilles ou moulu sur quelque corps. On *dore* des tabernacles, des chapelles, des platfonds. On *dore* les calices d'argent par le dedans. On a deffendu de *dorer* les carrosses. On *dore* les Livres à petits fers. On *dore* à colle & à huile, avec des feuilles d'or, avec de l'or moulu & amalgame avec du Mercure. Le fer & le cuivre se *dorent* au feu. Pline asseure que dans Rome on n'a commencé à *dorer* les planchers qu'aprés la ruine de Carthage, & que les premiers lambris qui furent *dorez* furent ceux du Capitole.

Dorer à petit fer, se dit quand on fait des armes ou compartimens avec plusieurs fers qui se rapportent les uns aux autres, comme font les Doreurs, les Gainiers, &c.

On dit figurément & poëtiquement, que le Soleil *dore* les montagnes, lors qu'il commence à les éclairer, qu'il les rend jaunes par sa lumiere: que les espics se *dorent*, quand ils meurissent, aussi-bien que les citrons & d'autres fruits.

DORER, signifie aussi, Desguiser, adoucir l'amertume de quelque chose. Quand on apporte aux Grands quelque mauvaise nouvelle, il faut un peu la *dorer*, l'adoucir.

En termes de Marine on dit aussi *dorer*, pour dire, Espalmer, donner le suif à un vaisseau, luy donner le flore.

DORER, se dit proverbialement en ces phrases. *Dorer* la pillule, c'est, Faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est, faire avaler quelque amertume, quelque chose de fascheux, en l'adoucissant par de belles paroles. On dit qu'un homme est fin à *dorer*, pour dire, qu'il est extremement fin & adroit: faisant allusion à l'or, qui doit estre bien fin pour être propre à *dorer*. On dit aussi, A vieille mule frein *doré*, pour dire, qu'il faut parer sa marchandise pour s'en desfaire. On le dit aussi des vieilles qui se parent. On dit encore, que des gens sont bien *dorez*, qu'ils sont *dorez* comme des calices, pour dire, qu'ils sont braves, qu'ils ont bien de la dorure & de la broderie sur leurs habits. On dit aussi, que bonne renommée vaut mieux que ceinture *dorée*, pour dire qu'il vaut mieux avoir la reputation d'être femme de bien, que d'en avoir la marque, qui étoit autrefois une ceinture *dorée*.

DORÉ, ÉE. part. & adj. On dit de l'argent *doré*, du cuivre *doré*, du vermeil *doré*, du cuir *doré*, du papier *doré*, qui se *dore* sur tranche, sur la couppe, quand il est encore dans la presse du Relieur.

DORE', se dit aussi de ce qui imite l'or, d'un jaune brillant. Il y a une nuance que les Tapissiers appellent *du mors doré*. On appelle le beau blond qui n'est point fade, un blond *doré*. Les Fleuristes ont une sorte de fileria qu'ils appellent *doré*, & du pourpier *doré*, parce qu'ils ont quelques feüilles qui tirent sur le jaune.

On appelle aussi, souppe *dorée*, celle qui a une couleur jaune, qu'on *dore* avec du saffran : une piece de pâtisserie *dorée*, quand elle est enduite d'une composition d'œufs & de beurre.

DORE', se dit aussi en parlant des choses qu'on estime. Les vers *dorez* de Pytagores Les Epistres *dorées* de Guevarre. Le Livre *doré* de Marc Aurelle. La Legende *dorée* des Saints, celle des Mendiants. La Legende *dorée* de Jacque de Voragine, On coronne Cerés d'épies *dorez*, de bleds murs & prest à moissonner.

DORE'E. s.f. qui se dit du beurre, des confitures ou autres choses semblables, qu'on étend sur du pain pour le faire manger plus agreablement. On donne aux enfans à gouster une *dorée* de confitures.

DORESNAVANT, *Doresenavant*. adv. A l'advenir. Il faut estre plus sage *doresnavant*. Les reglements sont faits pour l'advenir, pour ce qui se doit faire *doresnavant*. Ce mot *doresenavant* vieillit, & est composé de ces mots *dores en avant*.

DOREUR. s.m. qui se dit de celui qui dore, soit en bois, en cuivre; soit de celui qui dore le fer, l'argenterie, quoy que ce soient des mestiers differents, & que la doreure se fasse de diverses manieres.

DORIQUE. adj.m. & f. & subst. Terme d'Architecture, qui se dit du second des Ordres d'Architecture, & qui se met entre le Toscan & l'Ionique. Un Ordre *Dorique*, une colomne *Dorique*. Le *Dorique* a pour ornement les metopes & les triglyphes.

DORLOTER. verb. act. Choyer, traiter delicatement. Ce terme est bas, & ne se dit que des enfans, ou des vieillards, qu'il faut traiter avec soin & delicatesse. L'esparcon Satyrique a dit aussi en raillant de la barbe d'un Medecin :

> *Dorlotant* une longue barbe,
> Dont le parfum est de rheubarbe,
> De coloquinte & d'opium.

Ce mot vient de *dorelot*, vieux François qui signifie *mignon*. Il est employé en ce sens par le Poëte Coquillard. En Bas-breton on dit *dorlota*, pour dire *mignarder*.

DORMANT, ANTE. Qui dort. Le miracle des sept *Dormants*.

Eau *dormante*, est celle qui n'a point de cours, comme celle des fossez, des marais, des estangs. Pont *dormant*, est une espece de pont qui ne se leve point. Verre *dormant*, est une espece de servitude ou droit de prendre du jour sur l'heritage de son voisin, par une fenestre où il y a un verre scellé en plastre, qui ne se doit point ouvrir, & qui doit être haute de neuf pieds au dessus du rez du chaussée du premier estage, selõ l'Art. 201. de la Coutume de Paris. Pesne *dormant* est la serrure qui ne se ferme point toute seule & dont il faut pousser le pesne avec la clef.

DORMANTS, en terme de Marine, se dit de la partie des manœuvres ou cordages qui sont fixes, & ne se remuent point, ou peu souvent : & ainsi entre les manœuvres il y en a de coulantes & de *dormantes*. Les estais, les aubans, l'itacle, sont les manœuvres *dormantes*.

DORMEUR, EUSE. adj. Qui dort, qui se plaist à dormir long-temps. Les vieillards & les gens stupides sont *dormeurs*.

DORMITIF. s.m. Remede qui assoupit, qui fait dormir. Le pavot est le *dormitif* le plus ordinaire.

DORMIR. v. neut. qui se dit du repos que la nature prend elle-même, quand elle perd l'usage des sens, pour reparer ses forces espuisées par la veille, ou par le travail. La nature veut qu'on *dorme* & qu'on veille tour à tour. *Dormir* d'un profond sommeil. On appelle *dormir* en lievre, *dormir* les yeux ouverts.

DORMIR, se dit aussi des eaux qui n'ont pas de cours, qui sont arrestées dans un bassin, dans un estang, dans dans un marais.

On dit figurément qu'un sage doit *dormir* sur sa colere, pour dire la laisser passer, ou prendre du temps pour songer au mal qui peut arriver de la vengeance. On dit aussi, qu'il faut laisser *dormir* une affaire, pour dire, que la saison n'est pas propre pour la remuer, pour la poursuivre, qu'il faut attendre une occasion favorable. On dit aussi, qu'un patronage laïque *dort*, quand le Seigneur de la terre est Heretique ; car il ne peut pas alors exercer son droit, qu'il ne perd pas, mais qui est suspendu.

DORMIR, se dit aussi de ceux qui sont morts. JESUS-CHRIST reveilla le Lazare qui *dormoit* dans le sepulcre. Les Patriarches *dormoient* dans le sein d'Abraham jusqu'à la passion de nôtre Sauveur. On dit de même, Il l'a fait *dormir*, pour dire, Il l'a empoisonné ou fait mourir.

On dit proverbialement & figurément, qu'il n'y a point de pire eau que celle qui *dort*, pour dire qu'il faut se deffier de ces gens mornes & taciturnes qui songent ordinairement à faire du mal en trahison : qu'il ne faut point reveiller le chat qui *dort*, pour dire, qu'il ne faut pas reveiller une meschante affaire assoupie. On dit aussi d'un homme vigilant & actif dans ses affaires, que quand il *dort*, le diable le berce. On dit aussi, Qui *dort* disne, pour dire, qu'en dormant on s'engraisse aussi-bien qu'en mangeant. On dit aussi, *Dormir* la grasse matinée, pour dire, *Dormir* jusqu'à midi pour devenir gras. On dit aussi, *Dormir* comme un sabot, par une figure tirée du sabot des enfans qui semble *dormir*, quand il est agité avec un foüet de courroyes. On dit aussi, *Dormir* comme un *loir*, parce que les loirs, les marmotes *dorment* six mois de l'année. On dit aussi, Jeunesse qui veille, & vieillesse qui *dort*, c'est signe de mort. Il ne *dort* non plus qu'un jaloux qu'un Lutin. On dit aussi, des contes à *dormir* debout, pour dire, qu'ils sont fabuleux & ennuyeux. On dit aussi en voyant quelque prodige qui nous surprend, Veillay-je, ou si je *dors* ? On dit encore au Palais, Quand la Cour se leve matin, elle *dort* l'aprés-disnée, pour dire, qu'elle n'entre point aprés midi, quand elle a été obligée de se lever le matin pour quelque ceremonie. On dit encore au Palais, Quand le vassal *dort*, le Seigneur veille, c'est à dire que quand le vassal neglige de faire la foy & homage, le Seigneur dominant saisit son fief, & profite des fruits. On dit aussi, que les biens viennent à quelqu'un en *dormant*, pour dire, lors qu'il ne s'y attend point & sans travailler.

DORMIR. s. m. est l'action de celui qui dort. Le *dormir* n'est pas sain aprés le repas. Il y a un certain milieu entre le *dormir* & la veille, qui est tout à fait agreable. Le *dormir* ne perd point ses droits.

DORTOIR. s. m. Galerie dans les Convents, divisée en plusieurs cellules, où les Religieux habitent & dorment. C'est un crime à un Religieux de coucher hors du *dortoir*. Ce mot vient de *dormitorium*, qui se trouve en Latin en cette même signification, Menage.

DORURE. s. f. Ce qui est couvert ou enrichi d'or. Les *dorures* sont fort à la mode, soit dans les bastiments, soit sur les meubles, soit sur les habits. Et on dit qu'une personne a bien de la *dorure*, quand elle a des habits chargez de passements de broderies d'or ou d'argent, des anneaux, des croix, des agraffes, des boutons d'or, ou d'argent, ou de pierreries.

DOS.

DOS. f. m. Le derriere de l'animal, qui est depuis le col jusqu'aux fesses. Les Medecins appellent proprement le *dos*, la seconde division de l'espine, qui contient douze vertebres situées entre celles du col & celles du sable, & où sont attachées les costes. Ces soldats ont tout le jour les armes sur le *dos*, la pluye sur le *dos*. La pieté d'Enée luy fit porter son pere sur son *dos*. Cette femme avoit pour mille escus d'habits sur son *dos*, c'est à dire, sur elle. Les parties du *dos* sont les espaules, l'espine du *dos*, les vertebres du *dos* : & l'on dit d'un homme qui a l'espaule ronde, qu'il a le *dos* bossu, vouté; & de celuy qui veut l'imiter, qu'il fait le gros *dos*. Les aloyaux sont pris sur les vertebres du *dos* d'un bœuf. Ce mot vient de *dossum*, qu'on a dit pour *dorsum*. Menage.

On dit au Manege, Monter un cheval à *dos* ou à *dos nud*, pour dire, le monter sans selle & à poil.

Dos, se dit figurément de plusieurs choses qui ont un devant & un derriere. Le *dos* d'une maison, contre lequel on dit qu'une autre maison est *adossée*. Le *dos* d'un lit. Le *dos* d'un couteau, d'un espée, c'est le costé opposé au taillant. Le *dos* d'un Livre, c'est le costé par où il est relié. On dit, Escrire au *dos* d'un papier, d'un parchemin, pour dire, au revers.

On appelle *dos d'asne*, un corps qui a deux surfaces inclinées l'une vers l'autre, qui aboutissent en pointes. Il y a des combles de maisons, dont les uns sont en *dos d'asne*, & les autres en appentis, en terrasse.

On dit aussi à une personne qu'on chasse, Viste tournez-moy le *dos* : qu'un homme a tourné le *dos* en une bataille, pour dire, qu'il s'est enfuy; & dans les affaires, qu'il a tourné le *dos*, pour dire, qu'il a refusé de faire ce qu'on desiroit de luy. On dit aussi, La fortune luy a tourné le *dos*, pour dire, s'est declarée contre luy. Quand un Courtisan est disgracié, tous ses amis luy tournent le *dos*. On dit aussi, On a fait tomber cette accusation sur le *dos* d'un miserable. Ce Ministre a toutes les affaires de l'Estat sur son *dos*, pour dire, qu'il est chargé de toutes les affaires. Il n'a pas si tost le *dos* tourné, que, &c.

A' DOS, se dit adverbialement. Avoir un homme *à dos*, c'est, Avoir un ennemi qui cherche tous les moyens de nuire.

On dit proverbialement, qu'on a mis des gens *dos à dos*, quand dans une sentence, ou un accommodement, ils n'ont point emporté d'avantage l'un sur l'autre. On dit des gens debauchez, qu'ils sont toûjours le *dos* au feu, le ventre à table. On dit d'un homme qu'on a bien battu, qu'il a été battu *dos* & ventre, qu'on luy en a donné sur le *dos* & par tout. On dit pour exprimer la pauvreté d'une personne, qu'il n'a pas une chemise à mettre sur son *dos*. On dit aussi d'une perte, d'un dechet, que cela ira sur son *dos*, pour dire, que cette perte ira sur son compte : qu'un homme a bon *dos*, pour dire, qu'il a moyen de faire les frais de quelque entreprise, de quelque partie qu'on veut faire tomber sur luy. On dit aussi d'un riche qui est glorieux, que c'est un gros *dos*, qu'il fait le gros *dos*. On dit aussi, Faire la beste à deux *dos*, pour dire, Faire l'amour. Il se laisse tondre la laine sur le *dos*.

On appelle ironiquement *nichilandos*, un pourpoint, une veste riche par devant, & d'une moindre estoffe par derriere.

On dit aussi ironiquement à un menteur qui soûtient qu'une chose est veritable, Ouy comme j'ay le *dos*.

DOSE. f. f. Le poids ou la mesure des drogues qui doivent entrer en un medicament. Un secret de medecine n'est rien, si on n'en sçait bien la *dose*.

On dit aussi, Redoubler la *dose* en plusieurs autres choses. Il est venu à ce festin des survenans qui nous ont obligé de redoubler la *dose*. On a fait une taxe sur luy pour raison de son maniment, mais la *dose* est un peu trop forte. Ce mot vient du Grec *dosir*, qui signifie la meme chose. Nicod.

DOSER. v. act. Terme de Medecine. Mettre une certaine dose ou quantité convenable de divers ingrediens dans un medicament. Il y a des Auteurs & des Dispensaires qui décrivent le même remede, mais qui le *dosent* diversement.

DOSSE. f. f. Grosse planche de bois qui sert à des clôtures & à d'autres usages. On le dit particulierement des planches qui ne sont sciées que d'un costé, & qui de l'autre ont quelque aubier ou écorce; ou qui sont fort inégales.

DOSSERET. Terme d'Architecture. Petit pilastre saillant qui sert à soustenir des voutes.

DOSSIER. f. m. Partie d'un banc, d'une chaise, ou on appuye son *dos*; & se dit tant du bois que de l'estoffe qui le couvre. On dit aussi le *dossier* du lit, tant des planches qui soutiennent le chevet, que de la garniture d'estoffe qui les couvre.

DOSSIER, en termes de Palais, est une liasse de pieces attachées avec un tiret de parchemin. Le Juge a ordonné que les parties mettroient leurs *dossiers* sur le Bureau sans production. Dans cette production il y avoit tant de *dossiers* cottez au dos depuis *a* jusqu'à *l*.

On appelle en Médecine le grand *dossier*, un des muscles qui font mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grasseul*.

DOSSIERE. f. f. est une partie du harnois d'un limonnier de charrette, dans laquelle on engage les limons, & qui passe par dessus la selle.

DOT.

DOT. f. f. Somme de deniers assignés à une fille, quand on la pourvoit, soit par mariage, soit par entrée en Religion. En Normandie la *dot* d'une femme est asseurée, elle est inalienable. En pays de Droit écrit il y a un augment de *dot* que donne le mari, qui respond au preciput qu'on donne ailleurs.

DOTAL, ALE. adj. Qui appartient à la dot. La quittance des deniers *dotaux* doit estre à la fin du contract de mariage.

DOTER. v. act. Assigner à une fille des deniers pour la marier, ou pour la rendre Religieuse. Quand on a desbauché une fille de famille, on la doit épouser, ou *doter*.

DOTER, signifie aussi, Fournir des deniers, ou assigner des revenus pour les fondations des Eglises ou des Benefices. Un Prelat ne doit point benir ou consacrer une Eglise, qu'elle ne soit *dotée*. Les Rois ont *doté* les Abbayes qu'ils ont fondées de grands revenus.

DOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

DOU.

DOUAIRE. f. m. Biens que le mari assigne à sa femme en se mariant, pour en joüir par usufruit pendant sa viduité, & en laisser la proprieté à ses enfans. Le *douaire prefix* est celuy qui consiste en une certaine somme d'argent, ou en quelque terre ou heritage affecté au *douaire*. *Doüaire coustumier* est la moitié de tous les biens qu'a le mari le jour de son mariage, lequel a lieu quand on n'a point stipulé de *douaire* prefix. Chez les Gots le *doüaire* n'étoit que la dixiéme partie des biens du mari; chez les Lombards la quatriéme; chez les Romains & les Siciliens la troisieme; en France c'est la moitié des heritages ou propres du mari. Le *douaire* est si privilegié, qu'un decret ne le purge pas, & son hypotheque demeure toûjours. Ce mot vient du Latin *dotarium*.

DOUAIRIER. f. m. Terme de Palais, qui se dit des enfans qui ont renonce a la succession de leur pere, & qui se

tiennent au doüaire de leur mere. La Coûtume veut qu'un enfant ne puisse estre heritier & *douairier* tout ensemble.

DOUAIRIERE. f. f. Veuve qui jouït de son doüaire.

DOUANE. f. f. Lieu où on paye les imposts & les taxes sur les marchandises. La *Douane* de Lyon est une des cinq grosses Fermes. Il faut que tous les Rouliers viennent à la *Doüane* faire declaration de leurs marchandises. Par tout l'Orient il y a des *Doüanes* établies, où se levent les seuls deniers pour la subsistance de l'Estat. On le dit aussi du droit que payent les marchandises. On a confisqué ces étoffes faute d'avoir payé la *doüane*. Il se dit aussi des droits qui se levent par l'ordonnance des Juges. Ce mot vient de l'Italien *duana* ou *dogana*, derivé de l'Arabe *divvant*, qui signifie proprement le *Pretoire* & le *Senat*, & qui a été fait de l'Hebreu *doun*, signifiant *juger*. Menage. Du Cange le derive du mot *doen* Bas-Breton qui signifie *porter*, à cause qu'on transporte en ce lieu-là toutes sortes de marchandises. Vincent de Beauvais dit que le Palais des Sultans où se gardent leurs tresors s'appelloit *Doüane*.

DOUANIER. f.m. Fermier ou Commis de la Doüane, qui visite les marchandises, & reçoit les deniers qu'elles doivent payer aux Doüanes.

DOUBLAGE. f. m. Terme de Marine. C'est un second bordage, ou un revestement de planches, qu'on met par dehors aux vaisseaux, particulierement à ceux qui vont vers la Ligne, pour les conserver, & empêcher que les vers ne les criblent.

DOUBLAGE, en matieres de fiefs, se dit du double des devoirs que les sujets sont tenus de payer à leurs Seigneurs en certaines occasions, comme quand il est fait Chevalier; quand il marie sa fille aisnée noblement; quand il a été fait prisonnier en juste guerre, &c. Ce *doublage* ne doit pas monter plus haut que 25. sous.

DOUBLE. adj. m. & f. Qui vaut deux fois autant qu'un autre, soit en substance soit en poids, soit en force ou capacité. Un *double* Louis vaut 22. francs, & le simple onze. Un *double* Henri. Une Eglise *double*, un bastiment *double*, se dit de deux Eglises basties l'une sur l'autre, & de deux rangs de bastiment adossez l'un l'un contre l'autre. Un tel Officier a *double* paye. La pinte est une *double* chopine.

DOUBLE, signifie aussi ce qui est fait ou repeté deux fois. Un acte, un compte *double*, est celuy dont il y a deux originaux pour en donner un à chaque partie. Un *double* bastion, un *double* ravelin, une *double* enceinte. une *double* enveloppe de lettre. Une *double* porte, se dit de deux portes mises des deux costez de l'espaisseur d'un mur. Un *double* chassis. La plus-part des organes des sens sont *double*. J'ay un *double* interest en cette affaire. Je preuve mon dire par une *double* raison. Ce passage a un *double* sens. Voila un mot à *double* entente. Une *double* cadence. Une serrure à *double* tour, c'est celle où l'on tourne deux fois la clef. Un *double* nœud, se dit de ce qu'on a noüé deux fois. On dit aussi un manteau *double* de panne, pour dire, qu'il est *double* de panne.

DOUBLE se dit aussi des choses qui sont faites avec plus de soin, & qui ont plus de force & de vertu. Du brocat à *double* broche, du ruban *double* en lisse, de l'encre *double*, bonne *double* biere, un *double* canon.

En termes de Breviaires, on appelle Feste *double*, une Feste solemnelle où l'on double les Antiennes, & où on les repette au commencement & à la fin de chaque Pseaume, & parce qu'elle a les premieres & les secondes Vespres. Il y a des Festes *doubles* de la premiere classe, qui sont Noël, l'Epiphanie, Pasques, l'Ascension, la Pentecoste, la Feste-Dieu, la St. Jean, la St. Pierre, l'Assomption, la Toussaints, la Dedicace & le Patron de l'Eglise. D'autres sont de la seconde classe, qui sont les autres Festes *doubles*.

Une *double* Feste, c'est un jour où deux Festes se rencontrent ensemble. Un *double* jeusne, un jour où il se rencontrent deux jeusnes de commendement. Les Festes *semi-doubles* sont celles qui ont aussi l'Office entier avec les deux Vespres, mais où on ne repette pas les Antiénes.

On appelle un *double* bidet, un bidet qui est de plus haute taille que les ordinaires.

DOUBLE, Terme de jeu de Lansquenet, se dit d'une carte qui est desja venuë une ou deux fois: & au figuré on le dit de ceux qui ont un avantage, des seuretez que les autres n'ont point. Il est bien établi dans cette ferme, il l'a la faveur des Ministres, il jouë sur cette *double*.

On appelle un chiffre à *double* clef, celuy où on change des caracteres pour signifier une même lettre. Un chiffre à *double* clef, est indechiffrable.

On appelle aussi lettre *double*, une lettre qui a la force de deux autres, comme le ψ, le ξ, des Grecs, le *tsade* des Hebreux qui fait t & s; & l'x des Latins.

En Medecine on dit fievre *double*, tierce; *double* quarte. Voyez *Fievre*.

On dit au Palais, qu'un faux & *double* emploi ne se couvre jamais: c'est une même partie qui a été employée deux fois dans un compte sous divers noms & divers pretextes, c'est à dire, qu'on peut toûjours revenir à la demander, nonobstant tous arrests & transactions.

DOUBLE, se dit aussi en choses morales. C'est un *double* maraut, un *double* fripon, une *double* carogne. On appelle un homme *double*, celuy à qui il ne se faut pas fier: une ame *double*, un cœur *double*, qui dit d'une façon & pense d'autre.

DOUBLE, est aussi quelque fois substantif. La peine du *double*, du quatruple. Gager le *double* contre le simple. Le *double* d'un chiffre. On dit qu'un homme doit *double*, quand il voit deux choses, au lieu d'une. Le *double* d'une sentence, c'est la transcription d'une sentence dans quelque acte. En ce sens le mot vient de *doubl*, qui en Bas-Breton signifie *copie*, & *doubla*, *copier*. Le *double* d'un compte, c'est la seconde grosse qu'on donne à la partie. Le *double* d'un air, c'est le second couplet d'un air qui reçoit divers accords & diminutions des notes de Musique.

On dit aussi adverbialement, qu'un homme payera au *double*, qu'on luy rendra au *double* quelque chose, pour dire, avec usure & bien au delà de ce qu'il a presté. on dit aussi, Mettre en *double*, quand on replie une chose sur elle-même, ou sur quelque autre de meme nature. Plusieurs lettres de Chancelerie sont taxées à *double*, & on les appelle des *Doub s*.

On dit proverbialement, *Double* jeune, *double* morceau, pour dire, qu'un libertin mange d'autant plus, qu'il luy est deffendu.

On dit aussi, Joüer à quitte, ou à *double*, tant au propre qu'au figuré, pour dire mettre tout au hasard.

DOUBLE. f. m. Petite monnoye de cuivre valant deux deniers. Il sert à exagerer la pauvreté. Cet homme est si gueux, qu'il n'a pas vaillant un *double*, un rouge *double*. Il est si avare, qu'il ne donneroit pas un *double* aux pauvres. Il n'a pas un *double* de reste au bout de l'an. Il regarde jusqu'à un *double*. Il a fait son payement en *doubles*. Il y a eu des *doubles* de Paris qui ont été de differentes valeurs selon le temps, qu'on a appellé *double Parisis* & *petit Parisis*.

DOUBLEAU. adj. m Terme d'Architecture. C'est une épithete qui se donne aux premiers arcs qui forment les voutes, qui vont d'un pilier ou d'un arcboutant à l'autre, entre lesquels sót cóprises les croisées d'ogives.

DOUBLEAU. Terme de Charpentier. Ce sont des solives pour faire des plâchers. On met huit *doubleaux* au dessus des travées pour faire le plâcher d'un moulin à vét.

DOUBLEMENT. f.m. Terme de Finance. C'est une derniere enchere qui se fait dans la huitaine aprés l'adjudication des Fermes & Domaines du Roy, qui est le double du tiercement. Elle doit estre de neuf

encheres courantes. Or l'enchere courante est une somme certaine que le Conseil fixe à proportion de la Ferme qu'on adjuge. De sorte que si l'enchere courante est de dix mille francs, le *doublement* doit estre de trente mille écus, moyennant quoy on est receu à la place de celuy qui en étoit adjudicataire. On revient contre les adjudications des Fermes du Roy par *doublements* & par tiercements. Dans les autres affaires le *doublement* est la moitié du prix de l'adjudication dont on doit faire l'enchere.

DOUBLEMENT, se dit aussi d'un bataillon, quand on double les rangs ou les files pour les augmenter en front, ou en hauteur.

DOUBLEMENT. adv. En deux manieres. Cette terre luy appartient *doublement*, par double titre, l'un comme acheteur, l'autre comme heritier du vendeur. Qui retient le bien d'autruy avec parjure, peche *doublement*.

DOUBLER. v. act. & n. Mettre une chose deux fois, ou la rendre deux fois aussi grande. *Doubler* une somme, c'est la multiplier par deux. *Doubler* les rangs, c'est faire entrer le second rang dans le premier. Dans le commerce des Indes Orientales tous les ans l'argent *double*.

DOUBLER, signifie quelquefois simplement, Augmenter, renforcer. *Doubler* la garde, *doubler* la dose, *doubler* l'ordinaire. *Doubler* des gages ou appointements, c'est les augmenter. *Doubler* le pas, c'est à dire, Obliger à aller plus viste. *Doubler* une Comedie, se dit quand deux differens Auteurs font une Comedie sur un même sujet.

DOUBLER, signifie aussi, Mettre deux estoffes l'une sur l'autre. Faire *doubler* un manteau d'hermines, de panne, de brocat. *Doubler* un corps de logis, c'est, Adosser deux corps de logis l'un contre l'autre.

On dit parmi les joüeurs à la Paume, qu'une balle a *doublé*, quand elle a touché deux fois à terre; & alors le coup ne vaut rien, ou on manque une chasse. Et au jeu du Billard, *doubler* une bille, se dit quand on la fait éloigner du lieu où elle étoit.

En termes de Marine, on appelle *doubler* le cap, parer le cap, *doubler* la pointe, pour dire, Passer au delà d'un cap, d'une pointe de terre. Le premier qui a *doublé* le Cap de bonne Esperance a esté Vasco de Gama Portugais en 1498. *Doubler* un vaisseau, c'est aussi luy donner un doublage ou revestement de planches.

Doubler des reins, se dit en termes de Manege, quand un cheval desobeïssant saute plusieurs fois de suite pour jetter le Cavalier à bas.

DOUBLET. s. m. Fausse pierrerie faite de cristaux taillez joints ensemble par du mastic coloré par art, ou par quelque petite feuille de la même pierre, ou teinte de quelque autre matiere.

DOUBLET. Termes de joüeurs au Triquetrac. C'est un jet de dez qui amene deux points semblables, comme deux as, deux cinq, deux six, &c. C'est de là par metaphore que sont venus en France les noms propres de DOUBLET, par rapport aux humeurs toujours égales.

DOUBLETTE, est un des jeux de l'orgue, qui est ouvert & de deux pieds, accordé à la 22. de la montre.

DOUBLON. s. m. Monnoye d'Espagne, ou double pistole, qui a valu divers prix en divers temps.

DOUBLON, en termes d'Imprimerie, se dit des fautes des ouvriers, quand ils font deux fois la même chose.

DOUBLURE. s. f. L'estoffe dont on double une autre. La *doublure* est souvent plus riche que l'estoffe.

On dit en proverbe, que fin contre fin n'est pas propre à faire *doublure*, pour dire que deux gens qui sont également habiles ont de la peine à se tromper l'un l'autre.

DOUCEASTRE. adj. m. & f. Fade, insipide, desagreable au goust. Il se dit des eaux, ou des liqueurs & saveurs, & quelquefois des odeurs.

DOUCEMENT. adv. D'une maniere douce, lentement sans bruit. Les tortuës marchent fort *doucement*. Il faut que la correction fraternelle se fasse *doucement* & sans aigreur.

DOUCEMENT, signifie encore, Humainement. Il faut traiter *doucement* les valets. Ce Prince a traité *doucement* les vaincus.

DOUCEMENT, signifie encore, Commodément, facilement. On vit *doucement* dans la solitude. Il vit tout *doucement* de son bien: ce qui veut dire aussi petitement, mais sans estre à charge à personne.

DOUCEMENT, signifie encore, Sans éclat, à la sourdine & delicatement. Les negociations avec les estrangers doivent estre traitées fort *doucement*. Il faut aller *doucement* & bride en main, quand on a affaire à certaines gens.

On dit en proverbe, Aller *doucement* en besogne, quand on agit lentement & avec grande circonspection.

DOUCEREUX, EUSE. adj. Qui est doux. Les vins de Mascon, de Condrieu, sont des vins *doucereux*, qui sont doux & picquants.

DOUCEREUX, se dit figurément en choses morales. Un stile *doucereux*, un esprit *doucereux*, des vers *doucereux*: ce qui se dit particulierement des vers d'amour. Et, Faire le *doucereux*, c'est, Faire l'amoureux, le languissant auprés d'une Dame.

DOUCET, ETTE. adj. diminutif de *doux*, qui se dit proprement d'une mine *doucette*, où il y entre un peu du niais, ou de l'hypocrite.

DOUCETTE. subst. est une espece d'herbe qu'on mange en salade.

DOUCEUR. s. f. Qualité des choses qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le goust, ou les autres sens. La *douceur* du miel est plus fade que celle du sucre. La *douceur* de la voix est aimable à l'oreille. Ce qu'on estime dans les parfums, c'est la *douceur*. La *douceur* de la peau plait au toucher. La *douceur* des couleurs plait à la veuë. On dit qu'un homme aime les *douceurs*, quand il aime le sucre, les confitures, les vins de liqueur.

DOUCEUR, se dit figurément en choses morales. La *douceur* du gouvernement est ce qui maintient les peuples en paix. Le repos d'esprit est la *douceur* de la vie. La *douceur* de l'esprit est l'agreement de la conversation. La vie privée a ses *douceurs*, aussi-bien que celle de la Cour. On ramene les gens par la *douceur*, en les flattant.

On dit, Conter des *douceurs* à une femme, luy dire quelque *douceur*, pour dire, la flatter, luy faire l'amour.

DOUCEUR, se dit aussi de quelque menu profit qu'on tire d'une affaire, d'une entremise. Cet homme n'a pas beaucoup gagné à ce marché, mais il en a tiré quelque *douceur*. Il a fait ce mariage, il en a eu quelque *douceur*.

On dit proverbialement, Tout par *douceur*, & rien par force, pour dire, qu'on fait plus d'affaires à l'amiable, que par la violence.

DOUCINE. s. f. Terme d'Architecture. C'est un ornement de la plus haute partie de la corniche, qui est fait en forme d'onde moitié convexe, & moitié concave. On l'appelle aussi *cymaise*, ou *gueule droite & renversée*.

DOUELLE. s. f. Terme de Maçon, qui se dit d'une coupe de pierre propre à faire des voutes. Le parement qui fait partie de la voute, & qui est courbe, s'appelle *douelle interieure*. Sa partie opposée s'appelle *douelle exterieure*.

DOUER. v. act. Assigner un doüaire à sa femme. Une femme *douée* de doüaire coûtumier, est plus avantagée, que si elle étoit *douée* d'un doüaire prefix.

DOUER, se dit aussi en parlant des dons & des avantages que nous recevons de la nature & de la grace. Samson fut *doué* d'une force extraordinaire. Judith fut *douée* d'une

d'une grande pudicité. Esther fut *doüée* d'une beauté admirable. La Sainte Vierge a été *doüée* de toutes sortes de graces & de vertus.

DOUGE, ou *Douche*. s. f. qui ne se dit que dans les lieux où il y a des eaux minerales, qu'on espanche sur la partie affectée pour la guerir. La *douge* se fait principalement sur la teste & sur l'estomac. On la donne 12. ou 15. jours durant, quand l'eau est fort chaude; & 20. ou 25. jours, quand elle ne l'est gueres. On la reçoit couché, assis, ou à genoux. Ce mot vient de l'Italien *doccia*. Menage.

DOUILLE, s. f. Terme d'Armurier. C'est le fer creux qu'on met au talon ou au bout d'enbas d'une pique, d'une halebarde, javeline, ou autre arme semblable, ou au bout de la baguette d'une arme à feu. On le dit aussi du creux où on met la chandelle dans une lanterne, un martinet, ou un flambeau. Les Orfevres l'appellent *bobeche*. On appelle aussi *douille* de la croix, le creux qui est au bas, où on fait entrer le baston pour la porter en procession, ou la mettre sur son pied.

DOUILLET, ETTE. adj. Mollet, doux à l'attouchement. Une estoffe de soye est bien *douillette*. Un oreiller de duvet est plus *douillet* qu'un de crin. La pommade rend la peau unie & *douillette*.

DOUILLET, se dit aussi des personnes qui affectent une delicatesse extraordinaire pour ce qui touche les sens. C'est un pere *douillet*, un cochon au pere *douillet*: ce qui se dit aussi des hypocrites & faux devots qui cherchent trop leurs aises.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une maniere douillette, ou sur quelque chose de douillet. Il étoit couché bien *douillettement* sur un bon matelas, tandis que les autres étoient sur la dure.

DOULEUR. s. f. Sentiment triste & fâcheux qui blesse quelque partie du corps, & est ennemi de la nature: ce qui arrive par l'alteration subite de la partie, ou par solution de continuité. Le peché de la femme a été puni par les *douleurs* de l'enfantement. Un Stoïque dit qu'il n'y a point de *douleur*.

DOULEUR, se dit aussi des passions de l'ame. L'affliction d'esprit égale les plus grandes *douleurs*. Il faut qu'un penitent ait une vive *douleur*, une componction de ses fautes.

On dit en proverbe, Pour un plaisir mille *douleurs*, pour dire, qu'il y a bien plus de maux que de plaisirs en ce monde. On dit aussi, A la Chandeleur la grande *douleur*, pour dire, la grande froidure.

DOULOIR. Vieux mot qui signifioit autrefois *se plaindre*. Les Chevaliers d'Amadis se *douloient* moult piteusement.

DOULOUREUX, EUSE. adj. Ce qui sent de la douleur, ou qui en cause. Ne luy heurtez pas le bras, il l'a fort *douloureux* à cause d'un rheumatisme. La goute est un mal fort *douloureux*.

DOULOUREUSEMENT. adv. D'une maniere douloureuse.

DOUTE. s. m. Incertitude, agitation d'un esprit qui ne connoît pas la verité, & qui ne sçait de quel costé il se doit determiner. Les Scepticiens étoient dans un *doute* perpetuel. Les devots sont toûjours pleins de *doutes* & de scrupules. Maintenant dans la Justice on revoque tout en *doute*. Ce *doute*, cette crainte est bien fondée. Il a proposé plusieurs *doutes* sur la Langue. Il a éclairci mon *doute*.

Sans *doute*. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Hors de *doute*, certainement.

DOUTER. v. n. Estre en doute, estre incertain. C'est un crime de *douter* de la foy, des veritez que Dieu a revelées à son Eglise.

DOUTER, se dit avec le pronom personnel, & signifie, Prevoir, pressentir, soupçonner. Je me *doutois* bien qu'il feroit une folie. Il ne se *doutoit* pas qu'on luy feroit cette insulte. Il ne se *doutoit* de rien. Il est venu sans qu'on s'en *doutast*.

DOUTEUX, EUSE. adj. Problematique, incertain. C'est une question fort *douteuse*. Ce procés est fort *douteux*; difficile à juger. Cette pistole est fort *douteuse*. Les Oracles ne rendoient autrefois que des réponses *douteuses*. Il y a plusieurs mots d'un genre *douteux*.

DOUTEUSEMENT. adv. D'une maniere douteuse. On ne sçait rien d'assuré d'une telle affaire, on en parle *douteusement*.

DOUVAIN. Terme de Marchand. Bois à faire des douves & des barils. Le millier de *douvain* vaut tant. Le millier de *douvain* à pipes est taxé à 55. livres pour le droit de subvention.

DOUVE. s. f. Piece de bois merrain qui est propre à faire des tonneaux, des cuves, & autres vaisseaux. Du Cange dit que ce mot vient de *doga*, qui signifie aussi chez les Grecs un *vaisseau*, un *tonneau*, & une *jusse*; d'autres disent de l'Alleman *daub*.

DOUVE, est aussi une herbe qui croit dans les prez, & qui fait mourir les moutons qui en mangent. Le mouton ne digere point les *Douves*, & on les trouve toutes entieres dans son ventre.

DOUX, OUCE. adj. Qui fait une impression agreable sur nos sens. Ce qui rend les choses *douces*, c'est qu'elles sont composées d'atomes ronds & polis qui touchent legerement nos sens, & les frappent sans les blesser.

DOUX, se dit premierement des choses polies & unies, & agreables au toucher. Une peau *douce*, un chemin *Doux*, uni & aisé.

DOUX, se dit aussi des odeurs. L'ambre gris a l'odeur fort douce. Un enfant a l'haleine *douce*.

DOUX, se dit aussi des sons. L'octave est la plus *douce* des consonances. Une musique *douce*, est une musique de chambre, composée de peu de voix & d'instruments qui se font tous entendre sans confusion. Une flute *Douce*, de *Doux* accents, de *Doux* accords.

DOUX, se dit aussi des objets de la veuë. Le bleu mourant, le jaune paste sont des couleurs *douces*. Et on dit que des yeux sont *Doux*, quand ils ne sont ni rudes, ni hagars, mais tendres & amoureux. On dit en ce sens, Faire les yeux *Doux*, pour dire, Faire l'amour à quelqu'un.

DOUX, se dit enfin des saveurs qui n'ont point d'acidité, ni de salure. Des citrons *doux*, *doux* comme miel, comme sucre. Un lievre à la sauce *Douce*, qui est faite avec du vin & du sucre. Eaux *Douces*, sont les eaux des fontaines qui ne sont ni minerales, ni salées. On le dit aussi des rivieres, lacs & estangs. On dit aussi, le *doux* murmure des eaux.

DOUX, se dit encore de plusieurs autres choses, comme des metaux. Le fer *Doux*, qui est different de l'aigre, en ce qu'il est moins cassant. On le dit de même du cuivre & de l'estain. Ce qui rend les metaux plus *doux*, c'est quand ils ont passé plusieurs fois par le feu ou par la forge.

Taille *douce*, est une image tirée sur une planche gravée avec le burin.

Vin *doux*, est le vin qui n'a point bouilli, ou celuy à qui on a conservé sa douceur, comme on fait au vin bourru. De même du cidre *Doux*, qu'on nomme aussi absolument du *doux*.

Une medecine *Douce*, un *Doux* remede, sont ceux qui purgent, qui font leur operation sans donner des tranchées, & sans tourmenter le malade.

On dit d'un cheval, qu'il a les allures *douces*, quand il ne tourmente point son homme; & d'un carrosse, qu'il est *doux*, quand il est bien suspendu, & ne secouë point ceux qui sont dedans.

On dit que l'air est *doux*, que le temps est *doux*, lors qu'il est calme, & qu'il a une chaleur moderée. Un vent

doux, une pluye *douce*, quand ils ne sont pas violents; une *douce* temperature de l'air. Aller vivre sous un ciel plus *doux*, c'est en un climat plus temperé.

On le dit aussi du sommeil, même de la mort.

Un *doux* sommeil luy ferma la paupiere.

On dit d'un escalier, qu'il est *doux*, qu'une montagne a une pente *douce*, pour dire, qu'ils sont aisez à monter, qu'ils ne sont pas rudes.

DOUX, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On dit qu'un homme est *doux*, qu'il a la conversation *douce*, l'humeur *douce*, que c'est un esprit *doux*, pour dire, qu'il est paisible, civil, complaisant, traitable; qu'il mene une vie *douce* fort tranquille; qu'il a un *doux* maintien, pour dire, modeste; un *doux* propos, pour dire, agreable.

On le dit aussi d'un gouvernement, des peines. Le regne de ce Prince a été fort *doux*, pour dire, point violent. On l'a condamné à une peine fort *douce*. On luy a donné une question trop *douce*, une *douce* penitence. On dit aussi en devotion, Mon *doux* JESUS.

On dit aussi d'une Religion, qu'elle est plus *douce*, c'est à dire, moins austere, qu'il est plus aisé à en pratiquer les regles.

On le dit aussi des paroles & des écrits. Il luy a fait de *doux* reproches de sa negligence, une *douce* guerre sur l'amour d'une telle. Il écrit d'un stile *doux* & facile. Et on appelle des billets *doux*, des billets de galanterie qu'on écrit à ses Maistresses.

DOUX, se dit aussi absolument. Il est *doux* de mourir pour sa patrie, pour ce qu'on aime. Il est bien *doux* de vivre en liberté & sans affaire.

DOUX, se dit encore adverbialement. Tout *doux*, pour dire, N'allez pas si viste, ou, Arrestez vous. Il va tout *doux* en besogne. Filer *doux*, c'est, Estre humble & soumis devant un plus fort que soy.

DOUX, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui est amer à la bouche est *doux* au cœur, pour inviter les gens à prendre medecine. On dit d'un mauvais Medecin, que c'est un *Medecin* d'eau *douce*, quand il n'enseigne que des remedes ordinaires. On dit de celuy qui ne s'est point ressenti d'un affront qu'on luy a fait, qu'il a avalé cela *doux* comme lait. On dit qu'un homme est *doux* comme un agneau, pour dire, qu'il se laisse tondre la laine sur le dos, qu'il souffre tout. Les *douces* paroles n'écorchent point la langue, les oreilles.

DOUZE. Terme numeral. Le second nombre de la seconde dizaine. Le Zodiaque est partagé en *douze* parties, qui sont les *douze* Signes. Les Astrologues partagent le Ciel en *douze* Maisons.

On dit aussi, Le Roi Loüis *Douze*, le *douze* du mois, par abus, au lieu de *douziéme*. On dit aussi, un Livre en *douze*, pour dire, que chaque cahier ou feuille pliée a *douze* feuillets, ou 24 pages.

DOUZIE'ME. adj. & s. m. & f. Nombre ordinal, qui est à une place où on compte *douze* à commencer par le premier. Decembre est le *douziéme* mois de l'année. Un *douziéme* d'une aune. On dit aussi, une aune & un *douze*.

DOUZIE'ME'MENT. adv. En douziéme lieu.

DOUZAIN. s. m. Monnoye de cuivre avec quelque alliage d'argent vallant un sou, ou douze deniers tournois. C'est un gueux qui n'a pas un *douzain*; un avare qui aime le *douzain*. Il y a eu des *douzains* à la salemandre en 1539.

DOUZAINE. s. f. Assemblage de douze choses. Une *douzaine* d'assiettes, de serviettes. Les Sergents de la *Douzaine*, sont les douze anciens Sergens du Chastelet, qui sont les Gardes du Prevost de Paris.

On dit proverbialement, A la *douzaine*, en parlant d'une chose qui n'est pas d'un grand merite, d'un grand prix. Un Poëte à la *douzaine*. Et au contraire on dit, Il n'y en a pas treize à la *douzaine*, pour dire, qu'une chose est rare.

DOY.

DOYEN. subst. masc. Premiere dignité en la pluspart des Eglises Cathedrales & Collegiales. *Doyen* de l'Eglise de Paris. *Doyen* de S. Martin de Tours. Ce mot vient de *Decanus*, qui se disoit chez les Romains de celuy qui presidoit à dix soldats; ou d'un petit Juge d'une Dizaine, a l'imitation desquels les Prelats ont établi des Juges pour faire leurs visites dans une partie de leurs Dioceses. En quelques lieux on les appelle *Archiprestres* & *Archidiacres*.

On appelle *Doyens Ruraux*, ceux qui ont droit de visite sur les Curez de la campagne dans les Dioceses qui sont divisez par Doyennés.

On appelle aussi en certaines Universitez & Facultez, un *Doyen*, celuy qui est éleu pour avoir quelques fonctions & prerogatives dans la Compagnie.

DOYEN, signifie aussi celuy qui est le plus ancien en reception dans une Compagnie. Le *Doyen* des Cardinaux. Le *Doyen* de la Grand' Chambre. Le *Doyen* des Enquestes, c'est le premier montant.

DOYEN, se dit aussi de celui qui est le plus ancien en âge à l'égard d'un autre. Il faut que vous passiez devant moy, vous étes mon *Doyen*.

DOYEN, se dit encore aussi de celuy qui est le plus ancien dans une maison, dans une societé. Le *Doyen* de la Conciergerie n'a pas voulu sortir, quoy que tous les escrous fussent deschargez. Le *Doyen* d'une auberge, d'une pension, a droit d'avoir la plus belle chambre, & la premiere place à table.

DOYENNE'. s. m. Premiere dignité en plusieurs Eglises Cathedrales & Collegiales. Un *Doyenné* oblige à la residence & à la Prétrise.

DOYENNE', est aussi une subdivision des Archidiaconez de quelques Dioceses, qu'on divise en plusieurs portions dont chacune est sujette à la visite d'un même Superieur. Le Diocese du Mans a six Archidiaconez divisez en vingt-quatre *Doyennez*. Celuy de St. Malo a deux Archidiaconez divisez en neuf *Doyennez*. Celuy de Roüen a vingt-sept *Doyennez* sous six Archidiaconez.

DOYENNE', est aussi la qualité de celuy qui est le plus ancien en reception dans une Compagnie. Il faut estre bien vieux pour parvenir au *Doyenné* de la Grand' Chambre, du Cardinalat.

DRA.

DRAGE'E. s. f. Petite confiture de sucre durci, où on enferme quelque petite graine ou menu fruit, comme anis, amandes, pistaches, avelines, morceau de canelle ou de citron, ou abricot, coriandre, &c. Les enfans appellent cela des *pois sucrez*. Ce mot vient de *tragea* Latin, qui a été fait du Grec *tragema*, qui signifie *seconde table*. Nicod.

DRAGE'E, se dit aussi du menu plomb dont on charge un fusil pour tirer sur du petit gibier.

DRAGE'E, signifie aussi un meslange de graines qu'on donne aux chevaux.

DRAGE'E, se dit aussi des menus grains qui se recueillent ordinairement dans les jardins, comme lentilles, navette, bled sarrasin, millet, &c. sur lesquels les Curez pretendent droit de menuës dîmes, qu'ils appellent *dismes vertes* ou *dragées*.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme escarte la *dragée*, quand il parle de si pres, qu'une partie de sa salive tombe sur celuy à qui il parle.

DRAGEOIR. s. m. Petite boëste en forme de montre, que les Dames portoient autrefois à la ceinture par ornement, où elles mettoient des dragées.

DRAGEOIR, est encore une tasse large & platte de verre

meil doré, montée sur un pied, dans laquelle on presentoit autrefois des *dragées* aux nopces & baptémes. On n'en voit plus qu'entre les mains des Crieurs d'enterrements, qui s'en servent pour presenter aux Prêtres ce qu'ils doivent donner à l'offrande.

DRAGEON. s. m. Terme de Jardinage. C'est le tendre bouton ou bourgeon qui pousse aux arbres, ou aux plantes. Il y a des *drageons* fruitiers qui sont destinez à porter du fruit; d'autres destinez à porter du bois & des feuilles. Un *drageon* d'œuillet, *drageon* de vigne. En Latin *gemma, oculus, palmes.*

DRAGME. s. f. Monoye des Grecs qui valoit un gros d'argent.

DRAGME est aussi un poids dont se servent les Medecins, qui est la huitiéme partie d'une once, qu'on appelle autrement un *gros* au poid de marc. Elle contient trois scrupules ou 60 grains.

On dit que David laissa à Salomon dans son tresor dix mille *darkemon*: c'étoit une monoye estrangere de même nature que les sols d'or, & qui pesoit une *dragme*. Ce mot est derivé de *drachmon.*

DRAGOMAN. s. m. Terme de Relations, qui signifie *Truchemant.* Ce mot est presque general en Orient pour signifier un *Interprete* qui sert à faciliter le commerce des Occidentaux avec les orientaux. Nicod dit que le mot de *Truchement* vient de *Drogoman*, que les Turcs ont pris des Grecs modernes, qui appellent un interprete, *Dragomanos*; & que dés long-temps chez les Orientaux *thargon* signifie *interpretation*, & *Metargen* ou *Turgement*, *Interprete*; ce qui est un mot Chaldaïque, selon Casobon. Quelques-uns derivent ce mot de l'Alleman. Mais il vient plûtost de *Turcimannus*, ayant adjousté le mot de *man* qui signifie *homme*, à celuy de *Turc.* Il y avoit dans la Cour Bizantine un Officier qu'on appelloit Maistre des *Druguemans*, comme témoigne Tyrius. Ce mot se trouve dans Vilhardoin; ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un vieux mot François. Du Cange temoigne que les Auteurs de la basse Latinité pour signifier un Interprete des Langues estrangeres, se sont servis de ces mots, *Dragumanus*, *Drogamandus*, *Drogmandus*, *Drogemannus*, *Drogomannus*, *Turquingens*, *Turchemanus.*

DRAGON. s. m. Serpent monstrueux qui est parvenu avec l'age à une prodigieuse grandeur. Les anciens Naturalistes se sont egayez à descrire ce monstre en diverses manieres. Ils luy ont donné des ailes, des crestes, des pieds & des testes de differentes figures, jusques là qu'Aldroandus fait mention d'un *dragon* né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes ailes, une queuë de serpent, & des pieds de loup. Mais il est le premier à dire avec les Modernes, que c'est un animal chimerique, si on le pretend faire differer d'un vieux serpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Afrique des *dragons* volans qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un *dragon* de mer, semblable à un serpent, qui a les ailes courtes, le mouvement tres-prompt, & si venimeux, qu'il fait mourir par sa morsure. On appelle aussi la Vive, *Dragon de mer*, ou *Araignée de mer.*

Les Poëtes qui ont feint que le Jardin des Hesperides étoit gardé par un *dragon*, ont entendu la Mer Oceane qui fermoit l'entrée aux Isles fortunées, ou à l'Amerique, d'où venoient de beaux fruits, & où se trouvoient les mines d'or. On peint un *dragon* auprés de Sainte Marguerite. On appelle *dragon* la Gargouille de Rouën. Voyez *Fierté.* En l'Eglise on a porté d'ancienneté des figures de *dragons* dans les Processions, pour representer le Diable, ou l'Heresie dont l'Eglise triomphe. On le portoit au bout d'une perche, & un enfant avoit une lanterne où étoit un cierge allumé, pour rallumer le feu qui étoit en la gueule du *dragon*, s'il venoit à s'éteindre.

DRAGON, en terme de l'Escriture se dit figurément du Serpent infernal, de Satan. Ainsi quand il est dit dans l'Apocalypse, Chap. 12, que le *Dragon* & ses Anges combattoient contre St. Michel, il est expliqué aussitost, que c'étoit le Diable & Satan. Et de même au Chap. 13. quand il est dit, que le *Dragon* a été adoré; & pareillement quand il est dit dans les Propheties d'Esaïe & de Daniel, que le *Dragon* a été blessé à été mis à mort, cela s'entend du mystere de la Redemption qui a destruit l'empire de Satan.

DRAGON, se dit hyperboliquement de ceux qui sont les meschants & les difficiles à contenir dans le devoir. On le dit même des femmes & des enfants. Cette femme crie toûjours son mari, c'est un vray *dragon.* Cet enfant est un vray *dragon*, il est incorrigible & mutin.

DRAGON, en terme de Guerre, est une sorte de Cavalier sans bottes, qui marche à cheval, & qui combat à pied. On a beaucoup multiplié en France le corps des *Dragons.* Les *Dragons* sont postez à la teste du camp, & vont les premiers à la charge, comme les enfants perdus. Ils sont reputez du corps de l'Infanterie, & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sergents, mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Menage derive ce mot du Latin *Draconarii*, qu'on trouve dans Vegece dans la signification de soldats. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Allemant *targen*, ou *draghen*, qui signifie *infanterie portée.*

Chez les Romains il y avoit des *Dragons* qui servoient d'étendarts aux simples Compagnies, comme les Aigles en servoient pour les Legions, selon le témoignage de Claudian. Les Empereurs d'Occident, comme Othon, les Saxons, & les Anglois, & même les Ducs de Normandie, ont eu de pareils estendarts, qu'ils faisoient porter à la guerre comme une Oriflamme.

DRAGON VOLANT, est aussi un nom qu'on a donné à une ancienne coulevrine extraordinaire qui a 39. calibres de long, qui tire 32. livres de balle selon Hanzelet.

DRAGON, est aussi une maladie qui vient aux yeux des chevaux. Ce cheval a diminué de prix, depuis qu'il luy est venu dans l'œil un *dragon.*

DRAGON, en terme de Marine, sont des gros tourbillons d'eau qu'on trouve souvent sous la Ligne, qui briseroient ou couleroient à fonds les navires, s'ils passoient par dessus: & les Mariniers ont la superstition de croire qu'ils les detournent à costé en battant leurs espées nuës en croix du costé d'où vient l'orage, comme dit François Peyrard.

DRAGON, est aussi une Constellation celeste vers le Pole Arctique, ayant 31. estoiles, selon Ptolomée, 32. selon Kepler, & 33. selon Bayer, qui sont de la nature de Saturne & de Jupiter.

En termes d'Astronomie, on appelle la teste & la queuë du *Dragon*, les points des intersections de l'Eclyptique par l'orbite des autres Planetes, & particulierement par celle de la Lune. Le ventre du *Dragon* est l'endroit de ces cercles où se trouve leur plus grande latitude & éloignement. Comme ces cercles marquent plus grande enfleure au milieu qu'aux extremitez, cela a fait croire qu'ils avoient la figure du *dragon*; ce qui les a fait nommer ainsi; & c'est dans ces seuls points d'intersection que se font toutes les ecclipses. On les marque dans les oroscopes avec ces signes ☊. teste de *dragon*; ☋. queuë de *dragon.* Mais il n'y a rien de plus vain que les predictions que fondent là-dessus les Astrologues; car en effet ces points n'ont aucune vertu ni influence.

DRAGON, est aussi un meteaure qui se forme de quelques nuées enflammées qui jettent quelques estincelles, qui ont divers plis, & qui imittent la figure d'un *dragon.*

DARAGON, en terme de Blason, quand on le dit simplement s'entend du *terrestre*, qui doit avoir deux pieds,

& la queuë en pointe. Il y en a d'autres qu'on appelle *monstrueux*, qui ont des ailes : & on appelle *dragonnez*, les autres animaux qui sont peints avec des queuës de *dragons*, ou de serpens. Il y a eu un Ordre de Chevalerie appellé du *Dragon*, institué par Sigismond Empereur & Roy de Hongrie, vers l'an 1400.

Sang de dragon. Terme de Pharmacie. Les anciens ont cru que le *dragon* combattoit contre l'élephant, qu'il luy succoit tout son sang par les yeux & les oreilles; que l'élephant tombant mort, écrasoit le *dragon*; & que de ce sang meslé tombant sur la terre, on en recueilloit ce qu'ils appelloient *sang de dragon*, dont ils faisoient grand estat. C'est ainsi qu'en parlent Solin, Pline, Isidore, & plusieurs autres aprés eux. Mais ce combat est une fable inventée par les Marchands. On appelle aussi le cinabre, *sang de dragon*, selon Avincenne & Serapion. Mais le vrai & naturel *sang de dragon* est un suc ou gomme d'un arbre nommé *anchuse*, qui vient d'Afrique; & il s'en fait d'artificiel avec du santal, ou de la gomme de cerisier ou amendier dissoute & cuite dans la teinture du bois de Bresil. Cardan dit qu'il vient d'un autre arbre de l'Isle Zocotora.

Il y a un vray *sang de dragon* dont François Cauche fait mention en son Voyage de Madagascar. Il dit qu'on luy fit present de six morceaux de *sang de dragon*, chacun long de trois pouces, ressemblant à des morceaux de boudin, marbrez comme le savon d'Alican, de rouge, de noir & de blanc : ce que les habitans appellent onguent pour estancher le sang. Ils sont faits de feuilles pilées d'un arbre fort branchu, & gros comme un poirier, qui a les feuilles longues & plus estroites que celles du laurier, ayant une odeur de violette. Les fleurs sont blanches & odoriferantes, venant en bouquet, rondes, & n'ayant que cinq feuilles bien ordonnées. Elles se ferment la nuit, & ne sont pas plus larges qu'un double. Il sort du milieu un filet rougeastre qui se recoquille en telle sorte, qu'il fait la figure d'un *dragon*. Amatus Lusitanus, Mathiole & Bisciola rapportent quelque chose de semblable, & disent qu'il y a de grands arbres à Madere, à Porto Santo, aux Canaries, & en Afrique, appellez *dragons* & *draconaries*, qui jettent en larmes des goutes ou gommes rouges & luisantes, desquelles si on touche quelque chose, il y paroist une rougeur noirastre; & qu'on nomme cette goutte le *sang de dragon*. Ils produisent un fruit semblable à une cerise, qui a au dessus de la peau qu'elle couvre la figure d'un *dragon* aussi-bien representé que s'il avoit été taillé par un Sculpteur, avec la gueule ouverte, un long col & une longue queuë: ce qui a donné à l'arbre le nom de *dragon*; & la couleur rouge de la gomme lui a donné le nom de *sang*.

Dragoné. adj. Terme de blason, se dit du lion ou autre animal qui est representé avec une queuë de dragon.

DRAGONNEAU. s. m. C'est, selon quelques Medecins, un animal semblable à un ver long & large, qui se meut entre cuir & chair, & qui vient aux jambes, & quelquefois aux muscles du bras. Il est ainsi nommé, parce qu'il a la figure & la tortuosité d'un petit serpent. Il paroist sur tout sous la peau des cotes; & les habitans des pays chauds y sont fort sujets.

DRAGUE. s. f. Outil qui sert à tirer du sable des rivieres, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. C'est une espece de pelle de fer ayant une perche ou un long manche de bois, qui a des rebords de trois costez, & platte par le devant pour enlever ce sable & ces ordures.

Drague, est aussi un outil de Vitriers, ou pinceau qui leur sert à signer, ou à marquer leur verre.

Drague. s. m. Terme de Marine, est un gros cordage dont on se sert sur les vaisseaux pour arrester le recul des canons quand ils tirent.

Drague, est aussi un nom qu'on donne à de l'orge cuite, qui demeure dans le brassin aprés qu'on en a tiré la biere. On en donne aux chevaux, & particuliérement en Picardie & en Flandres.

Drague, est encore un nom qu'on donne à de certains Lutins qu'on dit roder le long des rivages du Rhosne en Provence, qui ont la figure d'homme, & se retirent dans des cavernes : d'où vient qu'on dit en Languedoc, Faire le *drac*, pour dire, Faire le *Diable*.

DRAMATIQUE. adj. m. & f. & subst. Terme poetique. Piece qui represente sur le theatre quelque action particuliere. Notre siecle a excellé en Ouvrages *Dramatiques*, tant en vers, qu'en prose. Le *Dramatique* est le genre de Poësie le plus agreable. Corneille est le premier des Poëtes *Dramatiques*. Ce mot vient purement du Grec, de *drama*, *opus*, qui signifie *action*.

DRAP. s. m. Linceuil fait de toile, qu'on met dans le lit entre le matelas & la couverture pour être couché plus proprement. Il est couché entre deux *draps*. Des *draps* de toile de Hollande. Des *draps* sans cousture.

Drap, est aussi une estoffe forte & chaude dont on fait les habits d'hiver. On en fait de laine pour se vestir, & d'or & d'argent pour les emmeublements, & pour les parements d'Eglise. Les *draps* d'or & d'argent tant plains, ou façonnez, frisez, ou brochez, doivent avoir demi-aune moins un 24. de largeur. On connoist la bonté du *drap* à la fileure, & celle de la serge à la croisure. C'est aussi ce qui marque leur difference, qui consiste en ce que les *draps* sont fabriquez de laine seche & degraissée. Les *draps* estrangers viennent de Hollande, d'Angleterre, &c.

Drap d'Espagne, est du *drap* fait de laines de Segovie qui ne sont pas torses finement, qui est garancé, & qui en vieillissant devient noir. Les *draps de France* sont de Sedant, de Berry. Le *drap de Musaier*, est un *drap* fait de laine fine, & qui est plus espais que celuy d'Angleterre, qui a été ainsi nommé du nom de l'Ouvrier qui le fabriquoit en Berry. *Drap d'Usseau*, c'est un *drap* manufacturé en un village de Languedoc prés de Carcassone, d'où ce nom luy est venu. Le premier Fabricateur s'appelloit *de Varenne*. Menage croit que c'est à cause du sceau du Roy qu'on y mettoit autrefois, mais on l'escrit ainsi abusivement.

Drap, est un vieux mot Gaulois qui se trouve dans les plus anciens Titres, & que les peuples voisins ont emprunté de nous. Quelques-uns croyent qu'il vient de *trabea*. Du Cange dit qu'il vient de *drappus*, ou de *trapus*, dont il est appellé dans les Capitulaires & dans les Formules de Marculfe. Dans Froissart on voit cette phrase, Estre dès *draps* de quelqu'un, pour dire, Estre de ses livrées. On dit aussi dans plusieurs Cathedrales, porter les *draps*, pour dire les habits de Chanoines.

On dit, se mettre en *drap*, pour dire, Prendre son gros habit, son habit d'hiver, de fatigue pour la campagne &c. Porter le deuil en *drap*, pour dire prendre le grand deuil.

Drap mortuaire, est un poile qu'on étent sur la biere d'un mort, ou sur la representation qu'on en fait pendant ses obseques.

Drap de pied, est une piece d'estoffe ou tapis qu'on met sur un prie-Dieu, & qui sert de marchepied aux Princes & aux Prelats, quand ils viennent dans les Eglises.

Drap, se dit proverbialement en ces phrases. Les plus riches en mourant n'emportent qu'un *drap*, non plus que les plus pauvres. On dit qu'un homme combat contre ses *draps*, contre son chevet, quand il a de la peine a se lever. On dit mettre un homme en beaux *draps* blancs, c'est à dire en faire bien des medisances, en découvrir tous les defauts. On dit aussi, Il n'y a que cela de *drap*, pour dire, Contentez vous, il n'y a que cela de fonds. Tailler en plein *drap*, pour dire non seulement au propre, Coupper un manteau dans la piece du *drap*, mais aussi au figuré pour dire. Avoir

plein pouvoir dans une affaire, & de s'étendre ou d'en prendre tant & si peu qu'on veut. Vouloir avoir le *drap* & l'argent, c'est à dire, Vouloir avoir le prix d'une chose, & ne la point livrer. On dit aussi, Au bout de l'aune faut le *drap*, pour dire, qu'on trouve la fin de toutes choses. On dit que les lisieres valent pis que le *drap*, en parlant de la Province du Maine comparée à la Normandie.

DRAPEAU. s. m. qui se dit de vieux morceaux d'estoffe, ou de linge. Les gueux ont des habits faits de vieux haillons & *drapeaux*.

DRAPEAU, se dit aussi ironiquement de toute estoffe, quoy que neuve, qui n'a pas la force, la bonté qu'elle doit avoir. Je ne veux point de ce drap, il est mal foulé, il est trop lasche, ce n'est que du *drapeau*, c'est un vray *drapeau* qui ne durera rien.

On appelle absolument du *drapeau*, le vieux linge qu'on ramasse, & dont on fait du papier. Il y a tel moulin qui consomme tous les ans pour dix mille francs de *drapeau*.

DRAPEAU, en termes de Guerre signifie, Estendart. Il se dit generalement de toutes les enseignes. Il a combattu sous les *drapeaux* de ce General, il a suivi ses *drapeaux*. On a pris tant de *drapeaux* dans cette bataille. On y comprend en ce sens les cornettes & les guidons. Ce mot vient de *drap*, parce qu'on faisoit autrefois les enseignes de cette estoffe. On le dit plus particulierement d'une enseigne d'une Compagnie d'Infanterie. Il faut qu'un soldat se range sous le *drapeau* au premier son du tambour.

DRAPEAU, signifie aussi la charge de l'Officier qui le porte. Le Roy a donné un *drapeau* à ce vieux soldat, pour dire, une charge d'Enseigne dans une Compagnie de gens de pied.

DRAPPER. v. act. Couvrir un carrosse, une chaise ou autre chose de drap en témoignage de deuil. Les gens de qualité font *drapper* leurs carrosses par dedans & par dehors du drap noir; le Roy de violet. On dit aussi chez les Peintres, *Drapper* une figure, pour dire, l'habiller.

DRAPPER, signifie aussi, Critiquer, censurer quelqu'un. Quand les Auteurs écrivent les uns contre les autres, ils sont sujets à se *drapper*. En ce sens il vient d'un vieux mot François *drappier*, qui signifioit *pinceur*, *railleur*, parce qu'on pinçoit les draps en les preparant: de là vient qu'on a dit *drapper*, pour dire, Tourmenter quelqu'un par des railleries. Borel. D'autres croyent que ce mot vient de Farce de Pathelin, où l'Advocat duppe un Drappier en l'amusant de paroles.

DRAPPÉ, ÉE, part. & adj. Carrosse *drappé*.

DRAPPERIE. s. f. Marchandise de draps, manufacture de draps, & le lieu où on les fait & où on les vend. Il y a grand commerce de *drapperie* en Hollande. La ruë de la *Drapperie* à Paris. La *drapperie* d'Espagne est la plus recherchée, à cause de la bonté des teintures. On appelle aussi *Drapperie*, le Corps des Marchands Drappiers.

DRAPPERIE, en termes de Peinture & de Sculpture, est la representation des habits, des tapisseries, du linge, & autres choses qui ne sont ni carnations, ni paisages. On dit qu'un Peintre jette bien une *drapperie*, pour dire, qu'il en dispose bien les plis. Paul Veronese excelloit pour les *drapperies*.

DRAPPIER, IERE. s. m. & f. Marchand qui vend du drap & autres marchandises de laine, quoy que les Merciers leur contestent le pouvoir de vendre des ratines, des serges & des estamines. Les *Drappiers* sont maintenant le premier des six Corps des Marchands de Paris, à cause que les Fourreurs leur ont vendu leur primogeniture. On les appelle *Drappiers Chaussetiers*; parce qu'autrefois leur mestier étoit de celuy de faire des hauts de chausses des bas; & celuy des Pourpointiers, de faire des pourpoints, qu'on faisoit d'une autre estoffe: & il y avoit de grands procés pour les entreprises qu'ils faisoient les uns sur les autres.

On appelle aussi *Drappiers*, les Artisans qui font du drap, qu'on nomme *Drappiers drappans*. Il a été fait de nouveaux Statuts en 1669. pour les *Drappiers drappans*, Sergiers & Façonniers, qui contiennent la largeur de toutes sortes de draps & de serges, & de longueurs des pieces.

DRAVE. s. f. Plante qui est une espece de cresson d'Orient. En Latin *drabis*, ou *draba*, ou *nasturtium*. Voyez *Cresson*.

DRE.

DREGE. s. f. Terme de Marine, est un filet avec lequel se fait la pesche la plus considerable, & des poissons les plus delicats, comme turbots, soles & barbuës. On s'en sert sur les costes de l'Ocean. On dit aussi, Chausses de *drege*, qui sont deffenduës par l'Ordonnance.

DRESSER. verb. act. & neut. Eslever à plomb une chose couchée ou inclinée. *Dresser* une charpente, un obelisque, une potence. *Dresser* la teste. Se *dresser* en pieds. Regnier a dit d'un homme qui s'étoit laissé tomber:

Moins honteux d'être cheu, que de s'être *dressé*.

Ce mot vient de *direxare*, qu'on a formé de *dirigere*, & dont les Italiens ont fait *drizzare*. Menage.

DRESSER, se dit aussi en termes de Menuiserie & de Charpenterie, pour dire, Unir, applanir, mettre en ligne droite. *Dresser* du bois, *dresser* une regle.

DRESSER, signifie aussi presque dans le même sens, Eriger, élever. *Dresser* un trophée, *dresser* des statuës, des autels à l'honneur de quelqu'un. *Dresser* des temples, pour dire, Bastir des temples.

DRESSER, signifie encore, Avoir dessein d'aller droit en quelque lieu. Il a *dressé* ses pas d'un tel côté. Le Pilote a *dressé* le cap sur un tel rumb, a *dressé* le cap au Nord.

DRESSER, en termes de Chasse, se dit quand les bestes & les chiens fuyent par une route droite: & on dit qu'un chien *dresse*, & qu'il va le droit, quand il suit la vraye route du cerf, ou de la bête.

DRESSER, signifie encore, Preparer, mettre une chose en l'estat où elle doit être dans l'ordre & selon le droit & la raison: & se dit premierement en matiere d'escritures. *Dresser* une requeste, un compte, un inventaire, des articles de mariage, des memoires & instructions; un procés verbal. *Dresser* un plan, un projet de quelque entreprise.

On dit en ce sens, *Dresser* une batterie, *dresser* un camp, *dresser* des embusches, pour dire, les preparer.

On dit aussi, *Dresser* un lit, une chambre, *dresser* du linge, *dresser* un habit, *dresser* la table, *dresser* le fruit, pour dire, les preparer & disposer dans une propreté convenable. Et absolument on dit *dresser*, pour dire, Tirer la souppe du pot, & la mettre sur la table. Faites venir les conviez, on a *dressé*.

DRESSER, se dit figurément en Morale, & signifie, Instruire & disposer à faire quelque chose. Ce Precepteur a bien *dressé* cet escolier. Il a *dressé* ce valet à tout faire. On le dit aussi par extension des animaux. Ce cheval a été *dressé* par un bon Escuyer. Les Basteleurs *dressent* des chiens & des singes à faire mille gentillesses. Les Chasseurs *dressent* les chiens à la chasse.

On dit proverbialement, qu'une chose fait *dresser* les cheveux à la tête, pour dire, qu'elle fait horreur; qu'elle fait *dresser* les oreilles, quand elle fait écouter attentivement, quand elle fait esperer un grand gain. On dit aussi, que le bon oiseau se *dresse* de luy-même, pour dire, qu'un bon naturel n'a pas besoin d'instruction.

DRESSÉ, ÉE. part. & adj.

DRESSOIR. ſ. m. Eſpece de buffet qu'on dreſſe à côté pour le ſervice d'une table, où on met le vin, les verres, la vaiſſelle, &c. On trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité le mot de *dreſſorium* en la méme ſignification.

D R I.

DRILLE. ſ. m. Meſchant ſoldat. Il ne ſe dit que par mépris & par raillerie. Ce Regiment ne vaut rien, il n'eſt composé que de goujats, de pauvres *drilles*. Ce mot eſt vieux Gaulois, & ſignifie un *haillon*, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que portent ordinairement les meſchants ſoldats.

DRILLE, ſe dit auſſi de tout autre malheureux qui porte l'eſpée, quoy qu'il ne ſoit point enrollé.

DRILLE, ſignifie auſſi un grand arbre qui eſt de la nature de cheſne, qu'on appelle autrement *rouvre*, dont le bois eſt le plus dur, & qui porte le meilleur gland & le plus gros. En Latin *robur*. Ce mot vient du Grec *drys*, qui ſignifie *cheſne*.

DRILLER. v. neut. Courir vîte. C'eſt un terme bas & populaire, qui ſe dit des laquais, des ſoldats, des gueux qui s'enfuyent, ou qu'on fait courir. Il n'y a rien tel qu'un petit Baſque pour bien *driller*.

DRISSE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un cordage qui ſert à iſſer, à élever ou à mener la vergue le long du maſt. On l'appelle autrement *iſſas*.

D R O.

DROGUE. ſ. f. Terme general de marchandiſe, d'eſpiceries de toute ſorte de nature, & ſur tout des pays éloignez, leſquelles ſervent à la Medecine, aux teintures & aux Artiſans, comme ſené, caſſe, maſtic, borax, alun, breſil, ſandaraque, &c. Les Apothicaires doivent avoir dans leur boutique toute ſorte de *drogues*. Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *droga*, qui a été fait du Perſan *droa*, ſignifiant *odeur*, parce que les *drogues* aromatiques ont beaucoup d'odeur.

DROGUE, ſe dit auſſi des choſes de peu de valeur qu'on veut mettre en commerce. Le fonds dont ce Marchand ſe veut deffaire n'eſt que du rebut, ce n'eſt que de la *drogue*. Cet uſurier en faiſant un tel preſt en a donné la moitié en *drogue*, en meſchants billets, meſchants meubles, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme ſçait bien faire valoir ſa *drogue*, pour dire, qu'il eſt charlatan, qu'il ſçait vendre cher de mauvaiſe marchandiſe.

DROGUER. v. act. Prendre ſouvent des medicaments. Il eſt dangereux de ſe trop *droguer*. Les Medecins ſont ceux qui ſe *droguent* le moins.

DROGUERIE. ſ. f. Terme de mer, qui ſe dit de la peſche & preparation du hareng.

DROGUET. ſ. m. Eſtoffe de laine de bas prix, qui eſt une eſpece de drap, mais fort mince & fort eſtroit. Le *droguet* de Hollande eſt preſque drap. Il y a des *droguets* façonnez, dont la chaiſne eſt de fil, & la treme de laine, qui ſe font à baſſe liſſe à la marche de l'ouvrier. Il y a eu des *droguets* d'or & d'argent inventez par le Sr. Savary, dont la chaine etoit en partie de fil d'or & d'argent, & la treme de laine. En general le *droguet* eſt une eſpece de ratine ou de ſerge moitié fil & moitié laine. Il s'en fait auſſi de toute laine. Les *droguets* faits de laine fine ſont appellez *demi-foulez*.

On le dit auſſi ironiquement pour mépriſer quelque choſe. On le dit d'un pauvre Duc, qu'il avoit un dais de *droguet*.

DROGUIER. ſ. m. Buffet d'un Naturaliſte curieux, qui eſt diviſé en pluſieurs tiroits & caſſes, en chacune deſquelles il y a une drogue differente avec ſon étiquette.

DROGUISTE. ſ. m. Marchand Eſpicier qui s'attache particulierement au commerce & a la vente des drogues. Les Marchands *droguiſtes* logent a la Halle.

DROIT, OITE. adj. & ſubſt. Terme de Geometrie. Ce qui ne decline ni d'un coté, ni d'autre. Une ligne *droite* eſt la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin. De *droit* fil. Ce mot vient de *directum* Nicod. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *drictum*, pour ſignifier *droit*.

DROIT, ſignifie auſſi, Perpendiculaire, qui eſt à plomb. Un angle *droit* eſt un angle de 90. degrez, qui ſe fait quand une ligne tombe à plomb ſur un autre. Ce mur n'eſt pas *droit*, il menace ruine. Cette femme danſe mal, elle ne ſe tient pas *droite*.

En termes d'Architecture, on appelle *pied droit*, le rang de pierres qui fait chacun des coſtez d'une porte cochere. On le dit des coſtez ou tableaux des feneſtres.

En termes d'Aſtronomie, on appelle la Sphere *droite*, celle où l'Equateur couppe l'Horiſon à angles *droits* ou perpendiculairement, en laquelle les jours ſont toûjours égaux aux nuits. L'aſcenſion *droite* & oblique. Voyez a leur ordre.

En termes de Chaſſe, on appelle le *droit*, lors qu'on eſt au vray chemin que la beſte tient, & qu'on a redreſſé le change. Quand on a connoiſſance du *droit*, on ſonne deux mots pour appeller les Piqueurs. Les bons chiens connoiſſent le *droit*, courent bien le *droit*.

DROIT, en termes de Medecine, c'eſt le dernier des boyaux ou inteſtins, parce qu'il s'étend tout *droit* depuis l'os ſacré juſqu'au ſiege ou à l'anus, ſans faire aucuns tours ni replis. Sa partie inferieure eſt ſerrée & fermée par des muſcles qu'on nomme *ſphincteres*, c'eſt à dire, *fermeurs* ou *tirants*. Les Medecins l'appellent auſſi *rectum*.

On dit en Genealogie, Il deſcend en ligne *droite*, ou en ligne collaterale, d'un tel Prince.

DROIT, ſignifie auſſi le côté où la main eſt ordinairement la plus forte, & de laquelle on ſe ſert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une ſeule main. En ce ſens il eſt oppoſé a *gauche*. Le côté *droit* eſt le plus honnorable. On donne la *droite* à ceux qu'on reſpecte. La main gauche, la main *droite*. On dit l'aile *droite*, l'aile gauche d'une armée, d'un baſtiment.

DROIT, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garentit *droit* chaud & froid, c'eſt à dire, qu'il ne boite point ni lors qu'il eſt eſchauffé, ni lors qu'il eſt refroidi. On dit auſſi, qu'un cheval eſt *droit* ſur ſes jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb ſur la couronne, enſorte que le canon & le paturon ſont en ligne *droite*. On dit auſſi, Promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va ſur une ligne *droite*, ſans ſe traverſer, ni ſe jetter de coté.

DROIT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Cet homme a l'ame *droite*, a l'intention *droite*, pour dire, il eſt bon & équitable. Il a l'eſprit *droit*, pour dire, qu'il a l'eſprit juſte, & qu'il ne s'égare d'un côté ni d'autre.

On dit auſſi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'eſt ſon bras *droit*, pour dire, que c'eſt ſon principal appuy, celuy qui luy ſert dans les principales actions.

DROIT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Ce qui eſt juſte, raiſonnable, qui eſt établi par les loix, qui rend à chacun ce qui luy appartient. Il y a trois ſortes de *droits*: le *droit* de nature, qui nous eſt connu par la ſeule lumiere de la raiſon, & qui eſt general a tous les hommes: le *droit* des gens, qui s'obſerve dans preſque toutes les nations, comme de ne point violer les Ambaſſadeurs: & le *droit* de chaque nation particuliere, qui a ſes maximes & ſon gouvernement differents.

DROIT DIVIN, eſt celuy qui a éte ordonné & eſtabli de Dieu, lequel nous a revele ſa volonte par ſes Pro-

phetes : *Droit humain* ou *positif*, celuy qui a été étably par la Police des hommes. L'ancien *Droit* François consistoit particulierement dans les Capitulaires & Coustumes établies par les Seigneurs des Villes & des Provinces.

Droit Civil, est proprement le *Droit Romain* contenu dans le Digeste & le Code & les Institutes, où sont les Loix Romaines compilées par l'ordre de Justinien. On l'appelle autrement *Droit Escrit*, & il y a plusieurs Provinces en France qui se gouvernent par le *Droit Escrit*, le Lyonnois, le Languedoc, &c. Le *Droit Escrit* qui est établi dans la Gascogne vient de ce que les Visigots ayant vescu sous les Coustumes anciennes du pays d'Aquitaine jusqu'à la 22. année du regne d'Alaric II. il ordonna que le Code Theodosien, reformé par Aman l'un de ses principaux Conseillers, fust observé par tout le pays de son obeïssance. Pasquier. Quoi que le *Droit Civil* fust publié en Orient par Justinien dés l'an 530. il ne parut gueres en Occident qu'au commencement du XII. Siecle, auquel temps il fut premierement enseigné publiquement à Boulogne par un Alleman nommé Irenier ou VVarnier. On l'enseigna aussi à Montpellier, à Toulouse vers ce temps-là, avant que les Universitez fussent établies.

Droit Canon, est le *Droit* Ecclesiastique qui est receu en France, à l'exception de quelques cas contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane. Le *Droit Canon* consiste premierement au Decret qui a été compilé par Gratien Boulonnois du temps de Louïs VII. & qu'il divisa en deux Parties, l'une de Distinctions, & l'autre de Questions. Il est composé de plusieurs Canons des Conciles, des decisions & autoritez des Peres, dont la premiere Compilation a été faite du temps du Clovis par Isidore Evêque de Seville selon l'ordre des dattes, la seconde du temps du Roy Robert par Burchard sous le nom de *Decret*, qu'il divisa en 20. Livres ; la troisiéme sous Philippe I. par Yves Evêque de Chartres, qu'il fit en 17. Livres, où il mesla plusieurs Loix du Code Theodosien & des Capitulaires ; & enfin celle de Gratien cy-dessus. La seconde Partie contient les Decretales de Gregoire en cinq Livres, & la troisiéme Partie, le Sexte de Boniface VIII. les Clementines du Pape Clement V. qui furent mises en lumiere par Jean XXII. son successeur ; & enfin les Extravagantes du même Jean XXII.

Droit, signifie aussi la Jurisprudence. Les Escoles de *Droit*. Les regles du *Droit*. Une question de *Droit*. Une presomption de *Droit*. Cela est de *Droit*. On appelle *Droit estroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extension. Cela est fondé en *droit* & raison, est jugé selon *droit* & raison. On appelle un sifleur de *Droit*, celuy qui le monstre en chambre ; un Professeur de *Droit* celuy qui l'enseigne publiquement.

Droit Coustumier, est celuy de plusieurs Provinces qui ont conservé leurs coustumes particulieres, lesquelles ont été redigées par écrit, & reformées de temps en temps. Paris, la Normandie, la Bretagne, sont des pays de *Droit Coustumier*.

Droit commun est le *droit* ordinaire & fondé sur les maximes generales, qui est opposé aux privileges qui en font exception.

Droit, signifie encore, Autorité, puissance. Les Anciens avoient *droit* de la vie & de mort sur leurs esclaves. Il n'y a en France que le Roy qui ait ce *droit*-là sur ses sujets.

Droit, signifie une puissance qu'on a de donner ou de faire quelque chose. Le Pape a conferé ce Benefice de plein *droit*, ou par *droit* qui luy a été devolu. Un Prelat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de son Diocese sans permission.

Droit, signifie aussi, Action qu'un homme peut poursuivre en Justice pour demander un bien qui luy appartient. Chacun est receu à poursuivre ses *droits* en Justice. Un cessionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure usante & jouïssante de ses *droits*. Je suis en *droit*, en possession de passer sur cette terre. C'est un *droit* acquis, un *droit* hereditaire. Il a espousé cette fille avec ses *droits*. Il est subrogé en tous ses *droits*, noms, raisons & actions. Il exerce les *droits* de son debiteur, il les poursuit au lieu de luy. Il a eté pourveu de cette charge avec tous ses *droits*, profits & émoluments.

Un *droit* de bannalité ; de pressoir, de four, de moulin: Un *droit* d'aubaine, de desherence.

Droit, signifie aussi, Titre qu'on a pour posseder quelque chose, ou y pretendre. Il y a plusieurs pretendants *droit* à ce Benefice, l'un comme Resignataire, l'autre comme Indultaire. Il a accumulé *droits* sur *droits*. Il a dit cela par surabondance de *droit*. Cela luy appartient de *droit*. Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bienseance, de represailles, &c.

Droit, signifie aussi, Redevance, chose qu'on possede avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roy, des *droits* domaniaux. Les *droits* de cens, de surcens, dismes, champarts, de laods & ventes, de rachat, &c. sont *droits* seigneuriaux. Le Seigneur saisit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits & non payez. *Droits honorifiques & de patronage*, sont ceux qui sont deus aux Fondateurs des Eglises, aux Seigneurs Hauts-Justiciers. Le *droit de Regale* est un *droit* du Roy de pourvoir aux Benefices, le Siege Episcopal vacant.

Droit, se dit aussi de toutes sortes d'impositions establies pour soustenir les charges de l'Estat. On a establi un *droit* sur le vin, sur le bois, sur telle marchandise. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas frauder les *droits* du Roy.

Droit, signifie aussi, Salaire qu'on taxe, ou qui est ordonné à quelqu'un pour ses peines & vacations. Le *droit* du Greffe, du Controlle, de la signature d'un arrest. *Droit* de consultation, de revision deu aux Procureurs. On appelle *droit d'avis*, la paraguante qu'on est obligé de donner à celuy qui a eté cause qu'une affaire a reüssi, qui en a donné le premier advis.

Droit, signifie aussi un privilege accordé par le Roy, ou par la loy, qui donne prerogative à quelqu'un pour l'excepter du *droit* commun, de la regle generale. *Droit* de committimus. *Droit* de franc sal. *Droit* d'entrer aux Estats. *Droit* de bourgeoisie: *Droit* d'aisnesse.

En termes de Pratique on dit, Estre à *droit*, pour dire, Comparoistre en jugement pour y être interrogé. Appointement en *droit*, c'est un reglement qu'on donne aux parties pour écrire & produire sur quelque question de *Droit*, ou en premiere instance. Appointement à ouïr *droit*, est le reglement qu'on donne en matiere criminelle aprés la confrontation, pour ouïr le jugement. On dit aussi, qu'on a fait *droit* sur le tout, pour dire, qu'on a prononcé sur toutes les demandes. On dit aussi, sans garder ordre de *droit*, ni forme de justice. On dit aussi, Prendre *droit* par les charges, pour dire, S'en rapporter aux témoins, sans prejudice du *droit* des parties au principal. Le Roy finit ainsi ses lettres patentes, Sauf en autres choses nostre *droit*, & l'autruy en toutes. On dit aussi, Deffendre ses *droits*, user de son *droit*, renoncer à son *droit*. C'est un passe-*droit*, une grace, une faveur.

Droit, en termes de Chasse, signifie la part de la beste deffaite qui appartient aux Veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du cerf est celuy qu'on offre au Roy, ou au Maître de la chasse. Le *droit* des chiens est ce dont on leur fait curée. On dit aussi en Fauconnerie, le *droit* de l'oiseau, lors qu'on le paist de ce qu'il a volé, comme la teste, la cuisse, le cœur, le foye de la perdrix, l'aile de corneille, &c.

Droit, adverbial. D'une maniere droite. Cet homme va *droit* au but. Il luy a tiré *droit* dans la tête. Il faut marcher *droit* ; aller *droit* avec luy. Il va *droit* en besogne. Il a mis tout *droit* la main dessus. Il veut avoir cela

à tort, ou à *droit*. On dit aussi, *A bon droit*, pour dire, Avec raison, avec juste cause.

Tout à droit. Terme qui sert à couvrir une parole sale qu'on ne veut pas prononcer. On dit aussi à *droit*, à gauche, pour dire, qu'il faut tourner de ce costé-là.

On dit proverbialement, que, Où il n'y a pas dequoy, le Roy perd son *droit*, pour dire, qu'il est inutile deplaider contre des insolvables: que bon *droit* a besoin d'aide, pour dire qu'il ne faut pas negliger la sollicitation des meilleurs procés. On dit aussi, C'est le *droit* du jeu, pour dire. On a accoutumé d'en user ainsi. On dit encore, qu'un homme est *droit* comme un jonc, comme un eschalas, comme un cierge, comme un sapin, pour dire, qu'il se tient bien *droit*. On dit ironiquement, Cela est *droit* comme la jambe d'un chien.

DROITEMENT. adv. D'une maniere droite, directement, vis à vis. Sa maison est opposée *droitement* à la mienne. Ce chemin va *droitement* à la ville.

Il signifie aussi, D'une maniere juste. Cet homme va *droitement* en besogne; il juge équitablement & *droitement*

On l'employe aussi pour comparer une chose égale, ou à peu pres, à une autre. Il n'est pas *droitement* si sçavant que son Maître, mais il s'en manque peu. Il n'est pas *droitement* de son âge.

DROITIER, IERE. adj. qui n'est pas gaucher, qui se sert ordinairement de la main droite.

DROITURE. s. f. Action de celuy qui va droit, qui rend justice. *Droiture* de sentiments. *Droiture* de cœur. Ce mot est de peu d'usage.

En matiere de fiefs on appelle *droiture*, le droit qui est deu aux Seigneurs feodaux & censuels par les nouvaux acquereurs. Et on appelle, Relever *droiture* ou *droiturer*, lors que le vassal leve son fief de son Seigneur, & lui en paye les droits.

A DROITURE. adv. Directement. il ne se dit que des lettres & des nouvelles. Ce Banquier n'a pas pû écrire à *droiture*, à cause de la guerre, mais il a fait l'affaire par ses correspondans. On appelle aussi sur la mer, Aller à *droiture*, quand on navige sans être detourné de sa route ni par les vents, ni par autres necessitez.

DROITURIER. adj. Vieux mot qui signifie celuy qui a l'intention droite, qui rend justice sans acception de personnes. Celui qui gouvernoit alors étoit juste & *droiturier*.

DROMADAIRE. s. m. Espece de chameau qui a deux bosses sur le dos, au lieu que les chameaux ordinaire n'en ont qu'une, selon Solin. Il s'appelle *bactrian*, & vient des parties Orientales de l'Asie. Il est le plus grand, & porte de plus pesans fardeaux. Mais Mr. Perrault appelle au contraire *dromadaire*, celuy qui n'a qu'une bosse sur le dos, celui qui est le plus petit, & le meilleur pour la course, & qui pour cette raison est appellé des Grecs *dromadaire*. Il est plus commun aux parties Occidentales de l'Asie, comme dans la Syrie & dans l'Arabie. Il a sept pieds & demi de haut depuis le sommet de la teste jusqu'à terre. Les *dromadaires* & les chameaux ont le poil fort court & fort doux, mais ce poil a prés d'un pied sur la bosse, où il se tient levé, & en fait la plus grande partie; & à le bien prendre, ils ne sont guere plus bossus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines ni incisives. Ils n'ont point de corne au pied, lequel est seulement couvert d'une peau charnuë. Ils ont quatre ventricules, & au second il y a plusieurs ouvertures quarrées qui servent d'entrée à environ vingt cavitez faites comme des sacs, qui leur servent comme de reservoirs. Pline dit qu'ils y gardent long-temps l'eau, qu'ils boivent en quantité, quand ils en rencontrent. Ils la troublent avec le pied pour la rendre moins legere, & la garder plus long-temps dans leur estomac. On dit même que les Voyageurs dans une grande necessité leur ouvre le ventre pour en tirer de l'eau. Leurs intestins ont onze à treize toises de long, le cœur neuf pouces. Leur poulmon n'a qu'un lobe de chaque costé. Leur verge a dix-neuf poulces de long, & est crochuë par le bout. On dit qu'on en fait des cordes d'arc excellentes. La glande pineale du *dromadaire* a la forme d'une tresse, & a trois lignes de long.

DRONTE. s. m. est un oiseau Indien dont les Anciens n'ont point parlé, qui a des petites ailes, & bien loin de pouvoir voler, à peine peut-il marcher, tant il est gras. Les Hollandois l'appellent *dod-eers*. Voyez-en la figure dans le Recueil de Thevenot au Voyage de Bontekoe.

DROSLE, s. m. Bon compagnon, homme de débauche prest à tout faire, plaisant & gaillard. C'est une societe de *drosles* qui n'engendrent point de melancolie, ils ont toûjours mille contes *drostes* à faire crever de de rire. Ce mot vient de *draunculus*, diminutif de *drauns*. Menage. D'autres croyent avec plus de raison, qu'il vient de ce que les peuples Septentrionaux donnent le nom de *drosle* aux Diables familiers qui hantent dans leurs maisons, qui pensent leurs renes, (ce sont leurs bestes de voiture) & qui leur rendent plusieurs services domestiques, qui sont prompts à executer ce qu'on leur commande, & qui les advertissent des dangers dont ils sont menacez: & parce que ces *drosles* font souvent des tours de gaillardise pour se réjoüir, c'est ce qui a fait donner le nom de *drosle* aux hommes qui sont plaisants, gaillards & subtils, madrez & dangereux, comme ces Diables follets.

DROSLESSE. s. f. Femme de mauvaise vie, qui se laisse hanter par des drosles, des gens débauchez.

DROSLERIE. s. f. Plaisanterie, tour d'adresse. Les Charlatans amusent le peuple avec mille *drosleries* & plaisanteries.

On a dit aussi dans l'Histoire, la *Droslerie* du Pont de Cé en Anjou.

DROSSE. s. f. en termes de Marine, se dit des cordes ou palans qui servent à approcher ou à reculer une piece de canon de son sabord. Leurs deux bouts tiennent de deux costez à deux boucles ou argans, qui ne luy laissent la liberté de reculer que jusqu'à demi-tillac. On l'appelle autrement *bidrole*.

DRU.

DRU, uë. adject. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui sont prest à s'envoler du nid. Ce mot vient par metathese de *dur*, parce que les oiseaux deviennent plus durs quand ils croissent. Cette transposition de la lettre *r* est fort ordinaire dans les Langues, comme en ces mots d'*esprevier*, au lieu d'*espervier*; de *profil*, au lieu de *porfil*; de *fromage*, au lieu de *formage*, de *crenelé* au lieu de *carnelé*; de *Hannovre*, au lieu de *Hannover*, &c.

On dit figurément de ce qui est déja cru, qui se porte bien. Cet enfant est bien *dru*, bien grand pour son âge. Cette fille est *druë*, bonne à marier. En vieux François il signifioit *gaillard*.

DRU, signifie aussi, Espais, touffu. Les arbres sont bien *drus* dans cette forest. Les bleds sont bien *drus*, sont fort beaux.

DRU. adv. Souvent, prés à prés. Ils meurent bien *dru* dans cette ville, à cause de la peste. Ces arbres sont plantez trop *dru* dans ces allées, ils s'offusquent les uns les autres. La pluye tomboit *dru* & menu.

On dit proverbialement, En cette bataille les soldats tomboient *dru* comme mouches, pour dire, en aussi grand nombre que des mouches.

DRUD. Vieux mot François qui étoit de grand usage chez les anciens Romanciers, & signifioit *féal*, *fidele*, *bon amy*. Il vient de l'Alleman *drawo*, qui signifie *fox*. On a dit aussi *drurie*, pour signifier *amour* & *fidelité*. Mais ensuite ce mot a été pris odieusement pour

pour expliquer une amour impudique ; & en Italien on appelle le galant d'une femme, *drudo*.

DRUIDE. s. m. homme vieux & experimenté qui a veu le monde. C'est un vieux *Druide*, il nous pourra donner de bonnes instructions. Ce mot vient de ce que les *Druides* étoient autrefois les Sçavants, les Prestres & les Sacrificateurs chez les Gaulois. Ils étoient aussi les Philosophes les Mathematiciens, Jurisconsultes, les Orateurs, les Astrologues, les Medecins & les Theologiens du pays. Pline croit que ce nom leur est venu de *drys*, qui signifie un *chesne*, parce que leur principale superstition estoit d'aller coupper le guy de chaine avec grande ceremonie, dont ils faisoient ensuite un remede à tous maux. Mais Menage croit que ce mot vient de *drus*, qui en vieux langage Britannique signifie *Esprit*, *Demon*, *Magicien*. Borel le derive de *dry*, mot Saxon qui signifie *Magicien* ; ou plustost de *deru*, vieux mot Breton qui signifie un *chesne*, d'où, à ce qu'il croit, le mot Grec *drys* est derivé.

DRUS. s. m. Vieux mot François qui se trouve une infinité de fois dans les anciens Romans, & signifie *ami fidele*. Mes *drus* & mes amis. Ce mot vient de l'Alleman *trevv*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *drudes* & *drudi*, signifiant la même chose. Les Italiens disent aussi *drudo*.

D R Y.

DRYADE. sub. fem. C'étoit autrefois une fausse Divinité que les Payens croyoient habiter dans les bois, & se cacher sous l'écorce d'un chesne, que les Grecs nomme *drys*. Les Auteurs témoignent aussi, que chez les Gaulois il y avoit des *Devineresses* ou Prophetesses qui s'appelloient *Driades*, dont on trouve plusieurs predictions qu'elles ont faites à des Empereurs Romains.

DRYSNUS. s. m. est une espece de serpent qui se nourrit dans les montagnes, & qui se tient caché dans le creux d'un hestre, ou d'un chesne, ce qui l'a fait appeller ainsi par les Grecs. Il est long de deux coudées, & est gras & armé d'escailles fort dures par tout le corps. Il rend une telle puanteur, qu'encore qu'on ne le voye pas, on le sent. Quelques-uns l'appellent *hydrus* & *cheldrus*.

D U.

DU. Article du genitif, il ne veut ni *du* mou, ni *du* dur. La sale, les Officiers *du* commun. Voilà *du* plus fin. Ce tableau est *du* Titian, *du* Correge.

Du, est quelquefois proposition, & quelquefois adverbe. Il est *du* bout du monde. *Du* temps du Roi Guillemot. *Du* moins écoutez moy. Point *du* tout. Cet homme est *du* pays. *Du* commencement jusqu'à la fin. On le dit aussi en composition. *Duquel* voulez-vous ?

D U B.

DUBITATION. s. f. Figure de Rhetorique, par laquelle un Orateur fait semblant de douter d'une proposition qu'il veut prouver, afin de prevenir les objections qu'on luy peut faire.

D U C.

DUC. subst. masc. Prince Souverain qui n'a pas la qualité de Roy. Le *Duc* de Savoye, le Grand *Duc* de Moscovie. Ce mot vient des Grecs modernes, qui ont appellé *doucas*, ce mot que les Latins appelloient *dux*.

Duc, signifie aussi celui qui a le premier rang aprés les Princes dans un Royaume, ou qui a une terre érigée sous le titre de *Duché*. Le *Duc* d'Anguien, qu'on appelle absolument Mr. le *Duc*. Le *Duc* de Guise. Les *Ducs* & Pairs de France ont les honneurs du Louvre, y entrent en carrosse, ont leur seance au Parlement. Dans les anciens Titres on trouve que les *Ducs* & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & les Comtes *Abbayes*. Le *Duc* n'étoit autrefois qu'un Gouverneur ou Vice-Empereur, comme on apprend dans Vopiscus. Le premier *Duc* dont il est parlé dans l'Histoire est un *Duc* Rhetique, dont il est fait mention dans Cassiodore. Les *Ducs* qui n'étoient au commencement que Gouverneurs, se rendirent maistres des Provinces, & en firent des Principautez. Les Comtes étoient seulement des Gouverneurs d'une ville.

Duc, est aussi un oiseau nocturne, & une espece de hibou, ayant sur la teste deux petites cornes faites de plumes.

On dit d'un homme qui prend la qualité de *Duc*, qui est pauvre, ou qui n'a que le titre, que c'est un *Duc* à corneilles.

DUCAL, ALE. adj. Qui appartient au Duc. Une Couronne *Ducale* est toute bordée de fleurons. Manteau *Ducal* doublé d'hermines. A Nevers il y a une Place *Ducale*.

DUCAT. s. m. Monnoye d'or & d'argent qui est battuë dans les terres d'un Duc, & qui vaut environ un écu en argent & deux étant d'or. En la Chancelerie de Rome on compte par *ducats*. Il faut exprimer dans les signatures, qu'un Benefice ne vaut pas 24. *ducats*, de la Chambre de revenu ; autrement il faut payer l'annate. L'origine des *ducats* vient d'un Longinus Gouverneur d'Italie, qui se revolta contre Justin le Jeune Empereur, qui le fit Duc de Ravennes, & se nomma *Exarque*, c'est à dire, *sans Seigneur* ; & pour marquer son independance, il fit forger en son nom & à son empreinte des monoyes d'or tres-pur est à 24. carats, qui furent nommées *ducats*, comme dit Procope. aprés luy les Venitiens ont été des premiers qui ont fait la fabrique des *ducats*, qui s'appellerent aussi *cecchins*, à cause du nom de la Monnoye où on la fabriquoit, qu'ils appellent *Zecca*. Ce fut au temps de Jean Dandulo en l'an 1280. Roger Roy de Sicile en avoit fait fabriquer dés l'an 1240. Du Cange dit que les premiers *ducats*, furent une monnoye du Duché de la Pouille.

On appelle Or de *ducat*, le meilleur or qu'on employe pour dorer. Cette épée, cette bordure est d'or de *ducat*.

DUCATON. Monnoye qui est presque de même valeur qu'un *ducat*. Les *ducatons* de Venise valent à present trois livres sept sols. Les *ducatons* de Milan, de Flandres, &c. ont été de diverse valeur & empreinte, selon les temps & les lieux.

DUCHE'. s. m. & f. Terre qui est érigée par le Roi sous ce titre & qui donne à celuy qui la possede plusieurs privileges, les honneurs du Louvre, & le premier rang dans l'Estat. Une *Duché* Pairie. Toutes les Justices des *Duchez* Pairies ressortissoient autrefois nuëment au Parlement : maintenant on en verifie les lettres qu'à la charge du ressort.

DUCHESSE. s. f. Femme ou veuve d'un Duc, ou celle qui possede en titre une Duché femelle, dont il a un petit nombre.

DUCTILE. adj. m. & f. Terme de Chymie, qui ne se dit gueres que des metaux, pour signifier qu'ils se peuvent estendre & forger avec le marteau. L'or est le plus *ductile* des metaux. L'antimoine n'est pas un metail, parce qu'il n'est pas *ductile*. Quoi que le verre soit *ductile* dans sa fusion, neanmoins il n'est pas metal, parce qu'il n'est pas malleable.

D U E.

DUEL. subst. masc. Combat de particuliers assigné à certain lieu & heure, en suite d'un appel ou d'un defi. Les *duels* étoient autrefois permis pour deffendre ou

accuser en Justice dans les cas dont on ne pouvoit avoir preuve. Ce *duel* étoit un moyen si ordinaire pour vuider les differents des Nobles, qu'on n'en dispensoit pas même les Ecclesiastiques, les Prestres & les Moines. Et afin qu'ils ne se souillassent pas de sang, on les obligeoit de donner des gens pour se batre à leur place, comme a fait voir le Pere Luc Dacheri dans le VIII. Tome de son *Spicilegium*. On n'en exceptoit que les femmes, les malades & les mehaignez, & ceux qui etoient au dessous de 21. ans, ou au dessus de 60. La coutume ancienne étoit de faire entrer en champ clos deux champions par autorité des Juges ordinaires, non seulement en matieres criminelles, mais aussi en quelques civiles, pour le soutenement de leur droit. Meme le moine Sigibert raconte qu'il se presenta une question de droit devant l'Empereur Othon I. pour sçavoir si en succession directe la representation auroit lieu : en la resolution de la quelle les docteurs se trouvent empêchez, l'Empereur remit la decision de cette obscurité au jugement des armes, & il choisit deux braves combattans pour soutenir le pour & le contre. La victoire demeura à celuy qui étoit pour la representation, en faveur de laquelle fut fait une ordonnance qui depuis a eu toûjours lieu. Cette coûtume venoit originairement des peuples Septentrionaux, qui vuidoient tous leurs differents par les armes, comme témoigne Paterculus, & qui depuis passa pour loy chez les Allemans, les Danois & les François, sur tout aprés que Gondebault Roy des Bourguignons l'eut fait recevoir à la place du jurement. La forme de ce combat étoit, que l'accusé & l'accusateur jettoient des gages en Justice de part & d'autre. Le Juge levoit premierement celui du deffendeur, & puis celui du demandeur. Aprés on les mettoit l'un & l'autre en prison, ou en sure garde, & le Seigneur Haut-Justicier étoit tenu de leur fournir des armes sortables. Ceux qui Combattoient à pied n'avoient que l'épé & le bouclier. Les chevaliers estoient armez de toutes pieces, aussi-bien que leurs chevaux. Le jour du combat ils choisissoient devant le Juge quatre chevaliers pour la garde du camp, & faisoient plusieurs ceremonies, prieres, serments & oraisons descrites par Pasquier, & plusieurs autres Auteurs citez par Du Cange, qui rapporte une ordonnance du Roy Philippe le Bel de l'an 1306. qui en regle les conditions, les statuts & les ceremonies, qui sont curieuses à voir. Le vaincu, soit accusateur, soit accusé, étoit puni de mort, ou mutilation de membre, & étoit ignominieusement traîné hors du camp, pendu à un gibet, ou bruslé, suivant l'exigence du cas. Saxo Grammaticus dit que dés l'an 981. le Roy de Dannemarc abrogea la preuve du *duel*, & ordonna en sa place celle du fer chaud, qui a été aussi depuis abolie. Ces combats furent aussi condamnez en un Concile tenu à Valence sous le Roi Lothaire en l'an 855. où l'on excommunia celuy qui tueroit son ennemi, & l'on declara le corps mort indigne de sepulture. Et ensuite les Papes Nicolas I. Celestin III. Alexandre III. les deffendirent; comme aussi Frederic I. & II. les deffendirent en Allemagne. Saint Louis fit ce qu'il peut pour les abolir en France. Mais son ordonnance n'eut lieu que sur ses terres, & non pas en celle de ses vassaux. A son imitation les Cōptes d'auvergne & de Poitou, & plusieurs autres Seigneurs les deffendirent pareillement. Philippes le Bel fit une ordonnance l'an 1303. par laquelle suivant les traces de St. Loüis son ayeul, il defendoit tous ces gages de bataille, nonobstant toutes coustumes contraires; & neamoins il les permit en quatre cas dans l'ordonnance cy-devant mentionnée de l'an 1307. mais depuis cette deffense generale il n'y eut que le Roy en son grand Conseil, ou la Cour de Parlement, qui pussent connoistre de ces gages de bataille. On voit encore des procedures faites en ces occasions dans le vieux stile du Parlement. Le dernier *duel* fameux à été fait en l'année 1547. devent le Roy Henry II. au combat de Jarnac & de la Chastaigneraye, d'ont fait mention M. de Thou & Jean de Serre. Il s'en fit un autre durant la Ligue entre les Sieurs de Marolles & de Malivaux, mais ils étoient de partis contraires.

DUEL, se dit aussi des combats si singuliers qui se font entre braves pour des querelles particulieres. La fureur des *duels* a fait perir la fleur de la Noblesse. Dans les *duels* on appelloit des seconds, & on faisoit des parties quelquefois de quatre contre quatre. Le Roy a fait des Edits si severes contre les *duels*, qu'ils sont entierement abolis. Ce mot vient de *duellum*, dont se sont servis les auteurs de la basse Latinité, comme qui diroit *duorum bellum*, selon Joannes de Janua.

DUEL. Terme de Grammaire, C'est une inflexion des noms & des verbes, dont on use quand on parle de deux choses seulement. Le *duel* a lieu dans les Langues Grecque & Hebraique.

DUELISTE. s.m. Qui fait profession de se battre en duel, qui a coutume d'y provoquer les autres. Des gens se sont rendus fameux pour avoir été *Duelistes*.

D U I.

DUIRE. v. act. n. Dresser, accoustumer à quelque chose. Il ne se dit plus guere en ce sens qu'au participe. Ce cheval est *duit* a la chasse. Ce mot de *docere* & *decens*. D'autres le derivent de *ducere*.

DUIRE, signifie aussi, Estre propre a quelqu'un, l'accommoder. Cette marchandise ne me *duit* pas. Cet homme affamé prend tout ce qu'il trouve, tout luy *duit*.

DUIT, ITE. part. pass. & adj. Il n'a que la premiere signification du verbe.

D U L.

DULCIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, oster les sels de quelques corps. Du mercure *dulcifié*.

D U N.

DUNES. subst. fem. plurier. Bords de la mer élevez qui empechent qu'elle ne s'espande dans les terres. Ce sont quelquefois ces rochers escarpez, comme en Angleterre; quelquefois de simples hauteurs, ou collines de sable. Ce mot vient de *dun*, qui en vieux Celtique signifioit *montagne*, ou lieu éminent, & qui a donné les noms à *Chesteaudun*, *Verdun*, *Lodun*, *Dun le Roy*, & un grand nombre d'autres places par toute l'Europe. Mais *dune* proprement a signifié *vague*; ce qu'en Espagnol on appelle *ola* & en François *oule* ou *houle*. De là vient que les Flamens ont appellé *dunen*, les costeaux de sable qui empéchent que les vagues n'entrent sur la terre. Les Anglois nomment *dunes*, la rade qui est depuis Douvres jusqu'au Cap du Nord.

DUNETTE. s. f. Terme de Marine, est l'estage le plus éleve de la poppe ou de l'arriere du vaisseau, où est le poste du Maistre & du Pilote. On ne fait point de *dunette* qu'aux vaisseaux qui ont 80. pieds de quille, ou environ.

D U O.

DUO. subst. masc. Terme de Musique. D'une composition faite en Musique de quelque air ou motet pour estre chanté à deux parties seulement.

DUODENUM. s. m. Terme de Medecine, qui se dit de la premiere partie de l'intestin, qui est divisé en six. Le *duodenum* descend tout droit depuis l'orifice

du ventricule vers l'espine de droit à gauche, sans estre aucunement entortillé: d'où vient que quelques-uns l'appellent *pyloros*. Il est le plus étroit des trois qu'on nomme *grailes*, & a été ainsi nommé, parce qu'il a douze doits de long : d'où vient que quelques-uns l'appellent *douzedoitiers*.

DUP.

DUPLICATA. subst. seconde expedition d'un brevet, d'une dépesche du Roi. On écrit par un *duplicata*, quand on craint que la premiere dépesche n'ait été prise ou perduë. Il se dit particulierement des expeditions qui se font chez les secretaires d'Estat & en la Chancelerie.

On appelle aussi *duplicata*, le parchemin qui est rendoublé en beaucoup de lettres de chancelerie, sur lequel on écrit les arrests d'enregistrement, de verification, de prestation de serment, quand on entre dans les charges, & autres choses semblables. Du Cange dit que ce mot vient de *duploma* ou *duplum*, qu'il dit signifier chez les Jurisconsultes, les memoires dont on charge les couriers.

DUPLICATION. s. f. Terme d'Arithmetique & de Geometrie. C'est la multiplication d'une quantité discrette ou continuë, par deux.

Il se dit principalement de la *duplication* du cube, qui est un probleme fameux que tous les Geometres ont cherché depuis deux mille ans. L'Oracle de Delphes étant consulté pour faire cesser la peste dans Athenes, répondit qu'il falloit doubler l'autel qui étoit cubique. Cela fit qu'on s'appliqua à chercher la *duplication* du cube. On ne peut resoudre ce probleme, qu'en trouvant deux lignes moyennes continuellement proportionnelles : ce que platon & les autres Geometres ont cherché inutilement. Voyez Eutocius en ses Commentaires sur Archimede, où il en donne plusieurs moyens par le Mesolabe. Pappus Alexandrinus & son Commentateur Frederic Commandin en rapportent trois manieres ; l'une selon Nicomede ; l'autre selon Horon ; & la troisiéme par un instrument de l'invention de Pappus, qui donne toutes les proportions qu'on demande. Le Sr. Comier Prevost de Ternant en a fait imprimer une fort belle demonstration par le moyen d'un compas à trois regles en 1679. Mais toutes ces voyes sont mechaniques.

DUPLICITE'. s. f. Objet qu'on voit double. L'Optique enseigne d'où vient que les objets ne paroissent pas avec *duplicité*, puis que nous les voyons par deux yeux differents.

Duplicite', se dit figurément de ce qui vient d'une ame double, de celui qui dit d'un, & fait d'autre. La *duplicité* de sentiments, de paroles, est par tout odieuse.

DUPLIQUE. s. f. Escritures qu'on fournit à des procés, qui servent de response à des repliques, à des soûtenements, à des deffenses qu'on avoit données.

Dupliquer. v. act. Fournir de dupliques. Quand on a repliqué & *dupliqué*, il faut plaider ou appointer la cause.

DUPE. s. f. Qui n'est point deffiant, qui est facile à être surpris à être trompé. Les filous trouvent toûjours des *duppes* dans les Academies. Ceux qui vont franchement en besogne sont toujoûrs la *duppe* des autres. Les amants sont toûjours la *duppe* de leurs maistresses, quand elles sont interessées. Ce mot vient de *huppe*, oiseau qui est sot & niais, & qu'en plusieurs lieux on appelle *duppe*.

Dupper, v. act. Tromper quelquun, le surprendre, le filouter. On est souvent *duppé* au jeu & en amour. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *decipere*.

Dupé, e'e. part. & adj.

Dupperie. s. f. Tromperie, filouterie.

DUR.

DUR, Dure. adj. & subst. Corps solide, ferme, qui resiste à l'impression & à l'attaque des corps estrangers : ou selon Descartes, Corps dont toutes les parties sont en repos. Les metaux & les pierres sont des corps *durs*. L'ébene, le gayac, sont des bois *durs*. Le porphyre le marbre & les pierreries sont des corps fort *durs*, difficiles à tailler.

Dur, se dit aussi relativement à d'autres corps moins fermes & moins solides. Une esclanche de brebis est plus *dure* que celle d'un agneau. Il y a des vernis mols, & des vernis *durs*. On dit qu'une viande est *dure* au au couteau. A Pasques on mange les œufs *durs* trop cuits. on appelle *dure mere* en termes d'Anatomie, la membrane qui est au tour du cerveau.

Dur se dit figurément des choses spirituelles. Cet enfant a l'esprit *dur*, la teste *dure*, il ne sçauroit rien apprendre. Cet homme est d'un naturel *dur* & cruel, il n'a pitié de personne. Un creancier est *dur* à ses debiteurs, qui est rigoureux, exact à les faire payer. Il a le cœur *dur*, pour dire il n'a point de tendresse, d'amitié. Il a le stile *dur*. Ses vers sont *durs*, pour dire, peu coulants, peu faciles & peu naturels.

Dur, signifie encore, ce qui est incomode, difficile à supporter. L'esclavage est une chose bien *dure*. Il est bien *dur* à une aînée de voir marier marier sa cadette devant elle. On dit encore, qu'un metail est *dur* à la fonte, quand il se fond difficilement; qu'une marchandise est *dure* à la vente, quand elle n'est pas d'un prompt debit : qu'un hommeest *dur* au travail, lors qu'il resiste à la fatigue.

On dit en Peinture, qu'un ouvrage est *dur* & sec, lors qu'il y a peu d'adoucissement, d'union entre ses parties, que les couleurs n'en sont pas bien nuees.

On dit en Medecine, qu'un homme a le ventre *dur*, pour dire, qu'il est constipé, qu'il a des obstructions dans ses boyaux ; qu'il est *dur* à émouvoir, pour dire, qu'il lui faut des medecines bien plus fortes qu'a un autre : & qu'une viande est de *dure* digestion, quand l'estomac a de la peine à la digerer. On dit au figuré, qu'une chose est de *dure* digestion, quand elle est fâcheuse & difficile à supporter.

On dit aussi en terme de Manege, qu'un cheval est *dur* à l'esperon & au fouet, quand il n'a point de sensibilité pour les coups.

Dur, se met quelquefois adverbialement. Il entend *dur*, pour dire, qu'on est à demi sourd, qu'il a l'oreille *dure*.

On dit proverbialement, qu'un homme est *dur* à la desserre, lors qu'il est avare, & qu'on a de la peine à tirer de l'argent de ses mains : qu'une chose est *dure*, comme fer, pour exprimer une tres-grande dureté. Coucher sur la *dure*, pour dire, Coucher sur la terre ou sans matelas. On dit de deux personnes qui ne s'accordent pas, que quand l'un veut du mou, l'autre veut du *dur*.

DURABLE. adj. m. & f. Qui est solide & dur, qui a la mine de durer long-temps. Toutes les choses violentes ne sont pas *durables*. Un bastiment bien fondé, bien solide est *durable*.

Durable, se dit figurément des ouvrages de l'esprit. Ce Livre est *durable*, passera à la posterité.

DURANDAL. s. m. est le nom de l'espée de Roland Chevalier Heros de l'Arioste. On s'en sert en cette phrase proverbiale : pour expliquer qu'une viande est fort dure, on dit que c'est un *durandal*, l'espée de Roland.

DURANT. Preposition. Pendant, tandis qu'une chose subsistera. *Durant* qu'on est dans l'employ il faut faire sa fortune. Il faut faire ses provisions *durant* l'esté. On luy a assigné une pension sa vie *durant*.

DURCIR. v. act. & neut. Rendre dur. On *durcit* le fer à force de le battre. Un œuf trop cuit se *durcit*. La viande *durcit* pendant la gelée.

DURCI, IE. part.

DURÉE. s. f. Temps mesuré par la subsistance de quelque chose. Le temps est defini par les Philosophes, La *durée* d'un mouvement. Dieu a promis a ses esleus une gloire d'éternelle *durée*. Cette fougue est trop violente, elle ne sera pas de *durée*.

DUREMENT. adv. D'une maniere dure. Il a eté traité *durement* par son Maistre, &c. Ces Religieux sont couchez bien *durement*.

DURER. v. n. Subsister pendant quelque espace de temps. Le monde a deja *duré* cinq à six mille ans.

Ce que Malherbe écrit *dure* éternellement.

C'est un vers de Malherbe qui témoigne sa grande vanité.

DURER, se dit aussi de ce qui est solide, qui est fort, qui s'use difficillement. Le drap d'Espagne est d'un bon user, il *dure* long-temps. Il *durera* un siecle, un monde. Cela *durera* jusqu'au bout. Ce siege a la mine de *durer*, il tirera en longueur.

DURER, avec la negative signifie, Souffrir quelque mal, quelque peine, quelque incommodité. On ne sçauroit *durer* avec cette femme-là, tant elle est criarde. Je ne puis plus *durer* avec cette colique. On ne sçauroit *durer* à la maison par ce beau temps là. On ne sçauroit *durer* en ce poste, il est trop exposé à l'artillerie.

On dit proverbialement, Il faut faire vie qui *dure*, lors qu'on parle de menage, & qu'on veut empescher la dissipation. On dit d'un niais qui n'a point veu le monde, qu'il est bien neuf, qu'il *durera* long-temps. On dit que le temps *dure* à quelqu'un, pour dire, qu'il luy ennuye, qu'il attend quelque chose avec grande impatience. On dit aussi, qu'un homme ne sçauroit *durer* en sa peau, qu'il ne peut *durer* en place, pour dire, qu'il est inquiet & inconstant.

DURET, ETTE. adj. diminutif de *dur*. L'oiseau étoit bon, mais il étoit un peu *duret*, disoit celuy qui avoit mis à la broche un faucon qu'on luy avoit donné pour la chasse.

DURETÉ. s. f. Solidité, qualité de ce qui est dur. C'est la puissance par laquelle les corps resistent à la separation des parties dont ils sont composez. On a trouvé l'invention de donner au plastre la *dureté* du marbre. La *dureté* des diamans fait la meilleure partie de leur valeur. Les viandes gelées ont de la *dureté*.

En termes de Medecine on appelle *duretez*, certaines tumeurs ou callositez de corps & d'humeurs qui s'endurcissent. On dit aussi, une *dureté* de ventre, quand on est constipé; une *dureté* d'oreille, quand on est presque sourd.

DURETÉ, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il a une *dureté* d'esprit qui fait qu'il ne peut rien comprendre; une *dureté* de cœur, qui fait qu'il n'aime personne.

On dit aussi, qu'un stile a beaucoup de *duretez*; que des vers ont de la *dureté*, qu'un pinceau, qu'une graveure ont de la *dureté*, quand ils n'ont pas cette douceur, cette politesse ou delicatesse qui donne le prix aux ouvrages.

DURILLON. s. m. Callosité ou petit corps dur qui se fait de la peau endurcie, ou de quelque humeur qui s'y amasse. Les Chapeliers ont des *durillons* au poignet, à force de fouler les chapeaux. Il luy est venu un *durillon* a cette glande qui s'est endurcie.

DURILLONNER. v. neut. Devenir dur. Il faut coupper les cors des pieds, avant qu'ils se *durillonnent*.

DUV.

DUVET. s. m. La plume des oiseaux la plus delicate, qui vient à leur col & à leur estomac. Ce mot vient de *tufetum*, qui a été fait de *tufa*, herbe qui croist dans les marais, dont la fleur est veluë, & servoit aux Anciens à mettre dans les coites & matelats. Menage. Du Cange dit qu'il vient de *duma* ou *duva*, dont s'est servi l'Empereur Frederic II. en son Livre de la Venerie, pour signifier les petites plumes des oiseaux.

DUVET, est aussi un petit cotton, un poil follet qui vient dans l'adolescence, quand la barbe vient à poindre au menton. Un mol *duvet* luy ombrageoit encore les jouës.

DUVETEUX. adj. Terme de Fauconniers, qui se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles & delicates proche de la chair.

DYN.

DYNASTIE. s. f. Terme d'Historiens, qui se dit d'une lignée ou suite de Rois qui ont regné l'un apres l'autre dans un Royaume. On fait souvent mention des *Dynasties* des Perses, des Assyriens, des Medes, &c. Ce mot vient *dynastia*, Grec derivé de *dynasthai*, qui signifie *estre puissant*, *estre Roy*.

DYS.

DYSSENTERIE. s. f. Terme de Medecine. C'est proprement un flux de ventre sanguinolent, provenant de l'ulceration des intestins avec grandes douleurs & trenchées, que les Latins ont appellées *tormina*. Dans la vraye *dyssenterie* on jette par bas des racleures de boyaux en forme de petites peaux avec du sang ou de la sanie. Quelquefois la substance charneuse des intestins tombe pourrie ou corrodée. La *dyssenterie* causée de bile noire est mortelle. Il y a quelquefois une dejection sanglante où le sang coule par bas sans douleur, & sans que les intestins soient blessez, qui ne s'appelle *dyssenterie* que fort improprement.

DYSSYLLABE. adj. Mot composé de deux syllabes. Un spondée est un pied *dyssyllabe*, composé de deux syllabes longues, qui finit un vers hexametre.

DYSURIE. s. f. Terme de Medecine, est une difficulté d'urine, quand elle ne sort qu'avec peine & douleur. Ce mot est Grec, composé de la particule *dys*, *ægre* & de *oureo*, *urinam reddo*.

E.

E. Subst. masc. Cinquiéme lettre de l'Alphabet, la seconde des voyelles. Elle a trois sons differens en François. Le premier est un *e* masculin, ou ouvert, qu'on marque d'un accent aigu, & qu'on prononce fortement, comme en toutes les autres Langues, en ce mot *Divinité*. Le deuxiéme l'*e* feminin, qu'on ne prononce qu'à demi, & si bas, qu'à la fin des vers il n'est pas compté pour une syllabe; & il se mange par tout, quand il est suivi d'une autre voyelle: comme en ce mot, *divine*. Le troisiéme est l'*e* ouvert, qui se prononce comme s'il y avoit la diphthongue *ai*: ainsi *fer*, *procès*, se prononcent comme *fair*, *proçais*. Toutes ces trois prononciations se trouvent au mot de *netteté*: la premiere syllabe a un *e* ouvert, la seconde un *e* feminin, & la troisieme un *e* masculin.

Les Imprimeurs appellent *e trema*, un *ë* où il y deux

petits points peſſus ; & un *é* acut, quand il eſt accentué.

E, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui ſignifioit 250. ſuivant ce vers :

E *quoque ducenos & quinquaginta tenebit.*

EAU.

EAU. ſ. f. C'eſt le troiſiéme des quatre anciens Elements, qui eſt froid & humide par ſa nature. Ce nom ſe donne à tous les corps clairs & liquides qui coulent ſur la terre : comme, *Eau* de mer, de riviere, de fonteine, d'eſtangs, de ſources, de ciſternes, de puits. Cela eſt clair comme *eau* de roche. Thalés ſouſtenoit que l'*eau* étoit le principe de tous les corps : & cette opinion a été renouvellée en nos jours par Robert Flud, qui en a fait un Syſteme compris en pluſieurs Volumes. Ce mot eſt derivé du Latin *aqua*, d'où on a fait premierement *aigue*, témoin *Aiguesmortes*, *Aigueperſe*, *Aiguebelette* ; enſuite on a dit *ayve* & *ayau*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux Gaulois *auen* ou *avon*, qui ſignifioit autrefois *riviere*, d'où ſont venus les noms des villes *Gandavum*, *Genabum* & autres. Du Cange dit qu'on a appellé une Iſle *Eia*, mot tiré du Saxon *eaze*, d'ou nous avons fait *eaue*, & depuis *eau*.

On dit en general, Aller par *eau*, pour dire, Naviger, voyager ſur la mer, ſur les lacs & ſur les rivieres. Paſſer l'*eau*, ou delà l'*eau*, c'eſt à dire, de l'autre coſté de la riviere. Les *eaux* ſont debordées, ſont cruës.

On dit qu'une choſe ne ſent que l'*eau*, quand elle n'a ni ſel, ni ſaveur. Jeuſner au pain & à l'*eau*. On a obſervé que l'*eau* d'une fonteine eſt d'un autre poids à ſa ſource, qu'à quelque diſtance de là ; & qu'aprés ſon degel elle eſt d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. Une pinte d'*eau* du Gange eſt plus legere d'une once que quelque autre *eau* que ce ſoit : le Mogol n'en boit point d'autre, en quelque lieu qu'il ſe trouve.

EAU, en particulier, ſe dit de la pluye. Ce nuage épais nous menace d'*eau*. Il tombe de l'*eau*. Une ondée d'*eau*.

L'Ecriture diſtingue les *eaux* qui ſont au deſſus du Firmament, & celles qui ſont au deſſous. Icy le Firmament eſt pris pour l'air. L'Eſprit de Dieu étoit porté ſur les *eaux*.

EAU, en termes de Theologie, ſe dit premierement de celles avec laquelle on baptiſe. Le pecheur eſt regeneré par les *eaux* du Baptéme, par les *eaux* de la grace.

EAU BENITE, eſt une *eau* qui ſe fait dans l'Egliſe avec certaines prieres, exorciſmes & ceremonies. On la prend à l'entrée & au ſortir de l'Egliſe. L'*eau benite* de Paſques eſt celle qu'on preparoit autrefois ſeulement pour baptiſer les enfans. Celle de la Pentecoſte, & celle qu'on fait tous les Dimanches, ſert pour la devotion, pour effacer les pechez veniels, chaſſer les Demons, preſerver du tonnerre, &c.

On appelle auſſi *eau benite*, cette ceremonie & ces prieres qui ſe font les Dimanches avant la grand Meſſe pour benir l'*eau* : comme, Voila l'*eau benite* qui ſonne.

Dans le Livre des Nombres il eſt fait mention d'une *eau* qui ſervoit à eſprouver ſi une femme étoit adultere. Chez nos Anciens on faiſoit la preuve des crimes par l'immerſion du corps ou du bras dans de l'*eau* chaude, ou dans de l'*eau* froide, avec pluſieurs ceremonies eccleſiaſtiques : ce qui a encore lieu chez pluſieurs nations. Si le corps ſurnageoit, les accuſez étoient declarez coupables, à l'égard de l'*eau* froide. Mais pour l'examen de l'*eau* chaude, il falloit plonger le bras nud dans de l'*eau* bouillante ; aprés on envelopoit leur main, on mettoit un ſcelle ſur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit viſiter, & ſi elle ſe trouvoit ſans bruſlure, ils étoient declarez innocents. Les Nobles ſe purgeoient par le fer chaud ; & ceux qui n'étoient pas de libre condition, par l'*eau* froide. Le Pere Mabillon dit que ce fut le Pape Eugene II. qui inventa cette ceremonie, pour retrancher la couſtume de faire ſerment en mettant la main ſur les reliques des Saints, dont on abuſoit ; & qu'elle fut deffenduë par Innocent III. au Concile de Latran. Voyez *Preuve*.

En devotion il y a *Eau de S. Clair*, qui guerit du mal des yeux ; *Eau de Sainte Genevieſve*, qui guerit de la fievre.

Chez les Payens on appelloit *eau luſtrale*, une *eau* qu'ils preparoient avec pluſieurs ceremonies à leur mode.

EAU, en termes de Phyſique, ſe dit auſſi des humiditez qui ſortent des corps, comme de l'urine & de la ſueur. Il eſt allé faire de l'*eau*, laſcher de l'*eau*, un filet d'*eau*; il ne peut retenir ſon *eau*. On le dit auſſi de l'*eau* qui eſt enfermée dans quelque bube ou veſſie, ou entre cuir & chair, qui forme l'hydropiſie. Il a vuidé quantité d'*eaux*. Il luy eſt tombé des *eaux* ſur les jambes : ce qui ſe dit plus ordinairement des chevaux, quand il leur tombe de mauvaiſes humeurs ſur le boulet & le paturon. On dit, Fondre en *eau*, pour dire, Pleurer abondamment.

En termes de Marine on dit, Faire de l'*eau*, pour dire, Faire aiguade, faire ſes proviſions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*, c'eſt à dire, que l'*eau* entre dans le navire par quelque ouverture, ou voye d'*eau*. Ce vaiſſeau tire tant d'*eau*, pour dire, enfonce dans l'*eau* de tant de pieds. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*, pour dire, la pleine marée. On dit au contraire, baſſe *eau*, ou *eau* morte, dans le reflus, lors que la marée eſt baſſe, & que la mer refoule. Les *eaux* vives regnent trois jours devant, & trois jours aprés la nouvelle ou la pleine Lune. Les *eaux* mortes viennent aprés les ſix jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce vaiſſeau alloit à fleur d'*eau*, c'eſt à dire, n'avoit gueres de bord hors de l'*eau*. Ce navire eſtoit percé à l'*eau*, c'eſt à dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit auſſi, qu'un navire eſt ſur l'*eau* d'un autre, pour dire, qu'il ſuit ſon cours, ſon ſillage. On dit auſſi, Mettre un navire à l'*eau*, le pouſſer à l'*eau*, quand du chantier où il eſtoit pour le baſtir, ou le radouber, on le pouſſe dans la mer. Des courants d'*eau*, ce ſont des mouvements d'*eau* impetueux qui ſe trouvent le long des coſtes ou deſtroits, & qui naiſſent de leurs ſinuoſitez. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau*, ſe dit ſeulement de l'endroit des rivieres où l'*eau* eſt la plus forte. On appelle auſſi *chef d'eau*, la haute marée ; & dans la bonaſſe on dit que l'*eau* eſt platte & courtoiſe.

On dit en termes d'Hydrauliques, Conduire les *eaux*, pour dire, les enfermer dans des tuyaux ou canaux, élever les *eaux* par des machines, comme par les pompes, qui l'elevent par aſpiration juſqu'à 32. pieds ; ou par compreſſion, en preſſant l'*eau* pour l'elever ſi haut qu'on veut, parce que l'*eau* ne ſe condenſe jamais. Faire un jet d'*eau*, c'eſt Eſlever l'*eau*, & la faire jaillir en l'air. Un bouillon d'*eau*, eſt celuy qui ne s'éleve gueres au deſſus du tuyau. Une cheute d'*eau* ou caſcade. Une nappe d'*eau*, ſe dit quand l'*eau* s'étend comme une nappe ſur une pierre d'où elle tombe. Un ſoleil d'*eau*, quand les jets ſe diſtribuent en rayons. Une gerbe d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux prés l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* enſemble. Un berceau d'*eau*, quand il y a des jets d'*eau* à droit & à gauche qui ſe courbent en arc par deſſus la teſte. Un rond d'*eau*. Un reſervoir d'*eau*, ou un regard.

Un pouce d'*eau*. Bernard Palissi, Jacques Besson, Serlio, & le Theatre d'Agriculture, ont escrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des sources & des fonteines.

En Medecine on appelle *eaux cordiales*, certains remedes qui confortent le cœur: *eaux minerales*, celles qui servent de remede, & qui ont contracté quelque vertu en passant à travers des mineraux, comme alun, vitriol, soulfre. Les *eaux* de Bourbon, de Forges, de Spa, de Pougues. Et on dit absolument, Il est allé aux *eaux*, On lui a ordonné les *eaux*. *Eau panée*, *eau batuë*, est celle où on a mis tremper du pain, ou qu'on a battuë, pour luy oster sa crudité. *Eau ferrée*, celle où on a esteint une bille d'acier rougie au feu. On dit aussi, Saigner le pied en l'*eau*.

Les Apothicaires font aussi des *eaux cephaliques*, *opthalmiques*, *thoraciques*, *stomachiques*, *hepatiques*, *spleniques*, *nephretiques*, *hysteriques*, *arthritiques*, & autres contre plusieurs maladies, que l'on peut voir dans la Framboisiere & les dispensaires.

En terme de Chymie on appelle aussi *eaux* les sucs qui se tirent par la distillation, ou avec la force du feu: comme *eau* de senteur, de rose, de fleur d'orange, de naphte, *eau* d'Ange, *eau* de plantain.

EAU FORTE, ou *eau ardente* ou *caustique*, c'est de l'*eau* qui se fait par la distillation du vitriol seul, ou avec alun & salpestre, qui est la base ordinaire des *eaux fortes*, ou avec d'autres sels meslez ensemble. Elle sert à graver, & dissout tous les metaux, à la reserve de l'or. En Chymie on appelle en Latin *aqua stygia*. On tient que l'invention des *eaux fortes* n'est que de l'année 1300. ou environ, comme il est témoigné dans le II. Tome de la Bibliotheque des Philosophes; quoy que quelques-uns croyent qu'elle ait été connue du temps de Moïse.

EAU PHILOSOPHIQUE OU DES DEUX CHAMPIONS, est celle qui se fait avec du salpestre & du sel armoniac.

EAU SECONDE, est l'*eau* forte qui a desja servi à la dissolution de quelques metaux, qui par ce moyen a perdu une partie de sa force.

EAU RIGALE OU DE DEPART, c'est de l'*eau* forte dans laquelle on a adjousté en la faisant du sel commun, du sel gemme ou du sel armoniac, laquelle en ce cas dissout l'or sans toucher aux autres metaux. Toutes ces *eaux* s'appellent aussi *menstrues* ou *dissolvantes*.

EAU DE LA REINE DE HONGRIE, est une distillation qui se fait au bain de sable des fleurs de rosmarin mondées de leurs calices sans aucune partie de l'herbe, dans de l'esprit de vin bien rectifié. On l'appelle ainsi, à cause du merveilleux effet qu'en ressentit une Reine de Hongrie à l'âge de 72. ans.

EAU IMPERIALE, c'est de l'*eau* distillée de noix muscades, écorce de citron, cloux de girofle, feuilles de laurier, d'hyssope, de thym, de marjolaine, de sauge, de rosmarin, de lavende, de fleurs d'orange, &c.

EAU STIPTIQUE, est celle qui est faite avec une dissolution de vitriol, ou de colcotar, qui reste dans la cornuë aprés qu'on en a tiré l'esprit, qu'on mesle avec de l'alun bruslé & du sucre candi. On prend 30. grains de chacune de ces trois drogues, qu'on mesle avec demi-once d'urine de jeune homme, & autant d'eau rose, & deux onces d'eau de plantain, & on l'applique exterieurement.

EAU DE VIE, c'est du vin qu'on fait distiller dans un matras au bain Marie, ou à petit feu de flamme, & qu'on reduit environ à la sixiéme partie: le reste est un flegme insipide. On fait passer le col du matras en serpentant dans un tonneau d'eau froide pour la refroidir plustost. Quand cette *eau* de vie est distillée encore une fois, & reduite à la septiéme partie, on a de l'esprit de vin; lequel étant derechef distillé, donne de l'esprit de vin rectifié.

EAU GOMMÉE, est celle qui se fait en y laissant tremper de la gomme Arabique enfermée dans un morceau de linge. Les femmes en font aussi pour gommer leurs cheveux, en y laissant tremper des pepins de coin.

EAU DE BLANC D'OEUF, c'est de l'*eau* qui se fait en foüettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faisant abbrever par une esponge plusieurs fois, & l'espreignant aussi-tost, puis la faisant couler par le papier gris. C'est une *eau* jaunastre qui est la plus fine de toutes les colles.

Les Limonadiers font aussi des *eaux* pour chatoüiller le goust, des *eaux* de cerise, de verjus, de groseille, de frangipane, qui sont des *eaux* sucrées & parfumées où on a mis des groseilles, des cerises, des parfums.

EAU, se dit aussi du suc de quelque fruit que ce soit. Cette poire est de bonne *eau*.

En termes de Joüailliers, on appelle *eau*, l'éclat des perles & des diamants qu'on suppose être faits d'*eau*. Cette perle est de belle *eau*. L'*eau* de ce diamant est trouble.

Donner l'*eau* à un drap, c'est le lustrer, le calandrer. On dit aussi des cuirs, quand ils sont à la tannerie, qu'on leur donne plusieurs *eaux* pour les preparer. En Astronomie, on appelle un Signe celeste, le *Verseur d'eau*, qui est l'onziéme à compter d'Aries.

EAUX, se dit au plurier en ces phrases. Le grand Maistre des *Eaux* & Forest prend la qualité d'Enquesteur & Reformateur General des *Eaux* & Forests. Les Maistrises particulieres des *Eaux* & Forests, la Reformation Generale des *Eaux* & Forests, ce sont des Officiers ou des Jurisdictions qui jugent des causes concernant les *eaux* & les forests. Intendant des *Eaux*, celuy qui a soin de faire aller les *eaux* des Maisons Royales.

EAU, se dit proverbialement en ces phrases. Un Medecin d'*eau* douce, c'est à dire, un malhabile Medecin qui n'a pour remede que de l'*eau* douce. On dit qu'un homme a mis de l'*eau* dans son vin, pour dire, qu'il est revenu de son emportement. Ses desseins vont avau l'*eau*, pour dire, ne reüssissent pas. L'*eau* luy en vient à la bouche, pour dire, Cela luy donne l'envie d'en taster. Ce proverbe répond au Latin *salivam movere*, qui signifie *faire venir l'appetit*. On dit d'un homme qui fait beaucoup de compliments, ou de promesses sur lesquelles il ne faut pas faire grand fondement, que c'est de l'*eau beniste* de Cour, parce qu'on n'est point chiche de belles promesses à la Cour, non plus que d'*eau beniste* à l'Eglise. On dit d'un homme dont le merite n'est point connu, qu'il faut qu'il fasse voir de son *eau*, pour dire, qu'il fasse voir ce qu'il sçait faire. On appelle gens de delà l'*eau*, des gens grossiers & mal instruits des nouvelles & des affaires du temps. Les *eaux* sont basses, pour dire, qu'on n'a point de fonds, point d'argent en bourse. Suer sang & *eau*, pour dire, Faire un effort, ou un travail extraordinaire pour parvenir à quelque chose. On appelle un beuveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. On dit, Faire venir l'*eau* au moulin, pour dire, Faire venir du profit, de l'argent à la maison. Nager en grande *eau*, pour dire, Estre en fortune, dans les grands emplois. Il est heureux comme le poisson dans l'*eau*, pour dire, Il est en son élement, où il se plaist, où il est bien. Revenir sur l'*eau*, se dit d'un homme qu'on croyoit abysmé, & qui restablit ses affaires, & rentre dans le negoce. On dit aussi, Rompre l'*eau* à quelqu'un, pour dire, Apporter quelque obstacle à sa fortune, à ses affaires: ce qui se dit au propre des chevaux qu'on oblige à boire à plusieurs reprises. On dit qu'un valet est allé à la bonne *eau*, pour dire, qu'il est trop long temps à revenir d'un message. Laisser courir l'*eau*, pour dire, Ne se point soucier comment vont les affaires. Battre l'*eau*, pour dire,

travailler inutilement. On dit encore, Tant va la cruche à l'*eau*, qu'enfin elle se brise, pour dire, qu'à la fin on perit dans les dangers où on s'expose trop souvent. Nager entre deux *eaux*, c'est à dire, Estre incertain quel parti ou opinion on doit suivre. Pescher en *eau* trouble, c'est à dire, Profiter des desordres du temps, du mauvais estat d'une famille. On dit encore d'un homme mal-heureux, qu'il se noyeroit dans un verre d'*eau*: d'un avare, qu'il ne donneroit pas un verre d'*eau*, qu'il ne donne rien du tout: d'un melancolique & meschant, que c'est une *eau* dormante, qu'il n'y a point d'*eau* pire que celle qui dort: d'un homme inutile, qu'il ne gagne pas l'*eau* qu'il boit. Porter de l'*eau* à la mer, c'est à dire, Donner à quelqu'un des choses dont il n'a desjà que trop. C'est une goute d'*eau* dans une mer, c'est à dire, que ce qu'on met dans quelque chose ne la fait pas paroistre davantage. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire, pour dire, qu'il ne reüssira pas en une telle affaire. On dit de deux gemeaux, qu'ils se ressemblent comme deux goutes d'*eau*: de deux personnes qui se haissent, que c'est le feu & l'*eau*: d'une affaire qui n'a point reüssi, Tout s'en est allé en *eau* de boudin, ou avau l'*eau*: d'un homme niais & innocent, qu'il ne sçait pas l'*eau* troubler. Tenir le bec en l'*eau*, c'est à dire, Amuser long-temps une personne, sans luy tenir ce qu'on luy fait esperer. On dit aussi d'un homme officieux, qu'il se mettroit dans l'*eau* jusqu'au cou pour servir ses amis, d'un homme qui se noye, que l'*eau* est entrée dans ses souliers par le collet de son pourpoint. On dit des enfants, qu'il les faut garder de feu & d'*eau* jusques à sept ans. On dit encore, Ce crime est si grand, que toute l'*eau* de la mer ne suffiroit pas pour le laver; & au contraire, Il fait aussi peu de scrupule de cela, que de boire un verre d'*eau*. On dit aussi, Si on l'envoyoit à la riviere, il ne trouveroit point d'*eau*, pour dire, qu'il ne pourroit pas trouver les choses les plus communes. On dit aussi, Il passera bien de l'*eau* sous les ponts entre cy & là, pour dire, Cela n'arrivera de long-temps. On dit aussi, Gare l'*eau* là-bas, quand on veut jetter par les fenestres quoy que ce soit.

EAU BENITIER. Terme d'Orfevres. Ils nomment ainsi les vaisseaux d'argent qu'ils preparent pour mettre de l'eau benite. Ils doivent estre contremarquez au corps, au collet de pied & goupillon. A l'égard de la gorge, cieux ou panache, quarré de pieds ou anse, ils sont seulement marquez du poinçon du Maistre.

EBE.

EBE. s. f. Terme de Marine. C'est le reflus de la mer, la basse marée, lors que la mer refoule & s'en retourne. Il est opposé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *jussant*. Du Cange témoigne qu'on a dit *ebba* dans la basse Latinité; & les Anglois disent aussi *eb*, d'où est venu ce mot.

On dit proverbialement en Normandie, Tout ce qui vient d'*ebe* s'en retournera au flot, en parlant des biens mal acquis & mal asseurez. On dit ailleurs, Ce qui vient par la fluste s'en retourne par le tambour.

EBENE. s. f. Le bois d'un arbre de la hauteur & grosseur des vieux chesnes, qui leur ressemble par le cœur & l'aubier, mais qui est de couleur fort noire, laquelle luy donne son prix, parce qu'elle reçoit un beau poliment. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier, & portent entre deux un fruit comme un gland sur une petite queuë. Son aubier infusé dans l'eau purge la pituite, & guerit les maux veneriens, ce qui a fait croire à Matthiole, que le gayac étoit une espece d'*ebene*. On en fait grand trafic à Madagascar. La meilleure *ebene* est celle qui est noire sans aucunes veines, qui est massive, astringente, & d'un goust aigu & picquant. Elle rend un parfum agreable, quand on la met sur les charbons, sans incommoder par sa fumée. Si on la presente au feu estant fraische, elle s'allume incontinent à cause de sa graisse; mais quelque seche qu'elle soit, elle va toujours au fond de l'eau. Si on la frotte contre une pierre, elle devient rousse. Les Indiens en font les statuës de leurs Dieux & les sceptres de leurs Rois. Ce fut Pompée qui le premier apporta l'*ebene* à Rome, aprés avoir vaincu Mithridate. Agricola dit qu'il y a une *ebene* minerale qu'on trouve dans terre. On l'appelle en Latin *ebenus*, & les Arabes luy donnent le même nom. Ce mot vient de l'Hebreu *eben*, qui signifie une *pierre*. L'*ebene* couppée s'endurcit comme une pierre.

EBENIER. s. m. Arbre cy-dessus décrit, qui porte l'ebene.

EBENISTE. s. m. Menuisier qui travaille en ebene, qui fait des cabinets & des tables d'ebene, qui plaque l'ebene. On le dit aussi de ceux qui font des ouvrages de rapport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortuë, &c.

EBR.

EBRIETE'. s. f. Terme dogmatique, qui signifie, Yvresse. Les desordres que cause l'*ebrieté* ont esté causes qu'on a deffendu le vin aux Orientaux. L'*ebrieté* est causée par toutes les liqueurs fumeuses & chaudes qui se fermentent dans l'estomac. Ce mot vient du Latin *ebrietas*, qui vient d'*ebrius*, qui est dit comme celuy *qui bibendi modum excessit*.

EBRILLADE. s. f. Terme de Manege. C'est un coup de bride que le Chevalier donne à un cheval qui refuse de tourner par la secousse d'une resne. La *saccade* se fait par la secousse des deux resnes ensemble.

EBROUER. v. n. Terme de Manege, qui se dit des chevaux pleins de feu qui font une espece de ronflement, comme s'ils vouloient faire sortir de leurs naseaux quelque humeur qui les empesche de prendre leur haleine. C'est une bonne marque, quand un cheval s'*ebroüe*, lors qu'on le veut retenir. On l'a dit autrefois des hommes qui avoient de la peine à se moucher, ou à esternuer.

ECA.

ECCAILLE. s. f. Coquille, croute dure qui couvre les poissons qu'on nomme *testacées*. L'huistre a l'*écaille*. Les moules sont enfermez dans des *écailles*. On fait des cabinets, des tables d'*écaille* de tortuë. Il y a des *écailles* de tortuë larges de deux ou trois pieds. Si on oste aux tortuës leurs *écailles*, & si on les rejette en mer, il leur en revient de nouvelles. Ce mot vient du Latin *squamma*. Nicod. Menage le derive de *squallea* fait de *squallum*, ou de *squallere*, parce que les *écailles* sont seches. Du Cange le fait venir de *scaglia*, qui se dit aussi des pierres qui se levent par feuilles, comme l'ardoise, le talc, &c.

ECAILLE, se dit aussi du poisson enfermé dans l'*écaille*. Une *écaille* vive. Il y a des goulus qui mangent six douzaines d'*écailles*, pour dire, d'huistres.

ECAILLE, signifie encore cette couverture qu'ont presque tous les autres poissons, qui n'est pas continuë, mais qui est separée en plusieurs petites pieces arrangées sur leur corps, comme les tuiles ou les ardoises sur les maisons. Les carpes ont de grandes *écailles* dorées. Les soles ont de tres-petites *écailles*. Les crocodiles ont des *écailles* dures & épaisses.

ECAILLE, se dit de cette croute dure des pommes de pin, en laquelle le pignon est enchassé.

ECAILLE, se dit aussi des pieces de fer qui composent une armure des tassettes qui sont au bas des cuirasses, qui sont posées l'une sur l'autre en guise d'*écailles*.

ECAILLE DE MER, est une pierre dure dont les Peintres se servent pour broyer les couleurs.

ECAILLES, se dit aussi de certaines croutes qui par la

seicheresse se détachent de quelques corps. Le stuc qui n'est pas bien fait tombe souvent par *écailles*. Le malheur des tableaux à fresque, c'est qu'il en tombe toûjours quelque *écaille*. Les galles seches s'en vont par *écailles*. Les ladres tombent par *écailles*. Les Sculpteurs appellent aussi *écailles*, les eclats de marbre qui tombent lors qu'ils taillent ou degrossissent un bloc.

Ecaille, se dit aussi des ouvrages qui sont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme plusieurs ornements d'architecture, de menuiserie, de broderie, de tapisserie, &c. *Ecaille* de fer, d'acier, de bronze ou d'airain, se dit des parties de ces metaux qui s'en separent, lors qu'on les bat & qu'on les met en œuvre.

ECAILLER. v. act. Ouvrir un poisson écaillé, ou luy oster les écailles. A Roüen on ouvre, on *écaille* les huistres par le dos, & plus proprement qu'à Paris. On n'*écaille* point les carpes qu'on met au court bouillon. On *écaille* le saumon, la moruë.

Ecailler, se dit avec le pronom personnel, des choses qui tombent par croutes, par morceaux. Les enduits de plastre sont sujets à s'*écailler*. Les tableaux sur du bois ont cet avantage, qu'ils ne sont point sujets à s'*écailler*.

Ecaillé, ée. part. Les Poëtes appellent les poissons, les peuples *écaillés*.

Ecaillé. Terme dont on use dans le Blason en parlant des poissons, qu'on accompagne souvent du mot *ombré*. Il portoit de sable au crocodile d'argent *écaillé* & *ombré* de sinople.

ECAILLEUX, euse. adj. Pierre, ou autre corps dur qui se leve par écailles. L'ardoise de Meziere est peu estimée, parce qu'elle est *écailleuse*.

ECAILLIER, ou *Ecailleur*. Celuy qui vend des écailles. Les *Ecailliers* n'ont de l'employ qu'aux mois où il y a des *r*, c'est à dire, depuis Septembre jusqu'en Avril, auquel temps seulement on mange des écailles.

ECAILLON, en termes de Manege, signifie quelquefois les crocs ou crochets d'un cheval.

ECC.

ECCE-HOMO, s. m. Nom que donnent les Peintres à un tableau où Jesus-Christ est representé avec la robbe de pourpre, la couronne sur la teste, & un roseau à la main, tel qu'il fut presenté aux Juifs par Pilate.

ECCLESIASTIQUE. adj. m. & f. & subst. Qui appartient à l'Eglise. Il se dit des personnes & des choses. C'est un Ministre *Ecclesiastique*. Un Electeur *Ecclesiastique*. Des biens *ecclesiastiques*, des ceremonies *ecclesiastiques*. La Discipline *Ecclesiastique*. Tout l'Ordre *Ecclesiastique* s'appelle autrement le *Clergé*. Il faut craindre les censures *ecclesiastiques*. C'est un devot *Ecclesiastique*, un bon *Ecclesiastique*. Les principaux Recueils des Ecrivains *Ecclesiastiques* sont Sixte de Sienne, Possevin, Bellarmin, Tritheme, Aubert le Mire, le Pere Labbe, Gesner, Simler, Perkius, Scultet, &c.

Ecclesiastiquement. adv. D'une maniere ecclesiastique & reglée. Un Prestre doit toûjours estre vestu *ecclesiastiquement*, c'est à dire, porter l'habit long & modeste, comme font les ecclesiastiques.

ECCLYPSE. s. f. Obscurcissement d'une Planette par l'interposition de quelque corps solide ou obscur entr'elle & nostre veuë. L'*ecclypse* du Soleil arrive, lors qu'il est conjoint avec la Lune dans les nœuds de l'Ecclyptique, & qu'elle est entre luy & la terre. L'*ecclypse* de Lune se fait, lors qu'elle est opposée au Soleil dans les mêmes nœuds, & que l'ombre de la terre empêche qu'elle ne reçoive sa lumiere. Il y a *ecclypse* des Satellites de Jupiter presque tous les jours. On ne sçait point certainement les longitudes que par le moyen des *ecclypses*. Il y a des voyes seures de predire les *ecclypses*, & de sçavoir sur quel horison elles paroistront. Romer a trouvé une machine ou espece de planisphere & de montre, qui par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les *ecclypses* des Planetes qui ont esté ou qui seront jamais. C'est une invention merveilleuse.

On dit qu'une *ecclipse* est de huit doigts, de dix doigts, quand l'astre est obscurci en autant de parties de son corps, qu'on suppose estre divisé en douze doigts ou parties.

Les Mexiquains jeûnoient pendant les *ecclypses*, & particulierement les femmes, qui durant ce temps-là se mal-traitoient & s'esgratignoient, & les filles se tiroient du sang des bras. Ils s'imaginoient que la Lune avoit été blessée par le Soleil pour quelque querelle qu'ils avoient eu ensemble. Les Anciens faisoient de grands cris pendant l'*ecclypse* de la Lune, croyans la soulager avec ces paroles, *Vince Luna*, comme on voit dans Tacite, Seneque & Plutarque, & dans ce vers:

Una laboranti poterit succurrere lunæ.

On a eu beaucoup de peine à guerir les Chrétiens de cette superstition. Ce mot vient du Grec *ekleipsis*, de *ekleipo*, *deficio*.

On dit figurément de ceux qui ont esté long-temps en voyage, ou absens, ou cachez, qu'ils ont fait une longue *ecclypse*.

ECCLYPSER. v. n. Souffrir ecclipse. Il ne se dit guères qu'avec le pronom personnel. Le Soleil s'*ecclypsa* miraculeusement lors de la passion de Nôtre Seigneur.

s'Ecclypser, se dit figurément de ceux qui s'absentent, ou qui se cachent; ou des choses qui se perdent, qui s'evanouissent. Ce banqueroutier s'est *ecclypsé*, il ne paroist plus. Tout le bien de ce prodigue s'est *ecclypsé* en peu de temps.

ECCLYPTIQUE. s. f. C'est la ligne qui est marquée dans les Spheres au milieu du Zodiaque, & qui est dans le Ciel le cercle que décrit le Soleil par son mouvement annuel. On l'appelle ainsi, à cause que les ecclypses ne se font jamais, que les deux Planetes ne soient dans les nœuds ou intersections de l'*Ecclyptique*, que les Astrologues appellent autrement *la teste & la queuë du Dragon*.

ECH.

ECHENO. subst. masc. Terme de Fondeur. C'est un bassin de terre que les Fondeurs font au dessus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'abord le metail pour couler de là dans le moule. Il vient d'un vieux mot François *échenau*, qui signifioit *tuyau*, ou *canal*; & on disoit, Conduire une fonteine par *écheneaux*.

ECHINE. s. f. Terme d'Architecture. C'est un membre ou ornement qui est au haut des colomnes Joniques, Corinthiennes, & composites, qui ressemble à des œufs ou des chastaignes; qui a été ainsi nommé du mot Grec *echinos*, signifiant *chastaigne*. On appelle aussi ce membre *ove*, ou *quart de rond*, quand il n'est point taillé.

ECHO. s. m. Son refleschi par quelque corps, qui se fait entendre deux ou plusieurs fois. Les amants mal-traitez vont faire leurs plaintes aux *échos*, il n'y a que l'*écho* qui réponde à leur voix. Un *écho* parle toutes les Langues. Ce mot vient du Grec *échos*, *sonus*, du verbe *écheo*, *sono*.

Echo, signifie aussi le lieu où on entend cette repetition de son. Il prend plaisir d'aller chanter à l'*écho*.

Echo, en termes d'Architecture, se dit de certaines sortes de voute qui sont d'ordinaire ellyptiques ou p...

boliques, qui redoublent les sons, & font des *échos* artificiels. La maniere de faire l'*écho* artificiel est enseignée par Blancanus Jesuite dans son *Echometrie*, à la fin de son Livre de la Sphere. Quelques-uns tiennent que les Anciens avoient des vases d'airain qui servoient à l'*écho* des theatres.

ECHO, en termes de Musique, se dit des repetitions de plusieurs notes qu'on vient de chanter ou de joüer sur un autre ton. Les *échos* sont fort agreables sur l'orgue.

ECHO, en termes de Poësie, est une certaine sorte de Poësie, dont les derniers mots ou syllabes ont un sens qui répond à la demande qui est contenuë dans les vers, & qui semble être faite par un *écho*. L'*écho* en vers a été inventé par Joannes Secundus en son Bocage, comme témoigne Pasquier, qui rapporte plusieurs exemples de ces *échos*, tant de luy, que de Joachim du Bellay, & autres.

Les Poëtes appellent aussi *Echo*, une personne fabuleuse qu'ils disent avoir été changée en *écho*.

ECHYMOSE. s. f. Terme de Medecine, qui se dit lors que par quelque effort ou contusion le sang qui est arrivé entre cuir & chair & dans les muscles, s'y arrête, quoy qu'il n'y paroisse pas de playe ni d'ouverture.

E C L.

ECLABOUSSER. v. act. Terme populaire. Faire rejaillir de la bouë au visage & sur les habits. Les chevaux qui marchent dans les ruisseaux *éclaboussent* les gens qui sont à pied. Ce mot est composé de *éclat*, & de *bouë*.

ECLABOUSSURE. s. f. Bouë, ordure qui réjaillit sur une personne. Vôtre linge est tout plein d'*éclaboussures*.

ECLAT. s. m. Partie d'un corps dur qui s'en separe avec violence, quand il creve, quand on le fend, quand on le brise. Ce brave fut tué d'un *éclat* de bombe, de grenade, d'un *éclat* de pique. Les Cavaliers dans les tournois faisoient voler leurs lances par *éclats*. On fend les busches par *éclats*, afin de les faire mieux brusler.

ECLAT, se dit aussi du bruit qui s'entend, quand quelque chose se brise ou creve: ce qui se dit aussi de tout autre grand bruit subit & surprenant. Quand la nuée creva, il se fit un grand *éclat* de tonnerre. On entendit de loin l'*éclat* de la mine qui joüoit. On dit aussi, qu'on a fait de grands *éclats* d'admiration, de grands *éclats* de rire, de joye de grands *éclats* de douleur & de plainte, quand la violence de ces choses a causé un grand cri, un grand bruit. Pasquier derive ce mot par onomatopée du bruit que font les choses qu'on fend, ou qu'on éclate. Mais il vaut mieux le faire venir du Grec *klao*, *frango*.

ECLAT, se dit aussi des rayons que jettent les corps lumineux, ou de ceux que reflechissent les corps polis. Le Soleil au sortir de la nuë a plus d'*éclat*, plus de brillant. L'étoile de Venus ou du Berger est celle qui a le plus d'*éclat* Les diamans sont entre les pierreries celles qui ont le plus d'*éclat*, le plus de feu. L'or bruni a bien plus d'*éclat* que le mat. Les avares se laissent éblouir par l'*éclat* de l'or.

ECLAT, se dit aussi des choses vives & hautes en couleur. La renoncule a un rouge vif qui lui donne beaucoup d'*éclat*. Cette femme a dans les yeux, dans le teint beaucoup d'*éclat*, de vivacité. L'escarlate, le satin, ont bien plus d'*éclat* que la moire, que la serge.

ECLAT, se dit figurément en choses morales. Les triomphes Romains se faisoient avec beaucoup d'*éclat* & de magnificence. Corneille a dit dans le Cid:

L'*éclat* de mes hauts faits fut mon seul partisan.

Ce Seigneur a toûjours paru à la Cour avec un grand *éclat*. On dit aussi, qu'une affaire a fait beaucoup d'*éclat*, qu'elle a excité beaucoup de murmure. Cette fille s'est delivrée secrettement, son peché n'a point fait d'*éclat*, de scandale.

ECLATANT, ANTE. adj. Qui fait du bruit, qui brille. Le canon fait un bruit fort *éclatant*. Ce Musicien a une voix fort *éclatante*. Il s'est écrié d'un ton *éclatant*. Il a un ris *éclatant*. Les rubis balais ont une couleur fort *éclatante*. La lumiere du Soleil est si *éclatante*, qu'elle éblouït. On dit aussi un merite *éclatant*, une gloire *éclatante*, d'un Heros, d'un homme illustre.

ECLATER. v. n. Faire aller en éclats. La chaleur, la secheresse fait *éclater*, fait fendre le bois. Si on ne le couppe d'un certain sens, il s'*éclate*. Quand on donne un feu trop violent à un matras, il s'*éclate*, il se brise en mille pieces.

ECLATER, signifie aussi, Faire de l'éclat, se découvrir, se faire connoitre au public. La haine de ces Princes a enfin *éclaté*, ils ont declaré la guerre. On tramoit cette conjuration il y avoit long-temps, mais enfin elle a *éclaté*. On se doutoit qu'il y avoit un mariage clandestin, il a enfin *éclaté*, on l'a declaré hautement.

ECLATER, signifie aussi, Briller, tant au propre, qu'au figuré. Les pierreries mises en œuvre brillent, *éclatent* davantage. Ce Conseiller a un esprit brillant qui *éclate* dans sa Compagnie.

ECLATÉ, ÉE. part. pass. & adj. Fendu, brisé, crevé.

ECLATÉ, se dit en termes de Blason des divisions de l'Escu qui ne se font pas nettement & en ligne droite, mais qui semblent témoigner que cela provient de ce qu'il a été rompu ou brisé avec force, de sorte qu'il paroît en éclats. On le dit aussi des lances rompuës, des chevrons, &c.

ECLISSE. s. f. est un bois de fente qu'on fait dans les forests de chesne, ou de quelque autre bois, qui sert à faire des minots, seaux, tambours & autres mesures. On les appelle aussi *ferches*. On appelloit aussi autrefois *éclisses*, des tronçons de lances rompuës.

ECLISSE, est aussi un petit ais fort delié, que les Chirurgiens qui pensent quelque membre où il y a eu fracture, y appliquent pour le soûtenir. Son bras n'est pas bien gueri, on ne luy a pas encore osté les *éclisses*.

ECLISSE, se dit aussi d'une cagerotte ou petit moule dans lequel on fait des fromages, laquelle a un fond d'osier par où s'écoule le lait clair.

ECLISSE, se dit aussi des costes d'un luth, ou autre instrument de cette nature.

Ce mot a signifié aussi autrefois une seringue, un vaisseau propre a arrouser.

ECLISSE, se dit aussi des plis d'un soufflet, ou des petits ais de bois qui servent à les former. Le soufflet d'une musette a trois *éclisses* ou trois plis. On le dit aussi des soufflets des orgues, des forges, &c.

ECLISSER. v. act. Faire rejaillir de la bouë ou de l'eau contre quelqu'un. Un cheval qui met le pied dans un trou *éclisse* les passans. On *éclisse* souvent de l'eau cõtre les oiseaux de proye, en leur jettant quelque goutte avec un doigt qu'on trempe dans l'eau, & qu'on lache.

E C O.

ECOLLETÉ, ÉE. adj. Terme d'Orfevre, qui se dit des ouvrages ou vaisseaux qui ne sont pas taillez à pans, mais échancrez, arrondis & estrecis. Les salieres *écolletées* sont à la mode. On ne se sert plus de salieres à Paris.

ECOT. s. m. Terme de Blason. C'est un tronc ou grosse branche d'arbre où il reste encore les bouts des branches qui en ont été couppées, & dont la taille par ce moyen n'est pas droite & unie; d'où vient qu'on a appellé les croix *écotées*, celles qui sont composées de ces pieces de bois ainsi raboteuses & inégales, qui monstrent quelques restes des branches qu'on en a retranchées.

Ecot, est aussi un vieux terme des Eaux & Forêts, où il signifie la même chose.

E C R.

ECROUISSEMENT. s. m. Terme de Monnoyes, qui se dit de l'endurcissement qui arrive aux pieces monnoyées par la forte compression qu'elles ont soufferte quand on les a marquées. On le dit aussi chez les Artisans, de tous les metaux qui ont été fortement battus à froid.

E C T.

ECTIQUE, ou *Etique*. adj. m & f. Qui est consumé peu à peu d'une fievre ou maladie qui le fait maigrir, ou secher. Voila un visage maigre ou *étique*. Ce mot est derivé du Grec *hexis*, *habitus*. La fievre *ectique est in habitu corporis tanquam in subjecto*.

Ectique, se dit aussi des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volatilles, qui n'ont point de graisse. Les oiseaux deviennent *etiques*, lors que leur gorge passe & émeutit incontinent; ce qu'on appelle *mal subtil*.

ECTYPE. s. f. Terme de Medailliste. C'est un empreinte d'un cachet ou d'une medaille, ou une copie figurée de quelque inscription ou autre monument antique. Dans les Livres des Voyageurs on trouve plusieurs *ectypes* de vieilles inscriptions, de la Colomne Trajane, du Chimilnira de Perse, &c.

E C U.

ECUISSER. v. act. Terme des Eaux & Forests, qui se dit des arbres qu'on éclate en les abattant. L'Ordonnance veut qu'on abatte les bois à coups de coignée à fleur de terre, sans les *écuisser* ni eclater.

E D E.

EDENTER. v. act. Arracher ou rompre les dents. Il y a des Tyrans qui ont fait *édenter* les Martyrs, & des criminels.

Edenté, ée. part. pass. & adj. On appelle *édenté*, celuy qui a perdu toutes ses dents, ou à qui on les a arrachées. Une vieille *édentée*. On dit aussi, qu'une roue, une scie est *édentée*, qu'un peigne est *édenté*, quand ils ont perdu quelqu'une de leurs dents. Ce mot vient du Latin *edentare*, *edentatus*.

E D I.

EDIFIANT, ante. adj. Qui inspire, qui porte à la vertu par sa vie, ou ses discours.

EDIFICATEUR. s. m. Celuy qui bâtit. Il ne se dit gueres qu'en raillerie, si ce n'est en cette phrase: Ce Prince étoit un grand *édificateur*.

EDIFICATION. s. f. Action de bâtir. Il ne se dit gueres au propre qu'en cette phrase: L'*édification* d'une Eglise est d'une grande dépense. Il luy a tant coûté pour l'*édification* de ce Palais.

Edification, se dit au figuré des sentiments de pieté qui sont inspirez par le bon exemple, ou les discours de quelqu'un. Les mœurs de ce Predicateur causent plus de scandale, que ses beaux Sermons n'apportent d'*édification*.

On le dit aussi en matiere prophane, de la satisfaction qu'on donne ou qu'on reçoit. Les parties ont eu une longue conference sur leurs affaires, & ils en sont sortis avec peu d'*édification* l'un de l'autre.

EDIFICE. s. m. Bastiment. Le Louvre est le plus bel *édifice* du monde. Quand on bastit sur le sable, tout l'*édifice* est bientôt détruit. Les Ediles de Rome avoient soin des *edifices* publics.

On le dit figurément des desseins & des entreprises. Quand on se met dans les affaires, il faut avoir la faveur des Ministres, sinon tout l'*édifice* est bientost à bas.

EDIFIER. v. act. Batir des temples, palais, & autres grands bastiments. François I. se plaisoit fort à *édifier*. Il est de peu d'usage au propre.

Edifier, se dit figurement en Morale, & signifie, Porter à la pieté par les bons discours, par les bons exemples. La lecture de l'Ecriture Sainte *edifie* beaucoup les Fideles. Ce Predicateur *edifie* autant par sa bonne vie que par ses Predications.

On dit aussi, qu'un homme est bien *édifié* d'un autre, lors qu'il est bien content de ses actions, ou de ses discours, qu'il en a agi honnestement avec luy.

EDILE. s. m. Officier Romain qui avoit soin des édifices publics, & dont la fonction répondoit en quelque sorte à nos Maires & Eschevins. Ce mot vient de *ædes*, parce qu'ils avoient soin des temples & maisons publiques & particulieres. Ils avoient soin aussi des Jeux & des Fetes publiques. Il y avoit aussi des *Ediles* qui étoient des Magistrats populaires qui avoient soin des bleds & des vivres, des poids & des mesures.

EDIT. s. m. Lettres de Chancelerie que le Roy signe & fait sceller pour servir de loy à ses sujets. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des reglements, comme l'*Edit* de Melun des secondes nopces, l'*Edit* des duels, du reglement des monnoyes; quelquefois des creations d'offices, des établissements de droits, des creations de rentes, comme la plus-part de ceux qu'on appelle *Edits bursaux*; quelquefois des articles de pacification, comme l'*Edit* de Nantes. Les *Edits* & Declarations du Roy se verifient dans les Compagnies Souveraines, & s'executent par provision. Les *Edits* se scellent en cire verte. Les *Edits* n'ont point de datte du jour, mais seulement du mois où ils ont été donnez. Les *Edits* portent toûjours la qualité de perpetuels & irrevocables. Le Droit Romain fait souvent mention de l'*Edit* du Preteur.

On appelle Chambre de l'*Edit*, celle qui a été établie en vertu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion pretenduë Reformée. C'étoit une Chambre mipartie, où il y avoit des Conseillers de l'une & de l'autre Religion pour juger les causes des Religionaires. Elles sont maintenant supprimées.

EDITION. s. f. Publication d'un Ouvrage, d'un Livre, action par laquelle on le met au jour. Il y a eu plusieurs *Editions* de cet Auteur. Les *Editions* de Hollande sont de belle impression, mais peu correctes. Ce Livre a été chastré, on en recherche la premiere *Edition*. Les Critiques ont rétabli les Auteurs par la conference de plusieurs *Editions*. Ce Livre est demeuré long-temps caché en manuscrit, c'est un tel qui nous en a donné l'*Edition*.

Ces mots viennent du verbe Latin *edere*, *faire paroistre, mettre au jour*.

E D U.

EDUCATION. s. f. Soin qu'on prend d'élever, de nourrir des enfans. Il faut qu'un pere fournisse aux frais de l'*éducation* de ses enfants, même des naturels.

Education, se dit plus ordinairement du soin qu'on prend de leur cultiver l'esprit, soit pour la science, soit pour les bonnes mœurs. La principale obligation qu'on a à ses parents, est de la bonne *éducation*.

EDULCORER. v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, & oster par plusieurs lotions d'eau froide les sels qui se trouvent dans les precipitez du mercure, & des autres metaux qui ont été dissous par la force de ces mêmes sels, qu'on a été obligé d'y mesler pour en venir à bout. Ce mot vient du Latin *dulcorare*, de *dulcor*, de *dulcis*.

EFF.

EFFACABLE. adj. Qui peut être osté, effacé. Il n'y a point d'escriture qui ne soit *effaçable* avec de l'eau forte.

EFFACER. v. act. Oster les marques, les vestiges de ce qui étoit écrit, peint ou gravé en quelque endroit; ou les corrompre si bien, qu'on ne les puisse reconnoitre. On met de la poudre sur l'escriture fraische, de peur qu'elle ne s'*efface*. L'ancre s'*efface* avec de l'eau forte, elle disparoit. On a *effacé* une figure de cette planche gravée. Le temps *efface* toutes choses. Ce mot est derivé de *facies*, selon Nicod.

Effacer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les pecheurs seront *effacez* du Livre de vie. Les bienfaits sont bientost *effacez* de la memoire des ingrats. Il faut *effacer* ses pechez par ses larmes, par ses aumônes. Tous les pechez sont *effacez* par une vraye penitence. *Effacer* un affront.

Effacer, signifie aussi, Obscurcir, faire perdre l'éclat de quelque chose par un plus grand brillant. Le Soleil qui monte sur l'horison *efface* tous les astres, tous les feux de la nuit. Cette beauté a *effacé* toutes les autres, dés qu'elle a paru dans le bal. Les Philosophes modernes ont *effacé* plusieurs Anciens.

Effacé, ée. part. pass. & adj.

EFFARER. v. neut. Avoir quelque chose de hagard, de farouche dans la mine. On connoît que la rage saisit un furieux, quand ses yeux commencent à s'*effarer*. Menage derive ce mot de *efferare*. Il est plus en usage au participe. Il est venu tout *effarez* nous annoncer la perte de la bataille. On a arresté ce meurtrier, sur ce qu'il s'enfuyoit tout interdit & *effaré*.

EFFAROUCHER. verb. act. Rendre farouche. Les animaux timides s'*effarouchent* aisément, comme les chats, les oiseaux. Vos menaces ont *effarouché* vostre partie, elle a pris la fuite.

Effaroucher, se dit aussi figurément à l'égard de l'esprit. Les paradoxes *effarouchent* l'esprit du peuple preoccupé de ses erreurs. Il s'est *effarouché* de ce qu'on luy surfaisoit tant cette marchandise, il s'en est allé sans en rien offrir. Ce mot est derivé du Latin *efferocare*, selon Menage.

Effarouché, ée. part. pass. & adj.

Effarouché, en termes de Blason, se dit d'un chat, lors qu'il est en action rampante: On l'appelle aussi *effaré*.

EFFECTIF, ive. adj. Reel & positif. Il a consigné le prix de cette terre en deniers *effectifs*, & non point en papier. Une armée de 30. mille hommes sur les rolles n'est pas de 20. mille *effectifs* en campagne. On m'a donné une parole *effective* & positive de faire telle chose.

Effectivement. adv. D'une maniere reelle & positive. Il a payé cette somme *effectivement*, reellement & de fait.

EFFECTION. s. f. Terme de Geometrie. Maniere de faire un probleme. Plusieurs ont demonstré la quadrature du cercle, & la duplication du cube, mais l'*effection* n'en étoit pas geometrique, elle n'étoit que mechanique & faite avec des instruments.

EFFECTUER. verb. act. Mettre une promesse à execution. Les hableurs n'*effectuent* pas la moitié de ce qu'ils promettent.

Effectué, ée. part. pass. & adj. Qui a eu son effet.

EFFEMINER. v. act. Prendre les qualitez & les foiblesses d'une femme. Les Perses au temps d'Alexandre s'étoient *effeminez* par une trop grande oisiveté. Le luxe *effemine* les peuples. On les *effemine* en leur ostant les marques de la virilité.

Effeminé. part. pass. & adj. qui se dit d'un homme mol, voluptueux, qui est devenu semblable à la femme. Heliogabale étoit un Prince fort *effeminé*. Les chastrez sont appellez en plusieurs endroits des *effeminez*, ont le visage *effeminé*, la voix *effeminée*.

EFFERVESCENCE. s. f. Bouillonnement qui se fait par la premiere action de la chaleur. La fermentation se fait par l'*effervescence* de l'humidité des corps qui s'échauffent. Il faut faire chauffer cette liqueur jusqu'à une legere *effervescence*. C'est l'*effervescence* ou le bouillonnement du sang dans les veines qui est cause des emportements de la jeunesse. En Physique on le dit principalement de cette ébullition qui est causée par l'action du feu, mais seulement de cette alteration qui arrive aux corps, lors qu'ils sont meslez, & qu'ils se choquent reciproquement, comme de l'action des acides & des alkalis, de l'esprit de vitriol avec de l'huile de tartre, qui étant meslez ensemble font une grande *effervescence*.

EFFET. s. m. Ce qui est produit, ce qui resulte de l'operation des causes agissantes. Les causes se font connoitre par les *effets*. Les couleurs de l'arc-en-ciel sont un bel *effet*. L'art produit de beaux *effets*, aussi bien que la nature. Cette menace a été sans *effet*. Cette saignée ne sçauroit produire qu'un bon *effet*.

Effet, signifie aussi, Pratique, execution. Voilà une machine bien inventée. Mais on ne la peut mettre en *effet*; reduire en pratique. Cet homme promet beaucoup; mais on ne voit point d'*effet*, point d'execution de ses paroles.

On dit au Palais, qu'un homme a été mandé à cet *effet*; pour cet *effet*, qu'il a produit telle piece à cet *effet*, pour dire, à cette fin, pour cette cause. On dit aussi en confirmant une sentence, qu'elle sortira son plein & entier *effet*, pour dire, qu'elle sera executée selon sa forme & teneur.

En matiere beneficiale on dit, Creer une Chanoinie à l'*effet* de posseder une dignité dans une Cathedrale, quand on crée un titre de Chanoine en faveur de l'impetrant d'une dignité, sans lequel il ne la peut posseder.

Effet, en termes de Manege, se dit des mouvements de la main qui servent à conduire un cheval. On distingue quatre *effets* de la main, en se servant de la bride pour pousser un cheval en avant, le tirer en arriere, ou pour le changer de main à droit, ou à gauche.

Effet, & plus ordinairement *effets* au plurier, se dit des biens des personnes, & particulierement des negotians, & de leurs meubles & actions. Les creanciers viennent à contribution sur des *effets* mobiliaires. Cette obligation est un bon, un mauvais *effet*, c'est à dire, est deuë par un homme riche, ou par un insolvable. Il faut qu'une caution justifie de ses *effets* & facultez.

En effet. adv. D'une maniere veritable & reelle. Les couleurs ne sont rien *en effet*, ce n'est qu'une apparence & une reflexion de lumiere.

En effet, est aussi une conjonction avec laquelle on reprend un discours. *En effet* il est certain que, &c.

On dit proverbialement, que les *effets* sont les masles, & les promesses sont les femelles: qu'un homme est de peu d'*effet*, pour dire, un pauvre homme, incapable de toutes choses.

EFFEUILLER. v. act. Dépouiller un arbre de ses feuilles en tout, ou en partie. On *effeuille* les arbres, quand les feuilles font trop d'ombre, & empêchent de meurir les fruits. Ce mot vient du Latin *exfoliare*.

EFFICACE. adj. m. & f. Qui produit son effet. Il ne se dit gueres que des remedes pour les choses corporelles, & de la grace pour les choses spirituelles. On pourroit dire pourtant, que la Philosophie est un remede *efficace* contre les traverses de la fortune.

Efficace. s. f. La vertu par laquelle une cause produit son effet. On le dit dans les mêmes sens. L'*efficace* d'un remede, d'un discours, de la grace.

Efficacement. adv. D'une maniere efficace. La grace

agit *efficacement* dans nos cœurs, quand elle y trouve des dispositions.

EFFICACITÉ. s.f. Qualité de ce qui est efficace. Les Theologiens disputent sur l'*efficace* de la grace.

EFFICIENT, ENTE. Terme de Philosophie. Cause qui produit quelque effet. Il y a quatre causes en la nature, l'*efficiente*, la finale, la materielle, & la formelle.

EFFIGIE. s.f. Portrait, figure, representation. On voit les Rois en *effigie* dans leurs lits de parade. On voit l'*effigie* du Roy Henry IV. au Tresor de St. Denis.

EFFIGIE, se dit aussi de l'empreinte d'une monnoye, de la representation de la teste du Prince qui l'a fait battre. Les Louis d'argent ont d'un costé l'*effigie* du Roy, & de l'autre les Armes de France. On dit aussi, l'*effigie* d'un lion.

On appelle, Executer par *effigie*, l'execution d'un criminel contumax & condamné, dont on n'a pû faire la capture. On pend un tableau à une potence, où est depeint le criminel, la qualité du supplice; & le jugement de condamnat on est escrit au bas.

EFFIGIER. v. act. Executer un criminel par effigie. Ce banqueroutier a été *effigié* & pendu par effigie.

EFFIGIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EFFILER. verb. act. Oster quelques fils d'un tissu, d'une toile, d'une estoffe. Les Tailleurs bougient les bords de plusieurs estoffes, pour empescher qu'elles ne s'*effilent* avant qu'elles soient cousuës. Il faut *effiler* ses manchettes, quand on porte le grand deuil.

On dit en termes de Chasse, que des chiens sont *effilez*, pour avoir couru avec trop d'ardeur.

On dit aussi d'une personne, qu'elle est *effilée*, pour dire, qu'elle est grande & maigre ou menuë. Les tailles *effilées* sont plus estimées que celles des femmes grossieres.

EFFLANQUER. v. act. Oster la force d'un animal par un trop grand effort de travail, ou par un deffaut de nourriture. Il se dit des hommes & des chevaux. Cet homme est tout *efflanqué* pour avoir jeusné le Caresme. Ce cheval est *efflanqué* pour avoir fait 20. lieuës en un jour.

EFFLEURER. v. act. Oster quelque peu de la peau, de l'écorce, de la superficie de quelque chose. Quand on se frotte contre quelque chose de rude, cela *effleure* la peau. Ce coup de mousquet a été fort favorable, il n'a fait qu'*effleurer* la jouë de ce Cavalier. Ce mot vient de *flos*, comme si on disoit *efflorare*.

EFFLEURER, se dit figurément des choses spirituelles qu'on touche legerement. Il ne faut point lire tous ces faiseurs d'Abbregez, ils ne font qu'*effleurer* les matieres, & ne les approfondissent pas.

EFFLEURÉ, ÉE. part.

EFFLUXION. s.f. Terme de Medecine, qui se dit des vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les premiers jours d'apres la conception. Il faut que le fœtus ait trois mois devant qu'on puisse dire qu'il y a eu avortement. S'il sort auparavant, on l'appelle *effluxion*.

EFFONDRER. v. act. & neut. S'abysmer, fondre. Vous chargez trop le plancher de cette chambre, ce poids est capable de l'*effondrer*. La terre avoit été fouillée en cet endroit, elle s'est *effondrée*, elle a fondu sous cette charrette. Ce mot vient du François *fondre*, du Latin *fundere*.

EFFONDRER, signifie aussi, Rompre avec violence. Ces voleurs s'estoient barricadez dans cette chambre, il a fallu *effondrer* la porte pour les prendre. Cet homme heurte si fort, qu'il semble qu'il veuille *effondrer* la porte.

EFFONDRER, se dit aussi des volailles qu'on vuide, qu'on prepare pour manger, quand on leur oste la poche, le gesier & autres choses qu'elles ont dãs le corps.

EFFONDRÉ, ÉE, part. pass. & adj.

On dit aussi d'un homme goulu & fort ventru, que c'est un gros *effondré*.

EFFONDRILLES. s. m. plur. Ordures qui se trouvent au fond du vaisseau où il y a eu de l'eau trouble qui s'est reposée. Cette eau n'est pas nette, vous m'en avez versé les *effondrilles*.

EFFORCER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Employer toutes ses forces à faire quelque chose. Il faut s'*efforcer* à faire des actes de foy, de charité, s'*efforcer* à gagner la vie éternelle. Un bon Predicateur s'*efforce* à crier contre les vices.

EFFORT. s.m. Employ de toutes ses forces. Quand on fait de trop grands *efforts* à lever des fardeaux, on se met en danger de quelque rupture ou descente. Ce cheval a fait un *effort*, il est ruiné; il a fait un *effort* de reins, d'espaules. Il se dit aussi d'une rupture de veines, d'un relaschement de muscles, & d'une extension de nerfs. Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité se sont servis du mot *efforcium* pour signifier *effort*, & une *armée* ou *forces* militaires.

EFFORT, se dit aussi des hommes assemblez pour un mesme dessein. Cette armée va faire ses derniers *efforts* pour emporter cette place.

EFFORT, se dit aussi de tout ce qu'on fait avec violence. Cette clef est faussée, il faut qu'on ait fait quelque *effort* dans la serrure en voulant l'ouvrir. La mine ne fait son effet que par l'*effort* de l'air rarefié qui se veut mettre en liberté.

EFFORT, se dit figurément en choses spirituelles. On ne peut inventer des machines que par un grand *effort* d'esprit. La statuë de Laocoon est un grand *effort* d'imagination. Reciter toute l'Eneide par cœur est un grand *effort* de memoire. Il faut faire tous les *efforts* pour gagner le ciel.

Ces mots viennent du primitif *fort*, du Latin *fortis*.

EFFRENÉ, ÉE. adj. Emporté, qui n'est retenu par aucun frein, ni aucune consideration. Le desir de regner est un passion *effrenée*. Le peuple dans les seditions agit avec une licence *effrenée*. Il y a eu un nombre *effrené* de Barbares qui ont desolé l'Empire Romain. La temperance est une vertu qui regle les desirs *effrenez* des hommes. Ce mot vient de *frænum*, *bride*.

EFFRONTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point de pudeur, hardi à soustenir un mensonge, ou en d'autres mauvaises occasions & indecentes. Cette harengere est bien *effrontée* & dit bien des injures & de vilaines paroles. Ce parasite est un *effronté* qui se fourre par tout. Il a été assez *effronté* pour soustenir cette impudente menterie. Ce mot vient de ce que les Medecins appellent l'os coronal, ou l'os du front, *sane vergogne*; desorte qu'il semble manquer à ceux qui n'ont point de pudeur. On a appelle dans la basse Latinité *infrontatus*, pour dire un *impudent*, qui n'a point de front.

On dit proverbialement d'une personne qu'on veut taxer d'impudence, qu'elle est *effrontée* comme un Page de Cour.

EFFRONTÉMENT. adv. D'une maniere effrontée. On a pendu les filous qui venoient *effrontément* dans les maisons se faire donner de l'argent.

EFFRONTERIE. s.f. Impudence, mauvaise hardiesse. Des voleurs ont eu l'*effronterie* de voler en plein jour une telle maison. Il faut avoir bien de l'*effronterie*, pour vouloir deffendre ces paradoxes.

EFFRAYE. s. f. est un vieux mot qui signifie *fresaye*, ou *Dame*, *barbetan*, espece d'oiseau de nuit de mauvais augure. Voyez *Fresaye*.

EFFROY. s. m. Terreur soudaine qui donne une grande émotion ou surprise à la veuë, ou au recit de quelque objet qui est à craindre. Un grand *effroy* a fait mourir ou pasmer des hommes, accoucher des femmes, &c. Ce Prince est si puissant, qu'il porte par tout la terreur & l'*effroy*.

EFFROYABLE. adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'ef-

pouvante, de l'horreur. L'Hydre estoit un monstre *effroyable*. Les peines de l'Enfer sont *effroyables*. Le parricide est un crime *effroyable*, qui fait horreur. Cette femme est d'une laideur *effroyable*.

EFFROYABLE, se dit aussi de ce qui est prodigieux, qui surprend, qui cause de l'admiration. L'estenduë des cieux est *effroyable*. Cela est *effroyable*, que rien ne puisse corriger ce jeune homme. Les grains de sable de la mer sont en un nombre *effroyable*. Cet homme a une memoire *effroyable*.

EFFROYABLE, se dit aussi de ce qui est excessif, demesuré. Ce Seigneur fait une dépense *effroyable*, il se ruine. Cette fille est d'une grandeur *effroyable*.

EFFROYABLEMENT. adv. D'une maniere effroyable. Il est *effroyablement* riche. Elle est *effroyablement* laide.

EFFROYANT, ANTE. adj. Qui fait peur. La mort honteuse est le plus *effroyant* de tous les objets.

EFFROYER. v. act. Quelques-uns prononcent *effrayer*. Faire peur, donner de la crainte, de l'effroy. Un vray Philosophe ne s'*effroye* de quelque chose que ce soit. Il y en a qui s'*effroyent*, quand on les veut saigner. Ce sont les jugements de Dieu qui nous doivent *effroyer*. Les visions nocturnes *effroyent* les plus hardis. Ce mot vient du Latin *efferare*.

EFFROYER, se dit quelquefois en plaisantant. Presentez dix bouteilles de vin à cet yvrogne, cela ne l'*effroyera* point, il les beura. C'est un resolu qui ne s'*effroye* point pour le bruit. Quand on voit tant de survenans à un repas, cela est capable d'*effroyer*.

EFFROYÉ, ÉE. part. pass. & adj. En termes de Blason, on appelle un cheval *effrayé*, quand il est peint en action rampante. Du Cange derive ce mot de *effractus*, qu'on a dit en ce sens dans la basse Latinité.

EFFUSION. s. f. Espanchement de choses liquides qui se fait avec quelque effort. Il se dit particulierement à la guerre. Cette place a été prise sans *effusion* de sang. Il faut craindre en cette playe que la trop grande *effusion* de sang ne cause la mort. On dit aussi, L'*effusion* de bile cause la jaunisse. L'*effusion* de la lumiere vient des corps lumineux. L'*effusion* des esprits se fait, quand les esprits se dilatent dans le corps, comme lors qu'on sent de la joye: & en ce sens on dit figurément une *effusion* de cœur, quand les esprits dilatent le cœur pour témoigner de la joye ou de la tendresse.

On faisoit aussi autrefois des *effusions* de vin, ou autres liqueurs dans les sacrifices des Payens.

EFFUSION, se dit aussi en matiere spirituelle. La vraye contrition se doit faire avec une grande *effusion* de cœur.

E G A.

EGAIL. Voyez *Aiguail*.

EGAL, ALE. adj. Terme relatif. Qui est de même grandeur qu'un autre pareil en quantité, & quelquefois en qualité. C'est un axiome de Geometrie, que deux choses *égales* à une troisiéme sont *égales* entre elles. Combattre à armes *égales*, c'est à dire, sans avantage. Un mariage *égal*, est celuy qui se fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naissance.

On dit aussi, Faire tout *égal*, pour dire, N'avoir pas plus de consideration pour l'un que pour l'autre, en donner autant à l'un qu'à l'autre. Dieu n'a point d'*égal*, de compagnon. Je ne voy rien d'*égal* à la temerité du pecheur.

EGAL, signifie aussi, Plain, uni, non raboteux. Cette plaine est bien *égale*, ce plancher n'est pas *égal*; cette balance n'est pas *égale*, c'est à dire, ils panchent plus d'un costé que d'autre.

EGAL, signifie aussi, Indifferent. Qu'on lui donne du bon ou du mauvais vin; tout luy est *égal*, il boit aussi-tost l'un que l'autre.

EGAL, se dit figurément des choses spirituelles. Un esprit est *égal*, qui a toûjours une même conduite, ou qui ne s'abat point par la mauvaise fortune, n'y ne s'en orgueillit point par la bonne. Une humeur *égale*, qui n'est jamais ni trop triste, ni trop enjoüée. Un stile *égal*, qui n'a point de haut ni de bas. On dit en ce même sens, Marcher d'un pas *égal*, tant au propre qu'au figuré, pour dire, Aller toûjours le même train soit en marchant, soit dans les affaires.

EGAL, est aussi quelquefois subst. Il ne se faut battre que contre son *égal*, ou son pareil. Il traite tels & tels d'*égal* à *égal*, c'est à dire, il vit avec eux de même maniere comme s'il estoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec ses *égaux*.

A l'*égard*. Façon de parler adverbiale & comparative. Philippes n'estoit rien à l'*égard* d'Alexandre, pour dire, estant comparé à Alexandre. Cette vie est peu de chose à l'*égard* de celle que nous attendons aprés la mort. Il n'aime rien à l'*égal* de son fils.

EGALEMENT. adv. D'une maniere égale. Un pere doit partager *également* ses enfans. Ces deux phrases sont *également* bonnes.

EGALER. v. act. Rendre égal, oster du plus grand, ou adjoûter au plus petit pour les rendre semblables. Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ses citoyens. Ce pere avoit fait de grands avantages à son aisné, mais il a *égalé* ses cadets, il leur a donné des supplements de partage.

EGALER, signifie aussi, Applanir, rendre uni. *Egaler* une allée, un chemin.

> Pierre *égale* aux plus basses herbes
> Les bastimens que ses ayeux, &c.
>
> Epigramme de Maynard.

EGALER, signifie aussi, Devenir pareil, rendre pareil. Les Philosophes modernes ont non seulement *égalé*, mais surpassé les Anciens par leurs experiences. Les mauvais Anges furent precipitez du Ciel, à cause qu'ils se vouloient *égaler* à Dieu.

EGALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EGALISER. v. act. Vieux mot qui se dit encore au Palais, pour dire, Rendre des partages égaux.

EGALISATION. s. f. Supplement de partage. Il est vieux.

EGALITÉ. s. f. Parité, exacte ressemblance, ce qui rend égal en quantité, en qualité. Il y a entre ces deux lignes de l'*égalité*. Entre ces deux personnes il y a *égalité* d'âge, de condition.

En termes d'Algebre, l'*égalité* se marque avec deux petites lignes paralleles. $2 + 2 = 4$. c'est à dire, deux plus deux sont *égaux* à quatre.

EGALITÉ, se dit figurément en choses spirituelles. Un Stoïque a une *égalité* d'ame en toute sorte de fortune. Ce Poëte n'a point d'*égalité* de stile, tantost il s'esleve jusqu'au ciel, tantost il rampe sur la terre.

EGALURES. Terme de Fauconnerie, qui se dit des mouchetures blanches qui sont sur le dos de l'oiseau. On appelle aussi oiseau *égalé*, celuy qui porte ces mouchetures.

GAYEMENT. s. m. Gayeté. Le stile de ce Poëte est fort fleuri, a beaucoup d'*égayement*.

EGAYER. v. act. Rejoüir, donner ou recevoir de la joye. Il ne faut qu'un homme de bonne humeur pour *égayer* toute une compagnie. Un Satyrique s'*égaye* aux despens de son prochain.

EGAYER, se dit figurément de plusieurs choses. Il faut pour faire un ouvrage agreable qu'il soit un peu *égayé*, que le stile en soit *égayé*, divertissant. On dit qu'un bâtiment est bien *égayé*, quand il est bien clair, bien percé & en belle veuë: une taille *égayée*, quand elle est libre & dégagée: un tableau bien *égayé*, qui réjoüit, qui est agreable.

EGAYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

E G L.

EGLISE. s. f. L'Assemblée des Fideles sous un Chef qui est Jesus-Christ. L'*Eglise* est l'Epouse de Jesus-Christ. L'*Eglise* militante, c'est l'Assemblée des Fideles qui sont sur la terre. L'*Eglise* triomphante, est celle des Fideles qui sont déja dans la gloire. Ce mot vient de *ecclesia* Latin & Grec, qui signifie *assemblée*. Nicod.

Eglise, se dit encore de l'Assemblée des Fideles qui sont unis sous un Chef visible Vicaire de Jesus-Christ, qui est le Pape. L'*Eglise* Catholique, Apostolique & Romaine. Les portes de l'Enfer ne prevaudront point contre l'*Eglise*. Hors de l'*Eglise* il n'y a point de salut.

En ce sens on dit, les Conciles, les Peres de l'*Eglise*; les ceremonies, les commandements de l'*Eglise*. Le Roy Tres-Chrêtien est le Fils aisné de l'*Eglise*.

On appelle la primitive *Eglise*, les premiers Chrêtiens qui vivoient à la naissance de l'*Eglise*.

Eglise, se dit aussi des Assemblées particulieres des Fideles en diverses Provinces au Dioceses. Le Schisme de l'*Eglise* d'Orient d'avec celle d'Occident a causé de grands desordres. Les privileges de l'*Eglise* Gallicane l'ont garentie de plusieurs entreprises qu'on vouloit faire sur elle. L'usage de l'*Eglise* de Paris, de Roüen. Guy Coquille a fait un Traité touchant les libertez de l'*Eglise* Gallicane.

Eglise, signifie aussi un temple basti à l'honneur de Dieu & sous l'invocation de quelque Saint. *Eglise Primatiale, Metropolitaine* ou *Episcopale, & Cathedrale*, c'est celle qui est sous la direction d'un Primat, d'un Metropolitain, d'un Evêque : *Eglise Collegiale*, celle qui est desservie par des Chanoines. *Eglise Parroissiale*, qu'on a appellée autrefois *Eglise Cardinale*, est celle où il y a des Prêtres & un Curé qui administrent les Sacrements au peuple : *Eglise Succursale*, celle qui sert d'aide à une Parroissiale, quand elle est trop étenduë : *Eglise* d'Abbaye, de Prieuré, celle où des Religieux font le service : *Eglise* de Nostre Dame, de St. Laurens, *Eglise* dediée à la Vierge, à St. Laurens : *Eglise Mere* ou *Matrice*, à la difference de ses filles, qui luy obeissent. Il y a une ville en Hongrie qu'on appelle *Cinq-Eglise*. La premiere *Eglise* qui a été bâtie publiquement par les Chrêtiens a été celle de St. Sauveur à Rome, fondée par Constantin, comme on voit dans les Epitres du Pape Nicolas VII. On tient que St Pierre & St. Jean en batirent une à 18. milles de Jerusalem à l'honneur de la Vierge & de son vivant, où on mit son portrait peint par St. Luc, comme témoigne St. Jean Damascene.

On dit en ce sens, Livres d'*Eglise*, ceux où sont contenus les chants ou les prieres de l'*Eglise*. Mariage en face d'*Eglise*, c'est celuy qui est fait en présence des Ministres de l'*Eglise*. Homme d'*Eglise*, un Ecclesiastique, celuy qui est destiné au service de quelque *Eglise*.

On appelle encore abusivement *Eglises*, des Assemblées qui se sont separées du giron de l'*Eglise* Universelle. Les *Eglises* Protestantes d'Allemagne. Les *Eglises* pretenduës Reformées de France. Le Roy d'Angleterre se dit Chef de l'*Eglise* Anglicane.

Cour d'*Eglise*, est la Jurisdiction Ecclesiastique de l'Evêque, qui est exercée par un Official, un Vicegerent & un Promoteur. Biens d'*Eglise*, ceux qui appartiennent à l'*Eglise*, quelle qu'elle soit. Conseiller d'*Eglise*, un Conseiller en Cour Laye qui a des Ordres. Les honneurs de l'*Eglise*, ceux qui sont reservez aux Patrons & aux Fondateurs.

On appelle aussi *Eglise*, tout l'Estat du Clergé. Quand on assemble les Estats, l'*Eglise* a le premier rang.

Eglise, se dit proverbialement en ces phrases. Il est gueux comme un rat d'*Eglise*; c'est à dire, Il est si pauvre, qu'il n'a pas dequoy manger. On dit, Prés de l'*Eglise*, & loin de Dieu, de celuy qui loge prés de l'*Eglise*, & qui n'y va gueres. On appelle un pilier d'*Eglise*, un devot qui ne bouge de l'*Eglise*. On dit aussi, Balayer l'*Eglise*, pour dire, en sortir le dernier.

EGLOGUE. s. f. Espece de Poësie Pastorale, où on introduit des Bergers qui s'entretiennent. Les *Eglogues* de Theocrite, de Virgile. Les François ne sont pas heureux à reussir en *Eglogues*. Ce mot vient du Grec *eklogi*, qui signifie *choix*. L'*Eglogue* est une Silve, un petit ouvrage, mais remarquable pour son elegance.

E G O.

EGOHINE. s. f. Terme d'Artisan. C'est ce qu'on appelle autrement une *scie à main*.

E J A.

EJACULATION. s. f. Terme de Medecine, qui s'employe dans les rapports des Matrones. Quand on ordonnoit les congrez dans les Officialitez, elles rendoient témoignage de l'arrection, de l'intromission, de l'*ejaculation*. Ce mot vient du Latin *ejaculari*, *lancer en haut*.

E I C.

EICOSAEDRE. s. m. Terme de Geometrie. C'est un corps qui a vingt faces égales, composées de vingt triangles équilateraux, & qui est le dernier des cinq corps reguliers.

E L A.

ELABOURER. v. act. Travailler avec soin & application à quelque ouvrage. Il est peu en usage, si ce n'est au participe. Tout ce qui sort des mains de cet Artisan, de ce Peintre, est bien *élabouré*, bien fini.

On dit particulierement en Medecine, que du sang est bien *élabouré*, quand il est bien conditionné, quand la nature a eu soin de le bien perfectionner.

ELAGUER. v. act. Retrancher les branches superfluës d'un arbre qui empéchent qu'il ne profite.

ELARGIR. v. act. Donner à une chose plus de largeur. On a *élargi* depuis peu les ruës de Paris pour la commodité publique : ce qu'on a appellé les *ouvertures de la ville*. Il faut oster cette cloison pour *élargir* cette chambre. On met des bottes dans l'embouchoir pour les *élargir* quand elles blessent. Les femmes grosses sont obligées de faire *élargir* leurs habits.

Elargir, se dit aussi avec le pronom personnel. Au sortir de ce détroit de montagnes le pays s'*élargit* en une grande plaine. Quand les rivieres trouvent un terrain beau & uni, elles s'*élargissent* dans la campagne.

s'Elargir, en termes de Marine, signifie, Donner ou prendre la chasse.

Elargir, signifie aussi, Estendre sa domination, sa seigneurie, soit en long, soit en large. Le Roy a bien *élargi* son Royaume, a bien reculé ses frontieres. Les Communautez s'*élargissent* avec le temps, acquierent toutes les terres des environs.

Elargir, en termes de Manege, se dit lors qu'on fait embrasser un plus grand terrain à un cheval, que celuy qu'il occupoit, ou le faire marcher large.

Elargir, se dit en termes de Guerre, quand on occupe plus de terrain. On fait commandement d'*élargir* les rangs & les files. Le General *élargit* ses quartiers pour avoir du fourrage, pour subsister plus commodément.

Elargir, signifie encore, Mettre hors de prison : ce qui ne se dit qu'à l'égard des hommes; car pour les

femmes, on dit qu'elles auront provision de leur personne. Ce prisonnier a été *élargi* à caution à la garde d'un Huissier, à la charge de le representer.

ELARGIR, signifie aussi, donner quelque ouverture. *Elargir* ou serrer un compas, c'est en ouvrir ou serrer les pointes. On dit en ce même sens, *Elargir* les jambes.

ELARGIR, signifioit autrefois, Donner largement. Il s'est retiré du monde, & il a *élargi* tout son bien aux pauvres.

ELARGISSEMENT. s. m. Augmentation de largeur. Ce General a jugé *élargissement* des quartiers necessaire. L'*élargissement* des lignes, des travaux.

ELARGISSEMENT, signifie aussi la liberté qu'on donne à un prisonnier qu'on tire hors des prisons. Il a obtenu sentence d'*elargissement*. Les Dames de la Charité ont procuré l'*élargissement* de ce prisonnier.

ELARGISSEURE. s. f. Augmentation de largeur qu'on donne à des habits, à des meubles. Il a tellement grossi depuis un an, qu'il y a une *élargissure* de quatre doits à son pourpoint, à sa ceinture.

ELASTIQUE. adj. m. f. Qui fait ressort, qui aprés avoir été bandé contraint, fait un effort en se remettant en liberté. La vertu *élastique* d'un arc bandé vient de la compression de l'air dans ses pores, qui s'efforce d'en sortir. Les arquebuses à vent prouvent la vertu *élastique* de l'air. Le saut de la puce se fait par la vertu *élastique* d'un petit ressort qu'elle a, qui est imperceptible sans le secours du microscope. Le mouvement de la plus-part des machines se fait par une vertu *élastique*, par un ressort. Ce mot vient d'*elatir*, qui signifie *ressort*.

ELATERIUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un nom que l'on donne au fruit du concombre sauvage, qui est un poison. Les Apothicaires ont pris ce nom des Grecs & des Latins.

ELE.

ELECTEUR. s. m. Celuy qui a droit d'élire. Les sept *électeurs* de l'Empire élisent l'Empereur. Les Chevaliers de Malthe ont nommé des *électeurs* pour faire un Grand Maistre. Quand on a éleu le Doyen de ce Chapitre, ils n'etoient que tant d'*électeurs*. Ce mot vient du Latin *elector*, du verbe *eligere*.

ELECTIF, IVE. adj. qui se fait par élection. Les Doyennez sont la plus-part des Benefices *électifs*, collatifs. Les charges municipales sont *électives* en France, & venales en Espagne. La Pologne est un Royaume *électif*.

ELECTION. s. f. Choix qu'on fait de quelque chose ou personne, par lequel on la prefere à une autre. L'*election* la plus solemnelle est celle du Pape, qui se fait par les Cardinaux en quatre manieres, l'une par la voye du St. Esprit, quand le premier Cardinal qui parle ayant donné sa voix à quelqu'un, tous les autres y applaudissent, ou du moins les deux tiers de l'Assemblée : la seconde par celle du compromis, quand tout le College convient de trois Cardinaux, ausquels il donne pouvoir de nommer le Pape ; & cette puissance cesse à la chandelle esteinte : la troisiéme par la voye de scrutin, quand les Cardinaux portent des billets cachetez, ou sont écrits leurs suffrages, dans un calice qui est sur l'Autel. La quatriéme est par la voye d'accés, quand les Cardinaux qui n'ont point donné un suffrage favorable, joignent leurs voix pour les donner à celuy qui en a deja plusieurs par le scrutin. Les *élections* des Evêques & des Abbez ont été abrogées par le Concordat. L'*election* d'un Eschevin, d'un maistre & Garde, d'un Juré.

ELECTION. Tribunal où les Elus rendent leur justice, où on juge les differents sur les tailles & imposts en premiere instance. C'est aussi le territoire sur lequel ils exercent cette jurisdiction. Le siege de l'*Election* est en telle ville. La France est divisée en 24. Generalitez, & chaque Generalité en plusieurs *Elections*. Cette *Election* contient tant de Parroisses. C'est un pays d'*Election*, où les *Elections* sont établies : il est opposé au pays d'*Estats*.

On appelle au Palais *élection de domicile*, le lieu qu'on designe en passant un contract, ou en faisant faire un exploit, dans lequel on demeure actuellement ; ou tel autre lieu qu'on choisit, dans lequel une partie agrée qu'on fasse les significations que la partie adverse sera obligée de faire en execution de ces actes. Les exploits de sadies ne valent rien, s'il n'y a une *élection de domicile*. Les contractans font souvent *élection de domicile* en la maison de leurs Procureurs.

On dit aussi figurément, que Dieu a fait d'un pecheur un vaisseau d'*élection* pour dire, qu'il en a fait un grand Saint.

ELECTORAL, ALE. adj. Qui regarde l'Electeur. Le Prince *Electoral* est le fils aîné d'un Electeur, qui doit succeder à sa dignité. Son Altesse *Electorale*. Le College *Electoral*, qui est composé de sept Electeurs d'Allemagne.

ELECTORAT. s. m. Dignité d'Electeur, & aussi le territoire qu'il possede annexé à sa qualité. L'*Electorat* de Saxe, de Baviere.

ELECTUAIRE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un medicament composé de poudres, ou d'autres drogues incorporées avec du miel & du sucre. Il est ainsi nommé, à cause que les parties qui le composent doivent estre curieusement choisies, comme dit Joannes de Janua. Il est de consistance moyenne entre les opiates, les lenitifs & les confections. Il y en a de deux sortes. Les mols sont en consistance d'opiate, & se font de trois onces de poudres sur une livre de miel écumé. Les solides se font en forme de tablettes, où on met trois onces de poudres sur une livre de sucre clarifié, dissous en quelque liqueur, & cuit ensuite en perfection. Sous les especes d'*électuaires* on met le mithridate, la theriaque, la confection hamec, celle d'arkerme, le catholicon, le diaprunum, diaphœnicum, diacarthami, diatragagant, &c. qui sont expliquez à leur ordre. L'*hiere picre* de Galien est mis aussi au rang des *électuaires*. Il y a un *électuaire* de citron qu'on nomme de *Guy de Cauliac*, fameux Chirurgien qui l'a mis le premier en vogue, la benedicte de Nicolas, & autres. Matthæus Silvaticus dans les Pandectes de Medecine le dennit *mollis sorbitio*.

ELEGANCE. s. f. Ce qui rend un discours poli & agreable. Les Calleçins es enferment quelque *elegance*. Les *Elegances* Poetiques servent aux écoliers à faire des vers.

ELEGANT, ANTE. adj. Terme de Rhetorique. Escrit ou discours fait en termes choisis, agreables & polis. Un Orateur doit estre disert & *élegant*. Ce mot vient du Latin *elegans*, qui est mis comme *electus*.

ELEGAMMENT. adv. D'une maniere élegante. Ce n'est pas assez d'ecrire purement, il faut aussi écrire *elegamment*.

ELEGIAQUE, adj. Terme poëtique. Qui appartient à l'Elegie. Les vers *élegiaques* sont alternativement hexametres & pentametres en Latin. Quintilien estime Tibulle pour le premier des Poëtes *Elegiaques*; mais le jeune Pline donne l'avantage à Properce.

ELEGIE. s. f. Espece de Poësie qui s'employe dans les sujets tristes & plaintifs. Les amans font des *Elegies* pour se plaindre de leurs maitresses. Les *Elegies* Françoises se font de vers Alexandrins & en rime platte.

ELEMENT. s. m. Principe physique qui entre en la composition de tous les corps naturels. Les *élemens* sont des parties homogenes & tres simples, dont l'assemblage & le meslange sont cause de la generation & de la corruption de tous les estres que nous voyons,

Les anciens Philosophes reconnoissoient quatre *elements*, le feu, l'air, l'eau, la terre. Les Modernes & les Cartesiens n'en admettent que trois. La matiere subtile est le premier *element*. Le poisson ne peut pas vivre hors de son *element*, qui est l'eau. Les Poëtes appellent la mer, le liquide *element*.

ELEMENT, se dit figurément en morale, du lieu où on se plaist, ou de l'occupation qu'on a conforme à son genie. La campagne est l'*element* d'un Chasseur. Quand ce Docteur est sans ses Livres, il est hors de son *element*. Un goinfre de la taverne fait son *element*.

ELEMENTS, au plurier, signifie les principes & les fondements des sciences. Il ne sçait pas les premiers *elements* de la Grammaire. Il faut bien sçavoir les *Elements* d'Euclide, si on veut apprendre la Geometrie. Il y a deja long-temps que les *Elements* d'Euclide ont été traduits en Chinois.

ELEMENTAIRE, adj. m. & f. Qui tient de l'element. Le feu *elementaire* des Anciens est une pure vision. Tout l'espace qui est dans le concave de la Lune s'appelle la *region elementaire*.

ELEMI. Terme de Pharmacie. C'est, selon les Apothicaires, une gomme qui sort de l'olivier. Mais Matthiole pretend que c'est une resine, à cause qu'elle se fond comme les autres resines estant approchée du feu; au lieu que les gommes se dissolvent avec du vin & du vinaigre.

ELEPHANT. s. m. Le plus gros, le plus fort & le plus spirituel des animaux terrestres à quatre pieds. Il a peu de poil, semblable à celuy des busles, aussi-bien que son cuir, qui est noir, espais & dur à percer, quoy qu'on le sente doux au toucher. Il a la teste grosse & le col court, les oreilles larges de deux palmes. Son nez, qu'on appelle sa trompe, est long & creux comme une grosse trompette, & il luy sert de main. Il est fait d'un gros cartilage qui lui prend entre les dents. Son pied est rond, large de deux ou trois palmes, tout couvert de durillons, & a cinq ongles semblables aux coquilles de St. Michel; & sa queuë est faite comme celle des busles, de trois palmes de long. De son simple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait trois milles par heure. Il a le pied si seur, qu'il ne fait jamais un faux pas, & il est bon à passer les montaignes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce soit, & il se couche & se leve avec la même facilité que font les autres bestes, contre l'opinion des Anciens, qui ont cru qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaisne par le pied de derriere, & on l'attache à un arbre, ou à quelque chose qui ne soit pas difficile à ébranler. On fait combattre quelquefois les *elephants*, qui se heurtent de leurs dents comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe ils tuent un chameau ou un cheval. Il vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride, ni arrest; il ne laisse pas d'obeïr à ses gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content plusieurs merveilles, la plus part fabuleuses, jusques là qu'on dit que si on lui commande de faire peur à quelques-uns, il court vers lui en fureur comme s'il le vouloit mettre en pieces; & lors qu'il en est proche, il s'arreste tout court sans lui faire du mal. Cardan dit que les dents d'*elephans* se peuvent amollir & etendre comme les cornes de bœuf: mais ce secret est à present inconnu.

On prend les *elephans* en les faisant tomber dans des pieges ou creux couverts de clayes & d'un peu de terre. Mais s'ils en sont eschappez une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & sondent le terrain, pour voir s'il est ferme. On les prend aussi avec des barricades faites dans les lieux estroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle se couche sur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & se prepare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbres élevé de quatre ou cinq pieds. Ils ne couvrent jamais leurs femelles en quelque chaleur qu'ils soient, tant qu'ils voyent quelqu'un. Elles portent un an. Quand ils sont pris une fois, ils ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils sont si furieux, qu'ils ne s'arrestent point qu'ils n'ayent sacrifie quelqu'un a leur furie, ou si on ne leur presente du feu d'artifice, aprés quoi ils sont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou six vingts ans, & croissent jusqu'à trente. Leurs deffenses sont l'yvoire qu'on voit par deça. On en a veu de la longueur d'une toise & grosse comme la cuisse, & quoy que les *elephans* soient fort communs dans l'Inde, on ne laisse pas de vendre les peaux quatre ou cinq mille écus. On a veu des *elephans* hauts de treize ou de quinze pieds. Ceux de Ceylan sont les plus petits, mais les plus estimez; & les autres, de quelques pays qu'ils soient, par un instinct de la nature leur font la reverence. Cet animal a autant de honte & de ressentiment du chastiment, que les hommes. Le Roy d'Achen leur fait faire bien des honneurs, leur fait porter des parasols, que les hommes n'osent porter; il les marie en ceremonie avec leurs femelles; & quand il est en colere contre eux, il leur oste tous ces honneurs, dont ils sont extremement faschez. Ceux de Bengala adorent un *elephant* blanc, qui est si rare, qu'ils l'estiment une chose sainte. Les Roys Indiens ont donné souvent de sanglantes batailles pour les posseder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce pays-la les ont long-temps traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voisins qui seroient venus en leur Cour. Mr. de Choisi dit dans sa Relation, qu'il a vû dans la seconde cour de Palais du Roy de Siam ce fameux *elephant* blanc qui a couté la vie à cinq ou six cents mille hommes pendant les guerres de ce Roy avec celuy de Pegu. Il dit qu'il est assez grand, & fort vieux & ridé, & il a les yeux plissez. Il y a toujours auprés de luy quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraichir, des feuillages pour chasser les mouches, & des parasols pour le garentir du Soleil, quand il se promene, qu'on ne le sert qu'en vaisselle d'or, & qu'il a vû devant luy deux vases d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, la plus vieille étant la plus saine. On dit qu'il y a un petit *elephant* tout prest à succeder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit aussi qu'il y a un *Elephant* Prince, qui est le plus grand & le plus spirituel de tous les *elephants*, qui est celui que le Roy monte. Il est fier & indomtable à tout autre; & quand le Roy paroist, il se met a genoux. Peyrard dit avoir veu porter à un *elephant* avec ses dents deux canons de fonte attachez ensemble avec des cables, pesant chacun trois mille livres, l'espace de cinq cents pas. L'*elephant* sert à la guerre, & il porte une piece d'artillerie de fer de six pieds de long avec son affust, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cent livres de ris à chaque *elephant* par jour pour le nourrir. On en fait des pelottes avec du beurre & du sucre. Le cri de l'*elephant* s'appelle *barrit*.

Il y a aussi un *elephant* de mer descrit par Boëtius en ses Relations d'Escosse, mais d'une maniere qui est tout à fait fabuleuse.

ELEPHANTIASIS. s. m. Terme de Medecine, est une maladie ainsi nommée, à cause que les malades ont les bras & les jambes grosses & tuberculeuses cõme les élephans.

ELEU, EUE. adj. Choisi Empereur *eleu* Tuteur *eleu*.

ELEU, EUE. s. m. & f. Un Saint, un predestiné. Dieu fait quelquefois souffrir ses *éleus* pour les eprouver. Il faut prier Dieu qu'il nous mette au rang de ses *Eleus*.

ELEU, est aussi un Officier Royal subalterne non lettré, qui connoist en premiere instance de l'assiette des tailles

les & autres impositions, des differents qui survienent en consequence, & de ce qui concerne les Aides & les Gabelles. Anciennement on appelloit *Elus*, ceux que les habitans avoient choisis pour la garde des deniers qu'on levoit sur le peuple pour la solde des gens de guerre. Ils étoient nommez par les Estats qui ordonnoient la levée des impositions, & ils sont aussi anciens que les Generaux des Aides, qui étoient commis a même fin.

ELEVATION. s. f. Hauteur lieu haut. La voute de St. Eustache a quatre toises d'*élevation* plus qu'il ne faut. Quand un voisin veut faire l'*élevation* d'un mur mitoyen, il faut qu'il en paye les charges de six toises l'une. Une *élevation* de terre sur un rempart s'appelle un *cavalier*. Cette fontaine ne jaillira pas fort haut, il n'y a pas assez d'*élevation* à sa source. La plus belle machine pour l'*élevation* des eaux, c'est la pompe.

En Perspective on appelle *élevation*, la peinture ou description d'un bastiment avec la mesure de ses hauteurs. On l'appelle aussi *profil* & *orthographie*. Ce n'est pas assez de voir le plan d'un edifice, il en faut aussi faire dessiner l'*élevation*.

ELEVATION, se dit absolument en Astronomie, l'*élevation* du Pole sur l'horison, & c'est la même chose que *latitude*. Paris a 48. degrez 50. minutes d'*élevation*, de latitude Boreale. En Grammaire, en Musique & en Rhetorique, l'*élevation* de la voix, &c. On dit à l'Eglise, que la Messe est à l'*élevation*, quand elle estâ demi dite, au temps qu'on montre l'hostie consacrée au peuple.

ELEVATION, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il faut faire sans cesse une *élevation* à Dieu de son cœur, de son ame. Les Ouvrages de cet Auteur marquent une grande *élevation* d'esprit. Cet Auteur a beaucoup d'*élevation* dans son stile. Le Pape est redevable de son *élevation* aux Cardinaux amis de la France. Cette dignité est le plus haut point d'*élevation* où un homme puisse aspirer.

ELEVATOIRE. s. m. est un instrument de Chirurgie qui sert à élever des os, comme ceux des fractures de la teste, qui ont été enfoncez à coup de masse. Il y a des *élevatoires* dentelez, des *élevatoires* à trois pieds, &c.

ELEVE. s. m. Qui est nourri, instruit & élevé par quelqu'un. On l'a dit originairement des Peintres. Ce Peintre fut un *éleve* de Raphaël. On l'a transporté aussi à quelques Precepteurs de jeunes gens. Il ne faut pas s'étonner si ce Seigneur est sçavant & honneste homme, c'est un *éleve* de Port-Royal. Ce mot vient de l'Italien *allievo*, qui signifie disciple qu'on a instruit, ou *élevé*.

ELEVER. v. act. Bastir en hauteur. Nembrod *éleva* une tour fort haute pour se garentir d'un nouveau deluge, s'il en arrivoit. Cette Eglise n'estoit *élevée* alors qu'a hauteur d'imposte. On dit aussi qu'un terrain s'*éleve* peu à peu quand il n'est pas de niveau.

ELEVER, signifie simplement, Dresser, eriger. Le Pape a fait *élever* un obelisque à Rome. Les Anciens *élevoient* des statues des trophées, des autels à leurs Capitaines, & leurs Empereurs.

ELEVER, se dit aussi de ce qui monte en l'air, de ce qu'on y tire, qu'on y tient suspendu. Dieu s'*éleva* sur une nuée à la veuë de ses Apostres, lors de son ascension. une aigle s'*éleve* en l'air d'un vol rapide & fort haut. On *éleve* les pierres avec des gruës & des machines. On *éleve* des eaux avec des pompes & autres machines hydrauliques. En la distillation les vapeurs s'*élevent* par le moyen du feu, & de la même maniere que le Soleil *éleve* les nuës, les brouillards. Il faut elever ce chauderon d'un cran.

ELEVER, se dit aussi de la voix, de la veuë, des mains qu'on leve en haut. Moyse *éleva* ses yeux & ses mains au Ciel, tandis que son peuple combattoit. Un Orateur *éleve* sa voix quand il veut faire quelque invective, émouvoir quelque forte passion. Il faut dans les afflictions *élever* les yeux au Ciel.

ELEVER, signifie aussi, Naistre, commencer. Quand un ouragan s'*éleve*, on a de la peine à mettre à l'abri les vaisseaux. Quand la poussiere s'*éleve*, c'est une marque d'orage. Le peuple commence à s'*élever*, est prest de faire une sedition.

ELEVER signifie aussi, Cultiver, nourrir, aider à croître à un corps vivant, soit plante, soit animal. Voilà des œillets, des tulippes que ce Jardinier a *élevées* de graine. On a du mal a *élever* des elephants en Europe. Cette femme ne peut *élever* d'enfans, ils meurent tous jeunes.

On dit en termes de Marine, qu'un vaisseau s'*éleve*, lors qu'il tire à la mer, qu'il court au large, & qu'il s'éloigne d'une rade, ou d'une coste.

ELEVER, se dit figurément en choses morales. Un bon Chrestien doit souvent *élever* son ame à Dieu, *élever* son esprit audessus des choses temporelles, des vanitez du monde. Le Sauveur a predit qu'il s'*éleveroit* de faux Prophetes qui causeroient des troubles, & des scandales dans son Eglise; que les Ninivites s'*éleveroient* au jour du Jugement contre les pecheurs qui n'auront pas fait penitence, que leur peché s'*élevera* contre eux.

On dit aussi, que la fortune *éleve* ceux qu'il lui plaist, qu'elle les tire, qu'elle les *éleve* de la bouë; qu'il est difficile de s'*élever* par son merite; qu'on s'est *élevé*, dans les charges. Les Poëtes promettent aux Princes qu'ils *éleveront* leur nom, leur gloire, au dessus des nuës. Ils *élevent* leur Mecenas jusqu'au neuvieme ciel. Ils *élevent*, ils enflent leur stile, &c.

ELEVER, signifie encore figurément, Cultiver l'esprit, instruire les jeunes gens aux sciences, aux ars, aux bonnes mœurs. Le Prince a été bien *élevé*, bien instruit. Ce Gentilhomme a été *élevé* Page chez le Roy. Cette fille a été *élevée* en Religion. Cet Abbé a été *élevé* dans un Seminaire dans l'esprit de Clericature.

ELEVER, signifie aussi, Se revolter, se declarer contre quelqu'un. Il ne faut jamais s'*élever* contre son prince. Le peuple s'*éleve* dans les seditions. Dés que ce Docteur eut avancé cette proposition scandaleuse, toute l'assemblée s'*éleva* contre luy.

On dit aussi, que la peau s'*éleve* par l'attouchement de quelque chose de venimeux & de sale, qui y fait venir quelques petites bubes ou cloches ou écourchures.

ELEVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ELEVEURE. s. f. Petite bube ou bouton qui vient sur la peau. Les personnes sanguines sont sujettes à avoir des *éleveures* sur la peau. Pour avoir bû dans un verre mal net, il lui est venu une petite *éleveure* à la bouche.

ELI.

ELIRE. v. act. Preferer, choisir quelqu'un pour luy donner quelque honneur, quelque charge, quelque employ. Dieu a *élu* de toute éternité ceux qu'il a voulu predestiner.

En terme de Pratique on dit, *Elire* domicile, pour dire, Marquer ou assigner un lieu connu & certain où on puisse donner les assignations necessaires en execution d'un contract qu'on passe. On dit aussi, qu'une adjudication a été faite à un tel Procureur, ou pour son ami *élu*, ou à *élire*.

ELISION. s. f. Terme de Grammaire, qui se dit du retranchement d'une lettre de quelque mot. En François il se fait des *élisions* de l'*e* feminin, quand il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou une *h* non aspirée, comme *le homme*, *cette esperance*, on prononce *l'homme*, *cett'esperance*. L'*élision* se marque par une apostrophe. Les Poëtes Latins faisoient *élision* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale. Les Italiens font aussi de frequentes *élisions*.

ELITE. ſ. f. Choix, ce qu'il y a de meilleur en chaque choſe. Je ne veux point de ſa marchandiſe, aprés qu'un autre en a eu l'*elite*. On dit auſſi, l'*elite* de la jeuneſſe, l'*elite* de l'armée. Il n'y avoit que des gens d'*elite* en cette Aſſemblée, des gens de merite & de conſideration.

ELIXATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. C'eſt une action d'un medicament, faite dans quelque liqueur etrangere. Les *elixations* ſe font quelquefois dans de l'eau ſimple, quelquefois dans du vin, du vinaigre, du lait, de l'urine, &c. C'eſt une eſpece de decoction faite pour extraire la vertu des medicaments, pour des apozemes, des fomentations, des potions, &c. L'*elixation* ſe fait auſſi pour oſter l'ecume & les impuretez des ſubſtances, comme du ſucre, du miel, &c.

ELIXIR. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une liqueur ſpiritueuſe deſtinée à des uſages internes, contenant la plus pure ſubſtance des mixtes choiſis, qu'on luy a communiquée par infuſion & maceration. Les eſprits tirez des vegetaux, ou leurs eaux ſpiritueuſes, ſont d'ordinaire la baſe des *elixirs*, & les menſtrues dont on ſe ſert pour diſſoudre & retenir la vraye eſſence des medicaments qui entrent dans leur compoſition. L'eſprit de vin eſt l'*elixir*, le menſtrue le plus commode de tous. L'*elixir* approche beaucoup de la nature des teintures.

Elixir de proprieté, eſt un remede inventé par Paracelſe, composé d'eſprits de ſoulfre, d'aloés, de myrrhe, de ſafran, &c. diſſous par un puiſſant diſſolvant nommé *alkaeſt*. Crollius veut que cet *elixir* ſoit le baume des Anciens, & contienne toutes les vertus du baume naturel.

ELIXIR. Terme de Chymie. C'eſt la ſubſtance la plus ſubtile, interne & ſpecifique de chaque corps, qui en eſt comme l'eſſence de l'eſſence. Les Charlatans abuſent beaucoup de ce nom, & le donnent à pluſieurs ſimples extraits pour vendre plus cher leurs drogues. On l'appelle autrement *quinte eſſence*. Menage tient que ce mot vient de l'Arabe *elexir*, qui ſignifie proprement *fraction*, à cauſe que l'*elixir* a la force de rompre les maladies, & de rompre les metaux en les diſſolvant. D'autres le derivent avec plus d'apparence de l'arabe *alechſiro*, qui ſignifie une extraction artificielle de quelque eſſence. D'autres veulent qu'il vienne du Grec *elaion & ſiro*, comme une extraction d'huiles, qui eſt la partie eſſentielle des mixtes; d'autres enfin du verbe Grec *alexeo*, à cauſe du grand ſecours qu'on reçoit des *elixirs*. D'autres appellent *elixir*, une pretenduë poudre qui convertit les metaux en or, qu'on appelle *poudre de projection*.

E L L.

ELLE. Pronom relatif de la troiſiéme perſonne au feminin. C'eſt un different à juger entre luy & *elle*. *Elle* eſt belle, *elle* a raiſon. Qui eſt-*elle*? Je ne veux point avoir à faire à *elle*.

ELLEBORE. ſ. m. Plante medecinale. Il y a de l'*ellebore* blanc, & de l'*ellebore* noir. L'*ellebore* blanc a ſes feuilles ſemblables au plantain, ou à la bete ſauvage, quoy que plus courtes & plus noires tirant ſur le rouge. Sa tyge eſt creuſe, haute de quatre doits, ou ſelon Pline, d'un palme, & eſt enveloppée de certaines pellicules qu'elle dépouille, quand elle commence à ſecher. Il jette pluſieurs racines menuës, qui partent d'une petite teſte longue comme les racines d'oignon. Le meilleur eſt celuy qui eſt blanc, freſle, qui a de petites poulpes peu étenduës, qui n'eſt pas pointu comme un jonc, qui rend de la poudre quand on le rompt, qui a une petite moelle dedans, & qui n'eſt point trop ardent, ni bruſlant au gouſt, & ne fait venir incontinent la ſalive à la bouche: car quand il eſt tel, il étouffe & étrangle la perſonne. L'*ellebore* noir a été appellé *melampodium*, à cauſe d'un Paſteur nommé *Melampus*, qui le premier s'en ſervit pour purger & guerir les filles de Prœtis qui couroient ſur luy étant enragées. Ses feuilles ſont verdes, & ſemblables à celles du plane, quoy que plus petites, rudes, noires & chiquetées en pluſieurs endroits, comme celles du ſpondilium. Ses fleurs ſont rouges tirant ſur le blanc, & diſpoſées en forme de grappe. Ses racines ſont noires & menuës comme celles du blanc. Il eſt dangereux méme de l'arracher, & il faut manger des aulx, & boire du vin pur auparavant, pour ſe garder de ſes vapeurs. Ceux d'Anticyre où il croît en abondance appellent *ellebore*, la grande ſeſamoïde, qui a ſa graine ſemblable à l'*ellebore* & au cartamum; & ils la meſlent avec l'*ellebore* blanc, quand ils veulent purger une perſonne. Dioſcoride. Matthiole dit qu'il y a trois eſpeces d'*ellebore* noir, qui ne ſont differents qu'en leurs fleurs; car l'un les a rouges, l'autre blanches, & le troiſiéme verdes. Il les diſtingue en maſle & femelle. L'*ellebore* noir fait mourir les bœufs, les chevaux & les pourceaux. Le blanc ne leur fait point de mal. On appelle autrement l'*ellebore*, *veraſtre*, *veraire* & *verare*; en Latin *elleborus albus*, *niger*, *veratrum album*, *nigrum*.

On dit proverbialement, qu'un homme a beſoin de deux grains d'*ellebore*, pour dire, qu'il eſt fou; parce qu'on ſe ſervoit autrefois d'*ellebore* pour guerir la folie.

ELLEND, ou plutôt *Elant*. ſ. m. Beſte ſauvage de la taille d'un cheval, & de la figure de chevre, ou de cerf, mais plus grande & plus pleine, qu'on trouve aux forests de Pruſſe, mais bien plus communément en Canada. Les Auteurs le décrivent fort diverſement. Celuy dont on a fait l'anatomie à l'Academie des Sciences, avoit les pieds fendus, tout à fait ſemblables à ceux d'un bœuf. Il n'avoit aucune apparence de barbe. Son poil étoit par tout long comme celuy des chevres. Il avoit trois pouces de long, & étoit gros comme de gros crin, allant en diminuant vers l'extremité qui étoit fort pointuë. Il paroiſſoit avec le microſcope ſpongieux comme le jonc. Ses oreilles étoient de neuf pouces de long ſur quatre de large. Sa queuë eſtoit petite, & de deux pouces ſeulement. Son col eſtoit court, gros & large de neuf pouces. Il avoit cinq pieds & demi depuis le bout du muſeau juſqu'au commencement de la queuë. Sa levre ſuperieure étoit grande & detachée des gencives. Sa glande pineale étoit grande de trois lignes, & de figure conique. Les ligaments de ſes jointures etoient tres-forts: ce qui a fait dire à quelques Auteurs, que les *ellends* de Moſcovie ont les jambes ſans jointures, qui leur donnent la facilité de gliſſer ſur les glaces, & ainſi ſe ſauver des loups. L'*elend* eſt de couleur fauve, ou d'un jaune obſcur meſlé d'un gris cendré. Il a la jambe haute & greſle, & la corne fort dure, auſſi-bien que la peau. Le maſle a des cornes, cóme dit Pauſanias; & la femelle n'en a point, comme témoigne Ceſar, & en cela il reſſemble aux biches. Il vit dans des ſapinieres, & on le prend à la faveur des neiges où il enfonce. On en envoye la peau en France, dont on fait des buffles. Les plus grandes peaux s'appellent *chappons*. Son naturel eſt comme celuy du cerf, & ſon rut de méme. Il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvert de poil par le bas. On e pie l'occaſion qu'il tombe du mal caduc pour le prédre; ce qui luy arrive fort ſouvent: & on s'en ſaiſit avant qu'il puiſſe reprendre aſſez de force pour mettre le pied gauche dans ſon oreille; ce qui le guerit incontinent. C'eſt pourquoy on veut que la corne de ce pied toute ſeule ait la vertu de guerir de l'épilepſie. Les Allemans l'ont appellé *ellēd*, qui ſignifie *miſere*, à cauſe de la miſere où eſt reduit cet animal de tóber du mal caduc, quoy qu'il porte toujours ſon ongle quant & ſoy: ce qui fait croire que la vertu qu'on luy attribue d'en guerir eſt une fable. Auſſi Olaus dit qu'il faut que ce ſoit l'ógle du pied droit en dehors que l'*elēd* mette en

son oreille pour guerir de l'épilepsie : ce qui étant impossible il paroist qu'il n'a parlé de cette vertu qu'en riant. Mais il adjoute, que ses coups sont si rudes, que des pieds de derriere il brise les arbres comme des champignons, & de ceux de devant il perce les Chasseurs d'outre en outre. En Latin on l'appelle *alce* ou *machlys* ; d'autres *animal magnum*.

ELLYPSE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une figure contenuë sous une seule ligne, qui est oblongue, qui a deux diametres inegaux, & deux centres appellez *foyers*, desquels si on tire deux lignes jusqu'à la circonference, elles égaleront prises ensemble le grand diametre. Elle se décrit par la section du cone, lors qu'on le couppe par un plan incliné sur son axe entre le costé du cone & sa parabole.

ELLYPTIQUE. adj. Qui tient de l'ellypse. Kepler & quelques autres croyent que l'orbite des Planetes n'est pas circulaire, mais *ellyptique*.

E L O.

ELOCHER. verb. act. Esbranler une chose qui tient par les racines, comme si on la vouloit arracher. *Elocher* un arbre. Desmarêts a fait dire au Poëte des Visionnaires en parlant d'une tempeste, *elochera* bientost la machine du monde. On disoit autrefois *locher* au même sens, qui est demeuré en ce proverbe : Il y a toûjours quelque fer qui *loche*. Ce mot vient de *ex* & *locus*, comme qui diroit *movere à loco*.

ELOCUTION. s. f. Paroles avec lesquelles on exprime sa pensée. L'Orateur doit avoir grand soin de l'*elocution*, du choix des paroles. La beauté du stile vient de la beauté de l'*élocution*. L'*élocution* doit être facile & naturelle. Cet Auteur a une *élocution* barbare & embroüillée.

ELOGE. s. m. Loüange qu'on donne à quelque personne, ou à quelque chose, en consideration de son merite. Je ne connois point ce Predicateur, mais on m'en a fait mille *éloges*. On luy a donné le prix, la recompense qu'il meritoit avec *éloge*. Voilà faire l'*éloge* de cet homme en peu de mots. Ce mot vient du Grec *ellogion, titulus, inflatio*; ou de *eklogeion*, diminutif d'*ekloge*. Quelques-uns disent qu'*éloge* vient du Grec *eulogion*, qui signifie *discours avantageux, loüange*.

ELOGE, se dit aussi d'un petit Panegyrique qu'on fait en l'honneur de quelque personne illustre, ou un Memoire de sa vie. Sainte Marthe a fait les *Eloges* des hommes illustres de son temps, un Abbregé de leur vie. Les Oraisons Funebres ne sont que les *Eloges* des illustres defuncts. Quelques Auteurs ont fait aussi des *Eloges* de plusieurs choses mauvaises : comme, Isocrate a fait l'*éloge* de Busiris ; Cardan, de Neron & de la goutte ; Synnesius, de la pauvreté ; Favorin, de la laideur & de la fievre quarte ; Erasme, de la folie ; Lucien, de la goinfrerie ; Heinsius, de l'asne & de la vermine ; Passerat, de l'aveuglement & du rien.

ELOQUENCE. s. f. Art de bien dire, Rhetorique qui dit des choses propres à persuader. Demosthene & Ciceron ont été les Princes de l'*Eloquence*; le premier chez les Grecs, le second chez les Romains. L'*éloquence* de la Chaire est differente de celle du Barreau. Il a employé toute son *éloquence* pour tâcher d'obtenir cette grace. On a appellé Pericles un *torrent d'éloquence*, un *foudre d'éloquence*. Il y a aussi des Professeurs d'*Eloquence*, qui enseignent la Rhetorique.

ELOQUEMMENT. adv. Avec éloquence. Les Missionnaires ne se piquent pas de prêcher *éloquemment*.

ELOQUENT, ENTE. adj. Qui possede l'art de bien dire, qui a de l'éloquence. Ce Deputé a fait une harangue fort *éloquente*. On a veu beaucoup de gens diserts, mais peu d'*éloquents*.

ELOQUENT, se dit aussi figurément en choses morales, & des passions. L'amour propre est fort *éloquent* à nous persuader ce que nous souhaittons. Les passions sont *éloquentes*, elles s'expriment fortement & naturellement. L'argent comptant est ce qu'il y a de plus *éloquent*, qui persuade le mieux.

E L U.

ELUDER. v. act. S'échapper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté, en destourner le coup, l'embarras. La chicane *élude* le plus souvent la force des arrests. Ce Docteur n'a pas resolu cette difficulté; mais il l'a *éludée*. Les Commentateurs *éludent* les passages les plus difficiles, & discourent amplement sur les autres.

E M A.

EMANATION. s. f. Dependance d'une cause, d'une puissance superieure. Le pouvoir qui est donné aux Juges est une *emanation* de la puissance Royale. L'ame raisonnable est une *émanation* de la Divinité.

EMANCIPATION. s. f. Liberté d'agir en ses affaires, & de gouverner son revenu sans l'assistance d'un Tuteur. Tous les parens assemblez ont consenti à l'*émancipation* de ce jeune homme. Il a obtenu en Chancelerie des lettres d'*émancipation*, qui ont été enterinées. Du Cange témoigne qu'on s'est servi aussi de ce mot dans les Monasteres, en parlant des Moines promeus à quelque dignité, ou tirez hors de l'obeissance de leurs Superieurs, comme aussi des Monasteres qui avoient été exemptez par le Pape de la jurisdiction de l'Ordinaire.

EMANCIPER. v. act. Mettre un mineur hors de la puissance de son Tuteur, pour lui donner pouvoir de jouir du revenu de son bien, & agir en Justice sous la conduite d'un simple Curateur. A Rome les peres *émancipoient* leurs enfans pour les mettre hors de la puissance paternelle.

s'EMANCIPER, signifie aussi, Prendre un peu trop de liberté en quelque chose que ce soit. Il ne faut pas s'*émanciper* à juger d'une affaire, qu'on n'en connoisse le fonds. Vous vous *émancipez* beaucoup, de sortir aprés avoir été si malade.

EMANCIPÉ, ÉE part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *mancipium*, qui signifie un *esclave*, un homme qui a perdu sa liberté.

EMANER. v. neut. Sortir d'une certaine source, en tirer son origine. Cet Edit est *émané* de la puissance Royale: Ce decret est *émané* d'une telle Jurisdiction.

E M B.

EMBABOUINER. v. act. Amuser quelqu'un de belles esperances, se rendre maître de son esprit. C'est à faire aux sots à se laisser *embabouiner* par les femmes. Il s'est laissé *embabouiner* par ce hableur, qui luy promettoit de faire sa fortune. Ce mot est populaire, & vient de *babouin*, comme qui diroit, Traiter quelqu'un en sot, en enfant, en petit babouin.

EMBABOUINÉ, ÉE. adj.

EMBALLAGE. Action d'empaqueter, de mettre en balles. Il faut compter les frais de l'*emballage* sur les marchandises.

EMBALLER. v. act. Faire une balle de marchandises, de meubles, les envelopper de toile, & les garnir de paille pour les conserver dans un voyage. On *emballe* les meubles, les Livres, & autres choses qu'on veut transporter au loin.

Ces mots viennent de *balle*, qui signifie premierement une balle à joüer, qui vient du verbe *ballein, jacere*, & ensuite signifie un gros paquet de marchandises.

EMBALLER, se dit figurément en Morale, & signifie,

Entasser plusieurs mensonges ensemble, exaggerer quelque chose, en dire plus qu'il n'y en a. Les grands parleurs sont sujets à *emballer*, à en faire accroire aux autres.

EMBALLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMBALLEUR. s. m. Celuy dont le mestier est d'emballer des marchandises. Les *Emballeurs* à Paris sont la plus-part Crocheteurs. A Lyon les *Emballeurs* font un corps fort nombreux. Une aiguille d'*Emballeur*.

EMBALLEUR, EUSE, se dit figurément des hableurs, qui disent plusieurs choses contre la verité, qui inventent plusieurs histoires à plaisir, & qu'ils debitent aux credules.

EMBARQUEMENT. s. m. Action par laquelle on entre dans un vaisseau pour estre transporté ailleurs. L'*embarquement* de St. Loüis pour l'expedition de la Terre Sainte se fit à Aiguesmortes, quoy que cette ville soit maintenant assez éloignée de la mer. On a dit figurément en chanson,

L'*embarquement* est divin;
Quand on vogue sur le vin.

EMBARQUER. v. act. Entrer dans une barque, ou vaisseau, y mettre des marchandises, des munitions, &c. Ce Capitaine a *embarqué* deux Regiments. Ce Voyageur s'est *embarqué* à la Rochelle pour aller aux Indes. Ce Marchand a *embarqué* toutes ses marchandises, & est prest à faire voile.

EMBARQUER, se dit figurément en Morale, des engagements où on entre, soit pour quelque entreprise, soit pour quelque affaire, soit méme dans le jeu, ou dans quelque compagnie. Quand on s'est *embarqué* dans quelque meschante affaire, il en faut sortir le mieux qu'on peut. Cet Orateur s'est *embarqué* en un long discours, en une grande question. Il n'a pû quitter le jeu sur sa perte, il étoit *embarqué* trop avant. L'amour l'a obligé à s'*embarquer* avec cette femme, à tenir ménage avec elle.

On dit proverbialement, que quelqu'un s'est *embarqué* sans biscuit, quand il s'est engagé imprudemment en quelque affaire sans avoir la force de la soûtenir.

EMBARQUÉ, ÉE. part. & adj.

EMBARRAS. s. m. Difficulté, obstacle qu'on trouve soit à marcher, soit à faire toute autre chose. Il y a de grands *embarras* dans les chemins, à cause que l'armée defile. Il a quitté l'*embarras* du monde, des affaires, pour mieux faire son salut. Ce mot vient du primitif *barre*.

EMBARRAS, se dit aussi figurément des chagrins, des inquietudes de l'ame. Le vice met les hommes dans un grand *embarras* d'esprit. On se tire par une distinction de l'*embarras* des arguments dans une dispute.

EMBARRASSANT, ANTE. adj. Qui apporte de l'embarras. Ce procés qu'on luy a suscité est fort *embarrassant*. Cette objection est fort *embarrassante* pour un jeune Advocat.

EMBARRASSER. v. act. Apporter des obstacles, des difficultez. Il *embarrasse* les ruës de son grand équippage. Il est fort *embarrassé* dans ses habits de ceremonie. Il est fort *embarrassé* de sa personne, il ne sçait que devenir. Il est *embarrassé*, engagé dans cette accusation.

EMBARRASSER, se dit aussi au figuré, & sur tout avec le pronom personnel. Il s'*embarrasse* l'esprit de mille chimeres. Il est *embarrassé*, irresolu sur cette question.

EMBARRASSÉ, ÉE. part. pass.

EMBARRER. v. neut. qui se dit au manege d'un cheval qui s'embarrasse les jambes dans la barre qui le separe des autres.

EMBASTONNÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois un homme armé d'un bâton; & on disoit dans une émeute ou sedition de paysans, qu'ils étoient venus armez & *embastonnez*. On y comprenoit méme les bâtons à feu. Mais il n'est plus en usage qu'en Architecture, où on dit une colomne cannelée & *embastonnée*, pour dire que ses cannelures sont remplies de figures de batons jusqu'à une certaine partie de son fust.

EMBATRE. v. act. Terme de Maréchal, qui se dit proprement quand il applique des bandes de fer sur les roues. A la campagne les Laboureurs font des fêtes, quand ils font *embatre* les roues de leurs harnois.

EMBAUCHER. v. act. Vieux mot qui n'est plus en usage que chez les Artisans, lors qu'un compagnon entre au service d'un Maitre. Ce Coutelier a *embauché* ce Frater chez un Maitre Barbier. De là est derivé son contraire *débaucher*. L'un & l'autre peuvent venir de *boge* ou *baugé*, vieux mot François qui signifioit *demeure*.

EMBAUMEMENT. s. m. Action d'embaumer un corps mort. Les *embaumements* communs se font avec le tan, les cendres & la chaux. Les autres se font avec des poudres aromatiques & du baume du Perou.

EMBAUMER. v. act. Ouvrir un corps mort, en tirer les intestins, & le remplir de drogues odorantes & dessiccatives, pour empécher qu'il ne se corrompe. En Egypte on se servoit autrefois pour cela du baume. Le corps de Joseph en Egypte fut 40. jours à *embaumer*, Genese 50. 23. Voyez au premier Tome du Recueil de Thevenot la maniere d'*embaumer* les morts en Egypte. Au Perou on conservoit aussi les corps des Rois *embaumez*. Garcilasso de la Vega croit que leur principal secret étoit d'ensevelir ces corps dans de la neige pour les y faire secher, aprés quoy on y appliquoit un certain bitume dont parle Acosta, qui les conservoit aussi entiers que s'ils eussent eté en vie.

EMBAUMER, se dit aussi des odeurs agreables qui parfument l'air. Au temps que les roses, la vigne, les orengers sont en fleur, l'air en est tout *embaumé*.

On le dit quelquefois ironiquement & en contresens, de ce qui est tres-puant.

EMBAUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *baume*, qui vient de *balsamum*.

EMBEGUINER. v. act. Mettre un beguin sur la teste, ou des serviettes, ou autres étoffes qui la couvrent, & qui ne laissent voir que le visage. Cet homme a mal aux dents, il est contraint de paroistre *embeguiné*.

EMBEGUINER, se dit figurément en choses spirituelles, des mauvaises opinions qui nous entestent, des folles amours qui nous gouvernent, qui maîtrisent nôtre esprit. On se laisse *embeguiner* aisément des nouvelles opinions. Un vieillard se laisse coëffer, *embeguiner* par une jeune femme.

EMBELLIR. verb. act. Orner, rendre plus beau. L'ajustement *embellit* beaucoup une femme. Ce curieux a *embelli* son cabinet de plusieurs tableaux. Ce mot vient de *beau*, *bel*, *bellus*.

On dit proverbialement de toutes les choses qui se perfectionnent, Cela ne fait que croître & *embellir*.

EMBELLISSEMENT. s. m. Ornement qui rend une chose plus belle. Les perspectives, les jets d'eau sont de grands *embellissements* en une maison de campagne.

s'EMBERLUCOQUER. verb. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Terme populaire. Se coëffer d'une opinion, s'en preoccuper tellement, qu'on n'en puisse sainement juger, comme si on avoit la berluë. Il est bas.

EMBESOGNER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Occuper à quelque besogne. Il n'est plus en usage qu'au participe. Un homme *embesogné*, pour dire, occupé, affairé.

EMBLAVER. v. act. Semer une terre en bled. On oblige les Fermiers à *emblaver* les terres dans les saisons convenables. Quand ils ont *emblavé* les terres, il leur faut payer leurs labours & semences.

EMBLAVÉ, ÉE. part. & adj. Terre semée en bled. Un Fermier est obligé de laisser à la fin de son bail les terres *emblavées*, quand on les lui a données en tel estat. On disoit autrefois *bleer*. Plusieurs Coustumes portent, qu'il est permis à un bourgeois de *bleer* ou *desbleer* ses terres toutes les fois qu'il veut. Ce mot vient du Latin *imbladare*.

EMBLÉE. s. f. Conqueste faite avec promptitude & violence. Ce Capitaine etoit heureux à prendre les villes d'*emblée*.

EMBLEER, ou *Emblayer*. v. act. Il signifioit autrefois au propre la meme chose que *emblaver*; mais on ne le dit plus qu'au figuré, pour dire, Estre occupé de plusieurs soins difficiles, en sorte qu'on ne puisse pas vaquer à autre chose. Le soin de quatre enfans *emblaye* si fort cette femme, qu'elle n'a pas le loisir de faire aucune affaire. Il se dit plus ordinairement au passif. Cette nourrisse est assez *emblayée* autour de son nourrisson. Ce mot vient de la même racine qu'*imbladare*.

EMBLEME. s. f. Espece d'énigme en tableau, qui en representant quelque histoire connue avec quelques paroles au bas, nous apprend quelque moralité, ou nous donne quelque autre connoissance. les *Emblemes* d'Alciat ont été en grande reputation. Ce mot est purement Grec. Suetone rapporte que Tibere le fit rayer d'un degré du senat; parce qu'il étoit mandié d'une autre Langue.

EMBLEME, a signifié quelquefois chez les Architectes, une sculpture en relief, ou saillie, dont on ornoit les bastiments, comme témoigne Du Cange.

EMBLER. v. act. Voler, emporter avec violence. C'est C'est un vieux mot & hors d'usage, sinon en ce commandement de Dieu: L'avoir d'autruy tu n'*embleras*, &c. Ce mot vient du Grec *emballein*, signifiant, *Mettre la main sur quelque chose*. Nicod. Menage tient qu'il vient de *involare*, qui a eté fait, selon Servius, de *vola*, qui signifie la *paume de la main*.

Il y a un ancien proverbe maritime qui dit, Il n'est larron qui larron *emble*, quand on despouille un Corsaire.

EMBOESTER. v. act. Faire entrer une chose dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. Il faut que les mortoises d'une charpente soient fort justes, afin que les pieces s'*emboëstent* bien l'une dans l'autre.

On le dit aussi en Anatomie des os, quand l'éminence des uns est engagée dans les cavitez des autres. L'os de la cuisse s'*emboëste* dans l'os ischion.

EMBOESTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMBOITURE. s. f. La cavité d'une chose dans laquelle s'emboëte l'éminence de l'autre.

Ces mots viennent de *boeste*.

EMBOIRE. v. act. Terme de Peinture, qui se dit des couleurs à huile qui s'étendent sur la toile, ou sur autre matiere sur laquelle on peint, ce qui les rend mattes. Il faut laisser secher un tableau aprés la premiere ebauche, pour laisser *emboire* les couleurs. Ce mot vient d'*imbibere*

EMBOIRE, se dit aussi en parlant d'un moule de plastre qu'on frotte d'huile, ou de cire fonduë, avant que de s'en servir pour y former des figures.

EMBU, UË. part. & adj. Couleur imbibée.

EMBONPOINT. s. m. Pleine santé qui est accompagnée d'un peu trop de graisse. Le trop d'*embonpoint* de cette femme lui gaste la taille. Sa fievre luy a bien fait perdre de son *embonpoint*.

EMBORDURER. v. act. Mettre en un tableau une bordure. Un tableau qui est bien *emborduré* paroist beaucoup plus. Les curieux ont grand soin de bien *embordurer* leurs tableaux.

EMBORDURÉ, ÉE. part pass. & adj.

EMBOUCHER. v. act. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. Il y a de l'air à bien *emboucher* un corps pour mesnager son haleine. Ce mot vient d'*imbuccare*.

EMBOUCHER, se dit figurément en Morale, & signifie Instruire quelqu'un qu'on envoye de tout ce qu'il doit dire, ou ne pas dire. Ce témoin avoit été bien *embouché* par la partie, elle luy avoit fait le bec.

On dit en termes de Navigation, que des traits ou bateaux montants sont *embouchez* dans les arches d'un pont ou d'un pertuits, lors qu'ils y sont engagez, & qu'ils commencent à y passer.

EMBOUCHER, en termes de Manege, signifie, Mettre un mors à un cheval propre pour le bien manier. Un cheval qui est bien *embouché* est plus prompt à obeir.

EMBOUCHÉ, ÉE. part. pass. & adj

EMBOUCHÉ, en terme de Blason, se dit du bout du cornet, trompe, trompette & huchet, qu'on met en la bouche pour en sonner. C'est ce que les Ouvriers appellent *bocal*. On le dit, lors que le bout de ces instruments est d'un esmail different de leurs corps.

EMBOUCHOIR. s. m. Instrument qui sert à élargir des bottes. Il est fait d'un morceau de bois en forme de botte fendu en deux. On chasse un coin dans la fente, qui fait estendre le cuir.

EMBOUCHURE. s. f. L'endroit des rivieres par où elles se déchargent dans la mer. Le Danube a sept *embouchures*. La riviere de St. Laurens en Canada a 80 lieuës en son *embouchure*. Celle de la Plata en l'Amerique a plus de 30. lieuës d'*embouchure*. Celle d'Orellana au Perou a 54. lieuës d'*embouchure*. Quelques-uns luy en donnent 70. en comptant des pointes ou des caps entre lesquels elle s'embouche, ou elle fait un golfe de plus de cent lieuës, qui s'appelle la *mer douce*, ou la *mer morte*, aprés une course de 1500. lieuës. La marée remonte dans son *embouchure* plus de cent lieuës. On l'appelle autrement la *riviere des Amazones*.

EMBOUCHURE, signifie aussi une partie du mors d'un cheval. C'est un fer forgé en diverses façons pour tenir sa bouche sujette. Les Escuyers ont diverses sortes d'*embouchures*, à canon simple, à canon montant, à escache, à olives, à berges, à pas d'asne, &c. avec liberté & sans liberté de langue. Toutes les *embouchures* doivent estre proportionnées à la qualité de la bouche du cheval.

EMBOUCLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces garnies d'une boucle, comme le collier des levriers, &c.

EMBOURBER. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Jetter dans un bourbier, s'engager dans un bourbier. Il est dangereux de s'*embourber*, dans les tartes Bourbonnoises.

s'EMBOURBER, se dit aussi figurément, en parlant de ceux qui s'embarrassent dans de mechantes affaires. Ce Traitant s'est *embourbé* dans une ferme onereuse, il aura de la peine à se tirer de ce bourbier.

EMBOURBÉ, ÉE. part, & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme jure comme un Chartier *embourbé*, pour dire qu'il jure fortement.

EMBOURRER. v. act. Garnir de bourre une selle de cheval des chaises, ou autres meubles. Ces sieges me coustent tant au Menuisier pour le bois, & j'ay donné tant au Tapissier pour les couvrir & les *embourrer*. Cette selle est mal *embourrée*, elle blessera le cheval.

EMBOURSER. v. act. Mettre de l'argent en bourse, le faire tourner à son profit. Il ne faut rien *embourser* de l'argent du jeu, il s'en faut divertir. Il *embourse* tous les ans les trois quarts de son revenu, il ne le depense pas.

EMBOURSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMBOUTÉ, ÉE. adj Terme de Blason, qui se dit des pieces qui ont en leur extremité un cercle ou virole d'argent. On les appelle aussi *mornées*. On le dit aussi des manches de marteaux, dont les bouts sont garnis d'esmail different

EMBOUTIR. v. act. Terme d'Orfevre. C'est, Tourner ou tailler ou relever quelque ouvrage, quelque besogne en rond, ou le faire paroistre en bosse, en frappant de l'autre costé avec le marteau.

EMBRASEMENT. s. m. Incendie Neron fit accuser les Chrétiens de l'*embrasement* de Rome qu'il avoit fait faire luy-même.

EMBRASEMENT, se dit aussi figurément, des seditions, des guerres & des passions. Il faut appaiser les troubles le plustost qu'on peut, car une petite estincelle peut causer un grand *embrasement*. L'amour divin cause dans nos cœurs un saint *embrasement*.

Les Ouvriers appellent aussi *embrasement*, les embrasures ou les ouvertures des portes & des fenestres.

EMBRASER. v. act. Mettre en feu, reduire en braise. Une bombe est tombee sur les magasins de l'arsenac, & a *embrasé* toute la ville. Ce mot vient du Grec *brazo, ferveo*.

EMBRASER, se dit figurément en Morale, des passions. L'amour divin *embrase* les cœurs. Tout l'Estat étoit *embrasé* du feu de la sedition. Il courut à son ennemi tout *embrasé* de colere.

EMBRASÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRASSER. s. f. Action des bras qu'on jette au cou de quelqu'un, qui luy témoigne de l'amour, de l'affection. Ce Voyageur receut à son retour mille *embrassades* de ses mains.

EMBRASSEMENT. s. m. Action d'embrasser. Leur entreveuë commença par de grands *embrassements*. Moliere a dit dans les Fascheux :

Dans les convulsions de leurs *embrassements*.

EMBRASSEMENT, se dit aussi des caresses amoureuses. Les conjoints par mariage se peuvent caresser par des mutuels *embrassements*. Hors de là les *embrassements* sont illicites.

EMBRASSER. v. act. Environner, serrer de ses bras. Il y a des arbres si gros, que douze personnes ne le sçauroient *embrasser*. Ce mot vient de *embracchiaro* qu'on a fait de *brachium*. Menage.

On dit figurément en ce sens, que l'Ocean *embrasse* toute la terre, que le Ciel *embrasse* tout le monde, pour dire, qu'il l'entoure, qu'il l'environne de tous costez.

EMBRASSER, signifie aussi, Témoigner de l'amitié, de la reconciliation. Ces amis ont eu differens, mais on les a mis d'accord, & ils se sont *embrassez*.

EMBRASSER, se dit figurément en Morale. La Geometrie *embrasse* beaucoup de sciences qui dependent d'elle. Cet homme est un vaste genie, qui *embrasse* beaucoup de grands desseins. Et on dit en ce sens, qu'un homme *embrasse* beaucoup d'affaires, pour dire, qu'il s'embarrasse & entreprend plus qu'il ne peut faire.

EMBRASSER, signifie aussi Prendre parti, se resoudre à faire quelque chose. Ce jeune homme a *embrassé* la vie religieuse, la profession des armes. Les Suisses ont *embrassé* le parti de la France.

EMBRASSER, en terme de Manege, se dit d'un cheval qui maniant sur les voltes, fait de grands pas, & *embrasse* bien du terrain. C'est le contraire de *battre la poudre*, qui dit lors que le cheval ne sort presque point de sa place.

On dit proverbialement, Qui trop *embrasse*, mal estraint; pour dire qu'il ne faut pas se charger de plus d'employ qu'on n'en peut faire.

EMBRASSÉ part. & adj. On dit en termes de Blason d'une espece de pointe qui est en forme d'un triangle qui vient du costé droit de l'Escu, & tient depuis le chef jusqu'à la pointe, & qui aboutit au milieu du costé gauche, qu'elle est *embrassée* de deux costez de l'esmail du champ de l'Escu.

EMBRASURE. s. f. Terme de Guerre. C'est l'ouverture par ou on tire les canons, soit dans les casemates soit dans les batteries qui ne sont couvertes que de gabions, soit dans les parapets des murailles. Les *embrasures* doivent estre distantes entre elles de douze pieds, ouvertes par dehors de six pieds, & par dedans de trois. On les appelle aussi *canonnieres*.

En Architecture on appelle aussi l'*embrasure* des fenêtres, les ouvertures qui sont entre les trumeaux des murs fort espais, dans les quelles ont fait les fenestres. Et particulierement il se dit de cet élargissement qui se fait en dedans qui donne plus d'ouverture aux portes, aux fenestres, & aux abatjours, soit pour y recevoir plus de lumiere, soit pour y donner plus de jeu aux battans des portes & aux volets.

EMBRENER. v. act. Terme bas & sale. Gaster, salir de bran.

On dit figurément, qu'un homme s'est *embrené*, quand il s'est engagé dans quelque meschante affaire, où il y a du risque a courir tant pour son bien, que pour sa personne.

EMBRENÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRION. s. m. terme de Medecine. Fœtus, commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de sa mere, avant qu'il ait receu tous les lineaments & dispositions des parties pour devenir animé: ce qu'on croit arriver dans l'homme au 41. jour. Les Modernes ont fait quantité de belles decouvertes sur la formation & l'accroissement des parties de l'*embrion*. Desmarests a dit en parlant de la fecondité de la nature :

Et par les *embrions* éternisa le monde.

Ce mot vient du Grec *embryon*, qui signifie le même & qui vient de la proposition *en*, & de *bruo*, qui signifie *scaturio*.

EMBRION, se dit aussi ironiquement, & pour mespriser quelque chose. Ce n'est qu'un petit *embrion*, un avorton, un homme de neant.

EMBROCATION. s. f. Terme de Pharmacie, qui se dit des remedes, huiles, decoction, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir sur les parties malades, qui ne sont que des especes de lotions. Elle est maintenant de peu d'usage, si ce n'est pour les maux de teste. On l'appelle aussi *irrigation*. La *douche* qu'on prend dans les bains naturels est proprement une *embrocation*. Ce mot vient du Grec *brecho, irrigo, madefacio, macero*.

EMBROCHER. v. act. Passer la broche à travers la viande pour la faire rostir. Quand la viande tourne à la broche, c'est qu'on l'a mal *embrochée*.

EMBROCHER, signifie aussi, Passer une verge de fer à travers de plusieurs choses pour les tenir assemblées. Il se fait des carrillons de plusieurs timbres inegaux percez & *embrochez* dans une verge de fer.

On dit aussi de celuy qui a passé une épée à travers du corps d'un homme, qu'il l'a *embroché*, qu'il l'a bardé.

EMBROCHÉ, ÉE. part pass. & adj.

EMBROUILLEMENT. subst masc. Confusion. Cette maison a tant de procés, elle est dans un si grand *embrouillement* d'affaires, qu'elle n'en verra la fin de long-temps.

EMBROUILLER. v. act. Mettre de la confusion, du desordre dans une affaire. Cet Advocat a tellement *embrouillé* cette cause en plaidant, qu'on a été contraint de l'appointer. Cet Auteur n'est gueres clair, il a un stile fort *embrouillé*.

En terme de Marine on dit, *Embrouiller* les voiles, pour dire, les ferler, les joindre ensemble.

EMBROUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un esprit *embrouillé*, est un homme qui n'a pas le don de se bien expliquer.

EMBRUMÉ. adj. m. Terme de Marine, qui se dit d'un

temps de brouillards, pendant lequel on a de la peine à connoistre sa route. Ce mot vient de *bruma*, ou de *pruina*.

EMBRUNCHER. v. act. Terme de Charpenterie, qui se dit des chevrons, des solives, & autres pieces de bois qu'on engage, & qu'on attache les unes sur les autres. Les devis de charpente portent qu'il y aura tant de chevrons chevillez & *embrunchez* sur les faistes & sur les pannes, tant de solives *embrunchées* sur les poutres. Quelques Architectes disent *embrancher* & *embranchement*. Menage dit que c'est un vieux mot François qui signifie *couvrir, s'affubler*; & croit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique*. On a dit autrefois, Il *s'embruncha* dans son chapperon, pour dire, Il se couvrit, il s'affubla de son chapperon.

EMBUSCADE. s. f. Trouppe de gens cachez dans un bois, ou en quelque autre lieu secret, pour attaquer un ennemi, ou pour l'enfermer, & luy donner à dos. Les ennemis sont tombez dans l'*embuscade* qu'on leur avoit dressée.

EMBUSCADE, se dit au figuré. Cet envieux est toûjours en *embuscade*, pour voir s'il n'échappera point quelque parole à son ennemi dont il puisse prendre avantage.

EMBUSCHE. s. f. Piege qu'on tend à quelqu'un, conspiration qu'on fait contre luy. Le pecheur a bien du mal de se garentir des *embusches* de Satan.

EMBUSCHER, *s'Embuscher*. Terme de Venerie, qui se dit des bestes poursuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans le bois. On dit pareillement *rembuscher*, & *se rembuscher*.

E M E.

EMENDE. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *amende*. Voyez *Amende*.

EMERIL. s. m. Pierre metallique qui se trouve dans toutes les mines, particulierement en celles de cuivre, de fer, & d'or. Elle est rouge, & quelquefois grise, fort pesante & tres-dure, & sert à polir & à brunir l'or, & aussi à caver & à coupper le verre, à tailler le marbre & les pierreries, à la reserve du diamant. Quand il est fondu avec le plomb & le fer, il les endurcit, & il augmente même le poids & la couleur de l'or, & il le fait devenir rouge. On en mesle un peu à l'or de Madagascar, qui est palle, & qui se fond facilement, sans y adjoûter du borax, comme on fait à l'autre. L'*emeril* sert à polir le fer & les miroirs d'acier. Il se reduit en une poudre imperceptible dans de l'eau de vie ou de l'esprit de vin. En Latin *smyris*, d'où son nom François est derivé.

On appelle *potée d'emeril*, ce qu'on oste de dessus les rouës qui ont servi à tailler des pierreries.

EMERILLON. Voyez *Esmerillon*.

EMETIQUE. adj. m. & f. est un remede qui purge avec violence par haut & par bas, fait de la poudre & du beurre d'antimoine preparé, dont on a separé les sels corrosifs par plusieurs lotions. Le vin *emetique* s'est mis en reputation. La poudre *emetique* se nomme aussi *Algarot*, du nom de son Auteur. Quelques-uns la nomment *Mercure de vie*, mais fort mal à propos. Ce mot vient du Grec *emeo, vomo*.

EMEUTIR. v. n. Terme de Fauconnerie, qui ne se dit proprement que des oiseaux de proye, quand ils se déchargent le ventre : & on appelle les *émeus*, ce que les oiseaux vuident. Quelques-uns derivent ce mot de *smaltire*, parce que les ordures des oiseaux approchent du meslange de poix, de cire, de plastre & de graisse, dont on fait un ciment que les Anciens appelloient *malta*.

EMEUTIR, se dit burlesquement de l'homme, comme en cette Epigramme de Marot :

Se leve, crache, *émeutit* & se mouche.

E M I.

EMINEMMENT. adv. Parfaitement, au souverain degré. La Philosophie contient en soy toutes les autres sciences *eminemment*.

EMINENCE. s. f. Petit tertre ou colline qui est élevée au dessus de la rase campagne. Ce palais est basti sur une *eminence*. Les ennemis se sont saisis de cette *eminence*, de cette hauteur, par où ils nous peuvent battre à revers.

EMINENCE, est aussi un titre de dignité qu'on donne à un Cardinal. C'est son *Eminence*. On traite d'*Eminence* le Grand Maistre de Malthe. Les Papes Jean VIII. & Gregoire VII. ont donné aussi ce titre aux Rois de France.

EMINENT, ENTE. adj. Elevé au dessus des autres. Cette maison est bastie en lieu *eminent*. On dit aussi, quoy qu'abusivement, un peril *eminent*, d'un pressant danger, d'un accident qui nous menace. Ce mur est en peril *eminent*, menace ruine.

EMINENT, se dit aussi au figuré, de ce qui excelle & surpasse les autres. Vertu *éminente*. Ce Magistrat est dans un poste *éminent*, il a une charge *éminente*.

EMINENTISSIME. adj. C'est le superlatif d'*éminent*, & le titre d'honneur qu'on donne depuis quelque temps aux Cardinaux.

EMIR. s. m. Terme de Relations. C'est un nom de dignité chez les Turcs & les Sarrasins, qu'on donne à ceux qui sont parens & descendus de Mahomet, qui sont chez eux en grande veneration, & qui ont seuls le droit de porter un turban verd.

EMISSAIRE. s. m. & f. Personne affidée & adroite qu'on envoye sourdement sonder les sentiments d'autruy, luy faire quelque proposition, celuy qui fait courre des bruits, qui espie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces choses. Les Chefs de parti ont plusieurs *émissaires* qui s'employent pour leurs interests, qui leur rapportent tout ce qui se passe dans le monde, pour prendre là-dessus leurs mesures.

EMISSION. s. f. Action qui pousse quelque chose hors de soy. L'*émission* involontaire de la semence n'est point criminelle. Les Anciens croyoient que l'action de la veuë se faisoit par l'*émission* des rayons visuels.

EMISSION, se dit figurément en choses spirituelles. Ce Novice n'a pas fait encore l'*émission* de ses vœux.

E M M.

EMMAILLOTER. v. act. Envelopper un enfant dans des couches & dans des langes, dans son maillot.

EMMAILLOTER, se dit aussi de ceux qui s'enveloppent tellement dans leurs draps, dans leur couverture, dans leurs robbes de chambre, qu'ils n'ont pas le mouvement des bras libre, qu'ils ont de la peine à s'en débarrasser. Il est si frilleux, qu'il *s'emmaillote* en hiver dans sa couverture.

EMMAILLOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMMANCHER. v. act. Mettre un manche. *Emmancher* un balay, un couteau. Quand on *emmanche* une faulx à rebours, c'est une arme fort dangereuse. Les cimeterres *s'emmanchent* de jade, d'agathe & d'yvoire. Ce mot vient de *manche*, de *manubrium*.

On dit proverbialement à celuy qui se prend mal à executer quelque chose, Cette affaire ne *s'emmanche* pas ainsi.

EMMANCHES. s. plur. Terme de Blason, qui se dit des pointes qui sont opposées, & qui entrent les unes dans les autres. Elles doivent passer en montant de la pointe de l'Escu en haut. Quelques-uns confondent l'Escu *emmanché* avec l'*endenté*, & les Auteurs varient

fort sur l'application de ce mot. Ce mot *emmanché* vient des *manches* anciennes, qui étoient fort larges par un costé, & étroites par l'autre. D'autres Auteurs appellent simplement *emmanché*, quand les partitions de l'Escu sont faites de longs triangles pyramidaux qui s'enclavent l'un dans l'autre.

EMMANCHEUR. s.m. Celuy qui emmanche. Un *Emmancheur* de couteaux.

EMMANTELE', E'E. part. & adj. du mot *Emmanteler*, qui n'est point en usage. Enveloppé dans un manteau.

On appelle une corneille *emmantelée*, celle qui est en partie noire, & en partie grise, qui a le col jusqu'à la moitié du corps, different du reste.

EMMENER. v. act. Mener une personne ou une chose en un autre lieu que celui où on est. *Emmenez* hors d'icy cet enfant qui crie. Ce valet a quitté son Maitre, l'a volé, & luy a *emmené* son cheval. Je feray *emmener* mes meubles par les Rouliers, par les coches d'eau. On a *emmené* prisonnier cet homicide. On a permis à cette garnison d'*emmener* deux pieces de canon.

EMMENE', E'E part. pass. & adj.

EMMENOTER. v. act. Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un prisonnier, d'un esclave. On *emmenotte* les criminels qu'on met dans les cachots.

EMMESNAGEMENT. s. m. Achat des meubles necessaires pour se mettre en menage ; arrangement de meubles, quand on les transporte d'une maison à l'autre.

EMMESNAGER. v. act. Il se dit avec le pronom personnel. Mettre ses meubles en ordre, quand on les a transportez d'un logis à un autre. Il faut estre deux ou trois jours en desordre, avant qu'on soit *emmesnagé*.

EMMESNAGER, signifie aussi, Commencer à se mettre en ménage, acheter des meubles necessaires pour cela. Il couste beaucoup, quand on se marie, à s'*emmesnager*.

EMMEUBLEMENT. s. m. Quelques-uns disent *ameublement*. Meuble propre pour garnir une chambre. Il se dit particulierement du lit & des sieges de méme parure. Un *emmeublement* de damas, de tapisserie, de brocatelle.

EMMEUBLER. v. act. Vendre ou loüer du meuble à quelqu'un, l'emmesnager, tendre & ranger ses meubles. C'est un tel Tapissier qui m'a *emmeublé*, qui m'a loüé tous ces meubles. Je luy ay donné tant pour m'*emmeubler* à mon dernier démenagement. Ce proprietaire ne devoit pas attendre que je fusse *emmeublé*, qu'on eût rangé mes meubles, pour me faire signifier un congé.

EMMEUBLE', E'E. part. pass. & adj.

EMMI. Preposition. Au milieu. Ce sac de bled s'est delié, tout le grain s'est répandu *emmi* la place. Ce terme est vieux & populaire.

EMMIELLER. v. act. Enduire de miel, mesler avec du miel. Des appas *emmiellez*.

EMMIELLER, se dit figurément des discours. On ne parle aux Princes qu'avec des paroles flatteuses & *emmiellées*.

EMMIELLE', E'E. part. pass. & adj.

EMMIELLURE. s. f. Charge dont se servent les Escuyers & les Maréchaux pour guerir les blessures ou écorcheures des chevaux.

EMMITOUFLER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'envelopper & se cacher tout le corps dans ses habits, soit pour n'estre point reconnu, soit pour conserver sa chaleur. Cette femme s'*emmitoufle* dans ses coeffes & son manchon. Ce Docteur est *emmitouflé* dans ses fourrures.

EMMUSELER. v. act. Mettre une museliere à un animal pour l'empêcher de manger, ou de mordre. Les villageois *emmusélent* leurs asnes, leurs chevaux avec une forme de chapeau, de peur qu'ils ne mangent les choux qu'ils portent. On *emmusele* les furets, quand on les fait entrer dans le terrier des lapins, de peur qu'ils ne les tuent.

EMMUSELER. signifioit originairement, Cacher le visage sous le manteau ; & alors il étoit derivé du mot de *museau*, d'où on a fait aussi *cachemuseau*. Depuis on l'a transporté à l'anneau de fer qu'on met aux cochons, & aux autres bestes.

EMMUSELE', E'E. part. & adj.

En termes de Blason on appelle un ours, un chameau, un mulet ou autre animal *emmuselé*, lors qu'il a la gueule liée d'une museliere ; pour l'empecher de paitre, ou de mordre.

E M O.

EMOLLIENT, ENTE. adj. Terme de Pharmacie. Remede qui amollit les duretez du bas ventre, ou des tumeurs & enflures. Un lavement laxatif, anodin & émollient. Une emplatre *émolliente* faite d'onguents resolutifs. Les remedes *émollients* sont chauds, comme les racines de lis, l'althæa, mauves.

EMOLUMENT. s.m. Terme de Pratique, qui se dit des profits qu'on tire journellement d'une charge. Les provisions de son office luy donnent droit de joüir de tous les droits, honneurs, gages & *emoluments* y attribuez. On a adjugé à ce Sergent l'*émolument* de l'exploit. On dit aussi, Il ne luy revient aucun *émolument* de cette affaire. Ce mot vient du Latin *emolumentum*, qui signifie le profit que tirent les Meusniers, de *mola*, *molere*, *moudre*.

EMONCTOIRES. s. m. plur. Terme de Medecine. Ce sont des glandes qui servent à la décharge des humeurs. Les parotides qui sont au dessous des oreilles sont des *émonctoires* du cerveau.

EMORCELER. v. act. Reduire en divers morceaux. Ce bourgeois a *émorcelé* sa terre, il l'a divisée en plusieurs morceaux, il en a vendu plusieurs parties. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Cette pierre n'est pas propre pour la sculpture, elle s'*émorcele* trop facilement.

E M P.

EMPAILLER. v. act. Garnir une metairie de pailles & de fourrages necessaires pour la faire bien valoir, pour amender les terres. Mon fermier a dissipé les pailles & pailliers de ma metairie, j'avois depensé 1200. l. à l'*empailler*. On dit aussi, *Empailler* des meubles, une paillasse, des chaises, quand on y met les pailles necessaires.

EMPAILLE', E'E. part. & adj. Une metairie bien *empaillée* est affermée à plus haut prix qu'une autre qui est sans fourrages.

EMPALEMENT. s. m. Supplice qu'on souffre par le moyen d'un pal aigu fiché dans le fondement, & traversant tout le corps. L'*empalement* est le plus cruel des supplices.

EMPALER. v. act. Faire passer un pal à travers le corps d'un homme. C'est un supplice qu'on pratiquoit du temps de Neron, & dont Juvenal fait mention. Il est maintenant fort en usage en Turquie. Ce mot vient de l'Italien *impalare*. Menage.

EMPALE', E'E. part. pass. & adj.

EMPAN. s.m. Mesure de longueurs qui se fait par l'extension de la main, depuis le pouce étendu d'un costé jusqu'à l'extremité des doigts opposez. C'est presque la méme chose que le *palme* Romain. Un *empan* fait trois quarts de pied. Deux *empans* font un pied & demi. Menage derive ce mot de l'Alleman *ein span*, qui signifie la meme chose.

EMPANACHE', E'E. adj. Qui est bien garni de plumes. Tous les Chevaliers de ce Carousel étoient bien dorez & *empanachez*.

EMPANON. s. m. terme de Charpenteries. C'est un chevron qui ne va pas jusqu'au haut du faiste, mais qui s'assemble à l'arestier avec tenons & mortaises, & qui pose par en bas sur les sablieres ou platteformes. On le dit aussi des pieces de bois qu'on met en plusieurs autres endroits pour en soutenir ou lier quelque autre.

EMPAQUETER. v. act. Mettre en un paquet, envelopper. Il se dit particulierement des marchandises & des meubles. Les Marchands en detail ne sont point chiches d'*empaqueter*, & de depaqueter leurs bas, leurs toile, leurs étoffes. Ils les *empaquetent* avec du papier, des toilettes, &c. Il a *empaqueté* ses hardes, ses habits pour partir, pour démenager. Ce mot vient du primitif *paquet*, qui vient du Latin *pactus*, *compactus*, de *pango*, *compingo*.

On dit aussi, qu'un homme est *empaqueté* dans sa couverture, dans sa robbe de chambre, pour dire, qu'il s'en est enveloppé pour le garentir du froid.

EMPAQUETÉ, ÉE. part. & adj.

EMPARER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se saisir par force ou par adresse de quelque chose. Les ennemis se sont *emparez* d'une telle ville. Il s'est *emparé* de mon manteau. Ce mot vient du Latin *amparare*, qui signifie *occuper*, prendre la deffense & la protection de quelque chose, pour disposer comme à soy appartenant. Chez les Espagnols le mot d'*amparar* ne signifie autre chose que *deffendre*, & *desamparar*, *cesser de deffendre*. Covarruvias.

EMPARER, se dit figurément de l'esprit & de ce qui le maistrise & le gouverne. Ce Ministre s'est *emparé* de l'esprit du Roy. L'amour s'est *emparé* du cœur de ce jeune homme.

EMPASTELER. v. act. Terme de teinture. C'est donner le bleu aux laines & aux étoffes par le moyen du *pastel*, ou de la guesde, qui est la même chose. Il faut guesder & *empasteler* les étoffes pour leur donner un pied de bon teint.

EMPASTER. v. act. Mettre les mains dans la paste. Il ne se dit gueres qu'au participe. Il a les mains *pastées*, pleines de pastes, salies de paste.

EMPASTER, en termes de Peinture, signifie, Mettre des couleurs grassement & avec liberté. On le dit aussi, quand on met des couleurs chacune à leur place, sans les noyer ensemble. Cette teste n'est point peinte, elle n'est qu'*empastée*.

EMPASTEMENT. s. m. Terme d'Architecture. C'est ce qui sert de pied à un mur, ses fondements, sa partie la plus basse. L'*empastement*, pour estre seur, doit estre le double du mur.

On appelle aussi *empastemens* ou *racineaux* d'une gruë, les pieces de bois sur lesquelles elle est construite & eslevée.

EMPASTEMENT, en termes de Fortification, signifie aussi le talus ou pied d'un rempart ou d'une muraille, qui la soutient, & empéche qu'elle ne s'esboule.

EMPAULMER. v. act. Serrer avec la main. Cet homme est si fort, que quand il a une fois *empaulmé* quelque chose, on ne la luy sçauroit arracher. Quand ce Sergent a une fois *empaulmé* un prisonnier, il ne luy eschappe pas. Ce mot vient de *in*, & de *palma*, d'où on feroit *impalmare*.

EMPAULMER, signifie figurément, se rendre maistre de l'esprit de quelqu'un. Il faut craindre que cette femme artificieuse n'*empaulme* ce jeune homme; & qu'il ne l'espouse. Quand un usurier a *empaulmé* un mineur, il le ruine en peu de temps.

Empaulmer la voix. en termes de Venerie, signifie, Suivre la piste, estre dans la droite voye d'un gibier.

EMPAULMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPAUMURE. s. f. Terme de Venerie. C'est le haut de le teste d'un vieux cerf ou chevreuil où il y a plusieurs andouilliers.

EMPEIGNE. s. f. Terme de Cordonier. C'est le cuir de dessus le soulier, qui s'étend depuis le col jusqu'au bout du pied.

EMPELOTÉ. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau qui ne peut digerer ce qu'il avale. On luy tire ce peloton avec un fer qu'on nomme *desempelotoir*.

EMPENNÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui se disoit autrefois des flesches, & des matras, au bout desquels on attachoit quelques plumes pour les conduire en l'air, & les faire aller plus droit. Son composé est encore en usage dans cette phrase proverbiale: Il s'en va comme un matras *desempenné*. On le dit encore en terme de Blason d'un dard, trait ou javelot qui a ses aislerons ou pennes. Ce mot vient d'*impennare*, de *penna*.

EMPEREUR. s. m. Monarque absolu qui commande à un grand pays. Un *Empereur* Romain. Les *Empereurs* de Constantinople. Maintenant ce nom est restraint à celuy qui commande en Allemagne. Sa femme, se nomme *imperatrice*.

On appelle aussi dans les Colleges, *Empereur d'Orient*, *Empereur d'Occident*, les écoliers qui ont les premieres places de la classe.

EMPESAGE. s. m. Maniere de blanchir, d'apprester le linge avec de l'empois. L'*empesage* de ce linge est trop fort.

EMPESCHEMENT. s. m. Opposition obstacle. On a formé un *empeschement* à ce mariage, à la reception d'un tel à une telle charge. Ce Capitaine a passé les monts, malgré tous les *empeschements* que les ennemis & la nature y avoient opposez.

EMPESCHER. v. act. S'opposer à quelque chose, y former des difficultez, des obstacles. Si on ne veut pas faire du bien, il ne faut pas *empescher* que les autres en fassent. Le Procureur General qui consent l'enterinement d'une requeste dit, Je ne l'*empesche* pour le Roy. Une saisie *empesche* qu'on ne soit payé. Du Cange derive ce mot de *empeschiare*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

EMPESCHER, signifie aussi, embarrasser, occuper. C'est un homme qui a de grands emplois qui l'*empeschent* de vaquer à ses affaires propres. Et au contraire on dit d'un faineant qui ne sçait où aller, ni à quoi s'occuper, qu'il est fort *empesché* de sa personne.

EMPESCHER, se dit aussi à l'égard des choses inanimées. Le ressort de cette montre ne va pas, il y a quelque chose qui l'*empesche* d'agir. Le vent contraire nous *empeche* d'entrer dans le port. Les digues, les levées *empeschent* les inondations. Le masque *empesche* le halle. Il a une fluxion sur le bras qui l'*empesche* de s'en servir.

EMPESCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPESER. v. act. Appliquer de l'empois sur du linge pour le rendre plus ferme. On doit *empeser* les rabats les manchettes. On *empese* aussi quelques toiles ou étoffes avec des gommes, telles que le treillis, le bougran. Le linge *empesé* se seche sur la platine. Ce mot vient de *impiciare*, fait de la particule *in*, & de *pix*, d'où on a fait aussi *impicium*, *empois*. Mais il y plus d'apparence qu'il vient d'*ampes*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton signifiant *empois*. Menage.

EMPESÉ, ÉE part. pass. & adj.

EMPESEUR, EMPESEUSE. s. m. & f. Il y a des *Empeseurs* suivant la Cour. Les bourgeois ont des *Empeseuses*, des blanchisseuses de menu linge.

EMPESTER. v. act. Apporter la peste en quelque lieu. Un vaisseau d'Orient est venu *empester* le Royaume. On interdit le commerce avec les villes *empestées*. On le dit par extension des choses puantes & corrompuës. Quand on cure cet esgoust, il *empeste* les maisons voisines. Voila une viande puante qui est capable d'*empester* un corps.

EMPESTER, se dit figurément en choses morales, des

mauvaises doctrines. Calvin & Luter ont *empesté* tout le Nord de leurs heresies.

EMPESTRER. v. act. Embarrasser les jambes par quelque chose qui empêche de marcher. On le dit au propre des bestiaux qu'on met dans le pasturage, ausquels on attache deux jambes ensemble, pour empêcher qu'ils ne s'éloignent.

On le dit aussi des chevaux de carosse, ou de charrette, qui s'embarrassent leurs pieds dans leurs traits. On le dit aussi par extention des hommes qui s'embarrassent les jambes par des grands canons. les François se plaisent souvent à avoir les jambes *empestrées* & embarassées.

EMPESTRER, se dit figurément en choses morales, de toute sorte d'embarras ou engagements. Cet homme s'est *empestré* d'une femme d'un ménage.

EMPESTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPHASE. s. f. Terme de Rhetorique, qui signifie une expression forte, & qui dit beaucoup en peu de mots. Cet Orateur parle avec beaucoup d'*emphase*, tous ses mots ont de l'*emphase*. On le dit aussi de la simple recitation. Les Gascons recitent leurs vers avec beaucoup d'*emphase*.

EMPHATIQUE. adj Qui a de l'emphase. Discours *emphatique*.

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une maniere emphatique. Cet Orateur parle toûjours *emphatiquement*, a un stile élevé. Ce mot vient du Grec *emphasis*.

EMPHYTEOSE. f. f. Bail d'heritage à longues années. Les *emphyteoses* sont des baux au dessus de dix ans jusqu'a 99. ans. Les *emphyteoses* sont des especes d'alienation, & doivent des profits de fief.

EMPHYTEOTIQUE. adj m. & f. Qui appartient à l'emphyteose. Un bail *emphyteotique*. Une redevance *emphyteotique* est une rente fonciere de bail d'heritages. Besoldus ou Bechtoldus dans son Thresor rapporte cent autheurs qui ont travaillé sur le Droit *emphyteotique*. Ces mots viennent du Grec *empbouteuein*, *inserere*.

EMPIEGÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui est pris dans un piege. Une souris *empiegé*, un renard *empiegée*, &c.

EMPIETANT, en termes de Blason, se dit de l'oiseau lors qu'il est sur sa proye, & qu'il la tient avec ses serres.

EMPIETER. v. n. Usurper prendre quelque chose du bien d'autruy. Les paysans qui labourent sont sujets a *empieter* de quelque sillons sur l'heritage de leurs voisin. Quand on a rebasti ce mur, on a *empieté* sur mon heritage.

EMPIETER. Terme d'Autourserie, qui se dit des autours, lors qu'ils enlevent & *empietent* la proye. A l'égard des faucons, on dit qu'ils l'assomment & la lient.

EMPIETER, se dit figurément en choses morales. Les Tuteurs des Princes ont souvent *empieté* sur leur domination, ils les ont dethrosnez. Presque tous les Juges tachent d'*empieter* sur la jurisdiction des autres. Dés qu'un Maistre souffre que des valets *empietent* sur son authorité, ils en abusent.

EMPIFFRER. v. act. S'engraisser demesurément à force de boire & de manger. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Ce goinfre s'est bien *empiffré* depuis quelque temps. Cette femme a gasté sa taille, & s'est *empiffrée* par la bonne chere. Les enfans s'*empiffrent* de pain & de beurre.

EMPILER. v. act. Mettre plusieurs choses l'une sur l'autre, en faire une pile. On *empile* du bois dans les chantiers. Les Marchands de bois flotté sont obligez par l'ordonnance de faire triquer leur bois, & le faire *empiler* dans leurs chantiers separément, selon leurs differentes qualitez. Cet homme *empile* ses Livres, au lieu de les ranger sur des tablettes. Ce Marchand a des tapisseries, des étoffes *empilées* dans son magasin.

EMPILÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPIRANCE. s. f. Terme de Monoyeurs. Defectuosité ou alteration qui se trouve dans la monnoye, soit à l'égard du titre ou de l'aloy, soit à l'égard du poids, proportion, taille, cousts, valeur de la matiere, &c. Il y a une Ordonnance du Roy Jean de l'an 1355. sur l'*empirance* des monnoyes. On fait l'*empirance*, en diminuant le poids, ou la bonté de la matiere, en surhaussant le prix, en changeant la proportion des metaux, en chargeant des especes de taittes excessives, & en faisant fabriquer si grande quantité de bas billon & de cuivre, qu'on le reçoit pour de bonnes especes d'or & d'argent.

EMPIRANCE, en termes de marine, se dit du dechet, ou de la corruption ou diminution de valeur des marchandises, causée par leur jet durant la tempeste, si aprés elles sont sauvées, ou par quelque autres accidents.

EMPIRE. s. m. Monarchie, étenduë de pays où quelqu'un commande. L'*Empire* de Rome, l'*Empire* d'Orient, l'*Empire* de Trebisonde, l'*Empire* du Mogol.

EMPIRE, se prend aussi pour le temps qu'a regné un Prince. Sous l'*empire* d'Alexandre, d'Auguste.

On appelle en termes d'Antiquaires, les medailles du bas *empire*, celles qui ont esté faites depuis la decadence de l'*Empire* Romain. Le cas *Empire* s'entend des monoyes qui ont esté frappées depuis le Grand Constantin jusqu'au dernier Empereur du même nom.

EMPIRE, se prend maintenant plus particulierement pour l'Allemagne. C'est un prince de l'*Empire*, un fief de l'*Empire*.

EMPIRE, se dit figurément en Morale, de la domination, du pouvoir qu'on a sur quelque chose. Il a beaucoup d'*empire* sur soy, sur ses passions, sur l'esprit de sa maitresse. Cette femme le traite avec beaucoup d'*empire*. Il vit sous son cruel *empire*. Tous les hommes reconnoissent l'*empire* de la mort. Il ne reconnoist plus l'*empire* de la raison. Cet Auteur est fort connu dans l'empire des Lettres. Ce Prince possede maintenant l'*empire* de la mer.

EMPIRER. v. n. & act. Devenir pire, estre en plus mauvais estat, Ce malade *empire* tous les jours, son mal s'augmente. La plus-part des marchandises *empirent*, quant on les garde, elles se gastent & se corrompent. Le vulgaire croit que le monde *empire* à mesure qu'il vieillit, que le siecle *empire*. On dit aussi, *Empirer* son marché, quand on rend sa condition plus mauvaise. Ce contract qu'il a produit a *empiré* sa cause, au lieu de l'avoir abonnie.

EMPIRÉ, ÉE. part. & adj.

EMPLASSEMEMT. s. m. Ce mot se dit dans les greniers des Gabelles, quand on descharge le sel. L'Ordonnance veut que les Officiers des Gabelles soient present à l'*emplassement* & mesurage du sel.

EMPLASTRE. s. m. Chez les Medecins le peuple le fait femenin. Remede topique qu'on applique sur quelque playe ou tumeur, composé ordinairement d'onguent étendu sur du linge ou du cuir. On fait des *emplastres* stomachiques, cephaliques, stiptiques, hepatiques, diaphoretiques, resolutifs, incarnatifs, astringens, & conglutinatif, &c. L'*emplastre* le plus commun est celuy du *diapalma*, qui est ainsi nommé, à cause qu'on le remuë avec une spatule de palmier, ou qu'on y méle quelque rameau incisé de palme. L'*emplastre blanc* ou de *diachylon* est ainsi nommé à cause de sa couleur, & des mucilages qui y entrent: l'*emplastre de polichreste*, à cause qu'il guerit toute sorte d'ulceres, & méme la brusture: l'*emplastre divin* ou de *manus Di*, qui est pour les pauvres: l'*emplastre magnetique* d'andré de Sala & de Paracelse. On fait méme des *emplastres* de charpi, de safran, & de vinaigre, qu'on appelle *oxicroceum*, pour les maux de matrice. Un *emplastre* de tanis pour

l'encloueure des chevaux, & d'une infinité d'autres sortes. Ce mot vient du Grec *emplasso*, qui signifie *mettre en masse*, ou enduire par dessus, parce que l'*emplastre* se fait de diverses sortes de simples amassez en un corps espais & gluant.

On dit figurément, mettre un *emplastre* à une affaire, quand on trouve quelque remede pour couvrir & excuser quelque faute qu'on a faite.

On dit figurément & proverbialement d'une personne qui n'a ni vigueur ni santé, qui est incapable d'agir, que c'est une bonne *emplastre*, une pauvre *emplastre*.

EMPLETTE. s. f. Achat de marchandises. Il se dit particulierement de celles qui concernent les habits. Cette femme est allée faire des *empletes*. Ce marchand a fait de grandes *emplete*, d'étoffes Quand il a acheté ce diamant, il croioit faire une bonne *emplette*, & il s'est trouvé faux. Ce mot vient de *empleta*, qui a été fait de *emplere*, à cause que les Marchands emplissent de marchandises leurs navires & leurs magasins. Menage.

EMPLIR. v. act. Rendre plein, faire occuper la capacité d'un vaisseau par quelque chose. Une pinte *emplit* cette bouteille. On *emplit* d'air un balon avec une seringue. Ces grosses cerises *emplissent* la bouche. Les goinfres *emplissent* leur estomac de viandes.

Emplir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il ne faut pas *emplir* l'esprit des enfans de contes vains & de chimeres. Ce Partisant a *empli* ses coffres du sang du peuple.

Empli, ie. part pass. & adj.

EMPLOY. s. m. Bon ou mauvais usage qu'on fait de quelque chose. Il n'a pû justifier l'*employ* des deniers de la marchandise qu'on luy a confiée. On ne preste plus guere d'argent en rente sans *employ*, c'est à dire, sans stipuler une hypoteque particuliere & privilegiée.

Employ, signifie aussi le travail, l'occupation qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on prend soy-mesme. Il est venu à la Cour demander de l'*employ*. Ce Financier a beaucoup de bons *emplois* à donner. Ce mot vient du Latin *implicare*.

On dit absolument qu'un homme est dans l'*employ* pour dire qu'il est dans le service à l'armée. Et on dit au Palais, qu'un Advocat est dans le grand *employ*, lors qu'il a bien des affaires, qu'il est en grande reputation. On dit aussi des Magistrats, qu'ils sont dans l'*employ* qu'il n'y a point d'*emplois* où ils ne puissent aspirer, quand ils sont capables des grandes charges, commissions ou negociations, &c.

Employ, en termes de Palais, est l'induction d'une piece qu'on a produite ailleurs. La cotte *D*. de cet inventaire n'est qu'un *employ*. On dit en matiere de compte, qu'un faux & double *employ* ne se couvre jamais, quand on a employé deux fois la même partie en rendant ses comptes.

EMPLOYER. v. act. Se servir de quelque chose. Il faut *employer* son revenu à faire des depenses honnestes. On a bien *employé* du marbre en ce bastiment. Il a *employé* ce mot en sa vraye signification. Il a fort bien *employé* son temps à apprendre ses exercices. Ce Tuteur a bien *employé* l'argent de son pupille en l'acquisition de ces heritages. Ce mot vient de *implicare*.

Employer, signifie aussi, Donner de l'occupation à soy, ou à autruy Il s'*employe* aux belles lettres. Il *employe* tant de gens sous lui. Il s'*employe* de toute sa force à servir ses amis.

En terme de palais, *Employer* une piece, une raison, se dit quand on se sert d'un titre, d'une raison, d'un fait, d'où on tire queques inductions contre sa partie. On le dit en ce sens non seulement des pieces qu'on produit alors, mais aussi de celles qu'on a produites en d'autres endroits & dont on tire des inductions convenables à un fait particulier; & encore des pieces ou raisons qu'a allegué la partie adverse. On *employ* ce qui est de droit, & que les Juges peuvent suppleer d'eux mêmes pour leur prudence. En ce tems encore on commende aux Advocats d'*employer* quand ils ont un interest presque pareil à celuy d'un autre advocat qui a déja plaidé, afin qu'il ne consomme pas le temps en redites inutiles.

On dit aussi, *employer* une partie dans un compte, *employer* une personne sur l'estat, pour dire, la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des Estats du Roy.

Employé, ée. part.

On dit proverbialement, C'est bien *employé* en parlant de celui à qui il est arrivé par sa faute ou par son imprudence quelque malheur ou chastiment qu'il meritoit. On dit aussi qu'un homme a *employé* le verd & le sec en une affaire, pour dire, qu'il a fait tous ses efforts pour la faire reüssir.

EMPLUMER. v. act. Garnir de plumes. On *emplumoit* autrefois les flesches, les garrots d'arbalestes. La mode a été d'*emplumer* les chapeaux, de les garnir & charger de plumes. On dit aussi au figuré, qu'un homme s'est bien *emplumé* dans une maison, lors qu'il y a bien fait ses affaires, qu'il s'y est enrichi; comme on dit au reduplicatif, qu'il s'est bien *remplumé*, quand il a reparé les pertes qu'il avoit faites.

EMPOCHER. v. act. Mettre dans un sac, ou dans sa pochette. Ce bled est vendu, il ne reste qu'à l'*empocher*, à le mettre dans les sacs ou poches pour l'enlever. On a joüé tout le jour, mais ce n'estoit pas pour *empocher* l'argent, c'étoit pour traiter la compagnie. Ce Medecin ne revient point chez luy qu'il n'ait *empoché* dix ou douze escus.

EMPOIGNER. v. act. Serrer avec le poing. *Empoigner* une espée, une cognée. Si ce grand corps vous *empoigne*, il vous estranglera.

Empoigné, ée. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *pugnus*, comme qui diroit *impugnare, impugnatus*.

Empoigne, se dit en terme de Blason, des flesches, javelots & autres choses semblables, quand il y en a trois ou plus au milieu de l'Escu, assemblées & croisées, l'une en pal, & les autres en sautoir, comme celles des Estats de Hollende.

EMPOIS. s. m. Colle delicate faite d'amidon delayé & cuit dont on se sert pour affermir le linge, afin qu'il ne se chiffonne pas si-tost. De l'eau d'*empois*. Coller avec de l'*empois*. *Empois* blanc, *empois* bleu. Ce mot vient d'*ampes*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

EMPOISSER. v. act. Enduire de poix. Il faut *empoisser* les cordages & les navires pour les conserver dans l'eau.

EMPOISONNEMENT. s. m. Action par laquelle on tasche de faire mourir quelqu'un, en luy faisant prendre du poison. L'*empoisonnement* est un crime capital, & qu'on punit du feu.

EMPOISONNER. v. act. Donner du poison. Medée étoit celebre dans l'art d'*empoisonner*. On avoit *empoisonné* les viandes, le vin de ce festin.

Empoisonner, se dit aussi par extention, de ceux qui donnent quelque chose qui altere la santé ou qui blesse les sens. On nous a donné de la viande puante qui a fallu à nous *empoisonner*. Il s'exhale de ce cloaque une si mauvaise odeur, qu'elle est capable de nous *empoisonner*.

Empoisonner, se dit figurément en Morale, des fausses doctrines. L'heresie de Luther & de Calvin ont *empoisonné* tous les peuples du Nord. Les libertins *empoisonnent* les jeunes esprits de mechantes maximes. On dit aussi, qu'on *empoisonne* un discours, une histoire, quand on ajouste malignement à un recit quelques circonstances qui rendent criminelle une chose, qui d'elle même estoit innocente.

Empoisonné, ée. part. pass. & adj. Des loüanges malignes & *empoisonnées*.

EMPOISONNEUR, EUSE. adj & subst. Qui empoisonne. On a fait ces derniers jours une exacte recherche & punition des *empoisonneurs*. En Droit une femme adultere est soupçonnée d'estre *empoisonneuse*.

EMPOISONNEUR, se dit aussi d'un mauvais Cuisinier. On a traité des gens d'*empoisonneurs*, pour avoir fait de mauvaises sauces. On dit aussi des *empoisonneurs* d'esprits, de recits, &c.

Ces mots viennent du primitif *poison*, qui vient du Latin *potio*, *boisson*.

EMPOISSONNEMENT. s. m. Action par laquelle on met du peuple dans un étang, aprés qu'il a été pesché. Les Fermiers sont obligez par leur bail de faire appeller le Maistre, pour voir faire l'*empoissonnement* de ses étangs a la fin du bail.

EMPOISSONNER. v. act. Mettre du peuple dans un étang pesché. Ce Fermier est obligé de mettre un millier ou deux de peuple ou de nourrain pour *empoissonner* les étangs, quand il les quitte.

EMPOISSONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPORTEMENT. s. m. Mouvement de l'ame qui la fait sortir hors des bornes de la raison. Les gens prompts ont de grands *emportements* de colere. Les jeunes gens ont de grands *emportements* dans la débauche. Les Auteurs qui écrivent les uns contre les autres tombent d'ordinaire dans l'*emportement*. Quelques-uns ont blâmé l'*emportement* des Casuistes qui se sont trop relâchez dans la Morale.

EMPORTER. v. act. Porter quelque chose dehors. *Emportez* ce Livre chez vous pour le voir a votre loisir. *Emportez* ces meubles au grenier.

EMPORTER, signifie aussi, Voler, ravir avec violence. Les soldats ont *emporté* le plus beau & le meilleur de cette maison. Il crie comme si le Diable l'*emportoit*. Ce banqueroutier y a *emporté* dix mille écus. Les Sergens ont *emporté* tous ses meubles pour les vendre.

EMPORTER, signifie aussi, Entraisner avec soy. Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en son chemin. On dit aussi que la peste *emporte* les hommes en vingt-quatre heures; qu'une saignée doit *emporter* une legere fievre.

EMPORTER, signifie aussi, Avoir avantage sur un autre. Pour avoir encheri cette terre de cent francs, il l'a *emportée*. Cet homme est haut à la main. Il veut tout *emporter* de haute lutte. Il a *emporté* l'avantage en ce combat, en cette dispute, en cette partie. Il a *emporté* sa cause tout d'une voix.

On dit aussi, Cela *emporte* la balance, tant au propre qu'au figuré, lors qu'il y a un poids, ou un merite plus grand que l'autre.

Ne deliberons plus, cette pitié l'*emporte*.

C'est un vers du Cinna.

EMPORTER, signifie aussi, Oster, effacer. Le savon, la lescive, *emportent* toute la crasse & l'ordure du linge. Le jus de citron, le verjus, *emportent* les taches d'encre, les effacent, & generalement tous les acides *emportent* tous les alkalis, parce qu'ils s'en imbibent.

EMPORTER, se dit figurément en Morale, de ce qui a quelque suite. La perte d'une bataille *emporte* la desolation du pays, elle s'en ensuit ordinairement. Voilà une piece decisive qui *emporte* gain de cause. On dit aussi au Palais, Deffaut *emportant* profit. On dit aussi, qu'un mot *emporte* une telle signification, qu'il fait bien entendre la chose.

EMPORTER, se dit aussi en parlant des violentes agitations de l'ame. Les gens prompts & coleriques *s'emportent* dés qu'on les contredit. Ce Predicateur s'est bien *emporté* contre les vices. Cet Advocat s'est trop *emporté* en injures, en invectives contre sa partie. Cet homme est fort *emporté*, quand il est amoureux, ou pris de vin. On dit aussi, qu'un bon Orateur *emporte* les esprits, qu'il les entraisne à son opinion.

EMPORTER, se dit proverbialement en ces phrases. Autant en *emporte* le vent, pour dire, Ces promesses ne sont pas seures. On dit aussi, qu'un homme *emporte* la piece, pour dire, qu'il fait des médisances sanglantes & cruelles. On dit aussi, Le plus fort l'*emporte*, pour dire, que les plus puissants ont toûjours l'avantage. On dit aussi, *Emporter* une chose à la pointe de l'épée, pour dire, aprés une longue contestation.

EMPORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle un *emporté*, un estourdi, un furieux, un débauché, celuy qui est dans un grand dereglement de mœurs.

EMPORTE-PIECE. s. m. est un fer aigu & tranchant, qui sert à decoupper & a emporter la piece. Les Cordonniers ont des *emporte-pieces* pour percer des souliers. Les Decouppeurs, les faiseurs de mouches, de cartes à joüer, s'en servent pareillement.

EMPOURPRER. v. act. Colorer de rouge ou de pourpre. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase figurée & poëtique. La terre fut *empourprée* du sang de cet amant infortuné, pour dire, teinte de son sang répandu. Ce mot vient du Latin *purpurare*, *impurpurare*.

EMPREINDRE. v. act. Imprimer quelque figure sur quelque chose par le moyen de quelque coin ou cachet. Voilà de la monnoye preparée, il ne reste plus qu'à l'*empreindre*. Ce mot vient du Latin *imprimere* *marquer*.

EMPREINDRE, se dit aussi figurément en Morale, des impressions que la nature ou les habitudes font dans nostre esprit. Le sentiment de la vertu est *empreint* naturellement dans nos ames. On se preoccupe aisément des premieres opinions qui sont *empreintes* dans nostre esprit.

EMPREINT, EINTE. part. pass. & adj.

EMPREINTE. s. f. Marque ou impression que fait une chose dure sur une chose plus molle. L'*empreinte* d'un cachet. On voyoit encore les *empreintes* de ses pieds sur la terre qui marquoient sa fuite. On tire des *empreintes* des medailles avec de la paste, de la cire, & autres choses molles.

EMPREINTE, se dit aussi de la piece gravée avec laquelle on fait les *empreintes*, tant de cachets que des poinçons, en voyant la figure qui est gravée dessus.

EMPRESSEMENT. s. m. Témoignage d'ardeur, d'affection, de diligence qu'on a pour quelque chose, pour achever quelque besogne. Il faut servir ses amis avec *empressement*. On travaille à cet armement avec grand *empressement*.

EMPRESSER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Faire quelque chose avec empressement, avec grande diligence ou affection. Quand un homme est en faveur, tout le monde *s'empresse* à lui rendre service, à luy plaire. C'est un homme qui fait l'*empressé*, le necessaire, qui s'intrigue, qui *s'empresse*, & qui se fourre par tout.

EMPRESSÉ, ÉE. adj. Qui fait l'affairé, l'homme chargé de beaucoup de besogne.

EMPRISONNEMENT. s. m. Action par laquelle on met quelqu'un en prison. Il a tant cousté pour la capture, l'*emprisonnement* de ce criminel.

EMPRISONNEMENT, se dit aussi de la detention d'un prisonnier. Son *emprisonnement* a duré trois ans. Il fait lever l'escrou de son *emprisonnement*. Il a eu décharge & reparation de son *emprisonnement*.

EMPRISONNER. v. act. Mettre quelqu'un en prison. Les Records, les Pousseculs aident aux Huissiers à *emprisonner*, à mettre en prison. Cet Officier a été *emprisonné* par ordre du Roy.

EMPRUNT. s. m. L'argent ou la marchandise qu'on prend d'un ami ou d'un Marchand à credit, à la charge d'en payer la valeur dans certains temps. Cet homme va souvent à l'*emprunt*, ne vit que d'*emprunt*.

EMPRUNT, se dit aussi des taxes que le Roy fait sur les villes & Communautez, lors qu'il leur fait payer quelques deniers, & qu'il leur donne leur remboursement à prendre sur quelques droits qu'il établit en même temps. Cette Province est exempte de tous imposts, *emprunts* & contributions.

EMPRUNTER. v. act. Demander quelque chose à credit dont on a besoin, pour la rendre ou payer en un autre temps. *Emprunter* chez les Marchands des étoffes. *Emprunter* de l'argent à ses amis. *Emprunter* d'un usurier. Ce mot vient d'*imprestare*, mot de la basse Latinité qu'on a dit dans le même sens. Du Cange.

EMPRUNTER, se dit figurément en Morale, des choses qui viennent d'ailleurs. Les Magistrats *empruntent* toute leur autorité du Roy. La Lune *emprunte* sa lumiere du Soleil.

On dit aussi, *Emprunter* une pensée d'un Auteur, pour dire, Se l'approprier: *Emprunter* le nom de quelqu'un, pour dire, Mettre quelque affaire, quelque Livre sous son nom; demander quelque grace sous le nom d'autruy, sous sa faveur. On dit aussi, *Emprunter* sa main, son bras, pour luy demander secours de l'un ou de l'autre, pour se servir de son écriture, de son épée.

On dit en matiere d'orgues, qu'un tuyau *emprunte*, lors que le sommier n'est pas si bien fermé, que le vent qui doit aller dans un tuyau n'entre dans l'autre.

EMPRUNTER, se dit aussi en Arithmetique, lors qu'il faut soustraire un grand nombre d'un plus petit; car en ce cas on *emprunte* une dizaine d'un caractere voisin, dont la valeur est diminuée d'autant.

EMPRUNTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPRUNTEUR. s. m. Qui emprunte. C'est un personnage fort mauvais que celuy d'un *emprunteur*. Panurge a fait l'éloge des Debteurs & des *Emprunteurs*.

EMPUANTIR. v. act. Rendre puant, se corrompre. Voilà un cloaque qu'on cure qui a *empuanti* tout le voisinage. Cette femme a lasché un mauvais vent qui a *empuanti* toute la compagnie. On le dit aussi avec le pronom personnel. En été la viande s'*empuantit* en deux ou trois jours, pour dire, se gâte, se corrompt.

EMPUANTI, IE. part. pass. & adj.

EMPYEME. s. m. Terme de Medecine. C'est proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui y est coulé d'un abscés crevé. Il succede quelquefois à la squinancie, à la peripneumonie, & le plus souvent à la pleuresie; ou bien il s'engendre là d'un sang épandu de quelque veine ouverte, rompuë & corrodée, qui vient à se pourrir. Il y a aussi un *empyeme* bastard, qui procede d'une humeur pituiteuse & sereuse, qui par quelque conduit se rend à la poitrine, s'y pourrit, & degenere en une matiere semblable au pus. L'*empyeme* par succession de temps cause la phthisie.

EMPYRÉE. adj. & s. m. C'est le plus haut des cieux où les Bienheureux jouïssent de la vision de Dieu, qu'on nomme autrement le *Paradis*. Le Ciel *empyrée*, ou absolument l'*Empirée*. Ce mot est derivé du Grec *pyr*, qui signifie *feu*, à cause de sa splendeur & de sa lumiere.

EMPYREUME. s. m. Terme de Medecine & de Chymie. Qualité qui demeure aux corps qui ont été preparez avec le feu, qui se connoît au goût, à l'odorat. Ou c'est la chaleur étrangere que le feu imprime, & qui demeure sur la partie bruslée.

EMPYRIQUE. s. m. C'est un Medecin qui se vante d'avoir quelques secrets fondez sur l'experience, & qui ne s'attache pas à la methode ordinaire de guerir. Il se dit particulierement de ceux qui se servent de remedes chymiques tirez de la preparation des metaux & des mineraux. Les Medecins de la Faculté de Paris traitent tous les autres d'*Empyriques*, de Charlatans. Ce mot vient du Grec *empeiria*, *experientia*.

E M U.

EMULATEUR, ou *Emule*. s. m. Rival, concurrent, qui donne ou qui reçoit de l'émulation. *Emule* ne se dit qu'au College & des écoliers. *Emulateur* se dit de tous les autres concurrents, soit Capitaines, soit gens d'étude. Ce mot vient du Grec *hamilla*, *dispute*, *debat*.

EMULATION. s. f. Noble jalousie entre les gens de sçavoir ou de vertu, qui les fait disputer à qui acquerra le plus de gloire. L'*émulation* est souvent cause des grandes actions.

EMULGENT, ENTE. adject. C'est une épithete qu'on donne à l'un des cinq rameaux iliaques qui part du tronc descendant de la veine cave, & qui passe par les reins ou rognons qui luy tirent son humeur sereuse. C'est le plus large & le plus gros de tous les rameaux qui sortent du tronc; car il répand une infinité de rejettons par toute la substance des rognons, & se divise tant de fois, qu'il aboutit en veines capillaires. Cette veine *émulgente* est double de deux costez, & souvent triple.

EMULSION. s. f. Terme de Medecine, est un remède liquide & agreable, dont la couleur & la consistence approche fort de celle du lait. Il est composé de semences ou de fruits oleagineux pilez dans un mortier, & dilayés dans des eaux distillées, ou dans des decoctions legeres qu'on passe & qu'on exprime, & qu'on édulcore avec du sucre ou du syrop. Les *émulsions* ont grande affinité avec les amandez, & ont les mesmes couleurs, la mesme consistence, & la même vertu. Elles servent à adoucir les poulmons, pour esteindre l'ardeur des reins, pour temperer l'acrimonie de l'urine, & donner repos au malade.

On appelle de l'eau de poulet *émulsionnée*, quand on fait cuire un poulet dans lequel on a mis des quatre semences froides. Cette eau sert à rafraischir le malade.

E N.

EN. Preposition qui marque le temps, ou le lieu. *En* haut, *en* bas, *en* plein midi, *en* esté, *en* saison, *en* temps & lieu. Depuis quelques jours *en* çà. *En* peu d'heure. *En* dedans, *en* dehors. *En* plein Conseil. *En* Grece, *en* Italie. Il est *en* cage.

EN, sert aussi à monstrer les diverses circonstances des choses, & les diverses manieres d'agir. Cet homme estoit *en* pourpoint, *en* chemise. Ce Prelat a officié *en* mitre & *en* chappe, *en* habits pontificaux. Il a agi *en* brave homme. Je l'ay veu *en* besogne. *En* dépit de vous. *En* contr'eschange. Il a vécu *en* paix & *en* joye. *En* quoy que ce soit. *En* quelque façon. Il a été transporté *en* corps & *en* ame. Cet homme écrit bien *en* prose & *en* vers.

EN, est aussi une particule qui marque le gerondif. Tout *en* riant. Il s'est blessé *en* marchant. On est heureux *en* aimant.

En, sert aussi aux adverbes & aux conjonctions. *En* tout & par tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* aprés. *En* outre. *En* ce que.

En, a encore d'autres significations & regimes, qu'il faut apprendre des Grammairiens.

E N A.

ENARTHROSE. s. f. Terme de Medecine. Voyez *Diarthrose*.

E N C.

ENCAGER. v. act. Mettre en cage, enfermer dans une cage. Les vieux oiseaux qu'on *encage* ne vivent pas long-temps.

ENCAGER, se dit figurément de ce qui est enfermé dans quelque closture. Ainsi on a dit des escoliers d'un College,

> Que ce petit peuple *encagé*.
> Crioit vivat pour un congé.

ENCAISSER verb.act. Mettre dans une caisse des marchandises.

ENCAISSER, signifie aussi, Mettre de l'argent en caisse, à part, soit pour le garder, soit pour le destiner aux frais & advances de quelque entreprise.

ENCAISSÉ, ÉE. part.& adj.

ENCAN. s.m. Vente publique de meubles qui se fait par autorité de Justice, & par un Sergent qui les adjuge au plus offrant & dernier encherisseur. Les meubles vendus à l'*encan* ne se peuvent revendiquer. Ces ventes s'appelloient autrefois *inquants*; & il y a apparence à ce que quelques-uns disent, que ce mot vient de *in quantum, combien*. Menage & Du Cange tiennent qu'il vient de *incantum*, & de *incantare* qui signifie *entonner* crier haut, proclamer.

ENCANAILLER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Hanter la canaille, le bas peuple. Ceux qui ont soin de l'éducation des enfans, doivent prendre garde qu'ils ne s'*encanaillent* point, qu'ils ne hantent pas des gens de neant.

ENCANAILLÉ, ÉE. part.& adj.

ENCANTHIS. s.m. Terme de Medecine, qui se dit d'une glandule située au coin ou au grand canthus de l'oeuil, par où sortent les larmes.

ENCAQUER, v. act. Mettre dans une caque. *Encaquer* des harengs.

ENCASTELURE. s.f. Maladie ou douleur qui vient aux pieds des chevaux par la secheresse & estrecissement de la corne, & qui les fait souvent boiter, laquelle croist tellement, qu'elle se joint par derriere.

ENCASTELÉ, ÉE. adj. qui se dit d'un cheval ou jument dont le talon est trop étroit, & dont la fourchette est trop serrée.

On appelle figurement un homme *encastelé*, qui a le crane étroit, & qu'on accuse d'un peu de folie.

ENCAVER. v. act. Mettre dans la cave. Il faut laisser bouillir le vin avant que de l'*encaver*.

ENCAVÉ, ÉE. part.

ENCEINDRE. v. act. Entourer, enfermer une ville, un bois, un champ de murailles, de haye, de fossés, de filets, d'hommes armez, pour en boucher les avenuës. Il coûtera beaucoup à *enceindre* cette ville de murailles. L'Ordonnance des Eaux & Forets oblige ceux qui ont des bois auprés de ceux du Roy, de les *enceindre* de fossés. Dans une chasse generale du loup on *enceint* un bois de paysans armez.

ENCEINT, EINTE. part. & adj. Ils ont été contraints de se rendre, parce qu'ils étoient *enceints* d'ennemis de tous costez.

ENCEINTE. adject.f. Femme grosse d'enfant. On surseoit l'execution des femmes condamnées, quand elles se trouvent *enceintes*. Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *sans ceinture*, parce que les femmes grosses ne doivent point estre gesnées dans leurs habits, ni porter de ceintures. Menage.

ENCEINTE. s. f. Closture qui ferme une ville, un champ. L'*enceinte* de la ville de Nanquin est de vint milles d'Italie.

ENCEINTE, se dit aussi en termes de Chasse, lors qu'on tend des toiles, ou qu'on poste des chiens ou des Chasseurs autour d'un bois, ou d'un lieu où on veut chasser. On dit aussi, Faire ses *enceintes*, prendre ses cernes, quand on fait divers ronds autour des plus fraisches voyes & allures de la bête, pour s'asseurer où elles aboutissent, & de là conclurre l'endroit où elle est embuchée.

ENCENS. s.m. Gomme aromatique & odoriferante. Elle sort d'un arbre qui a les feuilles semblables au laurier, selon Theophraste, qui croit en la region de Saba en l'Arabie Heureuse surnommée des Anciens *Tharifere*, & aux Indes. On l'incise aux jours caniculaires, pour en faire sortir la gomme. L'*encens* masle qui est le meilleur, est rond, blanc & gras au dedans, qui s'enflamme incontinent étant mis sur le feu. Celuy d'Inde est roux, & on le mesle avec de la gomme de pin, & alors il ne jette plus de flamme. Il y a aussi une manne d'*encens* fort differente de celle de Calabre; de l'écorce d'*encens*, de la suye d'*encens*, qui sont des preparations d'*encens* dont Dioscoride fait mention. On a buslé de l'*encens* dans les temples de toutes les Religions, pour faire honneur aux Divinitez qui y ont été adorées. Les premiers Chrétiens ont eté martyrisez, parce qu'ils n'ont point voulu donner de l'*encens* aux idoles. On donne aussi de l'*encens* dans les ceremonies ecclesiastiques aux personnes qu'on veut honorer. On donne de l'*encens* aux Prelats, aux Officiants, au Clergé & meme au peuple. L'*encens* est un droit honorifique deu aux Patrons, Fondateurs & Hauts-Justiciers d'une Eglise. Ce mot vient de *incensum*, en prenant l'effet pour la chose.

ENCENS, se dit figurément en Morale, des loüanges qu'on donne a ceux a qui ont fait la cour. Ce Seigneur aime l'*encens*. Un Auteur donne de l'*encens* a son Mecenas tout son saoul.

ENCENSEMENT. s. m. Action d'encenser. On fait des *encensements* pendant l'Office divin à l'Autel, au Clergé, & au peuple. On fait de longs *encensements* dans les grandes ceremonies des enterrements solemnels.

ENCENSER. v. act. Offrir de l'encens dans l'Eglise avec certaines ceremonies à l'Autel, aux Saints, au Clergé & au peuple. *Encenser* les offertes.

ENCENSER. se dit aussi figurément en Morale, pour dire, Loüer quelqu'un, le flatter. Les Auteurs s'*encensent* les uns les autres, ou se querellent. On ne fait pas maintenant grande fortune à *encenser* les Puissances.

ENCENSEUR. s. m. Qui donne de l'encens. Les faiseurs de Dedicaces sont de grands *encenseurs* & flatteurs.

ENCENSOIR. s. m. Vaisseau dont on se sert dans les Eglises pour brusler l'encens, & encenser. Il est fait en forme de petit réchaud couvert de son dome, & suspendu avec des chaînes. Josephe dit que Salomon fit faire 20. mille *encensoirs* d'or pour le Temple de Jerusalem, qui servoient à offrir les parfums, & 50. mille autres qui servoient à porter le feu.

On dit aussi figurément, Mettre la main à l'*encensoir*, pour dire, Vouloir entreprendre sur la jurisdiction, ou sur le bien des Ecclesiastiques.

ENCHAISNEMENT. s.m. Suite & dependance des choses, l'une de l'autre. Il y a certain *enchaisnement* des causes secondes que la Providence y a établi de tout temps. Les Philosophes l'appellent la *concatenation des causes secondes*. On dit aussi, un *enchaînement* de malheurs, pour dire, une suite de malheurs.

ENCHAISNER, v. act. Attacher avec une chaîne. *Enchaîner* un prisonnier, un galerien, un esclave, un furieux, un dogue.

ENCHAISNER, se dit figurément en choses morales & spirituelles. JESUS-CHRIST a *enchaîné* le Demon, Sathan, les Puissances infernales, lors de son Incarnation. Les pecheurs sont *enchaînez* dans le vice, lors qu'ils sont engagez dans de mauvaises habitudes. Un amant se plaint d'être *enchaîné* par sa maistresse par des liens invisibles. Ce Prince a *enchaîné* la victoire a son char. *Enchaîner* la fortune, la rendre constante. *Enchaîner* la discorde, pour dire, Rendre tout paisible.

ENCHAISNÉ, ÉE. part.& adj.

ENCHAISNÉ, signifie figurément, Dependant d'une

autre chose, qui a des liaisons avec elle. La plus-part des sciences sont *enchaînées* & dependantes l'une de l'autre. D'où est venu le mot d'*Encyclopedie*, ou de science universelle.

ENCHANTELER. v. act. Mettre sur des chantiers. Il se dit particulierement du vin, soit pour l'exposer en vente sur l'estape, soit pour le garder dans une cave. Ce mot vient du Latin *incanterire*, signifiant la même chose.

ENCHANTEMENT. s. m. Charme, effet merveilleux procedant d'une puissance magique, d'un art diabolique. Les Poëmes du Tasse, de l'Arioste, sont remplis d'*enchantemens*. On dit de Charlemagne, qu'une femme s'en fit aimer par *enchantement*.

ENCHANTEMENT, est aussi un effet surprenant dont on ne connoît point la cause, & qu'on rapporte à quelque chose d'extraordinaire. Ce Charlatan fait des choses si admirables, qu'on croit qu'il y a de l'*enchantement*.

ENCHANTER. v. act. User de magie, d'art diabolique, pour operer quelque merveille qui arreste le cours de la nature. Les Chevaliers errants étoient souvent *enchantez* dans les Romans fabuleux. Les Sirenes *enchantoient* par leurs chants. Ce mot vient de *incantare*, qu'on a dit pour le simple *cantare*, dont les Anciens se sont servis pour parler des charmes des Magiciens. Menage.

ENCHANTER, se dit figurément en Morale de ceux qui se servent de paroles douces ou artificieuses pour plaire à quelqu'un, ou pour en tirer quelque avantage, ou pour se faire admirer. Cet Orateur nous *enchanta* par les belles choses qu'il nous dit. Cette femme a des beautez qui *enchantent* tout le monde. Cette musique est si belle, qu'elle *enchante*.

ENCHANTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des armes *enchantées*. Ce Poëte a fait un Ouvrage *enchanté*. Un palais *enchanté*.

ENCHANTERIE. s. f. Effet provenant d'une science magique. L'ombre de Samuel apparut à Saül par *enchanterie*, par art magique.

ENCHANTERIE, est aussi un effet dont on ignore la cause, & qu'on admire. Il y a plusieurs inventions d'Optique dans le Pere Kirker & dans le Pere Schottus Jesuites, où il semble qu'il y ait de l'*enchanterie*; cependant ce sont des effets des causes naturelles. On dit d'une chose qu'on fait facilement, ou en public, qu'il n'y a point d'*enchanterie*.

ENCHANTEUR, ERESSE. subst. & adj. Magicien, Magicienne. Circé étoit une grande *Enchanteresse*.

ENCHANTEUR, se dit aussi de celuy qui fait des choses qu'on admire, qui plaisent, qui trompent. Un discours *enchanteur*. Les attraits de cette beauté sont de doux *enchanteurs*. L'amour est un grand *enchanteur*.

ENCHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Mettre un chaperon sur la teste d'un oiseau de proye.

ENCHAPERONNÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHARGER. v. n. Recommander fortement, donner charge, ordre exprès de faire quelque chose. On luy a bien *enchargé* de traiter cette affaire d'une telle façon, de mettre une telle clause dans ce contract.

ENCHASSER. v. act. Mettre dans une chasse. On a *enchassé* les reliques d'un tel Saint dans une chasse d'argent.

ENCHASSER, signifie aussi, Mettre dans un chassis, dans un chaton, dans quelque chose qui retienne la chose *enchassée*. Cette bague est *enchassée* proprement dans ce chaton. Cette porte joint bien, elle est proprement *enchassée* dans son chassis. Cela est *enchassé* en or, en argent. Ce tableau est bien *enchassé* dans sa bordure. Ce mot vient de *incapsare*, ou *incassare*, *intra capsam includere*. Du Cange.

ENCHASSER, se dit aussi figurément en choses morales. Cet Advocat a bien *enchassé* ce passage de la Bible, cette autorité dans son discours.

ENCHASSURE. s. f. Action par laquelle on enchasse. L'*enchassure* de cet esmail dans ce cercle d'or est faite fort proprement. En Latin *intercleusura*.

ENCHAUSSÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit de l'Escu, lors qu'il est taillé depuis le milieu de l'un de ses costez en tirant vers la pointe du costé opposé. Il y a des Escus *enchaussez* à dextre, d'autres à senestre, suivant le costé où la taille commence.

ENCHERE. s. f. Mise à prix qu'on fait d'un immeuble saisi en Justice. Un poursuivant criées est obligé de mettre à prix les heritages qu'il fait decreter, & cela s'appelle la *premiere enchere*, qui est contenuë dans les affiches & publications.

ENCHERE, se dit plus ordinairement de ces augmentations de prix qu'on fait à l'envi tant sur les meubles que sur les immeubles qui se vendent, ou qui s'afferment par autorité de Justice. On fixe chaque *enchere* à certaine somme, lors qu'on adjuge les fermes du Roy; & cela s'appelle l'*enchere courante*.

FOLLE ENCHERE, est une mise ou offre qu'on fait en Justice, qui excede la juste valeur de la chose venduë, ou qu'on ne peut pas payer. Cette terre a été revenduë à la *folle enchere* d'un tel, il en payera les dommages & interêts.

On dit proverbialement, qu'un homme a payé la *folle enchere* de sa faute, quand il en a porté la peine, quand on s'est vangé de luy.

ENCHERIR. v. act. & n. Faire une enchere sur des biens qui se vendent, ou qui s'afferment en Justice. On est obligé d'assigner tous les opposans à une vente, afin qu'ils viennent *encherir*, si bon leur semble.

ENCHERIR, signifie aussi, Devenir plus cher, vendre plus cher. Toutes les marchandises sont bien *encheries* à comparaison du temps passé. Les Boulengers ont encore *encheri* le pain ce dernier jour de marché.

ENCHERIR, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Les Philosophes modernes ont bien raffiné, ont bien *encheri* sur les anciens.

On le dit aussi des exaggerations & augmentations qui se font en chaque chose. Ce dernier courier a bien *encheri* sur le precedent en parlant des morts en cette bataille. Quand on se traite tour à tour, les derniers veulent toûjours *encherir* sur les premiers.

ENCHERI, IE. part. & adj.

ENCHERISSEUR. s. m. Qui fait des encheres en Justice. Les biens qui se vendent ou s'afferment judiciairement ne s'adjugent qu'au plus offrant & dernier *encherisseur*. Les encans se font en place publique & à l'heure du marché, afin qu'il s'y trouve plus d'*encherisseurs*.

ENCHEVESTRER. v. act. Mettre le chevestre, le licol à une bête de somme. Il a peu d'usage au propre. Ce mot vient d'*incapistrare*.

ENCHEVESTRER, se dit figurément en Morale, pour dire, S'embarrasser en quelque affaire, se trouver engagé dans certaines choses dont on a de la peine à se tirer. Cet homme s'est allé engager dans des procés, dans des cautionnements, où il est tellement *enchevestré*, qu'il n'en sortira de sa vie. Il s'est fourré dans des brossailles, dans des épines, où il est demeuré *enchevestré* plus d'une heure. Elle avoit les jambes *enchevestrées* dans sa juppe, elle a failli à tomber.

ENCHEVESTRÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHEVESTRURE. s. f. Terme de Manege, qui se dit d'une excoriation dans le paturon du cheval, qui s'est faite, lors qu'il s'est voulu gratter le col avec les pieds de derriere, & qu'il s'est pris dans la longe.

ENCHEVESTRURE, Terme de Charpenterie. Piece de bois

d'un plancher qui soûtient des solives couppées pour faire l'ouverture des cheminées, afin qu'elles ne traversent point le tuyau, & que l'atre ne pose point dessus pour éviter le danger du feu. La Police enjoint de faire des *enchevestrures* sous des atres. Les solives d'*enchevestrure* sont plus courtes que les autres.

ENCHIFERNÉ, ÉE. adj. Qui a le cerveau engagé & chargé de pituite, dont il a de la peine à se décharger; un enrheumé qui a de la peine à se moucher. Le tabac en poudre est bon pour ceux qui sont *enchifernez*. Ce mot vient de *ensafrané*; car en sa premiere signification il ne signifioit autre chose que *barbouillé*. Il vient plûtost du langage Celtique ou Bas-Breton, où *fifern* signifie *rheume*; & *fifernet*, *enrheumer*.

ENCIS. s. m. Vieux terme de Coûtumes, qui signifie, Meurtre de la femme enceinte, ou de son fruit, quand il est dans son ventre.

ENCLAVE. s. m. Chose qui est enfermée ou enclavée dans une autre. On a uni à ce Presidial un tel Bailliage avec tous ses *enclaves*, c'est à dire, toutes les terres & Justices qui sont enfermées dans son ressort & sa dependance. L'*enclave* s'est dit originairement des bornes & limites d'un territoire.

ENCLAVER. v. act. Terme d'Architecture, de Charpenterie & de Menuiserie, qui signifie, Enfermer une chose dans une autre, ensorte qu'elle l'environne si bien, qu'elle ne s'en puisse detacher qu'avec fracture. Cette piece de bois est si bien *enclavée* dans le mur, qu'il ne faut pas craindre qu'il en vienne faute. Une voute se soûtient, à cause qu'on *enclave* les pieces les unes dans les autres. Ce mot vient de *clavus*, *clou*.

ENCLAVER, se dit figurément en choses morales, d'une Province, d'un terroire, d'un heritage, qui sont entourez des terres qui appartiennent à d'autres Maitres. La ville de Strasbourg est *enclavée* dans les terres de France. Cette Jurisdiction est *enclavée* dans le ressort de ce Parlement. Ce pré est *enclavé* dans les heritages du Seigneur du lieu.

ENCLAVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENCLAVÉ, en termes de Blason, se dit lors qu'il y a une portion de l'Escu qui entre & s'enclave dans l'autre en forme quarrée, comme un tenon de menuiserie. Il y a des Escus couppez, tranchez, partis, taillez, &c. qui sont *enclavez* d'une, de deux, de trois, ou de plusieurs autres pieces.

ENCLIN, INE. adj. Qui a une disposition naturelle à faire quelque chose. C'est un bonheur que de voir de jeunes gens *enclins* à la vertu. Les Orientaux sont *enclins* a plusieurs vices inconnus ailleurs. Il y a des gens *enclins* à l'étude, les autres à la guerre, les autres à l'amour, à la faineantise.

ENCLINER. v. n. Pancher d'un certain costé, être volontiers d'un advis. Il y avoit plusieurs Juges qui *enclinoient* à me faire gagner ma cause, mais la faveur l'a emporté. Ce mot vient du Latin *inclinare*.

ENCLOISTRER. v. act. Enfermer dans un Cloître. Cette Dame pour avancer son aisné a *encloistré* ses deux cadettes.

ENCLORRE. v. act. Faire une enceinte de murs autour d'un espace de terre. On a fait *enclorre* les fauxbourgs dans la ville. Ce lieu n'étoit qu'un village, on l'a fait *enclorre* de murs, & c'est maintenant un bon bourg. Il a fait *enclorre* ses vignes dans son jardin. Ce mot vient du Latin *includere*.

ENCLORRE, se dit aussi des clostures de hayes ou de fossez. Le Roy a ordonné que ceux qui auroient des bois prés des siens, les feroient *enclorre* de fossez pour les separer. Tous les heritages du Maine, de Berri, sont *enclos* de hayes, de fossez, d'échaliers.

ENCLORRE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Enfermer. Le dessein de cet Ouvrage est trop grand, vous ne le sçauriez *enclorre* en si peu d'espace.

ENCLOS, OSE. part. & adj. On dit aussi, qu'une chose est *enclose* dans une autre, de quelque façon qu'elle y soit enfermée. Le poussin est *enclos* dans la coque de l'œuf. L'Iliade d'Homere fut autrefois écrite si menu, qu'elle etoit *enclose* dans une coque de noix. Toute la plante est *enclose* dans la semence, quelque petite qu'elle soit.

ENCLOS, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Le sens mystique de la Bible est *enclos* dans le sens literal. Toute la doctrine de cet Auteur est *enclose* dans cet Abbregé.

ENCLOS. s. m. Espace de terre enfermé. Il a enfermé la terre de ce paysan dans son *enclos*. L'*enclos* des Chartreux de Paris est de cent arpents. On le dit aussi d'un assemblage de plusieurs terres ou maisons, dont nous faisons un tout en nostre imagination separé des autres choses, quoy qu'il n'y ait aucune closture. Dans tout l'*enclos* du fauxbourg St. Germain il n'y a pas quinze cens maisons. Ce mot vient du Latin *inclaustrum*.

ENCLOS, signifie aussi l'enceinte seule. L'*enclos* ou la muraille de ce parc luy a tant cousté à bastir, à reparer.

ENCLOSTURE. s. f. Terme de Brodeur. C'est le bord qui est tout autour de la broderie, soit qu'il soit composé de frisons, de cartisanes, d'or trait, de chaisnes faites de bouillons, &c. ou autrement ouvragé.

ENCLOTIR. v. act. Terme de Chasse, qui se dit lors qu'ont fait entrer en terre le lapin ou autre gibier. Les chiens ont fait *enclotir* ce connil. Ce lapin s'est *encloti*.

ENCLOUER. v. act. Ficher un clou à force ou un morceau de fer dans la lumiere d'un canon. On a pris le canon des ennemis, & on l'a *encloüé*, afin qu'il leur soit inutile.

ENCLOÜER, se dit aussi d'un cheval qui a pris un clou de ruë, ou qui a été picqué d'un clou par un Maréchal ignorant qui le vouloit ferrer. Il y a un mois que ce cheval boite, parce qu'il a ete *encloüé*, qu'il s'est *encloüé*. Ce mot vient du Latin *inclavare*. Du Cange, ou d'*inclavare*.

ENCLOÜÉ, ÉE. part. & adj.

ENCLOUEURE. s. f. Estat & disposition d'une chose encloüée. Le canon qui a une fois souffert l'*encloueure* n'est propre que pour la fonte. L'*encloueure* de cheval vient de ce qu'il a été picqué jusqu'au vif en le ferrant, ou quand il a pris un clou de ruë qui luy est entré dans la fourchette. L'*encloueure* oblige quelquefois à dessoler un cheval.

ENCLOUEURE, signifie figurément tout obstacle qui empêche la reüssite d'une affaire. Si vous n'avez pas eu prompte expedition de ce Conseiller, c'est que vous n'avez pas bien payé son Secretaire, voilà l'*encloueure*. Vous avez une partie secrette qui sollicite, j'ay découvert l'*encloueure*.

ENCLUME. s. f. Grosse masse de fer battu qui sert aux Marechaux, aux Serruriers & aux Ouvriers qui travaillent sur les metaux. Le dessus d'une *enclume* doit être d'acier soudé. Les *enclumes* forgées sont meilleures que les fonduës. Il y a de petites *enclumes* d'etabli, les *enclumes* bigornes, qui se terminent en pointe. Les petites *enclumes* des Orfevres s'appellent le *tas*.

On appelle *enclume* en terme d'anatomie, un petit os fait en forme d'*enclume*, qui est dans l'oreille interieure, qui reçoit les coups & les impressions d'une autre qu'on appelle *marteau*, qui servent au sentiment de l'ouïe.

On dit proverbialement, Il vaut mieux être marteau qu'*enclume*, pour dire, qu'il vaut mieux battre que d'être battu. On dit aussi, Estre entre l'*enclume* & le marteau, pour dire, Avoir à souffrir de quelque costé qu'on se tourne, quand on est au milieu de deux puissances qui ont des interêts contraires.

ENCOCHER. v. act. Mettre dans une coche. il se dit des arbalestes, des arcs, quand on met la corde d'un arc dans la coche d'une flesche pour la tirer. Il signifie aussi, Faire des coches ou hoches, pour faire des marques sur un morceau de bois.

ENCOFFRER. v. act. Mettre, serrer dans un coffre. C'est un avare qui a *encoffré* l'argent que le Roy luy avoit avoit donné pour paroistre en cette Ambassade, pour tenir table.

ENCOFFRÉ, ÉE. part. & adj.

ENCOGNEURE. s. f. L'angle le coin ou aboutissent deux ruës, deux surfaces de muraille, ou d'autre, corps. Les Voyers sont obligez d'appeller les Officiers de Police, quand ils donnent des alignements pour les *encogneures* des ruës. Il s'est blessé contre l'*encogneure* de la cheminée, du buffet, &c.

ENCOLURE. s. f. Terme de Manege, partie du cheval depuis la teste jusqu'aux epaules. On dit qu'un cheval est chargé d'*encolure*, qu'il l'a fausse, qu'il l'a trop espaisse, pour le mépriser; & au contraire, qu'il l'a fine, bien tournée, & bien relevée, pour le loüer. On appelle *encolure* de jument, celle qui est trop effilée, où il y a peu de chair. on dit aussi, deschargé d'*encolure*.

ENCOLURE, se dit figurément des hommes, & signifie, Mine, apparence. Ce jeune homme a toute l'*encolure* d'un sot. Cet homme qui étoit prés de vous a toute l'*encolure* d'estre celuy qui vous a pris vostre bource.

ENCOMBRE, ou *Encombrier*. s. m. Vieux mot & hors d'usage opposé à *de combre*, qui signifioit, Obstacle empéchement, embarras, & qui se disoit proprement des ruines d'une maison qui empéchoient de la rebastir.

ENCOMBREMENT. s. m. Terme de Marine, qui se dit de l'embarras que cause dans un vaisseau la cargaison des marchandises, qui les rend plus pesants & moins propres au combat. Il est deffendu aux Officiers d'embarquer des marchandises qui les rend plus pesants & moins propres au combat. Il est deffendu aux Officiers d'embarquer des marchandises sur des vaisseaux de guerre, a cause de l'*encombrement* qu'elles y causent.

ENCOMBRER. v. act. Embarasser une ruë, un passage, ou quelque autre lieu de gravois, de pierres ou ou autres choses. Ces fausses, ce puits sont *encombrez*. Ce mot vient de *incombrare*, & a été fait de *combrus*, qui signifie un *abatis de bois*. Guyet croit que *incombrare* vient de *incumulare*, & *combre* de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus*. Menage.

Mariage *encombré*, se dit en Normandie, lors que le mari a aliené quelque chose des heritages de sa femme, & l'en a dessaisie, quoi que de son consentement. Et on appelle bref de mariage *encombré*, l'action ou la plainte qui se fait sur ce sujet.

ENCOMMENCER. v. act. qui n'a gueres d'usage qu'au participe, & qui se dit d'une chose dont on a fait déja quelque partie. La Cour a ordonné, qu'à faute de payement l'execution *commencé* sera parachevée, & les meubles vendus. La Cour a levé les deffences, & ordonne que le procés criminel *commencé* sera fait & parfait.

ENCONTRE. s. m. Ce qui arrive fortuitement, soit en bien, soit en mal, Un cas avantageux s'appelle bonne *encontre*, un desavantageux *malencontre*. Il arriva de bonne *encontre*. c'est à dire par bonheur. Son ennemi vient par *malencontre*, c'est à dire par malheur.

A' L'ENCONTRE. adv. D'une maniere contraire, dans un parti contraire. personne ne va *à l'encontre*, ne contredit cette proposition. Les Advocats disent qu'ils plaident pour un tel *à l'encontre* d'un tel, pour dire, contre leur partie adverse.

ENCOQUER. v. act. Terme de Marine. C'est, Faire couler une boucle ou un anneau de fer le long de la vergue. Et on appelle *encocure*, cet enfilement, quand on veut pendre ou attacher à la vergue quelques poulies ou boutehors.

ENCORE, ou *Encor*. adv. de temps. Jusqu'à present. Je n'en ay *encore* rien appris. Il vivra *encore* quelque temps. Vous n'estes pas *encore* où vous pensez. Il signifie aussi, De plus, une autrefois. Cela est *encore* vray. C'est *encore* pis. *Encore* passe. *Encore* ne sçait-on. Il veut y aller *encore* une fois. Il faut non seulement étre homme de bien, mais *encore* il faut exciter les autres à le devenir. On dit aussi, *Encore* que, pour dire, *Bien* que, *quoy* que. Nicod croit que ce mot vient de *in* & *coram*, dont s'est servi Apulée. Menage dit qu'il vient de *in hanc horam*, *in hac horâ*.

ENCORNAIL. s. m. Terme de Marine, est un trou ou mortoise qui se pratique dans le haut des masts, qui est garni d'une poulie pour y passer l'itacle, qui fait courir la vergue le long du mast, par lequel passe aussi la manœuvre qui sert à hausser ou baisser les masts de hune.

ENCORNAILLER. v. n. Terme burlesque, qui ne se dit qu'en cette phrase: Il s'est *encornaillé*, en parlant d'un homme qui s'est marié. qui s'est mis en danger d'avoir des cornes, & sur tout si c'est a une femme de mediocre chasteté.

ENCORNE'. adj. m. Terme de Manege, qui ne se dit qu'en cette phrase: Javart *encorné*, qui vient sous la corne.

ENCOURAGER. v. act. Donner du courage. L'esperance du gain *encourage* les soldats a la guerre, *encourage* les mercenaires au travail. L'honneur est ce qui *encourage* les Nobles.

ENCOURAGÉ, ÉE. part. & adj.

ENCOURIR. v. n. Tomber dans la disgrace d'un superieur, meriter les peines portées par la loy, ou le reproche public. La desobeïssance d'Adam luy fit *encourir* la colere de Dieu. Les rebelles aux commandements de l'Eglise *encourent* les censures ecclesiastiques. Les Magistrats declarent les peines portées par les loix *encouruës*, quand on les a transgressées. On dit que l'excommunication est *encouruë* de plein droit *ipso facto*, lors qu'il n'est point necessaire que le Juge prononce sur l'action, & que l'on tombe dans la peine en la commettant.

ENCOURU, UE. part.

ENCRE. s. f. Liqueur noire faite avec du vitriol, de la noix de galle & de la gomme, qui sert à écrire. L'*encre* d'Imprimerie se fait avec de l'huile de noix, ou de lin, & de la terebentine, & avec du noir, le tout cuit ensemble, qui sert a imprimer. Il y a aussi de l'*encre* rouge, qu'on appelle *rosette*. L'*encre* de la Chine vient en petits pains, & sert aux Dessinateurs. On dit de l'*encre* double, de l'*encre* luisante. On dit aussi au figuré, Escrire de bonne *encre*, pour dire, Faire une recommandation. On dit aussi en proverbe, Il n'y a plus d'*encre* au cornet, pour dire, qu'on est epuisé. Ce mot, selon Menage, vient de l'Italien *inchiostro*, qui a été fait du Latin *encaustrum*, dont les Polonois ont fait *incaust*, les Flamans *inkt*, les Anglois *inke*.

ENCRIER. s. m. Petit vaisseau ou cornet où l'on met de l'encre sur une table pour écrire. *Encrier* de plomb, de cuivre, d'argent.

ENCROUE. adj. Terme des Eaux & Forêts. C'est un arbre qui en l'abattant est tombé sur un autre, & s'est engagé dans ses branches. Il n'est pas permis d'abattre un arbre sur lequel un autre se trouve *encroüé*, sans ordre des Officiers.

ENCROUE', signifioit aussi autrefois *crucifié*.

ENCUIRASSER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Devenir sale, crasseux, gras, rouillé, difficile à nettoyer. On a bien du mal a écurer la

vaisselle, les armes, quand elles sont *encuirassées*. Les taches sur les habits, sur le linge, s'ostent avec peine, quand on les a laissé *encuirasser*. Ce mot vient de *incoriatus*, comme qui diroit, *rendu dur comme du cuir*. Nicod.

ENCUIRASSER, se dit figurément en choses morales, des meschantes habitudes que l'ame contracte, & dont elle ne se deffait qu'avec peine. La conscience d'un libertin ne se nettoye pas facilement, quand elle est trop *encuirassée*.

ENCUIRASSÉ, ÉE. part. & adj.

ENCYCLOPEDIE. s. f. Science universelle, recueil ou enchainement de toutes les sciences ensemble. C'est une temerité a un homme de vouloir posseder l'*Encyclopedie*.

END.

ENDECASYLLABE. subst. masc. Vers composé d'onze syllabes, dont il y a plusieurs exemples chez les Autheurs Latins, & encore plus chez les Italiens. Il est aussi appellé *Phalecque*, du nom de son inventeur. *Endeka* en Grec signifie *onze*.

ENDEMENTIERS. adv. Vieux mot qui a été en usage jusqu'au temps de Jean le Maire, qui signifioit *cependant*. On le trouve souvent employé dans les vieux Romans. André du Chaisne le derive de *interea dum*; Menage de *interim*; Pasquier de l'Italien *mentre*.

ENDENCHÉ, *Endenté*. Terme de Blason. Voyez *Denché* & *Denté*.

ENDENTER. v. act. Mettre des dents à une roue de moulin ou autre semblable machine.

ENDESVER. v. n. Estre fort fasché de quelque action. Cet enfant est si mutin, qu'il fait *endesver* tous ses parens. Ce mot est du bas peuple. Menage tient qu'il vient du Latin *indivare*, qui signifie *à Deo vel à Dæmone corripi*, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles. Quelques-uns le derivent de *indeviare*, c'est à dire, *s'esgarer de sa voye*. Borel le derive de *besdeux*, vieux mot qu'on trouve dans le Roman de la Rose, qui signifioit autrefois *enragé*. Du Cange dit que le mot *desver* signifioit autrefois *estre en delire*, avoir l'esprit esgaré & hors de la voye & de la raison.

ENDESVÉ. s. m. Meschant, furieux, qui donne de la peine, qui fait endesver. On ne peut venir a bout de cet homme-là, tant il est *endesvé*, furieux, & dificile à gouverner.

ENDETTER. v. act. contracter une dette. Il s'employe ordinairement avec le pronom personnel. Les emprunts continuels l'ont fort *endetté*. Il s'est fort *endetté* à donner des charges à ses enfans, a pourvoir ses filles en mariage. Ce mot vient du Latin *debitum*.

ENDETTÉ, ÉE. part. Un homme *endetté* trouve dificilement à se marier.

ENDIABLÉ, ÉE. adj. Qui semble estre possedé du Diable, ou estre fait par le Diable. Il faut qu'un homme soit bien *endiablé*, pour faire un parricide. Il y a un chemin *endiablé* pour monter au haut de cette montagne.

ENDIMANCHER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour les mettre le Dimanche. Il est bas & tient de la raillerie.

ENDIVE. s. f. C'est une seconde espece de chicorée. Il y en a de deux sortes; l'une blanche, qui a ses feuilles larges: l'autre sauvage, qui a ses feuilles crenelées, vertes, estroites, rude & ameres. Quelques-uns la confondent avec la scariole. Il y en a une espece semblable à la laitue. En Latin *intybus sativus*, ou *intybus ferus*.

ENDOCTRINER. v. act. Vieux mot qui signifioit, instruire & rendre sçavant quelqu'un. Il avoit été bien *endoctriné* dans sa jeunesse, mais faute de continuer il a tout oublié.

ENDOMMAGER. v. act. Porter ou causer du dommage a quelque chose. Ce mur a été fort *endommagé* par l'egoust des eaux du voisin. Le canon a fort *endommagé* cette place. Ce mot vient du Latin *in damnum agere*.

ENDORMEUR. s. m. Qui endort. Il ne se dit guere qu'en cette phrase proverbiale: Un *endormeur* de mulots.

ENDORMIR. v. act. Exciter le sommeil, faire dormir. On *endort* les enfans a force de les bercer. Le vin, la longue musique, le bruit des fontaines *endorment*. On dit aussi, S'*endormir* au Sermon. On dit d'un méchant Orateur qui fait des contes ennuyeux, qu'il *endort* tout son auditoire.

s'ENDORMIR, signifie figurément, Negliger le soin de ses affaires. Il ne faut pas qu'un Pilote s'*endorme* durant la tempeste. Le plus sage s'*endort* sur la foy des Zephirs. On dit aussi qu'un pecheur est *endormi* dans son peché, pour dire qu'il ne songe pas à s'en retirer & à s'en repentir.

ENDORMIR, signifie aussi, Tromper quelqu'un par de grandes esperances, l'amuser par de belles paroles, pendant qu'on fait d'ailleurs ses affaires.

s'ENDORMIR, signifie aussi, S'assoupir. Cet homme ne me répondoit pas juste, il s'*endormoit* d'ou on a fait le proverbe, Parlez à luy, il s'*endort*, qu'on dit ironiquement a ceux qui ne prestent pas grande attention.

ENDORMIR, signifie enfin, Oster le sentiment d'un membre par le moyen de frictions ou d'autres façons de l'engourdir, afin que le malade sente moins de douleur quand on le doit coupper, ou en faire quelque violente operation. On l'*endort* aussi quand on est long-temps appuyé dessus.

ENDORMI, IE. part. pass. & adj. On dit populairement, qu'un homme a mangé de l'*endormi*, lors qu'il dort trop long-temps, & qu'on a de la peine a le reveiller

ENDOSSE. subst. fem. La fatigue, la charge, l'incomodité de quelque affaire. Cette compagnie ne vous a pas trouvé en vostre maison de campagne, j'ay eu l'*endosse* de la recevoir.

ENDOSSEMENT. s. m. L'écriture qui est au dos d'un acte. Mais il se dit sur tout des lettres de change & des mandements, en parlant des quittances ou controles qui y sont écrits au dos.

ENDOSSER. v. act. Mettre sur son dos. Voicy la guerre qui vient, il faut *endosser* le harnois. On le dit aussi des gens de robbe qui commencent à avoir la robbe du Palais sur le dos.

ENDOSSER, signifie aussi, Escrire sur le dos d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une rescription, quelque ordre ou quittance. Cette lettre ne subsiste plus que pour mille francs, elle est *endossée* du sur plus. Toute quittance de finance doit estre *endossée* par le Controleur General. Ce mot en ce sens vient de *indorsare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, parce qu'on mettoit autrefois les assignations au dos des commissions des Juges. On met encore plusieurs significations au dos des actes & des pieces.

ENDOSSÉ, ÉE. part. & adj.

ENDROIT. s. m. le costé le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une estoffe, d'une toile, &c. Il est opposé a l'*envers*. L'*endroit* d'un velours, d'un satin, d'un brocard. La plus-part des estoffes, des tapisseries, ne se travaillent pas par l'*endroit*, mais par l'envers.

ENDROIT, se dit figurément des choses incorporelles, pour signifier le costé le plus beau, le plus brillant.

Un panegyrique fait voir les gens du beau costé, par le bel *endroit*. Il ne faut pas regarder ce Livre par le stile, mais par sa doctrine solide, c'est son bel *endroit*.

ENDROIT, signifie aussi un certain lieu qu'on designe. Voilà un bel *endroit* pour bastir. Cette nouvelle luy est venuë de plusieurs *endroits*. Il a été blessé en divers *endroits* de son corps. En ce sens on le dit figurément des choses incorporelles. Il y avoit de fort beaux *endroits* dans cette harangue. Les comparaisons sont les plus beaux *endroits* de ce Poëme. Ce mot vient de *indirectum*. Nicod.

ENDROIT, se met quelquefois adverbialement, & signifie Envers. Je n'ay point de sujet de me plaindre de luy, il en a toujours bien agy en mon *endroit*. Il est toujours egal à l'*endroit* de ses amis. On dit en termes de Palais, Il est enjoint à tous les Juges subalternes de faire executer ce reglement chacun *endroit* soy.

ENDUIRE. v. act. Couvrir une surface mal unie & raboteuse de quelque matiere liquide & solide, qui la rendent unie & égale quand elle est seche. On le dit premierement des murailles qu'on *enduit* de plastres, de chaux. Il se dit aussi des vaisseaux, quand on les *enduit* de poix, ou quand on leur donne le suif. Enfin il se dit de plusieurs menuës choses, qu'on *enduit* de beurre, d'huile, de colle, de vernis, &c. Ce mot vient du Latin *inducere*.

ENDUIRE, se dit aussi en termes de Fauconnerie, quand l'oiseau digere bien sa chair.

ENDUIT. s. m. C'est cette legere couche qu'on met sur les choses qu'on enduit. La peinture à frisque se fait sur un *enduit* de plastre.

ENDURANT, ANTE. adj. Patient, qui souffre plusieurs choses sans murmurer. Cet homme est altier & peu *endurant*.

ENDURCIR. v. act. Rendre dur. La trempe de jus de refort *endurcit* le fer, mais elle le rend cassant. La gelée *endurcit* la viande.

ENDURCIR. v. n. signifie aussi, s'accoustumer, resister. Les écouliers s'*endurcissent* au fouet. Les corps des soldats s'*endurcissent* à la fatigue. Les chevaux de poste s'*endurcissent* à l'esperon.

ENDURCIR, se dit figurément en choses spirituelles. Il a l'esprit *endurci* contre les remonstrances. Une ame qui est *endurcie* dans le peché est capable de tous les crimes. Le cœur de Pharaon s'étoit *endurci* contre les Juifs, & ne se rendoit point aux miracles qu'il voyoit.

ENDURCI, IE. part. & adj. On dit un cœur *endurci*, qui est sans tendresse, sans pitié, sans charité.

ENDURCISSEMENT. s. m. Dureté de cœur & de conscience. Il ne se dit qu'au figuré, pour marquer une grande acoustumance au vice, & une resistance à toutes les bonnes remontrances. On desespere du salut d'une ame, quand elle est tombée dans l'*endurcissement*.

ENDURER. v. act. Souffrir avec patiance. Un Philosophe *endure* constamment les adversitez. Un Chrêtient doit *endurer* les injures, les opprobres, les persecutions pour l'amour de son Maistre.

ENDURER, signifie aussi Permettre, souffrir qu'on fasse. Il ne faut pas qu'un Magistrat *endure* qu'on blaspheme le nom de Dieu, qu'il *endure* le vice, le scandale.

ENDURÉ, ÉE. part. & adj.

E N E.

ENERGIE. s. f. Force d'un discours, d'une sentence, d'un mot. Toutes les paroles de l'Escriture Sainte sont d'une grande *énergie*.

ENERGIQUE. adj. m. & f. Qui a de l'énergie. Discours, stile *énergique*.

ENERGUMENE. s. m. & f. Terme dogmatique dont se servent les Ecclesiastiques, pour signifier un possedé du Diable, qu'ils exorcisent. Papias dit que ce sont des furieux qui contrefont les actions du Diable, & des choses qu'on croit estre surnaturelles. Ce mot vient du Grec *energesthai*, qui signifie *agi ou agitari a demonio sive bono, sive malo*.

ENERVER. v. act. Faire perdre aux nerfs leur force, leur usage, leur fonction, soit en les couppant, ou en les affoiblissant par les débauches, ou par quelque autre violence. Quand on veut rendre des chevaux inutiles on les *énervé*, on leur couppe les nerfs. La jeunesse s'*énerve* par la debauche des femmes. Le vin *énerve*, affoiblit les nerfs.

ENERVER, se dit figurément en Morale. L'oisiveté, les plaisirs *énervent* le courage. L'affliction, la necessité *énervent* l'esprit, émoussent toute sa vigueur.

ENERVER en terme de Manege, se dit aussi, lors qu'on couppe à un cheval deux tendons qu'il a au costé de la teste au dessous des yeux, & qui s'assemblent au bout du nez. On *énerve* un cheval pour luy dessecher la teste, & la rendre plus menuë.

ENERVÉ, ÉE. part. pass. & ad. Cet Auteur a un stile *énervé* rampant & sans figures.

E N F.

ENFAISTEAUX, ou *Faistiere*. s. m. plur. Tuiles rondes qu'on met sur les faistes des logis.

ENFAISTEMENT. s. m. Couverture de plomb qui se met sur les faistes des maisons couvertes d'ardoise.

ENFAISTER. v. act. Couvrir le haut des toits d'une maison de tuille, de plomb, y mettre des faistieres.

ENFANCE. s. f. Le bas age de l'homme jusqu'a ce qu'il ait l'usage de la raison. Montagne parloit Latin dés sa plus tendre *enfance*. Ce vieillard decrepit rentre en *enfance*, c'est à dire, il a la foiblesse, l'innocence de ceux qui sont en bas âge.

ENFANCE, se dit figurément en Morale. L'*enfance* du monde, c'est à dire, le siecle d'or, la naissance du monde. Cette Monarchie estoit encore en son *enfance*, pour dire, n'estoit pas encore bien establie.

ENFANÇON, s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un *petit enfant*.

ENFANT. s. m. Qui doit sa naissance à quelqu'un. Voila le pere, & voilà les *enfans*. Les *Enfans* de France sont les fils du Roy regnant. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orleans, ceux qui sont nez en l'une de ces villes. *Enfant* adoptif, *enfant* putatif, *enfans* de famille, un *enfant* sous la tutelle du pere ou de la mere. *Enfant* naturel, ou *enfant* bastard. *Enfant* adulterin, qui est né dans l'adultere. *Enfant* mort-né, qui est venu mort au monde. *Enfant* posthume, qui est né aprés la mort du pere. Les *enfans*, des deux sœurs sont cousins germains. Une femme qui mourut agée de 88. ans avoit pû voir 288. *enfans* issus de son corps, comme témoigne son épitaphe au cimetiere de St. Innocent. Il est dit dans l'Histoire Genealogique de Toscane de Gamarini, qu'un Noble de Sienne nommé Pichi a eu de trois de ses femmes 150. *enfans* legitimes & naturels, & qu'il en emmena 48. à sa suite estant Ambassadeur vers le Pape & l'Empereur. Ce mot vient de *infans*, dont les Latins se sont servis en la meme signification, comme on voit dans la Loy, *Si infanti*, au Code *De jure del.*

On appelle figurément les *enfans de Dieu*, les *enfans de l'Eglise*, les bons Chrestiens; les *enfans du Diable*, les meschants, & surtout les menteurs. Les Poëtes ont appellé les Geants, les *enfants de la terre*.

On appelle aussi figurément *enfant*, ce qui est produit par nos passions, ou les effets de quelques autres causes;

Ces *enfans* de l'effroy, ces meurtres, ces pillages, sont les *enfans* de sa colere, de son ambition.

ENFANT, se dit aussi de celuy qui est en bas âge, & qui n'a pas encore l'usage de la raison. C'est un *enfant* à la mammelle. Il badine comme un *enfant*. Ce n'est pas un jeu d'*enfant*. Un marché d'*enfant*. Une Gouvernante d'*enfants*.

Enfants trouvez, sont les *enfants* exposez, dont les pere & mere sont inconnus. *Enfans bleus*. *Enfans rouges*. *Enfans de la Trinité*, sont des orfelins qu'on éleve dans des Hospitaux, diversement habillez pour les faire distinguer. *Enfants de Cœur*, sont les *enfants* qui servent à l'Eglise pour porter les chandeliers, & à tenir leur partie dans le Chœur de Musique. *Enfans d'honneur*, sont les jeunes Gentilshommes qu'on donne aux Princes pour leur servir de Pages. *Enfans de cuisine*, les marmitons ou galopins chez le Roy & les Princes. *Enfans perdus*, sont les soldats detachez d'une Compagnie, ou des Dragons, qui combattent au premier rang, ou qui montent les premiers à l'assaut. *Bons enfants*, par antiphrase, se dit des goinfres & des débauchez, qui s'appellent autrement *enfants sans souci*, qui ne cherchent qu'à se divertir. *Enfants de la matte*, des frippons qui sont élevez parmi les matois & les filous. *Enfants de la balle*, ceux qui sont élevez dans un jeu de paume. Et generalement tous les hommes sont appellez les *enfants d'Adam*.

On dit aussi, qu'un jeune homme est bon *enfant*, lors qu'il est sans malice, qu'il est facile & disposé à croire & à faire tout ce qu'on veut. On le dit aussi au feminin à l'égard des filles. C'est une bonne *enfant*, qui est innocente & sans malice. On dit, Tenir un *enfant* sur les fonts, pour dire, lui servir de parrein ou de marreine, quand on le baptise, & Tenir un *enfant* avec quelqu'un, pour dire, Estre son compere, ou sa commere.

ENFANT, est aussi un terme d'amitié dont on se sert pour saluer ou caresser quelqu'un, ou l'exciter à faire quelque chose. Ainsi quand on dit à quelque personne d'âge, Adieu ma bonne mere, elle répond, Adieu mon *enfant*; ou elle dira à un Laquais, Mon *enfant*, mon cher *enfant*, allez me querir telle chose. Un Maître dira à des Ouvriers qu'il met en besogne, Allons, *enfans*, travaillez; un Capitaine à ses soldats, Courage, *enfans*, tenez ferme.

On appelle *petits enfans*, non seulement ceux qui sont en bas âge, mais encore les *enfants* des *enfants* de quelqu'un. Cet ayeul a substitué son bien à ses *petits enfants*.

Mal d'*enfant*, travail d'*enfant*, se dit des douleurs d'une femme qui accouche.

On dit en proverbe, Je le traiteray en *enfant* de bonne maison, pour dire, Je le châtieray bien. C'est un *enfant* gasté, pour dire, qu'on a laissé vivre d'une maniere libertine, sans le corriger. C'est l'*enfant* de sa mere, pour dire, qu'il ressemble à sa mere, qu'il a ses mémes humeurs. Il n'y a plus d'*enfant*, pour dire, On commence à avoir de la raison & de la malice de bonne heure. Il ne sçait rien de cette affaire, il en est innocent comme l'*enfant* qui vient de naitre.

ENFANTEMENT. s.m. C'est la production & la sortie d'un fœtus parfait & entierement accompli hors du ventre de la mere, soit qu'il sorte mort, ou vif. L'*enfantement* naturel, selon les Medecins, doit avoir trois conditions: la premiere, que l'*enfant* & la mere s'efforcent autant l'un que l'autre à sortir, ou à le faire sortir: la seconde, qu'il vienne au monde la teste la premiere, qui est la posture naturelle: la troisiéme, qu'il soit prompt & aisé, & sans accidents. Car quand un *enfant* se presente les pieds devant, ou en travers, ou en double, ce n'est plus un *enfantement* naturel, & les Latins appellent ces enfants, *agrippæ*, comme qui diroit *ægré parti*. On appelle *enfantement legitime*, celuy qui vient justement à son terme; & *illegitime*, celuy qui vient ou plutost, ou plus tard, comme celuy de huit mois. L'*enfantement* des femmes se fait à 7. à 8. à 9. à 10. & à 11. mois, & non plus tard.

ENFANTER. v. act. Mettre au monde un ou plusieurs enfants. Cette femme a *enfanté* deux jumeaux, elle a eu bien de la peine à *enfanter*.

ENFANTER, se dit figurément des productions d'esprit. Ce Poëte *enfante* ses vers avec grand travail, avec grande sueur.

On le dit aussi de plusieurs causes qui produisent de bons ou de mauvais effets. La doctrine de Luther a *enfanté* plusieurs autres heresies, plusieurs Sectes. La guerre civile a *enfanté* tous les maux que la Republique a souffert depuis.

On dit en proverbe, qu'une montagne a *enfanté* une souris, lors qu'un grand dessein a échoüé; & qu'on a veu peu d'effet d'une chose long-temps attenduë.

ENFANTÉ, ÉE. part.

ENFANTIN, INE. adj. Qui appartient à l'enfant. Des jeux *enfantins*, des cris *enfantins*.

ENFARINER. v. act. qui ne se dit qu'en raillerie, & avec le pronom personnel, de ceux qui mettent beaucoup de poudre sur leur tête pour paroitre plus blonds & plus galands. La mode a été long-temps de s'*enfariner*, de poudrer beaucoup ses cheveux, & méme son manteau; d'où est venu ce Vaudeville:

> Si vous n'êtes *enfarinez*,
> Adieu l'amour de la coquette.

ENFARINER, s'est dit aussi des Bouffons & Farceurs qui se barboüilloient le visage avec de la farine pour faire rire le peuple, tels qu'ont été Jodelet & Gilles le Niais. On ne recevroit pas dans une charge des gens qu'on auroit veû *enfarinez* sur un theatre.

On dit proverbialement, qu'un homme est venu la gueule *enfarinée*, pour dire, avec bon appetit, avec grande ardeur, pour profiter de quelque conjoncture dans les affaires.

ENFER, ou *Enfers*. s. m. La demeure des Diables & des damnez. C'est un Diable d'*enfer*. Les Payens avoient aussi leur *enfer*. Les Furies d'*enfer*. On appelle un méchant homme, un tison d'*enfer*. On appelle des Volcans, des bouches d'*enfer*, des gouffres de l'*enfer*. L'*enfer* est au centre de la terre, comme le cœur dans le corps de l'animal, dit St. Augustin.

Quand on dit, que JESUS-CHRIST descendit aux *enfers*, on entend que c'est seulement aux Lymbes, pour delivrer les ames des Patriarches: ce qu'on appelle autrement le *sein d'Abraham*.

ENFER, se dit figurément de tout lieu où on est gesné, & où on souffre. Le Palais est un *enfer* pour les gens pacifiques. Quand on est en mauvais menage avec sa femme, c'est un vray *enfer*. Un homme qui a des remords porte toujours son *enfer* avec lui. Ce mot vient d'*inferi*, d'*infernus*, d'*infra*.

ENFER, en termes de Chymie, est un vaisseau de verre double dont le col est long, & disposé en forme d'entonnoir, & dont la pointe a une ouverture fort étroite qui entre bien avant dans le corps d'un autre vaisseau, dont le fond doit être fort large & fort plat. Il est ainsi nommé, parce que ce qu'on y a fait une fois entrer n'en sort plus.

ENFERMER. v. act. Mettre dans un lieu d'où on ne puisse sortir. Ceux qui sont *enfermez* dans les prisons ont de la peine d'en sortir. Les Religieux qui sont *enfermez* dans un Cloître n'en sortent point sans congé du Superieur. Il faut prendre garde que les ennemis ne nous *enferment* dans ces montagnes, dans des lieux difficiles. On a fait clorre ce parc, afin d'y *enfermer* des bêtes fauves. La loy veut que les femmes adulteres soient *enfermées* entre quatre murailles. La terre *enferme* de grands tresors dans ses entrailles. On dit, *Enfermer* quelqu'un dehors, ou l'*enfermer* dedans à la clef.

ENFERMER, signifie aussi, Serrer quelque chose dans un lieu qui ferme. J'ay *enfermé* mon manteau dans mon coffre.

ENFERMER, signifie aussi, Engager, presser. Il ne faut pas laisser *enfermer* les doits entre le bois & l'écorce. Ce sont des eaux *enfermées* entre cuir & chair qui causent l'hydropisie.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Il s'est *enfermé* luy-même dans sa chambre, il luy faut aller ouvrir. Il s'est *enfermé* dans ce chasteau, où il tiendra bon quelque temps.

ENFERMER, signifie aussi, Contenir, comprendre. Les paroles de l'Escriture *enferment* plusieurs sens. Cette action *enferme*, attire aprés elle de grandes consequences.

ENFERMÉ, ÉE. part. L'Hospital des pauvres *enfermez*, est un membre de l'Hospital general, où on a mis plusieurs pauvres pour les empêcher d'estre faineants & vagabonds.

On dit aussi, un homme est *enfermé*, pour dire, qu'il ne veut voir personne, soit qu'il travaille, soit qu'il soit bourru. On dit aussi, qu'une terre, qu'une maison est *enfermée*, lors qu'elle est bornée, qu'on ne s'y peut estendre, soit qu'elle soit entre des rivieres & des montagnes, soit que les terres voisines soient occupées par de puissans voisins. On dit aussi, Cela sent l'*enfermé*, pour dire est gasté pour n'avoir pas esté à l'air.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas *enfermer* le loup dans la bergerie, pour dire, il ne faut pas guerir une playe par dehors, & laisser dedans des semences de corruption.

ENFERRER. v. act. Percer son ennemi avec une espée, une lance. Tous les remissionaires exposent que leur ennemis'est venu *enferrer* de luy-même dans leur espée.

On dit figurément, qu'un homme s'est *enferré* luy-mêmes que dans un discours, dans un interrogatoire, il a dit quelque chose qui fait contre luy, qui ruine sa cause qui le rend coupable.

ENFILADE. s. f. Disposition de plusieurs choses qui de suite, ou de droit fil, comme, *enfilade* de chambres, de portes, de bastiments; & figurément, une longue *enfilade* d'histoires, d'exemples, de discours.

ENFILADE, se dit aussi en termes de Guerres, des tranchées & autres lignes qui sont enfilées, dans lesquelles on peut tirer en droite ligne. Le dernier boyau des tranchées est sujet à l'*enfilade*.

ENFILADE, au jeu de Triquetrac, est l'obstacle qu'on trouve à faire passer les dames d'un costé du tablier à l'autre, qui fait perdre ordinairement la partie.

ENFILER. v. act. Passer quelque chose deliée dans un trou estroit, comme fil, soye, ruban, corde à boyau. *Enfiler* une aiguille, un chapelet, des perles.

ENFILER, se dit aussi en parlant de ce qui est de droit fil & en droite ligne, soit pour y passer, soit pour y tirer. Il faut prendre garde qu'une tranchée, qu'une ruë, que des lignes ne soient *enfilées*, pour dire, que l'ennemi ne puisse tirer tout le long de la ligne, de la ruë, de la tranchée. Il faut *enfiler* ce chemin-là, pour dire, entrer dans un chemin qui est le plus court, & par consequent le plus droit.

On dit aussi au jeu de Triquetrac, qu'une personne est *enfilée*, pour dire, qu'on lui a bouché les passages par où elle pouvoit couler ses dames d'un costé du tablier à l'autre.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme s'est *enfilé*, pour dire, qu'il s'est embarrassé dans quelque affaire, dont il aura de la peine à sortir sans perte ou desavantage. On dit aussi, *Enfiler* un discours, dont on ne se peut tirer sans peine, ou sans longueur.

On dit proverbialement, qu'on n'est pas venu pour *enfiler* des perles, pour dire, qu'on n'est pas venu pour ne rien faire, ou pour faire peu de chose. On dit aussi, qu'un homme a *enfilé* la venelle, pour dire, qu'il s'est enfuy, de peur d'estre pris pour quelque mauvaise action, ou d'estre batu par un plus fort que lui. Ce mot est bas.

ENFILÉ, ÉE. part. & adj. En terme de Blason on dit que des couronnes, annelets & autres choses rondes & ouvertes sont *enfilées*, quand elles sont passées dans des paux, fasces, lances, & autres chauses semblables.

ENFIN. adv. Terme qui sert à la conclusion, par lequel on témoigne qu'on veut finir son discours, ou du moins une de ses parties. On dit autrement *bref*, ou *pour conclusion*. Je vous dis *enfin*, c'est à dire, en dernier lieu. On le dit des affaires, aussi-bien que du discours. Voilà une affaire qui est *enfin* terminée. Ce garçon aprés bien des remises a *enfin* espousé cette fille.

ENFLAMMER. v. act. Mettre en flamme. Un grain de poudre allumé *enflamme* toute une mine. On le dit plus ordinairement avec le pronom personnel. Les matieres grasses & sulphurées s'*enflamment* aisément.

ENFLAMMER, signifie aussi, Donner de la chaleur. La bile s'*enflamme* aisément, & cause la fievre. Il se dit aussi des playes, des humeurs. Le vin pris par excés *enflamme* les yeux. Le rheume *enflamme* la poitrine.

ENFLAMMER, se dit figurément en choses morales, de l'émotion des passions, & sur tout de l'amour & de la colere. A cette nouvelle il s'*enflamma* de colere. Ce reproche luy a *enflammé* le courage. Le St. Esprit *enflamme* les cœurs d'une amour celeste. C'est un amoureux transi qu'on aura peine à *enflammer*.

ENFLAMMÉ, ÉE. part.

ENFLER. v. act. Rendre un corps plus dur & plus gros, luy faire occuper plus de place. *Enfler* une cornemuse avec du vent. Le vent *enfle* les voilles. L'hydropisie *enfle* le ventre. Cette loupe, cette tumeur *enfle* beaucoup.

On dit encore, que la riviere s'*enfle*, lors qu'elle croist par le moyen des pluyes & des neiges: que la mer s'*enfle*, quand la tempeste commence a venir.

Enfler le cahier, les escritures, signifie les emplir de quantité de discours inutiles pour les rendre plus grosses, & les mieux payer. On dit aussi en ce sens, Cet Auteur a *enflé* son Livre de plusieurs citations & episodes inutiles.

ENFLER, se dit figurément en Morale, & signifie, Rendre plus vain, plus hardi. La bonne fortune l'a *enflé* d'orgueil. La science *enfle*, dit l'Apostre. L'applaudissement *enfle* les Auteurs. La trompette *enfle* le cœur des soldats.

On dit aussi, *Enfler* son stile, lors qu'on se sert de la maniere naturelle d'escrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus pompeux.

ENFLÉ, ÉE. part. & adj.

Enfler la despense d'un compte, c'est à dire la rendre plus grosse qu'elle ne doit estre par l'emploi de plusieurs fausses parties. On dit aussi, *Enfler* la dose.

ENFLESCHURES. s. f. Terme de Marine. Ce sont des cordes qui traversent les haubans en forme d'echelons pour monter aux hunes. On les appele aussi *figures* ou *figules*.

ENFLEURE. s. f. Maladie causée par du sang ou de mauvaises humeurs qui tombent sur quelque partie. L'*enfleure* vient souvent aprés la grande maladie. Le mal de dent luy a causé une *enfleure* de jouë. On dit qu'une grossesse est une *enfleure* de neuf mois.

ENFLEURE, se dit figurément du stile. L'*enfleure* du stile est tres-vicieuse à un Orateur.

ENFONCEMENT. s. m. Lieu creux & enfoncé. Dans l'*enfoncement* de cette chambre on a pratiqué une alcove, une garderobbe. On le dit plus ordinairement

de ce qui est peint en lointain dans un tableau, dans une perspective. Dans l'*enfoncement* de ce grand tableau on avoit peint en petit une telle histoire.

ENFONCEMENT, signifie aussi l'action d'enfoncer. Les vols qui se font par bris & *enfoncements* de portes sont punissables de mort. L'*enfoncement* des premiers escadrons fut cause de la victoire.

ENFONCER. v. act. & neutre. Mettre des fonds à des tonneaux, à des cuves. On a fait marché avec ce Tonnelier pour *enfoncer* ces tonneaux par les deux bouts.

ENFONCER se dit en terme de Fauconnerie, lors que l'oiseau fond sur la perdrix, la poussant jusqu'à sa remise.

ENFONCER, signifie aussi, Couler vers le fond. On a *enfoncé* de vieux navires pour faire des digues. Les bateaux *enfoncent* dans l'eau à proportion du poids dont ils sont chargez. On *enfonce* bien avant dans ce marais, dans le vase.

ENFONCER, signifie aussi, Presser vers le fond. Il faut bien *enfoncer* ces laines, & tout tiendra dans cette quaisse. *Enfoncer* son chapeau dans la teste.

ENFONCER, signifie aussi, Ficher une chose pointuë dans une autre. Ce fond n'est pas assez ferme pour bastir il y faut *enfoncer* des pilotis jusqu'a refus de mouton. Il luy *enfonça* son épée jusqu'aux gardes.

ENFONCER, signifie encore, Briser avec violence. L'effet d'un petard c'est d'*enfoncer* la porte d'une ville, un pont-levis. On a *enfoncé* la barriere. Ces voleurs ont *enfoncé* tous les coffres & les cabinets. Ce Regiment a *enfoncé* les bataillons ennemis.

ENFONCER, signifie aussi, Entrer bien avant en quelque lieu. Ce Capitaine n'osa pas *enfoncer* bien avant dans le bois, de peur d'une embuscade. On n'a pas assez *enfoncé* dans cette mine pour trouver la veine du metail.

ENFONCER, se dit figurément en choses spirituelles. Si vous luy annoncez cette nouvelle, vous luy *enfoncerez* un poignard dans le sein. Ce jeune homme est tout à fait *enfoncé* dans la desbauche. Il ne faut pas trop *enfoncer* sur cette question, sur cette matiere, il ne la faut pas approfondir. Il est bien engagé dans cette entreprise, il y est *enfoncé* jusques aux sangles.

ENFONCÉ, ÉE. part. pass. & adj. Cette vieille a les yeux rouges & *enfoncez*.

ENFONCEURE. s. f. Ce qui sert à boucher le fond de quelque chose. Le merrain le plus court est destiné pour les *enfonceures* des tonneaux. Une *enfonceure* de lit est ce qu'on met pour soustenir les paillasses. Quelques-uns l'appellent *goberges*.

ENFONDRER, ou *Effondrer*. v. act. Briser, rompre avec effort & violence. Un petard est capable d'*enfondrer* les portes les mieux barricadées. Les soldats *enfondrent* les tonneaux dans les caves. Le mot d'*enfondrer* est vieux, & celuy d'*effondrer* a pris sa place.

ENFORCIR. v. act. qui se dit souvent avec le pronom personnel. Rendre ou devenir plus fort. Ce jeune homme s'est bien *enforci* depuis deux ans. Le ressort de cette horloge est trop foible, il le faut *enforcir*, ou y en mettre un plus fort.

ENFOUIR. v. act. Enfoncer dans la terre. Ce Jardinier n'a pas *enfoui* assez avant ces arbres dans la terre, ils ne pourront pas profiter.

ENFOUIR, signifie aussi, Cacher en terre. Les avares ont coutume d'*enfouir* leurs tresors dans ces lieux inconnus, de peur qu'on ne les vole. Ce mot vient du Latin *infodere*.

ENFOUIR, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Un Predicateur ne doit pas *enfouir* le talent que Dieu luy a donné, il s'en doit servir.

ENFOUI, IE. part. & adj.

ENFOURCHURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit de la teste d'un cerf dont l'extremité du bois se termine enfourche, ou en deux pointes; & une teste de la sorte s'appelle *enfourchie*.

ENFOURNER. v. act. Mettre le pain ou la pastisserie dans le four pour les cuire.

ENFOURNER, se dit figurément en Morale, pour dire, Commencer une affaire. Quand on entre en quelque profession, il n'est rien tel que de bien *enfourner*. Ce procés est en danger de se perdre parce qu'on a mal *enfourné* d'abord.

On dit proverbialement, A mal *enfourner* on fait les pains cornus.

ENFOURNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENFRAINDRE. v. act. Rompre, violer une loy, un traité, une ordonnance, un privilege. On ne peut *enfraindre* un traité solemnel, sans estre accusé de mauvaise foy, de parjure. Adam se rendit coupable pour avoir *enfraint* la loy que Dieu luy avoit donné. Ce mot vient du Latin *infringere*. Du Cange derive ce mot du Latin *amfractura*, qui signifioit *rupture*.

ENFRAINT, AINTE. part.

ENFROQUER. v. act. Faire un Moine. Ce jeune homme s'est *enfroqué* sans le conseil de ses parens. & ainsi C'est un tel directeur qui l'a *enfroqué*, qui l'a excité à se rendre Moine. Ce beaupere a *enfroqué* trois enfans du premier lit malgré eux.

ENFROQUÉ, ÉE. part. & adj.

ENFUIR. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, & signifie, Se sauver vistement de quelque lieu dangereux. Les voleurs ont voulu attaquer ce Cavalier, mais il s'est *enfuy*, il s'est sauvé. On a mal gardé ce prisonnier, il s'en est *enfuy*.

ENFUIR, se dit aussi des vaisseaux qui sont trop petits pour contenir une liqueur, ou qui la laissent écouler par quelque ouverture: ce qui se dit aussi des liqueurs qui y sont contenuës. Le vin qui bout dans le tonneau s'*enfuit* par le bondon. Ce tonneau s'*enfuit* par la cannelle. Le pot s'*enfuit*.

ENFUIR, se dit figurément en choses morales. Le temps s'*enfuit*, c'est à dire, coule bien viste. L'occasion s'*enfuit*, pour dire, elle s'eschappe. On dit poëtiquement, Les vents s'*enfuyent*, & le ciel devient serein.

On dit proverbialement, Tandis que le loup chie, la brebis s'*enfuit*, pour dire, que pour peu qu'on perde de temps on manque l'occasion. On dit aussi c'est un chien de Jean de Nivelle, qui s'*enfuit* quand on l'appelle, en se moquant de ceux qui font le contraire de ce qu'on desire d'eux. Voyez l'origine de ce proverbe à *Jean*.

ENFUMER. v. act. Exposer quelque chose à la fumée, soit pour la noircir, soit pour lui en faire contracter les autres mauvaises qualitez. Les faussaires *enfument* les parchemins pour les faire paroistre vieux. On *enfume* les renards, les abeilles, pour les faire sortir de leurs terriers, de leurs ruches. On a fait crever plusieurs prisonniers en les *enfumant*. Alexandre Severe *enfuma*, fit mourir un homme par la fumée, parce que c'estoit un vendeur de fumée.

ENFUMÉ, ÉE. part & adj.

On dit proverbialement, Nous estions *enfumez* comme de vieux renards, pour dire, nous estions fort incommodez de la fumée.

E N G.

ENGAGEANT, ANTE. adj. Qui flatte qui attire, qui engage insensiblement. Il se faut donner de garde des caresses des femmes, car elles sont trop *engageantes*. L'attache qu'on a au jeu est une chose fort *engageante*.

ENGAGEMENT. s. m. Alienation pour un certain temps. Les biens du domaine ne se possedent point en pleine proprieté, ce ne sont que des *engagements*. Les baux emphyteotiques ne sont que des longs *engagements*.

Engagement, ſignifie auſſi l'action d'engager. Quand on fait l'*engagement* d'un bien d'Egliſe, il faut y obſerver les mêmes ſolemnitez que dans une vente. Il a fallu pour ſubſiſter qu'il ait eu recours à l'*engagement* de ſes meubles.

Engagement, ſe dit auſſi de ce qui eſt meſlé ou embarraſſé. L'*engagement* qu'ont deux chambres l'une dans l'autre rend le logement incommode, il y faudroit un dégagement.

Chez les Maîtres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'épée, une attaque du jeu composé, lors qu'on aſſujettit avec ſon épée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'être maître de la ligne droite, & qu'il ne puiſſe agir qu'en deux ou pluſieurs temps. Tous *engagements* ſe doivent commencer du demi-fort de l'épée au foible de celle de l'ennemi, gliſſant inſenſiblement le fort en avant. Il y a quatre *engagements* principaux qui ſe peuvent appliquer aux quatre parades generales, à ſçavoir l'un de quarte haute, & l'autre de quarte baſſe en dedans; & les deux autres de ſeconde haute & baſſe en dehors. Il s'en fait auſſi par le cercle entier, par le demi, & par le quart contre toutes ſortes de gardes, hautes & baſſes, pour pouſſer, parer, deſarmer, &c.

Engagement, ſignifie figurément, Attache, liaiſon, obligation. Un grand *engagement* de cœur ne ſe peut pas rompre ſi-tôt. Une ſocieté entre Marchands fait entre eux un grand *engagement* d'interêts. Les *engagements* par écrit obligent à l'entretien des conventions. Le mariage eſt le plus grand des *engagements*.

ENGAGER. v. act. Mettre en gage. Il ſe dit premierement des meubles. C'eſt un meilleur ménage de vendre ſes meubles, que de les *engager*, car l'uſure les conſomme. Menage derive ce mot de *invadiare*, qui ſe trouve dans les loix des Lombards.

Engager, en matiere d'immeubles, ſignifie les hypotheques pour des dettes. On ne peut acheter ſeurement des biens qui ſont hypothequez & *engagez* à des creanciers.

Engager, ſignifie auſſi, Vendre par un contract pignoratif, & à faculté de remeré. Quand le Roy vend & *engage* ſon domeine, c'eſt à la charge de rachat perpetuel.

Engager, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, S'endetter, ou s'obliger à faire quelque choſe, ou cautionner quelqu'un. Un prodigue *s'engage* tous les jours de plus en plus. Ce ſoldat eſt enrollé, il s'eſt *engagé* dans le ſervice. Ce Marchand s'eſt *engagé* à me fournir telles marchandiſes pour tel prix. Il eſt bon de *s'engager* pour ſes amis, de les cautionner, mais il faut prendre garde comment. Il s'eſt *engagé* d'interêt avec ces Fermiers.

Engager, ſignifie auſſi, Contraindre, ou mettre dans l'embarras. Ce General attaqua l'eſcarmouche, & *engagea* le combat que ſon ennemi vouloit éviter, il le contraignit à donner bataille. Un Chef de guerre eſt imprudent, qui *s'engage* dans des montagnes dans un pays ennemi. Ce brave étoit fort *engagé* dans la meſlée, mais ſa valeur l'en dégagea.

Engager, ſignifie encore, Enfermer, retenir. Il s'eſt laiſſé *engager* les doigts entre le bois & l'écorce. On dit preſque au même ſens, Il a le cerveau, la poitrine *engagez*, pour dire, chargez de fluxions.

Engager, ſe dit figurément en choſes morales. Quand on eſt *engagé* de parole, il la faut tenir. Les Sorciers ont *engagé* leur ame au Demon. Il s'eſt *engagé* d'affection avec cette femme. Je ne puis pas aller diner chez vous, je ſuis *engagé* ailleurs.

Engager, ſe dit auſſi de ceux qui font des offres, des encheres, des propoſitions. Quand on negotie des affaires, il faut prendre garde à ne pas trop *s'engager*.

ENGAGISTE. ſ. m. & f. Celuy qui tient par engagement quelque domeine ou droits, ſoit du Roy, ſoit des particuliers. Un *Engagiſte* des Aides, des Greffes. Tant que dure une faculté de remeré, l'acheteur n'eſt qu'*Engagiſte*. Celuy qui a un bail à longues années n'eſt qu'un *Engagiſte*.

ENGAISNER. verb. act. Mettre dans une gaiſne. Cette gaiſne eſt trop petite pour y *engainer* ces couteaux: Dans cet eſtuy il y a ſix couteaux *engainez*.

ENGALLER. verb. act. Terme de Teinturiers. Teindre ou preparer une étoffe avec la noix de galle. On peut auſſi *engaller* avec le rodoul & foüic, qui ſont auſſi compris ſous les mots de *galle* & d'*engallage*, parce que ce ſont trois ingrediens qui ſervent à *engaller*. Le noir *s'engalle* avec de la galle d'Alep, ou avec du ſumac, du rodoul ou foüic. On éprouve par le debouilli, ſi l'étoffe aura été trop *engallée*.

ENGARDER. v. neut. S'empêcher, ſe deffendre de faire quelque choſe. Vous voulez que je m'oblige pour cet inſolvable, je m'en *engarderay* bien. Il ſe faut bien *engarder* de faire des choſes contre ſon honneur & ſa conſcience.

On dit proverbialement, que peut être *engarde* les gens de mentir.

ENGEANCE. ſ. f. Eſpece particuliere qui vient d'une même race. Voilà une belle *engeance* de pigeons, de poules. On dit qu'un homme a laiſſé de ſon *engeance*, pour dire, de ſa race. Il eſt bas. Ce mot vient de *gens*, de *genus*.

Engeance, ſe prend ſouvent en mauvaiſe part, & ſe dit de la multiplication trop grande des inſectes & choſes nuiſibles. C'eſt une maudite *engeance* que les charençons dans un grenier; des punaiſes dans une chambre.

Engeance, ſe dit figurément des hommes méchans. Jesus-Christ appelloit les Phariſiens *engeance* de viperes, en St. Matthieu. C'eſt une mechante *engeance* que les Laquais. Les coupeurs de bourſe ſont une *engeance* qu'on ne ſçauroit exterminer.

ENGELEURE. ſ. f. Douleur & incommodité qui vient aux pieds & aux mains pour avoir été gelés.

ENGENDRER. v. act. qui ſe dit premierement en Theologie du myſtere ineffable de la Trinité. Le Pere a *engendré* ſon Verbe de toute éternité.

Engendrer, humainement parlant, ſe dit de la production des animaux qui vient par voye de generation. Abraham *engendra* Iſaac, Iſaac *engendra* Jacob; Jacob *engendra* douze enfans. Les mulets n'*engendrent* point. Il faut être *engendré* de legitime mariage pour heriter.

Engendrer, ſe dit auſſi des autres productions de la nature. Les meteores *s'engendrent* dans la moyenne region de l'air par les vapeurs & exhalaiſons. Les fruits cruds *engendrent* les vers. Les inſectes *s'engendrent* de la pourriture, à ce que croyoient les Anciens. Les metaux & mineraux *s'engendrent* dans les entrailles de la terre. Les ſouliers étroits engendrent des cors aux pieds. La débauche *engendre* pluſieurs maladies.

Engendrer, ſe dit figurément en choſes morales. Les procés *engendrent* les grandes haines dans le familles. Un procés *engendre* un autre procés. La brieveté *engendre* l'obſcurité dans les diſcours.

On dit proverbialement, que la familiarité *engendre* le mépris. On dit qu'un homme de bonne humeur, ou qui aime la debauche n'*engendre* point de melancolie.

Engendré, ée. part. & adj.

ENGEOLLER. verb. act. Charlataner, tromper quelqu'un par des paroles ou des promeſſes flateuſes, l'amuſer par de belles eſperances. Il eſt aiſé d'*engeoller* les enfans, d'*engeoller*, de ſurprendre les jeunes filles & innocentes. Ce mot vient de la jaule des Oiſeleurs; & la *jaule* de *gabia*, *cage*.

Engeollé, ée. part. & adj.

ENGEOLLEUR, euse. adj. Hableur, trompeur, celuy

qui attrape les autres par des paroles flatteuses, par de vaines esperances.

ENGER. v.neut. Produire quelque méchante engeance. Ce lit est tout *engé* de punaise. Je ne sçay qui nous a *engé* de ces méchans Laquais. Ces vieux meubles nous *engeront* de vermine. Ce mot vient du Latin *ingignere*, ou plûtost du vieux mot François *enger*, qui signifioit *remplir*.

ENGERBER. v. act. Lier le bled, mettre les javelles en gerbe. Ce bled a assez long-temps javellé, il est temps de l'*engerber*.

Il signifie aussi, Mettre des gerbes sur le tas, les ranger dans une grange. Voilà une grange dismeresse qui est commune, le Curé *engerbe* ses gerbes d'un costé, & le Seigneur gros Decimateur *engerbe* de l'autre.

Engerber, se dit aussi des muids de vin qu'on met les uns sur les autres, soit sur l'étappe, soit dans les caves des gros Marchands, à la maniere de gerbes. Ce Marchand a trois rangs de tonneaux *engerbez* les uns sur les autres.

ENGIN. s. m. Machine pour élever ou soûtenir de gros fardeaux, comme gruë, guindal, moufles, verrins, &c. On le dit particulierement de cette machine qui sert dans les batiments ordinaires à élever les pierres & les poutres, qui est composée de sole, poinçon, rancher, fauconneau, treuil, poulies, &c. Ce mot vient de *ingenium*, qui signifioit simplement autrefois *esprit*; & parce qu'il faut de l'esprit pour inventer les machines & outils, on les a aussi appellez *engins*. Menage. De là est venu aussi le mot d'*Ingenieur*.

Engins de guerre, sont toutes les machines pour battre & prendre les places, comme beliers, balistes, & autres qui sont décrits dans Vegece, Juste Lipse, & autres Auteurs.

On appelle aussi dans les sucreries *engins*, les moulins & autres choses qui servent à faire le sucre.

Engin, signifie en general, les outils qui servent à faire quelque rupture. Ces voleurs en s'enfuyant ont laissé leurs pinces & leurs *engins* avec lesquels ils vouloient voler cette maison. On a confisqué les filets & *engins* de ces Pécheurs qui venoient voler la nuit le poisson de ce Seigneur. Ce mot d'*engin* s'est dit particulierement des filets à prendre du poisson.

On appelle aussi par raillerie *engin*, les outils qui ne sont pas propres, ou assez forts pour faire quelque chose. Vous me donnez là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches. Voilà un bel outil, un sot *engin*.

Engin, se dit figurément pour signifier, Finesse. Autrefois on juroit sur les traitez & contracts avec cette formule, qu'il n'y avoit eu dol, fraude ni mal *engin*, pour signifier, qu'ils n'étoient point faits par surprise, ni mauvais artifice.

On dit proverbialement, Mieux vaut *engin* que force, pour dire, que l'adresse & l'esprit font réüssir en des choses dont on ne viendroit pas à bout par la violence.

ENGLANTÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Escu chargé d'un chesne, dont le gland est d'un autre esmail que l'arbre & les feuilles.

ENGLOUTIR. v.act. Avaler tout d'un coup & gloutonnement. La baleine *engloutit* Jonas. Un crocodile *engloutit* tout d'un coup un homme. Ce goulu *engloutit* un paste tout d'un coup.

Engloutir, se dit aussi figurément. La terre *engloutit* Coré, Dathan & Abiron, & leurs complices. Ce débauché a *englouti* & dissipé tout son patrimoine. Les flots ont *englouti* ce navire. La chicane a *englouti* toute cette succession.

Englouti, ie. part. & adj.

ENGLUER. v. act. Enduire de petites branches de glu pour prendre de petits oiseaux. Avec le pronom personnel il signifie, Se laisser prendre à la glu. Ces petits oiseaux se sont laissez *engluer*. Ce mot viét de *gluten*, *glu*.

Engluer, se dit figurément de ceux qui sont engagez si bien dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer.

Englué, ée. part. pass. & adj.

ENGONCER. v. act. qui ne se dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille malfaite. Il faut faire retailler vôtre habit, car il vous *engonce* trop.

Engoncé, ée. adj. Qui a peu de cou, & dont la teste touche presque aux epaules.

ENGORGER. v. act. Fermer un passage destiné à faire écouler des eaux, ou les humeurs. On doit prendre garde que les egousts ne s'*engorgent*. Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plenitude. Ce mot vient du Latin *ingurgitare*.

On dit aussi, qu'un port, qu'un havre s'*engorge*, quand il se remplit de sable ou de galet.

Engorgé, ée. part. & adj. Des tuyaux *engorgez*, des veines *engorgées*. Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaises humeurs.

ENGOUER, s'*Engouer*. v. act. Boucher le passage du gosier: ce qui arrive quand on mange goulument quelque morceau de viande trop gros qu'on a de la peine a avaler. On disoit autrefois *ennouer*. Il vient de *innodare*.

Engouer, se dit figurément en Morale, pour dire, Se preoccuper, s'entester en faveur de quelque personne, ou de quelque ouvrage, qui ont peu de merite. Il est bas.

Engoué, ée. part. & adj.

ENGOUFFRER. v.neut. qui se dit avec le pronom personnel des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent sortir sans quelque desordre. Quand les vents s'*engouffrent* entre deux montagnes, ils renversent les maisons. Il fait dangereux de naviger sur le Danube, où l'eau s'*engouffre* en quelques endroits, & y entraisne les bateaux. Le vent s'est *engouffré* dans son manteau, & l'a jetté par terre.

Engouffrer, se dit aussi, quand on entre en quelque golfe ou lieu serré de la mer. Quand on s'est *engouffré* dans le détroit de Magellan, on a bien de la peine d'en sortir.

Engouffré, ée. part. & adj.

ENGOULER. v. act. Avaler tout d'un coup. Il *engoule* tout d'un coup les allouettes toutes rosties. *Engoulevent* étoit autrefois un personnage ridicule qu'on promenoit par Paris au Carnaval, qu'on appelloit le *Prince des sots*. Il y a encore une loge à l'Hostel de Bourgogne qu'on appelle la loge d'*Engoulevent*.

Engoulé, ée. part.

Engoulé, en termes de Blason, se dit d'une piece ou figure qui est devorée par quelque animal, lequel alors s'appelle *engoulant*. Les Armes de Milan sont un enfant *engoulé* que la givre tient en sa gueule, à l'issant de gueules. Il y a des Armes où des bandes & des sautoirs sont *engoulez* des testes de leopards, ou de muffles de lions mouvans des angles.

ENGOURDIR. v. act. Oster la liberté du mouvement de quelque membre. La jambe est *engourdie*, quand on s'est couché dessus quelque temps. La gelée *engourdit* les mains. Ce mot est composé de *gourd*, derive de *gurdus*, qui signifioit un *sat* en vieux Gaulois. Menage.

Engourdir, se dit figurément des choses spirituelles. Les peuples qui vivent dans les delices, dans l'oisiveté, s'*engourdissent* l'esprit & le courage.

Engourdi, ie. part. & adj.

ENGOURDISSEMENT. s.m. Action ou état de ce qui est engourdi. L'*engourdissement* vient de ce que les esprits & le sang n'ont pas un mouvement si libre dans leurs vaisseaux.

Engourdissement, se dit aussi figurément d'une

lethargie d'esprit. La grande affliction cause un tel *engourdissement* dans les esprits, qu'ils ne sont pas capables d'agir.

ENGRAIS. s. m. Pasturages où on met des bœufs & autres animaux pour engraisser. Ce Marchand a 50. bœufs à l'*engrais* : ce qui se dit tant du pasturage, que de la graisse que prend le bestail.

ENGRAIS, signifie encore l'amendement des terres labourables, vignes & prez, comme fumiers, marne, cendres de chaume, &c. L'*engrais* fait recueillir du vin plus abondamment, mais d'autre costé il n'est pas si bon.

ENGRAISSER. v. act. Rendre gras, devenir gras. On *engraisse* les bœufs pour les vendre, quand ils ne sont plus propres au labour. On *engraisse* les chapons avec de la paste. Cet homme est bien gras, il s'est *engraissé* en peu de temps. On dit absolument, que le dormir *engraisse*.

ENGRAISSER, signifie aussi, Salir avec de la graisse. Un Cuisinier *engraisse* ses habits. Les cheveux *engraissent* les habits.

ENGRAISSER, se dit aussi des terres. La marne, les Amendements *engraissent* les champs.

On dit aussi, que le vin s'*engraisse*, pour dire, qu'il s'espaissit, qu'il se corrompt ; & de mesme de quelques autres liqueurs, &c.

ENGRAISSER, signifie figurément, S'enrichir. Ce Traitant s'est bien *engraissé* dans cette ferme des Aides.

On dit proverbialement, qu'un homme *engraisse* de maledictions, qu'il *engraisse* de mal avoir, pour dire qu'un homme ne laisse pas de profiter quoy qu'on le hausse, & qu'il souffre beaucoup de travail. On dit aussi, que l'œil du Maistre *engraisse* le cheval, pour dire, qu'il faut que le Maistre prenne garde si on ne frustre point les Chevaux de leur avoine. On dit aussi qu'on ne sçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraisse* les doigts, pour dire qu'on ne sçauroit manier beaucoup d'argent, sans qu'il en demeure un peu dans les mains.

ENGRAISSÉ, ÉE. part. & adj.

ENGRANGER. v. act. Serrer les bleds dans la grange. On laisse secher les gerbes dans le champ, avant que de les *engranger*.

ENGRAVER. v. n. Estre arresté sur le sable, sur le gravier en navigeant. On dit proverbialement, qu'un homme pris comme un Marinier qui est *engravé*.

ENGRAVER, signifie aussi, Graver profondément. Il faut voir les commandements de de Dieu *engravez* dans sa memoire. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase figurée.

ENGRENER. v. n. & quelquefois act. Commencer à moudre dans un moulin, ce qui se fait en mettant le grain dans la tremie. Les premiers venus au moulin ont droit d'*engrener* les premiers. Ce mot vient de *grain* & *granum*.

ENGRENER, se dit figurément des affaires qu'on a commencées. On a commencé à mettre mon procés sur le bureau, il est *engrené*.

ENGRENER, se dit aussi des chevaux qu'on nourrit de bon grain pour les restablir, lors qu'ils sont maigres, ou qu'ils ont été malades.

ENGRENER se dit aussi en termes d'Horlogerie & de Machines, quand les dents d'une rouë entrent dans un pignon, ou dans les dents d'une autre rouë.

ENGRENÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *engrené* quand il est entré en quelque bonne affaire, où il y a beaucoup à profiter.

ENGRESLER. v. act. Faire de petits ornements sur des broderies ou dentelles, qui representent de petits grains ou picots. Il avoit fait *engresler* la broderie de son habit de perles pour le rendre plus riche. On le dit plus ordinairement en termes de Blason.

ENGRESLÉ, ÉE. adj. terme de Blason, qui se dit des pieces honorables de l'escu qui sont bordées de petites pointes. Il differe de l'*enté-arrondi* en ce que l'*engreslure* est large & vuidee en rond tant concave que convexe. Ce mot vient de *gracilis*, à cause que les engreslures sont minces & delicates.

ENGRESLURE. s. f. Petits picots, pointes ou avances qu'on fait pour ornement aux dentelles tant de fil que de soye, on le dit par extension de semblables ornements qui se font en plusieurs autres ouvrages.

ENGROSSER. v. act. Faire un enfant à une femme. Quand on *engrosse* une fille d'honneste famille, on est tenu de l'espouser, ou de la doter. Les causes des filles qui sont *engrossées* sous la promesse de mariage se pledent à l'Officialité.

ENGROSSÉ, ÉE. part. & adj.

ENGUICHURE. s. f. Terme de Chasse. Ce sont les cordons attachez par trois anneaux aux cors de chasse, qui servent à les porter, qui s'estrecissent & eslargissent à proportion de la corpulance du piqueur. Et en terme de Blason, on appelle *enguiché*, le cor, cornet, trompe ou huchet qui sont peints sur l'Escu avec leur *enguichure*.

ENGYSCOPE. s. m. Terme d'Optique. Instrument qui sert à decouvrir les petites choses, & à grossir les objets.

E N H.

ENHARDIR. v. act. Donner de la hardiesse, de l'asseurance. Quand on combat en compagnie, cela *enhardit* beaucoup. Les declamations que font les écoliers dans les Colleges les *enhardissent* à parler en public.

ENHARDI, IE. part. pass. & adj.

ENHARMONIQUE. adj. m. & f. C'est le dernier de trois genres de musique, qui abonde en dieses, qui sont les moindres divisions sensibles du ton. Elles se marquent sur la tablature en forme de croix de St. André, ou de sautoir. La diese *enharmonique* est la difference du demi ton majeur & du mineur. Aristoxene & Plutarque disent que le genre *enharmonique* fut inventé par Olympe excellent Musicien de son temps.

ENHARNACHER. v. act. Voyez *Harnacher*, c'est la même chose.

ENHAZÉ, ÉE. adj. Qui se tourmente & s'empresse de faire quelque chose avec trop d'ardeur ou d'inquietude, qui se veut rendre officieux en chose de peu d'importance. Ce mot est bas.

ENHENDÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui a été expliqué à *Croix enhendée*.

ENHERBER. v. act. Vieux mot François qui signifioit autrefois *empoisonner*, qu'on trouve employé dans le Roman de Pepin.

E N J.

ENJABLER. v. act. Mettre le fonds des tonneaux, des cuves & autres vaisseaux ronds dans leurs jables, dans les rainures faites aux douves pour les arrester, pour les retenir.

ENJAMBER. v. n. Faire un grand pas, avancer beaucoup la jambe pour passer un ruisseau, un fossé. C'est la même chose qu'*ajamber*.

ENJAMBER. v. act. Avancer sur quelque chose. Ces solives n'*enjambent* pas assez avant sur la poutre.

ENJAMBER, signifie aussi, Usurper, empieter. Ce mur qu'on a refait *enjambe* de trois pieds sur mon heritage. Les Princes puissans *enjambent* toujours sur les terres des plus foibles.

ENJAMBER, se dit figurément en Poësie, des vers dont le sens n'est fini qu'au milieu, ou au commencement d'un autre. Les Poëtes du siecle passé ne faisoient

point de scrupule de laisser *enjamber* les vers les uns sur les autres.

ENJEU. s. m. L'argent que l'on met au jeu pour voir qui le gagnera. Il a esté bienheureux de retirer son *enjeu*.

ENIGMATIQUE. adj. m. & f. Qui est obscur, qui appartient à l'enigme. Donner à un passage un sens trop logique & *enigmatique*.

ENIGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere obscure & enigmatique. Les Prophetes parlent toujours *énigmatiquement* & par figures.

ENIGME. s. f. Proposition qu'on donne à deviner, qui est cachée sous des termes obscurs, & le plus souvent contradictoires en apparence. Ce mot vient du Grec *ainigma* qui signifie un discours obscur qui couvre une chose fort connuë d'elle même.

C'est aussi quelquefois une espece d'embleme, quand sous les figures d'un tableau il y a quelque mot, quelque sens, ou quelque mystere caché.

ENIGME, se dit aussi d'un discours peu intelligible. Cet homme parle par *énigmes*, ce qu'il dit est une *énigme*.

ENJOINDRE. v. n. Commander. Dieu nous *enjoint* d'observer les loix, ses commandements. Le Roy a *enjoint* à tous les Officiers de retourner à leurs quartiers. Nostre devoir, nostre honneur, nostre amour *enjoignent*, nous obligent de faire bien des choses.

On dit au Palais, on a *enjoint* de part le Roi à tous les Officiers de tenir la main à l'execution de tel arrest. On dit à l'actif, *Enjoindre* une penitence, un jeusne. Ce mot vient d'*injungere*.

ENJOINT, OINTE. part. pass. & adj.

ENJOLIVEMENT. s. m. Ajustement, ornement qui rend une chose plus jolie, plus agreable qu'elle n'étoit. On n'est pas obligé de rembourser à un locataire tous les *enjolivements* qu'il a fait dans une maison. Cet habit est fort simple pour l'estoffe, il n'y a que les *enjolivements* qui le rendent agreable.

ENJOLIVER. v. act. Orner, ajuster, rendre plus joli. On se plaist à *enjoliver* les maisons dont on est proprietaire. Les choses ne sont belles que par le soin qu'on a de les *enjoliver*.

ENJOLIVEURE. s. f. C'est la même chose qu'*enjolivement*, sinon que celuy cy se dit plus ordinairement des petites choses. L'*enjoliveure* d'un Livre par des fermoirs d'argent, par une relieure en compartiments.

ENJOUEMENT. s. m. Belle humeur, gayeté qui paroist sur le visage ou dans les actions d'une personne, qui réjouit une compagnie. L'*enjouëment* tient souvent lieu de beauté à une fille.

ENJOUEMENT, se dit aussi des pensées gayes, des descriptions fleuries qui se rencontrent dans quelque Ouvrage de prose, ou de vers. Cette piece est trop serieuse, il n'y a pas assez d'*enjoüement*. On le dit aussi en peinture & en Musique, des manieres de peindre ou de chanter qui sont égayées.

ENJOUER. v. act. Rejouir. Nous estions fort serieux, mais depuis que ce folastre est arrivé il a *enjoué* toute la compagnie.

ENJOUÉ, ÉE. part. & adj. Une Dame *enjoüée* est bien venuë en toutes sortes de societez.

On dit aussi, qu'un stile est fort *enjoüé*, quand il est rempli de plusieurs pensées agreables & plaisantes. Le stile du Roman Comique de Scarron est fort *enjoüé*. La Metamorphose des yeux de Philis est une Poësie fort *enjoüée*.

E N L.

ENLACER. v. act. Faire un lacs ou lacis, messer plusieurs cordes, filets ou rubands, & les passer l'un dans l'autre. Les Indiens faisoient des ouvrages merveilleux avec des plumes d'oiseaux qu'ils *enlaçoient* ensemble, & representoient toute sorte de figures. Les pieces du nœud Gordien estoient tellement *enlacées* ensemble, qu'il etoit impossible de les denoüer. Ce mot vient du Latin *illaqueare*.

ENLACER, se dit aussi des branches d'arbres, de vignes, & d'autres choses pliantes, & qu'on passe l'une dans l'autre, ou à travers des perches, pour faire des espaliers, des clostures, & autres choses semblables.

ENLACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENLACEURE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit quand on perce une mortoise & un tenon pour y faire passer une cheville, & faire tenir ferme les pieces assemblées.

ENLAIDIR. v. act. & n. Rendre laid. L'age, les maladies *enlaidissent* beaucoup une personne. Les blondes *enlaidissent* bien plustost que les brunes. Le teint en devient quelque temps, & dans la teste il *enlaidit*.

ENLEVEMENT. s. m. Action violente & subite par laquelle on ravit, on enleve quelque chose. L'*enlevement* d'Elie se fit dans un chariot de feu. Les Payens ont cru aussi des *enlevements* de Romulus, de Ganymede, de Proserpine. L'Ordonnance veut qu'on punisse de mort les *enlevements* des filles quand même ils seroient volontaires.

ENLEVEMENT, en termes de Guerre, se dit d'un quartier, d'un corps de garde, lors qu'on surprend quelque corps qui fait mauvaise garde, & qu'on emmene les soldats prisonniers. On dit aussi, l'*enlevement* d'un baston par une mine.

En Pratique on dit, s'opposer à l'*enlevement* de ses meubles, lors qu'on offre de donner un gardien solvable pour en répondre, & qu'on a des moyens pour en empescher la vente qu'un Sergent en voudroit faire.

ENLEVER. v. act. Ravir, emporter. Les gens de guerre, les Sergents lui ont *enlevé* tous ses meubles. Paris *enleva* la belle Helene femme de Menelas. Les coureurs de l'armée viennent *enlever* nos bourgeois jusques dans nos portes. Les archers ont *enlevé* ce prisonnier tout brandi d'entre les mains de ses parens. On a condamné ce Curé à restituer les gerbes qu'il avoit *enlevées*, qui ne luy appartenoient pas.

ENLEVER, se dit aussi des efforts qui se font par des choses inanimées. Un ouragan a *enlevé* tous les toits de la Beauce, a *enlevé* des arbres, des moulins. Un tremblement de terre *enleve* des montagnes, les renverse. La mine a *enlevé* ce ravelin, ce bastion. Le vent luy a *enlevé* son chapeau dans la riviere. Il n'y a point de corps si pesant, qu'on n'*enleve* avec des moufles, avec des machines.

ENLEVER, se dit aussi des choses qu'on apporte sans violence. Un Marchand de bois est obligé dans un certain temps d'*enlever* tous le bois qu'il a abattu dans une forest : ce qu'on appelle *Vuider les ventes*. Les Munitionaires ont *enlevé* tout le bled qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province. On dit aussi, qu'un Commissaire est venu *enlever* le corps d'un homme trouvé mort, pour dire, que la Justice s'en est saisie.

ENLEVER, signifie aussi simplement, Oster. Cette savonette *enleve* toutes les taches d'un habit, il n'y paroit. L'eau forte *enleve* toute l'écriture d'un parchemin. Le verjus, le citron, *enlevent* les taches d'ancre qui sont sur le linge.

ENLEVER, en terme de Guerre, se dit aussi des villes ou des postes qu'on force, qu'on surprend. Le Roy *enleva* plus de quarante villes en un mois aux Hollandois à la barbe de leur armée. Cette ville a esté prise, *enlevée* d'assaut. Cet Officier est bon Partisan, est fort habile à *enlever* des quartiers.

ENLEVER, se dit aussi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau, soit qu'elles arrivent par cause violente, ou par quelque chaleur d'un humeur maligne

interieure. On l'a tant foüetté, on lui a donné tant de coups d'estrevieres, qu'on luy a enlevé la peau. Les herisipelles font enlever tout le cuir. ceux qui ont le teint delicat sont sujets à avoir souvent le visage enlevé. On le dit souvent avec le pronom personnel. Quand on boit aprés un homme qui a l'haleine forte, la peau s'enleve.

ENLEVER, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Ce Predicateur est éloquent, il dit de si belles choses, qu'il enleve ses auditeurs. Voilà un trait delicat qui enleve. Il y a plusieurs Saints qui ont été enlevez en esprit jusques dans le ciel, enlevez en extase, en contemplation.

On dit proverbialement, qu'un homme a été enlevé comme un corps saint. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de Banquier.

ENLEVÉ, EE part. pass. & adj.

ENLEVEURE. s. f. Petite tumeur ou bube qui enleve la peau. Quand le sang est trop eschauffé, on a le visage plein d'enleveures. Cette Dame a mis une mouche pour couvrir une petite enleveure.

ENLIER. v. act. Terme de Maçonnerie. Joindre & engager des pierres ensemble en élevant des murs. pour bien enlier des pierres & des briques, on en assied l'une sur la longueur, & celle de dessus sur la largeur, & ainsi en continuant. Ce mot vient d'illigare.

ENLUMINER. v. act. Rehausser de couleurs un dessein qui est simplement tracé. Ce Peintre n'a fait que dessiner, que tracer les desseins des tableaux de ce cabinet, il a laissé à un autre le soin de les enluminer, d'y appliquer des couleurs. Ce mot vient d'illuminare.

ENLUMINER, se dit particulierement de ceux qui appliquent des couleurs en detrempe avec de la gomme & sans huile sur des images, sur des cartes, sur un éventail, sur un ecran. Les presens des Regents à leurs écoliers sont des images enluminées.

ENLUMINER, se dit figurément en Morale. La pudeur enlumine agreablement un visage. On dit au contraire, qu'un visage est bien enluminé lors qu'il est fort eschauffé de colere, ou qu'il a rougi par le fard, ou par un long usage de vin bu excessivement.

ENLUMINÉ, EE. part. & adj.

ENLUMINEUR. s. m. Peintre en detrempe, qui applique des couleurs sur des images, des desseins ou des cartes pour les rehausser. Il est deffendu aux Enlumineurs de s'eriger en Maistres par sentence du 28. Mars 1658.

On appelle ironiquement un méchant Peintre, un Enlumineur de jeu de paume, un Barbouilleur.

ENLUMINEURE. s. f. Image ou autre piece enluminée. On le dit aussi de l'art de celuy qui enlumine. On luy a fait present d'une belle enlumineure. Cet Ouvrier entend fort bien l'enlumineure.

On le dit aussi au figuré de quelques descriptions qui se font avec la plume. On a attribué aux Jansenistes un Poëme fameux qui avoit pour titre, Les Enlumineures de l'Almanach.

ENN.

ENNEAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Figure qui a neuf angles & neuf costez.

En matiere de Fortification, c'est une place qui a neuf bastions.

ENNEMI, IE. s. m. & f. & quelquefois adj. Qui a de la haine contre quelqu'un. l'Evangile veut qu'on pardonne à ses ennemis. Il ne se faut point faire d'ennemis. Il s'est deffait de son ennemi. C'est son ennemi mortel, son ennemi juré, capital. C'est un dangereux, un redoutable, un puissant ennemi. Il faut toujours se deffier d'un ennemi reconcilié.

ENNEMI, se dit absolument au singulier, pour signifier une armée ennemie, ou parti contraire qui vient pour combattre. Voilà l'ennemi qui est aux portes. L'ennemi tient la campagne. Cette ville s'est renduë à l'ennemi, ce traitre l'a livrée à l'ennemi. C'est un nouveau Cavalier qui n'a jamais veu l'ennemi. On dit aussi, une ville, une terre ennemie, de celle qui est dans un parti different.

ENNEMI, se dit aussi des choses contraires qui se détruisent, qui se nuisent. Le feu & l'eau sont ennemis, le chaud & le froid, le sec & l'humide. Le vin est ennemi de la fievre, de la goutte. Les venins, les poisons sont ennemis des corps. La debauche est l'ennemie de la santé. En Poësie on dit la fortune ennemie. les destins ennemis, les vents ennemis. pour dire, contraires.

ENNEMI, se dit aussi de ce qui a une certaine antipathie contre quelque autre chose, soit qu'elle vienne par nature, soit par caprice. Il y a des gens qui sont ennemis des roses, qui ne les peuvent souffrir. Les autres sont ennemis des douceurs, des sucreries. On le dit aussi des animaux. Le chat est l'ennemi de la souris. Le hybou est ennemi de la lumiere. Le chou est ennemi de la vigne. Le bon goust du siecle est ennemi des mauvaises pointes, des turlupinades.

ENNEMI, se dit figurément en choses morales. Il faut être ennemi du vice. Le pecheur est ennemi de Dieu, il est ennemi de son salut, de son repos. Il est ennemi de la joye, il est ennemi du bon sens, il est ennemi de nature, c'est à dire, il hait ce que tous les autres aiment, ou ce qui luy est propre ou avantageux. Le meschant est l'ennemi du bien. On dit aussi dans le Catechisme, qu'il y a trois ennemis de l'homme, le monde, la chair, & le Diable. Souvent le plus grand ennemi que nous ayons, c'est nous même.

ENNEMI, se dit quelquefois en galanterie par antiphrase. Un amant appelle sa maistresse, sa douce ennemie, & ses yeux, les doux ennemis.

On dit proverbialement d'un homme qui a fait quelque méchante action, qu'il a bien esté tenté de l'ennemi, c'est à dire, du Diable, qui est l'ennemi du genre humain. On dit aussi, Amis au prester, ennemis au rendre. On dit aussi, C'est autant de pris sur l'ennemi, quand on a attrapé quelque chose à celuy contre qui on a different. On dit aussi, Plus de morts, moins d'ennemis.

ENNOBLIR. v. act. Rendre plus noble, plus illustre, plus excellent. Cette terre est ennoblie depuis qu'un tel Prince en a porté le nom. Cette Universite s'est fort ennoblie, depuis qu'il y a eu tant de grands hommes qui sont entrez dans son Corps.

ENNOBLI, IE. part. pass. & adj.

ENNOYE. Voyez Amphisbene.

ENNUI. s. m. Chagrin, facherie que donne quelque discours, ou quelque accident desplaisant, ou trop long. Il se meurt d'ennui. Cette mauvaise alliance donne beaucoup d'ennui à sa famille. Cette longue dispute a augmenté son ennui. Le vin, la bonne compagnie charment les ennuis, dissipent les ennuis. Ce mot vient de innoia, & de innoiare, qui a été fait de noxia. Menage.

ENNUYANT, ANTE. subst. Qui ennuye les autres. Le bal est fort ennuyant quand on n'y danse point.

ENNUYER. v. act. & n. Ouir, ou faire, ou souffrir quelque chose avec chagrin, avec deplaisir, causer de l'ennuy. La meilleure musique à la fin ennuye. on s'y ennuye. Un malheureux s'ennuye de vivre. Un fade panegyrique ennuye les auditeurs.

On dit proverbialement, qu'il ennuye à qui attend, pour dire, qu'un homme s'impatiente d'attendre ceux qui ne viennent pas à l'heure.

ENNUYEUX, EUSE. adj. Qui ennuye. Il n'y a rien de plus ennuyeux que le jeu, quand on y perd son argent. Les longs discours sont fort ennuyeux.

ENNUYEUSEMENT. adv. D'une maniere ennuyeuse. Il m'a raconté son affaire fort ennuyeusement avec un long discours.

ENNUITER. v. n. Se mettre en danger de voyager la nuit. Quand on a une longue traite à faire, il faut partir de bonne heure de peur de s'*ennuiter*. Quelques-uns disent *enuiter*.

E N O.

ENONCER. v. act. Parler pour faire entendre sa pensée. Cet homme parle bien, il s'*énonce* en bons termes & fort clairs. Cet autre est obscur, il n'a pas le don de s'*énoncer*. On dit au figuré, Les Rois ne s'*énoncent* que par la bouche des canons.

ENONCER se dit aussi de ce qui est compris dans quelque ecrit. Toutes ces clauses sont *énoncées* expressément dans ce contract. Une clause essentielle qui n'est point *énoncée* ne se supplée point.

ENONCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENONCÉ. s. m. Qui est exprimé dans quelque acte ou escrit. Cela n'est qu'un simple *énoncé* qui ne destruit point les clauses stipulées.

ENONCIATIF, IVE. adj. Qui fait mention de quelque chose. C'est une maxime en Droit, que les termes *énonciatifs* ne prouvent rien.

ENONCIATION. s. f. Expression. Cette *énonciation* n'est pas heureuse, les termes n'en sont pas assez expressifs. Cette piece ne prouve rien, elle ne contient qu'une simple *énonciation*.

ENORGUEILLIR. v. neut. qui s'employe souvent avec le pronom personnel. Devenir glorieux & superbe. Les bons succés *enorgueillissent* les Tyrans. Un Sage ne s'*enorgueillit* jamais quelque bonne fortune qui luy arrive.

ENORGUILLI, IE. part. & adj.

ENORME. adj. m. & f. Prodigieux, excessif. Le Colosse de Rhodes estoit d'une grandeur *enorme*. Ce mot vient de *enorma*, comme si on disoit *contra normam*. On dit dans la basse Latinité *innormis* & *inormis*, pour dire, *immensus*, *enorme*, *sans regle* Borel témoigne qu'on disoit autrefois *enorme*, & *enormal*, pour dire contre la regle commune.

ENORME, se dit figurément en Morale, des vices. Une avarice, une ambition *énorme*, un crime *énorme*.

En Jurisprudence on appelle *elision énorme*, celle qui excede le double de la valeur d'une chose venduë. Elle donne lieu à la rescision d'un contract fait même par un majeur. La *lesion énorme* & d'entre moitié de juste prix n'est pas receuë dans les adjudications par decret.

ENORMEMENT. adv. D'une maniere énorme. Il a été lesé *énormement* dans la vente sa maison.

ENORMITE'. s. f. Grandeur, excés. L'*énormité* de son crime, de son ambition, de cette lesion, de cette usure, &c.

ENOSSER. v. Act. Arracher un os qui demeure au milieu de la gorge. On ne le dit guere qu'au participe. Le loup *énossé* qui refusa le salaire de la grue qui lui avoit tiré l'os de la gorge, est le simbole de l'ingratitude.

E N Q.

ENQUERANT, ANTE. adj. Curieux qui s'enquiert des affaires d'autruy. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Cet homme est importun, parce qu'il est trop *enquerant*.

ENQUERIR. v. neut. qui se dit souvent avec le pronom personnel, S'informer demander une chose qu'on ne sçait pas à une personne qu'on croit la sçavoir. Quand on doute si un mot est bon François, on s'en va *enquerir* à Mrs. de l'Academie. Je me suis *enquis* de mon Rapporteur, on m'a dit que c'estoit un bon Juge. On s'est venu *enquerir* d'un valet qui m'a servi j'ai dit qu'il etoit Fidelle.

ENQUERIR, en termes de Palais, signifie interroger, faire enqueste. J'ay fait interroger ma partie. Il a été *enquis* sur plusieurs faits

On dit proverbialement, Trop *enquerir* n'est pas bon, pour dire, qu'on s'*enquiert* souvent des choses dont on est fasché d'apprendre la verité.

ENQUIS, ISE. adj. Terme de Palais, dont on se sert dans les interrogatoires. *Enquis* de son nom, âge qualité & demeure.

ENQUERRE. verbe neutre. Terme de Blason. Demander la raison pourquoy il y a quelque chose dans un Escu qui est contre les regles ordinaires du blason. Des Armes *enquerre*, sont celles dont il faut demander la cause & l'origine, comme quand on y voit couleur sur couleur, ou metail sur metail. Ce mot se disoit aussi autrefois pour *enquerir*.

ENQUESTE. s. f. Soin & diligence qu'on prend de s'informer de quelque chose, de faire perquisition d'une personne. Il a bien fait des *enquestes* de ce gendre avant que de lui donner sa fille. Un de ces petits enfans s'est perdu, & il a été aux *enquestes* par tout pour le retrouver.

ENQUESTE, en termes de Palais, est une preuve ordonnée en justice, qui se fait par audition de temoins, dont la deposition est redigée par ecrit, & contre lesquels on peut donner des reproches. On permet aux parties de faire *enqueste*, quand elles sont contraires en fait. On ne pouvoit faire autrefois une *enqueste* sans un ajoint. L'*enqueste* se fait en matiere civile, & l'information en matiere criminelle. On ne peut faire *enqueste* pour argent presté quand la somme excede 100. l. On a abregé la formalité de l'ouverture & publication des *enquestes*. Le Code a abregé les *enquestes* par turbes : c'estoient des *enquestes* qui se faisoient sur des points douteux de Coustume, d'un usage qui n'estoit pas redigé par escrit. On y entendoit que des Praticiens, & dix témoins n'estoient comptes que pour un seul.

On appelle les Chambres des *Enquestes*, celles où on juge les procés par escrit, qui ont été appointez en premiere instance, où d'ordinaire il y a des *enquestes*. Au Parlement de Paris il y a cinq Chambres des *Enquestes*, aux autres deux ou trois. Les charges des Presidents aux *Enquestes* ne sont que de simples commissions. Dans l'institution du parlement il n'y avoit qu'une Chambre des *Enquestes*, dont les Conseillers estoient appellez *Raporteurs*, parce qu'ils ne faisoient que rapporter les procés par escrit, comme temoigne Pasquier, lequel adjouste, que la Grand' Chambre reforma un arrest des *Enquestes* le 7. Janvier 1405. & qu'elles n'avoient point droit de mettre les appellations au neant ; ce qui ne leur fut permis que le 8. Janvier 1422.

ENQUESTER. v. neut. ne se dit qu'avec le pronom personnel. C'est la même chose que s'*enquerir*.

ENQUESTER, signifie aussi, Ne craindre rien, se mocquer de toute menace ou reprimande. Ce sont de ces enfans sans souci qui ne s'*Enquestent*.

ENQUESTEUR. s. m. Officier qui a pouvoir de faire des enquestes. Les Commissaires du Chastelet se qualifient Commissaires Examinateurs & *Enquesteurs*. Les Lieutenants Generaux ont traité des offices d'*Enquesteurs*, & les ont unis à leur charge.

E N R.

ENRACINER. v. neut. Prendre racine. Les chesnes sont *enracinez* plus avant que les ormes. Les chiendents s'*enracinent* tous les ans de plus en plus s'enfoncent dans terre, quand on n'a pas soin de les lever.

ENRACINER, se dit plus ordinairement en choses morales. Il ne faut pas laisser *enraciner* ce mal. On a du mal à detruire les vieux abus, les vieilles opinions *enracinées* dans l'esprit des peuples.

ENRACINÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent d'*inradicare, inradicatus*.

ENRAGEANT, ANTE. adj. Qui donne bien de la peine, du déplaisir. On le met absolument. Cela est *enrageant*.

ENRAGER. v. neut. Estre saisi de la rage. Les chiens sont sujets à *enrager* dans la Canicule, quand ils manquent d'eau. La morsure d'une beste *enragée* en fait *enrager* une autre, luy communique son venin. Ce mot vient de *rabies*, comme qui diroit *rabie agi*; *agitari*, *torqueri*.

ENRAGER, se dit figurément en choses morales, des passions violentes qui vont presque jusqu'à la fureur. Ce fanfaron *enrage* de se battre. Ce meschant Poëte *enrage* de faire des vers. Les mains luy demangent, il *enrage* de tout son cœur de ne se pouvoir venger d'un tel affront. Il *enrage* de voir favoriser son rival. Cet homme est au desespoir, il est pis qu'*enragé*.

ENRAGER, se dit aussi en parlant des grands besoins, des grandes peines & difficultez. Il *enrage* de faim, de soif, de chaud. Voila un chemin fascheux qui feroit *enrager* le Diable. Cette affaire est si difficile, qu'elle me fait *enrager*. Ce fils est un fripon qui fait *enrager* son pere & sa mere. Ce valet vous obeira à la verité, mais c'est en *enrageant*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'*enrage* pas pour mentir, pour dire, que c'est un grand menteur. On dit qu'il a mangé de la vache *enragée*, pour dire, qu'il a bien souffert de la disette & de la fatigue. On dit aussi, Prendre patience en *enrageant*, pour dire, malgré soy.

ENRAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle une musique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, qui est grand & difficile. On appelle un chien *enragé*, tout meschant homme qui s'attache à nuire aux autres, à faire des cruautez. On dit qu'un homme se bat en *enragé*, pour dire, en desesperé. On le dit aussi des autres actions qu'on fait avec vigueur & aspreté.

ENRAYER. v. act. Quelques-uns disent *arrayer*. Passer une piece de bois entre deux rouës d'un carrosse, ou d'une charrette, ou les enlier avec une corde, pour empescher qu'elles ne roulent, & retarder leur mouvement à la descente d'une montagne.

ENRAYER, signifie aussi, Mettre les rais d'une rouë dans les moyeux & les jantes.

ENRAYEURE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui aboutissent à une espece de centre, & s'éloignent en forme de rayons, soit dans les planchers plats, ou dans les combles & domes.

ENREGISTREMENT. s. m. Action par laquelle on enregistre, on verifie quelque patente en Cour Souveraine. On s'est opposé à l'*enregistrement* & à la verification de telles patentes.

ENREGISTRER. v. act. Descrire dans un registre, y inserer quelque chose pour empescher qu'elle ne se perde. Les Edits, les lettres patentes & plusieurs Bulles s'*enregistrent* au Parlement. Tous les arrests & sentences, & les deliberations publiques s'*enregistrent*, se gardent dans des registres. Les Procureurs doivent avoir des registres pour *enregistrer* leurs exploits & presentations, pour escrire l'argent qu'ils reçoivent des parties. Les Privileges s'*enregistrent* par le Syndic des Libraires sur le Livre de la Communauté.

ENREGISTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENRHEUMER. v. act. & neut. Qui cause, qui donne le rheume. Le passage du froid au chaud est ce qui *enrheume*. Quand on se desgarnit trop tost, on est en danger de s'*enrheumer*. Ce Predicateur s'est *enrheumé* à force de crier contre les vices. Le vent coulis *enrheume* les hommes.

ENRHEUMÉ, ÉE. part. On est *enrheumé* tantôt de la gorge, [illegible] tantôt de la poitrine,

On dit [illegible] *enrheumé*.

Ces mots viennent du Grec *rheuma*, *fluxion*.

ENRICHIR. verb. act. Rendre riche. Le trafic des Indes a *enrichi* la Hollande. Les grandes rivieres *enrichissent* les Provinces qu'elles traversent. Les Fermiers du Roy s'*enrichissent* en peu de temps. Il est impossible d'*enrichir* ce prodigue.

ENRICHIR, signifie aussi, Rendre de plus grande valeur. Il luy a donné son portrait qu'il a fait *enrichir* de diamants. Ce Livre est *enrichi* de figures.

ENRICHIR, se dit figurément en choses morales. Il a *enrichi* son esprit de toutes sortes de belles connoissances. Cet ouvrage est *enrichi* de plusieurs nouveaux Traitez, passages, histoires, &c. On dit aussi, qu'une Langue s'*enrichit*, quand on y met de nouvelles expressions en usage.

ENRICHI, IE. part.

ENRICHISSEMENT. s. m. se dit tant au propre qu'au figuré, des ornements qu'on adjoute à quelque chose. Les dorures, les broderies sont les *enrichissements* qu'on met aux meubles, aux habits. Il y a des sujets si bas, si steriles, qu'ils ne peuvent recevoir aucuns *enrichissements*.

ENROLLEMENT. s. m. Action par laquelle on enrolle. Il s'est fait un grand *enrollement* de soldats en telle Province.

ENROLLER. v. act. Mettre sur un rolle, sur un estat, ou une liste de plusieurs personnes de même condition, & qui sont dans le même engagement. On le dit particulierement des soldats qui s'engagent à servir le Roy. Ce Capitaine leve des soldats, son Sergent en a *enrollé* dix aujourd'huy. Il faut qu'un soldat marche quand il est *enrollé*.

On dit aussi, qu'un homme s'est *enrollé* dans une Confrairie, pour dire, qu'il est écrit sur les registres. Gusman d'Alfarache parle d'un registre où on *enrolle* les sots qui ont fait quelque chose conforme à l'Edit des sottises qui y est mentionné. Ce mot est composé de *rolle*, & vient du Latin *inrotulare*. Menage.

ENROLLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENROUEMENT. s. m. Difficulté de parler provenant de quelque fluxion. Il n'est pas encore gueri de son *enrouement*.

ENROUER, s'*Enroüer*. v. act. Gaster, alterer sa voix, & la rendre plus rauque & moins nette. Il s'est *enroüé* à force de crier, à marcher la teste nuë au serain, au vent.

ENROUÉ, ÉE. part. Ce mot vient du Latin *raucus*, d'où vient le verbe *raucire*.

On dit proverbialement d'un homme *enroüé*, qu'il a veu le loup.

ENROUILLER. s'*Enrouiller*. v. act. Faire venir de la rouille, se charger de rouille. Le fer & le cuivre s'*enrouillent* à l'eau. L'air humide *enrouille* les armes. Ce mot vient du Latin *rubigo*, *rubiginosus*.

ENROUILLER, se dit figurément en Morale, du courage, de l'esprit, qui s'*enrouillent* dans la paix & dans la faineantise, faute de leur donner de l'exercice; c'est à dire, se relaschent & s'abastardissent.

ENROUILLÉ, ÉE. part. pass.

E N S.

ENSACHER. v. act. Mettre dans un sac, emplir un sac. Chez les grands Thresoriers on voit des écus en monceaux qui ne sont point *ensachez*. Il faut *ensacher* ce bled, ces poix, pour les porter vendre au marché.

ENSACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENSAISINEMENT. s. m. Notification qu'on fait au Seigneur feodal d'un contract d'acquisition d'un heritage mouvant de luy. L'*ensaisinement* se met à la marge du contract. On doit douze deniers pour cet *ensaisinement*.

ENSAISINER. v. act. Recevoir l'exhibition d'un con-

tract l'acquisition d'un heritage dependant de sa Seigneurie. Un Seigneur ne peut plus pretendre de droits seigneuriaux ou de retrait, depuis qu'il a *ensaisiné* un contract. Le Seigneur ne peut pas obliger a faire *ensaisiner* un contract. Autrefois *ensaisiner* signifioit seulement mettre en possession.

ENSANGLANTER. v. act. Rendre sanglant, tacher de sang. Il luy est venu un seignement de nez qui a *ensanglanté* son linge, ses habits.

ENSANGLANTER, se dit aussi en parlant des meurtres, des carnages. Herode a *ensanglanté* ses mains du sang des innocens. Ce Prince fut debonnaire, ne voulut point *ensanglanter* son regne, faire des guerres ou des executions. On tient pour maxime dans les pieces dramatiques, qu'il ne faut pas *ensanglanter* la Scene, faire mourir les Heros en presence des spectateurs.

ENSANGLANTÉ, EE. part. pass. & adj.

ENSEIGNE. s. f. Signe, marque publique & évidente qu'on met en quelque endroit pour trouver quelque personne ou quelque chose. Les Marchands mettent une *enseigne* à leurs boutiques, afin qu'on les reconnoisse. Ils enveloppent leurs marchandises dans une image de leur *enseigne*. Ils payent un droit au Voyer pour poser leur *enseigne*, pour changer d'*enseigne*. Quand on vend un logis, pour le designer on dit, où pend pour *enseigne*. Il est deffendu aux Marchands & aux Artisans de changer ou d'usurper les *enseignes* ou les marques les uns des autres. Ce mot vient de *insigne*. Nicod.

ENSEIGNE, est aussi un signe militaire sous lequel se rangent les soldats, selon les differens corps dont ils sont, ou les differents partis qu'ils suivent. Les *enseignes* des Chinois sont des queues de cheval. Celles des Europeans sont des drapeaux de taffetas marqués de diverses figures, couleurs, armes & devises. Xenophon dit que les Perses portoient pour *enseigne* une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé ou Pegase dans les leurs; les Atheniens une chouette, les Messeniens la lettre Grecque M, les Lacedemoniens le Λ. Les Romains ont eu diverses *enseignes*, de la louve, du Minotaure, d'un cheval, d'un sanglier, jusqu'à ce qu'ils s'arresterent à l'aigle la seconde année du Consulat de Marius. En ce sens on dit qu'un homme combat sous les *enseignes* d'un autre, pour dire qu'il est de son parti, qu'il marche sous ses *enseignes*. Cette garnison est sortie tambour battant, & *enseignes* deployées.

ENSEIGNE, en termes de Marine, se dit du pavillon qui se met sur la pouppe. L'*enseigne* de pouppe des vaisseaux de guerre est blanche, & celle des vaisseaux marchands est bleuë.

Enseigne de pierreries, se dit d'un ornement où plusieurs pierreries sont enchassées. C'étoit autrefois une espece d'aigrette qu'on portoit au chapeau.

ENSEIGNES, au pluriel, se dit des preuves, des titres de quelque chose, d'une affaire. Cet homme est noble à bonnes *enseignes*, il a bien des titres pour cela. Si on l'a fait Maréchal de France, c'est à bonnes *enseignes*, il l'a bien merité, il a bien servi.

ENSEIGNES, se dit aussi des marques qu'on se donne reciproquement pour connoistre la verité d'une chose, pour n'estre point trompé. Je vous ay veu en telle occasion, aux *enseignes* que vous y fustes blessé. Ne donnez point ce depost qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enseignes*. Je crains qu'on ne le vienne prendre à fausses *enseignes*. Vous ne m'avez pas donné de bonnes *enseignes*.

ENSEIGNE. s. m. signifie aussi un Officier d'Infanterie qui porte l'*enseigne*, le drapeau. Dans les Compagnies Suisses il y a un *Enseigne*, & un *Porte-enseigne* qui est sous luy. Dans les autres corps il n'y a que deux *Enseignes* par Regiment. Un *Enseigne* Colonel. Dans le Regiment des Gardes il y a un *Enseigne* par Compagnie. Il y a aussi des *Enseignes* dans la Cavalerie. Dans les Gardes du Corps il y en a trois par Compagnie; dans les Gendarmes un *Enseigne* & un Guidon; dans les Mousquetaires un *Enseigne* & un Cornette.

ENSEIGNE, se dit aussi de la charge, aussi-bien que de l'Officier. Il a vendu son *enseigne*.

ENSEIGNE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est logé à l'*enseigne* de la Lune, qu'il a couché à l'*enseigne* de la belle etoile, pour dire, qu'il n'avoit point de logis, qu'il a couché dehors. On dit aussi d'un mechant portrait, d'un mechant tableau, qu'il est bon à faire une *enseigne* à biere.

ENSEIGNEMENT. s. m. Ce qu'on montre, ce qu'on apprend aux autres, instruction que l'on donne. Cet enfant a bien profité des *enseignements* de son Maistre, il a bien retenu ses *enseignements*.

ENSEIGNEMENTS, se dit aussi des titres, des preuves, des marques qu'on donne de quelque chose. Cette partie a justifié son droit par de bons titres & *enseignements*. On a fait un vol signalé, & on a publié monitoire pour en avoir quelques preuves ou *enseignements*.

ENSEIGNER. v. act. Indiquer, apprendre à quelqu'un une chose qu'il ignoroit. Saul alla chercher Samuel, afin qu'il luy *enseignast* où il pourroit trouver les asnesses de son pere. L'etoile *enseigna* aux Mages le chemin de Bethleem. Quand ils l'eurent perdu de veuë, ils s'adresserent à Herodes, afin qu'il leur *enseignast* où etoit le Roy des Juifs. Les Anciens nous ont *enseigné* le chemin pour penetrer dans les sciences. Ce mot vient, selon Saumaise, de *insinuare* dont les Latins se sont servis en cette signification. Menage croit qu'il vient de *insignare*, qu'on a fait de *signum*.

ENSEIGNER, signifie aussi, Montrer quelque art ou science qu'on sçait. Les Maîtres d'Ecole *enseignent* à lire & à ecrire aux enfans. Les Prestres leur *enseignent* le Catechisme. Les Regens, les Professeurs leur *enseignent* les Humanitez, la Philosophie. Il y a des Maistres qui *enseignent* le Droit, les Mathematiques, les arts, à danser, à voltiger, à peindre, à chanter, &c. Il n'y a que cet homme qui m'ait pû *enseigner* un remede à mon mal. C'est une œuvre de misericorde spirituelle, d'*enseigner* les ignorants. On dit aussi, Les Stoïques *enseignent*, c'est à dire, font profession d'une telle doctrine.

On dit proverbialement, que les animaux nous *enseignent* à vivre, pour dire, que les Sçavants peuvent apprendre des ignorants. On dit aussi, que la nature nous *enseigne* nostre devoir.

ENSEIGNÉ, EE. part. pass. & adj.

ENSELLÉ, EE. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui est difficile à bien seller. Les chevaux *ensellez* sont relevez de col & de teste, & couvrent bien leur homme.

ENSEMBLE. adv. L'un avec l'autre. Aller tout *ensemble*, c'est à dire, Aller de compagnie. On disoit autrefois *ensemblement*. Mesler tout *ensemble*, c'est à dire, Mesler l'un avec l'autre. Acheter tout *ensemble*, c'est à dire, en tasche & en bloc. Ciceron est tout *ensemble* bon Orateur & bon Philosophe. Ces deux pieces vont *ensemble*, c'est à dire, ne se separent pas comme deux choses appariées. Ce mot vient de *in* & *simul*. Menage.

ENSEMBLE, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui en marchant approche ses pieds de derriere de ceux de devant, en sorte que le devant est leger, & que les hanches soustiennent en quelque maniere les epaules. On dit, Mettre bien *ensemble* un cheval, le mettre bien sous luy, quand on le met sur les hanches.

ENSEMENCER. v. act. Jetter de la semence sur des terres labourées, & en saison convenable, pour les faire rapporter. La recolte appartient à ceux qui ont ensemencé les terres. Quelques Fermiers les reçoivent tout *ensemencées*.

ENSEMENCÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit aussi au figuré de l'esprit d'un jeune homme à qui on donne de bonnes instructions, que c'est une terre qui a été bien *ensemencée*.

ENSERRER. v. act. Enfermer, contenir dans quelque enceinte. La mer *enserre* tout le globe terrestre. La terre *enserre* dans ses flancs bien des tresors, c'est à dire, ils y sont enfermez.

ENSEVELIR. v. act. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un suaire, pour luy donner ensuite la sepulture dans la terre. C'est un ouvrage de misericorde corporelle, d'*ensevelir* les morts. Tobie & quelques autres Hebreux ont monstré un grand zele pour *ensevelir* les morts.

ENSEVELIR, signifie aussi, Enterrer un mort. Les Chrétiens *ensevelissent* leurs morts, les enterrent. Les Romains & les Orientaux les brusloient, au lieu de les *ensevelir*. On a dit autrefois en ce sens, *ensepulturer*.

ENSEVELIR, se dit aussi en parlant des corps abysmez ou peris. Tout cet équipage a été *enseveli* dans les ondes avec le vaisseau & les marchandises. Cette ville a *ensevelì* tous ses habitans sous ses ruines par un tremblement de terre. Un bon citoyen se doit *ensevelir* sous les ruines de sa patrie.

ENSEVELIR, se dit figurément en Morale, des choses qui s'abolissent, ou dont la memoire se perd. Les plus grandes actions sont avec le temps *ensevelies* dans un profond oubly. Sa gloire a été *ensevelie* avec luy. Il faut *ensevelir* la memoire des grands crimes. On dit aussi qu'un homme est *enseveli* dans un profond sommeil, quand il dort profondément. On le dit aussi dans une grande lethargie. On dit aussi de celuy qui s'enferme dans un hermitage, ou qui se retire du monde, qu'il se va *ensevelir* dans la solitude. Il ne faut pas *ensevelir* un beau secret, le cacher si bien, qu'on le laisse perdre.

ENSEVELI, IE. part. pass. & adj.

ENSORCELLEMENT. s. m. Charme, malefice qu'on a jetté sur quelqu'un par art magique, par sortilege. Les paysans appellent *ensorcelemens*, les maladies de langueur que les Medecins ne peuvent guerir.

ENSORCELER. v. act. Jetter un sort ou un malefice sur quelqu'un. Quand il arrive quelque maladie aux paysans, ou à leurs bestiaux, dont on ne peut découvrir la cause, ils disent qu'ils ont été *ensorcelez*.

On dit aussi d'un homme qui est fort amoureux d'une femme, qui en est tellement coeffé, qu'elle le gouverne absolument, qu'elle l'a *ensorcelé*.

ENSORCELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENSOUFFRER. v. act. Enduire de souffre quelque vaisseau. On *ensouffre* les tonneaux, quand on veut transporter du vin par mer & en des lieux éloignez. Ce mot vient de *sulphur*, *insulphurare*.

ENSOUPLE. s. f. Quelques uns disent *ensuble*. C'est une partie du mestier du Tisserand, ou d'autre Artisan qui travaille en tissu. C'est le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filet qui doit servir de chaisne ou de lisse à la toile, ou à l'étoffe qu'il travaille. L'*ensoupleau* est un rouleau opposé, sur lequel il roule l'étoffe à mesure qu'elle se fait. Il faut que l'étoffe demeure quelque temps sur l'*ensuble* pour la rendre plus unie, & empêcher qu'elle ne se grippelle. Ce mot vient du Latin *insubulo* signifiant la même chose, comme dit Menage aprés Cujas.

ENSUIVRE. v. neut. Estre ensuite, venir aprés. Il a appellé de cette sentence, de ce decret, & de tout ce qui s'en est *ensuivi*. Ce Prince a protesté n'estre point responsable de tous les malheurs qui s'*ensuivroient* de la rupture. Le compte de tutelle est rendu en vertu de la sentence d'un tel jour, dont la teneur s'*ensuit*. Aprés avoir reconnu nos scellez, nous avons procedé à l'inventaire ainsi qu'il s'*ensuit*. On dit au Palais, qu'on produit en *ensuivant* l'appointement d'un tel jour.

ENSUIVRE, se dit aussi dans l'Escole, des consequences qu'on pourroit tirer d'une proposition, des effets qui pourroient arriver d'une cause qu'on auroit supposée. Quand on pose une chose absurde, mille absurditez s'en *ensuivent*. De ce principe il s'*ensuivroit* une contradiction. Ce mot vient du Latin *insequi*.

ENT.

ENTABLEMENT. s. m. Terme d'Architecture. C'est le dernier rang de pierres qui est au haut d'un bâtiment, sur lequel pose la charpente ou la couverture. Ce mot vient de *tabula*, *intabulamentum*.

ENTABLEMENT, se dit aussi à l'égard des colonnes, de la partie qui est au dessus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la frise & la corniche.

ENTABLER. v. neut. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval, lors que sa crouppe va avant ses épaules, lors qu'il manie sur les voltes, & qu'il ne manie pas avec justesse.

ENTACHER. v. n. Estre infecté de quelque vice moral ou naturel. Cet homme est fort *entaché* d'heresie, d'avarice. Il étoit *entaché* d'un vilain mal dés le ventre de sa mere. La Vierge n'a point été *entachée* du peché originel.

ENTACHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENTAILLE. s. f. Ouverture qu'on fait en un corps, qu'on taille en un certain endroit, pour y emboëter & y en faire entrer un autre qu'on y veut joindre. On place des solives dans les *entailles* des poutres. Les *entailles* à queuë d'aronde sont les plus fortes. Il signifie quelquefois une simple hoche ou coche qu'on fait dans le bois pour y faire quelques marques.

ENTAILLER. v. act. Faire une entaille, un trou, une ouverture dans un corps pour y en faire entrer un autre. Il faut *entailler* les pierres pour y mettre des incrustations.

ENTAILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENTAMER. v. act. Commencer à oster, coupper, retrancher quelque partie d'un tout. *Entamer* une piece d'étoffe, *entamer* le pain, *entamer* un bûcher de bois, de charbon, *entamer* la peau, *entamer* un bastion. Menage derive ce mot de *intaminare* Latin, qui a été fait du Grec *entamnein*, signifiant la même chose. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *tamer*, qui vient du Grec *tamein*, signifiant *couper*.

On dit en termes de Manege, *Entamer* le chemin, pour dire, Commencer à galoper. *Entamer* du pied droit du pied gauche.

ENTAMER, se dit aussi au figuré. *Entamer* un discours, *entamer* une question. Ce Rapporteur a *entamé* ce matin mon procés, a commencé à poser le fait.

ENTAMURE. s. f. Le premier morceau qu'on couppe de quelque chose. Donnez moy l'*entamure* du pain. L'*entamure* d'une piece d'étoffe n'est jamais bien belle. On dit aussi, l'*entamure* de la peau, quand elle est simplement effleurée.

ENTANT QUE. adv. qui sert à distinguer ou à restraindre quelque proposition. JESUS-CHRIST est consideré diversement, *entant que* Dieu, & *entant que* homme. En Philosophie on considere les substances selon leurs accidents, *entant que* longues, *entant que* chaudes, *entant qu'*animées. &c. En Justice on dit, Le Procureur du Roy joint *entant que* le fait le touche ou peut toucher.

Il est quelquefois conjonction, & signifie, Parce que. Il me doit une rente, *entant qu'*il possede mon heritage. Il a été assigné pour deguerpir, *entant que*, ou parce que cet heritage m'est hypothequé.

ENTASSEMENT. s. m. Action par laquelle on met plusieurs choses en un tas les unes sur les autres. Il faut prendre garde à bien faire l'*entassement* des gerbes dans une grange.

ENTASSER. v. act. Mettre plusieurs choses les unes sur les autres. La presse étoit si grande en cette ceremonie, qu'on y étoit *entassé* les uns sur les autres. Ce coche étoit si plein, qu'on y étoit *entassé* comme des harengs dans une caque. Voilà un avare qui *entasse*, qui accumule thresors sur thresors; un scelerat qui *entasse* crime sur crime. Les Poëtes disent que les Geants avoient *entassé* montagnes sur montagnes. Menage derive ce mot de *intassare*, qui est fait du Grec *entassein*, signifiant la même chose.

ENTASSÉ, ÉE. part. & adj.

ENTASSÉ, se dit aussi des personnes malfaites de taille, qui ont la teste enfoncée dans les épaules, qui sont engoncées.

ENTE. s. f. Petite portion d'un arbre qu'on fourre dans un autre par une incision qu'on y fait, afin de corriger le goût de son fruit, ou même pour luy faire porter un fruit different. On appelle aussi cela une *greffe*. *Ente* en fente, *ente* en escusson, en écorce, en flute, en bouton, en germe, en tronc, en couronne, en pied de chevre, en sion; *ente* en perche, &c. Ce mot vient du Latin *insita*. Menage. Du Cange dit qu'il vient du Flaman ou Alleman *ente*, qu'il derive du Latin *insitum*.

On appelle aussi *entes*, les jeunes arbres nouvellement entez.

On appelle aussi le manche d'un pinceau, *ente*; mais il faut écrire *hante*. Voyez *estampe*.

Ente de moulin, se dit de la partie du volant où est entée une autre piece de bois pour luy servir d'allonge.

ENTEMENT. s. m. Action par laquelle on ente les arbres, ou les vignes.

ENTENAY. s. m. Terme d'Agriculture. Marquote de vigne entée pour transplanter.

ENTENDEMENT. s. m. C'est la partie dominante de l'ame, où reside la raison & le jugement. L'Astronomie est le plus grand effort de l'*entendement* humain. Il faut avoir perdu l'*entendement* pour nier la Divinité. C'est un homme d'*entendement*, c'est à dire, qui raisonne bien.

ENTENDRE. v. act. & neut. Oüir, écouter. *Entendre* le Sermon. *Entendre* dur. *Entendre* de loin. Il n'*entend* rien, il n'*entend* goute, il est sourd. Je n'ay jamais *entendu* cet homme-là, pour dire, je ne l'ay jamais oui prêcher, plaider, ni haranguer. Ce mot vient du Latin *intendere*.

On dit aussi, *Entendre* la Messe, pour dire, Assister à la Messe, encore qu'on n'*entende* pas les paroles du Prêtre.

On le dit aussi de celuy qui veut bien prendre la patience d'écouter. Ce Juge est severe, mais du moins il *entend* les parties.

On dit au Palais à un Advocat, Qui vous *entend*? c'est à dire, Qui est l'Advocat qui deffend contre vous?

ENTENDRE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Comprendre, penetrer dans le sens de celuy qui parle, ou qui écrit. Cet homme *entend* l'Algebre, *entend* l'Hebreu, *entend* bien la Bible. Cet homme est obscur, il ne sçauroit se faire *entendre*. *Entendre* le Latin, les langues Orientales.

ENTENDRE, se dit aussi de celuy qui sçait tout ce qu'il doit sçavoir sur quelque chose. Il *entend* bien sa charge, son mestier. Il s'*entend* bien aux armes, au manege. On dit au contraire, Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela, vous ne l'*entendez* pas.

On dit aussi, s'*Entendre* à quelque chose, pour dire, la sçavoir fort bien. Il s'*entend* fort bien aux affaires, à l'agriculture, &c.

ENTENDRE, signifie encore, Prester l'oreille, consentir à quelque proposition. On luy a offert cet employ, il y veut bien *entendre*. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement.

s'*Entendre* avec l'ennemi, c'est à dire, Avoir intelligence avec luy. Ces parties s'*entendent*, pour dire, colludent ensemble.

Donner à *entendre*, signifie, Faire croire. Il a obtenu cette faveur sous un faux donné à *entendre*, sous une fausse allegation. S'il a manqué, ce n'est pas faute de luy avoir bien donné à *entendre*. Je vous *entends*, je voy bien ce que vous voulez dire ou demander par là.

ENTENDRE, signifie aussi, Avoir intention, pretendre. Je vous donne cela, mais j'*entends* que vous fassiez telle chose, quand on veut imposer une condition à quelqu'un. Vous *entendez* cela, & moy je ne l'*entends* pas, c'est à dire, Vous voulez que je fasse une chose, & moy je ne le veux pas. Qu'*entendez*-vous par là? Que pretendez-vous? On dit encore, Je n'y *entends* point de finesse, pour dire, Je ne pretends point vous tromper.

On dit encore absolument, Cela s'*entend*, quand on suppose une chose qui se fait ordinairement. Quand on envoye querir un Medecin, il le faut payer, cela s'*entend* ou est sousentendu.

On dit en proverbe, Ils s'*entendent* comme larrons en Foire, pour dire, Ils sont en grande intelligence; mais toujours en mauvaise part. Il *entend* de travers, pour dire, Il *entend* autre chose que ce qu'on luy dit. Il n'y a point de pire sourd que celuy qui ne veut point *entendre*. Chacun fait comme il l'*entend*, c'est à dire, à sa fantaisie.

Entendre le numero, se dit des gens fort intelligents en affaires. C'est un proverbe tiré des Marchands qui ont le prix de leurs marchandises marqué sous certains numero qu'il n'y a qu'eux qui *entendent*.

On dit aussi d'un brutal, qu'il n'*entend* ni rime ni raison, qu'il n'*entend* ni à dia, ni à hurhaut, pour dire, qu'on ne le peut persuader de ce qui est raisonnable. On dit aussi, Qui n'*entend* qu'une partie n'*entend* rien.

ENTENDU, UË. part. & adj. Il est *entendu* aux finances. En Architecture on dit aussi, Ce logis est bien *entendu*. Ce tableau est bien *entendu*. Cet habit, cette garniture, cette broderie sont bien *entendus*, pour dire, ils sont bien faits & de bon goust. Cette affaire est bien *entendue*, pour dire, on en est suffisamment instruit.

On dit aussi, qu'un homme fait l'*entendu*, lors que mal à propos il fait le capable, ou qu'il a une grande vanité. A cause que son pere a du bien, il fait fort l'*entendu*.

Bien entendu, se dit adverbialement, quand on adjouste une condition à quelque chose qu'on avoit proposée ou promise auparavant.

ENTENDRE, signifie aussi, S'appliquer avec attention. On ne peut pas *entendre* à deux choses à la fois pour les bien faire. Cet Advocat a tant d'affaires, qu'il ne sçait à laquelle *entendre*.

ENTENDEUR. subst. masc. Qui écoute. Il n'est en usage qu'en ces phrases proverbiales. A bon *entendeur* salut: ce qui se dit quand on reproche couvertement à un homme ses defauts. On dit aussi, A un bon *entendeur* il ne luy faut qu'une charretée de paroles. Il est bas.

ENTENTE. s. f. Interpretation. En ce sens il ne se dit gueres qu'en ces deux phrases: L'*entente* est au diseur, & des mots à double *entente*, qui sont equivoques.

ENTENTE, signifie aussi un certain ordre & disposition qui donne de l'agrément aux choses. L'*entente* de ce tableau est merveilleuse. L'*entente* d'un bastiment, d'un habit, d'un balet, c'est à dire, la bonne disposition, la conduite, l'agrément qui s'y trouvent.

ENTER. v. act. Greffer, faire des entes. *Enter* un pommier sur un prunier. *Enter* sur franc, *enter* sur un sauvageon. On *ente* en plusieurs manieres. La premiere en fente se fait en pied de biche, lors qu'on coupe horisontalement & également un sujet, ou sauva-

geons, sur lequel on met une ou plusieurs greffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la scie. On *ente en moelle*, quand on place une greffe au milieu d'un sujet moelleux, comme la vigne, ou jasmin d'Espagne. On *ente en couronne* les gros arbres au printemps, lors que la seve est un peu montée. L'on place plusieurs greffes taillées d'un seul côté, l'écorce en dehors entre la peau & le bois, aprés avoir un peu incisé son écorce. On *ente en approche*, quand on perce un arbre, & que dans le trou on passe une branche d'un autre arbre, comme de vigne dans le noyer, ou bien en approchant deux branches de divers arbres d'égale grosseur dont l'une est fenduë par son extremité, & que dans cette fente on insere l'autre qui est taillée des deux costés de figure platte. L'*ente en flusté* se fait au mois de May, lors que la seve, en enlevant du sujet qu'on veut enter un anneau de la peau, au lieu de laquelle on en place autant d'un autre arbre d'égale grosseur. Cela se pratique particulierement sur le chataignier & le noyer.

Enter, se dit encore en terme de Charpenterie. Il faut *enter* cette piece de bois dans celle-là; pour dire, les joindre les assembler l'une avec l'autre.

Enter, se dit aussi figurément en Morale dans cette phrase: Une telle maison a été *entée* dans celle-là, pour dire, que le bien, le nom & les Armes d'une maison a passé dans une autre par quelque alliance.

Enter, en terme de Fauconnerie, signifie, Rejoindre une penne gardée à celle d'un oiseau qui est rompuë, froissée au albrenée, ou la raccommoder a l'aiguille, ou au tuïyau, &c.

Enté', ée. adj. Terme de Blason, qui se dit lors que les deux parties de l'Escu entrent l'une dans l'autre par des *entures*, rondes qui pourroient estre dites *emborstures*. On appelle *ente en pointe*, lors qu'il y a une pointe ou une entaille qui se fait à la pointe ou au bas de l'Escu par deux traits arrondis qui aboutissent au point du nombril. La maison de Maillé porte d'or à trois fasces *entées* de gueules. Les cadets partissent, flanquent, ou *entent* en pointe.

ENTERINEMENT. s. m. Jugement qui reçoit, qui approuve une requeste, des lettres de Chancelerie. L'*enterrinement* d'une remission, des lettres de restitution.

ENTERINER. v. act. Terme de Palais. Donner sentence ou arrest sur une requeste, ou quelques lettres de Chancelerie, en adjuger les conclusions. Sa grace a été *enterinée*. Sa requeste civile a été *enterinée*. Ce mot, selon Menage, vient de *enterein*, vieux mot François qu'on a dit pour *entier*, qui vient du Latin *integer*, ou de *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, diminutif de *integer*, Ce mot s'est dit apparemment d'abord des lettres de restitution en entier; & depuis s'est estendu à toutes sortes de requestes.

ENTERREMENT. s. m. Ceremonie qu'on fait, quand on met un Chrestien dans la sepulture. On envoye aux parens & amis des billes d'*enterrement*, qui portent. Vous estes priez d'assister au convoy, service & *enterrement*.

ENTERRER. v. act. Mettre en terre, donner la sepulture à quelqu'un. Il coute beaucoup à *enterrer* avec ceremonie. On *enterre* les Rois de France à St. Denis. On n'*enterre* pas les excommuniez en terre sainte. On a fait une treve pour *enterrer* les morts. Les Anciens n'*enterroient* pas leurs morts, ils les brusloient, comme font encore les Indiens.

Enterrer, signifie aussi, Mettre, cacher sous terre. On a assassiné cet homme, & on l'a *enterré* dans un bois. Les avares *enterrent* leurs tresors. Pendant la guerre on *enterre* ce qu'on a de meilleur, pour le dérober à la violence des soldats. Les Vignerons *enterrent* des sions de vigne pour les faire provigner. Les Moines qu'on met *in pace* sont *enterrez* tout vifs.

Enterrer, se dit figurément en Morale. Il ne faut pas *enterrer* les beaux talens que Dieu nous a donnez. Ce devot s'est mis en retraite, il s'est allé *enterrer* tout vif dans un desert, dans un Monastere.

Enterrer, se dit aussi de ce qui perit de ce qui est accablé sous quelque ruine. La ville de Raguse a été toute *enterrée* par un tremblement de terre. On fit joüer un fourneau sous ce ravelin, où plusieurs soldats furent *enterrez*. Et figurément ont dit qu'un homme s'est voulu *enterrer* sous les ruines de sa patrie, pour dire, qu'il l'a défenduë jusques à l'extremité, jusqu'à la mort.

On dit en terme de Guerre, une batterie de pieces *enterrées*, quand sa platteforme est au dessus du rez de chaussée, en sorte qu'il faut coupper des terres pour faire les embrasures du canon. Ces batteries se font pour ruiner les deffenses de la place.

On dit proverbialement d'une maison qui a bien cousté à bastir, Il y a bien des escus *enterrez* en ce lieu-là.

Enterré, ée. part. pass. & adj.

ENTESTEMENT. s. m. Offense du cerveau. L'*entestement* du charbon allumé dans un lieu clos est mortel.

Entestement. figurément, signifie une trop grande attache à une opinion dont on est preoccupé, à une passion dont on est saisi. Le plus grand obstacle a la connoissance de la verité est l'*entestement*, la preoccupation. Cet homme a un grand *entestement* pour cette femme, elle le gouverne absolument.

ENTESTER. v. act. Blesser & offenser le cerveau. Le musc qui n'est point falsifié *enteste* si fort qu'on ne le peut souffrir le moins du monde. Le vin pris par excés *enteste*.

Entester, se dit figurément en morale. Cet homme est fort *entesté* de la bonne opinion qu'il a de luy-méme; il est fort *entesté* de sa grandeur, de la noblesse de sa maison, de son procés, de sa femme, il en parle continuellement. Les loüanges sont le parfum qui *enteste* le plus, & dont on ne se rassasie point. Les ignorans s'*entestent* facilement des nouvelles opinions qu'on leur presche.

Entesté, ée. part. pass. & adj.

ENTHYMEME. Argument qui n'a que deux propositiós, l'antecedent, & la consequence. Aristote le nomme l'*argument de la rethorique*, ou l'*argument probable*. En cela il est opposé au *syllogisme*, qui a trois propositions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique*. Ce mot vient du verbe Grec *enthymeisthai*, qui signifie *penser & concevoir, en thymo, en l'emendement*

ENTICHE', ée. adj. Qui commence à se pourrir. Il ne se dit au propre que des fruits. Les fruits *entichez* ne sont pas de garde.

Entiché, se dit figurément des personnes, pour marquer quelque defaut qu'on commence d'appercevoir en elles. Cet homme est un peu *entiché* d'heresie, d'avarice, *entiché* de lepre.

ENTIER, iere. adj. Total d'une chose dont on n'a rien retranché. Il a passé une journée *entiere* avec moy. Ce Livre n'est pas *entier*, il y manque deux cahiers. Cette terre est toute *entiere*, on en a rien demembré. Ce mot vien du Latin *integer*.

En ce sens on dit d'un cheval, d'un roussin qui n'est pas chastré, que c'est un cheval *entier*, parce qu'on ne luy a rien retranché ni couppé. On dit aussi, qu'un cheval est *entier*, lors qu'il est retif, qu'il n'obeit pas à la main, qu'il y resiste, & qu'il ne tourne pas aisément. On dit Aussi, qu'un mors tient de l'*entier*, quand il ne plie point dans le milieu de la liberté de la langue, tel que celuy qu'on donne aux chevaux qui ont les barres rondes & peu sensibles.

Entier, se dit figurément en Morale. Il s'est donné tout *entier* à Dieu. Cet employ demande un homme

tout *entier*, pour dire, que cela le doit occuper absolument, & qu'il y doit donner tous ses soins. On dit aussi, Il a vescu dans une *entiere* innocence; qu'un homme est *entier*, pour dire, qu'il est ferme dans les resolutions qu'il a prises, qu'il n'en veut jamais demordre. cet homme est *entier* dans son opinion, opiniatre.

On dit au Palais, que les choses ne sont plus *entieres*, lors qu'on a changé la nature & la disposition d'une affaire. On ne peut renoncer à une succession, lors que les choses ne sont plus *entieres*, qu'on en a detourné ou vendu une partie.

ENTIER, est aussi subst. & signifie un tout consideré à l'egard de ses parties, & sur tout en Arithmetique, où on l'oppose aux fractions. Il faut, quand on a multiplié les fractions les reduire en *entiers*, en extraire les *entiers*.

On dit aussi, Remettre les choses en leur *entier*, pour dire, les remettre en l'estat où elles estoient avant qu'elles fussent changées. Ce mineur a obtenu des lettres de restitution en *entier*, & on l'a remis au mesme estat qu'il estoit auparavant. Les Heretiques ont ruiné cette ville, mais la grande Eglise est encore en son *entier*. Ce mot vient du Latin *integer*.

ENTIERCHIER. Vieux mot de la Coustume d'Amiens & de Normandie, qui signifie, mettre en main tierce, sequestrer. On disoit aussi *entierchеur* pour dire, *sequestre*.

ENTIEREMENT. adv. D'une maniere entiere & complette Cet homme est *entierement* perdu de reputation.

ENTONNEMENT. s. m. Action d'entonner. L'*entonnement* du vin ne se fait qu'aprés qu'il a cuvé quelque temps.

ENTONNER. v. act. Commencer à chanter. Le chœur a *entonné* l'Introite, l'Hymne, le Magnificat. La Musique a *entonné* un motet.

ENTONNER, signifie aussi, Mettre sur un certain ton, sur un certain chant. Ce Musicien *entonne* juste. Ce mot vient du Latin *intonnare*.

ENTONNER, signifie encore, Verser une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un barril. Il a *entonné* son vin au sortir de la cuve, du pressoir. Ce mot vient de *tonne*, *tonneau*.

On le dit hyperboliquement d'un yvrogne qui boit beaucoup & goulument. Ce goinfre en trois coups a *entonné* deux bouteilles de vin.

ENTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENTONNOIR. s. m. Vaisseau ayant une pointe percée par le bas, qui sert à verser les liqueurs dans un muid, dans une bouteille.

Les Medecins appellent aussi *entonnoir*, un conduit qui est dans le cerveau au dessous de son troisiéme ventricule, qui sert à le purger de ses superfluitez.

ENTORSE. s. f. Action violente par laquelle on fait sortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. Un faux pas luy a fait faire une *entorse* qui l'empesche de marcher. Il se dit aussi au Manege, d'un effort violent que le cheval s'est fait au boulet, qu'on appelle autrement *mesmarchures*. Menage derive ce mot du Latin *intortus*.

ENTORSE, se dit figurément en Morale, de quelque violence, obstacle ou empeschement qu'on apporte à la fortune, ou aux affaires de quelqu'un. Cet homme estoit prest d'obtenir une telle dignité, mais ses ennemis lui ont donné une *entorse* qui l'en a fort eloigné.

ENTORTILLEMENT. s. m. Action d'entortiller.

ENTORTILLER. verb. act. S'envelopper dans quelque chose qui peut faire un ou plusieurs tours. Quand on a froid, on s'*entortille* dans son manteau, dans sa robbe de chambre, ses draps. Les Marchands *entortillent* dans du papiers les marchandises qu'ils livrent à leurs chalands.

ENTORTILLER, se dit aussi des choses qui font plusieurs tours qui en en tortillent une autre. Le liere, la vigne, s'*entortillent* autour des arbres, des colonnes. Laocoon se vit *entortillé* par des serpens.

ENTORTILLER, se dit aussi figurément en Morale de ceux qui embarrassent leurs pensées, leurs discours, ensorte que l'intelligence n'en est pas facile, qu'on n'en peut concevoir l'ordre & la disposition.

ENTORTILLÉ, ÉE. part. pass.

ENTOUILLIER, ou *Andouiller*. s. m. terme de Chasse. C'est le premier cor le plus prés des meules de la teste d'un cerf. Le second s'appelle *surandouillier*, & les autres plus hauts *chevilleures* ou cors; mais ceux du faiste s'appellent *espois*, lesquels n'estant qu'au nombre de deux, s'appellent *force*; mais estant trois ou quatre ils s'appellent *trocheures*, par metaphore d'une trochee de poire ou de pommes. S'ils sont cinq ou six & plus, ils s'appellent *paumure*, à cause de la ressemblance des doigts sortant de la paume de la main. Et s'ils sont rangez en cerne, ils s'appellent *couronnure*, parce qu'ils ressemblent à une couronne.

ENTOUR. Proposition. auprés de quel qu'un. Les femmes sont si difficiles à habiller, qu'il y a toujours à faire *entour* d'elles. Ce mot vieillit, & on se sert au lieu de *alentour* ou *autour* Les Princes ont toujours beaucoup de Courtisans *alentour* ou *autour* d'eux. Le parapet regne tout *alentour* de la muraille.

ENTOURER. v. act. Enceindre. L'Ocean *entoure* la terre. Cette maison est *entourée* d'eau, de bois, de fossez, de prairies. Ce mot vient de *tornus tornare*.

ENTOURER, signifie aussi, environner, estre alentour. Ces gens charitables sont toûjours *entourez* de gueux. Les bonnes tables sont *entourées* d'escornifleurs. Cette ville est *entourée* d'ennemis. Les Rois s'*entouroient* autrefois la teste d'un diademe.

ENTOURÉ, ÉE. part. & adj.

ENTOURNER. v. act. Vieux mot qui signifioit, Mettre autour, estre autour. Il faut *entourner* ce cable autour de ces poulies, de ces moufles, luy faire faire deux ou trois tours.

ENTOURNURE. s. f. Terme de Tailleurs, qui se dit du tour ou de l'eschancrure qu'ils donnent à des manches. Cet habit seroit bien, sans l'*entournure* des manches qui va mal.

ENTOUSIASME. s. m. Fureur prophetique ou poëtique qui transporte l'esprit, & qui luy fait dire des choses surprenantes & extraordinaires. Les oracles n'étoient point rendus, que la Sybylle ou la prestresse ne fust saisie d'un certain *entousiasme*. Les Poëtes ne font bien des vers, que lors qu'un *entousiasme* les transporte.

ENTRAILLES. s. f. pluriel. Les boyaux, les intestins. Le poison laisse principalement ses marques dans les *entrailles*. Menage derive ce mot du Latin *enteralia*, qui a été fait du Grec *enteron*, qui signifie le *ventre*.

ENTRAILLES, se dit aussi plus generalement de toutes les parties enfermées dans le corps des animaux. L'Aruspicine des Anciens s'exerçoit en considerant les *entrailles* des animaux sacrifiez, le cœur, le poulmon, le foye.

ENTRAILLE, se dit encore figurément en parlant de la tendresse qu'on a pour les malheurs d'autruy. Il me semble qu'on m'arrache les *entrailles*, quand je voy persecuter les pauvres. Cet homme a de bonnes *entrailles*, pour dire, qu'il est de bon naturel, qu'il a le cœur tendre & sincere. Corneille a dit dans le Cinna;

> Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles,
> Où Rome par ses mains deschiroit ses *entrailles*

On dit aussi en termes de Devotion, les *entrailles* de la misericorde de Dieu, par une phrase tirée de l'Escriture, *per viscera misericordiæ Dei nostri*, dans le Cantique de Zacharie.

ENTRAILLES, se dit aussi figurément de l'interieur de la terre. L'avarice des hommes a fouillé jusqu'au fond des *entrailles* de la terre pour en tirer l'or. Ils ont deschiré les *entrailles* de leur mere.

ENTRAISNER. v. act. Emporter avec violence. Les Sergens ont *entraisné* ce pauvre homme en prison. Cette inondation a *entraisné* tout ce qu'elle a trouvé dans la campagne. Une forte purgation *entraisne* toutes les mauvaises humeurs du corps. La charette *entraisne* quelquefois les chevaux dans les pays de montagnes. Ce mot vient de *trahere*.

ENTRAISNER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Une guerre civile *entraisne* aprés soy bien des malheurs. L'incontinence *entraisne* bien des ames dans l'abysme. Ce principe, cet argument, *entraisnent* aprés eux de grandes absurditez. Ciceron *entraisnoit* ses auditeurs par la force de son éloquence. Un habile Rapporteur *entraisne* tous les ignorans dans son opinion.

ENTRAISNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENTRAIT. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui traversent & qui lient les deux parties opposées dans les couvertures des bastiments. On les appelle aussi *tirans*, quand il tient aux jambes de force avec le poiçon au milieu : c'est ce qu'on appelle le *grand entrait*. Le *petit entrait* est celuy qui est au dessus. Outre les *entraits* de maistresses fermes, il y a des *entraits* de crouppe, des *entrais* de remplage, & on s'en sert en plusieurs autres occasions.

ENTRANT, ANTE. adj. Qui entre en quelque lieu. Tous les vins *entrants* dans la ville doivent payer le droit d'entrée.

ENTRANT, signifie encore un intriguant, un homme adroit & hardi qui se fourre dans les compagnies, qui fait facilement connoissance. Les Gascons sont des gens *entrants*, qui s'insinuent aisément parmi le grand monde, & qui font fortune.

ENTRAVAILLÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit des oiseaux qui ayant le vol esployé, ont un baston ou quelque autre chose passée entre les ailes & les pieds.

ENTRAVER. Terme de Fauconnerie; qui se dit lors qu'on accommode les jets de l'oiseau de telle sorte, qu'il ne se peut oster le chapperon, ni se descouvrir.

ENTRAVES. s. f. pluriel. Fers ou liens qu'on met aux pieds des chevaux pour empécher qu'ils ne s'enfuyent. L'*entrave* est composée d'une petite chaisne de fer longue de sept à huit pouces, qui tient à deux *entravons* ou pieces de cuir tournées en rond, & rembourrées, qu'on met aux pieds du cheval.

ENTRAVES, se dit figurément des empeschements qu'on trouve à faire quelques choses, & entre autres à marcher.

> De ces amples canons, où comme en des *entraves*,
> On met tous les matins ses deux jambes esclaves.

Ce sont deux vers de Moliere.

ENTRE. Preposition de temps & de lieu, qui marque la distance ou la separation de l'un à l'autre. Il y a bien du chemin *entre* cy & là. *Entre* le Ciel & la terre il y a un grand espace. Il est *entre* onze heures & midi, *entre* cinq & six. *Entre* le Deluge & l'Incarnation il y a tant d'années.

ENTRE, se dit aussi pour marquer un lieu precis. Je luy ay livré cet homme *entre* les mains. Cela soit dit *entre* nous. Regardez moy *entre* deux yeux, fixement. Cela a été fait *entre* quatre yeux, il n'y avoit que deux personnes.

ENTRE, marque aussi un milieu, une separation. Il est *entre* le blanc & le clairet. Il se plaist *entre* deux treteaux. Le verd est la couleur mitoyenne *entre* le jaune & le bleu. La riviere coule *entre* les deux rives. Il a été volé *entre* deux Soleils, c'est à dire, pendant le jour; *entre* chien & loup, pendant le crepuscule ou cette lumiere obscure où on ne peut bien discerner un chien d'avec un loup. Ce detroit est *entre* deux mers. Nager *entre* deux eaux. L'hydropisie se forme des eaux qui sont *entre* cuir & chair. Il ne boit point *entre* les repas. On dit aussi dans les querelles, Il s'est mis *entre* deux, pour dire, Il les a separez.

ENTRE, marque quelquefois de l'incertitude. Je suis *entre* deux de faire cela, pour dire, Je ne sçay si je le dois faire ou non.

ENTRE, sert aussi à marquer la difference. *Entre* un bon & un mauvais ami il y a bien de la difference, comme *entre* le jour & la nuit.

ENTRE, signifie quelquefois, Parmi, au nombre. On l'a laissé *entre* les morts. Il est des premiers *entre* les gens de bien. *Entre* amis tout est commun. *Entre* les estoiles Venus est celle qui brille le plus.

ENTRE, en termes de Palais, se met à la tête de tous les jugements contradictoires. *Entre* un tel demandeur & un tel deffendeur. Il y a procés *entre* ces parties. Ce partage se doit faire *entre* quatre associez.

ENTRE, se dit proverbialement en plusieurs phrases. *Entre* deux selles le cul à terre. Il l'a pris *entre* bond & volée. *Entre* deux vertes une meure, &c.

ENTRE, se joint avec quantité de verbes de la Langue, & leur donne une nature de verbes reciproques, en y adjoûtant le pronom personnel : comme, *s'entre-accoller*, *s'entre-accompagner*, *s'entre-accuser*, *s'entre-advertir*, *s'entre-aider*, *s'entre-aimer*, *s'entre-appeller*; *s'entre-approcher*, *s'entre-appuyer*, *s'entre-arracher*; *s'entre-attendre*, *s'entrebaisser*, *s'entrebattre*, *s'entrecaresser*, *s'entrechercher*, *s'entrecherir*, *s'entredeschirer*, *s'entre-connoistre*, *s'entredeffaire*, *s'entredire*, *s'entredonner*, *s'entre-embrasser*, *s'entre-entendre*, *s'entre-esgorger*, *s'entrefascher*, *s'entreflatter*, *s'entrefrotter*, *s'entre-frapper*, *s'entregronder*, *s'entreheurter*, *s'entrelasser*; *s'entrelouer*, *s'entremander*, *s'entremanger*, *s'entremesler*, *s'entremocquer*, *s'entremordre*, *s'entrenuire*, *s'entreparler*, *s'entrepercer*, *s'entrepiquer*, *s'entreplaider*, *s'entrepousser*, *s'entrequereller*, *s'entreregarder*, *s'entreregretter*, *s'entrerencontrer*, *s'entrerespondre*, *s'entreressembler*, *s'entresaluer*, *s'entresecourir*, *s'entresaisir*, *s'entresuivre*, *s'entretailler*, *s'entretoucher*, *s'entretrouver*, *s'entretuer*, *s'entrevoir*, &c.

ENTRE, se joint aussi à quelques verbes pour diminuer leur signification.

ENTRELUIRE. v. neut. Luire à demi : ce qui se dit d'une foible lumiere qui passe entre quelques ouvertures. J'ay veu *entreluire* quelque chose entre les fentes de cette cloison. Dans l'obscurité de la nuit on vit *entreluire* quelques feux des ennemis.

ENTRE-OUIR. v. act. Ouir imparfaitement quelque chose. J'ay *entre-ouy* une voix qui ressemble fort à celle de mon frere. J'ay *entr'ouy* quelque chose de ce Sermon, mais la plus-part m'a échappé.

ENTRE-OUIR, se dit aussi au spirituel, de la conception, de l'intelligence. Malgré ses desguisements j'ay *entr'ouy*, j'ay conceu qu'il avoit quelque autre dessein.

ENTRE-OUVRIR. v. act. Ouvrir à demi. Il faut *entre-ouvrir* la fenestre pour empécher la fumée. Cet agonisant n'a fait qu'*entr'ouvrir* les yeux, & puis il les a refermez. Les huistres s'*entr'ouvrent* pour recevoir la rosée.

ENTRE-OUVRIR, se dit aussi des chevaux & des chameaux qui en tombant s'*entr'ouvrent*, ou s'escartelent, & font un effort qui fait disjoindre l'os de l'espaule d'avec le corps. Un cheval *entr'ouvert* est un cheval

boiteux pour avoir l'os de l'épaule disjoint du corps.

Entre-ouvrir, se dit aussi des murs qui se crevassent: Ce mur menace ruine, il est *entr'ouvert*. Les gousses des graines s'*entrouvrent* quand elles sont trop meures.

ENTREVEUE. s.f. Visite, rencontre de deux personnes pour se voir, pour se parler. Il s'est fait une *entrevue* des Rois de France & d'Espagne sur la frontiere. Souvenez vous de ce que vous me promistes à nôtre derniere *entreveuë*.

ENTREVOIR. v.act. Voir imparfaitement ou en passant. Le témoin n'a pu reconnoistre ce meurtrier, parce qu'il ne l'a fait qu'*entrevoir*. J'*entrevoy* quelque chose qui brille à travers l'espaisseur de ce bois. Cet homme est presque aveugle, il ne fait qu'*entrevoir*, il ne discerne pas bien les objets.

Il se dit aussi des veuës de l'esprit. Nous ne faisons qu'*entrevoir* la verité à travers les nuages épais qui nous la cachent.

ENTRE, se met aussi en composition avec plusieurs noms & verbes qui n'ont point de reciprocation, & qui ont divers sens.

ENTR'ACTE. s.m. Ballet, musique, ou autre divertissement que l'on donne entre les Actes d'une Comedie pour réjouir les spectateurs par la diversité, ou donner le loisir aux Acteurs de changer d'habits, ou de decorations. Les Anciens mettoient des Chœurs dans les *Entr'actes*.

ENTREBAILLÉ, ÉE. adj. A demi ouvert, ne se dit que d'une porte ou fenestre qui n'est pas fermée tout à fait. On laisse une porte *entrebaillée* dans une chambre qui fume. Il croyoit avoir bien fermé sa porte en la tirant, mais elle est demeurée *entrebaillée*. On le dit quelquefois, mais plus rarement, de la bouche qu'on laisse entr'ouverte par une mauvaise habitude.

ENTRECHAT. s.m. Faux pas ou marche irresoluë qui se fait par un homme étourdi, qui imite ce que fait un chat dans sa fuite, ou dans sa colere. Cet homme est entré & sorti brusquement de cette chambre, on ne sçait que veut dire cet *entrechat*. Il est tombé sur le seuil de la porte, & il s'en est enfuy de honte, on a bien ri de ce plaisant *entrechat*.

Entrechat, en terme de Danse, se dit d'un saut dans lequel on passe les jambes l'une par dessus l'autre trois fois durant que le corps est en l'air.

ENTRECHOQUER. v. neut. & reciproquer, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, pour signifier, Se heurter, se choquer l'un l'autre. Ces deux vaisseaux se sont *entrechoquez*, il y en a un qui s'est entr'ouvert.

On le dit aussi figurément en choses morales, pour signifier, Se nuire les uns aux autres, être de sentiments ou d'interests contraires. Ces deux Auteurs s'*entrechoquent* en toutes rencontres. Ces deux ennemis s'*entrechoquent* à tous propos, ne laissent passer aucune occasion de se nuire.

ENTRECOLOMNE. s.f. Espace qui est entre deux colomnes. Les *entrecolomnes* doivent être proportionnées à la hauteur & grosseur des colomnes. Vitruve l'appelle *intercolumnium*.

ENTRECOUPPER. v. act. Interrompre. On dit que les souspirs, les sanglots *entrecouppent* la voix, la parole à quelqu'un, pour dire, qu'ils interrompent, qu'ils retardent la respiration, & en empéchent le libre usage.

Il se dit souvent avec le pronom personnel, & signifie, Coupper traverser; & alors il est reciproque. Les Meridiens sont des cercles qui s'*entrecouppent* aux Poles du monde. Les deux diagonales d'un quarré s'*entrecouppent* dans le centre. On dit de même, que des ruës dans une ville, des canaux dans un pays, s'*entrecouppent*, quand ils font la même chose que ces lignes.

On dit aussi des chevaux, qu'ils s'*entrecouppent*, quand le costé de l'un de ses fers choque & entame un de ses boulets. On dit plus volontiers simplement *coupper*.

Entrecoupper, se dit figurément en choses morales, Cet Auteur s'*entrecouppe* souvent, pour dire, se contredit quelquefois. Il a un stile trop *entrecouppé*, c'est à dire, qu'il interrompt trop souvent le fil de son discours par des digressions inutiles, par des citations trop longues & trop frequentes.

Entrecouppé, ée. part. & adj. Un pays *entrecouppé* de montagnes, de rivieres. Une voix *entrecouppée*. Un stile, un discours *entrecouppé*.

ENTREDEUX. s.m. Partie qui est au milieu de deux choses, avec lesquelles elle a relation ou contiguité. Un *entredeux* de morue. On a osté l'*entredeux* qui separoit ces deux chambres, soit mur, soit cloison. L'*entredeux* des épaules. Dans l'*entredeux* de ces pilotis Voiture a fini un Rondeau avec cette exclamation, Quel *entredeux*!

ENTREFAITES. s. f. plur. qui se dit du temps où on fait, ou on negocie quelque chose. On étoit prest de donner bataille, mais sur ces *entrefaites* il vint un courier qui apporta la nouvelle de la paix. On alloit faire ce mariage, mais sur ces *entrefaites* le pere mourut, & tout fut rompu. Ce mot vieillit, quoy qu'il soit fort beau.

ENTREGENT. s.m. Maniere adroite & civile de vivre dans le monde. Cet homme ne fera point de fortune, il n'a ni adresse, ni *entregent*. Voila un éveillé qui a de l'*entregent* qui se fourre par tout. Pour reussir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue.

ENTRELARDER. v. act. Faire des trous dans quelque viande, & y faire entrer du lard pour la rendre plus grasse. Le bœuf à la mode n'est bon que quand on l'a *entrelardé* de bon lard.

Entrelarder, signifie aussi, Mettre au milieu de quelque autre chose. Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres, pour donner à ce jardin l'agrément de la varieté. Il ne faut pas que tous les hommes soient à table du même costé, il les faut un peu *entrelarder*.

Entrelarder, se dit figurément en choses morales. Cet Orateur sçait si bien *entrelarder* son discours de pensées, d'histoires agreables, qu'il n'ennuye jamais. Le serieux dégoute à la fin, si on n'y *entrelarde* un peu du comique.

Entrelardé, ée. part. & adj. On dit au propre, qu'une viande est *entrelardée*, lors qu'il y a naturellement quelques filets ou tranches de graisse entre les chairs.

ENTRELAS. s.m. Cordons ou filets joints ou mélez ensemble pour faire quelques nœuds ou clostures. L'*entrelas* du nœud Gordien étoit tel, qu'on ne le pouvoit dénouër. Un *entrelas* de grosses branches fait une haye, une closture forte. On le dit aussi des filets mélez artistement, qui font le dessein d'une broderie.

ENTRELASSER. v. act. Mesler ensemble plusieurs arbres ou brins de cordons, de filets ou de lignes. On ne sçauroit percer le fort de ce bois, à cause des branches qui sont *entrelassées* l'une dans l'autre. Il y a bien de l'art à faire les chiffres, à *entrelasser* les lettres les unes dans les autres.

Entrelasser, se dit figurément en choses morales, Un bon Orateur doit *entrelasser* son discours de plusieurs pensées ou d'histoires agreables qui réveillent l'attention, & qui le varient.

Entrelassé, ée. part. pass. & adj. On le dit en termes de Blason de trois croissans, de trois anneaux, & autres choses semblables passées les unes dans les autres.

ENTRELIGNE. s.f. Escriture qui se met entre deux lignes. Il est deffendu aux Notaires d'écrire en *entreligne*, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphez des parties.

ENTREMESLER. v. act. Inſerer, meſler une choſe parmi d'autre. La Comedie parmi ſes plaiſanteries doit *entremeſler* quelques inſtructions. On *entremeſle* les lettres pour faire des chifres, & les fils d'or ou de ſoye pour faire des broderies. Le meteil eſt du froment *entremeſlé* de ſeigle. Toutes les ſocietez ſont faites de gens *entremeſlez* de bons & de mauvais.

ENTREMETS. ſ. m. Plats de ragouſt qu'on met ſur la table entre les ſervices, & particulierement entre le roſt & le fruit. Ces meſſieurs ne ſont encore qu'à l'*entremets*. Du Cange l'appelle en Latin *intromiſſum*; les Italiens *trameſſo*.

ENTREMETTEUR. ſ. m. Mediateur entre deux perſonnes qui ont quelque different à vuider, quelque marché ou negotiation à faire. Ce qui facilite les tranſactions, c'eſt l'addreſſe & l'habitude des *entremetteurs*. Il faut faire un preſent à l'*entremetteur* qui a moyenné l'achat de cette charge. *Entremetteuſe* au feminin ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, d'une negotiation d'amour.

ENTREMETTRE. v. act. & neut. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Il a *entremis*, il a interpoſé pluſieurs perſonnes de qualité pour taſcher d'obtenir ſa grace, Les amis ſe doivent *entremettre* pour empêcher que leurs amis ne ſe plaident. Cet homme eſt un intrigant qui s'*entremet* de tout, qui ſe veut rendre neceſſaire. Ce Courrier s'*entremet*, ſe meſle de faire preſter de l'argent, de faire vendre des charges. ce pere a laiſſé ſon bien à ſes enfans, il ne s'*entremet*, il ne ſe meſle plus de rien.

ENTREMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

ENTREMISE. ſ. f. Mediation, facilité qu'une tierce perſonne apporte à negotier, à terminer quelque affaire. Le plus facile moyen d'obtenir des graces, c'eſt par l'*entremiſe* des Miniſtres; Ce mariage n'auroit jamais été fait ſans l'*entremiſe* de quelques parens.

ENTREPARLEUR. ſ. m. Perſonnage qui jouë dans un Poëme Dramatique. Dans les anciennes Comedies on nommoit toûjours *Entreparleurs*, ceux qui compoſoient la liſte des perſonnages qui devoient joüer dans la piece. Aujourd'hui on ne le dit que des perſonnes qui parlent dans des Dialogues ou Eglogues de proſes ou de vers, ſoit qu'ils ſoiét deux ou pluſieurs.

ENTREPAS. ſ. m. eſt un train ou amble rompu qui ne tient ni du pas ni du trot, & c'eſt le traint que vont les chevaux qui ont les jambes ruinées, ou les reins foibles. On l'appellle autrement le *traquenard*.

ENTREPOST. ſ. m. Lieu de reſerve & mitoyen où on fait magaſin de quelques marchandiſes pour les venir prendre au beſoin. L'Ordonnance des Aides deffend aux Marchands de vin d'avoir des *entrepoſts*, des magaſins ou eſtapes de vin en deçà de trois lieuës de Paris. Les marchands qui ameinent des beſtiaux de lieux éloignez ſont obligez d'avoir des *entrepoſts*, pour les laiſſer repoſer & reprendre graiſſe.

On appelle auſſi ſur la mer *entrepoſts*, des ports où on eſtablit des magaſins de marchandiſes deſtinées à tranſportes au loin.

On appelle auſſi des villes d'*entrepoſt*, celles où il y a d'ordinaire des Commiſſionnaires qui reçoivent des marchandiſes d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre. Lyon & Orleans, Paris & Roüan, ſont des villes d'*entrepoſt*. Batavia eſt l'*entrepoſt* des Hollandois pour leur commerce de la Chine & de l'Europe.

ENTREPRENANT, ANTE. adj. Qui entreprend de grands deſſeins, des choſes hardies. Il ſe dit particulierement des gens de guerre. Alexandre eſtoit un Prince fort *entreprenant*. On dit auſſi, qu'un Juge eſt *entreprenant*, quand il empiete ſouvent ſur la juriſdiction d'autruy. Ce mot vient comme d'*entreprendre*.

ENTREPRENDRE. v. act. Se charger de la reüſſite d'une affaire, d'un procés, d'un baſtiment, d'un trafic & d'un ouvrage, quel quil ſoit. Nembrod *entreprit* ouvrage audeſſus de ſes forces, quand il voulut faire baſtir la tour de Babel. St. Louis *entreprit* la guerre contre les Infideles pour delivrer les Lieux Saints de leur tyrannie. Cette Compagnie a *entrepris* la manufacture, le negoce des points, des draps, &c. On n'avoit oſé juſqu'ici *entreprendre* la jonction des mers. Le Roy a *entrepris* la deffenſe de ce prince ſon alié, il le protege.

ENTREPRENDRE, ſignifie encore, Faire un marché à forfait. Cet Architecte a *entrepris* ce baſtiment; moyennant dix mille eſcus il doit rendre la clef à la main.

ENTREPRENDRE, en termes du Palais, ſe dit des Juges qui veulent connoiſtre des affaires qui appartiennent à une autre juriſdiction. Mrs. des Requeſtes du Palais laiſſent les ſentences des Juges qui *entreprenent* ſur leur juriſdiction dans les affaires qu'ils ont retenuës. Il eſt defendu aux Officiers d'*entreprendre* ſur les charges les uns des autres. On dit auſſi, que des Artiſans, des compagnons *entreprenent* ſur le meſtier des autres; quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre meſtier que le leur, ou quand ils ne ſont pas receus dans la Maiſtriſe.

ENTREPRENDRE, abſolument ſignifie, Avoir deſſein de ruiner quelqu'un, l'aſſaillir de tous coſtez, luy faire tout le mal qu'il eſt poſſible. Cet homme a de meſchantes affaires, ſi quelque ennemi l'*entreprend*, il eſt perdu.

ENTREPRIS, ISE. part. & adj.

ENTREPRENEUR. ſ. m. Celuy qui entreprend. Il ſe dit premierement des Architectes qui entreprennent les baſtimens à forfait. L'*Entrepreneur* de la jonction des mers s'y eſt enrichi. On a traité avec un *Entrepreneur* pour fournir l'armée de vivres, de munitions;

ENTREPRIS, ISE. ſ. m. & f. Impotent paralytique; qui ne ſe peut aider de tous ſes membres, ou d'une partie Cette longue maladie l'a rendu tout *entrepris*, tout perclus. Il eſt *entrepris* d'un bras..

ENTREPRISE. ſ. f. Reſolution hardie de faire quelque choſe. C'eſtoit une hardie *entrepriſe* que celle du baſtiment de St. Pierre de Rome. La traduction de la Bible eſt une *entrepriſe* bien difficile.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi au Palais des attentas que font les Juges ſur la juriſdiction les uns des autres, & ſur l'autorité de leurs charges. Il y a tous les jours des procés en reglement pour les *entrepriſes* des Juges les uns ſur les autres.

ENTREPRISE, ſe dit encore en fait de Police; quand des compagnons d'un metier font des ouvrages qu'il n'appartient qu'au Maiſtre de faire; ou quand les Maîtres d'un meſtier en font qui appartiennent à un autre meſtier. Il y a tous les jours à la Police des affaires pour les *entrepriſes* des Artiſans.

ENTREPRISE en terme de Guerre, ſe dit d'un deſſein qu'on forme, du devoir où on ſe met de ſurprendre, de conquerir une place, une Province, d'enlever un quartier, &c.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi des deſſeins qu'on a ſur la vie de quelqu'un. Les meſchants font des *entrepriſes* ſur la vie des gens de bien.

On dit en terme de Chaſſe, qu'un chien ou qu'un oiſeau eſt de grande *entrepriſe*. pour dire, qu'il attaque hardiment le gibier.

ENTRE'E, ſ. f. Porte chemin, ou paſſage par où l'on entre. L'*entrée* de la ville, de la foreſt, du port. Les *entrées* & les iſſuës de ce pays ſont libres. *entree* de cette maiſon eſt belle & magnifique. *Entrée* eſt oppoſée à *iſſuë*.

ENTRE'E, ſe dit auſſi des ouvertures qui ſont en pluſieurs choſes. Ces bottes ſont trop larges d'*entrée*, elles ne ſont pas juſtes. Un balon de Chymiſtes eſt fort large par le ventre; mais il eſt fort petit d'*entrée* de goulet.

ENTRÉE, est aussi l'action par laquelle on entre. A son *entrée* en la prison il paya sa bienvenuë. A l'*entrée* du jeu on paye tant dans les Academies. Deniers d'*entrée*, c'est l'argent qu'on paye en entrant en quelque affaire.

ENTRÉE, est aussi le droit d'entrer en quelque endroit. Il a *entrée* au Conseil. Un brevet d'affaire donne les *entrées* chez le Roy, c'est à dire, il donne le privilege d'entrer à certaines heures dans la chambre du Roy, quand les autres n'y entrent pas.

C'est presque dans le mesme sens qu'il signifie la facilité, la permission qu'on a d'entrer chez quelqu'un. Son sçavoir luy donne *entrée* en toutes les compagnies. C'est un tel qui luy a donné l'*entrée* chez cette Dame, qui luy en a donné la connoissance.

ENTRÉE, est encore une solemnelle reception & ceremonie qu'on fait dans les villes aux Rois, Princes, Legats ou autres Seigneurs, lors qu'ils entrent la premiere fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande expedition.

ENTRÉE, est aussi un impost qu'on leve sur les marchandises qui entrent dans une ville, dans un Royaume. On a proposé autrefois à Sienne de doubler les portes de la ville, pour doubler ses revenus, qui consistoient aux *entrées*. La traite foraine est le droit qu'on fait payer aux marchandises à l'*entrée* & à la sortie du Royaume. L'*entrée* du vin se paye aux portes.

ENTRÉE, signifie encore, Commencement. Ce Magistrat à son *entrée* dans sa charge a fait de beaux reglements. Dés l'*entrée* de son discours. Il se faut trouver à l'*entrée* du Conseil, à l'*entrée* de l'Audience.

On appelle *entrées de table*, quelques mets qui se servent d'abord avec les potages.

On appelle aussi *entrée de balet*, chaque Scene que font les Danseurs dans un balet.

ENTRÉE, figurément se dit des choses incorporelles qui s'introduisent & paroissent dans le monde. Le mespris des loix a donné l'*entrée* à tous les vices. Un jeune homme doit bien prendre garde aux demarches qu'il fait a son *entrée* dans le monde. L'*entrée* en Religion est une chose à quoy il faut bien penser.

On dit en proverbe, qu'un homme a fait une *entrée* de balet dans une compagnie, quand il y est entré ou sorti brusquement sans garder les bienseances, & faire les civilitez necessaires.

ENTRER. v. neut. Arriver, parvenir dans un nouveau lieu. *Entrer* dans sa maison. *Entrer* en un pays estranger. On *entre* de plein pied dans ces appartements.

ENTRER, signifie aussi, Commencer à faire quelque chose. *Entrer* dans le monde, dans la Cour, pour dire, Commencer à y paroistre. *Entrer* a table, pour dire, Commencer à disner. *Entrer* en Religion, pour dire, y commencer son Noviciat. *Entrer* en possession. *Entrer* en charge. *Entrer* en discours, en matiere, en procés, en furie, en chaleur, en soupçon. *Entrer* en sa majorité. *Entrer* en danse, *entrer* en lice.

ENTRER, se dit aussi des Compagnies qui s'assemblent. Le Parlement *entre* tous les jours à huit heures. On n'*entrera* point aujourd'huy au Conseil.

ENTRER, se dit aussi de toutes les choses qui peuvent se mettre les unes dans les autres. Ce couteau n'*entre* pas bien dans sa gaine. Ce pied *entre* avec peine dans le soulier. L'espée a *entré* bien avant dans son corps. Les pilotis *entrent* dans cette terre comme dans du beurre.

ENTRER, signifie aussi, Composer une chose en tout, ou en partie. Il *entre* dix aulnes d'estoffe dans ce manteau. Il y a cinq ou six sortes de drogues qui *entrent* dans la composition de cette medecine. Il est bien *entré* de la pierre dans cette masse de bastiment.

Entrer dans le Conseil, dans les affaires, dans le secret, dans les plaisirs de quelqu'un, c'est à dire, Participer à ses resolutions, à ses secrets, à ses plaisirs. Il est *entré* dans cette ferme pour un tiers, pour un quart, c'est à dire, il y est engagé pour une telle portion.

On le dit aussi figurément de l'esprit. Cet enfant a la teste si dure, qu'on n'y sçauroit rien faire *entrer*. J'*entre* bien dans vostre sens, pour dire, Je suis bien de vostre advis. Vous n'*entrez* pas dans ma pensée, pour dire, Vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. Cela n'est jamais *entré* dans l'imagination de personne. Ce Comedien *entre* bien dans le caractere des personnes qu'il represente. Il *entre* un peu de vanité dans ses actions.

On dit encore, Je ne veux point *entrer* en cette discussion, en ce detail.

On dit aussi, Je ne veux point *entrer* en parallelle, en comparaison, *entrer* en rang avec luy. Il est *entré* en ordre avec les autres creanciers.

ENTRESOLE. s. m. Estage mesnagé entre deux planchers un peu élevez, qui sont partagez par un autre plancher. On fait coucher des valets dans les *entresoles*; on y serre plusieurs petites commoditez, on y loge quelquefois.

ENTRESUIVRE. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Aller de suite l'un apres l'autre. Tous les jours s'*entresuivent*, mais ils ne se ressemblent pas. Voila un discours mal arrangé, des paroles qui ne s'*entresuivent* pas bien.

ENTRETAILLE. s. f. C'est un mouvement de danse, lors que le danseur jette & met un de ses pieds en la place de l'autre pied, tandis que cet autre pied est élevé en l'air par devant; & quand ce méme pied est élevé en arriere, ce mouvement s'appelle *ruade*; & quand ce mouvement se fait à côté, on l'appelle *ru de vache*.

ENTRETAILLER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Porter mal ses jambes en marchant, en telle sorte que l'une coupe ou blesse l'autre. On le dit particulierement des chevaux qui se couppent; & par extension, des hommes qui marchent mal, qui s'*entretaillent*.

ENTRETEMPS. s. m. L'intervalle de temps qui s'escoule entre deux actions. Je n'ay fait qu'aller & venir, dans cet *entretemps* vous estes venu. Ce filou a pris l'*entretemps* qu'on deservoit la table, pour faire son coup.

ENTRETENEMENT. s. m. Despense qu'on fait pour les choses necessaires à la vie. L'*entretenement* d'un mesnage, d'un carrosse, coustent beaucoup. L'*entretenement* d'une Courtisane cause du scandale. Il signifie quelquefois perseverance qu'on a à l'execution de quelque chose. La bonne foy oblige à l'*entretenement* des traitez, à l'*entretenement* de sa parole.

ENTRETENIR. v. act. & reciproque. Tenir une chose liée, assemblée. Voilà une piece de bois, un tirant qui *entretient* toute cette charpente. La clef d'une voute est ce qui *entretient* la voute en estat, qui fait que les pierres se tiennent en l'air. Quand on danse un branle, ou aux chansons, on s'*entretient*, on se donne la main l'un à l'autre. Les chaisnons d'une chaisne s'*entretiennent*, sont engagez l'un dans l'autre.

ENTRETENIR, signifie encore, Conserver, reparer, maintenir en un bon estat. Un locataire est obligé d'*entretenir* les lieux de menuës reparations. Les peages & barrages sont establis pour *entretenir* le pavé, les grands chemins.

ENTRETENIR, signifie aussi, Desfrayer, fournir à la despense. Le Roy *entretient* de grandes armées, de grosses garnisons. Il *entretient* des Professeurs Royaux, des Academies pour l'avancement des lettres. Ce Prelat *entretient*, fait subsister plusieurs pauvres familles. Cet oncle *entretient* ses nepveux au College. Un Tuteur doit *entretenir* ses pupilles selon leur condition & leur bien. Ce mari *entretient* un carrosse & trois laquais à sa femme.

Entretenir, dit absolument, signifie aussi, Faire simplement la despense des habits. On donne tant de gages à un laquay, sur quoy il faut qu'il *s'entretienne* de tout. Ce mari donne tant à sa femme pour *s'entretenir*.

Entretenir, se dit souvent odieusement en matiere de desbauche. Il *entretient* une femme en chambre, une concubine. Cette vieille *entretient* ce jeune homme, elle fournit à sa subsistance, ils ont ensemble un commerce illegitime. Il y a bien des gens qui *s'entretiennent*, qui subsistent du jeu.

Entretenir, signifie aussi, Conserver des habitudes, des liaisons pour negotier. Les Princes *entretiennent* des Ambassadeurs, des pensionaires, des espions dans les Cours estrangeres. Les Banquiers *entretiennent* des correspondances par toutes les villes, les places du change; les eschelles d'Orient. Les repas qu'on donne, les visites qu'on fait, *entretiennent* l'amitié.

Entretenir, signifie aussi, Se maintenir en même état. Cette femme ne vieillit point, elle *s'entretient* toujours belle & fraische. Il n'y a rien qui *entretienne* mieux les chevaux, qui conserve leur embonpoint, que le son & la paille. Ce Marchand ne gagne pas beaucoup, mais il *s'entretient* toujours en même estat, il roule tout doucement.

Entretenir, signifie aussi, Discourir avec une ou plusieurs personnes. Un homme est agreable & divertissant, quil sçait bien *entretenir* une compagnie. Les plaideurs ne *s'entretiennent* que de leurs procés, les braves que de leurs combats, les femmes que de juppes & de bagatelles. Cet Advocat a *entretenu* une heure l'audience agreablement. J'ay *entretenu* vostre Rapporteur de vostre affaire, je l'en ay bien instruit. Les amants, les melancoliques vont dans les bois *entretenir* leurs pensées, *s'entretenir* avec les échos. Les Sçavants *s'entretiennent* par lettres, *s'entretiennent* tout seuls, ou avec les Livres, avec les Muses. Allez *entretenir* cet homme, c'est à dire, empescher qu'il ne s'ennuye, jusqu'à tant que je luy aille parler.

Entretenir, signifie aussi, Amuser. Les hableurs, les Charlatans *entretiennent* le peuple de belles promesses, de belles esperances. Vous m'*entretenez* ici de fadaises, tandis qu'on m'attend ailleurs.

Entretenir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les offices reciproques *entretiennent* l'amitie. La bonne foy *entretient* la societé entre Marchands. Les Juges sont establis pour *entretenir* les loix; la Police, pour faire *entretenir* les contracts, les promesses, les traitez. Toute cette cabale *s'entretient* fort bien, qui choque l'un, choque l'autre. *Entretenir* un marché, une convention, un traité, c'est l'executer.

On dit proverbialement, Ce discours *s'entretient* comme crote de chevre, pour dire, il n'a point de suite.

Entretenu, ue. part. pass. & adj. Un Regiment *entretenu* pour le service de sa Majesté. Une femme *entretenue*.

Entretenu, en termes de Blason, se dit des clefs & autres choses semblables qui se tiennent liées ensemble par leurs anneaux.

ENTRETIEN. s. m. Despense qu'on fait pour reparer une chose, pour la faire subsister. Les logis exposez au vent sont de grand *entretien*. Il n'y a qu'un Roy qui puisse fournir à l'*entretien* d'une armée, a l'*entretien* des galeres. Les gens d'affaires sont obligez de faire despense pour l'*entretien* de leur credit.

Entretien, se dit particulierement de la despense qu'on fait pour s'habiller. Ce mari donne tant à sa femme pour son *entretien*. Ce Maitre ne donne point de gages à son valet, il le sert pour son *entretien*.

Entretien, se dit aussi de la conversion. Ces deux Messieurs ont eu ensemble un long *entretien* sur vôtre chapitre. Quand ces deux melancoliques sont ensemble; l'*entretien*, la conversation languit. Il s'est venu mesler à nôtre *entretien*, à nôtre conversation. Cette adventure vous rendra l'*entretien* de toute la ville, c'est à dire la fable.

Entretien, se dit figurément en choses morales. L'*entretien* des loix, de la discipline militaire, sont l'*entretien* des Estats, des armées. Les contemplatifs ont des *entretiens* spirituels avec Dieu. La fidelité conjugale est l'*entretien* de la paix dans le mariage, &c.

ENTRETOILE. s. m. Ornement qu'on met entre deux toiles, au lieu où on a coûtume de faire des coutures. Il est fait de quelque ouvrage de fil ou passement.

ENTRETOISE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui se mettent de travers dans un pan de charpente, & qui s'assemblent par des mortaises & tenons avec les poteaux pour les tenir fermes. On le dit aussi en plusieurs autres occasions; comme, l'*entretoise* d'un carrosse est la piece de travers qui assemble & entretient les moutons.

ENTREVESCHER, v. neut. ne se dit qu'avec le pronom possessif, & signifie, S'embarasser les pieds l'un dans l'autre, ou dans ses vestements.

ENTREVOUX. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est l'intervalle qui est entre deux solives dans un plancher. Les ais d'*entrevoux* ont dix pouces de large, & un d'espaisseur. Les *entrevoux* de plastre sont sujets a se detacher & tomber. On le dit aussi des intervalles remplis de plastre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

E N V.

ENVAHIR. verb. act. Occuper par force ou injustement, s'emparer du bien d'autruy. Ce Prince a *envahi* les terres de ses voisins. Un aisné *envahit* souvent toute une succession. Ce mot vient du Latin *invadere*.

Envahi, ie. part.

ENVELOPPE. s. f. La couverture qui sert à envelopper. On luy envoye ses lettres sous un double *enveloppe*.

Enveloppe, en termes de Fortifications, est une espece de contregarde ou de contregarde qu'on fait dans le fossé d'une place, & quelquefois au delà. C'est tantost un simple parapet, tantost un rempart bordé d'un parapet, qui sert à couvrir les endroits foibles de la place, & non à gagner du terrain. Il y a de belles *enveloppes* à Malines, à Douay. La citadelle de Besançon a trois *enveloppes* l'une sur l'autre. On les appelle quelquefois *lisons*, quand elles ne servent qu'à fortifier un fossé qui est trop large. On les appelle aussi *tenailles*, quand elles sont dans un fossé au devant de la courtine.

ENVELOPPEMENT. s. m. Action d'envelopper. L'*enveloppement* est necessaire pour la conservation de plusieurs marchandises.

ENVELOPPER. v. act. Couvrir, enfermer quelque chose pour la conserver, avec du linge, de l'estoffe, du papier, &c. *Enveloppés* ces habits dans leur toilette.

Envelopper, signifie aussi, Deguiser. *Envelopper* un conte sale sous des paroles honnestes. Les Poëtes ont *enveloppé* bien des veritez sous leurs fables.

Envelopper, signifie encore, entourer, enfermer. Ce General a *enveloppé* les ennemis, il les a enfermez de tous costez.

Envelopper, signifie aussi, Embarasser, comprendre quelqu'un en une affaire. Ce Gentilhomme a esté *enveloppé* dans une accusation facheuse. Un Marchand est *enveloppé* d'ordinaire dans la banqueroute de son associé.

Enveloppé, ée. part.

Tous ces mots viennent du Latin *involvere*, *involutus*.

ENVENIMER. v. act. Infecter de venin, ou de quelque qualité nuisible au corps. Le serpent *envenime*

les corps par sa morsure. Une playe *s'envenime*, quand elle est mal pensée, quand on l'essuye avec du linge sale. On dit aussi, qu'une maladie *s'envenime*, quand elle se rengrege.

ENVENIMER, se dit figurément en choses morales. Les Satyriques ont toujours quelques traits *envenimez* à lancer contre tout le monde. Les mauvais rapports *enveniment*, aigrissent l'esprit des gens à qui on les fait.

ENVENIMER, se dit aussi des mauvaises maximes ou doctrines qu'on advence. Tout le Septentrion a été *envenimé* par les Heretiques modernes, c'est là où ils ont le plus respandu de leur venin.

ENVENIMÉ, ÉE. part. & adj. On dit une langue *envenimée*, discours *envenimé*, esprit *envenimé*.

ENVERGHER. v. act. Terme de Marine. C'est, Attacher les voiles aux verghes ou antennes.

ENVERGURE. s. f. C'est la maniere d'envergher les voiles, leur position sur les masts, & l'assortiment des voiles necessaires.

ENVERS. Preposition relative à certaines personnes dont on parle. Un meschant est ingrat *envers* Dieu & *envers* les hommes. Un riche doit exercer l'Hospitalité *envers* les pauvres.

On dit en termes de civilité, Je vous serviray & protegeray *envers* tous & contre tous. C'est un homme bien affectionné *envers* luy.

ENVERS. s. m. Le vilain costé d'une estoffe. Les tapisseries de haute lice se travaillent par l'*envers*. Les estoffes à deux *envers* sont celles qui sont aussi belles d'un costé que d'autre. Vous avez mis vos bas, vôtre rabat à l'*envers*. Ce mot vient de *inversus*. Nicod.

ENVERS, se dit figurément en choses morales. Les desseins, les affaires d'un homme vont à l'*envers*, quand elles lui succedent mal, autrement qu'il n'avoit pensé. On dit qu'il a l'esprit à l'*envers* quand il raisonne mal, au rebours du bien : qu'une femme s'est laissée tomber à l'*envers*, quand elle a succombé a la tentation amoureuse. On dit aussi quand cela luy arrive dans un bois, qu'on luy a fait voir la feuille à l'*envers*.

ENVI. s. m. C'est l'argent qu'on met au jeu pour encherir sur son compagnon. On fait des *envis* au Berlan, au Hoc, &c.

A' L'ENVI. adv. A qui mieux mieux. Ils se sont ruïnez pour faire despense *à l'envi* l'un de l'autre.

ENVIE. s. f. Chagrin qu'on a de voir les bonnes qualitez ou la prosperité de quelqu'un. Le Sage ne porte *envie* à personne. Un riche méchant est plus digne de pitié que d'*envie*.

ENVIE, signifie aussi la Passion, le desir qu'on a d'avoir ou de faire quelque chose. Avoir *envie* de dormir. *envie* d'acheter quelque meuble. Il luy a pris *envie* de se retirer du monde. Il a satisfait son *envie*, sa passion.

On dit proverbialement, C'est une *envie* de femme grosse, pour dire, un appetit déreglé pour quelque chose mauvaise, a cause que les femmes en cet estat mangent plusieurs choses qui ne valent rien. On appelle aussi les marques qui en viennent sur le corps de l'enfant, des *envies*. On dit aussi, qu'il vaut mieux faire *envie* que pitié.

On appelle aussi *envies*, de petits morceaux de peau qui se detachent vers l'extremité des doigts.

ENVIEILLIR. v. act. Devenir vieux, ou paroitre vieux. Cette maladie a *envieilli* cet homme de vingt ans. Je l'avois veu toûjours frais & gaillard, mais il s'est *envieilli* tout à coup. La misere, les chagrins *envieillissent* toutes sortes de personnes. Ce mot est tiré du Latin *inveterascere*.

ENVIER. v. act. Porter envie. Il ne faut point *envier* la bonne fortune d'autruy. Ce mot vient du Latin *invidere*.

ENVIER, signifie aussi en plusieurs sortes de jeux, Faire des envis, encherir sur quelqu'un, mettre sur une carte une plus grosse somme qu'on n'y avoit mise d'abord, pour la bonne opinion qu'on a de son jeu. Il est permis d'*envier* au Berlan, au Hoc.

ENVIÉ, ÉE. part. & adj. Il signifie encore, Recherché, desiré. Ce Benefice est fort *envié*. Cette charge est fort *enviée*.

ENVIEUX, EUSE. adj. Qui porte envie. La bonne fortune fait naistre bien des *envieux*.

ENVIEUX, signifie aussi Rival, concurrent. Corneille a dit en parlant de luy-même :

> Il rit du desespoir de tous ses *envieux*.

On dit en proverbe, que les *envieux* mourront, mais que l'envie ne mourra jamais.

ENVIRON. Preposition. Autour, à peu prés. Il est *environ* six heures. Il y a 30. lieuës de Paris à Rheims, ou *environ*. Il est deu de cette rente *environ* 500. livres d'arrerages.

ENVIRONS. sub. plur. Qui est alentour. Il a envoyé chercher par toute la ville & aux *environs*. Cette armée s'est postée dans tous les *environs* d'une telle place pour la bloquer.

ENVIRONNER. v. act. Enfermer tout autour, estre aux environs. Cette ville est *environnée* de fossez, de murailles. Ces prez sont *environnez* d'arbres. Ce pays est *environné* de montagnes, de precipices. Ces Isles sont *environnées* de la mer. Cette maison est *environnée* de quatre ruës. Les Princes marchent *environnez* d'une foule de Courtisans. La teste de l'image d'un Saint est *environnée* de rayons.

ENVIRONNER, se dit figurément en choses morales. Les Saints sont *environnez* de gloire dans le Ciel. L'homme sur la terre est *environné* de toutes sortes de miseres, il est *environné* d'ennemis visibles & invisibles. Cette affaire est *environnée* de mille difficultez.

ENVIRONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Tous ces mots viennent du verbe *virer*, qui pourroit bien venir du Latin *gyrare*.

ENVISAGER. v. act. Regarder quelqu'un au visage. Ce témoin n'a pû reconnoistre l'accusé, parce qu'il a dit qu'il ne l'avoit pas bien *envisagé*. Dés qu'il eut *envisagé* cette femme, il en devint amoureux.

ENVISAGER, se dit figurément en choses morales. J'ay *envisagé* cette affaire de tous les costez, je doute qu'elle puisse reüssir. On gagne & on perd les procés, selon que les Juges les *envisagent*. Les Sages ont toujours *envisagé* la mort avec indifference.

ENVISAGÉ, ÉE. part. & adj.

ENUMERATION. s. f. Compte de plusieurs choses dont on fait mention par le menu. Je vous fais cette histoire en gros, car il seroit trop long de faire l'*enumeration* en detail de toutes ses particularitez. Dans ce Panegyrique il a fait une longue *enumeration* de toutes les vertus de son Heros.

ENVOISINÉ, ÉE. adj. Qui a des voisins. Il se dit en bonne, ou en mauvaise part, selon la qualité des voisins. Cet homme est bien, est mal *envoisiné*.

ENVOLER. v. neut. Il ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. S'enfuir en l'air a tire d'aisle. Les canards sentent la poudre de loin, & s'*envolent*. Les oiseaux ne s'*envolent* que parce qu'ils sont effarouchez. Les oiseaux qu'on trouva d'abord en l'Amerique ne s'*envoloient* point. Quand on s'approche trop prés d'un oiseau, on le fait *envoler*. Ce mot vient du Latin *involare*.

ENVOLER, se dit figurément en choses morales. Ce Chymiste avoit du bien, mais il s'est *envolé*, il s'en est allé en fumée. Il avoit de belles esperances, mais tout cela s'est *envolé*. On dit aussi, que l'ame s'*envole* au ciel, quand l'ame d'un juste est separée du corps. Malherbe a dit agreablement :

> La mort assiegea ses prunelles,
> Et son ame estendant les aisles
> Fut toute preste à s'*envoler*.

On

On dit proverbialement, Il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont *envolez*, quand on va chercher des gens qu'on ne trouve plus, & sur tout des banqueroutiers. On dit aussi ironiquement à ceux qui ont manqué une capture, Ils sont pris, s'ils ne s'*envolent*.

ENVOLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENVOY. s. m. Mission, action par laquelle on fait transporter une personne ou une chose d'un lieu à un autre. L'*envoy* des Apôtres par toute la terre pour prescher l'Evangile a été fait par JESUS-CHRIST même. J'ay fait l'envoy de mes lettres, de mes paquets, de mes hardes par la poste, par les Messagers, les Rouliers. Cette affaire est pressée, & merite bien l'*envoy* d'un courier extraordinaire. Ce mot vient d'*inviare*, d'*inviatio*, qu'il faut tirer de *in* & *via*.

ENVOY, se dit aussi en Poësie du dernier couplet d'une balade, qui sert d'adresse pour la faire tenir à celui auquel elle est dediée, & qui contient un petit éloge ou compliment.

ENVOYER. v. act. Despecher quelqu'ũ vers quelque lieu pour y faire un message, ou pour quelque autre dessein. Dieu a *envoyé* l'ange Gabriel à la Vierge pour luy annoncer son Incarnation. Dieu a *envoyé* son Fils en terre pour racheter le genre humain; il y a *envoyé* annoncer sa parole aux Gentils. C'est un Prince *envoyé* du ciel, un Dieu-donné. Ce mot, selon Menage, viẽt de *inviare*, c'est à dire, *in viam mittere*, qui se trouve dans Solin.

On dit en ce sens, qu'un Prince a *envoyé* un courrier, un Ambassadeur extraordinaire pour feliciter un Prince estranger. Cet homme m'a *envoyé* faire un estrange compliment. Je vous *envoye* le bon soir. S'il ne me paye, je lui *envoyeray* des Sergens. Le Grand Seigneur *envoye* à un Bassa luy demander sa teste.

ENVOYER, signifie aussi, Faire transporter des marchandises ou autre chose d'un lieu à un autre. Ce Marchand a *envoyé* un vaisseau aux Indes. Il a mieux aimé *envoyer* par terre que par mer. Il luy a *envoyé* son argent par lettre de change. Il luy a *envoyé* un beau present en estrene. On a *envoyé* deux volées de canon à ce vaisseau pour le faire venir à bord.

ENVOYER, signifie aussi, Chasser; & se dit odieusement. Il a *envoyé* son laquais, il l'a congedié. Il a bien *envoyé* paistre celuy qui lui a fait ce reproche; il l'a *envoyé* au peautre, il l'a *envoyé* au Diable.

ENVOYER se dit aussi des vapeurs qui s'élevent. Le bas ventre *envoye* des vapeurs au cerveau. Ce vent de Midy nous a *envoyé* la peste.

ENVOYER, se dit figurément en choses spirituelles. Dieu nous *envoye* des graces & des inspirations. Les afflictions que le ciel nous *envoye* c'est pour esprouver nostre patience.

ENVOYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENVOYÉ. s. m. Homme deputé exprés pour negotier quelque affaire avec quelque Prince ou Republique. Ceux qui vont à Genes, ou vers les Princes d'Allemagne, n'ont point la qualité d'Ambassadeurs, mais de simples *Envoyez*. Il y a ici un *Envoyé* de Cologne, de Geneve, &c.

ENY.

ENYVREMENT. s. m. Estat d'une personne yvre. A Sparte l'*enyvrement* des esclaves estoit une leçon de temperence que les peres donnoient à leurs enfans.

ENYVRER. v. act. Rendre yvre, troubler le cerveau, luy empêcher ses fonctions. Le cidre, la biere, *enyvrent* plus fortement que le vin, & pour plus longtemps. Le pain où il y a de l'yvroye *enyvre*. Le vin qu'on foule dans la cuve *enyvre*. La coque de levant *enyvre* les poissons, & il est defendu par les Ordonnances de s'en servir pour pescher.

ENYVRER, signifie aussi, Faire boire un autre jusqu'à ce qu'il ait perdu la raison. Les Allemans sont grands buveurs, mais il y a des François qui les ont *enyvrez*. Les vieillards sont faciles à *enyvrer*, un verre de vin les *enyvre*. Ce mot vient du Latin *inebriare*.

ENYVRER, signifie aussi, Estourdir. Ces cloches, ces carosses font un si grand bruit, que cela m'*enyvre*, que j'en suis tout *enyvré*.

ENYVRER, se dit figurement en Morale. Les gens qui ont de la vanité s'*enyvrent* aisément par la flatterie. La bonne fortune *enyvre* les sots, leur fait perdre la raison.

On dit proverbialement, qu'un homme s'*enyvre* de son vin, tant au propre, quand il boit tout seul & par excés; qu'au figuré, quand il a trop bonne opinion de luy-même.

ENYVRÉ, ÉE. part. & adj.

EOL.

EOLIPILE. s. m. Terme des Hydroliques. C'est une petite boule de fer ou de cuivre, ayant une queuë où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe pour rarefier l'air qui est dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laisse l'air condensé par la froideur de l'eau; & quand cette boule est derechef mise au feu, il en sort du vent avec une impetuosité & une durée qui surprennent. On la nomme autrement *poire à feu*. C'est par la comparaison de ces *eolipiles* que Descartes explique admirablement bien la cause naturelle des vents.

EPA.

EPACTE. s. f. Terme du Comput Ecclesiastique. C'est la difference de l'année lunaire qui n'est que de 354. jours, d'avec l'année solaire qui est de 365. jours. Cette difference fait que les nouvelles Lunes reculent, tous les ans d'onze jours. On trouve l'âge de la Lune en adjoutant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on est, & au nombre des mois escoulez depuis celui de Mars; en observant aussi de retrancher 30. jours, quand ces trois sommes adjoutées vont au delà. Le Cycle des *Epactes* est de 19. ans, respondant au Nombre d'Or ou Cycle Lunaire, aprés lequel toutes les lunations reviennent au même jour. Les *Epactes* commencent l'onziéme des Calendes d'Avril. Denis le Petit, Isidore, Scaliger & Gassendi ont escrit amplement des *Epactes*. Ce mot vient du Grec *epago, induco, intercalo*.

EPANORTHOSE. s. f. Terme de Rhetorique. C'est une figure par laquelle on corrige ou on revoque ingenieusement ce qu'on avoit auparavant allegué. Ce mot vient du Grec *epanorthosis*, qui viẽt d'*orthos*, *rectus*.

EPARER. v. neut. Terme de manege, qui se dit d'un cheval qui detache des ruades, & qui nouë l'aiguillette. Un cheval doit s'*éparer* de toute sa force à l'air de cabreoles.

EPE.

EPELER. v. act. Nommer ses lettres l'une aprés l'autre pour en composer des syllabes & des mots. Il ne se dit que des enfans, ou de ceux qui apprennent à lire. Ce mot est corrompu du Latin *appellare litteras*. Bochart le derive de l'Alleman *spell*, ou du Flaman *spellen*, signifie la même chose. Les Latins ont dit *syllabizare*.

EPERLAN. s. m. Petit poisson de mer de la figure du goujon de riviere, qui est fort blanc, & qui sent la violette, qui est fort bon à manger, sur tout quand il est frit. Quelques uns disent *épelan*. Regnier a dit,

Et qui sens esplucher n'avalast l'*éperlan*.

Nicod derive ce mot de *eperlanus*, ainsi nommé, à cause de sa blancheur qui imitte celle de la perle.

EPH.

EPHEMERE, adj. Terme de Medecine. Ce qui ne dure qu'un jour. Il se dit en cette phrase. *Fievre éphemere*. La fievre *éphemere* des Anglois est une espece de peste. Ce mot vient de la preposition *epi*, & de *hemera*, *dies*, *jour*.

EPHEMERE, en termes de Botanique, est une flambe sauvage. Ses feuilles sont semblables à celles du lis, quoy que plus menuës, sa tige pareillement. Sa fleur est blanche & amere. Sa graine est tendre. Sa racine est grosse d'un doit, longue, astringente & odorante. Mathiole dit que l'*ephemeron* de Dioscoride est le *colchicum*, qui est un poison croissant au pays de Colchos. Il est si dangereux, qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent; ce qui lui a donné ce nom d'*éphemere*: & il adjouste, que ce n'est autre chose qu'un oignon blanc que les Apothicaires appellent *vermodactylus*.

Les Relations d'Arabie parlent de certains arbres *éphemeres* qui croissent tous les jours depuis l'aurore jusqu'à midy, & qui alors disparoissent, & entrent dans les sablons.

EPHEMERE, est aussi un petit animal qui ne vit que cinq heures, pendant lesquelles il naist, il estend ses membres, il paroist jeune, il change deux fois sa peau, il fait des œufs, jette des semences, vieillit & meurt. Aristote en a fait la description, & l'a ainsi nommé, parce qu'il ne dure qu'ũ jour. Il paroist vers la S. Jean. C'est une insecte volant qui naist à six heures aprés midi, & meurt à onze heures. Il est vray toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a vescu trois ans sous celle d'un ver au bord de l'eau dans la vase, ou dans des trous qu'il a creusé luy-même. Il s'en trouve de deux ou trois pouces. Les Pescheurs s'en servent pour appaster leurs hameçons. On observe dans quelques-uns de ces insectes piques à 7000. yeux semez par tout le corps. Ils ne s'accouplent point. La femelle jette ses œufs, & le masle les rend feconds en les couvrant de sa semence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il est changé, & il ne change que pour se multiplier. Aldrovandus, Jonston & Clusius en ont escrit, mais bien plus incertainement que Swammerdam, qui en a fait les dissections & les observations avec le microscope. Il l'appelle *ephemera* ou *hemerobios*, & en Latin *diaria*. Il dit qu'il se forme d'abord en ver, puis en nymphe, & qu'il a des aisles disposées d'une maniere particuliere, & qu'on distingue aisément le masle d'avec la femelle. Il en est aussi parlé dans le Recueil de Thevenot.

EPHEMERIDES. s. m. plur. Terme d'Astronomie. Ce sont des tables calculées par des Astronomes, qui marquent l'estat du ciel tous les jours à midi, c'est à dire, le lieu où à midi se trouvent toutes les Planettes: & ce sont ces tables qui servent à dresser les horoscopes ou themes celestes. Les *Ephemerides* d'Origan, de Kepler, d'Argolus, de Joannes Hecherus, &c. Jean Dominique Cassini a fait des *Ephemerides* des astres de Medicis, ou des Satellites de Jupiter, qui servent à la découverte des longitudes.

EPHIALTES. Voyez *Incube*.

EPHOD. s. m. est un habit sacerdotal qui estoit en usage chez les Juifs. C'estoit une espece d'aube ou de surplis de toile que les Latins ont appellé *superhumerale*.

EPHORE. s. m. Magistrat que estoit estabIi à Sparte pour brider l'autorité des Rois, comme les Romains avoient estabIi à Rome les Tribuns du peuple pour brider celle des Consuls. Les *Ephores* ont quelquefois chassé & fait mourir les Rois. ce mot vient du Grec *ephoros*, *inspector*. C'estoit à eux d'estre les inspecteurs de toute la Republique.

EPI.

EPICYCLE. s. m. Terme d'Astronomie. C'est un petit cercle qui a pour centre un point pris sur la circonference d'un autre plus grand sur lequel il se met. La Lune se meut sur un *épicycle* dont le centre est sur l'orbite de la terre, selon l'hypothese de Copernic. Mais dans celle de Ptolomée, qui supposoit les cieux solides, *épicycle* estoit un globe qui tournoit avec la Lune dans l'épaisseur qu'on donnoit à son ciel, & qui la faisoit voir tantost plus haute, & tantost plus basse. Ce mot vient du Grec *epi*, & *kyklos*, *circulus*, comme qui diroit *petit cercle*.

EPIDEMIE, ou *Epidimie*. s. f. Mal contagieux qui se communique de l'un à l'autre, comme la peste, le scorbut, la verole. On appelle proprement *épidemie* la peste, lors qu'elle vient par la corruption de l'air, qui fait mourir bien du peuple en peu de temps. Ce nom vient de ce que ces maladies sont communes à toutes sortes de personnes, de quelque sexe, age & qualité qu'elles soient, provenant d'une cause generale. Les Latins les appellent *populaires*. Elles sont opposées à celles que les Medecins appellent *sporadiques*, qui sont esperses ça & là, & qui ont des causes particulieres. Ce mot vient d'*epi*, & *demos*, *populus*, *peuple*.

EPIDEMIQUE, adj. Mal contagieux qui court parmi le peuple.

EPIDERME. s. m. Terme de Medecine, qui se dit d'une petite peau ou cuticule qui est pardessus le cuir ou la vraye peau. On l'appelle aussi le *faux cuir* ou *campin*, ou la *fleur de la peau* où *sur peau*. Quelques-uns croyent qu'elle est née de l'excrement de la peau. Hippocrate croit qu'elle s'engendre par la froidure, comme sur de la bouillie il se fait une petite peau, & sur du sang figé. Au fœtus il ne paroit point encore d'*epiderme*. Il n'a ni veines, ni arteres, ni nerfs, c'est pourquoy il est insensible. Les parties aqueuses qui font les bubes & bubettes, passent aisément au travers du vray cuir, & s'arrestent sous l'*epiderme*. Ce mot est Grec, signifie *qui couvrent la peau*, que les Grecs appellent *derma*.

EPIDIDIME. s. m. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne à quatre vaisseaux enlacez qui aboutissent à des corps variqueux, qu'on appelle *varicaces*. Ce sont des vaisseaux qui conservent la semence, qui servent à la generation, & qui sont ainsi nommez, parce qu'ils sont proche des testicules. L'*epididime* paroist membraneux en sa superficie, & par dedans il est granduleux & caverneux.

EPIGASTRE. s. m. Terme de Medecine. C'est la partie enterieure du bas ventre, que les Latins appellent *abdomen*, ou la partie la plus haute du ventre qui va depuis le cartilage xiphoide presque jusqu'au nombril. Ce mot vient d'*épi*, & de *gaster*, en Grec *venter*, *ventre*.

EPIGASTRIQUE. adj. est un nom qu'on donne à une veine qui sort d'un des rameaux iliaques qui entre dans les muscles de l'épigastre ou sulventre, & dont une partie va en haut au nombril tout le long du muscle droit.

EPIGLOTTE. s. f. Terme de Medecine. C'est le couvercle du larinx, qui est fait comme une petite langue qui porte sur la fente du larinx, que Galien appelle *glottis*, ou *languette*; & ce mot veut dire une *surlanguette*, ou *petite langue*. Elle est faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de liere. Sa base est un peu large, & elle aboutit peu à peu en pointe mousse. Galien croit que c'est le premier instrument de la voix qui sert à la rendre harmonieuse. Sa base est en la partie superieure du cartilage scutiforme, & sa pointe se tourne vers le palais. Elle ne se ferme que par la pesenteur du morceau qu'on avale, mais ce n'est pas si exactement que quelque goutte de la boisson ne se fourvoye quelquefois, & n'entre dans la trachée artere.

EPIGRAMMATISTE. s. m. Qui a fait beaucoup d'Epigrammes. Martial est le premier des *Epigramatistes*.

EPIGRAMME. s. f. Espece de Poësie courte qui finit par quelque pointe ou pensée subtile. Les *Epigrammes* de Catule, de Marot, de Menard, de Gombaut. Ce mot vient d'*epigrama*, d'*epigraphin* en Grec, *faire une inscription*.

EPILESIE. s. f. Terme de Medecine. C'est proprement une convulsion de tout le corps, & retirement de nerfs avec lesion de l'entendement & des sens, qui vient par accés de temps en temps. Le patient tombe tout à coup, & jette force escume par la bouche, & tous les muscles se relaschent, il en provient un escoulement involontaire d'urine, de semence & de matiere fecale. Elle procede d'une abondance d'humeurs phlegmatiques corrompuës qui remplissent tout à coup les ventricules anterieurs du cerveau, lequel se retirant alors pour les chasser, tire à soy les nerfs & les muscles; ce qui fait que le malade tombe soudainement; & en cela elle differe de la syncope & l'apoplexie, qui ostent le mouvement aussi-bien que le sentiment. Ce mot vient du Grec *epilambanesthai*, qui qui signifie *surprendre & empoigner*, à cause que ce mal saisit & surmonte les sens, de telle sorte que le malade semble mort. les Latins l'ont appellée *comitialis morbus*, parce que s'il fut advenu dans les Assemblées du peuple Romain qui s'appelloient *Comitia*, que quelqu'un fut surpris de quelque accés d'*épilesie*, on rompoit l'assemblée, à cause que cet accident étoit tenu pour un sinistre presage. Quelques-uns l'ont appellée *maladie divine & sacrée*, comme estant envoyée par une punition speciale de Dieu. On l'appele aussi *mal caduc* ou *haut mal*, que le peuple appelle *mal de St. Jean*, ou absolument *mal de saint*. Il est ainsi nommé, parce que la teste de St. Jean tomba à terre lors qu'il fut decapité.

EPILEPTIQUE. adj qui est sujet à l'epilesie.

EPILOGUE. s. f. Peroraison, la derniere partie d'un discours, d'un Traité, où l'on fait d'ordinaire une breve recapitulation de ce qu'on y a dit de plus fort. Le grand art des Orateurs paroit dans les *epilogues*. Ce mot vient du Grec *epilegos*, du verbe *epilego*, *je dis aprés*. L'*epilogue* est la fin du discours.

EPILOGUER. v. act. Censurer, rechercher curieusement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autruy. Cet envieux *epilogue* sur toutes les actions de ses voisins.

EPILOGUER. s. m. Qui est accoustumé à épiloguer sur les actions des autres.

EPIPHANIE. s. m. Feste double de la premiere classe, & qu'on celebre avec Octave le 6. de Janvier en l'honneur de l'apparition de JESUS-CHRIST aux trois Rois qui le vinrent adorer, & qui lui apporterent des presents. Ce mot signifie en Grec *apparition*; & à cause de l'estoile qui apparut aux Mages, ce nom a été donné à cette Feste. St. Jerôme & St. Chrisostome disent que ce fut le jour du Baptesme de J. CHRIST, auquel temps il a été connu des hommes par cette voix celeste, *Hic est filius meus dilectus in quo mihi complacui*. C'est aussi le jour que JESUS-CHRIST fit son premier miracle. Plusieurs Auteurs disent qu'il y a eu diverses Eglises qui celebroient ce jour-là la Feste de Noel, qui étoit nommée *epiphanie*, ou apparition du Seigneur.

EPIPHONEME. s. m. Terme de Rhetorique. C'est une figure & une espece d'exclamation qu'on adjouste souvent à la fin de la narration de quelque chose: comme dans le Poeme du Lutrin,

Tant de fiel entre-t-il en l'ame des devots?

EPIPHYSE. s. f. Terme de Medecine. C'est la partie qui avance hors la surface unie de l'os, quand sur la partie principale de l'os il naist une autre qui s'y applique, & qui est comme une espece de dependence. Les Grecs nomment *epiphyse*, ce qui est l'aboutissement de l'os, ou l'addition que la nature y fait pour l'aggrandir & le parfaire. *epiphyse* est un os à part & par soi, qui aux enfans nouveaux nez ou peu âgez se separe du maistre os sans le faire bouillir ni pourrir. La connexion de l'*epiphyse* avec l'os se fait par une reciproque entrée des testes ou extremitez de l'un dans les cavitez de l'autre. Il y a des os qui n'ont point d'*epiphyse*, comme la machoire inferieure, il y en a qui en ont jusqu'à cinq, comme les vertebres.

On appelle *epiphyses vermiformes*, certaines parties du cerveau faites en forme de vers, qui tiennent ouvert le passage du troisiéme au quatriéme ventricule.

EPIPLOIQUE. adj. qui se dit des vaisseaux ou veines qui sortent du rameau splenique pour entrer dans l'épiploon. *Epiploique dextre* se dit des rameaux qui entrent dans la partie dextre de l'épiploon, & en l'intestin colon. L'*epiploique* posterieur envoye ses branches à tout le derriere de l'epiploon.

EPIPLOON. s. m. Terme de Medecine. C'est une coeffe étenduë sur le bas du ventricule & des intestins superieurs, qui descend rarement aux hommes plus bas que le nombril, & retire sa plus grande partie vers la ratte, qui se ramasse & entortille comme en rouleau: elle a la figure d'une gibeciere, ou d'une poche. Sa substance est membraneuse, tissuë de deux tuniques, de plusieurs veines & arteres, de petits nerfs, & de force graisse. Tous les animaux n'ont qu'un *epiploon*, à la reserve des marmotes qui en ont trois ou quatre l'un sur l'autre. on a decouvert par le moyen du microscope, que l'*epiploon* est comme un grand sac plein de quantité d'autres petits sacs, qui renferment des amas de graisse; & qu'il y a plusieurs vaisseaux qu'on nomme *adipeux*, qui sortent de cette membrane, & se repandant par tout le corps, y portent de la graisse, de méme que les veines & les arteres y portent du sang. Ce mot est purement Grec, & vient du verbe *epipleein*, qui signifie *surnager*, parce qu'elle semble nager sur le fond du ventricule, & sur les intestins. Et on l'appelle aussi *sagene*, ou *filet*, parce qu'elle est entrelacée d'une multitude de petites veines, arteres & nerfs comme un rets. Les Latins l'appellent *omentum*. & les arabes *zirbus*.

EPIQUE. adj. Qui appartient à la Poësie Heroique, ou qui décrit quelque action signalée d'un Heros. L'Eneïde est le plus beau de tous les Poemes *Epiques*. Ce mot vient du Grec *epos*, qui signifie *vers poësie*, de *eipo*, *dico*.

EPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Evêque. Le Siege *Episcopal* est élevé à la droite du Chœur. Entre les fonctions *episcopales* la principale est de faire souvent des visites dans le Diocese. Le Roy fut receu par cet Evêque revestu de ses ornemens *episcopaux*. Ce mot vient du Grec *episkeptomai*, *inspicere*.

EPISCOPAT. s. m. Dignité d'Evêque. Cet homme est parvenu à l'*Episcopat* par les bonnes voyes, par la predication, par la sainteté de vie. Qui desire l'*Episcopat*, desire une bonne chose, dit St. Paul.

EPISCOPISANT. s. m. Qui aspire à l'Episcopat. La Cour est toujours remplie de plusieurs Abbez *episcopisans*.

EPISODE. s. m. Histoire ou action detachée, qu'un Poete ou un Historien insere & lie à son action principale, pour remplir son Ouvrage d'une grande diversité d'évenements. L'Histoire de Didon est un agreable *episode* dans l'Eneide. Les *episodes* ne sont gueres bien receus dans le Dramatique. Ce mot vient d'*epi*, & *ode*, *carmen*, *versus*.

EPISTILE. s. f. Terme d'Architecture. C'est ainsi que les Grecs nommoient ce qu'on appelle maintenant

de Mahomet, a commencé l'an de grace 622. le 16. Juillet.

On met aussi entre les *Epoques* les plus remarquables, le Deluge de Noé l'an du monde 1656. la naissance d'Abraham l'an 2039. la sortie des Israëlites l'an 2544. la Fondation du Temple de Jerusalem 3023. la ruine de Jerusalem l'an de grace 70. le commencement de l'Empire des François l'an 420. la prise de Constantinople par les Turcs l'an 1204. Il y en a plusieurs autres d'évenements fameux qu'on trouve dans le Livre du Pere Petau. Voyez du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces *Epoques* ou Periodes, & des Cycles Solaires & Lunaires, des Indictions, Lettres Dominicales & Fêtes de Pâques, même des *Epoques* des Arabes, & des Perses, Catayens & autres Orientaux, qu'il a reduites à nôtre supputation commune. Ce mot d'*Epoque* vient du Grec *epochi*, qui signifie *inhibitio*, *repressio*. L'*Epoque* definit & determine un certain espace de temps.

EPT.

EPTAGONE. s. m. Terme de Geometrie. C'est une figure qui a sept angles & sept costez.

En matiere de Fortification on appelle *Eptagone*, une place fortifiée de sept bastions.

EPU.

EPULOTIQUE, adj. Terme de Medecine. Voyez *Cicatrisatif*.

EPURE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit des patrons aussi grands que la chose même qu'on veut construire. Il faut faire une *épure* du profil de la colomne pour la bien construire, quand elle est haute.

EQU.

EQUATEUR. s. m. C'est un des grands Cercles de la Sphere également éloigné des deux Poles du monde, qui est ainsi appellé, parce qu'il fait les jours égaux aux nuits, quand le Soleil est arrivé au point où il couppe l'Ecclyptique. C'est le terme d'où l'on commence à compter la declinaison des astres. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il est decrit sur les cartes, on l'appelle *Ligne Equinoctiale*, ou simplement *la Ligne*.

EQUATION. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit de la maniere de reduire le temps ou les mouvements inégaux du Soleil à un temps ou à un mouvement égal & moyen. Le jour astronomique se compte depuis le depart du Soleil d'un meridien, jusqu'à ce qu'il y retourne le jour suivant : c'est ce qu'on appelle le *jour* ou le *mouvement égal*. Mais parce que cependant le Soleil advance dans l'Ecclyptique, tantôt plus, tantôt moins à nôtre égard, selon qu'il est apogée, ou perigée; & parce que les arcs de l'Ecclyptique sont aussi inegaux à nôtre égard, à cause de l'obliquité de la sphere : c'est ce qui rend les jours inegaux. Il a donc fallu que les Astronomes qui ont besoin d'un jour égal pour faire leurs supputations, trouvassent ce mouvement ou temps moyen; & c'est ce qu'on appelle *équation*, par laquelle on trouve 59. minutes & huit secondes, qu'il faut adjoûter au vray jour égal pour faire ce moyen mouvement journalier. Jean Baptiste Morin a fait un beau Traité des *Equations* en son Livre des Longitudes. Mr. Huygens a donné une table exacte de l'*équation* des jours pour regler les mouvements des horloges à pendules, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année, à cause de l'irregularité du mouvement du Soleil, & de l'obliquité de l'Ecclyptique.

EQUATION, en termes d'Algebre, est la reduction de deux nombres heterogenes ou de diverse nature à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* se dit aussi de la connoissance juste de la partie qu'il faut adjoûter à deux nombres differents pour les mettre dans l'égalité. La science des *Equations* est la principale partie de l'Algebre. L'*Equation* se marque ainsi; =. Mr. de la Hire a fait un Traité de la construction ou effection des *Equations* geometriques.

EQUERRE. s. f. Instrument de Geometrie, composé de deux regles, dont l'une est élevée perpendiculairement sur le bout de l'autre, & qui sert à tracer ou à mesurer des angles droits. Voyez *Esquerre*.

EQUESTRE. adj. fem. qui n'est en usage qu'en cette phrase : Statue *équestre*, c'est à dire, qui represente un homme monté sur un cheval.

EQUIANGLE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des figures qui ont des angles égaux. Tous les triangles équilateraux sont *équiangles*. Le quarré est une figure *équiangle*.

EQUIDISTANT, ANTE. adj. Terme de Geometrie. Qui est également distant d'une autre chose à laquelle il a relation. Les lignes paralleles sont *équidistantes*. Deux murs à plomb sont *équidistants*.

EQUILATERAL, ALE. adj. Qui a les costez égaux. Triangle *équilateral*. Tous les polygones & tous les corps reguliers sont *équilateraux*.

EQUILIBRE. s. f. Egale pesanteur de deux corps comparez l'un à l'autre. Pascal a fait un beau Traité de l'*Equilibre* des liqueurs. Quand un corps est posé hors de son centre de gravité, il n'est plus dans l'*équilibre*. Les Peintres doivent avoir grand soin d'observer cet *équilibre*, afin que leurs figures ne semblent point tomber & porter à faux. L'*équilibre* de la balance. La terre est au centre comme en *équilibre*. L'eau & les corps liquides se mettent toûjours en *équilibre*, quand ils ne sont point retenus d'ailleurs.

EQUILIBRE, se dit aussi figurément en Morale. Mettre des gens dans l'*équilibre*, c'est les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaises qualitez. La paix est plus asseurée, quand les puissances voisines sont dans l'*équilibre*. La santé du corps dure tant que les humeurs sont dans l'*équilibre*.

EQUINOCTIAL, ALE. adj. C'est la même chose que l'*Equateur*, sinon que quand il est representé sur la terre, on l'appelle plutôt *Equinoctial*, ou la *Ligne Equinoctiale*, ou simplement *la Ligne*. Il couppe en deux également la sphere droite; & les peuples qui habitent dessous ont toujours les jours égaux aux nuits, ou un perpetuel équinoxe : au lieu que les autres peuples n'ont cette égalité que quand le Soleil est dans cette Ligne, à sçavoir les 21. de Mars & de Septembre. Quand il signifie l'Equateur, il est substantif. Un quadran *équinoctial*, est celuy qui est fait sur un plan incliné qui regarde l'Equateur.

EQUINOXE. s. m. Le temps où les jours sont égaux aux nuits par tout le monde. C'est quand le Soleil est dans le Cercle Equinoctial les 21. de Mars & de Septembre. Les plus hautes marées sont dans l'*Equinoxe*.

EQUIPOLLENT, ENTE. adj. Ce qui égale en valeur une autre chose à laquelle il est comparé. Les belles Traductions ne se font pas mot à mot, mais en termes *équipollens*.

A L'EQUIPOLLENT. adv. A proportion. Un Marchand a mis cent écus pour cette affaire, & ses associez *à l'équipollent*. Ce creancier a touché mille francs en cette contribution, & les autres *à l'équipollent* sur le même pied. En ce sens il signifie quelquefois *proportion*, aussi-bien qu'égalité.

EQUIPOLLER. v. n. Estre de pareil prix qu'une autre chose à quoy on la rapporte. Sa despense *équipolle* son gain. Il faut que dans les eschanges une terre donnée *équipolle* à celle qu'on reçoit.

EQUIPOLLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs pieces & parties de l'Escu mises en meme rang. Quand un Escu est rempli de neuf quarrez en forme d'eschiquier qu'on appelle *points*, & que ceux des quatre coins & du milieu sont d'un esmail, & les autres quatre points d'un autre esmail, on blasonne les premiers par le mot d'*equipollé*. Il portoit cinq points d'azur *équipollez* à quatre d'argent. Les neuf points *équipollez* se distinguent toûjours de l'eschiquier.

EQUIPPAGE. s. m. Provision de tout ce qui est necessaire pour voyager, ou s'entretenir honorablement, soit des valets, chevaux, carrosses, habits, armes, &c. Cet homme est en bon *équipage*. Il a envoyé tout son *équippage* l'attendre en tel lieu. Les *equippage* de l'armée, c'est le bagage des Officiers. *Equippages* de chasse, ce sont les chevaux, chiens & valets qui servent a la chasse.

Quand on dit absolument, qu'un homme a *équippage*, c'est à dire, qu'il entretient un carrosse & des chevaux.

On dit figurément en Morale, qu'un homme est en pauvre, en triste *équippage*, lors qu'il est mal vestu, qu'il n'a pas dequoy vivre, ou qu'il a été bien battu & maltraité.

EQUIPPAGE, en termes de Marine, c'est toute la provision necessaire pour mettre un vaisseau en estat de voyager, soit voiles, cordages, armes & provisions.

On appelle aussi simplement *équippage*, les Officiers, soldats, matelots, & mousses ou garçons qui servent dans le vaisseau. Il n'a plus que pour quinze jours de vivres pour son *équippage*.

EQUIPPÉE. s. f. Action temeraire, indiscrete & extravagante; dessein qui ne peut estre executé, ni étre de durée. Cette femme a quitté son mari sans dire mot, elle a fait là une belle *équippée*. Ce petit Noble vouloit aller à l'armée, mais il est revenu dés l'entrée de la campagne, il a fait une plaisante *équippée*.

EQUIPPEMENT. s. m. Il se dit en terme de Marine de la provision & de l'assortissement qui est necessaire à la subsistance & à la seureté d'un vaisseau qu'on met en mer.

EQUIPPER. v. act. Fournir à quelqu'un toutes les choses dont il a besoin, soit en chevaux, habits, armes, &c. Il est bien *équippé* pour faire son voyage. Ce mot vient d'*esquif*, qui signifie *vaisseau*. Menage. Du Cange le derive d'*eschipare*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

EQUIPPER, se dit aussi d'un navire que l'on met en état de faire de longs voyages, avec ses agreils, apparaux, victuailles & autres provisions necessaires. On *équippe* diversement les vaisseaux, les uns en guerre, les autres en marchandise.

On dit figurément d'un homme qui a été blessé grievement, ou battu, ou maltraité en quelque rencontre, qu'il a été mal *équippé*.

EQUIPPÉ, ÉE. part.

EQUITABLE. adj. m. & f. Juge doux & sage qui sçait temperer la rigueur des loix par les circonstances particulieres du fait. Un Prince *équitable*, un jugement *équitable*.

EQUITABLE, se dit aussi de ce qui est conforme à la raison. Un sentiment *équitable*, un partage *équitable*, une *équitable* distribution de graces, de faveurs.

EQUITABLEMENT. adv. D'une maniere équitable. Cette sentence a été renduë *équitablement*.

EQUITÉ. s. f. Justice mitigée & adoucie par la consideration des circonstances particulieres. La rigueur du Droit est souvent contraire à la justice, il faut que l'*équité* luy serve de regle. Ce partage a été fait dans l'*équité*. Les arbitres panchent toûjours plûtost vers l'*équité*, que vers la rigueur.

EQUIVALENT, ENTE. adj. Qui vaut autant qu'un autre. Il y a dans la Logique des propositions *équivalentes*. En Grammaire il y a des termes *équivalents*, qui expriment aussi-bien l'un que l'autre la pensée. Quand on fait des eschanges but à but, ou sans retour, il faut que les choses soient *équivalentes*.

EQUIVALENT. s. m. Qui est d'égale valeur qu'une autre chose à laquelle on le rapporte. Le Roy a demandé les terre de la Flandre qui appartiennent a la Reine, ou du moins l'*équivalent*.

EQUIVOQUE. adj. m. & f. quelquefois subst. Terme qui a plusieurs significations. Le besoin qu'a une Langue de relatifs fait faire plusieurs *équivoques*. Les *équivoques* font souvent la pointe, la beauté d'une Epigramme. Il y a de bonnes & de mauvaises *équivoques*.

EQUIVOQUE, est quelquefois une beveuë, une inadvertance qui nous fait prendre une chose pour une autre. Plusieurs intrigues de Romans sont fondées sur des *équivoques* de billets rendus à ceux à qui ils ne s'adressoient pas.

En Physique on appelle generation *équivoque*, celle qui ne se fait pas par les voyes ordinaires, par la conjonction du masle avec la femelle. Les insectes, les animaux imparfaits se font par une generation *équivoque*, comme les mouches, les araignées, les grenouilles, c'est à dire, par la chaleur du Soleil qui échauffe la poussiere, la terre corrompuë: pour le moins les anciens Philosophes l'ont crû ainsi; les modernes en doutent.

EQUIVOQUER. v. n. Faire des équivoques. Cet homme est heureux à *équivoquer*, à trouver des équivoques. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel; & alors il signifie, Se tromper, se méprendre. Il s'est *équivoqué* en prenant un sac pour un autre, en parlant à une personne pour une autre.

ERA.

ERABLE. s. m. Arbre de haute fustaye fort dur, dont le bois est souvent tacheté & marqueté en guise d'yeux, & dont on fait des tables & des ouvrages de marqueterie. Il y a de l'*érable* masle, & de l'*érable* femelle. En Latin *acer*.

ERAFLER. v. act. Deschirer ou diviser la peau avec quelque chose d'aigu. Il s'est joüé avec le chat, qui luy a *erafle* le visage. Une espingle luy a *érafle* la main.

ERAFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ERAFLURE. s. f. Playe qui se fait sur la peau par quelque chose de pointu, & qui ne penetre pas. Les espingles, les griffes d'un chat font des *érafleures* aux mains, au visage. Ce coup d'épée n'a pas penetré, il n'a fait qu'une *érafleure* sur la peau.

ERE.

ERE, ou *Aire*. s. f. Terme de Chronologie. C'est un mot dont les Modernes se sont servis pour signifier ce qu'on appelle autrement *Epoque*. C'etoit une façon de compter les années suivant les Espagnols, dont l'*Ere* est de 38. ans plus ancienne que celle de l'*Ere* Chrétienne ou de nos ans de grace. On a dit aussi l'*Ere de Dioclesien*, l'*Ere de Nabonassar*, &c. Voyez *Epoque*.

Ce mot se trouve aussi employé dans de vieux titres pour signifier *item*.

ERECTION. s. f. Elevation d'une chose en droite ligne. L'*érection* d'une ligne perpendiculaire sur une autre est un probleme enseigné dans les Elements d'Euclide.

ERECTION, se dit figurément en Morale. L'*érection* d'une Baronnie en Comté. L'*érection* d'un Presidial. L'*érection* en titre d'office d'une charge de Mouleur de bois.

ERECTION, est aussi un terme de Medecine. Le manque d'*erection* est une espece d'impuissance.

ERESIPELLE. s. f. Maladie qui vient sur la peau, causée par des humeurs picquantes, d'où il naist une inflammation ardente. Quelquefois elle occupe une partie de la chair qui est sous le cuir. Elle provient d'un sang bilieux & bouillant, qui pour sa subtilité n'a point de tumeur apparente, mais s'espanche en longueur & en largeur. Sa couleur est jaune & rouge, & plus la bile y est pure, & plus elle est dangereuse. Sous l'*eresipelle* sont comprises les pustules bilieuses, comme les herpes, les vessies & les bubes, que le vulgaire appelle *feu sauvage*. Ce mot vient du Grec *eryein*, *trahere*, & de *pelas*, *prope*, parce qu'elle se retire proche du cuir; ce qui fait que Galien l'appelle *passion du cuir*. Il y a une *eresipelle simple*, & l'autre avec ulceration.

ERG.

ERGO. s. m. Terme dogmatique tiré du Latin, qui signifie la conclusion d'un argument. Il est pris souvent pour l'argument même. C'est un homme qui nous importune par ses *ergo*, qui est bien fort sur l'*ergo*.

On dit proverbialement, *Ergo* glue, à ceux qui font de grands raisonnemens dont on ne conclud rien.

ERGOT, ou *Argot*. s. m. C'est un esperon ou pointe dure qui vient au derriere de la jambe des coqs.

On dit figurément, qu'un homme monte sur ses *ergots*, pour dire, qu'il menace, qu'il est en colere, qu'il parle audacieusement aux autres.

ERGOT, se dit aussi en parlant du cheval. C'est une corne molle de la grosseur d'une chastaigne, qui est au derriere & au bas du boulet, & cachée souvent par le fanon.

ERGOT, se dit aussi de plusieurs autres bestes qui ont de semblables parties; mais aux sangliers on les nomme les *gardes*, & aux cerfs les *os*.

ERGOTER. v. n. Disputer opiniastrement contre quelqu'un. Ils ont long temps *ergoté* sur cette proposition en Sorbonne.

ERGOTER, se dit aussi des disputes, des critiques qui se font en pointillant & chicanant avec importunité. Ces deux personnes ne s'accordent jamais, elles sont toujours a *ergoter* les unes contre les autres.

ERGOTEUR. s. m. Celuy qui dispute, qui pointille sans cesse, qui conteste tout sans raison.

ERI.

ERIGER. v. act. Eslever quelque chose tout droit ou à plomb. *Eriger* une ligne perpendiculaire sur une autre ligne. On *érigeoit* autrefois des statuës aux grands personnages, aux Empereurs.

ERIGER, signifie figurément, Eslever quelque chose en quelque titre, dignité, ou degré d'honneur. *Eriger* un Marquisat en Duché. *Eriger* une fonction ou simple commission en titre d'office. *Eriger* un Bailliage en Presidial, en Cour Souveraine. On dit en ce même sens avec le pronom personnel, s'*Eriger* en Auteur, en bel esprit, en Censeur public, pour dire, Prendre, s'attribuer ces qualitez.

ERIGÉ, EE. part. & adj.

ERM.

ERMES. Vieux Terme de Coûtumes, qui se dit des terres non labourées, ni cultivées, qui sont vacantes, en friche & en desert. On les appelle aussi terres *brebaines*. Dans les Coûtumes de la Marche & de Bourbonnois on appelle terres *hermes* ou *heremps*, des terres en friche. Ce mot vient du Latin *eremus*, *desert*: d'où vient qu'on a nommé l'Abbaye de St. Michel en *l'herm*, *Sancti Michaelis in eremo*.

ERMINETTE. s. f. Outil de Menuisier fait en forme de hache recourbée ou d'aissette, qui luy sert a applanir à unir le bois. Menage derive ce mot de l'Arabe *alermin*, qui signifie *scalprum*.

ERO.

EROSION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de l'action des humeurs acres ou acides qui rongent, mangent ou deschirent les chairs & autres substances. L'arsenic & les autres poisons caustiques font des *erosions* aux intestins.

ERR.

ERRANT, ANTE. adj. Qui n'est point fixe ni attaché. En ce sens on dit que les Planetes sont des estoiles *errantes*, quoy qu'elles ayent une route certaine, par opposition aux estoiles fixes qui sont toujours dans un même point du ciel.

ERRANT. Vagabond qui erre çà & là, sans avoir de route certaine, ni de demeure asseurée. Les vaisseaux *errans* sur la mer à la merci des eaux ou des ondes. Les Chevaliers *errants* sont des personnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde sans autre dessein que de chercher des avantures, & de redresser des torts. Dom Quichote s'étoit mis en teste de faire le Chevalier *errant*.

Le Juif *errant* est un Juif que le peuple s'imagine courir incessamment par le monde depuis la mort de Nostre Seigneur. Et figurément on appelle un Juif *errant*, un homme qu'on ne trouve jamais chez luy, & qui court incessamment par le monde.

On appelle aussi les peuples *errants*, les peuples qui n'ont point d'habitation fixe, comme les Tartares, les Arabes, & plusieurs peuples d'Afrique qui habitent sur des chariots, sous des tentes, & qui changent souvent leur camp.

On appelle aussi les Heretiques, nos pauvres freres *errans*.

ERRATA. s. m. Table qu'on met au commencement ou à la fin d'un Livre, qui contient les fautes survenuës en l'impression. Le Pere Hardouin a dit que son Traité des Medailles pouvoit estre intitulé, l'*Errata des Antiquaires*. Un autre a dit que les Critiques de l'Histoire de Petronius pouvoient estre appellez l'*Errata des Anciens Historiens*.

ERRATIQUE. adj. Terme d'Astronomie. C'est une epithete qu'on donne aux Planetes, qu'on appelle plus communément *errantes*. Il y a aussi une espece de fievre qu'on appelle *erratique*. Voyez *Fievre*.

ERRE. s. f. qui ne se dit qu'en ces phrases: Aller grande *erre*, Aller belle *erre*, pour dire, Aller bon train.

ERREMENT. s. m. Terme du Palais. C'est la derniere procedure d'un procés, le dernier estat d'une affaire. Les heritiers d'un tel ont repris son procés pour y proceder suivant les derniers *errements*. Il a donné copie de l'appointement en droit, comme estant le dernier *errement*. Il est moins en usage au singulier qu'au plurier. En Normandie on dit *Erremmenter*, pour dire, Proceder en la cause avec sa partie adverse.

ERRER. v. neut. Voyager par la campagne, ou sur la mer, sans avoir de route certaine. La tempeste fut si grande, que le Pilote abandonna le timon, & nos vaisseaux *erroient* au gré des vents. Les neiges avoient couvert les chemins, & nous *errions* à l'adventure par la campagne.

ERRER, signifie aussi, S'abuser, se tromper, estre imbu d'une fausse opinion. L'Eglise ne peut *errer* dans la foy. Les plus habiles peuvent *errer* dans le calcul.

ERRES. s. f. plur. Traces, vestiges. Les Chasseurs suivent les *erres*, les traces du gibier.

On dit aussi en termes de Chasse, qu'un cerf est de hau-

res *erres*, lors qu'il va hors de son enceinte, ou qu'il fait de tres-longues fuites, aprés avoir eu le vent du trait en le detournant au matin. On appelle aussi *erres*, les lieux par où une beste s'enfuit de bon temps, ou de mauvais temps, ou de vieil temps, c'est à dire, comme une jeune beste, ou une vieille qui est recruë. On appelle aussi *erres*, les pieds, routes & voyes du cerf; & on dit, Demesler, redresser les *erres*, rompre les *erres*, les effacer en marchant.

On appelle aussi en termes de Chasse les *erres*, les parties de devant de toutes les bestes à quatre pieds, c'est à dire, les pieds & les espaules.

Erres, se dit souvent au figuré. Il marche sur les *erres* de ses ancestres, de ses predecesseurs.

Erres, se dit aussi du payement qu'on fait d'une partie du prix d'une chose pour signe & asseurance du marché. Il a donné des *erres* au coche, & cela par corruption du mot d'*arres*. Du Cange témoigne que dans la basse Latinité on a dit *erra* pour *arrha*.

ERREUR. f. f. Fausse opinion qu'on se met dans l'esprit, soit par ignorance, soit faute d'examen, ou de bon raisonnement. *Erreur* de fait, *erreur* de droit. Les Anciens ont fait beaucoup d'*erreurs* dans leur Philosophie, faute de s'estre appliquez aux experiences.

Erreur, prise absolument, s'entend de l'*erreur* en la foy, de l'heresie. On dit qu'Origene est tombé dans l'*erreur*. Ce Livre contient beaucoup d'*erreurs*, des fausses doctrines. L'*erreur* de Calvin, l'*erreur* de Luther, c'est leur Secte, leur Heresie.

Erreur, signifie quelquefois, Faute, & sur tout en matiere d'Arithmetique. *Erreur* de calcul. Les faux & doubles emplois ni les *erreurs* de calcul ne se couvrent point par les arrests, ni les transactions. Cet Historien a fait beaucoup d'*erreurs* dans la Chronologie.

On le dit aussi d'une méprise, d'un malentendu. J'ay receu une lettre où je n'entends rien, il faut qu'il y ait en celà de l'*erreur*, qu'elle s'adresse à un autre.

On le dit aussi en general des fautes, en ces phrases. Il a grand regret de ses *erreurs* passées. Laurent Joubert fameux Medecin a escrit sçavamment des *erreurs* populaires, il a descouvert plusieurs *erreurs* populaires.

On appelle en termes du Palais, Proposition d'*erreur*, une voye de droit de se pourvoir contre un arrest. La requeste civile n'attaque que le fait de la partie; mais la proposition d'*erreur* accuse celuy des Juges. Cette procedure est maintenant abolie.

ERRHINES. f. f. Terme de Pharmacie. Remedes qu'on prend par le nez pour purger les humiditez du cerveau. Il y en a en poudre, comme la betoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le laurier rose, l'ellebore blanc & l'euphorbe. D'autres sont liquides, qui sont faites de suc de marjolaine, de sauge, de bettes, de cyclamen, iris, &c. d'autres en liniment incorporées avec de l'onguent rosat; d'autres en pyramide solide pour arrester le sang des narines, composées de bol de Levant, de terre seellée, de mastic, de sang humain ou de pourceau desseché, &c. Les *errhines* seches, & faites seulement de poudres, sont appellées proprement *sternutatoires*. Les Modernes les appellent *caput purgia*. Ce mot vient d'*en* en Grec, & de *rhin*, *nasus*, le *nez*.

ERRONÉE. adj. Qui tient de l'erreur. Maxime *erronée*, doctrine *erronée*, proposition *erronée*. Il ne se dit qu'en matiere de foy.

E R S.

ERS. f. m. C'est une plante portant du grain rond, qui est une espece de vesce noire. Voyez *Vesce*. En Latin *ervum*.

Quelques-uns appellent aussi *ers*, l'espaule de cheval, que d'autres nomment *ars*.

E R U.

ERUDITION. f. f. Science, doctrine. Les Scaligers ont été d'une grande, d'une profonde *erudition*. Les Livres du Docteur Launoy sont pleins d'*erudition*. On n'estime point les *eruditions* pedantesques.

E S B.

ESBAHIR. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. S'*esbahir*, estre surpris par quelque chose d'extraordinaire qui cause de l'estonnement, de l'admiration. Il l'a bien *esbahi*, quand il luy a appris cette nouvelle. Un Stoique ne s'*esbahit*, ne s'estonne de rien. On croyoit cet homme mort, on fut tout *esbahi* qu'on le vit revenir. Cet avare fut bien *esbahi* de ne trouver plus son tresor au lieu où il l'avoit caché. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *schebasch*, qui signifie *attonitum esse*.

Esbahi, ie. adj. Qui s'estonne, qui admire. Les badauds sont *esbahis*, si-tost qu'ils voyent quelque chose de nouveau.

ESBAHISSEMENT. f. m. Admiration subite, estonnement causé par quelque chose d'extraordinaire. La cheute de ce favori causa un grand *esbahissement* parmi le peuple.

ESBARBER. v. act. Raser, coupper la barbe. Un homme n'a point la mine galante, s'il n'est *esbarbé*, rasé de frais. On le dit aussi des plumes, du papier, des pieces de metail, & autres choses qui ont des inegalités sur les bords, & de la ressemblance avec la barbe. Il faut *esbarber* les plumes, quand on les taille pour escrire plus legerement.

Esbarbé, ée. part. & adj.

ESBAT. f. m. Divertissement. Ce jeune homme prend ses *esbats* à sauter, à danser, &c. On dit, Prendre ses *esbats*, pour dire, Se réjouir, & particulierement en fait d'amourettes. C'est un vieux mot Celtique & Bas-Breton qui signifie *jeu*.

ESBATEMENT. f. m. Passetemps. Ce mot n'est plus gueres en usage.

s'ESBATRE. v. act. qui se dit avec le pronom personnel. Se divertir. Ce Gentilhomme s'est allé *esbatre* à la chasse.

ESBAUBI, IE. adj. Terme populaire & vieux, qui signifioit la même chose qu'*esbahi*, mais d'un esbahissement accompagné de quelque trouble ou foiblesse d'esprit.

ESBAUCHE. f. f. Les premiers traits d'un tableau, les premieres pensées sur un ouvrage; le premier dessein d'un bastiment, & autres choses qui se finissent ou se polissent avec le temps, aprés avoir été d'abord grossierement tracées. Une legere *esbauche* d'un grand Peintre vaut souvent mieux que les ouvrages finis d'un autre. On doit faire une *esbauche* d'un Poëme Dramatique, en distribuer le sujet, avant que d'en faire les vers.

ESBAUCHER. v. act. Tracer grossierement quelque ouvrage, en attendant qu'on le finisse, jetter les premieres pensées sur le papier. Cet ouvrage n'étoit qu'*esbauché*, quand la mort a surpris l'Auteur. Nicod tient que ce mot signifioit autrefois *dénia-ser*, & vient du mot *bauch* en Languedoc, qui signifie *sot* & *grossier*, & que par translation il a été dit des ouvrages qui ne sont pas encore polis.

Esbaucher, se dit aussi chez les Menuisiers, quand ils degrossissent le bois à coups de ciseaux & de maillet avec le fermoir.

Esbauché, ée. part. & adj.

ESBAUCHOIR. f. m. qui se dit des outils qui servent à plusieurs Artisans pour esbaucher leur besogne, ou preparer leurs matieres, comme les ciseaux des Charpentiers

penciers & Menuisiers, & autres outils qu'employent les Seulpteurs & ceux qui travaillent aux ouvrages de stuc.

ESBAUDIR. v. act. Terme populaire qui signifie, Se réjouir. *Esbaudir* ses esprits, les recreer par les faits, la bonne chere, les railleries, & autres moyens. Ce mot vient de *baus*, ou *bauderies*, qui signifie *joyeux* & *joye*. Menage.

ESBLOUIR. v. act. Empescher l'action de la veuë, soit par une trop vive lumiere qui blesse les yeux, ou plûtost qui empêche que les especes ne se peignent au fond de la retine qui doit demeurer dans l'obscurité. Le Soleil, les esclairs *esblouïssent*, parce que leur lumiere est trop vive. Le noir n'*ésblouit* jamais, parce qu'il ne reflechit point.

ESBLOUIR, se dit figurement en choses morales, & signifie, Tromper, surprendre l'esprit & les sens par de fausses raisons, de fausses lumieres. Les honneurs, la fortune *esblouïssent* les ambitieux, & leur font faire des fautes des injustices. L'éloquence d'un Advocat *esblouit* quelquefois les Juges. Une grande beauté *esblouit* nos sens, les surprend, les seduit.

ESBLOUÏ, ÏE. part. & adj.

ESBLOUISSEMENT. s. m. Trouble qui se fait dans l'action de la veuë, soit par une trop vive lumiere qui vient de dehors, soit par des vapeurs ou fluxions qui par le dedans en empeschent les fonctions. Les veuës foibles sont plus sujettes aux *esblouissements*. Les maladies, les longs jeusnes, la grande dissipation des esprits causent des *esblouissements*.

ESBORGNER. v. act. Crever un oeil, rendre borgne. Ce coup de balle qu'il a receu a failli à l'*esborgner*.

ESBORGNER, se dit des murs élevez qui ostent les veuës d'une maison. Ce voisin a élevé si haut son bastiment, qu'il a *esborgné* tout ce corps de logis.

ESBORGNÉ, ÉE. part. & adj.

ESBOUFFER. v. neut. Vieux mot qui se dit en cette phrase: Ces sots discours font *esbouffer* de rire, pour dire font rire à crever. Ce mot vient de *bouffe*, qu'on disoit autrefois, pour dire, *joües enflées*: & on a dit aussi autrefois une *bouffée* de ris, pour dire un grand éclat de risée.

ESBOUILLIR. v. act. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met sur le feu, pour la rendre plus espaisse, ou plus succulente. Quand on fait trop *esbouillir* le pot, le potage est plus succulent, mais il devient plus salé.

ESBOUILLI, IE. part. & adj.

ESBOULEMENT. s. m. Cheute de terres & de murailles. Quand on creuse bien avant des fondements, il faut craindre l'*esboulement* des terres.

ESBOULER. v. neut. Choir en bas par son propre poids & faute de bonne liaison ou d'appuy. Il ne se dit que des terres & des murailles. Les bastions faits de terre sablonneuse sont sujets à s'*esbouler*. Les murs de terrasses qui ne sont pas bien liez & cimentez s'*esboulent* en peu de temps.

ESBOULÉ, ÉE. part. & adj.

ESBOURGEONNER. v. act. Oster couper les bourgeons, les nouveaux jets des vignes, des arbres, lors qu'ils sont superflus, & qu'ils poussent trop de bois.

ESBOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRANCHER. v. act. Coupper les branches d'un arbre. Il faut *esbrancher* ces arbres pour en faire des fagots.

ESBRANCHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRANLEMENT. s. m. Secousse. Les coups de canon ont causé un grand *esbranlement* à cette muraille.

ESBRANLEMENT, se dit aussi au figuré, en parlant de la fermeté de l'ame & du courage. Corneille a dit dans les Horaces:

Si prés de voir sur soi fondre de tels orages.
L'*esbranlement* sied bien aux plus fermes courages.

ESBRANLER. v. act. Mettre en branle. Il faut dix hommes pour *esbranler* cette cloche, pour la mettre en bransle. Il faut bien des coups de canon pour *esbranler* ce bastion.

ESBRANLER, se dit figurément en Morale. Le Juge a eté *esbranlé* par les raisons de la partie adverse. Un Philosophe Stoïque ne se vouloit *esbranler* par les tourments, ni par les caresses. L'aisle gauche s'*esbranla* & se mit en fuite.

ESBRANLÉ, ÉE part. & adj.

ESBRECHER. v. act. Faire une petite bresche à un couteau, ou à quelque autre instrument tranchant. Les noeuds du bois *esbrechent* les rabots, les ciseaux.

ESBRECHER, se dit aussi des ruptures qui se font aux ouvertures des pots de terre, de fayence, de porcelaine. Un pot *esbreché* n'est pas honneste à servir sur table.

ESBRECHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRENER. v. act. Torcher un enfant qui n'est pas net, qui fait ses ordures sous luy.

On le dit particulierement de ces femmes chez qui on met des enfans pour les sevrer & les élever quelque temps. C'est une telle femme qui a *esbrené* cet enfant.

ESBRUITER. v. neut. s'*Esbruiter*. Venir à la connoissance de plusieurs personnes. Les affaires qui demandent du secret ne reüssissent jamais, quand elles viennent à s'*esbruiter*, quand on les laisse *esbruiter*.

ESBRUITÉ, ÉE. part. & adj.

ESBULLITION. s. f. Action par laquelle on fait bouillir. Il faut laisser ces drogues sur le feu jusqu'à une legere *esbullition*. Le sel des eaux des fontaines ne se fait qu'aprés une entiere *esbullition* de l'eau.

On le dit aussi du sang qui bout dans les veines. La fievre n'est qu'une *esbullition* du sang.

ESBULLITION, est aussi une certaine élevure qui vient sur la peau, un bouton rouge qui vient d'une trop grande chaleur de sang.

ESC.

ESCABEAU. s. m. ou *Escabelle*. s. f. Petit siege de bois qui est quarré, dont on se servoit autrefois pour s'asseoir à table, qui n'est ni couvert ni rembourré, & qui n'a ni bras ni dossier. C'est de là qu'on appelle les escornifleurs, *piqueurs d'escabelle*, parce que l'*escabelle* ne se voit gueres qu'à la table.

ESCABEAU, signifie aussi quelquefois, Marchepied, ou un petit siege de bois sur lequel on peut monter pour s'élever plus haut. Ainsi le Prophete Royal a dit, jusqu'à ce que j'aye rendu tes ennemis l'*escabeau* de tes pieds, qu'ils te servent de marchepied.

ESCABELON. s. m. Terme d'Architecture. Espece de piedestal sur lequel on met des bustes dans les galeries & cabinets curieux. Il est haut de trois pieds, & va en diminuant par le bas. Il est d'ordinaire de marbre. On en fait aussi de bois marbré.

ESCACHE s. m. Terme de manege, est une espece d'embouchure ou de mors de cheval, qui est differente du canon, en ce qu'elle est plus en ovale que le canon qui est rond, & que l'*escache* est arrestée à la branche par un chaperon qui entoure le banquet. Elle tient aussi la bouche plus sujette que le canon; & les filets se font d'ordinaire à *escache*.

ESCACHER. verb. act. Presser, applatir, froisser, écraser. La presse estoit si grande, que j'y ay été presque *escaché*. On m'a marché sur les pieds, je les ay tout *escachez*. On escache du sucre, du sel, des mineraux, lors qu'on les égruge, qu'on les reduit en poudre, en les pressant par quelque chose de pesant.

ESCACHÉ, ÉE. part. & adj. On dit communément, un visage *escaché*, quand il est plat; un nez *escaché*;

quand il est camus, peu élevé, & large par en bas.

ESCADRE. s. f. Partie d'une armée navale, composée d'un nombre de vaisseaux de guerre commandez par un Officier General qu'õ appelle *Chef d'escadre*. On le dit Aussi bien des galeres que des vaisseaux. On le dit aussi des divisions qui cõposent dans un ordre de bataille l'avantgarde le corps de bataille, & l'arrieregarde.

ESCADRON. s. m. Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combatre, soit dans une bataille, soit dans une rencontre. Il est composé de trois rangs, & est d'ordinaire de cent maistres, quelquefois de deux cens. Il y avoit tant d'*escadrons* de Cavalerie, & tant de bataillons d'infanterie, pour composer cette armée. On met ensemble plusieurs compagnies pour former un *escadron*. Ce mot vient de l'Italien *squadrone*, qui vient du Latin *squadro*, qu'on a dit pour *quadro*. On disoit au siecle passé *scadron* pour *escadron*. Menage. Du Cange le derive de *scara*, qu'on a dit dans la basse latinité. En vieux François on disoit *esquierre*, d'où les Italiens ont fait *squerre*.

ESCADRON, se dit figurément en Morale, de plusieurs personnes unies & liées ensemble pour soustenir un même parti dans les occasions. On dit dans les elections des Papes, que c'est l'*escadron* volant qui a le plus de pouvoir, c'est à dire, un nombre de Cardinaux qui ne sont le parti d'aucun Prince, & qui se jette du costé le plus raisonnable.

ESCADRONER. v. n. Se renger en escadron. Cette Compagnie *escadronne* avec celle-là.

ESCADRONNER, signifie au figuré, s'accorder, être d'intelligence. Ces deux Officiers sont brouillez, ils n'*escadronnent* pas bien ensemble.

ESCAFIGNON. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois une chaussure legere comme escarpin ou chausson. Maintenant il ne se dit qu'en mauvaise part de la puanteur qui s'exhale des pieds de ceux qui ont beaucoup marché. Cela sent l'*escafignon*, c'est à dire, le pied de Messager, ou sent mauvais. Ce mot vient de *scafa*, parce que les souliers de ce temps-là estoient faits en forme de petits vaisseaux, & avoient une pointe qui s'avançoit fort loing au delà du pied, qu'on appelloit *poulaine*, à l'imitation de la *poulaine* des navires. Voyez *Poulaine*.

ESCALADE. s. f. Assaut qu'on donne brusquement avec des eschelles à une ville qu'on veut surprendre. Les villes ne se prennent plus gueres par *escalade*, depuis qu'elles sont flanquées. Les Geants vouloient prendre le ciel par *escalade*.

ESCALADER. v. act. Monter en quelque lieu avec des eschelles pour y faire quelque violence, ou quelque vol. Cet amant a *escaladé* les murs de ce Convent pour enlever sa maistresse. Les voleurs ont *escaladé* ce chasteau, sont entrez par les fenestres.

ESCALADÉ, ÉE. part. & adj.

ESCALE. s. f. Coque ou couverture d'un œuf. On le dit aussi de la premiere peau des pois quand ils cuisent & de la peau verte des noix. On fait des clepsydres ou poudriers avec des *escales* d'œuf sechées & pulverisées. Il faut amasser & jetter les *escales* des pois. On fait un beau noir avec les *escales* des noix, lesquelles on appelle en plusieurs endroits des *calots*.

ESCALE, en termes de Marine, est une arrivée ou mouillage dans un port ou une coste par occasion pour éviter la tempeste, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres, sur tout quand on y a quelques habitudes & communication. Ce vaisseau marchand a fait *escale* dans l'embouchure de cette riviere pour y faire la traite avec les habitans. Les *escales* pour les navires qui partent de Bourdeaux ou de Bayonne pour les Terres Neuves, sont Oleron, Broüage, la Rochelle, pour y charger du sel ou du biscuit.

ESCALER. v. act. Oster l'escale. *Escaler* des pois, *escaler* des noix.

ESCALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCALIER. s. m. Grand degré, ce qui sert à monter aux divers estages d'un bastiment, d'une terrasse de jardin. On fait des *escaliers* à deux, à quatre noyaux, en limace, & à plusieurs palliers. Il y a des *escaliers* ronds & sans noyau, comme la vis St. Gilles, &c. Il y a un *escalier* dérobé à costé du grand *escalier*. Les rampes, les palliers d'un *escalier*. Du Cange le derive de *escalarium*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

On appelle *escaliers à vis*, ceux des maisons moyennes qui participent de la vis & de l'*escalier*.

ESCALIN. s. m. Petite monnoye d'argent valant environ sept sous, qui a cours aux Pays-Bas & ailleurs.

ESCAMOTER. v. act. Voler subtilement & avec un tour de main. Il est entré un filou qui m'a *escamoté* une monstre, sans que je m'en sois apperceu.

ESCAMOTER, signifie aussi, Tromper au jeu par quelque habileté de main, comme en derobant & changeant des dez, en supposant des cartes, ou en les mêlant adroitement.

ESCAMOTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCAMOTEUR. s. m. Filou qui desrobe adroitement, qui trompe subtilement au jeu. Les Berlans & les Academies publiques ne sont pleines que d'*escamoteurs*.

ESCAMPATINOS. adv. Terme populaire qui signifie, S'enfuir, se dérober secrettement. Ce banqueroutier a fait *escampatinos*.

ESCAMPER v. neu. S'enfuir habilement. Quand cet homme a veu que les Sergens le cherchoient, il a bientost *escampé*. Ce mot est bas, & vient du Latin *ex campo*, comme qui diroit *sortir du camp*.

ESCAPADE. s. f. Action d'emportement, de libertinage, eschapée. Cet escolier a pris de l'argent à son pere, & est allé voyager, il a fait là une jolie *escapade*. Cette femme est sujette à se desrober à la presence de son mari, elle a fait deja deux ou trois *escapades*.

ESCAPADE, se dit aussi en terme de Manege de l'action fougueuse & emportée d'un cheval qui n'obeit point au Cavalier.

ESCAPE. s. f. Terme d'Architecture, c'est la partie de la colomne qui pose sur la base, & qui fait le commencement du fust. Quelquefois on le prend generalement pour tout le fust de la colomne. Blondel appelle aussi *escape* ou *nacelle*, un petit demi-creux qui est moitié moindre que la *scotie*. On l'appelle aussi *congé*.

ESCARBILLAT, ATE. adj. Terme populaire qui signifie, Gay, enjoüé; & se prend quelquefois en mauvaise part pour un homme un peu escroc. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'est un *escarbillat*, il joüe des tours de passepasse. Borel dit qu'il signifie *gentil*, *mignon*, à qui on a ajusté les cheveux & paré le visage: car il pretend que ce mot vient de *cara*, qui signifioit *visage*, parce qu'on disoit autrefois *escarabillat*.

ESCARBOT. s. m. Espece d'insecte qu'on nomme en general *scarabæus*, & particulierement celuy qu'on appelle *fouillemerde*. L'*escarbot* a les os en dehors, & les chairs en dedans, comme a remarqué Swammerdam aprés Fabricius ab Aquapendente; & ses muscles sont semblables à ceux des grands animaux qui ont du sang. Les differentes especes d'*escarbots* se jugent par la difference de leurs cornes. Il y en a un qu'on nomme *escarbot-licorne*, à cause qu'il a une corne sur le nez qui se courbe quelquefois en arc vers les espaules. On le nomme en Latin *nasicornis*. On peut faire voir de petits poux qui s'attachent à son corps & cet animal se forme de la grosse sorte de ce ver qui s'engendre dans le bois, qu'on nomme *cossus*. Hoefnagel donne les figures de vingt sortes d'*escarbots* ordinaires, & sept d'extraordinaires. Goudard en decrit

dix-neuf sortes, & Swammerdam trente-deux sortes. Il y en a de longs, de courts, de ronds, de decouppez ou tondus, de colorez, de velus, de farineux comme les papillons. Il y en a dont la surface du corps est inegale & parsemée d'yeux & de petites taches. La pluspart des *escarbots* ne volent que de nuit. Il y a aussi un *escarbot-mouche* qui bat des aisles avec une vitesse incroyable. Il y a des *escarbots* verds & dorez fort puants, qui sont des especes de cantharides. Il y a encore des *escarbots-sauterelles*, qui aprés avoir resserré ou ramassé ensemble la teste & la poictrine, font un son en l'air en allongeant le corps. Il y en a qui rendent un son si clair, que quelques-uns ont cru la nuict que c'étoit la voix de quelque Lutins ou Esprits follets. On le nomme *scarabeus*, ou *escarbot bruyant*. Swammerdam l'appelle *soni-cephalus*, à cause qu'il rend ce son par le mouvement de sa teste en la frottant contre sa queuë, ou son ventre, ou les escailles dont ses ailes sont revestuës. Il y en a un autre qui ressemble à des tortuës, qu'on appelle *testudinatus*; & un autre qui a la queuë faite en aiguillon, qu'on appelle *aculeatus*, qui est fort particulier. Il ya une sorte d'*escarbots* qu'on trouve auprés des fours & dans les ordures des cuisines, que Moufet appelle *blatta*. Il y en a encore six sortes dont le nez ressemble a celui d'un porceau, & on les nomme *pourceaux volants*. Il y en a un autre qu'on appelle *staphilinus*, ou *devorant*, qui se ruë sur les vers de terre, les tuë, & en succe la substance. Il y a un *escarbot* cornu & volant qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *scarabaeus-taurus*, ou *lucanus*. Le grillon est une espece d'*escarbot*, nommé *scarabeus-grillus*, qu'on trouve dans les prés & dans les foyers. Il y en a un autre marqueté de taches blanches, qu'on nomme *scarabaeus fullo*. Menage derive ces mots de *scarabutius*, diminutif, de *scarabaeus*.

ESCARBOUCLE. s. f. Pierre precieuse & fabuleuse, dont Pline & plusieurs autres ont dit beaucoup de merveilles, ce n'est en effet qu'un gros rubi ou grenat rouge, brun & enfoncé, tirant sur le sang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, sur tout quand il est en cabochon & chevé, On a voulu faire accroire que l'*escarboucle* venoit d'un dragon. Vartoman dit que le Roy du Pegu n'usoit point d'autre lumiere la nuit pour se faire voir que de son *escarboucle*, qui rendoit une lumiere aussi vive que celle du Soleil. Il ment puamment, respect du Lecteur. Cette pierre a la dureté de l'emeraude Orientale, & quelques-uns l'estiment le plus aprés le diamant. Son nom lui vient du Latin *carbunculus*, comme qui diroit *charbon ardent*; & pour cela les Grecs l'appellent *enthrax*.

ESCARBOUCLE, en terme de Blason, se dit des Escus chargez d'une piece qui est divisée en huit rais, dont quatre se dispersent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un sautoir. Ces rais sont appellez par quelques-uns *bastons*, à cause qu'ils sont ronds & enrichis de boutons ou pommettes perlées comme les bourdons des Pelerins, & sont souvent bornez d'une fleur de lis. Quelques-uns les appellent *sceptres royaux*, posez en sautoir, pal & fasce. Les anciennes Armes de Navarre estoient de gueules aux rais d'*escarboucle*, accollés & pommettés d'or.

ESCARBOUILLER. v. act. Terme populaire qui ne se dit qu'en ces phrases. Il luy a *escarbouillé* la cervelle, pour dire, il luy a eschafé la teste avec une massuë, un marteau. Voila une pomme toute *escarbouillée*, applatie, escachée.

ESCARBOUILLÉ, ée. part. & adj.

ESCARCELLE. s. f. Grande bourse de cuir à l'antique, qui se fermoit à ressort avec du fer, ce mot vient de *scarcella* Italien qui signifioit *bourse*, qui a été derivé de *scarso*, qui signifie *avare*. C'est une épithette qui fut donnée odieusement aux Banquiers & Usuriers qui étoient en grande elevation du temps du Pape Jean XXII. qui estoit natif de Cahors en Querci, & qui furent en même temps nommez en France *Corsins* & *Caborsins*, dont parle le Poëte Dante dans son Enfer.

ESCARGOT. s. m. Gros limaçon à coquille blanche. Il y a des gens qui font un grand ragoust avec des *escargots*. Les Anciens avoient des garennes & des viviers pour nourrir & engraisser des *escargots*. Les *escargots* ferment l'entrée de leur coquille par une espece de mur qui paroist estre fait de plastre, pour se defendre du froid. En latin *cochlea*.

On dit proverbialement d'un homme mal fait, mal basti, qu'il est fait comme un *escargot*.

ESCARLATE. s. f. Grain d'un arbre qui est une espece d'yeuse ou de houx qui produit la plus belle des couleurs & la plus chere, qui est d'un rouge fort vif. La riviere des Gobelins a une eau propre pour teindre en *escarlate*. On fait cas de l'*escarlatte* de Venise sur toutes les autres. En Latin *coccus*. Menage derive ce mot de l'Allemand *scarlak*; ou du Flaman *scharlaken*, d'où les Italiens ont fait *scarlato*, & l'Anglois *scarlet*. Il vient plutost *squarlare*, mot Celtique & Bas-Breton signifiant *escarlate*. Dalechamp dit que *scalatum* a eté dit par corruption pour *cusculium*, qui estoit un nom barbare venu de l'Espagne. D'autres le derivent de l'Arabe *vasquerlate*. On se sert d'estain pour la nouvelle couleur exquise d'*escarlate*, & pour cela on en dissout des barres dans de l'eau forte, laquelle change la couleur de rouge cramoisi en couleur de feu. On l'appelle aussi *cochenille*, il y a une autre espece de *cochenille* qui est un petit ver gris qu'on apporte des Indes: c'est celle dont on fait l'*escarlate* de Hollande. Voyez *Cochenille*.

ESCARLATE, se dit aussi de l'estoffe teinte d'*escarlate*. Les Cardinaux, les Presidents les Conseillers sont vestus d'*escarlate*. On tire un beau rouge de la teinture d'*escarlate* dont on fait un fard pour rendre les levres rouges. Les Plumaciers s'en servent aussi à teindre leurs plumes; & on extrait cette couleur, sans qu'elle souffre aucun dechet sensible. L'*escarlate* rouge doit étre teinte en graine d'*escarlate* & de vermillon ou pastel d'*escarlate*, comme estoient les anciennes *escarlates* de France qu'on nommoit des *Gobelins*, sans mélange d'aucuns autres ingrediens. L'*escarlate* incarnate cramoisie doit etre teinte avec cochenille, mastrek, eau forte, sel armoniac, sublimé & esprit de vin, pour donner le bel œuil & le lustre. On y peut adjouster la galle à l'espine, la terramerita & le tartre de Montpellier, & doit demeurer 24. heures dans le bain aprés avoir pris l'évent.

ESCARLINGUE. Terme de Marine. Voye *Carlingue*, c'est la même chose.

ESCARMOUCHE. s. f. Combat qui se fait en presence de deux armées par des hommes qui s'en detachent & qui invitent à un combat general. On attacha l'*escarmouche* long-tems avant la bataille. Tout le jour se passa en legeres *escarmouches* de part & d'autre. Nicod tient que ce mot vient du Grec *charmi*, qui signifie *combat leger*. Menage le derive de l'Alleman *scirmen*, ou *skermer*, qui signifient *escrimer*. Borel le derive d'un vieux mot François *escarmie*, qui signifie *escrime*, & se trouve dans le Roman de la Rose. Du Cange le derive de *scaramuccia*, qui signifie un *combat leger*, quasi *scara* & *muccia*, ou trouppe de soldats cachez ou mussez, parce que la plus-part des *escarmouches* se font par des gens qui sont en embuscade.

ESCARMOUCHE, s'est dit aussi d'autres sortes d'attaques. St. Amant a dit des ortolans:

- - - qu'ils convioient la bouche
A leur donner des dents une prompte *escarmouche*.

ESCARMOUCHER. v. neut. Se detacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp; pour aller

attaquer, deffier l'ennemi, le combattre. On *escarmouche* long-temps, avant que de livrer une bataille.

ESCARMOUCHEUR. f. m. Cavalier qui va escarmoucher, qui va faire le coup de pistolet, attaquer, deffier l'ennemi.

ESCARPE. f. f. C'est le pied de la muraille, du rempart, la partie du fossé qui est opposée à la campagne, qui la regarde. On appelle aussi *escarpe*, un talus ou empatement qui est moindre que la perpendiculaire, ou que la hauteur de la muraille ou du rempart.

ESCARPER. v. act. Eslever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb avec peu de pied ou d'empatement. *Escarper* un rocher, les bords d'une riviere.

ESCARPÉ, ÉE. part. & adj. Qui est couppé à plomb, ou avec peu de talus. Une falaise *escarpée*, une roche *escarpée*, qu'on appelle *escore* en termes de Marine. Menage derive ce mot de l'Alleman *scarff*, ou du Flaman *schirp*, ou de l'Anglois *sharpe*, qui signifient *aigu*.

ESCARPIN. f. m. Soulier à simple semelle, qui sert particulierement pour la danse & pour la propreté. St. Amant a dit d'une chaise seule dans une chambre, que

si soulageant l'*escarpin*,
L'un y preside en Sire Blaise,
L'autre est tout droit comme un sapin.

Ce mot vient de l'Italien *scarpino*, qui a été fait du Latin *carpi*, qui signifioit une espece de souliers decouppez. Menage aprés Saumaise & Cœlius Rodiginus. D'autres le derivent de *carpinus*, qui est une espece d'erable, dont on fait des sabots, & dont on a transporté le nom a *escarpin*, par antiphrase.

ESCARPINER. v. act. Courir viste & legerement comme on fait quand on est chaussé avec des escarpins, avec une chaussure commode.

ESCARPOLETTE. f. f. Jeu, exercice où on se brandille étant assis sur un baston attaché de travers à une corde qui est penduë en quelque lieu haut. Les écoliers & les laquais prennent grand plaisir au jeu de l'*escarpolette*, a se mettre sur l'*escarpolette*.

ESCARQUILLER. v. act. Faire une ouverture ou escart. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. *Escarquiller* les jambes, *escarquiller* les yeux, pour dire, les ouvrir autant qu'on peut. Il est indecent d'*escarquiller* les jambes en une honneste compagnie. Il *escarquilloit* les yeux de toute sa force pour voir cette ceremonie.

ESCARQUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ESCARRE. f. f. Terme de Chirurgie. C'est une chair morte qui se fait dans une playe, & qu'on fait manger, quand elle ne tombe pas d'elle-mesme. La pierre de cautere fait une *escarre* ronde au lieu qu'elle a bruslé. Ce mot vient du Latin *scara*, fait du Grec *eschara*, qui signifie la même chose. Menage aprés Papias.

ESCARRE, se dit figurément d'un grand fracas ou ouverture qui se fait dans quelque corps. Une bombe fait une grande *escarre*, quand elle creve, elle tuë bien du monde. Un coup de canon tiré dans un bataillon fait une grande *escarre*, éclaircit bien les rangs.

ESCARRE, en termes de Blason, se dit abusivement, au lieu de dire *Esquierre*, quand on en charge les Escus des Armoiries. Bara l'appelle autrement *potence*, quand l'une des branches est plus longue que l'autre, & luy sert de pied pour la soustenir, parce qu'elle represente en effet une potence.

ESCART. f. m. Eloignement d'une chose qu'on separe d'une autre. Pour peu qu'une ligne soit inclinée sur une autre, & fasse un angle, elle fait un grand *escart*, si elle est prolongée. Des canons chargez à cartouches font un grand *escart* en tirant, les balles s'éloignant l'une de l'autre.

ESCART, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes, & sur tout au Picquet, des cartes qu'on rebute de son jeu, & qu'on met à part pour en prendre d'autres. C'est tricher que de reprendre des cartes dans son *escart*.

ESCART, en termes de Danse, est un pas qui se fait en avançant un pied, & en le rapprochant de l'autre, en baissant la pointe du pied, & levant le talon.

En termes de Blason, l'*escart* se dit de chaque quartier de l'Escu divisé en quatre, & sur tout de ceux qui sont aprés le premier. Les Armes principales de la maison se mettent au premier & au quatriéme *escart* ou quartier; & au deux & troisiéme celles des alliances ou de la mere. On dit aussi des *contrescarts*, des parties de l'Escu contrescartelé.

A L'ESCART. adv. Qui est à part, separé. Ce filou a trouvé une monstre a l'*escart*, il l'a desrobée. Ce banqueroutier a mis son bien à l'*escart*, à couvert de ses creanciers. Mettez vous à l'*escart*, c'est à dire, Rangez vous. Il a tiré cet homme à l'*escart* pour luy dire un mot à l'oreille. Il cherche quelque lieu à l'*escart*, éloigné du bruit, pour se loger. Il a trouvé son ennemi à l'*escart* & tout seul, il l'a assassiné. Il a basti à l'*escart*, loin du grand chemin, de peur d'estre incommodé des visites.

ESCARTABLE. adj. m. & f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui sont sujets à s'escarter, qui sont les plus vestus & les plus coustumiers de monter en essor, quand le chaud les presse.

ESCARTELER. v. act. Mettre en quartiers, tirer à quatre chevaux. Les criminels de leze-Majesté au premier chef sont *escartelez*. Sur mer on *escartele* un criminel par le trait de plusieurs galeres.

ESCARTELER, en termes de Blason, signifie, Diviser l'Escu en quatre quartiers: ce qui arrive, lors qu'il est parti & couppé. Monseigneur le Dauphin *escartele* de France & de Dauphiné. Ce Seigneur porte *escartelé* d'argent & de sable. On dit aussi, Contre-*escarteler* un Escu, lors qu'un de ses quartiers est derechef *escartelé*, on divise en quatre. Il y a des Escus contre-*escartelez*, qui ont jusqu'à 20. & 25. escarts.

ESCARTELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCARTELEURE. f. f. Terme de Blason. Division de l'Escu escartelé. L'*escarteleure* sert quelquefois de brisure pour distinguer les cadets des aisnez. Quand l'*escarteleure* se fait par une croix, le premier & le second quartier sont ceux d'enhaut; le trois & le quatriéme sont ceux d'enbas, en commençant à compter par le côté droit. Quand l'*escarteleure* se fait par un sautoir, ou par le trenché & taillé, le chef & la pointe sont le premier & le second escart ou quartier, le flanc droit le trois, le gauche le quatre; & alors on appelle aussi l'Escu *flanqué*.

ESCARTER. v. act. Esloigner, separer, mettre à part. Un favori tasche d'*escarter* tous les gens qui luy sont suspects. Ce Capitaine a *escarté* ses gens pour mieux envelopper l'ennemi, il les a postez en des lieux separez.

ESCARTER, se dit en ce sens avec le pronom personnel. On s'*escarte* beaucoup de son chemin en cette route. Les rayons qui partent d'un centre s'*escartent* toujours. Le menu plomb s'*escarte*, quand on tire sur le gibier. On dit aussi à un homme dont on doit avoir bientost affaire, Ne vous *escartez* pas, ne vous en allez pas loin d'icy.

On dit qu'un homme *escarte* la dragée, quand en parlant il jette quelques menuës parcelles de salive sur ceux qui sont pres de luy.

ESCARTER, signifie aussi au jeu, Faire un escart. J'ay *escarté* mon jeu. J'ay *escarté* une quinte, un quatorze, pour dire, Je me suis deffait d'une carte qui m'auroit fait une quinte, un quatorze.

ESCARTER, signifie aussi, Faire ranger. Il a fallu que les Suisses soient venus faire *escarter* la foule, faire es-

carter le peuple, pour dire, le faire ranger. Trois ou quatre coups d'alebarde *escarterterent* la canaille.

ESCARTER, se dit figurément en choses morales. Cet Orateur fait trop de disgression, il s'*escarte* trop souvent de son discours. Un Sage ne s'escarte jamais du droit chemin de la vertu. Il faut *escarter* les mauvaises pensées, les rejetter loin de soy.

ECARTÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle un lieu *escarté*, celuy qui est hors le commerce des hommes, qui est peu frequenté, secret, ou caché.

ESCAVESSADE. s. m. Terme de Manege. C'est une secousse de cavesson pour faire obeir un cheval.

ESCERVELLE, ÉE. Qui est sans jugement, sans prudence, estourdi qui manque de cervelle. Les soldats François sont sujets à estre emportez & *escervelez*. On a du mal à morigener la jeunesse *escervelée*. Ce mot vient de *cerebrum*, *cervelle*.

ESCHAFAUDAGE. s. m. Construction des eschafauts necessaires pour travailler à un bastiment. Quand on veut regratter une Eglise, il a cousté plus en *eschafaudage* qu'en toute autre chose.

ESCHAFAUDER. v. n. Dresser des eschafauts, les appliquer à une muraille pour travailler à un bastiment élevé. C'est une maxime chez les Maçons, que qui ne sçait pas *eschafauder*, ne sçait pas travailler.

ESCHAFAUT. s. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphiteatre pour y placer des spectateurs, afin de voir commodément quelque grande ceremonie. On a fait de grands *eschafauts* pour voir le carrousel. Toutes les ruës étoient pleines d'*eschafauts* à l'entrée de la Reine. Menage derive ce mot de l'Alleman *schawbhausz*, qui signifioit la même chose. Guyet le derive de l'Italien *catafalco*. Du cange d'*eschafaudus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit avoir signifié *tribunal*, *pulpitum editius*. Il dit aussi qu'il peut venir de *cata*, qui étoit une machine de bois qui servoit à porter de la terre pour remplir les fossez, & à porter des soldats pour attaquer des places, qui sapoient dans la ville aprés avoir rempli les fossez, d'où les Italiens ont fait *catafalco*, & les vieux François avoient fait *chafaut*, comme qui diroit *chat-faux*. Les François se sont aussi servi de cette machine qu'ils appellent *chat*. On a dit aussi dans la basse Latinité *escafaldus* dans le même sens.

On le dit aussi des lieux un peu élevez qu'on prepare dans les Eglises pour y placer des Chœurs de musique, de la symphonie.

ESCHAFAUT, se dit aussi d'un petit theatre qu'on dresse en une place publique, sur lequel on rouë les criminels, on couppe la teste à un Gentilhomme. Les méchantes actions conduisent un homme sur l'*eschafaut*, elles luy font laisser la teste sur un *eschafaut*.

ESCHAFAUT, se dit aussi de ces planches soustenuës par des treteaux, ou par des pieces de bois fichées dans un mur, sur lesquelles se mettent des Maçons, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevez, murs, plafonds & autres choses. Il s'en fait aussi d'assemblage de charpente pour le haut des clochers ou fleches. Il y a aussi des *eschafauts* volants qui s'appliquent contre le mur, dont se servent les Couvreurs & Sculpteurs.

ESCHALA. s. m. Bois qui sert à soustenir un sep de vigne, auquel on attache la vigne. Les bons *eschalas* se font de cœur de chaine. Des *eschalas* de quartier. On les appelle en plusieurs endroits, du *paiseau*. L'*eschalas* se fait depuis quatre jusqu'à quinze pieds de long. Les petits servent aux vignes; les grands aux berceaux & aux espaliers. Ce mot vient, selon Nicod, du Grec *charax*, qui signifie un *pal* ou baston qui sert à soutenir les septs de vigne qu'on y attache; d'autres de l'Hebreu *schatal*, qui signifie *plantavit*, à cause qu'on les plente au pied des vignes. Du Cange le derive de *eschara*, mot de la basse Latinité, *quasi scalula*. On l'appelle aussi *ridica*.

On dit proverbialement, qu'un homme est droit comme un *eschalas*, quand il se tient droit avec une affectation extraordinaire, que c'est un vrai *eschalas*, qu'il a avalé un *eschalas*, quand il est maigre & deslié.

ESCHALASSER. v. act. Garnir une vigne d'eschalas, la lier aux eschalas. Dans tous les baux on stipule que les Fermiers rendront les vignes fumées & *eschalassées*, & en bon état.

ESCHALASSÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHALIER. s. m. Clausture d'un champ faite de fagots liez ensemble, pour empêcher que les bestiaux n'y entrent. Les *eschaliers* different des hayes, en ce que celles-cy sont faites d'arbres vifs, & les autres de bois sec. Les *eschaliers* sont fort communs en Berry.

ESCHALOTTE. Petite plante faite en forme d'ail ou d'oignon à petite teste, mais qui n'a pas l'odeur si forte, & qui donne bon goust aux viandes. On l'appelle en Latin *cepa setania*; ou *cepa ascalonia*, d'où est venu le mot François. On l'a nommée aussi *aloigna*, & en vieux François *eschaloigne*.

ESCHALOTTE, en termes d'Organistes, se dit d'une petite lame de leton qui sert de languette & de couvercle aux tuyaux d'anche. Elle est mobile & tremblante, & s'ouvre & se ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on appelle *rasette*.

ESCHANCRER. v. act. Coupper une estoffe en ligne courbe, la vuider en dedans. Ce colet de manteau ne va pas bien, il n'est pas assez *eschancré*.

ESCHANCRÉ, ÉE. part.

ESCHANCRURE. s. f. Couppe faite en croissant. Tout le secret de faire bien des rabats consiste en l'*eschancrure*. Les bassins de Barbier ont une *eschancrure* qu'on nomme leur *gorge*.

ESCHANGE. s. f. Convention par laquelle on donne une chose au lieu d'une autre. Il se dit proprement des immeubles, ou des meubles precieux, des marchandises en gros. Le Roy a fait une *eschange* de la Bresse contre le Marquisat de Saluces. Autrefois en *eschange* d'heritages il n'etoit point deu de droits seigneuriaux. On dit aussi, Faire l'*eschange* des prisonniers de guerre. Ce mot vient d'*escambium*. Menage.

En *eschange*, signifie quelquefois, D'autre costé. Cet homme a quantité de bonnes qualitez, mais en *eschange* il y en a bien de mauvaises.

ESCHANGER. v. act. Donner une chose pour une autre. Il a *eschangé* sa terre contre des rentes. On a *eschangé* un tel prisonnier contre un autre de même qualité. On *eschange* quelquefois but à but, quelquefois avec retour.

ESCHANGÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHANSON. s. m. Officier qui presente à boire aux Rois, aux Princes. Ganymede fut ravi par Jupiter pour estre son *Eschanson*. La charge de Grand *Eschanson* est une charge fort considerable à la Cour. Ce mot, selon quelques-uns, vient de *catharus*. Menage le derive du Latin *scantio*, qui se trouve dans les vieux Glossaires pour *pincerna*, & qu'il dit avoir été fait de l'Alleman *schincken*, *schinker*, *pocillator*, *qui verse à boire*; d'autres de l'Hebreu *schaca*, qui signifie *propinavit*.

ESCHANSONNERIE. s. f. Lieu où se garde la boisson du Roy, où se rendent les Officiers qui ont soin de la boisson. Il y a l'*Eschansonnerie* bouche, & celle du commun. Un Chef d'*Eschansonnerie*, ou chef de Gobelet.

ESCHANTILLON. s. m. Petit morceau d'estoffe qu'on prend pour montrer à quelqu'un, & sçavoir si la piece, la couleur lui agreeront, pour en venir prendre par aprés la quãtité dont il aura besoin. Ce Marchand a envoyé à la Cour plusieurs *eschantillons* d'estoffes nouvelles qui luy sont venuës. Ce mot, selon Nicod, vient de *chanteau*. Et Menage le derive de *cantilio*, diminutif de *cantus*, qui signifie *morceau*.

On appelle aussi *eschantillons* chez les Teinturiers, douze morceaux de drap de Valogne ou de Berry, longs de demi-aune, qu'on garde dans le Bureau des Maistres pour esprouver si les autres sont de bon teint, sçavoir en noir de garence, minime, rouge de garence, couleur de prince, escarlate rouge, rose seche, incarnat, coulombin, couleur de rose, verd gay, bleu turquin, & violet; & pour les ratines quatre, sçavoir d'escarlate rouge, noir de garence, rouge cramoisi, & couleur de pensée, qui sont marquez des marques des Drapiers & Teinturiers, & qui sont couppez en deux, afin qu'il en demeure un morceau à chaque Bureau.

ESCHANTILLON, se dit aussi des morceaux ou parties d'autres choses qui servent à juger du total. Cet Auteur nous a laissé simplement des fragments, nous pouvons juger de ses Ouvrages perdus par l'*eschantillon*. Il ne reste plus que quelques ruines des Cirques, des bastiments anciens, mais on peut juger de tout le bastiment par ces *eschantillons*.

ESCHANTILLON, signifie quelquefois, Modele, mesure. On a ordonné aux Paveurs de Paris de n'employer du pavé que du gros *eschantillon*, qui a tant de pouces en tout sens. On le dit aussi des tuilles, des pieces de bois, quand elles sont de même grandeur ou grosseur.

ESCHANTILLONNER. v. act. Conferer un poids, une mesure avec sa matrice originale. Les poids de ce trebuchet ont été marquez & *eschantillonnez* à la Monnoye.

ESCHANTILLONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCHAPPATOIRE. s. m. Excuse, deffaite; meschante raison dont on se sert pour se tirer d'affaire, quand on soûtient un mauvais parti, pour éluder un argument convaincant. La plus-part des distinguo de Philosophie sont des *eschappatoires* qui n'expliquent pas la difficulté, mais qui l'éludent. Les chicaneurs trouvent toûjours des *eschappatoires* pour fuir & dilayer.

ESCHAPPE. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux que l'on a en main, & qu'on met en liberté en pleine campagne, pour avoir le plaisir de les faire voler aux oiseaux de proye qu'on lasche sur eux.

ESCHAPPÉ. s. m. en termes de Manege, se dit d'un cheval engendré d'un estalon & d'une cavale qui sont de differente race & de different pays, comme un *eschappé* de barbe, un *eschappé* de chevaux d'Espagne.

ESCHAPPEE. s. f. C'est la même chose que *eschapade*. Emportement d'un jeune homme, libertinage, qui luy fait faire les choses contre son devoir.

ESCHAPPÉE, en termes de Peinture, est une veuë dans un paysage ou tableau, une perspective en lointain qui semble se desrober aux yeux.

On appelle aussi *eschappee* de l'escalier, en parlant de l'espace qu'on mesnage pour placer un privé sous un escalier.

ESCHAPPER. v. n. Se sauver, s'enfuir, se garentir du danger, de la prison, & de tous les autres accidents nuisibles. Le naufrage a été si grand, qu'il n'en est *eschappé* aucun pour en porter la nouvelle. Ce poltron a fuy de bonne heure, il est *eschappé* de la deffaite. Cet Officier etoit prisonnier de guerre, il s'est *eschappé* adroitement de ses gardes. Ce mot vient de Latin *scaphare*, qui signifie *s'enfuir avec un esquif*. Il vient plûtôt d'*achap*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton signifiant la meme chose.

ESCHAPPER, se dit figurément en Morale, en parlant des emportements de colere. Quand un valet est insolent envers son Maistre, la patience *eschappe* aux plus moderez. Cet Auteur est trop emporté, il s'est *eschappé* à dire plusieurs injures dont il se seroit bien passé.

On dit aussi, qu'un mot est *eschappé* par mesgarde, pour dire, qu'on a eu l'imprudence ou l'indiscretion de dire quelque chose secrette, choquante ou nuisible. Rien n'*eschappe* à la prevoyance de ce Ministre, il donne ordre à tout. Cela m'est *eschappé* de la memoire, je ne m'en souviens plus. Il a laissé *eschapper* cet ouvrage, il l'a laissé voir en public.

ESCHAPPER, se dit aussi des estoffes qui sont descousues, parce qu'on n'avoit pas fiché l'aiguille assez avant pour les retenir.

ESCHAPPER. en termes de Manege, ou, Laisser *eschapper*, c'est, Pousser un cheval à toute bride, le faire partir ou *eschapper* de la main.

ESCHAPPER, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *eschappé* d'un grand naufrage, pour dire, il s'est tiré d'une affaire qui luy devoit estre fort ruineuse. On dit aussi, qu'un homme l'a *eschappé* belle, pour dire, qu'il s'est sauvé d'un grand peril, que peu s'en est fallu qu'il n'ait été pendu, noyé, qu'il n'ait été pris prisonnier, &c. On dit qu'un jeune homme fait le cheval *eschappé*, pour dire, qu'il est libertin, qu'il est emporté, quand il est hors de la veuë de ses Maistres. On dit encore, Il n'est pas *eschappé* qui traisne son lien.

ESCHAPPÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHARBOT. Espece de plante ou saligots. Voyez *Chastaigne*.

ESCHARDE. s. f. Petite espine, pointe ou esclat de bois ou de chardon qui entre dans la chair, & qui y fait bien du mal, si on ne la retire au plûtôt. Les Buscherons sont sujets à se ficher des *eschardes* dans les doigts. Ce mot vient de *esquerde*, qui signifioit autrefois une *busche* fort petite, comme on voit dans le Roman du Perceval.

ESCHARDONNER. v. act. Oster les chardons d'une terre. Les chardons offusquent les bleds, si on n'a soin d'*eschardonner* les terres.

ESCHARDONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCHARDONNOIR. s. m. Petit crochet tranchant qu'on attache au bout d'un baston, qui sert à eschardonner les terres.

ESCARPE. s. f. Grande piece de taffetas large que portent les gens de guerre, tantôt en guise de ceinture, tantôt à la maniere d'un baudrier. On s'en sert souvent pour marquer & distinguer les partis. Les *escharpes* rouges signifient les trouppes d'Espagne; les *escharpes* blanches celles de France. Celle des Anglois & des Savoyards sont bleuës; & celles des Hollandois orangées.

ESCHARPE, signifie aussi la bande qui sert à soûtenir le bras quand il est blessé, quand on a été saigné. Les bandes les fasces du Blason representent les *escharpes* des Cavaliers. Et en ce sens on dit figurément, qu'un homme a l'esprit en *escharpe*, pour dire, qu'il l'a estropié, qu'il n'a point de jugement, de bon sens.

ESCHARPE, est aussi une piece de taffetas que les femmes mettent sur leur teste pour se garentir de la pluye, ou pour se couvrir les espaules, quand elles sortent en deshabillé, ou en habit de couleur & negligées. Quelquefois on l'appelle *cappe*, mais c'est quand elle est taillée ou arrondie exprés, ou quand il y a quelque dentelle ou ornements.

En termes d'Astronomie quelques-uns appellent le Zodiaque l'*escharpe celeste*, parce que c'est un cercle large qui est posé obliquement à l'égard de l'Equateur & de l'Horison.

En termes de Guerre on appelle une batterie en *escharpe*, celle qui bat quelque corps de costé ou obliquement, ou par bricoles, & non pas à angles droits.

En Chirurgie on dit aussi, qu'un coup a été donné en *escharppe*, quand la playe n'est pas droite.

ESCHARPE, en termes de Mechanique, est la piece de bois ou de fer qui soustient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. On l'appelle aussi *chappe*, & quelquefois *mouffle*.

ESCHARPES, en termes d'Architecture, sont des ceintures ou courroyes qui sont au costé des chapi-

teaux Joniques, qui ſemblent enſerrer les volutes.

ESCHARPES, en termes de Maçonnerie, ſont les cordages avec leſquels on retient & attache les engins & les chevres, quand on veut lever des fardeaux.

ESCHARPER. v. act. Donner un coup d'eſpée de travers ſur le viſage. Un duelliſte qui a avantage ſur un ennemi dont il eſt mal ſatisfait, luy *eſcharpe* le viſage, afin qu'il porte de ſes marques.

ESCHARPER, en termes d'Artiſan, c'eſt, Faire pluſieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau, pour y attacher une eſcharpe avec ſa poulie, dans laquelle on paſſe le cable.

ESCHARS, ARSE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *avare*, *meſquin*. Ce mot, ſelon Borel, vient du vieux François *charei*, qui ſignifioit *maigre*, comme on voit dans le Roman de Perceval. D'autres le derivent du Latin *exparcus*, d'où on a fait enſuite *ſcarſus*. Du Cange le derive du Saxon *chear t*, qui ſignifie *fragment* & *morceau*, à cauſe que les avares ne donnent que de petites choſes.

ESCHARS, ſe dit en termes de Marine. Un vent *eſchars*, c'eſt un vent peu favorable, & qui ſaute d'un rumb à l'autre. Et on dit auſſi que le vent *eſcharſe*, quand il eſt foible & inconſtant.

ESCHARSEMENT. adv. D'une maniere avare. Un Pedant vit fort *eſcharſement*, d'une maniere meſquine & trop eſpargnante.

ESCHARSETE'. ſ. f. Terme de Monnoyes. C'eſt la defectuoſité d'une piece de monnoye pour n'eſtre pas de poids, ni du titre requis. Il faut pour faire recevoir des eſpeces, qu'elles ſoient ſans *eſcharſeté* de poids, ni d'aloi. Le Maiſtre des Monnoyes eſt tenu de payer au Roy l'*eſcharſete* qui ſe trouve dans ſes monnoyes, ſuivant le jugement qui en eſt fait par la Cour, comme prouve Mr. Poulain en ſon Gloſſaire. Il y a deux ſortes d'*eſcharſeté*; l'une dans les remedes, quand on n'a point excedé les remedes accordez par le Prince ſoit dans le titre, ſoit dans le poids. L'autre *eſcharſeté* eſt hors des remedes, quand on a eté au delà: ce qui eſt puniſſable.

ESCHASSES. ſ. f. plur. Baſtons qu'on attache à ſes pieds pour etre plus élevé en marchant, & qui aident a marcher dans certains lieux difficiles. Les Charlatans amuſent le peuple, quand ils marchent eſtant montez ſur de hautes *eſchaſſes*. On dit d'une perſonne qui a des patins ou des ſouliers trop hauts, qu'elle eſt montée ſur des *eſchaſſes*.

ESCHASSES, ſe dit en Maçonnerie des grandes perches ou pieces de bois dreſſées a plomb, qui ſervent a faire des eſchaffauts. On les appelle auſſi *baillveaux*, quand ils ſervent a pluſieurs eſchaffauts l'un ſur l'autre.

On dit figurément d'un Auteur qui affecte un ſtile trop pompeux & élevé, qu'il eſt toûjours monté ſur des *eſchaſſes*.

ESCHAUBOULURE. ſ. f. Petite bube, bourgeon ou éleveure ſur la peau qui vient de chaleur de foye. On ſe fait ſaigner pour ſe guerir des *eſchauboulures*.

ESCHAUDE'. ſ. m. Gaſteau fait en forme de triangle ou de cœur avec de la paſte *eſchaudée*, de l'eau, du ſel, & quelquefois avec du beurre & des œufs. On mange le Jeudy Saint des *eſchaudez* benits. Du Cange dit qu'on les appelle dans les vieux Titres *eſchaudati panes*, & que *eſchauder* vient de *excaldare*.

On appelle auſſi *eſchaudé*, trois ruës diſpoſées en triangle qui font une iſle en la forme d'un *eſchaudé*. La fonteine de l'*eſchaudé* aux Mareſts du Temple. La ruë de l'*Eſchaudé* au fauxbourg St. Germain.

ESCHAUDER. verb. act. Nettoyer avec de l'eau chaude, tremper dans de l'eau boüillante. Les Cuiſiniers *eſchaudent* leurs vaiſſeaux, leurs marmites, pour les laver; *eſchaudent* leurs viandes pour les appreſter.

ESCHAUDER, ſignifie figurément, Faire un faux marché, faire une enchere trop à la chaude, où il y a à perdre. Cette terre eſt trop enviée, prenez garde de vous y *eſchauder*.

On dit proverbialement, qu'un chat *eſchaudé* craint l'eau froide, pour dire, que quand un homme a ſouffert quelque grand mal, il craint tout ce qui en a quelque apparence. On dit autrement, Chien *eſchaudé* ne revient plus en cuiſine.

ESCHAUDE', EE. part. & adj.

ESCHAUDOIR. ſ. m. Lieu où les Bouchers font les abbatis de leurs viandes. Les reglements de Police ordonnent aux Bouchers de tenir leurs *eſchaudoirs* fort nets, & de n'y point faire couler le ſang.

ESCHAUDOIR, ſe dit auſſi des lieux & des vaiſſeaux où les Teinturiers & les Megiſſiers eſchaudent & degraiſſent leurs laines.

ESCHAUFAISON. ſ. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'eſtre trop eſchauffé. Ce mal n'eſt pas virulent, ce n'eſt qu'une *eſchaufaiſon*. Les pleureſies viennent d'*eſchaufaiſon*.

ESCHAUFAISON, ſe dit auſſi de certains boutons qui viennent au viſage & ailleurs par une trop grande chaleur de ſang, qu'on appelle autrement *eſchauboulures*.

ESCHAUFFEMENT. ſ. m. Action par laquelle on eſchauffe. Il y a pluſieurs operations de Chymie qui ſe font par un *eſchauffement* doux & fort lent. L'*eſchauffement* du ſang eſt cauſe de pluſieurs maladies.

ESCHAUFFER. v. act. Rendre chaud, ou devenir chaud. Le Soleil *eſchauffe* la terre par ſes rayons. Le foin qui eſt ſerré avant que d'eſtre bien ſec, ſe fermente, s'*eſchauffe* & s'aigrit. Quand on n'a pas dequoy faire du feu, il faut s'*eſchauffer* à travailler.

ESCHAUFFER, ſe dit encore en Morale, de l'émotion des paſſions. Ce Predicateur s'*eſchauffe* beaucoup en parlant contre les vices. Cet homme eſt fort colere, il ne faut pas luy *eſchauffer* la bile, luy *eſchauffer* les oreilles.

On dit en ce même ſens, que la guerre, que la ſedition, que la diſpute s'*eſchauffe*, pour dire augmente; que le jeu s'*eſchauffe*, pour dire, qu'on s'y pique, qu'on jouë plus gros jeu.

On dit proverbialement, qu'un homme s'*eſchauffe* dans ſon harnois, lors qu'il ſe met en colere. On dit auſſi, que les Cabaretiers, que le mauvais train *eſchauffent* les maiſons, pour dire qu'ils y logent les premiers, ſi-tôt qu'elles ſont baſties, & avant qu'elles ſoient ſeches.

ESCHAUFFE', EE. part. & adj.

ESCHAUGUETTE. ſ. f. Lieu couvert & élevé pour placer une ſentinelle, & pour decouvrir ce qui ſe paſſe à la campagne. Il ſe dit particulierement des tours & lieux élevez ſur les coſtes de la mer.

ESCHEANCE. ſ. f. Jour où on doit payer ou faire quelque choſe. L'*eſcheance* des termes des loyers, ſe fait à la fin de trois mois, celuy des fermes à la St. Jean & à la St. Martin ordinairement.

ESCHECS. ſ. m. plur. Jeu de petites pieces de bois tourné, qui ſervent a jouër ſur un tablier ou damier diviſe en 64. carreaux, où l'adreſſe eſt tellement requiſe, que le haſard ne s'en meſle point, & on ne perd que par ſa faute. Il y a de chaque côté huit pieces & huit pions, qui ont divers mouvements & regles pour marcher. C'eſt un jeu tres-ancien & univerſel. A la Chine on apprend aux filles à joüer aux *eſchecs* pour les rendre agreables, comme ailleurs a danſer & à chanter. Tamerlan a été un fameux joüeur d'*eſchecs*. Le Calabrois a fait un Livre du jeu des *eſchecs*, & en a monſtré pluſieurs ſyſtemes. Menage rapporte diverſes opinions ſur l'origine de ce mot. Leunclavius croit qu'il vient de *Uſcoques* fameux brigands de Turquie; le Pere Sirmond de l'Alleman *ſcach*, qui ſignifie *latrocin*, & *calculus*. Voſſius & Saumaiſe tiennent que *ſcacchus* peut venir de *calculus*, qui a été dit pour *latrunculus*, parce qu'ils ont creu, quoy qu'à tort, que nôtre jeu d'*eſchecs*

ces, la même chose que *ludus latrunculorum* des Latins. Gregorius Tolosanus dit qu'il vient de l'Hebreu *schach*, qui signifie *vastavit*, & de *mat*, qui signifie *mortuus est*: d'où est venu *eschec & mat*. Joannes Fabricius dit qu'un celebre Mathematicien Persan *Schatrenscha* en a été l'inventeur, & luy a donné son nom qu'il a encore en Perse. Nicod le derive de *Scheque* ou *Xeque*, qui est un mot Morisque signifiant *Seigneur*, *Roy*, ou *Prince*. Bochart dit aussi que ce mot *scach* est originaire Persan: & que *scach mat* signifie *le Roy est mort*. L'opinion de Mr. Bochart & de Nicod, qui est aussi celle de Scriverius, sont les plus vraisemblables. Saumaise pretend que ce mot vient du Grec *Zatrikion*, d'où il a passé en Perse. Le Roman de la Rose attribuë l'invention des *eschecs* à un nommé *Athalus*. La commune opinion des Anciens est que ce fut Palamede qui trouva l'invention des *eschecs* & de l'eschiquier pendant le siege de Troye. D'autres l'attribuent à un Diomede qui vivoit sous Alexandre. Mais la verité est que ce jeu est si ancien, qu'on n'en peut sçavoir l'auteur.

Eschec, au singulier, est un terme du jeu, qui signifie une attaque au Roy. On est obligé d'advertir le Roy quand il est en *eschec* ou en prise. Et on appelle un *eschec & mat*, quand il est tellement serré & attaqué, qu'il ne se peut retirer ni se couvrir sans estre pris; ce qui termine la partie. On appelle l'*eschec* du Berger, celuy qui se donne au troisiéme ou quatriéme coup. L'*eschec* au Roy & à la Dame, ou au Roy & à la Tour, quand ces deux pieces sont également attaquées par un seul Chevalier.

Eschec, se dit figurément en choses morales, d'un malheur ou de quelque perte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. Ce favori a receu un grand *eschec*, un vilain *eschec*. L'armée a receu un *eschec*, on luy a enlevé un quartier. Cette accusation donne un grand *eschec* à la reputation de ce devot.

On dit qu'on tient des troupes en *eschec*, quand on en est si prés qu'on peut estre sur elles au premier mouvement qu'elles feront: qu'on tient trois ou quatre places en *eschec*, quand on est en estat d'assieger celle qu'on voudra choisir.

En ce sens on dit qu'une citadelle tient une ville en *eschec*, pour dire, qu'elle la tient en bride ou sujette, qu'elle l'empesche de se revolter: que le Parlement d'Angleterre tient en *eschec* l'autorité Royale, pour dire, qu'il la retient dans les bornes prescrites par les loix de l'Estat.

On dit proverbialement, qu'aux *eschecs* les fous sont les plus prés des Rois, pour marquer que cela est vray aussi en la Cour de plusieurs Princes.

ESCHELLE. s. f. Instrument qui sert à monter. Il est composé de deux perches ou pieces de bois longues & legeres, traversées de pied en pied de menus bastons qu'on nomme *eschellons*, sur lesquels on met les pieds l'un aprés l'autre pour monter. Jacob vit une *eschelle* par où les Anges descendoient & montoient du ciel en terre. Les soldats, les voleurs se servent d'*eschelles* pour surprendre les villes, pour entrer dans les maisons par les fenestres, par dessus les murs. Les Maçons se servent d'*eschelles* pour monter sur leurs eschaffauts. On fait aussi des *eschelles* de corde, de soye, qui se plient & qui sont portatives. On en fait aussi de brisées. Il y en a aussi de doubles, qui sont estenduës par le pied, qui servent aux Peintres. Il y en a d'autres pour la guerre qu'on transporte sur des roües, & qui sont de diverses constructions, dont on voit les figures dans la Pyrotechnie de Hanselet.

Eschelle, se dit aussi d'un meschant escalier qui est tout droit. Les escaliers de la halle sont des *eschelles*, sont droits comme des *eschelles*.

Eschelle, se prend quelquefois pour le gibet, à cause qu'on monte avec une *eschelle* ceux qu'on pend à une potence. Ainsi on dit, Celuy-là a eté condamné à assister à l'execution, à avoir le fouet au pied de l'*eschelle*. Il a été long-temps sur l'*eschelle*, avant que d'estre jetté. On couppe souvent des bourses au pied de l'*eschelle*. L'*eschelle* est aussi un signe de haute Justice, comme ailleurs les fourches patibulaires ou les carcans. Les criminels étoient fustigez & exposez à la risée publique. On voit encore à Paris l'*eschelle* du Temple, qui est la marque de la Justice du Temple. Il en est parlé dans plusieurs Coustumes, de Sens, de Troyes, de Nevers, de Senlis.

Eschelle, se dit aussi d'un rang de nœuds de ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur busque, à cause que cela ressemble à une *eschelle*. Cette Dame avoit une *eschelle* de rubans de satin bleu.

Eschelle, en termes d'Architecture & de Geographie, se dit d'une ligne divisée en parties égales, qui sert de mesure commune à toutes les parties d'un bastiment, à la description des cartes topographiques. Pour sçavoir combien cet estage a de haut, il en faut prendre avec un compas la mesure sur l'*eschelle*. On en fait de même pour sçavoir combien il y a de lieuës entre deux villes marquées sur une carte.

Eschelle ou *Baston de Iacob*, en termes de Marine, est un instrument en croix divisé en semblables parties égales, qui a été descrit cy-devant au mot d'*Arbaleste*.

Eschelle, est aussi un nom qu'on donne sur la Mediterranée ou mer du Levant aux villes de commerce. La France a ses Consuls, ses magasins, ses Bureaux en toutes les *eschelles* du Levant, aussi-bien que la pluspart des autres nations, à Smirne, à Saïd, à Alep, au Caire, &c. On appelle aussi ces places des *ports* & *estapes*. Ce mot vient d'*escale*, vieux terme de Marine qui signifie *port de mer* qu'on trouve sur la route, où on entre par occasion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempeste, ou les ennemis. C'est ce qu'on appelle *faire escale*. Du Cange dit que *scala* signifioit autrefois un petit port qui donne entrée en un plus grand.

Eschelle campanale, est une regle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & espaisseur d'une cloche à son poids, & pareillement celle de son batail, pour luy faire rendre un certain son. Ils ont fait cette *eschelle* par une longue experience, plutost que par une voye geometrique. Elle est cependant curieuse, & on la trouve au sixiéme Livre de la Pyrotechnie de Biringuccio & dans le Pere Mersenne. On l'appelle aussi *brochette*, *baston*, *regle* & *diapason*.

Les Teinturiers appellent aussi *eschelle*, un certain nombre d'estages qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs, particulierement à celles qui viennent du pastel.

Eschelle, est aussi un instrument de Musique assez grossier, composé de douze bastons enfilez ensemble, & separez l'un de l'autre par des grains de chapelet. Ils vont toûjours en diminuant depuis le plus grand qui a dix pouces jusqu'au plus petit qui en a trois. Leur figure peut estre ronde ou quarrée, ou en forme de prisme, ou de parallelepipede. On en jouë avec un petit baston, dont une des extremitez est tournée en boule. Quand cet instrument est bien touché, il rend une symphonie assez agreable.

On dit proverbialement, qu'il faut tirer l'*eschelle* aprés quelqu'un, pour dire, qu'il n'y a rien à faire aprés luy, qu'il a espuisé la matiere, qu'il a appris tout ce qu'on en pouvoit sçavoir. On dit aussi, qu'on punit comme voleurs ceux qui tiennent le pied de l'*eschelle*.

Escheler. v. act. Vieux mot, au lieu duquel on dit à present *escalader*.

Eschelette. s. f. Espece de petite eschelle qu'on attache sur le bast d'une beste de somme pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c.

Eschelier. s. m. est une piece de bois traversée de longues & grosses chevilles, qui sert à monter en haut

hauts des grues, des engins & des estrapades. On l'appelle aussi *rancher*.

ESCHELON. s. m. Petite piece de bois qui traverse l'eschelle. cette eschelle avoit 30. *eschelons*.

ESCHELON, se dit figurément en choses morales. La qualité d'Avocat est un *eschelon* pour monter à celle de Conseiller, de Maistre des Requestes. Il est monté d'un *eschelon*, d'un degré, il est avancé d'autant.

ESCHENILLER. v. act. Oster les chenilles d'un arbre. On appelle aussi du moilon ou du grais *eschenillé*, quand il est picqué avec la smille ou marteau à deux pointes.

ESCHEOIR, v. neut. Obtenir un droit par succession, ou donation. Tout bien qui est *escheu* à une femme par succession, ou donnation de ses parens, lui est propre.

ESCHEOIR, se dit aussi des choses conditionnelles & qui arrivent par fortune, par hasard. Le gros lot de cette lotterie est *escheu* à un tel. Une telle terre lui est *escheuë* en partage.

ESCHEOIR, se dit aussi absolument. Il est *escheu* que j'avois à faire ce jour là qu'il m'est venu voir. Ce mot vient du Latin *excidere*.

ESCHEOIR, signifie aussi, Meriter, soit en bien soit en mal. Cette action est si éclatante, qu'il y *eschet* une bonne recompense. Les Juges doivent punir les malfaiteurs suivant que le cas y *eschet*.

ESCHEOIR, se dit des jours certains où une chose doit arriver, ou estre deuë. Pasque n'*eschet* pas toujours à même jour. Sa majorité *eschoira* le 15. jour d'Octobre. Le terme de ce payement ne doit *eschoir* que dans un an. Il luy a cedé tous les arrerages *eschus* ou à *escheoir* d'une telle affaire.

ESCHOIR, signifie aussi Rencontrer. En ouvrant ce Livre je suis *escheu* sur un beau passage. Vous estes mal *escheu* de nous venir voir un jour maigre, vous ferez mauvaise chere.

ESCHEU, EUE. part. & adj.

ESCHEVEAU. s. m. Fil soye ou leine repliez en plusieurs tours, & attachez en un endroit pour empêcher qu'ils ne se meslent. Une poignée de fil contient tant d'*escheveaux*. On devide les *escheveaux* pour en faire des polotons. Il y a aussi une coëffure de femme qu'on appelle en *escheveau*, parce qu'elle imite les *escheveaux* de fil.

ESCHEVELE', E'E. adj. Femme qui est decoeffée, qui a les cheveux pendants. On peint les Furies & les Bacchantes *eschevelées*, pour les rendre plus affreuses.

ESCHEVIN. s. m. Officier qui est esleu par les habitans d'une ville pour avoir soin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la decoration de la ville. A Paris il y a un Prevost des Marchands & quatre *Eschevins* Ils ont un Bureau & une Jurisdiction qui s'étend sur tous les ports, & sur les Marchands de plusieurs marchandises qui y abordent par eau. Ils sont maistres de la navigation des rivieres qui y affluent. aux autres villes il y a un Maire & des *Eschevins*, Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cause que se sont eux qui mettent à *chef* les affaires de la ville. Menage croit qu'il vient de *Scabinus* ou *Scabinius* qui se trouve dans les Capitulaires, & que c'est un mot Alleman. Cujas & Chopin disent que ce mot est derivé de l'Hebreu. Ragueau croit qu'il vient de l'Allemand *schaffer*, ou *schaffen*; & dit qu'on a appelle *Schal* & *Schabin*, un Juge inquisiteur ou reformateur. Il s'imagine aussi que les *eschevins* anciens peuvent avoir esté les Juges ou Conseillers de l'Eschiquier. Quelques-uns les ont appellé burlesquement *Leschevins* parce qu'autrefois ils devoient taster les vins pour y mettre le taux & la police. Borel le derive de *cavere*, dans le sens de Juge & conservateur des interets publics. Pasquier dit que le mot d'*Eschevins* vient de *Serbini*, dont est fait mention frequente dans les anciennes loix des François.

Lipse dit que ce mot vient de *Schepen* Allemand, qui signifie *Iuge*, *Senateur*, *Iurat* & *Eschevin*. Du Cange dit que les Juges & leurs Assesseurs qui estoient choisis par leurs habitans, s'appeloient *Scabini*, & *Scabinagium*. *Eschevinage* ou leur College. Il dit aussi que quelques Auteurs les ont appellez *Paciarii*, à cause que leur jurisdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieuë, qu'on appelloit *pax villa*.

ESCHEVINAGE. s. m. La qualité d'Eschevin, & le temps qu'il est en charge. L'*Eschevinage* est une chose bien briguée. Il en coute bien du vin pour parvenir à l'*Eschevinage* Ce bastiment public a esté fait de l'*Eschevinage* de tels & tels, pendant le temps de leur *Eschevinage*. Il y a des villes où l'*Eschevinage* annoblit.

ESCHIF. adj. Terme de Venerie, qui se dit des chiens ardens à manger.

ESCHIFFRE. s. m. Terme d'Architecture. C'est un mur qui sert de base à un escalier, qui en soustient la charpente ou les marches, le balustrade, les appuis, &c. On dit un mur d'*eschiffre*, ou *eschiffre* absolument. On le dit aussi de la charpente d'un escalier. Cet *eschiffre* sera composé de deux patins, de quatre noyaux, de tant de limons & d'appuis, de tant de pailliers, de tant de balustres tournez de tant de marches moullées.

ESCHIGNER. v. act. Tuer, assommer, massacrer, rompre l'eschine. Il y a eu deux mille hommes *eschignez* en cette deffaite. Ce fardeau est trop lourd sur ses espaules, il est capable de l'*eschigner*.

ESCHILLON. s. m. Terme de Marine de Levant. C'est une nuée noire, d'où sort une longue queuë qui va toujours en diminuant, & qui s'allongeant dans la mer, en tire l'eau comme une pompe avec tant de violence qu'on voit boillonner l'eau tout alentour. Les Matelots craignent plus que toute autre tempeste cet estrange meteore. Ils croyent qu'en picquant dans le mast un couteau à manche noir, cela detourne l'orage. tant ils poussent loin la superstition. C'est presque la même chose que ce que sur l'Ocean on appelle *siphon*.

ESCHINE. s. f. L'espine du dos, les vertebres qui sont depuis le col jusqu'aux fesses. Il est tombé sur cet escalier, il s'est rompu l'*eschine*. Ce mot vient de *spina*, selon Nicod. Menage le derive *eschiena* Italien.

On le dit aussi des chevaux & d'autres animaux. On appelle maigre *eschine*, un grand homme menu, & qui manque de graisse.

ESCHINE'E. s. f. Piece de chair d'un cochon qui se couppe sur le dos. C'est un bon ragoust qu'une *eschinée* aux pois

ESCHIQUETE', ou *Eschiqué*, *ée*. adj. Terme de Blason, qui se dit de l'Escu qui est divisé en eschiquier. Un Escu *eschiqueté* d'or & d'azur, d'argent & de sable. Il faut qu'il soit du moins composé de six traits ou de vingt quarreaux Quand il y en a moins, on dit *point equipollez*; & quand il n'y en a qu'une tire, on l'appelle *compone*.

On le dit aussi non seulement des pieces honorables dont l'Escu est chargé, mais même des animaux, comme aigles & lions, quand ils sont chargez ou divisez par de semblables quarrez. Il portoit d'or au lion de gueules, chargé de trois bandes, *eschiqueté* d'argent & d'azur de deux traits.

ESCHIQUIER. s. m. Tablier divisé en 46. carreaux de deux couleurs, sur lequel on jouë aux Dames, aux Eschecs. *eschiquier* d'yvoire, d'ambre, de bois.

On dit que des arbres sont plantez en *eschiquier*, quand ils sont plantez de sorte que leur figure represente plusieurs quarrez ou un *eschiquier*.

L'*Eschiquier* de Normandie est une seance de Commissaires ou de Magistrats deleguez pour tenir une espece de Grands jours dans une Province : ce qui s'est pratiqué particulierement en Normandie, où ce nom est encore en usage. Il a été érigé en Cour Souveraine & ordinaire par le Roy Louis XII. en l'an 1499. Il y a eu aussi un *Eschiquier* à Alençon ; & l'Archevêque de

Roüen pretend avoir un *Eschiquier* & cours Souveraines pour les causes dependantes du temporel de son Archevéché. Vers le temps de Philippes le Bel on tenoit deux *Eschiquiers* à Roüen chaque année, & comme deux Parlements à Paris. Il y a aussi un *Eschiquier* en Angleterre, où on traite du domaine, des droits & libertez de la Couronne, qui se tient à VVestminster. Ce mot se prend aussi pour le Tresor Royal d'Angleterre qui se tient au même lieu. Nicod croit que ces cours étoient ainsi appellées, à cause qu'elles étoient composées de personnes de differentes qualitez, comme les pieces du jeu des eschecs; d'autres, parce qu'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme on fait aux eschecs. Menage & Du Cange aprés Pithou & Ragueau, tiennent qu'il vient de l'Allemand *schicken*, qui signifie *envoyer*, parce que ces Commissaires sont appellez dans les anciens Titres *missi Dominici*. D'autres ont cru que le mot *scacarium* Latin est venu de *statarium*, *à stando*. Du Cange croit avec plus d'apparence, qu'il vient du pavé de cette Chambre qui étoit fait en forme d'*eschiquier*, ou du Bureau autour duquel étoient les Juges, sur lequel on mettoit un tapis distingué en plusieurs quarreaux. Spelmanus, Somnerus & VVagius le derivent de *schatz*, qui signifie *tresor* : d'où vient que Polydore Virgile a dit qu'il faut escrire *scattarium*, au lieu de *scaccarium*. Somnerus le derive de *schaen*, qui veut dire *ravir*; ce qu'il dit être le propre du Fisque.

Eschiquier, se dit aussi en termes de Blason, lors que l'Escu est divisé en plusieurs quarrez, dont les uns sont de metail, & les autres de couleur comme le tablier où on joüe aux eschecs.

ESCHOPPE. s. f. Petite boutique attachée à un mur, & & couverte en appentis, qui sa bastit en des lieux passans, & où il se fait grand commerce. C'est où se logent des Marchands qui n'ont pas à debiter des choses de grande valeur. Aux environs du Palais on a basti plusieurs *eschoppes*. Dans les marchez, dans les parvis des Cathedrales, il y a toûjours quelques *eschoppes*. Ce mot nous est commun avec *eschop* Anglois, qui signifie une petite boutique.

Eschoppe. Terme d'Artisans. C'est une espece de burin ou de pointe plate & trenchante par l'extremité, dont se servent les Orfevres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Serruriers & autres, qui disent aussi *eschoper*, pour dire, Travailler avec l'*eschoppe*.

ESCHOUER. v. act. & neut. Demeurer sur le sable, quand on est dans un vaisseau qui ne trouve pas assez d'eau pour voguer, pour estre à flot. On appelle aussi cela *toucher*, quand la quille touche le fond. La tempeste a fait *eschoüer* ce vaisseau sur les bancs de la Manche. Ce Capitaine a *eschoué* exprés son vaisseau pour se sauver des Corsaires, & pour attendre que les grosses marées le relevent. Menage derive ce mot de *excubare*, comme qui diroit *tomber*, *choir*, ou bien de *scopulare* & de *scopulus*.

Eschoüer, se dit figurément des mauvais succés qui arrivent dans les affaires. On a évanté le secret de cette affaire, je la tiens *eschoüée*. L'amour est un escueil contre lequel la vertu des plus grands hommes *eschoüe* ordinairement.

Eschoüé, ée. part. & adj.

ESCIENT. s. m. Pleine connoissance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire, serieusement & tout à bon. Ils se sont battus à bon *escient*, c'est à dire, tout à bon. Ils plaident à bon *escient*, c'est à dire, serieusement & sans collusion. On a fait fouetter cet escolier à bon *escient*, c'est à dire, vigoureusement. Il n'a pas fait cela par mesgarde, mais à bon *escient*, pour dire, Il y taschoit, il le vouloit faire. Il a peché, il a menti à son *escient*, c'est à dire, Il sçavoit bien qu'il faisoit mal, qu'il mentoit, mais il a voulu faire ainsi, il l'a fait *sciemment*. Ce mot vient du Latin *sciens*.

ESCLAIR. s. m. Feu & lumiere engendrée du choc de deux nuées, qui annoncent ordinairement le coup du tonnerre. La veuë de l'*esclair* precede assez long-temps le bruit du tonnerre, quoy qu'ils se fassent ensemble.

Esclair, se dit aussi des lumieres reflechies qui passent en un moment, comme d'une espée, d'une glace de miroir agitée, qui jettent des rayons dans les yeux.

On dit proverbialement, que la gloire de ce monde passe comme un *esclair*, pour dire, qu'elle ne dure gueres.

ESCLAIRCIR. v. act. Rendre un corps plus clair, soit en le rendant transparent & en estat d'admettre la lumiere, soit en le rendant poli en luy donnant moyen de la reflechir. Il faut laisser reposer ce vin pour l'*esclaircir*. Les liqueurs espaisses s'*esclaircissent* en y adjoustant de l'eau. On se mire dans de l'argent qui est bien bruni, bien *esclairci*. Un vent de Nord *esclaircit* le ciel, le rend serain, chasse les nuées.

Esclaircir, se dit aussi des corps qu'on separe les uns des autres, & qu'on laisse à claires voyes, qui donnent plus de passage à la lumiere. La foule s'est escoulée, les gens commencent icy à s'*esclaircir*. La tempeste a bien *esclairci* cette forest, elle en a abattu bien des arbres. Le feu de la courtine *esclaircissoit* les rangs des assaillants.

Esclaircir, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie, Rendre plus intelligible. Les Critiques du dernier siecle ont bien *esclairci* les Auteurs anciens. Le temps *esclaircit* la verité. Je serois bien-aise d'estre *esclairci* de mon doute. Je veux avoir le cœur *esclairci* sur cette affaire.

On dit proverbialement, que le bien d'un homme est fort *esclairci*, quand il en a mangé une bonne partie : qu'une maison est bien *esclaircie*, quand il y a plusieurs des enfans ou des domestiques qui sont morts, ou qui se sont absentez.

Esclairci, ie. part. & adj.

ESCLAIRCISSEMENT. s. m. Effet de l'action qui esclaircit. La chelidoine ou esclaire est bonne pour l'*esclaircissement* de la veuë.

On le dit plus ordinairement au figuré, & signifie, Explication d'une obscurité, d'une difficulté. L'*esclaircissement* des difficultez de la Bible se trouve dans des passages de mesme nature. Les Commentations donnent beaucoup d'*esclaircissements* aux Auteurs anciens.

Esclaircissement, se dit aussi entre les gens d'espée, des explications qu'ils demandent de quelques paroles & actions, pour sçavoir si on les a faites avec intention de leur faire querelle, afin d'en tirer raison sur le champ. Les breteurs disent que deux *esclaircissements* valent un appel, & deux appels un duel.

Chez les Officiers des Eaux & Forests on dit, Faire des ventes par *esclaircissement*, quand on fait abattre des baliveaux sur telles qui sont en si grand nombre, qu'ils l'offusquent & l'empeschent de croistre, en sorte qu'ils ne profitent plus, si on ne l'éclaire, en faisant couper un nombre suffisant de ces baliveaux tant anciens que modernes.

ESCLAIRE. s. f. Herbe que l'on nomme aussi *chelidoine*, qui est bonne pour le mal des yeux. Il y a la grande & la petite *esclaire*. Celle-cy est encore appellée *scrofularia minor*. Voyez Chelidoine.

ESCLAIRER. v. act. & neut. Respandre de la lumiere. Les astres ont esté faits pour *esclairer* le monde. La salle du bal estoit fort bien *esclairée*, il y avoit force lumieres. Les vers luisans *esclairent* la nuit comme une chandelle. Les yeux des chats, & des gens qui ont une grande fievre, *esclairent* dans l'obscurité.

Esclairer, se dit absolument de ce feu passager qui precede le tonnerre. Il faut chercher un abri contre l'orage, il commence à *esclairer*.

Esclairer, signifie aussi Approcher de la lumiere. *Esclairez* moy. Prenez un flambeau, & allez *esclairer* Monsieur.

Esclairer, signifie aussi, Espier, controoler secrettement. Il n'y a personne qui se plaise d'estre *esclairé*. On a mis ce valet à la suite de ce jeune homme, c'est pour *esclairer* ses actions. Les Princes sont plus *esclairez* & plus esclave que les autres hommes.

Esclairer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les saints Peres, les vertueux Prelats, sont sont ceux qui *esclairent* l'Eglise, qui instruisent & qui edifient les Fidelles. Jesus-Christ est venu pour *esclairer* le monde, pour l'illuminer, comme dit St. Jean. Les Heretiques sont semblables à ces feux qui n'*esclairent* que pour nous perdre. Les sciences *esclairent* l'esprit, lui donnent bien des lumieres.

On dit proverbialement, La chandelle qui va devant *esclaire* mieux que celle qui va derriere, pour dire, qu'il vaut bien mieux faire du bien de son vivant, que d'obliger ses heritiers par son testament à en faire.

Esclairé, ée. part. & adj.

On dit, qu'un homme est bien *esclairé*, fort entendu, lors qu'il a un fort bel esprit & une grande capacité, qu'il penetre la verité, qu'il sçait bien les choses.

On dit aussi, qu'une maison est bien *esclairée*, lors qu'elle est bien percée, qu'elle a de grandes fenestres, qu'elle reçoit bien du jour. On dit en un autre sens, qu'elle est bien *esclairée*, lors qu'il y a d'autres maisons qui ont des servitudes & des veues sur elle, & que les voisins s'y voyent ce qui s'y passe.

ESCLAME. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui n'a point de boyau. Il est vieux.

Esclame. Terme de Venerie, qui signifie, Gresle, menu. On dit que des cerf sont bruns, longs, grands & *esclames*.

On appelle aussi en Fauconnerie un oiseau *esclame*, qui est de longueur bienseante & non espaulu. Les *esclames* son plus beaux voleurs que les goussauts, c'est à dire, courts & bas assis.

ESCLANCHE. s. f. Partie charnuë du mouton qui tient au quartier de derriere. On l'appelle aussi un *gigot*. Les meilleurs *esclanches* sont celles qui ont le manche court. Le jus d'*esclanche* est excellent pour faire des bisques, des ragousts & des sauces. On mange les *esclanches* rosties, à la daube, en paste, &c. Borel derive ce mot de *clenche*, qui est un mot en usage chez les Serruriers, & signifie la partie du loquet qui s'abat en fermant une porte, à cause de la ressemblance de l'emboiture & du mouvement.

ESCLANDRE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un accident facheux qui troubloit & interrompoit le cours d'une affaire. Il seroit venu à bout de ce dessein sans un *esclandre* qui luy arriva. Ce mot vient du Latin *clades*. Mais Menage & Du Cange le derivent de *scandalum*, qu'on trouve dans les vieilles Cousttumes de Bourges; ou du verbe Grec *klao*, *frango*, *rumpo*. Un triste accident n'arrive jamais sans éclat.

ESCLAVAGE. s. m. Servitude, prison chez les ennemis, chez les Barbares. L'*esclavage* est fort rude chez les Mahometans. Il est tombé dans l'*esclavage* par une fortune de mer.

Esclavage, se dit aussi d'une servitude & soumission volontaire. Cet emploi l'occuppe tellement, qu'il n'a pas un moment à luy, c'est un honneste, un pompeux *esclavage*.

Esclavage se dit figurément en Morale à l'égard de cet empire que nous laissons prendre sur nous à nos passions. Les amants se plaignent qu'ils sont chargez de chaines, qu'ils languissent dans l'*esclavage*. Les ambitieux qui suivent la Cour sont dans un vray *esclavage*. Il y a une devotion ou Confrerie qu'on appelle *l'Esclavage de la Vierge*.

Esclavage, en terme de Negoce, est un droit qu'une Compagnie de Marchands Anglois a seule d'acheter & de vendre les marchandises à l'égard des estrangers; ou un impost qu'elle a estabili sur toutes les marchandises qui entrent & sortent par mer en Angleterre. On ne le fait payer qu'aux François.

ESCLAVE. s. m. & f. Captif qui est reduit sous la puissance d'un maistre, soit par sa naissance, soit par la fortune de guerre. Les *esclaves* d'Alger sont des captifs pris par des Corsaires. On fait dans l'Amerique un grand trafic d'*esclaves* Negres. Dés qu'un *esclave* peut aborder en France, il est libre. Quelques-uns ont derivé ce mot de *excludo*, ou du Grec *skleiro*, parce que les *esclaves* sont enfermez en prison. Menage le derive de *sclavus* dont les Italiens ont fait *schiavo*, qui a esté fait de l'Allemand *slef* ou *slave*, que Vossius croit avoir esté dit des peuples *Esclavons*.

Esclave, se dit aussi de celuy qui est attaché volontairement à un employ qui rend fort sujet. Un Advocat employé est un *esclave* dans sa profession.

Esclave se dit figurement en Morale, de celuy qui est soumis à l'empire de ses passions. Cet homme est *esclave* de la fortune, de la faveur. Il a une ame vile, une ame d'*esclave*, qui flatte les vices de son Maistre. Celuy-là est *esclave* de sa maistresse, il est *esclave* de sa passion dereglée.

ESCLAVINE. s. f. Vieux mot. C'étoit une espece d'habit long & velu. Les Pelerins marchoient avec *esclavine* & bourdon. Ce mot aussi a signifié une grosse couverture de lict; & il vient de *Sclavonie*.

ESCLOPE, ée. adj. Celuy qui clopine, qui traine sa jambe en allant, qui est boiteux pour avoir esté blessé, ou avoir eu quelque fluxion sur le pied. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *Jean Clopinel* dit *de Mehun*, qui a fait le fameux Roman de la Rose, qu'on suppose avoir esté boiteux.

On le dit aussi de tout ceux qui sont arrestez par quelque maladie qui les empéche de marcher, d'agir en leurs affaires. Cet homme a tantost la goutte, tantost un rhume, tantost la fievre, il est toujours *esclopé*.

Esclopé, en terme de Blason, se dit d'un Escu taillé & tranché ou divisé de l'angle senestre du chef au costé dextre de la pointe, en sorte neantmoins que la taille en son milieu est tranchée, & n'est pas d'égale largeur par le bas & par le haut. Il portoit taillé & *esclopé* en cœur d'argent sur sable. Plusieurs tiennent que cette sorte d'armoiries est propre aux bastards.

ESCLORRE. v. n. Naistre, commencer à paroistre au monde. Il ne se dit proprement que des fleurs ou des oiseaux, des insectes qui viennent d'œufs. Voilà des poussins qui percent leur coquille, qui s'en vont *esclore*. Il y a un art de faire *esclore* les poussins par la chaleur des fourneaux. Le Soleil au printemps fait *esclore* mille fleurs, fait *esclore* les chenilles, les vers à soye. Ce mot vient du Latin *excludere*.

On dit aussi, Le jour commence d'*esclore*, quand l'aurore ou le soleil paroissent.

Esclore, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Cette ligue a esté long temps tenuë secrette, mais enfin elle est venuë à *esclore*. On a long temps attendu ce Poëme, cet Ouvrage mais enfin le voilà qui commence d'*esclore*. Il a tenu son amour secrette, mais enfin il l'a fait *esclore*.

Esclos, ose. part. & adj. Un poussin tout frais *esclos*. Une fleur fraichement *esclose*.

ESCLOS. s. m. L's se prononce. Vieux mot qui signifie des *sabots*. Il est encore en usage en quelques Provinces. Rabelais a fait une Isle des *Esclots*, où il entend parler des Moines qui portent des sandales que les Italiens appellent *Zoccolanti*. Ce mot d'*esclos* vient de ce que c'estoit des souliers d'esclaves ou de gens miserables.

ESCLUSE. s. f. Construction de pierre ou de char-

pente qui ſert à retenir ou à élever des eaux. Une *eſcluſe* de moulin eſt une petite digue qui ſert à amaſſer l'eau d'une fonteine pour la faire tomber ſur la roue d'un moulin. Les *eſcluſes* de Flandres ſervent à retenir les eaux pour empeſcher qu'elles n'inondent les terres qui ſont plus baſſes, ſi ce n'eſt quand il eſt beſoin de les noyer. Les *eſcluſes* de Briare ſont de groſſes conſtructions de pierres, ou murailles parallelles diſtantes de 20. à 24. pieds, fermées de puiſſantes portes par les deux extremitez, au milieu deſquelles ſe forme une chambre, où quand un bateau eſt enfermé, on laſche de l'eau qui l'éleve de deux ou trois toiſes, & le fait paſſer d'un canal plus bas en un autre d'un fond plus élevé; & ainſi un bateau de la Loire paſſe dans la Seine, quoy que le terrain d'entre deux ſoit élevé de plus de 50. toiſes au deſſus de ces deux rivieres. Le canal de Briare a 42. *eſcluſes*, tant en montant qu'en deſcendant. Celuy de Languedoc pour la communication des mers en a cent & plus. Simon Stevin a écrit la maniere de fortifier les places par *eſcluſes*. Menage dit que ce mot vient d'*excluſa*, qui eſt dans la Loy Salique: ce qui ſe doit entendre de l'*eſcluſe* d'un moulin; car pour celles qui ſervent à élever des bateaux, elles ont été inconnuës aux Anciens.

ESCLUSÉE. ſ. f. L'eau qui eſt contenuë & qui coule dans une eſcluſe depuis qu'on l'ouvre juſqu'à ce qu'on la referme. Ce ruiſſeau peut fournir tant d'*eſcluſées* par jour.

ESCLUSÉE, eſt auſſi un demi-train de bois propre à paſſer dans une eſcluſe. On l'appelle autrement *brelle & coupon*, qui eſt de 13. toiſes & demi de long ſur 12. pieds de large, & contient d'ordinaire 300. pieces de bois au compte de Charpentiers.

ESCOFION. ſ. m. Terme populaire qui ſe dit de la coeffure des femmes du peuple, ou des payſannes, des femmes coeffées mal proprement. Les harengeres qui ſe querellent s'arrachent leur *eſcofion*.

ESCOFRAY. ſ. m. Groſſe table ou madrier qui ſert à pluſieurs Artiſans pour tailler & preparer leur beſogne, comme celles des Cordonniers, Selliers, Bourreliers, &c.

ESCOGRIFE. ſ. m. Terme vieux & populaire, qui ſe dit par injure à des gens de grande taille, mal baſtis & de mauvaiſe mine. Il eſt venu un Sergent avec trois ou quatre *eſcogrifes* de Records.

ESCOINSON. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt la partie d'une feneſtre qui eſt la plus ouverte au dedans de l'embraſure pour y placer des volets, afin qu'ils n'empéchent point.

ESCOLATRE. ſ. m. Chanoine qui jouït d'une Prebende en quelques Cathedrales, qui l'oblige d'enſeigner la Philoſophie & les lettres humaines à ſes confreres, & d'en tenir Eſcole. L'*Eſcolatre* de Rheims. Le Concile de Latran tenu ſous Alexandre III. ordonna que les Eveſques auroient un Precepteur à leurs gages, pour enſeigner tant la Philoſophie que la Theologie. Depuis on a annexé des Prebendes à cette fonction; & on a appellé *Eſcolatre*, celuy qui enſeigne la Philoſophie; & *Theologal*, celuy qui enſeigne la Theologie. En Latin on l'appelle *Scholaſticus*, mot qui a ſignifié autrefois *éloquent, lettré, Orateur, Advocat*.

ESCOLE. ſ. f. College, lieu public où on enſeigne les ſciences. *Eſcole* de Medecine. *Eſcole* de Droit Canon. On a transferé les *Eſcoles* de Droit à Orleans, & depuis on les reſtablies à Paris.

ESCOLE, ſe dit quelquefois de toute une Faculté ou Univerſité, ou d'une Secte. L'*Eſcole* de Platon & d'Epicure avoient des ſentiments bien differents. L'*Eſcole* de Salerne a fait un beau Livre en vers du regime de vivre, intitulé de ſon nom. L'*Eſcole* de Tiberiade a été fameuſe chez les Juifs, & c'eſt de là qu'eſt venuë la Maſſore & les Maſſoretes, parce que les Juifs appelloient *Eſcole* leur Synagogue. On dit auſſi en Peinture, l'*Eſcole* de Raphaël, de Titien & autres grands Maiſtres. Du Cange dit que ce mot vient de *ſcala*, qui ſignifie *diſcipline* ou *correction*; & que generalement ce mot s'eſt dit des lieux où pluſieurs perſonnes s'aſſembloient, ſoit pour eſtudier, ſoit pour conferer, ſoit pour faire quelque autre choſe. Ainſi on a appellé *Eſcoles Palatines*, les divers poſtes où on mettoit les Gardes de l'Empereur, comme *Schola Scutariorum, Gentilium*, &c. Depuis il a paſſé aux Magiſtrats civils, comme on voit dans le Code *Schola Chartulariorum, Agentium*, &c. a paſſé aux Eccleſiaſtiques, *Schola Cantorum, Sacerdotum*.

ESCOLE, ſe dit auſſi par oppoſition à la ſcience du monde, des manieres d'expliquer les ſciences dans les Colleges. C'eſt parler en termes de l'*Eſcole*, et la leur l'*Eſcole*, la maniere pedanteſque & ſcolaſtique. St. Thomas eſt l'Ange de l'*Eſcole*. J'aimay l'antitheſe au ſortir de l'*eſcole*, dit le Poëte des Viſionnaires.

ESCOLE, ſe dit auſſi des lieux particuliers où on envoye les enfants apprendre à lire & à écrire, & les premiers principes de la Grammaire. Les Officiaux reçoivent les Maiſtres & Maiſtreſſes des petites *eſcoles*. Cet enfant ne va pas au College, il eſt encore à l'*eſcole*. Il y a long-temps qu'ils ſe connoiſſent, ce ſont des camarades d'*eſcole*.

ESCOLE, ſe dit auſſi de toute ſorte d'inſtruction. On dit qu'un homme eſt en bonne *eſcole*, pour dire, qu'il eſt en lieu où il peut bien profiter. Il ſe dit plus ſouvent ironiquement. Cet homme ira encore long-temps en vôtre *eſcole*, vous luy ferez long-temps leçon, vous en ſçavez plus que luy. Je croy que vous allez tous à la même *eſcole*, pour dire, vous dites tous la même choſe, vous avez les mêmes manieres d'agir. La Cour eſt une bonne *eſcole*, où on apprend à vivre dans le grand monde. Rabelais dit que Ouï-dire tenoit *Eſcole* de Témoignerie. On appelle chez les Peintres l'*Eſcole* d'Athenes, un fameux tableau de Raphael qui eſt au Vatican, où ſont repreſentez tous les arts & les ſciences, & St. Paul qui preſche.

ESCOLE, en termes de Manege, ſe dit de la leçon que donne l'Eſcuyer tant au Cavalier qu'au cheval, en le faiſant travailler. Ce Cavalier n'a que trois mois d'*eſcole*, pour dire, Il n'a commencé ſes exercices que depuis ce temps-là. Voila un cheval qui a de l'*eſcole*, qu'on a remis à l'*eſcole*, qui fournit bien à l'*eſcole*, c'eſt à dire, qui manie bien. On dit auſſi qu'un homme eſt hors d'*eſcole*, quand il y a long-temps qu'il ne s'eſt exercé en quelque art que ce ſoit.

ESCOLE, ſe dit auſſi au jeu de Trictrac, quand on oublie à marquer les points qu'on gagne. On m'a envoyé à l'*eſcole* de quatre points. J'ay fait une *eſcole*. Il a marqué mon *eſcole*. On ne va point à l'*eſcole* de l'*eſcole*.

ESCOLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a pris le chemin de l'*eſcole*, c'eſt à dire, le plus long. On dit qu'on a fait l'*eſcole* buiſſonnerie, lors qu'on a quitté la claſſe, qu'on a été ailleurs. Dire les nouvelles de l'*eſcole*, c'eſt à dire, Découvrir le ſecret d'une cabale, d'une compagnie. On dit auſſi à un enfant, Allez à l'*eſcole* foüetter le Maiſtre.

ESCOLIER, IERE. ſ. m. & f. Qui a un Maiſtre de qui il apprend quelque choſe. C'eſt un *eſcolier* qui va aux petites eſcoles. On le dit particulierement de ceux qui vont au College, ſoit pour les Humanitez, ſoit pour les Sciences. Il y a un grand nombre d'*eſcoliers* aux Jeſuites. Un *eſcolier* juré de l'Univerſité, celuy qui a des lettres d'*eſcolier*. On le dit pareillement de ceux qui font leurs exercices. C'eſt un bon *eſcolier* dans le Manege, dans l'eſcrime, dans la danſe. Un Maiſtre de luth, de muſique, &c. dit auſſi, J'ay tant d'*eſcoliers* & d'*eſcolieres*.

ESCOLIER, ſe dit auſſi de ceux qui ſçavent imparfaitement une choſe. Cet homme ſera toujours *eſcolier*, il ne ſçaura jamais bien cette ſcience. C'eſt n'eſt qu'un *eſcolier* en Geometrie, qu'un apprentif à l'égard

d'un tel. Un *escolier* n'est point au dessus du Maistre.

Il y a un Ordre de Religieux qu'on appelle *des Escoliers*, qui fut institué par le Pape Innocent III. au Concile de Latran, où il est parlé de quatre Ordres, des Freres Prescheurs, des Mineurs, de la trinité, & *des Escoliers*. Il fut fondé par un nommé Guillaume Anglois, qui avoit été *escolier* à Paris, & qui se retira dans la solitude avec plusieurs de ses compagnons.

ESCONDUIRE. v. act. Refuser l'aumosne, ou toute autre chose qu'on demande gratis. Il faut *esconduire* doucement les pauvres, *esconduire* avec civilité ceux qui nous font quelque priere, quand on ne leur veut rien donner ou accorder. Ce mot vient d'*extra conducere*.

On dit proverbialement, qu'on n'est pas batu & *esconduit* tout ensemble, pour exciter quelqu'un à se hasarder de faire quelque demande.

ESCOPE. Espece de pelle creuse qui sert à vuider l'eau des bateaux sur les rivieres. Ce mot vient de *scopa*, ou plûtôt de *ascopa*, qui est un vaisseau portatif, où on met de l'eau, dont il est parlé dans Judith. Chap. 10. selon Du Cange.

ESCOPERCHE. s. f. Terme de Mechanique. C'est une machine qui sert à élever des fardeaux, qui fait partie d'un gruau ou d'un engin. Il s'en fait de plusieurs façons.

ESCOPETE. s. f. Arme à feu faite en forme de petite arquebuse, qu'on porte avec une bandouliere. Ce mot vient de *sclopetta*, diminutif de *scloppus*, qui se trouve dans Perse. Menage.

ESCOPETERIE. s. f. Descharge de plusieurs coups d'armes à feu faite tout à la fois. On entendit un grand bruit d'*escopeterie* qui annonça l'arrivée du Gouverneur.

ESCORCE. s. f. La partie exterieure des arbres qui leur sert de couverture, de peau. L'*escorce* du chesne batuë sert à faire du tan. Les Sauvages de l'Amerique font des canots d'*escorce* de bouleau qui tiennent jusqu'à 24. personnes. On fait des cordes de puits avec la petite *escorce* du tilleuil. Les *escorces* d'aulnes servent à la teinture. Les amants marquent leurs noms & leurs chiffres sur l'*escorce* des arbres. Ce mot vient du Latin *cortex*.

ESCORCE, se dit aussi de la peau ou couverture de quelques fruits, quand elle est epaisse. De l'*escorce* de grenade. On fait des confitures exquises de l'*escorce* de citron, de melon, d'orenge, &c.

ESCORCE, se dit figurément en Morale, pour signifier l'apparence, la surface exterieure des choses. Le peuple ne regarde les choses que par l'*escorce*, ne juge que par l'apparence. Les ignorants ne veülent point penetrer dans les fonds des sciences, ils s'arrestent à l'*escorce*.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le doit entre le bois & l'*escorce*, pour dire, se commettre entre deux autoritez.

ESCORCER. v. act. Oster l'escorce du bois. Il faut *escorcer* le bois en May, parce qu'en ce temps la seve fait separation du bois d'avec l'escorce. Il est tres-difficile en une autre saison de le faire.

EACORCHER. v. act. Arracher la peau d'un homme, d'un animal, ou l'effleurer. St. Barthelemi fut *escorché* tout vif. *Escorcher* un lievre, un lapin. Les postillons ont souvent les fesses *escorchées*. Les chevaux de bast sont sujets à s'*escorcher* sur le garot. Les essieux *escorchent* les arbres, les murailles, dans les lieux trop serrez. Les livres reliez en veau s'*escorchent* facilement. On menace un enfant de l'*escorcher*, pour dire, qu'on luy donnera le foüet bien serré. En ce sens il vient du mot *excoriare*, ou de *sforzare* Italien, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

ESCORCHER, signifie aussi, Faire une trop violente impression sur les sens. Voilà une voix aigre qui m'*escorche* les oreilles. Les cormes vertes *escorchent* la langue, le gosier. L'aspresle *escorche* la main, pour peu qu'on la manie.

ESCORCHER, signifie encore, Rançonner, exiger d'une personne plus qu'elle ne doit, vendre trop cher. Les Hosteliers de Hollande rançonnent, *escorchent* les passagers. Les monopoleurs *escorchent* ceux qui ont affaire de leurs marchandises. Les Procureurs *escorchent* les parties, quand ils leur font payer les despens. Si je ne vous demande que tant de ce livre, ce n'est pas vous *escorcher*.

ESCORCHER, se dit figurément en Grammaire, lors qu'on sçait une Langue imparfaitement, & qu'on fait des mots qui tiennent en partie de la Langue familiere. Cet écolier ne fait encore qu'*escorcher* le Latin. Cet Alleman *escorche* le François.

ESCORCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Il est brave comme un lapin *escorché*. On dit, *Escorcher* une anguille par la queuë, pour dire, commencer une chose par où on la devoit finir. On dit aussi de celuy qui se plaint d'un mal avant qu'il soit arrivé, Il ressemble à languille de Melun, il crie devant qu'on l'*escorche*. On dit aussi, *Escorcher* le renard, pour dire, Vomir, rendre gorge. On dit encore, qu'il faut tondre ses brebis, & non pas les *escorcher*, pour dire, n'exiger de ses sujets, de ses debiteurs, que ce qu'ils peuvent donner. On dit, Autant celuy qui tient, que celuy qui *escorche*, pour dire que le receleur est aussi punissable que le voleur. On dit encore, Beau parler n'*escorche* point la langue, pour dire, qu'il ne coûte pas plus à parler civilement qu'arrogamment. On dit aussi, Traîner à *escorche* cul, pour dire, violemment, en laissant trainer le cul à terre.

ESCORCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

En terme de Blason, *escorché* se dit des loups de gueules ou de couleur rouge.

ESCORCHERIE. s. f. Lieu où on escorche les bestes. Ce cheval n'est bon que pour mener à l'*escorcherie*.

ESCORCHERIE, se dit aussi figurément d'une hostellerie, d'une boutique, & de tout autre lieu où on fait payer les choses trop cherement. N'allez pas chez ce Marchand, chez cet Hostelier, c'est une *escorcherie*. Le Palais est une vraye *escorcherie*.

ESCORCHEUR. s. m. Celuy qui escorche; qui se dit tant au propre qu'au figuré, des *escorcheurs* de chevaux, de chiens, que des Hosteliers, Marchands & gens de chicane.

ESCORCHURE. s. f. Excoriation, enlevement de la peau. Il s'est fait une grande *escorchure* au derriere pour avoir couru la poste.

Tous ces mots viennent du Latin *excorticare*.

ESCORCIER. s. m. est un bastiment qui doit accompagner les moulins à tan. C'est un grand magasin où on met à couvert les escorces de chesne, parce que si on les laissoit à la pluye, le sel s'en détacheroit, en quoy consiste toute sa vertu.

ESCORE. s. f. Terme de Marine. Coste ou rocher escarpés sur le bord de la mer, ou d'une riviere, ou d'un banc. Il y a presque toujours bon fond aux côtes & rades qui sont en *escore*, qui sont escarpées.

ESCORES, sont aussi les estayes ou estançons qui soûtiennent le navire tandis qu'on le fabrique ou qu'on le refait.

ESCORNE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *affront*, *perte* ou *dommage* en ses biens, en son honneur. Ce mot vient de l'Italien *scorno*, qui a été fait de *sperno*. Menage. Ou plûtôt il vient de l'Alleman *schern*, qui signifie *illusio*, *moquerie*.

ESCORNER. v. act. Rompre une corne à un animal qui a deux cornes. Les Poëtes feignent qu'Hercule *escorna* le fleuve Achelois, qu'il luy arracha une corne. Menage derive ce mot du Latin *excornare*, comme qui diroit *oster une corne*.

ESCORNER, se dit aussi de tous les corps qui ont des angles, quand on en émousse quelques-uns. On a *escorné* la corniche de ce buffet en demenageant. Cette pierre a été *escornée* en la montant. On ne jouë point avec des dez qui sont *escornez*.

ESCORNER, se dit figurément en Morale, & signifie, Donner atteinte à quelques droits ou privileges, & à toute sorte de biens qu'on retranche. Les gens d'affaires *escornent* tant qu'ils peuvent les privileges & les exemptions du Clergé, de la Noblesse. Ce nouvel hoste est cause qu'on a *escorné*, qu'on a retranché nôtre portion.

ESCORNÉ, ÉE. part. & adj.

ESCORNIFLER. v. act. & n. Aller disner chez autruy sans y être invité, par un esprit de goinfrerie, ou d'espargne. Il n'y a rien de plus honteux à des gens qui ont du bien, que d'aller *escornifler* des repas, *escornifler* chez autruy. On pardonne aux gens necessiteux, quand ils *escorniflent*, quand ils excroquent quelque repas. Ce mot vient de *excorniculare*. Menage.

ESCORNIFLERIE. s. f. Action d'escornifleur, d'excroqueur de repas. Cet avare espargne son revenu, & ne vit que d'*escornifflerie*.

ESCORNIFLEUR, EUSE. s. m. & f. Qui escornifle, qui cherche des repuës franches, des franches lippées. Les tables des Grands sont toûjours pleines d'*escornifleurs*. On les appelle aussi *piqueurs d'escabelle*. Les Anciens les appelloient *parasites*, & ils ont été de tout temps l'objet des satyres.

ESCORTE. s. f. Trouppe de gens armés qui accompagnent quelque chose dans un voyage pour sa seureté & pour la deffendre d'insultes. On a mené un convoy au camp devant Arras avec une *escorte* de 1200. hommes. Les vaisseaux marchands ont d'ordinaire une *escorte* de vaisseaux de guerre. Quand on voyage en Turquie, on prend des Janissaires pour *escorte*. Quelques uns derivent ce mot du Latin *cohors*.

On dit aussi par civilité, Je vous veux faire *escorte* jusques chez vous, pour dire, Je vous veux accompagner.

ESCORTER. v. act. Faire escorte. On fait *escorter* l'argent du Roy qu'on envoye à l'armée. Pour transferer ce prisonnier, on l'a fait *escorter* par cinquante Archers. Quand ce Seigneur est arrivé à la Cour, il étoit *escorté* de cinquante Gentils-hommes, il en étoit accompagné.

ESCORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCOSSER. v. act. Oster les pois, les feves & autre legumes de leurs gousses, de leurs cosses. Des pois ramez & *escossez*, ce sont de gros pois tirez de leurs gousses, qui ont cru estant attachez à des rames ou branches de bois dans les jardins, à la difference de ceux qui rampent sur la terre à la campagne.

ESCOT. s. m. Ce que chacun paye pour sa part d'un repas qu'il fait en commun. Pour vivre en liberté au cabaret, à l'hostellerie, il faut que chacun paye son *escot*. Il faut compter & payer l'*escot*. L'Espagnol dit que c'est un grand plaisir de manger, de ne point payer son *escot*. Quelques-uns derivent ce mot de *collecta*, ou de *excolligo*, ou d'un vieux mot *escollage*, qui signifioit le payement d'une pension. Guyet le derive de *exquota*, comme qui diroit *quota pars*. Menage le derive de *scot*, mot Saxon signifiant *vectigal*, ou *impost* : car on disoit autrefois hommes de serviche, de taille & d'*escot*. D'autres le derivent du vieux mot *écot*, qui se dit encore dans le Blason, & dans les Eaux & Forests, d'une piece de bois inegale, raboteuse, & où il reste encore les nœuds, & quelques bouts des branches qui en ont été retranchées, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ces tailles des Boulengers & des Taverniers, qui la rendent inegale par les hoches & entailles qu'ils y font pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande ou des repas qu'ils fournissent à credit ; ensorte que quand on disoit, Payer son *escot*, c'estoit à dire, Payer le contenu en cette taille.

ESCOT, se dit aussi par les Cabaretiers, des tables de ceux qui mangent ensemble. Il y a trois *escots* dans cette chambre, & tant dans cette autre. Il a fallu renvoyer cet *escot*, car il n'y avoit plus de place à la mettre.

On dit proverbialement à ceux qui viennent interrompre l'entretien d'autres gens, Parler à vôtre *escot*, pour dire, Allez entretenir vôtre compagnie. On dit aussi d'un homme agreable en débauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train, que c'est un homme qui paye bien son *escot*, qu'on est bien aise de luy donner à manger.

ESCOTARD. s. m. Terme de Marine, est une grosse piece de bois mise en saillie & en rebord sur les costez du bordage le long des cintres du vaisseau, pour porter & conserver les haubans, & empescher qu'ils ne touchent contre le bordage. On les appelle aussi *porte haubans* ; & ceux de l'avant servent à placer l'ancre.

ESCOUADE. s. f. Une partie d'une compagnie d'Infanterie, qui répond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavalerie. Les Compagnies d'Infanterie sont communement divisées en trois *Escouades*. Les *Escouades* se levent & montent la garde l'une aprés l'autre, & sont commandées par un bas Officier.

ESCOUÉ. adj. Terme de Chasse. Chien à qui on a coupé la queuë.

ESCOUENE. s. f. Quelques-uns disent *Escoane*. Outil de Tabletier, Serrurier, ou autres Artisans, qui sert à rapper mûment l'yvoire, le bois & le fer. C'est une espece de rappe qui a des cannelures par angles rentrans & sortans.

ESCOUFLE. s. f. Oiseau de proye qu'on appelle autrement *milan*, en Latin *milvus*. L'*escoufle* fait son vol sans bruit, & entrecouppe l'air quasi sans battre l'aile, & ne se branche presque jamais, n'ayant nulle peine à voler entre deux airs.

ESCOULEMENT. s. m. Mouvement, action de la chose liquide qui s'écoule. Noé sortit de l'Arche aprés que l'*escoulement* des eaux eut laissé la terre à sec. La lumiere est un *escoulement* perpetuel des rayons du corps du Soleil. Il se fait un perpetuel *escoulement* & dissipation d'esprits par les actions de nôtre corps.

ESCOULEMENT, se dit aussi en choses spirituelles. Jesus-CHRIST sentit un *escoulement* de la vertu divine, quand la femme qui avoit le flux de sang fut guerie par le seul attouchement de sa robbe, en St. Luc Chap. 8. v. 44.

ESCOULER. v. n. Passer avec fluidité par quelque canal, & le laisser à sec. Les plus fiers torrents sont ceux qui s'*escoulent* le plutôt, qui durent le moins. On a fait *escouler* les eaux de ce fossé en perçant la contrescarpe, en rompant cette chaussée.

On le dit aussi des corps solides qui sont en mouvement vers un même endroit. Tout le sable de cette horloge s'est *écoulé*. Il ne faut que demi-heure pour faire *escouler* tous les carrosses du Cours, pour faire *escouler* tout le monde de la Comedie.

ESCOULER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Vostre bienfait ne s'*escoulera* jamais de ma memoire. Tout le temps de cette conference s'est *escoulé* en vains discours. Il s'*escoule* des graces celestes perpetuellement sur nos testes. La vie s'*escoule* insensiblement.

ESCOURGEE. s. f. Foüet composé de plusieurs brins de corde, ou de plusieurs lanieres de cuir. Borel le derive d'un vieux mot François *courgee*, qu'on trouve dans Perceval, qui signifioit une verge ou sangle de cuir propre à chastier. Du Cange le derive de *scoriata*. Il vient plutot du langage Celtique ou Bas-Breton, où *scourge* signifie *fouet*, & *scourgeza*, foüetter.

ESCOURGEON. s. m. Espece d'orge qu'on fait manger aux chevaux en verd.

ESCOURTER. v. act. Rogner, rendre trop court. Vous avez trop *escourté* ce manteau, cette juppe de dessous, cette perruque.

Escourter, se dit aussi d'un chien à qui on couppe la queuë, d'un cheval à qui on couppe les oreilles. On le dit aussi quelquefois d'un homme qu'on a rendu eunuque.

Escourté, ée. part. & adj.

ESCOUSSE. subst. fem. Quelques pas qu'on fait en arriere pour se mettre en train de sauter quelque fossé, & s'esmouvoir par quelque estenduë de course. Plusieurs blasment ce mot comme populaire, & corrompu, & disent *secousse*. Prendre sa *secousse*, au lieu de dire, Prendre son *escousse*, comme on fait à Paris.

ESCOUTANT, ante. adject. Auditeur, qui preste l'oreille à ce qu'on dit. Parlons bas de ces affaires, il y a icy des *escoutants* qui nous pourroient ouir. On appelle aussi au Palais des Advocats *escoutants*, ceux qui n'ont point de pratique; qui ne plaident point, qui ne sont au Barreau que pour escouter. Ce mot vient du Grec *ikoutis, auditor*, d'*akouo, audio*.

ESCOUTE. s. f. Turbine ou entresole fermée par des jalousies, au travers desquelles ceux qui ne veulent pas estre veus peuvent escouter ce qui se dit en une sale qui est plus bas. Il y a des *escoutes* dans les Convents, dans les Colleges.

On dit proverbialement, qu'on est aux *escoutes*, pour dire, qu'on cherche de tous costez des nouvelles de ce qui arrivera en une affaire où on prend interest. On appelle aussi un *escoute* s'il pleut, un moulin à qui l'eau manque souvent; & figurément on le dit de celuy qui attend patiemment qu'il luy vienne quelque bonne fortune, sans qu'il se mette en peine de se la procurer.

On appelle dans les Convents de Religieuse, la Sœur *escoute*, celle qui est cachée à costé de la grille pour escouter tout ce qu'on dira à une fille qui est au Parloir.

Escoutes, en termes de Marine, sont des cordages qui font deux branches amarrées aux deux points d'embas de chaque voile ou bonnettes, pour les tenir en estat. On dit, Larguer ou filer les *escoutes*, pour dire, les lascher; &, Haler les *escoutes*, pour dire, les bander. Il y a aussi des *escoutes* de revers qu'on appelle *fausses escoutes*. *Escoutes* de hune, est l'extremité de la grande vergue, à laquelle on attache les extremitez de la voile de hune.

ESCOUTER. v. act. Prester l'oreille pour ouir. On court un tel Predicateur, on prend plaisir a l'*escouter*. Je vous demande audience, je vous prie *escoutez* moy, ne m'interrompez pas. Les hableurs veulent toujours parler, & jamais *escouter*. C'est un homme cruel & inexorable, il n'*escoute* personne. On disoit autrefois *Accouter*, & le peuple de Paris le dit encore. L'un & l'autre viennent du Grec *akouesthai*, signifiant la même chose. Menage le derive de *auscultare*.

Au Palais le President dit à un Advocat, Qui vous *escoute*, qui vous ouit? pour dire, Qui est l'Advocat qui doit deffendre contre vous, qui doit repliquer. On dit aussi, qu'un homme s'*escoute* parler, quand il parle froidement & sans s'animer, & aussi lors qu'il témoigne de la vanité, & trop bonne opinion de ce qu'il dit.

Escouter, se dit aussi en choses morales, pour dire, Se laisser persuader, se rendre a quelque raison. Bien-heureux celuy qui *escoute* les inspirations divines, qui *escoute* l'Evangile. Un brutal n'*escoute* point la raison, il n'*escoute* que son sens. Cette femme commence à *escouter* les cageolleries, les offres de ses amants, elle sera bientôt perduë. Eve se trouva mal d'avoir *escouté* le serpent.

Escouté, ée. part. pass. & adj. On appelle au Manege un pas *escouté*, un pas d'escole, un pas raccourci d'un cheval, qui est balancé entre les talons, qui les escoute sans se jetter sur l'un ni sur l'autre.

ESCOUTEUX. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval retenu, qui ne part pas de la main franchement, qui saute au lieu d'aller en avant, qui ne fournit pas tout ce qu'on luy demande.

ESCOUTILLES. s. f. plur. Terme de Marine, sont de grandes ouvertures des ponts ou tillacs d'un vaisseau pour y descendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandises; & les portes qui les ferment s'appellent *panneaux*. On les appelle quelquefois *hiloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaisseaux d'ordinaire quatre *escoutilles*; celle de la fosse aux cables, qui est vers la prouë; l'*escoutille* des soutes, qui est vers la pouppe; la grande *escoutille*, qui est entre le grand mast & le mast de misaine; l'*escoutille* des vivres, qui est entre le grand mast & l'artimon.

Escoutillon. s. m. est une ouverture quarrée qui est dans les escoutilles, par laquelle on devale dans un vaisseau.

ESCOUVETTE, ou *Escouette*. s. f. Espece de balay dont se servent les ouvriers. Ce mot vient de *escouve* diminutif de *scopa*. On a appellé autrefois les Sorciers, Chevaucheurs d'*escouvettes*, c'est à dire, de manche à balay.

ESCOUVILLON. s. m. Instrument qui sert aux Canonniers à nettoyer le canon, ou à le rafraischir. C'est un long baston nommé *hampe*, au bout duquel il y a un gros bouton nommé *boeste*, garni d'une peau de mouton avec sa laine. On l'appelle autrement *griffon & arrousement*. On le dit aussi des balais qui servent aux Boulengers & aux Patissiers à nettoyer leur four.

Escouvillonner. v. act. C'est se servir de l'escouvillon, tant pour nettoyer un canon, qu'un four. Quelques-uns croyent que ces mot viennent de *quisquilia, ordures*, parce qu'on dit encore en Picardie, Les Sergents ont tout *esquevillé* chez nous, pour dire, nettoyé.

ESCRAN. s. m. Petit meuble qui sert à se parer de la trop grande ardeur, ou de la lumiere du feu. Il y a des *escrans* à pied qui se tiennent debout devant le feu; d'autres a main, qu'on orne de diverses histoires & images. C'est un ignorant qui n'a jamais appris le Blason que dans les *escrans*; un mauvais Poëte qui ne fait des vers que pour les *escrans*. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *skiron*, qui signifie *umbraculum*.

On dit aussi à celuy qui se met devant un autre pour empescher qu'il ne se chauffe, Ostez vous, je ne veux point d'un *escran* si espais. On dit encore par antiphrase d'une porte ouverte, Voilà un vilain *escran*.

ESCRASER. v. act. Destruire, briser un corps par le poids ou la dureté d'un autre. Une meule de moulin *escrase* le grain, parce qu'il est plus mol. Dans ce tremblement de terre il y a eu bien du peuple *escrasé* sous les ruines des maisons. Quand on marche sur une chenille, sur un ver, on l'*escrase*. Ce mot, selon Menage, vient du Latin *exrasare*. D'autres le derivent du Caldaique *keras*, qui signifie *conterere*, *confringere*.

Escraser, se dit figurément en Morale, pour dire, Detruire. Il a été prophetisé que la Vierge *escraseroit* la tête du Serpent, du Dragon infernal. Si vous choquez ce Ministre, il vous *escrasera* en un moment.

Escraser, signifie aussi, Rendre plat & peu élevé. Cette femme a le nez *escrasé* & espaté. Cet homme a la taille courte, *escrasée*, engoncée.

Escrasé, ée. part. pass. & adj.

ESCREMER. v. act. Oster la creme, le dessus du lait ou autre liqueur. On fait de mauvais fromages du

lait qu'on a *escremé*. Il prend le matin des bouillons qui *escrement* le pot.

Escrimer, se dit figurément en choses morales. *Escremer* une affaire, c'est en tirer les plus clairs deniers, le plus liquide.

Escrimé, ée. part. & adj.

ESCRENNES. s. f. plur. Vieux mot qui se disoit autrefois de ces maisons que les paysans creusent sous terre, & couvrent de fumier, où les filles vont faire la veillée, qui estoient autrefois en usage chez les Allemans, comme il se recueille d'un passage de Tacite. Ce qui a donné le nom aux *escrennes* Dijonnoises & Champenoises, dont parlent quelques Auteurs.

ESCREVISSE. s. f. Poisson testacée, espece de cancre. Il y a des *escrevisses* de riviere, & des *escrevisses* de mer. On trouve les *escrevisses* dans les petits canaux bourbeux qui sont le long des prairies. Les *escrevisses* ont deux pierres blanches & rondes en la teste, qu'on dit estre bonnes à la gravelle. On les trouve seulement au temps qu'elles posent leurs escailles. Les *escrevisses* n'ont que trois dents placées au fonds de leur ventricule. Les *escrevisses* n'ont point de paupieres, n'on plus que la pluspart des poissons. L'*escrevisse* ne nage point avec les pieds, mais elle se sert de sa queuë pour frapper & pousser l'eau. Ce mouvement luy sert aussi à marcher sur terre, ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *escrevisses* ont douze pieds. Les bonnes bisques ou potages des jours maigres se font avec des *escrevisses*. Les *escrevisses* deviennent rouges en cuisant. Et on dit d'une personne à qui on reproche quelque chose de honteux, qu'elle est devenuë rouge comme une *escrevisse*. En Latin *astacus*, *cancer*. Ce mot vient, selon Nicod, de l'Alleman *crebs*, ou du Latin *carabus*. Menage le derive de *scarabisca*, qui a été fait de *scarabus*, qu'on a dit pour *carabus*; ou de l'Anglois *crab-fish*, qui signifie *escrevisse*. Rondelet appelle les *escrevisses*, *astaci fluviatiles*.

On dit proverbialement, qu'un homme va comme une *escrevisse*, quand il recule, au lieu d'avancer.

En Astronomie on appelle le Signe de l'*Ecrevisse* le Signe du Cancer, le quatriéme depuis Aries, au commencement duquel se fait le Solstice d'esté. C'est une Constellation formée de 13. estoiles, selon Ptolomee; de 17. selon Kepler; & de 35. selon Bayerus, qui representent la figure d'une *escrevisse*. D'autres disent qu'on luy a donné ce nom, à cause que quand le Soleil y est arrivé, il semble marcher comme les *escrevisses* à reculons vers l'Equateur. Ce Signe est la Maison de la Lune, & l'exaltation de Jupiter.

ESCRIER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Crier avec surprise, admiration, ou indignation, ou douleur. Il s'est *escrié* à la veuë de son ennemi. Ce curieux s'est *escrié* à la veuë de ce tableau. Un Predicateur s'*escrie* de toute sa force contre la licence du siecle. On luy a marché sur son pied douloureux, il s'est *escrié* aussi-tôt.

ESCRIME. s. f. Exercice de Noblesse qui apprend l'art de se servir de l'espée pour blesser son ennemi, & pour se garentir de ses attaques. Les Maistres d'*escrime* s'appellent aujourd'huy *Maistres en fait d'armes*. On apprend l'*escrime* avec des fleurets. François Peyrard dit que cet art est tellement estimé aux Indes Orientales, que ce sont les Princes & les plus Grands Seigneurs qui l'enseignent. Ils portent au bras droit la marque de Maistres en fait d'armes, qu'en leur Langue on nomme *escru*, qui leur est donnée avec grandes ceremonies & appareil par les Rois de ces nations. L'art de l'*escrime* se divise en deux parties, le jeu simple & le jeu composé. Voyez *Jeu*. Il y a des patentes accordées à la Compagnie des Maistres en fait d'armes de la ville de Paris, des Statuts, & des Maistres Gardes de cette profession. Les Maistres ne sont receus qu'à 25. ans, aprés avoir fait experience ou assaut contre les six derniers receus en presence du Syndic, des Gardes & des Maistres, & du Procureur du Roy. Ce mot vient de *scrama*, selon Du Cange, qui estoit une espece d'espée large & trenchante, d'où est venu aussi *estramaçon*.

On dit proverbialement, qu'on est hors d'*escrime*, lors qu'on est troublé & en desordre, qu'on n'est plus en estat de se deffendre.

ESCRIMER. v. act. Faire des armes avec des fleurets. C'est un bretteur qui *escrime*, qui fait assaut tous les jours, qui ne bouge des sales d'*escrime*.

Escrimer, se dit aussi figurément en Morale, des disputes, des debats & des contestations. Il y avoit du plaisir à la dispute de ces jeunes Bacheliers, à voir comme ils s'*escrimoient* avec leur ergo. Ces deux joueurs ont *escrimé* tout le jour l'un contre l'autre, & ne se sont rien fait. Ce mot vient de l'Alleman *schirmen*, ou *skermer* signifiant la même chose.

On dit aussi, qu'un homme sçait s'*escrimer* de quelque instrument, ou d'un art ou science, quand il sçait s'en servir passablement.

ESCRIMEUR. s. m. Maistre en fait d'armes, qui sçait fort bien escrimer, qui en enseigne l'art aux autres. St. Michel est le Patron des *Escrimeurs*.

ESCRIN. s. m. Petit coffre ou l'on met des pierreries. Les Orfevres mettent leurs pierreries dans des *escrins*. Les anciens Romanciers portoient toujours des *escrins* de pierreries pour s'equipper au besoin. Ce mot vient de *scrinium*. Menage.

ESCRIRE. v. act. Peindre avec la plume, former des caracteres qui puissent expliquer la pensée. Ce Commis *escrit*, peint fort bien, sa lettre est nette & lisible. Il *escrit* en lettre Françoise, Italienne, bastarde, en lettre de compte, de finance, en minute, en chicane. Le Greffier *escrit* sous le President ce qu'il prononce. Il gagne sa vie à *escrire* des Sermons, à copier. On *escrit* aussi sur des tablettes avec l'aiguille, avec le crayon.

Escrire, signifie aussi, Faire sçavoir par lettres. Je vous ay *escrit* cy devant cette nouvelle. Je vous ay *escrit* de venir. Il y a long-temps que vous ne m'avez *escrit*. Le Roy luy a *escrit* de sa main.

Escrire, signifie aussi la maniere de choisir & de disposer ses lettres. Nous *escrivons* de la gauche à la droite, & les Orientaux au contraire. Il y a des peuples qui *escrivent* du haut en bas. Ce mot s'*escrit* en plusieurs façons, à diverses orthographes. Les Egyptiens *escrivoient* en lettres hieroglyphiques.

Escrire, signifie aussi, Rediger par escrit ses pensées ou ses lectures, pour s'en souvenir, ou les transmettre à la posterité. Cet homme *escrit* bien & poliment, il *escrit* avec netteté & jugement, il *escrit* sçavamment & avec facilité. Il *escrit* en prose & en vers, en Grec & en Latin, &c. Les Grecs & les Romains ont bien *escrit* de l'Eloquence, les Arabes de la Medecine & de l'Astrologie. Galien, Aristote, St. Thomas, ont beaucoup *escrit*, ont fait beaucoup d'Ouvrages.

Au Palais on appointe les parties en droit à *escrire* & produire, donner contredits & salvations, pour dire, mettre les demandes & deffenses sur le papier, quand on n'a pu juger l'affaire sur le plaidoyé des Advocats. Cet Advocat ne plaide plus, il ne fait qu'*escrire* & consulter.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà une bonne voix pour *escrire*, & une bonne main pour chanter. On dit aussi, A mal exploiter bien *escrire*, pour dire, que les Sergents font des exploits faux pour reparer les fautes qu'ils ont faites en exploitant. On dit aussi, *Escrire* de bonne encre, pour dire, avec forte menace ou recommandation.

Escrire, se dit figurément en choses morales. Nos noms sont *escrits* dans le Livre de vie. Sa malignité est peinte & *escrite* sur son visage. On dit poetiquement, Son nom est *escrit* au Temple de Memoire. Cet affront

est *escrit*, est gravé dans sa memoire ; il ne l'oubliera jamais. On demande a ceux qui alleguent quelque chose sans preuve, Où cela est-il *escrit* ?

Escrit, ite. part. pass. & adj.

ESCRIT. s. m. Témoignage ou preuve qu'on donne par la signature de quelqu'un, ou qui est redigé sur le papier. Les chicaneurs plaident contre leur *escrit*, contre leur cedule. Cet Advocat plaide par *escrit*, il a en main un bon contract, une preuve *escrite*. L'Ordonnance de Moulins veut qu'on ait preuve par *escrit* d'un prest excedant cent livres. En ce sens il est opposé à la preuve testimoniale. On appelle un procés par *escrit*, un appel d'une sentence donnée sur production des parties. Les Coustumes de France ont eté long-temps sans estre redigées par *escrit*. Il a publié un *escrit*, un Libelle, un Manifeste. On luy a donné son congé par *escrit*.

Escrits, au pluriel, se dit des Livres imprimez, ou non imprimez. Nous apprenons des *Escrits* des Anciens, de leurs Livres qu'ils nous ont laissé par escrit. La plus-part de leurs *Escrits* sont perdus, faute d'avoir connu l'imprimerie. Les Professeurs publics dictent à leurs escoliers des *Escrits* de Theologie, de Philosophie, de Droit, de Medecine. Droit *Escrit*. Voyez *Droit*.

ESCRITEAU. s. m. Titre ou inscription en grosse lettre qu'on met sur quelque chose pour en donner connoissance. Les boettes d'Apothicaire ont des *escriteaux* pour faire connoistre les drogues qui sont dedans. On met des *escriteaux* aux gens qu'on fustige, pour en marquer la cause. On met des *escriteaux* aux maisons qui sont à vendre, à loüer, aux chambres garnies. Les Maistres Escrivains ont des *escriteaux* pour leurs enseignes.

ESCRITOIRE. s. f. Espece d'estuy où l'on serre les choses necessaires à escrire, & particulierement le ganif, les plumes, l'encre & la poudre. Il y a de grandes *escritoires* de cabinet, de petites *escritoires* pour la poche. Le escoliers se battent à coup d'*escritoire*. Les Nobles appellent par mespris les gens de robbe, des gens d'*escritoire*.

On appelle Greffiers de l'*escritoire*, ceux qui assistent aux rapports qui se font en justice à Paris par les Experts nommez pour les visitations des bastiments, & qui les redigent par escrit.

ESCRITURE. s. f. On le dit par excellence des Livres Sacrez, qu'on appelle l'*Escriture-Sainte*. Voilà un propre texte de l'*Escriture*. Ce n'est pas assez que l'*Escriture*, il faut la Tradition de l'Eglise qui l'explique.

Escriture, signifie aussi la maniere d'escrire, de former des caracteres sur le papier. On assigne les parties pour reconnoistre leur *escriture* signature, pour convenir d'*escritures* de comparaison en matiere de faux. On nomme des Experts pour verifier les *escritures*. On fait faire par des Experts, des reconnoissances & verifications des *escritures* & signatures, dont Jean Ravenau a fait un Traité intitulé *des Inscriptions en faux*, où il enseigne le moyen de faire revivre des *escritures* anciennes & presqu'effacées, par le moyen d'un eau de noix de galle broyée dans du vin blanc, & distillée au feu, dont on frotte le papier. *Escriture* se dit aussi par opposition a ce qui est imprimé. Il ne sçauroit lire l'*escriture*, il ne lit que le moulé. Ce Commis a fait voir de son *escriture*, pour dire de quelle maniere il escrit.

Escritures, se dit au Palais des escrits que font les Advocats pour instruire les Juges du droit des parties. Les *escritures* sont des advertissements, causes d'appel ou griefs, contredits & salvations, debats ou soustenements de compte, moyens de faux, d'intervention, d'opposition, &c. On fait des *escritures* par memoires en matiere beneficiale. Les *escritures* se payent par rolle. On appelle une paire d'*escritures*, quoy que ce ne soit qu'un seul acte, qu'une seule piece.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien aisé de nature qui ne peut lire son *escriture*. On dit aussi, qu'un homme entend les *escritures*, quand il est fort intelligent, quand il sçait bien son mestier. On dit aussi, Accordez les *escritures*, pour dire, Accommodez ces passages, sauvez cette contradiction.

ESCRIVAIN. s. m. Qui escrit. Les Sergents sont d'ordinaire de meschans *escrivains*, on ne peut lire leur escriture.

Escrivain, se dit plus particulierement de celuy qui est receu Maistre en l'art d'escrire. Les Maistres *Escrivains* Jurez pour la verification des escritures & signatures. Il va apprendre a escrire chez un tel Maistre *Escrivain*.

Escrivain, se dit aussi de ceux qui ont composé des Livres, des Ouvrages. Tite Live, Herodote, sont de fameux *Escrivains* pour l'Histoire. Nous ne manquons pas de bons *Escrivains* en nostre siecle.

En termes de Marine, l'*Escrivain* est un Officier ou Commis dans chaque vaisseau, qui tient regitre de toutes les marchandises dont il est chargé, de ce qui y entre, de ce qui en sort, & de ce qui s'y consume. Il y sert aussi de Greffier & de Notaire pour y rediger par escrit tout ce qui s'y passe de notable. Il peut mesme recevoir des testaments, comme il est porté dans l'Ordonnance de la Marine, l. 2. tit. 3.

ESCROC, ou *Escroqueur*. s. m. Frippon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, soit sous pretexte d'emprunt, soit en le filoutant au jeu, ou par quelque autre voye. Ne laissez pas entrer cet *escroc* chez vous, dans vostre Bibliotheque. Une femme qui ne paye pas quand elle a perdu, doit passer pour *escroqueuse*. Ce mot vient de *croccare* Italien, qui signifie, Obtenir quelque avantage, ou quelque plaisir pour rien. Menage.

On dit aussi d'un Auteur qui tasche de se mettre en estime par cabale, que c'est un *escroc* de reputation.

Escroquer. v. act. Tirer de l'argent, ou du bien d'autruy par surprise & mauvais artifice, & en le trompant.

Escroqué, ée. part.

Escroquerie. s. f. Filouterie, mauvais artifice avec lequel on attrape le bien d'autruy. Un emprunt qui est suivi d'une banqueroute ne peut passer que pour une pure *escroquerie*.

ESCROU. s. m. Piece de bois, ou de fer, ou d'autre metail, qui a un trou relatif à la grosseur d'une vis, & qui sert à la serrer, ou à la retenir, quand on la fait entrer dedans. Il faut que les vis de ce lit ayent été changées, elles ne peuvent entrer dans leur *escrous*. En Mathematique on appelle le clou de l'alhidade, l'*escrou* ou le *chevalet*.

Escrou, est aussi l'acte d'emprisonnement d'une personne escrit sur le registre de la geole. Il faut attacher son *escrou* à la requeste d'eslargissement. Quand on est recommandé pour plusieurs affaires, ce sont autant d'*escrous*. Quand on declare un emprisonnement injurieux, tortionnaire & desraisonnable, on ordonne que l'*escrou* sera rayé & biffé. On disoit autrefois *escroue*.

ESCROUE. s. f. Chez le Roy se dit des rolles ou estats de la despense de la maison, qui se mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui sont signez & arrestez au bureau par les Maistres & Controlleurs de la maison du Roy. On l'a dit aussi des rolles que les Receveurs des tailles ou des amendes baillent aux Sergents pour en faire le recouvrement, qui sont appellez *escroues* dans plusieurs Edits. On voit dans la Chambre des Comptes un *escroüe* du Parlement tenu sous Loüis Hutin, qui contient la liste des Conseillers du Conseil estroit, des Maistres des Requestes & autres Officiers.

Escroue, en plusieurs Coustumes, se dit de la declaration, denombrement & adveu d'heritages cortiers,

que le sujet donne à son Seigneur. En l'Edit de l'establissement de l'Eschiquier de Normandie on appelle *escroües*, les escritures qui contiennent les faits & raisons des parties, où il est dit aussi que les Sergents doivent bailler leurs exploits par *escroües*, c'est à dire, par escrit. Borel estime que ce mot vient d'*escrit*, ou *escrire*, parce qu'en effet on escrit sur un registre, & parce qu'on a appellé aussi *escroüe*, une quittance en faveur de celuy qui a manié les finances; & on a dit, Bailler *escroüe* à un Receveur de sa recepte, pour dire, Sonder son compte.

ESCROUELLES. s. f. plur. Terme de Medecine. Ce sont des tumeurs sanguines faites aux parties glanduleuses, comme aux mammelles, aux aisselles & aux aînes. Elles sont presque toûjours enveloppées dans une membrane propre, engendrées de pituite gypsée, grasse & visqueuse. Lors qu'il s'y mesle de l'humeur melancolique, elles s'eschauffent & deviennent malignes, & font un ulcere corrosif & chancreux qui ronge la substance des glandes. Et quand cette humeur court par le corps, elle altere & pourrit les os où elle s'assied: alors c'est une maladie incurable par art. Les Latins les appellent *scrophulæ*, du mot *scropha* qui signifie une *truye*; & les Grecs *choirades*, du mot Grec *choiros*, qui signifie un *pourceau*, parce que les pourceaux sont sujets à avoir de ces tumeurs sous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont aussi plus de disposition. Le Roy de France a le don de guerir des *escroüelles*, en touchant les malades.

ESCROUER. v. a. Charger un Geolier de la personne d'un prisonnier, en escrivant sur son registre par l'Officier qui l'arreste la cause pour laquelle il est emprisonné, & par quelle autorité ou ordonnance. Il est deffendu severement aux Geoliers de detenir qui que ce soit sans estre *escroüé*. Cujas estime que ce mot vient du Grec *enkrono*, c'est à dire, *injicio*; & Ragueau au contraire de *ekkrouein*, qui signifie *extrudere*, *liberare*, *missum facere*.

ESCROÜÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCROUI. adj. est un terme de Monnoye, qui se dit des pieces durcies à la sortie du moulin, & qu'il faut faire recuire. On le dit aussi de l'or, de l'argent & du cuivre long-temps battu à froid, ensorte qu'il fasse ressort.

ESCROULEMENT. s. m. Esboulement de terres, d'édifices qui ne sont pas soustenus.

ESCROULER. v. n. Vieux mot qui signifie *s'esbouler*. Apres une vintaine de volées de canon tout le bastion *s'escroula*.

ESCROUSTER. v. act. Oster la crouste du pain, le couper malproprement. On degouste les gens, quand on *escrouste* le pain.

ESCROUSTÉ, ÉE. part. & adj.

ESCRU, UE. adj. C'est une épithete qu'on donne aux soyes & aux toiles qui n'ont jamais été mouillées. Il est deffendu aux Tapissiers de doubler les tapisseries de toiles *escruës*, parce qu'elles se retirent. Les belles estoffes se font de soye cuite, & les petites de soye *cruë* ou *escruë*. Il est severement deffendu de mesler la soye cuite avec la soye *escrue*. On dit aussi du fil *escru*.

ESCU. s. m. Piéce de monnoye. L'*escu* de France d'argent vaut d'ordinaire soixante sous : c'est à ce prix que se reduisent en comptant toutes les autres monnoyes d'or & d'argent. Il passe pour trois livres : c'est ce qu'on appelle *escu blanc*, & qui est presque la même chose qu'un *paragon*, une *reale de huit*, une *richedalle*.

ESCU D'OR, est une monnoye d'or qui a eu diverse valeur selon les temps. Il vaut maintenant 114. s. Il doit estre du poids de 2. deniers 15. grains. Il y en a 72. & $\frac{1}{3}$. aux marques. Ils sont au titre de 23. carats au remede d'un $\frac{1}{4}$. de carat. On appelloit aussi *escu au Soleil* des *escus* de France où il y avoit un petit Soleil à huit rais, qui estoit du poids de deux deniers 17. grains, valant 33. sols tournois. En 1475. sous Louis XI. ce Soleil estoit marqué au dessus de la couronne. Mais ce mot d'*escu sol* ne vient pas *à sole*, comme croit Bodin avec le vulgaire, mais *à solido*, comme prouve Frecherus. On faisoit autrefois toutes les constitutions de rente & les estimations en *escus d'or sol*. Sous Louis XII. on a battu des *escus* au porc espi. Il y en avoit deux qui servoient de supports à l'*escu*.

On a commencé à appeller *escus d'or*, des deniers d'or qui furent forgez l'an 1336. qui pesoient 52. grains, & valoient 20. s. à cause que Philippes de Valois y estoit representé assis & s'appuyant sur l'Escu de ses Armoiries. Ce nom a passé depuis aux autres monnoyes. Les anciens *escus* ne valoient que 27. sous.

Un million d'or, c'est un million d'*escus*, ou trois millions de livres. Quand les Medecins ordonnent le poids d'un *escu* de quelque drogue, on entend le poids de nôtre *escu d'or*, qui est une dragme. En Latin *scutum*, & *scutatum aureum*.

On appelle *escus sablés*, de faux *escus* jettez en sable; des *escus fourrez*, ceux où on a meslé au milieu quelque autre matiere.

Quart d'escu a été une monnoye d'argent cy-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *escu* ou 15. s. & comme elle fut depuis haussée à 16. s. cela introduisit le nom d'*escus quarts*, parce qu'un *escu* estant payé en *quarts d'escus* valoit 64. s. & à cause que les espices des Juges se payoient en *quarts d'escus*, on a conservé cette évaluation jusqu'à present, de sorte qu'en quelque monnoye qu'on les paye les *escus* d'espices valent 3. l. 4. s. ou *escus quarts*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas vaillant un quart d'*escu*, pour dire, qu'il n'a point de bien. On dit au contraire, qu'un homme est le pere aux *escus*, qu'il a des *escus* moisis, pour dire, que c'est un riche avare, qui a bien de l'argent caché. On dit aussi qu'il a des *escus* à remuer la pelle. On dit encore, Vieux amis & vieux *escus*. On dit aussi de ceux qui surviennent en une compagnie, & qu'on n'attendoit pas, Voicy le reste de nostre *escu*. On dit aussi, Cela ne luy fait non plus de peur qu'un *escu* a un Advocat.

ESCU. s. m. Ancienne arme defensive faite en forme de bouclier leger, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance portoit autrefois au bras, & sur lequel on peignoit des Armoiries, ou des devises dans les joustes & tournois. Ce mot, selon Nicod, vient du Latin *scutum*, & le Latin du Grec *skutos*, qui signifie cuir, parce que les premiers boucliers étoient faits de cuir. Or ce sont les *Escus* d'Armoiries qui ont été transportez sur les monnoyes.

Escu, terme de Blason, est le champ où on pose les pieces & les meubles des Armoiries. Il est de figure quarrée, à la reserve que le costé d'embas est un peu arrondi, & a une petite pointe au milieu. L'*Escu* des filles est posé en losange.

L'*Escu* est appellé de divers noms, suivant ses divisions. L'*Escu adextré*, est quand la ligne perpendiculaire qui divise l'*Escu* est sur la droite au tiers de l'*Escu*; le *senestré*, quand elle est sur la gauche; le *tiercé* en pal, quand elle est double, & divise tout l'*Escu* en trois parties égales. Elle fait le *palé* & le *vergeté*, quand elle est multipliée a distance égale au nombre de six, de huit ou de dix pieces. La ligne horizontale fait le chef, quand elle occupe la tierce partie d'enhaut; la pleine, quand elle est en bas au tiers de l'*Escu*. Quand elle est double sur le milieu à distance egale des extremitez, elle fait la fasce, & le *tiercé* en fasce, Quand on la multiplie, elle fait le *fascé*; & le *burellé* quand il y a huit ou dix espaces égaux ou plus; les *trangles*, quand le nombre en est impair. La ligne diagonale du droit du chef au gauche de la pointe fait le *tranché*: la contraire fait le *taillé*. Si on les double

à distance égale, l'un fait le *bandé*, & le *tiercé* en bande; & l'autre la *barre*, & le *tiercé* en barre. En multipliant la premiere, on fait le *bandé* & le *cotticé*: & en multipliant la seconde, on fait le *barre* & le *traversé*.

Les autres divisions de l'*Escu* sont *escartelé*, *contr'escartelé*, *en abysme*, &c. Voyez les à leur ordre. L'*Escu* de France d'Orleans, &c. L'*Escu* ou le *Panonceau* est une marque de la mediocre Noblesse, qui appartient aux Chastelains & aux Escuyers; au lieu que la *Banniere* est la marque de la haute Chevalerie. On trouve des marques que les bourgeois ont porté des *Escus* il y a plus de 400. ans, & les Marchands en sont en possession même en allemagne. Les anciens *Escus* estoient ordinairement couchez & inclinez; mais on a commencé à les dresser, quand on a mis au dessus des couronnes. Les *Escus* des François estoient autrefois triangulaires, & ce n'est que depuis un siecle qu'on les a fait quarrez avec une petite pointe par le bas. Les Espagnols les ont tout à fait arrondis aussi par le bas. Ceux des Italiens sont la plus-part ovales, & ceux des Allemands en cartouches.

ESCUAGE. s. m. Terme de Coustume, C'est un droit au service de Chevalier, que dans les Vieux Titres on appelle *servitium scuti*. Il signifie aussi le droit que l'on paye pour s'exempter du service, ou pour faire servir un autre à sa place.

ESCUBIERS. s. m. plur. Terme de Marine. Ce sont les trous par où passent les cables des vaisseaux; & particulierement ceux qui sont vers l'avant à basbord & à stribord, qui servent à mouiller & à filer le cable. A Marseille on les appelle *oeuils*.

ESCUEIL. s. m. Rocher qui est dans la mer. Cet *escueil* est dangereux, il est à fleur d'eau. La mer des Maldives est dificile à naviger, elle est toute pleine d'*escueils*. On le dit aussi des bancs de sable qui sont representez dãs des cartes avec des petits points. Ce mot vient de *scoglio* Italien, ou de *scopulum*, terme de la basse Latinité.

Escueil, se dit figurément en Morale, des choses dangereuses qui peuvent nous causer quelque perte. Le monde est une mer pleine d'*escueils*, d'occasions de peché. Cette place fut un *escueil* où se perdit la reputation de ce General. Cette rencontre fut l'*escueil* où la fortune fit naufrage.

ESCUELLE. s. f. Utensile de table, petit plat sans bord qui sert d'ordinaire à prendre un bouillon, ou à preparer du potage pour quelqu'un en particulier. On fait des *escuelles* d'argent, de vermeil doré, Une *escuelle* couverte, une *escuelle* d'estain, de fayance, de bois, &c. Une *escuelle* à orillons. Quand on donne de la souppe aux pauvres, ils tendent chacun leur *escuelle*. Ce pauvre homme a esté reduit à l'*escuelle*, à l'aumosne. Ce mot vient de *scutella*, parce qu'elle estoit creusée en forme de *bouclier*. Nicod, Borel derive de *esculus*, qui estoit une espece de *chesne*, par ce que les premieres ont esté faites de ce bois, qui est moins sujet à se fendre que les autres. Il vient plustost du langage Celtique ou Bas-Breton, où *scudel* signifie *escuelle*, & *scudella* une *esculée*.

Escuelle se dit proverbialement en ces phrases. Quand on s'attend à l'*escuelle* d'autruy, souvent on disne mal. On dit aussi que dans une maison il n'y a ni pot au feu, ni *escuelles* lavées, pour dire, que tout y est en desordre. On dit aussi qu'on y a mis tout par *escuelles*, pour dire, qu'on y a fait grande débauche, qu'on a mangé tout ce qui y estoit. On dit aussi d'un homme sale & mal mis, qu'il est propre comme une *escuelle* à chat. On dit aussi, qu'on a rogné son *escuelle*, pour dire qu'on luy a retranché ses gages, ses apointements, son bien. On dit aussi de celuy qui a beaucoup herité, qu'il a bien pleu dans son *escuelle*. On appelle les Archers de l'Hopital General, les Archers de l'*Escuelle*.

Esculée. s. f. Ce qui tient dans une escuelle. On a ordonné à ce convalescent de prendre tous les matins une *esculée* de laict.

ESCULER. v. act. Corrompre sa chaussure par le derriere, en sorte que les quartiers s'abaissent & desbordent sur le talon. Rabelais met entre les plaisirs & les jeux de pantagruel, *esculer* ses souliers. On disoit en ce temps-là *acculer*.

Esculé, ée. part. & adj. Souliers *esculez*. Bottes *esculées*.

ESCUME. s. f. Bouillon de l'eau ou de quelque liqueur agitée ou eschauffée. Pendant la tempeste on voit beaucoup d'*escume* sur les flots & sur les rivages. La meilleure biere est celle qui fait beaucoup d'*escume*, de mousse. Les Poëtes feignent que Venus est née de l'*escume* de la mer. Ce mot vient du Latin *spuma*. Menage.

Escume, se dit aussi des impuretez du corps liquide bouillant, qui s'élevent sur la surface par le moyen du mouvement que leur donne le chaleur. Il faut oster l'*escume* du pot, quand il commence à bouillir. Le sucre jette beaucoup d'*escume*. On leve l'*escume* des syrops & des confitures.

Escume, se dit aussi de ce qui sort de la bouche de l'homme, ou de la geule des animaux, quand ils sont en colere ou agitez de fureur. L'*escume* d'un homme enragé est venimeuse & donne la rage. C'est un bon signe à un cheval, quand son mords est toujours plein d'*escume*. On dit que l'aconit est venu de l'*escume* de Cerbere.

Les Ouvriers appellent aussi *maschefer*, l'*escume* de fer. *Escume* de sel & de nitre. Voyez *Sel* & *Nitre*.

Il y a aussi une espece d'*escume* de mer que les Medecins appellent *alcyonium*, & les Apothicaires *spuma maris*. Les Medecins appellent aussi *escume d'argent*, ce que les Grecs appellent *skoria* ou *bolkysina* ou *enkauma*: Elle a les mêmes proprietez que la plombagine. Elle ressemble fort à l'esmail. On en trouve d'entiérement verde, d'autre toute bleuë.

L'*escume de plomb* est une fumée que jette le plomb, quãd on verse de l'eau froide dessus lors qu'il est fondu & encore chaud. On la recueille sur une platine de fer. Dioscoride dit qu'elle est fort massive, jaunastre, & luisante comme verre, malaisée à rompre, & qui ressemble souvent à de l'esmail varié de differentes lignes & couleurs.

ESCUMER. v. act. & n. Jetter de l'escume. Le vin, la biere & toute autre liqueur qui fermente, *escume*. Le pot a *escumé* tout seul, c'est à dire, il n'y a personne qui ait eu soin d'en tirer l'escume. Le miel *escume* beaucoup. On dit d'un homme fort en colere, Il *escume* comme un verrat. Un Cuisinier doit avoir soin d'*escumer* le pot.

Escumer, en terme de Fauconnerie, se dit quand l'oiseau passe sur le leurre ou sur la proye sans s'arrester. *Escumer* la remise c'est quand il passe sur la perdrix qu'il a poussée dans le buisson. Il se dit aussi, quand l'oiseau épie le gibier que les chiens levent pour courir dessus.

Escumer, signifie aussi, Pirater, voler sur la mer. Les Corsaires d'Alger vont *escumer* les mers du Ponant, du Levant.

Escumer se dit figurément en choses morales, pour dire, Prendre le graisse le meilleur d'une affaire, extraire ce qu'il y a de bon dans les livres, & se l'appliquer; aller en divers reduits pour y attraper quelque secret, & en faire son profit.

Escumé, ée. part. pass. & adj.

ESCUMEUR. s. m. Qui escume. Il se dit particulierement en Morale des escornifleurs, qui vont dans les maisons voir ce qu'il y a dans une marmite quand on l'escume, pour aprés en venir manger.

Escumeur de mer. Pirate, Corsaire. Quand on peut se saisir d'un *Escumeur de mer*, il est pendu.

ESCUMEUX, EUSE. adj. Qui jette de l'escume. Le sucre & le miel sont bien plus *escumeux* que le vin ni la biere.

ESCUMOIRE. s. f. Utencile de cuisine qui sert à escumer. C'est une espece de cuillier percée de plusieurs petits trous.

ESCURER. v. act. Netoyer la vaisselle, la batterie de cuisine, & autre choses de cuivres, d'estain ou de fer avec de la lie, du grais, du sablon, des herbes, & autres choses convenables.

On dit proverbialement & bassement, qu'il faut aller à Pasque *escurer* son chauderont, pour dire, nettoyer sa conscience, aller à confesse. Ce mot vient d'*excurare*, Menage; ou de *excoriare*, c'est à dire, *scorias auferre*.

ESCURÉ, ÉE. part. & ad.

ESCUREUIL s. m. Quelques-uns disent *Escurieu*. Petit animal sauvage & roux qui est fort leger, & qui saute de branche en branche, qui a une longue queuë. On tient que c'est une espece de belette. Quelques-uns le mettent au rang des rats, parce qu'il ressemble tout à fait à la souri Pontique. En quelques lieux on estime fort la chair d'*escurieu* pour manger. En Latin *sciurus*. Ce mot vient de *sciuriolus* diminutif de *sciurus*, qui vient du Grec *schiouros*, composé de *schia*, *umbra*, & de *oura*, *cauda*, parce que ce petit animal se couvre presque tout entier de sa queuë. Guil. Postel.

ESCURIE. s. f. Logement des chevaux. Chez le Roy il y a la grande & la petite *Escurie*. Des Pages, des Valets de pied de la grande & la petite *Escurie*. L'*escurie* de ce Seigneur est bien garnie de chevaux. Ce mot vient de *scuria*, qui a signifié autrefois non seulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain. Menage.

ESCURIE, signifie aussi l'équipage qui marche avec le Roy. L'*Escurie* marche en ce voyage. On a fait partir devant l'*Escurie*. Le Thresorier de l'*Escurie* paye la despense des Pages, des gens de livrée, des chevaux, mulets, carrosses & charoy.

ESCUSSON. s. m. Terme de Blason. Escu chargé d'Armoiries. Il se dit particulierement d'un petit Escu, quand on en charge un plus grand. Un *escusson* en abysme, qui est seul au milieu d'un Escu. Une croix cantonnée de quatre *escussons*. &c. Les *escussons* en Espagne sont ronds par le bas, au lieu qu'en France ils se terminent par une petite pointe. Ce mot vient du Latin *scutum*.

Les Ouvriers appellent aussi *escussons*, ces platines de fer ou d'autre metail qui servent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des serrures, &c.

ESCUSSON, en termes de Jardinage, est une maniere d'ente fort commune aux Jardiniers. On ne fait gueres que deux sortes d'entes, en fente & en *escusson*.

ESCUSSON en terme de Medecine, se dit des sachets piquez où on enferme plusieurs poudres & remedes, meslez avec du cotton entre deux toiles ou taffetas, qui representent un *escusson* assez grand pour couvrir l'estomac sur lequel on les applique. Quelquefois on appelle *escussons*, des emplastres stomachiques estendus sur une peau de chevreau couverte d'un taffetas façonnée en *escusson*.

ESCUSSONNER. v. act. Enter en escusson. C'est ouvrir l'escorce d'un arbre d'une maniere ressemblant à un petit escu, pour y inserer l'ente fort proprement.

ESCUSSONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCUYER. s. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui est au dessous du Chevalier. Fut present Antoine le Gros *Escuyer*, Seigneur d'un tel lieu. On a fait la recherche des Nobles, & on a fait des taxes sur ceux qui avoient usurpé la qualité d'*Escuyer*. On appelloit aussi autrefois *escuyers*, les jeunes Seigneurs qui n'estoient pas encore faits Chevaliers. Ce mot vient du Latin *scutum* ou *scutarius* ou *scutiger*, à cause que les *Escuyers* portoient l'escu des Chevaliers dans les behourts & tournois. Quelques-uns disent que ce nom a esté donné aux Gentilshommes à l'imitation de quelques braves Compagnies de soldats Romains qu'on nommoit *Gentiles* & *Scutarii* sur le declin de l'Empire, dont parle Ammian Marcellin.

ESCUYER, est aussi le Gentilhomme servant d'un Chevalier, qui l'accompagne à l'armée & en toutes les entreprises. Tous les Heros de Roman estoient tousjours suivis de leur *Escuyer*. Dom Quichotte mesme avoit Sanche Pansa pour son *Escuyer*. Ce mot ne vient pas d'*escu*, *scutum*, comme ont cru quelques-uns, mais de *equus*; & ceux-cy s'appelloient autrefois *Equyers*, & avoient soin des écuries seulement.

ESCUYER, se dit aussi de celui qui tient une Academie, qui sçait fort bien le manege, qui enseigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dresser. On a mis ce jeune Seigneur chez un fort bon *Escuyer*.

On dit aussi d'un homme qui se tient bien à cheval & de bonne grace, qui se connoist bien en chevaux, que c'est un bon *Escuyer*. On dit aussi d'une femme qui monte hardiment à cheval, que c'est une bonne *Escuyere*.

ESCUYER, se dit aussi de ceux qui ont le soin, le gouvernement des chevaux du Roy, d'un Prince. Chez le Roy le Grand *Escuyer*, qu'on nomme absolument *Monsieur le Grand*, possede une des premiere charges de la Couronne. Il commande à la grande Escurie, & aux Pages du Roy qui y apprennent leurs exercices. Cette charge est un demembrement de celle de Connestable: ce qui paroit en ce qu'il porte comme luy deux espées à costé de l'Escu de ses Armes, avec cette difference, que celles du Connestable sont nues, & celles du Grand *Escuyer* dans un fourreau de velours semé de fleurs de lis avec la ceinture autour.

Le premier *Escuyer*, qu'on appelle absolument *Monsieur le Premier*, est celui qui commande à la petite Escurie & aux Pages du Roy qui y sont. Il y a sous eux des *Escuyers* de quartier, qui aident au Roy à monter à cheval & à en descendre, qui le suivent à cheval. Chez les Princes & Grands Seigneurs il y a des *Escuyers* qui disposent de toute l'escurie, & commandent à la livrée.

Escuyer Cavalcadour, chez le Roy & les Princes, est celuy qui commande l'escurie des chevaux servants à leur personne.

Escuyer de main, est celuy qui chez les Princesses & grandes Dames non seulement commande leur escurie, mais encore celuy qui leur donne la main pour leur aider à marcher. L'*Escuyer* de la Reine, de Madame, &c. & on les appelle *Escuyers* ou *Chevaliers d'honneur*.

Ce mot s'est estendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames, soit qu'ils soient leurs domestiques, soit qu'ils soient leurs galants, soit qu'ils le fassent par pure civilité ou rencontre. Cette partie étoit bien assortie, chaque Dame avoit son *escuyer*.

ESCUYER, se dit aussi de quelques Officiers particuliers. Un *Escuyer trenchant* est celuy qui est occupé chez les Princes à despecher, à servir les viandes. Cette charge n'est plus gueres en usage; mais on appelle encore *Escuyer tranchant*, celuy d'une compagnie qui despece adroitement les viandes qu'il sert. Les Allemands se picquent fort d'estre bons *Escuyers tranchants*, ils ont des Maitres exprés qui leur apprennent cet art. Ce mot se dit aussi par corruption d'*Escuyers*, qu'on appelloit en Latin *scissores escarii*, ou *mensarii*: ce qui vient de *esca*, c'est à dire, *viande*: la ressemblance des mots les a fait confondre.

Escuyer de cuisine, est celuy qui commande à la cuisine du

Roy, qui fait faire la delivrance des viandes qu'on sert chez le Roy. Ce nom s'est estendu à presque tous les autres Cuisiniers des Grands Seigneurs.

Escuyer, en termes de Venerie, signifie un jeune cerf accompagnant & suivant un vieux cerf.

Escuyer, chez les Vignerons, signifie un faux bourgeon qui croist au pied d'un sep de vigne.

ESG.

Esgail, Esguiere, Esguille, Esguiller, Esguillette, Esguilion, Esguillonné, Esgu, Esguiser. Tous ces mots sont à l'*A*. C'est abusivement que quelques-uns les écrivent par *Es*.

ESGARD. subst. masc. Proportion, rapport d'une chose avec une autre. La terre n'est qu'un point à l'*esgard* du ciel.

Esgard, signifie aussi, Party. Cela ne fait rien à mon *esgard*. Cela est bon à l'*esgard* d'un tiers. Ces parties ont été condamnées aux despens chacune à leur *esgard*.

Esgard, signifie aussi, Respect, consideration. Il faut avoir de grands *esgards* à la qualité, au caractere des Prelats.

Esgard, presque en ce sens, se dit de l'estat, de l'estime qu'on fait de quelque chose. Ainsi on dit au Palais, Sans avoir *esgard* à sa demande, à sa requeste, nous l'en avons debouté. On n'a point d'*esgard* aux lettres de grace qui ne sont point conformes aux informations. On doit avoir *esgard* au temps, à l'âge, à la qualité des parties. C'est une raison, une circonstance à laquelle on n'a point eu d'*esgard*, dont on n'a point fait d'estat. On joint une requeste au procés, pour en jugeant y avoir tel *esgard* que de raison. Du Cange derive ce mot de *esgardium*, ou de *scardium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la sentence d'un Juge renduë en connoissance de cause.

ESGAREMENT. s. m. Erreur où on tombe, & l'incertitude où on est, quand on a perdu son chemin. L'*esgarement* est dangereux dans les bois, & les montagnes.

Esgarement, se dit aussi au figuré, de l'éloignement de la raison & de la saine doctrine. Cet Auteur a de grands *esgarements*, de mauvais principes. Cet Heretique s'est converti, il est revenu de ses *esgarements*.

ESGARER. v. act. Perdre la route, la piste du grand chemin. Le guide nous a *esgaré*, il s'est *esgaré* luy-mesme dans la forest.

Esgarer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet homme a l'esprit *esgaré*, il s'*esgare* souvent dans ses discours, dans ses raisonnements. Quand la fureur veut prendre à quelqu'un, sa veuë s'*esgare*, son visage s'altere. Ne suivez pas les advis de cet Auteur, il vous pourroit *esgarer*. Ce mot, selon Menage, vient du Latin *varare*, qui signifie *passer*, *traverser*. D'autres disent qu'il vient d'*aguirer*, vieux mot François qui s'est dit proprement des bestiaux qui s'éloignent des lieux où ils doivent paistre, & qui vont dans les terres labourées qu'on appelle *guerets*, & autrefois *garets*.

Esgarer, se dit aussi en parlant d'une chose qui est comme perduë, qu'on ne peut trouver quand on la cherche. J'ay *esgaré* cette clef, ce livre. Il y a dans l'Evangile une Parabole de la brebis *esgarée* & retrouvée.

Esgaré, ée. part. pass. & adj.

ESGAROTÉ. adj. m. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui est blessé au garot.

ESGLANTIER. s. m. Ronce ou espine à petites feuilles, portant des roses sauvages semblables à celles de Damas. Son fruit s'appelle *gratecul*, & est tout plein de graine. Sa plante est de moyenne grandeur entre l'arbre & l'arbrisseau. En Latin *canirubus*, *cynosbatos*.

Esglantine. s. f. Fleur de l'esglantier. On donne une *esglantine* d'argent pour le prix de Poësie aux Jeux Floraux.

ESGORGER. v. act. Coupper la gorge. *Esgorger* des boeufs & des moutons dans un sacrifice.

Esgorger, signifie aussi, Tuer des hommes qu'on surprend, de quelque maniere qu'on les tuë. Aux Vespres Siciliennes tous les François furent *esgorgez*.

Esgorger, signifie figurément, Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. On *esgorge* les passants dans cette hostelerie. Un Receveur des tailles peut bien se faire payer, mais il ne faut pas qu'il *esgorge* les gens.

Esgorgé, ée. part. & adj.

ESGOSILLER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Crier de toute sa force, jusqu'à se mettre en danger de se rompre le gosier.

ESGOUT. s. m. L'escoulement des eaux qui sont tombées d'enhaut. L'*esgout* des terres est ce qui grossit les sources, les fontaines.

Esgout, se dit aussi des canaux par où se deschargent les immondices des villes. Les *esgouts* de Paris sont engombrez. En hiver les eaux de la riviere entrent par les *esgouts*. Ce mot vient du primitif *goutte*, *gutta*.

Esgout, signifie aussi une servitude qui est acquise à un heritage, & luy donne droit de faire passer ses eaux pluviales sur un heritage voisin : ce qui s'appelle en Droit, *stillicidium*.

Esgout, en termes de Couvreur, se dit aussi des tuiles & des ardoises qui avancent en saillie au delà de l'entablement, par où s'esgoutent les eaux pluviales : ce qu'en Latin on appelle *subgrundia*.

ESGOUTER. v. n. Faire tomber les humiditez de quelques choses. Les Procureuses ne laissent point *esgouter* la moruë, pour faire de la sauce à leurs Clercs. Il faut mettre les fromages dans des eschisses pour les laisser *esgouter*.

ESGRAFIGNER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Escrire mal & peu lisiblement. Ce mot vient de *graphium*, qui estoit un stile de fer dont les Anciens se servoient à escrire; ou plustost de *griffe*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase : Les chats luy avoient tout *esgrafigné* le visage.

ESGRATIGNER. v. act. Faire une deschirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit ferrement pointu. Quand deux harengeres se sont battuës, elles ont le visage tout *esgratigné*. Une espingle cachée *esgratigne* souvent la main. Ce mot vient de *ingratinare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *deschirer avec les ongles*. Mais il y a plus d'apparence, selon quelques-uns, qu'il vient de *crasinen*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *esgratigneure*.

On appelle aussi *Esgratigner*, Faire de petites decouppures sur un habit pour luy servir d'ornement.

Esgratigné, ée. part.

Esgratigneure. s. f. Petite playe qui se fait sur la peau quand on l'esgratigne. Ce coup d'espée n'est pas profond, ce n'est qu'une *esgratigneure*.

ESGRENER. v. act. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un espic, d'une gousse.

Esgrener, se dit figurément de toutes les choses friables qui s'en vont par menus grains ou parcelles en les pressant ou frottant. Ce biscuit s'est tout *esgrené* dans ma poche.

Esgrené, ée. part. pass. & adj.

ESGRILLARD, arde. adj. Esveillé, subtil, qui entend bien ses interests. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'est un *esgrillard* qui vous trompera.

ESGRILLOIR. s. m. Grille faite de plusieurs pieux fichez & liez ensemble, qu'on met au dessous d'un

eſtang ou dans les petites rivieres pour en laiſſer paſſer les eaux, & empécher que le poiſſon n'en ſorte.

ESGRISER. v. act. Terme de Joüaillier. C'eſt frotter un diamant contre un autre pour le polir, & en oſter ce qu'il a de brut & d'imparfait.

ESGRUGEOIRE. ſ. f. Utencile de cuiſine ſervant à eſgruger. Il eſt fait de fer blanc percé de trous fort menus, qui rendent ſa ſurface exterieure rude & raboteuſe. L'*eſgrugeoire* fait tomber les menuës parties des corps qu'on frotte contre.

ESGRUGER. v. act. Pulveriſer, mettre en parties menuës quelque choſe de dur, ſoit avec le marteau, la rappe, le couteau ou autre inſtrument. *Eſgruger* du ſucre, de la muſcade, du poivre.

ESGRUGÉ, ÉE. part. & adj.

ESGRUGEURES. ſ. f. Parties menuës qui ſe ſeparent d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur.

ESGUEER. v. act. Tremper du linge en eau claire, en grande eau, pour en detacher les ſels qui s'y ſont attachez ou à la leſcive, ou au ſavonnage. Ce mot vient de *gué*, comme ſi on trempoit l'eau dans un *gué* où l'eau eſt d'ordinaire claire & courante; ou bien d'*aigue*, qui a ſignifié *eau*, comme ſi on diſoit *aigueer*.

ESGUEULER. v. act. Caſſer le goulet d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche.

On dit qu'un homme s'eſt *eſgueulé* à force de crier, quand il a crié ſi fort, qu'il ne peut plus parler.

ESGUEULÉ, ÉE. part. & adj. Cruche *eſgueulée*.

ESH.

ESHANCHÉ. ſubſt. maſc. Qui ne peut marcher pour avoir les hanches rompuës. Cet homme eſt tout *eshanché*. Une femme *eshanchée*, celle qui marche mal, qui n'eſt pas ferme ſur ſes jambes. On le dit auſſi des chevaux outrez qui n'ont plus de force aux hanches.

ESHOUPPER. v. act. Terme des Eaux & Foreſts, Coupper les houppes ou cimes des arbres. L'Ordonnance veut que l'on condamne à l'amende ceux qui auront *eshouppé*, esbranché & deshonoré les arbres.

ESL.

ESLAIZER. v. act. Terme de Monnoye, qui ſe dit de la ſeptiéme façon qu'on donne aux monnoyes, quand on les fabrique au marteau. C'eſt preſque la méme choſe que *flatir*, ſinon qu'on ne penetre pas tant la piece, ne faiſant que la redreſſer du chauffage; ce qui ſe fait ſur l'enclume avec le flattoir. L'Ordonnance veut qu'on repette cette façon deux fois.

ESLAN, ou plus ordinairement *Eſlans*. ſ. m. Courſe prompte & impetueuſe qu'on fait pour ſe dérober à quelque peril. Ce priſonnier s'eſt ſauvé en faiſant quelques *eſlans*. On le dit auſſi des beſtes qui ſe ſauvent & attrapent le bois en deux ou trois ſauts ou *eſlans*.

ESLANS, eſt auſſi un terme de Devotion. Les hommes ſaints font de continuels *eſlans*, de pieux *eſlans* vers le ciel.

ESLANCEMENT. ſ. m. Mouvement du corps prompt & impetueux. Les ſauteurs font de grands *eſlancements* pour faire paroiſtre leur agilité.

ESLANCEMENT, ſignifie auſſi une douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'on ſent quand on a quelque apoſtume qui cauſe un battement ſemblable à celuy du pous, un violent accés de goutte, ou d'une autre maladie aiguë.

ESLANCER. v. act. & n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Jetter ſon corps avec violence & impetuoſité. Ce furieux s'eſt *eſlancé* & jetté par la feneſtre. Il s'eſt *eſlancé* de furie dans les plus eſpais eſcadrons des ennemis. On dit auſſi, que les ſerpens & les couleuvres s'*eſlancent*, ſe jettent ſur les hommes.

On dit auſſi, qu'un mal d'adventure qui eſt preſt à ſortir *eſlance*, quand il cauſe une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on ſent dans la partie, & pareillement en quelques autres maladies.

ESLANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESLANCÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du cerf courant.

ESLANCÉ, ÉE, ſe dit auſſi d'une perſonne de grande taille & menuë qui paroiſt avoir peu de vigueur. On le dit auſſi de quelques chevaux maigres, eſflanquez & ruinez.

ESLIMER. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie; Purger & mettre un oiſeau en eſtat de voler au ſortir de la muë.

ESLOIGNEMENT. ſ. m. Diſtance d'un lieu à un autre. Paris & Conſtantinople ſont dans un grand *eſloignement*. L'apogée d'une Planete eſt ſon plus grand *eſloignement* de la terre.

ESLOIGNEMENT, ſignifie auſſi l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. Didon fut au deſeſpoir de voir l'*eſloignement* des vaiſſeaux d'Enée. Cet incident a mis la concluſion de ce traité dans un plus grand *eſloignement* que jamais.

ESLOIGNEMENT, ſignifie auſſi une eſpece de banniſſement. On a été ſurpris de la diſgrace de ce favori, de ſon *eſloignement* de la Cour. Ce Directeur a obligé ſon penitent à l'*eſloignement* de ſa concubine.

ESLOIGNEMENT, en termes de Peinture, eſt la partie du tableau qui ſe voit en lointain, qui eſt en perſpective. On voit dans l'*eſloignement* de ce tableau une ville, une bataille, un camp, une ruine.

ESLOIGNER. v. act. Mettre de la diſtance entre deux choſes. Voila une flotte qui va s'*eſloigner* du port, qui va partir, elle va dans des terres *eſloignées* faire un voyage de long cours. Il cherche une maiſon des champs, mais il ne veut pas s'*eſloigner* de la ville, de la riviere. La Lune commence à paroiſtre, quand elle s'*eſloigne* du Soleil. Il faut aſſiſter ceux qui ſont *eſloignez* de leurs parents, de leurs pays. Cette ville eſt *eſloignée* du ſecours.

ESLOIGNER, ſignifie auſſi, Se retirer de quelque lieu, ſe cacher. Il a appris qu'il y avoit un decret contre luy, on luy a conſeillé de s'*eſloigner*. Il s'eſt *eſloigné* & banni volontairement de la Cour pour vivre en retraite. Ce mot vient du Latin *elonginare*. Menage.

ESLOIGNER, ſe dit à l'égard du temps, auſſi-bien que du lieu. Le mauvais temps qu'il a fait a eſloigné, a retardé la moiſſon, les vendanges. La mort de mon Rapporteur a bien *eſloigné* le jugement de mon procés.

ESLOIGNER, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut *eſloigner* de vôtre eſprit, chaſſer toutes les penſées chagrinantes; *eſloigner* de nôtre preſence tout ce qui nous cauſe des tentations. Il ne faut jamais s'*eſloigner* du reſpect qu'on doit à ſes ſuperieurs, de ſon devoir. J'eſtois fort bien dans l'eſprit de ce Prince, mais un faux rapport qu'on luy a fait m'en a *eſloigné*. On a eſloigné ce Miniſtre des affaires, on luy a oſté ſon employ. Ce Prince eſt bien *eſloigné* de remuer, de faire la guerre, il n'y penſe pas. Si cet homme raiſonne ainſi, nous ſommes bien *eſloignez* de compte, bien differents en ſentiment. Il eſt fort *eſloigné* de la raiſon. Cela ſe dit en un ſens fort *eſloigné*.

ESLOIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit proverbialement des Juges de Province, qu'ils ſont *eſloignez* du Soleil, c'eſt à dire, loin de la Cour & des Parlements, qui peuvent avoir connoiſſance de leurs malverſations & les punir.

Tous ces mots viennent du Latin *elongare*.

ESM.

ESMAIL. subst. masc. Espece de verre coloré. Sa matiere fondamentale est de l'estain & du plomb en parties égales calcinées au feu de reverbere, à quoi on adjouste separément des couleurs metalliques telles qu'on luy veut donner, comme l'*as ustum* pour le verd, le *crocus* de Mars pour le jaune. La chaux d'estain produit un blanc fort exquis ; celle d'argent un tres-beau bleu ; avec de la chaux de cuivre, de la limeure de fer & de l'orpiment, un tres-beau rouge ; avec du salpestre une couleur de perles; avec du geais un tres-beau noir.

On travaille l'*esmail* au feu de lampe avec un petit tuyau par lequel on souffle soit avec la bouche, soit avec un soufflet ; & on le tire en des filets si deliez qu'on veut, jusqu'à les tourner sur un devidoir, & en faire des aigrettes. On fait trafic d'*esmail* en canon. Toutes les pierres precieuses contrefaites se font avec de l'email, c'est à dire, du verre & des metaux. Le verre est du plus beau cristal, & les metaux sont reduits en en chaux lavée & filtrée, en sorte qu'ils se reduisent en sel, & aprés plusieurs cuissons & lotions se fait l'*esmail* blanc qui est susceptible de toutes les autres couleurs, en y meslant des matieres metalliques ce mot vient de l'Italien *smalto* & *smaltare*, Menage. D'autres croyent que le mot d'*esmail* vient de l'Hebreu *hasmal*, qui est deux fois dans Ezechiel, que St. Jerôme traduit par *electrum*, ancienne espece d'*esmail* composé d'or & d'argent, dont les Latins ont fait *maltha* & *smaltum*. Le premier étoit une espece de ciment dont parle Pline, fait de chaux, de poix & de graisse, & dont le Pontificat Romain fait mention dans la ceremonie de la consecration des Eglises. Et *smaltum* estoit un ouvrage de pieces rapportées, dont ont parlé plusieurs Auteurs, & entre autres Anastase le Bibliotecaire.

ESMAIL, se dit aussi de la peinture & du travail qui se fait avec des couleurs minerales qui se cuisent avec le feu ; ce qu'on appelle, Parfoudre l'*esmail*. Un portrait fait en *esmail*, ne s'efface point. Les borgnes se font faire des yeux d'*esmail*. Un tableau d'*esmail*. On a fort estimé autrefois les *esmaux* de Limoges qui se faisoient du temps de François I. particulierement sur du cuivre. Ils ont esté fameux dés le temps du XI. XII. & XIII. Siecle. Il est defendu aux Orfevres de faire des doubles de voirine, qui sont des *emaux* espais qui contiennent plus de verre que de matiere.

ESMAIL, se dit aussi d'une grande diversité de fleurs & de couleurs. L'*email* des prairies, des parterres.

ESMAIL en terme de Blason, se dit de la diversité de couleurs & de metaux dont un Escu est chargé. L'*esmail* se dit en general tant du metal que de la couleur, à cause qu'en effet l'*email* d'orfevterie est un ouvrage fait de metail & de verre calciné qu'on teint de differentes couleurs. Le Blason n'a que sept sortes d'*emaux*, Or, Argent, Gueules, Azur, Sable, Sinople, & Pourpre. Les *emaux* de Blason sont venus des anciens jeux du Cirque, qui ont passé d'abord aux tournois; car les Factions & les Quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu & le verd. Suetone dit que Domitien y en adjousta une cinquiéme vestuë d'or, & & une sixiéme vestuë de pourpre. A l'égard du sable, il est venu des Chevaliers qui portoient le deuil.

ESMAILLER. v. act. Travailler en esmail, peindre avec de l'esmail, avec des couleurs minerales, ou provenuës des mineraux. Les Orfevres sont bien-aises d'*esmailler* leurs ouvrages, car ils vendent l'esmail autant que l'or.

ESMAILLER, se dit aussi au figuré. Le printemps *esmaille* la terre, la peint de diverses couleurs.

ESMAILLÉ, ÉE. part. & adj. une monstre *esmaillée*.

ESMAILLEUR. s. m. Artisan qui travaille en esmail, qui manie le verre au feu de lampe, & qui en fait diverses figures. Marc-Antoine estoit un fameux *Esmailleur*.

ESMAILLEURE. Terme de Fauconnerie, qui se dit des mailles ou taches rousses qui sont sur les pennes de l'oiseau de proye.

ESMERAUDE. s. f. Pierre precieuse verte, la plus dure aprés le rubis. L'Orientale est la plus estimée, & est d'un verd masle, haute en couleur, tirant sur le verd brun. L'Occidentale ou du Perou est d'un verd gay, & elle est moins dure & moins prisée. On ne connoist plus que celles-cy ; car des autres qu'on appelle *de la vieille roche*, la mine en est perduë. Elles se perfectionne comme le rubis, dans la mine, & prennent peu à peu leur verdeur, comme le fruit sur l'arbre prend sa maturité. Pline fait mention de douze sortes d'*esmeraudes* à present inconnuës. En l'Apocalypse Dieu apparoist sur une iris de la couleur d'*esmeraude*. L'opinion commune est que l'*esmeraude* naist dans le jaspe. Il y en a de si parfaitement verd, que plusieurs Auteurs l'ont pris pour l'*esmeraude*. Dans le Livre d'Esther il est dit que les sales où Assuerus fit son festin, étoient pavée d'*esmeraude* & de marbre. Rodrigue de Tolede dit que quand les Sarrasins prirent Tolede, le Roy Tarik eut pour butin une table de 365. pieds de long d'une seule piece, qu'il fit passer pour *esmeraude*. Theophraste dit qu'on en a veu une de quatre coudées de long sur trois de large, qui fut mise par un Roy d'Egypte dans un temple de Jupiter. On a aussi parlé d'un obelisque d'*esmeraude* de 40. pieds de haut. A Gennes il y a un plat bien grand qu'ils font passer pour *esmeraude*. A Mayance il y en avoit autrefois une penduë à la voute de l'Eglise qui brilloit fort, grosse comme un demi-melon. Fernand Cortez apporta cinq *esmeraudes* de l'Amerique estimées cent mille escus. En la valée de Manta au Perou les peuples adoroient une *esmeraude*, qui estoit presque aussi grosse qu'un œuf d'austriche. On luy faisoit plusieurs presents & sacrifices, & sur tout des moindres *esmeraudes*, que les Prestres faisoient accroire estre ses filles. Ce mot vient de *smaragdus* Latin, qui signifie la même chose. Quelques-uns le derivent de l'Italien *smeraldo*, ou de l'Arabe *zomorrad*. Presme d'*esmeraude*. Voyez *Presme*.

ESMERILLON. s. m. Le plus petit des oiseaux de Fauconnerie, le plus vif & le plus bigarré de tous. Il sert à voler la caille & le menu gibier. Il est de la couleur du faucon, de la taille du pigeon. Il est fort plaisant au vol de la corneille & de l'alloüette huppée. On n'en voit que de passagers, & point de niais. En Latin *pizes*, ou *varius accipiter*.

ESMERILLON, est aussi une espece de canon mediocre, dont la longueur est de 37. calibres, qui tire dix onces de fer, ou quinze onces de plomb, & se charge de quinze onces de poudre fine. Le bastard a 32. calibres, & tire douze onces. L'extraordinaire a 45. calibres, & tire demi-livre de plomb avec autant de poudre. Hanzelet.

ESMERILLONNÉ, ÉE. adj. Esveillé, qui a l'œuil vif comme un esmerillon. Cette fille est bien gaye & *esmerillonnée*. Ce garçon est vif & *esmerillonné*.

ESMERVEILLER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Estre en admiration. Ne vous *esmerveillez* pas s'il est riche, il prend à toutes mains.

ESMEUTE. s. f. Sedition populaire, alarme. Ce peuple est mutin, il y a à tout moment quelque *esmeute* en ce quartier-là. Il y eut une *esmeute*, une alarme dans le camp.

ESMEUTE, se dit aussi des querelles particulieres qui font assembler les voisins, & qui causent du trouble dás un quartier. Les petites gens font souvent des *esmeutes*

qui alarment tout le voisinage. Menage derive ce mot de *exmoia*, fait de *exmovere*; & Du Cange de *movita*, qu'on a dit au meme sens.

ESMIER. v. act. Reduire du pain en petits morceaux, en petites miettes. Regnier a dit en parlant de luy;

Esmiant quant à moy du pain entre mes doigts.

ESMIER, se dit aussi des corps qui se reduisent aisément en poudre, en petites parties en les maniant. Tous les corps calcinez qui ont passé par le feu *s'esmient* facilement.

ESMIÉ, EE. part. pass. & adj.

ESMONDE. s. f. Fiente d'oiseau de proye. Les *esmondes* des oiseaux font connoistre leur santé, ou leurs maladies.

ESMONDES, au pluriet, Branches qu'on retranche du tronc des arbres. Les *esmondes* des ormes, des chesnes, des aulnes, de cette terre, suffisent pour le chauffage du Maistre.

ESMONDER. v. act. Coupper les menuës branches d'un arbre, soit pour en oster le bois nuisible & superflu, soit pour en faire des fagots pour brusler. On *esmonde* les arbres fruitiers, quand ils jettent trop de bois. On *esmonde* les gros arbres pour faire du bois, des fagots. Ce mot vient de *emundare*. Nicod.

ESMONDÉ, EE. part. pass. & adj.

ESMOTER. v. act. Oster les mottes d'un champ, ou les casser, afin de le disposer mieux à recevoir la semence. Il faut *esmoter* les terres, quand il y a trop longtems qu'il n'a pleu.

ESMOTION. s. f. Mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'esprit, & qui en trouble le temperament ou l'assiette. La fievre commence & finit par une petite *esmotion* du poux. Quand on a fait quelque exercice violent, on sent de l'*esmotion* dans le corps. Un amant sent de l'*esmotion* à la veuë de sa maistresse; un brave à la veuë de son ennemi.

ESMOTION, se dit aussi d'un commencement de sedition. Il fait dangereux de se trouver au milieu d'une *esmotion* populaire.

ESMOUCHER. v. act. Chasser les mouches. Il y a des chevaux qu'il faut *esmoucher*, tandis qu'on les ferre. Les Seigneurs Indiens ont des valets qui les *esmouchent* continuellement avec des plumes.

ESMOUCHER, signifie aussi, Battre, Foüetter. Cet écolier est souvent *esmouché* par son Regent.

ESMOUCHETTE, ou *Esmouchoir*. Quelques-uns appellent ainsi des housses faites de reseaux & de cordes pendantes, qu'on met en esté sur les chevaux, pour empêcher qu'ils ne soient tourmentez de mouches.

ESMOUCHETTE. Espece d'oiseau de proye. Voyez *Mouchet*.

ESMOUDRE. v. act. Aiguiser le taillant des instruments trenchants sur une meule, sur un gres. *Esmoudre* des couteaux, sa cognée, sa serpe, ses marteaux, ses ciseaux.

ESMOULU, ÜE. part. pass. & adj. Qui est aiguisé, pointu, affilé. On dit, Combattre à fer *esmoulu*, pour dire, tout de bon & à outrance, tant au propre qu'au figuré. On dit aussi, qu'un homme est frais *esmoulu* sur une matiere, pour dire, qu'il l'a estudiée depuis peu.

ESMOULEUR. s. m. Coutelier, Gagnepetit, Taillandier qui aiguise le taillant des couteaux, & autres ferrements trenchants.

ESMOUSSER. v. act. Reboucher, rabattre la pointe, le taillant d'un instrument, d'une arme pointuë ou trenchante. Il ne faut rien pour *esmousser* une lancette, un bistouri, pour les rendre mousses. Quand on frappe sur quelque chose de trop dur, les ferrements, *s'esmoussent*, se rebouchent. L'acier de Damas est si dur, qu'il couppe le fer sans *s'esmousser*. Les ciseaux ou autres outils des Sculpteurs *s'esmoussent* en travaillant le porphire.

On dit en termes de Guerre, *Esmousser* les angles d'un bataillon, lors qu'on en retranche les quatre encoignures, & qu'on change le bataillon quarré en un octogone: ce qui donne moyen de presenter les piques, ou de faire feu de tous costez. Ces évolutions militaires estoient fort communes chez les Anciens, mais elles ne sont plus gueres pratiquées.

ESMOUSSER, se dit aussi figurément en Morale. La grande necessité, l'affliction *esmoussent* l'esprit. L'oisiveté, les delices *esmoussent* le courage.

ESMOUSSÉ, EE. part. pass. & adj.

ESMOUVOIR. v. act. Esbranler pour mettre en mouvement, ou arracher. Il faut dix hommes pour *esmouvoir* cette cloche, pour l'esbranler, pour la mettre en mouvement. A force de leviers on arrachera bientost ce pieu, il commence à *s'esmouvoir*. Ce baston commence à *s'esmouvoir*, il est esbranslé. Ce mot vient du Latin *emovere*.

ESMOUVOIR, se dit plus particulierement de ce qui est plus subtil dans les corps qu'on met en mouvement par quelque chaleur ou remede. Le Soleil de Janvier *esmeut* les vapeurs, les brouillards, mais ne les peut resoudre, dissiper. Cette dose de sené pourra *esmouvoir* les humeurs, mais elle n'est pas assez forte pour les expulser. Les temperaments secs sont plus difficiles à *esmouvoir* que les autres. Les vents *esmeuvent* la mer. Les tempestes *esmeuvent* les sables, la poussiere. Le pous *s'esmeut* quand on a la fievre. La colique vient des vents qui sont *esmeus* dans le corps.

ESMOUVOIR, se dit figurément en Morale des passions. La science d'un Orateur est de bien sçavoir *esmouvoir* les passions. La misere *esmeut* la pitié. Les injures *esmeuvent* la colere. Un Stoique ne *s'esmeut* point, quelque accident de fortune qui lui arrive. Il ne s'est *esmeu* que quand on l'a accusé de trahison. Parle sans *s'esmouvoir*. Il s'est laissé *esmouvoir* par les cris & les larmes de cette veuve.

ESMOUVOIR, se dit aussi en cas de seditions & de querelles. Le peuple commençoit à *s'esmouvoir* à la publication de cet Edit: il est plus difficile à calmer qu'à *esmouvoir*. C'est un tel qui a *esmeu* la noise, qui a commencé la querelle. De legers sujets ont souvent *esmeu* de grandes guerres.

ESMOUVOIR, se dit proverbialement en ces phrases. L'objet *esmeut* la puissance. On dit aussi, qu'il ne faut pas *esmouvoir* les frelons, pour dire, qu'il ne faut point se susciter d'ennemis, quelques petits qu'ils soient. On dit aussi d'un homme prompt & colere, que sa bile est aisée à *esmouvoir*.

ESMEU, UË. part. pass. & adj. Un homme *esmeu*, à qui le pous bat. Une couleur de fille *esmeuë*.

ESMOY. s. m. Vieux mot qui signifioit la même chose qu'aujourd'hui *esmotion*. Il étoit tout en *esmoy*, c'est à dire, fort esmeu.

ESOPHAGE. Voyez *Oesophage*.

E S P.

ESPACE. subst. masc. signifie en general, Estenduë infinie de lieu. La puissance divine remplit un *espace* infini, elle pourroit creer plusieurs mondes dans cet *espace*: c'est ce que les Theologiens appellent *espaces imaginaires*, non pas pour dire qu'ils ne subsistent que dans nostre imagination, car ils sont reels & effectifs & susceptibles des étres qui seroient nouvellement creez; mais c'est parce qu'on ne s'imagine point qu'ils soient remplis d'aucuns corps materiels.

ESPACE, se dit en particulier d'un lieu determiné, estendu depuis un point jusqu'à un autre, soit qu'il soit plein,

soit qu'il soit vuide. L'*espace* corporel est celui qui est occupé effectivement par un corps. *Espace* purement loqual est l'intervalle qui est entre les trois dimentions, longueur, largeur & profondeur, quand meme le corps que nous concevons qui l'occupe seroit destruit, & qu'il seroit entierement vuide. Il fait beau bastir dans cette place, il y a bien de l'*espace*. Cette ruë est fort estroite, il n'y a que l'*espace* d'une charrette. Il n'y a pas dans cette cour de l'*espace* pour tourner.

Espace se dit aussi d'un intervalle de temps. Dans l'*espace* d'un siecle. Dans tout cet *espace* de temps il n'a pû faire que cet ouvrage.

Espace, se dit à la Guerre des intervalles reglez qui doivent estre entre les rangs & les files des soldats rangez en bataille. Les Sergents sont establis pour faire garder les *espaces*, ils marchent à costé pour observer les *espaces*. On le dit aussi dans l'écriture. Il faut qu'il y ait un *espace* égal entre les lignes. Et en Imprimerie on appelle *espaces*, les petits plombs qu'on met entre chaque mot pour le separer des autres.

ESPACEMENT. s. m. Terme d'Architecture. L'espace qu'on laisse entre deux choses. L'*espacement* des solives, des poteaux d'une cloison. L'*espacement* des pilastres, des colonnes, doit estre proportionné à leur hauteur & grosseur.

ESPACER. v. act. Garder, observer les espaces convenables, lors qu'on range, qu'on plante, qu'on dispose quelque chose. On dit d'un plant d'arbres, des meurs, des colonnes d'un bastiment, des lignes dans l'écriture, qu'ils sont bien ou mal *espacez*, trop ou trop peu *espacez*, en parlant des intervalles qui les separent. On dit aussi, qu'il faut *espacer* des solives, des chevrons, des poteaux, pour dire, les mettre dans un espace ou une distance convenable.

Espacé, ée. part. pass. & adj.

ESPADON. s. m. Grande & large épée qui a deux poignées, & qu'on tient à deux mains. Un homme est dangereux qui sçait bien jouer de l'*espadon*.

ESPAGNEUL, eule. s. m. & f. Petit chien de chasse & de chambre qui a du poil un peu longuet, tantost blanc varié de noir, tantost de roux & de tanné, & qui a la queuë espiée & touffuë. les Chasseurs s'en servent pour la caille & la perdrix. La mode est venuë que les Dames nourissent des *espagneuls*. Dans Fouillous & Rabelais on trouve ces chiens nommez *Espagnols*, parce qu'ils viennent d'Espagne; comme en revanche les espagnols ont nommez *Galgo*, un levrier, parce que la race leur en est venuë de France. Menage.

ESPAIS, aisse. Corps qui a de la solidité, qui est fort, qui resiste aux corps, aux injures du temps. Un rempart doit estre *espais* de vingt toises pour resister au canon. Le mur de ces prisons est si *espais*, qu'il n'a pû estre percé. Ce drap est fort *espais*, il durera longtemps. La glasse est *espaisse* de deux pieds, elle resiste, elle porte les charretes. Ce mot vient du Latin *spissus*.

En ce même sens *espais* se dit de la mesure en largeur ou hauteur qui fait la solidité des corps. Cette poutre est longue de vingt pieds, & *espaisse* de seize pouces. Ces madriers sont *espais* de quatre pouces.

On dit hyperboliquement, qu'une femme a du fard deux doigts d'*espais*, pour dire qu'elles fort fardée.

Espais, se dit aussi de ce qui est grossier, mal proportionné dans son extension, pour s'en servir agreablement. Cet homme est de vilaine taille il est trop gros, trop *espais*. Estendez ce beurre sur vostre pain, il est trop *espais*. Quand on veut manger un morceau delicat il ne faut pas qu'on le couppe si *espais*.

Espais, se dit aussi des liqueurs qui sont troubles, qui ne sont pas claires & diaphanes, ou des choses dont l'humidité est exhalée. Voila du vin trop *espais*, on le coupperoit au couteau. Les pays maritimes & marescageux sont sujets à avoir des brouillards *espais*. Ce syrop est trop *espais*, cette boulie est trop *espaisse*, on les a trop fait cuire. Dans ce chemin la bouë est si *espaisse*, qu'on ne s'en sçauroit tirer. Ces bottes ont des crottes d'un pied d'*espais*. Voilà une nuée *espesse* qui menasse d'un orage.

Espais, se dit encore des corps separés, quand ils sont rentrez & pressés. La foule etoit si *espesse* en cette ceremonie, que je n'ai pu y entrer. Les bestes farouches se retirent dans les plus *espais* des forests, dans le lieu le plus touffu. Ces bleds sont semez trop *espais*, ils deviendron trop *espais*, auront de mal à venir.

On dit aussi à la Guerre, qu'on descouvre des bataillons *espais*, quand ils sont gros & serrez.

Espais, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *espais*, stupide qui n'est pas net qui a de la peine à comprendre. Le monde étoit dans les *espesses* tenebres de l'Idolatrie avant l'Incarnation.

ESPAISSEUR. s. f. ce qui rend une chose espaisse, troisiéme dimension en hauteur. Cette poutre n'a pas assez d'*espaisseur* pour sa longueur. Cet homme a beaucoup d'*espaisseur*.

Espaisseur, se dit aussi de l'obscurité. L'*espaisseur* des tenebres estoit grande cette nuit-là. On le dit aussi de ce qui est serré & touffu. On a du mal de penetrer dans l'*espaisseur* de ce bois.

ESPAISSIR. v. act. & n. Rendre espais. Il faut *espaissir* ce syrop, le laisser cuire davantage. Les sauces s'*espaississent* en se refroidissant.

Espaissi, ie. part pass. & adj.

ESPALE. s. f. Terme de Marine. Banc de rameur le plus proche de la pouppe dans les galeres.

ESPULEMENT. s. m. Terme de mesureurs. C'est l'estalonage qui se fait des mesures en les conferant avec l'original & les matrices. On le fait en versant deux fois de grain de millet par la tremie dans la mesure matrice, qu'on met d'abord comble, & qu'on rade sans laisser grain sur bord; & quand la mesure qu'on apporte se trouve de la meme maison de l'estalon, on la marque à la lettre courante de l'année. Les droits de biere se payent sur le pied de l'*espalement* des chandieres, tant pour celles où il y aura des gantes, que pour celles où il n'y en aura point; & ne pouvant être les gantes que de quatre pouces de hauteur.

ESPALIER. s. m. Terme de Jardinage. C'est un arbre qu'on ne laisse pas croistre en plain vent, mais dont on attache les branches à la muraille auprés de laquelle on l'a planté, à mesure qu'elles croissent. La plus grande beauté des jardins est celle des *espaliers*. On soutient les *espaliers* avec un treillis de perches, & des os de pieds de mouton.

Espalier, en terme de Marine, est le rameur qui tient le bout de la rame qui donne le mouvement aux autres. Ce mot vient de l'Italien *espalire*. Menage.

ESPALMER. v. act. Terme de Marine. Enduire le dessous d'un vaisseau avec du suif depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau pour le faire voguer avec plus de facilité. ce mot se dit particulierement des galeres. On dit aussi *carener*, On dit aussi *esparmer* ou *dorer*, ou *donner le flore*, Ce mot est corrompu de *spaltum*, abbregé d'*asphaltum*, qui est un bitume qui vient du lac de Sodome en Jupée, dont on enduisoit autrefois les vaisseaux,

ESPANCHEMENT. s. f. Effusion de quelque liqueur qu'on verse à dessein. Les libations anciennes se faisoient par l'*espanchement* du vin & de l'huile.

ESPANCHER. v. act. Verser ou laisser tomber quelque liqueur, Tenez vôtre vaisseau droit; de peur que le vin ne s'*espanche*. On a bien *espanché* de l'eau sur ce plancher, il ne sera de long-temps sec. En cette bataille il y a eu bien du sang *espanché*.

ESPANCHER, ſe dit figurément en Morale. Dieu *eſpanche* ſes graces ſur les juſtes & ſur les pecheurs. Le Roy a *eſpanché* ſes bienfaits d'une main liberale ſur cette maiſon.

ESPANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPANDRE. v. act. Jetter çà & là. Il faut *eſpandre* le fumier, aprés qu'on l'a porté ſur les terres. On *eſpand* le grain quand on le ſeme. Voſtre poche eſt percée, l'argent *s'eſpand* par le chemin.

ESPANDRE, ſe dit auſſi en parlant de l'eſtenduë des choſes diſperſées. Le Soleil *eſpand* ſes rayons par tout le monde. Aprés le Deluge les peuples ſe ſont *eſpandus* en diverſes regions. Le Nil s'*eſpand* par les campagnes d'Egypte, quand il s'enfle. Le bruit de cette nouvelle s'eſt *eſpandu* en moins de rien. Le venin s'*eſpand* par tout le corps.

ESPANDRE, ſe dit auſſi au figuré. Un Prince *eſpand* ſes faveurs ſur ceux qu'il lui plaiſt. Ce Conquerant *eſpand* la terreur par tout l'Univers. L'Hereſie s'eſt *eſpanduë* par tout le Septentrion.

ESPANDU, UE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *expandere, étendre*.

ESPANOUIR. v. act. Fleurir pleinement : ce qui arrive quand le bouton d'une fleur eſt à ſa parfaite croiſſance. Les roſes ne ſont encore qu'en bouton, dans trois jours elles ſeront *eſpanouïes*. Les tulippes ſe ferment tous les ſoirs, & s'*eſpanouïſſent* tous les matins. C'eſt une ſuperſtition de croire que la roſe de Jerico ne s'*eſpanouïſſe* que pendant la Meſſe de minuit : cela lui arrive toutes les fois que ſa queuë trempe dans l'eau, à cauſe qu'elle eſt fort ſpongieuſe. Ce mot vient du Latin *explanefcere* ; ou d'un vieux mot François *eſbanoyer*, qui ſignifie *s'eſlargir, ſe dilater, ſe mettre à ſon aiſe*.

ESPANOUIR, ſe dit auſſi du cœur & de la ratte, quand une joye violente les fait dilater. Voilà des jeunes gens fort gais, qui ſe divertiſſent, qui s'*eſpanouïſſent* la ratte.

ESPANOUI, IE. part. & adj. On dit en termes de Blaſon, une fleur de lis *eſpanouïe*, lors qu'elle eſt ouverte avec ſes feuilles, telle qu'eſt la fleur de lis qui compoſe les Armes de la ville de Florence, qui porte d'argent à une fleur de lis *eſpanouïe* de gueules.

ESPANOUISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe s'eſpanouït. Il ſe dit tant des fleurs, que du cœur, de la ratte, &c.

ESPARGNANT, ANTE. adj. Qui va à l'eſpargne. La jeuneſſe eſt trop prodigue, & la vieilleſſe trop *eſpargnante*.

ESPARGNE. ſ. f. Oeconomie, meſnage de ſon bien. Il y a une honneſte *eſpargne* qui fait partie de la prudence, & une *eſpargne* outrée, ſordide, taquine, qui eſt une vraye avarice. Il a voulu aller à l'*eſpargne*, faire une *eſpargne* de dix mille francs, & il a gaſté un baſtiment de cent mille eſcus.

On nommoit cy-devant *Eſpargne*, le Treſor Royal, le lieu où on portoit toutes les finances du Royaume. Il y avoit trois Treſoriers de l'*Eſpargne*, & on diſoit, Cela eſt du fonds de l'*Eſpargne* ; des billets, quittances & reſcriptions de l'*Eſpargne*. Aujourd'hui on dit encore dans tous les comptes particuliers, la premiere partie de l'*Eſpargne*, la premiere moitié des deniers que les Comptables ſont obligez de porter au Treſor Royal. La ſeconde partie de l'*Eſpargne*, celle qui porte les charges & les gages des Officiers. Cela eſt porté en premiere, en ſeconde partie de l'*Eſpargne*.

ESPARGNE, ſe dit auſſi du meſnagement du temps & autres choſes. C'eſt une fort belle *eſpargne* que celle du tems, on ne le ſçauroit trop meſnager. L'*eſpargne* des paroles étoit un caractere de Lacedemonien.

Tailler en *eſpargne*, eſt une maniere de graver ou entailler le bois, les pierres, les metaux, &c. qui ſe dit lors qu'on taille & qu'on enleve le fond de la matiere, & qu'on *eſpargne*, & qu'on ne laiſſe en relief que les parties qu'on veut faire paroitre à la veuë. Ainſi les graveures des planches en tailles de bois ſont taillées en *eſpargne* : car au lieu que dans la taille douce les traits ou lignes qui doivent paroitre ſont gravez & enfoncez, & que les blancs demeurent relevez ſur la planche ; au contraire dans les tailles de bois les blancs ſont enfoncez, & les traits qui paroiſſent eſlevez & *eſpargnez*.

ESPARGNER. v. act. Meſnager ſon bien. Un prodigue n'*eſpargne* rien pour ſes plaiſirs, rien ne lui couſte. Un avare ſe couche de bonne heure pour *eſpargner* ſa chandelle. Il ne met cet habit que le Dimanche pour l'*eſpargner*. Dans les grandes affaires il ne faut point *eſpargner* l'argent. Ce mot vient du Latin *parce*. Menage aprés Saumaiſe le derive du Latin *expartimare*; d'autres de l'Alleman *ſparen*.

ESPARGNER, ſe dit par extenſion en Morale, de toutes les choſes qu'on peut retrancher & meſnager. Les machines qu'on a trouvées pour faciliter les arts, *eſpargnent* bien du temps, de la peine & des pas. Un ami doit prevenir ſon ami, & lui *eſpargner* la honte de demander. La grace qu'on a donnée à cet homme a *eſpargné* bien des pleurs à ſa famille. Il faut *eſpargner* ſes amis, & ne les mettre pas à tous les jours, les employer en toutes occaſions. Quand vous aurez beſoin de moi, ne m'*eſpargnez* pas. Quand il s'agit de travailler, il ne ſe faut pas *eſpargner*.

ESPARGNER, ſe dit auſſi en matiere d'outrages, de violence, de médiſance. Dans le ſac des villes, les Turcs n'*eſpargnent* perſonne, ils ne pardonnent ni à ſexe, ni à âge. Ce criminel n'a pas eu la queſtion fort violente, on l'a un peu *eſpargné*. Cet Advocat n'a point *eſpargné* la reputation de ſa partie adverſe, il a fait pluſieurs invectives contre elle.

ESPARGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPARGOUTTE. ſ. f. Eſpece de plante qu'aucuns appellent *matricaria* ou *armoiſe*, d'autres *apparitoire* ou *pariétaire*, quelques-uns *petit muguet*, & en Latin *aſter atticus*, qui eſt une plante dont la tige eſt dure comme du bois, qui porte à la cime une fleur incarnate ou jaune, diſpoſée comme la fleur de camomille en forme d'eſtoile, ce qui lui a fait donner le nom d'*aſter*, & celui d'*atticus* vient de ce qu'elle croiſt plus volontiers auprés d'Athenes. Les feuilles qui environnent ſa tige ſont longues & veluës. On l'appelle auſſi *bubonium*, ou *inguinalis*, parce qu'elle eſt bonne aux bubons & inflammations des aînes.

ESPARMER. Voyez *Eſpalmer*.

ESPARPILLER. v. act. Jetter ou laiſſer tomber quelque corps çà & là. Son chapelet s'eſt deſfilé, tous les grains ſe ſont *eſparpillez*. Il ſignifie auſſi, eſtendre, ſeparer. Cette femme étoit decoiffée, & avoit tous les cheveux *eſparpillez* ſur les épaules. Il faut *eſparpiller* la braiſe pour faire cette grillade. Il faut *eſparpiller* le fumier ſur les terres qu'on fume, ne les laiſſer pas tout en un tas.

ESPARPILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPARS, ARSE. adj. Eſparpillé, ſeparé en pluſieurs. Il fait dangereux de voyager, les ſoldats ſont *eſpars* par la campagne. On voyoit encore des marques de la bataille, des corps & des armes *eſpars* aux environs. Son bien conſiſte en pluſieurs morceaux d'heritage *eſpars* çà & là, ils ne ſont point en un tenant.

Ces mots viennent du Latin *ſpargere*.

ESPARS. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le baſton qui ſouſtient le pavillon.

ESPARVIN. ſ. m. Maladie de cheval. Il y en a de deux ſortes. Un *eſparvin de bœuf* eſt une groſſeur qui vient au bas du jarret en dedans qui fait boiter le cheval. Un *eſparvin ſec* eſt un roidiſſement du jarret qui l'empéche de ſe plier.

ESPATER. v.act. Rompre la patte d'un verre ou autre vaisseau semblable. Qui est-ce qui a *espaté* ce verre ?

ESPATER, signifie aussi, Estendre la patte, l'assiette d'un verre, d'un vaisseau, Les verres de fougere ne sont pas si *espatez* que les verres de cristal; c'est pourquoi ils sont plus sujets à se renverser & à se casser.

C'est en ce sens qu'on dit figurément, qu'un nez est *espaté*, lors qu'il est escrasé, aplati, qu'il est trop large par en bas.

ESPATULE. s.f. Instrument de Chirurgien & d'Apothicaire, qui est plat & un peu large par un bout, & qui va toûjours en estrecissant vers le manche. L'*espatule* de fer est une piece de l'estuy d'un Chirurgien qui sert à estendre de l'onguent pour faire des emplastres. L'*espatule* de bois sert aux Apoticaires à remuer leurs syrops & autres drogues qu'ils preparent.

ESPAVE. s. f. Droit d'un Seigneur par lequel les choses égarées, & qui ne sont reclamées de personne, qui se trouvent dans sa Seigneurie luy appartiennent.

On appelle aussi *espave*, la chose non reclamée & perduë. On appelle cela en Normandie *choses gayves*. *Espave* s'est dit proprement des bestes égarées, effrayées & errantes, qui ne sont reclamées de personne; & ce mot est venu de *meum seu pavore animalium*. On a dit aussi *espave* d'avettes ou d'abeilles, ce qu'on a étendu à toute autre chose, même à ce que la mer a rejetté sur ses bords. En quelques Coûtumes on a appellé *espaves*, les aubains.

ESPAULE. s. f. Partie double qui est au haut du tronc du corps de l'homme, ou le haut de son dos. L'os de l'espaule est celuy qui couvre le derriere des costes, qu'on nomme aussi le *palleron*, & sur tout aux animaux. La figure du *palleron* est presque triangulaire. Sa partie large & platte se nomme par les Medecins *omoplatte*. Le Bras est attaché à l'*espaule*. Aux animaux à quatre pieds, c'est le membre où est attachée la jambe de devant. Un homme est robuste, quand il est fort traversé d'*espaules*. Les Poëtes ont feint qu'Athlas & Hercule portoient le ciel sur leurs *espaules*. JESUS-CHRIST porta sa croix sur ses *espaules* Ce mot vient de *spalla*, qui a été fait de *spatula* ou *spadulla*. Menage.

On dit d'une personne qui commence à estre bossuë, que l'*espaule* lui pousse, qu'elle a une *espaule* plus haute que l'autre, qu'elle a l'*espaule* fonduë; & celle qui est engoncée, qu'elle a la teste entre deux *espaules*, On luy a fait voler la teste de dessus les *espaules*, pour dire, Il a été decolé.

On dit aussi, qu'on a le manteau sur les *espaules*, quand on est prest à sortir. On dit d'un cadet, qu'on luy a mis le mousquet sur l'*espaule*, pour dire, qu'on l'a envoyé à la guerre. On dit de celui qu'on a chassé honteusement, qu'on l'a mis dehors par les *espaules*; & d'un orgueilleux ou d'un malveillant, qu'il regarde les gens par dessus l'*espaule*.

ESPAULE, se dit aussi à la boucherie, des animaux, des bœufs, des moutons, &c. C'est le gros os du quartier de devant, qui est appuyé sur les jambes de devant. L'*espaule* de bœuf contient le palleron, le collier.

ESPAULE, en terme de Manege se dit de la partie du train du devant d'un cheval, comprise entre le garot, le poitrail & les costes. Un bon cheval doit estre leger d'*espaules*, & sujet des anches. Le coup de la lance est une marque à l'*espaule* qu'ont quelques Barbes & chevaux d'Espagne & de Turquie: c'est un signe de bonté. On dit aussi qu'un cheval a les *espaules* chevillées, quand elles sont engourdies & sans mouvement. On dit qu'il a fait un effort d'*espaules*, quand il s'est entr'ouvert.

ESPAULE, en terme de Guerre, est la partie du bastion où la face se joint au flanc; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'espaule*. On fait aussi des *espaules* au devant des bateries des assiegeants. On en fait avec des sacs de laine qui ont 17. pieds de long sur 7. d'espaisseur, & on en met jusqu'à trois rangs.

ESPAULE, en termes de Marine, se dit des parties du bordage du vaisseau qui viennent de l'esperon vers les haubans du mast de misaine.

ESPAULE, se dit figurement en choses morales, & sur tout du secours qu'on preste à quelqu'un. Ce Traitent auroit succombé, si quelqu'un ne luy eust presté la l'*espaule*, ne lui eust aidé; ce fardeau étoit trop lourd pour ses *espaules*. Un homme foible opprimé par un puissant n'a qu'à plier les *espaules*, hausser les *espaules*, souffrir & se taire.

ESPAULES, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on parle d'un avare, on dit qu'il est bien large, mais que c'est par les *espaules*. On dit d'un prodigue, qu'il jette les *espaules* de mouton toutes rosties par les fenestres. On dit d'un puant, qu'il sent l'*espaule* de mouton. On dit que quand le Diable traite ses amis, il leur donne une *espaule* de veau. On dit d'un homme pour qui on compatit, qu'on le porte sur ses *espaules*; & d'un importun, qu'il semble qu'on l'a toûjours sus ses *espaules*. On dit ironiquement, Par dessus l'*espaule*, ou, comme les Suisses portent la halebarde, pour dire, qu'il n'y a rien de vray en tout ce qu'on allegue. Pasquier remarque que ce proverbe vient d'un joueur de flus, qui s'estant vanté d'avoir en son jeu un as, qui est la principale carte, montra sa descouvrant qu'il n'avoit qu'un valet; & pour s'excuser il dit que c'estoit un as par dessus l'*espaule*. On dit aussi, Pousser le temps à l'*espaule*, pour dire, Dilayer, differer sa condamnation, vivre petitement, en attendant un meilleur temps.

ESPAULÉE, s. f. qui ne se dit gueres qu'en cette phrase: Faire une chose par *espaulées*; c'est à dire, à diverses reprises & negligemment, sans soin d'avancer le travail. On le dit sur tout des murs & des fondements qu'on n'éleve pas par tout en même temps à même hauteur.

On appelle aussi à la boucherie *espaulée*, le quartier de devant du mouton d'où on a retranché l'espaule.

ESPAULEMENT. s. m. Terme de Guerre. C'est une fortification faite à la haste, pour se couvrir de costé, soit qu'on la fasse de terres remuées, soit de gabions, fascines ou de sacs de terre. On fait des *espaulements* aux places d'armes qui sont à la queuë de la tranchée.

ESPAULEMENT, se dit aussi des orillons quarrez qu'on faisoit autrefois aux bastions sur le flanc auprés de l'espaule pour couvrir la casemate.

ESPAULEMENT, est pris quelquefois pour demi-bastion Composé d'une face & d'un flanc, qui se met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne. On le dit aussi d'un petit flanc qu'on adjoute aux costez d'un ouvrage a corne pour les deffendre quand ils sont trop longs.

ESPAULEMENT, se dit aussi des redents qu'on fait sur une ligne droite pour la fortifier.

ESPAULER. v. act. Demettre, disloquer une espaule. Voilà un trou dangereux, capable d'*espauler* un cheval.

ESPAULER, signifie aussi à la guerre, Faire un espaulement, se couvrir de costé. On dit aussi, *Espauler* son camp d'une colline, d'un rideau, d'un bois d'un marais, pour dire, s'en couvrir en sorte qu'on ne puisse estre attaqué de ce costé-là

ESPAULER, signifie figurément en Morale, Assister, secourir. Cet homme n'a pas fait une si hardie entreprise sans estre bien *espaulé* bien soustenu des Puissances.

ESPAULÉ, ÉE. part. pass. & ad.

On appelle une fille qui a forfait à son honneur, une beste *espaulée* dont on ne fait plus d'estat.

ESPAULETTE. f. f. La partie d'un corps de juppe qui passe par dessus l'espaule, & où on attache des manches.

ESPAULIERE. f. f. La partie de l'armure d'un Cavalier qui couvre & deffend l'espaule.

ESPEAUTRE, ou *Espeautre*. f. f. Espece de froment fort estimé autrefois en Italie. Il y en a de deux sortes, dont l'une est simple, & l'autre qui a double bourre. Il a toujours deux grains en chaque gousse. On en fait du pain fort nourrissant. Les Anciens en faisoient la fromentée, qui estoit une bouillie dont ils faisoient grand estat. Galien dit que ce grain est moyen entre le froment & l'orge: & en effet sa plante est quasi semblable au froment, mais son toyau est plus mince, & n'est pas si ferme. Son espic est plat & uni, & jette seulement ses grains de deux costez. Il a une barbe longue & desliée. Il y a une espece d'*espeautre* qu'on appelle *seigle blanc*. En Latin *olyra*, *arinca*; en Italien & Espagnol *spelta*, qu'on a dit aussi dans la basse Latinité. Les Allemans l'appellent *spelt*, les Grecs *zea*, & en bon Latin *far*.

ESPECE. f. f. Division du genre, les parties qui le composent. L'animal est une *espece* à l'égard du corps. L'homme est une *espece* à l'égard de l'animal. Dieu fit perir le genre humain par le Deluge, mais il en voulut conserver l'*espece*; il enferma dans l'Arche des animaux de toutes les *especes*. L'*espece* est une des cinq Voix ou Universaux de Porphire. Le phœnix est unique en son *espece*. La derniere *espece* est celle qui ne se peut plus distinguer qu'en individus. Ce mot vient du Latin *species*, qu'on dit venir d'un ancien verbe *specio*, qui signifie *je voy*; & que toutes les choses ont été nommées *especes*, *eo quòd earum collectio uno quasi spectu vel aspectu, aut una quasi visione comprehendatur*.

Espece, se dit quelquefois des individus de chaque *espece* à part. Voila un homme singulier, d'une nouvelle *espece*. C'est une pauvre *espece*. Un habit d'une nouvelle *espece*, d'une nouvelle mode. Je ne sçay quelle *espece* de fruit c'est là. Il m'amena une *espece* de Gentilhomme qui avoit l'apparence d'un Noble. On ne sçait quelle *espece* d'homme c'est là, s'il est chair, ou poisson.

Espece, signifie aussi, Nature ambiguë, qui participe de deux choses differentes. La pomme-poire est une *espece* de fruit qui n'est ni pomme, ni poire, mais qui tient de tous les deux. Un curieux de tulippe dit aussi, Voila un amidor de la belle *espece*, pour dire, de la plus belle nature des tulippes.

Espece, signifie aussi, Sorte, ce qui se peut rapporter à quelque chose de plus connu, & qui neantmoins en est different. Un Hermite est une *espece* de Religieux, mais qui habite à part, qui ne fait point de communauté.

Especes, en termes d'Optique, se dit des rayons de lumiere diversement reflechis par l'inegalité de la surface des corps, & qui font des impressions sur la retine de l'œuil, qui sont causés de la vision. Les Modernes ont trouvé l'invention de faire des yeux artificiels pour ramasser les *especes* des objets sur de la toile ou du papier de la même façon qu'elles se reçoivent dans l'œuil, & ont decidé nettement la question dont les Anciens étoient si fort en peine, touchant la maniere dont se faisoit la vision. Les Philosophes ont inventé le mot d'*especes impresses*, pour tacher d'expliquer comment les objets agissent sur les sens & sur l'esprit.

Especes, signifie aussi, Idée, image qui a passé autrefois dans les sens, ou dans l'esprit. Avec le temps les *especes* se confondent, se perdent dans nostre ame. J'ay quelque idée de cela, il faut que j'en rappelle les *especes*. Les songes ne sont que des *especes* confuses qui restent dans nostre imagination des objets que nous avons veus en veillant.

Especes, en termes de Monnoye, se dit des pieces de diverses fabriques & matieres dont les monnoyes sont faites. Il y a des *especes* d'or & d'argent. Les francs, les testons sont des *especes* decriées. Il est deffendu de payer en *especes* legeres. Les Notaires sont tenus de faire mention en quelles *especes* les payements ont été faits, si c'est en *especes* ayant cours.

Espece, en termes de Jurisprudence, se dit du cas particulier sur lequel se fait une decision. Un Jurisconsulte de Droit apprend à poser l'*espece* de la loy. Cet arrest a été rendu sur la même l'*espece*. Ces deux cas sont de même *espece*. Poser l'*espece* d'un procés, c'est poser le fait.

Espece, se dit aussi de toutes sortes de denrées. Il y a des droits seigneuriaux payables en argent, & d'autres en *especes*, en bled, en vin, & volaille, &c. On a appellé proprement *espece*, les fruits, comme, vin, huile, froment, legumes.

Especes, en termes de Theologie, se dit des accidents qui demeurent aprés la consecration dans le pain & dans le vin, nonobstant que leur substance soit destruite, qui les rendent encore sensibles. Le Prestre communie sous les deux *especes*. Nous ne voyons que les *especes* sacramentelles, l'apparence du pain & du vin, sa quantité, sa blancheur, &c.

ESPE'E. f. f. Arme offensive qu'on porte au costé, & qui est en usage chez presque toutes les nations. Elle est faite d'une lame de fer trenchante & pointuë, avec une garde, une poignée & un pommeau. Les Sauvages du Mexique avoient des *espées* de bois garnies de pierres, qui n'étoient pas moins dangereuses que les nostres. En Espagne il n'y a des *espées* que d'une certaine longueur: elles sont marquées pour cela. Ce mot vient du Latin *spata*, selon Nicod, qui est un vieux mot Gaulois que Bochart derive de l'Hebreu *shavet*, qui signifie un *baston*.

Les Maistres en fait d'armes divisent l'*espée* en trois parties, en haute, moyenne, & basse, en fort, mi-fort, & en foible. Le fort de l'*espée* est la partie la plus proche de la garde. Le mi fort gist au milieu & aux environs de la lame. Et le foibile est le reste qui va jusqu'à la pointe. Ils divisent de même le corps en trois, dont la partie haute comprend la teste, la gorge & les espaules; la moyenne est la poitrine, l'estomac & le ventre superieur; & la basse est le ventre inferieur, & au dessous jusques vers le milieu des cuisses.

Espe'e, signifie aussi la profession militaire. Un Gentilhomme est naturellement un homme d'*espée*, il est né pour porter l'*espée*: & est opposé en ce sens à la *robbe*.

A la fin j'ay quitté la robbe pour l'*espée*.

C'est le premier vers du Menteur de Corneille. L'*espée* annoblit, lorsqu'on s'en sert bien, qu'on fait fortune par l'*espée*. Pour faire un Chevalier, on lui ceint l'*espée* au costé. C'est au contraire un vilain mestier, d'estre un bretteur, un traisneur d'*espée*. On dit d'un homme fort brave & adroit, que c'est une bonne *espée*, une rude *espée*.

On dit, Se battre à l'*espée* blanche, c'est à dire tout de bon, l'*espée* nuë à la main. Il est deffendu en Angleterre de tirer l'*espée*. Les duellistes font des deffis à deux coups d'*espée*, de mesurer leurs *espées*. Il luy a donné du trenchant de l'*espée*, des coups de plat d'*espée*, il luy a fait rendre l'*espée*. On dit dans un sac de ville, qu'on a tout passé au fil de l'*espée*, pour dire, qu'on a fait main basse, qu'on a tué tous les habitans.

Espée à deux mains ou *Espadon*, est une large *espée* qui a deux poignées qu'on tient à deux mains, & qu'on tourne si viste & si adroitement, qu'on en demeure toujours couvert.

Les anciens Chevaliers donnoient des noms à leurs *espées*.

Joyeuse étoit le nom de celle de Charlemagne. Celle de Roland s'appelloit *Durandal*; celle d'Olivier, *Hauteclere*; celle d'Ogier, *Courtin*; celle de Renault, *Flamberge*, comme on voit dans le Roman des Quatre Fils Aymond.

Au Manege on appelle la main de l'*espée* ou de la lance, la main droite. On appelle aussi *espée Romaine*, une marque en forme d'espic qui vient à l'encolure du cheval vers la crinière, qui est faite de poils relevez representans une lame d'*espée*.

Espée, se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit qu'un homme est vaillant comme son *espée*, comme l'*espée* qu'il porte, pour dire, qu'il est fort brave. On dit pareillement, A vaillant homme courte *espée*. Il se fait tout blanc de son *espée*, pour dire, Il se fie fort en sa force, en son credit, pour venir à bout de quelque chose. On dit d'un homme toujours prest à se battre, que son *espée* ne tient point dans son fourreau. On dit qu'on se bat de l'*espée* qui est chez le Fourbisseur, quand on conteste sur une chose qui n'est pas en nôtre puissance. On dit qu'un homme n'a que la cappe & l'*espée*, pour dire, qu'il est fort gueux. On le dit aussi des choses qui sont minces & legeres. On dit que des gens en sont aux *espées* & aux couteaux, pour dire, qu'ils ont rompu ensemble, qu'ils sont prests à se battre. On dit encore de celui qui a un ami brave, que c'est son *espée* de chevet. On le dit aussi des choses dont on se sert continuellement. On dit de celui qui ne s'est point deshabillé la nuit, qu'il a couché comme l'*espée* du Roy, dans son fourreau. On dit aussi de celui qui n'a jamais tiré l'*espée*, qui ne s'est jamais battu, que son *espée* est pucelle. On dit d'une viande fort dure, que c'est Durandal l'*espée* de Roland. On dit d'un homme qui demande les choses avec empressement, qu'il poursuit l'*espée* dans les reins, & de celui qui veut obtenir les choses de hauteur, qu'il les veut avoir à la pointe de l'*espée*; & de celui qui ne peut obtenir ce qu'il pretend, que son *espée* est trop courte. On dit aussi, Mettre quelque chose du côté de l'*espée*, pour dire, S'en saisir, se l'approprier. Un joüeur qui fait un beau coup de partie dit, Voila mourir d'une belle *espée*. On dit aussi, qu'un homme joue de l'*espée* a deux talons, quand il s'enfuit.

ESPERANCE. s.f. Vertu Theologale par laquelle nous attendons la recompense que Dieu a promise à ses esleus, la beatitude eternelle. Quelque pecheur qu'on soit, on doit vivre dans l'*esperance* que Dieu fera misericorde. La croix est nôtre unique *esperance*.

Esperance, est aussi une pretention mondaine qui nous fait attendre un bien que nous desirons. L'esprit de l'homme flotte toûjours entre la crainte & l'*esperance*, repaît de vaines *esperances*. Ce jeune homme a un si beau genie, il donne de grandes *esperances*, il ne trompera point nos *esperances*. Ce Prince a bien rempli nos *esperances*, ce qu'on attendoit de lui.

Esperance, se dit aussi de la chose sur laquelle elle est fondée. Ce fils unique étoit l'*esperance* de toute la famille, Il ne faut mettre son *esperance* qu'en Dieu. Il n'a plus aucune *esperance*, aucune ressource On dit que l'*esperance* est la chemise de l'ame, que c'est ce qui meurt en nous le dernier.

On appelle proverbialement, un Abbé de Sainte *Esperance*, un homme qui s'est fait tonsurer dans la croyance qu'il lui pourra venir quelque Benefice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé.

ESPERDU, ue, adj. Qui a l'esprit troublé ou égaré par quelque violente passion ou surprise. Ce jeune homme est *esperdu* d'amour. Cette femme a couru toute *esperduë* dans la ruë, sçachant qu'on assassinoit son mari. Un Provincial qui voit les magnificences de la Cour, a l'esprit tout surpris & *esperdu*. Ce mot vient du Latin *perditus*.

Esperduement. adv. D'une maniere violente & esperduë. Ces deux conjoints s'aiment *esperduement*. Il étoit *esperdument* en colere. Ce mot vient du Latin *perdite*, qui signifie la même chose.

ESPERER. v. act. Pretendre à un bien qu'on prevoit pouvoir obtenir, vivre dans cette attente. Il faut *esperer* une vie meilleure aprés celle-cy. Il faut toujours *esperer* qu'un pecheur s'amendera. Les choses du monde sont si incertaines, qu'on ne sçait s'il y a plus à craindre, qu'à *esperer*. Ce mot vient du Latin *sperare*.

Esperé, ée. part. pass. & adj.

ESPERLUCAT. s. m. Terme populaire qui signifie, Eveillé, fin, adroit, qui est plus propre à tromper qu'à estre trompé. Vous aurez du mal a surprendre cet homme-la, à lui gagner son argent, car c'est un *esperlucat*. Ce mot vient d'*expers lucis*, par antiphrase, car il est toûjours en action au jour, éveillé; ou bien d'*experrectus ante lucem*, *éveillé même avant le jour*, ou de grand matin.

ESPERON. s. m. Piece de fer dont s'arme le talon d'un Cavalier qui veut monter a cheval. Il est composé de deux branches qui embrassent le talon du Cavalier, & d'une petite rose ou mollette faite en forme d'estoile, qui advance par derriere pour piquer le cheval. Il est attaché a la botte par deux pieces de cuir qu'on appelle le dessus & le dessous de l'*esperon*. Il faut donner un coup d'*esperon* jusque là, pour dire, y aller en diligence. Ce mot vient de *spharula*, selon Nicod, à cause de sa ressemblance avec la mollette. Menage le derive de l'Italien *sperone*, qui a été fait de l'Alleman *speron*, ou *sporn*. Les Anglois disent *a sparte*; & en basse Latinité on a dit *sporones*.

On dit au Manege, qu'un cheval n'a point d'*esperon*, pour dire, qu'il n'y est pas fort sensible; & au contraire, qu'il a l'*esperon* delicat & fin, quand il le sent bien. On dit qu'il fait l'*esperon*, pour dire, qu'il y obeit; qu'il connoit l'*esperon*, qu'il s'attache à l'*esperon*, qu'il se manie aisément avec l'*esperon*. C'étoit une des ceremonies en faisant les Chevaliers, de leur chausser les *esperons*. Quand on rend la foy & hommage, il faut quitter ses *esperons*. Les *esperons* d'or appartenoient particulierement aux Chevaliers, & ceux d'argent aux Escuyers.

Esperon, se dit aussi d'une espece de corne qui vient en pointe aux jambes des cocqs & des chiens.

Esperon, en termes de Guerre, se dit d'une fortification en angle saillant, qui se fait ou au milieu des courtines, ou au devant des portes, ou sur les bords des rivieres, pour empécher qu'on n'entre dans la place par là. On le dit aussi de ces pointes de pierre qu'on met au devant des piles des ponts pour les conserver, & pour fendre l'eau, & des arcsboutans ou contremur qu'on fait pour fortifier les murailles qui soûtiennent des terrasses.

Esperon, se dit aussi de la prouë & de la pointe des vaisseaux & galeres, qui fait une grande saillie & avance en mer. On l'appelle aussi *cap*, *avantage*, & *poulaine*. C'est ce que les Latins appelloient *rostrum*, ou *calcar galea*.

Esperon, est aussi une marque de vieillesse qui se voit au coin de l'œuil, & se fait par quelques rides qui representent une mollette d'*esperon*, tant aux hommes, qu'aux chevaux.

On dit proverbialement, Chausser les *esperons* à quelqu'un, pour dire, le mettre en fuite, & le poursuivre: de la vient qu'ó dit la *Iournée des esperons*. Ce fut une bataille donnée au mois d'Aoust 1513. sous Louis XII. Il y en a eu une autre en la vie de Philippes le Bel de l'an 1314. Ce fut une deffaite signalée qui se fit à Courtray, où on compta jusqu'à 12000. Chevaliers morts, en telle sorte que pour la quantité d'*esperons* dorez que les Flamans remporterent, on la nomma la *Iournée des esperons*.

On dit aussi d'un homme stupide & lent, qu'il n'a ni bouche, ni *esperon*, qu'il n'est bon à rien. On dit d'un homme ambitieux, amateur de la gloire, qu'il a plus besoin de bride que d'*esperon*.

ESPERONNER. v. act. Mettre des esperons. On a botté & *esperonné* ce Cavalier, il est prest à monter à cheval. On dit aussi d'un coq & d'un chien, qu'ils sont *esperonnez*.

On dit au figuré, *Esperonner* quelqu'un, pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque chose.

ESPERONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPERONNIER. s. m. Artisan qui forge & qui vend des esperons & des mords de bride, &c.

On appelle aussi en Medecine *esperonnier*, un muscle qui sert avec le tibial à estendre la jambe.

ESPERVIER, ou *Esprevier*. s. m. Oiseau de proye qui est la femelle du mouchet. Un bon *espervier* a la teste ronde, le bec gros, les yeux cavez avec un cerne entre verd & blanc autour de la prunelle de l'œuil, le sourcil blanc, le col longuet, les espaules bossuës. Il doit estre affilé devers la queuë avec des pennes pointuës comme le bout d'une espée, qui soient traversines ou de travers, grosses & vermeilles ou rousses. Il est bon aussi, quand il a la couverture noire, & la maille ou tache noire & blanche, quand il a les pieds desliez, les ongles noirs & petits, quand il n'est pas trop haut assis, & sur tout quand il est familleux. On le fait voler les faisans, les perdrix, les cailles, & en quelques lieux le merle, la grive, la pie & le geay. Un *esprevier* rend toute une cagée d'oiseaux francs de peage. Les meilleurs viennent d'Esclavonie.

Il y a vers les Antilles des *esperviers* marins, qui lors qu'ils sont trop esloignez du rivage, passent la nuit sur le dos des tortuës qui dorment dans la mer, s'y espluchent, s'y divertissent, & y font toutes les actions naturelles, y en ayant de si grandes, qu'elles ont bien trois pieds de large. Ce mot vient de *sparvarius*, qui se trouve dans la Loy Salique; & de l'Alleman *sparwer* ou *sperber*. Menage. Il vient plûtost de *sparfell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton signifiant, *esprevier*. Quelques Auteurs l'appellent *frangillarius*.

On appelle un *esprevier ramage*, celuy qui a volé par les forests, & qui a été à soy. Un *esprevier royal*, qui a été pris au nid, nourri & façonné pour giboyer à plaisir.

On dit proverbialement, Mariage d'*esprevier*, où la femelle vaut mieux que le masle.

ESPREVIER, est aussi un filet de Pescheur qui s'estend par enbas en un grand rond, & qui aboutit en cone. Quand on l'a jetté ainsi estendu, on resserre l'ouverture par le moyen de ses nerfs, qui sont des cordes attachées en quelques endroits de la circonference, & & tout le poisson qui est dessous se trouve pris. Voilà un beau coup d'*esprevier*. Il y a de l'adresse à bien jetter l'*esprevier*.

ESPI. s. m. La partie la plus haute du tuyau des bleds, froment, seigle, orge, &c. dans laquelle est enfermé le grain. On dit la tige de l'*espi*, le tuyau, ou chaume; le nœud de l'*espi*; l'arreste ou rangée des grains de l'*espi*; la bourse ou la balle qui enclost chaque grain de l'*espi*; la barbe de l'*espi*. Cerés est couronnée d'*espis* meurs, d'*espis* dorez. On a vû sortir d'une même racine 8c. *espis* de froment. Ce mot vient du Latin *spica*.

ESPI, en termes de Manege, est une espece de frisure naturelle du poil du cheval, qui se releve sur un poil couché, & qui forme une marque approchante de la figure d'un *espi* de bled. On l'appelle autrement *molette*, & se trouve le plus souvent entre les deux yeux.

En Architecture on appelle *espis*, les pointes des pavillons, ou des pieces de charpenterie qui surpassent les couvertures, & qui sont souvent ornées de plomb.

On a appellé aussi en Armoiries l'Ordre de Bretagne, l'Ordre de l'*Espi* & de l'Hermite, à cause que le grand collier estoit composé d'or en façon d'*espis* de bled entrelacez en sautoir, & liez haut & bas par deux cercles d'or.

ESPICE. s. f. Toute sorte de drogue Orientale & aromatique, qui a des qualitez chaudes & picquantes; comme sont le poivre, la muscade, le gingembre, le macis, la canelle, le clou de girofle, la menuguette, &c. Il n'est pas sain de mettre trop d'*espices* dans les sausses.

ESPICES. s. f. plur. se dit aussi des drogues medicinales qui viennent d'Orient, le sené, la casse, l'encens, &c. C'est un Marchand qui trafique en *espices*. Ce mot vient du Latin *species*, qui s'est d'abord dit de toutes sortes de drogues; ensuite il a été restraint aux aromatiques.

Pain d'*espice*, est un pain qu'on assaisonne avec des *espices*, qu'on paistrit avec de l'escume de sucre ou du miel, qu'on donne aux enfants. Le pain d'*espice* de Rheims se fait avec de la farine de seigle, du miel, & un peu de poivre & de canelle.

ESPICES, s'est dit particulierement autrefois du sucre, des dragées & des confitures qu'on donnoit en present aux Juges, quand ils avoient fait gagner un procés, & cela par pure gratification. On demande encore le vin & les *espices* à la fin des repas qui se font dans les écoles de Theologie & de Medecine.

ESPICES, aujourd'huy se dit au Palais des salaires que les Juges se taxent en argent au bas des jugements, pour leur peine d'avoir travaillé au rapport & à la visitation des procés par escrit. Au commencement il n'y avoit que les Juges pedanées à qui on donnoit des *espices*, parce qu'ils n'avoient point de gage, & les *espices* n'entroient point en taxe. Celuy qui gagne son procés paye les *espices*. On donne maintenant un executoire pour le remboursement des *espices*. On paye les *espices* en escus quarts de 3. l. 4. s.

On dit proverbialement d'un homme fort rusé, que c'est une fine *espice*, une fine mouche. On dit qu'un Juge aime bien le pain d'*espice*, quand il se taxe de grosses *espices*.

ESPICER. v. act. Mettre de l'espice dans une sausse, la faire de haut goust. Les gens du Nord *espicent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

On dit en Morale, qu'un Juge *espice* beaucoup, quand il se taxe des espices trop fortes pour ses jugements.

ESPICER, en termes de Marine signifie, Assembler un bout de corde avec une autre, entrelaçant leurs fils ou cordons l'un dans l'autre: ce qui se fait par une broche de fer appellée *cornet d'espice*.

ESPICÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPICERIE. s. f. est le corps des Marchands Espiciers, qui est le second des six Corps des Marchands de Paris. L'*espicerie* a quatre estats differents, qui sont les *Espiciers*, Ciergiers, Apothicaires, & Confiseurs.

ESPICERIES. s. f. plur. Toutes sortes de drogues dont trafique un Espicier, & sur tout de celles du Levant. Les Hollandois se sont enrichis au trafic des *espiceries*.

ESPICIER, IERE. s. m. & f. Qui fait trafic d'espicerie, droguerie & grosserie. Les Apothicaires font partie du corps des Marchands *Espiciers* & Droguistes. Les *Espiciers* ont des Maistres & Gardes qui ont droit de visite & de reformation des poids, balances & mesures sur tous les Marchands & mestiers de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris, qui vendent leurs marchandises au poids, & ont eu de tout temps la garde de l'estalon des poids & mesures. Les meschants Auteurs sont sujets à aller chez l'*Espicier*.

ESPIE. s. f. Qui est payé pour observer les actions d'autruy, & sur tout ce qui se passe dans une armée. Il n'y a point de camp où il n'y ait quelque *espie*. On la

sert plûtost aujourd'huy du mot d'*espion*. Ce mot vient *à spicis servandis*, comme on disoit *sycophanta* à Athenes à l'égard des figues, d'autres disent de *specula*, ou de l'Italien *spia*.

ESPIEGLE. adj. m. & f. Eveillé, subtil, frippon. C'est une legere injure qu'on dit aux enfans qui sont un peu malins ou libertins. Ce garçon est un petit *espiegle*, il a fait un tour d'*espiegle*. Ce mot vient d'un mot Alleman qui signifie *miroir*, qui sert de titre à un petit Roman où on descrit plusieurs tours de malice & de fripponnerie.

ESPIER. v. act. Guetter, observer quelqu'un & ses actions. Les Sergents ont long-temps *espié* cet homme pour le prendre, ils ont *espié* l'occasion favorable pour le saisir à leur avantage. Les grands doivent bien prendre garde a leurs actions, car il y a toûjours quelqu'un qui les *espie*. Cet escadron s'est mis en embuscade, pour *espier* quand le convoy passeroit.

Espié, ée. part. pass. & adj.

ESPIER. v. neut. Monter en espi. Voicy le temps que le bled commence à *espier*.

On dit en termes de Chasse, que la queuë d'un chien est *espiée*, pour dire, qu'elle est terminée au bout en forme d'espi, qu'elle est esparpillée en barbe d'espi.

ESPIERRER. v. act. Oster les pierres d'un jardin. Il faut *espierrer* les carreaux où on veut planter des fleurs. Il y a des terroirs qu'on ne sçauroit *espierrer*, il s'y engendre des pierres autant qu'on en ôte.

Espierré, ée. part. pass. & adj.

ESPIEU. s. m. Arme faite en forme de hallebarde, qui est garnie par un bout d'un fer large & pointu, qui sert particulierement à la chasse du sanglier. Ce mot vient de l'Alleman *spies*, qui signifie la même chose. Menage.

ESPINARD. s. m. Herbe bonne à manger, dont on use particulierement en Caresme. Selon quelques-uns les *espinars* sont une espece d'arroches. On les seme en Mars, & ils levent sept jours aprés. Leur feuille est de figure triangulaire, & aboutit en façon de flesche. Elle est plissée comme l'endive. Leur racine est fort deliée & cheveluë. Leur tige est de la hauteur d'une coudée & plus, & creuse au dedans, qui jette a la cime de petites fleurs rondes, herbuës & en maniere de grappes. Leur graine est espineuse, & a plusieurs pointes ou angles. Il y a des *espinars* femelles qui ne portent point de graine. En vieux François on les appelloit *espinoches*. Quelques-uns croyent que ce nom leur a été donné, parce qu'ils sont venus d'Espagne, & qu'il les faut nommer plûtost *espanars*. Mais il y a plus d'apparence que c'est leur graine espineuse qui les a fait nommer ainsi. On mange des *espinars* fricassez au beurre, on en met en paste, on fait des tourtes d'*espinars*. En Latin *lingulatum blitum*. Nicod dit que ce mot vient de *spanachia*, ou de *spinacea*.

ESPINCOIR. s. m. C'est un gros marteau court & pesant, qui est fendu en angle par les deux costez comme un testu, qui sert particulierement à tailler du pavé.

ESPINE. s. f. Sorte d'arbre, qui outre les feuilles, porte des pointes fort aiguës. L'*espine* est une des neuf especes du mortbois contenuës dans l'Ordonnance. Dans les lieux qui ne sont pas cultivez, il y croist toûjours forces *espines*. Les hayes vives d'*espines* sont les meilleures pour fermer un champ. Il y a plusieurs arbres & arbrisseaux qui portent des *espines*. Il y a deux sortes d'*espines*; les unes ligneuses, comme celles de l'*espine-vinette*; les autres corticales, comme celles des framboisiers. Celles-cy ont leurs pointes tournées en embas, & les autres un peu élevées en enhaut.

L'*espine blanche*, ou la *noble espine*, ou *aubespine*, est celle qui porte des fleurs blanches au commencement de May. Il y a une *espine blanche* dont fait mention Dioscoride, semblable au chamæleon blanc, qui a des fleurs purpurines ou incarnates, sur laquelle les Medecins ont differentes opinions. Les uns disent que c'est un artichaud sauvage; d'autres la carline; d'autres le chardon benit ou *berna turca*; d'autres que c'est une herbe picquante dont on se sert au lieu de presure. D'autres disent que ce sont des chardons sauvages. Fuchsius dit que c'est le chardon de Nostre-Dame. Les Apothicaires aprés les Arabes l'appellent *bedeguar*.

L'*espine-vinette*, est un petit arbre qui porte des fruits rouges fort astringents. Cet arbrisseau avec le temps parvient a hauteur d'arbre. Il est tout espineux depuis le pied jusqu'a la cime, & ses pointes sont longues, menuës, blanchastres, aisées a rompre & à piler, qui poussent trois a trois d'un même lieu. Son escorce est blanche, polie, lissee & mince. Son bois est jaune, fresle & spongieux. Il a force racines jaunes & rampantes presque à fleur de terre. Il pousse dés le pied plusieurs jettons & surgeons comme le coudrier. Ses feuilles sont presque semblables au grenadier, si ce n'est qu'elles sont plus deliées, plus larges, & environnées tout alentour de petites pointes. Au commencement de May il pousse une fleur jaune faite en grappe, aussi-bien que son fruit, laquelle sent assez bon. Ses grains longuets ne sont rouges qu'estant meurs, & sont semblables aux pepins d'une grenade, mais ils sont plus longs, & ont un goust aspre & aigu. Ils enferment de petits noyaux, dont on fait du vin que les Apothicaires appellent improprement *vin de berberis*, qui est beaucoup plus acide que le jus de grenade. On en confit, & on en fait du cotignac. Il y en a aussi une espece sans pepins. Cet arbre s'appelle en Latin *crespinus*, *berberis*, *spina appendix*, *oxyacantha*

Espine, se dit aussi de chaque petite pointe d'un arbre espineux. Il a été picqué d'une *espine*. Sainte Brigide a eu revelation du nombre des *espines* qui estoient en la couronne de Nostre Seigneur. Il y a à Port-Royal une relique qu'on appelle la *Sainte Espine*.

Espine, se dit figurément en choses morales, de ce qui est difficile, ou douloureux, ou embarrassant. Les commencements des estudes sont pleins d'*espines*, de difficultez. En ce monde on trouve des *espines* par tout, des embarras: on marche toûjours sur des *espines*, on a des douleurs continuelles. Le chemin du Paradis est plein d'*espines*.

Que d'*espines*, amour, accompagnent tes roses!

Espine du dos, se dit en termes de Medecine des os ou vertebres qui soustiennent le reste du corps, & auquel sont attachées les costes. L'*espine* se divise par les Medecins en quatre parties. Le col a sept vertebres, le dos douze, le rable cinq, & l'os sacré quatre. Cette *espine* est ce qui enferme la moelle, qui est presque pareille à la substance du cerveau, parce qu'elle est la source de la plus-part des nerfs. Quelques-uns l'ont appellée le *canal*, le *conduit*, ou le *tuyau sacré*. On la nomme *espine*, à cause que sa partie posterieure est pointuë ou espineuse.

Espine, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'y a point de roses sans *espines*, pour dire, de plaisirs sans douleurs. On dit qu'un homme est gracieux comme un fagot d'*espines*, pour dire, rude, rebarbatif, d'une humeur bourruë. On dit qu'un homme s'est tiré une grande *espine* du pied, lors qu'il a surmonté quelque difficulté, qu'il s'est deffait d'un ennemi qui luy nuisoit. On dit aussi, qu'un homme est sur des *espines*, quand il a impatience de se desgager de quelques affaires difficiles, ou de quelques lieux incommodes.

ESPINETTE. s. f. Instrument de Musique qui tient le premier ou le second rang entre les instruments

harmonieux. Elle est composée d'un coffre de bois le plus poreux & le plus resineux qu'on peut trouver, d'une table de sapin qui est collée & appuyée sur des triangles qu'on appelle *sommier*, qui posent sur les costez qu'on appelle les *parois*. Les Ouvriers appellent le *manche*, une petite prominence qui s'esleve au dessus de la table, & qui semble en continuer le corps, parce qu'on y met autant de chevilles qu'il y a de cordes, qui font le mesme effet que la queuë du manche fait à l'égard du luth & des autres instruments. L'*espinette* jouë par le moyen d'un clavier composé de 49. touches, qui sont autant de morceaux de bois longs & plats, arrangez selon l'ordre des tons & des demitons de Musique, qui tandis qu'on les touche par un bout, font de l'autre eslever un sautereau, lequel fait sonner les cordes par le moyen d'une pointe de plume de corbeau dont il est armé. Les trente premieres cordes sont de leton. Les autres plus deliées sont d'acier, ou de fil de fer. Elles sont tenduës sur deux chevalets collez sur la table. La figure de l'*espinette* est d'un quarré long ou parallellogramme large d'un pied & demi. Quelques-uns ont appellé l'*espinette*, une *harpe couchée*; & la harpe une *espinette renversée*. L'*espinette* a cela de bon, qu'un homme fait toutes les parties d'un concert : ce qu'elle a de commun avec l'orgue & le luth.

On adjouste quelquefois au jeu fondamental de l'*espinette* qu'on appelle son *jeu commun*, un semblable jeu à l'unisson, & un autre à l'octave, pour en tirer plus d'harmonie. On les jouë ou separément, ou tous ensemble : ce qu'on appelle *double*, ou *triple espinette*. On y joint un jeu de violes par le moyen d'un archet, ou de quelques rouës paralleles aux touches, qui pressent les cordes, & font durer les sons tant qu'on veut. On les renforce ou on les affoiblit selon qu'on les presse plus ou moins. L'*espinette* a son temperament, aussi-bien que le luth & l'orgue, dont le secret consiste à sçavoir quelles consonances on doit tenir, fortes ou foibles, pour les rendre justes, & temperer tout le systeme du clavier. Le clavessin est une espece d'*espinette* dans une autre disposition de clavier. Ce nom lui a été donné, à cause de ces petites pointes de plumes qui tirent le son des cordes, qui ressemblent à des espines.

ESPINEUX, EUSE. adj. Qui est plein d'espines. Les chardons, les rosiers, les groseliers, sont des plantes *espineuses*. Il y a des chemins *espineux* où on trouve plusieurs arbres *espineux*.

ESPINEUX, se dit figurément en Morale, des affaires delicates & difficiles à manier. Les affaires d'Estat sont delicates & *espineuses*. On dit aussi des principes des sciences, qu'ils sont bien *espineux*, remplis de difficultez.

ESPINGLE. s. f. Petit brin de fer ou de fil d'archal qui sert à attacher des habits, du linge, à coeffer, & à autres usages. Il y a des *espingles* qui ont deux testes, mais les communes ont une teste & une pointe. Quand on veut parler d'une partie tres-petite de quelque chose on dit, Gros comme une teste d'*espingle*. Les *espingles* se vendent au cent, au millier. On fait grande estime des *espingles* d'Angleterre. Ce mot vient de *spinula*, Nicod; & selon Menage, de *spicula*, qu'on a dit pour *spiculum*. Il vient plûtôt de *spillen*, mot Celtique ou Bas-Breton signifiant *espingle*.

ESPINGLES, se dit aussi du present qu'on fait aux filles ou aux femmes, lors qu'elles ont rendu quelque service, ou qu'on achete quelque chose où elles ont part, pour leur tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes *pot de vin*. On donne les *espingles* aux servantes de ceux chez qui on loge. Quand on achete quelque chose du mari, on stipule que la femme aura tant pour ses *espingles*.

ESPINGLE, se dit proverbialement en ces phrases. Tirer son *espingle* du jeu, pour dire, Retirer les frais & les advances qu'on avoit faits dans une affaire ruineuse, où on s'estoit engagé. On dit aussi pour exprimer une fort petite somme, Je n'en donnerois pas une *espingle* davantage. On dit aussi d'une femme qui est fort ajustée, qu'elle est tirée à quatre *espingles*. On dit aussi d'un chat, qu'il a des *espingles* au bout de ses manches, en parlant de ses griffes. On dit aussi, Mettre une *espingle* sur sa manche, afin de se faire souvenir de quelque chose.

ESPINGLIER, IERE. s. m. & f. Ouvrier qui fait des espingles, ou la Marchande qui les vend.

ESPINIERS. s. m. plur. Terme de Chasse. Ce sont des bois d'espines où les bestes noires font leur demeure. On le dit aussi des lieux faits exprés pour garentir les lapereaux des oiseaux de proye.

Les Medecins appellent aussi *moelle espiniere*, celle qui est enfermée dans les vertebres du dos.

ESPINOCHE. s. f. Petit poisson qui a sur le dos des espines ou aiguillons dont il se deffend. En Latin *aculeatus piscis*. Les espinars en vieux François s'appelloient *espinoches*.

ESPINOCHER. verb. neut. Terme populaire, qui se dit quand on prend des viandes ou du pain en petite quantité & par parcelles, en témoignant du dégoust ou de la satieté. Cette femme au lieu de manger, ne fait qu'*espinocher*, il faut qu'elle ait goûté en ville. Ce mot vient d'*espinoche*, comme qui diroit, Prendre garde aux espines de ce poisson.

ESPION. s. m. Celuy qui fait mestier d'observer les actions d'autruy. Parmi les domestiques des Grands il y en a tousjours quelqu'un qui est traistre, qui est leur *espion*, qui est payé pour prendre garde à ce qu'ils font. Quand on trouve dans un camp un *espion*, il est perdu. Les *espions* doubles sont les plus fins, qui servent les deux partis. Ce mot vient de *spione*, fait de *spia*, qui a été fait de l'Alleman *spie*. Menage.

On dit proverbialement d'un homme qui ne sçait pas les affaires qui se passent dans le monde, qu'il ne despense gueres en *espions*.

ESPIONNER. verb. act. Observer les actions d'autruy pour en rendre compte à quelqu'un. Ce mari jaloux paye des gens pour *espionner* sa femme, pour la suivre par tout où elle va.

ESPIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPLANADE, ou *Glacis*. s. f. Terme de Fortification. C'est ce qui sert de parapet au corridor, une pente de terre qui commence du haut de ce parapet, & qui se perd insensiblement jusqu'au niveau de la campagne.

ESPLANADE, signifie aussi le terrain qu'on a applani depuis le glacis de la contrescarpe jusqu'aux premieres maisons.

On le dit encore de tout autre terrain qu'on a applani, quand il y avoit quelque éminence qui incommodoit une place.

On appelle aussi *esplanade*, *planchis*, & *plateforme*, les planches, ou madriers sur lequels on fait les batteries de canon. La premiere planche joignant la barbe de la trosniere doit être de neuf pieds; la seconde de neuf & demi; & la troisieme en augmentant à proportion jusques à vingt. Elles doivent avoir un pied & demi de large, & quatre doigts d'épaisseur. L'*esplanade* doit être eslevée au derriere d'un pied & demi, & avoir trente pieds pour le recul.

ESPLANADES, en termes de Fauconnerie, signifie les routes que tient l'oiseau quand il plane en l'air.

ESPLORER. v. neut. Fondre en pleurs, avoir les larmes aux yeux. Il n'a gueres d'usage qu'au participe. J'ay trouvé cette femme toute *esplorée*, qu'on ne pouvoit consoler.

ESPLOYER. v. neut. Terme de Blason, qui se dit de l'aigle de l'Empire qui est *esployée*, qui a les aîles

estendues ; & deux testes : ce qui se dit particulierement à cause de la teste & du col, qui estant ouverts & separez representent deux cols & deux testes. On appelle en general *esployez*, tous les oiseaux qui ont les aisles estendues. Ce mot vient du Latin *explicare*.

ESPLUCHER. v. act. Oster l'ordure, la vermine de quelque chose, en retrancher ce qu'il y a de mauvais. On *espluche* les herbes qu'on met au pot, à la salade. On *espluche* des pois, & tout autre grain qu'on veut manger. *Esplucher* ses habits pour en oster la vermine. Ce mot vient de *explicare*, Nicod ; selon Menage, de *expellicare*.

Esplucher, se dit aussi chez plusieurs Artisans de ce qu'on oste ou retranche de plusieurs ouvrages qu'on a faits ou defauts. Les Ouvriers en soye *espluchent* les rubans, les estoffes où il est demeuré quelques fils ou bouts de soye inutiles. Les Tailleurs qui ont decousu un habit ont soin d'en *esplucher* les points.

Esplucher, se dit figurément en chose morales, pour dire, examiner, rechercher curieusement quelque chose. Les Critiques ont *espluché* curieusement toute l'Antiquité, & en ont extrait ce qu'il y avoit de plus beau. Il y a peu de personnes, dont si on *espluchoit* bien la vie, la noblesse, il ne s'y trouvast quelque ordure, quelque derogeance.

Espluché, ée. part. pass. & adj.

Espluchures. s. f. plur. Parties corrompuës ou sales qu'on retranche de ce qu'on espluche.

ESPOINCONNER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *exciter*, aiguillonner quelqu'un par un desir de gloire.

ESPOINTER. v. act. Esmousser quelque chose, luy oster sa pointe. *Espointer* une espée, une aiguille, un ganif, &c.

Espointer, en termes de Chasse, se dit des chiens qui sont estropiez par quelque espointure.

Espointé, ée. part. pass. & adj. On appelle aussi un cheval *espointé*, qui est eshanché, qui a fait un tel effort de anches, que ses ligamens sont relaschez.

ESPOINTURE. s. f. est un mal qui arrive aux chiens, quand l'os de la hanche qui sort au dessus du rable a receu quelque effort ou quelque heurt, en sorte qu'il est plus bas que l'autre, & alors le chien ne peut plus servir.

ESPOIR. s. m. Esperance. Il se dit particulierement de l'amour.

Si l'amour vit d'*espoir*, il meurt avec que luy.

C'est un vers du Cid. Les amants se flattent d'un doux *espoir*, ils se plaignent d'un trompeur *espoir*. On dit aussi en devotion, qu'il faut mettre tout son *espoir* en Dieu : que la fortune ne nous donne qu'un *espoir* decevant.

Espoir en termes de Marine, est un fauconneau ou petite piece de bronze que est montée sur le pont, dont on se sert pour les descentes. On en a veu quelquefois sur les hunes dans les grands vaisseaux, comme aux caraques de Portugal.

ESPOIS. s. m. Terme de Venerie, qui se dit de chaque cor ou sommet de la teste d'un cerf. Il y a des *espois* de coronure, de paumure, de trochure & enfourchure dans le bois en la teste d'un cerf.

ESPONCE. subst. Vieux terme de Coustumes qui signifie *deguerpissement* On dit aussi *esponcer* & *exponcion*, pour dire, *quittes* & *quittance*.

ESPONGE, s. f. Corps leger & fort poreux, facile à s'imbiber de liqueur. On le trouve attaché sur des rochers au bord de la mer. La comparaison ordinaire d'une chose qui boit se fait à une *esponge*. Il est leger comme une *esponge*. Dioscoride dit qu'il y a des *esponges* masles & femelles. Les masles sont espaisses, & ont des trous petits & serrez, dont les plus dures sont appellées par les anciens *tragi*, ou *boucs*. Aristote dit qu'il y en a de trois sortes, de claires, d'espaisses & d'autres qu'il nomme *achilleennes*. Cette troisiéme espece est la plus fine, la plus espaisse & la plus forte. Toutes les *esponges* s'engendrent contre les pierres sur le bord de la mer, & sont nourries du limon. Les meilleures sont celles qui croissent ou l'eau est la plus profonde. Plusieurs croyent qu'elles ont du sentiment, parce qu'elles se retirent quand on les veut arracher; ce q'on ne fait qu'avec peine. Les Imprimeurs se servent d'*esponges* pour mouiller leurs formes, quand ils font la distribution.

On appelle *esponge pyrotechniques*, celles qui se font avec de grands champignons qui viennent sur les vieux fresnes, chesnes ou sapins ; qu'on fait bouillir aprés qu'ils ont eté sechez & bien battus dans une forte lescive de salpestre, & derechef sechez au four.

Esponge, en terme de Manege, se dit de l'extremité du fer d'un cheval qui répond à son talon, & qui est l'endroit où on fait les crampons.

On dit proverbialement, qu'on passe l'*esponge* sur une chose, pour dire, qu'on l'efface, parce que les Peintres s'en servent pour effacer ce qu'ils ne trouvent pas bien. On dit aussi, qu'on presse l'*esponge*, quand on fait rendre gorge à celui qui s'est enrichi par des voleries. On dit aussi pour se mocquer d'une entreprise impossible, C'est vouloir secher la mer avec des *esponges*. Ce mot vient du Latin *spongia*, du Grec *spongos*.

ESPONTILLES. s. m. Terme de Marine. Piece de bois posées au dessus & tout le long du platbord, d'environ deux pieds & demi de haut qui servent à mettre les pavois qui couvrent les gardes. On dit aussi *pointilles*.

ESPONTON. s. m. Espece d'arme, de demi-pique, dont on se sert particulierement sur les vaisseaux, quand on vient à l'abordage. Ce mot vient de *spontone* Italien, parce que c'est une arme pointuë & aiguë.

ESPOUDRER. v. act. Oster la poudre de dessus quelque chose. On *espoudre* des tableaux avec des balais de plumes. On *espoudre* des livres, des habits en les secouant On *spoudre* les tapis en les battant avec des houssines. Ce mot vient du Latin *expulverare*.

ESPOUFFER. v. n. Terme populaire, qui signifie. S'esquiver, s'enfuir secrettement sans qu'on s'en apperçoive. Cet escroc qui avoit perdu la collation s'est *espouffé*, quand il a fallu payer l'escot. Les Sergents avoient happé ce couppeur de bourses mais il s'est *espouffé* dans un embarras. Ce mot vient du bas Languedoc, où il signifie *s'en aller subitement*. Il est derivé de *bouffer*, qui signifioit *chasser*. Borel.

ESPOUILLER. v. act. Oster les pous ; la vermine. Herodes mourut, parce qu'il fut impossible de l'*spouiller*, il avoit une maladie appellée *phtiriase*. Les gueux s'*espouillent* au soleil. Les singes se plaisent a *espouiller* les hommes & les animaux.

ESPAURES. s. f. Terme de Charpenterie. Ce sont des especes de solives qui servent à faire la levée d'un bateau foncet ou autres.

ESPOUSAILLES. s. f. plur. Ceremonie qui se fait à l'Eglise pour la celebration d'un mariage. On invite les parens & amis d'assister aux *espousailles*.

ESPOUSER. v. act. Celebrer un mariage, qui se dit tant du Prestre qui reçoit le serment des parties, que des conjoints qui se le donnent reciproquement. C'est le Curé qui les a *espousés*. Cet homme a *espousé* une belle fille. Cette fille a *espousé* un riche parti. C'est aujourd'hui qu'ils *espousent*. On ne les *espousera* qu'aprés Pasques. Ce mot vient de *sponsare* Latin.

Espouser, se dit figurément en choses morales, pour dire,

S'attacher opiniastrement à quelque parti, se tenir à quelque choix. Il faut estre indifferent, & n'*espouser* aucune opinion douteuse. Un Juge ne doit *espouser* les interests de personne.

Espouser, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *espouse* la femme, *espouse* les dettes, pour dire, qu'il faut qu'il deffende ses interests. On dit aussi, que tel fiance qui n'*espouse* pas, pour dire que souvent les affaires manquent, qu'on tenoit les plus asseurées.

Espouse'e, adj. & s. f. Femme ou fille qui se marie. Il a mené dancer l'*espousée*.

On dit d'une femme ajustée, qui a trop de menus affiquets, qu'elle est parée comme une *espousée* de village.

Espouseur. s. m. Qui veut espouser. Ce jeune homme est bon pour galant, mais il n'a pas la mine d'*espouseur*. Il y a des *espouseurs* qui sont prests d'espouser toutes les personnes qui leur donneront de l'argent.

ESPOUSSETTER. v. act. Oster la poudre des meubles & des habits avec des espoussettes. On dit plus communément *vergeter*.

Espoussetter, signifie aussi en langage populaire, Battre quelque personne de neant. On a bien *espoussetté* cet insolent, on lui a donné vingt coups de canne.

Espoussette', e'e. part. pass. & adj.

ESPOUSSETTE. s. f. Petite brosse ou vergette qui sert à nettoyer les habits & les meubles. Ce mot vient de *poudre*, selon Nicod, qui écrit *espoulsette*.

ESPOUVANTABLE. adj. m. & f. Terrible, qui surprend, qui fait peur, qui donne de l'admiration. Ce Tyran est un monstre *espouvantable* que l'enfer a vomi. Les Martyrs ont souffert des supplices *espouvantables*. Le blaspheme est un crime *espouvantable*. Le peché a une laideur *espouvantable*. Il n'y a rien de plus *espouvantable* que l'adventure qui lui est arrivée.

Espouventablement. adv. D'une maniere espouvantable. Les damnez souffriront *espouventablement*. Cette femme est *espouvantablement* laide.

Espouvantail. s. m. Figure d'homme qu'on met dans une cheneviere pour faire peur aux oiseaux, & les empescher d'en approcher. Et on dit proverbialement d'une chose qui fait peur, mais qui ne sçauroit faire du mal, que c'est un *espouvantail* de cheneviere.

Espouvante. s. f. Peur causée par quelque accident impreveu. Les terreurs paniques sont de soudaines *espouvantes* qui saisissent tout un peuple, une armée sans sujet. Il a sçeu qu'il y avoit un decret contre luy, il a pris l'*espouvante*, & il s'est sauvé.

Espouvanter. v. act. Estonner, faire peur. Le peuple est sujet à s'*espouvanter* pour peu de chose. Il n'y a personne de si hardi que le tonnerre n'*espouvante*. La menace d'un Prince irrité est capable d'*espouvanter*.

Espouvante', e'e. part. pass. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *expavescere*.

ESPOUX, ouse. subst. Qui se marie, ou qui est conjoint par mariage. On dit en se mariant, qu'on prend une telle pour sa legitime *espouse*, & un tel pour son *espoux*.

Espoux, se dit plus ordinairement en choses spirituelles. L'Eglise a Jesus-Christ pour son *Espoux*. Le St. Esprit est l'*Espoux* des Vierges. Tous les Chretiens sont invitez aux nopces de l'*Espoux*, à la beatitude eternelle. Le Cantique des Cantiques en parlant d'*espoux* & d'*espouse* est une allegorie de l'union de Jesus-Christ avec l'Eglise. Ce mot vient du Latin *sponsus*.

ESPREINDRE. v. act. Presser une chose qui a du suc ou du jus, pour le faire sortir. Il faut *espreindre* des citrons dans de l'eau & du sucre pour faire de la limonade. On *espreint* le verjus sur le pressoir avec la poire qu'on tourne dessus. Ce mot vient du Latin *exprimere* Nicod.

Espreint, einte. part. pass. & adj.

ESPREINTE. s. f. Maladie du fondement qui fait sentir de grandes envies & inutiles d'aller à la selle, qui causent de grandes douleurs.

Espreinte, en termes de chasse signifie aussi, fiente de loutre & de quelques autres bestes.

ESPREUVE. s. f. Experience, tentative, essay qu'on fait de quelque chose. Ce remede est infaillible, j'en ay fait plusieurs fois l'*espreuve* sur moy-mesme. Il m'a donné son cheval à l'*espreuve*, avant que de l'acheter. On prend des valets à l'*espreuve*, on en essaye, des armes à l'*espreuve*, qu'on ne peut percer. Sa constance a été mise à une rude *espreuve*. Voila un chapeau, un habit à l'*espreuve* de la pluye, qu'on ne se soucie pas de gaster.

Espreuve, se dit des premieres feuilles qu'on tire des formes d'imprimerie pour les corriger. Cet Autheur veut toujours avoir deux *espreuves* pour rendre son Livre plus correct. On le dit aussi des feuilles des estampes que l'on tire d'une planche, & sur lesquelles on tire aussi des *contr'espreuves*.

ESPRINGALE, ou *Espringarde*. Ancien instrument de guerre qui servoit à jetter des pierres, comme les frondes, dont Froissart, Faucher & autres Autheurs font mention. Il vient d'un autre vieux mot *espringaler*, qui signifioit *sauter*.

ESPRIS, ise. adj. Qui est agité d'une violente passion. Il se dit particulierement de l'amour. Ce jeune homme est furieusement *espris* de l'amour de cette fille. Les spirituels sont *espris* des beautez celestes, de l'amour divin.

ESPRIT. s. m. Il se dit par excellence de la troisiéme personne de la sainte Trinité. Dieu envoya son St. *Esprit* à ses Apotres, il tomba sur eux en langue de feu. La nature divine est un pur *esprit*. On baptise au nom du Pere, du Fils, & du St. *Esprit*. L'Ordre des Chevaliers du St. *Esprit*, dont la marque est le cordon bleu. Ce mot vient du Latin *spiritus*.

Esprit, se dit aussi de la puissance divine, & de sa communication avec les hommes. L'*Esprit* de Dieu estoit porté sur les eaux, Gen. 1. 2. Les Prophetes estoient possedez de l'*Esprit* de Dieu. La providence est cet *Esprit* universel par lequel Dieu fait agir toute la nature. La Vierge a conceu du St. *Esprit*, St. Matthieu Chap. 1. v. 18. St. Paul disoit qu'il croyoit avoir l'*Esprit* de Dieu, 1. Corinth. 7. 40.

Esprit, se dit aussi de ce qui est incorporel, qui ne tombe point sous les sens. Les Anges sont de purs *Esprits*, des Intelligences. Les Demons sont des *Esprits* d'orgueil, de mensonge, de tenebres. Et absolument on appelle le Diable, *le malin esprit*.

Esprit, se dit en ce sens de ces visions ou apparitions qu'on voit, ou qu'on croit voir sous diverses figures, & qu'on tient estre des Demons, ou des ames des deffunts. Les Apotres croyoient que Jesus-Christ ressuscité étoit un *esprit*: il leur dit, Tastez, voyez qu'un *esprit* n'a point de chair ni d'os, St. Luc 24. 37. Cette maison est inhabitable, parce qu'il y revient des *esprits*. La Pytonisse fit revenir l'*esprit* ou l'ombre de Samuël devant Saul. Il y a des *esprits* follets, des *esprits* familiers, &c.

Esprit, se dit aussi de l'ame raisonnable entant qu'elle est incorporelle. Jesus-Christ rendit l'*esprit* aprés avoir dit, tout est consommé, St. Matthieu 27. 50. Le Sage dit que toutes choses ne sont que vanitez & affliction d'*esprit*, Eccles. 2. 22. L'*esprit* est prompt, & la chair est infirme, St. Matthieu 26. 41. Il faut adorer Dieu en *esprit* & en verité. A l'agonie il faut recommander son *esprit* à Dieu.

Esprit, se dit aussi des raisonnements, des fonctions de l'ame agissant diversement par ses organes, le jugement, l'imagination & la memoire. Cet homme a beaucoup d'*esprit*, de jugement, & de bon sens.

esprits de feu ont beaucoup d'imagination, & peu de jugement. Mettez bien cela dans votre *esprit*, dans vôtre memoire. Quand j'auray un peu rappellé mes *esprits*, je m'en souviendray. Vive les gens d'*esprit*. Aristote avoit l'*esprit* fort éclairé, vif, penetrant. Ciceron étoit un *esprit* railleur & fort vain; Virgile un *esprit* doux & judicieux. Les *esprits* brouillons & violents sont causes des guerres, des seditions. On dit aussi une pointe d'*esprit*, un trait d'*esprit*, pour dire, une subtilité. Il vit d'*esprit*, d'adresse, d'industrie. Au contraire on dit des stupides, des Barbares, qu'ils n'ont point d'*esprit*, de conception; qu'ils n'ont pas l'*esprit* de dire une parole; qu'ils ont l'*esprit* dur, bouché & sterile. On dit aussi des fous, qu'ils ont l'*esprit* gasté, alteré, aliené, perdu; qu'ils ont l'*esprit* de travers.

Esprit, se dit aussi du genie particulier de chaque personne, de son application a quelque chose, & de la facilité qu'il a d'y reüssir. Cet homme a l'*esprit* au jeu, aux procés, pour dire, il les aime, il s'y applique. On dit aussi, Il a l'*esprit* du jeu, des affaires, il a un genie particulier pour y reüssir. Et on dit d'un Artisan qui reüssit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*esprit* jusqu'au bout des doigts. On dit aussi, qu'une personne a l'*esprit* de Religion, d'humilité, pour dire, qu'il a une vocation, des qualitez propres à la vie religieuse. Bienheureux sont les pauvres d'*esprit*, parce que le ciel leur appartient, St. Matthieu 5. 3. Un *esprit* double est fort dangereux. On appelle aussi un *esprit* de contradiction, un homme bourru & peu complaisant, qui aime à disputer, à contrarier les autres.

Esprit, se dit aussi des effets que produit cet *esprit*, de ce qui en est respandu dans un Livre, dans quelque Ouvrage que ce soit. Voilà un discours plein d'*esprit*, où l'*esprit* brille par tout, qui vient d'un homme d'*esprit*, d'un bon *esprit*, d'un bel *esprit*. Il y a bien de l'*esprit* en cette machine, elle est fort ingenieuse.

Esprit fort, est une espece d'injure qu'on dit à ces libertins & incredules qui se mettent au dessus des croyances & des opinions populaires. La plus-part des beaux *esprits* font les *esprits forts*, qui ne s'estonnent de rien, qu'on ne persuade pas aisément.

Esprit, se dit aussi du sens, de l'intelligence d'une chose, du dessein, du motif qui la fait agir. Il faut regarder plûtôt à l'*esprit* de la Loy, qu'à ses paroles. La politique d'Espagne a toûjours agi par un *esprit* de domination universelle. Les transactions se doivent faire par un *esprit* de paix pour fuir le procés. Quand on fait le procés à un homicide, on regarde s'il la fait innocemment, ou par un *esprit* de vengeance. Il faut en traduisant prendre bien l'*esprit* de son Auteur, son sens, son caractere. L'*esprit* du Christianisme consiste en l'humilité & aux souffrances. Cette Monarchie se gouverne toûjours par un même *esprit*, par les mêmes maximes.

Esprit, en termes de Medecine, se dit des atomes legers & volatils, qui sont les parties les plus subtiles des corps, qui leur donnent le mouvement, & qui sont moyens entre le corps & les facultez de l'ame, qui luy servent à faire toutes ses operations. Ce sont les *esprits* vitaux & animaux qui enflent les muscles pour soûtenir les corps, & les faire mouvoir. L'*esprit* est un corps tres-subtil, toûjours mobile, engendré de sang & de vapeurs, porteur de facultez & commandements de l'ame par le moyen des nerfs & des muscles. L'*esprit animal* est defini par Galien, une certaine exhalaison de sang benin qui se subtilise dans le cerveau, & se respand dans les nerfs pour leur bailler sentiment & mouvement. Il est different du *vital*, qui se fait dans le cœur, & se respand dans les arteres pour les fonctions de la vie. L'*esprit animal* est engendré dans les ventricules du cerveau. Il sert au sentiment & au mouvement. L'*esprit vital* s'engendre au cœur; & l'*esprit naturel* est engendré au foye. L'*animal* est engendré du *vital*; le *vital* du *naturel*, & le *naturel* de la vapeur du sang. L'estude continuelle fait une grande dissipation d'*esprits*. La nature a donné le sommeil aux animaux pour reparer les *esprits* espuisez par le travail: & on dit qu'un homme reprend ses *esprits*, quand par quelque surprise ou accident les *esprits* qui font agir la raison estoient estonnez & troublez. Les animaux venimeux ne tuent que par des *esprits* irritez qu'ils poussent au dehors, qui coagulent le sang, comme a fort bien prouvé Charras dans son Traité des Viperes.

Esprit, en termes de Chymie, est une substance aërée, subtile & penetrante, designée sous le nom de *Mercure*, qui s'éleve d'ordinaire aprés que le flegme est monté. Le propre de l'*esprit* est de penetrer & d'ouvrir les corps solides. Il carie, ronge, brise, dissout & brusle mesme certains mixtes, & en coagule d'autres, & fait une infinité d'autres effets, & mesme tout contraires.

En general les Chymystes appellent *esprits*, les petites parties non aqueuses qui s'élevent des corps par la chaleur, & se reduisent en liqueur par la distillation, comme l'*esprit* de vitriol, le sel de salpestre, &c. Ils appellent aussi *esprits*, les liqueurs aqueuses qui se tirent par la distillation, lors qu'elles sont remplies & impregnées de quelques sels, ou de quelques autres principes actifs, qui se sont elevez avec elles par la violence du feu. Ainsi ils les appellent *esprits acres*, quand ils excitent sur la langue quelque sentiment de chaleur; & *acres corrosifs*, quand ils font sur la langue quelque erosion. *esprits salins*, les liqueurs qui tiennent de la saveur du sel commun; *esprits sulphurez*, les liqueurs qui ont une saveur ayant quelque rapport avec celles des sels sulphurez: & quand cette saveur est trop forte, on les appelle *esprits urineux*. *Esprits ardents* sont les liqueurs aqueuses qui s'enflamment, & qui sont une espece d'*esprits sulphurez*. *Esprits mixtes* sont les liqueurs où l'acide domine, & qui tiennent de sulphuré.

En ce sens on dit que les Chymistes tirent l'*esprit* de soulfre, de sel, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'essence ou le plus subtil par la distillation ou autrement. On appelle *esprits*, les liqueurs distillées qui ne sont ni eau ni huile. Il fait dangereux de travailler aux mines, parce qu'il s'en exhale toûjours des *esprits* arsenicaux & vitrioliques.

L'*esprit de vin* n'est autre chose que de l'eau de vie plusieurs fois rectifiée ou distillée. On luy donne en Chymie divers noms, *essence tres-subtile & incorruptible*, *soulfre celeste*, *soulfre bezoardique vegetable*, *clef des Philosophes*, *Ciel de Raymond Lulle*, *corps etheré composé d'eau & de feu*, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme a l'*esprit* aux talons, lors qu'il fait quelque lourde faute contre le jugement, qu'il manque de conduite. On dit aussi, qu'il s'alambique l'*esprit*, quand il s'applique trop fortement à quelque composition.

ESPROUVER. v. act. Experimenter, essayer la bonté d'une chose. *Esprouver* un cheval. *Esprouver* de l'artillerie. On n'est point seur de la bonté d'un remede, qu'on ne l'ait plusieurs fois *esprouvé*. Ce mot vient du Latin *probare*. Nicod.

Esprouver, signifie aussi, Reconnoistre. J'*esprouvis* bien la verité des bons avis qu'on m'a donnés autrefois. J'ay reconnu & *esprouvé* plusieurs fois la fidelité de ce valet. On ne connoist point la douleur de la goutte, qu'on ne l'ait *esprouvée*, pour dire, qu'on ne l'ait sentie; ni la malice d'une femme, qu'on ne l'ait *esprouvée*.

Esprouvé, ée. part. pass. & adj.

Esprouvette. s. f. Sonde de Chirurgien.

ESPUISABLE. adj. m. & f. Qui se peut espuiser.

Il n'y a point de tresor qui ne fust *espuisable* à faire ces folles despenses.

ESPUISEMENT. f. m. Action par laquelle on tarit, on espuise. L'*espuisement* de ce batardeau a été difficile, à cause des sources qui s'y sont trouvées. Ce mot & les suivans sont derivez du Latin *puteus*. Nicod.

ESPUISEMENT, se dit plus souvent en Medecine. C'est une maladie dangereuse que l'*espuisement* des esprits. La grande application à l'estude, aux desbauches des femmes, causent de grands *espuisements*.

ESPUISEMENT, se dit figurement en Morale. L'*espuisement* de cette matiere est difficile, car elle est trop abondante.

ESPUISER. v. act. Oster toute l'eau d'un endroit, tarir une source. On *espuise* les puits, on en vuide l'eau pour les curer. On a du mal à *espuiser* les sources vives.

On dit, *Espuiser* ses reins, *espuiser* sa bourse, *espuiser* ses forces, pour dire, les vuider, les user, les consumer.

ESPUISER, se dit figurément en choses morales. Une longue estude *espuise* les esprits. Quand on fait un Dictionaire c'est une matiere qu'on ne peut *espuiser*, il est impossible qu'on n'oublie quelques mots. On dit aussi, qu'un esprit est *espuisé* quand à force d'avoir parlé ou escrit sur une matiere, il ne peut plus rien produire de nouveau. Il n'y a point de genie si fecond, qu'il ne s'*espuise* à la fin.

ESPUISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPURER. v. act. Rendre une chose pure & nette, en separer les ordures & les corps estrangers. Les liqueurs s'*espurent* par la filtration & la distillation. Le mercure *espure* en le passant par le chamois, & en le sublimant. Les metaux s'*espurent* par les fusions reïterées. L'or s'*espure* par la coupelle, par l'incart & la cementation.

ESPURER, se dit figurément en choses morales, sur tout au participe. L'Eglise Romaine a eu toujours une foy fort *espurée*. Il n'entrera dans le ciel que des ames nettes & fort *espurées*. Le stile de cet Auteur est fort net & *espurée*, il n'a point de termes obscurs, ni barbares. Le cœur du juste s'*espure* dans les souffrances, comme l'or dans la fournaise.

ESPURÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPURGE. s. f. Herbe medecinale purgative. C'est selon quelques uns, une espece de tithymalus. Sa tige a une coudée de haut, qui est creuse & grosse comme le doigt, d'où sortent ses feuilles qui retirent fort à celles d'amande, quoy que plus larges & plus lissées. Celles qui sont au bout de ses branches sont plus petites, & faites comme la linaire ou le fer longuet. Elle porte son fruit dans trois petites bourses, qui est rond comme une capre, dont les grains sont separez par petites pellicules, lesquels étant despouillez de leur escorce sont blancs & doux au goust. Toute la plante est pleine de lait, ainsi que le tithymale. Les Apothicaires l'appellent *catapucia minor*, & les Medecins *lathyris*. Elle est nommée *espurge*, *ab expurgandi facultate*.

ESQ.

ESQUARIR. v. act. Tailler un corps solide à angles droits. *Esquarrir* une pierre, une poutre. Il faut *esquarrir* le bois à vive areste, n'y laisser aucun aubier.

ESQUARRI, IE. part. pass. & adj.

ESQUARRISSEMENT. s. m. Ce qu'il faut faire pour esquarrir un corps. Il faut retrancher la moitié de l'arbre pour l'*esquarrissement* d'une poutre, d'une solive.

ESQUARRISSAGE. s. f. Estat d'une chose esquarrie. Cette solive a six pouces sur neuf d'*esquarrissage*.

ESQUARRISSOIR. s. m. Petite verge quarrée fort polie pour augmenter les trous dans le cuivre ou l'acier. Elle est taillée en depouille, c'est à dire, qu'elle va un peu en augmentant vers le talon ou la manche.

ESQUERRE. s. f. est un fer plat à angles droits, qu'on cloue sur les angles de la charpenterie pour faire tenir les sablieres aux posteaux corniers, ou dans les escaliers ou autres assemblages de pieces de bois. On en met d'estage en estage.

ESQUERRE, est aussi un instrument de Geometrie qui sert à construire & à mesurer un angle droit ou de 90. degrez. Il est composé de deux regles, dont l'une est élevée perpendiculairement au dessus de l'autre, & est immobile, & quand ces deux regles sont mobiles par une charniere, on dit que c'est une fausse *esquerre*, qui sert à mesurer & à construire toutes sortes d'angles aigus & obtus. Ainsi quand on dit qu'un bastiment est basti à fausse *esquerre*, c'est à dire, qu'il n'est pas à angles droits.

ESQUIAVINE. s. f. Vestement de paysan ou d'esclave dont on s'est servi autrefois, & qui est encore en usage en Espagne.

ESQUIAVINE en terme de Manege, s'est dit aussi d'un long & severe chastiment qu'on faisoit souffrir au cheval pour le rendre souple & obeïssant.

ESQUIF. s. m. Petit vaisseau de mer propre pour le service des grands, & qui ne va gueres qu'avec les rames. Ce mot vient de l'Allemand *schif* ou *schiff*, qui signifie *navire*, qui a été fait du Grec *skaphé*. Menage. Vegece dit que les Latins appelloient *pilta* ces vaisseaux, d'où peut avoir été fait le nom de *patacha*.

ESQUILLE. s. f. Petite partie qui s'est détachée d'un os quand il s'est rompu. Il faut prendre garde de ne laisser point d'*esquille* dans la playe. Ce mot vient de *squamma*.

ESQUINANCIE. s. f. Voyez *Squinancie*, c'est la même chose.

ESQUINE. s. f. Terme de Manege, qui se dit des reins du cheval, au lieu d'*eschine*. On dit un cheval fort d'*esquine*, qui manie sur l'*esquine*, ou qui leve les reins. Cheval foible d'*esquine*, qui est sujet à broncher.

ESQUIPOT. s. m. est une espece de petit tronc qui est en la boutique des Barbiers, où les garçons mettent tout l'argent qu'ils reçoivent de la façon des barbes, qu'ils partagent en suite avec le Maitre. On le dit encore en quelques autres professions.

ESQUISSE. Terme de peinture. Dessein croqué, ou projet fait à la haste de quelque chose qu'on veut peindre, graver ou tailler. Il n'a pas pris la peine de faire un dessein fini, arresté ou terminé, il a travaillé sur l'*esquisse*. Ce mot vient de l'Italien *schizzo*.

ESQUISSER. v. act. C'est faire une esquisse, croquer un dessein à la haste. On dit *esquisser* une pensée.

ESQUIVER. v. act. Se sauver avec legereté & promptitude. On attrape gueres des coupeurs de bourses, ils ont l'addresse de s'*esquiver* dès qu'ils ont fait leur coup. Cet homme auroit été tué par la chute de cette solive, s'il n'eust heureusement *esquivé* le coup. Ce mot vient d'*esquif*, vaisseau propre à s'enfuir; comme *eschapper* a été fait de *scapha*. Borel le derive du mot *chevir*; Pasquier du mot Italien *schifar*.

ESQUIVER, se dit figurément en choses morales. Les distinguo qu'on apporte dans l'Escole ne levent pas la difficulté d'une question, mais ils l'*esquivent*. Il a veu une questeuse qui luy alloit porter une estocade, il a *esquivé* & paré le coup en se faisant celer.

ESQUIVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

E S R.

ESRAILLER. v. act. Tirer avec effort une toile, ou une estoffe, en telle sorte que les fils s'en separent, ou se relaschent. Le crespe, la gaze, la mousseline, sont sujets à s'*esrailler*. On le dit aussi des chairs, lors que les fibres s'en separent par quelque effort. Une espingle lui a *esraillé* la peau. Ce mot vient de *irradiare*, selon Nicod.

ESRAILLÉ, ÉE. part. On appelle un œuil *esraillé*, un œuil rouge, & dont la paupiere est trop ouverte par la violence de quelque fluxion.

ESRAILLURE. s. f. Endroit d'une estoffe qui a esté esraillée, qui a souffert quelque violence laquelle a separé son tissu en long, ou en large. L'usure d'une estoffe commence par l'*esraillure*.

ESRATER. verb. act. Oster la rate. On *esrate* les chiens, & ils ne laissent pas de vivre.

ESRATER, est aussi un terme populaire qui signifie, Esveiller quelqu'un qui est niais, stupide, melancolique, le rendre gay, plus alerte. Les enfans qu'on amene de Province sont bien tost *esratez* a Paris.

On dit proverbialement & bassement, Il est *esraté* comme une potée de souris.

ESRATÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESRENER. v. act. Rompre les reins. Voilà un poids qui est capable d'*esrener* ce Crocheteur, ce cheval. Ce mari s'est *esrené* auprés de sa femme. On a donné tant de coups de baston à ce pauvre homme, qu'on l'a *esrené*. Quelques-uns disent *esreinté*. Ce mot vient du Latin *sine renibus*. Menage le derive de *erenare*, comme qui diroit *renes luxare*.

ESRENER, se dit figurément d'une plume qu'on gaste en l'appuyant trop fort sur le papier. Cette plume est *esrenée*, je n'en sçaurois plus escrire.

ESRENÉ, ÉE. part. pass. & adj.

E S S.

ESSAIM. s. m. Vol d'abeilles qui sortent de leur ruche & qui sont sur les branches d'un arbre. Ce mot vient de Latin *examen apum*, ou du Grec *essin*, qui signifie *Roy des abeilles*.

ESSAIM, se dit figurément d'une trouppe de jeunes gens de meme profession. On a veu au siecle passé un *essaim* de Poëtes de même volée. Au Palais on voit un *essaim* d'Advocats qui se font recevoir à la Saint Martin.

ESSANGER. v. act. Donner la premiere façon au linge qu'on met à la lescive pour le blanchir. La lescive a trois façons : on l'*essange* le premier jour, on la coule le second, & on la lave le troisieme. Pour *essanger* le linge, on le fait tremper dans l'eau, afin d'en oster la plus grosse ordure, & particulierement le *sang*, qui est ce qui a donné le nom a cette premiere façon.

ESSARTER. v. act. Defricher une terre, en arracher les bois, les racines, le taillis ou le vieux plant qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y sont venuës faute de culture, pour la rendre disposée à y semer ou planter ce qu'on voudra. Il y a bien des vieilles souches sur cette terre, elle sera difficile a *essarter*. On appelloit autrefois *essars*, des broussailles; d'où vient que plusieurs s'appellent *des Essarts*: ce que Du Cange dit venir d'un de ces mots qu'on a dit dans la basse Latinité, *exartus*, *exartum*, *exartes*, *essartum*, *assartum*, *sartum* & *sartus*, qui signifient tous *forest couppée & defrichée*: ce que Spelmannus derive du Latin *exertum*, qui signifie *arraché & desraciné*; d'autres du mot *sarrire*, qui veut dire *sarcler*, purger des meschantes herbes; d'autres enfin du verbe *exaro*, qui signifie *labourer*, d'où on a fait *exaratum*, & par contraction *exartum*.

ESSAY. s. m. Action par laquelle on taste, on examine une chose, pour en connoitre la qualité. Les Medecins font *essay* des drogues pour connoitre leur nature, si elles sont chaudes ou froides, douces ou acides. On fait *essay* des viandes qu'on sert sur la table du Roi. On fait des *essais* des especes a la monnoye, devant que de les exposer en public. Pour n'estre point trompé en fait de chevaux, il ne les faut prendre qu'à l'*essay*.

ESSAY, se dit aussi des tentatives, des experiences qu'on fait pour voir si une chose reussira. Il faut faire un *essay* des machines en grand, ce n'est pas assez que l'*essay* reussisse en petit. On fait l'*essay* du canon avec charge & double charge. Corneille a dit dans le Cid :

Et pour leurs coups d'*essay* veulent des coups de maitre.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *examen*.

ESSAY, se dit figurément en Morale des ouvrages d'esprit: Plusieurs ont fait des *Essais* poetiques. Montagne a fait un tres-beau Livre qu'il a appellé ses *Essais*. Il est sorti de Port-Royal de beaux *Essais* de Morale. L'*Essay* des merveilles de nature du Pere Binet sous le nom de René François, a esté imprimé vingt-cinq fois. L'*Essay* d'un Dictionaire Universel.

ESSAY, se dit aussi du vaisseau qui sert a faire l'*essay*. Il a toujours dans la poche un *essay*, une petite tasse. Les Cabaretiers appellent *essais*, de tres-petites bouteilles, dans lesquelles ils envoyent du vin pour en taster, pour en faire l'*essay*. On appelle aussi *essay*, le couvercle de la tasse ou de la couppe dans lequel on fait l'*essay* chez les Princes.

En matiere de monnoyes on fait un premier *essay* des matieres qu'on y apporte pour fondre, afin de les affiner & mettre au titre requis. On en fait un autre *essay* dans la chambre des delivrances par les Juges Gardes qui en font essayer la bonté, & pour cet effet prennent une piece de monnoye qu'ils couppent en quatre parties appellées *peuilles*, dont ils laissent une partie au Maistre, l'autre au Juge Garde. Il en retient une pour lui, & il fait *essay* de la quatriéme. Un fourneau d'*essay* est échauffé par un fourneau de reverbere, où on essaye l'argent dans de petites coupelles, où on en met demi-gros avec une bale de plomb, qui en s'esvaporant en emporte l'impureté. Mais l'*essay* d'or se fait sur quatorze grains d'or, auquel on adjoûte le même poids d'argent tres-fin; & aprés l'avoir battu en lames fort deliées, on les met dans un matras avec l'eau de depart, qui en separe tout l'argent, & on juge de la bonté de l'une & l'autre de ces matieres suivant la difference du poids qu'on trouve avant ou apres l'operation.

ESSAYER. v. act. Faire un essay, une épreuve, une tentative de quelque chose, pour voir si on y pourra reüssir, si elle nous sera propre. On *essaye* des gands, des bas, des souliers, pour en choisir qui conviennent. Les femmes se font *essayer* deux ou trois fois un habit, avant que de le trouver à leur gré. Il faut *essayer*, esprouver ses armes, pour voir si on peut s'y fier. Il ne sçait ce que c'est que la guerre, il faut un peu qu'il en *essaye*. Je ne sçay si cela est bon ou mauvais, je n'en ay jamais *essayé*. On fait une année de probation pour *essayer* ses forces, pour voir si on pourra supporter l'austerité de la Regle. On ne peut bien juger d'une chose, qu'on n'en ait *essayé*. Ce mot vient du Latin *examinare*.

ESSAYÉ, ÉE. part.

ESSAYERIE. s. f. C'est un lieu particulier dans les Monnoyes, où on en fait l'essay.

ESSAYEUR. s. m. Affineur. Officier des monnoyes qui en fait l'essay, qui esprouve si la monnoye est au titre requis par les Ordonnances. On le dit aussi de ceux qui esprouvent la qualité de l'or ou de l'argent qu'on employe en ouvrages. Il y a un *Essayeur* general

pour toutes les monnoyes de France, creé par François I. en 1539. Il y a aussi un *Essayeur* particulier en chaque monoye.

ESSELIERS. s. m. Terme de Charpenterie. Ce sont des pieces de bois qui forment les cintres, ou qui soûtiennent par les bouts les entraits.

ESSEMER. v. neut. Terme de Pescheur. Tirer une seine à bord pour en degager le poisson qu'on y a pris. Il faut aller *essemer* entre ces deux saules, c'est à dire, vuider la seme.

ESSENCE. s. f. Ce qui determine la nature d'une chose qui est absolument necessaire pour la faire étre ce qu'elle est. En Philosophie on appelle *essence*, ce que l'on conçoit de premier en une chose; & on le distingue de son acte, qu'on appelle son *existence*. L'infinité est de l'*Essence* Divine. La raison est de l'*essence* de l'homme. Les choses ne sont differentes que par leurs *essences*, & non par leurs accidents. On dit aussi, que les choses ne sont plus en *essence*, pour dire, qu'elles ne sont plus en nostre pouvoir, qu'on ne peut pas les representer comme on les a receuës. Quand des meubles ne sont plus en *essence*, il en faut payer la juste valeur & estimation. On dit aussi, que les bois sont de bonne *essence*, pour dire, de bonne nature, de bonne qualité. On dit aussi, l'*essence* du bois, en parlant de son âge. Le bois de chesne est le bois de la meilleure *essence*.

Essence, en termes de Chymie, est ce qu'il y a de plus pur & de plus subtil dans les corps, dont on fait les extraits par le feu. Les bouteilles d'*essences* sont tirées des fleurs ou des fruits. Les *essences* sont agreables pour leur odeur, pour leur goût. On se sert des *essences* pour parfumer les cheveux, le linge, les viandes. Avec deux gouttes d'*essence* on fait sur le champ une bouteille d'hypocras.

Essence, se dit figurément en choses morales. Les paroles sacramentales sont de l'*essence* des Sacrements. Il faut rapporter la premiere grosse d'un contract, quand on veut étre colloqué en ordre, c'est l'*essence*, le fondement du procés. Ce Rapporteur a penetré jusques dans l'*essence* de cette affaire, dans le plus obscur & le plus difficile; il a tiré la quinte-*essence* de cette affaire.

ESSENCIER. v. act. Jetter des essences sur quelque chose. Cet homme est si magnifique est si propre, que quand il donne à manger, il *essencie* les viandes, les liqueurs, le linge.

ESSENTIEL, elle. adj. Ce qui est necessaire pour constituer un étre, qui appartient à son essence. Il est *essentiel* à Dieu d'étre bon, d'étre juste, &c. Le cœur, le cerveau, sont des parties *essentielles* dans le corps des animaux, sans lesquelles ils ne peuvent vivre. Le marc est inutile, quand on a tiré le plus *essentiel*.

Essentiel, se dit figurément en choses morales. Ce contract est la piece *essentielle* du procés. Il faut mettre cette clause dans ce traité, c'est le point le plus *essentiel* le plus important. Pour conclurre ce mariage, ce marché, il faut voir de l'argent comptant, c'est l'*essentiel*.

Essentiellement. adv. D'une maniere necessaire & essentielle. Il n'y a que Dieu qui soit *essentiellement* bon en S. Matthieu.

ESSETTE. s. f. Outil de Tonnelier, de Charron, & d'autres Artisans travaillans en bois. C'est une espece de marteau qui a une téte ronde d'un côté, & un large trenchant de l'autre. Ce mot vient du Latin *ascia*; & quelques-uns pretendent qu'il faut dire *aissette*.

ESSIEU. s. m. est un bois qu'on debite en grume, de six pieds de long, & de sept à huit pouces de diametre par le menu bout. C'est la piece des charrettes & carrosses qui entre dans le moyeu des roües. Menage derive ce mot de *axiculus*, d'où on a fait premierement *aissil*, ensuite *essenil*, & puis *essieu*.

On appelle *essieu* en Geometrie, la ligne ou broche qui est entre les deux poles d'un globe, ou d'une sphere.

ESSIMER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit quand pour oster la graisse excessive d'un faucon & l'amaigrir, on lui donne diverses cures, comme si on disoit *essuymer*, c'est à dire, en ôter le suif. On dit aussi, *Essimer* l'oiseau pour dire, le mettre en état de voler, lors qu'on le dresse, ou au sortir de la muë.

ESSOGNE. s. f. Terme de Coûtumes. C'est un droit seigneurial qu'on paye en plusieurs lieux au Seigneur, lors que quelqu'un de ses tenanciers meurt sur sa terre: c'est d'ordinaire le double du cens annuel que doit l'heritage.

ESSONNIER. s. m. Terme de Blason. C'est un double orle qui couvre l'Escu dans le sens de la bordure, Il vient du Grec *enzonion*, qui signifie *ceinture*. En effet c'étoit autrefois une ceinture ou enceinte, où les chevaux des Chevaliers étoient placez, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournoy, & qui étoient separez par des barres & traverses, comme ils sont à present dans les escuries. On les appelloit aussi *essongnies*. *Essonnier* est presque la méme chose que *trescheur*.

ESSOR. s. m. Air descouvert & libre qui cause de la secheresse. Mettre du linge à l'*essor*. Il ne fait point d'*essor*, pour dire, L'air est humide.

Essor, signifie aussi l'action de l'oiseau qui s'éleve librement dans l'estenduë de l'air. Il se dit particulierement des oiseaux de proye, qui prennent l'*essor*, quand ils volent fort haut.

Essor, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Quand son genie prend l'*essor*, il fait la plus belle poësie du monde. Cet Orateur a pris l'*essor*, il est un peu sorti de son sujet. Les jeunes gens qui n'ont ni pere ni mere sont sujets à prendre l'*essor*, à se mocquer de leurs Tuteurs.

ESSORER. v. neut. Terme de Chasse, qui se dit des oiseaux de proye qui sont sujets à voler au loin, qui ont de la peine à revenir sur le poing, qui se perdent. On dit aussi, *Essorer* un faucon, lors qu'on le laisse secher au feu ou au soleil.

En termes de Blason, on appelle un oiseau *essorant*, celui qui est peint en une action ou il semble prendre l'*essor*; & on dit *essoré*, de la couverture d'une maison, d'une Eglise, d'une tour ou d'un chasteau, quand elle est d'un esmail different de celui du corps du bastiment.

Essorer, se dit aussi en parlant du linge qu'on met à l'air pour se secher. Dans les temps de brouillards le linge a de la peine à s'*essorer*. Bien loin que ce linge soit sec, à peine est-il *essoré*.

ESSORILLER. v. act. Coupper les oreilles. Le supplice des couppeurs de bourses en plusieurs lieux, c'est de les *essoriller*.

Essorillé, ée. part. & adj.

ESSOUFLER. v. neut. Perdre l'haleine par une forte course ou agitation. Ce courier étoit tout *essouflé* quand il apporta cette nouvelle. Il ne faut pas tant le faire travailler d'une haleine, il ne tarderoit gueres à s'*essoufler*.

Essouflé, ée. part. pass. & adj.

ESSOURISSER. v. act. Terme de Manege. C'est couper un cartilage appellé *souris*, qui est au dedans des naseaux du cheval, & qui est cause qu'il s'ébroue.

ESSUY. s. m. Vent ou chaleur qui seche. Il faut laisser long-temps le linge sur la perche, car il ne fait point d'*essuy*, il ne seche point. Les chemins sont fort mauvais, car il n'a point fait d'*essuy*, ou de vent qui les ait sechez.

ESSUYER. v. act. Passer un linge par dessus un corps

mouillé ou suant pour en emporter l'humidité. *Essuyez* cette table, cette assiette avec un torchon. *Essuyez* vous la bouche avec vôtre serviette. Les joueurs de paume se font suer, frotter & *essuyer*.

ESSUYER, se dit figurément en Morale. Les amants *essuyent* aisément les larmes des veuves, & les consolent.

ESSUYER, se dit aussi des perils & des difficultez où on s'expose, & qu'il faut souffrir ou surmonter. Pour aller à cette attaque il a fallu *essuyer* tout le feu de la contrescarpe. Il a bien *essuyé* en sa vie des canonades & des mousquetades. Il faut souvent *essuyer* les reprimendes, les mauvaises humeurs de nos Maistres; *essuyer* un affront, une incartade d'un yvrogne, d'un brutal.

ESSUYER, se dit aussi de la terre sechée par le vent ou la chaleur. En esté il a beau pleuvoir, les chemins sont bien-tôt *essuyez*.

ESSUYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *exsudare*, qui signifiera en cette occasion *sudorem extergere*.

EST.

EST. s. m. Nom qu'on donne au vent Oriental qui souffle du côté d'Orient. En Italie on l'appelle *Levante*, & par toute la mer Mediterranée; en Grec *Apeliotes*, en Latin *Eurus*. Le mot d'*Est* est pur Alleman. Nous navigeasmes trois jours par un vent d'*Est*.

EST, signifie aussi le côté de l'Horison qui regarde l'Orient. Nous avions tourné le cap à l'*Est*. Les Isles du Cap Verd sont à l'*Est* de l'Amerique. Nous allions de l'*Est* au Sud. Nôtre route étoit *Est-Ouest*, c'est à dire, du Levant à l'Occident.

ESTABLAGE. s. m. Le loüage d'une estable. On dit proverbialement d'une chose qu'on veut bien mespriser, qu'elle ne vaut pas l'*establage*.

ESTABLAGE, est aussi un droit que les Seigneurs levent en quelques lieux pour permettre aux Marchands d'exposer leurs marchandises en vente. On l'appelle en d'autres lieux *plassage*, *hallage* & *estellage*.

ESTABLE. s. f. Couvert où on loge, ou on retire les bestiaux, particulierement les vaches & les brebis; & on le disoit autrefois des chevaux. Quand le temps est mauvais, il ne faut point faire sortir les bestiaux de l'*estable*. Un valet d'*estable*. Ce mot vient de *stabulum*.

ESTABLE, en termes de Marine, se dit de l'avant ou de la pointe du vaisseau; & on dit, S'aborder de franc *estable*, lors que deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs esperons. C'est la même chose qu'*estrave*, ou *estance*, que les Italiens nomment *rota di proda*, & les Marsellois *capion de proue*.

On dit proverbialement, Fermer l'*estable* quand les chevaux n'y sont plus, pour dire, Apporter un remede à quelque mal, quand il n'est plus temps. On dit aussi des gens hargneux, qu'il leur faut une *estable* à part.

ESTABLER. v. act. Mettre les bestiaux dans une estable. Dans les pays de montagnes les bestiaux sont *establez* huit mois de l'année sous les neiges. On dit aussi, *establer* les chevaux, pour dire, les mettre à couvert en quelque lieu que ce soit.

ESTABLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTABLI. s. m. Table qui sert aux Ouvriers à travailler à leurs ouvrages. Les Menuisiers dressent leur bois sur l'*establi*. Les Tailleurs travaillent les jambes croisées sur l'*establi*. Ce mot vient de *tabulatum*, selon Nicod.

ESTABLIR. v. act. Poser, asseoir sur quelque chose de stable & d'asseuré. Quand les fondements d'un édifice sont *establis* & posez sur le roc, ils durent long-tems. Ce mur est bien *establi*, bien arcbouté, il n'en viendra pas faute.

ESTABLIR, est plus en usage au figuré. La fortune de ce Ministre est bien *establie*, bien appuyée. Cet homme est bien *establi* à la Cour, il y a de grands avantages; il a bien *establi* sa reputation.

ESTABLIR, signifie aussi, Se pourvoir par mariage. Il s'est ennuyé de vivre en garçon, en libertin; il s'est enfin *establi*, il s'est marié. Ce pere a bien *establi* ses enfants, il les a bien mariez de son vivant.

ESTABLIR, signifie aussi, Se placer en quelque lieu, y venir demeurer. Plusieurs estrangers se viennent *establir* en France, s'y font naturaliser. Les Provinciaux se viennent *establir* à Paris, y fixer leur demeure. Il s'est venu *establir* dans nostre voisinage une telle Communauté.

ESTABLIR, se dit aussi des choses qui ne doivent pas durer long-temps. On a envoyé *establir* garnison chez ce Financier. On a *establi* des estapes sur la route de l'armée. *Establir* une Chambre de Justice.

ESTABLIR, signifie aussi, Fonder, donner commencement à quelque chose. C'est St. Ignace qui a *establi* l'Ordre des Jesuïtes. C'est la vision de Simon Stock qui a *establi* la Confrairie du Scapulaire. On dit en ce sens, *Establir* une Religion, un Estat, un Empire, pour dire, le fonder, lui donner un commencement ou quelque grand accroissement. JESUS-CHRIST a *establi* son Eglise sur St. Pierre; il a *establi* sa Morale sur l'humilité, la patience & la charité; c'est lui qui a *establi* & institué les Sacrements. Les Turcs ont *establi* un puissant Empire. Ce Prince a bien *establi* son autorité, il est bien absolu; il a *establi* de bonnes loix. La paix & la concorde sont *establies* par l'observation des loix & de la discipline. Tous les Moines commencent à *establir*, à fonder la cuisine.

On dit aussi, *Establir* une manufacture, une imposition, un droit; *establir* ou constituer une pension sur un Benefice. On a *establi* un nouveau Presidial, un nouveau Siege en une telle ville. Le Roy a *establi* des bons Officiers dans les charges. On a *establi* des Commis en tous les Bureaux.

ESTABLIR, se dit aussi dans les sciences & le raisonnement. Il ne faut pas *establir* pour principe une chose fausse. Il y a bien des erreurs populaires *establies*, qu'on croit fermement, qui ne sont fondées que sur l'imagination. On dit au Palais, *Establir* son droit. Voilà un fait bien *establi*, qui est constant, bien prouvé.

ESTABLI, IE. part. pass. & adj. Il est dangereux d'innover, de toucher aux choses *establies*. il faut s'arrester à ce qui est *establi* d'ancienneté. On dit en stile de Notaires, *Establi* en sa personne un tel, pour dire, Fut present, &c.

ESTABLISSEMENT. s. m. Action par laquelle on fonde, on establit. Les *establissements* des Corps ou Communautez ne se font point sans lettres patentes, sans autorité publique. L'*establissement* d'un Parlement d'un Presidial.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Fortune. Cet homme a un bon *establissement* à la Cour, il y a une belle charge. Ce mariage avantageux lui a fait un bon *establissement*. Depuis son *establissement* à Paris il y a bien gagné du bien. Il s'est fait à la campagne un *establissement* pour vivre en repos le reste de sa vie.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Institution. L'*establissement* des Religions, des Sacrements, des ceremonies, des loix, des Magistrats, des imposts, des regles, des principes dans les sciences.

On dit aussi, Saisir reellement des heritages avec *establissement* de Commissaires.

Ces mots viennent du Latin *stabilire*, qui signifie la même chose.

ESTACADE. s. f. Palissade, pieux fichez en terre, & particulierement dans des eaux, pour empêcher le passage. Ce mot vient de l'Italien *steccata*, qui est une espece de palissade. Du Cange le derive de *staca*, qui

signifie un *pieu* fiché en terre. Les Anciens, quand ils faisoient leurs duels en champ clos, les appelloient *estache*.

ESTACLE. Terme de Marine. Voyez *Itacle*, c'est la même chose.

ESTAFETE. s. f. Terme de Poste. C'est un courier qui court avec deux guides, comme il arrive au grand ordinaire.

ESTAFIER. s. m. Grand valet de pied qui suit un homme à cheval, qui lui tient l'estrier. Le train des Italiens consiste en un grand nombre d'*estafiers*. Ce mot vient de *stapes* Latin, ou de *staffa* Italien qui signifie *estrier*; ou de l'Alleman & Danois *stab*, qui signifie un *baston* sur lequel on s'appuye, parce que les estriers en font l'office à l'égard du Cavalier.

On appelle proverbialement le Diable, l'*estafier* de Saint Martin.

ESTAFILADE. s. f. Couppure faite par un instrument trenchant. Les Barbiers maladroits font souvent en rasant de grandes *estafilades* au visage.

ESTAFILADE, se dit aussi des dechirures des habits. Voilà un clou où je me suis accroché, qui a fait une grande *estafilade* à mon manteau.

ESTAFILADER. v. act. Faire des estafilades. Ce bretteur a *estafiladé* son ennemi, il lui a tailladé le visage.

ESTAGE. s. m. Intervalle d'un bastiment compris entre deux planchers, où on peut loger les uns sur les autres. Il est deffendu de bastir des maisons à plus de trois *estages* quarrez. Il est logé au second, au plus haut *estage*. Il a reservé pour lui l'*estage* bas. Le premier *estage* n'est pas celui qui est au rez de chaussée, mais celui qui est au dessus. On le dit aussi des tablettes qui ont plusieurs rangs. Ce Livre est au plus haut *estage*, sur la derniere tablette. Nicod derive ce mot du Grec *stegy*, qui vaut autant que *tabulatum*, ou *contignatio*. Du Cange de *estaca* ou *stagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Ce mot de *stagium* se disoit particulierement de l'obligation qu'avoit un vassal de se tenir dans le chasteau de son Seigneur, soit pour le deffendre, soit pour lui rendre d'autres devoirs : d'où est venu le *stage* ou residence des Chanoines pendant la premiere année.

ESTAGE, se dit figurément en choses spirituelles. Il y a des esprits de tous *estages*, celui-là est du plus bas *estage*. On le dit aussi des conditions. C'est une Dame du plus haut *estage*.

On dit proverbialement, qu'un homme est fou, qu'il est fol à triple *estage*, pour dire, excessivement, au dernier point.

ESTAGER. Vieux terme de Coûtumes, qui se dit des sujets qui sont demeurans & domiciliez dans une seigneurie. On les appelle aussi *mansoniers* en Bretagne.

ESTAIM. s. m. Metail blanc qui est plus dur que le plomb, & moins que l'argent. C'est un metail imparfait qui est né de deux semences & matieres de plomb & d'argent : aussi s'en trouve-t-il dans les mines de l'un & de l'autre. Il est composé d'une terre & d'un soulfre impurs, d'un sel metallique, & d'un mercure un peu plus pur & plus digeré que celui du plomb. L'*estaim* est ennemi de l'or & de l'argent; & quand ils sont une fois meslez ensemble, on ne les peut separer. Ce mot vient du Latin *stannum*.

La céruse d'*estaim*, est une poudre blanche dont on fait un esmail blanc qui colore les vaisseaux de fayence. On en fait aussi du fard qu'on appelle *blanc d'Espagne*. Cette ceruse ne se fait pas avec du vinaigre, comme celle de plomb, mais avec de l'urine de jeune homme; parce qu'il faut une plus grande force pour entrer dans ses pores, qu'en ceux du plôb. La potée avec quoy on polit les miroirs d'acier, est de la chaux d'*estaim*, ou de l'*estaim* calciné & bruslé. Les Chymistes appellent *besoard jovial*, la chaux d'*estaim*, & l'esprit de nitre distillé & évaporé. On tient que c'est un remede specifique pour les maux de matrice. On appelle *fleurs d'estaim*, ce qu'on tire de l'*estaim* par la sublimation, lors qu'il est meslé avec quelques sels, comme l'ammoniac & autres. Les Chymistes appellent ce metal *Jupiter*, croyant qu'il a quelque rapport avec cette Planete.

L'*estaim* de Cornoüaille qui vient d'Angleterre est meilleur que celui d'Allemagne : car on ne transporte celui-cy, qu'aprés que le plus pur a servi à colorer du fer blanc. Le plomb & l'*estaim* perdent leur petillement, leur mollesse & leur noirceur, estant fondus & esteints dans du jus de squille, qui est un oignon marin qui a la forme d'un naveau.

L'*estaim fin*, l'*estaim sonnant*, c'est le meilleur *estaim*, & par les reglements il doit être marqué par dessous l'ouvrage. L'*estaim commun* est celui qui est de moindre prix, qui se doit marquer par dessus l'ouvrage, & qui approche plus du plomb. L'*estaim d'antimoine* est celui où on a meslé une partie d'antimoine pour le blanchir & durcir. L'*estaim de glace* est une sorte d'estaim luisant, qu'on appelle autrement *bismuth*. Un Potier d'*estaim* est celui qui fait & qui vend la vaisselle d'*estaim*.

ESTAIM, se dit aussi de la laine propre à carder, à filer. On fait de grands filets d'*estaim* pour faire des estoffes, des tapisseries, des bas, &c. Et on appelle particulierement *estaim*, les filets de laine estendus de long pour faire l'estoffe, par opposition à *trame*, qui les traversent. Ce mot vient de *stamen*. Jean Braunius dans son Livre des Ornemens Sacerdotaux des Hebreux dit que le mot de *stamen* vient *à stantibus filis*, parce qu'on faisoit ces vestemens au mestier, autour duquel on tournoit pour y travailler debout.

ESTAL. Voyez *Estau*.

ESTALAGE. s. m. Marchandise qu'on expose en vente. Je ne veux point de la marchandise d'*estalage*, exposée sur la boutique, je veux de celle du magasin. Les marchandises de l'*estalage* sont les moindres, celles qui sont gastées, hors de mode, dont on se veut deffaire. Ce mot vient du Latin *stallagium*. Du Cange.

ESTALAGE, signifie aussi le droit qui est deu pour la place où on estale. Les Marchands dans les Foires payent tant pour l'*estalage*, pour la boutique, pour le droit du Seigneur.

ESTALER. v. act. Exposer de la marchandise en vente, la mettre à l'estalage, à la veuë du public. Ce Boucher *estale* sa viande, ce Mercier sa mercerie. Il est deffendu d'*estaler* certains jours & en certains lieux.

ESTALER, se dit aussi de ce qui est deployé, exposé aux yeux. Le paon *estale* sa queuë en parade. Corneille a dit dans le Pompée :

— — — pompeusement *estale*
Une indigne curée aux vautours de Pharsale.

ESTALER, en termes de Marine signifie, Mouiller pendant un vent ou une marée contraire à la route, pour attendre un temps plus favorable, sans bouger d'une place. Quand la tempête est trop forte, au lieu d'*estaler* les marées, il faut relacher au premier port. Nicod avec Postel tient que ce mot vient du Grec *stalun*, derivé de *stallo*, qui signifie *j'arrange*, je mets en ordre. Menage le derive de *stallare*, comme *estau* de *stallum*, qui a esté fait de *stabulum*.

ESTALER, se dit figurément en choses morales, de ce dont on fait vanité, parade, de ce qu'on met en montre. Ce Docteur a *estalé* tout ce qu'il sçavoit à bon en cette conference. L'art d'un Orateur est de bien sçavoir *estaler* ses raisons, de les bien deduire. Les beautez dans le bal *estalent* tous leurs charmes. Les Princes *estalent* leur magnificence dans les grandes ceremonies.

ESTALE.

ESTALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit qu'un homme est bien *estalé*, lors qu'il est en quelque posture indecente, qu'il estend les bras & les jambes, qu'il ouvre les cuisses, qu'il est couché tout de son long.

ESTALIER. s. m. qui ne se dit que des compagnons Bouchers qui vendent en detail, & qui estalent en public les chairs de boucherie. Il faut estre *Estalier* Boucher, avant d'estre Maistre.

ESTALINGUER. Terme de Marine. Voyez *Talinguer*, c'est la même chose.

ESTALON, ou *Estelon*. s. m. Cheval entier qui sert à couvrir les juments poulinieres qu'on enferme dans un haras pour en avoir de la race. Il faut laisser aller l'*estalon* aux cavales, & ne les point faire couvrir en main, c'est à dire, en les tenant par le licol. Les meilleurs *estalons* sont les chevaux d'Espagne. Ce mot vient de *stalone*, qui a esté fait de *stallum*, qu'on a dit pour *stabulum*. Menage Du Cange dit qu'il vient de *equus ad stabulum, admissarius equus*.

ESTALON, signifie aussi la mesure publique & certaine qu'on garde au Greffe de Haute Justice, ou au Bureau de la ville, sur laquelle toutes les autres sont reglées: ce qui se dit tât des pieds que des vaisseaux, & des mesures de longueurs, comme livres, marc, boisseaux, pintes, aunes, minots, &c. Les Romains & Les Juifs gardoient dans leurs temples l'*estalon* des mesures & des poids. Le Roy Henry II. en 1557. ordonna que le *estalons* des gros poids & mesures seroient gardez dans l'Hostel de Ville de Paris qui estoient anciennemẽt gardez dans les lieux publics & les Monasteres; & par l'Ordonnance de 1540. il est dit que l'*estalon* du poids de l'or & de l'argent sera gardé à la Cour des Monnoyes, lequel estoit anciennement gardé dans le Palais du Roy. Ainsi la Cour des Monnoyes pretend qu'elle a seule le droit de faire estalõner ces poids, parce qu'elle en a seule l'*estalon* general, le principal, & l'archetype.

Les Charpentiers appellent aussi *estalon*, ou *estelon*, des ais qui posent à terre pour y tracer la maitresse ferme d'un bastiment.

En termes d'Eaux & Forests, on appelle aussi *estalon*, un chesne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a reservé à la derniere couppe, qu'on appelle autrement *lais*. Ce mot en ce sens vient de *stare* & de *longus*, c'est à dire des arbres qu'on laisse debout, afin qu'ils devinnent longs & hauts.

ESTALONNEMENT. s. m. Action d'estalonner. Il faut porter ce poids à la Monnoye pour en faire l'*estallonnement*.

ESTALONNER. v. act. Faire marquer au Bureau public les poids & mesures pour témoigner qu'ils sont justes, & qu'ils ont esté confrontez avec la mesure originale. Les poids de ce trebuchet ont esté marquez & *estalonnez*. On condamne les Cabaretiers à l'amende, quand ils n'ont pas fait *estalonner* leurs mesures. Ce mot en ce sens vient de *est talis*, comme si on disoit que le poids *estalonné* est tel qu'il doit estre, & tel que l'original.

ESTALONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTALONNEUR. s. m. Officier qui est commis pour marquer & estalonner les mesures.

ESTAMBOR. s. m. qu'on nomme sur la mer de Levant *Rota di poppa*, *capion de pouppe*, est une grande piece de bois qu'on ente sur le bout de derriere de la quille, sur laquelle on bastit le chasteau de poupe. Elle monte par un angle obtus jusqu'au dessus du premier pont. Cette piece avec l'estable font l'élancement ou la queste du navire. Elle sert à soustenir le chasteau de pouppe, & le gouvernail qui y est attaché. L'*estambor* doit estre pieté, c'est à dire, divisé par des mesures de pieds de Roy, afin qu'on puisse sçavoir combien le navire tire de pieds d'eau.

ESTAMBRAYES. s. m. Terme de Marine. Ce sont des planches ou pieces qui se mettent au dessus des ponts, autours des masts, pour fortifier ces endroits. On les appelle aussi *estambres* ou *serres de masts*. On appelle aussi *estambraye*, une toile poissée qu'on met tout autour des masts sur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne les pourrisse.

ESTAME. s. f. Laine tricottée avec des aiguilles. On fait des bas d'*estame*, des gands, des chemisettes, des bonnets, &c.

ESTAMENE. s. f. Petite estame, ou *estamine*. Ces deux mots viennent de *stamen* Latin, signifiant la même chose.

ESTAMER. v. act. Enduire avec de l'estaim fondu, ou en menuës feuilles. On *estame* les marmites de cuivre, afin qu'elles ne prennent point le goust de l'airain. On *estame*, on blanchit les serrures, le fer blanc, les mords & les esperons. On *estame* les glaces de miroirs. Menage derive ce mot de *stannare*, comme qui diroit *stanno inducere*.

ESTAMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTAMINE. s. f. Petite estoffe fort mince, travaillée quarrément comme la toile. *Estamine* de laine, *estamine* de soye, *estamine* du Lude buratée. Les *estamines* de laine se font avec de la laine seche degraissée avec du savon noir auparavant que d'estre filée. Il y a une espece d'*estamine* qu'on appelle *voile*, qui est toute de soye cruë, telle qu'elle vient du cocon.

ESTAMINE, se dit aussi d'un morceau d'estoffe claire dont les Apothicaires & autres se servent pour passer filtrer leurs medecines ou autres liqueurs. On a aussi appellé *estamine*, les bluteaux ou sas deliez faits de crin ou d'autre estoffe. Quelques gens propres portent aussi une *estamine* dans leur poche pour nettoyer leurs habits au besoin.

On dit figurément, qu'un homme a passé par l'*estamine*, quand il a esté bien purgé, bien nettoyé bien examiné. Ce Traittant a esté taxé à la Chambre de Justice, il a bien passé par l'*estamine*. Cet homme a esté deux mois entre les mains des Chirurgiens, il a bien passé par l'*estamine*.

ESTAMINE, chez les Fleuristes, se dit de ces petites parties qui sont dans les tulippes, les lis & autres fleurs autour de la graine, suspenduës sur de petits fillets. Les tulippes les plus estimées sont celles qui ont le fond bleu, & les *estamines* noires, ce mot vient de *estamina*, c'est à dire, *petits filets*.

ESTAMPE. s. f. Impression d'un cachet ou autre chose dure & gravée qui marque sa figure sur quelque matiere molle. Les Graveurs font des *estampes* sur de la cire pour faire voir les empreintes de leurs cachets Ce mot vient de l'Italien *stampa*, signifiant le même chose.

ESTAMPE, se dit plus particulierement d'une image en papier tirée de quelque planche gravée & passée sous la presse. C'est une belle curiosité que celle des *estampes*. Les livres d'*estampes* de Marc Antoine, de Lucas, d'Albert, sont extremement chers, quand ils sont entiers & bien conditionez.

ESTAMPER. v. act. Faire une empreinte de quelque matiere dure & gravée sur une matiere plus molle. On *estampe* la monnoye avec le balancier. Voilà une image qui est bien *estampée*, bien nette, bien tirée.

Les Orfevres appellent aussi *estamper*. Former des figures en bas relief de lames de metail: ce qu'ils font sur des moules ou un modele de Bronze.

ESTAC. adj. Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau bien clos où il n'y a aucune voye d'eau, qui est bien capable de naviger, tel qu'il doit estre quand on le frette.

ESTANCES. s. f. Terme de Marine, sont des pilliers posez tout le long des hiloires pour soustenir les barotins. Ils sont de la longueur d'entre deux ponts.

ESTANCHEMENT. f. m. Action d'estancher. Les playes dans la vaine cave font mortelles, à cause qu'on ne peut faire l'*estanchement* du sang.

ESTANCHER. v. act. Appaiser la soif. Les hydropiques ont beau boire, ils ne peuvent *estancher* leur soif. On dit aussi au figuré, Un avare ne peut *estancher* la soif qu'il a des richesses.

ESTANCHER, signifie aussi, Estoupper, boucher les petites ouvertures d'un vaisseau qui s'enfuit. On ne peut *estancher* ce bastardeau, en espuiser l'eau, empêcher qu'elle ne coule. Il faut abbrever cette cuve pour l'*estancher*, pour empecher qu'elle ne coule. Les blessures sont mortelles, quand on ne peut *estancher* le sang, empêcher qu'il ne coule en abondance. On dit aussi, que les souflets d'une orgue sont bien *estanchez*, lors qu'ils sont si bien bouchez que le vent ne se perd point. Menage derive ce mot de *stancare*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *stagnare*. D'autres le derivent de *extinguere*.

ESTANCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTANCON. f. m. Grosse piece de bois qu'on met pour soustenir une muraille qu'on sappe, ou qu'on reprend par dessous œuvre. Ce mot vient de *stançonnon*, mot Celtique ou bas-Breton signifiant la meme chose.

ESTANÇONNER. v. act. Mettre des estançons sous un mur qu'on reprend, ou qu'on veut destruire.

ESTANG. f. m. Reservoir d'eau douce dans un lieu bas, fermé par une digue ou chaussée, pour y nourrir du poisson. On pesche les estangs tous les trois ans, on les empoissonne avec du norrain ou petit poisson. On lasche la bonde d'un *estang* pour mettre en cours & en vuider l'eau. La queuë de l'*estang* est l'endroit par où l'eau y entre. La grille ou la descharge est lieu par où elle se descharge, quand il y en a trop. Du Cange le derive de *stagnum*, *quasi aqua stans*.

ESTANGUES. f. f. C'est une espece de grande tenaille, dont se servent les ouvriers des monnoyes pour tenir leurs flancs & carreaux, quand ils les veulent flattir, rechauffer & boüer.

ESTANT. Terme des Eaux & Forests qui se dit du bois qui est en vie, debout, sur pieds & sur sa racine. Il y a dans ce bois tant d'arbres en bois mort, & tant en *estant*. On disoit autrefois, qu'un homme estoit en son *estant*, pour dire, debout; comme on dit encore, en son *seant*, pour dire, qu'il est assis. L'ordonnance deffend de faire des ventes d'arbres en *estant* avec les chablis.

ESTAPE. f. f. Place publique où les Marchands sont obligez d'apporter leurs marchandises pour estre achetées par le peuple. A Paris l'*estape* est à la Greve devant l'Hostel de Ville. Les Marchands de vin de dehors sont tenus de faire venir leurs vins sur l'*estape*, & les Taverniers qui vendent à huis couppez & pots renversez, tenus d'y en faire venir un tiers par l'Ordonnance des Aides. Menage derive ce mot de *staplus*, qui se trouve dans les Loix Ripuaires pour dire, le lieu où on exerce la Justice, qui vient de l'Alleman *stapel*, ou plustost de *stapula* que Boxhornius derive de l'Alleman *stapelen*, qui signifie *mettre en un monceau*, & signifie aussi le droit de faire venir aux marchez les denrées pour y estre venduës au public.

ESTAPE, en termes de Marine signifie, Attache, carcan, pilori; & on le voit en cette signification dans l'article XXVI. des Jugements d'Oleron.

ESTAPE. se dit aussi dune ville de commerce. Le port de Redon en Bretagne est l'*estape* des vins pour Rennes. Calais estoit l'*estape* des laines & draps d'Angleterre, qui a eté transferée à Bruges. Gand est l'*estape* des bleds qui sont amenez en France. Arras estoit autrefois l'*estape* des vins de France, &c.

ESTAPE, en termes de Guerre, est une fourniture & distribution de vivre & du fourrage à des trouppes qui sont en marche L'*estape* a esté establie pour empêcher que les soldats ne foulêt le paysan qui les loge. L'*estape* se fournit pour tât de places & de rations pour chaque compagnie. Une partie de la taille estoit cy-devant imposée sous le nom d'*estape*.

ESTAPIER. f. m. Entrepreneur qui se charge moyenant un certain prix de fournir les estapes ou les vivres aux gens de guerres qui passent dans une Province. Les *Estapiers* ne doivent point fournir aux soldats l'estape en argent, ils la doivent fournir aux Majors ou aux Sergents en especes.

ESTAT. f. m. Royaume, Provinces estenduë de pays qui sont sous une même domination. Les *Estats* du Turc, du Roy d'Espagne, sont fort estendus: ceux du Roy de France sont fort amis & peuplez. Il y a quantité de petits *Estats* en Italie, de petites Souverainetez, on peut vuider de ces *Estats* en une heure. Les *Estats* Confederez de Hollande. Daviti a fait de gros Volumes des *Estats* & Empires

ESTAT, se dit aussi de la domination ou de maniere dont on se gouverne dans une nation. Les politiques on fait plusieurs sortes d'*Estats* ou de Gouvernements; le monarchique, comme celuy de France; le Democratique, comme celuy de Rome & d'Athenes; l'Oligarchique, comme celuy de Venise; l'Aristocratique comme celuy de Sparte. Boëce estoit un grand homme d'*Estat*. On a tenu un grand Conseil d'*Estat*. Les maximes d'*Estat* sont differentes selon le genie des peuples ou des Rois. Ce Prince par cette aliance a fait un grand coup d'*Estat*. L'interest particulier cede à la raison d'*Estat*.

Lettres d'Estat, sont des lettres qu'on octroye à ceux qui sont employez pour le service de l'*Estat* à la guerre, ou dans les Ambassades, afin que pendant ce temps personne n'entreprenne sur leurs personnes, ni sur leurs biens.

ESTAT, se dit aussi des differentes ordres du Royaume qu'on a fait assêbler quelquefois pour reformer les desordres de l'*Estat*, pour appaiser les troubles de l'*Estat*. Ils sont composez de l'Eglise, de la Noblesse, & du Tiers *Estat* ou des Bourgeois notables, Les Ordonnances d'Orleans & de Blois ont esté faites dans les *Estats* tenus en ces villes. Les *Estats* tenus pendant la Ligue ont esté tournez en ridicules par le Catholicon d'Espagne.

ESTATS, se dit aussi des Assemblées qui se font en quelques provinces qui sont conservées en la possession de ce droit, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour soustenir les charges de l'*Estat*, & les regles & faire payer: comme sont les Provinces de Bretaigne, de Languedoc, de Bourgogne, & de la Franche-Compté. En ce sens on oppose le pays d'*Estats* aux pays des *Generalitez*.

ESTAT, se dit aussi des Officiers tant grands que petits qui servent à gouvernet l'*Estat*, à y entretenir l'ordre & la police. Les premiers sont les Ministres d'*Estat*, qui sont du conseil estroit du Roy; les Secretaires d'*Estat* ou de commandements; les Conseillers d'*Estat*. On dit aussi un *estat* de Presidens, de Maistre de Requestes, d'Auditeur des Comptes, de Juge, pour dire, une charge & office.

ESTAT, se dit encore des differents degrez ou conditions des personnes distinguées par leurs charges, offices, professiôs ou emplois. On fait tout ce qu'on peut pour soustenir son *estat*, sa dignité, son rang. En France on ne connoist point l'*estat* des gens par leur train, par leurs habits. Un Comedien, une Courtisane portent autant d'*estat* que des Seigneurs & des Marquises.

En termes de Jurisprudence on appelle question d'*estat*, le procés où il s'agit de sçavoir si une persône est libre, ou esclave, si elle est legitime, ou bastarde; si elle est mariée, ou Religieuse; noble, ou roturiere. Cette

fille a manqué de bon partis, parce qu'on luy dispute son *estat*.

Estat, en termes de Palais, se dit en ces phrases. En matiere de Regale on demande l'*estat*, ce que dans les autres procés de benefice on appelle *recreance*. on ne refuse point l'*estat* au Regaliste. Pour juger de la qualité d'un Benefice, on regarde son dernier *estat*. On dit qu'un procés est en *estat*, lors qu'on le peut juger, qu'il est instruit contradictoirement, ou par forclusion. On dit qu'on l'a mis hors d'*estat*, quand on y a fait quelque demande qui a esté receuë & appointée. Un criminel se doit mettre en *estat*, c'est à dire, se rendre effectivement prisonnier. On dit qu'il a esté interrogé en *estat* d'adjournement personnel, c'est à dire, aprés une comparution personnelle au Greffe. Quand on enterine des lettres de requeste civile, ou de rescision, on remet les parties en tel & semblable *estat* qu'elles estoient auparavant l'arrest, le contract. Quand on donne des deffenses, on prononce, Toutes choses demeurant cependant en *estat*. Voilà l'*estat* de la cause, il faut en faire la reprise suivant son dernier *estat*, ses derniers errements.

Estat, se dit aussi des rolles qui s'expedient au Conseil tous les ans, qui contiennent les ordres necessaires pour faire payer les despenses & les charges de l'*Estat*. On expedie des *estats* pour les despenses de l'artillerie, de la marine, de l'extraordinaire de la guerre, &c. Il y a un *estat* des pensions. Un tel a esté couché sur l'*estat* pour telle somme. L'*estat* de la maison du Roy, c'est à dire, des Officiers, de sa maison & des Princes, est envoyé tous les ans à la Cour des Aides. On ne joüit point des privileges, si on n'est employé sur l'*estat*. On fait de temps en temps imprimer des Livres de l'*Estat* de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, où sont compris les noms & les qualitez des Officiers & des autres particularitez presentes d'un *Estat*.

Estat, se dit aussi d'un compte ou d'un memoire succinct qui sert à compter ou faire quelque recepte. Les Comptables comptent sur un *estat* au vray, qui est dit par opposition à l'*estat* par estimation, qu'on faisoit autresfois au commencement de l'année des revenus & despenses qu'on prevoyoit s'y devoir faire. On compte au Bureau des Tresoriers de France sur un bref *estat*. On appelle *estat final*, la closture & l'appurement d'un compte. On a donné à ce Commis un *estat* de recouvrement ou des taxes pour un tel droit. Le Juge a ordonné que les parties compteroit par un bref *estat*. Voilà l'*estat* des reparations de cette maison, des frais que j'ay faits en ce procés. Une caution est tenuë de donner un *estat* de ses biens & facultez. Ce debiteur a donné l'*estat*, le memoire de ses dettes.

En termes de Guerre on appelle *Estat major*, un *Estat* particulier qui comprend un nombre de quelques Officiers distinguez du reste du corps, auxquels on assigne une plus grande solde & une plus grande fourniture de l'estape & de l'utencile, comme dans l'Infanterie le Colonel, l'Aide Major, l'Aumosnier, le Prevost, le Chirurgien & le Commissaire; & dans la Cavalerie, le Colonel, Mestre de Camp, Commissaire, & Mareschal des Logis, le Prevost General; & dans chaque Regiment, le Mestre de Camp, le Major, & Aide-Major, &c. Il y a aussi un *Estat major* de toute la Cavalerie prise ensemble, composée de tous les Officiers Generaux, comme Colonel, Mestre de Camp, Commissaire, Mareschal des Logis & du Prevost, tous Officiers Generaux, les Fourriers Majors de quelques Archers & Carabins qui sont compris dans les Ordonnances faites sur ce sujet. Il n'y a pas toujours un *Estat major* pour tous les Corps & tous les Regiments.

Estat, signifie aussi la qualité, la nature & la constitutió presente de quelque chose. Ce malade est maintenant en bon *estat*; j'ay envoyé sçavoir des nouvelles de l'*estat* de sa santé. L'armée a esté defaite, & est en un piteux *estat*, cela changera l'*estat* des affaires. Ce Capitaine n'est pas en *estat* d'entreprendre un siege. Cette citadelle est élevée, & est en *estat* de deffense. Le celibat est plus propre aux gés de lettres que l'*estat* du mariage. Son train, son équippage s'entretiennent en bon *estat*. Pour faire valoir cette ferme, il faut mettre les lieux en *estat*, les reparer. On change de resolution suivant le different *estat* des choses, les diverses circonstances ou conjonctures. Un arc bandé est en un *estat* violent. Rien n'a deperi en cette affaire, tout est encore en *estat*, en même *estat*. Ces ennemis sont en *estat* de s'esgorger; les plaideurs en *estat* de se ruiner, pour dire, en disposition. La clef d'une voute est ce qui la tient en *estat*. Il s'est mis en *estat* de bien recevoir cette compagnie. On le voit toûjours en *estat* de suppliant.

Estat, se dit aussi en choses spirituelles & morales. L'homme a esté creé en l'*estat* d'innocence. Pour communier il faut estre en bon *estat*, en *estat* de grace. Quand on est en *estat* de peché mortel, on est en *estat* de damnation. Il faut aspirer à l'*estat* de perfection, mais il est difficile d'y parvenir.

Estat, se dit aussi de la pensée, de l'estime; de l'opinion qu'on a de quelque chose. La Judiciaire, la Chiromance sont des choses vaines, dont il ne faut faire aucun *estat*. On ne doit point faire *estat* de tout ce que disent les hableurs. Je fais *estat* de vostre amitié, de vos offres de services, je compte là-dessus. Je faisois *estat* que ce bastimét ne me reviendroit qu'à dix mille escus. On fait souvent *estat* de venir à bout de plusieurs choses qu'on ne peut executer.

En termes d'Astronomie on appelle *estat* du ciel, la disposition des astres les uns à l'égard des autres en un certain moment, qui est ce qu'on marque dans une figure ou theme celeste. Les Ephemerides marquent tous les jours l'*estat* du ciel à midi. Ce mot vient du Latin *status*.

ESTAU. s. m. Quelques-uns disent au singulier *estal*. Petite boutique quelquefois fixe, quelquefois portative, où on estale, où on vend de la chair, du poisson, des fruits & autres menuës denrées. On loüe bien cherement les *estaux* de Boucher. Il n'y a que le Roy qui accorde la permission de cóstruire des *estaux* de Boucher. La Placiere de la halle a tant d'*estaux* à loüer. On appelle aussi *estau*, ces petites boutiques portatives qu'ót les Savetiers & les Ravaudeuses au coin des ruës. Menage derive ce mot de *stallum*, qui a éte dit ainsi abregé de *stabulum*, d'où on a fait aussi les mots d'*estaler* & d'*instaler*. Ce mot de *stallum* se trouve en plusieurs Auteurs.

Les Artisans appellent aussi *estau*, la petite machine qui leur sert a soustenir & arrester le fer & autres matieres sur lesquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. le vray mot estoit *estoc*. Il est fait de deux pieces de fer qui se serrent par le moyen d'une vis qui entre dans des trous, qui s'appellent l'*œuil* de l'*estau*. Ces parties d'enhaut qui serrent le fer s'appellent *machoires*; & ces deux pieces principales qu'on appelle *tiges*, sont assemblées ensemble par une espece de charniere qu'on appelle *jumelle*.

ESTAY. s. m. Terme de Marine, est une grosse corde qui prend depuis le sommet d'un mast jusqu'au pied de celuy qui est devant luy vers la proüe, qui sert à l'affermir. Il y a le grand *estay*, l'*estay* du grand hunier, l'*estay* du perroquet, l'*estay* de misaine, l'*estay* d'artimon. Ces *estaus* servent encore pour y attacher d'autres manœuvres, & il y en a qu'on appelle de *faux estaus*. Le collier de l'*estay* est comme une ganse, par laquelle l'*estay* est accollé au mast au dessus des barres. Les voiles d'*estay* ou qu'on attache à l'*estay*, sont couppées à tiers point. L'*estay* est la plus grosse corde de toutes les manœuvres.

ESTAYE. s. f. Grosse piece de bois ou de charpente pour soustenir les planchers d'une maison dont on veut rebastir un gros mur, ou pour en soustenir seulement quelque partie qui menace ruine. On fait aussi des *estayes* avec de la pierre par des piliers & des arcsboutans.

ESTAYE, en terme de blason, se dit d'un petit chevron dont on se sert pour estayer ou soustenir quelque chose. L'*estaye* ne doit avoir que le quart de la largeur du chevron.

ESTAYEMENT. subst. masc. Action d'estayer. L'*estayement* de ce mur estoit necessaire, autrement il fust tombé.

ESTAYER. verb. act. Apuyer un bastiment avec des estayes. Ce sont ordinairement les Charpentiers qui *estayent* les maisons. Elles diminuent beaucoup de prix, quand on les voit *estayées*. Les Maisons contiguës s'*estayent* les unes les autres.

ESTAYER, se dit figurément en choses morales. Il y a lóg-temps que la fortune de cet homme-là seroit à bas, s'il n'estoit *estayé* par la protection de ce Ministre, par l'argent & le credit quil trouve dans sa famille.

On dit proverbialement, qu'un homme voudroit *estayer* le ciel, pour dire, qu'il voudroit prendre des precautions inutiles & superfluës contre des accidents qui n'arriveront jamais.

ESTAYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTÉ. s. m. La plus chaude des saisons de l'année, celle où on moisonne, celle qui est entre le printemps & l'automne. Le Solstice d'*esté* se fait au Signe du Cancer le 22. de Juin, quand le Soleil est plus prés de nous, & fait le plus long jour de l'année. Les cigales chantent tout l'*esté*. Les fourmis font leur provision l'*esté* pour l'hiver. On a des habits d'*esté* & d'hiver, des logements d'hiver & d'*esté*. Cet homme va passer tout l'*esté* à la cãpagne. En Portugal on met les armées en quartiers d'*esté*, car elles ne peuvent tenir la campagne. Ce mot vient du Latin *æstas*, qui vient *ab æstu*, *la chaleur*.

On appelle aussi *esté*, les parties de l'automne où il fait encore quelque beau temps, comme l'*esté* St. Denis, St. Michel & St. Martin.

ESTEIGNOIR. s. m. Petit morceau de fer blanc tourné en cone, qu'on met au bout d'un baston pour esteindre des cierges.

ESTEINDRE. v. act. Destruire ou moderer le feu, la chaleur. Un grand embrasement est difficile à *esteindre*. Le feu s'*esteint* en versant de l'eau dessus, en luy ostant l'air & l'aliment. On *esteint* toutes les lumieres, les cierges de l'Eglise, quand le service est dit. On dit aussi, que la chaleur naturelle est *esteinte*, quand un homme se meurt; & on dit alors que c'est une chandelle qui s'*esteint*. On tasche d'*esteindre* l'ardeur de la fievre avec des tisanes & potions rafraichissantes. On dit aussi, que des bourgeons sur le visage sont *esteints* quand ils ne sont plus rouges, quand leur feu est amorti. Les femmes du Roy s'adjugent à la chandelle *esteinte*. Ce mot vient du Latin *extinguere*.

ESTEINDRE, se dit figurément en choses morales. Ce Prince a *esteint* les seditions, les troubles de son Royaume. Par cette transaction il est dit que tous procés & differents demeurent *esteints* & assoupis entre les parties. Les mortifications *esteignent* le feu, les ardeurs de la concupiscence. L'âge *esteint* toutes les passions tumultueuses. Cette amour qu'on croyoit *esteinte*, s'est rallumée, c'étoit un feu mal *esteint* qui couvoit sous la cendre. Le desir de la gloire est une soif qu'on ne peut *esteindre*.

ESTEINDRE, se dit aussi de ce qui est aneanti, exterminé, aboli. Il y a bien des maisons illustres qui sont absolument *esteintes*, qui ont peri. Il y a eu plusieurs nations entierement *esteintes* & exterminées, dont le nom même est *esteint*. On dit aussi, *Esteindre* une pension, une rente, une dette, pour dire, la racheter, l'amortir, l'aneantir.

En termes de Maçonnerie on dit, *Esteindre* de la chaux, quand on la delaye avec de l'eau pour la conserver jusqu'à ce qu'õ l'employe, sans quoy elle se gaste & devient fusée & inutile. On dit aussi, *Esteindre* le fer, quand on luy donne une trempe qui luy acquiert de la dureté.

ESTEINT, EINTE. part. pass. & adj.

ESTEINS. ou *Cornieres*. Terme de Marine. Ce sont le pieces qui forment les angles de l'arcasse ou de la pouppe d'un vaisseau, estant courbées en deux sens. Elles sõt assẽblées par les bouts d'enbas à l'estambord, & par les autres à deux allõges nõmées *montans* ou *repots*, qu'on appelle autrement *allonges de cornieres*, qui parachevent la hauteur & rondeur de la pouppe.

ESTELIN. s. f. Poids d'Orfevre qui pese 28. grains & demi. Il est moindre que le demi-gros, qui en pese 33. Il est le double de la maille, qui n'en pese que 14. L'*estelin* est la 20. partie d'une once. Le marc contient 160. *estelins*. Du Cange dit qu'on trouve dans la Chambre des Comptes, qu'il est dit que chaque *sterlin* ou *estelin* doit peser trois oboles tournois; & le sol, douze oboles pesant.

ESTENDART. s. m. Enseigne qu'on porte à la guerre, qui sert de signal pour reünir ensẽble les trouppes d'un même corps. Les gens de guerre au premier coup de tambour se doivent ranger sous l'*estendart*. La plus grande marque de victoire, c'est quand on prend les *estendarts* des ennemis, quand un Prince arbore l'*estendart* sur les ramparts d'une ville. L'armée estoit rangée en bon ordre, on voyoit voler ses *estendarts* de tous costez. Du Cange dit que ce mot vient de *standarum*, *stantarum*, *standardum*, ou *standale*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la principale enseigne d'une armée.

Lever l'*estendart*, cest declarer la guerre, se mettre en campagne avec des trouppes reglées.

ESTENDART, en termes de marine, c'est le Pavillon d'une galere. L'*estendart* Real, c'est le pavillon de la Reale ou de la principale galere. On disoit autrefois *stendard*. Ce mot vient de l'Alleman *stander*; c'est à dire, *stare*, qui est aussi Flaman & Anglois. Menage.

ESTENDART, signifie quelquefois, Parti. Les Chrétiens combattent sous les *estendarts* de la Croix; les renegats sous les *estendarts* des Infidelles.

ESTENDEUR. adj. m. Terme de Medecine. C'est une épithete qu'on donne aux muscles qui servent à estendre les autres parties du corps, comme les pouces, les bras, les jambes, &c.

ESTENDRE. v. act. Occuper un certain espace de lieu. Tout corps naturel s'*estend* selon trois dimensions, en longueur, largeur, & profondeur. Un corps qui est rarefié s'*estend* bien plus loin qu'un corps cõdensé. Cette campagne s'*estend* en long & en large dix lieues durant. Les espaces imaginaires s'*estendent* a l'infini.

ESTENDRE, signifie aussi, Desployer, mettre une chose à descouvert, & tout de son long. Il faut *estendre* la nappe sur la table, ce tapis sur cette estrade. Il faut *estendre* ces estoffes pour les mettre à l'air, pour les faire secher, pour empécher que les vers ne s'y mettent. *Estendre* du linge mouillé, des feuilles d'imprimerie sur des cordes pour les secher. *Estendre* du beurre, des confitures sur du pain.

ESTENDRE, se dit aussi d'une seigneurie, d'une jurisdiction, d'une domination, lors qu'on a droit de commander dans un certain espace. La puissance de Dieu s'*estend* par tout, n'est point bornée. La domination d'Espagne s'*estend* fort dans les Indes. Cette seigneurie s'*estend* en plus de vingt villages. Le ressort du Parlement s'*estend* en Poictou, en Auvergne, en Picardie,

Champagne, &c. Les Princes tâchent toûjours d'*estendre* leurs limites, de reculer les bornes de leur Empire.

ESTENDRE, se dit aussi en parlant de l'action, & du mouvement qui fait que les corps ont diverse extésion. Il a *estendu* ses quartiers, le front de ce bataillon. La riviere s'est debordée & s'est *estenduë* dans cette plaine. Il s'*estend* sur son lit comme un veau. Ma veuë ne s'*estend* pas jusques-là. Une tache d'huile s'*estend*, devient fort large. Il luy a donné un coup d'espée qui l'a *estendu* mort sur le carreau. La supputation & addition des nombres s'*estend* à l'infini. Je ne veux joüer qu'autant que dix escus pourronts, *estendre*. Malherbe a dit poëtiquement :

Et son ame *estendant* ses aisles
Fut toute preste à s'envoler.

ESTENDRE, se dit aussi-bien du temps que du lieu.

L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'*estend*,

dit Moliere dans les Fascheux. Il n'avoit qu'un delay de huit jours, mais il l'a *estendu* jusqu'à quize. L'Empire Romain s'est *estendu*, s'est conservé long-temps.

ESTENDRE, se dit figurément en choses morales. Souvent on *estend* la signification d'un mot propre à plusieurs choses differentes. C'est une maxime de Droit, qu'on peut *estendre* les loix dans des cas favorables. Ce Predicateur s'est fort *estendu* sur cette matiere, il l'a traitée fort au long. On dit aussi, qu'un Agent a *estendu* son pouvoir, pour dire qu'il a passé au delà de ce qui luy avoit esté prescrit.

Estendre une ordonnance sur une requeste, se dit quand un Juge met un mot au bas d'une requeste, comme *viennent ; soit monstré*, &c. lequel est *estendu* par le Secretaire ou le Greffier, & mis au long dans le stile ordinaire. On dit qu'un Notaire *estend* la clause d'un contract, lors qu'il l'amplifie, en faisant mention de toutes les choses particulieres qui y sont sousentenduës, lors que des *&c.* qui sont dans la minute aprés ces mots *promettant, obligeant renonçant*, il en fait cinq ou six rolles de grosse.

On dit proverbialement, *Estendre* la courroye, pour dire, Passer les bornes prescrites. On dit aussi, Le cuir sera à bon marché, les veaux s'*estendent*, pour reprocher à quelqu'un qu'il fait des extésions du corps indecentes.

ESTENDU, UE. part. pass. & adj.

ESTENDUE. s. f. Espace de temps ou de lieu. Une ligne de deffense ne doit avoir que 120. toises d'*estenduë*. Les terres d'Espagne sont d'une grande *estendue*. La voix de ce Chantre est forte, a beaucup d'*estenduë*. Il a jetté cette pierre de toute l'*estenduë* de sa force. La Periode Julienne est d'une grande *estendue*, contient 7980. ans. Nôtre vie est courte & de petite *estenduë*.

On dit aussi d'un esprit, qu'il est d'une grande *estenduë* ; que la capacité, la penetration d'un homme est de petite *estenduë*, qu'elle est fort bornée. On dit aussi, qu'on a un pouvoir de grande *estenduë*, quand il n'est point limité.

ESTER. v. neut Terme de Jurisprudence, qui ne se dit qu'en cette phrase, *Ester* à droit, pour dire, Comparoistre en jugement personnellement : ce qui se dit particulierement en matiere criminelle. Les decrets d'adjournement personnel, de prise de corps, & les cris à son de trompe, ne sont donnez que pour obliger les accusez d'*ester* à droit. Les contumaces ne se jugêt que contre ceux qui font refus d'*ester* à droit. On dit aussi, qu'un pupille ou un furieux, une femme non autorisée, ne sont pas capables d'*ester* à droit, de comparoir, d'intenter aucune action en Justice. Ce mot vient de *stare in judicio*, ou *sistere*.

ESTERNIR. verb. act. Donner un coup si violent, que la personne paroisse morte, & tombe sans mouvement sur la place. Il n'est gueres en usage qu'au participe. Il a fait tomber tout *esterni* du coup violent qu'il luy a donné. Ce mot vient de *sternere* Latin. Nicod.

ESTERNUEMENT. s. m. Convulsion du cerveau par laquelle il se degage de quelques vêrositez ou humiditez qui l'incommodent, lesquelles sortent par le nez avec effort & alteratió du visage. Le Pere Strada a fait un joli Traité de l'*esternuement*, où il descouvre la raison pourquoy on saluë ceux qui esternuent : ce qui est une coustume venuë des Payens. Martin Schooc-kius qui a escrit de l'*esternuement*, pretend qu'il se fait par l'irritation de la membrane inferieure des narines.

ESTERNUER. v. neut. Faire un esternuement. La betoine, le tabac en poudre, font *esternuer*. Les gens enrhumez sont sujets à *esternuer*. Ce mot vient du Latin *sternutare* qui se trouve dans Plaute. Menage.

On dit populairement à ceux qui se plaignent qu'une chose est trop petite, Faites la *esternuer*, & luy dites, Dieu vous croisse.

ESTEUF. subst. masc. Balle du jeu de longue paume fort petite, fort dure, & couverte ordinairement de cuir. Menage aprés Lipse derive ce mot du Latin *tufa*, qui signifioit une *boule* qui estoit au haut des enseignes.

On dit proverbialement, Repousser ou renvoyer l'*esteuf*, pour dire, Repliquer vertement, repousser une injure qu'on a soufferte, par une plus forte. On dit aussi, qu'il ne faut pas courir aprés son *esteuf*, pour dire, relascher ou quitter les seuretez ou nantissements qu'on a entre les mains, pour n'avoir aprés cela qu'une action incertaine pour les ravoir pour se faire payer.

ESTEULE. s. f. la partie du tuyan de bled qui est comprise entre deux de ses nœuds. L'espi de bled naist au bout de la trois ou quattriéme *esteule*.

On appelle aussi *esteule*, le chaume qui reste sur la terre aprés que le bled est couppé. En quelques lieux on dit *estouble* : c'est ce qu'on appelle en Latin *stipula*.

ESTIMABLE. adj. m. & f. Qui est de valeur, qui merite de l'approbation. La vertu, le repos de l'esprit ne sont pas *estimables* à prix d'argent. Ce livre est *estimable* par sa doctrine, par son éloquence. Cet homme est *estimable* par sa valeur, cet autre par sa sincerité.

ESTIMATEUR. s. m. Qui donne un juste prix aux choses. Cet homme se connoist bien en ouvrages, il en est juste *estimateur*. Les Sergens à verge sont Jurez Priseurs, Vendeurs & *estimateurs* de biens meubles. On nomme des Experts en chaque mestier pour estre *estimateurs* d'une besogne.

ESTIMATION. s. f. Juste valeur d'une chose. Cette sentence ordonne que les meubles saisis seront rendus, s'ils sont en nature ; sinon leur juste valeur & *estimation*. On nomme des Experts pour faire la visite, prisée & *estimation* des ouvrages, des meubles, &c. On dit aussi, Juger d'une chose par *estimation*, c'est à dire, à peu prés, en supposant quelque valeur certaine pour juger d'une somme incertaine.

ESTIMATIVE. s. f. Connoissance qui nous apprend à juger & estimer des choses dont nous ne pouvons approcher. Il faut qu'un Ingenieur ait l'*estimative* bonne pour connoistre de loin la longueur d'une courtine, le nombre des soldats rangez dans un camp ennemi, pour avoir accoutumé long-temps son imagination à faire cette estimation, ce jugement.

ESTIME. s. f. La bonne ou mauvaise opinion qu'on a de la valeur, du merite d'une personne, ou d'une chose. Une telle action, un tel Ouvrage, ont mis ce Cavalier, cet Auteur en *estime*. Tout le monde fait cas de son

estime, de son jugement. Il a l'*estime* & l'approbation generale. Il ne faut qu'une lascheté pour se mettre en mauvaise *estime* dans le monde.

ESTIME, se dit particulierement en termes de Marine du calcul que fait tous les jours le pilote du chemin qu'a fait le navire, afin de pointer sa carte, & de juger à peu prés du lieu où il est: ce qui se fait tant par la cōsideration du vent & du sillage, que du nombre des voiles & de la route qui a esté tenuë. La plus grande science du Pilote est de sçavoir faire une bonne *estime*. L'*estime* est beaucoup facilitée par les Tables Loxodromiques. Le Pere Deschales a bien escrit sur l'*estimé*.

ESTIMER. v. act. Determiner le prix & la valeur de quelque chose. Le Roy a fait *estimer* ces heritages enfermez dans son parc pour en payer la valeur aux proprietaires. En troc chacun *estime* ses denrées plus qu'elles ne valent. Les Japonois *estiment* plus le corail que les pierres precieuses. Ce mot vient du Latin *æstimare*, du Grec *estimein*, *mettre une chose à un prix trop haut*.

ESTIMER, se dit aussi en choses morales. On ne sçauroit trop *estimer* la vertu, la liberté, les gens sinceres, les bons amis. Cet Officier s'est fait fort *estimer* par son General, il s'est fait *estimer* à la Cour.

ESTIMER, signifie aussi, Avoir quelque opinion, quelque croyance d'une chose bien ou mal fondée. Il n'y a personne qui n'*estime* qu'il a de l'esprit, qui n'ait bonne *estime*, bonne opinion de luy-même. Le peuple *estime* que c'est le Soleil qui tourne; & les Astronomes, que c'est la terre. Quand on voyage par eau, l'œuil *estime* que c'est le rivage qui se meut, qui s'enfuit.

ESTIMÉ, ÉE. part pass. & adj.

ESTINCELANT, ANTE. adj. Qui brille, qui jette quelque particule de feu, ou de lumiere. Les cieux sont la nuit *estincelants* de mille feux, de mille lumieres. Les beaux yeux sont ceux qui sont vifs & *estincelants*. La quantité de dorures rend ces lambris *estincelants*,

ESTINCELLE. s. f. Particule de feu qui se detache de quelque corps où il est enfermé. Il sort des *estincelles* du feu, de la flamme, qui s'élevent avec la fumée: ce qui fait la suye. Dans l'obscurité il sort des *estincelles* du bois pourri, du poisson corrompu, des chats qu'on flatte à contrepoil. Les vagues, les feuilles du laurier agitées jettent des *estincelles*. Avec une *estincelle* de feu on pourroit embraser tout le monde. Ce mot vient du Latin *scintilla*, qui signifie *estincelle*.

ESTINCELLE, se dit figurément en choses spirituelles. En tout cet Ouvrage il n'y a pas une *estincelle* d'esprit, il n'y a rien de brillant. Il est si stupide, qu'il n'a pas une *estincelle* de bon sens, de raison.

ESTINCELLEMENT. s. m. Eclat de ce qui estincelle. L'*estincellement* de la pierre de Boulogne vient de ce qu'elle a imbibé la lumiere, qu'elle la rejette dans l'obscurité.

ESTINCELLER. v. n. Briller, jetter de la lumiere qui semble avoir quelque mouvement, qui réjouït la veuë, & qui lui donne une espece d'éblouissement. On distingue les estoiles fixes d'avec les Planetes, en ce que celle-là *estincellent*, & celles-cy non, si ce n'est vers l'horison, à cause des refractions. On dit aussi, que de beaux yeux & vifs *estincellent*, pour dire, qu'ils jettent de la lumiere. La colere, l'amour, l'esprit font *estinceller* les yeux. On dit aussi, que des diamants, des rubits & autres pierreries qui jettent du feu, *estincellent*. On le dit aussi des vers luisans, du phosphore ou de la pierre de Boulogne, & autres choses qui brillent, qu'on voit de nuit jetter des estincelles.

ESTINCELLÉ. adj. m. Terme de Blason, qui se dit d'un Escu chargé d'estincelles: & on appele *estincelants*, les charbons d'où sortent ces estincelles.

ESTIOMENE. adj. m. & f. C'est un nom que quelques Medecins donnent à des membres cangrenez. Ce mot est pris de l'Arabe. Voyez *Cangrene*.

ESTIRE. s. f. Instrument de Courroyeur, qui est une masse de fer platte & quarré qu'on tient à la main en guise d'un ceste qui sert pour espreindre l'eau du cuir en le courroyant.

ESTIRER. v. act. Terme dont se servent plusieurs Ouvriers pour dire, Estendre, allonger, comme les Serruriers font en battant le fer sur l'enclume &c.

ESTIVE. s. f. Terme de Mer, qui se dit du juste contrepoids qu'on donne aux vaisseaux & galeres, afin qu'ils ne pesent pas plus d'un costé que d'autre pour faciliter leur mouvement. Un pilote doit avoir soin que son vaisseau ne soit jamais hors d'*estive*.

ESTOC. s. m. Il signifie originairement un tronc d'arbre. Maintenant on le dit seulement d'un long baston ferré par un bout. Les paisans des montaignes & des lieux marescageux portent en main de brins d'*estoc* pour sauter par dessus les canaux, ou d'un rocher sur l'autre. Menage derive ce mot de l'Alleman *stock*, qui signifie un *baston*, & *tronc* & *souche*, tant pour le propre que pour le figuré.

ESTOC, signige aussi le fer, la pointe d'une arme. Ainsi on dit, Frapper d'*estoc* & de taille.

ESTOC, est aussi un instrument des Ouvriers qui travaillent en fer & en ouvrages qui demandent quelque poliment. Il sert à tenir leur matiere pour la limer, percer & façonner. Les Artisans l'appelent *estau*. Voyez *Estau*.

ESTOC, en termes de Jurisprudence, se dit figurément de la liaisó de parenté qui vient d'une cōmune souche. Chacun des parens paternels & maternels heritent des immeubles qui viennēt de leur *estoc* ou de leur costé & ligne. Cet homme n'avoit pas un sou de son *estoc*, tous ses bien, sont des acquêts.

ESTOC, se dit aussi des personnes. Dites-vous cela de vostre *estoc*, de vous même, de vostre chef, ou si vous le dites par instigation d'autruy ou en son nom.

ESTOCADE. s. f. Longue espée ou brette qui sert particulieremēt en combat singulier. Il a été un temps qu'on portoit de longues *estocades*.

ESTOCADE, se dit aussi de la blessure faite de la pointe de l'espée. Il a receu deux coups d'*estocade* Il luy allongeoit à tous coups des *estocades* qui le faisoient bien reculer

On dit proverbialement, Allonger, porter l'*estocade* à quelqu'un, pour dire, luy emprunter quelque petite somme d'argent, qu'on n'est pas en volonté ou en pouvoir de rendre

ESTOCADER. v. neut. Se battre avec une estocade. Ces deux bretteurs ont *estocadé* long-temps, & ne se sont point fait de mal.

ESTOCADER, se dit figurément en disputes & en procés. Ils ont long-temps *estocadé* sur cette question, & ils l'ont plustost embrouillée que resolue. Ces deux Advocats ont *estocadé* vigoureusement tout le long de l'audience en pleidant une telle cause.

ESTOFFE. s. f. Matiere des manufactures. Cette cloche est de bonne *estoffe*, de bon cuivre meslangé bien à propos. Ces bottes, ces souliers sont de bonne *estoffe*, d'un cuir bien conditionné. Il entre diverses *estoffes* dans les chapeaux; le castor, la vigogne, toute sorte de poil. On dit aussi d'une piece d'or descriée, ou rompuë, que du moins l'*estoffe* en est bonne. Menage aprés Vossius derive ce mot de l'Alleman *stoffe*.

ESTOFFE, se dit plus particulierement des draps & autres tissus de fil, de soye, de laine d'or, d'argent, & qui servent à faire des habits, à garnir des meubles. Ce Marchand a toutes sortes de belles *estoffes* chez luy. Cette femme est allé lever des *estoffes*. Ce Tailleur a fourni l'*estoffe* & ses façons. L'Ordonnance pour les manufactures des *estoffes* d'or, d'argent & de soy, est du

du mois de Juillet 1667. & comprend toutes les mesures des longueurs & largeurs que doivent avoir les *estoffes*, leurs qualités & leurs façons. Toutes les pieces d'*estoffe* doivent estre marquées d'un plomb qui porte la marque du Marchand fabriquant.

On dit proverbialement d'un roturier, d'un homme du peuple, C'est un homme de basse *estoffe*, de petite *estoffe*, de petite consideration, de peu de merite.

ESTOFFER. v. act. Garnir de bonne estoffe. Ce carrosse est bien *estoffé*, c'est à dire, qu'il a du bon cuir, de bons velours & de bois, & generalement qu'il a tout ce qu'il luy faut. Cet emmeublement est bien *estoffé*, il a de bonnes sangles, de bon crin, de belles garnitures.

Estoffé, ée. part. pass. & adj.

Estoffé, chez les Ouvriers qui travaillent en fer, se dit d'un fer qui est preparé, ensorte qu'il est meilleur que le fer ordinaire, & moindre que l'acier. On en fait les rapes & les scies, qui sont moins cassantes que l'acier, & plus dures que le fer. On en fait aussi les brayers.

ESTOILE. s. f. Corps lumineux qui brillent la nuit dans les cieux. Les Grecs l'appellent *aster*, & attribuent ce nom tant aux Planetes, qu'aux estoiles du Firmament. En François il se dit plus particulierement des *estoiles* qui sont attachées à la huitiéme Sphere, qui ont toûjours un méme mouvement, & une méme distance entre elles; d'où vient qu'on les appelle *estoiles fixes*, au lieu que les autres s'appellent *estoiles errantes*.

On appelle *l'estoile du Berger*, la Planete de Venus, qui paroist la plus grande des *estoiles*, quand elle est dans son plus grand éloignement du Soleil. On l'appelle *Lucifer* ou l'*Estoile du matin*, lors qu'elle le precede; & *Vesper*, quand le suit, & alors on la voit le soir. On a appellé la Sainte Vierge, *l'Estoile de la mer* & *Estoile du matin*. *L'estoile polaire*, c'est celle qui est la plus voisine du pole.

Les *estoiles* se divisent en six classes, qui sont de la premiere, seconde, & troisiéme grandeur, &c. au delà desquelles on adjoûte les *nebuleuses*. Les *estoiles* sont effectivement en nombre infini, suivant le deffi que Dieu fait à Abraham, Compte les *estoiles* du ciel, si tu peux. Cependát les anciens Astronomes avoient pretédu en fixer le nombre. Ils croyent qu'il ne pouvoit rien paroistre nouveau dans le ciel, puis qu'il ne s'y fait aucune generation. Et en effet jusqu'au temps d'Aristote, & plus de 200. ans aprés, on n'y avoit apperceu aucun changement. Mais en l'année 125. avant l'Incarnation, Hypparchus y ayant descouvert une nouvelle *estoile*, il fit un denombrement de toutes les *estoiles* avec une description exacte de leur grandeur & de leur situation, afin qu'on pust reconnoistre s'il y arrivoit dans la suite des temps quelque chose de nouveau. Dans ce siecle Tychobrahé a observé dans la Constellation de Cassiopée une nouvelle *estoile*, qui parut grosse d'abord, & diminuant peu à peu, disparut au bout de six mois. David Fabricius en a descouvert une dans le col de la Baleine, qui s'est monstrée & cachée plusieurs fois, & a paru en 1648. & 1662. Mr. Bouillaud en a descrit le cours & le mouvement. Simon Marius fut le premier qui en descouvrit une dans la Ceinture d'Andromede, quoy que Bouillaud dise d'elle eût paru dés le XV. Siecle. Elle s'est monstrée en 1612. & 1613. & s'est cachée jusqu'en 1664. Kepler en a observé une autre dans le Serpentaire. En l'année 1601. il en a paru une de la troisieme grandeur dans la Constellation du Cygne auprés du bec, qui disparut en 1626. & fut observée de nouveau par Hevelius en 1659. jusqu'en 1661. & on a commencé à la revoir en 1666. Elle a été observée au mois de Juillet 1671. par Dom Anthelme Chartreux de Dijon. Mr. Cassini a le premier remarqué une autre nouvelle *estoile* de la quatriéme grandeur entre la Constellation de l'Eridan & celle du Lievre au premier degré de Gemini, & au 37. degré de latitude Australe. Avant ces derniers temps Ptolomée & les anciens Astronomes ont soustenu qu'il n'y en a que 1022. de visibles, selon le catalogue d'Hypparchus, qu'ils ont reduites en Constellations; & que si en hiver on en voit quelquefois davantage, c'est que la veuë se trompe. Les modernes en comptent bien davantage, qu'on descouvre avec l'aide du telescope; Kepler 1392. Bayer 1709. Griemberg 1225. Skikard 1691. Galilée dit en avoir observé avec le telescope dans les Pleiades plus de 40. & dans l'espace d'un ou de deux degrez d'Orion plus de 500. ce qui le destourna, dit-il, d'en donner la figure & le nombre. Le Pere Rheita Capucin dit en avoir observé prés de 2000. en cette seule Constellation, desorte que Ricciolus dit dans son nouvel Almageste, que celuy qui diroit qu'il y a plus de vingt fois cent mille *estoiles*, ne diroit rien qui ne pûst estre veritable. Il y en a qui croyent que chaque *estoile* fixe est un Soleil, & le centre d'un systeme different du nostre.

Estoile, se dit aussi en parlant des influences celestes. Cet homme a fait une grande fortune, il est né sous une heureuse *estoile*. Il est d'une complexion amoureuse, il ne sçauroit se deffendre d'aimer, c'est son *estoile*.

Estoile, se dit aussi d'une exhalaison grasse & enflammée, ou meteore qui paroist souvent en esté en forme d'une *estoile* qui tombe. L'*estoile* des Mages estoit un meteore miraculeux qui n'estoit pas éloigné de la terre, autrement elle n'eust pas pu servir à les conduire.

Estoile, en terme de Guerre, se dit d'un petit fort hexagone ou octogone, qui a six pointes en angles entrants & saillants, qui se flanquent les uns les autres, & ont des faces de 15. ou 20. toises. On fait des *estoiles* dans les lignes de circonvallation aprés deux ou trois redoutes.

On appelle aussi *estoile*, plusieurs allées d'un jardin, ou d'un parc, qui viennent aboutir à un méme centre, à une place ronde.

On appelle aussi *estoile*, ces petites marques qu'on met dans les livres imprimez, qui ont des pointes, & qui servent à faire des renvois, ou des annotations, ou à marquer des lacunes. On en met aussi dans les chants d'Eglise.

On dit aussi des fusées à *estoiles* & à serpenteaux. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on n'y pouvoit trouver une *estoile* de graisse.

Estoile, en termes de Manege, est une marque blanche sur le front d'un cheval.

Estoile, est aussi un terme fort usité dans le Blason, comme estant un meuble dont on charge souvent les Escus & leurs pieces honorables. Elle differe de la mollette d'esperon, en ce qu'elle n'est point percée comme la mollette. Elle est ordinairement en France de cinq rais, Quand elle en a six ou huit, comme chez les Allemans & les Italiens, il en faut faire une mention particuliere en blasonnant l'Escu.

On dit proverbialement, qu'un homme est logé à la belle *estoile*, qu'il couche à la belle *estoile*, pour dire, qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors à la campagne.

Estoilé, ée. adj. Brillant d'estoiles, semé d'estoiles. Lors qu'il gele bien fort, ou que ciel est fort serain, il paroist bien *estoilé*.

En Blason on dit qu'un Escu est *estoilé*, quand il est semé d'estoiles sans nombre.

ESTOILER, se dit en termes de Monnoye, lors que les flans & carreaux s'ouvrent par les carnes quand on les bat, à faute d'estre recuits. L'Ordonnance veut qu'on recuise les carreaux à toutes les façons qu'on leur dóne de peur qu'ils ne *s'estoilent*.

ESTOLE. s. f. Ornement sacerdotal que les Curez mettent

mettēt par dessus leur surplis pour marque de leur superiorité dans leur Eglise. Les Prestres en portent aussi sur leur aube pour celebrer la Messe, & alors elle est croisée sur leur estomac. Les Diacres la portent en escharpe sur l'espaule gauche. C'est une grande bande d'estoffe chargée de trois croix, qui prend depuis le cou jusqu'aux pieds. On met le bout de l'*estole* sur la teste, quand on dit une Evangile pour quelque personne. Les Evêques ont pretendu que les Curez ne doivent point paroistre devant eux qu'avec l'*estole*. L'*estole* chez les anciens Payens estoit une robbe plus convenable à des femmes qu'à des hommes. C'estoit pourtant une robbe d'hōneur chez toutes les nations. Les Rois même s'en servoient & la donnoient quelquefois pour le prix de la vertu. Celle des Prestres d'aujourd'huy n'est autre chose que les extremités de cette longue robbe que portoit le Grād Prestre, dont elles sont la representatiō. L'usage de l'*estole* a commencé dans l'Eglise avec celuy de l'aube. Les Prestres la portoient toûjours autrefois, même en preschant, comme témoigne Alcuin: d'où vient qu'on l'appellée aussi en Latin *orarium* de *orare*, parce qu'ils estoient les Orateurs de l'Eglise. Voyez le Traité qu'en a fait le Sr. Thiers Curé de Champrond.

ESTOMAC. s. m. Panse, grand vaisseau interieur dans le corps de l'homme, où se fait la reception & digestion des aliments. Il est au dessous du diaphragme, & il le perce par un conduit qui va jusqu'à la bouche C'est là ce qu'on appelle l'*orifice de l'estomac*. On le dit tant du conduit des viandes qu'ō appelle l'*œsophage*, que du ventricule qui en est le receptacle. Il est derivé du mot Grec, qui signifie le canal qui conduit la nourriture de la bouche dans le ventre. Pour vivre long-temps, il faut avoir bon *estomac*. Le vomissement est une convulsion de l'*estomac*. Il ne faut rien donner aux malades qui leur charge l'*estomac*, c'est à dire, qui soit difficile à digerer. On dit aussi de celuy qui a la voix forte, qu'il a un bon *estomac*.

ESTOMAC, se dit abusivement de la partie exterieure du corps, qu'on appelle autrement le *sein*, la *poitrine*, & qui est au dessus de la ceinture. Les pecheurs se frappent l'*estomac* en signe de penitence. Quand on se confesse, on se frappe trois fois l'*estomac*, en disant *mea culpa*.

ESTOMAC, à l'égard des volailles, se dit des chairs qu'on tire de dessus leur partie éminente, quand on en a levé les aisles & les cuisses. Un *estomac* de chappon, de perdrix.

On dit proverbialement, qu'un homme a un *estomac* d'autruche, qu'il digereroit le fer, quand il mange excessivement sans en estre incommodé.

ESTOMAQUER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se scandaliser, s'offenser de ce que quelqu'un dit contre nous. Il y a des gens qui s'*estomaquent* d'entendre des propositiōs nouvelles, de nouvelles doctrines qu'ils ne peuvent comprendre. Ce Noble s'est mis en colere, s'est fort *estomaqué* de ce que le Curé ne luy a pas accordé les droits honorifiques qui luy sont deus.

ESTONNANT, ANTE. adj. Qui surpend, qui donne de l'admiration par sa rareté, ou par sa nouveauté ou incomprehensibilité. La bonté, la sagesse de Dieu sont *estonnantes*. Il y a une infinité des secrets dans la nature, de merveilles qui sont *estonnantes*. Les Voyageurs nous racontent des choses *estonnantes* des peuples qu'ils ont visitez.

ESTONNEMENT. s. m. Action ou effet qui cause de la surprise, de l'admiration. Tous les prodiges causent de l'*estonnement*. Une ame ferme a beau estre menacée, cela ne luy donne point d'*estonnement*. On dit aussi d'une personne extraordinaire, que c'est l'*estonnement* de la nature; qu'on est ravi d'*estonnement*, qu'on a de la peine à revenir de son *estonnement*, de sa surprise.

ESTONNER, v. act. Causer à l'ame de l'émotion, soit par surprise, soit par admiration, soit par crainte. On s'*estonne* de tous les accidents extraordinaires qui arrivent dans le monde. Un philosophe Chrestien doit s'*estonner* à tout momēt des merveilles de la grace & de la nature. Un criminel s'*estonne* à la veuë des Juges, des suplices, de la mort. Les Tyrans n'ont point *estonné* les martyrs, ils n'ont pû vaincre leur constance. Quand on sçait la cause de quelque effet, on ne s'en *estonne* plus.

ESTONNER, se dit aussi des choses qui sont assez ordinaires & peu considerables. Je m'*estonne* de ce qu'on a laissé ce crime impuni. Je m'*estonne* de ce qu'il est si long-temps sans me venir voir, sans m'escrire.

ESTONNER, se dit aussi des émotions des corps qui sont esbranslez & attaquez par quelque violence. Les tremblements de terre *estonnent* les bastiments les plus solides. Les premiers coups de canon n'abattent pas une muraille, mais ils l'*estonnent*. Une cheute *estonne* le cerveau de telle sorte, qu'il se fait souvent un abscés par un contrecoup.

ESTONNER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est *estonné* comme s'il tomboit des nuës, comme si les cornes luy venoient à la teste; qu'il est *estonné* comme un fondeur de cloches. On dit aussi d'un homme ferme ou opiniastre, qu'il est bon cheval de trompette, qu'il ne s'*estonne* pas pour le bruit.

ESTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Tous ces mots viennent du Latin *attonare*, *attonitus*.

ESTOQUIAU. s. m. C'est une partie de la serrure, une petite cheville qui en tient le ressort.

ESTOUBLE. s. m. Chaume, ce qui reste du tuyau de bled sur la terre, quand on a fait la moisson. On dit en quelques endroits *esteule*. Il vient de *stipula* ou *stibula*, ou bien à *tubis & calamis frugum*. On dit aussi *esteule*.

ESTOUFFANT, ANTE. adj. Qui empéche le rafraischissement des poulmons, en leur ostant la liberté de respirer un air frais. En esté il y a des chaleurs *estouffantes*. Voilà un temps vain & *estouffant*.

ESTOUFFEMENT. s. m. Maladie du poulmon qui souffre pour n'estre pas rafraichi par un air frais. Cet homme a un asthme qui luy cause un *estouffement* de poitrine, une respiration difficile.

ESTOUFFER. v. act. & neut. Oster la respiration d'un air frais. Cette chambre est chaude comme une estuve, on y *estouffe*. On *estouffe* entre deux matelas ceux qui ont la rage. Il y avoit si grande presse en cette ceremonie, qu'on a failli à m'*estouffer*. L'apoplexie *estouffe*, parce qu'elle bouche les conduits de la respiration. On dit aussi, que des habits *estouffent*, quand ils sont trop chauds & trop lourds. On dit encore, qu'on a failli à *estouffer* de rire, quand un ris violent empéche de parler, ou de respirer. La fumée *estouffe*. Les eaux *estouffent* ceux qui se noyent. Ce mot vient de *stufare*, qu'on a fait de *stufa*, qui signifie *estuve*. Menage.

ESTOUFFER, se dit figurément en Morale. Il faut cacher & *estouffer* son ressentiment. Souvent on est obligé d'*estouffer* ses soupirs, ses plaintes, ses pensées. Ce Satyrique a de bons mots qui l'*estouffent*, s'il ne les met au jour. Ce prince a *estouffé* l'hydre de la rebellion, comme Hercule *estouffa* des serpens dans le berceau.

ESTOUFFÉ, ÉE. part pass. & adj.

ESTOUPPE. s. f. La bourre de chanvre, de filasse du lin. On fait des bouchons de bouteille avec de l'*estoupe* On mesle de l'*estouppe* avec du goudron pour calfeutrer les vaisseaux. On la fait aussi des vieux cables battus. Ce mot vient du Latin *stupa*. Menage Isidore adjouste, *quod ex eâ rimæ navium stipentur*. Il vient plutost de *stoup*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie la même chose.

On

On dit proverbialement & figurément, Mettre le feu aux *estouppes*, pour dire, Exciter quelqu'un à la sedition à quereller, à plaider, à faire l'amour, ou à satisfaire quelque passion emporté.

Estoupper. v. act. Boucher, fermer avec de l'estoupe. *Estoupper* une bouteille, un toneau qui s'enfuit, un vaisseau qui fait eau.

On dit figurément d'un homme qui ne veut entendre ni plaintes ni remonstrances, qu'il s'est *estouppé* les oreilles, qu'il les a fermées à la partie. Ce mot vient de *stupare*, qui signifie *boucher*, avec de l'*estoupe*, & qui a été fait de *stupa*. Les Allemans disent *stopffen*.

Estouppé, ée part. pass. & adj.

ESTOUR. s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit dans les anciens Romans *combat*, *assaut de ville*. L'*estour* de combattans fut rude & cruel. L'*estour* de la bataille. On disoit aussi l'*estour* des vents, pour dire, une rencontre de vents contraires d'où est venu le mot de *tourbillon*. On a dit autrefois *estormie*, pour dire, *combattre*. Ce mot vient de *stormo* Italien, qui signifie une assemblée de plusieurs persõnes armées pour combattre. *Ad stormium pulsare*, c'est à dire, *sonner l'allarme*.

ESTOURDIMENT. adv. D'une maniere inconsiderée & estourdie. Il a entrepris cette affaire fort *estourdiment*, sans prendre conseil, sans l'examiner.

ESTOURDIR v. act. Causer une émotion ou dereglement dans le cerveau, ou dans le sens, qui le empeche de faire bien leurs fonctions. Le vin pris par excés *stourdit*, fait croire que tout tourne. On donne un coup de massue sur la teste d'un bœuf pour l'*estourdir* pour l'abattre. Les marteaux d'une forge, le bruit continuel, les crieries d'une femme, *estourdissent* les gens, ils ne sçavent plus ce qu'ils font Quand on se reveille en sursaut, quand on sort du coche; on est quelque temps tout *estourdi*. Les vieillards *estourdissent* les oreilles par leurs remostrances.

Estourdir, se dit aussi des viandes mal cuites. On vient de mettre cete esclanche à la broche, ces poisau pot, ils ne sont qu'*estourdis*, à demi cuits. Il faut *estourdir* l'eau de ce malade, pour en oster la crudité On sert d'abord les grosses viandes pour *estourdir* la grosse faim.

Estourdir, se dit figurément en choses morales, des accidēts qui troublent, qui surprennent nostre raison. Cette banqueroute a bien *estourdi* des Marchands, ils ne sçavent où ils en sont. Une bataille perdue *estourdit* bien un parti, luy fait perdre courage, luy rompt ses mesures.

Estourdi, ie. part. pass. & adj.

Estourdi. s. m. Imprudent inconsideré qui fait les choses avec precipitation, & sans en considerer les suites. Il ne se faut pas prendre garde à ce qu'il dit, c'est un *estourdi*, qui fait toutes les choses en *estourdi*, inconsiderément. Menage derive ce mot de l'Italien *stordito*, & cite Fauchet, qui croit plus vraisemblablement qu'il vient d'*estour*; ayant appellé *estourdis*, ceux qui dans les *estours* estoient affoiblis & comme endormis à force de coups.

Estourdi, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est *estourdi* comme un haneton, comme le premier coup de Matines; qu'il est *estourdi* du bateau, lors qu'il a été battu ou fatigué, qu'il n'est plus en estat de se deffendre. On dit aussi, qu'un homme n'a été ni fou, ni *estourdi*, lors qu'il a sceu profiter d'un desordre, d'un embarras où il s'est trouvé, qu'il s'en est sauvé, ou en a tiré quelque avantage.

On dit aussi adverbialement, Faire une chose à l'*estourdie*, pour dire, brusquement & sans reflection.

Estourdissant, ante. adj. Qui fait bien du bruit, qui estourdit. Le carosse a cette incommodité, que son bruit est *estourdissant*..

Estourdissement. s. m. Trouble du cerveau & des nerfs. Les vapeurs causent des vertiges & des *estourdissements*. Il luy a pris un *estourdissement*, il est tombé de son haut.

ESTOURNEAU. s. m. Oiseau qu'on nourrit en cage, qui est noir & tacheté de gris, auquel on peut apprendre à parler. En Latin *sturnus*.

On dit proverbialement, que les *estourneaux* sont maigres parce qu'ils vont en trouppe. On dit aussi ironiquement à un jeune homme de peu de merite qui se veut mesler dans une conversation, Vous estes un bel *estourneau* pour jaser.

ESTRAC. adj. m. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a peu de corps, peu de ventre, peu de flanc, qui est serré des costes. On l'appelle autrement *cheval estroit*.

ESTRADE, s. f. Chemin public ou de la campagne: ce qu'on dit en cette phrase militaire: Battre l'*estrade* c'est à dire, Envoyer des Cavaliers aux nouvelles, à la descouverte des ennemis. Les armées ne marchent point qu'õ n'envoye de tous costez des batteurs d'*estrade*. Il vient de l'Italien *strada*, qui signifie *ruë* ou *chemin*, qui est derivé du latin *strata*, qui signifie *ruë pavée*. Quelques-uns le derivent d'*Estradiots*, qui estoient des Cavaliers qu'on employoit à battre l'*estrade*.

Estrade, est aussi une élevation de plancher qui se fait dans une alcove, ou dans la moitié d'une Châbre avec des ais colez sur des lambourdes, pour en faire un reduit distingué & plus paré, afin d'y recevoir les gens apparans & que l'on considere. On couvre les *estrades* de grands tapis de Turquie. Cette Dame reçoit ses visites sur son *estrade*,

ESTRADIOT. s. m. Vieux mot François qui signifioit *soldat à cheval*, *chevau leger d'Albanie*; & disoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradiote*, pour dire avec les estrivieres longues: ce qui est opposé à la *Ginette*, ou à la *Moresque*, c'est à dire, avec des estrivieres courtes. Ce mot vient du Grec *stratiotis*, qui signifie *homme de guerre*. Nicod. Les Venitiens ont eu souvent de ces soldats à leur service.

ETRAGON. s. m. Herbe longue & menuë qui a quelque odeur, & qu'on mange ordinairement en salade. Les friands modernes ont mis en credit le vinaigre d'*estragon*, celuy où on fait tremper de l'*estragon*.

ESTRAMASCON. s. m. Coup qu'on donne du tranchant d'une forte espée, d'un coutelas, d'un cimeterre. On le dit aussi de l'arme même. Les Heros des Romans pourfendoient les Gens d'un coup d'*stramaçon*. Ce mot est vieux Gaulois, comme tient Menage, citant Gregoire de Tours qui appelle ces armes *scramasaxos*: ce que Borel dit estre derivé de l'Alleman *scram*, qui signifie *escrime*.

ESTRANGE. adj. m. & f. Qui est d'un pays éloigné, qui est né sous une autre domination. Ce Voyageur a couru dans plusieurs pays & nations *estranges*. Ce mot vient des *extraneus*.

Estrange, signifie aussi, Qui n'est pas domestique, connu ou fort familier. Les chiens abboyent, quand ils voyent venir quelqu'un d'*estrange* dans la maison. Je vous donneray à manger familierement, il n'y aura personne d'*estrange* que vous ne connoissiez pas.

Estrange, signifie aussi, qui est surprenant, rare, extraordinaire. Il est arrivé un *estrange* accident à ce pauvre homme. Ne trouvez pas *estrange* si je vous fais ce reproche, cette reprimende. Les relations du pays lointains nous apprennent qu'il y a des peuples qui ont de coûtumes *estranges* & extravagantes. Ce Poëte a des visions, des pensées *estranges*. C'est une humeur *estrange*, un esprit fantasque. Il y a des monstres, des animaux *estranges* dans la mer. Le pecheur a un *estrange* aveuglement.

Estrangement, adv. Extraordinairement, excessivemen

vement. Cet homme eſt *eſtrangement* vif, *eſtrangement* colere, amoureux, bourru, &c.

ESTRANGER, ERE. adj. & ſ. m. & f. C'eſt la même choſe qu'*eſtrange* au premier ſens. Qui eſt né en un autre pays. On connoiſt bien à l'air de cet homme-là que c'eſt un *eſtranger*. Les *eſtrangers* ne peuvent tenir offices, benefices, ni fermes en France. Les *eſtrangers* mourans en France donnét lieu au droit d'aubeine Les lettres de naturalité s'obtiennent par les *eſtrangers* pour joüir des privileges des regnicoles. Les Suiſſes, les Savoyards en Fráce ne ſont point reputez *eſtrangers*. Ce peuple a paſſé ſous une domination *eſtrangere*. Cet homme enſeigne les langues *eſtrangeres*. Les plantes *eſtrangeres* ne profitent pas en ce climat. Les François traittent fort humainement les *eſtrangers*.

ESTRANGER, ſe dit auſſi de ceux qui ne ſont pas de la même maiſon ou famille. Il ne faut pas que les *eſtrangers* mettent le nez dans nos papiers, qu'ils ſçachent le ſecret de noſtre famille. Cet homme a desherité ſes parents pour laiſſer ſon bien a des *eſtrangers*. Les Romains par l'adoption mettoient des *eſtrangers* dans leur famille.

On dit figurément, qu'un homme eſt *eſtranger* dans ſa famille, en ſon pays, en une ſcience, quand il ne ſçait point les affaires de ſa maiſon, les nouvelles de ſon pays, les premiers principes d'une ſcience. On dit auſſi en Chirurgie, qu'il ne faut pas laiſſer dans les playes les corps *eſtrangers*.

ESTRANGER. v. act. & neut. Chaſſer de quelque lieu, s'en retirer, s'en eſloigner. Les mauvais traitements, la mauvaiſe chere *eſtrangent* les honneſtes gens d'une maiſon. Les eſcornifleurs, les rats ſont des animaux bien difficiles à *eſtranger* d'une cuiſine; d'un grenier. La foüine a *eſtrangé* les pigeons de ce colombier, l'a fait deſerter par les pigeons. Les habiles gens *s'eſtrangent* d'une aſſemblée, quand ils voyent que les ſots s'y mélent, s'y introduiſent. Quelques-uns derivent ce mot de *ſtrages* ou d'*extraneare*.

ESTRANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTRANGLER. v. act. Prendre à la gorge & la ſerrer, boucher les conduis de la reſpiration. On condamne les criminels roturiers à eſtre pendus & *eſtranglez*, tant que mort naturelle s'en enſuive. Ce goulu *s'eſtrangle*, il mange des morceaux trop gros, il ne les peut avaler. Une flegme, une apoplexie l'a *eſtranglé*. Ce mot vient du Latin *ſtrangulare*, qui ſignifie le même.

ESTRANGLER, ſe dit ſouvent en une ſignification plus eſtenduë pour dire, Se quereller. Cet homme a fait un faux marché, ſa femme l'a penſé *eſtrangler*. Cet une acariaſtre qui *s'etrangle* à force de crier, qui perd la reſpiration. On dit auſſi, qu'on *eſtrangle* de ſoif, quand on a le goſier ſi ſec, qu'on a de la peine à reſpirer.

ESTRANGLER, ſignifie auſſi, Serrer, preſſer quelque partie du corps. Voila un collet de pourpoint qui *m'eſtrangle*, qui me ſerre trop, qui m'empéche de reſpirer à mon aiſe. On le dit auſſi des habits. Ce haut-de-chauſſes, ces manches ſont trop *eſtranglées*, ſont trop eſtroites.

On dit auſſi, *Eſtrangler* un ſac, pour dire, Fermer ſon ouverture en la liant avec une corde bien ſerrée. On dit auſſi par imprecation, Que la peſte vous *eſtrangle*, pour dire, vous ſaiſiſſe, vous faſſe mourir.

ESTRANGLER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Satyrique a un beau mot qui *l'eſtrangle*, qu'il ne peut s'empeſcher de dire ou d'eſcrire. Sur la fin d'un Parlement les Juges *eſtranglent* les affaires, les jugent à la haſte, ne les examinent qu'à demi. On dit auſſi, qu'un baſtiment eſt trop *eſtranglé*, quand il a peu de face ſur la ruë; quand les aiſles en ſont trop ſerrées; & generalement de tout ce qui n'a pas une largeur convenable & proportionnée.

ESTRANGLÉ, ÉE. part paſſ. & adj.

ESTRANGUILLON. ſ. m. Maladie qui prend à la gorge, qui l'enfle, & qui empeſche la reſpiration. C'eſt un mal qui vient particulierement aux chevaux. Ce mot vient de *ſtrangullo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

On appelle proverbialement des poires d'*eſtranguillon*, celles qui ont un gouſt fort acide & revesche, qui offenſe extremement la gorge, & qui ſemble eſtrangler quand on l'avale. La plus-part du cidre ſe fait avec des poires d'*eſtranguillon*.

ESTRAPADE. ſ. f. Supplice militaire par lequel on lie les mains derriere le dos à un ſoldat & on l'eſleve avec une corde fort haut en l'air, & puis on le laiſſe tomber juſques prés de terre, enſorte que le poids de ſon corps luy fait diſloquer les bras. On donne quelquefois une ou deux, voire trois *eſtrapades*. Ce mot vient du vieux François *eſtreper* qui ſignifioit autrefois *briſer*, *extirper*, *eſventrer*.

ESTRAPADE, ſe dit auſſi de ces tours de Baſteleurs qui voltigent ſur la corde, qui ſe donnent la ſimple ou la double *eſtrapade*, qui paſſent une ou deux fois le corps entre leurs bras attachez à une corde, enſorte qu'ils paroiſſent diſloquez comme ceux à qui on donne l'*eſtrapade*.

ESTRAPADE, en termes de Manege, eſt une deffenſe du cheval qui ne veut pas obeïr, qui en même temps leve le devant & detache des ruades avec furie. Ce cheval donne ſouvent des *eſtrapades* à ſon cavalier, le fatigue fort.

ESTRAPADE, ſe dit auſſi de la machine ou de l'arbre eſlevé & preparé pour donner l'*eſtrepade*, l'inſtrument du ſupplice.

On dit figurément, Donner l'*eſtrapade* à ſon eſprit, quand on luy fait faire une violente application pour inventer quelque choſe difficile à trouver.

ESTRAPADER. v. act. Donner l'eſtrapade, faire ſouffrir le ſupplice de l'eſtrapade. Ce ſoldat a eſté condamné à eſtre *eſtrapadé*.

ESTRAPADÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTRAPASSER. v. act. Terme de Manege. Fatiguer un cheval à force de luy faire faire un trop long manege. On dit *ſurmener*, quand on luy a fait faire un trop long voyage.

ESTRAPONTIN, ſ. m. Petit ſiege qu'on met au devant d'un carroſſe couppé. Quand on mene des perſonnes que l'on conſidere, il faut leur donner le fond, & ſe tenir ſur l'*eſtrapontin*.

ESTRAPONTIN, eſt auſſi une eſpece de lit ſuſpendu en l'air à deux arbres, dont uſent les Sauvages, & dont on ſe ſert auſſi dans les vaiſſeaux.

ESTRAVE. *Eſtaute*, *Eſtable*, *Eſtableure*, *Rota*, *Caput de proüe*. C'eſt une courbe de charpente, qui s'ente au bout de la quille d'un vaiſſeau du coſté du devant pour faire la proüe. Elle eſt eſlevée juſqu'au deſſus du deuxiéme pont. Elle ſe fait ordinairement de deux pieces, & celle qui ſert d'allonge s'appelle *brion*.

ESTRE. ſ. m. Qui exiſte réellement. Il ſe dit par excellence de Dieu, qui eſt un *eſtre* increé & independant, qui ſubſiſte par luy-méme. L'Eſcriture dit pour le definir, qu'il eſt celuy qui *eſt*. Ce mot vient du Latin *eſſe*.

ESTRE, ſe dit auſſi par participation des corps & des eſprits creez. L'*Eſtre* en general eſt l'objet de la Metaphyſique. Les Anges ſont des *eſtres* purs & incorporels. L'objet de la Phyſique comprend tous les *eſtres* & ſubſtances corporelles. Un Chrétien doit toûjours conſiderer ſon *eſtre*, ſa baſſeſſe, ſes infirmitez.

On dit auſſi, que la nature a donné l'*eſtre* aux hommes & leurs parents le bien *eſtre*, pour dire, la naiſſance & l'éducation.

Eſtre de raiſon, en termes de Logique, eſt un *eſtre* qui ne ſubſiſte que dans l'imagination qui le forme, qui eſt

oppoſé

opposé à *estre reel*. Les Universaux sont des *estres de raison*. Les Pedans multiplient fort les *estres de raison*, & forgent mille chimeres qui sont des purs *estres de raison*, qui ne sont point dans l'*estre* des choses. Il ne faut point multiplier les *estres* sans necessité.

ESTRES, au plurier, se dit des diverses parties d'un bastiment, des destours qui conduisent à tous ses membres, de leur disposition, & de leur situation. Le maistre d'une maison y marche à tastons sans se blesser, parce qu'il en sçait les *estres*. Il faut enseigner aux nouveaux valets tous les *estres* du logis: qui s'entend aussi des lieux où se mettent les ustenciles & provisions. Quelques-uns en ce sens le derivent de *strada* comme qui diroit les *ruës* & les *chemins* de la maison. Mais Du Cange prouve fort bien qu'il vient par corruption du mot d'*aistres*, ou *astres*, qui signifient *foyer*, estant derivé du mot Saxon *astrum*, qui signifioit un *foyer*, *une fournaise*, & toute la maison; desorte qu'en sçavoir les *aistres*, c'est en connoistre les chambres & les foyers.

ESTRE. Verbe substantif & auxiliaire, qui sert en Grammaire à la conjugaison de tous les verbes passifs, qui exprime ou separément, ou conjointement avec eux la maniere d'exister & patir, & qui par consequent a une infinité de significations, & plusieurs inflections ou manieres de se conjuguer, dont on verra les principales dans les phrases suivantes. Cet mot vient du Latin *stare*.

ESTRE, se dit premierement de ce qui existe reellement. *Estre* en vie, en santé. La nature des choses creées est d'*estre* corruptibles & passageres. On ne peut pas *estre* & avoir *esté*, pour dire, *estre* toûjours en sa fleur de jeunesse, *estre* en nature. Cela ne peut pas *estre*.

ESTRE, se dit aussi de ce qui marque quelque domination ou proprieté. Tout *est* en la main de Dieu. Ce Prince *est* un Roy puissant. Un Stoique doit *estre* maistre de ses passions. Cet homme *est* à soy, pour dire, il n'a point de maistre ni de femme. On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau *est* à soy, pour dire, qu'il *est* en liberté, qu'il n'a point esté pris par des Fauconniers. Cette maison va *estre* à moy, j'en auray la proprieté. C'est un malheur d'*estre* à autruy, d'*estre* obligé à servir. Je *suis* tout à vous. Cela n'*est* pas de vôtre jurisdiction, de vôtre connoissance.

ESTRE, se dit aussi à l'égard de l'estat des choses, de la maniere d'exister. *Estre* content. *Estre* heureux. *Estre* en eschec. *Estre* en faveur, en fortune. *Estre* en chance. *Estre* en pouvoir. *Estre* aux bois. *Estre* bon pour une telle somme. *Estre* couché sur l'estat. *Estre* en posture. *Estre* en sentinelle. *Estre* à couvert de l'orage. *Estre* en santé, en bon point. *Estre* sur le bon pied *Estre* en charge. *Estre* endormi. *Estre* debout. Je *suis* ce que je *suis*. Il faut prendre les gens pour ce qu'ils *sont*.

ESTRE, se dit aussi en parlant de la matiere, des partie integrantes d'un tout, ou de sa nature, & des partis differents. Cette statuë *est* d'or, d'argent, de pierre, de bois. Ce tableau *est* de la main d'un grand Maistre. Vous *estes* des nostres. Cette terre *est* de mon lot. Le corps & l'ame *sont* les parties integrantes de l'animal. Il *est* des gens de toutes sortes d'humeurs, de genies. Cela *est* de ses manieres, de son stile. Cette perle *est* Orientale. Il *est* mon ami, mon associé, il *est* en part dans toutes mes affaires. C'*est* un homme qui *est* tout en Dieu; qui *est* tout spirituel. En voulez vous *Estre*? on sousentend de cette affaire. Il pourroit bien *estre* complice de ce crime. *Estre* d'un corps, d'une compagnie. Il faut *estre* toûjours pour la raison. Ils *sont* aux mains, aux prises. Ils ne *sont* ni bien ni mal ensemble.

ESTRE, se dit aussi à l'égard des temps & des lieux. *Estre* en place. *Estre* en passe. Il va bientost *estre* nuit. Cet Officier va *estre* de jour. Il ne faut pas *estre* tout le jour à s'habiller. N'*estre* ni dehors ni dedans. *Estre* aux escoutes. Il n'en *est* pas où il croit *estre*. Ce courrier ne sçauroit *estre* loin. Vous *estes* bon de vous arrester, à ces bagatelles. Ce n'*est* plus le temps, cela *estoit* bon autrefois. Ce fruit *sera* meur au mois d'Aoust. Il *est* au logis il *est* en pelerinage Je *seray* demain à vostre lever. En *estes*-vous la logé, *estes* vous de cette opinion? n'*estes* vous pas dans son sentiment, vous en *estes* à cent piques. Où en *est*-on de la Comedie? On fait tant de bruit, qu'on ne sçait où l'on en *est*. Aprés avoir bien chicané, nous en *sommes* à recommencer. Il *est* en demeure de payer. Il *est* temps d'agir. Il *est* en main pour recevoir la balle.

ESTRE, se dit aussi pour, Affirmer ou nier. Cette majeure *est* vraye, ou *est* fausse. Il *est* impossible qu'une chose *soit*, & ne *soit* pas. L'Evangile en deffendant de jurer, veut qu'on dise seulement, Cela *est*, ou Cela n'*est* pas, tout ce qu'on dit au delà *est* vicieux, St. Mathieu 5. 37. Cela n'*est* pas, ne *fut* jamais. Ce mariage *est* rompu, il n'en *sera* jamais rien. Il en *sera* ce qu'il pourra.

ESTRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut *estre* tout un ou tout autre, c'est à dire, s'attacher fortement à un parti. Il faut *estre* Marchand, ou larron. On ne peut pas *estre*, & avoir *esté*, pour dire, *estre* vieux & jeune tout en semble. On dit aussi, Quand on *est* bien, il s'y faut tenir. Il *est* de tous bons accords. Entre amis tout *est* commun. Il faut laisser le monde comme il *est*. Vous *estes* bon de vous arrester à ces bagatelles, &c.

ESTRECIR. v. act. Oster de la largeur, rendre plus estroit. Il est plus aisé d'*estrecir* des habits, que de les essargir. La toile *s'estrecit* à la premiere lescive. Le cuir *s'estrecit*, se raccornit par la secheresse. La ruë en cet endroit va en *estrecissant*.

ESTRECIR, en termes de Manege signifie, Serrer. Cheval qui *s'estrecit*, qui se serre, est celuy qui pert de son terrain, qui ne va pas assez large, qui s'approche trop prés du centre de la volte.

ESTRECI, IE. part. pass. & adj. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *estreciatus*, pour dire, *arctatus*, estreci.

ESTRECISSEMENT. s. m. Action par laquelle on a estreci. *estrecissement* du canal de la riviere par les quais fait remonter l'eau, peut causer des inondations.

ESTRECISSURE. s. f. Action par laquelle on estreecit, ou estat de ce qui est estreci. L'*estrecissure* de cet habit estoit necessaire.

ESTREIN. s. m. Foarre ou paille fourragée qu'on met sous le ventre des chevaux pour leur servir de litiere. Ce mot vient du Latin *stramen*, signifiant la même chose.

ESTREINDRE. v. act. Serrer fortement. Hercule tua Anteé en l'*estreignant* fortement. On prend plaisir à *estreindre* son enfant, son ami entre ses bras en l'embrassant. On *estreint*, on serre les nœuds, les cordes avec un garot. Ce mot vient de *stringere*. Menage.

ESTREINDRE, se dit figurement en Morale. Cette double aliance a *estreint* l'amitié de ces deux familles. L'interest commun *estreint* les nœuds de la societé.

ESTREINT, EINTE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Qui trop embrasse, mal *estreint* pour dire, qu'il ne faut pas faire plusieurs entreprises à la fois On dit aussi, Plus il gele, plus il *estreint*, pour dire, Plus un mal continuë, & plus on en est accablé

ESTREINTE. s. f. Action par laquelle on serre, ou estreint, qui se dit tant au propre qu'au figuré L'*estreinte* de ce balot estoit trop lasche. L'*estreinte* des amants est bien plus forte que celle des amis, mais elle dure moins. On luy a donné deux ou trois *estreintes* de corde, pour dire, des coups de foüet.

ESTRENE. s. f. Present qui est souvent reciproque, qu'on se donne le premier jour de l'an par honneur, ou par amitié. La coûtume de se donner des *estrenes* est fort vieille. Les Poëtes donnent des *estrenes* en vers. Marot a fait un Livre d'*estrenes*. Les escoliers donnent des *estrenes* à leurs parents, à leurs Maistres en du papier d'*estrenes*, qui est une image ou il y a un cartouche au milieu. Les enfans & les valets se réjoüissent fort le jour des *estrenes*. Les Jurisconsultes tirent l'étymologie de ce mot de ce que ces presents *viris strenuis dabantur*, comme dit Symmaque, lequel adjouste que cette coûtume a été introduite par le Roy Tatius cōpagnon de Romulus, lors qu'il alla le premier cueillir dās le sacré bocage de la Deesse *Strenua* les heureux rameaux qui estoient le presage de l'an nouveau. D'autres le derivēt du latin *strena*, *strenarum*, dont on s'est servi dés le temps d'Auguste. On donnoit autrefois en *estrene* aux Empereurs le premier jour de l'année une livre d'or qui estoit de 72. sols d'or, comme l'explique Gronovius Du Cange dit que le mot de *strina* ou *strinna* estoit une espece de tribut que les peuples de Dalmatie & de Croatie ont payé aux Venitiens ou aux Rois de Hongrie, auxquels ils ont obeï volontairement, *strenarum nomine*.

Estrene, chez les Marchands, se dit de la premiere marchandise qu'ils vendent chaque jour; & chez les gueux, de la premiere ausmone qu'ils reçoivent. Un Marchand fait accroire qu'il fait bon marché, à cause que c'est son *estrene*. Il prend pretexte de ne faire point credit, parce que c'est son *estrene*.

Estrene, se dit aussi des choses neuves dont on commence à se servir. Vous aurez l'*estrene* de ces meubles, de cette chambre. Il a bien pleu sur cet habit neuf, c'est son *estrene*; il a esté tout gasté pour son *estrene*.

Estrener. v. act. Donner ou recevoir des presents le jour de l'an. J'ay esté *estrené* par des aubades. Il m'a cousté tant à *estrener* tous ceux qui me sont venus voir. Un geux dit en tendant la main, Je vous prie de m'*estrener* d'un pauvre sou.

Estrener, se dit aussi de la premiere vente ou usage qu'on fait d'une chose. Un Marchand est fort chagrin, quand il a passé un jour sans *estrener*. Voilà mon habit *estrené*, c'est le premier jour que je le mets.

Estrené', é'e. part. pass. & adj.

ESTRESILLONS. s. m. Ce sont les pieces de bois qu'on met entre des ais ou dosses qui sont appliquez contre les terres dont on craint l'esboulement, quand on creuse les fondements d'une maison. On le dit aussi de pieces de bois qui se mettent entre deux murs, qui les estayent reciproquement.

ESTRIBORD. s. m. Terme de Marine. C'est le costé droit du vaisseau eu égard à celuy qui est assis en la pouppe On dit aussi *dextribord* & *tiembord*, pour dire la même chose.

ESTRIER. s. m. Appuy pour le pied du Cavalier, qui le tient ferme à cheval, & qui luy aide à monter en selle. Ce sont des bandes de fer rondes par enhaut, & plattes par embas, qui forment une ouverture pour y passer le pied à l'aise, & qui sont suspenduës à la selle par une longe de cuir. Il faut peser sur les *estriers* pour arrester un cheval. La plus grande adresse d'un Cavalier dans un tournoy, estoit de faire perdre les *estriers* à son adversaire. En combattant on doit avoir l'*estrier* droit plus court d'un demi-point que le gauche. On appelle les *estriers* detroussez, quand ils sont pendants. Au Manege on appelle *chapelet*, une paire d'*estriers* attachez à des estrivieres, que porte chaque Cavalier tout ajustées à son point. Matthiole dit que les Turcs empoisonnent les *estriers* d'un venin si subtil, qu'il perce les bottes, & fait mourir le Cavalier; & on tient qu'Amurat II. Empereur des Turcs fut empoisonné en 1480. par un *estrier* d'une largeur extraordinaire. Ce mot vient de *stripatrium* ou *strivarium*, qu'on a fait de *strepa*, ou plustost de *streparia*, dont la basse Latinité s'est servie dans la même signification. *Strepa* a esté fait de l'Alleman *streif*, ou du Grec *astrabi*. Menage. Les *estriers* ont esté appellez autrefois *sautoirs*; & la plus-part des Sçavants tiennent qu'ils sont d'invention moderne.

On dit figurément, qu'on a fait perdre les *estriers* à quelqu'un, ou qu'on l'a mis hors d'arçon, pour dire, qu'on l'a mis hors des combats, qu'on l'a obligé à s'acommoder, à venir à jubé. On dit aussi, qu'on luy tient l'*estrier*, quand on luy aide en quelque chose qu'il a entrepris.

On appelle le pied de l'*estrier*, le pied gauche du devant celuy du montoir.

On nomme proverbialement le vin de l'*estrier*, le dernier coup qu'on boit, quand on est prest de monster a cheval, ou à cheval même. On dit qu'un homme a toûjours le pied à l'*estrier* pour dire, qu'il est toûjours en voyage, en course, ou prest à se mettre en chemin.

Estrier, en termes de Charpenterie, est une piece de fer platte qui accole & embrasse une poutre ou un tirant pour l'attacher plus fermement, à un poinçon. Il sert aussi à arrester les solives posées en bacule, lors qu'un pan de bois est en saillie sur une ruë ou sur une cour.

Estrier, en termes d'Anatomie, se dit d'un petite os qui est dans l'oreille interieure de l'homme auprés de deux autres qu'on appelle l'*enclume* & le *marteau*; & il a esté ainsi nommé, à cause de sa figure triangulaire, qui estoit celle des *estriers* à l'antique.

ESTRIERE. s. f. C'est une petite bande de cuir pour attacher les estriers à la selle, quand on ne veut pas qu'ils pendent Jambe *estriere*. Voyez *Jambe*.

ESTRIF, s. m. Querelle ou debat des paroles. Ce mot est vieux.

ESTRILLE. s. f. Espece de peigne de fer qui a plusieurs rangs de dents en forme de scie, avec quoy on pense les chevaux, on les gratte, on les decrasse. On dit pour mespriser une chose, qu'elle ne vaut pas un manche d'*estrille*. On dit proverbialement, Estre logé à l'*estrille*, pour dire, en une hostellerie où l'on rançonne, ou on fait payer trop cher. Ce mot vient du Latin *strigilis*.

Estriller. v. act. Penser un cheval avec l'estrille Un cheval qu'on n'*estrille* pas deperit fort.

Estriller, se dit figurément de l'homme qui se fait frotter & decrasser, quand il est en sueur. Il est allé joüer à la paume, pour se faire en suite bien frotter & *estriller*.

Estriller, signifie aussi, Battre bien quelqu'un, le ruiner. On a pris un coupeur de bourse sur le fait, il a esté bien *estrillé*, bien battu par le peuple Les ennemis furent bien *estrillez* au temps de cette bataille. Il a voulu joüer contre ces filous, il a esté bien *estrillé*.

Estrillé', é'e. part. pass. & adj.

ESTRIPPER. v. act. Oster les trippes d'un animal qu'on esventre, qu'on habille. Les Aruspices *estrippoient* les victimes pour en considerer les entrailles pour fonder leurs divinations. Ce mot vient de *extirpare*.

On dit adverbialement, A *estrippe* cheval, pour dire, Outrer un cheval, le pousser à toute bride, & le presser tellement, qu'il semble qu'on le veuille *estripper* avec les esperons.

ESTRIVER v. n. Quereller se choquer ou se debattre de paroles. Ces valets sont continuellement à *estriver*, à se debattre de paroles. Ces plaideurs aprés avoir longtemps *estrivé*, se sont enfin accommodez.

ESTRIVIERE. s. f. Courroye de cuir par laquelle les estriers sont suspendus Avant que de monter à cheval, il faut adjouster les *estrivieres*, les allonger, ou les acourcir. A la poste aux asnes de Montereau il n'y a que des *estrivieres* de corde. Menage derive ce mot de

astrabarium, diminutif de *astraba*, signifiant *estrier* Donner des *estrivieres*, c'est, Chastier des valets de livrées, les foüetter avec ces *estrivieres*. On dit aussi, qu'un homme s'est laissé donner les *estrivieres*, quand il a souffert quelque affront, quelque indignité, lors que par sa lascheté il se sousmet à tout ce qu'on veut.

On dit proverbialement, qu'on alonge l'*estriviere* d'un point, lors qu'au lieu de soudre une difficulté, on ne donne qu'un eschapatoire qui fait disputer de nouveau.

ESTROIT, OITE. adj. Qui a peu d'estenduë en sa seconde dimension ou largeur. Cette ruë est fort longue, mais elle est trop *estroite*. Tantost on porte du ruban trop large, & tantost trop *estroit*. Les souliers trop *estroits* font venir des corps aux pieds. Les habits doivent estre *estroits* en hiver, & larges en esté.

ESTROIT se dit figurément en choses morales. JESUS-CHRIST dit à ses Apôtres, qu'ils taschent d'entrer par la porte *estroite*. Le chemin du salut est fort *estroit* : celuy de la damnation est fort large. C'est une *estroite* union que celle de l'ame & du corps, du mari avec sa femme, de Dieu avec son Eglise. La vertu lie les amis d'une amitié plus *estroite*. Ce mot vient de *strictus*, qui signifie la même chose Nicod.

ESTROIT, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui a les costes plattes serrées ou raccourcies, qui a le flanc retroussé tel que celuy d'un levrier. On l'appelle aussi *estrat* ou *estroit* de boyau. On dit aussi, Conduire un cheval *estroit*; pour dire luy donner peu de terrain, & l'empecher qu'il ne marche large: qu'on fait quand il a bouche forte.

ESTROIT, en termes de jurisprudence, se dit de ce qui se doit executer à la rigueur avec toutes les formalitez. Le Droit distingue entre les actions de droit *estroit*, & celles de bonne foy. Les retraits, les devoluts sont des actions de droit *estroit* qui ne souffrent point d'extẽsion. Les contracts donnent lieu aux actions de bonne foy, peuvent estre sujets à interpretation. La Cour fait d'*estroites* inhibitions & deffenses aux parties de se mesfaire & mesdire.

ESTROIT, se dit aussi l'austerité d'une Regle, d'une discipline. Il y a des Cordeliers, des Bernardins de l'*estroite* Observãce, qui observent la regle dans sa premiere rigueur & pureté. On donne dispense à un Religieux de passer d'un Ordre dans un autre, pourveu que la regle soit plus *estroite*. Un general pour estre maistre des soldats, les doit faire vivre dans une *estroite* discipline.

ESTROITEMENT, ou A l'*estroit*. adv. D'une maniere estroite Dans les maisons Royales les Courtisans sont logez fort *à l'estroit*, *estroitement*. Il estoit *estroitement* deffendu de sortir du camp. Ce bon Religieux observe *estroitement* sa Regle, il vit fort regulierement. Il faut vivre plus *à l'estroit*, quand on a son bien saisi.

ESTRON. s. m. Terme qui est devenu odieux & populaire, à cause qu'il donne une idée de puanteur qui blesse les imaginations delicates. C'est l'excrement solide & lié qui sort par la partie posterieure des animaux, & particulierement de l'homme. Les Escrivains appellent figurément des traits qui aboutissent en pointe, des *estrons de chambriere*. Nicod derive ce mot du Latin *stercus*; d'autres du Grec *itron*, dont Hipocrate se sert pour signifier le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu. Menage le derive de *struntus*, dont les Latins se sont servis en cette même signification. Les Allemans disent aussi *strunt*, & les Flamans *stront*, qui signifie *rond*, parce que ce mot signifie proprement un excrement dur & rond.

ESTROPE, ou *Herse de poulie*. Terme de Marine. C'est la corde qui soustiẽt un moufle de poulie dans les vaisseaux Elle sert aussi à bander l'arcasse de la poulie pour empêcher qu'elle n'escarte. On l'appelle aussi *gerseau*.

ESTROPIAT. s. m. Soldat qui a perdu quelque membre à la guerre, & qui se sert de ce pretexte pour mandier. Donnez l'aumosne à ce pauvre *estropiat*. Ce mot vient d'*estropia*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *estropier*.

On le dit aussi en discours familier, quand on est incommodé de quelque goutte, rheumatisme ou blessure Vous voyez un pauvre *estropiat* qui ne peut marcher sans baston.

ESTROPIER. v. act. Coupper, abatre, casser un bras ou une jambe, ensorte qu'on ne s'en puisse plus aider à l'advenir. Un coup de canon luy a emporté une jambe, l'a *estropié*. On dit d'un Chirurgien qui en seignant a picqué l'artere à quelqu'un, qu'il l'a *estropié*, parce qu'il luy a osté l'usage du bras.

ESTROPIER se dit figurément en choses Morales & spirituelles. On dit d'un extravagant, qu'il est *estropié* de la cervelle. On dit d'une pẽsée mal exprimée d'un sens imparfait, qu'il est *estropié*, pour dire qu'il y manque quelque chose. Ce valet *estropie* tous les noms de ceux qui viennent demander son maistre, quand il les altere en sorte qu'on ne puisse reconnoistre les personnes. On dit d'un grand parleur qui n'est pas *estropié* de la lãgue.

On dit aussi en Peinture, qu'une figure est *estropiée*, lors qu'elle n'est pas bien distinguée, qu'elle n'est pas en une belle attitude.

ESTROPIÉ, ÉE part. pass. adj.

ESTROUSSE. s. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Justice, Il se dit particulierement des fruits, de la recolte d'une année. L'*estrousse* d'un bail judiciaire. On dit aussi, l'*estrousse* des reparations ou des ouvrages qu'on publie au rabais. Il est de grãd usage dans les Provinces. On le dit moins souvẽt à Paris.

ESTROUSSER. v. act. Adjuger en justice. Il s'est fait *estrousser* cette maison, ce loyer, ces fruits à prix raisonnable

ESTUDE. s. f. Lecture, meditation pour aprendre, pour inventer quelque chose. L'*estude* de l'Histoire demande une grande lecture. L'*estude* de la Philosophie a besoin d'une grande meditation, L'*estude* de la Geometrie doit tendre à l'invention de quelque nouveau probleme.

ESTUDE, se dit aussi de la science, de l'art & de toute autre chose à quoy on applique son esprit. Il a fait son cours, il a fait toutes ses *estudes*. C'est une belle *estude* que celle de bien vivre. Chaque art demande une *estude* particuliere. Il y a bien de l'*estude*, bien de l'art dans ce tableau. On dit d'un jeune Advocat qui en plaidant a cité plusieurs autoritez inutiles, qu'il a rendu compte à la cour de ses *estudes*.

On dit aussi en mauvaise part. Les laquais mettent toute leur *estude* à faire du mal Un desbauché met toute son *estude* à se réjouir ; un chicaneur à ruiner ses parties.

ESTUDE, se dit aussi du temps & du lieu où lon estudie, soit public, soit particulier. On a mis ce jeune homme aux *estudes*, au College. Il est encore aux *estudes* Il est toûjours dans son *estude* dans son cabinet, où il estudie. Pour estre Gradué, il faut avoir un bõ certificat de son temps d'*estude*, du *quinquennium*. Il a quitté l'*estude*, il est sorti du college, il a fait banqueroute aux lettres.

ESTUDE, se dit abusivement de la sale où un Notaire travaille On appelloit ci-devant *boutique*, & on l'appelle encore ainsi en quelques Provinces éloignées. On le dit aussi de celle d'un Procureur. Il y aussi l'*estude* du Maistre, & l'*estude* des Clers. Ce Procureur a changé la face de cette maison, & de l'escurie il en a fait son *estude*.

ESTUDE, se dit aussi de la pratique des notaires & des Procureurs, des sacs, des papiers & des minutes qui y sont. Ce Notaire a une bonne *estude*, il a bien des minutes

nutes. A la mort de ce Procureur on a donné dix mille francs de ſon *eſtude*. Il s'eſt deffait de ſon *eſtude*, on a vendu ſon eſtude c'eſt à dire, ſa pratique.

ESTUDIANT. adj. & ſubſt. Qui va au College, qui eſtudie. Les bourſes ſont fondées dans les Colleges pour de pauvres garçons *eſtudiants*, pour les entretenir aux eſtudes.

ESTUDIER. v. act. Lire, mediter pour apprendre, pour inventer, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les arts. Scaliger, Lipſe, Caſaubon, ont beaucoup *eſtudié*, ont bien leu des Auteurs anciens. Epicure, Ariſtote, deſcartes, ont bien *eſtudié* la nature, ont bient medité ſur les effets qu'elle produit pour en déſcouvrir les cauſes. Les Mathematiciens *eſtudient* continuellement pour trouver de nouveaux problemes, de nouvelles machines.

Estudier, ſignifie auſſi, Apprendre les élements, les principes des arts & des ſciences. Cet écolier *eſtudie* en un tel College, il *eſtudie* en Humanitez, il *eſtudie* en Droit. Il repete ſa leçon, il *eſtudie*.

Estudier, ſignifie auſſi, Se ſervir de ſon bon ſens pour faire des reflections, des obſervations ſur ſoy-même & ſur autruy. Cet homme ſçait bien vivre, il a bien *eſtudié* le monde. Pour vivre en bon Chrétien il faut *s'eſtudier*, obſerver toutes ſes demarches. Quand on negotie, il faut *eſtudier* l'humeur, l'eſprit des gens à qui on a affaire. Pour bien faire ſa cour, il faut *eſtudier* les inclinations de ſon Maiſtre. Un Poëte Dramatique doit *eſtudier*, obſerver le genie, les actions des hommes. Il y a d'habiles gens qui n'ont *eſtudié* que le grand livre de la nature.

Estudier, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe fait avec art & affectation. Le geſte de ce Predicateur eſt trop *eſtudié*, trop contraint. Voilà un compliment *eſtudié*, qui n'eſt point naturel ni ſincere. Ce conte eſt *eſtudié*, il n'eſt point vraiſemblable. Les veuves & les heritiers ont ſouvent des larmes *eſtudiées* & affectées.

Estudier, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. Les meſchants ne s'*eſtudient*, ne ſe plaiſent qu'à faire du mal.

Estudié, ée. part. paſſ. & adj.

ESTUDIOLE. ſ. f. C'eſt un petit buffet poſé ſur une table qui a pluſieurs tiroirs, & qui eſt cómode aux gens d'eſtude pour y ſerrer leurs papiers ou memoires.

ESTURGEON. ſ. m. Gros poiſſon de mer, qui monte dans les rivieres, qui a le muſeau pointu, le ventre plat, & le dos bleu. Le cavial eſt fait d'œufs d'*eſturgeon*. On a veu un *eſturgeon* qui eſtoit une fois auſſi gros qu'un buffle. Aldroande dit qu'on ne ſçauroit prendre l'*eſturgeon* qu'avec des filets, car il ne mord point à l'hameçon, & vit de limon. L'*eſturgeon* au lieu d'areſtes a un cartilage tendre & gros d'un doigt, qui s'eſtend depuis la teſte juſqu'au bout de la queuë, & qui ſoûtient tout ſon corps. On leve ce cartilage, qui s'eſtend comme un boyau, & qu'on ſeche au ſoleil; & c'eſt la meillure choſe qu'on puiſſe manger en Careſme. Du ventre de l'*eſturgeon* on fait la cole de poiſſon. En Latin *accipenſer*, ſuivant Rondelet; ou *turcio*, ſelon Pline; ou *ſilurus*, ſuivant Auſone. Menage le derive de *ſturtio*. Quelques-uns l'appellent *loup de mer*: & en la baſſe Latinité on l'a appellé *ſturgio* ou *ſtrutio*.

ESTUVE. ſ. f. Lieu fermé qu'on eſchauffe afin d'y faire ſuer, ou d'y faire chauffer quelque choſe. Les gens propres vont aux bains & aux *eſtuves* pour ſe decraſſer. Dans les ſucreries, chez les Chapeliers, il y a des *eſtuves* pour y faire ſecher les pains de ſucre les chapeaux.

Estuve, ſe dit hyperboliquement d'une chambre chaude & bien fermée. Vous avez une bonne Chambre pour l'hiver, c'eſt une *eſtuve*. On ne ſçauroit durer en eſté dans la grande ſale du Palais, ceſt une *eſtuve*. Ce mot vient de *ſtuba* ou *ſtuffa*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité en la même ſignification, lequel mot eſt derivé par Lipſe de *tubus* ous *tuyau* qui porte la chaleur: par Saumaiſe du Grec *typho*, qui ſignifie *eſchauffer*; par Voſſius de l'Alleman *ſtuben* ou *ſtub*, qui ſignifie *eſtuve*; ou du Latin *eſtuo* Menage. Il vient pluſtoſt de *ſtouſa*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *boucher*, parce qu'une *eſtuve* doit eſtre bien bouchée. On les a nommées auſſi *vaporarium*, *hypocauſtum*.

En Medecine on diſtingue les *eſtuves* en *ſeches* & *humides*. Les *ſeches* sót faites avec une évaporatió d'air chaud & ſec, qui eſchauffent tout le corps, en ouvre les pores, & en tirent les ſueurs; ce qui ſe fait par des grés ou briques fort chauffées. Les *eſtuves* humides ſont faites par une decoction & ébulition d'herbes, dont la vapeur eſt códuite par des canaux de fer blanc dans une cuve à deux fonds, où on a mis le malade pour luy provoquer la ſueur. L'uſage d'entretenir la ſanté par le moyen des *humides* a eſté inventé à Lacedemone.

Estuvée. ſ. f. Sorte de cuiſſon & de preparation de viandes, qui ſe fait d'ordinaire entre deux plats, enſorte que la ſauce qui bout y ſoit comme eſtouffée. Le veau eſt meilleur à l'*eſtuvée*, cuit entre deux plats, que quand il eſt roſti.

Estuvement. ſ. m. Action par laquelle on eſtuve. L'*eſtuvement* eſt fort bon pour guerir les meurtriſſures & les playes.

Estuver. v. act. Baſſiner une playe avec quelque liqueur preparée, comme de l'huile & du vin, ou de l'eau de vie, l'en humecter doucement, & la rafraiſchir. Le remede aux contuſions, c'eſt de les bien *eſtuver*. On *eſtuve* les playes pour les bien nettoyer.

Estuviste. ſ. m. Baigneur, qui tient des bains & eſtuves. Les Perruquiers ont des lettres de Baigneurs & *Eſtuviſtes*, quoy qu'on les appelle ſimplement *Baigneurs*.

ESTUY. ſ. m. Eſpece de boëte qui ſert à mettre, à porter, conſerver quelque choſe. On fait des *eſtuis* de cuir pour des calices & de la vaiſſelle d'argent, des *eſtuis* de bois pour des chapeaux, des *eſtuis* de carte pour des machons. Un *eſtuy* à lunettes. Un *eſtuy* de poche pour des outils de Chirurgien. Un *eſtuy* de Fauconnier. Un *eſtuy* de Damaſquineur, &c. Quád on parle abſolument d'*eſtuy*, on entend des ciſeaux & un poinçon avec leur *eſtuy* de poche. Ce mot vient de *theca*, ſelon Nicod.

On dit proverbialement d'un homme fort laid, que c'eſt un viſage à *eſtuy*.

ESV

ESVANOUIR v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel Se paſmer tomber en defaillance, perdre l'uſage & les fonctions de ſens. La peur violente fait ſouvent *eſvanouir*, fait qu'on s'*eſvanouit*. On luy a tiré tan de ſang, qu'il eſt tombé en foibleſſe, qu'il s'eſt *eſvanoui*.

Esvanouïr, ſignifie figurément, Ne paroiſtre plus, devenir à rien. J'avois mis un livre ſur ma table, mais il s'eſt *eſvanoui*, je ne le trouve plus. Les apparitions diaboliques s'*eſvanouiſſent*, diſparoiſſent au ſigne de la croix. Les plaiſirs, les grandeurs de ce monde s'*eſvanouiſſent*, paſſent bientoſt.

Esvanouïssement. ſubſt. maſc. Eſpece de syncope ou de faillance, perte ſubite de forces & de counoiſſance qui arrive par quelque accident. Cette femme eſt tombée dans un *eſvanouiſſement* en apprenant la mort de ſon mari. A peine eſtoit-il revenu de ſon *eſvanouiſſement*, qu'il eſt tombé en un autre. L'*eſvanouiſſement* eſt cauſé par tout ce qui peut alterer, corrompre & diſſiper les eſprits vitaux, comme les longues veilles, les grandes douleurs, les grandes & ſubites évacuations, les vapeurs putrides ſortant de quelque abſcés qui eſt dans les parties nobles, &c.

ESVENTRER. v. act. Ouvrir le ventre pour en tirer les boyaux, les trippes. On *eſventre* les beufs, les

les cochons,les poissons,&c. Au Japon on *esventre* les criminels.

ESVENTRER, signifie, Se rompre quelque parties vers le ventre par quelque effort de crier Un enfant *s'esventre* à force de crier,cela luy cause quelquefois des descentes de boyaux.

ESVERTUER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Prendre courage, s'efforcer de faire quelque choses. Un homme entrepris qui a un rheumatisme, guerit quelquefois en *s'esvertuant* un peu de marcher. Gombaut a dit dans ses Epigrammes.

En guerre où le Meurtre est permis,
Jean & Jacques *s'esvertuerent*,
Pensant tuer les ennemis,
Mais les ennemis les tuerent.

ESULE. s. f. C'est une racine qui a la vertu specifique de purger les serositez,& particulierement les eaux des hydropiques. Les Medecins employent la petite *esule* dans la plus-part de leurs compositions.

E T

E T. Particule conjonctive qui lie les mots,les phrases & les sens d'un discours. Cela est bel *&* bon. Vous *&* moy. Les Logiciens dans leurs syllogismes l'appellent *copule.*

ET CETERA, qu'on figure souvent par un tranché *&c.* est une abreviation pour dire *& le reste*, qui est sousentendu ou qui en depend. Les notaires mettét au bas de leurs minutes, Promettant *&c.* obligeant *&c.* renonceant *&c.* qu'ils estendent aprés en quatre ou cinq rolles de grosse. C'est ce qui a donné lieu à ce qu'on dit proverbialement, Dieu nous garde dun *& cetera* de Notaire, & d'un *qui pro quo* d'Apothicaire

E T A

ETAMPER. v. act. Terme de Mareschal Percer un fer de cheval. On dit *etampermaigre*, quand on fait les trous bien prés du bord du fer; & *etamper gras*, quand on perces le fer un peu plus en dedans. Et on dit que le Mareschal encloüe les chevaux sur l'enclume, quand les clous sont mal *etampez*, soit gras, soit maigre, quand il est difficile en brochant les clous de ne pas enclöuer le cheval.

E T E

ETERNEL. s. m. Qui na eu ni commencement ni fin. En ce sens il ne se dit proprement que de Dieu. Prions l'*Eternel.* C'est l'*Eternel* qui le commande.

ETERNEL, ELLE. adj. On le dit aussi de Dieu & de ses attributs. Le Pere *eternel*, le Verbe *eternel*, la Sagesse *eternelle*, la Providence *eternelle* C'a esté une grande erreur de croire le monde *eternel.* Les axiomes de Geometrie sont des propositions d'*eternelle* verité.

ETERNEL, se dit aussi de ce qui doit durer toûjours. Dieu a promis à ses Saints une gloire *eternelle*, une beatitude *eternelle*; & aux reprouvez, une peine, une mort *eternelle.* L'enfer estoit appellé par les Payens l'*ombre eternelle.*

ETERNEL, se dit aussi des choses qui durent long-temps, ou plus qu'il ne faut. Cet homme est un parleur, un censeur *eternel.* Je vous auray une *eternelle* obligation. Voilà un homme *eternel*, il ne meurt point La chicane rend les procés *eternels.*

ETERNEL, signifie, aussi, Continuel, qni ne change point. Aux Isles Fortunées il y a un *eternel* printemps. En Espagne il y a une mode *eternelle*, constante.

ETERNELLEMENT. adv. D'une maniere eternelle Dieu a esté & sera *eternellement.* Les justes seront *eternellement* avec luy dans la gloire.

ETERNELLEMET, se dit aussi d'un long-temps

Ce que Malherbe escrit dure *eternellement.*

C'est une vanité poëtique de Malherbe.

ETERNELLEMENT, signifie aussi, Sans cesse, toûjours. Cet importun me demande *eternellement*, il parle *eternellement.*

ETERNISER. v. act. Rendre eternel, ou d'une fort longue durée, Les Conquerans n'ont fait tant de carnage que pour *eterniser* leur nom Les Pyramides ont *eternisé* la grandeur des Rois d'Egypte. Les auteurs ne font tant de veilles que pour *eterniser* leur memoire.

ETERNISE', E'E. part pass. & adj.

ETERNITE'. s. f. Durée que le temps ne peut mesurer, qui n'a ni commencement ni fin. Gloire soit à Dieu dans toute l'*eternité.* Les justes sont predestinez de toute *eternité.* On ne sçauroit trop mediter sur l'*eternité.*

ETERNITE', se dit hyperboliquement d'une longue durée. Voilà une estoffe de bon user, elle durera une *eternité.* Les Rois bastissent pour l'*eternité*, c'est à dire, ils font des bastimẽts bien solides. Nous avons joui de ce privilege de toute *eternité*; de temps immemorial. Ce valet est musard, il est une *eternité* à revenir.

ETERODOXE. adj. m. & f. Qui est d'une croyance contraire. C'est un nom honneste qu'on donne a des Heretiques Calvin, Beze, Melancton, ont esté des Docteurs *eterodoxes.*

ETESIES. s. m. plur. Vents anniversaires & reguliers, soufflans chaque année en même saison & certain nombre de jours. Ils soufflent non seulement vers l'Aquilon, mais aussi vers l'Orient, le Midy & le Couchant, selon Pline & Strabon. Ils soufflent en espagne, en Asie & vers le Royaume de pont au Levant Le Siroc, selon Strabon, est un vent *etesien* soufflant entre l'Espagne & la Sardaigne. Aquilons *Etesiens* sont vents soufflans 40. jours de suite vers le lever de la canicule. Ce mot vient du Grec *etos*, *annus.*

ETESTER. v. act. Oster la teste. Il ne se dit que des arbres & des choses artificielles. On *eteste* les saules, marsaux, peupliers & autres bois blancs. Il est deffendu d'*etester* les grands arbres des forests. On a *eteste* ce clou, cette espeingle, ils ne peuvent plus servir.

ETESTE', E'E. part. pass. & adj.

ETESTE', en termes de Blason, se dit d'une aigle, du poisson ou autres animal qui na point de teste, soit qu'on l'ait couppée ou arrachée.

E T H

ETHERE'E, adj. f. ou *Ether.* C'est cette substance pure qui est au dessus de l'athmosphere, qui remplit tout le ciel où les astres font leur cours Les Poëtes appellẽt le ciel la voute *etherée*, la region *eterée* Ce mot est Grec, & signifie *inflammation*, *splendeur*, telle qu'on attribuë à la substance de ces petits corps qu'on croit étre enflammez.

ETHIQUE. s. f. C'est un nom tiré du Grec, qu'on donne quelquefois à la Morale, ou à la Science des mœurs L'*Ethique* d'Aristote.

ETHMOIDE. adj. m. Terme de Medecine. C'est un os situé au milieu de basse du front, & au haut de la racine du nez, emplissent presque toute la cavité des narines. Ce mot vient de ce qu'il est cribleux & spongieux. Par sa partie cribleuse il est joint à la teste, & par la spongieuse à la cavité des narines, & par celle qui est pleine & large à la fosse des yeux. Sa partie cribleuse a une apophyse qui avãce en pointe, qui divise tout l'os comme une cloison qu'on appelle *creste de*

coq, à cause qu'elle en a la figure. L'odeur est porté aux éminences mammillaires, qui sont des nerfs fort mols issus des ventricules anterieurs du cerveau, qui sont les vrais organes de l'odorat. Ce mot est tiré du Grec *ithmos*, *colum*, & *eidos*, *forma*, *coli cribri instar*.

ETHOPE'E. s. f. Figure de Rhetorique, qui est une description des mœurs des passions de quelque personne, qui s'appelle aussi *Ethologie*. Elle differe de la Prosopopée, en ce que dans celle-cy ce sont des personne feintes qu'on fait parler; au lieu que dans l'*ethopée* on descrit les mœurs des personnes veritables. Ce mot est Grec & signifie *peinture des mœurs*. Il vient du Grec *ithos*, *mos*, *consuetudo*, & *poieo*, *facio*, *fingo*, *describo*.

ETI

ESTIER. s. m. Terme de Gabelle. C'est le canal ou conduit qui sert à recevoir l'eau de la mer dans les marais salans. Les ordonnances sur le fait des Gabelles ont fait plusieurs reglements touchant les *etiers* des marais salans.

ETIQUETTE. s. f. Petite morceau de Papiers ou de parchemin qu'on met sur quelque chose pour faire souvenir de son prix ou de la qualité. C'est un sac de mille francs, le poids & la somme sont marquez sur son *etiquette*. Mettez des *etiquettes* sur chacun de ces paquets, afin qu'on les reconnoisse.

ETIQUETTE, se dit plus particulierement de ces parchemins qu'on met sur les sacs des procés, où l'on escrit le nó des parties, des Rapporteurs, des Procureurs, & la qualité d'une affaire, comme si c'est une cause ou une production sur un proces par escrit. Il y en a qui croyent que ce mot vient de ce qu'autrefois on escrivoit les procedures en Latin, & qu'on mettoit pour inscription sur le sac, *Est hic quæstio inter* N & N & que les Clercs par ignorance & mauvaise prononciation du mot en ont formé *etiquet*, ou *etiquette*.

ETIQUETTE, signifie quelquefois un bulletin. L'Ordonnance de Blois deffend aux Mareschaux de Logis & Fourriers de bailler des *etiquettes* pour loger des Capitaines & soldats dans les habitations des Ecclesiastiques.

ETIQUETTE, se dit au Grand Conseil des placets où memoires qu'on donne au premier Huissier pour appeller les causes à l'Audiance. Dans plusieurs Coutumes, comme en celle de Troyes, on appelle *etiquette*, le billet par escrit que le Sergent qui fait des criées met à la porte de l'auditoire & de la maison saisie : ce qu'on appelle ailleurs *affiche*. On a dit aussi autrefois en Pratique, *Etiquetter* les temoins, quand on mettoit entre les mains du Commissaire enquesteur un brevet ou memoire qui contenoit leurs noms & les articles sur lesquels ils doivent estre enquis.

ETIQUETTE, est aussi un filet quarré qu'on attache au bout d'une perche pour prendre du poisson.

On dit proverbialement, Juger un procés ou une affaire l'*etiquette*, pour dire Juger une affaire sans l'approfondir, sans voir les moyens & les pieces qui sont dans le sac. Et generalement il se dit de tout jugement temeraire qu'on fait sans considerer les circonstances necessaires

ETIQUETTER. v. act. Mettre des etiquettes sur des sacs dargent, de procés, sur des pacquets, sur des marchandises.

ETIQUETTE', E'E. part. pass. & adj.

ETR

ESTRAPE. s. f. est un petit instrument de fer qui sert à coupper & scier le chaume, qu'on appelle autrement *faucillon*, & en Latin *secula*. On dit aussi *estraper* le chaume, pour dire, le scier.

ETRUFFER. v. act. Terme de Chasse, qui se dit d'un chien boiteux qui a une cuisse qui ne prend plus de nourriture. Ce chien est *etruffé*, est inutile.

ETRUFFE', E'E. part pass. & adj.

ETRUFFURE. s. f. est un mal qui vient aux cuisses des chien, lors que l'une se seche & ne prend plus de nourriture : ce qui arrive lors que le nerf a esté foulé par quelque effort, ou pour avoir esté trop serré en quelque passage.

ETY

ETYMOLOGIE. s. f. Origine & source des mots, d'où ils sont venus & derivez De tout temps on a été curieux d'*etymologies*. Varron a escrit de l'*etymologie* des mots Latins; Menage des mots François & Italiens: ce qu'il a appelle *Origines*. Il y a un *Etymologicum* Grec imprimé *in folio*, dont l'Auteur s'appelloit Nicas. Il y en a aussi un Latin de Gerard Vossius. Le Pere Labbe a fait un Traité des *Etimologies* Françoises, & un Recueil des mots derivés du Grec, que Dom Lancelot a mis à la fin de son Jardin des Racines Grecques. Octave Ferrari en a fait un de la Langue Italienne, & Mr. Menage pareillement. Bernard d'Alderette en a fait un de la Langue Castillanne.

ETYMOLOGIQUE. adj. Qui Appartient à l'etymologie. Un Dictionaire *Etymologique*, le grand *Etymologique*.

ETYMOLOGISTE. s. m. Auteur qui a escrit des etymologies. Menage, Du Cange, Saumaise, Vossius, Ferrarius, ont été de grands *Etymologistes*.

Ces mots viennent d'*etymos*, *verus*, & de *logo*, *dico*.

EVA

EVACUATION. s. f. Terme de Medecine Descharge d'humeurs d'excrements superflus Les petites *evacuations* sont des benefices de ventre. Dans l'apoplexie il faut faire de grandes *evacuations* par la seignée, Les degorgements de bile sont des *evacuations* dangereuses.

En terme de Guerre, Faire l'*evacuation* dune place, cest en faire sortir la garnison d'un Prince pour laisser la place libre à un autre.

EVACUATION, est aussi un terme de l'art de Raymond Lulle, lequel ne consiste qu'en l'*evacuation* des celulles dans lesquelles on distribue toutes les qualitez qu'on peut attribuer à quelque estre que ce soit.

EVACUER. v. act. Vuider les mauvaises humeurs d'un, corps, soit par les voyes naturelles, soit par les remedes.

EVACUER, se dit aussi des places dont on fait sortir la garnison, soit pour les laisser libres, soit pour les livrer à un autres Prince.

EVACUE', E'E. part. pass. & adj.

EVADER. v. neut. Tirer quelqu'un d'un peril en trouvant moyen de le sauver. Durant qu'on amusoit les Sergents on a fait *evader* celuy qu'ils cherchoient. On a fait une ouverture secrette aux murs de la prison, tous les prisonniers se sont *evadez*. Ce banqueroutier s'est *evadé* avant qu'on allast saisir chez luy.

EVALUATION. s. f. Prix qu'on met à quelque choses selon sa valeur On a nommé des Experts pour faire l'*evaluation* des heritages dont on demãde la licitation. On fait à la Monnoye l'*evaluation* des especes à proportion de leur poids & de leurs titre. Il y a dans le Roman Bourgeois un tariffe ou *evaluation* des partis sortables

EVALUER. v. act. Estimer une chose son juste prix. Tous les meubles de cette succession ont esté prisez & *evaluez* à tant. On *evalue* les arrerages de rentes en bled

bled sur les extraits qu'on met au Greffe du prix du bled à chaque jour du marché

EVALUE', E'E. part. pass. & adj.

EVANGELIQUE. adj. m. & f. Qui est selon la doctrine de JESUS-CHRIST. La pauvreté *evangelique*, les conseils *evangeliques*.

EVANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere evangelique. Ce Missionaire presche fort *evangeliquement*, c'est à dire, l'Evangile tout pur, sans pompe & sans ostentation.

EVANGELISER. v. act. & neut. Prescher l'Evangile. Dieu a donné mission à ses Apostres pour aller *evangeliser* par toute la terre. On dit aussi en pratique, *Evangeliser* un sac, pour dire, Verifier s'il est complet suivant son inventaire de production.

EVANGELISTE. s. m. Auteur Sacré qui a escrit l'Evangile, la vie, les miracles, la doctrine de JESUS-CHRIST. St. Matthieu, St. Marc, St. Luc & St. Jean sont les quatre *Evangelistes*. On a traduit la passion selon les quatre *Evangelistes*.

EVANGELISTE, en termes de Palais, se dit de celuy qu'on donne pour assistant à un Rapporteur, pour verifier s'il dit vray. Quand on rapporte un procés dans l'ordre, il y a deux Conseillers assistans aux costez d'un Rapporteur, qu'on luy donne pour *Evangelistes*, dont l'un tient l'inventaire, & l'autre les pieces ; & aprés que le Rapporteur a mis le fait & les moyens du procés, l'un lit les clauses des pieces produites, l'autre les inductions qui en sont tirées. On le dit aussi la Chambre des Comptes de celuy qui tient les acquis du Comptable, & les verifie, tandis que l'auditeur rapporte au Bureau.

EVANGILE. s. m. Livre qui contient la vie & la doctrine de JESUS-CHRIST, escrit par les quatre Evangelistes. Il a paru d'autres *Evangiles*, comme celuy de S. Bernabé, &c. qui ont esté declarez apocryphes par l'Eglise. Les peuples ont esté enfin éclairez des lumieres de l'*Evangile*. Les serments les plus solemnels se font sur l'*Evangile*. Les docteurs Religionaires se disent abusivement Ministres du St. *Evangile*. Ce mot vient du Grec, & signifie *bonnes nouvelles*. Nicod.

EVANGILE. s. f. est un extrait tiré de ce Livre, qui est inseré dans la Messe, pendant laquelle tout le monde se tient debout par respect. La premiere *Evangile* est l'*Evangile* du jour. La deuxiéme *Evangile* est le commencement du Livre de St. Jean qui parle de l'Incarnation.

EVANGILE, se dit aussi de cette priere que fait le Prestre, en mettant sur la teste d'une personne un bout de l'estolle : & c'est en effet l'*Evangile* de St. Jean qu'il recite. C'est une coustume fort generale à la campagne de se faire dire des *Evangiles*.

EVANGILE, se prend quelquefois pour une verité, pour une chose certaine : Ce que je vous dis là, c'est l'*Evangile*, cela est fort certain : prenez garde à ce hableur, tout ce qu'il dit n'est pas mot d'*Evangile* : quoy qu'on eust vû quelquefois de faux *Evangiles*, comme les trois que mirét en avant les Nazaréens premiers Schismatiques du Christianisme, l'un qu'ils appelloient *Evangile de perfection* escrit en vers, l'autre qu'ils appelloient *Evangile d'Eve*, & le troisiéme qu'ils atribuoient à St. Mathieu escrit en Langue Hebraïque, dont parle St. Jerome.

EVAPORATION. s. f. Action par laquelle on fait exhaler l'humidité de quelque corps. Le sel se forme par *evaporation* de l'humidité, soit par l'ardeur du Soleil, comme dans les marais salans ; soit par le moyen du feu, cóme aux lieux où il y a des puits salez. L'*evaporation* se fait en Chymie pour faire la dissipation de l'humidité superfluë, & differe de l'*exhalation*, en ce que celle-cy ne se pratique que sur des matieres seches.

EVAPORATION, se dit figurément en Morale. Cette extravagance vient d'une grande *evaporation* d'esprit.

EVAPORER. v. neut. Faire exhaler en vapeurs ce qu'il y a d'humide dans les corps, comme lors qu'on fait le sel des eaux des fonteines, on en fait *evaporer* tout l'humide, & le sel demeure au fond. Pour cuire le salpestre, il en faut *evaporer* toute la lescive qui s'est empreignée du sel de la terre.

EVAPORER, se dit aussi figurément en Morale. Son esprit s'*evapore*. Sa raison, son bon sens s'*evaporent*, pour dire, se perdent, il extravague.

EVAPORE', E'E part. pass. & adj. Il est aussi subst. & signifie, Estourdi, extravagant. C'est un *evaporé* qui ne sçait ce qu'il dit, qui ne fait rien par raison.

EVASER. verb. act. Estendre l'ouverture de quelque chose, luy faire une ouverture un peu large. Il ne faut pas *evaser* les matras, comme on fait les cruches & les autres vaisseaux.

EVASE', E'E. adject. Vaisseau dont l'ouverture est trop large.

EVASE', se dit du nez, lors qu'il est trop plat, ou qu'il a de trop grandes narines ; des habits qui ont de trop grandes ouvertures, comme des manches, des canons, &c.

EVASION. s. f. Action par laquelle on s'evade. L'*evasion* d'un prisonnier donne une grande presomption qu'il est coupable.

EVASURE. s. f. Ouverture d'un vaisseau qui est trop evasé.

EUC

EUCHARISTIE. s. f. Le tres-Saint Sacrement de l'Autel qui contient reellement le corps & le sang de JESUS-CHRIST. On ne doit point recevoir le Sacrement de l'*Eucharistie* qu'aprés le Sacrement de Penitence. Les Heretiques ne sçauroient comprendre le mystere de l'*Eucharistie*.

EVE

EVEILLER. v. act. Rompre le someil de quelqu'un. La Tragedie de Mariane commence par un songe qui *eveilla* Herode en sursaut. *Eveillez* moy demain de bon matin. Il s'*eveille* tous les jours au chant du coq. On faisoit un bruit capable d'*eveiller* un mort. Ce mot vient de *evigilare*. Nicod. Du change témoigne que les Moines appelloient *eveille-son*, la cloche qu'on sonnoit pour reveiller afin d'aller à Matines.

EVEILLER, figurément signifie aussi, Rendre plus gay, plus ardent à quelque chose. Cet esprit est pesant, il le faut mettre au College pour l'*eveiller* un peu. Le stile de cet Auteur est trop triste, trop serieux il faudroit y mesler quelques pensées gayes pour l'*eveiller* un peu.

EVEILLE', E'E. part. & adj.

EVEILLE', est aussi subst. C'est un *eveillé* qui desjeune dés le matin. C'est un *eveillé* dont il se faut garder. Il est bien *eveillé*, quand il s'agit du gain. Il fait bon cageoler cette fille c'est une *eveillée* qui est de bon appetit.

EVENEMENT. s. m. Issuë, succés bon ou mauvais de quelque chose. Personne ne peut respondre des *evenements*, ils sont en la main de Dieu. Les plus sages conseils sont souvent suivis de mauvais *evenements*. Un vendeur est garand de l'*evenement* du procés d'eviction qu'on fait à l'acheteur. On dit aussi, En tout *evenement*, pour dire, En tout cas, ou au pis aller.

EVENEMENT, se dit aussi des choses grandes, surprenantes & singulieres qui arrivent dans le monde. Mr. le Camus Evesque du Bellay a fait plusieurs Volumes d'*evenements* singuliers, d'Histoires remarquables & extraordinaires.

EVENT. s. m. Impression ou action de l'air qui chan-

ge la qualité de la plus-part des choses. Ainsi on dit Mettre à l'*event*, pour dire, Mettre à l'air & secher. Les Teinturiers mettent à l'*event* leurs soyes & estoffes sur des perches qu'il leur est permis de mettre sur les ruës. Le vin prend mauvais goust, quand on le laisse à l'air, à l'*event*. Cette bouteille n'a pas esté bien bouchée, le vin sent l'*event*.

EVENT, se dit aussi d'un trou ou ouverture qu'on laisse en quelques vaisseaux pour donner passage à l'air pour y entrer ou en sortir. On ne sçauroit tirer du vin d'un tonneau, si on ne luy donne de l'*event* par dessus. Les Fonteniers laissent quelques tuyaux ouverts pour donner de l'*event* à l'air enfermé dans les conduits de leurs fontaines.

EVENT, ou le *vent* en termes d'Artillerie, est l'aisance qu'on donne au boulet pour rouler dans le calibre d'un canon. Ce boulet a trois pouces de diametre, & le calibre est de deux lignes plus grand pour l'*event*.

EVENT, se dit aussi des petits tuyaux que les Fondeurs mettent dans les moules des figures qu'ils veulent jetter en metail, afin que l'air puisse sortir à mesure que le moule s'emplit.

On appelle aussi *event*, cet endroit du Poisson par où il respire. On l'appelle aussi *oüie*. On appelle aussi *event*, les ouvertures que les baleines ont sur la teste par où elles jettent une si grande quantité d'eau, qu'elle ressemble à la cheute d'une riviere.

EVENT, se dit aussi dans l'aunage de ce qui est au delà de la mesure. L'Ordonnance enjoint Aux Auneurs de mesurer les estoffes bords à bois & sans *event*.

On appelle proverbialement une teste à l'*event*, un esprit leger, indiscret, eventé.

EVENTAIL. s. m. Ce qui sert à venter. Les Dames en France portent de petits *eventails* de peau pour se rafraischir l'esté. En Orient on a des *evantails* de plumes pour se garétir du chaud & des mouches. En Italie il y en a qui lassent les bras de quatre valets, comme dit Balsac. Du Bartas a appellé les vents frais, *eventaux* de l'air. On a remarqué que l'agitation de l'air par un *eventail* ne fait aucun effet sur le thermometre, & elle n'est pas capable de le refroidir.

EVENTALIER. s. m. Marchand qui fait ou qui vend des eventails. Ces Marchands s'appellent entre eux des *Eventalistes*, & ils font un Corps dont la Confrairie est establie à Sainte Marine.

EVENTER. verb. act. Faire du vent sur quelque chose. Les Indiens ont des gens gagez pour les *eventer* perpetuellement avec des plumes. Les Dames s'*eventent* icy en été. Il faut *eventer* le poisson qui est sur le gril.

EVENTER, se dit aussi de ce qu'on purge, de ce qu'on rafraischit en le remuant, en le mettant à l'air. Si on n'*evente* le bled avec la pelle, si on ne le crible, il se gaste bientost. Dans les temps de contagion on *evente* souvent tous les meubles, on les met à l'event.

EVENTER, signifie aussi, Donner de l'air à quelque chose qui la corromp, ou qui la destruit. Vous avez laissé *eventer* ce vin. Les ennemis ont *eventé* la mine, luy ont donné de l'air, ont empêché son effet. Le fil, la soye, la laine, s'*ventent* à l'air, se corrompent. Les parfums qu'on a laissé *eventer* ne valent rien Si on laisse *eventer* l'esprit de vin, il s'exhale entierement en peu d'heures.

On dit aussi, *Eventer* la veine, pour dire, Faire une legere saignée pour donner de l'air aux humeurs, & eviter la repletion.

EVENTER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Descouvrir un secret, mettre au jour une chose qu'on vouloit tenir cachée. Cet Ambassadeur a *eventé*, adroitement le dessein des ennemis, il l'a descouvert. Cette cõspiration ne reüssira pas, on a *eveté* la mine.

EVENTÉ, ÉE. part. & adj.

EVENTÉ, ÉE. s. m. & f. Qui a la teste legere, Qui est emporté, evaporé, imprudent. Les François dans leur jeunesse sont bien *eventez*.

EVENTILLER. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'oiseau, lors qu'il se secouë en se soustenant en l'air comme s'il faisoit une cabriole.

EVENTOIR. s. m. Gros eventail d'osier dont on se sert pour eventer les charbons, quand on fait griller ou rostir quelque chose.

EVERSION. s. f. Ruine, renversement d'une ville, d'un Estat. Le ravissement d'Helene fut cause de l'*eversion* de Troye. on voit de temps en temps des *eversions* des grands Empires & Republiques.

EVESCHÉ. s. m. Diocese, petite contrée qui est soûmise à la jurisdiction spirituelle d'un Prelat & d'un Evesque. Cette Abbaye est dans un tel *Evesché*. Il y a 117. Eveschez dans la France, sans les nouvelles conquestes.

EVESCHÉ, signifie aussi la Prelature, la dignité d'Evesque. Ce Predicateur va droit à l'*Evesché*, aspire à l'*Evesché*.

EVESCHÉ, signifie encore le Benefice, le revenu, & le logis de l'Evesque. Cet Evesque a quitté son *Evesché* pour un meilleur qui avoit plus de revenu. Cet Official, ce Promoteur sont logez dans l'*Evesché*. Ce Prelat est allé à son *Evesché*.

EVESQUE. s. m. Prelat sacré qui a la conduite spirituelle d'un Diocese, d'un Evesché. Les *Evesques* se preconnisent dans le consistoire pour avoir des Bulles. Quand un *Evesque* fait l'office, il a la mitre & la crosse. Un *Evesque in partibus Infidelium* est celuy qui a un titre d'Evesché, dont le Diocese est occupé par les Infideles; ce qui luy sert pour estre Coadjuteur d'un autre. On a commencé à nommer les *Evesques in partibus Infidelium*, lors que tous les *Evesques* furent chassez par les Sarrasins de Jerusalem & des autres terres d'Orient; desorte qu'ils furent obligez de se retirer en Italie, où pour les faire subsister on leur attribua des Coadjutoreries. Ce mot vient du grec *episkopos*, & signifie *surveillant*. Les Atheniens appelloient ainsi ceux qu'ils envoyoient dans les Provinces qui leur estoient sujettes, pour voir si tout se passoit dans l'ordre Les Latins ont aussi donné ce nom à ceux qui estoient inspecteurs & visiteurs du pain & des vivres.

EVESQUE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on se debat de la chape à l'*Evesque*, quand deux parties contestent sur quelque chose qui n'appartiét ni à l'un ni à l'autre. On dit, Devenir d'*Evesque* Meusnier, quand on quitte une bonne condition pour en prendre une mauvaise. Cotgrave & Catharinot disent que ce proverbe vient par corruption d'*Evesque Aumonier*: car il se peut faire qu'un *Evesque* ravalant sa dignité, serve d'Aumosnier à un Prelat plus grand Seigneur que luy; mais il n'y a point d'apparéce qu'il puisse jamais devenir Meusnier. Quelques-uns pourtát disent qu'il y a eu un nommé Spifame *Evesque* de Nevers, qui estant devenu Huguenot, & refugié à Geneve, fut reduit à la necessité de se faire *Meusnier* pour subsister, & que c'est de là qu'est venu le proverbe. On dit aussi à ceux qui se faschent qu'on les regarde, qu'un chien regarde bien un *Evesque*. On appelle *Evesque des champs*, un pendu qui donne la benediction avec les pieds. Ce proverbe est fort ancien. Dans le Roman des Quatre Fils Aymon, Ogier dit qu'il avoit fait Rippus *Archevesque des Champs*, pour dire qu'il l'avoit pendu.

EVI

EVICTION. s. f. Terme du Palais Action par laquelle on depossede quelqu'un d'un heritage qu'il avoit acquis. Un vendeur qui est garand de sa vente, doit des dommages & interests à l'acheteur en cas d'*eviction*.

EVIDEMMENT. adv. Manifestement & avec evidence

dence. Il a esté trompé *evidemment*. Cette piece est *evidemment* fausse, la fausseté faute aux yeux.

EVIDENCE. s. f. Qualité des choses, qui les fait voir & reconoistre clairement tant aux yeux du corps que de l'esprit. Cet homme n'a point de bien en *evidence* ou au soleil, qui paroisse, comme heritages, offices, &c. Il faut qu'on se rende à l'*evidence* de cette demonstration. On dit aussi, que le temps met toutes les choses en *evidence*, descouvre tout. Ce crime est venu en *evidence*, a esté descouvert par un grand hasard.

EVIDENT, ENTE. adject. Qui est clair & manifeste. Les demonstrations de la Geometrie sont claires, *evidentes* & certaines. La preuve qui est au procés est *evidente* & concluante. Le danger est *evident*. Une verité *evidente*, un grief *evident*, une collusion *evidente*.

EVIER. s. m. Canal par où s'écoulent les eaux sales d'une maison, d'une cuisine, d'une escurie. Un *evier* bouché, encombré. Ce mot vient du Latin *aqua*, ou de l'Italie *aquaio*. On devroit escrire *aivier*.

EVINCER. v. act. Deposseder quelqu'un d'un heritage qu'il avoit acquis. Il a esté *evincé* de cette terre par un retrait lignager, par des demandeurs en declaration d'hypotheque.

EVINCÉ, ÉE. part & adj.

EVIRÉ, ÉE adj. est un terme de Blason, qui se dit d'un animal qui n'a point de verge.

EVITABLE. adj. m. & f. Ce qu'on peut fuir, ne trouver pas à sa rencontre. Il y a des maux *evitables*, d'autres inevitables.

EVITER. verb. act. Fuir la recontre de quelque chose, s'en destourner. Il faut *eviter* le peché, la colere de Dieu. Il faut *eviter* dans un discours les pointes les allusions, les cacophonies. Il faut *eviter* un meschant homme, fuir sa compagnie. Les Commentateurs *evitent* les plus grandes difficultez, au lieu de les resoudre. On ne peut *eviter* la mort, sa mauvaise destinée.

EVITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EVITÉE. s. f. Terme de Marine. C'est la largeur que doit avoir une riviere ou un canal pour le libre passage des vaisseaux. Cette riviere en son embouchure n'est navigable que pour des batteaux, pour qu'elle n'a pas assez d'*evitée* pour les grands bastiments.

EUN

EUNUQUE. s. m. Chastré à qui on a retranché les parties de la generation. En France on ne fait des *eunuques*, que lors qu'il survient quelque mal à ces parties. En Italie on fait des *eunuques* pour conserver la voix. En Orient on a des *eunuques* pour garder les femmes. Tavernier dit qu'au Royaume de Boutan on fait tous les ans vingt mille *eunuques* qu'on envoye vendre en divers Royaumes. Il a esté jugé par arrest de la grand'-Chambre du 8. Janvier 1665. qu'un *eunuque* ne pouvoit pas estre marié, quoy que du consentement des parties. Ce mot viét du Grec *eunouchos*, qui se forme de *eunin echei*, *lecti curam gerit*. C'estoit les *eunuques* qui gardoient les femmes & qui avoient soin du lit.

EVO

EVOCABLE. adj. m. & f. Qui se peut evoquer. Les decrets de la province de Normandie ne sont pas *evocables*.

EVOCATION. s. f. Jugement qui tire une affaire d'un tribunal pour la faire juger en un autre. Il y a une Ordonnance particuliere sur le fait des *evocations* On fait des *evocations* d'un Parlement à un autre à cause des parentez & aliances. Les Juges des requestes du Palais & de l'Hostel font des *evocations* des causes pendantes devant d'autres Juges, quand elles ont de ladépendence avec celles qui sont retenuës par devant eux. Les Parlemens ne font plus d'*evocations* du principal en jugeant l'appel, si ce n'est du consentement des parties.

EVOCATION, se dit aussi en parlant des demons, des spectres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes.

EVOCATOIRE. adj. m. & f. Qui sert de fondement à l'evocation. On fait signifier à la partie une cedule *evocatoire*, pour voir si elle veut demeurer d'accord des parentez & alliances qu'elle a dans un Parlement, & convenir d'une autre pour y aller plaider. Les parentés au degré sont des causes *evocatoires*

EVOLUTION. s. f. Terme militaire qui se dit des changemēts qui se font lors qu'on range des soldats en bataille, ou qu'ō leur fait faire l'exercice. C'est par les *evolutions* qu'on change la forme & la dispositiō d'une bataille & d'un escadron selon la disposition du terrain, soit pour attaquer, soit pour se deffendre. Les *evolutions* se font par conversions, contremarches, doublements de rangs ou de files, &c.

EVOQUER v. act. Attirer à soy la connoissance d'une affaire. Le Roy *evoque* à soy & à son Conseil toutes les affaires de finance. Le Roy a *evoqué* cette affeire d'un tel Parlement, & l'a renvoyée en un autre. Cet homme a *evoqué* le chef d'un tel pour parentez & alliances Il faut dix parents au degré pour *evoquer* du Parlements de Paris. La Cour a *evoqué* le principal, & y a fait droit C e mot vient de *evocare*. Nicod

EVOQUER, se dit aussi des spectres que font paroistre les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce sont des ames où des Demons qu'ils font revenir de l'autre monde. La Pythonisse *evoqua* l'ame de Samuel pour la faire voir à Saül.

EVOQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EUP

EUPATOIRE. s. f. Plante medicinale qui jete plusieurs branches, quoy qu'elle ne produise qu'une tige dure comme du bois, noirastre, droite, mince, veluë, & denviron une coudée. Ses feuilles sont noirastres, & d'entelées tout autour. Elles ressemblent à la quintefeuille ou au chanvre. Sa graine cōmence dés le milieu de sa tige. Elle est veluë, & pend en bas; & quand elle est seche, elle s'attache aux vestemens des passants. Sa tige est de trois coudées de haut, & rougeastre, ronde, dure & veluë d'où sortent plusieurs ailes, branches & jettons. Ses fruits sont en bouquets esparpillez cōme ceux d'origan. Ils sont rouges tirant sur le blanc, & s'en vont enfin en papillottes. On l'appelle autremēt *aigremoine*. En Latin *eupatorium* ou *hepatorium*. Il y a aussi une aigremoine sauvage qu'on appelle *tanaise*, & en Latin *potentilla*.

EUPHORBE. s. m. est un arbre semblable au ferula qui est plein d'un jus fort subtil & fort penetrant, jusques là qu'il le faut tirer en le perçant de loin avec une picque ou une lance. Ce jus qui en sort en abondāce se recueille dans une peau de mouton dont on environne l'arbre; & c'est celuy qu'on appelle *euphorbe vitré*. Les Apothicaires ne veulent pas le battre eux-mêmes, mais le font battre par des Chrocheteurs, parce que quelque autre precaution qu'on prenne, il monte au cerveau, où il fait de dangereuses inflammations. Pline dit que l'invention de l'*euphorbe* est attribuée à Juba Roy de Libye, qui luy donna le nom d'*Euphorbus* son Medecin frere d'un Musa Medecin d'Auguste. L'*euphorbe* est un medicament laxatif qui est fort dangereux, car c'est le plus ardent & le plus violent de tous les remedes, quād même il seroit pris en petite quantité. Il est propre aussi pour faire esternuer.

EUPHRAGE. s. f. Plante medecinale. C'est une

herbe de la hauteur d'un palme, qui a de petites feuilles crespuës & dentellées tout autour, astringentes & ameres. Sa tige & ses fleurs sont rouges tirant sur le jaune pailler. Elle croist dans les prez. On fait du vin d'*euphrage* detrempée, cuite confite dans le moust, tandis qu'il bout, qui est excellent pour les yeux, dont Arnaud de Villeneuve fait mention dans le Livre qu'il a fait exprés des vins composez En Latin *euphragia*.

EUR

EURIPE s.m. Detroit de mer entre la Beotie & l'Isle d'Eubée ou Negrepont, où les courants sont si violéts, qu'on dit que la mer y fluë & reflnë sept fois par jour. On a voulu faire croire qu'Aristote s'estoit noyé volontairement dans l'*Euripe*, parce qu'il ne pouvoit comprendre la cause de son mouvement.

EURIPE, s'est dit quelquefois figurément des violentes agitations d'esprit. Ainsi le Poëte des visionaires a dit:

Tantost dans l'*Euripe* amoureux
Je me sens le plus Malheureux.
Des individus sublunaires.

Ce mot vient du Grec *eu*, *facile*, & *riptesthai*, *pracipitari*.

EVU

EVUIDER. verb. act. Oster ce qu'il y a de trop en quelque chose, ou ce qu'il faut retrâcher. Les Tailleurs *evuident* une entournure de manches, un colet de manteau, quand ils ne sont pas assez eschancrez. Une Blanchisseusse appelle *evuider* son linge, quand elle le purge du trop d'empois qu'elle y a mis On *evuide* une lame d'espée, quand on la creuse.

EVUIDE', E'E part. & adj.

EUX

EUX. Pronom relatif pluriel de la troisiéme personnè. C'est à faire à *eux*. Ils ont partagé cette succession entre *eux*. A *eux* li different. Cela est à *eux* seuls.

EXA

EXACT, ACTE. adj. Celuy qui est ponctuel, qui observe toutes les precisions requises pour bien faire, pour examiner quelque chose. Il faut estre *exact* à tenir ce qu'on a promis. On rendra à Dieu un compte *exact* de toutes ses actions. On dit aussi, qu'un instrument de Geometrie ou d'astronomie est fort *exact*, quand il est fort juste, bien travaillé, bien divisé.

EXACTEMENT. adv. D'une maniere exacte. J'executeray vos ordres fort *exactement*.

EXACTEUR. s. m. Celuy qui exige. Les Commis & *Exacteurs* des imposts, des droits du Roy. En ce sens il vieillit.

EXACTEUR, se dit plus ordinairement en mauvaise part de celuy qui se fait payer des droits injustes ou delà de ceux qui luy sont deus. On doit faire le procés à un tel Greffier, comme à un *exacteur* qui se fait payer au delà de sa taxe.

EXACTION. s. f. Vol que fait un Officier à une partie, quand il luy fait payer des droits qui ne luy sont point deus, ou qui sont au delà des legitimes. Les Grâds Jours, les Chambres de Justices sont establies pour faire la recherche des *exactions* des officiers.

EXACTITUDE. s. f. Observation ponctuelle des moindres circonstances. Ce Juge voit ses procés avec une grande *exactitude*. On a appellé l'Academie Françoise, l'Acdemie de l'*exactitude*.

EXAGGERATIF, IVE. adj. Qui exagere, qui amplifie. *Moy-même* est un terme *exaggeratif*. Les hableurs sont des gens fort *exaggeratifs*.

EXAGGERATION. s. f. Figure de Rhetorique par laquelle on augmente ou on diminuë les choses, on dit plus ou moins qu'il n'y en a.

EXAGGERER. v. act. User d'hyperbole, parler des choses autrement qu'elles ne sont, soit pour les augmenter, soit pour les diminuer ou en bien, ou en mal. Les Poëtes & les Orateurs sont obligez d'*exaggerer* les choses pour orner leurs discours.

EXAGGERE', E'E. part. & adj.

Ces mots viennent du Latin *exaggero*, qui vient d'*agger*, *levée de terre*.

EXALTATION. s. f. Elevation Il est vieux au propre. On dit pourtant quelquefois, Ce bastiment, ce plancher ont trop ou trop peu d'*exaltation*.

EXALTATION, au figuré se dit de l'elevation d'une personne en quelque dignité Ecclesiastique, & sur tout à la Papauté. Aprés l'*exaltation* de ce Pape au Pontificat, l'Eglise receut une nouvelle splendeur. On fait aussi des prieres pour l'*exaltation* de la Foy, de nostre Mere Sainte Eglise.

Exaltation Sainte Croix, est une Feste qui se celebre dans l'Eglise le 14. Septembre, en memoire de ce qu'Heraclius Empereur d'Orient rapporta la vraye croix de JESUS-CHRIST sur ses espaules au lieu du calvaire, d'où elle avoit esté enlevée quatorze ans auparavât par Cosroes Roy de Perse quand il prit Jerusalé du temps de Phocas. Elle fut réduë par un traité de paix fait avec Siroes fils de Cosroes. Cette Feste fut marquée par un grand miracle: car Heraclius ne pût sortir de Jerusalem tant qu'il porta la croix sur ses habits royaux chargés d'or & de pierreries; mais il marcha facilement, dés qu'il eut pris un habit ordinaire.

EXALTATION, en termes d'Astrologie, est une certaine dignité qu'acquiert une Planete en certains degrez du Zodiaque, qui luy donne plus de vertu. Côme le quinziéme degré de Cancer est l'*exaltation* de Jupiter, selon Albumazar, parce qu'il croit que c'estoit l'ascendant lors de la creation du monde. Celle du Soleil est au dis-neuviéme d'Aries; celle de la Lune au troisiéme du Taureau, &c. Ptolomée en rend la raison en son premiér Livre *de Quadrip*.

EXALTATION, en termes de Chymie, est une elevation & purificatiõ des metaux à un certain degré. C'est ainsi que se font les magisteres

EXALTER. verb. act. Loüer avec excés. Quand il parle de son Maistre, il l'*exalte* jusqu'au troisiéme ciel.

EXALTER, en termes de Chymie, c'est elever les metaux & les autres corps naturels à un degré de perfection & de pureté tel qui sont capables de le souffrir, en telle sorte qu'il font un plus grand effet sur le corps sur lesquels on les fait agir.

EXALTE', E'E. part. pass. & adj.

EXAMEN. s. m. Perquisition, recherche exacte. Cet homme a esté volé, il a fait un severe *examen* de tous ses domestiques pour descouvrir le coupable.

Examen de conscience, est le compte qu'un bon Chrestien doit se rendre à soy-même de toutes les actions de la journée, comme aussi la preparation qu'il doit faire avant que de se presenter au Sacrement de Penitence pour côfesser les pechez qu'il a fait depuis sa derniere confession.

EXAMEN, se dit aussi de l'espreuve, de la capacité de celuy qu'il faut promouvoir aux Ordres, ou recevoir en quelque charge, qui aspire à quelques degrez dans les Escoles; ce qui se fait par des disputes, argumens, des interrogations, des themes ou compositions, &c. Il faut subir un rude *examen* quand on veut estre receu Docteur. L'*examen* des Conseillers du Grand Conseil se fait sur le droit Civil & Canon. Les escoliers Composent pour l'*examen*.

EXAMEN, signifie aussi quelquefois, Censure, critique En ce sens il a servi de titre à plusieurs Livres. L'*Examen* des esprits, & l'*Examen* de l'*Examen* des esprits.

En termes de Palais on appelle autrefois *examen à futur*, une enqueste qui se faisoit en vertu de lettres royaux; pour avoir preuve de la verité d'un fait par la depositiõ des témoins qu'on avoit en main, de peur qu'elle ne deperit par leur mort ou leur absence; & cela avant qu'on eût intenté le procés dans lequel cette enqueste devoit estre produite. L'usage de cette preuve par *examen à futur* a esté abrogé par la derniere Ordonnance de l'an 1667. C'est en ce sens qu'on dit, *l'examen* des témoins, pour dire, leurs depositions. L'*examen* d'un compte, la discussion de tous les articles l'un aprés l'autre.

EXAMEN, se dit aussi chez les Ouvriers de la languette d'une balance.

EXAMINATEUR. s. m. Celuy qui examine. Il y a quatre *Examinateurs* en l'Université pour esprouver la capacité des aspirans à estre Graduez.

On apelle les Commissaires du Chasteler de Paris, Commissaires *Examinateurs*, parce qu'une des principales fonctions de leurs charges, c'est d'ouïr la deposition des temoins & de faire des informations, & qu'ils examinent les comptes.

EXAMINER. v. act. Faire une exacte perquisitiõn ou recherche de quelque chose. Il est du devoir d'un Juge de bien *examiner* les témoins, de les tourner de tous costez pour sçavoir bien la verité d'un fait, pour informer à charge & à descharge. J'ay bien *examiné* ma consciẽce, je me trouve net de tout crime, je ne crains que la calomnie.

EXAMINER, signifie aussi, Esprouver la science & la capacité de quelqu'un. Ce Conseiller a esté *examiné* sur la loy. On doit doresnavant *examiner* sur le Droit François.

EXAMINER, signifie aussi, Regarder attentivement. Il y a l'ong-temps que j'*examine* cette personne, il me semble que je connois son visage.

EXAMINER, se dit figurément en choses morales. Eplucher une qu'estion, rechercher toutes les beautés, les erreurs d'un Livre. Ce Rapporteur à *examiné* ce compte article par article. On a envoyé ce Livre en Sorbonne pour l'*examiner*, on y a trouvé bien des erreurs Ce curieux a *examiné*, a rechercher toutes les vertus du bezoüart, tout ce que les auteurs en ont dit.

EXAMINER. v. n. signifie, User; & se dit des estoffes. Cet habit est fort *examiné*, il s'y va faire des trous en beaucoup d'endroits. On dit aussi, Mon argent est bien *examiné*, il ne m'en reste plus gueres.

EXAMINÉ, ÉE part. pass. & adj.

EXARQUAT. s. m. Charge & gouvernement de l'Exarque. L'*Exarquat* contenoit les villes de Ravenne, de Cezenne, Creme, Imole, Boulogne, Modene, &c. *Exarquat* à l'égard des Empereurs finit sous Justinien II. fils de Constantin, qui aprés avoir duré 64. ans passa entre les mains des Lombars. Depuis le Roy Pepin donna au Pape toutes les terres de l'*Exarquat*.

EXARQUE s. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Prefet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne pour la deffendre contre les Lombards, qui avoient conquis toute l'Italie à la reserve de Rõme & de Ravenne. Les *Exarques* subsisterent environ 185. ans, jusqu'à ce qu'Alphonse prit Ravẽne par force l'an 752. Quelques-uns disent que ce fut un Longinus Gouverneur d'Italie qui se revolta contre Justin le Jeune Empereur, qui se fit Duc de Ravennes, & se nomma *Exarque*, c'est à dire, *sans Seigneur*.

EXARQUE, estoit aussi une dignité militaire. Voyez Du Cange.

L'*Exarque* d'un Diocese estoit une dignité ecclesiastique moindre que la Patriarchale, & plus grande que la Metropolitaine, comme prouvent Justel & le Pere Sirmond. Ce mot vient du Grec *exarchos*, qui signifioit *chef* ou *commandant* & sur tout dans les factions d'Italie.

EXAUCEMENT. s. m. Action d'exaucer. Les meschants n'obtiennent pas souvent l'*exaucement* de leurs prieres.

EXAUCER. v. act. Accorder les demandes de celuy qui prie avec ferveur. Il ne se dit gueres qu'en matiere de Religion. Dieu *exauce* les prieres de ceux qui les font avec une vive foy. Si mes vœux pouvoient estre *exaucez*, vous reviendriez bientost en santé.

EXC

EXCAVATION. s. f. L'action de creuser, ou le creux qui a été fait dans quelque terrain. L'*excavation* des fondements de ce bastiment a cousté tant. On a fait de profondes *excavations* dans les mines de Hongrie pour en tirer le metail.

EXCEDANT, ANTE. adj. & subst. Ce qui reste aprés qu'on a levé une petite ou une moindre quantité d'une plus grande. En la soustraction il faut qu'il y ait une somme *excedante* & plus grande que l'autre. Payez une telle somme sur l'argent que vous avez à moy, & m'envoyez l'*excedant*. Il a traité à forfait de ce droit jusqu'à cinq cens mille livres, à la charge de compter de l'*excedant*.

EXCEDER. v. act. Estre plus grand. La mesure d'avoine *excede* celle de bled. La pinte de St. Denis *excede* celle de Paris, est plus grande. La taille de Saül *excedoit* celle des autres hommes de toute la teste. Un vendeur ne doit pas *exceder* le prix taxé des denrées.

EXCEDER, se dit figurément en Morale, pour dire, Aller au delà, outrepasser. Un Procureur qui *excede* son pouvoir est sujet à desaveu. Les preceptes de la Loy n'*excedent* point nos forces, on les peut aisément accomplir.

EXCEDER, en termes de Palais signifie, Battre, outrager. Il a fait informer de ce qu'on l'avoit battu & *excedé*.

EXCEDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXCELLEMMENT. adv. D'une Maniere achevée & excellente. St. Thomas à traité *excellemment* la Theologie Scolastique.

EXCELLENCE. s. f. Qualité extraordinaire que peut avoir une chose, qui luy donne de l'avantage sur toutes celles de son même genre. L'*excellence* de ce remede, c'est qu'il purge doucement & sans qu'on s'en apperçoive. La bonté, la sagesse, se disent de Dieu par *excellence*.

Ce mot s'employe aussi absolument. Ce n'est pas tout que de vouloir choisir une profession, l'*excellence* est d'y reüssir.

EXCELLENCE, est aussi un titre, d'honneur qu'on donne particulierement aux Ambassadeurs, & autres personnes qu'on ne peut pas traiter d'Altesse, parce qu'ils ne sont pas Princes, qu'on veut pourtant eslever au dessus des autres grandeurs. Ce mot d'*Excellence* estoit autrefois un titre des Princes & des Empereurs, & on a appellé Chalemagne, Son *Excellence*.

EXCELLENT, ENTE. adj. Qui est de plus grãde valeur que les autres choses de même espece, qui a avantage sur elles. Ce remede est *excellent* contre la goutte. Aristote est le plus *excellent* Philosophe des Anciens; Descartes le plus *excellent* de Modernes Chacun doit s'efforcer d'estre *excellent* en son genre.

EXCELLENTISSIME. adj. m. & f. Terme superlatif d'*excellent*, qui sert à exagerer toutes les choses Ce pasté est *excellentissime*.

C'est aussi un titre d'honneur qu'on donne à des personnes de tres-grande qualité. *Excellentissime* Seigneur.

EXCELLER. v. n. Estre le premier, ou des plus habiles en quelque art ou profession sçavoir parfaitement quelque chose. Celuy qui *excelle* en vers, *n'excelle* pas ordinairement en prose. Cet Ouvrier *excelle* à faire des miroirs; ce Predicateur à faire des Sermons. Cet Orateur a *excellé* en son temps.

On le dit aussi des choses inanimées. Le diamant *excelle* sur toutes les pierres. La Geometrie *excelle* sur toutes les autres sciences par ses demonstrations.

EXCENTRICITE'. s. f. La distance qu'il y a entre les deux centres des cercles ou des globes qui ne sont point concentriques. Un des plus admirables problemes de l'Astronomie est de trouver seurement *l'excentricité* du Soleil par la Trigonometrie.

EXCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme relatif, qui se dit de deux figures ou corps rõds qui n'ont pas le même centre. L'orbite du Soleil est *excentrique* à l'égard du globe de la terre. Mars est fort *excentrique* à l'égard du Soleil.

EXCEPTER. v. act. Mettre hors de la regle ordinaire. Les cas privilegiez sont *exceptez* de la loy. Les verbes anomaux sont *exceptez* de la regle generale de la Grammaire.

EXCEPTER, signifie aussi, Reserver. Il luy a donné tout son bien, mais il en a *excepté* une telle terre, il en a *excepté* l'usufruit, qu'il s'est reservé. On dit proverbialement, Qui dit tout *n'excepte* rien.

EXCEPTE', E'E. part. pass. & adj.

EXCEPTE'. adv. Horsmis, à la reserve. Il faut estre prest à servir ses amis en toutes choses, *excepté* contre sa conscience.

EXCEPTION. s. f. Reserve, ce qui est mis à part & tiré hors de la regle. Ce cas tombe dans *l'exception* de la loy. *L'exception* est une preuve & une confirmation de la regle.

EXCEPTION, en termes de Palais, est une deffense imparfaite & fournie en attendant une meilleure. Ce Procureur, au lieu de deffendre, a fourni seulement des *exceptions*, par lesquelles il demande communication des pieces. Il a toûjours quelque *exception* dilatoire pour fuir, pour chicaner.

EXCPTION, se dit aussi d'une deffense pertinente fondeé sur des fins de non recevoir, sur la prescription qu'on oppose, sur le defaut de qualité en la personne qui agit, ce qui peut faire juger l'affaire sans entrer dans la discussion du droit au fonds. On appelle ces *exceptions*, *peremptoires*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de regle si generale qui n'ait son *exception*, pour dire, qu'on ne peut comprendre tous les cas particuliers sous une même maxime.

EXCES. subst. masc. La partie par laquelle une quantité est plus grande qu'une autre. Cette ligne est plus grande que celle-là, mais *l'excés* n'en est pas considerable.

EXCE'S, se dit en Morale de ce qui passe au delà des justes bornes & mesures prescrites à chaque chose. Tout les *excés* de vin, de femmes, de travail, sont nuisibles à la santé. On meurt par un *excés* de joye, aussi-bien que par un *excés* de douleur. Cet homme se traite bien: mais il n'y a point *d'excés*. Il ne faut pas pousser la bravoure dans *l'excés*. Un *excés* de rigueur, de severité. Il y a de *l'excés* dans cette condamnation.

EXCE'S, en termes de Theologie, signifie un relaschement de Morale. Plusieurs gens de bien se sont escriez contre les *excés* de quelques nouveaux Casuistes.

EXCE'S, en termes de Palais signifie, Blessures, outrages. Il a eu de grandes reparions pour les *excés* commis en sa personne. Ce mot vient de *excessus*, c'est à dire, *outre mesure*; comme par la même raison on a dit *outrage* dans le même sens.

EXCESSIF, IVE. adj. Qui est porté dans l'exceés. C'est une despense *excessive*, Il fait un froid *excessif*. Ce prodigue fait des presents *excessifs*.

EXCESSIVEMENT. adv. D'une maniere excessive. Cet homme a esté battu *excessivement*. Les flatteurs loüent *excessivement*.

EXCIPER. v. n. Terme de Palais. Fournir des exceptions. Ce Procureur a *excipé* contre ma demande par un declinatoire, par une denegation de ma qualité d'heritier, par la demande d'un delay pour deliberer. On n'est pas receu à *exciper* du droit d'autruy. Ce mot vient du Latin *excipere*.

EXCITATIF, IVE. adj. Qui excite. Ce remede est trop violent, trop *excitatif* des humeurs.

EXCITATION. subst. fem. Action de ce qui excite. L'*excitation* des humeurs est dangereuse, quand on est enrhumé. Cet homme agira assez en cette affaire par son propre interest, il ne luy faut point d'autre *excitation*.

EXCITER v. act. Provoquer, causer quelque effet. Le tabac, la betoine, *excitent* l'esternuëment. Les acides *excitent* la toux. Les vents *excitent* les orages. Un peu d'eau sur un grand feu l'*excite* davantage, le rend plus vif. Les salines *excitent* la soif, l'appetit.

EXCITER, se dit figurément en Morale, & signifie, Animer. L'eloquence *excite* les passions. Le seditieux *excitent* le peuple à la revolte. L'émulation *excite* à l'estude, au combat. Cet homme est lent & paresseux, il n'agit point, si on ne l'*excite*.

EXCITE', E'E. part. & adj.

EXCLAMATION. s. f. Eslevation de la voix, qu'on fait pour témoigner quelque surprise violente, soit d'admiration, soit d'indignation; soit de douleur, de peur, de desir, &c. Les *exclamations* sont des figures qui conviennent bien à un Orateur. A l'arivée de son ami il fit de grandes *exclamations* de joye. Cette femme crut un phantôme, elle fit une grande *exclamation*.

EXCLAMER. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois *s'escrier*, pousser de cris causez par quelque esmotion extraordinaire de lame.

EXCLURRE. v. act. S'opposer aux pretentions de quelqu'un si fortement, qu'on l'en fasse descheoir, debouter. Ses ennemis l'on fait *exclurre* de cette dignité où il croyoit estre esleu. Ce mot vient du Latin *excludere*.

On le dit aussi des obstacles naturels ou legitimes. La loy *exclud* les bastards des successions, des Benefices. L'heritier pur & simple *exclud* le beneficiaire.

EXCLURRE, signifie aussi, Excepter. Le Roy a accordé un pardon aux rebelles d'un tel lieu mais les Chefs en sont *exclus* & exceptez.

EXCLURRE, signifie aussi, Refuser l'entrée, chasser d'une maison. Les mauvais Anges ont esté *exclus* du Paradis. Les pecheurs en seront *exclus* pour jamais.

On dit qu'un homme a esté *exclus* d'une succession, pour dire, qu'il a esté des-herité.

EXCLUS, USE. part. & adj.

EXCLURSIF, IVE. adj. Qui a la force d'exclurre, Cette loy porte une deffense *exclusive*. Les Souverains ont des voix *exclusives* dans l'eslection des Papes Ce testament à une clause *exclusive*.

EXCLUSIVEMENT. adv. D'une manire qui exclud, qui excepte. Cette loy prononce *exclusivement*. Les nopces sont permises jusqu'au premier jour de Carême *exclusivement*, c'est à dire, que le jour des Cendres n'est pas compris dans la permission. La Cour a renvoyé un tel prisonnier par devant le Juge ordinaire pour luy faire son procés jusqu'à la sentẽce difinitive *exclusivement*, pour dire, qu'elle n'a renvoyé que l'instruction, qu'elle s'est reserve le jugement.

EXCLUSION. s. f. Ce qui fait qu'on est exclus de quelque chose. La loy luy donne l'*exclusion*. Cette Couronne à donné *exclusion* de la Papauté à un tel sujet. Il a institué un tel son heritier à *l'exclusion* de ses autres parents.

Exclusion, signifie aussi, Exception. On peut disposer de son bien à l'*exclusion* des quatre quints de ses propres.

EXCOMMUNICATION. s. f. Peine ou censure Ecclesiastique par laquelle on retranche les Heretiques, les pecheurs obstinez de la communion de l'Eglise, de l'usage de Sacrements, & on les livre à Satan. Rebuffe sur le Côcordat rapporte soixante peines qui suivent l'*excommunication*. Quand on parle absolument de l'*excommunication*, cela s'entend, selon quelques-vns, de la *majeure* qui separe de la communion des Fideles, *cap. 54. de sentent. excomm.* au lieu que la *mineure* est une interdiction des Sacrements. D'autres disent que l'*excommunication majeure* est quand le Prelat excommunie personnellement quelqu'un, & le separe de la cômunion des Fidelles, & de la participation des Sacrements; & que l'*excommunication mineure* est encouruë, quand quelqu'un communique avec des excommuniez d'*excommunication majeure*, ce qui emporte aussi privation des Sacrements. Autrefois les excommuniez estoiét obligez d'impetrer dés l'année leur absolution des Evesques, & de satisfaire à l'Eglise; autrement ils y estoient contraints par les Juges seculiers par saisie de leurs biens & emprisonnemnt de leurs personnes, suivant un Edit de St. Loüis de l'an 1228. En Angleterre ils n'avoient que quarante jours. Les sujets étoiét dispensez du serment de fidelité qu'ils devoient à leurs Seigneurs dominants, qui estoient mis en possession de leurs fiefs jusqu'à ce qu'ils eussent obeï. Il y a eu un temps où on estoit entesté de cette opinion, que le corps des excommuniez, s'ils n'estoient absous, ne pouvoit pourrir, mais demeuroit entier pendant plusieurs siecles pour servir d'un horrible spectacle à la posterité, comme témoigne Matthieu Paris & autres Auteurs. Les Grecs sont encore dans cette opinion, & disent qu'ils en ont une infinité d'experiences, comme prouve Du Cange par le témoignage d'un tres-grand nombre d'Auteurs. La forme de l'*excommunication*, c'est d'avoir des cierges allumez, & de les jetter à la fin de l'anatheme, & les fouler aux pieds, Caus. 11. Quæst. 1. Chap. 106. On craignoit autresfois autant l'*excommunication* de St. Martin, que celle du Pape, comme on vit dans Sulpice Severe. Pierre de Blois témoigne qu'autrefois en Angleterre on se côtétoit d'excommunier ceux qui avoient tué un Ecclesiastique; au lieu qu'on punissoit de mort ceux qui avoient tué un Laïque. On croyoit alors que la peine d'*excommunication* estoit plus grande que celle de la mort. Il y a eu des Evêques qui ont prononcé des *excommunications* contre des chenilles & autres insectes, aprés une procedure juridique, & avoir donné à ces animaux un Advocat un Procureur pour se deffendre.

Excommuniement. Terme populaire, qui se dit des menaces d'excommunications qui se font au prosne, tant en vertu des lettres monitoires contre ceux qui ne viendront pas à revelation, que de celles qui sont contenuës dans le Rituel contre les Usuriers, Devins, &c. On a jetté des *excommuniements* pour avoir preuve de ce recelé.

Excommunier. v. act. Retrancher quelqu'un de la cômunion des Fideles. Il y a des grandes censures dans le Droit contre ceux qui communiquent avec les gens qui sont *excommuniez*, qui sont toutefois limitées par le Concordat.

Excommunié. part. adj. & subst. On dit un visage *d'excommunié*, aussi bien qu'on dit un visage *d'appellant*, pour dire, un vilain visage, pasle & deffait.

On dit proverbialement, qu'un fagot est *excommunié*, quand on ne le peut faire brusler.

EXCOMPTE. s. f. Terme de Negoce. C'est la remise que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'escheance, ou quand la dette est douteuse & difficile à exiger. L'*excompte* est souvent un pretexte pour colorer l'usure. L'*excompte* est encore en usage dans le negoce; & se dit lors qu'un Marchand prend de la marchandise à credit pour trois, six, neuf, douze ou quinze mois à la charge d'en faire l'*excompte* à chaque payement, c'est à dire, rabattre sur le billet deux & demi pour cent, qui tiennent lieu d'interest à proportion qu'il paye. L'*excompte* differe du *change*, en ce que le *change* se paye par advance, & l'*excompte* à mesure qu'on s'acquitte.

Excompter. v. n. Payer une dette ou lettre de change, à la reserve & deduction de ce qui a esté stipulé pour l'excompte ou la remise.

EXCORIATION. s. f. Escorcheure. Ce Chirurgien a fait son rapport que les blessures estoient legeres, qu'il n'y avoit que de simples *excoriations*.

EXCREMENT. s. m. Ce qui sort des corps des animaux, lors qu'ils ont fait leur digestion, ou ce qui leur est d'ailleurs superflu & nuisible. L'urine & les matieres fecales sont les gros *excrements* qui sortent de la vessie ou du ventre.

Les Medecins appellent aussi *excrement*, ce que la nature separe d'impur d'avec ce qui est pur & net par la secóde coction qui se fait dans le foye, tels que sont la bile qu'elle pousse dans la vessie du fiel, la serosité qu'elle pousse dans les veines avec le sang pour luy servir de vehicule, & l'humeur melancolique qui est attirée par la rate. Quelques-uns y adjoustent un troisiéme *excrement* qui est propre à chaque partie, qui est poussé dehors par transpiration insensible, ou par des conduits qui y sont particulierement destinez, comme celuy du cerveau qui se descharge par le nez, par la bouche, &c. Quelques Medecins mettent encore la semence au rang des *excrements* benins, quand elle est abondante & superfluë. Quelques-uns tiennent que l'ambre gris est un *excrement* de baleine, ou un *excrement* de la mer.

On appelle figurément *excrement* de la terre, une personne vile ou meschante qu'on veut mespriser ou injurier.

Excrementeux, euse. adj. Qui tient de l'excrement. Ainsi on appelle quelquefois du sang *excrementeux*, quand la nature se descharge d'un sang superflu. Toutes les humeurs ont deux parties, l'une alimenteuse, l'autre *excrementueuse*.

EXCRESCENCE. s. f. Terme de Chirurgiens C'est une chair superfluë qui naist en quelques endroits du corps des animaux contre l'ordinaire disposition de la nature, comme les loupes, les gros porreaux, & Les Medecins appellent *apophyses*, les *excrescences* naturelles, comme celles des os, &c.

EXCRETION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de l'action par laquelle la nature pousse au dehors les mauvaises humeurs qui luy nuisent. La plus-part des crises se font par *excretion*, comme flus de sang, d'urine, de ventre, sueurs & vomissements.

EXCUSABLE. adj. m. & f. Celuy ou celle qui ont des raisons suffisantes pour se justifier de quelque crime ou de quelque faute commise. Il a tué ce voleur en son corps deffendant, id est *excusable* par toutes les loix.

Excusation. s. f. Terme de Jurisprudence, qui se dit des raisons que quelqu'un allegue pour n'estre pas chargé d'une tutelle, ou d'une autre charge. Il y a des titres dans le Droit de l'*excusation* des Tuteurs.

Excuse. s. f. Raison par laquelle on tasche de justifier ou de pallier quelque crime ou quelque faute commise. Les *excuses* de ce criminel ne sont point vallables. Cet escolier a apporté une *excuse* à son Regent, ou un certificat de ses parents qu'il n'a point frippé sa leçon. La plus-part des debiteurs donnent des *excuses* en payement. On a mis en usage une façon de parler impertinente, Je vous demande *excuse*; on n'a plus qu'à y adjouster, Je vous fais pardon: au lieu qu'on doit dire

dire, Je vous demande pardon, Je vous fais mes *excuses*, &c.

Excuser. v. act. Pallier, amoindrir le crime ou la faute de quelqu'un le justifier en quelque sorte. On ne peut pas *excuser* les crimes capitaux Il faut *excuser* cette petite civilité, on doit *excuser* sa jeunesse. Un homme en decret ne peut s'*excuser* de comparoir en Justice sans grande cause portée par un homme exptés

On dit communément quand on est d'un advis contraire à quelqu'un à qui on doit de la civilité, *Excusez* moy, si je vous dis que &c.

On dit, s'*excuser* sur quelqu'un, pour dire, Remettre la faute sur luy. Ce Capitaine s'est *excusé* sur son Lieutenant qui a mal gardé le poste advencé où il l'avoit mis.

S'Excuser, signifie aussi, Refuser honnestement. On m'a prié de sollicitter contre vous, je m'en suis *excusé* On l'a prié de cette nopce, mais il s'est *excusé* d'y aller.

Excusé, ée. part. pass. & adj. Je vous prie de me tenir pour *excusé*.

EXE

EXEAT. s. m. Terme de la Discipline Ecclesiastique qui est purement Latin, & qui se dit de la permission que donne un Evesque à un Prestre pour sortir de son Diocese; un Abbé à un Religieux pour sortir de son Monastere: ce qu'on appelle autrement une *obedience*.

EXECRABLE. adj. m. & f. Qui est à detester, qu'on doit avoir en horreur. C'est un blasphemateur *execrable* & abominable, qui a des mœurs & des sentiments *execrables*.

Execrablement. adv. D'une maniere execrable. Ces joüeurs jurent & renient Dieu *execrablement*.

EXECRATION. s. f. Horreur, detestation de ce qui est meschant, abominable. Les sentiments de ces Heretiques sont dignes d'une perpetuelle *execration*.

Execration, se dit aussi d'un serment violent & horrible, qu'on n'oseroit violer. Il a prouvé son innocence avec tous les serments & *execrations* possibles. Il m'a donné sa foy avec tant de serments & d'*execrations*, qu'il faut bien qu'il me la garde.

EXECUTER. verb. act. Accomplir les ordres, les commandements de quelqu'un. Les ordres du Roy seront ponctuellement *executez*.

Executer, signifie aussi; Reduire en pratique la theorie d'une science, effectuer les desseins, les entreprises qu'ó a imaginées. Ce n'est pas le tout que d'avoir conceu un grand dessein, il le faut *executer*, le reduire en pratique. Quand on donne une fois sa parole, il la faut *executer*, il la faut tenir Cette machine a esté *executée* en grand, & a reüssi. Quand on confirme une sentence, on dit qu'elle sera *executée* selon sa forme & teneur. Les provisions s'*executent* nonobstant l'appel.

Executer, se dit aussi des actes que font les Sergents, quand en vertu de quelque contrainte ils font saisir & enlever les meubles d'un debiteur, à moins qu'il ne dóne un gardié solvable. On ne peut *executer* des meubles que pour des sommes liquides en vertu d'obligations, ou de jugements, ou de contraintes decernées par ceux qui ont autorité pour le faire.

On dit en ce sens qu'un homme s'*execute* luy-même, quand il vend une partie de son bien pour satisfaire ses creanciers, & eviter les frais de Justice.

Executer, se dit aussi des suplices qu'on fait souffrir par ordre de Justice. Il y a eu trois hommes qui ont esté *executez* aujourd'huy, deux pendus & un bruslé.

Executé, ée, part. & adj.

EXECUTEUR. s. m. Commissaire qui a ordre d'executer les ordres d'un Prince. Le Chancelier de l'Université est *executeur* des Rescrits & Bulles Apostoliques. Le pape nomme dans ses Bulles trois *executeurs* pour les fulminer. Les commissaires departis dans les Provinces sont les *executeurs* des ordres de la Cour.

Executeur, se dit aussi dun moindre Officier ou Sergent qui execute un ordre de Justice. Le Sergent porteur & *executeur* de cette contrainte a fait une description des meubles.

Executeur, se dit absolument de celuy qui execute les sentences criminelles qu'on appelle autrement *le Maistre des hautes œuvres*, & en son vray nom *le bourreau* celuy qui pend, rouë, decolle les criminels condamnez.

Executeur, Executrice, se dit au masculin & au feminin de celuy ou celle qui sont nómez par un testateur pour avoir soin de faire executer son testamét. Un *executeur* testamentaire doit estre saisi de tous les meubles du deffunt pendant un an, au bout duquel il est tenu d'en rendre compte.

EXECUTION. s. f. Action par laquelle on execute. Il a esté commis pour l'*execution* des ordres de Sa Majesté. Il a esté charge par le testateur de l'*execution* de ce testament.

Execution, signifie aussi une saisie & enlevement de meubles faite par un Sergent & par autorité de Justice. Il a esté ordonné que l'*execution* encommencée sera parachevée, & les meubles saisis vendus. Les *executions* militaires sont celles qui se font promptement & sans formalitez, où l'on vend les meubles au meme temps qu'on les saisit au son du tambour. On appelle au Palais, frais & mises d'*execution*, les despens qu'on fait en executant des contracts ou des jugements.

Execution; se dit aussi en parlant des suplices que sont soufferts par des condamnez en Justice. Il y a eu une *execution* de deux voleurs roüez à la Greve, de deux deserteurs passez par les armes.

Execution, se dit aussi de l'action par laquelle on execute une entreprise hardie. Ce General est de bon conseil, & il a un tel Brigadier qui est un homme d'*execution*. Il faut se deffier de ces determinez qui sont gens de main, gens d'*execution*.

Execution, signifie quelquefois, Carnage. Si ces deux Chefs animez se rencontrent, il se fera une sanglante *execution*, un grand carnage.

EXECUTOIRE. s. m. Terme de Palais. Qui a droit ou autorité suffisante pour estre executé. Le sel du Chastelet de paris est *executoire* par tout le Royaume de France. Un contract n'est *executoire* que quand il est en forme & scellé.

Executoire, se dit aussi d'un contrainte en vertu de laquelle on execute. C'est un mandement de Justice livré en forme pour faire payer une somme liquide. Un *executoire* de despens est la contrainte qu'on donne pour payer la somme à quoy se montent des despens taxez. On delivre des *executoires* de certaines sommes contre des témoins qui ne veulent par venir deposer, cótre les Procureurs qui ne veulent par rendre les sacs qu'on leur a donné en communication. Les traitans delivrent des contraintes & *executoires* contre les redevables des droits du Roy.

EXEMPLAIRE. adj. m. & f. Qui donne exemple. On deffend à tous ceux qui sont notez en Justice de recidiver à peine de punition corporelle & *exemplaire* Les Saints ont mené une vie *exemplaire*.

Exemplaire. s. m. Modele, original à imiter. Cette femme est un *exemplaire* de vertu.

Exemplaire, signifie aussi une copie d'un livre ou escrit. Les privileges des livres contiennent la clause de mettre deux *exemplaires* des livres qu'on imprime en la Bibliotheque du Roy Les Critiques ont estably les Auteurs anciens, en les conferant avec plusieurs *exemplaires* manuscrits.

EMPLAIREMENT. adv. D'une maniere exemplaire. Les crimes scandaleux doivent estre punis *exemplairement*.

EXEMPLE. s. m. Ce qui est proposé pour imiter ou pour éviter. Quand un homme fait fortune par son assiduité, par sa soumission, c'est un bel *exemple* a suivre. Quand on supplicie les malfaiteurs en public, c'est pour donner un bel *exemple* au peuple, afin qu'il ne fasse pas le même. Cette action est sans *exemple*. Corneille a dit dans le Ciel.

Les *exemples* vivants ont bien plus de pouvoir.

Et au Cinna :

Ou donnes m'en l'*exemple*, ou viens le recevoir.

EXEMPLE. Comparaison qui aide à concevoir, à imaginer. Quand on veut instruire par des paroles, le chemin est long, il est bien plus court par les *exemples*.

EXEMPLE, en termes d'Escriture, est une ligne ou deux qu'escrit un Maistre Escrivain au haut d'une page, pour donner à imiter a ses écoliers.

EXEMPLE, est aussi le travail que font les écoliers en emplissant la page où on leur a donné l'*exemple*. Les Maistres donnent congé à leurs écoliers, quand ils ont bien fait leur *exemple*.

Par *exemple*, façon de parler adverbiale, dont on se sert pour faire une comparaison.

EXEMPT, EMPTE. adj. Qui n'est point astreint, obligé, sujet à quelque chose. Le Procureur d'un Monastere est *exempt* d'assister au service. Les Chartreux ne sont jamais *exempts* ni par vieillesse, ni par maladie d'observer leur Regle. On delivre souvent des mandements qui comprennent les *exempts* & non *exempts*. Chez les Anciens pas un n'estoit *exempt* d'aller a la guerre. Les Academiciens sont *exempts* de guet & de garde.

EXEMPT, se dit aussi de ceux qui sont delivrez de quelques peines ou douleurs. Les corps glorieux, les Anges sont *exempts* de nos infirmités, de la mort. Celui qui vit dans le celibat est *exempt* de beaucoup de soucis, d'importunitez. Un septuagenaire est *exempt* de la prison. La Vierge seule a été *exempte* du peché originel.

EXEMPT. s. est aussi un Officier estably dans les Compagnies des Gardes du Corps, dans celles des Prevôts & autres Officiers. Ils commandent en l'absence des Capitaines & Lieutenants, & ils sont ordinairement employez à faire des captures ou autres executions à la teste de quelques Gardes ou Archers.

On dit proverbialement & en raillerie d'un homme qui se tient inutile, tandis que ses compagnons travaillent, qu'il est *exempt* de bien faire.

EXEMPTER. v. act. Donner privilege, dispense à quelqu'un de faire, ou de payer, ou de souffrir quelque chose, à quoy sont sujets ceux de sa même condition. Cet Officier a été *exempté* de servir cette année, à cause de sa blessure. On a *exempté* les Officiers commensaux du payement de la taille. Ce remede l'a *exempté* des douleurs de sa goutte, quoy qu'il ne l'ait pas gueri. Je vous *exempteray* de la peine d'aller la, j'y irai pour vous.

EXEMPTION. s. f. Privilege, dispense qui exempte, qui excepte de la regle generale. Les Esleus ne jouissent plus de l'*exemption* des tailles. On a revoqué toutes les *exemptions*.

EXEMPTION, se dit aussi des Eglises & Monasteres qui ont un Privilege du Pape qui les exempte de la jurisdiction de leur Evesque Diocesain. Dans le Diocese de Roüen il y a bien des *exemptions*. L'*exemption* de Fescamp a un grand territoire.

EXERCER. v. act. Faire prendre à quelqu'un une habitude pour le faire bien reüssir à quelque chose. On *exerce* les chevaux à la course ; les hommes à l'escrime, à la lutte, à la danse, &c. Il s'*exerce* au travail, a souffrir le froid & le chaud, il s'y endurcit.

EXERCER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il a *exercé* son esprit sur un beau sujet. La memoire se perd, si on ne l'*exerce* souvent. La vertu la plus difficile à *exercer*, c'est la patience, c'est de souffrir les injures. On propose des enigmes aux escoliers pour *exercer* leur esprit.

EXERCER, signifie encore, Donner de l'employ, obliger à quelque travail, causer quelque peine. Ce Maistre donne a ses compagnons assez de besogne pour *exercer* leurs bras. Ce messager a beau sujet d'*exercer* ses jambes. Sa partie lui a suscité tant d'affaires, qu'elle a bien *exercé* sa patience.

EXERCER, en termes de Palais, se dit des actions & des procedures qu'on fait au nom d'autrui, lorsqu'on a cession de ses droits, ou qu'on les a saisis, & quand on est en sa place. Il agit en cette affaire comme *exerçant* les noms & actions de son debiteur. Il *exerce ce* Greffe par commission & au nom du proprietaire,

EXERCER, signifie encore, S'appliquer à un certain genre de vie, à une profession, à un mestier. Ce Magistrat *exerce* fort noblement sa charge. Cet Artisan *exerce* fort honorablement son métier. Ce devot s'*exerce* à la pieté, ce curieux à l'étude, ils s'y occupent continuellement.

EXERCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXERCICE. s. m. Occupation, travail ordinaire. Le seul *exercice* d'un Officier est de bien vaquer aux fonctions de sa charge. Le principal *exercice* de cet Auteur est l'étude.

En ce sens on dit qu'un Officier est en son année d'*exercice*, dans le temps qu'il exerce effectivement sa charge : qu'on a commis un tel à l'*exercice* d'un Greffe ou d'une autre charge, pour dire, qu'on lui en fait faire les fonctions.

EXERCICE, signifie encore l'agitation du corps qui sert à dissiper les humeurs. Il faut prendre un peu d'*exercice* apres le repas, agir, se promener. Cet homme est sedentaire, & ne fait point d'*exercice*, c'est ce qui le rend sujet aux fluxions. La paulme, la chasse, sont des *exercices* bien violent. On deffend les jeux de hasard, & on permet les jeux d'*exercice*.

EXERCICE, signifie aussi Peine, travail, affliction. Un bon chicaneur donne bien de l'*exercice* à ses parties il les fait bien courir. Cet homme a des enfans débauchez qui lui donnent bien de l'*exercice*, de l'affliction.

EXERCICE, se dit aussi en matiere de devotion. L'*exercice* du Chrétien, c'est ce que doit faire un Chrétien tous les jours, Il vaque à tous les *exercices* de pieté.

EXERCICE, se dit aussi des études, des conferences qu'on fait pour se perfectionner dans les lettres. Ces jeunes gens font tous les Jeudis des *exercices* academiques où ils profitent beaucoup.

EXERCICES, au pluriel, se dit plus particulierement de ce qui s'apprend dans les Academies d'Escuyers aux Gentilshommes, à monter a cheval, a danser, à faire des armes, a voltiger, tracer des fortifications, &c. Ce Seigneur a fort bien appris tous ses *exercices*. On dit aussi dans les Colleges, qu'il n'y a point d'*exercices*, quand il n'y a point de Maistres qui enseignent.

EXERCICE, en termes de Guerre, est une assemblée d'un corps de soldats qu'on range en bataille pour leur faire faire les mouvements & les evolutions militaires, & les divers maniements de leurs armes, pour sçavoir executer les commandements qui leur seront faits dans les occasions. Le Regiment des Gardes fait toutes les Fetes l'*exercice*.

EXERCITATION. s. f. Dissertation, Traité fait sur quelque matiere pour exercer son genie, sa critique. Les Auteurs ont intitulé plusieurs de leurs

ouvrages des *Exercitations*, comme celles de Scaliger contre Cardan.

EXERGUE. s. f. Terme de Medailliste, qui signifie un petit espace hors d'œuvre qui se pratique dans la medaille pour y mettre quelque inscription, chiffre ou devise.

EXF

EXFOLIER. v. neut. Terme de Chirurgie, qui se dit seulement des os qui se levent ou qui tombent par feuilles.

EXH

EXHALAISON. s. f. Air subtil & spiritueux qui s'exhale des corps. En entrant chez un Parfumeur, on sent une douce *exhalaison* qui frappe l'odorat. On respire dans les mines des *exhalaisons* vitrioliques & arsenicales qui sont dangereuses. Ce mot vient de *aer*, *quasi aereus spiritus*, d'où est venu aussi *halo*.

EXHALAISON, en termes dogmatiques, se dit particulierement de ces corps secs & menus atomes que la terre pousse continuellement en l'air, ou que les astres attirent. Les vapeurs s'élevent des eaux, & les *exhalaisons* de la terre : ce sont des parties grasses, oleagineuses & sulfurées qui servent de matiere aux foudres & à quelques autres meteores.

EXHALATION. s. f. Terme de Chymie, est une operation qui ne se pratique que sur les matieres seches, par laquelle on fait eslever & dissiper les parties les plus volatiles des substances par le moyen de la chaleur.

EXHALER. v. act. Pousser en l'air quelque vapeur, haleine ou corps subtil. Ce cloaque *exhale* une mauvaise odeur. Nostre poulmon *exhale* l'air, aprés qu'il s'est rafraichi. Il s'*exhale* des vapeurs des liqueurs eschauffées. Le Vesuve *exhale* des flammes.

EXHALER, signifie aussi, S'evaporer, s'élever en l'air. L'esprit de vin, l'esprit de nitre, s'*exhalent* bientost, si les vaisseaux ne sont bien bouchez. L'esprit d'urine a un sel fort volatil qui s'*exhale* facilement.

EXHALER, se dit figurément en choses morales. La tristesse, la douleur, s'*exhalent* par les souspirs. La colere s'*exhale* en injures, en invectives, en menaces.

EXHALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXHAUSSEMENT. s. m. Elevation d'un plancher, d'une voute. Les planchers qui ont trop d'*exhaussement* rendent les chambres trop froides en hyver.

EXHAUSSER. verb. act. Elever bien haut une Eglise, une maison, un plancher. Le defaut de l'Eglise de St. Eustache, c'est que la voute est trop *exhaussée*, elle est de vingt-deux toises. Ce pavillon n'est pas assez *exhaussé* à proportion du reste du bastiment.

EXHAUSSÉ, ÉE. part. & adj.

EXHEREDATION. s. f. Exclusion qu'un pere donne à son fils de sa succession. Il y a quatorze causes d'*exheredation* portées dans la Nouvelle de Justinien. Une *exheredation* sans cause est nulle, on fait casser le testament comme inofficieux.

EXHEREDER. v. act. Desheriter un fils, le priver de sa succession pour cause legitime. Il a esté *exheredé* pour s'estre marié malgré son pere.

EXHEREDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXHIBER. v. act. Terme de Palais. Monstrer les pieces, les preuves dont on se veut servir dans un procés; representer des registres, des minutes. Les parties sont souvent condamnées à *exhiber* leurs titres. Les Notaires sont obligez en vertu de compulsoires d'*exhiber* leurs registres pour en tirer des copies collationnées. Il y a un titre au Digeste *de exhibendo*.

EXHIBITION. s. f. Monstre des pieces. Ce Greffier a fait l'*exhibition* de son registre sur le Bureau. Les parties ont fait *exhibition* devant les arbitres de leurs titres & capacitez.

EXHORTATION. s. f. Discours qui tend à persuader quelqu'un de faire quelque chose qui est honneste, avantageuse. Un homme sage doit faire son devoir sans autre *exhortation*.

EXHORTATION, signifie aussi un petit Sermon qui se fait avec plus de familiarité & plus en particulier que ceux qui se font dans les chaires, & qui excite à pratiquer les vertus chrestiennes, les exercices de pieté.

EXHORTER. v. act. Pousser, exciter à faire, à entreprendre quelque chose. Demosthene & les autres Orateurs haranguoient le peuple pour l'*exhorter* tantost à la guerre, tantost à la paix. Les Predicateurs *exhortent* les Chrétiens à bien vivre, à être fideles dans la foy, à faire des aumosnes, à bien mourir.

EXHORTÉ, ÉE. part. & adj.

EXHUMATION. s. f. Action par laquelle on deterre un corps enterré en lieu saint, par ordonnance de Justice. On ordonne l'*exhumation* d'un corps enterré, quand on prouve qu'il a esté tué en duel. Un Curé a droit de demander l'*exhumation* du corps d'un de ses parroissiens enterré hors de la Parroisse & sans sa permission.

EXHUMER. v. act. Deterrer un corps enterré en terre sainte, par l'autorité de Justice. On a ordonné que ce corps seroit *exhumé* pour le visiter, & voir s'il n'est point mort de poison.

EXHUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXI

EXIGENCE. s. f. Terme de Palais. Ce qu'une chose demande, ce qui luy est convenable. On a renvoyé ces criminels devant leurs Juges pour estre punis suivant l'*exigence* des cas.

EXIGER. v. act. Demander son payement, obliger, contraindre à payer. Il est temps d'*exiger* le payement de cette dette, de cette lettre de change, le terme est échu. Ce homme n'*exige* que ce qui luy est du.

EXIGER, se prend aussi en mauvaise part, quand on fait payer des sommes qui ne sont pas duës, ou des droits & salaires illegitimes. Il est defendu d'*exiger* des interests des obligations, des purs prests. Les Procureurs *exigent* bien des droits au delà de ceux qui leur sont taxez.

EXIGER, se dit aussi figurément en choses morales. L'honnesteté *exige* de luy qu'il paye ceux qui l'ont servi. Son devoir *exige* qu'il fasse une telle satisfaction.

EXIGÉ, ÉE. part. & adj.

EXIGIBLE. adj. m. & f. Qui se peut exiger, faire payer. Ce Marchand a monstré pour cinquante mille escus d'effets tous bons & *exigibles*.

EXIGU, UË. adj. Terme dogmatique ou burlesque, qui se dit des choses qui sont en petite quantité. Ce Pedant avoit des auditeurs en nombre *exigu*.

EXIGUER. v. act. Terme de Coustumes qui signifie, faire le partage des bestes baillées à moitié ou à cheptel, ou en resoudre le traité. Ce mot vient du Latin *exigere*, qui signifie *faire sortir de l'estable*.

EXIL. s. m. Bannissement. Les Atheniens ont envoyé souvent en *exil* leurs Capitaines par l'envie qu'ils leur portoient. Un *exil* perpetuel est une mort civile, il emporte confiscation. On dit aussi, qu'on envoye quelqu'un en *exil*, quand on le relegue en quelque place, lors qu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on luy assigne : celuy-cy ne porte point note d'infamie. Ce mot vient du Latin *exilium*, d'*exul*, d'*extra solum*.

On appelle figurément un honneste *exil* un employ qu'on donne à quelqu'un, qui oblige à residence dans des lieux éloignez ou peu agreables, & où il y a peu de profit à faire, peu de satisfaction à esperer. Un petit Evéché dans les montagnes est un honneste *exil*. Une Residence, une Ambassade chez les peuples barbares

est une espece d'*exil*. *L'exil* de la Cour est l'enfer des Courtisans.

EXILER. v. act. Envoyer quelqu'un en exil, ou le releguer en certain lieu où on l'oblige de demeurer. On a *exilé* un tel Magistrat pour s'estre opposé aux ordres du Roy. Ce mot vient de *exiliare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour dire *envoyer en exil*.

On dit aussi, que les mauvais Anges ont esté *exilés* du ciel, pour dire qu'on les en a chassez: que nous avons esté *exilés* de nostre patrie par le peché originel. On dit encore, qu'un homme s'est *exilé* volontairement du monde, pour dire, qu'il est allé vivre en retraite, qu'il s'est mis dans un Monastere. Sa maistresse l'a *exilé*, pour dire, luy a deffendu de la venir voir.

EXILÉ, ÉE. s. & adj.

EXISTANT, ANTE. Qui est dans l'estre des choses. On a fait un inventaire exact de tous les meubles *existans* qui se sont trouvez en nature dans cette maison. On le dit aussi de ce qui n'est plus en la possession de quelqu'un. Vous ne sçauriez rien saisir sur luy, il n'a aucuns meubles *existans*, il les a tous vendus.

EXISTENCE. s. f. Ce qui fait qu'une chose existe. L'*existence* de Dieu est de son essence, il ne sçauroit estre qu'il n'existe. L'*existence* des creatures n'est qu'accidentelle & passagere. Ces meubles ne sont plus en *existence*, on ne les peut plus representer.

EXISTER. v. n. Estre en la nature. Dieu *existe* par luy-même, par son infinité. Il y a eu plusieurs villes autrefois qui n'*existent* plus à present.

EXO

EXOINE. s. f. Terme de Palais. Excuse qu'on presente en Justice, quand on est obligé d'y comparoir en personne, & quand on a une raison legitime qui en empêche. Il faut envoyer un homme exprés fondé de procuration speciale, pour presenter son *exoine* en Justice avec la preuve en main de l'empêchement qui est cause qu'on n'y peut comparoir en personne, comme un certificat de Medecins, si l'empêchement est causé par maladie.

EXOINE, se dit aussi en d'autres cas, comme lors que le Seigneur mande son vassal pour le venir accompagner à la guerre, pour luy rendre la foy & hommage, ou autres devoirs ausquels il est obligé. Ce mot se dit differemment dans les Coûtumes, où on trouve *ensoigne*, *ensoingne*, *ensonie*, *ensoing*, *ou ensongnie*, *ou essoine*, & dans ses derivez, *exonier*, *essonier*, *exoineur* & *exoinieur*. Ce mot vient, selon Budée, Perionius & Nicod, de *exomnysthai*, à cause du serment qu'on étoit obligé de faire pour l'*exoine*, qui étoit aussi en usage chez les Grecs. Cujas le derive de *exidoneare*, ou *exonerare*, parce que c'est en effet décharger une assignation, Saumaise de *sonnia*, qu'on a dit par corruption *à sonte*, qui se dit en Latin pour *empêchement* ou *excuse*. Vossius dit qu'il vient de l'Alleman *sunnis*, qui signifie *empêchement necessaire*. D'autres le derivent *à sontico morbo*, qui excusoit de comparoistre en Justice. Menage. On disoit autrefois *essoine*, pour signifier *absence*. Du Cange condamne toutes ces etymologies, & dit qu'il vient de *essonnia*, *exonia*, & *exonium*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

EXOINER. v. act. Excuser quelqu'un de ce qu'il ne comparoist pas en personne, estre porteur de son exoine.

EXORABLE. adj. m. & f. Qui se laisse vaincre & persuader par les raisons, les prieres ou la compassion. Ce Prince estoit fort irrité, mais enfin il s'est rendu *exorable*, il s'est rendu aux remonstrances & aux prieres, & il a fait grace à son peuple.

EXORBITAMMENT. adv. D'une maniere exorbitante. Cet homme a esté taxé *exorbitamment*, à des sommes plus fortes qu'il ne peut payer.

EXORBITANT, ANTE. adject. Qui est au delà de la regle, de la portée, de la croyance ordinaire. Il a laissé des biens *exorbitans*, au delà des successions ordinaires. On donne à Xerxes une armée si nombreuse que cela est *exorbitant*, passe toute croyance. Ce mot vient du Latin *exorbitare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour dire *recedere ab eo quod rectum est*, *quod est extra orbitam*.

EXORCISER. v. act. Faire des conjurations au nom de Dieu contre le Demon, pour le faire sortir du corps d'un possedé, ou pour purifier des creatures immondes. Les Prelats sont ceux qui *exorcisent* les demoniaques. Le Curé *exorcise* l'eau plusieurs fois, quand il la benit. Ce mot vient du Grec *exorkizein*, *adjurare*.

EXORCISME. s. m. Prieres ou conjurations qu'on fait en exorcisant. Le Demon a resisté long-temps aux *exorcismes*, avant que de quitter ce possedé. On fait un certain nombre d'*exorcismes* en faisant de l'eau benite & autres consecrations. On a fait aussi autrefois des *exorcismes* pour tirer la preuve ou la verité des accusez. C'étoit une espece de pain conjuré & exorcisé; car on croyoit alors qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de semblable pain. Cela se pratiquoit du temps d'Edouard III. Roy d'Angleterre: & c'est ce qu'en Anglois on appelloit *corsned*. Lindenbrock rapporte un exemple de l'*exorcisme* d'un pain d'orge ou d'un fromage pour avoir preuve de la verité: & de là est venu cette façon de parler, Que ce morceau de pain m'étrangle, si je ne dis vray.

EXORCISTE. s. m. C'est un Clerc tonsuré à qui on a conferé les quatre Ordres mineurs, l'un desquels est celuy d'*Exorciste*. On le dit aussi du Prelat qui exorcise effectivement un possedé.

EXORDE. s. m. Commencement d'un discours, d'une harangue. Un Orateur dans son *exorde* doit gagner la bienveillance de son auditeur. La memoire luy a manqué, il est demeuré court dés son *exorde*.

EXOTIQUE. adj. m. & f. Il ne se dit que dans le dogmatique, & signifie, Estranger. Il ne se faut pas servir de termes *exotiques* & barbares. Ce mot vient du Grec *exo*, *exothen*, *extra*.

EXP

EXPECTANT. s. m. qui attend l'accomplissement d'une grace, d'une collation qui luy est deue ou promise. Il y a deux *expectans* sur la nomination de ce Chapitre, l'un pour l'indult, l'autre pour le serment de fidelité.

EXPECTATION. s. f. Attente. Le Messie estoit l'*expectation* des Juifs. Les peuples sont dans une grande *expectation* de cet evenement.

EXPECTATIVE. s. f. Grace accordée ou promise, dont on attend l'accomplissement. On ne reçoit point en France les reserves, mandats & autres graces *expectatives* de Cour de Rome. Il a la survivance de cette charge, il est dans l'*expectative* pour entrer en jouïssance. On luy a promis le premier Benefice, la premiere charge vacante, il est dans l'*expectative*.

EXPEDIENT. s. m. Moyen qu'on trouve pour sortir d'une affaire difficile. Les habiles negociateurs trouvent toûjours quelque *expedient* pour accommoder les choses, pour terminer une affaire.

EXPEDIENT, signifie quelquefois, Utile. Il est *expedient* pour la Republique de bannir ces seditieux.

EXPEDIENT, en termes de Palais, signifie un arbitrage sommaire auquel on renvoye les causes de legere discussion suivant l'Ordonnance, c'est à dire, qu'on oblige les Advocats à en passer par l'advis d'un ancien. Les desertions, peremptions d'instance, &c. sont des causes qui doivent estre jugées à l'*expedient*.

EXPEDIER. v. act. Faire beaucoup d'affaires en peu de temps. Ce Conseiller *expedie* bien des procez. Cet ouvrier *expedie* bien de la besogne. On dit aussi, Il faut *expedier* matiere, pour dire, finir promptement quelque chose.

Expedier un Courier, c'est à dire le despescher promptement, l'envoyer à quelqu'un avec les lettres & instructions suffisantes.

EXPEDIER, signifie aussi, Executer à mort. Il y a eu aujourd'huy quatre hommes *expediez* à la Greve.

EXPEDIER, signifie encore, manger goulument. On eut beau servir a ces goinfres un grand repas, ils l'eurent bientost *expedié*.

EXPEDIER, signifie aussi, Delivrer des actes tirez d'un depost public. Il est allé faire *expedier* son brevet chez le Secretaire d'Estat; *expedier* son arrest par le Greffier; *expedier* une seconde grosse de son contract par le Notaire.

EXPEDITIF, IVE. adj. Qui expedie, qui fait beaucoup d'affaires en peu de temps. Ce Rapporteur est fort *expeditif*, il ne fait point languir les parties.

EXPEDITION. s. f. Entreprise militaire. L'*expedition* de Xerxés contre la Grece fut malheureuse. Alexandre fit heureusement plusieurs grandes *expeditions* de guerre. Saint Louis alla en personne à l'*expedition* de la Terre Sainte. Cet Officier est un homme d'*expedition*, courageux & entreprenant.

EXPEDITION, signifie aussi, Diligence à expedier, à terminer les affaires. Ce Ministre est un homme d'*expedition*.

EXPEDITION, se dit aussi de la diligence qu'on apporte à faire plusieurs autres choses, & sur tout à manger. Les domestiques à une seconde table ont fait bien tost *expedition* de ce qu'on leur a servi. Chargez ce courier de vôtre lettre, si vous en voulez avoir *expedition*.

EXPEDITION, se dit aussi des lettres & actes qu'on delivre en Justice, soit en original, ou en copie. Ce Secretaire m'a rendu toutes mes *expeditions*, m'a fait tant payer pour le sceau & l'*expedition* de mes lettres. Je ne veux point ce contract en forme, je n'en veux qu'une simple *expedition* en papier.

On dit aussi au Palais, qu'un Procureur signe ses *expeditions*, quand il signe les copies des actes qu'il donne à signifier.

EXPEDITIONAIRE. s. m. Qui fait expedier des lettres & des actes en Cour de Rome, soit en Chancelerie, soit en Penitencerie. On a creé en titre d'office des Banquiers *Expeditionaires* en Cour de Rome, & en la Legation d'Avignon.

EXPERIENCE. s. f. Essay, espreuve reïterée de quelque effet qui sert à nôtre raisonnement pour venir à la connoissance de sa cause. La vie de l'homme est courte, & l'*experience* longue, dit Hippocrate. La Physique moderne est preferable a celle des Anciens, en ce que celle-cy commençoit à raisonner sur les causes, & celle-là ne raisonne que sur les *experiences*. Descartes disoit qu'il faisoit plus de cas des *experiences* des Artisans, que des speculations de tous les Doctes. Il y a un curieux Recueil fait par Sturmius des découvertes & *experiences* qui ont été faites en ce siecle, intitulé *Collegium experimentale*.

On appelle un homme d'*experience*, celui qui a vescu & raisonné long-temps, qui a veu & leu beaucoup de choses & d'affaires, qui connoit le monde par sa propre *experience*.

EXPERIENCE, parmy les Artisans & les Corps des mestier, signifie un demi chef-d'œuvre. Les compagnons aspirans à la Maîtrise sont obligez de faire un chef-d'œuvre: les fils de Maistre ne font qu'une simple *experience*, une legere *experience*.

EXPERIMENTAL, ALE. adj. Qui est fondé sur des experiences. La Medecine est une science conjecturale & *experimentale*.

EXPERIMENTER. v. act. Essayer, esprouver quelque chose, faire plusieurs remarques & observations des divers effets de la nature. On *experimente* les remedes sur des personnes de peu d'importance.

EXPERIMENTÉ, ÉE. part. & adj. Les remedes les plus communs sont les plus seurs, parce qu'ils sont les plus *experimentez*.

EXPERT, ERTE. adj. Qui est habile en son art. Le Mareschal *expert*. Ce Chirurgien est fort *expert* en son art.

EXPERT, est quelquefois substantif, & signifie un homme habile & connoissant en quelque chose, qu'on nomme pour la visiter & en faire le rapport. Les reparations seront visitées par *Experts* & gens a ce connoissans. Les parties conviendront d'*Experts*, autrement il en sera nommé d'office. On paye les fruits du rachat d'un relief au dire des *Experts*.

EXPIATION. s. f. Action par laquelle on souffre la peine de ses crimes. Les ames passent par le Purgatoire pour l'*expiation* de la peine deuë à leurs pechez. Il a été condamné à la mort pour l'*expiation* de ses crimes.

EXPIATION, se dit aussi des sacrifices qui se font à Dieu pour implorer sa misericorde & la remission des pechez.

EXPIATOIRE. adj. m. & f. Sacrifice, offrande qui sert à rendre pur & net de peché. Le grand sacrifice *expiatoire* a esté fait sur l'arbre de la croix.

EXPIER. v. act. Effacer les pechez, ou souffrir la peine qu'ils ont meritée. La mort a *expié* tous ses crimes. Le Sauveur en mourant a *expié* tous les pechez des hommes.

EXPIRATION. s. f. Fin du terme accordé, jugé ou convenu. Il n'y a plus que huit jours jusqu'à l'*expiration* du terme de son bannissement, jusqu'a l'*expiration* de son bail.

EXPIRATION, signifie aussi la mort. Ce saint homme a eu toujours le nom de JESUS en la bouche jusqu'à sa derniere *expiration*.

EXPIRATION, en termes de Medecine, signifie la moitié de la respiration, qui a deux parties, sçavoir l'*inspiration*, celle par laquelle l'air est attiré, & l'*expiration*, celle par laquelle il est rejetté.

En Chymie *expiration* signifie toute sorte d'evaporation, & separation qui se fait de ce qui est le plus subtil dans tous les corps, & qui se mesle dans l'air.

EXPIRER. v. n. Estre proche de sa fin, de son terme. Le terme de cette obligation *expire* dans deux jours, n'*expirera* de long-temps. La tyrannie *expire*, la fin de nos maux arrive.

EXPIRER, signifie aussi, Mourir. JESUS-CHRIST a *expiré* sur l'arbre de la croix. Cet homme est venu *expirer* dans sa patrie entre les bras de ses parents.

EXPLICABLE. adj. m. & f. Qui se peut expliquer. L'Apocalypse est *explicable* en plusieurs sens.

EXPLICATION. s. f. Interpretation d'une chose qui a quelque obscurité, ambiguité ou diversité de langage. Les Dictionaires servent a l'*explication* des mots. Les Prophétes, les Oracles ont parlé obscurement, il a fallu que l'evenement ait fait l'*explication* de leurs paroles. On propose des prix à ceux qui feront l'*explication* des enigmes qu'on expose en public.

EXPLICATION, se dit aussi des discours que font les Professeurs aprés leurs dictées, pour en faciliter l'intelligence à leurs écoliers.

On le dit aussi des gloses & Commentaires qu'on fait sur des Auteurs d'importance pour en penetrer le sens. Les Peres ont donné plusieurs sens & *explications* aux passages de l'Ecriture, des *explications* morales, allegoriques, &c.

EXPLICATION, parmy les braves, se dit des éclaircissements qu'ils demandent à ceux qu'ils croyent les avoir voulu choquer. Ce Cavalier est allé demander

l'*explication* des paroles qu'un autre avoit dit contre luy.

EXPLICITE. adj. m. & f. Terme de l'Escole. Il y a une volonté *explicite* qui est claire est bien expliquée par des paroles, & une *implicite* qui ne se connoist que par les suites & les consequences.

EXPLICITEMENT. adv. D'une maniere explicite. Ce Testateur a declaré sa volonté *explicitement*, en termes formels, il ne faut point recourir aux explications.

EXPLIQUER. v. act. Donner l'intelligence de sa pensée, de quelque écrit. Cet écolier *explique* le Latin à livre ouvert, il *explique* Homere tout courant. Cet homme n'a pas le don de *s'expliquer*. On dit souvent dans le discours ordinaire, Je ne sçay si je m'*explique*. Souvent les Commentateurs n'*expliquent* pas les plus grandes difficultez.

EXPLIQUER, se dit aussi en parlant des divers sens qu'on donne à quelques paroles. Il n'y a gueres de choses qu'on ne puisse *expliquer* en bien & en mal. Il les faut toujours *expliquer* à son avantage. On *explique* diversement les songes, les énigmes, les propheties. Un brave oblige sa partie à *s'expliquer*, quand il lui demande un éclaircissement. Les mots équivoques sont ceux qui *s'expliquent* en plusieurs façons.

EXPLIQUER, signifie aussi, Eclaircir, declarer nettement sa volonté. Le Roy a donné une declaration pour *expliquer* son Edit precedent.

On le dit aussi d'un abouchement, d'une conference qu'on fait pour consommer une affaire. Ces Ministres se sont veus, & se sont *expliquez* de leurs difficultez.

EXPLIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXPLOIT. s. m. Grande action que fait un Capitaine, un General d'Armée. Alexandre & Cesar ont fait de grands *exploits* de guerre. Les Historiens ont écrit les grands *exploits* militaires des Capitaines de l'Antiquité.

EXPLOIT, se dit aussi des actes & expeditions que font les Sergents. Un *exploit* d'assignation. Un *exploit* de demande doit estre libellé. Un *exploit* de saisie & d'execution; *exploit* d'emprisonnement, d'offres, de sommation. Les *exploits* doivent estre signez du Sergent & de deux Records, & controllez. On dit au Palais, qu'un Advocat viendra au premier jour à l'Audience à peine de *l'exploit*, dont le profit sera jugé sur le champ.

EXPLOITABLE. adj. m. & f. Qui peut estre saisi, executé & vendu. On oblige par les baux le locataire d'une maison de la garnir de meubles *exploitables* pour la seureté des loyers.

EXPLOITABLE, se dit aussi des fermes qui sont en bon estat, qu'on peut faire valoir. Tous les bastiments de cette seigneurie sont en ruine. La ferme n'en est pas *exploitable*, si on n'y fait beaucoup de reparations.

EXPLOITANT. adj. m. Qui fait des exploits. C'est la qualité qu'on donne ordinairement aux Sergents. Les Huissiers du Conseil, les Huissiers du Chastelet de Paris sont *exploitants* par tout le Royaume de France.

EXPLOITER. v. act. Donner des exploits, des assignations. Les Sergents des Justices ordinaires ne peuvent *exploiter* que dans leur ressort. Ce Sergent *exploite* execute, verbalise bien.

EXPLOITER, se dit aussi des fermes & biens de Campagne qu'on fait valoir. Ce Fermier n'a pas la force d'*exploiter* cette ferme faute de bestiaux & de fourrages. Un Gentilhomme ne peut *exploiter* par ses mains qu'une terre à deux charruës, il doit donner les autres à ferme. Ce Marchand de bois n'a que cinq ans pour *exploiter* toute cette forest, pour l'abatre.

On en dit Jurisprudence feodale, qu'un Seigneur *exploite* le fief de son vassal, quand il l'a saisi feodalement faute de foy & hommage, parce qu'alors il fait les fruits siens.

On appelloit en vieux François *explets* ou *exploits*, les fruits & revenus d'une terre, d'où est venu le mot d'*exploiter* en ce sens. Et les Auteurs de la basse Latinité ont dit *expletum*, *expletium*, & *expletare* en la mesme signification.

On dit aussi de ceux qui mangent de bon appetit, vistement & goulument, qu'ils *exploitent*, qu'ils officient bien. On le dit aussi en d'autres affaires. Vous avez vrayement bien *exploité*, vous avez fait une belle besogne.

EXPLOITÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement en ce sens, A mal *exploiter*, bien écrire, pour dire, que quand les Sergents ont fait des fautes dans leurs executions, ils les couvrent en faisant de faux exploits, ausquels on adjouste foy.

EXPOLITION. s. f. Figure de Rethorique, qui explique une mesme chose par differentes phrases & expressions pour la faire mieux connoistre. L'*expolition* étoit la figure favorite de Balsac.

EXPOSANT, ANTE. adj. Terme de Chancelerie, qui se dit de celui qui impetre des lettres, ou qui forme quelque demande. Le Roi veut qu'on remette l'*exposant* en l'estat où il estoit, si ce qu'il expose est veritable.

EXPOSER. v. act. Mettre une chose à la veuë du public. On *expose* les malfaiteurs ou banqueroutiers au carcan, au pilori, à la risée publique. Les meubles qu'on vend à l'encan par autorité de Justice doivent estre *exposez* en place publique & à l'heure du marché. On dit aussi, que les Marchands, que les bourgeois *exposent* en vente leurs marchandises, lors qu'ils les étalent dans leurs boutiques, ou qu'ils les envoyent vendre dans les maisons. Il est deffendu d'*exposer* de la monnoye fausse ou rognée. On dit aussi, qu'on *expose* le Saint Sacrement, quand on le fait voir en public & à descouvert aux jours de Feste, & pendant les indulgences plenieres. On dit aussi, qu'on *expose* un Prince defunt à la vuë du peuple dans son lit de parade.

EXPOSER, se dit aussi des enfants que les meres abandonnent & laissent dans les ruës, à dessein de les perdre, ou de se descharger de leur nourriture. Moyse étant enfant fut *exposé* sur le Nil, & sauvé par la fille de Pharaon. On fait le procez aux marastres qui *exposent* leurs enfants.

EXPOSER, se dit aussi de ce qui est sans deffense. Cette Maison est fort eslevée & en belle veuë, mais elle est *exposée* aux quatre vents, aux grandes chaleurs du Soleil. Ce quadran est *exposé* droit au midi, il le regarde sans declinaison. Cette ville est frontiere & demantelée, elle est *exposée* aux insultes de tous les gens de guerre qui passent.

EXPOSER, signifie aussi, courir danger. Ce Prince s'*expose* trop; il va au feu comme un soldat. Les braves font vanité de s'*exposer*, d'aller au combat sans cuirasse. Un Auteur s'*expose* beaucoup, quand il donne quelque chose au public. Ceux qui sont dans les grands emplois sont *exposez* à la haine & à l'envie.

EXPOSER, signifie aussi, Interpreter. Ce Commentateur *expose* fort bien son texte, il a *exposé* clairement la difficulté de ce passage.

EXPOSER, signifie encore, Narrer, reciter, deduire un fait. Voilà comme il nous a *exposé* que l'histoire s'étoit passée. Dans les lettres de grace il faut *exposer* le fait conformément aux informations. Quand on *expose* faux au Pape l'impetration est nulle & subreptice.

EXPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXPOSÉ. s. m. se dit aussi au Palais, du narré d'un fait contenu dans une requeste, dans des lettres de Chancelerie. Quand l'*exposé* d'une partie ne se trouve pas conforme à ses titres, aux informations, on la deboute de ses demandes.

EXPOSITION. s. f. Action d'exposer, de faire voir en public. Il faut trois *expositions* a l'encan par trois jours de marché, avant que d'adjuger des chevaux ou des pierreries. L'*exposition*, le debit de la fausse monnoye est un crime capital. L'*exposition* du St. Sacrement ne se doit point faire sans permission de l'Evêque.

EXPOSITION, se dit aussi des enfans abandonnez. Un Commissaire fait son Procés verbal de l'*exposition* d'un enfant, & puis il le fait porter aux couches ordinaires de la ville, c'est a dire, aux enfans trouvez.

EXPOSITION, se dit aussi en termes de guerre, de ce qui est exposé & descouvert. Ce General a esté obligé de changer son camp, à cause de son *exposition* a la batterie des ennemis.

EXPOSITION, signifie aussi interpretation. Les Saints Peres ont fait plusieurs *expositions* de ce passage de la Bible, des interpretations differentes.

EXPOSITION, se dit aussi d'un narré, d'un recit. Ce Rapporteur ne s'est pas contenté d'une simple *exposition* & deduction du fait de ce procés, il en a relevé jusqu'aux moindres circonstances. Ce Voyageur nous a fait une exposition naive & sincere de ses adventures.

EXPRE'S, ESSE, adj. Qui est precis, en termes formels pour une cause ou un dessein particulier. Je luy ay dit cela en termes *exprés*. Je luy ay donné une commission *expresse*. Il a eu un ordre *exprés* de faire telle chose. On a depesché un courier *exprés*. Il faut faire mention *expresse*, & de mot a mot dans un testament d'une clause derogatoire. On dit aussi au subst. Envoyer un *exprés*, pour dire un courier.

EXPRE'S, se dit aussi adverbialement. Il est allé *exprés* en un tel endroit pour un tel dessein. J'ay dit cela tout *exprés* pour voir ce qu'il diroit.

EXPRESSE'MENT. adv. C'est la même chose qu'*exprés*. Je luy ay recommandé cela *expressément*, pour dire, sur tout & en termes precis. Il a dit cela *expressement* pour faire parler les autres.

EXPRESSIF, IVE. adj. Qui explique bien la pensée. Ces termes sont fort *expressifs*, ont bien de la force pour faire comprendre la chose. La force d'un discours consiste en un stile serré & *expressif*.

EXPRESSION. s. f. Maniere de faire entendre sa pensée. Cet Ingenieur a de belles pensées, mais il a de la peine à en faire l'*expression*.

EXPRESSION, se dit aussi du choix des paroles qui est requis pour faire un discours eloquent. Ce n'est pas assez à un Orateur, a un Poete, d'avoir de belles pensées, il faut encore qu'il ait une heureuse *expression* ou elocution. On le dit aussi en termes de Peinture des vives *expressions* des passions.

EXPRESSION, en termes de Medecine & de Chymie, signifie l'action par laquelle on tire le suc des fruits & des plantes en les pressant. Aprés avoir laissé infuser ces herbes, il en faut tirer le suc par *expression* avec un linge, ou par la presse.

EXPRIMER. v. act. Expliquer ses pensées, descrire bien quelque action. Les Orateurs doivent *s'exprimer* en beaux termes, clairs, nets & choisis. Un Peintre *exprime* avec des couleurs les passions que le Poëte *exprime* avec des paroles. Cette clause n'est pas exprimée dans le contract, mais sousentenduë. Ce mot vient du Latin *exprimere*.

EXPRIMER, en termes de Physique, signifie, Tirer le jus de quelque substance. On *exprime* tout le suc du raisin avec le pressoir; tout le jus des herbes infusées ou bouillies dans une serviette.

EXPRIME', E'E. part. pass. & adj.

EXPROVINCIAL. s. m. Qui a fait son temps de Superieur de la Province dans un Monastere. Ce Reverend Pere a passé par les charges, il est *Exprovincial* de Guyenne. Il se dit dans tous les Ordres de Religieux qui ont plusieurs Couvents dans une même Province, qui sont sous la direction d'un même Superieur.

EXPULSER. v. act. Chasser avec violence, contraindre a sortir. Les seditieux ont *expulsé* de la ville les meilleurs Magistrats. Ce Chanoine a esté *expulsé* du Chapitre de l'Eglise pour quelque indignité qu'il y a commise. Les creanciers de ce Gentilhomme l'ont *expulsé* de son bien par arrest.

EXPULSION. s. f. Action d'expulser, par laquelle on chasse avec violence un homme d'une ville, d'une compagnie, de son heritage.

EXQ

EXQUIS, ISE, adj. Excellent, rare, precieux, choisi. Il a un cabinet garni de tableaux *exquis*. Il a dans sa maison des meubles *exquis*. Sa table est servie de mets *exquis*.

EXQUIS, se dit aussi des choses spirituelles & morales. Tout ce Livre est plein de pensées *exquises*, de sentimens *exquis*, d'observations, d'experiences *exquises* & curieuses.

EXQUISEMENT. adv. D'une maniere exquise. Cet ami nous a traité *exquisément*, de mets exquis.

EXT

EXTANT, ANTE. adj. Qui est en nature. On ne le dit gueres qu'au Palais. On a saisi tous les meubles *extants* de cette succession, sauf a se pourvoir pour ceux qu'on a dissipez & détournez.

EXTASE. subst. fem. Ravissement d'esprit, transport hors de soy-même qui suspend la fonction des sens. Plusieurs Saints ont esté ravis en *extase* pendant plusieurs jours.

On le dit aussi des choses qui causent beaucoup de joye. Un beau concert ravit en *extase* ceux qui aiment la musique.

EXTASIER. verb. neut. Estre ravi en extase par la consideration de quelque objet extraordinaire. Cet homme est si amoureux, qu'il est *extasié* quand il contemple sa maitresse. Ce curieux s'*extasie* devant les tableaux de Raphaël.

EXTATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'extase. Transport *extatique*. Desmarests a dit dans les Visionnaires :

> Favori d'Apollon, dont la verve *extatique*.

EXTENSION. s. f. Qualité de la chose estenduë qui occupe un lieu. L'essence de la quantité ne consiste que dans l'*extension*. Un corps ne sçauroit estre sans *extension* naturellement. Il y a trois *extensions*, longueur, largeur, & profondeur. L'*extension* d'une toise est de six pieds. La sphere d'activité ne va que jusqu'a une certaine *extension*.

EXTENSION, signifie aussi l'action d'un corps qui s'allonge. Pour bien escrimer, il faut avoir l'*extension* du corps libre. On allonge une botte par l'*extension* du bras. Un nerf retiré empesche l'*extension* de la jambe.

EXTENSION, se dit figurément en choses morales. Le droit souffre l'*extension* des cas favorables. Le Roy a fait de temps en temps des *extensions* de privileges. On ne sçauroit appliquer cette loy à nostre espece, sans une trop violente *extension*.

EXTENUATION. subst. fem. Diminution de force, de vigueur, d'embonpoint. L'age apporte de l'*extenuation* dans la vigueur, dans la chaleur naturelle. Cette fievre lente luy a causé une grande *extenuation* ou maigreur.

EXTENUATION, est aussi une figure de Rhetorique opposée à l'hyperbole, par laquelle on diminuë, ou amoindrit les choses. Au Palais en matiere criminelle on dit des deffenses par *attenuation*.

Extenuer. v. act. Oster, diminuer les forces. La fievre quarte a fort *extenué* ce malade, l'a fort affoibli, amaigri.

Extenué, ée. part. & adj.

EXTERIEUR, eure. adj. & subst. Terme relatif. La partie ou surface des corps qui paroist à nos yeux, & qui est opposée à l'interieure qui est cachée, ou qui n'y paroist pas d'abord. La face *exterieure* de ce bastiment est belle, mais l'interieure n'y répond pas. S'il y a un abscés dans le corps, il n'en paroist rien à l'*exterieur*. Les hypocrites ont l'*exterieur* beau, le dedans est fort gangrené. On dit aussi, dans le for interieur, ou dans le for *exterieur*, pour dire, en conscience, ou devant la justice des hommes.

Exterieurement. adv. Au dehors. Toutes les manieres des Courtisans sont belles *exterieurement*, mais il ne faut pas trop se fier à leurs promesses.

EXTERMINATEUR. s. m. Qui ruine, qui destruit pleinement. L'Ange *exterminateur* qui defit l'armée de Sennacherib. Le glaive *exterminateur*.

Extermination. s. f. Action de l'exterminateur. L'*extermination* des Heretiques sera impossible, si Dieu n'envoye encore son Ange exterminateur.

Exterminer. v. act. Destruire absolument une nation, une race, une engeance. On a chassé, *exterminé* les Juifs de Portugal; les Mores d'Espagne; les Albigeois en France. On a *exterminé* la race de ces rebelles. On ne sçauroit *exterminer* la vermine, les charençons d'un grenier a bled, les fourmis d'un jardin, &c.

On le dit figurément des choses morales. Ce Prince a *exterminé* les jurements, les débauches & les autres vices de son Estat, de sa Cour. La politesse du siecle present a *exterminé* la barbarie de celuy de nos peres.

Exterminé, ée. part. & adj.

EXTERNE. adj. m. & f. Terme relatif. Qui paroist au dehors; & est opposé à *interne*, qui est caché au dedans. La maladie de cet homme n'est pas *externe*, il n'en paroit rien aux yeux.

Externe, signifie aussi ce qui vient du dehors. La source de ce mal vient d'une cause *externe*.

Externe, en termes de College & d'Academie, se dit au substantif des escoliers qui ne demeurent pas dans le College, qui ne sont pas pensionnaires dans l'Academies, mais qui y viennent prendre leurs leçons, y faire leurs exercices de dehors.

EXTINCTION. subst. fem. Action par laquelle on esteint, on amortit une chose. L'*extinction* d'un grand incendie se fait difficilement. Quand il est petit, ou dans la cheminée, on en fait l'*extinction* en bouchant les ouvertures, en empéchant qu'il ne prenne de l'air, comme enseigne Savot dans son Architecture Françoise. Les fermes du Roy s'adjugent à l'*extinction* de la chandelle; & on dit *au premier feu, au second feu*, quand on allume de petites bougies pendant la durée desquelles on reçoit les encheres. On fulmine aussi les excommunications à l'*extinction* de la chandelle. La mort d'un vieillard vient de l'*extinction* de la chaleur naturelle.

On dit aussi en Morale, l'*extinction* d'une pension, d'une rente, lors qu'elles sont amorties, ou rachetées, ou qu'elles cessent. L'*extinction* d'une charge, d'un droit, d'une imposition, lors qu'on les revoque, qu'on les supprime, qu'on les esteint.

Extinction, se dit aussi en Chimie & en Pharmacie, lors qu'on esteint dans quelque liqueur des mineraux rougis au feu, soit pour adoucir leur acrimonie, comme a la tuthie; soit pour communiquer leur vertu à la liqueur, comme celle de l'acier à l'eau, celle des briques a l'huile; soit pour leur donner quelque trempe, comme à l'acier, qui se fait par l'*extinction* d'un fer chaud dans l'eau, ou dans quelque preparation convenable.

EXTIRPATEUR, s. m. Qui détruit les heresies. Les Rois Tres-Chrétiens ont été les plus grands *extirpateurs* des heresies, ceux qui ont fait le plus la guerre aux Heretiques.

Extirpation. s. f. Destruction de l'heresie. Dans les prieres du Jubilé, on en met une pour l'*extirpation* des heresies.

Extirper. v. act. Défricher un champ, en arracher les mauvaises plantes, le mauvais bois. Le chiendent est une racine difficile a *extirper*. Ce mot vient du Latin *extirpare*.

Extirper, se dit plus souvent en Morale, & signifie, Détruire, ruiner les heresies, les mechantes Sectes. On a *extirpé* autrefois les Albigeois, on les a détruits absolument.

Extirpé, ée. part. pass. & adj.

EXTORQUER. v. act. Tirer par force. On *extorque* la verité de la bouche des criminels par les tourments de la question. On a *extorqué* le consentement de la mere pour faire le mariage de cette fille par menaces, par prieres, par importunité. Quand on prouve qu'on a *extorqué* ou suggeré un testament, on le declare nul.

Extorqué, ée. part. & adj.

Extorsion. s. f. Action par laquelle on extorque par force, par menaces, par autorité. Les soldats font plusieurs pillages & *extorsions* sur le bon homme. Les Sergents font des *extorsions*, quand ils executent. Ce Juge n'est riche que des *extorsions* qu'il a faites sur le tiers & le quart. Les Grands Jours sont établis pour faire justice des *extorsions* qu'on a faites sur le peuple.

EXTRACTION. s. f. Operation de Chymie par laquelle on extrait les essences, les teintures, & les autres qualitez des corps naturels. C'est en effet une separation des parties les plus pures & les plus essentielles du medicament d'avec les grossieres & terrestres, par le moyen de quelque menstrue propre. C'est par son moyen que se font les extraits de rheubarbe, de sené, d'ellebore, &c.

On dit aussi en Chirurgie, l'*extraction* d'une pierre de la vessie.

On le dit aussi des metaux & des mineraux. Quand une mine n'est pas riche, l'*extraction* du metal coute plus qu'il ne vaut.

Extraction, se dit figurément en Genealogie, de la souche, de la branche, de la famille dont on est sorti. Il faut prouver la noblesse de son *extraction*, quand on veut entrer dans les Ordres de Chevalerie, ou dans certains Chapitres.

Extraction, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, se dit des manieres de trouver les racines d'un nombre donné tant du quarré que des autres puissances qui viennent de la multiplication des nombres par eux-mêmes, comme l'*extraction* de la racine quarrée, de la racine cubique, &c.

EXTRAIRE. v. act. Tirer artistement le jus, la vertu, les qualitez d'un corps naturel. Il y a plusieurs moyens d'*extraire* la vertu des vegetaux & des mineraux, soit par la pression, infusion, lotion, calcination, distillation, cohobation, ou autres operations qu'enseigne la Pharmacopée ou la Chimie.

Extraire, se dit figurément en Morale, de la substance du precis qu'on tire de tout ce qu'il y a de bon dans un livre. Cet homme a fait *extraire* plusieurs titres du Tresor des Chartres, des Manuscrits de la Bibliotheque du Roy. Il a *extrait* des sentences de l'Ecriture, de ce qu'il y a de remarquable dans Plutarque: ce qu'on appelle autrement des *lieux communs*. Cela a été *extrait* des Registres du Parlement.

Extrait, aite. part. pass. & adj. On dit qu'un homme est *extrait* de noble race, d'une illustre famille, pour dire qu'il est né Gentilhomme, issu de parents illustres.

EXTRAIT. f. m. En termes de Pharmacie, c'est la partie la plus pure des vegetaux, qu'on a separée des grossieres, & dissoute dans quelque menstrue propre par le moyen de la digestion, & reduite en une consistence épaisse & humide par la distillation ou evaporation de l'humidité du menstrue. La Pharmacie donne l'art de preparer une infinité d'*extraits* tant des vegetaux, que des autres corps naturels.

EXTRAIT, se dit aussi de ce qui est tiré d'un livre, d'un registre. Ce Docteur a fait un *extrait* des passages des Peres qui confirment son opinion. Cet écolier a fait un *extrait*, un pressis de tout ce qu'il y a de beau dans Ciceron, dans Tite Live ; il a fait un *extrait*, un abregé de son cours.

EXTRAIT, se dit aussi au Palais des copies entieres des arrests ou des titres enregistrez qu'on tire des depots & actes publics. Voilà un *extrait* d'un tel arrest, d'un tel Edit, qui a été verifié & enregistré. Un *extrait* baptistaire, des registres mortuaires d'une telle parroisse. Un arrest par *extrait*, est celui qui n'est pas executoire sans une commission qui y doit estre attachée, & qui est intitulé, *Extrait* des Registres du Parlement, du Conseil, à la difference de ceux qui sont en forme, qui portent leur commission, & qui commencent ainsi, *Louis par la grace de Dieu*, &c.

EXTRAIT, se dit aussi de l'abregé d'un procés que doit faire un Rapporteur, qui contient les dattes & la substance des pieces pour soulager sa memoire, lors qu'il le rapporte sur le Bureau. Les bons Rapporteurs devroient faire eux-mesmes leurs *extraits*. On voit dans le stile des Cours de . . . . des Lettres patentes du Roi pour dispenser un Conseiller de faire lui-même ses *extraits*, à cause qu'il avoit la veue basse. Elles ne sont que de l'année 1625. Quand une production a été perduë, on ordonne que foy sera adjoutée à l'*extrait*.

EXTRAORDINAIRE. adj. m. & f. & subst. Ce qui n'arrive pas tous les jours, ce qui se voit rarement. Il naist de temps en temps des grands genies, des hommes *extraordinaires* en toutes sciences & professions. Il arrive bien des cas, des accidents *extraordinaires*, que les loix ne peuvent prevoir. On a veu tous les siecles des fortunes *extraordinaires*. Les Cometes n'ont rien d'*extraordinaire*, de prodigieux, qu'à l'egard du peuple. La nouvelle *extraordinaire* est celle qu'on donne au milieu de la semaine outre l'ordinaire. On appelle aussi un Ambassadeur *extraordinaire*, celui qu'on envoye ou qu'on reçoit pour traiter de quelque affaire particuliere & importante, ou pour quelque ceremonie, pour un mariage de Princes, ou pour des compliments de condoleance. On appelle aussi Couriers *extraordinaires*, ceux qu'on envoye exprés & en diligence pour quelque affaire pressée.

En termes de Palais, on appelle une procedure *extraordinaire*, une procedure irreguliere, nouvelle, defectueuse.

On dit aussi en matiere criminelle, Proceder à l'*extraordinaire*. Et quand on a civilisé une affaire, & que les parties sont receues en procés ordinaire, on adjoute toujours, Sauf à reprendre l'*extraordinaire*, s'il y a lieu, c'est à dire, s'il survient quelque nouvelle preuve.

On dit aussi, quand on rend des jugements à la charge de l'appel, qu'on juge à l'*ordinaire* ; mais quand c'est au souverain, qu'on juge à l'*extraordinaire*, comme on fait aux Requestes de l'Hostel.

On appelle Juges *extraordinaires*, ceux qui jugent en vertu d'une commission *extraordinaire* qui leur en a donné le pouvoir, comme les Commissaires du Conseil, les Chambres Royales des Francfiefs, du Domaine, de la Marine, les Requestes du Palais ; à la difference des Juges ordinaires du domicile des parties.

On appelle frais *extraordinaires* de criées, ceux qui sont faits pour vuider les oppositions, ou pour faire l'ordre & les collocations des creanciers. On appelle les requestes civiles, les propositions d'erreur, des remedes *extraordinaires* de droit.

On qualifioit autrefois d'*extraordinaire*, toutes les appellations qui se jugeoient au Parlement ; & les Procureurs cottent encore les dossiers qu'ils ont de ces causes par ce mot *extraordinaire*.

Tresoriers de l'*extraordinaire* de la guerre, les Commissaires *extraordinaires* de guerre, sont des Officiers destinés à servir dans les occasions de la guerre, & pour la despense *extraordinaire* qu'il y faut faire, des soins *extraordinaires* qu'il en faut avoir.

EXTRAORDINAIRE, signifie quelquefois, Casuel. Les quints & requints, lods & ventes, amendes, confiscations, sont des revenus casuels & *extraordinaires* d'une Seigneurie.

EXTRAORDINAIRE, se dit aussi de ce qui se despense dans une maison hors de l'ordinaire. Il faut mettre mille écus tous les ans pour ce qui se despense d'*extraordinaire* dans cette maison pour les survenans. J'iray bien disner chez vous, mais je veux que vous ne mettiez rien d'*extraordinaire*.

On dit aussi absolument, C'est un *extraordinaire* pour lui de se lever matin, de faire quatre repas, de boire du vin pur. C'est un *extraordinaire* de vous voir de si belle humeur.

EXTRAORDINAIREMENT. adv. D'une maniere rare & extraordinaire. Il est *extraordinairement* sçavant, *extraordinairement* chicaneur, affamé, vilain ; *extraordinairement* malade.

Il signifie encore, criminellement. On a ordonné qu'il seroit procedé contre lui *extraordinairement*.

EXTRATEMPORA. f. m. Terme de Chancelerie Romaine. C'est un indult ou grace du Pape accordée par une simple signature, par laquelle il permet de prendre la Tonsure ou les Ordres hors les temps portés par les loix canoniques, & par quelque Evesque que ce soit, pourveu qu'il soit de la communion de l'Eglise Romaine.

EXTRAVAGAMMENT. adv. D'une maniere extravagante. C'est le propre des fous de parler *extravagamment*.

EXTRAVAGANCE. f. f. Chose dite ou faite mal à propos, follement. Les emportemens des jeunes gens leur font faire beaucoup d'*extravagances*.

EXTRAVAGANT, ANTE. adj. & subst. Fou, impertinent, qui dit & fait ce qu'il ne faudroit pas qu'il dit ni qu'il fit.

EXTRAVAGANTES. Partie du Droit Canonique, qui contient plusieurs Constitutions des Papes qui sont hors le Corps du Droit, recueillies par Gratian, & les Decretales : ce qui les a fait appeller ainsi.

EXTRAVAGUER. v. neut. Dire ou faire quelque chose mal à propos, indiscretement & contre le bon sens, ou la suite du discours, ou la bienseance. Il y a des fous qui discourent bien quelque temps, à la fin on connoit qu'ils *extravaguent*.

EXTRAVASÉ, ÉE. adj. Terme de Medecine, qui ne se dit que du sang qui est sorti hors de ses vaisseaux ordinaires. Tout sang *extravasé* se corrompt & se tourne en apostume. Il faut saigner pour empécher que le sang qui est trop abondant ne s'*extravase*. On n'apelle point sang *extravasé*, celui qui coule hors du corps, ou qu'on en tire.

EXTREME. adj. m. & f. Ce qui est le dernier en quelque chose, ce qui la finit, qui la termine. On ne sçauroit aller d'un *extreme* à l'autre sans passer par le milieu.

EXTREME, signifie aussi, Violent au dernier point. Sa douleur est *extreme*. Cette avarice est *extreme*. Son amour, sa passion est *extreme*. On doit porter une *extreme* affection à sa femme, à son prochain. Il ne faut avoir recours aux remedes *extremes* que le plus tard

qu'on

qu'on peut. Il s'est jetté dans les plus *extremes* perils. Une *extreme* chaleur, un froid *extreme*.

EXTREMEMENT. adv. D'une maniere extreme. Il est *extremement* robuste. Il a pleu *extremement*, c'est à dire, beaucoup. Cela est *extremement* subtil.

EXTREME-ONCTION. subst. fem. Est un Sacrement de l'Eglise, le sixiéme en ordre, qu'on donne aux agonisans avec des huiles sacrées, en faisant pour eux plusieurs prieres. L'usage en est tres-ancien dans l'Eglise. Il en est fait mention dans la vie de St. Ovan, écrite par un Auteur du VI. Siecle, comme il est rapporté par le Pere d'Achери dans la vie des Saints de l'Ordre de S. Benoist.

EXTREMITE'. s. f. Le bout, le lieu le plus éloigné, ce qui termine une chose. Il a voyagé jusqu'aux *extremitez* de la terre. Les deux *extremitez* d'une ligne, d'un baston. Les deux *extremitez* d'une piece d'estoffe ne sont jamais si bonnes que le reste.

On le dit aussi figurément en choses morales. La vertu tient le milieu, les vices sont aux *extremitez*. Il ne faut jamais pousser les choses dans l'*extremité*, dans la derniere rigueur. il faut fuir toutes les *extremitez*. Ces parties se sont querellées, & en sont venuës à de grandes *extremitez*.

On dit aussi, qu'un homme est à l'*extremité*, pour dire, qu'il est à l'agonie; qu'il a été à l'*extremité*, pour dire, qu'il a été bien prés de la mort. Cette ville est reduite à l'*extremité*, est preste à se rendre.

On dit adverbialement, A toute *extremité*, à la derniere *extremité*, pour dire, Au pis aller, au plus haut point que la chose puisse aller. A toute *extremité*, j'en seray quitte pour une telle somme.

EXTRINSEQUE. adj. m. & f. Qui vient de dehors. Il y a des maladies intrinseques ou cachées, & d'autres *extrinseques*, qui parroissent au dehors, qui viennent de causes *extrinseques*, & non de la corruption du dedans.

EXU

EXUBERANCE. s. f. Terme de Palais. Surabondance. Cet Advocat ne s'est servi d'un tel moyen, n'a produit une telle piece que par *exuberance* de droit, il pouvoit bien gagner sa cause sans cela.

EXULCERATION. s. f. Terme de Medecine. Ce qui cause des ulceres. Les *exulcerations* qui se trouvent dans les entrailles sont des marques de poison.

EXULCERER. v. act. Causer des ulceres. L'arsenic *exulcere* les intestins. Les humeurs acres *exulcerent* la peau.

EXULTATION. s. f. Grande joye. Il ne se dit que dans le dogmatique, & en parlant de devotion. L'*exultation* de la Vierge au temps de la Visitation.

F

F. Subst. fem. Sixiéme lettre de l'Aalphabet & la quatriéme des consonnes. On prononce *effe*, & sa prononciation s'étend aux mots qui viennent du Grec, qui commencent par un *ph*, dont quelques-uns s'écrivent aujourd'huy par *f* simplement, comme *frenesie*, *fantaisie*, *fiole*, *filtre*, &c. Covarruvias dit que cette lettre est celle que les Grecs appelloient *Digamma Æolicum*, parce qu'elle étoit formée de deux *gamma* l'un sur l'autre. Il dit aussi que l'Empereur Claude Cesar voulut que la lettre *f* renversée servit d'un *v* consonne, ce qui s'est conservé encore en quelques vieilles Inscriptions, comme SERℲUS, ℲALE. En Jurisprudence deux *ff* jointes ensemble signifient *Digeste*. Voyez-en la raison à *Digeste*. *f*, *ut*, *fa*, en Musique, est la troisiéme des clefs qu'on met sur la Tablature.

Cette lettre chez les Latins signifioit en nombre 40. suivant ces vers.

Sexta quaterdenos gerit quæ distat ab alpha.

Et quand on mettoit un titre au dessus, elle signifioit 40. mille. Cette lettre étoit inconnuë aux anciens Romains, à ce que dit Dausquius en son Traitté de l'Orthographe, où il soutient qu'elle a été inventée par l'Empereur Claudius.

Les deux ouvertures qui sont sur la table d'un violon, ou d'une viole, ont la figure d'une *f*. Les ouvriers les appellent *Ouyes*.

FA. Note de Musique. C'est le quatriéme ton en montant dans la table de la gamme, ut, re, mi, *fa*.

FABLE. subst. fem. Fiction d'un entretien de deux ou de plusieurs animaux, ou de choses inanimées, d'où on tire quelque moralité ou plaisanterie. Il y a de belles moralitez dans les *Fables* d'Esope, de Phedre, &c. le Prophete Nathan se servit d'une *Fable* pour faire que David se condamnât luy-même sur la mort d'Urie. on n'ose parler aux Princes d'Orient de leurs défauts que sous le voile de quelques *Fables*, comme on apprend par celles de Pilpay Indien.

FABLE, se dit aussi de la fiction qui sert de sujet aux Poëmes Epiques & Dramatiques, & aux Romans. La belle disposition de la *Fable* est aussi necessaire dans un Poëme, que celles des figures dans un tableau.

FABLE, signifie aussi absolument, Fausseté. Tout ce que les Payens ont dit de leurs Dieux sont des *fables*. l'Histoire du lion baptisé par St. Paul, que quelques-uns attribuoient à St. Luc, est une *fable*, dit St. Hierôme *de Script. Eccles.*

On dit proverbialement, qu'un homme est la *fable* du peuple, pour dire, qu'il est tourné en ridicule, méprisé dans toutes les compagnies où on parle de luy. Ce mot vient du Latin *fabula*, où il signifie aussi, Pact, convention, pourparler, entretien, comme on voit dans ce proverbe, *Lupus in fabula*, qui répond au nôtre, *Qui parle du loup en voit la queue*, d'où on a fait *confabulari* & *confabulation*, & les Italiens *favella*, pour dire, Parole. Les Espagnols disent, *Morir sin fabla* ou *fabula*, pour dire, Mourir intestat.

FABLIAUX. Vieux mot qui s'est dit autrefois des compositions & contes faits à plaisir que faisoient les anciens Poëtes Provençaux, appellés *Trouveres*, & que les Chantres ou Menestriers alloient chanter dans les maisons des Princes & Grands Seigneurs.

FAB

FABRICATEUR. subst. masc. Qui fabrique. Les *Fabricateurs* des monnoyes sont responsables de la bonté des especes. On le dit plus souvent de ceux qui fabriquent de la fausse monnoye, ou qui font de faux actes en Justice, des calomnies, & generalement de toutes sortes de faussetez.

FABRICATION. subst. fem. Action de fabriquer, qui ne se dit gueres que des monnoyes. La *fabrication* de la monnoye au moulin est bien plus prompte que celle du marteau. On le dit aussi en mauvaise part en matiere de faussetez. La *fabrication* d'un acte faux, d'une calomnie, d'une nouvelle.

FABRIQUE. sub. f. Maniere de construire quelque ouvrage. La *fabrique* des draps d'Espagne est meilleure que celle de Hollande. il n'y a que des Officiers qui ont serment à Justice, qui osent travailler à la *fabrique* des monnoyes. on invente tous les jours de nouvelles *fabriques* d'estoffes. Ce mot vient

du Latin *fabrica*, qui proprement signifie *forge*.

Fabrique, signifie aussi, le revenu affecté à l'entretien d'une Eglise Paroissiale, tant pour les reparations que pour la celebration du service. Il est gouverné par des laïques qu'on nomme *Marguilliers* à Paris, & à la campagne *Gagers*. On met des troncs & des bassins pour recevoir les aumônes qu'on fait à la *fabrique*. on quête pour l'œuvre & *fabrique* de la Paroisse.

On dit figurément & proverbialement & en mauvaise part de deux vauriens, qu'ils sont de même *fabrique* pour dire, qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUER. verb. act. Travailler à faire certaines sortes d'ouvrages. Il ne se dit gueres que de l'employ des metaux pour les monnoyes, medailles & quelques vases, ou de celui des laines, soyes, &c. pour faire des étoffes, des chapeaux, des tapisseries, &c. Les belles étoffes se *fabriquent* à Venise, à Lyon, à Tours; les belles tapisseries se *fabriquent* aux Gobelins.

Fabriquer, se dit figurément en Morale, pour dire, Inventer une calomnie, une histoire, une médisance. C'est une histoire *fabriquée* à plaisir que celle de l'Aîne d'or d'Apulée. il y a des gens qui citent des loix, des autoritez qu'ils ont eux-mêmes *fabriquées*.

On dit en termes de Palais, *Fabriquer* un contract, un testament, pour dire, Faire un faux contract, un faux testament, un faux acte. On ne le dit point en parlant d'une piece veritable.

Fabriqué, ée. part. pass. & adj.

FABULEUX, euse. adj. Qui est faux, inventé à plaisir. L'antiquité *fabuleuse* a bien abusé de la de la credulité des peuples. les mysteres des Dieux *fabuleux* des Payens ne laissoient pas de contenir quelques veritez morales.

FAC

FACADE. s. f. La partie exterieure d'un grand bastiment. La *façade* du devant du Louvre est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit dans le monde. On l'apelle quelquefois *ordonnance*, ou *colomnaison*.

FACE. subst. fem. Superficie, la premiere chose que les corps presentent à nos yeux. La *face* du monde, de la terre, des eaux. les corps qu'on appelle *polyedres* sont à plusieurs *faces*. un dé a six *faces*.

Face, se dit aussi du devant d'un bâtiment, & relativement à ce qui lui est opposé. La *face* de ce Palais est fort magnifique. ce Chateau a en *face* une belle advenuë, c'est à dire, Vis à vis.

Face, signifie aussi le visage, comme estant la seule partie du corps de l'homme qui paroist descouverte à nos yeux. Aux autres animaux on dit *bec*, ou *museau*, ou *heure*. On l'appelle *l'image de l'ame*, à cause que c'est le siege des principaux organes des sens. Car la fierté paroist aux sourcils, la pudeur aux jouës, la majesté au front, &c. Elle fait juger du sexe, de l'âge, de la beauté, du temperament, de la santé ou de la maladie. Les Medecins la divisent en deux parties. Ils appellent la superieure du nom Grec *metopon*, & la *face* entiere *prosopon*, à cause qu'elle regarde devant soy. Ils comprennent dans la partie inferieure les yeux, le nez, les oreilles, les levres, la bouche & le menton. Il n'y a que la peau de la *face* en tout le corps qui se remuë selon nôtre volonté, à cause que sa membrane est charnuë & musculeuse. Il faut remarquer que le mot de *face* pour *visage* ne se dit plus gueres en ce sens qu'en raillerie d'un visage qui est trop gros ou trop large.

On dit pourtant en ce sens, Regarder en *face* quelqu'un pour dire, soûtenir ses regards. Un criminel n'oseroit regarder la *face* de son Juge.

Face, se dit figurément en Morale, premierement de la presence de Dieu. Les Bienheureux verront Dieu en *face*. les Cherubins se voilent devant sa *face*, se couvrent de leurs ailes.

Face, se dit aussi de toute autre presence. Les Tyrans commettoient leurs crimes à la *face* de tout un peuple, de tout l'Empire. les mariages sont clandestins, quand ils ne sont pas celebrez en *face* d'Eglise. il a soûtenu cette fausseté à la *face* de la Justice en pleine audience.

Face, se dit aussi figurément des affaires, & premierement du côté par où on les regarde. Il n'y point d'affaire qui n'ait deux *faces*, qu'on ne puisse tourner en deux façons.

On le dit aussi de l'état où se trouvent les affaires publiques. Sous le gouvernement de ce Ministre l'Etat a changé de *face*, les affaires ont pris toute une autre *face*. Cesar changea la *face* du gouvernement de Rome.

En termes de guerre on dit qu'un bataillon fait *face* quand il se presente pour resister à l'ennemi; qu'on l'a attaqué en *face* & en flanc, quand on l'a attaqué de front & de côté.

Face, en termes de Fortification, est le côté du poligone de la place qui se presente à la veuë. La *face* de la place comprend la courtine, les deux flancs, & les deux pans de bastion qui se regardent, & qui forment l'angle de tenaille.

On appelle aussi *face*, un pan de bastion, de ravelin, ou des demi-bastions des ouvrages à corne & à couronne.

Face, en termes des Eaux & Forests, se dit du côté de l'arbre piedcornier où on a appliqué le miroir ou la marque du marteau pour en tirer un alignement jusqu'à un autre semblable.

Face, en termes de Manege, se prend quelquefois pour Chamfrein. Cheval belle *face*, c'est celuy qui a un chamfrein blanc.

En *face*, adv. En presence. Resister *en face*, reprocher *en face*, soustenir *en face* de quelqu'un, pour dire, luy resister, lui reprocher, lui soutenir quelque chose hardiment en sa presence. On dit aussi, *face à face*. Moyse a parlé à Dieu *face à face*. Ce mot vient du Latin *facies*.

On dit proverbialement, *Face* d'homme fait vertu, pour dire, que les ouvriers travaillent mieux en presence du maistre qu'en son absence.

On appelle aussi, *Volte-face* en termes d'évolutions militaires, un quart de conversion, ou un demi-tour à gauche ou à droit.

De prime *face*, adv. Dés l'entrée, d'abord. On voit dans ce Palais de prime *face* un corps de logis flanqué de deux pavillons.

FACETIE. subst. fem. Plaisanterie qui divertit & qui fait rire, soit qu'elle consiste en paroles, ou en actions. Les Comediens ont souvent appellé leurs farces, de petites *faceties*. les Comtes du Pogge Florentin, de Bonaventure, de Periers, de Douville, sont des livres pleins d'agreables *faceties*. Ce mot vient du Latin *facetia*.

Facetieux, euse. adj. Plaisant, bouffon, qui fait ou qui dit des choses pour faire rire.

Facetieusement. adv. D'une maniere facetieuse.

FACETTE. subst. fem. Petite face ou superficie d'un corps taillé à plusieurs angles. Les lunettes qui multiplient les objets sont faites de verres taillez à *facettes*. Les diamants se taillent à *facettes* ou en tables.

FACIENDE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en mauvaiſe part d'une compagnie de gens méchants & fripons qui s'aſſocient pour tromper, ou pour faire quelque méchante action. Il ne ſe faut pas fier à ces gens-là, ils ſont tous de même *faciende*.

FACILE. adj. m. ſ. & fem. Qui ne donne point de peine à faire, à entendre, à gouverner. Il n'y a rien de plus *facile* que de vivre bien. il eſt *facile* d'ajoûter aux inventions des autres. Ciceron & Virgile ſont des Auteurs *faciles* à entendre. c'eſt un homme *facile*, avec qui il eſt aiſé de traitter.

FACILE, ſe dit au figuré des choſes ſpirituelles. C'eſt un Poëte qui a un eſprit, un genie *facile*, un ſtile *facile*, qui eſt naturel, doux & coulant, qui n'eſt aucunement forcé ni contraint.

FACILE, ſignifie quelquefois, Foible, mol, imbecile. Ils ont eu à faire à un homme *facile*, ils lui ont fait faire tout ce qu'ils ont voulu.

FACILEMENT. adv. D'une maniere facile & aiſée. Un ſage vit *facilement* avec peu de bien.

FACILITE'. ſ. m. Diſpoſition qu'on trouve dans les choſes pour les faire, pour les entendre, pour les faire agir ſans peine. Il faut apporter des *facilitez* dans les affaires, ſi on les veut conclure. un Commentaire donne beaucoup de *facilité* pour entendre un Auteur. cet homme n'eſt point bigearre, on le gouverne avec *facilité*.

On dit auſſi au figuré, une *facilité* d'eſprit, de genie, de mœurs, de ſtile. On dit encore, Abuſer de la *facilité* de quelqu'un, pour dire, Tirer avantage de la foibleſſe, de la ſimplicité, de la molleſſe de quelqu'un, & le ſurprendre.

FACILITER. v. act. Rendre facile, lever l'obſtacle, la peine qu'il y auroit à faire quelque choſe. La vie retirée du monde *facilite* le chemin du ciel. les richeſſes *facilitent* le paſſage aux grands emplois, aux grandes dignitez.

FACILITE', E'E. part. paſſ. & adj.

FACON. ſ. f. Maniere d'agir. Il ne faut pas agir de la la même *façon* avec toute ſorte de perſonnes. nos *façons* de faire ſont bien differentes de celles des Orientaux. il faut tourner une affaire de toutes les *façons* pour la faire reuſſir.

FAÇON, ſe dit auſſi des divers ornemens, des diverſes figures ou enrichiſſements qu'on donne à un ouvrage. Il y a bien des *façons* en cette broderie, en cette dentelle, en cet habit, en cette vaiſſelle ciſelée.

FAÇON, ſignifie auſſi, le ſalaire de l'artiſan qui a fait l'ouvrage. J'ai payé tant pour la *façon* de mon habit. il faut payer le poids de l'argent, & la *façon* à part.

FAÇON, en termes de Grammaire, ſe dit d'une maniere de parler, quand on fait une phraſe qui n'eſt pas tout à fait ordinaire. Cette *façon* de parler eſt un galliciſme. On dit auſſi, Faire ſon theme en trois *façons*, pour dire, en trois manieres differentes.

En termes du Palais on dit, la *façon* d'un decret, d'un arrêt, d'une ſentence, pour dire, le ſalaire du Greffier qui les a dreſſez ou mis en peau, ſans y comprendre la ſignature.

En termes d'Agriculture on dit, qu'une terre eſt labourée de ſes trois *façons*, pour dire, qu'elle eſt prête à y recevoir du bled. On donne auſſi trois *façons* à la vigne pour la bien cultiver.

En termes d'Architecture on dit, Batir à la *façon* des Romains, fortifier une place à la *façon* de Hollande, pour dire, Bâtir, fortifier à la maniere de ces nations-là.

FAÇON, ſignifie auſſi, la mine, la taille, le port, la contenance d'une perſonne, ſes manieres d'agir, de marcher, de parler. Il m'eſt venu voir un homme de bonne *façon*. j'ay jugé à ſa *façon* qu'il étoit de qualité.

FAÇON, ſe dit auſſi de ces ceremonies, compliments & grimaces incommodes qu'on fait avec des gens qui ne nous ſont point familiers. Les gens les plus ſages ſont ceux qui vivent ſans *façon*. ce ſont les coquettes qui font mille *façons* & minauderies.

On dit auſſi abſolument, Je ne ſçaurois ſouffrir cette femme en aucune *façon*, je veux rompre avec elle de *façon* ou d'autre, je la traitteray de *façon* qu'elle me laiſſera en repos. cela n'eſt pas ſoûtenable en *façon* quelconque.

De *façon* que. Conjonction qui ſert à tirer une concluſion, qui ſignifie, De maniere que, &c. Ces gens ont fait cent difficultez en ce pourparler, de *façon* que l'affaire eſt abſolument rompuë.

On dit proverbialement, Je lui en ay donné d'une *façon*, pour dire, Je l'ay maltraitté.

FACONNER. verbe actif. Donner à un ouvrage ſa façon, ſa figure, ſes ornements. Cet habit, ce baſſin ſont bien *façonnez*, il y a bien de la façon, du travail.

FAÇONNER, ſe dit figurément de l'eſprit & des mœurs. La converſation des Dames *façonne* bien un jeune homme. c'eſt à la Cour qu'on ſe *façonne* bientot.

FAÇONNER, ſe dit auſſi de ceux qui font des ceremonies & des compliments incommodes. Il faut trop *façonner* avec les eſtrangers. on ne *façonne* point avec ſes amis.

FAÇONNER, ſe dit auſſi de ceux qui dans les affaires cachent leurs ſentiments, & avec qui il eſt difficile de traitter. Ce mariage euſt été conclu, ſi ce pere n'euſt point tant *façonné*, tant barguigné.

FACONNIER, ſ. m. Artiſan ou compagnon qui travaille aux façons des Manufactures de toutes ſortes d'étoffes, ſoit or, argent, ſoye ou laine. Il y a des reglements qui concernent les *Façonniers* dans l'Ordonnance des Manufactures, & ils ſont tenus au ſortir du foulon à l'égard des étoffes, d'apporter leurs marchandiſes aux bureaux des jurez Drappiers, pour être viſitées & marquées.

FACONNIER, IERE. adj. Ceremonieux, grimaſſier. Les Precieuſes ſe ſont renduës ridicules pour avoir été trop *façonnieres*.

FACTEUR. ſubſt. maſc. Commiſſionnaire de Marchand, celuy qui achete pour d'autres Marchands des marchandiſes, ou qui les vend en leur nom. Quelques-uns maintenant par honneur les appellent *Commis*.

FACTEUR, ſe dit auſſi de celuy qui tient le bureau & les regiſtres des Meſſagers.

Facteur d'orgues, eſt l'ouvrier qui fait toute la machine des orgues, à la reſerve du buffet.

FACTICE. adj. m. ſ. & fem. Qui eſt fait exprés. Un mot *factice*, c'eſt un mot qui n'eſt pas de la langue ordinaire, mais qu'on fait exprés & ſur le champ pour bien exprimer ſa penſée. Rabelais a fait un chapitre des chevaux *factices* de Gargantua.

FACTIEUX, EUSE. adj. Celuy qui forme les cabales & les factions, ou qui adhere à leur parti. Les Etats ſeroient toujours en repos ſans les eſprits *factieux*.

FACTION. ſ. f. Service de ſimple ſoldat à l'armée pour faire ſentinelle, les rondes, la patrouille. Eſtre en *faction*, ſignifie, Eſtre en ſentinelle.

FACTION, ſignifie auſſi, un parti qu'on forme dans un Etat pour troubler le repos public. Les *factions* des Guelphes & des Gibelins ont troublé toute l'Italie pendant pluſieurs ſiecles.

FACTION, se dit aussi des cabales & brigues particulieres qui se font pour les élections des chefs des compagnies. Ces Moines étoient divisez en deux *factions* pour l'élection d'un Abbé.

FACTIONAIRE. s. m. Simple soldat qui est obligé à tous les services de la guerre.

FACTORERIE. subst. fem. Bureau de Marchands où leurs Facteurs sont pour eux le commerce. Les François, les Hollandois, les Anglois ont chacun leurs *Factoreries* à Surate. On appelle aussi ces bureaux, *comptoirs*.

FACTOTUM. subst. masc. Homme qui se méle de tout dans une maison, qui est un serviteur à tout faire.

FACTUM. subst. masc. Memoire imprimé qu'on donne aux Juges, qui contient le fait du procés raconté sommairement, où on adjouste quelquefois les moyens de droit.

FACTURE. subst. fem. Estat des marchandises qu'un Facteur envoye à son maistre, ou un Marchand a un autre Marchand.

FACULES, terme d'Astronomie, est un nom que Scheiner & les autres aprés luy ont donné aux taches qui paroissent sur le soleil, à cause qu'elles paroissent & se dissipent de temps en temps.

FACULTE'. subst. fem. Terme dont les anciens Philosophes se servoient pour expliquer les actions les corps naturels. Ainsi ils s'étoient imaginé dans l'estomac une *faculté* digestive, dans les nerfs une *faculté* motrice ; & par la même raison ils pouvoient donner à la meule de moulin une *faculté* écrasante, &c.

FACULTE', se dit encore à present de toutes les vertus secrettes des plantes, des mineraux & autres corps dont la Philosophie n'a pû encore trouver les veritables causes. Ainsi on dit que le sené, la rhenbarbe ont la *faculté* de purger. l'espine vinette a une *faculté* astringente.

FACULTE', signifie aussi, facilité, suivant le mot Latin *facilis*, d'où il est derivé. un paralytique n'a pas la *faculté* d'agir, de se mouvoir, pour dire, la facilité de faire des choses.

FACULTE', en termes de Palais, signifie le droit qu'on a de faire ou de retenir quelque chose. Une femme en puissance de mari n'a pas la *faculté* de contracter, d'agir en justice, si elle n'est autorisée pour cela. une veufue a par son contract la *faculté* de renoncer a la communauté de son mari ; elle a la *faculté* de prendre de meubles pour son preciput, suivant la prisée & sans cruë, le Domaine du Roy ne s'aliene qu'à *faculté* de rachat perpetuel. un contract à *faculté* de remerer. En ce sens on dit, que quand un Legat vient en France, il faut qu'il fasse verifier au Parlement son pouvoir & ses *facultez*, avant que de faire aucune fonction de sa Legation.

FACULTEZ, au plurier, se dit encore au Palais des biens d'une personne. Quand on presente une caution en Justice, on est obligé de donner un estat de ses biens & *facultez*. on ne doit porter des charges publiques qu'à proportion de ses *facultez*.

FACULTE', en termes d'Escole, se dit des membres d'une Université divisez selon les divers arts ou sciences qu'on y enseigne. Il y a quatre *Facultez* à Paris, la *Faculté* des Arts, de Medecine, de Jurisprudence, & de Theologie. la *Faculté* de Montpellier. un Docteur de Theologie de la *Faculté* de Paris, soit de Sorbonne, de Navarre, des Cholets, &c. En ce sens il signifie, Licence ou permission d'enseigner.

FAD

FADAISE. subst. fem. Chose fade, de neant, sottise, bagatelle. C'est une grande fadaise d'adjouster foy à tous les conteurs de nouvelles. cet Auteur a rempli son livre de mille *fadaises*.

FADE. adj. masc. & fem. Qui est sans sel, sans poivre, ou autres acides qui piquent & qui irritent le goust. La viande cuite sans sel est *fade*. l'excés du sucre rend le cœur *fade*.

FADE, se dit figurément en choses spirituelles. La conversation d'un sot & d'un ignorant est fort *fade*. il n'y a rien de si *fade*, que des vers prosaïques. ces Epigrammes sont *fades*, il n'y a point de sel, pour dire, de pointe. Ce mot vient de *fatuus*. Nicod. Menage le derive de *fatuicia*, qu'on a dit pour *fadaise*.

On dit aussi, une beauté *fade*, qui n'a rien d'éveillé, ni de piquant : un blond *fade*, un blond de filasse : une couleur *fade*, qui n'a point d'éclat ni de vivacité.

FAG

FAGOT. subst. masc. Assemblage de plusieurs choses menuës jointes ensemble par quelque hart, ou lien, ou enveloppe. Des *fagots* de bois. des *fagots* d'herbes. des *fagots* de linge.

FAGOTS, Menus bois ou broutilles liez ensemble dont on fait du feu clair. Les *fagots* destinez pour Paris doivent avoir trois pieds & demi de long, & dix-sept à dix-huit pouces de grosseur vers la hart, & doivent être garnis de paremens raisonnables. On appelle l'ame d'un *fagot* le milieu, le menu bois d'un *fagot*. Menage tient que ce mot vient du Latin *facottus*, qui a été formé du Grec *phacos*. Voyez-le. Nicod le derive de *fasciculus*, parce qu'on disoit autrefois *fascot*. D'autres le derivent de *fagus*, parce que le fau ou le hestre est le bois qui brusle le mieux, & qui fait du feu clair. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *fagatum* & *fagotum*. Les Anglois disent aussi *fagot*.

On dit aussi, qu'un homme est tout en un *fagot*, lors qu'il est accroupi, ramassé en rond, & qu'il tient peu de place, comme s'il étoit lié à la maniere d'un *fagot*.

En termes de Marine on dit, Porter une barque, une chalouppe, ou même une maison en *fagot*, quand on a desassemblé toute la charpente qui les compose, pour la transporter plus facilement dans un navire, afin de la rassembler quand on en aura besoin, ou quand on voudra faire quelque habitation.

FAGOT, se dit aussi d'un basson ou basse de haut-bois, quand il est demonté, brisé ou porté en *fagot*.

On dit proverbialement, qu'un homme nous conte des *fagots*, quand il nous dit des choses fabuleuses, ou dont nous ne faisons point d'état : qu'un homme sent le *fagot*, pour dire qu'il a des sentimens d'heretique. On dit qu'il y a bien de la difference entre une femme & un *fagot*, en parlant de deux choses fort dissemblables. On dit aussi, Prendre l'air d'un *fagot*, pour dire, Se chauffer legerement & en passant.

FAGOTAGE. subst. masc. L'action, le travail du fagoteur. Il faut donner tant pour le *fagotage* d'un millier de fagots.

FAGOTTER. v. act. Mettre du bois en fagots. Le millier de fagots coûte tant à *fagotter*.

FAGOTTER, se dit aussi, des choses faites mal proprement. Cet homme est *fagotté* d'une estrange sorte, pour dire qu'il est mal fait ou mal mis.

FAGOTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FAGOTTEUR. ſubſt. maſc. Bucheron, homme de peine qui travaille dans les foreſts à faire des fagots.

FAGOUE. ſubſt. fem. Glande qui eſt ſous la gorge des animaux. Aux veaux on l'appelle le *ris de veau*. Aux hommes les Medecins l'appellent *thymus*.

FAGUENAS. ſubſt. maſc. Odeur fade, pourrie, corrompuë, comme la ſenteur d'un pied de meſſager, d'un hoſpital, &c.

FAI

FAILLIR. verb. neutre. Pecher, manquer à ſon devoir. Le pecheur qui a *failli* a le remede de la penitence. Menage derive ce mot de *faillire*, qui ſe trouve en la Loy Salique, qui vient de l'Alleman *faelen* ou *falieren*, ſignifiant la même choſe.

FAILLIR, a auſſi toutes les autres ſignifications de manquer. Le cœur lui *faut*, luy a *failli*, luy a manqué, c'eſt à dire, Il n'a pas eu aſſez de force ni de courage. ſa memoire luy a *failli*, luy a manqué au beſoin. il n'a pas *failli* d'un mot. ce mur a *failli* par le fondement, par le bas. il a *failli* ce marché, c'eſt à dire, il a manqué à le concluռe. cet Auteur a *failli* en beaucoup d'endroits, pour dire, il a manqué, il s'eſt trompé ſouvent. cet homme a *failli* ſon coup, pour dire, il a manqué à le faire. il ne s'en *faut* pas la queuë d'un, pour dire, il n'y manque rien, le nombre eſt complet. On dit auſſi, Monteran *Faut*-Yonne, pour dire, que cette ville eſt proche de l'embouchure d'Yonne, où elle manque.

FAILLIR, parmi les Marchands ſignifie, Manquer à payer des lettres de change, les laiſſer venir à proteſt: ce qui eſt une eſpece de banqueroute, mais qui n'eſt pas ſi odieuſe, quand elle arrive par impuiſſance. Ce Marchand a *failli*, a manqué.

On dit en proverbe, Au bout de l'aune *faut* le drap, pour dire, qu'il faut aller juſqu'à la fin d'une affaire. C'eſt une affaire *faillie*, pour dire, c'eſt une affaire manquée.

On dit ironiquement, Je ne manqueray pas d'y *faillir*, pour dire, Je ne feray rien de ce que vous deſirez.

Tant s'en *faut*. Phraſe adverbiale. Bien loin. Elle eſt oppoſée à *au contraire*. Tant s'en *faut* qu'un Chrêtien doive haïr ſon ennemi, qu'au contraire il eſt obligé de le ſecourir.

Peu s'en *faut*. Autre phraſe adverbiale. Il ne s'en manque gueres. Peu s'en *faut* que cet ouvrage ne ſoit achevé. peu s'en eſt *fallu* qu'un tel Cardinal n'ait été Pape.

On dit auſſi, c'eſt un faire le *faut*, pour dire. C'eſt une neceſſité abſoluë de faire telle choſe. En ce ſens il vient d'un vieux mot *failloir*, qui eſt hors d'uſage à l'infinitif, mais ſeulement dans quelques temps: comme, il *faut* faire le bien pour le mal. il *faudra* bien de l'argent pour faire ce batiment. Il a *fallu* bien du temps pour faire cet ouvrage.

FAILLI, IE. part. & adj. Il eſt arrivé à jour *failli*, pour dire, à la nuit.

FAILLI. ſub. m. Eſt un Marchand qui a fait faillite. A Lyon il y a un reglement, que les *faillis* ou banqueroutiers, ou qui demandent du temps, ne peuvent entrer dans la loge du Change. le *failli* doit donner un état de ſes biens à ſes creanciers; & en dreſſer le bilan en debit & credit.

Outre les ſignifications du verbe, il vouloit dire encore autrefois *méchant*. Ce *failli* glouton d'Arnaldus. Voiture.

FAILLI, en termes de Blaſon, ſe dit des chevrons rompus en leurs montans.

FAILLITE. ſubſt. fem. Terme de Marchand. C'eſt une eſpece de banqueroute. La *faillite* eſt pourtant bien diſtinguée de la banqueroute, même par l'Ordonnance de 1673. Il n'y a que ceux qui font perdre frauduleuſement le deû de leurs creanciers, ou qui leur font une ceſſion generale de biens en Juſtice, qui ſoient reputez avoir fait banqueroute: & l'on dit qu'un Marchand a fait *faillite*, lors que ſans fraude & par impuiſſance arrivée par incendie, guerre, perte de vaiſſeau, ou par la faute de ſes debiteurs, il ne ſe trouve pas ſolvable pour payer tous ſes creanciers.

FAILLOISE. Terme de Marine, qui ſe dit de l'endroit où le ſoleil ſe couche.

FAIM. ſuſt. fem. Deſir naturel de l'animal qui le porte à rechercher les aliments neceſſaires pour ſe nourrir. Ce mot eſt tiré du Latin, *fames*, qui vient du verbe Grec *phagein*, *manducare*, *faim*, envie de manger. La *faim* eſt une mauvaiſe conſeillere. la *faim* eſt cauſée par un ſuc acide qui picquote l'eſtomac, quand il ne trouve point d'aliments ſur leſquels il puiſſe agir. on prend les villes par la *faim*, quand elles ſont contraintes de ſe rendre faute de vivres.

Faim canine, eſt une *faim* inſatiable.

FAIM, ſe dit figurément en Morale des richeſſes, des honneurs, pour dire, le deſir paſſionné de les obtenir.

On dit auſſi par hyperbole, Mourir de *faim*, pour dire, Eſtre pauvre, être dans la neceſſité: Ce Prince meurt de *faim*, c'eſt à dire, n'eſt pas riche à proportion de ſa condition: C'eſt un meurt de *faim*, d'un homme qui n'a pas de quoy vivre.

On dit proverbialement, que la *faim* chaſſe le loup hors du bois, pour dire, oblige les plus faineants à travailler pour vivre. On dit, Mourir de *faim* auprés de ſon bien, pour dire, Eſtre avare, & n'oſer toucher à ſon bien pour vivre. On le dit auſſi de ceux qui ont du bien embrouillé & hypothequé, qui ne s'en peuvent aider pour vivre.

FAINE. ſub. fem. Le fruit que porte le heſtre, qui eſt une eſpece de gland, & dont on engraiſſe les pourceaux, auſſi-bien qu'avec du gland. Ce mot vient du Latin *fagina*. On l'a appellé autrefois, *fain*, & *faye*. Le mot de *faye* ſignifie encore à preſent un lieu planté de heſtres, *ſilva ex fagis*. Il y a pluſieurs perſonnes qui de là ont pris leur nom.

FAIRE. v. act. Créer, produire, &c. Dieu a *fait* de rien toutes choſes: c'eſt luy qui *fait* naître, qui produit tout ce qu'il y a au ciel & en la terre.

FAIRE, ſe dit auſſi des cauſes ſecondes qui produiſent, qui engendrent quelque choſe. Chaque eſpece d'animaux & de plantes *fait*, produit & engendre ſon ſemblable. cet homme a *fait* un enfant à ſa femme, il l'a renduë enceinte. cette femme a *fait* un enfant à ſon mari, c'eſt à dire, elle eſt accouchée.

FAIRE, ſignifie auſſi, Agir, travailler, tant à l'égard des hommes que des animaux. Ce grand Capitaine a *fait* mille belles actions. c'eſt Philbert de Lorme qui a *fait* le Palais des Tuilleries, qui l'a bâti. *faire* un portrait, une horloge. *faire* un chef-d'œuvre. c'eſt un homme qui ne ſçait rien *faire*. un valet à tout *faire*. il ne ſçait ce qu'il *fait*, ni ce qu'il dit. ce cheval fait bien le manege. je n'y ſçaurois que *faire*, pour dire, je n'en ſui pas cauſe. Que vous ay-je *fait* pour me haïr.

FAIRE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Ce moulin *fait* un ſeptier de farine par heure. la quinte & la quarte *font* un octave. deux & deux *font* quatre. les parties *font* ou compoſent le tout. deux lignes incli-

nées *font* un angle. ce mur *fait* un coude. ce bastiment *fait* face sur la riviere. ces deux figures *font* une belle symmetrie. le fer trempé *fait* ressort.

FAIRE, se dit aussi en parlant des choses spirituelles. *Faire* son oraison à Dieu, lui *faire* un present de son cœur. *faire* un poëme, un livre, un sermon. *faire* une énigme. *faire* son theme. *faire* un raisonnement, une reflexion. *faire* un édit, une loy, une ordonnance, *faire* un compromis, un contract, un acte. *faire* bien un conte. *faire* des histoires, des contes jaunes, bleus, violets, à perte de veuë, c'est les inventer à plaisir. cette raison *fait* pour moy, c'est à dire, me favorise. *faire* serment en Justice. *faire* reprimende. *faire* reparation d'honneur.

FAIRE, signifie encore, Estre cause. L'antimoine *fait* vomir. la mal-propreté *fait* mal au cœur. il a *fait* en sorte que son affaire a réüssi. la gelée *fait* fendre les pierres.

FAIRE, signifie aussi, Contribuer à l'action de quelque argent. La qualité de la terre *fait* beaucoup pour rendre les fruits meilleurs. dans les operations chymiques le ménagement du feu *fait* tout. cette piece, cette recommandation a *fait* beaucoup au jugement de ce procés. la joye *fait* beaucoup pour la santé. On dit aussi, *faire* pour un autre, pour dire, agir pour lui. on *fait* souvent pour autruy ce qu'on ne peut *faire* par soy-mesme. cela ne *fait* rien à l'affaire, pour dire, n'y sert de rien.

FAIRE, se dit aussi negativement d'une cessation d'agir, ou de quelque manquement. *Faire* une somme, *faire* la meridienne. *faire* l'école buissonniere, pour dire, fripper sa leçon. *faire* des fautes, un solecisme. *faire* un pas de Clerc, un faux pas. cet homme passe les jours entiers à ne rien *faire*.

FAIRE, se dit aussi de la maniere d'agir dans les choses, soit en bien, ou en mal. Ainsi on dit, Voilà bien des façons de *faire*. *faire* le pied de veau, la reverence. *faire* des ceremonies. *faire* du bien ou du mal. *faire* plaisir. *faire* de la peine. *faire* la grace, la courtoisie. *faire* un present. *faire* bonne mesure. *faire* des advances. *faire* des démarches. Au contraire, *faire* affront. *faire* incartade. *faire* la grimace. *faire* la moüe, la morgue. *faire* les cornes. *faire* la mine. *faire* la nique. *faire* la figue à quelqu'un. Voyez. *Figue*. *faire* le pied de grue. On dit aussi, Envoyer *faire* penser, envoyer *faire faire*, quand on chasse quelqu'un indignement. On dit en ce sens, Cet homme *fait* plus qu'il ne peut, pour dire, qu'il fait des efforts extraordinaires, soit du travail, soit de depense. il a *fait* tous les cinq cens de nature. il *fera* pour vous l'impossible, c'est à dire, il tentera tout.

FAIRE, signifie aussi, Contrefaire, paroistre autre qu'on n'est. *Faire* le fou. *faire* le bon Apôtre. *faire* le chien couchant, la sainte Nitouche. *faire* l'homme de bien, l'habile homme, le brave, le fanfaron. *faire* le niais. *faire* le beau. *faire* le mort. *faire* le sot. *faire* la beste, c'est *faire* quelque action imprudente. *faire* le mauvais, c'est à dire, menacer, paroître plus méchant qu'on n'est. ne *faire* semblant de rien.

FAIRE, se dit aussi en parlant du choix d'un genre de vie, & meme de la bonne ou Mauvaise maniere d'y reüssir. Il a *fait* profession dans un Monastere. il *fait* profession d'honneur. il *fait* la Medecine, la banque, la marchandise. il *fait* le mestier d'Avocat. ce Magistrat *fait* bien sa charge. il a *fait* son année, son quartier. on se *fait* bien à la Cour. les affaires *font* les hommes. ce valet *fait* bien son devoir. ce Predicateur *fait* merveilles.

FAIRE, signifie encore, Employer un certain espace de temps à venir à bout de quelque chose. Le soleil *fait* son cours en un an. cet écolier a *fait* ses études. ce courier a bien *fait* du chemin en peu d'heure, il a *fait* grande diligence. cet homme *fait* bien sa cour, est assidu auprés du Prince. son temps est *fait*, pour dire, il a achevé le temps qu'il devoit servir, ou pour dire, il est vieux, il n'est plus à la mode.

FAIRE, signifie aussi, Disposer absolument d'une chose. Cet homme est facile à gouverner, on en *fait* tout ce qu'on veut. il l'a livré à son ennemi pour en *faire* à son plaisir. il en *fait* comme des choux de son jardin, il en dispose absolument. il *fait* le maître, il *fait* la loy aux autres. il *fait* la part au plus jeune. il lui *fera* encore long-temps leçon.

FAIRE, s'employe aussi pour signifier Cultiver, recueillir. *Faire* les bleds, les Mars, c'est labourer & semer en automne & au printemps. *faire* les foins, son Aoust, sa recolte, ses vendanges.

FAIRE, signifie aussi, Avoir soin de quelque affaire particuliere & la mettre en ordre. *Faire* la depense. *faire* son ménage. *faire* la cuisine. *faire* le lit. *faire* la chambre. *faire* la couverture.

FAIRE, signifie aussi, Finir, terminer, rompre. Cet homme a *fait* avec moy, je veux rompre tout commerce avec lui. cela vaut *fait*. c'est *fait* de luy, pour dire, sa vie, ou sa fortune sont desesperées. on n'a jamais *fait* avec lui, pour dire, il ne finit rien, ou il demande toujours. aussi-tôt dit, aussi-tôt *fait*. Je *feray* tant que j'en viendray à bout. il ne *fait* que d'arriver, pour dire, il vient d'arriver. On dit, Ce qui est *fait* n'est pas à *faire*, pour dire, qu'il faut toujours gagner temps, & avancer besogne. &, Ce qui est *fait* est *fait*, pour dire, il n'y a point de remede.

FAIRE, se dit aussi en plusieurs solemnitez. *Faire* les Rois, la St. Martin. *faire* grand chere. *faire* carrousse. *faire* beau bled. *faire* nopces. *faire* des feux de joye.

FAIRE, se dit absolument en plusieurs phrases. Il *fait* chaud. il *fait* beau. il *fait* mauvais marcher. il y *fait* bon, donnons, &c. il *fait* nuit.

En termes de guerre on dit qu'un Capitaine *fait* des soldats, *fait* des troupes, *fait* une compagnie, un regiment, pour dire, qu'il leve des soldats, qu'il les enrolle pour servir : qu'un General *fait* son train, *fait* son équipage : qu'on a *fait* tant de chevaux d'artillerie, &c. On dit aussi, *faire* des armes, escrimer. *faire* assaut. *faire* un coup d'epée, un coup de pistolet. *faire* feu de la courtine, du flanc. *faire* sentinelle. *faire* le guet.

En termes de marine on dit qu'on va *faire* voile, quand on se met en mer pour voyager, ou continuer son voyage. *faire* force de voiles & de rames, pour dire employer toutes ses forces pour avancer chemin. On dit aussi, *faire* le Nord, *faire* le Sud, pour dire, courir, naviger ou gouverner suivant un certain rumb de vent. *faire* son quart, se dit des matelots qui doivent travailler six heures par jour, soit pour la garde du vaisseau, soit pour les manœuvres. *faire* eau se dit d'un vaisseau mal-joint & où il entre de l'eau. *faire* de l'eau, *faire* du bois, *faire* du biscuit, se dit quand on descend en terre pour prendre de l'eau douce, du bois & du biscuit quand on en a besoin. On dit aussi, *faire* canal, quand les galeres prennent la largue sur la mer.

Au jeu on dit, *faire* un doublet, *faire* rafle, quand on amene deux ou trois points semblables au jeu de dez. Au picquet on dit, *faire* pic & repic, *faire* capot, *faire* les cartes, c'est lever le plus de mains. *faire* la béte c'est *faire* joüer, & entreprendre de gagner, & perdre ensuitte. *faire* le talon, c'est lever la derniere main. Et on dit absolument, C'est à vous à *faire*, pour dire, à battre les cartes. *faire* la vole, la devole, ou vitevole.

Faire fenêtre. Terme de la Science Heraldique, qui se dit d'une ceremonie des anciens tournois, lors que les Chevaliers pendoient leurs Escus aux fenêtres des maisons les plus proches de la lice pendant quelques jours, afin qu'on connuſt les principaux tenants ou aſſaillans.

On dit auſſi en termes de marchands, Vous me *faites* cela trop cher, je n'en veux rien offrir, pour dire, Vous le priſez exceſſivement. Je n'en *fais* point à moins de tant, pour dire, Le moins que j'en puis le vendre j'en veux avoir tant. On dit auſſi, qu'un Marchand *fait* pour un autre, pour dire, qu'il vend en ſon nom, qu'il eſt ſon commiſſionnaire; qu'il *fait* les deniers bons, la maille bonne, pour dire, qu'il en rend bon compte, & paye le déchet. *faire* faillite, *faire* banqueroute, *faire* ceſſion de biens. il a *fait* un trou à la nuit, un trou à la lune, il s'eſt évadé.

On dit en termes du Palais, qu'on *fait* à ſçavoir, dans toutes les publications qui ſe font en Juſtice. Sçavoir *faiſons*, eſt la formule par où commencent les ſentences. Ce *faiſant*, & vous *ferez* bien, c'eſt la fin de toutes les requêtes; & on dit, Soit *fait* ainſi qu'il eſt requi, quand on les enterine. On dit auſſi, *Faire* & parfaire le procés à quelqu'un, pour dire, Inſtruire quelque accuſation contre lui, & donner ſentence. On dit auſſi, *faire* defaut, *faire* ſa comparution perſonnelle, *faire* ſa plainte, ſon enquête, ſon information, *faire* interroger ſa partie. on l'a *fait* mourir par Juſtice, il a été executé à mort.

Ce verbe eſt le plus étendu de la langue, & a encore une infinité d'autres ſens ſuivant les diverſes applications qu'il a avec preſque tous les noms & les verbes. Voicy des exemples des principaux.

Faire affaire, c'eſt conclure un marché. *faire* ſes affaires, c'eſt s'enrichir, c'eſt auſſi aller à la garderobe. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *fait* des affaires avec quelqu'un, pour dire, qu'il s'eſt brouillé avec luy, qu'il s'eſt embarraſſé en de méchantes affaires.

Faire agir, c'eſt employer quelqu'un, remuer quelques reſſorts pour venir à bout de quelque choſe.

Faire l'amour, c'eſt tâcher de plaire à quelque Dame, & de s'en *faire* aimer. *faire* des amitiez, c'eſt careſſer quelqu'un pour l'engager à nous aimer. *faire* les doux yeux, c'eſt regarder amoureuſement une femme.

Faire de l'argent, c'eſt recueillir de l'argent ou vendre quelques hardes pour en avoir. Cet homme *fait* argent de tout.

On a beau *faire*, pour dire, quelque effort qu'on *faſſe*. Il *fait* beau voir, pour dire, c'eſt une choſe agreable à voir. En ce ſens il eſt ſouvent ironique.

Faire le bec, c'eſt à dire, inſtruire quelqu'un de ce qu'il doit dire.

Faire du bruit, c'eſt non ſeulement offenſer l'oreille, mais encore *faire* quelque plainte qui *faſſe* de l'eclat.

Faire bon, c'eſt être caution de quelqu'un ou promettre de payer ſoi-même.

Faire à ſon badinage, c'eſt accoûtumer quelqu'un à être complaiſant à toutes ſes humeurs & volontez.

Faire la Comedie, c'eſt être Comedien, *faire* un tel Perſonnage, *faire* le plaiſant, le bouffon. *faire* Achille, Alexandre, c'eſt à dire, les repreſenter. Les Comediens diſent qu'ils ont *fait* un four, quand ils n'ont pû repreſenter faute d'Auditeurs.

Faire corps neuf, c'eſt ſe rétablir en ſanté aprés une grande maladie, & avoir purgé toutes les mauvaiſes humeurs qu'on avoit auparavant.

Faire le Diable, *faire* l'enragé, c'eſt vouloir tout perdre, ruiner, ſaccager. Il ſe dit auſſi en bonne part de ceux qui *font* quelque choſe d'extraordinaire, qui paroiſt au delà de la force humaine.

Faire difficulté, c'eſt balancer à *faire* quelque choſe. *faire* une difficulté, c'eſt y propoſer un obſtacle.

Faire de l'eau, ſignifie à l'ordinaire, Uriner, lâcher ſon eau. Et on dit de celui qui entreprend une affaire au delà de ſes forces, qu'il n'y *fera* que de l'eau toute claire. On dit auſſi, *faire* du vin de Nazaret, quand on rend du vin par le nez.

Faire faire, c'eſt commander de *faire* quelque choſe. Il a *fait faire* des ſouliers, des habits.

Faire fête, c'eſt *faire* careſſe à quelqu'un. Se *faire* de fête, c'eſt ſe mêler de *faire* quelque choſe ſans y être invité de perſonne.

Faire figure dans le monde, à la Cour, c'eſt y tenir un rang conſiderable.

Faire flores, c'eſt paroître avec éclat, & *faire* plus de dépence qu'on ne peut.

Faire fonds ſur quelqu'un, c'eſt s'aſſurer ſur ſa parole, ſur ſa bonne foy. *Faire* un fonds, c'eſt amaſſer de l'argent, & le deſtiner à quelque employ. On a *fait* un fonds de telle ſomme pour l'artillerie.

Il y aura fort à *faire*, pour dire, que le travail ſera fort difficile.

Se *faire* fort de quelqu'un, c'eſt répondre de lui, être aſſuré qu'il agréera ce qu'on *fera* en ſon nom, qu'on luy *fera* trouver bon.

Faire fortune, c'eſt s'avancer en biens & en honneurs.

Faire de la terre le foſſé, c'eſt à dire, Trouver le moyen de *faire* une dépenſe qu'on prend ſur la choſe même.

Faire foy & hommage, c'eſt jurer fidelité à ſon Seigneur en entrant en poſſeſſion d'un fief.

Faire gras, c'eſt manger de la chair aux jours deffendus; *faire* maigre, c'eſt s'en abſtenir; & *faire* carême, c'eſt jeûner exactement les quarante jours.

Faire le gros Monſieur, *faire* le gros dos, le raminagrobis, c'eſt vouloir paroiſtre riche.

Faire la guerre, *faire* la paix, *faire* un procez, un accord, c'eſt attaquer quelqu'un, ou s'accommoder avec lui. On dit auſſi, *Faire* la guerre à l'œuil, pour dire, Obſerver les conjonctures favorables.

Se *faire* honneur de quelque choſe, c'eſt *faire* paroiſtre qu'on l'a *faite*, en tirer vanité.

Faire joüer une mine, un feu d'artifice. *faire* joüer des Comedies, des machines.

Faire jour, c'eſt à dire que le Soleil eſt levé; & ſe *faire* jour, c'eſt ſe *faire* paſſage par force en quelque lieu.

Faire juſtice, c'eſt executer quelqu'un à mort en public. On le dit auſſi des Juges qui rendent à chacun ce qui lui appartient.

Faire ſa main, c'eſt voler, profiter induëment de quelque maniement qui nous a été confié. *Faire* main baſſe, c'eſt ne donner point de quartier à ſes ennemis, les tuer.

Faire ſa maiſon, c'eſt établir, enrichir ſa famille, la rendre puiſſante. On le dit chez les Princes, quand on *fait* un état des Officiers qui les doivent ſervir. *Faire* maiſon nette, c'eſt chaſſer tous ſes valets pour en prendre d'autres. On dit auſſi, quand on a tout pris ou enlevé les meubles d'une maiſon, qu'on y a *fait* maiſon nette.

Faire mal, c'eſt faire une méchante action; c'eſt auſſi cauſer de la douleur à quelque partie du corps. L'épaule me *fait* grand mal. On dit au contraire, Cela me *fait* grand bien.

On l'a *fait* mort, pour dire, qu'on a *fait* courir un bruit qu'il étoit mort.

Il ne *fait* œuvre de ſes dix doits c'eſt à dire, Il ne *fait* rien du tout. Cela n'y *fait* pas œuvre, c'eſt à dire, n'eſt rien à comparaiſon.

Faire l'Office, c'eſt celebrer le ſervice divin: & on le dit plus particulierement du Prêtre ou Curé qui officie, qui preſide à l'Office, & du Semainier.

Faire les Ordres, c'est conferer les Ordres en public & en ceremonie à diverses personnes.

Faire ses Pasques, c'est se confesser & communier à Pasques : & *faire* son bon jour, c'est exercer la même devotion les autres jours de l'année.

Faire son pacquet, ses adieux, c'est se preparer à s'en aller ; & *faire* gilles, c'est à dire, s'enfuir brusquement & secrettement. On dit aussi, *Faire* du pis qu'on peut, jouer à pis *faire*, pour dire, chercher l'occasion de nuire.

Faire place, c'est écarter la foule pour *faire* passer quelqu'un.

Faire la planche, c'est montrer le chemin, entrer le premier dans une affaire douteuse. *faire* son profit. *faire* d'une chose à son plaisir, en disposer.

Faire le poil, c'est *faire* la barbe, raser, couper les cheveux proprement.

Faire le procés à quelqu'un, c'est approfondir & verifier une accusation *faite* contre luy. On le dit aussi de ceux qui dans les conversations condamnent les actions de quelqu'un.

Faire quarantaine, c'est demeurer quarante jours pour s'airier en temps de peste, hors d'un pays ou d'une ville où on veut entrer.

On dit qu'une Quêteuse a *fait* tant à sa quête, pour dire, qu'elle a receu il. une telle somme d'argent.

Faire queuë, c'est à dire, demeurer en reste de payer, de dire, ou de *faire* quelque chose.

On le *fait* riche de tant, pour dire, On le croit riche de tant.

Faire la roquette, c'est jetter des fusées pendant la nuit pour donner signal de quelque chose à ceux qui sont éloignés. Chardin dans son voyage de Perse dit que les Venitiens *faisoient* la roquette, lors qu'ils étoient dans les ports de l'Archipel, pour avertir les Corsaires Chrêtiens de se retirer. *Roquette* en Italien signifie *fusée*.

Faire le saut, c'est à dire, Hazarder son coup. Il se dit aussi de ceux qui font banqueroute.

Faire des siennes, c'est *faire* quelque action sotte, mauvaise ou violente en suivant son inclination ordinaire.

Faire tort, c'est dérober ou apporter quelque perte ou dommage à quelqu'un. Les heritiers presomptifs disent qu'on leur *fait* tort, quand on dispose de son bien au profit des personnes étrangeres.

On dit qu'un malade *fait* tout sous luy, pour dire, qu'il ne peut retenir ses excremens.

Faire la vie, c'est se rejouir, *faire* la débauche. Il faut *faire* vie qui dure. Il se fait vieux, pour dire, il commence à vieillir. Il *fait* bon vivre en un tel lieu, pour dire, on y vit à bon marché.

Faire tout uni, c'est n'avantager personne.

On dit aussi absolument à celui qu'on rencontre en quelque lieu, Que *faites*-vous icy ? pour dire, Quelle occation vous y ameine ? Que *faites*-vous cette aprésdinée, à quoy voulez-vous que nous nous divertissions.

F A I R E, se prend aussi substantivement. C'est un *faire* la faut. C'est son sçavoir *faire* qui l'a enrichi, pour dire, son adresse, son industrie.

F A I R E, se joint aussi avec la plus-part des verbes de la langue tant actifs que passifs ; & sur tout il est propre aux verbes neutres & absolus. *Faire* aimer. *faire* boire. *faire* mourir. *faire* souffrir. on en *fait* bien accroire au peuple. on *fait* parler souvent les gens contre leur pensée. on leur *fait* faire bien des choses malgré eux. *faire* revivre une dette.

On le joint souvent avec la particule *à*. C'est à *faire* à être battu. je m'y resous. il aura à *faire* à moy. il aura à *faire* à fortes parties. il a à *faire* à la veuve & aux heritiers. c'est à vous à *faire* de telles entreprises.

F A I R E, se dit proverbialement en ces phrases expliquées ailleurs. Qui bien *fera*, bien trouvera. Qui se *fait* brebis le loup le mange. On dit que Paris ne fut pas *fait* tout en un jour, pour dire, Il faut donner du temps pour *faire* les grandes affaires. On dit aussi ; *Faire* bonne mine à mauvais jeu, pour dire, Dissimuler son mécontentement, cacher sa mauvaise fortune. On dit aussi, Quand chacun *fait* son métier, les vaches sont bien gardées, pour dire, qu'il faut que chacun se mêle seulement de ce qui est de sa profession. On dit aussi, que les riches *font* leur Paradis en ce monde. Quand les mots sont dits, l'eau benite est *faite*, pour dire, Qu'il faut convenir de toutes les clauses d'un marché avant que de le conclurre. On dit aussi, Maison *faite*, & femme à *faire*, pour dire, qu'il faut instruire soy-même sa femme, & qu'elle ait du bien acquis. On dit aussi que le bon oiseau se *fait* de luy-même, pour dire, qu'on n'a pas besoin de le dresser. On dit aussi, *Faire* & dire sont deux choses. C'est à moy à *faire*, & à vous à vous taire. Il faut beaucoup *faire*, & peu parler. Il en *fait* mêtier & marchandise. Il faut *faire* le bien pour le mal ; ne *faire* à autrui que ce que nous voudrions qu'il nous *fist*. *Faire* de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien. *Faire* d'une pierre deux coups. A bien *faire* sort y a. Il est aisé de reprendre, & difficile de *faire* mieux. On dit aussi en parlant de choses égales, Qui a *fait* l'un a *fait* l'autre. Qui *fait* le plus, *fait* le moins. Qui *fait* un pot, *fait* une poële. On dit d'un opiniatre, Il est comme le bonnetier, il n'en *fait* qu'à sa tête, à sa fantaisie. Il ne *fait* plaisir qui ne veut. *Faire* de necessité vertu. On *fait* du cuir d'autrui large courroye. Il a *fait* comme Robin *fit* à la danse, du mieux qu'il pût. On dit aussi, *Faire* la sauce à quelqu'un, pour dire, luy *faire* une forte reprimende. Quand on *fait* ce qu'on peut, on n'est pas obligé à davantage. *Faire* d'une mouche un élephant. Il ne *fait* que croitre & embellir. *Faire* du feu violet. L'occasion *fait* le larron. On se *fait* pendre par compagnie. Tout se *fait* avec le temps. On ne peut *faire* qu'en *faisant*. Comme il te *fera*, *fais* luy. Il est *fait* comme quatre œufs. *Faire* des châteaux en Espagne. Voyez *Chasteau*, où se trouve l'origine de ce proverbe. *Faire* son orge, être en une occasion où on peut s'enrichir. Et une infinite d'autres.

F A I S A B L E. adj. m. & f. Qui est facile, dont on se peut promettre la reüssite. La jonction des mers qu'on avoit cruë impossible s'est trouvée *faisable*. la reduction des Coutumes en une ou deux est une affaire juste & *faisable*.

F A I S A N. subst. masc. Oiseau ou coq sauvage, forestier & montagnard, de la grosseur de nos poules, & dont la chair est fort delicate. Il a les plumes du col vertes, a le bec court & crochu. Il paroit noir, mais au soleil il semble noir, bleu, verd & de couleur de feu. Il a aussi une queuë longue & de diverses couleurs. Le mâle a de petites cornes de plumes. On l'a appelle en Latin, *gallus silvestris*, & *fasianus*. La femelle du *faisan* est sans creste. Au feminin on dit *faisanne* & *faisante*. Les *faisans* se nourissent principalement d'œufs de fourmis.

F A I S A N C E. substant. masc. Est un terme dont on se sert dans la plus-part des baux des terres & biens de la campagne, qui se dit des charges & obligations à quoy un Fermier s'oblige au dela du prix de son bail, comme de faire quelques reparations, de faire dire des Messes, acquiter des rentes, donner quelques poulets, beurre, chanvre ou autres menuës denrées sans deduction du prix de sa ferme. Ce mot dans les vieux titres signifioit *corvée*. Ragueau.

F A I S A N D E A U. s. m. Jeune faisan.

F A I S A N D E R. v. n. Se mortifier, se corrompre à demi. Il ne se dit que des viandes qu'on garde jusqu'à ce qu'elles soient attendries, & qui commencent

cent à ſentir quelque choſe du goût du faiſan. Cette eſclanche eſt un peu trop *faiſandée.*

FAISANDIERE. ſ. f. Lieu fermé où on nourrit des faiſans domeſtiques.

FAISCEAU. ſ. m. Paquet ou fagot de pluſieurs choſes qui tiennent enſemble par le moyen de quelque lien ou de quelque enveloppe. Un *faiſceau* d'herbes pour les vaches. un *faiſceau* de linge qu'on porte à blanchir. un *faiſceau* de hardes. un *faiſceau* de fléches. Ce mot vient de *faſcis* & de ſon diminutif *faſcellus*, ou *faſciculus.* Nicod.

On appelloit *Faiſceaux* Romains, des haches liées avec quelques verges ou batons, qui étoient des marques de Magiſtrature.

FAISEUR, EUSE. adj. Artiſan qui fait quelque ouvrage qui ne donne point de nom particulier à ſa vacation. Un *faiſeur* de claveſſins, d'inſtruments de Geometrie. des collets de la bonne *faiſeuſe.* des *faiſeurs* d'affaires.

FAISEUR, ſe dit par mépris de ceux qui font mal quelque choſe, qui n'eſt point eſtimée. Un *faiſeur* de vers. un *faiſeur* de livres. *faiſeur* d'Almanachs, un *faiſeur* de contes. On a dit un *faiſeur* d'oreilles, un *faiſeur* d'enfans.

FAISTAGE. ſ. m. en termes d'Architecture, ſe dit du toit, de la couverture du baſtiment & de toute la charpente aſſemblée. Le *faiſtage* s'étend de ferme en ferme. On a appellé auſſi *Faiſtage*, un droit ou tribut qu'on payoit pour chaque maiſon ou pignon. Dans les vieux titres on l'appelle *faſtagium.*

FAISTE. ſ. m. Sommet, le plus haut d'une maiſon, d'une montagne ou autre grandeur élevée. Quand on eſt parvenu au *faiſte* de la montagne. il faut rebâtir cette maiſon depuis les fondements juſqu'au *faiſte.* les Poëtes diſent que Jupiter en colere fit trembler le Ciel juſqu'au *faiſte.* Ce mot vient de *faſtigium.* Nicod.

FAISTE ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il eſt monté au *faiſte* des honneurs, des grandeurs. il eſt parvenu au *faiſte*, au comble de la gloire. ce tyran eſtoit monté au *faiſte* de la ſouveraine puiſſance.

FAISTE, ſe dit auſſi de la plus haute piece de charpente qui forme le toit, & qui s'étend depuis une ferme juſqu'à une autre, & qui eſt aſſemblée dans le poinçon, où les chevrons s'arrêtent par enhaut, & qu'on fortifie par une autre piece de bois qui eſt poſée en même ſens, mais plus bas, qu'on appelle *ſous-faiſte.* Les *faiſtes* doivent être de ſix ou ſept pouces en quarré. Savot.

FAISTIERE. ſ. fem. Tuille courbée en rond qui ſert à couvrir le *faiſte* des maiſons, & qui reçoit l'eau pour la faire couler des deux coſtez du toit.

FAIT, FAITE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe. Dieu ne fit que dire, que la lumiere ſoit *faite*, & incontinent elle fut créée. cette affaire n'eſt ni *faite*, ni faillie; elle s'en va *faite*; je la tiens *faite.* il doit rendre cet ouvrage *fait* & parfait dans tel temps.

On dit auſſi, C'eſt un homme *fait*, pour dire, C'eſt un homme qui n'eſt plus écolier, qui ſçait vivre dans le monde, qui ſçait ſe conduire.

Bien *fait*, mal *fait*, ſe dit de celuy qui a bonne ou mauvaiſe mine, qui eſt de belle ou de vilaine taille.

On dit qu'une femme eſt bien *faite*, quand elle eſt belle & de grande taille; mal *faite*, quand elle eſt laide & petite, ou bouſſuë, & on l'appelle auſſi *contrefaite.*

On dit, qu'un homme eſt tout mal *fait*, pour dire, qu'il eſt indiſpoſé, qu'il ne ſe porte pas bien, ſans qu'il connoiſſe ſa maladie; qu'il a la tête mal *faite*, pour dire, qu'il eſt un peu fou, qu'il n'a point de jugement. On dit auſſi d'un enfant, C'eſt le pere tout *fait*, tout craché, pour dire, qu'il reſſemble parfaitement à ſon pere.

Prix *fait*, eſt une taxe *faite* par la Police d'une marchandiſe à un prix certain & raiſonnable, ou par les Marchands mêmes. On ne ſurfait point cette marchandiſe, c'eſt un prix *fait.*

Il ſe dit auſſi d'un marché qu'on fait de quelque choſe à certaines conditions, & moyennant un certain prix. Je n'ai point voulu faire faire mon baſtiment à la journée, j'ay un prix *fait* avec un Maçon. ce Traittant a pris ce recouvrement à forfait pour un certain prix *fait* & convenu.

FAIT. ſ. m. action particuliere de quelqu'un. On nous a aſſuré cela comme un *fait* poſitif & conſtant. une fille eſt mal fondée à vouloir qu'un homme l'épouſe, ſous ce ſeul pretexte qu'elle eſt groſſe de ſon *fait.* quand il y a eu rapt ou ſeduction, c'eſt un autre *fait*, c'eſt un *fait* à part. la bonne volonté eſt reputée pour le *fait.* On dit auſſi, que perſonne ne répond que de ſon *fait*, qu'on n'eſt point garent du *fait* d'autruy, ni du *fait* du Prince, mais chacun eſt garent de ſes *faits* & promeſſes. On dit prendre le *fait* & cauſe d'un Fermier, d'un acheteur, &c. On dit encore, Prendre ſur le *fait*, en flagrant delit.

On dit encore, qu'il faut diſtinguer le *fait* d'avec le droit; qu'un Benefice vacque en Regale, quand il n'eſt pas rempli de droit & de *fait*, pour dire, quand il eſt litigieux; que les voyes de *fait* ſont deffenduës, pour dire, qu'il ne faut pas ſe faire juſtice à ſoy-même, ni par violence & de ſon autorité privée. Mettre en *fait*, poſer en *fait*, c'eſt, Avancer, ſoûtenir un *fait.* On accuſe le *fait* du Juge, quand il y a eu quelque prevarication de ſa part. Les Conſuls ne jugent que du *fait* de marchandiſe. Il eſt bien ſur de ſon *fait*, de ce qu'il dit, de ce qu'il a entrepris.

FAIT, ſignifie auſſi, la narration d'un Orateur ou d'un Advocat. Il eſt encore dans le *fait*, il viendra bientôt aux moyens. il ne ſort point de ſon *fait*, de ſon eſpece. venons au *fait.* voicy le *fait.*

FAIT, ſe dit auſſi d'une part de quelque choſe qu'on a partagée enſemble. Les deux freres ont partagé la ſucceſſion de leur pere, ils ont eu chacun leur *fait.* le cadet entend bien ſon *fait.* l'aîné a déja mangé ſon *fait.*

FAIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt propre, convenable. Voila vôtre vray *fait*, ce qu'il vous faut. cette fille n'eſt pas vôtre *fait* pour l'épouſer.

On appelle un Maître en *fait* d'armes, un Maître d'eſcrime. On dit auſſi, En *fait* de guerre, En *fait* de finances, pour dire, En parlant de guerre, de finances,

On dit proverbialement, Donner le *fait* à quelqu'un, pour dire, Se vanger de quelque injure, ſoit par la voye de la raillerie, ſoit par des coups de main.

FAITS, au plurier, ſignifie des actions heroïques. Les *faits* & geſtes de Charlemagne. les hauts *faits* d'armes des neuf Preux. On a appellé auſſi *Faits* d'armes, les combats qui ſe faiſoient dans les joûtes & tournois. On le dit pourtant en ſtile commun. J'ay oüi parler de de vos *faits*, pour dire, de vos galanteries, de vos fredaines.

En termes du palais on dit, des *faits* & intendits: ce ſont des écritures où l'on traitte une queſtion de *fait*, & où on poſe les *faits* qu'on a intention de prouver quand on eſt appointé en *faits* contraires. Donner des *faits* pour faire interroger ſa partie. faute de venir répondre, les *faits* demeurent pour confeſſez & averez. on a abrogé les Lettres de Chancellerie pour articuler *faits* nouveaux.

FAIT A FAIT. adv. A meſure à proportion. J'ay promis de payer mon Maçon *fait à fait* que mon bâtiment s'avancera.

DE FAIT. adverbial. En effet, certainement. Je croy ce que vous me dites, & de *fait* je m'apperçois bien que .... Ce mot sert aussi quelquefois de transition au commencement d'une periode.

FAITARDISE. s. f. Vieux mot qui signifie, Faitneantise, lâcheté, paresse. Ce Gentilhomme a vécu trente ans enfermé dans son château dans une honteuse *faitardise*.

FAITNEANT, ANTE. adj. Paresseux, qui ne fait rien, ou qui ne veut rien faire. En une Republique bien policée on doit punir les *faitneants*. il y a des Ordonnances contre les *faineants* & vagabonds. il y a eu des Rois de la premiere Race qu'on a appellez *Faitneants*. ce Conseiller a vendu sa charge, il veut vivre *faitneant*.

FAITNEANTER. v. n. Estre faitneant.

FAITNEANTISE. s. f. Oisiveté, paresse. la *faitneantise* accoustume le gens à la débauche.

FAIX. subst. masc. Corps pesant qui porte sur quelque chose, & qui le charge. Les colomnes du peristile du Louvre portent un *faix* prodigieux. ce crocheteur, ce porte-faix succombe sous le *faix* dont ses épaules sont chargées. Ce mot vient de *fascis*. Nicod.

FAIX, se dit figurément en choses spirituelles. Ce Ministre est chargé de tout le *faix* des affaires. cette Province succombe sous le *faix* des charges. ce vieillard gémit sous le *faix* des années.

FAL

FALAISE. subst. fem. Bord de la mer fort haut & escarpe, taillé en precipice. Une *falaise* escarpée. Ce mot vient de *fales* ou *fels* Allemand, qui signifie une *roche*, & qui s'est dit premierement sur les costes de Normandie, comme croit Scaliger, & Du Cange aprés luy, ou bien de *phalis* ou *falis*, qui sont des tours fort élevées. On a dit aussi dans la basse Latinité, *falesia*. On disoit autrefois *faloise*, & falise, & on a aussi appliqué ce mot à des roches couvertes de mousse, ou à des costeaux maritimes.

FALAISER. v. n. Terme de mer, qui se dit lors que la mer se vient rompre contre une falaise ou coste escarpée, & lors qu'il n'y a point de sable ou de greve sur ses bords.

FALLACE. subst. fem. Terme de Philosophie. Vice d'un argument captieux & sophistique. La Logique enseigne à découvrir la *fallace* des arguments. On le disoit autrefois de toute sorte de fraude & de tromperie.

FALLACIEUX, EUSE. adj. Argument sophistique. Des discours, des propos *fallacieux*.

FALLOIR. v. n. & impersonnel, qui ne se dit plus à l'infinitif, mais dans quelques autres temps. Il se dit des choses qu'on est obligé de faire ou par necessité, ou par devoir. Il *faut* aimer Dieu sur toutes choses, son prochain comme soy-même. il nous *faudra* tous mourir quelque jour. quand nous eumes diné, il *fallut* payer.

Il se dit aussi des besoins, ou de ce dont on a affaire pour quelque chose. Il *faut* peu de chose pour vivre à un homme sobre. combien *faut*-il de sols pour faire une livre? combien *faut*-il payer à cet artisan pour sa journée? cet enfant se plaint toûjours, on ne sçait ce qu'il luy *faut*.

On dit en proverbe, c'est un faire le *faut*, pour dire, C'est une necessité absoluë de faire telle chose. On dit ironiquement, C'est pour son nez, il luy en *faut*, pour dire, qu'il ne merite pas d'avoir ce qu'il demande.

FALOT. s. m. Grosse lumiere qu'on porte au bout d'un baton, enfermée dans quelque vessie ou lanterne. On appelle aussi *falots*, des lumieres qu'on allume pour éclairer dans les cours & lieux spacieux, qui sont dans des vases pleins de suif ou autres matieres combustibles. On appelle aussi *falot* ou *fanal*, le feu de l'Amiral. Voyez *Fanal*. Ce mot vient de *phanarus*, Latin tiré du Grec *phanos*. Menage. D'autres le derivent du Grec *phallos*. Du Cange dit que ce mot signifioit autrefois des lanternes de camp, que les Anciens appelloient *phares*, dont l'invention est attribuée à Manuel Empereur, selon Cinnamus; & qu'on appelloit *Cereophalum*, un *Falot de cire*.

FALOT, OTE. adj. Homme ridicule, & qui sert de joüet aux autres, mauvais plaisant. On dit par injure vous estes un plaisant *falot*, à celuy qui est fort méprisable.

FALOURDE. subst. fem. Gros fagot lié par les deux bouts, fait de perches coupées, ou de quelques rondins joints ensemble. On s'en servoit autrefois pour combler les fossez des ennemis, comme témoigne Froissart. Nicod dit que ce mot vient de *faix lourd*.

FALQUER. v. n. Terme de Manege. C'est, Donner un mouvement au cheval quand on est prest de l'arréter, en le faisant couler sur les hanches en deux ou trois temps, & en formant un arrét ou demi-arret. On appelle *falcade*, cette action des hanches & des jambes qui se plient fort bas lors qu'on arréte un cheval, en faisant de petites courbettes.

FALQUET. subst. masc. C'est un nom que quelques-uns donnent au hobereau. Voyez *Hobereau*.

FALSIFICATEUR. s. m. Celuy qui contrefait ou altere les drogues.

FALSIFICATION. s. f. Chose qui est falsifiée, aussi bien que l'action de la falsifier. Il se dit des écritures & des drogues. Il y a de la *falsification* en cette datte, en ces épiceries.

FALSIFIER. v. act. Faire une chose fausse qui en imite une veritable. *Falsifier* un testament, en supposer un faux.

FALSIFIER, se dit aussi de la simple alteration d'un acte. Il a *falsifié* cette obligation en la datte, il en a *falsifié* une clause.

FALSIFIER, signifie aussi, Déguiser des drogues qu'on fait passer pour autres qu'elles ne sont ou qui sont mélées de quelque autre chose de moindre prix. Le sang de dragon, la terre sigillée, le musc, le bezoard, le baume, & presque toutes les drogues d'Orient sont deja *falsifiées* sur les lieux. les Cabaretiers *falsifient* le vin d'Espagne, & en font avec du miel.

FAM

FAME. subst. fem. Vieux terme du Palais, qui signifie, Reputation. Il n'est en usage qu'en cette phrase: Il a été rétabli en sa bonne *fame* & renommée. Les hôtes de cette maison sont mal *famez*, ou bien *famez* & renommez. c'est un mot d'où sont derivez, *infame*, *infamie*, *diffamer*, &c. Il viennent du Latin *fama*.

FAMEUX, EUSE. adj. Qui est en vogue, en reputation bonne ou mauvaise. C'est un *fameux* Auteur, un *fameux* Capitaine, un voleur *fameux*. ces rochers ne sont *fameux* que par les naufrages qu'ils ont causez.

FAMELIQUE. adj. masc. & fem. Affamé, qui a grand faim. Ventre *famelique*, estomac *famelique*.

FAMINE. subst. fem. Disette generale de fruits & de bleds ou d'autres aliments. La *famine* fut generale sept ans durant en Egypte. on a pris cette ville par *famine*.

On dit proverbialement, Crier *famine* sur un tas de bled, en parlant des avares qui se plaignent de la necessité du temps, quoi qu'ils ayent assez chez eux dequoy vivre. Ces mots viennent du Latin *fames*.

FAMILIER, IERE. adj. Celuy qui vit avec un autre en grande privauté, & comme s'il etoit de sa famille. On ne doit dire ses affaires qu'à ses plus *familiers* amis. On dit en ce sens, un discours *familier*, des Epistres *familieres*, un stile *familier*, c'est à dire, de la conversation ordinaire, sans affectation des ornements d'éloquence. On appelloit autrefois *familiers* du Roy, les gens de sa suite, ses domestiques, ses Courtisans ordinaires qui composoient sa famille. v. du Cange.

FAMILIER, se dit aussi des choses que nous avons si bien apprises, que nous les retenons & nous en servons sans peine. Il s'est rendu le Latin si *familier*, qu'il semble que ce soit sa langue naturelle.

FAMILIER. subst. masc. Est le nom qu'on donne aux Sergens ou autres moindres Officiers de l'Inquisition. Ces Offices sont exercez par la Noblesse, qui pour cela a de grands privileges, & qui ne peut estre poursuivie en un autre tribunal.

On dit en proverbe, qu'un homme est *familier* comme une Epître de Ciceron, pour dire, qu'il a une familiarité qui incommode.

FAMILIARISER. v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, Se rendre familier. Les Princes ne veulent pas qu'on se *familiarise* avec eux.

On dit figurement, Se *familiariser* avec un Autheur, pour dire, Se le rendre familier, & le posseder parfaitement. Se *familiariser* avec la goutte, pour dire, S'accoustumer à la souffrir.

FAMILIARITE'. s. f. Privauté, accés libre qu'on a chez quelqu'un avec lequel on vit sans façon. Il ne faut pas abuser de la *familiarité* dont les Grands nous honorent.

FAMILIEREMENT. adv. D'une maniere familiere. Parler, agir, s'entretenir *familierement*, en liberté, sans ceremonies.

FAMILLE. substant. m fe. Maison noble, ancienne race. La *famille* des Scipions, des Fabiens. On a fait un beau recueil des medailles des *familles* Romaines.

En France il ne se dit gueres que des maisons de robbe ou bourgeoises. Il y a eu plusieurs Conseillers & Presidens dans cette *famille*. c'est une des plus riches *familles* de Paris.

FAMILLE, se prend plus particulierement pour un ménage composé d'un chef & de ses domestiques, soit femmes, enfants, ou serviteurs. Un pere de *famille*, un fils de *famille*. Abraham s'en alla avec toute sa *famille*, &c.

FAMILLE, se prend encore plus étroitement pour les plus proches parens. Cet homme étoit à table avec sa *famille*. il a assemblé sa *famille* pour conclure ce mariage.

FAMILLE, se dit aussi figurément des choses qui ont quelque alliance entr'elles, ou quelque dependance, comme en Grammaire d'un mot & de ses derivez ou composez. Dans les Dictionaires qui se font par racines on met premierement le mot, puis toute sa *famille*.

En matiere d'Ordres on dit, St. François & toute sa *famille*, pour dire, les Religieux de son Ordre. St. Benoist a une grande *famille*.

Les Chymistes divisent la Nature en trois *Familles* ou Regnes, les mineraux, les vegetaux, & les animaux.

FAN

FAN. subst. masc. Le petit d'une biche. On écrivoit autrefois *faon*. On appelle aussi *fan*, le petit d'un elephant. Ce mot vient du Latin *infans*. Voyez Menage.

FANAL. subst. m sc. Feu allumé sur de hautes tours ou à des ports de mer, pour servir de garde aux vaisseaux. La tour de Cordouan sur la riviere de Bordeaux est un *fanal* fort utile à ceux qui navigent en ces quartiers là.

FANAL, est aussi un feu allumé dans une grosse lanterne, que les vaisseaux portent au plus haut de la pouppe pour se guider la nuit. L'Admiral porte trois *fanaux*, afin de se faire suivre des autres vaisseaux de la flotte; le Vice-Admiral deux; les autres navires de quatre un. Menage le derive de *phanarium*, qu'on a dit du Grec *phanarion*.

FANATIQUE. adj. m. &. f. Visionaire qui s'imagine voir des revelations & des inspirations. La pluspart des Heresiarques ont été des *fanatiques*. Ce mot vient de *fanum*, Latin, qui signifioit un temple des Payens. Les premiers Chrêtiens appelloient par cette raison tous les Gentils, *fanatiques*. Les vieilles Chroniques de France ont appellé Clovis, *fanatique* & Payen.

FANFARE. subst. fem. Bruit ou concert d'instruments militaires, comme trompettes, fifres, tambours, timbales, & haut-bois. La reception de cet Officier Général se fit avec plusieurs *fanfares*. Il se dit plus particulierement du ton des clairons.

FANFARE, signifie figurément, une vaine ostentation ou grande rejouissance. Cette nopce s'est faite avec grande *fanfare*, avec grande réjouïssance. un Espagnol fait de grandes *fanfares* pour peu de chose.

FANFARON. subst. masc. Homme qui fait vanité de sa bravoure, de sa naissance, de ses richesses, encore que le plus souvent il n'ait rien de tout cela. Les menaces d'un *fanfaron* ne sont pas dangereuses. Ce mot est pur Espagnol, & il est originairement Arabe, où il signifie un homme leger & babillard, qui promet plus qu'il ne peut tenir. Menage.

On le dit figurément en choses spirituelles. Cet Auteur a un stile *fanfaron*, ampoulé, rempli de grands mots qui ne disent rien.

FANFARONNADE. subst. fem. Action de fanfaron, vanité mal-fondée. Les François ne s'étonnent point des *fanfaronnades* des Espagnols.

FANAGE. subst. masc. Action de faner l'herbe d'un pré fauché; & le salaire de ceux qui sont employez a cette besogne. Il faut trois jours de beau temps pour faire le *fanage* de ce pré. on a payé deux écus aux faneurs pour leur *fanage*, pour leur travail.

FANER. verb. act. & neut. Estendre l'herbe d'un pré fauché, & la remuer pour la faire secher, & en faire des veillotes & des meulons. On a été huit jours à *faner* cette prairie. Il a fait beau *faner* cette année, le temps a été sec.

FANER, se dit aussi des fleurs qui se sechent ou se flétrissent. Une rose cueillie se fane bientost. le grand hale *fane* les fleurs. les Fleuristes étendent des toilles sur leurs beaux carreaux de tulipes, pour empecher qu'elles ne se *fanent*.

FANER, se dit figurément de la beauté & du teint qui se passe & se flétrit. Quand une femme passe 40. ans, son teint se fane, sa beauté est *fanée*, est passée. Quelques-uns ont derivé ce mot d'*evanescere*. d'autres ont creû qu'on avoit dit *faner*, au lieu de *fenner*, faire du *fenum*.

FANÉ, ÉE part. pass. & adj.

FANEUR, EUSE. s. m. & f. Gens de journée qu'on loüe pour faner. On donne tant aux *faneurs*, & tant aux *faneuses* pour faner. les *faneurs* doivent avoir une fourche & un râteau.

FANFAN. s. m. & f. Terme populaire dont les peres & les maris se servent pour caresser leurs femmes & leurs enfans. Les femmes & les meres s'en servent aussi à l'égard de leurs enfants & de leurs maris. On a veu des vieilles se rendre ridicules, pour appeller encore leurs maris *fanfan*. Ce mot est formé de *fan* & de son reduplicatif.

FANFRELUCHE. s. f. Il s'est dit originairement des flammèches qui s'élevent en l'air quand on brusle des feüilles, comme témoigne le Dictionaire de *la Crusca* sur ce mot *fanfaluga*, qui signifie la même chose en Italien. On l'a étendu par ressemblance aux choses mondaines qui n'ont que de la vanité & un faux éclat. Menage derive ce mot de *fralucere* par reduplication. Tripault le derive du Grec *pompholix*, qui signifie *flammèche*. Du Cange témoigne qu'on a dit dans la basse Latinité *fanfaluga* & *fanfoluca*; & que ces mots sont tirez du Saxon, où ils signifient une chose de rien, une ordure; & qu'on en a fait *fanfreluche*. Le second chapitre de Rebelais est intitulé, les *fanfreluches* antidotées, trouvées en un monument antique. Aujourd'huy le mot de *fanfreluches*, ou plustost de *freluches*, se dit seulement de certains boutons à queüe qui aboutissent à une petite houppe de soye. On appelloit autrefois *freluque*, un floquet de cheveux.

FANGE. s. f. Boüe de campagne qu'on trouve dans les terres grasses & lieux humides & marescageux. Les pluyes ont rompu les chemins, tout est plein de *fange* à la campagne, on ne se peut tirer des *fanges*. Ce mot vient du Latin *fangue*, qu'on a dit dans la basse Latinité, comme témoigne du Cange; ou de *phanum*, qui est un vieux mot François. qui signifioit *lac* & *marescage*. Ce qu'on appelle encore en Flandres *faignes*. Il vient plutôt de *fancq*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *fange*.

FANGEUX. adj. Plein de fange.

FANION. subst. masc. Terme de Guerre. C'est un étendart qu'un valet de chaque brigade de cavalerie ou d'infanterie porte à la tête, des menus bagages de la brigade, lors qu'on fait marcher les bagages de l'armée pour leur faire observer leur ordre. Il est de serge & de la couleur des livrées du Brigadier ou du Commandant. Ce mot vient apparemment de *gonfanone* Italien, qui signifie *banniere*.

FANON. subst. masc. Le devant d'un bœuf, d'un taureau. La peau d'un gras *fanon* luy bat sur les genoux. Rampale dans ses Idylles. Les Latins l'appellent *paleare*, ou *palearium*.

FANON, en termes de Manege, se dit d'un gros toupet de poil ou de crin qui vient au derriere du boulet de plusieurs chevaux. Les chevaux de carrosse ont souvent de gros *fanons*.

FANON, se dit aussi des barbes de balaine, qui pendent des deux côtez de la gueule de ce monstre. Le cent pesant de *fanons* de balaine a été reglé par Arrest du Conseil à 67. l. 10 s. C'est ce qui sert à mettre dans des corps de juppe des femmes, & à plusieurs sortes d'ouvrages où on a besoin d'une matiere pliante & qui fasse ressort.

FANON, en termes de Marine, est un racourcissement du point d'une voile, & particulierement de celle d'artimon, lors qu'on la trousse & ramasse avec des garcettes pour prendre moins de vent. Ces *fanons* sont des bouts de corde divisez en plusieurs articles ou matticles attachez aux grandes voiles, qui les embrassent & serrent quand il est besoin.

FANON, en termes d'Eglise, signifie un manipule ou ornement sacerdotal, que les Prêtres, Les Diacres & Sous-Diacres mettent au bras gauche en officiant. Il est fait en forme de petite étole. Voyez *Manipule*. Où on a fait voir que c'étoit autrefois une espece de mouchoir blanc, comme témoigne Du Cange. Son primitif est *pannus*, dont les Allemands ont fait *fannus*, parce qu'ils changent ordinairement le *p.* en *f*.

FANON, se dit aussi des deux pendants qui sont au derriere de la mitre d'un Evêque, & aussi du bonnet ou de la couronne de l'Empereur.

FANON, en termes de Blason, est un large brasselet fait à la maniere du fanon de Prêtre pendant du bras droit, au lieu que celuy du Prêtre pend du bras gauche. C'étoit autrefois une manche pendante qu'on portoit prés du poignet, sur tout en Allemagne, d'où ce nom nous est venu, parce que les Allemands appellent *fanen*, une piece de linge ou d'étoffe, & quelquefois une banniere. On l'appelle autrement *dextrochere*.

FANON, se prend aussi quelquefois pour *gonfanon*. Voyez *Gonfanon*. Et en ce sens Borel le derive du Grec *phaino, appareo* parce qu'on le voit de loin étant au bout d'une pique.

FANTAISIE. s. f. L'imagination, la seconde des puissances qu'on attribuë à l'ame sensitive, ou raisonnable. Les especes ou images des corps font leur derniere impression dans la *fantaisie*. Ce mot vient du Grec *phantasia*, qui signifie *imagination*. Nicod.

FANTAISIE, signifie encore la determination de l'esprit à croire ou à vouloir les choses selon les impressions des sens. Chacun juge des ouvrages selon son sens, selon sa *fantaisie*. Quand un malade est desesperé on le laisse vivre à sa *fantaisie*. on ne luy sçauroit ôter cette *fantaisie* de l'esprit. Il luy faut laisser passer cette *fantaisie*.

FANTAISIE, est aussi quelquefois ce qui est opposé à la raison, & signifie Caprice, bizarrerie. Il y a bien des gens qui ne consultent jamais la raison, mais qui se laissent emporter à leurs *fantaisies*.

FANTAISIE, est aussi une piece de Musique qui est composée d'accords agreables, mais qui ne peut estre reduitte sous aucun genre des pieces reglées. On le dit aussi, mais plus rarement, de quelques pieces de Poësie ou de Peinture.

On appelle proverbialement, des *fantaisies* musquées, des bizarreries de personnes de condition qu'on n'ose condamner.

FANTASSIN. s. m. Soldat qui marche & combat à pied. C'est de *fantassins* qu'est composée toute l'infanterie. Ce mot vient de *fante* Italien, qui signifie, *jeune homme*, dont le diminutif est *fantassins*.

FANTASQUE, adj. masc. & fem. Capricieux, bourru, qui a des manieres ou des humeurs extraordinaires. On a de la peine à gouverner les hommes *fantasques*. les masques affectent d'avoir des habits *fantasques*. les Cabalistes ont des opinions *fantasques* & extravagantes.

On dit proverbialement, qu'un homme est *fantasque* comme une mule, parce que cet animal est sujet à plusieurs caprices. On dit aussi qu'il y a de quoy contenter les *fantasques*, quand on donne à choisir de plusieurs choses differentes. Ce mot vient du Latin *fantasticus*.

FANTASQUEMENT. adv. D'une maniere fantasque. Tous les danseurs de ce ballet étoient fort *fantasquement* vestus.

FANTASTIQUE. adj. masculin & feminin. Imaginaire, qui n'a que l'apparence. Les esprits foibles sont sujets à avoir plusieurs visions *fantastiques*; il leur apparoist des esprits qui n'ont que des corps *fantastiques*.

FANTOSME. s. m. Terme de Philosophie L'image qui se forme en nôtre esprit par l'impression que font les objets sur nos sens. L'ame ne connoist rien que par les *fantosmes*.

FANTOSME, est aussi un spectre, une chimere, une vaine apparence que nous croyons voir, qui nous trouble & nous épouvante, quoy que ce ne soit rien en effet. Il apparut un *fantosme* qui fit peur à Cassius au temps de la bataille. un jaloux se met mille *fantosmes* dans l'esprit, qui le tourmentent. Orphée croyoit emmener son Euridice, & ce n'étoit qu'un vain *fantosme*.

On dit figurément d'une personne maigre & décharnée, que ce n'est plus qu'un *fantosme*, comme si elle n'avoit plus de corps.

On dit aussi d'une chose qui a degeneré, qui n'est plus dans le lustre & l'éclat qu'elle avoit autrefois, que ce n'est plus qu'un *fantosme*. Le titre d'Empereur d'Occident n'est plus qu'un *fantosme*. les Ministres d'un tel Etat font toutes les affaires, le Roy n'est plus qu'un *fantosme*. Corneille a dit aussi dans l'Illusion Comique.

Ces *fantosmes* d'honneur, & ces vaines chimeres.

FANTOSME, est aussi un homme d'osier ou de paille dont on se sert dans les executions pour la representation de ceux qui sont condamnez à étre bruslez ou écartelez, quand on ne les a pû attraper.

FAO

FAONNER. v. n. qui se dit des biches, des femelles de chevreuil, qui mettent bas leur fruit, ou leur fan ou faon.

FAQ.

FAQUIN. subst. masc. Crocheteur, homme de la lie du peuple, vil & méprisable. Il y a beaucoup de Grands Seigneurs qui ont des ames de *faquins*. Ce mot vient de l'Italien *facchino*, qui signifie *porte-faix*, qui a été formé de *fasculino* diminutif de *fasciculus*.

FAQUIN, est aussi un fantosme ou homme de bois qui sert à faire les exercices de manege, contre lequel on court, pour passer sa lance dans un trou qui y est fait exprés. Il y a des courses de *faquins* où le coup de l'œuil en vaut trois, de l'œuil au bout du nez deux, du nez au menton un. Voyez *Quintaine*.

FAQUIRS. Terme de Relations. Ce sont certains devots errants dans les Indes, qui font des mortifications & des penitences outrées & incroyables. Ils vont en troupe avec des étendards & des armes; & tel est suivi de plus de 200. disciples. Ils campent aux lieux où leur maître se veut reposer.

Il y a aux Indes huit cent mille *Faquirs* Mahometans, & douze cens mille Idolatres. Ils vont tous nuds l'hyver & l'été, couchent sur la terre, sur laquelle ils étendent un peu de cendre. Il y en a qui passent plusieurs années sans se coucher ni jour ni nuit, mais qui s'appuyent seulement sur une corde qui est suspenduë; d'autres qui s'enferment dans une fosse neuf ou dix jours sans boire ni manger; d'autres qui tiennent les bras élevez au ciel si long-temps, qu'ils ne les peuvent plus abaisser quand ils veulent; d'autres qui se mettent du feu sur la tete, & se laissent brusler jusqu'à l'os. Ils ne bruslent pas même de bois, de peur qu'il ne s'y trouve quelque petit animal enfermé. Il y en a qui se roulent tout nuds sur des épines. Ils se vantent d'avoir l'esprit prophetique, & ils enseignent aux femmes l'art de se faire aimer, & d'avoir des enfans. Ils ont neanmoins telle continence, que les femmes par devotion leur venant baiser le bout de la verge, ils n'en sentent aucune émotion. Tavernier, & presque tous les autres voyageurs.

FAR

FARAILLON. s. m. Terme de Marine. C'est un petit banc de sable ou banquereau separé d'un grand banc par quelque passage ou fil d'eau qu'on nomme *pas*, ou *tres-pas*, ou *pertuis*.

FARCE. s. f. Terme de cuisine. C'est un assaisonnement de viandes hachées menu avec des herbes, des œufs, des épices. On met des poulets, des cochons, des carpes à la *farce*. on fait des œufs à la *farce*, qu'on appelle *farcis*.

FARCE, se dit aussi de ces petites faceties que donnent les charlatans en place publique pour y amasser le monde, parce qu'elles sont remplies de plusieurs pointes & de mots de gueule. Les Comediens en ont fait de plus regulieres qui ont gardé le même nom chez le peuple, & qu'ils appellent plus honnêtement de petites Pieces Comiques. Les *farces* de Tabarin, de Marroquin, de Turlupin, &c. la *farce* du Baron de la Crasse, du Souper mal apprêté, &c. Les vieux Poëtes ont fait grand état de la *farce* du Patelin. Ce mot vient de *facetia*, ou plutost il vient de *farео*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton signifie *moquerie*, où on appelle aussi un boufon, *faruel*.

FARCE, se dit aussi au figuré de toutes les contestations ridicules. Ces deux Autheurs se sont dit mille injures, c'étoit une *farce* de les voir disputer. il y a bien des causes à l'Officialité qui sont si plaisantes que les Procureurs en font des *farces*.

On dit en proverbe, Tirez le rideau, la *farce* est joüée, pour dire, que la Comedie est achevée, que l'affaire est terminée.

FARCEUR. s. m. Bouffon qui joüe à la farce, qui donne la farce, qui dit des plaisanteries outrées ou indecentes.

FARCIN. substant. mascul. Maladie des chevaux, ou des bœufs. C'est un venin ou corruption du sang qui paroist en forme de boutons ou de cordes le long des veines, & par des ulceres qu'on guerit à peine en y faisant entrer un fer ardent. Le *farcin* se gagne aisément, & est une vraye peste pour les chevaux.

FARCINEUX, EUSE. adj. Qui a le farcin. Un cheval *farcineux* communique bien-tôt son mal aux autres.

FARCIR. v. act. Assaisonner, accommoder quelque mets avec de la farce. *farcir* un oison, des œufs.

On dit aussi, *farcir* son estomac de viandes, pour dire, l'emplir de viande, comme si on le vouloit luy-même mettre à la farce.

FARCIR, se dit encore de plusieurs choses dont le monde est plein, qui sont éparses çà & là. Toute la terre est *farcie* de Juifs. toute cette ville est *farcie* de méchants faiseurs de vers.

FARCIR, se dit figurément en choses morales. Un livre, un discours est *farci* de Grec & de Latin, d'autoritez, de méchantes pointes, pour dire, qu'il en est plein, ou qu'il y en a plusieurs semées çà & là. Ce qu'on a décrié Rabelais, c'est qu'il est *farci* d'impietez & d'impuretez, quoy que d'ail-

leurs il y ait de bonnes choſes. Ces deux dernieres ſignifications ſe prennent toûjours en mauvaiſe part.

FARCI, IE. part. & adj. Oiſon *farci*. livre *farci* de Grec. Province *farcie* d'heretiques.

Tous ces mots viennent par corruption de *farcimen*. Menage aprés Scaliger.

FARD. ſubſt. maſc. Ce qu'on met ſur le viſage pour l'embellir. Les vieilles ſe ſervent de *fards* & de pommades pour paroître jeunes. le *fard* fait avec la ceruſe eſt corroſif. Les Chymiſtes trompent les femmes, en leur vendant de l'huile de talk comme un *fard* excellent.

FARD, ſignifie figurément, toute ſorte d'artifice dont on ſe ſert pour déguiſer une choſe, & la faire paroître autre, & plus belle qu'elle n'eſt en effet. L'éloquence eſt un certain *fard* qui embellit & qui agrandit les choſes. c'eſt un homme adroit & diſſimulé, qui ne parle jamais ſans *fard*.

FARDEAU. ſubſt. maſc. Grand poids charge qu'on ſupporte. Ces colomnes ne ſont pas aſſés fortes pour ſoutenir un ſi peſant *fardeau*. ce crocheteur porte de gros *fardeaux* ſur ſes épaules. la Mechanique a trouvé les moyens de lever toutes ſortes de *fardeaux* par le moyen des mouflès, des vertins, de tours, & de leviers.

FARDEAU, ſe dit figurément en Morale de toutes les choſes qui nous ſont oneroſes. Cet homme eſt veuf d'une méchante femme, il eſt dechargé d'un peſant *fardeau*. les Evêchez, les Magiſtratures ſont de peſans *fardeaux* qu'on met ſur ſa tête. quand on a fait une bonne confeſſion, on a la conſcience déchargée d'un grand *fardeau*.

FARDER. verb. act. Appliquer du fard. les jeunes femmes qui ſe *fardent* deviennent ridées avant le temps.

FARDER, ſignifie auſſi, Employer de l'artifice pour faire paroître une choſe plus belle qu'elle n'eſt. Cet Orateur dans ce Panegyrique a bien *fardé* ſon Heros, ſon diſcours étoit bien *fardé*. ce marchand ſçait bien *farder* ſa marchandiſe; il met toujours deſſus le plus beau.

FARDÉ'E. part. & adj.

On dit en proverbe, Temps pommelé & femme *fardée* ne ſont pas de longue durée.

FARDEUR. adj. Qui farde & déguiſe quelque marchandiſe. Les maquignons, les frippiers ſont de grands *fardeurs* de ce qu'ils vendent. Ce mot eſt de peu d'uſage.

FARE. Voyez. *Phare*.

FARE. Terme de peſche. C'eſt une fête de Peſcheurs qui ſe faiſoit vers le mois de May, où les Peſcheurs s'aſſembloient, & quelquefois les Officiers des Eaux & Foreſts, pour faire une peſche ſolemnelle & de réjoüiſſance. Il eſt deffendu par la derniere Ordonnance de 1669. d'aller à la *fare*, à cauſe que cela depeuploit les rivieres.

FARFADET. ſ. m. Petit Demon ou Eſprit follet qui fait peur aux perſonnes ſimples, qui croyent le voir ou entendre la nuit.

FARFOUILLER. v. act. Foüiller en quelque endroit confuſément & en y cauſant du deſordre. Tous les papiers de ce cabinet ſont en confuſion, quelqu'un y eſt venu *farfoüiller*.

FARIBOLES. ſ. f. Pluſieurs choſes vaines qui ne meritent aucune conſideration. Au lieu de bonnes raiſons cet Auteur ne dit que des *fariboles*. Menage avec Henry Etienne croit que ce mot vient par corruption du Grec *parabole*. De Valois le derive de choſes frivoles, telles que les diſcours des charlatans Du Cange le derive de *faria*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifie une grande confuſion de paroles. Dans les Gloſes d'Iſidore & de Papias.

FARINE. ſubſt. fem. Bled moulu, legume reduit en poudre, *farine* de froment, *farine* de ſegle. Le gruau ſe fait de *farine* d'avoine. la poudre à deſſeicher les cheveux ſe fait de *farine* de féves. le blutoir ſepare le ſon d'avec la *farine*. Athenée dit qu'on éleva autrefois des Statuës dans la ville de Scolon en Beotie à l'honneur de Megalarte & de Megalomaſe pour avoir été les inventeurs du pain & de la *farine*.

Folle *farine*, eſt la *farine* la plus menuë que le vent enleve, & qui s'attache aux parois du moulin.

On dit proverbialement, qu'une femme a donné ſa *farine*, & qu'elle vend ſon ſon, pour dire qu'elle fait plus rencherie en vieilleſſe que quand elle étoit jeune. On dit auſſi, Ce ſont des gens de même *farine*, pour dire, que ce ſont de vauriens, des perſonnes également preſtes à mal-faire. On dit auſſi par terme de mépris, Je ne veux point avoir affaire à des gens de cette *farine*.

FARINEUX, EUSE. adj. Qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. Dartre *farineuſe*, en parlant de celle qui en ſe ſeichant laiſſe une craſſe blanche qui reſſemble à la farine.

FARINIER. ſubſt. maſc. Marchand de bled moulu. Ce Meunier a la chalandiſe des *Fariniers*, qui font moudre du bled pour venir vendre de la farine à la halle.

FAROUCHE. adj. m. & f. Qualité des animaux ſauvages & cruels qui ſe retirent dans des foreſts, des deſerts & des cavernes. Les lions, les tigres & les ours ſont des animaux *farouches* & cruels. pluſieurs Martyrs ont été expoſez aux bêtes *farouches*. Ce mot vient de *ferox*. Nicod.

FAROUCHE, ſe dit auſſi des animaux timides qu'on a de la peine à apprivoiſer. Parmi les oiſeaux & les animaux domeſtiques il y en a de *farouches* qu'on ne peut apprivoiſer, qui s'enfuyent quand on en approche, comme des chats, des pigeons, &c. On appelle un cheval *farouche*, lors qu'il n'a pas encore été dompté. les bœufs & les chiens qu'on a laiſſé dans les Iſles de l'Amerique ſont devenus *farouches*.

FAROUCHE, ſe dit auſſi des hommes bourrus, fantaſques, & ennemis de la ſocieté civile. La plus-part des Philoſophes pedans ſont des gens *farouches* qui fuyent la compagnie, qui veulent vivre en particulier. les Tyrans ont été d'un naturel *farouche* & cruel. les peuples de l'Amerique étoient la plus-part ſauvages & *farouches*. il y a des gens timides qui ont un eſprit *farouche*, qui s'effarouchent de tout.

FAROUCHE, ſe dit quelquefois en bonne part. Les Catons avoient une vertu *farouche*, ſevere & inflexible. cette Dame eſt fort *farouche*, elle ne ſouffre aucune galanterie.

On dit auſſi quelquefois, un œuil *farouche*, ou un régard *farouche*. Il y a quelque choſe de *farouche* dans la mine, dans les paroles de cet homme-là.

FAS

FASCE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des friſes & des trois bandes ou parties qui compoſent l'architrave.

FASCE, en termes de Blaſon, eſt une des pieces principales & honorables de l'Eſcu, qui le coupe par le milieu, & ſepare le chef de la pointe. Quand il n'y a aucune autre piece ſur l'Eſcu, elle en doit contenir le tiers. Que ſi elle eſt plus étroite, elle ſera priſe pour deviſe. Les anciens Blaſonneurs l'appellent auſſi *faiſſe* ou *feſſe*. Montauſier porte d'argent à la *faſce* de gueules. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *faſcia*, qui ſignifie une

bandelette de toille. D'autres, comme Scohier, disent que la *fasce* est ce que les Latins nomment *fascem seu trabem transversalem*; car de fait elle ressemble à une poutre mise au travers de l'Escu.

FASCÉ adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Escu chargé de plusieurs fasces de different émail. On en met au nombre de quatre, de six & de huit. S'il y en a dix ou douze, on dit *burellé*.

On dit, *Fascé, contrefascé*, lors que l'Escu *fascé* est parti par un trait par lequel l'émail des fasces est changé, desorte que le metail est opposé à la couleur, & la couleur au metail.

Fascé denché, se dit lors que toutes les fasces sont dentées, & de telle façon, que l'Escu en est autant plein que vuide. Il y a aussi des fasces *denchées* au haut & au bas; d'autres seulement d'un costé, qu'on appelle *feuilles de scie*. Il y en a aussi de bretessées, crenelées, engreslées, échiquetées, ondées, fretées, maçonnées, losangées, & autres.

FASCHER. v. act. Choquer, offenser quelqu'un, luy donner un sujet de chagrin ou de colere. Il est dangereux de *fascher* celuy de qui on depend. la mort *fasche* assez d'elle-même, sans y ajoûter de la honte. on est souvent malade pour s'étre *fasché*. il me *fasche* bien de payer cette taxe. On dit proverbialement, S'il se *fasche*, il aura deux peines. Menage tient que ce mot vient de *fatigare*, dont les Latins ont usé, pour dire, Offenser & piquer par brocards & railleries.

FASCHÉ, ÉE. part. & adj.

FASCHERIE. s. f. Colere, chagrin, déplaisir, L'affront sanglant qu'on luy a fait luy a bien donné de la *fascherie*. la douleur l'a tellement saisi, qu'il est mort de *fascherie*.

FASCHEUX, EUSE. adj. Qui donne de la fascherie, de la peine & de la difficulté. Il se dit des personnes. C'est un homme *fascheux*, un esprit *fascheux*, qui est fantasque, bourru, avec qui on ne peut vivre. Il se dit aussi des choses. Les Alpes sont *fascheuses* à traverser. les chevaux sont *fascheux* à domter, les rossignols à nourrir.

FASCHEUX. subst. Un importun, un homme odieux qui déplait.

> Vous en serez, ô questeurs & questeuses,
> Du nombre affreux des *fascheux* & *facheuses*.
> Scarron.

On dit aussi absolument, Il est *facheux* de perdre son bien. Cela est *fascheux* de passer toute sa vie à plaider.

FASCICULE. substant. masc. Terme de Medecine. C'est une mesure d'herbes par laquelle on entend ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche. Les Medecins le designent dans leurs ordonnances par *fasc*.

FASCINATION. subst. fem. Charme qui empèche qu'on ne voye les choses comme elles sont en effet. Les merveilles qu'on dit que les sorciers font voir n'ont point de realité, c'est une simple *fascination*. Ce mot prend son origine du Grec, étant tiré immediatement du Latin *fascino* du verbe *fascinare*; originairement du Grec *baskainein*, qui signifie la même chose.

FASCINATION, se dit figurément en Morale du trouble des sens causé par une violente passion, qui nous fait apperçevoir les choses autrement qu'elles ne sont. On ne peut pas avoir tant d'amour pour cette laide sans *fascination*.

FASCINE. sub. fem. Fagot de menu branchage dont on se sert à l'armée pour se couvrir, ou pour brûler des logements, combler des fossez, &c. Une *fascine* goudronnée est d'un pied & demi de tour. une *fascine* d'épaulement est de deux ou trois pieds. on commande des soldats pour aller à la *fascine*. En la basse Latinité on a dit *fascenina*, *fascennia* & *fascinata*, pour signifier ces pals de bois & *fascines* qui servoient de clôtures aux anciens chasteaux ou metairies.

FASCINER. verb. act. Faire certains charmes qui font paroistre les choses autrement qu'elles ne sont à nos yeux, à nostre imagination. Les sorciers *fascinent* les yeux pour faire apparoir des Demons.

On le dit aussi au figuré. Les passions nous *fascinent* l'esprit, & font paroistre beau ce qui est laid.

FASCINÉ, ÉE. part. & adj. Yeux *fascinez*.

FASEOLE. substant. fem. Espece de legume qui est de la nature des feves. En Latin *phaselus*, *phaseolus*.

FASTE. subst. masc. Orgueil apparent, affectation de vanité, d'un éclat qui paroist aux yeux des hommes. Les hypocrites donnent l'aumône avec *faste*, comme faisoient les Pharisiens. l'indolence des Stoiciens n'etoit qu'un pur *faste* & vanité de paroles. toutes les nations haïssent le *faste* des Espagnols. Ce mot vient du Latin *fastus*, qui se tire, selon Martinius, du verbe *fari*. Le mot de *fastus* s'est pris d'abord *pro inani jactantia*, pour une vaine & ridicule vanterie.

FASTE, quelquefois se prend en bonne part, & signifie simplement, Magnificence. Il faut qu'un Ambassadeur paroisse avec *faste*, pour faire honneur à son Maître. le *faste* de la Cour de France montre la puissance de son Roy.

FASTE, se dit aussi du discours & du stile qui est haut & empoulé. Cet Orateur a commencé son discours avec beaucoup de *faste* & de grands mots. le stile de Lucain a trop de *faste* pour estre naturel.

FASTES. substant. masc. plurier. Calendrier des Romains où étoient marquez jour par jour leurs Festes, leurs Jeux, leurs Ceremonies. C'est dommage que nous n'ayons les six derniers livres des *Fastes* d'Ovide. Ce mot vient du Latin *fasti*, *fastorum*, du verbe *fari*, *parler*. Les jours *fastes* étoient parmi les Romains, ceux durant lesquels il étoit permis de poursuivre quelque affaire en justice, auxquels le Preteur pouvoit dire ces trois paroles : *Do*, *dico*, *addico* : Ovid.

> *Ille nefastus erit per quem tria verba silentur*,
> *Fastus erit per quem Lege licebit agi.*

On appelle aussi le Catalogue ou l'Histoire Chronologique de la suitte des Consuls, les *Fastes* Consulaires.

On appelle encore poëtiquement & oratoirement *Fastes*, les Archives, les Registres publics où sont conservez les Memoires historiques des choses les plus memorables arrivées en chaque nation.

FASTIDIEUX, EUSE. adj. Importun, ennuyeux, fatigant par ses discours & par ses actions. Cet ouvrage est aussi *fastidieux* que son Auteur, on ne sçauroit souffrir ni l'un ni l'autre.

FASTUEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de faste. Il ne se dit que des personnes, & toujours en mauvaise part.

FASTUEUSEMENT. adv. D'une maniere fastueuse.

FAT

FAT. adject. & substant. Sot, sans esprit, qui ne dit que des fadaises. Il n'a d'usage qu'au masculin. Cet

homme s'est marié à une grosse, c'est un *fat*, il a fait le *fat*. il nous est venu faire un discours qui est bien *fat*. Ce mot vient du Latin *fatuus*.

FATAL, ALE. adj. Ce qui doit arriver necessairement, arrest de la destinée. C'est par un decret *fatal* de la providence que cette ville a esté ruinée.

FATAL, signifie aussi, Malheureux. Ce jour-là a été *fatal* à la Republique. la bataille d'Arbelles fut *fatale* aux Persans.

FATAL, signifie encore, la fin, la mort. On a beau appeller le Medecin, quand l'heure *fatale* est venuë, il faut mourir.

> Et que devant ton jour *fatal*,
> Cent revolutions solaires
> Eclairent sur son vertical.

Ce sont des vers des Visionnaires.

FATALEMENT. adv. D'une maniere fatale.

FATALITE'. s. f. Necessité d'un évenement, dont on ne sçait point la cause, & que les Anciens attribuoient à la destinée. Quoy que cet homme ait de bons desseins, je ne sçay par quelle *fatalité* ils tournent toûjours en mal. les Anciens donnoient tout à la *fatalité*.

FATIDIQUE. adj. Qui prophetise ou annonce les arrêts des destinées. Il ne se dit que des divinations prophanes des Anciens, qui se faisoient par le vol des oiseaux, des trepieds, & autres choses qui servoient de fondement à leurs predictions & à leurs vains oracles.

FATUITE'. s. f. Sottise, impertinence. On ne peut trop blâmer la *fatuité* de ceux qui parlent toûjours, & qui ne sçavent rien.

FATIGANT, ANTE. adj. Qui lasse, qui ennuye qui nous est à charge. La poste aux asnes est une allure bien *fatigante*. les sots Panegyristes sont des gens bien *fatigants*. c'est une chose bien *fatigante* que d'avoir tant de parents sur les bras.

FATIGUE. s. f. Peine de corps qui lasse & qui travaille. On ne doit point aller à la guerre, qu'on n'ait le corps fait à la *fatigue*. les chevaux de manege ne sont pas propre pour la *fatigue*.

FATIGUE, se dit aussi en parlant des hardes & habits qui resistent au mauvais temps, ou qu'on ne se soucie pas de salir & de gâter. C'est un gros habit de *fatigue* qui ne sert que pour la pluye, ou quand on ravaude dans le ménage.

FATIGUER. v. act. Harceler, lasser. Ce Partisan *fatigue* les ennemis par ses courses continuelles. le meilleur cheval se *fatigue* à la longue. cet homme ne durera pas au travail, il *fatigue* trop. Ce mot vient du Latin *fatigare*. On a appellé aussi *fatigia*, les travaux, peines & *fatigues*, Du Cange.

FATIGUER: se dit figurément des choses spirituelles. L'esprit se *fatigue* aussi bien que le corps. tous ces discours inutiles ont bien *fatigué* les auditeurs.

FATIGUE', E'E, part. pass. & adj.

FATISTE. subst. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois *Poete*, & sur tout celui qui faisoit des vers pour disputer le prix des Jeux Floraux & autres. Ce mot se trouve souvent dans Pasquier & autres Auteurs.

FATRAS. subst. masc. Ce mot s'est dit originairement d'une sorte de vers anciens, où un vers étoit souvent repeté, comme aux Chants Royaux, comme témoigne Borel. Il dit aussi qu'on disoit *fatriser*, pour faire ces sortes de vers. Mais maintenant il signifie seulement, Bagatelles, choses vaines & inutiles qui ne sont d'aucune valeur. Il n'a remplì son cabinet que de *fatras* de tableaux, d'antiquitez qui ne valent rien. tout ce livre est plein de *fatras*, de citations, de rapsodies qui ne sont d'aucune consideration.

FAU

FAU. s. m. Arbre de haute fustaye. En Latin *fagus*. C'est la même chose que *fouteau* ou *hestre*.

FAUBER. s. m. Terme de Marine. C'est une espece de balay dont on nettoye le vaisseau. Il est fait de vieux cordages dessilez, qu'on appelle autrement *escouppes* ou *vadrouilles*.

FAUCHAGE. subst. masc. Action de faucher. Un temps pluvieux n'est pas propre pour le *fauchage* des prez. il a tant payé pour le *fauchage* de ses avoines.

FAUCHE. subst. fem. se dit aussi de l'action de faucher, ou de ce qu'un homme peut faucher en un jour. La plus-part des prez de France se mesurent par tant d'hommes de *fauche*. Ce mot est derivé du Latin *falx*.

FAUCHER. v. act. Couper l'herbe des prez, ou les avoines avec la faulx. Il y a des prez qu'on *fauche* deux ou trois fois l'année, comme ceux de Luyserne.

FAUCHER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui traine en demi-rond une de ses jambes de devant, & qui boite en marchant pour avoir été entrouvert, ou avoir fait quelque effort. On dit figurément, que la mort, que le temps *fauchent* toutes choses.

FAUCHE, E'E. part.

On dit quelquefois ironiquement, que les prez sont *fauchez*, que les avoines sont *fauchées*, pour dire, qu'ils sont perdus, ruinez, qu'il n'y en aura point cette année.

FAUCHET. s. m, Espece de rasteau avec des dents de bois, qui sert aux faneurs à amasser l'herbe fauchée & fanée pour la mettre en meulons. Les batteurs en grange ont aussi besoin d'un *fauchet* pour separer la paille battuë d'avec le bled.

FAUCHEUR. s. m. Celuy qui fauche les prez & les avoines.

FAUCHEUX, est une espece d'araignée à longues pattes.

FAUCILLE. s. f. Instrument avec lequel on scie les bleds. Il est mince & peu large. Il est fait en demi-cercle, & emmanché d'un petit manche de bois. Il a de petites dents plus delicates que celles des scies. C'étoit la saison où les épics tomboient sous les *faucilles*. Ce mot vient de *falcula* ou de *falcilla*, diminutif de *falx*. Nicod.

En Anatomie on appelle *Faucille* de moissonneur, cette portion de la dure mere qui fait la separation des parties de devant du cerveau, à cause qu'elle a la figure d'une *faucille*.

On dit proverbialement, quand quelqu'un fait une action mauvaise, qu'il ira droit en Paradis comme une *faucille*.

FAUCILLON. s. m. Instrument fait en forme de faucille. On appelle du bois à *faucillon*, un menu bois taillis aisé à couper avec cet instrument.

FAUCON. subst. masc. Oiseau de leurre, qui a le plus beau vol, & qui est le plus noble & le plus estimé entre les oiseaux de proye. C'est pourquoy il donne le nom à la *Fauconnerie*. Il a les pieds jaunes la teste noire, & est semé sur le dos de plusieurs taches. Le bon *faucon* a la tête ronde, le bec court & gros, le col long, les épaules larges, les pennes des ailes subtiles & deliées, les cuisses longues

longues, les jambes courtes, les pieds, ou mains, longs, larges & grands. Il y a des *faucons* riviereux, d'autres champestres, propres à voler sur les rivieres, ou les campagnes : en Latin *falco*, *triorches*, *buteo*, & en general *accipiter*, qui est le nom de la meilleure espece, qui a donné le nom aux autres.

Jean de Janua dit que ce nom vient de ce qu'il a les ongles recourbés qui ressemblent à une faulx silvestre. Giraldus le derive à *falcando*, parce qu'il vole en tournant comme une faulx. Frideric Lempereur a bien écrit des *faucons* en son Art de la Chasse. Albert le Grand, Jacques Auguste de Thou dans sa *Fauconnerie*, &c.

Faucon pelerin, est celuy qui vient des pays lointains, dont on ne trouve point l'aire, qui est pris depuis le mois d'Octobre jusqu'en Janvier. En Latin *falco peregrinus*, ou *estranger*.

Faucon gentil, de passage, qui vient des pays circonvoisins, le plus aisé à dresser, qui est pris en Aoust ou en Septembre. Ce mot vient de *gentilis*.

Faucon niais, qui n'a jamais été hors de soy qui est pris au nid, ou dans le roc quand il est fort petit. On l'appelle aussi, *Faucon Royal*, parce qu'on l'éleve facilement. En Latin *nidisius* ou *nidularius*.

Faucon sor. C'est un faucon qui a encore son premier plumage, les pennes du premier an. En Latin *hornotinus*.

Faucon hagard, c'est à dire, *fier & bisarre*. Celuy qui n'est plus sor quand on le prend, qui a mué ou changé de plumes. On l'appelle aussi *faucon de repaire*. *Faucons branchiers*, en Latin *ramales & ramagii*.

Faucon antenaire, ou *antenaire*, qui est pris au printemps avant la mue.

Faucon mué en main d'homme, se dit simplement *faucon mué*: quand il est mué des champs, & puis pris au passage, il se dit *ardoisé*, *madré*, ou *fleuri*, *hors de connoissance*, & *vieux faucon*.

Faucon tagarot. C'est un oiseau fort long & floüet, d'une espece particuliere. On l'apporte du costé d'Egypte.

Faucon Tartaret, qui vient de Tartarie, est un grand oiseau dit de *haute maille*, appellé des Turcs *faucon sabin*.

Faucons balarins, qui viennent de Hongrie, sont des *faucons* communs, petits, de pennage brun & la tête noire.

Faucon famillenx. C'est un *faucon* famelic, sujet à la faim.

Le *faucon momarier*, est brun & hardi, & se doit entretenir entre gras & maigre.

Le *faucon Thunisien*, qui vient de Thunis, nommé autrement *alphanet* de *alpha*, parce que les Grecs le mettent au premier rang des *faucons*.

Il y a des *faucons* qu'on appelle *du Perou*, & autrement *neblies*, qui volent plus haut que les autres, qui ont des serres fortes, & une couleur tirant sur le noir.

Le gerfaut, le sacre, le lanier, sont des especes de *faucons*.

FAUCON. Terme d'Artillerie. Espece de canon qui a trois pouces de diametre, & qui porte une livre & demie de balle.

FAUCONNEAU. subst. m. sc. Piece d'artillerie, qui tient le sixiéme rang entre les canons, qui a six à sept pieds de long, & deux pouces de diametre, dont la balle pese environ une livre & demie, mais selon Henzelet, c'est une huitiéme de coulevrine qui a 35. calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre; & le Bastard a 30. calibres, tire trois livres de fer avec autant de poudre.

FAUCONNEAU, chez les Maçons, est la piece de bois la plus haute d'un engin à élever des fardeaux. Elle porte les deux poulies par où passent les cables.

FAUCONNERIE. subst. fem. L'art de dresser, d'affaiter, de gouverner, d'apprivoiser, & d'asseurer les oiseaux de proye. Despiron a bien écrit de la *Fauconnerie*.

FAUCONNERIE, se dit aussi de l'équipage de la chasse qui se fait avec les oiseaux. Ce Prince aime la *Fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiers de *Fauconnerie*, la *Fauconnerie* du Roy est en tel endroit.

FAUCONNIER. substant. m. sc. Affaiteur ou apprivoiseur d'oiseaux, celuy qui dresse & qui gouverne, ou qui a le soin des oiseaux de proye. Des gants de *Fauconnier*. le Grand-Seigneur entretient ordinairement six mille *Fauconniers*, & le moins qu'il en ait eu, c'est trois mille.

On appelle chez le Roy, le Grand *Fauconnier*, l'Officier qui a soin de toute sa Fauconnerie. Les droits & prerogatives du Grand *Fauconnier* sont tirez d'une Histoire manuscrite de Robert de la Mark Grand *Fauconnier* sous Louis XII. & François Premier.

On dit en termes de Manege, Monter à cheval en *Fauconnier*, pour dire, Monter du pied droit.

FAUCONNIERE. subst. fem. Poche ou bourse de Fauconnier.

On appelle aussi *Fauconniere*, une espece de bissac de cuir ou double gibeciere qu'on porte à cheval, & qu'on met des deux costez de l'arçon de la selle, où on serre les menuës hardes necessaires pour un voyage.

FAV

FAVEUR. subst. fem. Grace qu'on fait à quelqu'un, bon office qu'on luy rend. Il faut demander au ciel qu'il nous fasse largesse de ses *faveurs*. Les Princes font des *faveurs* à qui leur plait.

FAVEUR, se dit quelquefois d'une simple courtoisie. Faites moy la *faveur* de croire que je suis tout à vous.

FAVEUR, se dit aussi par opposition à rigueur, & sur tout en matiere de justice. On dit sur le fait des Graduez, *Mois de faveur*, ceux dans lesquels un Collateur peut choisir quelqu'un entre les Graduez, pour luy conferer un Benefice, qui sont Avril & Octobre; & *Mois de rigueur*, ceux où il est obligé de le conferer au plus ancien, sçavoir Janvier & Juillet. On appelle aussi, *Jours de faveur*, les dix jours que l'Ordonnance accorde aux Marchands & Banquiers aprés l'écheance de leurs lettres de change pour les faire protester. Il y a des questions problematiques où on peut faire *faveur* à son ami. Il a eu des lettres de *faveur* pour tous ses Juges. Il s'agissoit de l'estat d'un enfant, la *faveur* de la cause l'a emporté.

FAVEUR, signifie aussi la bienveillance d'un puissant, d'un superieur, le credit qu'on a sur son esprit. Un tel Officier est maintenant en *faveur* auprés de son Maistre.

FAVEUR, signifie aussi, Approbation, estime. Les Grands briguent souvent la *faveur* du peuple. un bon Orateur ménage la *faveur* de son auditoire.

FAVEUR, se dit plus particulierement du Roy & des Ministres. Cet homme est bien en Cour, il a toute la *faveur* pour luy, il est en *faveur* auprés du Roy.

FAVEUR, se dit absolument de tous les gens qui

sont en fortune, des favoris des Princes. Il est dangereux de plaider contre les gens de la *faveur*. la *faveur* l'emporte toûjours. c'est un homme en *faveur*.

FAVEUR, se dit ordinairement en amour de ce qu'une maistresse accorde a celui qu'elle aime. L'amour ne vit que de *faveurs*. il a eu les dernieres *faveurs* de cette Dame, c'est a dire, qu'il a eu les dernieres privautez.

On appelle aussi *faveurs*, certains petits presents que font les Dames. Ce portrait, ce ruban est une *faveur* de cette Dame. On appelle même *faveurs*, certains rubans fort étroits qu'on nomme autrement *Nompareille*.

On appelle aussi en mauvaise part *faveurs* de Venus, les mauvais maux qui se prennent par la frequentation des femmes. Malherbe a dit poëtiquement

Les puissantes *faveurs* dont Parnasse m'honore.

EN FAVEUR, adv. En consideration, à l'avantage. Il a donné dix mille écus à sa fille en *faveur* de mariage. les resignations d'un Benefice en *faveur* de quelqu'un ne se peuvent admettre que par le Pape.

A LA FAVEUR, adv. Il a surpris cette place *à la faveur* de la nuit, c'est a dire, par l'advantage que luy a donné l'obscurité.

FAVORABLE. adj. m. & f. Qui fait faveur, qui est propice, qui nous fournit des advantages. Dieu est *favorable* a ceux qui le reclament. il y a du plaisir a naviger par un vent *favorable*. les causes *favorables* reçoivent de l'extention, les odieuses de la restriction. ce President luy a donné une *favorable* audience. ce Rapporteur luy a été *favorable*. On appelle un coup *favorable*, celuy dont la blessure n'est point dangereuse.

FAVORABLEMENT. adverbe. D'une maniere *favorable*. Il faut toujours juger en bonne part & *favorablement* de ses amis, interpreter les choses douteuses *favorablement*.

FAVORI, ITE. adj. Qui a les bonnes graces d'un Prince, d'une personne puissante, d'une maistresse, & generalement d'un Superieur à qui plusieurs s'efforcent de plaire, & qui ne plaisent pas également. Les Grands Seigneurs ont toujours de la jalousie contre les *favoris*. la Reine d'Espagne est allée a la maison des *favorites*. L'hyperbole & l'antithese ont été les figures *favorites* de Balsac. cette Dame a toujours quelque *favori*. On appelle aussi un Poëte, un *favori* d'Appollon, ou *favori* des Muses. On dit aussi, C'est son livre *favori*, celuy dont la lecture luy plaist le plus; & generalement de toutes les choses pour lesquelles on a de la predilection.

FAVORISER. v. act. Faire grace, plaisir, faveur a quelqu'un, luy aider. Il se dit des personnes & des choses. Un bon Juge ne doit *favoriser* personne. le ciel nous a *favorisé* de ses graces. la fortune qui est aveugle ne *favorise* pas toujours les gens de merite. on est au desespoir de voir *favoriser* son rival. On dit aussi, *Favoriser* un parti, pour dire, l'approuver, l'appuyer, le proteger, s'y ranger.

FAVORISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FAULDES. Termes des Eaux & Forests. C'est un nom qu'on donne aux fosses charbonnieres où on fait le charbon.

FAULX. subst. fem. Instrument de fer avec lequel on coupe l'herbe des prez, & les avoines, &c. C'est un fer tranchant fort mince & aceré, un peu arqué par le bout, & qui est emmanché d'un long baston. Il faut aiguiser sa *faulx* à tous momens. Un chariot armé de *faulx*, étoit une machine de guerre des Anciens. une *faulx* emmanchée a rebours est un arme dangereuse. Ce mot vient du Latin *falx*. La *faulx* qui sert a couper les foins est quelquefois representée dans les Escus emmanchée; & alors il faut exprimer la couleur du manche en blasonnant, quand il est d'un autre émail, & quand elle n'a point de manche, on l'appelle *ranchier*.

FAULX, se dit figurément en choses morales. On peint la mort, le temps, & Saturne, avec une *faulx*, parce qu'ils semblent faucher les hommes, & generalement détruire toutes choses.

On dit proverbialement, Mettre la *faulx* en la moisson d'autruy, pour dire, Se mêler de faire ce que doit faire un autre.

FAUS, AUSSE. adject. Contraire à la verité. Une grande partie des citations qu'on trouve dans les Auteurs sont *fausses*. Un maistre ne doit point croire à tous les *faus* rapports que luy font les gens. il y a bien des Nobles à *faus titre*. on produit en Justice bien des pieces *fausses*, des actes *faus*.

FAUS, se dit aussi de tout ce qui a esté alteré, changé, contrefait, & qui diminue le prix de quelque chose. Un *faus* poids. *fausse* mesure. *faus* or. *faus* argent. un escu *faus*. une *fausse* pointe. une *fausse* éloquence. une *fausse* galanterie. On dit aussi, qu'une pensée est *fausse*, quand elle n'est pas juste sur le sujet: qu'un argument est *faus*, lors qu'il conclut mal, ou qu'il peche dans la forme.

FAUS, se dit figurément des simples apparences. *Fausse* devotion. *faus* devot, hypocrite. la *fausse* humilité ne met plus en credit. un *faus* zele, qui est indiscret, trop ardent.

FAUS, se dit quelquefois par antiphrase pour augmenter la verité de quelque chose, mais toujours en mauvaise part: comme, un *faus* pendart, se dit d'un homme qui merite en effet la corde: une *fausse* lame, une *fausse* piece, un *faus* merle, une *fausse* beste, une *fausse* peste, un *faus* glouton, un *faus* borgne.

FAUS, est aussi quelquefois substantif, & est particulierement en usage au Palais. Instruire & approfondir le *faus*. S'inscrire en *faus*. des moyens de *faus*: on peut poursuivre le *faus* civilement, & criminellement. Les Juges ont souvent de la peine a discerner le vray d'avec le *faus*.

On dit aussi le *faus* du corps, l'endroit où les costes manquent. Il l'a pris par le *faus* du corps. Pasquier croit qu'on a dit ce mot par corruption pour le *fort* du corps. Mais il se trompe, car c'est l'endroit qui est au dessous des *fausses* costes, & où les costes manquent, c'est la partie du corps la plus desarmee.

On dit adverbialement, qu'une chose porte à *faus*, quand elle n'est pas soustenue par un appuy convenable. Cette poutre, cette colomne porte à *faus*, & menace ruine.

On dit figurément, qu'un raisonnement porte à *faus*, quand il n'est pas appuyé sur de bons principes.

On dit aussi, Accuser à *faus*, pour dire, Calomnier.

On dit aussi en termes de Manege, Galoper *faus*, pour dire, Galoper sur le mauvais pied, changer de pied, trainer les hanches, & se desunir.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien appelle en *faus*, quand il abboye en un lieu où les perdrix ont été, & ne sont plus.

Ce mot entre en plusieurs compositions de mots où il a diverses significations, qui aboutissent la pluspart a n'estre pas conformes à la verité, & au vray

& naturel

& naturel état des choses. En voicy des exemples.

FAUS ACCORD. *Faus ton*, *fausse corde*. Dissonance. En ce meme sens on dit, Chanter *faus*, pour dire, Ne chanter pas juste, & precisement comme il est marqué dans la note.

FASSE ALARME, est une épouvante qui prend à une armee, à une ville, lors qu'elle croit qu'on la va attaquer, & cependant il n'en est rien.

On le dit aussi figurément de toutes les autres peurs qu'on a des accidents qui peuvent arriver. Cette femme pensoit accoucher cette nuit, mais ce n'a eté qu'une *fausse-alarme*.

On appelle en termes de Blason, *Fausses armes*, celles où les principales regles de l'art ne sont pas observées, ce qui les fait appeller *Armes à enquerre*: ce qui n'appartient qu'aux Princes, comme celles où on met metail sur metail, ou couleur sur couleur.

FAUSSE ATTAQUE. subst. fem. est une attaque feinte pour attirer toutes les les forces d'un ennemi d'un côté, tandis qu'on l'attaque en effet par un autre endroit.

FAUS-BOND. subst. masc. est un bond que fait une balle dans un jeu de paulme, où soit par inegalité du terrain, soit par la maniere dont elle est poussée, elle ne se reflechit pas comme elle devroit à angles égaux, & trompe le jugement qu'en avoit fait le joüeur.

FAUS-BOND, se dit aussi d'une faute qu'un homme fait dans sa condition. Une fille fait *faus-bond* à son honneur. un ami fait *faus-bond* à son ami, quand il le trompe. un Marchand fait *faus-bond* à ses creanciers, quand il fait banqueroute.

FAUS-BOURDON. subst. masc. Terme de Musique, C'est une musique qu'on appelle autrement *Simple contrepoint*, quand les differentes parties chantent note contre note de même que le dessus, & n'ont ni syncopes, ni divisions de crochuës ou doubles crochuës.

FAUSBOURG. subst. masc. la partie d'une ville qui est au dela de ses portes & de son enceinte, ou les bâtimens qui sont sur les avenuës de la ville. On a deja fermé plusieurs fois les *faus-bourgs* de Paris dans la ville. les places de guerre ne doivent point avoir de *faus-bourgs*. On disoit autrefois *Fors-bourg*, comme qui diroit, *hors le bourg*, d'où est venu ce mot par corruption.

FAUSBOURG, se dit figurément de ce qui est proche ou qui environnne quelque chose. Ce livre a tant d'éloges & de prefaces, que les *fausbourgs* sont plus grands que la ville. il y a long-temps qu'il cherche cette invention, s'il n'y est arrivé, il est du moins aux *fausbourgs*.

FAUSSE-BRAYE. subst. fem. Terme de fortification. C'est une seconde muraille, ou rempart, au dessous de la premiere, qui fait le tour de la place, pour deffendre le fossé, & qui ne s'éleve que jusqu'au rez de chaussée. On l'appelle autrement *Basse enceinte*. Une *fausse-braye* est large ordinairement de deux ou trois toises. On ne fait plus gueres de *fausses brayes* devant la face des bastions.

FAUS-BRILLANT. subst. masc. C'est une pensée subtile qu'on a mis dans quelque ouvrage, qui surprend agreablement l'esprit, & qui n'a point de solidité.

FAUSSE-COSTE. subst. fem. est une des sept côtes qui viennent de l'épine du dos, & qui bordent le diaphragme, & se terminent en cartilages, mais qui ne se joignent pas à celles du côté opposé, comme font les sept autres qui aboutissent au sternon.

FAUSSE-COUCHE. s. f. Accouchement d'une femme avant terme par quelque accident, ou d'un enfant qui n'est pas encore bien formé.

En Peinture, les *fausses* couleurs sont verd de gris; tournesol, rose, *faus* vermillon, inde & flerité, qu'il est defendu d'employer en huile, mais seulement en detrempe; autrement c'est *fausse* besogne.

Coup *faus*, est un coup qui n'a pas reüssi; qui n'a pas porté. Quand au piquet le premier a fait peu de points on dit qu'il a fait un coup *faus*.

FAUS DIAMANT. subst. masc. Diamant contrefait qui n'a pas les vrayes qualitez d'un diamant. On le dit aussi des autres pierres precieuses.

FAUS ET DOUBLE EMPLOY. Terme de Finances, est une partie employée deux fois dans un compte sous divers noms, ou une fois sous un nom supposé.

FAUSSES ENSEIGNES. C'est la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en allant luy dire ou faire faire quelque chose de la part d'une autre personne; à son insceu, & sans qu'elle en ait donné charge.

FAUS DONNE' A ENTENDRE. C'est la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en lui faisant entendre les choses autrement qu'elles ne sont.

FAUSSE EQUERRE. c'est une équerre dont les deux bras sont mobiles dans une charniere, comme un compas, & qui sert à faire des angles aigus ou obtus.

FAUSSE FENESTRE, est une fenêtre bouchée à qui il n'en reste que la figure par dehors pour garder la symmetrie.

FAUSFILER. v. act. Faire une *fausse* couture à longs points, & en attendant qu'on en fasse une autre tout à bon. On ne fait que *fausfiler* les habits de femmes, afin de les essayer, & voir si la coupe en est bonne.

On dit figurément, que deux personnes sont *fausfilées* ensemble, peur dire, qu'elles sont toûjours ensmble, & liées d'amitié ou d'interest.

Faus fourreau de pistolet, d'épée. Ce sont des couvertures de cuir ou de laine qu'on met pour conserver des pistolets, d'épée,

FAUS FRAIS, sont de menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe, ou qu'on n'alloue point dans les comptes.

FAUS-FRERE. Qui trahit quelqu'un de sa compagnie, de sa societé, qui joüe à la *fausse* compagnie, qui abandonne ceux de son parti.

FAUS-FUYANT. Chemin écarté, ou lieu secret par où on se derobe pour accourcir son chemin, ou éviter la rencontre de quelqu'un. On le dit aussi au figuré de ceux qui trouvent quelque échappatoire, quelque ruse, quelque chicane pour se tirer d'une dispute ou de quelque mauvaise affaire.

FAUS GERME. Conception imparfaite d'un enfant.

FAUSSE JOYE. subst. fem. est une joye veritable qu'on a de quelque chose à l'occasion d'une nouvelle, qui ensuitte se trouve *fausse*.

FAUS JOUR. s. m. Lumiere sombre & oblique qui donne une autre couleur, un autre lustre aux choses, que celuy qu'elles ont naturellement.

On dit aussi un *faus jour* à l'égard des tableaux, quand on ne les voit pas du côté dans lequel il les faut voir, & où ils ont été peints.

FAUSSES LANCES, en termes de mer, ce sont des canons de bois faits au tour, bronzez, & ressemblants aux canons de fonte verde, ou de fer cerclé, qui servent seulement à faire peur.

FAUSSES MANCHES. Ce sont des manches que les femmes mettent par dessous les autres pour

avoir le bras plus chaudement. On le dit aussi des manches de toile qui ne sont point attachées à la chemise, & des manches qu'on met par dessus les autres pour le conserver.

FAUSSE MARCHE, est une marche feinte qu'on fait pour tromper l'ennemi.

FAUS MANTEAU. s. m. Terme d'Architecture, est la hotte de la cheminée qui est en dedans, & couverte du *manteau*.

FAUSSE MONNOYE, est celle qui n'est pas au titre porté par l'ordonnance du Prince, ou qui est faite par autres que par les Officiers commis à cet effet.

FAUS PAS, est un pas mal-assuré qui fait qu'on tombe, ou qu'on est en danger de tomber. On dit aussi au figuré, Faire un *faus pas*, ou une *fausse demarche*, pour dire, Faire quelque chose en une affaire qui la gaste, qui la ruine.

On dit aussi, *Fausse perruque*, d'une perruque veritable, c'est à dire, des cheveux *faus* qui ne tiennent point à la teste. On dit la mesme chose d'une *fausse barbe*.

FAUSSE PLEURESIE. s. f. C'est une maladie qui vient de quelque sang extravasé, ou de vents qui se fourrent dans les muscles, qui n'entrent point dans la pleure qui entoure la poitrine; ce qui fait qu'elle n'a pas de dangereuses suittes.

FAUS PLI. subst. masc. Est un pli d'une estoffe qui n'est pas où il doit estre, & qui en defigure la beauté. On dit aussi au figuré, qu'un jeune homme a pris un *faus pli*, lors qu'il est libertin & débauché, qu'il a eu une mauvaise éducation pour les mœurs.

FAUSSE PORTE. substant. fem. Premiere porte d'une ville qui est à l'extremité des Fauxbourgs. La *fausse porte* du Fauxbourg St. Jacques. On appelle aussi *Fausse porte*, une secrette issuë d'une maison, d'un chateau. On a fait sauver cet homme par une *fausse porte*, tandis que les Archers le guettoient à la grand' porte du logis. On appelle aussi *Fausse porte*, une double porte faite de drap pour empêcher le vent.

FAUSSE POSITION, est une regle d'Arithmetique qui enseigne par la supposition de deux nombres faux & pris à fantaisie, à trouver le veritable nombre inconnu qu'on cherchoit. Cette methode fait la meilleure partie de l'Algebre.

FAUS PROPHETE. substant. masc. Celuy qui annonce quelques mysteres d'une nouvelle Religion sans avoir la mission divine, ou contre la volonté de Dieu. Judas & Theodas étoient des *faus Prophetes*, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. Mahomet a été le plus dangereux des *faus Prophetes*. le Seigneur recommande qu'on se donne garde des *faus Prophetes*. On le dit aussi de celuy qui devine mal. Je voudrois bien avoir été *faus Prophete*, quand je luy ay predit que ce mal luy arriveroit.

FAUS SCEAU, est un sceau contrefait, aussi bien que le *faus seing*.

FAUS SEL, est du sel qui n'est point gabellé, qui n'est point entré dans les greniers du Roy, & dont on veut frauder les imposts. On appelle *Faus-saunier*, celuy qui vend en cachette ce *faus sel*; & *Faus-saunage*, le commerce qui s'en fait. Du Cange dit qu'on les appelle *Falsonarii*.

FAUS-SEMBLANT, est une apparence trompeuse d'un homme qui veut paroître vertueux, ou ami, & qui cependant est méchant & traitre.

On appelle *Teintures fausses*, les mauvaises teintures qui se font avec des drogues deffenduës, soit dans le grand, soit dans le petit teint, comme sont le bois de Bresil, rocout, le safran bastard, tournesol, orcanette, la maille de fer & de cuivre, moulée de taillandiers, vieux rodoul, & vieux sumach, qui ont servi à passer les maroquins ou autres cuirs, parce qu'elles falsifient les couleurs, durcissent les laines ou degradent les estoffes.

FAUS TESMOIN. Celuy qui dépose en justice des choses qu'il dit avoir veuës, quoy qu'elles ne soient pas vrayes, qui rend un *faus* témoignage.

FAUS VISAGE. subst. masc. Visage contrefait, defiguré, soit par un masque, ou autrement.

FAUSSAIRE, subst. masc. Qui fait des actes faus, ou qui les altere. Un Notaire qui est *faussaire* est pendu sans remission.

FAUSSEMENT. adv. D'une maniere fausse. Ceux qui ont été *faussement* accusez, doivent obtenir une reparation d'honneur.

FAUSSER. v. act. Manquer de foy, de fidelité envers quelqu'un. Un homme qui a *faussé* sa promesse, ne merite plus qu'on se fie en luy.

Fausser compagnie, c'est à dire, quitter une personne à qui on avoit promis de l'accompagner.

FAUSSER, se dit aussi des armes qu'on perce, qu'on enfonce ou qu'on gaste. De ce coup de lance la cuirasse a été *faussée*. ce coup de pistolet n'a pas percé sa cuirasse, elle n'a été que *faussée*. il *faussa* son épée en voulant percer ce baffle, elle est encore toute tortuë.

On le dit encore, mais improprement, d'une clef ou d'une serrure que l'on gaste. Il vaut mieux dire *forcer*.

FAUSSET. subst. masc. Voix aiguë qui contrefait le dessus en un concert, & qui d'ordinaire est desagreable & discordante. Quelques-uns derivent ce mot *à faucibus*, par où sort la voix la plus aiguë.

FAUSSET, signifie aussi, une petite cheville pointuë qui sert à boucher le petit trou d'un muid qu'on a fait avec un foret. On tire du vin au *fausset*, avant que d'y mettre la fonteine.

FAUSSETE'. substant. fem. Déguisement de la verité, alteration d'une piece vraye. Toutes ces écritures sont remplies d'impostures & de *faussetez*. la *fausseté* de ces tiltres a eté suffisamment verifiée.

FAUSSURE. subst. fem. Terme de Fonderie, qui se dit des traits ou courbures des cloches aux endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUTE. subst. fem. Peché, action faite contre la Loy divine, ou humaine. Nous devons prier Dieu sans cesse qu'il nous pardonne nos fautes.

FAUTE, se dit aussi de toutes sortes de manquements, & d'imperfections. Ce livre est rempli de *fautes* tant de l'Auteur que de l'Imprimeur. Table des *fautes* de l'impression, *fautes* à corriger. voilà une *faute* contre les regles de l'art. cet écolier est content, il fait son theme sans *faute*. on s'excuse en remettant la *faute* sur autruy. on ne l'a jamais trouvé en *faute*. une *faute* de jugement. il y a bien des *fautes* dans cette estoffe.

FAUTE, se dit aussi des manquements & besoins. Cette place a esté prise, parce qu'elle a eu faute de vivres, de secours. il n'a pas achevé ce dessein *faute* d'argent. si cet homme est ignorant, ce n'est pas *faute* de maistres & de bonnes instructions. une *faute*, un manquement de memoire. il a perdu la partie *faute* d'un point, d'une carte. il est mort *faute* de bon pensemment.

FAUTE, se dit aussi des manquements qui arrivent par la fin ou la foiblesse de quelque chose. Ce mur est bien appuyé, il n'en viendra pas *faute*. ce seroit dommage s'il venoit *faute* de ce Prince.

A Faute. Terme de Palais adverbial & comminatoire, qui signifie, En cas qu'on y manque. *A faute*, d'accepter les offres dans huitaine, l'option sera referée. *A faute* de donner caution par un devolutaire, il est debouté de sa demande, de son droit. on donne deffaut à *faute* de comparoir, de deffendre, de conclurre, &c. *A faute* de s'opposer à un decret, de veiller à ses hypotheques, on perd sa dette. la prescription s'acquiert *a faute* de poursuittes. *faute* de faire la foy & hommage, on peut saisir feodalement un fief.

On dit aussi, Ne vous en faites pas *faute*, pour dire, Ne l'épargnez pas. J'ay de l'argent a vôtre service, ne vous en faites pas *faute*, je luy ay donné tout ce que j'avois, je m'en suis fait *faute*.

C'est encore une formule des Lettres de cachet & des ordres qu'on donne, Si n'y ferez *faute* : Dans l'assurance que vous n'y ferez *faute*, pour dire, que vous n'y manquerez pas. On dit aussi, Sans *faute*, pour dire, Assurément, precisément.

On dit proverbialement, que toutes les *fautes* sont personnelles, pour dire, qu'on ne doit répondre que de son fait. On dit, que les *fautes* sont faites pour le jeu, pour dire, qu'on n'y pardonne rien. On dit, Marquez quinze, c'est une *faute*, par une metaphore tirée du jeu de paulme, où on prend quinze à toutes les *fautes*. La terre couvre les *fautes* des Medecins, pour dire, qu'on enterre tous ceux qu'ils tuënt, & que les morts ne s'en plaignent point. On dit aussi, que les Pescheurs, les Chasseurs & les preneurs de taupes feroient de beaux coups, sans les *fautes*.

FAUTEUIL. substant. masc. Chaise à bras avec un dossier. Un meuble de chambre doit consister en *fauteuils*, chaises & sieges pliants. on presente le *fauteuil* aux personnes de qualité comme le siege le plus honorable. plusieurs femmes se sont querellées pour le rang, pour le *fauteuil*. On disoit autrefois, *faudesteuil* & *faudesteuf*, d'où par contraction on a fait *fauteuil*. Ce mot vient de *faldistorium*, qui est une chaise Episcopale, ou de l'Officier celebrant, posée à côté de l'autel. Il est derivé de l'Aleman *fald*, qui signifie *clos*, *enceinte*, tout lieu fermé, à cause que les chaires des Evêques étoient fermées de balustres. Menage aprés Spelmanus. Du Cange le derive de l'Alleman *faldan*, qui signifioit un *siege pliant*; que Covarruvias derive de l'Espagnol *falda*, qui signifie une robbe de femme ayant plusieurs plis. Dans la basse Latinité on l'appelloit *faudestole*.

FAUTEUR. subst. masc. Celuy qui appuye & favorise un mauvais parti. S'il n'est Heretique, il est du moins *fauteur*. on a condamné ces rebelles, & tous leurs *fauteurs* & adherents.

FAUTIF, IVE. adj. Plein de fautes, sujet à faire des fautes. La premiere édition de ce livre est bien *fautive*. C'est une foiblesse de la nature humaine d'être *fautive*.

FAUVE. adject. masc. & fem. Couleur qui tire sur le roux. Un lion *fauve*. un livre relié en veau *fauve*, c'est à dire non coloré, tel qu'il vient de chez le Marchand. Les Teinturiers font le *fauve*, la couleur de racine, ou de noisette, avec la racine, l'écorce & les feuilles de noyer, ou coques de noix. On en fait aussi avec de la suye de cheminée. il ne se tire point de nuance de la couleur *fauve*. du rouge & du *fauve* se compose la couleur de canelle, couleur de chastaigne, couleur de musc. & poil d'ours.

Fauve, se dit particulierement en termes de Venerie. Chasser aux bestes *fauves*, c'est à dire, aux cerfs, biches, daims, chevreuils, &c. Ce mot vient du Latin *flavus*, ou de *fulvus*.

FAUVETTE. substant. fem. Petit oiseau de couleur *fauve* qui chante agreablement. En Latin *curruca*.

On appelle proverbialement, un denicheur de *fauvettes*, un homme adroit d'intrigue, qui fait de bonnes découvertes, & sur tout en matiere de filles & de femmes.

FAY

FAYENCE. subst. masc. Espece de poterie fine faite de terre vernissée, dont l'invention est venuë de *Fayence* ville d'Italie auprés de Boulogne. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On fait de fort belles *fayences* a Nevers & en Hollande, qu'on appelle de fausses porcelaines, & qu'on a quelquefois de la peine à distinguer des vrayes. la propreté va jusqu'au point de paver des cabinets de *fayence*, de faire des chausses de *fayence*.

FAYENCIER. subst. masc. Ouvrier qui fait de la fayence, ou le Marchand qui vend de la fayence & des vaisseaux de verre.

FEA

FEAGE. subst. masc. Terme de Coustumes. C'est l'heritage qui se tient en fief. Ainsi on dit, Lieu & *feage* noble, pour *feage*, ou noble fief : bailler à *feage*, ou *affeager*.

FEAL. adj. Terme de Chancelerie dont se sert le Roy en addressant ses Lettres à ses Officiers, A nos amez & *feaux* les gens tenants nôtre Cour de Parlement. Quelquefois des Lettres de cachet portent, Nostre amé & *feal*. On l'a dit autrefois de ceux qui avoient donné la foy à un Seigneur, & on les appelloit aussi *leaux* ou *loyaux*, comme qui diroit, *gens vivants selon les loix*.

FEB

FEBRICITANT. adj. Qui a la fievre, ou qui attend un accés de fievre. Il se dit particulierement de ceux qui ont des fievres qui tirent en longueur, comme les tierces & les quartes, & des fievres intermittentes qui laissent au malade quelques bons intervalles.

FEBRIFUGE. adject. & substant. masc. Terme de Medecine qui se dit d'un remede specifique contre la fievre, qui la chasse. le Quinquina est le plus seur de tous les remedes *febrifuges*, c'est un souverain *febrifuge*. la petite centaurée est appellée aussi par les Medecins, *febrifuge*.

FEC

FECALE. adject. Gros excremens de l'homme. On ne le dit qu'avec le mot de *matiere*. Il y a des gens si affamez de dons, qu'ils ont obtenu le don de toutes les matieres *fecales* de Paris par Lettres patentes verifiées & signifiées aux Officiers de Police sous le nom de Jacques Toulinoy, Juré Vuidangeur du Roy.

FECES. s. f. plur. C'est la marc des choses succulentes distilées, comme roses, vin, &c,

FECOND, ONDE. adj. Fertile, abondant. Il se dit des personnes & des choses. Sara devint *feconde* à prés de cent ans. ce champ est *fecond* en bled. la terre *feconde* nous donne de grosses moissons. Ce mot vient du Latin *fœcundus*, de *fœtus*, de *fero*, selon Ovide, quand il dit,

Forda ferens bos est, fœcundaque dicta ferendo.

Fecond, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Archimede étoit un eſprit *fecond* en belles inventions. les vers d'Ovide couloient d'une ſource *feconde*, d'un genie *fecond*. la vie du Roy eſt une matiere *feconde* en merveilles, qu'on a de la peine à épuiſer.

FECONDITE'. ſubſt. fem. Qualité d'une choſe feconde. C'eſt une étrange *fecondité* que celle des truyes, des lapins, & des inſectes. la trop grande *fecondité* de la terre de l'Amerique empéche que les bleds ne meuriſſent pas.

On dit auſſi la *fecondité* d'un eſprit, d'un ſujet, d'un Peintre, d'un Auteur.

FECULENT, ENTE adj. Terme de Medecine, qui ſe dit ſeulement du ſang & des humeurs qui ont des feces ou de la lie, qui n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir.

FECULES. ſ. f. plur. Terme de Pharmacie. C'eſt une ſubſtance blanche & farineuſe deſcenduë & entaſſée au fond du ſuc ou de la liqueur de pluſieurs racines, comme ſont celles de brionia, d'aron, d'iris, &c. On deſſeche cette ſubſtance au ſoleil, aprés en avoir ſeparé la liqueur par inclination, & on en fait des remedes.

FE'E.

FE'E. ſubſt. fem. Terme qu'on trouve dans les vieux Romans, qui s'eſt dit de certaines femmes ayant le ſecret de faire des choſes ſurprenantes; le peuple croyoit qu'elles tenoient cette vertu par quelque communication avec des Divinitez imaginaires. C'eſtoit en effet un nom honneſte de Sorcieres ou Enchantereſſes. Menage derive ce mot de *fata*, qui a été fait de *fateor*, qui vient du Grec *phatos*, *fatus*. Monſieur Gaumin dit qu'il vient de *fatuus*, à cauſe que les propheties des *Fées* étoient fort *fades* ou *fates*; ou *à faudo*. Nicod dit qu'il vient de *fatum*, comme qui diroit, *fato ſubmiſſus*. Du Cange dit qu'il peut venir de *Nympha*. On a dit dans la baſſe Latinité *fadus* & *fada*.

Fe'e. adj. Choſe enchantée par quelque puiſſance ſuperieure. des armes *fées* qui ne pouvoient être percées. on fait un conte du lievre *fée* qui ne pouvoit étre pris; & du chien *fée*, qui devoit prendre tous les lievres qui furent lâchez l'un devant l'autre, & qui courent encore. Il eſt dans le Rabelais.

Les Poëtes ont appellé quelquefois les Muſes, les neuf belles *Fées*.

FEI.

FEINDRE. verb. act. & neutre. Tromper par l'apparence, faire ſemblant. Les Payens ont *feint* des Dieux, à leur fantaiſie pour flatter leurs vices. on *feint* ſouvent d'aller en un endroit, lors qu'on va à un autre. c'e n'eſt pas ſçavoir regner, que de ne ſçavoir pas *feindre*, diſoit le Roy Louis XI.

Feindre, ſe dit auſſi des imaginations d'eſprit qui ſont fauſſes, & qu'on donne pour veritables. Le principal point de la Poëſie eſt de ſçavoir bien *feindre*, bien inventer un ſujet. c'eſt un eſprit foible qui ſe *feint* mille chimeres qui le font malade.

Feindre, ſignifie auſſi, Craindre. Un brave homme ne *feint* point d'aller à l'aſſaut. c'eſt un homme franc qui ne *feint* point de dire ce qu'il penſe.

Feindre, ſignifie auſſi, Boiter. Il n'eſt pas bien gueri de ſa bleſſure, il *feint* encore du pied droit. Il ſe dit auſſi des chevaux.

Feint, feinte. adj. Déguiſé, apparent, diſſimulé.

FEINTE ſubſt. fem. Deguiſement, apparence, diſſimulation. Les *feintes* troublent fort la ſocieté civile. Sa probité apparente n'eſt qu'artifice & que *feinte*. il n'y a que la *feinte* qui faſſe paſſer la perſpective.

Feinte, en termes de Muſique, eſt un demi-ton, & la meme choſe que la *Dieſe*. On appelle auſſi *feinte* les demi-touches qui ſont ſur les grandes touches d'un clavier d'orgues ou d'épinette, qui marquent en effet les *feintes* ou Dieſes.

En termes d'Imprimerie, on dit que l'ouvrier a fait une *feinte*, lors qu'il n'a pas touché bien également les formes.

Feinte, en termes d'Eſcrime, eſt une fauſſe attaque, deſſein apparent de porter une botte en un endroit pour faire découvrir ſon ennemi, afin de porter le coup en un autre. Il y a des *feintes* ſimples, les autres doubles, tant hautes que baſſes, dedans & dehors, deſſus & deſſous; des *feintes* en prime, en tierce, en quarte, qui ſe font tantôt par le quart, tantôt par le demi & par le cercle entier, en un, deux ou trois temps. la *feinte* ſimple ſe fait par un ſeul mouvement du poignet ſans bouger le pied, contre celuy qui s'attache trop à l'épée, ſoit en la battant pour paſſer, ſoit en l'engageant pour paſſer. la *feinte* double ſe fait par un double mouvement de poignet à la pointe de l'épée, ne battant le pied qu'au ſecond temps, & une autrefois en donnant le coup. la *feinte* de deux temps ſe fait en battant une fois du pied, & la faiſant du poignet & de l'eſpée, & encore une autrefois en donnant le coup. la *feinte* en trois temps ſe fait par un double mouvement du pied contre ceux qui reculent, & d'un autre en donnant le coup ayant atteint la meſure.

Feintise. ſubſt. fem. Vieux mot qui ſignifie la même choſe que *feinte*, & qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Parlons ſans *feintiſe*, ſans deguiſement.

FEL

FELICITE'. ſubſt. fem. Jouiſſance des biens qui peuvent ſatisfaire le corps & l'eſprit. On ne trouve point de parfaite *felicité* en ce monde. il n'y a que la *felicité* éternelle dont on ſe doive mettre en peine. on confond ſouvent le ſouverain bien avec la *felicité*. Un amant regarde la jouiſſance de ce qu'il aime comme une ſupreme *felicité*.

FELICITER. v. act. Témoigner à quelqu'un qu'on eſt bien-aiſe d'une bonne fortune qui lui eſt nouvellement arrivée. Les Princes s'envoyent des Ambaſſadeurs pour ſe *feliciter* ſur leurs mariages, ſur leur advenement à la Couronne.

FELIN, ſ. m. Poids de ſept grains, un cinquiéme, ou de demi-obole Françoiſe. Ce mot eſt en uſage chez les Orfevres & à la Monnoye. Il en faut deux pour faire une maille, deux mailles pour faire un eſtelin, & vingt eſtelins pour faire une once.

FELON. adj. maſc. vieux mot. Vaſſal qui ne veut pas reconnoiſtre ſon Seigneur, ou qui viole le ſerment de fidelité qu'il luy a juré. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *nofel* par metatheſe, qui ſignifie, *Traître*, qui abandonne ſon Seigneur. D'autres les derivent de *fel*, qui eſt le ſiege de la bile & de la colere, qui eſt la ſource de la cruauté.

Felon, ſignifioit auſſi autrefois, Cruel & inhumain. Les anciens Romans parlent ſouvent des Geans *felons*, qui avoient un cœur *felon*.

FELONIE. ſubſt. fem. Violement que fait le vaſſal de la fidelité qu'il doit à ſon Seigneur. Le crime de *felonnie* emporte la confiſcation du fief, ſervant au profit du Seigneur dominant.

FELONNIE, se dit aussi du forfait & de l'injure que fait le Seigneur envers son vassal : auquel cas le Seigneur perd son hommage ; car ce droit retourne au Souverain du Seigneur qui a commis la *felonnie*. Menage derive ce mot de *felonia*, qui vient de *felo* ou *fello* qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve ; & croit qu'il a eté fait de *feelen* Allemand, qui signie Faillir. Quelques-uns le derivent du Latin *vilania*.

FELOUQUE. subst. fem. Quelques-uns disent *falouque*, est un petit vaisseau à six rames, & qui est sans couverte, dont on se sert sur la Mer Mediterranée. Ce vaisseau peut porter son gouvernail de deux côtez, parce que son estrave & son estambord sont également garnis de pentures pour le soutenir, & on le porte de l'arriere à l'avant selon le besoin. C'est le moindre de tous les vaisseaux à rames.

FEM

FEMELLE. subst. fem. Le sexe qui conçoit & qui porte son fruit. L'animal qui engendre en soy s'appelle *femelle*, & celui qui engendre en autruy s'appelle le masle. quand Dieu créa l'homme, il le créa masle & *femelle*. les pigeons, les perdrix s'apparient masle & *femelle*. la *femelle* est ordinairement plus foible que le masle.

FEMELLE, se dit aussi improprement des plantes & des mineraux. de l'encens masle, de l'encens *femelle*. le palmier ne porte point, s'il n'y en a un masle & un *femelle* l'un auprés de l'autre. il y a de l'antimoine masle, & de l'antimoine *femelle*.

FEMELLES en termes de Marine, se dit des anneaux qui portent le gouvernail : les fers qui entrent dedans s'appellent des *masles*.

On dit proverbialement, que les effets sont des masles, & que les promesses sont des *femelles*.

On dit en Fauconnerie, Mariage d'espervier, la *femelle* vaut mieux que le mâle.

On dit en raillerie, qu'une femme rusée est une fine *femelle*, une fausse *femelle*. Hors de là on le dit peu des femmes.

FEMININ, INE, adj. masc. & fem. Ce qui appartient à la femme. La crainte est une foiblesse du sexe *feminin*.

FEMININ, se dit aussi de ce qui ressemble à la femme. Cet homme a le visage *feminin*. les chatrez ont la voix *feminine*.

En Grammaire on dit, le genre *feminin*, de plusieurs mots qui ont ou la terminaison, ou la nature *feminine*, comme brebis, chevre, cavalle, barriere, tulippes : ce qui souffre pourtant beaucoup d'exceptions.

En Poësie on appelle Vers *feminins*, ceux qui sont terminez par une rime *feminine*, c'est à dire, par des mots qui finissent par un e dont la prononciation est sourde & imparfaite, qui souffre l'elision, & qui ne se compte que pour une demi-syllabe. On l'appelle pour cela un e *feminin*.

FEMINISER. verb. act. Terme factice dont on se sert en parlant de l'affectation de ceux qui veulent rendre feminins des mots qui originairement sont masculins, comme affaire, navire, foudre, comete, &c. Le genie de nôtre langue est de *feminiser* les mots autant que l'on peut.

FEMME. subst. fem. Celle qui conçoit & qui porte les enfans dans son ventre. Saint Augustin appelle les *femmes*, le sexe devot. en Orient on n'entre point dans l'appartement des *femmes*.

FEMME, se dit quelquefois de tout le sexe feminin. Il y avoit en cette nopce trente personnes tant hommes que *femmes*. il y a cent mille habitans dans cette ville, sans les *femmes* & les petits enfans. un tailleur pour *femmes* est celui qui habille les *femmes* ; en ce sens les filles y sont comprises.

FEMME, se dit plus particulierement de celles qui sont ou ont été mariées. Le mari & la *femme* sont deux personnes en une chair. les *femmes* en France sont en la tutelle perpetuelle de leurs maris. Nôtre Seigneur ne voulut pas condamner la *femme* adultere. il n'y a point de fille qui n'ait une grande passion pour avoir le nom de *femme*. une sage-*femme*. une *femme* de chambre, de charge, &c. Salomon defie de trouver la *femme* forte : il dit que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les *femmes* pas une.

On dit, Prendre *femme*, pour dire, Se marier ; Estre adonné aux *femmes*, pour dire, Enclin à la paillardise ; une *femme* abandonnée, pour dire, Prostituée.

FEMME, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un appetit de *femme* grosse, pour dire, un appetit dereglé. On dit lors qu'il pleut, & qu'il fait soleil, que le Diable bat sa *femme*. Temps pommelé, *femme* fardée, ne sont pas de longue durée. On dit aussi, qu'un homme fait la *femme*, lors qu'il est lâche, oisif & effeminé, qu'il se delicate trop.

FEMMELETTE. Femme simple, pauvre d'esprit & de biens.

FEN

FENAISON. subst. fem. Le temps où l'on fene ou fane les foins, & l'action de fener. L'été est fort sec, voila un beau temps pour la *fenaison*.

FENER. Voyez *Faner*.

FENDANT. s. m. Fanfaron, homme qui menace. Les faus braves font bien les *fendans*, quand ils ne voyent personne qui soit capable de leur resister.

FENDERIE. s. f. Lieu qui est dans les forges, où l'on fend les gueuses qu'on y a transportées, pour les mettre en barres, en verges, ou en autres ouvrages.

FENDEUR. s. m. Qui fend. un *fendeur* de bois, bucheron. On appelle ironiquement *fendeur* de nazeaux, un fanfaron qui menace.

FENDRE. verb. act. & neut. Couper, diviser en deux ou plusieurs pieces soit en long, soit en large. *Fendre* avec les coins, avec la hache. il y a des moulins à plusieurs scies qui *fendent* les poutres pour en faire des ais. il faut attendre que le feu ait *fendu* cette busche, & nous aurons des tisons. *fendre* du fer dans une forge. *fendre* la teste d'un coup de cimeterre. *fendre* un pourpoint, l'ouvrir par le dos & par les manches.

FENDRE, se dit aussi des choses qui s'entrouvrent d'elles-mêmes. La trop grande secheresse fait *fendre* la terre. il a gelé à pierres *fendre*. les tenailles se *fendent*, quand elles ne sont pas assez fortes. c'est la force du bois qui a fait *fendre* cette poutre.

FENDRE, se dit aussi des choses liquides qu'on ne fait que traverser, & qui se remettent aussi-tost en même état. ce navire *fendoit* les mers. l'aigle *fend* les airs d'un vol rapide. j'ay *fendu* la presse pour arriver jusqu'à l'autel.

FENDRE, se dit aussi en parlant des douleurs qui se ressentent en plusieurs parties, comme si on les fendoit. La tête me *fend* d'une violente migraine. le cœur me *fend* de pitié, quand je voy ces miserables qui souffrent. le cœur *fend* de tendresse à un amant auprés de sa maîtresse.

On dit proverbialement, *Fendre un cheveu en deux*, pour dire, Faire des divisions trop subtiles. On dit aussi, qu'un homme a la gueule *fenduë* jusqu'aux oreilles, pour dire, qu'il l'a par trop grande. On dit aussi d'un banqueroutier ou fugitif, qu'il a *fendu* le vent.

FENDU, UE. part. & adj. On appelle au triquetrac, Margot la *fenduë*, une case vuide au milieu de deux autres remplies.

FENESTRAGE. subst. masc. Terme collectif dont on se sert pour parler de toutes les fenestres d'un bastiment. Le *fenestrage* de la Sainte Chapelle est extraordinaire.

FENESTRE. substant. fem. Ouverture qui se fait dans les bastiments pour leur donner du jour. Cette maison est bien percée, il y a des *fenestres* sur la cour & sur le jardin.

On dit des *fenestres* à meneaux, des *fenestres* grillées, à jalousie, à paniers, ou filets de fil d'archal, à vitre dormant. Les *fenestres* doivent avoir quatre pieds d'ouverture entre les deux tableaux ou pieds droits.

On le dit aussi des vitres & volets qui ferment ces ouvertures. Cette maison est bien delabrée, il n'y a ni portes ni *fenestres*.

On dit figurément, que les yeux sont les *fenestres* de l'ame.

On appelle *fenestres*, des endroits vuides qu'on laisse dans les escrits, pour y mettre ce qu'on n'a pas eu loisir d'y escrire.

En termes d'Anatomie on appelle *fenestres*, deux trous ou ouvertures qui se trouvent dans l'oreille interieure, & qui percent l'os des temples. Elles ont toujours une figure reguliere, l'une étant ronde, & l'autre ovale.

Faire *fenestre*, se disoit du temps des anciens tournois, quand on exposoit les jours des courses sur les *fenestres* des maisons les plus proches de la lice les Escus & les Bannieres des principaux tenants ou assaillans. On faisoit *fenestre* le lundy pour tournoyer le mardi. On disoit aussi, *fenestrer* les Bannieres.

On dit proverbialement d'un importun, que si on le chasse par la porte, il entre par la *fenestre*. On dit aussi d'un homme indigne qui se fait recevoir dans un corps illustre par brigues & artifices, qu'il y est entré par les *fenestres*. On dit aussi pour expliquer la necessité qu'il y a de faire une chose, qu'il faut passer par là, ou par la *fenestre*. On dit en se mocquant d'un fanfaron, que si on n'y prend garde, il jettera la maison par les *fenestres*. On dit d'un bon mesnager, qu'il ne jettera pas son bien par les *fenestres*. On dit populairement, Il est demain feste, les marmousets sont aux *fenestres*, quand on voit bien des gens qui regardent par la *fenestre*.

FENIL. subst. masc. Galerie ou autre lieu où on serre les foins.

FENOUIL. substant. masc. Plante & graine qui porte l'anis: en Latin *feniculum marathrum*. il y a une espece de *fenouil* sauvage qu'on appelle *feniculum erraticum*. Pline dit que le serpent a monstré les vertus du *fenouil*, parce qu'il despouille sa vieille peau après en avoir mangé.

FENTE. substant. fem. Crevasse, ouverture, intervalle qui est entre deux choses mal jointes. Ces portes ne valent rien, il y a de grandes *fentes*. l'eau s'écoule des montagnes par la *fente* des rochers. on fait une *fente* aux arbres gras pour en tirer la resine.

On dit aussi, la *fente* d'une chemise, d'un pourpoint, d'un haut de chausses, en parlant des ouvertures qu'on y fait.

FENTON. subst. masc. Terme de maçonnerie qui se dit des morceaux de bois que les maçons mettent dans le corps des murs pour soutenir le plastre des corniches qu'ils y veulent appliquer.

FENUGREC, Herbe qu'on appelle du *senegré*: en Latin *fenugraecum*.

FEO

FEODAL, ALE. adject. Qui appartient au fief. Un Seigneur *feodal*; faute de foy & hommage de son vassal, fait les fruits siens pendant la saisie *feodale*. Un retrait *feodal*, c'est l'action qu'a le Seigneur de retenir le fief mouvant de luy par puissance de fief, quand il est aliené par le vassal, en payant le même prix.

FEODALEMENT. adv. D'une maniere feodale. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase. Saisir *feodalement*.

FER

FER. subst. masc. Metail qui se fond & qui se forge, & dont ont fait presque tous les outils des artisans pour couper & pour battre. Le *fer* est composé d'une terre, d'un sel & d'un soulfre impurs, mal digerez & mal unis, ce qui le rend sujet à la rouille. Il est le plus dur, le plus sec & le plus difficile à fondre de tous les metaux. Le *fer* s'amollit & devient doux étant mis plusieurs fois au feu & battu, & en le laissant refroidir après. Il se durcit en l'esteignant dans l'eau. Il se blanchit, si on l'estend dans de la poudre de sel armoniac & de la chaux vive. On fait des canons de *fer*. les boulets sont de *fer* fondu. La lime ne mord point sur les pieces de *fer* de fonte. La plus forte trempe de *fer* se fait dans le jus de refort, ou du suc de vers pilez. le *fer* ardent appliqué à un magdalon de soulfre, se distille & tombe en grenaille. il y a du *fer* doux & du *fer* aigre, & des Officiers Royaux ou preud'hommes établis pour le marquer. le *fer* a grande simpathie avec le cuivre, & on a du mal à les separer quand ils sont soudez ensemble: de là vient la grande amitié que les Poëtes ont feint que Mars avoit avec Venus. le *fer* attire l'aimant, ou l'aimant attire le *fer*.

Une gueuse de fer, est le gros lingot qui sort de la forge. La roüille de *fer*, ou *mascheser*, les grains de *fer* qui se détachent quand on le bat.

FER BLANC, est du *fer* doux battu, & reduit en lames deliées & trempées dans de l'estain fondu. On le trempe auparavant un peu dans de l'eau forte, parce que s'il étoit trop poli, la teinture ne s'y arresteroit pas.

Il y a aussi du *fer* battu en lames, qui differe de l'autre *fer* qu'on met en gros ouvrages. On l'appelle autrement *Tole*.

FIL DE FER, est du *fer* delié qu'on a passé par la filiere, comme le fil d'archal.

On appelle aussi *fer* absolument, plusieurs pieces de *fer* particulieres qui servent à divers usages. Un *fer* à repasser le linge. un *fer* de lance, de pique. un *fer* d'aiguillette. un *fer* à friser, à relever la moustache. Et de même des outils d'artisans. *Fers* à souder, *fers* à retondre pour les tailleurs de pierre. des *fers* à toutes de serruriers. *fers* ronds, quarrez, en triangle, crochus, &c. des *fers* de pastissier, qui servent à marquer le pain à chanter & les gauffres. des *fers* de decoupeur, de doreur, qui servent à tailler, à dorer à raturer le parchemin, &c.

On dit, qu'une piece de monnoye est entre deux *fers*, pour dire, en équilibre, entre les deux *fers* de la balance.

On appelle aussi absolument *fers*, les chaisnés, carcans & menottes qui servent à retenir les prisonniers & les esclaves. On a mis à ce criminel les *fers* aux pieds & aux mains. il languit dans les *fers* parmy les Turcs. En ce sens il signifie figurément *Esclavage*, & se dit particulierement en matiere d'amour. Cet amant benit ses *fers*, aime ses *fers*. il a brisé ses *fers*.

FER, se dit absolument des *fers* qu'on met aux pieds des chevaux pour leur conserver la corne. On les forge convenablement à la forme du pied qu'ils doivent couvrir. Un *fer* est arrondi du costé de la pince, & ouvert du coté du talon. Un *fer* à tous pieds, est un fer composé de deux pieces mobiles sur un clou rivé du coté de la pince, qui se peut accommoder à toutes sortes de pieds.

FER À CHEVAL, en termes de Fortifications, est un ouvrage de figure ronde ou ovale, bordé d'un parapet, servant à couvrir une porte, à y loger un corps de garde, ou à deffendre un fossé.

FER, se dit aussi quelquefois absolument d'une espée, & des armes. Ce pays a été ravagé par le *fer* & par le feu. On dit encore, Battre le *fer*, pour dire, S'exercer aux armes avec des fleurets. Et en ce sens on le dit aussi au figuré de tous les autres exercices où on s'est appliqué. Il a bien battu le *fer* dans les escoles avant que de soûtenir cette these.

On dit aussi, Se battre à *fer* émoulu, pour dire, Se battre tout de bon; & cela tant au propre qu'au figuré; soit avec la lance, comme on faisoit autrefois; soit dans toute autre sorte de combats & disputes.

On dit en termes de Marine, Demeurer sur le *fer*, pour dire, à l'ancre.

FER, en termes de Blason, se dit de plusieurs sortes de *fers*, comme de cheval, de flesche, de javelot, de lance, & de picque, dont on charge les Escus. Le *fer* de cheval se represente ordinairement la pince en haut; & lors que les places des clous sont d'autre couleur ou metail, on le blasonne *cloué*.

FER DE MOULIN, ou *croix de moulin*, est ce *fer* qui se pose au milieu de la meule; comme deux ancres adossées qui sont jointes avec deux petites branches en telle distance, qu'il se fait une ouverture quarrée au milieu, qui est cause que plusieurs l'appellent *croix aville*. Il s'en trouve sur plusieurs Escus.

FER MAILLÉ. Espece de servitude ou petite fenestre qu'un homme peut ouvrir sur l'heritage de son voisin, quand le mur appartient à luy seul. C'est un treillis de *fer* dont les trous ne peuvent être que de quatre pouces en tous sens avec un verre dormant scellé en plastre, permis par la Coûtume de Paris, art. 201.

FER, en termes de Chymie, a le nom de Mars, & souffre plusieurs preparations. Le sel de Mars ou de *fer* est composé du sel de l'esprit de vinaigre & des particules d'acier, que le même esprit a dissoutes. Il est propre à ouvrir les obstructions. Le safran de Mars ou *crocus Martis*, est la roüille de l'acier sur lequel on a versé de l'eau: c'est aussi celuy qu'on ramasse sur les barres de *fer* qui ont été long-temps exposées au feu, comme celles qui ont porté les vaisseaux dans des fourneaux de reverbere. On en fait aussi avec de la limaille d'acier, qu'on fait demeurer long-temps dans un fourneau de verrerie.

FER, se dit figurément en Morale de ce qui a une grande dureté. Ainsi les Anciens ont appellé le Siecle de *fer*, celuy où les hommes étoient durs & cruels. On dit, qu'un homme a le corps de *fer*, pour dire, qu'il est capable de resister aux plus grandes fatigues: qu'il a la teste de *fer*, quand il resiste aux rompements de teste que cause la surcharge des affaires. Il useroit du *fer*, pour dire, il use beaucoup.

On nomme aussi en quelques endroits, Bestiaux de *fer*, ceux qu'on a donnez à des Fermiers, à la charge que le croist servira à remplacer ceux qui periront. Ainsi il y a plusieurs metairies en Berry, où il y a des bestiaux qui s'y conservent toûjours.

On appelloit autrefois *Fer chaud*, le serment qu'on faisoit en Justice pour prouver son innocence par le moyen d'un *fer* chaud. Ce qu'on faisoit en plusieurs façons: quelquefois on marchoit sur douze socs de charruë ardents: quelquefois on prenoit une barre de fer ardente en main, & on la jettoit par deux ou trois fois dans l'espace de neuf pas: quelquefois ce *fer* chaud avoit la forme d'un gand, dans lequel on fourroit la main & le bras. C'étoit une coûtume fort ancienne: car l'un des articles de la Loy Salique porte, *De manu ab aneo redimendâ*, parce qu'on rachetoit quelquefois la rigueur du *fer* chaud ou airain chaud moyennant certaine somme de deniers. Les Autheurs rapportent une infinité de ces jugements, comme on voit dans Pasquier, Du Cange & autres qui les ont appellez, *Iudicium ferri calidi*, *ferri candentis*, *calybis examen*, *ferrum ignitum*, *judicium ignitum*, *igniferrum judicium*, *ferreum judicium*, *ferrum judiciale*, &c. Ce serment regardoit particulierement ceux qui ne pouvoient plus se battre en duel, soit à cause de leur âge, ou de quelque maladie, ou de quelque imperfection du corps; & sur tout ceux qui étoient de condition libre, & même les Moines & les Ecclesiastiques. Car pour les paysans, on leur faisoit faire l'espreuve de l'eau froide. On le faisoit aussi bien pour les procés civils que pour les criminels; & cela avec plusieurs ceremonies Ecclesiastiques ordonnées par les Loix & Coûtumes de plusieurs nations, & même par les Conciles. On ne faisoit point ce jugement dans des semaines où il y avoit des Fêtes. On jeûnoit trois jours au pain & à l'eau avec des vêtemens de laine; le quatriéme on prenoit le *fer* chaud à la Messe, aprés avoir communié, & aprés plusieurs oraisons & benedictions rapportées dans les Nottes qui sont à la fin des Capitulaires de Charlemagne. Ce *fer* étoit beni, & gardé dans de certains Monasteres qui avoient ce privilege. Le Samedy suivant on ostoit l'enveloppe qu'on avoit mise sur les pieds ou sur les mains de celuy qui avoit fait le serment, laquelle étoit cachetée, afin qu'on n'y mît point d'onguent ny de remedes: & on étoit purgé, quand il ne s'y trouvoit point de marque de brusture. Ces jugements ont été deffendus par les Papes, les Conciles, & les Princes, comme par les Papes Estienne, Alexandre III. Innocent III. Honoré III. le Concile de Latran & celuy de Bayeux en 1300. par Federic I. Empereur, Jacques I. Roy d'Arragon, Alexandre II. Roy d'Ecosse: le tout un peu auparavant le regne de St. Loüis.

FER, se dit proverbialement en ces phrases. Mettre les *fers* au feu, quand on commence serieusement à vouloir faire reüssir quelque affaire. On dit, qu'un homme a toûjours quelque *fer* qui loche, pour dire, qu'il est infirme, qu'il se plaint toûjours de quelque mal. On dit d'un cheval qui est tombé, qu'il a été renversé les quatre *fers* en l'air; & figurément il se dit aussi d'un homme. On dit aussi, qu'il faut battre le *fer* tandis qu'il est chaud, pour dire, qu'il ne faut pas

perdre une bonne occasion, une conjoncture favorable. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'on n'en donneroit pas un *fer* d'aiguillette. On dit aussi, qu'il faut employer, le *fer* & le feu à quelque mal, pour dire, qu'il y faut appliquer les remedes les plus violents. On dit aussi, Quand on quitte un Mareschal, il faut payer les *fers*, pour dire, qu'il faut payer les parties d'un ouvrier quand on le change.

FERIE. substant. fem. Terme de Breviaire. C'est ainsi qu'on nomme les jours de la semaine qui suivent le Dimanche. Le Lundi est la seconde *Ferie*, le Mardi la troisiéme, &c. On dit, Faire de la *Ferie*, quand on fait l'Office simplement de la *Ferie*, sans aucune celebration de Feste, ni d'Octave.

Les *Feries majeures*, sont les trois derniers jours de la Semaine Sainte, les deux jours d'aprés Pasques & la Pentecoste qui sont festes, & la seconde *Ferie* des Rogations, qui a son Office particulier. Ce mot vient, selon Du Cange, de *Feria*, qui signifioit autrefois, *Feste* ou solemnité où on étoit obligé à la cessation de tout travail: d'où vient que le Dimanche est la premiere *Ferie*. Et parce qu'autrefois toute la semaine de Pasques étoit festée par une ordonnance de l'Empereur Constantin, on a appellé ces six jours *Feries*. Et comme cette semaine étoit alors la premiere de l'année Ecclesiastique, on s'accoutuma à appeller les jours des autres semaines, 2, 3, & 4. *Feries*. Ce mot nous est resté de l'usage des anciens Romains, qui ont dit *feria, à feriendis victimis*. Martinus dit que *feriæ dictæ sunt velut hierai hemerai, dies sacri*.

FERIÉ. adj. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois *festé*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase. On donne permission aux artisans qui travaillent pour la guerre, de travailler tant aux jours *feriez* que non *feriez*.

FERIR. verb. act. Vieux mot qui signifioit *Frapper*. Il n'est en usage qu'en cette phrase. Il a gagné cette place sans coup *ferir*, pour dire, sans combattre. St. Amant l'a pourtant employé en raillerie

- - - - & pais mourut
D'une broche qui le *ferut*.

FERU, UE. part. pass. Blessé. Il ne se dit qu'en cette phrase burlesque: Il est bien *feru* de cette femme, pour dire, Il en est bien amoureux: &, Son cœur est *feru*, pour dire, Il est blessé par l'amour.

FERLER. v. act. Terme de Marine. C'est plier les voiles sous l'antenne, les mettre en fagot. Car quand on ne fait que les trousser, cela s'appelle *carguer*. On le dit aussi des ponts de corde, quand on les plie. L'Ordonnance de la Marine se sert du mot de *fresler*.

FERMAGE. substant. masc. Le prix qu'on a promis de payer pour un droit ou un heritage appartenant à autruy qu'on s'est chargé de recueillir ou de faire valoir. Il est permis de stipuler une contrainte par corps pour raison des *fermages* par l'Ordonnance.

FERMAIL. subst. masc. Terme de Blason, qui se dit des boucles garnies de leurs ardillons qui se mettent aux manteaux, aux chappes, aux baudriers ou ceintures pour les attacher. Elles sont ordinairement representées rondes, & quelquefois losange: ce qu'alors il faut specifier en blasonnant. Le *fermail* étoit anciennement une marque de dignité, & on s'en servoit pour faire de riches presents aux personnes considerables. Quelques-uns appellent aussi un Escu *fermaillé*, quand il est chargé de plusieurs *fermaux*.

FERME. adject. masc. & fem. Qui est fort, qui tient bien, qui est difficile à ébranler. Ce cavalier a la main *ferme*, les reins *fermes*, est *ferme* sur les estriers. on ne sçauroit faire un fondement *ferme* en bastissant sur le sable. On dit aussi, une voix *ferme*, une action *ferme* & asseurée.

FERME, se dit aussi de ce qui a quelque dureté. On peut passer par ce chemin, la terre y est *ferme*, on n'y enfonce point. la glace est *ferme*, c'est à dire, elle porte. On dit d'une personne grasse & qui se porte bien, qu'elle a la chair *ferme*: que du poisson doit estre *ferme*, pour dire, qu'il ne doit point estre mollasse. On dit aussi d'une viande qui est mal cuitte, ou dure, qu'elle est *ferme*.

FERME, se dit figurément en Morale, & signifie Constant inébranslable. Un Philosophe doit avoir l'ame *ferme*, l'esprit *ferme*. un penitent doit faire une *ferme* resolution, un *ferme* propos de ne plus pecher, de se tenir *ferme* dans la foy. On dit aussi, On ne sçauroit faire un *ferme* fondement, un *ferme* jugement sur ses paroles, pour dire, On n'est jamais asseuré de ce qu'il dit. On dit qu'un homme est *ferme* & entier, quand il ne demord jamais de ce qu'il a resolu.

En termes de Guerre on dit, Faire *ferme*, attendre son ennemi de pied *ferme*, combattre de pied *ferme*, pour dire, avec resolution & sans reculer.

En termes de Manege on dit, qu'un cheval saute cabriole & manie de *ferme* à *ferme*, pour dire, sur le mesme terrain, sans partir d'une place.

En termes de Geographie, la terre *ferme* signifie le *continent*, ce qui n'est point environné entierement de la mer. Les Espagnols ont commencé la conqueste de l'Amerique par les isles, & puis sont passez en terre *ferme*.

FERME. adverb. D'une maniere *ferme*, asseurée. Ce pieu tient *ferme* dans la terre. ces ennemis se sont battus fort & *ferme*. Poussez *ferme*. Courage, tenez *ferme*. il a fait *ferme* en ce passage. Il a nié cela fort & *ferme*. ce cavalier se tient *ferme* à cheval.

FERME. substant. fem. Petit Domaine de campagne, metairie, ou heritage consistant en terres, prez, vignes, bois, &c. Il y a plusieurs *fermes* ou metairies qui dependent de cette maison ou chasteau.

FERME, est aussi un bail ou loüage qu'on fait d'heritages ou de toutes sortes de droits, moyennant certains prix ou redevances qu'on paye tous les ans au proprietaire. La *ferme* d'une telle Seigneurie, d'un tel champart, d'une telle forge.

On le dit aussi des droits du Roy. La *ferme* du Domaine, la *ferme* des Aydes, des Gabelles, &c. Selon Spelmannus, ce mot est originaire Saxon, & signifie toute sorte de vivres: disant que les terres des Seigneurs estoient autrefois affermées, non pas à l'argent, mais à condition de fournir des vivres en espece. Les Normands donnent encore le nom de blanche *ferme* à celle qui se paye en argent, & non en grains. Menage tient qu'il vient du mauvais Latin *firma*, signifiant un lieu fermé, en parlant des choses roturieres, ou d'une closerie, comme on a dit *emphiteose*, en parlant de l'engagement des Seigneuries & terres nobles: de même on a dit *firmitas*, pour un bourg ou village fermé de murailles: d'où est venu le mot de la *Ferté*. On a dit aussi *firmare*, pour dire, Clorre, d'où sont venus les mots de *fermer* & *fermoir*. Ou peut-estre l'a-t-on nommée ainsi, à cause de l'asseurance

ſurance que donnoit le proprietaire de ne point expulſer le fermier pendant le temps du bail. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *ferma*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton ſignifie *loüage* ; & *fermi*, *loüer*.

En termes de Charpenterie, une *ferme* eſt un aſſemblage en triangle des pieces de bois qui ſont au deſſous de chaque travée. C'eſt ſur elle que poſent les autres pieces qui portent la couverture. Il y en a de deux ſortes ; l'une composée de deux jambes de force poſées ſur les poutres, l'autre poſée ſur les plattes formes : & alors il y en a autant que de chevrons. Celles-cy ne ſont en uſage que pour les galeries & les Domes. Une maiſtreſſe *ferme* ordinaire eſt composée de deux jambes de force, & d'un entrait ou tirant chacun de dix à douze pouces de gros, deux liens & un poinçon de huit à neuf pouces, deux chevrons de *ferme* de cinq a ſept pouces, deux contrefiches & deux forces de deſſus de même groſſeur, deux jambettes de huit à neuf pouces, deux caſſeaux & deux chantignolles. Il y a auſſi des *fermes* rondes, dont on ſe ſert dans les bâtiments de charpente. Elles avancent de deux pieds & demi en ſaillie au delà du pan de bois, & poſent ſur un blochet, trois racinales & trois conſoles. Entre les maiſtreſſes *fermes*, il y a des *fermes* de remplage, qui ſont eſpacées entr'elles de deux en deux pieds, & ſont garnies de pareilles pieces, horſmis que les poinçons, les entraits & les chevrons ne ſont pas ſi gros. On fait auſſi de demi-*fermes* dans les croupes des bâtiments.

FERMEMENT. adv. D'une maniere ferme, conſtante & certaine. Cela eſt attaché *fermement* au gros mur. Il luy a répondu *fermement*. vous diriez *fermement* que c'eſt luy, tant ce portrait luy reſſemble. il a ſoûtenu *fermement* ſa calomnie.

FERMENT. ſubſt. maſc. Terme de Phyſique, qui ſe dit proprement de tout ce qui peut faire qu'un corps ſe gonfle par le moyen de quelques-unes de ſes parties les plus mobiles & les plus penetrantes, leſquelles étant agitées & diviſées, agitent auſſi & diviſent les plus groſſieres. L'acide qui eſt dans la paſte eſt le *ferment* qui la fait lever. l'humidité qui eſt dans le foin eſt le *ferment* qui l'échauffe & le fait fumer. La vertu du *ferment* vient de ce qu'il donne occaſion aux principes qui ſont dans le corps de ſe mouvoir autrement qu'ils ne faiſoient, & de prendre un autre arrangement. Il fait comme celuy qui ouvre les portes d'une ville aux ennemis qui y cauſent des deſordres. Ainſi la morſure du chien enragé excite dans le ſang une fermentation lente, par laquelle les diverſes liqueurs dont il eſt composé perdent l'union neceſſaire pour la ſanté, & cauſent un dereglement dans les eſprits, d'où viennent les craintes & les fureurs & autres paſſions qui agitent le malade. le peuple l'appelle *levain*. Il eſt auſſi en uſage au figuré. Le peché eſt un certain *ferment* qui demeure dans nôtre ame. *fomes peccati*.

FERMENTATION. ſubſt. fem. C'eſt une ébullition naturelle ou artificielle des vegetaux, qui ſe fait quand leur ſuc s'échauffe par l'action & reaction de leurs ſels, & lors que leur acide combat contre leur alkali. Ainſi le foin qu'on ſerre eſtant verd, s'échauffe & ſe pourrit ; le fumier ſe met en chaleur, le ſuc des raiſins bout dans le tonneau. L'huile de vitriol & le ſel de tartre meſlez enſemble ſe fermentent & s'échauffent extraordinairement. Vvillis a fait un beau Traitté de la *fermentation*.

FERMENTER. v. neut. Cauſer la fermentation. Les viandes ſe *fermentent* dans l'eſtomac. Les Herbes chaudes, graſſes & oleagineuſes qui contiennent plus d'acide que d'alkali, s'eſchauffent & ſe *fermentent* d'elles-mémes, comme le raiſin, le roſmarin, la lavande, mais les froides qui ont plus d'alkali que d'acide, ont beſoin d'un acide exterieur pour ſe *fermenter*.

FERMER. verb. act. Clorre, boucher, entourer, mettre un obſtacle a l'entrée ou à la ſortie de quelque perſonne ou de quelque choſe.

Fermer une chambre, c'eſt clorre la porte : & on dit, qu'une chambre eſt bien *fermée*, quand il n'y entre point de vent, quand les portes & les feneſtres joignent bien. *Fermer* une ville, un parc, c'eſt les entourer de murailles. *Fermer* un coffre, c'eſt joindre le coffre avec ſon couvercle par une ſerrure ou cadenat, pour empêcher qu'on n'y fouille. *Fermer* un paſſage, c'eſt en boucher les advenuës. *Fermer* les *rideaux*, c'eſt tirer les rideaux dont un lit eſt entouré. *Fermer* ſa bourſe, c'eſt en ſerrer l'ouverture par des cordons. *Fermer* une parentheſe, c'eſt finir, clorre une parentheſe avec la marque ordinaire.

FERMER, ſignifie auſſi, Joindre. *Fermer* les levres, la bouche, les paupieres, une playe. *Fermer* un livre qui étoit ouvert. *Fermer* une lettre, c'eſt la plier & la cacheter. *Fermer* la main, c'eſt joindre les doits contre les paulmes de la main. *Fermer* les ports, c'eſt empêcher l'entrée & la ſortie des vaiſſeaux, interdire le commerce.

FERMER, ſe dit auſſi figurément en la plus-part des phraſes cy-deſſus. *Fermer* la porte aux abus & aux malverſations, c'eſt faire de bons reglements qui empêchent qu'on ne commette quelques abus. *Fermer* la porte a quelqu'un, pour dire, luy deffendre l'entrée d'une maiſon. *Fermer* les oreilles, c'eſt n'écouter aucunes prieres, ſollicitations, ni remonſtrances. *Fermer* la bouche à quelqu'un, c'eſt luy impoſer ſilence, ou dans la diſpute luy repliquer ſi fortement, qu'il ſoit convaincu, & n'ait plus le mot à dire. *Fermer* les yeux, c'eſt faire ſemblant qu'on ne voit pas quelque choſe, ou qu'elle eſt de ſi peu d'importance, qu'elle ne merite pas qu'on s'y arreſte. On dit que les bourſes ſont *fermées*, quand on ne trouve plus d'argent à emprunter, à negotier.

On dit auſſi, qu'un marchand a *fermé* ſa boutique, quand il a quitté le traffic, ou qu'il a fait banqueroute. *Fermer* le Palais, *fermer* les claſſes, pour dire, Ceſſer les plaidoiries, les eſtudes, ſoit en temps de vacations, ſoit en temps de peſte, &c. *fermer* les atteliers, pour dire, *Faire* deffence de baſtir.

On dit, *Fermer* le chemin, le paſſage à quelqu'un, pour dire, Venir à la traverſe, mettre un obſtacle à ſon deſſein, à ſes entrepriſes.

On s'en ſert auſſi en ces phraſes. Je n'ay pû *fermer* l'œuil de toute la nuit, pour dire, Je n'ay pû dormir. *Fermer* la porte au nez de quelqu'un, pour dire, luy faire l'affront de l'empêcher d'entrer quelque part.

Fermer la porte ſur ſoy, c'eſt ſe ſervir de la deffenſe d'une porte, lors qu'on ſe ſauve de la pourſuitte d'un ennemi, ou qu'on empêche qu'il ne ſurprenne.

On dit auſſi, Se *fermer*, pour dire, S'arreſter, ſe fixer à quelque choſe: Il ne veut donner que dix mille eſcus de cette charge, il s'eſt *fermé* là. il a dit ſon advis, il s'eſt *fermé* là ; il n'en demordra point.

On ſe ſert encore de ce mot en quelques occaſions. *Fermer* les yeux à quelqu'un, c'eſt luy rendre les dernieres aſſiſtances juſqu'à l'agonie, & juſqu'à ce qu'on luy *ferme* les yeux en effet.

Fermer la bouche à un Cardinal, se dit des Cardinaux nouvellement nommez, qui n'ont point de voix dans les affaires jusqu'a ce que le Pape ait fait la ceremonie de leur ouvrir la bouche. *Fermer* la marche, c'est à dire, Estre au dernier rang dans quelque cavalcade ou autre marche de ceremonie ou d'armee.

On aussi manege, *Fermer* une passade, pour dire, la terminer avec justesse, avec une demi-volte, &c.

FERMER, se dit quelquefois neutralement, C'est une maison qui *ferme* bien. ce flacon *ferme* à vis. cette serrure *ferme* à double tour.

On dit proverbialement & ironiquement, Il est temps de *fermer* l'étable quand les chevaux s'en sont enfuis, pour dire, qu'un remede vient trop trad quand l'accident est arrivé.

FERMÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un *e fermé*, celui qui est accentué.

FERMETÉ. subst. fem. Solidité, dureté. On ne peut bâtir en cette place, c'est un sable mouvant qui n'a point de *fermeté*. le poisson cuit dans le vin acquert la *fermeté*.

Il se dit figurément des choses immaterielles. Il a de la *fermeté* dans l'esprit, de la *fermeté* dans ses resolutions.

FERMETTE. subst. fem. Terme de Charpenterie. C'est une petite ferme qui sert aux lucarnes.

FERMETURE. subst. fem. Closture qui ferme quelque ouverture ou passage. La *fermeture* des Chapelles de cette Eglise est de fer doré & ouvragé. la *fermeture* de cette boutique est d'une belle menuiserie. Jean Errard dans ses fortifications enseigne le moyen de faire une belle *fermeture* de camp par le moyen des chevaux de Frise, dont s'est servi le Prince d'Orange.

FERMETURE, se dit aussi en termes de Marine. Il faut tant de bordage pour faire la *fermeture* des sabords.

FERMIER, IERE. subst. Celuy ou celle qui prend une ferme de quelques droits ou terres. Les *Fermiers* Generaux des Aydes sont gens riches. la *fermiere* d'une metairie.

FERMOIR. subst. masc. Agraffe, courroye ou bouton qui servent à fermer des livres, des tablettes, des lutrins, &c.

FERMOIR, est aussi un outil de Menuisier ou de Sculpteur, qui est un ciseau fort tranchant. Il y en a de plusieurs figures.

FEROCE. adj. masc. & fem. Cruel, qui ne se dit au propre que des bêtes. Les lions, les tigres, les leopards sont des bêtes *feroces*. les ours sont d'un naturel *feroce*.

FEROCE, se dit figurément des hommes cruels & qui sont peu traittables, ou d'un mauvais naturel C'est un esprit *feroce*. la solitude rend un esprit *feroce*. les Tartares sont cruels & d'un naturel *feroce*.

FEROCITÉ. subst. fem. Naturel feroce, qui se dit tant au propre des bestes farouches, qu'au figuré des hommes cruels & intraittables.

FERRAILLE. subst. fem. Vieux fers inutiles & rouillez, de quelque figure ou usage qu'ils soient, qu'il faut renvoyer aux forges.

FERRAILLER. v. neut. S'exercer continuellement a l'escrime. Il se dit quelquefois des querelleurs, & qui ont souvent l'occasion de se battre.

FERRAILLEUR. subst. masc. Celuy qui ferraille, qui se veut battre continuellement.

FERRANDINE. subst. fem. Estoffe legere dont toute la chaîne est de soye, mais qui est tremée de laine, qui differe en cela du pout de soye, dont la chaîne & la treme sont tout de soye.

FERRANDINIER. subst. masc. Ouvrier qui travaille en ferrandine, qui fait de ferrandine.

FERRANT. subst. m. sc. qui ferre les chevaux. Mareschal *ferrant*. En Espagne il y a deux sortes de Maréchaux pour les chevaux : les uns qui ne font que les ferrer, qu'ils appellent *Herradores* ou *ferrans*: les autres qui les pansent de leurs maladies, qu'ils appellent *Abeytares*.

FERREMENT. subst. masc. qui se dit de toutes sortes d'outils de fer qui servent à forcer ou a crocheter des portes. Les voleurs de nuit qu'on saisit avec des *ferrements* meritent la corde.

FERREMENTS, se dit aussi de tous les fers dont se servent les Chirurgiens pour trepaner, scier les membres, sonder les playes, arracher les dents, &c. & même de la plus-part des outils des artisans.

FERRER. v. act. Mettre les fers necessaires à quelque chose. *ferrer* une porte, y mettre la ferrure, les gonds, les clous, les verroux, les barres. *ferrer* un train de carrosse. *ferrer* des roués *ferrer* des aiguillettes.

On dit absolument *Ferrer*, pour dire, Mettre des fers aux pieds des chevaux. *Ferrer* à glace, c'est leur mettre des fers avec des crampons. *Ferrer* a lunette, en pantoufle, a fer vouté, à patin, à bec de corbin, ce sont diverses manieres de *ferrer* qu'ont inventé les Escuyers.

On dit aussi quelquefois, *Ferrer* d'argent, en parlant d'une canne, d'un livre, d'une cassette, & même des chevaux, pour dire, les garnir d'argent aux endroits où les autres se contentent de mettre du fer.

On dit proverbialement, *Ferre* la mule, quand les valets ou les commissionaires trompent sur le prix des marchandises, & les comptent plus qu'ils ne les ont achetees. Ce proverbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Vespasien, au rapport de Suetone, qui sous pretexte qu'une des meules étoit déferrée, arrêta long-temps la littiere de cet Empereur, & par là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promise moyennant quelque somme d'argent; dont l'Empereur ayant connoissance, il voulut partager avec luy le gain qu'il avoit fait à *ferrer* la mule.

On dit qu'un homme est bien *ferré*, est *ferré* à glace, pour dire, qu'il est extremement fort sur la matiere sur laquelle on l'attaque. On dit qu'un homme est difficile à *ferrer*, pour dire, qu'il ne se laisse pas gouverner aisément.

EERRÉ, ÉE part.

On appelle un chemin *ferré*, celui qui est pavé, ou dont le fonds est dur, ou de roche, ou pierreux; où les chevaux n'enfoncent point. On dit en ce sens, un gué *ferré*.

Ainsi on a appellé chemins *ferrez*, les grands chemins de l'Empire bâtis par les Romains dans les Provinces, tant à cause de leur dureté, que parce qu'ils étoient construicts de pierre noire qui avoit la couleur du fer.

On appelle figurément, un stile *ferré*, un stile dur & ferme. Plusieurs ont dit que Tertulien avoit un stile *ferré*.

On appelle de l'eau *ferrée*, celle où on a trempé une bille d'acier rougie au feu.

On appelle en proverbe, un avaleur de charrettes *ferrées*, un grand mangeur, & aussi un grand fanfaron qui menace.

On appelle aussi, Gueule *ferrée*, Celuy qui mange son potage trop chaud, ou qui est avantageux en paroles; qui parle toujours, ou qui rompt en visiere à ceux qui luy contredisent.

FERRET. subst. masc. Fer qu'on met au bout des lacets & des aiguillettes pour les passer dans des oeillets.

FERRETIER. subst. m. Marteau de Maréchal qui luy sert à ajuster les fers sur l'enclume à chaud & à froid.

FERREUR., EUSE. subst. Qui ferre. *Ferreur* d'aiguillettes. *ferreuse* de mule.

FERRIERE. subst. fem. Sac de cuir que ceux qui ont équipage portent à la campagne pour referrer les chevaux qui ont perdu leurs fers en des lieux éloignez des Maréchaux. On y met un brochoir, des tricoises, des clous à pointes, & des fers a tous pieds, dont on se sert au besoin.

FERRONNERIE. subst. fem. Lieu où on vend, ou celuy où se fabriquent les ouvrages de fer.

FERRONNIER, IERE. subst. masc. & fem. Marchand qui vend les gros ouvrages de fer & de cuivre.

FERRURE. subst. fem. Tout le fer qui s'employe à quelque chose. Toute la *ferrure* de ce batiment coutera tant. la *ferrure* d'une porte, d'une cassette. une *ferrure* d'argent.

FERRURE, signifie quelquefois, la maniere d'employer le fer, & sur tout celle de ferrer les chevaux. Une *ferrure* à la Turque.

FERRURE, signifie aussi, le travail de l'ouvrier qui ferre. Il coute vingt écus par an pour la *ferrure* de deux chevaux de carrosse.

FERSE *de toile*. subst. fem. Terme de Marine. C'est un lé de toile. Cette voile a tant de *ferses* & chaque *ferse* tant de cannes, pour dire, tant de largeur & tant de hauteur.

FERTILE. adj. masc. & fem. Qui rapporte beaucoup, qui fait bien profiter la semence qu'on y met. La culture, les amendements rendent les terres plus *fertiles*. il y a des arbres qui sont plus *fertiles* les uns que les autres. On dit aussi une année *fertile*, celle où les fruits de la terre ont bien donné, où on a bien recueilli des vins, des bleds, &c.

FERTILE, se dit figurément des choses spirituelles. Il a un esprit *fertile* en belles pensées, en mechancetez. le panégyrique de ce Prince est un sujet bien *fertile*, une matiere abondante & *fertile*.

FERTILISER. v. act. Rendre fertile. la marne jettée bien à propos engraisse & *fertilise* les terres.

FERTILITE'. subst. fem. Abondance. La bonne culture est cause de la *fertilité* des terres. la *fertilité* de l'année sera grande. le Perou a tant de *fertilité*, qu'en quelques endroits une mine de bled qu'on y a semé, en a rapporté 300. & meme jusqu'à 500. dans les premieres années qu'ils ont été defrichez. Thales avoit preveu qu'il y auroit une grande *fertilité* d'olives. les Peintres se servent de la corne d'Amalthée pour figurer la *fertilité*.

FERTILITE', se dit figurément des choses spirituelles. La *fertilité* d'un esprit, d'une matiere.

FERULE. subst. fem. Sceptre de pedant, dont il se sert pour frapper dans la main des écoliers qui ont manqué à leur devoir. On le dit aussi du coup qui fait la correction. En Latin *Ferula*, qui a servi aussi pour signifier la crosse & le baton des Prelats.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme est sous la *ferule* de quelqu'un, pour dire, qu'il est sous sa discipline, sous sa correction.

FERULE, est aussi une plante à longue tige ressemblant au fenouil. La *ferule* ne produit qu'une tige, qui est compartie par nœuds, d'où sortent des branches garnies de feuilles qui naissent les unes aprés les autres, & qui embrassent la tige, comme font celles des cannes & des roseaux. Elles sont grandes, tendres, fort fenduës & fourchuës. Les plus grandes sont les plus prés de terre. Elles diminuënt en croissant. Sa fleur est jaune, & sa graine noire semblable à l'aneth. Elle produit à la cime des branches assez grosses qui portent fleurs & graine. Elle n'a qu'une racine fort profonde en terre. Il y a des lieux où les *ferules* deviennent aussi grandes que des arbres: & ceux de la Pouille les brûlent en guise d'autre bois. On met la difference entre la *ferula*, & la *ferulago*, en ce que la premiere a les feuilles plus grandes que la seconde. Pline dit que les asnes aiment fort les *ferules*, mais que c'est un poison à toute autre bête chevaline; & que pour cette raison les asnes furent consacrez à Bacchus, à qui les *ferules* sont dediées. Les Latins l'appellent *ferula*, & les Grecs *narthex*.

FERVEMMENT. adv. d'une maniere fervente. Ce bon Religieux prie *fervement* & avec assiduité.

FERVENT, ENTE. adj. qui a de l'ardeur, de l'empressement à faire quelque chose. On le dit particulierement en matiere de devotion. Une *fervente* priere obtient la grace qu'on demande. c'est un zele *fervent* qui anime les Missionaires à aller prêcher l'Evangile. une charité *fervente*, est celle qui donne un prompt secours.

FERVEUR. subst. fem. Action empressée qu'on a pour faire quelque bonne œuvre. Il n'y a rien tel que la *ferveur* des jeunes Prêtres. c'est un chaud ami qui fait plaisir avec *ferveur*. cet écolier étudie avec trop de *ferveur*, cela ne durera pas. On dit quelquefois la *ferveur* de l'age, pour dire, la chaleur de la jeunesse.

F E S.

FESLER. verb. act. Endommager une chose fragile en la heurtant, en sorte qu'elle soit à demi cassée ou en danger d'etre cassée tout à fait. Cette bouteille est *feslée*. c'est merveille que cette porcelaine n'ait été *feslée* en tombant.

FESLE', EE, part. pass. & adj.

On dit proverbialement, qu'une marmite *feslée* dure long-temps: ce qui se dit figurément d'un homme valetudinaire qui a grand soin de conserver sa santé.

On dit aussi, qu'un homme a la tête *feslée*, pour dire, qu'il est un peu fou, que sa raison commence à s'alterer.

FESLURE. subst. fem. Petite marque ou raye qui se fait sur les verres ou poteries, quand on les fesle; & l'endroit par où elles se separent, quand on les casse tout à fait.

FESSE. subst. fem. La partie charnuë qui est au derriere de l'homme ou de la femme, sur laquelle on s'assied. On le dit aussi de quelques animaux, comme du cheval; mais non pas en tous. Au beuf elle s'appelle *Cimier*, au mouton *Esclanche*, au cochon *Jambon*, &c. Ce mot vient du Latin *fissile*, ou *fissa*, parce que ces parties sont fenduës.

On dit proverbialement & bassement d'un homme, qu'il ne va que d'une *fesse*, quand il s'applique negligemment à quelque travail. On appelle fils de quatre *fesses*, celuy à qui on veut dire une legere injure. On dit aussi d'un homme qui a gâté quelque besogne, Il en a pour cent écus dans les *fesses*, si on luy fait payer cent écus.

Dans l'ancien Blason on appelloit autrefois *fesse*, ce qu'on appelle maintenant *fasce*.

Les Medecins appellent aussi *fesses*, deux petits corps ronds & un peu durs qui sont dans le cerveau, & touchent à la glande pineale ou *conarium*.

On appelle *fesse-cahier*, un copiste qui écrit des rôles diligemment & le plus au large qu'il peut, pour gagner au plus vîte son argent. un *fesse-pinte*, celuy qui a bien-tôt bû une pinte.

On appelle aussi, *fesse-mathieu*, un homme qui preste à gros interest, & qu'on ne veut pas nommer ouvertement usurier. C'est un terme qu'on a dit par corruption, au lieu de dire, il fait le St. Matthieu, ou ce que St. Matthieu faisoit avant sa conversion: car on tient qu'il étoit alors usurier.

FESSER. verb. act. Foüetter, donner sur les fesses. On *fesse* les escoliers pour les châtier. ce cocher *fesse* trop ses chevaux.

FESSER, se dit aussi de ce qu'on a bientost expedié. Les escoliers ont bientost *fessé* leur desjeuner, leur miche, pour dire, qu'ils l'ont bientost mangée.

On dit proverbialement à des petits escoliers, qu'ils s'en aillent à l'escole *fesser* le maître.

FESSEUR. subst. m sc. Qui se plaît à fesser. Cepedant est en reputation d'un grand *fesseur*.

FESSIER. subst. masc. Une paire de grosses fesses. Matigni s'en est servi agreablement dans une Satyre.

FESTE. substant. fem. Solemnité ou réjoüissance qu'on fait dans l'Eglise, ou parmy le peuple, en l'honneur de quelqu'un. On est obligé d'entendre la Messe tous les jours de *Feste*. Ce mot vient du Latin *festus*. Nicod.

Feste festée, ou *Feste de commandement*, c'est un jour où il est deffendu de travailler par la ville. *Feste d'Eglise* ou *de Patron*, c'est une *Feste* qu'on celebre dans l'Eglise seulement, ou par devotion, des *Festes* de Confrairies. Les quatre *Festes* solemnelles, c'est Pasques, la Pentecoste, la Toussaint, & Noël. *Feste double*, c'est une *Feste* plus solemnelle qu'une autre, où on double les Antiennes. *Feste demi-double*, celle où on ne les double point. Petite *Feste*, c'est d'ordinaire une Octave, comme la petite *Feste-Dieu*, qui est l'Octave de la *Feste* du St. Sacrement. *Feste mobile*, est une *Feste* qui ne vient pas toujours le meme jour du mois, comme la *Feste* de Pasques & les autres qui en dependent.

La *Feste* du Corps de Christ a été instituée par Urbain IV. l'an 1264. Elle fut celebrée premierement au Diocese de Liege en 1246. sur les revelations d'une Recluse du pays nommée Julienne. Elle a été confirmée au Concile de Vienne en 1311. & par Jean XXII. en 1318. Voyez Du Cange au mot de *Feste*, où il rapporte la cause, l'institution & les ceremonies de plusieurs *Festes*, & de leur translation.

Violer une *Feste*, c'est travailler contre le commandement de l'Eglise.

Les Payens avoient aussi leurs *Festes*, les Bacchanales, Saturnales, &c.

Les *Festes* du Palais, ce sont les jours où le Parlement se repose & n'entre point.

La *Feste* d'une personne, est la *Feste* du Saint dont elle porte le nom: & Payer sa *Feste*, c'est regaler ce jour-là ses amis.

FESTE, en matiere profane, est une réjoüissance que le peuple fait aux entrées, aux naissances des Rois, &c. On le dit en particulier des assemblées qui se font pour se divertir en des occasions de nopces, de baptesmes, de bals, &c. On fit une grande *feste* ce jour-là chez Mr. un tel. j'étois prié de cette *feste*. Les *festes* de Versailles ont été fort galantes & magnifiques.

FESTE, se dit aussi des accidens fâcheux qui nous surprennent. Nous ne fusmes jamais à telle *feste*.

Faire *feste*, signifie aussi, Caresser. Quand ses amis le viennent voir, il ne sçait quelle *feste* leur faire, quelle chere leur faire. Il signifie encore, Donner des esperances. Il y a long-temps qu'il nous fait *feste* d'un repas qu'il nous promet. On dit aussi, qu'un chien fait *feste* à son maistre, quand il le caresse à sa maniere.

FESTE, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme se fait de *feste*, pour dire, qu'il veut se rendre necessaire, ou se mesler d'une chose où il n'est point appellé. On dit aussi de celuy qui fait ou voit faire quelque chose qui luy est fort agreable, qu'il est à la *feste*. Quand il entend medire de son rival, il est à la *feste*, il est à la joye de son cœur.

On dit, que les jours de jeûne il est *feste* au Palais, par une meschante pointe, à cause que le Palais de la bouche ne travaille point. Et on appelle *Trouble-feste*, un homme chagrin qui survient dans une assemblée de plaisir. Valets de *feste*, sont ceux qui se parent pour faire honneur à la *feste*, au mariage de leurs parents. On dit aussi, Aux bonnes *festes* les bons coups, pour dire, que la bonne *feste* n'empêche pas qu'on ne fasse de meschantes actions. On dit aussi de celuy qui nous apprend les choses que nous sçavons, que c'est un bon Astrologue, il devine les *Festes* quand elles sont venuës. On dit aussi à des gens craintifs, & qui s'affligent des choses qui n'arriveront peut-être pas, qu'il sera assez temps de chommer les *Festes* quand elles seront venuës. On dit aussi, Il n'est pas tous les jours *feste*, pour dire, qu'on ne fait pas la même chose pour tout le monde.

FESTER. verb. act. Chommer une Feste. Le Patron d'une ville, d'une Eglise n'est *festé* que dans le Diocese, ou dans son Eglise. Il y a des Saints qu'on *feste* à Rome, qu'on ne *feste* point en France.

On dit proverbialement, C'est un Saint qu'on ne *feste* point, pour dire, C'est un homme qui n'a aucun credit.

FESTÉ, ÉE. part.

FESTIN. substant. masc. Grand repas qu'on donne avec ceremonie. N'attendez pas un *festin* par ordre, je ne vous donneray que mon ordinaire, vous n'aurez qu'un chapon pour tout *festin*. il y a plusieurs Coûtumes & Arrests qui obligent les Prelats & les Chapitres à faire un certain nombre de *festins* chaque année. Ce mot vient de *festum*, à cause que les premiers Chrétiens faisoient des *festins* les jours de Feste, qu'ils appelloient *Agapes*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel *festin* que de gens chiches; tel *festin* que de gueux, quand toutes leurs bribes sont ramassées.

FESTINER. verb. act. Faire festin. Cette nopce dura huit jours, pendant lesquels on ne fit que danser *festiner*, & se réjoüir. Il n'est plus gueres en usage.

FESTON. subst. masc. Ornement composé de fleurs, de fruits & de feüilles entremeslées ensemble, qu'on mettoit aux portes des temples ou des maisons où on faisoit quelque feste ou rejoüissance. On en mettoit aussi sur la teste des victimes aux sacrifices des Payens. On met encore des *festons* de lierre garnis d'oripeau aux portes des Eglises où il se fait quelque solemnité. Les Italiens ont des decorateurs qu'ils nomment *Festaroli*, qui sont des gens qui font des *festons* & autres ornements pour les festes.

FESTON, en termes d'Architecture, est un ornement dont les Architectes, les Peintres & les Menuisiers enrichissent leurs ouvrages, & qui represente les *festons* ou longs bouquets que les Anciens mettoient autrefois aux portes des temples ou des lieux où on faisoit quelque feste. Les *festons* se mettent ordinairement dans les frises le long des bordures, & aux autres lieux vuides qu'on veut orner.

FESTOYER. v. act. Regaler, faire bonne chere à ceux qui viennent en quelque maison.

On dit en proverbe d'un grand mangeur, Il a toûjours dix aulnes de boyaux vuides pour *festoyer* ses bons amis.

FESTU. subst. masc. Petit brin de paille. Nous voyons un *festu* dans l'œuil de nostre prochain, & nous ne voyons pas un poutre qui creve le nostre, dit l'Evangile. Ce mot vient du Latin *festuca*, qui étoit autrefois une marque de tradition, d'investiture, & de mise en possession; & ce mot *festuca* a esté dit pour *fistuca*, de *findo*, selon Martinius.

On dit d'une chose de peu de valeur pour la mépriser, qu'elle ne vaut pas un *festu*.

On dit proverbialement, Tirer au court *festu*, ou à la courte paille, pour dire, Tirer au hasard, pour sçavoir ce qu'on doit faire en quelque occasion. On appelle aussi *Cogne-festu* qui se tue, & ne fait rien, Celuy qui travaille beaucoup à une chose qui ne rapporte aucun profit.

FET

FETUS. subst. masc. Terme de Medecine. Il se dit en general de l'animal qui est encore dans le ventre de la mere; mais on le dit plus particulierement de l'enfant qui est encore imparfait, qu'on nomme *Embrion*. La formation & la distinction des parties se fait au *fetus* dans le trentiéme jour, quand c'est un masle, & au quarantiéme; quand c'est une femelle: & alors il est un peu plus long que le petit doit. Le *fetus* ne respire point, mais transpire. Il rend son urine par l'ouraque, qui est un canal long & sans sang, qui va du fond de la vessie jusqu'au nombril. Albert le Grand dit qu'une femme jetta dans un bassin cent cinquante *fetus*, ou Embrions tous formez, grands comme le petit doit. Et quand à ce qu'on dit de Marguerite Comtesse de Hollande, qui accoucha de trois cens soixante-quatre enfants qui furent baptisez, c'est une fable. Anthonius Deusingius a écrit un livre fort curieux de la generation du *fetus*. Descartes en a fait aussi un traitté. Drelincourt a fait un nouveau Systeme du *fetus* humain, imprimé à Leyden en 1685. Les curieux conservent des *fetus* dans une bouteille avec de l'eau de vie.

FEU

FEU. subst. masc. Element chaud & sec, qui entre en la composition de tous les corps naturels, & sur tout de ceux qui sont animez. Les Anciens ont creu qu'il y avoit un *feu* elementaire dans le concave de la lune: ce qui est une pure vision establie sans fondement. le *feu* n'est autre chose qu'une matiere fort subtile & violemment agitée. le *feu* est le plus violent de tous les acides. dans les forges on n'employe que du *feu* de charbon; dans les verreries que du *feu* de bois sec; dans les chambres on allume du feu clair, du *feu* de fagot, quand on veut prendre l'air du *feu*, une poignée de *feu*. les pauvres font du *feu* de tourbes & de mottes. Les Volcans sont de grands gouffres de *feu*, des *feux* sousterrains qui sortent de temps en temps. On fait du feu avec des pierres, avec un fusil. Aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceaux de bois de candou l'un contre l'autre: aux Occidentales, avec un autre bois qu'on appelloit *Vyaca*, qui ressemble à la canelle, & qui sert de fusil. Matthiole dit que les Anciens avant l'invention de l'acier tiroient le *feu* d'un bois dur frotté avec un bois tendre, & spongieux, tel que le bois de la vigne sauvage.

FEU, en termes de Chymie, se dit des degrez de la chaleur, qui servent à en faire les operations. Ainsi les Chymistes appellent *Feu de digestion*, le fumier, qu'ils nomment autrement *Ventre de cheval*, dont la chaleur est telle, qu'on ne sçauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumier, échauffé, ni souffrir dans la main une verge de fer qu'on y aura introduitte & tenuë quelques momens. Le second *feu*, est celuy du bain vaporeux, du bain Marie, du bain de cendre, du bain de sable, du bain de limaille, & autres qui sont expliquez à *Bain*. Le troisiéme est le *feu nud*, ou *immediat*, qui est le *feu* ordinaire qu'on applique sous le vaisseau. Le quatriéme *feu*, est le *feu de lampe*, qui est moderé & égal, qu'on peut augmenter par la grosseur & le nombre des mesches qu'on allume. C'est celuy qui sert aux emailleurs. Le cinquiéme est le *feu de roue*, qu'on allume en rond autour d'un creuset, qu'on approche peu à peu autour du vaisseau également & pour l'échauffer. Le sixiéme *feu* est nommé de *suppression*, qui se donne lors que non seulement on environne le vaisseau, mais aussi lors qu'on le couvre tout à fait de charbons allumez, dont on augmente la force suivant le besoin. Le septiéme *feu* est celuy de *reverbere clos*, qui se fait dans un fourneau, où non seulement il frappe le vaisseau, mais encore il se reflechit & le refrappe par dessus & tout autour. Il y a encore un *feu de reverbere ouvert*, qui se fait dans un fourneau qui n'a point de couverture. Le huitiéme *feu* est le *feu de flamme* ou *de fusion*, qui se fait pour la fusion & calcination des metaux & mineraux. On l'appelle aussi, *Feu d'atteinte*. Le neuviéme *feu* est celuy des grandes verreries, qui sert à vitrifier les cendres des plantes, les sables & les cailloux; qui est plus violent que tous les autres. Le *feu Olimpique* est celuy des rayons du soleil qu'on ramasse avec des miroirs ardens.

On dit, Mesurer le *feu*, donner le *feu* par degrez, pour dire, le donner plus ou moins violent, en ouvrant ou fermant les registres ou trous du fourneau: & on l'appelle alors un *feu gradué*.

On croit aussi en Chymie, qu'il y a un *feu central* qui cuit & produit les metaux & les mineraux, qu'on nomme l'*Archée*. On dit aussi, qu'on éprouve les metaux par le *feu*, qu'il faut qu'ils souffrent le *feu*, pour dire, la coupelle.

En autres occasions on dit, qu'il faut qu'elles passent par le *feu*, sur le *feu*, pour les purger du mauvais air.

On a veu ces dernieres années quelques Charlatans à Paris qui ont mangé du *feu*, qui ont marché sur le *feu*, qui ont lavé leurs mains de plomb fondu. Le plus fameux a été Richardson Anglois, dont le secret ne consiste qu'en un pur esprit de soulfre, dont on se frotte les mains & les parties qui doivent toucher le feu, parce qu'il brusle & cauterise l'épiderme, & l'endurcit aussi bien que le cuir, & le fait resister au feu, comme il est dit dans le 21. Journal des Sçavans de l'année 1680. D'ailleurs ce n'est pas un secret nouveau, puis qu'Ambroise Paré dit avoir éprouvé sur luy-mesme,

qu'aprés avoir lavé ses mains de son urine, ou bien avec de l'*unguentum aureum*, on les peut laver seurement de plomb fondu. Il dit aussi qu'il fit distiller du lard fondu avec une pelle rouge sur ses mains aprés les avoir lavées du *jus d'oignon*.

FEU, signifie aussi, Incendie, embrasement. Le *feu* a pris à la maison, à la cheminée. on sonne le tocsin, on crie au *feu*, quand le *feu* est quelque part. une petite bluette, une étincelle de *feu* cause souvent un grand incendie. il a fallu abattre ce corps de logis à cause que le *feu* gagnoit.

FEUX D'ARTIFICES, ou *feux de joye*, sont des *feux* faits artistement avec de la poudre à canon, qu'on tire dans les réjoüissances publiques, ou dans les regals magnifiques. Il sont composez de fusées volantes, saucissons, petards, lances à feu, pots à feu, girandoles &c. & accompagnez pour l'ornement de plusieurs figures & Devises. On fait à la Greve un *feu de joye* la veille de la Saint Jean: on en fait aux naissances, entreés & mariages des Rois, dont les compositions se trouvent dans les pyrotecnies de Hanzelet, *Vanoccio*, *Malthus*, & sur tout de *Casimir Simieirowiies*, Polonois, qui en a fait un excellent livre in folio. On dit aussi au figuré, qu'un homme fait des *feux de joye* dans son cœur, quand il se réjoüit secrettement dans son ame de quelque chose qui est arrivée.

FEU, se dit souvent en termes de Guerre. On voyoit les *feux* de l'armée, c'est à dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un camp: les armes à *feu* sont celles qu'on charge de poudre, comme pistolets, mousquets, canons, grenades, bombes & carcasses. On appelle aussi les fusils, les carabines, Bastons à *feu*. On dit des villes prises d'assaut, qu'on y a mis tout *à feu & à sang*.

Le *feu* de la place, c'est le flanc, ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de deffense, d'où on fait *feu* pour deffendre la face du bastion opposé. La meilleure façon de fortifier est celle qui donne le plus de *feu*. en cet assaut la courtine étoit toute en *feu*. il fallut soûtenir, essuyer le *feu* de cette demi-lune. cette trenchée étoit enfilée, exposée au *feu* de la place. On dit d'un homme brave & intrepide, qu'il ne craint point le *feu*, qu'il va au *feu* comme à la nopce.

Le *feu Gregeois*, est un feu d'artifice qui brusle jusques dans la mer, & qui augmente sa violence dans l'eau. Il a un mouvement contraire à celuy du feu naturel, parce qu'il se porte en-bas à droit & à gauche, selon qu'on le jette. Il a été appellé *Gregeois*, parce que les Grecs s'en sont servis les premiers vers l'an 660. comme remarque le Pere Petau, fondé sur l'autorité de Nicetas, de Zonare, de Theophanes, & de Cedrenus, & qu'il fut inventé par un Ingenieur de Heliopolis en Syrie nommé Callinicus, qui s'en servit si bien dans les batailles que les Generaux de l'armée navale de Constantin Pogonat livrerent aux Sarazins auprés de Cizique en l'Helespont, qu'il brûla toute leur flotte, sur laquelle il y avoit trente mille hommes: quoy que d'autres soûtiennent qu'il est plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Graccus. En effet il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grecs & les Romains, s'en sont servis dans leurs guerres. Il est composé de soulphre, de naphte, de poix, de gomme, de bitume. Voyez Jules Scaliger en ses Exercitations contre Cardan. Il est inextinguible, si ce n'est avec du vinaigre meslé de sable & d'urine, ou avec des cuirs verds.

FEU, signifie quelquefois simplement, la lumiere d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les villes policées il est deffendu de marcher la nuit sans *feu*, sans flambeau, & sans lanterne. on demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les *Fermes* du Roy s'adjugent au premier *feu*, au second *feu*, c'est à dire, à l'extinction de la premiere ou de la seconde bougie qu'on allume pendant les encheres. il est deffendu de pescher, de chasser au *feu*, c'est à dire, la nuit avec de la lumiere. Chez les Teinturiers on dit, qu'il faut passer une estoffe sur un *feu*, c'est à dire, la mettre une fois seulement dans un bain chaud.

FEU, en termes de Marine, signifie le fanal ou lanterne qui est sur la pouppe des vaisseaux pour servir de guide la nuit. L'Amiral porte quatre *feux*, fait fanal de quatre *feux*. le Vice-Amiral, le Contre-Amiral & le Chef d'Escadre en portent chacun trois. Les autres vaisseaux n'en portent qu'un. Le *feu* sert aussi de signal pour regler la route, la voilure & la manœuvre. On les met en divers endroits & aux haubans de divers masts, suivant qu'il a été concerté entre les Officiers. On dit des grand vaisseaux, qu'ils ne craignent que la terre & le *feu*. Un Corsaire qui craint la corde, s'il est pris, met le *feu* aux poudres, & fait sauter le vaisseau. On appelle aussi *feux*, ces fanaux qui sont allumez sur le haut d'une tour sur la coste, ou à l'entrée des ports & des rivieres, pour éclairer & guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route.

FEU, signifie quelquefois la cheminée. Il y a tant de *feux* en cette maison, c'est à dire, tant de chambres à *feu*, à cheminées. Quelquefois il se dit du *feu* actuel qu'on entretient dans un atre. Il me faut vingt voyes de bois par an, car j'ay toûjours deux *feux* jour & nuit. Quelquefois il se dit des utenciles qui servent à attiser, deviser, entretenir & souffler le *feu*, comme grille, pelle, pincettes, tenailles, soufflet. Un *feu* garni d'argent.

FEU, se dit quelquefois aussi d'un mesnage, de toute une famille. Il y a tant de *feux* en cette Paroisse. le beaupere & son gendre ne font qu'un *feu*, c'est à dire, vivent ensemble, ne font qu'un mesnage. Ce mot vient du Latin *focus*.

FEU, en termes de Theologie, se dit des *feux* immateriels dont Dieu se sert pour punir les meschants. Les *feux* d'enfer & du Purgatoire sont des *feux* inextinguibles qui bruslent les malheureux sans les consumer. le monde doit perir par un deluge de *feu*. Sodome & Gommorre furent punis par le *feu* du ciel; ils avoient fait des crimes qui meritoient le *feu*. Dieu apparut a Moïse sous la figure d'un *feu* ardent en un buisson. le St. Esprit descendit sur les Apostres en langues de *feu*. le camp des Israëlites étoit guidé par une colomne de *feu*. les Hebreux conservoient un *feu* sacré dans le temple. les Payens ont adoré le *feu*. les Vestales gardoient le *feu* sacré des Romains. les Perses ont encore des *feux* qui bruslent depuis plus de mille ans sur des montagnes.

FEU, se dit aussi des astres & des meteores. Les Poëtes appellent tous les astres, les *feux* du firmament, les *feux* de la nuit, des globes de *feu*. la lune est un des moindres *feux* du ciel. les *feux follets* ou *ardents*, sont des exhalaisons qui s'enflamment. On dit, que le ciel est tout en *feu*, pour dire, qu'il tonne & éclaire beaucoup. On appelle sur la mer, *le feu St. Elme*, certains *feux* volants autour des masts & des manœuvres, & de la cage, causez apparemment par quelques exhalaisons

fons qui restent aprés une tempeste, & qui en presagent la fin. les Mariniers les appellent *St. Nicolas*, *Ste Claire*, *Sainte Helene*; les Italiens *Hermo*; les Castillans *San Elmo*; les Anciens *Castor & Pollux*. Quand il n'en paroît qu'un, on l'appelle *Furolle* ou *Helene*: ce qu'on tient de mauvais presage. Quand il en paroît deux, les Mariniers s'en rejoüissent, & les saluent avec leurs sifflets.

FEU, se dit aussi en Medecine & en Chirurgie. Le *feu St. Anthoine*, étoit autrefois une maladie fort dangereuse. Du *feu volage*, est une espece de dartre qui s'enflamme, & qui vient sur tout au visage. on ôte le vin aux malades de crainte de mettre le *feu* dans une playe, d'augmenter le *feu* de la fievre. l'arsenic met le *feu* dans la bouche, dans les entrailles. il y a des playes qui ne se guerissent qu'avec le *feu*. Le *feu actuel*, est un bouton de *feu*, un fer chaud. un *feu potentiel*, est celuy qui est enfermé dans les remedes caustiques, comme les cauteres, & en quelques mineraux ou plantes corrosives. On dit aussi, Donner le *feu* à un cheval, quand on luy applique un bouton ou un couteau de *feu* pour le guerir du farcin ou de quelques autres maladies.

FEU, se dit en termes de Lapidaires, de l'éclat, de la vivacité de quelque corps, de la lumiere qu'il jette ou qu'il reflescit. Un diamant fin jette bien du *feu*, de l'éclat. l'escarboucle est une pierre imaginaire, qu'on dit jetter assez de *feu* pour éclairer une chambre. des yeux vifs & brillants jettent du *feu*. les vers luisants, la pierre de Boulogne, le Phosphore, la nuit jettent du *feu*. On appelle couleur de *feu* un rouge vif & foncé qui a l'éclat du *feu*. Les couleurs de *feu*, orangé & nacarat sont feintes avec bourre & garence sans les méler. De Fustel.

FEU, se dit aussi de certains poils roux qui viennent autour des yeux des petits chiens, qui les font beaucoup estimer par ceux qui en sont curieux.

FEU, se dit figurément en choses spirituelles & morales de la vivacité de l'esprit, de l'ardeur des passions. Cet Advocat a bien du *feu*, c'est un esprit tout de *feu*. ce Poëte n'a point de genie, il n'eut jamais de *feu*. le *feu* brille par tout dans ses Escrits. Il a l'ame échauffée d'un beau *feu*, d'un noble *feu*.

On dit d'un homme en colere, qu'il a les yeux tout en *feu*, que le *feu* luy a monté au visage, qu'il jette *feu & flammes*, qu'il luy faut laisser jetter son *feu*. On dit aussi d'un homme amoureux, qu'il brusle d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* discret. un *feu* caché sous la cendre, un *feu* qui le devore. la bonne morale veut qu'on éteigne le *feu* de la concupiscence.

On dit aussi, Brusler d'un *feu* divin, d'un *feu* celeste, d'un amour divin. On dit en ce sens, qu'il faut laisser passer le *feu* de la jeunesse, ses emportemens. Le *feu* se dit aussi du courage. On a du mal à soûtenir le premier *feu*, la premiere impetuosité des François.

FEU, se dit aussi des troubles, des seditions. Pendant les guerres des Huguenots, tout le Royaume étoit en *feu*, des Predicateurs seditieux mettoient le *feu* par tout. le Roy a esteint enfin le *feu* de la sedition. Quand on use en ces occasions de remedes violents, on dit qu'il y faut appliquer le fer & le *feu*.

On dit au lansquenet, que le premier Roy qui viendra fera *feu*, pour dire, qu'il fera gagner ou perdre quelque coup notable.

FEU, se dit proverbialement en ces phrases. un *feu* à rostir un bœuf, c'est un grand *feu* & fort violent. un *feu* de reculée. On dit aussi, Il n'est *feu* que de gros bois. On dit des débauchez, qu'ils font grande chere & bon *feu*. On dit aussi, qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée, pour dire, qu'il a mangé des viandes trop salées ou trop espicées, & qu'il s'est mis le gosier, le palais en *feu*. On dit aussi, C'est un *feu* de paille, d'une émotion qui ne dure pas long-temps, d'une entreprise qu'on n'achevera point. On dit aussi, Faire du *feu* violet, pour dire, Faire quelque chose avec vigueur, ou éclat à cause que le *feu* de bois verd qui est le plus violent, tire sur le violet. On dit encore, Le bois tortu fait le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort vite, qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux personnes ennemies qui ne se sçauroient souffrir, que c'est le *feu* & l'eau. On dit aussi, Dites luy cela, & vous allez chauffer au coin de son *feu*, pour dire, Allez luy reprocher cela en face. On dit d'une maison qu'on trouve en desordre, Il n'y a ni pot au *feu*, ni escuelles lavées. On dit d'un homme fort pauvre, qu'il n'a ni *feu* ni lieu, quand il n'a aucune retraitte, aucune demeure asseurée. On dit de celuy qui n'a point voyagé, qui n'a point veu le grand monde, qui n'a point été à la guerre, que c'est un cagnardier qui n'a jamais bougé du coin de son *feu*. On dit Faire mourir quelqu'un à petit *feu*, pour dire, le faire languir dans une longue attente d'une chose dont il a besoin. On dit, que le *feu* ne va point sans fumée, pour dire, qu'il paroît toûjours quelque signe au dehors d'une violente passion qu'on a dans l'ame, & qu'il y a toûjours quelque chose de vray de ce qu'on dit publiquement. On dit encore, Mettre les fers au *feu*, en parlant d'une affaire, pour dire, Commencer à la remuer, ou s'y appliquer vigoureusement. On dit aussi, que le *feu* est à une marchandise, pour dire, qu'il y a presse à l'acheter, qu'on y court comme au *feu*. On dit aussi, Mettre le *feu* aux estouppes, mettre le *feu* aux poudres, jetter de l'huile sur le *feu*, mettre le *feu* sous le ventre à quelqu'un pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque action à laquelle il étoit déja porté d'ailleurs, animer sa colere, sa passion. On dit, qu'un homme se mettroit au *feu* pour son amy, pour dire, qu'il est prest de le servir dans les choses les plus difficiles; & qu'il mettroit la main au *feu*, son doit au *feu* quand il propose quelque chose dont il est tres asseuré. Ce proverbe se dit par allusion à une coûtume qu'on avoit autrefois de se purger d'une accusation par l'attouchement du fer chaud. Cunegonde femme de l'Empereur Henry de Bavieres se purgea du soupçon que son mari avoit contre elle, en marchant les pieds nuds sur douze socs de charrue ardents.

FEU, EUE. subst. Terme indeclinable, dont on se sert en parlant des deffunts dont la memoire est encore assez recente. Le *feu* Roy se dit du Roy dernier mort. la *feüe* Reine. *feu* mon pere, mon oncle. Les Notaires de quelques Provinces disent encore au plurier *furent*, en parlant de deux personnes conjointes & decedées: ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuerunt*. Neantmoins Menage pretend avec quelque apparence, qu'il vient de *functus*, au lieu de *faro functus*.

S'il se trouve quelque conformité en cet endroit avec le Dictionaire de l'Academie, le lecteur n'en doit pas estre surpris, puisque c'est le méme Auteur qui en a fait le canevas, dont la minute qui est escrite de sa main peut faire foy. Ce mot, qui apparemment se fe-

ra distinguer des autres, doit suffire pour faire cesser le reproche qui luy est fait, de n'avoir pas voulu communiquer ses lumieres à la compagnie; puis qu'il n'en a pas été chiche toutes les fois qu'on les a voulu recevoir.

FEUDATAIRE. subst. masc. Vassal, celuy qui tient à titre de foy & hommage une Seigneurie, un droit en fief dependant d'un Seigneur dominant.

FEUDISTE. adj. masc. Docteur ou Jurisconsulte qui a écrit des fiefs. Du-Moulin est un grand Docteur *feudiste*.

FEVE. substant. fem. Espece de legume qui vient en gousse comme les pois, mais qui est plat & plus long. Sa tige est quadrangulaire, oblique, nouée & creuse, d'où sortent en maniere de grappes sur une même queuë plusieurs fleurs de couleur bizarre, velués & crestées. Elle jette ses rameaux inégalement, qui poussent quatre feuilles de chaque costé, fort grasses. Ses gousses sortent de ses fleurs, qui sont plus grosses & plus charnuës que celles des autres legumes, où sont encloses des *feves* de differente longueur & couleur. Il y a des *feves* de marais, qui sous la gousse ont une petite peau blanche. Il y en a d'autres qu'on nomme *Feves de haricot*, qu'on mange avec la gousse quand elles sont tendres, & qu'on fait secher quand elles sont meures. En Latin *faba*, en Grec *cyamos*. Il y a une *feve* sauvage que Matthiole croit estre l'*aracus* de Galien. Il y a aussi une *feve* d'Egypte ou Pontique, que quelques-uns appellent *Colocasia*: c'est peut-estre celle dont on fait le caffé ou cahué, qui est une espece de *feve* noire qui vient de Turquie. Les faseoles & les lupins sont des especes de *feves*. Pline fait mention d'une *feve* que les crocodilles fuyent comme contraire à leurs yeux. Fraiser des *feves*, c'est oster la petite peau blanche qui les couvre. Ce mot vient du Latin *faba*, qui a été dit, selon Scaliger, comme *paba*, à *pascendo*.

On s'est servi autrefois de *feves* pour recueillir les suffrages des peuples. La blanche signifioit absolution, & la noire condamnation. Aujourd'huy on s'en sert encore pour elire un Roy qu'on fait au hasard à la ceremonie des Rois.

On appelle un Roy de la *feve*, un homme qui fait le vain, & dont on ne fait pas grand estat, qui n'a aucune autorité.

On dit aussi proverbialement, qu'un homme croit avoir trouvé la *feve* au gasteau, quand il croit avoir trouvé la resolution de quelque question difficile, ou quelque pensée heureuse.

On reproche aussi la folie ou foiblesse d'esprit à quelqu'un, quand on luy dit que les *feves* sont en fleur.

Il y avoit aussi un des symboles de Pythagore qui ordonnoit de s'abstenir des *feves*. On a donné diverses interpretations à ce precepte, & entr'autres, qu'il se falloit abstenir des jugements qu'on faisoit alors avec des *feves*; ou parce que leur fleur marquée de noir a quelque chose de lugubre.

FEVE, est aussi une maladie de cheval, une enflure qui luy vient dans le haut de la bouche derriere les pinces de la maschoire superieure. On l'appelle aussi le *lampas*.

On appelle, *Germe de feve*, la marque noire, qui vient dans le creux des coins d'un cheval, & qui s'y estant formée vers les cinq ans, s'y conserve jusqu'à sept ou huit, jusqu'auquel temps on dit que le cheval marque.

FEVEROLLE. substant. fem. Diminutif. Petite feve, ou feve de haricot.

FEUILLAGE. subst. masc. Abondance de feuilles qui sont sur les arbres, qui donnent de l'ombre. Il se prend aussi pour la qualité de la feuille. Les chastaigniers ont un beau *feuillage*, font bien de l'ombre par leur *feuillage*.

On le dit aussi figurément des ouvrages des artisans qui imitent ou representent des feuilles, comme en Architecture, Menuiserie, Broderie, &c. Du Damas à ramages, à *feuillages*.

FEUILLANS. substant. masc. Ordre de Religieux vestus de blanc & déchaussez, qui vivent sous l'etroite observance de la Regle de St. Bernard. Ce nom est venu d'une reforme de cet Ordre qui a été premierement faite en l'Abbaye de Feuillans à cinq lieuës de Thoulouse par le St. Barriere qui en étoit Abbé.

FEUILLANTINES. subst. fem. Ordre de Religieuses qui ont suivi la même reforme.

On appelle à Paris *Feuillantine*, une espece de paisserie feuilletée faite en forme de tarte ou de tourte de viande hachée, fine & cresme.

FEUILLE. subst. fem. Le premier verd que les arbres & les plantes poussent au printemps, qui sert à marquer leur difference. Une *feuille* de chesne, une *feuille* de vigne. les arbres meurent, quand au printemps on leur oste toutes leurs *feuilles*, comme on voit arriver aux meuriers, qu'on despouille pour nourrir le vers à soye. Les Naturalistes distinguent six parties differentes dans les *feuilles* & bourgeons, sçavoir les *feuilles*, les *surfeuilles*, les *entrefeuilles*, les tiges des *feuilles*, les chapperons, & les petits manteaux ou voiles qui les couvrent. La peau des *feuilles* n'est autre chose que la même peau de la branche qui s'estend, comme l'or battu se reduit en *feuilles*. Elles sont pliées dans le bourgeon quelquefois en deux, quelquefois en plusieurs plis comme un éventail. Les delicates forment un rouleau, comme l'oreille d'ours. D'autres se forment en deux ou trois rouleaux, comme la fougere. Quelques-unes ont des poils de differente figure. La lavande & l'olivier sauvage ont les pointes disposées en forme d'estoile. On voit des globules sur les *feuilles* de toute sorte d'arroches.

FEUILLE, se dit aussi de ce qui compose les fleurs, quoy que ce verd se soit changé en plusieurs autres couleurs. Des roses à cent *feuilles*. une *feuille* de tulippe. Ce mot vient du Latin *folium*, du Grec *phillon*.

On appelle du vin de deux *feuilles*, du vin de deux ans, parce que la vigne a changé deux fois de *feuilles* pendant ces deux années.

FEUILLE, en termes de Blason, se dit des *feuilles* de chesne, de houx, & d'autres arbres dont un Escu est chargé. Il y a aussi des tierces *feuilles*, des quartes *feuilles* doubles, des quintes *feuilles*, & des *angemmes* ou *angenins*. Et on appelle *Feuilles de scie*, des fasces ou bandes qui sont denchées seulement d'un costé comme des fers de scie. On appelle un Escu *feuillé*, lors qu'il y a des fleurs soustenuës des tiges & des *feuilles* de leur plante. On appelle aussi, Plantes *feuillées*, celles qui ont leurs *feuilles*.

FEUILLE, se dit aussi par extension des choses qui sont plattes & fort minces. Une *feuille* de papier. Ainsi on dit, qu'un livre a tant de *feuilles* d'impression, que chaque *feuille* couste tant. On luy a donné ce nom de *feuille*, parce que les Anciens écrivoient sur la *feuille* de la plante *papyrus*, dont ils en mettoient vingt-cinq à la main, comme nous faisons a la main de papier. Une

feuille de fer blanc, une *feuille* d'or, & de l'or en *feuille*. une *feuille* d'estain dont on estame les miroirs, une *feuille* de carton, une *feuille* de vermillon.

FEUILLE, se dit encore de choses qui se peuvent diviser en des parties tres-minces : comme, le talc se leve par *feuilles*. les faux monnoyeurs trouvent moyen avec du souffre d'enlever une ou plusieurs *feuilles* des monnoyes d'or ou d'argent. On met une *feuille* de quelque pierre precieuse sous des cristaux pour contrefaire des pierreries. les Orfevres ne peuvent mettre sous amethiste ni sous grenat *feuille* vermeille ni d'autre couleur, suivant leurs statuts.

On appelle aussi, *Feuille volante*, des *feuilles* de papier tant qu'elles ne sont point reliées ensemble, comme celles des écoliers où ils écrivent leur glose. Ce tiltre qu'on a produit ne fait point de foy, ce n'est qu'une *feuille volante*.

On appelle la *feuille* d'un Secretaire d'Estat, d'un Greffier, d'un Tresorier ou Payeur, ce qui leur sert de minute, de plumitif ou d'estat de payement : comme, C'est un tel Secretaire d'Estat, qui ce mois-cy tient la *feuille*, ou le memoire des graces accordées par le Roy. le Greffier n'a pu delivrer cet arrest, parce que le President n'a pas encore visé, arresté sa *feuille*, c'est son plumitif qu'il a écrit sous luy à l'audience. vous ne serez pas aujourd'huy payé, vous n'étes pas sur la *feuille* du Payeur.

On appelle aussi des *feuilles de paravent*, chacune des pieces des chassis qui les composent, parce qu'elles se plient les unes sur les autres comme un livre.

En termes d'Architecture, on appelle *Feuilles* & *Feuillages*, tous les ornements d'Architecture ou de Menuiserie qui imitent & representent des *feuilles*, comme, des festons de *feuilles* de chesne, de laurier, les *feuilles* d'acanthe qui sont l'ornement du chapiteau Corinthien.

On appelle *Feuille*, l'extremité du manche des fourchettes un peu étendu pour y graver des armoiries.

FEUILLE DE SAUGE. Espece de pioche. On le dit aussi d'une piece de fer qui entre en la composition d'une serrure. *Feuille morte*, est une couleur pareille à celle des *feuilles* seches.

On dit proverbialement, Qui a peur des *feuilles*, ne doit point aller au bois, pour dire, qu'il ne faut pas s'engager en des entreprises dont on craint de faire les frais. On dit, qu'un homme tremble comme la *feuille*, pour dire, que c'est un poltron. On dit aussi que la monnoye du sabat ce sont des *feuilles* de chesne qui n'ont que l'apparence de l'or. On dit aussi d'un malade qui languit, qu'il s'en ira avec les *feuilles*, pour dire, qu'il traisnera jusqu'à l'automne. On dit aussi, qu'on fera voir à quelqu'un la *feuille* à l'envers, pour dire, qu'on le renversera sur l'herbe dans un bois.

FEUILLE'E. subst. fem. Un couvert d'arbres, soit qu'ils soient sur pied, soit qu'on les ait fraischement coupez, pour orner ou couvrir quelque lieu de feuilles, & y servir de tapisserie ou d'ombrage. Ils dansoient sous la verte *feuillée*.

FEUILLERET. subst. masc. Espece de rabot, outil a fust servant aux Menuisiers a pousser des feuillures.

FEUILLET. subst. masc. Partie d'une feuille pliée en deux, quatre, six ou huit parties. C'est dans un livre ce qu'on est obligé de tourner, quand il a été leu d'un costé. Les Registres des Banquiers & des Marchands doivent estre paraphez par le Juge à tous les *feuillets*, suivant l'Ordonnance.

On appelle *Feuillet* à la boucherie, un des ventricules du bœuf qui a plusieurs *feuillets*, & est contigu à la caillette. On l'appelle autrement *Mellier* & *Psautier*.

FEUILLETTE. subst. fem. Certaine mesure de vin. Quelquefois c'est une grande mesure qui contient demi muid ou 120. pintes de Paris, comme en Bourgogne. En quelques Provinces c'est une petite mesure ou la moitié d'une pinte de Paris, comme on dit à Lyon. Menage derive ce mot de l'Italien *follietta*, qui est chez eux une espece de mesure : [illegible] derive de *phiala*.

FEUILLETER. v. act. Manier un livre ou des papiers, & en tourner les feuillets. Il signifie quelquefois, Parcourir un livre ; & quelquefois, Sçavoir tout ce qu'il contient. Ce Docteur a bien *feuilleté* la Bible, il la sçait par cœur.

On dit aussi, *Feuilleter* la paste, quand on la manie de telle sorte qu'elle se leve par feuillets.

On dit aussi au participe ; Un gasteau *feuilleté*, qui est une espece de gasteau qui se leve par feuilles.

FEUILLU, UE. adj. Qui a beaucoup de feuilles.

FEUILLURE. subst. fem. Qui se dit des cannelures à angles droits qui se font aux bords des portes, fenestres, volets, & de toutes les choses qu'on veut faire fermer juste, qui entrent les unes dans les autres. Les *feuillures* des fenestres doivent avoir deux pouces, afin de conserver davantage de force aux membrures & chassis de bois qui portent les volets de menuiserie.

FEVRIER. subst. m. C'est le nom du second mois de l'année, à commencer par Janvier. Il n'a que 28. jours dans les années ordinaires, & dans les bissextiles il en a 29. à cause d'un jour intercalaire qu'on y adjouste. Aussi le peuple dit en proverbe, *Fevrier* le court le pire de tous, on entend pour la gelée ou le mauvais temps.

FEURRE, ou *Foarre*. s. m. Paille longue de bled, qui sert à nourrir l'hiver les moutons & autres bestiaux.

On dit proverbialement, Faire gerbe de *foarre* à Dieu, pour dire, luy donner ce qu'on a de pire, ou une gerbe qui n'a que la paille sans grain, quand on paye la dixme au Curé.

FEURRE. subst. fem. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois le taux, le prix & l'estimation que la Police mettoit aux denrées, qui par extension a signifié aussi, Proportion. Il n'est demeuré en usage qu'en cette phrase abregée & corrompue, Au *fur* & à mesure, pour dire, A proportion.

FEUTRE. subst. fem. Estoffe foulée & collée ensemble avec de la lie sans filure, ni crosture, ni tissure, mais façonnée par l'eau & le feu sur le bassin. On en fait des chapeaux qui garentissent de la pluye, & quelquefois des estoffes, des souliers, des chaussons. On en fait de toutes sortes de laines & de poils, comme de chameau, de lapin, de castor, de vigogne &c. Menage derive ce mot de *feltrum* ou *filtrum*, qui signifie chez les Auteurs de la basse Latinité, une estoffe faite de poils foulez avec du vinaigre : ce qui vient de l'Allemand *filt*, signifiant la même chose chez les Saxons & les Anglois, comme témoigne Du Cange, qui dit qu'on a nommé aussi cette estoffe *filtrus* & *filtra*, *phyltrum* & *philtrum*, *viltrum*, & qu'elle resistoit au fer, selon le témoignage de Pline ; & que les Auteurs appellent du même nom certaines estoffe dont étoit faite une arme deffensive que

descrit Nicetas, que nos Anciens appelloient *Gambeson*. Les Payens en faisoient aussi des idoles.

FI.

FI. Particule qui sert à faire une exclamation pour témoigner le mépris, la haine, l'aversion qu'on a pour quelque personne ou quelque chose. *Fi* le vilain. Ce terme est bas. Menage derive ce mot de *fœdus*. Les Anglois disent *fie*, les Italiens *fi*, les Espagnols *fai*, les Allemans *fey*, les Flamans *foey*, qui viennent de même source. Pasquier dit qu'on a appellé Maître *Fifi*, celuy qui fait mestier de curer les latrines.

FIACRE. subst. masc. C'est un nom qu'on a donné depuis peu aux carrosses de loüage, du nom d'un fameux loüeur de carrosses qui s'appelloit ainsi; & quand on parle d'un carosse mal propre ou mal attelé, on l'appelle par mépris un *Fiacre*.

FIAMETTE. subst. fem. Couleur rouge qui imite celle du feu clair.

FIANCAILLES. subst. fem. Promesse de mariage à futur qui se fait en face d'Eglise.

On le dit aussi du festin & de la réjoüissance qui se fait entre les parents & amis le jour de cette ceremonie.

FIANCE. subst. fem. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Assurance qu'on avoit de la fidelité de quelqu'un. Ce Prince avoit grande *confiance* à son Escuyer. il faut mettre toute sa *fiance* en Dieu. Ce mot vient du Latin *fidentia* & de *fidere*.

FIANCER. verb. act. Promettre d'épouser en face d'Eglise: ce qui se dit non seulement de ceux qui promettent, mais aussi du Prêtre qui reçoit ces promesses, & qui fait en consequence les benedictions necessaires.

FIANCÉ, ÉE. subst. masc. & fem. Celuy ou celle qui se sont promis en mariage par paroles de futur devant le Prêtre.

FIAT. subst. masc. qui ne se dit qu'en cette phrase. Il n'y a point de *fiat*, pour dire, qu'on ne se doit pas fier à quelque chose, qu'elle n'est point assurée. Il n'y a point de *fiat* à passer sur cette planche, à donner des lettres à ce messager.

FIB

FIBRES. subst. fem. Terme de Medecine. Ce sont de petits filets ou filaments dont les membranes & les chairs sont entretissuës, qui servent pour le mouvement, & pour soustenir & conserver les parties. Le mouvement des muscles se fait lors que les *fibres* s'estendent ou se retirent vers leur principe. Les *fibres* sont les premiers filets qui soustiennent la chair, laquelle sert à emplir les espaces vuides, & pour en boucher les fentes. Les *fibres* ont diverses situations. Quand elles vont en long, elles sont appellées *droites & longues*. Si elles croisent les droites selon leur largeur, on les appelle *transversales*. Quand elles les coupent à angles inégaux, on les appelle *obliques* ou *biaisantes*. Les droites font l'attraction, les transversales l'expulsion, & les obliques la retention, qu'on appelle aussi *embrassement*. Or celle-cy se fait par l'action de toutes les trois sortes de filets. Les membranes ont leurs fils tellement meslez, que ce ne sont rien que des *fibres* jointes ensemble. Il y a d'autres *fibres* qui sont separées de la substance de la partie même en laquelle elles sont contenuës ou jointes. Les *fibres* sont des parties de nature froide & seche. Les unes ont du sentiment, parce qu'elles tirent leur origine du nerf. Les autres sont insensibles, parce qu'elles la tirent du ligament.

Par imitation on donne aussi ce nom en Physique à tous les filamens ou parties longues & deliées qui composent les corps naturels, & qui empêchent qu'ils ne soient cassants comme les pierres, les metaux, & même le corps entier de la terre. Les arbres, les plantes & les fruits ont aussi des *fibres*, qui sont des modifications de leurs corps ligneux qui penetrent leur parenchyme. En l'usage commun on ne le dit que des plus menuës racines des plantes & des arbres. Kepler donne même des *fibres* aux astres, & explique plusieurs de leurs mouvements par la situation de leurs *fibres*. Ce mot vient du Latin *fibra*, de l'adjectif *fiber*, *extremus*.

FIBREUX, EUSE. adject. Corps qui est composé de fibres sensibles & apparentes. Il se dit particulierement des racines deliées des plantes.

FIC

FIC. subst. masc. Est une espece de poireau ou de verruë qui vient à la fourchette du cheval, & quelquefois par tout le corps, qui fait une évacuation d'humeurs malignes.

FIC, est aussi une maladie des hommes qui leur vient au fondement, qui est une excrescence de chair contre nature, & que le peuple appelle *Fil St. Fiacre* Voyez *Sarcoma*.

FICELLE. subst. fem. Petite corde deliée qui sert à lier des pacquets, à faire des sangles, des filets, & autres choses semblables. Ce mot vient de *filicella*, comme qui diroit *filcelle*, Menage. ou plûtôt de *fichell*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

FICHANT, ANTE. adj. Qui se dit en termes de Fortification. Flanc *fichant*, ligne de deffense *fichante*: c'est le lieu d'où se tirent les coups qui ne rasent pas seulement la face opposée qu'on veut deffendre, mais encore qui entrent dedans.

FICHE. subst. fem. Piece de fer ou de cuivre qu'on fait entrer dans le bois pour attacher des portes, des volets, ou faire autres assemblages de menuiserie. Les *fiches* sont composées de deux aîles jointes par une charniere, & arrêtées par une riveure qui passe dans ses nœuds. Ce mot vient du Latin *fixa*.

FICHE, est aussi un outil de fer plat, long & pointu, qui sert aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pierres.

On appelle aussi *Fiches*, des marques qu'on donne en plusieurs jeux pour marquer son jeu. *Fiche* de triquetrac, c'est celle qu'on met dans les trous pour marquer combien on a de parties. *Fiche* aux cartes, est une marque d'os, d'yvoire ou de cartes, qui vaut dix des autres marques ou jettons.

FICHER. v. act. Enfoncer par la pointe. On *fiche* des pieux en terre pour faire des palissades. cette femme ne sçait pas *ficher* un point d'aiguille. Ce mot vient du Latin *fixare*, ou de *figere*.

FICHER, se dit quelquefois, mais bassement, en parlant des personnes qui sont debout & immobiles. Qui est-ce qui vous a *fiché* en cet endroit-là. On dit aussi, il est toujours *fiché* dans cette maison, pour dire, il y est perpetuellement.

FICHER, se dit figurément en choses spirituelles. Jamais on ne luy a pû *ficher* dans l'esprit cette opinion, cette doctrine, cette science.

FICHER, signifie quelquefois, Fixer & arrêter sa veuë: Ce melancolique a toujours les yeux *fichez* en terre. cet amant a toujours les yeux *fichez* sur sa maîtresse.

Les Maçons disent aussi, *Ficher* le mortier, quand ils le font entrer dans les joints des pierres.

FICHE', E'E. part. En termes de Blason on appelle *Fiché*, ce qui a une pointe ou fiche qui le rend propre à être *fiché* en quelque chose. Les croix *fichées*, ou au pied *fiché*, sont fort communes en Blason. On le dit aussi des *croisettes* qui ont le pied aiguisé.

FICHU, UE. adj. Terme bas & populaire, qui se dit par mépris des choses & des personnes mal faites & mal ordonnées. Voilà une femme bien *fichuë*, un esprit bien *fichu*, un logis bien *fichu*.

FICHURE. subst. fem. Terme de Marine, est une espece de trident avec lequel les pescheurs dardent le poisson dans les estangs salez. C'est la même chose que la *fouine*.

FICTION. subst. fem. Mensonge, imposture. Il m'a parlé du cœur & sans *fiction*. tout ce qu'il dit est pure hablerie & *fiction*.

FICTION, se dit aussi des inventions poëtiques, & des visions chimeriques qu'on se met dans l'esprit. Les Anciens avoient un champ libre pour leurs *fictions*. toutes les adventures de leurs Dieux n'étoient que *fictions*. toutes les *fictions* & chimeres que ce malade se met dans l'esprit augmentent son mal.

On appelle des *Fictions* de droit, les choses que la Loy ou les Magistrats supposent avoir été faites pour establir une certaine disposition ou jugement.

FID

FIDEJUSSEUR. subst. masc. Vieux mot de Palais, qui signifioit ce qu'on nomme aujourd'huy *Caution*.

FIDEI-COMMIS. subst. masc. Terme de Jurisprudence. Institution d'heritiers, ou legs qu'on fait à quelqu'un à la charge de remettre la succession ou le legs à une autre personne suivant l'intention du Testateur. Les *fidei-commis* sont fort en usage dans le Droit Romain. Les *fidei-commis* sont odieux dans le Droit François.

FIDEI-COMMISSAIRE. subst. masc. Heritier institué à la charge de rendre la succession à une autre personne. Un heritier *fidei-commissaire* a droit de retenir à son profit la quarte trebellianique, ou le quart de la succession.

FIDELLE. adj. masc. & fem. Qui garde la foy qu'il a promise, celuy qui fait bien son devoir. Le serviteur *fidelle* est appellé dans l'Evangile, celuy qui fait valoir le bien de son maître. Un chien est aussi appellé *fidelle*.

FIDELLE, signifie aussi, Veritable. Un témoin, un Historien *fidelle*, est celuy qui fait le veritable recit de ce qu'il a veu. Un portrait *fidelle*, est un portrait bien ressemblant. Une traduction *fidelle*, est celle qui ne change point le sens de son Auteur, qui n'y ajoûte, n'y diminuë.

FIDELLE, se dit aussi figurément en choses spirituelles. Une memoire *fidelle*, est celle qui se ressouvient à propos des choses dont on a besoin. *Fidelle* en la foy, c'est à dire, Constant.

En ce sens on appelle *Fidelle*, Celuy qui est dans la vraye Religion. Les Hebreux sont nommez par toute l'Escriture, Le peuple *fidelle*. l'homme *fidelle* ne doit point converser avec l'Infidelle.

Au plurier on le dit substantivement. L'Eglise est l'Assemblée des *Fidelles*. Il y aura indulgence pour tous les *Fidelles* de l'un & de l'autre sexe qui diront, &c.

FIDELLEMENT. adv. D'une maniere fidelle. Ce valet a un certificat comme il a bien & *fidellement* servi son Maître.

FIDELITE'. subst. fem. Entretien des serments qu'on a faits, des paroles qu'on a données. On fait tacitement un serment de *fidelité* au Roy & à sa patrie en naissant. la *fidelité* des Martyrs a été reconnuë par leurs souffrances. le chien est le symbole de la *fidelité*.

FIDELITE', signifie aussi, une verité exacte & sincere. Ces depositions ont été redigées par écrit avec grande *fidelité*.

On appelle Serment de *fidelité*, la provision de la premiere Prebende vacante dans l'Eglise de l'Evêque qui fait le serment de *fidelité* au Roy pour entrer dans sa Prelature, le Roy ayant droit de nommer à cette Prebende. Du Cange remarque que les Evêques & les Prêtres ne doivent au Roy que la *fidelité* même pour leurs propres fiefs, & que l'hommage est dû par les Seigneurs laïques.

FIE

FIEF. substant. masc. Terre, Seigneurie, ou droits qu'un Seigneur dominant donne à un Vassal à la charge de foy & hommage, & de le servir à la guerre & en autres occasions, ou avec quelques redevances. Cujas. Autrefois les *fiefs* n'étoient que viagers. Les *fiefs* sont établis dans toutes les Coûtumes de France, & plusieurs tiennent qu'ils sont venus des Lombards. Mais Pasquier soûtient le contraire, & prouve par un passage d'Aimoin, qu'ils étoient en usage en France dés le temps de Clovis. Et Du Cange croit qu'ils sont venus des Romains long-temps avant les Lombards; & que ce mot n'a été en usage que sous Charles le Gros vers l'an 884. Quelques-uns attribuent a Lothaire les loix des *fiefs*. On possede en *fief*, non seulement des heritages, mais des droits incorporels, comme dixmes, champarts, & autres redevances, & même des offices & dignitez. Ce mot est derivé, selon quelques-uns, de *fœdus*, comme venant d'un traitté & d'une alliance faite avec le Seigneur; selon d'autres de *fides*, comme Cujas & Jean de Janua, à cause de la foy qu'on est obligé de porter & de garder à celuy dont on releve. Bodin tient que le mot de *fedum* Latin vient par la contractation de ces lettres initiales, *Fidelis ero domino vero meo*, qui est une ancienne formule de la foy & hommage. Nicod tient qu'il vient de *feld* Allemand, signifiant la même chose; Hotoman de *feed*, mot Allemand qui signifie la *guerre*. Pontanus le derive de *feide*, mot Danois qui signifie *Milice*; d'autres du mot Hongrois *foeld*, qui signifie *terre*; d'autres de *foden*, qui signifie *nourrir*; & Seldenus du Saxon *feon*, qui signifie *stipendium*, le *fief* étant une espece de Prebende pour vivre: car ce mot de *fief* a signifié autrefois des gages & appointemens d'Officiers. Quelques Auteurs Latins ont dit *feuum*, d'où nous avons fait *fief*, au lieu de *feudum*, dont les Bourguignons ont fait *fied*.

FIEF DOMINANT, est celuy à qui on doit foy & hommage: *Fief servant*, celuy qui releve d'un autre *fief*, ou qui n'a sous soy que des rotures. Un *fief en nuesse* ou *de haubert*, est celuy qui releve de la Couronne nuëment & immediatement: c'est ce qu'on appelle aussi *de nud à nud*, qui tient du Roy sa Seigneurie en plein *fief*: ce qu'on a appellé aussi, *Fief chevez*, en Latin *feudum lorica*, ou *feudum planum*.

FIEF NOBLE, est celuy qui est tenu en plein hommage, ou en Pairie, ou en plein lige, où il y a Justice, maison ou Château notable, motte, fossez, ou

autres signes de Noblesse & d'ancienneté. On appelle les autres *fiefs*, *ruraux & non nobles*, qu'on appelle quelquefois, *Fiefs restraints* ou *abregez*.

On a appellé aussi *Fiefs roturiers*, des Mairies ; & *Fiefs boursiers* ou *boursaux*, des *fiefs* acquis de bourse roturiere, qu'on appelle en plusieurs lieux *coustumiere*. Les portions de *fief* qui appartiennent aux aînez, & qu'ils donnent a leurs cadets, s'appelle aussi boursaux en la Coustume du Grand Perche & du Mayne.

Franc fief. Cette Epithete est donnée aux *fiefs*, parce qu'ils ne doivent être tenus que par personnes franches & nobles de race, ou annoblies, qui sont franches, libres & exemptes de tailles, aides & subsides. Et on appelle *francs fiefs & nouveaux acquests*, la taxe qu'on fait tous les 30. ou 40. ans sur les roturiers, les Eglises, les Communautez, & gens de main-morte, pour les *fiefs* qu'ils tiennent, ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne sont point amortis, afin qu'ils ne soient point obligez d'en vuider leurs mains. Cette taxe se fait sur le pied du revenu de six années à l'égard des *fiefs* qui sont tenus du Roy nuëment ; & de trois ans a l'égard de ceux qui n'en relevent qu'en *arrierefiefs*.

Pied de fief, est un fief d'espece & demembré, dont il est fait souvent mention en la Coustume de Tours.

Fief de danger, est celui dont on ne peut prendre possession qu'aprés avoir fait la foy & hommage, comme on veut dans les Coûtumes de Troyes, de Chaumont, &c. & qu'on ne peut aliener sans le congé du Seigneur ; autrement il est confisqué.

Il y a des *fiefs* à vie ; d'autres qu'on appelle *Fiefs morts*, qui sont des heritages tenus à rente seche, qui ne portent point de profit de cens, ni de rente fonciere. On dit qu'un Seigneur, de son domeine fait son *fief*, quand de son plein *fief* il en donne une partie à un vassal pour en faire un *arrierefief* : & au contraire, que de son *fief* il fait son domeine, quand il y reünit un *arrierefief*, ou quand il le retire par puissance de *fief*.

Il y a aussi des *fiefs* en regale, ou des *fiefs* de dignité, comme étoit autrefois la charge de Connêtable, que le Roy donnoit en *fief*, & dont on lui faisoit foy & hommage.

Fief en l'air. C'est un *fief* qui n'a point de Château ou principal manoir, où les tenanciers soient obligez de venir faire les devoirs, & payer les droits.

Profit de fief, se dit des droits seigneuriaux, comme quints & requints, rachats, lods & ventes, qui se payent à chaque mutation des heritages ou *fiefs* servants, quand le *fief* est ouvert ou vacant. On dit aussi, qu'un Seigneur peut se joüer de son *fief*, pour dire, le demembrer.

Puissance de fief, est un droit seigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un heritage dependant de luy, pour le même prix qu'il est vendu à un Estranger, & non lignager de celuy qui vend, du vassal.

Commise de fief. C'est la denegation que fait le vassal de tenir un *fief* de son Seigneur; ce qui en emporte confiscation ; d'où est venu ce proverbe, Qui *fief* nie, ou *fief* rogne, perd son *fief*.

Arrierefief, est un *fief* relevant d'un autre *fief*, lequel en a encore un autre au dessus de luy.

FIEFFER. v. act. Donner en *fief* une terre, un droit, à la charge de foy & hommage, & de quelque redevance.

FIEFFÉ, ÉE. part. Un Officier, un Sergent *fieffé*, sont ceux qui dependent d'un *fief*. il y a quantité d'offices *fiefez* & hereditaires. On a appellé tailleur *fieffé*, celuy qui tenoit en foy & hommage du Roy le pouvoir de tailler les monnoyes de France. On dit aussi par injure & exaggeration, un coquin *fieffé* une coquette *fieffée*, de ceux qui font profession d'étre malhonnetes gens, ou qui sont galantes de profession.

FIEL. subst. masc. Petite vesicule, ou peau, ou bourse qui contient une humeur jaune & amere que les Medecins appellent *Folliculus fellis*. Elle est posée dans tous les animaux, & est attachée à la fressure. La substance de la vessie du *fiel* est membraneuse, couverte d'une seule tunique, tissüe de de trois sortes de fibres. Elle a de petites veines qui viennent des rameaux de la veine porte, qu'on nomme *cystiques*, du mot *cystis*, qui signifie *vessie*. Sa figure est longuette, & faite en poire de certeau. Elle purge la foye & le sang de sa bile, comme la rate se purge de sa lie ou suc melancolique, & les rognons de son humeur sereuse. La bile est ensuitte poussée dans l'intestin *duodenum*, afin que son acrimonie luy serve comme d'aiguillon pour le hâter de mettre les excrements dehors. Il y a des animaux qui n'ont point de *fiel* au foye, comme les cerfs, les chevaux, ânes, mulets, daims & chameaux, & entre les poissons les veaux de mer & les dauphins ; mais leur *fiel* est caché en de petites veines qui passent à travers leurs intestins. Dans le *fiel* du taureau il y a quelquefois une pierre recommandée pour la jaunisse. On l'appelle autrement l'*amer*. Le *fiel* de carpe, d'anguille ou de beuf, seché, & puis détrempé avec de l'eau de vie & des couleurs empéche qu'elles ne s'écaillent. Le *fiel* de vache sert d'un excellente sauce, ou moutarde aux Princes d'Ethiopie pour manger de la chair de vache cruë, qui leur est un regal, à ce que dit le Pere Almeida dans sa Relation d'Ethiopie.

FIEL, signifie figurément en Morale, Haine, aversion contre quelqu'un. Cet homme n'a point de *fiel*, n'est point vindicatif ni colere. il a vomi tout son *fiel* dans cet écrit, c'est à dire il a dit beaucoup d'injures, il a témoigné beaucoup de passion contre son adversaire.

FIEL DE TERRE, est un nom qu'on donne à la petite centaurée à cause de son amertume. Voyez *Centaurée*.

FIENT. s. m. ou *Fiente*. s. f. Fumier, excrement des animaux. On dit des choses qu'on méprise, qu'on les estime comme du *fient*. les *fientes* de vaches, de pigeons sont bonnes à fumer les terres. il est deffendu aux jardiniers de se servir de *fiente* de pourceaux pour fumer leurs jardins & leurs couches. Quelques Medecins appellent aussi *fiente*, l'excrement de l'homme, à laquelle ils donnent le nom de *Civettes occidentales* lors qu'étant est desseché au soleil, elle a changé sa mauvaise odeur en une bonne.

FIENTE, en termes de Chasse, se dit proprement des vuidanges ou excrements des loups & des bêtes puantes comme renards, &c. A l'égard des bêtes mordantes, comme sangliers, on les nomme *laisses* ; celles des bêtes qui vivent de brout, *fumées* ; celles de la loutre, *espreintes* ; celles des lievres & lapins, *crottes*.

FIENTER. v. act. Rendre des excrements. Il se dit plus souvent des bêtes & des oiseaux que des personnes.

FIER. verb. act. Ce mot est dissillabe. Donner ou laisser quelque chose à un autre sur la croyance qu'on a de sa fidelité. On doit *fier* sa vie & son honneur à ses amis, quand on les a bien éprouvez. celuy qui se se *fie* à tout le monde veut bien être trompé. Ce mot vient de *fidare*, qu'on a dit pour *fidere*. Menage.

FIER, signifie aussi, S'asseûrer, se flatter. Se *fier* sur son

son credit sur ses amis, sur sa fortune, pour dire, S'asseurer, se flatter qu'on a des amis, du credit, que sa fortune durera toujours.

On dit proverbialement & à contre-sens, *Fiez* vous y? Fou qui s'y *fie*, pour dire, qu'il ne faut pas s'y *fier*.

FIER, ERE. adject. monosyllabe. Hautain, altier. Un gueux enrichi est toujours *fier*. Il se prend quelquefois en bonne part: comme, Un courage *fier*, une beauté *fiere*, une mine haute & *fiere*. il est *fier* des avantages de sa noblesse, il ne relâche rien de ce qui est du à sa qualité. Quelquefois on le dit en mauvaise part: comme, C'est un esprit *fier*, intraitable, il est *fier* de ses richesses. un regard *fier* & méprisant, pour dire, Orgueilleux. Les Sculpteurs disent aussi, que la pierre est *fiere*, lors qu'elle est difficile à tailler, qu'elle s'éclatte sous le ciseau, telle qu'est la pierre de Tonnerre. On appelle aussi, du marbre *fier*, lorsqu'il a le grain menu, qu'il s'éclatte.

FIER, signifie aussi, Cruel, tyran. C'est un *fier* ennemi, pour dire, un ennemi dangereux. En ce sens il vient du Latin *ferox*.

En termes de Blason on appelle un lion *fier*, quand il a le poil herissé.

FIERABRAS. subst. m sc. Terme populaire, qui se dit d'un fanfaron qui fait le brave & le furieux, qui se veut faire craindre par ses menaces. Ce mot vient de Guillaume *Fierabrach*, c'est à dire, Bras de fer, qui étoit frere de Robert Guiscard qui conquit la Sicile, & étoit un fort vaillant homme.

FIEREMENT. adverb. D'une maniere fiere. Il l'a traitté *fierement*, pour dire, de haut en bas.

FIERTE'. subst. fem. Qualité de celuy qui est fier. La *fierté* sied bien aux heros. les Princes ont une noble *fierté*, une grande *fierté* de courage; Et en mauvaise part, on dit, Respondre avec *fierté*, avec insolence, temerité. On dit aussi des chevaux courageux qu'ils ont de la *fierté*.

FIERTE. subst. fem. Vieux mot, qui signifioit autrefois une chasse. Il n'est plus en usage qu'en Normandie, en parlant de la *Fierte* de St. Romain Archevêque de Roüen, en faveur duquel on accorde grace à un criminel le jour qu'on porte sa châsse par la ville: & on dit par reproche à un homme, qu'il a levé la *Fierte*, pour dire, qu'il a fait quelque crime qui avoit merité la mort. Ce mot vient de *pheretrum*.

Cet usage vient de ce que sous le regne du Roy Clotaire il y eut un dragon qu'on a depuis appellé la *Gargouille*, qui faisoit une infinité de maux aux environs de Roüen. St. Romain le combattit étant seulement armé d'un surplis, & d'une estole, qu'il mit autour du cou de la beste, qui obeït & fut amenée jusques dans la ville, où elle fut brûlée en presence du peuple. Il la donna à conduire à un prisonnier condamné à mort, qu'il avoit demandé pour l'accompagner, dont il obtint ensuitte la liberté: & en memoire de ce miracle, St. Oüin son successeur obtint de Dagobert fils de Clotaire II. le privilege de delivrer le plus grand criminel qui se trouveroit dans les prisons, à la charge de lever la *fierte* de St. Romain à la procession qu'on fait en son honneur tous les ans le jour de l'Ascension. Il y a plusieurs Auteurs qui tiennent cela fabuleux, & entre autres Pasquier.

FIERTE'E. adj. fem. Terme de Blason, qui se dit de la baleine, lors qu'elle a les dents, les aillerons & la queuë de gueules.

FIEVRE. subst. fem. Maladie qui vient d'une intemperie chaude & seche du sang & des humeurs, qui du cœur se communique à tout le corps par les veines & les arteres, & qui se connoist par une violente agitation du pouls, & est ordinairement precedée d'un frisson. Ce mot est derivé du Latin *febris*, *a fervendo*: ce qui monstre fort bien l'analogie du mot que les Grecs employent pour signifier la même chose, sçavoir *puretos*, de *pur*, *ignis*, *feu*.

Il y a plusieurs especes de *fievres*, dont le nom & la distinction viennent de l'humeur qui la produit, du temps qu'elle dure, & de ses accés ou redoublemens: & comme il y a quatre humeurs, il y a quatre sortes de *fievres*, la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse, & la melancolique.

La *fievre chaude*, que les Medecins appellent *fievre ardente*, & en Grec *Kaysos*, est une *fievre* fort aiguë, qui est allumée particulierement en l'humeur colerique. Quand elle est chaude au dedans & que les parties exterieures sont froides, on l'appelle *lypirias*, qui est la plus dangereuse de toutes les *fievres*.

La *fievre* qui vient du sang est appellée *Synoque*, & est toujours continuë, n'ayant qu'un même degré de chaleur depuis son commencement jusqu'à la fin, quand elle est simple; mais quand elle est compliquée avec quelques *fievres* putrides, elle a des remissions & des redoublements. Or cette *fievre putride* n'est autre chose que cette intemperie allumée dans le cœur par le moyen de quelque humeur qui se pourrit dans le corps.

La *fievre synoque putride*, est celle qui est contenuë dans les grands vaisseaux entre les aînes & les aisselles. Il y a quatre especes de *fievre* continuë, la *synoque* simple, la quotidiane continuë, la tierce continuë, & la quarte continuë, lesquelles ne sont autre chose qu'une *fievre* continuë qui a des accés ou redoublements tous les jours, ou de deux jours l'un, ou deux fois en quatre jours.

La *fievre intermittente*, est celle dont la matiere est hors des veines, contenuë & resserrée dans les entrailles. Celle-cy est de trois sortes.

La *quotidiane*, qui prend tous les jours, & qui est causée par la pituite corrompuë.

La *fievre double quotidiane*, est celle qui prend deux fois en vingt-quatre heures, & est causée par la pourriture de la pituite, qui est en deux divers foyers.

La *fievre tierce*, qui ne prend que de deux jours l'un, & qui est causée par la bile.

La *quarte*, qui ne vient que le quatriéme jour, & qui laisse deux jours de repos, qui est causée par la melancolie. Il y a aussi des *fievres* tierces continuës ardentes, qu'on appelle à Montpellier *Trousse-galant*.

La *fievre tierce legitime* se fait de bile pure; mais *la tierce bastarde* ou *illegitime* se fait quand il y a quelque autre humeur qui y est meslée. On l'appelle aussi *fievre étenduë*, parce qu'elle a quelquefois des accés de 30. & 40. heures.

La *fievre demi-tierce*, est celle qui participe de la tierce & de la quotidiane, & qui est engendrée partie de la bile, partie de la pituite, qui sont corrompuës en divers foyers.

La *fievre double-tierce*, est une *fievre* composée de deux tierces, causée par une bile qui se pourrit en deux divers lieux hors des grands vaisseaux. Elle prend deux jours consecutifs, comme la quotidiane. Elle n'en est distinguée que par les signes & symptomes. Quelquefois elle donne deux accés ou redoublements le même jour; & quelques-uns disent que ce sont deux tierces.

La *fievre triple-tierce* est causée par la bile qui se pourrit en trois divers foyers hors des grands vaisseaux,

& elle donne trois accés ou redoublements en deux jours.

La *fievre quarte*, est celle qui vient de quatre jours en quatre jours.

La *legitime*, est celle qui laisse deux jours de repos & d'intermission, & qui s'engendre de pure melancolie.

La *bastarde* ou l'*illegitime*, est celle qui est causée par le meslange de quelques autres humeurs en divers foyers.

La *fievre double-quarte*, est celle qui se fait d'humeur melancolique qui a deux differents foyers hors des grands vaisseaux, qui travaille le malade deux jours consecutifs, & ne luy laisse qu'un de bon.

La *fievre triple-quarte*, est causée par la melancolie corrompuë en trois divers endroits du corps hors des grands vaisseaux. Cette *fievre* prend tous les jours.

Il y a aussi une *fievre* composée d'une *quarte* intermittente, & d'une *tierce* continuë, qui a des redoublements de 60. heures & des intermissions de 12. Il y a encore des *fievres intermittentes* qui prennent de cinq en cinq jours, ou de six en six, ou de sept en sept, & en d'autres intervalles.

La *fievre confuse*, est celle qui est engendrée de diverses humeurs corrompuës & meslées en un même foyer.

Les *fievres putrides*, sont celles qui ont leur siege dans les humeurs.

La *fievre ephemere*, est celle qui ne dure que 24. heures. Celle-cy n'est pas dangereuse. On l'appelle aussi *diaire*. Elle vient le plus souvent du vice de l'estomac, & elle a son siege aux esprits.

La *fievre ectique*, est une *fievre* lente qui s'attache aux parties solides, comme les chairs & les os. Elle est ainsi nommée du mot Grec *exis*, qui signifie *habitude*, parce qu'il est difficile de la chasser des parties où elle s'est attachée. Elle a trois degrez: le premier est, quand elle consume l'humidité des parties solides: le second, quand elle devore leur substance charneuse: le troisiéme quand elle s'attache aux os & les destruit, & alors elle est incurable. Elle fait comme le flamme qui consume d'abord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même.

La *fievre symptomatique*, est celle qui n'est pas essentielle, mais qui survient comme quelque accident à une autre maladie ou blessure qui la precede. Ainsi la *fievre* chaude provient de l'inflammation des membranes du cerveau. Elle s'appelle *phlegmoneuse*, quand elle vient par la corruption du sang qui est au cerveau; & *éresipelateuse*, quand c'est par l'inflammation de la bile sur les membranes.

La *fievre lente*, est celle qui vient d'obstruction, & d'un feu caché qu'à peine le malade apperçoit, comme celle qui vient des pasles couleurs: & elle devient continuë, lors que le poulmon, le foye ou la ratte, & autres parties necessaires à la vie se corrompent en leur substance. Elle consume peu à peu le malade, & differe pourtant de l'*ectique* en ce que l'*ectique* est sans pourriture.

On appelle aussi, *fievre erratique*, une *fievre* qui vient aux filles par la suppression de leurs mois, laquelle ne garde aucun ordre, & qui fait sentir en même temps froideur & chaleur.

Enfin il y a des *fievres* extraordinaires, comme les *pestilentielles*, *malignes*, *purpurées*, celles de *pleuresie*, de *coqueluche*, l'*ephemere* des Anglois, &c. qui ont diverses causes & complications, & des symptomes dangereux & mortels. On tient que personne ne meurt sans *fievre*, non pas même ceux qui meurent de mort violente. Anthoine Menjot sçavant Medecin a fait une Histoire des *fievres* malignes, & de leur cure.

On appelle *foyer de la fievre*, le lieu où est son siege, où reside l'humeur qui la cause, comme le mesentere, &c. & *accés de fievre*, un effort que fait la nature irritée pour se depestrer de l'humeur qui la tourmente.

On dit aussi au plurier, Avoir les *fievres*, pour dire, Avoir la *fievre* tierce ou quarte, lors qu'on en a plusieurs accés, & qu'elles tirent en longueur. Le meilleur remede qu'on a trouvé contre la *fievre*, est le Quinquinna.

Donner la *fievre*, se dit non seulement au propre, pour signifier, Causer la *fievre*, ou la communiquer, mais aussi au figuré; pour dire, Faire peur donner l'alarme à quelqu'un. On a donné advis à ce Prieur, qu'on avoit jetté un devolut sur son Benefice, cela luy a donné la *fievre*, l'a allarmé.

On dit proverbialement, Vos *fievres* quartaines, quand on veut faire une imprecation contre quelqu'un, laquelle est particuliere aux François, parce qu'étant naturellement prompts & impatients, ils croyent souhaitter plus de mal à leur ennemi, en leur souhaittant une maladie de longue durée, telle qu'est la *fievre* quarte, que s'ils leur souhaittoient une maladie plus courte & plus dangereuse. On dit aussi, Quand on ne joüeroit que des *fievres* quartaines, que chacun les veut gagner. On dit d'un paresseux ou poltron, qu'il a la *fievre* de veau, qu'il tremble quand il est saoul. On dit encore, Tomber de *fievre* en chaud mal, pour dire, Changer de malheur, en éviter un, pour tomber en un autre. Ce vers respond à un fameux proverbe Latin,

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Ce vers si celebre est tiré d'un Auteur assez obscur, nommé Galterus, ancien Poëte qui escrivit en vers la vie d'Alexandre. On dit d'un homme qui merite le mal qu'il souffre, que cela est employé comme *fievre* en corps de Moine. On dit, que les lions & les lievres ont toûjours la *fievre*; les premiers par ardeur de courage, les autres par timidité.

FIEVREUX, EUSE. adj. Qui a la fievre, ou qui en attend quelque accés. On le dit aussi des aliments qui peuvent donner la fievre. Les abricots, les melons sont *fievreux*.

FIF

FIFRE. subst. masc. Espece de flûte d'Allemand qui rend un son fort aigu, & qui est percée par les deux bouts. Elle s'embouche par le premier trou percé sur sa longueur. Elle n'est en usage qu'à la guerre pour accompagner les tambours, & sur tout parmi les Suisses. Le *fifre* fait des sons plus vifs & plus éclattans que la flûte d'Allemand, parce qu'il est plus court & plus étroit.

FIG

FIGEMENT. subst. masc. Action par laquelle une chose grasse se fige, s'espaissit. Les Medecins disent que la graisse se fait par le *figement* des parties les plus subtiles & les plus aërées du sang.

FIGER. verb. act. Condenser, congeler, arrester le mouvement des parties des choses liquides. Le venin des viperes tuë parce qu'il *fige* & coagule le sang, & empêche sa circulation. La peur luy a *figé* le

sang dans les veines. le beurre, la cire se *figent* en se refroidissant. quand on mange trop de graisse, elle se *fige* dans l'estomac, & cause le vomissement. Ce mot vient du Latin *figere*.

FIGUE. s. f. Fruit mol & doux qui vient en forme de petite poire. Il y a des *figues* blanches & des *figues* violettes. Il y en a aussi de noires & de couleur de pourpre, de verdes, de rousseâtres, de pasles, & de plusieurs autres couleurs. On les cueille en automne, & on les met sur des clayes pour secher. Un cabat de *figues*.

Figue grasse, est une vieille *figue*, une *figue* d'antan ou grosse *figue* qui sert à meurir les abscez.

On dit proverbialement, Moitié *figues*, moitié raisins, pour dire, qu'une chose a été faite assez bien, ou assez mal, en partie de gré, & en partie par force.

On dit aussi, Faire la *figue* à quelqu'un, pour, Se mocquer de luy. Ce proverbe vient de l'Italien *Far la fica*. Il tire son origine, à ce que dit Munster & autres Auteurs, de ce que les Milanois s'étant revoltez contre Frideric, avoient chassé ignominieusement hors de leur ville l'Imperatrice sa femme montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le derriere tourné vers la tête de la mule, & le visage vers la croupiere. Frideric les ayant subjuguez, fit mettre une *figue* aux parties honteuses de *Tacor*, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dents, & de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus & étranglez sur le champ: & ils étoient obligez de dire au bourreau qui étoit present, *Ecco la fica*. C'est la plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanois que de leur faire la *figue*: ce qu'on fait en leur monstrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins. Delà ce proverbe est passé aux autres nations, & même aux Espagnols, qui disent, *Dar las higas*. Les Latins par derision monstroient la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce passage de Juvenal, *mediumque ostenderet unguem*. Les François font les cornes, en monstrant deux doits étendus pour faire le même signe.

FIGUIER. substant. masc. Arbre qui porte des figues. Le *figuier* a son tronc court & entortillé, son bois blanc & spongieux, comme celuy de la vigne, visqueux & propre à faire des bouclieres. Il enferme un lait astringent, amer & picquant au goust qui peut aisément ulcerer. ses racines n'enfoncent gueres en terre: ce qui est cause qu'il craint le froid. sa feuille est grande, solide & aspre comme celle de la vigne, attachée à une queuë ronde & forte. son fruit sort même avant ses feuilles, & commence à germer à la cime des branches. Il est fait en forme de trompe, quelquefois comme une poire, quelquefois il est plat, quelquefois il participe des deux. Le lait du *figuier*, tant privé que sauvage, fait prendre le lait comme la presure, & dissout celuy qui est caillé comme le vinaigre. On appelle le *figuier*, le plus sage des arbres, parce qu'il ne pousse ses feuilles qu'aprés que les gelées sont passées. La *figue* la plus hative est la *figue* blanche, qu'on nomme *Figue fleur*, qui est de trois sortes, la grosse à courte queuë, celle à longue queuë, & la petite de Marseille. Toutes trois sont blanches dehors, & dedans fort sucrées, & fondantes. La *figue* jaune est tres-grosse, un peu rouge dedans, de couleur de Grenade, a les pepins plus gros, & est tres-bonne. La *figue* violette platte est de mediocre grosseur, & la violette longue, est tres-grosse, appellée *figue d'Espagne*, & a de la peine à meurir. La *figue* verte, dite *brugeotte*, est plus courte, & plus petite, toujours verte dehors, & tres-rouge dedans. La *figue* de Bordeaux, dite *l'Angelique*, ou *de Langon*, est violette, longue, & menuë, rouge dedans, & des plus exquises. Dioscoride & Matthiole. En Latin *ficus*, en Grec *syca*. Theophraste, Strabon & Pline font mention d'un autre *figuier* d'Inde, qui tous les ans laisse tomber ses branches à terre, où elles se recourbent, se reprennent, & rejettent de telle façon, qu'il fait quelquefois une petite forest en forme d'une voute ou arcade d'une excessive grandeur. Son ombre est quelquefois de deux stade, & le tour de son tronc est souvent de soixante pas. sa feuille est large comme une targe d'Amazonne, & il porte un petit fruit semblable à la *figue*. Les Relations d'Orient portent, qu'aux Maldives il y a un semblable *figuier* qui produit une racine à la cime de ses branches, qui retombe en terre, & en produit d'autres. Adam aprés son peché se fit des habits de feuilles de *figuier*. JESUS-CHRIST maudit le *figuier* qu'il trouva sans fruit.

FIGURATIF, IVE. adject. Qui nous enseigne quelque chose par d'obscures ressemblances. Il ne se dit que des mysteres & des figures de l'ancienne Loy. La manne étoit *figurative* de l'Eucharistie.

FIGURATIVEMENT. adv. D'une maniere figurée. Tous les mysteres de la nouvelle Loy sont compris *figurativement* dans l'ancienne.

FIGURE. substant. femin. Superficie enfermée entre une ou plusieurs lignes, une *figure* circulaire, une *figure* quarrée, triangulaire, hexagone, pentagone, elliptique, &c. Les Mathematiques ne se peuvent bien enseigner qu'avec des *figures*.

FIGURE, se dit aussi de la superficie exterieure de tous les corps. Les atomes sont des corps qui ont toutes sortes de *figures*. La terre est de *figure* spherique. Saturne paroit quelquefois de *figure* elliptique ou oblongue.

FIGURE, se dit aussi en Peinture des lignes qui forment la representation des hommes ou des animaux. Ce tableau contient plus de cent *figures*. une telle *figure* est estropiée. Mais il se dit particulierement des representations des corps humains.

FIGURE, se dit encore des representations qui se font par des corps solides, comme sont les statuës. Des *figures* de bronze, de marbre, de stuc, de plâtre. Mais en ce sens il se dit plus souvent des personnes que des autres choses, On dit pourtant, une *figure* equestre, d'un homme representé sur un cheval.

FIGURE, se dit en general de toutes estampes & representations en images, comme, Ce Roman est imprimé avec des *figures*. ce livre de machines est cher à cause des *figures*. ce cachet a imprimé sur la cire la *figure* de Cesar, d'un tel chiffre.

FIGURE, se dit encore ironiquement d'un homme laid, mal bâti & mal habillé. Voilà une vilaine *figure*, une étrange *figure*. Dom Quichot fit le Chevalier de la triste figure.

FIGURE, en termes de Blason, se dit des pieces dont un Escu est chargé, qui representent une face humaine, comme un soleil, un vent, un visage d'Ange, &c.

Les Maitres en fait d'Armes appellent *figures*, les differentes gardes, postures ou dispositions du corps, du bras, ou de l'espée, où on se met en tirant des armes.

FIGURE, en termes de Physique, est opposée à la forme essentielle, & signifie seulement, la configuration des corps. Il y a des corps de même

nature, mais qui sont seulement de *figure* differente.

FIGURE, en termes de Logique, se dit de certaines manieres de faire des syllogismes. On admet ordinairement trois *figures* d'arguments, & quelques-uns y adjoustent une quatriéme *figure* de Galien.

FIGURE, en termes de Rhetorique, est un ornement du discours qui consiste ou dans les mots, ou dans le sens, ou dans une partie de l'oraison. La Metaphore est la Reine des *figures*. l'Allegorie est une *figure* qui regne tout le long de cette periode. sa refutation n'a esté qu'une perpetuelle exclamation, une grande prosopopée, qui sont des *figures*.

FIGURE, en termes de Fortification, est le plan de la place fortifiée, ou le poligone interieur. La *figure* reguliere, est celle qui a les costez & les Angles égaux; irreguliere, qui est au contraire.

FIGURE, en termes d'Astrologie, ou *figure* celeste, se dit de la description, de l'estat & de la disposition du ciel à certaine heure, où l'on marque les lieux des planetes & des estoiles en une *figure* de 12. triangles, qui s'appellent *Maisons*. On la nomme autrement, *Horoscope*, *Theme celeste*.

FIGURE, en termes de Geomance, se dit des extremitez des points, lignes ou nombres qui ont esté jettez ou faits au hasard, sur la combination ou variation desquels les Geomanciens fondent leurs fantastiques divinations.

FIGURE, en termes de Marine, se dit des cordes qui traversent les haubans. On les appelle aussi *Figules*, ou *Enflesehures*.

FIGURE, en termes d'Arithmetique & d'Escriture & de dechiffreurs, sont les caracteres qui forment les nombres, les lettres, & autres choses qui les signifient. Ainsi pour escrire 1000. il faut 4. *figures*. il faut en Arithmetique mettre les *figures* l'une sur l'autre. en dechiffrant il faut compter le nombre de chaque *figure*. les Chinois, à ce qu'on dit, ont quatre-vint mille *figures* ou caracteres dans leur langue. les *figures* hieroglyphiques des Anciens nous sont la plus-part inconnuës. les notes d'Algebre, de Chymie & des autres sciences se font avec differentes sortes de *figures*.

FIGURE, en termes de Negromantie, se dit des visions estranges sous lesquelles les Demons paroissent ou semblent paroistre à nostre imagination. La Pythonisse fit paroistre le Demon sous la *figure* de Samuel. les sorciers adorent le Diable sous la *figure* d'un bouc. la lanterne magique fait paroistre mille spectres & *figures* horribles.

FIGURE, se dit aussi des apparitions saintes. Jesus-Christ apparut sous la *figure* d'un pelerin aux Disciples qui alloient en Emmaus.

FIGURE, en termes de Palais, se dit d'un plan des bastiments ou des lieux qui sont en contestation, qu'on ordonne estre visitez par un Conseiller & des Experts, qui font une descente sur les lieux. Ce procés a esté jugé sur la *figure* de l'Arpenteur, qui a esté rapportée.

On dit aussi, qu'un criminel a fait l'amende honorable avec les *figures*, quand on la fait la torche allumée, & la corde au cou. On dit encore d'un criminel, qu'il a esté executé en *figure* & en representation, quand on escartele un fantosme d'osier, au lieu du criminel qui est en fuitte.

FIGURE, en termes de Danses & de Balets, se dit des pas differens que font les danseurs en ordre & cadence, qui marquent diverses *figures* sur le plancher.

FIGURE, en termes de broderie & d'ouvrages, se dit des divers desseins, soit de fleurs, soit de grotesque, qui sont representés sur du linge damassé, du velours, des passements, ou autres ouvrages brodez & figurez.

FIGURE, en termes de Morale, signifie seulement, Apparence. Les Cannibales sont si cruels qu'il semble que ce ne soient pas des hommes, ils n'en ont que la *figure*. cet hypocrite a la *figure* d'un homme de bien.

On appelle en termes de Theologie, *figure*, les propheties ou mysteres qui nous ont esté annoncés ou representés obscurement sous certaines choses ou actions du Vieux Testament. La manne estoit une *figure* de l'Eucharistie. la mort d'Abel estoit une *figure* de la mort du Juste, de la passion de Jesus-Christ. les Juifs n'ont eu que les *figures* dont nous avons les veritez. On le dit aussi en matieres profanes des emblemes, énigmes & fables des Anciens qui signifioient plusieurs choses.

FIGURE, se dit en Morale du bon, ou du mauvais estat de la fortune ou des affaires d'une personne, de l'estime ou du mespris qu'elle a acquis dans le monde. Quand on a du bien ou de la valeur, on fait une belle *figure* dans le monde. un banqueroutier fait une vilaine *figure* sur la place du change.

FIGUREMENT. adv. Par figure. Il ne se dit que du discours, & des emblemes ou mysteres qui cachent quelques sens obscurs. La plus-part des Orientaux parlent *figurément*. l'Ecriture nous enseigne *figurément* plusieurs mysteres. ce Peintre nous monstre *figurément* les actions de ce Prince dans les tableaux de cette galerie.

FIGURER. v. act. Faire des figures ou des representations de quelques choses. Il ne se dit au propre qu'en peu de phrases. Il a esté ordonné une descente sur les lieux en question, & que les lieux seroient *figurez*. *Figurer* du velours, du damas, du linge.

FIGURER, se dit aussi en parlant des mysteres & des representations énigmatiques. L'Eucharistie nous a esté *figurée* par la manducation de l'Agneau Paschal. les emblemes, les fables des Anciens nous *figurent* de belles moralités. On dit aussi, *Figurer* son stile, *Figurer* une courante.

FIGURER, avec le pronom personnel, signifie Representer à son imagination. L'esprit de l'homme se *figure* mille chimeres qui ne font que le tourmenter. un Orateur qui veut faire une description, dit, *Figurez*-vous, Messieurs, &c.

FIGURÉ, ÉE. part. Ouvrage *figuré*. velours *figuré*. mystere *figuré*. On dit aussi, Stile *figuré*, plan de figures. courante *figurée*. copie *figurée*, c'est une copie qui ne contient pas seulement les mêmes choses que l'original, mais encore la même disposition des mots, des renvoys, des signatures, &c.

FIGURER, signifie quelquefois, Se promettre, esperer. Je m'estois *figuré* que j'aurois toute assistance de cet ami qui m'a manqué au besoin.

FIL

FIL. subst. masc. Petit corps long & delié ressemblant à une ligne qu'on fait en tortillant des matieres molles & douces, comme du chanvre, du lin, du cotton, du poil, de la laine & de la soye. Ainsi on dit, Une poignée de *fil* d'Espinay, qui est fort blanc & delié, un escheveau de gros *fil*, de *fil* de chanvre, de lin, d'estoupe. du *fil* retors, *fil* escru, *fil* de poil de vache, de cheval. une bobine, un peloton, une aiguillée de *fil*. du *fil* d'ar-

balefte. du *fil* de chefnettes. toutes les toiles, eftoffes & proderies fe font de plufieurs *fils* diverfement tiffus ou meflez enfemble. le *fil* à marquer, qu'on appelle auffi *Fils pers*, doit être teint avec inde ou indigo.

Fil de carret, eft un *fil* de grand ufage fur la mer, qui eft tiré d'un des cordons de quelques vieux cables couppez par pieces, dont on fe fert pour raccommoder les manœuvres.

Fil, fe dit auffi de ces parties des metaux qui fe façonnent & s'eftendent en une longueur fort menuë & deliée, en les paffant par des trous fort étroits qu'on nomme *Filieres*: comme, du *fil* d'or & d'argent, du *fil* de fer. Une demy-once d'argent paffé par la filiere s'eftend jufqu'à cent toifes & plus.

Fil d'archal. fubft. mafc. Menu *fil* de fer ou de leton paffé par la filiere. Les cordes de clavellin, de pfalterion, font faites de *fil d'archal*, de fer ou de cuivre. quand on veut lier fortement une chofe, on le fait avec du *fil d'archal*. Ce mot vient de *filum* & d'*aurichalcum*, qui fignifie maintenant *Leton*, & qui ne s'entend pas de ce metal imaginaire plus precieux que l'or, que les Anciens ont appellé *Airain de Corinthe*.

On appelle auffi le *fil* des araignées, ces corps deliez dont elles font leur toiles.

Un *fil* de perles, eft un collier de perles enfilées enfemble pour mettre fur la gorge.

Fil, fe dit auffi de ce qui va en droite ligne, comme du *fil* eftendu. Ainfi on dit, qu'une ruë, un chemin, une riviere vont de droit *fil*, quand ils font dans un même allignement. couper une eftoffe de droit *fil*. On dit auffi, Aller au *fil* de l'eau, pour dire, au milieu, au courant de l'eau, parce qu'elle va droit ordinairement, fi elle ne trouve quelque obftacle.

Fil, fe dit auffi de ce qui eft delié & trenchant. On a paffé tous les vaincus au *fil* de l'efpée. ces couteaux font de bon acier, mais il les faut paffer fur la pierre pour leur donner le *fil*. il faut à tous coups donner le *fil* à une faulx, à un rafoir.

Fil, fe dit figurément en chofes morales. Le *fil* d'un difcours, d'une narration, la fuitte droite & naturelle des parties qui compofent un difcours. On dit auffi, le *fil* d'une affaire, en parlant du train naturel d'une affaire qu'on examine par ordre. Dans les affaires il faut aller de droit *fil*, c'eft à dire, y agir fincerement, aller droit en befogne. On dit, Aller de droit *fil* au Roy, pour dire, S'adreffer directement au Roy fans l'entremife d'autre perfonne. On dit auffi, Donner le *fil*, pour dire, Farder ou embellir une chofe pour la mettre en eftat de plaire ou d'être venduë, comme on fait aux couteaux qu'on expofe en vente.

On dit proverbialement, Conter quelque chofe de *fil* en aiguille, pour dire, la conter par ordre, fans en obmettre aucunes circonftances: & Tomber de *fil* en aiguille, c'eft à dire, d'un propos en un autre. On dit auffi, qu'on a bien donné du *fil* à retordre à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a donné bien de la befogne. On dit auffi, qu'il faut fournir de *fil* & d'aiguille à quelqu'un, pour dire, qu'il luy faut fournir tous les outils & materiaux, ou toutes les chofes dont il a befoin. On dit auffi, que du beurre eft jaune comme *fil* d'or, pour dire, qu'il eft fort jaune.

FILAGE. fubft. mafc. Maniere de filer les laines, fils, ou foyes. Le *filage* de la laine deftinée pour faire la chaifne d'une eftoffe, eft different de celuy de la trame.

FILAMENT. fubft. mafc. Terme de Medecine, qui fe dit des menus filets qui compofent le tiffu des chairs, des nerfs, des peaux, des plantes, & des racines.

FILANDIERE. fubft. fem. Terme poëtique, que nos vieux Poëtes donnoient pour épithete aux Parques qu'ils s'imaginoient prefider à la vie, & en filer le cours: de forte qu'ils difoient pour fouhaiter une vie heureufe à quelqu'un, que fes jours foient filez d'or & de foye.

FILANDRES. Terme de Marine. Ce font des herbes de mer qui s'attachent fous le vaiffeau, & qui retardent fon cours.

FILANDRES. fubft. fem. plur. Maladie d'oifeaux de Fauconnerie, filamens de fang caillé & defeiché aprés la rupture violente de quelques veines, qui fe figent en guife d'aiguilles, & luy travaillent le corps, les reins & les cuiffes. Ce font auffi des vers fort deliez qui l'incommodent fort dans le gofier, autour du cœur, du foye & des poulmons, qui font quelquefois neceffaires aux oifeaux, quand ils font pleins, parce qu'ils devorent les fuperfluitez de telles parties.

FILASSE. fubft. fem. Filaments qu'on tire de certaines plantes, comme en France, du chanvre, du lin, des orties, pour aprés eftre battus & preparez pour les mettre en une quenouille, & en faire du fil.

On dit figurément des viandes infipides ou qui fe tirent par longs filets, que ce n'eft que de la *filaffe*.

FILARDEUX. adj. eft une épithete que les Maçons donnent aux pierres, lors qu'elles ont des *fils*, & ne font pas également pleines.

FILATRICE. Terme de Marchands. C'eft une efpece de fleuret ou de padoue qu'on appelle ailleurs *Filoufelle*.

FILE. fubft. fem. Longue fuitte de perfonnes, ou de chofes, principalement de celles qui font difpofées en droite ligne. Il y avoit une longue *fille* de maifons dans cette ruë, une longue fille de chambres dans cet appartement, d'arbres dans cette allée, de Preftres à cette Proceffion.

File, en termes de guerre, eft une ligne que font les foldats placez l'un devant l'autre, qui compofent la hauteur d'un bataillon, qui eft ordinairement de fix pour l'Infanterie, & de trois pour la Cavalerie. On dit, Serrer les *filles*, pour dire, les mettre plus prés: Doubler les *files*, pour dire, Doubler la hauteur d'un bataillon, & en diminuer le front de moitié.

Chef de *file*, c'eft le foldat qui eft à la tête de la *file*: *Serre-file*, celuy qui eft à la queuë: Chef de *demi-file*, celuy qui eft le premier, quand le bataillon eft divifé en deux.

On dit, Aller à la *file*, pour dire, un à un, l'un aprés l'autre. On va à la *file* adorer la croix, baifer les reliques.

FILER. verb. act. Reduire de la filaffe en fil. On le dit auffi de l'eftaim ou laine, de la foye & autres chofes dont on fait du fil. Ce fil eft *filé* bien delié. les artifans appellent *filer fec*, quand il *filent* de la laine qui a été auparavant degraiffée avec du favon noir.

Filer, fe dit auffi des araignées qui font leurs toiles. On dit poëtiquement, que les Parques *filent* nos jours, qu'elles les *filent* d'or & de foye pour ceux qui jouiffent d'une vie heureufe. Menage derive ce mot de *filare*, que les Auteurs de la baffe Latinité ont employé en cette fignification de *filer*.

En termes de Marine, on appelle *Filer* ou *Larguer* les manœuvres, quand on lafche les cordes ou cables qui les foutiennent. Mais on dit propre-

ment, *Filer* le cable qui tient l'ancre quand on en lasche suffisamment pour tenir le vaisseau en estat. On dit aussi, *Filer* le cable bout pour bout, lors qu'on lasche & qu'on abandonne tout le cable avec l'ancre, & lors qu'on n'a pas le loisir de le lever.

FILER, se dit neutralement des choses onctueuses qui s'espandent en longs filets continus : comme, Le fromage d'Auvergne mis en soupe *file* ou fait de grands filets. ce syrop *file*, c'est une marque qu'il est cuit. ce vin *file*, c'est un signe qu'il est gras.

FILER, signifie encore, Aller à la *file* l'un aprés l'autre. Les troupes *filent* du côté d'Italie. la presse estoit grande à cette porte, elle a esté un quart d'heure à *filer*. il y avoit un grand embarras sur ce pont, mais les carrosses commencerent à *filer*.

FILER, signifie encore, Tirer en longueur, ou ménager & donner par le menu. Il faut faire *filer* cette affaire. il faut faire *filer* ce peu d'argent que j'ay, jusqu'à ce qu'il en vienne d'autre. On dit encore, *Filer* doux, pour dire se taire, obeïr avec soumission devant un plus fort que soy.

On dit au jeu, qu'un homme *file* la carte, pour dire, qu'il la tire doucement, & l'une aprés l'autre, pour profiter de l'avantage de la connoistre par l'envers.

On dit proverbialement, qu'un homme *file* sa corde, pour dire, qu'il fait des méchantes actions. On dit aussi, qu'un homme *file* le parfait amour, pour dire, qu'il cajolle une femme dans les formes. On dit aussi aux femmes qui se veulent mesler des choses qui regardent le soin des hommes, Allez vous en *filer* vostre quenouille.

FILET. subst. masc. diminutif du *fil*, qui signifie un fil delié. Il voyoit une espée sur sa teste qui ne tenoit qu'à un *filet*.

FILET, est quelquefois au contraire augmentatif, & c'est un gros *fil* ou une ficelle dont on fait des reseaux.

FILET, se dit aussi de ces reseaux qui sont faits de *filet* pour prendre du poisson, comme les trubles, semes, espérviers, tramails, &c. ou pour la chasse, comme les tirasses, traisneaux, cordelettes, rets, pochette, boursette, ou bourse, &c. On s'en sert aussi pour retenir les balles dans les jeux de paulme. Il a donné dans les *filets*.

FILET DE MERLIN, est un terme de Marine. Il sert à ferler les voiles dans les marticles.

On appelle aussi *filets*, de petits fils ou filaments qui sont dans, les chairs, dans les plantes. Cette viande est trop cuitte, elle s'en va toute par *filets*.

On met des *filets* d'or sur les livres qu'on rélie proprement. On met pareillement des *filets d'or* sur les ouvrages d'Architecture & de Menuiserie.

FILET, se dit aussi de ce qui est menu & delié en plusieurs occasions: comme, Cette source ne donne qu'un *filet* d'eau. cette fontaine ne jette en l'air qu'un *filet*. On dit aussi, Faire un *filet* d'eau, pour dire, Lascher son urine : un *filet* de vinaigre, pour dire un peu de vinaigre.

On dit aussi, un *filet* de voix, pour dire, une voix foible & delicate.

FILET, en termes d'Architecture, est un petit membre ou ornement quarré dont on se sert en diverses occasions. On l'appelle autrement *reglet* ou *listeau*.

FILET, se dit aussi de la partie élevé de la vis qui regne autour de son cylindre, & qui entre dans les escrous.

FILET, en termes de Couvreurs, est la partie de la couverture qui aboutit contre le mur, & est couverte de plastre, ce qui est compté pour un pied.

On dit figurément, un *filet* de vie, pour dire, qu'un homme est valetudinaire : & que sa vie ne tient qu'à un *filet*, pour dire qu'il est entre les mains d'ennemis puissants, ou de gens cruels, & qu'il est sans cesse en danger de mort.

On le dit aussi des affaires. Son procés s'en va perdu, il ne tient plus qu'à un *filet*. sa fortune s'en va ruinée, elle ne tient plus qu'à un *filet*. Cela se dit par allusion à l'histoire de Denis le Tyran, qui mettoit une épée pendante à un *filet* sur la teste de ceux qu'il convioit à manger.

FILET, en termes d'Anatomie, est un petit filament de chair qui est sous la langue, & qui empêche quelquefois de parler, si on ne le coupe.

On dit en termes de chasse, un *filet* de cerf, de sanglier : c'est le morceau de chair qui se coupe le long des vertebres du dos.

On appelle à la Boucherie le *filet* de bœuf, la partie qui se leve sur le bœuf depuis le haut du foye jusqu'au bas du col le long de l'espine, & qui tient avec les hampes & l'onglet. les pastissiers s'en servent, car il y a de la graisse & de la chair.

En termes de Manege, *filet* est une petite bride dont l'embouchure est accompagnée de deux branches toutes droites avec une gourmette. On met les chevaux au *filet* pour les panser, pour les mener à la riviere. On dit les tenir au *filet*, ou les tourner au *filet* pour dire, les mettre entre deux piliers, leur tourner la croupe vers la mangeoire. Un *filet* à l'Angloise, est une embouchure fort menuë & sans branches, dont on se sert en Angleterre, & qu'on nomme autrement *bridon*.

FILET, en termes de Blason, est une espece d'orle ou de bordure qui ne contient en largeur que le tiers ou le quart de la bordure ordinaire, qui est retiré en dedans, & qui est d'un autre esmail que le champ de l'Escu. Il regne tout autour en approchant de ses bords, comme un passement sur un manteau.

FILET, se prend aussi pour un trait qui se tire comme la barre de le pointe gauche du chef à travers l'Escu, ainsi qu'une escharpe. On le met ordinairement sur les Escus des bastards. Neantmoins on en voit souvent en bandes, en croix, en fasces, & en autre assiette ; & il ne doit avoir que le quart de la largeur de la piece. Ainsi quand cela arrive à la croix, on l'appelle *filet en croix*.

FILET, en termes de Monnoye, est la même chose que le cordon qui regne autour de la circonference d'une espece.

On dit proverbialement d'un grand parleur, qu'il n'a pas le *filet*, pour dire, qu'il n'y a rien qui l'empêche de parler : qu'un homme est tombé dans les *filets* de quelqu'un, pour dire, qu'il est tombé dans les pieges qu'on luy avoit preparez : qu'un Officier de Justice a fait un beau coup de *filet*, pour dire, qu'il a pris quelque chef de voleurs, ou plusieurs voleurs ensemble : qu'un homme nous tient au *filet*, pour dire qu'il nous fait attendre, ou qu'il nous amuse de belles esperances.

FILEUR, EUSE. adj. Qui file ou reduit en long filets ; & se dit tant du fil que de la soye, de l'or, du fer, des boyaux, & autres choses qui se preparent en longs fils ou filets.

FILEURE. subst. fem. Qualité de ce qui est filé. La *fileure* de cet argent est tres-deliée. la *fileure* de cette laine est trop grosse. on connoist le drap à la *fileure*, & la serge à la croiseure.

FILEUX. Terme de Marine. Ce sont des crochets de bois attachez au vibord, qui servent à amarrer les manœuvres. On les appelle autrement *Taquets*.

FILIAL, ALE. adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. On doit avoir une obeïssance *filiale* envers ses pere & mere. cette tante a une tendresse *filiale* pour sa niepce, elle l'aime comme sa fille. un bon Prince traitte ses sujets avec une douceur *filiale*.

FILIALEMENT. adv. D'une maniere filiale. On a quelquefois enjoint à des maraîtres de traitter leurs enfans *filialement*.

FILIATION. substant. fem. Descendance de pere en fils. Dans la question de l'estat d'une personne, il faut prouver sa *filiation* par actes authentiques.

On le dit figurément des Eglises qui dependent les unes des autres par droit de patronage ou de fondation. St. Merri & S. Benoist sont de la *filiation* de l'Eglise de Paris. l'Abbaye de Chalivoy est de la *filiation* de Pontigny.

FILIERE. subst. fem. Est un morceau de fer percé de plusieurs trous d'inegale grandeur, par où on tire & on fait passer l'or, l'argent, le cuivre & le fer pour le reduire en fils si menus qu'on veut, comme on voit le fil d'archal, les cordes d'espinettes, & les fils d'or & d'argent dont on fait les dentelles & les estoffes. La plus grande ouverture d'un trou de la *filiere* par où entre le fil, s'appelle *pertuis*; & la plus petite par où il sort, s'appelle *œil*. Il y a plus de sept-vingt trous de *filiere* par où il faut que le lingot passe pour porter le fil jusqu'au superfin. Les plus gros pertuis servent a tirer a l'argue. Les petits s'appellent *ras*, & les derniers s'appellent *pregatons*.

FILIERE, en termes de Fauconnerie, est une ficelle d'environ dix toises, qu'on tient attachées au pied de l'oiseau pendant qu'on le reclame, jusqu'a ce qu'il soit asseuré. On l'appelle aussi *Creance* & *Tien le bien*.

FILIERE, en termes de Blason, se dit quelquefois du diminutif de la bordure, lors qu'elle ne contient que la troisiéme partie de la largeur de la bordure ordinaire.

FILIGRANE. subst. masc. Piece d'orfevrerie d'or ou d'argent, travaillée delicatement en forme de petits grains ou de petits filets. Ce cabinet est fort riche, & orne de plusieurs belles pieces de *filigrane*. des corbeilles, des flambeaux de *filigrane*.

FILOSELLE. subst. fem. Nom qu'on donne en Avignon à une espece de fleuret ou de grosse soye. On l'appelle ailleurs *filatrice & padoüe*.

FILOU. subst. masc. Ce mot originairement & proprement signifie un petit corps d'yvoire large de quatre doits, de figure prismatique, qui a six pans ou cannelures, dont on a fait un jeu en le roulant sur une table unie, où l'on ne gagne que quand il s'arreste sur une autre cannelure que celle qui est marquée de noir. Mais comme à ce jeu le maistre peut facilement tromper, soit en chargeant de plomb quelqu'un des endroits de ce petit corps, soit en inclinant un peu le plan sur lequel on le pousse, on a appellé *filous*, tous ceux qui se servent de quelque tromperie pour gagner au jeu.

FILOU, se dit par extension de tous ceux qui se servent de mauvaises voyes pour s'emparer du bien d'autruy : comme de ceux qui sous pretexte de belles esperances trompent les gens imprudents & de bonne foy, en les engageant dans des affaires dont ils tirent tout le profit par devers eux.

FILOU, se dit aussi d'un tireur de laine, de celuy qui vole par adresse ou par surprise. Il est difficile de purger une grande ville de *filous* & de coupeurs de bourses. Ce mot vient du Grec *philitis* ou *pheletes*, qui signifie *larron*, *pipeur*. Menage. Du Cange croit qu'il pourroit venir du Latin *filones*, qui s'est dit pour *nebulones*, *fripons*.

FILOUTER. verb. act. Tirer la laine, ou voler & tromper quelqu'un par des mauvaises voyes & artifices.

FILOUTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FILOUTERIE. subst. fem. Action de filou par laquelle on trompe adroittement. Les plus grands gains qui se font au jeu viennent d'ordinaire de *filouterie*. ceux qui promettent la pierre philosophale le font une pure *filouterie*.

FILS, FILLE. subst. masc. & fem. Enfant masle ou femelle qui est provenu d'un pere & d'une mere par voye de generation. On dit que c'est un souhait de Roy, que d'avoir *fils & fille*. *Fils* de France ou *Fille* de France, ce sont les enfans du Roy.

FILS legitime, est celuy qui est venu en legitime mariage. *Fils* naturel ou bastard, qui est engendré hors le mariage. *Fils* adulterin, celuy dont le pere ou la mere étoient mariez ailleurs. Ce mot, selon Martinius, vient du Grec, *philon*, *gens*, *natio*, *generatio*, de *phyo*, *nascor*, d'où vient le *fio* des Latins.

FILS de famille, est celuy qui est encore sous la puissance paternelle. *Fils* émancipé, celuy qui en est sorti. *Fils* posthume, qui est né aprés la mort du pere.

FILS adoptif, celuy qu'on a adopté, comme on faisoit autrefois à Rome, & comme on fait encore en quelques endroits d'Allemagne & de Lorraine. On appelle aussi Mon *fils*, un jeune homme qu'on flatte, ou qu'on veut faire venir à soy.

FILS du premier lit ou du second lit, &c. se dit de ceux qui sont nez d'un premier ou d'un second mariage, &c. On appelle *Beau-fils*, celuy dont on a épousé le pere ou la mere, qui étoit né d'un premier mariage de l'un ou de l'autre. *Petit-fils*, est celuy qui est né de son *fils* ou de sa *fille* à l'égard d'un ayeul.

FILS, pris absolument, signifie par excellence, un enfant masle. Il n'a eu qu'un *fils* de ce mariage, & trois filles. les quatre *fils* Aymond.

On appelle le Verbe éternel JESUS-CHRIST, le vray *Fils* de Dieu, que son Pere a engendré de toute éternité ; & l'on baptise les Chrestiens au nom du Pere, du *Fils*, & du Saint Esprit.

On appelle figurément le Roy trés-Chrestien, le *Fils* aisné de l'Eglise.

On dit proverbialement, Il est *fils* de son pere, pour dire, Il ressemble à son pere tant par le visage que par les inclinations. On dit, Il est *fils* de bon pere & de bonne mere, mais il ne vaut guere ; comme aussi, Il n'est *fils* de bonne mere qui ne voulut accourir à un tel spectacle. On dit encore, qu'un homme se fait beau *fils*, pour dire, qu'il se ruïne, qu'il mange son bien.

FILLE, se dit absolument de l'état de celle qui n'a point été mariée. C'est dommage que cette personne ne veuille demeurer *fille* toute sa vie. une vieille *fille* fait une vilaine figure dans le monde.

On appelle aussi *filles*, les personnes qui se sont consacrées à Dieu, qui ont fait vœu de virginité, soit qu'elles soient enfermées dans un Convent, soit qu'elles vivent sous la conduite de quelque Pere spirituel. Une Abbaye de *Filles*. les *Filles* de la Visitation, de la Misericorde. les *Filles* de la Charité, des Malades. les *Filles* Beguines de Flandres.

Filles de la Reyne & des Princesses, sont des *filles* d'honneur qu'on met auprés d'elles pour estre eslevées à la Cour. On appelle dans des estages plus bas, Demoiselles & *filles* de chambre, celles

qui servent des Dames à la chambre, ou qui les suivent : & en descendant on appelle *filles*, celles qui servent les lingeres, tapissieres, & autres qui font des ouvrages propres à des *filles*, & enfin toutes sortes de servantes, même celles d'hostelleries. Il faut donner quelque chose aux *filles* pour leurs épingles.

On appelle *filles* de joye, les personnes qui se prostituent dans les lieux publics.

On appelle poëtiquement les *Filles* de memoire, les Muses qui sont *Filles* de Jupiter ; & les Furies, les *Filles* de l'enfer.

FILLES, se dit figurément de certaines Eglises qui dépendent des autres comme leurs fondatrices. Les quatre *Filles* de Nostre Dame sont obligées d'assister à ses Processions. Les quatre *Filles* de Cisteaux sont Clervaux, la Ferté, Pontigni, & Morimont, qui sont toutes Abbayes, Chefs d'Ordre.

On dit proverbialement d'une chose qu'on met à l'enchere, & qui est venduë à prix d'argent C'est la *fille* au vilan, qui en donnera le plus, l'aura.

FILLETTE, subst. fem. Diminutif. Petite fille. On appelle aussi *fillette*, le peuple ou le norrein, ou le petit poisson qui sert à repeupler les estangs.

FILLEUIL, FILLEULE. subst. masc. & fem. Celuy ou celle qui ont esté tenus sur les fonds de Baptesme, & qui ont été nommez par un parrain ou marreine. Il se contracte une alliance spirituelle entre les parrains & marreines, & les *fileuls* & les *filleules*. Il y en a qui prononcent *fillol* & *fillole*.

FILTRATION. subst. fem. Action de filtrer, espece de distillation qui se fait par le filtre, par le linge, le drap, ou le papier gris. Plusieurs croyent que toutes les sources des fontaines se font par *filtration*.

On fait aussi des *filtrations* à travers d'une certaine quantité de verre pilé & posé au bas d'un entonnoir, comme celle des esprits de vitriol, de sels, & de nitre. La *filtration* & la *transcolation* sont la même chose.

FILTRE. substant. masc. Terme de Chymie. C'est un morceau de drap moüillé, de mesche, ou de linge tortillé, dont on met un bout tremper dans un vaisseau où il y a de l'eau, ou quelque autre liqueur. L'autre bout doit estre dehors, & devaler plus bas que la surface de la liqueur. Par ce moyen l'eau sort goutte à goutte du vaisseau, & se clarifie. Ce *filtre* est une espece de syphon. On use de *filtre* en choses liquides, qui passent par un corps spongieux qui retient les parties les plus grossieres, & laisse échapper les plus claires. Le tamis fait le même effet à l'égard des choses seches.

Le *filtre* est quelquefois un simple papier gris, ou chausse de drap ou de toile, qui sert à couler, à passer, & à épurer les liqueurs.

On appelle aussi un *filtre* amoureux, certain breuvage composé par des charlatans, qu'on pretend donner de l'amour, ou avoir la vertu de faire aimer.

FILTRE, se dit figurément des divers charmes d'une beauté. Ses regards sont des *filtres* amoureux qui insensiblement gagnent le cœur.

FILTRER. verb. act. Passer par le filtre. On appelle aussi quelquefois *filtrer*, couler simplement une liqueur par un morceau de drap fait en pointe, qu'on nomme une *chausse*, par le moyen duquel la liqueur qui coule se clarifie, & le plus épais ou impur demeure dans la chausse. Quand la matiere est en petite quantité ou peu pesante, on la *filtre* avec du papier gris qui est sans colle : c'est par où on passe les choses les plus precieuses.

FIN

FIN. subst. fem. Ce qui termine toutes choses. Dieu est sans commencement & sans *fin*. il n'y a rien en ce monde qui ne prenne *fin*. cet ouvrage tire à sa *fin*, c'est à dire, sera bientost achevé : & on dit, qu'un homme tire à la *fin*, pour dire, qu'il se meurt. La *fin* de la campagne, de l'automne. la *fin* d'un livre. Le Cap de *Fin de terre* en Galice.

On dit aussi, les quatre *Fins* de l'homme, la Mort, le Jugement, le Paradis, & l'Enfer.

On dit, qu'il faut faire *fin* à une affaire, la mettre à *fin*, pour dire, la terminer.

En termes de Chasse, on dit qu'un cerf est sur ses *fins*, lors qu'il est las, & qu'il est prest d'estre pris. On le dit figurément des affaires : Ce procés est sur ses *fins*, c'est à dire il va estre jugé, ou, La partie veut s'accommoder dans l'impuissance de poursuivre. Il faut attendre jusqu'à la *fin*, pour dire, jusqu'au bout. On dit aussi jusqu'à la *fin* du jugement.

En Mechanique, on appelle une vis sans *fin*, une machine composée d'une roue dont les dents entrent dans une vis qui est sur un treuil ou tour.

FIN, signifie aussi, l'objet ou la cause qui nous fait agir. A quelle *fin* Dieu a-t-il crée l'homme? le souverain bien est nostre derniere *fin* en bonne Morale. il faut faire toutes choses à bonne *fin*. la *fin* de la Medecine, c'est de guerir ; celle de la Rhetorique, de persuader. Il a fait cela à bonne *fin*, pour dire, à bonne intention.

On dit, qu'un homme va à ses *fins*, qu'il tend à ses *fins*, lors qu'il a un interest secret de faire quelque chose, & qu'il couvre son intention de quelque autre pretexte specieux.

FINS, en termes du Palais, signifient toutes sortes de demandes & pretensions. A ces *fins* le Demandeur produit telle & telle piece. toutes ses escritures concluent à ce que ses *fins* & conclusions luy soient adjugées.

On dit aussi, qu'en Cour souveraine il faut deffendre à toutes *fins* non seulement sur les declinatoires, mais encore aux moyens du fonds.

FINS DE NON RECEVOIR, sont des exceptions qu'on propose, par lesquelles sans entrer dans les moyens du fonds, on soûtient que la partie n'est pas recevable en sa demande, soit pour venir à tard, & aprés que les prescriptions ont esté acquises ; soit pour n'avoir pas les qualitez requises pour former une demande : comme à l'égard du temps, quand on demande des arrerages de rente aprés cinq ans, des parties d'Apoticaire aprés un an ; & à l'égard de la qualité, quand une femme fait une action en Justice sans être autorisée de son mari, ou quand un autre que le mari la veut accuser d'adultere.

FINS DE NON PROCEDER, ou *Fins declinatoires*. Ce sont des moyens que la partie propose pour ne point plaider en la Jurisdiction où elle est assignée, & pour estre renvoyée devant son Juge naturel.

On dit proverbialement, que la *fin* couronne l'œuvre, pour dire, qu'on regarde plutost le succes des affaires, que le dessein de les entreprendre. Quand on voit un chastié, on dit, que c'est la *fin* du monde. On dit aussi, Telle vie, telle *fin*, pour dire, que les meschants finissent mal.

FIN, INE. adj. Ce qui est pur, dépouillé de tout meslange; & se dit particulierement de l'or & de l'argent. L'or *fin* doit estre à 14. carats, mais il ne s'en trouve point qui aille jusque-là. le titre de l'argent *fin* est de 12. deniers. l'or *fin* est mol & difficile à travailler. Et en ce sens il est quelquefois substantif. En cette monnoye on ne travaille que sur le *fin*: il y a dans cet escu tant de deniers de *fin*.

On dit aussi de l'estaim *fin*, à la difference du commun meslé de plomb.

FIN, signifie aussi, Vray, naturel, qui n'est point contrefait. Un diamant *fin*, une pierre *fine*. cette broderie est de faux or, & j'en veux du *fin*. de l'azur *fin*, qui est fait veritablement de la pierre lazuli.

FIN, signifie aussi, Ce qui est le plus excellent en son genre, le mieux fait, le plus recherché, & qui est opposé à *commun*, *grossier*. Un cheval *fin*, est un cheval de prix. une taille *fine*, est une taille effilée & degagée. une peinture *fine*, c'est un tableau fait par quelque excellent maistre. du vin *fin*, pour dire, delicat, exquis. On dit aussi des herbes *fines*, qui sont fortes à l'odorat; *fine* espice, *fine* moutarde; & de toutes les choses qui ont des sels volatils qui montent au nez & au cerveau.

FIN, signifie encore, Subtil, delié, menu. Papier *fin*; des cartes *fines*. la toile de Hollande est fort *fine*. le fil d'Espinay est filé fort *fin*. de la *fine* fleur de farine; de la poudre *fine*, c'est à dire, fort deliée. des dentelles *fines*, c'est à dire, delicatement travaillées. des épingles *fines*, des lames *fines*. Ce mot vient de l'Allemand *fein*. Les Espagnols & Italiens disent *fino*.

On le dit aussi des organes des sens. Il a le nez *fin*, pour dire, qu'il a l'odorat exquis; l'oreille *fine*, qui juge bien de la musique; le goust *fin*, qui juge bien des saveurs. Ce vaisseau est *fin* de voiles, ou leger à la voile. un teint *fin* ou delié. les yeux *fins*, pour dire, vifs & brillants.

FIN, se dit figurément des choses spirituelles. C'est un esprit *fin*, pour dire, subtil, delicat, rusé. le Chevalier Bayart estoit la *fine* fleur de Chevalerie. il y a des pensées bien *fines* dans ces Epigrammes. il sera bien *fin* qui l'attrapera, je le donne au plus *fin*.

FIN, se dit aussi au substantif. Entendre le *fin* d'une affaire, pour dire, ce qu'il y a de plus caché, de plus subtil, de plus secret: & de mesme, le *fin* d'une science, le *fin* d'un jeu, & tirer le *fin* du *fin*.

FIN, se dit quelquefois en mauvaise part de plusieurs choses. Il a la galle, & de la plus *fine*, de la plus *fine* verolle. Quand on dit absolument, de la plus *fine*, on entend parler honnestement des excrements du corps humains.

On dit, qu'un homme a joüé au *fin*, au plus *fin*, pour dire, qu'il a suivi le meilleur conseil. Ce criminel s'en est enfui, il a joüé au plus *fin*.

On dit aussi, Faire le *fin*, pour dire, Ne vouloir pas expliquer ses sentiments. Il fait le *fin* avec moy de cette amour, il ne m'en a jamais voulu faire confidence. Ce mot en ce sens vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où *fin* signifie *cauteleux*.

FIN, se dit aussi quelquefois adverbialement pour donner plus de force à l'expression. Il s'en est allé tout *fin* seul. ce chemin va tout *fin* droit où vous desirez. Il est bas. On dit aussi *afin*, ou *afin que*, *enfin*, pour conclusion.

FIN, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *fin* merle, une *fine* mouche, une *fine* piece, une *fine* lame, un *fin* matois, un *fin* renard, une *fine* beste, une *fine* espice. On dit aussi, Il est *fin* à dorer, une *fine* femelle. On dit, qu'un homme est un gros *fin*, ou qu'il est *fin* comme une dague de plomb, pour dire, qu'on découvre aisément les choses qu'il croit cacher adroitement: que *fin* contre *fin* n'est pas bon à faire doublure, pour dire, qu'il ne faut pas entreprendre de tromper aussi *fin* que soy. Il ne faut pas mettre *fin* sur *fin*.

> Les plus grands Clercs ne sont pas les plus
> *fins*:

c'est un vers de Regnier.

FINAGE. s. m. Estenduë d'une Jurisdiction ou territoire jusqu'aux confins d'une autre. Cette maison, cette Seigneurie est dans le *finage* de cette Election, de ce Presidial, de cette Parroisse.

FINAL, ALE. adj. Ce qui termine, ou qui est le dernier en quelque chose. Le Jugement *final* doit se faire à la fin du monde. Estat *final*, c'est la closture & l'arresté de compte sur lequel on delivre les executoires. en *finale* revision de compte. la cause *finale*, est la premiere en l'intention, & la derniere en l'execution. Les lettres *finales* des Hebreux sont souvent plus longues que les autres.

On dit populairement, qu'à la *fin finale* un homme s'est rendu, a fait quelque chose, pour dire, à l'extremité, quand il ne s'en est pû deffendre davantage.

FINALEMENT. adv. Enfin, en dernier lieu, conclusion d'un discours, ou d'une de ses parties.

FINASSER. act. User ordinairement de meschantes ruses & adresses. On ne peut parler d'affaires avec un tel homme, il ne fait que *finasser*, il ne parle point sincerement.

FINEMENT. adv. D'une maniere fine. Cet Auteur escrit *finement*; delicatement. il a conduit cette entreprise fort *finement*. cette dentelle est travaillée fort *finement*. Cet Auteur raille *finement* son adversaire, c'est à dire, couvertement & adroitement.

FINESSE. s. f. Delicatesse, subtilité de quelque chose. La *finesse* de cette toile, de ces cheveux, de ce fil d'argent est admirable.

FINESSE, se dit aussi figurément en Morale; & premierement en bonne part de tout ce qui est de plus fin, de plus delicat, de plus secret en quelque science, en quelque langue. Cet homme sçait toutes les *finesses* de son art. un estranger a du mal à apprendre toutes les *finesses* d'une autre langue.

Il se dit aussi en mauvaise part, pour signifier, *Ruse*, adresse, artifice. La meilleure *finesse* dans les affaires, c'est de n'en point avoir. cet homme fait *finesse* de tout, c'est à dire, fait un mystere d'une chose qui ne demande point de secret. Je n'y entens point de *finesse*, pour dire, Je parle sincerement.

On dit proverbialement, une *finesse* cousuë de fil blanc, pour dire, une ruse grossiere dont tout le monde s'apperçoit. Il est au bout de ses *finesses*, pour dire, au bout de ses inventions pour tromper. On dit aussi ironiquement, Vous y entendez *finesse*, pour dire, Vous n'entendez rien en ce mestier-là.

FINET, ETTE. adj. Qui fait le *fin*, le rusé, & qui ne l'est que mediocrement. C'est un *finet* dont on découvre aisément les artifices.

FINANCE. s. f. Argent, monnoye. Les jeunes gens ne sont gueres chargez de *finance*. les usuriers rachetent à perte de *finance* la marchandise qu'ils ont venduë bien cher.

FINANCE, se dit plus ordinairement des deniers publics du Roy, de l'Estat. La guerre épuise bien les *finances* d'un Estat. ce qui est le plus à souhaiter dans un Royaume, c'est que les *finances* soient bien reglées. Ce mot vient de l'Allemand *finantz*, & *financier* de *finantzer*, qui signifie *Usurier*. Mais Du Cange croit qu'il vient de *financia*, mot de la basse Latinité qui signifie *prastatio pecuniaria*.

FINANCE. Signifie aussi la somme qui est entrée aux coffres du Roy pour la vente des Offices de ses Domeines ou autres Droits. Le Roy rentre dans tous ses droits & Domeines alienez en remboursant la *finance*. cette charge de Conseiller n'a que deux mille écus de *finance*, il faut faire liquider sa *finance*.

FINANCE, se dit aussi pour signifier ce qui appartient aux *Finances*, ce qui les regarde. Le Conseil des *Finances*. la grande, la petite direction des *Finances*. les états des *Finances*. le Surintendant des *Finances*. le Controlleur General des *Finances*, est l'Officier qui controlle toutes les quittances des *Finances* du Roy. Receveur General des *Finances*, est l'Officier commis en chacune Generalité pour recevoir les *Finances* de tous les Receveurs de chaque ville ou Election. Commis aux *Finances*, celuy qui suit les *Finances*. Bureaux des *Finances*, ce sont les sieges & la Jurisdiction des Tresoriers de France qui sont établis en chaque Generalité. On les appelle aussi, Generaux des *Finances*. On appelle le Tresor Royal ou l'Espargne, la Mer des *Finances* où se portent tous les deniers de l'Estat. On dit aussi, Escriture de *Finances*, en parlant de la lettre ronde & bien lisible. Chifre de *Finances*, c'est le chiffre Romain, qui est plus difficile à alterer que le chifre Arabe, dont on se sert en l'Arithmetique ordinaire. Le Guidon des *Finances*, est un livre où on commence à apprendre le stile des *Finances*.

FINANCER. verb. act. Fournir de l'argent aux coffres du Roy. Cette charge est taxée à tant, qu'il faut *financer* au Tresor Royal. on fait *financer* les Officiers dans les necessitez de l'Estat. Ce mot vient d'un ancien mot François *Finer*, qui signifie *Trouver*, & ainsi Marot a dit, qu'il ne pouvoit *finer* d'un fou, pour dire, qu'il ne pouvoit pas trouver un fou.

FINANCIER, IERE. subst. masc. Homme qui manie les finances, qui est dans les Fermes, dans les affaires, du Roy, La Chambre de Justice est établie pour la recherche des malversations des *Financiers*.

FINIR. verb. act. Terminer, mettre à fin quelque affaire, quelque discours, quelque ouvrage. Il faut *finir* cette affaire, *finir* ce raisonnement. il veut *finir* ses jours dans un Monastere.

FINIR, signifie aussi, Perfectionner, mettre la derniere main: & se dit particulierement des tableaux, des statuës, & des ouvrages d'esprit. Ce Peintre, cet Auteur ont de beaux desseins, mais ils ne finissent point leurs ouvrages.

FINIR, se dit quelquefois absolument. C'est un homme lent, ou babillard, qui ne *finit* point. ce chemin, cette ruë *finit* à la riviere. ce champ *finit* vers ce bois. il n'y a point de nombre qui ne soit *fini*, point de corps qui ne soit *fini*. il faut enfin *finir*. tous les êtres *finiront* un jour. il faut bien *finir* comme on a commencé.

FINI, IE.

FINITEUR. s. m. Terme d'Astrologie. C'est ainsi que plusieurs appellent l'horison, parce qu'il termine ou finit la veuë. On appelle aussi dans le Manege, *finiteur*, le bout de la carriere.

FINIMENT. Terme de Peinture, qui se dit des ouvrages bien finis, & particulierement de ceux qui sont en esmail.

FINITO. s. m. Terme de Pratique. C'est l'arrêté ou l'Etat final d'un compte. Il est redevable de tant par le *finito* de son compte.

FIO

FIOLE, ou *Phiole*. s. f. Petite bouteille de verre dont on se sert, particulierement chez les apothicaires, dans laquelle ils envoyent leurs medecines, potions ou syrops aux malades. Ce mot vient du Latin *phiala*.

FIR

FIRMAMENT. s. m. Le premier & le plus haut des cieux où les étoiles *fixes* sont attachées. Dieu appella Ciel le *firmament*. la hauteur du *firmament* est incomprehensible à l'esprit humain. Quepler soûtient qu'il faut qu'il soit éloigné de nous de plus de soixante millions de lieues. Il y a plusieurs endroits de l'Escriture où le mot de *firmament* s'entend quelquefois de la moyenne region de l'air.

FIS

FISC, ou *Fisque*. sub. masc. Tresor du Roy ou de l'Etat. Ce Domeine a été adjugé au *Fisc* par un tel arrêt.

FISC, signifie aussi, l'interest du public, des mineurs, des hospitaux, & des Communautez qui sont sous la protection du Roy, & des Officiers qu'il commet à cette fin. Les Advocats Generaux parlent en toutes les affaires pour l'interest du *fisc*. Ce mot vient du Latin *fiscus*, qu'Isidore, Papias & Joannes de Janua disent signifier un sac public que portoient les Receveurs, pour y mettre la finance du Tresor public. Il est derivé du Grec *phiscos*, qui signifie un *grand panier*, & qui a été pris figurément pour le tresor public. Menage. Du Cange dit que *fisco* a été dit aussi pour une paillasse, laquelle est aussi appellée *saccus* dans la Regle des Templiers.

FISCAL, ALE. adj. qui se dit au Palais de tout ce qui concerne l'interest du Roy, du Seigneur particulier, ou des Communautez & des mineurs. Maintenant le Procureur & Avocat *Fiscal* se disent seulement des Officiers des Sieges subalternes, & des Seigneurs qui ont soin de l'interest public. Dans les Presidiaux on les appelle *Procureurs, & Avocats du Roy*; & dans les Cours Souveraines, *Avocats*, & *Procureurs generaux*. Mais quoy qu'ils ayent changé de nom, ils n'ont pas changé de fonction. On appelle même en Angleterre & dans les Royaumes voisins, le *Fiscal*, celuy qui a en main la deffense de l'interest public.

FISTULE. substant. fem. Terme de Medecine. C'est un ulcere d'où il coule du pus. Elle se fait en differentes parties du corps, & souvent apres quelques apostumes mal pansées. Les Anciens l'ont ainsi nommée, à cause de la ressemblance qu'elle a avec la flûte, parce que c'est une sinuosité profonde, étroite, calleuse, & quelquefois insensible, par où decoule cette humeur. *fistule lacrymale*, est celle qui nait au grand coin de l'œil par un abscés ou amas d'humeurs, semblable à du miel, qui fait souvent carie à l'os. une *fistule* au fondement.

FIX

FIXATION. s. f. Action de fixer. La *fixation* des Offices à un certain prix a esté fort bien establie. La *fixation* du temps pour payer est necessaire dans un contract.

FIXATION, en termes de Chymie, est une preparation du mercure pour le mettre en estat de souffrir les marteaux & le feu sans s'alterer ou s'exhaler. Les Chymistes croyent que s'ils avoient une vraye *fixation* du mercure, ils auroient la Pierre Philosophale. On le dit aussi de tout ce qui est fixe & arrête ce qui étoit de sa nature volatil, & qui resiste quelque temps au feu.

FIXE. adj. m sc. & fem. Ferme, immobile. Archimede ne demandoit qu'un point *fixe* pour remuer toute la terre. les estoiles *fixes* sont celles qui sont toujours attachées à un certain point du firmament. on ne sçauroit trouver les longitudes faute d'un point *fixe* dans le ciel, comme on trouve les latitudes, à cause que les Poles sont *fixes*. en Chronologie on compte les temps depuis un point *fixe*, comme sont les Epoques de la Naissance du Sauveur, de la fondation de Rome, de l'Hegire ou fuite de Mahomet.

FIXE, se dit aussi de ce qui est determiné & arresté. Il faut qu'une assignation soit donnée à un jour *fixe* & precis : que la demande soit d'une somme *fixe* & certaine ; qu'on élise un domicile *fixe* & arresté. un bon Magistrat doit mettre aux denrées un prix *fixe*, c'est à dire, les taxer raisonnablement, un esprit *fixe*, est celuy qui ne change point. un regard *fixe*, assuré.

En Chymie on distingue les sels *fixes* d'avec les volatils.

FIXEMENT. adv. D'une maniere fixe. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase : Il l'a regardé *fixement*.

FIXER. v. act. Rendre ferme & immobile. Il faut *fixer* le globe sur un certain point. Ce mot vient du Latin *fixare*.

En termes de Chymie, *fixer* le mercure, c'est à dire, Arrêter sa fluidité, le rendre solide & dur ou malleable. On dit aussi, *Fixer* les sels volatils.

FIXER, se dit figurément en Morale. Il faut vous *fixer* à un certain point, à une certaine parole. il y a long-temps que vous changez de dessein, il faut enfin se *fixer*. On le dit aussi de l'esprit. C'est un esprit qu'on ne peut pas *fixer* aisément. Il est impossible de *fixer* les langues vivantes, d'empescher qu'elles ne changent.

On dit aussi, *Fixer* le prix d'un Office, pour dire, le taxer à un certain prix, au de là duquel on ne puisse le vendre. on le dit aussi quand on met un prix certain aux denrées.

FIXER, signifie aussi, Prefinir, determiner. Il faut *fixer* un certain temps pour faire ce payement.

FIXÉ, ÉE. part. pass. & adj. Mercure *fixé*. Office *fixé*. esprit *fixé*.

FLA

FLACHE. subst. fem. Terme de Charpenterie, Ce sont des endroits du bois voisins de l'escorce qu'on nomme, l'*aubier* ou le *lard du bois*, qui doit estre osté en équarrissant les arbres.

FLACHE, se dit aussi du pavé enfoncé ou brisé. Quelquefois on repave à neuf, quelquefois on se contente de reparer les *flaches*, ou pavez rompus.

FLACHEUX. adj. m. est une epithete qu'on donne aux bois qui ne sont qu'à demi-battus & equarris, qui ne sont pas bien quarrez, ni faciles à toiser & à rendre au cent.

FLAGELLATION. s. f. La souffrance de J.C. lors qu'il fut fouetté, flagellé par les Juifs. Un tableau de la *flagellation*.

FLAGELLER. v. act. Fouetter qui ne se dit qu'en termes de devotion en parlant de la passion de Nostre Seigneur qui fut fouetté par les Juifs.

FLAGEOLET. s. m. Espece de petite fluste dont se servent les bergers, dont le son est clair & agreable. Il est fait de buis, d'yvoire & de toute sorte de bois dur. Il a six trous, sans comprendre l'embouchure, la lumiere, & celuy de la patte ou d'en bas.

FLAGEOLET, est aussi un des jeux de l'orgue qui est couvert, & a un pied de tuyau ; accordé à la 29. de la montre.

FLAGORNER. v. n. Vieux mot & populaire, qui signifie, Faire de mauvais rapports à son maistre des autres domestiques pour faire le bon valet.

FLAGORNEUR. s. f. Valet ou Parasite qui fait de mauvais rapports à un maistre pour se mettre bien dans son esprit aux despens d'autruy.

FLAGRANT. adj. m. Vieux mot qui n'est en usage qu'en cette formule : Il a esté pris en *flagrant* delit, pour dire, sur le fait.

FLAIR. subst. masc. Terme de Chasse, qui se dit du sentiment des chiens qui sentent le gibier.

FLAIRER. v. act. Sentir par l'odorat. Les chiens *flairent* le gibier dés qu'il a passé en quelque lieu.

FLAIRER, se dit aussi au neutre, pour dire, Rendre une odeur agreable. Les roses, les œillets, les tubereuses *flairent* bon. Cela *flaire* comme baume, se dit non seulement de ce qui sent bon, mais aussi de tout ce qu'on offre qui est agreable, ou avantageux.

FLAIRER, se dit aussi au figuré, pour dire, Connoistre, en quelque maniere que ce soit. Dés que cet homme eut *flairé* les escus de cette vefve, il se mit à la rechercher.

FLAMBANT, ANTE. adj. Qui a de la flamme. Il a veu cette maison toute *flambante*, cette ville *flambante* dans un incendie.

FLAMBANT, se dit aussi en termes de Blason, des paux ondez & aiguisez en forme de flammes.

FLAMBART. subst. masc. Charbon qui n'a été qu'à demi consumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée.

FLAMBART., est aussi une espece de graisse qu'on employe quelquefois pour l'ensimage des draps & des serges contre la deffence des statuts qui permettent seulement le sain-doux de porc.

FLAMBE. s. f. Fleur qui s'appelle autrement *Iris*, à cause qu'elle imite les couleurs de l'arc-en-ciel. On y trouve du blanc, du fauve, du jaune, de purpurin, & du bleu ou violet. ses fleurs sont à la cime de chaque tige, & recourbées, également esloignées l'une de l'autre. ses racines sont noüées, massives & odorantes : les meilleures sont roussеastres & ameres. Il y en a de domestiques & de sauvages. Entre les domestiques il y en a qui ont la fleur blanche commme neige, qui sont celles qu'on appelle *Iris de Florence* : parce qu'il en naist beaucoup en Toscane : d'autres qui sont toutes jaunes, &c. Il y a une autre *flambe* bastarde, qu'on appelle *acorum* en Medecine, & chez les Apothicaires, *calamus odoratus* ;

en colere, qu'il invective fort contre luy. On dit aussi d'un homme resserré dans une étroite prison, qu'il ne voit ni feu ni *flamme*.

FLAMMEROLE. sub. fem. Feux folets, volants. Ce sont de petits meteores qu'on appelle d'un autre nom *ardents*. On les appelle sur mer, *Feux de St. Elme*, *flambarts*, *furoles*.

FLAMMESCHE. sub. fem. Petite estincele de feu qui s'éleve en l'air, & qui se convertit en saye. C'est la partie la plus oleagineuse & sulphurée du bois, qui est plus aisée a s'enflammer & à brusler. Quelques-uns ont derivé ce mot à *falsis muscis*, comme si c'étoit de fausses mouches; & se sont fondez sur ce qu'ils ont trouvé qu'on les a appellées autrefois *Faiemouches*. Le Bon dans son petit Etymologique.

FLAN. sub. masc. Sorte de pâtisserie platte, faite tantôt avec du lait, tantôt avec des pruneaux, comme les *flans* de Rheims. Menage derive ce mot de *planus*, à cause que cette patisserie est platte. Borel dit qu'on les appelle aussi *flandrelets*, c'est a dire, *flans de laít*, pour avoir été inventez en Flandres où le lait abonde. Du Cange les appelle en Latin *flantones* & *flatones*, d'où il croit que le mot est derivé.

FLAN, est aussi une piece d'or ou d'argent taillé en rond, & preparée pour faire de la monnoye. Avant que de marquer les *flans*, on les recuit, on les fait bouillir dans l'eau seconde. On ne commence à l'appeller *flan*, que lors qu'elle est tellement preparée, qu'il n'y manque plus que l'image du Prince. En ce sens il vient a *flando*. Plusieurs écrivent encore *flaon*, comme on disoit autrefois; mais on prononce toûjours *flan*. Quelques-uns croyent que ce nom vient de *flattir*, à cause qu'on n'appelle *flan*, que l'espece qui sort de dessous le flattoir, qui est la derniere façon qu'on luy donne avant qu'elle soit marquée.

FLANC. subst. masc. Côté de l'animal, qui se dit proprement des chevaux. Ce cheval bat du *flanc*, c'est à dire, commence à estre poussif. ce cheval a peu de *flanc*, peu de corps, peu de ventre, peu de boyaux, il a les cotes plattes, serrées & racourcies. On appelle aussi ce cheval, *Estrac*. le lion se bat les *flancs* de sa queuë pour s'exciter au combat.

On le dit seulement en Poësie de l'homme, Il s'est percé le *flanc*.

> Je voy que vôtre honneur gist à verser mon sang,
> Que tout le mien consiste à vous percer le *flanc*,

Corneille en ses Horaces.

FLANC, signifie quelquefois, le ventre, à l'égard des femmes enceintes. La Vierge a porté nôtre Sauveur neuf mois dans ses *flancs* sacrez. Le Bon, Medecin, derive ce mot de *flaccus*, parce que les *flancs* sont vuides le plus souvent. Menage le derive du Grec *lagon*.

FLANC, en termes de Guerre, signifie le côté d'un bataillon, d'une armée. Les ennemis nous prirent en *flanc*. il faut couvrir le *flanc* de l'Infanterie par des aîles de Cavalerie. on a bon marché d'une armée quand son *flanc* est descouvert.

FLANC, en termes de Fortification, c'est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine, & qui sert à deffendre tant la courtine que la face du bastion opposé. Il y a deux sortes de *flancs*. Le *flanc* rasant, est le point d'où commence la ligne de deffense, & d'où le coup que l'on tire rase la face du bastion. *Flanc* fichant, est tout le reste de ce qui est au delà qui sert à flanquer, d'où les coups peuvent entrer dans le bastion. On appelle aussi, *flanc* rasant, ou *flanc* oblique la partie de la courtine qui sert de *flanc*, quand la ligne de deffense se tire d'une partie de la courtine. On l'appelle aussi *flanc* de la courtine, ou *feu* de la courtine. On appelle *flancs* bas ou *flancs* retirez, les *flancs* qui sont couverts d'un orillon, ou ceux de la platte-formé retirée en dedans du bastion. On les appelle autrement *Casemattes*.

FLANCHE', *flanqué*, ou *flanques*. Termes de Blason, qui se disent lors qu'une figure divise l'Escu du côté des *flancs*, tantôt par deux demi-ovales ou quarts de rond, tantôt par deux demi-losanges qui prennent leurs racines aux angles superieurs du chef, & finissent au bas de l'Escu à l'endroit où il commence à se courber pour faire la pointe, en sorte qu'il s'y trouve deux diagonales qui font une croix St. André.

FLANQUE', se dit aussi des paux, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs costez. Les paux d'Arragon sont *flanquez* de deux aigles dans les Armoiries de Sicile.

FLANCHET. s. m. Partie de la moruë.

FLANCHET, terme de Boucherie. C'est une partie qu'on coupe au bas bout du bœuf vers les cuisses, & qui fait une partie de la surlonge.

FLANDRE. s. f. Province de la Basse-Germanie, qui est venuë en usage dans la langue en cette phrase proverbiale: Faire *Flandre*, pour dire, Faire banqueroute, s'enfuir.

FLANQUER. verb. act. Deffendre une partie d'une place ou des dehors par le *flanc*, par le côté. Ce bastion est *flanqué* par le *flanc* opposé & par une demi-lune. cet ouvrage à corne est *flanqué* par la courtine.

On le dit aussi des bataillons qui sont *flanquez* par des aîles de Cavalerie.

On dit aussi, qu'un corps de logis est *flanqué* de deux pavillons, de deux galeries, pour dire, qu'il a deux pavillons & deux galeries à ses côtez.

FLANQUER, signifie aussi bassement, Se venir placer en quelque endroit mal à propos. Nous étions assis en nos places, quand cet étourdi s'est venu *flanquer* au milieu de nous.

On dit aussi populairement, Il luy a *flanqué* un bon soufflet, un coup de pied, pour dire, Il luy a appliqué un soufflet, un coup de pied avec violence.

FLASCON. sub. masc. Grosse bouteille qui se ferme à vis. Il faut mettre rafraischir le vin dans ce *flascon* d'argent. les goinfres dans les chansons Bacchiques joignent souvent les *flascons* & les pots. Ce mot vient de *flasco*, qui a été formé de l'Allemand *flasch*, qui signifie *bouteille de vin*. Menage. Nicod derive ce mot du Grec *phacos*, qui est interpreté *lenticula* au IV. des Rois chapitre 9. Du Cange le derive de *flasca*, *flascula*, ou *flasco*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le meme sens.

FLASQUE. s. m. Petit vaisseau de cuir où on met de la poudre pour charger un fusil quand on va à la chasse. Ce mot vient du Grec *phlaski* ou *phlaskion*, qui signifie la meme chose. Les Allemands disent *flaschen*, les Flamands *flesche*, les Espagnols *frascon*, les Italiens *fiasco*, les François *flacon*, les Anglois *flagon*, les Polonnois *flasha*, les peuples de Boheme *flasse*. Voyez Martinius.

FLASQUE. s. m. en terme d'Artillerie, se dit de deux gros madriers qui composent l'affut d'un canon, entre lesquels il est posé & mis en equilibre sur ses tourillons.

FLASQUE. adj. m. & fem. Qui n'a point de forces

FLEGMATIQUE. adj. masc. & fem. Qui est humide, abondant en pituite. Les gens *flegmatiques* n'ont pas de la disposition aux armes.

FLEGME. s. f. en langage ordinaire, Se dit de ces gros crachats espais que jettent les gens enrhumez & les malades du poulmon.

FLEGME. s. m. Terme de Chymie, est un des principes passifs de la Chymie. C'est l'humidité fade & insipide qui sort des corps naturels par la distillation. Quand on distille le vinaigre, le *flegme* sort le dernier : Aux autres liqueurs il est le premier à sortir.

FLEGMES, en termes de Medecine, c'est l'une des quatre humeurs qu'on distingue dans le corps humain, qui découle du cerveau. On l'appelle autrement *pituite*.

FLEGME, se dit figurément de l'humeur d'un homme patient & pacifique qui se met difficilement en colere. Cet homme a entendu les injures de sa partie avec le plus grand *flegme* du monde. on admire son *flegme*. Quand il fait un compte, il ne rit ni ne s'émeut jamais.

FLEGMON. Voyez *Phlegmon*.

FLESCHE. subst. fem. Petite verge de bois armée d'un fer pointu, qui se decoche par le moyen d'un arc qu'on bande, ou avec quelque plus forte machine. Il tomboit en cette bataille une nuée de *flesches*. les Anciens poussoient de grosses *flesches* avec leurs balistes. Decocher, encocher une *flesche*. vuider son carquois de *flesches*. Nicod croit que ce nom est factice, & formé sur le son que fait la *flesche* quand on la decoche, parce qu'on l'appelloit autrefois *flic*. Menage tient qu'il vient de l'Allemand, *flits*, qui signifie la meme chose ; ou de l'Espagnol *flecha*. Il faut remarquer qu'il y a une grande difference entre les *flesches* & les dards, tant à cause de leur matiere, que de leurs figures, qui sont d'une infinité de sortes. Ceux qui seront curieux de les voir, les trouveront representez dans l'onziéme livre d'Ambroise Paré.

On appelle le Dauphin, la *Flesche* de la mer, à cause de la promptitude de son mouvement.

FLESCHE, se dit aussi figurément en Morale. Les *flesches* de Cupidon, de l'Amour, sont des traits invisibles qu'on se figure qui percent le cœur des amants.

On appelle en termes de l'Ecriture, les *flesches* de la colere de Dieu, les fleaux qu'il envoye aux hommes pour les punir : *Sagitta potentis acuta*.

En termes d'Arpentage on appelle *flesches*, les piquets dont les Arpenteurs portent à leur côté une pleine trousse, qui sont faits en forme de *flesches*, & qu'ils fichent en terre toutes les fois qu'ils transportent leur chaisne.

FLESCHE, se dit aussi de plusieurs sortes de grosses pieces de bois qui servent dans les machines.

FLESCHE de carrosse, est une grosse piece de bois de charronnage qui joint le train de devant à celuy de derriere. On la debite en grume. Elle est de dix à douze pieds de long pour les carrosses à arc, & de douze à quinze pour les autres. Elle doit être courbée, sans nœuds, & d'un beau braquement. Ce carrosse porte sur la *flesche*.

FLESCHE, en termes d'Artillerie, se dit de deux pieces de bois montées sur deux rouës, qui servent à attacher le petard à un pont, ou à une porte de ville.

FLESCHE, est aussi le principal arbre d'une gruë, ou autre machine semblable, qui est posé à plomb, & sur lequel la gruë tourne.

FLESCHE d'un pont levis, est la piece de bois qui va depuis la bascule jusqu'aux chaisnes, & qui tourne sur un pivot pour lever le pont. Quelques-uns appellent aussi, *flesche*, le fust ou le tronc de la colomne. On appelle aussi, *flesche*, la piece de fer qui soûtient la potence d'un minot, qui doit être contrerivée par dessous sur une platine de fer de tole.

On appelle encore *flesche* d'arbre ou de plante, la tige, le tronc de l'arbre.

FLESCHE, en termes de Marine, signifie, la polaine d'un navire. C'est une piece de bois sortant hors de la prouë qui sert à serrer le beaupré & la sivadiere ou voile penchante en mer. On le dit aussi de cette partie de l'esperon qui est comprise entre les herles ou balustres, & la frise qui est l'ornement qui la termine.

FLESCHE, signifie aussi, le montant ou le plus grand des bâtons de l'arbaleste ou baton de Jacob avec lequel on observe sur mer.

FLESCHE, en termes de Manege, se dit de la partie pointuë d'une lance. On divise la lance en trois parties, la poignée, les aîles, & la *flesche*.

FLESCHE, signifie aussi, un clocher de charpenterie qui aboutit en pointe, & qui se couvre de plomb, ou d'ardoise. On met la *flesche* sur la croisée, sur le devant, sur la croupe de l'Eglise.

FLESCHE, en termes de Geometrie, est la partie d'un diametre qui est coupée par la corde d'un arc pris sur un cercle qui s'appelle autrement le *sinus verse*.

FLESCHE de lard, c'est toute la piece qu'on leve sur un des côtez du pourceau.

FLESCHE, est aussi un meteore enflammé qui a la figure d'une *flesche*.

On dit proverbialement, qu'un homme ne sçait plus de quel bois faire *flesche*, pour dire, qu'il ne sçait plus quel mestier prendre pour subsister.

FLESCHISSEMENT. subst. masc. Action de fleschir qui ne se dit que des genous. On n'a pû obtenir des Martyrs le *fleschissement* des genous devant les Idoles.

FLESCHIR. v. act. & neutre. Adorer, obeïr, être soumis. Il n'a point *fleschi* les genous devant Baal. tout tremble, tout *fleschit* devant ce Conquerant.

FLESCHIR, signifie aussi, Se plier, se courber. Ce bois est si dur qu'on ne le peut *fleschir*. c'est du fer aigre qui rompra plûtost que de *fleschir*. Ce mot vient du Grec *plekein*, qui se dit des branches d'arbres qu'on plie.

FLESCHIR, se dit figurément en Morale : Adoucir, ou être adouci. La Rhetorique a le pouvoir de *fleschir* les cœurs les plus barbares. ce cruel s'est laissé *fleschir* par les larmes de cet innocent.

FLESCHI, IE. part. pass.

FLESCHISSEUR. adj. masc. C'est une épithete que les Medecins donnent à des muscles qui servent à fleschir quelques parties du corps, comme ceux des genous, du coude, &c.

FLESTRIR. v. act. Oster ou faire perdre l'éclat, la vivacité qu'ont la plus-part des choses dans leur naissance ou dans leur jeunesse. Le satin est beau quand il est neuf ; mais il se *flestrit* aisément. le teint le plus delicat est celuy qui se *flestrit* le plûtost. la pluye, le vent, le soleil trop chaud, *flestrissent* les fleurs.

FLESTRIR, se dit figurément en Morale. Les privautés qu'il se vante d'avoir eu avec cette fille ont beaucoup *flestri* sa reputation.

FLESTISSURE. subst. fem. Action ou marque qui flestrit, qui gâte, qui salit. la *flestrissure* du teint d'une estoffe.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui fleurit. Il ne se dit qu'au propre. Les jardins, les prez sont agreables quand ils sont *fleurissants*.

FLEURISTE. s. m. & f. C'est une personne qui est curieuse en fleurs rares, ou celle qui en fait trafic. Ce *Fleuriste* a un beau carreau de tulippes.

FLEURON. s. m. Ornement de quelque chose que ce soit qui imite des fleurs. Les couronnes des Ducs sont bordées de *fleurons*. ce point de France, cette broderie est composée de beaux *fleurons*. cette frise est ornée de plusieurs *fleurons*, qui sont des ornements d'Architecture, de Menuiserie, de dorure, de broderie, & qui representent des branches d'arbres qu'on appelle aussi *rameaux* ou *rinceaux*. Les Imprimeurs appellent particulierement *fleurons*, ces petits ornements qu'ils mettent à la fin des Chapitres.

FLEURON, se dit au figuré des droits les plus importants d'un Estat. La Regale est un des plus beaux *fleurons* de la Couronne de France. le Roy d'Espagne a perdu un des plus beaux *fleurons* de sa Couronne en perdant la Franche-Comté.

FLEUVE. subst. masc. Abondance ou amas d'eaux douces qui coulent dans un lit, & qui se rendent à la mer. Quand ces eaux sont en mediocre quantité, on les appelle *rivieres*. Quand il y a plusieurs rivieres jointes ensemble, on les appelle *fleuves*. Il y avoit quatre *fleuves* qui sortoient du Paradis Terrestre, l'Euphrate, le Tigre, le Gange, & le Nil. Ce mot vient de *fluvius*, & de *fluere*.

Un *fleuve* navigable, c'est lors que son cours est uni, & qu'il porte de grands bateaux sans obstacles. Le grand *fleuve* de St. Laurens n'est pas navigable à cause des sauts qui s'y rencontrent. l'Euphate est un *fleuve* qu'on ne navige qu'avec des radeaux & des outres. Les Poëtes peignent les *fleuves* en vieillards appuyez sur une urne.

FLEXIBLE. adj. masc. & fem. Qui fleschit, qui plie, qui obeit. Il se dit au propre & au figuré. Les bois qui croissent prés des eaux, comme le saule, le peuplier, sont plus *flexibles* que les autres. une voix *flexible* reüssit bien en Musique. un esprit *flexible* & soumis fait mieux ses affaires, qu'un dur & un arrogant.

FLI

FLIBOT. subst. masc. Petit bâtiment de mer de 80. ou 100. tonneaux, qui est une espece de fuste ou vaisseau rond qui n'a aucune quarture.

FLIBUSTIER. s. m. Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne aux Corsaires ou Aventuriers qui courent les mers des Antilles & de l'Amerique. Ce qui vient de l'Anglois *flibuster*, qui signifie *Corsaire*.

FLO

FLOCON. s. m. Pelote ou petite touffe ou amas de neige, de laine, de soye & autres choses semblables. Les moutons laissent des *flocons* de laine dans les lieux espineux où ils passent. la neige tomboit en gros *flocons*. on fait des houppes avec des *flocons* de soye. Ce mot vient de *floccus*, selon Joannes de Janua, qui signifie, une chose legere que le vent pousse deça & delà ; ou selon Menage, du Grec *plokamoi*, & *plokai*. Mais il vient de *fleur*.

FLORER. v. act. ou, *Donner le flore*. Terme de Marine, qui signifie la même chose qu'espalmer, ou donner le suif à un vaisseau.

FLORES. Terme de raillerie, qui ne se dit qu'en cette phrase. Faire *flores*, pour dire, Faire de la despense qui esclatte, qui donne de l'avantage sur les autres de même condition.

FLORIN. s. m. Espece de monnoye de divers prix selon les divers pays. Il y a des *florins* d'or & des *florins* d'argent. Les anciens *florins* étoient d'or pur ou de 24. carats. Les *florins* du Rhin sont ceux qui ont été battus de l'autorité des quatre Electeurs du Rhin, celuy de Mayence, de Treves, de Cologne, & du Comte Palatin. Les *florins* d'or ont été frappez les premiers à Florence, marquez d'une fleur de lis d'un coté, & de l'autre de l'image de St. Jean Baptiste vers l'an 1252. Ils valoient alors dix sols parisis. Jean XXII. Pape fit aussi en l'an 1322. des *florins* d'or qu'on appelloit *florins de la chambre*. Les *florins* de France ont été appellez *deniers*, & ont eu divers prix & marques. Le *florin* de France valoit autrefois douze sols, dont les cinq font un escu. On compte encore en Dauphiné, en Provence & en Languedoc par *florins*. A Geneve il ne vaut que six sols. En Allemagne il y en avoit de 35. & de 40. sols. Le *florin* d'or valoit 21. sols, & celuy d'argent quinze sols. Les *florins* d'or à la masse valoient 21. sols. 3. d. Il y en avoit 26. au marc. Et les *florins* à la chaize valoient deux Florentins, dont chacun valoit 12. s. 2. d. & il y en avoit 70. au marc, en 1308. Philippes le Bel fit battre une monnoye qu'on appella *florin*, parce que d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée.

FLORIN, est aussi une monnoye de compte, & est estimé ordinairement 25. sols. Le *florin* de Savoye est de 12. sols, en Italie de 20. ou 25. sols. A Francfort & à Nuremberg les Marchands tiennent leurs livres par *florins*, sols & deniers, & le *florin* y vaut vingt sols.

FLORISSANT, ANTE. adj. Qui fleurit. Il ne se dit qu'au figuré. La Republique Romaine n'a jamais été plus *florissante* que quand elle a été preste de perdre sa liberté. cet Auteur n'a été *florissant* qu'aprés sa mort.

FLOT. s. m. Eau agitée par le vent, ou par quelque obstacle qu'elle trouve en son cours. On le dit de la mer, des lacs, & grandes rivieres. Ce vaisseau est à la mercy des *flots*. cette construction au milieu de la riviere repousse ses *flots* jusques sur ses rivages. On dit aussi des torrents, qu'ils roulent des *flots* impetueux, à cause de la violence de leur cours.

FLOT, signifie aussi, la pointe de marée, ou le flus de la mer qui vient de l'Ocean. Le *flot* entre avec grande violence dans la Seine, & là il s'appelle la barre, & sur la Dordogne, *le mascaret*. le grand *flot* vient à la lunaison la plus proche des Equinoxes les 21. Mars & 21. Septembre.

On dit aussi, Mettre un vaisseau à *flot*, pour dire, le mettre en un lieu où il y ait assez d'eau pour le porter. Ce vaisseau tire six pieds d'eau quand il est à *flot*. l'arrivée du flus l'a mis à *flot*. On dit figurément, Les larmes luy couloient à grands *flots*; les goutieres tomboient à grands *flots*, pour dire, en abondance.

FLOTTANT, ANTE. adj. Qui flotte. Il se dit de toutes sortes de vaisseaux qui sont à flot, ou des autres choses qui sont sur l'eau. On voyoit des corps *flottants* du debris de ce naufrage.

FLOTTANT, se dit aussi figurément de l'esprit *flottant* & irresolu, sur lequel on ne peut fonder aucune assurance. il étoit *flottant* entre l'esperance & la crainte. une fortune *flottante*, & mal assurée.

FLOTTER. v. n. Estre porté sur l'eau. Un vaisseau qui *flotte* sur les mers. le liege & les autres bois

legers *flottent* sur l'eau. Ce mot vient de l'Allemand *flotten*, qui signifie la même chose. Menage aprés Vossius.

FLOTTER, se dit aussi des bois à brusler ou de charpente qu'on fait descendre en trains & radeaux, & esclusées sur des rivieres navigables; & de celuy qu'on jette à bois perdu ou busche à busche dans les petites, qui suit le fil de l'eau jusqu'à ce qu'on l'arreste aux lieux où on le met en train. On a trouvé l'invention de faire *flotter* le bois, & l'amener à Paris, seulement vers l'année 1618.

FLOTTER, se dit aussi figurément de toutes les choses legeres qui sont agitées des vents. On voyoit dans cette armée *flotter* les estendarts. les plumes des cavaliers *flottoient* au gré des vents. Appollon avoit de longs cheveux blonds qui luy *flottoient* sur les espaules.

FLOTTER, se dit encore figurément des agitations d'esprit, & des irresolutions. La plus-part des esprits foibles *flottent* toujours entre diverses passions. son esprit *flotte* depuis long-temps sur le choix d'une profession.

FLOTTE. subst. fem. Compagnie de vaisseaux qui vont ensemble, soit en guerre, soit en marchandise. Salomon fit équipper une grande *flotte*. on a veu des *flottes* en Orient, de 3000. vaisseaux. la *flotte* de Philippe II. qui eschoüa en Angleterre, estoit de mille vaisseaux. On dit, Aller de *flotte*, aller de conserve, pour dire, Naviger de compagnie. Ce mot est un derivé de *flot* & de *fluer*, ou de *fluctus*.

FLOTTE, se dit figurément de plusieurs personnes qui viennent ensemble. Il est venu chez moy une *flotte* de gens me demander à souper. Desmarais a dit dans les Visionaires :

Une *flotte* d'amants vient de vous arriver.

Et anciennement ce mot signifioit, une *troupe d'hommes*.

FLOUET, ETTE. adj. Corps delicat, de mauvaise constitution & peu robuste. quelques-uns disent *fluet*. c'est un homme trop *flouet*. pour resister aux fatigues de la guerre. Ce mot vient de *fluxa* & *non firma sanitatis*.

FLU

FLUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est agité de mouvements contraires ou violents. Le Detroit de Magellan est continuellement *fluctueux* & orageux. On le dit aussi au figuré d'un esprit inconstant & irresolu qui ne sçait à quoy se determiner.

FLUER. v. n. Couler. Il y a des rivieres qui *fluent* du Midi au Septentrion, comme la Seine & le Rhin; d'autres *fluent* de l'Occident au Levant, comme le Pau & le Danube. Ce mot vient du Latin *fluere*.

FLUER, est aussi un terme de Medecine, qui se dit de l'escoulement de quelque humeur par quelque partie du corps, ou quelque playe. Les humeurs *fluent* en abondance du cerveau pendant le rhume. sa playe, sa fistule *fluent* toujours.

FLUIDE. adj. m. & f. Qui n'est pas solide, mais coulant & disposé à se mouvoir. L'air & l'eau sont des élements *fluides*. la region planetaire doit être *fluide*.

FLUIDE, se dit aussi figurément en Morale des discours coulants & naturels. Ce Poëte a un stile *fluide*, ses vers ne sont point durs ni forcez. la plume de cets Auteurs est fort *fluide*.

FLUIDITE'. s. f. Qualité des choses liquides, qui leur donne la facilité de se mouvoir. La gelée arrête la *fluidité* de l'eau. un syrop trop cuit s'espaissit & perd sa *fluidité*.

FLUIDITE', se dit aussi de la region celeste & etherée. Les nouveaux Astronomes ont été forcez d'avoüer la *fluidité* des cieux pour expliquer le phenomene de Mars acronique.

FLUIDITE', se dit figurément en Morale, du stile, du discours, quand il est naturel & coulant. Cet Orateur parle bien & avec une grande *fluidité*, avec une suitte de paroles fort naturelles.

FLUS. s. m. Qui se dit de cette agitation reglée, des eaux de la mer qui se fait deux fois le jour, qui la fait hausser vers ses bords, ou s'en retirer. Ce mouvement suit en quelque façon le cours de la lune, car il recule chaque jour de trois quarts d'heure. Il s'esleve davantage dans les pleines lunes, & encore plus dans les Equinoxes. Ce *flus* est ordinaire dans l'Ocean, où il croist beaucoup. Au mont St. Michel il s'esleve de 80. pieds, & remonte en quelques fleuves plus de quarante lieuës. Il est plus rare dans la Mediterranée. Il est fort sensible à Venise, & un peu sur la coste de Gennes & de Provence, où il n'est que de deux ou trois doits. Il n'y en a point du tout vers la Morée, quoy qu'il y en ait dans l'Euripe; & les courants y sont si fort sensibles & changeants, qu'on fait accroire qu'Aristote s'y est jetté pour ne les pouvoir pas comprendre. En pleine mer l'eau ne s'esleve jamais que d'un pied ou deux. Le mouvement de la terre d'Occident en Orient peut être cause du *flus* de la mer, à cause que les eaux sous la Ligne coulent toujours vers l'Occident. Au milieu du Destroit de Magellan les deux *flus* venant de deux mers contraires, se heurtent avec grande violence. Ce *flus* s'appelle aussi le *flot* ou le *montant*: le *reflus* s'appelle le *descendant*, l'*ebe* le *jussant*. Les Anciens feignoient que Neptune avoit deux femmes, pour figurer le *flus* & *reflus* de la mer : *Venilia cum venit ad terram*, *Salatia, cum redit ad salum*. Cesar Darcons a fait un nouveau systeme du *flus* & du *reflus* de la mer, où il explique fort bien toutes ses irregularitez.

FLUS, en termes de Medecine, est un écoulement d'humeurs, qui cause une maladie differente selon l'endroit où il se fait, & l'humeur qui en découle, comme, *flus* de ventre, ou devoyement. Les *flus* de ventre sont de quatre sortes, differents de nature, de cause & de noms; sçavoir *lienterie*, *celiaque*, *diarrhée*; & *dysenterie*, expliquez à leur ordre. On dit aussi, le *flus* hepatique. Les femmes sont sujettes à trois sortes de *flus*. Le premier arrive tous les mois, & s'appelle *flus menstrual*. On l'appelle aussi leurs *purgations*, leurs *temps*, leurs *semaines*, parce qu'ils viennent tous les mois, & durent souvent sept jours aux femmes grasses & gourmandes. On les appelle aussi leurs *fleurs*, parce qu'elles precedent la conception, comme les fleurs des plantes precedent les fruits. Le second *flus* arrive en leur accouchement. Le troisiéme est desordonné, & faute d'autre nom s'appelle par les Medecins *flus muliebre*, & populairement *fleurs blanches*. Il procede de quelque humeur corrompuë qui sort sans ordre & limitation de temps, laquelle est tantost claire & blancheastre comme du petit lait ou du coulis d'orge mondé, tantost jaune ou pasle, tantost verdoyante, & le plus souvent si cuisante & bruslante, qu'elle escorche presque toutes les parties qu'elle touche. les fleurs blanches & sanieuses procedent de pituite; les pasles, jaunes & cuisantes, de bile; les noires & espaisses, de melancolie.

FLUS DE BOUCHE, autrement *salivation*, est une operation de Chirurgie avec du mercure preparé, qui fait vuider par la bouche toutes humiditez impures du corps : & c'est le remede dont on se sert pour les maladies veneriennes.

En ce sens ont dit figurément, qu'un homme a un grand *flus* de bouche, quand il veut toujours parler, & ne laisser point parler les autres. On dit aussi, un grand *flus* de paroles: un *flus* de bourse, en parlant d'une despense qui se fait avec profusion.

Flus, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes, quand il y en a plusieurs de suitte de même couleur. Joüer à la Belle, au *flus*, & au trente & un. La même chose au Hoc s'appelle *sequence*; au Piquet *quinte*, *quarte*, *tierce*.

FLUXION, ou *defluxion*. subst. fem. Chute d'humeurs sur quelque partie du corps. Les *fluxions* sur le poulmon sont dangereuses. il luy est tombé sur les yeux une *fluxion* qui le rend presque aveugle.

FLUSTE. s. f. Instrument de Musique, le plus simple des instruments à vent, dans lequel on souffle pour le faire jouer, & dont on change les tons en ouvrant ou en bouchát avec les doits les trous qui sont disposez exprez dans sa longueur. Ce mot vient du Latin *fistula*. Borel soûtient qu'il vient de *flutta*, qui signifie une lamproye, ainsi dit *à fluitando* in *fluviis*, parce que la *fluste* est longue comme la lamproye, & à plusieurs trous comme ce poisson, qui en a le corps garni de part & d'autre. Du Cange le derive de *flora*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

Il y a plusieurs sortes de *flustes*. La plus simple est celle qu'on appelle *fluste de Pan*, & ordinairement le *sifflet de Chaudronnier*. Elle consiste en plusieurs tuyaux joints ensemble faits de cuivre, de fer blanc, ou d'une aile d'oye coupée. Ces tuyaux sont soudez ensemble, & bouchez par en bas, & ont une lumiere par en haut semblable à celle des flageolets. On les assemble au nombre de huit ou de douze, & le premier avec le douziéme est en proportion de trois à un. On dit que Pan a esté inventeur de la *fluste* à neuf trous.

Il y a une autre *fluste* qui n'a point de trous que celuy par où on l'embouche: celuy de la lumiere & celuy de la pâte ou d'en bas, qui ne font des sons differents que par la differente force du vent qu'on luy donne. Il y a aussi une *fluste* qui ne fait point d'autre son que celuy de la bouche ou de la langue, qui parle ou qui chante en soufflant dedans, laquelle augmente seulement la force & la resonance de la voix par le moyen de sa longueur & de sa capacité, & par une peau de cuir mince & deliée comme la peau d'un oignon, dont on affuble le haut par une petite boeste ou pavillon qui sert à la couvrir. On y adjouste quelquefois trois trous, deux par devant, & un par derriere. On peut faire quatre ou cinq parties avec ces *flustes*, & en faire un concert entier, parce que c'est en effet un concert de voix, auquel il ne manque que la seule prononciation. Cette peau donne un nouvel agrément à la voix, car elle sert comme d'un petit tambour qui luy fait faire plusieurs tremblements. On appelle aussi cette *fluste*, *eunuque*, ou *fluste à l'oignon*, ou *fluste à trois trous*.

La *fluste* d'Allemand, ne s'embouche point par le bout, qui au contraire est bouché d'un tampon, mais on applique la levre inferieure à un trou qui en est esloigné de six lignes. Sa longueur est environ d'un pied. Elle est d'une égale grosseur, & percée de six trous, sans compter celuy de l'embouchure. elle sert de dessus quand il y en a plusieurs dans les parties. les basses sont doubles ou quadruples en longueur. On fait des concerts avec des *flustes* d'Allemand; mais à cause que leur basse seroit trop longue, on use de la saquebute ou du serpent. Il y a dans les jeux de l'orgue une *fluste*, d'Allemand qui a quatre pieds, qui est un tuyau à cheminée, c'est à dire, que son corps a deux grosseurs. Il y a aussi une *fluste pedale* de quatre pieds bouchez.

Les *flustes* d'Angleterre, qu'on appelle autrement *flustes douces*, ont un petit jeu & un grand jeu. Le petit jeu est composé de trois *flustes*; & la buse du petit jeu sert de dessus au grand jeu, qui commence où l'autre finit. La grande a sept ou huit pieds de haut depuis la boëte jusqu'à la pâte. Les grandes *flustes* ont été envoyées d'Angleterre à un de nos Rois, aussi-bien que les flageolets & les fiffres.

On dit qu'en Sicile on embouche en même temps deux ou trois *flustes* de cannes dont les sons sont fort agreables.

Fluste, se dit aussi d'un verre long & estroit qui tient une chopine.

Fluste, signifie aussi un vaisseau long qui est enflé par le ventre, qui sert à porter des vivres dans les escadres de navires. Les *flustes* de Hollande sont des vaisseaux à cul rond du port de 300. tonneaux: on les appelle aussi *floques*.

On appelle aussi un vaisseau armé en *fluste* ou équipée en *fluste*, tout bâtiment qui sert de magasin ou d'hospital à l'armée navale, ou a transporter des troupes, quoy qu'il soit à pouppe quarrée, & ait été armé en guerre.

Fluste, se dit proverbialement en ces phrases. Il souvient toujours a Robin de ses *flustes*. On dit aussi, Ce qui vient par la *fluste*, s'en reva par le tambour. On dit aussi de deux personnes qui se veulent du mal, que leurs *flustes* ne s'accordent pas ensemble. On dit aussi, qu'il y a de l'ordure à sa *fluste*, pour dire, qu'il y a quelque verité en l'accusation qu'on fait contre quelqu'un.

FLUSTER. v. n. Joüer de la flûte. Il est vieux.

FLUSTEUR. s. m. Qui joüe de la flûte. On dit proverbialement, En la maison du *Flusteur* tout le monde danse. Ce proverbe vient d'Espagne, où on dit, *En casa del alboguero todos son baylatores*.

FOA

FOARRE, ou *Feurre*. subst. m. sc. Paille de seigle, de froment. Tous les baux des metairies doivent porter une clause de convertir tous les *foarres* en engrais. la ruë du *Foarre* est celle où on vendoit autrefois la paille. Ce mot vieillit. Il vient de *farrago*, selon Nicod. On l'a aussi appellé en Latin *fodrum*, *stramen*, *palea*, *farrago*.

On dit proverbialement, Faire gerbe de *foarre* à Dieu pour dire, Payer les dixmes à son Curé avec la plus mauvaise gerbe, où il n'y a que de la paille & peu de grain.

On a aussi corrompu ce proverbe, & on a dit, Faire *barbe de foarre*, au lieu de *gerbe de foarre*.

FOC

FOCILE. s. m. Terme de Medecine. C'est le nom que les Medecins Arabes donnent aux os du bras qui s'estendent depuis le coude jusqu'au poignet le plus grand, qui s'appelle proprement le *coude*, est le grand *focile*. Le moindre, qui se nomme aussi *rayon*, est le petit *focile*. Il en est de même des os de la jambe, dont le plus grand, que les Latins nomment *tibia*, s'appelle le grand *focile*; & le moindre, ou l'os de l'esperon ou de la sous-greve, le petit *focile*, & en Latin *fibula*. C'est l'apophyse ou l'eminence qui est en la partie inferieure de celuy-cy qui forme la cheville du pied.

celle de Muy à Provins, de St. Jean à Troye, de St. Remy à Rheims, de Lagny, & de Bar sur Aube. On dit encore, Donner la *foire* à quelqu'un, pour dire, luy faire un present de quelque chose venant de la *Foire*, ou au temps de la *Foire*.

FOIRE, en termes de Medecine, signifie, Cours de ventre. Il est dangereux de boire du vin doux, il donne la *foire*.

FOIRE, est aussi, l'excrement liquide qui sort dans le cours de ventre. Ce mot se tire du Latin *foria*, qui signifie des excremens presque tout liquides, & qui vient de l'adverbe *foras*, *dehors*; *quod foras ejiciuntur hujusmodi excrementa*. On pourroit encore y adjouster l'étymologie de Martinius, qui fait venir ce mot de *foire*, du Grec *fora*, qui signifie les viandes qu'on a mangé. Ces excremens ne sont que des restes d'une nourriture mal digerée.

FOIRER. v. n. Jetter des excrements liquides.

FOIREUX, EUSE. adj. Qui a la foire, ou qui a le visage d'une personne qui a la foire. On appelle une mine *foireuse*, un homme qui a un visage chagrin ou malade.

On dit proverbialement, qu'un homme est bon à vendre vache *foireuse*, lors qu'il ne rit point, & qu'il dit serieusement des choses plaisantes.

FOIS. subst. fem. & indeclinable, qui marque la reïteration des actions, & les temps où elles ont esté faites. Il ne faut pas faire d'une chose à deux *fois*, c'est à dire, à diverses reprises. Il ne luy faut pas dire deux *fois*, c'est à dire, Il est prompt à obeir. Il n'en fit pas a deux *fois*, c'est à dire, Il les expedia tout d'un coup. Portez cela à deux *fois*, c'est à dire, à deux voyages. Il faut communier une *fois* l'an au moins. Ce mot vient *à vice*, Nicod, parce que les Allemands avec qui les François ont grande communication, changent ordinairement l'*v*. en *f*.

On le dit aussi des actions singulieres. Je vous le dit pour une bonne *fois*, c'est à dire, Je ne veux pas vous le dire davantage. On dit en ce même sens, Une *fois* pour toutes, une *fois* entre les autres.

De ce mot il se fait plusieurs phrases adverbiales & adverbes. Il m'est arrivé plusieurs affaires a la *fois*, pour dire, en même temps. On dit aussi, tout à la *fois*, pour dire, en une *fois*, d'un seul coup. Ce Prevost a pris trois voleurs tout à la *fois*, d'un seul coup de filet. On disoit, *Autrefois*, pour dire, Au temps passé. Il arrive *quelquefois*, pour dire, en certaines occasions. On dit au même sens, *Aucunefois*, De *fois* à autre, pour dire, De temps en temps.

MAINTEFOIS & *souventefois*, pour dire, Ordinairement, commencent à vieillir, aussi bien que *quantefois*, pour dire, Combien de *fois*, dont Malherbe s'est pourtant servi.

TOUTEFOIS. Conjonction adversative, qui semble reprendre & corriger ce qu'on a dit, & qui signifie la même chose que *neantmoins*. Il n'est pas deffendu d'aller à la Comedie: *toutefois* il est plus seur de n'y point aller.

TOUTEFOIS ET QUANTES, c'est à dire, Toutes les *fois*.

On dit proverbialement, Une *fois* n'est pas coustume. Qui donne promptement, donne deux *fois*.

FOISON. f. f. nom indeclinable. Abondance. Il y a eu cette année grande *foison* de fruits; pour dire, grande abondance. Il a peu d'usage. Ce mot vient du Latin *fœtus*, selon quelques-uns: mais Menage le derive de *fusio*, comme *maison* de *mansio*.

A FOISON. adv. En abondance. Toutes les choses necessaires à la vie se trouvent à *foison* dans la France.

FOISONNER. v. n. Abonder, se trouver en quantité. La France *foisonne* en braves soldats, en beaux esprits.

On dit proverbialement, que cherté *foisonne*, pour dire, qu'on mesnage les choses quand elles sont cheres; & que d'ailleurs les Marchands apportent quantité de marchandises aux lieux où on en a prompt debit.

FOL

FOL, FOLLE. Voyez *Fou*.

FOLASTRE. adj. masc. & fem. Qui a l'humeur plaisante, badine, qui est peu serieux, qui est estourdi. On aime dans les compagnies les personnes *folastres* qui divertissent.

FOLASTRER. v. n. Faire des actions, ou avoir des entretiens folastres, plaisans, agreables, peu serieux.

FOLASTRERIE. f. f. Action de folastre, Jeux de parole ou de main qui tendent au divertissement.

FOLIE. subst. fem. Alienation d'esprit ou manque de raison. La vraye *folie* excuse les crimes. cet homme a un grain de *folie* dans la teste. Il luy prend quelquefois des accés de *folie*.

FOLIE, signifie quelquefois, Imprudence, temerité. C'est une *folie* de vouloir reformer le monde, une *folie* d'aller affronter les perils sans necessité. Il a fait une *folie* de se marier avec une telle.

FOLIE, signifie quelquefois, une action folastre. On fait bien des *folies* en sa jeunesse. on a dit mille *folies* agreables dans cette conversation.

FOLIE, est aussi une passion dominante. Un tel aime les tableaux avec trop d'excés, c'est sa *folie*. il se ruine en bastiments, c'est sa *folie*. Il y a aussi plusieurs maisons que le public a appellées du nom de la *folie*, quand quelqu'un y a fait plus de despense qu'il ne pouvoit, ou quand il a basti de quelque maniere extravagante.

On dit aussi, La *folie* du siecle, la *folie* du monde, pour pour dire, la passion, le goust extravagant du monde, du siecle.

On dit proverbialement, La sagesse du monde n'est que *folie* devant Dieu. Les plus courtes *folies* sont toujours les meilleures. On dit, que parler tout seul est un signe de *folie*. On dit aussi, qu'une personne n'a jamais fait *folie* de son corps, pour dire, qu'elle a vecu chastement.

FOLIO. f. m. Terme du Palais, qui signifie, Feuillet. On dit, *Folio recto*, pour dire, la premiere page d'un feuillet; *Folio verso*, le revers ou la seconde page du feuillet.

On appelle aussi Livres in *folio*, les livres reliez suivant toute l'estenduë de la feuille, laquelle est seulement pliée en deux pour estre assemblée. Il y a des livres en grand *in folio*, quand le papier est grand: des petits *in folio* quand le papier est petit.

FOLLEMENT. adv. D'une maniere folle ou desraisonnable. Il a entrepris un tel dessein *follement*.

On le dit au Palais avec cette formule, Le Juge a esté declaré *follement* intimé.

FOLLES. f. f. Filets à grande mailles duquel les pescheurs establis sur les costes de l'Ocean se servent pour prendre des rayes & d'autres grands poissons plats.

FOLLET, ETTE. adj. diminutif de *fou*. Qui est un peu fou ou gaillard. Il est badin, gaillard & *follet*. cette fille est enjouée & *follette*.

On appelle aussi, *fond* de miroir, le derriere du miroir.

Fond, signifie quelquefois absolument, Profondeur. Ce haut de chausses n'a pas assez de *fond*, il luy faut donner du *fond* davantage.

On appelle un fossé à *fond* de cuve, un fossé sec & escarpé des deux costez.

On dit aussi, Desjeuner à *fond* de cuve, pour dire, Faire un ample repas à desjeuner.

On dit en Architecture, Bastir de *fond* en comble, demolir de *fond* en comble, pour dire, depuis les fondements jusqu'à la couverture. Ce sens a aussi un figuré, quand on dit qu'une chose est ruinée de *fond* en comble, pour dire, entierement.

En termes de Marine, on appelle *fond* de cale, la partie la plus basse du vaisseau où on met les marchandises. On dit Couler à *fond*, soit lors que le vaisseau s'entr'ouvre de luy-même, soit lors qu'on l'ouvre à coups de canon. Un bon *fond*, pour dire, Un bon ancrage. Ce *fond* est de coquillage, de mauvaise tenuë. Le vaisseau a re, chassé sur son ancre, ou a perdu *fond*. Il faut jetter la sonde pour connoistre la nature du *fond*. On dit aussi, Donner *fond*, pour dire, Ancrer.

Fond, se dit aussi d'une partie de certains meubles. Le *fond* d'une chaise est la partie ou on s'assied, & l'estoffe ou la tapisserie qu'on met dessus. un carosse, une littiere à deux *fonds*, où on se peut asseoir de deux costez. le *fond* du lit, c'est le ciel, ou ce qui couvre le lit par en haut.

Fond, se dit figurément des choses spirituelles. Il ne faut pas pretendre connoistre à *fond* tous les misteres sacrez : c'est une mer qui n'a ni *fond*, ni rive. Dieu est le seul qui connoist le *fond* des cœurs. Il n'y a de bonnes prieres que celles qui se font du *fond* du cœur, c'est à dire, avec grande affection.

On le dit aussi de ce qui est le plus caché dans une affaire, dans une science. Ce Rapporteur a bien penetré dans le *fond* de cette affaire. ce Physicien a recherché le *fond* des choses, le *fond* de la nature.

Fond, en termes de Palais, se dit par opposition à *forme*. Telle requeste civile ne vaut rien dans la forme, quoy que l'affaire soit bonne au *fond*. On le dit aussi du nœud de la difficulté d'une affaire, & quelquefois de sa source & de son origine. Le *fond* de cette accusation vient de ce qu'on le veut despouiller de son Benefice. le *fond* de cette action en separation, c'est que cette femme veut vivre en liberté. Advocat, venez au *fond*, plaidez le *fond*.

On dit en proverbe, qu'il ne faut point qu'on sache le *fond* de nostre bourse, pour dire, qu'on sçache ce que nous avons de bien. On dit d'une affaire, qu'il faut voir le *fond* du sac, pour dire, en examiner toutes les circonstances, voir jusqu'à la derniere piece.

A Fond. adv. Pleinement, parfaitement. Il possede cette science *à fond*. il nous a parlé de cette science *à fond*.

Au fond. adv. D'ailleurs, d'autre costé. Ce valet a eu tort de parler si hardiment à son maistre, mais *au fond* on ne le devoit pas battre si cruellement pour cela. *au fond* il est vray que, &c. En ce sens c'est un adverbe assomptif.

FONDAMENTAL, ALE. adj. Principal, & qui sert de base, de fondement à tout le reste. Une pierre *fondamentale* ou pierre angulaire, qui est celle de la premiere assise du fond, & qui est dans l'angle.

Fondamental, se dit aussi au figuré. St. Pierre a esté appellé la Pierre *fondamentale* de l'Eglise, le Symbole des Apostres contient les points *fondamentaux* de la Religion. la Loy Salique est la loy *fondamentale* de l'Estat. j'ay perdu les pieces *fondamentales* de mon procés.

FONDAMENTALEMENT. adv. D'une maniere fondamentale. L'unité de l'Eglise est *fondamentalement* necessaire pour le repos des Fidelles. cet Auteur a renversé *fondamentalement* la doctrine de ces Heretiques.

FONDATEUR, ATRICE. subst. masc. & fem. Qui a fondé ou doté une Eglise, ou quelques prieres ou œuvres pies. Les *fondateurs* d'une Eglise se peuvent reserver le droit de Patronage pour conferer le Benefice, & y avoir les droits honorifiques. On prie toûjours pour l'ame des *fondateurs*. le *fondateur* d'un obit.

Fondateur, se dit aussi en matiere prophane. Constantin a esté le *fondateur* de l'Empire d'Orient.

FONDATION. s. f. Partie du bastiment qui est au dessous du rez de chaussée. Ce Palais est demeuré à bastir, il n'y a que les *fondations* faites. On dit plus ordinairement, *fondement*.

On le dit aussi du creux du fossé ou de la trenchée qu'on prepare pour la construction. On a desja creusé la *fondation*, on n'attend que les materiaux pour bastir.

Fondation, figurément, signifie les dons ou legs qu'on fait en fonds ou en argent pour faire subsister quelque Communauté, ou faire quelque ouvrage de pieté. Il y a aux Augustins une *fondation* pour marier des pauvres filles ; une autre pour fournir des brayers aux pauvres qui ont des hernies ou descentes.

On dit proverbialement des vieilles *fondations* de services qu'on ne dit plus, qu'elles sont passées par un *fidelium*, pour dire, qu'on s'est contenté de dire la derniere oraison pour les morts, qui commence par ce mot *fidelium*, parce qu'en effet il n'y auroit pas assez de Ministres dans l'Eglise pour satisfaire à toutes les *fondations* qui ont esté faites à perpetuité. Voyez Pasquier en ses Recherches.

FONDE. Voyez *Fronde*.

FONDEMENT. s. m. Masse de pierre qui porte tout le bastiment, qui va jusqu'au rez de chaussée. Jetter les *fondements* d'une Eglise, d'un Palais.

Il signifie aussi, l'*anus*, le trou par où l'homme descharge son ventre. Il avoit une fistule dans le *fondement*.

On dit aussi, qu'un tonnerre, qu'un orage a esbranslé la terre jusques dans ses *fondements*, pour dire, qu'il a bien fait du ravage, qu'il a esté accompagné de quelque tremblement de terre.

Fondement. se dit figurément du commencement des Empires, des villes. Pharamond a jetté les premiers *fondements* de la Monarchie Françoise. Laomedon fit faire les *fondements* de la ville de Troye, pour dire, establir l'Empire des Troyens.

Fondement, se dit aussi des choses spirituelles. La justice bien observée est le principal *fondement* d'un Estat.

Fondement, signifie aussi, Apparence. Cette nouvelle, ce bruit est sans *fondement*, sans apparence. En ce sens il signifie aussi, Raison. Mon premier *fondement* est que, &c.

Il signifie aussi, Principe. Les *fondements* de la Judiciaire, de la Chiromance, ne sont point solides : ceux de la Geometrie sont demonstratifs.

Fondement, se dit aussi d'une asseurance qu'on a sur quelque chose. Il ne faut pas faire grand *fonde-*

ment fur fes paroles, il ne fait rien de ce qu'il dit. la fortune eft fi changeante, qu'on ne peut eftablir aucun *fondement* fur fes careffes.

On dit en proverbe d'un homme qui mange beaucoup de fouppe, qu'il veut faire un bon *fondement* pour bien boire par aprés.

FONDER. v. act. & neut. Baftir cette premiere partie d'un édifice qui eft au deffous du rez de chauffée. Les maifons qu'on baftit en lieu marefcageux doivent fe *fonder* fur pilotis.

FONDER, fignifie figurément, Commencer à eftablir. Cefar a *fondé* l'Empire de Rome fur les ruines de la Republique. la ville de Rome a efté *fondée* par Romulus.

FONDER, fignifie auffi, Donner des fonds pour eftablir, ou faire faire quelque chofe qui dure long-temps. *Fonder* un Monaftere. *fonder* des Meffes, des Vefpres, un Salut. la cuifine eft la premiere chofe que les Communautez ont foin de *fonder*.

FONDER, fe dit figurément des chofes fpirituelles. Il faut *fonder* en Dieu tout fon efpoir. la bonne doctrine eft *fondée* fur l'Evangile. fa Nobleffe eft *fondée* fur bon tiltre. la Geometrie eft *fondée* fur des principes infaillibles. la Chymie eft *fondée* en raifon & en experience vifible. cette caufe eft *fondée* en droit & en raifon. Il eft *fondé* en arreft. un Avocat pretend que fon adverfaire eft non recevable & fubordinément mal *fondé* en fa demande.

FONDÉ, ÉE. part. & adj.

FONDERIE. f. f. Lieu où on fond les metaux. Il fe dit particulierement des forges, des endroits où on *fond* le fer de la mine, & où l'on fait la gueufe. Il fe dit auffi dans les monnoyes, & c'eft le lieu où font les fourneaux à fondre les matieres & billons.

On le dit encore dans les grandes Imprimeries, du lieu où on fond les caracteres.

FONDERIE, fignifie encore, l'art de fondre, les fecrets de fondre les metaux.

FONDEUR. f. m. Artifan qui fçait l'art de fondre les metaux. *Fondeur* dans les monnoyes, *fondeur* de ftatuës. On dit proverbialement, Il eft penault, ou il eft eftonné comme un *fondeur* de cloches, parce qu'en effet il eft fort mefcontent quand fon ouvrage a manqué. Il font appellés *ftatuarii* dans la Loy 30. au Digefte *de origine juris*.

FONDIQUE. f. m. Terme de negoce. C'eft une maifon commune où les Marchands s'affemblent pour leur commerce, & où ils depofent l'argent & la marchandife de leur compagnie. Ce mot vient de *funda*, qui a fignifié autrefois *Bourfe*, d'où vient qu'on dit encore, la Bourfe d'Anvers, la Bourfe d'Amfterdam; & fur tout on a attribué ce mot aux magazins où fe ferrent les marchandifes apportées des Indes. Originairement ce mot vient des Sarrazins, qui ont appellé *alfondiga*, ce que les Italiens ont appellé *fundaco*; les Efpagnols l'appellent *el mercado*.

FONDOIR, eft un lieu dans les boucheries où les Bouchers fondent leur graiffe pour faire leur fuif.

FONDRE. v. act. & neut. Faire perdre à quelque chofe fa dureté & fa confiftence, la rendre liquide, & la mettre en mouvement. Il eft difficile de *fondre* l'or, fi on n'y adjoufte quelque drogue, comme le borax. la pluye fait *fondre* les neiges. le feu fait *fondre* la cire. les humeurs qui fe *fondent* font caufes de grandes maladies.

FONDRE, fignifie auffi, Perdre de fa graiffe, de fon embonpoint. Cet homme eft bien *fondu* depuis quelque temps. il *fond* à veuë d'œuil, comme le beurre dans la poeile. C'eft en ce fens qu'on dit, Se *fondre* en larmes, pour dire, Pleurer beaucoup.

FONDRE, fignifie auffi, Perir s'abyfmer. La terre *fondit* fous luy. l'Empire d'Alexandre *fondit* en peu de temps. vous venez de manier ce livre, eft-ce qu'il eft *fondu* entre vos mains? tous les grands biens de cette famille font *fondus* on ne fçait comment. On dit auffi qu'une maifon noble eft *fonduë*, pour dire qu'elle eft tombée en une autre maifon, qu'elle y a efté entée par le mariage de quelque fille; ou qu'elle eft tout à fait *fonduë*, pour dire, qu'elle eft tout à fait efteinte.

FONDRE, fignifie auffi, Se jetter avec impetuofité fur quelque chofe. Un oifeau de proye *fond* fur la perdrix. On dit auffi, Defvoler, defcendre à bas d'un vol droit, roide & vigoureux. Toute l'armée luy vint *fondre* fur les bras.

On dit prefque en même fens, Toute cette compagnie devoit aller difner à la campagne, mais la pluye l'a obligée à venir *fondre* chez-moy.

FONDRE, fe dit figurément en Morale. Tous les malheurs imaginables font venus *fondre* en même temps fur cette perfonne, quand il luy en eft arrivé plufieurs à la fois. tous les defpens de ce procés tomberont, *fondront* fur vous. fi tous vos creanciers viennent à la fois *fondre* fur vous, vous eftes ruiné. voila un nuage bien efpais, on ne fçait où il ira *fondre*. On dit auffi, quand on voit un grand appreft de guerre, qu'on ne fçait où ira *fondre* cet orage.

FONDRE en abyfme, fe dit des Chandeliers, qui font leur chandelle en la trempant dans un vaiffeau qu'ils appellent un abyfme, où il y a du fuif fondu.

On dit en proverbe, qu'il faut *fondre* la cloche, pour dire, qu'il faut terminer, achever une affaire, la faire juger, la confommer.

FRONDRIERE. f. f. Lieux creux où la terre s'eft fonduë ou abyfmée. Les *frondrieres* arrivent dans les lieux où il y a eu des carrieres, où on a fouillé de la la pierre. dans les tremblements de terre il fe fait plufieurs *fondrieres*.

FONDU, UE. part. On appelle gras *fondu* un cheval, quand il devient fourbu à caufe de la graiffe qui eft *fonduë* fur fes jambes.

On appelle auffi un jeu d'enfants, le cheval *fondu*, quand les uns fautent à cheval fur le corps des autres.

FONDRILLES. f. f. plurier. Ordures, ou petits grains & atomes qu'on trouve dans les vaiffeaux mal rincez, ou dans les eaux mal nettes. On l'a dit originairement des fæces ou fediments qui fe trouvent au fond des liqueurs raffifes, comme du vin, de l'huile, des urines, &c.

FONDS. f. m. La fuperficie de la terre d'un heritage. Toute cette fucceffion confifte en *fonds* de terre. ces bleds viennent bien, car ils font dans un bon *fonds*. quand on baftit fur le *fonds* d'autruy, on eft obligé à demolir. ce Prince eft riche en *fonds* de terre, en domeines.

FONDS, fignifie auffi, Proprieté, & eft oppofé à *ufufruit*. Une vefve n'a que l'ufufruit de fon douaire; le *fonds* & la proprieté font aux enfants.

FONDS, fe dit quelquefois de l'argent amaffé & deftiné à certains ufages. On a fait divers *fonds* au Confeil pour les neceffitez de la guerre. nous avons fait un *fonds* pour nous divertir cet hiver. ce deffein ruineroit les entreprenneurs, fi ce n'eftoit qu'ils ont un grands *fonds*, bien du *fonds*. Et on dit, qu'un joüeur eft en *fonds*, quand il a bien de l'argent comptant.

FONDS, se dit encore d'une somme d'argent alienée, comme si c'estoit un heritage, à la charge d'en payer une rente qui tient lieu de fruits. En payant les arrerages d'une rente, on ne sçauroit en demander le *fonds*, le capital.

FONDS, se dit aussi de toutes les marchandises d'un Marchand. Un tel s'est retiré du negoce, il a vendu son *fonds* à un tel. Il se dit aussi de ceux qui ont des machines, mestiers ou autres ustenciles qui servent à une grande entreprise de Manufactures, comme de tuerene, ou autres semblables.

FONDS, se dit aussi des choses spirituelles : comme, Il a un grand *fonds* d'esprit, un grand *fonds* de science, pour dire, une grande provision de science. il paye de son *fonds* sans rien emprunter d'autruy. pour travailler à un Dictionaire, il faut un grand *fonds*, avoir bien des matieres preparées. le tresor de l'Eglise est un *fonds* inepuisable de graces. cet homme dans le *fonds* de l'ame est fort bon, fort scrupuleux.

On dit aussi, Faire *fonds* sur quelque chose, pour dire, en estre asseuré. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur tout ce qu'il dit. je faisois *fonds* sur son amitié, sur ses promesses.

On dit le *fonds* & le *tres-fonds*, pour signifier non seulement la superficie d'une chose, mais aussi tout ce qui en peut dependre soit au dessus, soit au dessous. Quand on vend le *fonds* & *tresfonds* d'un heritage, on vend les carrieres qu'on y peut fouiller, les mines, metaux & mineraux qui y sont.

On dit aussi au figuré, qu'un homme sçait le *fonds* le *tresfonds* d'une affaire, d'une science, pour dire, tout ce qu'on en peut sçavoir.

FONTE. s. f. Action de fondre. La *fonte* des neiges ne se fait qu'en été dans les montagnes. la *fonte* des metaux se fait differemment selon leurs differentes qualitez. il faut remettre ces canons à la *fonte*, il y a des chambres. On tient que ce fut un nommé Theodore Samien fils de Telecles, qui a enseigné le premier le secret de la *fonte*.

FONTE, signifie encore, le metail fondu en certaine quantité. On a fait une *fonte* de tant de marcs à la monnoye.

On appelle aussi en termes d'imprimerie une *fonte*, une certaine quantité de caracteres assortis pour remplir les casses des Imprimeurs. Il a fait faire une *fonte* neuve pour reimprimer les Conciles. Ce mot vient de *funta*, qui en la basse Latinité signifie la mesme chose. Menage aprés Saumaise.

FONTE, se dit aussi de la matiere ou de l'ouvrage qui a esté fondu. des marmites, des chandeliers de *fonte*. des canons de fer de *fonte*. le fer de *fonte* ne se lime point.

FONTE, est aussi une composition ou meslange de metail qui est differente selon les ouvrages que l'on fond : comme, Pour les canons de *fonte* il faut mettre sur 100. livres d'airain, 10. ou 12. livres d'estain ; pour les cloches 20. ou 24. à quoy on adjoute deux livres d'antimoine pour rendre le son plus doux : & pour la *fonte* des ustenciles de cuisine, on met seulement 3. ou 4. livres d'estain sur chaque cent. Pour faire la *fonte* verte, on se sert de cuivre appellé *pelosum*, qui est tel qu'il vient de la mine avec moins d'estaim.

Quand on dit absolument, Canons de *fonte*, on entend des canons de cuivre, tels que sont les canons ordinaires de l'armée.

FONTIS. subst. masc. en termes de Maçon, est un creux ou abysme qui se fait quelquefois sous un bastiment dans le terrain qui n'est pas ferme.

FONTEINE. subst. fem. Source d'eau vive qui sort de la terre en petite quantité. Il y a plusieurs *fonteines* qui naissent dans ces prez, dans ces rochers. On appelle eau de *fonteine*, celle qui vient de source, & qui conserve sa pureté.

On voit à la Chine une *fonteine* dont l'eau est extremement froide au dessus, & si chaude au fond, qu'à peine y peut-on tenir la main. Il y a aussi des *fonteines* salées, vitriolées, &c.

Les Poëtes appellent la *fonteine* d'Hypocrene, d'Helicon, des *fonteines* qui estoient en des lieux consacrez aux Muses, dont ils croyent que l'eau avoit la vertu d'inspirer le genie poëtique.

Ce mot vient de *fontana*, formé de *fons*, comme de *mons* on a fait *montana*. Menage.

On appelle aussi *fonteine*, un bassin, un regard, un bastiment où on a fait amasser & couler des eaux de source, pour les distribuer au public, ou pour les faire jallir en haut pour l'embellissement des jardins. La *fonteine* St. Michel est le regard où se distribuent les eaux d'Arcueil. la *fonteine* St. Benoist, de St. Severin. ce jardin a plusieurs *fonteines*, des jets d'eau. il y a une *fonteine* qui vient dans les cuisines de cet Hostel. l'Ordonnance de la ville veut que dans chaque regard de *fonteine* il y ait une plaque de cuivre qui marque la quantité des eaux tant du public que des particuliers, & que les bassinets soient ouverts par des cuivreaux qui ne contiendront que la jauge de la concession. Le Maistre des Oeuvres est tenu de visiter les aqueducs, pierrées, conduittes, regards & reservoirs, pour les faire tenir nets & en bon estat.

FONTEINE, se dit aussi de la cannule par où coule la liqueur d'un muid ou autre vaisseau qu'on a percé. Le robinet de la *fonteine*.

FONTEINE, est aussi le vaisseau où on garde l'eau destinée au service de la maison pendant la journée. Une *fonteine* d'argent, de cuivre.

FONTEINE, se dit aussi des liqueurs qui coulent par les petites ouvertures d'un vaisseau mal bouché, à l'imitation d'une *fonteine*. Ce muid s'enfuit, voilà une petite *fonteine* de ce costé-là. j'ay un rhume si violent, que mon nez est une *fonteine*. on luy a fait une bonne saignée, le sang sortoit par la veine qu'on avoit ouverte comme une petite *fonteine*.

FONTEINE DE LA TESTE, est l'endroit où aboutissent la suture coronale & la suture sagittale. Cet endroit est tres-mol aux enfants, & on y sent battre la partie anterieure du cerveau. Il ne s'ossifie ou ne se durcit que vers la deuxiéme ou troisiéme année. Pour en trouver justement l'endroit, il faut appliquer le poignet sur le bout du nez, & l'extremité du plus grand des doits aboutira à la *fonteine* de la teste.

On dit proverbialement, qu'un homme desja d'âge est allé à la *fonteine* de Jôvence, lors qu'il se porte bien, & qu'il semble qu'il rajeunit. Il est fait mention de cette *fonteine* fabuleuse dans les anciens Romain, & entr'autres en celuy de Guon de Bordeaux.

FONTENIER. s. m. Celuy qui a soin des fonteines & des eaux, soit pour le public, soit pour les maisons de plaisance. Il y a un *Fontenier* gagé par la ville. il y a un *Fontenier* à Versailles.

FONTS. s. m. plur. Vaisseau de pierre qui est au bas des Eglises Parroissiales, destiné à faire les ceremonies du Baptesme.

On dit, Tenir sur les *fonts* un enfant, pour dire, luy servir de parrein ou de marreine au Baptesme.

On dit aussi figurément, Tenir quelqu'un sur les *fonts* pour dire, le dauber, le railler en compagnie.

FOR

FOR. subst. masc. vieux terme dogmatique, qui signifie, Jurisdiction. Le *for* interieur, est le jugement de nostre conscience; le *for* exterieur, le tribunal des hommes. il y a bien des choses qu'on ne condamne pas dans le *for* exterieur, qui sont bien criminelles dans le *for* interieur. Ce mot vient du Latin *forum*, qui estoit une place publique où on rendoit la justice: d'où vient qu'on appelle le *For l'Evesque*, le lieu où s'exerce la Justice de la temporalité de l'Archevesque de Paris: *Forum Espicopi.* Le peuple dit *Four l'Evesque* par corruption.

FORAGE. s. m. Terme de Coustumes. C'est un droit Seigneurial que leve le Seigneur sur ses sujets vendans vin en broche ou en détail & en gros. En Berry on l'appelle *jallage*.

FORAIN, AINE. adj. & subst. Estranger, de dehors. Il se dit particulierement d'un Marchand, non seulement de celuy qui est d'un autre Royaume, mais de tout autre qui n'est pas du lieu où il vient faire trafic. Ce mot vient de *foris* ou de *forum*, *qui vient de dehors*, ou qui frequente les foires. La plus-part des Marchands *forains* sont tenus d'apporter leurs marchandises en un bureau, pour y estre lotties entre les maistres du même mestier. Les Marchands *forains* ne peuvent mettre leurs marchandises en magasins, chantiers, greniers, caves ou celliers à l'exception des bois flottez à brusler, par les ordonnances de la ville.

On appelle, Traitte *foraine*, un droit domanial du vingtiéme du prix des marchandises qui entrent ou qui sortent du Royaume. Voyez *Traitte*.

On appelle proverbialement des alibi *forains*, de meschantes excuses, ou de galimathias qu'on donne à ceux qui interrogent.

FORBAN. s. m. Pirate, Corsaire, Escumeur de mer qui attaque indifferemment amis & ennemis. Un Capitaine qui porte differents pavillons, qui se trouve chargé de commissions des partis contraires, passe pour *Forban*, & doit estre pendu comme un voleur, suivant l'Ordonnance. la prise de *Forban à Forban* est fort bonne & sans repetition. dans les Coustumes d'Anjou & de Normandie *forbannir* signifie la même chose que *bannir* & *releguer*. Du Cange dit que *forbannitus* qui est employé dans la loy Salique, signifie, Celuy qui a achevé son ban; ce qu'il appelle, *in foris banno esse*.

FORBURE. sub. fem. Maladie de cheval, fluxion qui luy tombe sur les nerfs des jambes, qui les luy rend si roides, qu'elle leur oste le mouvement. La *forbure* vient au cheval qu'on a trop fatigué. On dit aussi ironiquement d'un homme, qu'il est *forbu*, lors qu'il est si las qu'il ne se peut remuer. Plusieurs disent *fourbu*. Borel derive ce mot de *foras*, & de *via* comme qui diroit, *hors de voye & d'estat de cheminer*. En vieux François *fourbu* signifioit *forvoyé*.

FORGAGE. s. m. Terme de Monnoye, qui se dit du monnoyage qui se fait sur le fort, quand on taille les especes ou les flans plutost trop forts que trop foibles. Il y a des pays où on donne les Fermes des Monnoyes au *forgage*, où on ne donne point de remede de poids.

FORCAT. s. m. ou *Fourcats*. Termes de Marine. Ce sont des costes du vaisseau qui joignent les varangues aculées, & qui en font la continuation jusques aux deux extremitez du vaisseau. Elles sont nommées *fourcats* ou *fourques*, à cause que ce sont des fourches d'arbres qui ont trois branches convenables, sçavoir le pied ou base qui est posé sur la quille; & les deux autres font le même effet que les varangues aculées, sinon qu'elles ne sont pas tant ouvertes, d'autant que le vaisseau va en estrecissant.

FORCAT. s. m. Galerien, homme condamné aux galeres, qui tire sa rame par force. Un pauvre *forçat*.

On dit en quelques jeux, comme à la Beste, Joüer au *forçat*, quand on s'assujettit à certaines regles qui ne sont pas absolument du jeu, comme quand on est obligé de mettre une carte au dessus de son compagnon pour prendre, ou une triomphe, quand on n'en a pas de plus haute.

FORCE. s. f. Vigueur, santé du corps qui luy donne les moyens de porter de grands fardeaux, ou d'abatre & de renverser ce qui luy resiste. L'homme est dans sa *force* à vingt ou trente ans. il a une grande *force* de reins. une defaillance de *forces*. reprendre ses *forces*. il a emporté cela à toute *force*. la *force* de Sanson consistoit en ses cheveux. les luitteurs combattoient à *force* de corps. Ce mot vient de *forcia*, derivé de *fortia*, qui se trouve dans les Capitulaires. Menage.

FORCE, se dit aussi des choses inanimées qui sont solides & capables de resister aux attaques de dehors. Il n'y a point de rempart qui ait la *force* de resister au canon, qui vient à bout à la fin de le renverser. un poitrail de charpente a la *force* de soustenir toute une maison. Les couvertures se soustiennent sur des jambes de *force*. cette estoffe durera long-temps, elle a de la *force*, elle resistera bien à l'eau.

FORCE, en termes de Jurisprudence, signifie, Violence. On a violé cette fille, on l'a prise par *force*. personne n'est garent du fait du Prince, c'est une *force* majeure. Entrer à *force* en une maison. il a la *force* en main. à *force* ouverte. opposer la *force* à la *force*. mener à *force*. on entendoit crier à la *force* au secours.

On dit en termes de Marine, Faire *force* de voiles pour dire, Se servir de toutes les voiles qu'on peut pour faire diligence. Faire *force* de rames, pour dire, Obliger les forçats à ramer de toutes leurs *forces*.

FORCE, signifie encore, Necessité, contrainte. Il m'est bien *force* de faire de telles choses. il faut ceder à la *force*.

FORCE, en termes de Mathematique, signifie, la puissance avec laquelle on esleve des fardeaux au delà de ce qu'on feroit avec les *forces* naturelles. Plusieurs Auteurs ont fait de beaux Traitez des *forces mouvantes* pour accroistre, multiplier la *force*, entre autres Salomon de Caux, le Pere Pardies, &c. la *force* des moufles, d'une vis, d'un ressort. une chiffre devant un ou deux zero a la *force* d'une dizaine, d'une centaine.

Jambe de *force* Terme de Charpenterie. Voyez *Iambe*.

FORCE, signifie encore, Vertu, faculté naturelle de faire quelque chose. Le feu a la *force* de dissoudre tous les corps. la rheubarbe est une racine qui a la *force* de purger. au printemps les arbres sont dans leur *force* ce vin est dans sa *force*, en sa boite. la *force* du sang de la parenté.

FORCE, se dit en Morale d'une des quatre vertus cardinales, qui consiste en une grandeur d'ame & de courage qui donne la constance pour supporter les afflictions, ou l'audace pour entreprendre de grandes choses. Les especes de *force* sont la magnanimité, la mansuetude, la clemence, & la patience. On dit aussi, Il faut une grande *force* d'esprit

prit pour réüssir dans les Mathematiques. la *force* d'un raisonnement, d'une expression, d'un stile. il fait des vers d'une grande *force*. ce tableau est d'une grande *force*. cette coustume a *force* de loy. cette sentence a *force* de chose jugée.

FORCES, au plurier, se dit des armées qu'un Prince peut mettre sur pied. Ce Prince est entré dans un tel pays avec toutes ses *forces*. il a de grandes *forces*, de grandes richesses.

FORCES, sont aussi des especes de ciseaux composez de deux fers tranchants qui n'ont point de clou au milieu, mais qui sont joints par un demi-cercle qui fait ressort, & qui les approche ou éloigne suivant le besoin. Les Tondeurs de draps se servent de grandes *forces*. on tond les moutons, on fait le crin des chevaux avec des *forces*. Il y a aussi de petites *forces* qu'on met dans les estuis de poche. Ce mot vient du Latin *forceps*.

FORCE, ou *à force* adverbial. Beaucoup, d'une maniere abondante. Il a *force* argent. il y a *force* gens qui ne sont pas de cet advis. il y aura *force* bleds cette année. il court *force* defluxions. il s'est crevé *à force* de boire. il a fallu remonter ce Bateau *à force* de bras. on en viendra à bout *à force* de travail, de soin, d'argent.

On dit proverbialement, C'est le soleil de Janvier, il n'a ni *force* ni vertu. On dit aussi, C'est la *force* du bois, quand quelque chose se fait par la seule impetuosité de nature. On dit aussi, Tout par amour, & rien par *force*, de ce qu'on fait volontairement.

FORCEMENT. adv. D'une maniere forcée. Il a fait une telle action, mais c'est *forcement*.

FORCENE'. Voyez *Forsené*.

FORCER. v. act. Emporter quelque chose par effort ou violence. *Forcer* une place, un poste, une armée. *forcer* la garde, ce poids est trop lourd, ne vous *forcez* pas à le lever. *forcer* les prisons. *forcer* un coffre.

FORCER, signifie aussi, Violer une femme, une fille, pour dire, la prendre par *force* pour luy ravir son honneur. Il ne faut *forcer* personne, l'obliger à faire quelque chose par contrainte.

On dit aussi, *Forcer* un cerf, un lievre, les prendre à la course & à force de chiens, sans les vouloir tirer quand on le peut faire. On dit encore, *Forcer* un cheval, pour dire, l'outrer, le pousser au delà de ses forces.

On dit sur la mer, *Forcer* de voiles, *forcer* de rames, pour dire, Faire tout l'effort qu'on peut avec les voiles & les rames. On dit aussi, que le vent *force*, pour dire, qu'il est contraire, & oblige à relascher.

Forcer une clef ou une serrure, se dit quand on en rompt les gardes, ou qu'on fausse la clef: & on dit la même chose des instruments. Vous *forcerez* ce compas, ces ciseaux.

FORCER un coup, se dit à la paulme, pour dire le pousser de toute sa force.

FORCER, se dit figurément en Morale. *Forcer* son esprit, c'est luy faire faire un trop grand effort pour luy faire trouver des pensées qui ne sont pas naturelles. *forcer* son stile, son genie. *forcer* un passage, c'est luy donner un autre sens que celuy de l'Auteur.

FORCE', E'E. part. pass. & adj. On appelle un genie *forcé*, quand il n'agit pas naturellement, mais avec affectation ou contrainte: un raisonnement *forcé*, une comparaison *forcée*, lors qu'on les fait venir de loin, qu'on les tire par les cheveux.

FORCLORRE. v. act. Terme de Palais. Faire commandement à une partie d'escrire, de produire ou de contredire dans un certain temps, à faute de quoy on luy declare qu'elle n'y sera plus receuë, qu'on jugera le procés. Un procés ne peut estre en estat, sans *forclorre* les parties de produire & de contredire, de fournir des griefs ou des responses. On dit aussi, *Forclorre* de faire enqueste, & autres procedures ordonées par le Juge.

FORCLOS, OSE. adj. Qui est en demeure de produire, ou de contredire, ou de faire les autres procedures ordonnées par le Juge. L'Ordonnance veut qu'on produise dans la huitaine, autrement *forclos*. il a esté *forclos* de faire l'enqueste qui luy avoit esté permise.

FORCLUSION. s. f. Procedure de Justice, ou Requeste sur laquelle on ordonne de faire commandement à une partie de produire, d'escrire, contredire, faire enqueste, ou autres semblables actes. *Forclusion* sauf trois jours. *forclusion* pure & simple. ce procés est en estat par *forclusion*, a esté jugé par *forclusion*. Autrefois en refondant cent livres, on revenoit contre tous les arrests donnez au Conseil par *forclusion*.

FORER. v. act. Percer, faire un trou qui le plus souvent ne perce pas de part en part. *Forer* une clef, un canon de mousquet, de fusil, un gros canon. on *fore* avec le tour & avec des moulins & autres machines. *forer* des tuyaux d'aulne pour conduire des eaux. Ce mot vient du Latin *forare*, signifiant *percer*.

FORE', E'E. adj. Cette clef n'a pas esté *forée* assez avant.

FOREST. subst. fem. Grande estenduë de terre couverte de bois. La *forest* Hercinie contenoit autrefois presque toute l'Europe. la *forest* d'Orleans est presque toute reduitte en taillis. ce Chasseur penettre jusqu'au fin fond de *forests*. Ce mot vient de *foresta*, qui se trouve dans les Capitulaires, qui est derivé de l'Allemand *forest*, signifiant la même chose, & qui nous a été amené par les Normands. Spelmannus dit qu'il vient du Latin *foris restat*, parce que les *forests* sont hors les villes. Du Moulin appelle en Latin les Maistres des Eaux & *Forests*, *Magistri aquarum & forestarum*; & quand il en parle en François, il les nomme, *Maistres des Eaux & des selves*. Les *forests* sont des lieux où les bêtes sauvages ne sont point enfermées; & ainsi ce mot est opposé à *parc*, qui est un lieu clos où elles sont retenuës: de sorte que quelques-uns, comme Okam, ont crû qu'on a dit *foresta a feris quasi feresta*, *quod sit tuta ferarum statio*.

MAISTRE DES EAUX ET FORESTS, est l'Officier qui a soin de conserver les *forests* du Roy & des Communautez, de les visiter, & d'en ordonner les coupes dans les temps & selon les ordres prescrits par les Ordonnances des Eaux & *Forests*. Le Grand Maître des Eaux & *Forests*, est celuy qui a plusieurs Provinces sous sa Jurisdiction. Le Maitre particulier, est celuy dont le ressort est enfermé en une Province particuliere. Il y a à Paris une generale reformation des Eaux & *Forests*, qu'on appelle autrement *la Table de marbre*, où se jugent les appellations de toutes les maistrises particulieres.

FOREST, se disoit autrefois du droit qu'avoit le Seigneur d'empescher de couper du bois dans ses terres, ni de pescher dans ses eaux: & il y a de vieux tiltres qui portent concession de *forests*, c'est à dire, la permission d'abattre du bois, ou de pescher. De là vient qu'on n'a fait qu'une seule Jurisdiction des eaux & *forests*, parce qu'autrefois le mot de *forest* portoit aussi bien le droit d'exclusion de pescher dans la riviere, que de chasser ou de couper des bois. car en vieux François le mot de

forest signifioit aussi bien les eaux que les bois. On a donné à l'Abbaye St. Germain Desprez la *forest* d'eau depuis le pont de Paris jusqu'au Ru de Sevre, qu'on a depuis appellé *Seure*, & la *forest* des poissons de la riviere. Du Cange dit qu'on a appellé *foreste* & *forestia* ou *forest* d'eau, un vivier où on garde du poisson.

GARDE-FOREST. f. m. Petit officier ou Sergent commis à la garde des *forests*.

FOREST, se dit aussi de ces grandes charpentes des Eglises, ou autres grands Edifices, sur lesquelles est posée la couverture. La *forest* de la grande Eglise de *Chartres* est toute de bois de chasteignier, il ne s'y trouve jamais d'araignées.

On appelle figurément *forest*, un couppe-gorge, un lieu où on fait des violences, des exactions. Avant qu'on eust établi la police à Paris, c'étoit une vraye *forest*, on y assommoit le monde impunément. ces chicaneurs volent si impunément, qu'il semble qu'on soit dans une *forest*.

FORESTIER. f. m. Certain Officier qui étoit autrefois dans les forests. Dans plusieurs Coûtumes il se dit d'un Sergent qui a la garde de bois & forests, & y peut faire prise de bestail ou de gages, & les deferer en Justice. C'est ce qu'on nomme aussi *Gruyer*. En Latin *forestarii*.

Il est aussi adjectif, & on appelle les villes *Forestieres* d'Allemagne, quatre villes de l'Empire qui sont dans la forest noire, sçavoir Rhinfeld sur le Rhin, Valdsust, Sekinghen, & Lauffembourg entre Constance & Basle.

FORESTIER, signifie aussi quelquefois, un étranger; mais il n'est plus gueres en usage en cette signification.

FORET. f. m. Outil de fer pointu en forme de vis qui sert à percer des tonneaux. Il y a des *forets* tout ronds qu'on appelle autrement *gibelettes*. Il y en a d'autres qui sont plats & aigus & en forme de ciseau, qui servent à forer les mousquets & les canons. On dit Donner un coup de *foret* à une piece de vin, pour dire, en tirer pour en faire essay.

FOREURE. f. f. Trou & ouverture d'une clef. Il y a des clefs à double *foreure*.

FORAIRE. v. n. Pecher, manquer à son devoir. Il ne se dit qu'en parlant de certains crimes qui se commettent : comme une fille qui a *forfait* a son honneur, qui ne l'a pas conservé : un vassal qui a *forfait* contre son Seigneur, qui luy a manqué de foy. Ce mot vient d'un meschant Latin *forisfacere*, qui selon Isidore signifie, *nuire*, offenser, ou *facere contra rationem*; de même que *forfait*, de *forisfactum*, comme les Italiens de *forisfaciente* ont fait *forfante*. Menage. Mais Borel pretend qu'il vient d'*user de force & de violence*.

FORFAIRE, signifie aussi, Confisquer. *Forfaire* son fief, se dit quand il tombe en commise. *Forfaire* le doüaire, corps & avoir, ou autre chose, pour dire, les perdre pour quelque crime ou faute commise. On trouve aussi dans les Coûtumes, *Forfaire* l'amende, pour dire, l'encourir. Voyez Du Cange.

FORFAIT. f. m. se dit des crimes en general. Ce scelerat a été pris, & a été puni de tous ses *forfaits*.

FORFAIT, signifie aussi, un traitté, une vente de plusieurs droits & recouvrements qu'on fait à quelqu'un moyennant un prix certain. Ce Traittant a pris les droits des franc-fiefs à *forfait*. ce bâtiment a été entrepris à *forfait*, à la charge de rendre les clefs à la main. En ce sens il vient de *feur*, vieux mot François qui signifioit, *prix & taxe des denrées*.

On appelle *fait-fort*, le prix de la ferme des monnoyes que le maitre doit donner au Roy, lors que le Fermier se *fait fort* de fabriquer une certaine quantité de marcs pendant chacune année de son bail, moyennant certain droit de Seigneuriage, & s'il en faisoit fabriquer davantage, il payoit le même droit par marc, à quelque quantité que le nombre des marcs fabriquez pût monter, dont il rendoit compte. Et en cela il differe du *fortfait*, où il n'est pas obligé de compter, mais seulement de payer le prix de son adjudication.

FORFAITURE. f. f. Espece de crime qu'on fait contre son Seigneur, ou contre le deub de sa charge. Un fief est vacant par la *forfaiture* ou rebellion du vassal. un Officier est destituable par concussion, par *forfaiture*.

FORFANTE. f. m. Terme injurieux emprunté de l'Italien *forfante*, qui signifie, *maraut*, *coquin*, *scelerat*. C'est l'opposé à *honneste homme*. Il y a un tiltre de Droit que les Italiens appellent, *di tre forfanti*, *nauta*, *caupones*, *stabularii*. Les Mariniers, Cabaretiers & les Hosteliers sont de grands *forfantes*.

FORFANTERIE. subst. masc. Action de forfante. Les Comediens Italiens font mille *forfanteries* sur le theatre.

FORGE. f. f. Grand fourneau où on fond le fer qui sort des mines, & où on le reduit en gueuse. C'est un grand revenu qu'une *forge*, quand elle est bien entretenuë. Le feu de ces *forges* ne se fait qu'avec du charbon. Ce mot vient de *fabrica*, & de *fabricare*. Menage. Du Cange le derive de *forgia*, mot de la basse Latinité.

FORGE, signifie aussi, le petit fourneau où tous les ouvriers qui travaillent avec le feu font chauffer leur fer, pour le mettre en œuvre. La *forge* d'un Serrurier. On le dit aussi des autres metaux. La *forge* d'un Orfevre, d'un Fondeur. La concession de bâtir le Pont au Change de Paris a été accordée pour sixvints *forges* d'Orfevres.

On dit particulierement des Mareschaux, Il faut mener ce cheval à la *forge* pour le faire ferrer.

FORGER. v. act. Battre le fer sur l'enclume pour le travailler, & reduire en telle forme qu'on veut. Les arcs de carrosse *forgés* à froid sont les meilleurs. les Poëtes disent que Vulcain *forgea* les armes d'Achille & d'Enée. On dit aussi, *Forger* de la vaisselle d'estaim ou d'argent.

FORGER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui avance trop les pieds de derriere, & porte leurs pinces contre l'esponge des fers des pieds de devant.

FORGER, figurément, signifie, Controuver, supposer. *Forger* une bourde, une calomnie.

On dit proverbialement, Se *forger* des chimeres, pour dire, Avoir des visions creuses, faire des desseins imaginaires, avoir des terreurs paniques. On dit aussi, A *forger* on devient forgeron, pour dire, qu'à force de faire un mestier on l'apprend.

FORGÉ, ÉE. part. & adj.

FORGERON. f. m. Ouvrier qui travaille à forger le fer. On dit poëtiquement, que les Cyclopes étoient les *forgerons* de Vulcain.

FORGEUR. f. m. Ouvrier qui forge le fer, ou l'estaim, ou l'argent; pour en faire de petits ouvrages, comme espées, ciseaux, rasoirs vaisselle, &c.

On dit aussi figurément, un *forgeur* de nouvelles, de bourdes, de calomnies, en parlant de celuy qui les invente par plaisir, ou par meschanceté.

FORHUER. v. n. act. Terme de Venerie. Appeller les chiens à la chasse, leur donner quelque signal. *Forhuer* du cor, du cornet, du huchet, de la bouche. C'est le devoir du picqueur de crier, hucher, & *forhuer* en mots longs, & sons du cor.

FORHUS. s. m. Cri ou son du cor qu'on fait pour appeller les chiens. Le premier, le second *forhus* ou appel de chiens. on a fait le *forhus* en un tel endroit.

On appelle aussi le *forhus*, le lieu où se fait ce cri & appel des chiens.

Forhus, se dit aussi d'une partie de la proye ou des intestins du cerf portez au bout d'un baston par un valet, qui s'escarte de la curée pour obliger les chiens a le suivre & à obeir. On fait la curée du *forhus*, qui est la carcasse; les dedans sont encore pour la curée.

FORJETTER. v. n. Terme d'Architecture, qui se dit des bastiments qui se jettent en dehors, en saillie & hors l'alignement. Les Voyers ont inspection sur toutes les constructions qui se *forjettent* en dehors, & sur les voyes publiques.

FORJURER. v. act. Vieux terme de Coustumes, qui signifioit autrefois, Delaisser & abandonner le pays. *Forjetter* son heritage, c'est à dire, le vendre & aliener. En Normandie on disoit *forjurer* ou *forjuger*, quand on condamnoit un absent ou contumax.

FORLANCER. v. act. Terme de Chasse, Faire sortir une beste de son giste. Le lievre demeure ferme & rasé dans son giste, & ne se *forlance* point, s'il n'est bien questé.

FORLIGNER. v. n. Ne pas suivre la vertu & les bons exemples de ses Ancestres, de ceux dont on est issu, faire quelque chose indigne de leur race. La Noblesse de cette maison est fort pure, il n'y a pas un qui ait *forligné*. On le dit particulierement de ceux qui se sont mesalliez.

FORLONGER. v. act. On dit aussi *Fortlonger*. Terme de Chasse, qui se dit avec le pronom personnel, du Cerf qui tire de longue, & qui mene bien loin la chasse & les Chasseurs, ou qui s'esloigne fort des chiens. On dit aussi, qu'un chien chasse le *forlonge*, qu'il va de *forlonge*, pour dire, qu'il chasse de loin, qu'il sent de loin. Ce mot vient de *fort* & de *loin*.

FORMALISER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom possessif. Se scandaliser, s'offenser de quelque chose. Ce parent s'est *formalisé* de ce qu'on ne l'a pas invité à la nopce avec ceremonie.

FORMALISTE. adj. m. & fem. Celuy qui s'attache exactement aux formes, & qui n'en veut point demordre. Ce n'est pas estre bon Juge, que d'estre si *formaliste*.

Formaliste, se dit aussi d'un homme ceremonieux & façonnier, qui veut qu'on ait pour luy de grands egards, & avec qui on ne peut vivre franchement & en liberté. C'est un *formaliste* qui se fasche, quand on ne luy rend pas sa visite.

FORMALITE'. subst. fem. Regle prescrite pour faire des procedures judiciaires. Dans les contracts de Droit estroit on doit garder toutes les formalitez. l'obmission de la moindre *formalité* ruine une action en retrait lignager. Les *formalitez* destruisent les materialitez: raillerie morale de Rabelais.

Formalite', se dit aussi d'un certain ordre & bienseance qu'on garde en certaines ceremonies. Il y a des gens qui veulent qu'on garde avec eux toutes les *formalitez*, jusqu'aux moindres ceremonies.

FORMATION. subst. fem. Action par laquelle une chose se forme. La *formation* des metaux se fait dans les veines de la terre par de certaines vapeurs qui y sont fixées par la chaleur du soleil. la *formation* d'un abcés dans le corps. la *formation* d'un *fœtus*. On dit aussi en Grammaire, La *formation* d'un mot derivé d'un temps, d'un verbe.

FORMARIAGE. s. m. Vieux terme de Jurisprudence Coûtumiere, qui se dit de la celebration d'un mariage fait contre la Loy & la Coûtume, ou le droit des Seigneurs. Par les Coutumes de Bourgogne & de Meaux, de Vitry, de Troye, de Chaumont, les gens de serve condition ne se peuvent marier à femmes franches, ni hors la Justice du Seigneur sans permission, & doivent l'amende de *formariage*, ou un certain droit qui porte le même nom. En quelques lieux on dit *Feurmariage*, & mesmariage.

FORMATRICE. adj. fem. Terme de Physique. Les anciens Philosophes admettoient une vertu *formatrice* qui donnoit la forme à tous les corps.

FORME. s. f. Terme de Physique. C'est le second principe, qui estant joint à la matiere compose tous les corps naturels. Il n'y a rien qui n'ait sa matiere & sa *forme*. l'ame raisonnable est la *forme* de l'homme. on dispute fort au College, pour sçavoir s'il y a des *formes* substancielles, separées & independantes de la matiere. les *formes* des corps inanimez sont tirées de la matiere, où elles estoient en puissance, & non en acte.

Forme, est aussi l'apparence exterieure de tous les corps, & ce qui en dispose les parties selon leur quantité, estenduë en longueur, largeur & profondeur. Ainsi on dit, qu'un corps est de *forme* spherique, cylindrique; que les Diables se font voir en mille estranges *formes*; que Prothée changeoit de *forme*. Ce mot vient du Latin *forma*, qu'on pretend venir par metathese du Grec *morphè*.

Forme, signifie quelquefois, un moule, & se dit particulierement de ceux des souliers & des chapeaux, des bas, d'un luth, d'une guittarre, &c. même il se dit de la figure qu'ils ont acquise sur le moule. Remettre un chapeau en *forme*. mon Cordonnier a fait faire une *forme* exprés pour moy, pour me chausser. la *forme* de ce soulier est corrompuë.

On appelle au Manege, la *forme*, une dureté ou calus qui vient au pasturon, du cheval & qui souvent l'estropie.

Forme, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cette Republique a changé la *forme* de son gouvernement. un argument est en *forme*, quand il est selon toutes les regles de la Logique.

Forme. Façon, maniere de faire les choses. Ces lettres portent abolition d'un tel crime en quelque *forme* & maniere qu'il ait été commis. il a dit cela par *forme* d'entretien. il luy a rendu visite pour la *forme*, c'est à dire, par maniere d'acquit.

Forme, en termes de Jurisprudence, se dit de certaines regles establies par les Ordonnances pour faire les procedures de Justice; & en ce cas il est opposé au fond & à la matiere dont il s'agit. On a examiné la *forme*, il faut venir au fond. il faut qu'il y ait ouverture de Requeste civile dans la *forme*, avant que d'estre receu à contester sur le fond. on l'a despouillé de son bien sans *forme* ni figure de procés, pour dire violemment & sans procedures.

En termes de Chancelerie Romaine, on appelle des provisions en *forme* gratieuses, celles qui sont expediées en suitte d'une information de vie & mœurs

faite sur les lieux, de sorte qu'on n'a point besoin dans l'execution d'avoir un *visa* de l'ordinaire, comme en celles qu'on appelle *in forma dignum*.

On appelle un arrest en *forme*, un contract en *forme*, ceux qui sont en parchemin, en grosse, signez & sellez en *forme* probante & authentique.

En ce sens on le dit de toutes les autres choses où il y a quelques regles d'agir establies soit par les principes d'un art, soit pour des precautions qui sont à prendre, soit simplement pour la bienseance. Ainsi on dit, que les ennemis de la Medecine appellent les Medecins, quand ils sont malades, parce qu'ils veulent mourir dans les *formes* : que la recherche d'une fille, que son mariage ont esté fait dans les *formes*, pour dire, dans la bienseance & la regularité : qu'un Cavalier s'est battu dans les *formes*, pour dire, sans supercherie : qu'un Docteur a esté receu dans les *formes*, pour dire, aprés avoir esté examiné & passé par ses degrez : qu'une ville a esté prise dans les *formes*, pour dire, aprés un siege regulier.

FORME, en termes de Chasse, est le giste d'un lievre, où il est couché & immobile tant la nuit que le jour ; & c'est d'ordinaire entre deux sillons. On appelle aussi *forme*, le lieu où repose le renard.

FORME, en termes de Menuiserie, se dit des sieges qui sont dans le Chœur des Eglises pour asseoir les Prestres, les Chanoines & Religieux. C'est un tel Menuisier qui a fait les *formes* d'une telle Eglise. Du Cange dit qu'on leur a donné ce nom, à cause qu'à leur dos il y avoit plusieurs images de Sculpture ou de Peinture qu'on appelloit en Latin *forma*, *typus*. C'est aussi un banc estendu en longueur & sans dossier, qu'on transporte & qu'on range dans les lieux où on veut faire asseoir plusieurs personnes; & il est quelquefois garni de tapisserie ou d'estoffe. Du Cange croit que ce nom a été emprunté *à formis Monachorum*.

FORME, en termes d'Imprimerie, est une planche composée des caracteres d'Imprimerie selon l'ordre qu'on desire, qui sont enfermez dans un chassis de fer, & sur laquelle on tire les feuilles. Une feuille d'impression est composée de deux *formes*. il a fallu remanier cette *forme* pour la corriger.

FORME, en termes de Marine, est une partie d'un arsenal fermé de murailles où on fait la construction & le radoub des vaisseaux, dans laquelle on fait entrer la mer par une escluse, quand les œuvres vives sont faites, pour mettre par ce moyen le vaisseau à flot.

FORMER. v. act. & quelquefois neut. Donner la forme, l'être, la naissance à quelque chose. Le soleil aide à l'homme à *former* un homme. tout ce qui s'engendre se *forme* de quelque autre chose qui se corrompt.

FORMER, se dit aussi pour signifier simplement la figure. Le Potier *forme* ses vaisseaux comme il luy plaist. ces caracteres sont bien *formez*. la Geometrie enseigne à *former* toutes sortes de figures. un embrion n'a pas encore tous les traits bien *formez*.

FORMER un siege, en termes de Guerre, c'est, Faire des lignes de circonvallation pour fortifier son camp, & se disposer aux attaques de la place dans les formes.

FORMER, se dit aussi pour assembler plusieurs parties pour leur donner la forme d'un corps. *Former* une armée, une conspiration. *former* un escadron.

FORMER, se dit figurément des choses spirituelles. Il *forme* dans son esprit de grands desseins. il se *forme* des monstres pour les combattre. ce Juge a eu de la peine à *former* son advis. il a *formé* beaucoup de difficultez.

Il signifie aussi, Dresser, instruire, proposer des exemples à imiter. Ce Precepteur a bien *formé* l'esprit de son disciple. il a *formé* son stile sur celuy de Ciceron. il s'est *formé* sur de bons modeles.

FORMER, se dit au Palais des procedures qui se font sous certaines formes. Il a *formé* sa plainte. il a *formé* son inscription en faux, son opposition aux criées.

FORMER, se dit aussi en Grammaire de certains temps des verbes qui se font en changeant quelques lettres des autres. Le present se *forme* de l'infinitif. On dit aussi des mots composez, derivez, & de ceux qui ont même étymologie, qu'ils en sont *formez*.

FORMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FORMEZ, en termes de Fauconnerie, signifie, les femelles des oiseaux de proye qui donnent le nom à l'espece ; les masles s'appellent *tiercelets* : parce qu'en general la femelle de l'oiseau de proye est plus grande, plus forte & plus hardie que son masle.

FORMIER. subst. masc. Ouvrier qui fait des formes & des talons pour servir aux souliers.

FORMEL, ELLE. adj. Qui donne la forme. La cause *formelle* se joignant à la materielle, produit le corps ou le composé.

FORMEL, se dit figurément en Morale. Un passage *formel*, un texte *formel*, une loy *formelle*, pour dire, exprés & precis, & en la meilleure forme qu'on le peut souhaiter. Dans le même sens on dit, Donner une parole *formelle*, pour dire, positive & asseurée : une denegation *formelle*, pour dire, entiere denegation.

FORMELLEMENT. adv. D'une maniere formelle, asseurée. En Philosophie telle proposition est vraye *formellement*, qui est fausse materiellement.

On dit, Nier une proposition *formellement*, pour dire, entierement, tout à plat : S'opposer *formellement* à quelque chose, pour dire, l'empescher autant qu'on peut.

Il signifie aussi, Expressément, precisément. Cette loy est *formellement* contraire à vos allegations.

FORMERET. s. m. Terme d'Architecture, est un arc de voute d'ogive, qui forme la voute par une ligne diagonale.

FORMIDABLE. adj. m. & f. Qui fait peur, qui est à redouter. Les jugements de Dieu sont *formidables*. les forces de Xerxes étoient *formidables* à la Grece. ce Prince est *formidable* à tous les voisins.

FORMUER. v. act. Terme de Venerie. Faire passer la mue à un oiseau par artifice.

FORMUÉ, ÉE. adj. Un oiseau *formué* ne vaut rien.

FORMULAIRE. s. m. Escrit qui contient la forme du serment qu'on doit faire en certaines occasions. Un *formulaire* d'un acte de profession de foy. on a fait signer un *formulaire* touchant la doctrine de la Grace. Il y a aussi des *formulaires* de devotion, de prieres.

FORMULE. s. f. Certains termes prescrits & ordonnez pour faire quelque acte de Justice. Le Droit Romain estoit tout plein de formules. les stipulations, les divorces se faisoient avec certaines *formules* & en certains termes. on fait grand cas des *Formules* de Marculphe commentées par Mr. Bignon. Cneius Flavius avoit aussi publié de son temps les *formules* du Droit Romain, qui

furent fort bien receuës : c'estoient des termes concertez dans lesquels il faloit faire les contracts ; autrement le moindre defaut estoit capable de rendre nuls les actes les plus importants.

On appelle au Palais, Papier *formule*, le papier marqué ou tymbré, parce que le premier dessein de son establissement estoit d'y escrire des formules pour toutes sortes d'actes.

FORMY. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'une maladie qui prend au bec de l'oiseau de proye.

FORNICATEUR. s. m. Celuy qui commet fornication. Ce mot vient du Grec *porneus*, qui signifie un *impudique* : il n'y a qu'à changer la tenuë en aspirée. Cependant on le tire pourtant ordinairement *à fornicibus, in quibus scorta prostabant*.

FORNICATION. subst. fem. Terme de Theologie, est le peché de luxure qui se commet par deux personnes ; dont ni l'une ni l'autre ne sont point liées par le Sacrement de Mariage, ni par un vœu solemnel St. Thomas prouve que la simple *fornication* est deffenduë de droit naturel. ceux qui commettent les pechez de *fornication*, d'adultere, de mollesse, n'entreront point au Royaume des Cieux, dit St. Paul.

En termes de l'Escriture, *fornication* s'est dit quelquefois de l'idolatrie.

FORPAISTRE. v. n. Terme de Venerie, qui se dit des bestes qui vont chercher leur pasture en des lieux esloignez & hors de leur retraitte ordinaire.

FORPAYSER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. C'est un terme de Chasse, qui se dit des bestes qu'on poursuit, & qui s'esloignent de leur giste. Souvent un lievre *forpayse* trois lieuës durant sans s'arrester. On dit aussi, qu'elles *forpaysent*, lors qu'elles quittent les bois & se jettent en campagne, ou qu'elles s'en vont en une forest esloignée.

FORS. Preposition. Horsmis, excepté. Il faut faire toutes choses pour ses amis, *fors* celles qui sont contre l'honneur & la conscience. j'aime tous les divertissements *fors* le jeu. Ce mot vient du Latin *foris*.

FORSENANT. Terme de Chasse, est une epithete qu'on donne aux chiens courants qui sont ardents & vigoureux à supporter le travail de la chasse, sans se lasser, ni se rompre ni pour la chaleur ni pour le bruit.

FORSENE', ÉE. adj. Qui est emporté, d'amour, de colere, ou d'une autre passion, jusqu'à en perdre le sens & la raison. Quelques-uns escrivent ce mot avec un *c*, mais mal à propos, car il est évident qu'il vient de *sens*, comme qui diroit, *hors de sens*. Les Italiens disent *fuor di senno*.

On appelle en Blason, un cheval *forsené* ou effrayé, quand il est peint rampant.

FORT, FORTE. adj. Qui est de taille & de complexion robuste, qui a les nerfs vigoureux & bien bandez, capables de porter de gros fardeaux, de faire de grands efforts pour renverser, demolir, travailler, &c. Samson estoit le plus *fort* des Hebreux. l'elephant est le plus grand & le plus *fort* de tous les animaux. Milon Crotoniate estoit si *fort*, qu'il portoit un bœuf. On a dit des geants, qu'ils avoient les bras *forts* & nerveux. ce garçon est *fort* & puissant pour son âge.

FORT, se dit aussi dans les choses inanimées, de ce qui est solide, compacte, & qui peut soustenir de grands fardeaux, ou resister à des efforts violents. Un poitrail de charpente est assez *fort* pour soustenir toute une maison. il faut de *forts* arcboutans pour soustenir une grande voute. les remparts d'une telle place sont bien *forts*. cette cuirasse est *forte*, elle est à l'espreuve du mousquet. le drap de meusnier est une estoffe *forte* qui resiste à l'eau. la vache de Roussi est un cuir plus *fort*, plus espais que le marroquin.

FORT, se dit aussi de ce qui est difficile, qui donne de la peine à cultiver, à traverser, à prendre. Les terres *fortes* ou grasses sont difficiles à labourer, on a de la peine à y marcher. cette montagne est *forte* à monter, est trop rude. les lieux de marescages, de roches & de forests sont *forts* d'assiette. on a rendu cette place si *forte*, qu'il est difficile de la prendre. ce Seigneur est logé dans une maison *forte*, il ne craint point les Sergens. une prison *forte*, bien fermée, est difficile à forcer.

FORT, se dit aussi de ce qui est touffu & espais. Ce taillis est desja *fort*, il est prest à mettre en couppe. Il est trop *fort*, trop touffu. les bleds qui viennent en terres grasses sont plus *forts* que ceux qui viennent dans les sables. une barbe *forte*, est celle qui est piquante ou touffue.

FORT, se dit aussi de ce qui a un mouvement, une agitation violente. Le feu est le plus *fort* de tous les agents naturels, il dissout tous les corps. on a donné à cette viande un feu trop *fort*, elle est havie. le vent est trop *fort*, il faut caler les voiles. voilà une *forte* pluye qui nous menace d'une *forte* tempeste. la gelée a esté *forte* cet hiver, c'est à dire, rude & violente. ce malade a un poux *fort* & violent, sa fievre est *forte*.

FORT, signifie aussi, Ce qui agit par ses qualitez naturelles avec trop de violence & blesse les sens. Une haleine *forte*, est celle qui est puante, qui blesse l'odorat. le musc, quand il est pur, est si *fort*, qu'il blesse le cerveau, il donne la migraine. une souppe trop *forte* de sel, du beurre *fort*, qui est vieux & corrompu blessent le goust. du vin, du vinaigre trop *forts* picquent la langue. une voix trop *forte* ou trop aiguë blesse l'oreille. une couleur trop *forte*, trop esclatante, trop foncée, offense les veuës foibles. cette medecine étoit trop *forte*, elle a failli à faire crever ce malade.

FORT, se dit aussi des puissances qui se forment par l'assemblage de plusieurs choses. Une armée est *forte* quand elle est nombreuse. ce Prince est *fort* en soldats, en richesses. ce Marchand est *fort* en amis, en credit. ce General étoit plus *fort* en Cavalerie qu'en Infanterie.

FORT, se dit aussi relativement, de ce qui excede ce qui est juste & raisonnable, ou du moins qui est fixé & certain. La mesure de Paris est plus *forte* que celle de Chartres, elle est plus grande. un usurier prête son argent au denier *fort*, à un taux plus haut que celuy qui est taxé par le Roy. cette balance est trop *forte*, elle ne trebuche point facilement. ce poids est trop *fort*, il n'est pas assez juste. On dit, qu'un essai n'est pas assez *fort*, quand il est leger. On dit, qu'une taxe est trop *forte*, quand elle n'est pas proportionnée aux biens de celuy sur qui on la fait, qu'une somme est trop *forte*, lors qu'elle est excessive, qu'on ne la peut pas payer.

On appelle aussi, *Forte* monnoye, celle qui est de plus grande valeur que l'ordinaire : comme en l'ancienne Coûtume de Bourgogne, 25. sols *forts* valent 40. sols tournois. Ragueau. Il y a aussi dans la monnoye des pieds *forts*. Voyez *Pieds forts*. On appelle aussi, Vilains *forts*, les monnoyes qui étoient d'un plus gros poids que celuy de l'Ordonnance. On dit aussi au substantif, Travailler sur le *fort*, quand on taille des flancs ou especes qui pesent plûtost plus que moins, & au delà du poids ordinaire.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval est *fort* en bouche, quand il n'obeit pas au Cavalier, lors qu'il s'emporte.

FORT, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Dieu a pris souvent la qualité de *fort* & de puissant dans les batailles. On appelle une ame *forte*, un homme brave, vaillant & intrepide. Salomon cherchoit une femme *forte*, qui eût l'ame bien faite, qui n'eût point les foiblesses des autres. le Stoïque se vante d'être *fort*, parce qu'il ne se laisse point abattre par le revers de la fortune. Esprit *fort*, est un homme qui est bien gueri des opinions populaires fondées sur la preoccupation : mais on le dit quelquefois en mauvaise part d'un libertin.

On dit aussi, qu'un homme est *fort* dans une science, en un art, quand il y est habile, quand il a de l'avantage sur les autres. Il est *fort* en Geometrie, en Physique. il est *fort* à la *paulme*, aux eschets, il est plus *fort* que vous d'un quinze, d'une tour. cet escolier est un des *forts* de sa classe. cet Advocat est *fort* en raisons, il est *fort* en repliques : cet autre est *fort* en gueule, avantageux en paroles.

FORT, se dit aussi figurément de ce qui fait impression sur l'esprit. Les jeunes gens ont les passions *fortes* & violentes. ces personnes sont liées d'une *forte* amitié, d'un *fort* amour. une *forte* tentation.

On dit aussi, Cette expression est *forte*, soit en discours, soit en Peinture, pour dire, *fort* vive. un stile *fort* & serré. un fort raisonnement. On dit aussi d'une aigre repartie, Cela est trop *fort*, ce discours est un peu *fort*. cette injure est *forte*. On dit encore, A plus *forte* raison, quand on argumente du plus petit au plus grand, quand on est en plus *forts* termes. On dit aussi, qu'un objet fait une *forte* impression sur la memoire, sur l'imagination, pour dire, qu'on en conservera longtemps l'idée. la verité est bien *forte*, elle prevaut à la fin.

FORT, a encore plusieurs significations selon les mots ausquels on le joint.

Teste *forte*, est celle qui est bien saine & vigoureuse, tant à l'égard du corps, que de l'esprit. Cet homme boira jusqu'à demain sans s'enyvrer, il a la teste *forte*. il ne s'embarrasse point du nombre des affaires, c'est un tête *forte*; c'est la plus *forte* tête du Parlement, pour dire, le plus habile.

On dit, qu'un ressort est *fort*, quand il est difficile à bander; un coffre *fort*, quand il est difficile à forcer cause des barres de fer dont il est revestu, ou difficile à ouvrir, à cause d'une serrure à trois pesnes, & où il y a quelque secret. On dit aussi, qu'un ordinaire est *fort*; qu'un plat de rosti est *fort*, qu'une table qu'on tient est *forte*, lors qu'il y a beaucoup à manger, que les plats sont bien garnis, que chaque piece est grosse. un *fort* lapin. une *forte* piece de bœuf.

Eau *forte*, est une eau tirée par distillation à force de feu, du vitriol, du sel commun, alun, sel armoniac. Elle sert à graver sur le cuivre, & à dissoudre tous metaux. Voyez *Eau*.

La colle *forte*, est une matiere visqueuse & tenace qui sert à faire tenir ensemble le bois & autres choses semblables.

Main *forte*, se dit de l'assistance qu'on donne aux Officiers pour executer les ordres de la Justice. On a enjoint aux habitans de s'assembler, & de prester main *forte* pour l'execution d'un tel Arrêt. On dit aussi, qu'une terre est en main *forte*, pour dire, qu'elle est possedée par une personne puissante; qu'on auroit à faire à *forte* partie, si on l'en vouloit chasser.

On dit proverbialement, Il faut ceder au plus *fort*. Le plus *fort* l'emporte. Il aura *fort* à faire. Il est le plus *fort*, il portera les coups. Il se met toûjours du côté des plus *forts*. Jeunesse est *forte* à passer. On dit aussi, qu'un enfant est *fort* comme un Turc, pour dire, qu'il est *fort* robuste. On dit aussi, qu'un chien, qu'un coq est bien *fort* sur son pallier. On le dit aussi de l'homme quand il est chez luy. On dit aussi en faisant une imprecation, Vos *fortes* fievres quartaines.

FORT, se dit aussi substantivement de ce qui agit & resiste puissamment. Le *fort* de l'eau. le *fort* de l'âge. le *fort* de l'été. le *fort* de la guerre, de la peste. le *fort* de sa colere, de son amour. le *fort* de son mal, de son accès. au *fort* de l'orage.

En fait d'armes on appelle le *fort* de l'espée, la partie la plus proche de la garde. On le dit aussi de la lance.

Le *fort* d'un bois, ou les *forts*, sont les endroits où le bois est le plus espais, & où se retirent les bêtes fauves.

On appelle le *fort* de la balance Romaine, le côté le moins esloigné du centre de la balance. Le *fort* de la boule, est le côté où le bois est plus serré, & vers lequel la boule panche toujours. On dit aussi, Il faut mettre cette poutre sur son *fort*, sur le côté qui resiste le plus : ce qui se dit particulierement du bois *bombé* ou *courbé*, quand on met la partie la plus eslevée par-dessus.

FORT, se dit aussi d'un homme vaillant ou robuste L'Ecriture fait mention des trente *Forts* de David. On appelle à Paris les *Forts*, certains Crocheteurs qui se rendent maîtres des ports, & qui empeschent que d'autres qu'eux n'y travaillent. Il y a de ces *Forts* établis au port St. Paul par autorité de la ville pour descharger des marchandises; & aux autres ports on les appelle *Compagnons de riviere*. Il faut pousser à bout cette affaire; le plus *fort* en est fait, pour dire, le plus difficile.

FORT, signifie aussi, un château, une petite place fortifiée par l'art, ou par la nature. Un *Fort* à étoile. un *Fort* à cinq bastions. le *Fort* de Skink. on fait des *Forts* de campagne pour garder des passages, pour deffendre des lignes de circonvallation.

On dit figurément, qu'un homme est dans son *fort*, quand on l'attaque en quelque occasion où il se sçait bien deffendre. vous l'avez fait assigner au Parlement où il a tous ses parents, vous l'avez attaqué dans son *fort*. ne disputez pas contre luy en Theologie, car c'est son *fort*.

FORT. adv. augmentatif. Beaucoup. Il pleut *fort*, il vente de plus *fort* en plus *fort*. il est *fort* juste, *fort* beau. il aime *fort* cette beauté, elle luy tient *fort* au cœur. ils ont disputé *fort* & ferme, pour dire, long-temps.

On dit aussi adverbialement, Il se fait *fort* de ses parents. il a traitté comme se faisant & portant *fort* de sa femme. il se fait *fort* d'achever cette entreprise en tant de temps.

On dit proverbialement, le *fort* portant le foible, pour dire, Faire une compensation du bon avec le mauvais. il en connoist le *fort* & le foible. On dit aussi en guerre, il s'est recommandé à Notre-Dame de frappe *fort*.

FORTEMENT. adv. D'une maniere puissante & constante. Il a soûtenu constamment la mauvaise fortune, il a soûtenu *fortement* son opinion.

FORTERESSE. s. f. C'est un nom general dont on appelle toutes les places fortifiées soit par la nature, soit par l'art. Il est difficile de conquerir la

Flandre, à cause qu'elle est remplie de plusieurs *Forteresses.* une telle place étoit autrefois une *Forteresse* inexpugnable. il n'y a plus maintenant de *Forteresses* qu'on ne prenne, si elle n'est secouruë.

FORTERET. adj. masc. qui se dit d'un cheval qui étant surmené & outré de lassitude, devient étroit de boyau.

FORTIFIANT. adv. Qui fortifie. Il ne se dit qu'en cette phrase. Un remede *fortifiant* l'estomac, le cœur, &c.

FORTIFICATION. subst. fem. La science ou l'art de fortifier. Cet Ingenieur entend fort bien la *Fortification.* il y a des *fortifications* regulieres, & d'autres irregulieres. les *fortifications* à l'antique ne valoient rien, parce qu'elles n'étoient point flanquées. Ceux qui ont escrit des *fortifications* modernes, sont Jean Errard, Antoine de Ville, Marolois, Muchi, Sardi, le Comte de Pagan, Dogen, Futach, Stevin, Mallet, Blondel, le Pere Deschalles, Mr. de Vauban qui a fait un livre intitulé, le Directeur General des Fortifications, &c. Quelques-uns ont fait plusieurs ordres de *Fortification* à l'imitation de l'Architecture, & en ont appellé les unes à la Françoise, les autres à la Hollandoise, les autres à l'Italienne, &c. La *Fortification* a été inventée, afin qu'un petit nombre resistât à un plus grand. Le premier fondement de la *Fortification*, est que toutes les parties d'une place soient bien flanquées.

FORTIFICATION, se dit aussi de la place fortifiée, & de tous les travaux ou ouvrages qui servent à la flanquer ou deffendre, & en eloigner l'ennemi. C'est une *fortification* reguliere à cinq, à six bastions.

FORTIFICATION, se dit aussi de l'action de fortifier. On travaille à la *fortification* d'une telle place. cette *fortification* est de grande despence. un Tresorier, un Intendant des *fortifications.*

FORTIFIER. v. act. Rendre une chose plus forte. *Fortifier* une place, la munir de tout ce qui la peut rendre plus capable de se deffendre, de resister aux aux attaques des ennemis.

FORTIFIER, se dit aussi d'un mur, d'une poutre & autres choses qui supportent de grands fardeaux. Ce mur n'est pas assez espais, il le faut *fortifier* par des piliers, des chesnes de pierre.

FORTIFIER, signifie aussi, Reprendre ses forces. Ce malade se *fortifie* de jour en jour. la poudre de viperes *fortifie* l'estomac. On le dit aussi de l'esprit & des sciences. Il s'est *fortifié* dans cette resolution. il s'est beaucoup *fortifié* dans l'étude de la sagesse. cela *fortifie* ma crainte, mon raisonnement, mon soupçon. il se *fortifie* dans la vertu. le courage se *fortifie* par l'habitude. il s'est *fortifié* dans son opinion, aprés avoir veu cette experience.

FORTIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FORTIN. subst. masc. Diminutif de *Fort.* Petit *Fort* qu'on fait à la hâte pour deffendre un camp, particulierement dans un siege, où les principaux quartiers sont joints par des lignes deffenduës de *Fortins* & de Redoutes. Un *Fortin* à étoille, dont les côtez se flanquent les uns les autres.

FORTITRER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit des cerfs ou autres bestes qui ne passent point dans les lieux où il y a des relais ou des chiens frais arivez pour les courre. Ce cerf a *fortitré* deux fois.

FORTUIT, UITE. adj. Inopiné, qui arrive par hazard. Un Fermier n'est pas tenu des cas *fortuits*, s'il ne s'y est obligé. les combats qui se font dans une rencontre *fortuite* ne peuvent passer pour duels.

FORTUITEMENT. adv. D'une maniere fortuite, par hasard. On n'est point responsable de ce qui arrive *fortuitement.*

FORTUNAL. subst. masc. Coup de mer, fortune de mer, tempête ou orage.

FORTUNE. s. f. C'étoit autrefois une Divinité Payenne qu'on croyoit être la cause de tous les évenements extraordinaires: au lieu que c'est en effet la Providence divine qui agit par des voyes inconnuës & au dessus de la prudence des hommes.

En ce sens on a dit, Adorer la *Fortune*, sacrifier à la *Fortune.* On feignoit que la *Fortune* avoit le pied sur une rouë, pour marquer son inconstance: d'où vient qu'on a dit, la rouë de *Fortune*; Mettre un clou à sa *fortune*, pour dire, la fixer.

Maintenant on appelle *Fortune*, Ce qui arrive par hasard, qui est fortuit & impreveu. Il faut etre égal dans la bonne & dans la mauvaise *fortune.* il n'y a que les imprudents qui donnent tout à la *fortune.* plusieurs *Favoris* ont été le jouet de la *fortune.*

FORTUNE, se dit aussi de ce qui advient inopinément & contre l'opinion à la cause efficiente: ainsi, comme dit Ciceron, la santé fut renduë à Pherecejason par son ennemi, qui en le voulant tuer, fit ouverture d'un abscés que les Medecins ne pouvoient guerir. On dit en ce sens, Il est arrivé de bonne *fortune*, pour dire, lors que je ne m'y attendois pas. Et on le dit pour le bien & pour le mal. Il court *fortune* d'être Grand Seigneur; &, Il court *fortune* d'être pendu.

Biens de la *fortune*, sont les richesses: ce qui se dit par extension, des honneurs, des dignitez, & autres choses inconstantes & perissables. Un Stoique mesprise tous les biens de *fortune.*

FORTUNE, signifie aussi, l'établissement, le credit, les biens qu'on a acquis par son merite, ou par hasard. Cet homme fera *fortune*, poussera bien loin sa *fortune*, sçaura bien mesnager sa *fortune*, n'abusera pas de sa *fortune.* il faut qu'un homme sage se contente d'une *fortune* mediocre. heureux celuy qui ne change point de *fortune.* sa richesse est une *fortune* du jeu. il n'a jamais manqué de *fortune.*

On dit aussi, Busquer *fortune*, pour dire, Chercher à faire quelque gain ou établissement, du mot *buscar*, Espagnol, qui signifie, Chercher.

FORTUNE, signifie aussi les gens puissans & en credit. Ainsi on dit, Se sacrifier, s'attacher à la fortune de quelqu'un, se devoüer tout à lui, courir même *fortune* que luy, être compagnon de *fortune.*

On appelle un homme de *fortune*, Celuy qui n'ayant ni naissance, ni bien, parvient à quelque grande charge ou établissement. On a veu des soldats de *fortune* devenir Mareschaux de France.

FORTUNE, signifie quelquefois, Advantage; comme en cette phrase: Il n'y a pas grande *fortune* à faire à ce marché-là, pour dire, Il n'y a pas beaucoup à gagner.

On appelle en termes de galanterie, Bonne *fortune*, les dernieres faveurs d'une Dame, qui d'ailleurs passe pour prude. Ce galant est fort bien fait, il est homme à bonnes *fortunes*, à trouver des maistresses de merite. Corneille a dit en l'Illusion Comique, faisant parler une femme:

> Et la même action entre eux & nous commune,
> Est pour nous deshonneur, pour eux bonne *fortune.*

FORTUNE, en termes de Marine, signifie, Danger, tempeste. Le gros temps où le vent est forcé, qui cause les naufrages.

Ce vaisseau est eschoué par une *fortune* de mer. On appelle aussi, Voile de *fortune*, une voile quarrée d'une tartane, qui ne porte que de gros temps; car ses deux voiles ordinaires sont latines ou à tiers point. Il signifie encore, toute sorte de traverse ou de danger. Cet homme a couru *fortune* de la vie en plusieurs rencontres. Dieu vous garde de mal & de *fortune*, c'est à dire, de tout danger ou accident.

FORTUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Contre *fortune* bon cœur, pour dire, que le courage & la constance mettent à couvert de tous le revers de *fortune*.

On dit aussi, qu'un homme est artisan de sa *fortune*: pour dire, qu'il ne doit son avancement qu'à son merite. On appelle aussi communément la Cour, le theatre de la *fortune*, parce que c'est là où l'on voit le plus grands évenements de la *fortune*. On dit aussi par raillerie à un homme qui fait beaucoup de promesses, Je n'ay que faire d'aller en Hollande, ma *fortune* est faite.

FORTUNE', E'E. adj. Heureux. Les Anciens appelloient Isles *fortunées*, celles qu'à present on nomme *Canaries*, & où ils plaçoient les Champs Elisées. Les Voyages des Princes *fortunez*: c'est un vieux Roman.

FORVESTU. subst. masc. Homme de neant & inconnu à qui on a mis un bel habit sur le corps pour le faire passer pour riche. La pluspart des cautions qu'on presente sont des *forvestus*. Les uns croyent que ce mot vient de *forain*, ou estranger, inconnu; les autres de *fort*, qui est une espece de Crochetteur.

FOS

FOSSE. subst. fem. Profondeur, creux de terre au dessous du rez de chaussée. La terre s'est abysmée en un tel endroit, on y voit encore une grande *fosse*. il y a plusieurs Seigneuries qui s'appelent *De la Fosse*, à causes des *fosses* naturelles qui se sont trouvées dans la terre. Il fait dangereux de se baigner en cet endroit de la riviere, il y a des *fosses*. Ce mot vient de *fossatum*, ou *fossatus*, que les Auteurs de la basse Latinité ont fait de *fossa*. Menage.

FOSSE, se dit aussi des lieux que l'on creuse par art pour divers usages. On fait des *fosses* dans les jardins pour y planter des arbres; des *fosses* dans les vignes pour les cultiver & provigner; des *fosses* dans les basses-cours pour y mettre du fumier; des *fosses* dans une maison pour y recevoir les excrements humains. ce qu'on a appellé en Latin *fossa caca*, *latrina*.

On appelle Basses *fosses* dans les prisons, les plus creux & les plus sombres des cachots où on enferme les criminels. Il y a des *fosses* que font les Fondeurs, Plombiers & autres pour fondre leurs ouvrages; des *fosses* de Tanneurs pour y estendre leurs cuirs, & les preparer avec le tan.

FOSSE, se dit plus particulierement du lieu qu'on creuse exprés pour y enterrer un mort, soit dans l'Eglise, soit dans le cimetiere, ou ailleurs; & se dit méme du lieu de la sepulture. On va prier Dieu sur les *fosses* des parents & amis trespassez.

FOSSE, en termes de Marine, se dit des reduits qui sont sous le tillac des vaisseaux où l'on met les cables & le funin. Celle qui est vers le mast de misaine, s'appelle le *fosse aux cables*, & est le lieu où on les enferme. Celle qui est à l'avant du vaisseau, s'appelle *fosse à lion*, où on serre le funin, les poulies & les manœuvres de rechange, & où on loge le Contre-maistre.

Les Medecins distinguent la *fosse*, de la capacité. La *fosse* est comme une vallée renfermée de tous costez de collines: la capacité a une petite couverture à l'entrée, mais le dedans est plus large & spacieux. On appelle *fosse*, une petite cavité qui est sur le col au derriere de la teste.

On dit proverbialement, qu'un homme a un pied dans la *fosse*, qu'il est sur le bord de sa *fosse*, pour dire, qu'il est vieux, proche de sa fin. Un jeune homme dit aussi, Je pisseray sur sa *fosse*, pour dire, Je le suivivray. On dit aussi, Mettre la clef sur la *fosse* de quelqu'un, pour dire, Renoncer à ses biens, à sa succession, à cause d'une ceremonie qu'on faisoit autrefois, de mettre en ce cas les clefs de la maison & des coffres d'un deffunt effectivement sur sa fosse.

FOSSE' subst. m sc. Fosse ou ouverture de terre estenduë en longueur, qui sert à empescher un passage, ou à environner un champ pour en deffendre l'entrée. La Flandre est un pays tout entrecouppé de *fossez* & de ovvatragans. la creste d'un *fossé*. Ce mot vient de *fossatum*, qui a esté employé par plusieurs Auteurs Latins. Menage.

En termes de Guerre, on appelle *Fossé*, ce creux qui est entre l'escarpe & la contrescarpe au dessus du rempart. Il y a des *fossez* escarpez ou à fond de cuve, & d'autres en talur. les *fossez* secs & les *fossez* pleins d'eau ont chacun leurs avantages. la largeur d'un *fossé* doit estre plus grande que la longueur du plus grand arbre: on la fait de quinze à vingt toises; sa profondeur de quinze à vingt pieds. on a fait une descente dans le *fossé*, des travaux, des caponnieres pour deffendre le *fossé*.

FOSSETTE. s. f. diminutif, est un petit trou qu'on fait en terre pour y jetter & y faire tenir des balles, des noix ou des noyaux à quelque distance.

On appelle aussi *Fossettes*, certains petits trous qui se forment sur les jouës en riant, & qu'on nomme dans le dogmatique le *gelasin*; ce qui rend un visage plus agreable.

FOSSILE. adj. m. & f. Qui se trouve dans la terre quand on l'a creusée. Il y a un sel *fossile* dans la terre, comme dans le Duché de Cardonne. tous les metaux, & mineraux sont *fossiles*, & se trouvent dans les veines de la terre. on trouve dans l'Orient du borax & du salpestre *fossile*, au lieu des artificiels qu'on fait par deçà.

FOSSOYER. v. act. Enclorre un champ, un heritage de fossez. Cette maison a esté autrefois *fossoyée*. il a esté ordonné de faire *fossoyer* ses bois, quand on en a de contigus à ceux du Roy, pour les separer.

FOSSOYE', E'E. adj. Qui est entouré de fossez. La principale force d'une place, c'est d'estre bien *fossoyée*.

FOSSOYEUR, s. m. Celuy qui fait les fosses & les bieres pour enterrer les morts. Du Cange dit que le premier degré des Ecclesiastiques chez les anciens Chrestiens, étoit celuy de *Fossoyeur*, lequel avoit soin de l'inhumation des Fidelles, à l'exemple de Tobie.

FOU

FOU, FOLLE. adj. Qui a perdu l'esprit, le jugement. Il y a des *fous* plaisants, & des *fous* melancoliques, des *fous* à lier. quelques-uns ont dit que le monde n'estoit qu'un grand hospital de *fous*. On disoit autrefois *fol*, & on le dit encore devant une voyelle: *fol* espoir. Ce mot est

derivé

derivé par le Bon Medecin, du mot Grec *phocha*, qui signifie, *teste aigue*, à cause que cette conformation de teste est la pire de toutes; & il soustient qu'en plusieurs lieux on disoit autrefois *fox*, au lieu de *fol* & de *fou*. Menage le derive de *follus*, mot de la basse Latinité qui a esté fait de *follis*, *soufflet*, à cause que la teste des *fous* est pleine de vent. Nicod est de méme advis, à cause qu'on dit aussi un esventé, pour dire, un *fou*. Du Cange adjouste, que *follis* est un vieux mot François, & que *infollare* est proprement *buccam inflare*: & parce que les soufflets s'emplissent de vent, de là vient qu'on a appellé *fou* un sot, un superbe enflé de vent: d'où vient aussi qu'on a appellé, Esprits *follets*, des Demons qui ont le corps aërien, & qui font des *folies* & des illusions.

Fou, signifie quelquefois simplement, Enjoué, qui dit des plaisanteries. C'est un *fou* recreatif, qui ne laisse pas d'avoir beaucoup d'esprit: quelquefois aussi, un extravagant, un emporté. Ces desbauchez on fait les *fous* toute la nuit.

Fou, signifie aussi Maladvisé, imprudent, credule. *Fou* qui s'y fie. il a esté si *fou*, qu'il s'est marié sans prendre conseil. on est bien *fou* de se laisser tromper par les vanitez du siecle. vous estes bien *fou* de sortir par la pluye. c'est un *fou* de ne vouloir pas accommoder cette affaire. l'Evangile fait mention de cinq Vierges prudentes, & de cinq *folles*.

Fou, se dit encore en plusieurs occasions. Ceux qui ont voulu couper l'Isthme de Corinthe ont fait une *folle* entreprise. il n'a pas fait un *fou* marché.

On appelle aussi *fou*, celuy qui aime trop passionnement quelque chose. Cet homme est *fou* des tableaux, des curiositez, des livres. il aime sa maistresse jusqu'à en estre *fou*. il est *fou* de ses enfants.

On appelle aussi un chien *fou*, un chien enragé; & on dit en ce sens, Il escume, il bave, il mord comme un chien *fou*.

On appelle *Folle* farine, celle qui est si legere, qu'elle s'esleve en l'air, ou qui s'attache aux murs du moulin. *Folle enchere*, c'est une enchere qu'on fait sur une chose au delà de son prix raisonnable. On dit, Crier une chose à la *folle* enchere de quelqu'un, lors qu'il n'a eu le moyen de la payer, & qu'on la vend au rabais sur luy.

On dit en ce sens figurément, qu'un homme a porté la *folle* enchere de quelque chose, quand à son occasion il luy en est arrivé quelque mal. il a voulu separer les gens qui se battoient, il a esté blessé: il a porté la *folle* enchere de leur querelle.

On appelle Teste *folle*, un estourdi qui fait les choses sans les bien examiner, ou qui a des plaisanteries inconsiderées.

A la guerre on appelle Garde *folle*, la Garde avancée.

Fol appel, est un appel mal fondé. Quand la sentence est confirmée, on paye l'amende du *fol appel*, qui est de 12. livres.

Folle avoine. Voyez *Avoine*.

Folle inthimation, est un prise à partie d'un Juge qui a jugé dans l'ordre & sans prevarication. On condamne toûjours aux despens d'une *folle inthimation*.

Fou, est quelquefois substantif, & signifie, Bouffon. Les Princes ont des *fous* auprés d'eux pour les divertir, des gens qui font semblant d'estre *fous*, pour dire toutes sortes de plaisanteries en liberté.

Fou, au jeu des eschecs, est une piece dont le mouvement est toujours de costé & de guingois. On appelle le *fou noir*, celuy qui marche toujours sur les quarreaux noirs du tablier; le *fou blanc*, celuy qui marche sur les blancs; le *fou du Roy*, celuy qui est du costé du Roy; le *fou de la Reine*, celuy qui est au costé de la Reine; de là vient qu'on dit, Aux eschecs les *fous* sont les plus prés des Rois. Les Italiens l'ont appellé *alfino*, & l'ont tiré du Latin *alphinus*, signifiant la meme chose.

On appelle Garde *fou*, les barrieres ou parapets qui empeschent de tomber, qu'on met aux lieux eslevez ou dangereux.

Fou, se dit proverbialement en ces phrases. A chaque *fou* sa marotte. Tous les *fous* ne portent pas des marottes. Il m'a pensé faire devenir *fou*, *fou* à courir les ruës, pour dire, Il m'a fait mille traverses, mille mechansetez capables de me faire perdre l'esprit. J'y mettrois ma teste, qui est la gageure d'un *fou*. Cet homme est *fou*, ou le Roy n'est pas noble. Il est *fou* comme un jeune chien. Dieu aide à trois sortes de personnes, aux *fous*, aux enfants, & aux yvrognes. Il y a plus de *fous* vendeurs que de *fous* acheteurs. On dit aussi, A la presse vont les *fous*, pour dire, qu'il ne se faut pas empresser d'acheter les marchandises tandis que tout le monde en veut avoir. On dit aussi, Teste de *fou* ne blanchit jamais. A *folle* demande il ne faut point de responses. A barbe de *fou* l'on apprend à raire.

On appelle *Fou* de haute game, un *fou* achevé. On dit, que les *fous* & les enfants prophetisent, pour dire, qu'ils disent quelquefois la verité; qu'un *fou* advise bien un sage. On dit aussi, Plus on est de *fous*, & plus on rit, pour dire, que le nombre de gens sert à s'exciter l'un l'autre à la joye. On dit aussi, que les *fous* sont plus utiles aux sages, que les sages aux *fous*: c'est un dire de Caton l'ancien, parce que les sages profitent des folies des autres; ce qui n'arrive pas aux *fous* à l'égard des sages.

On dit aussi, (quoy qu'à tort) que tous les Poëtes sont *fous*; & aussi des Astrologues & des Chymistes, parce que plusieurs sont bourrus, ou trop entestez de leur art; ou parce qu'il y a quelque chaleur ou fureur dans leur genie qui leur cause quelque dereglement d'esprit, quelque maniere de vie particuliere.

FOUAGE. subst. masc. Droit qui est deu en quelques endroits au Roy, à un Seigneur sur chaque feu, maison ou famille. On l'appelle en quelques lieux, *fournage*, à cause du fourneau & cheminée. La premiere fois qu'on s'est servi de ce mot de *fouage*, fut pour signifier un impost que Charles V. en l'an 1379. leva sur chaque feu pour un an seulement, qui estoit d'un franc. Charles VI. en 1388. l'augmenta sous le même nom: & depuis Charles VII. le rendit perpetuel, & on l'appella *taille*. On l'a appellé en Latin *focagium pro singulis focis*.

On l'a dit aussi en quelques Provinces, du droit de chauffage dans un bois.

FOUAILLE. s. f. Terme de Venerie. C'est le droit qu'on fait aux chiens d'un sanglier quand il est pris, ainsi dit, parce que c'est une curée qui se fait sur le feu; qu'on a aussi nommé *cuierie*.

FOUAILLER. v. act. Donner le foüet. Ce terme est fort populaire, & vient portant du Latin *flagellare*.

FOUASSE. s. f. ou *Fouace*. Pain cuit sous les cendres: ce qu'on a dit aussi de quelques gasteaux ou galettes, & en quelques lieux *fouasse*. Ce mot vient du Latin *focacia*. Menage & Du Cange aprés Isidore. On a dit aussi *fogata*, *fogasa*, *fugacia*, & *fuacia*.

FOUASSIER. subst. masc. Marchand de fouaſſe. Rabelais fait mention de *Fouaſſiers* de Lerne.

FOUDRE. ſ. m. & f. Exhalaiſon graſſe & ſulphurée qui s'enflamme par le choc des nuës, & qui en ſortant avec violence fait un grand bruit, & des effets extraordinaires ſur la terre. On a toûjours armé les Dieux Payens de la *foudre*.

> Ces *foudres* impuiſſans qu'en leurs mains vous peignez,

dit Corneille dans ſon Polyeucte. Les lieux touchez de la *foudre* eſtoient eſtimez ſacrez chez les Anciens. les Cyclopes forgeoient les *foudres* de Jupiter. l'aigle portoit ſa *foudre*. C'eſt un crime digne de la *foudre*. On appelle le carreau de la *foudre*, cette partie ſolide qu'on dit eſtre cauſe des effets violents qui fait la *foudre* : d'où vient qu'on monſtre en quelques endroits des pierres de tonnere qui ſont fort ſuſpectes d'eſtre fabuleuſes & une impoſture. Ce mot vient de *fulgure*, ablatif de *fulgur*. Menage. Nigidius a eſcrit un Traité fort curieux de la *foudre*, qu'il appelle *Brontoſcopie*.

Foudre, ſe dit figurément de la colere de Dieu, ou des Rois. Les prieres que les Fidelles ont fait à Dieu, luy ont arraché, luy ont fait tomber la *foudre* des mains. ce Prince a une grande armée, on ne ſçait encore ſur qui la *foudre* tombera.

> Tout chargé de lauriers craignez encore la *foudre*.

Corneille dans le Cid.

On dit auſſi, que les lieux eſlevez ſont plus ſouvent frappez de la *foudre*, pour dire, que ceux qui ſont les plus favoris des Princes, ſont les plus ſujets aux grandes diſgraces.

On appelle auſſi figurément, les *foudres* du Vatican, les excommunications qui viennent de la Cour de Rome ; & les *foudres* de l'Egliſe en general, toutes les excommunications.

On appelle auſſi un grand Capitaine brave & diligent, un grand *foudre* de guerre ; & un grand Orateur, un *foudre*, un torrent d'éloquence.

On dit auſſi, que les canons vomiſſent leur *foudre* contre une place, quand ils la battent vigoureuſement.

Foudre. ſ. m. ſignifie auſſi, un grand vent & extraordinaire, une tempeſte, quoy qu'il n'y ait ni tonnerres, ni eſclairs : ce qu'on appelle autrement un *ouragan*.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe fait craindre comme la *foudre*, lors qu'il eſt violent, qu'il menace & bat ſouvent : qu'un homme, qu'un cheval, qu'un navire va viſte comme la *foudre*, lors qu'il court ou qu'il ſe meut avec grande impetuoſité.

FOUDRE. ſ. m. eſt auſſi un grand vaiſſeau contenant plaſieurs muids de vin, dont on ſe ſert en Allemagne, qu'on ne vuide point, & où on met toûjours du vin nouveau ſur le vieux.

FOUDROYANT, ANTE. Qui foudroye. Les canons *foudroyants*. Pericles eſtoit appellé un Orateur *foudroyant*.

FOUDROYER. v. act. Lancer la foudre. Les Titans furent *foudroyez* par Jupiter, à ce que diſent les Poëtes.

Foudroyer, ſignifie figurément, Battre une ville en ruine avec des canons, bombes, & autres machines. Ce baſtion fut *foudroyé* & mis en poudre en trois jours.

On le dit auſſi en matiere d'éloquence. Cet Orateur a *foudroyé*, a deſtruit toutes les raiſons de ſon adverſaire.

Foudroyé, ée. Frappé de la foudre. Un laurier *foudroyé* a paſſé autrefois pour un prodige.

FOUDROYEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſes eſt foudroyée. Le *foudroyement* des Geants.

FOUE'E. ſ. f. Sorte de chaſſe qui ſe fait la nuit à la clarté du feu le long des hayes avec des ravaux. Quelques-uns diſent *à la foye*.

FOUET. ſ. m. Petite ficelle fort deliée, dont l'agitation fait une impreſſion dans l'air ſi violente, qu'elle y cauſe du bruit, & fait de la douleur ſur les corps des animaux qui la reçoivent. Cette ficelle eſt trop groſſe, je ne veux que du *fouet*. Voſſius dit que les *foüets* ont ſervi autrefois à faire une eſpece d'harmonie dans les Feſtes de Bacchus & de Cybelle ; & qu'encore aujourd'huy les Tartares qui ont conquis la Chine ſe ſervent de *fouets* au lieu de trompettes, & que d'un ſeul coup ils forment trois ſons qui ſe font entendre l'un aprés l'autre.

Foüet, ſe dit par extenſion, des verges avec leſquelles les Cochers & les Chartiers touchent leurs chevaux, à cauſe d'un petit bout de cette ficelle qui y eſt attachée, & qui en fait le principal effet. On l'eſtend auſſi aux courroyes & lanieres de cuir dont on fait les *foüets* de poſtillon, & les *foüets* pour les ſabots des enfans.

Foüet, ſe dit encore de toute autre inſtrument de correction ou de mortification, comme verges de bouleau, de geneſt, de parchemin tortillé, de cordes nouées. Cet enfant eſt ſi incorrigible, qu'il faut toûjours avoir le *fouet* à la main. j'auray le *fouet*, & vous la feſſée. S. Hieroſme & les autres penitens ſont peints avec des *foüets* à la main. il ne faut craindre ni les *foüets*, ni les geſnes, pour ſoûtenir la verité. Borel derive ce mot de *fuſtis*, ſignifiant *baſton*.

Foüet, ſe dit auſſi de la correction même, & des coups qu'on donne avec le *fouet* ou les verges. Un eſcolier merite le *fouet*, quand il a frippé ſa leçon. les coupeurs de bourſe ont le *fouet* par la main du bourreau. on luy a donné le *foüet* ſous la cuſtode, c'eſt à dire, dans la priſon, & non pas en public : *ſub cuſtodia*.

On dit proverbialement, pour excuſer une faute legere, que la corde & le *fouet* en ſont dehors. On dit, qu'un homme veut faire claquer ſon *foüet*, quand il affecte de faire du bruit par ſes actions : ce qui ſe dit particulierement des Juges inferieurs, qui font quelques executions d'éclat.

FOUETTER. v. act. Donner des coups de *foüet*. Un bon Cocher ne doit gueres *fouetter* ſes chevaux. les eſcoliers qu'on *fouette* trop s'endurciſſent aux coups. On dit aux petits eſcoliers, qu'ils aillent à l'eſcole *fouetter* le maiſtre.

On dit auſſi en Maçonnerie, *Fouetter* le plaſtre, pour dire, le jetter contre un mur par aſperſion avec un balay, au lieu de le plaquer avec la truelle.

Foüetter, ſe dit auſſi d'un vent impetueux, qui en ſinglant couppe le viſage, & y fait des impreſſions ſemblables aux coups de fouet. dans les deſtroits des montagnes le vent y *fouette* cruellement.

On le dit auſſi des canons & des armes à feu. Il y avoit des canons ſur un cavalier qui *foüettoient* dans la campagne, & empeſchoient les approches.

Les Grecs ont dit figurément, que Xerxes avoit *foüetté* la mer, pour dire, qu'il l'avoit domptée, & qu'il y avoit jetté pluſieurs chaiſnes.

On dit proverbialement, Il n'y a pas dequoy *fouetter* un chat, pour dire, qu'une faute ou une accuſation ſont legeres.

FOÜETTÉ, ÉE. part. & adj. On appelle par ironie, un escolier qui a eu le foüet, un *foüetté*. On dit, qu'un pays est *foüetté*, qu'il est *foüetté* du mauvais vent, pour dire, qu'on n'y recueillera point de fruits dans l'année.

On appelle de la cresme *foüettée*, celle qu'on a fait eslever en l'air à force de la foüetter; & figurément on appelle Cresme *foüettée*, les choses qui ont belle apparence, & qui ne sont rien en effet.

On appelle en termes de Jardinage, une tulippe *foüettée*, quand elle est marquée de petites rayes, particulierement de rouge sur le blanc, qui ressemblent aux marques des coups de foüet. On le dit aussi des oeillets & des autres fleurs.

FOUETTEUR. s. m. Qui foüette. Tempeste estoit un grand *foüeteur* d'escoliers au College de Montaigu. Rabelais.

FOUGADE, ou *Fougasse*. s. f. Terme de Guerre. C'est un petit fourneau fait en forme de puits, large de huit à dix pieds & profond de dix à douze, qu'on prepare sous un ouvrage qu'on veut faire sauter, qu'on charge de barils ou sacs de poudre & qu'on recouvre de terre. On le fait joüer comme une mine par le moyen d'une saucisse.

FOUGER. v. act. Terme de Chasse, qui se dit du sanglier, quand il arrache la racine des fougeres & autres plantes. Ce qu'il leve avec son boutoir, s'appelle *fouge*, & les fosses qu'il fait pour cela, *affouchies*. On appelle aussi *fouge*, la paisson du sanglier en racines. Quand il trouve de quoy manger sans foüiller, on l'appelle *mangeure*.

FOUGERE, ou *Fougere*. s. f. On disoit autrefois *Feuchier* & *Fuchiere*. Petite herbe qui croist dans le bois; & elle sert principalement à faire du verre, aprés qu'on l'a reduite en cendre, à cause de la quantité du sel alkali qu'elle contient.

Il y a une *fougere* masle, qui ne jette ni tige, ni fruit, ni fleurs. ses feuilles sortent d'une queuë longue d'une coudée, fort chiquetées, & arrangées deçà & de là en forme d'ailes. son odeur est forte, & son goust est acre & astringeant. sa racine est à fleur de terre, & est noire & longuette. Matthiole dit qu'elle porte une graine au revers de ses feuilles, mais si petite, qu'on ne la peut discerner qu'à peine. La *fougere* femelle a des feuilles qui ne dependent point d'une simple queuë: car elle a plusieurs petites branches assez hautes, & plusieurs racines longues & courbées qui sont noires tirant sur le jaune: on en trouve aussi de rouges. On dit que si une femme enceinte marche dessus, qu'elle avortera. On l'appelle autrement en François, *Osmonde Royale*. En Latin *filix mas* & *filix femina*. Il y a une sorte de *fougere* qui croist sur les chesnes, qui est une espece de mousse de chesne, qu'on appelle *dryopteris*. Quelques Auteurs l'appellent aussi *feugera* ou *feugia*.

La *fougere* a dans sa racine la representation d'une aigle qui a les aisles étenduës.

On dit, Danser sur la *fougere*, pour dire, Danser sur l'herbe. Icy la tendre *fougere* est prise pour designer toute sorte de petite herbe. Des verres de *fougere*.

FOUGON. subst. masc. Le foyer ou la cuisine du vaisseau placé aux deux costez de l'avant vers le mast de misaine.

FOUGUE. s. f. Impetuosité, emportement de gens courageux, chauds & bilieux, qui est de peu de durée. Il est dangereux de combattre les François dans leur premiere *fougue*. les *fougues* des jeunes gens se passent avec le temps. Ce mot vient du Latin *fuga*.

FOUGUE, se dit aussi de quelques animaux, & particulierement des chevaux, des taureaux, des buffles, des chameaux, des elephans; & sur tout quand ils sont en chaleur. On le dit aussi des torrents enflez & de la mer agitée.

FOUGUE, en termes de Marine, se dit du mast & de la vergue d'artimon; qu'on appelle souvent, Mast de *fougue* ou de *foule*, Vergue de *fougue* ou de *foule*.

FOUGUE, se dit figurément des choses spirituelles. Quand un Poëte est en sa *fougue*, il fait merveilles. ceux qui rendoient des oracles, entroient en *fougue* pour prophetiser.

FOUGUEUX, EUSE. adj. Qui est chaud, colere, courageux ou sujet à entrer souvent en *fougue*. un homme *fougueux*, un Taureau *fougueux*.

FOVIE. s. m. est un petit abrisseau dont les feuilles servent aux Teinturiers pour teindre en noir.

FOUILLE. s. f. Action de foüiller. La *foüille* des terres pour les fondements de cette Eglise a couté tant.

FOUILLE-MERDE. subst. masc. en Latin *Scarabeus*, *Escarbot*. Insecte qui vit de fiente & d'ordure.

On appelle figurément, *foüille-merde*, Celuy qui escrit ou qui traitte des affaires sales & deshonnestes.

FOUILLER. v. act. Creuser la terre. On a commencé à *foüiller* les fondements d'un grand édifice en tel lieu. il faut *foüiller* jusqu'à ce qu'on trouve un bon fonds. Dans ce même sens on dit, que les cochons, que les taupes *foüillent* la terre, pour dire, qu'ils la remuent. On met des clous sur le grouin des pourceaux, pour les empescher de *foüiller* les prez, de les gaster. Ce mot vient de *fodiculare*; diminutif de *fodicare* & de *fodere*. Menage. De Valois le derive de *follare*, comme qui diroit, *manum in follem mittere*, *Mettre la main dans la poche*.

FOUILLER, signifie aussi Tirer quelque chose de la terre dans laquelle on creuse. On a *foüillé* de la pierre, de la marne dans tout ce canton. on *foüille* des mines pour en tirer l'or, l'argent, & les autres metaux. tout ce champ a esté *foüillé*, il est creux par dessous.

FOUILLER, signifie encore, Rechercher quelque chose en des lieux particuliers. On a esté *foüiller* dans toute la maison de ce faux Monnoyeur, pour voir si on n'y trouveroit point des outils. on a *foüillé* dans tous les papiers du cabinet de cet accusé d'heresie. on a *foüillé* ce voleur, on ne l'a trouvé saisi de rien.

FOUILLER, signifie simplement, Tirer, aveindre de quelque lieu. Il a *foüillé* dans sa poche, & en a tiré un tel papier. on est assez liberal de conseils, mais quand il faut *foüiller* dans sa bourse, on en demeure là. je reconnois bien qu'on a *foüillé* dans mon coffre.

FOUILLER, se dit figurément des choses spirituelles. J'ay *foüillé* dans ma memoire, & n'y ay rien trouvé de ce que vous dites. cet Historien a *foüillé* dans tous les tresors de l'Antiquitté, dans toutes les Archives, dans tous les Auteurs qui ont escrit devant luy. il ne faut pas *foüiller* trop avant dans les mystéres de la Religion.

On dit aussi, *Foüiller* les tombeaux, pour dire, Accuser, rechercher les actions des defunts.

FOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

FOUILLOUSE. subst. fem. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois, Sac ou poche. Il avoit de beaux escus en *foüillouse*. Rabelais.

FOUINE. s. f. Petit animal sauvage fait en forme de belette ou marte villageoise, qui frequente les maisons, qui fait grande guerre aux pigeons,

aux poulets, aux œufs. Son poil est fauve, noirastre, & le dessous de la gorge couvert de blanc. Il est estimé parmy les fourrures. Un manchon de *fouine*. les excremens de la *fouine* sentent bon. La chasse de la *fouine* se fait avec des bassets qui la vont chercher dans les granges ou greniers, & jusqu'aux combles des Eglises. En Latin *fuscina*, *à fusco pilo*. Saumaise. Nicod l'appelle aussi *mustela fenaria*, & dit qu'il faut escrire *foine*, pretendant que cela vient de *foin*, *à fæno*.

FOUINE, est aussi un instrument de fer à deux ou trois fourchons fort aigus, qui est emmanché au bout d'une perche, qui sert à eslever les gerbes de la grange sur le tas, & à percer de gros poissons qui s'endorment sur le sable dans des eaux claires & peu profondes, tant sur la mer que dans les viviers. Il vient de *fuscinola*, *fissina*, & *fuscina*, qui signifie, fourche ou trident.

FOUIR. v. act. Creuser la terre, y faire des fosses. *Fouir* un puits. on a beau *fouir* dans ce champ, on n'y peut trouver de l'eau. la principale façon des vignes, c'est de les *fouir* en temps & lieu. il faut *fouir* la terre, quand on n'a pas de quoy vivre. Ce mot vient aussi de *fodere*.

FOUI, IE. part. & adj.

FOULE. s. f. Presse qui est causée par l'arrivée de plusieurs personnes en un même lieu. La *foule* est grande aux Processions du Jubilé. on court en *foule* pour entendre ce Predicateur. Zachée ne pouvoit approcher du Sauveur à cause de la *foule*.

On le dit aussi de plusieurs choses qui sont en abondance en un même lieu. Les vivres venoient en *foule* dans le camp. les biens viennent en *foule* dans cette maison. les raisons viennent en *foule* en la bouche de cet Advocat. les eaux de ce torrent viennent en *foule* se descharger dans cette riviere.

On dit figurément: qu'un homme s'est tiré de la *foule*, pour dire, qu'il excelle en quelque chose, qu'il s'est signalé au dessus des autres.

FOULE, se dit aussi de la preparation des draps, des laines, des chapeaux, qu'on leur donne en les foulant ou pressant pour les rendre plus fermes. Il en cousté tant pour la *foule* d'une piece de drap.

En termes de Marine on appelle, Mast de *foule* & Vergue de *foule*, le mast & la vergue du mast de l'arriere ou l'artimon.

FOULE, signifie aussi, Surcharge, oppression. Le Roy ne donne point de privileges qui aillent à la *foule* de ses sujets. les longueurs des procedures vont toujours à la *foule* des parties.

On dit proverbialement, Se mesler dans la *foule*, pour dire, Profiter dans le trouble & dans la confusion.

FOULÉE. s. f. Terme de Venerie. C'est la marque ou legere impression que fait le cerf sur l'herbe, sur les feuilles, sur le sable qui marque sa trace.

FOULER. v. act. Presser quelque chose. On a été bien *foulé* à cette Procession, pour voir cette ceremonie. on *foule* les draps dans des moulins pour les rendre plus fermes. on *foule* la vendange dans les cuves pour en tirer la mere goutte. il faudra bien *fouler* cette marchandise pour la faire entrer toute en cette quaisse. On dit aussi, *Fouler* un chapeau, quand on le fabrique. Ce mot vient du Latin *fullo*. Menage aprés Scaliger.

FOULER, signifie aussi, Salir, gaster. Cette juppe est toute salie, car elle a esté *foulée* aux pieds. l'herbe de ce pré est toute *foulée*, toute gastée, on a trop dansé dessus. mon lit est *foulé*, est defait, quelqu'un s'est jetté dessus.

On dit aussi, qu'on fera *fouler* la paille à un prisonnier, pour dire, qu'on le mettra au cachot, ou il couchera sur la paille.

FOULER la terre, signifie quelquefois, la paistrir avec les pieds. Il faut *fouler* longtemps la terre grasse pour faire de la poterie, des tuiles, des bastardeaux. On dit aussi, *Fouler* la poudre, lors qu'on charge des canons, & qu'on bat la poudre avec le refouloir.

FOULER, signifie aussi, Offenser quelque partie du corps par quelque effort ou contusion. En jouant à la paulme, il s'est fait une destorse, & il s'est *foulé* un nerf. Et on le dit plus souvent des bestes de somme qui sont sujettes à estre *foulées* par le bast ou par la selle. On dit aussi, que les jambes sont *foulées* par trop de travail.

On dit, figurément, *Fouler* aux pieds les grandeurs, les vanitez du monde, pour dire, les quitter. *Fouler* aux pieds l'autorité des loix, les mespriser.

FOULER, signifie aussi, Surcharger, opprimer. Les Princes d'Orient *foulent* extremement leurs sujets. les petits tyrans de Province *foulent* bien les paysans.

On dit proverbialement d'un homme doux & pacifique, que c'est un bon Prince qui ne *foule* gueres ses sujets.

FOULÉ, ÉE. part. & adj. Terre *foulée*. *foulé* aux pieds. nerf *foulé*.

FOULERIE. s. f. Lieu où l'on *foule*. Ce Fermier a trois cuves dans sa *foulerie*. il faut porter ces draps à la *foulerie* pour estre en estat d'estre vendus.

FOULEUR. subst. masc. Ouvrier qui foule les draps.

FOULOIR. s. m. Lieu où les Artisans, Chappeliers, Bonnetiers, &c. foulent leurs marchandises chapeaux, bonnets, bas, &c.

FOULOIR, est aussi le manche qui sert au Canonier à charger le canon, à battre la poudre.

FOULON. s. m. Ouvrier qui prepare les draps en les faisant fouler. Moulin à *Foulon*: c'est un moulin lequel a une rouë dentée qui fait mouvoir deux ou plusieurs gros maillets de bois, qui successivement tombent sur les draps qu'on met dessous, qui deviennent par ce moyen plus fermes & plus unis. Les moulins à *Foulon* ont esté appellez en Latin, *fullonium*, & *fullentium*. Pline dit que ce fut un nommé Nicias fils d'Hermias qui inventa le premier le mestier des *Foulons*.

Il y a une herbe à *foulon*: c'est une herbe fort bonne à laver & à amolir les laines. Cette plante a les feuilles picquantes & espineuses, semblables au reste à celle de l'olivier. Sa tige est comme celle de la ferule, ou du fenouil, & est veluë en eté. En Latin *radicula*, ou *Lanaria herba*, ou *struthina*. Les Apothicaires l'appellent *condisi*.

FOULQUE. s. m. Oiseau de riviere que quelques-uns appellent *Diable*, à cause de sa noirceur. On l'appelle aussi *Monette* ou *Poulle d'eau*. En Latin *fulica*, ou *larus niger*.

FOULURE. s. f. Blessure qui vient par quelque effort ou quelque contusion. La *foulure* de ce cheval vient de ce que l'on n'a pas rembourré la selle. cette *foulure* de nerf vient d'un effort qui l'a allongé ou disloqué.

FOUPIR. v. act. Oster le lustre d'une estoffe à force de la manier, de la chiffonner. Cette femme a esté à la presse, ses habits, son linge ont esté *foupis*.

FOUPI, IE. part. & adj.

FOUR. s. m. Lieu où on cuit le pain & la patisserie. C'est une petite construction de brique, de chaux, ou de plastre, qui a une cavité ronde

d'environ un pied de hauteur, qui n'a qu'une seule ouverture. Chauffer le four, mettre le pain dans le four, manger des petits pastez à la gueule du *four*, pour dire, tout chauds. Un four de campagne qui est portatif.

FOUR BANNAL, ou *Four à ban* est le four public de la Seigneurie où les habitans sont obligez d'aller faire cuire leur pain.

FOUR, se dit aussi du lieu où est le *four* bannal. Au moulin & au *four* chacun va à son tour.

FOUR, se dit aussi de quelques autres plus grandes constructions qu'on fait pour faire cuire de la chaux, de la poterie, du plastre, de la brique, &c.

On appelle figurément & hyperboliquement un *four*, un lieu obscur & sombre. Je ne veux point de cette chambre, c'est un *four*. On le dit aussi d'un lieu chaud. Comment diable! à trente pas d'elle il fait chaud comme dans un *four*. Voiture.

On appelle, Pieces de *four*, certaines pieces de patisserie, comme tous les gasteaux, tartes & poupelins, & non pas les Pains benits, Brioches, pastez, & autres pieces de ce mestier.

On dit chez le Roy, *Four & fruit*, pour dire, le dessert.

En termes de Comediens, on dit, Faire un *four*, pour dire, qu'il est venu si peu de gens pour voir la representation d'une piece, qu'on a été obligé de les renvoyer sans la jouër.

On dit proverbialement, Ce n'est pas pour vous que le *four* chauffe, pour dire, Ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire. On dit aussi d'une bouche trop fenduë, qu'elle est grande comme un *four*.

FOURBE. s. f. Tromperie, desguisement de la verité fait avec adresse. Les honnestes gens sont ennemis de la *fourbe*.

FOURBE, adj. m. & f. & quelquefois substantif. Trompeur avec adresse & dissimulation. Lors qu'on a descouvert qu'un homme est un *fourbe*, qu'il a un esprit *fourbe*, on n'a plus de creance en luy. Ce mot vient de l'Italien *furbo*, qui peut avoir été fait du Latin *furvus*, qui signifie, *noir*: d'où vient qu'on dit, une ame *noire*, & *noircir* un homme, pour dire, le calomnier. Menage.

FOURBER. v. act. Tromper adroitement, finement. Ceux qui agissent avec sincerité, sont ceux qu'on *fourbe* le plus aisément.

FOURBERIE. subst. fem. Action de fourbe, ou coustume qu'on a de tromper, de desguiser. La *fourberie* est le vice des lasches, des gens de neant.

FOURBIR. v. act. Nettoyer, rendre poli & luisant. C'est une bonne servante, elle *fourbit* sans cesse ses chenets, sa batterie de cuisine, ses meubles.

FOURBIR, se dit plus particulierement des armes. *Fourbir* une cuirasse, un casque, & encore plutost des espées.

FOURBISSEUR, EUSE. subst. masc. & fem. Artisan qui vend & qui *fourbit* des espées.

On dit en proverbe, Estre teste à teste comme *Fourbisseurs*, parce que les *Fourbisseurs* sont l'un devant l'autre quand ils fourbissent des espées. On dit aussi, Se battre de l'espée qui est chez le *Fourbisseur*, pour dire, Disputer d'une chose qui n'est ni à l'un ni à l'autre de ceux qui contestent.

FOURBISSURE. s. f. Action de fourbir, nettoyement des armes.

FOURBU, UE. adj. Terme de Manege, qui ne se dit que des chevaux. Voyez *fourbure*.

FOUREUR. Terme de Chasse, qui se dit lors qu'on fait venir les chiens où l'on veut par les cris & par le sonner.

FOURC. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, toute chose qui faisoit un angle aigu. Le *fourc* d'un arbre, des doits, d'un chemin, des ruës: d'où viennent les mots de *fourche*, *fourcher*, *fourchu*, *fourchon*, & celuy de *quarrefourc*, comme qui diroit, qui a quatre ruës ou angles faisant un *fourc*.

FOURCHE. subst. fem. Long baston qui se termine par un bout en deux pointes. Les *fourches* servent à faner, à estendre du linge, &c.

On dit, Panser les chevaux à la *fourche*, pour dire, leur donner des coups de *fourche*, au lieu de les estriller. Et figurément on dit en ce sens, Faire une chose à la *fourche*, pour dire, la faire mal: Estre traitté à la *fourche*, pour dire, Estre maltraitté. D'autres croyent que ce proverbe vient, de ce que c'estoit anciennement la coustume de faire passer les vaincus sous le joug fait en forme de gibet, qu'on appelle autrement *fourche*, comme les Samnites firent passer les Romains aux *Fourches* Caudines: & en ce cas il signifie, *Maltraitter*, *mespriser*, & *humilier*.

FOURCHES. Gibet, colomnes de pierre eslevées pour marque d'une haute Justice. On y adjouste le mot de *patibulaires*, parce qu'on y attache en effet les pendus, où on y expose en public les suppliciez. Montfaucon étoit le lieu des *fourches* patibulaires de la Prevosté & Vicomté de Paris, où il y avoit seize piliers. Il y en a d'autres à quatre, à trois, à deux, selon le titre des fiefs qui ont droit d'en avoir. Les *fourches* à trois piliers appartiennent aux Seigneurs Chastelains; celles à quatre piliers aux Barons; celles à six piliers aux Comtes: mais cela est different selon les Coustumes.

FOURCHE-FIERE. s. f. *Fourche* qui est de fer par un bout à deux ou trois pointes, qui sert à remuer le fumier, & autres usages. Les Poëtes Burlesques appellent le Trident de Neptune, une *Fourche-fiere*. Ce mot a été dit par corruption de *fourche ferrée*, & il est ainsi escrit en quelques Autheurs. Menage.

FOURCHER. v. n. Se diviser en deux ou plusieurs branches. Plus les arbres sont couppez, & plus ils *fourchent*. Au contraire les cheveux *fourchent*, quand ils ne sont pas couppez, & quand on les laisse trop croistre.

On dit aussi, qu'un chemin *fourche*, quand il se divise en deux ou trois autres chemins à la maniere d'une fourche.

On dit figurément, que la langue a *fourché* à quelqu'un, pour dire, qu'il a pris un mot pour un autre, par une metaphore tirée des chemins qui *fourchent*, où il est aisé de se mesprendre.

FOURCHÉ, ÉE. part. & adj. Cheveux *fourchez*.

On appelle, Pied *fourché*, les animaux dont l'ongle ou la corne est divisée en deux parties, comme le bœuf, le mouton, &c. Moyse a ordonné qu'on ne mangeast que des animaux qui avoient le pied *fourché*, & qui ruminoient.

On appelle aussi, Pied *fourché*, la Ferme d'un droit qui est imposé sur les bestes à pied *fourché* qui entrent dans les villes pour y estre consommées.

En termes de Blason, on appelle *fourché* ou *fourchu*, ce qui est divisé en deux. Il se dit particulierement de la queuë du lyon, qui se trouve ainsi representée en plusieurs Escus, & qui en quelques-uns est passée en sautoir, comme en celuy de Bournonville.

FOURCHET. s. m. Apostume, froncle qui vient entre deux doits de la main, où il se fait comme une fourchette.

FOURCHETTE. s. f. Petite fourche. La vigne pousse de petites *fourchettes* qui luy servent à s'attacher aux branches ou aux perches qu'elles rencontrent.

FOURCHETTE, est aussi un petit instrument de cuisine ou de table pour tirer la viande du pot, ou quelque autre mets de dedans un plat pour le porter à sa bouche. *Fourchette* de fer. *fourchette* d'argent.

FOURCHETTE, en termes de Guerre, est un baston ferré d'un fer fourchu qui servoit autrefois à tirer un mousquet, afin de soustenir une partie de sa pesanteur & de le faire porter plus juste.

FOURCHETTE, est aussi une partie du pied du cheval: c'est une espece de corne tendre qui fait une espece d'arreste sur le milieu de la sole, & qui se partage en deux branches vers les talons en façon de fourche. Il vient plusieurs maladies dangereuses à la *fourchette* d'un cheval.

On appelle aussi *Fourchette*, un petit os divisé en deux pointes qui est entre les deux ailes des chapons & des autres volailles, & qui est le morceau le plus delicat.

FOURCHETTE, est aussi un morceau de bois garni de deux pointes de fer, attaché à la flesche d'un carrosse, qu'on lasche dans les montagnes pour empescher qu'il ne recule.

FOURCHON. s. m. C'est une des pointes d'une fourche ou fourchette. Une fourche à deux, trois, ou quatre *fourchons*.

FOURCHU, UE. adj. Qui se divise en deux ou plusieurs branches. Les arbres des taillis sont *fourchus* dés la racine. On dit qu'un homme n'est qu'un arbre *fourchu* & renversé. les vieux Poëtes appelloient aussi Arbre *fourchu*, une espece de virelay qui avoit un vers plus petit que les autres à l'endroit où la rime se changeoit.

FOURCHURE. subst. fem. L'endroit où une chose commence à se fourcher, à se separer en deux. La *fourchure* des doits. la *fourchure* des cheveux.

FOURGON. s. m. Espece de charrette dont on se sert pour porter du bagage & des munitions, soit à la campagne, soit à l'armée. Elle est d'ordinaire à quatre roues, & chargée d'un coffre couvert de planches en dos d'asne.

FOURGON, est aussi une piece de fer emmanchée qui sert à disposer le bois pour chauffer le four.

On dit proverbialement, que la pelle se mocque du *fourgon*, en parlant de deux personnes également ridicules qui se mocquent l'une de l'autre.

FOURGONNER. v. act. Tisonner, destiser le feu sous pretexte de le refaire d'une autre façon, en se servant de la pelle, des pincettes, du *fourgon*, ou de quelque autre ferrement.

FOURGONNER, signifie figurément, Brouiller, renverser tout dans un coffre, dans un cabinet, sous pretexte d'y chercher quelque chose.

FOURMI. s. f. Petit insecte tantost rouge, tantost noir, qui se trouve en prodigieuse quantité dans les troncs des vieux chesnes, & qu'on croit vivre ensemble avec une sorte d'œconomie. La *formi* vient d'un œuf qui se change en ver. Elle a douze petites incisions ou petits anneaux dont son corps est composé. Elle a deux yeux, deux cornes & des dents dans la teste, & six jambes qui sortent de sa poictrine. La premiere peau de la *fourmi* est parfaitement unie; ensuitte on y remarque des rides & des especes d'incisions; & enfin elle se divise en plusieurs parties. Elle se depouille de diverses peaux dans des temps differens. Cette derniere peau devient dure, comme de la corne ou de l'os, jusques là qu'il n'est pas possible de la percer avec une lancette fort aiguë, non plus que celle des escarbots nasicornes, & quelques autres insectes. Son bec est composé de deux dents qui s'estendent au dehors, sur chacune desquelles on void encore sept incisions qui paroissent comme autant de petites dents. Ses yeux sont tout à fait noirs. Ses cornes qui sont au dessus des yeux sont d'un chastain un peu brun, & sont composées chacune de douze petites parties revestuës de poils. Les jointures de la poitrine se divisent chacune en six parties aiguës qui s'avancent dehors. Ses reins sont composez de trois boutons, dont la figure approche un peu de celle des vertebres, & qui sont par tout revestus de poils assez roides. Ses jambes sont fortes & veluës, composées de six parties, dont celle qui est à l'extremité, est armée de deux ongles ou de deux pinces. Le ventre est un peu plus roux que le reste du corps. Il est luisant comme un miroir, & parsemé de petits poils. On n'y decouvre aucune partie qui puisse marquer qu'elle soit masle ou femelle; en quoy elle convient avec les abeilles. Mais il y a une autre *fourmi* masle qui a quatre ailes & des yeux beaucoup plus grands, ayant sur sa teste trois petites escailles semblables à des perles, qui le rendent different des autres *fourmis*. Sa structure & ses jointures sont aussi toutes differentes. Ses deux ailes de devant sont deux fois plus grandes & plus fortes que celles de derriere, & tout son corps est plus grand & d'une couleur plus noire. Les masles des *fourmis* ne servent qu'à la propagation, & cette pretenduë superiorité qu'on leur attribuë aussi bien qu'aux Rois des abeilles, ne procede que des mouvements puissants qui les portent à la generation. La *fourmi* mere est encore plus grosse que le masle, qui a aussi sur la teste ces trois petites escailles qui sont sur la teste du masle; & en cela elle differe des *fourmis* ordinaires.

On dit qu'il y a des *fourmis* blanches qu'on voit sur le haut du petit escueil de Pecno proche d'Athenes, dont le sommet est plein d'un sable d'une blancheur extraordinaire.

La *fourmi* a un zele & un amour extraordinaire pour ses petits, qu'elle conduit dans les lieux où ils peuvent trouver leur nourriture convenable; & quand ils sont coupés en deux, elle en remporte les pieces entre ses bras.

On envoye les prodigues à l'escole de la *fourmi*, qui fait des provisions l'esté pour l'hiver. On dit que la *fourmi* ronge le germe du bled, afin qu'il ne germe point dans la terre où elle le garde. On dit aussi qu'il y a des *fourmis* d'Inde qui sont ailées cornuës & grosses comme un loup, qui tirent l'or des mines. Mais cela est fabuleux. Il y a dans Angola un si grand nombre de *fourmis*, & si grosses, qu'on a trouvé des squelets de vaches qui en ont esté mangées en une nuict. Il y a des *fourmis* dans la Chine & dans le Tunquin qui volent en troupes sur des arbres, & y font une espece de gomme ou de cire dont on compose la Lique, si connuë par les Teinturiers, & qui est le principal ingredient de la cire d'Espagne.

On dit en proverbe, qu'une personne a mangé des œufs de *fourmi*, quand elle lasche beaucoup de vent: on dit aussi, qu'elle a des œufs de *fourmi* sous les pieds, lors qu'elle ne peut demeurer en place, qu'elle a grande envie de marcher. On dit qu'on rendra un homme plus petit qu'une *fourmi*, pour dire, qu'on l'humiliera beaucoup, qu'on le ruïnera.

FOURMILLER. v. n. Estre en grande quantité en même lieu. La France *fourmille* en beaux esprits, en gens braves. Les enfants *fourmillent* dans cette race. Ce mot vient de *formiculare*, diminutif de *formicare*, qui se trouve chez les Auteurs. Menage.

FOURMILLIERE. s. f. Lieu où naissent, où s'assemblent, où se tiennent les *fourmis*.

On le dit figurément de ce qui est en grande quantité en quelque lieu. Il y a une *fourmilliere* d'Advocats dans la Salle du Palais. il y a une *fourmilliere* de vers, de charençons dans ce tas de bled.

FOURNAISE. s. f. Lieu où l'on allume un grand feu. Il ne se dit gueres qu'en ces deux phrases de l'Escriture. Le Benedicite est le Cantique des trois Enfans dans la *fournaise*. Daniel. Le Juste s'esprouve dans l'adversité, comme l'or dans la *fournaise*.

FOURNAISE, chez les Monnoyeurs, est le lieu où ils travaillent, ou est leur banc & leur enclume, tant pour battre carreaux, que pour flatir & rechauffer les flans, & donner les autres façons de la monnoye.

FOURNEAU. s. m. Vaisseau propre à contenir du feu, & particulierement de charbon. Il y en a de plusieurs sortes.

Le *fourneau* domestique, ou d'Apothicaire, est celuy dont on se sert pour faire des confitures, pour mettre sous une marmite, ou un chauderon. Il est ordinairement de fer, & quelquefois de terre. Les *Fourneau* d'Orfevre, d'Affineur, sont plus grands & d'une construction differente. Les *fourneaux* à chaux, à plastre, à briques & autres poteries, sont de grandes constructions de brique ou de plastre propres pour les cuire.

Fourneau de Chymiste, est un vaisseau de terre où l'on ménage le feu qu'on donne par degrez par le moyen de certains trous qu'on nomme *registres*, qu'on ouvre ou qu'on ferme pour augmenter ou diminuer le feu. Il y en a de grands qui sont immobiles, qu'on nomme *athanors*, & de portatifs qu'on nomme *catholiques*, ou *universels*, où on peut faire toutes sortes d'operations, quand il n'y a pas quantité de matiere. Tout *fourneau* a son cendrier, sa grille, son foyer, sa porte, son dome, ses registres.

FOURNEAUX de forge, sont de grands lieux perpetuellement allumez avec du charbon, ou l'on fond le fer & les autres metaux. Il y a des forges où les *fourneaux* sont en un lieu, & la fonderie en un autre. Les *fourneaux* ne s'entretiennent qu'a force de charbon de bois.

FOURNEAU de Verrier, est un lieu assez ample & eslevé, où il y a un feu perpetuel de reverbere clos qui se fait avec du bois sec, pour cuire & y façonner le verre. Il est composé de plusieurs parties, sçavoir de chemin, de tissonniers, de la fosse, de l'œuil, de la tourte, des arcades, de la couronne, de la lunelle, de l'arche, des pieds, de place, de bouche, des boucassins, des cuisses: toutes ces parties sont expliquées chacune à leur ordre. Menage derive ce mot de *furnalia*, qui se trouve dans quelques Auteurs.

FOURNEAU de Charbonnier, est un lieu qu'on creuse dans terre, où on y arrange quantité de moyen branchage en forme de pyramide, puis on le couvre de terre; & on y met le feu par une ouverture qu'on y laisse, ou petit à petit le bois se convertit en charbon. Il n'est permis aux Charbonniers de faire qu'un certain nombre de *fourneaux* quand on abat une forest.

FOURNEAU, en termes de Guerre, est la partie de la mine où l'on met la poudre, & qu'on nomme autrement la *chambre*. Il a environ cinq ou six pieds cubes de vuide, & est chargé d'un millier de poudre ou environ, selon la nature du terrain à enlever. On appelle aussi, *Fourneau* superficiel, un caisson qu'on enterre sous quelque travail, où l'on enferme de la poudre ou des bombes, auquel on met le feu, quand l'ennemi s'est emparé du lieu où on l'a caché.

FOURNE'E. s. f. Le pain qui emplit le four à chaque fois qu'on le chauffe. Vous n'aurez que le pain de la seconde *fournée*; celuy de la premiere est retenu.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a pris un pain sur la *fournée*, pour dire, qu'il a fait un enfant à une auparavant la celebration du mariage.

FOURNIER, IERE. s. m. & f. Fermier du four bannal de la Seigneurie.

FOURNIL. s. m. Le lieu où est le four dans les maisons particulieres.

FOURNIMENT. s. m. Flasque, estuy à mettre de la poudre, que portent ceux qui ont des armes à feu pour les charger.

FOURNIR. v. n. & act. Livrer ce qu'on nous demande, pourvoir des choses necessaires. Ce Banquier m'a *fourni* tant d'argent à bon compte. ce Marchand m'a *fourni* tout ce dont j'avois besoin pour l'armée.

On dit aussi, Je ne sçay comment cet homme peut *fournir* à la despense qu'il fait. c'est le galant de cette femme qui *fournit* à l'appointement, comme si on disoit, qui luy donne des gages, des appointements.

FOURNIR, signifie aussi, Achever. Il a bien *fourni* sa carriere, tant au propre qu'au figuré. ces sies ne sont pas complets, voyez à les *fournir*, à y adjoûter ce qui y manque. il luy faut encore six soldats pour *fournir* sa Compagnie.

Il signifie aussi, Rendre plein, complet, garni. Ce concert n'estoit pas bien *fourni*, il y avoit du vuide, du manque dans la symphonie. cet estuy n'est pas *fourni* de toutes ses pieces, il y manque des ciseaux. Du Cange dit que ce mot vient de *furnire* de la basse Latinité, derivé à *furnis*, *fours*, parce qu'on a coustume de les emplir d'autant de pains qu'ils en peuvent tenir.

FOURNIR, en termes de Palais, *signifie*, Donner quelques actes ou escritures. On dit, *Fournir* de griefs de causes d'appel, de deffences. *fournir* son dire. il a perdu son procés par forclusion, faute par luy de *fournir* sa production, ses tiltres & capacités.

On dit aussi, qu'un homme est bien *fourni*, lors qu'il est gras & replet, que tous ses membres ont de l'embonpoint.

FOURNIR, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Sa memoire luy *fournit* toûjours de quoy entretenir la compagnie. son discours estoit bien *fourni*, plein de belles pensées. c'est un esprit prompt & vaste qui *fournit* à tout.

On dit proverbialement, qu'il faut *fournir* à quelqu'un de fil & d'aiguille, pour dire, qu'il luy faut *fournir* absolument toutes choses.

FOURNI, IE. part. & adj. La boutique de ce Marchand est bien *fournie*. la table de ce Prelat est bien *fournie* de gibier, &c. un discours bien *fourni*. un homme bien *fourni* de graisse. un bois bien *fourni*, bien touffu.

FOURNITURE. s. f. Ce qui sert à fournir, à pourvoir des choses necessaires. Ce Traittant a entrepris la *fourniture* de l'armée de vivres, de bled, de poudres, &c.

On dit aussi, qu'un Banquier a fait une grosse *fourniture* d'argent, quand il a fait tenir de l'argent, & lors qu'il l'a fourni en quelque lieu.

FOURNITURE, se dit aussi des menuës choses qui accompagnent celle qui est principale. Il faut payer tant à mon Tailleur pour les menuës *fournitures* de mon habit, les boutons, la soye, les poches, &c. avec cette salade de Laituës il faut de la *fourniture* ou de menuës herbes, comme estragon, cerfeuil, ciboulette, &c.

En termes d'Organistes, on appelle *Fourniture*, un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux qui servent à remplir & à faire entendre les orgues jusqu'au bout des grandes Eglises. Ce jeu a d'ordinaire quatre tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert & long d'un pied & demi, le second d'un pied, le troisiéme de huit pouces & demi, le quatriéme de demi pied. Quelquefois on y met six tuyaux sur marche, qui vont jusqu'à deux pieds ou environ.

Les Marchands de vin appellent à Paris une *Fourniture*, 21. muids de vin. & les Marchands de bled en Anjou appellent *Fourniture*, 21. septiers de grain.

FOURQUES, ou *Fourcats*. Terme de Marine. Ce sont des pieces de Charpenterie fourchuës qui entrent dans la construction du Vaisseau, & qu'on met sur les extremitez de la quille auprés des varangues où le vaisseau s'estrecit. On les appelle aussi *Sanglons*.

FOURRAGE. s. m. Paille ou herbe seche qui sert à nourrir les bestiaux & les chevaux. Il faut obliger les Fermiers à consommer tous leurs *fourrages* & pailles dans les metairies, afin d'avoir des engrais. les *fourrages* sont pailles de bled, cosses de pois & de vesces, & les grains qu'on donne aux chevaux & bestiaux, des faisseaux d'herbes dont on nourrit les vaches. Ce mot vient du Latin *far*, qui signifioit autrefois toute sorte de bled ou de grain. Menage dit qu'il vient de *foderagium*, qui a esté fait de *ioderum* ou *fodrum* : car les Latins ont appellé ainsi ce qu'on donnoit aux soldats tant pour leur nourriture, que pour celle de leurs chevaux, & en general aliment, d'où a esté fait *foarre* ou *feure*, *fourrage* & *fourrier*. Cujas & Du Cange le derivent de l'Allemand *futer*, qui signifie ce que mangent les chevaux, soit grain, ou *fourrage* : Voissius de l'Allemand *foden* ou *voeden*, qui signifie, *paistre*. Nicod le derive de *farrago*.

En termes de Guerre, on dit, Quartier de *fourrage*, pour dire, Mettre des Cavaliers en un lieu où ils puissent nourrir commodément leurs chevaux. Aller au *fourrage*, pour dire, Aller chercher du *fourrage*. En ce sens les foins & les grains y sont compris. Vne trousse de *fourrage*. On appelle, Ration de *fourrage*, la portion de foin, de paille & d'avoine qu'on distribuë à chaque Cavalier pour faire subsister son cheval chaque jour, c'est douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine.

FOURRAGER. v. act. Consommer les feurs & pailles d'une metairie. Il faut à ce Metayer deux cens moutons pour *fourrager* les pailles des bleds qu'on y recueille. les moutons ont *fourragé* ces gerbes, ont mangé l'espi, le grain, ce qui est propre à leur nourriture.

FOURRAGER, en termes de Guerre, signifie, Aller chercher du fourrage. On a *fourragé* aujourd'huy ce canton, demain on *fourragera* cet autre-là.

FOURRAGER, signifie aussi, Ravager, desoler, piller, ruiner un pays, y mettre tout en desordre. Les Suedois ont plusieurs fois *fourragé* toute l'Allemagne.

FOURRAGER, se dit aussi des bestes fauves qui viennent gaster les bleds, les jardins. Ces cerfs, ces sangliers ont *fourragé* tous les bleds des villages voisins de la forest. les lapins de cette garenne sont venus tout *fourrager* mon jardin.

FOURRAGER, signifie figurément, Brouiller, mettre en desordre une chambre, un cabinet. Cet homme est entré chez moy, il a brouillé, il a tout *fourragé* mes papiers, mes livres.

FOURRAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FOURRAGEUR. s. m. Cavalier qui va chercher du fourrage. On a commandé tant de troupes pour escorter les *fourrageurs*.

FOURREAU. s. m. Ce qui sert à couvrir, à envelopper, à conserver quelque chose. Pour les armes, on dit un *fourreau* d'espée, des *fourreaux* de pistolets, de faux *fourreaux*, des *fourreaux* d'arquebuse. En fait de meubles, on dit les *fourreaux* de chaises, ou des housses, qui couvrent les chaises sans estre clouées ; des *fourreaux* de quenouilles de lit : en fait d'habits, des *fourreaux* de manches, des *fourreaux* d'enfans, pour empescher qu'ils ne gastent leurs habits. Ce mot vient du Latin *forulus*.

FOURREAU, en termes de Manege, est la peau du cheval qui couvre son membre. Quand un cheval a le *fourreau* enflé, il faut le mener à l'eau.

On dit en proverbe, Il a couché comme l'espée du Roy dans son *fourreau*, pour dire, dans son habit, il ne s'est point deshabillé. On dit aussi communément quand on a tiré l'espée contre son Prince, Il faut jetter si loin le *fourreau*, qu'on ne le retrouve jamais, pour dire, que ce crime ne merite point de pardon.

FOURRELIER. subst. masc. Artisan qui fait des fourreaux de pistolets, & autres. Les Maistres Gainiers dans leurs Lettres prennent aussi la qualité de Maistres *Fourreliers*.

FOURRER. v. act. Faire entrer, introduire quelqu'un dans une maison, dans une affaire, en quelque lieu. Il a *fourré* son fils en une bonne Commission. il s'est *fourré* dans la Ferme Generale. ce jeune homme fera fortune, il est entrant, il se *fourre* par tout, il est toujours *fourré* dans les bonnes compagnies. Menage derive ce mot de *furrare*, qui a esté fait de *foderare*, & qui vient de l'Allemand *foeren*, signifiant la mesme chose. ou plutost il vient de *fourra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie, *remplir*.

FOURRER, signifie aussi, Mettre quelque chose dans une autre, l'y faire entrer. Il luy a *fourré* son espée au travers du corps. on ne sçauroit plus rien *fourrer* dans ce coffre, dans ce sac, il est trop plein.

FOURRER, signifie encore, Se cacher, se mettre en quelque lieu estroit. Au jour du Jugement le pescheur ne sçaura où se *fourrer*, il n'y aura point d'asile pour luy. quand on monstre une espée à ce poltron, on le feroit *fourrer* dans un trou. Nicod derive ce mot de *ferre*, ou de *forare*.

FOURRER, signifie aussi, Garnir de fourrures, ou d'autres choses qui gardent la chaleur. Ce vieillard a fait *fourrer* son justaucorps, il a son manteau double de panne, de ratine, il se *fourre* bien de peur du froid. en ce sens il vient du Latin *foderare*.

FOURRER, se dit aussi en parlant d'une fraude qu'on pratique dans les monnoyes, quand des flaons de cuivre ou de fer, ou des metaux alliez, sont couverts ou bordez de lames d'or ou d'argent, & ensuite passez dans les fers pour les monnoyer. Les Anciens ont *fourré* quelques monnoyes de cette

te façon. On le dit aussi des bottes de paille, de foin, & autres choses dont le dedans est de moindre valeur que le dehors.

FOURRER, se dit figurément en Morale des choses spirituelles. On ne sçauroit rien *fourrer* dans la teste de cet escolier, tant il est stupide. je ne sçay qui luy a *fourré* cette opinion dans l'esprit. ce Pedant a *fourré* cent trippes de Latin en son discours.

On dit proverbialement, qu'un homme *fourre* son nez par tout, pour dire, qu'il est incommode, qu'il se mesle des affaires où il n'est point appellé. On dit aussi, Il a bien *fourré* de la paille dans ses souliers, pour dire, il s'est enrichi.

FOURRÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle aussi une paix *fourrée*, une paix qui n'est faite qu'en apparence, & qui ne durera pas longtemps. un coup *fourré*, un coup qu'on porte avec furie & sans se mettre en garde, qui en fait recevoir un autre en même temps. une piece de monnoye *fourrée*, qui n'a que le dessus & les bords d'or ou d'argent, & le reste faux. une botte de foin, de paille ou autre marchandise, *fourrée*, quand on a mis le plus beau au dehors, & que le dedans est de moindre valeur.

On appelle en termes de Chasse, Lieux *fourrez*, les espiniers & les forts du bois où les bestes noires font leur demeure.

On appelle des langues *fourrées*, certaines langues de cochons qui viennent de Touraine, faites de certain hachis de viande recouvert de la même peau de la langue.

On dit proverbialement, un innocent *fourré* de malice, en parlant d'un homme qui est meschant dans l'ame, & qui semble en apparence estre simple.

FOURREUR. s. m. Marchand Pelletier qui vend des manchons, des habits fourrez de peaux. Les *Fourreurs* composent un des six corps des Marchands de Paris. Les compagnons Fourreurs commencent à veiller ou à travailler aprés souper le lendemain de la Mi-Aoust.

FOURRIER. s. m. Officier qui marque les logis pour le Roy, & toute sa Cour, quand il voyage. On est fort incommodé en suivant la Cour, quand on n'est point logé par *fourriers*. Ce mot est derivé de l'Allemand *furrier*, & de *fureren*, qui signifie, *conduire*. Menage. Du Cange le derive de *fodrariis qui ad fodrum exigendum pergunt* : les *Fourriers* faisoient aussi autrefois la charge de Pourvoyeurs.

Il y a aussi des *Fourriers* dans les Compagnies des gens de guerre, qu'on nomme autrement *Mareschaux des logis*. Voyez *Fourrage* pour l'origine.

FOURRIERE. s. f. Lieu destiné à serrer le bois dans la Maison du Roy ou des Princes, & où s'en fait la distribution. Il y a un Chef de *fourriere*, & autres Officiers qui y servent dans la Maison du Roy.

FOURRURE. s. f. Garniture de peaux qu'on met aux habits pour les rendre plus chauds ; ou pour leur servir d'ornement. La *fourrure* d'un manchon, d'un Justaucorps est fort necessaire pendant l'hyver. les manteaux des Ducs & Pairs ont des *fourrures* d'hermine pour estre plus magnifiques.

FOURRURE, signifie aussi, les peaux mêmes dont on garnit les habits. Les martres Zibellines & autres riches *fourrures* viennent de Moscovie. Du Cange derive ce mot de *furrura*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la meme signification.

FOURRURE, est aussi un habit que portent les Docteurs & Bacheliers d'une Université, qui sont des marques de leur caractere & de leur qualité. Un Bachelier n'oseroit aller à un acte dans sa Licence, sans avoir sa *fourrure*.

FOURRURE, est aussi un terme de Blason. Dans les Armoiries il y a deux metaux, cinq couleurs, & deux *fourrures*, pannes, ou peaux velües, sçavoir l'hermine & vair expliquées à leur ordre.

FOURRURES, en termes de Marine, sont des fils ou cordons de vieux cables qu'on met en tresse pour couvrir & envelopper les manœuvres & cables de service, & empescher qu'ils ne s'usent.

FOURVOYEMENT. sub. masc. Esgarement, sortie du droit chemin. La faute du guide a esté cause de nostre *fourvoyement*.

FOURVOYER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'egarer, sortir de son droit chemin, ne se pouvoir retrouver. il est aisé de se *fourvoyer* dans les forests. on doit prendre des guides pour empescher qu'on ne se *fourvoye*, quand on voyage de nuit, ou en pays inconnu. On le dit aussi au figuré. Il est aisé de se *fourvoyer*, de se perdre, quand on suit ses passions & la raison humaine. Ce mot vient de *foras* & *via*, c'est à dire, *hors la voye* Nicod.

FOURVOYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FOUTEAU. s. m. Arbre de haute fustaye, qu'on appelle autrement *Hestre*, qui est commun dans les forests, dont le bois est fort sec, rempli de plusieurs petits bouillons ou endroits polis, & qui petille fort dans le feu. En Latin *fagus*.

FOY

FOY. s. f. Don de Dieu qui nous fait croire fermement les veritez qu'il a revelées à son Eglise. S. Paul dit que c'est le fondement des choses que l'on espere, & une preuve certaine de ce qui ne se voit point. aux Hebr. chap. 11. vers. 1. La *foy* est la premiere des vertus Theologales. si on avoit de la vraye *foy* gros comme un grain de moutarde, on transporteroit les montagnes dans la mer, dit le Sauveur. Pour estre sauvé, il faut vivre & mourir dans la *foy*.

On appelle *Foy divine*, toutes les veritez qui sont contenuës dans l'Escriture.

FOY HUMAINE, est la creance qu'on donne aux paroles des hommes. Il faut toujours entretenir tout ce qui a esté fait sous la *foy* publique. Les Peres sont des Auteurs dignes de *foy*. Profession de *Foy*, est une formule qui contient tous les articles de la croyance de l'Eglise, qu'on fait lire & jurer à ceux qui abjurent l'heresie, ou à ceux qui entrent en quelques dignitez Ecclesiastiques. Le Symbole de la *foy*, c'est le Credo ou le Symbole des Apostres.

FOY, signifie encore, Serment, parole qu'on donne de faire quelque chose, & qu'on promet d'executer. Dans les anciens Edits on en promettoit l'execution en *foy* & parole de Roy. la *foy* de Gentilhomme, la *foy* de Marchand estoient autrefois fort en credit. les Carthaginois renvoyerent Attilius Regulus sur sa *foy*, & il revint se remettre prisonnier. Par vostre *foy* le croyez-vous? Il en a juré sa *foy*.

On dit aussi, Laisser une homme sur sa *foy*, pour dire, l'abandonner à sa conduite. On le dit aussi d'un cheval qu'on laisse en liberté d'aller paistre où il voudra.

La *foy* conjugale, est la *foy* que le mari & la femme se donnent en se mariant. On appelle aussi une *foy*, la representation de deux mains jointes ensemble, qui sont un tesmoignage de *foy*.

En termes de Jurisprudence, on dit qu'il y a des contracts de bonne *foy*, comme les ventes, eschanges, louages & autres, où l'on se confie à la probité des contractans, & dont on interprete favorablement les intentions; d'autres qui sont de droit estroit, & qu'on doit executer à la rigueur. La prescription n'a lieu, que lors qu'on possede de bonne *foy*.

On dit aussi, qu'une piece revestuë de ses formes fait *foy*, pour dire, qu'on y adjouste *foy* en Justice, qu'on croit à son tesmoignage. en *foy* de quoy on a fait apposer le seel a ces presentes.

On dit aussi, un homme de *foy*, pour dire, un vassal qui a fait la *foy* & hommage ou serment de fidelité à son Seigneur pour un fief qu'il tient de luy à cette condition. On dit en Fauconnerie, qu'on laisse aller un oiseau sur sa *foy*, lors qu'on ne luy donne plus de filiere, & qu'on le reclame en liberté.

On appelle aussi *Foy* en termes de Blason, deux mains jointes ensemble. Il portoit de gueules à la *foy* d'argent.

EN BONNE FOY, adv. *De bonne foy*. Sincerement. En bonne *foy*, croyez-vous cette extravagance?

On dit proverbialement, qu'un homme est fait à la bonne *foy*, ou vit bien à la bonne *foy*, pour dire, qu'il est bien niais de croire aux apparences, ou à tous ceux qui luy donnent des paroles, qui croit tout ce qu'on luy dit. On dit d'un meschant homme, qu'il n'a ni *foy*, ni loy.

FOYE. s. m. Partie noble de l'animal où on pretend que se fait la sanguification, qui est le principe & la source des veines, dont ensuitte se fait la distribution par tout le corps. Il est situé en l'hypocondre droit sous le diaphragme & les faulses costes. Sa substance est continuë, quoy qu'Hippocrate le divise en cinq lobes; ce qui ne se trouve vray qu'aux bestes à quatre pieds. Sa chair ressemble à du sang figé ou caillé, ou rosti par la chaleur: ce qui a fait qu'Erasistrate le premier l'a appellé *Parenchyme*, c'est à dire, *Effusion* ou *amas de sang*. C'est du *foye* que sort le sang qui entre dans les grands vaisseaux de la veine porte & de la veine cave. Platon a creu que c'estoit le principe de l'amour: d'où est venu ce mot Latin, *Cogit amare jecur*; & on tient que les poltrons & les goulus l'ont plus grand que les autres. Sa figure est ronde du costé droit, mais du costé gauche il s'amenuise & aboutit presque en angle aigu. Sa partie de dessous est cave ou creuse; mais la superieure, qu'on appelle sa teste, est gibbeuse, polie & ronde comme une vouté: ce qui fait que les Grecs l'ont appellé *hepar*, c'est à dire, *suspendu* & *vouté*. Les Latins l'ont appellé *jecur*, comme qui diroit, *juxta cor*, c'est à dire, *auprés de l'estomac*, que les Anciens appelloient *cœur*: & les François l'appellent *foye*, parce que, comme dit Du Laurens, c'est le *foyer* ou la cuisine où se cuit & se prepare le sang. Saumaise le derive de *ficatum* Latin, ou du Grec moderne *sycoton*, qui signifie *foye*. Menage & Guiete le derivent de *feca*, qu'ils pretendent avoir esté formé de *hepar*. Voyez leurs raisons. Hippocrate l'appelle souvent par excellence *hypocondre*, parce qu'il est situé sous le diaphragme, & les fausses costes du costé droit.

Dans les animaux le *foye* est la partie la plus delicate. un *foye* de veau. on fait des ragouts de *foyes* gras de chappons, poulets & pigeons. le *foye* d'un brochet, d'une raye, &c.

On dit, qu'un homme a des chaleurs de *foye*, quand il a quelques boutons au visage qui proviennent d'un sang aduste. On le dit aussi au figuré, pour dire, qu'il a des emportemens de colere.

On dit proverbialement & bassement, Vous avez bon *foye*, Dieu vous sauve la ratte, quand un homme est paisible & va trop à la bonne foy, ou quand on parle de luy avec ironie.

FOYER. s. m. L'atre de la cheminée d'une chambre où on fait le feu. Les Penates des Anciens estoient appellez les Dieux des *foyers*. Ce mot vient du Latin *focularе*. Menage.

FOYER, se prend quelquefois pour la maison. Ce Gentilhomme a envoyé ses enfants à la guerre, & il est demeuré pour garder son *foyer*. Cela se dit aussi des faineants ou poltrons qui ne veulent point s'esloigner du coin de leur feu.

FOYER, en termes de Marine, se dit des feux allumez au haut d'une tour eminente, pour donner la nuit par leur lumiere l'adresse aux vaisseaux, comme la Tour de Cordoüan sur la riviere de Bourdeaux, les Lanternes de la Rochelle, de Boulogne, de l'Escluse, le Phare d'Alexandrie, &c. On le dit aussi des feux que ceux qui font le guet sur la coste doivent avoir pour faire des signaux. On appelle aussi *foyer* dans les vaisseaux, l'endroit où on fait le feu.

FOYER, en termes de Geometrie, se dit des centres, des ellypses, des paraboles & des hyperboles où aboutissent les reflexions des rayons qui tombent sur leurs surfaces, & d'où on tire des lignes qui ont de particulieres proprietez amplement demonstrées par Appollonius Pergeus dans ses Sections Coniques. Les Ellypses ont deux *foyers* ou centres sur lesquels la figure est descrite, d'où les lignes qui sont tirées à quelque endroit que ce soit de la circonference, égalent estant prises ensemble le grand Diametre.

On appelle aussi *foyer* dans les miroirs ardens, le point brullant où se rassemblent les rayons, soit par reflexion, soit par refraction à travers un verre de lunette, quand il est taillé en sorte que les rayons soient convergents.

Le *foyer* Solaire, est un rond ou cone de brillante clarté & fort vive, qui se forme des rayons de lumiere brisez dans un verre spherique, & convergents qui aboutissent à un point brullant. C'est une erreur de croire que ce *foyer* soit justement au centre du verre qui a causé la refraction: il ne va que jusqu'au tiers ou au quart du rayon. Il faut que la retine soit au *foyer* du cristallin afin que la vision soit parfaite.

En termes de Medecine, on appelle *foyer*, le lieu où on croit qu'est le principe & le levain de la fievre. Les fievres tierces & quartes viennent de ce que la corruption des humeurs s'est faite en deux ou trois *foyers* differents.

FRA.

FRACAS. subst. masc. Grande destruction faite avec bruit & violence. Les bombes qu'on a jettées dans cette ville y ont fait un grand *fracas*. un canon chargé à cartouches fait un grand *fracas* dans un bataillon. les loix se taisent pendant le *fracas* des armes.

FRACAS, se dit figurément des choses qui font du bruit & de l'éclat. Ce Seigneur est venu avec grand train, & fait belle despence, il fait grand *fracas* à la Cour. quand le Cid parut sur le Theatre, il fit un espouvantable *fracas* dans le monde.

FRACASSER. v. act. Briser en plusieurs pieces. Ce Capitaine eust la teste *fracassée* d'un coup de mousquet. les soldats ont tout *fracassé* dans ce village.

FRACASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FRACTION. s. f. Rupture, action par laquelle

tion de l'Hostie se fait par le Prestre en trois parties. le Sauveur ne se fit connoustre aux Pelerins d'Emmaus que lors de la *fraction* du pain, En St. Luc.

FRACTION, en termes d'Arithmetique, est une unité, qu'on divise en plusieurs moindres parties. Une *fraction* est toujours composée de deux nombres, l'un qu'on nomme *numerateur*, & l'autre *denominateur*. O les separe par une ligne en cette sorte 29/60 vingt-neuf soixantiesmes.

FRACTURE. s. f. signifie aussi, Rupture, mais en d'autres occasions. Il y a une *fracture* à ce mur qui fait qu'il menace ruine. les voleurs qui entrent en une maison par bris & *fracture* de portes, meritent la mort. Les Juges ordonnent qu'on entrera dans une maison par bris & *fracture* de portes, quand on a fait refus de l'ouvrir aux Officiers de Justice pour faire quelque execution.

Les Medecins appellent proprement *fracture*, la solution de continuité qui se fait en l'os, quand il est froissé, brisé ou esclaché par quelque cause externe.

FRAGILE. adj. m. & f. Foible, qui se peut facilement briser. Le verre est *fragile*. l'albastre seroit la plus belle des pierres, si elle n'estoit point molle & *fragile*.

FRAGILE, se dit figurément en Morale, de la fortune, des biens & des grandeurs de ce monde. Il ne faut point se fier à des biens *fragiles* & perissables. les Sceptres sont *fragiles* aussi-bien que les roseaux. il n'y a rien de plus *fragile* que l'amitié d'un homme de Lettres.

FRAGILE, se dit aussi de ce qui est foible spirituellement, qui est sujet à pecher. La chair est *fragile*. la femme est un sexe *fragile*. les enfans sont dans un âge *fragile*.

FRAGILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fragile. Si on pouvoit oster au verre sa *fragilité*, il seroit d'un prix inestimable.

FRAGILITÉ, se dit aussi de la fortune, & dans les choses spirituelles. Dieu a égard à la *fragilité* humaine, quand il pardonne tant de fois.

FRAGMENT. subst. m. Petit morceau d'une chose rompuë. Il ne se dit que de celles qui sont precieuses. Le Prestre a grand soin de ramasser les *fragments* de l'Hostie qui sont sur le Corporal. les Antiquaires recherchent curieusement les *fragments* des inscriptions des statuës, & autres monuments de l'antiquité.

FRAGMENT, se dit figurément des ouvrages de l'esprit. Il y a plusieurs grands Auteurs de l'antiquité dont nous n'avons que des *fragments*. Theophile nous a laissé un *fragment* d'une Histoire Comique qu'il n'a pas achevée.

FRAIRIE. s. f. Terme populaire, qui signifie, Desbauche, resjouïssance. Il y a une grande *frairie* ce soir, dont je suis prié. en ce quartier-là ce ne sont que bals & que *frairies*. c'est un goinfre qui n'aime que la *frairie* & le cabaret.

FRAIS, AISCHE. adj. Qui tient le milieu entre le chaud & le froid. Les matinées sont *fraisches* au printemps & en automne, parce qu'elles participent de l'esté & de l'hiver. dans les caves l'air ne paroist *frais* en été, que par l'opposition de chaud qu'on vient de sentir.

FRAIS, signifie quelquefois, Nouveau, recent, doux & non salé. Des nouvelles *fraisches*, qui sont de *fraische* datte. du beurre *frais*, des œufs *frais*, de la marée *fraische*, du saumon *frais*, du porc *frais*, qui ne sont point salez.

De l'argent *frais*, c'est de l'argent nouvellement receu.

Ce mot vient de *frescum*, qui a esté fait de *frigeo*, d'où les Italiens ont fait *fresco*, & les Allemans, *frisq*, ou *frisch*. Du Cange dit aussi, qu'il vient de *friscum*, qui signifie un champ non cultivé, un desert qui n'a point été labouré ni desfriché, & & qu'on disoit autrefois, Vignes en *fresche* ou *frichette*, d'où est venu le mot de *frais*, pour dire *nouveau*; & d'où vient aussi qu'on appelle *Novales*, les terres nouvellement desfrichées.

FRAIS, signifie aussi, Sain, robuste, reposé, qui a repris des forces. Cet homme, quoy qu'âgé, est encore *frais* & gaillard, il a le teint *frais*. j'estois hier bien las, mais je suis aussi *frais* que si je n'avois pas couru tout le jour. il y avoit un corps de troupes *fraisches* qui gagna la bataille. il a trouvé en cet endroit des chevaux *frais*, pour dire, des relais.

FRAIS, se dit figurément des choses spirituelles. J'ai encore la memoire toute *fraische* de cette histoire. je suis encore tout *frais* de cette lecture. On dit aussi des afflictions recentes, que la playe est encore toute *fraische*, qu'elle saigne encore.

On dit aussi, qu'un homme est *frais* esmoulu, quand il il n'y a gueres qu'il a fait ses exercices, qu'il a nouvellement appris quelque art ou science, ou qu'il a fait nouvellement quelque lecture.

Vent *frais*, en termes de Marine, est un vent favorable qui devient plus fort, & qui fait bien avancer le navire. Nous avions un vent *frais* & gaillard en pouppe. Il est opposé à vent *escbars*, qui est trop foible, & à vent *forcé*, qui est contraire.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a la bouche *fraische*, pour dire, qu'il jette de l'escume, & qu'il a une marque de bon cheval.

FRAIS, est quelquefois substantif, & signifie, un air doux & moins chaud. Il faut se mettre au *frais* sous ce berceau, prendre le *frais* sur le soir au bord de l'eau. le *frais* est dangereux aux gens sujets aux fluxions.

FRAIS, est quelquefois adverbial. Boire *frais*. du vin *frais* percé. il ne faut pas marcher sur ce planché, il est tout *frais* fait. du pain *frais* cuit. un livre tout *frais* imprimé.

On dit proverbialement, Autant de *frais* que de salé, pour dire, vous n'aurez ni de l'un ni de l'autre.

FRAIS. s. m. plur. Argent qu'on est obligé d'avancer, de desbourser, pour faire quelque chose. On ne sçauroit vivre à Paris, y bastir qu'à grands *frais*. le bois, le vin seroient à bon marché, sans les *frais* qu'il faut faire pour les voitures, les impositions, les *frais* de la couppe. les *frais* des moissons, des vendanges, des nopces. Les *frais* funeraires se dit de la depense qu'on fait aux enterrements.

Du Cange dit que ce mot en ce sens vient de *fried*, Allemand, qui signifie, *paix*, & que de là on a dit *fredum*, *freda*, *fredus*, pour signifier une certaine amende ou peine pecuniaire dont on composoit avec le fisc, quand on avoit quelque different avec le Prince, pour acheter, de luy la paix, que souvent cette peine se payoit au Juge, ou du moins sa troisiéme partie : ce qui s'est estendu depuis à toutes sortes d'exactions & à toutes sortes de *frais* & de procez, parce que cela en faisoit la meilleure partie.

On dit, qu'un homme en sera pour les *frais*, quand il a avancé beaucoup d'argent en quelque affaire, dont il y a apparence qu'il ne retirera rien.

On dit, qu'un homme a gagné son bien à peu de *frais*, pour dire, sans peine; qu'il a acquis de la reputation à peu de *frais*, pour dire, qu'il ne l'a gueres meritée.

FRAIS, se dit particulierement au Palais, pour

signifier la despense, le coust d'un procés : & il differe des despens, en ce que les despens sont les *frais* dont on a obtenu condemnation ; & les *frais* simplement sont ceux dont il y n'a point de taxe faite. Ainsi on dit, une declaration de despens, & un memoire de *frais*. On dit, des *frais* & mises d'execution, de ceux qu'on a faits en execution des contracts & jugements, & *frais* & loyaux cousts en retrait lignager. *Frais*, salaires & vacations d'un Procureur. *Frais* prejudiciaux, sont des *frais* de defauts qu'il faut rembourser avant le jugement. Interests, *frais* & despens. Les *frais* sont privilegiez, & se prelevent avant toutes choses. Un Adjudicataire est tenu des *frais* ordinaires de criées; les extraordinaires entrent dans l'ordre. On taxe les *frais* des voyages selon la qualité des personnes.

On appelle Faux *frais*, toutes les menuës despenses qu'on est obligé de faire, & qui n'entrent point en taxe.

On dit aussi, Tous *frais* faits, pour dire, aprés avoir rebatu tous les frais avancez. A moitié de *frais*, pour dire, que chacun en payera sa part.

On dit proverbialement, Travailler sur nouveaux *frais*, pour dire, Recommencer sa besogne, comme s'il n'y avoit rien de fait. On dit, qu'un homme avare se met en *frais*, quand il fait quelque petite despense pour regaler ses amis, & lors qu'il le fait fort rarement.

FRAISCHEMENT. adv. D'une maniere fraische. Il s'est mis en chemise pour marcher plus *fraischement*. allons dans la salle, nous y serons plus *fraischement*.

FRAISCHEMENT, signifie aussi, recemment; & c'est la même chose que *frais*, adverbe. Du pain *fraischement* cuit. des Lettres *fraischement* venues.

FRAISCHEUR. subst. fem. Douce temperature de l'air qui est moyenne entre la chaud & le froid. Toutes les Caravanes d'Orient reposent le jour pour marcher à la *fraischeur* de la nuit. la *fraischeur* du vin ternit le verre.

On dit en termes de Marine, qu'un bateau va en *fraischeur* quand il va également.

FRAISCHEUR, signifie figurément, Santé, beauté, vivacité. Cette femme a encore de la *fraischeur* pour son âge. la *fraischeur* des roses nouvellement cueillies. la *fraischeur* du teint.

FRAISCHIR. v. n. Terme de Marine, qui se dit du vent quand il se renforce. Nous fismes peu de chemin tout le jour; mais sur le soir le vent *fraischit*, pour dire, devint plus fort. Le vent *fraischissoit* du Nord, & enfin devint forcé.

FRAISE. f. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui croist dans les jardins & dans les bois. Il ressemble au bout des mammelles des nourrices. Les premiers fruits qu'on voit meurs à Paris, sont les *fraises*. C'est le plus hâtif & le plus delicieux fruit du printemps. Il y en a six especes. La *fraise* rouge, qui est de deux sortes ; l'une ronde, & l'autre longue. La *fraise* blanche, qui est le masle, vient ordinairement plus grosse. La *fraise* de bois est la meilleure & la plus naturelle. La *fraise* du capron est la *fraise* d'Angleterre, qui est la plus grosse & la meilleure de toutes. Cette plante est seiche de soy, & tire beaucoup d'humide de la terre par l'abondance de son chevelu & de ses traisnées. Ce fruit est tres-sain & rafraichissant. On fait de l'eau de fraise qui est bonne à rafraischir le teint.

FRAISE, est aussi un ornement de toile qu'on mettoit autrefois autour du col en guise d'un colet, laquelle avoit trois ou quatre rangs, & étoit plissée, empesée & gauderonnée. Les Espagnols ont encore retenu la mode des *fraises*. Ce mot vient du Grec *phrassein*, parce qu'il deffend le col du froid.

FRAISE DE VEAU, est la peau ou membrane qui soustient & envelope les boyaux d'un veau, ce qu'on appelle dans le corps humain le *Mesentere*.

On disoit populairement à Paris quand on portoit des *fraises*, Cet homme n'a pas tout mangé son veau, il en a encore la *fraise*.

FRAISE, en termes de Guerre, est une espece de fortification faite de pieux pointus & presque paralleles à l'horison, qu'on fiche dans des retranchements d'un camp, d'une demi-lune, pour en empescher l'approche & l'escalade. On se sert particulierement de *fraises* aux ouvrages de terre. Les *fraises* se placent au dessous du parapet du rempart ou du cordon de la muraille.

FRAISE, terme de Chasse, est la forme des meules & des pierrures de la teste du cerf, du daim & du chevreuil. Vide Salenous.

FRAISER. v. act. Pallissader un retranchement, une demi-lune en forme de fraises. Tous les dehors de cette place estoient *fraisez* & pallissadez. On appelle aussi, *Fraiser* un bataillon, lors qu'on le borde de piquiers pour couvrir les mousquetaires.

FRAISER, signifie aussi, Plisser à la maniere d'une fraise.

FRAISER, se dit aussi des febves quand on leur oste une certaine peau blanche qui les couvre. les febves *fraisées* ont tout un autre goust que les autres.

FRAISETTE. f. f. Petite fraise. On porte encore des *fraisettes* effilées au lieu de manchettes dans le grand deuil.

FRAISIER. subst. masc. Petite plante qui porte des fraises dans les bois & les jardins. Il y a un *fraisier* à fleur double qui charge beaucoup, & qui a un fruit plus petit que l'ordinaire. Il y a un *fraisier* qui ne fait point ou peu de traisnée. Il y en a un nommé *capron*, dont le fruit est plus fade, mais tres-gros.

FRAISIL. f. m. Cendre de charbon de terre qui reste dans les forges des ouvriers qui travaillent sur les metaux.

FRAISQUE, ou *Fresque*, est une peinture faite sur un enduit de muraille qui est encore frais, avec des couleurs detrempées dans de l'eau. Cette peinture venant à s'incorporer avec le mortier, ne perit & ne tombe qu'avec luy. Ce mot vient de l'Italien *fresco* : la maniere de cette peinture nous estant venuë d'Italie, aussi bien que le terme pour l'exprimer.

FRAMBOISE. f. f. Fruit rouge, & quelquefois blanc, qui croist sur un arbisseau espineux, qui approche de la figure de la fraise, & qui vient en même saison. son goust est un peu acide, & il est agreable à l'odorat. On en fait des eaux, des conserves, des dragées, des confitures, &c. En Latin, *Morum idaum*. Ce fruit est sujet aux punaises.

On dit aussi, qu'un vin sent la *framboise*, lors qu'il est excellent, & qu'il tient un peu du goust de ce fruit. Mais Pasquier pretend que ce mot a esté dit par corruption, pour dire, *franc à boire*.

FRAMBOISER. v. act. Mettre des framboises dans des liqueurs, dans des confitures, pour leur donner un meilleur goust. On fait de l'hypocras *framboisé*, des cerises *framboisées*.

FRAMBOISIER. f. m. Arbrisseau qui porte les framboises.

FRANC, FRANCHE. adj. Qui ne desguise rien, qui parle avec sincerité, qui est veritable. On dit, que les Picards sont *francs*, & les Normands dissimulez. c'est un *franc* Chevalier qui est brave & sans reproche. tous les contracts portent, qu'un homme s'oblige de son bon gré & *franche* volonté.

FRANC, se dit aussi pour exaggerer la verité de quelque chose. Un *franc* mouton, pour dire, un vray mouton : & souvent en mauvaise part. une *franche* coquette, un *franc* maraud, pour dire, une vraye coquette, un vray maraud.

On dit d'un cheval, qu'il est *franc* du collier, pour dire, qu'il tire de luy-même sans qu'on le haste, & figurément on le dit d'un homme qui sert promptement ses amis, qui se bat pour eux sans se faire tirer l'oreille.

FRANC, signifie aussi, Qui est en liberté. On n'a pas receu le droit des esclaves en France, tous les hommes y sont *francs* & libres, c'est un pays *franc*. les villes *franches* d'Allemagne, sont villes libres, qui n'ont aucun Prince qui leur commande. Ainsi tous les Auteurs sont d'accord que le nom de *François* ou *franc* est venu de ce qu'ils ont toûjours deffendu leur liberté. On tient que ç'a esté Gregoire le Grand qui le premier a appellé la Gaule *France*. Il y a aussi une monnoye du temps de Constantin qui porte le mot de *France* sur son revers. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *farac*, qui signifie, *liberavit*. Le mot de *franc* veut dire, *habitant de France*, laquelle a esté ainsi nommée, selon quelques-uns, *quod sit ferax*, *à ferendo grano*, *quasi feracia*, comme Varron derive *Ceres*, *à gerendo & ferendo grano*. La France en ce sens se dit de l'Isle de France fort fertile en bleds.

FRANC, signifie aussi, Exempt de charges & impositions publiques ou particulieres. Un Noble par sa qualité est *franc* & exempt de la taille. les Foires *franches* de Lyon, de Champagne. il a declaré ses heritages *francs* & quittes de toutes charges & hypotheques. En la Coustume de Meaux il faut qu'un vendeur stipule le prix de ses heritages en *francs* deniers ; autrement c'est luy qui doit payer les laods & ventes.

FRANC, se dit figurément en choses spirituelles. Le sage est *franc* d'ambition, d'amour, & de toutes les passions qui travaillent les autres.

FRANC, se dit aussi en plusieurs autres significations, selon les mots ausquels il est joint, dont voicy quelquels-unes des principales.

FRANC-ALLEU. C'est une terre qui ne releve d'aucun Seigneur.

FRANC-ARBITRE. C'est la liberté que Dieu a accordée à la volonté de l'homme. St. Thomas le definit ainsi : C'est une faculté élective qui a la puissance, quand elle trouve toutes les choses disposées, pour l'action, d'agir, ou de ne pas agir.

ARBRE-FRANC. C'est un arbre enté & cultivé dans les jardins, & qui est opposé à *sauvageon*.

FRANC-ARCHER. C'estoit autrefois un Archer qui estoit exempt de guet & de garde & de tailles, & entretenu par les habitans des Parroisses ; moyennant quoy il estoit tenu de s'exercer à tirer de l'arc pour servir le Roy en temps de guerre. Cette milice fut establie par Charles VII. en 1448. & abolie par son fils Louis XI.

On appelle aussi une femme ou fille de grande taille, hardie & libre en paroles & en actions, un *Franc-Archer*.

BOTTE-FRANCHE. Coup de fleuret qui a porté net, qu'on n'a pû parer.

FRANC-BOURGEOIS. Homme qui vit à la maniere & dans les sentiments d'un bourgeois.

FRANC-BOURGEOIS, en termes de Coustumes, s'est dit des habitans d'une Seigneurie qui estoient exempts de certaines redevances envers leur Seigneur, mais qui estoient obligez en plusieurs lieux d'aller à leurs chasses, de pescher les estangs, ou de contribuer entre eux pour faire les frais des jugements criminels, quand il n'y avoit point de partie civile à la descharge du Seigneur.

COMPAGNIE FRANCHE, est une Compagnie qui n'est pas en corps de Regiment, & qui prend l'ordre de son Capitaine. Il y a des *Compagnies franches* de Suisses ; des *Compagnies franches* reformées. les Compagnies d'Ordonnances sont des *Compagnies franches*.

FRANCS-DEVOIRS, en termes de Jurisprudence feodale, se dit d'un fief dont l'hommage a esté changé en devoirs, ou donné à condition d'une simple rente ; auquel cas n'est deu rachat, mais seulement laods & ventes. On appelle aussi *francs-devoirs*, les charges que doivent les hommes de *franche* & libre condition, à cause de l'usage des bois, de pasage, &c. On appelle aussi, *Franc-homme*, Celuy qui est opposé à *vilain*, *roturier* & *paysan*. On a appellé la *Franche-Comté*, à cause des immunitez qui ont esté accordées aux habitans du pays, des privileges que n'ont pas ceux du Duché de Bourgogne.

FRANC-ETABLE. Terme de Marine, qui se dit lors que deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs esperons : ce qui s'appelle, S'aborder de *franc-étable*.

FRANC-FIEF, est un fief tenu par gens de *franche* condition autres que Nobles, à la difference des terres tenuës en roture ou censive, qui peuvent estre possedées par des paysans & mortaillables. Et on a appellé la recherche des *francs-fiefs*, une taxe qui se fait de temps en temps sur les roturiers ou gens de mainmorte, afin qu'ils ne soient point obligez d'en vuider leurs mains. Il y a des villes, & entr'autres Paris, dont les bourgeois, quoy que roturiers, peuvent tenir des fiefs par un privilege particulier.

FRANC-FUNIN. Terme de Marine, est un gros cordage plus fort & plus arrondi que le cordage ordinaire, qui sert aux rudes manœuvres pour embarquer le canon, attacher des ancres contre le vent, &c.

FRANC-GAULOIS, est un homme qui vit à l'antique, qui va dans la bonne foy & dans la simplicité.

La *Langue franche*, ou *Langage Franc*, est un jargon qu'on parle sur la Mer Mediterranée, composé du François, Italien, Espagnol & autres langues, qui s'entend par tous les Matelots & Marchands de quelque nation qu'ils soient. Ce qui vient de ce que les François estendirent autrefois bien loin leur Empire, de sorte que les Grecs, les Sarrasins, les Arabes & les Abyssins appellerent tous les Europeans du nom de *Francs* vers le temps de Charlemagne, comme dit Du Cange, qui adjouste qu'on appella alors la France Orientale, & la France Occidentale, & la France Latine ou Romaine à la difference de la Germanique ou de la France ancienne qu'on appelloit *Franconie*.

FRANC-LEVAIN, est un levain qui se fait avec de l'eau & de la farine, lors qu'on laisse aigrir la paste, lequel agit plus lentement & fait un pain plus pesant & plus ferme que la leveure de biere.

LIGNE FRANCHE. C'est une ligne entiere qu'on

laiffe dans les lettres ou miffives pour faire honneur à celuy à qui on efcrit.

Franche lippée. Repuë *franche*, repas qu'on ne paye point, que cherchent les efcornifleurs.

Franc masle, eft un mafle, un bon compagnon.

Franche mule, autrement *Caillette*. C'eft la panfe d'un veau ou d'un mouton qui defcend de la panfe, ou premier ventricule, au fecond, qui s'appelle *mellier*, *gifier*, *pfautier*, ou chez les Medecins, le *livre*.

Part Franche, eft une part qu'on referve dans les traittez, ou dans les jeux, qui n'eft chargée d'aucune contribution, & qu'on preleve fur le tout.

Franc du quarreau, eft un quarré marqué fur la terre, dans lequel on jette un palet ou une piece de monnoye par maniere de jeu.

En termes de Blafon, on appelle, *Franc quartier*, ou *Canton d'honneur*, le premier quartier de l'Efcu qui eft à la droite du cofté du chef, qui eft pourtant un peu moindre qu'un vray quartier d'efcartelage. On y met d'ordinaire quelques autres Armes que celles du refte de l'Efcu; & on l'appelle autrement, *leveure de quartier*. Novion porte d'azur à deux mains d'or au *franc quartier* efchiqueté d'argent & d'azur.

Franc real, eft une groffe poire d'hiver qui eft bonne cuitte & cruë.

Franc salé, eft un privilege que le Roy accorde à quelques Officiers & communautez, de prendre du fel fans payer d'impofts.

Franc-taupin, étoit autrefois un foldat qu'on levoit dans un village. On a appellé au Palais l'Edit des *Francs-taupins*, une Ordonnance de Charles IX. de l'année 1566. qui donnoit une exemption à deux ou trois perfonnes des Parroiffes & villages, de toutes commiffions publiques, depofts & gardes de biens de Juftice, de guet & garde des portes, de logement de gens de guerre, de corvées & fournitures de chevaux d'artillerie, &c. Mais cet Edit n'a eu aucune verification ni execution. Menage tient que ce mot vient de *talpinus*, qui fignifie, un mineur qui creufe comme une taupe, à caufe que ce nom a été donné à quelques gens de l'équipage militaire. Naudé & Gregorius Tolofanus le derivent du Grec *tapeinos*, à caufe que ces gens eftoient de miferables payfans & bouviers.

Franc-tillac, eft le pont le plus proche de l'eau ou à fleur d'eau, celuy qui eft eflevé fur le fond de cale. C'eft comme l'eftage du rez de chauffée dans les baftiments de terre, puis qu'il eft à fleur d'eau. Tout autour font placez les plus gros canons, & l'on nomme cet endroit-là *la grande batterie*. C'eft celuy où fe retirent & couchent les foldats & les matelots. Vers la pouppe eft la gardiennerie, ou chambre des Canoniers; qu'on nomme *Sainte Barbe*.

Franche verité. Terme de Couftumes, qui fe dit lors que le Seigneur Jufticier fait informer d'office par ces Juges fans aucune partie civile, des delits commis fur fes terres: & on difoit autrefois, Comparoir à la *franche verité*, pour dire, à l'Audience; & Tenir *veritez*, pour dire, Tenir les affifes.

FRANC. f. m. fignifie une piece d'argent qui valoit vingt fols autrefois, ou le tiers d'un efcu: & à prefent c'eft une monnoye de compte. Cent *francs*, c'eft autant de vingt fols, ou de livres. un fac de mille *francs*. C'a été le Roy Henry III. qui a fait forger les *francs* d'argent, qui avoient d'un côté la tête du Roy, & de l'autre un H. couronné, du poids d'onze deniers deux grains. Il y avoit autrefois des *francs* d'or qui valoient autant & plus qu'un efcu fol d'à prefent. Il y en avoit de deux fortes, des *francs* à pied, & des *francs* à cheval. Ce mot vient d'une ancienne monnoye, où il y avoit un François reprefenté à cheval, & quelquefois à pied. Le premier valoit le double, & le fecond le fimple. Borel. En 1364. fous le Roy Jean, il y avoit des *francs* où le Roy eftoit armé, ayant l'efpée à la main fur un cheval caparaçonné & fleurdelifé, & fur le revers une croix fleurdelifée, du poids de trois deniers un grain ou de 63. au marc, qui valoient 20. fols.

FRANC. adv. D'une maniere franche, fincere, exempte de charge. Il luy a parlé *franc*, & dit nettement fon intention. il luy a dit tout *franc*, qu'il étoit un fot. Ce Chanoine gagne *franc*, c'eft à dire, fans eftre chargé du fervice. il fe bat *franc*, fans fupercherie, fans fe faire prier.

On dit proverbialement, Enter *franc* fur *franc*, quand un baftard fait un autre baftard. Il eft *franc* comme un maquereau: ce qui fe dit d'un homme qui ne paye rien où il difne, lors que les autres payent. On dit auffi, qu'un homme eft *franc* comme ofier, pour dire, qu'il parle & agit fincerement.

FRANCHEMENT. adv. fignifie la même chofe que *Franc*. Il luy a parlé *franchement* & fincerement. cette terre luy appartient *franchement* & quittement, toutes charges & dettes payées.

FRANCHIR. v. act. Vaincre une difficulté, paffer par deffus par quelque violence ou agilité de corps, ou fubtilité d'efprit. Il a *franchi* le premier la barriere dans ce Tournoy. il a *franchi* le foffé pour aller aux ennemis, il a paffé par deffus. ce Capitaine a *franchi* les Pyrenées, a mené fon armée au de là. il eft venu à bout de fon entreprife, & a *franchi* & furmonté tous les obftacles de fes ennemis. Ce mot vient de *franchire*, qu'on a dit dans la baffe Latinité pour fignifier *affranchir*, rendre un efclave libre.

On dit figurément, *Franchir* le pas, pour dire, Se refoudre à quelque entreprife difficile, aprés avoir quelque temps deliberé. *Franchir* le mot, c'eft, Dire le mot effentiel qui conclud une affaire, un marché. On le dit auffi de ceux qui ont eu quelque peine à dire quelque parole injurieufe & deshonnefte, & qui la lafchent à la fin. On dit auffi, Il a *franchi* les limites de la raifon, de la bien-feance, pour dire, qu'il a dit ou quelque chofe de defraifonnable ou d'indecent.

Franchir, en termes de Marine, fe dit de l'eau qui s'efpuife avec la pompe. Ce vaiffeau faifoit tant d'Eau, qu'on ne l'a pû jamais *franchir* ni épuifer.

Franchi, ie. part.

FRANCHISE. fubft. fem. Sincerité tant en fes paroles qu'en fes actions. Je vous parle avec *franchife*, à cœur ouvert. il fert fes amis avec *franchife*, il s'employe volontiers pour eux.

Franchise, fignifie chez les Poëtes & les amans Liberté. Il a perdu fa *franchife*. il a engagé fa *franchife*.

Franchise, fe dit auffi chez les Peintres, de cette liberté de pinceau qui fait paroiftre leur art, & un genie facile & naturel.

Franchise, fignifie auffi, Afyle, lieu faint & privilegié où on eft en feureté de fa perfonne. Les Eglifes & les Monafteres d'Efpagne font des *franchifes* pour les Criminels. les *Franchifes* n'ont point de lieu en France par l'Ordonnance de François I. en 1539.

On appelle aussi *Franchises*, certains endroits privilegiez dans les villes, où les compagnons de mestier peuvent travailler sans estre Maistres. La *Franchise* du Temple, de Saint Jean de Latran.

FRANCHISE, signifie aussi, Privilege, exemption, immunité. Les provisions des Offices portent, qu'un Officier jouira des privileges, *franchises* & immunitez attribuées à sa charge.

On dit aussi, qu'un apprentif a gagné sa *franchise*, lors qu'il a fait son temps d'apprentissage, & qu'il est en passe d'estre Maistre.

Il y a aussi à la campagne plusieurs champs ou portions de terre qu'on appelle des *franchises* : ce que Du Cange croit venir de ce que ces terres appartenoient à des gens libres & francs, ou estoient exemptes de charges, qu'en plusieurs Coustumes & en Angleterre on appelle encore *libres tenements*, quoy que depuis on leur ait imposé quelques servitudes ou charges.

FRANCISQUE. subst. fem. Arme faite en façon de hache, dont se servoient particulierement les anciens François, qu'on appelloit autrement *Ancon*. Son fer avoit la figure d'une de nos fleurs de lis: & c'est de là que la plus-part des Auteurs sçavants en Blason en tirent l'origine. Papias & Joannes de Janua la prennent pour ces enseignes ou marques d'honneur qu'on portoit à Rome devant les Consuls & les Magistrats.

FRANCOIS, OISE. subst. Qui est né en France. Il fait le devoir de bon *François*, il est attaché aux interests de sa patrie. A l'adjectif, on dit une humeur *Françoise*, la Langue *Françoise*.

On dit adverbialement, *En bon François*, pour dire, Franchement & en paroles claires & nettes. Il luy a dit *en bon François* qu'il estoit un frippon.

On dit aussi, qu'un homme parle *François* à un autre, quand il luy promet quelque argent ou quelque interest en une affaire. Je n'ay pû avoir raison de mon procés tant que je n'ay pas parlé *François* au Clerc de mon rapporteur.

FRANCOLIN. subst. masc. Oiseau, espece de faisan des Alpes gros comme le faisan ordinaire, qui a la creste jaune avec une barbe de plume sous le col, qui a la queuë touffuë, & qui est bigarré & moucheté de noir, de blanc & de tanné. En Latin *attagen*, *attagena*.

FRANGE. s. f. Ornement qu'on met à l'extremité des habits, ou des meubles, fait de plusieurs filets d'or, d'argent, de soye, de fil, ou de laine, arrestez par un tissu qui est en haut. Les sieges, les lits se garnissent de *frange*. Quand la *frange* est petite, on l'appelle *mollet*. Lors qu'elle est grande, & que le tissu est ouvragé, on l'appelle *crespine*. Menage pretend que ce mot est corrompu du Latin *fimbria*, Voyez ses raisons. Du Cange pretend qu'il vient de *aurifrigia*, ou *opus phrygium*, parce qu'on nommoit ainsi les *franges* d'or.

FRANGIER. s. m. Ouvrier qui fait de la frange, ou le Marchand qui la vend.

FRANGIPANE. s. m. est un parfum fort exquis qu'on donne à des peaux pour faire des gants, des poches, des sachets, &c. Il a pris son nom d'un Seigneur Romain de la maison fort ancienne des *Frangipani*, ou *Fricapane*, qui en a esté l'inventeur. Les peaux du *Frangipane*, sont fort estimées par toute l'Europe. On fait aussi des liqueurs parfumées, à qui les Limonnadiers ont donné ce nom pour les mettre en vogue.

FRAPPE. s. f. Terme de Monnoye, qui se dit de la marque qu'on imprime sur les especes avec un marteau. On a fort estimé la *frappe* des anciens testons, la fausseté des monnoyes est souvent connuë à la *frappe*.

FRAPPE-MAIN. subst. masc. Jeu d'... l'on devine celuy qui a frappé dans la ma... met derriere le dos.

FRAPPEMENT. s. m. qui ne se dit qu'en ... phrase. Il y eut un grand *frappement* de mains, pour dire, un grand applaudissement.

FRAPPER. v. act. & neut. Battre, donner des coups. *Frapper* son ennemi. *frapper* à la porte. *frapper* sur l'enclume. il l'a *frappé* à la jouë. il a esté *frappé* de la foudre. Menage derive ce mot de *rapare* Latin. Voyez ses raisons.

FRAPPER, signifie encore, Faire impression forte ou legere sur quelque chose. Ce bruit a *frappé* mon oreille. les couleurs vives *frappent* les yeux.

Frapper du pied, en signe de colere. Pompée disoit qu'il n'avoit qu'à *frapper* du pied pour avoir des Legions.

FRAPPER, se dit figurément des choses spirituelles. Cette pensée, cette raison luy a *frappé* l'esprit, l'a convaincu. Il est *frappé* de cette opinion, il en est persuadé. il a esté *frappé* d'estonnement au recit de cette advanture. Toute l'Angleterre a esté *frappée* d'anatheme.

FRAPPER, se dit aussi des grandes maladies qui nous attaquent. Il a esté *frappé* de la peste. la sœur de Moyse fut *frappé* de lepre: Giesi de même.

FRAPPER, en termes de Marine, signifie, Attacher ou lier les manœuvres dormantes; car à l'égard des autres, on dit *Amarrer*.

En termes de Chasse, on dit, *Frapper* à route, pour dire, Remettre les chiens à la trace de la beste, & les ôter du defaut. On dit aussi, *Frapper* aux brisées, quand on est aux lieux où on lance le cerf.

FRAPPER, se dit aussi des Monnoyes, quand on leur imprime la marque avec un marteau. On *frappoit* autrefois les monnoyes, maintenant on les presse sous le balancier. Voilà une monnoye qui est bien *frappée*.

FRAPPER, se dit encore des estoffes, des draps fins, & des tapisseries. Ce drap est lasche, il n'a pas esté assez *frappé*. cette haute lice est fine & bien *frappée*.

On dit proverbialement, qu'un homme *frappe* comme un sourd, qu'il *frappe* sans dire mot, pour dire, qu'il bat avec violence, ou sans en faire semblant: qu'un homme est *frappé* là, pour dire, que c'est sa derniere resolution, qu'il n'en demordra pas: que deux personnes sont *frappées* à même coin, pour dire, qu'elles sont de même nature, qu'elles ne valent pas mieux l'une que l'autre. Et on appelle un Frere *frappart*, un Moine libertin & desbauché.

FRAPPE', E'E. part.

FRASE. subst. fem. Outil de Serruriers qui est d'acier, & qui sert à percer les pieces de fer. Ils disent aussi *fraser* pour *percer*.

FRASQUE. s. f. Malice ou infidelité qu'on fait à quelqu'un pour le tromper ou trahir. Je ne me fieray jamais à cet homme-là aprés la frasque qu'il m'a faite. Menage tient que ce mot vient du *frasca* Italien, qui signifie, une *branche*, & figurément, une *bagatelle* ou *embarras*.

FRATER. s. m. Terme dont se servent les Barbiers & Chirurgiens pour nommer leurs garçons ou compagnons de boutique. Ce Chirurgien a renvoyé son *Frater*.

FRATERNEL, ELLE. adj. Qui tient du frere. Il y a une union, une amitié *fraternelle* entre ces personnes. l'Evangile nous excite à la correction *fraternelle*.

FRATERNELLEMENT. adv. D'une maniere fraternelle. Dans leur societé ils vivent *fraternellement*.

FRATERNISER. v. neut. Vivre en freres, s'aimer en freres. Ces deux hommes, ces deux corps *fraternisent*, vivent en bonne intelligence.

FRATERNITE'. s. f. Intelligence, union entre deux freres, deux amis, deux compagnies.

FRATRICIDE. s. m. Meurtre d'un frere. Caïn a commis le premier *fratricide*.

FRAUDE. s. f. Tromperie cachée & subtile, dol personnel. Toutes les contrelettres sont faites en *fraude* de quelqu'un. on est obligé d'affirmer dans les resignations, qu'il n'y est intervenu aucun dol, *fraude*, simonie, ni autre paction illicite. Les Devots appellent des *fraudes* pieuses, celles qui se font à l'avantage de celuy qui est fraudé.

On dit proverbialement & ironiquement d'un homme qui meurt insolvable, qu'il est mort en *fraude*.

FRAUDER. v. act. Tromper quelqu'un, luy faire quelque tort. La plus-part des debiteurs ne cherchent qu'à *frauder* leurs creanciers. on confisque les marchandises de ceux qui s'efforcent de *frauder* les droits du Roy, les Doüanes.

On dit proverbialement & figurément, *Frauder* la gabelle, de tous ceux qui par tromperie ne satisfont pas aux choses qu'ils doivent faire.

FRAUDULEUX, EUSE. adj. Qui fait *fraude*, ou qui contient quelque fraude. C'est un contract *frauduleux*, un creancier *frauduleux*.

FRAUDULEUSEMENT. adv. D'une maniere frauduleuse. Les donations, les separations de biens sont presque toutes faites *frauduleusement*.

FRAULER. v. act. Toucher legerement. Vostre habit est tout blanc, vous vous estes *fraulé* contre du plastre, quelque meusnier vous a *fraulé*.

FRAY. subst. m. s. Les œufs des poissons, & même le menu poisson qui en est provenu. On voit sur le bord des estangs du *fray* de carpes. Le *fray* de grenouilles est leur sperme ou leurs œufs, qu'on trouve au mois de Mars dans les marais nageant sur les eaux, dont on fait des distillations, qui guerissent plusieurs maladies.

FRAY, en termes de Monnoyes, signifie, l'alteration qui se fait dans les monnoyes par une succession de temps, & pour avoir esté trop maniées. Le Roy a fait une declaration, portant qu'on recevra les monnoyes à six grains prés de leur juste poids, quand cette diminution vient de leur *fray* & maniement.

FRAYE. s. f. Le temps du coït, ou de la generation des poissons. Le poisson est mollasse pendant le temps de *fraye*. il est deffendu par l'Ordonnance aux Pescheurs de pescher pendant le temps de *fraye*, & de mettre alors au bout de leurs dideaux des nasses d'osier.

FRAYER. v. act. & neut. Fournir aux frais & à la dépense de quelque chose. Il est juste de payer ce qu'on a *frayé* & desboursé pour nous.

FRAYER, signifie encore marquer le chemin. On ne s'egare gueres dans les grandes routes, car il y a bien des gens qui ont *frayé* le chemin. dans les neiges il faut avoir un guide qui vous monstre, qui vous *fraye* le chemin.

FRAYER, se dit aussi figurément en ce sens, de ceux qui disposent les choses, de sorte que leurs successeurs ou imitateurs y peuvent facilement parvenir. Jules Cesar *fraya* le chemin à Auguste pour parvenir à la Souveraine puissance. les Anciens nous ont *frayé* le chemin à toutes les inventions modernes.

FRAYER, se dit absolument en parlant de la jonction des poissons pour la generation, quand le masle *fraye* avec la femelle. Le poisson ne vaut rien au temps qu'il *fraye*. l'anguille *fraye* avec le serpent.

FRAYER, en termes de Venerie, se dit des cerfs qui frottent leur bois contre des arbres, pour faire tomber par lambeaux une peau veluë qui couvroit une masse de chair, qui en s'allongeant a formé leur teste. Ce mot vient du Latin *fricare*.

FRAYER, signifie encore, toucher doucement à quelque chose. Pour peu qu'on *fraye* à cette muraille de craye, on se salit, on devient tout blanc. cette balle ne l'a pas blessé, mais a *frayé* son chapeau. la marque de ces testons est effacée pour avoir esté trop *frayez* & maniez.

FRAYEUR. s. f. Grande peur qui vient subitement. Quand on se trouve au milieu d'une sedition, on peut avoir de la *frayeur*. la cheute du tonnerre, la veuë d'un precipice, causent une grande *frayeur*.

FRAYEURE. s. f. Action des cerfs quand ils frayent.

FRAYOIR. s. m. Lieu où les cerfs vont frayer en se frottant leurs testes contre les arbres.

FRE

FREDAINE. subst. fem. Action folle, emportée. Il faut qu'un pere supporte quelque peu les *fredaines* de la jeunesse. cette fille fera tant de *fredaines*, qu'on l'a mettra aux Magdelonnettes.

FREDON. s. m. Terme de Musique. Caractere de tablature qui marque la diminution d'une notte en plusieurs parties, pour faire autant de variations de voix ou de sons. On l'appelle autrement, *Crochue*, ou *Double crochuë*.

FREDON, signifie aussi, Cette modulation ou prompte variation de voix ou de sons qui se fait en suivant ces nottes. Le rossignol fait naturellement des *fredons*.

FREDONNER. v. neut. Faire des fredons. Dans le double d'un air c'est où on *fredonne* davantage. Quelques-uns derivent ce mot de *fringultire*.

FREGATE. s. f. est un petit vaisseau à rames moindre que le brigantin. On s'en sert sur la Mediterranée, & sur l'Ocean. C'est un vaisseau de guerre un peu plus bas & plus long que les autres, qui est leger à la voile, & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. *Fregate* legere, est un petit vaisseau de guerre, bon voilier, qui n'a qu'un pont, & est monté depuis 16. pieces de canon, jusqu'à 25. Il y a des *Fregates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *Fregates* qu'on envoye au devant des vaisseaux qui veulent y aborder pour les reconnoistre.

FREGATON. s. m. Bastiment Venitien couppé à couppe quarrée, qui porte un artimon, un mastic & un beaupré, & qu'on charge jusqu'à dix mille quintaux.

FREIN. s. m. Fer qui se met dans la bouche du cheval pour la tenir sujette. En termes de Manege, on l'appelle aujourd'huy *Embouchure*. Ce cheval masche son *frein*.

Les Medecins appellent aussi le *frein* de la langue, le filet qui est au bout du ligament qui la soustient.

FREIN, se dit aussi d'un grand cercle de brin de chasteignier avec son escorce, qui est cloüé autour de la circonference du roüet d'un moulin, qui sert à l'entretenir.

En termes de Marine, on appelle *Freins*, les houles, ou vagues qui frappent rudement contre les rochers, & qui bondissent bien loin.

FREIN, se dit figurément de toutes choses qui commandent, qui tiennent en bride, & empeschent qu'on ne fasse du mal, qu'on ne se revoltent. Une citadelle est un *frein* qui retient une ville dans l'obeïssance. les loix sont un *frein* qui retient les hommes dans leur devoir. Du Bartas a dit de Dieu.

Qui vray Neptune tiens le moite *frein* des eaux.

On dit proverbialement, Ronger son *frein*, Cacher le depit qu'on a de quelque chose, le ressentiment qu'on a d'une injure dont on ne se peut vanger. On a dit aussi, Prendre le *frein* aux dents, pour dire, S'emporter dans toute sorte de licence : on le dit aussi dans un sens contraire & en bonne part, pour dire, Revenir d'un grand emportement, & s'appliquer fortement a l'estude, à sa profession. On dit aussi, A vieille mule *frein* dore, pour se mocquer d'une vieille qui se pare encore pour faire la jeune : on le dit aussi au propre, quand on pare bien une mule ou un cheval pour le mieux vendre.

FRELAMPIER. Vieux mot qui signifioit autrefois, Celuy qui avoit charge d'entretenir & d'allumer des lampes. Il s'est dit par corruption de *Frere lampier*. Et parce que c'estoient des gens de basse estoffe qui exerçoient cet office, on a appellé *Frelampiers*, les gens de neant. Quelques-uns appellent aussi *Frelampier*, un Charlatan. Le Peuple appelle aussi *Frelampe*, une espece de menuë monnoye qui valoit douze ou quinze deniers, qui estoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens.

FRELATER. v. act. Mesler & sophistiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle. Il se dit particulierement du vin. Le vin d'Espagne est *frelaté* avant que d'arriver dans les ports. Un Cabaretier se pendroit plutôt qu'il n'eût *frelaté* son vin.

FRELATÉ, ÉE. part. pass. & adj. Le vin *frelaté* est nuisible au corps. Ce mot vient de *translatus* & de *translatare*. Nicod, qui tient qu'on disoit *fralater*, & qu'originairement il signifioit seulement, Tirer le vin de dessus la lie, & le transporter dans un autre vaisseau tout neuf ; d'autres disent qu'il vient de *foras latum*.

FREMIR. v. n. Commencer à s'émouvoir, à bouillonner. Ce mot se dit premierement des liqueurs. Il faut oster cette infusion de dessus le feu dés que l'eau commencera à *fremir*, à bouillonner. Ce mot vient de *fremere*, ou de *tremere*. Nicod.

On le dit aussi de la mer, quand elle commence à s'agiter, à bouillonner ; & de la terre quand elle est émeuë par de vapeurs sousterraines, qui presagent qu'une tempeste, un tremblement de terre arrivera bientost. La mer *fremit*. la terre *fremit*.

FREMIR, se dit figurément en Morale, des passions de l'ame qui donnent de l'émotion, de l'horreur & de la crainte. Corneille.

Mon cœur s'en effarouche, & j'en *fremis* d'horreur.

FREMISSEMENT. subst. masc. Tremblement qu'on sent dans les membres, qui precede ou accompagne le frisson de la fievre. Je crains que la fievre ne me reprenne, je sens desja un petit *fremissement*.

FREMISSEMENT, se dit aussi d'un mouvement insensible qui se fait dans chaque partie des corps naturels qui rendent quelques sons, qui sont quelque ébulition. On demonstre en Physique, qu'une cloche ne sonneroit point, s'il ne se faisoit un petit *fremissement* dans toutes ses parties.

FREMISSEMENT, se dit aussi au figuré, du premier trouble & agitation que donnent les passions, comme la colere, l'horreur, la crainte. Il entendit cette nouvelle facheuse avec un certain *fremissement* qui marquoit sa crainte.

FRENESIE. s. f. Maladie qui cause une perpetuelle resverie avec fievre. Elle est differente de la manie & de la melancolie, parce que celles-cy sont sans fievre. Elle differe aussi de la resverie dans les fievres violentes, parce que celle-cy n'est pas perpetuelle, & cesse au declin de la fievre. La vraye *frenesie* est engendrée au cerveau par son propre vice & inflammation de ses membranes.

FRENESIE, se dit figurément des troubles & esgarements d'esprit causez par la violence des passions. L'amour, la colere mettent d'estranges *frenesies* dans la teste des hommes.

FRENETIQUE. adj. m. & f. & subst. Qui est atteint de frenesie, soit qu'elle vienne de maladie, soit par la violence des passions.

FREQUENCE. s. f. Vieux mot qui se dit encore en ces phrases. Ce Docteur a une grande *frequence* d'auditeurs, il est bien suivi. une grande *frequence* de peuple.

FREQUEMMENT. adv. Fort souvent.

FREQUENT, ENTE. adj. Ce qui se fait souvent, d'ordinaire. La peste est un mal *frequent* dans les pays chauds. les naufrages sont *frequents* dans la Mer Egée. il ne faut pas qu'une fille reçoive des visites trop *frequentes* d'un jeune homme. le livre de la *Frequente* Communion de Monsieur Arnauld est excellent.

FREQUENTATIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit des verbes qui marquent la reiteration d'une action : comme, Clignoter est le *frequentatif* de Cligner.

FREQUENTATION. s. f. Hantise, familiarité. On apprend toûjours quelque chose en la *frequentation* des Sçavants.

FREQUENTER. v. act. Hanter quelqu'un, aller souvent en un même lieu. Il est advantageux de *frequenter* les gens de bien, les Eglises. ce jeune homme *frequente* en des lieux suspects. un bon Chrestien doit *frequenter* les Sacrements. cet Advocat *frequente* le Barreau, il s'attache au Palais.

FRERAGE. s. m. Vieux terme de Coustumes, qui se dit des partages de freres ou de coheritiers & lignagers venants à même succession. Ce mot a esté fort alteré en differents lieux : car on a dit *frarescheux* ou *frerescheurs*, ou *fraraschaux*, pour dire, *coheritiers* ; *faresche*, *fraraschage*, *frareux* & *fracreusete*, pour dire, *succession*, qui sont tous devenus barbares.

FRERE. s. m. Terme relatif entre deux enfans masles qui sont sortis d'un même pere ou d'une même mere. Abel fut tué par son *frere* Caïn. Ce mot, selon Scaliger & Gerard Vossius, vient du Grec *phratir*, pour *phrator*, qui signifie proprement, Celuy qui puise de l'eau dans un même puits. Car *phrear* en Grec signifie un *puits* : *phatria* l'Assemblée de ceux qui puisent, ou qui ont droit de puiser dans un même puits. Ce mot est venu de la ville d'Argos, où il n'y avoit que certains puits distribuez dans differens quartiers de la ville, n'y ayant point de fonteines.

FRERES CONSANGUINS, sont deux *freres* qui ont seulement le même pere.

FRERES UTERINS. Ce sont ceux qui sont seulement sortis de la même mere.

Frere naturel, est un *frere* illegitime, bastard.

Freres jumeaux. Ce sont *freres* nez de la même ventrée.

Frere de lait, se dit de celuy qui a tetté une nourrice, & de l'enfant dont elle venoit d'accoucher, qu'elle a quitté pour prendre un nourriçon.

Beau-frere, qui est *frere* d'une femme à l'esgard de son mari, ou qui est *frere* du mari à l'esgard de la femme.

Frere, se dit figurément en Morale à l'esgard de ceux qui sont unis par l'amitié, par la même Religion. Tous les Chrestiens sont nos *freres* en J. C., *freres* spirituels; nous les devons aimer comme nos *freres*, vivre avec eux en *freres*. On appelle les Heretiques, nos pauvres *freres* errans.

Frere, se dit plus particulierement des Religieux d'un même Couvent. c'est le *Frere* Zacharie, le *Frere* Bonaventure. Ils ont emprunté ce nom des premiers Chrestiens qui s'appelloient tous *freres*. Il se dit encore plus particulierement de ceux qui ne sont pas Prestres, qu'on appelle *Freres* à l'esgard des autres, qu'on nomme *Peres*.

Frere lay ou laic, ou *Freres Convers*, est un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, & qui sert les autres; qu'on appelle ainsi par opposition à *Frere du Chœur*.

Freres, se dit encore dans de certains Ordres Religieux. Les Religieux de St. Dominique se font appeller les *Freres Preschcurs*; ceux de St. François, les *Freres Mineurs*; ceux de la Charité, les *Freres Ignorans*. Les Anciens ont appellé *Freres piet*, tous les Moines qui estoient vestus d'habits moitié blancs, & moitié noirs. Thomas VValsinghan les appelle *Freres agaces* ou *agaches*, qui signifie *pies*.

Dans les Ordres Militaires les Chevaliers s'appellent aussi *Freres*; & dans l'Ordre de Malthe il y a des *Freres Servans*, qui sont des Chevaliers du second ordre, qui n'ont pas fait leurs preuves de Noblesse. En Latin on les appelle, *Fratres clientes*.

Freres d'armes, sont ceux qui ont fait societé à la guerre, & qui se sont promis un service & une assistance reciproque.

Freres de la Rosecroix, sont des Chymistes & Cabalistes, qui se disoient invisibles, & qui avoient fait il y a quelque temps une societé qui a donné lieu à un tres-sçavant livre de Guillaume Naudé Bibliothecaire du Cardinal Mazarin.

On appelle Faux *frere*, un homme qui trahit ses associez, ses compagnons.

On dit proverbialement, qu'un homme est un bon *frere*, pour dire, un bon vivant, un bon compagnon, qui n'aime qu'à rire & à faire bonne chere. On dit aussi, Partager en *freres*, pour dire, Partager également.

FRESAIE. s. f. Oiseau de nuict de la grosseur d'un coq, de figure de cheveche, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, qui a une teste ronde & presque d'homme, mais qui est affreuse & entourée de plumes herissées, qui a les ongles & le bec blancheatres & crochus, les jambes & les pieds velus & couverts de plume. On l'appelle aussi *Effraye*, à cause de son cri effroyable. C'est une espece de chathuant. Menage derive ce mot de *præsaga*, à cause qu'elle est de mauvais augure. En Latin *eleus*, *strix*, *fur nocturnus*.

FRESILLON. s. m. Terme de Botanique. Voyez *Troesne*.

FRESLE. adj. m. & f. Foible, peu assuré. L'homme est *fresle* comme un roseau. c'est un *fresle* fondement que la fortune pour bastir de grands desseins.

FRESLON. s. m. Grosse mouche sauvage ennemie des abeilles. Ces animaux sont si gourmands, que lors mêmes qu'ils sont couppez en deux, ils ne laissent pas de manger; & si l'aliment qu'ils prennent est humide, on le voit incontinent sortir par la playe en en forme de rosée, comme le tesmoigne Swammerdam. En Latin *crabro*.

FRESNE. s. m. Arbre de haute fustaye qui croist fort droit. Il y en a de deux sortes: l'un fort haut, qui a le bois blanc enrichi de grosses veines sans aucun nœud; il est mol, tendre & madré. L'autre est plus petit & raboteux, plus dur & plus tors. Il est appellé par quelques-uns, *langue d'oiseau*, ou *orneoglossum*; & les Apothicaires connoissent son fruit sous ce nom. Il a des feuilles pointuës & dentelées alentour, & un peu larges. Elles sont attachées à une seule queuë deux à deux par nœuds & intervalles, comme on voit au cormier. Il produit son fruit en gousses, qui est petit & amer, & semblable au noyau d'amande. C'est un contrepoison aux morsures de serpents, qui aiment mieux se jetter dans le feu que dans son ombre, parce qu'ils y meurent; & ils la fuyent naturellement. Quelques-uns appellent le Dictame blanc, Petit *fresne*. En Latin *fraxinus*. Les cantharides s'engendrent sur le *fresnes*. La manne purgative se recueille sur les *fresnes*, & sur tout en Calabre. Le *fresne* est un bois qui sert au charronnage, qu'on debite en timons & moutons. On en fait aussi des huquets, pour charger le vin, de huit à neuf pouces de diametre. Les vieux *fresnes* loupeux & noüailleux qui sont bien sains sont fort recherchez par les Armuriers pour monter des armes, & par les Ebenistes pour faire de beaux ouvrages. Il en est de même du bois d'Erable. Le sel de *fresne* a une vertu caustique, qui ronge les chairs sur lesquelles il est appliqué.

FRESQUE. Voyez *Fraisque*.

FRESSURE. s. f. Parties interieures de certains animaux, comme le foye, le cœur, la rate, le poulmon, prises ensemble.

Fressure de veau, se dit à la boucherie, de ce qui comprend le poulmon, le foye, le cœur & les hampes de cet animal; ces hampes respondent au diaphragme: ensemble le cornet & l'herbier, qui sont les deux tuyaux & conduits par où passent les aliments dans les ventricules.

La *fressure* de bœuf contient le poulmon, qu'on nomme autrement le *mou*, & le foye & la rate attachez par la chair qui tient au mou, qui se nomme *onglet*. Les parties du mou qui couvrent le foye & la rate se nomment les *hampes*. On les separe dans le bœuf, & on les laisse aux *fressures* de veau & de mouton.

FRET. s. m. Terme de Marine. Loüage d'un navire pour voiturer des marchandises, ou des gens de guerre. Le *fret* d'un vaisseau se fait d'ordinaire par mois. ce Marchand avoit deux vaisseaux à *fret*, c'est à dire, à loüage. le payement du *fret* est preferable à toutes dettes sur le prix de la cargaison. Ce mot vient de *fretum*, qui signifie proprement un bras de mer.

FRETILLANT, ANTE. adj. ou *Fretillard, arde*. Qui fretille souvent, qui est sujet à fretiller.

FRETILLEMENT. s. m. Mouvement, action de ce qui a un mouvement prompt & agité. Le poisson d'eau douce dans la poesle a encore quelque *fretillement*.

FRETILLER. v. n. Remuer sans cesse, agiter

tout son corps par un mouvement dru & menu. Les enfants sont sujets à *fretiller*, à gambader, quand on les couche.

Ces mots viennent du Latin *fritillus*, qui signifie, un cornet qui sert à remuer & à jetter les dez.

FRETIN. s. m. Rebut, chose vile & du moindre prix en chaque espece. Il se dit proprement & originairement de la morue, qui se divise en quatre degrez de bonté, meilleur *fretin*, grand *fretin*, *fretin* de rebut, & menu *fretin*; & par extension il s'est appliqué à toutes sortes de choses. Ce Marchand a vendu le plus beau de sa marchandise, il n'y a plus que du *fretin*.

FRETTE. subst. fem. Cercle, lien ou barre de fer qu'on chasse, qu'on applatit sur deux pieces de bois qu'on veut attacher ensemble, ou sur une autre qu'on veut tenir ferme & en estat. On met plusieurs *frettes* sur des arbres de moulin, sur les moyeux d'une roue.

FRETTE, se dit aussi des viroles, anneaux ou cercles de fer qu'on mettoit autrefois aux lances qu'on appelloit *frettées*, *mornées*, ou *courtoises*, quand on ne combattoit pas à fer émoulu.

FRETTÉ. adj. m. Terme de Blason, qui se dit des barres ou barreaux entrelassez, ou des chassis posez obliquement sur l'Escu. Il porte d'argent *fretté* de gueules. On appelle autrement les Escus de cette sorte, *cotices*, & *recotices*, quand il y a six cotices mises en bandes & en barres ; qui se brisent & se traversent, formant un vray treillis fait en losange. Ce mot vient de ce qu'on appelloit autrefois *frette*, le comble d'un toit qui se fait le plus souvent de perches croisées & entrelassées comme les *frettes* du Blason : ou il vient de *fret*, qui en vieux François signifioit *rompu* ; & estoit derivé de *fractus*. Du Cange tesmoigne qu'on a appellé autrefois *frettes*, une espece de fleches, & que de là on a appellé des Escus *frettez*, ceux qui estoient chargés de ces *frettes* croisées.

FRETTEMENT. s. m. Se dit aussi du loüage d'un vaisseau. On dit *Fretter* cap & queuë, quand on fait le *frettement* de tout un vaisseau & sans reserve.

FRETTER. v. act. Loüer, ou donner à loüage un vaisseau pour voiturer. C'est le proprietaire ou maistre du navire qui *frette* ; & celuy qui le prend à loüage est celuy qui *affrette*. Menage derive ce mot de l'Anglois *fraight*, qui signifie la même chose. Il vient plustost du Latin *fretum*, *destroit*, ainsi dit, *eò quòd fremat, vel quòd ferveat*.

FRETTEUR. s. m. est le proprietaire du vaisseau, qu'il donne à loüage à un Marchand.

FRI

FRIABLE. adj. m. & f. Corps cassant, qui est facile à mettre en poudres, composé de parties seches & inegalement appliqués les unes aux autres, qui par cette raison s'en destachent facilement, parce qu'elles ne sont point onctueuses ni liées ensemble. Les pierres calcinées sont *friables* & aisées à mettre en poudre. le sable est composé de parties *friables*.

FRIAND, ANDE. adj. Qui aime les morceaux delicats & bien assaisonnez. Il se dit tant des personnes, que du goust & de la chose goustée. Un homme *friand* court les bonnes tables. un bon gourmet doit avoir le goust *friand*. un faisan est un *friand* morceau. le vin de Coindrieux est un vin *friand*. Menage derive ce mot de *frigente*, ablatif de *frigens*, du verbe *frigere*, dont on a fait aussi *frire*. D'autres le derivent de *fritelle* Italien, comme qui diroit, Amoureux de choses *frittes*.

FRIAND, se dit aussi figurément d'une chose rare qui est d'un grand prix, d'un grand merite. Voilà une fort belle femme, c'est un morceau bien *friand*. ce curieux a un bel original dans son cabinet, c'est un *friand* morceau.

On dit aussi, qu'un homme est *friand* de quelque chose, quand il l'aime passionnément, quoy qu'elle ne tombe point dans le sens du goust. Cet homme est *friand* de nouvelles, de musique, de curiositez.

FRIAND, se dit encore en fait de Coustelerie, pour dire, un fer tranchant & bien affilé qui couppe aisément. Un rasoir, un couteau *friand*, des ciseaux *friands*, comme s'ils estoient *friands* de chair humaine où ils entrent volontiers ; car on ne le dira pas d'un ciseau, d'un rabot, qui n'entrent que dans le bois.

FRIANDISE. s. f. Passion que l'on a pour les viandes delicates ou de bon goust.

FRIANDISE, se dit aussi de toutes les choses qu'on mange pour le plaisir seulement, & non pour se nourrir : à l'égard des uns, ce sont des succreries, des pastisseries : à l'égard des autres, des cervelats, des jambons, des ramequins. Cet homme a toûjours quelques *friandises* dans sa poche, dans son cabinet. Athenée dit qu'on doit l'invention des *friandises* à un nommé Paviars.

On dit proverbialement, qu'une femme a le nez tourné à la *friandise*, pour dire, qu'elle a la mine, la physionomie d'estre amoureuse. On dit à Paris, que St. Jacques de l'Hospital a le nez tourné à la *friandise*, parce que son image est vis à vis la ruë aux ours où sont de fameuses rotisseries.

FRISBUST. subst. masc. Terme de Marine. C'est un vaisseau armé en cours qui frequente les Isles de l'Amerique : & on appelle *Fribustiers*, le Capitaine & les gens de l'équippage de l'armateur.

FRICANDEAU. s. m. Terme de cuisine. C'est une tranche de veau fort mince & bien battuë, assaisonnée, avec plusieurs herbes cuittes avec graisse de boeuf ou mouton dans une terrine ou tourtiere, & qui est liée avec des œufs crus, & qu'on sert aux entrées de table.

FRICASSÉE. s. f. Viande ou mets cuits promptement dans une poësle ou un chauderon, & assaisonnée avec beurre, ou huile, ou autre graisse. Une *fricassée* de poulets, de grenouilles, de tanches, de trippes.

En termes de Guerre, Battre la *fricassée*, c'est, Battre le tambour avec tumulte & precipitation, pour amasser promptement les soldats, quand il arrive quelque personne de condition à qui on veut faire honneur.

On dit aussi proverbialement de ceux qui font un meslange de plusieurs choses ensemble, qu'ils en font une *fricassée*. Il sçait quatre ou cinq sortes de langues, de sciences, il en fait un meslange, une *fricassée*, où on ne connoist rien. On dit aussi, qu'un homme se connoist en *fricassée*, pour dire, qu'il a le goust bon sur plusieurs sortes de choses. On dit d'une chose qu'on veut mespriser ; Ce n'est pas là une grande *fricassée*.

FRICASSER. v. act. Cuire promptement quelque mets, soit dans la poësle, soit dans un chauderon, avec un assaisonnement convenable. On *fricasse* des poulets, des œufs, des pois, des legumes, &c.

FRICASSER, signifie figurément, Consommer son bien en desbauche & en bonne chere, ou même en mauvais mesnage. Cette succession opulente a esté bientost *fricassée* par les heritiers.

FRICASSÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'une chose est *fricassée*, pour dire, qu'on n'en peut plus rien esperer, qu'elle est perduë.

FRICASSEUR. s. m. Apprentif Cuisinier qui ne sçait encore que tenir la poësle, preparer les viandes d'une maniere fort commune.

FRICHE. Qui n'est point cultivé. Une *friche*, est un champ negligé & inculte. Il ne se dit plus gueres qu'adverbialement en ces phrases. Terre en *friche*. vigne en *friche*.

On s'en sert aussi au figuré. Il ne faut pas laisser son esprit en *friche*, c'est à dire, Il le faut cultiver par l'estude des belles Lettres, ou par les meditations.

FRICTION. s. f. Terme de Chirurgie & de Medecine. Action par laquelle on frotte quelque partie malade par quelques huiles, onguents ou autres drogues, pour la guerir, ou la soulager. Les *frictions* estoient autrefois fort en usage pour les maladies veneriennes. En general, la *friction* est une espece d'exercice, qui est bonne pour la santé, parce qu'elle esveille la chaleur naturelle, divertit la fluxion, & dissipe les humeurs.

En termes de Chymie on appelle *friction*, ce qu'en cuisine on appelle *friture*: c'est une coction qui se fait dans la poësle avec addition de quelque liqueur onctueuse, comme huile, ou graisse. La *friction* des medicaments se fait sur un fou lent & moderé, & la *friture* des aliments se fait avec un feu prompt & vif.

FRILEUX, EUSE. adj. Delicat, qui n'est pas endurci au froid, qui ne se peut passer de feu en hiver. On dit aussi, Voilà un temps *frileux*, pour dire, un temps froid.

FRIMAS. s. m. Gelée blanche, air espais & congelé qui s'attache aux arbres, aux herbes, aux cheveux. Ce mot vient à *fremitu*, parce qu'il fait fremir & frissonner.

On appelle Avaleur de *frimas*, Celuy qui va en voyage ou qui court les rues au temps que les *frimats* sont dans l'air.

FRIME. s. f. Terme populaire qui se dit en cette phrase, Il en fait la *frime*, pour dire, la mine & la contenance. Il a fait la *frime* de s'en aller, pour dire, Il en a fait semblant. On dit aussi, Faire la *frime* à quelqu'un, pour dire, luy faire un mauvais accueil, tesmoigner par sa mine qu'on n'est pas content de luy.

FRINGANT, ANTE. adj. & subst. Gaillard, esveillé, qui s'agite continuellement, qui est toûjours en action. On le dit des personnes & des chevaux. Un jeune *fringant*, un cheval bien *fringant*, difficile à monter & à manier.

FRINGUER. v. act. Aigter, remuer. Il ne se dit au propre qu'en cette phrase. *Fringuer* un verre: c'est l'agiter & le remuer en jettant de l'eau dessus pour achever de le rendre net. Ce mot vient de *fricare*.

On le dit aussi des personnes actives qui ne peuvent demeurer en une place, qui dansent, sautillent, & sont toûjours en action. Il vient de *fringal*, vieux mot Celtique, ou bas-Breton, qui signifie, *se donner du bon temps*.

FRINGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FRIPPER. v. act. User, gaster quelque habit ou meuble en s'en servant, en oster la premiere fleur. Il n'est gueres en usage qu'au participe, & se dit des livres, des habits, des meubles *frippez* qui ont desja servi.

FRIPPER, signifie aussi, Manger goulument. Il y avoit à ce festin assez de quoy *fripper*: & en ce même sens on appelle des goulus, des parasites *fripprsauces*.

FRIPPER, signifie aussi, Dissiper son bien, & particulierement en desbauche. Un prodigue a bientost *frippé* son bien.

FRIPPER, se dit aussi en parlant des Auteurs qui desrobent des autres qui ont escrit devant eux des pensées, des vers qui ont desja servi, ou qui sont usez. Ce Poëte nous donne cette Epigramme comme sienne; mais elle est *frippée* de Martial.

On dit proverbialement au College, qu'un escolier *frippe* sa leçon, *frippe* ses classes, pour dire, qu'il se desrobe de la classe, qu'il manque d'y aller.

FRIPPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FRIPPERIE. subst. fem. Negoce de vieux habits, de vieux meubles, & l'art de les rapetasser & raccommoder. Ce mot vient de *frivola*, parce que tout ce qui est à la *fripperie* est de peu de prix. Mais Du Cange croit qu'il vient de *afrepata vestes*, qui signifie, *habits trouez* ou *frippez*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *trepatas*, *terebratas* ou *perforatas*, ou peut-estre de *ferpe*, ou *ferperie*, qui estoit autrefois un mestier à Paris distingué de la Pelleterie.

FRIPPERIE, est aussi le lieu où se tiennent les Marchands qui font ce negoce & ce rabillage d'habits & de meubles.

FRIPPERIE, se dit aussi des habits, meubles, curiositez qui sont usées, ou qui sont de peu de prix. Les meubles de cet avare ne sont que *fripperie*. il n'y a rien dans le cabinet de ce curieux qui soit de valeur, ce n'est que de la *fripperie*.

On dit proverbialement, Se jetter sur la *fripperie* de quelqu'un, pour dire, le battre, le tirailler, luy deschirer ses habits, & aussi mesdire de luy, deschirer sa reputation. Les Pretieuses ont accoustumé de se jetter sur la *fripperie* des pauvres Auteurs pour monstrer leur bel esprit.

FRIPPIER, IERE. s. m. & f. Qui fait mestier d'acheter, de revendre & de racommoder de vieux habits, meubles, livres, &c.

FRIPPON, ONNE. adj. & subst. Qui desrobe secrettement, qui tasche à tromper ceux qui ont à faire à luy, qui fait des gains illicites au jeu, ou dans le negoce, & qui est sans honneur & sans bonne foy. Il y a bien des *frippons* parmi les chicaneurs, parmi les joüeurs. Les pages, les laquais sont souvent *frippons*.

FRIPPON, se dit aussi d'un jeune escolier desbauché qui frippe ses classes, qui vend ses livres, & ce qu'il peut attraper à la maison, pour s'en divertir.

FRIPPON, est quelquefois un terme de cageollerie. Les Poëtes appellent l'amour, un petit *frippon*. ils disent qu'une Dame a l'œuil *frippon*, qu'elle est *fripponne*, pour dire, qu'elle leur ravit leur cœur, leur liberté.

FRIPPONNER. v. act. Voler, tromper, escroquer. Cet homme m'a *fripponné* cent escus qu'il estoit allé recevoir pour moy.

FRIPPONNER, signifie aussi, Menager en cachette ou hors des repas quelque friandise. Les femmes ont toûjours dans leurs poches quelque chose de quoy *fripponner*. ce galant a toûjours dans son cabinet quelque langue de bœuf, quelques confitures pour *fripponner*.

FRIPPONNER, signifie aussi, se desbaucher, ne pas faire son devoir. Cet escolier, ce valet ne s'amuse qu'à *fripponner*, au lieu d'estudier, de faire sa besongne.

FRIPPONNÉ, ÉE. part. & adj.

FRIPPONNERIE. s. f. Action de frippon. Les chicaneurs, les joüeurs, les escoliers, les laquais, font mille *fripponneries*.

FRIQUET. s. m. Espece de petit moineau de noyer, qui ne fait que fretiller sur l'arbre, bequetant les noix. *Passerculus nucis*.

Friquet, se dit aussi d'un jeune galant fort mincé qui n'a que du caquet & de l'afeterie, & rien de solide. Ce petit *friquet* ne sera jamais homme à bonne fortune.

Friquet, est aussi un utencile de Cuisine qui est plat, & percé comme une escumoire, qui sert à tirer de la poësle les fritures.

FRIRE. v. act. Cuire promptement dans la poësle avec une sausse de beurre, d huile, de sain doux, &c. *Frire* des bignets, des solles, des œufs. Pasquier derive ce mot par onomatopée, du bruit que font le beurre ou la graisse qu'on fond dans les poësles. D'autres le derivent de *frira*, vieux mot Celtique ou bas-Breton qui signifie, *fricasser*.

Frire, se dit aussi en ces phrases proverbiales. Rit-en Jean, on te *frit* des œufs, pour se mocquer d'un niais qui rit sans sujet. On dit, qu'un homme n'a plus de quoy *frire*, pour dire, qu'il n'a plus de bien, qu'il n'y a rien à *frire* dans une maison, dans une affaire, pour dire, qu'il n'y a rien à manger, à profiter; & qu'un homme est *frit*, pour dire, qu'il est perdu, qu'il n'y a plus d'esperance de rétablir sa faute ou ses affaires.

FRISE. s. f. C'est un membre d'Architecture, qu'on appelle aussi *fasce* ou *platte bande*, qui regne le long d'un bastiment entre la corniche & l'architrave. La *frise* est susceptible de plusieurs ornements. la *frise* de l'ordre Dorique est chargée de metopes & de trigliphes. Philander veut que ce mot vienne de *Phrygium*, à cause que les ornements de *frises* ressemblent à des broderies qui sont venuës de *Phrygie*, d'où on derive aussi le mot *d orfray*.

Frise, en termes de Marine, est aussi un ornement d'Architecture, qui regne sur l'esperon du navire.

Cheval de frise. Terme de fortification, est une grosse piece de bois qui est percée par plusieurs autres pieces de bois pointuës, & quelquefois ferrées, qui sert à boucher un passage, une bresche, à retrancher un camp, &c. on en met quelquefois sur des rouës pour les faire rouler d'une bresche dans les assauts.

FRISE. s. f. Espece d'estoffe de ratine grossiere qui n'est pas croisée. Les Italiens appellent *fresoné*, un drap velu de deux costez. Menage.

FRISER. v. act. Rendre crespu, inégal. Cette ratine n'est pas assez *frisée*. ce drap d'or est plus riche quand il est *frisé*.

Friser, se dit plus particulierement des cheveux qu'on fait tenir en boucles ou par anneaux avec des fers, des gommes, ou des papillottes, quand ils ne le sont pas naturellement.

On dit figurément, que le Zephir *frise* l'eau, quand il ne fait que l'agiter par de petites ondes qui ne tiennent rien de la tempeste.

Friser, signifie aussi, Approcher de bien prés. Cette balle de mousquet luy a *frisé* la jouë, les cheveux. cette balle a *frisé* la corde, peu s'en est fallu qu'elle n'ait esté dessous.

Friser, se dit aussi proverbialement en ces phrases. Cette affaire a *frisé* la corde, pour dire, Cet arrest n'a passé que d'une voix. Ce criminel a *frisé* la corde, pour dire, a failli à estre pendu. On dit d'un discours trop ampoullé, qu'il *frise* le galimathias.

Frisé, ée. part. & adj. On estime les perruques de cheveux *frisez* naturellement. on dit du drap d'or *frisé*, qui n'est pas uni.

Chous *frisez*, sont certains chous crespus & verds qui viennent en hiver.

FRISON. s. m. Juppe fort courte qu'on met au dessous des autres pour tenir chaud, & qui estoit anciennement de frise, qu'on a fait depuis de ratine, d'houatte, de fourrures, & autres estoffes qui conservent la chaleur.

FRISONS, en termes de Marine, ce sont des pots de terre ou de metail, dont on se sert dans les vaisseaux pour tenir la boisson. En Normandie ils contiennent deux pots.

FRISOTTER. v. act. frequentatif de friser, qui se dit de ceux qui se frisent souvent & par menuës boucles.

FRISQUETTE. subst. fem. Terme d'Imprimerie, est une espece de chassis qu'on met sur le timpan, & sur la feuille qu'on veut tirer, qui ne laisse que l'ouverture des formes, & couvre tout le papier blanc qui doit estre en marge, pour empescher qu'il ne macule.

Les faiseurs de cartes à joüer se servent de cinq *frisquettes*, pour marquer les cinq couleurs qu'on voit sur les cartes, chacune estant taillée selon les figures & couleurs separées qu'on y veut appliquer, en passant la brosse par dessus.

FRISSER. v. n. Terme d'Imprimerie, qui se dit lors que les caracteres vacillent pour n'estre pas bien serrés dans la forme, & marquent la lettre doublé ou brouillée.

FRISSON. s. m. Tremblement du corps provenant du froid. Il se dit premierement du froid qui precede un accés de fievre, & qui est le signe qu'elle doit venir bientost.

Frisson, se dit aussi des tremblements que les passions inspirent, & sur tout de celles qui viennent d'une cause froide, comme la peur. Il y a eu de grands Capitaines qui n'ont jamais combattu sans avoir le *frisson*, la veue des Archers donne le *frisson* aux scelerats.

FRISSONNEMENT. s. m. signifie la même chose que *frisson*, sinon qu'il marque une émotion plus legere. Il n'a pas encore un vray frisson, mais un petit *frissonnement*.

FRISSONNER. v. n. Avoir le frisson, soit qu'il vienne du froid ordinaire, ou de celuy qui precede la fievre, ou de celuy qui est causé par la peur, ou par l'horreur qu'on a de quelque chose.

FRISURE. s. f. Maniere de friser. Il y a des perruques faites avec tant d'art qu'elles conservent toûjours leur *frisure*.

FRITTE. s. f. Terme de Verrerie. C'est une cuisson qui se fait dans de grands creusets des matieres dont on fait le verre, sçavoir des trois parts de caillou ou de sable blanc sur une partie de sel alkali, ou de soude ou de fougere, lesquels au feu de fusion font une masse opaque, qui rend une escume sortant de la graisse ou fiel de verre, & qu'on jette hors du creuset avec des cuilliers : quand la matiere est bien preparée à faire du verre, on l'appelle *fritte*. Il y a apparence que plusieurs villages de France ont esté appellez *Pierre fritte*, parce qu'il y a eu autrefois des verreries, & qu'on y a jetté de cette escume de pierre *fritte*.

FRITURE. s. f. Ce qui est frit, & la sauce qui sert à frire. *Friture* à l'huile. on fait du beurre exprés pour les *fritures*.

FRIVOLE. adj. m. & f. Ce qui n'est d'aucune valeur, qui n'a rien de solide qui merite qu'on le considere. On n'objecte contre l'immortalité de l'ame que des arguments *frivoles*. cet Auteur n'a escrit que sur des matieres *frivoles*.

FRO

FROC. s. m. Habit de Moine. Ce jeune homme a pris le *froc*, c'est à dire, il s'est fait Religieux

il a quitté le *froc*, il est sorti d'un Monastere avant sa profession. Le Pere Sirmond remarque que d'abord on a appellé *froc*, la robbe d'un Moine qui a des manches fort longues & fort amples.

FROC, se dit aussi de la partie superieure de l'habit d'un Moine qui couvre sa teste. D'où vient, dit le même Auteur, qu'on a distingué le grand *froc* du petit *froc*; que c'est celuy-cy, au bout duquel il y avoit une petite touffe ou houppe, comme il y en a aux cappes Biarnoises. On l'a appellé d'abord en Latin *floculus* & *flocelus*, & depuis *froscus*. Menage.

FROC, est aussi une espece de grosse estoffe qui se fabrique à Lizieux, à Bernay & en Beauce, dont les pieces doivent avoir demi-aune de large, & vingt-cinq de long, suivant les statuts des Drapiers.

On dit proverbialement, qu'un homme a jetté le *froc* aux orties, pour dire, qu'il a apostasié, qu'il a renoncé à ses vœux, & qu'il est sorti d'un Monastere sans congé de ses superieurs, & par libertinage. Cela vient apparamment de ce que les Moines laissoient le *froc* dans les orties qui sont ordinairement prés des murs, qu'ils sautoient en s'enfuyant.

FROID, OIDE. adj. & subst. Corps qui est privé de chaleur, qui ne contient aucunes parties ignées. Les Philosophes modernes pretendent que le *froid* n'est qu'un terme negatif, & que ce n'est qu'une privation ou diminution de chaleur, comme prouve Mr. Mariotte en son troisiéme Essay Physique. Le salpestre augmente le *froid* de la neige. le *froid* noir est celuy qui enrhume le plus. le propre du *froid* est de condenser les parties, ou plûtot d'arrêter le mouvement de celles qui sont liquides. cet homme est tout roide, tout transi de *froid*, meurt de *froid*. le *froid* de la fievre, c'est le frisson. On appelle un *froid* sec, lors que la bise souffle, & qu'il ne pleut point.

On dit qu'une chambre est *froide*, pour dire, qu'il entre bien du vent *froid* dans une chambre; ou qu'un habit est *froid* lors qu'il n'est pas capable de deffendre du *froid*. Ce mot est tiré du Latin *frigus*, du Grec *phriki*, qui signifie la même chose.

GOUTTE FROIDE. Voyez *Goutte*.

SEMENCES FROIDES. Voyez *Semences*.

FROID, se dit figurément de ce qui a peu de mouvement, qui est pesant, posé, serieux. C'est un *froid* ami, qui agit lentement dans les occasions où il peut rendre service. il m'a receu avec une mine fort *froide*. il a un *froid* qui glace. Maynard a dit du *froid* de l'âge,

> Et le *froid* de mes années
> A passé dans mes chansons.

On dit en ce sens, Battre *froid*, faire *froid* à quelqu'un, pour dire, luy faire un mauvais accueil, luy témoigner peu de chaleur à le servir, peu de satisfaction de le voir. quand je luy ay fait cette proposition, je l'ay trouvé *froid*, il ne m'a rien respondu là-dessus.

On dit aussi figurément, qu'un esprit est *froid*, qu'un stile est *froid*, qu'un discours est *froid* qu'une pointe est *froide*, un conte *froid*, un *froid* Orateur, pour dire qu'ils sont fades, qu'ils n'ont rien qui pique, qui éveille l'esprit, qui émeuve les passions.

FROID, se dit aussi des passions tristes, & des surprises qui glacent le cœur ou le refroidissent. A la nouvelle de la mort de son pere, il demeura *froid*, consterné. il fut tout estonné qu'on le vint executer, il demeura *froid*, triste, étonné.

On appelle, Sens *froid*, ou Sang *froid*, le sens rassis, quand on fait quelque reflection, sans colere, de guet à pens. Il l'a assassiné de sang *froid*.

A FROID. adv. Sans feu, sans chaleur. Du fer battu à *froid*, pour dire, forgé sur l'enclume sans le faire chauffer. pour faire les bonnes cuirasses & les arcs de carrosse, il les faut battre *à froid*. Il faut infuser à *froid*, pour faire certaines digestions de plantes, sans faire chauffer l'infusion. temper *à froid*.

On dit proverbialement, Il est *froid* comme un landier: c'estoit autrefois un gros chenet qui ne servoit qu'une fois l'année pour faire des festins de ceremonie annuelle. Il n'y a rien de plus *froid* que l'atre, pour dire qu'en une maison on y fait peu ou point de cuisine. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop chaud ni de trop *froid*, pour dire, que c'est un goinfre, un affamé, un escornifleur qui trouve tout bon. On dit aussi, *Froides* mains, chaudes amours, pour marquer, que la chaleur du dehors se retire en dedans quand on est fortement amoureux. On dit aussi, qu'un homme souffle le *froid* & le chaud, pour dire, qu'il soutient le pour & le contre, qu'il s'entend avec les deux parties contraires.

FROIDEMENT. adv. D'une maniere froide. Il a été receu dans cette maison bien *froidement*.

FROIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est froid; & se dit tant au propre, qu'au figuré, de la *froideur* des corps, du temps, de la vieillesse, du stile & de l'accueil qui se fait avec indifference; de celle qui se recontre dans l'amitié, quand il y a quelque brouillerie.

FROIDIR. v. act. & neut. Perdre sa chaleur, causer du froid. Le marbre *froidit* les mains quand on le touche. Il faut bien laisser *froidir* le fer, avant que de se hazarder d'y toucher.

FROIDI, IE. part. & adj.

FROIDURE. s. f. Temps froid, ou lieu froid. La *froidure* regne dans les lieux qui tirent vers le Septemtrion dans les mois de Janvier & Fevrier.

FROIDUREUX, EUSE adj. Frileux, qui craint le froid.

FROISSEMENT. s. m. Action par laquelle on brise, on froisse. On explique en Physique la plus-part des effets de la nature par le moyen du *froissement* des parties.

FROISSER. v. act. Briser, faire quelques ruptures ou contusions. Ce manœuvre est tombé du haut de ce bastiment, il s'est tout *froissé* le corps. on a donné à cet homme cent coups de baston, on l'a tout *froissé* en cette rencontre, il a eu une coste *froissée*, enfoncée.

FROISSÉ, ÉE part. pass. & adj.

FROMAGE. s. m. Lait caillé seché & durci. Ce mot vient de *formaticum*, ou *formage*, derivé de *forma*, qui est la forme & l'eclisse où on fait le *fromage*. On disoit autrefois *fourmage* & *formage*. Menage.

On appelle *fromage* mou, ou Petits *fromages* à la creime, ceux qui sont seulement caillez avec de la presure, qu'on mange tout frais faits: *fromage* escremé, ou *fromage* à la pie, celuy qui est plus sec & sans creme. Les *fromages* de Hollande, de Parme, de Gruyere, Vachelins, *fromage* de Brie, Pont l'Evesque sont tout à fait secs, durs & de garde. *Fromage* affiné, est celuy qu'on a mis en lieux humides pour le ramollir & le laisser à demi corrompre. Les macarons d'Italie se font avec de la farine & du *fromage*.

On dit proverbialement, qu'une fille a laissé aller

le chat au *fromage*, pour dire, qu'elle a forfait à son honneur. On dit, Entre la poire & le *fromage*, pour dire, Pendant le dessert, lors qu'on est entre deux vins, qu'on dit les bons contes & les bons mots.

On dit aussi, *Fromage*, poire & pain, repas de vilain, tiré de l'Italien *fromagio, peri e pan pasto da vilan.*

FROMENT. f. m. Bled, le meilleur & le plus gros de tous les grains, qui fait la farine la plus blanche. C'est celuy qui est le plus estimé, & dont on fait le meilleur pain. le *froment* a force racines menuës, garnies de plusieurs germes. Il n'a qu'une feuille. Pendant tout l'hiver il est herbeux, & au printemps sa tige s'éleve, de laquelle sort l'espi à la trois ou quatriéme estale, qui contient de petites goulles où est enfermé le grain. Les *froments* sont differents suivant les lieux où ils croissent. On dit qu'au de là de Bactra en Asie le grain de *froment* y est aussi gros que le noyau d'une olive. Alentour de Sienne en Italie il y a des grains qui rendent 24. espis, & un muid en rend cent, & jusqu'à cent cinquante. Pline dit qu'un Gouverneur d'Afrique envoya à Auguste un germe de *froment* qui contenoit 400. espis. En Latin *triticum.*

On appelle Terres à *froment*, les bonnes terres, les terres grasses. Le pain de *froment* est le pain le plus blanc. Le meteil est moitié *froment*, & moitié segle.

FROMENTÉE. f. f. Farine de froment dont on fait de la bouillie, ou autres mets. Elle se fait particulierement d'une espece de *froment* qu'on appelle *Espeautre double*. Pline dit qu'on y mesloit de la craye & du plastre. Galien dit que c'est une espece de bled fort nutritif, que les Anciens faisoient cuire avec de l'eau, du vin & de l'huile. On en faisoit aussi de toute sorte de bleds. On l'appelloit en Latin *Alica*, que Festus derive ab *alendo*, à cause qu'elle est fort nutritive.

FRONCEMENT. f. m. Action par laquelle on se ride le front. Le *froncement* des sourcils est une marque de colere, de severité de moeurs, de chagrin.

FRONCER. v. act. Faire des plis à la ceinture d'un habit, à des manches, & aux autres endroits où on veut que des estoffes soient plus resserrées qu'en d'autres. On *fronce* les juppes, les chemises, les haut-de-chausses, les manches des robbes des Docteurs. Quelques-uns derivent ce mot de *frons*, à cause des rides qui s'y forment. Menage.

FRONCER, se dit aussi figurément des plis & rides qui se font sur le frond, quand on a quelque chagrin. Les gens rebarbatifs *froncent* ordinairement le sourcil.

FRONCLE. f. m. Petit abscés ou apousthume qui sort en dehors, & qui aboutit en une pointe qui fait qu'on l'appelle aussi un *clou*. Il vient de *furunculus*. Nicod. Voyez *Furoncle*.

FRONCURE. subst. fem. qui se dit des plis d'estoffe qu'on fait aux habits aux endroits où ils doivent estre serrez, comme aux manches, aux ceintures des juppes, des robbes, de hauts-de-chausses.

FRONDE. f. f. Instrument de corde qui sert à jetter des pierres avec plus de violence. Les Anciens attachoient des *frondes* à leurs balistes. les armes des enfants & des bergers sont des *frondes*. David tua Goliath avec une *fronde*. Quelques-uns derivent ce mot de *funda*, ou de l'Hebreu *nafaà*, par metathese, qui signifie *impulit, agitavit*. On a appellé aussi *fundabulum*, une machine à jetter des pierres. Il n'y a pas long-temps qu'on disoit encore *fonde*. Les *frondes* à main s'appelloient autrefois *bricoles*. Les habitans des Isles Baleares ont esté fameux chez les Anciens, pour sçavoir bien manier la *fronde*. Vegece leur en attribue l'invention; quoy que d'autres la donnent aux Pheniciens. Florus & Strabon disent qu'ils avoient trois sortes de *frondes*, plus grandes & plus courtes, dont ils se servoient suivant qu'ils estoient proche ou esloignez de leurs ennemis. Diodore adjoute que la premiere leur servoit de bandeau, la seconde de ceinture, & qu'ils portoient à la main la troisiéme. Les meres ne donnoient à manger à leurs enfants que du gibier qu'ils avoient abattu avec leur *fronde*.

FRONDE, a esté aussi une ligue ou un parti contre le Ministere de France en l'année 1648.

FRONDER. v. act. Jetter des pierres avec une *fronde*.

FRONDER, s'est dit aussi fort communément depuis le parti de la Fronde, pour signifier, Contredire, combattre, refuter. Cet advis a esté *frondé* par toute la compagnie. cette piece de theatre a esté generalement *frondée*.

FRONDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FRONDEUR. f. m. Qui jette des pierres avec une fronde. Les *Frondeurs* faisoient une partie de la milice des Romains. On a veu aussi des *Frondeurs* en l'Amerique.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui contredisent, qui critiquent. Cet ouvrage a bien eu autant de *frondeurs* que d'approbateurs.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui ont formé & suivi le parti de la Fronde en France contre le gouvernement. Ce mot est venu en usage en l'année 1649. auquel temps on appella *Frondeurs*, les Conseillers du Parlement qui opinoient contre le Ministere en l'absence des Princes, à l'exemple des *Frondeurs*, qui n'osent se battre qu'en l'absence des Commissaires & des Archers. Menage dit que Monsieur de Boischaumont Conseiller a esté le parrein de la Fronde.

FRONT. f. m. Le haut du visage, la partie qui est au dessus des yeux. Un *front* serein est celuy qui paroist gay & uni. son *front* ceint de lauriers.

Les rides sur son *front* ont gravé ses exploits.
Corneille.

Ce mot vient du Latin *frons*, du Grec *phroneín*, *sentire*, de *phren*, *mens*, *esprit*, *pensée*. Martinius pour expliquer cette étymologie, dit que l'on voit sur le *front* des personnes ce qu'elles sont capables de faire, qu'on y découvre ce qu'elles sont, & à quoy elles pensent. Du Laurens le derive de *ferre*, parce qu'il porte des marques de ce que nous avons dans l'ame.

FRONT, signifie aussi, Impudence, temerité de soustenir en face à quelqu'un un mensonge, une calomnie, ou bien une verité fascheuse à une personne puissante & formidable. Il a le *front* de luy soustenir qu'il avoit menti.

FRONT, se dit encore de plusieurs personnes ou choses qui sont ensemble coste à coste, qui monstrent leur *front*. Ce pont est assez large pour passer vingt personnes de *front*, trois carrosses de *front*. dans ce deffilé on ne pouvoit passer que deux de *front*. ces troupes rangées en bataille faisoient un grand *front*. le *front* de cette armée estoit composé de tant de bataillons & de tant d'escadrons. les évolutions militaires enseignent l'art de faire *front* de tous costez, de presenter les armes à l'ennemi de quelque costé qu'il attaque. cet escadron a cinquante hommes de *front*, & trois de hauteur. on a pris les ennemis en *front* & en flanc.

FRONT, se dit dit aussi de ce qui se presente d'abord aux yeux. Dans ce Palais on trouve de *front* un grand corps de logis flanqué de deux pavillons & de deux ailes. on trouve de *front* une avant-cour, une advenuë d'arbres.

On dit adverbialement, Ils se sont rencontrez *front à front*, c'est à dire, teste à teste.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *front* d'airain, pour dire, qu'il ne s'estonne point quoy qu'on luy dise; qu'il est impudent, hardi, qu'il ne se deferre point.

FRONTAL. s. m. Espece de gesne que les soldats donnent aux paysans pour leur faire dire où ils ont caché leur argent. C'est une corde nouée en plusieurs endroits qu'on leur applique sur le front, & qu on serre par derriere.

Ils donnent cent coups d'estrivieres,
Le *frontal* & les osselets.
Voyage de Mercure.

Ce mot vient de *frontale*, qu'on a dit en la même signification. Menage.

FRONTEAU, ou *Frontal*. s. m. Remede sec qu'on applique sur le front avec un bandeau pour guerir des maux de teste & la migraine. On en fait de roses, de fleurs de sureau, de betoine, marjolaine, lavande, &c. qu'on enferme dans un linge pour couvrir le front & les temples. On en fait aussi en liniment avec de l'onguent populeum, & de l'extrait d'opium, ou bien avec des pastes, des semences, des poudres, &c.

FRONTEAU, est aussi en Architecture, un petit fronton qu'on met quelquefois au dessus des petites portes ou fenestres.

FRONTEAU, en termes de Marine, est un appuy de balustrades qui bordent le chasteau d'avant & d'arriere & qui se regardent de prouë en pouppe.

FRONTIERE. adj. & subst. fem. L'extremité d'un Royaume, d'une Province, que les ennemis trouvent de front quand ils y veulent entrer. La Picardie est une Province *frontiere*. le Roy par ses conquestes a estendu, a reculé les *frontieres* de son Royaume. les declarations de guerre se font par un Herault sur la *frontiere*. On dit aussi, une ville *frontiere*, qui est située proche les ennemis. Ce mot vient de *frontaria*, parce qu'elle est comme le front opposé aux ennemis. Menage. aprés Vossius.

FRONTISPICE. s. m. La face & principale entrée d'un grand bastiment qui se presente de front aux yeux des spectateurs. Le deffaut de ce bastiment, c'est qu'il n'y a pas un beau *frontispice*. le *frontispice* du Louvre est le plus beau morceau d'Architecture qui soit en France. Du Cange derive ce mot de *frontispicium*, qui signifie, *frontis hominum inspectio*.

On dit aussi, le *frontispice* d'un livre, de la premiere page où est le titre gravé dans quelque image qui represente le *frontipisce* d'un bastiment.

FRONTON. s. m. Ornement d'architecture qu'on met au dessus des portes & fenestres & en quelques autres endroits des bastiments, qui est une petite saillie en forme de corniche couverte en triangle, & quelquelquefois arrondie par dessus.

FRONTON, en termes de Marine, est un quadre ou cartouche de menuiserie, placé sur la voute à l'arriere du vaisseau, chargé des armes du Prince qui l'a fait bastir, ou de la figure dont il porte le nom. On l'appelle aussi le *Dieu conduit* ou le *miroir*.

FROTTAGE. subst. masc. Action de celuy qui frotte. Le *frottage* d'un plancher est une action fort penible. Il faut tant donner pour le *frottage*.

FROTTEMENT. s. m. action par laquelle deux corps se touchent rudement, ou s'usent l'un l'autre. Il faut qu'un Ingenieur prenne garde que dans ses machines le *frottement* des parties n'emporte l'équilibre, & n'en destruise l'effet.

FROTTER. v. act. Essuyer, nettoyer, decrasser, gratter. Les joueurs de paulme se font *frotter* par les marqueurs, pour se nettoyer quand ils ont sué. les gens propres font *frotter* leurs planchers, leurs meubles. quand on *frotte* bien les jambes d'un cheval, cela le delasse & le fait bien porter. il est bon de se *frotter* la teste tous les matins, de *frotter* ses dents avec de l'opiate. Ce mot vient de *frictare*, ou *fricare*, Menage.

FROTTER, signifie, aussi, Enduire de quelque liqueur ou onction. On *frotte* de cire les lambris. les violons *frottent* leur archet avec de la colophone. les Romains se *frottoient* d'huiles parfumées en sortant du bain.

FROTTER, signifie aussi Battre. Les ennemis furent bien *frottez* au passage d'une telle riviere. ces courtauts se sont bien *frottez* & estrillez à coups de poing.

FROTTER, se dit au figuré de ceux qui en attaquent d'autres, soit pour les combattre, soit pour disputer contre eux. Depuis que cet Officier s'est si bien battu, personne n'ose plus se *frotter* à luy. allez vous *frotter* à ce Docteur sur la Scolastique, il est plus fort que vous.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est *frotté* au pilier, pour dire, qu'il a eu commerce avec certaine cabale de gens qui l'ont dressé à leur maniere, qu'il ne vit plus comme il vivoit. On dit aussi, qu'un mulet *frotte* l'autre, *mulus mulum fricat*.

FROTTÉ, ÉE. part. & adj.

FROTTEUR, EUSE. adj. Celuy qui frotte. Il faut donner tant par mois aux *frotteurs* pour entretenir les planchers.

FROTTOIR. s. m. Linge qui sert à frotter. On a des *frottoirs* de grosse toille pour frotter la teste, pour mettre sur le col, &c. Il y a aussi des *frottoirs* de camelot, d'estamine, ou d'autres estoffes pour decrotter & nettoyer des habits, de chapeaux, &c.

FRU.

FRUCTIFIER. v. n. & act. Porter du fruit, profiter. Ce champ est fort fertile, les arbres y *fructifient* beaucoup, y viennent bien, y profitent.

FRUCTIFIER, se dit au figuré des choses spirituelles & morales. La grace fait *fructifier* la foy dans nos cœurs. les Apostres en fort peu de temps ont fait *fructifier* l'Evangile.

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est fertile. Ce terroir n'est gueres *fructueux*, si on n'y met des amendements.

FRUCTUEUX, se dit plutost au figuré de ce qui apporte de l'utilité, de l'avantage. La Chiromance, la Judiciaire & autres vaines sciences sont des estudes qui ne sont gueres *fructueuses*.

FRUCTUEUSEMENT. adv. D'une maniere fructueuse. Ce Docteur a travaillé fort *fructueusement* à la conversion de ces Heretiques.

FRUGAL, ALE. adj. Sobre, temperant à l'egard de la nourriture. Une vie *frugale* sert beaucoup à conserver la santé. il est facile a un homme *frugal* d'estre continent. Ce mot vient apparemment à *frugibus*, qui sont la plus simple, la plus saine & la plus ancienne nourriture de l'homme.

FRUGALEMENT. adv. Sobrement & avec temperance. La longue vie des Hermites est la recompense d'avoir vescu *frugalement*.

FRUGALITÉ. s. f. Sobrieté, abstinence, mesnagement sur le boire & le manger. Cornaro Venitien a esté un grand exemple de *frugalité*. il a fait de belles leçons de *frugalité*.

FRUIT. s. m. Sa plus generale signification est au pluriel, & signifie, Tout ce que la terre produit pour la nourriture de l'homme & des animaux. De tous les *fruits* du Paradis Terrestre il n'y en eut qu'un deffendu a Adam. les prieres des Rogations sont instituées pour la conservation des *fruits* de la terre. En ce sens on y comprend les bleds, les foins, les avoines, vesses, lin, legumes, &c.

FRUIST, se dit encore de toutes les choses qui composent le revenu d'une terre, d'un Benefice, non seulement en grains, mais en cens, rentes, dismes, bois, moulins peages, &c. & autres droits & redevances. Le droit de rachat deu au Seigneur, celuy de deport deu à un Archidiacre, consiste en une année de *fruits* d'une terre, d'une Cure. c'est une vraye confidence quand, le titre d'un benefice est d'un costé, & les *fruits* de l'autre. les bois taillis, la collation des Benefices fait partie des *fruits*. on l'a condamné à la restitution des *fruits*.

On appelle en termes de Jurisprudendence, les *fruits* pendants par les racines, la recolte ou la vendange prochaine, lesquels on peut saisir comme meubles, quand ils sont proches de la maturité.

FRUIT, se dit en particulier de ce que chaque arbre produit tous les ans aprés les fleurs & les feuilles, soit qu'il serve à la nourriture de l'homme ou des animaux, soit qu'il serve pour leurs remedes & autres necessitez, soit qu'il serve seulement pour contenir leur propre semence. Le *fruit* est composé de trois parties essentielles, de sa peau ou membrane qui est la peleure, de sa pulpe ou parenchyme, & de ses fibres. Quelques-uns ont encore une capsule, qui enferme la graine. Les hommes se peuvent nourrir de *fruit* crus & de *fruits* cuits. les cochons se nourrissent des *fruits* du chesne & du hestre, qui sont le gland & la faine. la casse est un *fruit* qui sert a purger. le poivre, la muscade sont des *fruits* qui servent aux assaisonnements. les *fruits* de l'orme, de l'aulne, du fileria ne servent qu'à conserver l'espece. On distingue les *fruits*, en *fruits* à noyau, à pepin, en *fruits* d'hesté, & *fruits* d'hyver ou de garde, en *fruits* a confire. des *fruits* precoces, des *fruits* tardifs.

En un sens encore plus restraint on appelle *Fruit*, Ce qu'on sert en dernier lieu au repas, soit de vrais *fruits*, soit des confitures, des patisseries, des fromages, &c. On a servi le *fruit*, on en est au *fruit*. il y avoit en ce repas un beau *fruit*, pour dire, un beau dessert. Chez le Roy on dit *four* & *fruit*.

FRUIT se dit aussi, d'un enfant dont une femme est grosse. Beni soit le *fruit* de vostre ventre : c'est une partie de la Salution Angelique. les femmes qui font perir leur *fruit*, sont punies de mort. ces deux enfans sont les *fruits* de leur mariage, les *fruits* de leurs chastes amours.

FRUIT, se dit figurément en choses morales. Les Missionnaires font beaucoup de *fruit* chez les Idolatres, en convertissent beaucoup. il n'a recueilli aucun *fruit* de ses estudes, de ses voyages, de cette entreprises, de cette affaire.

Et de tous ses travaux la honte fut le *fruit*. Malherbe.

FRUIT, en termes de Maçonnerie, est une petite retraitte qui se fait d'espace en espace sur les murs qu'on esleve. Il faut donner tant de pouces de *fruit* à ce mur à proportion de son espaisseur. on donne ordinairement un pouce & demi de *fruit* à un mur sur la hauteur de douze pieds.

On dit proverbialement, quand on reçoit visite d'une personne qu'il y avoit long-temps qu'on n'avoit veuë, Ha c'est un *fruit* nouveau de vous voir. On appelle aussi *Fruits* de la guerre, les membres estropiez, les pays bruslez, ruinez & desert.

FRUITAGE. s. m. *Fruits* en general qui croissent aux arbres Ce Curé pretend les dismes des *fruittages*, hinages & charnages. ce goutteux est reduit à ne vivre que de laitage & de *fruittages*.

FRUITÉ adj. m. Terme de Blason, qui se dit des arbres chargez de *fruits* d'un autre esmail.

FRUITERIE. s. f. Lieu où l'on garde les *fruits*. Il ne se dit que chez les Grands. Chez le Roy il y a plusieurs Officiers de *fruiterie*, un Chef de *fruiterie*, qui prepare les fruits pour servir sur sa table.

FRUITIER, IERE. adj. & subst. Qui porte du fruit. Un arbre *fruitier*, est un arbre qui porte des fruits bons à manger. un *fruitier* nain, un *fruitier* en espalier, à plein vent. On le dit aussi de de celuy qui vend des fruits. Un Marchand *fruitier* en gros. une *fruitiere* en detail.

FRUSTE. adj. f. C'est un terme de Medaillistes, qui appellent une medaille *fruste*, qui est tellement effacée, qu'on ne peut lire sa legende.

On appelle aussi *fruste*, une pierre antique & fort ruinée, ou gastée par le temps, en sorte qu'on ne peut connoistre les figures, ou lire les inscriptions qui sont dessus,

FRUSTRATOIRE. adj. masc. & fem. Terme de Palais, qui signifie, Ce qu'on elude, ce que par des mauvais artifices on fait venir à neant. Si on souffroit cette chicane, tous les Arrests & Jugements seroient *frustratoires*, les Loix seroient *frustatoires*, sans les amandes & les supplices.

FRUSTRER. v. act. Tromper quelqu'un en le privant de ses pretentions, de ses legitimes esperances. Les banqueroutiers frauduleux ne taschent qu'à *frustrer* leurs creanciers. ce jeune homme avoit de l'esprit, promettoit beaucoup, mais sa desbauche a *frustré* l'attente de ses parents.

FRUSTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FUG

FUGITIF, IVE. adj. adj. & subst. Celuy qui est obligé de s'éloigner d'un pays où il avoit quelque establissement, pour ses crimes, ou pour ses dettes. Celuy qui a brisé les prisons est obligé d'estre *fugitif*. Cain devint *fugitif* aprés le meurtre de son frere.

En termes de Droit on appelle un esclave *fugitif*, celuy qui est sujet à s'échapper, à s'enfuir de la maison de son maistre. Quand on vendoit un esclave, il falloit declarer s'il estoit *fugitif*. On le dit aussi des soldats deserteurs, ou qui s'enfuyent dans le combat.

FUS

FUIR. v. act. Tascher d'éviter un peril en s'en éloignant à force de jambes. Les braves aiment mieux perir que de *fuir* d'une bataille. les poltrons disent, que qui *fuit* peut combattre derechef. on a beau *fuir* la mort, elle nous attrape toujours. On ne peut *fuir* sa mauvaise destinée.

FUIR, se dit aussi en choses morales. Il faut suivre la vertu, & *fuir* le vice. pour *fuir* les occasions du peché, il faut *fuir* les mauvaises compagnies. le pecheur *fuit* la lumiere, c'est à dire, la craint, l'évite.

On dit absolument, qu'une armée *fuit*, pour dire, qu'elle est en desroute; que le temps *fuit*, pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'écoule.

On dit figurément, que les petits objets, que les choses esloignées *fuyent* nostre veuë, pour dire, se desrobent à nostre veuë, que nous avons de la peine à les appercevoir.

FUIR, en termes du Palais, signifie, Dilayer, éloigner le jugement d'un procés, la conclusion d'une affaire, par des chicanes ou autres mauvais artifices. Un deffendeur qui a mauvaise cause, *fuit* toûjours.

FUIR, signifie aussi, se retirer avec quelque mécontentement. Quand il a veu qu'on luy faisoit ce drap dix escus, il s'en est allé brusquement, il *fuit* encore. je ne sçay ce que j'ay fait à un tel, il me *fuit*, il s'en va dés qu'il me voit.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval *fuit* les talons, pour dire, qu'il craint l'esperon & qu'il obeït.

On dit proverbialement d'un homme qui *fuit* avec promptitude, qu'il *fuit* comme s'il avoit le feu au cul.

FUI, IE. part. & adj. Les meschants doivent estre *fuis* & abhorrez de tout le monde.

FUITTE. s. f. Course qu'on fait pour s'enfuir. Les ennemis trouverent leur salut en leur *fuitte*. on a mis les ennemis en *fuitte*.

FUITTE, se dit aussi en choses morales. La *fuitte* des grandeurs, des vanitez du monde, est un acheminement à la perfection Chrestienne. La *fuitte* du vice, des occasions de pecher.

On dit, qu'un homme est en *fuitte*, lors qu'il est retiré en quelque asile, ou qu'il est caché en quelque lieu secret, ou qu'il a quitté le pays pour éviter la punition de ses crimes, ou le payement de ses dettes.

FUITTE, signifie aussi, une eschapatoire, une distinction frivole, dont on se sert dans les disputes de College pour éviter la force d'une objection. Ce distinguo ne decide pas la question, ce n'est qu'une *fuitte*.

FUITTE, en termes de Palais, se dit des exceptions dilatoires, des chicanes, & mauvaises procedures qui servent à éloigner le jugement d'une affaire. Un debiteur se sert de toutes sortes de *fuittes* pour empécher l'adjudication de son bien. la remonstrance de cet Advocat n'est qu'une *fuitte* affectée pour ne point plaider.

On dit proverbialement, qu'une prompte *fuitte* vaut mieux qu'une mauvaise attente.

FUL.

FULIGINEUX, EUSE. Fumée espaisse, ou vapeur qui contient de la suye ou autres matieres crasses. Dans la premiere fonte des metaux, il s'exhale quantité de vapeurs *fuligineuses*, dont se fait la litharge. le noir de fumée, c'est ce qu'on ramasse des vapeurs *fuligineuses*, des pins ou autres bois gras qu'on brusle. les Medecins disent que la ratte envoye des vapeurs *fuligineuses* au cerveau.

FULMINANT, ANTE. adj. Qui fulmine; qui crie & fait grand bruit. J'ay admiré cet Orateur *fulminant* en chaise contre les vices & le luxe du siecle. cette femme est toujours *fulminante* & enragée contre vous.

FULMINANT, en termes de Chymie, se dit d'une preparation de l'or calciné, qu'on appelle de l'or *fulminant*, parce qu'il fait un grand éclat & un grand effort quand on l'allume. L'or *fulminant* fait son effort en embas, & son bruit imite le tonnerre. L'or *fulminant* est de l'or calciné par l'eau forte, avec lequel on mesle quelques parties de sel de tartre. Il y a aussi une poudre *fulminante*, qui se fait à l'imitation de l'or *fulminant*, par un meslange de sels, qui ont des qualitez contraires. Elle est composée ordinairement de nitre, de sel, de tartre, & de soulfre commun.

FULMINATION. s. f. Sentence d'un Evéque, d'un Official, ou autre Ecclesiastique qui est commis par le Pape, par laquelle on ordonne que des Bulles seront executées. C'est la même chose qu'une verification ou entherinement de Lettres du Prince en une Justice Laïque.

FULMINATION, en termes de Chymie, ou *Fulguration*, est un bruit violent que fait une certaine preparation de poudres, qu'on appelle Or *fulminant*, laquelle imite la foudre, quand elle est allumée.

FULMINER. v. act. Verifier, executer une Bulle ou autre rescrit de Cour de Rome. Ces Bulles, cette dispense se doivent *fulminer* par l'Official d'un tel lieu, qui est un de ceux ausquels elles sont adressées. On dit aussi, *Fulminer* une excommunication.

FULMINER, signifie aussi, Estre en colere, pester, jetter feu & flamme contre quelqu'un. Cet Autheur *fulmine* étrangement contre les Heretiques.

FULMINÉ, ÉE. part. pass. & adj. Une Bulle *fulminée*.

FUM.

FUMANT, ANTE. part. & adj. Qui fume encore. Ce tison est encore *fumant*. il vint l'espée à la main tout *fumant* de colere.

FUMÉE. subst. fem. Humidité qui s'exhale en vapeur par l'action de la chaleur, soit externe, soit interne. Les bois gras & onctueux font une *fumée* espaisse, noire & puante: c'est de ces bois qu'on fait le noir de *fumée*. les brouillars sont des *fumées* que le soleil éleve de la terre humide, & qu'il ne peut resoudre. le vin qui bout jette des *fumées* capables d'enyvrer. les entrailles échauffées envoyent des *fumées* au cerveau qui causent des migraines. on prend du tabac en *fumée*. le foin qui est serré sans estre bien sec se fermente, s'échauffe, & jette de la *fumée*.

FUMÉE, se dit figurément des choses vaines & legeres, & qui deviennent à rien. Tous les biens d'un souffleur s'en vont en *fumée*. tous les grands desseins de ce Potentat s'en sont allez en *fumée*. toutes les grandeurs & vanitez du monde passent & ne sont que *fumée*. il y a bien des vendeurs de *fumée* à Paris, & beaucoup de sots qui se repaissent de *fumée*. la gloire n'est qu'une *fumée*. Ainsi Corneille a dit dans l'Horace:

> A quelque prix qu'on mette une telle *fumée*;
> L'obscurité vaut mieux que tant de renommée.

FUMÉE, se dit aussi en Morale, de la colere & des troubles d'esprit. Les hommes prompts ne sçauroient souffrir qu'on les choque, aussi-tost les *fumées*

leur montent à la teſte. il faiſoit le mauvais, mais on luy a bien rabatu ſes *fumées*. cet homme a quelquefois des accés de fureur, & de folie qui ne durent pas, ce ſont des *fumées* qui paſſent. En ce ſens on dit, pour ſe mocquer d'un homme qui ſe veut faſcher ſans ſujet, *Ne fumetis*.

FUMÉE, ſe prend auſſi pour un bruit ſourd & incertain. On n'a pas pû tenir cette entrepriſe ſi ſecrette, que les ennemis n'en ayent ſenti la *fumée*. depuis que cet homme s'en eſt allé, on n'en a ouï ni vent ni *fumée*.

FUMÉE, en termes de Venerie, ſignifie, la fiente des beſtes rouſſes, des cerfs, de la biche, du chevreuil & du daim. Les Chaſſeurs connoiſſent par les *fumées* où il y a des cerfs. On dit, que les *fumées* ſont ou formées, quand elles ſont rondes; ou en troches, quand elles ont des pointes ou piquons; ou en plateaux, quand elles ſont plattes. On dit auſſi, que les fumées ſont mieux moulouës, lors que le cerf a digeré ſon viandis.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de feu ſans *fumée*, pour dire, qu'il n'y a point de paſſion ſi ſecrette, qui ne ſe deſcouvre par quelque voye, qu'il ne court point de bruits qu'ils ne ſoient fondez ſur quelque verité. On dit auſſi, Manger ſon pain à la *fumée* du roſt, pour dire, Voir prendre des plaiſirs à d'autres où on ne peut avoir part, leur voir faire de grands profits dans une affaire, où on eſt meſlé, ſans y participer. On dit auſſi, que la *fumée* cherche les beaux pour ſe mocquer de ceux qui ſe plaignent de la *fumée*. Ce proverbe eſt ancien, & ſe trouve dans Eraſme & dans Athenée. On dit auſſi, que la *fumée* chaſſe ſouvent le maiſtre de la maiſon.

FUMER. v. n. & act. Jetter de la fumée. Ce feu n'eſt pas bien eſteint, il *fume* encore. On dit abſolument, qu'une chambre *fume*, qu'une cheminée *fume*, quand la fumée rentre dans la chambre, au lieu de s'exhaler en dehors. On a cherché pluſieurs inventions pour empêcher les chambres de *fumer*, comme les æolipiles de Vitruve, les ſouſpiraux de Cardan, les moulinets à vent de Jean Bernard, les chapiteaux de Serlio, les tabourins & girouettes de Paduanus, & pluſieurs artifices de Philibert de Lorme. Celuy qui en a mieux raiſonné, c'eſt Savot dans ſon Architecture.

FUMER, ſe dit figurément de la colere. Corneille:

> Ce ſang qui tout verſé *fume* encore de courrous
> De ſe voir reſpandu pour d'autres que pour vous.

FUMER, ſignifie auſſi, Prendre du tabac en fumée. Les plus honneſtes gens ſont obligez de *fumer* quand ils ſont ſur les vaiſſeaux, auſſi bien que la ſoldateſque: voulez-vous *fumer* une pipe.

On dit auſſi, Faire *fumer* l'éncens, faire *fumer* les autels, pour dire, Offrir de l'encens, ou faire des ſacrifices à quelque Divinité vraye ou fauſſe.

FUMER, ſignifie encore, Expoſer à la fumée certaines viandes, qui ont un meilleur gouſt quand elles ont eſté ainſi ſechées. On *fume* les languiers de porc, les jambons, les langues de bœufs, pour les abonnir.

FUMER, en termes d'Agriculture, ſignifie, Mettre du fumier ſur des terres pour les rendre fertiles. Les terres ne rapportent qu'à proportion de ce qu'on les *fume*. On appelloit Saturne, *Stercutius*, parcequ'il fut le premier qui apprit aux hommes à *fumer* les terres.

FUMÉ, ÉE. part. & adj. qui ſe dit de ce qui a eſté expoſé à la fumée, ou amandé par le fumier. Langues de bœuf *fumées*. une terre bien *fumée*.

FUMET. ſubſt. maſc. Certaine petite fumée agreable qui ſort du vin & des viandes, qui charouille l'odorat auſſi bien que le gouſt, quand on boit ou quand on mange. Les gourmets eſtiment le vin, qui a un *fumet* agreable. cette perdrix a un *fumet* qu'on prend plaiſir à ſentir avant qu'on la mange.

FUMETERRE. ſ. f. Petite herbe que les Apothicaires appellent *fumus terræ*, *fumaria*, *capnos*. Sa fleur eſt rougeaſtre & blancheaſtre, & vient en Mars. Cette herbe eſt fort branchuë & fort tendre, & eſt ſemblable au coriandre. Ses feuilles ſont blanches tirant ſur le cendré, & ſortent en grand nombre de tous coſtez. Son jus eſt fort acre, & fait pleurer: ce qui l'a fait nommer ainſi, à cauſe qu'elle fait le même effet ſur l'œuil que la fumée. Il y a une autre eſpece de *fumeterre*, qu'on appelle *Pied de geline*, qui croiſt ſur les murailles & entre les hayes. Elle a les mêmes proprietez que la precedente.

FUMEUR. ſ. m. Celuy qui prend du tabac en fumée.

FUMEUX, EUSE. adj. Qui jette des fumées, des vapeurs. Les Volcans ne ſont *fumeux* que par intervalles. les vins d'Orleans nouveaux ſont nuiſibles à la ſanté, parce qu'ils ſont trop *fumeux*.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt trop *fumeux*, quand il eſt trop prompt, trop ſujet à ſe mettre en colere.

FUMIER. ſ. m. Excrements de beſtiaux qui ſe meſlent dans leur litiere, & qui la pourriſſent. Du *fumier* de bœuf, de cheval. le *fumier* de pigeon eſt fort chaud, eſt bon pour les terres froides. il eſt deffendu aux Jardiniers de ſe ſervir du *fumier* de pourceau. on fait venir les melons, du pourpier, des champignons, ſur des couches de *fumier*. l'Eſcriture louë la conſtance de Job ſur ſon *fumier*. Ce mot vient du Latin *fimus* ou *fimetum*.

On appelle Foſſe à *fumier*, l'endroit creuſé dans les baſſes-cours, où on jette le *fumier* pour le laiſſer davantage pourrir.

On dit par extenſion des herbes qu'on laiſſe faner ſans les manger, ou du foin qu'on ne recueille pas dans la ſaiſon, que tout cela n'eſt que du *fumier*.

On dit proverbialement, qu'un coq eſt bien fort ſur ſon *fumier*; qu'il ne faut pas attaquer un homme ſur ſon *fumier*, pour dire, qu'il ne faut pas attaquer un homme chez luy, où il peut avoir du ſecours. On dit auſſi, qu'un homme mourra ſur un *fumier*, quand on luy voit faire des deſpenſes exceſſives qui le ruinent.

FUMIGATION. ſubſt. fem. Terme de Medecine & de Chymie, qui ſe dit des choſes qu'on prend en fumée, ou qui ſe tournent en fumée. Il eſt dangereux de prendre le Mercure par *fumigation*. La *fumigation* eſt auſſi une calcination potencielle qui ſe fait par la vapeur du Mercure mis ſur le feu, qui corrode & reduit en chaux les petites lames de metail qu'on ſuſpend au deſſus. La ceruſe ſe fait par la *fumigation* ou vapeur du vinaigre qui ronge les lames de plomb.

FUN

FUNAMBULE. ſubſt. maſc. C'eſt un nom que quelques Auteurs donnent à des baladins qui danſent ſur la corde pour divertir le peuple.

On a appellé auſſi *Funambules*, ceux qui eſtant deſcendus par une corde, ſe ſauvoient d'une ville aſſiegée, comme teſmoigne Du Cange.

de la *fureur* d'un conquerant, d'un soldat qui court au pillage. une femme en *fureur* est fort dangereuse. On le dit aussi des animaux coleres, forts & farouches. La *fureur* d'un lion, d'un taureau sauvage. les cerfs en rut sont en *fureur*.

Fureur, se dit aussi des orages. La *fureur* des vents, des tempestes, des torrents, de la mer, estonne les plus hardis. la *fureur* d'une populace esmeuë est espouvantable.

Fureur, se dit aussi de toutes les passions qui nous font agir avec de grands emportements. C'est une *fureur* que la passion du jeu. il y a des amours qui vont jusqu'à la *fureur*. il mesdit avec *fureur* de toutes sortes de gens. il recite ses vers avec une estrange *fureur*. la *fureur* des curieux est telle pour les tableaux du Poussin, qu'on les a portez à un prix excessif. la *fureur* de la chicane est si grande, que la plus-part des gens en sont ruinez.

Fureur, se dit aussi des violents mouvements de l'ame, des enthousiasmes qui la mettent hors de son assiette ordinaire. Ainsi on dit, que les Poëtes sont transportez de la *fureur* d'Apollon, d'une *fureur* divine, quand ils font des vers plus par genie que par art; que les Sibylles & ceux qui rendoient des oracles entroient dans une sainte *fureur*, qu'ils estoient agitez du Demon qui les possedoit. Les Payens avoient aussi du respect pour les *fureurs* Bacchiques dans les Festes de Bacchus, qui procedoient d'avoir trop beu de vin.

On dit proverbialement, que la patience poussée à bout se tourne en *fureur*, pour dire, qu'il ne faut pas abuser de la patience des gens.

FURIBOND, ONDE. adj. & subst. Qui est en furie, sujet à entrer en furie. il faut éviter la colere des maistres *furibonds*.

Il se dit souvent d'un fanfaron qui n'est dangereux qu'en menaces. Il a beau faire le *furibond*, je me mocque de ses emportements.

FURIE. s. f. Passion violente de l'ame qui la transporte, qui outre sa colere. En ce sens c'est la même chose que *Fureur*. Il est dangereux dans sa *furie*, quand il est entré en *furie*.

Furie, se dit aussi de tout ce qui se fait avec ardeur, promptitude, courage, impetuosité. Dans un combat la premiere *furie* des François est dangereuse à soutenir, à essuyer. cet affamé mange avec *furie*. ce Basque, ce postillon courent avec *furie*, avec grande promptitude. ces habitans travailloient avec grande *furie* aux fortifications de leur ville.

Furie, se dit aussi des choses inanimées. C'est une chose espouvantable de voir la mer, les flots en *furie*, la *furie* des vents, de la tempeste, d'un tremblement de terre. on l'a sauvé de la *furie* des flammes d'un incendie, d'une inondation. la *furie* d'un taureau, d'un lion, d'un tigre.

Furies, se dit aussi de certaines Divinitez infernales que les Poëtes Payens feignoient entrer dans les corps des hommes pour les posseder & les tourmenter. Oreste estoit agité de *Furies*, croyoit voir deux Thebes & deux soleils. ce desesperé croit avoir toutes les *Furies* de l'Enfer dans son sein.

On dit figurément d'une meschante femme, que c'est une *Furie* d'Enfer, que c'est une Megere.

FURIEUX, EUSE. adj. Qui est transporté de colere, de fureur, de furie. Cet yvrogne est *furieux* quand il a beu, il se choque de tout. un lion, un taureau *furieux*.

En termes de Blason, on le dit particulierement du boeuf ou du taureau, quand il est rampant.

Furieux, se dit aussi de tout ce qui a de la violence, de l'impetuosité, de l'excés. Il y eut un *furieux* combat sur mer. il essuya une *furieuse* tempeste, il fait un *furieux* froid, ou une chaleur *furieuse*. c'est un *furieux* beuveur de rasades. un *furieux* torrent.

Furieux, se dit aussi de ce qui cause de l'admiration. Voilà une *furieuse* baleine, un *furieux* monstre, un *furieux* turbot. on a fait de *furieux* travaux, une *furieuse* despense pour fortifier cette place. On dit aussi, Cela est *furieux*, qu'on ne puisse vous corriger, pour dire, Cela est estonnant, extraordinaire.

Furieux. subst. en termes de Droit, signifie un fou, un prodigue, un insensé qui n'est pas capable de gouverner son bien, d'agir en Justice. On interdit les *furieux*, on leur donne un Curateur. un *furieux* peut tester, quand il a de bons intervalles.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre les armes entre les mains d'un *furieux*, c'est à dire, d'un homme en colere. On le dit aussi figurément de ce qu'on peut fournir à quelqu'un qui luy peut aider à nuire aux autres. Louër un Satyrique, c'est mettre des armes entre les mains d'un *furieux*.

FURIEUSEMENT. adv. D'une maniere furieuse, violente, excessive, extraordinaire. Il s'est battu *furieusement*. cette piece est *furieusement* longue. cette femme est *furieusement* laide.

FURIN. Terme de Marine, qui se dit de la pleine mer. On prend des lamaneurs pour mener le vaisseau en *furin*, c'est à dire, hors du havre, & en mer profonde.

FURONCLE. subst. masc. Terme de Medecine, est une espece de phlegmon ou tubercule, aigu & pointu avec inflammation & douleur, qui provient d'un sang gros & vicieux, mais moins bouillant que celuy du carboncle. On l'appelle en Latin *furunculus*, ou *ferbunculum*, *à fervore*: d'où vient que les Grecs l'appellent *Anthrax*.

FURTIF, IVE. adj. Desrobé, secret, qui se fait en cachette. On ne le dit gueres qu'en cette phrase. Cet enfant est né des *furtives* amours d'un tel & d'une telle, pour dire, des amours secrettes.

On dit quelquefois au Palais, La chose *furtive* ne se peut prescrire, pour dire, la chose desrobée.

FURTIVEMENT. adv. A la desrobée. Il a emporté cette aiguiere d'argent *furtivement*, pour dire, il l'a volée. On dit aussi, qu'un Banqueroutier s'en est allé *furtivement* & de nuit, pour dire, en cachette, à l'insceu de ses creanciers.

FUS

FUSAROLE. subst. fem. Terme d'Architecture. Ornement des chapiteaux Ionique & Composite. C'est un membre rond, taillé en forme de collier ou de chapelet qui a des grains en ovale.

FUSEAU. subst. masc. Petit morceau de bois tourné en rond qui sert à filer & à tordre le fil. Filer à la quenouille & au *fuseau*.

On appelle aussi *Fuseaux*, certains bastons tournez où il y a du fil, de la soye, de l'or & de l'argent devidé autour, qui servent à faire des dentelles, des guipures, boutons, cordons, &c.

On appelle aussi poëtiquement le *fuseau* des Parques, le fil de nostre vie, que les Poëtes ont feint estre devidé par les Parques autour d'un *fuseau*.

On appelle aussi *Fuseaux*, les bastons de la lanterne d'un moulin.

On appelle figurément *Fuseaux*, les choses qui sont longues & menuës, dont la grosseur n'est pas pro-

portionné à la longueur. Ainsi on dit des colomnes, que ce ne sont que des *fuseaux*, quand elles paroissent trop menuës dans le lieu où elles sont posées ; & des jambes d'une homme maigre, que ce ne sont que des *fuseaux*.

FUSÉE. s. f. Le fil qui est devidé autour d'un fuseau. On envoye les femmes filer leur *fusée*, qui se veulent mesler des affaires des hommes. cette bergere fait deux *fusées* de fil tous les jours.

FUSÉE, se dit figurément des affaires. On luy a fait un meschant procés ; c'est une *fusée* qu'il aura bien de la peine à demesler. on a fait une forte ligue contre un tel Prince, c'est une *fusée* qui luy donnera bien de la peine.

FUSÉE, est aussi une piece d'un feu d'artifice qui s'eleve en l'air, & qu'on tire par divertissement dans les resjouissances publiques. Il y a des *fusées* volantes, & des *fusées* courantes. La baguette d'une *fusée*, est ce qui luy sert de contrepoids pour la faire tenir droite en l'air. Une *fusée* à estoile, est celle qui a plusieurs petites boules de poudre à canon qui ressemblent à des estoiles, quand elles sont enflammées. Une *fusée* à serpenteaux, est une grosse *fusée* qui en enferme dedans quantité de petites. Le bruit de la *fusée* vient d'un trou qu'elle a tout au travers. Les petites *fusées* sont celles qui portent en leur embouchure ou orifice le diametre d'une balle de plomb moindre d'une livre : les mediocres, celles qui portent une ou deux livres : & enfin les grandes, celles dont les orifices portent depuis deux livres jusqu'à cent. Voyez Casimir Polonois qui en a escrit amplement & sçavamment.

FUSÉE, en termes de Manege, se dit d'une maladie de cheval qui luy vient au canon sur le train de devant, qui nait de deux suros dangereux qui se joignent ensemble de haut en bas, & qui montent souvent au genou, & estropient le cheval.

FUSÉE, en termes d'Horlogeur, se dit aussi d'un petit cône cannelé alentour duquel tourne la corde ou la chaisne d'une monstre qui fait bander le ressort, & qui est appliquée sur la grande roue qui fait mouvoir toutes les autres.

FUSÉE, en termes de Blason, est un meuble d'Armoiries fait en forme de fuseau qu'on porte dans l'Escu. Quelques-uns croyent que les *fusées* en Blason sont les marques de flestrisseure aux maisons qui les portent en leurs Escussons ; & que nos Rois ayant fait publier des Croisades pour aller à la guerre contre les Infidelles, condamnerent les Gentilshommes qui ne se croiserent pas à changer leurs Armes, & à charger leurs Escus de *fusées*, pour marque qu'on les tenoit pour effeminez, & qu'on les mettoit au rang des femmes. Les *fusées* sont longues & pointuës haut & bas, & grosses par le milieu où elles sont un peu arrondies. On les met en fasce & en bande flanc contre flanc, & on en specifie le nombre. On se sert aussi de *fuseaux*, qui sont plus estroits que les *fusées* ; & on appelle un Escu *fuselé* ou *fuselé*, une fasce *fuselée*, quand ils sont chargez de ces *fuseaux* ou *fusées*.

FUSÉE, est aussi adjectif. On appelle de la chaux *fusée*, celle qu'on n'a point amortie ni detrempée avec de l'eau, & qui s'est d'elle-même reduite en poudre : elle n'est bonne alors à aucun ouvrage, parce que toutes les parties ignées en sont sorties.

On dit proverbialement à une personne qui travaille lentement à quelque besogne, qu'elle aura mardi *fusée*.

FUSELÉ, ÉE. adj. Escu chargé de fusées. *fuselé* d'or & de sinople.

FUSIBLE. adj. masc. & fem. Qui peut estre fondu par la violence du feu. Tous les metaux sont *fusibles*, ductiles & malleables : quelques-uns ne sont pas *fusibles* sans l'aide du borax ou d'autres sels.

FUSIL. s. m. Morceau d'acier qui sert à faire du feu quand on le bat avec un caillou. Une pierre à *fusil*. Les Indiens n'ont point d'autre *fusil* que deux morceaux de bois qu'ils frottent ensemble. En Orient ils se servent du bois de candou, & au Perou du bois de vvaca. On appelle aussi *Fusil*, la boëte où on met le fer, le caillou, la meche & les allumettes. Ce mot vient de *focile*, tourné de *focus*, qui signifie une *pierre à feu*, d'où le nom a esté estendu au fer, à la platine, & à l'arme qui portent le nom de *fusil*. Du Cange le derive de *fugillus* aprés Uguno, qui a dit *fugillare*, pour dire, *ignem de petra fugillo extrahere*.

FUSIL, est aussi un morceau d'acier arrondi en forme de quille, dont les Bouchers & autres Artisans se servent pour aiguiser leurs couteaux, & que pour cet effet ils portent à leurs ceintures.

FUSIL, est aussi une platine d'acier qu'on applique aux armes à feu vers la culasse, qui fait du feu quand on lasche le chien sur la couverture du bassinet. Des pistolets à *fusil* sont distinguez des pistolets à rouët, dont on se servoit autrefois.

FUSIL, est aussi une longue arme à feu qui a pour platine un *fusil* vers la culasse. Il y a un reglement du six de Fevrier 1670. qui ordonne que la longueur du *fusil* soit de trois pieds huit pouces depuis la lumiere du bassinet jusqu'au bout du canon, & que le calibre soit propre à porter une balle de vingt à la livre. Les *fusils* sont deffendus à cause de la chasse.

FUSILE. adj. m. & f. On s'en sert quelquefois au lieu de *fusible*. Qui se peut fondre. Tous les metaux sont *fusiles*, selon qu'on y applique plus ou moins de feu, & quelques drogues, comme le borax & l'antimoine. On a crû qu'il y avoit eu autrefois des pierres *fusiles*, à cause de la grandeur des Obelisques qu'on voit à Rome : mais on s'est trompé. Il y en a encore de toutes tailles dans les carrieres d'Egypte, dont il n'y a que le transport difficile.

FUSILIER. s. m. Quelques-uns disent *Fuselier*. Soldat ou Chasseur qui est armé d'un fusil. On a maintenant dans les troupes un Regiment de *Fusiliers* pour la garde & le service de l'Artillerie. En chaque Compagnie d'infanterie il y peut avoir quatre *Fusiliers*, dans les Gardes dix. on a pris quatre *Fusiliers* qui chassoient dans les plaisirs du Roy.

FUSIN. subst. masc. C'est un arbre qui a la feuille & la taille du grenadier. Il pousse en Septembre, & fleurit au printemps. Sa fleur est semblable aux violettes blanches, mais de mauvaise odeur & dangereuse. Son bois est palle comme du buis. mais il n'est pas si pesant. Son fruit & son escorce ressemblent au goust de la jugeoline ; mais il fait mourir le bestail qui en mange. Theophraste. Les Medecins l'appellent *Euonymus*. On en fait du charbon qui sert aux dessinateurs.

FUSION. s. f. Fonte des metaux. La *fusion* du fer ne se fait qu'avec un tres-grand feu dans les forges. La *fusion* du plomb est plus prompte que celle du beurre en pareille quantité, parce que celle du plomb se fait tout à coup, & celle du beurre successivement. Le feu de *fusion*, est un feu de reverbere. On dit aussi la *fusion* des sels, lors qu'on en fait des eaux fortes.

FUST. s. m. Vaisseau rond fait de douves ou de

FUST. s. m. Vaisseau rond fait de douves ou de bois merrain, où on met le vin & autres liqueurs. On stipule souvent quand on vend du vin à consommer sur les lieux, qu'on rendra les vieux *fusts*. le vin qu'on paye pour rentes & charges foncieres doit estre ensusté en *fusts* neufs. ce vin sent le *fust*.

Fust, signifie aussi, le bois sur lequel on monte un fusil, un mousquet, un pistolet & autres armes. La hampe d'une hallebarde est son *fust*. le *fust* d'un mousquet. On le dit aussi du bois sur lequel on monte les rabots, varlopes, guillaumes, trepans, & autres outils de Menuisiers & Ouvriers qui distinguent les outils à *fust* d'avec les outils à manche.

On le dit aussi du bois qui compose le corps d'une quaisse ou tambour. On appelle aussi *fust*, le bois des raquettes.

Fust, est aussi un instrument qui sert aux Relieurs à coupper les feuillets d'un livre, qui porte un couteau, lequel se serre par le moyen d'une vis.

En Architecture, on appelle le *fust* de la colomne, cette partie ronde & unie qui est depuis la base jusqu'au chapiteau, qu'on appelle aussi le *vif* & le *tronc*. Tous ces mots viennent du Latin *fustis*.

FUSTAILLE. s. f. Vaisseau où on met le vin; & se dit particulierement de celle qui a desja servi. On vend le cent de *fustaille* de vieux fusts 80. ou 100. francs. Du Cange croit que ce mot vient de *fuistallum*, ou de *fusta*, qu'on a dit dans la basse Latinité des vaisseaux à mettre du vin. Il vient originairement de *fustis*.

FUSTAYE. s. f. Grand bois qu'on a laissé croistre au dessus de quarante ans, & qui n'a pas esté couppé en ventes ordinaires, qui sert à faire du bois de charpente & à brusler. Les bois de haute *fustaye* font partie du fonds, & ne peuvent estre couppez par les usufruitiers. quand le bois a quarante ans, on l'appelle *fustaye* sur taillis; depuis quarante jusqu'à soixante, Demi-*fustaye*; depuis soixante jusqu'à sixvingts, Jeune haute *fustaye*; & passé deux cens ans, Haute *fustaye* sur le retour. L'âge du bois se connoist par le nombre de cercles qui paroissent sur le pied de l'arbre couppé.

On appelle *Fustaye* basse & rabougrie, celle des arbres de mauvaise venuë, bas & tortus; Haute & pleine *fustaye*, celle des arbres hauts & pressez qui sont de belle venuë.

FUSTE', en termes de Blason, se dit du bois d'une javeline, d'une lance, d'une pique, d'un arbre ou d'une forest, lors que le fer ou les feuilles sont blasonnées d'un esmail, & que le tronc ou le fust l'est d'un autre.

FUSTE', **E'E.** adj. Qu'on ne trompe pas aisément, qui est fin & adroit, qui entend bien ses interests.

FUSTE. s. f. Terme de Marine. C'est un vaisseau de bas bord à voiles & à rames.

FUSTIGATION. s. f. Action de fustiger. La *fustigation* est le supplice des coupeurs de bourse.

FUSTIGER. v. act. Fouetter violemment avec des verges. Les arrests contre les couppeurs de bourse portent, qu'ils seront battus & *fustigez* en tous les carrefours de la ville.

FUT

FUTAINE. subst. fem. Estoffe de fil & de coton. Il y a de la *futaine* à poil, & de la *futaine* à grain d'orge. Il y a aussi de la *futaine* à deux envers, qu'on appelle autrement *Bombasin*, qui vient de Lyon, & qui est doublement croisée.

On se sert de *futaine* pour faire des camisoles, pour couvrir des matelats. les Plombiers jettent le plomb sur de la *futaine*. Menage derive ce mot de *fustanum*, qui se trouve en cette signification dans des Autheurs de la basse Latinité; & croit qu'il a esté fait de *fustis*, à cause de l'arbre où croist le coton dont elle est faite. Bochart tient qu'il vient de *fustat*, qui en Arabe signifie l'ancienne Memphis d'Egypte, où il y a quantité de coton, & d'où est venuë la *futaine*.

FUTAINIER. s. m. Artisan qui fait des futaines.

FUTE'E. s. f. Composition qui sert aux Ouvriers en bois pour remplir les nœuds, les crevasses & autres defauts qui se trouvent en leur matiere. Elle se fait avec de la scieure de bois & de la colle forte.

FUTILE. adj. m. & f. Qui n'est point considerable, qui n'est d'aucune valeur. Il se dit sur tout des raisonnements foibles, & qui ne prouvent rien.

FUTILITE'. s. f. Qualité de ce qui est futile. La *futilité* d'une raison, d'un argument, c'est sa foiblesse.

FUTUR, **URE.** adj. qui marque le temps à venir. Le temps *futur*, les races *futures*. une proposition du *futur* contingent. personne ne peut respondre du *futur*. il n'y a que Dieu seul qui sache le *futur*, à qui le *futur* soit present. tous les devins, Astrologues, & autres qui se meslent de predire les choses *futures*, sont des charlatans.

En termes de Grammaire, on appelle le temps *futur*, une certaine inflexion des verbes qui distingue du passé & du present l'advenir dont on veut parler. En Grec il y a un temps qu'on appelle, Un peu aprés le *futur*.

En termes de Palais, on appelle les *futurs* espous, les *futurs* conjoints; le *futur* & la *future*, ceux qui se lient par un contract de mariage, qui ne se peuvent lier alors par paroles de present. On appelle aussi un examen à *futur*, une enqueste qui se fait en vertu des Lettres de Chancelerie sur les faits dont on ne veut pas laisser deperir la preuve; & même avant que l'instance soit commencée. Cette procedure a esté abrogée par la derniere Ordonnance de 1667.

FUY.

FUYANT, **ANTE.** adj. & subst. Qui fuit. Il n'est guere en usage au simple: mais son composé *Faux-fuyant* signifie, Un petit sentier par où on peut se sauver, soit des poursuites de quelqu'un, soit des passages difficiles dans des forests, marescages, lieux boüeux, &c.

On le dit aussi figurément d'une eschapatoire; de quelque mauvais artifice dont on se sert pour dilayer le jugement, la conclusion d'une affaire, le payement d'une dette. Ce chicaneur trouve toûjours quelque *faux-fuyant* pour éluder mes poursuittes.

FUYARD, **ARDE.** adj. & subst. Qui est sujet à s'enfuir, ou qui fuit effectivement. Les Caraïbes ne rendent point de combat, ce sont des peuples timides & *fuyards*. ce General a fait son possible pour arrêter les *fuyards*, pour rallier les *fuyards*.

On appelle Pigeons *fuyards*, des pigeons sauvages qui sont dans les colombiers à pied & qui ne s'arrestent pas dans les volieres & les bassecours.

FUYE. s. f. Petite voliere qu'on ferme avec un volet, où on nourrit les pigeons domestiques en petite quantité. Ceux qui n'ont pas droit de colombier à pied, peuvent avoir des *fuyes*. Ce mot vient du Latin *fuga*.

G

G. Septiéme lettre de l'Alphabet, cinquiéme des consonnes. Le G. chez les Anciens signifioit 400. suivant ce vers :

G quadringentos demonstrativa tenebit.

Quand cette lettre estoit chargée d'un titre, elle signifioit quarante mille.

GAB

GAB. subst. masc. Vieux mot François qui signifioit autrefois Raillerie, plaisanterie. Les Chevaliers de l'Amadis se divertissoient à dire plusieurs *gabs* & joyeusetez. Ce mot vient de l'Allemand *gabberen*, qui signifie *badiner*, comme dit Menage aprés Vossius ; d'où est venu aussi *gabatine*.

GABAN. s. m. Manteau de feutre à long poil qu'on porte contre la pluye.

GABARE. subst. fem. Espece de nacelles ou bateau en usage sur les costes & les rivieres de Guienne. Elle sert particulierement à lester ou delester les navires, & à la cargaison des vaisseaux. Ce bateau est plat & large, & va à voiles & à rames. Menage le derive du Latin *carabus*, ou du Grec *carauion* ; Borel du Grec *camara*. Estienne Guichart cité par Du Cange dit qu'il vient d'un mot Hebreu.

GABARIER. s. m. Porte-faix qui sert à charger & à descharger les navires, ou qui sert à conduire la gabare.

GABARIT. s. m. Terme de Marine, est un modele de charpente qu'on fait pour monstrer la construction du vaisseau, & pour en prendre les mesures, qui represente toute la figure du vaisseau en petit. On le nomme autrement *serse*, *calibre* ou *modele*. Le premier *gabarit* est la varangue qui se met sous le maistre bau, & qui y respond. Le second & troisiéme sont la seconde & troisiéme varangue tant du costé de l'avant que de l'arriere.

GABATINE. s. f. Galimathias, promesse ambiguë & faite en se mocquant, qu'on ne veut pas tenir. Il est en usage en cette phrase proverbiale. Donner de la *gabatine*.

GABELLAGE. s. m. Temps que demeure le sel dans le grenier. Il y a souvent bien du dechet pour le *gabellage*.

GABELLE. s. f. Impost sur le sel. Il y a plusieurs Fermes des *Gabelles*, la Ferme Generale, celle des *Gabelles*, de Languedoc, Provence, Dauphiné, Lyonnois. Il paroist que les Empereurs Romains prenoient des Imposts sur le sel, qu'on a depuis nommez *Gabelles*, par la loy 11. au Cod. *de vectigalib. & commissis*. Le Roy Philippe le Long a esté le premier qui a pris un double pour livre sur le sel par un Edit de l'an 1331. qu'il promit d'oster dés qu'il seroit delivré de ses ennemis, par un Edit du 15. Fevrier 1345. Il fut restabli par le Roy Jean en l'an 1355. & à Paris il fut accordé au Dauphin en l'an 1358. pour estre levé pendant un an pour la rançon du Roy Jean. Philippe de Valois a pris quatre deniers ; Charles VII. six deniers ; Loüis XI. douze deniers. A present c'est le Roy qui vend le sel au minot ; & c'est Philippe de Valois qui a institué les greniers & *gabelles*, & qui a interdit le trafic du sel au peuple. on appelle les Officiers de la *Gabelle*, les Officiers des greniers à sel. Il y a une Ordonnance particuliere nouvellement faite pour les *Gabelles*.

On appelle Frauder la *gabelle*, quand on fait passer du sel sans payer l'impost. On le dit aussi des fraudes qu'on fait pour s'exempter de payer toutes sortes d'impositions ; & quelquefois on le dit mesme des fraudes qui se font dans les marchez & conventions.

On a aussi appelé dans les Coûtumes *Gabelle* de vin, *Gabelle* de draps, *Gabelle* de tonlieu, diverses impositions, car ce mot estoit d'abord general pour tous les imposts. On appelle aussi *Gabelle*, le grenier où on paye l'impost du sel. Il faut aller prendre le sel à la *Gabelle*. le faux sel est celuy qui n'a point passé par la *Gabelle*. Pays de *Gabelle*, est celuy où l'impost du sel est estabii, où il y a des greniers. Ce mot vient, selon quelques-uns, & entr'autres Guichart, de l'Hebreu *gab*, qui signifie *present* ; ou de *ghanel* ou *gabe*, qui signifie *loy inique*, ou *Publicain* : selon d'autres, de *garbelle* : qu'on a dit pour *garbe*, qui signifioit autrefois *gerbe* & *javelle*, car on en prenoit une sur chaque tas de denrée, comme disent Ragueau & Bodin ; ou de *gabella*, dont on s'est servi dans la basse Latinité ; ou de *gablum* signifiant *tribut*, mot tiré du Saxon, comme croit Du Cange ; ou enfin de *alcavala*, mot Arabe & Espagnol, qui signifie en Arabe *recepte*, & en Espagnol *gabelle*, selon Menage. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient des ouvriers qui font le sel, qu'ils appellent *gabellé*, *gavellé*, quand il est essuyé.

GABELLER. v. act. C'est Mettre égoutter & reposer le sel dans les greniers, où il doit estre deux ans pour le moins avant que d'estre exposé en vente, suivant la derniere Ordonnance des *Gabelles*.

On appelle aussi du sel non *gabellé*, celuy qui n'a point passé par les greniers, & qui n'a point payé l'impost.

GABELIEUR. s. m. qui se dit des menus Officiers qui sont commis pour empécher qu'on ne fraude les imposts du sel. Le peuple en a fait un mot odieux pour nommer tous ceux qui levent des imposts.

GABER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Railler, se mocquer de quelqu'un. Bochart tient que ce mot vient du bas-Breton.

GABIE. s. f. Terme de Marine. C'est la hune ou la cage qui est au haut d'un mast. Ce mot vient de l'Italien *gabbia*, qui signifie *cage*, & est en usage sur la Mediterranné. A Marseille on appelle aussi, *gabie*, l'arbre de hune.

GABIER. s. m. Terme de Marine. C'est un matelot qui est sur la hune, qui fait le guet & la descouverte pendant son quart.

GABION. s. m. Panier d'osier de figure cylindrique, haut de cinq à six pieds & large de quatre qu'on emplit de terre pour couvrir des batteries, ou pour servir de parapet à des lignes ou à des logemens, quand la terre est difficile à remuer. Ce mot vient aussi de *gabbia*.

GABIONNER. v. n. Se couvrir de gabions. Ce quartier estoit bien *gabionné*. Il se dit par extension de toute sorte de retranchement, de barricade ou de deffense contre l'ennemi.

GABORS. Terme de Marine. Ce sont les planches des bordages exterieurs des vaisseaux, qui sont les premieres sur les varangues.

GABURONS. Pieces de bois qu'on applique contre un mast, ou contre une vergue, pour les fortifier. On les appelle autrement *gemelles*, ou clamps.

GAD

GADOUART. f. m. Celuy qui vuide & cure les retraits & les puits. Il s'appelle d'un nom plus honneste, *Maistre des basses œuvres.*

GADOUE. subst. fem. Ordures, matieres fecales qu'on vuide des privez. Par la Police on ne peut transporter les *gadoues* que la nuit aux lieux & voiries qui sont à ce destinez.

GAF

GAFFES, en termes de Marine, sont des instruments pour pescher.

GAG

GAGATES. subst. fem. Pierre medicinale qui sent le bitume, & qui s'allume incontinent, qui est noire, crasseuse, crousteuse & fort legere. On trouve cette pierre en Cilicie auprés de la cheute d'un fleuve qui entre dans la mer en un lieu nommé *Gagas*, dont le fleuve prend le nom. Dioscoride. Matthiole dit que plusieurs croyent que c'est le charbon de terre, mais qu'il n'y a pas d'apparence; car la vraye *gagates* brusle comme la poix, & jette une fumée noire, de sorte que Fuchsius la prend pour le *pissasphaltum.*

GAGE. subst. masc. Nantissement, sureté que l'on donne pour quelque prest, ou pour quelque dette. Il se dit plus proprement des meubles. Il luy a donné son lit en *gage.* Et neanmoins on le dit quelquefois des heritages. Je ne veux pas laisser vendre cette terre sans m'y opposer, c'est mon *gage.* Ce mot vient de *vadium*, & de *vadiare* Latin. Menage. On a dit dans la basse Latinité *wadium*, *guadius* & *guadia* & *invadiare*, pour dire, *engager* & *disvadiare*, pour dire *desgager.*

On le dit aussi d'une simple promesse ou gageure. Je ne me fie pas à vostre parole, je veux des gages. il faut mettre les *gages* en main tierce.

Quand on dit absolument Prester sur *gages*, on entend que c'est, Prester à usure. On fait le procés à tous les presteurs sur *gages.*

GAGE, se dit aussi du deffi qu'on fait pour un combat ou une bataille. Il y a une Ordonnance de Phillippe le Bel touchant les *gages* de batailles ou combats: c'estoit un *gage* que l'assaillant jettoit à terre, & que l'autre relevoit pour accepter le deffi, comme un gant, ou un gantelet, ou un chaperon, &c.

On appelle en termes de Coustumes, Prendre *gage*, lors qu'on prend le chapeau, ou quelques pieces de l'habit de celuy qu'on trouve qui fait dommage en l'heritage d'autruy, afin de l'accuser & le convaincre en Justice.

On appelle *Mort-gage*, celuy dont on laisse jouir un engagiste, en sorte qu'il profite des fruits, & neanmoins n'en compte rien sur la dette; & *Vif-gage*, celuy dont les fruits sont comptez sur le principal de la dette, qui diminuë à proportion. Dans plusieurs Coûtumes les peres avantagent quelques-uns de leurs enfants par des *morts-gages*, en leur donnant la jouissance d'une terre jusqu'au temps qu'un autre enfant le puisse racheter pour un certain prix.

On a appellé *Contregage*, une espece de represailles que quelques Seigneurs ont pretendu avoir droit de prendre pour leur seureté, quand on leur avoit fait quelque tort.

GAGE, se dit aussi des témoignages ou assurances d'amitié. Il faut qu'un testateur laisse quelques presents à ses amis pour *gages* de son amitié. l'enfant qu'il a eu de cette femme est un *gage* de son amour.

On appelle aussi *Gages*, les sommes dont on convient avec les valets pour le payement d'une année de leurs services; & aussi des appointements qu'on donne a des Officiers pour les faire subsister honorablement. C'est un valet à *gages*, & non pas à recompense. cette charge a tant de *gages*, d'augmentation de *gages.*

On dit encore, Il est demeuré pour les *gages*, pour dire, Il a esté retenu, où il a payé pour les autres. les soldats s'en sont enfuis, les plus braves Officiers y sont demeurez pour les *gages.* de quatre qu'ils estoient à faire cet escot, il n'y en a eu qu'un qui est demeuré pour les *gages.*

On dit proverbialement à un homme qui se mesle de donner son advis sans qu'on le luy demande, que les Conseillers n'ont point de *gages.* On dit aussi, qu'un homme est cassé aux *gages*, pour dire, qu'on a rompu avec luy, qu'il n'est plus en faveur. On dit pour se mocquer d'un incredule, qu'il ne croiroit pas Dieu sous bons *gages.* Entre les petits jeux il y en a un qu'on appelle, *Au gage touché.*

GAGER. v. act. Donner des *gages*, des appointements à quelqu'un, pour en tirer quelque service, pour exercer quelque charge. Le Roy *gage* assez bien ses Officiers, il n'entend point qu'ils fassent des exactions. un Suisse doit estre assidu à sa porte, il est *gagé* pour cela.

On le dit aussi de ceux qui espient les actions d'autruy. Il semble que cet homme soit *gagé* pour suivre mes pas, je le trouve par tout.

GAGER, signifie aussi, Donner des gages, ou faire semblant d'en vouloir donner sur la contestation de la verité de quelque chose, à condition qu'ils appartiendront à celuy qui aura raison. Voulez-vous *gager* cent escus, *gager* le disner de la compagnie? je *gage* que si, que non. *gageons.* vous n'oseriez *gager.*

GAGER, en termes du Palais, se dit à l'égard des tesmoins pour les contumacer & les obliger à venir faire leur desposition. Ces tesmoins ont fait deffaut sur l'assignation, pour le profit il est ordonné qu'ils seront *gagez* de 20. livres, de cent livres, c'est à dire, qu'ils payeront cette peine, s'ils ne comparoissent au premier jour.

On dit aussi en stile de Notaire en tous les contracts, qu'un tel promet & *gage* de fournir & payer tant.

GAGER, est aussi, Faire une saisie & arrest de meubles sans transport pour assurance d'une dette, en attendant qu'on obtienne condamnation pour les vendre. Il a esté dit que les meubles qui ont esté cy-devant *gagez* & executez, seront vendus.

GAGER, en termes de Coûtumes, signifie aussi Prendre gage & assurance, comme on fait quand on prend des meubles par execution. Il signifie aussi, Payer, consigner, ou faire des offres reelles. Ainsi on dit, *Gager* l'amende. *gager* & offrir le rachat au Seigneur, pour empêcher la saisie. Rachat *gagé*, est un rachat payé.

On dit en proverbe, J'y *gagerois* ma vie, ma teste à coupper, qui est la gageure d'un fou.

GAGERIE. subst. fem. Terme du Palais. C'est une simple saisie & arrest de meubles qu'on fait pour assurance d'une dette procedant d'une promesse non reconnuë, ou pour des loyers. Il est permis par la Coûtume de Paris au proprietaire d'une maison de se pourvoir par simple *gagerie* sur les meubles de ses locataires pour sureté de ses

loyers, au titre des arrests, executions & *gageries*.

GAGEUR, EUSE. adj. Celuy qui gage. Il est malhonneste à un *gageur* qui est bien asseuré d'une chose, de prendre l'argent.

GAGEURE. subst. fem. L'argent ou les gages qu'on a pariés sur quelque contestation. On ne reçoit point d'action en Justice pour les *gageures*.

GAGIER. subst. masc. Marguillier d'un village. Les *Gagiers* d'une telle Parroisse ont procés contre le Curé.

GAGISTE. adj. Qui gagne des gages. Il ne se dit que des valets de Comediens, comme portiers, decorateurs, souffleurs, &c.

GAGNAGES. s. m. plur. Terres labourées où vont paistre les bestiaux.

GAGNAGES, en termes Palais, se dit aussi des fruits des terres emblavées. Par l'article 59. de la Coustume de Paris, le Seigneur peut prendre les *gagnages* de la terre par luy saisie, en rendant les labours & semences. Boutillier a appellé Terres *gagnables*, celles qui se labourent & cultivent avec grande peine: & ce mot est venu par corruption de *ahanables*, qui sont fortes, & qu'on laboure avec *ahan*. Du Cange dit que ce mot vient de *gagnagium* ou *vvagnagium*, qui vient de *gain* ou *gaaing*, vieux mot François qui répondoit au Latin *lucrum*; d'où vient qu'on appelloit *terræ lucrabiles*, les terres labourables. On appelloit aussi *Gaignage*, la recolte & l'automne *gain*, d'où est venu le nom de *regain*.

GAGNAGES, en termes de Venerie, se dit des terres chargées de grains où les bestes fauves vont au viandis. Ce cerf a fait sa nuit aux *gagnages*, y est allé viander.

GAGNANT, ANTE. adj. Qui gagne au jeu. Les *gagnants* ont joüé contre les perdants, qui se sont raquitez.

GAGNER. v. act. Faire quelque gain ou profit. Il a *gagné* sur cette ferme dix mille escus tous frais faits. il a *gagné* tant sur l'achat de sa maison. il ne faut pas retenir le salaire de ceux qui *gagnent* leur pain à la sueur de leur corps. On demande à celuy qu'on loüe, Que voulez-vous *gagner*, c'est à dire, faire marché de ses gages.

GAGNER, signifie aussi, Vaincre, reduire, avoir avantage sur quelqu'un, tant au propre, qu'au figuré. Alexandre se rendit maistre de l'Empire des Perses par trois batailles qu'il *gagna*. un tel a *gagné* le prix de Poësie, de la dispute, a *gagné* son procés. il m'a *gagné* une belle partie aux eschecs. il a *gagné* de bon jeu. On dit aussi, *Gagner* à la pointe de l'espée, pour dire, *Gagner* avec grande difficulté.

GAGNER, signifie aussi, Se rendre maistre peu à peu de quelque chose. Les ennemis ont *gagné* peu à peu le terrain. on *gagne* le pied de la muraille. le feu commence à *gagner* la maison voisine. l'eau les *gagne* dans ce navire.

On dit en termes de Marine, *Gagner* le dessus du vent, pour dire, Prendre l'avantage du vent sur son ennemi.

GAGNER, signifie encore, Atteindre, parvenir à quelque chose. Il faut *gagner* pays tandis qu'il fait jour, nous avons de la peine à *gagner* le giste. il faut *gagner* ce village pour regagner le grand chemin.

GAGNER, se dit en parlant du temps, pour dire, le menager, & faire viste quelque besogne. On le dit aussi pour éloigner quelque chose. Les criminels & les debiteurs ne cherchent qu'à *gagner* du temps. cet Advocat a bien dit du galimathias, mais c'est qu'il vouloit *gagner* l'heure, faire consommer le temps de l'audience sans qu'on pust rien juger.

On dit encore, *Gagner* les devants, tant au propre, pour dire, Arriver le premier au logis, qu'au figuré, pour dire, Prevenir, preoccuper les gens dont on a besoin en quelque affaire, & s'asseurer d'eux pour avoir leur suffrage, ou pour donner l'exclusion au competiteur.

GAGNER, se dit au figuré des choses spirituelles. On *gagne* l'esprit des hommes par la douceur. un amant *gagne* le cœur de sa maistresse par ses assiduitez. il a *gagné* les voix, les suffrages de ses Juges par l'éloquence de son Advocat, ou par ses presens. il est aisé de *gagner* les Indulgences, le Paradis. cet homme est si dur, si opiniastre, qu'on ne peut rien *gagner* sur son esprit, ni par prieres ni par remonstrances.

GAGNER, se dit aussi en contre-sens, des desavantages qui arrivent en la poursuite de quelque chose. Ce Capitaine a attaqué cette ville, mais il n'y a *gagné* que des coups. il a bien couru pour avoir cette charge, mais il n'y a *gagné* que la pleuresie. il a bien cageollé cette femme, & il y a *gagné* du mal. il y a long-temps que ce pendart avoit *gagné* la corde.

GAGNER, se dit proverbialment en ces phrases. Qui bien *gagne*, & bien despend, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. On dit des hommes & des chevaux, qu'on leur a bien fait *gagner* leur avoine, quand on les a bien fait travailler. On dit, qu'on *gagne* la gageure, quand on est venu à bout de ce qu'on avoit entrepris. On dit aussi, *gagner* le taillis, *gagner* la campagne, *gagner* la guerite, *gagner* le haut, & *gagner* au pied, pour dire, S'enfuir. On dit aussi, Jouer au coquimbert, où qui *gagne* perd. On dit aussi ironiquement, Je *gagne* gros en cette affaire-là, pour dire, J'y perds, au lieu d'y *gagner*. On dit encore, Il n'est pas Marchand qui toujours *gagne* pour dire, que tous les Marchands sont sujets à perdre. On dit aussi, que du desrober au tailleur on *gagne* trente pour cent, c'est à dire, qu'on ne s'enrichit jamais tout.

GAGNÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit aussi, Donner *gagné*, pour dire, Quitter, ceder, ne vouloir point avoir de contestation.

On dit aussi proverbialement, Il croyoit avoir ville *gagnée*, pour dire, Il croyoit estre maistre de cette affaire.

GAGNE-DENIER. subst. masc. Officier de ville qui est créé pour tailler & mesurer le bois dans les membrures en presence des Jurez. Les *Gagne-deniers* Charbonniers qui aident à mesurer le charbon, sont appellez *Garçons de la pelle*; & les valets des porteurs, *Plumets*. C'est aussi en general, un homme de peine ou crocheteur qui sert à porter des fardeaux par la ville.

GAGNE-PAIN. s. m. Ce qui sert à faire *gagner* la vie à une personne. On ne doit point saisir les outils des artisans, car c'est leur *gagne-pain*. Quelques-uns burlesquement appellent un couteau, leur *gagne-pain*, parce qu'il leur sert à couper le pain.

GAGNE-PETIT. subst. masc. Pauvre garçon Coutelier qui mene une meule par la ville propre à aiguiser les couteaux, lequel se contente d'un petit gain.

GAIN. s. m. Profit, avantage que l'on tire de son commerce, ou de son employ, de son industrie. Il y a des *gains* honnestes & legitimes, comme il y en a de sordides & d'infames. le plus beau *gain* est celuy qu'on fait en travaillant. le *gain* du

jeu ne donne point d'action en Justice. On peut hasarder quand on jouë sur son *gain*. il n'y a eu ni perte ni *gain* en cette ferme. il a eu ce casuel en pur *gain*, il ne luy en a rien cousté. Menage dit que ce mot vient de l'Allemand *gewin*, dont les Italiens ont fait *guadagno*.

On dit, qu'on fait une affaire à moitié perte, à moitié *gain*, pour dire, qu'on s'est associé par moitié.

GAIN, signifie aussi, Victoire ou advantage qu'on remporte sur un adversaire, soit en matiere de guerre, soit en matiere civile. Il faut souvent peu de chose pour causer le *gain* d'une bataille. Une petite circonstance donne souvent *gain* de cause.

GAGUY. s. f. Terme populaire, qui se dit d'une femme belle & agreable qui a un peu trop d'embonpoint. Il a espousé une grosse *gaguy* qui a bonne mine. Menage dit que ce mot vient de *gagi*, qui signifie *femme* en langage Nubien, qui nous a esté apporté par ces Nubiens ou Bohemiens qui sont venus en France.

GAI

GAILLARD, ARDE. adj. Enjoué, qui ne demande qu'à rire, ou à faire rire. On dit de celuy qui est entre deux vins, qu'il est un peu *gaillard*, & aussi de celuy qui sans avoir beu est sujet a faire quelques folies. Borel observe que tous les mots terminez en *ard*, sont composez du Gaulois *ard*, qui signifioit *naturel*. Ainsi *gaillard* veut dire *naturel gay*. On peut dire la mesme chose de *babillard*, *couard*, *pillard*, *paillard*, &c. Du Cange derive ce mot de *goliardus*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier, un *bouffon*, un *jongleur*; Scaliger *à Gallica audacia*; Vossius *à Gallico ardore*, d'autres de *validus* & de *validior*.

On le dit aussi des choses qui sont licentieuses, hardies, incroyables. Ce conte est un peu *gaillard*, le trait est *gaillard*. On appelle aussi *Gaillard*, un homme qui se porte bien, qui est dispos & vigoureux. Cet homme est encore frais & *gaillard* pour son âge.

On dit aussi d'un homme, que c'est un *gaillard*, pour dire, que c'est un adroit, un fourbe, un homme à surprendre les autres, dont il se faut deffier.

En termes de Marine, le *gaillard* est le chasteau ou l'eslevation qui est au dessus du dernier pont. Il y a le *gaillard* d'avant sur la prouë, & le *gaillard* d'arriere sur la pouppe. On le dit aussi du vent. Nous navigeasmes par un vent frais & *gaillard*.

GAILLARDE. subst. masc. Espece de danse ancienne qu'on dansoit tantost terre à terre, & tantost en cabriolant; tantost allant le long de la salle, & tantost à travers. On l'appelloit aussi *Romanesque* à cause qu'elle venoit de Rome. Thoinot Arbeau dans son Orchesographie dit que c'estoit une danse composée de cinq pas, & de cinq assiettes de pieds que faisoient les danseurs l'un devant l'autre avec plusieurs passages, dont il donne la tablature, qui est de six minimes blanches, & de deux mesures ternaires.

GAILLARDELETTES, ou *Galans*. Terme de Marine Pavillons arborez sur la misaine & sur l'artimon.

GAILLARDEMENT. adv. Allegrement, d'une maniere gaillarde & legere, ou de bonne volonté. Quand on veut faire plaisir, il le faut faire *gaillardement* & de bon cœur. il luy a respondu *gaillardement*, c'est à dire, cavalierement, brusquement.

GAILLARDET. s. m. Terme de Marine, qui se dit du pavillon qui est aboré sur le mast de misaine.

GAILLARDISE. s. f. Joyeuseté, divertissement. Il n'a pas dit cela pour vous offencer, mais par simple *gaillardise*.

GAINE. s. f. Estuy d'un couteau. Il se disoit autrefois des espées, au lieu qu'on dit maintenant *fourreau*, dont viennent les composez *desgainer*, *rengainer*; & on appelloit aussi *Trasne-gaines*, ceux qu'on nomme encore, *Traisneurs* d'espée, faineans, batteurs de pavé. Maintenant il se dit seulement des estuis de couteaux, ou de quelques autres menus ferrements. Ce mot vient du Latin *vagina*, selon Menage. Dans la basse Latinité on a dit *guina*. Cambden le derive de l'Anglois *gewain*.

On dit en proverbe, Qui frappera du couteau, mourra de la *gaine*, pour exprimer cette pensée de l'Evangile, *Omnis enim qui acceperit gladium, gladio peribit*. Les *gaines* doivent estre commencées de cuir & enchassées de cuir de veau, & couvertes de veau, suivant les statuts du mestier.

GAINE, en terme d'Architecture, se dit de la partie inferieure d'un terme, parce qu'il semble sortir d'une *gaine*.

GAINIER. s. m. Ouvrier qui fait toute sorte de gaines & d'estuis, soit pour des couteaux ou autres ferremmens, soit pour de la vaisselle d'or & d'argent, des lunettes, des instruments de Mathematique, ou autres choses qu'on veut conserver. Il y a à Paris un corps du mestier de *Gainiers* fourreliers, & ouvriers en cuirs bouillis, establis par une Ordonnance de l'année 1323. Ils ne peuvent travailler que sur du cuir bouilli escrem, non tanné ni corroyé, appliqué & collé sur eclisse, gommé par dessus sans aucune cousture à deux chefs, comme portent leurs statuts.

GAL

GALAMMENT. adv. D'une maniere galante. Cet homme escrit fort *galamment*, fait les choses fort *galamment*.

GALANT, ANTE. adj. Homme honneste, civil, sçavant dans les choses de sa profession. Ce Capitaine s'est battu en *galant* homme, en honneste homme. Montagne est un Auteur qui a escrit en *galant* homme. Ce Cavalier reçoit fort bien les gens chez luy & en *galant* homme.

GALANT, se dit aussi d'un homme qui a l'air de la Cour, les manieres agreables, qui tâche à plaire, & particulierement au beau sexe. En ce sens on dit, que c'est un esprit *galant*, qui donne un tour *galant* à tout ce qu'il dit; qu'il fait des billets dous, & des vers *galants*. On dit aussi au feminin, une femme *galante*, qui sçait vivre, qui sçait bien choisir & recevoir son monde: une feste *galante*, une resjouissance d'honnestes gens. Ce mot vient du vieux François *Gale*, qui signifie *resjouissance* & *bonne chere*, qui vient de *Gallare*, c'est à dire, Boire d'autant, & se resjouir à la mode des Prestres de Cybelle qu'on nommoit *Galli*: d'autres disent de *galeola*, qui estoit une couppe faite en forme de *galée*, d'où sont venus aussi les mots de *gaillard* & de *regaler*. D'autres le font descendre du mot Latin *elegans*. Les Espagnols disent aussi *gala*, pour dire *enjouement*, bonne humeur, resjouissance, propreté, ajustement.

GALANT, subst. masc. Amant qui se donne tout entier au service d'une maistresse. Il y a bien des *galants* qui recherchent cette fille en mariage. dans

une partie quarrée chacune a son *galant*, son meneur.

On dit aussi, qu'un homme est un *galant*, pour dire, qu'il est habile, adroit, dangereux, qu'il entend bien ses affaires.

GALANT, se dit aussi en mauvaise part, de celuy qui entretient une femme ou une fille, avec laquelle il a quelque commerce illicite; & au feminin, quand on dit, C'est une *Galante*, on entend toujours une Courtisane.

On appelle un Verd *galant*, un jeune homme sain & vigoureux qui est propre à faire l'amour.

On appelle un *Colera morbus*, un *Trousse-galant*, parce qu'en peu d'heures cette maladie emporte son homme.

On appelle aussi *Galants*, des rubans noüez qui servent pour orner les habits, ou la teste tant des hommes que des femmes. Une garniture, une touffe de *galants*.

GALANTERIE. subst. fem. Ce qui est galant; & se dit des actions & des choses. La *galanterie* est naturelle à cet homme-là. cet amant a envoyé cent *galanteries* à son accordée. voila un beau trait de *galanterie*. les lettres de cet Auteur ne contiennent qu'une fausse *galanterie*.

GALANTERIE, se dit aussi de l'attache qu'on a à courtiser les Dames. Il se prend en bonne & en mauvaise part. Il y a *galanterie* ouverte entre ces deux personnes; leur commerce ne passe point l'honnête *galanterie*.

On dit aussi, qu'un homme a gagné quelque *galanterie* avec une femme, pour dire, quelque petite faveur de Venus qui demande des remedes.

On dit aussi figurément & avec hyperbole, Cette affaire-là n'est qu'une pure *galanterie*, pour dire, Ce n'est pas une chose de consequence.

GALANTISER. v. act. Courtiser les Dames. C'est un galant universel qui *galantise* toutes les Dames qu'il rencontre.

GALBANUM. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est une gomme qui se peut dissoudre dans des liqueurs aqueuses. Elle decoule par incision d'une plante ferulacée dont elle porte le nom, qui croist en Syrie. Ses larmes sont blanches, grasses, & d'un goust amer, & d'une odeur forte & desagreable. Le bon *galbanum* est cartilagineux, pur, & retirant à l'encens gras, qui n'est ni trop humide, ni trop sec, & qui a quelque graine ou piece de ferule meslée parmi. On le sophistique en y meslant des féves concassées, de la resine & de l'ammoniac. Il a le même nom en Latin. Ce mot, selon Martinius, vient de l'Hebreu *chelbenah*, qui signifie *graisse*.

On dit, qu'un homme donne du *galbanum*, lors qu'il promet beaucoup de choses pour en tenir peu, ou lors qu'il parle en galimathias, qu'il ne satisfait pas sur une demande ou une priere qui luy est faite. Ce proverbe est pris de ce que pour faire tomber le renard dans le piege, on y met des rosties frottées de *galbanum*, dont l'odeur luy plaist extrémement, & l'attire en des lieux preparez pour l'attraper. De Brieux.

GALBE. Terme d'Architecture, qui se dit d'un membre d'Architecture qui s'élargit doucement par en haut : on dit alors, qu'il se termine en *galbe*. *Galbe* en vieux langage, signifioit autrefois *pourpoint*. Voyez Nicod.

GALE. subst. fem. Maladie du cuir, lors qu'il se corrompt par l'issuë de quelques humeurs acres & picquantes qui causent de la demangeaison. La principale cause de la *gale* est une pituite salée qui acquert une chaleur contre nature par le moyen de la bile ou de la pourriture. Ce mot vient de *calo*, qu'on a dit pour *callus*, comme *galeux*, de *callosus*. Menage aprés Nicod. On a dit aussi en la basse Latinité *galla* en la même signification.

GALE, est aussi une noix qui sert aux teintures. Voyez *Noix de gale*.

GALEASSE. s. f. C'est un bastiment de bas bord le plus grand de tous les vaisseaux a rames. Elle a les rameurs sous couverte, & elle peut porter 25. canons avec une pouppe capable de loger un grand nombre de mousquetaires. Elle va a rames & a voiles, & a trois masts, Maistre, Misaine, & Artimon, qu'elle ne desarbore point. Elle a 32. bancs & six ou sept forçats à chacun. Guillaume de Tyr, fait mention de *Galeasses* qui ont 100. bancs de rame. Elle a trois batteries à prouë l'une sur l'autre, de deux canons chacune, de 36. de 24. & de 10 livres de boulet. Elle en a deux à pouppe, chacune de trois canons de 18. livres de boulet. Les seuls Venitiens ont eu jusqu'icy des vaisseaux de cette espece.

GALEBANS. s. m. Terme de Marine. Ce sont deux cordages qui tiennent les masts de hune dans leur assiete, & qui secondent les aubans. On les appelle aussi *Galaubans* & *Galans*.

GALEE, en termes d'Imprimerie, est la planche qui sert à poser les lettres à mesure qu'elles sont arrangées par le compositeur, avant que de les imposer pour en faire les formes. Et on dit, Travailler en *galée*, lors qu'on compose tout de suitte sans faire des divisions de pages.

GALEFRETIER. s. m. Homme de neant qui n'a ni feu ni lieu. On ne s'en sert qu'en termes de mespris, & pour faire injure. Il nous a presenté pour caution un *galefretier*. Ce mot vient de *galefrotier*, *à scabie fricanda*, selon Henry Ethienne; selon d'autres de *gallofero*, mot Espagnol qui signifie un *gueux*. Menage.

GALER. v. act. Gratter aux endroits où il demange. Il faut empêcher les enfants de se *galer*, si on veut qu'ils guerissent bientost. un gueux *gale* l'autre.

GALER, signifie aussi, Battre, esgratigner. Le Diable de Papefiguiere menaçoit un Laboureur de le bien *galer* & estriller.

GALERE. s. f. Vaisseau à rames de 25. à 30. bancs de chaque costé, & de quatre, cinq ou six rameurs à chaque banc. Elle porte un canon d'une grosseur considerable, qu'on nomme *coursier*; deux bastardes, & deux plus petites pieces avec deux masts & deux voiles Latines. Les *Galeres* ont ordinairement 20. à 22. toises de longueur, trois de large, & une de profondeur. Elles vont ordinairement terre à terre. Quelquefois elles font canal, c'est à dire, traversent la mer. Une Escadre de *Galeres*. le General des *Galeres*.

Ces vaisseaux s'appelloient en Latin *Biremis*, *Triremis*, *Quadriremis*, non pas pour avoir deux, trois ou quatre rangs de rames les unes sur les autres, comme plusieurs sçavants ont pensé, entre autres Scaliger & Snellius, quoy que celuy-cy ait d'ailleurs bien escrit de la Navigation, car cela seroit impossible : ce n'étoit pas non plus pour n'avoir que deux, trois ou quatre rames; car cela n'auroit pas eu assez de force : mais parce qu'il y avoit deux, trois ou quatre rameurs attachez à chaque rame comme les *Galeres* que nous avons, ainsi que l'a fort bien expliqué le Pere Deschales Jesuite dans son Art de Naviger. Cette erreur vient de quelques *Galeres* anciennes qui sont representées dans des medailles ou dans de bas reliefs avec plusieurs rangs de rameurs les uns sur les autres. Mais tous les Mathematiciens, les Officiers de Marine, les

Pilotes & les Architectes de vaisseaux traittent cette vision de ridicule, d'autant que Pline fait mention des vaisseaux qui avoient 15. 20. 30. 40. & 50. rangs de rameurs, de sorte que s'ils avoient esté les uns au dessus des autres, quand il n'auroit fallu que quatre pieds pour chaque pont, il auroit fallu 160. pieds de distance entre les plus bas rameurs & les plus hauts : cependant le plus haut navire n'a jamais esté que de 53. coudees, qui ne font que 72. pieds de haut. Scaliger dit que la premiere *Galere* a trois estages, qu'il appelle *Triremis*, fut fabriquée à Corinthe ; & croit que ce que Pline appelle *Navires longs*, estoit ce que nous appellons *Galeasses*, dont la premiere fut des Argonautes. Vegece parle d'une *Galere* de cinq estages ; & Memnon fait mention d'une autre qui avoit jusqu'à huit ponts, & qui n'avoit qu'un rameur à chaque rame. Ce mot vient du Latin *galea*, qu'on croit avoir esté donné aux vaisseaux, à cause de la figure d'un casque qui estoit sur la prouë, comme le tesmoigne Ovide dans ses Tristes. Les Grecs se sont servis aussi du même mot. Menage. D'autres croyent que les *Galeres* sont ainsi nommées, à cause que le haut bout de leurs masts est ordinairement taillée en forme de chapeau, qu'en Italien on appelle *galeró*. Du Cange dit qu'elle a esté ainsi nommée, *à galeâ tutelâ qua in rostris erat*. D'autres disent qu'il vient d'un poisson que les Grecs nomment *Xiphi* ou *Galeotis*, parce que ce vaisseau en a la forme & la figure. Les Italiens l'appellent *Pesce spada, chi a una spada nel naso che somiglia a bocco d'una trireme*: c'est ainsi que parle Anthoine Pigafeta. Mais la verité est que les noms de *Galere*, *Galiotte*, *Galeasse*, &c. sont derivez des mots Syriaques & Caldaiques *Gaulois* & *Gallins*, qui signifient un homme exposé sur les eaux & des vaisseaux de bois. Les forests en general estoient aussi appellées *Gaules*, & un bois en particulier *Gaul* ; un seul arbre haut & droit *Gaule*, dont on use encore à present pour signifier une *houssine*, ou une *perche*. Et les Bretons les plus anciens peuples des *Gaules* retiennent encore le nom de *Goy* pour signifier un *bois* ou une forest ; & appellent *Gale* une *Galere*.

GALERE, est aussi une espece de rabot dont se servent les Charpentiers & Menuisiers, dont le fust est traversé de deux grosses chevilles qui servent à le pousser & à le manier.

On dit proverbialement, Vogue la *Galere*, pour dire, Mettre les choses au hasard, n'en considerer point l'evenement. On dit aussi, J'aimerois autant estre en *Galere*, ou tirer la rame, pour dire, Je suis miserable, je souffre beaucoup.

GALERIE. subst. fem. Lieu couvert d'une maison qui est ordinairement sur les ailes, où on se promene. Les *Galeries* du Louvre. la *Galerie* des Peintures. un appartement Royal doit estre composé de salle, antichambre, chambre, cabinet, & *galerie*. Savot dans son Architecture dit que la *galerie* est appellée du nom des anciens Gaulois, parce que ce sont eux qui en ont esté les premiers auteurs, & qui en ont donné le modele aux autres nations. Nicod derive ce mot d'*aller*, comme qui diroit *allerie*. Du Cange le derive de *galeria*, qui signifioit un appartement propre & bien orné. D'autres croyent qu'il vient de *Galere*, à cause qu'elle luy ressemble en quelque façon par sa longueur. On pourroit le tirer de l'Hebreu *ghalal*, *ascendere*, *monter*. On plaçoit ordinairement les *galeries* au plus haut d'un edifice. Voyez Covarruvias.

On appelle aussi *Galerie*, une petite allée ou corridor qui sert de degagement pour aller en plusieurs chambres de suitte, au bout de laquelle est d'ordinaire le privé. A la Charité de Lyon il y a plusieurs *galeries* les unes sur les autres. Aller à la *galerie*, c'est, Aller à ses necessitez.

On appelle aussi la *galerie* d'un tripot, le lieu par où on regarde joüer. Il faut faire juger ce coup sous la *galerie*.

On dit proverbialement d'un homme qui a souvent voyagé dans un même lieu, que ce sont ses *galeries*. Tavernier a fait six fois le voyage des Indes, ce sont ses *galeries*.

GALERIE, en termes de Guerre, est une petite allée de charpente qu'on fait pour passer un fossé, qui est couverte de grosses planches de bois & de terre posées en angle aigu pour mieux resister aux pierres & aux feux d'artifice qu'on jette dessus.

On appelle aussi *Galerie*, le conduit d'une mine, qui est un chemin sous terre qui va jusques sous le terrain des ouvrages qu'on veut faire sauter. On l'appelle aussi *Araignée*, *Rameau*, *Branche*, *Canal*, *Retour* de la mine.

GALERIE, en termes de Marine, est un passage en saillie qui est hors du bordage en forme de balcon vers l'arriere du vaisseau. Il y a aussi une *galerie* à fonds de cale, qui est un passage pratiqué dans le vaisseau, afin de donner moyen aux Charpentiers de remedier aux voyes d'eau & aux coups de canons.

GALERIEN. subst. masc. Forçat condamné aux Galeres, qui est enchaisné, & tire la rame. Espalier de Galere, est celuy qui est le premier d'un banc, qui tient le bout de la rame, & qui donne le bransle aux autres.

GALERNE. s. m. Vent froid qui fait geler les vignes, qui souffle entre l'Aquilon & l'Orient. En Latin *Cæcias*, sur l'Ocean on l'appelle *Nordest* ; sur la Mediterrannée *Greco*, *Gregale*. C'est un vent qui est pareillement fort nuisible aux Chasseurs.

GALET. s. m. Jeu où l'on pousse un palet ou une clef sur une longue table, qui est entourée d'une grande rayneure ou creux ; où si l'on tombe, on perd le coup, aussi-bien que quand on est le plus loin du bord. Ce mot en ce sens vient de *jaculum*.

GALET, signifioit autrefois le garrot du cheval.

GALET : est un caillou de riviere, rond ou plat & fort poli, qui est sujet à combler les ports & havres, à cause que la mer le pousse d'un costé, & le courant de la riviere de l'autre. Ce mot, selon Bochart, vient du mot Celtique *Kaled*, ou de l'Hebreu *Galad*, qui signifie *dur*. Les autres disent qu'il vient par corruption de *Calais*, à cause qu'il y en a grande quantité en cet endroit-là. On a appellé *Galette*, les tourteaux plats qui ressemblent à ces pierres ; & le jeu de *galet*, parce qu'elles servoient à y joüer.

GALETAS. s. m. Grenier ou lieu qui touche à la couverture du logis. Chambre en *Galetas*, est celle dont le plancher n'est pas quarré, mais lambrissé pour couvrir les chevrons & les tuiles. Il y a bien des Sçavants logez dans des *galetas*.

GALETE. s. f. Petit gasteau cuit sous la cendre, qu'on fait pour les enfants & les Domestiques, quand on cuit du pain à la maison. On a dit ce mot par corruption de *Galette*, parce qu'on la mange toute chaude, ou de *Galet*. Voyez cy-dessus.

GALEUX, EUSE. adj. Qui a la gale. Chien *galeux*. enfant *galeux*.

On dit proverbialement, Qui se sent *galeux* se gratte,

ou qui se sent morveux se mouche, de ceux qui se plaignent de ce qu'on les accuse sourdement de ce dont ils sont coupables en effet. On dit aussi, qu'une brebis *galeuse* gaste tout un troupeau, pour dire, qu'un meschant homme peut corrompre toute une compagnie où il se fourre.

GALLICANE. adj. f. qui se dit en cette phrase, l'Eglise *Gallicane*, pour dire, L'Assemblée des Prelats de France. les libertez de l'Eglise *Gallicane* dont a traitté Monsr. du Puy.

GALLICISME. s. m. Phrase, ou regime particulier à la Langue Françoise, qui a quelque chose contre les regles de la Grammaire des Langues ordinaires. Faire de la terre le fossé, c'est un *gallicisme* qui n'a pas un sens, une construction reguliere. Cet homme est sur sa bouche, pour dire, est fort friand ou goulu.

DE GALLICO. adv. C'est un proverbe François escorché du Latin, qui veut dire, A l'impourveu, sur le champ. Les Archers ont pris cet homme *de gallico*, l'ont surpris de grand matin, comme au chant du coq, sans luy donner le loisir de se reconnoistre.

GALIMAFRE'E. s. f. Ragoust composé de plusieurs restes de differentes viandes: Il n'est gueres en usage que parmi des goinfres. Il se dit figurément d'un discours, d'un ouvrage fait de plusieurs parties differentes qui le rendent obscur & embrouillé. On m'a rapporté cette adventure, mais on m'en a fait une *galimafrée* que je n'ay pû retenir.

GALIMATHIAS. s. m. Discours obscur & embrouillé où on ne comprend rien.

On le dit aussi des affaires fort embarrassées, & des maisons qui sont en trouble & en desordre. Le mari plaide contre sa femme, le fils contre le pere, c'est un *galimathias* où on ne comprend rien. Ce mot vient de *polymathie* qui signifie diversité de sciences, à cause que ceux qui ont la memoire chargée de plusieurs sortes de sciences sont d'ordinaire confus & s'expliquent mal. La Nouvelle Allegorique rapporte un combat ingenieux de *Galimathias* contre la raison.

GALION. s. m. C'est un grand vaisseau de haut bord qui a trois ou quatre ponts, & qui ne va qu'à voiles. On ne se sert plus gueres de ce mot qu'en parlant de la flotte des Indes qui va dans le Golphe de Mexique pour escorter les vaisseaux marchands.

GALIOTTE. s. f. Petite Galere & fort legere, propre pour aller en course. Elle ne porte qu'un mast & deux ou trois pierriers. Elle n'a que 15. ou 20. bancs de chaque costé, & un homme sur chaque rame.

GALOCHE. s. f. Chaussure ou couverture du soulier pour le tenir plus propre, ou pour avoir le pied plus sec. Ce mot vient de *Gallica* employé par Ciceron pour signifier une sorte de souliers, suivant Nebrisse, Baïf, & Fauyn citez par Menage. D'autres le derivent de *Calones*, qui sont aussi des souliers dont Festus fait mention.

Au College on a appellé *Galoches*, les escoliers qui ne sont pas logez dans le College, parce qu'ils portoient des *galoches* pour se deffendre du froid & des crottes. Et mesme à la Cour on a appellé *Galoches*, les Filles de la Reine qui n'étoient pas logées dans le Louvre.

GALOCHE, en termes de Mer, est un trou dans le paneau d'une escoutille pour faire passer un cable.

GALOISE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois, une jeune fille gaye & éveillée.

GALON. s. m. Ruban assez espais & peu large, qui sert à border ou à orner les habits. On couvre de *galons* volontiez les habits de livrées. les Officiers du Roy ont de gros *galons* d'argent sur leurs casaques. un Tailleur compte tant pour la soye & le *galon*.

GALONNER. v. act. Orner de galons. *Galonner* un collet de pourpoint, des poches, c'est les border avec de petits galons.

GALONNE', E'E. part. pass. & adj.

GALOP. s. m. Alleure d'un cheval qui court en faisant un saut en avant, & levant presque en mesme temps les deux jambes de devant, & ensuite celles de derriere. Grand *galop* ou *galop* de chasse, *galop* estendu, c'est une course de vitesse à toutes jambes. Petit *galop*, c'est celuy qui est plus lent. *Galop* à l'Angloise, ou qui rase le tapis, c'est un *galop* prés de terre, quand le cheval ne leve gueres les jambes. On dit aussi *Galop* racourci, *galop* escouté, *galop* d'escole. Ce mot vient de *calupare*, ou *calpare*, que les Latins ont dit pour *courir*, comme monstre Saumaise cité par Menage. Quelques-uns le derivent du Latin *caballicare*. Il peut venir aussi du Grec *Kalpazein*, qui signifie, *picquer un cheval*.

On dit proverbialement, qu'un homme va le grand *galop* à l'Hospital, pour dire, qu'il despense beaucoup; &, Il s'en va le grand *galop*, pour dire, Il mourra bientost.

GALOPADE. s. f. Action de galoper. Ce cheval a la *galopade* belle. une *galopade* unie, d'escole. une belle *galopade*, est celle qui se fait suivant les loix du Manege.

GALOPER. v. act. Aller au galop. *Galoper* un cheval. *Galoper* uni ou sur le bon pied, c'est lors que le cheval continue à *galoper* sur le même pied qu'il a entamé le chemin. *Galoper* faux ou sur le mauvais pied, ou se des-unir; c'est quand il change de pied.

On dit aussi, qu'on a bien fait *galoper* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a bien fait courir pour quelque affaire. On dit aussi qu'on a bien *galopé* quelqu'un pour dire, qu'on l'a bien tourmenté, gourmandé, persecuté, fatigué.

GALOPIN. subst. masc. Petit marmiton qui sert dans les maisons des Princes à tourner la broche, & aux autres menus services de la cuisine.

On appelle aussi *Galopin*, le demi-septier de vin qu'on donne au desjeuner des escoliers & des Clercs. Du Cange derive ce mot de *galo* & *galona*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une mesure de choses liquides, qui est encore en usage chez les Anglois, mais qui contient huit pintes, & leur muid huit de ces mesures. Spelmannus le derive de *gallon*, qui signifie un *boccal*, ou une bouteille.

GALVAUDER. v. act. Poursuivre quelqu'un, & le maltraitter. Ce mot est bas, & quelques-uns le derivent du Latin *caballicare*, qui signifie *galoper*.

GAM

GAMACHES. subst. fem. Bottines ou bas de drap ou de toile cirée qu'on met par dessus les autres pour les garentir des crottes, & qui s'attachent avec des boutons ou aiguilles. On les appelle aussi *Triquehouses*, dont on se sert à cheval & à pied. Ce mot vient de *gamacha* qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la mesme chose. Du Cange.

GAMBADE. s. f. Saut ou posture qui se fait dans l'ardeur de la jeunesse par gayeté & emportement. Ce mot vient de *jambe*, que les Picards prononcent *gambe*. Nicod. Mais Menage pretend

qu'il vient de *campa*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait du Grec *campin*, car les Grecs appellent ainsi toutes les jointures & articles qui servent à l'inflextion des membres, comme a observé Petronius.

On dit proverbialement, Payer en monnoye de Singe, c'est à dire, en *gambades*.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades. Ces jeunes gens se divertissent à sauter & à *gambader* tout le jour.

GAMBESON. subst. masc. Terme de l'ancienne milice. C'estoit une espece de cottes d'armes ou de grand juppon qu'on portoit sous la cuirasse pour empêcher qu'elle ne blessast, qui estoit composée de laine ou de cotton picqué entre deux estofes. On les appelloit aussi *Cottes gamboisées*, & *Contrepointes*. Les ouvriers qui les faisoient s'appelloient *Coustpointiers*. Ce mot vient du vieux Allemand *VVambon*, ou du Saxon *VVambes*, qui signifie le *ventre*, *quasi VVambasium*, c'est à dire, Couverture du ventre & de la poictrine. On l'appelle encore en Flamand, *VVambais*, en Anglois *Doblet*, en Espagnol *Juppon*, & en Italien *Gupione*.

GAMBILLER. v. n. Fertiller, remuer souvent les jambes, soit assis, soit dans le lit. Il ne se dit que des enfants, ou des jeunes gens.

GAMELLE. s. f. Terme de Marine, est une jatte de bois dans laquelle on met le potage destiné pour chaque plat de l'équipage. Du Cange derive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Il vient du Latin *camella*, qui signifie un panier fait d'un ozier fort serré. Il se trouve en cette signification dans le IV. des Fastes.

Dum licet apposita, veluti cratère, camella,
Lac niveum potes, purpureámque sapam.

GAMME. s. f. Terme de Musique. C'est une table ou eschelle sur laquelle on apprend à entonner juste les nottes de Musique, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, suivant leurs diverses dispositions. Elle est divisée en trois colonnes, dont la premiere s'appelle *B mol*, la seconde *Nature*, & la troisiéme *B quarre*. Elle sert à faire les muances ou passages du B mol en B quarre par le moyen du demi-ton qui est du *mi* au *fa*. On l'appelle *Gamme*, parce que Guy Aretin qui inventa ces nottes, adjousta un *g* ou le *gamma* des Grecs aux premieres lettres de l'Alphabet qui luy avoient servi à cotter ses tons ou intervalles, pour tesmoigner que les Grecs estoient les premiers Auteurs de la Musique. On l'appelle aussi *Main harmonique*, parce que Guy Aretin se servit d'abord de la figure d'une main pour expliquer ce qu'on a reduit en cette table qu'on nomme la *Gamme*. Dans cette table ou main harmonique il y a six Sextes majeures, dont chacune commence par *ut* & *la*. On ne se sert plus de cette table, depuis que le Maire a trouvé l'invention d'une septiéme notte nommée *Si*, par le moyen de laquelle on peut chanter sans avoir besoin de ces muances.

On dit proverbialement, Chanter la *gamme* à quelqu'un, pour dire, le quereller, le reprendre, ou luy reprocher sa faute. On dit aussi, qu'un homme est hors de *gamme*, pour dire, qu'il ne sçait plus où il en est, comme un Musicien qui a perdu son ton.

GAN

GANACHES, ou *Ganasses*. subst. fem. plur. Ce sont deux os qu'a un cheval de part & d'autre du derriere de la teste, opposez à l'encolure, & qui forment la maschoire inferieure, & la font mouvoir. Ce cheval est chargé de *ganaches*, c'est à dire, il a la maschoire grosse & fort charnuë. Ce mot est venu de l'Italien *ganascia*, ou de l'Espagnol *ganassa*, signifiant la même chose. Borel le derive de *gena*, comme qui diroit, *grande jouë*.

On dit figurément d'un homme grossier, & qui a l'esprit lourd, qu'il est chargé de *ganaches*.

GANGREINE, ou *Cangreine*. s. f. Maladie qui vient dans les chairs, qui les corrompt, & qui gagne les parties voisines, qu'on ne peut guerir que par l'amputation du membre pourri. On a observé par le microscope, que la *gangreine* consistoit en un nombre infini de petits vers qui naissent de la chair morte, & qui en produisent sans cesse d'autres qui corrompent les parties voisines. Quelques-uns tiennent qu'on la peut guerir en arrosant continuellement la partie d'esprit de vin. Ce mot, selon quelques-uns, vient du mot Paphlagonien *gangra*, qui signifie *chevre*. Le propre de la chevre c'est de brouter l'herbe qui est tout autour d'elle avec grande vistesse & sans s'arrester. La *gangreine* gagne bientost les parties voisines, si l'on n'y apporte du remede. Il est plus seur de tirer ce mot du verbe Grec *grao*, *graino*, *manduco*, *absumo*, *je mange*, *je consomme*.

GANGREINE, se dit figurément en choses spirituelles des erreurs & des mauvaises doctrines, comme aussi des semences de division dans un Estat. Un mauvais citoyen est un membre pourri qu'il faut retrancher, de peur que cette *gangreine* ne gagne le corps de l'Estat.

GANGRENER. v. n. Estre atteint de gangreine. Les playes qui sont faites par des armes a feu sont sujettes à se *gangrener*.

GANGRENÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit figurément, qu'un homme a la conscience *gangrenée*, pour dire, qu'elle est corrompuë & disposée à faire toute sorte de mal.

GANGUI. Terme de Marine. Voyez *Bregin*, c'est la même chose.

GANSE. s. f. Petit cordon d'argent ou de soye qui sert à arrester & à boutonner des boutons. On s'en sert aussi pour faire quelques ornements sur les habits; & sur tout aux boutonnieres. Quelques-uns derivent ce mot par metathese de l'Hebreu *nasag*, qui signifie, *apprehensum retinere*.

GANT. subst. masc. Ce qui sert à couvrir la main pour la tenir chaudement, ou proprement. *Gants* de Rome, *gants* d'Espagne, *gants* parfumez. *gants* cirez. *gants* de cerf, de daim. *gants* fourrez. *gant* de Fauconnier. Jetter le *gant*, se disoit autrefois de ceux qui appelloient une partie adverse en duel. Il estoit autrefois deffendu aux Juges Royaux de porter des gants dans leur Siege. Ce mot vient de *VVovante* Flamand, ou ancien Allemand, signifiant la même chose. Quelques-uns l'ont derivé de *vagina*; Du Cange de *vvantus vvanto* & *guvantum*, mot de la basse Latinité.

Dans la plus-part des Coûtumes il y a un droit Seigneurial qu'on appelle, *Ventes*, & *gants*, qu'on doit aux mutations. Ces *gants* sont estimez deux sous en quelques lieux, & en d'autres quatre deniers. Dans la Coûtume de Chasteauneuf ils appartiennent au Sergent.

On dit en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on sçait desja, qu'il n'aura pas les *gants*, pour dire, la paraguante, le present qu'on donne aux messagers qui apportent quelque bonne nouvelle. On dit, Il est souple comme un *gant*, pour dire, qu'il est doux, & humilié, qu'on le

manie comme on veut. On dit en saluant quelqu'un à la haste & sans se deganter, que l'amitié passe le *gant*.

GANTELET. s. m. Gros gant pour armer la main d'un Cavalier armé de toutes pieces. Il est de fer, & les doits sont couverts de lames par escailles. On portoit autrefois le casque & les *gantelets* dans les marches en ceremonies.

On dit proverbialement, Ce que le *gantelet* gagne, le gorgerin le mange: c'est un mot qui estoit ordinaire au Chevalier Bayard, pour dire, qu'on ne met gueres à profit le gain qui se fait à l'armée.

GANTER. v. act. Voilà des gants qui *gantent* bien. les Dames se masquent & se *gantent* pour aller à l'air.

GANTÉ, ÉE. part. pass. adj.

GANTIER, IERE. Marchand qui fait ou qui vend des gants.

GAR

GARBE. s. f. Apparence exterieure d'une chose. Il n'est plus gueres en usage que dans le burlesque. Cet homme a bonne *garbe*, pour dire, a bonne mine. Ce mot vient de *garbato*, qui est fort élegant en Italien; & Pasquier dit qu'il estoit nouveau de son temps.

GARBIN. s. m. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Mediterrannée au vent Sudouest, qu'on nomme autrement *Aforo*, *Lebechio*, Vent du couchant d'hiver, Sudouest. Menage dit qu'il vient de l'Arabe *Garbi*, qui signifie *Occident*.

GARCAILLER. v. n. Hanter les garces & les mauvais lieux.

GARCE. s. f. Femme prostituée & de mauvaise vie. *Garce* de rempart. *garce* à chien. une *garce* infame. Ce mot n'est devenu odieux que depuis quelque temps, & en plusieurs Provinces on le dit encore pour signifier, Une petite fille, ou servante de chambre. On a appellé en Latin corrompu *garsia* & *garzona*, les femmes qui hantoient les frippons & les desbauchez, & qui vivoient à la maniere des garçons.

GARCETTE. s. f. Disposition de cheveux abbattus & couppéez au niveau du front comme les portent les garçons. C'est une maniere dont les femmes & les filles se servoient il y a quelque temps pour se coëffer. Ce mot vient de l'Espagnol *garcetas*, qui se trouve dans Covarruvias, qui signifie proprement des plumes de heron à faire des panaches. Du Cange dit qu'un Roy d'Arragon deffendit aux Sarrasins d'avoir des *garcettes*, & voulut pour les marquer qu'ils eussent les cheveux tondus en rond.

GARCETTES, en termes de Marine, sont des cordes faites de vieux cordages, servants à ferler les voiles, & à autres usages. C'est aussi du fil quarré qui sert à faire les fourrures & tresses des cables pour les couvrir & conserver.

GARCON. subst. masc. Enfant masle à qui ce nom demeure jusqu'à ce qu'il soit marié. La joye d'une Reine est grande, quand elle accouche d'un *garçon*. il a resolu de vivre toûjours *garçon*.

On dit, Mener une vie de *garçon*, pour dire, Vivre dans la liberté & dans les plaisirs. Ce mot, selon Pontanus, vient de *varo* Espagnol, qui signifie *homme*. Il remarque qu'on a dit autrefois *vvarçon* pour *garçon*. Lipse le derive de *garriones*, à *garritu*; c'est un diminutif de *gars*: c'est une injure chez les VVallons, comme à Paris le mot de *garce*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a appellé *garcio* & *garciones*, les valets, & sur tout ceux qui suivoient l'armée: & qu'on a donnez aussi ce nom aux frippons, aux desbauchez & gens de neant, qu'on appelle encore en quelques lieux, *Mauvais garçons*.

On appelle aussi *Garçon*, un valet à tout faire, & particulierement quand il est seul à servir, & sans porter des couleurs. Ce Prestre vit tout seul avec son *garçon*.

On appelle chez le Roy *Garçons* de la Chambre, de la Garderobbe, &c. Ceux qui sont destinez aux menus services de la Chambre, de la Garderobbe, & qui sont au dessous des Officiers des mesmes lieux.

On appelle aussi *Garçons* chez les Marchands & les artisans, Ceux qui servent à la boutique ou à leur aider à travailler, jusqu'à ce qu'ils soient receus Maistres. Ce Marchand, ce Tailleur a tant de *garçons* sous luy. il faut payer le vin des *garçons*

On appelle sur les ports *Garçons* de la pelle, les valets & porteurs de charbon qui se trouvent dans les bateaux pour aider à le mesurer. L'ordonnance deffend aux *garçons* de la pelle le regrat du charbon.

On dit, qu'un jeune homme est bon *garçon*, en deux sens contraires; l'un pour dire que c'est un sot, ou qu'il est facile, qu'il se laisse mener comme on veut; l'autre, que c'est un esveillé, un bon vivant qui aime la debauche & les plaisirs.

On dit aussi, qu'il fait le meschant *garçon*, pour dire, qu'il menace, qu'il frappe, qu'il est brave & dangereux.

On dit proverbialement, qu'un homme se fait beau *garçon*, pour dire, qu'il se ruine, qu'il mange son bien en desbauches, ou qu'il s'embarrasse dans de meschantes affaires.

GARCONNIERE. s. f. Injure qu'on dit aux petites filles qui se plaisent à hanter les garçons.

GARDE. s. f. Terme de Guerre, de chasse, &c. Deffense ou conservation de quelque chose. Le Roy a commis la *garde* de ce Chasteau à un tel Capitaine. cette ville est de grande *garde*. une fille à marier, de petits enfans sont de difficile *garde*.

On le dit aussi des gens qui sont preposez pour aider à cette garde. Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette ville. Les Academiciens sont exempts de guet & de *garde*. Ce mot vient de *vvarda*, mot de la basse Latinité, qui vient de l'Allemand *vvarben*, qui signifie *garder*.

GARDE, est aussi la faction ou la vigilance qu'on a dans le service pour la deffense d'une place. Ainsi on dit, Un tel regiment est aujourd'huy de *garde*. entre en *garde*, monte, descend, releve la *garde*. un Officier, un Sergent de *garde*. Un corps-de-*garde*, est un poste où on met plusieurs soldats qui se relevent de temps en temps, & qui relevent aussi les sentinelles. Il se dit non seulement du lieu, mais aussi des soldats qui y sont postez pour s'y deffendre, soit au camp, soit dans la ville.

On dit aussi chez les Grands, que des Officiers, des pages, des laquais sont de *garde*, pour dire, qu'ils sont de jour, & obligez à estre assidus au service de leur maistre, tandis que les autres se reposent.

Grande *Garde*, en termes de Guerre, est un corps de Cavalerie composé de plusieurs escadrons detachez à la teste d'un camp pour resister quelque temps à l'ennemi, jusqu'à ce que l'armée ait loisir de se mettre en ordre pour combattre,

On dit aussi, *Garde avancée*, ou *Garde folle*, celle d'un cops de 15. ou 20. maistres qui est au delà de la grande *garde* pour avertir des approches de l'ennemi.

On

On dit en termes de Palais, Mettre à la *garde* de quelqu'un pour dire, Charger quelqu'un de la conservation de quelque chose. On a mis ce prisonnier à la *garde* d'un Huissier, pour dire, qu'il sera tenu de répondre de sa personne. on a laissé tous les meubles saisis de cette maison, à la *garde* d'un voisin qu'on en a chargé, qui a pris tout en sa *garde*. on a sequestré & mis cette fille à la *garde* d'une telle Dame.

On dit aussi, Payer la *garde* de quelque chose, pour dire, le salaire qu'on donne à celuy qui a eu le soin de garder & conserver quelque chose. On luy a taxé tant pour les frais de *garde*.

On appelle aussi, Lettres de *garde gardienne*, des Lettres de privilege que le Roy donne à quelques personnes & Communautez, par lesquelles il declare qu'il les prend en sa *garde* particuliere; & pour cet effet il leur assigne des Juges particuliers, par devant lesquels toutes leurs causes sont commises: anciennement c'estoit le Prevost de Paris, & maintenant ce sont les Requestes du Palais & de l'Hostel. L'Université de Paris, l'Abbaye de Saint Victor, ont des Lettres de *garde gardienne* attributives de jurisdiction au Prevost de Paris.

GARDE NOBLE. Terme de Coûtumes, est un droit que les peres & les meres nobles ont de jouir du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à un certain âge, qui est de 20. ans pour les masles, & de 15. ans pour les filles en la Coûtume de Paris, sans estre tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir selon leur qualité, de tenir les bastiments en bon estat, & de payer toutes leurs dettes mobiliaires. En Normandie le Seigneur feodal a la *garde noble* des orfelins & vassaux, & de leurs fiefs tenus de luy en hommage. Et on distingue cette *Garde* en *Garde Royale*, & *Garde Seigneuriale*.

GARDE BOURGEOISE, ou *roturiere*, est un droit ou privilege accordé aux bourgeois de Paris par la Coûtume, qui est le même à l'égard des peres & meres bourgeois, que celuy de *Garde noble* à l'egard des Gentilshommes.

GARDE, en termes des Eaux & Forests, est une estenduë de pays dans laquelle certains Gardes & Officiers sont commis pour la conservation des bois. Les Grands Maistres sont obligez par l'Ordonnance de faire leurs visites de *garde* en *garde*.

GARDE, signifie quelquefois, Protection. Ainsi le Roy finit les Lettres qu'il escrit à ses sujets, Priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte *garde*. On dit aussi à ceux qu'on esconduit, Allez vous en à la *garde* de Dieu.

GARDE, signifie aussi, Precaution; & on dit absolument, Prenez *garde*, ou Prenez *garde* à vous, à vostre conduite. Il faut bien se tenir sur ses *gardes*, quand on a à faire à des meschans. Il faut se donner de *garde* des surprises des chicaneurs. il faut estre toûjours en *garde* contre les tentations de l'Esprit malin. je n'ay *garde* de manquer au respect que je vous dois. On dit aussi, Il n'a *garde* d'estre aussi brave que son aisné, pour dire, Il s'en manque beaucoup.

GARDE, signifie aussi, Consideration. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous. quand on contracte, il faut bien prendre *garde* à ce qu'on dit & à ce qu'on fait. quand on juge, quand on fait des experiences, il faut prendre *garde* jusqu'aux moindres circonstances, jusqu'aux moindres minuties. On dit aussi, Il faut toûjours estre en *garde* avec cet homme-là; pour dire, qu'il est accoustumé à tromper, à surprendre les gens. Cet avare prend *garde* jusqu'à la moindre obole, il est exact à ne rien relascher. il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un fou, un yvrogne, pour dire, s'en fascher, y adjouster foy, &c.

GARDE, en termes de Negoce, signifie, Conservation, durée en même estat. Le vin est verd cette année, il sera de *garde*. les fruits d'esté ne sont pas de *garde*, il les faut confire pour estre de *garde*. la mode de ces estoffes se passe; la *garde* n'en vaut rien.

On appelle chez les joüeurs de picquet, une *garde*, certaine petite carte de même point que le Roy qu'ils ont en main, & dont ils n'ont pas l'as. On perd souvent une belle partie de picquet pour avoir écarté sa *garde*. Une double *garde*, ce sont deux cartes de ce même point.

GARDE, est aussi une femme qui est attaché au service d'un malade, ou d'une femme en couche. Les parreins & marreines font un present à la sage-femme & à la *garde*.

GARDE, est aussi un terme d'escrime; & on dit, Estre en *garde*, & se mettre en *garde*, pour dire, Se metre en posture pour se deffendre de son ennemi les armes à la main.

Il y a quatre *gardes* generales de l'espée, que pour bien concevoir il faut se representer un cercle decrit sur un mur à plomb, & divisé en ses quatre points cardinaux de haut en bas, & de droit à gauche. Quand on porte la pointe de son espée au point inferieur du cercle avec le fort opposé au point superieur du même cercle, & le corps fort panché en avant, c'est ce qu'on appelle la *Prime* ou la *premiere garde*. La *seconde garde*, que plusieurs nomment *Tierce*, mais improprement, se fait en portant la pointe de l'espée au deuxiéme point du même cercle distant d'un quart du premier point, & montant à gauche le fort de l'espée tourné à droit en dehors, & le corps relevé à proportion. La *Tierce* ou la *troisiéme garde* se fait en posant la pointe de l'espée au point superieur du même cercle, qui est dimetralement opposé à l'inferieur de la *prime*; & alors le corps, le bras & l'espée sont dans leur naturelle disposition, & dans le milieu des extremitez de leurs mouvemens. La *Quarte* se fait en portant la pointe de l'espée au quatriéme point du même cercle, directement opposé à celuy de la Seconde, en decendant à droit à un quart de la Tierce, le costé exterieur du bras & le plat de l'espée estant tournez vers la terre, le corps estant hors la ligne à droite, & le fort de l'espée vers la ligne à gauche. Il y a une *Quinte* ou *cinquiéme garde*, qui n'est que le retour de la pointe de l'espée à droit aprés la revolution de ce cercle, au point inferieur de la Prime, d'où elle estoit partie, & neantmoins avec une autre disposition du corps, du bras & de l'espée.

Toutes ces *gardes* s'appellent aussi *Figures* & *Postures*. Tout le centre de ces mouvements doit estre à l'espaule. En toutes ces sortes de *gardes* il y en a de *hautes avancées*, *hautes retirées*, *hautes moyennes*, quand elles sont posées devant la plus haute partie du corps, ayant le bras tout estendu, tout retiré, ou entre l'une & l'autre extremité. Les *gardes moyennes avancées*, ou simplement *moyennes*, sont celles où l'espée est posée devant la partie moyenne du corps. Les *gardes basses avancées*, *retirées*, ou *basses moyennes*, sont celles où le bras & l'espée sont avancez, retirez, ou entre les deux extremitez, & sont situez devant la partie basse du corps. Quelques-uns croyent que la principale *garde* est celle de *Prime*, les autres la *Quinte*; d'autres avec plus de raison croyent que c'est la *Tierce*, parce qu'elle est composée de lignes droi-

qui ſont plus aiſées à deffendre que les obliques, comme ſont du coſté droit la Prime & la Seconde, & du coſté gauche la Quarte & la Quinte.

GARDE, ſe dit auſſi de la deffenſe qui eſt auprés de la poignée d'une eſpée, pour empeſcher que la main ne ſoit offencée par l'ennemi. Une *garde* d'argent. une *garde* damaſquinée. il luy a enfoncé ſon eſpée juſqu'à la *garde*. il luy a donné juſqu'aux *gardes*. il y a des *gardes* à branche, & des gardes à ponte.

GARDES, en Termes de Venerie, ſe dit des *ergots* du ſanglier, ou des os de derriere les jambes proche les pieds. En Latin, *Apri calcaria*.

En termes de Marchands, on appelle *Garde forte* & *Garde foible*, dans la balance Romaine, des broches de fer qui paſſent à travers de ſa branche, où eſt attaché l'anneau qui ſouſtient la balance. La foible eſt la plus eſloignée, & la forte la plus proche du centre de la balance. Celle-cy ſouſtient un plus grand poids que l'autre.

GARDE DE PESON, ſont des boucles qui ſont attachées aux broches du peſon.

GARDES, en termes de Marine, ſont les deux étoiles les plus voiſines du Pole Arctique, qui ſont les dernieres du Chariot ou de la Petite Ourſe, ſur leſquelles ſi on eſleve un triangle équilateral, ſa pointe tombera juſtement ſur le point du Pole: car c'eſt abuſivement, qu'on dit l'Eſtoile Polaire, parce qu'il n'y en a point preciſément ſur le Pole. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux.

GARDES, en termes de Serrurier, ſont des petites pointes ou lames de fer qui ſont tellement diſpoſées pour entrer dans les dents ou les fentes du panneton de la clef, que pour peu qu'il y ait de changement, la clef ne tourne plus: & quand on dit, Changer les *gardes*, c'eſt changer ces petites pieces de fer.

GARDE. ſ. m. Archer ou ſoldat deſtaché d'une compagnie pour proteger, quelqu'un, ou pour l'arreſter, ou pour veiller à ſes actions. Les Mareſchaux de France ont envoyé un *Garde* à chacun de ces Gentilshommes qui ſe vouloient battre. On le dit auſſi de tout le corps des compagnies, des regiments d'Archers ou de Cavaliers: & en ce ſens on dit Capitaine des *Gardes*, de ceux qui commandent les compagnies des *Gardes* du corps du Roy; & Capitaine aux *Gardes*, des Capitaines du regiment des *Gardes* Suiſſes, ou Françoiſes. un Cadet aux *Gardes*. les *Gardes* de la Manche. les Chevaux-Legers de la *Garde*.

On dit auſſi, les *Gardes* d'un Prince, d'un General, d'un Gouverneur. les *Gardes* de la Prevoſté de l'Hoſtel, du Prevoſt de Paris. les *Gardes* du Sel, des Aides. les *Gardes* des Ports. *Gardes* des pertuis des rivieres, &c. Il eſt fait mention auſſi dans les Coûtumes de *Gardes liges*, qui ſont des vaſſaux obligez à garder le corps de leur Seigneur avec armes ſuffiſantes.

Les *Gardes* de la Marine, ſont des Gentilshommes deſtinez à ſervir ſur les vaiſſeaux, pour eſtre auprés de l'Amiral, ou pour aider aux Officiers dans leurs fonctions.

On appelle auſſi *Garde*, Celuy qui a ſoin de quelque choſe. le *Garde* de la Bibliotheque du Roy. le *Garde* du Treſor Royal. le *Garde* des Chartres. le *Garde* des livres de la Chambre des Comptes.

On appelle auſſi dans les ſix Corps des Marchands, les Maiſtres & *Gardes*, Ceux qui ſont eſleus de ces corps pour eſtre Jurez & faire obſerver par les autres les ſtatuts & reglements de chacune de ces Communautez. Dans les Corps des Artiſans il n'y a que des Jurez. Il y a auſſi des *Gardes* & *Contre-gardes* de Marais, Iſles & Salines.

GARDES, en termes de Monnoyes, ſont des Officiers conſiderables, & les premiers Juges des monnoyes, dont les appellations reſſortiſſent à la Cour. Il y en a deux eſtablis dans chaque Hoſtel où on les fabrique. Leur inſtitution eſt ancienne: & auparavant l'an 689. comme il reſulte d'un titre rapporté par d'Argentré. Leur fonction eſt de veiller ſur tout le travail de la monnoye, à ce qu'il ſoit fait ſelon l'ordonnance, de peſer, rebuter & faire refondre les eſpeces trop foibles de poids & d'aloy, d'en tenir regiſtre, & en faire des procés verbaux, & de les envoyer à la Cour avec les boëtes dans leſquelles ils enferment les pieces & eſchantillons, pour eſtre jugées.

GARDE-BOIS. ſ. m. Sergent ou Archer commis à la *garde* des Eaux & Foreſts.

GARDE-CHASSE. ſ. m. Sergent ou Archer que le Roy ou les Seigneurs commettent à la *garde* de leurs Chaſſes.

GARDE-COSTE. ſ. m. Vaiſſeau armé en guerre qui croiſe la mer le long des coſtes pour la preſerver de la pillerie des Pirates, & eſcorter les vaiſſeaux marchands. Il y a auſſi ſur terre des Capitaines *Garde-coſtes* diſtribuez le long des coſtes de la mer pour veiller à la conſervation de la coſte, & empeſcher les deſcentes dans une certaine eſtenduë de pays dependante de leur Capitainerie. Les Capitaines *Garde-coſtes* ſont exempts de l'Arriere-ban, comme il eſt porté dans la nouvelle Ordonnance de la Marine.

GARDE-MARTEAU. ſ. m. Officier des Eaux & Foreſts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qu'on doit coupper dans les foreſts du Roy, quand on fait des ventes. le *Garde-marteau* aſſiſte aux jugements des procés, & y a voix deliberative, même tient le ſiege en l'abſence du Maiſtre & du Lieutenant.

GARDE, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers de Juſtice. Monſr. le *Garde des Sceaux*, eſt un grand Officier à qui le Roy commet la garde de ſon Seel Royal, quand il n'y a point de Chancelier, ou lors qu'il ne luy eſt plus agreable. *Il y a auſſi des Gardes du petit Seel* dans les Juriſdictions Royales, du nom deſquels ſont intitulez les contracts qui ſe paſſent dans le reſſort. Il y a des Juges *Gardes* des monnoyes eſtablis dans pluſieurs Provinces de France.

On appelle le Prevoſt de Paris ſimplement, *Garde de la Prevoſté*, à cauſe que c'eſt le Roy qui eſt le premier Juge & Prevoſt: & pour cela il y a un dais au deſſus du ſiege du Prevoſt de Paris, ou de ſon Lieutenant civil; ce qui n'eſt pas même dans les Parlements, ſinon quand le Roy y va tenir ſon lit de Juſtice. On l'appelle auſſi, *Garde & conſervateur des privileges de l'Univerſité, des Foires*, &c.

GARDE-ROLLE, eſt un Officier de Chancelerie qui garde les rolles des oppoſitions qui ſe font au ſceau à la reſignation des Offices de ceux qui ont des creanciers. Il y en a auſſi d'eſtablis pour les rentes de l'Hoſtel de Ville, qu'on appelle *Conſervateurs des hypotheques*. Les *Gardes-rolles* rapportent à Mr. le Chancelier les proviſions des Offices, & les *Conſervateurs* les Lettres de ratification de la vente des rentes ſur la ville.

GARDE-NOTTE. ſubſt. maſc. C'eſt la qualité que prennent les Notaires, qui ſe diſent Notaires & *Garde-nottes* du Roy, c'eſt à dire, qu'ils gardent les minutes des contracts que les particuliers paſſent devant eux, qui originairement s'appelloient *Nottes*.

GARDE-SACS, eſt un Greffier depoſitaire & chargé des ſacs & des productions des parties, &

particulierement au Conseil & dans les Parlements.

GARDE-VAISSELLE, est un Officier chez le Roy qui a soin de la vaisselle d'or, d'argent.

GARDE-MEUBLE. Officier qui garde les meubles du Roy dont on ne se sert pas actuellement. On le dit aussi du lieu où ces meubles sont conservez. Le *Garde-meuble* du Roy est la chose la plus magnifique qui soit au monde.

GARDE-MAGASIN, est un Officier d'un arcenal qui tient registre des poudres, canons, armes, provisions, & toute autre chose qu'on luy laisse en garde.

GARDE, se dit aussi d'autres lieux, & des choses qui servent à la conservation des autres.

GARDE-MANGER. subst. masc. Lieu où on serre la viande & autres choses bonnes à manger. Il se dit tant d'une petite chambre qui est à costé de la cuisine, que d'un armoire, ou même d'un grand bassin.

GARDE-ROBBE. s. f. Petite chambre voisine de celle ou on couche, qui sert a serrer les habits & les hardes d'une personne, ou à coucher les valets qu'on veut avoir prés de soy la nuit. Dans les logis bourgeois on appelle *Garderobbe*, toute petite chambre qui en accompagne une grande.

GARDEROBBE, chez le Roy & les Princes, est un appartement où on met les habits du Roy ou des Princes, & tout ce qui sert à leur personne, où se retirent les Officiers qui y servent.

On appelle aussi la *Garderobbe*, tous les officiers qui y sont en fonction. la *Garderobbe* du Roy fait toujours sa personne. le Grand Maistre de la *Garderobbe*. les valets de la *Garderobbe*. le premier Valet de la *Garderobbe*.

On le dit aussi des hardes & habits de la *Garderobbe*. A la mort de ce Prince, sa *Garderobbe* fut estimée dix mille escus. il donna sa *Garderobbe* à ses Officiers.

On appelle aussi *Garderobbe*, un aisement, un privé. Aller à la *garderobbe*, c'est, Aller descharger son ventre. ces pilules font aller deux ou trois fois à la *garderobbe*.

GARDEROBBE. subst. masc. Tablier de toile que mettent les femmes de basse condition pour conserver leurs habits.

GARDE-BONNET. C'est une coëffe de toile qu'on met sur le bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le salissent. On appelle aussi *Gardemanches*, les fausses manches qui servent à même effet.

GARDE-INFANT. s. m. Grand vertugadin que portent les femmes Espagnoles sur les reins, & qu'on portoit il y a quelque temps en France, qui sert à empescher qu'elle ne soient incommodées dans la presse: c'est une espece de ceinture rembourrée ou soustenuë par de gros fils de fer, qui est fort utile aux femmes grosses.

GARDES-CORPS, en termes Marine, sont de gros tissus fort espais faits de nattes ou de cordages treillez, qu'on estend avec les pavois sur le bord du vaisseau pour couvrir le soldat dans les combats de mer.

GARDE-FEUX, en termes de Marine, sont les boëtes où on met les gargouches.

GARDE-FOU. s. m. Petit parapet ou barriere que l'on met au bords des lieux ou passages eslevez pour empêcher qu'on ne tombe, comme sur les ponts, quais, chaussées & terrasses des tours ou des bastiments.

GARDE-FEU. s. m. Grilles ou barre de fer qu'on met à une cheminée pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

GARDE-BOUTIQUE, se dit chez les Marchands, de la marchandise frippée & hors de mode, qu'il est difficile de vendre, & qui demeure long-temps dans la boutique.

Avantgarde, *Arrieregarde*, *Contregarde*, *Sauvegarde*, *Mesgarde*, seront à leur ordre.

GARDER. v. act. Deffendre quelque chose contre les attaques de ceux qui la veulent attaquer, destruire, ou endommager. un Gouverneur doit *garder* sa place contre les ennemis. un berger doit *garder* ses moutons, & les deffendre des loups *garder* un Prince. *garder* un prisonnier à veüe, pour dire, l'observer incessamment. Menage le derive de l'Allemand *wvarden* qui signifie la même chose, quoy qu'on trouve dans les Auteurs de la basse Latinité *guardium*, *guardia*, *guarda*, *guardianus*, & *garda robba*: l'*u* Germanique s'est changé en *g* ou en *f* en la plus-part des mots de la Langue. D'autres le derivent du Latin *varare*, qui signifie *fermer avec des barres*.

GARDER, signifie aussi, Se garentir, se deffendre. *Gardez* vous du soleil, du serain. Dieu me *garde* des traistres & des envieux. Et meme absolument, *Gardez* de tomber. *Gardez* vous pour dire, Faites place. *gardez* vous des yeux de Silvie. *gardez* de vous mesprendre. ce remede *garde* de la peste, en preserve. On dit aussi, Dieu vous *garde* de mal, tant lors que nous souhaittons du bien à quelqu'un, que lors que nous le voulons esconduire & chasser, & que nous ne sommes pas contents de luy.

On dit aussi par maniere de salut, Dieu vous *gard*, entre gens fort familiers, ou quand un superieur parle à un inferieur.

On dit aussi, *Garder* un malade, une accouchée, pour dire, Veiller à tous ses besoins. On dit aussi, Il a *gardé* cette maladie long-temps, pour dire il en a esté long-temps malade. On dit aussi, *Garder* le lit, *garder* la chambre, pour dire, Ne point sortir du lit, de la chambre.

GARDER, signifie encore, Conserver, ou mettre en reserve. C'est un prodigue qui ne sçauroit rien *garder*. je veux bien *garder* cela pour l'amour de vous. de tout son train il n'a *gardé* qu'un laquais. on ne peut *garder* la viande en esté, ce vin se peut *garder* tant qu'on veut. son estomac est si debile, qu'il ne peut *garder* aucun aliment, aucun remede. je luy ay donné cent pistoles à *garder*. ce fruit est excellent, j'en veux *garder* de la graine, il se *gardera* bien tout l'hiver. *gardez* cela pour l'amour de moy. la terre grasse *garde* l'eau, la conserve. On dit aussi d'un homme qui a la gravelle, qu'il ne sçauroit *garder* son eau, pour dire, qu'il est obligé d'uriner souvent.

GARDER, se dit figurément des choses spirituelles & morales. *Garder* sa parole, sa foy, son honneur. *garder* le silence, le secret. *Garder* des mesures, pour dire, Agir avec circonspection. *garder* le *decorum*, la bienseance. *garder* sa gravité. *Garder* son rang, pour dire, Se maintenir dans le poste où on a esté placé, ou dans le lieu d'honneur où on a esté mis.

On dit aussi, On ne sçauroit *garder* son cœur contre ce qu'on aime, pour dire son despit, sa colere. On dit en ce même sens, *Garder* son courage.

Il signifie encore, Observer. *Garder* les Commandements de Dieu, les Loix, les Ordonnances, les Festes, les Jeusnes. On dit aussi, *Garder* son ban, pour dire, Ne contrevenir pas à l'arrest de son bannissement.

GARDER, se dit proverbialement en ces phrases, Ce que Dieu *garde* est bien *gardé*. Quand chacun se mesle de son mestier, les vaches son bien *gardées*

Personne ne ſçait ce que la fortune luy *garde*. On dit auſſi, Adieu bon homme, *garde* ta vache : ce qui eſt un proverbe tiré apparemment de la fable d'Argus. On dit, Faire *garder* le mulet, c'eſt Faire attendre long-temps. *Garder* les manteaux, c'eſt, N'eſtre pas de la feſte, de l'affaire qui ſe fait. *Garder* une poire pour la ſoif, c'eſt à dire, Eſpargner quelque choſe, quand on eſt riche, pour la neceſſité qui peut ſurvenir. Il vous en a bien donné à *garder*, pour dire, Il vous en a bien fait accroire. Je la luy *garde* bonne, pour dire, J'attends l'occaſion de me venger.

On dit d'une fille qu'on marie à un petit Noble de campagne, qu'elle va *garder* les poulets d'Inde.

GARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GARDEUR, EUSE. adj. Qui garde des troupeaux. *Gardeur* de cochons. *Gardeuſe* de vaches.

GARDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Celuy qui eſt commis à la garde de quelque choſe. Quand on execute des meubles, il n'eſt pas permis de les transporter, ſi on donne un bon *gardien*. cette veufve a eſté eſtablie *gardienne* des papiers, lors qu'on a fait Inventaire chez elle. noſtre bon Ange eſt noſtre Ange *Gardien*. il y a des Lettres de garde *gardienne* expliquées cy-deſſus à *Garde*.

On appelle auſſi dans quelques Couvents le *Gardien*, Celuy qui eſt le Superieur du Couvent, comme aux Capucins.

GARDIENS, en termes de Marine, ſont des matelots diviſez en pluſieurs brigades, qui ſont commandez par le Capitaine d'un port pour la conſervation des vaiſſeaux qui y ſont.

GARDIENNERIE. ſubſt. fem. en termes de Marine, eſt auſſi un nom qu'on donne à la Ste. Barbe ou chambre des Canoniers.

GARDON. ſubſt. maſc. Petit poiſſon d'eau douce qui eſt au rang des poiſſons blancs & peu eſtimez. On dit pourtant, Sain comme un *gardon*, en ce pays-cy; plus loin on dit, comme un *dard*, autre poiſſon qui n'en eſt gueres different. En Latin *gardo*, ou *gardio*.

GARE. Terme adverbial. Cri qu'on fait quand on veut advertir les paſſants de ſe mettre à l'eſcart pour éviter le heurt ou la cheute de quelque choſe. Ainſi on dit, *Gare* le corps, *gare* l'eau. On dit auſſi *Gare*, quand on crie de ſe retirer, & de donner paſſage à quelque perſonne de marque, ou en quelque ceremonie. Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *varare* Latin, qui ſignifie *traverſer*, d'où on a fait *guarare*, comme *gaſter* de *vaſtare*; & de là eſt venu auſſi *eſgarer* & *garou*. Voyez Menage. Borel dit que *gare* & *garau* ſignifioient autrefois *rapide*, & qu'ils viennent de l'Hebreu *garaph*, ſignifiant la même choſe, à cauſe, dit-il, qu'il ſe faut *garer* de ce qu'il vient avec rapidité.

GARE, ſe dit auſſi des advis qu'on donne des ſuites fâcheuſes qui peuvent arriver d'une meſchante affaire. Vous voulez vous battre en duel contre voſtre ennemi, *gare* la corde. vous voulez plaider de gayeté de cœur, *gare* les deſpens.

On dit proverbialement & baſſement, *Gare* le pot au noir, en joüant à des jeux où on a les yeux bandez, pour dire, qu'on eſt en danger de ſe faire quelque boſſe qui deviendra noire. On dit auſſi, Il frappe ſans dire *gare*, en parlant de celuy qui heurte ou bleſſe ſans advertir de ſe retirer ou de ſe deffendre.

GARENCE. ſ. f. Racine ſervant aux teintures en rouge. Elle vient naturellement en France & en Flandres, & ſur tout auprés de Liſle. Elle croiſt dans des terres mediocrement humides, & ſe ſeme en Mars au decours de la lune. On l'arrache 18. mois aprés, on la fait ſecher au ſoleil, & on la reduit en poudre avec un moulin, puis on l'enferme ſoigneuſement dans des ſacs. Les [illegible] de *Garence* ſont ſouvent falſifiez par les eſtam[illegible], qui meſlent de la terre rougeaſtre avec quelque pouſſiere de *Garence*. Les tiges de la *Garence* ſont longues, rudes, quarrées, & ſemblables à celles du grateron, quoy que plus roides & plus grandes. Ses fueilles ſont diſpoſées alentour des tiges nœud par nœud, & par certains intervalles en croix de Bourgogne & en maniere d'eſtoiles. Sa graine eſt ronde, qui eſt verde d'abord, qui enſuitte devient rouge, & & qui eſt toute noire étant mûre. Sa racine eſt menuë, longue & rouge. Il y en a une ſauvage qui croiſt d'elle-même, que quelques-uns appellent la *petite Garence* ou *Alyſſum*. Il faut donner un pied de *Garence* à la plus-part des eſtoffes du bon teint. Il y en a de deux ſortes : la *Garence* de pipe, qui eſt la plus groſſiere; & la *Garence* en balle, qu'on appelle autrement *Garence de crup*, qui teint en nouvelle eſcarlate exquiſe. Ce mot vient de *Varantia*, qu'on a dit par corruption pour *Verantia*, pour dire, que cette couleur eſt vraye & de bon teint. Menage. En Latin *Sandix*, *Rubia*, *Erythrodanis*.

GARENCER. v. act. Teindre avec de la garence. Le noir doit être *garencé*, parce qu'il eſt meilleur, plus beau & plus ſain.

GARENNE. ſ. f. Bois ou bruyere où il y a beaucoup de lapins. Un Seigneur a droit de colombier & de *garenne*. Une *garenne privée*, c'eſt une *garenne* fermée de murs ou de hayes, où on fait des terriers exprés pour y nourrir des lapins. On oppoſe les lapins de *garenne* à ceux de *clapier*. *Garenne privilegiée*, ou *jurée*, eſt une certaine eſtenduë de terre où le Roy a donné un droit de chaſſe à l'excluſion de tous les Seigneurs voiſins ou enfermes dans ce territoire. Les *garennes* non fermées de murailles ne ſont point permiſes ſans Lettres patentes. Ce mot vient de l'Allemand *vvarende*, qui ſignifie, *lieu*, garde ou ferme de clotures, pour y enfermer des animaux. Il y avoit autrefois des *garennes* à eau, auſſi bien que des *garennes* à connils. On les appelloit autrefois *Varennes*.

On dit proverbialement & ironiquement de quelque hablerie, ou quelque conte à plaiſir dont on deſcouvre ſur le champ la fauſſeté, Celuy-là eſt de *garenne*.

GARENNIER. ſ. m. C'eſt le Fermier, ou celuy qui a ſoin d'une garenne.

GARENT, ENTE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui vendent ou aliennent quelque choſe qui leur appartient à bon tiltre, & dont ils promettent faire jouir paiſiblement l'acquereur. On m'inquiete pour cette terre que j'ay acquiſe, mais je vais faire appeller en Juſtice mon *garent*. Un *garent formel*, eſt le vendeur qui s'eſt obligé à la garentie. En cas d'eviction d'un heritage, un *garent* doit rendre le prix, eſt obligé à prendre le fait & cauſe. Ce mot vient de *vvarens*, ou *vvaranus*, derivez de l'Allemand *vvare*. Menage aprés Lindenbrog. Borel & Ragueau eſtiment qu'il vient de *creant* ou *craind*, qui ſignifioit autrefois *caution*.

GARENT, ſe dit auſſi des choſes dont on eſt tenu ou reſponſable. Un gardien de meubles en eſt *garent*, reſponſable. un Advocat qui plaide une cauſe n'eſt point *garent* de l'évenement, n'eſt pas obligé de la faire gagner. on n'eſt point *garent* des faits du Prince, ni d'une force majeure.

GARENT, en termes de Marine, eſt le bout des cordages ou manœuvres qui paſſent par des poulies, ou qui ſervent à quelque amarrage.

On le dit figurément des choses spirituelles, & qu'on asseure sur la parole & le témoignage d'autruy. St. Thomas est *garent* de la proposition que j'ay advancée. Je ne suis point *garent* de toutes les nouvelles que je vous dis sur le bruit commun.

On dit proverbialement, A mal exploiter il n'y a point de *garent*.

GARENTIE.* subst. fem. Action par laquelle on appelle en Justice son garent, pour justifier que la chose qu'il a venduë & cedée luy appartenoit, & pour la faire valoir à l'acquereur. Il faut faire appeller vostre vendeur ou cedant en sommation ou *garentie*. La simple *garentie* des faits & promesses, c'est quand quelqu'un cede une dette, & garentit qu'elle luy est legitimement deuë, mais il ne respond pas qu'on en soit payé, parce qu'il doute de la solvabilité du debiteur.

GARENTIR. v. act. Soustenir qu'une chose venduë ou cedée est bonne, & que l'acheteur ou le cessionaire en jouira paisiblement, ou en sera payé, si c'est une dette. Dans tous les contracts on met cette clause, Avec promesse de *garentir*, fournir & faire valoir, ou simplement, *garentir* de ses faits & promesses, qui sont que la chose cedée luy appartient legitimement, & qu'il ne l'a point venduë à d'autres personnes.

On dit aussi, *Garentir* une estoffe, un cheval, pour dire, qu'une estoffe est bonne & d'une certaine qualité; qu'un cheval n'a point de defauts cachez. On est obligé de *garentir* un cheval de pous, morve, ou courbature pendant neuf jours. Quelques-uns derivent ce mot de *guerets*, parce qu'on disoit autrefois *guerentir*, & que les premieres *garenties* ont esté faites pour le partage des guerets & autres heritages.

Garentir, se dit figurément des choses spirituelles. Je ne vous garentis pas cette proposition, cette nouvelle, cette invention, ni que cette machine reüssisse en grand, comme elle fait en petit.

Garentir, signifie aussi, Preserver de quelque mal ou accident. On luy a porté un coup d'espée, mais son busle l'a *garenti*. Il n'y a point de remede qui puisse *garentir* de la mort. Faites cette affaire, je vous *garentiray* de tout le mal qui vous en peut arriver.

On dit proverbialement, On peut bien *garentir* du mal, mais on ne sçauroit *garentir* de la peur.

GARER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Il se faut *garer* dans cette boutique pour laisser passer cet embarras. *garez* vous de ces taureaux qui viennent.

Garer, se dit aussi des bateaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils sont en sureté. L'Ordonnance des Eaux & Forests veut que les espaves trouvées sur les rivieres navigables soient *garées* sur terre, & les pescheurs tenus d'en donner advis.

GARES. s. f. Lieux preparez sur les rivieres ou canaux estroits, où on navige, dans lesquels les bateaux se peuvent retirer pour laisser passer ceux qu'ils rencontrent. Ce sont aussi les lieux où ils se mettent à couvert des glaces & des inondations.

GARGARISER. v. act. Se laver la bouche & l'entrée du gosier avec quelque liqueur preparé, qui signifie la même chose, pour guerir quelque ulcere, ou pour les nettoyer de quelque souilleure. Ce mot vient du Grec *gargarizein*, ou de l'Hebreu *gargbera*, qui signifie le *gosier*.

GARGARISME. s. m. Remede liquide destiné pour les maladies de la bouche, des gencives, & du gosier, qui se fait avec du miel, ou des sels des esprits, des syrops, du vinaigre, des eaux & des decoctions, qui guerit en gargarisant & nettoyant la bouche.

Gargarisme, se dit aussi de l'action par laquelle on se gargarise. Trois ou quatre *gargarismes* emporteront cet ulcere.

GARGOTTAGE. s. m. Repas salle, & viande mal aprestée. Tout ce qu'on mange en cette hostellerie, n'est que *gargottage*.

GARGOTTE. s. f. Lieu où on prend des repas à juste prix ou à bon marché. Un ordinaire de *gargotte* est de trois sous. les valets, les pauvres gens vont disner à la *gargotte*.

Gargotte, se dit aussi des lieux où les viandes sont mal apprestées, & où on est servi mal proprement. Les gens delicats ne vont plus manger à cette table, ils la traittent de *gargotte*.

GARGOTTER. v. n. Aller boire dans de meschants cabarets, & dans les *gargottes*. Il se dit aussi de ceux qui beuvotent avec des gens de neant, & mal proprement, & en faisant petite chere.

GARGOTTIER, iere. s. m. & f. L'hoste ou l'hostesse d'une gargotte, pauvre ou meschant Cabaretier.

GARGOCHE, est un mot corrompu de *Cartouche*, & est une charge de canon qu'on tient toute preste dans une enveloppe ou rouleau de gros papier pour charger avec plus de diligence.

GARGOUILLE. s. f. Grosse gouttiere de pierre ornée de plusieurs sculptures ou testes de serpents, de lions & d'animaux, par où se deschargent les eaux pluviales des grands bastiments. On le dit aussi de ces gouttieres par où on fait couler des eaux qui se deschargent en abondance des fonteines & cascades dans les canaux ou bassins des jardins de plaisance. Ce mot vient du Latin *gurgulio*, dont les Italiens ont fait *gargatoglio*, les Espagnols *garguero*, & les Allemands *gurgel*. Menage.

Gargouille, est aussi un vieux mot qui se disoit des representations qui se faisoient en plusieurs villes dans les festes & rejouissances populaires, de Rois, de Reines, d'animaux estranges & de monstres. On fait encore aujourd'huy la *Gargouille* à Roüen, où on porte en Procession la figure d'un Dragon dont St. Romain delivra la ville, à ce qu'on dit.

Gargouille, en termes de Blason, se dit de certaines figures de serpents que par corruption on a appellées *Gringoles*: d'où vient qu'on a dit des croix *gringolées*, dont les branches sont terminées par des testes de serpents.

GARGOUSSE. s. f. Terme de Guerre. C'est une charge pour mettre la poudre dans le canon par mesure ou prestement. Il y en a de bois, de fer blanc, de carton, & de gros papier. On les appelle autrement *Cartouches*, ou *Gargouches*.

GARIPOT. s. m. est une arbre resineux dont le fruit ne vaut rien à manger. On l'appelle autrement *Pesse* ou *Pignet*. Voyez *Pesse*.

GARNEMENT. s. m. Meschant homme & dangereux, qui est disposé à faire toutes sortes de crimes. La ville est pleine de meschants *garnements*, ne hantez point cet homme-là, c'est un meschant *garnement*. Ce mot signifioit autrefois *équippage*, comme tesmoigne Fauchet.

GARNIR. v. act. Fournir toutes les choses necessaires à quelqu'un, ou à quelque chose. Il faut bien *garnir* ses poches d'argent quand on va faire un grand voyage. cet homme a *garni* sa maison de meubles precieux. on a *garni* cette ville de vivres & de munitions pour un an.

Garnir, signifie aussi, Prendre des precautions contre les injures du temps, par des habits qui resi-

stent au froid, ou à la pluye. Il s'est *garni* de camisoles, de fourrures, d'habits de drap, de grosses bottes pour aller à la campagne.

Garnir, signifie encore, Ajuster, enjoliver quelque chose, *garnir* des gans, un habit de rubans. *garnir* une table, une cassette, un miroir de plaques d'argent, *garnir* de boutons. *garnir* un chapeau, y mettre une coëfe. *Garnir* une espée, c'est y appliquer une garde.

On dit aussi, *Garnir* des chaises, pour dire, les rembourrer, fournir le crin, la bourre & la toile qu'on met sur le bois sans autre ornement. Un Tapissier demande tant pour *garnir* ces chaises sans les housses.

Garnir, se dit aussi des choses qu'on applique à d'autres pour les faire durer davantage. *Garnir* une tapisserie, c'est y mettre des bandes de toile qui la soûtiennent. *Garnir* des chausses, c'est y mettre de bonnes semelles.

En termes du Palais, *Garnir* signifie, donner asseurance, payer par provision. Il faut *garnir* la main du Roy, quand on plaide contre luy. le Roy plaide, toûjours main *garnie*.

Garni, ie. part. pass. On dit, Chambre *garnie*, maison *garnie*, pour dire, une maison meublée d'utenciles necessaires, & toute preste à loüer aux passans ou aux hostes qui y arrivent. Les estrangers, les Provinciaux sont obligez de loger en chambre *garnie*.

On dit aussi, qu'une estoffe est bien *garnie* de soye, un lit de plumes, un matelas de laine, pour dire, qu'ils en sont bien fournis, qu'on n'y a pas espargné la soye, la plume, la laine.

On dit aussi, la Cour *garnie* de Pairs, pour dire, les Ducs & Pairs y estants presents.

On dit aussi, Il a la bourse bien *garnie*, Son crochet est bien *garni*, pour dire qu'il est riche, que sa cuisine est bonne. Ce mot vient de *vvarnitus* Latin qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Il est derivé de *vvaren*, qui signifie *garder*, *conserver*.

GARNISON. subst. fem. Corps de soldats qu'on met dans une place forte ou frontiere pour la deffendre contre les ennemis, ou pour tenir les peuples en sujettion, ou pour subsister pendant le quartier d'hiver. La *garnison* doit estre plus forte que les bourgeois. cette ville s'est revoltée, on y a envoyé deux regiments en *garnison* pour punir les habitans. On a mis ce regiment en *garnison*, en quartier d'hyver. Du Cange derive ce mot de *garnicio*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier, tous les vivres, armes & munitions necessaires pour deffendre une place, & soûtenir un siege: & on l'a depuis appliqué aux soldats, même, à ceux qui estoient dans des campements. Il dit qu'on a aussi appellé *Garnisons*, les lieux où on serroit tout ce qui estoit necessaire pour la maison du Roy, comme les habits, la vaisselle d'argent, &c. On appelle jeu de *garnison*, un petit jeu où on jouë seulement pour passer le temps, un jeu qui peut continuer.

On appelle aussi *Garnison*, les Archers & Sergens qu'on envoye dans une maison pour obliger les maistres à payer quelque taxe ou deniers Royaux, ou pour estre gardiens d'un scellé, ou des meubles saisis. Dans les anciens tiltres on les appelle *Comestores à Comedendo*. Car c'estoient des gens qui estoient envoyez par le Juge dans la maison d'un debiteur pour y vivre à ses depens jusqu'à ce qu'il eust payé la dette. Dans la Coustume de Tournay on les appelle encore *Mangeurs*. Les Orfevres appellent Pieces de *garnison*, les pieces qu'ils appliquent à leurs ouvrages avec de la soudure, comme les pieds d'une marmite, l'anse d'une aiguiere, &c.

GARNISSEUR, euse. adj. Qui garnit. Il ne se dit gueres que de ceux qui garnissent les chapeaux. On fait difference entre un Maistre Marchand Chapellier, & un *Garnisseur* qui ne les fabrique pas.

GARNITURE. s. f. qui se dit des assortissements necessaires à plusieurs choses pour s'en servir, ou pour les orner. Une *garniture* de chambre comprend une tapisserie, un lit, des sieges, des tables, &c. Une *garniture* de lit comprend le matelas, traverslin, couverture & rideaux. Une *garniture* de chaises, est la bourre, le crin, la toile & les housses. Une *garniture* de tapisserie, se dit des bandes de toile qui servent à la doubler. Une *garniture* de bas, se dit des pieces & semelles qu'on y applique pour les fortifier. Une *garniture* d'espée, se dit de la garde & de la poignée qui servent à la monter. Une *garniture* de Baudrier, se dit des boucles d'argent ou de cuivre qu'on y met par ornement. Une *garniture* de toilette, une *garniture* de cheminée, de porcelaine, &c.

Garniture, se dit particulierement d'une certaine touffe ou quantité de rubans qu'on met sur les habits, ou à la coëffure pour les orner, qu'on applique en divers lieux, qui changent selon les modes.

On appelle *Garniture* de diamants, un certain assortissement de diamans qu'on met pour orner ses habits ou sa teste, à la place des rubans. Il n'y a que les femmes qui usent de celle-cy.

On appelle aussi une *garniture* de linge ou de dentelle, le rabat ou la cravatte & les manchettes, & autrefois les canons & le jabot.

GARRON. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne au masle de la perdrix qu'on appelle aussi le *coq*.

GARROT. subst. masc. Il signifioit autrefois un trait d'arbaleste, un matras. Ce mot, selon le President Fauchet, vient de *quadrelli* ou *carreaux*, d'où par corruption on a dit *gareaux*. Voyez Menage. qui le derive de *veru*, *broche*, ou de *verutum*. Du Cange dit qu'on a appellé en Latin *garrotus*, ces gros traits qu'on lançoit avec des machines.

Garrot, est un gros baston assez court avec quoy on serre les cordes qui lient les fardeaux sur les mulets & sur les charrettes.

Garrot d'un cheval, est l'assemblage ou jonction des os des épaules au bas de l'encoulure & des crins du cheval. Ce cheval est blessé; foulé au *garrot*, ou égarroté.

On appelle le *garrot* de l'arçon, cette arcade qui est élevée de deux ou trois doits au dessus du *garrot* du cheval. Bande de *garrot*, est la bande de fer qui tient en état les deux pieces de bois qui font l'arçon.

On dit en menaçant quelqu'un, qu'on luy donnera cent coups de *garrot*, pour dire, qu'on luy donnera cent coups de baston ou de cotret.

GARROTER. v. act. Lier fortement un fardeau sur quelque voiture, en tournant la corde avec un *garrot*, ou baston.

On appelle aussi *Garrotter*, toute autre maniere de lier qui est serrée. On a amené ce prisonnier lié & *garrotté*.

GAROU. adj. masc. qui ne se dit point tout seul, mais on dit bien, un *loup garou*. C'est un homme travaillé d'une fureur melancolique nommée *lycantropie*, qui le fait courir la nuit, & outrager ceux qu'il rencontre.

On appelle figurément un homme bourru qui ne

un loup garou. Ce mot vient de *gare*, *à cavendo*, parce que ces loups sont dangereux.

GAROUAGE. subst. masc. Lieu de desbauche & obscur où on ne va que la nuit ou en cachette. Il n'a pas couché chez lui, il est allé en *garouage*.

GARS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, un joli garçon. Il n'est plus en usage qu'en quelques Provinces. C'est un beau *gars*.

GAS

GAS. subst. masc. Terme de Chymie. C'est un mot dont s'est servi Van Helmont pour expliquer les diverses semences ou fermentations, ou premiers principes des choses : mais il en a parlé si obscurément, qu'à peine sçait-on ce qu'il veut dire.

GASCHE. subst. fem. Terme de Serrurier. C'est la piece de fer percée ou entre le pesne de la serrure, & qui sert à tenir la porte fermée. Il y a des *gasches* de fer scellées en plastre, d'autres qui ne consistent qu'en un crampon de fer, d'autres en un trou dans un poteau de bois.

GASCHE, se dit aussi des cercles de fer qu'on attache le long des murs pour soutenir & arrester les tuyaux de plomb & les descentes des gouttieres.

GASCHE, est aussi un vieux mot qui signifioit *aviron*, qui est encore en usage dans son verbe derivé *gascher*, dont les Bateliers se servent, pour dire, Tirer un bateau avec des avirons ou rames. On a dit aussi dans la basse Latinité *gachum*, pour signifier la même chose.

GASCHER. v. act. Jetter de l'eau sur quelque matiere pulverisée pour en faire un ciment ou liaison des pierres d'un bastiment. A Paris il se dit plus ordinairement du plastre, à cause que c'est la matiere dont les Maçons se servent le plus.

GASCHER, signifie aussi, Esgayer, mettre en pleine eau. *Gascher* du linge, c'est le laver en grande eau.

GASCHER, signifie aussi, Remuer la rame, se servir de l'aviron ou gasche. Ce mot, selon Nicod, vient de l'Allemand *vvasser*, qui signifie *eau*, parce qu'on bat l'eau avec la gasche ou l'aviron.

GASCHETTE. s. f. Petite piece d'une serrure qui se met sous le pesne.

GASCHEUX, EUSE. Lieux boüeux ou rempli d'une boüe liquide qui donne de la peine à marcher.

GASCHIERES. subst. fem. Vieux mot qui signifioit des terres nouvelles defrichées & labourées, & non semées, qu'on nomme maintenant *Novales*, en Latin *gascaria*. Du Cange.

GASCHIS. s. m. Lieu où on a respandu de l'eau qui le rend sale ou bourbeux. Il ne faut pas rincer les verres sur le plancher, de peur d'y faire du *gaschis*. Borel derive pareillement ce mot de l'Allemand *vvasser* qui signifie de l'*eau*.

GASCON. s. m. Fanfaron, hableur, querelleur. Cet homme se vante de bien des bravoures, mais c'est un *Gascon*, il hable.

GASCONADE. s. f. Vanterie de quelque chose peu vraisemblable. Il dit qu'il s'est battu luy seul contre trois hommes, c'est une *gasconade*, une fanfaronade. On le dit quelquefois d'une extroquerie.

GASCONISME. subst. masc. Façon de parler introduite par les Gascons, qui vient de Gascogne.

GASCONNER. v. act. Voler adroitement. J'avois une medaille sur ma table, quelqu'un qui est entré me l'a *gasconnée*.

GASPILLER. v. act. Dissiper son bien imprudemment & en plusieurs choses vaines & inutiles, sans que la despense en fasse honneur. Ce jeune homme a tout *gaspillé* le bien que luy a laissé son pere.

GASPILLER, signifie aussi, Mettre en desordre, ou gaster & desarrenger. Il a tout *gaspillé* dans mon cabinet, *gaspillé* mes papiers, *gaspillé* mon linge.

On le dit aussi de quelques autres dissipations. On a renversé toutes les confitures de cette nopce, les valets ont tout *gaspillé*.

GAST. subst. masc. Ruine de pays qu'on fait pour incommoder l'ennemi. On fit le *gast* dans la Provence, lors que l'armée de Charles-Quint y voulut descendre ; ce qui sauva la Province. Ce mot vient de *vastum*, ou *vvastum*, qui signifie *destruction*. Il signifie aussi la *plaine* qui est vuide d'arbres dans une forest, qu'on appelle en plusieurs lieux *gastine*.

GASTADOUR. s. m. Pionnier, ou homme qu'on meine à l'armée pour applanir les chemins. On disoit autrefois *Vastadour* : ce qui marque que le mot vient de *vastare*. Nicod. En Latin *vastator*.

GASTEAU. s. m. Pastisserie faite avec du beurre & de la farine. *Gasteau* des Rois, *gasteau* feuilleté, *gasteau* d'amandes. Ce mot vient de *pastellum*, diminutif de *pasta*, d'où vient *paste*. Menage. Du Cange le derive de *vvastellus*, ou *gastellus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit venir du Saxon. Les Picards l'appellent encore *vvatel*. D'autres encore le derivent de *goistel*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *gasteau*.

GASTEAUX, terme de Fonte, ou de Sculpture, sont des morceaux de cire dont on remplit les creux des moules où on veut jetter des figures.

GASTEAUX, terme d'Agriculture, sont des pieces de cire que font les abeilles dans leurs ruches, qui sont pleins de petits trous qu'elles remplissent de miel.

GASTEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Avoir part au *gasteau*, pour dire, Avoir part dans une affaire. On dit aussi, Il a trouvé la feve au *gasteau*, pour dire, Il a trouvé une bonne fortune, une bonne rencontre. Je ne mange pas mon *gasteau* dans ma poche, c'est à dire, Je veux donner part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. On dit aussi, qu'il y a bien des gens à partager le *gasteau*, quand il y a plusieurs personnes à partager une succession, ou des interessez en une affaire qui ont part au profit.

GASTER. v. act. Ruiner, destruire. Les soldats ont *gasté* & ruiné tout le pays. la gresle *gaste* les bleds. Ce mot vient du Latin *vastare* en changeant *v* en *g*.

GASTER, signifie aussi, Travailler mal à quelque besogne, qu'il faut refaire. On a *gasté* ce bastiment pour y vouloir faire quelque espargne, pour y avoir voulu conserver quelque vieille construction. ce Tailleur m'a *gasté* mon habit, il l'a mal taillé. ce Procureur a *gasté* mon procés par sa mauvaise procedure. un meschant mot *gaste* toute une piece.

GASTER, signifie aussi, Salir. Vous avez tout *gasté* mon habit en renversant dessus cette salade.

GASTER, signifie encore, Despenser, perdre, dissiper. Il a bien *gasté* du bien depuis un an. il a bien *gasté* du temps a faire ce tableau. Il est bas en ce sens.

GASTER, signifie aussi, Se corrompre. La viande se *gaste* dans la chaleur. Ce vin se *gaste*, il s'évente.

On dit figurément, *Gaster* un enfant, *gaster* un valet, lors qu'on a pour luy trop d'indulgence, ou qu'on le caresse trop. On dit aussi qu'un homme se *gaste* en la compagnie d'un autre, quand il y contracte des mauvaises habitudes. Dom Quichote s'estoit *gasté* l'esprit par la lecture des Romans. On dit à un homme qui survient en une compagnie, Entrez, vous ne *gastez* rien. son arrivée gasta tout le mystere, pour dire, le descouvrit. On a dit aussi agreablement,

Une once de vanité
Gaste un quintal de merite.

GASTER le mestier, Faire trop bon marché de sa peine, ou de sa marchandise, ensorte que cela fasse tort aux autres du même mestier.

GASTÉ, ÉE. part. & adj. On dit, Il n'y a rien de *gasté*. enfant *gasté*. esprit *gasté*.

GASTE-MESTIER. s. m. est un ouvrier trop facile & qui donne sa peine à trop bon marché.

Gaste-paste, *Gaste-plastre*, *Gaste-bois*, *Gaste-cuirs*, se dit des compagnons ignorans qui *gastent* les matieres qu'ils employent; & sur tout, Un *Gaste-papier* se dit d'un mauvais Auteur.

GASTEUR, EUSE. adj. & subst. Qui gaste. Ceux qui donnent trop de loüanges sont des *gasteurs* de gens. c'est un *gasteur* de papier.

GASTIER. s. m. Terme de Coûtume, qui signifie la même chose que *Messier*, qui est commis pour la conservation des vignes & des autres fruits. Il en est fait mention dans l'Edit d'Henry. II. de l'an 1559. Du Cange l'appelle en Latin *Gasterius*.

GASTINE. subst. fem. Terre vaine, vague & inculte. On appelle en Poictou, Berry, & autres Provinces, *Gastine*, ce qu'on appelle en Guyenne *Landes*, un pays estendu, desert & & sterile. C'est ce qui a donné autrefois le nom au Gastinois. Il est en usage en Venerie. Voy *Fouillous*. Du Cange derive ce mot de *gualdus* & *gualtina*, qui dans la basse Latinité signifioit *forest*, d'où on a fait d'abord *gaudine*, & puis *gastine*.

GASTRILOQUE. adj. est un homme qui parle de l'estomac, qui contrefait un esprit, & dont la voix semble venir de loin.

GASTRIQUE. adj. est un nom qu'on donne à une veine ou vaisseau qui vient du rameau splenique, & qui entre dans la partie gibbeuse du ventricule.

GASTROLATRE. adj. Goulu qui fait un Dieu de son ventre.

GAU

GAVACHE. adj. est un terme injurieux dont on se sert en Espagne en mesprisant les personnes sans cœur & mal vestuës. Ce mot vient de *gavacho* Espagnol. On nomme ainsi le peuple qui habite les montagnes qui separent la France de l'Espagne, & ceux du Gevaudan & du Limosin, qui ont esté appellez par Strabon, Pline & Cesar *gabales* & *gabalos*, parce que ce peuple va gagner sa vie en Espagne en s'appliquant aux mestiers les plus vils. Menage aprés Covarruvias.

GAUCHE. s. f. Terme relatif. Le costé qui est opposé au droit. La main droite, la main *gauche*. l'aisle *gauche* d'une armée, d'une Esglise. Ce mot, selon Borel, est derivé de *guencher*, vieux mot François qui signifie *se destourner*, *éviter*, *tourner*; ce qui arrive, quand on *gauchit*, quand on tourne à gauche.

On le dit figurément de ce qui est mal fait, & mal tourné. Cet homme a l'esprit *gauche*. cet ouvrage, ce bastiment est *gauche*.

On dit aussi, que du bois est *gauche*, quand il n'est pas droit.

On dit quelquefois absolument, la *gauche*, pour dire, la main *gauche*. Il ne luy a laissé que la *gauche* dans cette marche.

A GAUCHE. adv. Du costé gauche. Demi-tour à *gauche*. cet homme a laissé la Geographie *à gauche*. les ennemis frappoient à droit & *à gauche*. Il y a un outil d'artisan qu'on appelle un *tourne à gauche*.

GAUCHER, ERE. adj. Qui se sert de la main *gauche* au lieu de la droitte.

GAUCHIR. v. n. Prendre à gauche. En ce sens il est vieux. mais on dit *gauchir*, pour dire, se destourner. Comme on luy portoit un coup, il *gauchit* un peu, cela empécha qu'il ne fut blessé.

On dit figurément en Morale, *Gauchir* dans une affaire, pour dire, N'aller pas franchement & son droit chemin, chercher quelque detour, quelque échappatoire pour surprendre son ennemi, ou se deffaire de luy.

GAUDE. s. f. Drogue de Teinturier qui teint en jaune. C'est une plante qu'on seme dans de terres legeres en Mars ou en Septembre. La *gaude* la plus menuë & rousseste est la meilleure. Les celadons, verd de pomme, verd de mer, verd naissant & verd gay doivent estre alunez, & en suitte gaudez avec *gaude* ou sarrette, puis passez sur la cuve d'Inde.

GAUDER. v. act. Teindre une estoffe avec de la gaude. Les bleus teints en indigo doivent estre *gaudez*, & deviennent verds.

GAUDÉ. subst. masc. Terme Latin, qui se dit des prieres qu'on dit à l'Eglise. Cette vieille est toujours une heure aprés les autres à l'Eglise pour dire les *gaudez*.

GAUDEAMUS. s. m. Terme Latin, qui se dit en burlesque des réjouissances des débauchez, & sur tout de celles de table. Ce prodigue a dissipé tout son bien à faire de grands *gaudeamus*.

GAUDERONNER. v. act. Faire de gros plis avec le doit sur une toile empesée, ou avec un fer propre pour cela. *Gauderonner* une fraise, des manchettes.

GAUDRON, ou *Gouldron*. s. m. Composition faite de poix noire, de suif & d'estoupe, ou de vieux cables battus avec quoy on poisse les navires.

GAUFFRE. s. f. Rayon de miel.

C'est aussi une menuë piece de pastisserie faite de fleur de farine, d'œufs & de sucre, & cuite entre deux fers treillissez comme de petits carreaux. Ce mot vient de *gafrum*, qui est derivé de *waefel* ou *waefre* mots Allemands, Flamands & Anglois, selon Menage aprés Vossius. D'autres le derivent de *calidivora*, parce qu'on la mange chaude, d'autres du mot Picard *gouffre*, qui signifie *rayon de miel*.

On dit qu'un homme est la *gauffre*, ou entre deux *gauffres*, quand il est pressé de deux costez, quand il est persecuté par deux puissances contraires, quand il est au milieu de deux personnes dans un lit estroit, dans un fond de carrosse.

GAUFFRE, est aussi une façon qu'on donne à une estoffe en y faisant plusieurs figures avec un fer chaud: ce qui s'est dit à cause qu'on se sert de fers, comme les pastissiers, à faire des *gauffres*.

GAUFFRER. v. act. Imprimer sur un drap, sur un habit avec des fers à gauffrer, diverses figures. On *gauffroit* aussi autrefois les cheveux avec le fer, pour y faire des boucles & des anneaux.

GAUFFRIER. subst. masc. Fer double, plat & treillissé dans lequel on fait cuire des gauffres.

GAUFFRURE. s. f. La maniere de gauffrer. La *gauffrure* n'est plus à la mode.

GAVION. subst. masc. Gosier. Les deux costez du *gavion* sont façonnez en guise d'un joug de bœuf.

GAVITEAU, est un terme de Marine qui se dit sur les costes de Provence, & qui signifie la même chose que bouée sur les costes de l'Ocean.

GAULE. subst. fem. Grande perche menuë & longue avec laquelle on abat des noix, ou des pommes pour faire du cidre. En Normandie on fait vendange avec la *gaule*.

En termes de Manege, on appelle aussi *Gaule*, une petite houssine ou verge qui sert a mener un cheval. On se sert des aides de la *gaule* pour faire lever le devant à ce cheval. Ce mot, selon Borel, vient de *caulis*, ou de *gault*, qui signifie *bois* ou *forest*.

GAULER. v. act. Abattre des fruits avec la gaule. *Gauler* les noyers, les pommiers.

On dit figurément, qu'un pays est *gaulé*, quand on n'y recueillera plus de fruits, soit que cela vienne du froid, de la secheresse qui ont rendu l'année mauvaise, soit qu'il ait esté pillé ou ravagé par les gens de guerre.

GAULIS. s. m. Terme de Venerie. Branche d'arbre qu'il faut que les Veneurs plient ou destournent quand ils percent dans le fort d'un bois.

GAULOIS. s. m. Habitant de la Gaule, qui est le vieux nom de la France. On dit d'un homme simple & âgé qui est à la vieille mode, que c'est un bon *Gaulois*, un franc *Gaulois*. Clavier dit que ce mot vient de l'ancien verbe Celtique *gallen*, qui signifie *voyager*. Mais Goropius cité par Aldrovandus dit que *galli* vient d'un mot Cymbrique *gaili*, à cause que les *Gaulois* estoient hommes gays & aimants joye & liesse. Borel le derive de *Walon*, & *Gallia* de *Wallia*. On pretend que le nom *Gaulois* a esté donné par les Romains à ceux de nostre nation, & qu'ils les ont appellez *Celtes* ou *Galates*; ce qui signifioit chez eux la mesme chose. Bochart pretend que le vieux *Gaulois* estoit un langage demi-Hebreu, parce qu'il en derive plusieurs mots, comme *chable* de *chebel*, *chiffre* de *siffra*, *valet* de *valed*, *baudet* de *badel*, &c.

GAVOTTE. s. f. Espece de danse gaye, composée de trois pas, & d'un pas assemblé. Les anciennes *Gavottes* estoient un recueil & amas de plusieurs branles doubles choisis par les joueurs, dont ils faisoient une suitte: elles se dansoient par une mesure binaire avec plusieurs petits sauts. En ces danses on baisoit, & on donnoit le bouquet. La tablature en est marquée dans Thoinot Arbeau en son Orchesographie.

GAUPE. adj. m. & f. Maussade & salope. C'est une vilaine *gaupe*. cet homme est *gaupe* & maussade. On derive ce mot de *gausape*, vieux mot Gaulois qui signifioit une *couverture* dont les femmes mal propres ou desbauchées se couvroient la teste. Borel le derive d'un vieux mot de Languedoc *gaupinet*, qui signifie *flatteur* & *faineant*.

GAUSSER. v. act. Railler quelqu'un, s'en moquer. C'est un plaisant qui *gausse*, qui raille tout le monde; un libertin, qui se *gausse* de toutes les remonstrances qu'on luy fait. Ce mot est bas. Borel le derive de *gavisus*.

GAUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj. Personne ne prend plaisir à estre *gaussé*.

GAUSSERIE, s. f. Mocquerie, mespris, raillerie. Ils ont persecuté ce pauvre innocent par de continuelles *gausseries*.

GAUSSEUR, EUSE. adj. Celuy qui se gausse. Ces mots viennent de *gaudere* ou de *gavisus*. On disoit autrefois en France *gaudir*, pour dire *se resjouir*. Quelques-uns les derivent plus à propos de *goaplad*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *se moquer*.

GAY.

GAY, GAYE. adj. Qui aime la joye, ou qui en a effectivement, ou qui en donne. Il se dit non seulement des personnes, mais aussi de plusieurs choses. Une maison *gaye*, est celle qui est bien percée, exposée en bel air. Un temps *gay*, c'est un air serain & temperé, cet homme est dans ses *gayes* humeurs, il a l'esprit *gay*, l'humeur *gay*, le cœur *gay*. Les couleurs *gayes*, sont celles qui sont vives & éclatantes. On appelle le verd *gay*, la couleur du verd naissant. Menage apres Pontanus derive ce mot du Flamand *gay*, ou de l'Hollandois *gauw*, signifiant la mesme chose.

GAY, se dit aussi d'un homme qui se porte bien, & on le joint alors avec *gaillard*. Il est vieux, mais il est encore *gay* & gaillard. Une armée *gaye* & deliberée, se dit d'une armée de gens vigoureux & dispos qui vont avec joye au combat. Du Cange derive ce mot de *gaium*, qui en vieux Latin signifioit une *forest fort espaisse*, parce que c'estoit un lieu gay ou on prenoit le plaisir de la chasse & de la promenade.

GAY, en termes de Blason, se dit d'un cheval nud & sans harnois. On dit un poulain *gay*, lors qu'il est ainsi representé sur les Escus monstrant quelque ardeur ou vivacité.

GAYAC. subst. masc. Bois qui vient des Indes, qui a une dureté & une pesanteur extraordinaire, dont on se sert pour eschauffer, rarefier, attenuer, attirer & provoquer les sueurs & urines. Les Medecins en font faire plusieurs distillations & decoctions pour divers remedes, & entr'autres pour les maladies veneriennes, ce qui l'a fait appeller par les Espagnols *ligno sancto*; & pour toutes ses merveilleuses qualitez. Le meilleur est celuy qui a le tronc gros, de couleur tannée, tendant à noirceur, qui est recent, gommeux, pesant, & de bonne odeur, avec une saveur acre & un peu mordicante, & une escorce fort adherente au bois. Quelques Medecins disent que le *gayac* est une espece d'ebene, & luy est semblable, à la reserve, que le *gayac* tire un peu sur le blanc. Il y en a de trois sortes. Le premier est un bois massif & fort dur, qui estant scié, se monstre noir au dedans, & au dehors blanchastre avec plusieurs veines tirant sur le tanné obscur. Le second est moins massif, son noir est plus petit, & son blanc plus grand. Le troisiéme est celuy qu'on appelle proprement *lignum sanctum*, qui est plus menu que les autres, & tire sur le blanc tant en dedans qu'en dehors. Ce dernier est le plus odorant & le plus penetrant; & plus il est vieux, plus il devient noir. Cet arbre est haut comme un fresne, & de la grosseur d'un homme. Sa feuille est presque semblable à celle du plantin, courte & dure. Ses fleurs sont jaunes, & son fruit est gros comme une noix, & laxatif. Son écorce est jaunastre quand il est jeune, & noire quand il est vieux. On l'appelle en Latin *gayacum*, ou comme il a esté dit, *lignum sanctum*. Il est deffendu aux Boutonniers d'enfermer dans leurs boutons des bois de buis, ou de *gayac*; à cause de leur pesanteur.

AYEMENT. adv. Alaigrement, d'une maniere gaye & joyeuse, de bon courage. Ces soldats alloient *gayement* à l'assaut comme à la nopce.

AYETE'. s. f. Joye, belle humeur. la maniere la plus agreable de faire les choses, c'est de les faire avec *gayeté* & sans rechigner. Ronsard a aussi appellé quelques-uns de ses petits ouvrages des *Gayetez*, parce qu'ils traittent de choses gayes, ou des folies de jeunesse.

n dit proverbialement, De *gayeté* de cœur, pour dire, Sans sujet. Il est malhonneste d'aller quereller un homme de *gayeté* de cœur, c'est à dire, qui ne vous a point offensé.

AYVE. adj. Terme de la Coustume de Normandie, où on appelle Choses *gayves*, les Espaves, les choses esgarées & adirées qu'aucun ne reclame pour siennes. On disoit autrefois *Gayver*, pour dire, Delaisser. Du Cange derive ce mot de *vvayf*, *vveif*, *vvayvium*, qu'en la basse Latinité on a dit dans le même sens.

GAZ

AZE. subst. fem. Toile & estoffe fort deliées, à travers lesquelles on voit le jour. Toile de *gaze*. *gaze* de soye cruë. Il s'en fait aussi avec de la soye cuitte & cruë, & à jour, & même avec des filets d'or & d'argent. Un manteau de *gaze*. On peint les Anges avec de petits habits de *gaze*. La *gaze* se fait par le moyen d'un peigne à claires voyes, & sert à faire des voiles & des habits legers. Du Cange l'appelle en Latin *gazarum*, & croit qu'elle a esté ainsi nommée, parce qu'elle est venuë premierement de *Gaza* ville de Syrie.

AZELLE. s. f. Animal à quatre pieds qui est commun en Orient. Les *gazelles* qu'on a veuës par deçà sont fort douces, & ne se mettent point en fureur, si ce n'est quand on touche leurs cornes. Elles sont de la grandeur & de la forme d'un chevreuil, de poil fauve, à la reserve du ventre & de l'estomac qu'elles ont blancs, & de la queuë qui est noirastre. Leur poil est fort court, sous lequel le cuir est noir & luisant comme ebene. Leurs oreilles sont grandes, pelées & noires en dedans, leurs yeux grands & noirs, le nez camus, sur tout aux masles; & la femelle a au bout de la queuë un long poil qui ressemble à du crin. Leur pied est fort fendu, & muni en son extremité de deux grands ongles joints par une petite peau. Elles ont deux cornes noires & creuses, grosses par le bas, fort droites & pointuës, & rayées en travers, tournées vers le milieu en dehors, & se rapprochant en dedans selon la forme des branches d'une ancienne lyre: c'est pourquoy les Anciens luy ont donné le nom de *strepsiceros*; qui signifie des *cornes tournées au tour*, ce qui est particulier à ces animaux. Ce mot vient de l'Arabe *algazel*, c'est à dire, *chevre*, dont on croit que c'est une espece: & il y a apparence que c'est la *Dorcas* ou la *Chevre Lybique*. La *gazelle* est un animal qui rumine, qui neantmoins n'a que deux ventricules bien distinguez; mais on trouve dans les membranes qui les composent les mêmes figures & substances que dans les quatre ventricules des autres animaux ruminants. Memoires de Perrault. En Orient on dresse les onces à chasser aux *gazelles*, qui se fient en leur visteisse, car ce sont des animaux de plaine & de brossailles. Du Cange dit qu'on nommoit aussi *Gazelle*, un cheval de Sarrazins fort prompt à la course.

AZETTE. s. f. Petit imprimé qu'on debite toutes les Semaines, qui contient des nouvelles de toutes sortes de pays. *Gazette* de France, d'Hollande, d'Angleterre, de Flandres, &c.

On appelle figurément *Gazette*, une femme qui sçait toutes les nouvelles de son quartier & qui les va publier en tous les lieux de sa connoissance. En ce sens il ne se prend qu'en mauvaise part. Ce mot vient de *gazetta*, qui signifie une espece de monnoye de Venise, qui estoit le prix ordinaire du cahier des nouvelles courantes. Ce nom a esté depuis transporté au cahier même. Menage. D'autres le derivent du mot Hebreu corrompu & retourné *izgad*, qui signifie *nuntius*.

GAZETIER. s. m. Celuy qui compose la gazette. Theophraste Renaud Medecin est celuy qui a estabii la *gazette* de Paris dans son bureau d'adresse.

On appelle aussi *Gazetiers*, les colporteurs qui debitent la gazette par les ruës.

GAZON. s. m. Motte de terre grasse & molle tirée d'une prairie, & qui est couverte d'herbe. Des sieges & des lits de *gazon* sont agreables dans les jardins. les fortifications faites de *gazon* sont fort bonnes; on les couvre de *gazon*, pour empêcher que les terres ne s'esboulent. Quelques-uns derivent ce mot de *gaza*, parce qu'autrefois sa signification estoit plus estenduë, & signifioit un pré entier, une vigne, un heritage; & on a pris depuis la partie pour le tout. Borel le derive d'un mot Persan *gazen*, qui signifie *richesse*. Du Cange de *vvaso*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

GAZONNER. v. act. Revestir de gazon. On a *gazonné* ce bastion. Les bords de ce bassin de fontaine sont seulement *gazonnez*.

GAZOUILLEMENT, ou *Gazouillis*. s. m. Le bruit que font les petits oiseaux, & le cours d'un petit ruisseau entre des caillous.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit doux & agreable, tel que celuy du cours d'un petit ruisseau sur des caillous, ou celuy des petits oiseaux. Quelques-uns ont derivé ce mot *à gallinis*.

GAZOUILLER, signifie aussi, Salir & gaster. Les habits longs & traisnants se *gazouillent* dans les lieux crottez & humides.

GEA

GEANT. subst. masc. Homme d'une taille excessive & demesurée. En ce temps-là les *Geants* estoient sur la terre, Genese. Og Roy de Basan estoit un *Geant* qui avoit neuf coudées de haut. Les Poëtes ont feint qu'il y avoit des *Geants* enfants de la terre qui avoient fait la guerre à Jupiter. Les peuples du Perou asseurent qu'il est arrivé autrefois des *Geants* dans leur pays, qui depuis le genou en bas égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Bresil & à Mexique, & ils en monstrent des os d'une demesurée grandeur. On en monstro aussi dans le Chasteau de Moulins en Bourbonnois. Mais le Pere Kircher tesmoigne qu'il y a de certaines pierres qui ressemblent si bien à des os, que le peuple les prend pour des os de *Geants*, de sorte que tout ce qu'on void dans les Histoires profanes des *Geants* sont des pures fables. Ce mot vient du Grec *gigas*, de *gi*, *terra*, *terre*, & de *gao* ou *geinomai*, *nascor*, je *nais*, comme qui diroit, *terra filius*, *fils de la terre*.

On appelle maintenant *Geant*, *Geante*, un homme ou une femme qui est d'une taille extraordinaire. si cette fille croist encore un peu, ce sera une *geante*.

GEAY. subst. masc. Oiseau d'un plumage bigarré, rouge, verd, bleu, blanc, noir & gris, & à qui

on peut apprendre à parler. Il est de la grosseur d'un pigeon. Le *geay* n'est pas le *graculus* des Latins, mais on l'appelle *pica glandaria*, parce qu'il avalle les glands tous entiers.

On dit en proverbe Foireux comme un *geay*.

GEI

GEINDRE. v. n. Terme populaire qui signifie, Se plaindre langui ssamment d'un mal qu'on souffre, sans pouvoir connoistre en qu'elle partie il est. Cette fille ne fait que *geindre*, & on ne peut sçavoir quel mal elle peut peut avoir. Ce mot vient du Latin *gemere*, ou *gemitare*.

GEL

GELASIN. s. m. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne à une petite fossete fort agreable qui se fait au milieu des joués par le moyen du ris. Les Medecins appellent aussi les dents *gelasines*, celles qui sont sur le devant de la bouche, qui se descouvrent quand on rit. Ce mot vient du Grec *gelasinos*, de *gelao*, *rideo*, *je ris*.

GELÉE. s. f. Froid excessif qui arreste le mouvement des choses liquides. La *gelée* est si forte, que la riviere est prise, que les pierres en sont gelées. la *gelée* blanche est une premiere & mediocre *gelée* qui gele la rosée dans les premieres matinées fraiches de l'automne. il ne faut pas exposer les orangers au vent ni à la *gelée*. les metaux se racourcissent à la *gelée*. un tuyau de fer blanc de douze pieds exposé à la *gelée* devient plus court de deux lignes, comme Mr. Auzout en a fait l'experience. La *gelée* ne resserre pas les liqueurs, comme on croyoit autrefois; au contraire elle les enfle d'une dixiéme partie ou environ.

GELÉE, signifie aussi, des sucs qui s'espaississent en se refroidissant, soit qu'on fasse de la *gelée* de viandes, soit de fruits. On fait de la *gelée* de veau pour les malades. de la *gelée* de poisson, qui se fait souvent avec de la raclure de corne de cerf. de la *gelée* de groseilles, de verjus, & d'autres confitures. La *gelée* est une espece de restaurant, mais elle est plus alimenteuse que medicamenteuse; & celle du restaurant au contraire. La consistance de la *gelée* est ferme, & celle du restaurant liquide. On fait de la *gelée* des os amollis avec la machine de Sr. Papin, qui est bonne à manger, utile aux malades, & dont on a commencé à se servir sur les vaisseaux.

On dit proverbialement, Nous aurons demain un plat de *gelée*, pour dire, Il y a apparence qu'il gelera demain. La *gelée* n'est bonne que pour les chous.

GELER. v. act. Glacer, causer un grand froid qui arreste le mouvement des choses liquides. Quand la bise souffle, elle *gele* les rivieres; elle a *gelé* cette année tous les fruits de la terre; elle a *gelé* les vignes. On dit aussi absolument, l'eau *gele* au coin du feu. la roupie se *gele* au bout du nez. il a *gelé* bien fort cette nuit. l'eau de vie ne *gele* jamais, non plus que l'huile, & une forte saumure de sel marin.

GELER, se dit figurément d'un froid accueil. La mine froide & renfrognée de cet homme *gele* tous ceux qui ont à faire à luy. On le dit aussi des meschants Poëtes. Ses vers sont si froids, qu'ils *gelent* ceux qui les escoutent. On dit aussi, qu'un homme a l'ame *gelée*, quand on a de la peine à le reschauffer: qu'un Poëte a la veine *gelée*, pour dire, qu'il ne fait plus de vers.

On dit proverbialement, qu'il *gele* à pierre fendre, pour dire, qu'il *gele* extremement. On dit d'un grand babillard, qu'il n'a pas le bec *gelé*. On dit aussi, Plus il *gele*, plus il estraint, pour dire, que les derniers malheurs nous accablent, & sont plus difficiles à supporter que les premiers.

GELÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des chous *gelez* sont fort bons. la pierre *gelée* ne vaut rien à bastir. On dit aussi, Avoir les mains *gelées*, l'ame *gelée*, quand on parle d'un froid penetrant.

GELEUR. s. m. qui ne se dit qu'en cette phrase. Les *geleurs* de vignes sont St. Marc, St. George, St. Philippe, &c. parce que souvent il arrive que les vignes sont *gelées* les jours de leur Feste; & les paysans croyent que ces Saints en sont la cause.

GELINE. s. f. Poule. Ce mot ne se dit plus qu'en quelques Provinces. La *geline* pond par le bec, est un vieux proverbe qui veut dire, qu'elle pond plus souvent quand elle est bien nourrie.

GELINOTTE. s. f. Petite poule engraissée dans une bassecour.

GELINOTTE DE BOIS. Poule sauvage qui ressemblent à la perdrix, & qui est fort delicate à manger Quelques-uns appellent aussi *gelinotte*, la femelle d'un faisan. Il y aussi des *gelinottes* d'eau, qui sont moitié poules, & moitié cannes, de different plumage & grandeur.

GEM

GEMEAU. s. m. Frere besson, ou qui est né avec un autre d'une même ventrée. On prononce maintenant *Iumeau*. Ce mot vient de *gemellus* Nicod.

LES GEMEAUX. Terme d'Astronomie. C'est un signe du Zodiaque qui est representé par deux enfants bessons, ou Castor & Pollux. Il est le troisiéme à compter depuis Aries, & le soleil y entre au mois de May.

En termes de Medecine on appelle *Gemeaux*, quatre muscles des cuisses qui font partie des six abducteurs, parce qu'ils sont tout à fait semblables. Il y en a aussi deux dans la jambe à qui on donne le même nom.

GEMELLES, *Gaburons*, & *Costons*. Terme de Marine. Ce sont les pieces de bois qu'on assemble pour faire les gros masts, qui sont appellez *gemellez*, *gaburonnez*, *furliez*.

GEMINÉ, ÉE. adj. Terme de Palais, reiteré deux ou plusieurs autres fois. Il y a eu des arrests *geminez*, des commandemens *geminez*, auxquels ce rebelle a refusé d'obeir.

GEMINI. s. m. Terme d'Astronomie, qui se dit du troisiéme signe du Zodiaque, Aries, Taurus, *Gemini*. On le dit aussi en Chymie d'un vaisseau circulatoire. Voyez *Iumeaux*.

GEMIR. v. n. se plaindre tristement & languissamment des douleurs qu'on ressent dans l'ame. Cet amoureux souspire & *gemit* pour l'absence de sa maistresse. On dit aussi des tourterelles, qu'elles *gemissent*, quand elles ont perdu leur compagnie. Ce mot vient du Latin *gemere*.

GEMIR, se dit figurément en Morale. Tous les Romains *gemissoient* sous la tyrannie de Neron. Cette Province *gemit* sous le faix des charges & des tributs qu'on impose sur elle. l'Orient *gemit* sous la tyrannie des Ottomans.

GEMISSANT, ANTE. adj. Celuy qui *gemit*. Les peuples *gemissans* sous le joug de l'esclavage & de la tyrannie.

GEMISSEMENT. s. m. Cri plaintif de celuy qui gemit. Les blessez en cette rencontre faisoient des *gemissements*. dans le Temple de la Mort il est parlé des torrents.

Qui traifnant des corps morts & de vieux offements,
Au lieu de murmurer, font des *gemiffements*.

GEN

GENCIVE. f. f. Chair ferme & immobile qui compofe la mafchoire dans laquelle les dents font enclavées en certains petits trous ou alveoles. Il y a des perfonnes qui ont perdu toutes leurs dents, qui mafchent avec leurs *gencives*, que la nature affermit en cette occafion.

GENDARME. f. m. Cavalier armé. Il fe dit particulierement des Gendarmes du Roy, ou de la Reyne, &c. qui ont fuccedé aux Hommes d'armes des anciennes Compagnies d'Ordonnances qui étoient armez de toutes pieces. Maintenant les Compagnies des Gardes du Corps, Moufquetaires & des Chevaux-legers de la Maifon Royalle, tiennent rang de *Gendarmes*, & font reputez du corps de la Gendarmerie.

GENDARME, fe dit auffi de toutes fortes de gens de guerre. Voilà un beau *Gendarme*, c'eft un bon *Gendarme*. les *Gendarmes* ont bien caufé du mal dans cette Parroiffe.

On dit auffi proverbialement d'une femme hardie & hommaffe, que c'eft un vray *gendarme*.

GENDARME, fe auffi de certaines petites parties qui fe trouvent en qulques corps, comme dans le criftal, les pierres precieufes, & fur tout dans les diamants. On appelle *gendarmes*, certains petits grains qui en diminuent l'éclat, la perfection & le prix; dans le vin, ces petites parties qui s'y trouvent quand il approche de la lie. Dans le feu on le dit de ces petites parties enflammées qui s'eflevent quand on tifonne, & qui meurent auffi-toft, & fe convertiffent en fuye ou en cendre. Et pareillement certaines petites tayes qui fe forment dans l'œuil, s'appellent *gendarmes*.

GENDARMER. v. act. qui ne s'employe qu'avec le pronom perfonnel, & fignifie, Se mettre en peine de quelque chofe, s'en effrayer. Il ne faut pas fe *gendarmer* mal a propos, dés qu'on nous dit quelque chofe qui nous fafche, ni fe *gendarmer* de tout le mal qu'on nous veut faire craindre.

GENDARMERIE. f. f. eft la Cavalerie, & particulierement celle de la Maifon du Roy. La grande & la petite *Gendarmerie*. Officier, Treforier de la *Gendarmerie*.

GENDRE. f. m. Terme relatif. Beau-fils, celuy qui a efpoufé la fille d'un autre, qui à fon égard s'appelle *beau-pere*, ou *belle-mere*.

On dit proverbialement, que quand noftre fille eft mariée, nous trouvons trop de *gendres*, pour dire, que nous ne trouvons que trop facilement les chofes dont nous n'avons plus que faire. On dit auffi, Faire d'une fille deux *gendres*, pour dire, Promettre une chofe à deux perfonnes.

GENEALOGIE. fubft. fem. Hiftoire fommaire des parentées & alliances d'une perfonne ou d'une maifon illuftre, tant en ligne directe que collaterale. Il faut faire apparoir de fa *genealogie* dans un procés de fucceffion. il faut prouver fa Nobleffe par fa *genealogie*, quand on entre dans des Ordres nobles & militaires, ou dans des certains Chapitres, comme Lyon, Mafcon, Brioude. Ce mot eft Grec & vient de *genos*, *genus*, *genealogie*, *profapia*, *race*, *lignée*, & de *logos*, *fermo*, *difcours*, *traitté*. il fignifie quelquefois Nobleffe, famille. Ce Provincial fe pique de *genealogie*. Il parle toûjours de fa *genealogie*. on fe moque de luy & de toute fa *genealogie*.

GENEALOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la genealogie. Table *genealogique*. arbre *genealogique*. Les degrez *genealogiques* fe marquent dans des ronds rangez au deffus, au deffous, & aux coftez les uns des autres : ce que faifoient auffi les Anciens, qui les appelloient *ftemmata*, d'un mot Grec qui fignifioit une *couronne*.

GENEALOGISTE. f. m. Qui efcrit des hiftoires de genealogie. Les *Genealogiftes* ont fait plus de Nobles que le Roy. Les Gentilshommes ruinez deviennent Nouvelliftes & *Genealogiftes*.

GENERAL, ALE. adj. Qui comprend tout, qui s'eftend a tout. Le Roy a fait un Edit portant un reglement *general* fur les tailles & fur les monnoyes. toutes les fciences ont des principes *generaux*. cette couftume eft *generale* par toute la France. il y eut une inondation *generale* au temps du deluge.

On dit auffi, qu'un homme, qu'un ouvrage ont une approbation *generale*, pour dire, qu'ils font univerfellement eftimez.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de regle fi *generale* qui n'ait fon exception.

GENERAL, fe dit auffi de plufieurs charges, offices & dignitez.

Lieutenant *General* d'armée. C'eft le premier Officier qui la commande, quand il n'y a point de Princes, ni de Marefchaux de France.

Colonel, Maiftre de Camp *General* de l'infanterie, de la Cavalerie, c'eft le Chef qui commande ces corps.

On appelle Officiers *Generaux*, ceux qui ne commandent pas feulement fur une compagnie ou un regiment, mais fur un corps compofé de plufieurs regiments, de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenants *Generaux*, les Marefchaux de Camp, &c.

On appelle auffi à l'armée, Battre la *generale*, quand on bat la quaiffe pour faire marcher toute l'armée.

Receveur *General* des finances, eft un Officier prepofé en chaque Generalité pour recevoir les Finances du Roy des Receveurs ou Commis particuliers, & les envoyer au Trefor Royal : & fon Bureau s'appelle la Recepte *Generale*. un Treforier *General*. un Commiffaire *General*.

Controlleur *General* des Finances, eft un Officier qui controlle toutes les quittances des Finances du Royaume.

Controlleur *General*, chez le Roy, ou abfolument le *General*, eft l'Officier qui tient le controlle de la defpence de la Maifon du Roy.

Lieutenant *General*, en termes de Judicature, eft celuy qui tient le fiege dans un Prefidial ou une Juftice Royale, à la place du Prevoft, du Bailli, ou Senechal. Ils font plufieurs quelquefois dans les grands Reffors, un Lieutenant *General* Civil, un Lieutenant *General* Criminel, un Lieutenant *General* de Police.

Procureur *General*, eft l'Officier fous le nom duquel fe plaident toutes les affaires du Roy en Cour Souveraine, & qui a foin de conferver les interefts du public, des mineurs, des Eglifes, & des Communautez.

L'Advocat *General*, c'eft celuy qui porte la parole pour le Procureur *General* dans les affaires du Roy, & où il y a quelque intereft public.

On appelle encore la Jurifdiction des Treforiers de France, le Bureau *General* des Finances; & on les appelle auffi *Generaux*.

On appelloit autrefois *Generaux*, les Officiers de la Cour des Aydes : & les Procureurs mettent encore fur les doffiers des caufes qu'ils y ont a plaider, *Generaux*.

On dit encore, les *Generaux* des monnoyes, pour dire, les Conseillers de la Cour des Monnoyes.

Un Concile *General*, ou Oecumenique, c'est celuy où tous les Evesques de la Chrestienté sont convoquez. Un Chapitre *General*, où tous les chefs des maisons ou Communautez doivent se trouver.

Estats *Generaux*, ceux où le Clergé, la Noblesse & le tiers Estat sont assemblez. Vicaire *General*, celuy qui a plein pouvoir de celuy qui le commet.

On appelle, Hospital *General*, le lieu où on donne retraitte & nourriture à tous les pauvres de quelque nature qu'ils soient.

GENERAL, est aussi quelquefois substantif. comme, Le *General* de l'armée, le *General* des Galeres, Celuy qui commande l'armée, ou les Galeres. Un Mareschal de France est naturellement *General* d'armée, & il conserve ce nom, quoy qu'il serve sous le Roy, ou sous quelque Prince de la Maison Royale.

On appelle un *General* d'Ordre, Celuy qui est le Chef de toutes les Maisons establies sous la même Regle dans toute l'Europe. Il n'y a que peu de *Generaux* en France, comme celuy de Cisteaux, de Premonstré, de Grammont, des Mathurins, des Peres de l'Oratoire, & de Saint Anthoine de Vienne.

On le dit encore collectivement pour signifier l'universalité. Le particulier souffre, il est vray, des subsides, mais le *general* s'en trouve bien. Le *general* du monde, pour dire, le plus grand nombre.

GENERALAT. s. m. Charge d'un General. On luy a donné le *Generalat* de l'armée. il a esté esleu au *Generalat* d'un tel Ordre.

GENERALEMENT, ou *En general*. adv. D'une maniere *generale*. Il est vray *generalement* parlant, que les plus riches ne sont pas les plus contents. cela fait bien du bien à la nation tant en *general* qu'en particulier. toutes les procurations finissent par ce mot, & *generalement*, &c.

GENERALISSIME. adj. Qui est au dessus des Officiers Generaux. Quand on envoye un Prince commander une armée où il y a des Mareschaux de France, on luy donne la qualité de *Generalissime*. On dit aussi, un genre *generalissime*. un genre superieur & esloigné qui a sous luy d'autres genres & especes.

GENERALITE'. s. f. Universalité. Si quelques particuliers sont meschants, sont rebelles, il ne faut pas que la *generalité* en souffre. la specialité ne deroge pas à la *generalité* en matiere d'hypotheque, & de mandements & de commissions.

GENERALITE', est aussi une certaine division de la France faite pour la regie des Finances du Roy, en chacune desquelles il y a un bureau des Tresoriers de France estably pour en avoir la direction. Il y a 24. *Generalitez* en France. Il y a aussi un Receveur General des Finances estabIi en chaque *Generalité*, & pareillement un Intendant de Justice ou Commissaire departi dans chaque *Generalité*.

GENERATIF, IVE. adj. Terme de Physique. Qui a puissance d'engendrer. La vertu *generative* qui est dans les semences ne peut pas estre connuë par les hommes.

GENERATION. subst. fem. Changement qui se fait perpetuellement en la nature, conversion d'une chose en une autre. C'est une maxime en Philosophie, que la *generation* de l'un est la corruption de l'autre. la *generation* des metaux dans la terre. la *generation* du feu dans le bois. On dit en Theologie, que le Pere eternel a engendré son Verbe de tout temps par voye de *generation*.

GENERATION, se dit plus particulierement de l'action des animaux qui leur fait produire leur semblable. On dissout les mariages, quand l'une ou l'autre des parties est inhabile à la *generation*. Aristote a escrit cinq livres de la *generation* des animaux. Quelques Philosophes modernes ont pretendu aprés Monsr. Perrault, qu'il ne se fait dans le monde aucune nouvelle *generation* : que Dieu a tout creé d'abord : & que ce que nous appellons *generation*, n'est autre chose qu'une augmentation des petites parties du corps des semences, qui en croissant se developpent.

GENERATION, se dit aussi de la genealogie & de la suitte des enfans nez d'une même tige. Le livre de la *generation* de J. C. est le commencement de l'Evangile de St. Matthieu. Une *generation* méchante & illegitime demande des miracles, & on ne leur en fera point voir, dit J. C. Les *generations* des hommes passent, il en vient d'autres en leur place, mais la terre demeure toujours en même estat. Ecclesiaste. les biens mal acquis ne passent point à la troisiéme *generation*.

GENERATION, se dit aussi de l'âge ou de la vie d'un homme. On fait des beaux emphatheotiques à trois *generations* ou trois âges d'homme.

GENERATION, passe quelquefois pour une succession de temps. De *generations* en *generations*, c'est à dire, De siecle en siecle.

GENEREUX, EUSE. adj. Qui a l'ame grande & noble, & qui prefere l'honneur a tout autre interest. Auguste fit une action *genereuse* en pardonnant à ses ennemis.

GENEREUX, signifie aussi, Brave, vaillant, courageux. Alexandre estoit un Prince *genereux*, qui affrontoit hardiment les plus grands perils.

GENEREUX, signifie aussi, Liberal. Mecenas étoit un Seigneur *genereux* qui faisoit de grands biens aux gens de lettres.

GENEREUX, se dit aussi de quelques animaux belliqueux, ou qui vivent de proye : comme, un cheval, un lion, un aigle, &c. sont des animaux *genereux*.

GENEREUX, est aussi une epithete qu'on donne particulierement à l'aimant, quand il est excellent & fort vif pour faire une forte attraction. Cette aiguille a esté touchée par un aimant fort *genereux*.

GENEREUSEMENT. adv. D'une maniere genereuse. Un Conquerant doit traitter *genereusement* les vaincus, & leur pardonner.

GENERIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au genre. Il y a des differences *generiques*, & d'autres specifiques.

GENEROSITE'. s. f. Grandeur d'ame, de courage, magnanimité, bravoure, liberalité, & toute autre qualité qui fait le genereux.

GENESE. s. m. Premier livre de la Bible où la creation du monde & l'histoire des premiers Patriarches est descrite.

GENEST. s. m. Arbuste qui a les fleurs jaunes, dont le bois fait une fumée grossiere & forte. On s'en sert pour purger le mauvais air d'une chambre. On fait des balais de *genest*. Il y a aussi du *genest* blanc. Le *genest* jette de grandes verges qui n'ont point de feuilles, qui sont fermes & malaisées à rompre, & fort propre à lier la vigne. Il produit une graine semblable à la lentille, laquelle vient en certaines gousses comme des phaseoles. Sa fleur est semblable à celle du violier jaune. Cette herbe croist d'elle-même, & est proprement un jonc de la terre.

proprement un jonc de la terre. Il y en a qui font difference entre *genest* & *geneste*, quoy qu'ils soient fort semblables. On fait des cordes des navire avec des *genests* d'Afrique & de Murcie, qui sont de bon usage en eau douce & salée; & on en faisoit même dés le temps de Pline. En Latin *genista*, *Spartum*, *Spartium*, ou *genistella*, *genistea* & *genectum*.

GENESTROLLE. s. f. est une plante qui vient naturellement & sans culture, qui sert aux Teinturiers à teindre en jaune. Ils l'appellent aussi l'*herbe du pasturage*.

GENET. s. m. Espece de cheval venant d'Espagne, qui est de petite taille, mais bien proportionnée. Ce mot, originairement signifie un *cavalier* ou *homme de cheval*. Il a esté transporté du Cavalier au cheval même. Menage aprés Covarruvias. Quelques-uns le derivent du Grec *eugenis* qui signifie *benè natus*. Philippe de Comine fait mention de soldats nommez *Genetaires*, parce qu'ils estoient montez sur des *genets* d'Espagne.

GENETHLIAQUE. s. m. Terme d'Astrologie. Celuy qui dresse les horoscopes, ou qui fait les predictions de ce qui doit arriver à quelqu'un par le moyen des astres qui ont presidé à sa naissance.

On appelle aussi un Poëme *genethliaque*, les vers qui sont faits sur la naissance de quelque Prince, auquel on promet de grandes victoires par une espece de prediction.

GENETTE. s. f. Terme de Manege. C'est un mors à la Turque, dont la gourmette est d'une piece, & faite comme un grand anneau. Il est aussi en usage en France en quelques occasions.

GENETTE. Maniere de se tenir à cheval. On dit, Porter les jambes à la *genette*, c'est à dire, tellement raccourcies, que l'esperon porte vis à vis les flancs du cheval. C'est une maniere qui est en usage parmy les Espagnols & quelques autres nations.

GENEVRE. s. m. Fruit ou graine du genevrier. Il y a des grains du *genevre* domestique gros comme des noix & avelines, qui sont plus doux que ceux du *genevre* sauvage. Il a la feuille pointuë en forme de rosmarin couronné. Son bois dure plus de cent ans sans se corrompre. Les Chymistes disent qu'un charbon de *genevrier* couvert des cendres du même bois gardera son feu un an entier. Il produit une gomme semblable au mastic, qui est blanche quand on la cueille, & qui devient rousse avec le temps. On l'appelle *vernis* & *sandaraque*. Mais il faut bien prendre garde que la sandaraque ou vernis des Arabes est bien differente de celle de Dioscoride. Car la sandaraque de Dioscoride est une espece d'orpimens & un poison. Le *vernis* sec est la graine de *genevre*. C'est de cette gomme & de l'huile de lin qu'on fait ce vernis qui donne du lustres aux peintures. On l'appelle autrement *Gomme Arabique*.

GENEVRIER. s. m. Arbre toûjours verd qui porte des espines, ou une petite feuille avec une graine ronde, qui noircit en meurissant. Il y en a qui est simplement arbuste, comme est le sauvage, l'autre qui est fort haut, & qui ressemble au cedre, qui est le domestique. En Latin *juniperus*.

GENIE. subst. masc. Bon ou mauvais Demon que les Anciens croyoient accompagner les hommes lustre. Apulée a fait un Traitté du *Genie* de Socrate. Les Poëtes on attribué à chaque chose & à chaque lieu un *Genie* ou Divinité qui y presidoit, & ont fait parler souvent le *Genie* du lieu, le *Genie* du temple, &c.

GENIE, se dit dans le Christianisme des bons Anges qui accompagnent les hommes, ou qui sont donnez aux Estats & aux Eglises pour les proteger. Le bon *Genie* de la France a preservé son Roy dans la bataille.

GENIE, se dit aussi du talent naturel, & de la disposition qu'on a a une chose plustost qu'a une autre. Pour faire une societé qui dure, il faut qu'elle soit faite entre personnes de même *genie*. un homme ne sçauroit reüssir, quand il force son *genie*. il faut du *genie* pour la Poësie. cet homme est un vaste *genie*, qui est capable de tout. il faut que chacun suive son *genie*, son inclination. On dit aussi pour accuser un homme de foiblesse ou de peu d'esprit, que ce n'est pas un grand *genie*.

GENISSE. subst. fem. Jeune vache qui n'a point souffert les approches du taureau. Les Anciens sacrifioient des *genisses* blanches a Junon. Ce mot vient de *junix*, *junius*, qui signifie la même chose; ou de *juvenca*.

GENITAL, ALE. adj. Terme de Medecine. Ce qui appartient à la generation. Les parties *genitales*.

GENITIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est le second cas de la delinaison des noms, qui se fait avec l'article *de*. Le fils *de* Pierre, *de* Jean, &c.

GENITOIRES. s. m. plur. Terme d'Anatomie. Les testicules ou parties de l'homme qui servent à la generation.

GENITURE. s. Terme burlesque, qui se dit des enfans. Voila vostre *geniture*.

C'est aussi un terme d'Astrologie, & il signifie alors, un horoscope, ou theme celeste dressé sur la naissance de quelqu'un. Le livre des cent *genitures* de Cardan est fort estimé.

GENOU. s. m. La partie de l'animal où finit la cuisse, & où commence la jambe. Il y a de l'eau à ce gué jusqu'au *genou*. On disoit autrefois *genoüil*. Ce mot vient du Latin *geniculum* ou *genuculum*, diminutif de *genu*.

On appelle le *genou* d'un cheval, la jointure du train de devant qui assemble le bras & le canon.

On dit, Plier les *genoux*, pour dire, S'humilier, faire une action d'adoration, demander une chose en posture de suppliant. Il n'a point plié les *genoux* devant la fortune. les gens du tiers Estat ne harangue le Roy qu'a *genoux*.

GENOU, est aussi un terme de Marine, & signifie. la piece de bois courbe qui est entre les varangues & les allonges pour former la rondeur & la coste d'un navire. Il y a des *genoux* de fond qui font partie du fond du bastiment, & des *genoux* de revers, qui servent vers les extremitez au dessus des varangues le plus acculées, & fourcats. Ils font le même effet que les autres. on les appelle sur la Mediterrannée *stamenay*.

GENOUILLIERE. s. f. Terme de Cordonnier. La partie la plus haute de la botte qui couvre le genou. En termes d'Armurier, c'est la partie de l'armeure que les Gendarmes portoient autrefois pour couvrir & deffendre le genou.

On le dit aussi quelquefois de toute autre piece qu'on met sur les genoux, soit pour les deffendre du froid, soit pour estre à genoux plus commodement.

GENOUILLIERE, en termes de Mathematique, est ce qu'on met au haut du pied qui soutient les Instruments pour faire les observations. Elle est faite d'un morceau de cuivre ordinairement de forme spherique enfermée dans un demi-globe concave dans lequel elle est mobile en tous sens, tant verticalement que horisontalement. La *genouilliere* d'un graphometre, d'un compas de proportion, d'une lunette

d'approche. Les anciennes *genouillieres* se faisoient avec deux sortes de charnieres : le mouvement des unes estoit vertical, & l'autre horizontal. Quelques-uns l'ont appellée *genou*.

GENRE. s. m. Terme de Logique. Nature universelle qui contient sous soy deux ou plusieurs especes. La bonne definition consiste en *genre* & en difference. Le *genre* superieur est celuy qui peut estre divisée en plusieurs especes, dont chacune est un *genre* à l'égard des autres especes plus basses, comme le corps, qui a sous luy le vivant, l'animal. Le *genre* inferieur est celuy qui n'a sous luy que des especes qui ne se peuvent plus subdiviser, si ce n'est en individus.

On dit particulierement le *genre* humain, pour signifier tous les hommes, quoy qu'il n'y ait sous luy que des individus, & point d'especes differentes.

GENRE, signifie aussi, Tout ce qui est de même nature, qu'on separe de tout ce qui ne luy ressemble pas. Chaque chose est bonne en son *genre*. le celibat est le *genre* de vie le plus tranquille. le meilleur *genre* d'escrire est celuy dont le stile est naturel.

En ce sens il sert à faire des divisions capitales dans les sciences. On divise la Musique en trois *genres*. la Diatonique, la Chromatique, & l'Enharmonique.

On divise la Rhetorique en *genre* deliberatif, *genre* demonstratif, & *genre* judiciaire; & pareillement le stile, en *genre* sublime, *genre* mediocre, & *genre* simple.

L'Algebre se divise en deux *genres*, la Logistique, & la specieuse.

En termes de Grammaire, on appelle *Genres*, la division ou des noms selon leurs differents sexes ou naturels. Le *genre* masculin. le *genre* feminin. Il y a aussi le *genre* neutre en Latin, le *genre* commun & le *genre* douteux.

On dit proverbialement d'un homme fort caché, & qui vit en particulier, qu'on ne sçait de quel *genre* il est, s'il est masle, ou femelle.

GENRE, signifie aussi quelquefois, Profession. Cet Horloger est fort habile en son *genre*, c'est à dire, au mestier dont il se mesle.

GENS. s. m. plur. Peuples & nations. C'est un juste sujet de guerre, quand on a violé le droit des *gens*. Les *gens* de l'autre monde, de Mexique, du Perou.

GENS, se dit aussi des assemblées de plusieurs personnes qui font un corps. Les *gens* tenans la Cour de Parlement. Les *gens* tenans les Requestes du Palais. Les *gens* du parti Espagnol ont attaqué ceux de France. Les *gens* d'Eglise doivent tenir un Synode. Les *gens* de guerre s'assemblent sur la frontiere.

On appelle les *Gens* du Roy ou le Parquet, les Advocats & Procureurs Generaux dans les Cours Souveraines, ou simplement Advocats ou Procureurs du Roy dans les Sieges inferieurs.

GENS, signifie quelquefois, Beaucoup, un nombre indeterminé de personnes. J'ay trouvé mille *gens* qui m'ont fait les mémes offices que vous.

GENS, signifie aussi, une certaine division de personnes distinguées selon leur profession, & leurs bonnes ou mauvaises qualitez ; & en ce sens il est tantost masculin, & tantost feminin, selon les regles qu'en donne Vaugelas. Des *gens* de robbe. des *gens* d'espée. *gens* de main. *gens* de service. *gens* de pied. *gens* de cheval. tous les *gens* de bien; les honnestes *gens* se distinguent aisement des *gens* de peu, des meschantes *gens*, des *gens* sans adveu, des petites *gens*. les *gens* d'eau ne valent rien. On appelle Bonnes *gens*, les personnes sans malice, sans pouvoir, sans capacité, qui n'ont ni la volonté, ni la force de faire du mal, & sur tout quand ils sont fort âgez. Regnier a dit, Je me connois en *gens*, pour dire, Je sçay discerner le merite des personnes. Moliere,

> Mais je me garderois de les monstrer aux *gens*,

pour dire, à tout le monde.

GENS DE LETTRES, sont ceux qui s'appliquent à l'estude. *Gens d'affaires*, tous ceux qui sont dans les Fermes du Roy, ou dans le recouvrement des deniers Royaux. On appelle *gens de Cour*, ceux qui hantent la Cour du Prince : *gens de ville*, les bourgeois : *gens de village*, les paysans. On dit en pratique, qu'une estimation sera faite par experts & *gens* à ce connoissans.

GENS DE MAIN MORTE, sont des *gens de condition servile*, tels qu'il y en a encore plusieurs familles en Bourgogne. On les appelle aussi dans quelques Coustumes *gens de corps*, *gens de pote*, ou *gens de poste*, qui tiennent des heritages cottiers ou de main ferme, qui sont roturiers & opposez aux Nobles. On appelle aussi *gens de main morte*, les Monasteres, Societez & Communautez qui ne meurent jamais, qui se renouvellent toujours.

GENS, signifie encore, Tous ceux du même parti. En la bataille de Raab nos *gens* deffirent les Turcs.

GENS, signifie aussi, les domestiques d'un même maistre.

> Arsinoë est prude au dernier point,
> Mais elle bat ses *gens*, & ne les paye point.
> Moliere.

En ce sens on appelle *gens de livrée*, les pages, laquais, cochers, portiers, &c. qui portent les couleurs du maistre.

GENS, se dit aussi des personnes d'une même societé, qui se doivent trouver en un même lieu. Faites servir la table, tous nos *gens* sont arrivez.

On dit proverbialement, Il y a *gens* & *gens*, pour dire, que les personnes sont bien differentes. On dit en parlant d'un homme habile, que fines *gens* se meslent de ses affaires. Vous vous mocquez des *gens*, C'est se mocquer des *gens*, pour dire, faire des propositions desraisonnables. Vous nous prenez pour des *gens* de delà l'eau, pour dire, pour des *gens* qui ne sçavent ni nouvelles ni affaires. A *gens* de villages trompette de bois, pour dire, qu'il faut que chacun ait des meubles proportionnez à sa condition. Il n'y a ni bestes, ni *gens*, pour dire, qu'un lieu est desert. On dit aussi par deffi & ironiquement, Vous estes de belles *gens*, pour dire, Je ne vous crains gueres. On dit aussi, Voilà de mes *gens*, pour dire, de ceux dont j'ay entendu parler, quand j'ay fait quelque raillerie ou critique. On appelle des *gens* de sac & de corde, des scelerats qui meritent les chastiments de la Justice, parce que les genres de supplice les plus communs estoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le sac dans lequel on les enfermoit quand on les jettoit à la riviere.

GENT. subst. fem. Nation. On l'a dit cy-devant en Poësie. Ainsi Malherbe a dit :

> O combien lors aura de veufves
> La *gent* qui porte le turban.

GENT, GENTE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois *gentil*.

Lorſque dit la fille au corps *gent*. Scarr.

GENTIANE. ſ. f. Plante medecinale qui croiſt ſur les montagnes en des lieux humides, dont les feuilles ſont grandes, larges & rougeaſtres, reſſemblantes en quelque façon à celle du plantin ou de l'Ellebore blanc. Sa tige eſt creuſe, liſſée, & polie, de la groſſeur du doit, de cinq ou ſix pieds de haut, compartie par nœuds, d'où ſortent des feuilles deux à deux, moindres que celles qui ſont prés de ſa racine. Sa fleur eſt jaune, ſa graine platte & liſſée, large, legere, & bornée & quaſi ſemblable à celle du *Spondilium*. Sa racine reſſemble à celle de la grande aunée, mais elle eſt plus grande & plus groſſe, fort jaune & extrémement amere, ou à celle de la ſerratine. Elle entre dans la compoſition de la theriaque.

Il y a auſſi une petite eſpece de *gentiane* qu'on appelle *cruciata*. Le premier uſage de la *gentiane* eſt rapporté par pluſieurs Auteurs à *Gentius* Roy d'Illyrie, d'où elle a pris ſon nom de *gentiana*.

GENTIL. ſ. m. Payen. C'eſt ainſi que les Juifs appelloient tous ceux qui n'eſtoient pas de leur Religion. Il ne faut pas craindre les ſignes du ciel que craignent les *Gentils*, J. C. en St. Matthieu. St. Paul eſt appellé l'Apoſtre des *Gentils*. Les Romains ont auſſi appellé *Gentils*, les eſtrangers qui de leur bon gré ſe venoient donner à eux, comme on voit dans le Code Theodoſien.

GENTIL, ILLE. adj. Beau, joli, mignon. Il ſe dit non ſeulement des perſonnes, mais auſſi des animaux & des choſes. *Gentil* enfant. *Gentil* cheval. maiſon *gentille*. un *gentil* ouvrage.

GENTIL, ſe dit auſſi de ce qu'on veut loüer, mais non dans l'excés. C'eſt un *gentil* eſprit, un fort *gentil* Cavalier. cette Comedie eſt fort *gentille*; & en ce cas il eſt oppoſé à *grand*, à *excellent*, à *parfait*.

GENTIL, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part avec certains mots, comme, Vous eſtes un *gentil* compagnon. Vous jouëz un *gentil* perſonnage, pour dire, Vous faites un vilain meſtier.

> Vrayment vous me traittez de *gentille* mignonne, dit Moliere.

Faucon *gentil*. Voyez *Faucon*.

GENTILLASTRE. ſ. m. Petit Gentilhomme de Nobleſſe douteuſe, qu'on meſpriſe, & qui n'a ni bien ni merite.

GENTILHOMME. ſubſt. maſc. Homme noble d'extraction, qui ne doit point ſa nobleſſe ni a ſa charge, ni aux Lettres du Prince. Un vray *Gentilhomme* ne doit point manquer de parole, ne doit faire que des actions d'honneur. il eſt pauvre, mais il eſt bien *Gentilhomme*. un *Gentilhomme* a le privilege de n'eſtre jugé au criminel en premiere inſtance que par des Juges Royaux; & en cas d'appel que par le Parlement les Chambres aſſemblées. Par la derniere Ordonnance de la Marine un *Gentilhomme* peut faire toute ſorte de trafic ſur mer, pourveu qu'il ne vende point en detail. Ce mot de *Gentilhomme* vient de *gentis homo*, qui ſe diſoit chez les Romains d'une race de gens nobles de meme nom, nez de parents libres, & dont les anceſtres n'avoient point eſté eſclaves, ni repris de Juſtice. Quelques-uns diſent qu'il vient de *Gentil* ou Payen, à cauſe que les anciens François qui conquirent la Gaule, qui eſtoit deſja Chreſtienne, furent appellez *Gentils* par les originaires, parce qu'ils eſtoient encore Payens. Voyez Menage. Quelques-uns diſent que ſur le declin de l'Empire, comme teſmoigne Ammian Marcellin, il y eut deux braves Compagnies guerrieres, l'une appellée *Gentilium*, & l'autre *Scutariorum*, & que par imitation on a fait les noms de *Gentilhomme* & d'Eſcuyer.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, Celuy qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Chaſteau, Seigneurie ou Fief noble, qui ont des armes particulieres, quoy qu'il ne ſoit point Seigneur de ces terres, comme prouvent Jean Scohier, Guiot & autres. Car tel eſt Seigneur d'une telle terre, qui n'a rien aux armes, leſquelles appartiennent à un autre qui n'a rien à la Seigneurie, veu que les armes ne ſe peuvent donner à une terre ou Seigneurie que par conceſſion du Prince. D'autres croyent que *Gentilhomme* de nom & d'armes eſt celuy qui porte un nom & des armes connuës, quoy qu'il ne puiſſe pas juſtifier les ſeize quartiers par quelque defaut d'alliance, & cela n'empeſche pas qu'il ne puiſſe eſtre receu Chevalier. Premier *Gentilhomme* de la Chambre du Roy, eſt un des premiers Officiers de la Cour, qui eſt maiſtre de la Chambre durant ſon année.

GENTILHOMME SERVANT, c'eſt celuy qui porte les plats de la table du Roy, & qui ſert à executer les commiſſions qu'il luy donne. Il y a auſſi des *Gentilshommes ordinaires* chez le Roy, qui reçoivent ſes ordres, & qui les portent où il leur commande.

On appelle *Gentilhomme à lievre*, un pauvre Gentilhomme qui vit à la campagne du gibier qu'il prend.

On appelle auſſi *Gentilhomme*, un honneſte homme qui s'attache par honneur au ſervice d'un Prince, ou d'un Grand Seigneur, qui n'a point d'employ particulier ni ſervile, quoy qu'il ne ſoit point noble. Il a envoyé ſon *Gentilhomme* faire un compliment à ſes parents.

On dit proverbialement, Faire troc de *Gentilhomme*, pour dire, Troquer but à but ſans retirer d'argent. Il eſt *Gentilhomme* comme le Roy.

GENTILHOMMIERE. ſ. f. Petite maiſon de campagne où loge un Gentilhomme.

GENTILITE'. ſ. f. Le temps du Paganiſme, & le lieu où il a eſté en vogue. Les Dieux de la *Gentilité*.

GENTILLESSE. ſ. f. Ce qui eſt gentil, agreable, ſoit en beauté, ſoit en delicateſſe. Cette femme a beaucoup de *gentilleſſe*. cette piece eſt loüable par la *gentilleſſe* de l'Invention. cet homme ſçait faire mille tours de cartes, mille *gentilleſſes* pour reſjoüir une compagnie.

GENTIMENT. adv. D'une maniere gentille, adroite, agreable. Il eſtoit habillé fort *gentiment*. il s'eſt *gentiment* tiré de priſon ſans payer. il boit, il mange *gentiment*, pour dire, beaucoup.

GENUFLEXION. ſ. f. Flechiſſement de genoux. Il ne ſe dit que de la reverence qui ſe fait par les Maiſtres de l'Autel dans les ceremonies de l'Egliſe. & particulierement en paſſant devant le St. Sacrement, quand il eſt expoſé, & en mettant un genoüil en terre. il faut faire une *genuflexion* toutes les fois qu'on paſſe par devant luy.

GEO.

GEODESIE. ſ. f. C'eſt la ſeconde partie de la Geometrie, qui ſert à meſurer les ſurfaces, & ce que contiennent toutes ſortes de figures planes. Le peuple l'appelle *arpentage*, quand il s'agit de meſurer des terres, des bois, ou autres heritages. Ce mot eſt tiré du Grec *geodaiſia*, de *gi*, *terra*, *terre*, & du verbe *daio*, *divido*, *je diviſe*, *je partage*.

GEOGRAPHE. ſ. m. Celuy qui enſeigne ou qui

poſſede

possede bien la Geographie, qui sçait la description de la terre. Les fameux Geographes modernes ont esté Gerard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Merula, Pierre Bertius, Guillaume Janson de Blaeuw, Philippes Cluvier, & Mr. Sanson en France.

GEOGRAPHIE. s. f. Science qui apprend la connoissance de la surface de la terre, & de la situation de ses Provinces, villes, rivieres, mers, &c. & à en faire la description. Elle comprend aussi la connoissance des cercles de la Sphere qui ont rapport avec la terre, des Zones, Climats, &c. Ce mot est Grec, vient de *gi*, *terra*, *terre*, & de *grapho*, *describo*, *je descris*.

GEOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Geographie. Les Cartes *Geographiques* de Sanson, de Bertius, de Hondius, de Magin. les longitudes & latitudes sont des termes *geographiques*.

GEOLAGE. s. m. Droit qu'on paye aux Geoliers pour l'entrée & la sortie des prisons, & pour les gistes des prisonniers. Il est deffendu aux Geoliers de retenir les prisonniers pour leurs gistes & *geolages*.

GEOLE. s. f. Prison. Le Greffier de la *geole*. la *geole* s'afferme par le Seigneur. On dit au Palais, On a eslargi ce prisonnier à la garde d'un huissier pour y demeurer comme en vive *geole*, pour dire, comme s'il estoit prisonnier.

GEOLIER, IERE. subst. Celuy qui garde les prisonniers dans les prisons, qui tient ou qui afferme la geole. Un *Geolier* est responsable de tous les prisonniers qui s'évadent. Ces mots viennent de *gabiola* diminutif de *gabia*, suivant Menage. Nicod tient qu'il vient de *caveola*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *geola* & *gaola*. Les Picards appellent encore *Gayolle*, une cage où on enferme des oiseaux. Dans la Coustume d'Arras on appelle encore la *gayolle* d'un moulin à vent, ce qu'on appelle ailleurs la *cage* : & le *Geolier* a esté appellé *Gaularius* & *Cajularius*. Scaliger dit que *Geolier* vient de *Ianicularius*. En Picardie on appelle encore *geole* une cage, d'où sont venus les mots d'*engeoler* & *cageoler*, par une metaphore tirée des oiseaux. Borel & Ragueau disent qu'on appelloit autrefois un *Geolier*, *Chepier* ou *Clersellier*. Quelques Auteurs Latins l'ont appellé *Commentariensis*.

GEOMANCE. s. f. Espece de divination qui se fait par le moyen de plusieurs petits points qu'on marque sur un papier au hasard & sans les compter : car alors on pretend sur diverses figures que le hasard fait trouver à l'extremité des lignes, fonder un jugement de l'advenir, & decider de l'évenement de toute question proposée. Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *Geomance*. Quelques-uns disent *Geomantie*. Robert Flud, quoy que d'ailleurs habile homme, s'est laissé infatuer de la *Geomance*, dont il a fait un gros Traitté. Ce mot vient du Grec *gi*, *terra* & de *manteia*, *divinatio*, c'est à dire, *Divination par le moyen de la terre* ; car autrefois on se servoit de petits cailloux, au lieu qu'à present on se sert des points.

GEOMANCIEN. s. m. Celuy qui sçait la Geomance, ou qui en a escrit.

GEOMETRAL, ALE. adj. Epithete qu'on donne à un plan d'un bastiment, aux lignes qui en font voir la figure telle qu'elle paroist quand il est au rez de chaussée. En perspective on doit mettre le plan *geometral* au dessous de la ligne de terre.

GEOMETRE. s. m. Celuy qui sçait ou qui pratique la Geometrie. Archimede, Euclide, Apollonius Pergæus, Pappus, ont esté de grands *Geometres* ; & de nostre temps, Viete, Descartes, &c. Ce mot est tiré du Grec *Geometris*, qui signifie la même chose, & est composé de *gi*, *terra*, & du verbe *metrein*, *metiri*, *mesurer*.

GEOMETRIE. s. f. Science qui enseigne à mesurer la quantité en toutes ses dimensions, longueur, largeur & hauteur ; ou l'art de mesurer la terre. La *Geometrie* se sert de figures, de demonstrations évidentes & indubitables.

GEOMETRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Geometrie. Demonstration *geometrique*, autrement *infaillible*. cette construction de problemes n'est pas *geometrique*, elle est seulement mechanique, & se sert de compas & de machines. Le pas *geometrique* est composé de cinq pieds.

GEOMETRIQUEMENT. adv. A la maniere des Geometres. Cette proposition a esté demonstrée *geometriquement*, & avec toute la precision imaginable.

GEORGE. s. m. est un nom propre qui est venu en usage en ce proverbe, Laissez faire à *George*, c'est un homme d'âge. Il s'est fait du temps du Cardinal *George* d'Amboise Ministre d'Estat : quand on parloit des affaires publiques, on disoit, Laissez faire à *George*, il est homme d'âge, pour dire, qu'il s'en falloit rapporter à sa bonne conduitte & à sa grande intelligence.

GER.

GERBE. s. f. Assemblage de plusieurs javelles ou espics de bled couppez & liez ensemble. On dixme, on champarte à la dixiéme, à la treiziéme, à la vingtiéme *gerbe*, selon l'usage des lieux. On dit, qu'un Curé court la *gerbe*, pour dire, qu'il va lever la dixme en personne. Quelques-uns derivent ce mot de *germen* ; les autres de *gerbe* Allemand, qui signifie la même chose. Du Cange dit qu'on a dit *garba* en la basse Latinité, & qu'on dit encore *garbe* en Picardie.

GERBE, se dit aussi des bottes d'osier. L'Ordonnance de la ville veut que les *gerbes* d'osier rond & rouge soient chacune de quatre pieds de liens, & pareillement les *gerbes* de ployon de la même moisson ou mesure.

On dit proverbialement, Faire la *gerbe* de fouarre à Dieu, pour dire, Donner au Curé la plus meschante *gerbe* pour la dixme, celle où il n'y a que du fouarre, & peu de grain. On a dit autrefois *Barbe*, & par corruption, faire *barbe* de fouarre à Dieu.

En termes de Fontenier, on appelle *Gerbe* d'eau, une jonction de 30. ou 40. tuyaux qui font des jets d'eau peu eslevez qui representent une *gerbe*.

GERBE'E. s. f. Botte de paille à demi battuë, où il reste encore quelque grain propre à nourrir des bestiaux. *Gerbée* de froment.

GERCE. subst. fem. Petite vermine qui ronge les habits & les livres. En Latin *teredo*, dont sont venus les mots de *gercer* & *gerceure*.

GERCER. v. act. Causer une petite fente, crevasse ou gale aux levres, au visage, & autres parties du corps qui sont descouvertes. Le froid *gerce* les levres. les mains se *gercent*.

GERCER, se dit aussi du bois, lors qu'il se fend, quand il se dejette ; des murs & des metaux, lors qu'il s'y fait des crevasses.

GERCURE. s. f. Crevasse qui se fait sur la peau par le froid ou autre cause. La *gerçure* se guerit avec de la pommade, du suif de chandelle.

GERÇURE, se dit aussi des crevasses qui se font

dans le bois, dans les enduits des murs, &c. On le dit aussi des deffauts qui se trouvent dans le fer & autres metaux.

GERER. v. act. Faire les affaires de quelqu'un. Il a *geré* une tutelle, dont il faut qu'il rende compte. Toute Procuration porte pouvoir de *gerer* & negocier les affaires de celuy qui la donne.

GERFAUT. s. m. Oiseau de proye & de leurre qui sert à la volerie. Le *gerfaut* est l'oiseau qui a le plus de force aprés l'aigle. Il est de moindre taille, mais il est plus grand que l'autour. Il est fier, hardi, passager, & fort bel oiseau. Il a le bec & les jambes bleuës, ou verdes, les griffes ouvertes, & est de couleur fauve. Il est merveilleusement gaillard à la montée, comme on void au vol du milan & du heron. Il chasse aussi aux gruës & aux cygnes. Les meilleurs viennent de Norvvege & de Dannemark, & sont excellents pour voler l'outarde, la gruë & tout le gros gibier. Ce mot vient de *gyrofalcus*, comme qui diroit, *faucon qui vole en tournant*, comme dit Albert le Grand au 6. livres des Faucons. Mais l'Empereur Federic au livre 2. de la Venerie dit qu'il a esté ainsi nommé de *hiero*, qui signifie *sacré*: ensorte que le Latin *gerofalco*, veut dire *sacerfalco*; ou de *Kyrios*, qui signifie *dominus*, d'où vient qu'en Grec on dit *Kyrofalco*, c'est à dire, *Dominus falco*.

GERMAIN, AINE. adj. Frere de pere & de mere; & il se dit à la difference des freres uterins, qui ne sont freres que du costé de la mere.

GERMAIN, se dit aussi des proches parens collateraux, ou cousins qui sont les enfans de deux freres, ou de deux sœurs, & issus de *germains*, les enfans des cousins *germains*.

On dit aussi, il a le *germain* sur luy, pour dire, Il estoit cousin *germain* de son pere, il est plus proche d'un degré. Le mot de *Germain* s'est dit autrefois des habitans d'Allemagne; & en ce sens il est Suedois, à ce que dit Mr. Rudbecks dans le livre intitulé *Atlantico*, cité dans le Journal d'Hollande de Janvier de l'année 1685.

GERMANDRE'E s. f. Plante medecinale qui est de la hauteur d'un palme, qui a ses feuilles petites & ameres, semblables à celles du chesne, estant chiquetées de même façon. Sa fleur est petite & de couleur d'escarlate. En Italie on l'appelle *quercivola*, parce que c'est un petit chesne. Quelques-uns l'appelent *chassefievre* ou *febrifugue*, parce qu'elle luy sert de remede. On la mange à jeun comme un preservatif. On l'appelle en Latin *crissago* ou *trixago*, *curcula minor*; en Grec *chamadrys*, ou *chamadrops*, ou *renconium*.

GERME. s. m. Cette partie du grain qui pousse la premiere pour produire la plante, ou la partie de la semence qui commence à produire l'animal. Le *germe* d'un œuf.

On dit, que les fourmis ostent le *germe*, du grain dont elles font des magazins en terre, pour empêcher qu'il ne pousse.

Faux *germe*, se dit seulement des femmes qui au lieu de concevoir un enfant, n'ont produit qu'une mole ou une masse informe de chair.

On appelle en termes de Manege, *Germe de feve*, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y conserve depuis les cinq ans & demi jusqu'à sept ou huit, aprés quoy on dit qu'il ne marque plus.

GERMER. v. n. Pousser au dehors la partie de la semence dont se produit la plante. Le bled *germe* dans le grenier, quand on l'a serré lors qu'il n'est pas bien sec. le bled *germé* n'est point de vente. On dit qu'en l'année 1657. on vid dans le Boulonnois du gland qui *germa* dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches. Et le Pere Kircher a dit dans son livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'estomac d'un elephant une canne de Succre qui avoit *germé*, pris racine, & poussé des feuilles.

GERMINATION. s. f. Terme de Physique. Action par laquelle les plantes germent dans la terre. Les Philosophes sont maintenant fort curieux d'observer les *germinations* des plantes, aussi-bien que la formation du poulet dans l'œuf.

GERONDIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est un temps de l'infinitif semblable au participe, & qui est indeclinable. Il explique la maniere & le temps d'une action: comme, Il est tombé en courant la poste. on n'a gueres de repos en aimant. Il differe du participe, en ce que le *gerondif* marque le temps, & le participe non.

GERSEAU. subst. m. Terme de Marine, est une corde qui sert à suspendre la poulie, ou à la renforcer pour empecher qu'elle n'eclate. On l'appelle autrement *estrope* ou *herse de poulie*.

GES

GESIER. s. m. Quelques-uns disent *Gisier*, & le peuple *Jugier*. Partie charnuë qui se trouve dans le corps de la plus-part des oiseaux, faite en façon de bissac, où on pretend que se fait leur digestion. en Fauconnerie on l'appelle *mulete*. Le *gesier* est une espece d'estomac composé de quatre grands muscles, & d'une membrane dure, calleuse & raboteuse disposée de telle maniere, qu'elle fait comme deux meules, qui à l'aide des muscles servent à écraser & à piler les semences dont se nourrissent les oiseaux. Ce mot vient du Latin *gigerium* ou *zizerium*, qui signifie les *intestins* des volailles. Menage. D'autres le derivent de *jecur*, comme *gesir* de *jacere*.

GESINE. subst. fem. Vieux mot qui signifie l'estat d'une femme en couche. Il est hors d'usage.

GESIR. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois, Estre couché: maintenant il ne se dit que des morts qui sont dans le sepulcre. Cy *gist*, cy *gisent*: c'est le commencement des épitaphes.

On le dit au figuré du point où consiste la difficulté d'une affaire, d'une question. Tout le different de ces parties ne *gist* qu'a sçavoir l'usage de la Coutume.

On dit proverbialement dans le même sens, C'est là que *gist* le lievre, pour dire, C'est la le principal point de l'affaire. Voyez *Gisant* & *Giste*.

GESNANT, ANTE. adj. Qui donne de la peine qui *gesne*. Cet homme est fort *gesnant*, fort incommode. un corps de juppe est fort *gesnant*, on n'y est pas tant à son aise qu'en deshabille. souvent la grandeur est *gesnante* & incommode.

GESNE. s. f. Question, torture. Les *gesnes* & les tortures n'ont pas eu assez de force pour esbranler la constance des Martyrs. les *gesnes* ont esté mises en usage pour arracher la verité de la bouche des grands criminels. Ce mot vient du Latin *gehenna*. Nicod. Mais la vraye origine de ce nom se voit dans St. Hierosme, qui dit qu'il y avoit une idole de Baal proche de Hierusalem qui s'appelloit *Gehennon*, c'est à dire en la vallée des fils d'Ennon. Les Israelites y venoient sacrifier & brusler leurs enfants au nom & à l'honneur du Diable. De là on a appellé l'Enfer ou le lieu des flammes eternelles, *gehenne*: & de là ce mot a esté transporté à toute sorte de tourments, de tortures & de douleurs.

On tient que ce mot n'a point esté employé par les Anciens & qu'il a commencé d'estre en usage dans l'Evangile.

GESNE, se dit aussi de toute peine ou affliction de corps ou d'esprit. Ceux qui veulent estre chaussez trop mignonement, ont les pieds à la *gesne*, à la torture. les meschans Poëtes mettent leur esprit à la *gesne*, à la torture, pour trouver des anagrammes & des acrostiches. ce passage obscur de cet Auteur a donné la *gesne* à ses Commentateurs. quand on donne la *gesne* à son esprit pour trouver des pensées extraordinaires, on tombe dans l'extravagant ou le galimathias.

Un amant pour exprimer sa passion, dit aussi que l'amour luy fait souffrir les plus cruelles *gesnes*, pour dire, des tourments.

GESNER. v. act. Donner la gesne, la question. On a eu beau *gesner* ce criminel, il n'a jamais voulu nommer ses complices!

GESNER, signifie plus communément, Tourmenter le corps ou l'esprit. Cette femme est *gesnée* dans ses habits, dans sa taille. cet homme s'est bien *gesné* l'esprit à trouver cette machine, il a fait un grand effort d'esprit.

GESNER, signifie aussi, Se contraindre, s'incommoder. Faites cette affaire à vostre aise, ne vous *gesnez* point. nous estions bien *gesnez* dans ce logement, nous estions bien à l'estroit, fort incommodez. quand on est en des lieux de ceremonie, on est fort *gesné* pour observer les bienseances. il ne se faut point *gesner* quand on est avec ses amis.

GESNÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit, qu'une femme est *gesnée* quand elle danse, lors qu'elle n'a pas un air libre & desgagé. On dit qu'un homme a l'esprit *gesné*, quand son stile n'est pas naturel & coulant.

GESTE. s. m. Mouvement du corps qui se fait non pas pour changer de lieu, mais pour signifier quelque chose. Il consiste plus ordinairement dans l'action des mains, & ensuitte de la teste. Ce Prince tesmoigna par un *geste* approbatif, qu'il aggreoit nostre present. le *geste* est la principale partie de l'Orateur. la Sarabande a des postures & des *gestes* lascifs. Le Faucheur a fait un beau Traitté du *geste*, ou de l'action de l'Orateur. le Pere Lucas Jesuite en a escrit aussi deux livres.

GESTES, au plur. est un vieux mot dont on se servoit autrefois en parlant de l'Histoire & des actions des grands hommes. Les faits & *gestes* de Charlemagne, de *Gargantua*.

GESTICULATEUR. s. m. Qui fait trop de gestes. Les Predicateurs ont mauvaise grace quand ils sont trop *gesticulateurs*.

GESTICULATION. s. f. Action de gesticuler. La *gesticulation* ne sied pas bien à un Orateur serieux.

GESTICULER. v. n. Faire des gestes indecents, mal à propos, & en trop grand nombre. Ce jeune homme ne se peut tenir assis, & modestement, il *gesticule* toûjours. C'est un vice à un Orateur de *gesticuler*.

GESTION. s. f. Administration des affaires de quelqu'un. Il a rendu bon compte de la *gestion* de cette tutelle, de la *gestion* des affaires de cette Communauté.

GIA

GIARRES, ou *Iarres*. Terme de Marine. Cruches où on conserve de l'eau douce sur la mer. Ce mot vient de *jarro*, qui signifie un *pot*.

GIB

GIBBEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui signifie, Bossu & eslevé. On dit particulierement la partie *gibbeuse* du foye, qui est celle d'où sort la veine cave. On appelle aussi l'extremité du tour de l'oreille enfoncée du devant au dedans, *gibbeuse* ou *culiforme*.

GIBECIERE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une bourse large qu'on mettoit au devant du ventre: maintenant elle n'est en usage que parmy les charlatans, qui font plusieurs tours de passe passe qu'on appelle *tours de gibeciere*. Ils ont plusieurs petites machines & inventions qu'ils tirent de leur *gibeciere*. Ce mot vient de *gibiciaria* derivé de *gibbus*, qui signifie *bosse*. Quelques-uns le derivent du Grec *kibisis*; d'autres du Grec *sybbà*, qui signifie *pera*, *sacculus*, *bursa*; & pretendent qu'on a dit autrefois *sibbaciere*.

GIBET. s. m. Lieu destiné pour executer les criminels, ou le lieu où on expose leur corps au public. Montfaucon est le *gibet* de Paris. Les fourches patibulaires sont aussi des *gibets*, qui ont diverses marques ou nombre de piliers suivant la qualité des Justices. On appelle la potence particulierement le *gibet*. Voila un meschant homme qui a la mine de mourir au *gibet*. la fausse monnoye conduit au *gibet*. L'Anglois dit aussi *gibet* en la meme signification. Ce mot vient de l'Arabe *gibel*, *montagne*, *élevation*. les *gibets* sont ordinairement dressez sur des hauteurs.

On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd point ses droits, pour dire, qu'un scelerat qui a eschappé une fois de la potence, ne se corrige point, & fait quelque autre meschanceté qui le remeine au *gibet*. On dit aussi, que le *gibet* n'est fait que pour les malheureux, pour dire, que ceux qui sont puissans en amis ou en argent commettent des crimes impunément. On dit aussi, Malheureux comme un *gibet*, parce que plusieurs ont esté pendus au *gibet* qu'ils avoient eslevé eux-mêmes, comme Aman au *gibet* qu'il avoit fait élever pour Mardochée. Enguerrant de Marigny fut pendu au *gibet* de Montfaucon qu'il avoit fait bastir. Pierre Remy qui l'avoit restabli sous Philippe de Valois y fut aussi pendu. Et Jean Moulinier Lieutenant Civil qui l'avoit reparé y fit amende honorable.

GIBELET. s. m. Espece de petit foret qui n'est point tourné en vis, qui a seulement une pointe dont on se sert pour essayer du vin, en Latin *terebellum*. les Anglois disent *gimblet*, & dans les provinces on dit *guimbelet*.

On dit proverbialement qu'un homme a un coup de *giblet*, on sousentend à la teste, pour dire qu'il est un peu fou.

GIBIER. s. m. Venaison, toutes les chairs & animaux bons à manger qu'on prend à la chasse. Il y a du gros & du menu *gibier*. Le gros comprend les bestes fauves, cerfs & sangliers. le menu les lievres, les perdrix, becasses, &c. On peut poursuivre le *gibier* qu'on fait lever sur sa terre. Le *gibier* qui frequente l'air marin, fait que le bec & la main des oiseaux qui s'en paissent deviennent bleus, & le *gibier* de terre leur rend la main jaune & dorée. Ce mot vient du Latin *cibarium*. Menage.

On dit figurément, qu'une chose n'est pas du *gibier* de quelqu'un, pour dire, qu'elle est au dessus de ses forces, & de ses connoissances, de sa condition, & qu'il ne doit pas y pretendre ni s'y amuser. Par exemple, on dira à un Theologien qui voudra disputer de Medecine, Demeurez en là, cela n'est pas de vostre *gibier*.

On le dit aussi de la Jurisdiction, & sur tout de celle des Prevosts qui vont à la queste & à la chasse des criminels. Un Prevost peut suivre par tout son *gibier*, c'est à dire, qu'il peut aller prendre dans un autre ressort un homme qui aura commis un crime dans sa Jurisdiction.

GIBOYER. v. n. Chasser avec le fusil, à pied & sans bruit. De la poudre à *giboyer*, c'est de la poudre à canon la plus fine pour charger le fusil.

GIBOYER, se dit aussi quand on chasse à l'oiseau, lors qu'on vole le gibier.

GIBOYEUR. subst. masc. Chasseur avec l'arquebuse. Il ne se dit gueres que des valets qu'on envoye tirer du gibier pour fournir la table.

GIBOULE'E. s. f. Petite pluye qui ne dure gueres, & qui vient à plusieurs reprises. *Giboulées* de Mars. Borel le derive du Grec *giboli*, qui signifie *jaculatio subita*.

G I G

GIGANTESQUE. adj. m. & f. Qui tient du Geant. On depeint St. Christophle d'une figure *gigantesque*.

GIGANTOMACHIE. s. f. Description du combat des Geants contre les Dieux fabuleux de l'antiquité. Plusieurs Poëtes ont fait des *Gigantomachies* La *Gigantomachie* de Scarron.

GIGOT. subst. fem. Eclanche, partie du quartier de derriere d'un mouton. Un *gigot* rosti, farci, à la daube, aux cardes. Ce mot vient de *gigue*, vieux mot qui signifioit une *grande cuisse*; & est derivé par quelques-uns du mot Grec *ischion*.

GIGOT, se dit aussi burlesquement des cuisses des hommes. Il a de grands *gigots* qui incommodent dans un carrosse.

GIGOTE', EE. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a les cuisses fournies & proportionnées à la rondeur de la crouppe. Ce cheval est mal *gigoté*, il est maigre.

GIGOTE', en termes de Chasse, se dit des levriers qui ont les gigots courts & gros, & les os des jambes esloignez. On le dit aussi des chiens, quand ils ont les cuisses rondes & les hanches larges.

GIGUE. s. f. Fille gaye & enjouée qui saute, qui gambade.

GIGUE, est aussi une sorte de composition de musique qui est gaye & esveillée, quoy qu'elle soit de pleine mesure, aussi-bien que les Allemandes qui sont plus serieuses. Menage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui est un instrument de Musique dont Dante fait mention.

GIGUER. v. n. Faire la gigue. Il ne se dit que des jeunes filles qui courent & qui gambadent. Ce mot est vieux.

G I L.

GILLES. s. m. C'est un nom propre d'homme qui est venu en usage dans cette phrase proverbiale. Faire *Gilles*, pour dire, S'enfuir. Il a fait *Gilles* pour trois mois, pour dire, Il a fait banqueroute. Ce proverbe vient de ce que *St. Gilles* Prince de Languedoc s'enfuit secrettement de peur d'estre fait Roy. Quelques-uns croyent qu'il vient par corruption de *ture l'agile* : ce qui arrive quand on s'enfuit promptement.

GILLES, est aussi une espece de filet pour prendre du poisson, qui est deffendu par l'Ordonnance des Eaux & Forests au titre de la Pesche.

On appelle en Architecture, une vis *St. Gilles*, un escalier dont les rampes sont suspenduës en l'air par le moyen d'une voute fort artiste sans noyau : & ce nom luy est demeuré de la premiere voute qui a été faite de la sorte au Prieuré de *St. Gilles* en Languedoc.

Au feminin, on dit une Reine *Gillette*, quand on parle par derision d'une femme parée qui fait la grande Dame, quoy qu'elle soit de peu de consideration.

G I M

GIMBELETTE. s. f. Petite patisserie ronde, dure & seche, & ordinairement parfumée.

G I N

GINGEMBRE. subst. masc. C'est une plante ou racine rampante à fleur de terre qui a plusieurs nœuds & jointures. Elle jette ses feuilles comme celles des cannes & roseaux qui meurent & reverdissent deux ou trois fois l'an. Les plus grandes qui sont mouchetées au bout ne surpassent pas en grandeur l'herbe des prez. ses racines sont petites comme celles du souchet. Il y en a pourtant qui pesent une livre. Elles sont blanches & odorantes, & ont presque le goust du poivre. Ceux du pays usent de ses feuilles en verd, & on apporte icy de Calecut du *gingembre* verd confit en miele. Les Anciens n'ont connu que celuy d'Arabie. En Latin *gingiber*. Dioscoride.

GINGEOLE. s. f. Espece de fruit qui vient d'un arbre qu'on appelle *gingeolier*.

GINGUET. s. m. Petit vin qui n'a ni force ni agréement au goust, mais qui est extremement verd. Tout le vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danser les chevres.

G I R

GIRAFFE. s. f. Animal farouche dont plusieurs Auteurs font mention, mais que personne n'a veu. Belleforest en parle au liv. 6. de l'Afrique, & dit qu'il y en a dans l'Isle de Madagascar : mais on n'y en trouve point. Ceux qui la descrivent, disent qu'elle se trouve dans l'Inde Orientale au de là du Gange; qu'elle approche de nos biches par la figure de sa teste; que son col est long d'environ une toise, & fort menu, qu'elle a les oreilles & les pieds fendus, la queuë ronde qui ne passe point les jarrets, les jambes élevées plus qu'aucun autre animal. Elle a deux petites cornes longues d'un pied ou environ, & la peau belle au possible. Quelques-uns croyent que c'est ce que les Grecs ont appellé *camelopardalis*. Cette beste est fort sauvage, & se retire dans des lieux secrets & deserts, en sorte qu'on ne la voit presque point. Elle est lente à la course, & quand elle est prise, elle est fort douce. D'autres disent qu'on n'en trouve qu'en Ethiopie. Elle est si haute du devant, qu'elle ne sçauroit boire si elle n'escarte les jambes. Mais la pluspart des curieux croyent que c'est un animal chimerique.

GIRANDOLE. s. f. Cercle garni de fusées dont on se sert dans les feux d'artifice.

GIRANDOLE, est aussi une grande quantité de fusées volantes qui partent en même temps; qui s'écartent dans l'air, & qui font un fort bel effet.

GIRANDOLE, est aussi un chandelier composé de plusieurs branches & bassinets, qui aboutit en pointe, & qui a un pied servant à le poser sur des buffets ou de hauts gueridons. Il est ordinairement garni de plusieurs morceaux de cristal.

GIRASOL. s. m. Pierre precieuse, sorte d'opale. Cette pierre fait voir les mesmes couleurs que le bois nephretique.

GIROFLE. s. m. Arbre aromatique qui est gros & grand. Son écorce est comme celle de l'olivier. Il porte son fruit en grappe comme le lierre ou le genevre. Ses fueilles ressemblent au laurier, & ont presque mesme goust que le fruit. Il ne souffre aucune herbe ni arbre prés de luy, car sa chaleur attire toute l'humidité de la terre. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent aussi-tost, & portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit est en forme de clou, & pour cela on l'appelle *clou de girofle*. Sa teste aboutit en quatre petites dents qui font au dehors une forme d'etoile divisée en croix de St. André. Il y a un petit point au milieu qui sert presque de nombril. Ce fruit s'engendre dans la fleur, d'où il tombe quand il est meur. Aprés qu'on l'a trempé dans l'eau de la mer, on le seche sur des clayes avec du feu, & c'est de là que de rouge il devient noir. Il ne croist qu'aux Moluques. En Latin *caryophyllon*, d'où le mot François est derivé.

GIROFLE'E s. f. Fleur qui se cultive dans les jardins, qui sent assez bon. Il y en a de simples & de doubles. Cette plante a des feuilles longues de mesme que celles de la barbe-bouc, charnues, grasses, courbes, & aboutissent en pointe. Elle a force petites tiges rondes, nouées, lisées, de la hauteur d'une coudée, au bout desquelles il y a une bouton qui est dentelé comme une scie, d'où sort sa fleur qui a l'odeur du girofle, d'où elle a pris son nom. Il y en a de safranées, de purpurines, de blanches, de couleur de chair, de panachées, &c. Quelques-uns appellent celles des jardins *œuillets*, & les *giroflées* sauvages *armoiries*. Quelques Medecins Modernes appellent cette plante *vetonicum couronné*. Matthiole. Nicod derive ce mot du Grec *gyrophyllos*, à cause que par le moyen de ses feuilles elle croist en rond.

GIRON. s. m. Espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Il se dit particulierement des femmes, & du tablier qu'elles portent, & sur tout quand elles sont assises. Elle a tousjours un enfant, un petit chien sur son *giron*. cette paysane a apporté des champignons plein son *giron*, pour dire, plein son tablier. Ce mot vient de ce que les habits longs s'eslargissant par enbas, & se retressissant par enhaut, forment vers la ceinture une espece de *giron*, d'Armoiries, ou de triangle, à l'endroit que les Latins appellent *gremium*. Les Italiens appellent encore *gheroni* les *girons* des habits: & c'est un proverbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches, va au *giron*, pour dire, que ce qui ne sert pas à un usage, peut servir a un autre. Du Cange asseure aussi, que ce mot a esté dit premierement des habits longs, estroits par enhaut, & large par enbas, ainsi nommez *ex eo quòd vestis giret, & circuli formam efficiat*.

GIRON, se dit figurément de l'Eglise, & on dit, qu'un Huguenot, un Apostat est revenu au *giron* de l'Eglise, pour dire, s'est converti, & a reconnu sa faute.

GIRON, en Architecture, est la largeur de la marche d'un escalier, ou le lieu ou on pose le pied. Il se dit particulierement des marches d'une vis d'escalier qui vont en tournant, & qui sont plus larges par un bout que par l'autre.

GIRON, ou *Guiron*. Terme de Blason. C'est une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier a vis, & qui finit au cœur de l'Escu. On voit des Escus qui ont six, huit, dix, douze, & jusqu'à seize *girons*, qui se joignent par leurs pointes à l'abysme de l'Escu. Ils sont alternativement de metail & de couleur.

GIRONNE', E'E. Terme de Blason, qui se dit d'un Escu divisé en plusieurs *girons*. Quand il est *gironné* de huit pieces, on l'appelle absolument *gironné*. D'autres l'appellent *party*, *couppé*, *tranché* & *taillé*, parce qu'il est fait par ces divisions de l'Escu, y ayant quatre girons qui forment un sautoir, & les quatre autres une croix. Quand il y a plus ou moins de girons, il en faut exprimer le nombre.

GIROUETTE. s. f. Plaque de fer blanc qui est mobile sur une queuë ou pivot, qu'on met sur les toits & les pavillons pour connoistre de quel costé le vent souffle. Ce mot vient de *gyrus* ou de *gyro*. Nicod. Quelques Auteurs l'ont appellée *ventilogium*, *quasi index venti*.

GIROUETTE, en termes de Marine, est une piece d'estoffe legere en guise de pavillon qu'on arbore sur le haut des masts, particulierement dans les petits bastiments.

GIROUETTE, se dit figurément en Morale d'une personne qui a la teste legere, qui n'a point de fermeté ni de constance dans ses resolutions. Il va comme une *girouette*, pour dire, Il tourne à tout vent.

GIS

GISANT, ANTE. adj. Qui est detenu au lit par maladie. J'ay veu nostre ami *gisant* en son lit, qui a bien la fievre.

On appelle dans les forests, Bois *gisant*, le bois abatu ou couppé, tandis qu'il est couché sur la terre.

GISANT. s. m. Piece de bois qui sert de brancard à un chariot ou à un tombereau, qui porte d'un bout sur l'aissieu de devant, & de l'autre sur celuy de derriere.

GISEMENT. s. m. Terme fort usité sur la mer, qui se dit de la situation des costes & parages de la mer les unes à l'égard des autres. Les Routiers marquent particulierement ces *gisements*: & ainsi on dit, que deux caps *gisent* entre eux Nord & Sud à la distance de dix lieuës, pour dire, que l'un est au Nord, & l'autre au Midi, & sont esloignez de dix lieuës.

GISTE. s. m. Lieu où l'on couche. Il ne se dit dans les villes que de celuy des pauvres gens ou vagabonds qui n'ont point de domicile, de lieu asseuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *giste*. On ne peut retenir les prisonniers pour le payement de leurs *gistes* & geolages.

GISTE, se dit, à l'égard des voyageurs, du lieu où ils doivent aller coucher. Sur la route d'Orleans il y a par tout de bons *gistes*, c'est à dire, de bonnes hostelleries. il faut arriver de bonne heure avant le coche pour retenir un bon *giste*. nous aurons de la peine a arriver au *giste*. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gistum*, pour signifier la mesme chose.

GISTE, en termes de Chasse, est le lieu où le lievre retourne toujours. Il faut attendre le lievre au *giste*.

On appelle aussi *giste*, le repaire des bestes sauvages.

A la boucherie on appelle le *giste*, le bas de la cuisse du bœuf qui se separe en trois parties, le bas de *giste*, la levée, & le *giste* à l'os. Dans le bas de *giste* il y a le morceau à la noix, semblable à la glande des esclanches de mouton, & ensuitte le derriere du *giste*.

On appelle aussi *giste*, la meule d'un moulin qui est immobile, & qui est au dessous de l'autre, qui tourne & escrase le grain.

GISTER. v. n. Coucher. Il faut gagner du temps pour aller *gister* en tel endroit.

GIV

GIVRE, ou *Guivre*, ou *Vuivre*, ou *Bisse*. s. f. Il ne se dit gueres qu'en termes de Blason, & signifie une grosse couleuvre ou serpent à la queuë ondée ou tortillée. Quand elle est en fasce, on l'appelle *rampante*. Le Duché de Milan a pour Armes une *givre* jettant un enfant nud par la gueule. Elles sont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, *issante* de gueules, & d'autres disent *marrissante*. L'origine de ces Armes est differemment expliquée par Alciat, Paul Jove, Petrarque, & autres Auteurs. On appelle aussi *givré*, ce qui est terminé ou fini en testes de *givres* ou serpents, comme une croix *givrée*. Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*; comme on a fait *gui* de *viscus*. D'autres le derivent du Latin *anguis*, & *vivre* de *vipera*.

GIVRE, ou *givril*. Glace qui vient aux arbres, qui fait mourir les chenilles & la vermine.

GLA

GLACE. s. f. Liqueur fixée, & arrestée par le froid, qui a perdu son mouvement. Les *glaces* ont empesché qu'on n'ait découvert les terres du Nord. il est agreable, mais dangereux de boire à la *glace*. Si on expose au Soleil de l'eau bouillie, & si on la couvre aprés, elle devient aussi froide que de la *glace*, comme on prouve par l'experience. Ce mot vient de *glacies*, ou de *glacia*, qu'on trouve dans les Gloses. Menage.

GLACE, se dit aussi des eaux calmes & unies. La mer estoit calme, & paroissoit comme une *glace*. ce bassin vient de source, & semble une *glace*. On appelle Estain de *glace*, le Bismuth. Voyez *Bismuth*, & *Alun*.

On appelle aussi *Glace* de miroir, une surface unie & polie, soit de verre, de cristal, ou de metail, qui reflechit la lumiere. On dit aussi des *glaces* de carrosses, qui sont des verres unis & transparens. Les Allemands appellent *glace*, toute sorte de verre, même celuy qui sert à boire.

GLACE, signifie figurément, Ce qui est froid ou inspire de la froideur. Cette femme a le cœur de *glace*, pour dire, qu'elle n'est point capable d'amour. L'abord de cet homme est tout de *glace*, c'est à dire, froid. Il se dit aussi du stile & des vers.

> Tout ce que ta plume trace,
> Robinet, a de la *glace*
> A faire trembler Juillet. dit Maynard.

On dit proverbialement d'un homme qui a le frisson, ou qui se meurt, qu'il est froid comme *glace*: qu'un homme est ferré à *glace*, pour dire, qu'il est fort & difficile à vaincre sur une matiere. Rompre la *glace*, pour dire, Vaincre les premieres difficultez. On doit estimer les Anciens, parce qu'ils ont rompu la *glace*, quand ils ont escrit des sciences.

GLACER. v. act. & quelquefois neut. Fixer les liqueurs par le froid, leur oster leur mouvement, leur fluidité par le moyen du froid. C'est la bise qui *glace* les rivieres. l'esprit de vin ne *glace* jamais.

On dit aussi, *Glacer* des fruits, pour dire, les servir avec de la glace. *Glacer* des confitures, pour dire, les faire d'une telle sorte qu'il y reste des morceaux de sucre candi glacé & luisant.

On dit en termes de Broderie, quand on veut ombrager un ouvrage d'or, ou d'argent, qu'on le *glace*, & l'émaille avec de la soye.

On dit figurément, qu'un homme a un esprit *glacé*, que la peur luy a *glacé* le sang dans les veines, pour dire, qu'il a l'esprit sterile, qui ne produit rien, qu'il a le corps immobile & sans mouvement. On dit aussi, que son entretien, que ses vers *glacent* les gens, pour dire, qu'ils sont extremement froids & peu réjouïssans.

GLACÉ, ÉE. part. & adj.

GLACÉ, se dit aussi de plusieurs choses polies & luisantes. Un taffetas *glacé*, pour dire, qui est bien lustré. des gens *glacez*, pour dire, lavez, citez & luisants. des marrons *glacez*. des confitures *glacées*, couvertes d'un sucre candi ou luisant. une tourte de massepain est *glacée*. des biscuits *glacez*.

GLACEUX, EUSE. adj. en termes de Joaillerie, se dit des pierreries qui ne sont pas tout à fait nettes, mais qui ont une espece de petit nuage qui les brouille, & qui empesche qu'elles ne soient tout à fait diaphanes.

GLACIAL, ALE. adj. Qui est toujours glacé. Il ne se dit que des Zones *Glaciales*, de la Mer *Glaciale*, qui sont vers les Poles & toujours glacées.

GLACIERE. subst. fem. Lieu sous terre & bien fermé, où on serre l'hyver de la glace pour la conserver jusqu'à l'esté. On doit l'invention des *glacieres* à Alexandre le Grand, si on en croit Chares de Mitilene.

GLACIS. s. m. Pente douce & insensible. Les allées de ce jardin sont en *glacis*.

En termes de Fortification, le *glacis*, ou autrement l'*esplanade*, est le parapet du corridor, dont la hauteur de six à sept pieds se perd dans la campagne par une pente insensible dans la longueur d'environ dix toises.

GLAÇON. s. m. Morceau de glace. Les *glaçons* de la riviere. les *glaçons* qui pendent au haut des goutieres & des toits. il est devenu froid comme un *glaçon*.

GLADIATEUR. subst. masc. qui se dit de ceux qui combattoient avec des espées nuës sur le theatre de Rome pour donner du plaisir au peuple. La cruauté des Payens se faisoit bien voir dans les spectacles des *Gladiateurs*.

On appelle en France *gladiateurs*, Ceux qui sont prompts à tirer l'espée en toutes sortes de querelles & d'occasions, & qui provoquent de gayeté de cœur les autres au combat.

GLAIRE. s. f. Humeur visqueuse & gluante qui ne se destache & ne se vuide qu'avec peine. Quand on vuide des *glaires* par les urines, c'est signe qu'on est en danger de la pierre. le blanc d'œuf est une *glaire* dont on fait quelquefois une colle fort deliée & luisante. Quelques-uns derivent ce mot de *clarum ovi*. Menage. D'autres le tirent de *glarea*. dont les Medecins se servent en la même signification.

GLAIRE, se dit aussi des chairs & des fruits qui n'ont pas une consistance ferme. Les amandes vertes n'ont au dedans que de la *glaire*. les veaux, les cochons nouveaux-nez ne sont pas bons à manger, ce n'est encore que de la *glaire*.

On appelle aussi *glaire*, une eau qui se trouve dans les diamants imparfaits, & qui ne commencent qu'à se former.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui est plein de glaires.

GLAISE. s. f. Terre grasse qui estant paistrie & cuitte sert à faire des tuiles, des briques, de la

poterie. On la nomme autrement *argille*, *terre à Potier*.

On s'en sert aussi pour faire des batardeaux, des bassins de fonteine, des chaussées d'estang, parce que l'eau ne peut passer à travers quand elle est bien foulée.

GLAISSER. v. act. Enduire ou couvrir de *glaise*. Le fonds de la fosse d'un privé doit estre *glaisé* de six pouces d'espaisseur avec bon courroy, & pavé à chaux & a ciment. Pasquier dit que ce mot vient de *galba* : c'estoit un vieux mot François qui signifioit *gras*, comme témoigne Suetone en parlant de l'Empereur Galba.

GLAIVE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois toute sorte d'arme trenchante, comme cousteau, espée, cimeterre, coutelas. On l'a dit même des lances.

Celuy qui frappera du *glaive*, perira par le *glaive*, dit J. C. en St. Matthieu. Ce mot vient du Latin *gladius*.

On appelle aussi, Puissance du *glaive*, le droit de vie & de mort qui n'est qu'en la main des Rois, ou des Juges auxquels ils la communiquent.

GLAIVE, se dit figurément en Morale. La *glaive* spirituel, pour dire, l'excommunication : le pouvoir qu'a l'Eglise sur les ames.

GLAND. s. m. Fruit du chesne, qui est fait en forme d'un noyau, presque semblable à celuy d'une aveline, sinon qu'il est de figure oblongue. Les habitans de Chio soustinrent un long siege, & ne vescurent que de *gland*. Les cochons nourris de *gland* ont le lard plus ferme & meilleur. Quelques-uns appelent aussi *gland*, le fruit du fau ou hestre, & celuy du liege, celuy de l'esculus, de l'yeuse, du phellodrys, &c., car *drys* en Grec signifie tout arbre qui porte *gland*, quoy que ces fruits soient pourtant differents en figure, & sur tout celuy du hestre. Le gobelet du *gland* est la petite tige par où il tient à l'arbre.

En termes de Blason, le *gland* s'appelle aussi *noix de chesne*, & il se represente toujours avec son gobelet & sa queuë qui tient sa noix attachée à l'arbre. Ce mot vient du Latin *glans*.

GLAND, est aussi un gros bouton couvert d'or, de soye, de laine, de fil, autour duquel on fait plusieurs ouvrages. Il sert pour attacher un collet, une chemise, pour servir d'ornement à des mouchoirs, à des carreaux à s'agenouiller, à des carrosses & harnois.

GLAND, en termes de Medecine, est le bout de la verge couverte par le prepuce.

GLANDÉ, ÉE, est un terme d'Armoiries. Untel portoit d'or au chesne *glandé* de sinople.

On dit aussi au Manege, qu'un cheval est *glandé*, lors qu'il a les glandes enflées & pleines de gourmes.

GLANDÉE. s. f. Abondance de gland ; la recolte du gland. On a vendu cette année 500. escus la *glandée* de cette forest.

GLANDE, ou *Glandule*. subst. fem. Terme de Medecine. C'est une chair molle, spongieuse & grasse, qui sert à conserver & à affermir la separation des vaisseaux, à boire les humeurs superfluës, & à en humecter d'autres. Ainsi une tumeur dans l'aine, dans la gorge, est une maladie ou alteration d'une *glande* qui est enflée. Il y a une infinité de *glandules* dans le corps, & par tout où il y a des divisions ou departemens de rameaux il y a des *glandes* pour leur servir comme d'un coussin mollet. Thomas VVarton Anglois a le premier descouvert que les *glandes* sont composées de veines, de nerfs, d'arteres & de vaisseaux lymphatiques, & nous a appris qu'elles ont une correspondance avec les nerfs, au service desquels elles sont particulierement employées ; au lieu que les Anciens ont creu qu'elles ne servoient que comme d'un coussinet pour appuyer les parties voisines, ou d'esponge pour en attirer les humiditez superfluës. Voyez le Traitté qu'il a fait de l'usage des *glandes*, qu'il intitule *Adenographie*. On pretend que VVillis a decouvert les *glandules* de l'estomac : mais Theodore Janson pretend qu'elles ont esté connuës de Galien. On pretend aussi que Pejerus avoit decouvert les *glandules* des intestins : mais le même Janson pretend qu'elles n'ont pas eschapé aux yeux d'Hypocrate & de Galien. Le pancreas est une grosse *glande* qui est à la division de la veine-porte, le thimus ou fagoüe en la separation de la veine-cave. Hyppocrate met les rognons au rang des *glandules*. Dans le destroit du gosier qu'on appelle *isthmos*, il y a deux *glandules* qu'on appelle *amygdales*. Au col de la vessie il y en a qu'on nomme *prostates*. Au dessous des oreilles il y en a qu'on nomme *parotides*; & parce qu'elles servent aussi a boire la pituite & serosité des humeurs superflues, on les appelle *emonctoires*.

La *glande* pineale où Mr. Descartes met le principal siege de l'ame, est une *glande* qui est dans le cerveau, faite en forme de pomme de pin : c'est pourquoy on la nomme *conus*, *conoïdes* & *conarium*. Ce mot vient de *glans*, parce qu'elle a quelque ressemblance avec le *gland*.

GLANDULEUX. adj. m. Composé de glandes. Les corps *glanduleux* sont des especes de glandes, qui ont des veines & des arteres, & qui ont quelque action. Les mammelles sont des corps *glanduleux*. Galien met les testicules entre les corps *glanduleux*.

GLANE. subst. fem. Petit bouquet d'espics espars & negligez dans un champ, que les pauvres gens ramassent aprés qu'on a moissonné & lié les gerbes.

On dit en proverbe, Il y a encore assez de champ pour faire *glane*, pour dire, qu'il reste encore assez de profit ou de travail à faire pour les autres dans une affaire, dans une science.

GLANE, en termes de Jardinier, est une longue botte d'oignons attachez sur de la paille & un eschalas. Le peuple de Paris dit *glene*.

GLANER. v. act. Ramasser les espics esgarez, & negligez dans un champ moissonné. Ruth estoit venuë pour *glaner*, quand Boos l'espousa. Ce mot vient *à glandibus colligendis*, d'où l'on a estendu la signification aux espics de bled.

GLANER, signifie figurément, Faire un petit gain dans une affaire, aprés que d'autres y en ont fait de tres-grands. Les premiers Fermiers ont eu toute la graisse de cette affaire, il n'y a qu'à *glaner* pour ceux qui viendront aprés eux.

GLANÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GLANEUR, EUSE. s. m. & f. Celuy ou celle qui glane. Les *glaneurs* ne viennent qu'aprés que les gerbes sont liées.

GLAPIR. v. n. Faire un cri dont le son est aigu & perçant, comme font les petits chiens & les renards. Le dessus de ce concert ne vaut rien, au lieu de chanter, il *glapit*. Ce mot vient de l'Allemand *Klappern*, signifiant la même chose.

GLAPISSEMENT. s. m. Le cri des renards, ou des petits chiens, ou des personnes qui ont la voix trop aiguë.

GLAS. s. m. Son de cloche qu'on tinte, lors qu'une personne vient d'expirer, ou agonize, pour advertir qu'on prie Dieu pour elle. Menage pretend que ce mot vient de *lessus* Latin. Quelques autres le derivent de *Classicum*, que du Cange dit

avoir signifié autrefois le son de toutes les cloches d'un clocher qu'on sonnoit ensemble ; & que Joannes de Janua dit avoir signifié principalement le son de plusieurs instruments qu'on touchoit ensemble, soit que ce fussent des trompettes, ou des cors, à la guerre & à la chasse, ou que ce fut des cloches. Quoy qu'il en soit, *glas* est un vieux mot François : car on disoit autrefois : Sonner à *glas*, par opposition à Sonner à *carillon*. On disoit aussi un grand *glas* de chiens, pour dire, un grand bruit de chiens, d'où apparemment est venu le mot de *glapir*.

GLATERON. Voy *Glouteron*.

GLAUCOMA. subst. masc. Terme de Medecine. C'est une maladie des yeux, qui arrive lors que l'humeur cristaline se change en couleur verdoyante ou azurée: car alors ceux qui ont cette maladie n'apperçoivent aucune lumiere.

GLAYEUL. s. m. Herbe qu'on nomme autrement *Flambe*. Il y en a de jaune de riviere, ou de marais. Elle est pourtant plus petite & plus estroitte que la flambe, & pointuë comme une espée, pleine de nerfs & de veines. Ses fleurs sont rangées en un bel ordre. Sa graine est ronde, & sa racine double. Matthiole l'appelle *l'herbe des bleds*, parce qu'elle y croist de la hauteur d'une coudée sur une tige pleine de jus. Il y a aussi un *glayeül* sauvage, qu'on appelle *Spatula fœtida*, à cause qu'il est puant. Ce mot vient de *gladiolus*. Nicod. On l'appelle aussi *Iris*.

GLE.

GLEBE. subst. fem. Terme de Chymie. Motte de terre qui enferme quelque metail ou mineral. On apporte les *glebes* aux forges pour les laver, les espurer, & puis les fondre.

GLEBE, en termes de Jurisprudence & de Coustume, c'est le sol de l'heritage que l'on possede. Les Esclaves estoient autrefois attachez à la *glebe*, on les vendoit avec le fonds. quelques gens de main morte sont attachez à la *glebe*, ne peuvent aller demeurer ailleurs sans perdre leur fonds.

GLI

GLISSADE. subst. fem. Mouvement prompt que l'on fait sur de la glace, ou sur quelque autre chose fort unie. Les Hollandois avec des patins font des *glissades* d'une lieuë en peu de moments.

GLISSANT, ANTE. adj. Lieu où on fait des glissades. C'est un pas *glissant*, qui se dit tant au propre qu'au figuré.

GLISSEMENT. s. m. Terme de Physique. Les corps ne sont liquides que par le *glissement* continuel de leurs parties les unes sur les autres.

GLISSER. v. n. Se mouvoir promptement sur de la glace, ou sur quelque chose de gras ou d'uni. Le pied *glisse* aisément sur le pavé gras, sur du bois mouillé, sur des planchers frottez & cirez. Ce mot vient de *glace*, parce qu'elle sert à *glisser*. Quelques-uns le derivent du Grec *glischros*, qui signifie *lubricus*, ou *glissant*. Menage.

On le dit aussi de plusieurs choses qui s'eschappent & se coulent aisément & par surprise. Cette anguille a *glissé* & luy a eschappé des mains. le pied de cette echelle a *glissé*. ce verre, ce cousteau ont *glissé* de dessus cette table qui estoit en pente.

GLISSER, à l'actif, signifie, Fourrer adroitement quelque chose dans une autre sans qu'on s'en apperçoive. Ce coupeur de bourse a *glissé* la main dans ma poche, & puis s'est *glissé* dans la foule, & s'est sauvé.

GLISSER, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, Eviter, ou passer legerement sur quelque chose. Un Orateur *glisse* sur les actions de celuy qu'il loue, quand elles peuvent estre un peu blaimées. ce poinct de la cause estoit un peu delicat, il a *glissé* dessus.

GLISSER, signifie aussi, Inserer, insinuer adroitement. Il a *glissé* un passage, une autorité, un trait de loüange, de satyre dans son discours. on a *glissé* une clause dans ce contract qui fait grand tort au vendeur. il s'est *glissé* beaucoup de fausses opinions & d'erreurs populaires dans les livres des Philosophes.

On dit proverbialement, C'est à vous à *glisser*, quand plusieurs personnes sont engagées dans quelque affaire, dans quelque travail, dans quelque peril, & que les autres y ont desja passé & fait leur devoir.

GLISSÉ, ÉE. part. & adj.

GLISSOIRE. s. f. Lieu où on glisse par divertissement, & qu'on unit exprés pour cela.

GLO

GLOBE. subst. masc. Corps solide compris sous une seule superficie, qui a un point au milieu, duquel si on tire des lignes à ses extremitez, elles sont égales. La terre & l'eau ne sont qu'un *globe*. les Planetes ont des *globes* solides & esclairez. le *globe* du monde roule sur son axe, dont les extremitez sont les deux poles. Ce mot vient du Latin *globus*.

On appelle *Globe celeste*, & *Globe terrestre*, deux instruments de Mathematique où sont decrits en l'un les diverses regions de la terre, & en l'autre les estoiles fixes du Firmament, contenuës en 48. Asterismes ou Constellations. Ils sont soustenus de deux cercles, dont l'un marque l'Horison, & l'autre le Meridien, avec un petit cercle polaire qu'on nomme *gnomon*. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliotheques.

On dit figurément & poëtiquement, que deux beaux yeux sont deux *globes* de feu. On dit aussi d'un beau sein, qu'il porte deux *globes* d'yvoire.

GLOBE, en termes de Pyrotecnie, se dit de toutes sortes de corps où on a enfermé de la poudre pour faire des feux artificiels de quelque figure & qualité qu'ils soient. On a veu même dans les magasins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme cubique ou parallelepipede. Voyez Casimir en sa Pyrotecnie.

GLOBULE. s. m. Petit corps spherique, ou ayant figure de globe. Le mercure espanché se forme toujours en *globules* ou petits corps ronds.

GLOIRE. subst. fem. Majesté de Dieu, la veuë de sa puissance, de sa grandeur infinie. Les yeux mortels ne peuvent voir Dieu dans sa *gloire*. Dieu a paru dans sa *gloire* sur le mont de Tabor. les Bienheureux voyent Dieu dans sa *gloire* & face à face, la *gloire* éternelle. Dieu viendra dans sa *gloire* juger les vivants & les morts.

Il y a cette difference entre *loüange*, & *gloire*, que la *loüange* se donne par les particuliers, & la *gloire* par le general du monde.

On appelle en termes de Peinture & d'Opera une *gloire*, un lieu fort esclairé, une representation imparfaite de la *gloire* celeste. Mignard a peint au Val de Grace une *gloire*.

GLOIRE, se dit aussi de l'honneur qu'on rend à Dieu, des loüanges qui luy sont deuës. Dieu est jaloux de sa *gloire* : il a dit, Je ne donneray ma *gloire* à personne. *Gloire* soit au Pere, au Fils, & au St. Esprit.

On tient que ce fut le Pape Damase qui dans l'année 368. ordonna qu'à la fin de chaque Pseaume on

on chanteroit le *Gloria Patri*, quoy que Baronius croye que cela estoit en usage du temps des Apostres.

GLOIRE, se dit par pur emprunt & par participation, de l'honneur mondain, de la loüange qu'on donne au merite, au sçavoir & à la vertu des hommes. La *gloire* du monde n'est qu'une fumée. ce Triomphateur est revenu comblé, tout couvert de *gloire*. cet ouvrage a acquis beaucoup de *gloire* à son Auteur. ce Prince a tiré beaucoup de *gloire* de cette action de clemence, de justice.

GLOIRE, signifie quelquefois, Orgueuil, presomption, bonne opinion qu'on a de soy-méme. Ce Noble a une sotte *gloire* qui empéche qu'on ne le frequente. ce qui gaste bien des Auteurs, c'est la vaine *gloire*.

On dit, qu'un homme fait *gloire* d'une chose, lors qu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme fait *gloire* de sa Noblesse. cet autre fait *gloire* d'estre parvenu aux grands employs malgré sa basse naissance. un infame fait *gloire* de son vice.

GLORIEUX, EUSE. adj. Qui est dans la gloire celeste, qui joüit de la beatitude éternelle. La *glorieuse* Vierge Marie. les corps *glorieux* ne sont plus sujets aux infirmitez humaines.

GLORIEUX, est aussi celuy qui a acquis de la gloire par son merite, par son sçavoir, par sa vertu, ou de ce qui donne de la gloire. Le Roy a fait plusieurs actions *glorieuses*. cet Auteur est bien *glorieux* d'avoir fait un si bel Ouvrage. Il est mort au lict d'honneur, d'une mort *glorieuse*, d'une blessure *glorieuse*.

GLORIEUX, se dit aussi d'un orgueilleux, d'un homme qui a trop de vanité. En ce sens on dit proverbialement, qu'il fait bon battre *glorieux*, car il ne s'en vante pas.

GLORIEUSEMENT. adv. D'une maniere glorieuse. Il s'est tiré *glorieusement* de cette bataille.

GLORIFICATION. subst. fem. qui ne se dit que de l'élevation à la gloire éternelle que Dieu accorde à ses esleus aprés leur mort.

GLORIFIER. v. act. Admettre à la beatitude éternelle. Dieu *glorifie* ses esleus aprés leur mort.

GLORIFIER, signifie aussi, Honorer, donner de la loüange, soit à Dieu, soit aux hommes. Il faut *glorifier* Dieu incessamment. Les gens de bien qui sont dans les grandes charges meritent d'estre *glorifiez*.

GLORIFIER, avec le pronom personnel, signifie, Se vanter, tirer vanité de quelque chose. Il se *glorifie* de ses ancestres, de son bien, de son esprit. tous les biens de ce monde ne meritent pas qu'on s'en *glorifie*.

GLORIFIÉ, ÉE. part. & adj.

GLOSE. s. f. Interpretation ou traduction qu'on fait de mot à mot d'un Auteur en une autre Langue. Les escoliers ont besoin d'une *glose* interlinaire pour entendre Ciceron, Virgile, Juvenal, &c.

GLOSE, est aussi un Commentaire qu'on fait en la méme, ou en une autre Langue pour expliquer plus au long & plus intelligiblement le texte d'un Auteur. La *Glose* de la Bible, qu'on appelle *Glose ordinaire*, a esté faite par Nicolas de Lira en six Volumes. Les *Gloses* du Droit sont les Commentaires marginaux d'Accurse, sur quoy Rabelais a dit que c'*estoit une belle robbe bordée de merde*, c'est à dire, que le texte est excellent, & que la *glose* ne vaut rien.

On dit en ce sens proverbialement d'un meschant Commentaire, que c'est de la *glose* d'Orleans, plus obscure que le texte.

GLOSE, se dit aussi de certaines critiques ou additions qu'on fait sur les évenements & les histoires du monde. Il est vray que ses amis racontent l'affaire comme cela, mais la *glose* adjoûte que &c.

GLOSE, est aussi une espece de Poësie faite à l'imitation des Espagnols, comme une espece de Commentaire ou de Parodie d'une piece d'un autre Auteur, dont on repete un vers à la fin de chaque Quatrain ou Strophe qu'on fait contre luy. Il y en a des exemples dans les Poësies de Sarrasin.

GLOSER. v. act. Mettre de la glose sur un Auteur, sur des feuilles de College.

GLOSER, signifie aussi, Commenter. Plusieurs Auteurs ont *glosé* la Bible.

GLOSER, signifie encore, Adjouter quelque chose à une histoire qu'on raconte, l'expliquer à sa fantaisie, & d'ordinaire en mauvaise part, la critiquer. Il ne faut point donner à *gloser* sur ses actions.

GLOSÉ, ÉE. part. & adj.

GLOSEUR. subst. masc. Critique qui censure les actions des autres. Il se fait peu de chose qui soient à l'espreuve des *gloseurs*, des gens qui trouvent à reprendre sur tout.

GLOSSAIRE. s. m. Dictionaire servant à l'explication des mots obscurs ou barbares d'une langue corrompuë. Le *Glossaire* de Spelmanus est appellé *Latino-barbarum*, & est un sçavant ouvrage, quoyque cet Auteur n'ait commencé à estudier qu'à 50. ans.

Le *Glossaire* de Mr. du Cange en trois volumes est un travail merveilleux, & plein d'une érudition extraordinaire. Le *Glossaire* de Lindembrox sur les Loix de Charlemagne & de Loüis le Debonnaire. Il y en a un de François Pithou sur la Loy Salique. Henry Spelman Anglois en a publié un en 1626. sous le nom d'*Archeologue*.

GLOSSATEUR. s. m. Auteur qui a glosé quelque livre. Les *Glossateurs* de la Bible.

GLOSSOCOME. s. m. Terme de Mechaniques, est un nom que Geron donne à une machine composée de plusieurs roües dentées, garnies de leurs pignons, qui sert à eslever de grands fardeaux. Voyez en les figures dans le 8. livre de Pappus, & dans l'*Apiarium* de Bettinus.

GLOSSOCOME, est aussi un instrument de Chirurgie, ou espece de ferrement & machine qui sert à remettre des membres disloquez.

GLOTTE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une fente qui est au devant du gosier; laquelle sert à former la voix des animaux. Ce mot est Grec, & signifie *langue* ou *languette*.

GLOUGLOU. s. m. Terme burlesque, qui ne se met que dans les chansons bachiques, pour signifier le bruit que fait le vin en sortant d'une bouteille: ce n'est pas que toutes les autres liqueurs ne fassent le méme bruit. Ce mot vient de *gluttus*, qui signifie la partie du col par où passent les viandes: ou plustost il a esté fait par onomatopée du son de la liqueur qui passe au travers d'un canal estroit. Menage.

GLOUSSEMENT. s. m. Bruit sourd que font les poules prestes à couver.

GLOUSSER. v. n. qui se dit des poules qui veulent couver, ou qui ont des poussins. Ce mot vient du Latin *glocire*, qui se trouve dans Festus pour signifier la méme chose.

GLOUSSER, se dit par extension, des personnes qui sentent quelque douleur ou incommodité, ou qui s'en plaignent sourdement. On ne sçait ce qu'a cette fille, mais elle *glousse* toûjours.

GLOUTERON. s. m. Herbe portant de petits boutons barbus qui s'attachent aux passans. Cette plante a plusieurs petites branches rudes & quarrées. Ses feuilles ressemblent à celles d'arro-

ches, & ont le goust du cresson alenois. Elles sont disposées par intervalles, & environnent en rondeur ses branches, comme on voit en la garance; & sont semblables aussi à la courge, quoy que plus grandes, plus velues, plus noires & plus espaisses. Matthiole dit qu'il n'y a point d'herbe qui ait la feuille plus grande que celle-cy. Sa tige est blancheastre, sa racine noire au dehors, & blanche au dedans. Elle croist par tout, & principalement parmi les lentilles. Sa fleur est blanche. Son fruit est comme une grande olive, & est rond & espineux comme celuy du plane. Sa graine est dure, ronde, creuse, blanche, & faite comme un nombril & herissonnee, laquelle s'attache aux vestements. Les Italiens l'appellent *speronella*, parce qu'elle a ses feuilles disposées en estoiles comme une molette d'esperon. En Latin *lappa minor*, *lappa inversa*, ou *xanthion*, ou *philantropos*, *aparine*, *aspergula*, *personata*. On l'appelle aussi *grateron*, *gloteron*, *grappelle*, & *bardane*.

GLOUTON, ONNE. adj. Goulu, gourmand, qui mange avec avidité, qui engloutit. Le brochet est fort *glouton*. les loups sont *gloutons*. Ce mot vient du Latin *glutto*. Nicod. Il vient plustost de *Glouft*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *gourmand*: ou du Latin *glutire*, *engloutir*, *avaller*.

C'estoit aussi autrefois une injure qu'on disoit par raillerie. un faux *glouton*. Ce failli *glouton* d'Arnaldus. Voiture.

GLOUTONNEMENT. adv. D'une maniere gloutonne. Il n'y a rien de si degoustant que de voir manger *gloutonnement*.

GLOUTONNIE. s. f. Avidité de manger. La *gloutonnie* est un des sept pechez capitaux.

GLU

GLU. subst. fem. Composition visqueuse qu'on fait pour prendre les oiseaux, & pour enduire les seps de vigne, afin de les garentir des chenilles. Elle se fait avec les escorces du bois de houx qu'on luy oste dans le temps de la seve, lesquelles aprés avoir esté bien battuës dans un mortier, & mises pendant quelques jours à pourrir dans la terre, on lave & on paistrit en eau courante, & elles laissent cette matiere gluante & verdastre qu'on appelle *glu*. On en fait aussi du gui de chesne. (Voyez *gui*) & avec des racines de viorne. En Surie on en fait avec des prunes de Sebesten. Ce mot vient de *gluten*, ou de *glus* qu'on trouve dans les Auteurs Latins. Voyez Menage.

On appelle aussi *glu*, certaine humeur qui vient sur l'escorce des arbres, qui se seche au soleil, & fait comme des poireaux. La *glu* de cerisier & de prunier est ce qu'on appelle la *gomme Arabique*, qui entre en la composition de l'encre.

GLU, se dit figurément de tout ce qui prend ou peut attacher quelqu'un: tesmoins ces jolis vers de Scarron.

> Ce n'est que maroquin perdu,
> Que les livres que l'on dedie,
> Depuis que Montauron mendie,
> Montauron dont le quart d'escu
> S'attrapoit si bien à la *glu*
> De l'Ode & de la Comedie.

GLUANT, ANTE. adj. Ce qui est visqueux & tenace, qui s'attache aux mains, aux habits. La poix, la gomme, sont choses *gluantes*. les limaçons ont une bave *gluante* avec quoy ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

GLUAU. s. m. Branche menuë enduitte de glu, qui sert à prendre les oiseaux.

GLUER. Mot de peu d'usage, qui se dit en parlant des choses visqueuses qui s'attachent aux mains, aux habits, comme fait la glu. Il a aussi quelque usage au figuré, en parlant de l'attache ou de l'engagement qu'on a pour quelque chose, ou dans quelque affaire.

GLUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GLUY. s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les granges & les maisons de paysans en plusieurs Provinces. Il faut douze nombres de *gluy* pour reparer la couverture de cette bergerie, c'est à dire, douze douzaines de gerbes de cette paille. On se sert aussi de *gluy* pour lier les gerbes dans la moisson. Ce mot vient, selon Joannes de Janua, de *gelima*, mot de la basse Latinité, qui a signifié une *gerbe*, *à genu*, & *ligo*, *quæ genibus manibusque ligatur*, ou du Flamand *gheluys*, qui signifie une *botte de paille*.

GNO

GNOMON. subst. masc. est le stile qu'on met sur les cadrans pour marquer les heures.

GNOMON, signifie aussi, Cette petite aiguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cercle polaire sur le meridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe.

GNOMONIQUE. subst. fem. Science qui fait partie des Mathematiques. Elle enseigne à faire toutes sortes de cadrans au soleil & à lune, pour connoistre les heures par le moyen des ombres, & d'un *gnomon* ou stile qui les marque. On y descrit tous les autres cercles de la sphere, si on veut. Clavius a fait un livre in folio de la *Gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on peut sçavoir sur les cadrans. Sebastien Munster a fait un Traitté fort joli de la *Gnomonique*. On a aussi escrit de la *Gnomonique* speculaire, qui enseigne l'art de faire des cadrans qui marquent l'heure par la reflexion de la lumiere sur toutes sortes de surfaces.

GOB

GOBE. s. f. C'est un morceau empoisonné que les bergers sement dans les champs où les moutons de ceux à qui ils veulent du mal viennent paistre, & c'est ce qui fait croire que les moutons sont ensorcelez. Les Chasseurs se servent aussi de *gobes* pour faire mourir les bestes puantes, comme les renards & autres. La noix vomique est une *gobe* pour les chiens, qui les fait mourir.

GOBELET. s. m. Tasse qui sert à boire, qui est ordinairement de figure ronde, & sans pieds ni anses. Ce mot vient de *cupa*, selon Menage aprés Saumaise. Bude le derive du Grec *cypellon*, comme qui diroit *cupelet*; d'autres de *gob* mot Bas-Breton.

Chef de *gobelet* chez le Roy, c'est celuy qui donne à boire au Roy; & le *gobelet* est le lieu, où l'on fournit le pain, le vin, le fruit pour le Roy: ce qu'on nomme ailleurs la *sommelerie*.

Joüer des *gobelets*, c'est, Faire plusieurs tours de passe-passe & de subtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal est d'avoir trois *gobelets* de fer blanc, par lesquels ils font passer subtilement quelques petites balles ou boutons.

On appelle figurément, un joueur de *gobelets*, tout homme qui employe la ruse & l'artifice pour tromper en toutes sortes d'affaires.

GOBELET, se dit aussi de cette petite tige qui tient plusieurs fruits attachez aux arbres, comme le

gland, la fayne, les noisettes, parce qu'elle represente une petite couppe ou bassinet : on le dit aussi de plusieurs fleurs qui ont cette figure. En Latin *ranunculus*.

GOBELIN. s. m. Esprit ou Demon familier qu'on dit se divertir, & rendre quelques services dans les maisons, comme de panser & estriller les chevaux, &c.

GOBELINS. s. m. est un lieu à Paris où l'on fait plusieurs teintures, & sur tout de l'escarlatte, à cause qu'on dit que la riviere de Biévre qui y passe y est fort propre, & qui depuis cet endroit-là s'appelle *des Gobelins*. Cela sert à entendre ces vers de Regnier :

> Il faisoit un noir brun d'aussi bonne teinture
> Que jamais on en vit sortir des *Gobelins*.

St. Amant a dit aussi du Tibre :

> Vous qui comble de trois moulins,
> N'oseriez attaquer en guerre
> La riviere des *Gobelins*.

L'Hostel des *Gobelins* est aussi le lieu des Manufactures Royales à Paris. Les tapisseries les plus estimées sont celles des *Gobelins*. Ce nom est venu d'un nommé *Gobelin* qui y establit le premier la teinture en escarlate & qui fit bastir une maison qu'on appella *la folie Gobelin*. Menage.

GOBELOTER, ou *Goubeloter*. v. n. Boire souvent & à petits coups. Il ne se dit qu'en mauvaise part des gens de debauche ou de basse condition, qui sont long-temps à beuvoter devant & aprés le repas.

GOBER. v. act. Terme populaire, qui signifie, Avaller tout d'un coup. Il a *gobé* ce verre de vin sans le savourer. Ce mot vient de *cupare*.

GOBER, signifie figurément, Croire de leger & sans y faire de reflexion. On luy a conté une histoire faite à plaisir, il a *gobé* cela comme si elle eust esté vraye.

On dit proverbialement, qu'on a laissé un homme *gober* des mouches, quand on l'a laissé long-temps attendre en quelque lieu où il n'avoit rien à faire.

GOBERGE. subst. fem. Outil d'artisan qui est fait d'une perche couppée de longueur selon la distance du plancher & de l'establi. Il sert à tenir ferme la besogne fraischement collée & assemblée jusqu'à ce qu'elle soit seche. Quand on travaille en menuiserie, ou marqueterie, on met l'ouvrage sous la *goberge*.

GOBERGER. v. n. Terme bas & populaire, qui signifie, Se resjouir, se mocquer. ce Libertin se *goberge*, se mocque de ce qu'on luy dit.

GOBET. subst. masc. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase, Prendre un homme au *gobet*, pour dire, au gosier, au collet, l'emprisonner.

GOBET, en termes de Fauconnerie, se dit d'une maniere de chasser ou voler les perdrix avec l'autour ou l'esprevier.

GOD

GODELUREAU. subst. masc. Jeune fanfaron, glorieux, pimpant & coquet qui se pique de galanterie, de bonne fortune auprés des femmes, qui est toûjours bien propre & bien mis sans avoir d'autres perfections. Les vieux maris ont sujet d'estre jaloux de ces *godelureaux* qui viennent cajoller leurs femmes.

GODENOT. s. m. Petite figure ou marionnette dont se servent les Charlatans pour amuser le peuple.

GODENOT, se dit aussi par derision des personnes laides & malfaites, des figures mal taillées ou desseignées. Cet hypocrite a un vray visage de *godenot*. Ce curieux a beaucoup de bronzes & de statues dans son cabinet, mais ce ne sont que des *godenots*. On a dit d'Enée en burlesque, qu'il avoit emporté son pere & ses *godenots*, pour dire, les idoles de ses faux Dieux.

GODET. s. m. Petit vaisseau rond dont on se servoit autrefois pour boire : c'est la même chose que *gobelet*. Sur ce mot Des Accords rapporte ce plaisant rebus, *Natura diverso gaudet Nature a dit verse au godet*. Ce mot vient de *guttetus*, diminutif de *guttus*, vieux mot Latin signifiant une *aiguiere* Menage. On a dit en la basse Latinité *godetus*.

GODET, se dit aussi des vaisseaux qui sont sur les roues hydrauliques qui puisent l'eau pour l'eslever. On vuide des bastardeaux avec des roues à *godets*.

GODET, se dit aussi des petits vaisseaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

GODET, se dit aussi des petits canaux par où les Fondeurs font couler le metal fondu dans les moules. On le dit aussi des ouvertures par où on fait couler le mortier dans des joints de pierre.

GODIVEAU. s. m. Espece de pasté qui se fait de veau haché & d'andouillettes avec plusieurs autres ingrediens & ragousts, comme asperges, culs d'artichaux, palais de bœuf, jaune d'œufs, champignons, &c. Les pastez de *godiveau* sont des desjunez d'escoliers. Borel derive ce mot de *godebillaux*, qui sont, selon Rabelais, de grosses trippes de bœuf gras dont on faisoit autrefois ces pastez.

GODRON. s. m. Pli en rond qu'on fait sur des manchettes empesées, & qu'on faisoit autrefois sur les fraises. On en a fait encore sur quelques estoffes avec des fers, & sur certains habits.

GODRONS, se dit aussi des ornements d'Architecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs.

GODRONNER. v. act. Faire des godrons à des manchettes, à du linge de table, à des estoffes, &c.

GODRONNÉ, ÉE. part.

GOE

GOES, ou *Gouet*. s. m. Espece de gros raisin blanc qui lasche le ventre. Il vient souvent sur des treilles, & on l'appelle du *verjus meur*. Quand il est pressé avant sa maturité, c'est ce qu'on appelle du *verjus*. En Latin *uva rabuscula*. Ce mot est pur Celtique ou Bas-Breton, & signifie *sauvage*.

GOF

GOFFE. adj. m. & f. Malfait, mal basti. Il se dit tant des personnes que des habits. Ce mot vient de l'Italien *goffo*, qui signifie la même chose ; & est derivé de *gufa*, vieux Latin qui signifioit une espece d'habillement ou de manteau fort gros & tout velu. Menage.

GOFFEMENT. adv. D'une maniere goffe & malpropre.

GOG.

GOGAILLE. s. f. Grande chere avec bruit & resjouïssance. Quand les maistres sont absens, les valets font *gogaille* dans la maison.

A GOGO. adv. qui se dit en parlant des choses plaisantes & agreables qu'on a en abondance. Les gens riches vivent *à gogo*. il a de l'argent *à gogo*, tout son saoul. Ce mot est derivé de *gaudium*, d'où on a dit *godir*, ou *gaudir*.

GOGUE. s. f. Vieux terme de cuisine qui se disoit d'un ragoust ou farce d'herbes, de lard, d'œufs, fromage, espices & sang frais de mouton, cuit dans la panse du mouton.

GOGUES, au plur. signifioit autrefois, Plaisanterie, joyeuseté. Il estoit dans ses *gogues*.

GOGUELU, UE. adj. Qui a du bien, qui est à son aise; ce qui le rend glorieux ou insolent. Ce mot est populaire, duquel on a fait d'abord *goguelureaux*, & depuis *godelureau*. selon Bovillus, il signifie *Avide de gloire*. selon Borel, il signifie un homme qui a double menton, & qui est fort gras.

GOGUENARD, ARDE. adj. Qui est plaisant, qui a coustume de dire des mots pour rire.

GOGUENARDER. v. n. Railler, plaisanter, dire des mots pour rire.

GOGUETTES. s. f. plur. Plaisanteries, propos pour rire. Cet homme estoit en bonne humeur, en ses *goguettes*. il contoit *goguettes*, des sornettes. On dit aussi, Il estoit en ses *gogues*.

On dit proverbialement, qu'on chante *goguettes* à quelqu'un, quand on luy dit des injures.

GOI

GOINFRE. s. m. Goulu, gourmand, qui ne se plaist qu'à faire bonne chere, à la table. On dit aussi à l'adjectif, une chanson *goinfre*, une humeur *goinfre*, un repas *goinfre*, pour dire, sans ceremonie, sans preparation.

GOINFRER. v. n. Faire des actions de goinfre, des desbauches de table sans propreté, sans preparation.

GOINFRERIE. subst. fem. Repas ou desbauche de goinfre.

GOITRE, ou *Gouetron*, ou *Gouetre* s. f. Enflure fort grosse qui vient à la gorge. Les habitans des Alpes sont sujets aux *goitres*, à cause des neiges fondues qui rendent les eaux qu'ils boivent mal saines. On l'appelle en Medecine *bronchocele*, & chez les Latins *hernia gutturis*.

GOITREUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux goitres. Ce mot vient de *guttur*. D'où on a fait *gutteria* & *gutturosus*, selon Menage aprés Spelmannus & Vossius.

GOL

GOLFE. s. m. Estenduë de mer qui entre dans les terres. Le *Golfe* de Mexique. le *Golfe* de Venise, ou Adriatique. la mer est plus dangereuse vers ses *golfes*, à cause des courans qui sont serrez par les rivages. Le *Golfe* de Lyon est appellé *mare leonis*, à cause qu'en ce Golfe-là, la mer est furieuse comme un lion par les frequentes tempestes qui surviennent. Ce mot vient de l'Italien *golfo*, derivé du Grec *colpos*, ou *colfos*, qui est aussi l'origine du mot *gouffre*. Menage. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *culfum* ou *Gulphus* en la même signification.

GOM

GOMME. s. f. Suc visqueux qui sort des arbres & qui est different suivant leurs especes. La glu de cerisier, de prunier est ce qui fait la *gomme* Arabique. L'encens est une *gomme* aromatique. La *gomme* gute fait une couleur jaune qui sert à peindre en miniature. Les *gommes* sont differentes des resines : celles-là se dissolvent dans l'eau, & celles-cy dans l'esprit du vin. Ce mot vient du Latin *gummi*, du Grec *kommi*, qui signifie la même chose.

GOMMER. verb. act. Enduire avec de la gomme. Des rubans *gommés* sont de moindre prix que les autres. on gomme les cheveux avec des pepins de coin.

GOMMEUX, EUSE. adj. Qui jette de la gomme. Il y a un grand nombre d'arbres *gommeux* & resineux.

GOMPHOSE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une espece de jointure des os, lors qu'ils sont emboestés l'un dans l'autre, & immobiles, comme sont les dents dans les maschoires. Ce mot vient du Grec *gomphosis*, de *gomphos*, *clavus*, un *clou*. *Gomphosis*, *coagmentatio*, *coagmentum*.

GON

GOND. s. m. Morceau de fer qui entre dans les pentures d'une porte pour la soutenir. Un *gond* à bois. un *gond* à plastre. un *gond* à vis, qui sert aux portes qui se ferment toutes seules. Quelques-uns le derivent du Grec *gomphosis*.

Quelques Medecins appellent *gond*, la premiere vertebre du col sur laquelle tourne la teste.

On appelle *gonds* de pierre, de certaines pierres extraordinaires qui se trouvent en Angleterre dans la plaine de Salisbury. Elles ont 28. pieds de haut, & 7. pieds de large. Elles forment trois cercles, ou enceintes. Leur pointe est taillée en forme de *gond*, & elles sont jointes par d'autres grandes pierres posées dessus en travers, & qui ont des especes de mortoises dans lesquelles entrent ces *gonds*.

On dit proverbialement & figurément, Sortir des *gonds*, pour dire, Se mettre en une extreme colere.

GONDOLE. s. f. Petit batteau plat & fort long qui est particulierement en usage à Venise pour naviger sur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames. Il vient de l'Italien *gondola*. Du Cange le derive, du Grec *conteclas*, qui signifie une *barque* ou un *petit navire*.

GONDOLE, est aussi un petit vaisseau à boire, long & estroit, & sans pieds ni anses; ainsi nommé, à cause de la ressemblance qu'il a avec les *gondoles* de Venise.

GONDOLIER. s. m. Batelier qui sert à mener les gondoles. On admire l'adresse des *Gondoliers* de Venise à passer dans les canaux estroits.

GONELLE. s. f. Vieux mot François qui signifioit une *casaque d'homme* & un *cotillon de femme*. Ce mot est derivé de *guna* Latin, & celuy-cy de *gyni*, *mulier*. Les Chevaliers portoient sur leurs armes des cottes longues qui alloient jusqu'au gras des jambes, & de là fut surnommé Geoffroy *grisegonelle*. Cluvier le derive à *gonaco*, que VValeron dit estre un *grand saye*.

GONFANON. s. m. Terme de Blason. Quelques-uns disent *Confanon*, ou *Gonferon*, ou *Gonfalon*. C'est une forme de banniere d'Eglise à trois ou quatre *fanons* ou pieces pendantes & aboutissantes non pas en quarrez, comme les bannieres, mais en pointes moussés & à demi rondes, dont les plus usitées sont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un esmail different. Ce *gonfanon* estoit la banniere de l'armée Chrestienne prise par Baudoüin Comte de Boulogne & d'Auvergne, frere de Geoffroy ou Godefroy de Bouillon,

auquel elle avoit esté envoyée par le Pape, comme au vray deffenseur de l'Eglise contre les Infidelles.

Le *gonfanon* de l'Eglise de St. Pierre, est de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir. Le Pape & d'autres Prelats ont donné des *gonfanons* à des seculiers, en leur donnant le tiltre d'Advouëz & de Deffenseurs des Eglises & des Abbayes. L'Eglise de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lion d'argent, qu'elle fait porter aux Processions.

Le *gonfanon* est la marque des Eglises Patriarchales, qui le font porter devant elles quand elles marchent en procession. Ce mot vient de ce que le *gonfanon* est composé de plusieurs pieces pendantes, dont chacune se nomme *fanon*, de l'Allemand *fanen*, qui signifie une *piece de linge* ou *d'estoffe*, & une *banniere*.

On appelle aussi *gonfanons* d'Eglise, des bannieres qui se font pour certaines solemnitez & ceremonies, comme en celles de la canonisation des Saints, que l'on charge des Armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Legats, des Evesques, & des Saints canonisez, comme aussi des Ordres, communautez ou Confrairies dont ils ont esté membres, des Princes dont ils estoient sujets, ou qui ont fait le plus d'instance pour les faire canoniser.

GONFANONIER, ou *Gonfalonier*. s. m. Qui porte l'estendart de l'Eglise. Il vient du mot de *gunt fanonarius*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Menage.

On a appellé aussi *Gonfanoniers*, les Protecteurs que les Papes establirent dans les principales villes du Patrimoine de St. Pierre, depuis que les Empereurs s'esleverent contre l'Eglise, & perdirent la qualité de ses Protecteurs. On a appellé aussi *Gonfanoniers* de l'Eglise de St. Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que par leur soin le corps de St. Martin fut rapporté d'Auxerre en son Eglise. On appelloit aussi les anciens Comtes du Vexin *Gonfanoniers* de l'Eglise de St. Denis en France, parce qu'ils portoient la banniere, qui s'appelloit l'*Oriflambe*. Les Ducs de Modene, d'Urbin & de Parme se glorifient de ce que ceux de leurs familles ont possedé la charge de *Gonfanoniers* de l'Eglise, & ils en portent le gonfanon dans leurs Ecus.

Chez les Florentins, il y a eu un Magistrat qu'on appelloit le *Gonfalonier de la Justice*. A Lucques le Chef de la Republique s'appelle aussi *Gonfalonier*. La ville de Sienne est regie par trois *Gonfanoniers*, dont chacun commande une troisiéme partie de la ville.

GONFLER. v. act. Enfler par quelque indisposition passagere. Ceux qui sont sujets aux vents ne doivent point prendre d'aliments qui *gonflent* l'estomac. quand la ratte se *gonfle*, elle envoye des vapeurs au cerveau.

On le dit aussi des eaux qui s'enflent, quand elles trouvent quelque obstacle à leur mouvement. L'eau se *gonfle* auprés des ponts qui ont des arches estroites. Ce mot vient de l'Italien *gonfiato*.

Gonfler, se dit figurément de ceux qui sont enflez de vanité, d'orgueil, de presomption.

GONNE. subst. fem. Terme de Marine. Futaille à mettre de la biere, ou d'autres liqueurs, qui est un vaisseau d'un quart plus grand qu'un baril.

GONORRHE'E. s. f. Terme de Medecine. C'est un flux de semence involontaire, sans usage de Venus, sans delectation, & sans erection de la verge. Galien dit que la *gonorrhée* est causée par la resolution & paralysie de la faculte retentive des parties genitales, à cause de la trop grande abondance du sang & de matiere seminale qui y decoule de toutes les parties du corps, laquelle ne se tournant point en graisse, est obligée de prendre son cours par là. Celle-cy s'appelle *gonorrhée simple*. Il y en a une autre virulente qui se fait lors que la matiere est corrompuë. Dans l'Escole on l'appelle ardeur d'urine, & c'est un pus, de couleur jaunastre, quelquefois verdoyante, quelquefois sanguinolente & de mauvaise odeur, qui n'est pas bien cuit, & qui ronge & ulcere le conduit de l'urine, en sorte que le patient y sent comme une corde, ce qui la fait nommer *cordée*. Ce mot est Grec, & est composé de *gonos*, *genitura*, & de *rheo*, *fluo*, *seminis profluvium*.

GOR

GORD. subst. masc. Construction faite de pieux fichez dans une riviere pour y estendre des filets, & y prendre du poisson. On deffend *les gords* qui nuisent à la navigation. Cujas en parle au 24. liv. de ses Observations. Ce mot vient de *gurges*, que quelques-uns croyent estre derivé *ab orco*. On a escrit aussi *gors* & *guort*.

GORE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une *truye*. Menage derive ce mot de *corettus*, que les Latins ont fait de *choiros*, signifiant *porcus*. Borel le derive de *goerm*, ou *choerm*, qu'il dit avoir signifié *pourceau* en vieux Gaulois. Le méme mot signifioit autrefois *pompe* & *braverie*, du mot Grec *gauros*, *superbus*. Les vieux Poëtes ont appellé rime *goret*, une rime non riche.

GORET. s. m. Petit cochon de lait. La peau du *goret* rosti est fort bonne à manger.

GORGE. subst. fem. Partie de l'animal qui est entre la teste & les espaules, où est le gosier. Les Medecins comprennent sous le nom de *gorge*, toute cette capacité creuse que l'on voit quand la bouche est ouverte. Ils l'appellent *isthme*, parce qu'elle est fort estroitte, & ressemble à ces destroits de terre qui sont entre deux mers. Il y a deux glandules auprés de ce detroit qui arrousent perpetuellement de salive la bouche, & la langue, qu'on appelle *amygdales*. Il luy est demeuré un os dans la *gorge*. il faut coupper la *gorge* à ces poulets, à cet agneaux. le rheume prend d'ordinaire à la *gorge*. une *gorge* de porc salée est un bon manger. Ce mot vient du Grec *gargara* ou *gargareion*: si on n'aime mieux le tirer du Latin *gurges*. Covarruvias le derive de *gula*.

Gorge, signifie aussi, le sein d'une *femme*. Les honnestes femmes doivent avoir soin de cacher leur *gorge*. un fil de perles orne bien une belle *gorge*.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien a belle *gorge*, lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte.

Gorge, en termes de Fauconnerie, est le sachet superieur de l'oiseau, qu'ailleurs on nomme *poche*; & lors que l'oiseau s'est peû, on dit qu'il *s'est gorgé*. On appelle *gorge chaude*, la viande chaude qu'on donne aux oiseaux du gibier qu'ils ont pris. On leur a donné *grosse gorge*, c'est à dire, viande grossiere & non trempée dans l'eau, non estimée, on leur a fait mauvaise chere. On dit aussi, Enduire & digerer sa *gorge*; & lors qu'elle passe viste, & que l'oiseau émeutit incontinent sans prendre nourriture, on dit qu'il devient ectique, & c'est ce qu'on appelle le *mal subtil*.

On se sert aussi de cette expression au figuré, quand on parle de ceux qui ont fait bonne chere de quelque succession, ou qui ont dissipé en peu de temps

quelque butin, ou quelque argent qui leur est venu par hasard.

On dit aussi par une double figure, quand quelqu'un a fait une sottise, ou imprudence, qu'on en fait une *gorge* chaude dans les compagnies où on s'en raille.

Rendre gorge, signifie, Vomir, rendre le vin, les viandes qu'on a prises par excés, & dans la débauche.

On dit figurément, Faire rendre *gorge*, pour dire, Faire rendre par les voyes de la Justice les biens volés, usurpés, & mal acquis par quelqu'un. Les Chambres de Justice sont establies pour faire rendre *gorge* a ceux qui ont volé le Roy & le public.

On appelle *Gorge de pigeon*, en matiere de couleurs, les couleurs qui changent suivant qu'on les expose diversement au Soleil, comme sont certains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeon qui fait le même effet au Soleil.

Gorge, en termes de Fortifications, est l'entrée du bastion, ou des ravelins, ou autres dehors aux bastions qui sont sur les angles : c'est ce qui reste des costés du Polygone de la place, aprés qu'on en a retranché les courtines ; auquel cas il se fait un angle au centre du bastion. Aux bastions plats, c'est une ligne droite, sur la courtine par où on entre au bastion, aux dehors : c'est aussi l'ouverture par où on y entre, ou ce qui est enfermé entre les deux aisles, ou les flancs.

Demi-gorge, est la partie du Polygone qui est depuis le flanc jusqu'au centre du bastion.

On appelle aussi *gorge*, les entrées qui se trouvent en des pays serrés de montagnes. On ne peut entrer dans la Valteline que par une *gorge* que laissent les montagnes.

On appelle aussi la *gorge* d'un vaisseau, d'une pinte, ou chopine, l'endroit qui est auprés de son ouverture, & qui est plus serré que le reste.

Gorge, se dit proverbialement en ces Phrases. Prendre un homme à la *gorge*, luy mettre le poignard sur la *gorge*, pour dire, Exiger de luy quelque chose par violence : luy coupper la *gorge*, pour dire, luy faire un prejudice notable qui le ruine, qui le met en estat de mourir de faim. On appelle un *couppe-gorge*, un lieu escarté, couvert, & sans secours, où on est en danger d'estre volé, ou assassiné ; & on appelle aussi un *Couppe-gorge*, un lieu où on est rançonné, où on fait payer une marchandise, un peage, un droit plus grand qu'il ne faut. On dit encore, Rire à *gorge* desployée, pour dire, Rire de toute sa force ; & au contraire, qu'un ris ne passe pas le nœud de la *gorge*, quand il est forcé, ce qu'on appelle autrement, *Rire du bout des dents*. On dit aussi, qu'un homme a menti cent pieds dans sa *gorge*, pour appuyer davantage le dementi qu'on luy donne. On dit aussi, qu'on luy fera rentrer ses injures dans la *gorge*, pour dire, qu'on le punira, qu'on le fera repentir de les avoir dites. On dit aussi, C'est un franc masle, il a la *gorge* noire : pour dire, C'est un bon compagnon. Marot a dit de son valet, qu'il estoit chatouilleux de la *gorge*, pour dire, qu'il estoit en passe d'estre pendu.

GORGE'E. subst. fem. Ce qui peut tenir dans la bouche à une fois. Prenez une *gorgée* de vin, de bouillon.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut donner bonne *gorgée* à l'oiseau, c'est à dire, bonne portion du gibier qu'il a pris, sur tout quand il commence à voler.

GORGER. verb. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Manger & boire avec excez. Les soldats se *gorgerent* de vin & de viandes en pillant cette maison.

Gorger, se dit figurément de ceux qui s'enrichissent beaucoup, & aisément. Les gens de Finance se *gorgent* de biens, sont *gorgés*, comblés, remplis de biens en peu de temps.

Gorgé, ée. part. & adj. *Gorgé* de richesses.

Gorgé, signifie aussi, Enflé, & se dit particulierement des chevaux. Ce cheval a le boulet *gorgé*, les jambes *gorgées*.

Gorgé, en termes de Blason, se dit de la gorge, & du col du paon, du cigne, & autres semblables oiseaux, quand ils sont d'un autre esmail.

GORGERES. subst. fem. Terme de Marine. Pieces de bois recourbées qui forment le dessous de l'esperon du costé de l'eau. On les appelle aussi *couppe-gorges*.

GORGERETTE. subst. fem. Petit linge, ou collet qui sert à couvrir une partie de la gorge des femmes.

GORGERIN. s. m. Partie d'une armure qui sert à couvrir la gorge, quand un homme est armé de toutes pieces. C'est presque la même chose que ce qu'on appelle maintenant *hausse-col*. Fauchet l'appelle aussi *gorgiere*.

Gorgerin, ou *Gorge*, en Architecture, est une partie du chapiteau Dorique entre l'astragale du haut du fust de la colomne, & des annelets.

GORGIAS, asse. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois une personne grasse & de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle representation.

GOS

GOSIER. s. m. Conduit par où passent les aliments de la bouche dans l'estomac. On l'appelle en Medecine *Esophage*. Les viandes trop poivrées mettent le *gosier* en feu. Si nostre *gosier* avoit des yeux, nostre estomac mourroit de faim.

On appelle *grand gosier*, un homme goulu, un grand mangeur. On appelle aussi en Medecine *gosier*, la partie exterieure & le devant du col.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *gosier* pavé, quand il mange des viandes fort chaudes sans se brusler.

GOT

GOTHIQUE. adj. m. & f. Qui est fait à la maniere des Goths. Toutes les anciennes Cathedrales sont d'une Architecture *Gothique*, d'un ordre *Gothique*. Ces peuples ont encore une maniere barbare & *Gothique*. Ulphilas Evesque des Goths fut le premier inventeur des Caracteres Gothiques, & le premier qui traduisit la Bible en Langue *Gothique*.

GOU

GOUDRON. subst. masc. Composition de poix d'Espagne ou poix noire meslée avec du suif & des estouppes, ou de vieux cables battus, dont on se sert à enduire les navires & les bateaux pour les conserver ou calfeutrer. Ce mot vient de *Kitran*, qui signifie en Arabe de la *poix*. Les Espagnols le disent encore avec l'article *alquitran* : & on disoit en France autrefois, *goudran*.

Goudronner les cordages, c'est les enduire de *goudron*, qui est une liqueur qui distille du sapin, mais tout verd, dans un fourneau.

GOUESMON. Terme de Marine. Voyez *Varech*, c'est la même chose.

GOUFFRE. s. m. Creux vaste ou profond où les eaux se perdent, & tout ce qu'on jette dedans. Il y a des abysmes dans la mer qui sont des *gouffres* dont on

ne peut trouver le fond. Il y a des precipices dans ces montagnes qui sont des *gouffres*.

On appelle aussi les Volcans, des *gouffres* de feu, & l'Enfer, le *Gouffre* infernal, un *gouffre* beant. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *colpos*, qui signifie *sinus*, *baratrum*; d'autres de *gulivorum*, comme qui diroit, *goulu* & *vorace*. L'Italien dit *gallofaro*. D'autres le font descendre du Latin *gurges*.

GOUFFRE, se dit figurément en Morale. Un pecheur se jette dans un *gouffre* de malheurs, quand il est dans le libertinage.

GOUFFRE, se dit aussi de ce qui consomme, engloutit beaucoup de choses. La guerre est un *gouffre* d'argent, une forge est un *gouffre* de charbon. Paris est un *gouffre* qui consomme une infinité de vivres qu'on y apporte.

On appelle aussi *gouffre*, un grand dissipateur de biens. On ne sçauroit fournir assez d'argent à ce debauché, c'est un *gouffre*.

GOUGE. subst. fem. Terme injurieux qu'on dit aux femmes de neant qu'on veut accuser de paillardise, comme si elles s'addonnoient à des goujats: car originairement il signifie *garce de soldats*. Borel dit qu'en Languedoc *gouge* signifie simplement une *servante*.

GOUGE, est aussi un outil servant à plusieurs artisans, qui est une espece de ciseau rond tourné en forme d'un canal tranchant, dont s'aydent les Menuisiers, Tourneurs, Sculpteurs, Plombiers & autres en la plus-part de leurs ouvrages. Ce mot vient de *guvia*, vieux mot Gaulois comme dit Menage aprés Isidore.

GOUJAT. s. m. Valet de soldat. Les *goujats* font plus de desordre que les maistres dans un village. Il y a aussi dans les atteliers des *goujats* qui sont des valets de Maçons, qui portent l'oiseau chargé de mortier. Ce mot vient *galiarius*, dont les Anciens se sont servis pour dire un *valet de soldat*. Menage. Borel le derive du mot de *goujou*, qui en Gascon signifie *fils* ou *garçon*, comme *gouge* signifie *fille* ou *servante*.

GOUINE. s. f. Femme prostituée qui hante les lieux de desbauche.

GOUJON. s. m. Petit poisson blanc de riviere qui ressemble à l'eperlan, qu'on frit & qu'on apprestе de même. On en trouve qui pesent deux ou trois onces. Il y a aussi un *goujon* de mer qu'on trouve sur ses bords, qui est petit & fort bon, qu'on nomme autrement *bouilleron*. Ce mot vient du Latin *gobio*.

GOUJON, est aussi un nom que donnent les artisans à quelques chevilles de fer qui servent dans leurs machines. Les Sculpteurs ont aussi une espece de ciseau de fer qu'ils appellent *goujon*.

GOULEE. s. f. Grande bouchée, ce qu'on avale sans reprendre son haleine. Ce parasite ne fait qu'une *goulée* d'un pasté, il avale une chopine de vin tout d'une *goulée*.

GOULET, ou *Goulot*. s. m. Le canal estroit par où une bouteille, une cruche se vuident. Regnier a dit plaisamment en ses Satyres:

> Deux bouteilles sur cu,
> Qui disoient sans *goulet*, Nous avons trop vescu.

GOULIAFFRE. adj. Glouton, homme qui mange avec avidité.

GOULU, UE. adj. Gouliaffre, glouton, gourmand qui mange beaucoup & fort viste. Ce mot vient de *avorus*, en changeant l'*v* en *f*.

GOULUMENT. adv. D'une maniere *goulüe*. C'est le propre des animaux voraces de manger *goulument*.

GOUMENES. Terme de Marine. Ce sont les cables qui servent à arrester & affermir le navire contre l'effort des vents: il en faut avoir pour le moins quatre. Les plus petits s'appellent *guerlins*. On le dit particulierement des cables, des grapins ou herissons qui servent au mouillage des *Galeres*.

GOUPIL. Vieux mot François, qui signifie un *petit renard*, qui est derivé du Latin *vulpiculus*, ou du mot Grec *alopix*, selon Borel. on disoit autrefois en proverbe, A *goupil* endormi rien ne luy chet en la gueule.

GOUPILLE. s. f. Petite vis ou cheville qui sert à tenir & arrester les pieces d'une monstre, ou les canons d'un fusil sur leur fust, ou de quelque autre ouvrage.

GOUPILLON. s. m. Instrument qui accompagne un Benistier, qui sert à jetter de l'eau benite au peuple, & qu'il nomme *aspergés*. Ce mot vient de *goupil*, *renard*, à cause de quelque ressemblance qu'il a avec sa queuë, ou plustost parce qu'on se servoit autrefois d'une vraye queuë de renard pour un *goupillon*. On en trouve la preuve dans les vieux tiltres du Chapitre de Nostre Dame de Paris. Du Cange le derive de *Vespilio*, *eo quòd ex caudis Vulpium fierent*.

GOURD, GOURDE. adj. Qui est roide & sans mouvement pour avoir souffert trop de froid. Avoir les pieds *gourds*, les mains *gourdes*, ne s'en pouvoir aider. Ce mot vient du Latin *gurdus*, que Quintilien tesmoigne avoir esté pris de l'Espagnol, qui signifie *fat* ou *fou*, *obtus*, & *inutile*: & depuis il a esté dit d'un homme lent, inutile & paresseux. Menage aprés Isidore, Ugutio & Papias.

GOURD, se dit figurément contre ceux qui sont avides de prendre ou d'aller pour gagner quelque chose. Un Procureur n'a jamais les mains *gourdes*. S'il y a à gagner, cet homme n'aura pas les pieds *gourds*.

GOURDE. s. f. est une espece de calebasse de courge qu'on a sechée pour en faire un vaisseau leger pour porter de quoy boire en voyage, ou à la guerre. Il vient du Latin *cucurbita*. Quelques-uns disent *goubourde*.

GOURDIN. s. m. Gros baston & court. Cet homme a esté bien bastonné, il a eu plusieurs coups de *gourdins*.

GOURGANDINE. s. f. Putain, coureuse, femme de mauvaise vie qui court dans les mauvais lieux.

GOURMADE. subst. fem. Coup de poing donné en se battant.

GOURMAND, ANDE. adj. & quelquefois subst. Celuy qui mange avec avidité & intemperance. Il y a des animaux qui sont bien plus *gourmands* les uns que les autres. quand ce *gourmand* est à une table, il affame tous les autres. Ce mot vient de l'ancien Breton *gormod*, signifiant la même chose, suivant le tesmoignage de Cambden cité par Menage.

GOURMANDER. v. act. Traitter quelqu'un de hauteur, le reprendre avec aigreur & orgueuil. Quand on luy est venu rendre compte de cette affaire, il a *gourmandé* son Commis comme un chien. il ne faut pas se laisser *gourmander* par ses gens.

GOURMANDER, se dit aussi des chevaux qui sont difficiles à monter. Ce cheval *gourmande* son cavalier, le jette à bas, s'il ne se tient bien ferme.

GOURMANDÉ, ÉE. part. & adj.

GOURMANDISE. s. f. Avidité, intemperance au manger & au boire. La *gourmandise* n'est pas un vice des honnestes gens.

GOURME. s. f. Mauvaise humeur & corrompuë qui sort du corps des enfans. Ce n'est pas un mauvais signe, quand les enfans sont galeux, il faut qu'ils jettent leur *gourme*.

Gourme, se dit aussi des humeurs impures qui se forment dans les corps des jeunes poulains, & dont la suppuration se fait par les naseaux & par des glandes qui sont situées entre les deux os de la ganache. La fausse *gourme*, est celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont pas bien jetté leur *gourme*.

On dit figurément des jeunes gens qui entrent dans le monde, & qui ne sçavent pas encore vivre, qu'ils n'ont pas encore jetté leur *gourme*.

GOURMER. v. act. Se battre à coups de poing. Il n'est gueres en usage que parmy les escoliers, les laquais & les gens de basse condition. Cet escolier a bien *gourmé* son camarade. il y avoit plaisir à voir ces laquais se *gourmer*.

GOURMET, ette. s. m. & f. qui sçait bien essayer, taster le vin, qui connoist s'il est bon & de garde. Les Tonneliers sont des *gourmets* sur l'estape. cette Taverniere est bonne *gourmette*.

GOURMETTE. s. f. Chaisne de fer qui est attachée au haut des branches de la bride par un trou qu'on nomme l'*œil*, & qu'on place sous la barbe du cheval en l'attachant de l'autre costé. Les mords à la Turque ont un anneau qui sert de *gourmette*. les bridons n'ont point de *gourmette*.

GOURMETTES. Terme de Marine sont des valets du navire qui servent à toute sorte de travail tant dedans que dehors, specialement à nettoyer le vaisseau, tirer à la pompe, à aller sur les cordes, sans aller au gouvernail ni en haut.

Sur les rivieres on appelle *Gourmette*, le garde que les Marchands mettent sur des Bateaux pour la conservation de leurs marchandises : ce qui leur est permis par les Ordonnances de la ville.

GOUSSAUT. adj. masc. Terme de Manege. C'est une epithete qu'on donne à un cheval court de reins, qui a l'encolure espaisse & charnuë, & les espaules grosses. Les chevaux *goussauts* sont bons pour faire des limoniers.

GOUSSE. s. f. Enveloppe qui couvre plusieurs especes de legumes, comme pois, feves, vesse, &c. Le poivre vient dans des *gousses*. On dit aussi, une *gousse* d'ail, pour dire, une partie ou un rejetton de l'oignon.

Gousses, se dit aussi en Architecture de certaines moulures & ornements qui sont au chapiteau Ionique.

GOUSSET. subst. masc. qui signifie l'aisselle & la mauvaise odeur qui en sort : d'où vient qu'on dit communément, Sentir le *gousset*, pour dire, Sentir mauvais, à cause des mauvaises humeurs corrompuës qui sortent par cette partie quand elle est eschauffée.

Gousset, est aussi une piece de toile en losenge, qu'on met à une chemise à l'endroit qui touche l'aisselle.

Gousset, est aussi une piece de l'armure d'un Gendarme qui se met sous l'aisselle, faite en équerre, qui a une branche ouverte & plus courte que l'autre. Elle sert quelquefois de meuble sur un Escu.

Gousset, signifie aussi, une petite bourse qu'on attache à present au haut de chausse, & qu'on mettoit autrefois sous l'aisselle, comme font encore aujourd'huy les paysans. Cet escolier a toûjours le *gousset* garni.

Gousset, en termes de Charpenterie & de Menuiserie, est une piece de bois eschancrée qu'on attache contre une muraille pour soustenir quelque autre piece de bois. Les *goussets* de charpenterie ont d'ordinaire trois pieds de long, & dix pouces sur six d'équarrissage, & sont attachez avec des chevilles.

On appelle aussi les *goussets* d'un minot, plusieurs petites pieces de fer de tole également espacées sur le fond d'un minot pour le tenir ferme : ce qui se dit chez les artisans de plusieurs ouvrages semblables.

Gousset, en termes de Marine, est un morceau de bois au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barotins au deuxiéme pont du vaisseau. Il est percé dans le milieu pour laisser passer la barre du gouvernail qui fait tourner & arrester le timon.

Gousset, est encore un petit siege garni qu'on met à la portiere d'un carrosse pour asseoir quelque survenant à qui on veut donner place.

Gousset, en termes de Blason, est une piece irreguliere faite en façon de pulpitre, qui prend en haut des deux angles du chef de l'Escu, & après avoir continué quelque temps ces angles inclinez, il forme un pal qui se termine à la pointe, & imite en quelque façon le *gousset* d'Architecture.

GOUST. s. m. Le sens qui est ordonné par la nature pour discerner les saveurs. Les *gousts* sont differents, les uns ayment le doux, & les autres le salé. On dispute sur l'organe du *goust*, s'il reside sur la langue, ou au palais de la bouche.

On appelle un *goust* depravé, celuy qui est contraire au *goust* ordinaire des autres hommes, tel que celuy des femmes grosses.

Goust, signifie aussi, l'appetit, l'envie qu'on a de boire & de manger. Quand un malade commence à entrer en *goust*, c'est bon signe.

Goust, signifie aussi, la qualité de la chose qu'on gouste. Les sauces de trop haut *goust* sont nuisibles à la santé. ce vin sent un *goust* de terroir, un *goust* de fust.

Goust, se dit figurément en Morale des jugements de l'esprit. Les manieres de cet homme-là sont au *goust* de tout le monde. cet esprit a le *goust* fin. Mr. Blondel a fait un Traitté du bon *goust* dans son livre d'Architecture.

Goust, se dit aussi des bastiments, des statuës, des tableaux. Le *goust* des Grecs a esté le meilleur pour les bastiments. les uns ont le *goust* des tableaux de Poussin, les autres de Rubens. le bon *goust* consiste à se former une idée des choses la plus parfaite qu'on peut, & à la suivre. On confond quelquefois ce mot avec *maniere* ; & l'on dit, Voilà un ouvrage de grande *maniere*, pour dire de grand *goust*.

Goust, se dit aussi pour marquer qu'un homme n'aime point quelque chose. Il n'a point de *goust* pour les Vers, pour la Musique, il n'en est point touché, ou il ne s'y connoist point. On dit de mesme, Il n'a point de *goust* pour le mariage, pour la guerre.

On dit proverbialement, qu'il ne faut point disputer des *gousts*, pour dire, qu'ils changent selon les diverses inclinations. On dit d'un homme, qu'il a perdu le *goust* du pain, pour dire, qu'il est mort. On dit d'une chose trop chere, que le coust en fait perdre le *goust*.

GOUSTER. v. act. Connoistre la qualité des saveurs de l'objet du goust. Un bon gourmet *gouste* bien le vin, en connoist la bonté & la garde.

Gouster, signifie aussi, Essayer, taster de quelque chose pour juger de sa saveur ou de ses qualitez. Un Medecin *gouste* d'une herbe, d'une drogue pour juger de la qualité qui luy est propre & naturelle.

Gouster, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On a bien *gousté* l'esprit, la doctrine de ce Predicateur. on a fort *gousté* l'advis du Rapporteur. il a bien *gousté* cet homme-la, il le trouve a son gré

cet homme est inconstant, il a tantost *gousté* de toutes les professions. il faut *gouster* les douceurs de la vie tandis qu'on est jeune.

Gouster, signifie aussi, Faire un petit repas entre le disner & le soupper. Quand on *gouste* bien, on se peut passer de son soupper.

GOUSTER. s. m. C'est ce petit repas qu'on fait au milieu de l'apres-disnée. On dit en proverbe *gouster* de commere, & soupper de Marchand. Ce mot vient de *gustatio*, qui est dans Petrone en ce sens.

GOUTTE. s. f. Parcelle d'eau ou de quelque autre liqueur. Le mauvais riche demandoit au Lazare une *goutte* d'eau au bout de son doit, en St. Luc. une *goutte* d'huile fait une fort grande tache. les larmes, la sueur luy tomboient à grosses *gouttes*.

Goutte, se dit hyperboliquement de ce qui est en petite quantité. Prendre une *goutte* de vin avant que partir, c'est en boire un verre. Donnez à ce malade une *goutte* de Syrop, pour dire, une cuillerée. donnez-moy une *goutte* d'encre, donnez-moy de quoy escrire.

Mere-goutte, est ce qui s'escoule le premier des choses qu'on foule ou qu'on bat pour en tirer le suc, avant qu'on mette le marc sur le pressoir : c'est ce qui est opposé au *pressurage*, & se dit du vin & du cidre, de l'huile, &c.

Goutte, se dit aussi des sucs & gommes qui distillent des arbres. Une *goutte* d'encens.

Goutte, est un ornement d'Architecture qu'on met dans la frise des colomnes de l'ordre Dorique au dessous des triglyphes, qui representent en effet des *gouttes* ou des clochettes au nombre de six. On les appelle aussi *larmes* & *campanes*.

Goutte, en termes de Relation, est une certaine rosée qui tombe en Egypte vers le mois de Juin. On ne la connoist qu'à du cotton mis dans une boëte sur une fenestre, lequel devient humide aprés que la *goutte* est tombée. Elle est si subtile, qu'elle penetre le verre, & humecte & du sable dans une bouteille bien bouchée. Dés qu'elle est tombée, toutes les maladies cessent, & on peut sûrement communiquer avec des pestiferez. Elle vient un peu avant la croissance du Nil au pays de Saïd à sept ou huit journées du Caire, & est causée par des vents du Nort & du Ponent qui y portent des nuages de la Mediterranée. Ils rafraischissent tellement l'air, & rendent la terre si humide, qu'elle pese bien plus qu'auparavant.

Goutte à Goutte. adverbial. Petit à petit. Le vin de ce tonneau s'enfuit *goutte à goutte*, les Italiens versent leurs graces *goutte à goutte*, dit Balzac.

Goutte. adv. negatif, qui signifie, Point du tout. Un aveugle ne voit *goutte*. on ne voyoit *goutte* dans cette caverne. On le dit aussi en choses morales. Ce discours est un galimathias où on ne voit *goutte*. la despense de la Marine est un abysme où on ne voit *goutte*.

GOUTTE, ou *Gouttes*. subst. fem. Maladie causée par la fluxion d'une humeur acre sur les articles ou jointures du corps, & qui est fort douloureuse. Les *gouttes* proviennent de deux causes, de la superfluité des humeurs, & de la foiblesse des jointures. Quelques Medecins la definissent, Inflammation, tumeur ou douleur des jointures. On luy donne divers noms suivant les parties où elle s'attache, comme de *chiragre*, *podagre*, &c. Voyez à leur ordre. On accuse le vin, la desbauche, d'estre la cause des *gouttes*. On dit, qu'un homme n'a pas les *gouttes*, quand il s'enfuit de vistesse.

Goutte sciatique, est celle qui vient à la jointure des cuisses au tronc du corps à l'endroit de l'os qu'on appelle *ischion* ou *fort*.

Goutte crampe. Voyez *Crampe*.

Goutte-rose, est une maladie qui vient au nez, aux joües, & souvent par tout le visage, soit avec tumeur, soit sans tumeur, & quelquefois avec croustes & pustules. Elle vient de certaines humeurs salées & adustes, & est plus grande en hiver qu'en esté.

Goutte remontée, se dit lors que la nature n'est pas assez forte pour pousser la fluxion qui fait la *goutte* sur les parties exterieures du corps, & qu'elle se jette sur les parties nobles ; ce qui cause la mort.

On dit proverbialement, que la *goutte* d'eau cave la pierre, pour dire, que les moindres choses souvent reiterées causent enfin un grand effet. On dit, C'est une *goutte* d'eau dans une mer, d'une petite chose qu'on met dans une tres-grande qui n'en paroist pas accruë sensiblement. On dit aussi, qu'aux fievres & à la *goutte* les Medecins n'y voyent *goutte*. On dit aussi, mais bassement, que les salines engendrent la *goutte*, pour dire, qu'elles font boire beaucoup & jusqu'à la derniere *goutte*.

Gouttelette. s. f. Petite goutte. La rosée se forme de plusieurs *gouttelettes* d'eau. Ce jet d'eau retombe en plusieurs *gouttelettes* que le vent porte hors du bassin. On les appelle aussi, le *pulverin de l'eau*.

GOUTTEUX, euse. adj. & quelquefois subst. Celuy qui est travaillé des gouttes, qui est sujet aux gouttes.

GOUTTIERE. s. f. est une piece de bois de sciage tirée de bois de brin bien sain sans roulure, nœuds, ni gerçure, qui se fait d'une piece de bois qui a huit à neuf pouces d'équarrissage en la sciant par les angles. On la creuse par aprés, & on ne luy laisse qu'un pouce d'espaisseur. C'est dans ces pieces de bois garnies de plomb que se reçoivent les eaux pluviales, & par où elles s'escoulent à terre. Il y a des *gouttieres* qui avancent dans la ruë au de là des toits ; les autres qui sont attachées le long des murs, & qui sont des conduits de plomb. On dit, La pluye est cessée, il n'y a plus que les *gouttieres*, pour dire, l'eau qui tombe de dessus les toits. Les chats font l'amour sur les *gouttieres*. Ce mot, selon Du Cange, vient de l'Allemand *gote*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *gota*, & les François *goutte* & *gouttiere*.

On appelle aussi *gouttiere*, *mouchette* ou *couronne*, le larmier ou la partie haute de l'entablement.

On appelle *gouttieres* de carrosse, les panneaux de cuir attachez à l'imperiale, qui empêchent que l'eau ne tombe dans le carrosse & sur les ornements.

Gouttieres, en termes de Marine, sont des pieces de bois creusées joignant les membres ou costes des vaisseaux tout au pourtour des ponts, qui servent à recevoir & escouler les eaux du navire. Il y a aussi des pieces de bois voisines & de la même estenduë, qu'on appelle *serres gouttieres*, qui contribuent à cet escoulement.

Gouttiere, en termes de Venerie, se dit des fentes ou rayes creuses qui sont le long du marrein du bois du cerf.

Gouttiere, se dit aussi des choses par où l'eau distille, comme si c'estoit une *gouttiere*. Son chapeau fait une *gouttiere*. quand on est bien enrhumé, le nez distille comme une *gouttiere*.

GOUVERNAIL. s. m. Timon qui sert à gouverner un navire, un bateau. C'est une longue piece de

bois horisontale qui en fait mouvoir une autre qui est à plomb attachée à la poupe d'un navire, dont le mouvement fait tourner le vaisseau de quel costé on veut. La force du *gouvernail* vient de la force du levier, comme monstre Aristote en ses Mechaniques. le *gouvernail* est de la hauteur de l'estambord, & un peu plus, auquel il est attaché estant garni de plusieurs pieces, comme saftan, barre, traversin, gousset, &c. On appelle dans l'orgue *gouvernail*, un fil de fer qui sert à accorder les tuyaux d'anche, qu'on nomme autrement *rasette*.

GOUVERNAIL, se dit figurément en Morale. C'est ce Ministre qui tient le *gouvernail* du Royaume, qui tient le timon des affaires, pour dire, qu'il gouverne tout.

GOUVERNANTE. s. f. La femme d'un Gouverneur de ville, de Province.

On le dit aussi des femmes qui ont la conduitte des enfans, ou des filles de bonne maison. La *Gouvernante* des enfants de France, des filles de la Reine, &c.

On appelle aussi *Gouvernante*, une femme ou servante qui a soin d'un mesnage d'un homme veuf, d'un garçon.

GOUVERNEMENT. s. m. Charge qui donne pouvoir de gouverner, de commander dans une place, dans une ville, dans une Province au nom du Roy. Ce Marquis a acheté le *Gouvernement* d'une telle place. les meilleurs *Gouvernements* sont ceux des places frontieres.

GOUVERNEMENT, est aussi la ville, le pays où s'estend le pouvoir de gouverner. Samson Geographe a fait des cartes de la France divisée par *Gouvernements*.

On le dit aussi de toutes les choses qui sont laissées sous la garde, sous la conduitte & l'œconomie de quelqu'un. On a confié à ce valet le *gouvernement* des bouteilles. cet Officier a toutes les provisions du logis en son *gouvernement*.

GOUVERNEMENT, se dit aussi de la maniere de gouverner. Le *gouvernement* populaire est le pire de tous les *gouvernements*. quand on fait l'histoire d'un pays, on en descrit les mœurs, la Religion, *le gouvernement*.

GOUVERNEMENT, se dit aussi sur la mer, de la conduitte d'un vaisseau. Le succés d'un voyage depend principalement du bon *gouvernement* d'un pilote.

GOUVERNER. v. act. Commander, regir avec puissance, autorité. Dans les Monarchies les Roys *gouvernent* absolument. dans les Democraties, c'est le peuple qui *gouverne*. les Ministres *gouvernent* sous l'autorité du Roy. le Cardinal de Richelieu a *gouverné* long-temps. il faut *gouverner* selon le temps & l'occasion.

GOUVERNER, se dit aussi en parlant des conduittes, des administrations particulieres. C'est le pere de famille qui doit *gouverner* les affaires de la maison. la femme doit *gouverner* le mesnage. le Maistre d'Hostel doit *gouverner* la despense. un bon valet doit *gouverner* la basse-cour. c'est le Pilote qui *gouverne* le vaisseau, qui tient le gouvernail, qui fait tourner le cap sur le rumb de vent qui est necessaire. On dit aussi, *Gouverner* Nord, *gouverner* Sud, pour dire, Faire route de ces costez là.

GOUVERNER, signifie aussi, Mesnager avec œconomie. Ce valet a bien *gouverné* la bourse de son maistre pendant son voyage. On luy a laissé les soins de *gouverner* les bleds, les vins, les fruits, pour dire, qu'on luy a laissé le soin de les distribuer avec mesnage, & de prendre garde qu'ils ne se gastassent.

GOUVERNER, signifie aussi, Instruire, eslever. On a laissé à cet homme le soin de *gouverner* ce Prince dans sa jeunesse.

GOUVERNER, se dit figurément en Morale, pour dire, Avoir credit sur l'esprit de quelqu'un. Ce Secretaire *gouverne* l'esprit de son maistre. ce Directeur *gouverne* la conscience d'une telle femme. j'ay trois Conseillers dans cette chambre que je *gouverne*. comment *gouvernez*-vous les Dames de vostre quartier?

GOUVERNER, avec le pronom personnel, signifie, Se comporter. Il faut beaucoup de prudence pour se bien *gouverner* à la Cour. Une femme qui s'est mal *gouvernée* en jeunesse devient devote quand elle est sur l'âge.

GOUVERNER, se dit aussi des principales pieces d'une machine qui fait agir & mouvoir toutes les autres. Le ressort d'une monstre, le pendule, est ce qui *gouverne*, qui fait agir toute l'horloge.

On dit en proverbe, qu'un homme a bien *gouverné* sa barque, pour dire, qu'il a conduit sagement sa fortune.

GOUVERNÉ, ÉE. part. & adj.

GOUVERNEUR. s. m. Officier du Roy qui commande dans une Province, dans une place. Un *Gouverneur* autrefois estoit obligé de soustenir trois assauts avant que de se rendre. Un *Gouverneur* represente le Roy dans une place, & commande non seulement a la garnison, mais aussi aux bourgeois, & à toutes les trouppes qui entrent dans sa place.

GOUVERNEUR, est aussi celuy qui a soin de l'éducation d'un jeune Prince, d'un Seigneur, des enfants de bonne maison. Le *Gouverneur* de Monsr. le Dauphin. les Pages du Roy ont un *Gouverneur*.

On dit en proverbe, C'est un *Gouverneur* de lions, pour se mocquer d'un homme qui ne change jamais d'habit.

On appelle quelquefois sur la mer *gouverneur*, le timonier ou le matelot qui tient la barre du gouvernail pendant son quart.

GRA

GRAAL. s. m. Le St. *Graal* est un plat ou vaisseau precieux qu'on monstre a Gennes avec grande ceremonie & veneration, parce qu'on dit qu'il servit à la Cene de Nostre Seigneur. Tous les vieux Romans en citent un intitulé, La conqueste du St *Graal*; & pretendent que c'est le vaisseau ou Joseph recueillit le sang qui sortoit des playes de Jesus-Christ, lors qu'il lavoit son corps pour l'embaumer à la maniere des Juifs. Il est ainsi nommé de *sang real*, ou *royal*, ou de *sang agreable*, à cause du mystere de la redemption. Quelques-uns derivent ce mot de *gradale*, qui estoit autrefois un *plat* où on servoit des dragées. Depuis on l'a dit des plats où l'on serroit les restes d'un festin, qui de la ont esté appellez *graillons*. Borel dit que *graal* ou *greal* est un mot Gascon qui signifie un *vaisseau de terre* ou *terrine*, qu'on nomme encore *grasal* à Thoulouse & à Montauban: & ce mot vient de *grais*, parce que ces vaisseaux sont faits de *grais* cuit.

GRABAT. s. m. Couchette, petit lit sans rideaux. C'est proprement un lit de salle où on fait la meridienne: & c'est ainsi que les Interpretes de Droit interpretent la Loy 20. *ff. de instrum. Leg.*

On dit en burlesque, qu'un homme est sur le *grabat*, pour dire, qu'il est retenu au lit, qu'il est malade.

GRABEAU. s. m. Terme de Pharmacie, qui se

dit des morceaux rompus des drogues & espiceries. Il est deffendu aux espiciers de vendre les pailles, poudres, griblures & *grabeaux* de leurs drogues.

GRABUGE. s. m. Vieux mot qui signifie, debat & different domestique. Il y a toujours du *grabuge* entre ce mari & cette femme. ces deux amis sont en froideur, il est arrivé quelque *grabuge* qui les a brouillez. Ce mot ne s'employe qu'en burlesque, & vient de l'Italien *garbuglio*, ou *grabuglio*, où on dit en proverbe, *Grabuggi fanno per noi*.

GRACE. s. f. Faveur qu'un Superieur fait à un inferieur sans qu'il l'ait meritée. On le dit premierement de Dieu qui est l'auteur de toutes les *graces*. St. Augustin a escrit amplement de la *grace*. les Theologiens reconnoissent une *grace* suffisante, habituelle, prevenante, efficace, concomitante, &c. Dieu nous confere sa *grace* dans les Sacrements. On appelle aussi *graces* du ciel, tous les biens du corps, de l'esprit & de la fortune dont nous sommes redevables à la Providence.

GRACE, se dit aussi de l'estat d'innocence, & est opposé à *peché mortel*. Adam fut créé en estat de *grace* : il perdit la *grace* par sa desobeissance. on ne peut entrer en Paradis, si on ne meurt en *grace*, dans la *grace* de Dieu. il est mort en estat de *grace*.

GRACE, se dit aussi des faveurs des Princes. Ce Courtisan est rentré en *grace*, en faveur. Cet Officier a receu bien des *graces*, bien des dons du Roy. il est toujours dans les bonnes *graces* des Ministres.

GRACE, se dit encore à l'égard des particuliers & des égaux. Je vous prie me faire la *grace* de parler pour moy. je vous demande en *grace* de croire que je suis vostre serviteur. En ce sens il signifie toute sorte de don, de liberalité, de bon office ou plaisir.

GRACE, est quelquefois opposé à *justice* & à *rigueur*, & signifie alors, Pardon, remise, composition. Le Roy accorde des *graces* pour les crimes remissibles. il y a difference entre les lettres de *grace*, d'abolition, & de pardon. il faut que les *graces* soient conformes aux informations pour estre enterinées. les creanciers ont fait *grace* & composition à ce debiteur, & luy ont fait de grosses remises. les Juges subalternes sont Juges de rigueur, les souverains peuvent faire quelque *grace*. On appelle le coup de *grace*, celuy qui acheve l'execution d'un criminel, qui l'empesche de languir sur la roue.

En ce sens on appelle des ventes à *grace*, celles qu'on fait à faculté de rachat ou de remere pendant un certain temps.

On appelle aussi Chevaliers de *grace*, ceux qui sont dispensez de faire preuve de Noblesse à la rigueur dans les Ordres de Chevalerie de Malthe, de Saint Lazare, & autres.

GRACE, signifie aussi, Remerciement, & se dit plus souvent au pluriel. Il faut rendre *grace* à Dieu incessamment, luy faire mille actions de *graces* : & en ce sens on appelle absolument *Graces*, la priere de remerciement qu'on fait aprés les repas. On dit en méme sens, *Graces* à Dieu & à vous, pour remercier quelqu'un qui a contribué au succés de quelque affaire.

En termes de Chancellerie, on intitule toutes les Lettres avec cette formule, Louis par la *grace* de Dieu Roy de France & de Navarre. Les Evesques intitulent souvent leurs mandements, Un tel par la *grace* de Dieu & du Siege Apostolique.

En Jurisprudence Canonique on appelle *graces expectatives*, non seulement les mandats & reserves de ... qui n'ont point de lieu en France, mais aussi les Lettres d'indult, les Brevets de serment de fidelité, nominations de graduez, &c. qui donnent droit à quelqu'un d'obtenir le premier Benefice vacquant à la nomination de certains collateurs auxquels ces Lettres s'addressent.

GRACE, signifie aussi, la bonne mine d'une personne, ses manieres d'agir, de parler, de s'habiller qui plaisent aux autres. Cette femme marche, danse, s'habille de bonne *grace*. cet homme fait un conte de bonne *grace*, recite de bonne *grace*.

En ce sens on dit, Trouver *grace*, pour dire, Plaire. L'Escriture dit que la Reyne Esther trouva *grace* devant Assuerus. cette pensée a la *grace* de la nouveauté. Les Tapissiers appellent *bonne grace*, les petits rideaux qui sont des deux costez au haut du lit.

GRACE, se dit figurément en Morale, & en Rhetorique. Cette transposition fait une *grace* dans ce discours. son stile a des *graces* toutes particulieres. Un Ancien a bonne *grace*, quand il dit ...

On le dit en ce sens ironiquement, Vous avez bonne *grace* de me reprocher cette faute, vous avez fait cent fois la même chose.

GRACE, signifie quelquefois la personne. Je me recommande à vos *graces*, pour dire, à vous. je me recommande aux bonnes *graces* d'un tel.

GRACES, du temps des Payens, estoient trois Divinitez fabuleuses qu'on peignoit toutes nuës, & qu'on feignoit estre de la suitte de Venus, qui se nommoient *Aglaia*, *Thalia* & *Euphrosyne*, filles de Jupiter, compagnes de Mercure. On les nomme autrement *Charites*.

Et encore on dit en Poësie, les Jeux, les Ris, les *Graces*, les Amours, en parlant des divers agréements qu'ont les femmes qu'on aime. On dit aussi en Peinture, en Sculpture, des figures bien disposées, qu'elles ont de la *grace*, de l'agréement. Et on dit, qu'un homme n'a point sacrifié aux *Graces*, pour dire, qu'il est grossier, & qu'il ne fait rien de bonne *grace*.

On dit en proverbe, Aprés *graces* Dieu but. Il est dans Regnier. On dit que l'origine en vient de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup aprés avoir dit *Graces*, parce qu'on ne les pouvoit autrement obliger à les dire. On dit qu'une chose est venuë de la *grace* de Dieu, pour dire, qu'on ne sçait d'où elle est venuë. On se sert aussi fort communément de cette formule, sauf vostre *grace*, pour s'excuser lors qu'on reprend, ou qu'on contredit quelqu'un avec qui on veut agir civilement.

DE GRACE. adv. Par faveur, par pitié, par courtoisie. He *de grace*, ne luy faites point de mal.

GRACIABLE. adj. Terme de Chancelerie, qui ne se dit qu'en cette phrase, Ce crime est *graciable*, pour dire, C'est un cas remissible, sur lequel on peut expedier des Lettres de grace.

GRACIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'agréement, de la politesse, de la douceur, de la civilité. Un Prince qui a l'air, l'accueil *gracieux*, se fait aimer de tout le monde.

GRACIEUX, se dit figurément du stile, d'un pinceau. un livre escrit d'un stile *gracieux* se fait lire davantage. Il y a des Peintres qui ont le pinceau plus *gracieux* les uns que les autres. On appelle en Chancellerie Romaine des provisions de Benefice en forme *gracieuse* quand elles sont accordées sur une information de vie & mœurs, en vertu de quoy on se met en possession sans demander le visa de l'Ordinaire.

GRACIEUSEMENT. adv. D'une maniere gracieuse. Cet homme est honneste, il reçoit *gracieusement* ceux qui l'abordent.

GRACIEUSETE'. s. f. Petit present qu'on donne à des gens qui ont rendu quelque service, quelque bon office. Ce pauvre homme vous a donné l'advis de ce don que vous avez obtenu, cela merite quelque *gracieuseté*.

GRACILITE'. s. f. Terme de Medecine dont on se sert pour marquer la qualité d'une voix gresle, telle que les femmes & les chastrez ont coustume d'avoir.

GRADATION. s. f. Elevation qu'un homme acquiert petit à petit en montant de degré en degré. De simple soldat il est devenu par *gradation* *Colonel*.

GRADATION, est aussi une figure de Rhetorique, lors qu'on apporte des preuves montant par degrez & en disant des choses qui encherissent sur celles qu'on a desja dites.

Les Peintres appellent aussi *gradation*, ce changement insensible de couleurs qui fait la diminution des teintes, & les nuances.

GRADE. s. m. Elevation à un degré d'honneur. Il ne se dit gueres qu'en matiere Ecclesiastique de la Prestrise & des autres dignitez plus élevées. La Prestrise est un des plus hauts *grades* où on puisse estre eslevé.

GRADIN. subst. masc. Petite marche ou degré. On le dit particulierement de ces marches qu'on met sur un autel, ou à un reposoir, quand on le veut parer & y mettre plusieurs rangs de cierges ou d'argenterie eslevez les uns au dessus des autres.

GRADINE. s. f. Outil d'artisan, qui est une espece de ciseau dentelé & fort aceré, dont se servent particulierement les Sculpteurs.

GRADUE'. s. m. Celuy qui a des degrez dans quelque Faculté. Il y a le tiers des Benefices de France affecté aux *Graduez*, sçavoir ceux qui vacquent aux mois de Janvier & Juillet; Avril & Octobre. Les *Graduez simples*, sont ceux qui ne sont que *graduez*, & qui peuvent estre pourveus des Benefices vacquans aux mois d'Avril & Octobre; qui sont mois de faveur. Les *Graduez nommez* sont ceux qui ont obtenu des Lettres de nomination sur certains Collateurs qui obtiennent seuls les Benefices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, qui sont les mois de rigueur. Les Graduez Docteurs en Theologie doivent avoir estudié dix ans; les Docteurs en Droit Canon, ou Civil, ou en Medecine, sept ans; les Bacheliers en Theologie ou Medecine, six ans; les Bacheliers en Droit Canon ou Civil, ou Maistre és arts, cinq ans. Il suffit aux Nobles d'avoir estudié trois ans en Droit Canon, ou Civil. Le tout pour acquerir un Benefice.

GRADUEL, ELLE. adj. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des substitutions qui sont *graduelles* & perpetuelles. L'Ordonnance d'Orleans de 1560. a reduit toutes les substitutions *graduelles* à quatre degrez pour le passé, & à deux degrez pour l'avenir.

GRADUEL. s. m. Terme de Breviaire, qui se dit de certain verset qu'on chante aprés l'Epistre, qu'on chantoit autrefois sur les degrez de l'autel, ou selon Uguio, en montant de note en note. Anastasius escrit que ce fut le Pape St. Celestin qui le premier institua les *Graduels*. On tient que St. Ambroise composa plusieurs *Graduels*. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *greel*, un livre à chanter la Messe.

On appelle aussi les Pseaumes *graduels*, les quinze Pseaumes que les Hebreux chantoient sur les quinze degrez du Temple. D'autres croyent que ce nom vient de ce qu'on eslevoit sa voix par degrez en montant de tons.

GRADUER. v. act. Terme de Geometrie. Diviser un cercle en 360. degrez, qui est la division ordinaire des cercles. Les ouvriers ont un grand cercle *gradué* qui sert à *graduer* tous les autres.

GRADUER, signifie aussi, Conferer des degrez dans une Université, ceux des Maistres és Arts, des Bacheliers, des Licentiez, des Docteurs.

GRADUE'. part. & adj. Cercle *gradué*. un homme *gradué*.

On appelle aussi en Chymie, un feu *gradué*, quand on le donne par degrez.

GRAFIGNER. v. act. Esgratigner. Il ne se dit que des chats. Quand un enfant tire les oreilles d'un chat, il leur *grafine* le nez. Nicod dit que ce mot vient de l'Hebreu *garaph*, *arripere* ou *prendre à force*, d'où est venu aussi celuy d'*agraphe*.

GRAILLER. v. n. Terme de Venerie, qui se dit quand on sonne du cor sur un ton clair, cas ou enroué pour rappeller les chiens.

GRAILLON. s. m. Viandes qui restent d'un grand repas. On peut faire un bon desjeuner des *graillons* qui restent d'un soupper qu'on a fait la veille. Voyez *Graal* pour l'etimologie.

GRAIN. subst. masc. Petit corps ou parcelle d'un corps pulverisée. Le Royaume des cieux est comparé à un *grain* de moutarde. Dieu sçait le nombre des *grains* de sable de la mer. un *grain* de poussiere. un *grain* de poudre à canon.

GRAIN, sert quelquefois de negative, comme en cette phrase; Il n'est *grain* niais, pour dire, Il n'est point du tout niais.

GRAIN, se dit aussi des petits corps ou fruits que portent les arbres & les plantes, & qui leur sert ordinairement de semence, soit qu'il vienne en pepins, en gousse, ou en grappe. Un *grain* de grenade. un *grain* de lierre, de laurier, d'aulne, de *fileria*, de poivre. un *grain* de raisin. du verjus de *grain*. Ce mot vient du Latin *granum*.

GRAIN, signifie aussi le plus petit des poids, dont on se sert pour peser les choses precieuses. Un carat de diamants pese quatre *grains*. cette pistole est legere de deux *grains*. un *grain* est la vingtquatriéme partie du denier. il y a 480. *grains* à l'once.

GRAIN, en Medecine, est le plus petit des poids, dont il en faut trois pour faire une obole, vingt pour faire un scrupule, & soixante pour fair la drachme ou le gros. Ce *grain* s'entend d'un *grain* d'orge bien nourri, mediocrement gros, & point trop sec.

En termes de Geometrie, *grain d'orge* est la douziéme partie d'un pouce. On l'appelle autrement une *ligne*. Ce *grain d'orge* se divise encore en cinq *grains* de pavot posez l'un contre l'autre pour faire une plus petite mesure. On appelle en termes d'Imprimerie, *grain d'orge*, de petites notes rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une mesure dans le plein chant.

GRAIN, se dit principalement des fruits ou semences qui viennent dans des espics, & qui servent à la nourriture des animaux. Des *grains* de bled, de froment, de segle, d'orge, d'avoine, de mil, de lin, de chenevis, &c. On le dit particulierement du froment. Le Diable a semé de l'yvroye parmi le bon *grain*.

GRAIN, se dit aussi par excellence de la moisson & de la recolte; & en ce sens les pailles, les balles & les gousses y sont comprises. Les *grains* sont beaux, sont touffus cette année. les *grains* sont serrez en grange. les *grains* sont battus.

On appelle les *gros grains*, les bleds qui servent à la

nourriture de l'homme, & qui se sement en automne, comme le bled, le seigle; les *menus grains*, ceux qui servent à nourrir les animaux, comme l'orge l'avoine, les pois, les vesses, qui se sement en Mars, & qu'on appelle autrement les *Mars* & les *petits bleds*.

On appelle *poulets de grains*, les poulets qu'on esleve au printemps, & qu'on nourrit de *grain*.

GRAIN, se dit par representation de plusieurs choses rondes & destachées l'une de l'autre, qui ressemblent aux pois & aux autres *grains*, quoy qu'elles soient bien plus grosses, comme, un *grain* de mais, un *grain* d'encens, un *grain* d'ambre, de corail, même les Patenostres, *grains* de chapelet, *grains* benits, enfilez, &c.

GRAIN, se dit aussi de la figure des *grains* qui sont dans les estoffes, les cuirs, les pierres & les metaux. Le gros de Naples, de Tours, sont des moheres qui ont un plus gros *grain* que les autres. On dit aussi de la futaine à *grain* d'orge. Le marroquin a un *grain* plus gros que le chagrin. ce marbre a le *grain* bien fin. on connoist l'acier a son *grain*, qui est plus menu que celuy du fer.

GRAIN DE LEPRE, se dit de certains *grains* qui sont à la gorge des pourceaux, qui marquent qu'ils sont ladres. *Grains de verole*, sont non seulement les boutons qui viennent dans la verole, mais encore les vestiges & les cavitez qu'elle laisse sur la peau.

En termes de Marine, on appelle un *grain de vent*, une tempeste, un tourbillon qui se forme tout à coup, & qui desempare la manœuvre.

GRAIN D'ORGE, se dit des outils d'artisans qui sont de diverses façons. Les uns sont à fust, comme ceux des Menuisiers, qui servent à faire des moulures, à degager des baguettes: les autres à manche, qui sont des ciseaux pointus, &c.

GRAIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet homme n'a pas un *grain* d'esprit, de bon sens, de jugement. Il est leger d'un *grain*, pour dire, qu'il est un peu fou. Il a un *grain* de folie. il n'a pas un *grain* de foy, de charité, de devotion. il n'y a pas un *grain* de sel dans tout cet ouvrage.

On dit proverbialement, qu'un homme est dans le *grain*, pour dire, qu'il est en un poste où il peut faire fortune, où il gagne beaucoup. On dit d'un Eunuque, qu'il est leger de deux *grains*. On appelle Catholique à gros *grain*, un libertin, un homme peu devot, qui ne va à l'Eglise que par maniere d'acquit. On dit, qu'un homme en mangeroit un autre avec un *grain* de sel, pour dire, qu'il est bien plus fort que luy.

GRAINE. subst. fem. Quelques-uns escrivent *Grene*. Semence que produisent les plantes & les arbres pour la conservation de l'espece. On voit la *graine* des plantes aprés qu'elles ont jetté leur fleur & leur fruit. toutes sortes de *graines* ne reussissent pas en toutes sortes de terres & de climats. les œuillets de *graine* sont plus touffus que ceux qui viennent de marcotte. la *graine* de la tulipe est enfermée dans son pistil. les aulnes, les fileria viennent de *graine* & de bouture. On appelle la maniguette, *graine de Paris*. la *graine* d'escarlate se cueille sur le chesne verd. la *graine* d'Avignon est le fruit du noirprun, dont on tire trois couleurs, la jaune, la verde, & la bleuë. Les Droguistes appellent *graine de corne de cerf*, les raclures du bois de cerf. Ce mot vient du Latin *granum*.

Mr. Grew dans son Anatomie des Plantes a fait de curieuses observations de plusieurs *graines*. Il dit en general, qu'elles ont quatre enveloppes, dont la premiere s'appelle la *capsule*, qui ressemble quelquefois à une petite bourse, comme celle du cresson; quelquefois c'est une gousse, comme sont celles des legumes; quelquefois elle est divisée en deux, comme dans l'oseille & dans la renoüée, autrement *centumnodia*. Ces capsules sont differentes des peaux de la *graine*, & des robbes des noisettes. La seconde & la troisiéme de ses enveloppes s'appellent proprement les *peaux de la graine*, principalement dans les féves, où elles sont de toutes couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir de jais. La figure des *graines* est tantost semblable à celle d'un rognon, comme en cette espece de *ben* appellée *papaver spumeum*: tantost elle est triangulaire, comme dans l'oseille & dans le seau de Salomon, autrement *scala cœli*; quelquefois entre ronde & triangulaire, comme dans la menthe & dans la melisse: quelquefois elle est ronde-plate, comme dans les giroflées & les amaranthes: quelquefois spherique, comme dans les navets, & dans la plante appellée *asperula* ou *sterlaria*; quelquefois ovale, comme dans le *scandix*, autrement *pecten Veneris* & dans les tithymales; ou demie-ovale, comme dans l'anis & dans le fenoüil; ou demie-ronde, comme dans la coriandre. On en trouve qui ont la figure d'une pique, comme dans la laituë; ou d'un cylindre, comme dans les jacobées; autrement *cineraria argentea*; ou d'une pyramide, comme dans le bec de cicogne à feuilles de guimauve. Il y en a de lisses & polies; d'autres qui sont bouillonnées, comme celles de *blattaria* & de *ben*; d'autres qui sont remplies de petites fosses hexagones semblables aux rayons de miel, comme celles des pavots, de jusquiame, de la plante appellée *musle de veau*, autrement *antirrhinum*, *canis cerebrum*, *os leonis*, la passe-rage, autrement *lepidium annuum*, &c. d'autres qui sont percées comme des pierres ponces, comme celles de la grenulle ou *lithospermum*, & le *phalangium* cresté. Il y en a qui ont des mucilages, comme celles de l'herbe aux puces, du coignassier, du cresson, du basilic, de l'ormin, de la roquette, de la cameline, &c.

GRAINE, se dit figurément & en mauvaise part d'une mauvaise engeance. On ne sçauroit si bien esteindre une heresie, qu'il n'en reste toûjours quelque *graine*. les laquais, les Clercs, les gens de riviere sont une meschante *graine*. les charençons dans un grenier, les chenilles dans un jardin, sont une meschante *graine*.

On dit proverbialement d'une fille qui est desja un peu agée pour se marier, qu'elle monte en *graine*. On appelle *graine d'andouilles*, une trouppe de petits enfants qui sont amassez.

GRAIRIE. s. f. Terme des Eaux & Forests. Partie d'un bois qui est possedé en commun. Il en est fait mention en la plus-part des articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Forests.

GRAIRIE, est aussi un droit que le Roy prend sur les bois qui sont sur le tres-fonds d'autruy, à cause de la justice qu'il fait exercer par ses Officiers des Eaux & Forests pour leur conservation: comme à Orleans, on paye deux sols parisis d'une part, & dix-huit deniers d'autre pour ce droit comme dit Chauffour. Ce droit est different selon les lieux.

GRAISSE. s. f. C'est, selon les Medecins, la troisiéme couverture du corps, dont l'epiderme & le cuir sont les deux premieres. Ils en connoissent de quatre sortes: la premiere, qui est molle & humide, que les Latins appellent *pinguedo*, s'appelle *axunge*: la seconde, ou la vraye *graisse*, qu'on appelle autrement *oing*, ou en Latin *adeps*, la troisiéme, qui est plus ferme & dure, est la

lard, en Latin *lardum* : la quatriéme, qui est plus seche & plus espaisse, & le suif, en Latin *sevum.* Quelques-uns font seulement deux especes de *graisse*, l'une qui est plus ferme & coagulée, l'autre qui est molle & faite comme de l'huile caillée. Sa matiere est la partie la plus grasse & aërée du sang, laquelle sortant comme une sueur par les plus minces parties des vaisseaux, s'espaissit & se caille par la froideur des membranes. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on y pouvoit trouver une estoile de *graisse*. De la *graisse* de rost. cet habit est usé & plein de *graisse*.

GRAISSE, se dit aussi de ce qui est visqueux & onctueux dans la terre. La *graisse* des montagnes tombe dans les vallées, & c'est ce qui rend celles-cy fertilles, & celles-là steriles.

GRAISSE, se dit aussi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque chose. Les precedents Fermiers ont emporté toute la *graisse* de cette Ferme, de cette affaire.

On dit proverbialement : qu'un homme se plaint de trop de *graisse*, quand il se plaint de quelque chose qui luy est tres-avantageuse. On dit, qu'on ne fait les choses qu'à *graisse* d'argent, pour dire, en donnant bien plus d'argent qu'il n'en feroit dû legitimement. On dit aussi, Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la *graisse*, lors qu'on a besoin encore de quelque chose pour achever une affaire.

GRAISSER. v. act. Enduire de graisse quelque chose pour la faire aller plus aisément. Si on ne *graisse* les roues d'un carrosse, le feu s'y met. il faut *graisser* un poulain pour avaler du vin.

On dit proverbialement, *Graissez* les bottes d'un vilain, il dira qu'on les brusle, pour dire, qu'il fait mauvais faire plaisir à un malhonneste homme. On dit, qu'on *graisse* la patte d'un Juge, d'un Intendant, pour dire, qu'on luy donne de l'argent pour le corrompre, pour faciliter une affaire. On dit aussi, *Graisser* les espaules à quelqu'un, pour dire, le bastonner : ce qui a fait dire aussi de l'huile de cotret.

GRAISSÉ, ÉE. part. & adj.

GRAISSET. s. m. Espece de grenouille qui vit sur terre & dans les buissons, qui est verte, & porte les yeux avancez en guise de cornes. En Latin *rubeta.* Elle tient du crapaut.

GRAMEN. s. m. Toute sorte de petite herbe qui croist sans semer dans les cours & sur les terres. Les Medecins Botaniques reconnoissent une infinité de sortes de *gramen*. Les couronnes obsidionales des Romains s'appelloient *graminées*, parce qu'on les faisoit de la premiere petite herbe qu'on trouvoit dans le camp.

GRAMMAIRE. s. f. Art qui enseigne à bien decliner & conjuguer, à construire & à bien orthographer les noms, les verbes, & les autres parties de l'oraison. Les Langues s'apprennent plus aisément par l'usage que par la *Grammaire*. Le premier qui apporta à Rome la *Grammaire* fut Crates Ambassadeur d'Attalus.

On appelle une *Grammaire*, un livre qui contient les regles de la *Grammaire* de chaque Langue. La *Grammaire* Hebraique de Quincarboreus, la Grecque de Clenard, l'Italienne & l'Espagnole d'Oudin, &c. La plus ancienne *Grammaire* en Latin est celle de Despautere, en Grec celle de Gaza, & en Hebreu celle de Kimhi.

GRAMMAIRIEN. s. m. Celuy qui sçait, ou qui enseigne la Grammaire. Donat, Priscian ont esté de fameux *Grammairiens*.

Le titre de *Grammairien* estoit autrefois un tiltre d'honneur, qu'on donnoit non seulement à ceux qui estoient excellents dans la Philologie, mais à tous ceux qui passoient pour sçavants en quelque sorte de science que ce fust, comme tesmoigne Gerard Vossius dans son livre de la Grammaire. Philoponus fameux Philosophe a esté appellé *Grammairien*, quoy qu'il excellast en plusieurs sortes de sciences, comme on voit dans la Bibliotheque de Photius. Jean Tzetzes dans le XII. Siecle, & Saxon Historien de Danemark dans le XIII. ont esté appellez *Grammairiens*, & en l'an 1580. Thomas d'Averse Jurisconsulte Neapolitain n'a pas eu d'autre surnom. Mr. Baillet.

GRAMMATICAL, ALE. adj. Qui appartient à la Grammaire. Une façon de parler est *grammaticale*, quand elle est construite selon les loix de la Grammaire.

GRAMMATICALEMENT. adv. D'une maniere grammaticale. Cette phrase n'est pas bonne *grammaticalement*, mais c'est un gallicisme.

GRAND, GRANDE. adj. Terme de comparaison. Ce qui a plus d'extension qu'une autre chose à laquelle on le rapporte. Il se dit en toutes dimensions. *Grand* colosse, *grand* païs, *grande* lieuë, un *grand* feu : ce taillis est desja *grand* pour son âge. un voleur de *grand* chemin. la *grande* allée des Tuilleries, c'est à dire, la plus large.

GRAND, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un *grand* esprit. une *grande* ame. un *grand* cœur. il a un *grand* orgueil, une *grande* amour, un *grand* dessein. un *grand* âge, pour dire, la vieillesse.

GRAND, se dit aussi par exaggeration, soit en bonne, soit en mauvaise part. Un *grand* personnage. un *grand* coquin. un *grand* Prince. un *grand* Saint. un *grand* Tyran. *grand* Geometre. *grand* Seigneur. On dit aussi, un *grand* vin, pour dire, du vin excellent. un *grand* mot, pour dire, un mot bien decisif, ou un apophthegme, il hante le *grand* monde, pour dire, les gens de qualité. La *grande* Eglise, pour dire, la Cathedrale.

GRAND, se dit encore des tiltres d'honneur que l'on donne à quelques Princes, ou à des hommes illustres. Le *Grand* Turc ou le *Grand* Seigneur. le *Grand* Mogol. Le *Grand* Cham de Tartarie. le *Grand* Negus. le *Grand* Duc de Moscovie. le *Grand* Duc de Florence. Alexandre le *Grand*. Louis le *Grand*. Albert le *Grand*.

GRAND, se dit aussi de quelques charges qui ont la preéminence sur les autres. Mr. le *Grand* chez le Roy, c'est le *Grand* Escuyer. le *Grand* Maistre de la Maison du Roy, de l'Artillerie, de la Garderobbe. le *Grand* Maistre des Ceremonies. le *Grand* Aumosnier. le *Grand* Chambellan. le *Grand* Prevost de l'Hôtel. On dit aussi en fait de Judicature, le *Grand* Maistre des Eaux & Forests. le *Grand* Voyer. le *Grand* Maistre d'un College, c'est à dire, le Principal. En Pologne on dit le *Grand* Mareschal, qui est le Commandant des armées.

On dit aussi dans les Ordres de Chevalerie, le *Grand* Maistre de Malthe. les *Grands* Commandeurs. les Chevaliers *Grandcroix*.

On appelle aussi les *Grands Iours*, la justice qui se rend dans les Provinces par des Commissaires extraordinaires du Parlement, comme qui diroit les *grands plaids*.

On dit aussi chez les estrangers le *Grand* Prestre, le *Grand* Visir.

GRAND, se dit encore de plusieurs choses pour y marquer une autre qualité que l'extension : comme, La *Grande* Chambre, pour dire, que c'est la premiere chambre du Parlement où on tient les audiances. La *grande* Messe, est celle qui est dite plus solemnellement, soit à cause du plus *grand* nombre des offi-

ciens, soit parce qu'elle se chante. *grand*-pere. *grand*-mere, c'est l'ayeul, ou l'ayeulle. *grand*-oncle, *grande*-tante, ce sont les peres ou la mere des oncles, des tantes. On dit *grand* cousin, pour dire, *grand* amy. C'est un *grand* cas, pour dire, C'est un cas estrange. C'est un *grand* secret, pour dire, bien particulier. On dit aussi, Ce n'est pas *grand* chose. C'est *grand* pitié. Il a un *grand* nom a soustenir. il jure ses *grands* Dieux, pour dire, Il fait un grand serment.

GRAND, est quelquefois substantif. Les *Grands* du Royaume ont souvent causé des guerres civiles. il faut qu'il y ait du *grand* dans les Panegyriques. il y a du *grand* dans toutes les actions de ce Prince. on se mocque d'un bourgeois qui veut trancher du *Grand*, pour dire, faire le *Grand* Seigneur. Dieu ne fait point de difference entre les petits & les *grands*, c'est à dire, de conditions.

On appelle absolument *Grands*, en Espagne, ceux à qui le Roy a ordonné une fois de se couvrir devant luy.

On dit proverbialement, Service de *Grand* n'est pas heritage. On dit, Aller du petit au *grand*, pour dire, Commencer par de petites choses pour parvenir à de plus *grandes*; &, Argumenter du petit au *grand*, pour dire à plus forte raison, *à minori ad majus*. On dit *grand* mercy, à ceux qui font quelque bien; & *grand* mercy pansé, à ceux qui ne donnent que ce qu'ils ne peuvent manger, ou ce qui leur est inutile.

On dit adverbialement, Entrer tout de *grand* en quelque lieu, pour dire, sans se blesser, ou sans faire quelque effort pour se contraindre: comme, Sa jambe entre tout de *grand* dans ces bottes, dans ces bas.

EN GRAND, se dit aussi adverbialement, pour signifier le volume plus estendu. Je ne veux point de ce livre en petit, je le veux en *grand*. Presque tous les Machinistes se trompent, quand ils ont fait une machine en petit, ils croyent qu'elle reüssira en *grand*.

GRANDAT. subst. masc. Qualité celebre en Espagne, qui donne pouvoir ou permission à quelques Grands Seigneurs de se couvrir devant le Roy. Il y a des personnes qui ont deux ou trois *Grandats* en leur maison.

GRANDELET, ETTE. adj. diminutif de *grand*. Cette femme a desja des enfants assez *grandelets*.

GRANDEMENT. adv. D'une maniere grande. La riviere est *grandement* cruë, desbordée.

GRANDEUR. s. f. Quantité estenduë selon ses diverses dimensions. Il n'y a point de *grandeur* infinie que celle de Dieu. mesurer la *grandeur* d'une chambre, d'une forest. cette cour est d'une raisonnable *grandeur*.

GRANDEUR, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Il est de la *grandeur* d'une ame de mespriser les injures. toutes les *grandeurs* de ce monde ne sont que foiblesse & que vanité.

GRANDEUR, se dit aussi des Puissances, & de ce qui a quelque chose de grand & de magnifique. Ce Prince a un certain air de *grandeur* & de majesté qui esblouït. les Cours sans flattent les *grandeurs*, les Ministres. il y a de la *grandeur* a faire une si haute entreprise.

On dit aussi comme un tiltre d'honneur, Vostre *Grandeur*, lors qu'on parle ou qu'on escrit a quelques Grands Seigneurs, qu'on ne traitte point d'Altesse, d'Excellence, ou d'autres qualitez qu'on donne à ceux qui ont caractere pour cela.

GRANDIR. v. n. Devenir plus grand par un principe naturel. Les arbres, les plantes *grandissent* à chaque moment, mais cela est insensible. cet enfant est beaucoup *grandi* en peu de temps, il est en âge de *grandir*.

GRANDISSIME. adj. Terme superlatif de *grand*. Vous me ferez un *grandissime* plaisir de...

GRANGE. subst. fem. Lieu où on serre & où on bat les bleds. La travée du milieu de la *grange*, est l'aire où on bat les grains; les autres sont pour les tas où on les serre.

GRANGE, en plusieurs Provinces de France, se prend pour toute une metairie. Il y a plusieurs Seigneurs qui s'appellent De la *Grange*. Je m'en vais à ma *grange*, c'est à dire, a ma maison des champs. Ce mot vient de *grania*, vieux mot Latin. les Auteurs de la basse Latinité on dit aussi *grangia*. Menage. D'autres le derivent de *granica*, comme Du Cange.

GRANGIER. s. m. Metayer qui a soin de recueillir les grains, & de les serrer dans la grange. En Latin *grangiarius*.

GRANIT. s. m. Pierre dure, espece de marbre.

GRANULATION. s. f. Terme de Chymie, qui se dit des metaux, lors qu'on les reduit en grenailles: ce qui se fait en les jettant dans l'eau froide lors qu'ils sont en fusion.

GRAPHOMETRE. s. m. Instrument de Mathematique, qui est un demi-cercle divisée en 180. degrez, avec une alhidade & des pinnules & une boussole au milieu. On le monte sur une genouilliere, & il sert à prendre toutes sortes d'angles, à lever des plans, à mesurer des hauteurs, &c.

GRAPIN. s. m. Terme de Marine. Ancre à quatre bras, ou pointes dont on se sert sur les Galeres & vaisseaux de bas bord. On les appelle aussi *herissons*, *harpeaux*, & *rissons*. Il y a aussi des *grapins* à main, qui sont des crocs qu'on jette de dessus les aubans dans les navires des ennemis pour les accrocher & les joindre avec l'aide du capistan.

GRAPPE. s. f. Fruit ou semence de plusieurs arbres & plantes, qui se divise en plusieurs grains attachez ensemble. Il se dit particulierement de la vigne.

On dit aussi, que le lierre, le sureau, l'acacia, le fileria, l'aulne, portent leur fruit en *grappe*. on peint l'abondance de la terre de promission par une *grappe* de raisin portée par deux hommes. Menage derive ce mot de l'Allemand *traube*, qui signifie *raisin*. On l'a appellé aussi *grappus* en la basse Latinité, *botrus*.

On dit proverbialement, Mordre à la *grappe*, lors qu'on fait quelque discours, ou qu'on propose quelque affaire qui est agrable. Un envieux qui entend mesdire mord a la *grappe*.

GRAPPINS, sont aussi certaines arrestes qui viennent sur le nerf des jambes de derriere d'un cheval en forme de gales ou tumeurs entre le jarret & le paturon.

GRAPILLER. v. act. Chercher les petites grappes que les Vendangeurs ont laissé dans la vigne.

GRAPPILLER, se dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire dont d'autres ont tiré le meilleur. Il n'y a plus qu'à *grappiller* dans cette affaire, on en connoist trop le fonds.

GRAPILLON. s. m. diminutif de *Grappe*. C'est une petite grappe, ou une partie qu'on destache d'une grappe.

GRAS, GRASSE. adj. Qui est chargé de graisse, plein de graisse, qui a de l'embonpoint. On tua le veau *gras* au retour de l'enfant prodigue. le songe interpreté par Joseph des sept vaches maigres qui mangerent les sept vaches *grasses*. on tuë les pourceaux, quand ils sont *gras* à lard. un hom-

me *gras* & replet. Ce mot vient du Latin *crassus*. Nicod.

GRAS, se dit aussi de plusieurs choses onctueuses, & de plusieurs liqueurs qui se gastent. L'huile est *grasse* de sa nature, le beurre, le fromage, le bitume sont *gras*. le vin, l'ancre deviennent *gras*, quand ils s'espaississent & filent comme du sirop. Les Maçons appellent du mortier trop *gras*, quand il y a trop de chaux à proportion du sable.

GRAS, se dit absolument de la chair, & est opposé à *maigre*, ou au *poisson*, quelque *gras* qu'il soit. Ainsi on dit, Faire *gras*, Manger de la viande aux jours deffendus. les jours *gras*, le Mardy *gras*, les jours qui precedent & qui sont opposez au Caresme & aux jours maigres.

GRAS, se dit aussi des choses où il y a de la graisse, soit qu'on l'y ait mise exprés pour les preparer & abonnir, soit par mesgarde, par mal propreté, par usure. Ainsi on dit du cuir *gras*, des gands *gras*, qui ont esté bien cirez. un potage *gras*. un chapeau *gras*, sale & usé.

GRAS, se dit aussi des herbages & pasturages. C'est dans les *gras* pastis qu'on met les bœufs à l'engrais.

On le dit aussi des terres d'une consistance tenace. Les terres *grasses* sont ordinairement fertiles. on ne se peut tirer des chemins de Flandres en hiver, à cause que les terres y sont *grasses*.

On appelle aussi de l'argille, de la terre *grasse*, dont on fait les poteries, parce qu'elle est de même consistance.

GRAS, se dit figurément en Morale, pour dire, Abondant, riche. C'estoit un pays *gras* que la terre de promission. quand vous luy aurez fait cet affront, vous n'en serez pas plus *gras*, pour dire, plus riche. Il est entré dans une affaire *grasse* où il s'est enrichi. On dit aussi d'une personne qui a la langue espaisse, & qui ne peut prononcer quelques lettres, comme l'*r*, & le *ch*, qu'elle a la langue *grasse*.

GRAS, se dit aussi des saletez & obsénitez. Il faut estre bien mal appris pour dire des mots *gras* dans une compagnie. on fuit cet homme-là à cause qu'il a la langue *grasse*. La cause *grasse*, est une cause que plaidoient autrefois les Clercs du Palais le jour du Mardy *gras*, qui estoit remplie de plusieurs paroles sales & scandaleuses.

FIGUE GRASSE. Voyez *figue*.

GRAS, signifie encore chez les artisans qui travaillent en pierre & en bois, ce qui est trop espais. Cette piece de charpente est trop *grasse*, il la faut amaigrir, c'est à dire, en oster.

GRAS, est quelquefois substantif. Servez-moy de ce bœuf, je ne veux point du *gras*, je veux du maigre. Le *gras* de la jambe, c'est l'endroit de la jambe le plus charnu, qu'on appelle aussi le *mollet*, le *pommeau*, & en Latin *sura*.

GRAS, s'employe proverbialement en ces phrases. On dit, qu'on tuera le veau *gras* à l'arrivée de quelqu'un, pour dire, qu'on luy fera grande chere, bonne reception. On dit, qu'un homme fait ses choux *gras* de quelque chose, pour dire, qu'il s'en sert, qu'il s'en donne au cœur joye. On dit, qu'une femme dort la *grasse* matinée, pour dire, qu'elle se leve tard, & qu'elle se tient au lit pour devenir *grasse*, pour faire du lard. On dit aussi, *Gras* comme un Moine, pour dire, fort *gras*.

GRAS DOUBLE. subst. masc. Espece de trippe que vendent les trippieres : c'est le second des quatre ventricules du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. Les Medecins l'appellent le *livre* ; les Bouchers le *psautier*, ou le *mestier*. Leur premier ventricule est la panse qui reçoit d'abord l'herbe ou le foin, & où se fait la premiere digestion ; puis l'aliment remonte par une ligne spirale pour estre remasché une seconde fois, ce qu'on appelle *ruminer* ; ensuitte il redescend par une autre ligne spirale dans ce livre & dans le bonnet, qui sont le second & le troisiéme ventricule où se fait la seconde digestion ; & de là il tombe dans la caillette, où se fait le chile, & qui descharge dans les boyaux les excrements. On l'appelle *livre* ou *psautier*, parce qu'il a en effet plusieurs feuillets comme un livre, dans lesquels on trouve les aliments demi digerez.

On dit, qu'un homme est chargé de *gras double*, quand il a le ventre si gros, qu'il s'y fait comme des feuillets sur la peau qui semble se redoubler.

GRAS FONDURE. Terme de Manege. C'est une maladie de chevaux qui vient de la fermentation de la pituite & des mauvaises humeurs qui se degorgent dans les boyaux : ce qui leur arrive quand on les surmene durant l'esté.

GRASSEMENT. adv. D'une maniere grasse & riche. Il paye *grassement*. il vit *grassement*.

GRASSEIER. v. n. Parler gras, ne pouvoir pas bien prononcer certaines lettres, & entre autres l'*r*.

GRASSET, ETTE. adj. diminutif de *Gras*.

GRASSOUILLET, autre diminutif de *Grasset*. Qui est gras & douillet.

GRAT. subst. masc. Terme de campagne. Lieu où les poules grattent pour chercher des vers & des insectes dans le fumier & dans la terre.

On dit proverbialement, Je l'ay bien envoyé au *grat*, pour dire, Je l'ay rebuté, je l'ay chassé, je l'ay envoyé promener.

GRATELLE. f. f. Maladie du cuir qui fait que le sang picote, & que la chair demange, en sorte qu'il en vient de petites galles seches.

GRATELEUX, EUSE. adj. Qui a de la gratelle.

GRATERON. Voyez *Glouteron*.

GRATICULER. v. act. Diviser un tableau qu'on prend pour modelle en plusieurs carreaux en forme de chassis, pour rapporter les parties enfermées en chaque carreau dans d'autres carreaux proportionnez, qu'on trace aussi sur l'ouvrage qu'on veut tirer & copier, soit pour le mettre en grand, ou le reduire au petit pied. On fait le même effet avec un chassis de reseaux, & plus facilement encore par le singe ou le parallelograme, qui sert à copier proportionnellement & geometriquement.

GRATIFICATION. f. f. Don, present, liberalité, bienfait. Ce Seigneur est riche des bienfaits, des *gratifications* de la Cour.

GRATIFIER. v. act. Faire quelque grace, don, faveur ou liberalité à quelqu'un. Le Roy *gratifie* ceux qui le servent bien de charges, de pensions, de Benefices.

GRATIFIÉ, ÉE. part. & adj.

GRATIN. f. m. Ce qui s'attache au fond d'un plat, d'un poeslon, d'un chauderon, quand quelque chose y a cuit & mitonné long-temps, comme le *gratin* d'une bisque, d'une souppe, de la bouillie.

GRATIS. adverbe. Ce mot est purement Latin, & signifie, Par grace, sans qu'il en couste rien. Les expeditions qui se font en Justice pour les hospitaux se font *gratis*. Les Cardinaux obtiennent leurs Bulles *gratis*. ce paradoxe est advancé *gratis*, pour dire, sans preuve.

GRATITUDE. f. f. Tesmoignage de reconnoissance qu'on a d'un bienfait, d'une grace qu'on a receuë. Un honneste homme tesmoigne en tous lieux sa *gratitude*.

GRATTEBOESSE. Outil de plusieurs artisans, qui est une *bresse* faite de fil de leton.

GRATTECUL. s. m. Petit fruit rouge & acide qui vient à l'églantier. Il se dit aussi du bouton qui contient la graine des roses, quand les feuilles sont tombées. On dit en proverbe, Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne *gratte-cul*.

On appelle aussi *grattecul*, un muscle qui fait mouvoir le bras en enbas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grand dessier*.

GRATTER. v. act. Faire une friction forte sur la peau avec quelque chose d'aigu ou de raboteux, comme un ongle, une estrille, un peigne. On oste la demangeaison des chairs en se *grattant*. ceux qui se *grattent* la teste, tesmoignent qu'ils ont quelque chagrin. Ce mot vient de *grattare*, derivé de *radere*, ou de l'Allemand *gratten*. Menage & Du Cange. D'autres le font venir de *cryptare*.

Gratter, se dit aussi de la terre. Il faisoit un temps si sec, que la charrüe ne faisoit que *gratter* la terre. les poules *grattent*. la terre pour chercher à manger. les chiens. les chats *grattent* la terre quand ils veulent faire leur ordure.

Gratter, se dit aussi chez les Princes, de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'huissier leur ouvre. Il n'est pas permis de heurter à la porte de la chambre du Roy, on y *gratte* seulement.

Gratter, signifie encore, Ratisser ; & se dit du papier & du parchemin, du cuivre & des autres metaux qu'on grave, qu'on polit. Cette planche a esté *grattée* & retouchée. Il y a de la fausseté dans ce titre, le parchemin a esté *gratté* en deux endroits.

Gratter, se dit aussi en Maçonnerie, pour dire, Reblanchir un mur en le ratissant. On le dit aussi en parlant des navires qu'on nettoye & qu'on ratisse par dehors pour en oster le vieux goudron.

On dit aussi, qu'un homme *gratte* le parchemin, lors qu'il est Clerc ou Copiste, qu'il escrit continuellement sur le parchemin.

Gratter, se dit proverbialement en ces phrases. Trop parler nuit, trop *gratter* cuit. On dit aussi, J'aimerois mieux *gratter* la terre, que d'aller demander de l'argent à mes proches. On dit de celuy qu'on chasse, ou qu'on esconduit, S'il n'a pas de quoy, qu'il en *gratte*. On dit aussi, qu'on *gratte* quelqu'un où il luy demange, quand on flatte sa passion dominante. On dit aussi, Qui se sent rogneux se *gratte*, à ceux qui s'appliquent quelque reproche fait en general, & qui s'en faschent. On dit aussi, qu'un asne *gratte* l'autre, & en Latin, *Mulus mulum fricat*, quand deux personnes de peu de merite se louënt reciproquement. On dit aussi, d'un valet paresseux qui ne fait rien qu'à force de coups, qu'il sent bien son vieux *gratté*.

Gratté, ée. part. & adj.

GRATTOIR. s. m. Instrument de Graveur ou d'Orfevre fait d'un morceau d'acier bien poli, taillé en forme triangulaire, & aboutissant en pointe, qui sert à ratisser le cuivre, l'argent, ou autre matiere, quand on y veut refaire ou racommoder quelque chose. L'autre bout sert ordinairement à brunir. Les Serruriers en ont aussi qu'ils appellent *Grattoires*.

GRATUIT, ite. adj. Qui se fait pour rien, sans consideration d'interest. Ce bon office qu'il m'a rendu est purement *gratuit*, il n'en a point profité.

Don gratuit, est un present que l'Assemblée du Clergé fait au Roy tous les cinq ans, & qu'on appelle autrement *Decimes extraordinaires*. Les pays d'Estats, comme le Languedoc, la Bretagne, font au Roy un don *gratuit* qui s'impose sur la Province.

GRATUITEMENT. adv. D'une maniere gratuite. On luy a donné *gratuitement* cet employ.

GRAVE. adj. m. & f. Pesant qui est composé de parties solides. Tous les corps *graves* tendent au centre de la terre.

Grave, se dit aussi en termes de Grammaire d'un accent opposé à l'*aigu*, & qui marque qu'il faut prononcer la syllabe d'un ton plus bas & plus sourd. Plus les cloches sont grosses, & plus leur son est *grave* ; plus elles sont minces, plus il est aigu. Ce mot vient du Latin *gravis*.

Grave, se dit figurément en Morale de ce qui est majestueux, serieux, posé, comme si c'estoit un corps pesant & qui eust de la peine à se remuer. Les Princes, les Prelats, les Magistrats doivent estre *graves*. les Espagnols sont *graves* dés leur jeunesse.

On appelle un Auteur *grave*, celuy qui est de grand poid, de grande autorité dans quelque science : ce qui se dit particulierement en matiere de Theologie, de cas de conscience, & de Morale. C'est une grande question si l'autorité d'un *Auteur grave* peut rendre une opinion probable.

Grave, se dit aussi des pechez, des crimes. C'est un crime si *grave*, si énorme, qu'on n'en obtiendra point de grace. Les pechez les plus *graves* se doivent confesser les premiers. On se sert en la même signification du mot de *grief*.

Grave, se dit aussi des affaires, des matieres qui meritent de l'attention, de l'examen, qui sont importantes. Le peché du larcin augmente, plus la matiere est *grave*. quand il s'agit de juger un homme à mort, c'est une affaire *grave* sur laquelle il faut long-temps deliberer.

Grave, en termes de Marine, se dit aussi des espaces pleins de caillous qui sont sur le rivage de la mer, où les pescheurs font secher au soleil les moruës & autres poissons qu'ils veulent vendre secs.

GRAVELÉ. subst. fem. C'est la cendre qui se fait de la lie du vin sechée & bruslée au feu de reverbere.

GRAVELLE. s. f. Maladie des reins & de la vessie causée par quelque gravier qui s'y forme, ou qui s'y arreste.

Graveleux, euse. adj. Celuy qui est sujet à la gravelle.

GRAVEMENT. adv. D'une maniere grave. Parler, marcher, escrire, *gravement*, dans un grand serieux.

GRAVER. v. act. Tailler, inciser le bois, les pierres ou les metaux avec des ciseaux ; burins, ou eaux fortes, en sorte que certains caracteres & images y demeurent tracez & figurez. Les Sculpteurs *gravent* des épitaphes, des figures avec un ciseau. *Graver* au burin. On *grave* en eau forte sur un cuivre enduit de vernis, en descouvrant la planche avec la pointe d'une aiguille selon le dessein qu'on y veut tracer, & puis y versant de l'eau forte dessus, qui la ronge aux endroits qui sont descouverts. On *grave* aussi les cristaux & les pierres precieuses, tant en relief qu'en creux, pour en faire des cachets. Ce mot vient du Grec *grapho*, qui signifie *j'escris*. Nicod. Menage aprés Saumaise le derive de *cavare* ; d'autres du Latin *graphiare* ; d'autres de l'Allemand *graben*, qui signifie *effodere*.

Graver, se dit figurément dans les choses spirituelles & morales. Les exploits des Heros sont *gravez* au Temple de Memoire. les amants disent

qu'ils ont *gravé* dans le cœur le portrait de leur maistresse.

GRAVÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle proverbialement & par injure, *Nez gravé*, Celuy à qui il est resté sur le visage & sur le nez des creux, des marques de petite verole.

GRAVEUR. s. m. Celuy qui grave. Un *Graveur* de cachets. *Graveur* en cuivre au burin, à l'eau forte, en bois.

GRAVEURE. s. f. L'art du Graveur, & sa maniere de graver. La *graveure* en cuivre a les traits enfoncez dans la planche ; celle en bois les a enlevez.

GRAVIER. subst. masc. Gros sable qui se trouve au fond & sur le bord de la mer & des rivieres. Quand on a jetté la sonde, on connoist si le fond est de *gravier*, ou de roche. On appelle aussi *gravier*, le sable qui se trouve dans le sediment de l'urine. Du Cange derive ce mot de *graveria*, qui a esté dit dans la basse Latinité pour signifier *arena, sabulum*.

GRAVIR. verb. neut. Grimper avec peine en des lieux hauts & difficiles, & où on a besoin de se servir de ses mains aussi-bien que de ses pieds. Les chats, les ours *gravissent* aisément au haut des arbres & des rochers : les hommes n'y sçauroient *gravir* que malaisément. Ce mot vient de *grupire*, ou *grapare*, Latin, qui signifie *griper*. Menage.

GRAVITE'. s. f. Poids, impression que fait un corps dur ou pesant, sur un plus leger, ou moins solide. Quand un corps est parvenu au centre de la terre, il perd sa *gravité*.

En termes de Mechanique, on appelle *Centre de gravité*, le point qui le divise en deux parties également pesantes, en sorte que s'il estoit suspendu par là, il ne pencheroit de costé ni d'autre. C'est par ce point que passe la ligne de direction qui vient du centre de la terre par les pieds, la base, & le soutien du corps grave, car il doit tomber necessairement quand il est hors de cette ligne.

GRAVITE', se dit figurément en Morale d'une contenance grave, serieuse & majestueuse. La *gravité* sied bien aux personnes eslevées en dignité. il faut prendre garde que la *gravité* ne degenere en orgueil. On dit aussi, la *gravité* d'une matiere, d'un sujet, pour en signifier l'importance.

GRAVOIS. s. m. Menuës demolitions des bastiments, particulierement de ceux qui sont faits de plastre. Les reglements de Police veulent que les *gravois* soient emportés vingt-quatre heures aprés qu'ils sont dans la ruë.

GRE'

GRE'. s. m. Bonne volonté qu'on a de faire quelque chose. On ne fait point de contracts que de son bon *gré*, mais on oblige à les executer bon *gré* mal *gré*. Il y a des marchandises qui se taxent, les autres se vendent de *gré* à *gré*. Ce mot vient de *gratum*. Nicod.

GRE', se dit aussi de ce qui nous plaist, de ce qui est à nostre goust, de ce que nous faisons à nostre aise. Quand une estoffe est à nostre *gré*, elle est à demi venduë. cet homme est si aimable, qu'il est au *gré* de tout le monde. J'ay veu cette ceremonie tout à mon *gré*, fort à mon aise.

GRE', se dit figurément de plusieurs choses inanimées. Nous avons navigé long-temps sans Pilote au *gré* des vents, des flots & de la fortune.

GRE', se dit aussi des choses desagreables que nous souffrons volontiers par vertu & par une resignation à la Providence. Ce patient a pris la mort en *gré*. il faut recevoir en *gré* toutes les afflictions que Dieu nous envoye. On dit aussi qu'on se sçait bon *gré* d'une chose, quand on s'applaudit de l'avoir faite.

GREC, GRECQUE. adj. Qui est du pays de Grece. Il est vestu, il vit à la *Grecque*. la Langue *Grecque* est fort belle. la Grammaire *Grecque* de Nicolas Clenard, d'Estienne Moequot. Perionius a fait un Inventaire des mots *Grecs* dont on use en France. Auparavant, & sous François I. il y en avoit un autre fait par Guillaume Bouillie Chanoine de Noyon. Et enfin Henry Estienne en a fait un autre sous le nom de Conformité de la Langue Françoise avec la *Grecque*. Le vin *Grec* est fort en estime. le Rit *Grec* est fort different du Romain. il y a le *Grec* ancien, & le *Grec* moderne qu'on parle en Grece. cela est traduit du *Grec*. le Texte *Grec* porte, &c.

VENT GREC, est le nom qu'on donne sur la Mediterranée au vent qu'on nomme *Nordest* ou *Galerne* sur l'Ocean.

Y GREC, est une lettre de l'alphabet François qui respond à l'*upsilon* des *Grecs*.

On dit proverbialement, qu'un homme est *Grec* dans une affaire, dans une science, quand il en connoist tout le fonds. On dit aussi qu'un homme n'est pas grand *Grec*, quand il est ignorant, ou peu industrieux. On dit aussi communément, Passez, c'est du *Grec* ; & en Latin, *Transeat, Græcum est*.

GREDIN, INE. adj. & subst. Gueux, miserable qui est de la lie du peuple. On le dit aussi des avares & de ceux qui vivent avec grande mesquinerie, qui font des actions de *gredin*.

GREDINERIE. s. f. Estat de gredin, ou action de gredin & de mesquinerie.

GREFFE. subst. masc. Depost public où se gardent les registres & les actes de Justice, & où on a recours quand on en veut avoir des expeditions. Les Edits qu'on verifie s'enregistrent au *Greffe*. Tous les *Greffes* sont domaniaux. Il y a des *Greffes* civils, criminels, des presentations, des insinuations, des affirmations, &c. On a fait aussi des Offices des places de Clercs & Commis aux *Greffes*. Ce qui est cause que les *Greffes* sont reputez domaniaux, c'est que dans l'Empire de Rome les serfs & gens de main-morte estoient un domaine qu'on pouvoit vendre & aliener. Entre les serfs il y en avoit de publics pour le service des villes, dont quelques-uns furent Greffiers destinez à recevoir les sentences des Juges ; & les autres Tabellions pour recevoir les contracts des particuliers. Les premiers qui les voulurent affranchir furent les Empereurs Arcadius & Honorius, comme on voit dans la Loy unique *de Scribis & Holographis* au Code Theodosien.

GREFFE, signifie aussi figurément, la charge de Greffier. Le Roy fait souvent la vente & la revente des *Greffes* de son Royaume, pour dire, le pouvoir de tenir le *Greffe*, & d'en delivrer les expeditions.

GREFFE. subst. fem. Terme d'Agriculture, est une petite partie d'un arbre qu'on ente, qu'on insere dans une autre pour luy faire porter un fruit meilleur. On m'a donné des *greffes* de poires de bonchrestien. Ce mot vient de la ressemblance qu'ont les *greffes*, avec la pointe d'un ganif, qu'on appelloit anciennement *greffe*, derivé de *graphium*. Menage ; ou selon Du Cange, de *graphiolum*. Au reste ce mot de *graphium* signifioit chez les Latins, un petit stile ou instrument de fer pointu d'un costé, & plat de l'autre, servant à escrire sur la cire des tablettes, & à effacer ce qu'on y avoit escrit.

GREFFER. v. act. Enter un arbre, y inserer des greffes, des petites parties d'un autre arbre. On *greffe* sur franc & sur sauvageon. on *greffe* en fente, en couronne, & en escusson.

GREFFÉ, ÉE. part.

GREFFIER. s. m. Officier qui tient un Greffe, qui garde les deposts des actes de Justice, qui en delivre les expeditions. Le *Greffier en chef*, est celuy qui signe les expeditions des arrests, sentences, & autres actes. *Greffier commis*, qui tient le plumitif à l'Audience, à la Chambre du Conseil, soit au civil, soit au criminel. Le *Greffier des presentations*, Celuy où les Procureurs se presentent sur les exploits donnez ou receus, qui delivre les defauts, & qui fait les rolles ordinaires des Provinces. *Greffier garde-sac*, qui reçoit les productions des parties, & qui s'en charge. *Greffier des affirmations*, Celuy qui reçoit les affirmations que les parties sont obligées de faire. *Greffier qui met en peau*, Celuy qui met en grosse les arrests & sentences. *Greffier des insinuations*, Celuy qui tient registre des donations & des substitutions dans les Justices seculieres, & de tous les actes qui concernent les Benefices dans les Cours Ecclesiastiques, afin que tous ces actes soient publics. *Greffier de la geole*, c'est celuy qui tient le Registre des escrous & des descharges des prisonniers.

Au Conseil, on appelle *Greffiers*, ceux-là seulement qui expedient les arrests du Conseil des parties; car ceux qui expedient les affaires des Finances s'appellent *Secretaires du Conseil*. Ce mot vient du Grec *grapheus*, *scriba*, *scribe*: ou du Latin *graphiarius*, qu'on trouve dans les anciens Auteurs Latins, qui est derivé du Grec *grapho*, qui signifie: *j'escris*. On a dit dans la basse Latinité *graphiare*, pour dire *Scribere*.

En termes de Chasse, il y a des chiens qu'on appelle *greffiers*, & autrement *bauds*. Voyez *Chien*.

On dit proverbialement, C'est le *Greffier* de Vaugirard, qui ne peut escrire quand on le regarde. Ce proverbe vient de ce qu'il tenoit son Greffe dans un lieu obscur, qui ne recevoit de lumiere que par une petite fenestre de la grandeur de la teste d'un homme, de sorte que quand on le regardoit par là, il ne pouvoit escrire, parce qu'on luy bouchoit le jour.

GREGE. s. f. Terme de Marchands, qui se dit des soyes telles qu'elles sortent de dessus le cocon, comme le chanvre & le lin avant que d'estre filez. Ce Marchand a envoyé plusieurs balles de soyes *greges* & en mattasses.

GREGEOIS. s. m. est une épithete qu'on donne au feu d'artifice dont se sont servis les Anciens pour jetter sur les ennemis, avant que la poudre à canon fust inventée. Voyez *Feu*.

GREGORIEN. adj. masc. C'est une épithete qu'on donne au Chant ordinaire de l'Eglise, qu'on appelle vulgairement le *plein-Chant*, & cela à cause qu'on en attribuë l'invention au Pape Gregoire I.

GREGUE. subst. fem. Haut-de-chausses qui serre les fesses & les cuisses, que tous les hommes portoient au siecle passé, & qui est demeuré seulement aux Pages, qui les appellent autrement *trousses* ou *culottes*. Quelques-uns croyent que ce mot vient de chausses à la *Greeque*.

On dit proverbialement, qu'un homme en a dans la *gregue*, pour dire, qu'il luy est arrivé quelque accident fascheux en son repos, ou en ses biens. On dit, qu'il a de l'argent en *gregue*, pour dire, qu'il a de l'argent en poche, ou qu'il n'est jamais sans beaucoup d'argent. On dit aussi à un homme qu'on veut chasser, Tirez vos *gregues*, ou tirez vos chausses, allez vous en. On dit aussi, Il y a laissé les *gregues*, pour dire, Il y est demeuré, il y est mort; comme on dit aussi, Il y a laissé les bottes.

GREIGNEUR. s. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *Seigneur*, un homme de qualité. Un grand *Greigneur*, pour dire, un grand Seigneur. Ce mot vient de *grandior*. Nicod.

Il s'est dit aussi à l'adjectif, pour signifier *plus grand*. La *greigneure* part, pour dire, la meilleure part. On disoit aussi, *Greigneur* de 27. ans, pour dire, *majeur*. Juge *greigneur*, *greigneur* prix, pour dire, *plus grand*, opposé à Juge *inferieur* & à *moindre* prix. Ce mot se trouve souvent dans les vielles Histoires & Coûtumes.

GRELOT. s. m. Petite boule creuse d'argent ou de cuivre, où on enferme quelque petit corps, qui estant agité fait l'office d'une petite sonnette. Les mulets sont chargez de quantité de *grelots*. les pantalons, les mascarades dansent avec des *grelots*. les tambours de basques sont entourez de *grelots*. Ce mot vient du Latin *crotalum*.

On dit communément, Trembler le *grelot*, quand on tremble si fort de froid, que les dents font un bruit semblable au *grelot*.

GRELOTER. v. n. Trembler le grelot, avoir froid jusqu'à faire claquer les dents. un malade *grelotte* dans le frisson.

GREMIAL. s. m. est une espece de toillette ou tapis de soye qui fait partie des Ornements Pontificaux, qu'on met sur les genoux du Prelat quand il est assis pendant une partie de l'Office. Du Cange l'appelle en Latin *gremiale*.

GREMIL. s. m. C'est une petite plante qu'on appelle autrement *herbe aux perles*, qui porte une petite graine comme du mil. Les Apothicaires l'appellent *milium solis*, par corruption de *milium soler*, parce que ce sont les montagnes de *Soler*, où elle croist en abondance, qui luy ont donné ce nom. Elle est dure comme une pierre: c'est pourquoy les Grecs l'appellent *lithospermum*, *gorgonium*, *diosphorum agonychon*.

GRENADE. s. f. Fruit rempli de pepins rouges & acides, qui est rond comme une pomme, & qui a une espece de couronne sur la teste. Il y a des *grenades* douces, d'autres vineuses, & d'autres aigres. On les appelle aussi *pommes de grenade*. Quelques-uns les appellent *migraines*. En Latin *malum punicum*. Au Perou on a veu une *grenade* aussi grosse qu'un baril, que les Espagnols firent porter par rareté à la Procession du St. Sacrement. Le Grand Prestre des Juifs portoit au bas de ses ornements des figures de *grenades*. Quand on mord dans une *grenade*, elle noircit les levres extremement. Ce mot vient du Latin *granatum*, qu'on trouve dans Pline.

GRENADE, est aussi une fleur d'où naist ce fruit. Elle est d'un beau rouge, & aboutit en une espece de couronne. La fleur de *grenade* sied bien au milieu d'un bouquet. Le grenadier sauvage a une fleur que Dioscoride appelle *balaustium*. Ce nom se conserve encore en la boutique des Apothicaires. Il y en a de blanches, de rouges, & d'incarnates.

GRENADE, en termes de Guerre, est un feu d'artifice enfermé dans un globe ou boëste de fer aigre, qui n'a qu'une ouverture pour y faire prendre l'amorce. Elle fait un grand éclat en se crevant. Casimir dit que les *grenades* sont proprement des globes de fer ronds, & que ceux qui sont de forme ovale ou longue, doivent estre appellez *bombes*. Les

bombes & *grenades* de fer ont d'espaisseur un huitiéme, un neufviéme ou un dixiéme de leur diametre. L'orifice a de large deux neufviémes, comme enseigne Casimir dans son Artillerie. Il fut jetté en moins d'un mois pendant le siege d'Ostende plus 50. mille *grenades* dans la ville, & ceux de la ville en jetterent bien 20. mille dans les travaux des assiegeants, comme a escrit Paulus Piasecius Evesque de Premisle. Le meilleur moyen pour éviter le feu d'une *grenade*, c'est de se coucher à terre avant qu'elle soit crevée, comme enseigne Casimir.

On appelle des *grenades borgnes* ou *aveugles*, celles qui n'ont point besoin d'estre allumées pour estre jettées avec le mortier, mais qui s'enflamment quand elles tombent sur quelque objet dur & arresté. On en voit la construction dans l'artillerie de Casimir, livre 4. Mr. de Thou dit qu'on commença d'user de *grenades* en l'an 1588. au siege de VVachtendonck, qui est un bourg prés de Gueldres; & que celuy qui en fut l'inventeur estoit un habitant de Venlo, qui pour en faire l'essay fut cause de l'incendie des deux tiers de sa ville, où le feu se mit par l'accident de la cheute d'une *grenade*. Les boulets à feu ont esté long-temps auparavant l'invention de ces *grenades*.

La *grenade* ordinaire ou à la main, est une petite boule creuse remplie de poudre fine, qui est de fer, de bois, de carton, qui prend feu par une fusée attachée à sa lumiere, & qu'on jette à la main dans des bataillons, des tranchées, ou dans des postes qu'on attaque. Ces *grenades* sont de la grosseur d'un boulet de fer. Elles pesent depuis une jusqu'à trois livres. Ce nom de *grenade* vient de ce qu'elles sont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* est plein de pepins. les *grenades* à main ont esté inventées long-temps depuis les grandes *grenades*. Les Anciens avoient des *olles* ou pots à feu, qui estoient des especes de petites *grenades* fort imparfaites.

GRENADE, se dit aussi en termes de Marine, & est la meme chose que *crevette*.

GRENADIER. s. m. Arbre qui porte des grenades. Il y a des *grenadiers* à fleur, & des *grenadiers* à fruit. Cet arbre n'est ni grand, ni haut. son bois est jaune, & on escorce cendrée. ses feuilles sont semblables à celles de l'olivier, & ont une parfaite verdeur, comme le myrte. Elles sont divisées par de petites veines rouges entrelacées & penduës à une queuë de méme couleur. Ses branches sont souples & un peu espineuses. Ses fleurs sont reluisantes & vermeilles, & ressemblent à celles du poivre sauvage dont les feuilles sont ouvertes & couppées comme une estoile, ayant un petit grain pendu au milieu de leur capillature, comme celuy de la rose. Son fruit est enclos dans une grosse escorce, tirant sur le roux par dehors, & jaune par dedans, plein d'une infinité de grains anguleux & rouges, separez par de petites pellicules jaunes, qui s'entrelacent l'une dans l'autre. On fait du vin de grenade avec ces grains tirez, separez, mondez & pressez. Cette écorce servoit aux Anciens à preparer le cuir, tout ainsi que le Sumach fait aujourd'huy. Son nom vient de la quantité de ses grains, ou du Royaume de Grenade où il croist force *grenadiers*.

GRENADIER, est aussi un soldat qui a une gibbeciere pleine de grenades qui se jettent à la main. Il y a des Compagnies de *Grenadiers* à pied & à cheval. Chaque Compagnie des Gardes a dix *Grenadiers*, celles des autres regiments en ont cinq.

GRENAILLE. s. m. Metail reduit en menus grains. L'argent en *grenaille* est le plus épuré. L'argent se reduit en *grenaille*, lors qu'estant fondu, on le jette en de l'eau froide. On dit aussi de la cire en *grenaille*, quand on la reduit en menus grains pour la faire blanchir.

GRENAT. s. m. Pierre precieuse fort rouge, ainsi nommée a cause qu'elle ressemble en couleur au grain de la grenade. On l'appelloit autrefois *rubis de Barbarie*, dont on faisoit grand trafic à Carthage. Il n'y a maintenant que les *grenats* Suriens qui soient estimez pour estre d'une couleur violette meslée de pourpre.

GRENER. v. n. Monter en graine, produire de la graine. Il faut laisser *grener* ces laictuës, ces asperges. les pieds d'alouettes *grenent* abondamment.

GRENÉ, ÉE. part.

GRENETIER, IERE. subst. Marchand qui vend des grains en detail, méme du foin, de la paille, de la farine, du son, &c. Dans leurs Lettres on les appelle *Grenetiers*.

GRENETIER. Officier subalterne qui juge en premiere instance des differens & malversations qui arrivent sur le debit & transport du sel. Il y a des *Grenetiers* anciens, alternatifs, & triennaux. Ce mot vient de *granatarius* qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité pour signifier un Officier qui a l'intendance des grains. Menage.

GRENETIS. s. m. Bordure & ornement des monnoyes & des medailles qui est en forme de petits *grains*, qu'on appelle aussi le *chapelet*. Ce *grenetis* sert à rengrener les monnoyes, quand elles ne sont pas bien marquées par les premiers coups de marteau ou de balancier.

On appelle aussi *grenetis*, le poinçon aceré qui sert à tailler & à marquer ces petits grains.

GRENIER. s. m. Lieu où on serre, où l'on garde les grains battus; & on le dit aussi des lieux où on serre les foins & autres provisions. Ce mot vient du Latin *granarium*.

On appelle aussi *Grenier à sel*, non seulement le lieu où on serre & où on debite le sel au nom du Prince, mais encore la Jurisdiction qui est establie pour juger des differens & des malversations qui se commettent au transport ou au debit du sel.

GRENIER, est aussi le plus haut estage d'une maison, non lambrissé, & qui n'a autre couverture que les tuiles. La pauvreté de plusieurs gens de lettres les oblige souvent de loger dans un meschant *grenier*.

On dit figurément, d'un pays qui a assez grande abondance de grains pour en fournir les autres, que c'est leur *grenier*. La Beausse est le *grenier* de Paris.

On dit proverbialement d'une marchandise qui est de bonne garde, & dont on a bon debit, que c'est du blé en *grenier*, ou de l'or en barre. On dit aussi figurément, qu'un homme va du *grenier* à la cave, lors qu'il a des inegalitez dans son humeur, qu'il est tantost tres-doux, tantost tres-violent dans son stile, lors qu'il dit quelquefois de tres-belles choses, & quelquefois de tres-mauvaises. On dit aussi d'un enfant incorrigible, qu'on frappe souvent, que c'est un *grenier* à coups de poing.

GRENOUILLE. s. f. Petit insecte ou poisson qui naist dans les marais, les ruisseaux, les fossez, & autres eaux bourbeuses & croupissantes. Swammerdam dit que la *grenouille* a un œuf pour son principe, envelopé d'une membrane dont elle se depouille à la maniere des insectes. Elle ne commence à manger qu'aprés s'estre dépouillée de cette membrane. Les jambes croissent & poussent au dehors de méme que les boutons de fleurs hors de leur tige, ou comme les aisles des insectes. Aprés

avoir quitté la forme d'œuf, de ver & de nymphe, elle devient un animal parfait. Il y a trois petites vessies qui paroissent proche la teste de la *grenouille*, qui sont particulieres au masle, qui a aussi une partie interieure du pied de devant quatre fois plus grosse que la femelle. Jacobæus dans ses Observations sur les *grenouilles*, dit qu'au mois de Mars la *grenouille* jette plus de 1100. œufs : que d'abord elle ne paroist qu'une teste & qu'une queuë. Il divise les *grenouilles* en terrestres, & en aquatiques ; les premieres en crapaux & raynes vertes ; & que parmy ces dernieres il y en a une espece nommée *verdier* qui est muette, & qui monte sur les arbres, dont le venin est si dangereux, que les bœufs en perdent les dents, s'ils le maschent seulement avec les herbes. Il ne faut que mettre une chandelle allumée sur le rivage pour faire taire les *grenouilles*, ou jetter dans l'eau un pot où on a enfermé un serpent d'eau. Il dit en avoir gardé sous l'eau une semaine entiere contre le sentiment d'Aristote. Il y en a qui nagent encore quelques heures aprés qu'on leur a arraché le cœur & la teste. Bartolin a observé que la *grenouille* demeuroit 40. jours dans le coït. Il faut eviter de manger de *grenouilles* au mois de May, parce que les crapaux frayent avec elles. Il y a des *grenouilles* qui, selon les Anciens, viennent de la corruption de la terre destrempée par les pluyes d'esté, qui ne vivent gueres. Celles de la mer, des rivieres, des lacs & marais sont bonnes à manger. Elles sont cendrées. On les appelle en Latin *rana*, en Grec *batrachoi*, & en François proprement *grenouilles*. Il y en a d'autres qui sont venimeuses, qui vivent sous les buissons & sur les arbrisseaux, qu'on appelle *raynes verdes*, & en quelques lieux *graissets*, & en Latin *rubeta*. Pline dit qu'elles font leurs petits comme une miette de chair noire, qui n'a autre marque de *rayne* que les yeux & la queuë : que leurs pieds se forment ensuitte, & que leur queuë se fend pour faire ceux de derriere. Il dit aussi que les *grenouilles* ayant six mois, se resolvent en limon, & retournent en estre aux premieres pluyes du printemps. Mais tout cela est contraire au sentiment & à l'experience des Modernes. Il y a aussi des *grenouilles* de mer, qu'on appelle *diables de mer*. Les *grenouilles* ont deux dents canines mobiles & couchées, de même que les viperes, qui se relevent quand elles veulent mordre. Ce mot vient de *ranunculus*, ou de *ranula* diminutif. Nicod.

GRENOUILLE, en termes de Medecine, se dit d'une petite apostume ou tumeur qui vient sous la langue, qui oste la liberté de la parole. Les Latins l'appellent *ranula*, & les Grecs *batrachion*. Elle est faite de matiere pituiteuse, froide & humide, grasse & visqueuse, & qui tombe du cerveau.

GRENOUILLE, signifie aussi chez les Artisans, un fer creux dans lequel le pivot d'une porte ou d'une eschise tourne, & qui en soustient le fardeau. On l'appelle aussi *crapaudine*.

Les Imprimeurs appellent aussi *grenouille*, la partie de leurs presses qui entre au sommet de la platine.

GRENOUILLER. v. n. Yvrogner en beuvotant dans de meschants cabarets, & à la maniere des gens de neant.

GRENOUILLIERE. s. f. Lieu où il y a bien des grenouilles.

GRENU, UE. adj. Chargé de grain. Les espics d'orge sont plus grenus que les autres.

GRENU, signifie aussi, Reduit en petit grain. La poudre à canon la plus *grenuë* est la meilleure, & sert à amorcer.

GRENU, se dit aussi des cuirs & peaux qui ont un beau grain. Le chagrin est plus *grenu* que tout autre cuir.

On appelle aussi de l'huile *grenuë*, celle qui est figée en petits grains, & qui est la meilleure.

GRES. s. m. Quelques-uns escrivent *Grais*. Pierre dure & grise, qui se fend & se reduit en poudre aisément. Le *grés* est propre à faire du pavé, & à aiguiser les outils des ouvriers, ou à escurer quand il est en poudre. On fait quantité de vaisseaux qu'on appelle de *grés*, qui ne sont pourtant faits que de glaise, mais qui a une plus forte cuisson estant 50. heures dans le fourneau, au lieu que la poterie ordinaire n'y est que douze. Il est deffendu en Maçonnerie, de se servir de *grés*, parce qu'il est trop dur, & n'est pas propre à bien prendre & aspirer le mortier. On tient que ce mot vient de *craig*, vieux mot Celtique & Breton qui signifioit *pierre*.

GRÉS, en termes de Chasse, se dit des deux dents superieures d'un sanglier.

GRESSERIE. s. f. Pierres de grés, ou ouvrages faits de grés. Les maisons du Gastinois sont basties de *gresseries*. les cruches, les pots à beurre sont ouvrages de *gresserie*.

GRESIL. s. m. Petite gresle, ou broüée qui brusle & qui gaste les vignes.

On appelle chez les Marchands *gresil* ou *greisil*, du verre cassé ou du verre en poudre.

GRESILLER. v. n. qui n'est gueres en usage qu'au participe, & se dit de ce qui se gaste, se racornit ou se roussit au feu. Ce parchemin est tombé dans le feu, il est tout racorni, tout *gresillé*.

On dit du verre *gresillé*, quand il est reduit en poudre avec le gresoir, ou autrement.

GRESLE. adj. m. & f. Qui est menu & deslié. Il se dit premierement de la taille des hommes. On le dit aussi des colomnes trop menuës, trop deliées. Ce mot vient du Latin *gracilis*.

GRESLE, en termes de Medecine, se dit de la division des boyaux ou intestins, dont les trois premiers s'appellent *gresles*, sçavoir le duodenum, le jejunum & l'ileon. Les trois autres s'appellent *gros boyaux*, le cœcum, colon, & rectum.

GRESLE, est aussi en termes de Medecine, une petite tumeur mobile, ronde & lucide comme un grain de *gresle* ; qui vient aux paupieres, qu'on appelle en Grec *chalazion*, & en Latin *grando*.

GRESLE, se dit figurément des sons desliez & aigus. Les chastrez ont la voix *gresle*. les trompettes dans les pompes funebres ont un son *gresle*.

GRESLE. s. f. est un meteore fait d'une eau condensée en tombant par le froid de la moyenne region de l'air. La *gresle* est dangereuse pour les bleds & pour les vignes. la *gresle* tomboit dru & menu. Menage derive ce mot de *grandine*, ablatif de *grando*. Il vient plustost de *grisill*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton qui signifie la même chose.

GRESLE, se dit figurément des coups redoublez & en grand nombre. Il pleuvoit une *gresle* de mousquetades sur ce bataillon. on luy a donné une *gresle* de coups de baston.

GRESLER. v. impersonnel, qui se dit quand il tombe de la *gresle*. Il fait dangereux à la campagne quand il *gresle* bien fort. cette tempeste a *greslé* les bleds & les vignes. Le Diable de Papefiguiere ne sçavoit *gresler* que sur les choux & sur le persil, c'est à dire, il ne faisoit point de mal.

GRESLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce pays a esté *greslé*, c'est à dire, gasté, ruiné par la gresle.

GRESLÉ, en termes de Blason, se dit des couronnes

des Marquis & des Comtes, lesquelles sont chargées d'un rang de perles grosses, & rondes, que l'on appelle *de compte*, comme si une gresle de perles estoit tombée dessus.

On le dit aussi figurément de ce qui a esté ruiné par quelque autre maniere que ce soit. Un homme *greslé*, est un homme mal dans ses affaires. cette Province a esté *greslée* par les soldats qui y ont passé.

On appelle aussi un visage *greslé*, quand il y a plusieurs creux ou marques de petite verole.

GRESLON. s. m. Gros grain de gresle. L'orage a esté si grand, qu'il y a eu des *greslons* qui pesoient une livre.

GRESOIR. s. m. Outil de Vitrier qui sert à esgruger les extremitez d'une lozange de verre, quand elle a de la peine à entrer dans le plomb : c'est un fer qui a une petite fente à ses deux bouts comme celle d'une clef.

GRESOIR, est aussi chez les Orfevres une boëtte qui sert à recevoir la poudre de diamant, lors qu'on frotte deux diamants l'un contre l'autre, & qu'on les esgrise & polit.

GREVE. s. f. Plage unie & sablonneuse, ou rivage plat de la mer & des fleuves. Les Baleines endormies demeurent quelquefois sur la *greve* quand la mer s'est retirée. la place de *Greve* de Paris est sur les bords de la riviere de Seine.

On dit figurément d'un homme qui fait de meschantes actions qui meritent le dernier supplice, qu'il prend le chemin de la *Greve*, pour dire, qu'il mourra en *Greve*.

Le chemin d'estre riche est celuy de la *greve*.

Despreaux en ses Satires. Il a laissé sa teste en *Greve*, c'est à dire, qu'il a esté decollé à la *Greve* : c'est une place publique à Paris où se font les executions des criminels.

On appelle proverbialement les Crocheteurs, des Anges de *Greve*. On appelle aussi Saints de *Greve*, des noms de guerre que prennent des filous qui meurent en *Greve*, comme St. Germain, St. Ange, &c. Quelques-uns derivent ce mot de l'Espagnol *greva*. Du Cange le fait venir de *greva* mot de la basse Latinité qui signifioit le *sable de la mer*.

GREVE, signifie aussi, l'os de devant de la jambe, que les Medecins appellent le *grand focile* : de là vient qu'on a appellé autrefois *greve*, une espece de bottines ou d'armure des jambes.

GREVER. v. act. Faire tort, injustice à quelqu'un. Il a esté *grevé* par cette sentence en plusieurs chefs. les peuples desertent une contrée trop *grevée* d'imposts. Quelques-uns derivent ce mot de *graphiare*.

GREVÉ, ÉE. part. & adj.

GREVEURE. subst. fem. est un nom que plusieurs donnent aux hernies ou descentes. Voyez *Hernie*.

GRI

GRIBANE. s. f. Terme de Marine. C'est un bastiment de mer depuis trente jusqu'à soixante tonneaux, qui a un grand mast avec son hunier, une misaine & un beaupré.

GRIBLETTE. s. f. Terme de Cuisine. C'est une trenche de porc frais deliée, rostie sur le gril.

GRIBOUILLETTE. Terme populaire, qui se dit d'un jeu d'enfants qui jettent quelque chose de peu de consequence, & l'abandonnent à celuy qui le pourra le premier attraper. Ainsi on a dit, J'ay jetté mon cœur à la *gribouillette*, l'attrape qui le pourra. Ce mot vient de *gribouille*, qui signifioit autrefois *vendeur de petits meubles*, que les Grecs appelloient *grytopolis*, d'où quelques-uns font venir les choses *frivoles* & *fariboles*.

GRIEF. s. m. Terme de Jurisprudence. Un tort, un dommage qu'on fait à quelqu'un. Les Estats dans les remonstrances qu'ils font aux Princes, deduisent leurs *griefs*. Il vient du Latin *gravis*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *grengia*, pour dire, *grief*.

GRIEF, se dit plus particulierement des torts que les parties souffrent par le mal jugé d'un Juge subalterne. Il y a quatre ou cinq *griefs* à proposer contre cette sentence ; il en est appellant pour les torts & *griefs* qu'il deduira en temps & lieu. On ne me veut donner qu'une petite part en cette affaire, c'est là mon *grief*.

Au Palais on appelle *griefs hors le procés*, une paire d'escritures qu'on fournit devant des Juges superieurs sur des procés par escrit seulement, dans lesquelles on deduit les torts & *griefs* qui sont faits par la sentence du Juge inferieur. L'arrest de conclusion appointe les parties à fournir *griefs* & responses de huitaine en huitaine. On les appelle *hors le procés*, à cause qu'en effet on les met dans un sac à part, sans lequel on pourroit juger sur les productions faites par devant les premiers Juges. Ces mêmes escritures sur des appellations verbales s'appellent *causes & moyens d'appel* ; & en matiere criminelle *moyens de nullité*. Les Juges qui deboutent un appellant, prononcent ainsi, Mal & sans *grief* appellé.

GRIEF, EFVE. adj. Douloureux, dangereux, qui se dit en cette phrase. Une *griefve* maladie.

On le dit aussi des pechez & des crimes, pour signifier, Grand, énorme. L'adultere est un peché bien *grief*. un assassinat est un crime trop *grief*, pour en pouvoir obtenir grace. Malherbe s'est servi de cette phrase

Non qu'il ne me soit *grief* que la tombe possede
Ce qui me fust plus cher.

On ne le diroit pas maintenant. On dit aussi, qu'on a fait des deffenses de faire quelque chose sous *griefves* peines, pour dire, sous grosses peines. On dit aussi en se confessant, J'en dis ma coulpe, & ma tres-*griefve* coulpe.

GRIEFVEMENT. adv. D'une maniere griefve. Il ne faut pas attendre qu'on soit *griefvement* malade pour mettre ordre à sa conscience & à ses affaires. celuy qui porte un faux tesmoignage peche *griefvement*.

GRIEFVETÉ. s. f. Enormité. Un Confesseur doit proportionner la penitence à la *griefveté* du peché.

GRIESCHE. adj. m. & f. Qui est rude & piquant, importun. Ortie *griesche*, la pie *griesche* est celle qu'on nomme en Latin *Pica Græca*, ou *Gracissa*, qui vient de Grece. On appelle aussi en quelques lieux des perdrix *griesches*, celles qui sont bigarées, grivelées.

On appelle aussi une femme criarde, & qui querelle toûjours, pie *griesche*, à cause du bruit importun qu'elle fait comme une pie. Quelques-uns derivent ce mot de *crier*, comme qui diroit, pie *criesche* ; ou du Grec *kraktès* qui signifie *pie criarde*. D'autres le derivent de *agrestis*, parce qu'on dit aussi une poule *griesche*, ou en quelques lieux *grieste*, pour dire, *sauvage* ; & opposée à *domestique*. Du Cange dit que *griesche* est un vieux mot François.

GRIFFE. s. f. Partie de la patte de l'animal qui aboutit en ongles crochus & picquants, & se dit

des bestes qui ont les ongles longs, & les doits separez. Les *griffes* d'un chat, d'un ours, d'un tigre, d'un lion, d'un griffon, & de plusieurs oiseaux. En Fauconnerie on les appelle *serres*. Ce mot vient de *gryphium*, qui signifie une *chose crochuë*.

GRIFFE, se dit figurément des hommes meschants, qui abusent de leur pouvoir pour piller & tourmenter les autres. Il est bon d'accommoder ses procés pour sortir de la *griffe* des Procureurs & des chicaneurs. ce prisonnier s'est eschappé de la *griffe* des Sergents.

On dit aussi dans ce mème sens, que les pecheurs sont dans les *griffes* de Sathan, pour dire, en la puissance du Demon.

GRIFFE, est aussi un crochet qui est la marque que les Essayeurs d'estain mettent sur les lingots ou saumons pour en marquer le plus ou le moins de bonté. Plus il y a de ces crochets ou marques, & plus l'estain est defectueux. Les Orfevres appellent aussi *griffes*, les pieds d'une marmitte, des chenets, &c.

GRIFFER, en termes de Fauconnerie, c'est, Prendre de la griffe; & on appelle *griffade*, la blessure de la beste onglée & à serres.

GRIFFON. s. m. Oiseau de proye semblable à l'aigle. Il vient du Latin *gryps*, qui signifie *ravissant*.

On appelle aussi *griffon*, un animal fabuleux ayant quatre pieds, des ailes, un bec d'oiseau, le derriere d'un lion, qui est gardien des tresors, & ennemi du cheval. Il y a aussi une espece de chien qu'on appelle *griffon*. Voyez *Chien*.

GRIFFON, est aussi une lime platte dentée par les bords, qui sert aux Tireurs d'or à canneler le lingot de cuivre rouge qu'ils argentent pour faire de faux fil d'argent, en le tirant par la filiere.

GRIFFON, en termes de Blason, signifie, Demie-aigle & demi-lion ayant la teste & le poitrail & les deux jambes garnies de mains comme une aigle, ou plutost de *griffes* pour en tirer le nom de *griffon*. Il a de grandes ailes, & le derriere en forme de lion avec des pattes, des ongles & une queuë: son action ordinaire est d'estre rampant comme le lion.

GRIFFONNAGE. subst. masc. Escriture qu'on ne peut lire, dessein fort imparfait d'un apprentif Peintre.

GRIFFONNER. v. act. Apprendre à escrire, à dessiner. Cet escolier commence à *griffonner*. ce Sergent de village donne des exploits si *griffonnez*, qu'on ne les peut lire. ce Peintre n'a jamais sceu que *griffonner*. Ce mot vient de *griffe*, comme si on escrivoit avec les griffes d'un oiseau, fort mal propres pour escrire.

GRIFFONNÉ, ÉE. part. & adj.

GRIGNON. s. m. Croutte de pain prise du costé qu'il est le mieux cuit & le plus appetissant. Du Cange derive ce mot de *crignum*, qu'on a dit en la basse Latinité pour signifier du *pain* ou un *mets* où il y avoit trois parties de grosse farine d'orge, selon Matthæus Silvaticus.

GRIGNOTER. v. act. Manger doucement & en rongeant, comme on fait les *grignons* de pain un peu durs. Il ne faut pas donner a manger à un convalescent, mais on le peut laisser *grignoter*.

GRIGNOTER, se dit figurément, quand on ne fait que quelque gain fort mediocre en un employ, en une ferme.

GRIGOU. s. m. Gueux, gredin, miserable, ou celuy qui vit avec grande mesquinerie. Il n'y a pas de plus grande infamie pour un homme qui a du bien, que de vivre en *grigou*. Quelques-uns derivent ce mot de *Græcus*, parce que les Grecs qui viennent en ces pays-cy sont d'ordinaire gueux & miserables: d'où est venu aussi le nom de *Gregeire* qui se prend souvent aussi odieusement & burlesquement.

GRIL. s. m. Utencile de cuisine qui sert à faire rostir sur les charbons plusieurs choses qu'on mange. Il est fait de plusieurs verges de fer soustenuës par deux traverses, & il a une queuë pour le mettre sur le feu. St. Laurens souffrit le martyre sur un *gril*. Ce mot vient du Latin *cratillus* ou *craticula*. Menage.

GRILLADE. s. f. Viande qu'on fait rostir, reschauffer ou achever de cuire sur le gril. Il faut garder ces cuisses de volailles, nous serons une *grillade* au reveillon.

GRILLE. s. f. Treillis de fer ou barreaux entrelassez en hauteur & largeur pour fermer quelque ouverture ou fenestre. Les Notaires ont des *grilles* à leurs estudes qui leur servent d'enseigne ou de monstre. les *grilles* des Religieuses conservent leur chasteté. les prisonniers ont double *grille* à leurs fenestres.

On se sert aussi des *grilles* de fer pour fermer des esgousts, des poternes, & autres entrées secrettes dans les villes de guerre.

GRILLE, se dit aussi, de ce qu'on met dans les atres entre deux chenets pour soustenir les tisons, & faire mieux brusler le bois.

GRILLE, dans un jeu de paume est un trou quarré qui est sous le bout du toit hors du service. Il a fait un beau coup de *grille*, il sauve la *grille*.

GRILLE, en Chancelerie, est un paraffe fait en forme de *grille*, qu'on appelle le *paraffe du Roy*, & que les Secretaires mettent au devant de leurs paraffes particuliers quand ils signent quelques lettres.

GRILLE, en termes de Blason, se dit des barreaux qui sont en la visiere d'un heaume en forme de *grille* pour la deffence des yeux du Cavalier. Mais à parler plus proprement & en Armoriste, on l'appelle *mezail*. On appelle aussi *grille*, une porte coulisse & grillée qu'on voit quelquefois peinte sur les Escus.

GRILLER. v. act. Faire rostir des saucisses, du boudin, des costelettes, ou autre chose sur le gril.

GRILLER, signifie aussi, Se brusler, s'approcher trop prés du feu. Il s'est *grillé* les doits en voulant attiser le feu. les bleds sont tous *grillez* par la trop grande ardeur du Soleil. ce livre est tout *grillé*, vous l'avez mis trop prés du feu.

GRILLER, signifie encore, Fermer d'une grille. On a fait *griller* les fenestres de ce Chasteau de peur des voleurs. on a fait *griller* depuis peu ces Religieuses.

On dit aussi quelquefois, *Griller* pour *glisser*; mais il est bas & populaire.

GRILLÉ, ÉE. part.

GRILLET ou *Grillot*, en Termes de Blason, est une sonnette ou petite cloche ronde qu'on met au colliers des petits chiens, & aux jambes des oiseaux de proye.

GRILLETTÉ, en termes de Blason, se dit des oiseaux de proye qui sont peints avec leurs *grillets* ou sonnettes d'un autre esmail; & quand ils sont sans un nombre certain, on les appelle *semez*.

GRILLON, *Grillet* ou *Grillot*. subst. masc. Insecte noir, espece d'escarbot de la figure d'un haneton, qui se plaist dans les lieux chauds, comme fours & cheminées, & qui fait un bruit fort aigu & fort importun. Les Escus en sont quelquefois chargez. Pline le place au nombre des escarbots, parce qu'il a le corps couvert d'une croute, & qu'il a ses ailes comme

dans un fourreau. Voiture a fait une jolie piece sur le *grillon*. En Latin *gryllus*, ou *blatta*; en Grec *gryllos* par onomatopée, dit Isidore. Les Italiens & Espagnols l'appellent *gryllo*.

Il y a aussi des *grillons* des champs ou *gryllus sylvestris*. Entre ces animaux il n'y a que le masle qui chante, & qui rende un son fort importun de ses ailes. Il s'en voit quelquefois des campagnes toutes couvertes; & dés qu'ils voyent branler la moindre chose, ils se retirent au fond de leurs trous.

GRILLOTALPA. subst. masc. est un des plus grands insectes & des plus voraces qui soient sur la terre. Il a trois ventricules, l'un desquels a quelque chose qui ressemble aux feuillets du troisiéme ou quatriéme ventricule des animaux ruminants. Il a quatre boutons sur le dos où ses ailes sont renfermées, & vient d'un œuf & d'un vers comme les autres insectes.

GRIMACE. s. f. Disposition de visage faite en sorte qu'il paroisse laid & hideux. Les bouffons font de vilaines *grimaces* pour exciter la risée du peuple. un pendu fait une laide *grimace*. Bochart pretend que ce mot vient de l'Arabe *Kermas*, qui signifie *se tordre le visage*, le *rider*. D'autres le derivent de *agrimensor*, parce que les Arpenteurs font plusieurs contorsions de corps en faisant leurs observations.

GRIMACE, signifie figurément, Feinte, hypocrisie. Toute la devotion des usuriers & des meschants n'est que *grimace*. quand les femmes ont esté gouster avec leurs amis, elles viennent soupper avec leurs maris pour faire la *grimace*.

On dit, Faire la *grimace* à quelqu'un, ou luy faire la mine, pour dire, luy tesmoigner qu'on est mal satisfait de luy, luy faire une froide reception.

On dit aussi, qu'un habit, qu'un collet font la *grimace*, pour dire, qu'ils sont mal taillez, mal empesez, qu'ils ne vont pas bien sur le corps.

GRIMACER. v. n. Faire des grimaces. Il faut prendre garde que la jeunesse ne s'accoustume point a *grimacer*.

GRIMACIER, IERE. adj. Qui fait des grimaces. Il se dit plus au figuré qu'au propre, & des femmes que des hommes. on ne peut vivre commodément avec des personnes qui sont *grimacieres*, hypocrites, ceremonieuses.

GRIMAUD. s. m. Terme injurieux dont les grands escoliers se servent pour injurier les petits. Ce mot est derivé par quelques-uns de *grammaticus*, qui se dit des petits escoliers.

GRIMELIN, INE. subst. Jeune escolier, petit garçon.

GRIMELIN, se dit aussi de celuy qui fait un trafic, une affaire où il y a peu à gagner, ou de celuy qui jouë petit jeu.

GRIMELINER. v. n. Joüer petit jeu, faire un petit trafic, de petits grains.

GRIMOIRE. subst. masc. Livre qu'on n'a jamais veu, où on pretend qu'il y a des conjurations propres pour faire évoquer les Demons.

GRIMOIRE, se dit aussi de tout livre ou escrit obscur & en galimathias, où on n'entend rien. Il faudroit estre bien habile homme pour entendre le *grimoire* de ce Chymiste.

GRIMPER. v. n. Gravir monter en quelque lieu difficile en s'agriffant avec les pieds & les mains. Ce paysan est si dispos, qu'il *grimpe* au haut d'un arbre comme un chat. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *repere*.

GRIMPEREAU. s. m. est un oiseau qui ne vole gueres, mais qui *grimpe* sur les arbres de branche en branche.

GRINCEMENT. s. m. Action qui fait serrer les dents, & qui tesmoigne de la colere & de la douleur. L'Enfer est designé dans l'Evangile par des pleurs & des *grincements* de dents. *Ibi erit fletus & stridor dentium*. St. Matthieu.

GRINCER. v. act. Serrer les dents avec rage ou douleur. Les animaux coleres *grincent* les dents quand ils menacent. Ce mot vient de *rinxare*, formé de *ringere*. Menage.

GRINGOLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de certaines croix dont les extremitez aboutissent en serpents, qu'on nommoit autrefois *gargouilles*, & depuis par corruption *gringoles*, d'où est venu le mot qui est encore en usage en Picardie *de gringoler*, pour dire, Tomber viste, comme fait l'eau qui tombe des *gringoles* ou des *gargouilles*. On le dit aussi des fautoirs, fers de moulin, & autres choses pareilles qui se terminent en testes de serpents.

GRINGOTTER. v. n. Fredonner. Il se dit au propre du chant des petits oiseaux.

On le dit par extension des hommes qui fredonnent à voix basse & non articulée, pour prendre le ton, & chanter quelque air. C'est une sottise fort commune en France aux jeunes gens d'aller par la ville en *gringottant* quelque air nouveau. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *fringultire*.

GRINGUENAUDE. s. f. Petite ordure qu'on tire des parties honteuses du corps. St. Amand a dit pour injure à une femme, Excroqueuse de *gringuenaudes*.

GRIOTTE. s. f. Grosse cerise à courte queuë plus douce que les autres & qui tire sur le noir; il y en a aussi quelques-unes qui sont aigres. On dit que ce mot vient du Grec *agrioti*, qui marque l'acidité de ce fruit.

GRIOTTIER. s. m. Arbre qui porte les griottes.

GRIP. s. m. Vieux terme de Marine qui signifioit un petit batiment pour aller en course, comme aujourd'huy le Brigantin. Les Corsaires qui partent pour courir les mers, disent encore qu'ils vont au Cap de *Grip*.

GRIPPER. v. act. Prendre avec rapacité comme avec une griffe ou main crochuë. Un filou qui entre dans un logis *grippe* toujours quelque chose. Je n'ay fait que poser ma monstre sur la table, elle a esté *grippée*. De ce mot Rabelais a composé celuy de *grippe minaud*.

GRIPPESON, est un nom qu'on a donné à de pauvres bourgeois qui gagnent leur vie à aller recevoir à l'Hostel de Ville les rentes pour autruy, moyennant un sou pour livre qu'ils retiennent par leurs mains pour leur salaire. Du Cange derive ce mot du Grec *gripos*, ou de l'Allemand *grippen*, qui signifie *ravir*.

GRIS, GRISE. adj. & subst. Couleur qui est entre le blanc & le noir. Le *gris* chez les Teinturiers est la nuance du noir, depuis la plus basse couleur qui est le *gris blanc*, jusqu'à la plus haute qui est le *gris noir*. en cet ordre: le *gris blanc*, le *gris de perle*, *gris de plomb*, *gris lavande*, *gris de castor*, *gris de ramier*, couleur d'ardoise, *gris de moron*, *gris brun*, sur brun & *gris noir*, autrement *gris minime*. Le *gris de fer* est le vray *gris* qui ne se descharge point. Le tout doit estre teint en cramoisi avec guesde ou pastel & cochenille d'Inde, sans meslange de Bresil, ni d'orseille. Il y a aussi un *gris cendré*, un *gris sale*; un *gris de rat* ou *de souris*, qui a moins d'éclat que les autres. un *gris argenté*, un *gris violent*, *gris vineux*, *gris de fange*, & un autre nommé *pain bis* ou *triste amie*, couleur de Roy, de Prince, ou de noisette. Il y a aussi

aussi un *gris d'eau*, un *gris verd*, ou *merde d'oye*, &c. Les cheveux noirs deviennent *gris* avant que de blanchir tout à fait. Les Cordeliers sont vestus de *gris*, parce qu'ils disent que c'est la couleur la plus simple qui est sans teinture. Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *grijs* ou *grauv*; qui signifie la même chose, qui a esté fait de *grijssen*, qui signifie *pleurer*. Philander sur Vitruve le derive de *cinericius*.

GRIS POMMELE', se dit seulement du poil des chevaux qui est meslé de noir & de blanc.

On appelle du *vin gris*, un vin delicat, tel que celuy de Champagne, qui est entre le blanc & le clairet : & on dit, qu'un homme est *gris*, lors qu'il a beaucoup beu du vin, & qu'il commence d'estre yvre.

On appelle *gris de lin*, une nuance violette qui a plusieurs degrez depuis le plus clair jusqu'au plus brun.

On appelle *Papier gris*, un papier sans colle qui sert aux Chimistes & Apothicaires à passer & à filtrer plusieurs liqueurs.

On appelle *Petit gris*, des fourrures faites de peaux de lapin, ou de la peau d'une espece de rats ou d'escureuils qui se trouvent aux pays froids, qu'on appelle aussi *escureuils d'Hollande*, dont la queuë est couverte d'un poil blanc tirant sur le *gris*. C'est ce qu'en Blason on appelle *menu vair*. C'estoit autrefois une fourrure precieuse que portoient les Dames & les Grands Seigneurs. Il estoit deffendu aux Courtisans d'en porter.

On appelle *verd de gris*, la roüille de l'airain qu'on met tremper & qu'on ratisse. Il s'en fait une peinture verde, & qui est un poison.

On appelle aussi un *temps gris*, quand il fait un temps froid, parce qu'alors la terre est plus *grise* qu'en autre temps : & le peuple appelle à Paris un *donneur de gris*, une statuë qui est dans le Parvis Nostre Dame, où il fait extremement froid. Ce mot en ce sens vient du Grec *cryos*, *frigus*. En vieux François le mot *gris* signifioit proprement *froid & noirastre*.

On dit figurément, Faire *grise* mine à quelqu'un, le regarder *gris*, pour dire, luy faire mauvaise reception, luy tesmoigner qu'on est mal satisfait de luy.

On dit en proverbe, La nuit tous chats sont *gris*, pour dire, que toutes les couleurs sont égales quand il n'y a point de lumiere.

GRISAILLE. s. f. Peinture faite de blanc & de noir, que les Peintres appellent autrement *clair obscur*.

GRISAILLER. v. act. Enduire de couleur grise des murailles, des planchers.

GRISASTRE. adj. m. & f. Qui est de couleur tirant sur le gris. Une estoffe *grisastre*. les grés & plusieurs autres pierres & mineraux sont *grisastres*.

GRISETTE. subst. fem. Femme ou fille jeune vestuë de *gris*. On le dit par mespris de toutes celles qui sont de basse condition, de quelque estoffe qu'elles soient vestuës. Des gens de qualité s'amusent souvent a frequenter des *grisettes*. Les Dames ont aussi mis à la mode des habits de petite estoffe grise, qu'elles appellent des *grisettes*.

GRISON, ONNE. adj. & subst. Celuy dont les cheveux commencent à blanchir. Il y a des gens qui sont *grisons* dés 25. ans.

On appelle un cheval *grison*, lors qu'il est gris : & un asne s'appelle absolument un *grison*, parce qu'il est ordinairement gris. Ainsi Sancho Pansa appelloit sa monture, son *grison*.

GRISON, se dit aussi par raillerie des laquais de gens de qualité qui ne portent point de couleurs, & qui leur servent d'espions ou de messagers secrets.

On appelle encore *grisons*, de gros grés dont on se sert à bastir dans les lieux où le grés abonde. Il faut tant de *grisons* pour faire un pied droit de cette porte.

GRISONNER. v. n. Devenir gris. Les cheveux luy ont *grisonné* de bonne heure.

GRIVE. s. f. Petit oiseau noir & blanc de la grosseur d'un merle, & qui est bon à manger à la saison des vendanges, parce qu'il s'enyvre de raisins. En Latin *turdus*. Les mauvais sont des especes de *grives*.

On dit proverbialement, qu'un homme est saoul comme une *grive*, quand il a mangé à crever.

GRIVELE', E'E. adj. Qui est tacheté de noir & de blanc.

GRIVELER. v. n. Fripponner, faire de petits profits secrets & illicites en quelque employ, en quelque commission.

GRIVELE'E. s. f. Profit injuste & secret qu'on fait dans un employ, & ce qu'on appelle en parlant des valets, des *ferremules*. Menage tient que ce mot vient de *grive*, à cause que les Anciens se servoient de la varieté des étoiles & bigarrures des lesards & autres animaux, pour marquer les frandes & les impostures; & que le mot de *grive* vient de *gri gri*, qui imite le cri que font les *grives*. D'autres le derivent du Latin *cribellare*, qui signifie *cribler*.

GRO

GROGNER. v. n. qui se dit au propre du cri des pourceaux. On le dit par extension, des hommes, quand ils font un bruit & murmure sourd, & qui n'est pas articulé, lors qu'ils sont mescontens, ce qui imite assez le cri du pourceau. Ce mot vient du Latin *grunnire*, & par onômatopée du cri, ou son que font les pourceaux.

GROGNEUX, EUSE. adj. Celuy qui grogne, qui murmure tout bas, qui fait la mine & qui tesmoigne du chagrin.

GROLLE. s. f. Oiseau du genre des corneilles, qui a le bec gros & long, & les pieds noirs. Quelques-uns disent *graule* ou *graille*. En Latin *graculus* : le geay c'est *galgulus*. Menage tient que ce mot vient de *garrula*, ou de *garriola*, qui se trouve dans la Loy des Allemands.

GROMMELER. v. n. Murmurer secrettement & entre ses dents, tesmoigner du chagrin, sans en vouloir dire la cause. Ce mot vient de *Gromellaat*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie la même chose.

GRONDE. s. f. Voyez *Trompe* instrument de Musique, c'est la même chose.

GRONDER. v. act. Reprendre un inferieur, luy reprocher qu'il a manqué à son devoir. Ce mot vient du Latin *grondare*, qu'on a dit pour *grunnire*. Menage.

GRONDER. v. n. Murmurer secrettement, donner des tesmoignages muets qu'on a du mescontentement de quelque chose; & alors il se dit des égaux & des inferieurs. Ce valet ne sert qu'en *grondant*.

On dit figurément, que le ciel, que l'orage, que le tonnerre *gronde* sur nos testes, quand il commence à se faire entendre dans la nuë.

GRONDE', E'E. part.

GRONDERIE. s. f. Chagrin, mescontentement qu'on tesmoigne, sans en dire la cause, en plusieurs sortes de manieres.

GRONDEUR, euse. Chagrin, qui gronde; & qui a coustume de gronder. Moliere a dit agreablement,

Et je ne vis jamais un amour si *grondeur*.

GROS, grosse. adj. Terme relatif. Ce qui est estendu en largeur & en espaisseur, qui est de plus grand volume qu'une autre corps à quoy il est comparé. Un homme *gros* & gras souvent mange moins qu'un maigre. un Calepin est plus *gros* qu'un Monet. Il vient du Latin *grossus*. Voyez Menage. D'autres le derivent de *crassus*. Les Auteurs appellent Loüis le *Gros*, *Ludovicus Crassus*.

Ce mot a beaucoup de significations, suivant les diverses choses à quoy on le rapporte.

Gros, est opposé à *delié*, delicat, peu espais. De *gros* pain, qu'on appelle aussi du *gros Guillaume*, c'est du pain bis. du *gros* vin, qui est fort espais. de la *grosse* viande, c'est de la viande de boucherie. un *gros* habit. de *gros* souliers. un *gros* mur, est celuy qui soustient les planchers & la charpente d'un bastiment, & est opposé à *cloisonnage*.

Gros, s'oppose aussi a *petit*. Une *grosse* armée, c'est à dire, forte & nombreuse. *grosse* fievre, qui est violente. *gros* interest. *gros* peché. La *grosse* faim. une *grosse* ville. une *grosse* riviere.

Gros, signifie quelquefois, Riche, ou celuy qui paroist l'estre. Un *gros* Financier. un *gros* Marchand. un *gros* Monsieur. un *gros* Milord. On dit, quand on entend bien sonner en une Parroisse, qu'il est mort quelque *grosse* teste, quelque personne considerable. On dit aussi, qu'une femme est *grosse*, ou *grosse* d'enfant, pour dire, qu'elle est enceinte.

On dit, que la Cour est *grosse*, quand il y a beaucoup de monde à la Cour, comme lors qu'il s'y fait quelque grande ceremonie.

On dit, qu'un homme a le cœur *gros*, pour dire, qu'il a le cœur plein de despit ou de colere. Corneille a dit aussi,

Les yeux baignez de pleurs, le cœur *gros* de souspirs.

On dit, Avoir de *grosses* paroles avec quelqu'un, pour dire, Se mettre en estat de le quereller.

En termes de Marine, on appelle *gros temps*, ou *grand temps*, un temps de mer ou un orage, lors que le vent souffle extraordinairement, & que la mer commence à devenir *grosse*, & a s'agiter. On ne se sert point de la voile de perroquet de *gros temps*.

On appelle des contracts à la *grosse*, (on sousentend *adventure*) ceux qui se font dans le commerce de mer, & qui ne sont assignez que sur le corps & la quille du vaisseau, & sur sa cargaison. Tous contracts à la *grosse* demeurent nuls par la perte des effets sur lesquels on a fait le prest, pourveu qu'elle arrive par cas fortuit dans le temps & les lieux de risque, suivant l'Ordonnance de la Marine.

On dit aussi, Donner de l'argent à la *grosse adventure*, pour dire, Prendre un *gros* interest à cause des risques qu'il y a à courir.

Ce mot est quelquefois augmentatif: comme, *Gros* piffre, *gros* pendart. *grosse* carogne. *gros* lourdaut.

Gros bois, est du bois à brusler taillé en busches, & qui est opposé à *fagot* & a *cotret*, quoy qu'il ne soit pas si *gros* que celuy de charpente.

Gros canon, est le canon de batterie.

Gros double canon, en terme d'Imprimerie, est le plus *gros* de tous les caracteres. Le *gros canon* simplement est le caractere qui est entre le *gros double canon*, & le petit canon: & on appelle *gros Romain*, le caractere qui est entre le parangon, & le St. Augustin.

Gros lot, est le plus considerable billet d'une loterie, d'un partage.

Gros mot, est un mot obscene. On appelle aussi un *gros mot*, un mot decisif & qui conclut, qui termine une affaire. une *grosse* enchere. une offre *grosse*.

Grosse dixme, se dit des *gros* fruits de la terre, comme blé, orge, avoine: & *gros Decimateur*, est celuy à qui ils appartiennent.

Grosse lettre, se dit non seulement des *gros* caracteres, mais aussi de toutes les lettres capitales.

Grosse verole, est une maladie Venerienne qui se fait connoistre par des pustules qui ressemblent aux grains de la petite verole.

GROS. subst. masc. signifie un amas de trouppes qui marchent ensemble. Il parut un *gros* de Cavalerie sur la colline. ce regiment s'est rejoint au *gros* de l'armée.

On dit aux Eaux & Forests, qu'un arbre a tant de *gros*, pour dire, qu'il a tant de pieds de tour. On dit aussi en Charpenterie du bois équarri, qu'il a tant de pouces de *gros*, pour dire, qu'il a tant de largeur & d'espaisseur.

Gros, signifie aussi, Ce qui est le principal, le plus considerable d'une chose. Il faut que le *gros* passe avec le menu. ce Ministre fait le *gros* des affaires. ce Marchand fait le *gros* & le detail d'un tel negoce. cet Artisan fait le *gros* de la besogne. il faut oster le plus *gros* de cette pierre, de ces ordures. On dit aussi, le *gros* du monde, pour dire, la plus grande partie du monde.

Le *gros* d'une Chanoinie, est la portion qui vient à chaque Chanoine du revenu du Chapitre, sans y comprendre les obits & les distributions manuelles.

Le *gros* d'une Cure, est une portion congruë qu'un Curé Primitif qui prend toutes les *grosses* dixmes d'une Parroisse, donne au Vicaire perpetuel pour vivre, outre les menuës dixmes & le creux de l'Eglise.

Gros, en termes de Finances, est un droit de vingtiesme, ou subvention qu'on prend sur le vin vendu.

GROS, est aussi la huitiesme partie d'une once, ou une drachme, qui pese trois deniers, & le denier 24. grains; de sorte que le *gros* est de 72. grains. En ce sens, il vient du Latin *grossus*.

Gros de Lorraine, est une petite piece de monnoye valant dix deniers de France.

Gros, est aussi une ancienne monnoye que St. Louïs fit battre à son retour d'Egypte en la ville de Tours, à onze deniers de fin, qui étoit une espece de sous qui en valoient six des autres qui étoient noirs, plus petits & plus chargez de billon. Ils furent ainsi nommez, parce qu'ils pesoient une drachme ou la huitiesme partie d'une once qu'on appelle *gros*. Ce nom de *gros* s'est appliqué aussi à des monnoyes. Ainsi on a appellé les testons *grossi capitones*; les *gros de nesle* ou *nigelleuses*, qui estoient de pieces de 6. blancs; des *gros de Lorraine*, qui estoient des Carolus, &c.

Gros, est aussi une monnoye dont on use chez les Saxons, Silesiens, Polonois, Bohemes, &c. qu'on dit avoir esté du poids des vieux deniers Romains, & des drachmes Attiques. Il y a eu aussi des *gros* tournois, dont il est fait mention dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

En Termes de Negoce, à Amsterdam, Anvers, Cologne, &c. la livre de *gros* vaut six livres, le sou vaut six sous, & le denier six deniers; & c'est sur ce pied que les Marchands tiennent leurs livres: & en ce sens, c'est une monnoye de compte, comme les francs, les florins d'Allemagne, & les sterlins d'Angleterre.

En termes de Marchands, *Gros de Naples* ou *Gros de Tours*, est une estoffe de soye dont le grain est croisé, & qui paroist *gros* & enflé. On le faisoit venir autrefois de Naples: maintenant on en fait d'aussi beaux à Tours. c'est une espece de mohere.

EN GROS. adv. Sommairement, sans entrer dans le detail. Il a raconté cette histoire en *gros*, sans en marquer les circonstances. c'est un Marchand en *gros*, qui ne vend que les pieces, que les balles entieres, qui ne detaille point. On dit aussi, Gagner *gros*, Coucher *gros*, pour dire beaucoup.

TOUT EN GROS. adv. Tout ramassé. C'est ordinairement un terme de mespris. De tant de gens invitez à cette ceremonie, il ne se trouva que dix hommes *tout en gros*. sur mille escus qu'il me doit, il m'en a payé cinquante *tout en gros*.

GROS, se dit proverbialement en ces phrases. *Grosse* teste, peu de sens. On dit aussi, que les *gros* poissons mangent les petits, pour dire, que les foibles souffrent de l'injustice des puissants. On dit d'un enfant qui a beaucoup cousté à eslever, qu'il a plus cousté d'or & d'argent qu'il n'est *gros*. On appelle un Catholique à *gros* grain, un homme peu scrupuleux. On dit, Parler à un homme des *grosses* dents, pour dire, le reprendre aigrement, luy parler fortement, en colere, ou avec menaces. On dit, Toucher la *grosse* corde, pour dire, Toucher le point le plus important & le plus delicat d'une affaire. On dit, Se tenir au *gros* de l'arbre, pour dire, S'attacher à l'autorité legitime, suivre le parti le plus fort. On appelle des envies de femme *grosse*, des appetits dereglez, des gousts extravagants. On dit encore, Je suis *gros* de vous voir, je suis *gros* de sçavoir telle chose, pour dire, J'en ay une envie tres-passionnée. On appelle un *gros* fin, par une contre-verité, Celuy qui croit estre bien fin, & qui ne l'est gueres. On dit aussi, Faire le *gros* dos, pour dire, S'enfler de vanité, d'orgueil.

GROSBEC. subst. masc. Petit oiseau qui est une espece de pinçon. En Latin *fringilla rostrata*.

GROSEILLE. subst. fem. est un petit fruit agreable & sain qui vient presque au temps des framboises. Il y a une *groseille verte* dont le bois est picquant, & jaunit en meurissant. Il y en a de deux sortes, l'une *longue*, & l'autre *ronde*, dont celle-cy est plus grosse, & sert dans les sauces au lieu de verjus. Il y a encore deux especes de *groseilles* dont le bois est picquant, l'une *violette*, & l'autre *rouge*. Il y en a une de Hollande qui fait mépriser les autres. Il y a une *groseille blanche commune* qu'on nomme *perlée*, parce qu'elle est ronde est ronde & blanche comme une perle. La *groseille de Hollande* est la plus estimée, donnant beaucoup de grappes grosses & longues. Son bois est gros, & ses feüilles larges. Il y a une *groseille noire*, ou le *faux poivrier* appellé *cassis*, dont la feuille brusle & picque sur la langue comme le poivre. On remarque que la vigne suit les groseliers, soit pour noüer soit pour couler chaque année. La Framboisiere dit que les *groseilles* n'apportent point de dommage aux Medecins du lieu. Les Apothicaires appellent le suc des *groseilles* rouges, quand il est confit, *Rob de ribes*. Ce mot vient de *grossularium*. Voyez Menage.

GROSELIER. s. m. Arbrisseau qui porte des groseilles, & dont on fait des palissades qui croissent à hauteur d'appuy. Cette plante a esté inconnuë aux Anciens. Elle est petite & branchuë. Ses feüilles sont semblables à celles d'ache ou d'aubespine Ses jettons sont blancheastres & espineux. Il y en a de domestique & de sauvage. Tous deux ont une fleur blanche, & quelquefois verde & purpurine. Son fruit est rond, & rempli d'un jus vineux, aigre & astringent, & est bon à manger, car il sert en cuisine au lieu de verjus de grain. Il y a deux sortes de *groseliers*, l'un *blanc*, & l'autre *rouge*, ainsi nommez, à cause de la couleur de leur fruit. On l'appelle en Latin *uva spina*, ou *uva crispa*.

GROSSE. s. f. Acte de Justice, procedures escrites en grosses lettres, qui est opposé à *minute*, & aux copies qu'on signifie. Les *grosses* des escritures de griefs se payent à 25 s. par rolle. La *grosse* d'un procés verbal, d'un inventaire, se delivre en papier.

GROSSE, est aussi une expedition en parchemin des contracts, des obligations, arrests & sentences que delivrent des Notaires & les Greffiers, & qui sont executoires quand elles sont scellées. On ne colloque point en ordre dans les decrets sur de secondes *grosses*.

GROSSE, signifie aussi, un compte de douze douzaines. Une *grosse* de boutons, une *grosse* de balles, c'est 144. de boutons, ou balles.

GROSSESSE. s. f. Estat d'une femme enceinte. La *grossesse* d'une femme dure neuf mois. Sa *grossesse* l'a mis en tel estat, qu'elle n'a pû faire le voyage avec son mari. Laurens Joubert Medecin l'appelle *groisse*.

GROSSEUR. s. f. Estenduë de ce qui est gros, la qualité de son volume. La *grosseur* d'une colomne doit estre proportionnée à sa hauteur. ce livre est d'une raisonnable grosseur, il fait un juste volume.

GROSSIER, adj. Qui vend des Marchandises en gros. En ce sens il ne se dit point au feminin. Un Marchand *grossier* d'espiceries.

GROSSIER, IERE. adj. Espais, qui a trop de grosseur. Ce drap est trop *grossier*. cet homme a la taille trop *grossiere*. cette femme est *grossiere*, est trop grasse & paroist une truye. On dit aussi, que l'air est *grossier*, quand il est espais, chargé de nuages ou de broüillards.

GROSSIER, se dit aussi des ouvrages rudes, mal polis, des ornemens mal entendus, d'un travail peu delicat. Les montres d'Allemagne sont plus *grossieres* que celles de France. l'Architecture Gothique estoit bien plus *grossiere* que la Grecque.

GROSSIER, se dit figurément en choses spirituelles & & morales. Les Sauvages sont *grossiers* & mal polis. il y a des esprits si *grossiers*, qu'on ne leur peut rien faire apprendre. les Artisans sont bien *grossiers* à comparaison des gens de Cour. cette femme est *grossiere* & incivile, ne sçait pas vivre.

GROSSIEREMENT. adv. D'une maniere grossiere. Les paysans vivent, parlent *grossierement*. ce chasteau est basti *grossierement*. il nous a raconté cette histoire *grossierement*, c'est à dire, en gros.

GROSSIERETÉ. s. f. Qualité de ce qui est mal poli, mal orné, *grossierement* travaillé. Il y a de la *grossiereté* en tout ce qu'il dit & tout ce qu'il fait.

GROSSIR. v. n. & act. Croistre en grosseur. On dit que les hommes *grossissent* jusqu'à 35. ans.

GROSSIR, se dit aussi en matiere de quantité dif-

crete, quand plusieurs parties qui se joignent ensemble rendent une chose plus grosse & plus nombreuse. Les troupes qui ont de nouveau joint l'armée l'ont bien *grossie*. sa dette est bien *grossie* par le cours des arrerages. la fonte des neiges *grossira* bientost la riviere. on a trouvé de nouveaux microscopes qui *grossissent* prodigieusement les objets. ce livre *grossit* tous les jours par les additions qu'on y fait.

GROSSI, IE. part. pass. & adj.

GROSSOYER. v. act. Mettre en grosse quelque acte ou procedure de Justice. Le Clerc d'un Advocat a 5 s. par rolle pour *grossoyer* des escritures. un Secretaire de Conseiller pour *grossoyer* un procés verbal. un Notaire *grossoye* une obligation, un contract, tantost en parchemin ; quand on les veut faire executer ; tantost en papier ; quand on n'en veut que produire une expedition.

GROSSOYÉ, ÉE, part. pass. & adj.

GROTTE. s. f. Creux large ou profond qui se trouve fait naturellement dans une montagne, ou dans un rocher. Il se trouve dans les *grottes* des cristaux de roche & plusieurs autres congelations. Ce mot vient de *crypta* Voyez Menage & Nicod: mais il vient plus immediatement de l'Italien *grotta*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit aussi *grota*.

GROTTE, se dit aussi des petits bastiments artificiels qu'on fait dans les jardins, qui imitent les *grottes* naturelles, qu'on orne de coquillages, & où on fait plusieurs jets d'eau. La *grotte* de Versailles est une excellente piece d'Architecture. Salomon de Caux a fait un Traitté des *Grottes* & fontaines.

GROTTESQUE. adj. m. & f. & quelquefois subst. Figure capricieuse de Peintre, de Graveur, de Sculpteur, qui a quelque chose de ridicule, d'extravagant, de monstrueux, telles que sont celles dont on pare les grottes. Calot Graveur Lorrain avoit un merveilleux genie pour dessiner des *grottesques*.

GROTTESQUE, se dit figurément de ce qui est bisarre ; extravagant, ridicule dans les personnes, dans les habits, dans les discours, &c. On peignoit les Dieux des Payens en mille figures *grottesques*. les habits de masques, de ballets sont plus estimez plus ils sont *grottesques*. l'Arioste & les autres Poëtes Italiens inventent mille adventures *grottesques*, font des descriptions *grottesques*.

GROTTESQUEMENT. adv. D'une maniere grottesque. Il a esté peint *grottesquement*.

GROUILLANT. ANTE. adj. Qui est plein de vermine. Les gueux sont tout *grouillants* de poux. ce fromage est trop pourri, il est tout *grouillant* de vers.

GROUILLER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se remuer. Ce pauvre gouteux est entrepris de ses membres, il ne se sçauroit *grouiller*. quand ce goinfre est assis à table, il ne se *grouilleroit* pas pour le Pape. commandez à ce paresseux quelque chose, il ne se *grouillera* pas seulement.

GROUILLER, se dit aussi absolument ou neutralement, pour dire, Abonder, estre plein ; & il est pris toûjours en mauvaise part. Les Advocats sont fort communs au Palais, tout en *grouille*. un malpropre qui ne change point de linge, *grouille* de vermine. on a reproché à un bon Auteur, qu'il s'estoit servi de cette phrase, Il *grouille* de redites.

GROUIN. s. m. La partie anterieure de la teste d'un *pourceau*, avec laquelle il fouille dans la terre. Le peuple le dit par mespris des hommes. Il luy a donné sur le *grouin*, pour dire, qu'il luy a donné un coup de poing sur le visage.

GROUPADE. s. f. Terme de Manege. Espece de saut d'un cheval qui bondit.

GROUPPE. s. m. Terme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, qui se dit d'une piece de sculpture ou d'un endroit de tableau où il y a plusieurs figures assemblées qui ont quelque rapport ensemble soit d'hommes, d'animaux ou de fruits. Il y a dans les Tuilleries un beau *groppe* de marbre. On dit aussi, telle & telle chose font *groppe* avec telle ou telle autre, quoy que ce soient des corps de differente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures soient divisées en deux, ou trois *groppes* ou bandes. Il vient de l'Italien *groppo*.

GRU

GRU. s. m. Vieux terme des Eaux & Forests, qui signifie les fruits sauvages qui se trouvent dans les forests, qui se grugent par les cochons ou autres bestiaux qu'on y nourrit ; comme sont le gland, la fayne, les chastaignes, pommes & poires sauvages, qui s'afferment sous le nom de *gru* par le Gruyer.

GRUAU. s. m. Farine d'avoine sechée au four, & moulue en certains moulins faits exprés, dont on separe le son sans bluteau. On fait de la bouillie excellente avec le *gruau*, en le faisant cuire dans du lait & fort lentement. Il est fort sain, & il entretient le teint frais. Ce mot vient de *grutellum*, diminutif de *grutum*. Les Italiens disent *cruscà*, & les Flamands *gruis*. En quelques lieux on dit *gruel* & *grut* : & on le prend aussi pour toutes autres choses pilées grossierement, c'est à dire, reduittes en grains. Borel le derive du Grec *gry*, c'est à dire, tres-petit. Du Cange dit qu'il vient de *gruellum*, qui s'est dit de la *bouillie* qui se faisoit avec de l'eau & toute sorte de farine.

GRUAU, est aussi du gros pain bis de Boulanger fait de farine dont on n'a pas osté le son.

GRUAU, est aussi une machine pour eslever des pierres ou autres fardeaux, qui n'est differente de l'engin, qu'en ce que son fauconneau ou sa plus haute piece de bois a plus d'extension, & paroist une petite gruë.

GRUE. s. f. Gros oiseau de passage qui vole en trouppes rangées en triangle, & qui a un col fort long. On disoit autrefois, que les Pygmées avoient guerre contre les *gruës*. Athenée dit que Melanthius avoit une telle passion pour la gueule, qu'elle luy faisoit souhaitter d'avoir un col aussi long qu'une *gruë*, pour savourer plus long-temps le boire & le manger. Ce mot vient de *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui se trouve dans la Loy Salique. Menage.

GRUE, se dit figurement de ceux qui sont stupides, ou aisez à tromper : mais on ne l'employe gueres qu'avec la negative. Cet homme n'est pas si *gruë* que vous le pensez.

GRUE, est aussi une machine pour eslever des pierres dans les grands bastiments. Elle est composée d'une fleiche appuyée par huit arcboutants, sur la pointe ou pivot de laquelle tournent plusieurs pieces de bois attachées ensemble qui font un long col, qui porte la pierre en plusieurs endroits du bastiment. Le fardeau s'esleve par le moyen d'un tour où est attaché le cable, qui se meut par une roue à tambour dans laquelle on fait marcher un manoeuvre.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cou de

gruë, quand il l'a bien long, ou quand il fait effort pour l'allonger. On dit aussi, qu'un homme fait le pied de *gruë*, quand il est long-temps debout en quelque lieu, & particulierement quand on le fait attendre, parce qu'on dit que les *gruës* ont coûtume d'avoir un pied en l'air quand elles font sentinelle. On dit aussi, Maistre Gonin est mort, le monde n'est plus *gruë*, à ceux dont on a découvert la finesse, & qui nous vouloient tromper.

GRUERIE. s. f. Petite Jurisdiction de campagne où se font les rapports des moindres delits commis dans les forests, pour les juger en premiere instance, & qui est subalterne à l'égard des Maistres particuliers des Eaux & Forests, qui sont dans les villes.

GRUGER. v. act. Casser, reduire en menuës parties des choses dures, seches & friables. Le grés est dur, mais on le *gruge* avec les marteaux. on fait secher, le sel, & puis on le *gruge* dans un mortier. un Sculpteur *gruge* le marbre avec la marteline. Ce mot vient du Grec *grao*, *manduco*.

GRUGER, se dit aussi de ce qui est dur, & qu'on casse avec les dents. On *gruge* des croustes, du biscuit de mer. on entend *gruger* toute la nuit des rats dans ce grenier.

GRUGER, signifie simplement, Manger beaucoup. Cet homme a quatre valets qui *grugent* bien. il a des parasites qui le *grugent*, qui auront bien-tost *grugé* son bien.

GRUGER, se dit figurément en Morale de la chicane, qui consomme en peu de temps le bien d'un plaideur. On a remarqué que les Procureurs & Advocats ne laissent point transiger leurs parties tant qu'il y a quelque chose à *gruger* pour eux.

GRUGÉ. ÉE. part. & adj.

GRUME. Terme des Eaux & Forests, qui se dit du bois qui est encore avec son écorce, qui n'est point équarri. Les Marchands vendent beaucoup de leur bois en *grume*, comme les pieux pour les ponts, les limons, fleches, & autres bois de charronnage. Ugutio dit que le mot *gruma*, est cette crouste qui s'attache aux douvages d'un muid en dedans par les vapeurs du vin, d'où on a fait *grume*, *grumeau*, & *grumeleux*.

GRUMEAU. s. m. Partie du sang, du lait, ou autre liqueur qui se caille, qui s'épaissit, ou qui est mal delayée. Les pulmoniques crachent quelquefois des *grumeaux* de sang. Cette colle, cette bouillie n'est pas bien delayée, elle est toute en gros *grumeaux*.

GRUMELEUR. adj m. est une Epithete que l'on donne au bois, quand il est aspre & rude au maniment.

GRURIE. s. f. est un droit de moitié que le Roy prend en quelques forests de son Royaume, comme le tiers & danger en Normandie, ainsi que dit Chauffour en son Traitté des Eaux & Forests. Mais Choppin dit que c'est seulement une Jurisdiction que le Roy a sur les bois des particuliers, dans lesquels il establit des Juges & des Gardes pour leur conservation; en sorte que les Maistres ne les peuvent faire couper qu'avec les solemnitez requises pour les bois qui sont en tiers & danger, & que l'amende des delits appartient au Roy qui les fait garder, quoy qu'il ne pretende rien au fonds.

GRUYER. adj. masc. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dressé pour chasser aux gruës. Faucon *gruyer*.

GRUYER. s. m. est un Officier subalterne qui juge en premiere instance des delits & malversations qui se commettent dans les forests. On l'appelle quelquefois *Verdier*, & *Forestier*. Les *Gruyers* sont establis dans la campagne en des lieux esloignez des maistrises. Ils ont pouvoir de juger jusqu'à six livres, & l'appel de leurs jugemens se releve par devant les Maistres particuliers. Ce mot vient du *gru* ou fruit des forests, dont le *Gruyer* doit avoir le soin, selon l'advis de Pithou. Nicod le derive du Grec *drys*, qui signifie *chesne*, comme qui diroit *dryer*, au lieu de *gruyer*. D'autres croyent qu'il vient *a gruibus*, à cause que ces oiseaux sont de bon guet & de bonne garde; ce que doivent faire ces Officiers à leur exemple. Du Cange dit que ce nom vient de l'Allemand *gruen* ou *groen*, qui signifie *viridis*, d'où on a fait *viridarius* & *verdier*.

GRUYER, se dit figurément d'un homme qui est habile en son mestier, en quelque profession. Il faut aller consulter ce vieux Advocat, il est *gruyer* en cette matiere.

GUA

GUAIRO. Mot indeclinable, & terme de Fauconnerie. C'est un cri qu'on fait à la chasse des perdrix en les voyant partir, pour avertir le Fauconnier de lascher l'oiseau.

GUE

GUÉ. s. m. Lieu où on peut passer un ruisseau, une riviere, un marais sans bateau, sans nager & sans s'embourber. Un bon Capitaine doit sçavoir tous les *guez* d'une riviere qui couvre son camp. Ce mot vient du Latin *vadum*. Dans la basse Latinité on a dit *guadum*, & les Italiens *guado*.

On dit figurément en Morale, Sonder le *gué* d'une affaire, pour dire, Tascher de découvrir adroitement les sentiments de ceux dont on a besoin pour la faire reüssir.

GUÉABLE. adj. Ruisseau, riviere ou marais qui se peuvent passer à gué & sans bateau.

GUEDER. v. act. Terme populaire, qui signifie *saouler*. Cet homme s'est bien *guedé*, il s'est bien *saoulé*, il ne peut manger davantage.

GUEER. v. act. Passer une riviere sans bateau & sans nager.

GUEER UN CHEVAL. C'est le promener dans l'eau pour le rafraichir en quelque gué ou eau courante où il ne soit point en danger de se perdre. On dit aussi, *Gueer* du linge, pour dire, le tremper, le laver en grande eau. Quelques-uns derivent ce mot de *aquare*. On a dit autrefois *aguayer*, *guayer* & *ayer* en la même signification.

GUEMENTER. v. n. Vieux mot qui signifioit, Se plaindre de quelque chose, & aussi, se mettre en peine de la faire reüssir, s'en embarrasser. Il est bas, & n'est plus en usage qu'en quelques Provinces de France.

GUENAUT. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *gueux*, dont il est fait mention dans Rabelais. Les *guenaut*s de St. Innocent. Le peuple appelle aussi *guenaut*, un gros pou. Voyez *Gueux*.

GUENILLE. s. f. Habit deschiré & tombant par lambeaux. On le dit aussi de ces mêmes lambeaux destachez, & de toutes sortes de vieux haillons.

GUENILLE, se dit aussi de tous les meubles peu considerables & de vil prix. Ce curieux n'a que des *guenilles* dans son cabinet.

Il y a aussi un certain jeu de carte qu'on appelle la *Guenille*.

GUENILLON. s. m. Vieux lambeau de linge ou d'estoffe.

GUENIPPE. s. f. Gueuse, mal-propre, femme de mauvaise vie. Il n'y a rien qui desrie tant un jeune homme qui vient dans le monde, que de hanter des *guenippes*.

GUENON. s. f. Petit singe femelle que les Dames de qualité prennent plaisir de nourrir.

On appelle aussi *guenon*, une femme vieille ou laide, quand on luy veut dire quelque injure.

GUENUCHE. s. f. Diminutif de *guenon*.

GUERDON. s. m. Vieux mot qui signifie, Recompense ou salaire de quelque travail ou bon office qu'on nous a rendu. Il ne se dit qu'en burlesque. Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *vverdung*, qui signifie *estimation de prix*. Nicod croit qu'il vient du Grec *kerdos*, qui signifie *gain*.

GUERDONNER. v. act. Recompenser. Il est aussi hors d'usage.

GUERE, ou *Gueres*. adv. Peu. Il n'y a *guere* de gens qui n'aiment mieux leur profit que celuy d'autruy. il n'y a *gueres* d'honneur à se mesler des affaires des meschants. il n'y a *gueres* que j'ay veu cet homme-là. Menage le derive de l'Italien *guare*, ou de l'Hebreu *gara*, qui signifie *retrancher*.

GUERET. s. m. Terre qu'on avoit laissé reposer, & qu'on a fraischement labourée pour l'ensemencer en la même année. Les *guerets* se levent en Mars. un Fermier est obligé de lever les *guerets*, encore qu'il quitte sa ferme à la St. Jean, avant que les terres se puissent ensemencer. Ce mot vient, selon Saumaise, de *vervactum*, qui signifie en Latin la même chose; ou de *veteretum*, qu'il faut lire au lieu de *vervactum*, comme veut Scaliger; d'autres soustiennent qu'on disoit autrefois *garet*, *tamquam campus aratus*. Du Cange le derive de *vegri*, ou de *varecti*, qui dans la basse Latinité ont signifié des *champs mal cultivez*, & dans un autre lieu il le derive de *vvarectum*.

GUERIDON. s. m. Meuble de chambre qui sert à porter des flambeaux, des vases &c. Il est composé d'un pilier ou colomne de bois ou d'argent entre deux pieces rondes, l'un par bas pour le soutenir, & l'autre par en haut pour porter ce qu'on met dessus.

GUERIR. v. act. Panser un malade, luy rendre la santé. La Medecine est l'Art qui enseigne à *guerir*. le quinquinna *guerit* la fievre. il n'y a point d'Empirique qui ne se vante de *guerir* la goutte. un malade qui se *guerit*, qui commence à *guerir*, doit manger sobrement. Ce mot vient, selon Menage, de l'Allemand ou Flamand *vvaren*, qui signifie, *garder*, *sauver*, *conserver*. Nicod pretend que ce mot vient de *variare*, à cause que l'estat du malade change quand il se *guerit*.

GUERIR, se dit aussi des puissances surnaturelles. St. Main *guerit* de la galle; St. Eutrope de l'hydropisie; St. Laurens du mal des dents. l'ombre de St. Pierre *guerissoit* les malades. on ne sçauroit *guerir* avec des enchantements.

GUERIR, se dit aussi en choses spirituelles. JESUS-CHRIST est venu au monde pour *guerir* toutes nos infirmitez. un sage *guerit* bientost son esprit des preoccupations & des erreurs populaires. On a du mal à *guerir* les imaginations blessées de quelque folie amoureuse.

GUERIR, en ce sens signifie aussi, Quitter, se deffaire de quelque chose. On se peut bien *guerir* des vanitez du monde, & y renoncer, mais on n'est jamais bien *gueri* de l'amour propre, ou ne s'en sçauroit deffaire.

On dit proverbialement, que la mort nous *guerit* de tous nos maux, qu'un homme est *gueri* de tous ses maux, pour dire, qu'il en est delivré. On dit, qu'une chose ne *guerit* de rien, lors qu'elle ne rend pas une affaire meilleure, qu'elle ne l'advance pas. On dit aussi, qu'on ne sçauroit *guerir* de la peur. On dit aussi d'un homme foible & inutile, que c'est un Saint qui ne *guerit* de rien. On dit, Medecin *gueri* toy toy-même, par une sentence tirée de l'Evangile; & en proverbe on l'applique à celuy qui reproche à un autre des defauts dont luy-même n'est pas *gueri*.

GUERI, IE. part. pass. & adj.

GUERISON. s. f. Recouvrement de santé. La plus-part des *guerisons* se font par la nature plustost que par l'art.

GUERISSABLE. adj. m. & f. Qui est capable de guerison. La fievre tierce est plus *guerissable* que la quarte.

GUERITE. s. f. On disoit autrefois *Garite*. Tourelle de pierre ou de bois sur les bastions revestus, qui est bastie sur les murs d'une ville, d'un chasteau, pour y loger une sentinelle. On l'appelle aussi *eschauguette*. Les *guerites* doivent estre à l'espreuve du mousquet. Ce mot a la même origine que *guerir*, de l'Allemand *vvaren*, qui signifie *conserver*. Covarruvias dit que c'est un mot Arabe qui vient de *gar* ou *gara*, qui signifie un *trou*, une *fosse*.

GUERITE, est aussi une terrasse, ou un petit dongeon, qui est eslevée au dessus d'un bastiment pour descouvrir de loin. Un Astronome doit estre toujours logé en une maison où il y ait une *guerite*, pour observer les astres.

On dit proverbialement, Gagner la *guerite*, pour dire, S'enfuir & chercher quelque lieu de seureté.

GUERLANDES. Terme de Marine, sont des pieces de liaison cintrées, qui se mettent au dedans du vaisseau à travers de l'estrave, servant à fortifier & entretenir la rondeur de la prouë. On en met jusqu'à trois au fond de cale, deux entre les escubiers, & une sur le second pont.

GUERLIN. s. m. Terme de Marine, C'est un moyen chableau qui sert à toüer ou remorquer les vaisseaux, & à autres usages. On l'appelle aussi *hansiere*.

GUERPIR. v. act. Vieux termes de Coustumes, qui signifie, Abandonner & delaisser un heritage serf, mortaillable ou censuel. *Guerp* signifioit la chose delaissée; *guerpie* & *guerpison*, l'abandonnement. On disoit aussi, *Guerpir* la ville, *guerpir* la bataille, pour dire, Quitter la ville, s'enfuir. Ce mot vient de *vverp* Flamand, qui signifie *saisine* & *tradition*. Du Cange le derive d'un mot Saxon *vverpen*, d'où on a dit en Latin *vverpire*, d'où sont venus ses composez qui sont encore en usage, *deguerpir* & *deguerpissement*. On a dit aussi, *gulpir* & *guayver*, pour signifier la même chose.

GUERRE. s. f. Different entre des Estats ou des Princes souverains, qui ne se peut terminer par la Justice, & qu'on ne vuide que par la force. Les Titans ont voulu faire la *guerre* aux Dieux. les peuples de toute la terre se font les uns aux autres une *guerre* sanglante. une *guerre* à feu & à sang. la France & l'Espagne sont en *guerre* ouverte, se font la *guerre* par terre & par mer. le Roy de France est l'arbitre de la paix & de la *guerre*. On tient que ce mot vient de l'ancien Germanique *vverre*, d'où les Escrivains de la basse Latinité ont fait *vverra* ou *vvouerra*, pour signifier *guerre*. Voyez Menage & Du Cange. Mais le Sr. Rudbeks cité dans les Nouvelles d'Hollande fait voir que ce mot vient de l'ancien Suedois.

Guerre civile, ou intestine, est celle qui se fait entre les sujets d'un même Royaume, entre les parties d'un meme Estat. Les *guerres civiles* des Romains ont enfin ruiné la Republique. les *guerres civiles* de Grenade ont destruit la puissance des Maures en Espagne.

Guerre de Religion, est une *guerre* civile qui se fait dans un Estat par des Heretiques. La *guerre sainte*, est celle qui s'est faite autrefois avec des Ligues & Croisades pour le recouvrement de la Terre Sainte.

C'estoit autrefois un privilege qu'avoient les Gentils-hommes, de declarer la *guerre* à celuy dont ils avoient receu quelque grande injure, au lieu de le poursuivre en Justice : ce qui se faisoit pourtant avec quelque formalité. Charlemagne tascha en vain de remedier à ce desordre qui avoit desja duré plusieurs siecles. St. Louis deffendit absolument ces *guerres*, comme on void dans Mr. Du Cange sur Joinville ; & on n'en a plus entendu parler depuis Louis XI.

Guerre, signifie aussi, l'art de faire la *guerre*. Hannibal estoit un grand Chef de *guerre*, un Capitaine entendu au fait de la *guerre*, qui sçavoit bien la *guerre*, le mestier de la *guerre*, les ruses de *guerre*.

On appelle, la *petite guerre*, les courses qui se font par des soldats destachez, quand ils vont en parti, à la picorée.

Bonne Guerre, est celle qu'on fait à outrance, a feu & a sang, sans quartier : mais on le dit aussi en un sens contraire, pour dire, Faire la *guerre* avec honneur, & avec l'humanité dont elle est capable.

On dit aussi, qu'une prise est faite de *bonne guerre*, quand elle est faite selon les loix & l'usage de la *guerre*. En ce sens on le dit aussi de toutes les autres contestations & des avantages qu'on y remporte de bonne foy & sans supercherie.

On appelle, Equipage de *guerre*, machines de *guerre*, munitions, attirail de *guerre*, Tout ce qu'on meine à la *guerre*, & qui sert a la *guerre*.

Place de guerre, est une place qui est fortifiée exprés pour deffendre un pays, & arrester une armée, une place qui n'est point considerée par le nombre de ses habitans. Un vaisseau armé en *guerre*, c'est un vaisseau bien garni de canon pour combattre en mer, & pour escorter des Marchands.

On appelle Gens de *guerre*, Tous les soldats de l'armée. Officier de *guerre*, Celuy qui y a quelque commandement. Commissaire des *guerres*, Celuy qui conduit des trouppes en leurs quartiers, & qui assiste aux monstres qui s'en font, pour sçavoir si le nombre en est complet. Tresorier de l'Extraordinaire des *guerres*, Celuy qui a les fonds destinez pour payer & faire subsister l'armée.

Conseil de guerre, est l'assemblée des grands Officiers pour deliberer sur les entreprises de la *guerre*. C'est aussi en plusieurs corps l'assemblée des Capitaines pour juger les soldats qui ont failli. Ce deserteur à esté condamné par le *Conseil de guerre*.

Nom de guerre, est le nom qu'on donne aux soldats quand on les enrolle. Ainsi il est dit dans la Comedie de la femme Capitaine,

> Il s'est fait mon parrain pour m'appeller la Rose,

c'est à dire, pour me donner ce *nom de guerre*.

Guerre, se dit aussi des differents qui sont entre des familles & entre des particuliers qui plaident ensemble, & qui se haïssent. Il y a une *guerre* mortelle entre ces deux maisons, ces deux particuliers se font bonne *guerre*.

Guerre, se dit aussi des Autheurs qui escrivent les uns contre les autres. Les *guerres* du Parnasse divertissent & instruisent le public. Scaliger a fait une cruelle *guerre* à Cardan.

Guerre, se dit aussi des antipathies des animaux qui se chassent & qui se mangent les uns les autres. Les chats font la *guerre* aux souris. tous les oiseaux font la *guerre* au hibou.

Guerre, se dit aussi des qualitez contraires des corps qui agissent les uns contre les autres. Dans le chaos tous les élements estoient en *guerre*, & encore a present le froid fait la *guerre* au chaud, l'humide au sec.

Guerre, se dit aussi poëtiquement des choses qui se nuisent les unes aux autres. Ainsi dans la Metamorphose de Cerisi il a dit des vieilles forests,

> Qui jusques dans le ciel sans craindre le tonnerre
> Allez faire au soleil une innocente *guerre*.

Guerre, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La raison doit faire la *guerre* aux passions, un Predicateur fait la *guerre* aux vices. On dit aussi, Faire la *guerre* à quelqu'un pour dire, luy reprocher par raillerie quelque petit defaut, ou luy tesmoigner qu'on sçait quelque secret de luy qu'il veut tenir caché. on luy fait la *guerre* de sa promptitude, on luy fait la *guerre* de ce qu'il va en secret chez une telle Dame.

Guerre, se dit proverbialement en ces phrases. La *guerre*, la peste & la famine sont les trois fleaux de Dieu. On ne fait la *guerre* que pour faire enfin la paix, pour dire, qu'il faut s'accorder à la fin. On dit aussi, A la *guerre* comme à la *guerre*, pour dire, Souffrir la fatigue, ou prendre du bon temps, selon les occasions où on se trouve. On dit aussi, que la *guerre* nourrit la *guerre*, pour dire, qu'une armée subsiste aux despens du pays ou elle se trouve. On appelle aussi fruits de la *guerre* les pays desolez, les gens estropiez, & autres choses qui sont les effets de la *guerre*. On dit aussi, que la *guerre* est cause des troubles, à ceux qui demandent raison de quelque accident, quand on n'en peut pas donner. On dit dans les autres sens, Qui terre a, *guerre* a, pour dire, qu'on ne peut posseder du bien sans avoir des procés à soustenir. On dit, La *guerre* est bien forte, quand les loups se mangent l'un l'autre, quand on void deux personnes de même profession qui se querellent, qui se plaident, qui escrivent les uns contre les autres. On dit aussi, Faire la *guerre* à l'œuil, pour dire, Espier tout ce qui se passe en quelque affaire ou on a interest, pour y trouver ses avantages quand l'occasion s'en offre. On dit, qu'une fille qu'un homme entretient, va à la petite *guerre*, quand elle va chercher quelque chose à profiter dans une passade : & on dit encore, qu'elle a pris un nom de *guerre*, lors qu'elle a changé son nom veritable, ou qu'on luy a donné quelque sobriquet. On dit aussi, que des gens affamez, & sur tout des valets, viennent faire la *guerre* au pain, pour dire, qu'ils en vont manger beaucoup.

GUERRIER, iere. adj. & subst. Qui appartient à la guerre. Le Chevalier Bayard estoit un brave *Guerrier*. la Pucelle d'Orleans étoit une illustre *Guerriere*. Alexandre a esté nommé le *Guerrier* des *Guerriers* : Quinte-Curce a escrit sa vie & ses exploits *guerriers*. Les François sont des peuples *guerriers*. On dit communement, qu'un

Guerrier doit avoir assaut de levrier, fuite de loup, & deffense de sanglier, pour dire, qu'il faut qu'il assaille hardiment, qu'il fuye lentement & en se conservant son haleine; & quand il est acculé quelque part, qu'il se deffende courageusement comme le sanglier.

GUERROYER. Vieux mot qui signifioit autrefois, Faire la guerre.

GUESDE. s. f. C'est la même chose que *pastel*. C'est une herbe semblable au plantin, excepté qu'elle a les feüilles un peu plus grosses & plus noires, & qu'elle a la tige de deux pieds de haut. Voyez *Pastel*. Elle est de grand usage chez les Teinturiers. Les anciens Bretons s'en peignoient le visage pour estre plus terribles en guerre, comme tesmoigne Cesar. Et Pline dit que les femmes en usoient de même en certains sacrifices. Ce mot vient du Latin *guastum* ou *guasdum*, qui signifie la même chose, & qui est un vieux mot Gaulois, comme on infere du passage de Pline. On appelle encore *vouede* en Normandie, le petit *pastel*, ou *guesde*. Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la corruption de l'autre. On l'appelle aussi *isatis* en Grec, en Latin *luteola*. Saumaise soustient qu'il faut dire *guastum*, & non pas *glastum*, comme il est escrit communément dans les livres.

GUESDER. n. act, Preparer les estoffes avec de la guesde. C'est la même chose qu'*empasteler*.

GUESPE. s. f. Grosse mouche qui est presque semblable à une abeille. Il vient du Latin *vespa*; ou *guespa*, selon Du Cange.

GUESTRE. s. f Bas de paysan fais de grosse toille, qui n'a point de semelle, mais qui couvre seulement la jambe, & tombe sur le soullier. Ce mot vient de *vastra*. Manege. D'autres le derivent de *guaitreux*, vieux mot François qui signifioit un *pauvre*, un *miserable* qui se plaint de ses douleurs, ou de sa necessité. On dit encore en quelques lieux *chaitreux* en la même signification. Borel derive ce mot du Grec *geithron*, qui signifie *indumentum*. Il vient plutost de *Gueltroust*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *Guestre*, & *gueltresoust*, *gamache*.

On dit proverbialement, Tirez vos *guestres*, quand on veut chasser quelqu'un. Tirer ses *guestres*, c'est, S'en aller. Il est bas.

GUET. s. m. Garde qu'on fait pour découvrir quelque chose, ou pour surprendre quelqu'un. Il se dit premierement d'une personne qui espionne, & qui demeure en garde en quelque lieu pour voir ce qui s'y passe, & en donner advis. Il a l'œuil au *guet*, l'oreille au *guet*. Du Cange derive ce mot de *vvacta* ou *vvagta*, mots de la basse Latinité signifians la même chose, qu'il dit venir de l'Allemand *vvacht* ou *vvecte*.

GUET, se dit aussi d'une compagnie entiere qui fait la patrouille, ou d'un corps de garde qu'on pose sur des passages, soit pour empécher les surprises des ennemis, soit pour prendre les voleurs, ou ceux qui troublent le repos de la ville. Il y a des charges qui ont le privilege d'exemption de *guet* & de garde. Du temps de Guillaume de Nangi on appelloit *guet*, ce qu'on a appellé depuis *corps de garde*.

Faire le *guet*, c'est, Se tenir en sentinelle ou en poste, pour découvrir s'il ne vient personne qui puisse nuire à nostre dessein. La suivante faisoit le *guet*, tandis que sa maistresse parloit à un Cavalier.

MOT DU GUET, est une parole qui sert de signal pour discerner l'ami de l'ennemi. Il se donne par le Commandant aux Officiers: ce qui empéche les surprises des ennemis, les communications des traitres & des espions. On change tous les soirs *le mot du guet*.

On le dit figurément des rendez-vous qui se donnent pour des conferences secrettes, pour des entreprises amoureuses. Ce valet avoit le *mot du guet*, avoit l'ordre de faire entrer telles ou telles personnes.

On appelle à Paris le Chevalier du *Guet*. Celuy qui commande à une compagnie qui fait la ronde dans les ruës toute la nuit pour empécher les voleurs. Le Lieutenant, les Archers du *Guet*. Il y a le *guet à pied* & le *guet à cheval*. On appelle en Languedoc & Provence *Viguier*, Celuy qui commande au *guet*: & ce mot vient de *Veggia*, Italien qui signifie *veille*. Nicod.

GUET, se dit aussi de quelques animaux. Il y a long-temps que ce chat est au *guet* pour prendre une souris. ce petit chien est de bon *guet*, il aboye au moindre bruit. parmy les gruës on dit qu'il y en a une qui fait le *guet*, tandis que les autres se reposent; & pour cet effet qu'elle a un pied en l'air, & une pierre dans ses ongles, de peur qu'elle ne s'endorme.

GUET APPENS. s. m. Dessein premedité d'assassiner quelqu'un, ou de luy faire quelque affront, lequel pour cet effet on prend à son avantage en quelque lieu où on le va attendre. Les assassineurs de *guet appens* sont punis du supplice de la roué par l'Ordonnance. Ce mot vient de *guet appensé*, c'est à dire, avec deliberation, aprés y avoir bien pensé.

On le dit figurément des surprises premeditées qui se font dans les affaires. Il y avoit six Juges liguez ensemble pour me faire perdre mon procés, c'est un *guet appens*. les amants disent, que les yeux de leur maistresse ont fait un *guet appens*, quand ils en ont esté blessez.

GUETTE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit d'un posteau incliné qui se met entre deux gros posteaux qui servent de remplage, & qui prennent de l'angle d'enbas à l'angle opposé d'en haut en forme de diagonale; alors ce sont des *guettes* simples: & quand elles sont traversées par d'autres posteaux de remplage posez à plomb, on les appelle *guettes* & *guettrans*: & quand elles sont au dessous de l'appuy des fenestres on les appelle *petites guettes*, ou *guettrons*. On nomme quelquefois les *guettes*, *contrevents*.

GUETTER. v. act. Observer les actions, les desmarches de quelqu'un pour en tirer quelque avantage, quelque esclaircissement, ou pour luy nuire. Un jaloux *guette* jour & nuit sa femme, comme le chat *guette* la souris. les Archers ont *guetté* cet homme trois jours avant que de le prendre. il faut mettre un homme à la porte pour *guetter* qui entre ou qui sort. Menage tient que ce mot vient de *cattare* Latin, qui signifie *voir*, *regarder*, *considerer*. Le Pere Sirmond le derive de *vvacta*, qui vient de l'Allemand *vvacht*, qui signifie *veille*, *garde*, d'autres du Latin *captare*.

GUETTER, signifie aussi simplement, Attendre. Il y a long-temps que je vous *guette* en ce passage pour vous donner une bonne nouvelle.

GUETTÉ, ÉE. part. & adj.

GUETTEUR. subst. masc. se dit des voleurs, des *guetteurs* de chemins qui attendent les passans pour les destrousser.

GUEULE. s. f. Ouverture par où les animaux prennent leurs aliments. Il ne se dit point au propre de l'homme, du cheval, ni des oiseaux, mais seulement des animaux à quatre pieds, & des poissons qui sont grands & voraces. Samson trouva du miel dans

du miel dans la *gueule* d'un lion. On depeint tous les monſtres avec une grande *gueule* & beante.

G U E U L E, ſe dit auſſi par deriſion de la bouche des perſonnes malfaites, criardes ou hableuſes. Cette femme eſt laide, elle a la *gueule* fenduë juſqu'aux oreilles. les harangeres ont toujours la *gueule* ouverte pour dire des injures: elles ſe donnent ſouvent ſur la *gueule*. cet Advocat n'a que de la *gueule*, & n'a point de fonds, de capacité.

On dit en termes de Chaſſe, qu'au bout de cinq mois un chien a fait ſa *gueule*, lors qu'il a eſté bien nourri avec du lait, & qu'il commence à eſtre vigoureux, Et on dit, qu'un chien chaſſe de *gueule*, lors qu'il abboye & appelle ſes compagnons quand il eſt ſur les voyes.

G U E U L E, ſignifie auſſi, Gloutonnerie, intemperance au boire & au manger. La *gueule* a tué plus de gens que le glaive.

G U E U L E, ſe dit par extenſion de pluſieurs ſortes d'ouvertures. La *gueule* d'un puis, d'un pot, d'une cruche, d'un four. les écoliers vont manger des paſtez tout chauds à la *gueule* d'un four. Les Charpentiers ont auſſi des aſſemblages qu'ils appellent à *gueule*

G U E U L E D'E N F E R, ſe dit du mont Ethna, & des autres Volcans qui jettent du feu.

G U E U L E B E'E, eſt une fueille defoncée par un bout, & qui ſert à mettre la vendange, quand on l'apporte de la vigne.

On dit d'une porte, d'une feneſtre qui eſt toute ouverte, qu'on l'a laiſſé ouverte à *gueule bée*.

G U E U L E S, au plur. eſt un terme de Blaſon, qui veut dire le rouge. Quelques-uns l'appellent *belic* ou *belif*. Cette couleur ſignifie Charité, vaillance, hardieſſe, generoſité. La couleur ſanguine, le cinnabre & la vray écarlatte. c'eſt la premiere des couleurs dont on ſe ſert en Armoiries, & eſt tellement noble, que par des loix anciennes, il eſtoit deffendu de porter de *gueules* dans ſes Armes, à moins que d'eſtre Prince, ou d'en avoir la permiſſion, ſuivant Barthole, Chaſſeneu & Bara. C'eſtoit auſſi une couleur Imperiale. Les Empereurs eſtoient veſtus, chauſſez & meublez de rouge. Leurs Edits, leurs depéches, leurs ſeings, & leurs ſceaux eſtoient d'encre & de cire rouges: c'eſt d'où procede que les tiltres de Droit ſont nommez *rubriques*. L'eſmail de *gueules* ſe fait remarquer dans les Eſcus gravez par des hacheures en pal tirant du chef à la pointe. La Maiſon de Vaubecour porte de *gueules* au chevron d'or. Ce mot vient de certaines peaux rouges qu'on appelloit autrefois *gueules*. Le Pere Monet dit que ce mot de *gueules* vient de l'Hebreu *gulud* & *guludit*, qui ſignifie une plaque de petite peau rougeaſtre qui paroiſt ſur une playe quand elle commence à ſe guerir. Mais le Pere Menetrier luy reproche que ces mots ne ſe trouvent point dans la Langue Hebraique. En general le mot de *gueules* ſignifie la *couleur rouge* chez la plus-part des Orientaux: c'eſt le nom de la roſe chez les Arabes & les Perſans, & celuy d'une plante eſtrangere & aromatique dont ils ſe ſervent pour donner la couleur rouge à leurs viandes, comme on ſe ſert du ſafran vers le Nord pour les rendre jaunes. Cluſius en fait mention ſous le nom de *l'arbre triſte*. Il y a plus d'apparence à ce que dit Nicod, que le mot de *gueules* s'eſt dit du rouge, parce que les *gueules* des animaux ſont rouges ordinairement, ou qu'il vient du Latin *cuſculium*, qui eſt le *coccos* des Grecs, ou la graine d'eſcarlatte.

G U E U L E D R O I T E & *Gueule renverſée*. Termes d'Architecture. Ce ſont deux parties de la cimaiſe. Celle qui eſt la plus avancée & concave, s'appelle *gueule droite*, autrement *doucine*; & celle qui eſt convexe s'appelle *gueule renverſée*, autrement *talon*. Quelques-uns croyent que ce mot eſt venu de l'ancienne maniere des habits, qu'on faiſoit de pluſieurs bandes qui eſtoient alternativement de fourrure & d'eſtoffe de diverſes couleurs, dont les entre-deux ſe nommoient *gueules*, *goules* ou *gules*, parce qu'elles repreſentoient un canal enfoncé ſous ces fourrures, qu'on appelloit *angoulées*: ce qui a une eſpece de reſſemblance aux ornements des cimaiſes; qui leur a pû faire appliquer le méme nom.

On dit proverbialement, qu'on met une perſonne à la *gueule* du loup, quand on la met ſans deffenſe à la mercy de ſes ennemis. On dit qu'un homme eſt fort en *gueule*, pour dire, qu'il crie fort haut, qu'il eſt impudent & avantageux en paroles. Et l'on dit, qu'il a la *gueule* morte, la *gueule* de miſe, lors qu'il eſt confondu par raiſon, ou qu'il eſt triſte & qu'il ne dit mot. On dit auſſi, qu'il en a ment par la *gueule* & par les dents, quand on veut appuyer fortement un dementi. On appelle auſſi, des mots de *gueule*, des paroles ſales & obſcenes On dit auſſi, qu'un homme eſt venu la *gueule* enfarinée, quand il eſt accouru en quelque lieu pour y faire bonne chere, ou pour prendre part à quelque gain. Les payſans diſent auſſi, que la *gueule* du Juge en petera, pour dire, qu'ils veulent plaider, faire prononcer une ſentence. On dit encore, qu'un meſnage a la *gueule* bien grande, pour dire, qu'il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. On dit auſſi des munitions de *gueule*, au lieu de dire des munitions de bouche.

G U E U L E'E. ſ. f. Paroles ſales & obſcenes. Il faut chaſſer des honneſtes compagnies tous ces impudens qui diſent des *gueulées*.

G U E U L E R. v. n. Parler fort haut, ou dire impudemment beaucoup d'injures ou de ſottiſes.

G U E U S, E U S E. ſ. m. & f. Qui demande l'aumône. On a fait un hoſpital general pour y enfermer tous les *gueus* mandiants, les *gueus* de profeſſion. Ce mot, ſelon Paſquier, vient de *ganeo*, ſelon Nicod, de l'Allemand *geiler*, qui ſignifie *mendiant*; & ſelon Menage, de *queſter* ou *quaſitor*. D'autres diſent qu'il vient du mot de *heu*, le cri des pauvres & des miſerables, dont les Italiens ont fait *guai* & *guaioſo*, *mendiant*; d'autres, qu'il vient de *egenus* ou *eguenus*, qui a donné le nom à des Heretiques qui ont eſté appellez *Pauvres de Lyon*, d'où eſt venu auſſi le nom de *Guenauts*, qu'ils eſtendent au mot de *Huguenauts*, comme qui diroit *Eguenauts*. Borel le derive de *gueux*, qui ſignifie *Cuiſinier*, parce que les *gueux* ſuivent volontiers les cuiſines.

G U E U S, ſe dit auſſi hyperboliquement de ceux qui n'ont pas aſſez de biens de fortune pour ſouſtenir leur naiſſance & leur qualité, & auſſi de tout ce qui marque quelque indigence. Un Prince ſouverain qui n'a que cent mille livres de rente eſt un *gueus*. tout le bien de ce Marquis eſt ſaiſi, il vit en *gueus*, ſont train eſt fort *gueus*. dans toute cette Province les Fermiers ſont *gueus*, ne payent point leurs maiſtres.

Dans l'Hiſtoire on a appellé *Gueus*, les premiers Hollandois qui ont commencé à ſecoüer le joug de la Monarchie Eſpagnole, parce que Brederode & quelques autres Seigneurs ſe preſenterent en habits gris devant la Ducheſſe de Parme, & du nom de *Gueus* que des Courtiſans leur avoient donné par raillerie, ils ſe firent un nom d'honneur, & aprés un grand repas ſignerent leur union, ſur laquelle ils firent des medailles où on voyoit une beſace ſouſtenuë de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fideles juſqu'à la beſace*.

On dit proverbialement, qu'un homme est *gueus* comme un rat d'Eglise, *gueus* comme un Peintre, pour dire, qu'il est fort pauvre, que c'est un *gueus* revestu, quand de pauvre qu'il estoit il est devenu riche. On appelle aussi un *gueus fieffé*, un *gueus* qui s'attache à quelque endroit certain, à quelque coin d'Eglise pour y attendre l'aumosne, & *gueus de l'hostiere*, celuy qui va par les ruës, & qui gueuse de porte en porte, *qui vadit ad ostia*.

GUEUSAILLE. subst. fem. Trouppe de gueus. Toute la *gueusaille* de la ville s'est assemblée pour avoir l'aumosne à cet enterrement. On dit aussi, il n'y a que de la *gueusaille* en cette famille, pour dire, Toute la parenté est gueuse.

GUEUSANT, ANTE. adj. Qui gueuse. C'est un gueus *gueusant*, un faineant qui fait profession de gueuser.

GUEUSE. s. f. Terme de Fondeur, est une grosse piece de fer qui dans sa premiere fonte coule dans des canaux triangulaires, & se forme en gros lingots du poids de trois, cinq, & jusqu'à six mille livres. On porte de là les gueuses à la forge ou à la fonderie, où on les forge & on les fend avec l'aide des moulins qui remuent un puissant marteau. En Latin on l'appelle *sporca triangularis*.

GUEUSER. v. act. Mandier, demander l'aumône. Il va *gueuser* son pain de porte en porte.

On le dit aussi d'un homme necessiteux, quoy qu'il ne *gueuse* pas en effet. Je ne veux point de cette caution, c'est un homme qui *gueuse*.

GUEUSERIE. s. f. Pauvreté, mendicité. Il n'y a que de la *gueuserie* en son fait, ce n'est que *gueuserie* dans cette maison.

On le dit aussi des hardes de peu de valeur à comparaison d'autres de même espece. Ce curieux a beaucoup de tableaux dans son cabinet, mais ce n'est que de la *gueuserie* au prix de son voisin.

GUI

GUICHET. subst. masc. Petite porte auprés d'une plus grande, ou qui fait partie de la grande. Quand les portes de la ville sont fermées, on entre par le *guichet*. il faut fermer la porte cochere, & entrer par le *guichet*. Borel derive ce mot de *guiche*, du diminutif de *huis*. Du Cange le derive de *vyrettum*, qui dans la basse Latinité signifioit une *petite porte*.

GUICHET, se dit aussi d'un petit passage dans une ville. Le *guichet* du Louvre est assez large pour y passer des harnois.

GUICHET, se dit aussi des petites portes d'une prison. Quand un prisonnier est escroüé, on luy fait passer le *guichet*. Il est deffendu de garder un prisonnier vingt-quatre heures entre deux *guichets*. les actes des prisonniers ne sont point valables, si on ne les amene entre deux *guichets*.

GUICHET, signifie aussi, le volet qui ferme une fenestre, une armoire. Il a vendu une armoire à trois ou quatre *guichets*.

GUICHETIER. s. m. Valet d'un Geolier commis à la garde des *guichets* de la geole, & qui a soin d'enfermer & de garder les prisonniers.

GUIDE. s. m. Conducteur dans un chemin difficile & inconnu. Le Roy dans sa marche a des Capitaines des *guides*. la reussite d'un exploit de guerre depend de la fidelité des *guides*.

GUIDE, se dit figurément dans les choses spirituelles & morales. Il faut un bon *guide* à la jeunesse pour la direction de ses estudes, de sa conscience, de ses mœurs.

GUIDE, se dit aussi au feminin d'un cordon ou longe de cuir qui sert aux cochers à guider leurs chevaux de dessus leur siege.

On appelle aussi, la *guide* des chemins, un livre qui contient la route de tous les grands chemins. La *guide* des pecheurs, un livre qu'a fait Grenade sur la conduitte de la vie spirituelle.

GUIDEAU. s. m. Terme de Marine, est un filet qui s'attache à deux pieux plantez aux embouchures des rivieres sur les costes de l'Ocean.

GUIDER. v. act. Conduire, mener par le droit chemin.

GUIDER, se dit aussi au figuré des choses spirituelles. C'est un tel Directeur qui *guide* ce devot, qui le conduit dans toutes ses affaires.

GUIDÉ, ÉE. part. & adj.

GUIDON. s. m. Drappeau ou estendart d'une compagnie de Gendarmes, & de plusieurs compagnies de Cavalerie. Il est large par un bout, & se termine en une pointe de l'autre costé, qui est divisée en deux comme les banderolles. Les Gendarmes du Roy ont un *guidon*. Les Archers de la ville, les Sergents à cheval dans leurs monstres portent un *guidon*.

GUIDON, est aussi l'Officier qui porte le guidon.

GUIDON DES FINANCES, est le titre d'un livre où on apprend le stile des Finances, composé par Jean Hennequins Champenois avec les Annotations de Vincent Gelée Correcteur des Comptes. Il y a aussi un livre fameux en Chirurgie qu'on nomme le *Guidon*: & en termes de Marine on nomme absolument le *Guidon*, le Traitté qui fait la seconde partie des us & coustumes de la mer, qui donne les regles de tout le commerce naval. Il a esté fait en faveur des Marchands de Roüen, mais il est sans datte & sans nom d'Auteur.

GUIGNAR. subst. masc. Petit oiseau fort gras & fort delicat qui approche de la grosseur d'un merle. Les *guignars* sont oiseaux de passage. Ils viennent vers les vendanges; & mangent des raisins. les *guignars* s'apportent de Chartres, mais le transport en est difficile, car ils se corrompent aisément. Quand on a tué des *guignars*, tous les autres s'attrouppent auprés, & donnent loisir au chasseur de recharger.

GUIGNAUX. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui s'assemblent dans la charpente d'un toit, & sur les chevrons, pour laisser une ouverture & passage à la fumée, de la même façon que le chevestre fait dans les planchers.

GUIGNE. s. f. Espece de cerise precoce & moins ronde, qui vient au temps des fraises. Il y a des *guignes* rouges, & des *guignes* blanches. Celle-cy se vendent souvent pour des bigarreaux, & n'en different sinon parce que leur chair est moins ferme. Quelques Latins ont appellé ce fruit *cerasa Aquitanica*, & ont fait croire que ce mot estoit derivé de *Guyenne*. On escrit aussi *guisnes*. Menage. Monet dit qu'il vient de *Guines* en Picardie, & l'appelle *cerasum olivarium*. Quelques Auteurs appellent ce fruit *bimula*, ou *bissida*, & les Italiens *bissole*, *quasi bina cerasa*.

GUIGNIER. subst. masc. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNER. v. act. & n. Regarder du coin de l'œil. Il *guigne* par tout pour voir s'il ne trouvera point un tel homme.

On le dit aussi des louches & des borgnes, qui ne regardent que d'un œuil ou de travers. Ce mot vient de l'Espagnol *guinar*. Menage.

On le dit aussi de ceux qui regardent quelque chose,

assiduement, & avec une envie de l'obtenir. Il y a long-temps que ce Cavalier *guigne* cette fille pour l'espouser.

GUIGNÉ; ÉE. part.

GUIGNOLE. s. f. Terme de Monnoye, dont on se sert pour signifier un petit baston ou latte percée qui sert a suspendre les petites balances. Les ouvriers ont corrompu ce mot de *guindole*; & les Espagnols l'appellent *guindaleta*.

GUIGNON. s. m. Malheur, accident dont on ne peut sçavoir la cause, ni à qui s'en prendre. Tous les joüeurs qui perdent disent toûjours, qu'il y a quelqu'un qui leur à porté *guignon*.

C'est malheureuse toy qui me porte *gignon*
Regnier.

GUILÉE. subst. fem. Petite pluye soudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printemps *Guilée* de Mars. il se faut mettre à couvert pour laisser passer cette *guilée*.

GUILLAUME. s. m. Outil de Menuisier, qui est une espece de rabot. Il s'en fait de differentes sortes suivant les ouvrages; ce qui depend de la disposition de leurs fers & de leur fust.

On appelle proverbialement du gros *guillaume*, du gros pain destiné dans les maisons de campagne pour la nourriture des valets de cour.

GUILLEDIN. s. m. Cheval d'Angleterre qui est extremement viste en sa course. Les courses pour des prix se font sur des *guilledins*. Ce mot vient de l'Anglois *gelding*, qui signifie un *cheval hongre*, & qui a esté formé de *to gelde*, qui signifioit *chastrer*.

GUILLEDOU. s. m. Terme burlesque dont on se sert pour exprimer la desbauche des personnes. On dit, qu'une femme court le *guilledou*, lors qu'elle se dérobe à son domestique, & qu'on ne sçait où elle va; ce qui fait presumer que c'est dans de mauvais lieux. Menage croit que ce mot vient de *gildonia*, qui estoit une espece d'ancienne Confrairie qui a lieu encore en quelques endroits d'Allemagne, où on faisoit quelques festins & réjoüissances: & comme ces assemblées estoient licentieuses, ou pouvoient servir de pretexte à d'autres débauches, on a appellé les desbauchez des coureurs de *guilledou*.

GUILLEMET. s. m. Terme d'Imprimerie. Ce sont de petites virgules doubles qu'on met en marge, & à costé d'un discours, pour marquer qu'il n'est pas de l'Auteur.

GUILLOCHIS. subst. masc. Terme d'Architecture, qui se dit des ornements faits de filets qu'on entrelasse en plusieurs manieres, dont on forme plusieurs quarrez.

GUILLOT. s. m. Gros ver qui se trouve dans le fromage quand il est corrompu. Ce mot est bas & populaire.

GUIMAUVE. subst. fem. Espece de mauve sauvage qui a ses feüilles rondes comme le ciclamen, qui ont un certain cotton blanc, & sont plus velues que celles des mauves. Ses tiges sont molles, & de deux coudées de haut. Ses fleurs retirent à la rose, mais elles sont jaunes. Sa racine est visqueuse, pleine de nerfs & de veines, & est blanche au dedans. Son fruit est semblable à celuy de la mauve. Theophraste dit qu'il y en a d'attirante comme l'aiman & l'ambre. Elle a esté nommée *althea*, à cause des grandes vertus qu'elle a dans la Medecine: d'où vient que Mathiole l'appelle *medica*. Les Latins l'appellent aussi *ilisцur* & *ebiscus*. Il y a une espece de *guimauve* sauvage qu'on appelle *bimauves*, qui a des feuilles chiquetées & approchant de celles de la verbene. Elle produit trois ou quatre tiges qui ont l'escorce comme le chanvre. Sa fleur est petite & semblable à la rose. Elle jette cinq ou six racines blanches & larges, qui ont le plus souvent une coudée de long. En Latin *althea*, *bismalva*, Quelques-uns pretendent que *gui* signifioit autrefois *vis*, comme en ce mot de *guimauve*: mais d'autres pretendent qu'il faut dire *visinalva*, *quia ex radice eius visus parabatur*.

GUIMAUX. Ce sont des prez qu'on fauche deux fois l'an, tels qu'il y en a plusieurs en Poitou. Ce mot vient de *bimus*.

GUIMPE. s. f. Partie de l'habit d'une Religieuse, qui est faite d'une toile fine qui s'attache des deux costez de la teste, & sert à couvrir la gorge. Ce mot vient de *vinculum*, selon Menage: car on disoit autrefois *guimple*, qui signifie seulement un *lien* ou *accoustrement de teste*. Du Cange le derive du Latin corrompu *guimpa*, ou *vimpa*: c'est ainsi que ceux de Catane appellent encore le voile de Sainte Agathe qu'ils gardent parmi leurs reliques.

GUINDAGE. s. m. Terme de Marine. C'est le travail & le mouvement qui se fait pour la charge & descharge des marchandises d'un vaisseau, & ce même terme est aussi pris pour les cordages qui servent à charger & descharger les marchandises. L'ulas sert au *guindage* des vergues. les matelots se peuvent faire payer du *guindage* ou *reguindage* des marchandises.

GUINDAL. s. m. Machine dont on se sert pour eslever de gros fardeaux, comme des canons, des pierres & autres choses. Elle est composée de trois pieces de bois jointes ensemble par le haut, où il y a une poulie attachée a une corde qui passe autour d'un rouleau qu'on fait tourner avec des leviers.

GUINDANT. s. m. Terme de Marine, qui se dit pour exprimer la hauteur ou longueur des voiles: & ainsi on dit, qu'une voile a 20. ou 25 aunes de *guindant*. On appelle aussi le *guidant* d'un pavillon, pour dire, sa largeur.

GUINDEAU. s. m. Machine qui sert à eslever des fardeaux, ou à tirer. c'est la même chose que *virevaut* ou *capestan*.

GUINDER. v. act. Terme de Marine. C'est, Hausser & eslever soit les voiles, soit quelque autre chose. On le dit aussi en autres occasions. On ne sçait comment cet homme s'est *guindé* en haut de ce bastiment pour voir cette ceremonie.

GUINDER, se dit figurément en Morale. Cet homme est toûjours *guindé*, pour dire, qu'il se veut toûjours eslever au dessus des autres. un stile *guindé*, pour dire, enflé, ampoullé, hors du commun. un esprit *guindé*.

GUINDER, en termes de Fauconneries, se dit des oiseaux qui s'eslevent & se *guindent* au dessus des nuës: ce qu'on appelle aussi *faire pointe*.

GUINDERESSE. subst. fem. Terme de Marine. Manœuvre ou cordage qui sert à guinder & à amener les huniers ou les voiles d'estuy.

GUINDRE, est un petit mestier servant à de pauvres gens, à qui les Manufacturiers donnent les soyes qui ont esté filées pour les doubler; aprés quoy elles retournent entre les mains du Moulinier.

GUINGOIS. adverbe; qui se dit de ce qui est de travers, qui est posé obliquement à l'égard de quelque autre corps. Cette estoffe est mal couppée, elle est taillée de *guinguois*. ce cheval va de travers, de *guingois*. l'allignement va de *guinguois*, il ne fait pas un angle droit dans les deux faces du bastiment.

GUIPURE. s. f. Dantelle faite avec de la soye

tortillée, qu'on met autour d'un autre cordon de soye & de fil. La meilleure *guipure* se fait avec de la canetille. Quand on y meslé de la cart-sine ou de la soye tortillée sur du parchemin, elle ne vaut rien, elle se gaste à l'eau, & ne se peut blanchir ni savonner. La *guipure* accommodée sur une corde de lin s'employe dans les broderies & passements.

GUIRLANDE. s. f. Ornement de teste fait en forme de couronne. On fait des *guirlandes* de pierreries, de crespe. les Bergers font des *guirlandes* de fleurs. Ce mot vient de *ghirlanda*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & qu'on dit encore en Italien. On a fait aussi des *guirlandes* d'or & d'argent.

GUISE. subst. fem. Maniere, façon d'agir. Ce seroit une belle chose, si on laissoit vivre chacun à sa *guise*. un Cuisinier assaisonne les viandes à sa *guise*. un voyageur s'habille à la *guise* des peuples avec lesquels il frequente.

On dit proverbialement, que chacun se fait foüetter à sa *guise*, pour dire, qu'il dispose comme il luy plaist des choses qui le regardent. Ce proverbe est venu d'une coustume d'Espagne, où ceux qui souffrent le supplice du foüet sont conduits sur un asne depuis un certain lieu jusqu'à un autre : & comme on se mocquoit d'un Espagnol, qui de peur de perdre sa gravité, ne picquoit pas son asne pour le faire aller plus viste, il respondit que chacun se faisoit foüetter à sa *guise*. Cluvier dit que le mot de *guise* vient de l'Allemand *vveise*, qui est aussi un mot Anglois signifiant *coustume* ou *maniere*. Mais Menage tient qu'il vient du Latin *visa*. D'autres le derivent du Latin *conquisitus*, comme si on disoit, *quise*, parce qu'un Conquerant dispose de toutes les choses en maistre & à sa maniere.

EN GUISE. adverbial. De la maniere, de la façon. On vous a donné ce mets en *guise* de poisson, & c'est de la viande.

GUITTARRE, ou *Guiterre*. s. f. Sorte d'instrument à cordes de boyau, dont le dos est plat. Il se tient dans les bras comme le luth. Il a huit touches, on en pince & on en bat les cordes. Cet instrument est simple, & est venu d'Espagne. Il n'avoit d'abord que quatre rangs de cordes, dont le premier étoit une simple chanterelle : maintenant il a jusqu'à dix cordes. Ce mot vient apparemment du Grec *cithara*. Les Arabes disent aussi *kithar*, ou *tirbara*, qu'on trouve dans les Versions de l'Ecriture.

GUITRAN. subst. masc. Espece de bitume ou de poix dont on enduit les navires.

GUIVRE. Terme de Blason. Voyez *Givre*, ou *Vivre*.

GUL

GULPES. s. m. Terme de Blason, qui signifie un tourteau de pourpre qui tient le milieu entre le besant & le tourteau, parce que le besant est toûjours de metal, & le tourteau de couleur : & comme le pourpre est pris tantost pour metal, & tantost pour couleur, on a nommé celuy-cy *Gulpe*.

GUM

GUMENE. s. f. Terme de Marine, qui se dit au Levant de tous les grands cordages.

En termes de Blason, on appelle *gumene* ou *gomene*, la corde d'une ancre qui est faite quelquefois du même esmail que l'ancre, quelquefois d'un different, aussi-bien que la stangue & la trabe, qui en sont les autres parties. Il portoit d'azur à l'ancre d'or, la *gumene* de gueules.

GUS

GUSES. Terme de Blason, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine ou de laque, qu'on peut nommer aussi de *gueules*.

GUT

GUTTURALE. adj. f. qui se dit en cette phrase grammaticale. Lettre *gutturale*, qui se prononce du gosier. Les Hebreux ont quatre lettres *gutturales*, comme *aleph*, *he*, *ajin*, &c. Les Espagnols ont aussi des lettres *gutturales*, comme *x*, *j*, *g*, &c.

GUY

GUY. s. m. Petit surgeon qui naist sur les branches de certains arbres, qui ne porte ni feuilles ni fruit. Le meilleur *guy* est celuy de chesne. On en trouve aussi sur le hestre, l'yeuse & le chastaignier. Pline dit qu'il en croist aussi au rouvre, au prunier sauvage, au terebenthin, au pin & au sapin. Dioscoride dit qu'il en vient aussi aux pommiers, aux poiriers, & en plusieurs autres arbres, & même il se rencontre aux racines de certains arbrisseaux. Mr. Perrault pretend que le *Guy* qui vient sur les arbres est une plante de saveur & odeur forte, & même venimeuse, qui les affoiblit, & rend leur fruit desagreable; & que quand on leur oste cette excroissance, ils se restablissent en bon estat. Il est verd au dedans, & roux au dehors ; & pour estre bon, il doit être frais, & n'être aucunement rude ni farineux. Le *guy* n'est pas un arbre de soy, car il prend sa vie d'un autre arbre. On en fait de la glu, aussi-bien que des grains d'une certaine plante qui a la feuille semblable au buis. On le concasse, on le lave, & on le fait cuire en eau. Elle sert à prendre des oiseaux, & on en enduit les seps de vigne pour les garentir des chenilles. Les grives sont fort friandes du *guy*, lesquelles en esmeutissent la graine sur les arbres où elles se perchent, & donnent lieu à une nouvelle production du *guy*, dans lequel elles demeurent aprés engluées : ce qui a donné lieu à Plaute de dire, que la grive chie sa mort. Les Druides faisoient de grandes ceremonies en cueillant le *guy* de chesne. Voyez *A guy l'an neuf*. Ce mot vient de *viscum*. Le *guy* des pommiers est plus petit, moins dur & plus commun. Il est chargé d'un bouquet de graines blanches & resplendissantes comme les plus grosses perles. Leur matiere est gluante, & sert de nourriture aux pies. Le *guy* est d'une saveur & d'une odeur forte & desagreable.

GYM

GYMNOSOPHISTE. s. m. Philosophe Indien fameux & dans l'antiquité, ainsi nommé, parce qu'il marchoit nud.

GYN

GYNGLYME. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de la jointure de deux os, lors qu'ils sont mobiles l'un dans l'autre, & qu'ils se reçoivent reciproquement comme les gonds & les penutres, tels que sont ceux des vertebres & des genoux.

GYP

GYP. s. m. La pierre de plastre cru, qui est luisante, qu'on bat & qu'on cuit pour faire le plastre, avant que de l'employer. En Latin *gypsum*, Les Medecins appellent une goutte *gypseuse*, celle qui est nouée, & qui paroist dans les articles comme une matiere blanche & seche en forme de plastre.

H.

H. subst. fem. Huitiéme lettre de l'Alphabet. Elle ne se prononce point dans les mots qui ont une *h*, quand ils viennent du Latin, & n'empesche pas l'elision, quand un *e* feminin precede le mot, mais elle s'aspire fortement dans les autres mots, & empesche l'elision. Cette regle souffre un petit nombre d'exception, comme *heros*, *harpie*, *hergne*, *haletter*, *hennissement*, & quelques autres. Voyez Vaugelas.

Chez les Anciens l'*H* estoit une lettre numerale qui signifioit 200. suivant ce vers:

H quoque ducentos per se designat habendos.

Et quand il y avoit un tiltre au dessus, elle signifioit deux cens mille.

HA HA. Interjection admirative, qui se dit à la veuë de quelque chose qui surprend, ou qui donne quelque émotion. *Ha ha* vous voilà donc de retour. *ha ha* vous en aurez. Les Procureurs disent, qu'ils prennent les lievres à la chasse du *ha ha*, parce qu'ils font ce cri quand on leur en fait present.

HA, est aussi une exclamation qu'on fait dans plusieurs passions, comme dans la douleur, *ha* le ventre, *ha* la teste, *ha* je me meurs; & dans la colere, *ha*, coquin, je te tiens; dans le desir, *ha*, si je puis sortir d'affaire; & en cent autres occasions.

HAB.

HABILE. adj. m. & f. Qui a de l'esprit, de l'adresse, de la science, de la capacité. Les plus *habiles* gens ne sont pas ceux qui sont la plus grande fortune, il n'y a que ceux qui sont *habiles* à flatter, à tromper, &c.

HABILE, se dit aussi de ceux qui font beaucoup de travail, de besogne en peu de temps. Ce Conseiller est *habile* & expeditif, il a bientost veu & jugé un procés. ce Courier est si *habile*, qu'il est venu de Lyon à Paris en 36. heures.

HABILE, se dit encore de celuy qui a des dispositions propres pour faire quelque chose, ou des qualitez suffisantes pour la recevoir. Un bastard, un estranger ne sont pas *habiles* à succeder. un eunuque, un borgne ne sont pas *habiles* à recevoir les Ordres sacrez sans dispence. cet homme n'a que tels & tels parens *habiles* à se porter, à se dire heritiers. Ce mot vient du Latin *habilis*.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme est *habile* à succeder, pour dire, qu'il n'a pas la main seure, qu'il prend tout ce qu'il peut attraper.

HABILEMENT. adv. D'une maniere sçavante, adroite, prompte, expeditive. Cet escolier a respondu fort *habilement*. ce prisonnier s'est sauvé fort *habilement*. cet ouvrier travaille fort *habilement*.

HABILETE'. s. f. Science, adresse, promptitude. Les livres de ce Docteur prouvent sa grande *habileté*. ce Medecin a une grande *habileté*; une grande experience. un Chirurgien doit avoir une grande *habileté* de main. ce Charlatan fait des tours de carte avec une grande *habileté*. ce Basque fait des messages avec une *habileté* extraordinaire.

HABILITER. v. act. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir quelque chose, lever les obstacles qui l'en empeschoient. Un bastard est *habilité* par la legitimation à recevoir des successions, des Benefices, à se faire Prestre.

HABILITE', E'E. part. & adj.

HABILLEMENT. s. m. C'est la même chose qu'*habit*, excepté qu'on n'en use pas si communément. Ce Seigneur avoit un riche *habillement* le jour de cette ceremonie.

HABILLEMENT DE TESTE. C'est un heaume, un casque. Il ne se dit gueres que des armures de teste que portoient les Chevaliers à l'armée, & qu'ils mettent encore sur l'Escu de leurs Armes. On disoit aussi autrefois, qu'une jacques de mailles étoit un *habillement* d'un homme de guerre.

HABILLER. v. act. qui se dit ordinairement avec le pronom personnel. Mettre un habit sur son corps. Cet homme s'*habille* bien tout seul, il ne luy faut point de valet de chambre pour l'*habiller*. il y a un Prestre qui s'*habille* à la Sacristie.

HABILLER, se dit aussi en parlant d'un habit bien fait, bien taillé, bien propre, qui convient bien au corps. Le velours *habille* bien les femmes de taille effilée. dites moy qui vous *habille*. c'est un Tailleur qui *habille* bien, il assortit bien les habits, les ornements, les garnitures, il suit bien les modes. ce Provincial croit estre bien mis, mais il ne s'*habille* qu'à la fripperie.

HABILLER, signifie aussi, Fournir, donner des habits. *Habiller* ses gens de livrées. ce valet gagne de bon gages, mais aussi il s'*habille*, c'est à dire, on ne luy fournit point d'habits. à cette pompe funebre on a *habillé* cent pauvres, c'est à dire, on leur a donné un morceau de drap pour se couvrir en assistant à la ceremonie.

HABILLER, se dit figurément en choses morales. Moliere a *habillé* à la Françoise l'Avare de Plaute, pour dire, qu'il a accommodé cette Comedie aux moeurs & aux façons de parler Françoises.

On dit aussi d'un Peintre, d'un Sculpteur, qu'il *habille* bien ses figures, qu'il les *habille* à l'antique, à la moderne, pour dire, qu'il entend bien les draperies, qu'il leur donne des habits convenables & bienseants.

HABILLER, est aussi un terme de Cuisine & de Boucherie, qui se dit de la premiere preparation, qu'on fait aux viandes destinées pour manger. *Habiller* un veau, c'est en oster la peau, les trippes, le mettre en estat d'estre couppé & cuit. *Habiller* du poisson, c'est le laver, en oster les tripailles, l'amer, & ce qui n'est pas bon à manger, pour le cuire aprés comme on desire.

On dit aussi, qu'on *habille* du chanvre, quand on le passe par le seran.

HABILLE', E'E. part. & adj. Les bons Officiers d'armée couchent tout *habillez*.

HABILLE', en termes de Blason, se dit seulement des figures de l'homme & de la femme qui sont couvertes de leurs habits. Il se faut donner de garde de dire vestu, car ce mot, quoy que d'ailleurs synonyme d'*habillé*, ne se dit que des Escus *chappez* ou *chaussez*, comme il a été expliqué à ces mots-là. On dit aussi, un navire d'or *habillé* d'argent: ce qui s'entend de ses voiles & agreils.

HABIT. s. m. Ce qui sert à couvrir la nudité de l'homme. Adam & Eve se firent les premiers *habits* de feuilles de figuier, parce qu'ils s'apperceurent qu'ils étoient nuds. l'*habit* long est l'*habit* decent des Prestres, des gens de robbe. l'*habit* court est celuy des Courtisans, des gens de guerre, tant pour la ville que pour la campagne & pour la chasse. les François changent souvent la mode de leurs *habits*. Ce mot vient de *habitus*, selon Nicod.

Habit, se dit aussi des vestements qui servent d'ornement tant à l'Eglise que dans les pompes & ceremonies. Les *habits* pontificaux, sont la mitre & la chappe, que portent le Pape, les Evesques & les Abbez Reguliers officiants. Les *habits* sacerdotaux sont ceux que les Prestres portent en celebrant la Messe. Les *habits* royaux sont ceux que le Roy porte aux grandes ceremonies.

On le dit aussi des ceremonies que font les particuliers. Il avoit son *habit* de nopces, son *habit* des Dimanches, des bonnes festes. un *habit* brodé, chamarré. un *habit* de deuil tout uni.

Habit, se dit aussi de ces vestements uniformes que portent les Religieux & Religieuses, & qui marquent l'Ordre dans lequel ils ont fait profession. L'*habit* de St. Benoist, de St. Augustin. En ce sens on dit absolument, que quelqu'un a pris l'*habit*, pour dire, qu'il commence son Noviciat de Religion; qu'il quitte l'*habit*, quand il renonce à son Ordre. On dit aussi, le petit *habit* de la Vierge, qui est un scapulaire ou autre marque qu'on porte par devotion.

Habit, se dit encore des vestements estrangers ou fantasques qu'on prend pour se deguiser en des parties de divertissement, comme *habits* de masque, de ballet, de Comedie. En ce Carrousel il y avoit diverses Quadrilles avec des *habits* à l'Indienne, à la Turque, à la Romaine.

On dit proverbialement, que l'*habit* ne fait pas le Moine, pour dire, que ce n'est pas assez de marquer à l'exterieur sa profession, il faut encore en observer la regularité. Voyez l'origine de ce proverbe à *Moine*. Ma foy les beaux *habits* servent fort à la mine, c'est un proverbe mis en vers par Regnier. On dit aussi de celuy qui porte toujours un mesme *habit*, qu'il est comme un Gouverneur de lions, qu'il a peur qu'on le mesconnoisse.

HABITABLE. adj. m. & f. Qui est en état d'être habité. Il faut faire bien des reparations dans cette maison pour la rendre *habitable*. on a trouvé dans ces derniers siecles que la Zone Torride & les Glaciales étoient *habitables*. cet homme est le plus habile qui soit en toute la terre *habitable*.

HABITACLE. s. m. Pauvre lieu où on demeure. Ce bon Hermite vit saintement dans son petit *habitacle*.

Habitacle, terme de Marine, est un petit logement fait de planches qui est en façon d'armoire auprés du mast d'artimon: c'est le lieu où on enferme l'aiguille aimantée ou Boussole; & pour cette raison il n'y a aucun morceau de fer tout autour. On y enferme aussi la lumiere & l'horloge. Il y a quelquefois un *habitacle* pour le Pilote, & un autre pour le Timonnier: on l'appelle autrement *gesole*.

HABITANT, ante. adj. & quelquefois subst. Qui a établi sa demeure, sa residence en quelque lieu. On tient qu'il y a dans Paris cinq à six cens mille *habitans*. les *habitans* d'une telle Province se sont revoltez. On appelle les manants & *habitans*, ceux qui demeurent seulement dans les villages.

On dit poëtiquement des oiseaux, que ce sont les *habitans* de l'air; des bestes farouches, que ce sont les *habitans* des forests, des déserts. On a appellé aussi les morts, Noirs *habitans* de ces demeures sombres, &c.

HABITATION. s. f. Logement, lieu où on demeure. Un Philosophe fait bien de se retirer en une petite *habitation* a la campagne, pour mieux vaquer à la meditation. une femme qui demande d'estre separée d'avec son mari de biens & d'*habitation*, doit prouver qu'il y a eu dissipation & sevices.

Habitation, se dit aussi du droit qu'on a d'occuper un logis. Un testateur peut leguer par un testament l'*habitation* dans une de ses maisons. on stipule d'ordinaire dans les contracts de mariage des nobles, un droit d'*habitation* pour la vesve.

On dit encore, qu'un homme a eu *habitation* charnelle avec une fille, quand ils se sont connus de prés, lors qu'ils ont eu ensemble les dernieres privautez.

Habitation, se dit aussi de la qualité des lieux où on habite. L'*habitation* des lieux marescageux est mal saine. l'*habitation* chez les Infideles est dangereuse.

Habitation, signifie aussi l'action de celuy qui demeure, qui fait sa residence actuelle en un lieu. Il faut dix ans d'*habitation*, de residence actuelle dans les villes franches, pour exempter de la taille ceux qui y estoient contribuables, pour acquerir droit de bourgeoisie.

Habitation, signifie aussi, une petite colonie, un establissement qu'on va faire en des lieux deserts & inhabitez. Ceux de Quebec ont fait des *habitations* à Montreal, aux trois Rivieres, ils ont fait des *habitations* chez les Yroquois.

HABITER. v. act. Demeurer, establir sa residence en quelque lieu. Les François sont venus *habiter* la Gaule. les Amazones *habitoient* sous des tentes sur les rives du Thermodon. le sage est également disposé à *habiter* les palais & les cabanes. Voilà une maison qu'on n'*habite* point, elle est deserte ou à loüer.

Habiter, signifie aussi, Coucher avec une femme. Il y a plus de trois ans que cet homme n'a *habité* avec sa femme, elle n'a garde d'estre grosse.

Habité, ée. part. & adj. Une maison qui n'est point *habitée* deperit facilement en peu de temps.

HABITUDE. s. f. C'est en Physique le temperament, la complexion du corps humain. Ce malade a toute l'*habitude* du corps, toute la masse du sang corrompuë. on l'a mis au lait durant trois mois, cela luy a changé, luy a restabli toute l'*habitude* du corps. le poison ne faisoit point de mal à Mithridate, parce qu'il s'estoit tourné en *habitude*.

Habitude, en Morale, signifie, Accoustumance qui donne facilité de faire des actions qu'on a plusieurs fois reiterées. Les vertus & les vices sont appellez en Philosophie des *habitudes* bonnes ou mauvaises. les pechez d'*habitude* sont les plus dangereux. il faut apprendre les arts des meilleurs Maistres, de peur de contracter quelque mauvaise *habitude*.

Habitude, signifie aussi, Connoissance, familiarité, accés. Cet homme a de bonnes *habitudes* à la Cour, il y a grand credit. quand on est long-temps absent on perd toutes ses *habitudes*. Je n'ay pas grande *habitude*, grand accés en cette maison.

On appelle aussi un homme d'*habitude*, Celuy qui ne se plaist qu'avec les gens qu'il connoist de longue main, qu'il est accoustumé de voir. Ce Prince n'aime point à voir de nouveaux Officiers, c'est un homme d'*habitude*.

HABITUEL, ELLE. adj. Terme de Theologie. La grace *habituelle*, est celle qu'on a receuë avec le Baptesme. Peché *habituel*, est celuy qui se fait par la mauvaise inclination de nostre nature corrompuë.

HABITUÉ. s. m. Prestre qui s'attache volontairement au service d'une Parroisse, qui y va dire la Messe, l'Office.

HABITUER. v. neutre. Prendre une habitude, une accoustumance. Il est aussi aisé de s'*habituer* au bien qu'au mal.

HABITUER, signifie aussi, Establir sa demeure en quelque endroit. Plusieurs Hollandois se sont allez *habituer* aux Indes à Batavia. ce Prestre s'est *habitué* dans cette Parroisse. les animaux domestiques se viennent *habituer* dans les maisons où on leur donne à manger.

HABITUÉ, ÉE. part. & adj. verb.

HABLER. v. n. Mentir hardiment, parler trop, ou des choses qu'on ne sçait point, promettre plus qu'on ne veut tenir. A force de *habler*, on perd toute creance dans le monde.

HABLERIE. s. f. Vanterie, exaggeration, vaines promesses. Ne vous attendez pas à cet homme-là, tout ce qu'il dit n'est que *hablerie*. ce Provincial se vante d'être noble, riche, vaillant, c'est une pure *hablerie*.

HABLEUR, EUSE. subst. Grand parleur, grand menteur, grand prometteur. Ne vous fiez pas à tous ces Medecins charlatans, ce ne sont que des *hableurs*. les femmes sont souvent aussi *hableuses* que les hommes. Ce mot vient de l'Espagnol *hablar*, qui signifie simplement *parler*; & les Espagnols l'ont pris du Latin *fabulare*.

HAC

HACHE. subst. fem. Espece de coignée qui sert aux Charpentiers à tailler leur bois, qui a un manche court, & un fer large & aigu. En plusieurs pays on coupe la tête avec une *hache*. les ennemis briserent les portes à coups de *hache*. La marque des Magistrats Romains étoit un certain nombre de *haches* entourées de faisceaux de verges. On l'appelle en Blason *Hache Consulaire*, comme en portoit le Cardinal Mazarin. On appelle *hache Danoise*, une *hache* d'armes d'argent, le manche arrondi ou ployé d'or, comme on en voit sur l'Escu de Norvege. Ce mot vient de l'Allemand *hacchen*, selon Pontanus. Selon Menage, il est derivé de *ascia*. Selon Bochart, il vient de *hasin*, mot Ethiopique qui signifie du *fer*. Le Poëte Dante dit *azza*, pour dire, une *hache*. Les François se servoient d'une sorte de hallebarde qui est descrite par Agathias, qui étoit faite en forme de *hache*. Les Flamands l'appellent encore *haecken*, les Auvergnats *aichon*, que quelques-uns croyent venir du Latin *ango*; & les autres, d'un vieux mot François *angon*, d'où avec plus d'apparence vient le mot de *hache*.

HACHE D'ARMES, est une petite arme dont le manche est tout de fer, & qui est d'un costé taillée en forme de *hache*, & de l'autre ordinairement en marteau. Les anciens hommes-d'armes en portoient pour s'en servir quand ils avoient brisé leurs lances. Les anciens Mareschaux de France en accostoient leurs Escus pour marque de leur dignité.

En termes d'Imprimerie, on dit qu'un livre est imprimé en *hache*, quand il y a des gloses qui commencent d'abord à la marge; mais qui étant trop grandes sont imprimées en retournant sous le texte, dont pour cet effet on retranche la page à proportion. Les Commentaires d'Accurse sur le Droit Civil sont imprimez en *hache*. Ceux de Caïetan sur la Somme de St. Thomas sont aussi imprimez en *hache*.

C'est aussi un terme d'Arpenteurs, dont ils se servent quand ils trouvent des heritages qui sont entrez les uns dans les autres à la maniere de la *hache* d'Imprimerie.

On appelle en termes de Marine un Charpentier, un Maistre de *hache*. En termes de Blason on appelle une *hache* sans manche, *doloire*.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *hache*, pour dire, qu'il est fou, qu'il a le cerveau blessé.

HACHE, est aussi une interjection populaire, dont on se sert pour tesmoigner qu'on est fasché d'avoir manqué quelque coup. *Hache*, loin de moy.

HACHEMENTS, ou *Hanchements*. Terme de Blason, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds & tiercs, & à longs bouts voltigeants en l'air, dont les Allemands lient leurs lambrequins, qui doivent être des mesmes emaux. C'est par corruption qu'on l'escrit de la sorte, parce qu'il faut escrire *achements*, qui signifioit autrefois *ornements*.

HACHER. v. act. Coupper en menuës parties. Les Cuisiniers *hachent* le veau pour faire des andouillettes, *hachent* le bœuf, le mouton pour faire des haricots, des pastez en pot. On dit aussi, *Hacher* du bois, lors qu'on le couppe, qu'on le taille, qu'on le fend avec la hache. Ce mot, aussi-bien que *hachis*, est derivé de *hache*.

HACHER, signifie aussi, Coupper, tailler mal proprement quelque chose. Cet Escuyer tranchant sçait mal son mestier, il *hache* les viandes, au lieu de les coupper. Ce Gentilhomme a été *haché* par un mal adroit Executeur, qui a manqué sa teste deux ou trois fois. ce Tailleur a *haché* toute cette estoffe, il en a perdu plus de la moitié.

On dit aussi d'un homme maltraitté, assassiné de plusieurs coups, qu'il a esté *haché* menu comme chair à pasté.

HACHER, en termes de Graveure, se dit de plusieurs traits qu'on fait croiser l'un sur l'autre pour faire les ombres d'un dessein, d'une estampe. On dit aussi chez les Orfevres, de l'or *haché*.

HACHÉ, ÉE. part. & adj.

HACHEREAU. subst. masc. diminutif. Petite cognée.

HACHETTE. subst. fem. est un marteau tranchant d'un costé, dont se servent plusieurs ouvriers, comme Tonneliers, Couvreurs, Charpentiers, &c.

HACHEURE. s. f. Terme de Graveure. Ce sont des traits de plume ou de burin croisez les uns sur les autres pour faire des ombres. Ce qu'il y a de merveilleux dans la graveure de Mellan & de Sadelers, c'est qu'ils marquent fort bien les ombres sans faire aucunes *hacheures*. Ces *hacheures* sont de grand usage dans le Blason, pour faire distinguer les emaux des Escus sans qu'ils soient enluminez. La premiere *hacheure* en pal ou de haut en bas signifie le *Rouge* ou *Gueules*; la seconde qui est en fasce, & traverse l'Escu, signifie le *bleu* ou l'*Azur*. La *hacheure* en pal contrehachée en fasce signifie le *Sable*; la quatriesme qui est en bande ou de biais, qui va de droit à gauche, signifie le *Verd* ou le *Sinople*; celle qui est en barre de gauche à droit signifie le *Pourpre*. L'Escu simplement pointillé signifie l'*Or*; & quand il est blanc & tout uni, il signifie l'*Argent*. Cette invention est du

Pere Pietra Sancta, qui luy est pourtant contestée par le Sieur de la Colombiere. Quoy qu'il en soit, elle a été suivie par tous les Blasonneurs qui sont venus depuis.

HACHIS. s. m. Terme de Cuisine. C'est une preparation de viandes hachées bien menuës & assaisonnées. Il se fait de brebis de poisson, aussi-bien que de chair.

HAG

HAGARD, ARDE. adj. Qui a quelque chose de rude, de menaçant, de furieux, il ne se dit au propre que du visage, des yeux, de la mine. Desmarests a dit dans ses Visionnaires.

> Donceques rigoureuse Cassandre
> Tes yeux entre doux & *hagards*, &c.

HAGARD, se dit quelquefois figurément de l'esprit, & signifie, Rebarbatif, qui escoute peu la raison, peu sociable. Ce Juge a une humeur *hagarde* & peu accessible.

HAGARD, en termes de Fauconnerie, signifie un faucon qui n'a pas eté pris au nid, qui est difficile à apprivoiser; le contraire de *sor*, qui a plusieurs muës. Quelques-uns derivent ce mot de *agreste*, qui signifie *sauvage, difficile à apprivoiser*.

HAI

HAILLON. s. m. Vieil habit & fort deschiré. Les gueux affectent de n'être couverts que de *haillons*. Ce mot vient du Celtique ou Bas-Breton, où il signifie *celuy qui a de pauvres habits*.

HAILLON, se dit aussi des habits mal propres. Cet homme tient si peu compte de luy, que ses plus beaux habits ne paroissent que des *haillons*.

HAILLON, se dit encore des vieux meubles. Il n'y avoit en cet inventaire que des *haillons* qui n'étoient propres que pour des Frippiers.

HAILLON, se dit aussi des vieux morceaux de toile & de drap qu'on jette aux ordures, & que ramassent les Chifonniers. Le papier n'est fait que de vieux *haillons*. On derive ce mot de *scde*, comme qui diroit *saillons*.

HAINE. s. f. Passion de l'ame qui nous porte à vouloir du mal à nostre prochain, & à luy en procurer quand nous le pouvons. Les Tyrans attirent sur eux la *haine* publique. un Juge ne doit estre prevenu d'aucune *haine* ni faveur. Corneille a dit en son Polieucte,

> Comme entre les rivaux la *haine* est naturelle.

La *haine* est souvent la fille de l'envie. il y a des *haines* hereditaires dans les familles. il n'appartient qu'aux Barbares, aux Sauvages & aux Auteurs d'avoir des *haines* immortelles.

HAINE, se prend quelquefois en bonne part, quand on en conçoit pour des choses mauvaises ou dangereuses. La *haine* du vice, & l'amour de la vertu, sont les deux fondements de la Morale. la *haine*, le mespris des grandeurs, des vanitez mondaines a souvent porté les hommes à la retraitte, à quitter la Cour. les amants demandent plustost de la *haine* que de l'indifference.

HAINE, se dit aussi de l'antipathie naturelle tant des animaux que des plantes & des corps naturels. Il y a naturellement de la *haine* entre les petits oiseaux & les hiboux, entre les deux poles d'une pierre d'aimant qui se chassent l'un l'autre.

HAINE, se dit aussi de certaines aversions bien ou mal fondées qu'ont les hommes pour certaines choses. On a veu des gens avoir de la *haine* pour les roses, pour les parfums, pour les femmes qui ne les pouvoient souffrir. les Publicains ont toujours eté l'objet de la *haine* du peuple Juif.

EN HAINE, se dit adverbialement, pour dire, Par vengeance, en consideration d'une chose mauvaise & odieuse. Les testaments, les exheredations faites *en haine*, sont cassées en Justice. les esclaves Chrestiens sont maltraittez par les Infidelles en *haine* de leur Religion.

HAINEUX. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, *Ennemi*, qui a conceu de la haine contre quelqu'un. Il s'est toujours maintenu en ce poste malgré tous ses *haineux*.

HAIR. v. act. Avoir de la haine contre quelqu'un, luy souhaiter ou luy procurer tout le mal qu'on peut. La Loy Chrestienne ne souffre pas qu'on *haisse* son prochain, ni même son ennemi. les rivaux se *haissent* à mort, mortellement.

HAIR, se prend quelquefois en bonne part, & va quelquefois jusqu'à detester. Tous les gens de bien *haissent*, detestent la tyrannie. on *hairoit* bien davantage le peché, si on connoissoit toute sa turpitude.

HAIR, se dit aussi des antipathies ou aversions qu'on a contre quelque chose, soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en effet la chose nous nuise ou nous incommode. Les femmes *haissent* naturellement les chatrez. les gens de mauvais goust *haissent* le vin, l'estude. les paresseux *haissent* le travail, les enjouez la solitude, &c. les chats *haissent* les souris. la vigne *hait* le chou.

HAI, HAÏE. part. & adj.

HAIRE. s. f. Petit vestement tissu de crin en forme de corps de chemise, qui est rude & piquant, que les Religieux austeres, ou les devots mettent sur leur chair nuë pour se mortifier & faire penitence. Il s'en fait en forme de reseaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommodent davantage. Les Chartreux portent perpetuellement la *haire*. Menage aprés Pontanus dit que ce mot vient de *biberriga*, qui est un petit vestement fait de poils rudes, que les Allemands appellent *harich*, ou *beharich*, ou plutost de *haer* Allemand, qui signifie *poil*. Quelques-uns le derivent ab *ira, quia iram concitat, cum æquo animo non fertur*.

HAIREUX. adj. m. Temps froid & humide accompagné de brouillards & de frimats, qui fait greloter, & qui est plus incommode que la grande gelée. Ce mot peut venir de la ressemblance qu'il a avec les incommoditez qu'apporte la haire.

HAISSABLE. adj. m. & f. Qui a de mauvaises qualitez qui nous portent à le haïr. Il se dit des personnes & des choses. Les chicaneurs qui content sans cesse leurs procés sont des gens fort importuns & fort *haissables*. les animaux venimeux sont fort *haissables*. Entre tous les vices il n'y en a point de plus *haissable* que l'ingratitude.

HAIT. s. m. Vieux mot François qui signifioit, Santé, bonne volonté, promptitude à faire quelque chose. Il est encore en usage en cette phrase, Je bois à vous de bon *hait*, & de *hait*, pour dire, de bon cœur. Son composé *souhait* a pris sa place. On disoit autrefois, Je ne puis rien faire à ton *hait*: on dit à present, selon ton *souhait*. Borel derive ces mots de l'Allemand *gebeit*, qui signifie la même chose.

HAL

HALAGE. s. m. Terme de Marine. C'est le travail qui se fait pour tirer un vaisseau, un bateau, ou autre chose.

Halage, est aussi un droit de halle que le Roy ou les Seigneurs levent sur les marchandises qui s'estalent dans les halles & foires.

HALBREDA. s. f. Grande femme de basse condition & mal bastie. On ne le dit qu'en raillerie & ironiquement des grandes femmes insolentes, & qui tiennent des harengeres. On le dit quelquefois au masculin, mais moins ordinairement. Voiture s'en est servi.

HALE. s. m. Vent qui souffle dans l'air qui desseche. Il ne fait point de *hale*, le linge ne seche point en ce temps-cy.

Hale, signifie encore, Cette qualité chaude & seiche qui est dans l'air, quoy que sans agitation, qui noircit & gaste la peau. Les Dames ne veulent point sortir sur le haut du jour, de crainte du *hale*: elles se masquent de peur du *hale*. il fait un grand *hale* capable de gaster la viande & les fleurs. Ce mot vient, selon Henry Estienne, du Grec *halios*, qu'on a dit pour *helios*, le *soleil*. Menage veut qu'il vienne de *assulatus*, ou *assulare* qui signifie *brusler*. D'autres le derivent de *afflatus*, d'autres simplement d'*haleine*, qui est un nom qu'on donne quelquefois aux vents; d'autres du Latin *exhalatio*.

HALEBARDE. s. f. Arme d'hast offensive, composée d'un long fust ou baston d'environ cinq pieds, qui a un crochet ou un fer plat & eschancré aboutissant en pointes, & au bout une grande lame de fer forte & aiguë. La *halebarde* est l'arme que portent les Sergents & les Caporaux quand ils vont poser des sentinelles. La hante, ou par corruption la hampe d'une *halebarde*, est le baston dont elle est emmanchée. *Halebarde* vient de l'Allemand, *hallebard*, qui signifie une *hache des Gardes du Palais*; car *halle* signifie le *vestibule du Palais*, & *bard* une *hache*. Menage & Du Cange. Caninius le derive de l'Arabe *albarda*; Vossius de *hellebaert*, Allemand qui est fait de *hel* signifiant *clarus*, *splendens*, & de *baert*, *bipennis*. D'autres le derivent de *ala*; parce que ceux qui portent les *halebardes* se tiennent sur les ailes d'une armée, & qu'elle est plutost à la ranger qu'à combattre, *quasi aliparatum*. On l'appelloit autrefois *Hache Danoise*, parce que les Danois s'en servoient.

On dit aussi quand on fait un soldat sergent, qu'on luy a donné une *hallebarde*.

On dit proverbialement d'une chose fausse, qu'elle est vraye comme les Suisses portent la *halebarde* par dessus l'espaule. Les Poëtes disent aussi en blasmant une mauvaise rime, que ces mots riment comme *halebarde* & *misericorde*.

Halebardier. s. m. Soldat armé d'une halebarde. Il y a des compagnies où il y a plusieurs *Halebardiers* à la teste, qu'on a nommez autrefois *Trabans*.

On appelle aussi *Halebardiers*, dans les grands atteliers, des manœuvres qui portent sur l'espaule de gros leviers pour aider aux Tailleurs de pierre à lever & à retourner les grosses pierres.

HALECRET. s. m. Espece de corselet leger fait de mailles. Ce mot n'est plus en usage. C'estoit la meme chose que *haubergeon*. Quelques-uns derivent ce mot de *alacer*, *eo quòd confidentia armorum alacrem & audacem hominem reddit*, comme si on disoit, *alaigret*. Borel croit que c'est un mot corrompu de *lorica*, ainsi appellé à *loris*, parce que c'estoit une ancienne sorte de cuirasse ou de cotte de maille attachée avec des courroyes de cuir.

HALEINE. s. f. Air que poussent les poulmons aprés qu'ils en ont esté rafraichis. L'*haleine* d'un lepreux est contagieuse, donne la lepre. l'*haleine* d'une femme qui a ses ordinaires gaste la glace d'un miroir. il a l'*haleine* douce comme un enfant.

Haleine, se dit aussi d'une force particuliere des poulmons, lors qu'ils n'ont pas besoin de reprendre si souvent leur vent. On choisit pour la pesche des perles les esclaves qui ont bonne *haleine*, qui peuvent demeurer long temps sous l'eau sans reprendre leur vent. ce Basque a l'*haleine* bonne, il court une lieue sans que l'*haleine* luy manque, sans perdre *haleine*.

La *courte haleine*; est une maladie opposée à cette force, & vient d'une difficulté de respiration.

Haleine, s'employe aussi pour signifier, Tout de suitte, sans intermission. Il a recité ce Poëme tout d'une *haleine*. il a escrit vint paires de lettres tout d'une *haleine*. il nous fait des discours a perte d'*haleine*, pour dire, fort longs, ou en galimathias. cet Orateur fait ses periodes a perte d'*haleine*, c'est à dire, trop longues.

Haleine, se dit encore en ce sens d'une chose de longue durée, d'une grande discussion. L'entreprise d'un Dictionaire est un ouvrage de longue *haleine*. ce procés est de longue *haleine*, il tiendra long-temps le bureau. le bastiment du Louvre est un dessein de longue *haleine*.

Haleine, en termes de Manege, se dit des chevaux, tant en parlant de la force de leur respiration, que du repos qu'on leur donne pour la reprendre. Il faut que les chevaux de chasse ayent de l'*haleine*, soient maistres de leur *haleine*. il faut donner *haleine* à son cheval, c'est a dire, le mettre au pas aprés l'avoir poussé au galop, afin de ne le pas outrer tout à fait.

On dit aussi, qu'un cheval est gros d'*haleine*, pour dire, qu'il a les conduits de la respiration tout estroits, & qu'il souffle extraordinairement quand il galoppe, quoy qu'il ne soit pas poussif.

On dit encore, qu'un cheval n'est pas en *haleine*, quand il est demeuré long-temps en l'escurie sans faire l'exercice, ou le manege. Il faut toujours tenir les chevaux en *haleine*.

On le dit aussi des hommes qui ont esté long-temps sans s'exercer en quelque chose, qu'ils sçavoient bien, mais dont ils ont perdu en partie l'habitude. Cet homme a bien dansé, mais il n'est pas maintenant en *haleine*. ce Poëte n'est pas en *haleine*, il y a trop long-temps qu'il n'a fait des vers.

Tenir en *haleine*, c'est à dire, Repaistre quelqu'un de vaine esperance, l'amuser. Les Grands tiennent en *haleine* les domestiques qui les servent, en leur faisant tous les jours de belles promesses. il y a six mois que ce Conseiller tient en *haleine* ce pauvre client, & il ne rapporte point son procés.

Haleine, se dit aussi des vents & de l'agitation de l'air. Il fait aujourd'huy une belle soirée, il ne fait ni vent, ni *haleine*. La Fontaine a dit poëtiquement dans l'Adonis en parlant d'un cheval,

> D'haleine en le suivant manquent les Aquilons.

Haleine, se dit aussi des odeurs qui se respandent dans l'air. Les roses, les jasmins, la vigne en fleur poussent une douce *haleine* dont l'air est tout parfumé. il vient une mauvaise *haleine* de ce privé qui est ouvert.

On dit proverbialement, qu'un homme seroit bon trompette, qu'il a l'*haleine* forte, pour dire, que son *haleine* est puante, vineuse, &c.

HALEMENT. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est le nœud d'un cable qu'on attache a un fardeau qu'on veut eslever.

HALENE'E. s. f. Air qui sort par la respiration. Cet yvrogne m'a jetté une *halenée* qui m'a empuanti.

HALENER. v. act. Terme de Venerie. Sentir le gibier. Depuis que ce chien a *halené* la beste, il ne la quitte plus.

On le dit figurément des hommes. Dés qu'un filou a *halené* un Provincial riche & qui joüe, il ne le quitte point qu'il ne l'ait entierement plumé.

HALER. v. act. Secher. Le grand vent qu'il fait aura bien tost *halé* les chemins, les aura sechez.

HALER, se dit aussi de la chaleur qui fane les fleurs, qui noircit, qui brusle la peau, le teint du visage. Les paisannes qui ont toujours le visage descouvert & au soleil n'ont garde qu'elles ne se *halent*. il ne faut que deux heures du grand soleil pour *haler* ces tulipes.

HALER, se dit aussi du linge qu'on passe legerement par le feu, soit pour achever de le secher, soit pour en faire sortir le mauvais air. *Halez* un peu ces chemises sur le feu, il y a trop long-temps qu'elles sont enfermees.

HALER, signifie aussi, Faire courir des chiens, des chevaux. On a *halé* les chiens aprés luy. On dit aussi, *Haler* les chiens, pour dire, les faire tirer à mont. Il faut souvent *haler* les chevaux qui remontent les rivieres. On le dit quelquefois des Sergents qu'on lasche aprés un prisonnier.

HALER, signifie encore, Bander la corde que tirent les chevaux qui remontent les bateaux sur les rivieres. En ce sens Nicod dit qu'il vient du mot Hebreu *hala*, qui signifie *monter*, eslever. Menage dit qu'il vient de *agolare*, diminutif d'*ago*. On nommoit autrefois *haliers*, ceux qui remontoient des bateaux, du Latin *helcyarii*, qui a esté employé par Martial en cette signification, & vient de *helcyen*, qui signifie *corde*. D'autres croyent qu'il vient de *haleine* ou *haleter*, parce qu'en effet dans ce travail on pousse son haleine avec effort.

En termes de Marine, *Haler* signifie generalement, Tirer à soy. Il signifie aussi, Peser sur un cable ou une manœuvre pour la bander & faire roidir; ce qu'on fait faire à plusieurs matelots qui pesent tous ensemble sur un cable à un signal qu'on leur fait. Et on appelle ironiquement les nouveaux matelots, des *halebonlines*, quand ils ne sçavent pas les manœuvres difficiles.

HALER, se dit aussi à la rencontre de deux vaisseaux, lors qu'ils se demandent le Qui vive.

HALER, signifie aussi, Lascher, faire couler la corde d'un navire, d'un bateau.

HALER, dans les atteliers, signifie, Attacher un fardeau à un cable.

HALE', E'E. part. & adj.

HALETANT, ANTE. adj. Celuy qui respire avec difficulté, avec palpitation.

HALETER. v. act. Respirer avec palpitation & difficulté. Les chiens *haletent* long-temps aprés avoir bien couru. cet homme est venu viste, le poux luy bat, il *halete* encore. Ce mot vient du Latin *halare*, *souffler*.

HALLE. s. f. Place publique où on tient ordinairement les marchez de toutes sortes de denrées dans les villes & dans les bourgs. On le dit plus particulierement d'un grand couvert où les Marchands mettent a l'abry leurs marchandises. A Paris il y a la *halle* au bled, la *halle* aux poirées, & la *halle* couverte ou on vend le poisson. la *halle* aux toiles, aux cuirs. On dit aussi les piliers des *halles*, où demeurent les Frippiers. la *halle* au vin. On appelle aussi, la *halle* de la Foire St. Germain dans les vieux titres, le lieu où on tient cette Foire celebre: les Marchands disent que c'est le plus grand couvert qui soit au monde. Nicod tient que ce mot vient du Grec, *halon*, qui signifie *aire* ou *place*. Menage & du Cange disent qu'il vient de *halla*, qui signifie des *rameaux secs*, dont on couvroit anciennement les *halles*; ou de l'Anglois *hall*, qui signifie une *salle*, ou un grand lieu ou maison couverte de ces rameaux secs. Goropius croit qu'il vient d'un vieux mot Allemand *hal*, qui signifie *conservare*, parce qu'en ces lieux les marchandises y sont conservées. Le bourgeois dit encore quand il voit une chambre trop grande, ou un trop grand lit, que c'est une *halle*.

On appelle le langage des *halles*, les termes dont se servent les harengeres & le bas peuple, & sur tout celuy qui est sujet a dire des injures & grossieretes.

HALLIER. subst. masc. Buisson, arbrisseau. Ce lievre s'est sauvé parmi les *halliers*, à la faveur des *halliers*.

HALLIER, signifie aussi, le Garde d'une halle, qui a soin de la fermer, & d'y garder les marchandises qu'on y laisse. Les Marchands forains de toiles sont tenus de les venir deschauger dans la halle aux toiles, & de les laisser en garde au *hallier*, jusqu'a ce qu'elles soient vendues, sans qu'ils les puissent remporter.

HALO. Terme de Physique, est un meteore qui paroist alentour du soleil, qu'on appelle autrement *couronne* & *parelie*. Voyez ces mots a leur ordre. Ce mot vient du Grec *halos*, *area*, une *aire*.

HALOTS. s. m. Terme de Chasse. Ce sont des trous dans les garennes où se retire le gibier. L'Ordonnance veut que ceux qui seront convaincus d'avoir miné les *halots* ou rabouillieres des garennes, soient punis comme des voleurs.

HALTE. adv. Terme de Guerre. C'est une pause que font les trouppes dans leur marche. Dans les lieux coupez, & où il y a des defilez, il faut souvent faire *halte*. on a fait faire *halte* a l'armée pour la delasser. Quelques-uns derivent ce mot de *halitus*, parce qu'on fait *halte* pour reprendre vent & haleine; d'autres de *alto*, parce que dans les *haltes* on tient les piques hautes. D'autres disent que c'est un mot Allemand, car on dit *halten* en mesme signification.

HALTE, se dit par extension, quand on s'arreste en faisant quelque chemin. Faisons un peu *halte* en cet endroit pour faire repaistre nos chevaux. la Procession a fait *halte* en tel endroit.

HAM

HAMAC. s. m. Terme de Relations. C'est un lit de cotton, qui consiste en une grande Mante ou couverture, dont on fait grand trafic en toutes les Indes Occidentales. Pour s'en servir on le suspend à deux arbres, & il garentit ainsi des animaux farouches & des insectes. Les Caraïbes sont si superstitieux, qu'ils les travaillent avec grande ceremonie. Ils mettent au bout du mestier des pacquets de cendre; faute de quoy ils croyent que leur *hamac* ne dureroit pas. S'ils avoient mangé des figues quand ils ont un *hamac* neuf, ils croyent que cela le feroit pourrir; & ils n'osent manger d'un poisson qui a de bonnes dents, croyant que cela feroit causse que leur *hamac* seroit bientost percé. On en a

apporté plusieurs en France, où quelques-uns s'en servent.

HAMADE, ou *Hamaïde*, ou *Hameide*, Terme de Blason. C'est une fasce de trois pieces alaisées qui ne touchent point les bords de l'Escu. Ces trois fasces paralleles ne font qu'une piece de Blason qu'on appelle *Hamaïde*, de mesme que les jumelles sont de deux pieces. On croit que ce nom vient de la maison d'*Hamesde* en Angleterre, qui porte des Armes de cette sorte, qui sont, selon Upton, une estoffe decoupée en trois pieces en forme de fasce, qui laisse voir par ses ouvertures une estoffe d'une autre couleur mise au dessous. D'autres croyent que c'est une closture ou barriere quarrée & à jour de trois pieces, qui sert à fermer les chemins des hameaux pour empescher le bestail d'y entrer, ou d'en sortir, comme on en trouve quantité en Allemagne : d'autres, que ce sont des barrieres de manege qu'on nomme en Turc *atmeidan*. D'autres enfin disent que les *Hamaïdes* representent des chantiers qui supportent les vaisseaux à mettre du vin, qu'en Flamand on appelle *hames*, qui ont emprunté ce mot de *hama* ou *hamula*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *vase* & *bouteille*.

HAMADRYADE. s. f. Divinité fabuleuse des Payens qu'ils croyent presider aux forests, & estre enfermée sous des escorces de chesnes, comme tesmoigne le mot *drys*, qui signifie *quercus*, *chesne*. Ce mot vient du Grec, *hama*, *simul*. & de *dryas*, *Dryade*, Nymphe de bois. Les *Hamadryades* vivoient & mouroient avec leurs arbres.

HAMEAU. s. m. Petit village qui est dependant d'un autre village ou Parroisse. Ce Curé disme en plusieurs *hameaux* dependants de sa Cure.

On le dit aussi d'un bourg d'un gros village ruiné où il est resté peu de maisons. Ce n'est plus qu'un *hameau*, c'estoit autrefois une grosse Parroisse. Ce mot vient de *hamel* diminutif de *ham*, qui signifie en Anglois une *bourgade*, tesmoin le nom de *Buckingham*, &c. Menage. D'autres le derivent du Grec *hama*, qui signifie *simul*, comme estant une habitation de plusieurs personnes ensemble. D'autres le derivent du mot Flamand *hamme*, qui se dit des maisons basties de bois traversez, comme sont toutes les maisons des villages & des *hameaux*. Il signifie aussi les barrieres dont sont fermées toutes les advenues des villages & *hameaux* en Suisse & en Allemagne, qui sont faites de ces pieces de bois croisées.

HAMEC. Voyez *Confection*.

HAMEÇON. s. m. Petit fer crochu qu'on attache à des filets, à des lignes, pour prendre du poisson avec l'appast qu'on y met. Les poissons les plus goulus sont ceux qui mordent plustost à l'*hameçon*. Ce mot vient de *hamus*, dont on a fait *hamicio*; & est tiré du Grec *hamma*, qui signifie un *ligament*, tout ce qui sert à attacher quelque chose. Menage dit qu'il vient du Grec *chamos*, qui signifie *courbé*. En quelques lieux on dit encore *haim*, pour *hameçon*.

HAMEÇON, se dit aussi figurément des appas, des amorces qu'on presente aux hommes pour les tromper & les surprendre par quelque belle apparence. On a mené ce jeune homme fort riche voir une belle fille, il a pris à l'*hameçon*, il en est devenu amoureux, il l'a espousée.

HAMPE. s. f. Manche d'une halebarde, le bois où est attaché le fer. On le dit par corruption au lieu de *hante*. On le dit aussi du bois qui sert de manche à plusieurs autres choses. La *hampe* ou *hante* d'un pinceau. Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *hangbabe*, qui signifie toute sorte de bastons, soit de fourche, de halebarde, de mail, de marteau. Il est composé de *hand* qui signifie *main*, & de *habe* qui signifie *avoir*, *manier*; ce qui vient du Latin *habere*. Mais Menage soustient qu'il vient du Latin *ames*, *amitis*, signifiant un *baston*, une *perche*, un *fust*, auquel on a adjousté une aspiration.

HAMPE, en termes de Venerie, se dit de la poitrine du cerf.

A la boucherie on appelle *hampes*, les deux parties du poulmon de bœuf, qui des deux costez couvrent le foye & la rate, & qu'on ne retranche pas aux fressures de veau & de mouton, mais seulement à celle de bœuf.

HAN

HANAP. subst. masc. Vieux mot qui signifie un grand vaisseau servant à boire. Ce mot vient de l'Allemand *hennap*, qui signifie une *escuelle à oreilles*. D'autres croyent qu'il vient du Latin *aheneus*, parce qu'on les faisoit d'airain. Du Cange le derive de *anax*, ou *anas*, qui estoit un vaisseau d'argent dont Gregoire de Tours fait mention. Il dit aussi qu'il peut venir du mot Saxon *Hnap* ou *Hnappa* qui signifie un *vaisseau à boire*. Il adjouste qu'on a dit aussi *anaphus*, qui signifie une *couppe dorée*, du mot *ana*, *sursum*, & *phos*, *lux*, *quasi in superiori parte vel superficie luceat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du Celtique ou Bas-Breton *hanaf*, qui signifie *couppe*.

HANCHE. s. f. Partie du corps qui est entre les dernieres costes & les cuisses : c'est le lieu où on met la ceinture des juppes & des hauts-de-chausses. On dit, qu'une personne n'a point de *hanches*, quand ces parties n'avancent pas assez pour soustenir les habits qui sont depuis la ceinture. On dit aussi, qu'un boiteux boite des deux *hanches*, quand il boite des deux costez, quand il a les *hanches* foibles. Ce mot vient du Latin inusité *anca*, qui a esté fait du Grec *anki*.

HANCHES, en termes de Manege; se dit du train de derriere du cheval depuis les reins jusqu'au jarret. Mettre le cheval sur les *hanches*, le mettre bien ensemble, le mettre sous luy, c'est le dresser à plier & baisser les *hanches*, & le rendre bien assis sur ses *hanches*. On dit aussi, Traisner les *hanches*, pour dire, Changer de pied en galoppant, ou galopper faux.

HANCHE, en termes de Marine, est la partie du bordage qui est au dessous des galeries, qui approche de l'arcasse.

HANEBANE. s. f. Espece d'herbe qu'on appelle autrement *Iusquiame*, *Mort aux poules*. En Latin *altercum*, *hyoscyamus*. Voyez *Iusquiame*.

HANETON. s. m. Insecte en forme de grosse mousche, qui a de grandes aisles jaunes, & le ventre noir. Les enfants l'attachent au bout d'un filet pour le faire voler en rond. En Latin *scarabæus creperus*. Ce mot s'est dit par corruption pour *alleton*, & a esté appellé par quelques Auteurs *alitonans*, *quod alis intonet*.

On dit proverbialement d'un homme prompt, & qui fait les choses inconsiderément, qu'il est estourdi comme un *haneton*. On dit aussi de ceux qui sont toujours ensemble, ou qui s'allient dans leur famille, qu'ils se tiennent par le cu comme des *hanetons*.

HANGART. s. m. Remise de carrosse, toit incliné en appentis qu'on bastit dans les cours pour mettre à couvert les carrosses, chariots, charrettes, &c. Nicod dit que ce mot vient de l'Allemand *hangen*, qui signifie *appentis*. Mais il y a plus d'apparence à ce

que dit Du Cange, qu'il vient de *angarium*, qui estoit le lieu où on gardoit les chevaux de louage, qu'on appelloit *equi angariales*, *& ad cursus publicos destinati*. On appelle encore en Flandres *angar*, un lieu ouvert & qui n'est point fermé, où on entre de tous costez. Par cette raison on a tort de l'escrire avec une *h*.

HANICROCHE. s. f. Terme populaire, qui signifie un accroc, un retardement qui arrive en quelque affaire par quelque difficulté qui survient. Quand on est prest à partir, il y a toujours quelque *hanicroche* qui retarde le voyage.

HANOUARDS. Vieux mot qui signifie des porteurs de sel. Il en est fait mention dans la grande Ordonnance du Roy Jean du 30. Janvier 1350. C'estoient alors des Officiers dependans de la ville, au temps que la Gabelle n'estoit pas encore establie en France. Il y a encore maintenant des Jurez *Hanouards*, qu'on nomme simplement *Porteurs de sel*, establis pour le porter du bateau au grenier, & du grenier aux maisons des bourgeois.

HANSE. subst. fem. Vieux mot François qui se trouve dans les Ordonnances de Paris, & dans les Ordonnances militaires. Il signifioit autrefois Societé & compagnie de Marchands. On ne le dit plus qu'en cette phrase, la *Hanse Theutonique*, qui est une Societé de Marchands de plusieurs villes libres d'Allemagne & du Nord, qui ont fait une estroite alliance, & se sont fait une communication reciproque de leurs privileges. Dés l'an 1254. les bourgeois de Lubek, Brunsvvic, Dantzic, de Cologne & d'autre villes sur le Rhin commencerent la *Hanse* Theutonique, comme témoigne Trithéme. Ces quatre villes furent appellées *Mere-villes*. Depuis plusieurs autres demanderent d'estre comprises en cette alliance, & se dirent filleules de ces quatre : de sorte qu'il y en eut jusqu'à 72. quelques-uns même en comptent 81. Elles establirent leurs Comptoirs ou leurs principaux lieux de commerce à Londres en Angleterre, & à Bruges en Flandres, qui depuis ont esté transferez à Anvers. Là on l'appelle *l'Hostel des Ostrelins*, & c'est le plus beau bastiment de la ville. Elles en establirent un autre à Berghen en Norvege, & un autre à Novogrod qui signifie *Villeneuve*, qui est la principale ou la Mere-ville de Russie. Mais Lubek fut reconnuë enfin pour le Chef & la Mere-ville Hanseatique : & c'est là que se font toutes les deliberations concernant le general de la *Hanse*. Elles ont dans leurs Comptoirs un Consul ou Juge, & un Greffier & Secretaire, pour juger tous les differents du negoce : dont les appellations ressortissent aux Magistrats des villes de la *Hanse*, & que les Marchands nomment *liberté de cour* : car ce qu'ils affectent le plus, c'est de n'estre point soûmis à la jurisdiction des lieux, & c'est pour cela qu'ils n'ont point de Comptoir en France. Il y a neantmoins des privileges des Rois Louis XI. & Charles VIII. qui leur donnent pouvoir de disposer franchement vivants & mourants de tous les biens qu'ils ont en France, & d'estre exempt de tous tributs & peages pour leurs marchandises. Cette Societé fut nommée d'abord *aen zee steden*, c'est à dire, *villes sur mer*, & par abbreviation on a dit *hansée* ; & les François qui l'ont prononcé à leur mode ont dit *hanse*, & par là ont entendu *compagnie* ou *alliance*, car on disoit autrefois, Chasser de la *hanse*, pour dire, Exclure de la compagnie. Besoldus derive ce mot de *hansi*, qui se disoit en vieux Allemand de ceux qui surpassoient les autres en noblesse & en richesse, pour marquer l'excellence de ces villes à cause de leur commerce & de leurs alliances. Pontanus en son Histoire de Dannemark rapporte le nom de toutes ces villes en particulier. La derniere Ordonnance de la ville de l'an 1672. fait mention d'une Compagnie Françoise dont les droits ont esté esteints & supprimez sur la Seine sans prejudice du droit de *hanse*. En la vieille Coustume de Paris on appelle Marchands *hansez*, ceux qui sont domiciliez ou entrez dans la Societé des Marchands.

On a appellé aussi *hanse*, certaines Impositions establies en quelques endroits sur des marchandises à peages.

HANSIERE. subst. fem. Terme de Marine, est un gros cordage que l'on jette aux chaloupes & aux bastiments qui veulent venir à bord d'un autre vaisseau. Elle sert aussi pour remorquer les vaisseaux, & les tirer sur la terre, aprés y avoir fait porter un ancre. Elle signifie aussi le cable du plus petit ancre, & celle dont on amarre l'esquif. On appelle Collier de *ansiere*, une corde ou sangle pendante en escharpe du col de ceux qui halent ou tirent.

HANTER. v. act. Estre souvent en la compagnie de quelqu'un, soit qu'on luy fasse des visites, soit qu'on reçoive les siennes. On juge des mœurs des hommes suivant les bonnes ou mauvaises compagnies qu'ils *hantent*. Ce mot vient du Latin *habitare*, selon Menage. D'autres le derivent de l'Allemand *hantieren*, qui signifie la même chose.

HANTER, se dit aussi des lieux où on va ordinairement. Il *hante* la Cour. les devots *hantent* les Eglises, dans les Convents. les débauchez *hantent* les cabarets. les Advocats *hantent* le Barreau. les Marchands *hantent* les Foires. il ne *hante* qu'en bon lieu.

HANTÉ, ÉE. part. & adj.

HANTISE. s. f. Frequentation ordinaire qui se fait entre des personnes qui s'entrevoyent souvent. La *hantise* des malhonnestes gens est fort dangereuse.

HAP

HAPPELOPIN. subst. masc. Terme de Chasse. Chien aspre à la curée. Il n'est plus gueres en usage.

HAPPELOPIN, est aussi un gueux, ou valet gourmand qui tasche à attraper quelque bon morceau, soit en escornifflant ses pareils, soit en desservant les tables.

HAPPELOURDE. s. f. Faux diamant, ou autre pierre precieuse contrefaite, ou qui n'est pas arrivée à sa perfection.

HAPPELOURDE, se dit figurément des hommes & des chevaux, & de quelques autres choses qui ont du brillant, de l'esclat, & qui paroissent valoir beaucoup, & qui estant bien examinez ne valent rien. Il ne faut pas prendre les hommes à la mine, il y a bien des *happelourdes*. Ce mot vient de *happelourdaut*, parce que les gens stupides & peu éclairez sont sujets à se laisser prendre & tromper par une belle & fausse apparence.

HAPPER. v. act. Se jetter sur quelque chose brusquement & avidement pour la prendre. Ces Sergens estoient à l'affust pour *happer* ce prisonnier. on ne sçauroit laisser tomber un morceau que ce larron ne le *happe*. je n'ay fait que tourner le dos, & mon livre a esté aussi-tost *happé* sur ma table. Ce mot vient de *hap* Allemand, qui signifie la même chose. Menage.

HAPPÉ, ÉE. part. pass. & adj.

HAQ

HAQUENÉE. s. f. Cheval qui va l'amble. Ce mot ne se dit plus gueres dans les maneges. Il vient de *hakineu* diminutif de *haca*, qui est encore en usage chez les Espagnols pour une *haquenée*. On appelloit aussi autrefois un petit cheval *haquet*.

HAQUENÉE, se dit aussi du baston que portent ceux qui font des voyages à pied pour se soulager en marchant ; & est en usage en ce proverbe, Il est venu sur la *haquenée* des Cordeliers, pour dire, Il est venu à pied, & avec un baston à la main.

HAQUET. subst. masc. Charrette qui n'a point de ridelles, & qui fait la bascule. Il sert à charger du vin, du fer & des balots dans les villes, & dans les lieux où il n'y a pas de grands cahots à craindre. Quelques-uns derivent ce mot *ab agendo & ducendo vehiculum quod agitur*. Borel croit qu'il peut venir de *haquenée*, ou de *haquet*.

HAR

HARANGUE. subst. fem. Discours d'un Orateur qu'il fait en public. Chez les Romains les Orateurs montoient dans la Tribune aux *harangues*, quand ils avoient à parler au peuple. Les Professeurs dans les Universitez font des *harangues*, lors qu'ils sont receus en leurs chaises. Les Presidents & Advocats Generaux en font dans leurs assemblées aux Mercuriales, les Capitaines à leurs soldats avant la bataille. Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *haboring*, ou de l'Anglois *hearing*, qui signifient *audience*, *escoutement*. D'autres le derivent de *ara*, parce que les premieres *harangues* se faisoient devant les autels : d'où vient ce que dit Juvenal,

Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

HARANGUE, se dit aussi des compliments un peu estendus que les peuples, ou les Magistrats font aux Princes qui passent par leurs villes, ou en d'autres occasions, pour leur tesmoigner le respect, leur obeissance, ou la joye qu'ils ont de leurs victoires ou prosperitez. L'Academie Françoise va faire au Roy sa *harangue* à la suitte des Compagnies Souveraines.

On dit d'un Historien, qu'il fait des *harangues* directes, quand il rapporte les *harangues* qu'ont dit ou pu dire les Princes ou les Capitaines en certaines occasions ; & des *harangues* indirectes, celles où il ne fait que rapporter les principaux points de ce qu'ils ont dit : Il leur representa que c'estoit leur interest, qu'il estoit de l'honneur de la nation, &c.

HARANGUE, se dit aussi en mauvaise part, des discours trop longs, frequents, & ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque reprimende, quelque reproche. Les vieillards sont sujets à faire de longues *harangues* aux jeunes gens, ils les estourdissent de leurs *harangues*, soit en leur racontant leurs propres actions, soit en leur voulant donner des instructions, ou faire des corrections. aurez-vous bientost fini vostre *harangue* ? pour dire, vostre discours. faites luy vous-mesme vostre *harangue*, portez luy cette parole, qui sans doute ne luy plaira pas.

HARANGUER. v. act. Faire une harangue à une assemblée, à un Prince. C'est aujourd'huy à un tel President a *haranguer*. celuy qui a *harangué* le Roy ; ou devant le Roy, a fait merveilles.

On dit aussi d'un grand parleur, qu'il *harangue* incessamment, lors qu'il parle toujours dans une compagnie, ou qu'il affecte un ton de maistre ou d'Orateur ; ou quand il se mesle de faire des remonstrances ou des corrections. J'evite la rencontre de cet homme-la, parce qu'il *harangue* toûjours.

HARANGUEUR. subst. masc. Celuy qui prononce une harangue. J'ay aujourd'huy entendu un Pedant qui estoit un fort meschant *harangueur*.

On le dit aussi d'un hableur, d'un grand parleur. Cet homme est fort incommode en conversation, car c'est un *harangueur* perpetuel.

HARAS. subst. masc. Lieu destiné à mettre des juments poulinieres avec des estalons pour faire race. Le *haras* du Roy est à St. Leger en Liveline.

HARAS, signifie aussi les chevaux & cavales qui font le *haras*. Les estalons d'Espagne & les cavales de Naples font les meilleurs *haras*. Du Cange dit que les Latins l'ont appellé *haracium*, & que ce mot peut venir de *hara*, qui signifioit une *estable*, ou un *trouppeau de pourceaux*. D'autres le derivent de l'Italien *razza*, parce qu'on assemble en ces lieux toutes sortes de bons chevaux qu'on distingue selon leurs races.

HARASSER. v. act. Lasser, fatiguer. Il se dit au propre des chevaux d'un haras qui se sont trop fatiguez aprés les cavales ; & ensuite de ceux qui ont esté fatiguez par un grand travail, par une trop grande course. Ce mot vient de *haras*, Nicod. Mais Du Cange dit qu'il vient du mot de *harasse*, qui signifioit autrefois un grand bouclier que portoient les combattans à pied : c'estoit une espece de targue qui estoit de demi pied plus haute que le soldat, en laquelle il y avoit deux trous par où il pouvoit descouvrir son ennemi, ce qui la rendoit de grand poids, en telle sorte qu'elle fatiguoit beaucoup son homme.

HARASSER, se dit figurément des hommes, & de toutes les fatigues & incommoditez qu'ils souffrent. Les chevaux de Messager *harassent* beaucoup un voyageur, à cause qu'ils trottent toujours. nous estions si pressez dans ce coche, que cela nous a fort *harassez*.

HARASSER, en termes de Guerre, se dit des travaux & fatigues qu'on fait souffrir aux ennemis par de frequentes alarmes qu'on leur donne. Nous avions un camp volant qui empeschoit bien les ennemis de dormir, il les *harassoit* continuellement, il leur donnoit souvent des alarmes, il enlevoit leurs fourrageurs, &c.

On dit aussi, qu'une armée est fort *harassée*, quand elle a fait de trop longues courses, lors qu'elle a esté long-temps alerte en presence de l'ennemi, ou qu'elle a eu disette de vivres, ou souffert d'autres incommoditez.

HARASSÉ, ÉE. part. & adj. Las, recru, fatigué de voyages, de travail, d'affaires, &c.

HARCELER. v. act. Incommoder quelqu'un en luy faisant de continuelles attaques, des querelles, des reproches. Cette femme *harcele* toûjours son mari par ses crieries. ce maistre *harcele* les escoliers par de continuelles reprimendes. Nicod croit que ce mot vient du Latin *arcere*, signifiant *persecuter*. Menage de *arcellare*. D'autres le derivent de *hair* ou de *ira*, & pretendent qu'on disoit autrefois *haireeler*, pour dire, *mettre en colere*. Borel le derive du Grec *erethizein*, qui signifie *cavillari*, *quereller*.

On dit à la guerre, *Harceler* les ennemis ; pour dire, les fatiguer, les tenir toûjours alerte par de conti-

nuelles attaques, escarmouches, les faire changer souvent de poste.

HARCELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

HARDE. s. f. Terme de Venerie. Trouppe de bestes fauves quand elles sont ramassées ensemble. Il est venu des *hardes* de cerfs d'une telle forest. Dans les *hardes* les bestes se mettent ensemble selon leur age. On dit aussi *harpail*.

En Fauconnerie on le dit aussi des oiseaux qui vont en trouppe.

HARDÉES. Terme de Chasse, qui se dit des ruptures & fracas que font les biches dans le jeune taillis où elles vont viander gourmandement.

HARDER. v. act. Troquer, eschanger des hardes, de menus meubles, des chevaux. Il est plus en usage entre Gentilshommes, qu'entre Marchands & Bourgeois. Voulez-vous *harder* vostre cheval contre cette espée d'argent?

HARDER, en termes de Chasse, c'est, Tenir cinq ou six chiens courants couplez avec une longue lesse de crin, qui servent pour donner à un relais. On *harde* les nouveaux chiens avec les vieux pour les dresser.

HARDES, au pluriel, signifie les habits & meubles portatifs qui servent à vestir, ou à parer une personne, ou sa chambre. J'ay donné à garder à l'hoste un valise où il y avoit mon linge, mon habit & toutes mes *hardes*. Je luy ay donné beaucoup de belles & bonnes *hardes* en troc. Il y avoit de bonnes *hardes* à cet encan. On appelle aussi *hardes* de nuit, la toilette, ce qui sert pour la nuit. Borel croit que ce mot vient de *harre*, ou de *hard*, qui signifie, *lien*, *attache*, parce que les *hardes* sont proprement des choses qu'on lie, & dont on fait des pacquets, lors qu'on voyage.

HARDI, IE. adj. Brave, vaillant, courageux. La fortune aide aux gens *hardis*. Cette femme est *hardie* comme une Amazone. Ce mot vient du Latin *ardeus*.

HARDI, signifie quelquefois, Temeraire. Un valet qui est si *hardi* de lever la main sur son maistre merite la mort. Les assassins d'Orient faisoient des coups bien *hardis*, ils tuoient les Princes ennemis au milieu de leur camp.

HARDI, signifie aussi, Impudent, effronté. Un *hardi* menteur, est celuy qui allegue une chose visiblement fausse. Un *hardi* voleur, est celuy qui vole en un lieu où il y a bien du monde, où il peut estre aisément pris sur le fait.

HARDI, signifie encore, Celuy qui donne tout au hasard. Un *hardi* joüeur, est celuy qui jouë gros jeu. Un Marchand est bien *hardi*, qui met tout son bien sur un vaisseau. On le dit aussi de celuy qui achete les marchandises plus cher que les autres. On appelle aussi une voute *hardie*, lors qu'elle est construitte de sorte, qu'on admire comme elle se peut soustenir en l'air.

HARDI, est quelquefois opposé simplement à *modeste*. Cette fille est *hardie*, a la mine *hardie*, pour dire, qu'elle fait des choses qui ne sont pas dans la retenuë qui convient à son sexe.

HARDI, signifie quelquefois, Asseuré, ferme, & se dit particulierement de la main. Cet Escrivain a la main *hardie*, il fait des traits fort *hardis*, son escriture est *hardie*. Ce joüeur de luth a la main *hardie*, il a un jeu fort & éclattant.

HARDI, se dit figurément des choses spirituelles. Une proposition *hardie* est celle qui ne tombe pas dans le sens ordinaire du peuple. Une plume *hardie*, se dit d'un Auteur qui escrit sur des matieres delicates, & difficiles a traitter. On dit aussi, qu'une pensée, une expression, qu'une figure est *hardie*, pour dire, qu'elle est nouvelle, extraordinaire, & qu'on la hazarde pour voir si elle sera approuvée.

HARDI, se dit encore de ces entreprises extraordinaires qui sont des chef-d'œuvres de l'art. Les élevations des obelisques de Rome estoient des entreprises bien *hardies*. L'escalier que Philibert de Lorme fit au Palais des Tuilleries pour la Reine Catherine de Medicis, la trompe du Chasteau Danet, celle qui est à Paris dans la ruë de la Savaterie, sont des pieces d'Architecture fort *hardies*.

HARDI, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *hardi* comme un lion, pour dire, courageux. Le peuple appelle le vent *Mr. Hardi*, parce qu'il entre effrontement & sans demander congé. On dit aussi, qu'un homme mange le pain *hardi*, pour dire, le pain d'un maistre, & pour marquer qu'il n'a point le soin de l'envoyer acheter, qu'il en est asseuré. On dit aussi, qu'il n'y a rien si *hardi* qu'une chemise de Meusnier, parce qu'elle prend tous les matins un larron au collet.

HARDIESSE. subst. fem. Qualité de ce qui est hardi; & se dit tant de courage, que de l'insolence; de la temerité, de la fermeté de la main, des pensées, expressions, entreprises, & autres sens marquez cy-dessus.

HARDIESSE, se dit aussi par modestie & civilité. On dit lors qu'on escrit, ou qu'on parle a des superieurs, Excusez si j'ay pris la *hardiesse*, la liberté de vous escrire, de vous prier.

HARDIMENT. Adv. D'une maniere hardie. Il luy a parlé fort *hardiment*, fort courageusement, ou insolemment.

On le dit aussi, quand on veut lever le scrupule ou la timidité de quelqu'un. Dites *hardiment* ce que vous avez sur le cœur, confessez *hardiment* la verité, c'est à dire, sincerement & sans crainte.

HARENG, quelques-uns disent *Harang*. subst. masc. Petit poisson blanc qui se pesche en la saison d'automne & du printemps, & en temps de brouillards, qu'on trouve en grosses trouppes dans la mer du Nord, & non ailleurs. Il est de la taille du dard ou du gardon, & ressemble a une petite alose. Il est bleu sur le dos, & blanc sur le ventre. On dit qu'on n'a jamais veu un *hareng* en vie, car il meurt au sortir de l'eau. Le *hareng* est un poisson de passage, dont la pesche à cause de cela est permise les Festes & les Dimanches suivant le Chapitre *Licet de Feriis* aux Decretales. Les *harengs* vont en trouppe, & suivent les feux, & même en passant ils semblent un esclair: c'est ce que les Mariniers appellent l'*esclair des harengs*. La pesche & la preparation du *hareng* se nomme *droguerie*. Rondelet le nomme *harengus*, & c'est une erreur de croire que ce soit le *halec* des Romains. *Hareng* est un mot Escossois, Anglois, Allemand & Flamand, & on l'appelle en Latin *thrissa* ou *phryssa*. Belon dit qu'on leur a donné le nom de *harengs*, a cause qu'on les arrange dans des tonnes.

On appelle *hareng frais*, ou *hareng blanc*, celuy qu'on mange au sortir de la pesche. *Hareng salé*, celuy qu'on sale pour le pouvoir garder. *Hareng pec*, celuy qu'on mange cru aprés qu'on l'a dessalé & laissé esgoutter. *Hareng saur* ou *sauret*, celuy qu'on a fait secher a la cheminée, & qui est de haut goust, que le peuple appelle de l'*appetit*. VVillughbei dans son Histoire des Poissons dit que Guillaume Beuxeldius s'est immortalisé pour avoir trouvé le secret de saupoudrer de sel les *harengs*, & de les encaquer; & que l'Empereur Charles V. estant venu dans les Pays-Bas fut curieux d'aller voir la

sepulture de cet homme avec la Reine de Hongrie sa sœur.

HARENG, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme maigre & sec, qu'il est maigre comme un *hareng sauret*. On dit de celuy qui vit sobrement, ou mesquinement, C'est un homme qui vit d'un *hareng*. On dit, que la caque sent toujours le *hareng*, pour dire, que celuy qui est de basse naissance, ou qui a eu une mauvaise éducation, fait toujours quelque action qui marque le bas lieu d'où il vient, ou les mauvaises habitudes qu'il a contractées. On dit des gens qui sont fort engagez dans la paresse, ou serrez dans quelque lieu, qu'ils sont pressez comme des *harengs* dans une caque. On dit quand on parle de plusieurs pendus en un gibet, qu'ils estoient pendus comme des *harengs*, parce qu'on pend des *harengs* a une broche pour les faire esgoutter. On dit aussi, qu'on vend au marché plus de *harengs* que de soles, pour dire, qu'on a un plus prompt debit des choses communes que des precieuses.

HARENGAISON. s. f. Terme de Mer. La saison où on pesche les harengs, le temps de leur passage ou de l'eschaler des harengs, & la pesche mesme de ce poisson. Le temps où on n'en pesche point est appellé par les Mariniers *morte saison*.

HARENGERE. subst. fem. Femme qui vend du hareng, de la morue, du saumon, & autres salines.

On appelle figurément & par ressemblance toutes les femmes rustiques fortes en gueule, qui disent des paroles, ou qui font des actions sales & insolentes, que ce sont des *Harangeres*, qu'elles disent des injures de *Harangeres*, parce que ces sortes de femmes sont grossieres & insolentes.

HARGNE. Voyez *Hernie*.

HARGNEUX, EUSE. adj. Qui est de mauvaise humeur, chagrin, querelleux, impatient comme s'il estoit affligé d'une hergne. Il ne faut qu'un *hargneux* pour troubler toute une compagnie. Ce mot vient de *hair*, qui a esté fait de *ira*. On disoit autrefois *hairigneux* ou *erigneux*, pour dire, un homme sujet à estre en colere, soit par sa mauvaise humeur, soit à cause du mal qu'il souffroit. Les autres le derivent du Latin *herniosus*, qu'ils ont aussi appellé *ponderosus*.

HARGNEUX, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un cheval *hargneux*, il luy faut une estable à part. Un chien *hargneux* a toujours les oreilles deschirées.

HARICOT. subst. masc. Espece de feves qu'on mange avec la gousse, lors qu'elles sont tendres. On en laisse aussi secher aprés leur maturité, pour les manger le Caresme comme les pois.

HARICOT, est aussi un hachis fort en gros morceaux de mouton ou de veau boulli avec des marons, des navets, &c. L'Avare de Moliere demande un *haricot* bien gras, pour faire un repas à bon marché.

HARIDELLE. s. f. Meschant cheval, soit qu'il ait le defaut de la taille, ou qu'il manque de graisse, de vigueur ou de jeunesse. Il estoit monté sur une meschante haridelle. Ce mot vient apparemment de ce que ces meschants chevaux sont le rebut & les plus meschants d'un haras.

On le dit figurément & par mespris d'une servante, ou autre personne foible, ou incapable de servir.

HARLEQUIN. s. m. Farceur; Batteleur: c'est le nom qu'on donne au Bouffon de la Comedie Italienne, aux valets des Danseurs de corde, &c. qui ont des habits bigarrez & chargez de pieces de differentes couleurs. Ce mot vient d'un fameux Comedien Italien qui vint à Paris sous Henry III. qui hantoit souvent en la maison de Messieurs de Harlay: d'où vient que ces compagnons l'appellerent *Harlequino*, c'est à dire, *petit Harlay*, nom qui est demeuré a ses successeurs dans le mesme mestier. Menage.

HARMONIE. s. f. Musique, meslange de plusieurs voix ou sons d'instruments qui font ensemble un accord agreable a l'oreille. Les sons mesurez & en cadence, comme ceux des marteaux sur une enclume, font une espece d'*harmonie*. Les Platoniciens ont eu la vision de croire que le mouvement des corps celestes faisoit une *harmonie* effective. ces accords, ces instruments rendent une agreable *harmonie*. Zarlin, Salinas, Cerone, le Pere Mersenne ont escrit de gros volumes de l'*Harmonie*, & ce dernier a intitulé son Livre *Harmonie Universelle*. Ce mot est tiré du Grec *harmonia*, qui se prend en la mesme signification, & qui vient du verbe *harmozein*, *convenire*, *congruere*, *convenir*, *s'accorder*.

HARMONIE, se dit figurément en Morale des choses qui ont de l'union, de l'intelligence, qui tendent a mesme fin. En ce cas on dit l'*harmonie* du monde, l'*harmonie* du corps. les politiques ne peuvent subsister sans une parfaite *harmonie*, ou une intelligence entre les chefs & les membres.

On a appellé en ce sens *Harmonie Evangelique*, les livres des Concordances des sens des quatre Evangelistes.

En termes d'Anatomie, on dit que deux os sont joints par *harmonie*, lors que leur jointure se fait par une seule ligne droite, ou circulaire, ensorte qu'ils ne paroissent pas liez ni emboettez l'un dans l'autre, comme est celle de la machoire superieure.

HARMONIEUX, EUSE. Qui rend un son agreable à l'oreille. Il se dit non seulement des voix & des instruments qui font des accords, mais aussi des instruments mémes, quand ils sont capables de rendre un meilleur son que les autres. Les airs de ce Maistre de Musique sont fort *harmonieux*. les luths de Boulogne sont plus *harmonieux* que ceux qu'on fait ailleurs.

HARMONIEUSEMENT. adv. D'une maniere harmonieuse. Les rossignols chantent *harmonieusement*.

HARNACHEMENT. s. m. Ce qui est necessaire pour harnacher, & l'action de harnacher. Il a bien cousté pour le *harnachement* des mulets de cet Ambassadeur.

HARNACHER. v. act. Mettre à des chevaux leurs selles, leurs bricoles, leurs harnois, pour les mettre en estat de porter, ou de tirer.

HARNACHER, se dit aussi figurément & ironiquement des habits de ceux qui sont mal ajustez, mal mis. Cette femme est toujours *harnachée* comme il plaist a Dieu.

HARNACHÉ, ÉE. part. & adj.

HARNOIS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois la cuirasse, le casque, & tout l'équipage des armes d'un Cavalier pesamment armé. On le dit encore en ces phrases. Il a endossé le *harnois*, pour dire, Il est allé a la guerre. Corneille a dit dans le Cid,

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le *harnois*.

Borel derive ce mot du Grec *arnakis*, qui signifie la *peau d'un agneau*, parce qu'on couvroit les boucliers de peaux. Du Cange dit que le mot *harnesium* s'est dit en Latin en la même signification, & vient de l'Allemand *harnas* ou *harnasch*. D'autres le derivent de l'Italien *arnese*. Il vient plustost du

langage Celtique ou Bas-Breton, ou *harnes* signifie *cuirasse*.

On le dit aussi figurément de la milice de robbe. Il s'est fait recevoir Conseiller, Advocat, il a endossé le *harnois*.

HARNOIS, signifie aussi les bricoles qu'on met aux chevaux pour tirer un carrosse. Le Sellier m'a vendu une paire de *harnois* neufs. des *harnois* dorez de cuir de Roussi. des *harnois* de timon. des *harnois* de volée.

HARNOIS, se dit aussi des selles, des colliers, brides, croupieres & traits qui servent aux chevaux soit à porter, soit à tirer.

HARNOIS, signifie aussi la charrette & tout l'équippage pour la faire mouvoir. Il faut que ce Laboureur ait du moins trois *harnois* pour faire valoir cette ferme. il faut prendre en voyageant toûjours des chemins de *harnois*, par où les Rouliers meinent leurs *harnois*.

On dit proverbialement, qu'un homme sue dans son *harnois*, quand il est trop vestu; ou qu'un Orateur s'est haussé dans son *harnois*, pour dire, qu'il parle avec beaucoup de chaleur & de vehemence.

HARO. subst. masc. Terme de la Coûtume de Normandie. C'est un cri qu'on fait en Normandie, lors qu'on trouve sa partie, & qu'on la veut mener devant le Juge; car alors elle est obligée de suivre celuy qui a crié *haro* sur elle, & l'un & l'autre demeurent en prison, ou en la maison du Juge, jusqu'à ce qu'il ait prononcé sur leur different du moins par provision. *Haro* sur toy & sur ta beste. Les Lettres de Chancelerie portent ordinairement, Nonobstant clameur de *haro*, chartre Normande, & autres privileges à ce contraires. Le *haro* est interjetté non seulement pour crime, mais aussi pour l'introduction de tous procés, même en matiere beneficiale, tant pour meuble que pour heritage; & les parties sont tenuës de donner respectivement caution, l'une de poursuivre, l'autre de deffendre le *haro*, aprés quoy la chose est sequestrée, & le jugement emporte l'amende, comme il est porté dans la Coûtume de Normandie. Le *haro* avoit autrefois tant de pouvoir, qu'un pauvre homme de la ville de Caen nommé Asselin arresta en vertu du *haro* la pompe funebre de Guillaume le Conquerant jusqu'à ce qu'Henry son fils luy eust payé la valeur des heritages qui luy appartenoient, sur lesquels il avoit fait bastir la Chapelle où il fut enterré, comme on voit dans la vieille Chronique de Normandie. Godefroy & Baronius en font aussi mention. Ce mot vient, comme tesmoigne Dudo en son Histoire de Normandie, de *ha* & *Raoul*, comme estant une invocation du secours du Prince pour deffendre le foible contre le puissant, à cause que *Raoul* premier Duc de Normandie estoit un grand Justicier vers l'an 912. du temps de Charles le Simple, qu'on regrettoit & qu'on reclamoit aprés sa mort, quand on souffroit quelque oppression. D'autres disent que dés son vivant on crioit *à Raoul*, pour dire, Je t'assigne à comparoir devant *Raoul*, parce qu'il jugeoit luy-même les affaires de ses sujets. D'autres croyent que ce mot vient de *harouerina*, vieux mot François qui signifioit le lieu où se tenoit la Justice. Borel dit que d'autres derivent ce mot de *Harola*, Roy de Dannemark, qui l'an 826. fut fait à Mayence le grand Conservateur de la Justice; d'autres d'un mot Danois *aa rau*, qui signifie *aide moy*, qui estoit un cri que firent les Normands en s'enfuyant devant un Roy de Dannemark nommé *Roux*, lors qu'il se fit Duc de Normandie, se plaignant à luy d'estre malmenez, comme tesmoigne Guyart.

HARO, est aussi un droit qui appartient au Seigneur Haut-Justicier, de faire payer l'amende à ceux qui ne se saisissent pas de la personne du malfaiteur sur lequel on a crié le *haro*, auquel cri tous les voisins doivent sortir pour prester main forte à la Justice.

HARO, se dit quelquefois de toutes sortes de cris, tumultes & esmotions publiques.

HARPAIL. s. m. Terme de Chasse. Trouppe de bestes fauves. Voyez *Harde*, c'est la même chose.

HARPE. subst. fem. C'est un instrument de Musique de figure presque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en joüer. Elle est de trois parties. Le corps qui fait le costé droit, est fait de huit pans de bois sur lesquels la table est posée, qui a deux ouyes ou ouvertures faites en forme de trefle. Elle a 78. cordes en trois rangs. Il y en a 29. dans le premier rang, qui font quatre octaves. Le second rang fait les demi-tons; & le troisieme est à l'unisson du premier rang; & cette *harpe* s'appelle *triple*. Il y a deux rangs de chevilles qu'on appelle *boutons du costé droit*, qui servent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui sont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles posées sur le costé superieur, qu'on appelle le *clavier*. Cet instrument se touche à vuide des deux mains de la même façon en les pinçant. Son accord est semblable à celuy de l'espinette, car toutes les cordes vont de demi-ton en demi-ton, & il peut approcher plus prés de la parfaite justesse que celuy du luth. Quelques-uns l'appellent une *espinette renversée*. On peint ordinairement une *harpe* entre les mains du Roy David; mais on ne trouve aucun memoire dans l'antiquité pour prouver que la *harpe* des Hebreux, qu'ils appelloient *cinor*, fust semblable à la nostre. Papias, & Du Cange aprés luy, disent que cet instrument a pris son nom d'un certain peuple d'Italie chez lequel il a esté inventé. Tous les Auteurs conviennent que c'est un instrument estranger fort different de la lyre dont se servoient les Romains. La *harpe* à trois rangs a esté inventée par Luc Anthoine Eustache Gentilhomme Napolitain, Chambrier du Pape Paul V. Aux Moluques ils ont des *harpes* dont les cordes sont de soye torse, & qui rendent un son aussi agreable que celles d'Europe. Ce mot vient du Latin *harpa*, & de l'Allemand *herp* ou *harpff*. Menage.

HARPE, en termes de Venerie, est la griffe d'un chien.

On dit proverbialement & bassement pour taxer un homme d'estre voleur, qu'il est parent du Roy David, qu'il jouë de la *harpe*.

HARPEAU, en termes de Marine, est un grapin ou une ancre à quatre bras qui sert dans un combat, quand on vient à l'abordage.

HARPEGEMENT. subst. masc. Terme de Musique, qui se dit d'une certaine maniere delicate de toucher les instruments, comme l'orgue, le clavessin, le luth & autres, qui arrive lors qu'en touchant un accord avec trois doits, ils s'appliquent successivement sur les touches ou sur les cordes, avec telle promptitude, qu'il n'y paroist pourtant aucun temps ou intervalle sensible qui change la mesure.

HARPER. v. act. Vieux mot qui signifie, Se quereller, se prendre au collet, aux cheveux. Ces deux femmes se sont *harpées* aprés s'estre dit beaucoup d'injures.

HARPER. v. n. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval, quand il leve les jambes du train de derriere precipitamment & sans plier le jarret. Quelquefois

un

un cheval *harpe* de deux jambes, & quelquefois d'une seule.

HARPÉ, ÉE. adj. Terme de Chasse. Epithete qu'on donne aux levriers qui ont peu de ventre, & le devant & les costez ovales.

HARPES. Terme de Maçonnerie. Pierres d'attente qu'on laisse sortir lors du mur pour servir de liaison quand on y en voudra joindre un autre. On le dit aussi de ces pierres qui sont dans les chaines des murs, qui sont plus larges que celles de dessus & de dessous, afin de servir de liaison aux autres qu'on y enclave.

On le dit aussi des crocs ou mains de fer qui servent à attacher une piece avec une autre, qu'on nomme *harpes, harpins & harpons*.

HARPIE. subst. fem. Oiseau fabuleux dont il n'est fait mention que chez les Poetes, qui luy donnent un visage de femme, & des pieds & des mains crochuës. Voyez Virgile au III. de l'Eneide.

On dit figurément d'une personne qui mange salement, qu'elle mange en *harpie*.

HARPIE, se dit aussi de ceux qui sont affamez du bien d'autruy, qui le prennent avec avidité. Les gens de chicane, les Sergents sont de vrayes *harpies*.

On dit proverbialement d'une femme criarde & avare, que c'est une vraye *harpie*.

HARPON. s. m. Terme de Marine. Dard attaché à une corde, avec lequel on prend les Baleines. Ce *harpon* est un grand javelot forgé de fer battu, long de cinq à six pieds, ayant la pointe acerée, trenchante & triangulaire en forme de flesche. Au bout d'enhaut est gravée la marque du Harponneur ou du Maistre, auprés d'un anneau où est attachée une corde qu'on laisse filer prestement aprés avoir blessé la beste; car d'abord elle se tapit, & cale à fond, & au bout de la corde tient une courge seche qui suit la Baleine, & sert d'indice ou de bonneau.

HARPON, est aussi un fer trenchant mis au bout des vergues, fait en forme d'*S*, pour coupper à l'abordage les cables de l'ennemi. A Dieppe on l'appelle *cerpe*.

HARPON, en termes d'Architecture, est une grosse piece de fer; qui arreste & qui tient ferme les pans de bois d'un bastiment de charpente. Il y a des *harpons* droits, & d'autres crochus, qu'on applique d'estage en estage, particulierement aux pans de bois qui donnent sur les ruës & sur les cours.

HARPONNEUR. s. m. Terme de Marine. C'est le plus robuste & le plus adroit des Pescheurs qui vont à la pesche des Baleines. Il se tient au bout de la pinasse, & commande le gouverneur aussi-bien que les rameurs. C'est luy qui lance rudement le harpon sur la teste de la Baleine, en sorte qu'il perce le cuir, le lard, & entre bien avant dans le chair, qui fait que la Baleine cale à fond; & quand elle revient en haut pour respirer, il prend l'occasion de la blesser derechef, quoy qu'elle pust mourir à la longue du premier coup, parce que jamais le sang ne s'estanche, ni les playes ne se consolident dans l'eau. Aprés cela les autres Pescheurs l'approchent par les costez, & luy poussent sous les bras ou nageoires une longue lance ferrée dans la poitrine à travers les intestins, & alors la Baleine est aux abois, & fait rejaillir le sang par la fistule de l'évent: aprés quoy le cadavre flotte sur son lard, & les Pescheurs touënt la Baleine, & la poussent à terre comme un vaisseau, ils la dépecent & la bouïssent promptement, c'est à dire, ils en font fondre le lard sur la greve.

HART. subst. masc. Vieux mot qui signifioit; autrefois, le lien d'un fagot, d'un cotret, un morceau, de bois menu & tortillé. Autrefois on a dit aussi *hartelet*. Maintenant on dit la *hare* au feminin. Les *hares* qui lient les trains de bois flotté, s'appellent *roüelles* ou *riortes*. Ce mot vient par corruption de *ère*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *lien*.

HART, en termes de Palais, signifie la corde d'un pendu, le supplice du gibet. On a deffendu à ce criminel de recidiver à peine de la *hart*. on luy a enjoint de garder son ban à peine de la *hart*. Marot dit en parlant d'un valet qui l'avoit volé,

> Sentant la *hart* à cent pas à la ronde.

Cela vient de ce qu'on attachoit autrefois les criminels au gibet avec ces sortes de liens de bois menus & pliants.

HAS

HASARD. s. m. Cas fortuit, ce qui arrive sans cause apparente ou necessaire. On ne donne point d'action en Justice pour les dettes des jeux de *hasard*, les cartes, les dez, &c. Les Philosophes sont bien ridicules, qui croyent que le monde ait esté fait par *hasard*. Ce mot vient de l'Espagnol *azar* qui signifie un *as*, & qui se prend aussi pour le *hasard* du dé. Menage.

HASARD, se personifie quelquefois, & se prend pour certain estre chimerique auquel on attribuë fortement les effets dont nous ne connoissons point la cause. On dit que le *hasard* a bien des affaires, car il se mesle de tout. c'est un grand coup du *hasard* si cette affaire reüssit.

HASARD, se dit aussi des biens ou des maux qui arrivent dans le cours de la vie, ou d'une affaire. Ce Fermier s'est enrichi dans cette ferme, à cause qu'il luy est arrivé bien des *hasards*, des chertez des grains, des laods & ventes, confiscations & autres droits casuels. il luy est entré un as qui a fait son jeu, c'est un grand *hasard*.

HASARD, se dit aussi à la Paume, lors qu'une balle ne se reflechit pas comme elle a de coûtume & qu'on ne la peut juger, soit par l'inegalité des carreaux, soit par autre cause. On dit en ce sens, quand on a trouvé l'occasion d'acheter quelque chose à fort bon marché, & qui accommode fort, qu'on a trouvé un *hasard*, un fort bon *hasard*; & au contraire, Ce n'est pas un grand *hasard*, C'est assez cher.

HASARD, signifie aussi, Peril, danger. Ce malade a couru *hasard* de la vie. quand les femmes vont en mauvaise compagnie, leur honneur court *hasard*. je veux bien courir le *hasard* de cette affaire, en courir la risque. Il se dit plus particulierement de la guerre, & des perils qu'on y court. Il est nourri dans les *hasards*. il va affronter les *hasards*, il est intrepide au milieu des *hasards*.

HASARD, se dit adverbialement en ces phrases. Je l'ay trouvé par *hasard*. j'ay dit cela à tout *hasard*. Ou on dit absolument, *Hasard*; pour dire. Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

HASARD, se dit proverbialement en ces phrases. *Hasard* à la blanque, pour dire, qu'on court la même risque que si on jouoit à la blanque. On dit aussi, *Hasard* sur les balais, pour se mocquer de celuy qui veut vendre trop cher une meschante marchandise. On dit aussi qu'il faut donner quelque chose au *hasard*, pour dire, que la prudence humaine ne peut pas prevoir tous les accidents qui peuvent arriver, ni y donner ordre.

HASARDER. v. act. Risquer, mettre au hasard. Un homme sage ne doit rien *hasarder*, ne *hasarde* que le moins qu'il peut. Il faut *hasarder* son bien & sa vie pour le salut de sa patrie. Quelques-uns derivent ce mot de *alea*, comme étant la source de tous les hasards.

HASARDER, se dit aussi en parlant de ceux qui font des imprudences. Il ne faut pas s'étonner si cet homme se ruine, il *hasarde* trop. c'est un indiscret qui *hasarde* de se faire rompre bras & jambes.

On dit aussi figurément d'un Orateur, qu'il *hasarde* un mot, pour dire, qu'il se sert d'un mot nouveau, estranger & factice, pour essayer s'il plaira à ses auditeurs avec les adoucissements qu'il luy peut donner.

On dit proverbialement, *Hasarder* le picquet, pour dire, Mettre au hasard quelque chose que ce soit, aprés avoir esté long-temps incertain du parti qu'on devoit prendre.

HASARDEUX, EUSE. adj. Celuy qui hasarde, qui risque. Les Marchands *hasardeux* sont en passe de faire banqueroute, ou d'acquerir de grands biens. Un soldat *hasardeux*, est celuy qui ne feint point d'exposer sa vie, de courir aux plus grands hasards.

On dit aussi, qu'un coup est fort *hasardeux*, quand il est fort incertain, quand il peut manquer par cent inconvenients qui peuvent arriver, ou quand les suittes en seront fort dangereuses.

HASARDEUSEMENT. adv. D'une maniere fortuite & hasardeuse, ou dangereuse.

HASE. s. f. Terme de Chasse. C'est ainsi qu'on nomme la femelle d'un lapin, ou d'un lievre, qui porte, ou qui a porté. Ce mot vient de l'Allemand *ein hase*, qui signifie *un lievre masle* ou *femelle*, Menage; ou de l'Arabe *hazaz*, qui signifie un *lievre*.

HAST. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, Toute sorte d'arme offensive qui avoit un long bois ou manche. Les piques, les halebardes, pertuisanes, javelines, sont armes d'*hast*. Ce mot vient du Latin *hasta*. En quelques Provinces on appelle une broche une *haste*, & on appelle encore *contrehastiers*, les chenets qui portent les broches.

HASTE. s. f. Empressement, diligence, precipitation. Il ne faut point avoir si *haste* de juger qu'on n'examine bien toutes choses. les gens chauds & impetueux ont toujours *haste*, n'attendent personne.

HASTE, se dit adverbialement, en ces phrases. Il a envoyé en *haste* un courier, pour dire, diligemment. Il est allé à la *haste* porter une telle parole, c'est à dire, avec precipitation, imprudence. les marchandises de balle sont faites à la *haste*, pour dire, negligemment.

HASTE, en plusieurs Provinces, se dit d'une certaine mesure de pré qui est de 30. pas, qui vient, selon Du Cange, de *hasta*, ou du bâton avec lequel on les mesuroit: d'où vient qu'on disoit autrefois, Donner de la *haste*, pour dire, Donner du bâton pour faire avancer; & c'est de là que vient le mot de *haste* signifiant *diligence*.

HASTE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme est de Lagni, qu'il n'a pas *haste*, pour dire, qu'il est mol & paresseux. On dit, qu'un Gentilhomme, qu'une Demoiselle sont faits à la *haste*, pour dire, qu'ils n'ont aucune noblesse, qu'ils n'en ont que l'apparence ou les habits. On dit aussi à un homme impatient qui fait l'empressé, Si vous avez *haste*, courez devant.

HASTER. v. act. qui se dit souvent avec le pronom personnel. S'empresser, avancer besogne. *Hastez* vous de partir de peur de la pluye. *hastez* vôtre retour. *haster* le courier. les gens qui doivent ne se *hastent* jamais trop de payer. on ne se *haste* point d'annoncer les meschantes nouvelles. Ce mot vient de l'Allemand *hasten*, qui signifie la même chose. D'autres le derivent du Latin *acitare*, ou de *aastare*, ou *instare*.

HASTER, se dit aussi des soins que l'on prend pour faire avancer quelque chose. *Hastez* le souper, afin qu'on se promene aprés. les cloches qu'on met sur les melons les font *haster* de meurir. si on ne *haste* les ouvriers, ils font bien peu de besogne.

HASTER, signifie aussi, Procurer, estre cause. Ce mauvais remede a *hasté* la mort de ce malade. cette perte a *hasté* sa banqueroute.

On dit proverbialement, qu'on *hastera* bien d'aller quelqu'un, pour dire, qu'on luy fera une forte reprimende sur quelque faute qu'il a faite, qu'on luy fera bien faire son devoir par les menaces, par les chastiments. On dit aussi, qu'un homme ne gagnera pas la pleuresie à force de se *haster*, quand il va lentement en besogne.

HASTE', E'E. part. & adj.

HASTEUR, s. m. Officier chez le Roy qui sert aux cuisines, qui a soin du rost, & de livrer les viandes rosties, comme le Potager les potages, & les Pastissiers la patisserie. Quelques-uns disent que ce nom vient de ce qu'ils ont soin de *hastiers*, ou broches.

Il y a aussi des *Hasteurs* preposez dans les attelliers pour faire travailler les Maçons, les manœuvres, qu'on appelle aussi *Chasse-avants*.

HASTIER. s. m. Vieux mot qui signifioit un grand chenet à plusieurs crans, où on mettoit plusieurs broches ensemble les unes sur les autres.

HASTIF, IVE. adj. Precoce, qui vient de bonne heure, ou avant le temps ordinaire. Les fruits *hastifs* sont les fraises, les cerises. on fait par art des pois & des fruits *hastifs*, quand on prend le soin de les faire meurir plûtost que les autres de même espece.

On dit figurément, que l'esprit d'un enfant est trop *hastif*, quand sa raison, son esprit commencent à paroitre avant l'âge ordinaire. les esprits *hastifs* ne sont pas ceux qui reüssissent les mieux dans la suitte. Ce mot vient de *aestivus*.

HASTILLE. Vieux terme de campagne, qui se dit en cette phrase, Quand on a tué son cochon, on envoye à ses amis de la *hastille* & du boudin, c'est à dire, qu'on accompagne le boudin de quelque piece bonne à rostir, propre à mettre au *hastier* ou à la broche.

HASTIVEAU. s. m. C'est le nom d'une poire hastive.

HASTIVEMENT. adv. D'une maniere hastive ou pressée. Il est de peu d'usage.

HASTIVETE', s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois Diligence, avance de la maturité. Il n'est plus en usage.

H A V

HAVAGE. subst. masc. Vieux mot qui signifie un droit qu'on a de prendre sur les grains dans les marchez autant qu'on en peut prendre avec la main. Il vient apparemment du mot *havir*, qui n'est plus en usage au sens de *prendre*. Le Bourreau de Paris a un droit de *havage* dans les marchez; & à cause de l'infamie de son mestier, on ne le luy laisse prendre qu'avec une cuillier de fer

blanc qui sert de mesure. En quelques lieux on a dit *havée*, En Latin *havagium*, *havadium*.

HAUBANS. Terme de Marine. Ce sont de gros cordages amarrez ou attachez aux barres des hunes pour affermir les masts. Ils sont attachez par bas aux vibords a droit & à gauche. Les grands *haubans* sont ceux des grands masts ; & les petits *haubans* ceux des masts de hunes ou de perroquets. Les cordes qui servent d'eschelons pour monter aux hunes le long des *haubans*, s'appellent *figures*, *figures* ou *enflecheures*, Celles qui servent à faire bander ou roidir les cordes des *haubans*, s'appellent *rides*.

HAUBAN, en termes de Maçonnerie, est un cordage qu'on attache d'un costé a un engin, & de l'autre a un arrest solide, afin de servir de contrepoids aux gros fardeaux qu'on veut eslever.

HAUBANER. v. act. C'est, Attacher un hauban à l'engin, pour l'arrester & le tenir ferme.

HAVE, adj. m. & f. Maigre, pasle, defiguré. Il ne se dit que du visage, ou des yeux des gens qui ont esté malades. On le dit aussi en parlant de l'apparition des esprits qui sont *haves*, decharnez. L'ombre de son pere luy apparut avec un visage *have*, décharné & affreux.

HAVIR. v. n. Il ne se dit plus que dans le sens de faire cuire les viandes avec un trop grand feu qu'on donne d'abord, qui en brusle le dehors avant qu'il ait penetré dedans pour les bien cuire. On a dit autrefois, *Havi* de froid, pour dire, Saisi. Ce mot de l'Hebreu *habhab*. Menage.

HAVI, IE. part.

HAVRE. s. m. Port de mer. On le dit particulierement de celuy qui est fermé d'une chaisne, & qui a souvent un mole ou une jettée. Un *havre d'entrée*, est un port où il y a assez de fond pour y recevoir en tout temps les vaisseaux. *Havre de barre ou de marée* ; est celuy où les vaisseaux ne peuvent entrer ni en sortir qu'avec la marée. Le port de Goa est un *havre* de barre, quoy que ce soit un des plus beaux ports du monde. Ce mot vient de *aber*, vieux mot Gaulois qui signifie la descharge d'un fleuve dans la mer, ou dans un autre fleuve. Ce mot est aussi Breton, & Bochart pretend qu'il vient de l'Hebreu *habar*, qui signifie *s'associer*. D'autres le derivent de l'Allemand *hafen*, qui signifie un *port* ; d'autres *ab aura & unda*, un port a l'abri du vent. Du Cange croit qu'il vient de *habulum*, mot de la basse Latinité qui signifie un *port*, qu'on appelloit autrefois *hable*, ou *havle*, & que ce mot vient de l'Arabe, *habala*, qui signifie *vincire*, *nectere*; ou de *habl*, qui signifie cable, parce que c'est dans les ports qu'on arreste les Navires avec des cables.

HAVRESAC. s. m. C'est un petit sac que les soldats portent sur leur dos quand ils vont à l'armée, où ils mettent leurs petites necessitez.

HAUSSE. subst. fem. Terme de Savetier. Morceau de cuir qu'on met à un costé d'un soulier, d'une botte. Quand un soulier est plus haut d'un costé que de l'autre, on y envoye mettre une *hausse*.

Les Imprimeurs appellent aussi *Hausse*, le papier que l'on colle sur le grand timpan, pour que l'impression vienne également.

HAUSSECOU. s. m. Partie de l'armure d'un homme de guerre, qu'on met alentour du cou. Autrefois c'estoit une piece de fer qui estoit bien grande par devant, & souvent ornée & ciselée. Elle tournoit aussi par derriere, & couvroit les espaules. Maintenant c'est une petite plaque de fer doré qui sert d'ornement ou de marque pour distinguer les Officiers d'Infanterie.

HAUSSEMENT. s. m. Elevation de quelque chose. Le *haussement* de ce mur voisin a osté toute la veuë de cette maison. On dit aussi, le *haussement* de la voix, de la parole.

HAUSSEPIED. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne au premier des oiseaux, qui attaque le heron dans son vol. Le second s'appelle *tombisseur*, ou *attombisseur* & le troisiéme *teneur*.

HAUSSER. v. act. Rendre plus eslevé, plus grand, plus haut. On a *haussé* d'un estage cette maison. on a *haussé* cette Eglise, ce jardin, qui estoient enfoncez au dessous du rez de chaussée. *haussez* cette machine d'un cran.

HAUSSER, se dit encore absolument & avec le pronom personnel. La riviere *hausse*, pour dire, s'enfle, croist. cet homme se *hausse* sur le bout du pied pour estre plus grand.

HAUSSER, se dit aussi des actions qu'on fait pour invoquer, & demander justice. Il *hausse* les bras & les yeux au ciel pour demander grace, pour implorer son secours. le sage voit les injustices, il en a pitié, il en *hausse* seulement les épaules, il s'en taist.

HAUSSER, signifie, Augmenter, rendre plus grand, encherir. On a *haussé* la paye des soldats. son revenu est *haussé* de tant. ces Fermes ont *haussé* à ce dernier bail. le bled *hausse* à chaque jour de marché, c'est à dire, augmente de prix. on a *haussé* les monnoyes, augmenté leur valeur.

On dit aussi, que les temps se *hausse*, quand un nuage espais se dissipe, apres que le ciel a esté long-temps couvert.

HAUSSER, en termes de Musique, qui signifie, élever d'un ou de plusieurs tons la voix, ou ses instruments. Il faut *hausser* ce luth, cette corde d'un demi-ton: icy l'Orateur *haussa* sa voix pour s'écrier, &c.

HAUSSER un Vaisseau, en termes de Marine, c'est le decouvrir de plus en plus quand on chasse sur luy avec vent arriere. On dit aussi, *Hausser* des voiles.

HAUSSER, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme qui ne se *hausse*, ni ne se baisse, pour dire, qu'il est mou, tranquille, qu'il ne s'esmeut, ni ne s'inquiete de rien. On dit aussi de celuy qui s'enorgueillit pour estre en quelque belle charge ou employ, que cela luy a bien *haussé* le nez, *haussé* le menton, *haussé* le courage. On dit aussi des gens qui font chere ; qu'ils *haussent* le temps, qu'ils ont bien *haussé* le coude, pour dire, qu'ils ont bien beu.

HAUSSÉ, ÉE. part. & adj.

HAUSSÉ, en termes de Blason, se dit du chevron & de la fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire.

HAUT, HAUTE. adj. C'est un terme relatif qui se dit d'un corps consideré selon sa troisiéme dimension, ou son elevation au dessus de l'horison ou du rez de chaussée. Le Pic de Teneriffe passe pour la plus *haute* montagne du monde. nous estions de même taille, mais il est maintenant plus *haut* que moy de trois doits. le plus *haut* estage d'un logis. un appartement *haut*. les Tours de Nostre-Dame sont *hautes* de 34. toises. cette femme porte des souliers à talons *hauts*. On dit aussi, que la riviere est *haute*, quand elle est enflée, desbordée.

HAUT, se dit aussi quelquefois à l'égard de la profondeur. Prenez garde à ce precipice, il est bien *haut*, bien profond. la riviere est bien *haute* en cet endroit-là, pour dire, qu'elle est bien creuse.

HAUT, se dit aussi de ce qui a quelque pente, quoy que d'ailleurs il paroisse de niveau. Ainsi on dit, le *haut* de la ruë, le *haut* du pavé, la source

d'une riviere est plus *haute* que son embouchure. On appelle Prez *hauts*, ceux qui ne sont pas les plus prés des rivieres ou ruisseaux.

On dit, qu'un homme tient le *haut* bout en quelque compagnie, quand il en a les honneurs & les preeminences; & on appelle le *haut* bout d'une table, le lieu le plus honorable, celuy où sont placez les gens de la plus grande qualité, & où on sert les meilleurs mets.

En ce sens on le dit des Provinces qui sont le plus esloignees de la mer à l'egard de celles qui en sont plus voisines. La *haute* & basse Normandie. la *haute* & basse Bretagne. le *haut* & bas Poitou. la *haute* & basse Armenie.

HAUT, signifie aussi, Eslevé en pouvoir, en dignité. Ainsi Dieu est qualifié dans l'Evangile, le Tres-*haut*; & sur la terre on dit, *Haut* & puissant Seigneur.

HAUT, se dit aussi de tout ce qui a quelque degré d'excellence, d'eslevation en quelque chose que ce soit, tant en bonne qu'en mauvaise part. Cet homme est dans une *haute* fortune, a poussé sa fortune au plus *haut* point. la vie de ce Capitaine est pleine de *hauts* faits d'armes, de *hautes* entreprises, difficiles & perilleuses. c'est un homme d'une *haute* pieté, une Dame d'une *haute* prudence. ce Predicateur est dans une *haute* reputation: & au contraire, C'est un Juge qui a fait une *haute* injustice; un Cavalier qui a fait une *haute* poltronnerie. ce filou a fait une *haute* impudence. un crime de *haute* trahison.

On dit encore qu'un homme est *haut* en paroles, *haut* à la main, lors qu'il parle imperieusement, qu'il sçait bien se faire obeir, qu'il veut avoir tout de *haute* lutte par son credit, par la violence.

On dit aussi, qu'il est venu en *haut* appareil, pour dire, avec grand equipage ou magnificence; qu'il a pris un vol trop *haut*, quand il ne peut pas soustenir ce qu'il a entrepris.

HAUT se dit aussi des saveurs picquantes & relevées. Cette sauce est de trop *haut* goust, est trop salée, trop espicée. En ce sens on appelle un cadet de *haut* appetit, Celuy qui n'est point degousté, qui mange de tout. On dit aussi à la chasse, des chiens de *haut* nez, pour dire, qu'ils ont l'odorat, le sentiment fort bon.

HAUT, se dit figurément en choses morales & spirituelles. La raison qui est la partie *haute* de l'ame, doit commander à la partie basse qui est l'appetit. c'est un esprit *haut* & sublime. cet Auteur traitte des matieres *hautes* & relevées.

On dit aussi, qu'un Auteur a écrit du *haut* stile, pour dire, qu'il s'est servi de termes nobles & magnifiques & on appelle une Dame du *haut* stile, une Dame de la premiere qualité, qui vit du bel air.

HAUT, varie encore sa signification suivant les autres mots, auquels il est joint, & les termes differents des arts. En Jurisprudence on appelle Seigneur *haut* Justicier, Celuy qui a sur sa terre une *haute* Justice, c'est à dire, ou on peut connoistre des crimes, & juger à mort. Un Seigneur & Dame de *haut* parage, de *haute* Noblesse. Un fief de *hautberg*.

On appelle aussi, Maistre des *hautes œuvres*, l'Executeur de la *haute* Justice.

On appelle le Conseil d'*enhaut*, le Conseil où le Roy assiste & juge en personne, & dont les arrests sont signez en commandement par un Secretaire d'Estat.

En termes de Medecine, on appelle le *haut mal*, l'Epilepsie, que le peuple appelle le *mal St. Jean*, ou le *mal caduc*, parce que le cerveau est attaqué, & que les malades tombent de leur *haut*.

En termes de Marine, on appelle les vaisseaux de *haut* bord, les grands bastimens avec lesquels on combat, on navige sur l'Ocean, à la difference des Galeres, des vaisseaux plats, & des petits bastiments qui rendent service aux autres.

On appelle *Haute* somme sur la mer, la despence qui ne regarde ni le corps du Navire, ni les loyers des hommes, ni les victuailles, mais ce qui s'employe au nom de tous les interessez pour l'avantage du dessein qu'on a entrepris. Le Maistre du Navire en fournit un tiers, & les Marchands le surplus.

On appelle aussi *Haute* mer, celle qui est fort esloignée de terre; & *hautes marées*; ces flus extraordinaires qui viennent dans les Equinoxes & aux pleines Lunes.

HAUTE EAU, est le vif de l'eau qui arrive deux fois le jour.

On appelle aussi dans un vaisseau les *hauts*, Ce qui est au dessus des ponts, comme les chasteaux & les masts; les *bas*, les parties qui sont au dessous.

En Musique on appelle un ton *haut*, un son de voix, ou d'un instrument qui est plus clair; plus aigu, & plus eslevé qu'un autre. Il faut chanter d'un ton plus *haut*. il faut monter ce luth plus *haut*.

HAUTBOIS. Ce sont des instruments à vent & à anche faits comme de grandes flustes douces ou d'Angleterre. Leur pate s'elargit depuis le 9. trou. Le dessus a deux pieds de long. La taille descend d'une quinte plus bas, lors qu'on la sonne à vuide & à trous ouverts. Elle n'a que sept trous. La basse a cinq pieds & onze trous avec plusieurs boëtes ou clefs pour les ouvrir ou fermer. Les *hautsbois* de Poitou sont de même figure, & ne different des grands *hautsbois* qu'en longueur, & en la disposition de leurs trous & de leurs boëtes. Ce nom se donne aussi a celuy qui joüe du *hautbois*.

On appelle *haute contre*, la partie qui est une espece de second dessus, qui fait le même effet à l'egard du dessus, que la basse taille à l'égard de la basse.

HAUTE CONTRE, est aussi le Musicien qui chante cette partie. En termes de Blason *haute*, se dit de l'espée droite, quand sa pointe est eslevée en *haut*.

En Maçonnerie, on dit les pierres du *haut* & du bas appareil, selon la hauteur dont elles sont taillées.

En termes d'Eaux & Forests, on appelle *haute* fustaye, du bois qu'on laisse parvenir a sa plus *haute* croissance, & on l'appelle de *haut revenu*, quand il a atteint l'âge de quarante ans.

Au College on appelle les *hautes* classes, celles où on enseigne les arts, la Rhetorique, la Logique & le reste de la Philosophie. Les *basses* classes sont pour les humanitez. On dit aussi la *haute* & basse Latinité, pour dire, les anciens Auteurs Latins, & les modernes; & le *haut* & bas Empire, pour dire, les premiers & les derniers Empereurs.

Au manege on dit un cheval *haut* du devant, *haut* de talon. On appelle l'exercice des *hautes* armes, celuy de la pique, du mousquet, du drappeau, par opposition a *escrime*, qui ne se dit que de l'espée. En Escrime il y a des gardes *hautes*, moyennes & basses selon qu'elles couvrent les parties du corps suivant les divisions qu'en font les Maistres en fait d'armes. Voyez *Garde*.

Au jeu on appelle les *hautes* cartes, les peintures & les as; les *basses* cartes, les 2. 3. 4. 5. 6. 7. &c.

En termes de Guerre, on appelle *hauts* Officiers, les

Generaux d'armées, les Lieutenants Generaux, Mareschaux de Camp, Mestres de Camp. Dans les corps, les *hauts* Officiers sont les Capitaines, Lieutenants, Sous-lieutenants, & Enseignes. Les *bas* Officiers sont qualifiez *hautes payes*, tels que sont les Sergents, Caporaux & Anspessades dans l'Infanterie, & les Sous-brigadiers en la Cavalerie.

A l'Eglise on appelle *hautes* chaises, le second rang des chaires du Chœur, où se mettent les Dignitez & les Prestres. Le premier est pour les Novices & les simples Clercs.

En Peinture & Teinture on appelle Couleurs *hautes*, celles qui sont voyantes & claires, comme le rouge, le nacarat, le bleu, le jaune: & on dit, qu'un homme est *haut* en couleur, lors qu'il est eschauffé, ou qu'il a le visage rouge.

En Tapisserie on appelle *haute* lice, la plus belle des manufactures de tapisserie. Elle se fait sur un mestier où on attache de grandes chaisnes de laine fort pressées, autour desquelles on applique les laines convenables au dessein qu'on veut representer. La *basse* lice est seulement differente, en ce que les chaisnes sont disposées perpendiculairement en la *haute* lice; & en la *basse* lice elles le sont horisontalement: en celle-cy on travaille courbé, & en l'autre debout. On l'appelle aussi *basse marche*.

En fait de Banque, on dit que les monnoyes sont plus *hautes* en un lieu qu'en un autre, pour dire, qu'elles y sont de plus grande valeur.

En Fauconnerie on appelle *haute* volerie, celle du heron & du milan, de la grue, du canard, &c.

En fait d'habits, on appelle *haut*-de-chausses, la partie de l'habillement de l'homme qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux; & *haut*-de-manches, la partie du corps de juppe ou du pourpoint où on attache les manches.

En fait d'Imposts, on dit qu'un homme est *haut* à la taille, pour dire, qu'il y est taxé à une *haute* somme.

On dit à la Rotisserie, un chapon de *haute* graisse, pour dire, qu'il est bien gras. On l'a dit aussi d'un Breviaire bien feuilleté & usé.

A la Boucherie on appelle *haut* costé de mouton, un quarré qu'on couppe depuis le brechet jusques sur les vertebres du dos, qui contient les costes du mouton.

HAUT, est aussi subst. masc. & se dit du sommet de quelque chose eslevée. Le *haut* du bastiment, c'est le faiste. Je veux avoir tout le bas, vous aurez tout le *haut*. le *haut* de la page. il y a bien du *haut* & du bas dans ce pays, pour dire, il n'est gueres uni. On le dit aussi d'un ouvrage de prose, ou de vers.

En Astrologie on appelle le *haut* du Ciel, le zenith ou point vertical opposé au *bas* du Ciel, qui est le nadir ou celuy que nous avons sous nos pieds; & le *haut* du jour, le temps où le Soleil est le plus ardent: & on dit que le Soleil est *haut* sur l'horison, qu'il est *haute* heure, quand il approche du Meridien.

HAUT, s'employe aussi adverbialement en plusieurs phrases. Il y a un Juge là-*haut*, ou en *haut*, pour dire, au Ciel. On dit, qu'un homme parle fort *haut*, non seulement a l'egard du ton de ses paroles mais aussi pour dire qu'il parle fort hardiment, avec fermeté, qu'il se plaint & qu'il menace. On dit, qu'un homme le porte *haut*, pour dire, qu'il fait l'homme de qualité, qu'il fait les choses *haut* la main, avec superiorité; qu'il traitte les gens de *haut* en bas, avec mespris. le feu monte en *haut*. l'aigle vole fort *haut*. On dit qu'un homme va par *haut* & par bas, lors qu'il a un devoyement, qu'il vomit, & qu'il a le cours de ventre. On appelle, Danser par *haut*, Faire des sauts & cabrioles en dansant. On luy a dit cela *haut* & clair, pour dire, On s'est fort bien fait entendre. On dit aussi, *Haut* loüer, pour dire, Loüer hautement. On dit aussi, *Haut* le pied, pour dire, Partez sur l'heure, ou Sortez d'icy. *Haut* les bras, Commencez a travailler. *Haut* le bois, se dit à la guerre, quand on fait lever les piques ou les mousquets.

HAUT, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous donne le Caresme bien *haut*, pour dire, Il prend un long terme, il nous veut bien faire attendre: car on appelle le Caresme *haut*, quand il ne commence que tard ou au mois de Mars. On dit aussi, qu'un homme a le cœur *haut*, & la fortune basse, quand il refuse de petits emplois, quoy qu'il soit en necessité. On dit aussi, qu'un homme tombe de son *haut*, pour dire, qu'il est estonné, surpris d'admiration d'une chose qu'on luy dit, quand elle est extraordinaire. On dit de celuy qui n'entend point une langue, une science, qu'il n'y entend que le *haut* Allemand. On dit, qu'un homme est fou de *haute* gamme, pour dire, qu'il est extremement fou. On dit aussi à un homme qui mesoffre d'une chose qu'il marchande, qu'il faut bien chanter plus *haut*. On dit aussi, qu'un homme a esté pendu *haut* & court, pour dire, que le procés & l'execution en ont été faits en peu de temps, comme on fait à la guerre. On dit aussi, qu'un homme joüe du *haut* bois, quand il abat de *hautes* futayes. On dit d'un homme qui s'enfuit, qu'il a gagné le *haut*, le taillis. On dit aussi, qu'une femme porte le *haut*-de-chausses, quand elle commande à son mari, quand elle est maitresse dans la maison. On dit d'un Banqueroutier, qu'il a fait *haut* le corps, pour dire, qu'il s'en est fuy. On dit d'une femme laide, que le *haut* deffend le bas.

HAUTAIN, AINE. adj. Imperieux, orgueilleux. On ne gagne point les cœurs avec une mine fiere & *hautaine*, avec des paroles rudes & *hautaine*.

On appelle un faucon *hautain*, celuy qui vole fort haut & de belles aisles.

HAUTAINEMENT. adv. D'une maniere hautaine. Cet homme parle fort *hautainement*, avec un grand orgueil & fierté.

HAUTBERT. s. m. est une cotte de mailles à manches & gorgerin, que portoient autrefois sur leurs armes les Seigneurs de *haubert*, qui tenoit lieu de hausse-col, brassarts & cuissarts. Spelman dit que ce mot, aussi-bien que *hautbergeon* son diminutif, vient d'un vieux mot François, *hame* ou *haim*, ou *hameçon*, & *crochet*, & de *berg*, qui étoit une armure de chaisnettes de fer entrelacée, & l'une harpant l'autre. On l'a nommée aussi *alecret* & *brigantine* ou *brigandine*, parce que les voleurs s'en servoient. Nicot l'appelle aussi *escaille*, parce qu'elle étoit composée de certains ronds comme une écaille. Et enfin on l'a appellée *jaque de maille*, qui est un *haubert* de cotton. Menage aprés Besli dit que *hautberg* arme vient de *al* ou *alla*, qui signifie *tout* en Allemand, & de *bergen* qui signifie *couvrir*. Fauchet le derive de *albus*, a cause que les mailles de cette armure estoient blanches, polies & luisantes; & Du Cange de l'Allemand *halsberg* qui signifie *deffense du cou*, composé de *hals*, *collum*, & *berghen*, *custodire*; & adjouste qu'on a dit en la basse Latinité *halsberga*, *albergelium*, *aubergotum* & *osbergum*.

HAUTBERT, est aussi un terme de Jurisprudence

feodale. C'est un plein Fief avec Justice mouvant immediatement de la Couronne, ou d'un Prince jouissant des droits de souveraineté, ou qui en releve de nud à nud & sans moyen. On l'appelloit aussi *Fief chevel* ou *regalien*, selon Ragueau. Ce mot vient de *halbert* Saxon, qui signifie *cotte de mailles*, parce que le feudataire estoit obligé d'en porter une, lors qu'il alloit en guerre servir le Prince dont il relevoit, comme disent Spelman, Vossius, Martinius & Du Cange, qui disent aussi que les Anciens l'escrivoient avec un *k*, ou un *g*. Quelques-uns distinguent le *Fief de hautberg* qui estoit tenu immediatement du Roy avec Justice, de celuy de *hautbert* qui estoit un Fief du moyen genre non Royal, qui n'avoit pas la haute Justice unie au Fief avec le droit & jouissance des armes : de sorte qu'il faut adjouster au premier la qualité de plein Fief, ou de plein *hautbert*.

HAUTBER, est aussi un vieux mot François qui signifioit *haut-Baron*; car *bers* signifioit Gentilhomme: & quand on disoit *Hautbers*, c'estoit à dire, Haut & puissant Seigneur, comme on voit dans Villhardouin; & quelques-uns pretendent que c'est de là qu'est venu le nom de Fief de *hautber*. En effet ces Barons possedoient les pleins Fiefs de *hautber* mouvans de la Couronne, & il falloit quatre Fiefs de *hautber* ou du moyen genre pour faire une haute Baronnie.

HAUTBERGEON. s. m. signifie, aussi-bien que *hautbert*, une cotte de mailles. C'estoit une ancienne arme deffensive en forme de cotte, qui venoit jusqu'à mi-jambes, dont les François furent inventeurs comme temoigne Varron. Elle est faite de plusieurs petits anneaux de fer comme hameçons accrochez ensemble. Ce mot ne se dit plus qu'en cette phrase proverbiale, Maille à maille se fait le *hautbergeon*, pour dire, qu'il faut faire les choses à loisir & les unes apres les autres, ou bien, qu'en faisant plusieurs petites espargnes on peut amasser beaucoup de bien.

HAUTBERGIER. s. m. Celuy qui tient un Fief de hautbert, qui est obligé d'accompagner son Seigneur à la guerre en cette qualité. Les vassaux servoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Escuyers, de *Hautbergiers*, de Lanciers, d'Arbalestriers, &c.

HAUTEMENT. ad. D'une maniere haute, hardie, imperieuse. Il faut dire *hautement* la verité en tous lieux. il a delivré, tiré *hautement* ce prisonnier en vertu d'un arrest. cet Auteur escrit *hautement*, noblement; il parle un peu trop *hautement* de luy, il a trop de vanité.

HAUTESSE. s. f. Titre d'honneur qu'on donne en ces quartiers aux Empereurs d'Orient. Sa *Hautesse* arme puissamment par mer & par terre.

HAUTEUR. s. f. Troisiéme dimension d'un corps consideré à l'égard de son elevation au dessus du rez de chaussée. La *hauteur* de cette muraille de closture est de dix à douze pieds. l'Altimetrie enseigne à découvrir les *hauteurs* tant des lieux accessibles qu'inaccessibles. Il ne faut clorre cette terrasse que par une balustrade a *hauteur* d'appuy.

HAUTEUR, signifie aussi, Largeur. Cette tapisserie a trois aulnes de *hauteur*, & trente de cours. ce rabat est trop eschancré, il n'a pas assez de *hauteur* par derriere.

On dit en termes de Guerre, qu'un escadron doit avoir quarante Cavaliers de front, & trois de *hauteur*. un bataillon de gens de pied ne doit avoir que six soldats de *hauteur*.

HAUTEUR, se dit aussi des éminences sur lesquelles on se poste d'ordinaire. Les ennemis avoient occupé toutes les *hauteurs*, ils parurent sur les *hauteurs*, ils avoient leur canon sur une *hauteur*.

HAUTEUR, signifie aussi, Profondeur. On jette la sonde quand on est prés de la terre, pour sçavoir la *hauteur* de l'eau, combien elle est profonde.

On dit figurement en ce sens, que les hommes ne peuvent pas sonder la *hauteur* des jugements de Dieu, les secrets de sa providence, la profondeur des misteres, qu'il se faut contenter d'en admirer la *hauteur*.

HAUTEUR, en termes de Marine, signifie aussi, Latitude, élevation du Pole. Un bon Pilote doit prendre tous les jours la *hauteur* du Soleil à midi, la *hauteur* des estoiles, la *hauteur* du Pole, ou des Gardes, qui sont les deux estoiles les plus voisines du Pole. On dit, qu'une ville est à tant de degrez de *hauteur*, ou de latitude Boreale, Australe. nous avons navigé long-temps par la *hauteur* de sept degrez, c'est à dire, à sept degrez de distance de la Ligne Equinoctiale.

On le dit aussi du parallele sur lequel on croit estre quand on navige en pleine mer. Nous estions à la *hauteur* de Lisbonne, du Cap Verd, c'est à dire, dans le même degré de latitude qu'ont Lisbonne, le Cap Verd.

HAUTEUR, se dit encore figurément en Morale. Une grande *hauteur* d'ame, de courage, &c.

HAUTEUR, se dit aussi de l'autorité qu'on a sur quelqu'un; du traittement injurieux qu'on luy fait, soit en paroles & menaces, soit en violences effectives. Il a traitté cet homme d'une grande *hauteur*. il veut tout emporter de *hauteur*. il a gagné son procés de belle *hauteur*, tout d'une voix.

On dit proverbialement, qu'un homme tombe de sa *hauteur*, quand il voit quelque chose dont il est surpris, estonné. Cet homme s'est tué, & si il n'est tombé que de sa *hauteur*.

HAUTURIER. s. m. Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne aux Pilotes qui font les observations des hauteurs du Soleil & du Pole, qui sçavent manier l'Astrolabe & l'Arbaleste ou le Baston de Jacob. Il est distingué des Pilotes Routiers, qui sçavent seulement les routes & les costes.

HAY

HAYE. subst. fem. Closture d'un champ, d'un jardin, d'un pré, faite par des branches d'arbres entrelacées qui en rendent l'entrée difficile aux bestiaux & aux passans. En plusieurs Provinces tous les champs sont bordez de *hayes* ou de fossez. on l'a assassiné au coin d'une *haye*. Ce mot vient du Latin *haia*, qui signifioit autrefois une *closture* ou *rampart*, comme il est porté dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Menage dit que *haia* ou *haga* a esté fait de l'Allemand *hag* ou *haag*, qui signifie simplement *closture*, *enceinte*. D'autres le derivent de *claye*, comme estant une closture faite de branches entrelacées. Du Cange adjouste que les anciens Allemands appelloient *hegm*, certain destroit ou estenduë de terre, qu'on a depuis appellé *cercle*, sur ce que le Moine de St. Gal asseure que les terres des Huns estoient enfermées par de certaines *hayes* en forme de cercle, & en telle distance, que de l'une à l'autre la voix humaine se pouvoit entendre; & qu'il y avoit neuf habitations les unes autour des autres aussi en forme de cercle, dont de l'une à l'autre on pouvoit entendre le son d'une trompette.

HAYE VIVE, est celle qui est faite d'arbres vifs & ayant racines. *Haye morte*, celle qui est faite de fagots, d'eschalas ou de branches seches. On les appelle en Berri des *eschaliers*. Quand on peint des *hayes* sur des Escus, elles doivent toujours estre en fasce, & traverser d'un costé à l'autre.

HAYE, se dit figurément d'une ou de deux files de personnes de meme qualité qui marchent, ou sont postez & arrangez quelque part pour quelque ceremonie. L'entrée du Roy se fit au milieu d'une double *haye* de milice bourgeoise fort leste. les reliques furent portées en cette Procession au milieu d'une double *haye* de Penitens.

En Guerre, *haye* se dit des soldats rangez sur une ligne droite l'un à costé de l'autre.

Border la *haye*, est une façon de tirer qu'on fait pratiquer aux mousquetaires quand ils ne sont point soustenus de piquiers, lors qu'on les fait tirer les uns pardessus la teste des autres; & pour cet effet on fait tirer le premier rang à genoux, le second rang un peu courbe, & le troisiéme tout de bout.

HAYE, en terme de Marine, se dit d'un banc ou d'une chaisne de pierre qui est sous l'eau, ou à fleur d'eau.

HE'

HE'. Interjection qui exprime la plainte, l'admiration, & autres mouvements de l'ame. *Hé* venez ça que je vous embrasse. *Hé* comment vous estes-vous porté dans vôtre voyage? *Hé* que vous estes timide de ne me pas advertir de vos besoins. *Hé* qui vous a fait si hardi, &c.

HEAUME. s. m. Ancienne arme deffensive que les Chevaliers portoient sur la teste tant à la guerre que dans les tournois, & qui sert d'ornement ou de timbre sur les Escus des Armoiries. On l'a appellé de divers noms, *habillement de teste*, *casques*, & sous François I. *armet*. Il est different du morion, de la salade, cabasset, pot & bourguignote, dont on s'est servi seulement dans l'Infanterie. Le *heaume* couvroit le visage, & il n'y avoit qu'une ouverture à l'endroit des yeux, garnie de grilles & de treillis, qui servoit de visiere. Le *heaume* est un ornement & une marque de Noblesse & des Fiefs nobles, & qui en fait voir les differents degrez selon sa nature & sa situation à plus ou à moins de veües sur les Escus. Les Rois & les Empereurs le portent tout d'or, brodé & damasquiné, tarré de front, la visiere entierement ouverte sans aucunes grilles ni barreau.

Les Princes & Ducs souverains le portent d'or, & tarré de front sans visiere, mais un peu moins ouvert, pour marquer une moindre dignité; & quand il y a des barreaux, ils en mettent onze.

Les Princes & Ducs non Souverains, Connétables, Amiraux, Generaux d'armées, Gouverneurs de Provinces, Chanceliers, &c. le portent d'argent avec la visiere œilliere, nazal & ventaille, bordure & clous d'or, tarré de front, & a neuf grilles ou barreaux.

Les Marquis le portent tout d'argent à sept barreaux tarré de front.

Les Comtes, Vidames & Vicomtes, Premiers Presidents, Gardes des Sceaux, Colonels, Mestres de Camp, le portent tout d'argent, tarré de deux tiers monstrant sept barreaux.

Les Barons & anciens Chevaliers & hauts Justiciers le portent d'argent bruni, tarré seulement de costé monstrant cinq barreaux.

Les Gentilshommes de trois races paternelles & maternelles le portent d'acier poli, posé & tarré en profil, le nazal relevé, le ventaille abbaissé, monstrant trois grilles à la visiere.

Les simples Escuyers le portent de fer & de profil & morné, le nazal & le ventaille joints ensemble sans aucune visiere, & neantmoins un peu entr'ouvert.

Les nouveaux annoblis soit par armes, par office, ou par finances, le portent de profil avec la visiere close & abbatuë.

Les Bastards le portent de même, mais ils doivent être contournez ou tournez à gauche. Tous ces *heaumes* doivent etre surmontez d'un bourrelet ou cercle cordonné, qui doit être toujours des Emaux du champ, ou des figures principales de l'Escu.

Dans les Tournois on donnoit le *heaume* pour prix à celuy qui avoit le mieux fait du costé des Tenants, parce que c'est la premiere des armes deffensives; au lieu qu'on donnoit une espée à celuy qui avoit vaincu du costé des Assaillans, parce que c'est la premiere des armes offensives. On crioit autrefois *As heaume*, comme on crie à present *Aux armes*. On tient que les Curetes furent les inventeurs du casque & de l'épée; & que ceux de Carie sont auteurs de la creste sur le *heaume*, & des cuissars. Ce mot vient de *helmus*, qui a été fait de l'Allemand *helm*. Menage. L'Italien dit *helmo*, & l'Espagnol *yelmo*, l'Anglois *helm*. Lindenbrok dit que c'est un mot Allemand; Spelmannus, que c'est un mot Saxon.

HEAUME, en termes de Mer, se dit du timon, qui est un manche attaché au gouvernail, ou une grande barre que manie à son gré celuy qui gouverne.

HEAUMERIE. s. f. Lieu où on fait les heaumes, & où on les vend. Il y a encore à Paris la ruë de la *Heaumerie*, où on faisoit toutes sortes d'armes deffensives, dont le heaume estoit reputé la principale. Ce mot n'est plus gueres en usage, parce que la chose n'y est plus.

HEAUMIER. s. m. Armurier qui fait des heaumes. Ce mot s'est encore conservé dans les lettres des Armuriers, où on leur donne aussi la qualité de *Heaumiers*.

HEB

HEBDOMADIER. s. m. Terme de Breviaire. Celuy qui est en semaine dans un Chapitre, ou en un Couvent, pour faire l'Office, & y presider, pour dire les Antiennes & les Oraisons, & faire les autres fonctions que font les Superieurs & les Dignitez dans les Festes solemnelles. En plusieurs lieux on l'appelle *Semainier*, & en d'autres, *celuy qui est à l'aigle*, qui est en tour, lequel est le plus souvent le Collateur des Benefices qui viennent à vaquer pendant sa semaine. Sarrasin a appellé les gazettes des nouvelles *hebdomadaires*. Ce mot vient du Grec *hebdomas*, qui signifie le nombre septenaire, du Grec *hepta*, *septem*, *sept*.

HEBERGE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *logement*. Il se trouve en plusieurs Coustumes, & même en celle de Paris. Jusqu'à son *heberge*, c'est à dire, Jusqu'à l'estage où il est logé. Borel dit que ce mot vient de *burgus*, *bourg*, & celuy-cy du Grec *pyrgon*, qui signifie un *clocher* ou *tour*.

HEBERGER. v. act. Loger un passager, luy donner le couvert pendant une nuit. Quand on est surpris de la nuit en quelque lieu, on se va *heberger* chez le Curé, ou chez quelque autre personne charitable qu'on peut trouver. Ce mot vient de l'Allemand *herbergen*, signifiant la même chose. On trouve

aussi dans Lipse *herberga castra.* Menage. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *herbergier*, qui signifie *se coucher sur l'herbe.* Pasquier croit qu'il vient de l'Italien *albergar*, ou que les Italiens l'ont pris de nous.

HEBETER. v. act. Rendre beste & stupide. A force de crier des valets, on les *hebete*, ils ne sçavent plus ce qu'ils font. Le vin & la crapule *hebetent* les plus beaux esprits. le grand âge *hebete* les gens. Ce mot vient du Latin *hebetare*, du primitif *hebes* qui selon quelques-uns est tiré du Grec *amblys*, qui signifie *obtus*, *rebouché*.

HEBETÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est un homme tout *hebeté*, qui n'est plus capable de rien.

HEBRAIQUE. adj. Qui concerne les Juifs. Les Hebreux composent la nation *Hebraique.* La Langue *Hebraique* est appellée la *Langue sainte*, à cause que la Bible est écrite en cette Langue.

HEBREU. s. m. Juif, est la Langue que parlent les Juifs. Le peuple *Hebreu.* le Texte *Hebreu* de la Bible. L'*Hebreu* n'a point de voyelles originairement. Les Massoretes les ont marquées par des points au dessous des consones. On dit proverbialement, quand on lit quelque chose qu'on n'entend point, Voilà de l'*Hebreu* pour moy. Les Imprimeurs appellent *Hebreux*, l'ouvrage auquel ils ne peuvent reussir. En termes de Marine, on dit Parler aux *Hebrieux.* Voyez *Bref.* Quelques-uns tiennent que ce mot vient d'*Heber*, Patriarche, fils de Saalá, un des descendans de Sem. Ils soûtiennent que c'est de luy que le peuple *Hebreu* a receu son nom, aussi-bien que la Langue Hebraique. Ce Patriarche ne voulut point se joindre à ceux qui bâtirent la Tour de Babylone. C'est pourquoy il merita de conserver dans sa pureté la Langue des premiers hommes, c'est à dire, celle-là même qu'Adam avoit parlé. D'autres disent que ce mot vient du surnom d'*Hebreu* qu'on donne à Abraham, c'est à dire, de *passager*, d'*étranger de delà l'Euphrate.* Le mot *peratis* ou *peraitis* que les Grecs ont donné à Abraham, signifie la même chose, parce qu'il étoit venu en Syrie de delà l'Euphrate.

HEC

HECATOMBE. subst. fem. Sacrifice de cent bestes de même espece, fait en même temps à cent autels par cent Sacrificateurs, comme de cent pourceaux, de cent brebis, de cent bœufs. Les cent villes du Peloponnese étant affligées de la peste, firent des *hecatombes.* Ce mot vient du Grec *hekatombi*, qui signifie proprement un *sacrifice somptueux.* Quelques-uns tirent ce mot du Grec *hekaton*, *centum*, *cent*; & de *bous*, *bos*, *bœuf.* Selon ce sentiment l'*hecatombe* est un sacrifice de cent bœufs. D'autres le derivent de *hekaton*, & de *pous*, *pes*, *pied.* Selon ceux-cy l'*hecatombe* pouvoit n'être que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds. Encore, selon ces derniers, il n'importoit pas quelle espece de victime ce fût. Jules Capitolin dit que pour une *hecatombe* on dressoit cent autels de gazon, sur lesquels on immoloit cent brebis & cent pourceaux; & que quand les Empereurs en offroient, ils sacrifioient cent lions, cent aigles, & cent autres animaux de cette nature.

HECTIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'est une épithete qui se donne à une sorte de fievre qui est presque incurable, qui ne reside point dans les esprits & les humeurs comme les fievres ordinaires, mais dans les parties solides, & qui consume le corps & le mine petit à petit. Ce mot vient du Grec *hektikos*, qui vient d'*hexis* qui signifie ce que les Latins entendent par *habitus corporis*, la *constitution du corps.* La fievre *hectique* attaque toute l'habitude du corps, la masse du sang.

On appelle aussi un homme *hectique*, Celuy qui a cette fievre, ou celuy qui est extraordinairement maigre. Le peuple prononce *étique.*

HEG

HEGIRE. s. m. Terme de Chronologie. C'est l'Epoque des Arabes & des Mahometans, ou le point d'où ils commencent de compter leurs années. Ce mot veut dire *fuitte*; car en effet Mahomet fut obligé de s'enfuir étant poursuivi à cause de sa mauvaise doctrine: ce qui arriva l'an de grace 622. un Vendredy seiziéme de Juillet.

HEL

HELAS. Interjection qui tesmoigne de la plainte, du repentir, de la douleur. *Helas*, que pourrons-nous dire au jour du Jugement? *Helas*, je suis bien repentant de mes fautes. *Helas*, qu'un pauvre gouteux est à plaindre, qu'il souffre. les amants poussent des soupirs, des *helas* continuels. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *eloi*, qui est la parole plaintive que prononça le Sauveur en mourant. Les Italiens disent *ahilasso.*

HELIAQUE. adj. Terme d'Astronomie. On appelle le lever d'un astre *heliaque*, lors qu'il sort des rayons du soleil qui l'offusquent de sa lumiere; & son coucher *heliaque*, lors qu'il entre dans ses rayons, soit que cela arrive par l'approche du Soleil vers l'astre, ou de l'astre vers le Soleil. La Lune a son lever *heliaque*, quand elle est esloignée de 17. degrez du Soleil. Pour les autres Planettes, il faut l'esloignement de tout un signe. Ce mot vient du Grec *heliakos*, *solaris*, d'*helios*, *sol*, *soleil.*

HELICE. adj. & subst. fem. Terme de Geometrie & d'Architecture. C'est une ligne tracée avec inclination & en forme de vis autour d'un cylindre, qui est toujours également distante de son axe. Un escalier en *helice* est composé de marches gironnées qui sont attachées les unes sur les autres autour d'une piece de bois, ou d'une pierre cylindrique qui sert de noyau. Cette ligne differe de la spirale, en ce que la spirale est une ligne descrite en forme de vis autour d'un cone qui s'approche continuellement de son axe. La vis d'Archimede n'est autre chose qu'un tuyau posé sur un cylindre en forme d'*helice.*

HELICE, en termes de Medecine, se dit de tout le circuit de l'oreille de l'homme, comme qui diroit *tour* ou *tortis.*

HELICE, est aussi un nom qu'on donne à une Constellation du Ciel, qui est la grande Ourse, à cause qu'on la voit toûjours tourner autour du Pole dans un petit cercle. Elle a 35. estoiles, selon Ptolomée, dont il y en a 27. qui composent sa figure, & 8. qui sont au dehors. Bayerus n'en compte que 32. mais Quepler dit y en avoir observé 56. Il y en a sept principales de la seconde grandeur en forme de chariot: ce qui l'a fait appeller de ce nom par le peuple.

HELICON. subst. masc. Terme dont se servent souvent les Poëtes. C'est un mont de la Beotie pres de Thebes, & non loin du Parnasse, où on dit qu'étoit le sejour d'Apollon & des Muses, parce qu'il leur étoit dedié.

HELIOSCOPE. s. m. Terme d'Optique. C'est une lunette à longue veuë qui sert seulement à observer le Soleil, & qui est faite de verres colorez pour

pour empescher que sa grande lumiere n'esbloüisse. Ce mot vient du Grec *helios*, le *Soleil*, & de *skeptomai*, *specto*, *considero*, *je regarde*, *je considere*.

HELIOTROPE. s. m. Herbe solaire dont la fleur represente un Soleil, qu'on dit suivre toûjours le cours du Soleil, & se tourner devers luy, soit de nuit, soit de jour, & même en temps couvert. Dioscoride fait la description d'un grand *heliotrope*, dont la fleur est faite comme la queuë du scorpion, ce qui fait que les Grecs le nomment aussi *scorpiurus*, dont les feuilles ressemblent à celles du Basilic, quoy que plus grandes, plus veluës & plus blanches. Dés sa racine elle jette quatre ou cinq surgeons, qui ont plusieurs ailes & concavitez. Ses fleurs qui sont à la cime sont blanches, & recourbées comme la queuë du scorpion. Le petit *heliotropium* croist auprés des estangs. Les Apothicaires l'appellent *verrucaria*, parce que quand on s'en frotte, elle guerit les verruës. Il y a un autre *heliotrope* d'Amerique à fleurs bleuës & à feuilles d'ormin, qui est decrit dans les Memoires de Dodard. En Latin *heliotropium*, ou *solsequium*.

HELIOTROPE, est aussi une pierre precieuse verte & rayée de veines rouges. Pline dit qu'elle est ainsi nommée, à cause que si elle est jettée en un vaisseau plein d'eau, les rayons du Soleil qui y tombent semblent estre de couleur de sang, & que hors de l'eau elle represente l'image du Soleil, & fait bien observer son Eclipse. On l'appelle aussi *Iaspe Oriental*, à cause des taches de sang dont elle est marquée. On en trouve dans les Indes, dans l'Ethiopie, dans l'Allemagne & dans la Boheme. Il y en a une à Bruges qui pourroit servir de sepulchre. Les Romanistes ont feint qu'elle avoit la vertu de rendre invisibles ceux qui la portoient, ainsi qu'on dit de l'anneau de Gyges.

HELLEBORE. s. m. Plante medecinale qui sert à purger, & sur tout les humeurs melancoliques & les vapeurs qui offusquent le cerveau. Il y en a de deux sortes; l'*hellebore noire* qui purge le ventre, & l'*hellebore blanc* qui fait vomir. Ce mot est Grec. Apulée soustient qu'il le faut écrire avec une forte aspiration. Ce mot vient des mots Grecs *helein ti bora*, *esu perimere*. L'*hellebore* est mortel, quand on en prend une dose un peu trop forte.

On dit proverbialement, qu'un homme a besoin d'*hellebore*, pour luy reprocher qu'il a quelque grain de folie.

HEM

HEM. Interjection. Mot Latin devenu François, qui sert pour appeller quelqu'un, ou luy faire signe.

HEMATITE. subst. fem. C'est une pierre sanguine avec laquelle on fait les brunissoirs des Doreurs. Elle est dure comme acier ou émeril; & l'on dit même qu'on en peut tirer du fer. On l'appelle autrement *pierre sanguine*: ce qui luy a donné son nom du Grec *haima*, qui signifie *sang*, quoy que sa couleur soit meslée de rayes brunes un peu plus grandes que celles du cinnabre. Il y en a de quatre sortes, qui ne different que par le plus ou moins de dureté, ou de couleur plus ou moins rouge; jusques-là qu'il y en a une qui semble estre noire, & qui ne paroist rouge que quand elle est aiguisée. La meilleure, selon Dioscoride, est celle qui est friable, ou qui se peut coupper en filets, qui est dure, noire & unie, & n'a ni crasse, ni veines. Il la tient chaude, & Galien froide. Celle qu'on voit communément, & dont se servent les Peintres, est artificielle, & faite avec le bol d'Armenie & autres drogues. La naturelle & fossile vient d'Egypte, de Boheme & d'autres lieux. Elle a plusieurs vertus en Medecine, entre autres celles d'arrêter le flus de sang. Voyez Matthiole, Galien, Pline & Agricola. Laurentius Bauschus a fait un Traitté exprés de la pierre *hematite*, ou il a recueilli tout ce qu'on peut dire sur ce sujet.

HEMATOSE. s. f. Terme de Medecine. Action naturelle qui fait la sanguification, lors que le chile se convertit en sang. Les principales actions vitales sont la chylose, & l'*hematose*.

HEMEROCALLE. s. f. Plante de jardin qui a des fleurs rouges & recoquillées comme celles des martagons. Il y en a de blanches, de gris de lin rouge, & de gris de lin pasle. Ses feüilles & sa tige sont semblables au lis, & verdes comme un porreau. Ses fleurs naissent au haut de sa tige. sa racine est grosse & a plusieurs costes & bulbes. Elle croist dans les prez, dans les bleds, sur les monts & les collines. Le peuple d'Italie l'appelle *lis sauvage*. Ce mot est Grec, & signifie *la beauté du jour*.

HEMICYCLE. subst. masc. Demi-cercle. L'on dit l'*Hemicycle* Septentrional, *Hemicycle* Meridional, des deux demi-cercles d'une carte du monde.

HEMICYCLE, se dit particulierement en Architecture, des arcs des voutes en berceaux, des cintres, qui les forment, quand les voutes ont leur plein cintre, & font un parfait demi-cercle.

HEMINE. s. f. Vaisseau servant de mesure chez les Anciens, qui estoit la moitié du Septier Romain. Mr. Arnaud a fait une petite Dissertation sur l'*hemine* fort curieuse. Ce mot vient du Grec signifiant *moitié*. St. Benoist a establi l'*hemine* pour la portion de vin qu'on devoit donner aux Religieux de son ordre à chaque repas: surquoy a écrit aussi le Pere Mabillon, qui a fait voir que c'estoit une mesure particuliere à l'Ordre de St. Benoist; de même que la livre de pain qui leur estoit accordée estoit de 15. onces. L'*hemine* estoit aussi une mesure de froment qui contenoit environ deux bichets.

HEMISPHERE. s. m. La moitié d'un globe divisé par un plan qui passe par son centre. Cette Eclypse ne paroistra pas sur nostre *Hemisphere*, c'est à dire, sur nostre Horison. Dans la moitié du Ciel que nous voyons, l'*Hemisphere* Septentrional, ou le Meridional, sont les deux parties du monde divisées par l'Equateur. Tous les grands cercles divisent le globe en deux *Hemispheres*, comme le Meridien, l'Equateur, l'Horison, le Zodiaque, &c.

HEMISTICHE. s. m. La moitié d'un vers. Tous les vers François doivent avoir un repos en l'*hemistiche*. les vers Leonins sont rimez dans la fin & dans l'*hemistiche*, les faiseurs d'Anagrammes se donnent la geine pour faire des vers acrostichez dans l'*hemistiche*.

HEMORRAGIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une perte de sang qui coule par quelque partie du corps que ce soit, & qui se fait en trois façons, selon Galien, ou par la rupture des vaisseaux, lors que le sang y est trop abondant ou pressé, ou quand le sang est trop subtil, ou par transcolation, érosion & eruption. L'*hemorragie* proprement prise par les Grecs est le seul flus de sang par le nez: mais les Modernes la prennent plus generalement pour toute sorte de flus de sang, soit

se, ni veines. Il la tient chaude, & Galien froide. Celle qu'on voit communément, & dont se servoit les Peintres, est artificielle, & faite avec le bol d'Armenie & autres drogues. La naturelle & fossile vient d'Egypte, de Boheme & d'autres lieux. Elle a plusieurs vertus en Medecine, entre autres celles d'arrêter le flus de sang. Voyez Matthiole, Galien, Pline & Agricola. Laurentius Bauschius a fait un Traitté exprés de la pierre *hematite*, où il a recueilli tout ce qu'on peut dire sur ce sujet.

HEMATOSE. s. f. Terme de Medecine. Action naturelle qui fait la sanguification, lors que le chile se convertit en sang. Les principales actions vitales sont la chylose, & l'*hematose*.

HEMEROCALLE. s. f. Plante de jardin qui a des fleurs rouges & recoquillées comme celles des martagons. Il y en a de blanches, de gris de lin rouge, & de gris de lin palle. Ses feüilles & sa tige sont semblables au lis, & verdes comme un porreau. Ses fleurs naissent au haut de sa tige, sa racine est grosse & a plusieurs costes & bulbes. Elle croist dans les prez, dans les bleds, sur les monts & les collines. Le peuple d'Italie l'appelle *lis sauvage*. Ce mot est Grec, & signifie *la beauté du jour*.

HEMICYCLE. subst. masc. Demi-cercle. L'on dit l'*Hemicycle* Septentrional, *Hemicycle* Meridional, des deux demi-cercles d'une carte du monde.

Hemicycle, se dit particulierement en Architecture, des arcs des voutes en berceaux, des cintres, qui les forment, quand les voutes ont leur plein cintre, & font un parfait demi-cercle.

HEMINE. s. f. Vaisseau servant de mesure chez les Anciens, qui estoit la moitié du Septier Romain. Mr. Arnaud a fait une petite Dissertation sur l'*hemine* fort curieuse. Ce mot vient du Grec signifiant *moitié*. St. Benoist a estabil l'*hemine* pour la portion de vin qu'on devoit donner aux Religieux de son ordre à chaque repas : surquoy a écrit aussi le Pere Mabillon, qui a fait voir que c'estoit une mesure particuliere à l'Ordre de St. Benoist; de méme que la livre de pain qui leur estoit accordée estoit de 15. onces. L'*hemine* estoit aussi une mesure de froment qui contenoit environ deux bichets.

HEMISPHERE. s. m. La moitié d'un globe divisé par un plan qui passe par son centre. Cette Eclypse ne paroistra pas sur nostre *Hemisphere*, c'est à dire, sur nostre Horison. Dans la moitié du Ciel que nous voyons, l'*Hemisphere* Septentrional, ou le Meridional, sont les deux parties du monde divisées par l'Equateur. Tous les grands cercles divisent le globe en deux *Hemispheres*, comme le Meridien, l'Equateur, l'Horison, le Zodiaque, &c.

HEMISTICHE. s. m. La moitie d'un vers. Tous les vers François doivent avoir un repos en l'*hemistiche*. les vers Leonins sont rimez dans la fin & dans l'*hemistiche*. les faiseurs d'Anagrammes se donnent la geine pour faire des vers acrostichez dans l'*hemistiche*.

HEMORRAGIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une perte de sang qui coule par quelque partie du corps que ce soit, & qui se fait en trois façons, selon Galien, ou par la rupture des vaisseaux, lors que le sang y est trop abondant ou preslé, ou quand le sang est trop subtil, ou par tranciolation, érosion & eruption. L'*hemorragie* proprement prise par les Grecs est le seul flus de sang par le nez : mais les Modernes la prennent plus generalement pour toute sorte de flus de sang, soit par le nez, la bouche, les poulmons, l'estomac, les intestins, le fondement, la matrice, &c. Ce mot est composé du Grec *haima*, c'est à dire, *sang*, & du verbe *rhignymi*, qui signifie *erumpo*, je sors avec violence.

HEMORRHOUS. s. m. C'est un serpent qui, selon Nicander, est de la longueur d'un pied, menu depuis la teste jusqu'a la queuë. Sa couleur est rouge & vive comme le feu. Il a le col assez estroit, & la queuë fort deliée. Il a deux cornes au front, les yeux blancs comme les sauterelles & mouches à miel sauvages. Sa teste est pourtant horrible, rude & inegale. Il se recourbe quand il marche, comme le serpent ceraste; & se soustient sur son ventre, quand il veut ramper. Ses escailles meinent du bruit comme s'il passoit parmi des roseaux. Ceux qu'il a mordus perdent tout leur sang en un jour par la bouche, par le nez, & par toutes les playes du corps qu'il fait s'ouvrir. La femelle est beaucoup plus dangereuse que le masle; car elle cause une grande inflammation aux gencives & aux ongles, dont le sang sort en grande abondance.

HEMORROIDALE adj. f. C'est une epithete qui se donne aux veines du fondement dans lesquelles coule le sang melancolique qui cause les hemorroides internes, & qui sortent du rameau mesenterique qui rampe par les extremitez du colon, & par la longueur de l'intestin droit jusqu'à l'anus, lequel il embrasse en rond; car pour les hemorroides externes, elles se font par le rameau hypogastrique de la veine cave. Les Anciens en ont fait des especes de varices.

HEMORROIDES. s. plur. Maladie qui vient au fondement par une abondance de sang melancolique qui se jette sur les parties. Il y a des *hemorroides* ouvertes, les autres fermées. Il y en a d'internes & d'externes. Il y a aussi des *hemorroides* qui viennent au col de la matrice, qui sont les extremitez des vaisseaux qui y affluent des rameaux de la veine cave descendante, par lesquelles les vierges & les femmes grosses se purgent de leurs mois. Ce mot vient du Grec *haimorrhoïs*, *sanguinis profluvium*.

HEMORROISSE. s. f. Femme qui a une perte de sang. La guerison de l'*hemorroisse* est un des miracles du Sauveur rapporté dans l'Evangile.

HEN

HENNIR. v. n. Faire des hennissements, des cris de chevaux. On n'eut point de nouvelles de l'approche des ennemis que quand on entendit *hennir* les chevaux.

HENNISSEMENT. subst. masc. Cri des chevaux. Les chevaux qui sentent les cavalles font de grands *hennissements*.

HEP

HEPATIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Qui concerne le foye, qu'on tient estre le principe de la sanguification. Un flus *hepatique*. un homme *hepatique*, qui a des maladies du foye. On appelle aussi la veine *hepatique* ou *jecoraire*. celle qu'on nomme autrement la *basilique* Voyez *Basilique*.

En Chiromance on appelle aussi Ligne *hepatique* ou du foye, une ligne notable qui traverse toute la paulme de la main, & commence dans l'espace qui est entre le pouce & le doit indice.

Hepatique, est aussi une petite fleur de jardin. Il y en a de rouges & de bleuës.

Hepatique, est aussi une herbe qui croît comme

la mousse sur les pierres moites & souvent arrosées. Ses feuilles sont grassettes & cartilagineuses, estroites par le bas, & ont trois ou quatre chiquetures. Ses tiges sont menuës, au bout desquelles il y a de petits chapiteaux faits en forme d'estoiles. On l'appelle autrement *pourceau*, & en Latin *lichen*, ou *hepatica*. Matthiole.

HEPTAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Figure qui a sept angles & sept costez. On appelle aussi en Fortification *Heptagone*, une place fortifiée de sept bastions. Ce mot est composé du Grec *hepta*, *septem*, & de *gonia*, *angulus*, angle.

HER

HERALDIQUE. adj. m. & f. Il ne se dit qu'en cette phrase, Science ou Art *Heraldique*. C'est celle qui traitte des blasons, & des anciens jeux & festes des Chevaliers, comme les joustes & les tournois, qui étoient reglez par les Herauts, dont c'estoit la principale fonction : car ils se trouvoient aux joustes, emprises, tournois, & gardes de pas, & tenoient registre des noms & blasons des Chevaliers qui se presentoient, dont ils composoient des recueils. Ceux qui ont écrit de l'Art *Heraldique* & des Herauts, Rois d'Armes & Poursuivans, sont André Favin, Philippes Moreau, Vulson De la Colombiere, Louvan Geliot & autres.

HERAUT. s. m. Ancien Officier de guerre & de ceremonie, qui étoit autrefois en grande consideration, & qui avoit plusieurs belles fonctions, droits & privileges. Son principal employ étoit de composer ou de dresser des Armoiries, des Genealogies, & des preuves de Noblesse. Les *Herauts* étoient Surintendants des armes, & conservateurs des honneurs de la guerre, dont le blason est un symbole. Ils avoient droit aussi d'oter les Armoiries à ceux qui meritoient d'estre degradez de Noblesse pour leur lâcheté & trahison. Ils avoient le pouvoir de reprendre les vices des nobles mal-vivants, & de les chasser des joustes, tournois, & behours. Ils recevoient & verifioient les preuves du nom & des armes des Chevaliers, & faisoient peindre leurs quatre quartiers dans leurs livres armoriaux & cartulaires de Chevalerie. Ils avoient droit de corriger tous les abus & usurpations des couronnes, casques, timbres & supports, & connoissoient des differents entre les Nobles pour leurs blasons, pour l'antiquité de leurs races & préeminences : & même la Cour les a quelquefois mandez pour avoir leur advis sur les differents de cette nature qui y étoient pendants. Ils alloient même dans les Provinces pour faire des enquestes sur la Noblesse, & avoient droit de se faire ouvrir toutes les Bibliotheques, & de se faire communiquer tous les vieux titres des Archives du Royaume. Ils avoient l'entrée en toutes les Cours des Princes estrangers pour y annoncer la guerre ou la paix, & leurs personnes estoient sacrées comme celles des Ambassadeurs. Il estoit de leur charge d'aller publier les joustes & tournois, de convier à y venir, de signifier les cartels, de marquer le champ, les lices ou le lieu du duel ; de faire les cris pour appeller tant l'assaillant que le tenant, & de partager également le soleil aux combattans à outrance. Dans la guerre ils advertissoient les Chevaliers & Capitaines du jour qu'on donneroit la bataille, où ils assistoient en haut appareil devant le grand Estendart ; & dans le choc ils se retiroient en un lieu eslevé pour voir ceux qui auroient le plus vaillamment combattu, & en faire le rapport au Roy. Ils faisoient le denombrement des morts, relevoient les enseignes, redemandoient les prisonniers, sommoient les places de se rendre, & dans les capitulations ils marchoient devant le Gouverneur de la ville pour asseurer sa personne. Ils étoient les principaux juges du partage des despouilles des vaincus & des recompenses militaires. Ils publioient les victoires, & en portoient les nouvelles aux pays estrangers. Ils publioient la feste de la celebration des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient vestus du nom & des marques de l'Ordre. Ils faisoient la convocation des Estats Generaux, & y assistoient pour empecher la confusion & les differents sur les preséances. Ils assistoient aux mariages des Rois & souvent en faisoient la premiere demande, comme aussi aux festins royaux qui se faisoient aux grandes festes de l'année, quand le Roy tenoit cour pleniere & grand tinel, où ils appelloient le Grand Maistre, le Grand Pannetier, le Grand Bouteiller, pour venir faire leur charge. Ils faisoient aussi les ceremonies des obseques des Rois, & enfermoient dans le tombeau toutes leurs marques d'honneur, comme sceptre, couronne, main de justice, &c.

En France il y a seize *Herauts* sous les noms de Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orleans, Anjou, Valois, Berri, Angoulesme, Guyenne, Champagne, Picardie, Bourbon, Poictou & Provence ; en Angleterre six : en Escosse quatre.

Le Roy baptisoit les *Herauts* avec une couppe d'or pleine de vin qu'il leur versoit sur la teste en leur donnant le nom de leur Heraulderie. Ils ne pouvoient obtenir la charge de *Heraut* qu'aprés sept années d'exercice de poursuivant d'Armes ; & ils ne pouvoient quitter leur charge que pour monter à celle de Roy d'Armes, ou à la dignité de Chevalier.

Il y a aussi un *Heraut* des ordres du Roy, qui porte une cotte d'armes de velours violet semée de fleurs de lis & de flammes en broderie d'or avec les armes & les colliers devant & derriere. Ils portent aussi la croix de l'Ordre penduë à un cordon de soye noire en escharpe.

Les *Herauts* ont comme les Rois d'Armes leur cotte de velours violet, à la reserve que la broderie n'en est pas si riche ; & ils portoient sur les manches le nom & les armes de la Province dont ils portoient le titre. On appelloit *plaques* ces cottes d'armes qui estoient particulieres aux *Herauts* ; & *tuniques* celles qui appartenoient aux Rois d'Armes. Ils portent encore un baston appellé *caducée*, qui n'a ni fleur de lis, ni couronne au bout, & qui est seulement de velours violet semé de fleurs de lis d'or.

L'origine des *Herauts* est fort ancienne. Stentor estoit le *Heraut* des Grecs, qui avoit une voix plus forte que cinquante hommes ensemble. Les Grecs les nommoient *ceries* & *irenophylakes*, & les Romains *Feciaux*. Chez eux ils avoient le pouvoir de declarer la paix & la guerre. Ce mot de *Heraut* vient de l'Allemand *herald*, qui veut dire *gendarme*. D'autres le derivent d'un vieux mot François *baron*, ou *baro*, dont on se servoit pour un deffi, pour une nouvelle & bruit de guerre, pour une semonce publique & un ban ou tout le peuple accouroit, parce que les *Herauts* estoient les trompettes & clairons qui publioient par tout le monde les victoires & batailles les plus memorables. D'où vient que Du Cange dit qu'on l'a appellé autrefois *Clarigarius*, aussi-bien que *Heraldus*. Borel le derive de *herus*, c'est à dire, *maistre*, ou venant de la part du maistre. Du Cange dit qu'il vient de *here* Anglois, ou de l'Allemand *heer*, qui

signifie *armée*, & de *ald*, *servus*, parce que les *Herauts* servoient principalement dans les armées. Voyez ce qu'il rapporte d'un manuscrit du *Heraut* du Duc Bourgogne qu'on appelle *Toison d'or*, ou sont compris tous les devoirs de sa charge, & les ceremonies de son eslection.

HERBAGE. subst. m sc. Nom collectif qui signifie, Toutes sortes d'herbes. Les bons Hermites ne vivent que d'*herbages*. ce qui fait le beurre & les fromages meilleurs les uns que les autres, c'est la difference des *herbages*.

HERBAGE, signifie aussi, les prez où il croist de l'herbe en abondance, & ou on met des bestiaux à l'engrais. Il y a cent bœuf à l'*herbage* dans cette metairie. l'arpent d'*herbage* vaut tant. la richesse de la basse Normandie, de la Hollande consiste en *herbages*.

HERBAGE, est aussi un droit que les Seigneurs prennent pour leurs pastures, different selon les lieux.

HERBE. s. f. Ce qui est le premier & le plus menu des vegetaux, que la terre pousse naturellement tous les ans en petits brins verds, tendres & menus, & par fois en feuilles. On distingue les *herbes* en potageres, & en medecinales. des *herbes* a lavement. des *herbes* fines, sont celles qui sentent fort. il faut arracher les mauvaises *herbes* d'un champ, d'un parterre, si on veut en avoir du plaisir, du profit. une salade d'*herbes*. un potage aux *herbes*. Ce mot vient du Latin *herba*, qui selon quelques-uns, est tiré d'*arvum*. D'autres le tirent du Grec *pherbein*, *pascere*, *phorbi*, *pabulum*. Cependant il est plus probable que ce mot vient du Syriaque *besba*, ou de l'Hebreu *hesebb*, qui signifie la mesme chose.

On appelle en particulier l'*herbe* aux puces, aux poux, l'*herbe* à la Reine, l'*herbe* au Charpentier, l'*herbe* St. Jean, l'*herbe* aux chats, à chien, à foulon, &c. Elles sont expliquées ailleurs.

On dit aussi, Aller à l'*herbe*, quand les paysannes vont querir des faisseaux de meschantes *herbes* dans les vignes & dans les champs pour servir de fourrage à leurs vaches en hiver.

HERBE, en termes de Menege, est le verd qu'on donne aux chevaux pour les restablir, quand ils sont malades ou maigres; & c'est particulierement de l'orge en verd. Il faut mettre ce cheval a l'*herbe*. On dit aussi, luy donner de l'*herbe*, quand on luy donne quelque peu d'*herbe* fraische, lors qu'il a bien travaillé, ou qu'il a satisfait son cavalier. Quelques-uns l'ont employé figurément & en raillerie, en parlant d'un homme qui a fait un mauvais ouvrage. On dit aussi en parlant de l'age d'un cheval, qu'il prendra quatre ans aux *herbes*, c'est à dire, au printemps.

HERBE, s'employe proverbialement en ces phrases. A chemin battu il ne croist point d'*herbe*. On dit aussi, Mauvaise *herbe* croist toujours, en raillant des jeunes gens qui croissent trop viste. On dit aussi, Coupper l'*herbe* sous le pied à quelqu'un, pour dire, le supplanter, profiter d'un avantage qu'il avoit pris soin de se mesnager. On dit aussi d'un homme adroit, & dans sa necessité, que l'*herbe* sera bien courte, s'il ne trouve à brouter. On dit aussi en raillerie à un homme, Sur quelle *herbe* avez-vous marché? pour luy reprocher la bonne ou la mauvaise humeur où il est. On dit aussi des affaires & des maladies, quand on a cherché toutes sortes de remedes, qu'on y a employé toutes les *herbes* de la St. Jean. On dit aussi, Manger son bled en *herbe*, pour dire, Manger son revenu avant qu'il soit escheu. On dit aussi, en *herbe* & en gerbe, en parlant d'un costé de l'esperance; & d'un autre costé de la jouissance.

HERBEILLER. Terme de chasse, qui se dit du sanglier quand il broute l'herbe.

HERBER. v. act. se dit en parlant des chevaux, quand les Mareschaux leur mettent sous le poitrail quelque racine d'ellebore, qui leur fait enfler la partie & suppurer, quand ils sont atteints de certaines maladies.

HERBETTE. s. f. diminutif. Petite *herbe*. Au printemps on voit les moutons & les bergeres coucher sur l'*herbette*.

HERBIER. s. m. est le premier des ventricules du bœuf & autres animaux ruminants, où se reçoit l'herbe qu'ils paissent.

On appelle aussi en Fauconnerie *herbier*, le tuyau ou canal de la respiration qui est dans le col de l'oiseau.

HERBIERE. s. f. Vendeuse d'herbes dans les marchez. On appelle aussi *Herbieres*, ces petites paysannes qui vont à l'herbe, & qui desrobent les herbes des prez, si on n'y prend garde.

HERBORISER. v. n. Aller dans les prez, les bois, les jardins & les campagnes, pour voir diverses sortes de plantes, pour apprendre à les connoistre, & pour en descouvrir de nouvelles. Ce Medecin curieux est allé *herboriser* aux Indes. Ce mot vient du Latin *herbula*, ou de *herbarius*. Menage.

HERBORISTE. s. m. Celuy qui connoist les plantes, ou qui en a escrit. Dioscoride, & Matthiole qui l'a commenté, sont de sçavants *Herboristes*.

HERBORISTE, se dit aussi de celuy qui vend les plantes medecinales dans les marchez.

HERBU, UE. adj. Qui est bien garni d'herbes. Il se dit des prez & des chemins.

HERE. s. m. Homme qui est sans biens; ou sans credit. Il se joint ordinairement avec *pauvre*. Il n'a pas moyen de vous payer, c'est un pauvre *here*. ne vous fiez pas à la faveur de ce Conseiller, c'est un pauvre *here*, dont on ne fait nul estat dans sa Chambre, qui ne sçait pas soutenir son opinion. ce mot vient du Latin *herus*. Menage dit qu'il vient de l'Allemand *Her*, qui signifie *Seigneur*; comme qui diroit un *pauvre Seigneur*. Quelques-uns le derivent de *hirsutus*, parce que ce mot signifioit autrefois *hideux*, *vilain* & *malpropre*.

HERE, est aussi un jeu de cartes, où on ne donne qu'une carte à chaque personne. On la peut changer contre son voisin, & celuy à qui la plus basse carte demeure perd le coup. Le *here* est le jeu des peres de famille, parce qu'ils y font jouer jusqu'aux plus petits enfants.

HERE, est aussi le nom qu'en ce jeu on donne à l'as qui fait perdre celuy à qui il demeure dans la main.

HERE, signifioit en vieux François, *camp & armée*, d'où quelques-uns derivent *Heraut* & *Heriban*.

HEREDITAIRE. adj. m. & f. Ce qui est affecté à une famille, qui luy appartient par droit de succession naturelle & de proche en proche. On distingue les biens de l'Empereur en terres *hereditaires* qui luy appartiennent par succession de ses ancestres, & en ceux dont il jouit comme Empereur par eslection.

HEREDITAIRE, se dit aussi des charges qui sont affectées a une certaine maison.

HEREDITAIRE, se dit aussi de ce qu'on herite soit par un degré de parenté, soit par une institution testamentaire. Un heritier beneficiaire n'est point tenu au delà des forces *hereditaires*, ou de la succession. ce legataire universel pretend qu'une

telle rente, une telle maison fait partie des biens *hereditaires*. il possede cette terre par un droit *hereditaire*.

HEREDITAIRE, se dit aussi des biens qui par leur nature passent à des heritiers, ou de ceux qui ont un privilege ou concession pour cela. Les Offices de leur nature ne sont point *hereditaires*, il faut que le Roy les crée *hereditaires* par un Edit particulier. le Droit Canon se sert de toutes les precautions imaginables pour empescher qu'on ne rende les Benefices *hereditaires* dans les familles.

HEREDITAIRE, se dit figurément en Morale, des bonnes ou mauvaises qualitez qu'on reçoit, ou qu'on croit recevoir de ses ancestres. La vertu, la pieté est *hereditaire* dans cette famille. la goutte, la folie sont deux maux *hereditaires* qui nous peuvent venir de nos peres. En Italie les haines des maisons sont *hereditaires*.

HEREDITAIREMENT. adv. D'une maniere hereditaire, par droit de succession. On jouit des charges de Secretaire du Roy *hereditairement*: celles de la maison du Roy ne se possedent pas *hereditairement*.

HEREDITÉ. s. f. Succession aux biens d'un deffunt. Par le Droit Romain, l'adition d'*heredité* estoit necessairement requise pour la validité d'un testament. On crée icy des Curateurs aux *heréditez* vacantes. On est obligé de payer les dettes d'un deffunt, quand on s'est immiscé en son *heredité*. Un heritier beneficiaire ne les paye que jusqu'à la concurrence des forces de l'*heredité*.

HEREDITÉ, se dit aussi d'un privilege, d'un droit que donne le Roy pour rendre hereditaire une charge, ou un autre droit qui ne l'estoit pas de sa nature. Le Roy a fait des Edits pour donner l'*heredité* à plusieurs charges. Celles de Secretaire du Roy se possedent en *heredité*. il y a eu plusieurs Edits pour des confirmations d'*heredité*.

HERESIARQUE. s. m. Inventeur ou Chef d'une heresie. Arrius, Luther & Calvin ont esté de grands *Heresiarques*. Ce mot est Grec composé d'*hairesis*, *haresis*, *heresie*, & d'*archos*, *princeps*, *prince*, *chef*.

HERESIE. s. f. Erreur en la Foy Chrestienne, Toutes les doctrines qu'on avance contre les decisions de l'Eglise Catholique & des Conciles sont de vrayes *heresies*. Ce mot vient du verbe Grec *haireomai*, *eligo*, *je choisis*. Suivant cette etymologie ce mot est du nombre de ceux qui tiennent le milieu, & qui peuvent se prendre en bonne & en mauvaise part. Cependant l'usage a tellement prevalu, que par le mot d'*heresie* on n'entend plus autre chose qu'une attache opiniastre à une proposition erronée & condamnée.

HERESIE, se dit par extension, des propositions notoirement fausses qu'on advance dans d'autres sciences. C'est une *heresie* en Morale de dire qu'il ne faille pas estre reconnoissant. c'est une *heresie* en Geometrie, de dire que deux triangles qui ont les angles semblables ne soient pas proportionels. Ce mot vient du Grec, & n'estoit pas odieux autrefois, & signifioit seulement *opinion particuliere*.

HERETIQUE. adj. m. & f. Qui soustient une heresie, qui appartient à l'heresie. Une doctrine *heretique*. un fauteur d'*Heretiques*. une ville *heretique*. un temple, une assemblée, un synode, une armée d'*Heretiques*.

HEREUX. adj. m. qui se dit en cette phrase, Un temps *hereux*, pour dire, un temps froid, qui fait frissonner & herisser le poil.

HERGNE. Voyez *Hernie*.

HERIGOTÉ. adj. m. Terme de Chasse. Chien qui a une marque aux jambes de derriere. Un chien retroussé & *herigoté* est propre à faire un limier. On dit aussi un chien bien *herpé*.

HERIGOTURE. s. f. Marque qui vient aux jambes de derriere des chiens, qui est un bon signe quand il n'y en a pas plusieurs.

HERISSER. v. act. & n. Dresser le poil ou les cheveux. Un objet horrible fait *herisser* les cheveux, les fait dresser a la teste. au siecle passé la mode estoit de porter des cheveux courts, droits & *herissez* sur le front. un cheval qu'on manque d'estriller a le poil tout *herissé*. les loups *herissent* leur poil quand ils sont en colere.

HERISSÉ, ÉE. part. & adj. Il se dit aussi de ce qui monstre plusieurs pointes ou piquants. Un bataillon tout *herissé* de piques. un rempart *herissé* de fraises, de pieux pointus.

HERISSÉ, se dit figurément en choses morales. Le stile de cet Auteur est vicieux, il est tout *herissé* de pointes & d'équivoques.

HERISSON. s. m. Petit animal qui a environ huit pouces de longueur, qui est armé de pointes ou d'aiguillons comme des espines. Les Anciens l'ont pris pour une espece de porc-espic. Il a le museau court & rond, ressemblant à celuy d'un chien. Cette espece est appellée *canine* par Matthiole, qu'il fait differente de celle qui tient du pourceau. Il a la teste, le dos & les flancs couverts d'aiguillons longs d'un pouce & demi, fort differens de ceux du porc-espic, & semblables aux piquants des coques de chastaignes. Il a le museau, la gorge & les pieds parsemez d'un petit poil fort delié & clair semé. Sa peau & son poil sont aussi-bien que les aiguillons d'un gris brun jaunastre. Ses pattes ont cinq doits, & des ongles longs, pointus & creux. Son œuil n'a point d'autre humeur que le cristalin qui touche à la retine. Sa femelle a huit mammelons. Il a des muscles peauciers comme le porc-espic, qui luy servent à faire ramasser tout le corps comme en une boule: ce qu'il fait quand il ne peut se sauver à la course. Quelques-uns l'ont nommé pour cela le symbole de la prudence, parce qu'il se deffend par ce moyen contre les autres bestes. On dit que si alors on l'arrose d'eau, ses pointes se rabattent aussi-tost. Il ne sort que la nuit, & se cache tout l'hyver, & vit de pommes & de raisins. Les Indiens vivent de chair de *herisson* qui est fort blanche, & qui ne cede point à celle des poullardes engraissées. Et les plus riches Espagnols en mangent le Caresme, à cause qu'il vit d'œufs de fourmis, d'herbes & de racines. On l'appelle en Latin *echinus*, *herinaceus terrestris*, ou *herix*. Ce mot vient du Latin *hirsutus*, aussi-bien que celuy de *herisser*.

HERISSON, est aussi un poisson de mer dont le corps est fait comme un four, & est fort espais devant & derriere. Il est fenestré comme une lanterne dont on a osté la corne. C'est le poisson le mieux armé qui soit, car son escaille est toute couverte de pointes, dont il se sert au lieu de pieds, & il marche en roulant. La partie par où il se nourrit est par bas, & celle par où il vuide ses excrements est au dessus de la coquille. Il a cinq dents creuses, & une petite langue. Son ventre est divisé en cinq parties, qui semblent plusieurs ventres separez & plein d'excrements; mais il n'a point de chair de ce costé-là. Il y en a de noirs, de rouges, & de purpurins qui sont plus grands que les autres. Quelques-uns ont l'escaille, les pointes & les œufs blancs. Il y en a plusieurs especes, dont la premiere, qu'on appelle à l'ordinaire *echinus marinus*, est bonne à manger, aussi-bien

que ses œufs. On met au rang de la seconde espece ceux qu'on nomme *spatagi*, qui vivent en haute mer, & sont rares. Les *echinometres* sont la troisiéme, c'est à dire, la *mere* ou *matrice des herissons*, qui surpassent en grandeur tous les autres. Matthiole. On dit que ce poisson presage la tempeste, & qu'il se charge de pierres pour resister à son effort, & demeurer ferme en un lieu.

HERISSON, en termes de Mechanique, se dit des rouës dentées, dont les dents ou alluchons sont posées obliquement comme celles de la vis sans fin.

HERISSON, est aussi une deffense qu'on met aux portes & aux barrieres, & particulierement aux guichets des villes. On le fait de fer ou de bois avec plusieurs pointes, & il tourne sur des pivots ou perpendiculairement ou horisontalement.

HERISSONNE. adj. m. Terme de Blason, qui se dit particulierement d'un chat ramassé & accroupi.

HERITAGE. s. m. Succession, heredité. Tout le bien qu'il possede n'est point acquis par son industrie, c'est l'*heritage* d'un pere, d'un oncle, d'un ami qui le luy a laissé par testament. On ne peut disposer par Testament que du quint des *heritages* propres qu'on a receus par succession de ses parents. Ce mot vient du Latin *hereditagium*.

HERITAGE, se dit plus particulierement des fonds de terres, des maisons, parce que ce sont des biens qui se conservent davantage dans les familles, & qu'on laisse a ses heritiers. Le bien vaut mieux en *heritages*, prez, vignes, terres, bois, qu'en rentes, en offices, en billets, qui sont sujets aux banqueroutes, ou aux suppressions.

On appelle Bail d'*heritages*, des maisons ou terres alienées à rente perpetuelle, ou à longues années.

On appelle figurément *heritage* celestes le Paradis. Dieu a dit que les impies, les pecheurs n'auront point de part à son *heritage*, à la gloire eternelle.

On dit aussi. Il n'a eu pour tout *heritage* de ses parents qu'un grand nom à soustenir, qu'une grande Noblesse, une grande bravoure.

On dit proverbialement, qu'on a mis la main à l'*heritage*, quand on a esté obligé de mettre la main à terre pour s'empêcher de tomber tout à fait.

HERITER. v. n. Entrer en joüissance des biens d'un deffunt, soit par succession naturelle & de parenté, soit par une institution testamentaire d'un estranger. Il n'a pas *herité* de son oncle de grands biens. l'hopital general a *herité* de tous les biens de ce testateur.

HERITER, se dit aussi avant la mort, de ceux qui ont droit de pretendre la succession d'un parent. C'est un tel qui *herite* de cette maison, c'est le plus proche à *heriter*.

HERITER, se dit aussi en choses morales. Ce cavalier a *herité* de la bravoure de son pere, des vertus de ses ancestres. il a *herité* de ses defauts, de ses maladies, de ses inimitiez.

HERITER, se dit aussi de quelques meubles qui nous demeurent par l'absence ou par la mort de quelqu'un. J'ay *herité* d'un livre qu'un tel m'avoit presté, qui est allé mourir aux Indes. il a laissé chez moy un manchon, il a oublié de l'envoyer querir, j'en ay *herité*.

HERITÉ, ÉE. part. & adj. C'est un bien venu par succession, & non pas aquis.

HERITIER, IERE. s. m. & f. Qui a recueilli, ou qui doit recueillir une succession par droit de parenté, ou par un testament. Les enfants sont *heritiers* presomptifs de leurs peres. l'institution d'*heritier* est necessaire en Droit pour la validité d'un testament. les peres & meres sont *heritiers* mobiliaires de leurs enfans. la coustume dit, que le mort saisit le vif son plus prochain *heritier*, pour dire, qu'on peut se mettre en possession d'une succession de son autorité privée; sans estre obligé d'en demander en Justice la delivrance, comme on est obligé à l'égard des legs. Il y a des *heritiers* des propres, & des *heritiers* des acquests. Ce mot vient du Latin *hæres*, tiré du verbe *hærere*, qui signifie, *estre prés de quelque chose, y estre joint, suivre immediatement aprés*. On appelle *heritier*, celuy qui doit succeder à un autre dans la possession de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hebreu *horish*, qui signifie *celuy qui a receu sa part d'un heritage*. Voyez Martinius.

HERITIER BENEFICIAIRE, est celuy qui accepte une succession en vertu de Lettres du Prince, qui luy permettent de prendre une succession, de faire acte d'*heritier*, sans estre tenu des dettes que jusqu'à la concurrence du bien delaissé, à la charge d'en faire inventaire. Un *heritier fidei-commissaire*, est un *heritier* institué pour rendre la succession a un autre.

On appelle absolument un *heritier*, une *heritiere*, un fils ou une fille unique qui ont herité, ou qui sont en passe d'heriter des grands biens de quelques maisons riches ou puissantes.

On dit aussi figurément, qu'un homme est *heritier* de la gloire, des vertus, du courage de ses ancestres, lors qu'il a les mémes qualitez qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche sur leurs traces.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire à la vesve & aux *heritiers*, pour dire, qu'il a affaire à plusieurs parties, qu'il faut qu'il responde à plusieurs personnes.

HERMAPHRODITE. s. m. Celuy qui a les deux sexes, ou deux natures d'homme & de femme. Les Grecs l'appellent *androgine*. Les Poëtes disent qu'*Hermaphrodite* estoit un fils de Mercure & de Venus, dont la fable est escrite par Ovide & par Natalis Comes en sa Mythologie. On dit aussi à l'adjectif & au feminin, une femme *hermaphrodite*. Les *Hermaphrodites* sont des monstres. A Athenes & à Rome on les precipitoit dans la mer, comme tesmoigne Alexander ab Alexandro. Rioland a escrit un Traitté exprés des *Hermaphrodites*. Bauhinus Medecin à Basle en a escrit un volume. Ce mot vient du Grec *Hermaphrodites*, d'*Hermes*, & d'*Aphroditi*, *Venus*, comme qui diroit *meslé de Mercure & de Venus*, du masle & de la femelle.

HERMETIQUE. adj. Terme de Chymie, se dit en ces phrases. La science *Hermetique*, c'est à dire, la Chymie en laquelle Hermes Trismegiste a excellé. Sceau *hermetique* ou *d'Hermes*, c'est la maniere de boucher les vaisseaux pour les operations chymiques si exactement, que rien ne se puisse exhaler, non pas méme les esprits les plus delicats: ce qui ne se peut faire qu'en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

HERMETIQUEMENT. adv. A la maniere d'Hermes. Un vaisseau scellé *hermetiquement*, c'est à dire, qu'on a bien bouché, en fondant au feu & en tortillant son goulet ou orifice.

HERMINE. s. f. Animal qui se trouve dans les pays froids, qui approche de la figure d'une belette, & dont le poil est blanc, & le bout de la queuë noir, & qui fournit une fourrure precieuse. Pline dit que c'est la despoüille d'un rat de ter-

que ses cens. On met au rang de la seconde espece ceux qu'on nomme *spatagi*, qui vivent en haute mer, & sont rares. Les *echinometres* sont la troisiéme, c'est à dire, la *mere* ou *matrice des herissons*, qui surpassent en grandeur tous les autres. Matthiole. On dit que ce poisson presage la tempeste, & qu'il se charge de pierres pour resister à son effort, & demeurer ferme en un lieu.

HERISSON, en termes de Mechanique, se dit des rouës dentées, dont les dents ou alluchons sont posées obliquement comme celles de la vis sans fin.

HERISSON, est aussi une deffense qu'on met aux portes & aux barrieres, & particulierement aux guichets des villes. On le fait de fer ou de bois avec plusieurs pointes, & il tourne sur des pivots ou perpendiculairement ou horisontalement.

HERISSONNÉ. adj. m. Terme de Blason, qui se dit particulierement d'un chat ramassé & accroupi.

HERITAGE. s. m. Succession, heredité. Tout le bien qu'il possede n'est point acquis par son industrie, c'est l'*heritage* d'un pere, d'un oncle, d'un ami qui le luy a laissé par testament. On ne peut disposer par Testament que du quint des *heritages* propres qu'on a receus par succession de ses parents. Ce mot vient du Latin *hereditagium*.

HERITAGE, se dit plus particulierement des fonds de terres, des maisons, parce que ce sont des biens qui se conservent davantage dans les familles, & qu'on laisse à ses heritiers. Le bien vaut mieux en *heritages*, prez, vignes, terres, bois, qu'en rentes, en offices, en billets, qui sont sujets aux banqueroutes, ou aux suppressions.

On appelle Bail d'*heritages*, des maisons ou terres alienées à rente perpetuelle, ou à longues années.

On appelle figurément *heritage* celestes, le Paradis. Dieu a dit que les impies, les pecheurs n'auront point de part à son *heritage*, à la gloire eternelle.

On dit aussi. Il n'a eu pour tout *heritage* de ses parents qu'un grand nom à soustenir, qu'une grande Noblesse, une grande bravoure.

On dit proverbialement, qu'on a mis la main à l'*heritage*, quand on a esté obligé de mettre la main à terre pour s'empêcher de tomber tout à fait.

HERITER. v. n. Entrer en joüissance des biens d'un deffunt, soit par succession naturelle & de parenté, soit par une institution testamentaire d'un estranger. Il n'a pas *herité* de son oncle de grands biens. l'hospital general a *herité* de tous les biens de ce testateur.

HERITER, se dit aussi avant la mort, de ceux qui ont droit de pretendre la succession d'un parent. C'est un tel qui *herite* de cette maison, c'est le plus proche à *heriter*.

HERITER, se dit aussi en choses morales. Ce cavalier a *herité* de la bravoure de son pere, des vertus de ses ancestres. il a *herité* de ses defauts, de ses maladies, de ses inimitiez.

HERITER, se dit aussi de quelques meubles qui nous demeurent par l'absence ou par la mort de quelqu'un. J'ay *herité* d'un livre qu'un tel m'avoit presté, qui est allé mourir aux Indes. il a laissé chez moy un manchon, il a oublié de l'envoyer querir, j'en ay *herité*.

HERITÉ, ÉE. part. & adj. C'est un bien venu par succession, & non pas aquis.

HERITIER, IERE. s. m. & f. Qui a recueilli, ou qui doit recueillir une succession par droit de parenté, ou par un testament. Les enfants sont *heritiers* presomptifs de leurs peres. l'institution d'*heritier* est necessaire en Droit pour la validité d'un testament. les peres & meres sont *heritiers* mobiliaires de leurs enfans. la coustume dit, que le mort saisit le vif son plus prochain *heritier*, pour dire, qu'on peut se mettre en possession d'une succession de son autorité privée, sans estre obligé d'en demander en Justice la delivrance, comme on est obligé à l'égard des legs. Il y a des *heritiers* des propres, & des *heritiers* des acquests. Ce mot vient du Latin *hæres*, tiré du verbe *hærere*, qui signifie, *estre prés de quelque chose, y estre joint, suivre immediatement aprés.* On appelle *heritier*, celuy qui doit succeder à un autre dans la possession de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hebreu *horish*, qui signifie *celuy qui a receu sa part d'un heritage.* Voyez Martinius.

HERITIER BENEFICIAIRE, est celuy qui accepte une succession en vertu de Lettres du Prince, qui luy permettent de prendre une succession, de faire acte d'*heritier*, sans estre tenu des dettes que jusqu'à la concurrence du bien delaissé, à la charge d'en faire inventaire. Un *heritier fidei-commissaire*, est un *heritier* institué pour rendre la succession a un autre.

On appelle absolument un *heritier*, une *heritiere*, un fils ou une fille unique qui ont herité, ou qui sont en passe d'heriter des grands biens de quelques maisons riches ou puissantes.

On dit aussi figurément, qu'un homme est *heritier* de la gloire, des vertus, du courage de ses ancestres, lors qu'il a les mêmes qualitez qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche sur leurs traces.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire à la vefve & aux *heritiers*, pour dire, qu'il a affaire à plusieurs parties, qu'il faut qu'il responde à plusieurs personnes.

HERMAPHRODITE. s. m. Celuy qui a les deux sexes, ou deux natures d'homme & de femme. Les Grecs l'appellent *androgine*. Les Poëtes disent qu'*Hermaphrodite* estoit un fils de Mercure & de Venus, dont la fable est escrite par Ovide & par Natalis Comes en sa Mythologie. On dit aussi à l'adjectif & au feminin, une femme *hermaphrodite*. Les *Hermaphrodites* sont des monstres. A Athenes & à Rome on les precipitoit dans la mer, comme tesmoigne Alexander ab Alexandro. Rioland a escrit un Traitté exprés des *Hermaphrodites*. Bauhinus Medecin à Basle en a escrit un volume. Ce mot vient du Grec *Hermaphroditos*, d'*Hermis*, & d'*Aphroditi*, *Venus*, comme qui diroit *meslé de Mercure & de Venus*, du masle & de la femelle.

HERMETIQUE. adj. Terme de Chymie, se dit en ces phrases. La science *Hermetique*, c'est à dire, la Chymie en laquelle Hermes Trismegiste a excellé. sceau *hermetique* ou *d'Hermes*, c'est la maniere de boucher les vaisseaux pour les operations chymiques si exactement, que rien ne se puisse exhaler, non pas même les esprits les plus delicats : ce qui ne se peut faire qu'en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

HERMETIQUEMENT. adv. A la maniere d'Hermes. Un vaisseau scellé *hermetiquement*, c'est à dire, qu'on a bien bouché, en fondant au feu & en tortillant son goulet ou orifice.

HERMINE. s. f. Animal qui se trouve dans les pays froids, qui approche de la figure d'une belette, & dont le poil est blanc, & le bout de la queuë noir, & qui fournit une fourrure precieuse. Pline dit que c'est la despouille d'un rat de ter-

de Pont en Asie, de pelage blanc. Les Pelletiers & Fourreurs la mouchettent & tavellent de petits morceaux d'agneaux de Lombardie renommez par leur noir luisant, pour faire paroistre davantage la blancheur de l'*hermine*.

En Morale on dit que l'*hermine* est le symbole de la pureté.

Hermine, se dit aussi des peaux dont on fourre les habits. Les manteaux des Ducs & Pairs sont fourrez d'*hermines*.

Hermine, est aussi un terme de Blason, & est la premiere des deux pannes ou fourrures qui y sont en usage. C'est un esmail blanc & noir, ou un champ d'argent semé de petites pointes de sable en forme de triangles. Bretagne porte d'*hermines*, depuis que François le Conquerant eut institué l'Ordre de l'*Hermine* & de l'espic en l'an 1450. au lieu de trois gerbes que les anciens Ducs portoient. On appelle *contre-hermine*, lors que les couleurs sont posées au contraire des *hermines*, c'est à dire, que le champ est de sable, & la moucheture d'argent. Quelques-uns ont appellé ces Escus *poudrez*. Ce mot vient de ce que ces petits animaux sont abondants en Armenie où on trafique de ces fourrures, parce que les Armeniens sont appellez *Hermins* dans les anciens Auteurs ; & ces peaux *hermines*, comme *peaux d'Armenie*. Elles ont aussi esté nommée *pelles Babylonica*, dont il est fait mention dans St. Jerôme.

HERMITAGE. subst. masc. Petite maison en lieu desert ou un Hermite fait sa demeure.

Hermitage, est aussi un lieu ou une maison de campagne solitaire & escartée, que quelqu'un a fait bastir à plaisir pour y vivre en retraitte & hors du commerce du grand monde. Si vous venez chez moy, vous ne trouverez pas un chasteau, mais un joli petit *hermitage*.

HERMITE. s. m. Homme devot qui s'est retiré dans la solitude pour mieux vacquer à la contemplation, & se desbarrasser des affaires du monde. L'*Hermite* reclus du mont Valerien. Les anciens *Hermites*, comme St. Antoine, vivoient dans les deserts, & ne laissoient pas d'avoir plusieurs Religieux avec eux. St. Paul a esté le premier *Hermite*. On a fait la vie des Peres *Hermites*.

Les Augustins du grand Couvent s'appellent encore les *Hermites de St. Augustin*, à la difference des Chanoines Reguliers du même Ordre, qui ont l'habit & des regles differentes. Les *Hermites* de Camaldoli. Les Hieronymites & quelques autres Religieux se qualifient aussi *Hermites*.

On appelle aussi *Hermite*, un homme retiré & solitaire qui fuit la conversation du monde, & qui vit comme un *Hermite*.

Ce mot vient du Grec *erimitis*, d'*erimos* qui signifie proprement une estenduë inculte de pays où chacun peut envoyer son bestail.

HERMODACTE. s. f. est une plante qu'on appelle autrement *mort aux chiens*, en Latin *bulbus agrestis*, *hermodactylus*. Il y en a plusieurs especes. La premiere est nommée *iris tuberosa*, ou *colchicum*, petite racine faite en cœur, roussastre au dehors, & fort blanche au dedans, de substance pesante & compacte, & facile à reduire en poudre, de grosseur & de figure approchante de celle de satyrion. Les vrayes *hermodactes* ont les racines semblables aux doits de la main, où même il apparoist une forme d'ongles. Ses feuilles sont longues de deux empans, & ressemblent à celles du porreau, ou de *hastula regia*. Les plus proches de la racine sont plus courtes. Du milieu des feuilles sort une tige desliée & verde portant a sa cime une petite teste longuette. Les *hermodactyles* blancs & rouges descrits par Actuarius & Nicolaus Myrepticus ne sont autre chose que le *behen* blanc & rouge des Arabes.

HERNIE. on prononce *Hergne*. s. f. Maladie causée par une descente de boyau dans le scroton ou les bourses, ou dans les aînes. Les brayers sont necessaires à ceux qui sont incommodez d'une *hernie*, ou descente. Il y en a de plusieurs sortes, qui ont divers noms suivant la partie où est la tumeur ou la substance qui la cause. Quand elle n'est qu'aux aînes, on la nomme *bubonocele*, ou *ainguinale*. Quand elle tombe dans les bourses, on la nomme *enterocele*, ou *inestinale*, pourveu qu'elle soit causée par la descente de l'intestin : mais si c'est par la cheute de l'epiploon, on l'appelle *epiplocele* ou *zirbale*, parce que les Arabes appellent l'epiploon *zirbus*. Si elle est causée par des eaux, on la nomme *hydrocele*, &c. Ce mot vient du Latin *hernia*, qui est le même que *tumor scroti*, autrement appellé *ramex*. Les Marses, selon Priscien, appelloient *herna* les *rochers*. L'*hernie* a du rapport aux rochers *propter duritiem*. Scaliger aime mieux tirer ce mot du Grec *ernos*, *ramus*. *Hernia*, selon ce sentiment, vient d'*ernos*, comme *ramex* de *ramus*.

HERON. s. m. Grand oiseau aquatique & sauvage qui a le col long & un grand bec, de haut vol, qui vit de poissons. Il y a des *herons* blancs, de cendrez, de crestez qui ont une aigrette sur la teste. En Latin *ardea*, *erodius*. Les butors & corlieu ou courlis sont des especes de *heron*. Dans la Fauconnerie il y a le vol du *heron*. Quelques-uns escrivent *hairon*, *quasi* aeronem *dixeris*. Ce mot vient du Grec *erodios* ; encore qu'on puisse dire qu'il se tire du Latin *ardea*, formé des deux mots Grecs *aera dyein*, *prendre l'essor en l'air*, *voler fort haut*. D'autres aiment mieux tirer le mot Latin d'*arduus*, & disent qu'*ardea* a esté dit comme *ardua petens*, *volant fort haut*, *montant aux lieux les plus élevez & inaccessibles*.

Masse de heron, est un amas ou bouquet de plumes de *heron*.

Heronneau. s. m. Petit heron.

Heronnier. adj. Qui est dressé à la chasse du heron. Il y a des faucons *heronniers*. Un faucon *heronnier* s'appoltronnit quand on le met à un vol plus bas. On appelle aussi un oiseau *heronnier*, qui est sec, viste, bien dispos & alaigre, qui n'est point chargé de cuisine, non plus que le *heron* qui a la cuisse essuyée, l'aile seche & ferme, le corps bien cousu dans sa peau.

On dit d'un homme, qu'il a la cuisse *heronniere*, pour dire, qu'elle est maigre.

Heronniere. s. f. Le lieu où les herons font leurs petits.

Heroides. On appelle ainsi les Epistres d'Ovide à des Heros & Heroïnes.

Heroïne. s. f. Fille ou femme qui a des vertus de Heros, qui a fait quelque action heroique. La Pucelle d'Orleans a esté une *Heroïne* de nos jours. Judith estoit une vraye *Heroïne* ; Lucrece une *Heroïne* en matiere de chasteté.

HEROIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Heros. On a appellé les premiers siecles, ou ceux des temps fabuleux, où vivoient les Heros, les temps *heroïques*. Hercule, Alexandre ont fait des actions *heroïques*. On traitte tous les Conquerans & les hommes Illustres de *heroïques*, d'avoir des vertus *heroïques*.

Heroïque, se dit aussi en Poësie, des Poëmes où on fait la description de quelque action ou entreprise extraordinaire. Homere, Virgile, Stace, le Tasse, Lucain, ont fait des Poëmes *heroïques*.

la

la France est malheureuse en Poëtes *heroïques*. On dit aussi, un stile *heroïque*, pour dire, sublime, eslevé.

On appelle *Vers heroïques*, les vers Alexandrins de 12. à 13. syllabes, parce que les Poëmes *heroïques* en sont composez. Du temps de Ronsard ils estoient composez de vers de 10. à 11. syllabes.

HEROS. s. m. C'estoit chez les Anciens un grand & illustre personnage, qui quoy que de nature mortelle, passoit dans la creance des peuples pour estre participant de l'immortalité, & ils le mettoient au rang des Dieux aprés sa mort. Lucien definit un *Heros*, qui n'est ni Dieu ni homme, mais qui est tous les deux ensemble. On appelle le *heros* d'un Poëme, le principal personnage dont on descrit l'action. Ce mot vient du Latin *heros*, du Grec *hiros*. St. Augustin liv. 10. de la Cité de Dieu, dit qu'il y a de l'apparence qu'il y a eu quelque enfant de Junon appellé de ce nom; car en Grec Junon s'appelle *hira*: ou bien que les hommes illustres ont esté honnorez de ce nom, parce que, selon l'opinion des Anciens, les personnes vertueuses aprés leur mort habitoient la vaste étenduë de l'air, qui est du ressort de Junon, selon la fable. Isidore dit que les *Heros* ont esté appellés de ce nom, comme *aëroes*, *aërei*, *Personnes relevées en merite*, *& dignes du Ciel*. Platon tire ce mot du Grec *eros*, *amor*, parce qu'il dit que les *Heros* venoient de la conjonction d'un Dieu avec une mortelle, ou d'un mortel avec une Deesse. D'autres tirent ce mot du Grec *eirein*, *dicere*. Les *Heros* estoient ceux qui par leur éloquence manioient les peuples comme ils vouloient, leur donnant de l'horreur pour le vice, en même temps que par leurs paroles & exemples ils les portoient à la vertu. Enfin quelques-uns derivent ce mot du Grec *era*, *terra*. Selon ceux-ci les *Heros*, sont de petits Dieux, des Dieux terrestres.

HERPE'. adj. Terme de Chasse. C'est une bonne qualité à un chien d'avoir le jarret droit & bien *herpé*.

HERPES MARINES, se dit de toutes les richesses que la mer tire de son sein, & qu'elle jette naturellement à terre, comme l'ambre gris en Guyenne, l'ambre jaune sur l'Ocean Germanique, le corail rouge, noir & blanc sur la coste de Barbarie. Elles sont ainsi appellées dans les jugements d'Oleron, art. 34. ou autrement *gaymon* ou choses *gayves*, qui sont proprement les espaves de mer ou droit de coste. Ce mot vient du vieux Gaulois *harpir*, qui signifioit *prendre*: son contraire estoit *vverpir*, qui signifioit *laisser*.

HERPES, en termes de Medecine, se dit d'une ardeur ou inflammation qui cause une aspreté de cuir par le moyen d'une longue suite de bourgeons errants çà & là qui le rongent & devorent. Il y en a de deux sortes. Les unes qu'on appelle *miliaires*, ainsi nommées, parce qu'elles font lever sous l'épiderme de petits boutons fort peu eslevez, de la grosseur d'un grain de mil. Les autres sont corrosives, parce que ces boutons entament & ulcerent le vray cuir. Ce mot est derivé du Grec *herpo*, *paulatim gradior*, *repo*, parce que ces boutons rampent & se traisnent d'un lieu à un autre. On l'appelle autrement *ignis sacer*.

HERSE. s. f. Instrument servant à renverser les terres sur les grains quand on les a semez, afin de les couvrir, & de les faire germer, & empécher que les oiseaux ne les mangent. Elle est faite en treillis de pieces de bois qui se croisent, & où il y a des pointes ou grosses chevilles en chacune des intersections. On attache un cheval à une *herse* pour la faire passer sur un champ semé. Ce mot vient du Latin *hirpices* ou *herpices* dont parle Festus en la même signification, quasi *herpicia* & par contraction *hercia*. On l'appelle aussi *occa*, *crates*, *herpix*, & *hirpex*. Du Cange.

HERSE, en termes de Fortification, est une porte faite en treillis qui est suspenduë en haut avec une corde, & qu'on fait tomber, par une coulisse dans les surprises, lors que la porte est rompuë, ou que le petard a joué. On l'appelle autrement Sarrasine ou cataracte. Quand elle est faite de pieux droits sans traverse, on l'appelle *orgues*. En ce sens Menage le derive ab *arcendo*, ou de *ericius militaris* dont il est fait mention dans Salluste, ou plustost de la ressemblance avec la *herse* des Laboureurs.

HERSE, se dit aussi des pieces de bois qui sont dans les Eglises, où on pose des chandeliers, ou des cierges, lors qu'on y veut mettre beaucoup de luminaires, comme aux Chapelles ardentes. Il s'en fait de toute sorte de figures. On le dit particulierement de ces chandeliers triangulaires qui portent une quinzaine de bougies, qu'on met au devant de la representation du corps d'un deffunt, quand on fait l'Office des morts.

HERSE, en termes de Charpenterie, se dit aussi des barrieres qu'on met devant les grandes maisons, & le long des murs.

HERSE, en termes de Marine, est la corde qui sert à attacher les poulies aux lieux où on en a besoin, & aussi celle qui sert à la renforcer, & empécher qu'elle n'éclatte. On l'appelle aussi estrope & *gerseau*.

HERSER. v. act. Donner la derniere façon à une terre, en y faisant passer la herse aprés que les grains sont semez.

HERSE', E'E. part. & adj. Un champ semé & *hersé*. On dit en termes de Blason, un chasteau *hersé*, ou une porte *hersée*, lors que leur *herse* ou coulisse est abatuë.

HERSILLIERES. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois courbes qui sont au bout des platbords d'un navire ou d'un batteau, qui sont sur l'avant & sur l'arriere pour les fermer.

HES

HESITER. v. n. Estre incertain & irresolu, balancer à dire ou à faire quelque chose. Quand il est question de servir ses amis, il ne faut point *hesiter* à prendre parti. un esprit foible ne conclut rien, il *hesite* toujours. Cesar n'*hesita* plus quand il eut passé le Rubicon. cet enfant ne sçait pas encore bien lire, il *hesite* à chaque mot.

HESTOUDEAU. s. m. Gros poulet qui n'est pas encore chapon. En Latin *pullaster*.

HESTRE, ou *Haistre*. s. m. Arbre de haute fustaye qui porte une espece de fruit qu'on appelle fayne. Le bois de *hestre* est sec & petille fort dans le feu. Quand il est fendu, on y voit plusieurs petites parties luisantes & polies. Le *hestre* est mis au rang des arbres qui portent gland, & est pris par quelques-uns pour une quatriéme espece de chesne, quoy que son fruit n'en ait pas la forme; car au dehors il est rond, moussu, aspre & piquant; & au dedans il y a des petits noyaux faits en triangle qui ont une petite peau polie, lissée & noire comme des chastaignes. Il est agreable au goust & stiptique. Ceux de Chio soustinrent autrefois un long siege en ne vivant que de fayne. Les rats velus ou loirs, les souris, les escureuils, les merles & autres oiseaux en sont fort friands, & s'en engraissent. Il y a encore un arbre qui est une

espece de *hestre* nommé *phellodrys*, qui porte aussi du gland, qui luy est tout à fait semblable par le bois & par l'écorce, quoy que sa feuille soit semblable au liege. Ce bois se debite en planches, poteaux & membrures, qui sert à faire des meubles & autres ouvrages de menuiserie. On en fait aussi des goberges pour les faiseurs de coffres & layettes, & des ouvrages de Boissélier, Sellier, & Bourrelier, comme Ferches, éclisses, pelles, cuilliers, sibots, arçons, atteloires, &c. Les cotrets de *hestre* sont les meilleurs. On l'a appellé autrement, *fou*, *fau*, *fayne*, *feyne*, *faux* & *fauteau*. En Latin *fagus*. Ce mot vient de l'Allemand *hester*. Menage.

HET

HETEROCLITE. adj. masc. & fem. Terme de Grammaire, qui se dit des mots dont la declinaison, la conjugaison ou le regime ne suivent pas les regles de la Grammaire ordinaire. Le plus difficile d'une langue, c'est d'apprendre à decliner & conjuguer les *heteroclites*. Ce mot vient du Grec *heteroklitos*, d'*heteros*, *alter*, & de *klino*, *declino*, *inflecto*.

HETEROCLITE, se dit figurément en Morale, de celuy qui ne vit pas comme les autres hommes, qui est bourru dans ses mœurs, dans ses habits, dans ses sentiments & ses manieres de vivre. Le mesnage est fort incommode, quand on est obligé à vivre avec des esprits *heteroclites*.

HETERODOXE. s. m. Heretique qui croit une autre doctrine que celle de l'Eglise Catholique. Ce mot vient du Grec *heterodoxos*, composé d'*heteros*, *alter*, *autre*, *different*, & de *doxa*, qui se prend quelquefois pour *croyance*, *opinion*.

HETEROGENE, adj. m. & f. Qui est de differente nature ou qualité. Il est opposé à *Homogene*. Les choses artificielles sont composées de corps *heterogenes*. le lait est un corps *heterogene* composé de beurre, de fromage & de lait clair. Ce mot est Grec, & signifie *composé de differentes parties*. Ce mot est Grec, & composé d'*heteros*, & de *genos*, *genus*.

HETEROSCIENS. s. m. pluriel. Terme de Geographie. Peuples qui habitent dans les Zones temperées, qui ont les ombres de Midy d'un & d'autre costé. Ceux qui sont en deçà de la Ligne ont les ombres du costé du Nord. Ceux qui sont au delà les ont du costé du Sud. Ce mot est Grec & vient d'*heteros*, & de *skia*, *umbra*.

HEU

HEU. s. m. Terme de Mer, est un vaisseau du port de 300. tonneaux, dont se servent ordinairement les Hollandois, Flamands & Anglois, qui tire peu d'eau, parce qu'il est plat de varangue. Il n'a qu'un mast avec une longue piece de bois en saillie qu'on nomme la *corne*, qui porte une voile Latine. il a un bourset, & porte des bonnetes en estuy. Ses haubans viennent joindre à l'arriere à la chambre du maistre. Il a Beaupré & civadiere, & à chaque bord ou costé de grands bois en forme d'ailes ou nageoires de poissons nommez *plattes*, attachez avec des chevilles de fer. Menage le derive du Grec *olkas*. Les Allemands l'appellent *hulek*, les Anglois *hulke*, les Italiens *hulca*.

HEUDRIR. v. n. qui se dit du linge salle qui se gaste, quand on n'a pas soin de le blanchir ou de le mettre à l'air. Le linge blanc qu'on enferme avant que d'estre bien seché se *heudrit* & se pourrit.

On dit aussi, que le fruit se *heudrit*, lors qu'il est trop pressé dans un pannier, ou qu'il est tombé de dessus l'arbre : ce qui luy donne un commencement de pourriture.

HEUR. s. m. Rencontre avantageuse. Il a eu de l'*heur* en cette ferme, c'est à dire, Il a bien eu des profits Seigneuriaux; des hasards, du casuel. l'*heur* en veut à ce joüeur, le jeu luy entre tel qu'il le desire.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'*heur* que de sagesse, que de science, quand malgré son peu d'industrie & de prudence, les affaires ne laissent pas de luy reüssir. On dit aussi, qu'il n'y a qu'*heur* & malheur en ce monde, pour dire, que la même chose qui fait la fortune des uns, ruine celle des autres. Ce mot vient du Latin *hora*, qu'on a dit pour *horoscope*, d'où les Astrologues font dependre toute nostre fortune. Menage.

HEURE. subst. fem. Mesure de temps qui est la vint-quatriéme partie du jour naturel, ou de la durée du mouvement que fait chaque jour le Soleil pour revenir au point d'où il estoit parti. L'*heure* est composée de 60. minutes. le Soleil fait 15. degrez par *heure*. il faut que cela se fasse dans les 24. *heures*, c'est à dire, dans l'estenduë d'un jour naturel.

HEURE, est aussi une mesure de chemin chez la plus-part des nations. On dit, Il y a tant d'*heures* de chemin, pour dire, un chemin qu'on peut faire en tant d'*heures* : cela se rapporte à une grande lieuë de France.

HEURE, se dit aussi d'une certaine partie de temps, sans marquer precisément sa durée. Il est venu passer une *heure* de temps à joüer, à se promener. cette affaire luy a bien fait passer de mauvaises *heures*, l'a bien inquieté. je vous prendray dans vos *heures* perduës, pour dire, dans le temps que vous n'aurez que faire. toutes les *heures* de ce Ministre sont precieuses, il n'a pas une *heure* à luy. j'ay veu l'*heure* que nostre carrosse alloit verser.

HEURE, signifie aussi, le temps convenable ou regle pour faire quelque chose. *Heure* du disner. *heure* du petit coucher du Roy. il est *heuré* de se lever. il est bien haute *heure*; pour dire, il est bien tard, le Soleil est desja bien haut sur l'horison.

HEURE, se dit aussi du temps precis d'une assignation. J'ay pris *heure* avec mon Advocat. il m'a donné jour & *heure*. ce sera à deux *heures* de relevée du soir. je vous ay attendu deux grosses *heures*, deux *heures* d'horloge. vous estes venu à belle *heure*, pour dire, trop tard; de bonne *heure*, pour dire, trop tost.

HEURE, se dit aussi d'un temps incertain, qu'on attend. Cette femme n'attend que l'*heure* d'accoucher. je n'attens que l'*heure* qu'on m'apporte la nouvelle de la mort de ce garçon, tant il est querelleux. On dit en ce sens, Il n'est rien de plus incertain que nostre derniere *heure*, pour dire, la mort.

HEURE, signifie aussi quelquefois, l'horloge même. On a advancé l'*heure* pour faire finir cette cause. Voilà deux *heures* qui sonnent, pour dire, l'horloge sonne deux *heures*.

HEURE INDEUE, est une *heure* incommode, mal propre pour faire ce qu'on pretend. Vous estes venu à une mauvaise *heure*, à une *heure indeuë*, pour parler à ce President; il disne, on ne luy parle point. je n'aime point la voiture des messagers, ils arrivent à des *heures induës*, & à trois ou quatre *heures* de nuit.

En termes d'Astrologie, on dit l'*heure* du lever & du coucher du Soleil, en parlant des moments où le

Soleil & les astres paroissent sur l'horison, ou disparoissent, qui sont marquées dans les tables faites exprés dans les livres d'Astronomie.

On divise les *heures* en égales, & en inegales. Les égales sont la vingt-quatriéme partie du jour & de la nuit precisement qui respondent a 15. degrez de l'Equateur montans sur l'horison. Les inegales sont la douziéme partie de la nuit, ou du jour artificiel, pendant laquelle la moitié d'un signe du Zodiaque monte sur l'horison. L'obliquité de la sphere les rend plus ou moins inegales, ensorte qu'elles ne conviennent avec les *heures* égales qu'au temps des équinoxes. On les appelle aussi *Heures planetaires*, parce que les Astrologues pretendent qu'a chaque *heure* il vient une nouvelle domination de Planete, & que celle qui domine a la premiere *heure* du jour est celle qui luy donne sa domination, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi &c.

En Gnomonique on appelle les *heures Babyloniennes & Italiques*, les *heures* qui sont marquées sur quelques cadrans, a compter depuis le coucher du Soleil jusqu'a l'autre coucher, depuis une jusqu'a vingt-quatre.

HEURES, signifie encore, Certaines prieres qu'on fait à l'Eglise en certaines parties du jour, comme Matines, Laudes, Vespres, &c. Et on appelle *Heures canoniales*, celles que les Chanoines disent au Choeur, & les autres Ecclesiastiques en particulier en disant leur Breviaire. On appelle les *petites heures*, Prime, Tierce, Sexte & None. On les appelle ainsi, à cause qu'elles doivent estre recitées à certaines *heures* suivant les regles & canons prescrits par l'Eglise. On appelle des *prieres de quarante heures*, des prieres publiques & continuelles qu'on fait pendant trois jours devant le St. Sacrement, pour demander le secours du Ciel en des occasions importantes.

On appelle aussi *Heures*, les livres de prieres qu'on porte à l'Eglise, ou sont comprises la plus-part de ces *heures*. On appelle aussi les *Heures de la Vierge, de la Passion, du St. Sacrement*, &c. les livres ou sont contenus certains petits Offices distribuez par *heures* pour ceux qui ont ces devotions.

HEURE, se dit adverbialement en ces phrases. Je n'ay point d'argent pour l'*heure*, pour dire, a present. Il s'est fait payer sur l'*heure*, tout a l'*heure*, pour dire, comptant, sur le champ. On envoye des Courriers d'*heure* en *heure*, coup sur coup. A cette *heure* que nous sommes en repos, pour dire, Maintenant. Il est venu a la *male-heure* nous troubler, pour dire, mal a propos. Les executions militaires se font d'*heure* a autre, c'est a dire, sans delay, a toute *heure*. Si vous gagnez vostre cause a la bonne *heure*. On donne aussi au Palais des defauts sauf l'*heure*, qui n'ont point de lieu, si on se presente avant la fin de l'audience.

HEURE, se dit proverbialement en ces phrases. Il va chercher midy a quatorze *heures*, pour dire, chercher une chose où elle n'est pas. On dit aussi des escornifleurs, qu'ils vont chercher midy où il n'est qu'onze *heures*, pour dire, qu'ils vont de bonne *heure* retenir à disner. On dit aussi en hiver, que les jours n'ont point d'*heure*, pour dire, que la nuit vient si-tost, qu'on n'a pas le loisir de faire ce qu'on a à faire. On appelle un aloyau, *la piece de huit heures*, parce qu'on la mange a desjeuner, quand on a bon appetit. On dit aussi, que toutes nos *heures* sont comptées, pour dire, que Dieu a reglé le cours de nostre vie. On dit aussi d'un homme qui est dans une grande impatience, une grande affliction, qui souffre beaucoup de douleur, qu'il compte toutes les *heures*, pour dire, qu'il s'ennuye beaucoup. On dit aussi d'un homme bourru & inegal, qu'il a de bonnes & de mauvaises *heures*. On dit aussi d'un fantasque, qu'il est comme la mule du Pape, qui ne boit & mange qu'a ses *heures*. On appelle aussi l'*heure du berger*, le moment où les femmes sont plus disposées a faire l'amour, & figurément, une occasion favorable de faire une affaire, qu'on ne trouve plus quand on l'a manquée. On dit aussi par imprecation, Maudite soit l'*heure*, ou, Benie soit l'*heure* que je suis né, que j'ay fait une telle connoissance, pour tesmoigner le desespoir, ou la joye qu'on a de quelque chose. On dit aussi, A la bonne *heure* nous a pris la pluye, pour dire, Nous avons eu le temps de nous mettre a couvert; & au figuré, de nous garentir des maux qui nous menaçoient. L'étymologie de ce mot vient selon quelques-uns, d'un surnom du Soleil pere des *heures*, que les Egyptiens appellerent *horus*; d'autres, du mot Grec *horizein*, qui signifie *terminer*, *distinguer* & *diviser*; d'autres du mot *urine*, que les Grecs nomment *ouron*, parce qu'ils disent que Hermes Trismegiste fut le premier qui fit la distribution des *heures* par l'observation d'un animal consacré à Serapis appellé *cynocephale*, qui jette son urine douze fois par jour, & autant la nuit, & dans les intervalles égaux.

HEUREUX, EUSE. adj. Qui jouit de toutes les felicitez de la vie, a qui il ne manque rien, qui est content. Les Stoiques disoient qu'il n'y avoit que leur Sage qui fust *heureux*. *heureux* en biens, en dignitez, en femme, en enfans &c.

HEUREUX, signifie aussi, Chanceux, à qui le hazard est favorable. Je suis *heureux* à vous rencontrer. il est *heureux* au jeu, en amour. il a fait un coup *heureux*. il ne suffit pas à un Capitaine d'estre sage & vaillant, il faut encore qu'il soit *heureux*.

HEUREUX, se dit aussi de celuy qui mene une vie tranquille & dans la retraitte, qui y a toutes ses commoditez sans chagrin. Ainsi Racan a dit dans ses Bergeries:

Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis.

HEUREUX, se dit aussi de ce qui a des qualitez excelentes en son genre. Nous vivons dans un climat *heureux*, sous un regne *heureux*. nous avons passé d'*heureux* jours. l'année a esté *heureuse*, abondante, fertile.

HEUREUX, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il a la memoire fort *heureuse*. un genie fort *heureux*. il est *heureux* en inventions, en expressions, sa phytionomie est *heureuse*. On dit aussi, d'*heureuse* memoire, en parlant des Princes depuis peu decedez, dont la memoire est encore en veneration.

On dit en ce sens d'une pointe, d'une subtilité d'esprit, d'une repartie prompte & ingenieuse, que la rencontre est *heureuse*.

On dit aussi, qu'un vers est *heureux*, qu'une rime est *heureuse*, lors qu'ils viennent fort a propos, & qu'on les a fait sans peine.

HEUREUX, se dit encore de ce qu'on croit estre cause de quelque bonheur, de quelque avantage. Jupiter & Mars sont des Planetes *heureuses*, on est *heureux* de les avoir dans l'ascendant. il a trouvé une *heureuse* occasion, une *heureuse* conjoncture qui a esté cause de sa fortune. les jours *heureux* & malheureux revelez au bon Josepin.

HEUREUX, se dit proverbialement en ces phrases. Qui est *heureux* au jeu ne sera pas *heureux* en femme. C'est un homme qui est plus *heureux* que sage, qu'il reussit malgré ses imprudences. On dit aussi,

qu'il n'est *heureux* que celuy qui le croit estre. On dit aussi, qu'un homme est né *heureux*, quand il est ne poëte.

HEUREUSEMENT. adv. D'une maniere heureuse. Il a vescu & il est mort fort *heureusement*, c'est à dire, Il a mené une vie heureuse, sa fin a esté heureuse.

HEURT. subst. masc. Rude choc que font deux corps qui sont en mouvement, & qui se rencontrent. Le *heurt* d'un vaisseau contre un rocher le fait ouvrir. On le dit aussi d'un rude cahot. Cet aissieu s'est rompu par le *heurt* qu'il a souffert en ce rude cahot dans cette profonde orniere.

HEURTER. v. act. Frapper. Il se dit de deux corps durs qui se rencontrent & se choquent l'un l'autre. Si un pot de fer *heurte* contre un pot de terre, il le cassera. ce bateau a *heurté* contre la pile d'un pont, & a peri. ce brave s'est choqué de ce qu'on l'avoit *heurté* en passant avec le coude. Menage derive ce mot de l'Italien *urtare*, ou du Flamand *heurten*; qui viennent du Latin *ortare*, qui se trouve dans la Loy Salique en la même signification.

HEURTER, se dit aussi des armées qui se rencontrent & qui se battent. En cet endroit les deux partis ennemis se *heurterent*, s'entre-*heurterent* rudement.

HEURTER, signifie aussi, Frapper à une porte pour se faire ouvrir. On ne *heurte* point à la porte de la chambre du Roy, on y gratte. J'ay *heurté* long-temps chez vous, on ne m'a point ouvert. j'ay *heurté* en maistre, fort rudement.

On dit aussi en termes de civilité, J'ay esté plusieurs fois *heurter* à vostre porte, pour dire, J'ay esté plusieurs fois pour vous rendre visite, sans vous avoir pû trouver.

On dit en ce sens figurément, que Dieu vient souvent *heurter* à la porte de nostre cœur, pour dire, qu'il nous donne souvent des graces & des inspirations dont nous devons profiter pour nostre salut. On dit aussi d'un homme qui est revenu d'une grande maladie, qu'il a *heurté* à la porte du Paradis.

HEURTER, signifie aussi, Choquer. Cette nouvelle entreprise *heurte* bien du monde, nuit à beaucoup de gens. il y a des paradoxes si extravagants, qu'ils *heurtent* tout à fait la raison & le sens commun.

HEURTÉ, ÉE. part. & adj.

HEURTES. Terme de Blason. Ce sont des tourteaux d'azur que quelques Armoristes ont ainsi appellez, pour les distinguer des tourteaux d'autres couleurs.

HEURTOIR. s. m. Marteau qui sert à heurter à une porte. Il est fait ordinairement en anneau.

HEX

HEXACORDE. s. m. Terme de Musique. C'est un intervalle de Musique ou consonance qu'on appelle *sixiéme*. Il y a la *sixiéme* majeure, & la sixiéme mineure, qui ne different que d'un demi-ton. L'*hexacorde majeur* est composé de cinq intervalles, sç voir de deux tons majeurs, de deux tons mineurs, & un demi-ton majeur; & sa proportion en nombres est de trois à cinq. L'*hexacorde mineur* a deux tons majeurs & un mineur, & deux demi-tons majeurs; & sa proportion est de cinq à huit. L'*hexacorde majeur* est une sixiéme parfaite; le *mineur*, imparfaite. Ce mot est Grec, & est composé, d'*hex*, *sex*, *six*, & de *kordi*, *corda*, *corde*.

HEXAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Figure de six angles ou de six costez. Ce mot est Grec, & vient d'*hex*, *sex*, *six*, & de *gonia*, *angulus*, *angle*. En matiere de Fortification, un *hexagone* c'est une place fortifiée de six bastions.

HEXAMETRE. s. m. Terme Poëtique, qui se dit d'un vers Grec ou Latin composé de six pieds, dactiles & spondées, dont le dernier pied est necessairement spondée, & le penultiéme dactile. Les Poëmes Epiques, comme l'Iliade, l'Eneïde, sont faits de vers *hexametres*. Les Elegies & les Epistres sont composées de vers *hexametres* & pentametres. Les vers *hexametres* de Rapin n'ont pas reüssi en François. Ce mot est Grec, & vient d'*hex*, & de *metron*, *mensura*, *mesure*, *pied de vers*.

HIA

HIATUS. subst. masc. est un mot purement Latin, signifiant l'ouverture de la bouche. Les Poëtes l'ont rendu François pour expliquer un defaut qui se trouve souvent dans les vers des nouveaux Poëtes: c'est quand on met dans le corps du vers un mot qui finit par une syllabe composée seulement d'un *e* feminin, sans qu'il y ait une voyelle en suitte qui la mange ou en fasse l'élision; car elle ne passe que pour demie-syllabe dans la mesure du vers, & si elle n'est mangée, elle fait ce qu'on appelle un *hiatus*, qui violente la prononciation.

HIB

HIBOU. subst. masc. Oiseau nocturne. Les ducs, les chatuants, & les choüettes sont des especes de *hibou*. Le *hibou* est un oiseau de mauvais augure. Il a la teste d'un chat, & de grandes griffes fort aiguës. Il ne voit que la nuit. Ses yeux ne peuvent souffrir la lumiere du Soleil. Il prend les souris comme les chats. Quand on le voit par derriere, il est d'un fort beau plumage, tanné, blanc & roux; mais par devant il fait peur. Il a deux plumes sur la teste qui sont comme des cornes. Son cri est fort lugubre & affreux. Tous les autres oiseaux sont ses ennemis. Il y en a de trois tailles, de grands comme des chapons, des moyens comme des ramiers, & des petits comme des pigeons. En Latin *noctua*.

On appelle figurément *hibou*, un homme bourru qui fuit la conversation des honnestes gens, qui vit en retraitte chez luy.

On appelle aussi ironiquement une maison de campagne vieille & mal propre, ou deshabitée, une retraitte de *hibous*.

HIC

HIC. adv. & subst. Terme Latin dont on se sert au Palais pour marquer à la marge d'un contract, d'un acte la clause ou l'endroit notable dont on tire avantage ou induction, afin d'épargner la peine de lire toute la piece; & l'on dit dans le discours, quand on est venu à la principale difficulté, au nœud d'une affaire, Voilà le *hic*, pour dire, ce qu'il faut decider.

HID

HIDEUX, EUSE, adj. Qui choque la veuë, qui est effroyable. Les spectres, les fantosmes apparoissent avec des visages *hideux*. on peint les diables en monstres *hideux*. la petite verole a tellement gasté ce visage, qu'il est *hideux* à voir. Quelques-uns derivent ce mot de *hydra*, parce que *hideux* signifie un *monstre qui fait peur*.

HIDEUSEMENT. adv. D'une maniere hideuse.

HIE

HIE. subst. fem. Instrument de Paveur, fait d'une piece de bois ronde, pesante & ferrée par le bout, avec deux anses aux costez pour l'eslever. On s'en sert pour enfoncer le pavé. On l'appelle autrement *Demoiselle*. On appelle aussi *hies*, les ballots de bois qui servent à enfoncer des pieux. Ce mot vient du Latin *hio*, qui signifie *pousser son haleine avec effort*: ce qui se fait quand on se sert de la *hie*.

HIEBLE. s. f. Plante semblable au sureau, qui porte sa graine en grappe, qui a sa feuille large & fort brune. Il vient du Latin *ebulum* signifiant la même chose.

HIER. adv. de temps. La veille, le jour precedent de celuy où on est. Il arriva *hier* un estrange accident. Je me souviens de cela comme si c'estoit *hier*. Ce mot vient du Latin *heri*.

HIER, se dit hyperboliquement d'une histoire arrivée depuis peu de temps en comparaison des anciennes dont on parle. Cela est arrivé *hier*, en nos jours.

HIER. v. act. Terme de Maçons & de Paveurs, qui signifie, Enfoncer des pieux ou des pavez avec la hie.

HIERARCHIE. subst. fem. Terme de Theologie, qui se dit de la subordination qui est entre les divers Chœurs des Anges. Il y a neuf Chœurs des Esprits bienheureux divisez en trois *Hierarchies*. Ce mot est purement Grec, & signifie *commandement en choses sacrées*, ou *sacrée principauté*, de l'adjectif *hieros*, & *archi*, *principatus*. *Hiera archi*, *sacer principatus*, *sacré principauté*.

HIERARCHIE, se dit aussi sur la terre de la subordination qui est entre les Prelats & les autres Ecclesiastiques. Le Pape, les Archevesques, les Evesques, les Curez & les Prestres composent la *Hierarchie* de l'Eglise. On pretend que les Religieux ne sont pas de la *Hierarchie* de l'Eglise.

HIERARCHIQUE. adj. Qui appartient à la Hierarchie, qui la conserve. Les Heretiques ont souvent troublé & attaqué l'ordre *hierarchique* de l'Eglise.

HIERARCHIQUEMENT. adv. D'une maniere hierarchique. Il n'y a que trouble & confusion dans les Eglises qui ne sont pas gouvernées *hierarchiquement*.

HIERE-PICRE. s. f. Terme de Pharmacie. C'est une espece d'électuaire inventé par Galien, dont la base est de l'aloes tres-pur non lavé, de la cannelle, du nard Indique, &c. ainsi nommé du Grec *Hiera*, c'est à dire, *sacré*; & *pikre*, qui signifie *amer*, à cause de l'aloes.

HIEROGLYPHE ou *Geroglyphe*. s. m. Figure ou symbole mysterieux qui servoit aux Egyptiens à couvrir & à envelopper tous les secrets de leur Theologie. Pierius a escrit un beau volume pour l'explication des *hieroglyphes* des Anciens. Il y a des *hieroglyphes* dans la Theologie Payenne, dans la Juifve & dans la Chrestienne, parce que ce sont seulement des images des choses divines, sacrées & surnaturelles, comme les symboles le sont des choses sensibles & naturelles.

HIEROGLYPHIQUE. adj. m. & f. Qui contient un hieroglyphe. On trouve encore plusieurs obelisques & tombeaux qui sont chargés de caracteres & de figures *hieroglyphiques*.

HIL

HILOIRES. subst. masc. Terme de Marine. Bordures des escoutilles, caillebotis, & bayes d'un vaisseau, qui sont de longues pieces de bois qui leur servent comme d'un chassis, ou d'un quadre & bordure.

HIN

HINGUET. s. m. Terme de Marine. C'est une piece de bois qui sert à arrester le capestan, quand il a levé quelque fardeau.

HINSE. Terme de Marine. Parole de commandement qui se fait sur mer, pour dire, Tirer en haut, ou hisser.

HIP

HIPPOCENTAURE. subst. masc. Monstre fabuleux qu'on feint avoir esté demi-homme & demi-cheval. Ce qui a donné lieu à la fable, c'est qu'il y a eu des peuples de Thessalie prés du mont Pelion, qu'on a ainsi nommez, à cause qu'ils ont les premiers sceu l'art de monter à cheval: de sorte que leurs voisins ont creu que l'homme & le cheval ne faisoient qu'un corps. Ils sont differents des *Centaures*, en ce que ceux-cy ne se servoient que de bœufs, comme la difference du nom le fait voir. Pline tesmoigne de son temps avoir veu à Rome un vray *hippocentaure*.

HIPPODROME. s. f. Lice où on dispute le prix de la course des chevaux, où on exerce les chevaux. Ce mot vient du Grec *hippodromos*, de *dromos*, *cursus*, du verbe inusité *dremo*, *curro*, *je cours*.

HIPPOMANES. s. m. Venin celebre chez les Anciens, qui entre dans la composition des filtres amoureux. Les Auteurs ne sont pas bien d'accord de ce que c'est. Pline dit que c'est une caroncule noire qui est à la teste du poulain naissant, que la mere luy mange si-tost qu'il est né. Que si elle estoit prevenue par quelque autre qui l'eust coupé, elle ne voudroit pas le nourrir. Servius & Columella disent que c'est un venin qui coule de la partie naturelle de la cavale, tandis qu'elle est en chaleur. Ce mot vient du Grec *hippomanes*, qui est composé d'*hippos*, *equus*, *cheval*, & de *mania*, *furor*, *fureur*. Il y a aussi une herbe appellée de ce nom, parce qu'elle met les chevaux en fureur, quand ils en mangent.

HIPPOPOTAME. s. m. Cheval de riviere qui se trouve principalement dans le Nil, dans l'Indus & autres grandes rivieres, dont parle Pline. Il a le pied fourché comme le bœuf. Il a le dos, les crins & la queuë comme le cheval, & il hennit comme luy. Il a des dents de sanglier, mais moins trenchantes. Il est quelquefois plus gros qu'un crocodile. Le cuir de son dos resiste à toutes armes quand il n'est point mouillé. Scaurus estant Edile fut le premier qui en amena un vif a Rome avec cinq crocodiles. L'*hippopotame*, quoy qu'animal aquatique, neantmoins ne nage point. Ce mot vient du Grec *hippopotamos*, qui signifie la même chose, & qui est composé d'*hippos*, *equus*, *cheval*, & de *potamos*, *flumen*, *fleuve*.

HIR

HIRONDELLE. subst. fem. Petit oiseau qui paroist au printemps & en esté, & qui disparoist en automne, soit qu'il aille aux pays chauds & delà les mers, comme on a creû jusqu'icy, & comme en effet il y en a plusieurs qui s'y en retournent; soit qu'il se cache dans des trous pour y passer l'hiver, comme croyent les Modernes, qui en ont trouvé jusques dans des glaçons. L'*hirondelle* est un petit oiseau noir ayant quelques taches

blanches, qui a la veuë excellente. L'*hirondelle* ne s'apprivoise jamais, & n'est bonne à quoy que ce soit. Il y a trois sortes d'*hirondelle* : l'une qui niche dans les maisons, l'autre aux trous & cavernes des escueils de la mer, & l'autre au bord des rivieres. On l'appelle en Latin *hirundo*, & en Grec *chelidon* : ce qui a donné le nom à l'herbe qu'on appelle *chelidonia*, en François *esclaire*, parce qu'on pretend qu'avec cette herbe l'*hirondelle* guerit la veuë de ses petits, même restablit leurs yeux quand on les auroit crevez exprés. Les fumées de l'*hirondelle* font le contraire : car si estant encore chaudes elles tombent sur un œil, elles l'aveuglent, comme on voit en l'histoire de Tobie. Dioscoride dit que si on fend les premiers petits des *hirondelles* dans le croissant de la lune, on trouvera en leur ventre plusieurs pierres de diverses couleurs qui ont beaucoup de vertus. Le Pere Kirker dit que les Pescheurs de Pologne prennent souvent dans leurs filets de gros pelotons d'*hirondelles* qui s'entretiennent par le bec & par les pattes, & qui estant mises dans un lieu chaud, commencent à se remuer. Ce mot vient du Latin *hirundo*. Gesner tient que ce mot Latin vient *ab hærendo, quia hirundo nidum componit tignis adhærentem*. Scaliger tient qu'autrefois parmi les Latins on disoit *herundo*, qui venoit sans doute du Grec *chelidon*. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *earinos*, *vernus*, *printannier*. L'*hirondelle* est un oiseau dont l'arrivée marque le printemps. D'autres le veulent faire venir du Grec *eirein*, *dicere*, *loqui*, à cause du gazoüillement perpetuel & importun de cet oiseau.

HIRONDELLE DE MER, est aussi une espece de poisson qui a de grandes nageoires semblables aux ailes des *hirondelles*.

On dit proverbialement, qu'une *hirondelle* ne fait pas le printemps, pour dire, qu'un exemple ne suffit pas pour autoriser quelque chose. On dit aussi, Il viendra avec les *hirondelles*, où il s'en retournera avec les *hirondelles*, pour signifier le printemps ou l'automne.

HIS

HISTOIRE. s. f. Description, narration des choses comme elles sont, ou des actions comme elles se sont passées, ou comme elles se pouvoient passer. Ce mot vient du Grec *Historia*, qui signifie proprement *recherche des choses curieuses, envie de sçavoir*. Il signifie aussi l'exposition des choses dont nous avons esté les spectateurs. Car *Historien* signifie precisément *connoisseur, sçavoir une chose comme l'ayant veuë*. Il est vray que la signification de ce nom devient ensuitte bien plus étenduë, & signifie une *narration de plusieurs choses memorables*, quand bien même nous ne les sçaurions qu'au rapport des autres. Ce mot vient du verbe *isimi*, qui signifie *je sçais* : d'où vient que parmi les Anciens plusieurs grands hommes ont esté appellés *polyhistores* : c'est à dire, *personnes d'une doctrine fort diversifiée*, tel qu'estoit ce fameux Appion contre qui escrit Joseph. Tel fut aussi Solin.

Au premier sens il se dit de la description des choses naturelles, des animaux, vegetaux, mineraux, &c. Pline est le plus fameux Auteur de l'*Histoire* naturelle. Il y a 18. Volumes d'Aldorandus de l'*Histoire* naturelle. Acosta a escrit de l'*Histoire* naturelle des Indes. Aristote a escrit 10. livres de l'*Histoire* naturelle des animaux. Matthiole a commenté l'*Histoire* naturelle de Dioscoride.

HISTOIRE, à l'égard des actions, se dit de cette narration veritable suivie & enchaînée de plusieurs évenemens memorables qui sont arrivez en une ou en plusieurs nations, en un ou en plusieurs siecles. Baronius a escrit l'*Histoire* universelle de l'Eglise; Mezeray l'*Histoire* de France, Coëffeteau l'*Histoire* Romaine. on a imprimé quantité de Memoires servans à l'*Histoire*. il possede l'*Histoire* ancienne & moderne, l'*Histoire* sainte & prophane. *Histoire* universelle. la Mer des *Histoires*.

HISTOIRE, se dit aussi des Romans, des narrations fabuleuses, mais vrai-semblables qui sont feintes par un Auteur, ou desguisées. L'*Histoire* d'Ursace dans l'Astrée, de Brutus dans Clelie. l'*Histoire* des guerres civiles de Grenade. l'*Histoire* Comique de Francion. l'*Histoire* d'Heliodore. On dit en ce sens, Ce n'est pas un conte, un roman, c'est une *histoire*.

HISTOIRE, se dit aussi des recits particuliers qu'on fait de quelques évenements singuliers, magiques ou notables. Les *Histoires* de Bandel. les *Histoires* prodigieuses de Boistuau, Launay, l'*Histoire* des Larrons & autres qui en ont fait des recueils.

HISTOIRE, se dit aussi d'un petit recit de quelque adventure qui a quelque chose de plaisant ou d'extraordinaire qui est arrivé à quelque personne, & sur tout quand elle est un peu de nostre connoissance. Il nous a conté une *histoire* plaisante & recreative d'une telle personne.

HISTOIRE, se dit aussi des aventures mêmes qui sont arrivées. Il est arrivé une *histoire* à une telle Dame, c'est une femme à *histoires*. En ce sens on dit, Je sçay l'*histoire* de sa vie, pour dire, toutes ses adventures, tout ce qu'elle a fait, comme elle a passé sa vie, l'*histoire* de ses amours.

On appelle un *Peintre d'histoires*, Celuy qui peint des actions particulieres, qui represente plusieurs personnes dans un tableau qui ont relation à l'action qu'il veut exposer à la veuë. Les *Peintres d'histoires* sont preferez aux faiseurs de portraits, aux Paysagistes, &c.

HISTOIRE, se dit aussi d'un discours long & ennuyeux. Il nous a fait de longues *histoires*, de vains propos qui n'aboutissent à rien. vous nous contez de plaisantes *histoires*, bien des fariboles. On dit aussi, C'est une autre *histoire*, pour dire, C'est un autre discours, un autre article, un autre fait. Nicod veut que ce mot vienne du Grec *historein*, signifiant *considerer* & *connoistre*.

HISTOIRES, est quelquefois un mot honneste, pour parler de ces parties que la pudeur fait cacher. Noé aprés avoir beu laissa ses *histoires* à descouvert.

HISTOIRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il veut avoir cette femme, cette metairie, cette rente : ce sont bien des *histoires*, ce sont bien des choses ensemble. On dit aussi à ceux qui font plusieurs grimaces devant que de dire ou faire quelque chose, Voilà bien des *histoires*, vous faites bien des façons. On dit pareillement, L'*histoire* dit, pour dire, C'est le bruit commun, on le conte ainsi.

HISTORIAL, ALE. adj. Qui contient quelques points d'Histoire. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase, Almanach *Historial*, de celuy où on marque quelques évenements notables de l'Histoire au jour qu'ils sont arrivez.

HISTORIEN. subst. masc. Celuy qui a recueilli les Histoires, les actions des siecles passez. Tite Live, Corneille, Tacite, Saluste, ont servi de modelle aux autres *Historiens*.

HISTORIER. v. act. Embellir, orner quelque chose. Il ne se dit qu'en mauvaise part, & des or-

nements de peu de consequence. Son cabinet est *historié* de cent petits bigeous & colifichets. cette espousée de village estoit *historiée* de cent petits affiquets.

HISTORIETTE. s. f. Diminutif. Petite Histoire meslée d'un peu de fiction ou de galanterie. *L'Historiette* de l'Amour égaré.

HISTORIOGRAPHE. s. m. Celuy qui a escrit ou qui escrit l'Histoire, qui s'applique particulierement à cette estude. Les anciens *Historiographes*.

On le dit plus particulierement de ceux qui ont une commission, un brevet particulier pour escrire l'Histoire de leur temps. Les Rois ont toujours soin d'avoir de bons *Historiographes*. il y a des *Historiographes* en titre d'office.

HISTORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde l'Histoire. C'est un point *historique* fort controversé que la Donation de Constantin. Henri Estienne a fait un grand Dictionnaire Poëtique & *Historique*, augmenté ces derniers jours par Moreri.

HISTORIQUEMENT. adv. De la maniere qu'une chose s'est passée. J'ay conté cela *historiquement*, sans vouloir entrer dans la question de sçavoir qui avoit tort.

HISTRION. s. m. Farceur ou Bouffon. Il ne se dit que des personnages plaisants des anciennes Comedies de Terence, de Plaute, &c. On le dit quelquefois odieusement & en general de tous ceux qui ont monté sur le theatre pour donner du plaisir au peuple, quand on les veut mespriser, ou noter d'infamie. Ce mot, selon Festus, vient d'*Histria*, *Istrie*, nom de païs : parce que ceux qui se meslerent les premiers de ce mestier, estoient venus de cette contrée. Plutarque dit que les Romains ayant fait venir de la Toscane plusieurs habiles Danseurs, il s'en trouva un d'entre eux plus habile que les autres appellé *Hister*, qui laissa son nom à tous ceux qui depuis ce temps-là furent de sa profession. On pourroit encore ajoûter, que parmi les Toscans ceux que les Romains appelloient *Ludios*, estoient appellez *Histriones*.

HIV

HIVER. s. m. Une des quatre saisons de l'année, celle qui est la plus froide, qui vient en France au mois de Decembre, Janvier, & Fevrier. Quand nous avons icy l'esté, nos Antipodes ont l'*hiver*. un appartement d'esté, un d'*hiver*. voilà un habit d'*hiver*. les fruits d'*hiver* sont ceux que l'on conserve pour l'*hiver*. l'*hiver* est fort rude en Norvege, & fort doux en Italie. Ce mot vient de *hibernum*. Menage.

On dit, qu'on met les trouppes en quartiers d'*hiver*, pour dire, qu'on finit la campagne, & qu'on les met dans les villes & les villages pour passer la rigueur de l'*hiver*.

HIVER, se dit figurément & poëtiquement de la vieillesse, comme le printemps se dit de la jeunesse. On dit aussi, que l'*hiver* est armé de vents, de glaçons, de frimats.

HIVER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme à qui la fievre quarte commence en automne, qu'il a un bon manteau pour son *hiver*. On dit de celuy qui est infirme ou endetté, qu'il n'a pas besoin d'un fort *hiver*.

HIVERNER. v. n. Passer l'hiver. L'armée navale s'est retirée dans les ports pour *hiverner*. L'armée a pris ses quartiers pour *hiverner*. les vaisseaux marchands furent obligez de se retirer dans les Isles pour *hiverner*. Ce mot vient du Latin *hibernare*.

HIVERNER, avec le pronom personnel, signifie, S'exposer au froid pour s'endurcir à la fatigue & au froid. Il faut laisser courir les enfans pour s'*hiverner*, pour n'estre pas toûjours au coin du feu.

HO

HO. Interjection qui sert à appeller & à admirer; & en ce cas elle se redouble quelquefois. *ho ho*, vous voilà desja venu. *ho ho*, cela ira bien autrement.

HOB

HOBER. v. n. Vieux mot François qui signifie, Ne bouger. Ne *hobez* point de là, c'est à dire, Ne quittez point cette place. Il est encore en usage parmi les paysans. Ce mot vient de l'Allemand *hoben*, qui signifie *lever*. Du Cange le derive de *hoba*, ou *huba*, ou *hobunna*, qui signifioient, dit-il, un *petit heritage*, & sur tout en pasture avec son habitation ou logeoit un paysan.

HOBEREAU. s. m. Quelques-uns escrivent *Haubereau*. Oiseau de leurre qui prend de petits oiseaux. Il est marqueté sous le ventre, & a le dos & la queuë noirastres. Il est le plus petit aprés l'esmerillon. On l'appelle aussi *falquet* ou *aubrier*. Ce mot de *hobereau* vient de *umberellus* diminutif de *umber*, dont les Latins se sont servis pour *spurius*. Menage. Borel le derive de *hybrida*.

HOBEREAU, se dit figurément & ironiquement des petits Nobles de campagne qui n'ont point de bien, & qui vont manger les autres; & aussi de ceux qui sont apprentifs & novices dans le monde. Ce mot vient de *Hober*, mot Picard qui signifie *ne bouger d'un lieu*, parce que ces sortes de Gentilshommes sont casaniers, & n'ont jamais esté à la guerre, ni veu le monde.

HOC

HOC. subst. masc. Jeu des cartes meslé du Picquet, du Berlan & de la Sequence, qu'on appelle ainsi, parce qu'il y a six cartes qui sont *hoc* ou asseurées à celuy qui les jouë, & qui couppent toutes les autres cartes. Ce sont les quatre as, la Dame de pique & le Valet de carreau. Ce jeu a deux noms, & deux façons de joüer differentes. Le *Hoc Mazarin*, & le *Hoc de Lyon*.

On dit proverbialement, Cela m'est *hoc*, pour dire, Je suis asseuré de gagner ce procés, d'avoir cette succession, de faire mon coup. Ce mot vient de *hoc* Latin, qui en Gascon veut dire *ouy*, ou *ita est* : de sorte qu'en disant, Cela est *hoc*, c'est à dire, *Ouy*, j'y consens.

HOCHE. s. f. Entailleure qu'on fait sur quelque chose d'uni pour y faire quelque marque, ou pour servir à y arrester quelque chose. On l'appelle aussi *coche*. On fait des *hoches* sur une taille pour y marquer le pain ou le vin qu'on prend à credit, ou autre chose qu'on veut marquer. les Artisans font des *hoches* pour marquer leur besogne. on fait des *hoches* à une arbaleste pour la bander, & y faire un arrest, & souvent aussi sur les machines à rouë. On dit, qu'un couteau ou autre outil de fer a des *hoches*, pour dire, qu'il a des dents, qu'il est ébreché.

HOCHEMENT. s. m. Mouvement desdaigneux de la teste, qui tesmoigne du mespris de la personne qui parle. Il n'a respondu qu'avec un *hochement* de teste.

HOCHEPIED. s. m. Terme de Fauconnerie. C'est un oiseau qu'on jette seul aprés le heron pour le faire monter.

HOCHEPOT. ou *Pasté en pot*. s. m. C'est un hachi de bœuf qu'on fait cuire dans un pot avec des marons, des navets, ou autres assaisonnements. On l'appelle quelquefois *pot pourri*, *Salmi*.

HOCHEQUEUE. subst. masc. Sorte de petit oiseau qui remuë souvent la queuë. On l'appelle autrement *bergeronette*, *lavandiere*, *batemare*, *batequeuë*.

HOCHER. v. act. Secoüer, bransler. Il a fort *hoché* ce prunier pour en faire choir les prunes.

On le dit proprement d'un mouvement de teste qu'on leve en haut & desdaigneusement, pour monstrer qu'on ne se soucie gueres de quelqu'un. On a beau luy donner de sages instructions, il n'en fait que *hocher* la teste. Menage aprés Lipse derive ce mot de *hose*, qui signifie *subsannatio*.

HOCHER LA BRIDE, se dit figurément, pour dire, Sonder les sentiments de quelqu'un, l'inviter à se declarer, s'il veut dire, faire ou entreprendre quelque chose. Il ne s'est point descouvert, quoy qu'on luy ait fort *hoché la bride* sur ce point.

HOCHÉ, ÉE. part. & adj.

HOCHET. s. m. Petit joüet d'enfant à la mammelle. Il a plusieurs petites sonnettes, & un bout de corail ou d'yvoire. Les enfants le mettent dans leur bouche quand les dents commencent à leur venir.

HOD

HODER. v. act. Vieux mot qui n'est en usage que parmi le peuple, qui signifie, Lasser, fatiguer, incommoder. Une nourrice dit qu'elle est *hodée*, quand elle a eu tout le jour un enfant sur les bras. Borel derive ce mot du Grec *hodos*, qui signifie *via*, *chemin*.

HOI

HOIR. subst. masc. Enfant, heritier. Les Historiens disent qu'un tel Prince mourut sans laisser aucuns *hoirs* masles issus de son corps. Ce mot vient de *heres*.

HOIR, se dit aussi de toutes sortes d'heritiers, soit collateraux, soit testamentaires. Quand on fait un contract, on stipule tant pour soy que pour ses *hoirs* & ayant cause.

HOIRIE. s. f. Succession, heredité. C'est une *hoirie* jacente, qui est abandonnée, il faut y creer un Curateur. il a profité de 100. mille francs de l'*hoirie* de son oncle.

HOIRIN. s. m. Terme de Marine. Voyez *Bouée* & *Gaviteau*. C'est la même chose, aussi-bien que *Aloigne* & *Bonneau*. Les Maistres de navires sont obligez de mettre leurs noms, & celuy du havre dont ils sont, sur les *hoirins* & bonneaux, afin qu'ils puissent revendiquer les cables & ancres qu'ils auront esté obligez de couper & d'abandonner : ce que les Levantins appellent *desferrer un navire*.

HOL

HOLA. adv. qui signifie, Il suffit, arrestez vous. Quand on fait des presens à un avare, il ne dit jamais *hola*, c'est assez.

On le met quelquefois substantivement. Aprés que ces gens se sont suffisamment battus, il est venu quelqu'un qui a mis le *hola*, qui les a separez.

HOLA, est quelquefois interjection, qui sert pour appeller des gens de basse condition, des laquais. Ainsi Regnier a dit,

> *hola ho* la Dreville
> Qu'on ne m'attende pas, je vais disner en ville.

HOLLANDE. s. f. Comté, qui est la principale des Provinces Unies qu'on appelle *les Estats de Hollande*. Ce mot est devenu en usage en la Langue en ce qu'on appelle simplement *Hollande*, de la toile blanche delice, unie & serrée, dont on fait les chemises & autre linge des personnes de qualité. Ainsi Maynard a dit,

> Et sur le nez des maris.
> Auroit troussé la *Hollande*
> Des coquettes de Paris.

On appelle aussi *demie-Hollande*, de la toile de même espece, mais qui n'est pas de si bon user, ni de si haut prix. On dit aussi, du drap de *Hollande*, du fromage de *Hollande*, porcelaine de *Hollande*, de ces marchandises qui viennent de *Hollande*.

On dit proverbialement à ceux qui font de belles promesses dont on ne fait pas grand cas, Je n'ay que faire d'aller en *Hollande*, ma fortune est faite.

HOLLANDER. v. act. Donner une certaine preparation aux plumes en les passant dans des cendres chaudes, pour oster la graisse & l'humidité du tuyau.

HOLOCAUSTE. s. m. Sacrifice où on consomme entierement l'hostie par le feu. Ce mot vient du Grec *holokauston*, qui est composé d'*holos*, *totus*, & de *kaio*, *uro*, *igne absumo*, *je consomme par le feu*.

HOLOCAUSTE, se dit figurément pour victime. Jesus-Christ s'est offert en *holocauste* a son Pere pour les pescheurs.

On dit aussi, Offrir à Dieu son cœur en *holocauste*, pour dire, luy sacrifier toutes ses affections, toutes ses pensées.

HOLOGRAPHE. adj. m. Qui est escrit entierement de la propre main de celuy qui fait quelques dispositions. On le dit particulierement d'un testament *holographe*, qui est entierement escrit & signé d'un testateur, & qui est vallable en France sans autres formalitez. Ce mot est Grec, & est composé d'*holos*, & de *grapho*, *scribo*.

HOLOMETRE. s. m. est un instrument de Mathematique qui sert à prendre toutes sortes de mesures, tant sur la terre qu'au Ciel. Son inventeur est Abel Tullo, qui en a fait imprimer un Traitté à Venise en 1564. Il est composé de trois bandes ou regles mobiles avec lesquelles on fait toutes sortes de triangles & d'observations. Ce mot est Grec, & vient d'*holos*, & de *metreo*, *metior*, *je mesure*.

HOM

HOMICIDE. s. m. Meurtre. Il a esté commis un *homicide* en la personne d'un tel. on a informé de l'*homicide*.

HOMICIDE, signifie aussi, le meurtrier. Les *homicides* meritent la mort par toutes les loix divines & humaines. les Juges ne peuvent laisser un *homicide* impuni sans des Lettres de grace, de remission du Prince.

On appelle figurément un *homicide de luy-même*, Celuy qui ruine sa santé par trop de veilles, de fatigues, d'estudes ou de desbauches. On le dit même de ceux qui ne veulent pas se servir des remedes qu'on leur presente, & dont ils ont besoin.

HOMICIDE, se met quelquefois en Poësie adjectivement, & sert d'épithete. Les amants appellent leur

lent leur maistresse, leur belle *homicide*, se plaignent de ses yeux *homicides*. le glaive *homicide*. le trait *homicide* dont il fut blessé. la langue *homicide* du serpent.

HOMICIDER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *tuer un homme*; & on disoit du mort, qu'il avoit esté *homicidé*. Il est hors d'usage.

HOMILIE, ou *Homelie*. s. f. Il signifioit originairement, Conference ou assemblée, & ensuite il s'est dit des exhortations & des Sermons qu'on faisoit au peuple. Il nous est resté plusieurs belles *Homilies*, des Peres, comme de St. Jean Chrysostome, de St. Gregoire, &c. Photius distingue l'*Homilie* du *Sermon*, en ce que l'*Homilie* se faisoit familierement dans les Eglises par les Prelats qui interrogeoient le peuple, & qui en estoient interrogez, comme dans une conference: au lieu que les *Sermons* se faisoient en chaire à la maniere des Orateurs. Toutes les *Homilies* des Peres Grecs & Latins sont faites par des Evesques. Il ne s'en trouve point de Tertullien, Clement, Alexandrin, & autres sçavans hommes, parce qu'aux premiers siecles il n'y avoit que les Evesques qui eussent permission de prescher, qui ne fut accordée aux Prestres que vers le VI. Siecle. St. Jean Chrysostome fut le premier Prestre qui prescha. Origene & St. Augustin ont aussi presché comme Prestres, mais c'estoit par un privilege particulier. Ce mot vient du Grec *homilia*, qui signifie la mesme chose, & qui vient immediatement d'*homilos*, *coetus*, *concio*, *assemblée*.

HOMILIE, se dit aussi des leçons du Breviaire qu'on chante à l'Eglise au troisiéme nocturne des Matines pour l'explication de l'Evangile du jour, qui sont des extraits des *Homilies* des Peres, ou Docteurs de l'Eglise.

HOMMAGE. s. m. Reverence, respect, soumission qu'on rend à son Roy, à son Maistre, à son Superieur. Les Mages d'Orient vinrent rendre *hommage* à l'enfant JESUS dans la creche. il a beau faire le glorieux, il faudra bien qu'il vienne rendre *hommage* à ses Superieurs, à ses Juges.

HOMMAGE, en termes de Jurisprudence, est un serment de fidelité que doit faire tout vassal qui possede un Fief, au Seigneur dominant. Il est à genoux, nue teste, les mains jointes dans celles de son Seigneur qu'il baise, & il luy promet de le servir comme un vassal doit faire, dont il luy donne un acte par escrit: & c'est ce qu'on appelle *foy & hommage*, qui est deu à toutes mutations. L'*hommage-lige* se fait teste nuë, les mains jointes sur les Evangiles, un genou à terre, sans épée, sans ceinture & sans esperons. Ces ceremonies changent quelquefois selon les coustumes. Mais le serment de fidelité se fait par le vassal, estant debout, & en touchant les Evangiles. Tous les Fiefs se tiennent à foy & *hommage*; & les heritages roturiers à cens & à rentes. L'*hommage* se faisoit anciennement par le Gentilhomme, & la foy par le roturier. Ce mot vient de *homagium* qui se trouve dans les anciens Auteurs, & qui est derivé de *homo*, qui signifie *serviteur*, *sujet*, d'où on a fait *hommage*, comme *finage* de *fin*. Voyez Du Cange sur le mot *homagium*, où il a recueilli curieusement toutes les manieres de faire la foy & *hommage*.

HOMMAGER. s. m. Qui doit hommage. Cette Seigneurie est si belle, qu'il y a 120. vassaux *hommagers* qui en relevent.

HOMMAGÉ, ÉE. adj. Ce qui est tenu en *hommage*. Ainsi on dit, une terre *hommagée*. domeine *hommagé*. lieu & heritage *hommagez*. rentes & devoirs *hommagez*, &c. dans la plus-part des Coustumes.

HOMMART. s. m. Grosse escrevisse de mer. En Latin *astacus*.

HOMMASSE. adj. f. Femme grossiere & qui tient quelque chose de l'homme, soit par sa taille, sa voix, ou ses manieres d'agir.

HOMME. s. m. Animal raisonnable. C'est ainsi qu'on le definit en Philosophie. En Morale on le peut descrire par ses principales qualitez, qui sont d'ordinaire opposées, & qui vont de part & d'autre aux extremitez. L'*homme* est le meilleur & le plus meschant des animaux, c'est le plus sage & le plus fou, le plus tyran & le plus soumis, le plus brave & le plus poltron, &c. Dieu a creé l'*homme* à son image, & semblance, il l'a creé masle & femelle; il l'a estabii Roy des animaux. Dieu viendra un jour juger tous les *hommes*. Tous les *hommes* sont mortels. Le Pere Kircher pretend qu'il y a aussi des *hommes* sousterrains, & rapporte une histoire de deux enfans tout verds, qui en l'année 1140. sortirent de terre en Angleterre.

L'HOMME, en Medecine ne se considere que selon le corps naturel. L'*homme* est composé de quatre humeurs. On dit qu'on n'est pas *homme*, qu'on ne sent plus qu'on soit *homme*, quand on a retranché les parties naturelles qui servent à la generation, ou lors qu'elles ne font plus leur fonction. L'*homme* de Descartes est un livre où il explique la constitution & la machine du corps de l'*homme*, & comme l'ame y fait ses fonctions. Il y fait voir la circulation du sang, la perfection des esprits animaux, le effets de la glande pineale, la communication des muscles & des nerfs, dans lesquels il suppose des valvules, la formation du foetus, &c. c'est dommage qu'il soit imparfait.

HOMME, signifie plus particulierement le masle, & est opposé à la *femme*. Aristote dit que la femme reçoit sa perfection de l'*homme*, qu'elle est un masle imparfait. En cette qualité il signifie quelquefois *mari*. Cette femme est en peine de son *homme*, est allé chercher son *homme*. La loy Mosaique deffend expressément aux femmes de prendre l'habit d'*homme*. Un Centaure est feint demi-*homme* & demi-cheval. une Syrene demi-femme & demi-poisson.

HOMME, se dit encore plus particulierement de celuy qui a atteint l'âge de virilité depuis 30. jusqu'à 50. ou 60. ans. Vostre fils est un *homme* fait, il ne faut plus qu'il agisse en jeune *homme*, en estourdi. Age d'*homme*, signifie la durée de la vie jusqu'à 70. ou 80. ans. On dit aussi, Cela est fait de main d'*homme*, c'est à dire, n'est pas naturel. On voit dans les Journaux d'Allemagne, qu'un nommé Reiselius a fait une statuë d'un *homme* artificiel dans lequel on remarque tout ce qui se passe dans nostre corps, tant pour la circulation du sang, que pour les autres fonctions, par les principes de la Physique hydrostatique; & il espere le perfectionner jusqu'à luy donner la voix & le mouvement.

HOMME, se prend encore pour chaque individu. Il y a tant d'*hommes* en sa compagnie. On dit que Xerxés amena en Grece une armée d'onze cens mille *hommes*. il faut tant d'*hommes* à sonner cette cloche. cette machine ne se remue qu'à force d'*hommes*.

En ce sens *homme* est pris quelquefois pour *ennemi*, pour *adversaire*. Ils ont fait un combat d'*homme* à *homme*. celuy-là a tué son *homme*: il a trouvé son *homme* qui luy a rompu en visiere. il a joüé au Picquet, il a plumé son *homme*, il a mis son *homme* à sec.

En termes de Guerre on appelle *homme d'armes*, un Gentilhomme qui combattoit à cheval armé de

toutes pieces dans les anciennes compagnies d'ordonnances. On appelle un *bon homme de cheval*, Celuy qui se tient ferme à cheval, qui le sçait bien manier. un *bon homme de mer*, Celuy qui entend bien la marine, qui a le pied marin. un *homme de courage*, un *homme de main*, un *homme d'execution*, un *homme* hardi & intelligent qui est capable de bien executer un ordre, de faire réüssir une entreprise.

En termes de Blason, quand on parle de l'*homme*, on luy donne un esmail particulier, qui est de *carnation*; & quand il est peint de profil, on le blasonne *passant*.

L'HOMME, en Morale, se distingue en *homme charnel*, & *homme spirituel*, selon qu'il se laisse commander par l'ame raisonnable, ou par l'appetit sensuel. l'*homme charnel*, dit St. Paul, ne cherche point les choses de Dieu. Au contraire on dit du *spirituel*, C'est un saint *homme*, un *homme* de Dieu, un *homme* de bien. Il a despouillé le vieil *homme*, en parlant de celuy qui est si habitué au peché. On a beau estre destaché du monde, il entre bien de l'*homme*, il y a toujours de l'*homme* dans toutes nos actions. Diogene cherchoit un *homme* en plein marché avec une lanterne, pour dire, qu'il cherchoit un *homme* qui ne se laissast gouverner que par la raison.

L'HOMME, se distingue aussi selon ses mœurs & ses qualitez naturelles. Les Espagnols ont mis en question, si les Indiens estoient *hommes*, si on les devoit baptiser. les Cannibales sont si cruels, qu'ils ne semblent pas estre *hommes*, ils n'ont que le visage, la figure d'*hommes*. c'est un meschant garnement, c'est un diable d'*homme*, un *homme* à tout entreprendre, à tout perdre, à tout massacrer.

HOMME, se distingue encore selon les professions qu'il embrasse, ou les choses qu'il sçait bien, qu'il est capable de faire. C'est un *homme* d'Eglise, un *homme* de guerre, un *homme* d'épée, un *homme* de robbe, un *homme* de lettres, un *homme* de peine, un *homme* de journée. cela sied bien a un *homme* de qualité.

On dit en ce sens, Ce Prince est un grand *homme* de cabinet, ce Ministre grand *homme* d'Estat. cet Ambassadeur est un *homme* d'expedient, d'accommodement.

On le dit aussi de ses qualitez. C'est un galant *homme*. c'est un *homme* ferme qui s'est monstré *homme* en toutes les occasions. ce n'est pas un *homme*, c'est un petit bout d'*homme*. c'est un *homme* plaisant & recreatif. On le dit aussi ironiquement, Vous estes un plaisant *homme*, un bel *homme*, venez ça *homme* de bien.

En termes de Theologie, on dit que tous les *hommes* ont peché en Adam; que Dieu s'est fait *homme* pour les racheter; qu'il est vray Dieu & vray *homme*. JESUS-CHRIST estant sur terre s'est appellé le fils de l'*homme*. On dit aussi, les quatre fins de l'*homme*, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

En termes de Jurisprudence feodale, on appelle *homme* ou *homme de foy*, le vassal qui tient un fief dependant d'un autre. Un Seigneur fait saisir le fief relevant de luy, & fait les fruits siens faute d'*homme* & de devoirs non faits, c'est à dire, faute de luy avoir rendu la foy & hommage, lors qu'il y a mort ou mutation de proprietaire. *homme-lige*, vassal qui est non seulement en foy & hommage, mais aussi en la jurisdiction & domaine de son Seigneur, & obligé à un plus estroit serment que le simple vassal. *homme de fief*, estoit autrefois un vassal ou Seigneur de fief qui estoit tenu de servir à la Justice, & de donner conseil au Bailly tant en son assise qu'aux plaids ordinaires, qui estoit même tenu de l'amende en cas du maljugé. On appelloit ces *hommes de fief*, *Pairs* & *hommes jugeans*, *hommes de loy*, *hommes de la Cour du Seigneur* & *hommes feodaux*. *homme de main morte*, est celuy dont le Seigneur herite, quand il meurt sans enfans legitimes & masles.

HOMME VIVANT, *mourant* & *confisquant*, est un *homme* que les Communautez ou gens de main morte sont obligez de fournir au Seigneur de fief, afin que par sa mort ou forfaiture le Seigneur puisse jouir des droits qui luy sont acquis aux mutations, quand les heritages ne sont point amortis. Cet *homme* s'appelle *Vicaire* en la Coustume d'Orleans, & en quelques autres.

HOMME, en termes de Palais, se prend quelquefois pour *caution*, pour *obligé*. Vous m'avez pris pour *homme*, vous vous estes fié à ma seule obligation. je ne prendray pas un tel pour *homme*, c'est un *homme* de paille, un *homme* de neant.

HOMMES D'AFFAIRES, en termes de Finances, se dit de ceux qui traittent avec le Roy de ses revenus, du recouvrement de ses deniers & impots. On a estabii une chambre de Justice pour la recherche des *hommes d'affaires*.

HOMME, se dit aussi relativement, en parlant de la dependance de quelqu'un à l'egard d'un autre. Ainsi l'on dit, l'*homme du Roy* dans une armée: dans une Assemblée d'Estats, c'est l'Intendant de de Justice: dans un Parlement, c'est le Procureur General: chez les Estrangers, c'est l'Ambassadeur, le Resident.

Chez les particuliers on appelle *homme de chambre*, Celuy qui sert à la chambre. Ou absolument on appelle un *homme*, un valet âgé qui sert à tout faire, & qui ne porte point les couleurs. Un *homme d'affaires*, est celuy qui sollicite les procés, qui reçoit le revenu de son Maistre.

Au jeu de cartes on appelle le *jeu de l'homme*, celuy qu'on nomme autrement le *jeu de la Beste*, dans lequel si celuy qui fait joüer ne gagne pas les cartes, il double l'argent qui est mis au jeu.

BON HOMME, signifie non seulement un vieillard fort âgé, mais encore un *homme* doux & facile avec qui ont traitte aisément, & qui se laisse même tromper. On le dit aussi de celuy qui est foible & sans deffence: comme, Le soldat vit avec licence chez le bon *homme*, c'est à dire, chez le paysan exposé à sa merci.

BONS HOMMES, est un Convent de Religieux Minimes establis à Chaillot prés Paris, ainsi nommé, parce que le Roy Louis XI. avoit coustume d'appeller St. François de Paule leur Fondateur, le *bon homme*. On appelloit aussi autrefois *bon homenas*, un *homme* grossier & facile.

HOMME, se dit proverbialement en ces phrases. L'*homme* propose, & Dieu dispose, pour dire, qu'on fait des desseins hors de son pouvoir, dont la Providence empêche l'execution. On dit d'un *homme* fort endetté, qu'il doit à Dieu & aux *hommes*. On dit aussi, Devant Dieu & devant les *hommes*, pour dire, qu'une chose est claire & certaine, & qu'elle passera par tout pour telle. On dit, qu'un *homme* de bien & d'honneur n'a que sa parole, pour dire, qu'il faut tenir ses promesses. On dit aussi, Tant vaut l'*homme*, tant vaut sa terre, pour dire, qu'il y a de l'art à faire valoir son bien. Le Psalmiste a dit que tout *homme* estoit menteur, c'est à dire, la plus-part des *hommes*. On dit aussi, Jamais cheval, ni mauvais *homme* n'amenda pour aller à Rome. On dit aussi, Bon *homme*, garde ta vache; en raillant celuy à qui on a attrapé quelque chose. On dit aussi, Face

d'*homme* fait vertu, pour dire, que les ouvriers travaillent avec plus de force en presence de leur Maistre. On dit aussi d'un *homme* franc & sincere, que c'est un bon cœur d'*homme*, une bonne paste d'*homme*, un *homme* sans façon : & au contraire on dit d'un sot, d'un idiot, d'un *homme* que l'on plaint, que c'est un pauvre *homme*. le pauvre *homme*. on ne sçait quel *homme* vous estes, on ne connoist point vostre humeur.

HOMMEE. s. f. Terme d'Agriculture. C'est une portion de terre mesurée par le travail que peut faire un vigneron en cultivant les vignes. Ce mot est fort en usage en Berri & en Lyonnois. Il faut environ huit *hommées* pour faire un arpent de Pais. On trouve dans les vieux tiltres *hominata terra*. On mesure aussi les prez par le travail du Faucheur; & on dit qu'un tel pré contient tant d'*hommées* de fauche.

HOMOCENTRIQUE. adj. Terme d'astronomie qui se dit de plusieurs cercles qui ont même centre. Les Hypotheses ou Systemes celestes de Ptolomée & de Fracastor ne s'expliquent qu'avec plusieurs cercles excentriques & *homocentriques*. Ce mot vient du Grec *homos*, & de *kentron*, *centrum*, *centre*.

HOMOGENE. adj. m. & f. Terme de Philosophie. Corps composé de parties similaires, ou de semblable nature. Les corps naturels sont ordinairement composez de parties *homogenes*, ou de même qualité, comme un diamant. Les corps artificiels le sont de parties heterogenes, ou de qualité differente, comme un bastiment de pierre, de bois. Ce mot vient du Grec *homos*, *idem*, ou *aequalis*, & de *genos*, *genus* : *ejusdem plane generis*, *de même genre*.

HOMOLOGATION. s. f. Confirmation & publication d'un acte en Justice pour le rendre plus valable & plus solemnel. Quand il y a des oppositions à une *homologation*, il faut la faire juger avec les opposans, obtenir un arrest avec eux.

HOMOLOGUER. v. act. Publier un contract, une transaction en Justice, la faire confirmer par les Juges & enregistrer au Greffe. Dans cette direction de creanciers, la plus-part ont signé un contract, il ne reste qu'à le faire *homologuer* avec les autres qui sont refusans de le signer. Ce mot vient du Grec *homologia*, *consensus*, *assensus*, *aveu*, *consentement*, composé d'*homos*, *similis*, *semblable*; & de *logos*, de *legein*, *dicere*, *dire* : *homolegein*, *idem dicere*, *assentiri*, *consentir*, *s'accorder*.

HOMOLOGUÉ, ÉE. part. & adj.

HOMOLOGUE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des costez de deux triangles semblables qui sont proportionnels les uns avec les autres, comme la base est *homologue* à la base.

HOMONYME. adj. Terme de Logique. Qui a même nom, quoy que de nature differente : comme un *loup* qui signifie un *animal*, & un *masque*. un *pied d'animal*, & un *pied de montagne*. C'est la même chose, que *equivoque*. Ce mot vient du Grec *homos*, & de l'Ionique *onyma* pour *onoma*, *nomen*, *nom*.

HON

HONGRE. s. m. Cheval chastré, qui est coupé, qui ne vaut rien pour estalon. Il est opposé à *entier*.

POINT D'HONGRIE, est une sorte de tapisserie faite par ondes, & qui est fort en usage parmi les femmes mesnageres pour faire des ameublements.

HONGRELINE. s. f. Sorte d'habillement de femme fait en maniere de chemisette qui a de grandes basques.

HONGRER. v. act. Chastrer un cheval.

HONNESTE. adj. m. & f. Ce qui merite de l'estime, de la louange, à cause qu'il est raisonnable, selon les bonnes mœurs.

On le dit premierement de l'homme de bien, du galant homme, qui a pris l'air du monde, qui sçait vivre. Faret a fait un livre de l'*honneste* homme, le Pere du Bosc un de l'*honneste* femme, Grenaille un de l'*honneste* fille & de l'*honneste* garçon, qui contiennent des instructions pour ces personnes-là. il ne faut hanter que d'*honnestes* gens.

HONNESTE FEMME, se dit particulierement de celle qui est chaste, prude & modeste, qui ne donne aucune occasion de parler d'elle, ni même de la soupçonner.

HONNESTE, se dit aussi de ce qui n'en a que la mine, l'apparence, l'habit. Cet homme est bien vestu, il a la mine d'un *honneste* homme, & cependant c'est un filou. Cette fille n'a rien que d'*honneste* en apparence, cependant elle se divertit. il cherche d'*honnestes* pretextes pour ne point tenir sa parole, pour faire la *guerre*.

HONNESTE, se dit quelquefois abusivement des vices. Un bretteur dira que son camarade est un *honneste* garçon, qu'il se bat bien, qu'il a fait trente duels. un Breton dira, que c'est un *honneste* debauché, qu'il boit bien.

HONNESTE, se dit aussi de celuy qui fait simplement des civilitez. Cet homme a l'air si *honneste*. cette femme a les manieres si *honnestes*. c'est son procédé *honneste* qui m'a fait donner dans le panneau, luy confier mon argent.

HONNESTE, se dit encore des choses inanimées, des actions, passions, ajustements, bien seances. Prevenir les demandes & les besoins de ses amis, c'est une action fort *honneste*. il y a des amitiez & des amours *honnestes*. une *honneste* recherche d'une fille en mariage. L'ambition, le desir de la gloire peuvent avoir des sujets, des bornes *honnestes*. cette Dame porte toujours des habits *honnestes*, modestes, &c.

HONNESTE, se dit souvent de ce qui est mediocre. Ce garçon est de naissance *honneste*, de condition *honneste*, c'est à dire, il est de mediocre famille; il a achetté cette maison à un prix *honneste*, c'est à dire, ni trop haut, ni trop bas. il luy a fait un present *honneste*, pour dire, proportionné aux moyens de celuy qui l'a donné, & de celuy qui l'a receu. son habit est encore fort *honneste*, c'est à dire, n'est ni tout neuf, ni trop vieux, ni trop simple, ni trop magnifique.

HONNESTE, est quelquefois substantif, & se dit en ce proverbe tiré du Latin. Celuy-là est venu au but, qui a sceu mesler l'*honneste* à l'utile.

HONNESTEMENT. adv. D'une maniere honneste. Il est vestu *honnestement*. il s'est tiré *honnestement* de cette affaire. il en use fort *honnestement* avec tout le monde. On le dit aussi ironiquement. Cet homme a *honnestement* beu, c'est à dire, excessivement. cette femme est *honnestement* laide.

HONNESTETÉ. s. f. Pureté de mœurs. On ne doit pas souffrir l'impression des livres qui pechent contre l'*honnesteté* publique. les regles de l'*honnesteté* sont les regles de la bienseance, des bonnes mœurs. l'*honnesteté* des femmes, c'est la chasteté, la modestie, la pudeur, la retenuë. l'*honnesteté* des hommes, est une maniere d'agir juste, sincere, courtoise, obligeante, civile. Il m'a fait cent *honnestetez*, quand je l'ay esté voir. j'ay trouvé de l'*honnesteté* dans toutes ses actions.

On appelle aussi une *honnesteté*, un present mediocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque service; une espece de salaire dont on n'estoit point convenu, & qu'on donne de sa bonne volonté.

HONNEUR. s. m. Tesmoignage d'estime ou de soûmission qu'on rend à quelqu'un par ses paroles, ou par ses actions. Il faut rendre *honneur* & respect premierement à Dieu & aux choses saintes, aux Rois & aux Magistrats, à ses parents & à la vertu. Le Philosophe dit, que l'*honneur* reside plus en la personne qui honore, qu'en celle qui est honorée. l'idolatrie consiste à rendre des *honneurs* divins aux creatures. on a fondé une chapelle en l'*honneur* d'un tel Saint. il faut assister les pauvres pour l'*honneur* de Dieu. Ce mot vient du Latin *honos*, qui selon quelques-uns, vient d'*onus*, *charge*, qui s'écrivoit autrefois par l'aspirée. Ce mot François *charge* pris pour *employ honorable*, semble prouver cette etymologie. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec *onos*, qui signifie le *prix* qu'on vend une chose. L'*honneur* n'est autre chose que le cas que nous temoignons faire d'une personne.

HONNEUR, se dit en general de l'estime qui est deuë à la vertu & au merite. On ne sçauroit trop louer les gens d'*honneur*, les gens qui aiment l'*honneur*, car ils sont en petit nombre. il faut bien distinguer entre le vray, & le faux *honneur*. c'est un homme avide d'*honneur*, jaloux de son *honneur*. Au contraire on dit, C'est un saoul d'*honneur*, un homme perdu d'*honneur*, qui n'a eu aucun soin de sa reputation. On dit aussi, Cet homme a l'*honneur* de sa maison à soûtenir, la gloire de ses ancestres.

HONNEUR, s'applique plus particulierement à deux sortes de vertus, à la vaillance pour les hommes, & à la chasteté pour les femmes. Les braves sont delicats sur le point d'*honneur*, vont mourir au lit d'*honneur* à la guerre; ils prennent au point d'*honneur* les moindres reproches; ils se picquent d'*honneur* pour combattre au premier rang. il est sorty à son *honneur* de cette querelle. les Mareschaux de France ne sont juges entre les Gentilshommes que du point d'*honneur*.

Une femme de bien & d'*honneur*, c'est une femme prude & chaste. une fille qui a forfait à son *honneur*, qui a fait faux bond à son *honneur*, ne doit plus paroistre dans le monde.

On dit au Palais, Reparer l'*honneur* d'une fille, sauver son *honneur*, quand on oblige un suborneur à l'épouser. On dit aussi, Faire reparation d'*honneur*, quand on condamne un medisant à se dedire, à demander pardon à celle dont il a blessé l'*honneur*, qu'il avoit taxée en son *honneur*. On dit aussi dans le discours familier, qu'on doit reparation d'*honneur*, quand on a soûtenu opiniastrement quelque chose contre le sentiment d'une personne qui s'est trouvé bon par la suitte. les anciens Chevaliers couroient le monde pour soûtenir l'*honneur* des Dames.

HONNEUR, se dit aussi de la chose qui honore, qui donne de la gloire: Virgile & Horace ont fait *honneur* au siecle d'Auguste. Lucrece a esté un modelle d'*honneur* & de vertu, a fait *honneur* à son sexe. cet Advocat est l'*honneur* du barreau, de la robbe. Corneille, Racine & Moliere ont esté l'*honneur* du Theatre François. ce Gentilhomme est si accompli, que c'est l'*honneur*, c'est la fleur de la jeunesse.

HONNEUR, signifie aussi la charge, la dignité qui attire les respects & les soûmissions des autres. Ce Ministre est eslevé à un haut point d'*honneur* & de fortune.

On appelle *Chevaliers d'honneur*, les Escuyers & ceux qui donnent la main aux Reynes & aux Princesses: *Dames d'honneur*, *Filles d'honneur*, celles qui ont cette qualité dans leur maison, dans leur suitte: *Enfans d'honneur*, les Gentilshomme qui sont eslevés Pages chez les Grands.

On appelle *Conseillers d'honneur*, Ceux qui ont droit d'entrer dans des compagnies pour y juger, ou y avoir seance. Il y a des Ecclesiastiques, des gens d'espée, qui entrent au Conseil d'Estat comme *Conseillers d'honneur*: la plus-part des Gouverneurs, beaucoup d'Evêques, sont *Conseillers d'honneur* dans les Parlements, dans les Sieges des lieux de leur residence. ceux qui ont servi vingt ans dans une compagnie, & qui ont des Lettres de Veteran, y ont entrée & seance, quoy qu'ils ayent vendu leur charge, comme *Conseillers d'honneur*.

On appelle aussi *Marguilliers d'honneur*, des personnes de qualité qu'ont fait les premiers Marguilliers dans les grandes Parroisses, pour assister aux deliberations de leurs affaires, & les proteger, sans avoir aucun maniement de leur revenu.

En termes de Blason, on appelle, *point d'honneur*, une place dans l'Escu qui est au milieu de l'espace enfermé entre le chef & la fasce, ou le lieu où on les place d'ordinaire. On appelle aussi *quartier d'honneur*, le premier quartier ou canton du chef.

HONNEUR, s'employe aussi dans les paroles & actions de civilité. Ce Prelat me fait l'*honneur* de me venir voir, de m'écrire, de m'aimer. si vous venez disner chez moy, vous me ferez *honneur* & faveur. il l'a accompagné par *honneur* jusqu'à son carrosse. c'est un homme que j'ay nommé par *honneur*, pour luy faire *honneur*. On dit aussi, Sauf vôtre *honneur*, sauf vôtre respect, quand on veut reprendre ou contredire quelqu'un sans le desobliger.

HONNEUR, s'employe aussi quelquefois burlesquement & ironiquement. Vous me faites bien de l'*honneur*, un bel *honneur*, de me croire capable de cette action. On dit, qu'une fille a mis la main sur son *honneur*, pour dire, sur la partie où son *honneur* reside. On appelle par antiphrase, un lieu d'*honneur*, un lieu de prostitution.

On dit aussi, pour jurer & affirmer une chose fortement, Sur mon *honneur*, je vous engage ma foy & mon *honneur*, je vous dis cela en homme d'*honneur*.

HONNEUR, au pluriel, se dit non seulement dans les significations precedendes, comme, Il a esté eslevé aux grands *honneurs*, il faut renoncer aux *honneurs* mondains; on luy a decerné les *honneurs* du triomphe; mais encore en ces phrases particulieres.

Les *honneurs du Louvre*, sont certains privileges affectez à quelques dignitez ou charges, particulierement à celles de Duc & Pair, de Chancelier, &c. comme d'entrer au Louvre en carrosse, d'avoir le tabouret chez la Reine, &c.

Les *honneurs de la maison*, *d'un repas*, sont certaines ceremonies qu'on observe en recevant des visites, en faisant des festes, & qu'on rend par soy-méme, ou par quelque personne à qui on en commet le soin, comme d'aller recevoir les personnes, ou les reconduire avec soin, de les bien placer, de leur servir les meilleurs mourceaux, &c. C'est une Dame qui a fait tous les *honneurs* de cette feste. on a fait à cet Ambassadeur tous les *honneurs* imaginables en cette assemblée.

Les *Honneurs* est un nom qu'on donne aux principales pieces qui servent aux grandes ceremonies, aux Sacres des Rois & des Prelats, aux baptesmes, &c. comme le cresmeau, les cierges, le pain, le vin, &c. C'estoit tels Seigneurs, telles Dames, qui portoient les *honneurs* en une telle ceremonie.

Dans le Sacre des Prelats on presente pour *honneurs* des pains argentez & dorez, & des barils pleins de vins armoyez des armes du Prelat, comme il est porté dans le Pontifical Romain.

Dans les obseques on presentoit autrefois les *honneurs*, c'est à dire, l'escu, le timbre, l'espée, les gantelets, les esperons dorez, le pennon, la banniere, le cheval, &c.

Les *honneurs funebres* sont les pompes & ceremonies qui se font aux enterrements des grands, comme tentures, herses, oraisons funebres, &c.

Les *honneurs de l'Eglise*, sont les droits qui appartiennent aux Patrons de l'Eglise, & aux Seigneurs Haut-Justiciers, comme la recommendation au prosne, l'encens, l'eau benite, la premiere part du pain benit, &c.

Les *honneurs de la ville*, sont des charges & fonctions que les bourgeois briguent pour parvenir à l'Eschevinage. Il a été Commissaire des pauvres, Marguillier de sa Parroisse, Juge, Consul, Quartenier, Conseiller de ville, & enfin Eschevin, il a passé par tous les *honneurs* de la ville.

Les *honneurs*, au jeu des cartes, ce sont les peintures, le Roy, la Dame, le Valet.

HONNEUR, se dit proverbialement en ces phrases. Moins d'*honneur*, & plus de profit, pour dire, J'aime mieux le gain que la louange. On dit aussi, que les *honneurs* changent les mœurs, pour dire, qu'un pauvre enrichi est sujet a se meconnoistre. On dit aussi, A tous Seigneurs tous *honneurs*, pour dire, Il faut rendre honneur à qui il appartient. On dit, qu'il n'y a ni profit ni *honneur* à faire une chose, quand elle n'est point utile ni honneste. On dit encore, En tout bien & en tout *honneur*, pour dire, Je ne veux point choquer vôtre prudence.

HONNIR. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *deshonorer*, *mespriser*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase, *Honni soit qui mal y pense*, qui est la devise de l'Ordre de la Jaretiere d'Angleterre. Ce mot vient de l'Allemand *honn*, qui signifie *deshonorer*.

HONORABLE. adj. m. & f. Qui est digne qu'on luy fasse de l'honneur, qu'on le respecte, qu'on le loué. Cet homme est dans un rang, dans une charge, dans une profession *honorable*. la vieillesse est *honorable*. le merite, la science sont *honorables*.

On dit à la guerre, qu'un homme a receu une blessure *honorable*, quand il a esté blessé par devant; & qu'il a fini par une mort *honorable*, lors qu'il a esté tué en combattant courageusement: qu'un Capitaine a fait une retraite *honorable*, quand il s'est retiré en bon ordre & avec son bagage d'un lieu où il estoit engagé.

HONORABLE, signifie aussi, Honneste; & va quelquefois jusqu'au somptueux. Cet homme reçoit fort bien ceux qui le vont voir, il est *honorable*, il n'est point mesquin. On dit aussi, qu'il a fait un repas *honorable* & splendide au delà de sa condition. On dit aussi en parlant des Auteurs, des Historiens, qu'ils ont fait une *honorable* mention de quelqu'un, pour dire, qu'ils en ont parlé avantageusement, quand l'occasion s'en est presentée.

HONORABLE HOMME, est un titre que l'on donne dans les contracts à ceux qui n'en ont point d'autres, & qui n'ont ni charge ni Seigneurie qui leur donne une distinction particuliere. C'est celle que prennent les petits bourgeois, les Marchands, & les Artisants. Ce titre est à present avilli, & est en quelque façon opposé à *noblesse*. Il se donnoit quelquefois à ceux qui avoient passé par les Magistratures, qu'on appelloit *personnes honorables*, de même que ceux dont il est fait mention dans le Code Theodosien, *de comitibus vacantibus*, qui sont maintenant nos Veterans ou Conseillers honoraires.

En termes de Blason, on appelle *pieces honorables* de l'Escu, les pieces principales & ordinaires, qui en leur juste estenduë peuvent occuper le tiers de son champ. Quelques-uns n'en mettent que neuf, sçavoir la croix, le chef, le pal, la bande, la fasce, le chevron, le sautoir, le giron & l'escusson. D'autres y en adjoustent trois, la barre, la bordure, l'essonnier ou le trescheur.

AMENDE HONORABLE, est un supplice infamant, où un criminel est livré entre les mains du bourreau, qui l'ayant mis nud en chemise, & la corde au col, avec une torche de cire ardente à la main du poids de deux livres, le meine à l'audience ou devant la principale Eglise du lieu, & on l'oblige à demander pardon à Dieu, au Roy, à Justice & à sa partie de l'action par luy commise. Quelquefois sa peine finit là; quelquefois on adjoûte les galeres, ou la mort. On condamne à l'*amende honorable* dans les grands crimes, comme ceux de Leze-Majesté, parricides, faussetez & autres.

On dit aussi dans le discours ordinaire, Faire *amende honorable* à quelqu'un, pour signifier, qu'on se desdit de ce qu'on a dit de luy, ou contre son sentiment.

HONORABLEMENT. adv. D'une maniere honorable. Ce bourgeois vit *honorablement* chez luy, reçoit ses amis *honorablement*. ce livre parle fort *honorablement* d'un tel Capitaine.

HONORAIRE. adj. m. & f. Qui possede quelque titre, quelque qualité seulement par honneur, sans aucun emolument, & sans aucune charge ni administration. Ainsi on appelle un Conseiller *honoraire*, Celuy qui aprés avoir esté vingt ans dans sa charge, la vend, & en qualité de Veteran se conserve le droit de seance & de jugement aux audiences, sans pouvoir rapporter ni participer aux épices. Il y a aussi des Conseillers *honoraires* qui ont droit d'entrer dans les compagnies, soit en vertu des Lettres du Prince, soit par les privileges de leur charge, ou de leur dignité. On appelle *Tuteurs honoraires*, des personnes de qualité qu'on nomme pour avoir l'œuil à l'administration du bien & des affaires des mineurs, tandis que des tuteurs oneraires en ont le maniement effectif & la sollicitation.

HONORAIRE, est aussi le salaire qu'on donne aux Advocats pour leur plaidoirie & consultations. Les Advocats peuvent bien recevoir leur *honoraire*, mais ils ne tiennent pas honneste de le demander.

HONORER. v. act. Donner des témoignages de soûmission, de respect, de veneration, d'estime. On *honore* Dieu dans ses Saints, dans ses creatures. Pere & mere *honoreras*, afin que vives longuement, est le premier Commandement de la II. Table. c'est une heresie de dire qu'il ne faut point *honorer* les images, les reliques, la memoire des Saints, des Martyrs.

HONORER, signifie aussi, Rendre estimable & digne d'estre honoré. Un bon Magistrat *honore* plus sa charge, que sa charge ne l'*honore*. ce Prince a *honoré* de sa presence cette dispute. le Roy a *honoré* ce Seigneur d'un collier de son Ordre. il faut *honorer* la vertu en quelque lieu qu'elle se rencontre.

HONORÉ, ÉE. part. & adj. Le Roy en parlant de la Reine Regente dit, Nôtre tres-*honorée* Dame & Mere.

HONORIFIQUE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des droits qu'ont les Patrons Fondateurs des Eglises, d'y jouir de certains honneurs à l'exclusion des autres, comme d'estre enterrez dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funebres, droit de nomination à la Cure, d'estre recommandez les premiers au prosne, d'avoir de l'encens, de l'eau benite, & la premiere part du pain benit. Voyez Mareschal qui a escrit un beau Traitté des Droits *honorifiques*.

HONTE. s. f. Passion qui excite du trouble dans l'ame par le danger de souffrir quelque confusion, quelque mespris des hommes, & qui en donne des marques exterieures par une rougeur qui paroist sur le visage. La pudeur est une espece de *honte* qui est louable. Il y a une mauvaise *honte*. Plutarque en a escrit un Traitté. il y a quelque *honte*, quelque pudeur d'emprunter, mais il n'y a point d'infamie. il ne faut point avoir *honte* de s'accuser des plus gros pechez en confession.

Honte, signifie quelquefois, Affront, injure qu'on reçoit, infamie qu'on souffre. Il fuit plus que la mort la *honte* d'estre esclave. une fille qui a forfait à son honneur, doit mourir de *honte*, doit rougir de *honte*. il a eu la *honte* d'estre mandé à l'audience, d'y estre blasmé & reprimendé. Jesus-Christ fut couvert de *honte* & d'opprobre au temps de sa passion.

On dit aussi d'un meschant homme, tel que Neron ou Heliogabale, que c'est la *honte* de son siecle, qu'il est né à la *honte* du genre humain : d'un homme supplicié, que c'est la *honte* de sa maison, qu'il fait *honte* à ses parents.

Honte, se dit aussi en parlant des inegalitez qui se trouvent en quelques choses. Cette femme a la taille fort belle, mais son visage luy fait *honte*. le cadet fait *honte* à son aisné, il est plus sçavant que luy. il y a des petits enfans qui font *honte* aux grandes personnes, des bourgeois qui font *honte* aux Gentilshommes, qui valent mieux qu'eux.

On dit proverbialement, qu'un homme a toute *honte* beuë, qu'il a passé par devant l'huis du Pâtissier; en parlant d'un scelerat, d'un infame, de celuy qui ne se soucie pas des affronts, des mespris. Ce proverbe vient de ce que les Pâtissiers tenoient cabaret sur le derriere de leur logis; & comme il y avoit de la *honte* à aller au cabaret, on disoit que celuy-là avoit toute *honte* beuë, qui au lieu d'y entrer par la porte de derriere, y entroit hardiment par la boutique du Pâtissier. On dit qu'un homme s'en retourne avec sa courte *honte*, pour dire, qu'il a receu l'affront de n'avoir pû reüssir en quelque entreprise.

HONTEUX, euse. adj. Qui a de la honte. Il est bon d'estre *honteux* d'importuner ses amis. la charité est bien employée aux pauvres *honteux*, qui n'osent pas tesmoigner leurs necessitez. une fille est toujours *honteuse* le jour de ses nopces.

Honteux, se dit aussi de ce qui manque de hardiesse. Cet enfant est *honteux*, il n'ose dire sa leçon devant son pere. les escoliers qui ont eu une education pedantesque sont *honteux*. les filles qui ont esté eslevées en Religion sont *honteuses*, quand elles viennent dans le monde.

Honteux, signifie encore, Infamant. On luy a fait souffrir un supplice *honteux*, une mort *honteuse*.

On appelle les parties naturelles, les parties *honteuses*. Les enfans de Noé mirent leurs manteaux devant leurs yeux pour ne point voir les parties *honteuses* de leur pere. On appelle en Medecine la veine *honteuse*, celle qui va aux parties genitales des hommes, & en la chair des parties *honteuses* de la femme. Elle sort d'un des rameaux iliaques.

On dit aussi figurément, qu'un homme est la partie *honteuse* d'un corps, quand il n'y est point consideré, tant à cause de son ignorance, que de ses vices.

On dit proverbialement, qu'un *honteux* n'a point belle amie, que les *honteux* le perdent, pour dire, qu'il y a des occasions où il ne faut pas estre timide.

On appelle aussi le morceau *honteux*, le dernier qui demeure dans le plat, qu'on n'ose prendre de peur de passer pour trop goulu.

HONTEUSEMENT. adv. D'une maniere honteuse. Cette armée a fuy *honteusement* sans combattre.

HOQ

HOQUET. s. m. Sanglot, souspir involontaire qui se fait par quelques vapeurs ou desreglement de l'estomac. Le remede du *hoquet* est de respirer à longues halenées, dit Hippocrate.

Hoquet, se dit aussi des derniers souspirs qui se font à l'agonie. Il n'y a plus rien à esperer de ce malade, il est dans le *hoquet* de la mort. Menage derive ce mot de l'Anglois *hicket*, ou du Flamand *hick*, signifiant la même chose; d'autres *ab hiscendo & difficili anhelitu*.

HOQUETER. v. n. Pousser de frequents hoquets.

HOQUETON. s. m. Casaque d'Archer. Il se prend figurément pour l'Archer même. Le Prevost est en campagne avec douze *Hoquetons* à la queste des voleurs. Buyf derive ce mot du Grec *hochiton* avec Henry Estienne & autres. C'estoit anciennement un habit de paysan. D'autres croyent qu'il a esté fait de *aucton* ou *actton*, qui estoit un vestement militaire.

HOR

HORAIRE. adj. Terme de Gnomonique, qui se dit des cercles qui representent ou marquent les heures sur les cadrans au Soleil, soit en lignes droites, soit en lignes courbes. Les cercles *horaires*.

HORDE. s. f. Terme de Geographie, qui se dit de ces trouppes de peuples errants, comme Arabes & Tartares, qui n'ont point de villes ni d'habitation assurée, mais qui courent l'Asie & l'Afrique, & demeurent sur des chariots & sous des tentes, pour changer de demeure quand ils ont mangé un pays.

HORION. s. m. Terme populaire & vieux, qui signifie un rude coup qu'on donne à quelqu'un, ou celuy qu'on se donne par hasard en se heurtant contre quelque chose.

HORISON. s. m. Grand cercle de la Sphere qui couppe le monde en deux, en separant la partie qui se monstre d'avec celle qui se cache à nos yeux. Il fait jour quand le Soleil est sur nostre *horison*. il y a des astres qui ne paroissent jamais sur nostre *horison*; d'autres qui y paroissent toujours. L'*horison* rational se doit imaginer comme un plan qui passe par le centre de la terre, & qui est prolongé jusques dans le Ciel. Ce mot est purement Grec, & signifie *finissant* ou *bornant la veuë*, du verbe *horizo*, *termino*, *definio*, *je borne*, *je limite*. Aussi l'appelle-t-on en Latin *finitor*.

Horison sensible, est la partie de la terre ou de la mer que nous pouvons descouvrir de nos yeux. L'*horison sensible* est environ de 50. lieuës. L'*horison sensible* se doit imaginer comme un cone dont la pointe est dans nostre oeuil, & la base tou-

che la terre de tous costez. les voyageurs changent à tout moment d'*horison*. Il y a encore trois sortes d'*horison* ; le droit, qui est couppé à angles droits par l'Equateur ; l'*oblique*, celuy où un des Poles est eslevé ; & le *parallele*, celuy où le Pole est dans le Zenith. lesquels sont les trois differentes positions de la Sphere.

Horisontal, ale. adj. Qui est de niveau sur l'horison, qui n'est point incliné sur l'horison. En Gnomonique un cadran *horisontal*, est celuy qui est descrit sur un plan qui n'est point incliné à l'horison, & dont le stile est eslevé selon l'elevation de Pole du lieu où il est construit.

En Perspective on appelle le plan *horisontal* ou *geometrique*, celuy qu'on entreprend de peindre en lointain & en perspective ; & la ligne *horisontale*, celle où se trouve le point de veuë, à la hauteur de l'œuil où toutes les autres lignes doivent aboutir.

En Astronomie on appelle *horisontal*, l'astre qui est sur le bord de l'horison, lors qu'il se leve, ou qu'il se couche. Les Astronomes ont grand soin d'observer la paralaxe *horisontale* du Soleil.

On appelle en Architecture *horisontal*, le rez de chaussée qui est de plein pied, de niveau avec la cour, la ruë, le terrain de la campagne. Ainsi on dira, qu'un appartement est *horisontal*, qui est basti sur le niveau ; mais on ne le dira point des estages superieurs, ni des terrasses, quoy qu'elles soient paralleles à l'horison.

Horisontalement. adv. D'une maniere ou situation horisontale ou de niveau, sans faire aucun angle, sans aucune inclination sur l'horison. Une genouilliere sert à disposer un instrument de Mathematique tantost *horisontalement*, tantost perpendiculairement, tantost obliquement.

HORLOGE. s. f. Machine automate, ou qui a le principe de son mouvement en elle-même, qui sert à mesurer le temps, à marquer & à faire sonner les heures. Elle est composée de rouës, de contrepoids d'un balancier, & d'un cadran ou monstre, & d'un timbre ou sonnerie. Il y a aussi des *horloges* à pendules, dont l'invention est moderne, & dont Huygens a escrit un grand Volume intitulé *de horologio oscillatorio*.

Les Chinois ont esté si surpris des *horloges* qu'on leur a portées, qu'ils ont mis des gardes auprés pour espier si quelqu'un ne les venoit point faire sonner, comme dit le Pere Tricault.

On appelle aussi *horloge de sable*, Ce qui sert à mesurer le temps par l'escoulement du sable. Elle est faite de deux petits verres accollez ensemble par les extremitez, dont l'un est plein d'un sable fort delié qui s'escoule dans l'autre par le petit trou d'une lame de cuivre qui est à la jointure, pendant l'espace d'une demie-heure. On l'appelle aussi sur la mer le *poudrier*. Les Anciens l'appelloient *clepsydre*, parce qu'ils faisoient cette mesure avec de l'eau. D'autres l'ont faite avec du mercure. La meilleure maniere est de la faire avec des coques d'œuf bien seichées & bien pilées. Le temps se mesure sur la mer par des *horloges* de demie-heure ; & pour dire, Il y a deux heures, on dit quatre *horloges*.

Horloges, s'est dit aussi chez les Anciens, des cadrans sciaterиques, ou au Soleil, qui marquent l'heure par l'ombre d'un stile eslevé sur des surfaces differentes, en tombant sur des lignes disposées par l'art de la Gnomonique. Ainsi on dit, une *horloge* ou cadran vertical, horisontal, declinant, reclinant, Babylonien, Italique, &c.

L'inventeur des *horloges* à rouës a esté un nommé Pacificus Archidiacre de Veronne, qui vivoit du temps de Lothaire fils de Louis le Debonnaire, si on doit adjouster foy à son epitaphe que rapporte Ughellus dans son Italie sainte, & qui l'a tirée de Panvinius ; on l'a appellée *horloge nocturne*, pour la distinguer des cadrans qui marquoient l'heure par l'ombre du Soleil. Il y a pourtant quelques Annales de France qui disent que dés l'an 807. les Ambassadeurs d'un Roy de Perse nommé Aaron, envoyerent à Charlemagne une *horloge* d'airain qui marquoit les heures par la chute de quelques balles de metal sur son timbre, & par des cavaliers qui ouvroient & fermoient douze portes suivant le nombre des heures. Du Cange.

On appelle figurément *horloge*, Certaines observations de choses qui viennent en certain temps, qui apprennent à peu prés l'heure à ceux qui sont loin de l'*horloge* : comme, le chant du coq est l'*horloge* qui fait lever les paysans. un vieillard qui a des cors au pied qui luy font mal quand le temps veut changer, dit que c'est son *horloge*.

On dit proverbialement d'un paresseux, qu'il n'est jamais tard à son *horloge*. On dit aussi d'un impatient, qu'il demande quelle heure il est, quand l'*horloge* commence à sonner. Quand quelqu'un arrive trop tard à un rendez-vous, il dit que c'est la faute de l'*horloge*, que les *horloges* ne s'accordent pas, qu'on a avancé ou reculé l'*horloge*. On dit aussi, C'est l'*horloge* du Palais, elle va comme il luy plaist. On appelle aussi des heures d'*horloge*, celles qui sont comptées & mesurées à l'*horloge*.

HORLOGER, ou *Horlogeur*. s. m. Ouvrier qui fait des horloges. Il y a chez le Roy des valets de chambre *Horlogers*.

HOROSCOPE. s. m. Le degré de l'ascendant, ou l'astre qui monte sur l'horison en certain moment qu'on veut observer pour predire quelque évenement, comme la qualité du temps qu'il fera, la fortune d'un homme qui vient au monde ; &c. Mercure & Venus estoient dans l'*horoscope*. Ce mot est purement Grec, & est composé d'*hora*. *hora*, *heure*, & du verbe *scopeo*, ou *skeptomai* ; *specto*, *considero* ; *je contemple*, *je considere*. En Latin on l'appelle *Cardo Orientalis*.

On appelle aussi *horoscope* ; cette figure ou theme celeste contenant les douze Maisons dans lesquelles on marque la disposition du Ciel & des astres en un certain moment pour faire des predictions. On dit, Tirer l'*horoscope*, faire l'*horoscope*. un diseur d'*horoscope*. On appelle aussi cela, *Dresser une nativité*, quand il s'agit de predictions sur la vie & la fortune des hommes, car on fait aussi les *horoscopes* des villes, des Estats, des grandes entreprises, &c.

Horoscope lunaire, est le point d'où sort la Lune, quand le Soleil est au point ascendant de l'Orient. C'est ce qu'on nomme autrement la *partie de fortune* en Astrologie.

Horoscope, est aussi un instrument de Mathematique fait en forme de planisphere, inventé par Jean Paduanus qui en a fait un livre particulier.

HORREUR. s. f. Passion violente de l'ame qui la fait fremir, qui luy fait avoir peur de quelque objet nuisible & terrible.

> Quel prodige est cecy, je suis saisi d'*horreur*,

dit le Capitan des Visionaires.

> Mon cœur s'en effarouche, & j'en fremis d'*horreur*.

dit Corneille dans les Horaces. On a naturellement

horreur des serpens, de la mort. un Orateur excite de l'*horreur*, de l'indignation dans l'esprit des Juges. La Tragedie doit exciter de l'*horreur*, ou de la pitié, selon Aristote. Ce mot vient du Latin *horror*, d'*horrere*, du Grec *orrhodein*, *timere*, d'*orrhodia*, *timor*, d'*orrhos* qui signifie, *l'extremité de l'os sacré*. *Iis qui timent sudant ea loca quæ sunt circa interfemineum & os sacrum.*

Horreur, se dit aussi de la forte haine ou aversion qu'on a pour certaines choses. Le remords est ce qui represente à un meschant l'*horreur* de son crime. cet impie a proferé des blasphemes qui font *horreur*. on ne voit à la guerre que des objets d'*horreur* & de haine.

Horreur, en termes de Medecine, se dit d'un signe ou symptome qui arrive aux fievres intermittentes, comme à la tierce, qui est une espece de tressaillement de tout le corps, tel que celuy qu'on sent aprés avoir uriné & qui est plus fort que le frisson.

Horreur, se dit quelquefois d'un simple mouvement de crainte ou de respect. Quand on descend à Rome dans les Catacombes, on est saisi d'une sainte *horreur*. la solitude de la grande Chartreuse donne de l'*horreur*. nous ne sçaurions avoir trop d'*horreur* pour la severité de quelques jugements de Dieu. les meschants seront abysmés dans l'*horreur* des tenebres.

HORRIBLE. adj. m. & f. Qui fait peur ou horreur, ou qui donne une grande aversion. Mezence estoit un *horrible* Tyran, il avoit inventé un *horrible* supplice, d'attacher des corps morts à des vivants. la laideur *horrible* de cette femme la rend un remede d'amour.

Horrible, se dit aussi d'une chose excessive soit en bien, soit en mal. Cet homme fait une *horrible* despense. il a fait imprimer un ouvrage de dix-huit Volumes in folio, c'est un *horrible* travail. il y a un chemin *horrible* d'icy là, c'est à dire, long & difficile. il y a d'*horribles* deserts en Afrique.

Horriblement. adv. D'une maniere horrible ou excessive. Ce livre est *horriblement* mal escrit. ce garçon est *horriblement* grand.

HORS. adv. & quelquefois preposition. C'est un terme generalement parlant exclusif, soit qu'il s'employe pour le temps, soit pour le lieu, soit qu'on le joigne à presque tous les mots de la Langue. On l'a chassé *hors* d'icy. il est *hors* de son bon sens, *hors* de soy. un Juge n'a point de pouvoir *hors* de son ressort. cet homme est *hors* de charge, c'est à dire, n'est pas en exercice. cette injure l'a mis *hors* des gonds. ce garçon est *hors* de page. c'est un homme *hors* de pair. cela est *hors* de propos, *hors* de saison. cela est cher, *hors* de prix, *hors* de raison. ces murs sont *hors* d'escalade, *hors* d'insulte. Ce mot vient du Latin *foris*, ou *foras*.

On dit en Architecture, Cela est *hors* d'œuvre, pour dire, opposé à *dans œuvre*. ce bastiment a tant de toises *hors* d'œuvre, c'est à dire, mesuré en dehors.

On dit figurément d'une digression, d'une chose qui ne fait rien au sujet, qu'elle est *hors* d'œuvre. On appelle aussi dans les festins magnifiques *hors d'œuvre*, certains plats qu'on sert au de là de ceux qui pouvoient estre attendus dans la disposition reguliere d'un festin.

En termes de Manege, on dit *hors* la main, en parlant d'un cheval qui manie sans obeir à la bride. On dit aussi, qu'il est *hors* d'haleine, quand on l'a trop poussé. On dit qu'il est *hors* d'Escole, quand il y a fort long-temps qu'il n'a esté exercé au manege. On dit aussi, que le pied droit du devant du cheval est le pied *hors* du montoir. On dit aussi dans l'escrime, qu'on est *hors* de garde, ou *hors* de portée; & en dançant, qu'on est *hors* de cadence, &c.

On dit au Palais, *Hors* de cour & de procés, quand on deboute un demandeur de sa demande. Cette façon de prononcer a esté abrogée par la derniere Ordonnance. On dit aussi, qu'un homme est *hors* d'affaire, quand on a jugé son procés, qu'il est *hors* d'interest quand on l'a desdommagé, ou quand on a asseuré sa dette. On dit aussi, qu'un preciput se prend *hors* part, pour dire, avant partage.

On dit proverbialement, *Hors* de l'Eglise il n'y a point de salut.

HORSMIS. adv. Excepté. Tous les Conseillers sont sortis *horsmis* le President. on se sert aussi du mot *hors* en même signification.

HORTOLAN. s. m. Petit oiseau delicieux à manger, qui est moindre que l'aloüette, qui vit de millet. Il a le bec, les jambes & les pieds rouges. Il a les aisles meslées de noir & de jaune, le ventre orengé, la teste, le col, la poitrine jaunes avec des grains orengés. Il y en a de plusieurs especes. C'est un oiseau qui creve souvent de graisse. En Latin on l'appelle *cenchramus*, mot tiré du Grec, à cause qu'il se nourrit de millet.

HOS

HOSPICE. s. m. Petit Couvent que des Religieux bastissent en une ville pour y recevoir les estrangers du même Ordre qui auront besoin d'y venir sejourner quelque temps. Cette maison n'est pas une ancienne fondation, ce n'est qu'un *hospice* basti depuis peu. La plus-part des *hospices* deviennent en peu d'années de grands Couvents fixes & bien rentés.

HOSPITAL. s. m. Lieu pieux & charitable où on reçoit les pauvres pour les soulager en leurs necessitez. L'*hospital* general est celuy où on reçoit tous les mendiants. L'Hostel Dieu est l'*hospital* de tous les malades. Les Petites Maisons c'est l'*hospital* des fous. Les enfans rouges, les enfants bleus, du St. Esprit, de la Trinité, sont des *hospitaux* pour les orfelins. Les Quinze-vints c'est l'*hospital* des aveugles. St. Jacques de l'*hospital* est destiné pour les Pelerins de St. Jacques. L'*hospital* du St. Esprit de Vienne est un tres-fameux *hospital*.

On dit d'un prodigue, qu'il court en poste à l'*hospital*, que sa folle despence, le jeu est le chemin de l'*hospital*.

HOSPITALIER, iere. adj. & subst. Qui loge, qui nourrit, qui soulage les pauvres, les passants. Les Chevaliers de St. Lazare & de St. Jean de Jerusalem ont esté instituez comme Religieux *Hospitaliers*. Voyez sur leur origine Guillaume de Tyr. Les Religieux *Hospitaliers* du St. Esprit ont esté instituez en France par Guidon Comte de Montpelier. Voyez Sponde & Mrs. de Ste. Marthe. les Freres de la Charité sont des Religieux *Hospitaliers*. Il y a des Religieuses *Hospitalieres*, ou la Charité des filles. Les Anciens invoquoient un Jupiter *Hospitalier*, qui vengeoit les injures faites à des hostes.

HOSPITALITE'. s. f. Charité qu'on exerce envers les passans & les pauvres, en les logeant & en les nourrissant. Une des plus belles vertus, c'est d'exercer l'*hospitalité*. on a fait des Commanderies de St. Lazare de tous les hospitaux & maladeries, où l'*hospitalité* n'estoit point gardée.

Hospi-

Hospitalité, se dit aussi du devoir reciproque que les hostes se doivent les uns aux autres. Paris viola l'*hospitalité* en ravissant Heleine la femme de son hoste. celuy qui decele un autre qui s'est venu refugier chez luy peche contre le droit d'*hospitalité*.

HOSPODAR. s. m. Terme de Relations. C'est un nom de dignité qu'on donne au Prince ou Seigneur de Valachie, comme on appelle Vayvode celuy de Transylvanie.

HOSTE, hostesse. subst. masc. & fem. Terme relatif & reciproque, qui se dit tant de ceux qui logent, que de ceux qui sont logez. Celuy qui prend un logis à loüage dit qu'il a un bon *hoste*, en parlant du proprietaire; & reciproquement le proprietaire dit qu'il est bien satisfait de ses *hostes*, en parlant de ses locataires ou sublocataires. Ce mot vient du Latin *hospes*, qui est dit, selon quelques-uns, comme *hostium petens*. *Ostium* s'escrivoit autrefois avec l'aspirée. Il faut donc sçavoir que la coutume des Anciens estoit, que quand quelque estranger demandoit à loger, le maistre du logis & l'estranger mettoient chacun de leur costé un pied sur le seuil de la porte, & là ils juroient de ne se porter aucun prejudice l'un à l'autre. C'estoit cette ceremonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hospitalité: car ils estoient regardez comme parjures.

Hoste, se dit aussi de ceux qui sont logez en même maison, encore qu'ils ne tiennent rien l'un de l'autre. Cette maison est grande, il y a plusieurs *hostes*. il est venu une jolie *hostesse* dans nostre logis, une femme qui y est logée depuis peu.

Hoste, en termes de Fiefs, se dit des sujets d'un Seigneur feodal, censuel ou rentier, des manans ou habitans dans sa Justice, que les Coustumes appellent ses *hostes & justiciables*.

Hoste, se dit aussi des maistres des logis où on tient auberge, hostelerie, cabaret, où on est receu pour son argent à loger, ou même à boire & à manger, tant à la ville qu'à la campagne. Les *hostes* sont commodes pour les voyageurs & passagers, & pour ceux qui ne tiennent point de mesnage. Ainsi on dit, l'*hoste* de la Croix de fer, de la Croix blanche, du Lion d'or. mon *hoste* de Lyon. mon *hoste* de Marseille. ce logis est fort achalandé, il y a toûjours quantité d'*hostes*, des *hostes* de qualité, en parlant de ceux qui y viennent loger.

En ce sens on dit, Vivre à table d'*hoste*, lors qu'il y a un prix fixé pour chaque repas, & qu'on n'est pas obligé de compter par pieces. On dit aussi, Compter sans son *hoste*, lors qu'on fait son compte tout seul à sa fantaisie, en l'absence de la personne qui a interest de le contredire: ce qui a donné lieu au proverbe, Qui compte sans son *hoste*, compte deux fois. Cette phrase se dit par extension, de toutes les affaires qu'on entreprend sans prevoir les obstacles qui s'y formeront par des parties interessées qui la traverseront.

Hoste, se dit aussi des personnes honnestes ou charitables qui reçoivent chez eux gratuitement ou leurs amis, ou les pauvres, soit qu'ils passent, soit qu'ils fassent quelque peu de sejour. Les Juifs avoient grand soin de bien recevoir leurs *hostes*, ils leur lavoient les pieds. dans les Maisons Religieuses bien reglées il y a la chambre des *hostes*.

Hoste, se dit aussi de celuy qui reçoit une compagnie chez luy, dont chacun apporte son plat, tandis qu'il ne fait que mettre la nappe. C'est en ce sens qu'on dit, qu'il n'y a personne plus foulée que l'*hoste*, à cause du debris & de la menuë despence qui se fait en telles occasions.

Hoste, se dit aussi des paysans ou bourgeois qui sont contraints de loger les soldats ou les Officiers de la suitte de la Cour dans les passages ou sejour qu'ils font dans la campagne, ou dans les villes. Les soldats sont de mauvais *hostes*, ils tyrannisent fort leurs *hostes*. On dit en ce sens d'un homme doux, simple & paisible, que c'est un bon Prince qui ne foule gueres ses *hostes*.

Hoste, se dit figurément en choses morales. Les hommes ne sont qu'*hostes* sur la terre, pour dire, passagers, qui doivent faire leur demeure au Ciel. Serisi a dit dans sa Metamorphose en parlant de Phyllis.

> En qui les cieux versant tous leurs tresors,
> Firent une belle ame *hostesse* d'un beau corps.

HOSTEL. subst. masc. En son ancienne signification il signifie, Logis maison où on demeure. Ainsi on dit encore au Palais, une comparution à l'*hostel*, une assignation à l'*hostel*, pour dire, à la maison du Juge. cette affaire n'est pas d'audience, elle est renvoyée à l'*hostel*. le Commissaire .... faisoit appeller des tesmoins pour deposer en son *hostel* sis rue de la Savaterie à l'enseigne du pot d'estain à la seconde chambre. Ce mot vient de *hospitale*. Menage.

Hostel, se dit plus communément des logis des Princes & Grands Seigneurs. L'*Hostel* de Condé. l'*Hostel* de Conti. l'*Hostel* de Guise. l'*Hostel* de Longueville. ce partisan est logé dans un bel *Hostel*. il a acheté cet *Hostel*. on a bastit un bel *Hostel* pour les Invalides.

Hostel, s'est dit depuis quelque temps des maisons garnies, & des celebres hostelleries ou auberges. L'*Hostel* d'Anjou. l'*Hostel* du Perou. l'*Hostel* de Provence. l'*Hostel* de Brissac, &c.

Hostel, s'est dit par excellence de la Maison du Roy. Le Roy estant en son *Hostel* des Tournelles, en son *Hostel* du Louvre. De là vient qu'on dit encore, le grand Prevost de l'*Hostel*, c'est le premier Juge des Officiers de la Maison du Roy; & la Prevosté de l'*Hostel* est sa Jurisdiction.

Les Maistres des Requestes de l'*Hostel* du Roy sont des Officiers qui recevoient autrefois les placets & requestes qu'on presentoit au Roy, & qui rapportent encore les procés au Conseil devant luy. Ils ont aussi une Jurisdiction subalterne au Palais, pour les differents des Officiers commensaux de l'*Hostel* du Roy.

Maistre d'hostel, est un Officier chez le Roy, les Princes & les Grands Seigneurs, qui a soin d'ordonner les despenses de la Maison, de servir sur table, de commander aux Officiers qui servent à la bouche. Le premier *Maistre d'Hostel* du Roy a sa table chez le Roy fort bien servie. Les *Maistres d'Hostel* de quartier sont servir avec le baston de *Maistre d'Hostel*. Chez les Seigneurs le *Maistre d'Hostel* sert l'espée au costé, & la serviette sur l'espaule. Le luxe est devenu si grand, qu'il y a des bourgeois qui ont des *Maistres d'Hostel*.

Hostel de ville, est le lieu public où se tient le Conseil de la ville, où s'assemblent les Officiers

Officiers de la ville pour deliberer sur les affaires de la ville & les resjouïssances publiques. Les rentes sur l'*Hostel de Ville* sont des rentes alienées par le Roy au Prevost des Marchands & Eschevins, qui se payent au bureau de la ville.

Hostel-Dieu, est le nom qu'on a donné au grand Hospital, où on reçoit tous les malades dans la plus-part des villes de France. Les Administrateurs de l'*Hostel-Dieu*. cet homme est menacé de mourir à l'*Hostel-Dieu*, pour dire, de mourir gueux & miserable.

On appelle *Hostel de Bourgogne*, un lieu où il y a un theatre dressé, où on represente des Comedies & des Tragedies. Il a esté acheté autrefois des Comtes de Flandres & de Bourgogne par une societé de bourgeois pour y representer les mysteres de la Passion, comme ils ont fait jusqu'en l'année 1540. qu'on leur a ordonné par arrest de ne plus representer que des choses profanes. Il n'y a pas long temps qu'ils estoient encore possesseurs de ce *Hostel* sous le nom de *Confreres de la Passion establie à la Trinité*,

HOSTELAGE. s. m. Terme de Coustumes. C'est un droit que les Marchands forains payent pour le loüage des maisons & boutiques où ils mettent leurs marchandises qu'il amenent aux Foires ou aux marchez.

Il signifie aussi, un droit que les sujets payent au Seigneur pour le foüage & tenement, c'est à dire, habitation.

HOSTELERIE. s. f. Logis garni que tient un hostelier, où on reçoit les voyageurs & les passans pour les loger & nourir pour de l'argent. Il y a de bonnes *hosteleries*, & de bons gistes sur cette route. quand on va manger chez un Grand Seigneur à la campagne, il faut envoyer les gens à l'*hostelerie*, au cabaret.

HOSTELIER, iere. s. m. & f. Qui tient une maison garnie de meubles & de vivres, une auberge, un cabaret pour loger ou nourrir les voyageurs, ou ceux qui n'ont point de mesnage étabi. Les *Hosteliers* & Cabaretiers payent le droit de huitiéme. Les *Hosteliers* sont responsables des hardes que les hostes portent chez eux.

Hostelier est aussi un Office claustral dans les grandes Abbayes, ou la charge d'un Religieux qui a soin de recevoir & de nourrir les hostes, les passagers.

HOSTIE. s. f. Victime qu'on immole en sacrifice à la Divinité. L'Aruspicine des Anciens s'exerçoit sur les entrailles des *hosties* immolées. Ce mot d'*hostie* vient *ab hostibus*, à cause qu'on en immoloit devant la bataille pour se rendre les Dieux propices; ou aprés la victoire, pour les en remercier. Isidore sur ce mot dit qu'on appelloit *hosties*, les sacrifices qu'on offroit auparavant que d'aller attaquer l'ennemy, *ante quàm*, dit-il, *ad hostem pergerent*: à la difference des *victimes*, qui étoient les sacrifiés qu'on offroit aprés avoir remporté la victoire. Cependant Ovide les confond tous deux, quand il dit,

> *Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;*
> *Hostibus à domitis hostia nomen habet.*

Mais Fronton dit que la *victime* estoit une grande oblation, & l'*hostie* une petite & moins considerable.

Hostie, se dit aussi de la personne du Verbe incarné, qui a esté immolé comme une *hostie* en sacrifice à son Pere sur l'arbre de la Coix pour les pechez des hommes. C'est l'*hostie* immaculée, l'agneau sans tache.

Hostie, se dit aussi du corps sacré de N. S. J. C. renferme sous les Especes du pain & du vin, qui est immolé tous les jours sur les autels. La Sainte *Hostie*. Le St. Ciboire, est le vaisseau où on garde les *Hosties* consacrées. il faut recevoir devotement la Sainte *Hostie* à la communion.

Hostie, se dit aussi improprement des pains à chanter qui ne sont pas consacrez, mais qui sont destinez à faire des *hosties*. Un Pâtissier a des fers pour les grandes & pour les petites *hosties*.

HOSTILEMENT. adv. A la maniere des ennemis. Cet Envoyé avoit de bons passeports: cependant on l'a traitté *hostilement*, on l'a detroussé. Ce mot vient du Latin *hostiliter*, du primitif *hostis*, qui signifie *ennemi*, & qui signifioit autrefois un *estranger*.

HOSTILITE'. s. f. Action d'ennemi. Devant une treve tous les actes d'*hostilité* doivent cesser de part & d'autre. cette ville est neutre, & n'a fait aucune *hostilité* à l'un ni à l'autre party.

HOT

HOTTE. s. f. Panier d'osier estroit par enbas, & large par enhaut, qu'on attache sur les espaules avec des bretelles pour transporter plusieurs choses. La *hotte* sert aux Terrassiers, aux Vendangeurs, aux Fruittieres, &c. Il vient de l'Allemand *hotte*, qui signifie la même chose. Menage.

Hotte, se dit aussi de ce qui represente une *hotte*. La cheminée de la Grand'-Chambre du Parlement est en *hotte*: on faisoit ainsi autrefois toutes les cheminées. Aujourd'huy encore on appelle *hotte de cheminée*, ce mur interieur & incliné qui est dans le manteau de la cheminée, qui conduit la fumée jusques dans le tuyau. Il commence au dessus des barres qui portent sur les jambages, & il finit à l'encheveſtrure.

Hottée. s. f. Plein une hotte, ou ce qu'on porte à chaque voyage dans une hotte. Il faut tant de *hottées* de raisin pour emplir cette cuve. il y a tant de *hottées* de terre en une toise cube.

Hotteur, euse. subst. Qui porte la hotte. On louë en vendanges tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs. dans les atteliers il faut tant de *hotteurs* & tant de chargeurs.

HOU

HOUAGE, ou *Houache*. Terme de Marine. C'est la trace du navire en mer. On l'appelle autrement *sillage*, & *ouaiche*, *seilleure* ou *aiguade*.

HOUBLON. s. m. Herbe qui entre en la composition de la biere. Le *houblon* se cultive soigneusement en Allemagne, & on l'appuye sur des eschalas, comme les vignes. Il y en a d'autre qui vient sans cultiver alentour des hayes & des buissons. Il grimpe sur les arbres, & est propre à faire des trailles. Ses feuilles ressemblent à celles de la vigne ou de la couleuvrée, qui ont tantost trois, tantost cinq incisures alentour, inegales au reste & rudes comme celles de concombre. Ses sarments sont longs, rudes & velus, & aucunement espineux. Ses fleurs sont blafardes & en maniere de grappe, pendants comme des raisins au sortir des petites bourses, où ils sont fort entassez. Elles sont jaunastres, & enferment une petite graine noire & amere. On mange en salade les petits bourgeons qui sont au haut de ses tiges. C'est une espece de *volubilis*. On l'appelle en Latin *lupulus*, *lupus salictarius*, *lupus reptitius*, ou *hinnulus*. Ce mot est Flamand, & vient de *lupulonne* mot corrompu de *lupulus*.

Hou-

HOUBLONNIERE. subst. fem. Terre où il vient du houblon.

HOUE. subst. fem. Outil de Pionnier, ou de Vigneron, qui sert à remuer, à labourer la terre. La *houe* differe du *pic*, en ce qu'au lieu de pointe, elle a un trenchant large par le bout. Les Vignerons ont des *houes* recourbées pour labourer les fosses des vignes. Menage dit que ce mot vient de *upupa*, dont les Latins se sont servis en cette signification, à cause de la ressemblance qu'a cet instrument avec la tête d'une hupe, comme les François ont appellé *pic*, l'instrument qui ressemble au bec d'un pic verd. D'autres le derivent de l'Allemand *hauwe*, qui signifie la même chose.

Houe, se dit aussi d'une espece de rabot dont on se sert dans les atteliers pour destremper le mortier.

Houer. v. act. C'est, Donner une façon aux vignes, labourer dans les fosses au pied des seps.

HOUILLE. subst. fem. est une terre grasse & noire qui sert de charbon de terre aux Forgerons. On dit que l'invention en a été trouvée au pays de Liege vers l'an 1200. On en trouve maintenant en plusieurs lieux. Du Cange l'appelle en Latin *hulla* ou *hylla*. ce qui vient d'un mot Saxon qui signifie *charbon*.

HOULE. subst. fem. Terme de Marine. Ce sont les vagues d'une mer encore agitée par un vent precedent. On se sert aussi de ce mot sur les rivieres. On les appelle aussi *lames*.

Houle, chez les Quincailliers, se dit aussi des marmites ou vaisseaux à mettre sur le feu. Des *houles* de cuivre, de fer. Ce mot en ce sens vient du Latin *olla*.

HOULETTE. subst. fem. Baston de Berger qui a un fer par enhaut taillé en demi-cylindre. Il luy sert à lever des mottes pour jetter à ses moutons, quand ils s'écartent, & à les ramener dans le troupeau. Les Romans & les Pastorales ont rendu illustre le mot de *houlette*.

Houlette, est aussi un instrument de Jardinier, ayant un fer au bout d'un petit baston, comme celuy de la *houlette*, à la reserve qu'il est pointu. Il leur sert à lever & à transplanter leurs plantes & leurs oignons.

HOUMAR. subst. masc. Espece de poisson de mer appellé en Latin *cammarus*. c'est un mot que les Normands ont apporté de Suede.

HOUPPE. subst. fem. Petit nœud ou assemblage de plusieurs brins de soye ou de laine qu'on met par ornement en plusieurs endroits. On fait des boutons, des glans à *houppes*. on met des *houppes* sur les bonnets carrez. ont met des *houppes* qui pendent sur les testieres des chevaux de carrosse, quand on va en ceremonie. On se sert de *houppes* à se poudrer les cheveux. Quelques uns derivent ce mot du Latin *upupa* à cause de la ressemblance qu'elle a avec celle que porte la huppe.

Houppe, est aussi l'extremité d'une plante en bouquet, & ressemblante à une *houppe*. La *houppe* du fenouil, du millet.

Houppe, se dit aussi d'un petit plumage que quelques oiseaux portent sur la tête. une *houppe* d'alouette.

HOUPPELANDE. subst. fem. C'étoit originairement une cappe ou manteau de Berger fait de cuir, dont se sont servis ensuitte les voyageurs contre la pluye. Elle étoit fenduë & boutonnée par les côtez. Depuis on s'en est servi comme d'un manteau de parade, qu'on a chargé de broderie le long des coutures, qui descendoient jusqu'en bas aux deux côtez des épaules par devant & par derriere. C'étoit aussi autrefois un habit de femme en forme de manteau à queuë traînante, à grand colet, avec des manches renversées, garnies de fin gris ou de riches fourrures, & chargées de geais.

HOUPPIER. subst. masc. Arbre ébranché à qui on ne laisse que la houppe, ou les petites branches qui sont à son sommet. On appelle ainsi un jeune bailliveau qu'on a ébranché pour le faire croistre en hauteur.

On appelle aussi *houppiers*, les testes des gros arbres que dans la couppe on ne peut façonner en bois de moule, & dont l'Ordonnance permet de faire des cendres.

HOURAILLIS. subst. masc. Terme de Chasse. Méchante meute qui est composée de chiens galleux, maigres ou estropiez, qui ne peuvent rendre aucun service.

HOURDER. verb. act. Maçonner grossierement. On dit, qu'un mur est seulement *hourdé*, lors qu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il est encore rude & inégal.

On dit proverbialement, qu'un homme est crotté & *hourdé*, quand il revient de ville salle & crotté comme un Messager, ou *hourdé* comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie à *hourder* un mur.

HOURDI, ou *Lisse de hourdi*. Terme de Marine. C'est le dernier des baux vers la pouppe.

HOURET. subst. masc. Mauvais chien de chasse. Moliere raille en ses Facheux un Chasseur qui chasse avec quelques *hourets* galeux.

HOURQUE ou *Houcre*. subst. masc. Terme de Marine. C'est un vaisseau leger & plat de varengue, dont se servent les Hollandois, qui est rond de bordage comme les flûtes ou fustes, & masté comme un heu, ayant quelquefois un beaupré. Il est du port depuis 50. jusqu'à 200. ou 300. tonneaux. Il est facile à conduire, & propre à louvoyer. On tient qu'il fut inventé par Erasme pour aller sur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire, en faisant plusieurs petites bordées sur des canaux étroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du bâtiment. Ce mot vient de l'Espagnol *orca*, qui signifie la même chose. Les Flamands l'appellent *hurca*, les Anglois *hulcke*, le tout derivé du Latin *ulcus*, ou du Grec *olkas*, qui signifie *navire de charge*.

HOURVARI. subst. masc. Terme de Chasse, qui signifie, Retour quand on rappelle les chiens pour courir d'un autre côté, quand ils sont hors des voyes. Ce mot vient, selon Menage, du bas Allemand *herwaert*, qui signifie *en deçà*, ou imperativement, *retourne*, qui est le cri des Chasseurs Allemans en telles occasions.

Hourvari, se dit aussi dans le langage ordinaire, les detours que donnent les chicaneurs ou autres parties ennemies pour traverser les desseins d'une personne, & rompre toutes ses mesures. Ce Gentilhomme croyoit faire juger son procés cette semaine, mais sa partie luy a donné une étrange *hourvari*, elle l'a fait renvoyer en un autre Parlement.

HOUSPILLER. verb. act. Tirailler quelqu'un, le presser en sorte que ses habits soient déchirez, chiffonnez ou soupis. Les Sergents en prenant cet honnête homme l'ont fort *houspillé*, ils ont deschiré ses habits. les femmes évitent la presse, depeur d'être *houspillées*, d'avoir leurs habits chiffonnez.

Houspiller, se dit aussi des animaux mordants qui déchirent ou mordent les autres. Ce vilain mâtin à long-temps *houspillé* ce petit épagneul.

HOUSPILLON. subst. masc. est un demi - verre de vin qu'on fait boire à ceux qui ont manqué à quelque ceremonie de table, comme lors qu'ils ont bû une santé de la main gauche, &c. Quelques-uns disent *goupillon*.

HOUSEAU. subst. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois des bottes de fatigue. Ce mot vient de *hosellum*, diminutif de *hosa*, qui se trouve dans Polliaque, qui a été fait de l'Allemand *hose*. Le mot *hosen* signifie encore à present *haut-de-chausses* en Allemagne.

En Blason on appelle *houseaux*, ou *houssettes*, les figures de bottes ou de bottines. Laisser les *houseaux*, est un vieux proverbe, qui signifioit *mourir*. L'origine en est expliquée au long dans Pasquier. on a appellé Robert Duc de Normandie, *Courte-house*, à cause qu'il avoit les jambes courtes, étant de petite taille.

HOUSER. v. n. & vieux, qui ne se dit qu'au participe. Il étoit *housé* & crotté comme sont les voyageurs qui arrivent avec des houseaux.

HOUSSAGE. Terme de Charpenterie, qui se dit de la clôture ou fermeture d'un moulin à vent, qui se fait d'ais à couteaux & de bardeaux.

HOUSSE. subst. fem. C'étoit autrefois une couverture que les paysannes mettoient sur la tête & les espaules pour se deffendre de la pluye & du froid.

HOUSSE, se dit maintenant des couvertures des meubles, de chaises, de lit. On met des *housse* de serge pour conserver les ameublements de soye ou de tapisserie, tant pour les sieges que pour les lits. on a osté la garniture de ce lit, on n'y a laissé que la *housse*.

On appelle aussi un lit en *housse*, celuy qui a des pentes qui vont jusqu'en bas, ou qui se suspendent sur des bâtons, qui n'a point de rideaux qui se tirent sur des tringles.

HOUSSE, se dit aussi des couvertures qu'on met sur la selle des chevaux, tant pour l'ornement, que pour se garentir des crottes aux entrées, & aux reveuës & aux ceremonies. Les cavaliers paroissent avec des *housses* en broderie. les Medecins & les bourgeois qui vont sur des mules par la ville, ont des *housses* qui les deffendent des crottes. Ainsi Des Preaux a dit d'un Medecin,

> ..... avec la mort en trousse
> Courir chez un malade un Medecin en *housse*.

Les *housses* en bottes ne couvrent que la croupe du cheval. les *housses* en souliers couvrent sa croupe & ses flancs, & descendent jusqu'à l'estrier, & quelquefois tout en bas.

HOUSSER. v. act. Nettoyer avec un balay à long manche les ordures, les araignées, la poudre des planchers, des murailles, des cheminées. *Housser* des tapisseries, des appartements.

On dit ironiquement, qu'un homme a été bien *houssé*, pour dire, qu'il a été bien battu.

HOUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

HOUSSÉ, en terme de Blason, se dit d'un cheval qui a sa *housse*.

HOUSSETTES. Vieux mot François qui signifioit des brodequins ou bas de chausses. Il est encore en usage dans le Blason.

HOUSSEUR. s. m. Qui housse & nettoye les planchers, les murailles, les meubles.

HOUSSIERES. subst. fem. plur. Endroit d'une forest qui n'est plein que d'arbrisseaux, comme de houx, & autres semblables, qu'on nomme en Latin *virgulteta*.

HOUSSINE. subst. fem. Gaule, branche deliée de houx qui sert à mener un cheval, ou à battre des meubles pour en faire sortir la poudre. On le peut dire aussi des brins d'osier, ou d'autre menu bois.

HOUSSOIR. subst. masc. Balay emmanché d'une perche ou long manche, qui sert à housser les planchers, les murailles. Il y a des *houssoirs* de plumes pour nettoyer les tableaux placez en un lieu élevé.

HOUX. substantif masculin. Arbrisseau toûjours verd. Ses feuilles sont par tout picquantes, & un peu plus grandes que celles du lotus, du reste semblables à celles du laurier, horsmis qu'elles sont espineuses tout autour, fermes & charnuës. Son fruit est semblable à celuy du cedre, & est rond & rouge, qui a au dedans un noyau d'assez bon goust quand on le masche. Ses branches sont couvertes d'une toile verde, & sont souples, & pliables. Il croit jusqu'à la hauteur de l'aubespine, d'où vient qu'on le met au rang des plantes arborées. Quelques-uns croyent que c'est le *paliurus* Africain. Les Latins l'appellent *aquifolium*. Il a une double écorce, & est fort dur & pesant. Quelques-uns le derivent de *ilex*, *chesne*, qui est pourtant different, & qui en François s'appelle *yeuse*. Menage veut qu'il vienne du Grec *oxys*, qui signifie *aigu*, à cause de la pointe de ses feuilles. Les mots de *housser* & *houssine* en sont derivez.

HOY

HOYAU. substantif masculin. Outil de Pionnier, ou de Jardinier, qui est une espece de pic ou pioche servant à remuer la terre, qui est large par le bout.

HUB

HUBIR. verb. act. Terme populaire, qui se dit en cette phrase, Il faut se *hubir* comme on pourra, pour, Aujourd'huy il faut s'accommoder, se passer de ce qu'on a, patienter jusqu'à ce qu'on se mette plus à son aise.

HUC

HUCHE. subst. fem. Grand coffre de bois dans lequel les bourgeois & les paysans paitrissent le pain. Quelques Latins l'ont appellé *huchia*.

HUCHE, se dit aussi d'un coffre qui est dans la dépence, où on serre le pain & autres choses qui servent sur la table.

HUCHE DE MOULIN, est un coffre de bois dans lequel tombe la farine moulue en sortant de dessous la meule. En quelques lieux on le dit aussi de la tremie, où se met le grain pour le faire tomber sur la meule petit à petit.

HUCHE. Terme de Marine. On appelle un navire en *huche*, celuy qui a la pouppe tres-haute.

HUCHER. verb. act. Vieux mot qui signifioit autrefois *appeller*. Il n'est plus en usage que dans les Provinces. Nicod derive ce mot du Latin *heus*. Mais Menage pretend qu'il vient par corruption du mot de *vocare*, qui signifie *appeller*; ou de *levare huccum*, qui signifie *acclamare*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *bucciare*, & que ce mot vient de *buccus*, signifiant un *cry violent*, d'où les Picards ont fait *huquer*, qui signifie *appeller à haute voix*.

HUCHET. subst. masc. est le petit cor d'un Chasseur ou d'un Postillon, qui sert à hucher, à appeller les chiens, les levriers à la chasse.

HUE

HUER. v. act. Se mocquer de quelqu'un par des cris & autres signes de derision, ou crier aprés luy pour le faire arrêter, ou luy faire insulte. Quand on voit sortir quelqu'un d'un mauvais lieu, tout le monde le *hue*. on a arrêté ce filou, quand on a vû que tout le monde *huoit* aprés luy.

Huer, en termes de Chasse, signifie, Poursuivre le loup avec de grand cris. On le dit aussi à la pesche; & on appelle du poisson *hué*, celuy qui se prend sur le bord de la mer dans des filets ou panneaux où il est chassé par le grand bruit & *huées* que font un grand nombre de Pescheurs dans plusieurs barques.

Hué, ée. part. & adj.

HUÉE. subst. fem. Cri de la multitude aprés quelqu'un qui a dit ou fait quelque chose de ridicule. Dans cette dispute il avança une proposition qui excita de grandes *huées*. les Chasseurs font de grandes *huées* aprés le loup.

Huée, se dit proprement du cri qui se fait aprés la prise du sanglier.

Ces mots viennent de *hus*, ancien mot François qui signifioit le cri de plusieurs personnes aprés une autre. Le peuple étoit autrefois obligé de faire la *huée* sur toutes sortes de Malfaicteurs par toute la France, de même qu'on a fait depuis en Normandie en la clameur de Haro. Du Cange.

HUET, ou *Huot* ou *Hulot*. subst. masc. Oiseau de nuit de plumage cendré, tavelé de noir, aux yeux noirs, à gros bec verdastre, à longues aisles, ayant les pieds emplumez, & les ongles crochus. Il est de la grandeur d'un coq. C'est une espece de hibou. En Latin *egolios*, *ulula*.

HUG

HUGUENOT, ote. adjectif & substantif. C'est un nom qu'on a donné en France à ceux qui font profession de l'heresie de Calvin. Pasquier & Menage rapportent diverses étymologies de ce mot, dont les Auteurs sont en different. Du Verdier dit qu'il vient de Jean *Hus*, dont les *Huguenots* ont suivi la doctrine, comme qui diroit les *guenons de Hus*. Coquille dit qu'il vient de *Hugues Capet*, à cause que les *Huguenots* deffendoient le droit de la lignée de Hugues Capet à la Couronne contre ceux de la Maison de Guise qui se pretendoient successeurs de Charlemagne. D'autres disent qu'il vient de *Hugues* Heretique Sacramentaire qui avoit été du temps du Roy Charles VI. qui avoit enseigné la même doctrine. D'autres le font venir d'un mot Suisse *hensquenaux*, c'est à dire, *gens seditieux*; ou du mot *Eidgnossen*, qui signifie *Alliez en la foy*: le mot de *eid* signifie *foy*, & *gnossen*, *associé*. Castelnau dit qu'ils furent appellez par le peuple *Huguenots*, comme étant pires qu'une petite monnoye portant ce nom, qui étoit une maille du temps de Hugues Capet. D'autres disent que ce nom leur fut donné par derision d'un Allemand, qui étant pris & interrogé sur la conjuration d'Amboise devant le Cardinal de Lorraine, demeura court dés le commencement de sa harangue, qui commençoit par Huc nos *venimus*. La plus plausible opinion est celle de Pasquier, qui dit qu'à Tours il y avoit une croyance populaire, qu'un Rabat ou Lutin qu'on appelloit le Roy *Hugon*, couroit la nuit; & comme ces Religionaires ne sortoient que de nuit pour faire leurs prieres, on les appella *Huguenots*, comme qui diroit, *Disciples du Roy Hugon*: car c'est à Tours qu'ils ont commencé d'être appellez ainsi. Ils ont été aussi nommez *Lutheriens*, *Christodins*, parce qu'ils ne parloient que de Christ; *Parpaillots* en Languedoc, & *Fribours* en Poictou, où on nommoit ainsi une espece de *doubles* faux & decriez, dont on leur donna le nom odieusement, pour dire qu'ils estoient une monnoye de mauvais alloy.

Huguenote. subst. fem. est un petit fourneau de terre ou de fer avec une marmite dessus, qui sert à faire cuire secrettement & sans bruit quelque chose. Ce mot vient de ce que les Huguenots s'en sont premierement servis pour faire cuire leurs viandes les jours deffendus, sans faire de scandale.

On appelle des *œufs à la Huguenote*, ceux qui sont cuits avec du jus de mouton, ou de la graisse.

Huguenotisme. subst. masc. Profession de la Religion Huguenotte. Cet homme est né dans l'*Huguenotisme*, & y veut mourir.

HUI

HUILE. subst. fem. Partie onctueuse, grasse & inflammable qu'on tire, ou qui sort de plusieurs corps naturels. Il y a de l'*huile* de petreol qui sort de la terre par des fentes de rochers, qui est fort inflammable, & qui brûle dans l'eau. On en trouve dans plusieurs Isles de l'Archipel. Ce mot vient du Latin *oleum*, ou du Grec *elaion*.

Huile, se dit aussi chez les Medecins, des sucs qui decoulent naturellement des plantes & des arbres, comme le baume & semblables. Tous les Medecins font ce mot masculin. Ainsi ils appellent *huile laurain*, celuy qui est fait de bayes recentes de laurier.

Huile, se dit plus ordinairement du suc qu'on tire de plusieurs plantes & fruits par expression. L'*huile d'olive* est celle qu'on mange en salade, qui sert aux fritures. On la nomme *huile* par excellence, & elle sert de base à toutes les *huiles* composées. L'*huile de noix* sert à peindre, parce qu'elle seche plûtôt que les autres. de l'*huile de lin*, *de navette*, *d'amandes douces*, *de chenevre*, *Huile d'aspic* ou *de lavande*, qu'on appelle *spica nardi*. L'*huile* à brusler se tire du poisson, des baleines. un moulin à *huile*. un pressoir à *huile*. un potage à l'*huile*. de la friture, des rosties à l'*huile*. les Minimes ne mangent que de l'*huile*. On tient que l'*huile* la plus vieille est la meilleure pour la Medecine, où on en a employé qui avoit cent ans. Les Medecins appellent *huile omphacine*; de l'*huile* tirée des olives vertes, dont se servoient les Anciens.

L'*huile* des Chymistes se fait par resolution des corps en diverses manieres, par alembic, putrefaction, liquefaction à l'humidité, qu'ils appellent *per deliquium*, comme *l'huile de tartre*, *l'huile de soulfre*, *l'huile des Philosophes* écrite par Mesué, &c. Ils font aussi de l'*huile* de briques, de l'*huile* de papier, de l'ambre jaune & du geais, &c.

Huile Vierge, est de l'*huile* espreinte de l'olive, ou des noix fraisches, &c. sans être chauffées ni pressurées. On appelle un *bouc d'huile*, celle qui est envoyée dans la peau d'un bouc, où elle se conserve mieux.

Huile, prend aussi son nom des drogues qu'on y mélange. de l'*huile rosat*, est celle où on mesle des roses. *huile de jasmin*, qu'on parfume avec du jasmin, qu'on met sur les cheveux. On tient que l'*huile* ne gele jamais.

Les *Saintes Huiles*, sont celles qui servent aux onctions sacrés dans les Sacrements de Baptême, de Confirmation, des Ordres & Extreme-Onction, aux Sacres des Princes & des Evêques. On les benit le Jeudy Saint avec plusieurs belles ceremonies.

On dit proverbialement, qu'on tireroit aussi-tost de l'*huile* d'un mur, pour dire, qu'une chose est impossible, comme de tirer de l'argent d'un avare. On dit aussi d'un affront sanglant qu'on a receu, que c'est une tache d'*huile*, qu'elle ne s'en va jamais. On dit qu'un ouvrage sent l'*huile*, pour dire, qu'il a été bien travaillé, qu'on a bien brûlé de l'*huile* en le faisant. On dit aussi de celuy qu'on voit mourir de vieillesse, qu'il n'y a plus d'*huile* dans la lampe.

HUILER. verb. act. Enduire d'huile, ou assaisonner d'huile. Ce Cuisinier ne *huile* pas assez ses salades. il faut *huiler* le papier pour le rendre transparent. on *huile* les serrures rouillées pour les faire aller.

Huilé, ée. part. pass. & adj.

HUILEUX, euse. adject. Qui rend beaucoup d'huile. L'olive est le plus *huileux* de tous les fruits.

HUILLIER. substantif masculin. Ouvrier, qui fait l'huile, Marchand qui vend de l'huile. Il y a eu de gros procés entre les Marchands *Huilliers*, & les Chandeliers, pour les mesures & le debit des huiles.

HUIS. substantif masculin. Vieux mot qui s'est dit d'une moyenne porte pour entrer dans les sales, chambres & autres appartements : car à l'égard de la principale entrée de la maison, on l'a toûjours appellée *porte*, comme il paroist en ce que chez le Roy on appelle *Gardes de la porte*, ceux qui gardent l'entrée du Louvre ; & *Huissiers* ; ceux qui gardent la sale, la chambre, & le cabinet. Ce mot n'est demeuré en usage qu'en peu de phrases. Des audiences à *huis* clos, qui se dit, lors qu'on fait entrer secrettement des Parties & leurs Advocats pour plaider, ou lors qu'on donne des audiences pour l'instruction des affaires ; & alors les Juges sont assis sur les bas sieges, & on n'ouvre qu'un des battans de la porte. On dit aussi, Roide comme la barre d'un *huis*. un *huis* vert, ou une porte de drap pour se garentir du froid. Ce mot vient du Latin *ostium*, que nous avons desja dit avoir été écrit autrefois par l'aspirée. Du Cange le derive du Saxon *hui*, ou de l'Allemand *huys*, qui signifie une *maison*.

HUISSERIE. subst. fem. Garniture de bois qui sert à fermer ou à orner l'huis ou la porte. Ce sont d'habiles Menuisiers qui ont fait les *huisseries* du Louvre. On le dit plus ordinairement des chambranles, & autres ornements qui sont autour de la porte.

HUISSIER. subst. masc. Officier qui garde la porte chez le Roy. Il y a des *Huissiers* de la chambre, & des *Huissiers* du *cabinet*. Ce mot vient de *huis*, quoy que Perionius le derive de *hucher*, qui signifie *appeller*. Voyez Menage.

Dans les compagnies de Judicature les *Huissiers* sont ceux qui gardent les portes des chambres où on rend la Justice, qui tiennent la barre du Parquet, qui font faire silence, & qui executent les ordres des Juges & leurs jugements. Au Conseil il y a des *Huissiers à la chaisne*, qui portent les ordres du Roy, ou de Monsr. le Chancelier, qui ont une chaisne d'or pour marque de leur charge, qu'ils portoient autrefois au col, & maintenant autour du poignet. Les *Huissiers* du Parlement, de la Chambre des Comptes, & autres Cours, sont des *Huissiers* qui rendent tour à tour le service à la chambre ; & alors on les appelle *Huissiers de service*. Le *premier Huissier* est celuy qui appelle les causes suivant les rolles ou les placets que luy donne le President.

Aux Presidiaux, on appelle *Huissiers audienciers*, ceux qui servent à l'audience : & les Sergens à verge ont aussi usurpé le nom d'*Huissiers*, quand ils font des ventes de meubles. Tous les autres Sergens ne doivent point avoir ce nom. Les commissions de Chancelerie s'adressent au premier nôtre *Huissier* ou Sergent sur ce requis.

Il y a aussi des *Huissiers* dans les Ordres de Chevalerie, qui sont les moindres Officiers.

Huissier, s'est dit par extention, des Bedeaux qui servent dans quelques compagnies, comme les *Huissiers* de Nôtre-Dame, les *Huissiers* de l'Assemblée du Clergé, &c.

HUISTRE. subst. fem. Poisson de mer qui se nourrit entre deux escailles, qui est fort estimé par les friands, & qu'on mange tout en vie. Ouvrir des *huistres*. on met aussi des *huistres* en ragoust. Les *huistres* jettent leur fray au mois de May, & dans vingt-quatre heures elles commencent d'avoir de l'écaille. Elles sont malades aprés avoir frayé, & ne sont parfaitement gueries qu'au mois d'Aoust.

En la Chine il y a de petites *huistres* qu'on seme dans les campagnes couvertes d'eau : ce qui ne se voit point ailleurs. On en casse quelques-unes, & on en jette les morceaux dans les champs, comme si c'étoit de la semence, d'où il en naist d'autres qui ont un fort bon goust. Dans l'Histoire des Antilles on trouve qu'il y a des arbres si chargez d'*huistres*, que les branches en rompent. Les vagues de la mer y ont jetté de la semence d'*huistres*, qui croissent & se nourrissent sur ces arbres. Mr. Childeré Anglois dans le livre qu'il a fait des merveilles d'Angleterre, assure que la même chose arrive auprés de Pleimouth. Ce mot vient de *ostreum*, du Grec *ostreon*, qui signifie le même. On disoit anciennement *oistres*. Menage.

HUIT. subst. masc. Terme numeral qui est le double de quatre, qui excede le 7. d'une unité. *Huit* est la racine quarrée de 64. qui est la multiplication de *huit* par luy-même. un *huit* de cœur, de carreau. tous les *huit* jours il se fait raser la tête. d'aujourd'huy en *huit* nous aurons une telle Fête.

On appelle un alloyau, la *piece de huit heures*, qu'on mange à desjeuner. Les Espagnols appellent un escu ou patagon, une *piece de huit*, parce qu'elle vaut *huit* petites reales de 7 s. 6 d.

On dit aussi *huit*-vints, pour dire, cent soixante, & dix & *huit*, vingt & *huit*, trente-*huit*, & *huit* cens, *huit* mille, &c.

HUITAIN. substantif masc. Piece de Poësie comprise en huit vers, ou un couplet de huit vers. Le Poete de Bulcon avoit fait un Poëme pour les onze mille Vierges, & pour chacune cinquante *huitains*.

Huitaine. substantif fem. Espace de huit jours. Cette cause est remise à la *huitaine*. les delais des forclusions d'écrire, & produire vont de *huitaine* en *huitaine*. une *huitaine* est bientost passée. il faut qu'une

sée. il faut qu'une cause soit au rolle pendant une *huitaine* franche. une adjudication sauf *huitaine.*

HUITIESME. adj. m. & f. & subst. Terme numeral ordinal, qui est en un rang où il en voit sept devant luy. Le mois d'Aoust est le *huitiesme* de l'année. le *huitiesme* de la Lune est le premier quartier. il a un *huitiesme* en cette affaire, c'est à dire, un demi-quart.

Le *huitiesme* est un terme d'Aides, une imposition qui se leve sur le vin vendu à pot & par assiette. Ragueau dit que cette imposition a commencé du temps du Roy Charles VI. par Edit du mois de Janvier 1382. & qu'elle peut avoir pris son origine dés le temps du Roy Chilperic, qui exigea la *huitiesme* partie du vin du creu de ses sujets.

On appelle aussi *huitiesme denier*, un droit qu'on fait payer tous les trente ans aux Engagistes des biens alienez des Ecclesiastiques, pour estre confirmez dans leurs jouissances, ou pour permettre aux Beneficiers d'y r'entrer.

HUITIESMEMENT. adv. En huitiéme lieu.

HUM

HUMAIN, AINE. adj. Qui appartient à la nature de l'homme. Le deluge noya tout le genre *humain.* l'objet de la Medecine est le corps *humain* qu'elle pretend guerir. la raison *humaine* est sujette à se tromper. l'Algebre est le plus haut point où la raison *humaine* puisse aller. suivant le cours des choses *humaines*, c'est à dire, de la nature. Ce mot vient du Latin *humanus ab homine.*

On dit en Theologie, JESUS-CHRIST a pris la nature *humaine*, il s'est chargé des infirmitez *humaines.* On y distingue la foy divine d'avec la foy *humaine.* celle-là consiste aux veritez revelées de Dieu même; celle-cy aux choses que les hommes nous ont apprises. On dit aussi, qu'on ne peut estre sauvé par les secours, les moyens *humains*, par les voyes *humaines*, c'est à dire, sans la grace. l'adultere est condamné par toutes les loix divines & *humaines.*

HUMAIN, signifie aussi, Doux, pitoyable, secourable, qui a de bons sentiments, convenables à l'humanité. Ce Prince est fort clement, il a pitié des foiblesses *humaines*, il est *humain* aux ennemis qu'il a vaincus. cette femme est assez *humaine*, elle ne laisse pas languir ses amants.

En Musique on appelle *voix humaine*, un jeu de l'orgue qui imite la voix *humaine.* On l'appelle autrement *Regale.*

Au College on appelle les *lettres humaines*, l'estude des langues Grecque & Latine, la Grammaire, la Rhethorique, la Poësie & l'intelligence des Poëtes, Orateurs & Historiens.

En Astrologie on appelle les *signes humains*, les Constellations qui representent quelque figure *humaine*, soit dans le Zodiaque, soit dehors, comme la Vierge, les Gemeaux, Persée, Andromede, Orion, &c.

HUMAINS, au plurier & au substantif, se dit en general de tous les hommes. JESUS-CHRIST veut sauver tous les *humains.* cet homme est si entesté de son merite, qu'il mesprise tout le reste des *humains*, il n'est pas au pouvoir des *humains* de le detromper.

HUMAINEMENT. adv. D'une maniere *humaine* & douce. Ce Prince traitte les vaincus fort *humainement.* ce que vous entreprenez est impossible *humainement* parlant, c'est à dire, selon les forces de la nature, sans que Dieu, ou les Demons s'en meslent.

HUMANISER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Devenir humain, traittable, familier. L'Evangile a *humanisé* les Cannibales & les peuples les plus farouches des Indes. ce Tyran estoit cruel & orgueilleux, mais enfin il s'est *humanisé.* cette Dame s'est un peu *humanisée* depuis qu'on luy a envoyé des presens.

HUMANISTE. adj. Qui sçait bien les lettres humaines, les Humanitez. Cet escolier est bon *Humaniste.*

HUMANITE'. subst. fem. La nature humaine. JESUS-CHRIST a pris nostre *humanité* pour nous sauver. les Theologiens font plusieurs dissertations sur la sacrée *Humanité* de Nostre Seigneur: tous les miracles qu'il a faits sont au dessus du pouvoir de l'*humanité.*

HUMANITÉ, signifie en Morale, Douceur, bonté, honnesteté, tendresse, telle qu'il convient avoir pour son semblable. L'humilité, l'affabilité, la courtoisie & l'urbanité sont des especes d'*humanité.* les Sauvages, les Tyrans semblent avoir renoncé à toute *humanité.* les François reçoivent les estrangers avec grande *humanité.* cette Dame commence à avoir de l'*humanité*, quelque tendresse pour son amant.

HUMANITEZ, au plurier, signifient les lettres humaines, la Grammaire, la Rhetorique, la Poësie, &c. Cet escolier a fait toutes ses *Humanitez*, n'a pas perdu son temps aux *Humanitez.*

On dit proverbialement & en raillerie, Reposer son *humanité*, pour dire, Se mettre à son aise, chercher ses commoditez.

HUMBLE. adj. m. & f. Qui a de la soûmission, du respect, qui est sans orgueil, sans fierté. Il est allé rendre de tres-*humbles* respects à son Maistre, à son bienfacteur. on finit toutes les lettres avec cette formule, Vostre tres-*humble* serviteur. Ce mot vient du Latin *humilis*, c'est à dire, *humi jacens, qui est à terre*, ou qui n'est guere élevé au dessus.

HUMBLE, se dit aussi parmi les Chrestiens, de cette soûmission interieure que fait le cœur par l'aneantissement & le mespris de soy-même. La Vierge dit dans son Cantique, que Dieu a humilié les puissants, & qu'il a eslevé les *humbles.*

HUMBLEMENT. adv. D'une maniere humble & soûmise. Toutes les requestes qu'on presente aux Juges commencent par ces mots. Supplie *humblement*, à la reserve de celles du Procureur General, où il y a supplie simplement. On dit à des gens qu'on veut saluer, & ironiquement à ceux qu'on veut esconduire, Je vous baise bien *humblement* les mains. la Magdelaine se prosterna *humblement* aux pieds de JESUS-CHRIST pour les laver & les parfumer.

HUMECTATION. s. f. Terme de Pharmacie, est une preparation qu'on fait d'un medicament, en le laissant tremper quelque temps dans de l'eau pour l'amollir, s'il est trop sec, pour le monder ou pour empêcher la dissipation de ses plus subtiles parties, & en d'autres occasions.

HUMECTER. verb. act. Rendre humide quelque chose, quand on la trempe dans quelque liqueur, ou quand on l'en arrose. La rosée *humecte* la terre. il faut *humecter* le corps avec des tisannes, des bouillons rafraischissans, quand on a la fievre. on *humecte* le corps par plusieurs bains pour le preparer aux purgations. Il faut *humecter* ce

ce papier quand on veut le coller bien proprement.

Humecté, ée. part. & adj.

HUMER. v. act. Avaler en retirant son haleine. Il ne se dit gueres que des corps liquides, comme des bouillons, œufs frais, syrops, ou autres choses qu'on avale par remede, ou par aliment. Il faut *humer* le caffé, le chocolate tout chaud. Il y a aussi des fauces ou apprests de quelques mets, qu'on appelle au *chaud humé*.

On dit aussi, *Humer* du vent, du mauvais air, quand il entre dans le corps par aspiration.

Humé, ée. part. pass. & adj.

HUMERAL. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en haut, qu'on appelle autrement *deltoide* ou *epomis*. Ce mot vient du Latin *humerale*, d'*humerus*, *épaule*, qui se tire du Grec *omos*, qui signifie la meme chose.

HUMEUR. s. f. substance fluide dont les parties sont en mouvement. Les plantes se nourrissent de l'*humeur* de la terre. toutes les *humeurs* ont plus de parties aqueuses que de solides ou terrestres. Ce mot vient du Latin *humor*, qu'on peut tirer du Grec *hyma*, *pluvia*, d'*hyo pluo*.

En termes de Medecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatre substances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit estre causes des divers temperaments, qui sont le flegme ou la pituite, le sang, la bile, la melancolie. Il y en a de composées qui s'espaississent & qui se corrompent, comme celles qui font le pus, les glaires, & autres qui causent les abcés, les obstructions, & generalement toutes les maladies. On les appelle de divers noms, *malignes*, *aduftes*, *acres*, *mordicantes*, *cruës*, *peccantes*, &c.

En Optique on distingue particulierement trois *humeurs* qui forment l'œuil. La *cristaline* est celle où se forme la refraction des rayons, qui est une espece de petite boule humide qui est arrondie ou applatie selon la diversité des âges, & dont la diverse figure fait qu'on regarde de plus loin, ou de plus prés: la *vitrée*, celle qui est depuis le cristalin jusqu'à la retine, qui imite la substance d'un grain de raisin dont on auroit osté la peau: & l'*aqueuse*, qui se respand dans le reste de l'œuil.

Humeur, se dit aussi du temperament particulier qui vient du meslange de ces qualitez. Ainsi on dit, qu'un homme est d'*humeur* bilieuse, colerique, emporté; d'*humeur* flegmatique douce, posée, froide; d'*humeur* sociable, grave; d'*humeur* melancolique, chagrine, inquiete, triste, noire, sombre, bizarre, insupportable, hypocondriaque; d'*humeur* sanguine, gaye, enjouée, complaisante, volage, amoureuse, de belle *humeur*; d'*humeur* joviale, imperieuse.

Humeur, se dit en Morale, des passions qui s'esmeuvent en nous suivant la disposition ou l'agitation de ces quatre *humeurs*. Ainsi on dit, qu'un homme a une *humeur* fantasque, capricieuse; qu'il est en *humeur* de rire; qu'on l'a mis en *humeur* de boire, de faire l'amour; qu'il est en *humeur* de faire des vers, de chanter & de composer en Musique: & c'est ce qu'on appelle, *exciter son genie*. C'est en ce sens qu'on dit, Il faut prendre cet homme en ses bonnes *humeurs*. il faut essuyer les mauvaises *humeurs* de sa femme.

Humeur, presque en ce sens se dit de la resolution, de la disposition de l'esprit. Il n'est pas d'*humeur* de vous accorder telle chose. ce brave n'est point en *humeur* de se laisser battre. on a de la peine à trouver deux personnes de même *humeur* qui puissent vivre toûjours bien ensemble.

HUMIDE. adj. m. & f. Corps qui a des parties aqueuses ou fluides, & en mouvement. L'eau est le premier des corps *humides*, & la cause de tous les autres, qui sont plus ou moins *humides*, selon qu'ils en participent plus ou moins. Ainsi on dit, que la mer est l'*humide* élement, le liquide élement.

Humide, se dit aussi de ce qui a quelque partie de ce premier *humide*. Ainsi on dit, que l'air est *humide* au temps des pluyes, ou du degél, du brouillard, parce que ce n'est que de l'eau espaissie: que le cerveau est la plus *humide* partie du corps, parce que c'est de là que distillent toutes les humeurs comme d'un alembic: qu'un homme est d'un temperament *humide*, quand cette humeur y predomine: qu'un pays, qu'un logement est *humide*, quand il est marescageux, ou sujet aux vapeurs & brouillards, & à l'abri du Soleil.

Humide, signifie quelquefois, Moite, qui est trempe ou imbu legerement de quelque liqueur. Ainsi on dit, qu'un linge est *humide*, qu'il le faut secher, passer par le feu.

Humide, se dit quelquefois substantivement. L'*humide* combat contre le sec. Et on appelle, *humide radical*, une certaine humeur qu'on croit estre la premiere en chaque chose, & qui est le principe de la vie & la cause de sa durée.

HUMIDEMENT. adv. Dans l'humide. Il y a des drogues qui veulent estre tenuës *humidement*, d'autres sechement.

HUMIDITE'. s. f. Qualité de ce qui est *humide*, qui rend humide le corps où il est enfermé. Le sel de tartre se fond en l'*humidité*, quand il est en lieu humide. l'*humidité* est une qualité avantageuse au cerveau. les lieux où il y a beaucoup d'*humidité* ne sont pas sains aux gens sujets aux fluxions. les aulnes, les saules, les peupliers aiment l'*humidité*.

HUMILIANT, ante. adj. Qui abaisse l'orgueil, qui humilie. Ce revers de fortune, cette degradation de charge sont des choses fort *humiliantes*.

HUMILIATION. s. f. Terme de dévotion, qui se dit de ce profond abbaissement de cœur qu'on doit avoir devant la Majesté Divine. L'*humiliation* est tout à fait requise dans le Sacrement de Penitence.

HUMILIER. v. act. Rabattre l'orgueil de quelqu'un, le mortifier. Les ennemis ont esté fort *humiliez*, par toutes les pertes qu'ils ont souffertes. la reprimende publique qu'on a fait à cet Advocat l'a bien *humilié*, l'a bien mortifié.

S'humilier, se dit aussi de cet abbaissement volontaire qu'on fait devant quelqu'un, & sur tout devant la Majesté de Dieu. L'Evangile dit, qu'il faut prendre les moindres places dans les assemblées, parce que celuy qui s'*humiliera* sera elevé.

Humilié, ée. part. & adj. Le Psalmiste dit, que Dieu ne mesprisera point un cœur contrit & *humilié*.

HUMILITE'. s. f. Vertu contraire à l'orgueil & à la superbe, qui nous porte à la soûmission, à l'abbaissement devant nos superieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur, tesmoigner du respect. C'est une erreur de croire que les Payens n'ayent point eu d'*humilité*.

Humilité, parmy les Chrestiens, se dit d'une vertu interieure qui leur donne un aneantissement d'eux-mêmes devant les grandeurs de Dieu, qui les fait aimer & souffrir les injures, les affronts, les persecutions pour l'amour de Dieu. On ne peut

peut gagner le Ciel que par l'*humilité*. il faut bien prendre garde qu'il y a une vraye, & une fausse *humilité*.

HUN

HUNE. subst. femin. Terme de Marine. C'est une petite cage ou guerite ronde en saillie, posée au sommet du mast, & portée par des barrosts. Chaque mast a sa *hune*. *hune* de beaupré. *hune* de misaine. la grande *hune*. *hune* d'artimon. sur la Mer Mediterranée on l'appelle *gabbie*. Le poste du Gabbier est ordinairement sur la *hune* du grand mast, ou sur celle de son perroquet. La grande *hune* est élevée en rond & en forme de balcon au haut du grand mast, environ à huit pied du bout, & est quelquefois capable de contenir trente ou quarante hommes sans être fort pressez.

HUNE, est aussi une grosse piece de bois laquelle une cloche est attachée, & qui sert à la sonner & à la mettre en bransle, au moyen de deux tourillons par lesquels elle est terminée.

HUNIER. substant. masc. Terme de Marine. Le mast qui porte la hune, ou la voile qu'il porte. On distingue particulierement le grand *hunier*, qui est celuy qui est porté par le grand mast, & le petit *hunier*, qui est porté par le mast d'avant ou de misaine, qui sont les principales hunes.

HUP

HUPPE. substant. femin. Oiseau de la grandeur d'un merle. Il a la tête pointuë, le bec en façon de faulx, noir, rond, & à un bouquet sur la tête composé de vingt-six plumes inégales en longueur. le col proche la tête est un peu roux, en suite vers le dos il est cendré. Le dos jusqu'à la queuë est de couleur cendrée, ayant de temps en temps des tâches blanches. Sa queuë est longue de six doigts, coupée de travers par une ligne blanche large. Elle est composée de dix plumes. Ses cuisses sont courtes, de couleur de plomb. Ses aîles noires, ayant de travers des lignes blanches. En Latin on appelle cet oiseau *upupa*, d'où il tire son nom en François; en Grec *epops*; en Italien, *buba*, ou *upega. gallo del Paradiso*; en Espagnol *abubilla*.

HUPPÉ, ÉE. adj. Qui a une petite touffe de plumes sur la tête. Il y a des allouettes *huppées*, des hibous, &c.

HUPPÉ, se dit au figuré, d'une personne qui est des plus considerables du lieu où il habite, ou dans la profession qu'il exerce. Cet Artisan sur la controverse a deffié les Ministres les plus *huppez*.

HUR

HURE. substant. femin. La tête d'un sanglier, d'un ours, d'un loup, & autres bêtes mordantes. On le dit aussi d'un saulmon, d'un brochet. Ce Chasseur a fait present à son Advocat d'une *hure* de sanglier. le meilleur morceau d'un saulmon frais, c'est la *hure*. Ce nom se disoit originairement de la seule dent ou deffense d'un sanglier; & depuis on l'a transporté à toute la tête.

HURE, se dit au figuré d'une tête mal peignée, des cheveux rudes, droits, & mal en ordre.

HURHAUT. adject. Mot populaire dont se servent les Chartiers pour faire tourner leurs chevaux. Il est venu en usage dans cette phrase proverbiale. Il n'entend ni à dia, ni à *hurhaut*, pour dire, il n'entend point la raison, on ne le sçauroit gouverner.

HURLEMENT. subst. masc. Cri d'un loup. Quand on passe les bois la nuit, on est effrayé du *hurlement* des loups.

HURLEMENT, se dit aussi des cris effroyables, comme ceux des gros chiens enfermez, des Sauvages quand ils viennent au combat, des gens qui souffrent de grandes douleurs ou supplices.

HURLER, ou *Heurler*. verb. act. Faire des hurlements, soit comme les loups, les chiens, les Barbares, ou les gens qui souffrent. Ce mot vient du Latin *ululare*, ou de l'Italien *urlare*. On dit aussi quelquefois, que le chien *hurle*, lors qu'il sent le loup, ou les chiennes chaudes qu'il ne peut joindre.

On dit proverbialement, qu'il faut *hurler* avec les loups, pour dire, qu'il faut faire comme les autres, faire le méchant avec les méchants.

HURLUBRELU. adverbe. Terme populaire qui signifie, Brusquement, inconsiderément. C'est un homme *hurlubrelu*, qui agit estourdiment & sans connoissance, qui ne prend point garde à ce qu'il fait.

HUS

HUSSART. subst. masc. est une milice en Pologne & en Hongrie, qu'on oppose à la cavalerie Ottomane. Ils ont force plumes & peaux de tigres pour leurs habillements.

HUT

HUTE. substant. fem. Petit logement fait à la haste pour se mettre à l'abri de la pluye, du mauvais temps. Cet Hermite étoit logé dans une petite *hute* qu'il avoit faite dans le bois. les soldats campez se font de petites *hutes* avec des perches & de la paille. Ce mot vient de l'Allemand *hute*, qui signifie *maisonnette*, diminutif de *haus*, qui signifie *maison*.

HUTER. verb. actif. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Faire une hute. Il ne faut pas bien du temps aux soldats pour se *huter*. On dit aussi, qu'un Chasseur se *hute* dans un arbre ou dans un buisson, pour dire, qu'il s'y cache & y est à l'affust.

HUTER, en termes de Marine; c'est de grand temps amener les grandes verghes, & les joindre avec les masts, attachant un des bouts jusques sur le vibord, de peur que le vaisseau ne se tourmente.

HUY

HUY. adverbe de temps. Terme du Palais. Le jour present où l'on est. Il faut répondre à cette requeste dans *huy*. la forclusion est donnée sauf *huy*. on luy a donné assignation d'*huy* en quinzaine pour comparoir devant tel juge. Ce mot vient de *hodie*.

HYA

HYACINTHE. subst. fem. Plante & fleur printanniere, ordinairement bleuë & de gris de lin. Il y en a aussi de blanches & de rouges, ou de pourpré violette. Elle est odorante, & a la figure d'un petit

petit godet. L'*hyacinthe* de Dioscoride à sa tige lissée de la hauteur d'un palme, qui est verde & plus menuë que le petit doigt, sa chevelure est toute garnie de fleurs rouges, qui venant à meurir, se recourbent vers la terre. Elle fleurit comme les violettes sur la fin de Mars, & dure longtemps avant que de se flétrir. Sa racine est bulbeuse. Quelques-uns l'appellent *vaciet*. Il y a aussi une *hyacinthe* Orientale. Matthiole. En Latin *hyacinthus*. Son nom vient, selon Nonius, de *ia* & *cynthion*, qui signifie *violettes d'Apollon*; ou de *ia* qui signifie *tente*, & de *cynthos* qui signifie *fleur*, c'est à dire, fleur par excellence, comme dit Fulgence. Ce mot vient du Grec *hyakinthos*, qui est le nom d'un beau jeune homme aimé d'Apollon, du sang duquel les Poetes disent que cette fleur a été produitte.

HYACINTHE, est aussi une pierre precieuse de la couleur de la fleur d'*hyacinthe*. Il y en a de trois sortes. L'Orientale qui vient de Calecut & de Cambaye, égale en dureté l'amethiste Orientale. elle est orengée, & haute en couleur. Celle de Portugal un peu plus tendre a la couleur tirant sur le soucy. Il y en a une aussi qu'on appelle la *changeante*, qui est d'un jaune de citron. L'*hyacinthe la belle*, est celle qui a la couleur d'écarlate ou de vermillon, tirant sur le rubis ou le grenat, qui vient de Boheme, & qui est une pierre chevée. En l'Isle de Taprobane il y a une *hyacinthe* ou rubis de la figure d'une grosse pomme de pin d'un prix inestimable, qui jette un feu qui surprend & qui éblouït quand le Soleil donne dessus.

En Pharmacie on appelle *confection d'hyacinthe*, une confection où il entre des *hyacinthes*, des saphirs, esmeraudes, topases, perles, coraux, feuilles d'or, des os de cœur de cerf, & autres raretez qui font encherir les remedes.

HYADES. subst. fem. Terme d'Astrologie. Ce sont sept estoiles fameuses chez les Poetes, qui amenent toûjours la pluye. Elles sont dans la teste du Taureau, dont la principale est l'œil gauche du Taureau, que les Arabes nomment *aldebaran*. Ce mot vient du Grec *hyades*, du verbe *hyo*, *pluo*. Cette Constellation, quand elle commence à paroitre, apporte ordinairement de grandes pluyes.

HYÆNE. subst. fem. Animal farouche dont parle Pline, qu'il dit être une année masle, & une autre année femelle. Belon se trompe, quand il dit que c'est l'animal que nous appellons *civette*. Pline dit que des yeux de l'*hyæne* on tire des pierres precieuses appellées *hyænia*. Aristote & Ælian disent qu'elle rend les chiens muets par son ombre, qu'elle imite la parole des hommes, & qu'elle les nomme par leurs noms pour les faire sortir & les devorer. Ils disent aussi qu'elle a les pieds de l'homme, & point de vertebres au cou. Ovide en fait aussi mention. Ce mot vient du Grec *hyaina*, qui vient, selon Gesner, du Grec *hys*, *sus*, cochon. Cet animal est un des plus immondes, ne vivant que de charognes, tirant hors de terre les corps morts pour les devorer.

HYALOIDE. adject. Terme de Medecine, qui se dit de la sixiéme tunique de l'œuil. On l'appelle autrement *vitrée*, parce qu'elle enferme de toutes parts l'humeur vitrée qui est au fond de l'œuil.

HYD

HYDATIDES. subst. fem. Terme de Medecine, qui se dit des grosses vessies pleines d'eau qui viennent souvent en diverses parties du corps.

HYDRARGYRE. subst. masc. C'est un nom que les Medecins & Chymistes donnent au Mercure. Il est Grec, & signifie *eau d'argent*, ou argent liquide, dont il a la ressemblance. Ce mot vient du Grec *hydor*, *aqua*, & d'*argyros*, *argentum*, *argent* : *metallum instar aquæ mobile & liquidum*, *metail mobile & liquide presque comme de l'eau*.

HYDRAULIQUES. subst. masculin plurier. Science qui enseigne la conduitte des eaux, & le moyen de les eslever, tant pour les rendre jallissantes, que pour autres usages. Heron a descrit plusieurs machines *hydrauliques*. Ce mot d'*hydrauliques* signifie *eau sonnante*, parce que dans la premiere invention des orgues, où on n'avoit pas encore l'invention d'y appliquer des soufflets, on se servoit d'une cheute d'eau pour y faire entrer le vent, & les faire sonner. Vitruve fait mention de ces machines *hydrauliques*. Ce mot vient du Grec *hydraulis*, qui est composé d'*hydor*, *aqua*, & d'*aulos*, *tibia*, *flûte*, ou instrument de Musique.

HYDRE. subst. fem. Serpent d'eau qui fait grande guerre aux grenouilles dans les marais taris. Phedre dit que les grenouilles demanderent un Roy, & que Jupiter leur envoya une *hydre* qui les mangea toutes. Quand ce serpent sort de l'eau pour se nourrir en terre, il s'appelle *chersydrus*; & alors il est semblable à l'aspic, & sa morsure est dangereuse, & fait mourir dans trois jours. Ce mot veut dire *hydre terrestre*. Elle a le col plus petit que les aspics. En Latin on l'appelle *natrix*, c'est à dire, *nageuse*, parce qu'elle vit ordinairement dans l'eau. Ce mot vient du Grec *hydros*, ou *hydra*, *serpent d'eau*, d'*hydor aqua*.

HYDRE, signifie aussi un monstre fabuleux que les Poetes feignent avoir plusieurs testes, qui adjoustent qu'à la place de celle qui étoit couppée il en naissoit plusieurs autres. La deffaite de l'*Hydre* est mise au rang des travaux d'Hercules. L'*hydre* est le symbole des proces & de la chicane.

HYDRE, se dit figurément en choses morales, en parlant des seditions populaires, & autres choses qui pullulent & qui se multiplient tant plus on s'efforce de les détruire. Le Peuple est un *hydre* à cent têtes. On a dit de l'Allemagne, que c'étoit une *hydre*, qu'elle produisoit plus de soldats qu'on n'en pouvoit deffaire, & que pour la vaincre il y falloit mettre le feu.

HYDRE, en termes d'Astrologie, est une Constellation qui est vers le Pole Meridional, qui contient 25. estoiles, selon Ptolomée, & selon Bayerus, 29.

En termes de Blason, on appelle quelquefois *hydre*, une couleuvre ou un serpent d'eau.

HYDROCELE. subst. fem. Maladie des bourses enflées par une fluxion de serositez. Ce mot vient du Grec *hydor*, *aqua*, & de *kili*, *ramex*, *ramex aquosus*.

HYDROGRAPHIE. subst. fem. Ce mot par son etymologie signifie seulement la description des eaux; mais dans l'usage ordinaire on entend la science qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaisseaux, & de

de connoître dans les voyages le long cours le lieu precis où on est. C'est de toutes les sciences celle qui approche le plus de la perfection, & il ne luy manque gueres que la connoissance des longitudes. Le Pere Fournier a amplement écrit de l'*Hydrographie*, & aprés luy le Pere Deschales. L'Ordonnance de la Marine au titre 8. parle des Professeurs d'*Hydrographie* qu'elle veut être etablis dans tous les ports. Ce mot vient du Grec *hydrographia*, composé d'*hydor*, & de *grapho, scribo, describo*.

HYDROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à l'Hydrographie. Des cartes *hydrographiques*, c'est à dire, marines, ou dressées exprés pour les Pilotes. On y marque les rumbs de vents. Les Meridiens y sont paralleles les uns aux autres. On y marque aussi les basses, les rochers & les bancs. Christophle Colomb étoit un homme qui gagnoit sa vie à faire des cartes *hydrographiques*. Il se trouva heritier des Memoires d'un fameux Pilote nommé Alonso Sanchez de Huelva Capitaine de vaisseau, lequel par hasard avoit été poussé par une tempête en l'Isle de Saint Dominique, qui mourut chez luy au retour de son voyage. Cela luy fit entreprendre la descouverte des Indes Occidentales qui luy réüssit. Cesar d'Arcons a enseigné la maniere de faire un vase qu'il appelle *hydrographique*, par lequel il explique le flus & le reflus de la mer, & on y voit produire les mêmes mouvemens & regularitez qu'on a remarquez par toutes les mers, suivant le systeme qu'il en a donné dans son livre du flus & du reflus de la mer.

HYDROMANTIE. subst. fem. Divination qui se fait par le moyen de l'eau. Varron dit que l'*Hydromantie* a été inventée par les Perses, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en sont fort servis. Ce mot vient du Grec *hydromantia*, composé de *hydor*, & de *manteia divinatio*.

HYDROMEL. subst. masc. Breuvage qui se fait avec de l'eau & du miel. L'*hydromel* vineux se fait avec de l'eau de pluye & du miel de Narbonne, qu'on fait cuire & escumer jusqu'à ce qu'un œuf y surnage; & aprés que la liqueur qu'on en tire a été exposée au Soleil pendant quarante jours pour la faire bien fermenter, on y mesle du vin d'Espagne; & si on ne s'en sert que deux ou trois mois aprés, il aura alors un goust approchant de la malvoisie. On fait aussi de l'*hydromel* vineux sans y mettre du vin, & en le laissant seulement bouillir au Soleil. Les Polonois & les Moscovites en font leur boisson ordinaire. L'*hydromel* s'appelle en Grec *melikraton*, & en Latin *aqua mulsa*. On l'a appellé aussi *medo & meda*. Il est appellé *simple*, quand il n'y entre rien que de l'eau & du miel. Et quand il y a beaucoup d'eau, & peu de miel, on le nomme *aqueux*, lequel se peut faire en tout temps. Quand on y mesle quelques autres drogues, on l'appelle *composé*. Et on l'appelle *vineux*, quand sa force égale celle du vin, laquelle il acquiert non seulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit, mais aussi par la grande coction & insolation; & il ne se fait que durant les grandes chaleurs de l'été. Ce mot vient du Grec *hydor*, & de *meli*, *mel*, *miel*, *aqua melle mixta*, *eau meslée de miel*.

HYDROPHOBIE. subst. fem. Terme de Medecine, qui signifie *crainte de l'eau*. C'est un symptome qui arrive aux malades mordus de bestes enragées; de sorte qu'on appelle aussi la maladie de la rage, *hydrophobie*. Ce mot est Grec & est composé d'*hydor*, & de *phobos*, *timor*, *crainte*, *phobeomai*, *timeo*, *je crains*.

HYDROPIQUE. adj. masc. & fem. Qui a les membres enflez par une abondance d'eaux, ou de vents. Les *hydropiques* boivent beaucoup sans se desalterer. Ce mot vient du Grec *hydor*, & d'*ops*, *facies*, la *face*: *hydropikos*, *hydropique*, d'*hydrops*, *hydropisie*.

HYDROPISIE. subst. masc. Enflure des membres du corps causée par une eau qui se coule entre cuir & chair, lors que le foye ne fait plus ses fonctions. L'*hydropisie* est mortelle aux vieillards: les jeunes gens en guerissent. Il y a aussi une *hydropisie* causée par les vents. Elle occupe quelquefois toute l'habitude du corps, & quelquefois une seule partie, particulierement le ventre inferieur, & cette capacité qui est entre le peritoine & les intestins. Elle a divers noms suivant les differentes parties qu'elle afflige. Ainsi dans les bourses, elle s'appelle *hydrocele*, en la gorge *bronchocele*, en la poitrine *pleurocele*, &c. L'*hydropisie* des vents s'appelle par Hippocrate, *hydropisie seche*, quoy qu'elle ne soit pas sans mélange d'humeurs. Elle est nommée par les Grecs *tympanites*, parce qu'en frappant le ventre, il sonne comme un tambourin nommé en Grec *tympanon*. Toute *hydropisie* est engendrée d'un grand refroidissement de foye, soit par son propre vice, soit par la communication des autres parties, qui sont cause que la sanguification est depravée. On guerit quelquefois l'*hydropisie* par la paracentese, qui est une picqueure qu'on fait à côté du nombril avec la lancette.

HYDROPOTE. subst. masc. & fem. Terme de Medecine, qui se dit de ceux qui ne boivent que de l'eau. on a disputé en Medecine, si les *hydropotes* vivoient plus long temps que les autres. Ce mot vient du Grec *hydropotes*, de *hydor*, & de *potes*, *potor*, *beuveur*.

HYG

HYGROMETRE, ou *Hygroscope*. subst. masc. Instrument qui fait connoître la secheresse ou l'humidité de l'air. Il est composé de deux petits ais de bois fort deliez qui se meuvent dans une coulice, suivant que l'humidité ou la secheresse de l'air les fait enfler ou se retirer, & par leur mouvement ils font mouvoir une aiguille qui est au milieu, & qui marque dans un cadran les degrez de ces qualitez. Voyez sa figure dans le Journal des Sçavans de l'an 1677. Il a été inventé en Angleterre. Il y a aussi un *hygroscope* de l'invention d'Emmanuel Magnan, qui est fait avec un seul brin de l'espic d'avoine sauvage qui est parfaitement meur, sur lequel on met un Index. On se peut servir aussi de la gousse d'une vesse sauvage, qui se redresse suivant l'humidité, ou secheresse de l'air, comme il est dit dans l'Histoire de la Societé Royale d'Angleterre. Ce mot est composé du Grec *hygros*, *humidus*, *liquidus*, & de *metreo*, *metior*.

HYM

HYMEN, *Hymenée*. subst. masc. Divinité fabuleuse des Payens, qui croyoient presider aux mariages. C'étoit le Dieu qu'on invoquoit dans les Epithalames. Les Poëtes l'appellent le *blond Hymenée*. Le flambeau de l'*Hymenée*.

HYMEN, signifie aussi poëtiquement, le mariage. Il est sous le joug de l'*hymen*. On dit encore en ce sens, *hymenée*.

HYMEN, en termes de Medecine, est une petite peau semblable a du parchemin délié, que quelques-uns disent estre dans le cou de la matrice des vierges au dessous des nymphes, & qui se rompt lors de leur defloration avec effusion de sang. Les sages-femmes l'appellent la *Dame du milieu*. Quand elle est retirée, elles disent que c'est une marque de la perte du pucelage. Les Anatomistes modernes disent qu'il ne s'en trouve point dans les filles les plus jeunes; même dans les fœtus. Les Anciens l'ont appellé *taye* & la *cloison*, la *porte* & la *garde* de la virginité. Les Hebreux avoient coûtume de conserver ce sang comme une marque de la chasteté de leurs filles, & ils l'envoyoient monstrer à la parenté le lendemain des nopces. Voyez Laurens Jouber dans ses erreurs populaires, où il a inseré plusieurs rapports de ces Matrones fort plaisants.

HYMEN, est aussi une peau déliée qui enveloppe les fleurs des jardains qui sont en bouton, & qui ne se rompt que lors que la fleur s'espanouït. Ce qui se dit particulierement des roses.

HYMNE. s. tantost masc. tantost fem. Loüange en vers propres à chanter, composez à l'honneur de la Divinité. On chante des *Hymnes* dans l'Eglise Catholique à Laudes, à Vespres, & aux autres heures. Les *Hymnes* de la Passion, du St. Sacrement. L'*Hymne* des Confesseurs, des Martyrs, des Vierges. Prudence a fait la plus-part des *Hymnes* du Breviaire. Les gens de Port-Royal ont traduit les *Hymnes* fort élegamment. On appelle aussi le *Te Deum*, une *Hymne*, quoy qu'il ne soit point en vers. Le premier qu'on dit avoir composé des *Hymnes* & Cantiques pour les chanter dans les Eglises, fut St. Hilaire Evêque de Poitiers, & aprés luy St. Ambroise Evêque de Milan. On appelle le *Gloria in excelsis*, l'*Hymne* Angelique. le Pape Telesphore est celuy qui a ordonné qu'on le diroit à la Messe: mais il n'en a fait que le commencement, & St. Hilaire le reste. Quelques-uns disent qu'il avoit esté composé par les Apostres mêmes. Ce mot vient du Grec *Hymnos*, du verbe *hydo*, *celebro*. Isidore sur ce mot remarque, que l'*Hymne* est un Cantique de joye, & rempli des loüanges de Dieu. Et c'est en cela même, adjouste-t-il, que l'*Hymne* est distingué du *Threne*, qui est un Cantique lugubre qui ne contient que des lamentatios.

HYMNE, se dit aussi generalement des ouvrages de Poësie faits à l'honneur de quelqu'un. Les Poëtes Grecs ont fait plusieurs *Hymnes* a la loüange des faux Dieux. Ronsard est le premier qui en François a faits des *Hymnes* & des Poëmes heroiques.

HYP

HYPERBOLE. s. f. Figure de Rhetorique qui augmente ou qui diminuë excessivement la verité des choses dont elle parle. L'Apologie de Balsac contient une belle deffense des *hyperboles*. l'Evangile n'a pas évité les *hyperboles*. Ce mot vient du Grec *hiperbolê*, *superlatio*, du verbe *hyperballein*, *exsuperare*, *exceder*, *surpasser de beaucoup*.

HYPERBOLE, en termes de Geometrie, est une figure descrite par une section du cone, lors qu'un plan le coupe sans estre parallele à un de ses costez, (comme est la parabole) & qu'au contraire il s'en esloigne en dehors, car s'il s'en assoignoit en dedans, il descriroit une Ellipse. Ceux qui ont defini l'*hyperbole* une section d'un cone par un plan parallele à son axe, ont fait une mauvaise definition: car quoy qu'il soit vray que cette section descrive en effet une *hyperbole*, neantmoins il s'en peut descrire en même point trente mille autres qui ne seront point paralleles à l'axe, & par consequent qui ne seront point comprises dans la definition.

HYPERBOLIQUE. adj. m. & f. Qui contient une *hyperbole*. Quand on dit qu'un homme est un geant, c'est une expression *hyperbolique*. Il y a des Auteurs qui affectent d'estre *hyperboliques*.

En termes de Geometrie, on dit un miroir *hyperbolique*, une figure *hyerbolique*, quand ils sont taillez en hyperbole. Une ligne *hyperbolique* ne peut jamais toucher une ligne droite, quoy qu'elle s'en approche toujours.

HYPERBOLIQUEMENT. adver. D'une maniere *hyperbolique*. Cet Auteur parle toujours *hyperboliquement*. Coupper un cone *hyperboliquement*.

HYPERCRITIQUE. adj. m. Censeur outré, Critique qui ne laisse passer aucune faute, qui ne pardonne rien. Cet ouvrage doit estre bien correct, il a passé par les mains des Docteurs *hypercritiques*. Ce mot vient du Grec *yperkritikos*, composé de la preposition *hyper*, & de *kritikos*, de *Krites*, *judex*, de *Krino*, *judico*, *je juge*.

HYPOCAUSTE. s. m. lieu housterrain où il y avoit un fourneau qui servoit à eschauffer les bains chez les Anciens. C'est encore aujourd'huy ce qui eschauffe les estuves. Ce mot vient du Grec *hypokauston*, de la preposition *hypo*, *sub*, & du verbe *Kaio*, *incendo*.

HYPOCISTIS. s. m. Arbresseau branchu & feuillu qui croist auprés des racines du *ladanum*, & des deux especes de *cistus* plantes medicinales qui entrent en la composition de la theriaque. Il y en a de masle & de femelle. La fleur du masle est semblable à celle du grenadier. Celle de la femelle est blanche. Ses feuilles sont longuettes en forme de sauge: aussi la plus-part des paysans l'appellent sauge sauvage. Les Apothicaires le substituent au lieu de l'acacia, ou grenadier sauvage.

HYPOCONDRE. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit proprement de chaque costé de la region épigastrique ou partie superieure du bas ventre. Ce mot est Grec, & signifie *sous les cartilages des fausses costes*. En l'*hypocondre* droit est situé presque tout le foye, au gauche la rate, & la plus grande portion du ventricule ou de l'estomac. Quelquefois Hyppocrate a appellé *hypocondre*, tout le ventre inferieur. Ce mot est Grec, & vient de la preposition *hypo*, *sub*, & de *kondros*, *cartilage*, *cartilagini subjacens*, *qui est au dessous du cartilage*.

HYPOCONDRIAQUE. adj. m. & f. & subst. Qui est travaillé des vapeurs & fumées qui s'eslevent des *hypocondres*, qui troublent le cerveau, d'où vient qu'on appelle un visionaire, un fou melancolique, un *hypocondriaque*, un fou par intervalles.

HYPOCRAS. s. m. Breuvage qu'on fait avec du vin, du sucre, de la canelle, du girofle, du zinzembre, & autres ingrediens. On fait de l'*hypocras* framboisé, ambré. On fait de l'*hypocras* soudainement avec des essences. on fait aussi de l'*hypocras* d'eau, que les Medecins appellent *bouchet*. On en fait aussi de biere & de cidre. On appelle *chausse d'hypocras*, le filtre par lequel on le passe plusieurs fois pour le purifier. C'est une piece de drap ou d'estamine faite en pointe. On met dans la chausse un grain de musc ou d'ambre gris pour

pour le parfumer. L'*hypocras* passe pour vin de liqueur, & se boit par delices à la fin d'un repas. Si on boit beaucoup d'*hypocras*, il engendre la squinancie, la paralysie, &c. Ce mot vient du verbe Grec *hypokerannymi*, qui signifie *meslanger*.

HYPOCRISIE. s. f. Desguisement en matiere de devotion ou de vertu. On cache bien des méchancetez sous le voile de l'*hypocrisie*. le plus grand de tous les vices c'est l'*hypocrisie*. Ce mot vient du Grec *hypokrysis*, *simulatio*, *simulation*, *deguisement*, du verbe *hypocrinomai*, *simulo*, *je dissimule*, *je fais semblant*.

HYPOCRITE. adj. m. & f. Qui contrefait le devot, l'homme de bien, & qui ne l'est pas. JESUS-CHRIST a toûjours fait la guerre aux Pharisiens, parce qu'ils estoient *hypocrites*. Il a comparé les *hypocrites* aux sepulchres blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans. Il a crié malheur sur les *hypocrites*.

HYPODROME. subst. mascul. Lieu fameux à Constantinople, qui estoit une espece de Cirque ou de carriere, où on faisoit des exercices & des courses de chevaux. Du Cange dit que ce mot a signifié aussi une longue galerie, & aussi un travail où on ferre les chevaux.

HYPOGASTRE. subst. masc. Terme d'Anatomie. C'est la partie inferieure du bas ventre, qui commence deux ou trois doigts au dessous du nombril, & va jusqu'à l'os pubis. Ce mot est Grec, & vient d'*hypo*, & de *gaster*, *venter*.

HYPOGASTRIQUE. adj. est une epithete qu'on donne à une veine qui sort des rameaux iliaques, qui est fort grosse, & qui nourrit presque toutes les parties contenuës dans l'*hypogastre* ou sous-ventre. Elle se divise en plusieurs rameaux qui vont à la matrice, à la vessie, & aux extremitez de l'intestin droit qui font les hemorrhoides externes.

HYPOMOCLION. subst. mascul. Terme des Mechaniques. C'est ce point qui soutient le levier, & sur lequel il fait son effort, soit quand on le baisse, soit quand on l'éleve. Les ouvriers l'appellent *orgueuil*. Ce mot est Grec, & vient d'*hypo*, *sub*, & de *mochlos*, *vectis*, *barre*, *levier*.

HYPOSTASE. subst. fem. Terme de Theologie. Suppost, personne. Il n'y a qu'une nature en Dieu, & trois *hypostases*. Ce mot vient du Grec *hypostasis*, *subsistentia*, d'*hypo*, *sub*, & de *histimi* ou *stao*, *sto*, *existo*.

HYPOSTASE, en termes de Medecine, se dit du fond du sediment de l'urine.

HYPOSTATIQUE. adj. qui se dit dans le mystere de l'Incarnation, de l'union de la nature humaine avec la nature divine.

HYPOSTATIQUEMENT. adv. D'une maniere *hypostatique*. Le Verbe a esté uni *hypostatiquement* à la nature humaine en la personne de JESUS-CHRIST.

HYPOTHENUSE. substant. fem. Terme de Geometrie. C'est le plus grand costé d'un triangle, ou la ligne subtendente de l'angle droit ou obtus. On l'appelle autrement *la base*. Ce mot vient du Grec *hypoteino*, *subtendo*, *hypoteinousa*, *subtendens*, sous entendu, *grammi*, *linea*.

HYPOTHEQUAIRE, ou *hypothecaire*. adj. mascul. & femin. Qui concerne l'hypotheque. Les creanciers *hypothecaires*, sont preferez aux chirographaires. les actions *hypothecaires* durent quarante ans.

HYPOTHECAIREMENT. adverb. Par une action hypothecaire. On assigne un heritier pour se voir condamner à payer une dette du deffunt personnellement pour la part & portion dont il est heritier, & *hypothecairement* pour le tout.

HYPOTHEQUE. s. f. Charge qui se met sur des biens immeubles, quand on emprunte, lors qu'on s'oblige à faire quelque chose par un contract public & solemnel, ou qu'on y est condamné par une sentence ou arrest. On colloque les creanciers sur les biens de leur debiteur suivant l'ordre de leur *hypotheque*, selon l'ancienneté, la priorité, le privilege de leur *hypotheque*. les Notaires mettent dans tous les contracts, Sans que l'*hypotheque* generale deroge à la speciale. un decret purge les *hypotheques*, & non pas le doüaire. un mineur a *hypotheque* sur les biens de son tuteur du jour de l'acte de tutelle. une action en declaration d'*hypotheque*, est celle qu'on dirige contre un tiers detenteur d'un bien *hypothequé* & non decreté. Ce mot vient du Grec *hypotheki*, qui signifie, *chose sujette à quelque obligation*, du verbe *hypotithemai*, *suppono*, *je suis sujet*.

On appelle aussi *hypotheque*, une eau de vie assaisonnée avec des cerises, & quelques aromates, qui commencent à estre en usage parmy le beau monde.

HYPOTHEQUER. verb. act. Charger son bien immeuble d'une hypotheque. Quand on contracte, on *hypotheque* tous ses bien presens & advenir. quand on oblige son bien franc & quitte qui est desja *hypothequé* à un autre, on est stellionataire.

HYPOTHEQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

HYPOTHESE. s. f. Supposition qu'on fait d'un principe, d'une proposition, pour en tirer des raisonnemens & des consequences. On fait souvent de fausses *hypotheses* pour faire tomber un antagoniste en des absurditez ; & même en Geometrie on en tire des veritez. Si le Ciel tomboit, il y auroit bien des alouettes prises : voilà une bonne consequence tirée d'une fausse *hypothese*, ou du moins conditionnelle. En bonne Logique il ne faut pas passer de l'*hypothese* à la these, c'est à dire, il faut prouver le principe qu'on suppose, avant que d'en vouloir faire croire la consequence. Ce mot vient du Grec *hypothesis*, d'*hypo*, *sub*, & de *thesis*, *positio*, *hypothese*, *supposition*.

HYPOTHESE, se dit en Astronomie, des differents systemes du Ciel, ou suppositions diverses des situations & des mouvements des parties du monde, suivant lesquelles on tâche d'expliquer & de sauver tous les phenomenes ou apparences celestes : en telle sorte que celle qui sert à les mieux expliquer, & qui est la plus simple, passe pour la plus vraye, ou du moins pour la plus plausible. Les plus fameuses *hypotheses* sont celles de Prolomée, de Copernic, de Tychobrahé, de Fracastor, de Descartes. Celle de Copernic est la plus suivie. Celle de Prolomée est rejettée tout à fait. On le dit aussi des autres suppositions qu'on fait dans la Physique pour expliquer les autres phenomenes de la nature.

HYPOTHETIQUE. adj. m. & f. Qu'on suppose, soit qu'il soit vray, soit qu'il soit faux. Une proposition *hypothetique* ou conditionelle, est celle où on dit si cela est vray, ou cela supposé.

HYPOTHETIQUEMENT. adv. D'une maniere

hypothetique. La plus-part des choses physiques ne se prouvent qu'*hypothetiquement*, c'est à dire, en supposant certains principes.

HYPOTYPOSE. s. f. Figure de Rhetorique qui fait la description d'une chose, qui la met devant les yeux, qui la fait connoistre. Ce mot vient du Grec *hypotyposis*, du verbe *hypotypoo*, *per figuram demonstro*, *designo*, *i. represente*, *je fais voir quelque chose*.

HYS

HYSOPE. subst. fem. C'est un petit arbrisseau qui jette force surgeons d'une seule racine, durs comme du bois, & hautes d'un pied & demi, qui pousse d'un costé & d'autre par toute sa tige des feuilles longuettes, dures, odorantes, chaudes & un peu ameres au goust. Sa fleur sort de la cime de sa tige, faite en espi & de couleur celeste. Il y a de l'*hysope* de jardin, & de l'*hysope* de montagne. En Latin *hyssopus* ou *hyssopum*. Nicod dit que ce mot vient de l'Hebreu *esob*, dont les Grecs ont fait *hyssopos*. C'est de ce dernier mot qu'il est derivé.

On dit proverbialement, Depuis le cedre jusqu'à l'*hysope*, par imitation de ce qui est dit de la sagesse de Salomon, qui avoit la connoissance de toutes choses depuis le cedre jusqu'à l'*hysope*, c'est à dire, des plus grandes choses & des plus petites.

HYSTERIQUE. adj. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une femme qui a le mal de mere, ou une suffocation de matrice qui luy empesche quelquefois le mouvement du pous. On appelle cet accés *passion hysterique*. Ce mot vient du Grec *hystera*, qui signifie *matrice*, du Latin *uterus*, ou *loci muliebres*.

I

I. subst. fem. La troisiéme lettre voyelle, & la neufviéme de l'Alphabet François. Il est aussi consone, & en ce cas on en allonge le caractere par enbas. Les Imprimeurs appellent *i trema*, lors qu'il y a deux petits points au dessus de la lettre.

I, chez les Anciens estoit une lettre numerale, & signifioit cent, suivant ce vers.

I.C.compar erit, & Centum significabit.

I A

JA. adverbe. Vieux mot, au lieu duquel on se sert de *maintenant* ou de desja. Il est *ja* temps de faire l'affaire. Ce mot vient du Latin *jam*.

On dit proverbialement d'un prodigue. Il est des enfants de Noé, de la race de *ja fait*, pour dire, qu'il a achevé de manger son patrimoine, par une meschante allusion à *Japhet*. Il est bas.

JAB

JABLE. s. m. L'entaille, la raineure que font les Tonnelliers dans les douves pour y faire tenir les fonds des vaisseaux, comme poinçons, cuves, barriques, &c.

On appelle *peignes du jable*, des morceaux de douve taillez & enfoncez dans les cerceaux, pour reparer les *jables* rompus.

JABLER. v. act. Faire des jables aux tonneaux & aux douves.

JABOT. s. m. Sac ou poche qui est prés du cou des oiseaux, qui est au bas de l'œsophage, pour garder quelque temps la nourriture qu'ils ont avalée sans mascher. Les corbeaux & les Corneilles n'ont point de *jabot*. Le *jabot* sert aux oiseaux pour suppléer au deffaut de la preparation qui se fait dans la bouche des animaux qui maschent ou qui ruminent. Il leur sert aussi à garder quelque temps l'aliment qu'ils portent à leurs petits.

JABOT, se dit aussi burlesquement de l'homme. Ainsi Scarron a dit,

Amour nabot qui du *jabot*
De Dom Japhet, as fait
Une ardente fournaise, &c.

JABOT, se dit aussi chez les Marchands, d'une piece de dentelle qu'on met par ornement à la fente d'une chemise d'homme. Il a acheté une garniture de dentelles, le rabat, les manchettes & le *jabot*. La chose n'est plus gueres en usage.

IAC

JACÉE. s. f. C'est une plante toûjours verde qui vient de Portugal qu'on appelle grande *jacée*. Il y en a une autre qui vient de Sicile & d'Italie, qui a des feuilles de Roquette, des fleurs jaunes & des testes espineuses, elles sont toutes deux décrites dans les memoires de l'Academie des sciences.

JACENT, ENTE. adj. Terme du Palais, qui se dit des successions abandonnées, quand personne ne s'est voulu porter heritier d'un defunt. Il faut faire creer un Curateur à une heredité *jacente*, pour diriger contre luy ses actions. Les Romains faisoient plusieurs heritiers, depeur que leur succession ne fust *jacente*. On dit plus souvent aujourd'huy, des biens *vacans*.

JACHAL. s. m. Est un animal dont on voit de grandes troupes en Perse, qui percent les murailles des maisons pour y entrer, & ouvrent aussi les sepulcres pour en tirer les corps morts, & qui les devorent comme des vautours. Herbert en fait mention dans ses Voyages, & croit que ce sont des chiens, qui dans un autre air changent leur premiere nature.

JACHERE. s. f. Terre labourable qu'on laisse reposer une ou plusieurs années sans y rien semer, pour la rendre par aprés plus fertile. Il y a des terres qu'on laisse en *jachere* de deux années l'une; d'autres de trois ans en trois ans. Ce mot vient de *vacaria*. Menage, comme qui diroit, *terres vacquantes où on meine paistre les vaches*.

JACOBIN, INE. subst. masc. & fem. C'est un nom qu'on donne en France aux Religieux & Religieuses qui suivent la Regle de St. Dominique, à cause de leur principal Couvent qui est prés de la Porte St. Jacques à Paris, qui estoit un Hospital des Pelerins de St. Jacques quand ils s'y vinrent establir. D'autres pretendent qu'ils s'appellerent *Jacobites* dés qu'ils estoient en Italie, parce qu'ils imitoient la vie Apostolique, & quelques Auteurs les appellent *Predicateurs de St. Jacques*. Ils font un des Corps des quatre Mendians. On les appelle aussi les *Freres Prescheurs*; & on dit communément, *Jacobins* en chaise, Cordeliers en chœur, &c.

On appelle en termes de Cuisine une *souppe à la Jacobine*, un potage fait avec de la chair de perdrix & de chapons rostis & desossez, & hachée bien menu avec du bouillon d'amande qu'on verse sur du pain bien mitonné, & sur un lit de fromage, &

& de ce hachis & des œufs. Voyez le Cuisinier François.

On dit aussi proverbialement, J'ay dans la gorge un *Jacobin* qui m'estrangle, en parlant de quelque grosse flegme ou crachat, à cause qu'elle est blanche comme l'habit d'un *Jacobin*. Il est bas.

JACOBITE. s. m. Ce sont de certains Chrestiens Heretiques qui vivoient en Egypte & en la Terre Sainte, ainsi nommez, parce qu'ils estoient Disciples d'un Jacques Patriarche d'Antioche, dont l'heresie fut embrassée par l'Empereur Anastase.

JACOBUS, est une espece de monnoye d'or d'Angleterre valant 14. l. 10. s.

JACOIT. Adverbe. Vieux mot qui signifie, Encore que. On ne le dit plus qu'au Palais. Il a esté condamné, *jaçoit* qu'il eust assez bonnes deffenses.

JACQUE. s. f. Vieux mot qui signifioit une petite casaque que les cavaliers portoient autrefois sur leurs armes & cuirasses. Elle estoit faite de cotton ou de soye contrepointée entre deux estoffes legeres. Elle s'appelloit aussi *haubert*, ou *haubergeon*, comme prouve Jean le Maire en ses Illustrations des Gaules. Il s'en faisoit aussi de drap d'or & d'argent, d'où sont venuës les *Jacquettes* & grands pourpoints. Du Cange croit que ce nom pourroit venir de ces factieux qui ont paru autrefois sous le nom de *Jacquerie*.

JACQUE DE MAILLES. Armure faite de plusieurs petits anneaux attachez ensemble en forme de maille, qu'on portoit sous les habits. Les poltrons qui se battoient en duel mettoient une *jacque de maille* sous leur pourpoint : ce qui obligea ceux qui se battoient sans supercherie de mettre pourpoint bas en se battant. Menage aprés Pontanus derive ce mot de l'Allemand *jach*, d'où on a fait depuis *Jacquette*.

JACQUEMART. Voyez *Jaquemart*.

JACQUERIE. s. f. en termes d'Histoire est le nom qu'on a donné à une faction qui s'esleva en France vers Beauvais en l'an 1358. du nom de leur Capitaine qui s'appelloit *Jacques* Bonhomme. Voyez Froissart.

JACQUETTE. s. f. Robbe de petits garçons qu'ils portent jusqu'à ce qu'on leur donne le haut-dechausses. Cet enfant avoit appris mille gentillesses lors qu'il n'avoit encore que la *jacquette*. Borel derive ce mot de *auqueton*, qu'il derive du Grec *echiton*. Voyez *Jacque*.

JACQUETTE, est aussi un habit de paysan fait en petite casaque sans manches.

On dit proverbialement, qu'on a troussé la *jacquette*, à quelqu'un qu'on luy a bien secoué sa *jacquette*, pour dire, qu'on luy a donné le foüet, ou qu'on la battu. On dit aussi d'une chose qu'on a tout à fait oubliée, Je ne m'en souviens non plus que de ma premiere *jacquette*.

JACTANCE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois, Loüange de soy même faite par vanité & sans fondement. Ce Gascon se vente d'avoir fait trente combats, c'est une pure *jactance*.

JACULATOIRE. adj. m. & f. Terme de devotion qui se joint particulierement au mot d'*oraison*. C'est une priere faite du fonds du cœur, quand on l'esleve à Dieu avec une fervente devotion.

JACULATOIRE, en termes d'Hydrauliques, se dit des fonteines qui font des jets d'eau eslevez en l'air, soit par la compression naturellement faite par le poids des eaux dont la source est plus haute, soit par la force des pompes, ou d'autres machines. Les fonteines *jaculatoires* sont la plus grande beauté d'un jardin.

JAD

JADE. s. m. Pierre verdastre tirant sur la couleur d'olive, qui est estimée à cause de sa dureté ; estant beaucoup plus dure que le porphyre, que l'agathe, & que le jaspe, qu'on ne peut tailler qu'avec de la poudre de diamant. Il est fort en estime chez les Turcs & les Polonnois, qui en ornent toute sorte d'ouvrages, & sur tout les manches de leurs sabres, qu'ils font graver & remplir d'or fin. On en fait même des vases. Il y en a de deux ou trois verds differents. Les cabinets des curieux sont pleins de cimeterres, de couteaux emmanchez de *jade*. On tient que le *jade* appliqué sur les reins preserve de la colique nephretique. Mr. Bervier dit que les Caravanes du Sibet en portent au Cachemire, & que les Galibis en font grand trafic, & l'estiment autant que le diamant. Les naturels de l'Amerique Meridionale l'estiment fort, à cause de la vertu qu'ils luy attribuent contre l'epilepsie, les maux de reins, la gravelle & la pierre, en la portant sur les reins. On en a imprimé un Traitté à Paris, où on l'appelle *pierre divine*. Quelques-uns escrivent *yade* ou *jade*.

JADIS. adv. de temps, qui signifie l'ancien temps :

> Mais cela fut *jadis* au temps de vos ayeux, dit Balsac.

On appelle ironiquement les vieillards qui suivent les anciennes modes, les bonnes gens du temps *jadis*. Ce mot vient du Latin *jam diu*.

JAI

JAILLIR. v. n. qui ne se dit que des choses liquides qui sont poussées en quelque lieu avec violence. Il y a plusieurs fonteines en ce jardin qui *jaillissent* fort haut, il y a une source dans cette vallée qui *jaillit*. il y a une estincelle de feu qui a *jailli* sur vous. les chevaux qui courent dans un lieu plein de fanges, font *jaillir* de la boué sur les passans. Ce mot vient de *jaculari*.

JAILLISSANT, ANTE. adj. Qui *jaillit*, qui est poussé avec violence. Il se dit proprement des fonteines qui font des jets dans les jardins, soit par la pesanteur des eaux, soit par la compression artificielle des machines.

JAIS, ou *Jayet*. subst. masc. Mineral ou pierre fossile fort noire qui se fait d'un suc lapidifique & bitumineux dans la terre, comme le charbon ; mais celuy-cy s'écaille, & reçoit un beau poli. Il se travaille comme l'ambre, dont il a la plus part des qualitez. Il y en a beaucoup en Dauphiné. Rabelais descrit la Pragmatique Sanction avec ses Patenostres de *jayet*, car on en fait principalement des Patenostres & des boutons de deuil. Pour bien loüer des chevaux noirs, on dit qu'ils sont noirs comme *jais*.

JAIS, est aussi un verre qui imite le *jais* mineral, qui se fait dans les verreries. On le tire en de longs filets creux qu'on couppe, ou qu'on forme comme on veut. On s'en sert dans des broderies, & dans les garnitures de deuil. On fait celuy-cy de telle couleur qu'on veut, mais le plus ordinaire est le blanc & le noir.

JAL

JALAGE. s. m. Droit Seigneurial que le Seigneur prend sur chaque poinçon de vin vendu en detail. C'est la même chose que ce qu'on appelle ailleurs *droit de forage*. Et ce mot vient de ce qu'on mesure le vin dans une *jale* ou *jatte*.

JALAP. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une plante qui croist dans la Nouvelle Espagne, & est une racine moindre en grosseur que le mechoacan, de couleur plus obscure en dehors & en dedans, & de substance plus pesante, plus compacte & plus resineuse. On l'apporte en rouelles seches. Dans le livre d'Abraham Munting Medecin Anglois, il est parlé d'une plante nommée *Jalappa vera* ou *mirabilis Peruviana*, qui sent fort bon durant la nuit, & le jour ne rend aucune odeur, si le temps n'est pluvieux.

JALE. s. f. Espece de *jatte*. Du Cange derive ce mot de *jalo* ou de *galo*, qui est une mesure des liquides chez les Anglois, qui contenoit huit pintes du pays.

JALET. subst. mascul. Trait ou pierre qu'on lance. Il ne se dit qu'en cette phrase, Arbaleste à *jalet*: c'est une arbaleste qui se charge avec une pierre ronde, telle qu'on en trouve dans les embouchures des rivieres, qu'on nommoit autrefois *jalet*, & qu'on nomme maintenant *galet*. Ce mot vient Grec *jallein*, qui signifie *mittere*, parce qu'on s'en servoit autrefois comme de balles pour tirer. Il est plus court de dire qu'il vient de *jaculum*.

JALOUS, OUSE. adj. Envieux, concurrent. Il se dit premierement à l'égard de l'ambition. Les gens d'un grand merite ont toûjours des envieux & des *jalous*. Themistocle estoit *jalous* de la gloire de Miltiade, ses triomphes l'empêchoient de dormir. Ce mot vient du Latin *Zelosus*, ou de l'Italien *geloso*. Menage.

JALOUS, se dit particulierement en matiere d'amour, de celuy qui craint un rival qui partage le cœur de sa femme, ou de sa maistresse. Ce vieillard est fort *jalous* de sa femme, il l'observe, il la persecute sans raison.

On dit aussi en Theologie, que Dieu est *jalous* de sa gloire, pour dire, qu'il ne veut point qu'on adore les idoles, qu'on offre de l'encens à d'autres Dieux qu'à luy.

JALOUS, se dit aussi à l'égard de quelques autres passions, & de ceux qui possedent une chose qu'ils craignent de perdre. Une femme doit estre fort *jalouse* de son honneur, un Magistrat de sa reputation d'integrité. un Prince est *jalous* de son autorité.

JALOUS, en termes de Marine du Levant, se dit d'un vaisseau qui roule & qui se tourmente trop, qui est en danger de se renverser faute d'estre bien lesté ou appareillé.

JALOUS, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne dort non plus qu'un *jalous*. Il est *jalous* de son ombre. Il en est *jaloux* comme un gueux de sa besace.

JALOUSIE. s. f. Passion de l'ame qui naist de l'envie qu'on a de la gloire du bonheur d'autruy, ou de l'amour propre, qui nous fait craindre de perdre ce que nous possedons, ou ce que nous desirons de posseder. Il se dit sur tout de l'amitié, & encore plus de l'amour. Un sujet qui devient trop puissant donne de la *jalousie* à son Prince. une grande amour est d'ordinaire accompagnée de *jalousie*. la *jalousie* fait haïr fortement les rivaux.

On dit figurément d'une place forte sur une frontiere, qu'elle tient en *jalousie* les Estats & les Princes voisins, non seulement parce qu'ils ont envie de la posseder, mais encore parce qu'ils craignent qu'elle ne facilite les moyens de les attaquer. On dit aussi, qu'une armée en campagne, tient plusieurs places en *jalousie*, lors qu'elles craignent toutes d'estre attaquées, & qu'elles ne peuvent juger à laquelle le Prince ennemi en veut.

JALOUSIE, est aussi une fenestre treillissée par laquelle on peut voir ce qui se fait au dehors sans estre apperceu. Le grand Seigneur voit par une *jalousie* tout ce qui se passe dans son Divan.

JALOUSIE, est aussi un nom que quelques-uns donnent à l'amaranthe ou passe-velours.

JAM

JAMAIS. adver. de temps, qui se dit de toute la succession des siecles & des temps passez & futurs. Les propositions contradictoires ne peuvent *jamais* estre toutes deux vrayes en même temps. l'ingratitude de cet homme m'a fait rompre avec luy pour *jamais*. les pecheurs seront damnez à *jamais*. je ne l'ay *jamais* veu. on n'en parlera *jamais*. ce n'est *jamais* fait avec luy, il ne finit point.

Il se prend aussi substantivement. Quand j'ay promis amitié à quelqu'un, c'est pour un *jamais*, pour toûjours. On dit aussi, *jamais* au grand *jamais*. Ce mot vient de *jam* & *magis*.

On dit proverbialement. La semaine des trois Jeudis; trois jours aprés *jamais*.

JAMBAGE. s. m. Construction de maçonnerie, qui sert à soustenir quelque partie d'un bastiment. Les pieds droits d'une porte, d'une fenestre, s'appellent *jambages*, les *jambages* de cette cheminée avancent trop dans la chambre. il faut restablir le *jambage* qui soustient cette poutre.

JAMBAGE, se dit aussi en termes d'Escriture, des lignes droites & à plomb qui servent à former les caracteres, & sur tout les *m*, & les *n*. Il faut prendre garde que ces *jambages* soient bien égaux & bien droits.

JAMBE. s. f. Les parties basses du corps de l'homme, ou des animaux à quatre pieds, qui leur servent à se soustenir, ou à marcher. En l'homme les Medecins divisent le pied en trois parties, sçavoir la cuisse, la *jambe*, & le petit pied. La *jambe* a deux os, dont le plus grand s'appelle le *grand focile*, & en Latin *tibia*. Le moindre s'appelle le *petit focile*, l'*os de l'esperon* ou *de la sousgreve*, & en Latin *fibula*. La *jambe* s'estend depuis le genou jusqu'à la cheville du pied. Le *gras de la jambe*, est la partie charnuë qui est au haut & au derriere de la *jambe*. On l'appelle aussi en Medecine *le mollet* ou *le pommeau de la jambe*, en Latin *sura*. La partie anterieure & descharnée se nomme la *greve* ou le *devant*, & quelquefois l'*espine*, parce qu'elle est aiguë. Il est maudit dans l'Ecriture qui tend les *jambes* à un aveugle pour le faire cheoir. Les Turcs, les Japonnois, mangent & sont assis les *jambes* croisées; comme les Tailleurs travaillent icy. La plus grande peine des Courtisans est d'estre toûjours sur leurs *jambes*, c'est à dire, debout. Ce mot de *jambe* vient de *campa*, qu'on a dit pour *crus*, dont les Italiens ont fait *gamba*, & les François *gambade*. Menage.

On appelle *jambe cagneuse*, celle qui est tournée soit en dedans, soit en dehors. Une *jambe courte*, celle d'un boiteux qui n'est pas égale à l'autre. *Jambe de bois*, se dit d'un homme estropié qui a perdu,

du, ou à qui on a couppé une *jambe* & à qui on en a applique une de bois pour marcher. Et on appelle un homme *haut en jambes*, qui a ces parties plus hautes qu'à l'ordinaire.

On dit par menace, qu'on rompra bras & *jambes* à quelqu'un, pour dire, qu'on le battra vigoureusement. Et on dit aussi au figuré, qu'un Rapporteur a couppé bras & *jambes* à une partie, pour dire, qu'il luy a fait tout le mal qu'il luy pouvoit faire en rapportant son procés.

En termes de Manege, on dit les *jambes* de devant du cheval, & les *jambes* de derriere ; & la *jambe* du costé du montoir & hors du montoir. On dit, qu'un cheval a des *jambes* de cerf, quand il les a maigres & menuës, & qu'un cheval n'a point de *jambes*, quand il les a ruinées : & que la *jambe* luy mollit, quand il bronche. On dit, qu'un cheval cherche sa cinquiesme *jambe*, pour dire, qu'il est las, & qu'il auroit besoin d'une nouvelle *jambe*. On dit aussi, qu'il va à trois, quand il boite bien fort d'une *jambe*. On dit aussi des meschants chevaux, qu'on leur fera bien trouver des *jambes* à force de les picquer.

On dit à l'égard des *jambes* du cavalier, qu'un cheval connoist bien les *jambes*, qu'il prend les aides des *jambes*, qu'il respond aux *jambes*, qu'il obeit aux *jambes*, pour dire, qu'il suit les mouvemens du cavalier.

On dit aussi d'une femme, qu'elle est à cheval *jambe* deçà, *jambe* delà, pour dire, qu'elle va en selle comme un cavalier.

JAMBE, se dit aussi des pieds & des pointes du compas. Il y a des compas à deux *jambes*, à trois *jambes*.

JAMBE DE FORCE, en terme de Maçonnerie, est une chaisne ou rang de pierre de taille qu'on fait dans un mur de plastre ou de briques pour soustenir les poutres ou une grosse piece de bois qu'on met au même lieu & à même dessein dans les bastiments de charpente. On les appelle aussi *jambe sous poutre*, *jambe estriere*, *jambe boutisse* : c'est une construction de pierres de taille qui sont engagées par la queuë dans un mur de refend ou mitoyen.

JAMBES DE FORCE, en termes de Charpenterie, sont deux grosses pieces de bois qui ont d'ordinaire dix pouces en quarré, qu'on entaille sur les poutres & qu'on joint par un tirant ou entrait pour faire une ferme ou un triangle qui soustient les pannes & autres pieces qui forment le toit & la couverture. Il y a dans les combles couppez des *jambes de force* de dessous, & des *jambes de force* de dessus ; les unes au dessous de l'entrait ou tirant, les autres au dessus.

JAMBE, se dit proverbialement en ces phrases. Jetter le chat aux *jambes* de quelqu'un, c'est l'accuser, rejetter sur luy la faute de quelque chose. On dit aussi, qu'un homme prend ses *jambes* à son cou, pour dire, qu'il se resout à partir pour quelque message, quelque voyage. On dit aussi, que le lit est l'escharpe de la *jambe*, pour dire, qu'il ne faut point marcher quand on a mal à la *jambe*. On dit aussi à celuy qui propose de faire une chose dont on ne tirera aucun avantage, Cela ne me rendra pas la *jambe* mieux faite. On dit aussi, Faire *jambe* de vin, quand ceux qui vont à pied prennent du vin pour acquerir de nouvelles forces. On dit aussi d'un vieillard qui marche bien, qu'il a encore ses *jambes* de quinze ans ; & de celuy qui a les *jambes* foibles, Il ne sçauroit presque plus se tenir sur ses *jambes*. On dit aussi, qu'un homme a la *jambe* tout d'une venuë comme la *jambe* d'un chien, quand il n'a gueres de gras de *jambe*. On dit aussi, Donner le croc en *jambe* à quelqu'un, pour dire, le supplanter, faire quelque tour d'adresse, quelque perfidie qui luy fasse manquer une affaire avantageuse.

IAMBE. s. m. Trissyllabe. Terme de Prosodie. C'est un pied d'un vers composé d'une breve & d'une longue. Desmarets a dit dans les Visionaires.

> L'épode, l'antistrophe & le tragique *iambe*.

Ce mot, selon quelques-uns, tire son origine d'*Iambe* fille de Pan & de la Nymphe Echo, qui n'usa que de paroles choquantes & de sanglantes railleries a l'égard de Ceres affligée de la perte de Proserpine. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *ion*, *venenum*, *venin*. Les vers composez d'*iambes* furent d'abord employez pour la satyre. Ils picquoient, ils repandoient leur venin comme des serpens.

JAMBETTE. Petit couteau qui se replie dans le manche pour le porter plus commodément dans la poche sans avoir besoin d'autre estuy.

JAMBETTES, en termes de Charpenterie, sont de petites pieces de bois qu'on met sur l'entrait pour soustenir les arbalestriers, & en autres lieux. Il y a des *jambettes* de dessous & des *jambettes* de dessus, qui sont comme de petites jambes de force, particulierement dans la construction des domes.

IAMBIQUE. adj. Ce mot commence par une voyelle, aussi-bien que *iambe*. C'est un terme poëtique qui se dit d'une espece de vers dont les Grecs & les Latins se sont servis dans les Poëmes tragiques, & sur tout de celuy de six pieds. Il reçoit au premier, troisiéme & cinquiéme lieu un iambe, & au sixiéme un spondée.

JAMBON. subst. masc. Cuisse ou espaule de pourceau, ou de sanglier, qu'on leve pour saler, fumer, ou y faire autres sortes de preparations pour le faire garder, ou le rendre plus agreable au goust. Les *jambons* excellents viennent de Bayonne.

JAMBON DE MAYENCE. C'est une preparation de *jambons*, qui se fait en les salant avec du salpetre pur, & en les pressant dans un pressoir à linge pendant 8. jours. Aprés quoy on les trempe dans de l'esprit de vin où il y aura eu des grains de genevre pilés & macerés ; & ensuitte on les met secher à la fumée du bois de genevre.

JAMBONNEAU. subst. masc. Petit jambon, ou partie d'un jambon haché en plusieurs pieces, qu'on va prendre dans le bassin du Charcutier.

JAN

JANISSAIRE. subst. masc. Soldat de l'infanterie Turquesque. Les *Janissaires* sont des enfants de tribut que les Turcs levent sur les Chrestiens, & qu'on esleve pour servir à l'armée. L'Aga ou le Chef des *Janissaires* est un des premiers Officiers de l'Empire. Toute la puissance du Turc depend des *Janissaires*. Ce fut Mahomet II. qui establit les *Janissaires* pour la garde & seureté de sa personne. Menage aprés Vossius derive ce mot de *genizeri*, qui signifie en Turc *novos homines*, ou *milites*, & non pas de *janua*.

JANISSAIRES, à Rome, sont des Officiers ou pensionaires du Pape, qu'on appelle aussi *Participans*

ticipans, à cause de certains droits assignez sur les Annates, Bulles ou expeditions de la Chancelerie Romaine, comme il paroist dans les Memoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de la levée des Bulles. Claude Vaure qui a bien escrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces *ianissaires* sont les solliciteurs des Banquiers expeditionaires, qui sont souvent à la porte du Pape. Mais il se trompe. Du Cange dit bien la même chose, & cite Octavius Vestrius *de judicus Aulæ Romanæ*. Mais la verité est que ce sont des Officiers du troisiéme banc au college de la Chancelerie Romaine, dont le premier banc est des Scripteurs, le second des Abbreviateurs, & le troisiéme des *Janissaires*, qui sont des especes de Correcteurs & de Reviseurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les Annates.

JANSENISME. subst. masc. Doctrine de la grace selon les sentiments de St. Augustin, à ce que pretendent plusieurs sçavants Theologiens qui sont sectateurs de Jansenius Evéque d'Ipre, qui l'a enseignée. le *Jansenisme* a fort partagé les esprits en ces dernieres années.

JANSENISTE. subst. mascul. Celui qui suit le parti & la doctrine de Jansenius. On le dit aussi de ceux qui affectent une grande severité dans leur maniere de vivre, & une grande austerité dans leurs mœurs & dans leur doctrine. Ainsi on appelle plusieurs personnes devotes & reformées, des *Jansenistes*, qui ne connoissent point Jansenius. Les femmes ont appellé aussi *Jansenistes*, des poignets qu'elles mettoient par modestie pour cacher leurs bras.

JANTE. s.f. Piece de bois de charronage, qui fait la partie exterieure ou le cercle d'une rouë, soit d'un moulin, d'un carrosse, ou d'une charrette. Les *jantes* sont debitées de deux à trois pieds de long, & doivent estre bien chantournées. Ce mot vient de *kanthos*, qui signifie le fer appliqué sur les rouës des chariots. Nicod.

JANTILLE. s.f. Ce sont de gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes de la rouë d'un moulin pour recevoir la cheute de l'eau, & la faire mouvoir plus viste. la *Jantille* sert aussi pour eslever les eaux par le moyen des rouës disposées à cet effet.

JANTILLER. v. act. Mettre de la jantille autour de la rouë d'un moulin, ou d'une rouë, destinée à eslever des eaux. Il a cousté tant à *jantiller* cette rouë.

JANVIER. subst. masc. Nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert en Occident. Le Roy Charles IX. ordonna par un Edit de l'année 1564. qu'on commenceroit à compter l'année par le premier de *Ianvier*. Auparavant on la commençoit à Pasques ou à Noel, comme témoigne le Pere Petau en son *Rationarium*. Les Romains luy ont donné ce nom, à cause de *Ianus*, Divinité à qui ils attribuoient deux testes, parce que d'un costé le premier jour de *Ianvier* regarde l'année precedente; & de l'autre celle qui vient. Ce mot peut aussi venir du Latin *Ianuarius*, de *janua porte*. Ce mois étant le premier de tous est comme la porte des années.

On dit proverbialement, que *Ianvier* a trois bonnets, pour dire, qu'il fait fort froid en ce temps-là, & qu'il se faut bien couvrir la teste. On dit aussi, C'est un Soleil de *Ianvier*, qui n'a ni force ni vertu, pour dire, qu'une personne n'a guere de pouvoir.

JAP

JAPPEMENT. subst. masc. Terme de Venerie. Le *jappement* des chiens fait partir le gibier.

JAPPER. v. n. Abboyer. Ces chiens ont *jappé* toute la nuit. les petits chiens *jappent* quand ils sentent le gibier. Il se dit proprement des chiens qui abboyent sans necessité, & sur tout des petits.

JAPPER, se dit figurément de ceux qui braillent, qui importunent les autres par leur bruit, par leurs crieries.

JAQ

JAQUEMAR. subst. masc. Terme d'Horloge, est un homme de fer qu'on met sur les horloges, avec un marteau à la main, pour frapper sur le timbre, & marquer les heures. On l'a ainsi appellé du nom de l'ouvrier qui en a esté inventeur, qui s'appelloit *Jacques Mart*.

Quand on dit, Armé comme un *Iaquemar*, cela vient de *Jaque-mar* de Bourbon, troisiéme fils de Jacques de Bourbon Connestable de France sous le regne du Roy Jean. C'estoit un Seigneur fort brave & vaillant qui se trouva en toutes les occasions les plus dangereuses de guerre & de tournois, mais qui pour donner bon exemple, & se mocquer des fanfarons, estoit toûjours armé à l'avantage, disant que les armes n'estoient faites que pour cela, & dés-lors on appella *Jaquemars*, tous ceux qu'on voyoit armez de pied en cap.

JAQUEMAR, en termes de Monnoyeurs, est un ressort qui fait relever la vis du balancier, quand elle a fait son effort pour l'empreinte.

JAR

JARDIN. subst. masc. Terre cultivée qu'on mesnage au derriere d'une maison pour luy donner de l'air, pour se promener, & pour luy servir d'ornement. Les *jardins* sont composez de parterres pour les fleurs, de potagers, de vergers, de bois de haute fustaye, & d'allée, selon leur diverse estenduë. Ce mot vient de l'Allemand *garten* ou *gaart*, qui signifie la même chose. Menage. L'Italien dit *giardino*. Du Cange dit qu'on a dit aussi dans la basse Latinité *gardinum*, *gardinus* & *jardinus*. Mais il y a plus d'apparence que ces mots Italiens & Latins corrompus viennent du mot de *jardin*, qui est purement Bas-Breton, veu que cette langue estoit en usage en France avant que le Latin y fust connu.

JARDIN, se dit aussi d'un pays fertile, d'une terre agreable & bien cultivée. La Touraine est le *jardin* de la France. Il n'y a point de si beau *jardin* pour les fruits, que la Halle. Le Paradis Terrestre a esté appellé le *jardin d'Eden*, le *jardin* de plaisance. le *jardin* des Hesperides. le *jardin* du Roy, est celuy où on cultive les plantes medecinales, & où enseigne à connoistre les simples.

JARDIN, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celuy qui dans un discours fait sourdement quelque attaque, quelque reproche, quelque reprimende à un autre, qu'il jette des pierres dans son *jardin*. On dit aussi de celuy qui dispose absolument de l'esprit, ou des biens d'un autre, qu'il en fait comme des choux de son *jardin*. On dit encore figurément de celuy qui a fait quelque ouvrage

ouvrage, quand il le presente, que ce sont des fruits de son *jardin*.

JARDINAGE. s.m. L'art de cultiver les jardins. Cet homme entend bien le *jardinage*. le *jardinage* a esté mis depuis peu de temps en un haut point, & perfection par le Sr. le Nostre.

JARDINAGE, est aussi un terroir propre pour y faire un jardin. Il faut de la terre grasse & noire pour le *jardinage*. le sable, le terroir pierreux & de roche ne valent rien pour le *jardinage*.

JARDINAGES, signifie aussi collectivement plusieurs jardins ensemble. Rome n'est pas fort peuplée, la moitié de la ville est en *jardinages*. Il n'y a point de *jardinages* à Paris au cœur de la ville.

JARDINER. v. n. Travailler à son jardin, & le cultiver soy même. Il ne se dit point des ouvriers & mercenaires. Un curieux fleuriste se plaist à *jardiner*, à planter, à cultiver ses fleurs.

JARDINER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qu'on expose le matin au Soleil ou dans un jardin. Il faut *jardiner* les autours sur la barre ou sur la perche, & donner le jardin aux laniers & aux sacres sur la pierre froide.

JARDINET. s. m. diminutif. Petit jardin. Dans le cœur de la ville il se faut contenter d'un *jardinet*.

On dit proverbialement, Ne fais un four de ton bonnet, ni de ton ventre un *jardinet*, pour dire, qu'un bonnet trop chaud, ou trop de salade qu'on mange, sont nuisibles à la santé.

JARDINIER, IERE. s.m. & f. qui travaille à cultiver un jardin, qui en vend les fruits & les fleurs. Il y a à Paris, un corps, une maistrise de *Jardiniers*, des statuts de *Jardiniers*. le livre du *Jardinier* François.

On dit proverbialement par reproche à ceux qui ne se servent point d'une chose, & qui en veulent empêcher l'usage aux autres, qu'ils sont comme le chien du *Jardinier*, qui ne mange point de choux, & qui ne veut pas souffrir que les autres y touchent.

JARDINEUX, EUSE. adj. Terme de Jouailliers. C'est une épithete qu'ils donnent aux esmeraudes, quand elles ont quelque chose de sombre & de mal net, comme s'il y paroissoit des arbrisseaux.

JARDONS, ou *Jardes*. Terme de Manege. Ce sont des tumeur calleuses & dures qui viennent aux jambes du derriere d'un cheval, & qui sont situées au dehors du jarret; au lieu que l'esparvin est au dedans.

JARGON. s. m. Langage vicieux & corrompu du peuple, de paysans, qu'on a de la peine à entendre. Par toutes les Provinces le peuple parle un *jargon* different de la Langue des honnestes gens. Ce mot vient de l'Espagnol *gerigonça*. Covarruvias. L'on disoit autrefois *gergonner*.

JARGON, s'est dit originairement du bruit que font les oiseaux, d'où il a esté transferé aux hommes. En ce sens il vient de *jar*, *oison*.

JARGON, se dit aussi par extension en parlant des Langues mortes ou estrangeres que nous n'entendons pas. Il faut un trucheman pour entendre le *jargon* de ces estrangers.

JARGON, est aussi une langue factice, dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entr'eux: tel est le *jargon* de l'Argot dont se servent les coupeurs de bourse, les Bohemiens, qui est composé pour la plus grande partie de mots tirez du Grec.

JARGONELLE. s. f. Espece de poire un peu longuette qui vient au commencement de l'automne, qui est bonne à cuire.

JARGONNER. v. act. & n. Parler un langage corrompu, ou qui n'est pas intelligible.

JARGONNER, signifie aussi, Murmurer tout bas, & parler entre ses dents, ou parler avec difficulté, comme font les enfants qui n'ont pas encore les organes formez, en sorte qu'on ne puisse pas entendre aisément ce qu'on dit.

JARRES, ou *jarres*. Terme du Marine. Grande cruche qui sert à mettre de l'eau douce. Ce mot vient de *jarro* Espagnol, qui signifie un *pot*. C'est aussi une mesure de 40. pintes. Fournier. Les Chapeliers appellent aussi *jarres*, le poil qui sort de la vigogne & du castor.

JARRET. s. m. C'est dans le corps humain la partie interieure & charnuë où la jambe se joint à la cuisse, que les Latins appellent *poples*, de *post plico*, à cause qu'elle se plie en arriere; car pour l'anterieure, on l'appelle *genou*, à cause de l'angle qui s'y fait en le ployant. Cet homme a le *jarret* souple, il est ferme sur ses *jarrets*. Du Cange derive ce mot de *garectum*, qu'on a dit dans la basse Latinité, ou de *garetto* Italien. Il vient plustost de *garr*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *jambe*.

JARRET DE CHEVAL, est la jointure du train de derriere qui assemble la cuisse avec la jambe. Il faut qu'un cheval ait les *jarrets* grands, amples, bien vuidez & sans enflure, qu'il sache bien plier les *jarrets*. Les courbes, les soulandres, les esparvins, &c. sont des maladies de *jarret*.

On dit aussi, un *jarret* de bœuf, un *jarret* de veau, qui est propre à faire des bouillons.

On appelle un *couppe-jarret*, un breteur, un filou, un assassin, qui menace de coupper les *jarrets*, de battre, d'assassiner.

JARRET, en termes de Maçonnerie, se dit des bosses ou autres inégalitez & éminences sur les voutes ou quelques autres ouvrages. Cette voute fait le *jarret*.

JARRETIER, est un nom qu'on donne au cheval qui a les jarrets trop proches l'un de l'autre. Ce nom vieillit, & on dit plustost maintenant un cheval *crochu*.

JARRETIERE, terme de Medecine, est le nom d'une grosse veine faite de deux rameaux de la crurale qui s'unissent ensemble, & descendent par plusieurs rejettons le long du jarret dans le gras de la jambe & jusqu'au talon.

JARS. s. m. Grosse oye masle.

On dit proverbialement, qu'un homme entend le *jars*, pour dire, qu'il est fin, subtil.

JARTIERE. subst. fem. Lien avec lequel on attache ses bas vers le jarret. Autrefois on mettoit les *jartieres* sous le jarret; maintenant on les met sur le genou. *Jartiere* de soye. *jartiere* de boucles. Menage derive ce mot de l'Anglois *garter*, ou du Bas-Breton *garr*, qui signifie la *jambe*, d'où on a fait *jarret*.

JARTIERE, est aussi un fameux Ordre de Chevalerie en Angleterre, institué par Edoüard III. qui fit 120. Chevaliers, qu'il obligea de porter une *jartiere* bleuë à la jambe gauche avec cette devise, *Honni soit qui mal y pense*: le tout en l'honneur d'une *jartiere* de la Comtesse de Sarisburi qu'il avoit ramassée, & qu'elle avoit laissé tomber en dansant.

On dit proverbialement, Donner des *jartieres* à quelqu'un pour dire, luy donner des coups de sangle sur les jambes.

JAS

JAS, Terme de Marine, est la piece de bois qui se met de travers au bout de l'ancre, pour l'empêcher de se coucher sur le sable, & faire en sorte qu'une des pattes soit toûjours à plomb, afin qu'elle morde sur le terrain pour retenir le vaisseau.

JASER. v.n. Parler beaucoup & sans necessité de choses frivoles. Les femmes, les enfants son sujets à *jaser*.

On le dit aussi des oiseaux babillards, comme les pies, sansonnets, &c.

JASER, signifie aussi, Parler indiscretement, reveler un secret, une chose cachée. Ce criminel a *jasé* dans son interrogatoire, à la question, il a descouvert ses complices. Il faut que quelqu'un de nous ait *jasé*, puis qu'on a sceu nostre deliberation.

JASERAN. Vieux mot qui signifioit autrefois *jacque de maille*, cotte de maille; & on disoit un homme armé de nobles *jaserans*, un cheval couvert de *jaserans*. Il signifioit aussi une chaisne d'or tissuë de mailles plates, & entrelacées comme une cotte de maille. On le disoit aussi d'un bracelet d'or, espais & large, & d'un collier de femme. Tout cela est hors d'usage & de mode.

JASEUR, EUSE. s. m. & fem. Qui parle beaucoup, ou indiscretement. Ne dites rien devant cette femme, c'est une *jaseuse* qui ira tout redire.

JASMIN. subst. masc. Petit arbre qui porte des fleurs blanches, & qui sentent bon. Le *jasmin* monte aisément comme la vigne. Sa racine pousse de petites branches fort tendres, longues, verdes, molles & visqueuses, de chacun jetton desquelles sortent les feuilles longuettes & pointuës, comme au lentisque. Ses fleurs viennent au bout de sa tige en forme d'un petit lis de diverses couleurs; car il y en a de blanc & de jaune. Quand il rend de la graine, ce qu'il fait en peu de lieux, elle est semblable aux lupins. Il y a dans ce jardin des pallissades de *jasmin* d'Espagne. Le *jasmin* commun est jaune. Ce mot vient de l'Arabe *gesmin*, qui veut dire une *violette blanche*, à cause que la fleur de cette plante luy ressemble. On l'appelle maintenant en Orient *zambach*. ou *sambacn*. D'autres disent qu'il vient du Turc *jamin*, qu'ils ont fait apparemment de l'Hebreu *amim*, qui signifie toutes sortes de drogues aromatiques.

On appelle *pommade de jasmin*, de la *poudre de jasmin*, des *gants de jasmin*, la preparation de ces choses faites avec du *jasmin* pour les parfumer.

JASPE. subst. masc. Pierre peu differente de l'agathe, si ce n'est qu'elle est plus molle, & qu'elle ne peut pas estre si bien polie. La nature s'est plû à exprimer en quelques-unes des fleuves, des bois, des animaux, des fruits, des paysages, & des figures, comme s'il y avoient esté peints. Le *jaspe floride* qui se trouve aux monts Pyrennées est meslé de plusieurs couleurs. Il y en a aussi d'une seule couleur, ou rouge, ou verde, mais il est de moindre prix. Le plus beau est celuy qui tire sur une couleur de laque ou de pourpre, ensuitte l'incarnat ou de couleur de rose, & celuy qu'on prise à present est le verd chargé de petites taches rouges. *Iaspe* est un nom Hebreu que les Latins nont point changé non plus que nous. Quelques Versions Grecques luy ont donné le nom de *beril*. Onkelos luy donne le nom de *panthere*, à cause qu'il a des taches semblables à cet animal.

JASPER. v. act. Peindre en forme de jaspe de diverses couleurs, ce qu'on fait sur la tranche & couverture des livres, sur le papier, sur le bois, &c.

JASPÉ, ÉE. part. & adj.

JAT

JATTE. subst. fem. Vaisseau rond fait d'une piece de bois tournée & creusée autour, qui sert à la cuisine, à la vendange, & le plus souvent à mettre les balieures d'une maison. On appelle *cul de jatte*, un pauvre estropié qui n'a ni cuisse ni jambes dont il se puisse servir, & qui est obligé de marcher sur ses fesses enfermées dans une *jatte*. Scarron s'appelloit *cul de jatte*; car il estoit tellement paralytique, qu'il ne pouvoit sortir de sa chaise. Ce mot vient de *gabata* Latin, qui signifie une *grande escuelle*. Du Cange le derive de *gata*, qui estoit une ancienne espece de navire rond; & tesmoigne qu'on a dit autrefois *gatte*. On dit encore *gatte* en Picardie, pour dire un vaisseau rond, & qui n'est gueres profond.

JATTES, en termes de Mer, sont des planches vers l'avant du vaisseau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les escubiers.

JATTEE. s. f. Plein une jatte. Une *jattée* d'ordures. On dit aussi, une *jattée* de soupe, en parlant de celle qu'on met par excés dans un plat, ou dans une escuelle.

JAV

JAVART. subst. masc. Terme de Manege. Maladie de cheval. C'est une petite tumeur qui se resout en aposthume ou bourbillon, qui se forme au pasturon sous le boulet, & quelquefois sous la corne. Un *javart nerveux* est celuy qui vient sur le nerf. Et *javart encorné* est celuy qui vient sous la corne. Il faut dessoler le plus souvent un cheval, quand il a un *javart encorné*.

JAVEAU. s. m. Terme des eaux & Forests. Isle faite nouvellement au milieu d'une riviere par alluvion ou amas de limon & de sable. L'Ordonnance parle souvent des atterrissements & *javeaux*.

JAVELINE. subst. fem. Arme-d'*hast*, ou demie-pique; dont les Anciens se servoient tant à pied qu'à cheval. Elle avoit cinq pieds & demi de long, & son fer avoit trois faces aboutissantes en pointe.

JAVELLE. s. f. Bled abattu qu'on laisse quelques jours sur la terre en petits tas pour se secher, avant qu'on le mette en gerbes. Ce mot vient de *capella*, diminutif fait de *capus*, qui signifie *poignée*; car c'est en effet une poignée d'espics. Menage. D'autres qui pretendent qu'on disoit autrefois *bavelle*, le derivent de *hapsus*, dont Celsus s'est servi pour signifier *poignée*.

JAVELLE, se dit aussi des petits fagots de sarment, & de quelques fagots ou bottes d'eschalats, & de lattes. Les *javelles* doivent contenir 50. eschalas.

JAVELLER. verb. actif. & n. Mettre le bled sur terre, & le disposer en javelles pour le faire secher. Il faut laisser *javeller* le bled pendant trois ou quatre jours, c'est à dire, le laisser secher. Quand le temps est humide, le bled est long-temps à *javeller*.

JAVELOT. subst. masc. Petite javeline ou fleche qu'on lance sans le secours de l'arc contre l'ennemi.

mi. Ce mot vient de *capulottus* diminutif de *capulus*, qui est dit comme si le *javelot* estoit tout manche, à cause qu'on le darde en le tenant par le milieu. Menage. D'autres le derivent de *jaculum*, *à jaculando*, comme Du Cange, qui tesmoigne qu'on disoit *gaveloces*, pour *spicula*, dans la basse Latinité.

JAUGE. s. f. Art de reduire à une mesure connuë ou cubique, la consistance ou capacité inconnuë des vaisseaux, particulierement de ceux qui ont quelque rondeur. La *jauge* enseigne combien un tonneau de mer qui pese 2000. livres contient de pieds cubes d'eau, combien un muid, une barrique tiennent de pintes. Plusieus Auteurs ont escrit de la *jauge*, & de l'Arpentage. Ce mot vient du Latin *galba*, qui signifie *gros & gras*; car *jauge* signifie proprement la mesure de la pite par l'endroit le plus gros. Menage. Du Cange le derive de *galo*, qui est une espece de mesure chez les Anglois, ou de *jalo*, d'où on a fait aussi *jalo*. En un autre endoit il lo derive da *gagga*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. Il témoigne aussi qu'il y avoit des jaugeurs de drapts & de pain, aussi bien que de tonneaux, c'est à dire, des marqueurs & des mesureurs.

JAUGE, est aussi un Instrument ou broche de fer, qui est une espece de compas de proportion, sur lequel sont marquées plusieus lignes qui servent à faire la reduction sur le champ de la capacité de tous les vaisseaux, quelque irreguliers qu'ils soient, à une mesure commune & connuë.

JAUGE, est encore la mesure commune & connuë qu'un vaisseau doit contenir, selon le different usage des lieux. Ce muid contient tant de pintes, il est de *jauge*. On dit aussi, quand on sert une grande bouteille, un grand verre de vin, qu'ils sont de *jauge*, pour dire, qu'ils contiennent la mesure & au delà.

JAUGER. v. act. Mesurer la capacité d'un vaisseau, & la reduire à une mesure commune & connuë. On dit aussi en Maçonnerie, *Iauger* une pierre, pour voir si son espaisseur est égale.

JAUGEUR. s. m. C'est un Officier de ville qui sçait l'art de jauger, ou qui a tiltre & pouvoir de jauger. Un juré *Iaugeur*. Le *Iaugeur* doit imprimer sa marque sur le vaisseau avec une roüanette, & y mettre la lettre *B*, si la jauge est bonne, la lettre M, si elle est trop foible ou moindre; & la lettre P, si elle plus forte, avec un chifre qui marquera le nombre des pintes qui y seront de moins ou de plus. Chaque *Iaugeur* doit avoir sa marque particuliere.

JAUGEAGE. s. m. Droit que font payer les Officiers *Iaugeurs* sous pretexte du *jeaugeage* des vaisseaux.

JAUNASTRE. adjec. mascul. & f. Qui tire sur le jaune.

JAUNE. adjec. m. & f. & quelquefois subst. Couleur éclatante qui reflechit le plus de lumiere aprés le blanc. Les Teinturiers font le *jaune* avec de la gaude. On en fait aussi avec le concomme ou terramerita, qui est une racine; & pour les moindres estoffes, avec la sarrette & la genestrolle. La nuance du *jaune* est le *jaune naissant*, le *jaune citron*, le *jaune paste*, le *jaune paillé*, & le *jaune doré*. On compose le verd *jaune* du bleu & du *jaune*, & plusieurs autres verds. Avec le *jaune* & le rouge de garence & celuy de bourre se font le *jaune* d'or, l'aurore, la couleur de soucy, l'orengée, la nacarate, l'isabelle, la coulenr du chamois, qui sont des nuances du *jaune*. De la nuance du *jaune* & du fauve se composent toutes les nuances de feuille morte & de couleur de poil. Les Peintres & Esmailleurs font du *jaune* avec du massicot, qui est de la ceruse poussée au feu, ou avec de l'ochre. Le Enlumineurs en font avec du safran, de la graine d'Avignon, de l'orcanette, &c. La calamine est une terre *jaune* minerale, qui teint le leton ou le cuivre en *jaune*. les feuilles des arbres deviennent *jaunes*, quand elles ne reçoivent plus l'eau de la seve. Il y a beaucoup de matieres *jaunes* ou obscures, qui se blanchissent lors qu'on les mouille, & qu'on les fait secher au Soleil plusieurs fois. Mais si elles sont blanches, & demeurent long-temps à l'air sans estre mouillées, elles deviennent *jaunes*, ainsi qu'il advient à la toile & à la cire. Le papier & l'yvoire approchez d un grand feu deviennent successivement *jaunes*, rouges & noirs. La toile de soye estant devenuë *jaune* se blanchit par la fumée du soulfre. On peint les rayons du Soleil avec du *jaune*. Le *jaune d'œuf*, est la partie du milieu de l'œuf qui sert de nourriture au poulet; tandis que la poule couve. La *toile jaune*, est de grosse toile de mesnage, telle qu'elle vient de dessus le mestier, & avant que d'avoir esté plusieurs fois blanchie. Ce mot vient de l'Italien *giallo*, ou de l'Allemand *geel*, ou du Latin *galbinus*, *geanme*. On le derive aussi du Latin *hyalinus*. Menage.

JAUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Ce beurre est *jaune* comme fil d'or. Ce malade est *jaune* comme safran, *jaune* comme un coin. On dit par raillerie de celuy dont on veut railler les discours, Il dit d'or, & s'il n'a pas le bec *jaune*. On dit aussi, qu'un homme fait des contes *jaunes*, quand il dit des choses incroyables. On dit aussi à quelqu'un, qu'on luy fera voir son bec *jaune*, pour dire, qu'on luy fera voir qu'il s'est trompé, qu'il est un ignorant. Ce proverbe est tiré de la Fauconnerie, & des oiseaux niais qui ont le bec *jaune*.

JAUNET. subst. mascul. Nom que donnent les enfants à toutes les petites fleurs jaunes. C'est aussi le nom que le peuple donne à toutes les pieces d'or.

JAUNIR. v. act. & n. Rendre jaune, soit par la teinture, ou par la peinture. On *jaunissoit* autrefois les maisons en signe d'infamie aprés des rebellions ou des banqueroutes. Il signifie aussi, Devenir jaune. L'esté n'a pas encore *jauni* les bleds. ce citron commence à *jaunir*.

JAUNI, IE, part. & adj.

JAUNISSE. subst. fem Maladie qui rend jaune, & qui vient d'un degorgement de bile. Voyez *Ictere*.

ICE.

ICELUY, ICELLE. Pronom relatif. Ce mot n'est plus en usage qu'en pratique, & signifie, Celuy dont on a parlé auparavant. *Iceluy* nostre grand Conseil: c'est le commencement du dispositif de tous les arrests de cette Jurisdiction.

ICH

ICHNEUMON. subst. mas. C'est un animal qui naist en Egypte, qu'on appelle quelquefois *rat d'Inde*. Il est de la grandeur d'un chat. Les Egyptiens l'ont adoré, parce qu'il est ennemi du crocodile, & qu'il casse ses œufs, & mêms le tuë quelquefois en luy rongeant les intestins. Les Naturalistes remarquent que l'*ichneumon* est le seul animal

animal qui ait l'industrie de se servir d'armes deffensives : car quand il veut attaquer un aspic, il se roule dans la boüe, qu'il laisse secher pour luy servir de cuirasse. Ce mot vient du Grec *ichneumon*, du verbe *ichneuein*, *investigare*, *chercher*. Le propre de cet animal est de chercher le crocodile & l'aspic pour les tuer, car il est leur ennemy irreconciliable.

ICHTHYOPHAGE. Animal qui ne vit que de poisson. Des peuples *ichthyophages*, des oiseaux *ichthyophages*. Ce mot est Grec, & vient de *ichthys*, *poisson*, & de *phagomai*, *edo*, *je mange*.

ICN

ICNOGRAPHIE. subst. fem. Terme de Geometrie. C'est le plan ou la description d'une forteresse, d'un bâtiment, ou d'une autre construction. Cette delineation est telle, que le bâtiment paroîtroit au rez de chaussée, si on l'avoit rasée. On appelle autrement *section horisontale*. Cette description marque seulement les longueurs & les inclinations des lignes, les angles & les espaisseurs des ouvrages. Les élevations ne sont connuës que par le profil ou l'ortographie.

ICO

ICONOCLASTE. subst. masc. & fem. Briseur d'images. L'heresie des *Iconoclastes* a long-temps affligé l'Eglise d'Orient. Elle vouloit detruire la veneration des images de Dieu & des Saints, & briser toutes les figures & representations dans les Eglises. Leon Isaurique Empereur d'Orient a été le principal Chef des *Iconoclastes*. Le Pere Maimbourg a écrit amplement l'Histoire de la persecution de l'Eglise par les *Iconoclastes*. Ce mot vient du Grec *eikonoklastes*, d'*eikon*, *imago*, *image*, & du verbe *klaein*, *klan*, *rumpere*, *rompre*.

ICONOLOGIE. subst. masc. Interpretation de plusieurs images ou monuments anciens & emblemes. Il y a plusieurs livres intitulez *Iconologies*; celle de Debie calcographe, de Ripa, &c. L'*Iconologie* fait la peinture des choses purement morales sous la figure des personnes vivantes. Elle personnifie la Victoire, la Renommée, la Vertu, la Noblesse, l'Honneur, les passions, &c. & est fort necessaire aux Poëtes, aux Peintres & aux faiseurs de balets & de representations.

ICT

ICTERE. subst. fem. Terme de Medecine, est un debordement de bile par tout le corps, que les Latins appellent *aurigo*, ou *morbus regius*. Il y en a de trois sortes. L'une qu'on appelle proprement la *jaunisse*, qui est causée par la bile jaune, par l'intemperie ou inflammation du foye, ou par l'obstruction de la bourse ou vescie du fiel. La seconde est noirastre, engendrée de la bile noire par l'indisposition de la ratte, ou par l'oppilation de la veine porte, ou de la veine splenique. La troisiéme tire sur le verd, provenant du mélange de la bile & de la melancolie; & elle est ordinaire aux filles qui ont les pales couleurs. En la jaunisse le blanc des yeux & tout le cuir est jaune, & travaillé de demangeaison. En l'*ictere* noire la naïve couleur se perd, à cause de l'humeur attrabilaire qui est épanduë sous le cuir. Elle paroît d'abord brune, & ensuitte plombée & basanée. La jaunisse est messagere de l'hydropisie. Ce mot vient du Grec *ikteros*, qui signifie la même chose, & qui selon Gorrhæus vient du Grec *iktis*, qui signifie une espece de bellette. Cet animal ayant les yeux de couleur d'or, on a donné son nom à la maladie qui rend jaunes ceux qui en sont attaqués.

ICTERIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'une personne malade qui a la jaunisse.

ICY

ICY. Adverbe de temps & de lieu qui marque le lieu où on est, le temps present, & qui est opposé à là, qui marque un lieu ou un temps éloigné. Approchez vous *icy*, venez chez moy, ou dans mon voisinage. faites un tour jusques *icy*, jusqu'en ce pays, en ce quartier. sortez hors d'*icy*, il ne fait pas bon *icy* pour vous. hors d'*icy* mauvaises pensées; c'est *icy* l'endroit du livre où nôtre question sera decidée. *icy* je feray mon parterre, & là mon potager. On dit encore, Cet homme est d'*icy*, pour dire, il est né dans ce village, dans cette ville, dans cette Province. On n'avoit point connû jusqu'*icy* la nature des Cometes, la circulation du sang, la pesanteur de l'air, &c. pour dire, Jusqu'à maintenant. d'*icy* à cent ans, à cent ans d'*icy*. Ce mot vient du Latin *hic*.

IDE

IDEAL, ALE. adj. Qui n'est qu'en idée.

IDE'E. subst. fem. Representation qui se fait à l'esprit de quelque chose qui a passé autrefois par les sens. J'ay quelque *idée* d'avoir veu cet homme-là, mais je ne sçay pas l'endroit. il faut que je rappelle mes vieilles *idées*. Ce mot vient du Grec *idea*, d'*eidos*, *species*, *simulachrum*, *figure*, *apparence*, *exemplaire*.

IDÉE, se dit aussi des connoissances que l'esprit acquiert par le rapport & l'assemblage de plusieurs choses qui ont passé par les sens. Descartes prouve nettement la necessité de l'existence de Dieu par l'*idée* qu'on se forme naturellement d'un Tout infiniment parfait, dont l'existence est une de ses perfections. On se forme l'*idée* d'une chimere, par plusieurs images qu'on rassemble en son imagination. La lecture de ce livre m'a donné une nouvelle *idee* pour achever mon ouvrage. les Payens se sont formé une fausse *idée* de la parfaite felicité.

IDÉE, se prend philosophiquement pour un prototype, une image éternelle sur laquelle toutes choses ont été depuis formées. C'est ce qu'on appelle les fameuses *idées* de Platon. Dieu a en soy l'*idée* de toutes choses.

IDÉE, se dit aussi d'une opinion, d'une croyance, qu'on a dans l'esprit. Je m'étois formé une haute *idée* de la vertu de cet homme.

IDÉE, signifie aussi quelquefois, Vision, imagination fausse. Cet homme n'est riche qu'en *idée*, n'est heureux qu'en *idée*. le dessein de Dinocrates, de faire une statuë d'Alexandre du mont Athos, étoit un dessein en *idée*, qui est demeuré en *idée*, qui ne se pouvoit executer.

IDEM. adv. Terme Latin dont on se sert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même réponse, la même taxe sur un article, qu'on a fait sur le precedent.

IDENTIQUE. adv. masc. & fem. Qui est le même. Vous croyez me faire deux differentes propositions, mais elles sont *identiques*.

IDENTITE'. subst. fem. Qualité qui fait que deux choses sont de même nature, & quelquefois les mêmes. Nonobstant qu'il y ait trois personnes en Dieu, il y a *identité* de nature, de Divinité. il y a *identité* de raison pour accorder cette grace, puis qu'on a accordé cette autre.

IDES. substant. masc. plur. Terme du Comput Ecclesiastique dont se servoient les Romains dans leur Calendrier pour distinguer certains jours du mois. Les *Ides* sont d'ordinaire le treizième de chaque mois, excepté aux mois de Mars, May, Juillet & Octobre, où elle sont le quinze. On se sert encore de cette façon de compter les jours en la Chancellerie Romaine & dans le Breviaire. Ce mot vient du Latin *Idus*, de l'ancien mot Toscan *iduare*, qui signifioit *diviser*. D'autres le tirent *d'idulium*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des *Ides*: si ce n'est peut-estre que l'on n'ait donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. D'autres tirent ce mot du Toscan *Itis*, qui signifioit parmi ces peuples ce qu'*Idus* signifioit parmy les Romains.

IDI

IDIOME. substan. masc. Langue d'une Province particuliere, qui est quelque peu differente de la Langue generale de la nation. Ce mot vient du Grec *idioma*, qui signifie la *proprieté*, la nature propre, parti.

IDIOPATHIE. subst. fem. est une maladie ou indisposition qui est propre à quelque membre particulier, sans aucune dependance ni participation du reste du corps, telle qu'est la cataracte dans l'œuil. Elle est opposée à la *sympathie*, qui arrive quand l'indisposition est causée par le vice d'une autre partie, comme la fluxion. Ce mot est composé du Grec *idios, proprius, particulier*, & de *pathos, passio, affectus, passion, affection*.

IDIOT, OTE. adj. & quelquefois substant. Sot, niais, peu rusé, peu éclairé. Il a une femme si *idiote*, qu'elle n'entend point le ménage. vous avez affaire à un *idiot* qui n'entend point les affaires. depuis sa maladie il est devenu tout *idiot*. Ce mot vient du Grec *idiotis*, qui signifie proprement un particulier, un homme qui mene une vie privée, qui ne se mêle point du gouvernement de la Republique. Il se prend ensuitte pour un homme simple, ignorant, &c.

IDIOT, s'est dit originairement d'un homme particulier fort ignorant qui ne sçavoit que sa langue maternelle. On a appellé aussi *idiots*, les Freres Lays ou Convers, qui ne sçavoient pas lire. Et enfin on a nommé *idiots*, les imbecilles qui ne sçavoient pas compter jusqu'à vingt deniers, qui ne pouvoient retenir le nom de leur pere & de leur mere, leur âge, & autres choses semblables. Du Cange.

IDIOTISME. substant. masc. Terme de Grammaire. Inflexion de quelque verbe, construction particuliere de quelque phrase, de quelque particule qui a quelque irregularité, qui n'est pas selon la regle generale de la Langue, de la nation, mais qui est en usage dans quelque Province particuliere. On a écrit des *idiotismes* de la Langue Grecque.

IDO

IDOINE. adject. masc. & fem. Vieux mot qui se dit encore quelquefois en pratique, pour signifier, Propre à quelque chose. Il est écorché du mot Latin *idoneus*, du Grec *idios, proprius*. Etre *idoine*, être propre, convenable, sont des synonymes.

IDOLATRE. adject. masc. & fem. Qui adore de faux Dieux, des creatures, des ouvrages de main d'homme. Tous les Payens ont été *idolatres*. Les Indiens d'Orient sont encore des peuples *idolatres*, des Banians qui suivent l'opinion de Pythagore, les Perses ou Gaures qui sont sectateur de Zoroastre, & qui adorent le feu. L'Amerique étoit toute *idolatre* avant la venuë des Espagnols. Ce mot vient du Grec *eidololatris*, composé d'*eidos*, *imago*, *image*, & de *latreuein*, *servire*, *servir*, reconnoître quelqu'un pour Maître, pour Seigneur.

IDOLATRE, se dit aussi de celuy qui aime avec trop de passion une creature. Les amants sont *idolatres* de leurs maîtresses, quelques maris de leurs femmes; les peres de leurs enfans. il y a des curieux qui sont *idolatres* des tableaux. les avares sont *idolatres* de leurs tresors. un Auteur est *idolatre* de ses ouvrages.

IDOLATRER. verb. act. Adorer une creature, une figure d'homme, ou d'animal. Les Juifs *idolatrerent* en l'absence de Moïse, ils se firent un veau d'or, & l'adorerent. les femmes de Salomon le firent *idolatrer*, luy firent adorer Astarthe & Moloch, III. Reg. cap. 11. On dit aussi, qu'une mere *idolatre* son fils, qu'un mari *idolatre* sa femme, pour dire, qu'il les aiment avec une passion trop violente.

IDOLATRÉ, ÉE. part. & adj.

IDOLATRIE. substant. femin. Culte, adoration des faux Dieux. L'*idolatrie* a regné longtemps sur toute la face de la terre. l'*idolatrie* a porté les Egyptiens à adorer des crocodilles, des chats, des oignons, &c.

IDOLATRIE, se dit aussi d'une amour violente & demesurée. Il aime sa femme jusqu'à l'*idolatrie*. il y a eu des Disciples si fort entestez du merite de leur Maître, qu'ils les ont aimé jusqu'à l'*idolatrie*.

IDOLE. subst. fem. Creature ou ouvrage fait de main d'homme, qu'on adore comme une Divinité, à qui on rend des honneurs divins, à qui on brûle de l'encens, on fait des sacrifices, on érige des autels & des temples. Tous les Payens ont adoré des *idoles*. le Colosse de Rhodes étoit une *idole* du Soleil; le Palladium une *idole* de Minerve. Les Juifs mêmes avoient de la peine d'être détournez du culte des *idoles*. les martyrs ont renversé les *idoles*, ont refusé l'encens aux *idoles*. Ce mot vient du Grec *eidolon, image*, d'*eidos, figura, species, representation, figure*.

IDOLE, est aussi l'objet d'une passion vehemente & extraordinaire.

Tel fait son Dieu, fait son *idole*,
D'une Amarillis qu'il cageolle.

IDOLE, se dit figurément d'une personne qui n'a point d'esprit, qui n'a point de paroles, d'action, debouche hors, qui paroît insensible comme une statuë, ainsi que marque cette Epigramme.

Voyez ce portrait, qu'il est bien,
Il n'y manque que la parole.
Dites donc qu'il n'y manque rien,
Car c'est le portrait d'une *idole*.

IDOLE, se dit poëtiquement d'une vaine image, comme celles

celles qui paroissent en songe. Orphée croyoit ramener Euridice, & il ne trouva qu'une vaine *idole*. Cerisi a dit dans sa Metamorphose :

> Et que le sens charmé d'une trompeuse *idole*,
> Doute si l'oiseau nage, ou si le poisson vole.

I D Y

IDYLLE. subst. masc. Petit Poëme esgayé qui contient des descriptions ou narrations de quelques adventures agreables. Theocrite a fait des *Idylles*. les Italiens ont ramené l'usage des *Idylles*. Rampale a fait d'excellens *Idylles* de la Nymphe Salmacis, d'Europe ravie, &c. qui sont imitez du Preli Italien. Ce mot vient du Grec *edyllion*, d'*eidos*, *figure*, *representation*. Le propre de la Poësie est de representer vivement les choses. D'autres disent que ce mot vient d'*eidos*, entant qu'il signifie *espece*; & qu'on appelle *eidyllia* des Poëmes de differente sorte. Voyez Scapula sur ce mot *eidos*.

J E

JE. Pronom personnel singulier, de la premiere personne, & qui veut dire la même chose que moy. *Je* vais. j'ayme. *je* suis. *je* soubsigné confesse. que feray-*je*? que dis-*je*? luy dis-*je*, &c.

J E A

JEAN. subst. masc. Nom propre que le peuple a mis en usage dans la Langue, en le joignant abusivement à plusieurs noms injurieux. *Jean* Logne. *Jean* des Vignes. *Jean* Doucet. *Jean* Sucré. *Jean* tout adroit. Tous ces mots ne sont en usage que chez le peuple.

JEAN, se dit particulierement de ceux qui ont des femmes infidelles, & qui souffrent leurs desordres. Sa femme la fait *Jean*. On appelle *double Jean*, Celuy dont la femme fait beaucoup de scandale. Ce mot vient, selon quelques-uns de *Janus*, Dieu de l'ancien Paganisme represente avec deux visages, comme si le mari & l'adultere étoient deux têtes en un bonnet, & occupez à même ouvrage, dont le nom demeure au mari, à cause que c'est celuy qui paroît dans la maison.

On appelle aussi le haut mal ou l'epilepsie, le *mal de Saint Jean*. L'Evangile de Saint *Jean* preserve du tonnerre. Les poires de Messire *Jean* ont été mises en vogue par un Curé de Lorraine qui portoit ce nom.

JEAN, se dit aussi au Triquetrac, quand il y a 12. dames abattuës deux à deux, qui font le plein d'un des côtez du Triquetrac. Petit *Jean*, grand *Jean*, *Jean* de retourne. On dit aussi, *Jean* qui ne peut, quand on trouve l'endroit bouché par où on vouloit faire passer une dame.

JEAN, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on voit quelque tieur incommode, on luy dit, Ri t'en *Jean*, on te frit des œufs. On dit aussi d'un mal qu'on ne peut guerir par les remedes, qu'on y a appliqué toutes les herbes de la Saint *Jean*. On dit aussi de celuy qui ne sçauroit garder un secret, C'est Saint *Jean* bouche d'or. On dit encore, C'est comme le Breviaire de Messire *Jean*, cela s'en va sans dire. On appelle aussi le *feu de la Saint Jean*, celuy qu'on fait la veille de la Saint *Jean* en réjoüissance de sa nativité.

On dit encore en proverbe, Il fait comme le chien de *Jean* de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Il vient de *Jean* de Montmorency Seigneur de Nivelle, qui ayant donné un soufflet à son pere, fut cité au Parlement, proclamé & sommé à son de trompe pour comparoir en Justice. Mais tant plus on l'appelloit, tant plus il se hâtoit de courir & de fuir du côté de Flandres. On le traittoit de *chien*, à cause de l'horreur qu'on avoit de son crime & de son impieté. On dit encore, C'est le mariage de *Jean* des Vignes, tant tenu, tant payé. Ce proverbe s'est fait par corruption de *gens* des vignes, parce que les Vendangeurs qui se ramassent ensemble de plusieurs endroits, font ordinairement de petites alliances, qui ne durent qu'autant que la vendange dure, & se rompent lors qu'elle finit. Quelques-uns, mais mal à propos, l'ont attribué un certain *Jean* des Vignes Gentilhomme dont la famille subsiste encore au pays de Nivernois.

JEANNIN. subst. masc. C'est la même chose que *Jean*, signifiant celuy qui souffre les infidelitez de sa femme.

I E B

IEBLE. subst. fem. Espece de plante qui croist assez haut, & qui a des graines fort noires en forme de grappe. En Latin *ebulum*. Voyez *Yeble*.

J E C

JECORAIRE. adj. fem. C'est un nom que les Medecins donnent à la veine qu'ils nomment autrement *basilique*. Voyez *Basilique*.

JECTIGATION. subst. fem. Terme de Medecine, qui se dit d'un tremblottement ou tressaillement qu'on sent au pouls du malade, qui monstre que le cerveau qui est l'origine des nefs est attaqué & menacé de convulsion.

JECTISSE. adject. fem. qui ne se dit gueres qu'en cette phrase, Des terres *jectisses* : ce sont des terres remuées qu'on a tirées d'un endroit pour jetter en une autre. Il ne fait pas bon batir sur ce terrain, il n'est pas ferme, il n'est fait que de terres *jectisses*.

J E J

JEJUNUM. subst. masc. Terme de Medecine, qui se dit de la seconde division des boyaux. Cette partie joint le duodenum, & on l'appelle le *jeusneur* ou l'*affamé*, parce que quand ont fait des anatomies, on le trouve beaucoup plus vuide que les autres. C'est là où les boyaux commencent à se tortiller. On le distingue de l'*ileon*, parce qu'il a bien plus de vaisseaux; qu'il est un peu plus rouge, & se trouve plus vuide. Ce boyau occupe presque toute la region du nombril.

J E S

JESUATE. subst. masc. Ordre de Religieux fondé par Jean Colomban en 1367. Ils ont une robbe blanche & un manteau minime, & ils marchent déchaussez, &c.

JESUISTE. subst. masc. Ordre de Religieux fondé par Saint Ignace de Loyola, qu'on appelle autrement *La compagnie de Jesus*. C'est l'Ordre le plus étendu, & qui a rendu le plus de service à l'Eglise par les missions aux Indes, & par le soin qu'ils ont pris de l'instruction de la jeunesse.

JESUS. subst. masc. Nom auguste de Nôtre Sauveur JESUS-CHRIST, qui a donné le nom au Christianisme.

Christianisme. Il est devenu en usage dans la Langue en ces phrases. On dit par admiration & exclamation, Bon *Iesus*, doux *Iesus*, *Iesus* Maria. On crie aux agonisans, *Iesus*, Maria.

On dit aussi, La Compagnie de *Iesus*, la devotion de l'enfant *Iesus*, des images, des enseignes du nom de *Iesus*.

JET

JET. subst. masc. Mouvement de quelque corps poussé avec violence. Le *jet* de la pierre qui se fait avec la fronde est plus violent que celuy qui se fait avec la main. On le dit aussi du coup ou de l'impression qu'il fait. Il a gagé de toucher à cette girouette en trois *jets* de pierre. Ce mot vient de *jactus*.

JET, se dit aussi de l'espace que parcourt le corps qu'on a poussé avec violence. Cette maison est située à deux *jets* de pierre de la ville.

JET, se dit aussi de ce que la nature pousse dans les plantes & les arbres. On est obligé en couppant les taillis, de laisser les *jets* de la plus belle venuë au nombre de 16. par arpent, pour les laisser croistre en haute fustaye. on deffend l'entrée des bestiaux dans les taillis fraischement couppez, de peur qu'ils ne mangent le bourgeon, ou le nouveau *jet*.

JET, se dit aussi des abeilles, qui font une ou deux fois par an un nouvel essain, qu'on met dans de nouvelles ruches.

JET, se dit aussi du mouvement des eaux qui sont élevées en l'air. On a fait plusieurs beaux *jets* d'eau dans ce jardin. cette gerbe d'eau est composée de 50. *jets*.

JET, signifie aussi, Calcul, supputation faite par voye d'Arithmetique. Le *jet* à la plume est plus seur que celuy des jettons. j'ai fait le *jet* de toutes ces sommes, elles montent à tant.

JET, en termes de Fauconnerie, est une petite entrave ou cep qu'on met aux pieds de l'oiseau, ou l'attache d'envoy ou de retenuë d'un oiseau de proye. On attache les vervelles à un touret qui tient aux *jets*. Ce mot s'escrit aussi *jetz*, & vient de *getz*, vieux mot François qui signifioit *lien & attache*. Voyez Menage. En Latin on les appelle *jacti*, comme on voit dans le livre de la Venerie de l'Empereur Frederic II.

On dit aussi à la pesche, un *jet* de filet, pour dire, un coup de filet. St. Pierre en un *jet* de filet lasché au nom du Sauveur, prit tant de poissons qu'il pensa faire enfoncer la barque.

JET, chez les Fondeurs, se dit des tuyaux qu'ils font pour faire couler le metail dans leurs moules. Il y avoit tant de *jets* pour fondre cette figure. On dit aussi, qu'une figure est d'un beau *jet*, quand elle est bien venuë, quand la fonte a bien reüssi.

JET, en termes de Marine, signifie l'appareil complet de toutes les voiles d'un vaisseau. Un vaisseau bien équippé doit avoir du moins deux *jets* de voiles, & de la toile pour en faire. On dit aussi, Faire le *jet* des marchandises, quand dans de gros temps on est obligé de jetter une partie de la charge du vaisseau dans la mer pour le soulager. En la mer du Levant la coustume est que le Marchand le premier fasse le *jet* de quelque chose du sien. Le Guidon regle l'ordre des choses dont on doit faire le *jet*, au tiltre des Avaries. Les Pilotes croyent que l'huile calme & adoucit la tourmente: ce qui les porte à en faire le *jet* plustost que des autres marchandises.

JETTÉE. subst. fem. Digue ou muraille qu'on fait dans la mer à force d'y jetter une grande quantité de gros quartiers de pierre, pour servir d'entrée, de mole & d'abry, ou de couverture à un port.

JETTER. verb. act. Pousser au loin avec effort, ou de bras, ou de machines. On *jette* une pierre avec la main, avec une fronde. les Anciens *jettoient* des pierres & des dards avec des machines qu'ils appelloient *balistes* & *catapultes*. les cendres de ceux qu'on brusle sont *jettées* au vent. Si on bouche un tonneau de vin qui bout, il *jette* ses fonds. la tempeste a *jetté* ce navire contre les rochers.

JETTER, signifie simplement, Pousser ou remuer sans faire un grand effort. *Jetter* les dez hors du cornet. *jetter* les cartes sur la table. *jetter* une piece en l'air en jouant à croix pile. il faut *jetter* la terre de son costé, quand on se retranche. il s'est *jetté* sur le lit pour se reposer.

JETTER, signifie aussi, Abattre, renverser. Ce lutteur a *jetté* son homme par terre à force de corps. on l'a *jetté* sur le carreau d'un coup d'espée. il faut *jetter* par terre, abattre ce bastiment.

JETTER, signifie encore, Rebuter, delaisser, mettre dehors de ses mains, soit par mespris, soit par necessité, soit par colere. La Police oblige à *jetter* les viandes corrompuës à la voirie. la tempeste oblige les Marchands de *jetter* leurs marchandises dans la mer. ces paroles estoient capables de le faire *jetter* par les fenestres.

JETTER, signifie aussi, Pousser quelque chose hors de soy. Le mont Gibel *jette* des feux, des flammes, de la cendre, des pierres ponces. cette source, cette fonteine *jette* de l'eau gros comme le bras. la tristesse fait *jetter* des larmes, des soupirs. les flots agitez, les feuilles de laurier, le poil d'un chat *jettent* des estincelles de feu. ce diamant *jette* un grand eclat. un ver luisant *jette* la nuit de la lumiere.

JETTER, se dit aussi en parlant de quelque mouvement de sa personne. Un enfant se *jette* au cou de sa mere pour la caresser. ce brave se *jette* à corps perdu dans le peril, dans la meslée. un soldat se *jette* aprement sur le butin; un goinfre sur le meilleur plat qu'il trouve. ce jeune homme s'est *jetté* dans un Couvent, dans la devotion: cet autre s'est *jetté* dans la desbauche, dans le jeu. On dit aussi, qu'un homme se *jette* à la teste de l'autre, quand il le presse de le recevoir à son service à quelques conditions que ce soit. On dit aussi, Se *jetter* aux genoux, aux pieds de quelqu'un pour en obtenir quelque grace, pour implorer sa clemence; se *jetter* entre les bras pour obtenir sa protection.

JETTER, se dit figurément en Morale en plusieurs significations. On dit, qu'un homme a *jetté* quelques paroles d'une affaire, pour dire, qu'il a fait quelques propositions de son chef sur une chose, pour sçavoir le sentiment de ceux avec qui il la faut resoudre. On dit d'un homme qui a fait un reproche à un autre de quelque faute qu'il avoit commise, qu'il luy a *jetté* cela au nez. On dit qu'il a *jetté* les fondements d'un grand Empire, d'une grande Monarchie, d'une grande Secte, quand il en a fait l'establissement. On dit, qu'un homme *jette* feu & flammes, pour dire, qu'il est fort animé; qu'il a tout *jetté* son feu, son venin, lors qu'il a deschargé sa colere, qu'il a dit tout le mal qu'il sçavoit de son ennemi: qu'il a *jetté* la di-

vision, la discorde dans une famille, dans l'Estat, pour dire, qu'il y a excité des querelles, des dissensions. On dit aussi, qu'il a *jetté* tout son feu sur le papier, pour dire, qu'il a escrit dans son premier entousiasme, ou qu'il a mis plusieurs invectives par escrit. On dit aussi, qu'on *jette* des œuillades de pitié, de tendresse, d'amour, de bienveillance, pour dire, qu'on tesmoigne par ses regards qu'on est touché de quelqu'un de ces sentiments.

En termes de Marine, on dit, *Jetter* l'ancre, quand on aborde à un port, à une rade; & qu'on veut arrester le navire. *Jetter* la sonde ou le plomb, quand on veut sçavoir la hauteur de l'eau, ou s'il y a fond. On dit aussi, *Jetter* le filet, quand on veut prendre du poisson. On dit aussi, qu'un cap, une pointe de terre se *jette* bien avant en mer, pour dire, qu'elle y avance beaucoup.

En termes de Guerre, on dit, *Jetter* du secours dans une place, y *jetter* des hommes, des munitions, quand on y en fait entrer malgré les ennemis qui la bloquent, ou qui l'assiegent. On dit, *Jetter* les armes, quand on se rend, quand on s'enfuit. On *jette* des grenades, des bombes, des carcasses avec la main, avec des mortiers. On dit aussi, Se *jetter* dans un parti, pour dire, Embrasser sa deffense.

En termes d'Arithmetique, *Jetter* signifie, Calculer, supputer. Ce Marchand sçait fort bien *jetter* à la plume & aux jettons.

En Medecine, *Jetter* se dit des playes, des ulceres qui suppurent, qui font sortir de mauvaises humeurs. Cette Playe *jette* du pus. ce cautere a *jetté* son escarre. cet enfant est galeux, c'est qu'il *jette* sa gourme. On le dit aussi des chevaux. On dit encore, Il *jette* du sable par la verge. il a *jetté* des vers par le fondement, par la bouche.

En Jurisprudence, on appelle *Jetter* un devolut, pour dire, Impetrer en Cour de Rome la provision d'un Benefice qu'on pretend vacquer par l'incapacité de la personne, ou la nullité du titre du Titulaire. *Jetter* une excommunication, pour dire, la publier, la fulminer. *Jetter* des bans d'un mariage, pour dire, en faire les annonces au prosne. *Jetter* des lots, pour dire, Voir par le sort à qui chacun des lots d'un partage qu'on a fait, pourra escheoir.

En Agriculture; on dit que les arbres *jettent*, lors qu'ils poussent des bourgeons, des scions; qu'ils *jettent* beaucoup de bois, quand ils sont touffus. On dit aussi, que les mouches *jettent*, quand d'un vieil essain il en sort un de nouvelles.

En termes de Venerie, on dit qu'un cerf *jette* sa teste, lors qu'il muë, que son bois tombe, ce qui luy arrive en Fevrier ou en Mars.

En Fauconnerie, on dit *Jetter* un oiseau du poing, quand on donne l'oiseau aprés la proye qui fuit: ce qu'on appelle aussi *voler à la toise*. A l'égard des autours on dit les *lascher*.

En Fonderie ou Mouleure on appelle *Jetter*, Faire couler le metail, ou autre chose liquefiée dans le moule qui est preparé pour cela. Il a *jetté* cette statuë en bronze, en sable, on *jette* le fer fondu en des lingotieres pour faire la guense. cet ouvrier *jette* fort bien en cire, fait bien ressembler les personnes. Et on dit en general d'une chose dont le travail est long, qu'elle ne se *jette* pas en moule.

JETTER, se dit proverbialement en ces phrases. Il a *jetté* le froc aux orties, pour dire, Il a quitté le Couvent, il est devenu apostat. On luy a *jetté* le chat aux jambes, pour dire, On l'a accusé, on l'a rendu responsable d'une faute que les autres avoient faite. On dit aussi, *Jetter* des marguerites devant les pourceaux, pour dire, Faire voir de belles choses à ceux qui ne s'y connoissent point, qui ne s'en soucient point. On dit aussi, *Jetter* de la poudre aux yeux de quelqu'un, pour dire, l'esblouir, lui faire paroistre une chose plus belle qu'elle n'est en effet. On dit aussi d'un bon mesnager, qu'il ne *jette* pas son bien par les fenestres, qu'il ne *jette* pas les espaules de mouton toutes rosties. On dit, *Jetter* le manche aprés la coignée, lors qu'on desespere d'une affaire, & qu'on a du despit de ce que les commencements n'en ont pas esté heureux. On dit aussi, *Jetter* de l'huile sur le feu, pour dire, Animer encore ceux qui sont desja en colere. On dit d'une chose où on a quelques pretentions, qu'on n'en *jettera* pas sa part aux chiens. On dit, Se *jetter* sur la fripperie de quelqu'un, pour dire, l'outrager ou de fait ou de paroles. On dit aussi d'un miserable, d'un homme qui n'a point de support, que tout le monde luy *jette* la pierre, l'accuse, le maltraitte. On dit aussi qu'il faut *jetter* un os à quelqu'un, quand on luy fait part de quelque profit dans une affaire à laquelle il peut faire quelque obstacle. On dit, qu'on a *jetté* son coussinet sur une chose, pour dire, qu'on a regardé qu'une chose convient, & qu'on fait ses efforts pour l'obtenir.

JETTON. s. m. Petite piece ronde faite en guise de monnoye, dont on se sert pour calculer plusieurs sommes, ou pour marquer son jeu, ou autres choses. On fait des *jettons* d'or & d'argent, de cuivre. les villes & plusieurs corps font battre des *jettons* chacun avec leurs devises pour en faire des presents. une bourse de *jettons* en contient un cent. Charron dit que les Rois font de leurs sujets comme des *jettons*, ils les font valoir ce qu'ils veulent, selon l'endroit où ils les placent. On fait aussi des *jettons* d'ivoire & tout unis, qui servent au Triquetrac à marquer le jeu. Quand on advance trop le *jetton*, on envoye à l'Escole. *Jetton* vient de *jectio*, qu'on a dit pour *jactus*. Menage & Soumaise.

On appelle aussi *jetton* ou *jet* d'abeilles, l'essain des jeunes abeilles qui se renouvellent & sortent des ruches.

JEU

JEU. subst. masc. Ce qui est opposé à *serieux*, qui se fait par divertissement pour relascher l'esprit, qui n'est pas fait tout de bon. Vous prenez ce que j'ay dit dans le serieux; cependant je ne l'ay fait que par *jeu*, pour rire, sans dessein de vous offencer. il faut prendre le *jeu* par divertissement, & non par occupation. cet ouvrage n'est pas un travail, ce n'est qu'un *jeu*. cet homme n'entend point raillerie, il ne prend rien en *jeu*. *Jeu* vient de *jocus*, comme *feu* de *focus*. Menage. Du Cange dit que le mot de *jeu de dez* ne vient pas de *jocus*, mais de *juis de Dieu*, vieux mot François qui signifioit *jugement de Dieu*, parce qu'ils mettoient les *jeux* de hasard au nombre des jugemens de Dieu.

Les *jeux* sont differents suivant les âges. *Jeux* d'enfant, sont la toupie, le sabot, la fossette, & autres que Rabelais a descrits dans les *jeux* de Gargantua. On dit aussi, que c'est *jeu* d'enfant, quand on ne paye pas lors qu'on a perdu.

JEUX D'EXERCICE & *d'adresse*, sont les *jeux* des honnestes gens, comme la Paulme, le Mail, le

le Billard, la Boule, le Palet. La Justice n'approuve point les *jeux* de hasard, mais bien les *jeux d'exercice*.

JEUX DE HASARD, sont les *jeux* des faineants, des debauchez ou des avares, dont les principaux sont les cartes & les dez. Il ne faut point piper ni escamoter au *jeu*. l'argent du *jeu* ne profite gueres. Il tient *jeu*, c'est à dire, Il donne revanche. Il coupe *jeu*, Il sort du *jeu* dés qu'il a gagné.

On appelle Academies de *jeu*, les lieux publics où on donne à joüer à tous venants, où on tient plusieurs *jeux*, où il y a plusieurs tables de *jeu*.

JEUX DE CONVERSATIONS, qu'on appelle autrement *petits jeux*, sont des *jeux* moitié d'esprit, moitié d'action, qu'on invente pour divertir une compagnie galante de jeunes gens, comme celuy des fleurs, des proverbes, du gage touché, & beaucoup d'autres, dont Sorel a parlé en sa Maison des *Jeux*.

JEUX D'ESPRIT, sont les *jeux* des Dames, des Eschecs. Ces *jeux* sont tristes, resveurs & serieux; & cependant divertissent beaucoup ceux qui jouent, & fort peu ceux qui les regardent.

On appelle aussi *Jeux d'esprit*, Certains *jeux* où l'on apprend quelque chose. Il y a un *jeu* de Chronologie qui est fait comme un *jeu* d'Oye, où on apprend en joüant les principales Epoque des temps. Desmarests a fait un *jeu* de Cartes pour apprendre l'Histoire de France. Buxerius a fait un *jeu* pour apprendre toutes les proprietez des nombres, qu'il appelle *Rhitmomachie*.

JEUX D'ESPRIT, sont aussi des compositions agreables, qui sont faites plûtost pour divertir que pour instruire, comme le Combats des Rats & des Grenoüilles d'Homere, le Combat des Lettres de Lucien, la Guerre Grammaticale, la Nouvelle Allegorique, les *Jeux* de l'Inconnu du Comte de Cramail.

On le dit abusivement des Anagrammes, des Acrostiches, & autres travaux pedantesques, & des Turlupinades de plusieurs gens de la Cour.

On appelle aussi *jeux de paroles*, les allusions, les équivoques, & les pointes, qui ne consistent que dans les mots, sans aucune subtilité pour le sens.

JEU, se dit aussi du lieu où on jouë. un *jeu* de boule, de mail, de billard, de longue paume. On appelle absolument *jeu de paume*, un *jeu* de courte paume, *jeu* de dedans, celuy où il y a une galerie de deux costez, & une bosse vers la grille. *Jeu quarré*, celuy où il n'y a ni dedans ni bosse. Il y en a de couverts, & de decouverts.

On appelle aussi le *jeu*, une partie du *jeu* qui est vers la grille jusqu'au dernier. Il ne se fait point de chasse, si la balle ne va jusques à deux ou trois carreaux de la marque qui est du costé du *jeu*.

On dit aussi, que les parties se font de quatre ou de six *jeux*, dont chacun est composé de quatre coups qu'on gagne: qu'on a l'avantage des *jeux*, quand on a un *jeu* seulement sur son adversaire; à deux de *jeu*, quand on en a autant l'un que l'autre.

JEU, se dit aussi de la chose qui sert à joüer. Un *jeu* d'Eschecs, de Dames, de Trou Madame, de quilles, & sur tout d'un *jeu* de cartes. Au *jeu* de cartes, & des dez, on appelle *gros jeu*, quand il y a beaucoup de points à compter; & *petit jeu*, quand il y en a peu. Et on appelle le *petit jeu* des cartes, les 5. 4. 3. & 2. On dit qu'une carte fait le *jeu*, ou ruine le *jeu* quand elle est favorable ou mauvaise pour celuy qui jouë. On dit aussi, qu'un homme accuse son *jeu*, quand il declare combien il a de points. un autre dit que c'est son *jeu*, quand il en a autant. Et on dit qu'il a gagné à *jeu* decouvert, quand il estalle son *jeu* sur la table. On dit aussi, qu'un homme tient le *jeu* d'un autre, quand il jouë les cartes, & que c'est l'argent d'autruy qu'il jouë.

JEU, signifie aussi, l'argent qu'on jouë. Mettez au *jeu*. J'ay mis mon *enjeu*. La parole fait le *jeu*, se dit quand on jouë à credit. Il jouë beau *jeu*, gros *jeu*, c'est à dire, beaucoup d'argent. Il jouë *jeu* de garnison, pour dire, petit *jeu*. Il jouë bon *jeu*, bon argent.

JEU, se dit figurément de plusieurs choses par relation au *jeu*. On dit à la guerre, qu'un tel Capitaine commença le *jeu*, pour dire, qu'il commença l'attaque, la bataille: que le *jeu* fut fort sanglant, pour dire, qu'on y tua bien du monde: que le *jeu* de la mine, du fourneau, fit une grande bresche. On dit aussi, qu'un homme donne beau *jeu* à son ennemi, pour dire, luy donne des facilitez de l'attaquer, des occasions de le critiquer.

En Physique, on appelle *jeux de la Nature*, ces agreable diversitez que la Nature nous monstre en ses productions, sans qu'on en puisse decouvrir la cause, tant dans les mineraux, que vegetaux & animaux: comme les coquilles, fleurs, pierres, insectes, & autres qui font les raretez dont les curieux emplissent leurs cabinets.

En Morale, on donne le nom de *jeu* à plusieurs sortes d'actions. Vous joüez un *jeu* à vous perdre, à vous mettre à la Bastille, à vous faire rouer, à vous casser la teste. On dit, qu'un homme jouë bien son *jeu*, qu'il couvre bien son *jeu*, quand il est dissimulé, lors qu'il cache bien ses desseins: qu'il fait jouer le *jeu* par un autre, quand il agit par une tierce personne: que l'on connoist son *jeu*, pour dire, sa maniere d'agir, ses ruses, ses finesses. On dit aussi par maniere de menace, Vous verrez beau *jeu*, pour dire, Je vous en feray repentir.

En Jurisprudence, on appelle *jeu*, la collusion, l'intelligence qui est entre quelques parties au prejudice d'un autre. Cette intervention, ce devolut qui paroissent, sont des *jeux* jouez par la partie, sa cause est mauvaise, c'est son *jeu* de füir, de chicaner, pour jouir cependant.

En termes de Marine on appelle, Faire *jeu* parti, quand une des deux personnes qui ont part à un vaisseau, veut rompre la societé, & demande en jugement que le tout demeure à celuy qui fera la condition de l'autre meilleure, ou bien qu'on fasse estimer les parts. Ce mot vient de *jus partium*.

En Mechanique, on appelle *jeu*, une certaine ouverture convenable qui donne facilité de mouvoir les parties d'une machine, ou de toutes autres choses mobiles, comme d'une manivelle; d'une poulie, d'un ressort, d'une porte, d'une fenestre.

JEU, en termes de Charpenterie, se dit d'une piece de bois d'environ 12. pieds de long, & de 15. pouces de gros, où pose & tourne l'arbre d'un moulin à vent du costé de la teste où sont les volans.

En Escrime on appelle *jeu*, tant pour le fleuret que pour les hautes armes, la maniere de les manier

& d'en faire l'exercice. Son *jeu* est de se couvrir, de parer.

Chez les Maistres en fait d'armes, on appelle le *jeu simple*, celuy qui se fait avec vistesse sur une ligne, qui dans l'offensive doit avoir pour objet principal tout ce qui se peut entreprendre. En poussant ou passant d'un point à l'autre dans un seul temps à la partie la plus descouverte de l'ennemi en quelque sorte de gardes que ce soit. La deffensive simple consiste à parer & repousser les coups qui sont portez par l'ennemi.

Le *Jeu composé* dans l'offensive comprend toutes les inventions possibles pour tromper l'ennemi, en luy faisant descouvrir la partie qu'on a dessein de surprendre par finesse, ne l'ayant pû faire par la force, ni par la vistesse du *jeu simple*, dont les principaux moyens sont les feintes, les appels, les engagements & battements de l'espée, les demi-coups, &c. Et dans la deffensive, c'est de porter en parant.

Le *jeu coulant*, est quand on gagne la mesure, en coulant ou traisnant le pied gauche aprés le droit contre celuy qui recule, ou qui pare, ou qui a une espée plus courte. Toutes sortes de feintes, engagements, battements & autres sortes de coups se peuvent pratiquer dans le *jeu coulant* contre ceux qui n'osent entrer en mesure.

On appelle le *Jeu de la pointe de l'espée*, quand on l'esleve au dessus de celle de l'ennemi, en baissant le poignet & le pommeau, soit en poussant, passant, faisant feinte ou appel, &c.

En termes de Musique on appelle un *jeu* de violes, de haut-bois, de musettes, les instruments qui font les quatre parties qui sont necessaires pour un concert. Un *jeu* d'orgues, la machine qui compose l'orgue, tant le grand buffet, que le positif. Les *jeux* de l'orgue sont des rangées de tuyaux qui font des tons differents, qui sont quelquefois au nombre de 50. comme le prestant, le cromorne, le bourdon, qui seront expliquez à leur ordre. Il y a aussi les *jeux* d'anche, les *jeux* bouchez, les pedales, &c. Le *plein jeu* est composé de l'assemblage de plusieurs autres.

JEU, se dit aussi de la maniere de toucher tant les orgues, que les autres instruments. l'un a un *jeu* triste, l'autre gay. Un tel a le *jeu* de Gautier pour le Luth, de Hotteman pour la viole, de Baptiste pour le violon, c'est à dire, il tâche d'imiter ces Maistres de l'Art.

En Poësie on dit, que Venus a à sa suitte les *jeux*, les ris, les graces, les amours, pour dire, toutes les choses agreables. On appelle aussi les plaisirs de Venus, les *jeux d'amourettes*.

On appelle *jeux de theatre*, Certaines équivoques qui se font entre les Acteurs qui ne s'entendent pas, & qui donnent quelque plaisir aux spectateurs qui n'y font pas sur le champ reflexion, quoy qu'il n'y ait au fonds ni vrai-semblance ni solidité. Ces *Jeux de theatre* ont esté autrefois plus en vogue qu'ils ne le sont à present.

On dit aussi, qu'un Comedien a le *jeu* beau, quand il a bonne mine, qu'il a le geste & l'action belle, la parole libre, enfin quand il jouë bien son rolle.

JEUX, en pluriel, se dit des spectacles, des representations publiques qui se faisoient chez les Anciens, comme les *Jeux* Olympiques, Pythiques, chez les Grecs; les *Jeux* du Cirque chez les Romains. Homere & Virgile ont descrit des *Jeux* celebres, des combats de prix faits à l'honneur de Patrocle & d'Anchise.

Il y avoit un ancien decret du Senat de Rome, qui vouloit que les *jeux* publics fussent consacrez & unis avec le service divin. Ausone a observé cette difference entre les quatre *Jeux* celebres de la Greces qu'il y en avoit deux dediées aux Dieux, & deux aux Heros. Les Auteurs anciens reconnoissent trois sortes de leurs *Jeux*, qu'ils nommoient *courses, combats*, & *spectacles*. Les premiers s'appelloient *Ludi equestres, sive Curules*, qui estoient des courses qui se faisoient dans le Cirque dedié au Soleil & à Neptune. Les seconds s'appelloient *Agonales seu Gymnici*, qui estoient les combats & les luttes, tant des hommes, que des bestes, qui se faisoient dans l'Amphitheatre dedié à Mars & à Diane. Les troisiémes s'appelloient *Scenici. Poetici, & Musici*: c'estoient les Tragedies, Comedies, & Ballets, qui se representoient sur les theatres dediés à Venus, à Bacchus, à Appollon, & à Minerve. Tertullien, Clement d'Alexandrie, St. Cyprien, & St. Augustin ont escrit de ces *Jeux* aprés les Grecs.

En Espagne il y a encore des *jeux* de cannes & des courses de taureaux, qui sont des especes de *jeux* publics, comme estoient autrefois les joustes & les tournois. Constantin fut le premier qui deffendit les *jeux* sanglants de l'Amphitheatre aprés son Baptesme, comme Sozomene & Eusebe l'ont remarqué, & comme on voit au tiltre 12. du livre 15. du Code Theodosien.

En France on n'appelle *jeux*, que les Tragedies des Colleges, les *jeux* des prix d'arquebuse, & d'arbaleste, que font quelques corps de bourgeois ou de mestiers en plusieurs villes de France.

A Thoulouse on appelle *Jeux Floraux*, ceux où on donne des prix à ceux qui ont fait mieux des vers sur un sujet qu'on leur a donné. Leur nom vient de ce que les prix estoient des fleurs d'argent. Le premier estoit une esglantine, le second un soucy, & quelques autres fleurs par ordre.

JEU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, que les fautes sont faites pour le *jeu*, pour dire, qu'en toutes choses il y a des regles qu'il faut observer à la rigueur. On dit aussi, *jeu* de main, *jeu* de vilain, pour dire, qu'il ne faut point se divertir en frappant, ou en se mettant en danger de blesser. On dit aussi, On verra beau *jeu* si la corde ne rompt, par allusion aux Danseurs de corde, quand on promet de faire voir des choses extraordinaires. On dit aussi, Cela est plus fort que *jeu*, quand on offense, ou qu'on blesse quelqu'un, quand on croit simplement se divertir. On dit aussi, Faire bonne mine, & mauvais *jeu*, quand on dissimule, quand on cache le mauvais estat de ses affaires par une grande despense ou un témoignage exterieur de satisfaction. On dit aussi qu'on jouë à *jeu* seur, quand on a de bons gages, de bonnes seuretez des affaires qu'on entreprend. On dit aussi d'une affaire qui n'apporte gueres de profit, que le *jeu* ne vaut pas la chandelle. On dit aussi, A beau *jeu*, beau retour, quand on menace de rendre le change à celuy qui nous a fait quelque injure. On dit aussi, que deux hommes sont à deux de *jeu*, quand l'un a pris sa revanche de l'autre, lors qu'ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre. On appelle aussi *jeux de Prince*, ceux qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, quand quelqu'un se met en danger pour leur donner du divertissement. On dit aussi, Tirer son épingle du *jeu*, lors qu'on se degage d'une affaire dont on a mauvaise opinion, qu'on en retire ce qu'on y a mis. On dit, C'est le vieux *jeu*, on n'en rit plus, à

ceux

ceux qui apportent de vieilles pieces, qui font de vieux contes, qu'ils font passer pour nouveaux. On dit, qu'un homme qui est heureux au *jeu*, sera malheureux en femme, qu'il a sur luy de la corde de pendu. On dit aussi d'une chose perduë ou égarée, Je ne sçay à quel *jeu* j'ay perdu cela. On le dit aussi de ceux qu'on avoit accoûtumé de voir, & qu'on ne voit plus. On dit de ce qu'on fait avec justice & raison, que c'est le droit du *jeu*. On dit aussi, qu'on met une personne en *jeu*, lors qu'on la cite, ou qu'on l'interesse dans une affaire.

JEUDY. subst. masc. Jour de la semaine qui est entre le Mercredy & le Vendredy, qu'à l'Eglise on appelle la *cinquieme ferie*. On celebre les Fêtes du St. Sacrement & de l'Ascension le *Ieudy*. Le *Ieudy absolu*, est le jour où on fait la Cene chez le peuple. On se réjoüit le *Ieudy* gras, & le *Ieudy* de la Mi-Carême.

On dit proverbialement, en parlant d'une chose impossible, qu'elle se fera la semaine des trois *Ieudis*, trois jours aprés jamais; quoy qu'en parlant en Astronome, elle pût arriver à l'égard de deux hommes, dont l'un auroit fait le tour de la terre en allant par l'Orient, & l'autre par l'Occident, & qui en rencontreroient un troisiéme qui n'auroit bougé du lieu. Car alors chacun pourroit compter un *Ieudy* en trois jours differents. Ce mot vient de *Iovedi*, ou *jour de Iupiter*. On écrivoit autrefois *Iœudi*, & les Italiens disent encore *giovedi*.

A JEUN, *A cœur jeun*. adv. qui signifie, Avoir été sans manger de tout le jour. L'Eucharistie se doit recevoir *a jeun*. les Medecines se prennent *à jeun*.

JEUNE. adject. masc. & fem. Qui est dans son premier âge. Ce terme est relatif, & s'étend à plus ou moins d'années, suivant la qualité des choses & des personnes. Un chesne est encore *jeune* à cinquante ou soixante ans; un homme jusqu'à vingt ou vingt-cinq ans; un cheval jusqu'à six ou sept ans; un *jeune* adolescent jusqu'à quinze ou seize. un *jeune* homme jusqu'à sa majorité. une femme n'est plus *jeune* passé 30. 35. ans. Ce mot vient du Latin *juvenis*, qui se tire du verbe *juvare*, *aider*. La jeunesse est l'age où l'homme est devenu capable de s'ayder luy-même, & de servir les autres. C'est en ce sens que parmy les Latins on appelle *juvenci*, les jeunes bœufs quand ils commencent à pouvoir servir au labourage.

JEUNE, est encore relatif à l'égard d'un plus âgé. De deux enfans, l'un de dix, l'autre de 12. ans, on appelle le premier *jeune*, le deuxiéme le vieux. On dit, Madame une telle la *jeune*, en parlant d'une fille à l'égard de sa mere qui porte un même nom.

JEUNE, se dit figurément en Morale, de ce qui est en sa force & vigueur. Durant la *jeune* saison. un *jeune* courage a de l'ambition. de *jeunes* desirs. un *jeune* cœur est enflammé d'amour.

JEUNE, se dit encore de l'esprit, quand il n'est pas meur, sage & posé. C'est un *jeune* étourdi, un *jeune* évaporé. cet homme sera *jeune* toute sa vie. il a fait là un tour de *jeune* homme.

JEUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Aussi-tôt meurent *jeunes* que vieux. On dit, que le Diable étoit beau quand il étoit *jeune*. On dit, Faire la part au plus *jeune*, quand un plus puissant en partage un autre, & prend la meilleure part pour luy. On dit quand on a consommé la meilleure partie de quelque chose, que le reste en sera bien *jeune*. On dit aussi, *jeune* chair, & vieux poisson. On dit encore d'un homme qui mange beaucoup, qu'il est affamé comme un *jeune* levron; & d'un qui est folastre, qu'il est fou comme un *jeune* chien. On dit aussi à celuy qui veut reprendre un plus vieux que luy, Vous avez la barbe trop *jeune*; & en parlant d'un ignorant, Il est encore *jeune*, il en apprendra. On dit au Palais, *jeune* Procureur, & vieil Advocat. un *jeune* Medecin vit moins qu'un vieil yvrogne, dit Regnier.

JEUNET, ETTE. adj. diminutif de *jeune*.

JEUNESSE. subst. masc. Bas âge. La *jeunesse* à plusieurs degrez, comme il a été dit au mot de *jeune*. Dans sa premiere, dans sa plus tendre, dans sa plus verte *jeunesse*. Il est dans la fleur de sa *jeunesse*.

JEUNESSE, signifie encore, Manque d'experience, emportement de l'âge. Il n'y a point de malice en ce garçon, il n'y a que de la *jeunesse*. C'est un trait de *jeunesse* qu'il luy faut pardonner.

JEUNESSE, se prend aussi collectivement, pour dire, plusieurs jeunes gens. En ce College, en cette Academie, on instruit bien la *jeunesse*. ce Precepteur sçait bien l'art de conduire la *jeunesse*. toute la *jeunesse* de la ville fut en armes à l'entrée de ce Prince.

JEUNESSE, se dit proverbialement en ces phrases. *jeunesse* est forte à passer, pour dire, Il est bien difficile qu'on ne fasse quelque folie quand on est jeune. On dit aussi, Si *jeunesse* sçavoit & vieillesse pouvoit, pour dire, qu'on ne rencontre pas l'experience, la sagesse, avec la force & la vigeur.

JEUSNE. substan. mascul. Espace de temps pendant lequel on prend peu ou point d'aliments, soit parce qu'on en manque, soit parce qu'on n'est point en estat de les digerer. Les ennemis ont fait faire un long *jeusne* à la garnison de cette ville assiegée. les Medecins ont fait faire un long *jeusne* à ce malade, à ce convalescent, ils luy ont deffendu de manger. un peu de *jeusne* previent bien des maladies.

JEUSNE, est aussi un espace de temps pendant lequel la Religion nous deffend de manger de certaines choses & à certaines heures. Le vray *jeusne* consiste à ne faire qu'un repas par jour en vingt-quatre heures. C'est par indulgence qu'on souffre une collation les jours de *jeusne*. Tout liquide ne rompt point le *jeusne*, selon Escobar, même le chocolate liquide, quoy qu'il soit tres-nourrissant. Les Vigiles, les Quatre-Temps & le Carême sont des *jeusnes* de commandement. Autrefois le *jeusne* de Carême differoit des autres *jeusnes*, en ce que dans le Carême on ne pouvoit manger qu'aprés Vespres; & dans les autres on pouvoit manger aprés None. Le Pere Thomassin dit qu'anciennement le *jeusne* étoit souper sans disner, & consistoit en un repas qu'on faisoit aprés None; & que disner sans souper étoit absolument rompre le *jeusne*. L'ancien usage de l'Eglise Latine étoit de faire un *jeusne* de trente-six jours qui étoit comme la dixme de l'année, qu'elle consacroit à Dieu. On n'a commencé qu'au IX. Siecle à *jeusner* dés le Mercredy des Cendres. La regle du *jeusne* n'a commencé que depuis le douziéme siecle, jusqu'au quel temps son essence consistoit plûtost en sa durée, que dans le choix des viandes; car on ne mangeoit que le soir. Dans le XIII. Siecle on avança ce repas à None. Dans le XIV. on avança l'heure de None, & dans le XV. on se relâcha encore, pourveu qu'on eût dit Vespres sur le midy avant le

le repas ; & dans le X V I. on a introduit le petit repas du soir, où il n'étoit permis que de boire avec un petit morceau de pain, *ne potus noceret* : Les Religieux ce jour-là faisoient dans le refectoire la lecture qu'on avoit accoutumé de faire dans le Chapitre, & ils appelloient cela *ire ad collationem* : & ce mot passa insensiblement de la lecture à ce petit repas du soir qui a passé depuis chez les gens du siecle. Il y a aussi des *jeusnes* de devotion. Les *jeusnes* des Caloyers sont si rudes, qu'il y en a qui demeurent sept jours sans manger, suivant le temoignage des Relations. Les Turcs sont si scrupuleux sur le *jeusne*, qu'ils ne veulent pas seulement recevoir par le nez la fumée d'un parfum, & n'osent laver leur bouche, ni avaller leur salive. S'ils se baignent, ils n'osent mettre la tête dans l'eau, de peur d'en avaller ; & les femmes ne se baignent point du tout.

JEUSNE, se dit aussi d'autres choses que de la nourriture. Ce mari a été long-temps absent, il a fait faire un grand *jeusne* à sa femme. Saint Augustin dit que le plus grand *jeusne* est de s'abstenir des vices.

On dit proverbialement, Double *jeusne*, double morceau. On dit aussi d'une chose qui ennuye, qu'elle est longue comme un jour de *jeusne*, ou un jour sans pain.

JEUSNER. verb. neut. Ne prendre point d'aliments pendant un certain temps. La famine a fait long-temps *jeusner* une telle Province. les Medecins font tellement *jeusner* les malades, qu'ils leur ôtent toutes les forces.

JEUSNER, signifie aussi, S'abstenir de manger par devotion, ou par commandement de l'Eglise, suivant l'usage des lieux. *Jeusner* au pain & à l'eau, c'est, Vivre seulement de pain, & ne boire que de l'eau.

On dit aussi, *Jeusner* à fer émoulu, pour dire, Observer le jeusne dans toute sa rigueur. les Turcs en *jeusnant* ne mangent rien du tout le jour, & se saoulent toute la nuit.

JEUSNER, signifie aussi, Manquer de plusieurs autres choses que des aliments. Nous avons *jeusné* de poisson ce Careme, parce que les vents & les glaces ont empêché de pescher. On dit aussi à ceux que nous avons long-temps attendu à disner, qu'ils nous ont fait long-temps *jeusner*.

JEUSNEUR, EUSE. Qui jeusne beaucoup. Les Chrétiens Armeniens sont de grands *jeusneurs*. il y a une figure au Parvis de l'Eglise de Paris, qu'on appelle le *grand jeusneur*.

JEUSNEUR, en termes de Medecine, est le nom qu'on donne au second des intestins gresles, qui est entre le duodenum & l'ileum. Ce boyau occupe presque toute la region du nombril, & avec ses circonvolutions va jusqu'aux flancs. On l'appelle en Latin *jejunum* ou l'*affamé*, parce que dans les anatomies on le trouve toûjours presque vuide, ou bien moins plein que les autres.

I F

I F. substan. mascul. Grand arbre qui est toûjours verd, & dont on ornoit autrefois les Mausolées & pompes funebres, aussi-bien qu'avec le cyprés. L'*if* est de la grandeur du sapin, & a des feuilles disposées de même. Il porte des grains rouges comme le houx, qui sont doux & vineux. Theophraste dit qu'il y a des gens qui en mangent sans qu'ils leur fassent aucun mal, mais l'experience est au contraire. Le bois d'*if* est rougeastre & plein de veines, & quelquefois noir, & il pourrit difficilement. Ceux du mont Ida sont roux & semblables au bois de cedre, & ont une ecorce toute pareille. Ses racines sont courtes & gresles, & présque à fleur de terre. Cet arbre est venimeux, & le parfum de ses feuilles fait mourir les rats. Il rend malades ceux qui dorment à son ombre, ou qui y prennent le frais, principalement vers Narbonne. Dioscoride dit que les oiseaux qui mangent l'*if* en Italie deviennent noirs. Et Pline dit que si on met un clou d'airain dans l'arbre, il ne fera aucun mal. On a vû en Espagne que le vin qu'on y menoit de France dans des tonneaux d'*if* etoit fort dangereux. Pline dit la même chose des bouteilles d'*if*. On l'appelle en Latin *tithymale* & *taxus*, & les Medecins *smilax*, du nom que les Grecs luy ont donné. Strabon dit que les Gaulois empoisonnoient leurs flèches avec du suc de l'*if*. Quelques-uns croyent que ces venins dont les peuples barbares empoisonnent leurs flèches, qu'on a appellées *toxica*, ont pris leur nom de *taxus*. On l'appelle aussi en Latin *ivus*. Matthiole dit que c'est un poison aux betes chevalines, & qu'il ne fait point de mal à celles qui ruminent. C'est un poison qui cause une froideur generale par tout le corps. Plutarque dit qu'il est seulement venimeux, lors qu'il commence à fleurir, parce qu'il est en seve.

IFVETEAU. Diminutif. Petit if.

I G N

IGNARE. adj. masc. & fem. Qui n'a point de Lettres. Il se dit par opposition à *gradué*. Les éleus ont été qualifiez en quelques Edits, gens *ignares* & non Lettrés. Ce mot est tiré du Latin *ignarus*, du Grec *agnostos*, du verbe *ginosko*, *cognosco*, *je connois*.

I G N É E. adject. masc. & fem. Terme dogmatique. Ce qui est de la nature de feu. Nôtre ame est celeste & de nature *ignée*. Il y a des parties *ignées* dans tous les corps. Les Physiciens disent qu'il y a autant de parties *ignées* dans le bois, quand il est dans le cellier, que quand il est dans le feu ; & que ces parties s'en degagent l'une aprés l'autre.

IGNITION. subst. fem. Terme de Chymie. Application du feu aux metaux jusqu'à ce qu'ils paroissent tout rouges avant que de fondre : ce qui arrive à l'or & à l'argent, & principalement au fer. Le plomb ni l'estaim ne souffrent pas l'*ignition*, étant de trop facile fusion. Le cuivre souffre aussi l'*ignition*, c'est à dire, l'inflammation du feu.

IGNOMINIE. substant. fem. Infamie à laquelle on est exposé, affront, honte, qu'on souffre en public. JESUS-CHRIST a souffert en sa passion toutes les *ignominies* dont les Juifs ont pût s'adviser. un Criminel supplicié couvre toute sa famille d'*ignominie*. on degrade les Officiers pour leur faire souffrir de l'*ignominie*. l'exposition au carcan est une grande *ignominie*. Ce mot vient du Latin *ignominia*, composé de la particule privative *in* ; & de *nomen*, *renommée*, *gloire*. *Ignominie*, affront sanglant qui s'en prend à la reputation d'une personne.

IGNOMINIEUX, EUSE. adj. Qui apporte, qui cause de l'ignominie. L'amande honorable est mise au rang des supplices *ignominieux*.

IGNOMINIEUSEMENT. adverb. D'une maniere ignominieuse. On a fait reparation à cet homme, pour l'avoir traisné en prison scandaleusement & *ignominieusement*.

IGNORAMMENT. ad. Sans sçavoir, sans connoissance. Quand on commet quelque faute *ignoramment*, qui est excusable.

IGNORANCE. subst. fem. Manque de science, mépris des Lettres. Il y a bien des Nobles qui font vanité de leur *ignoranc*. ce n'est gueres que depuis 100. ans que l'*ignorance* a été bannie de la France; il regnoit une *ignorance* crasse dans l'Occident.

On dit au Palais, que l'*ignorance* du fait excuse, mais que celle du droit n'excuse point; car chacun doit sçavoir la loy du pays. On publie les loix, les reglements, on fait signifier de actes, afin qu'on n'en puisse pretendre cause d'*ignorance*. On appelle *ignorance invincible*; celle d'une chose qu'on n'a pu sçavoir. Les Indiens étoient autrefois dans une *ignorance invincible* des mysteres de la Foy.

IGNORANT, ANTE. adject. & subst. Qui n'a aucune connoissance des Lettres, qui ne sçait pas ce qu'il doit sçavoir. Le peuple est *ignorant* en toutes choses. cet Advocat est sçavant en droit, mais en physique c'est un *ignorant*. les Freres de la Charité ont pris la qualité de *Freres ignorants*.

IGNORANT, se dit aussi de celuy qui n'a pas la connoissance de certains faits qu'on luy demande. Il a été interrogé sur ce meurtre dont on l'accuse, mais il en est *ignorant*, il en fait l'*ignorant*.

IGNORER. verb. act. Ne sçavoir pas quelque chose, & sur tout celle qu'on doit sçavoir. On *ignore* plus de choses qu'on n'en connoit. on *ignore* la vraye cause du flus & reflus de la mer. l'homme veut connoitre les astres, & il *s'ignore* luy-meme.

IGNORER, signifie aussi, Ne vouloir pas connoitre quelque chose, ni s'en mesler. Je veux *ignorer* tout ce qu'il a dit contre moy. il faut *ignorer* les querelles des valets, ne s'en point mesler. on luy a fait signifier cet acte, cet avenir, a ce qu'il n'en *ignore*.

IGNORÉ, ÉE. part. & adj.

I L

IL. masc. ELLE. fem. ILS, ELLES. au plurier. Pronom demonstratif & relatif de la troisieme personne. *Il* va. *elle* vient. *ils* s'aiment. ce dit-*il*. quoy répondit-*elle*. faut-*il*. *il* semble. *il* fait beau. *il* pleut. *il* se fait tard. *il* en est. *il* n'y a que cela de drap, &c. On le dit aussi avec les verbes impersonnels. Ce mot vient du pronom Latin *ille*.

I L E

ILEON. subst. masc. Terme de Medecine, est le nom qu'on donne au troisiéme & dernier des intestins gresles, qui est le plus long de tous. Il est ainsi nommé, à cause qu'il est entortillé en plusieurs tours & retours, & vient du verbe Grec *eilein*, qui signifie *tourner*. Il est situé entre le jeusneur & le borgne au dessous du nombril vers les hanches de part & d'autre. Il est sujet a descendre dans les bourses.

On appelle aussi *ileon*, une partie de l'os anonyme qui est au bas de l'épine, parce qu'il soûtient l'intestin qui porte ce nom.

I L I

ILIAQUE. adject. fem. Terme de Medecine. Maladie qu'on appelle autrement *la colique de miserere*. Les Medecins l'appellent *volvulus*. C'est une obstruction des intestins gresles, qui ferme tellement le passage des excrements, qu'on les rend par la bouche en vomissant. Elle est ainsi nommée de l'intestin *ileon*. Quelques-uns l'appellent *entortillée*. En la passion *iliaque* la viande ne descend point en bas, & les clysteres ne montent point en haut. Ce mot vient du Latin *iliacus*, d'*ilia*, qui signifie le plus delié de tous les intestins qui est tout proche du ventricule. Le verbe *illein* chez les Grecs signifie *obvolvere*, *involvere*. Dans la passion *iliaque*, *intestina obvolvuntur*, *convolvuntur*.

ILIAQUE, est aussi un nom qu'on donne à une veine ou vaisseau qui est un des rameaux du tronc descendant de la veine cave, qui arrose les flancs, & qui se divise en autres souches & rameaux. La veine *iliaque* ou des flancs a de part & d'autre cinq rameaux ou surgeons, l'adipeux, le renal, le spermatique, le lombaire, & le musculeux.

I L L

ILLEC. vieux mot qui signifioit autrefois en ce lieu-là. Il est hors d'usage. Ce mot vient du Latin *illic*, qui signifie la même chose.

ILLEGITIME. adject. masc. & fem. Qui est contre les loix divines, ou humaines. La Tyrannie est une puissance usurpée & *illegitime*. un enfant est *illegitime*, qui n'est pas né dans un mariage fait selon les loix du pays. celuy qui prend le bien d'autruy, fait une action *illegitime*. le prest usuraire est *illegitime*.

ILLEGITIMEMENT. adv. D'une maniere illegitime. Celuy qui possede *illegitimement* un heritage, ne le sçauroit prescrire.

ILLICITE. adject. masc. & fem. Deffendu, qui n'est pas permis par les loix. Le concubinage est *illicite* dans le Christianisme. le trafic des armes aux pays étrangers est *illicite*. il ne faut pas deffendre son droit par des voyes obliques & *illicites*. on est obligé à restituer le mal acquis par des moyens *illicites*.

ILLICITEMENT. adv. D'une maniere illicite. On n'approuve gueres les mariages qui ont commencé *illicitement*. On dit au Palais *ab illicitis*.

ILLICO. Terme de Chancelerie, qu'on mettoit autrefois dans les reliefs d'appel pour être relevé de l'*illico*, c'est à dire, de n'avoir pas appellé sur le champ. Ce mot est le même au Latin, & est dit *tanquam in loco*, sur le champ, sur le lieu.

ILLUMINATIF, IVE. adj. Terme de l'Ecole, & se dit de ce qui a la vertu d'éclairer. Le feu a une vertu, une qualité *illuminative*.

ILLUMINATIF, est aussi un terme de devotion. Les spirituels connoissent une vie *illuminative*, une vie *unitive*, &c.

ILLUMINATION. subst. fem. Action du corps lumineux qui éclaire, ou passion du corps opaque qui est éclairé. On tient en Physique, que l'*illumination* se fait en un instant. la premiere qualité du feu, de la flamme, c'est l'*illumination*. la Lune ne nous éclaire que par l'*illumination* du Soleil.

ILLUMINATION, se dit aussi des lampes, de plusieurs lumieres qu'on allume la nuit, ou dans des Eglises, par quelque magnificence ou devotion. Les *illuminations* des Festes de Versailles ont été un des plus beaux spectacles qu'ait fait voir la magnificence royale. Elles étoient faites de papier peint & éclairé par derriere de plusieurs lumieres.

lumieres. Les Religieux les jours de leurs Fêtes ont soin de faire des *illuminations* dans leurs Eglises.

ILLUMINATION, se dit figurément en Morale des lumieres d'en haut qui viennent dans nos ames. La foy est un don, une *illumination* du Saint Esprit, un effet de la grace de Dieu.

ILLUMINER. verb. act. Dissiper les tenebres, l'obscurité par une effusion de lumiere. Le Soleil n'*illumine* à la fois que la moitié de la terre. la Lune ne nous paroit que quand le Soleil *illumine* la partie qui nous regarde.

ILLUMINER, se dit figurément en choses spirituelles des lumieres qui éclairent l'entendement. La foy est ce qui *illumine* nos ames. le monde n'a été *illuminé* que par la descente du Verbe incarné, qui étoit la vraye lumiere. il faut prier Dieu qu'il *illumine* nos ames par sa seule grace. les Peres de l'Eglise ont *illuminé* les Fidelles par leur doctrine & leur vertu. L'Eglise a condamné plusieurs Heretiques qui se sont appellés *Illuminés*, comme visionaires & fanatiques.

ILLUMINER, se dit aussi des sciences humaines. L'étude de la Philosophie ouvre l'esprit, & l'*illumine*, luy donne de belles connoissances, des facilités de raisonner. St. Thomas étoit un esprit bien éclairé, bien *illuminé*.

ILLUMINÉ, ÉE. part. & adj.

ILLUSION. subst. fem. Fausse apparence, artifice pour faire paroistre ce qui n'est pas, ou autrement qu'il n'est en effet. L'Optique fait paroitre aux yeux mille agreables *illusions* dans les lunettes polyedres, ou à facettes, dans la lanterne magique.

ILLUSION, se dit aussi en termes du Palais. Cette chicane est une pure *illusion* à justice. ce ne sont pas des objections solides qu'on me fait, ce sont des pures *illusions*.

ILLUSION, se dit aussi en Morale. Les plaisirs mondains sont des *illusions*, ce sont des vrais songes, de vaines *illusions*. les hommes se repaissent de chimeres, de visions, d'*illusions*.

ILLUSION, se dit aussi des artifices du Demon qui fait paroitre ce qui n'est pas. La monnoye du Diable sont des feuilles de chesne, qu'il fait paroitre d'or par *illusion*. Il a tenté les Hermites sous diverses formes qui n'etoient que des *illusions*. toutes les apparitions d'esprit sont des *illusions*.

ILLUSOIRE. adj. masc. & fem. Se dit au Palais des contracts simulez, des actions des parties qui colludent ensemble. Toutes ces pieces & ces faits alleguez sont *illusoires*.

On dit aussi, qu'une telle procedure rendroit un jugement, un arrêt, *illusoire*, c'est à dire, qu'il seroit inutile, qu'il demeureroit sans execution, dont la partie auroit raison de se mocquer.

ILLUSTRATION. subst. fem. Action ou ouvrage qui rend une chose illustre. Jean le Maire a fait un Volume qui porte le titre, d'*Illustration des Gaules*.

ILLUSTRE. adject. masc. & fem. & substant. Ce qui est élevé par dessus les autres par son merite, par sa vertu, par sa noblesse, par son excellence. Plutarque a écrit les Vies des *illustres* Capitaines Grecs & Romains. La Maison de Bourbon est la plus *illustre* de l'Europe. Boccace a écrit les Vies des Dames *Illustres*. Ciceron a été le plus *illustre* des Orateurs, & Virgile des Poetes. Ce Peintre & cet ouvrier sont des *illustres* en leur Art. L'*illustre* Corsaire est un Heros dans le Polexandre. Les Rois d'Egypte ont été ceux qui ont laissé de plus *illustres* marques de leur grandeur.

ILLUSTRER. verb. act. Rendre une chose illustre. Il ne faut qu'un grand homme, comme Bayard, pour *illustrer* une maison, la rendre fameuse.

ILLUSTRISSIME. adject. & fem. Qui est tres-illustre. C'est un titre d'honneur qu'on donne aux Evesques. L'*Illustrissime* & Reverendissime Archevêque de Paris. On dit aussi d'une race, d'une maison, qu'elle est *illustrissime*, pour dire, tres-noble.

IMA

IMAGE. substant. fem. Peinture naturelle & tres-ressemblante qui se fait des objets, quand ils sont opposez à une surface bien polie. On voit l'*image* de tous les objets dans les miroirs. Narcisse devint amoureux de luy en voyant son *image* dans une fontaine. les *images* des objets se peignent au fond de nostre œil, comme sur une toile ou une glace. Ce mot vient du Latin *imago*, d'*imitari*, du Grec *mimeisthai*.

IMAGE, se dit aussi de ces representations artificielles que font les hommes, soit en peinture, ou sculpture. Les Martyrs ont renversé les *images* des faux Dieux que les Payens adoroient. il y a eu plusieurs persecutions contre les Chrétiens qui honoroient les *images* des Saints, par ceux qu'on appelloit Iconoclastes, ou briseurs d'*images*. on respecte dans la monnoye l'*image* du Prince.

IMAGE, signifie plus particulierement une estampe d'une planche gravée, imprimée sur du papier, du velin, du satin, dont on tire plusieurs copies. Ce livre étoit tout plein d'*images*, de figures. on donne des *images* aux enfants qui ont bien dit leur Catechisme, des *images* signées aux écoliers, lesquelles leur sauvent le fouet quand ils l'ont merité.

On appelle *image en taille douce*, celle qui est tirée d'une planche gravée avec le burin, laquelle marque par ses parties enfoncées. une *image en taille de bois*, celle dont la planche est de bois, laquelle marque par ses parties elevées.

IMAGE, se dit aussi des descriptions qui se font par le discours. Cet Orateur a fait une *image* de ce Palais si vive, qu'on croyoit le voir. ce Predicateur a fait une *image* de l'Enfer si affreuse, qu'il a épouventé tout son auditoire. les figures de Rhetorique sont des *images*, des peintures des choses.

IMAGE, se dit encore des peintures qu'on se forme soy-mesme dans son esprit, par le mélange de plusieurs idées & impressions des choses qui nous ont passé par les sens. Un criminel a toujours l'*image* de son crime devant les yeux qui le tourmente; il voit l'*image* d'une mort honteuse qu'on luy prepare. un amant a toujours l'*image* de sa maitresse gravée dans le cœur. l'*image* de l'affront qu'il a reçu ne s'effacera point de sa memoire.

IMAGE, se dit figurément en Morale. Dieu a fait l'homme à son *image* & semblance. les Rois sont les vivantes *images* de la Divinité. cet enfant est la vive *image* de son pere.

On dit aussi, que l'Ecriture est l'*image* de la pensée: que la Comedie est l'*image* de la vie civile: que la sale du Palais pleine de plaideurs, est l'*image* de l'Enfer, pour dire, qu'elle represente une grande confusion.

IMAGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit

dit qu'une femme est sage comme une *image.* On dit aussi de celle qui ne parle guere, qui est sans action, sans esprit, que c'est une belle *image.* On dit aussi, qu'on amuse les enfans avec des *images,* en se mocquant de ceux qui nous veulent entretenir ou payer de bagatelles. Les enseignes qu'on nomme, A la belle *image*, sont des *Images* de Notre-Dame.

IMAGER, ERE. subst. masc. & fem. Marchand qui vend des étampes ; des images en papier, ou en velin. Les Sculpteurs ont été aussi appellez *Imagers* ou Tailleurs d'images par leurs statuts, qui leur deffendent de tailler aucune image de bois verd, ni mort-bois, ni tilleuil.

IMAGINABLE. adj. masc. & fem. Ce qui peut tomber dans nostre esprit, que nous pouvons concevoir. Cet homme a toutes les vertus *imaginables.* cet Auteur a une force d'esprit qui n'est pas *imaginable.* il cherche tous les moyens *imaginables* pour servir ses amis.

IMAGINAIRE. adj. masc. & fem. Qui n'est point reel & effectif, mais seulement en vision & en pensée. Les espaces *imaginaires*, c'est tout l'espace vuide que nous pouvons concevoir au de là du monde fini. le Riche *imaginaire* des Visionaires. l'Heresie *imaginaire* des Jansenistes, le Malade *imaginaire* de Moliere.

IMAGINATIF, IVE. adj. Qui conçoit de belles choses dans son esprit. Il faut qu'un Machiniste soit fort *imaginatif*, pour trouver de nouvelles inventions. La bonne qualité d'un Poete est d'être *imaginatif.* Quelquefois ce mot se prend en mauvaise part, & signifie simplement, Visionaire, qui pense posseder plusieurs qualités qu'il n'a pas, qui croit avoir trouvé de belles inventions qui ne sçauroient réussir.

IMAGINATIVE. subst. fem. Qualité qu'on attribuë à une partie de l'ame, qui luy fait concevoir les choses ; & s'en former une vraye *idée.* Cet homme se picque d'avoir une belle *imaginative*, mais le jugement luy manque.

IMAGINATION. substant. fem. Puissance qu'on attribue à une des parties de l'ame pour concevoir les choses, & s'en former une *idee* sur laquelle elle puisse asseoir son jugement, & en conserver la memoire. La nouveauté des objets frappe l'*imagination.* on voit d'estranges effets de la force de l'*imagination* dans le femmes grosses. la moindre parole deshonneste offence une *imagination* delicate, salit l'*imagination.* il faut guerir une *imagination* blessée. les hypocondriaques sont des malades d'*imagination.* une forte *imagination*, c'est ce qui sert à trouver de belles inventions, des choses difficiles à concevoir. une belle *imagination*, celle qui en conçoit d'agreables.

IMAGINATION, se dit aussi des effets que produit cette faculté. Ce Poete a mille belles & plaisantes *imaginations.* Calot a gravé cent postures, cent *imaginations* grotesques.

IMAGINATION, signifie aussi, Vision, chimere. Cet homme se remplit l'esprit de cent folles *imaginations.* vous croyez cela fermement, mais il n'en est rien, c'est une *imagination.* cet Advocat, au lieu de bonnes raisons, ne nous donne que des *imaginations.* on ne peut luy oter cette croyance, cette *imagination* de l'esprit.

IMAGINER. verb. act. Penser, assembler plusieurs idées dans son esprit, dans son imagination. La principale qualité d'un Peintre, d'un Poete, c'est de bien *imaginer* un dessein, avant que de l'executer.

IMAGINER, signifie aussi, Croire. Il ne faut pas s'*imaginer* qu'un homme réussisse également bien en toutes choses. on s'*imagine* toûjours qu'on a plus de merite, de perfections qu'on n'en a en effet.

IMAGINER, signifie aussi, Se representer dans l'esprit. *Imaginez* vous les plus grands tourments du monde, ce n'est qu'une legere idée de l'Enfer. *Imaginez*-vous Alexandre au milieu d'une bataille, &c.

IMAGINÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce n'est pas le tout qu'une machine soit bien *imaginée*, il faut encore qu'elle soit bien executée.

I M B

IMBECILLE. adject. masc. & fem. & subst. Qui est foible, sans vigueur. Les enfans au dessous de sept ans, les vieillards à quatre-vingt, sont dans un age *imbecille.* On appelle aussi le *sexe imbecille*, les femmes. Ce mot vient du Latin *imbecillis, tanquam sine baculo, sine fulcro, foible, sans baston, sans appuy.*

IMBECILLE, se dit encore des esprits foibles en toutes sortes d'âge. On donne des tuteurs aux *imbecilles*, aussi-bien qu'aux furieux.

IMBECILLITÉ. subst. fem. Foiblesse, se dit du corps & de l'esprit. L'*imbecillité* de l'âge & du sexe attire la compassion des plus fiers Tyrans. la bonté de Dieu a l'egard à l'*imbecillité* de nôtre nature.

IMBIBER. verb. neut. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel tant a l'actif, qu'au passif, de ce qui boit, qui succe l'humidité, ou de l'humidité qui s'insinuë dans quelque corps. L'éponge s'*imbibe* aisément de toutes liqueurs. l'huile s'*imbibe* sur les toiles des tableaux.

IMBIBÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui est abreuvé, qui a les pores remplis de quelque humidité.

IMBU, UE. adj. Qui est imbibé. Quand un vaisseau est *imbu* de quelque méchante qualité, il la conserve long-temps, comme dit Horace.

IMBU, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Depuis qu'un esprit opiniastre est *imbu* d'une fausse doctrine, on ne la luy peut oter. Son ame étoit *imbuë* des principes de cette Science. Son imagination étoit *imbuë* & frappée de cet objet. tout le monde est *imbu*, abbreuvé de cette nouvelle.

I M I

IMITABLE. adj. masc. & fem. Qu'on peut copier, ou faire de la même maniere. Il y a des écritures plus *imitables* les unes que les autres. la vie de St. Simeon Stilite est plus admirable, qu'*imitable.*

IMITATEUR, ATRICE. subst. Qui copie les autres ; qui suit leur exemple, leur modele. Les *imitateurs* sont bien moins estimables que les inventeurs. les *imitateurs* tombent plutost dans les vices de leurs modelles, qu'ils n'atteignent leurs perfections.

IMITATION. subst. fem. Copie d'un original. Ce tableau n'est qu'une *imitation* du Raphael, de Poussin. les plus beaux endroits de Virgile sont des *imitations* d'Homere. les larmes de St. Pierre de Malherbe, c'est une *imitation* du Tansile.

IMITATION, est aussi l'action par laquelle on agit conformement à un modelle. Le Sauveur a commandé à ses Apôtres de faire la Cene à son *imitation.* le livre de l'*imitation* de Jesus-CHRIST passe pour le plus beau des livres spirituels.

IMITER. v. act. Copier quelque chose sur une autre qu'on a choisie pour modelle. Un tel Peintre *imite* bien, mais il dessine mal. il y a des appeaux, des siflets, qui *imitent* le chant des cailles, des perdrix. le perroquet *imite* la voix de l'homme, le singe ses actions.

IMITER, se dit aussi en Morale. ce jeune homme marche sur les pas de ses ancestres, il *imite* bien leurs vertus. il faut *imiter* les grands Saints, les hommes illustres de l'antiquité.

On dit proverbialement, que l'art *imite* la nature. Et on dit d'une chose, qu'elle est bien *imitée*, quand elle est bien tirée d'aprés nature.

IMITÉ, ÉE. part. & adj.

IMM

IMMACULÉ, ÉE. adj. Qui est sans tache, sans peché. La Vierge a eu seule le privilege de la conception *immaculée*, d'avoir esté preservée du peché originel. JESUS-CHRIST est l'Agneau *immaculé* & sans tache.

IMMANENT, ENTE. adj. Terme de Logique. Les Philosophes distinguent les Actions en transitoires, & *immanentes*.

IMMANQUABLE. adject. masc. fem. Qui ne peut manquer. Le Soleil se leve & se couche tous les jours, cela est *immanquable*. nous devons mourir tost ou tard, cela est *immanquable*. vostre procés est si clair & si net, que c'est une affaire *immanquable*.

IMMANQUABLEMENT. advet. Sans faute, sans manquer. Si vous allez disner à cette table, vous y trouverez des escornifleurs *immanquablement*.

IMMATERIEL, ELLE. adj. Qui est sans matiere, qui est pur esprit. Dieu, les Anges, l'ame raisonnable, sont des estres *immateriels*, & purement spirituels.

IMMATRICULE. subst. fem. Enregistrement qu'on fait du nom de quelqu'un dans quelque registre public, comme celuy d'un rentier de l'Hostel de Ville sur le registre des Payeurs, quand la rente change de proprietaire. On paye un escu au Commis des Payeurs pour le droit d'*immatricule* pour chaque rente. On le dit aussi de l'enregistrement qu'on fait du nom d'un Advocat ou Officier, quand il est receu, ou lors qu'il fait le serment, dans les registres de la compagnie où on le reçoit. Cet Advocat a levé son *immatricule*, l'acte de sa prestation de serment.

IMMATRICULER. verb. act. Mettre le nom d'un rentier dans le registre d'un Payeur, en faire l'immatricule. On met les quittances au rebut, jusqu'à ce qu'on se soit fait *immatriculer*.

On le dit aussi en quelques professions où l'on doit faire escrire son nom dans des registres. Les Advocats sont *immatriculez* dans les registres de la Cour.

IMMATRICULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMMEDIAT, ATE. adj. Qui suit un autre, sans aucune interposition. L'animal est le genre *immediat* de l'homme, il est commun à l'homme & à la brute.

IMMEDIATEMENT. adver. Tout de suitte, sans aucune interposition Le Sous-Doyen est celuy qui suit *immediatement* le Doyen. Il signifie aussi, Sans moyen. Ce fief releve *immediatement* de la Couronne. Les appellations des Justices des Duchez Pairies se relevent au Parlement *immediatement*.

IMMEMORIAL, ALE. adj. Epihtete qu'on donne au temps, à la durée d'une chose dont on ne peut dire le commencement. C'est une observation qu'on a fait de temps *immemorial*. La possession centenaire est une possession *immemoriale*, & vaut un tiltre.

IMMENSE. adj. m. & f. Infini. Dieu seul est immense: son pouvoir, sa bonté sont *immenses*.

IMMENSE, se dit aussi de ce qui est tres-grand, qu'on a de la peine à imaginer. Les Astronomes mettent un espace *immense* entre Saturne & les estoilles fixes. le bastiment de cette Eglise a cousté des sommes *immenses*. la combinaison des lettres de l'Alphabet fait un nombre *immense*.

IMMENSITÉ. subst. fem. Infinité. Tous les attributs de Dieu ont l'*immensité*, sa clemence, sa sagesse.

IMMENSITÉ, se dit aussi de ce qui est de grandeur incroyable. l'*immensité* des Cieux passe nostre imagination.

IMMERSION. subst. fem. Action par laquelle on plonge dans l'eau. Le souverain remede contre la rage, c'est l'*immersion* dans la mer. plusieurs Saints ont marché sur les eaux sans craindre l'*immersion*.

IMMERSION, en termes de Pharmacie, est une preparation d'un medicament, en le laissant tremper dans l'eau pour luy oster quelque vertu ou quelque mauvais goust, comme on fait à la rhubarbe pour moderer sa force, à la chaux pour luy oster son sel, aux olives qu'on conserve dans de la saumure.

IMMERSIF, IVE. adj. qui se dit de ce qui se plonge dans l'eau. L'or s'esprouve par la calcination *immersive* qu'on a fait dans de l'eau forte, lors qu'on le purifie par l'incart.

IMMEUBLE. subst. mas. Bien fixe qui est en évidence, qu'on ne peut transporter, cacher, ni destourner. Les *immeubles* sont les fonds des heritages, droits Seigneuriaux. Les moulins, les bois de haute fustaye, le poisson dans un estang, sont des *immeubles*. les constitutions de rente à prix d'argent sont des *immeubles*. les offices venaux sont *immeubles*, tant qu'ils ne sont point resignez, ou vendus, & cependant leur prix se partage comme celuy des immeubles. Tous les *immeubles* sont susceptibles d'hypotheque. il faut decreter un *immeuble* pour en purger les hypotheques.

IMMINENT, ENTE. adj. Qui est prest à tomber ou à arriver. Il se dit particulierement des choses qui sont en peril, qui menacent ruine, ou des accidents qui peuvent apporter du dommage dans peu de temps. Il faut étayer ce mur, il est en peril *imminent*. le symbole de la mort est un glaive *imminent* qui pend sur nos testes. On dit maintenant par corruption, peril *éminent*.

IMMISCER. v. n. Terme de Pratique. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Entrer dans le maniment, l'administration de quelques affaires. Quand on s'est *immiscé* dans une succession, quand on a fait acte d'heritier, on est obligé de payer les dettes.

IMMOBILE. adj. m. & f. Qui ne peut estre meu ni transporté d'un lieu à un autre. Une maison est *immobile*. cet arbre a beau estre agité par les branches, son tronc demeure toûjours *immobile*.

IMMOBILE, se dit aussi figurément d'un homme ferme, constant, & inebranlable. Quand cet homme a pris une fois sa resolution; il demeure ferme & *immobile*, on ne le peut faire changer.

On dit aussi de celuy qui est surpris d'apprendre quelque mauvaise nouvelle, qu'il est demeuré froid & *immobile*.

IMMOBILIAIRE. adj. m. & f. Qui consiste en immeubles. La succession *immobiliaire* appartient aux plus proches parens du costé dont les immeubles sont venus.

IMMOBILITE'. s. f. Qualité de ce qui est immobile. On a tenu jusqu'à ces derniers siecles pour l'*immobilité* de la terre, dont on est detrompé maintenant.

IMMOBILITÉ, se dit aussi figurément de la fermeté, de la constance de l'esprit. On a tenté de gagner cet esprit par presens, de l'intimider par menaces : on a admiré son *immobilité*, il ne s'en est point esmeu.

IMMODERE', ÉE. adj. Qui est au de là de toute mesure & moderation. Ce jeune prodigue se ruine, il fait une depense *immoderée*. il est emporté en toutes choses, ses passions sont *immoderées*. les chaleurs ne sont pas si *immoderées* sous la Ligne, que les Anciens s'estoient imaginés. On luy a fait payer des taxes excessives & *immoderées*.

IMMODERÉMENT. adv. D'une maniere immoderée, excessive. Cet homme est excessif en tout, il estudie, il travaille, il boit *immoderément*. cet amant aime cette femme *immoderément*.

IMMODESTE. adj. m. & fem. Impudent, effronté, qui n'a point de contenance honneste, reglée. Il est scandaleux de voir à l'Eglise des contenances, des postures *immodestes*. il ne faut faire aucunes actions *immodestes* devant les Dames. On appelle les escoliers *immodestes*, quand ils causent en classe.

IMMODESTEMENT. adv. D'une maniere immodeste. Une fille perd son honneur, quand elle agit *immodestement*.

IMMODESTIE. s.f. Action contre la bienseance, effrontée, desreglée. C'est une grande *immodestie* de n'estre pas à genoux devant le Saint Sacrement. On doit punir un Religieux pour la moindre *immodestie* qu'il commet.

IMMOLATEUR. s.m. Qui immole en sacrifice. Il y a eu des peuples si aveuglez, qu'ils ont esté *immolateurs* de leurs propres enfants.

IMMOLATION. subst. fem. Sacrifice sanglant d'une victime. Calcas fit accroire aux Grecs qu'ils ne partiroient point sans l'*immolation* d'Iphigenie.

IMMOLER. v. act. Faire un acte de Religion, par lequel on tuë une victime en l'offrant à quelque Divinité. Les Juifs *immoloient* des taureaux au vray Dieu. les Idolastres ont *immolé* des hommes à leurs fausses Divinitez. A Mexiques on a compté jusqu'à 130. mille testes d'hommes *immolez* en un seul temple. Ce mot vient du Latin *immolare*. Festus dit qu'*immolare* n'est autre chose que *farre molito & sale hostiam perspersam sacrare*, qu'Offrir aux Dieux en sacrifice une victime sur laquelle on a mis de la paste salée, laquelle se dit en Latin *mola salsa*.

IMMOLER, se dit figurément en Morale. JESUS-CHRIST s'est *immolé* pour nos pechez sur l'arbre de la Croix. cet homme s'est *immolé* pour sa patrie, pour ses enfants, pour sa maistresse, c'est à dire, qu'il s'est ruiné, qu'il s'est fait mourir en travaillant pour eux. ce Tyran a *immolé* à sa haine, à sa colere, tous les prisonniers qu'il a faits. cet Auteur s'est *immolé* à la risée publique en faisant joüer cette meschante piece.

IMMONDE. adj. masc. & fem. Qui est impur, qui a contracté quelque saleté, quelque impureté. Il estoit deffendu aux Juifs de manger des bestes *immondes*, comme le pourceau. On estoit *immonde*, quand on avoit touché un corps mort. Les Indiens sont fort superstitieux en cette matiere. Si un homme d'une autre Religion que la leur boit dans un de leurs vaisseaux, ils le cassent comme le croyant *immonde*. Si on touche leur habit, ils le lavent, parce qu'ils le tiennent *immonde*. Si on se baigne dans un de leurs estangs, ils en font escouler toute l'eau, parce qu'ils la croyent *immonde*.

On appelle le Diable en termes de devotion, l'*Esprit immonde*, parce qu'il sollicite aux pechez, aux impuretez : une *conscience immonde*, qui a des souillures du peché.

IMMONDICES. s.f. plurier. Grosses ordures. Quand les rivieres desbordent, elles emportent toutes les *immondices* de la campagne, des esgousts. Les Boüeurs sont establis pour oster les *immondices* des ruës. Les Seigneurs sont obligez de fournir de la terre pour faire une voirie, où on porte les *immondices* de la ville.

IMMORTALISER. v. act. Rendre immortel. Les Conquerans ne versent tant de sang que pour *immortaliser* leur memoire. les Sçavants ne font tant de veilles que pour s'*immortaliser* par leurs escrits. la vanité des hommes leur fait croire qu'ils s'*immortalisent* par des inscriptions sur du marbre & sur de la bronze, les chicaneurs *immortalisent* les procés, les affaires.

IMMORTALITE'. s. f. Qualité de ce qui ne peut mourir. Les substances spirituelles sont les seules qui jouissent de l'*Immortalité*, comme les Anges, & les ames raisonnables. il faut tâcher à se rendre digne de l'*immortalité* bienheureuse, de la gloire éternelle.

IMMORTALITÉ, se dit aussi abusivement de ce qui se conservent pendant plusieurs siecles dans la memoire des hommes. Il n'y a si petit Auteur qui ne croye travailler pour l'*immortalité* ; point de Poëte qui ne promette l'*immortalité* à celuy qui la voudra payer.

IMMORTEL, ELLE. adj. & subst. Qui doit durer dans toute l'éternité, qui n'a point en soy de principe de corruption. Dieu est le seul *immortel* par sa nature. Les Anges, & l'ame raisonnable sont *immortels*, par sa grace. Les payens ont aussi appellé leurs faux Dieux *Immortels* ; ou les *Immortels*, ils ont mis leurs Heros & leurs Empereurs au rang des *Immortels*.

IMMORTEL, se dit abusivement des choses qui doivent durer plusieurs siecles. Les Rois d'Egypte ont laissé des monuments *immortels* de leur puissance par le bastiment des Pyramides. Alexandre s'est acquis une gloire *immortelle* par sa valeur ; Homere par sa Poësie. Lucrece a acquis un nom *immortel* par sa vertu.

IMMORTEL, se dit aussi des choses dont on n'espere pas de voir la fin. La chicane rend aujourd'huy les procés *immortels*. il y a une haine inveterée & *immortelle* entre ces deux familles. On dit d'un homme tres-âgé qui ne sçauroit mourir, qu'il est *immortel*.

IMMORTELLE. s. f. Fleur qui dure longtemps sans se faner, qu'on appelle autrement *amaranthe*.

IMMUABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut changer. Dieu seul est par sa nature *immuable*. On dit d'un homme ferme & constant, que c'est un esprit *immuable*.

IMMUNITE'. subst. fem. Privilege, exemption de quelque charge, devoir, ou imposition. Il se dit particulierement de ce qui est accordé aux Villes & Communautez. L'Eglise a plusieurs franchises & *immunitez*. Ce Chapitre entre ses *immunitez* a celle de l'exemption de la Jurisdiction de l'Evesque.

que. Dans les provisions d'une charge on en donne la jouissance avec tous les privileges, franchises, *immunitez*, gages, droits & émolumens qui y sont attribuez.

IMMUTABILITE'. subst. fem. Estat de ce qui est immuable. L'*immutabilité* est un des attributs de Dieu.

IMP

IMPALPABLE. adject. masc. & fem. Ce dont on ne peut distinguer les petites parties par les sens, & particulierement par celuy du toucher. Les substances spirituelles sont *impalpables*. le mercure se divise en parties si menuës, qu'elles sont *impalpables*. les metaux reduits en chaux font une poudre *impalpable*, tant elle est menuë.

IMPAIR. adject. masc. & fem. Nombre qui ne se peut diviser en deux portions égales sans fraction, qui surpasse le nombre pair d'une unité. 3. 5. 7. 29. 31. sont des nombres *impairs*. Il y a des nombres *impairement* pairs, & pairement *impairs* qui sont expliquez à *Pair*, ou à *Nombre*.

IMPANATION. s. f. Terme dont se sont servis les Theologiens pour expliquer l'opinion erronée de quelques Heretiques, qui ont creu que le corps de N. S. J. C. demeuroit dans l'Eucharistie avec la substance du pain, au lieu qu'il n'y a que les especes qui y demeurent. l'Eglise Catholique a condamné la doctrine de l'*impanation*.

IMPARDONNABLE. adj. masc. & f. Qui ne peut estre pardonné. On ne pourra pas obtenir de grace pour cet accusé, son crime est *impardonnable*. il faut avoir des abolitions pour les crimes *impardonnables*.

IMPARFAIT, AITE. adj. Qui n'est pas achevé, à qui il manque quelque chose. Les grands bastimens demeurent souvent *imparfaits*. ce livre est demeuré *imparfait*, n'a pas esté accentué par l'Auteur: ce qui se dit aussi d'un livre où il manque quelques feuilles de l'impression.

IMPARFAIT, se dit aussi de ce qui a quelque defaut. C'est un homme vicieux qui est fort *imparfait*.

IMPARFAIT, en termes de Grammaire, est un temps indefini entre le present & le preterit. *J'aimois, je lisois*, ce sont les temps *imparfaits* de ces verbes.

IMPARFAITEMENT. adv. D'une maniere *imparfaite*. Quand on change souvent de profession, de lecture, on ne sçait jamais les choses qu'*imparfaitement*.

IMPASSIBILITE'. subst. f. Qualité de ce qui est exempt de souffrir. L'*impassibilité* est propre aux bons Anges, aux corps glorieux.

IMPASSIBLE. adject. m. & f. Qui ne peut souffrir de douleur ni de changement. Le corps de JESUS-CHRIST aprés sa resurrection a esté *impassible*: il est *impassible* dans L'Eucharistie. les Esprits & les corps glorieux sont *impassibles*.

IMPASTATION. s. f. Ouvrage de Maçonnerie fait de stuc ou de pierre broyée rejointe en maniere & forme de paste. Quelques-uns croyent que les obelisques & ces grosses colomnes qui restent des Anciens estoient faites par *impastation*, les autres par fusion.

IMPATIEMMENT. adv. Avec inquietude, chagrin, empressement. Il a souffert fort *impatiemment* l'affront qu'on luy a fait, la taxe qu'on a faite sur luy. on vous a attendu *impatiemment* tout le jour.

IMPATIENCE. s. f. Chagrin, inquietude de celuy qui souffre, ou qui attend. On à de l'*impatience* de voir accomplir ses desirs. les *impatiences* amoureuses sont les plus violentes. il brusle d'*impatience* de voir son livre imprimé. On souffre avec *impatience* de se voir preferer un rival. quelque douleur que l'on souffre, l'*impatience* ne doit point aller jusqu'aux jurements & aux blasphemes.

IMPATIENT, ENTE. adj. Qui est prompt, emporté, qui se chagrine d'attendre, qui ne peut souffrir la douleur. Les esprits *impatiens* & inquiets sont malpropres pour la negociation. On permet aux amoureux d'estre *impatiens* de voir leur maistresse. les goutteux *impatiens* souffrent davantage que les autres.

IMPATIENTER. verb. n. Il ne se dit qu'avec le pronom personel. Avoir de l'*impatience*, de l'emportement. Il est si prompt, qu'il *s'impatiente* pour peu qu'on le fasse attendre, qu'il ne trouve pas une chose sous la main. il *s'impatiente* tellement lors qu'il est malade, que cela redouble sa fievre. ne vous *impatientez* pas je reviens tout à l'heure. On le dit quelquefois a l'actif. Ce valet est si long à tout ce qu'il fait, que cela *impatiente* les gens qui le regardent.

IMPATRONISER. verb. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se rendre maistre insensiblement de quelque choses. Depuis qu'une communauté s'est *impatronisée* d'une maison, d'un heritage, il est bien difficile de l'en évincer.

IMPECCABLE. adject. masc. & fem. Qui ne peut plus pecher. JESUS-CHRIST s'est dit à bon droit *impeccable*, il a deffie les Pharisiens de luy reprocher quelque peché. la foiblesse de l'homme est telle, qu'il ne se peut vanter d'estre *impeccable*. les Bienheureux confirmez en grace sont *impeccables*.

IMPECCABILIE'. s. fem. Estat de celuy qui ne peut pecher. L'*impeccabilité* n'a point esté accordée à l'homme que par une grande grace de Dieu. L'*impeccabilité* n'est propre qu'aux Bienheureux.

IMPENETRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut percer ni penetrer. Une digue, un bastardeau doivent estre de la terre si bien paistrie, qu'elle soit *impenetrable* à l'eau. les forests de Canada sont si espaisses, qu'elles sont *impenetrables*, on ne les peut percer, ni traverser.

IMPENETRABLE, se dit figurément en Morale. Les mysteres de la Foy, les secrets de la providence sont *impenetrables* a l'esprit humain.

IMPENETRABILITE'. s. f. Qualité de ce qui ne se peut penetrer. Il se dit tant au propre, des corps solides & trop espais; qu'au figuré, des mystéres de la Foy, & des secrets trop profonds & trop cachez.

IMPENETRABLEMENT. adv. D'une maniere impenetrable.

IMPENITENCE. s. f. Endurcissement de cœur qui fait demeurer dans le vice, qui empesche de se repentir de son peché. L'*impenitence* finale est un peché contre le St. Esprit, qui ne se pardonne ni en ce monde, ni en l'autre.

IMPENITENT, ENTE. adj. Qui n'a point de repentance, ni de regret de ses fautes, qui n'en veut pas faire penitence. Celuy qui meurt *impenitent* est asseurément damné, ne doit pas estre enseveli en terre Sainte.

IMPENSE. s. f. Terme du Palais, qui se dit de la despence ou des frais qu'on a fait pour ameliorer un bastiment, un heritage. Un acquereur de bonne foy doit estre remboursé des *impenses* &

& meliorations qu'il a faites en un heritage où on demande à rentrer.

IMPERATIF. subst. masc. Terme de Grammaire. C'est un des modes ou manieres de conjuguer un verbe qui sert à designer le commandement. C'est celuy qui suit l'indicatif. Fay ce que je te dis. *Allez, marchez*. &c.

IMPERATRICE. subst. fem. La femme de l'Empereur. l'*Imperatrice* Douairiere.

IMPERCEPTIBLE. adj. masc. & fem. Qui ne tombe que difficilement sous l'action de nos sens. Quoy que le mouvement de la terre se fasse avec rapidité, il est *imperceptible* à l'egal de nos sens. l'etain reduit en porée est une poudre *imperceptible*. le microscope nous a fait découvrir dans les corps naturels des parties auparavant *imperceptibles* à nos yeux.

IMPERCEPTIBLEMENT. adv. D'une maniere insensible ou difficile à appercevoir. L'esprit de vin s'évapore *imperceptiblement* d'une bouteille, on n'y trouve plus rien. les astres, les horloges se meuvent *imperceptiblement*.

IMPERFECTION. subst. fem. Defaut, ce qui manque de quelque chose convenable à sa nature. Il faut souffrir les *imperfections* de son prochain. les *imperfections* d'un livre sont les feuilles qui manquent pour le rendre complet.

IMPERIAL, ALE. adj. Ce qui appartient à l'Empire, sa Majesté *Imperiale*. Trône *Imperial*. Et au pluriel on dit les *Imperiaux*, les Ministres, ou les sujets de l'Empire.

On appelle en Allemagne, *Villes Imperiales*, des villes libres qui ont un gouvernement particulier sous des Magistrats qu'ils élisent elles-mesmes, & qui ne doivent que quelque reconnoissance à l'Empereur comme Francfort, Cologne, Hambourg, &c.

COURONNE IMPERIALE, est une fleur du printemps qui a une haute tige, & qui a quatre ou cinq fleurs en haut qui luy servent de couronne, & qui sont la figure d'une cloche. Il y en a de blanches, & de jaunes, de rouges ou orengées.

PRUNE IMPERIALE, est la plus grosse de toutes les prunes, & qui est d'une figure oblongue.

EAU IMPERIALE. Voyez *Eau*.

Il y a aussi un jeu de cartes appellé *Imperiale*, dont le principal avantage est d'avoir des sequences de cartes.

IMPERIALE. subst. fem. Le haut ou la couverture d'un carrosse. On le dit aussi du fond des lits d'anges & en housse.

On fait aussi une pierre *imperiale* pour les dents avec du salpetre, de l'alun de roche, & un peu de soulfre bien pulverisé, & cuits dans un creuset, dont on fait aprés un gargarisme avec une decoction d'orge & de fenouil.

IMPERIEUX, EUSE. adj. Superbe, qui commande avec hauteur & orgueil. On n'aime point à vivre avec une humeur *imperieuse*. un esprit *imperieux*. il dit cela d'un ton *imperieux*, d'un ton de maitre. il y a des gens *imperieux* qui veulent commander par tout où ils sont.

IMPERIEUSEMENT. adv. D'une maniere *imperieuse*. On hait ce Gouverneur, parce qu'il commande trop *imperieusement*.

IMPERITIE. subst. fem. Ignorance de l'art qu'on professe. En Justice on condamne un Chirurgien qui aura estropié un bras par son *imperitie*, en des dommages & interests.

IMPERSONNEL, ELLE. adj. Terme de Grammaire, qui se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la troisiéme personne. Ce verbe ne se dit qu'à l'*impersonnel*, il n'a qu'une signification *impersonnelle*.

IMPERSONNELLEMENT. adv. Qui se dit d'une maniere impersonnelle. Ce verbe ne se conjugue point, il ne se dit qu'*impersonnellement*.

IMPERTINEMMENT. adverb. Mais à propos, d'une maniere sotte, extravagante. Il vaut mieux se taire, que de parler *impertinemment*. il a chassé son valet, parce qu'il luy répondoit *impertinemment*.

IMPERTINENCE. subst. fem. Action ou parole sotte, ou déraisonnable. Les grands parleurs sont sujets à dire beaucoup d'*impertinences*.

IMPERTINENT, ENTE. adject. & subst. Qui n'agit ou ne parle pas selon la raison. C'est un homme *impertinent* qui rompt en visiere a tout le monde. il luy a fait un discours *impertinent*, qui l'a mis en colere. On dit aussi absolument, C'est un *impertinent*.

IMPERTINENT, en termes de Palais, se dit de ce qui n'appartient pas à la question, qui ne sert de rien à sa decision. On a declaré ces moyens de faits *impertinents* & inadmissibles. Il n'a voulu répondre sur ces faits & articles, parce qu'il a soûtenu qu'ils étoient *impertinents*, qu'ils etoient etrangers au procés.

IMPETRABLE. adj. masc. & fem. Qui se peut impetrer, obtenir. Les crimes énoncez dans ces lettres sont si enormes, que l'abolition n'en est pas *impetrable*. la Cour a ordonné à cet Officier de se defaire dans six mois de sa charge, & à faute de ce elle est declaré vacante & *impetrable*. Un Benefice est *impetrable*, quand il y a nullité de titres, ou incapacité en la personne d'un Titulaire.

IMPETRANT, ANTE. adject. & fem. Celuy qui a obtenu ou impetré quelque grace, quelque Benefice. Un *impetrant* de Lettres de grace les doit presenter luy-même à la Cour, & les faire lire à l'Audience à genoux. cet arrest a maintenu l'*impetrant* de cette charge, de ce Benefice, de ces Lettres de rescision.

IMPETRATION. subst. fem. Obtention de grace, de privileges, de Lettres, de charges, d'un Benefice. L'*impetration* du Benefice d'un homme vivant porte incapacité en la personne de l'impetrant de le posseder jamais. Il y a des *impetrations* qu'on casse pour ètre obreptices ou subreptices. L'*impetration* d'une charge vacante qui est declarée *impetrable*, est un bon titre.

IMPETRER. verb. act. Obtenir quelque grace, faveur, don, ou privilege. Un vray penitent *impetre* le pardon de ses fautes. les Benefices vacants par devolut & par resignation ne se peuvent *impetrer* qu'en Cour de Rome. il a *impetré* enfin la grace qu'il a tant sollicitée auprés du Roy.

IMPETRÉ, EE. part. & adj.

IMPETUEUX, EUSE. adj. Violent, fort & rapide dans son mouvement. Les flots de la mer sont fort *impetueux* vers le Cap de Bonne Esperance, dans le détroit de Magellan. le vent du Nord est le plus *impetueux* de tous les vents. le Rhône, la Durance ont un cours rapide & *impetueux*, parce qu'ils ont bien de la pente.

IMPETUEUX, se dit figurément en Morale. Ce Capitaine est un homme *impetueux*, sa colere est un torrent *impetueux*. un Orateur a des figures, a des mouvements fort *impetueux*. c'est un esprit fougueux & *impetueux*.

IMPETUEUSEMENT. adverb. D'une maniere impetueuse.

petueuse. La mer se jette *impetueusement* dans ce destroit, dans cette riviere, dans ce gouffre. cet Advocat a plaidé fort *impetueusement*.

IMPETUOSITE'. subst. fem. Action impetueuse. Les estrangers redoutent la premiere *impetuosité* des François. ce vaisseau a resisté à l'*impetuosité* des vents & de la tempeste. il faut essuyer la premiere *impetuosité* de la colere. *impetuosité* d'un torrent.

IMPIE. adj. m. & f. Libertin qui se moque de Dieu, qui le blaspheme, qui profane les choses sacrées. L'*impie* a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu. Pseaume. 13. Il faut fuir la compagnie des Athées & des *impies*.

IMPIETE'. subst. fem. Action d'un homme impie. Les sacrileges, les blasphemes sont des *impietez*. la plus-part des heresies contiennent d'horribles *impietez*. l'*impieté* d'Herodes, de Denis le Tyran, &c.

IMPIETÉ; se dit aussi du manque de respect & du devoir envers ses pere & mere. C'est une grande *impieté* de lever la main sur son pere, ou sur sa mere, de leur refuser des aliments dans leur vieillesse.

IMPITOYABLE. adj. masc. & fem. Cruel, barbare, qui n'a point de pitié des maux de son prochain. Les Scythes, les Sauvages sont des hommes *impitoyables* & farouches. Herode fut un Tyran *impitoyable* qui fit mourir tant d'innocens.

IMPITOYABLE, se dit aussi en bonne part, & signifie, Severe, rigoureux, inflexible. Un Juge doit avoir un cœur *impitoyable* à l'égard des scelerats. les pecheurs au jour du Jugement trouveront un Juge *impitoyable* & rigoureux.

IMPITOYABLE, se dit aussi des choses inanimées. La mer est *impitoyable*. l'Enfer & la mort sont *impitoyables*, ne pardonnent à qui que ce soit. On dit aussi dans les batailles, que le fer *impitoyable* ne pardonnoit à rien.

IMPITOYABLEMENT. ad. Sans pitié, sans misericorde. Il a donné à revoir sa piece à son ami, avec pouvoir d'y coupper & retrancher *impitoyablement*.

IMPLACABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut adoucir, appaiser. C'est un esprit *implacable*. cet affront est si grand, qu'il en a conceu une haine *implacable* contre son ennemi.

IMPLICATION. s. f. Terme du Palais. Engagement dans une affaire. On pretend qu'il y a quelque *implication*, quelque complicité à l'égard de ces accusés.

IMPLICITE. adj. m. & f. Qui est compris tacitement, sousentendu, quoy qu'il ne soit pas exprimé. C'est une condition *implicite* & sousentenduë par le testateur, quand il a fait ce legs.

IMPLICITEMENT. adv. D'une maniere *implicite*. Le sens de ce texte contient *implicitement* un tel mystere, une telle verité.

IMPLIQUER. v. act. Engager, comprendre dans une accusation. Cet accusé a *impliqué* bien des gens dans son affaire. les plus braves Romains se trouvoient *impliquez* dans les conjurations contre les oppresseurs de leur liberté. Ce mot vient du Latin *implicare*.

IMPLIQUER, se dit aussi en parlant des contradictions des passages, des discours. Les mesmes Auteurs ont dit souvent des choses qui *impliquent* contradiction, des raisonnemens qui s'*impliquent*.

IMPLORATION. s. f. Action par laquelle on implore. Les Juges d'Eglise ont souvent besoin de l'*imploration* du bras seculier.

IMPLORER. v. act. Demander secours, assistance avec instance, larmes & prieres dans ses necessitez. Le pecheur doit *implorer* la misericorde de Dieu avec larmes & contrition. cette vefve va *implorer* le secours de la Justice pour vanger la mort de son mari.

On dit aussi, que la Justice Ecclesiastique *implore* le bras seculier, pour avoir main forte dans l'execution de ses jugements.

IMPLORÉ, ÉE. part, pass. & adj.

IMPORTAMMENT. adv. D'une maniere importante. Cet homme m'a servi *importamment*, en des occasions d'importance.

IMPORTANCE. s. f. Valeur, merite, consideration. Voilà un tableau, un meuble d'*importance*, de prix, de valeur. cet Auteur estoit un homme d'*importance*, de grand merite, de grande consideration. j'ay un procés, une affaire d'*importance*, où il y va de tout mon bien.

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui est de consequence. Nous n'avons point d'affaire plus *importante* que celle de nostre salut. Casal est une place fort *importante*. qu'on mette ce mot devant ou aprés, cela est peu *important*. On dit, qu'un homme fait l'*important*, lors qu'il est glorieux, qu'il fait le capable & le necessaire.

IMPORTER. v. n. Estre de consideration. Le succés de cette negociation *importe* à toute l'Europe. qu'*importe*-t-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd son ame? Les choses indifferentes sont celles qui n'*importent* à personne. Vous ne voulez pas croire cela, que m'*importe*?

IMPORTUN, UNE. adj. Qui est incommode, qui est à charge, qui apporte quelque ennuy, quelque fascherie. Les demandeurs, les escornifleurs sont des gens fort *importuns*. les longs complimens sont *importuns*. le bruit des carrosses est fort *importun* à ceux qui estudient, & qui sont malades. les mouches, les cousins, sont fort *importuns* tant aux hommes qu'aux bestiaux. Ce mot vient du Latin *importunus*. Festus dit que *importunum illud est in quo nullus est portus, nullum auxilium*: qu'on appelle *importune*, une chose ou une personne qui est facheuse, ou qui ne peut apporter aucun soulagement. Servius dit qu'*importunus* est dit *tanquam sine portu, sine quiete*: ce qui revient à la precedente etymologie.

IMPORTUNEMENT. adver. D'une maniere importune. Il y a des geux qui demandent si *importunément*, qu'on est contraint de leur donner quelque chose.

IMPORTUNER. verb. act. Se rendre importun. Les Poëtes & les plaideurs *importunent* fort par le recit de leurs ouvrages, ou de leurs procés. On le dit aussi par civilité. J'ay peur de vous *importuner* par mes lettres, par mes visites. Les emprunteurs disent, Excusez, si je vous *importune* de cette somme d'argent. les Roys tesmoignent souvent, que leur grandeur les *importune*.

IMPOTUNÉ, ÉE. part. & adj.

IMPORTUNITE'. s. f. Action qui importune, qui incommode. Je suis las de tant d'*importunitez*. les Princes ont beaucoup à souffrir des *importunitez* des demandeurs.

IMPOSER. verb. act. & n. Mettre une chose sur une autre. Ce mur n'est pas capable de supporter le fardeau que vous *imposez* sur luy.

IMPOSER, en termes d'Imprimerie, se dit des caracteres rangez & disposez par pages, lors qu'on les enferme dans un chassis, & qu'on les serre avec des coins pour en faire des formes entieres. Toute cette feuille est composée, il ne reste qu'à l'*imposer* & à la tirer.

IMPOSER LES MAINS, se dit de la ceremonie qui

se fait en donnant les Ordres, quand le prelat confere le caractere sacré, en *imposant* les mains sur l'Ecclesiastique qui le reçoit. Les Apostres ont commencé à *imposer* les mains sur les Diacres qu'ils esleurent, Actes, Chapit. 6. v. 6.

On dit ironiquement, qu'on a *imposé* les mains sur quelqu'un, pour dire, qu'on l'a battu & frappé.

IMPOSER, signifie aussi, Charger, assujettir à quelque peine, fatigue, ou despense. Il est fascheux de nous voir *imposer* un joug que n'ont point porté nos peres. c'est au vainqueur à *imposer* des loix, des conditions. la nature nous a *imposé* la necessité de mourir. Dans les Lettres d'abolition le Roy dit qu'il *impose* un silence perpetuel à son Procureur General, pour l'empescher de poursuivre une affaire.

IMPOSER, signifie aussi, Faire une taxe, lever un tribut sur les personnes, ou sur les marchandises. On a *imposé* le sou pour livre sur les denrées : ce qui s'est appellé *subvention*. La taille s'*impose* dans les Parroisses par Asseeurs & Collecteurs.

IMPOSER, signifie aussi, Charger, accuser. Cet homme s'est bien justifié des crimes qu'on luy avoit *imposez*.

IMPOSER, signifie encore, Tromper, dire une fausseté. Cet Advocat *impose* souvent, & desguise la verité. nos passions nous trompent & nous *imposent*, en nous proposant pour un vray bien celuy qui n'est qu'apparent. la Poësie *impose* à nos oreilles : la Perspective *impose* à nos yeux.

IMPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMPOSITION. subst. fem. Action pour laquelle on impose. La mission Evangelique, la puissance d'absoudre se fait par l'*imposition* de mains du Superieur Ecclesiastique. l'*imposition* des noms appartient aux Sages.

On dit ironiquement, Faire *imposition* de mains sur quelqu'un, pour dire, le battre, l'outrager.

IMPOSITION, en termes d'Imprimerie, se dit lors qu'on arrange les pages pour les faire venir les unes sous les autres.

IMPOSITION, signifie aussi, un droit qui se leve au nom du Roy sur les personnes, ou sur les marchandises, pour soustenir les charges de l'Estat. On a fait une nouvelle *imposition* sur l'argent, le tabac, &c. les tailles sont d'anciennes *impositions*.

IMPOST. s.m. Charge qu'on impose sur le peuple & les denrées pour subvenir aux necessitez de l'Estat. L'*impost* du vin. il y a des lieux où le sel se donne par *impost*, ou taxe, une famille en a une certaine quantité.

IMPOSSIBILITÉ. s. f. Ce qui ne peut estre par sa nature. Il n'y a aucune *impossibilité* en Dieu, si ce n'est de pecher, & de faire des contradictions, il y a une *impossibilité* physique, & une *impossibilité* morale. On dit par exaggeration, Cela m'est impossible de toute *impossibilité*.

IMPOSSIBLE. adj. m. & f. & s. Qui ne se peut faire. Il est *impossible* de faire un baston sans deux bouts. Cela est *impossible* moralement parlant, c'est à dire, sans une adresse extraordinaire. rien n'est *impossible* à l'amour.

On le dit aussi par extension de ce qui n'est que difficile. Il m'est *impossible* de me lever matin, de dormir. pour vous servir je tenteray l'*impossible*. je feray l'*impossible*.

On dit proverbialement, Nul n'est tenu à l'*impossible*.

IMPOSTE. subst. fem. Terme d'Architecture. C'est une petite saillie ou advance, & espece de corniche, sur laquelle pose une voute, ou arcade. Ce bastiment est demeuré imparfait, il n'est eslevé qu'à hauteur d'*imposte*. On l'appelle autrement le *coussinet*.

IMPOSTEUR. subst. masc. Trompeur, affronteur, calomniateur. Mahomet a esté un grand *imposteur*, qui a trompé bien des peuples. ce banqueroutier estoit un *imposteur* qui avoit l'art d'affronter ses confreres. il s'est justifié à la fin des crimes & des calomnies que des *imposteurs* luy avoient mis sus.

IMPOSTEUR, se dit figurément en choses morales. L'amour le plaisir sont de grands *imposteurs* qui nous seduisent. l'art du Poëte & du Peintre est un grand *imposteur*.

IMPOSTURE. s. f. Tromperie, mensonge, calomnie. Ce tiltre fait voir clairement l'*imposture* de la partie adverse, & que son Advocat n'a dit que des *impostures*.

IMPOSTURE, se dit aussi en Morale d'une tromperie innocente. Ainsi Cerisi a dit dans la Metamorphose en parlant d'une eau claire ;

> C'est là que l'œuil souffrant de douces *impostures*,
> Confond tous les objets avecque leurs figures.

IMPOTENT, ENTE. adj. Qui est paralytique, perclus ou privé du mouvement ou de l'usage de quelqu'un de ses membres. Un rheumatisme la rendu *impotent*, il ne peut marcher qu'avec des potences.

A L'IMPOURVEU. adv. Avec surprise. Les ennemis sont venus à l'*impourveu*, & ont surpris la ville. cet homme a la cuisine si bien fournie, qu'on ne le sçauroit prendre *à l'impourveu*. le Seigneur a dit qu'il fallait estre sur ses gardes, car il nous doit venir juger *à l'impourveu*.

IMPRECATION. subst. fem. Souhait qu'on fait contre quelqu'un, afin qu'il luy arrive quelque mal. Didon fait de grandes *imprecations* contre Enée & contre Rome, avant que de mourir. On en fait quelquefois par maniere de jurement, & pour confirmation de ce qu'on dit. Que je ne puisse jamais entrer en Paradis, si cela n'est vray.

IMPREGNATION. substant. fem. Terme de Chymie. Action par laquelle une liqueur s'imbibe du suc ou des petites parties d'un autre corps, dont elle reçoit en méme temps la vertu. Les tisanes ne purgent qu'à cause de l'*impregnation* du sené & autres simples qui leur communiquent leurs qualitez.

IMPREGNER. verb. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Tirer le suc ou quelque substance d'un autre corps par le moyen de l'humidité. Les sels se fondent dans l'eau, mais elle ne s'en peut *impregner* que jusqu'à une certaine quantité. l'eau peut en méme temps estre *impregnée* de divers sels qui seront de differente figure. Ce mot vient du Latin *impregnare*, de *pregnans*, une *femme grosse*.

IMPREGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMPRENABLE. adj. masc. & fem. Qui ne peut estre pris. L'art de la guerre a esté porté si loin, qu'il n'y a plus de place *imprenable*. On le dit aussi au figuré. Cette Dame est si vertueuse, que

que c'est un fort *imprenable*. ce Logicien est si bien ferré, que de quelque costé qu'on le tourne il est *imprenable*.

IMPRESCRIPTIBLE. adject. m. & fem. Qui n'est point sujet à prescription. Le Cens deu au Seigneur est *imprescriptible*. Les servitudes sont *imprescriptibles*, elles ne se possedent jamais sans tiltre.

IMPRESSE. adject. Terme dogmatique, qui se dit en cette phrase. Des especes *impresses*, ou qui ont fait quelque marque, quelque impression sur nos sens, sur nostre esprit, sur nostre memoire.

IMPRESSION. subst. f. Marque qui demeure sur quelque chose pressée par une autre plus forte. L'*impression* d'un seeau, d'un cachet sur la cire y marque la figure, le chifre qui y est gravé. les pieds des animaux laissent leur *impression*, leurs vestiges sur la terre molle & grasse. le coin par la force du balancier laisse son *impression* sur la monnoye, sur la medaille.

IMPRESSION, se dit aussi des qualitez qu'une chose communique à une autre, quand elle agit sur elle. Les astres font des *impressions* sur les corps sublunaires par leurs influences. les fortes teintures laissent toujours quelque *impression* sur les estoffes, quoy qu'on les lave. le bras donne à la pierre l'*impression* de son mouvement. On dit aussi, que les meteores sont des *impressions* dans l'air.

IMPRESSION, se dit particulierement en parlant des livres moulez sur des caracteres, ou tirez sur des planches. Ce livre est d'une belle *impression*; d'*impression* d'Amsterdam, de Lyon, de Geneve, de Vascosan, du Louvre. L'*Impression* est une invention qui a esté d'un grand secours aux Sçavans.

IMPRESSION, se dit aussi des éditions d'un livre, du nombre de fois qu'on l'imprime, & du nombre de feuilles ou d'exemplaires qu'on en tire. Ce livre est de la premiere, de la seconde *impression* ou édition. cette *impression* a esté de mille exemplaires. Mr. Arnauld tesmoigne qu'on a fait plus de 200. *impressions* de la Version de la Bible de Louvain dans l'espace d'un siecle. On tient que le livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST a passé par plus d'*impressions*, qu'il n'y a de mois qu'il a esté composé. En l'année 1656. on fit la quarantiéme *impression* d'Escobar.

IMPRESSION, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les experiences font de plus vives *impressions* dans l'esprit, que tous les discours qu'on peut faire. toutes les raisons de cet Advocat n'ont point fait d'*impression* sur l'esprit des Juges. les desbauches de sa jeunesse avoient donné de mauvaises *impressions*, de mauvaises opinions de sa conduitte.

On dit proverbialement, Un noble de nouvelle *impression*, pour dire, qui a esté depuis peu annobli.

IMPREVEU, UE. adj. Qui surprend, qui arrive sans qu'on y ait pensé, sans qu'on l'ait pû conjecturer. La guerre, la peste, sont des accidents *imprevens*. on a stipulé dans ce bail, qu'il n'y aura point de diminution pour tous les cas preveus & *imprevens*. les grandes fortunes se ruinent pas des malheurs *imprevens*.

IMPRIMER. v. act. Faire une empreinte sur un corps par le moyen d'un plus dur qu'on presse dessus. *Imprimer* un seeau, un cachet, une marque sur une monnoye. *Imprimer* la figure de ses pas sur la neige, sur la terre glaise.

IMPRIMER, se dit particulierement des livres, ou des feuilles de papier ou de parchemin qu'on applique sur une planche ou sur des caracteres rangez pour en tirer la figure par le moyen de l'encre ou de la rosette dont on les enduit. Cet Auteur s'est fait *imprimer*. ce livre a esté *imprimé* en grand, en petit, in folio, in quarto, en gros Romain, en St. Augustin, en Cicero.

On le dit aussi des estoffes, comme toiles & futaines, qu'on *imprime* avec des planches de differentes figures ou desseins. Cette estoffe paroist de loin tissué en brocard, quoy qu'elle ne soit qu'*imprimée*.

IMPRIMER, signifie aussi, Mettre une ou deux couches de colle ou de peinture sur une toile pour la rendre propre à estre peinte, à y faire dessus quelque tableau. Ce Peintre n'a pû faire aujourd'huy mon portrait, parce qu'il n'avoit pas de toile *imprimée*. les Doreurs doivent *imprimer* leurs ouvrages deux ou trois fois de blanc de plomb à l'huile; & il leur est deffendu d'y mettre estaim doré, parce que c'est fausse besogne.

IMPRIMER, se dit aussi des bonnes ou mauvaises qualitez que les corps se communiquent. Un fust gasté *imprime* sa mauvaise qualité au vin qu'on met dedans. On dit en Physique, que le mouvement qui est *imprimé* à un corps ne se perd point.

IMPRIMER, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Il faut *imprimer* dans le cœur des jeunes gens l'amour de la vertu, la crainte de l'infamie. la veuë d'une bataille *imprime* de l'horreur à ceux qui ne sont pas aguerris. cet affront luy demeurera long-temps *imprimé* dans sa memoire. Tous ces mots viennent du Latin *imprimere*, *impressus*, & *impressio*.

IMPRIMÉ, ÉE. part. & adj.

IMPRIMÉ. s. m. Memoire, escrit qui a passé sous la presse. Il court un *imprimé* scandaleux contre un tel. Il s'oppose quelquefois à *Manuscrit*. Voilà l'endroit où sont les manuscrits, & la celuy où sont les *imprimez*.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *imprimé*, quand il est yvre.

IMPRIMERIE. s. f. L'art d'imprimer, de tirer l'empreinte des caracteres qui servent de moule. L'*Imprimerie* n'a point esté mise au rang des mestiers mecaniques. Par arrest du 5. Juillet 1604. il est deffendu de lever *Imprimerie* ailleurs qu'en l'Université au dessus de St. Yves en lieux publics & ouverts, & non dans les Monasteres & Colleges. Il y a des Lettres patentes de Louïs XII. de l'an 1513. qui exemptent de toutes tailles, Aydes, gabelles & autres subsides, & des charges de ville, 24. Libraires, 2. Relieurs, 2. Enlumineurs, & 2. Escrivains jurez esleus par l'Université, qui sont reputez du corps d'icelle. Comme aussi tous livres sont declarés exempts de tous peages & impositions, transportez par eau ou par terre, dedans ou dehors le Royaume. L'*Imprimerie* est un art ancien dans la Chine, mais elle est bien differente de la nostre. Il y a deux sortes d'*Imprimerie*, l'une en lettres, l'autre en taille douce. Elles different, en ce que celles des caracteres est de relief, & ne s'essuye point; & celles de taille douce est gravée en creux, & s'essuye sur son cuivre. On est en doute de celuy qui a inventé l'*Imprimerie* en Europe. Mantel Medecin de Paris dans une lettre escrite à Mr. Naudé, prouve que ce fut Jean Mantel Bourgeois de Strasbourg qui l'inventa en 1442. du temps de Frederic III. Empereur; & que Jean Guttemberg un de ses compagnons la transporta à Mayence, où il s'enri-

chit

cia avec Fauste & Scoeffer, auxquels quelques-uns en ont faussement attribué l'invention, comme Munster, Polydore, Virgile, & Pasquier aprés eux. L'Empereur Frederic III. en l'an 1466. en faveur de cette invention donna à Jean Mantel pour armes un champ de gueules au lion couronné d'or, accollé d'un rouleau voltigeant d'azur. Les premiers livres *imprimez* qu'on ait veus en Europe sont un *Durandus de Ritibus Ecclesiæ*, de l'année 1461. & une Bible de l'an 1462. la Cité de Dieu de St. Augustin, & les Offices de Ciceron. Nicolas Janson François estabIi à Venise en 1486. est le premier qui commença de polir & embellir l'*Imprimerie*. Alde Manuce le Pere est le premier qui ait imprimé à Venise en Grec des escrits continus; Malinkrot a escrit de l'art de l'*Imprimerie*.

IMPRIMERIE, est aussi tout l'attirail, les outils & instruments qui servent à imprimer, comme les presses, les casses, le plomb, les chassis, &c. Un tel Imprimeur est mort, son *Imprimerie* est à vendre.

IMPRIMERIE, est aussi le lieu où on imprime. Il est allé à l'*Imprimerie* du Louvre. On a mis bas en telle *Imprimerie*, faute d'ouvrage. On dit aussi, que l'*Imprimerie* ne va plus, pour dire, que le trafic des livres diminué.

On appelle *Correcteur d'Imprimerie*, Celuy qui est gagé pour revoir les espreuves.

IMPRIMEUR. substant. masc. Celuy qui imprime. Les *Imprimeurs* sont du corps de la Librairie. Il y a des *Imprimeurs* de livres, d'autres d'estampes, & d'autres de Musique; d'autres qui impriment du papier de diverses figures, qu'on appelle *Dominotiers*. Les *Imprimeurs* & les Fondeurs ont esté exceptez de l'Edit de la creation des mestiers par arrest du Conseil du dernier Avril 1583. Il y avoit autrefois de sçavants hommes qui estoient *Imprimeurs*, comme les Robert, Henry & Charles Estienne, les Badius, les Manuces, Turnebe, Dolet, VVechel, Morel, &c. Le nom & les éloges des illustres *Imprimeurs* se trouvent escrits dans le second livres des jugemens des Auteurs. Christophle Plantin de Tours porta en tiltre la qualité d'*Archi-Imprimeur*, que le Roy d'Espagne luy donna de son propre mouvement, aprés qu'il eut imprimé la Bible Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle la grande Bible de Philippes II.

IMPRIMEURE. subst. fem. Enduit d'une toile pour servir aux Peintres. Une bonne *imprimeure* doit estre de deux ou trois couches. On appelle aussi *imprimeure*, les figures qui sont sur les toiles peintes.

IMPROBABLE. adj. m. & f. Qui ne peut estre prouvé, qui n'est pas vraisemblable. Il y a bien des veritez qui sont *improbables*, qui sont au dessus de la raison.

IMPROPRE. adj. m. & f. Mot qui ne convient pas bien à une chose, qui ne l'explique pas assez. Un stile devient obscur, quand on se sert de mots *impropres* ou barbares.

IMPROPREMENT. adv. D'une maniere qui n'est pas propre, convenable. La toute puissance ne se dit proprement que de Dieu: quand on l'attribue aux hommes, c'est parler *improprement*.

IMPROPRIETÉ. subst. fem. Qualité de ce qui n'est pas propre. Les Grammairiens remarquent trois sortes de fautes dans le langage, le solœcisme, le barbarisme & l'*improprieté*, qui se commet quand on ne s'est pas servi d'un mot propre & significatif.

IMPROVISTE, avec la particule *à*, & l'article, se dit adverbialement de ce qui arrive soudainement, & sans qu'on s'y attende. Cet homme est survenu *à l'improviste* qui a renversé tous nos desseins. quand on interroge un homme, on le prend *à l'improviste*, on en tire plutost la verité. on a attaqué les ennemis *à l'improviste*, ils n'ont pas eu le loisir de se mettre en deffense.

IMPROUVER. v. act. Condamner, desapprouver. L'Eglise *improuve* les bals & les assemblées nocturnes qui sont des occasions de peché. Les delicats *improuvent* plusieurs mots par caprice, qui sont bien François, & necessaires dans la Langue. on se laisse aller par complaisance à faire plusieurs choses qu'on *improuve*, que l'on condamne soy-méme.

IMPROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMPRUDEMMENT. adv. D'une maniere inconsiderée, estourdie. Il a descouvert *imprudemment* le secret de son ami. il est tombé *imprudemment* dans cette embuscade, dans ce trou. il a marché *imprudemment* sur un serpent.

IMPRUDENCE. subst. fem. Manque de precaution, de deliberation, de prevoir les consequences de quelque chose. C'est une grande *imprudence* d'attaquer plus fort que soy. c'est une *imprudence* de produire un tiltre qui destruit sa pretention. on accuse d'*imprudence* celuy qui met une arme entre les mains d'un furieux.

IMPRUDENCE, signifie aussi, Inadvertence, & est opposée à *malice*. La faute de ce valet est excusable, il a plus d'*imprudence* que de malice.

IMPRUDENT, ENTE. adj. Qui n'apporte pas les precautions necessaires pour examiner l'évenement, les consequences des choses. Il arrive beaucoup de malheurs aux *imprudents* par leur faute.

IMPUBERE. adj. masc. & fem. & s. Terme de Droit qui se dit des enfans qui n'ont pas atteint l'age de puberté, sçavoir l'âge de 14. ans pour les garçons, & de 12. pour les filles. Un *impubere* ne peut être emancipé, il est toûjours sous la puissance d'un tuteur, il ne peut faire Testament.

IMPUDEMMENT. adv. D'une maniere hardie, impudente. Ce chicaneur a produit *impudemment* un faux tiltre de Noblesse.

IMPUDENCE. subst. fem. Effronterie, manque de pudeur, d'honnesteté, de respect. Il a esté chastié pour avoir parlé au Prince avec *impudence*, ou peu de respect. les charlatans mentent avec *impudence*. c'est une *impudence* de dire des paroles libres devant des oreilles chastes.

IMPUDENT, ENTE. adj. Qui est insolent, effronté & sans honte. Un faux tesmoin a besoin d'estre *impudent* devant le Juge. une Courtisanne est *impudente* ou desvergondée.

IMPUDICITÉ. s. f. Vice opposé à la chasteté, à l'honnesteté. L'Eglise de tout temps a eu en horreur l'*impudicité*. Helene par son *impudicité* a mis en feu toute l'Asie.

IMPUDIQUE. adj. m. & f. Qui n'a pas la chasteté. La femme *impudique* est souvent empoisonneuse. les *impudiques* ne doivent point s'approcher de l'autel.

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une maniere impudique. Cette femme a esté authentiquée & enfermée dans un Monastere pour avoir vescu *impudiquement* pendant son mariage.

IMPUGNER. v. act. Contester une doctrine; un

un sentiment, tâcher à les détruire par raisonnement. Quand on propose des Theses, il est permis à tout le monde de les *impugner*.

IMPUGNÉ, ÉE. part. & adj.

IMPUISSANCE. subst. fem. Manque de force, de moyens pour réüssir en une affaire. Ce Prince a reconnu son *impuissance* à resister à tant d'ennemis. Ce banquier s'est trouvé dans l'*impuissance* d'acquitter tant de lettres de change à la fois. ce pauvre plaideur s'est accommodé dans l'*impuissance* où il s'est trouvé de poursuivre.

IMPUISSANCE, signifie aussi, Inhabilité à la generation. L'*impuissance* est une cause de nullité d'un mariage. on prouvoit cy-devant l'*impuissance* par le congrés, pour avoir une sentence de l'Official.

IMPUISSANT, ANTE. adject. Qui n'a pas assez de forces. Ce malade a fait plusieurs efforts *impuissants* pour se lever. tous les moyens que vous alleguez sont *impuissants* pour vous faire gagner vôtre procés.

IMPUISSANT, se dit aussi de ceux qui sont inhabiles à l'action de la generation. Il y a des femmes *impuissantes*, aussi-bien que des hommes. cette femme a fait casser son mariage, à cause que son mary s'est trouvé *impuissant*. Ce mot vient du Latin *impotens*.

IMPULSIF, IVE. adject. Action d'un corps qui pousse un autre corps. Le bras donne un mouvement *impulsif* à la pierre qu'il jette avec violence.

On le dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Cette raison est *impulsive*, & non pas demonstrative.

IMPULSION. subst. fem. est aussi l'action de ce qui pousse, & le mouvement même qui en est l'effet. Les ailes d'un moulin ne tournent que par l'*impulsion* du vent, de l'eau, &c.

IMPULSION, se dit aussi au figuré. Il a fait cette méchante action par l'*impulsion* d'un tel, dit l'Esprit malin.

IMPUNÉMENT. adv. Sans punition. Les grands crimes ne se commettent gueres *impunément*. vous êtes en pays de liberté, vous pouvez dire toutes choses *impunément* & sans crainte.

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure sans punition, sans vengeance. Corneille a fait dire à Rodrigue dans le Cid.

> Faut-il laisser cet affront *impuni*?
> Faut-il punir le pere de Chimene?

IMPUNITÉ. subst. fem. Manque de punition. C'est l'*impunité* qui excite les méchants à faire des crimes. On promet l'*impunité* à un coupable pour luy faire reveler ses complices.

IMPUR, IMPURE. adject. Qui n'est pas net, & separé de ses ordures, ou du mélange d'autres corps. Tous les metaux sont *impurs* au sortir de la mine, avant qu'ils ayent eté affinez & épurez: tous les élements sont *impurs* & mélangez.

IMPUR, se dit encore en Medecine des corps chargez de mauvaises humeurs qui causent les maladies. Ce corps étoit bien *impur*, il l'a fallu purger plusieurs fois pour le nettoyer.

IMPUR, se dit figurement en choses spirituelles & morales. Le peché rend une ame *impure* & souillée. voilà une bouche *impure*, qui dit beaucoup d'ordures & de blasphemes.

On dit aussi pour vanter une ancienne Noblesse qui ne s'est point mesalliée, qu'il n'est point entré de sang *impur* dans cette maison.

IMPUREMENT. adv. Qui est dit ou fait contre la pureté. Aretin a écrit, a vécu *impurement*, a dit toutes sortes d'ordures.

IMPURETÉ. subst. fem. Qualité de ce qui est impur, qui n'est pas net, qui est mélangé ou plein d'ordure. Le but des operations chymiques est de purger les corps physiques de leurs *impuretez*, d'en tirer ce qu'ils ont de bon & d'essentiel, le separer d'avec leurs feces & *impuretez*, qu'ils nomment *caput mortuum*. les remedes ont fait sortir du corps de ce malade beaucoup d'*impuretez*, d'ordures.

IMPURETÉ, se dit figurément en Morale. La bonne confession nettoye une ame de toutes ses *impuretez*. le peché d'*impureté* est celuy qui est opposé à la chasteté, & celuy qui nous éloigne le plus de la grace. l'*impureté* du stile est une chose qui nuit beaucoup à l'Orateur.

IMPUTATION. subst. masc. Compensation & deduction d'une somme sur une autre. Quand il y a preuve qu'on a payé des interêts d'une obligation, on en fait l'*imputation* sur le principal.

IMPUTATION, signifie aussi l'accusation qu'on fait par soupçon de quelque faute à quelqu'un. L'*imputation* qu'on avoit faite à cet accusé s'est trouvée fausse & mal fondée.

IMPUTER. verb. act. Deduire & precompter des interests, des joüissances sur un capital, sur une dette. C'est au debiteur de plusieurs obligations, qu'il est permis d'*imputer* les menus payemens qu'il fait sur telle des dettes qu'il veut choisir. on *impute* les usures sur le principal de la dette.

IMPUTER, signifie aussi, Attribuer à quelqu'un quelque faute qu'un autre a faite. Neron fit *imputer* aux Chrêtiens l'incendie de Rome qu'il avoit fait faire luy-même. On l'employe quelquefois en bonne part. Les supplices honteux qu'on a fait souffrir aux Martyrs, leur sont *imputez* à gloire, à merite devant Dieu. les fautes d'ignorance ne nous doivent point être *imputées*, avant la Loy le peché n'étoit point *imputé*.

IMPUTÉ, ÉE. part. & adj.

INA

INACCESSIBLE. adj. masc. & fem. Qu'on ne peut approcher aisément. Cet homme est si occupé, qu'il est *inaccessible* à ses amis. Un bon Geometre mesure de loin toutes les hauteurs *inaccessibles* avec deux observations, en deux stations. cette place est *inaccessible* de ce côté-là, elle est environnée de marais, de rochers. il y a des montagnes *inaccessibles*. l'Auteur de Polexandre fait l'isle d'Alcidiane *inaccessible*.

INACCOSTABLE. adject. masc. & fem. Qui est fier, bourru & de difficile accés, avec qui il est difficile de faire connoissance, ou de lier conversation.

INACCOUTUMÉ, ÉE. adject. Qu'on n'a pas coûtume de faire, qui est nouveau & surprenant. Ce mot est nouveau & a pris la place d'*insolite*, qu'on disoit autrefois en même sens, & qui n'est plus en usage qu'au Palais. Je sens de certains mouvements *inaccoûtumez* qui me menacent de quelque maladie. ce Procureur a fait une procedure nouvelle & *insolite*.

INACTION. subst. fem. Cessation d'agir. C'est un mot nouveau qui a été fait par des gens Illustres en science & en pieté, & qui s'en sont servis en hom[illegible] devotion.

INADMISSIBLE. adject. masc. & fem. Qui n'est point admis ni receu en Justice. Ces moyens de faux ont esté declarez impertinents & *inadmissibles*. La preuve par temoins d'un prest au dessus de cent livres est *inadmissible* depuis l'Ordonnance.

INADVERTANCE. substant. fem. Méprise, manque de soin ou de reflection. Excusez cette faute, il ne l'a pas faite de dessein formé, mais par *inadvertance*.

INALIENABLE. adj. masc. & fem. Qui ne se peut valablement aliener. Les Domaines du Roy, de l'Eglise, des mineurs, sont *inalienables*, sinon à faculté de rachat perpetuel.

INANIMÉ, ÉE. adj. Corps qui a perdu son ame, ou qui n'est pas de nature d'en avoir. Un homme mort n'est plus qu'un tronc *inanimé*. les metaux sont des corps *inanimez*.

On appelle figurément un corps *inanimé*, celuy qui n'a pas cet air vif qui donne un mouvement agreable à ce qu'il dit, ou à ce qu'il fait. C'est une beauté *inanimée*.

INANITION. subst. fem. Terme de Medecine, qui se dit de l'estat d'un estomac vuide, & qui a besoin d'aliments. Il y a des flatuositez qui viennent de repletion, & d'autres d'*inanition*, qui sont les plus dangereuses.

INAPPLICATION. substant. fem. Manque d'attention & d'application à quelque chose. Son *inapplication* est cause qu'il ne réussit pas à l'etude, quoy qu'il ait de l'esprit.

INAUGURATION. substant. fem. Ceremonie qu'on fait au Sacre d'un Empereur, d'un Roy, d'un Prelat, qu'on appelle ainsi en termes ecclesiastiques, à l'imitation des ceremonies que faisoient les Romains, quand ils entroient dans le College des *Augures*. Ce mot vient du Latin *inauguratio*, *inaugurare*, qui signifie Dedier quelque temple, élever quelqu'un au Sacerdoce, ayant pris auparavant les augures.

INC

INCAGUER. v. act. Deffier quelqu'un, se mocquer de luy. C'est un homme qui menace beaucoup, mais je l'*incague*.

INCAMERATION. substant. fem. Terme de la Chancelerie Apostolique. C'est l'union de quelque terre, droit ou revenu au Domeine du Pape. L'*incameration* du Duché de Castro a causé une guerre entre la Maison des Barberins, & celle du Duc de Parme.

INCAMERER. v. act. Unir au Domeine Ecclesiastique quelque terre, droit ou revenu.

INCANTATION. subst. fem. Enchantement, paroles & ceremonies que font les Magiciens pour évoquer les Demons, ou pour tromper la simplicité du peuple. Aprés que ce sorcier eut fait plusieurs grimaces, & *incantations*.

INCAPABLE. adj. masc. & fem. Celuy qui n'a pas les qualitez, les dispositions suffisantes pour faire ou soustenir, ou embrasser quelque chose. C'est un homme tres-ignorant qui est *incapable* d'estre Officier de Justice. On le dit aussi en bonne part. C'est un honneste homme, qui est *incapable* de faire une lâcheté. La vieillesse rend les gens *incapables* de travailler, d'acquerir. cet homme est si grossier, si stupide, qu'il est *incapable* d'affaires, d'études. ce bâtard, cet étranger est *incapable* de tester, de posseder des benefices, sans dispense. cette digue est *incapable* de resister à une si violente inondation.

INCAPABLE, signifie aussi, Indigne. Un homme noté d'infamie est *incapable* de posseder Office ni Benefices.

INCAPACITÉ. subst. fem. Manque de qualitez & de dispositions necessaires pour être en état de faire ou de recevoir quelque chose. Quand on parle d'affaires avec un tel homme, on reconnoît bientôt son *incapacité*.

INCAPACITÉ, signifie aussi quelquefois indignité. On a destitué ce Juge par *incapacité*. les devoluts sont fondez sur l'*incapacité* du titulaire, ou sur la nullité de ses titres. la bâtardité, la fureur donnent une *incapacité* de tester.

INCARNADIN. subst. masc. Beau rouge qui represente la chair vive & fraischement couppée. Une rose *incarnadine*.

INCARNAT, ATE. adj. Qui signifie la même chose qu'*incarnadin*. Une bouche *incarnate* & vermeille. Ce mot vient du Latin *incarnatum*, qui signifie *couleur de chair*.

INCARNATION. substant. fem. Terme de Theologie. Le mystere ineffable par lequel Dieu a operé notre redemption par le moyen de son Fils, qui a pris chair humaine dans les sacrez flancs de la Vierge.

On appelle l'Epoque des Chrêtiens suivant laquelle ils comptent leurs années, les ans de l'*Incarnation*.

INCARNER. verb. act. qui se dit avec le pronom personnel du Verbe éternel quand il a pris chair humaine. Il a fallu que JESUS-CHRIST se soit *incarné* pour satisfaire la justice divine, & racheter les hommes.

On dit aussi en termes de Chirurgie, qu'un os, qu'une playe s'*incarne*, pour dire, qu'il y vient de nouvelle chair. Il y a des remedes qui ont la vertu d'*incarner* une playe.

INCARNÉ, ÉE. part. & adj. La sagesse *incarnée*, le Verbe *incarné*, sont des attributs qu'on donne à l'humanité de JESUS-CHRIST.

On dit figurement d'une grande plaideuse, que c'est la chicane *incarnée*; d'un fort méchant homme, que c'est un Diable *incarné*.

INCARTADE. subst. fem. Insulte ou affront qu'on fait à quelqu'un en public & par bravade. Les gens de guerre se plaisent à faire *incartade* aux bourgeois. Il a fallu qu'il ait dissimulé, qu'il ait avalé l'*incartade* qu'on luy a faite.

INCARTATION, ou *Incart*. Terme de Chymie. C'est une purification de l'or qui se fait par le moyen de l'argent & de l'eau forte. On mêle de l'or avec de l'argent en grenaille, & on les jette tous deux dans de l'eau forte, laquelle dissout l'argent, & l'or demeure au fond en poudre noire. On lave la chaux d'or, & on la fait rougir dans un creusset, qui donne un or fort épuré & fort haut en couleur. On l'appelle ainsi, à cause qu'on mesle trois fois autant pesant d'argent de coupelle, en sorte que l'or ne fait que le quart du mélange.

INCENDIAIRE. subst. masc. Qui met le feu malicieusement à des édifices. Il se trouve force *incendiaires* pendant les guerres civiles. les grands Capitaines ne font point la guerre en *incendiaires*. L'*incendiaire* du Temple de Diane d'Ephese ne pretendoit autre chose que de faire parler de luy.

INCENDIE. subst. masc. Grand feu qui consume les bâtimens, les villes, les moissons, les forests. Les villes d'Orient sont sujettes à de grands *incendies*, étant la plus-part bâties de bois.

INCENDIE, se dit figurément des seditions, des guerres civiles, des dissensions dans un Estat. Les

heresies causent ordinairement de grands *incendies* dans les Royaumes.

On dit proverbialement, qu'il ne faut qu'une estincelle de feu pour causer un grand *incendie*, tant au propre, qu'au figuré.

INCERTAIN, AINE. adj. Ce qui n'est pas assûré, constant, ce qui est douteux. Rien n'est plus certain que la mort, & rien de plus *incertain* que son heure. toutes les faveurs de la Cour sont *incertaines*, variables. le temps est *incertain*, tantôt il pleut, tantôt il fait soleil.

INCERTAIN, se dit aussi d'un homme qui delibere, qui ne sçait que resoudre. Je suis *incertain* quel parti je dois prendre, je dois suivre. Et on appelle absolument un esprit *incertain*, celuy qui n'est pas ferme, qui change à tous moments de volonté.

INCERTAIN, se dit aussi des chevaux, lors qu'ils ne sont pas fermes dans un manege, ou qu'ils ne le sçavent pas bien encore.

INCERTAIN, se dit quelquefois substantivement. Il ne faut pas quitter le certain pour l'*incertain*.

INCERTAINEMENT, adv. D'une maniere incertaine. Il court un bruit confus de cette nouvelle, mais on en parle encore *incertainement*.

INCERTITUDE. subst. fem. Doute, inconstance, irresolution. Une demonstration geometrique ne laisse point un esprit dans l'*incertitude*. on a du mal à sortir d'affaire avec les esprits qui sont toûjours dans l'*incertitude*.

INCESSAMMENT. adv. Sans discontinuation, sans delay. Les fidelles doivent prier *incessamment*. on a ordonné qu'on travailleroit *incessamment* à ce procés, que le Juge se transporteroit *incessamment* sur les lieux.

INCESTE. substant. masc. Crime qui se commet quand on a la compagnie charnelle de personnes qui sont parentes jusqu'à un certain degré prohibé par l'Eglise. Le II. Concile de Latran Session II. a reduit au quatriéme degré de parenté la prohibition de contracter mariage, qui étoit autrefois étenduë jusqu'au huitiéme, à cause que le corps est composé des quatre élements & de quatre humeurs : & c'est ce qui fait que l'*inceste* s'étend jusques là. Toutes les nations ont eu de l'horreur pour l'*inceste*. Regnier a dit pourtant,

> Charnellement se joindre avec sa parenté,
> En France c'est *inceste*, en Perse charité.

Quelques-uns derivent ce mot du Grec *keston*, qui étoit une ceinture brodée, que les maris détachoient quand ils vouloient consommer le mariage, disant qu'il a signifié d'abord toute conjonction illicite.

INCESTE, se dit aussi de la personne qui comme l'*inceste*. Il y a peine de mort contre les *incestes*.

INCESTE SPIRITUEL, est un crime qui se commet de la même maniere entre des personnes qui ont une alliance spirituelle par le Sacrement de Baptême, & de Confirmation, comme entre le pere & la mere de l'enfant baptisé, & celuy ou celle qui l'ont tenu sur les fonts.

INCESTE SPIRITUEL, se dit aussi en parlant du Beneficier qui possede la mere & la fille, c'est à dire, deux Benefices dont l'un depend de la collation de l'autre, comme l'Abbaye de Clugny & le Prieuré de la Charité. Un *inceste spirituel* rend l'un & l'autre des Benefices vacans & impetrables.

INCESTUEUSEMENT. adv. D'une maniere incestueuse.

INCESTUEUX, EUSE. adject. Qui appartient à l'inceste. C'est une amour, une conjonction *incestueuse*. on a puni cet homme adultere & *incestueux*.

INCIDEMMENT. adverb. Par suitte, par connexité, par occasion. Cet homme est deffendeur au principal, & *incidemment* demandeur par ses deffenses d'un tel jour. on a obtenu *incidemment* une requête civile contre l'arrest qui a été objecté.

INCIDENCE. Terme de Geometrie. Cheute d'une ligne, d'un rayon, d'un corps sur un autre. C'est un axiome infaillible en Optique, que les angles d'*incidence* sont égaux à ceux de reflection. Ce qui est vray non seulement pour les rayons, mais aussi pour les corps, comme les bales d'un tripot, &c. L'*incidence* perpendiculaire d'une ligne sur une autre fait deux angles droits : quand elle est oblique, elle en fait un aigu, & l'autre obtus.

INCIDENT, ENTE. adject. Qui a de la suitte, de la connexité, qui ne vient que par occasion & par dependance. Toutes les demandes *incidentes* d'un procés doivent être comprises dans une même requête, & reglées par un même appointement suivant l'Ordonnance de 1667.

INCIDENT. subst. masc. Ce qui arrive opinément, ou par hasard, qui surprend, qui change la face des choses. Cette Comedie est pleine d'agreables *incidens*, qui divertissent les spectateurs qui en forment l'intrigue.

INCIDENT, se dit aussi d'une nouvelle demande qu'on forme en un procés, d'une production, d'une chose qui arrive, qui en change toute la nature. La mort d'une des parties est un nouvel *incident* qui a changé la face de ce procés. on a disjoint cet *incident* du principal. on a condamné le demandeur aux dépens de l'*incident*. On appelle aussi *incident* de Lettres, la production des lettres qu'on obtient en Chancellerie à quelque occasion, dans un procés déja instruit.

INCIDENTER. v. n. Terme du Palais. Chicaner en faisant naître des incidents. Ce procés eût été jugé il y a long-temps, si une partie n'eût *incidenté* trois ou quatre fois.

INCINERATION. substant. fem. Terme de Chymie. C'est la reduction des vegetaux en cendres, en les faisant brûler doucement. Ainsi on reduit la fougere en cendres pour en faire la matiere du verre. A l'égard des metaux, on appelle cela *calciner*.

INCISER. verb. act. Terme de Chirurgie. Faire une taillade, une ouverture en long sur la peau, ou dans une playe, avec un instrument tranchant, comme rasoir, bistouri, &c. Il a fallu *inciser* cette playe qui étoit trop étroite, depeur qu'il ne s'y fist un sac où il s'enfermât du pus.

INCISER, se dit aussi des arbres : il les faut *inciser*, coupper un peu de l'écorce, quand on les ente.

INCISER, signifie aussi, Graver, ronger, manger petit à petit. L'eau forte *incise* le cuivre, les metaux. la poudre de diamant *incise*, corrode & perce les boyaux.

INCISIF, IVE. adject. Qui a une vertu de graver, de tailler, de coupper. L'eau forte a une vertu *incisive* qui grave les metaux & qui les penettre. La digestion se fait par l'action *incisive* de l'acide de nôtre estomach.

INCISION. subst. fem. Action d'inciser. Les Chirurgiens

giens font souvent obligez de faire des *incisions* en pansant les playes. les Jardiniers quand ils font des entes font des *incisions* dans les écorces des arbres.

INCISOIRE. adj. C'est une epithete que les Medecins donnent aux dents trenchantes qui sont sur le devant de la bouche.

INCITATION. s. f. Instigation, action de celuy qui invente, qui pousse un autre à faire quelque chose. L'*incitation* fait accuser une personne de complicité.

INCITER. v. act. Inviter quelqu'un, le pousser, l'exciter à faire quelque chose. Les bons exemples, les bonnes instructions, *incitent* les jeunes gens à la vertu: les mauvaises *incitent* au vice.

INCITÉ, ÉE. part.& adj.

INCIVIL, ILE. adj. Qui agit contre l'honnesteté, la bien seance, la courtoisie. Cet homme est fort *incivil*, il traitte ses égaux de haut en bas: prier un Grand Seigneur contre ses interests, est une priere *incivile*. C'est une chose *incivile* & deraisonnable de l'obliger à faire quelque chose contre son honneur.

INCIVILEMENT. adv. D'une maniere incivile. Il ne faut jamais recevoir personne *incivilement*.

INCIVILITÉ. s. f. Action peu honneste, peu civile, peu courtoise. C'est une *incivilité* de passer devant des personnes sans les saluer.

INCLEMENCE. subst. fem. Mauvaise disposition du Ciel, ou temperature de l'air qui cause des maladies sur la terre, de mauvais effets. L'inclemence du Ciel est cause de la peste, de la sterilité de cette année.

INCLINANT, ANTE. adj. Qui incline, qui panche de quelque costé. Les bons Princes sont plus *inclinants* à la douceur qu'à la severité. les esprits malicieux sont plus *inclinants* au mal qu'au bien.

On le dit plus ordinairement en Gnomonique. Un cadran declinant, *inclinant* ou reclinant.

INCLINATION. subst. fem. Cheute, approche d'une chose vers une autre. L'*inclination* de ces deux lignes font un angle obtus. l'*inclination* de ces deux surfaces, de ces deux toits font un angle solide.

INCLINATION, se dit aussi des mouvements du corps, quand il se baisse. Il luy a respondu par une *inclination* de teste. l'*inclination* du corps est une marque d'une grande soûmission.

INCLINATION, se dit figurément en choses spirituelles des affections de l'ame; & signifie alors une pente ou disposition naturelle à faire quelque chose. Les uns ont de l'*inclination* aux armes; les autres à l'estude; les uns à la vertu, les autres à la desbauche. on ne reüssit jamais bien en une chose, quand on force son *inclination*.

INCLINATION, se dit aussi des choses inanimées en parlant de leurs vertus naturelles, qui les portent vers quelque objet. Tous les corps graves ont de l'*inclination* pour leur centre. l'aimant a de l'*inclination* pour le Pole, s'incline vers le Pole.

INCLINATION, se dit aussi de l'amour, de la bonne volonté qu'on a pour qu'elqu'un. Ces deux amis ont beaucoup d'*inclination* l'un pour l'autre ils s'aiment d'*inclination*. cet amant voit que sa maistresse a beaucoup d'*inclination* pour luy.

INCLINATION, se prend quelquefois pour la chose aimée. Cette femme est l'*inclination* d'un tel. il a changé d'*inclination*.

INCLINATION, en termes de Chymie & de Medecine, se dit lors qu'on panche doucement un vaisseau pour en laisser couler la liqueur sans troubler la lie ou le sediment qu'on veut conserver dans le fond. Ainsi quand on fait quelques precipitez de metaux dissous par l'eau forte, on dit qu'il faut verser cette liqueur par *inclination*.

On dit en Astronomie, l'*inclination* de l'axe de la terre. en parlant de ce mouvement du premier Mobile, ou qu'on attribuë au Firmament, & qui cause la precession des Equinoxes.

INCLINER. verb. act. se dit premierement en Geometrie pour signifier, Pancher, s'approcher. Quand deux lignes s'*inclinent* l'une vers l'autre, elles font un angle. ce mur *incline* de ce coste-là, il menace ruine. l'Eccliptique s'*incline* vers l'Equateur par un angle de 23. degrez & demi.

INCLINER, se dit aussi des mouvements du corps humain. Quand on *incline* la teste, c'est un signe d'approbation. Il ne faut pas s'*incliner*, mais se tenir droit en marchant.

On dit aussi, S'*incliner* devant quelqu'un, pour dire, luy porter du respect, luy faire des soûmissions.

INCLINER, se dit figurément des choses spirituelles. Ce Prince *incline* à la clemence. ce jeune homme *incline* à la desbauche. c'est un naturel qui *incline* à la vengeance. ce Juge *inclinoit* ou panchoit de ce costé-là. la victoire *inclinoit* de nostre costé.

INCLINER, signifie aussi, Mouvoir, disposer. La grace efficace *incline* la volonté à faire le bien. les astres *inclinent* les hommes sans les forcer.

Il y a des poles de l'aimant qui s'*inclinent* les uns vers les autres, & d'autres qui se chassent.

INCLINÉ, ÉE. part. & adj. Plan *incliné*. la sphere *inclinée*.

INCLUS, USE. adj. Il se dit de ce qui est enfermé dans un paquet. Le memoire cy *inclus*, la lettre cy *incluse*. On dit quelquefois absolument, l'*incluse*. On luy a donné terme jusqu'au premier Juillet *inclus*.

INCLUSIVEMENT. adv. d'une maniere qui enferme quelque chose, c'est à dire, qui est du terme. La cour a renvoyé ce criminel devant le Juge ordinaire pour luy faire son procés jusqu'à sentence diffinitive *inclusivement*, sauf l'execution s'il en estoit appellé, pour dire, qu'elle a renvoyé le jugement entier du procés.

INCOGNITO. adv. Terme transporté purement de l'Italien, qui se dit des Grands qui entrent dans une ville, qui marchent dans les ruës sans pompe, sans ceremonie, sans leur train ordinaire, & sans les marques de leur grandeur. Ce Prince a passé par la France *incognito*. les Grands d'Italie ne sont pas bien aises qu'on les saluë quand ils marchent *incognito*.

INCOMBUSTIBLE. adj.masc.& fem. Qui ne peut estre bruslé, se consommer au feu. Les metaux se fondent, les pierres se calcinent, & sont pourtant *incombustibles*. la toile faite de la pierre d'amyanthe, est *incombustible*, se nettoye au feu, & ne se brusle pas. Il y a un cierge miraculeux à Dole qui est *incombustible*. Gregoire de Tours parle de certaines marmites de bois qu'on faisoit de son temps, qui ne duroient pas moins que des marmites de fer sur le feu. Sylla entreprit autrefois de brusler une tour de bois que deffendoit un des Lieutenants de Mithridate, & il n'en pût jamais venir à bout à cause qu'elle estoit enduitte d'une certaine drogue, dont le nom n'est pas venu jusqu'à

qu'à nous. Richarson Chymiste Anglois s'est fait voir à Paris mangeant des charbons ardens sans se brusler.

INCOMMENSURABLE. adject. Terme de Geometrie. Il se dit de deux lignes comparées l'une à l'autre, qui n'ont point de mesure commune, quelque petite qu'elle soit; desorte qu'aprés plusieurs repetitions & soubstractions de parties égales, il en reste toûjours quelque partie par laquelle l'une est plus grande que l'autre. Le costé d'un quarré est *incommensurable* avec sa diagonale, comme demonstre Euclide, livre 10. Pappus, liv. 4. probl. 17. parle aussi des angles *incommensurables*.

Et pour les surfaces qui ne se peuvent pas mesurer par une surface commune, on les appelle *incommensurables en puissance*.

INCOMMODANT, ANTE. adj. Qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. Ceux qui font mestier d'emprunter, d'escornifler, sont des gens bien *incommodants*.

INCOMMODE. adject. m. & f. Qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. Un plaideur est un homme *incommode*, il rompt la teste à tout le monde de ses procés. les voitures en charrette sont fort *incommodes*. ce logement est *incommode*, il n'y a ni cabinet ni garderobbe. le froid, le grand chaud, sont des temps *incommodes* pour voyager. vous m'estes venu voir à une heure *incommode*.

INCOMMODÉMENT. adv. D'une maniere incommode. vous estes logé *incommodement*.

INCOMMODER. v. act. Faire du mal, donner de la peine, de la fatigue, du chagrin. Il n'y a rien qui *incommode* tant que d'estre toujours avec des hableurs, des reciteurs de vers. cette muraille qu'on a eslevé bouche mes veües, *m'incommode* fort. il faut avoir des souliers aisés, qui *n'incommodent* point.

INCOMMODER, signifie aussi, Blesser, offencer. Nous estions logez dans un poste où le canon des ennemis nous *incommodoit* fort, il nous tuoit bien des gens.

Il signifie aussi, Estre indisposé, avoir quelque partie de son corps malade. Cet homme est toûjours *incommode* d'une vieille blessure qu'il a eüe autrefois, il ne peut marcher. il est *incommodé* de la veüe, de l'oreille. il est *incommodé* de sa personne, il n'a pas la libre disposition de son corps, il est entrepris de ses membres.

INCOMMODER, signifie aussi Rendre plus pauvre. Les banqueroutes que ce Marchand a souffertes l'ont fort *incommodé*. Il s'est fort *incommodé* pour marier ses enfans, pour les pourvoir de charges.

INCOMMODÉ, ÉE. part. & adj. *Incommodé* de la piece. *incommodé* dans ses affaires. *incommodé* d'une jambe. On appelle aussi un chastré, un *incommodé*. On dit aussi d'un vaisseau qu'il est *incommodé*, quand sa manœuvre est en desordre par la perte de quelque mast ou de quelque autre piece necessaire à la navigation.

INCOMMODITE'. s. f. Peine, fatigue qu'on souffre à l'occasion de quelque chose. C'est une grande *incommodite* que d'estre logé au bout de la ville, loin de ses affaires, de ses amis. on souffre bien des *incommoditez* dans les voyages.

INCOMMODITÉ, signifie aussi, Pauvreté. La facilité de cet homme a prester son argent l'a fait tomber dans l'*incommodité*.

INCOMMODITE', signifie aussi, une maniere de maladie qui ne retient pas au lict, mais qui fait souffrir quelque douleur, ou qui empesche d'agir. Il n'a pu venir à l'assemblée, à cause d'une petite *incommodite* qui luy est survenuë. l'age apporte avec soy beaucoup d'*incomodite*z, d'infirmitez. il faut parler haut a cet homme-la, il a une *incommodité* d'oreille.

INCOMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut partager ni communiquer. la Majesté des Rois est *incommunicable* à leurs sujets.

Il se dit aussi de ce qui ne se peut joindre l'un à l'autre. La Mer Rouge est *icommuniquable* avec la Mediterranée par l'Egypte.

INCOMPARABLE. adj. m. & f. Qui est excellent, merveilleux, qui est hors de comparaison. Cette beauté est *incomparable*. le Poëme de Virgile est *incomparable*. Il se prend quelquefois en mauvaise part. C'est un homme estrange, *incomparable*. vous estes *incomparable*, je vous admire en vostre opiniastreté. ce Pedant a une avarice & une suffisance *incomparables*.

INCOMPARABLEMENT. adv. D'une maniere bien eslevée au dessus des autres. Les Physiciens modernes raisonnent *incomparablement* mieux que les anciens.

INCOMPATIBILITE'. subst. fem. Contrarieté, nature differente de deux choses qui ne peuvent demeurer ni s'accorder ensemble. Il y a de l'*incompatibilité* entre le froid & le chaud, entre une proposition vraye, & une fausse, elles ne peuvent se trouver dans un même sujet. La contrarieté des humeurs fait naistre une telle *incompatibilité* entre ce mari & cette femme, qu'ils ne s'accorderont jamais.

INCOMPATIBILITÉ, se dit aussi de certaines charges. Il y a *incompatibilité* entre une charge Royale, & une subalterne, ou de la Justice des Seigneurs; entre une charge de la Chambre des Comptes, & une de Tresorier & Officier comptable. On donne quelquefois en Chancelerie des dispenses, des Lettres d'*incompatibilité*.

INCOMPATIBILITÉ, se dit aussi en matiere de Benefices. C'est un bon moyen de devolut que l'*incompatibilité*, la possession de deux Cures non unies.

INCOMPATIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut pas demeurer avec une autre sans le destruire. Le froid & le chaud sont *incompatibles* en meme sujet; le plus fort destruit le plus foible. On le dit aussi de deux passions contraires. L'amour de Dieu & celuy de soy-méme, des biens temporels, sont *incompatibles*. la Majesté & l'amour, disoit Agesilaus, sont *incompatibles*.

INCOMPATIBLE, se dit aussi des humeurs qui empéchent que deux personnes ne s'accordent ensemble. Les humeurs des personnes fantasque & emportées sont *incompatibles*.

INCOMPATIBLE, se dit aussi des charges & des benefices qui ne peuvent pas estre possedés en méme temps par une méme personne. Un Office de Conseiller & de Procureur du Roy sont *incompatibles*. les Benefices qui sont sous un méme toit sont *incompatibles*. deux Benefices à charge d'ames, un Seculier & un Regulier, sont *incompatibles*. une Abbaye & un Prieuré qui en depend sont *incompatibles*, cela fait un inceste spirituel. Rebuffe dit que les Cardinaux peuvent tenir toutes sortes de Benefices Seculiers & Reguliers, compatibles & *incompatibles*.

INCOMPETEMMENT. adver. D'une maniere incompetente. La formule de prononcer sur l'incompetence est, Mal, nullement & *incompetemment* jugée.

INCOMPETENCE. s. f. Manque de pouvoir au Juge pour juger, ou de qualité à la partie pour agir.

INCOMPETENT, ENTE. adj. Juge qui n'a pas pouvoir de juger, ou partie qui n'a pas de qualité pour agir. Les appels comme de Juge *incompetent* doivent suspendre la procedure. un Juge lay est *incompetent* pour juger un Clerc tonsuré. on peut refuser de deffendre tant qu'on a une partie *incompetente*. un estranger est une partie *incompetente* pour accuser une femme d'adultere. un mineur est *incompetent* pour intenter une action en Justice.

INCOMPETENT, se dit aussi en parlant des choses où on ne se connoist point. Un aveugle est un juge *incompetent* des tableaux. un ignorant est juge *incompetent* de la belle Poësie.

INCOMPREHENSIBLE. adj. m. & f. Ce que l'esprit ne peut concevoir ni comprendre. La force du ressort de la puce, & qui la fait sauter, est *incomprehensible*. la vie de cet homme est *incomprehensible*, il n'a point de bien, & cependant il fait une despense magnifique. les Mysteres de notre Foy sont *incomprehensibles*.

INCOMPREHENSIBILITE'. substant. fem. Obscurité d'une chose, qui fait qu'on ne la peut concevoir. L'*incomprehensibilité* des mysteres de la Foy nous doit oster la pensée de les approfondir.

INCOMPRESSIBLE. adj. Qui ne peut estre comprimé. C'est une qualité particuliere de l'eau qui ne peut estre comprimée, quoy qu'elle puisse estre condensée.

INCONCEVABLE. adj. masc. & fem. Ce que l'Esprit humain ne sçauroit s'imaginer, comprendre, concevoir. La grande estenduë de l'Univers, & la petitesse des atomes sont des choses *inconcevables*. La grandeur & la bonté de Dieu sont *inconcevables*. les mysteres de la Foy sont *inconcevables*.

INCONCEVABLE, se dit aussi par exaggeration, de ce qui est grand, difficile. Ce Poëte a une peine *inconcevable* a faire des vers. c'est un travail *inconcevable* de faire un bon Dictionaire.

INCONGRUITE'. s. f. Faute contre la Grammaire, mauvaise façon de parler.

INCONGRUITÉ, se dit figurément & plus souvent des fautes contre l'honnesteté, contre la bienseance, contre les manieres d'agir receuës dans le monde. C'est une grande *incongruité* de ne pas saluer le premier le maistre de la maison, de le servir le dernier a table.

INCONNU, UE. adj. Qui ne veut point se faire connoistre, ou qui ne peut l'estre en effet. La Providence agit par des ressorts *inconnus*, JESUS-CHRIST a esté long-temps *inconnu*, sans se faire connoistre. les mysteres ont des secrets qui nous sont *inconnus*. les Romans parlent de plusieurs Princes *inconnus* & desguisez. la source du Nil avoit esté *inconnue* jusqu'a ces derniers temps.

INCONNU, se dit aussi de ce qui n'est sceu que de peu de personnes. Le commerce des pierreries est un trafic *inconnu*, c'est à dire, qu'il y a beaucoup à gagner. ce Marchand est allé voyager en des pays *inconnus*. il est *inconnu* dans cette ville, il n'y a point de connoissance. ce Chymiste a des secrets *inconnus* à ceux de sa profession. On dit aussi, qu'un livre est d'un Auteur *inconnu*, quand le livre est anonyme, ou quand l'Auteur est sans reputation, comme les jeux de l'*inconnu*.

INCONSIDERATION. subst. fem. Imprudence. Cet estourdi a perdu sa fortune par son *inconsideration*.

INCONSIDERE', EE. adj. Imprudent, qui ne considere pas assez les choses, qui les fait estourdiment & precipitamment. il a lasché des paroles *inconsiderées* qui luy ont fait une grande affaire.

INCONSIDERÉMENT. adverb. D'une maniere prompte, estourdie & inconsiderée. Il s'est jetté *inconsiderément* dans les escadrons ennemis, & il y est demeuré.

INCONSOLABLE. adj. m. & f. Qui ne peut estre consolé. La perte de l'honneur rend une personne *inconsolable*. à la mort d'une personne bien-aimée on est *inconsolable*.

INCONSOLABLEMENT. adv. D'une maniere inconsolable. La mort de sa femme l'a affligé *inconsolablement*.

INCONSTAMMENT. adv. D'une maniere inconstante. Hylas dans l'Astrée soûtient le parti de ceux qui ayment *inconstamment*.

INCONSTANCE. s. f. Manque de fermeté, de durée, de resolution. L'*inconstance* est un vice de l'ame qui la fait changer quelquefois en pis, quelquefois en mieux. Dieu seul est exempt d'*inconstance*. le Symbole de l'*inconstance* est une fortune peinte sur une boule, & la varieté des couleurs de l'iris. la girouette marque l'*inconstance* du temps. la foiblesse de l'esprit humain est la cause de son *inconstance*. les amants apprehendent sans cesse l'*inconstance* de la personne aimée. le tableau de l'*inconstance* a esté fait par Pierre de Lancre en un gros volume.

INCONSTANT, ANTE. adject. Qui n'a point de fermeté, de constance. La fortune est *inconstante*. les amans sont d'ordinaire *inconstants*. le temps est *inconstant*, tantost il pleut, tantost il fait beau.

INCONTESTABLE. adj. masc. & fem. Qui est hors de contestation. Ce droit est clair & *incontestable*.

INCONTESTABLEMENT. adv. D'une maniere incontestable. Cette terre luy appartient *incontestablement*.

INCONTINEMMENT. adv. D'une maniere incontinente. On chastie les Religieux, on les resserre, quand ils ont vescu *incontinemment*.

INCONTINENCE. s. f. Vice opposé à la temperance. Il faut des eunuques, des doubles grilles pour brider l'*incontinence* des femmes. le vice qui deteste le plus est l'*incontinence*.

INCONTINENT, ENTE. adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui ne sçait pas moderer les appetits de la chair. St. Paul menace les *incontinents* de l'exclusion du Paradis.

INCONTINENT. adv. de temps. Sur l'heure, dans un moment. Ce que vous m'ordonnerez, je le feray tout *incontinent*. j'iray la *incontinent* apres disné. Ce mot vient du Latin *incontinenti*, qui veut dire, *sur l'heure*.

INCONVENIENT. substant. masc. Difficulté qui se presente en une affaire, qui sert d'obstacle à sa conclusion. Il n'y a point d'affaire qui n'ait ses avantages, & ses *inconvenient*. il est impossible de remedier à tous les *inconvenients*. je ne voy point d'*inconvenient* d'accepter cette proposition.

INCONVENIENT, signifie aussi, Malheur, suitte, consequence fascheuse. L'*inconvenient* du mariage pour les jeunes gens, c'est qu'ils sont chargez d'une grande famille avant que d'avoir establi leur fortune. l'opinion d'Aristote du monde eternel est sujette à beaucoup d'*inconvenients*, de consequences dangereuses.

INCORPORATION. subst. fem. Union, meslange

porter la *dague* au costé ; de sorte que celuy qui sortoit sans sa dague, estoit appellé *indague*, c'est à dire, sans ajustement, sans grace & sans contenance. Le peuple dit encore, Cela est *indague*, pour dire, vilain, malhonneste, indigne.

INDE. s.m. est le nom qu'on donne à une couleur qui sert aux Peintres, qui se fait de l'Escume du pastel que tirent les Teinturiers.

INDE, est aussi un bois dont la decoction est fort rouge ; & si on en met dans deux bouteilles, & que dans l'une on y mette un peu de poudre d'alun, elle conservera long-temps un beau rouge clair, & l'autre deviendra jaune en moins d'un jour, & à la fin noire comme de l'ancre.

INDECEMMENT. adv. D'une maniere indecente. Les mauvais Chrestiens assistent au service divin fort *indecemment*, n'y apportent pas tout le respect necessaire.

INDECENCE. s.f. Posture, action qui est contre le devoir ou la bienseance & l'honnesteté. C'est une *indecence* d'estre debout, de causer à la Messe. c'est une *indecence* d'entrer en une maison sans saluer le Maistre.

INDECENT, ENTE. adj. Qui est contre le devoir & l'honnesteté. Ce danseur fait plusieurs gestes & postures *indecentes*. il est *indecent* à un Prelat de paroistre en public sans tenir sa gravité.

INDECHIFFRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut lire, Dechiffrer, deviner. Un chiffre bien fait & à double clef est *indechiffrable*. les caracteres des obelisques qui sont estrangers ou effacez sont *indechiffrables*. un exploit de Sergent est si griffonné, qu'il est *indechiffrable*, qu'on ne le peut lire.

INDECHIFFRABLE, signifie aussi, Obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. Les anciens Auteurs ont beaucoup de passages qui ont esté *indechiffrables* à tous leurs Commentateurs. les Oracles des Payens estoient si obscurs, qu'ils estoient *indechiffrables*, jusqu'à ce que le hasard ou l'evenement y eussent fait trouver quelque sens.

INDECIS, ISE. adj. Qui n'est point decidé, ni trouvé. Il y a des questions que tous les Docteurs ont laissé *indecises*, ausquelles ils n'ont point voulu toucher. ce procés est encore pendant & *indecis* en la Cour. Nous avons laissé cette partie *indecise*, & nous l'avons remise à une autre fois.

INDECLINABLE. adj. m. & f. Terme de Grammaire. Qui ne se peut decliner. Il n'y a point de Langue qui n'ait plusieurs mots *indeclinables*.

INDECROTABLE. adject. masc. & fem. Terme de raillerie qu'on applique aux Regents des Colleges, par ce qu'ils sont crottez ordinairement. On a defini un Pedant, un animal *indecrotable*.

INDEFINI, IE. adj. Indeterminé, qui n'a point de bornes certaines. Mr. Descartes a substitué heureusement ce mot au lieu d'infini dans la Philosophie, soit pour les nombres, soit pour les quantités, pour signifier un nombre qu'on ne peut concevoir si grand, qu'on n'y puisse adjouter une unité, une quantité si grande qu'elle ne souffre aucune addition. Il a dit que les astres visibles & invisibles estoient en nombre *indefini*, & non pas comme les Anciens, qu'ils estoient en nombre *infini* ; qu'une quantité se pouvoit diviser en plusieurs parties, en un nombre *indefini*, & non pas à l'infini.

INDEFINIMENT. adv. D'une maniere indefinie. on luy a donné pouvoir *indefiniment* d'agir en cette negociation. C'est à dire, un pouvoir general & sans restriction.

INDELEBILE. adj. m. & f. Qui ne se peut effacer. Il ne se dit gueres qu'en parlant des Sacrements. Le Baptesme, l'Ordre de la Prestrise sont des caracteres *indelebiles*, qui ne s'effacent, qui ne se perdent jamais. On le dit par extension ironiquement en autres choses. Le Pedantisme est un caractere *indelebile*.

INDEMNISER. v. act. Promettre à quelqu'un de le garentir des pertes qu'il pourroit souffrir en faisant plaisir, ou le desdommager en effet de celles qui luy sont arrivées. Quand on se rend caution pour un autre, le contract porte toujours promesse de garentir & *indemniser* de toutes pertes, dommages & interests. On dit aussi d'un marchand qui a perdu sur une marchandise, qu'il s'est *indemnisé* sur une autre, qu'il y a assez gagné pour reparer sa perte. Il faut *indemniser* le Seigneur, quand un fief tombe en main morte.

INDEMNITE'. s. f. Acte par lequel on promet de garentir, ou on garentit en effet une personne d'une perte qu'il souffre à nostre occasion. L'*indemnité* que doit fournir un debiteur à sa caution est naturelle & de droit, & n'a pas besoin d'estre stipulée. je luy ay presté mon nom pour faire une affaire, mais il m'en a donné son *indemnité* par escrit.

INDEMNITE', est aussi un droit qu'on paye au Seigneur feodal, quand un fief tombe en main morte, c'est à dire, qu'il est acquis par l'Eglise ou par des Communautez, pour le desdommager des pertes qu'il souffre en ce qu'il n'y aura plus de changement de vassal qui puisse donner lieu à des profits de fief. On paye au Roy les francsfiefs, & aux Seigneurs particuliers le droit d'*indemnité*. Ce droit est la cinquiéme partie des deniers de la valeur des choses acquises, ou cinq années de leur revenu. En quelques Coustumes ce n'est que la sixiéme partie du prix, ou trois années du revenu. On paye aussi *indemnité* au Seigneur, quand un homme main-mortable ou de condition serve obtient du Roy des Lettres d'affranchissement, ou en cas de formariage, qui se taxe au tiers des biens meubles & heritages de l'homme de mainmorte.

INDEPENDANCE. s. f. Liberté d'agir, de faire ce qu'on veut, sans avoir besoin du secours d'autruy. Le franc arbitre donne à Nostre volonté une *independance*, une liberté d'agir comme il luy plaist. le Sage est le seul qui vit dans l'*independance*.

INDEPENDANCE, se dit aussi de ce que l'on considere sans connexité, sans relation à autre chose. Les raisonnements qu'on fait par abstraction se font avec *independance*, sans considerer l'attache qui est entre les choses & leur matiere.

INDEPENDANT, ANTE. adj. Qui est maistre de soy-même, qui ne depend point d'un autre. Il y a une sorte d'Heretiques en Angleterre qui s'appellent les *Independants*, qui ne reconnoissent point de Superieur.

INDEPENDANT, se dit aussi de ce qui n'a rien de commun, qui n'a point de connexité avec un autre. On a demandé la disjonction de ces deux affaires, pour ce qu'elles sont *independantes* l'une de l'autre, qu'elles n'ont rien de commun.

INDEPENDEMMENT, adv. Sans dependance, sans sujettion. L'ame raisonnable en qualité de spirituelle peut agir *independemment* de ses organes.

INDETERMINÉ, ÉE. adj. Qui n'a point esté decidé, jugé, resolu. Il y a bien des questions tant en Theologie qu'en Jurisprudence, qui sont demeurées *indeterminées*, & sans resolution.

INDETERMINÉ, se dit aussi d'un homme foible & incertain, qui n'a point pris, ou qui a de la peine à prendre sa resolution. Il y a des gens avec qui on ne peut faire aucune affaire, parce qu'ils sont toujours irresolus & *indeterminez*.

INDETERMINÉ, en terme de Geometrie, se dit d'une quantité de temps ou de lieu qui n'a point de bornes certaines & prescrites. On appelle une ligne infinie, celle qui est *indeterminée*, celle qui est si grande qu'on veut, dont on ne limite point la longueur.

INDETERMINÉMENT. adv. D'une maniere qui n'est point precise ni determinée. Il nous a entretenu de cette affaire en termes generaux & *indeterminément*, sans aucune specification.

INDEVOT, OTE. adj. Libertin, qui n'a point de devotion.

INDEVOTEMENT. adv. D'une maniere indevote.

INDEVOTION. s.f. Libertinage, manque de devotion.

INDEX. s.m. Le second doit de la main, celuy d'aprés le pouce, qui nous sert à monstrer quelqu'un au doit. On l'appelle aussi *indice*. Les Grecs le nomment *lichanos*, qui signifie *lescheur*, parce qu'on le met dans les sauces pour en gouster, & qu'aprés on le lesche.

INDEX, en terme d'Astronomie, est un stile qui tourne avec le globe dans un petit cercle attaché sur le Meridien vers le Pole Arctique. On l'appelle autrement *gnomon* Quelques-uns appellent aussi de ce nom le stile des cadrans.

INDEX, est aussi la table qu'on met à la fin des livres Latins. d'Acys a fait deux *index* des corps de Droit Civil & Canon, fort amples & fort utiles. On dit aussi en parlant des livres censurez, qu'ils sont dans l'*index*, c'est à dire, dans le Catalogue des livres deffendus par le Concile de Trente.

INDICATIF, IVE. adj. Qui fait connoistre, qui indique quelque chose. La grande science d'un Medecin est de bien connoistre tous les signes *indicatifs* d'une maladie.

INDICATIF, Terme de Grammaire. C'est le premier mode ou maniere de conjuguer des verbes, qui marque le temps present, passé, ou futur. *J'aime* est le temps present de l'*indicatif*; *J'aimois* le temps imparfait; *J'ay aimé*, le preterit; *J'aimeray* le futur de l'*indicatif*.

INDICATION. s.f. Signe qui indique quelque chose. On le dit particulierement en parlant de maladies. La difficulté d'urine est un signe, une *indication* de la pierre. le pouls esmeu est une *indication* de fievre. le Medecin ne sçauroit establir son jugement & pronostic sur les *indications*.

INDICATION, signifie aussi, Enseignement. L'*indication* qu'on m'avoit faite de ces heritages pour appartenir a mon debiteur, s'est trouvée fausse. il faut que la partie fasse l'*indication* de la personne contre laquelle elle a fait decreter sous le nom de quidam, avant que de la faire arrester.

INDICE. s. m. Principe de connoissance, conjecture, marque, apparence, qui nous fait presumer qu'une chose est. Quelques violents que soient les *indices*, ils ne font que demie preuve en matiere criminelle. J'ay quelques *indices* que cet intervenant ne fait que prester son nom à ma partie.

INDICE, est aussi un vieux mot qui signifioit la table d'un livre. l'*indice* du Droit de Regaeau. On appelle aussi les *Indices* des livres deffendus, & les *Indices* expurgatoires, entre lesquels il y a cette difference, que les premiers condamnent les livres purement & simplement, & les autres le font seulement jusqu'à ce qu'on les ait corrigez. C'est Philippe II. Roy d'Espagne qui fit le premier imprimer un *Indice* ou Catalogue des livres deffendus par l'Inquisition d'Espagne. Le Pape Paul IV. à son exemple en 1559. fit que la Congregation du St. Office de Rome en imprima un semblable. Pie IV. envoya l'examen de l'*index* au Concile de Trente, qui en a fait un. Depuis, le Duc d'Albe en fit imprimer un à Anvers en 1571. Clement VIII. en 1596. en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain* Il y en a aussi des Cardinaux Guiroci & Sandeval imprimez en 1583. & 1612. Il y en a plusieurs autres des Inquisiteurs & des Maistres du Sacré Palais. Le plus considerable des *indices* est celuy de Sottomayor, qui a esté fait par tous les Estats soumis au Roy d'Espagne, qui comprend tous les autres, & va jusqu'en 166[illegible].

INDICE, signifie aussi le second doit de la main, celuy d'aprés le poulce, parce qu'il nous sert d'ordinaire par son extension, quand nous voulons monstrer quelqu'un au doit. On l'appelle aussi l'*index*.

INDICIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut exprimer par des paroles. J'ay une joye *indicible* de vous voir. un plaisir *indicible*.

INDICTION. s. f. est une convocation d'une Assemblée Ecclesiastique, comme d'un Concile; d'un Synode, & méme d'une Diette. L'*indiction* de ce Concile avoit esté faite à un tel jour, mais elle fut remise à un autre.

On appelle aussi *Indiction Romaine*, l'Epoque ou maniere de compter dont se servoient les Romains, qui contient une revolution de quinze années. Elle est encore en usage dans les Bulles & Rescrits Apostoliques. Au temps de la reformation du Calendrier en 1582. on comptoit la dixiéme année de l'*Indiction* qui estoit alors commencée : desorte qu'en commençant à compter par dix depuis cette année où on est, & en retranchant quinze autant de fois qu'on le pourra de la somme entiere, on aura l'année de l'*Indiction* courante. On la trouve aussi en adjoustant trois au nombre des ans de grace, & en retranchant quinze autant de fois qu'on pourra de la somme, le reste sera l'*indiction*. le Pere Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'*Indiction Romaine*. Ceux qui croyent qu'elle a commencé en l'an 312. de JESUS-CHRIST, ou trois ans aprés sous Constantin, devinent. Il y a eu quelques *Indictions* du temps de l'Empereur Constance, comme on voit dans le Code Theodosien, dont Jacques Godefroy a donné la table, & qui en fait trois ou quatre especes. les sçavants tiennent que les *Indictions* n'estoient autre chose que des tributs & des prestations annuelles dont on publioit tous les ans les tarifs ; mais ils ne sçavent ni pourquoy on a enfermé ce cycle en l'espace de quinze ans, ni pourquoy on luy a donné ce nom, ni en quel temps ; ni à quelle occasion il a commencé. L'*Indiction* de Constantinople ou des Empereurs commençoit dans les Calendes de Septembre, ou dans le 8. des Calendes d'Octobre. Celle dont on se sert dans les Bulles des Papes commence au premier de Janvier. Voyez Baronius sur l'an 312. Godefroy & Du Cange. Les Papes ont commencé à datter leurs actes par l'année des *Indictions*, aprés que Charlemagne les eut rendu souverains

Auparavant ils les dattoient par les années des Empereurs ; & ensuite ils les ont datté par les années de leur Pontificat : ce qui paroit par le Synode de Rome tenu en 998. par le Pape Jean XV.

INDIENNE. s.f. Robbe de chambre à la maniere des Indiens, qui est venuë à la mode, soit qu'elle soit seulement taillée à la maniere des Indiens avec des manches fort larges, soit qu'elle soit faite d'estoffes venuës des Indes, peintes ou diversifiées de couleurs ou figures, comme sont les toiles qu'on appelle aussi *indiennes*, & que l'on contrefait en France, qui sont faites de laine fort fine, ou de petits fils de cotton.

INDIFFEREMMENT. adv. D'une maniere indifferente. Les Barbares ont fait un massacre de tous les habitans de cette ville *indifferemment*, sans distinction de sexe ni d'age. il m'a receu fort *indifferemment*, en inconnu, sans tesmoigner ni haine, ni amitié.

INDIFFERENCE. s. f. Qualité d'une chose disposée également à estre bonne ou mauvaise. nous avons une *indifference* naturelle par le franc arbitre pour nous porter au bien, ou au mal.

INDIFFERENCE, se dit aussi de la disposition de l'esprit de celuy qui n'a point d'amitié, qui ne veut prendre aucun party, ni faire aucun choix. Les Philosophes ont de l'*indifference* pour toutes choses, même pour la vie & la mort. l'*indifference* est en amour plus dangereuse que la haine.

INDIFFERENT, ENTE. Qui n'est ni bon, ni mauvais, qui se fait egalement bien en plusieurs façons. On dit en Physique, que la matiere premiere est *indifferente* à toutes sortes de formes. C'est une grande question en Morale, s'il y a des actions *indifferentes*. On dit Parler de choses *indifferentes*, quand elles ne sont pas importantes, quand elles ne font tort à personne. On dit absolument, Tout cela m'est *indifferent*.

INDIFFERENT, se dit aussi des choses où on ne prend point de part, qui nous touchent peu, quand nous n'avons pas plus d'inclination pour un costé que pour l'autre. Un Philosophe pour bien juger doit estre *indifferent*, & n'estre d'aucune Secte. un bon Juge est *indifferent*, n'espouse aucun party. C'est un homme *indifferent*, qui ne se soucie de rien. Une humeur froide & *indifferente*, se dit en amour de ceux qui n'aiment, ni ne haïssent.

INDIGENCE. s.f. Pauvreté, manque des choses necessaires à la vie. La charité consiste à soulager ceux qui sont tombez dans l'*indigence*.

INDIGENT, ENTE. adj. Pauvre, necessiteux. Il faut assister l'*indigent*.

INDIGESTE. adj. m. & f. Aliment qui est difficile à digerer, qui demeure long-temps dans l'estomac. Les fruits cruds sont *indigestes*. On le dit aussi absolument. Cela est *indigeste*. On le dit aussi au passif. C'est une estomac *indigeste*, qui ne sçauroit digerer.

INDIGESTE, se dit aussi figurément en Morale, des ouvrages d'esprit qui sont imparfaits, ou mal en ordre. Ce livre est demeuré *indigeste*, l'Auteur n'a pas eu le loisir de le bien digerer.

INDIGESTION. s. f. Difficulté de digerer. Ces aliments laissent des cruditez & *indigestions* dans l'estomac.

INDIGNATION. s. f. Colere qu'ont les gens de bien contre l'injustice & les meschantes actions. On ne sçauroit voir sans *indignation* la prosperité des scelerats.

INDIGNATION, est aussi une figure de Rhetorique, par laquelle un Orateur invective & s'escrie contre quelque action, ou quelque personne indigne.

INDIGNE. adj. m. & f. Qui ne merite pas quelque chose. C'est la honte & la ruine de l'Eglise, d'estre gouvernée par des Prelats *indignes*. on casse les donations faites a des ingrats, quand ils s'en sont rendus *indignes*. une communion *indigne* est un vray sacrilege, quand on n'y apporte pas les preparations necessaires.

INDIGNE, est quelquefois un terme d'humilité. Les Religieux s'appellent *indignes*. nous sommes tous des serviteurs *indignes* & inutiles dit J. C. en St. Matthieu.

INDIGNE, se dit aussi des meschantes, ou vilaines actions. L'assassinat est un crime *indigne* d'un Gentilhomme, *indigne* de pardon. il a fait une action bien *indigne* en se mariant avec une coureuse. le peuple dans les seditions fait des traittements *indignes* aux Magistrats.

INDIGNEMENT. adv. D'une maniere indigne. Quand on communie *indignement*, on porte avec soy sa condamnation. nostre Sauveur fut traitté *indignement* par les Juifs au temps de sa passion.

INDIGNER. v. n. ne se dit qu'avec le pronom personnel, Se mettre en colere contre le vice, ou les vicieux. On ne sçauroit trop s'*indigner* contre l'injustice du siecle.

INDIGNER, se dit quelquefois des ressentiments qu'on a de quelque legere offence receuë. Ce bourgeois estoit *indigné* de ce qu'on luy avoit refusé la porte au balet du Roy.

INDIGNITE'. s. f. Mauvaise qualité, defaut de merite. On l'a privé de son Benefice par l'*indignité* de sa personne.

INDIGNITE', signifie aussi la grandeur d'un crime, la vilenie d'une action. La noirceur, l'*indignité* de son crime oste toute apparence de le pouvoir sauver.

INDIGNITE', signifie encore, Affront, injure, outrage & excés faits a quelqu'un. Aprés l'avoir assassiné on l'a traisné par les ruës, & on luy a fait mille *indignitez*.

INDIGO. s. m. Plante que les Anciens n'ont pas bien connuë, comme Pline l'avouë. Il croit que c'est une escume de roseaux qui s'attache avec un limon, qui est noir quand on le broye, & qui fait un beau bleu meslé de pourpre quand on le delaye. Il le nomme *indicum*. Isidore & Dioscoride disent la même chose ; & celuy-cy nomme l'*indigo* une pierre, en quoy il se trompe. C'est en effet une paste qui vient des Indes, qui se fait d'une herbe qu'on seme tous les ans aprés que les pluyes sont passées, & qui ressemble fort à du chanvre. Sa fleur est semblable à celle des cardes, & sa graine a quelque rapport à celle du fenu Grec. Elle croist comme le genest, ayant semblables racines longues & estroites, la feuille plus large, approchant de celle du sené. Elle a de petites membranes, qui sortant du filet du milieu tirent par ondes au bord. Sa tige est de la hauteur d'une aulne, & de la grosseur d'un poulce. On la couppe trois fois l'année. La couleur qui se fait de la premiere herbe est d'un violet bleuâstre, plus brillant & plus vif que les deux autres. On la jette dans des estangs dont le fond est fait avec de la chaux dure comme du marbre. On la brasse tous les jours, jusqu'à ce que la feuille se reduise comme en vase ou terre grasse. Quand elle est rassise, on laisse couler l'eau, & de cette paste sechée on fait des petits pains de la grosseur d'un œuf couppé. Celuy d'Amadabat se fait en forme de gasteau. Les Portugais l'appellent *berva d'anir*. Tavernier.

La plante qu'on appelle en Grec *Isatis*, en Latin

glastum, & en François *guesde*, ou *pastel*, en Italien *guado*, est celle qui sert à contrefaire l'*indigo* chez les Teinturiers ; & elle a cette proprieté, que quand les laines en sont teintes d'abord, les couleurs qu'on y adjouste ne s'en vont jamais. Elle sert aussi en Peinture, & même en Medecine ; car elle est seche & detersive, & guerit les ulceres malins, les tumeurs & les morsures de serpents. La marque du vray pastel ou guesde est quand il est sec, leger, violet & reluisant ; & quand il est mis au feu, il faut qu'il fasse une fumée violette, qu'il laisse peu de cendres. Voyez Falloppe, Matthiole, &c. Vitruve dit qu'on fait de l'*indigo* avec de la lie de vin cuite dans les fourneaux. Voyez *Pastel*.

INDIQUER. v. act. Donner des signes, ou des marques pour connoistre quelque chose, enseigner où on la pourra trouver. Ce Sergent a demandé quelqu'un pour luy *indiquer* le quidam compris en un tel decret. les tables sont faites pour *indiquer* l'endroit du livre où on trouvera le passage qu'on cherche. le Bureau d'adresse est estably pour *indiquer* à chacun les choses dont il a besoin.

INDIQUER, signifie aussi, Assigner un certain jour pour commencer une Assemblée Ecclesiastique. Le Concile a esté *indiqué* à un tel jour.

INDIQUÉ, ÉE part. & adj.

INDIRECT, ECTE. adj. Il ne se dit qu'au figuré, & en mauvaise part, des choses qui se font adroitement & sous main, contre l'usage & les loix. Un fideicommis tacite est un avantage *indirect*, qu'on fait à sa femme, ou à ses enfans, qui est defendu par la Loy. Il est entré dans ce Benefice par des voyes *indirectes*, par simonie, par intrusion par un faux tiltre. Le bien de cet homme est mal acquis & par des voyes *indirectes*.

On appelle des loüanges *indirectes*, celles qu'on donne par quelque trait en passant, sans avoir dessein de faire un panegyrique, ou quand on louë puissamment quelque bonne qualité que possede visiblement celuy qu'on veut loüer, sans qu'on le nomme. On peut dire la même chose des satyres & des reproches.

On appelle aussi harangues *indirectes*, celles que font les Historiens quand ils recitent les principaux points d'une harangue qu'un Capitaine fait à ses soldats, au lieu de le faire parler luy-même.

On le dit aussi des advis qu'on donne mais qu'on fait sçavoir sourdement & par une tierce personne. Ce Juge n'a pas osé avertir son amy qu'il avoit decreté contre luy, mais il le luy a fait sçavoir par voye *indirecte*.

INDIRECTEMENT. adv. D'une maniere indirecte. Il est defendu d'avoir commerce avec les ennemis de l'Estat, directement, ni *indirectement* il ne luy a pas voulu reprocher en face son ingratitude, mais il la luy a fait sentir *indirectement*.

INDISCIPLINABLE. adj. m. & f. Qui n'est capable d'aucune instruction ni discipline. Ce jeune homme est d'un naturel si farouche, si libertin, qu'il est *indisciplinable*.

INDISCRET, ETE. adj. Celuy qui agit par passion, sans considerer ce qu'il dit ni ce qu'il fait. Le zele *indiscret* de la Religion a esté cause de toutes les guerres civiles. un *indiscret* se fait souvent de grandes affaires par quelque parole qu'il a laschée mal à propos.

INDISCRET, se dit plus particulierement de celuy qui ne sçait pas garder un secret. Il ne faut rien dire devant ces babillards, ces *indiscrets* qui redisent tout. les femmes redoutent beaucoup les amants *indiscrets*.

INDISCRETEMENT. adv. D'une maniere indiscrete. C'est agir *indiscretement*, de manquer de respect à ses superieurs.

INDISCRETION. s. f. Imprudence, Action d'estourdi. C'est une *indiscretion* de vouloir dire son advis le premier devant des gens plus âgez & plus sçavants. cette *indiscretion* n'est pas pardonnable a un vieux Courtisan.

INDISPENSABLE. adj. m. & f. Qui est d'une necessité absoluë, qui n'est point susceptible d'excuse ni de dispense. Le secours qu'on doit à ses pere & mere est un devoir *indispensable*. tout ce qui est de droit divin & naturel est *indispensable*.

INDISPENSABLEMENT. adv. D'une maniere indispensable. Tous les hommes sont sujets à la mort *indispensablement*.

INDISPOSÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui ne se porte pas bien, qui est un peu malade, qui couve quelque maladie. Je ne sçay ce que j'ay, mais je suis tout *indisposé* ; on ne parle point à Madame, elle est *indisposée*. les gens *indisposez* & valetudinaires sont sujets à se faire droguer.

INDISPOSITION. s. f. Alteration de santé. Il s'est tenu au lit 15. jours pour une legere *indisposition*. on congedie un Novice, quand on le voit sujet à quelque *indisposition*. pour la moindre *indisposition*, un Religieux va à l'Infirmerie.

INDISSOLUBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut rompre, desnoüer, dissoudre. Le mariage est un nœud sacré & *indissoluble*. il y a des Auteurs qui ont proposé des questions *indissolubles*, qu'on ne pouvoit resoudre, comme Hentisberus, de Alliaco, Jaques Suisser, dit le Calculateur, &c.

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une maniere indissoluble. Les Ordres Sacrez lient une personne à l'Eglise *indissolublement*.

INDISSOLUBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui ne se peut rompre, desnoüer, ni dissoudre. On le dit du nœud Gordien, du nœud de mariage, d'une question qu'on ne peut soudre.

INDISTINCT, INCTE. adj. Qui est confus & obscur, qui n'est pas distingué ni separé. L'ame a dans le sommeil des notions confuses & *indistinctes*, des choses qui luy font faire des songes extravagants.

INDISTINCTEMENT. adv. Confusément, sans distinction. Dans le sac de cette ville on a passé tous les habitans au fil de l'espée *indistinctement*, sans distinction de sexe ni d'âge.

INDIVIDU. s. m. Terme de Philosophie. Un particulier de chaque espece, ou ce qui ne peut estre divisé. La division ordinaire de la Logique se fait en genres, especes, & *individus*.

On dit aussi en raillerie d'un homme qui s'aime bien qu'il a bien soin de son petit *individu*.

On dit aussi à l'adjectif feminin en termes de Theologie, La tres-Sainte & *individuë* Trinité.

INDIVIDUEL, ELLE. adj. Terme de Logique. Plusieurs Philosophes admettent des differences *individuelles*, C'est à dire, entre les individus.

INDIVIS, ISE. Adjectif. Qui doit estre partagé, & qui ne l'est pas encore. Ces terres sont communes & *indivises*, ils sont trois qui les possedent par *indivis*.

INDIVISIBLE. adj. Qui ne se peut diviser. Un point est *indivisible*, parce qu'il n'a point de parties. on tient les atomes *indivisibles*, non pas à cause de leur petitesse, mais à cause de leur dureté & coherence de leurs parties.

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une maniere indivisible. Les conjoints par mariage sont unis *indivisiblement*.

INDOCILE. adj. m. & f. Farouche, revesche, qui ne veut recevoir aucune instruction, ni rendre d'obeïssance. Les peuples barbares sont d'un naturel *indocile*.

INDOCILITE'. s. f. Naturel ou qualité de celuy qui est indocile.

INDOLENCE. s. f. Insensibilité. Les Stoiques faisoient principalement profession d'*indolence*, & ne vouloient pas avoüer que la douleur fust douleur.

INDOLENT, ENTE. adj. Qui n'est point touché des afflictions ordinaires. Il se dit aussi d'un homme paresseux, qui est insensible, qui n'a aucun soin de sa fortune.

INDOMPTABLE. adj. m. & f. Qu'il est impossible de dompter. Il se dit au propre des animaux; & au figuré, de l'esprit & des passions.

INDOMPTE', EE. adj. Qui n'a point encore esté domté. On sacrifioit autrefois des taureaux *indomptez*, qui n'avoient point esté mis au joug. On appelle un vainqueur *indompte*, celuy qui n'a point esté vaincu par ses ennemis.

INDUBITABLE. adj. m. & f. Qui est tres-certain, hors de doute. Les articles de la Foy sont *indubitables*. les demonstrations d'Euclide sont *indubitables*.

INDUBITABLEMENT. adv. Très-asseurément. Tout homme doit mourir, & cela *indubitablement*.

INDUCTION. s. f. Consequence qu'on tire en raisonnant de quelques principes avancez. La conclusion d'un syllogisme est une *induction* qu'on fait des deux premisses.

INDUCTION, est aussi un argument particulier à la Rhetorique, qui se tire d'un denombrement qu'on fait de plusieurs choses, dont on tire une consequence generale.

INDUCTION, en termes du Palais, se dit des preuves & avantages qu'on tire des pieces à mesure qu'on les produit dans un inventaire. Les contredits se fournissent pour debattre non seulement les pieces, mais aussi les *inductions* qu'on en tire.

INDUCTION, est aussi une persuasion qu'on fait à quelqu'un pour le pousser à faire ou à dire quelque chose de mauvais. C'est par son *induction* que cette femme a esté subornée, qu'elle a volé son mari.

INDUE. adj. fem. Qui ne se dit que d'un temps pris mal à propos. Venir à une heure *induë*, c'est, Venir trop tost, ou trop tard. vous venez demander à disner à deux heures, c'est une heure *induë*. vous venez chercher un Advocat chez luy à dix heures, c'est une heure *induë* il est au Palais. On dit aussi, Se retirer à heure *induë*, c'est à dire, bien avant dans la nuit.

On dit aussi en termes de Pratiques, une *induë* vexation, pour dire, une oppression injuste.

INDUEMENT, Termes du Palais. Injustement. On a emprisonné cet homme *induement*, c'est à dire, contre les regles de la justice. on luy a fait un procés *induement* & sans sujet.

INDUIRE. v. act. Raisonner, tirer une consequence de quelques principes, de quelques propositions qu'on a avancées. Vous ne sçauriez rien *induire* à vostre avantage de la Loy que vous avez citée. Ce mot vient du Latin *inducere*.

INDUIRE, signifie aussi Persuader par un faux raisonnement à faire quelque chose de mauvais. C'est un suborneur qui l'a *induit* à deposer faux dans une telle information.

On dit aussi, Seigneur, ne nous *induisez* point en tentation: qui est une demande de l'Oraison Dominicale, & qui souffre diverses interpretations rapportées par les Commentateurs de ce passage.

INDULGEMMENT. adv. D'une maniere douce & indulgente. Les Juges ont jugé ce criminel fort *indulgemment*, ils ne l'ont pas jugé avec toute la severité des loix.

INDULGENCE. s. f. Facilité à pardonner, inclination à excuser les fautes. Les peres & meres gastent souvent leurs enfans par trop d'*indulgence*.

INDULGENCE, en termes de Theologie, est la remission de la peine deuë aux pechez, accordée par la grace & autorité de l'Eglise, & qui exempte du Purgatoire. Un Evesque officiant donne quarante jours d'*indulgence*. Le Jubilé porte *indulgence* pleniere, il y a aussi des bulles d'indulgences plenieres accordées à plusieurs Eglises, à plusieurs Confrairies, pour certaines Festes. le Chapitre *sancimus* dans le Droit Canon donne des *indulgences* à ceux qui espousent les femmes publiques pour les retirer du vice.

INDULGENT, ENTE. adj. Qui use d'indulgence, qui excuse, qui pardonne aisement. Il ne faut point qu'un Auteur soit *indulgent* à soy-méme, qu'il se pardonne rien. les Juges ne doivent point estre *indulgens* aux scelerats: ils sont cruels aux gens de bien qui en souffrent la persecution.

INDULTAIRE. s. m. Celuy qui est pourveu d'un Benefice en vertu d'un indult, d'un Conseiller du Parlement de Paris, ou d'un Maitre des Requestes.

INDULT. s. m. Grace accordée par Bulles du Pape à quelque Corps ou Communauté, ou à quelque personne par un privilege particulier, pour faire ou obtenir quelque chose contre la disposition du Droit commun. Il y a deux sortes d'*indults*. Les uns sont actifs, & consistent dans le pouvoir de nommer, conferer & presenter librement aux Benefices establis par les reserves & les regles de Chancelerie Apostolique. les Papes en accordent ordinairement aux Princes seculiers, Cardinaux, Evesques & autres Prelats. Les *indults* passifs consistent dans le pouvoir de recevoir des Benefices & graces expectatives, comme ceux du Parlement, des Graduez & des Mandataires.

L'*indult* des Rois est le pouvoir qui leur est donné de nommer aux Benefices Consistoriaux, soit par un traitté ou concordat, soit par une grace ou un privilege particulier. Le Pape Leon X. donna au Roy François I. un nouvel *indult* de nommer aux Benefices Consistoriaux des pays de Bretagne & de Provence qui n'estoient point compris dans le Concordat. Ils en ont aussi accordé pour les pays conquis, comme celuy de Clement IX. accordé au Roy pour le Roussillon.

L'*indult* des Cardinaux est un privilege de pouvoir tenir des Benefices reguliers, aussi-bien que des seculiers, de pouvoir conferer en commende, ou la continuer; de ne pouvoir estre prevenus dans les six mois pour la Collation des Benefices qui dependent d'eux. Quelques autres collateurs ont aussi un *indult*, pour continuer la Commende, pour conferer de commende en commende.

INDULT, plus communément se dit d'un droit ou privilege accordé par le Pape aux Conseillers du Parlement de Paris & aux Maistres des Requestes, de pouvoir obtenir le premier Benefice vacant à la nomination de chaque Collateur. Un Collateur ne doit estre chargé de son vivant que d'un seul *indult*; un Chapitre ou autre Corps, que d'un seul *indult*, durant chaque regne. il faut avoir des Lettres de Chancelerie pour placer son *indult*, & se faire

nommer sur un tel Collateur. Ceux qui croyent que le Pape Eugene IV. en a esté le premier auteur se trompent. On trouve de ces mandemens dés le temps du Pape Benoist XII. seant en Avignon dés l'an 13... Mais l'usage de ces droits n'en fut veritablement affermy qu'en 1538. par Paul III. à la recommandation de François I. en la conference qu'ils eurent dans la ville de Nice. Le Pape Clement IX. en accorda un en 1668, dans lequel les Indultaires sont deschargez d'accepter des cures ou des Benefices au dessous de 600. liv. & outre donna le pouvoir aux Collateurs ordinaires & aux Executeurs de l'*indult*, de conferer de Commende en Commende, pourvû que le dernier Titulaire l'ait possede en Commende libre : & ce titre s'est appellé *ampliation d'indult*. Le Pape Benoist XIII. envoya une forme d'*indult* à l'Université de Paris en l'an 1396. par lequel il luy permettoit de se nommer sur les Benefices Des Diocesains : mais elle en negligea l'execution.

INDULT, se dit aussi de la permission qu'on donne à quelqu'un d'exercer la Medecine sans donner lieu à la vacance des Benefices. Il se dit aussi de plusieurs graces semblables, comme pour l'usage des viandes deffenduës, pour estre dispensé de monstrer sa lettre de tonsure, pour un Religieux qui veut entrer dans un autre Ordre, pour prendre les Ordres en trois jours de temps, pour pouvoir tenir la calotte en celebrant la Messe, &c. ils sont taxés à 5. liv. quand ils s'expedient par une simple signature, & à 60. liv. quand ils s'expedient par un Bref.

Les marchands appellent aussi *indult & bon passage*, les droits & peages qu'ils payent au Roy d'Espagne.

INDUSTRIE. s. f. Adresse de faire reüssir quelque chose, quelque dessein, quelque travail. Il faut bien de l'*industrie* pour faire une horloge, & encore plus pour l'inventer. Ce pauvre homme n'est capable d'aucun employ, il n'a point d'*industrie*. les Marchands, les Fermiers sont taxés à la taille non seulement pour leur bien, mais à proportion de leur *industrie*, de leur commerce. Ce mot est tiré du Latin *industria*, d'*industrieux*, qui est dit, selon Festus, *ab intrò struendo*, selon cet Auteur celuy-là proprement est industrieux, qui *intro struit*, qui travaille pour le dedans, c'est à dire, pour sa famille, & qui ne perd aucune occasion pour cela.

On appelle proverbialement *Chevaliers de l'industrie*, des gens qui n'ont point de bien, qui subsistent par leur adresse & leur *industrie*, comme les filoux, flatteurs, escornifleurs, donneurs d'advis, &c. L'Adventurier Buscon descrit agreablement l'Ordre des *Chevaliers de l'industrie*. qui vivent d'*industrie*.

INDUSTRIE, se dit quelquefois des animaux. les oiseaux font leur nid avec une merveilleuse *industrie*. ceux qui ont veu les castors qui bastissent leur maison, admirent leur *industrie*.

INDUSTRIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'industrie, ou qui est fait avec industrie. Le Journal des Sçavans descrit une machine où la toile se fait toute seule : elle est merveilleusement *industrieuse*, & part d'un esprit fort *industrieux*. le singe est un animal *industrieux*, qui imite l'industrie des hommes.

INDUSTRIEUSEMENT. adv. D'une maniere industrieuse. Cet ouvrier applique l'esmail fort *industrieusement*.

INE.

INEFFABILITÉ. s. f. Terme de Theologie. Impossibilité d'expression. Il ne se dit que des attributs de Dieu, des Mysteres de la Religion, qu'il est impossible d'exprimer, de faire comprendre aux hommes par le discours.

INEFFABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut exprimer ni comprendre : Le mystere *ineffable* du tres-Auguste S. Sacrement de l'Autel.

INEFFABLE, signifie aussi, Ce qu'on ne doit point prononcer par respect. Les Hebreux tenoient le nom de Dieu JEHOVAH pour *ineffable*, pas un ne l'osoit proferer, cela n'appartenoit qu'au Grand Prestre.

INEFFAÇABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut effacer. L'eau forte qui tombe sur des estoffes, y fait des taches *ineffaçables*.

INEFFAÇABLE, se dit figurément en Morale. Quand on a fait une amende honorable en Justice, c'est une tache à l'honneur qui est *ineffaçable*. le Baptesme imprime un caractere *ineffaçable*.

INEFFICACE. m. & f. Qui n'est pas suffisant, qui n'est pas assez fort pour faire quelque chose. La nature corrompuë rend souvent les graces de Dieu *inefficaces*. la promesse des recompenses seroit *inefficace* pour obliger les hommes à faire leur devoir, il a fallu y adjouster la crainte des supplices.

INEGAL, ALE. adj. Qui est plus grand ou plus petit qu'un autre. Il se dit des choses & des personnes. *Inegal* en condition, en âge, en biens. des lignes, des grandeurs *inegales*. On dit aussi, un chemin *inegal*. pour dire, qu'il est raboteux, qu'il n'est pas plain & uni.

INEGAL, se dit au figuré des choses spirituelles. Un esprit *inegal*. un stile *inegal*, haut & bas. un homme *inegal*, fantasque, tantost caressant, tantost rebarbatif.

On le dit aussi en Medecine d'un pouls *inegal*, quand il ne bat pas egalement.

INEGALEMENT. adv. D'une maniere inegale. On doit traiter les gens *inegalement*, & faire à chacun des biens & des honneurs selon son merite.

INEGALITÉ. s. f. Ce qui fait qu'une chose n'est pas egale. Il y a entre ces deux personnes toute sorte d'*inegalité*. l'*inegalité* de deux lignes, de deux figures. l'*inegalité* du chemin donne de la peine aux chevaux. stile, ou l'*inegalité* des humeurs, du pouls, &c.

INENARRABLE. adj. m. & f. Qui ne peut estre raconté. Saint Paul estant transporté au troisiéme Ciel vit des choses *inenarrables*, qu'il n'a pû raconter.

INEPTE. adj. m. & f. Qui n'est point propre à quelque chose. Il n'est en usage que dans le dogmatique. Ce mot est tiré du Latin *ineptus*, qui est dit *tanquam non aptus*, qui n'est pas propre, convenable, qui est inutile. *Ineptire*, Parler sottement, d'une maniere extravagante.

INEPTEMENT. adv. D'une maniere impertinente. Il est de peu d'usage.

INEPTIE. s. f. Impertinence, sot discours. Cet homme est fecond en *inepties*.

INESBRANSLABLE. adj. m. & f. Qui est ferme, qu'on ne sçauroit esbransler, ni remuer. Les vagues attaquent en vain les rochers, ils sont *inesbranslables*.

INESBRANSLABLE, se dit aussi en Morale, d'un homme ferme & incorruptible. Ce Magistrat est *inesbranslable* dans son integrité, ne se gagne point par presens, ni ne s'estonne point par les menaces. les principes de la Geometrie sont *inesbranslables*.

INESPERÉ, ÉE. adj. Ce qui surprend, & à quoy on ne s'attendoit point. Cette succession est un bonheur *inesperé*. le hazard, la fortune, sont des coups *ines-*

perez, font reüssir des choses qui n'avoient aucune apparence de succes.

INESPEREMENT. adv. D'une maniere inesperée & contre nostre attente. Il est venu *inesperément* un secours du Ciel qui a sauvé cette place, un grand orage qui a obligé à lever le siege.

INESPUISABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut espuiser ni tarir. Cette mine est fort riche, elle est *inespuisable*. la France a un fonds *inespuisable* de richesses.

On dit aussi au figuré, qu'un Docteur a un fonds de science *inespuisable*, un esprit *inespuisable*. la misericorde de Dieu est un fonds *inespuisable*. les tresors de l'Eglise, les merites du Fils de Dieu sont *inespuisables*.

INESTIMABLE. adj. m. & f. Qui est de grande valeur, qui ne peut pas tomber sous l'estimation. Le Roy dans son garde-meuble a des richesses *inestimables*.

INESTIMABLE, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Le sang que JESUS-CHRIST a versé pour nous est d'un prix & d'un merite *inestimable*. la vertu, l'innocence des mœurs sont des choses *inestimables*.

INEVIDENT, ENTE. adj. Qui ne se voit pas clairement & evidemment, qu'on a de la peine à entendre. Les propositions *inevidentes* ne sont point receües en Geometrie. tous les sens qu'on a donné jusqu'icy à cette énigme, à ce passage, sont assez *inevidents*, ne persuadent point.

INEVITABLE. adj. m. & f. Qui ne peut estre évité, dont on ne se peut garentir. La mort, les jugements de Dieu sont *inevitables* aux hommes.

INEXCUSABLE. adj. m. & f. Crime ou faute qui ne reçoit point d'excuse, ni de justification. L'ingratitude en quelque personne que ce soit est *inexcusable*.

INEXECUTION. s. f. Terme de Palais. Defaut d'execution. On obtient des dommages & interests pour l'*inexecution* d'un contract contre celuy qui en est la cause.

INEXORABLE. adj. m. & f. Qui est ferme, dur, qu'on ne sçauroit flechir, celuy dont on ne peut obtenir aucune grace. un juge doit estre *inexorable*, quand on le sollicite contre la justice.

INEXPERIENCE. s. f. Insuffisance d'une personne faute d'avoir pratiqué & experimenté. Un Chirurgien qui par *inexperience* estropie quelqu'un est condamné en ses dommages & interests.

INEXPERIMENTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'experience, ce dont on n'a point fait d'experience. Il fait dangereux de tomber entre les mains d'un Chirurgien *inexperimenté*. il y a mille choses dans la nature qui sont encore *inexperimentées*, qu'on n'a point pris la peine d'experimenter.

INEXPIABLE. adj. m. & f. Crime qui ne se peut expier. Le sacrilege est *inexpiable* que par le feu. le parricide est un crime *inexpiable*, qui merite les plus grands supplices.

INEXPLICABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut expliquer. Les mysteres de la Trinité, de l'Incarnation sont *inexplicables*.

INEXPRIMABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut expliquer, ni faire entendre. Les joyes des Bienheureux sont *inexprimables*.

INEXPUGNABLE. adj. m. & f. Qui est impossible de forcer, d'emporter de violence. Maintenant il n'y a plus de place *inexpugnable*, qu'on ne prenne, si elle n'est secouruë.

INEXPUGNABLE, se dit figurément en Morale. La chasteté de cette dame est un fort *inexpugnable*. la bourse de cet avare est une place *inexpugnable*. la constance d'un Stoïcien est *inexpugnable*.

INEXTINGUIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut esteindre. Les Volcans enferment des feux *inextinguibles*, qui ont bruslé de tout temps. on fait des feux artificiels, avec de l'huile de petreol d'aspic, du soulfre, &c. qui sont *inextinguibles*, qui bruslent dans l'eau, tels que sont ceux des brulots.

INEXTINGUIBLE. se dit figurément en Morale des ardeurs amoureuses qu'on ne peut guerir. On dit aussi la soif *inextinguible* des tresors; de la gloire, &c. On le dit aussi en Medecine des ardeurs de la fievre qu'on ne peut esteindre par les remedes.

INF.

INFAILLIBILITÉ. s. f. Pleine certitude. L'*infaillibilité* ne se doit attribuer proprement qu'à Dieu, & à l'Eglise Universelle. on a escrit pour & contre l'*infaillibilité* du Pape.

INFAILLIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut tromper, ni estre trompé. La Parole de Dieu est *infaillible*. l'Eglise assemblée en un Concile est *infaillible*.

INFAILLIBLE, se dit aussi de ce qui est certain, demonstratif. Les Propositions d'Euclide contiennent des demonstrations *infaillibles*. il n'y a que la Geometrie qui soit *infaillible* entre les sciences humaines.

INFAILLIBLE, signifie aussi, Qui a quelque apparence de seureté morale. Les paroles d'un honneste homme sont *infaillibles*. le succés de ce procès est *infaillible*.

INFAILLIBLEMENT. adj. D'une maniere infaillible. La conclusion d'un argument en forme s'ensuit *infailliblement* des deux premisses.

INFAMANT, ANTE. adj. Qui deshonore, qui porte note d'infamie. Une sentence *infamante* est un valable reproche contre un témoin, les discours *infamants*, les libelles *infamants*, sont sujets à reparation d'honneur. Ce mot vient du Latin *infamans, infamare*, composé de la particule privative, *in*, & de *fama*, *renommée*.

INFAMATION. s. f. Note d'infamie. Les condamnations criminelles & à peines afflictives portent *infamation*.

INFAME. adj. m. & f. Qui est sans honneur, qui ne merite aucune estime dans le monde. Il y a des *infames* de droit, tels que sont ceux qui sont notez par les loix, ou par des jugements publics; d'autres qui sont *infames* de fait, qui exercent une profession honteuse, ou qui n'est point pratiquée parmy les honnestes gens, comme celle de Charlatan, de Comedien, de Bourreau, de *Questionnaire*.

On appelle aussi *infame*, Tout ce qui n'est pas dans l'approbation generale des hommes. On le dit particulierement de quelques vices. L'usure est un commerce *infame*. la poltronnerie est *infame* à un soldat, l'avarice à un grand Seigneur.

On dit aussi d'un habit vieux ou mal fait, que c'est un habit *infame*: d'un logis obscur ou mal propre, que c'est un logis *infame*: d'un Boüeur, d'un Cureur de puits, que ce sont des gens *infames*, pour dire, mal propres & desgoutans. un lieu *infame*, c'est un lieu où on fait venir des femmes de mauvaise vie.

INFAMEMENT. adv. D'une maniere infame. Ce riche vilain vit chez luy *infamement*, dans une avarice sordide.

INFAMIE. s. f. Deshonneur, ce qui donne du mespris. Toutes les sentences données au grand criminel qui portent condamnation, portent en meme temps note d'*infamie*.

INFAMIE, se dit aussi de toute action vilaine & qui ne se fait point par d'honnestes gens. Un avare fait mille *infamies* pour gagner du bien ; il fait mille *infamies*, mille vilaines espargnes chez luy.

INFAMIE, se dit aussi des paroles injurieuses, des affronts qu'on fait à quelqu'un. Il luy a chanté pouilles, il luy a dit mille *infamies*. On a maltraitté ce Sergent dans un tel chateau, on luy a fait cent *infamies*.

INFANT, ANTE. adj. & subst. C'est le tiltre d'honneur qu'on donne aux enfans de quelques Princes, comme en Espagne, en Portugal. Le Roy a espousé l'*Infante* d'Espagne, l'*Infant* de Portugal. Le Cardinal *Infant*.

INFANTERIE. s. f. Troupes composées de fantassins ou de soldats à pied. Voilà de l'*infanterie* bien leste. une compagnie, un Regiment d'*Infanterie*. L'*infanterie* Espagnole a esté en grande reputation.

On dit, qu'un Capitaine entend bien l'*Infanterie*, pour dire, qu'il sçait bien commander les gens de pied.

INFATIGABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut lasser. Les chevaux de poil azan bruslé sont *infatigables*. c'est un esprit *infatigable*, qui invente perpetuellement. il a une patience, une charité infatigable.

INFATIGABLEMENT. adv. D'une maniere infatigable. Depuis 2. ans qu'il est attaché *infatigablement* à faire des experiences, il a fait plusieurs belles découvertes.

INFATUER. v. act. & le plus souvent neutre. Se laisser coëffer, prevenir par quelqu'un par l'apparence d'un grand merite, & luy donner toute croyance. Il ne faut pas se laisser tellement *infatuer* de quelque personne que ce soit, qu'on ne puisse en estre detrompé toutesfois & quantes, &c. les nouvelles opinions sont propres à *infatuer* les ignorans. on s'*infatue* de cent opinions erronées par la preoccupation. Ce mot vient du Latin *infatuari*, qui signifie, *Rendre fol*, mettre une personne hors de son bon sens. Ce verbe vient de *fatuus*, *fol*, derivé du verbe *fari*, qui est tiré du Grec *phemi*, d'où vient *phatis* qui signifie le même que *vates* en Latin, *Devin* en François. Les devins estoient saisis d'une espece de fureur ou de folie quand ils alloient prononcer leurs predictions & leurs oracles. on peut encore remarquer que parmy les Latins ceux-là estoient appellés *infatuati*, qui croyoient avoir des visions, qui s'imaginoient avoir vû le Dieu Faune, qui estoit autrement appellé *Fatuus*.

INFECOND, ONDE. adj. Sterile, qui n'engendre, qui ne produit point. Il se dit des animaux, & plus particulierement des terres. C'estoit une grande douleur aux femmes de l'ancienne Loy d'estre steriles, *infecondes*, de ne pouvoir avoir de lignée. Les terres sablonneuses, les roches sont *infecondes*, on y perd le grain qu'on y seme.

INFECOND, se dit aussi en choses spirituelles. Cet homme a l'esprit lourd, *infecond*, quelque semence qu'on y mette, il ne produit rien. Ce Poëte a une veine *infeconde*, un genie *infecond*, il ne peut rien inventer de nouveau.

INFECONDITE'. s. m. Qualité de ce qui est *infecond* ; & se dit des animaux, des terres, de l'esprit & du genie.

INFECT, ECTE. adj. Qui est puant, gasté, corrompu. voila un privé bien *infect*. les voiries, les esgouts sont des lieux *infects*. ce membre de mouton est *infect*, il est tout plein de vers.

INFECTER. v. act. Faire sentir mauvais, communiquer sa puanteur, sa corruption. ces fossés qu'on a vuidés ont *infecté* tout le voisinage. Ce mot vient du Latin *inficere*, qui signifie proprement, *teindre en une autre couleur* c'est, *facere ut aliquid intus sit*, Faire que quelque chose s'imprime, s'imbibe. Une méchante odeur fortement attachée à un corps, le rend infect.

INFECTER, se dit aussi de la communication des choses corrompues, venimeuses, pestilentes. Quand on vient des lieux *infectés* de peste, on est obligé de faire la quarantaine. les morsures des aspics, des serpens, *infectent* le corps de leur venin. cette femme nous a *infecté* de son haleine, de son gousset.

INFECTER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Luther & Calvin ont *infecté* tout le Septentrion du venin de leur doctrine.

INFECTION. s. f. Puanteur. L'*infection* de ce cloaque est insupportable. Il signifie aussi, Corruption, contagion. Ces hardes pestiferées ont communiqué leur *infection* à la ville, y ont mis la peste.

INFEODATION. s. f. Action par laquelle on donne quelque chose en fief, ou on l'unit à son fief.

INFEODER. v. act. Donner en fief, à foy & hommage. *Infeoder* des heritages, c'est les unir à son fief.

INFEODE', E'E. Donné en fief, ou uni au fief. Dixmes *infeodées*. Jean Du Luc en son Recueil d'Arrests attribue la premiere invention des dixmes *infeodées* à Philippe Auguste, mais Pasquier prouve qu'il s'abuse, parce que deux ans auparavant qu'il regnast elles avoient esté condamnées comme usurpations au Concile de Latran. Elles furent introduites lors qu'on entreprit le premier voyage d'outremer ; car alors les Curez firent present à leurs Seigneurs de partie de leurs dixmes pour leur aider à faire ce voyage. Elles n'estoient d'abord que viageres ; mais depuis les Seigneurs se les approprierent tout à fait.

INFERER. v. act. Induire, tirer une consequence d'une proposition ou de quelque chose apparente. Quand le temps est fort couvert, on en *infere* qu'il pleuvra bientost, qu'il viendra quelque orage. de ce que Dieu est juste, on en *infere* qu'il punira les meschans en ce monde, ou en l'autre. tout le raisonnement consiste en ce point, d'un principe connu en *inferer* une chose inconnuë.

INFERIEUR, EURE. adj. relatif. Ce qui est au dessous d'un autre. La vessie est placée dans la partie *inferieure* du bas ventre. l'appetit sensuel est la partie *inferieure* de l'ame. les brouïllards se forment dans la partie inferieure de l'air. On appelle les Planetes *inferieures*, celles qui se meuvent au dessous du Soleil, comme Venus, Mercure, & la Lune.

INFERIEUR, se dit figurément en choses morales. Ceux qui sont d'un ordre *inferieur* doivent ceder à ceux d'un ordre superieur. ce Prince est *inferieur* en forces à son ennemi. ce Docteur est *inferieur* en doctrine à son concurrent. ce cadet est d'un âge beaucoup *inferieur* à son aisné. On appelle les Cours *inferieures*, les Presidiaux & les Sieges subalternes.

INFERIEUR, en terme de Geographie, se dit des pays qui sont vers les mers, ou sur le cours des rivieres, par opposition à ceux qui sont sur des montagnes, ou en des lieux esloignez de la mer. L'Inde *inferieure*, l'Armenie *inferieure*.

INFERIEUREMENT. adv. D'une maniere inferieure.

INFERIORITE'. s. f. Qualité de ce qui est inferieur, qui est d'un moindre prix. Il y a de l'*inferiorité* mesme dans le Paradis, où plusieurs degrez de gloire, mesme entre les Anges.

INFERNAL,

INFERNAL, ALE. adj. Qui tient de l'Enfer. Monstre *infernal*. Furie *infernale*. Puissance *infernale*.

On appelle figurément le Diable, le Serpent *infernal*.

La pierre *infernale*, en termes de Chirurgie, est une pierre caustique. Voyez *Pierre*.

INFERTILE. adj. m. & f. Sterile, lieu où la semence ne profite point. L'Espagne est *infertile* en plusieurs endroits.

INFERTILE, se dit aussi au figuré. Un esprit *infertile* est celuy qui n'a point d'invention, qui n'a point de pensées. Un travail *infertile*, qui ne rend aucun profit, aucun avantage.

INFERTILITÉ. s. f. Sterilité tant de la terre que de l'esprit.

INFESTER. v. act. Incommoder, tourmenter. Il ne se dit guere qu'en parlant de guerre, & de vermine. Les ennemis *infestoient* la frontiere. Les Pyrates ont long-temps *infesté* nos costes. les sauterelles *infestent* souvent de grandes Provinces en Orient, les desolent entierement.

INFIDELITÉ. s. f. Manquement à ce qu'on a promis ou juré. Une femme qui a fait une *infidelité* à son mary est rasée & mise dans un Couvent.

INFIDELITÉ, se dit aussi d'une fausse Religion ou croyance. il y a bien des peuples qui languissent dans l'*infidelité*, faute de gens qui leur annoncent l'Evangile.

INFIDELLE. adj. m. & f. & subst. Celuy qui ne garde point la foy, qui n'execute point les choses qu'il a promises, ou jurées. Un amant *infidelle*.

INFIDELLE, se dit figurément en Morale, de ce qui n'est pas conforme à la verité. Une copie *infidelle*, qui ne ressemble point à l'original. un portrait *infidelle*. une memoire *infidelle*, est celle qui manque au besoin.

On appelle aussi *Infidelles*, les peuples qui ne sont pas dans la vraye Religion, & particulierement les Mahometans. Car à l'égard des autres, on les appelle *Iuifs*, ou *idolastres*. Ce vaisseau a esté pris par les *infidelles*. on a fait plusieurs croisades pour delivrer les Lieux Saints de l'oppression des *infidelles*.

INFIDELLEMENT. adverbe. D'une maniere infidelle.

INFINI, IE. adj. Qui n'a commencement ni fin. Dieu seul est un estre increé & *infini*. On le dit aussi de ses attributs. sa justice, sa sagesse, sa clemence sont *infinies*.

INFINI, se dit aussi de ce qui a eu commencement; mais qui n'aura point de fin. Ce que les Theologiens appellent *infinitum a parte ante, & a parte post*, comme, les esleus auront une gloire *infinie*, dans une eternité *infinie*.

INFINI, se dit encore aussi de ce qui n'est point terminé. Plusieurs Philosophes Payens se sont trompez, quand ils ont cru que le monde estoit *infini*, qu'il y avoit des mondes *infinis*.

On dit en Geometrie, Tirer une ligne *infinie*, pour dire, indeterminée, sur laquelle on fait apres ses operations.

INFINI, signifie aussi, Innombrable; & se dit même hyperboliquement d'une quantité mediocre qu'on ne s'amuse point à compter. Le monde est composé d'atomes *infinis*. ce Regent a un nombre *infini* d'écoliers, ce Medecin a gueri des malades *infinis*. Je vous ay des obligations *infinies*.

Il est aussi substantif. Les Philosophes monstrent qu'il n'y a point d'*infini* dans la nature.

A L'INFINI. adverbial. Qui doit durer toujours. Les damnez doivent souffrir *à l'infini*; & se dit tant de l'excés de leurs peines, que de leur durée.

Il signifie aussi, Qui dure long-temps. si on les laisse toujours disputer & repliquer, cela ira *à l'infini*. les remises que vous me faites, vos promesses vont *à l'infini*. le progrés *à l'infini* est absurde en Philosophie.

INFINIMENT. adv. D'une maniere *infinie*. La gloire éternelle rend les Saints & les Anges *infiniment* heureux.

Il signifie aussi, Beaucoup. Cet Auteur a *infiniment* d'esprit, il est *infiniment* sçavant.

INFINITÉ. s. f. Qualité de ce qui est infini. L'*infinité* de Dieu est incomprehensible.

INFINITÉ, se dit aussi de ce qui est innombrable en effet: comme, Il y a une *infinité* de grains de sable dans la mer.

INFINITÉ, signifie aussi hyperboliquement, Beaucoup ou plusieurs choses qu'on ne veut point s'amuser à compter. Il y avoit une *infinité* de masques dans le bal. il m'a dit une *infinité* de raisons pour m'obliger à luy accorder sa demande. cet homme est embarrassé, il a une *infinité* d'affaires sur les bras.

INFINITIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est un des modes qui sert à la conjugaison des verbes, & qui ne marque aucun temps precis. *Aimer*, *enseigner*, sont les *infinitifs* des verbes *j'aime*, *j'enseigne*.

INFIRMATIF, IVE. adj. Terme de Palais, qui se dit en parlant des jugements des superieurs qui cassent ceux des inferieurs. Il y a eu arrest *infirmatif* d'une telle sentence du Chastelet. le Presidial a donné une sentence *infirmative* de celle du Juge *a quo*.

INFIRME. adj. m. & f. Valetudinaire, celuy qui a peu de santé. Il se dit de l'esprit aussi-bien que du corps. Un Religieux *infirme* est dispensé de la Regle. il ne faut pas scandaliser les esprits *infirmes*. l'esprit est prompt, mais la chair est *infirme*.

INFIRMER. v. act. Terme de Palais. Casser, annuller une sentence, un contract. Le Parlement a *infirmé* la sentence renduë au Chastelet. on *infirme* les actes où il y a des nullitez.

On le dit aussi des loix & des ordonnances qui ont été changées ou abrogées par d'autres posterieures. Cette ordonnance portoit à la verité telle chose, mais elle a esté *infirmée* par une subsequente.

INFIRMERIE. s. f. Lieu où on met les malades d'une communauté.

INFIRMERIE, est aussi un office claustral dans les anciennes Abbayes, qui estoit un vray tiltre de Benefice, mais qui a esté reüni en la plus-part des lieux aux Menses conventuelles.

INFIRMIER. s. m. Celuy qui a le soin des malades dans ses Infirmeries ou Communautez, qui est Titulaire du Benefice de l'Infirmerie.

INFIRMITÉ. s. f. Foiblesse, maladie. Il faut excuser l'*infirmité* du sexe, de l'âge, les *Infirmitez* du prochain. Cet homme a une *infirmité* corporelle qui luy dure depuis long-temps, comme la gravelle, la goutte. l'*infirmité* de son esprit a contraint ses parens de luy donner un Curateur.

INFLAMMABLE. adj. m. & f. Qui se peut enflammer. Dans les corps il y a la partie *inflammable*, qui est la partie sulfurée & oleagineuse.

INFLAMMATION. s. f. Action d'enflammer. L'*inflammation* de la poudre à canon est prompte, à cause du soulfre dont elle est composée.

INFLAMMATION, se dit aussi des humeurs qui s'eschauffent dans le corps. Il faut craindre que ce rheume ne cause une *inflammation* de poulmon. il y a encore de l'*inflammation* dans cette playe.

INFLEXIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut estre flechi. Il se dit au propre des bois, des metaux, & autres choses qu'on ne peut plier; le fer aigre est *inflexible*: & au figuré, de celuy qui est ferme & constant dans ses resolutions. Caton avoit un courage *inflexible*. ce Juge a une vertu *inflexible*.

INFLEXIBLE, se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie, Dur, cruel, inexorable. Les Martyrs ont bravé les Tyrans les plus *inflexibles*.

INFLEXIBLEMENT. adv. D'une maniere *inflexible* & severe. quand ce Prince a resolu quelque chose, il l'execute *inflexiblement*, sans se laisser fleschir ni adoucir.

INFLEXION. s. f. Changement de la voix qui fait facilement plusieurs tons & passages differents. Cet Orateur n'a pas l'*inflexion* de la voix, il parle toûjours de même ton.

INFLEXION, en terme de Grammaire, c'est la variation des noms & des verbes, suivant qu'ils sont, en des cas, en des temps, ou en des modes differents. La premiere partie de la Grammaire est l'*inflexion* des noms & des verbes, la declinaison, & la conjugaison.

INFLICTION. s. f. Terme du Palais. Condemnation à une peine afflictive & corporelle. Ce crime est constant, il ne s'agit que de l'*infliction* de la peine qu'il merite.

INFLIGER. v. act. Terme de Palais, qui ne se dit que des peines que les loix ou que les Juges ordonnent, auxquelles ils condemnent les criminels. L'Ordonnance *inflige* la peine de mort contre les meurtriers & les assassins.

INFLUENCE. s. f. Qualité qu'on dit s'escouler du corps des astres, ou l'effet de leur chaleur & de leur lumiere, à qui les astrologues attribuent tous les évenements qui arrivent sur la terre.... L'homme sage vaincra toutes les *influences* des astres.

INFLUER. v. n. Communiquer insensiblement ses qualitez bonnes ou mauvaises à un autre sujet. C'est ainsi qu'on dit que les astres *influent* sur les corps sublunaires, en leur communiquant leur chaleur, leur froideur, ou autres vertus favorables ou malignes. l'exemple, les bonnes meurs, les sages discours d'un Precepteur *influent* la vertu en l'ame de leurs écoliers. Ce mot vient de *in* & *fluere*.

INFORMATION. s. f. Acte par lequel un Juge redige par escrit les depositions des tesmoins qui sont assignez par devant luy pour certifier, de la verité de quelques faits. Une *information* de vie & mœurs. Une *information* sur une plainte criminelle, decreter une *information*, une addition d'*information*. les *informations* ne sont point des preuves qu'aprés le recollement & la confrontation. On apporte aux Greffes les charges & *informations*.

INFORME. m. & f. signifie. Qui n'a pas encore la forme, la perfection qu'il doit avoir. La semence n'engendre quelquefois qu'un mole, une masse *informe* de chair. le chaos des Anciens n'estoit qu'une masse *informe* de matiere confonduë. c'est une erreur populaire de croire que les ours, fassent au lieu de petits une masse de chair *informe*.

INFORME. adj. m. & f. se dit au Palais des actes qui n'ont point les formes prescriptes par les ordonnances & les reglements. C'est une acte *informe*, non signé; qui ne fait point de foy en Justice. Un Testament *informe* n'a point d'execution.

INFORMER. v. act. & n. Donner la forme. Il ne se dit guere dans son propre sens qu'en cette phrase philosophique. L'ame est ce qui *informe* le corps.

INFORMER, en langage ordinaire, signifie, découvrir, reconnoistre, apprendre la verité de quelque chose. Un Prince doit estre *informé* des moindres choses qui se passent dans son Estat. c'est un tel qui l'a *informé* de toutes les circonstances de cette action. il faut se bien *informer* de la verité avant que d'asseoir son jugement.

INFORMER, en terme de Palais, signifie, Rediger par écrit les depositions des témoins qui peuvent asseurer de la verité d'un fait qu'on veut esclaircir. En matiere civile on *informe* des vie & mœurs des Officiers qu'on reçoit en quelques charges. En matiere criminelle on *informe* sur les plaintes & denonciations contre les accusez, il a obtenu permission d'*informer* de ce fait. On *informe* contre les usuriers, un Juge doit *informer* tant à charge qu'à descharge.

INFORMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INFORTIAT. s. m. Terme de Jurisprudence. C'est la seconde partie ou le second volume du Digeste compilé du temps de Justinien.

Il sçait le Code entier avec l'*infortiat*,

dit Corneille dans le Menteur. Doujat tire l'Etymologie de ce mot d'un terme Caldaïque qu'on peut lire *portitha*, ou *fortiatha*, qui veut dire *testament*, ou derniere volonté de l'homme, dont traitte tout ce volume. D'autres ont crû qu'il estoit ainsi nommé, à cause qu'il traitte de matieres fortes & eslevées, qu'ils appellent *de pane lucrando*. Du Cange dit que la division du Digeste en trois parties, le Vieux Digeste, l'*Infortiat* & le Nouveau, n'a esté connuë que du temps d'Azon vers l'an 1100. & qu'il n'en est point fait mention auparavant.

INFORTUNE. s. f. Malheur ou perte causée par quelque accident fortuit. Le feu a pris chez luy, c'est une grande *infortune*. ce pauvre homme a vêcu toujours dans l'*infortune*.

On appelle en Astrologie Saturne, la *grande infortune*; & Mars la *petite infortune*.

INFORTUNÉ, ÉE. Malheureux, ou à qui il est arrivé quelque accident, quelque *infortune*. C'est un Prince *infortuné* qui a esté chassé de son Estat. Sa destinée est de vivre toujours *infortuné*.

INFRACTEUR. s. m. Celuy qui enfraint, qui rompt un traitté, une loy. Un *infracteur* d'un traitté de paix est coupable de tous les maux qui arrivent dans la guerre dont il est cause.

INFRACTION. s. f. Rupture, violement d'un traitté, d'une loy, d'une ordonnance, d'une coûtume, d'un privilege. Le secours qu'on donne aux ennemis de nos alliez est une *infraction* du traitté de paix. l'*infraction* du sauvegarde est un cas royal & prevostal.

INFRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui ne rapporte point de fruit. Ce terroir est sterile & *infructueux*.

INFRUCTUEUX, se dit aussi figurément de ce qui ne rapporte aucune gloire ni utilité. Les Anagrammes, les Acrostiches, sont des travaux penibles & *infructueux*.

INFRUCTUEUSEMENT. adv. D'une maniere infructueuse. C'est homme est malheureux, il travaille toujours *infructueusement*.

INFUSER. v. act. C'est, Faire trempez un mixte, une plante ou autre chose dans de l'eau chaude, ou froide, pour en tirer le suc. Il faut laisser *infuser* le sené dans la tisanne.

INFUSER, se dit aussi des dons du Ciel, ou des connoissances que nous avons sans etude. La nature a *infusé* dans nos esprits certaines notions ou premieres veritez. Dieu a *infusé* dans nos cœurs des graces qui nous le font aimer.

INFUS, INFUSE. adj. qui se dit en cette phrase. Adam avoit toutes les sciences *infuses*

INFUSION. s. f. Action par laquelle on infuse. Il faut faire une *infusion* de telles & telles drogues dans telles ou telles liqueurs. Il se fait des *infusions* à froid, d'autres à chaud. L'*infusion* se fait pour tirer la vertu des medicaments, & la communiquer à quelque liqueur; ou pour augmenter sa vertu; ou pour corriger quelques mauvaises qualitez. On fait des *infusions* avec de l'eau commune; d'autres avec du vin, du vinaigre, du petit lait, du bouillon, de l'esprit de vin, &c.

INFUSION, est aussi quelquefois la chose infusée. Une *infusion* de sené & de rheubarbe.

INFUSION, se dit encore de l'action & de la liqueur qu'on fait entrer dans le corps par les veines. On a trouvé en Angleterre une nouvelle maniere de purger par l'*infusion* d'un purgatif qu'on fait entrer dans les veines, de la même maniere que les lavements dans les intestins. M. Smith Medecin de Dantzic en a fait plusieurs experiences qui luy ont fort bien reussi.

INFUSION, se dit figurément en choses spirituelles de la maniere surnaturelle dont Dieu verse ses graces sur quelqu'un. Les Apotres avoient le don des langues par *infusion*.

ING.

INGAMBE. adj. m. & f. Gaillard, agile, dispos, alaigre, qui dance, qui sautille sans cesse. Ce danceur est bien *ingambe*, il est bien sur ses jambes. On le prend aussi pour un homme ardent à son profit, & vigilant dans ses affaires. Prenez garde que vous ne soyez surpris, vous avez affaires à un homme qui est bien *ingambe*. Ce mot vient de l'Italien *gamba*, qui signifie *jambe*.

INGENIEUR. s. m. Officier qui sert à la guerre pour les attaques, deffenses & fortifications des places. Cet *Ingenieur* a inventé une nouvelle sorte de bombes, une nouvelle maniere de camper, de faire des ponts, &c.

INGENIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'esprit, ou ce qui est fait avec esprit. Ce garçon est fort *ingenieux*. une pensée *ingenieuse*. cette Epigramme est fort *ingenieuse*. la pendule est une invention fort *ingenieuse*.

INGENIEUSEMENT. adv. D'une maniere fort ingenieuse. Cet Auteur raisonne plus *ingenieusement* que solidement, cette fable est *ingenieusement* trouvée.

INGENU, UE. adj. Qui a une franchise, une bonté & une sincerité naturelle pour reconnoistre toujours la verité. Il y a des peuples naturellement fourbes & hableurs, d'autres naturellement francs & *ingenus*, comme les Picards. Ce témoin est *ingenu*, & dit la chose comme elle est arrivée. On abuse de ce mot, lors qu'on le détourne en mauvaise part, lors qu'on qualifie de sot & de niais celuy qui est *ingenu*, qui dit les choses comme il les pense.

INGENU, chez les Romains, signifioit, Celuy qui estoit né de parents libres; & au College on emprunte cette phrase, quand on donne des images signées aux écoliers, à qui on donne la qualité d'*ingenus*, pour dire, qu'ils sont nez d'honneste famille. Ce mot vient du Latin *igenuus*, du verbe *ingigno*. On disoit autrefois *geno*, pour *gigno*. *Ingenuus* parmy les Latins estoit celuy qui n'estoit point estranger, qui étoit de condition libre, qui estoit originaire du pays. C'est en ce sens que Lucrece appelle *fontes igenuos* des sources qui ne viennent point d'un pays estranger. Isidore dit que ceux-la *dicuntur ingenui, qui habent libertatem in genere, non in facto*. Il appelle *ingenus*, ceux qui naissent libres, & qui n'ont que faire d'acquerir la liberté; nous nous servons de ce mot pour marquer une personne candide qui dit rondement ce qu'elle pense dans les differentes occasions de la vie.

INGENUEMENT. adv. D'une maniere franche & Ingenue. il faut qu'un penitent confesse ses pechez *Ingenuement* à son confesseur, qu'il ne luy en cele aucunement la verité.

INGENUITE'. s. f. sincerité, franchise. On a reconnu la calomnie qu'on faisoit a cet accusé par l'*ingenuité* & la franchise de ses réponses, *ingenuité* se prend aussi en mauvaise part, pour naiveté, niaiserie, sottise, l'*ingenuité* de cette paisane est ce qui la rend excusable quand elle découvre elle-même sa faute, l'*ingenuité* des paroles des enfans fort souvent persuade mieux que toute autre chose.

INGERER. v. n. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se mesler d'une affaire qui ne nous regarde point, & sans qu'on nous en prie. Il ne faut pas s'*ingerer* de donner des advis aux Puissans, qui ne nous en demandent point. il ne faut pas s'*ingerer* d'entrer dans les affaires d'autruy, quand elles sont trop embrouillées.

INGRAT, ATE. adj. & subst. Celuy qui n'a point de reconnoissance des bienfaits qu'il a receus, des bons offices qu'on luy a rendus. Les Sages trouvent à redire qu'on n'ait point fait de loix contre les *ingrats*. il y a des ames *ingrates*, des esprits *ingrats* en assez bon nombre. la premiere chose que fait un *ingrat*, c'est de dénier le bien-fait.

INGRAT, signifie aussi, Peu officieux, peu courtois. Un avare est ordinairement *ingrat*, il ne fait plaisir à personne. un amant appelle sa maistresse *ingrate*, quand elle est cruelle, quand elle ne veut point répondre à son amour.

INGRAT, se dit aussi figurément des terres steriles, des travaux qui n'apportent point de profit. Les terres sablonneuses sont *ingrates*, & ne recompensent pas les peines du Laboureur. les Mathematiques sont de tres-belles sciences, mais elles sont *ingrates*, & n'apportent point de profit à leur maistre.

INGRATEMENT. adv. D'une maniere ingrate. Ce fils en a usé fort *ingratement*, envers son pere, il luy a dénié des aliments.

INGRATITUDE. s. f. Mesconnoissance des bienfaits receus. l'*ingratitude* est le plus grand vice & le plus contraire à la societé des hommes. Une noire *ingratitude* On revoque des donations à cause de l'*ingratitude* du Donataire.

INGREDIENT. s. m. Drogue qui entre dans la composition d'une medecine, d'un onguent, ou autre chose factice, par meslange & confusion de substances. L'orvietan, le catholicon double sont composées de plusieurs *ingrediens*.

INH.

INHABILE. adj. m. & f. Qui n'a pas les qualités, les dispositions necessaires pour faire ou recevoir quelque chose. Un eunuque, un impuissant sont *inhabiles* au mariage. Un bastard est *inhabile* à tester, à heriter, à recevoir des Benefices sans

dispense, un mineur de 14. ans est *inhabile* à gouverner son bien.

INHABILITE'. s. f. Qualité qui rend un homme inhabile. Celuy qui commet une simonie, contracte une *inhabilité* perpetuelle à posseder des Benefices.

INHABITABLE. adj. m. & f. Lieu qui n'est point en estat d'estre habité. Cette chambre est *inhabitable*, à cause qu'il y fume trop, par ce qu'on n'y a pas fait les reparations necessaires.

INHABITABLE, se dit aussi des païs où les habitans ne peuvent demeurer ni subsister. Les Anciens se sont fort trompez, quand ils ont crû que la Zone Torride estoit *inhabitable*, les sables de la Libye ne sont *inhabitables* qu'à cause de la sterilité de la terre.

INHABITE', E'E. Lieu où personne ne fait sa demeure. Ce château est *inhabité*, à cause qu'on dit qu'il y revient des esprits. La plus grande partie de l'Armenie est *inhabitée*, parce qu'on en a transferé les habitans à Zulpha.

INHERENCE. s. f. Terme de Philosophie, qui se dit de la jonction de l'accident avec la substance. La quantité a une *inherence* necessaire avec le corps naturel.

INHERENT, ENTE. adj. La blancheur est une qualité *inherente* à la matiere.

INHIBER. v. n. Terme du Palais. Deffendre par authorité de Justice qu'une chose ne se fasse. Il est expressément deffendu & *inhibé*, par l'Ordonnance, de donner des spectacles pendant le service divin.

INHIBITION. s. f. Deffense faite par autorité de justice. Ce privilege porte *inhibition* & deffenses à tous Libraires & Imprimeurs de contrefaire un tel livre. Ces deux mots de *deffenses & inhibitions* ne vont guere l'un sans l'autre.

INHOSPITALITE'. s. f. Action par laquelle on refuse à un passant la retraitte, le couvert dont il a besoin. L'*inhospitalité* ne regne pas même chez les peuples les plus barbares.

INHUMAIN, AINE. adj. Cruel & sans pitié. Les Tyrans, les Sauvages, les soldats sont *inhumains*. Les Corsaires sont des maistres *inhumains*.

INHUMAIN, se dit aussi des loix, des coûtumes, des mœurs & des actions. Les Scythes ont des loix, des coûtumes *inhumaines*. L'action d'Agamemnon qui vouloit sacrifier sa fille, estoit fort *inhumaine*.

En Poësie amoureuse, on appelle une beauté *inhumaine*, celle qui ne se laisse point aller aux caresses, aux prieres de ses Amants, qui ne leur accorde aucune faveur.

INHUMAINEMENT. adv. D'une maniere inhumaine. Tous les prisonniers de guerre furent traittés fort *inhumainement*.

INHUMANITE'. s. f. Cruauté, barbarie. Les Japonnois ont exercé plusieurs *inhumanitez* sur ceux qui leur ont voulu annoncer la Foy. Ce creancier a fait vendre jusqu'à la paillasse de son debiteur avec beaucoup d'*inhumanité*.

INHUMATION. s. f. Action par laquelle on met un corps dans la sepulture. Sans un acte exprés de la volonté d'un testateur, on ne peut pas faire l'*inhumation* d'un corps hors de son Eglise Parroissiale. il a fondé une Messe à perpetuité, pour dire le jour de son *inhumation*, pour dire, à pareil jour qu'il a esté enterré.

INHUMER. v. act. Mettre en sepulture, & avec quelques ceremonies Ecclesiastiques. Ce Prince a esté *inhumé* dans le sepulcre de ses peres en une telle Eglise. Il fut *inhumé* en grande pompe & ceremonie un tel jour. On n'a commencé que vers l'an 1200. d'*inhumer* dans les Eglises les fondateurs & principaux bienfacteurs.

I N J.

INJECTION. s. f. Liqueur qu'on fait entrer en quelque corps par le moyen d'une Seringue. Les Anatomistes font voir clairement les veines & les arteres par le moyen des *injections* de quelques eaux colorées qu'ils font entrer dans les corps desséchez. On fait des *injections* dans les playes, dans plusieurs parties du corps, pour les guerir, les nettoyer, &c.

INJECTION, est aussi l'action par laquelle on fait entrer les liqueurs dans ces corps. Il faut repeter ces *injections* deux ou trois fois par jour.

INIMITABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut parfaitement copier ni imiter. L'Eneide est un Poëme *inimitable*.

INIMITIE'. s. f. Aversion haine qu'on a contre quelqu'un. C'est un grand malheur quand l'*inimitié* se met entre les freres.

INIMITIE', se dit aussi des animaux, & des choses inanimées. Il y a une *inimitié* naturelle entre les chats & les souris. Les Poles opposez de l'aimant ont une telle *inimitié*, qu'ils se repoussent l'un l'autre.

INJONCTION. s. f. Terme de Jurisprudence. Commandement fait par autorité des Juges spirituels, ou temporels. Cet arrest porte *injonction* à un tel de garder son ban sous peine de la hart. On a fait *injonction* à tous les bourgeois de nettoyer devant leurs maisons. Ce Confesseur a donné absolution à son penitent, avec *injonction* d'une grosse penitence, de faire restitution.

INIQUE. adj. m. & f. Celuy qui n'a point de justice, d'équité. Il ne se dit que des Juges, ou gens qui tiennent conseil, des jugements & deliberations injustes. C'est être Juge *inique*, de n'entendre qu'une partie.

INIQUEMENT. adv. D'une maniere injuste. Pilate condamna Nostre Seigneur fort *iniquement*.

INIQUITE'. s. f. Ce qui est contraire & opposé à l'équité. La Passion de J. C. fut l'ouvrage de l'*iniquité* de ses Juges.

INIQUITE', en termes de l'Ecriture, se dit de toutes sortes de crimes, de pechez, de méchancetez. J. C. a porté toute nos *iniquitez*. Les enfans portent souvent la peine des *iniquitez* de leurs peres. le Deluge fut envoyé du Ciel pour noyer toutes les *iniquitez* des hommes. Le mystere d'*iniquité*.

On appelle figurément l'homme pecheur, un vaisseau d'*iniquité*.

INITIALE. adj. f. Terme d'Imprimerie, qui se dit des lettres capitales ou majuscules. Les Lettres *initiales* des noms propres ou des articles & des periodes doivent estre capitales ou majuscules. Les lettres *initiales* des livres & des chapitres se font ordinairement en lettres grises.

INITIE', E'E. Qui a quelque entrée dans la Clericature, quelque connoissance de la Theologie, ou des choses Saintes. Autrefois on ne découvroit les profonds mysteres de la Religion qu'à ceux qui étoient *initiez* dans les Ordres. Les Payens ne laissoient entrer dans plusieurs de leurs temples que ceux qui estoient *initiez* dans leurs misteres & ceremonies. Ce mot vient du Latin *Initiatus*, *initiare*, *initiari*. Ce mot *initiare* signifie proprement, Commencer les sacrifices, ou recevoir quel-

qu'un, l'admettre aux commencements des mysteres, aux Ceremonies de moindre importance. Casaubon sur Athenée remarque que l'on ne communiquoit pas d'abord tous les mysteres à ceux qui se presentoient pour estre Prestres, mais que premierement on les purifioit, & qu'en suitte on les admettoit aux choses moins considerables, pour les disposer aux plus grandes; & qu'aprés tout cela on leur faisoit part de ce qu'il y avoit de plus sacré & de plus mysterieux dans la Religion.

INJURE. s. f. Parole qu'on dit pour offenser quelqu'un, en luy reprochant quelque defaut, ou quelque vice vray ou faux. Il n'y a que les gens de basse condition qui se disent des *injures*, qui se chantent des *injures*. une harengere est un sac rempli d'*injures*. il est deffendu d'informer pour des *injures* verbales, si elles ne sont atroces, & dites à des gens de condition. on vient souvent des *injures* aux coups. Ce mot vient du Latin *injuria*. *Quod sit contra jus, Injuria est*. on appelle *injure*, ce qui se fait sans raison, contre les biens ou contre l'honneur d'une personne.

INJURE, se dit aussi des affronts, des torts & dommages qu'on fait à une personne par voyes de fait. On fait *injure* à un Officier, quand on ne le fait pas monter à la place vacante d'un superieur. les soufflets, les bastonnades sont des *injures* qu'on ne peut reparer. on donne des dommages & interests à des filles violées, pour reparation de l'*injure* qui leur a esté faite. il est permis par le droit naturel, de repousser l'*injure*. un Chrestien doit souffrir, doit pardonner toutes sortes d'*injures*, & d'affronts. On dit civilement à un ami qui nous a presenté de l'argent pour quelque petit service qu'on luy a rendu, qu'il nous fait *injure*, qu'on tient cela à *injure*.

INJURE, se dit aussi du temps & de la fortune. L'homme a besoin d'habits, de logement, pour se garentir des *injures* du temps, du chaud, du froid, de la pluye. la plus-part des beaux ouvrades des bons Auteurs sont peris par l'*injure* du temps, par l'ignorance & la negligence des hommes durant plusieurs siecles. le bon azur souffre toutes les *injures* de l'air sans s'alterer. un vray Philosophe souffre constamment toutes les *injures* de la fortune.

INJURIER. v. act. Offenser quelqu'un de paroles, en luy disant des injures. Quand on a esté *injurié*, on peut faire appeller en reparation d'injures.

INJURIEUX, EUSE. adj. Ce qui fait affront, injure à quelqu'un. Il se dit des personnes & des choses. C'est un homme *injurieux*, avantageux en paroles, qui dit beaucoup de termes *injurieux*. c'est un livre, un discours *injurieux*. un libelle diffamatoire. On declare une saisie, un emprisonnement *injurieux*, tortionnaire & déraisonnable. on a dressé une pyramide *injurieuse* à la memoire d'un tel. Malherbe a dit aussi dans une consolation.

> Je n'ay pas entrepris, *injurieux* ami,
> De soulager ta peine aveque son mespris.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une maniere injurieuse. Cette partie a esté traittée fort *injurieusement* & indignement par l'Avocat de la partie adverse.

INJUSTE. adj. masc. & fem. Qui peche contre le droit & les loix. Un concussionaire ne donne que des jugements *injustes*. un litige *injuste* est un procés mal fondé. une guerre *injuste* est celle qui ne se fait point pour sa deffense, ou pour le soutien d'un droit apparent. l'usure est un profit *injuste*, illegitime.

INJUSTEMENT. adv. D'une maniere injuste. Il y a des voyes de droit pour se pourvoir quand on a esté condamné *injustement*.

INJUSTICE. s. f. Ce qui est fait contre les loix d'un pays, ou contre l'équité naturelle. La chicane est la premiere source de toutes les vexations & les *Injustices*. on casse les arrests, quand leur *injustice* est visible. Les soldats font mille *injustices* dans les lieux où ils logent. de tout temps les Poëtes se sont plaints de l'*injustice*, de l'ingratitude de leur siecle.

On dit aussi par compliment, Ne me faites pas l'*injustice* de croire que je vous aye oublié.

INN.

INNOCEMMENT. adv. Avec innocence, sans dessein de nuire. C'est une parole qu'il a dit *innocemment*, il ne croyoit pas vous fascher. il a tué cet homme, mais c'estoit *innocemment*, par un malheur, & sans dessein.

INNOCENCE. s. f. Pureté de l'ame qui n'est point souillée de pechez. Adam fut creé en l'estat d'*innocence*. l'*innocence* baptismale nous remet dans la premiere pureté de l'homme. un enfant est en l'estat d'*innocence*, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'usage de raison. les Payens avoient aussi leur age d'*innocence* qu'ils ont appellé l'*âge d'or*. l'agneau est le symbole de l'*innocence*.

INNOCENCE, se dit aussi de l'estat d'un homme de bien qui vit conformément à la vraye Religion, qui ne fait tort à personne. Cet homme vit dans une grande *innocence* de mœurs. son *innocence* va jusqu'à la simplicité. on a reconnu l'*innocence* de Susanne faussement accusée par des vieillards. On dit aussi, qu'un homme a fait voir son *innocence*, quand il a esté deschargé d'un crime qu'on luy avoit imposé, faute de preuve ou autrement.

INNOCENT, ENTE. adj. & subst. Qui est net de pechez, exempt de crime. Les Peres dans le desert ont mené une vie fort *innocente*. l'amour des fleurs, du jardinage, est une passion fort *innocente*. ses mœurs sont *innocentes*. un desir des plaisirs *innocents*.

INNOCENT, se dit aussi relativement à quelque crime dont on est accusé. On a descouvert la calomnie, il s'est trouvé *innocent*. on l'a jugé *innocent*. on l'a envoyé absous avec reparation. il vaut mieux dans le doute sauver cent criminels, que de faire mourir un *innocent*.

INNOCENT, se dit aussi de celuy qui n'est pas en estat de pecher, qui n'a pas atteint l'âge de raison. L'Eglise celebre la Feste des Saints *Innocents* martyrisez par Herodes. il faut avoir pitié des pauvres *innocents*, c'est à dire, des jeunes orfelins, de tous les enfans qui ne se peuvent pas deffendre ni s'entreaydet.

INNOCENT, se dit aussi de celuy qui est simple, qui a peu de raison, & qui est aussi idiot qu'un jeune enfant. On luy a donné un Curateur, car c'est un *innocent*, qui ne sçait pas manier son bien, on dit en ce sens par reproche à celuy qui s'est laissé tromper, Vous estes encore un bon *innocent*, de vous estre confié à cet affronteur.

INNOCENT, se dit aussi des choses inanimées, de ce qui n'est point nuisible. Ne craignez point de prendre ce remede, il est *innocent* il ne vous sçauroit faire de mal. On dit aussi d'un party, d'un traitté, qu'il n'est point à la charge du peuple; que c'est une affaire *innocente*.

INNOCENT, se dit proverbialement en ces phrases. Les *innocens* patissent pour les coupables, pour dire, que dans la confusion publique on punit souvent ceux qui ont fait le moins de mal, tandis que les plus criminels en échappent. On appelle un *innocent* fourré de malice, celuy qui paroist doux & simple au dehors, & qui est malicieux dans l'ame. On dit qu'on donne les *innocens*, quand on fouëtte par jeu de jeunes gens le jour des *innocens*.

INNOMBRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut compter. St. Jean dans l'Apocalypse dit, qu'il vit une quantité de gens que personne ne pouvoit compter, c'est à dire, qu'elle estoit *innombrable*.

INNOMBRABLEMENT. adv. D'une maniere innombrable. Il y avoit bien du peuple a l'entrée du Roy, il y en avoit *innombrablement* ou sans nombre.

INNOVATION. Changement d'une coûtume, d'une chose establie depuis long temps. En bonne politique toutes les *innovations* sont dangereuses. les *innovations* en matiere de Religion aboutissent à des schismes, à des guerres civiles.

INNOVER. v. act. Changer une chose desja establie pour luy en substituer une nouvelle. Pour vivre en paix, il ne faut rien *innover*, ni dans l'estat ni dans la Religion. Quand il y a des deffences de passer outre en une affaire, il ne faut rien *innover* pendant le procés.

INO.

INOBSERVATION. s. f. Manque d'obeïssance envers les loix, d'execution des promesses qu'on a faites. L'*inobservation* des commandements de Dieu & de l'Eglise fait pecher mortellement. on reproche aux Princes infidelles l'*inobservation* des Traittez faits avec eux.

INONDATION. s. f. Debordement d'eaux. L'*inondation* du Deluge fut generale par toute la terre. il n'y eut que l'Arche de Noé qui fut sauvée de cette *inondation*. le Nil engraisse les terres d'Egypte par son *inondation*.

INONDATION, se dit figurément des nations barbares. On ne voit plus de ces grandes *inondations* de peuples qu'on a veuës du temps des Gots, des Huns, des Vandales.

INONDER. v. act. Noyer un pays, une Province par un desbordement d'eaux. La mer a *inondé* quarante lieuës de pays en Hollande ; qu'on appelle maintenant *la Platte* ; Sans les digues & les levées, la mer *inonderoit* tout le reste de ce pays-là.

INONDER, se dit figurément des peuples, des armées qui se desbordent d'un pays en un autre pour le saccager. Les Barbares ont *inondé* toutes les Provinces de l'Empire Romain, & l'ont desmembré. On le dit aussi des erreurs & des vices. Plusieurs heresies ont de tout temps *inondé* l'Allemagne. Sous les Empereurs, les vices *inonderent* Rome, on y vit de grands desbordements de mœurs.

INOPINE', E'E. adj. Qui surprend, qui vient sans qu'on s'y attende. Un accident *inopiné* & impreveu est capable de ruiner les plus belles entreprises. il faut toûjours avoir quelque fond de reserve pour les cas *inopinez*. il luy est venu une succession *inopinée* à laquelle il ne s'attendoit pas, & cela par un bonheur *inopiné*.

INOPINEMENT. adv. D'une maniere surprenante. Le Seigneur a dit plusieurs fois qu'il viendroit *inopinément* juger le genre humain.

INOUI, IE. adj. Qui est extraordinaire, surprenant, qu'on n'a jamais entendu dire. La raison que vous alleguez est une chose *inouïe*. il est *inouïe* qu'on punisse deux fois une même personne pour un même crime.

INP.

INPACE. Mot Latin qui se dit chez les Moines D'une prison où on enferme, & où on fait mourir de faim ceux qui ont commis quelque grande faute. On faisoit autrefois plusieurs ceremonies pour mettre un Religieux *inpace*. Maintenant on tient que cela n'est plus en usage. On dit aussi de ceux qu'on a mis dans une prison perpetuelle, qu'on les a mis *inpace*.

INPROMPTU. s. m. Terme Latin qui a passé tout pur en François pour signifier un petit ouvrage fait sur le champ par la vivacité de l'esprit, une prompte repartie. Cet homme est fort sur l'*inpromptu*. il y a bien des gens qui font passer des pieces pour des *inpromptu*, qui ont esté meditées à loisir.

INQ.

INQUANT. s. m. Vieux mot qui signifioit, Vente faite en public & avec autorité de Justice ; au lieu duquel on dit maintenant *encan*. On disoit aussi *Inquanter*, pour dire, Vendre à l'*encan*, ce qui vient du Latin *in quantum*, comme qui diroit, A combien mettez-vous cette piece de meuble. Ces mots sont encore en usage en plusieurs Provinces.

INQUIET, ETTE. adj. Qui est troublé de crainte, de souci, ou qui a d'autres agitations d'esprit. J'ay esté *inquiet* toute la nuit dans l'attente de cette nouvelle. j'ay passé une nuit fort *inquiette*, j'ay peur de perdre mon procés, j'en suis chagrin, tout *inquiet*.

INQUIET, se dit aussi d'un homme inconstant, qui ne peut demeurer en une place ; & de celuy qui a l'humeur brouillonne & remuante. Cet homme a l'esprit *inquiet*, change a tous moments de propos, de place, de desseins. Ce sont les esprits *inquiets*, ambitieux, & remuants qui troublent le repos des Republiques.

INQUIETATION. s. f. Action qui trouble, qui inquiete. Quand on a joui 30. ans d'un heritage sans trouble & *inquietation*, on a acquis la prescription.

INQUIETER. v. act. Chagriner l'esprit, luy donner de la peine. Ce Marchand n'a point de nouvelle de son vaisseau, cela l'*inquiette*.

INQUIETER, signifie aussi, Faire un procés à quelqu'un. Cet homme est *inquieté* pour des dettes de son pere, il a esté inquieté pour des recherches de taxes, de droits, de malversations. il ne fait point bastir en la maison qu'il a achetee, de crainte d'etre *inquieté*. un possesseur pacifique d'un Benefice est celuy qui en a joui trois ans sans trouble & sans estre *inquieté*.

INQUIETE', E'E. part. & adj.

INQUIETUDE. s. f. Chagrin, ennuy, trouble & affliction d'esprit. Il est en grande *inquietude* jusqu'a ce qu'il voye la conclusion de cette affaire. il est dans des *inquietudes* mortelles sur ce qu'on luy a dit du danger où est son frere. C'est un homme sans souci qui vit sans chagrin, sans *inquietude*.

INQUISITEUR. s. m. Officier d'un tribunal estably contre les Juifs, Les Mores & les Heretiques, pour s'enquerir de ceux qui pechent contre la Foy. Le grand *inquisiteur* est une des premieres charges

d'Espagne. Il est d'ordinaire Dominicain. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *inquisiteurs* vers l'an 1229. contre les Vaudois par le Concile de Thoulouse, qui furent choisis de l'Ordre des Freres Prescheurs, & qu'il y en a eu aussi sous François I. contre les Lutheriens.

INQUISITION. s. f. Jurisdiction Ecclesiastique establie en Espagne & en Italie, pour la recherche de ceux qui ont de mauvais sentiments de la Religion, de la Foy Chrestienne, & pour quelque autres crimes. On n'a point voulu recevoir en France l'*Inquisition*, quoy qu'on ait fait diverses tentatives pour cela. La procedure qu'on garde en l'*Inquisition* est extraordinaire, & differente de celle des autres cours. On appelle aussi l'*Inquisition*, le St. Office.

Elle est tres-severe aux Indes. Car sur la parole d'un esclave qui veut faire tort à son maistre, ou d'un enfant dés qu'il sçait parler, on condamne un homme. Il faut s'accuser soy-même; & on ne confronte ni on ne voit jamais les tesmoins; Et on accuse pour la moindre chose qu'on ait dite contre l'Eglise, ou si on n'a pas parlé avec assez de reverence de l'*inquisition*.

INS.

INSATIABILITE'. s. f. Qualité de celuy qu'on ne peut saouler. Il y a des goinfres qui tesmoignent une continuelle *insatiabilité* de vin, de viandes.

INSATIABILITE', se dit aussi au figuré. L'*insatiabilité* de l'or, des richesses. On a beau donner, faire des graces à cet importun, il a une estrange *insatiabilite*.

INSATIABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut saouler, dont on ne peut appaiser la faim. On appelle *faim canine*, une maladie qui rend *insatiable*. un parasite est toujours descrit comme un animal *insatiable*.

INSATIABLE, se dit figurément en Morales, des passions, des desirs. L'avarice est *insatiable* d'argent; un ambitieux *insatiable* de gloire. les Tyrans estoient toujours *insatiables*, alterés du sang des Chrestiens. On dit, que l'enfer & la mort sont des gouffres, des monstres *insatiables*.

INSATIABLEMENT. adv. D'une maniere insatiable. L'avarice amasse *insatiablement* des tresors.

INSCEU. s. m. qui ne se dit qu'adverbialement, pour dire, Clandestinement, en secret. Les mariages des mineurs faits à l'*insceu* des pere & mere, ou d'un tuteur, sont nuls & clandestins. les banqueroutiers s'enfuyent à l'*insceu* de tout le monde sans dire a Dieu.

INSCIEMMENT. adv. Sans sçavoir, sans connoistre. Si cet homme vous a blessé, c'est *insciemment*, ce n'est pas par malice.

INSCRIPTION. s. f. Tiltre qu'on met sur une chose pour en donner quelque connoissance particuliere. Pilate mit un tiltre, une *inscription* en trois Langues au haut de la Croix de N. S. les Antiquaires sont curieux des vieilles *inscriptions* qui se trouvent sur les pierres, sur les monuements de l'antiquité. Sanchoniate contemporain de Gedeon tira la plus-part des memoires dont il composa son livre, des *inscriptions* qui se trouvoient dans les temples & sur les colonnes, tant chez les Payens que chez les Hebreux.

INSCRIPTION, en termes de Geometrie, se dit d'une figure polygone, tracée dans la partie interieure d'un cercle, dont tous les angles touchent la circonferance. Si on conduit le compas sur la circonference d'un cercle avec la même ouverture dont il aura esté tracé, on fera l'*inscription* d'un hexagone dans le cercle.

INSCRIPTION, en termes du Palais, se dit lors qu'une partie escrit son nom sur un registre, se sousmettant de faire ou de prouver quelque chose. Pour faire une denonciation, il faut aller faire une *inscription* sur le registre de Monsieur le Procureur General. quand on soutient qu'une piece est fausse, il faut aller faire son *inscription* en faux au Greffe, passer a l'*inscription*, instruire cette *inscription*, une instance de faux. J. Ragueau a publié en 1606. un traitté des *inscriptions* en faux, pour reconnoistre les escritures & signatures.

INSCRIRE. v. act. & n. Terme de Geometrie. Tracer une figure dans un cercle, en sorte que les angles aboutissent à la circonference. Pour inscrire un triangle dans un cercle, il faut prendre les Arcs de 120. degrez.

En termes du Palais, on dit qu'il faut s'*inscrire* en faux contre une piece, quand on veut prouver qu'elle est fausse; & on fait pour cela au Greffe un Acte des soumissions necessaires.

On dit encore dans la conversations, quand on veut combattre un fait, ou une autorité alleguée. Je m'*inscris* en faux, je soutiens que cela n'est pas veritable.

INSCRIT, ITE. part. pass. & adj. Figure *inscrite*, polygone *inscrit* dans un cercle.

INSCRUTABLE. adj. m. & f. Terme de Theologie, qui ne se dit gueres que des secrets de la Providence, des jugements de Dieu, qu'on ne peut connoistre, dans lesquels l'esprit humain ne peut penetrer.

INSECTE. s. m. Vermine, petits animaux dont on ne connoist pas bien la formation, que les Anciens ont crû venir de generation équivoque, à cause de la merveilleuse quantité qui s'en forme quelquefois subitement, comme sont les vers, les papillons, les Chenilles, les fourmis, mouches, hannetons, cirons, poux, puces, punaises, &c. Monsieur Redi a prouvé tres solidement, qu'aucun animal ne s'engendre de corruption. Malpighi Medecin de Boulogne, & Swammerdam ont esté les premiers aprés André Libavius, qui ont rejetté la transformation chymerique de la chenille en papillon, & des *insectes* semblables; & ils ont monstré que tous les membres du papillon estoient enfermes sous la peau ou nymphe de la chenille.

Tout le changement qui arrive aux *insectes* n'est autre chose qu'une nymphe. Ce qui n'est pas plus étonnant que celuy des plantes & des fleurs. Car l'animal, soit ver, soit papillon, est enfermé dans la Nymphe, comme une fleur dans son bouton. Ainsi c'est une erreur populaire, que les *insectes* soient des animaux imparfaits. Car au contraire, ils sont fournis de plus de parties que les autres, comme l'araignée, qui a huit yeux; la mouche, qui a une trompe comme un élephant; La puce, qui a un ressort qui l'esleve en l'air 200. fois plus haut que son corps; la vipere qui a deux membres virils, &c.

On a observé que chaque plante, chaque herbe, avoit ses *insectes* particuliers & differents, son ver, sa chenille, son papillon. Les plus grands des *insectes* sont le spondilis & le grillo talpa. L'huile tuë indifferemment toutes sorte d'*insectes*, quand ils y ont esté plongez un moment, parce qu'elle bouche les ouvertures que leur branchies ont en dehors, qui leur servent d'un petit poulmon pour respirer. Les *insectes* ne connoissent presques les objets que par le sens du toucher qu'ils ont excellent.

On a aussi appellé *insectes*, les animaux qui vivent

aprés qu'ils sont couppés en plusieurs parties, comme la grenouille, qui vit sans cœur & sans teste ; les lezards, serpens, viperes, &c.

Les *insectes* ne s'accouplent jamais pendant qu'ils sont sous la forme de ver, ou de chenille, & alors on ne peut distinguer le masle d'avec la femelle. Ce nom qui signifie en Latin *entrecouppé*, a esté donné par les Anciens aux petits animaux dont le corps paroist couppé, comme aux fourmis, dont le ventre paroist separé, couppé en deux ; ou bien parce que le corps des *insectes* est composé de plusieurs cercles ou anneaux, comme on voit dans les vers ; chenilles, &c. qui sont des especes d'incisions, d'où est venu le nom.

Les Modernes ont bien raffiné sur la connoissance des *insectes*, à cause de l'avantage qu'ils ont eu du microscope, qui leur en a fait voir les plus petites parties, dont ils ont donné les figures au public ; Entr'autres Monsieur Hook Anglois dans un grand volume qu'il a fait de la micrographie ; Francisco Reddi Medecin de Florence, qui a fait graver plusieurs figures avec ses experiences ; Malpighi Professeur Boloñois, Bartholin, les Journaux d'Angleterre, qui ont escrit plusieurs choses curieuses. Jean Swammerdam a escrit l'Histoire generale des *Insectes*, & dit qu'il y a plus de 400. Escrivains qui en ont escrit outre les precedens, & entr'autres Wotton, Gesner, Pennius, Aldrovandus, Moufet, Harvé, Fabricius, ab Aquapendente, Godart, &c. Jacob Hoeffnagel Peintre de l'Empereur Rodolphe les a fort bien peints, & en a fait les figures de plus de 300. especes. Godart en a descrit plus de 40.

INSENSE', E'E. adj. & subst. Qui a perdu l'esprit, fou, qui est troublé, hors de son bon sens. Cet homme est furieux, il court, il parle, il agit comme un *insensé*, une amour, une passion folle & *insensée*.

INSENSIBLE. adj. m. & f. Qui est privé de l'usage des sens, qui n'a point les organes disposés pour recevoir le sentiment, pour estre esmeu des objects presens. Les vegetaux & les mineraux sont *insensibles*. Les aveugles sont *insensibles* à l'égard des couleurs ou de la lumiere ; les sourds à l'égard des sons ; les punais à l'égard des odeurs ; les malades à l'egard du goust ; les ladres à l'égard de l'attouchement.

INSENSIBLE, se dit aussi de ce qui eschappe à la connoissance de nos sens. Les atomes sont si petits, qu'ils sont *insensibles*. quoy que les plantes croissent à tout moment, & en chacune de leurs parties, cela est pourtant *insensible*. les Cometes en s'approchant, où en se reculant de nous, deviennent sensibles, où *insensibles*. le mouvement de la terre est *insensible*, on ne s'en apperçoit point par les sens.

INSENSIBLE, se dit figurément en Morale, de celuy qui n'est point esmeu par aucune passion de l'ame. Un Stoïque est *insensible*, aux injures, aux assauts de la fortune. les Tyrans ont un cœur dur & *insensible*, ne sont point esmeus de compassion des malheurs d'autruy. On devient *insensible* à force de souffrir, on s'accoustume à estre miserable. les amants appellent leur maistresse cruelle & *insensible*, quand elle ne veut pas respondre à leur passion.

INSENSIBLEMENT. adv. D'une maniere insensible, dont on ne s'apperçoit point. La mer ronge ses bords *insensiblement*. l'aiguille d'une montre avance *insensiblement*. l'amour entre *insensiblement* dans nos cœurs. on tombe *insensiblement* sur cette question.

INSENSIBILITE'. s. f. Qualité de ce qui est insensible, & se dit tant au propre, qu'au figuré. Tout ce qui n'a point d'ame sensitive a une *insensibilité* naturelle. plusieurs maladies causent de l'*insensibilité* dans les organes, les privent de leur fonction. ce brutal a une dureté de cœur, une *insensibilité* cruelle, n'a jamais senti de compassion. les Amants se plaignent de l'*insensibilité* de leurs Dames.

INSEPARABLE. adj. m. & f. & subst. Qui ne se peut separer. L'accident est naturellement *inseparable* de la substance. la montagne & la vallée sont deux choses *inseparables*, elles ne sçauroient estre l'une sans l'autre. l'eau & le vin meslés ne sont pas si *inseparables* que l'art ne vienne à bout de les separer. ces deux amis vont toûjours de compagnie, ce sont les *inseparables*.

INSEPARABLEMENT. adv. Sans pouvoir estre separé. Le Sacrement de Mariage unit les conjoints *inseparablement*.

INSERER. v. act. Faire entrer une chose dans une autre delicatement. Quand les Jardiniers entent un arbre, ils *inserent* doucement l'œuil de leur ente dans la fente de l'arbre. les Chirurgiens *inserent* doucement leur sonde dans la playe. quand on fait la transfusion du sang, on *insere* delicatement un petit tuyau, d'un bout dans une artere, & de l'autre dans une veine.

INSERER, se dit aussi en Morale, des citations, des histoires, des clauses qu'on trouve moyen de faire entrer dans un discours, dans un traitté, & même des feuilles & des traittés qu'on fait comprendre dans des livres. Un Orateur doit quelquefois *inserer* dans son discours quelque histoire, quelque conte agreable pour reveiller l'attention de son auditeur. cette partie a voulu qu'on *inserast* expressément une telle clause, un tel article dans sa transaction. on a impugné de faux le registre de ce Banquier, parce qu'il y avoit plusieurs feuillets *inserez* qui n'estoient point compris sous la paraphe du Juge. il y a bien des Auteurs anciens où on a *inseré* des vers, des passages, & des traittez entiers qui ne sont point d'eux, qui sont apocriphes.

INSERE', E'E. part. pass. & adj.

INSERTION. s. f. Action par laquelle on insere. Un Chirurgien doit estre bien adroit pour faire l'*insertion* d'une sonde, d'une cannule dans une playe.

INSERTION, en termes de Medecine, signifie, Engagement d'une partie dans une autre. L'*insertion* des os, des muscles & des nerfs dans les membres de l'animal est merveilleuse. la veine cave a son *insertion* dans le ventricule droit du cœur. On dit aussi dans l'Agriculture, l'*insertion* d'une ente dans une fente d'arbre. Mr. Grew dans son Anatomie des plantes appelle *insertions*, plusieurs lignes ou fibres qui vont de la circonference vers le centre, & qui font des entrelacements dans les fibres perpendiculaires du corps ligneux, qui forment comme un roseau ou une toile en se croisant mutuellement. Ces parties commencent dans la radicule de la graine, & leur substance n'est point differente de celle du parenchyme.

On dit aussi en Grammaire, L'*insertion* d'une lettre dans un mot, l'*insertion* d'un mot dans un discours, dans un acte.

INSERTION. s. f. Terme de Medecine, est une espece de fomentation humide qu'on fait avec des herbes, sur lesquelles on fait asseoir le malade. On l'appelle autrement *demi-bain*, & en Latin *semicupium*.

INSIDIEUX, EUSE. adj. Vieux mot escorché du Latin, qui s'est dit des pieges, des embusches

qu'on va dresser à quelqu'un pour luy nuire, pour l'attraper. Le cheval de Troye estoit un present *insidieux* que les Grecs firent aux Troyens. Ce mot vient du Latin *insidiosus*, d'*insidiæ*, *embusches*, d'*insidere*, *se placer*, *se poster en quelque lieu*, ce qu'on acoûtume de faire, quand on dresse des embusches, pour avoir ensuitte l'avantage sur l'ennemy.

INSIGNE. adj. m. & f. Remarquable, excellent, qui se fait distinguer de ses semblables. Il se dit tant en bonne qu'en mauvaise part. l'aimant a des proprietez *insignes*. Je vous auray une *insigne* obligation. Ce Procureur a la reputation d'un *insigne* chicaneur, d'un *insigne* Corsaire. Cesar s'est rendu *insigne* par sa valeur; Socrate par sa vertu.

INSINUANT, ANTE. adj. Qui entre doucement, soit dans la maison, soit dans l'esprit de quelqu'un.

INSINUATION. s. f. Action par laquelle quelque chose entre doucement & insensiblement en une autre. L'*insinuation* de la chaleur dans les membres, d'une sonde dans une playe.

On le dit figurément en Morale. L'*insinuation* est une des grandes parties de l'Orateur.

INSINUATION, est aussi l'enregistrement d'un acte dans des Registres publics. Le Greffe des *Insinuations* du Chastelet est estabbli pour les affaires seculieres, les donations, & les substitutions. Le Greffe des *Insinuations* Ecclesiastiques est a l'Officialité, par les affaires beneficiales.

INSINUER. v. act. & n. Couler, faire entrer doucement, & sans qu'on s'en apperçoive, dans quelque chose. Le vent coulis s'*insinue* dans les chambres par les fentes d'une cloison, le venin, le mauvais air s'*insinuë* par les pores, entre par transpiration dans les corps, dans les venins. le chaud & le froid s'*insinuent* petit à petit dans les substances pour les cuire & pour les glacer.

INSINUER, se dit figurement en Morale. C'est un homme adroit qui s'est *insinué* doucement dans la maison de ce Prince, dans cet employ, dans cette commission. cet amant s'est bien *insinué* dans les bonnes graces de sa maistresse. Un Orateur doit s'*insinuer* d'abord dans l'esprit de ses auditeurs. On n'a pas commandé absolument à cet Officier de se deffaire de sa charge, mais on luy a *insinué* doucement que ce seroit une prudence a luy de le faire. Les flatteries s'*insinuent* aisement dans l'esprit, & le corrompent. Les heresies s'*insinuent* d'abord dans l'esprit du peuple. C'est pourquoy Saumaise derive le mot d'*enseigner* du Latin *insinuare*.

INSINUER, en termes de Palais, signifie, Descrire un acte dans un Registre, afin qu'il devienne public, & qu'il ne puisse estre changé ni alteré. L'Ordonnance veut qu'on *insinuë* les donations entre vifs dans les quatre mois, à peine de nullité. Toutes les substitutions doivent estre *insinuées*, soit qu'elles soient faites par contract, soit par testament. Il faut *insinuer* tous les actes en matiere beneficiale, sur tout les procurations pour resigner, les prises de possession, les nominations des Graduez, &c.

INSIPIDE. adj. m. & f. Qui n'a rien de picquant, ou d'acide qui chatouille le goust, qui fasse quelque impression sur luy. Cette sausse est *insipide*, elle est sans sel, sans poivre, elle ne sent rien. La terre dont on a tiré le salpetre est *insipide*. La meilleure qualité de l'eau c'est d'estre *insipide*.

INSIPIDE, se dit aussi de la personne, & de la partie où se fait l'impression de ce sentiment. La fluxion qui luy est tombée sur la langue luy a rendu le goût *insipide*, cet homme est naturellement *insipide*, a peu de goust.

INSIPIDE, se dit figurément en Morale, des choses où il ne paroist aucune pointe d'esprit. Cet Epigramme est *insipide*, il n'y a pas un grain de sel, d'esprit. Tous les livres de cet Auteur, sont froids & *insipides*.

INSIPIDITE'. s. f. Qualité de la chose insipide. L'*insipidité* d'une souppe, l'*insipidité* d'un ouvrage, sont des choses fort degoutantes.

INSISTER. v. n. Demander avec instance, ne se point relacher d'une pretention. Cet Agent a ordre d'*insister* sur cet article, *insister* sur l'execution d'un tel traitté. Cette capitulation s'en va faite, on n'*insiste* plus que sur une condition.

INSISTER, signifie aussi, s'appuyer sur quelque raison, sur quelque piece fondamentale. Je ne veux répondre qu'a cette raison, à ce tiltre sur lequel vous *insistez* particulierement.

INSOCIABLE. adj. m. & f. Qui ne peut estre joint, mêlé ni associé. La Physique trouve souvent des corps qui sont *insociables*, qui ne se peuvent lier, mêler, ni accorder. L'eau & le feu sont des estres *insociables*.

INSOLATION. s. f. Terme de Pharmacie, est une preparation des remedes ou des fruits, qui se fait en les exposant aux rayons les plus ardens du Soleil, soit pour les secher, soit pour les cuire, soit pour les aigrir, comme on fait le vinaigre rosat, les figues; les pruneaux, &c. Ce mot vient de *insolare*, dont Pline & Columelle se sont servis.

INSOLEMMENT. adv. Avec insolence. Cet homme vit *insolemment* avec les femmes, leur dit milles ordures.

INSOLENCE. s. f. Manque de respect, impudence, effronterie. Il a eu l'*insolence* de dire des injures à ce Juge dans son Siege. Les escornifleurs ont l'*insolence* de s'aller mettre a table chez des gens qu'a peine ils connoissent. C'est une *insolence* à un bourgeois, sous ombre qu'il est riche, d'avoir une table, un équipage, un logement de Prince. C'est un brutal qui fait mille *insolences* en toutes les honnestes compagnies.

INSOLENT, ENTE. adj. Qui parle, qui agit avec insolence, imprudence, qui est sans respect. Cet homme est *insolent* en paroles, en injures. Ce valet est *insolent*, il gourmande son Maistre. Cet un *insolent* maraud.

INSOLENT, signifie aussi Orgueilleux, aveuglé de son bonheur, de sa prosperité. Les ames basses sont *insolentes* dans la bonne fortune, & consternées dans la mauvaise. Les barbares sont *insolents* & cruels dans leur victoire, ils font cent demandes *insolentes*.

INSOLITE. adj. m. & f. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais, où on dit encore, C'est une procedure *insolite*, une demande *insolite*, pour dire, qu'on n'a pas coûtume de faire, qui est contre l'usage & les regles. Ce mot vient de *soulоir*, qui signifioit aussi *avoir de coûtume*.

INSOLUBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut soudre, expliquer. Jean de Alliaco a fait un Traitté des arguments, des difficultez *insolubles*; Hentisberus un autre des difficultez invincibles & *insolubles*. En Algebre, il y a des problesmes *insolubles*. Lequel a esté le premier, de l'enclume, ou du marteau, c'est une question *insoluble*.

INSOLVABILITE. s. f. Impuissance de payer ses dettes. Les banqueroutes ont esté causes de l'*insolvabilité* de ce Marchand. Il faut discuter les biens d'un homme pour faire voir son *insolvabilité*.

INSOLVABLE. adj. m. & f. subst. Qui n'a pas dequoy payer. On a introduit le benefice de cession en faveur des *insolvables*. Les trop violentes poursuites rendent souvent les hommes *insolvables*. on a presenté pour caution un *insolvable*, un fort vestu.

INSOMNIE. s. f. Simptome d'une maladie causée par la chaleur, qui prive le malade de sommeil. Ceux qui ont la fiévre chaude, la migraine, sont fort travaillez d'*insomnies*. Les Medecins guerissent les *insomnies* par l'opium & autres drogues. Les *insomnie* rendent bientost malades ceux qui paroissent sains.

INSOUSTENABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut deffendre ni soûtenir. Cette opinion est paradoxe & *insoûtenable*. Cette cause, cette procedure, cette sentence est contre les loix, contre les formes, & est tout à fait *insoûtenable* en Justice.

INSPECTEUR. s. m. Celuy qu'on commet pour avoir soin de la conduite de quelque grand ouvrage. Il y avoit un *Inspecteur* des ouvrages qu'on faisoit pour la jonction des deux Mers. Moliere a dit aussi des Allemands qu'ils estoient curieux *inspecteurs* & observateurs des inscriptions & enseignes.

INSPECTION. s. f. Attache de la veuë sur quelque chose. Ce tiltre sera jugé faux par la seule *inspection* de la piece. Un bon physionomiste juge du naturel de l'homme par une attentive *inspection* de son corps. Les Chiromantiens ne jugent que par l'*inspection* de la main. les Anciens predisoient l'advenir par l'*inspection* des entrailles des victimes.

INSPECTION, se dit aussi du soin qu'on a de veiller à la conduite des personnes, ou des ouvrages. On donne des Precepteurs aux jeunes gens pour avoir *inspection* sur leurs mœurs, sur leurs estudes. les Magistrats de Police ont *inspection* sur les marchandises, sur ceux qui contreviennent aux ordres publics. les Jurés des mestiers ont visite & *inspection* sur les artisans de leur corps. les Controlleurs d'une maison, des bastimens, ont *inspection* sur les despenses domestiques, sur les ouvriers, sur lesquels ils sont preposez.

INSPIRATION. s. f. Grace celeste qui esclaire nostre ame, qui luy donne des connoissances & mouvements extraordinaires & surnaturels. Aprés la descente & l'*inspiration* du Saint Esprit, les Apostres parloient de toutes langues. les Prophetes ne parloient que par l'*inspiration* divine. le pecheur se convertit, quand il ne resiste point aux *inspirations* celestes. je ne sçay quelle bonne *inspiration* l'a garenti de cet accident, d'estre enveloppé dans cette ruine.

En termes de Medecine, on dit *inspiration* & expiration, en parlant de deux actions du poulmon qui attirent l'air du dehors au dedans, ou qui le poussent du dedans au dehors. les suffocations sont dangereuses, quand elles empêchent l'*inspiration* & l'expiration.

INSPIRER. v. act. Mettre dans l'ame certaines connoissances, & mouvemens surnaturels qui la font agir. Jonas fut *inspiré* de Dieu pour aller precher à Ninive. les Evangelistes ont esté *inspirez* du St. Esprit, quand ils ont escrit l'Evangile. Cet homme a esté bien *inspiré* de ne se pas trouver à une telle occasion, où il auroit esté pris avec les Autres.

INSPIRER, s'est dit aussi abusivement parmy les Payens. Ceux qui annonçoient les oracles se disoient divinement *inspirez*. les poëtes invoquent Apollon & les Muses pour estre *inspirez*, quand ils veulent faire quelque grand ouvrage. On dit aussi, que c'est le Diable qui *inspire* le dessein des grands crimes; & chez les Payens, on disoit que c'estoit les furies.

INSPIRER, signifie aussi, Etre cause de quelque chose, exciter à la faire. L'amour propre nous *inspire* l'ambition, l'avarice. la gloire *inspire* aux braves la generosité. l'amour *inspire* aux amants les discours qu'ils tiennent à leurs maistresses. les Eglises obscures *inspirent* une sainte horreur dans l'ame. Racan disoit que le Dictionnaire des rimes luy avoit *inspiré* toutes ses belles pensées.

On dit aussi, qu'il faut qu'un Orateur *inspire* dans l'ame des Juges la compassion, la haine, la vengeance, pour dire, qu'il faut qu'il fasse naitre insensiblement ces passions dans leur esprit.

INSPIRÉ, ÉE. part. & adj.

INSTABILITÉ. s. f. Inconstance, changement. L'*instabilité* est naturelle à toutes les choses sublunaires, aux vents, & particulierement à la fortune. je n'ay osé me mettre en chemin, à cause de l'*instabilité* du temps.

INSTALLATION. s. f. Mise en possession d'une charge, d'un Benefice; action par laquelle on est mis dans la place, dans le siege, qui conviennent a celuy qui doit exercer une charge, ou desservir un Benefice. Ceux qui sont pourveus de charges en survivance, de Benefices par expectative, ne peuvent demander leur *installation* qu'aprés la mort de l'ancien Titulaire.

INSTALLER. v. act. Mettre en possession d'une charge, d'un Benefice, placer l'Officier ou le Beneficier dans le siege qui luy appartient. On a ordonné á l'Intendant d'*installer* les Officiers d'un tel Presidial de nouvelle creation, d'*installer* un tel Beneficier pourveu en Regale. Ce mot vient du Latin *installare*, parce que *stallum* a esté dit des Eglises, chaises du chœur, ou des sieges ou bureau des Juges & autres Officiers; comme si on disoit *ponere stello*; Vossius croit que ce mot est pur Allemand.

INSTALLER, signifie aussi, Se placer en quelque lieu, en quelque employ dont on ne puisse estre chassé que difficilement. Je luy avois presté ma maison pour quelque temps, il s'y est si bien *installé*, que je ne l'en puis faire sortir.

On a mis un Commissaire à ces biens saisis, & il y est tellement *installé*, qu'il fait milles chicanes pour s'y maintenir. On a *installé* un Commis dans un tel Bureau. ce provincial, est bien *installé* à la Cour, il s'est *installé* dans la maison de ce Prince, il y gouverne tout.

INSTALÉ, ÉE. part pass. & adj.

INSTAMMENT. adv. Avec instance. Il poursuit *instamment* cette affaire. je prie Dieu *instamment* qu'il me fasse une telle grace.

INSTANCE. s. f. Priere, sollicitation, empressement avec lequel on poursuit quelqu'un de faire quelque chose. Le Roy a chargé son Ambassadeur auprés d'un tel Prince, de faire *instance* sur l'évacuation d'une telle place, de fournir les trouppes ou l'argent qu'il a promis. il a prié avec grand' *instance* son rapporteur de le juger. cet Officier sollicite avec grande *instance* auprés des Ministres le payement de ses pensions.

INSTANCE, en termes de Palais, signifie en general toute sorte de different pendant en Justice. On doit plaider en premiere *instance* par devant les Juges naturels du domicile, & par appel aux Presidiaux & aux Cours souveraines. il a esté condamné aux depens tant de la premiere *instance*, que de la cause d'appel. il a esté ordonné que ces deux *instances* demeureront jointes, pour dire ces

deux contestations. il est deffendu en jugeant l'appel, d'évoquer l'*instance* principale que du consentement des parties. on dit une *instance* de criées, une *instance* d'ordre, de compte, une *instance* de faux.

Une peremption d'*instance* est une fin de non recevoir, qu'on propose contre celuy qui a manqué pendant 3. ans de poursuivre une affaire. On appelle reprise d'*instance*, l'acte par lequel un heritier, ou autre ayant droit, se presente pour continuer la poursuitte de l'*instance* commencée par un deffunt, par un predecesseur.

INSTANCE, signifie proprement & en un sens plus estroit, les causes d'appel qui n'ont pu estre jugées a l'audience des Cours souveraines, soit pour la difficulté qui s'y est trouvée lors de la plaidoirie, soit pour n'avoir pas eu le temps de les faire plaider, en sorte qu'elles ayent esté appointées sur le rolle. Toutes les *instances* ne peuvent estre jugées qu'a la Grand-Chambre. Les procés par écrit sont tous distribuez aux Enquestes.

INSTANCE, en termes dogmatiques, est une nouvelle objection qu'on fait dans les disputes de l'Ecole, pour destruire la solution qu'un repondant a fait à un premier argument.

INSTANT, ANTE. adj. Pressant. Vous devez le succés de cette affaire a l'*instante* poursuitte, à l'*instante* sollicitation d'un tel. le Roy a accordé cette grace à l'*instante* priere de sa mere.

INSTANT. subst. masc. La plus petite partie du temps, un moment, un clin d'oeuil. On distingue en Philosophie un *instant* de temps, & un *instant* de nature. la lumiere se communique d'un bout à l'autre de l'horison en un *instant* de temps. la cause precede toujours son effet d'un *instant* de nature. quand Dieu commanda que la lumiere se fist, elle fut faite en un *instant*.

INSTANT, se dit aussi pour exprimer une petite durée, ou incertaine, quoy que l'espace du temps soit assez considerable. Le Roy est bien obéi, il ne luy faut qu'un *instant* pour faire assembler, pour faire marcher ses troupes. la gloire de ce monde passe en un *instant*. la fortune change a chaque *instant*.

INSTAR. Terme Latin qui se dit adverbialement en ces phrases. On a creé de nouveaux Officiers pour exercer leur charge a l'*instar* des anciens, de la meme maniere qu'ils l'ont exercée. On a fait un tel traitté, un renouvellement d'alliance a l'*instar* de ceux qui avoient esté faits anciennement, c'est à dire, avec les mémes conditions.

INSTAURATION. s. f. Restablissement d'un temple, d'une Religion. Le courage des Judas Machabée parut à l'*instauration* du temple de Jerusalem, au restablissement de la Religion Juive. Ce mot vient d'*instaurum* Latin, qui signifie proprement tout ce qui est necessaire pour l'exploitation d'une terre, d'une ferme, comme les bestiaux, les harnois, les valets. Delà il a esté transporté à tous les vaisseaux & ornements necessaires pour orner une Eglise, pour garnir une Sacristie. Et enfin on s'en est servi pour signifier le restablissement de l'Eglise meme.

INSTIGATEUR. s. m. INSTIGATRICE. s. f. Celuy qui pousse qui excite un autre à faire quelque chose. Le Diable est l'*instigateur* de ceux qui se desesperent, qui se pendent. l'*instigateur* d'un crime est complice de l'accusé qui l'a commis, & merite pareille punition.

INSTIGATEUR, signifie quelquefois simplement, un denonciateur. Un accusé poursuivy à la requeste du Procureur du Roy, quand il est absous, à droit de l'obliger à nommer son *instigateur*, pour le faire condamner en ses dommages & interests.

INSTIGATION. s. f. Sollicitation sourde & secrette, par laquelle on excite quelqu'un à faire quelque chose. Ce cavalier a esté maltraité un tel à l'*instigation* d'une femme vindicative dont il est amoureux. Ce procés ne m'a esté fait que par l'*instigation* d'un coquin de solliciteur. Le Procureur du Roy poursuit un tel criminellement a l'*instigation* de quelque ennemi qui est la partie secrete.

INSTIGUER. v. act. Exciter quelqu'un à faire quelque action. Les Nobles, les paysans, les gens qui ignorent le droit, ne poursuivent leurs procés qu'autant qu'ils sont *instiguez* par leurs gens d'affaires, par leurs Procureurs & leurs solliciteurs.

INSTIGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INSTILLER. v. act. Laisser tomber goutte à goutte quelque liqueur. On guerit des surditez par des remedes qu'on *instille* dans l'oreille.

INSTILLER, se dit aussi figurément des mauvaises opinions, des erreurs qu'on fait tomber insensiblement dans l'esprit. La frequentation des enfans chez les Heretiques leur *instille* insensiblement de fausses croyances.

INSTINCT. s. m. sagacité naturelle qu'ont les animaux pour se conduire, & rechercher ce qui leur est propre, qui supplée chez eux au défaut du raisonnement. Le chien par un *instinct* naturel s'attache à son maistre qui luy fait du bien. Les elephants, les singes, & quelques autres animaux font des choses si surprenantes, qu'on a de la peine a les expliquer par cet *instinct* naturel.

INSTINCT, se dit aussi d'un certain pressentiment ou mouvement secret qui fait agir l'homme naturellement & sans raisonner. J'ay eu un bon *instinct* de ne pas prester mon argent à ce banqueroutier. Un certain *instinct* m'a adverti de ne me trouver pas en une telle occasion, où j'aurois peri comme les autres.

INSTITUER. v. act. Ordonner, faire l'establissement de quelque chose. Moyse a *institué* toutes les ceremonies de l'ancienne Loy. J. C. a *institué* la Cene, l'Eucharistie. L'Eglise a *institué* la celebration des Festes, la maniere de faire l'Office. Les Payens ont *institué* des jeux en l'honneur de leurs fausses di- divinitez.

INSTITUER, signifie aussi; Fonder, establir une compagnie, une societé, un Ordre. Romulus *institua* le Senat. Le Roy Henry a *institué* l'Ordre des Chevaliers du St. Esprit. St. Benoist a *institué* l'Ordre qui porte son nom, St. François celuy des Cordeliers. La Confrairie du Scapulaire a esté *instituée* par Simon Stok, sur laquelle le Docteur Lannoy a fait une belle Dissertation.

INSTITUER, se dit aussi des Officiers qu'on establit en des charges ou fonctions. Le Pape a esté *institué* par Jesus-Christ comme son Vicaire. Un Seigneur peut *instituer* ou destituer ses Officiers comme il luy plaist quand ils ne sont point pourveus à tiltre onereux. Les Magistrats sont *instituez* pour avoir soin de la Police, pour rendre la Justice au peuple.

INSTITUER; se dit aussi en parlant de Testamens, de ceux qu'on y nomme, qu'on establit pour heritiers. Un testament ne vaut rien par le Droit civil, si on n'y *institue* un ou plusieurs heritiers. On *institue* & on substitue ses heritiers les uns aux autres.

INSTITUER, signifie aussi, Enseigner, instruire. On a basti un Noviciat pour *instituer* les No-

vices, pour leur apprendre les regles de l'Ordre.

INSTITUÉ, ÉE. part. & adj.

INSTITUT. s. m. Regle qui prescrit un certain genre de vie. Tous les Ordres Religieux ont chacun leur *institut* particulier. Les Ordres de Chevalerie ont aussi chacun leur *institut*. La Confrairie des Penitens de la Misericorde, est un loüable *Institut*; c'est une belle Fondation.

INSTITUTES, au plurier; Livre contenant les principes du Droit Romain, qui fait la derniere partie du Corps de Droit. Les 4. livres des *Institutes*, ont esté commentez par Accurse, Theophile, Borcoltem; Mysinger, Hautserre Professeur à Thoulouse, & plusieurs autres. On les appelle *institutes* de Justinien, parce qu'ils ont esté faits du Temps de cet Empereur par les soins de Tribonien.

INSTITUTEUR. s. m. Celuy qui establit une societé avec une certaine regle & maniere de vie; St. Bruno est le Fondateur & *Instituteur* de l'Ordre des Chartreux.

INSTITUTION. s. f. Establissement. L'*institution* des ceremonies, des Festes, des jeux, des compagnies, des Confrairies. c'est François I. à qui on attribuë l'*institution* des Maistrises & Jurandes.

INSTITUTION, se dit plus generalement de tout ce qui est inventé & estably par les hommes. Il est opposé à la *nature* Tout ce qui vient de la nature est de même en tous lieux, & en tous temps ce qui est d'*institution* divine. les ceremonies profanes sont d'*institution* humaine.

INSTITUTION, se dit aussi des Officiers & Juges qu'on establit. Les Apanagers & Engagistes ont le droit d'*institution* & de destitution des Officiers. cette charge a esté supprimée 3. ans apres son *institution*.

INSTITUTION, se dit aussi de la nomination d'un heritier faite dans un Testament. A Paris l'*institution* d'heritier n'a point de lieu par le 299. article de la Coutume: c'est à dire, qu'un testament ne laisse pas d'estre bon, quoy qu'il n'y ait pas d'heritier nommé & *institué*.

INSTITUTION, se dit aussi de plusieurs Maisons ou Colleges où on instruit les Novices & la jeunesse, particulierement ceux qu'on destine à l'estat Ecclesiastique. Les Peres de l'Oratoire ont fait bastir à Paris une maison qu'ils nomment l'*institution*.

INSTRUCTIF, IVE. adj. Qui enseigne quelque chose. Les Romans sont divertissants, mais ils ne sont point *instructifs*. Les Factums sont des Memoires *instructifs*, pour apprendre aux Juges de quoy il s'agit en un procés.

INSTRUCTION. s. f. Preceptes, enseignements qui servent tant à penetrer dans les sciences, qu'à la Morale pour se conduire. On fait des Catechismes pour l'*instruction* de la jeunesse au Christianisme. On peut tirer de bonnes *instructions* des Moralités des Fables, des Satires, de la Comedie.

INSTRUCTION, signifie aussi l'éducation de la jeunesse. On donne des Gouverneurs aux Princes qui ont soin de leur *instruction*, de leur éducation. la vie scandaleuse de cette femme est une mauvaise *instruction* qu'elle donne à sa fille.

INSTRUCTION, se dit aussi, de ce qu'on veut faire sçavoir à quelqu'un. Les Prefaces servent d'*instruction* pour faire un bon usage d'un livre. Je vous ay envoyé ce memoire pour vostre *instruction*, afin que vous sçachiez de quoy il s'agit en cette affaire. *Instruction* à ceux qui voudront se servir du bureau d'adresse.

INSTRUCTION, se dit aussi des ordres qu'on donne à un Ambassadeur, à un Agent, à un Procureur, à un Commis, de la maniere qu'ils se doivent conduire en une affaire, de ce qu'ils doivent proposer, demander, consentir en l'execution de quelque negociation importante commise à leurs soins. Celuy qui n'agit pas conformement à son pouvoir, à ses *instructions*, peut estre desavoüé. le Tresor Politique & autres livres semblables sont pleins d'*instructions* données à des Ambassadeurs.

INSTRUCTION, se dit aussi de la procedure qu'on fait pour mettre un procés en estat d'estre jugé dans les formes. L'*instruction* d'un procés criminel se fait par information, interrogatoire, recollement, & confrontation. Les Juges qui font l'*instruction* sont les maistres d'une affaire. l'*instruction* d'un procés civil se fait par l'appointement & les forclusions bien acquises. Les Procureurs sont contraints de rendre les tiltres des parties, mais ils peuvent garder les pieces d'*instruction* pour se faire payer de leurs frais.

INSTRUIRE. v. act. Enseigner la jeunesse, l'élever. Les Colleges sont fondez pour *instruire* la jeunesse aux sciences; les Seminaires pour *instruire* les jeunes gens à la Clericature. La Cour, le beau monde est une bonne école pour s'*instruire*, pour apprendre à vivre.

INSTRUIRE, se dit aussi de quelques animaux capables de discipline, comme des chiens, qu'on *instruit* à la chasse; des singes, qu'on *instruit* à danser; des élephants, qu'on *instruit* à faire des messages & plusieurs choses surprenantes.

INSTRUIRE, signifie encore, Apprendre à quelqu'un, luy faire connoistre, luy faire sçavoir quelque chose. Ce Prince est bien *instruit* de ses interests, des affaires estrangeres, il a esté *instruit* de ce qui s'est passé en une telle conjuration. un bon Juge doit estre bien *instruit*, se faire bien *instruire* d'un procés, avant que de le rapporter. il faut bien *instruire* ceux qu'on envoye pour commander, ou negotier, de toutes les démarches qu'ils doivent faire.

INSTRUIRE, en termes de Palais, se dit de toutes les formalitez qu'il faut faire pour éclaircir une affaire, & la mettre en estat d'estre jugée. Les Procureurs sont establis pour *instruire* les procés civils, pour obtenir les reglements & forclusions. Les procés criminels sont ordinairement *instruits* par les premiers Juges; il faut les *instruire* sur les lieux jusqu'à sentence diffinitive.

INSTRUIT, ITE. part. pass. & adj.

On appelle un enfant mal *instruit* celuy qui est grossier, rustique, incivil, bien *instruit*, quand il a de l'honnêteté, quand il sçait bien vivre.

INSTRUMENT. s. m. Ce qui sert à une cause pour produire son effet. Deux cailloux, deux corps solides qui se frappent, sont les *instruments* dont la nature se sert pour produire du feu. Les pieds sont des *instrumens* pour marcher, les oreilles pour ouir, &c. Ce mot vient du Latin *instrumentum*, qui signifie la même chose, du verbe *instruere*. On appelle *instrument*, une chose par le moyen de laquelle on en dresse une autre.

INSTRUMENT, se dit aussi quelquefois des outils qui servent à un ouvrier pour faire quelque ouvrage de son art, ou manufacture. Les tenailles & les marteaux sont les *instruments* qui servent à manier le fer. En ce sens il vieillit, & on se sert plûtost du mot d'*outil* dans les arts mechaniques.

INSTRUMENT, par excellence, se dit de ce qui sert à faire des operations de Geometrie, des observations d'Astronomie, comme le compas, la

regle, le niveau, le compas de proportion, le graphometre, le pantometre, &c. pour la Geometrie, les planispheres, les quarts de cercle pour l'Astronomie; l'astrolabe, le baston de Jacob ou l'arbaleste pour la Marine. Et en general il se dit de tout ce qui sert en Mathematique.

INSTRUMENT, se dit aussi de ce qui sert à produire quelque harmonie sans le secours de la voix. Les *instrumens* de Musique se divisent en trois genres, dont le premier est des *instrumens* à corde, qui sont le monocorde, la trompette marine, le colachon, le rebec, les violons, les violes, la lyre, la mandore, la pandore, le luth, le tuorbe, la harpe, le cistre, le psalterion, la guiterre l'Epinette, le clavessin, le manicordion. Et la vielle. Le second genre contient les *instrumens* à vent, comme sont les orgues, les flustes, les hautbois, la cornemeuse ou chalemie, la musette, les chalumeaux de Pan, le flageollet, les cors, trompes, trompettes, saquebutes, le serpent, le cornet à bouquin, les fagots, bassons, courtaux, cervelas, tournebouts, &c. Le troisiéme contient les *instrumens* de percussion, comme sont les tambours, les cloches, carillons, cymbales, claquebois, rebubes ou trompes d'acier, qui seront tous expliquez à leur ordre.

On appelle un concert d'*instrumens* symphonie. Il y avoit à Paris un corps de Joueurs d'*instruments* qui est à present fort abastardi.

INSTRUMENT, signifie aussi un acte public & authentique, par le moyen duquel on prouve en Justice quelque verité. Il a prouvé sa Noblesse par bons *instruments*, par des tiltres anciens & authentiques. Les Secretaires d'Estat dressent & gardent les *instruments*, les traittez de paix.

INSTRUMENT, se dit aussi figurément en choses morales. Les pecheurs sont les *instruments* dont la Providence se sert pour exercer les justes, dit Saint Augustin. cet employ dont il s'est bien acquitté a servi d'*instrument* à sa fortune, a esté cause de son eslevation. son orgueil a esté l'*instrument* de sa perte.

INSTRUMENTAL, ALE. adj. Qui sert d'instrument. Aux quatre causes que les Philosophes admettent ordinairement, on doit adjouter la cause *instrumentale*. le pere est la cause *instrumentale* du fils, le grand vent est la cause *instrumentale* de l'augmentation du feu.

INSTRUMENTER. v. n. Faire des actes publics qui fassent preuve en Justice. On a interdit ce Greffier, ce Notaire, ce Sergent, avec deffenses à eux d'*instrumenter*, à peine de faux. Un Officier ne peut pas *instrumenter* en une affaire où il a interest, ni hors de sa Jurisdiction.

INSUFFISAMMENT. adv. D'une maniere qui n'est pas suffisante. Il n'a prouvé ses allegations qu'*insuffisamment*, & il a perdu sa cause.

INSUFFISANCE. s. f. Incapacité. On a ordonné à cet Officier de se deffaire de sa charge, à cause de son *insuffisance*. il a esté examiné pour les ordres, & il n'a pas eu son *admittatur*, à cause de son *insuffisance*.

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne suffit pas, qui est en trop petite quantité. La pension qu'on donne à cet officier est *insuffisante* pour le faire subsister avec son équipage. quand on a voulu traitter avec cet Ambassadeur, son pouvoir s'est trouvé *insuffisant*. quelques Docteurs tiennent que nos forces sont *insuffisantes* pour meriter le Ciel.

INSUFFISANT, signifie aussi, Ignorant. Les desordres viennent de ce qu'on admet dans les charges, dans les Dignitez, des gens *insuffisans*, & incapables de les administrer, de les soustenir.

INSULAIRE. s. m. & f. Qui habite dans une Isle. Les *Insulaires* de l'Amerique estoient plus barbares & plus difficiles à dompter que ceux du continent.

INSULTE. s. f. Querelle ou attaque qu'on fait à quelqu'un par surprise, & le plus souvent sans sujet. On est sujet à Paris aux *insultes* des filous & des bretteurs. ce bon bourgeois ne disoit mot à personne, il est venu des insolents qui luy ont fait *insulte* de gayeté de cœur. des vagabonds ont fait *insulte* à cette femme, & luy ont jetté tous ses meubles par la fenestre.

INSULTE, se dit aussi d'un assaut qu'on donne à une place brusquement & à découvert sans l'assieger par les formes. On prend les chasteaux & les petites places d'*insulte*. Valenciennes a esté prise d'*insulte*. cette citadelle n'est pas encore achevée, mais elle est hors d'*insulte*, en estat de se deffendre.

INSULTER. v. act. Quereller brusquement quelqu'un, luy faire insulte soit par parole, soit à coups de main. Cet yvrogne a *insulté* son hoste, & luy a chanté mille pouilles. les Archers ont *insulté* ce cavalier, & l'ont mené en prison.

INSULTER, signifie aussi, Affliger quelqu'un qui est desja affligé, luy reprocher sa misere, & s'en réjouir. C'est une grande cruauté d'*insulter* aux miserables, d'augmenter leurs maux, au lieu de les soulager. un homme qui voit son ennemi en prison, en disgrace, luy *insulte*, & se resjouït de son infortune.

INSULTER, signifie aussi, enlever d'emblée quelque place, ou quelque poste, sans faire des approches. Les François ont *insulté* la contrescarpe de Dole, ils s'y sont logez en arrivant. on a *insulté* les dehors, & on les a enlevez.

INSULTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INSUPPORTABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut souffrir, qui est difficile à supporter. Les damnez souffriront éternellement des peines *insupportables*. le joug de la tyrannie des Infideles est *insupportable*.

On le dit aussi par exageration de ce qui est penible ou incommode. C'est un homme *insupportable* avec ses meschants contes & plaisanteries. cet Auteur a fait des fautes *insupportables* dans son livre. ce valet est *insupportable* par sa longueur dans un message.

INSUPPORTABLEMENT. adv. D'une maniere insupportable. Cet Auteur escrit *insupportablement*, on ne le peut souffrir.

INSURMONTABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut surmonter. On a tenté souvent le passage en Orient par le Nord, mais on y a trouvé des difficultez *insurmontables*. Le Pic de Teneriffe est si haut, qu'il est *insurmontable*, qu'on ne peut parvenir à son sommet.

INT.

INTARISSABLE. adj. m. & f. Qui ne peut tarir ni s'épuiser. Les sources des grands fleuves sont *intarissables*, elles donnent toûjours de l'eau.

INTARISSABLE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les tresors de l'Eglise d'où se tirent les indulgences sont *intarissables*. ce Docteur a une si profonde doctrine, une si grande fecondité de genie, que c'est une source *intarissable*.

INTEGRANT, ANTE. adj. Terme dogmatique, qui se dit des parties qui entrent en la composition d'un tout. La matiere & la forme sont

des parties *integrantes* du corps naturel. La casse, le sené, sont des parties *integrantes* d'une purgation, dont elle est composée.

INTEGRE. adj. m. & f. Qui a une grande vertu, une severité qui ne se laisse point corrompre par faveur, ni par argent. La principale qualité d'un Juge, d'un Magistrat, c'est d'estre *integre*, de mener une vie *integre*. Ce mot vient du Latin *integer*.

INTEGRITE'. s. f. Vertu, qualité d'un homme integre. Ce Ministre a une *integrité* à l'épreuve, on ne peut corrompre sa fidelité. ce Religieux vit dans une grande *integrité*, une grande pureté de mœurs. ce Juge a fait voir son *integrité* en condamnant un criminel qui estoit bien puissant.

INTEGRITE', se dit aussi des choses qu'on preserve de la corruption, du changement. On conserve un embrion dans son *integrité* avec de l'eau de vie. les Juifs pretendent avoir conservé leur Religion, leurs ceremonies, dans leur *integrité*.

INTEGUMENT, s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des peaux ou membranes qui couvrent les parties du dedans du corps, comme sont les tuniques de l'œuil, & autres semblables. Ce mot vient du Latin *integumentum*, qui signifie toute sorte de couverture.

INTELLECT. subst. masc. Terme dont se servent les Philosophes pour nommer cette faculté de l'ame qu'on appelle d'ordinaire l'entendement. Ils distinguent l'*intellect* agent d'avec le patient. L'*intellect agent* est celuy qui produit les especes impresses ou intelligibles; le *patient*, celuy qui les comprend, & qui en forme son jugement. L'un & l'autre pourtant ne sont point reellement distinguez.

INTELLECTIF, IVE. adj. Qui a la puissance d'entendre, de comprendre les choses par le raisonnement. La *demence* est l'estat d'un homme privé de sa faculté *intellective*.

INTELLECTION. s. f. Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chose. Les Philosophes distinguent l'*intellection* qui est l'action de l'entendement, d'avec la volition qui est celle de la volonté.

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui est purement spirituel, qui n'a point de corps. Les Anges, les Bienheureux, sont des substances purement *intellectuelles*. On dit aussi de l'ame qui raisonne, que c'est une puissance *intellectuelle*.

INTELLIGEMMENT. adv. D'une maniere sçavante & profonde. Cet Advocat est un bon Consultant sur ces matieres, il en parle fort *intelligemment*.

INTELLIGENCE. subst. fem. Estre spirituel. Dieu est la premiere, la Souveraine *intelligence*; c'est une *intelligence* increée, la Providence qui gouverne tout le monde, les Anges sont de pures *intelligences*. ils ont esté créés sans corps. Aristote s'est imaginé de certaines *intelligences* qu'il a attachées aux Cieux comme des tournebroches, ne pouvant autrement expliquer leur mouvement.

INTELLIGENCE, se dit aussi à l'égard de l'ame raisonnable, & de la connoissance qu'elle luy procure de la nature, ou des astres. Dieu a bien borné l'*intelligence* des hommes; leur *intelligence* ne va pas fort avant dans les secrets de la nature. C'est par une pure grace qu'il luy a donné l'*intelligence* de ses mysteres. le St. Esprit donna aux Apostres l'*intelligence* de toutes les Langues. il y a bien des endroits dans l'Escriture dont on n'a pas l'*intelligence*, dont on cherche l'explication. un Commentaire obscurcit souvent un Auteur, au lieu d'en donner l'*intelligence*. JESUS-CHRIST accusoit ses Disciples, d'estre de dure, de tardive *intelligence*.

INTELLIGENCE, signifie aussi; Union, amitié de deux ou plusieurs personnes qui s'entendent bien ensemble, qui n'ont aucun different. L'Eglise a interest de maintenir la bonne *intelligence* entre les Princes Chrestiens. C'est un grand bonheur dans une famille, quand elle est en parfaite *intelligence*.

INTELLIGENCE, se dit aussi de la correspondance qu'on a avec des associez en des pays estrangers pour faire un commerce. Ce Banquier a des *intelligences* à Rome, à Hambourg, & à Amsterdam, il peut faire tenir de l'argent par tout. Ce Marchand a des *intelligences* à Venise, à Genes, à Lyon, à Tour, pour y faire manufacturer des estoffes, y faire des achats de marchandises.

INTELLIGENCE, se dit aussi en matiere de negociations. Ce Prince a des *intelligences* en toutes les Cours de l'Europe, il y a des amis, des interessez avec luy, des espions. ce Gouverneur a des *intelligences* dans une telle place, il trouvera l'occasion de s'en emparer.

INTELLIGENCE, se dit aussi en mauvaise part, d'une cabale secrette, d'une collusion de parties qui tend à nuire à autruy. Les larrons, les coupeurs de bourse, sont tous d'*intelligence*. Un plaideur de Benefice a souvent un confidentiaire, un devolutaire avec qui il est d'*intelligence*. cet arrest n'est intervenu que par collusion & *intelligence* entre ces parties.

INTELLIGENT, ENTE. adj. Qui a la puissance de raisonner, de comprendre la nature des choses. Il n'y a que les estres spirituels qui puissent estre *intelligents*, les anges & les hommes.

INTELLIGENT, signifie aussi, Sçavant en quelque art, experimenté dans les affaires du monde. Ce Pilote est fort *intelligent* pour la marine. cet Advocat est fort *intelligent*, fort versé en matiere beneficiale. on ne pouvoit pas envoyer en cette Ambassade un homme plus *intelligent*. cette Marchande est fort *intelligente* en son negoce. j'ay un valet *intelligent*, qui entend bien ce qu'on luy dit, qui sçait bien faire un message.

INTELLIGIBLE. adj. m. & f. Qui est capable d'estre compris, conceu par l'entendement. Salomon connoissoit tous les estres *intelligibles*, depuis le cedre jusqu'à l'hysope. les Philosophes ont inventé des estres purement *intelligibles*, qui ne subsistent que dans l'entendement, comme les estres de raison, les idées, les universaux, & autres semblables chimeres.

INTELLIGIBLE, se dit aussi de ce qui est clair, sans obscurité, facile à entendre. Il faut qu'un Orateur ait un stile net & *intelligible*. les Anciens ne sont pas *intelligibles* en plusieurs endroits sans Commentateurs. les Chymistes, les Cabalistes cachent leur science sous des mots mysterieux, ils ne veulent pas estre *intelligibles*.

INTELLIGIBLE, se dit encore de ce qui peut estre compris par le sens corporel de l'ouye. le juré Crieur a fait cette publication à haute & *intelligible* voix.

INTELLIGIBLEMENT. adv. D'une maniere intelligible. Les Prophetes ont souvent parlé fort *intelligiblement*.

INTEMPERAMMENT. adv. Sans bornes, sans mesures, sans retenuë. Les peuples du Nord boivent *intemperamment* demesurément.

INTEMPERANCE. s. f. Vice qui destruit la sobrieté, la chasteté, la moderation. L'*intemperance* du vin & des femmes nuisent à la santé. cet indiscret a une grande *intemperance* de langue, il ne sçauroit

gar 'er un secret. Il y a aussi de l'*intemperance* dans les estudes & les autres actions où on se fatigue assez pour en estre incommode.

INTEMPERIE. s. f. Defaut d'un juste temperamment, des qualitez requises en certaines choses. On le dit premierement de l'air. L'*intemperie* de l'air de ce climat le rend desert. l'*intemperie* des humeurs est la source des maladies. *l'intemperie* du cerveau cause de grands dereglements tant dans l'esprit que dans le corps.

INTENDANCE. s. f. Commission, pouvoir, qu'on donne à quelqu'un d'ordonner, d'avoir inspection sur certaines affaires. Les Maistres des Requestes sont ceux qui ont ordinairement des *Intendances*. Le ressort d'une *Intendance* de Province est l'estendue d'une Generalité. Les *Intendances* ne se donnent ordinairement que pour trois ans. Il y a diverses *Intendances* pour l'armée, pour la Marine, pour les Bastimens, pour les Finances.

INTENDANT, se dit aussi de la commission qui donne le pouvoir d'ordonner de toutes choses dans la maison d'un Prince, d'un Grand Seigneur. Les meilleures *intendances* sont celles des Grands Seigneurs dont les affaires sont en desordre.

INTENDANT. s. m. Qui a l'inspection, la conduite, la direction de certaines affaires. Il y a des *intendants* en chaque armée, un *Intendant* sur la Marine pour y avoir l'inspection, & pourvoir à ses besoins. Les *Intendants* des Finances sont ceux qui en ont la direction, chacun dans son departement. ils ont esté establis par François I. Leur charge se faisoit auparavant par les Tresoriers de France. L'*Intendant* des Bastimens est l'ordonnateur General des bastiments du Roy, des arts & manufactures de France.

Les *Intendans* de Iustice, Police, Finances, sont des gens de robbe que le Roy envoye dans les Provinces, ou en chaque Generalité, pour donner ordre aux affaires extraordinaires. On les appelle maintenant *Commissaires* departis en une telle Generalité pour l'execution des ordres du Roy.

INTENDANT, signifie aussi dans la maison d'un Prince, d'un Grand Seigneur, son premier Officier qui a le soin & la conduite de sa maison, de son revenu, & de ses affaires. *Intendant* de la Maison de la Reyne, de Monsieur. le mot d'*Intendant* est devenu si commun, qu'il n'y a point de si petit Marquis qui ne dise mon *intendant*. Les *intendans* ruinent souvent leurs Maistres.

INTENDANTE. s. f. C'est la femme d'un Intendant de Finances, ou de Justice.

INTENDIT. s. m. Terme de Palais, qui se dit des escritures qu'on fournit en des procés où il n'est question que des faits qu'on articule, & dont on offre de faire preuve. Les parties ont esté appointées à escrire par *intendits* & faits contraires. Le demandeur a desja fourni ses *intendits*.

INTENTER. v. act. Faire un procés, une guerre. Ce parent a *intenté* une action en retrait lignager contre un adjudicataire. le procés a esté *intenté* d'abord contre moy, mais j'ay *intenté* mon action en garentie. ce Prince a *intenté* une guerre mal à propos contre ses voisins, il s'en pourra bien repentir.

INTENTÉ, ÉE. part. pass. adj.

INTENTION. s. f. Fin qu'on se propose en quelque action, determination de la volonté à certain dessein. Les Philosophes disent que le premier en l'*intention*, est le dernier en l'execution. Quevedo dit que l'enfer est plein de bonnes *intentions*. toutes choses peuvent estre faites à bonne ou à mauvaise *intention*. Dieu est le seul juge des *intentions*, qui voit le secret de nos Cœurs, de nos *intentions*.

On dit aussi, Faire des prieres à l'*intention* de quelqu'un, pour dire, Prier Dieu pour luy, afin qu'il se convertisse, qu'il prospere, ou qu'il le mette en Paradis, s'il est decedé. Les aveugles disent des Antiennes & oraisons à la bonne *intention* de ceux qui leur donnent l'aumosne, & de leurs parens & amis trespassez.

On appelle direction d'*intention*, l'application de sa volonté à une bonne fin, en faisant une chose mauvaise ou douteuse. La direction d'*intention* oste le peché, suivant l'opinion de plusieurs Auteurs graves.

INTENTION, signifie aussi, l'esprit dans lequel on a fait quelque chose. Il faut regarder le dessein, l'*intention* d'un Fondateur, d'un Testateur, pour bien executer sa volonté. Il faut regarder plutost l'esprit & l'*intention* de la loy, que de s'arrester scrupuleusement à ses paroles.

INTENTION, en termes de Physique, se dit des degrez des qualitez, des humeurs, & des corps naturels. Il ne faut pas purger, lors que la fievre est dans sa plus grande *intention*, pour dire, dans sa plus grande chaleur. le Hermometre nous a marqué que le froid a esté cette année dans sa plus grande *intention*.

On dit aussi en Philosophie, les secondes *intentions*.

INTENTIONNER. v. act. Diriger son esprit, son intention. Un homme de bien tasche d'*intentionner* tout ce qu'il fait à la plus grande gloire de Dieu. Ce mot est de peu d'usage.

INTENTIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTENTIONNÉ. s. m. Qui a quelque intention, quelque but, quelque dessein. Il y a toujours des gens bien *intentionnez*, & d'autres mal *intentionnez* pour le service de l'Estat.

INTENTIONEL. ELLE. Terme de Philosophie, qui se dit en cette phrase, Les especes *intentionnelles*, sont, à ce qu'ont pretendu les Anciens, de petits atomes qui sortent des objets pour frapper les sens.

INTERCEDENT. s. m. Terme de Medecine, qui ne se dit que du pous, quand son mouvement est fort desregle, & tantost paroist, & tantost disparoist.

INTERCALAIRE. adj. m. & f. Qui est inseré dans un autre. Il faut mettre de 4. ans en 4. ans un jour *intercalaire* qui forme l'année bissextile, à cause des 6. heures ou environ que le Soleil employe à faire son cours au delà des 365. jours qui composent les années ordinaires. En l'année 1700. on ne mettra point de jour *intercalaire*, quoy qu'il y deust avoir un bissexte, à cause de quelques minutes qui manquent à ce mouvement, qui avoit fait une erreur de dix jours depuis la reformation du Calendrier faite par Cesar jusqu'à celle de Gregoire XIII. Il y a dans les anciens Poëtes des vers *intercalaires*; dans les anciens Auteurs des passages *intercalaires* & apocryphes, qui y ont esté adjoutez & inserez. Ce mot vient du Latin *intercalaris*, *intercalare*, *intercalatio*. *Calo*, *calare* signifioit anciennement, *appeller en haussant la voix*. Un jour *intercalaire* est un jour qui est mis entre deux autres, lequel pour ce sujet estoit publié à haute voix. C'estoient les Pontifs qui faisoient cette ceremonie.

INTERCALATION. s. f. Action par laquelle on insere une chose dans une autre. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. L'*intercalation* d'un jour dans l'année bissextile, se fait le 24. du mois de Fevrier que les Romains appelloient *bissexto Calendas Martias*. C'est un bon moyen de faux, que d'ad-

leguer l'*intercalation* d'un feuillet dans un registre.

INTERCALER. v. act. Inserer une chose dans une autre, se dit particulierement du jour bissextil & intercalaire qu'on adjouste au mois de Fevrier, ce qui le rend alors de 29. jours.

INTERCEDER. v.n. Prier pour quelqu'un, employer sa faveur pour luy procurer grace, quelque avantage. Les Bienheureux *intercedent* pour les hommes. tous ses amis ont *intercedé* pour le faire revenir à la Cour.

INTERCEPTER. v. act. Surprendre quelque Lettre ou paquet d'un ennemy, par où on découvre ses desseins. On sçait maintenant l'art de déchiffrer les Lettres qui ont esté *interceptées*, que les Anciens ont ignoré.

INTERCEPTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTERCESSEUR. s. m. Celuy qui prie, qui intercede. Il faut prier les Saints pour estre nos *intercesseurs* auprés de Dieu.

INTERCESSION. s. f. Priere, action par laquelle on *intercede*. Il a obtenu une telle grace par l'*intercession* d'un tel Seigneur qui est son patron.

INTERCOSTAL, ALE. adj. Terme de Medecine. On appelle le quatriéme rameau de la veine cave ascendant *intercostal*, & la veine *intercostale*, pource qu'il nourrit trois ou quatre des entredeux des plus hautes costes. Du Laurens dit avoir observé que ce vaisseau manque le plus souvent, & qu'il est supplée par l'azygos ou sans pair. On appelle aussi onze muscles *intercostaux*, qui servent au mouvement du thorax, & qui passent entre les costes.

INTERDICTION. s. f. Suspension des Officiers, deffences qu'on leur fait d'exercer leur charges. Les injonctions qu'on fait aux Officiers dans toutes les lettres, sont à peine d'*interdiction* de leurs charges. le Roy a levé l'*interdiction* de cette compagnie.

INTERDICTION, se dit aussi du commerce, du maniement de son bien. *Interdiction* d'un prodigue. il a esté mis au tableau des interdits, suivant son arrest d'*interdiction*, il y a eu une *interdiction* de commerce avec une telle ville, publiée à son de trompe.

INTERDICTION, se dit aussi du trouble, de l'estonnement, de la surprise. On a jugé par l'*interdiction* de cet homme qu'on a trouvé dans la chambre du mort, que c'estoit luy qui l'avoit assassiné. son *interdiction* a paru sur son visage, quand on luy a appris une telle nouvelle.

INTERDIRE. v. act. Deffendre de faire quelque chose. On a *interdit* le commerce avec les estrangers à cause de la guerre, de la peste. C'estoit un genre de punition chez les Romains, d'*interdire* le feu & l'eau. ce jaloux a *interdit* l'entrée de sa maison à tous les jeunes gens. les Medecins *interdisent* le vin à tous les malades de la fievre.

INTERDIRE, signifie aussi, Suspendre des Officiers de la fonction de leurs charges, ou des emplois de leur profession, ou de leur caractere, tant en matiere prophane que spirituelle. Le Parlement a *interdit* un tel Procureur, un tel Juge. ce Presidial, cette Cour ont esté *interdits* par arrest du Conseil d'enhaut. il est venu des censures Ecclesiastiques qui ont *interdit* ce Chapitre, cette Eglise, cette ville, qui leur ont *interdit* l'usage des sacrements. on a *interdit* la Messe à ce Prestre.

INTERDIRE, se dit aussi de ceux qui se troublent, qui s'estonnent, & qui ne sçauroient parler raisonnablement. Il ne faut pas faire tant de bruit durant qu'on presche, cela est capable d'*interdire* le Predicateur. la peur que les Juges font à un accusé est capable de l'*interdire*.

INTERDIRE, en terme de Jurisprudence, signifie oster à quelqu'un le maniement de son bien, comme on fait aux fous, aux furieux, aux prodigues, & à ceux qui ne sont pas capables de gouverner leurs affaires.

INTERDIT, ITE. part. pass. & adj. une marchandise *interdite*. un Officier *interdit*. une personne estonnée & *interdite*. un furieux *interdit*.

INTERDIT. s. m. Censure Ecclesiastique qui suspend les Prestres de leurs fonctions, qui oste au peuple l'usage des Sacrements, & le service divin. On a escrit plusieurs livres sur l'*interdit* de Venise. Les Papes metoient autrefois les Royaumes en *interdit*.

INTERDIT, se dit proprement d'une excommunication generale contre une Province, ou une ville, comme on voit dans le chapitre 17. de *verb. sign.* aux Decretales. Voyez les formules de l'*interdit* dans Du Cange.

INTERDIT, se dit aussi de celuy à qui on a osté l'administration de son bien. Il y a chez les Notaires un Tableau des *interdits*, une grande feuille imprimée où sont les noms des *interdits* avec qui il n'est pas permis de contracter, dont ils ne doivent point recevoir les Contracts. il a esté mis au Tableau des *interdits*, suivant son arrest d'interdiction.

INTERESSER. v. act. Engager quelqu'un par son Interest à soustenir, à faire quelque affaire, on a corrompu ce Juge, on l'a *Interessé* par plusieurs presens. Les gens puissans sont souvent *Interessez* sous main à maintenir un parti, un establissement. dans les eslections on *Interesse* ceux qui ont voix en chapitre.

INTERESSER, signifie aussi, Attirer à son parti. Cette Republique a *Interessé* tous les Princes voisins dans sa deffense, les uns par gloire, les autres par jalousie. beaucoup de gens s'*interessent* dans mon procez. Toute la noblesse est *Interessée* à faire reparation d honneur à ce Gentilhomme.

INTERESSER, signifie aussi associer. Ils sont cinq qui se sont *Interessez* ensemble pour prendre une telle ferme, pour faire un tel negoce.

INTERESSER, se dit aussi en Morale de l'émotion des passions. Un bon Orateur doit *Interesser* les Juges, les Esmouvoir à colere, à la compassion. on s'*interesse* dans les spectacles; dans des representations fabuleuses, quand l'Auteur sçait bien Esmouvoir les passions.

INTERESSER, signifie aussi, Porter quelque avantage ou quelque prejudice à quelqu'un. Il faut avant que de juger une affaire, ouïr tous ceux qui sont *Interessez* qui poursuivent, ou qui empéchent quelque chose. Cette nouvelle construction n'*interesse* personne, ne nuit ni ne sert point à autruy. cela ne m'*interesse* ni en mon honneur, ni en ma conscience.

INTERESSÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un homme *Interessé*, celuy qui est avare, qui ne relache aucune chose de ses Interests, qu'on peut gagner, corrompre aisement par argent.

INTERESSER, se dit de tout homme qui est associé avec d'autres pour un negoce, pour une affaire: & sur tout il se dit absolument & par Excellence des Traittans & Fermiers des Domaines du Roy.

On dit en Justice, que les actes sont nuls ou defectueux, quand on n'y appelle pas tous les *interessez*, tous les opposans, tous les legitimes contradicteurs.

INTEREST. s. m. Ce qu'on a affection de conserver ou d'acquerir, ce qui nous importe soit dans nostre personne, soit dans nos biens. Le premier

mier de nos *Interests*, c'est nostre conservation. l'*interest* de l'homme marche quelquefois devant celuy de la vie. l'*interest* pecuniaire, c'est celuy auquel les avares s'attachent le plus. Les Philosophes ne sont point gens d'*interest*, sujets à leur *interest*. personne n'est receu à plaider sans *Interest*. on recoit les intervenans en une cause pour y desduire leurs *Interests*. on luy a fait des offices qui le mettent hors d'*Interest*. Ce negotiant a *interest* de tant en ce vaisseau, en cette societé. en cette ferme. On appelle *interests civils*, la somme qu'on adjuge à un complaignant pour sa reparation ou son dedomagement.

INTEREST, se dit plus generalement de tout ce qui regarde le bien, la gloire, le repos, tant de l'Estat que des particuliers. C'est entre les mains des gens du Roy que reside l'*interest* public la vengeance publique, l'*interest* de l'Eglise, des Communautez, des mineurs. les Ambassadeurs & Residens doivent bien connoistre les *interests* des Princes; leur principal *interest* c'est d'empêcher l'agrandissement de leurs voisin. Chaque particulier a *interest* à la gloire de sa nation, a *Interest* à la seureté publique, à l'observation de la police.

INTEREST, se dit aussi de la part qu'on prend en quelque chose, de sa deffence qu'on entreprend, de la protection qu'on luy donne. Je prends part à tous vos *interests*, à tout ce qui vous touche. j'ay mis tous mes *interests* entre les mains d'un tel. cet Advocat deffend bien les *interests* de sa partie; ce Prince a pris l'*interest*, la protection de ses alliez: ce parent entre bien dans tous les *interests* de sa famille.

INTEREST, signifie quelquefois en Morale, Passion. Un Juge, un mediateur, doivent Estre sans *interests*, sans passion. il y a des *interests* d'amour, de haine, de vengeance. les *interests* mondains empêchent bien des conversations.

INTEREST, signifie aussi la somme qu'on paye chaque année à celuy dont on a emprunté de l'argent; pour le dedomager du profit du revenu qu'il en auroit tiré s'il l'avoit mis en fonds d'heritages, ou dans le negoce. Les *interests* ne sont licites que quand on les paye au taux du Roy fixé par l'Ordonnance. Les *interests* en Normandie ont esté fixez au denier quatorze; Les anciennes rentes estoient au denier 16. on les a reduites au denier 18. en 1634. & depuis au denier vingt, c'est à dire, à cinq pour cent chaque année. On ne peut stipuler les *interests* d'un argent presté par obligation. Les *interests* uzuraires doivent estre imputés sur le principal. On adjuge les *interests* en Justice du jour de la demande, depuis qu'on est en demeure de payer. un tuteur est comptable à ses mineurs des *interests d'interests*, hors cela les *interests* ne portent jamais d'*interests*.

On dit proverbialement, que l'*interest* nous aveugle, ou que chacun est aveugle dans ses *Interests*, pour dire, que nostre amour propre nous flatte, ne nous fait pas connoistre nos deffauts, le foible de nostre cause. On appelle aussi un *Interest* de chien, un *Interest* leger, un *interest* de rien, de neant.

INTERJECTION. subst. fem. Terme de Grammaire. C'est une des parties qui composent le discours, & d'ordinaire une particule qui exprime les passions. Ha que cela est beau! *Hélas* le pauvre homme! O la belle fusée. sont des *interjections* qui n'ont aucun regime.

INTERJECTION D'APPEL, est l'action par laquelle on declare qu'on est appellant de quelque sentence.

INTERJETTER. v. act. Terme du Palais, ne se dit qu'en cette phrase. *Interjetter* un appel, pour pire, Appeller d'une sentence. on a anticipé un tel, sur l'appel par luy *interjetté*.

INTERJETTÉ, ÉE. part. & adj.

INTERIEUR, EURE. adj. Terme relatif, & opposé à *exterieur*. Qui ne paroist point au dehors. D'un globe creusé la surface *interieure* s'appelle *concave*, & l'exterieure *convexe*. la partie *interieure* d'un bastiment doit estre plus ornée, plus riche que la face exterieure. les Medecins ne connoissent les maladies *interieures* que par les signes exterieurs. il y a des sens *interieurs* aussi bien que des exterieurs.

INTERIEUR, se dit figurément en choses spirituelles, en parlant de l'ame & de la conscience. Un homme de bien ne demande à Dieu que la paix *interieure* de son ame. Le for *interieur* est le tribunal de la confession. le for exterieur celuy des Magistrats.

INTERIEUR, est aussi substantif, tant au propre qu'au figuré. Cet homme avoit l'*interieur* tout gasté, tout cangrené, il ne pouvoit pas vivre. l'*interieur* des hypocrites est tout autre que l'exterieur. il n'y a que Dieu qui connoisse l'*interieur* des hommes, qui sonde leur *interieur*. sa grace penetre l'*interieur* de nos ames. il faut commencer par l'*interieur* à regler la vie & les mœurs. on ne connoist point l'*interieur* de la terre apeine en connoist on l'écorce exterieure.

INTERIEUREMENT. adv. D'une maniere secrette & cachée. Ces chenes sont sur le retour; sont gastez *interieurement*. le remors de conscience tourmente les criminels *interieurement*. la grace efficace agit en nous *interieurement*.

INTERNE. adj. m. & f. Qui ne paroist point audehors, qui est caché. Tous les animaux ont un principe *interne* de corruption. on a recours aux causes *internes*, & occultes, quand on ne peut pas expliquer les effets extraordinaires de la nature.

INTERIM. subst. masc. Terme emprunté du Latin, qui signifie, Provisoire, en attendant. C'est Charles-Quint qui a mis en usage l'*interim* pour pacifier l'Allemagne, en attendant la decision du Concile. En Espagne il y a des Gouverneurs par *interim*, en attendant que le Roy ait nommé un Gouverneur. il a envoyé querir un Confesseur à l'extremité, mais dans l'*interim*. ou dans l'entre-temps il est mort.

INTERLIGNE. s. f. Ce qui est escrit entre deux lignes. Il est deffendu aux Notaires & Greffiers d'escrire en *interligne*, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphez.

INTERLINAIRE. adj. m. & f. Ce qu'on met entre des lignes. Il est deffendu aux Notaires de mettre dans leurs minutes des mots *interlinaires*, il les faut mettre aux marges par apostilles; & les faire parafer La glose ordinaire de la Bible de Nicolas de Lyra est *interlinaire*. les escoliers ont des Isocrates & autres livres classiques avec des gloses *interlinaires*.

INTERLOCUTION. s. f. Jugement preparatoire avant le difinitif. Ce procés est disposé à l'*interlocution*, il n'est pas assez instruit, assez esclairi.

INTERLOCUTOIRE. adj. m. & f. & subst. C'est la sentence ou l'arrest qui prononcent l'interlocution. Il y a des procés sur lesquels on rend plusieurs arrests *interlocutoires*. Les Jugements *interlocutoires* sont toujours donnez sans prejudice du droit des parties au principal.

INTERLOQUER. v. n. & quelquefois actif. Donner jugement preparatoire, quand on ne peut pas juger diffinitivement, à cause de quelque dif-

ficulté

ficulté qu'il faut auparavant éclaircir. On *interloque* un procés en plusieurs rencontres, quand on ordonne qu'il sera fait une nouvelle eslection ; une nouvelle assemblée de chapitre, de parens, de creanciers ; que des garents ou autres interessez seront appellés; qu'il sera fait descente sur les lieux, visite & estimation, arpentage ; qu'on rapportera des bulles, des tiltres, des minutes; qu'on approfondira des inscriptions en faux ; quand on ordonne qu'il sera fait enqueste, information, de la commodité ou incommodité d'un nouvel establissement ; quand on decrette contre des complices, quand on ordonne qu'il sera plus amplement informé ; quand on reçoit en procés ordinaire ; & en mille autres occasions.

INTERMEDE. subst. masc. Ce qu'on donne en spectacle entre les Actes d'une Comedie, pour amuser le peuple tandis que les Acteurs reprennent haleine, ou changent d'habits, ou pour donner loisir de changer les decorations. Les *Intermedes* se font de balets, faceties, Chœurs de Musique, &c. qui n'ont rien de commun avec la piece.

INTERMEDIAT. adj. Ce qui est entre deux. Il se dit du temps qui a cours depuis un certain point, jusqu'à un autre, & particulierement des Lettres de Chancelerie ou des arrests qu'on donne à des Officiers pour jouïr des gages de leurs offices, qui sont escheus depuis la vacance, ou la mort de leur predecesseur jusqu'à leur mise en possession. Il faut obtenir des Lettres d'*intermediat*, pour jouir des gages qui ont cours dans le temps *intermediat* de la mort & de la prise de possession, sinon on est sujet à en estre recherché.

INTERMISSION. s. f. Cessation de travail, ou de douleur. Une fievre continuë est celle qui est sans *intermission*. il n'y a point de goute si violente qui n'ait quelque *intermission*. on travaille à ce bastiment sans *intermission*, jour & nuit, Festes & dimanches. on a declare Heretiques les Euchites. qui disoient qu'il falloit prier Dieu sans *intermission*, ne point vacquer à autre chose.

INTERMITTENT, ENTE. adj. Terme de Medecine, qui ne se dit qu'en ces phrases. Fievre *intermittente*. pour *intermittent*, qui ne bat pas également ; des maladies qui viennent par accés & à diverses reprises.

INTERNONCE. s. m. Agent de la Cour Romaine qui fait les affaires du Pape en une Cour estrangere, pendant qu'il n'y a point de Nonce exprés & en tiltre. Un tel Abbé a esté *Internonce* en Espagne.

INTEROSSEUX. adj. Terme de Medecine, qui se dit de six muscles qui ameinent les doits de la main vers le pouce, aussi-bien que les quatre verm formes. Il y a aussi huit muscles *interosseux* qui servent au mouvement des articles ou des doits des pieds.

INTERPELLATION. subst. fem. Terme de Pratique sommation, commandement de respondre. Il faut qu'un Juge fasse trois *interpellations* à un accusé qui ne veut pas respondre, avant que de luy pouvoir faire son procés comme à un muet. on luy a fait plusieurs *interpellations* de declarer le domicile de sa partie, de cotter le registre où ces criées sont enregistrées, sans qu'il y ait satisfait.

INTERPELLER. v. act. Sommer quelqu'un de faire une declaration, une reconnoissance, ou de rendre obeissance à la Justice. On l'a sommé & *interpellé* de subir l'interrogatoire. on l'a *interpellé* de se trouver chez le Notaire, chez le Commissaire, pour estre present à un tel acte, à une telle assemblée, à la levée d'un scellé. on l'a *interpellé* de vuider des lieux suivant l'arrest qui l'y condamne.

INTERPOSER. v. act. Mettre entre deux. Quand une nuée dense & opaque s'*interpose* entre nous & le Soleil, cela cause de l'obscurité.

INTERPOSER, se dit aussi des personnes le plus souvent inconnuës, qu'on produit pour cacher, ou descouvrir quelque affaire. Cet homme a mis tout son bien sous des noms empruntez & *interposés* pour frustrer ses creanciers. il a sceu tout le secret de cette affaire par des espions & des gens qu'il a *interposez*.

INTERPOSER, signifie aussi, S'entremettre pour accommoder des personnes. Ces gens s'alloient ruiner en procés, si un amy commun ne se fust *interposé* pour les accommoder.

INTERPOSER, se dit aussi d'une autorité superieure qui intervient pour regler & terminer quelque chose. Il a fallu que le Roy ait *interposé* son autorité pour regler le different de ces Princes. il faut qu'un Juge *interpose* son decret pour rendre une adjudication valable.

INTERPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTERPOSITION. subst. fem. Situation d'un corps entre deux autres, qui les cache, qui empêche leur action. L'Eclypse du Soleil ne se fait que par l'*interposition* de la Lune entre luy & nous: celle de la Lune par l'*interposition* de la terre entre le Soleil & elle.

INTERPOSITION, se dit aussi d'une autorité superieure qui intervient. L'*interposition* de l'autorité du Pape est ce qui confirme les Conciles, un heritage n'est point purgé d'hypotheques jusqu'aprés l'*interposition* & la levee d'un decret, & 24. heures aprés qu'il est scellé.

INTERPRETATION. s. f. Explication, traduction, Commentaire. Ce passage est obscur. il en faut chercher l'*interpretation* dans le Commentaire. les uns donnent l'*interpretation* litterale, les autres l'allegorique. il n'y a rien qui ne puisse recevoir une *interpretation* favorable, & une sinistre *interpretation* : les *interpretations* des presages, des songes, des signes du Ciel, sont vaines & sans aucun fondement asseuré.

INTERPRETE. adj. & subst. masc. & fem. Celuy qui fait entendre les sentiments, les paroles, les escrits des autres, lors qu'ils ne sont pas intelligibles. Les Truchemans sont les *interpretes* des Langues estrangeres pour les Voyageurs, & les Ambassadeurs. Les Traducteurs sont ceux qui *interpretent* des escrits composez en une langue inconnuë à ceux qui les lisent. Les Septante *Interpretes* de la Bible. Les Commentateurs sont les *Interpretes* des Auteurs obscurs, soit qu'ils ayent voulu cacher leurs pensées, soit qu'ils n'ayent pas eu l'adresse de les expliquer, soit que l'éloignement des lieux ou des temps y ait apporté de l'obscurité. Les dechiffreurs des lettres en chiffre se qualifient aussi Secretaires & *Interpretes* de sa Majesté. Les *Interpretes* & Truchemans de navires sont des Officiers qui doivent estre receus en l'Admirauté. Ce mot vient du Latin *interpres*, *interpretari*. Isidore dit qu'*interpres* est composé de la preposition *inter*, & de *partes*. *interprete* tient le milieu entre deux parties ou deux personnes, pour leur faire entendre mutuellement leurs pensées. D'autres le font venir d'*inter* & de *pres*, *id est*, *fideiussor*, *celuy qui se porte pour caution*. L'*interprete* sert en quelque façon de caution à deux personnes qui ne s'entendent pas.

INTERPRETE, signifie aussi quelquefois, Prophete, Prestre, Devin, ou celuy qui annonce

les secrets de la nature, ou les volontez des Superieurs. Les bons Physiciens sont les *interpretes* de la nature, ils découvrent le secret de ses operations. Les vrais Prophetes sont les *interpretes* de la volonté de Dieu, qui annoncent ses loix & ses chastiments. Les Prestres Payens, ceux qui rendoient les oracles, se vantoient d'estre les *Interpretes* des Dieux, les Deesses. Les Poëtes se sont appellez aussi les *Interpretes* des Dieux, parce qu'ils parloient leur langage. les *Interpretes* des songes, des presages du vol des oiseaux, & tous les autres qui se sont meslez de divination ont pris la même qualité.

On dit aussi d'un envoyé qui a seulement une lettre de creance & des instructions secrettes, qu'il est l'*interprete* des volontez de son Prince. Quand, le Roy tient son lit de Justice, son Chancelier est son *interprete*, & declare sa volonté.

On dit dans le discours familier a celuy qui juge des paroles, ou des actions d'autruy, qui se mesle de les expliquer a sa fantaisie. Vous estes un bon ou un mauvais *interprete* de mes sentiments.

INTERPRETE, se dit en Morale de quelques signes qui découvrent les passions, les secrets les mouvements de l'ame. Les yeux sont les *interpretes* d'un cœur amoureux & discret, les soupirs sont les *interpretes* d'une grande douleur. cette affaire parle toute seule, elle n'a pas besoin d'*interprete*.

INTERPRETER. v. act. Faire entendre une chose obscure, la rendre claire. JESUS CHRIST fut trouvé à 12. ans le Temple qui *interpretoit* les escritures. Il les *interpreta* aussi aux Pelerins d'Emmaus, en Saint Luc Chap. 24. cette enigme s'*interprete* en plusieurs façons. il faut toûjours *interpreter* les choses en bonne part. Joseph *interpreta* le songe de Pharaon. Daniel *interpreta* le songe de Nabuchodonosor, & même luy declara ce qu'il avoit songé. Daniel Chap. 2.

INTERPRETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTERREGNE. subst. masc. Temps auquel un Royaume est vacant, où il est sans Chef. Dans les Royaumes hereditaires il n'y a point d'*interregne*. Dans les Royaumes électifs les *interregnes* sont sujets aux troubles & aux factions. On appelle aussi *interregne*, la vacance du Saint Siege.

INTERROGANT. s. m. Terme de Grammaire. C'est une ponctuation qui sert à marquer les endroits où l'Auteur parle en interrogeant, afin que le Lecteur varie & esleve alors un peu sa voix. un point *interrogant* se marque d'un point & d'une petite *s* renversée au dessus en cette sorte, ?

INTERROGATEUR. s. m. Terme odieux dont on appelle ces importuns qui font des questions continuelles. Il faut éviter la compagnie de cet homme-là, car c'est un *interrrogateur* perpetuel

INTERROGATIF, IVE. Terme qui marque une interrogation. *Quoy? Comment? Qu'est-ce?* sont des particules *interrogatives*. *Que dites-vous? Que faites-vous?* sont des phrases *interrogatives*.

INTERROGAT. s. m. Question, demande dont on attend response. On luy a fait cent *interrogats* sur lesquels il n'est point preparé. il a respondu à un tel *interrogat*, que ce fait ne regardoit point le procés, & qu'il n'estoit pas obligé d'y respondre.

INTERROGATION. s. f. Demande de quelque chose dont on veut estre eclaircy. Il y a des impertinents qui fatiguent par le nombre d'*interrogations* qu'ils font à ceux qui veulent bien les escouter.

INTERROGATION, est aussi une figure de Rhetorique d'un Orateur vehement, qui est une espece d'apostrophe a ses parties, & souvent d'autres choses.

INTERROGATOIRE. subst. masc. Acte judiciaire que fait un Juge, un Commissaire à ce deputé, d'une partie à laquelle il fait prester serment de respondre verité sur les faits sur lesquels elle est interrogée. Cette partie a presté son *interrogatoire* sur les faits & articles qui luy ont esté communiquez. Ce criminel s'est coupé dans le second *interrogatoire* qu'il a suby, Le dernier *interrogatoire* se preste sur la sellette, ou en presence du Conseil. Le Chancelier Poyet voulut par l'Ordonnance de 1539. que tout homme fust tenu de respondre par sa bouche, & aprés serment presté subir l'*interrogatoire* sur les faits qui luy seroient signifiez par sa partie adverse. Auparavant nul n'estoit tenu de se condamner par sa bouche, & même dans la fulmination des Monitoires on adjoustoit cette clause *dempta parte & consilio*.

INTERROGATOIRE, est aussi l'acte qui est receu & redigé par escrit par le Greffier, qu'il delivre ensuitte: L'*interrogatoire* n'est pas une piece secrette du procés criminel. On le delivre à celuy qui le demande. On donne un executoire à un accusé pour remboursement des frais de la levée de son *interrogatoire*.

INTERROGER. v. act. Faire une demande à quelqu'un, & attendre sa response. Un Cathechiste, un Examinateur *interroge* un enfant, un Recipiendaire, sur les points de sa croyance, sur la doctrine pour connoistre sa capacité. un Juge *interroge* un accusé, aprés avoir pris serment de luy, sur des faits dont il veut estre esclaircy. les particuliers s'*interrogent* souvent l'un l'autre sur des questions qu'ils se font, sur la curiosité qu'ils ont d'apprendre quelque chose. On *interroge* les couriers, les voyageurs, pour sçavoir des nouvelles, pour sçavoir ce qu'ils ont vû de nouveau, d'extraordinaire.

INTERROGER, se dit aussi des Orateurs qui par une figure de Rhetorique font des questions à leurs parties, & souvent à des choses inanimées dont ils n'attendent point de response.

INTERROGÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est par ce mot que commencent tous les articles d'un interrogatoire criminel.

INTERROMPRE. v. act. Couper la parole à quelqu'un au milieu du discours, l'empescher de continuer. Les Advocats ont cette mauvaise coutume, de s'*interrompre* souvent. on peut *interrompre* une partie, quand elle allegue une chose fausse. ce Predicateur a esté *interrompu* au milieu de son discours par l'arrivée d'une Princesse. les parentheses trop longues *interrompent* le fil d'un discours, d'une narration.

INTERROMPRE, se dit aussi de la cessation de tout autre travail. Ce bastiment Royal a esté *interrompu* par la guerre qui est survenuë. le jugement de ce procés a esté *interrompu* par les Festes. cet Auteur a esté obligé d'*interrompre* son ouvrage pour aller chercher du pain. des protestations sont bonnes pour *interrompre* une prescription.

INTERROMPU, UE. part. pass. & adj.

INTERRUPTION. subst. fem. Action qui interrompt. Un Orateur a du mal à se remettre quand on luy fait trop d'*interruptions*. un homme de lettres ne doit point avoir d'affaires qui apportent de l'*interruption* à ses estudes.

On dit aussi, *interruption* d'une prescription, quand on fait quelques procedures ou actes authentiques de possession contre celuy qui pretendoit prescrire.

INTERSECTION. s. f. Terme de Geometrie. Point, où deux lignes ou deux cercles se coupent l'un l'autre. L'angle se fait dans l'*intersection* de deux lignes inclinées. L'equinoxe arrive, quand le Soleil est dans l'*intersection* de l'Equateur & de l'Horison.

INTERSTICE. subst. masc. Terme de Droit, qui se dit des intervalles de temps qui sont reglez ou marquez par les loix. Il faut obtenir une dispense de Rome appellée *extra tempora*, quand on veut se faire promouvoir aux Ordres sans garder les *interstices* de Droit, ni les temps reglez par l'usage de l'Eglise. Ce mot vient du Latin *interstitium*, qui signifie la même chose, & qui vient de la proposition *inter*, & du verbe *stare*.

On dit aussi en Medecine, les *interstices* ciliaires, de petits filaments faits comme les cils ou le poil des paupieres, qui servent à soustenir le cristallin de l'œuil.

INTERVALLE. s. m. Distance, espace qui est entre deux extremitez. Il se dit des lieux & des temps. L'inegalité des *intervalles*, des fenestres des creneaux, oste la symmetrie d'un bastiment. il faut laisser de l'*intervalle* entre les lignes de ce texte pour y mettre de la glose. Il y a un *intervalle* infiny entre Dieu & les creatures, toute l'Astrologie n'a pu encore definir l'*intervalle* qui est entre Saturne & les estoilles fixes. Quepler le met de 60. millions de lieuës. Ce mot vient du Latin *intervallum*, qui ne signifie autre chose, selon Isidore, que *spatium inter fossam & murum*.

INTERVALLE DE TEMPS, est la distance d'un certain temps à un autre. Il y a un *intervalle* d'environ 700. ans entre l'Epoque des Chrestiens, qui est la naissance de JESUS-CHRIST, & l'Hegire de Mahomet, qui est celle de Mahomet. les Vibrations d'une pendule se font par des *intervalles* égaux.

INTERVALLE, se dit aussi des nombres & proportions, tant en Musique qu'en Arithmetique. L'Octave, la Quinte, la Quarte, sont des *intervalles* de Musique. Toute consonnance ou dissonance n'est qu'un *intervalle* d'un certain nombre de tons. l'*intervalle* de la proportion arithmetique est toûjours égal 2. 4. 6. ou 6. 12. 18. L'*intervalle* harmonique est la distance d'un son grave à un aigu.

INTERVALLE, se dit aussi des choses qui ne sont pas continuées, qui se font à diverses reprises. On ne travaille à cet attelier que par *intervalles*. la fievre, la goutte, sont des maladies qui ne prennent qu'à certains *intervalles*, par accés. il n'y a gueres de fous qui n'ait quelques bons *intervalles*. ces amis ne se visitent que pas *intervalles*, c'est à dire, de temps en temps. les tremblements de terre ne viennent que par *intervalles*, c'est à dire, rarement. on fait joüer des violons, danser des ballets dans les *intervalles* des Actes d'une Comedie.

INTERVENANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Celuy qui se rend partie en un procés pour y conserver ses Interests. Les parties *intervenantes* doivent faire apparoir de leurs Interests, avant que d'estre receuës en cause.

INTERVENIR. v. n. se rendre partie incidemment en un procés pendant entre un demandeur & un deffendeur. Les acheteurs font *intervenir* en cause leurs Vendeurs pour les garentir. il est *Intervenu* un devolutaire qui a emporté le Benefice que deux autres contestoient.

INTERVENIR, signifie aussi, Entrer en une affaire pour l'accommoder, pour en estre le mediateur. Quand deux Princes sont en guerre, il en *intervient* quelqu'un qui offre sa mediation pour les accommoder.

INTERVENIR, signifie aussi, Parler dans un contract, soit pour se rendre caution, soit pour l'autoriser, y consentir, le ratifier. A ce faire est *intervenu*, un tel, qui s'est rendu pleige & caution, & s'est obligé solidairement au contenu du present Contract. le mari est *intervenu*, qui a autorisé sa femme. sont *intervenus* les parens du mineur, qui ont approuvé, & ratifié son mariage.

INTERVENIR, signifie aussi, Survenir; & se dit en parlant des incidens qui changent la face d'une affaire, ou qui l'interrompent. Le mariage seroit desja fait, sans la guerre qui est *intervenuë*, sans un procés qui a divisé la famille.

INTERVENIR, signifie aussi, Interposer son autorité. Les Princes avoient des differens qui les auroient ruinez, si l'autorité Royale n'y fust *intervenuë* pour les accorder.

INTERVENIR, se dit aussi de tous les arrests, jugemens & reglements qui viennent de la part des Juges ou des Superieurs. Il est *intervenu* sentence adjudicative des conclusions du demandeur, *intervenu* arrest confirmatif de la sentence. Il est *intervenu* decret de prise de corps contre luy.

INTERVENU, UE. part. & adj.

INTERVENTION. subst. fem. Terme de Palais, Action par laquelle on se rend partie en une affaire. Il faut faire recevoir & regler sa Requeste d'*intervention*, avant que d'y faire prononcer, fournir des moyens d'*intervention*, mettre en estat son instance d'*intervention*.

INTERVENTION, se dit aussi de ceux qui parlent dans les contracts, qui les souscrivent, quoy qu'ils ne soient pas les principaux contractans. Il n'auroit pas presé son argent à un tel, sans l'*intervention* de son pere qui s'est rendu caution.

INTESTAT, ATE. Qui meurt sans faire testament. Autrefois ceux qui mouroient *intestats* estoient tenus pour damnez & pour infames. Car comme par les Canons des Conciles on estoit tenu d'appliquer en œuvres pies une partie de ses biens, que Matthieu Paris dit estre du moins la dixiéme pour le salut de son ame, celuy-là estoit reputé en avoir abandonné le soin, qui avoit manqué à faire un testament & des legs pieux. On a commandé en quelques Conciles aux Prestres d'exhorter les moribonds à donner une partie de leurs biens à l'Eglise, ou aux pauvres: ce qui a esté si avant, qu'on denioit l'absolution & le viatique à ceux qui ne deferoient pas à leurs exhortations, de sorte qu'ils ne mettoient point de difference entre ces *intestats* & les desesperez qui s'estoient procuré la mort, & on les privoit de sepulture. Cela donna lieu à un arrest du 19. Mars 1409. rapporté par Pasquier, qui fait deffenses à l'Evêque d'Amiens d'empêcher comme il faisoit la sepulture des decedés *ab intestats*. Voyez Du Cange qui traitte amplement cette matiere, & qui témoigne que tous les biens meubles de ceux qui estoient morts sans confession & sans avoir receu le viatique, & sans avoir fait des aumosnes par leur testament, quoy qu'ils fussent morts de mort subite, estoient confisquez au profit des Seigneurs, & en quelques lieux au profit des Evêques. On en voit encore quelques vestiges dans les anciennes Coûtumes de Normandie.

INTESTIN, INE. adj. Qui est en dedans. La terre a des feux, des vents *intestins* qui causent les tremblements de terre, c'est la chaleur *intestine* qui produit les vapeurs qui font les metaux & les mineraux, & qui les cuit.

INTESTIN, se dit aussi en parlant des maux dont les causes sont cachées. Il a une fievre *intestine*. hectique qui le mine, qui le fait mourir. il a une douleur *intestine* dont on ne voit aucune cause apparente.

INTESTINE, se dit aussi figurément en choses morales. Cet Estat est deschiré par une guerre *intestine*, c'est à dire, civile. les vices *intestins*, comme l'hypocrisie, sont les plus difficiles à guerir. cet homme a quelque passion, quelque affliction *intestine* qui le rend chagrin, qu'il ne veut descouvrir à personne.

INTESTIN. f. m. Terme de Medecine. C'est ce que le peuple appelle *boyau*, qui est un corps long, rond & creux qui va depuis le ventricule jusqu'au bout de l'anus, qui est tortillé en divers plis, tours & retours. Les *intestins* servent à digerer, à purifier, à distribuer le chile au foye, & à vuider les excrements. C'est une substance charnuë en dedans, & membraneuse par dehors, couverte de trois tuniques, qui a une infinité de veines, d'arteres, de nerfs & de filaments. Les *intestins* ont plusieurs feuillets en dedans & en travers qui retiennent le chile, pour achever de le cuire, & de le convertir en une humeur blanche qu'ils expriment à plusieurs reprises, lorsque par la respiration toutes les entrailles sont remuées, & que les veines mesaraiques le succent. Les *intestins* ont sept fois la hauteur d'un homme, ou selon Hippocrate, treize coudées. L'*intestin*, quoy que continu, se divise en six *duodenum*, *jejunum*, *colon*, *ileon*, *cæcum & rectum*, qui seront expliquez à leur ordre. Les trois premiers s'appellent les *intestins grelles*; & les trois derniers, les *gros intestins*. Les Medecins les appellent en Latin *intestina*, & en Grec *entera*, & vulgairement *chorda*: de là vient qu'on appelle de ce nom les cordes de luth, parce qu'elles sont faites de boyaux desséchez.

INTHRONISATION. f. f. Mise en possession d'un Prelat dans son throsne, dans son Siege Episcopal. On a fait quelquefois des oppositions, des protestations à l'*inthronisation* de quelques Evesques.

INTHRONISER. v. act. Mettre en possession d'une dignité, d'une Prelature. Cet Evêque a esté *inthronisé* avec grande ceremonie, avec grande acclamation du peuple.

INTIMATION. f. f. signification ou declaration, qu'on fait à quelqu'un par un acte judiciaire. On a fait l'*intimation* de la vente des meubles d'un tel à un tel jour. on a fait de suffisantes *intimations* à tous les opposans de se trouver à l'assemblée des creanciers pour la vente d'une terre. tous les exploits d'assignation du Chastelet concluent par cette ancienne formule, *& intimation*, qui veut dire, avec declaration qu'on fait du dessein qu'on a de poursuivre incessamment l'affaire, & d'obtenir ses avantages. Ce mot vient du Latin *intimatio*, du verbe *intimare*, qui signifie, Faire entrer une chose fort avant, faire connoistre, declarer quelque chose d'une maniere qu'on n'en puisse point pretendre cause d'ignorance.

INTIMATION, se dit plus ordinairement de l'exploit que fait donner un appellant à celuy qui a obtenu sentence à son profit, pour la voir reformer par un Juge superieur. Les *intimations* en la Cour se font d'ordinaire en vertu d'un relief d'appel de Chancelerie. Quand l'assignation se donne par l'autre partie, on l'appelle anticipation.

On appelle, *folle intimation*, celle d'un Juge, qu'on a pris à partie en son propre & privé nom, quand il n'y a pas lieu, & quand il n'a point prevariqué en sa charge. on condamne toujours aux despens de la *folle intimation*.

INTIME. adj. m. & f. & substantif. Amy particulier, & à qui on descouvre son cœur & ses affaires plus confidemment qu'à tout autre. Enée & Achates, Oreste & Pilades estoient des amis *intimes*. je suis joint d'une *intime* amitié, d'une amitié tres-estroite, avec cet homme-là, c'est mon *intime*.

INTIMEMENT. Adv. D'une maniere, d'une liaison tres-estroite. Ces deux personnes sont unies tres-*intimement*.

INTIMER. v. act. Signifier & declarer à quelqu'un le jour d'une assemblée, ou un acte judiciaire. Les Lettres de Chancelerie portent commission à un Sergent d'*intimer* un tel à certain & competant jour, pour voir dire ou faire telle chose. On *intime* les opposans à la vente des meubles, des fonds, à certain jour pour y assister & encherir, On les *intime*, pour assister à une deliberation de creanciers, assemblée de parents, &c.

On dit en ce sens, *intimer* un Synode, un Concile, pour dire, Marquer le jour & le lieu où se doit tenir le Synode, l'assemblée, afin que tous les interessez s'y trouvent. Ce mot vient du Latin *intimare*, qu'on trouve souvent en la signification de *faire connoistre*, *signifier*. Menage.

INTIMER, signifie plus particulierement, Assigner une partie qui a gagné sa cause, pour voir faire reformer la sentence par un Juge superieur. Ce n'est pas assez l'interjetter appel d'une sentence, il faut relever l'appel, & faire *intimer* la partie, la faire assigner pour cela.

On appelle *intimer* un Juge en son propre & privé nom, quand on l'accuse d'avoir prevariqué en sa charge, quand il y a de son fait & de sa faute particuliere qui merite correction. Autrefois on *intimoit* les Juges sur toutes les appellations, & il falloit qu'ils vinssent à la Cour pour soutenir leur sentence.

On dit figurément dans le discours ordinaire, Pourquoy m'*intimez*-vous en mon nom, pour dire, Pourquoy vous en prenez vous à moy ? je n'ay point esté l'auteur de cette affaire, ou je n'y ay donné que ma voix.

INTIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTIMÉ, ÉE. subst. se dit proprement de celuy ou celle qui sont assignez devant un Juge superieur pour voir juger l'appel d'une sentence renduë à leur profit. L'appellant & l'*intimé* sont les deux parties principales en cause d'appel. Anciennement on adjournoit directement les Juges en la Cour, pour venir soustenir leurs sentences à leurs perils & fortunes; & on faisoit simplement signifier l'appel à la partie : ce qu'on appelloit proprement *intimation*, qui n'estoit autre chose qu'une denonciation de l'appel; & on adjournoit aussi bien les Juges Royaux, que les Juges guestrez & pedanées.

INTIMIDATION. subst. fem. Action par laquelle on menace, on fait peur à quelqu'un. Les testaments, les donations, les entrées en Religion, & autres actes qui se font par violence par *intimidation*, par crainte reverentielle, sont nuls de plein droit.

INTIMIDER. v. act. Menacer, faire peur à quelqu'un. L'arrivée des nouvelles trouppes a *intimidé* les ennemis, les a fait reculer en arriere. les esprits foibles sont aisez à *intimider*. on a *intimidé* les tesmoins qui ont esté ouis en cette information, ils se sont absentez pour n'aller point à la confrontation. il n'y a que l'horreur des supplices qui puisse *intimider* les malfaiteurs.

INTIMIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTITULATION. s. f. Inscription qui sert de tiltre. L'*intitulation* d'un livre sert beaucoup à le faire debiter.

INTITULER. v. act. Mettre un tiltre à un livre, à un discours, pour enseigner de quoy il traitte. Dans les Privileges d'imprimer des livres, on marque comment ils sont *intitulez*. un tel ouvrage est *intitulé* du nom d'un tel Auteur. Montagne traitte de toute autre matiere que de celle dont il a *intitulé* ses Chapitres.

INTITULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTOLERABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut souffrir, endurer, tolerer. La goutte cause une douleur *intolerable*. cet homme est un si grand hableur, qu'il se rend *intolerable* à tout le monde. le Libertinage des femmes est *intolerable*. les fautes que font les Auteurs contre le bon sens sont *intolerables*.

INTOLERABLEMENT. adv. D'une maniere intolerable. Les esclaves chez les Infidelles sont tourmentez *intolerablement*.

INTONATION. s. f. Action par laquelle un Chœur commence à chanter, à entonner un Pseaume, un motet. Aprés que la Procession fut rentrée dans l'Eglise, on ouit les Chantres qui firent l'*intonation* du *Te Deum*. Il ne se dit guere hors de cette phrase.

INTRAITTABLE. adj. m. & f. Esprit farouche & sauvage, avec lequel on ne peut agir ni converser, de qui on ne peut obtenir aucune grace, qu'on ne peut persuader. L'orgueil, la fierté de ce favori l'ont rendu *intraittable*.

INTREPIDE. adj. m. & f. Qui ne craint point la mort, qui affronte les perils. Un General d'armée doit avoir une ame *intrepide*, estre froid & tranquille d'esprit dans une bataille.

INTREPIDITÉ. s. f. Hardiesse, asseurance dans le peril. La brutalité mene quelquefois aussi avant dans le peril, que l'*intrepidité*; mais celle-cy marche avec connoissance, & l'autre non.

INTRIGANT, ANTE. adj. Qui a des connoissances, qui se fourre par tout, & qui avec son adresse fait les affaires d'autruy, & les siennes. Pour faire fortune il faut estre fort *intrigant*, afin de trouver des occasions favorables. cette femme vous pourra faire trouver un bon parti, car elle a forces connoissances, elle a l'esprit adroit & *intrigant*.

INTRIGUE. s. f. Quelquesuns le font encore masculin. Assemblage de plusieurs évenements ou circonstances qui se rencontrent en quelques affaires, & qui embarassent ceux qui y sont interessés. La rencontre d'un portrait, le qui pro quo d'une lettre mal renduë, le mal entendu de quelque rapport, ont causé souvent de grandes *intrigues*, de grandes brouilleries, des sujets de tragedie & de farces. Tripault asseure que ce mot se dit proprement des poulets qui ont les pieds empetrez parmy des cheveux, & qu'il vient du Grec *en* & de *trix*. comme rapporte Menage.

INTRIGUE, Dans ce sens, est le nœud d'une piece dramatique, ou d'une Histoire Romanesque, c'est à dire, le plus haut point d'embarras où se trouvent les principaux personnages, qui leur est causé par l'adresse ou la fourbe de quelques personnes pratiquées, ou par le rencontre de plusieurs évenements fortuits qu'ils ne peuvent desbrouiller. C'est à la fin de la piece que l'*intrigue* commence à se desnoüer, que les personnages commencent à se reconnoistre, à s'entendre.

INTRIGUE, signifie aussi, Ce qui se fait par l'adresse & la pratique de certaines personnes qui embrouillent les choses afin d'en profiter. Il s'est fait de grandes *intrigues* à la Cour pour destruire ce favori, pour en mettre un autre en sa place on a si bien deguisé au Prince la verité, qu'il n'a sceu desbrouiller, desvelopper cette *intrigue*, penetrer le secret de cette *intrigue*.

INTRIGUE, signifie quelquefois une simple negociation qui aboutit à quelque traitté, à quelque ligue. Ce Resident a une *intrigue* secrette avec un tel Prince d'Allemagne, il le fera entrer dans la ligue, dans le traitté qu'on projette. ce Cardinal mesnage ses *intrigues*, ses connoissances, pour faire eslever son patron au Pontificat.

INTRIGUE, signifie quelquefois simplement, Affaire. Voilà mon procés Jugé & gagné, Dieu mercy, je suis hors d'*intrigue*, hors d'affaire, j'ay retiré mes deniers de cette societé qui estoit oberée, me voila hors d'*intrigue*, en asseurance.

INTRIGUE, se dit aussi de cette cabale de gens qui par leurs advis, leurs connoissances, leurs adresses, sçavent embrouiller ou debarasser les affaires, & en tirer du profit. Il y a à Paris bien des gens d'*intrigue*, qui vivent d'*intrigue*, qui font des mariages, qui donnent des avis, qui font des affaires à la Cour. cette affaire a reüssi par *l'intrigue* d'une telle personne, c'est une femme de grande *intrigue*.

INTRIGUER, *S'intriguer*. v. n. Aller & venir dans le monde, se fourrer par tout pour tâcher à faire ou deffaire des affaires, & en tirer du profit. Ce Gascon s'est si bien *intrigué* chez ce Ministre, qu'il a attrappé une bonne place de Commis. les revendeuses qui *intriguent* dans les maisons sont dangereuses, & sujettes à suborner les filles. cet homme est fort *intrigué* dans cette affaire criminelle, on le tient complice.

INTRIGUER, signifie aussi, Embrouiller embarrasser une affaire. C'est une telle femme qui a *intrigué* toute cette affaire par la supposition d'un faux heritier. c'est cette intervention qui a *intrigué* cette affaire, qui l'a si bien embrouillée qu'on n'y voit goutte. à la Comedie Italienne il y a un bouffon exprés pour *intriguer*, pour faire le nœud, l'embarras de la piece.

INTRIGUÉ, ÉE. part. & adj.

INTRIGUEUR. EUSE. Qui fait des intrigues. Ce mot se prend ordinairement en mauvaise part, & se dit particulierement des courtiers d'amour.

INTRINSEQUE. adj. m. & f. Interieur, occulte. Quand un Philosophe ne peut rendre raison de quelque effet de la nature, il dit que c'est une vertu *intrinseque*, une qualité *intrinseque*, une qualité occulte.

INTRODUCTEUR, TRICE. s. m. & f. Qui mene, qui conduit, qui donne facilité d'entrer quelque part. Je vous veux mener dans une telle compagnie, je seray vostre *introducteur*, vostre seul merite vous pourroit servir d'*introducteur*. Il y a chez le Roy & chez Monsieur des Officiers qui sont *introducteurs* des Ambassadeurs, qui les menent en ceremonie à l'audience.

INTRODUCTION. s. f. Conduite, facilité qu'on donne à quelqu'un d'entrer. C'est à cet Officier qu'appartient l'*introduction* des Ambassadeurs. pour entrer en cette assemblée, il faut quelque espece d'*introduction*, quelque connoissance, quelque occasion favorable.

On dit en Chirurgie, l'*introduction* de la sonde dans la vessie. il a de si grandes obstructions du Ventre, qu'elles empechent l'*introduction* des remedes dans le corps.

INTRODUCTION, se dit aussi figurément en

choses morales. St. François de Sales a fait un beau livre de l'*introduction* à la vie devote. la pluspart des Grammaires sont intitulées *Introduction* à la Langue Latine, Grecque, Hebraique. On dit, l'*introduction* de cette coutume, de cette mode.

INTRODUIRE. v. act. Mener, conduire quelqu'un, luy faciliter l'entrée en quelque lieu. On ne sçait qui a *introduit* cet Officier dans la maison de ce Prince. les Gascons s'*introduisent* bien tout seuls à la Cour, ils n'ont besoin que personne les *introduise* en quelque assemblée. les Heretiques ont *introduit* souvent les ennemis jusques dans le cœur du Royaume. On *introduit* à l'audience les Ambassadeurs en ceremonie.

INTRODUIRE, se dit aussi en choses morales. La Grammaire est ce qui *introduit* aux sciences, la Geometrie aux Mathematiques. C'est un tel qui a *introduit* cet usage, cette coutume. C'est le luxe qui a *introduit* en France tous les desordres, les vanitez, la paillardise, le pillage. On dit aussi en Poësie, *Introduire* un personnage sur la séne, pour faire quelque representation.

INTRODUIT, ITE. part. pass.

INTROITE. s. f. Le commencement de la Messe, le premier motet que les Chantres entonnent pour commencer une Messe haute, ou la premiere priere particuliere de la Feste que le prestre dit quand il est monté à l'autel. Dans le Messel les *Introïtes* sont differentes selon les jours & les Festes de l'année. *Requiem æternam* est l'*Introïte* d'une Messe des morts. *Quasi modo* est l'*Introïte* de Pasques closes. *Reminiscere*, *Oculi*, *Judica*, *Lætare*, sont des *Introïtes* qui donnent leurs noms aux Dimanches de Caresme. Ca esté le Pape Celestin qui a introduit l'usage de dire des Antiennes pour l'*Introïte* de la Messe.

INTRUS, USE. adj. Qui s'est mis en possession d'un Benefice, d'une charge, sans un tiltre canonique, ou du moins coloré, & sans autorité de la Justice. Celuy qui reçoit quelques fruits d'un Benefice avant que d'en avoir le tiltre, ou en avoir pris possession dans les formes, est un *intrus*. Un Devolutaire qui jouit avant que d'avoir obtenu un Jugement de recreance, est un *intrus*, un Officier qui est pourveu sur de faux certificats d'age, de fausses dispenses, est un *intrus*. Plusieurs contendans peuvent prendre possession d'un Benefice sans estre *intrus* Il leur suffit d'un titre coloré quoique par l'évenement il ne s'en trouve qu'un de canonique.

INTRUSION. subst. fem. Joüissance d'un Benefice, ou exercice d'une charge sans avoir un tiltre du moins coloré. L'*intrusion* emporte une incapacité perpetuelle à celuy qui est intrus de posseder le Benefice. Toute violence, ou autorité privée emporte *intrusion*.

INTUITIF, IVE. adj. Terme dogmatique qui se dit d'une vision ou connoissance claire & certaine de quelque chose. Les Bienheureux dans la gloire auront une connoissance *intuitive* de la Majesté de Dieu & des misteres, ils en verront toute l'immensité.

INV.

INVAINCU. adj. & subst. Qui n'a jamais esté surmonté. Un courage *invaincu*. Corneille dit dans le Cid,

Ton bras est invaincu, mais non pas invincible.

INVALIDE. adj. m. & f. Blessé, estropié, vieillard valetudinaire, qui n'a plus la force, ni le moyen de travailler. Le Roy a fait Bâtir un Hôtel magnifique pour loger & nourrir les soldats *invalides*, estropiez, qui ne peuvent plus servir.

INVALIDE, en terme de Palais, se dit aussi de tout acte informe, ou nul, qui ne peut être mis à execution, ny faire foy en Justice. Le sac de cette partie est remply d'actes *invalides*, qui ne peuvent rien prouver.

INVALIDEMENT. adv. Sans validité. Toutes les personnes en puissance d'autruy qui contractent sans leur autorité, le font *invalidement*.

INVALIDITE'. s. f. Nullité d'un acte, d'un contract, defaut de formalité. Nonobstant l'*invalidité* de cette acte on n'a pas laissé de le vouloir mettre à execution.

INVARIABLE. adj. m. & f. Ferme, resolu, constant, ou brave homme. Un Philosophe est *invariable* dans ses desseins, dans ses opinions. la fortune a eté *invariable* pour cet homme-la seulement.

INVASION. s. f. Action par laquelle on envahit. L'*invasion* des Gaules par les Barbares. beaucoup de peuples declarent la guerre par une subite *invasion* de quelque place importante.

INVECTIVE. s. f. Emportement de paroles, par lequel on blâme, on décrie quelque personne, ou quelque chose. Les parties animées recherchent cet Advocat, parce qu'il est fort sur l'*invective*. Le Predicateur a fait une longue *invective* contre l'hypocrisie. Les ouvrages critiques des Auteurs sont de perpetuelles *invectives*, ils sont feconds en *invectives*. L'*invective* est quelquefois une partie necessaire à un Orateur.

INVECTIVER. v. n. Declamer contre quelqu'un, déchirer sa reputation. un sage President doit empécher les Advocats d'*invectiver* contre leurs parties. Il ne faut point *invectiver* contre les absens. On le dit aussi des choses. On ne sçauroit trop *invectiver* contre le luxe des femmes d'aujourd'huy.

INVENTAIRE. s. m. Description & denombrement qui se fait par écrit des meubles & papiers qui sont dans une maison. Un Marchand doit tous les ans faire son *inventaire* pour voir l'Estat de ses affaires & de son negoce. les *inventaires* en forme se font par des Notaires avec un Sergent, qui fait la prisée des meubles en presence d'un legitime contradicteur, d'un tuteur subrogé, ou d'un substitut du Procureur du Roy, pour les mineurs, ou pour les absents. On doit faire la closture d'un *Inventaire* au Greffe de la Justice ordinaire. La communauté est dissolué par la confection & la closture de l'*Inventaire*. Ce mot vient du Latin *Inventarium*. L'Ordonnance de 1677. veut que les Marchands ayent un *inventaire* de tous leurs biens mobiliaires & immobiliaires, & de toutes leurs dettes actives & passives, & qu'il soit renouvellé & recollé de deux ans en deux ans. Il suffit qu'il soit sous leur seing privé.

RECOLLEMENT D'INVENTAIRE, Est un acte de representation fait des meubles, pour voir s'il est conforme à l'*inventaire* qui en a esté fait. Heritier par benefice d'*inventaire* est celuy qui obtient des Lettres de Chancelerie, en vertu desquelles il fait faire un fidelle *inventaire*, moyennant quoy il peut se mettre en possession des biens d'un deffunct, sans estre tenu de ses dettes que jusqu'à Concurrence des effects contenus en cet *inventaire*, dont il est chargé de rendre compte.

INVENTAIRE, est aussi une vente publique ou à

l'encan des meubles contenus en un *inventaire* pour empêcher le deperissement. Les curieux, les Frippiers courent les *inventaires*.

INVENTAIRE, en termes de Palais, est une piece d'écriture qu'on produit dans les procés par écrit, tant pour la conservation que pour l'induction des pieces d'une partie. Il en contient la datte & la substance en abregé, & la fin pour laquelle on les produit. Il y a des *inventaires* servant d'advertissement, lequel est compris dans le preambule de l'*inventaire*: des *inventaires* de production sommaire sur un appointé à mettre. On fait aussi des *inventaires* de communication, c'est à dire, un memoire des pieces dont on donne copie à la partie adverse. Il s'est chargé de mes papiers par un bref *inventaire*, suivant un memoire qu'on en a retenu. Quand on rapporte un procés dans les formes, il y a un des Evangelistes à côté du Rapporteur, qui doit être chargé de l'*inventaire* pour verifier les pieces de l'*inventaire*.

On appelle l'*inventaire* du tresor des Chartres, les registres qui contiennent le memoire ou l'extrait du Tresor des tiltres & papiers du Roy, qui est d'ordinaire divisé en huit volumes, & dont on trouve des copies en plusieurs Bibliotéques. L'*inventaire* des meubles de la Couronne, est celuy dont le Garde-meuble du Roy est chargé. L'*inventaire* des Reliques d'une telle Eglise.

INVENTAIRE, est un terme qui a servy aussi de titre à plusieurs Livres. L'*inventaire* de Serres ou Abregé de l'Histoire de France. Le Pere Monet a intitulé son Dictionaire *Inventaire* des deux Langues, Latine & Françoise.

INVENTAIRE, parmy le peuple, est un panier plat, attaché à la ceinture, qui sert aux noguettes ou revendeuses de poisson ou de fruit, pour porter vendre par la ville leurs marchandises.

INVENTER. v. act. Produire par la force de son esprit quelque chose de nouveau. Il est bien difficile d'*inventer*, & assez facile d'imiter. On *invente* tous les jours de nouvelles machines pour élever des eaux, & dans les mechaniques, on ne fait point d'état d'un Mathematicien qui n'a rien *inventé* de son chef. Jubal est celuy qui a *inventé* le chant & les instrumens de Musique. Tubal-Cain a *inventé* l'usage du fer, Genes. chap. 4. ce que les Payens ont attribué à Appollon & à Vulcain.

INVENTER, se prend quelquefois en mauvaise part, pour dire, controuver. Il faut être demon pour avoir *inventé* une si noire calomnie. Les Avocats disent souvent, c'est un fait *inventé* sur le barreau, *inventé* à plaisir.

INVENTER, signifie quelquefois, faire une simple fiction. Ce Poëte *invente* bien. Il a bien *inventé* cette fable, le sujet de son Poëme. On le dit aussi d'un Peintre, d'un Dessinateur. Le Graveur met au bas de sa planche, qu'il l'a *inventée* & gravée.

INVENTÉ, ÉE. part.

INVENTEUR, TRICE. s. m & f. Qui a trouvé le premier quelque chose, quelque art, quelque science, quelque machine. Rabelais dit que Messire Gaster, qui est le ventre, a été *inventeur* des Arts. Un *inventeur* de mode, de mots nouveaux. Sappho a été l'*inventrice* des vers Sapphiques.

INVENTEUR, se dit aussi d'un calomniateur qui invente des bourdes, des calomnies & toutes autres choses odieuses.

INVENTIF, IVE. adj. Qui a du genie à inventer. Cet Artisant est fort *inventif*. Les femmes amoureuses sont *inventives*.

INVENTION. s. f. Subtilité d'esprit, certain genie particulier qui donne la facilité de trouver quelque chose de nouveau. Ciceron a écrit de l'*invention* de l'Orateur. On ne fait point de cas d'un Poëte qui n'a point d'*invention*. Les gens d'*invention* se tirent des plus mechantes affaires. Polydore Virgile a écrit de l'*invention* des choses en huit Livres; Paneizels des vieilles *inventions* perduës, & des *inventions* nouvelles. Janson d'Amelovven a fait un Onomasticon des choses inventées, où on voit par ordre alphabetique le nom des Inventeurs, le temps & le lieu des *inventions*, & les témoins qui en parlent.

INVENTION, se dit aussi de la chose même inventée. L'*invention* de la poudre à canon est une *invention* diabolique. L'alcove est une *invention* moderne venuë des Mores.

INVENTION, signifie aussi, découverte d'une chose cachée, l'*Invention* de la Sainte Croix est une Feste que fait l'Eglise le 4. May en memoire de l'*invention* ou la decouverte que fit Sainte Helena Mere de Constantin de la vraye Croix en Jerusalem, un peu aprés que cét Empereur eut vaincu Maxence en vertu du signe de la Croix. On fait aussi la Feste de l'*Invention* des Reliques de S. Estienne & de quelques autres.

On dit proverbialement, que la necessité est la mere des *inventions*; qu'un homme vit d'*invention*, pour dire, qu'il n'a point de bien, qu'il vit d'artifice, d'escroqueries. On nomme bassement une *invention*, une chose dont on ne sçait pas le nom, ou dont on ne se souvient pas. Comment nommez-vous cette *invention*-là. Apportez-moy cette *invention* qui est sur cette table.

INVENTORIER. v. act. Comprendre en un Inventaire. On a *inventorié* tous les meubles & papiers de cette Maison.

On appelle aussi un papier *inventorié*, quand l'Officier a mis sur le dos un numero avec son paraphe, pour montrer qu'il a esté compris en un inventaire, & en quel ordre. Ce contract de mariage est cotté au dos *inventorié* trois.

INVENTORIÉ, ÉE. part. pass.

INVERSE. adj. fem. qui se dit d'une maniere de faire la regle de trois ou de proportion qui semble estre renversée. Car au lieu que d'ordinaire le quatriéme nombre qu'on cherche est plus grand que le second, auquel il est relatif, dans la regle *inverse* il est plus petit. Exemple, on dit en la directe, si trois toises de bâtiment coutent 20. écus, combien en coûteront six. On trouvera 40. écus. Mais en l'*inverse* on dit, si 20. ouvriers font 10. toises de bâtiment en 4. jours, en combien de temps 40. les feront-ils, on trouvera en deux jours.

INVERSION. s. fem. Action par laquelle on renverse, on retourne une chose. Les problemes de Geometrie & d'Arithmetique se prouvent souvent par l'*inversion*, en faisant une regle ou une demonstration contraire.

INVESTIR. v. act. Conferer à quelqu'un le titre de quelque fief, dignité, ou Benefice, ou ratifier & approuver celuy qu'il peut avoir obtenu d'ailleurs. L'Empereur pretend qu'il a droit d'*investir* plusieurs Princes, tant en Allemagne qu'en Italie. Il y avoit autrefois une ceremonie pour *investir* les Prelats. Ce mot vient du Latin *vestire*, qui a signifié *mettre en possession*.

INVESTIR, signifie aussi, commencer le siege d'une place, camper une armée tout autour pour en occuper les advenuës, & empêcher que rien n'y entre, ny n'en sorte. C'est la Cavalerie qui commence à *investir* une place.

On dit aussi, que des Archers ont *investy* une maison,

son, pour dire, qu'ils se sont postez autour pour prendre quelque prisonnier.

INVESTIR, en termes de mer, signifie, attaquer un vaisseau. Et on dit ironiquement, *investir* contre terre, pour dire, faire escampe, fuir, gagner la terre.

INVESTIR, signifie aussi, échoüer, toucher à terre, soit volontairement, soit par la tempeste. Cette galere a *investi* en un tel endroit de la côte d'Italie.

INVESTIR, signifie aussi, environner une personne, empêcher que d'autres ne l'approchent. Ce malade n'a pû faire de testament, il a été toujours *investi* d'un nombre de parents & d'heritiers.

INVESTIR, se dit aussi en choses morales. Cette famille a été *investie* & accablée de plusieurs malheurs tout à la fois. Les eaux debordées, la contagion nous ont tellement *investi*, que nous n'osetions sortir de nôtre maison.

INVESTITURE. s. f. Droit d'investir un fief. Un tel Prince donne l'*investiture* d'un tel Duché. Il a pris son *investiture* de l'Empereur. l'*investiture* se faisoit autrefois pour signe d'une possession transferée par la tradition de plusieurs petites choses, comme quand on mettoit en possession d'un heritage par un bâton, un gant, un couteau, un morceau du manteau, de bois, de corroye, de ceinture, par la picqueure du poulcé, par des clefs, par une broche par une couppe, un anneau, un gazon, une branche, une paille, par une corne, une etrille, & par tout ce qu'on trouvoit sous sa main. Celle des Royaumes & des Seigneuries se faisoit par un étendart, gonfanon ou banniere; par une épée, un aux, une fleche, des éperons. Les symboles gardoient quelquefois dans le tresor des maisons, & s'attachoient aux titres: Il y a des preuves de toutes ces choses dans les Histoires recueillies par Du Cange.

INVETERER. v. n. Laisser vieillir. Il ne faut pas laisser *inveterer* un vilain mal, un ulcere. Les maux qui sont *inveterez* deviennent incurables.

INVETERER, se dit aussi en Morale. Il ne faut pas laisser *inveterer* une mauvaise habitude. Les pechez qui sont *inveterez* dans une ame font un grand obstacle à la grace. La realité des couleurs est une ancienne erreur *inveterée* dans l'esprit du peuple.

INVETERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INVINCIBLE. adj. & s. m. & f. Qui ne peut être vaincu ny dompté. Ce Prince a un courage *invincible*. L'armée de Xerxes étoit si nombreuse, qu'elle sembloit *invincible*.

INVINCIBLE, se dit figurément en choses morales. Une ignorance *invincible*, est celle qu'on ne peut détruire. Les Indiens ont eu long-temps une ignorance *invincible* de nos mysteres. La difference des langues n'a pas été une difficulté *invincible* pour leur conversion.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une maniere *invincible*. La demonstration est ce qui persuade *invinciblement*.

INVIOLABLE. adj. m. & f. Qui ne sera point violé, ou qui ne le doit point être. Les promesses de Dieu sont *inviolables*. Le serment doit être une chose *inviolable* à un Chrétien. Les maris & femmes se sont promis une foy *inviolable*. L'asyle de l'Eglise doit être *inviolable*.

INVIOLABLEMENT. adv. Les Princes doivent être jaloux de garder leurs paroles *inviolablement*.

INVISIBLE. adj. m. & f. Qui ne tombe point sous nos sens. Les Anges, les demons, toutes les substances incorporelles sont *invisibles*. Les Anciens nous ont fait accroire que l'anneau de Gyges, la pierre d'Heliotrope, rendoit les gens *invisibles*.

INVISIBLE, se dit aussi de ce qui est hors de la portée de nôtre veuë. Les Cometes petit à petit se rendent *invisibles*, parce qu'elles s'éloignent hors de la portée de nos yeux.

INVISIBLE, se dit aussi de ce qui est dérobé, perdu. Je n'ay perdu de veuë ma bourse qu'un moment, elle est devenuë *invisible*.

INVISIBLE, se dit aussi de ceux qui menent une vie cachée, qui ne veulent pas être vûs. Le grand Turc est *invisible* à la plus-part de ses sujets, il ne se laisse voir que rarement.

INVISIBLE, se dit aussi des choses secrettes & cachées, dont nous ne pouvons penetrer la cause. Il y a un certain charme *invisible* qui nous attache à notre Patrie, qui fait que nous y revenons toujours. Les amans sont attachez par des chaines *invisibles*. L'aiman se tourne au Pole par une vertu secrette & *invisible*.

On dit proverbialement, qu'une chose a passé par *invisibilium*, pour dire qu'elle est demeurée *invisible*, qu'elle a été perduë, volée.

INVISIBLEMENT. adv. D'une maniere invisible. Il a passé la nuit *invisiblement* par ma chambre, il n'a été apperceu de personne. Les charlatans font passer *invisiblement* une chose dans une autre. L'ame raisonnable informe le corps, mais *invisiblement*.

INVITATION. s. f. Ceremonie qu'on fait pour prier des personnes considerables de se trouver à quelque action solemnelle. L'*invitation* des Cours Souveraines pour assister à un *Te Deum*, se fait par les Officiers des ceremonies.

INVITATOIRE. s. m. Terme de Breviaire. C'est le Pseaume, *Venite exultemus*, qu'on dit au commencement de Matines pour inviter le peuple à loüer Dieu. Le dernier verset se change suivant la qualité des jours & des Fêtes: Et ainsi on dit qu'il faut prendre l'*Invitatoire* du commun ou du propre des Saints, en parlant de ce verset different qu'on y ajoûte.

INVITER. v. act. Convier quelqu'un à quelque Fête, à quelque ceremonie. Les parens sont choquez, lors qu'on fait des nopces, & qu'on ne les *invite* pas en ceremonie. Tous les Ambassadeurs des Princes étrangers furent *invitez* de se trouver à ce *Te Deum*, à ce Festin royal, à cette Entrée.

INVITER, se dit figurément en choses morales. L'espoir de l'Eternité qui nous est promise nous doit *inviter*, exciter à bien vivre. Cette eau claire *invite* les passans à s'en desalterer. La gloire *invite* les gens genereux à s'exposer pour leur Prince.

INVITÉ, ÉE. part. & adj.

INVOCATION. s. f. Action par laquelle on adore Dieu, on l'appelle à son secours. Toutes les grandes ceremonies Chrétiennes commencent par l'*invocation* du Saint Esprit, par le *Veni Creator*.

INVOCATION, se dit aussi des Saints dont on demande l'intercession auprés de Dieu. Toutes les Eglises sont dediées à Dieu sous l'*invocation* d'un Saint particulier.

INVOCATION, se dit aussi des faux Dieux & des Demons. Les Idolatres ont fait des *invocations* à des Dieux de bois & de pierre, qui ne les pouvoient secourir. Un Poëte ne fait gueres de grands ouvrages, sans une particuliere *invocation* des

des Muses. L'*invocation* des demons que font les Magiciens a été condamnée de tous les hommes.

INVOLONTAIRE. adj. m. & f. Qui se fait par force, contre la volonté, malgré soy. Tout contract ou testament qui est *involontaire* ou forcé est de nulle valeur.

INVOLONTAIRE, se dit aussi des mouvemens naturels qui se font independemment de nôtre volonté. La digestion est une action *involontaire*, qui se fait dans l'estomac.

INVOLONTAIREMENT. adv. Qui se fait par force, ou sans la participation de nôtre volonté.

INVOLUTION. subst. fem. Qui enferme en soy plusieurs difficultez, ou consequences. Les parties ont bien fait de transiger, car elles alloient entrer en une grande *involution* de procés. Quand on veut trop approfondir les mysteres, on est en danger de tomber dans une grande *involution* de difficultez.

INVOQUER. v. actif. Reclamer l'aide d'une puissance superieure. Ce fut Enos fils de Seth qui commença d'*invoquer* le nom du Seigneur, Genese chap. 4. L'Eglise Romaine *invoque* la Vierge & les Saints pour avoir leur intercession. Les Orateurs *invoquent* le Prince, les Juges, les Auditeurs devant lesquels ils haranguent. Les Prêtres des faux Dieux les *invoquoient*, sur tout quand il falloit rendre des oracles. Les Poëtes *invoquent* souvent les Muses inutilement.

INVOQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INUSITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point encore en usage, ou qui y a été autrefois, & qui n'y est plus. Il y a plusieurs coûtumes en Orient qui sont *inusitées* parmy nous. On l'a battu, on luy a fait un traittement barbare & *inusité*. Les Orateurs ne se doivent point servir de vieux mots, de mots étrangers & *inusitez* sans grande precaution.

INUTILE. adj. m. & f. Qui ne sert de rien, qui n'apporte aucun profit. Il ne faut point s'appliquer à des sciences vaines & *inutiles*, comme la Judiciaire. Quoy que nous fassions pour Dieu, nous serons toûjours des serviteurs *inutiles*. C'est dommage que cet Officier soit *inutile*, qu'il manque d'employ. On fait bien des pas, des ceremonies *inutiles*. Les babillards disent bien des paroles *inutiles* ou oiseuses.

INUTILEMENT. adv. D'une maniere inutile. Bien des gens se tuent l'esprit & le corps, & travaillent *inutilement*. Vous me priez *inutilement*, en me demandant une injustice.

INUTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inutile. L'*inutilité* de cette science m'a dégoûté de l'apprendre.

INVULNERABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être blessé. Les Poëtes ont feint qu'Achilles étoit *invulnerable*, excepté par le talon. Il y a des gens si sots, qu'ils achetent des caracteres pour se rendre *invulnerables*.

JOB.

JOB. subst. m. C'est le nom d'un Saint du vieux Testament, proposé pour un exemple de fermeté & de patience. Ce nom a produit ces phrases en nôtre Langue. Il est pauvre comme *Job*. Il faudroit avoir une patience de *Job* pour souffrir ce valet. On dit aussi au diminutif, *Jobelin* & *Jobet*.

JOC.

JOCRISSE. s. m. Terme injurieux & populaire, qui se dit en cette phrase proverbiale, c'est un *Jocrisse* qui mene les poules pisser, en se mocquant d'un homme qui s'amuse aux menus soins du ménage, qui est foible & avare.

JOI.

JOIGNANT. Preposition. Qui est auprés, qui joint, qui touche, qui borne quelque chose. Cet heritage est *joignant* le grand chemin, tout *joignant* la riviere. Vous sçavez le logis d'un tel, je demeure tout *joignant*.

JOIGNANT, ANTE. adj. Attenant, tout auprés. Sa maison est *joignante* à la mienne, nous avons un mur mitoyen. Il a acheté deux heritages qui sont *joignants* son château.

JOINDRE. v. act. Lier, assembler deux choses ensemble, ou faire qu'elles se touchent. Cette menuiserie est faite, il n'y a plus qu'à l'assembler, à en *joindre* les pieces ensemble. Quand on prie Dieu, on *joint* les mains. On a *joint*, on a relié ensemble les deux Tomes de ce Livre. Ce mot vient du Latin *jungere*.

JOINDRE, signifie aussi, faire un tout de plusieurs parties qu'on mêle l'une avec l'autre. Par l'addition on *joint* plusieurs sommes ensemble pour en faire une totale. La Seine & l'Yonne se *joignent* à Montereau. Il a acheté cette terre, parce qu'elle étoit à sa bienseance, qu'elle *joignoit* la sienne. Ces deux bastions se *joignent* par une courtine.

JOINDRE, se dit aussi des choses qui ont du mouvement, & qui se trouvent ensemble. Les deux armées se doivent *joindre* à un tel rendez-vous. Ces Princes se sont liguez & ont *joint* leurs forces ensemble. Si ce General peut *joindre*, attraper les ennemis, il les défera sans doute. C'est un homme qui évite ma rencontre, que je ne puis *joindre*, à qui je ne puis parler. Un Courrier a bientost *joint* un Messager, quand on le dépêche aprés.

JOINDRE, en termes de Palais, se dit de plusieurs instances, procez, ou demandes, qu'on ordonne être mises ensemble pour les instruire & juger par un même Arrest. Les appellations verbales sont toûjours *jointes* aux procez par écrit. Quand on évoque des instances connexes, c'est pour les *joindre*. Quand on *joint* une requête de provision au principal, on en deboute tacitement. On dit aussi d'un Procureur fuyard, qu'on ne le peut faire *joindre*, qu'on ne le peut faire approcher pour plaider une cause, pour faire l'instruction d'un procez. On dit aussi d'un Arbitre, qu'il espere de faire *joindre* les parties, de les faire demeurer d'accord de quelques accommodemens.

JOINDRE, se dit figurément en Morale, en parlant des liaisons d'amitié d'alliance, &c.

Joignons d'un sacré nœud ma famille & la vôtre.

dit Corneille dans le Cid. Les freres sont *joints* d'amitié naturellement. Une societé *joint* les personnes d'interest. Les Romains avoient *joint* à la puissance Imperiale la Sacerdotale. Il faut *joindre* l'experience au raisonnement pour bien reüssir en Physique; les vertus morales avec les intellectuelles. *Joignez* vos prieres aux miennes. Heureux qui peut *joindre* l'utile & l'honnête.

JOIGNEZ, se dit quelquefois absolument par forme de transition. *Joignez* à ces raisons l'usage étably. *Joignez* à cela ces considerations.

JOINDRE, se dit quelquefois substantivement. Quand ce fut au *joindre*, à executer cette entreprise, il saigna du nez.

On dit proverbialement parmy le peuple, il faut *joindre* nos bribes ensemble, pour dire, il faut

souper,

ſoupper enſemble, & porter chacun noſtre ſoupper.

JOINT, OINTE. particip. & adj. Uny, aſſemblé, lié avec quelque autre. Les trouppes Allemandes ne ſont jamais *jointes*, que bien avant dans la campagne. Cette cloiſon eſt bien *jointe*, bien aſſemblée. Je l'ay prié à *jointes* mains de cette grace. Il ſe vante de ſauter à *joints* pieds ſur cette table.

Au Palais on dit un Appointement en droit & *joint*, lors qu'on appointe une cauſe, & qu'on y *joint* quelques incidens. Cette Requeſte a été *jointe* au procés, pour en jugeant y avoir tel égard que de raiſon. Dans les qualitez d'un jugement criminel, aprés celles du complaignant, on met toûjours, le Procureur du Roy *joint*. *Joint* les moyens de nullité, & la production nouvelle : ce ſont des clauſes d'un appointement de concluſion.

JOINT, ſe dit auſſi en Morale. Ils ſont *joints* par mariage, *joints* d'amitié, *joints* d'intereſt.

JOINT. ſ.m. Le lieu où deux choſes ſe joignent. Cette maçonnerie eſt ſi belle, qu'on ne voit point le *joint* des pierres. Les *joints* montans, ſont les intervalles qui ſont entre les pierres poſées les unes auprés des autres. Les *joints* des lits ſont ceux qui ſont entre les pierres poſées les unes ſur les autres.

JOINT, ſe dit auſſi de la diverſe maniere des aſſemblages des pieces de menuiſerie & de charpenterie, comme *joints* quarrez, à onglet, d'abouëment, à queuë d'aronde, &c. On dit auſſi qu'un homme a été bleſſé au deſſus du *joint* de l'épaule, de l'endroit où les os ſe joignent. On a de la peine à trouver le *joint* des oiſeaux de riviere pour les deſpecer.

JOINT-QUE. Particule conjonctive qui ſert de tranſition, & particulierement dans les écritures du Palais, qui ſignifie, ajoûtez à cela.

JOINTÉ. adj. Terme de Manege. Un cheval *long-jointé*, eſt celuy qui a le paturon long, effilé & pliant ; & *court-jointé*, celuy qui a le paturon court.

JOINTÉE. ſ. f. Meſure de grain qu'on peut prendre avec les deux mains, quand on les joint enſemble pour faire un creux. On porte une *jointée* de bled à un Bourgeois, qui en veut acheter pour ſervir de montre.

On tient qu'une *jointée* de féves ou de froment miſes parmy l'avoine des chevaux, les engraiſſe.

JOINTURE. ſ. fem. L'endroit où ſe fait un aſſemblage, & particulierement celuy des os. Cet inſtrument eſt ſi bien fondé, ſi bien limé, qu'on ne voit point la *jointure* des pieces. La goutte ſe noüe dans les articles, dans les *jointures* du corps.

JOL.

JOLI, IE. adj. & ſubſtantif. Mediocrement beau, agreable par ſa gentilleſſe, par ſes manieres. Cette femme eſt *jolie*, bien priſe dans ſa taille, ſon humeur eſt *jolie*, enjoüée, careſſante. C'eſt mal loüer une femme, un bâtiment, un ouvrage de leur donner du *joli*. Le *joli* eſt le couſin germain du laid. On dit, qu'une choſe paſſe le *joli*, pour dire, qu'elle eſt belle. Menage tient que ce mot vient de *julius*, derivé du Grec *ioulos*, qui ſignifie *prima lanugo*, ou plutot de *jovialis*, parce qu'on a dit autrefois *jouli*.

JOLI, ſe dit auſſi des animaux, & des choſes inanimées. Voila un *joli* roſſignol, une *jolie* chienne, un *joli* cabinet, un *joli* meuble, un habit fort *joli*, une *jolie* garniture. Ceux qui vendent des verres crient par les rues, verre *joli*.

JOLI, ſe dit auſſi en Morale, de l'eſprit & de ſes productions, particulierement des petits ouvrages. Catulle étoit un *joli* eſprit, Voiture a fait quantité de *jolis* rondeaux & ſonnets, de *jolies* lettres. Les François excellent à faire de *jolies* chanſons, de *jolis* airs. Cet écolier a bien profité, il s'eſt fait *joli* garçon.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme s'eſt fait *joli* garçon, lors qu'il s'eſt ruiné par la débauche. On le dit auſſi en pluſieurs autres choſes qu'on veut mépriſer. Voila un *joli* entretien, un *joli* compliment à me faire.

JOLIET, ETTE. adj. diminutif de *joli*.

> Mon Dieu qu'elle eſt *joliette*,
> L'oſerois-je aimer,

dit une vieille chanſon.

JOLIMENT. adv. D'une maniere jolie. Ce Cavalier fait *joliment* des vers, chante *joliment*. Cette fille danſe *joliment*, jouë du luth fort *joliment*, fort proprement.

JOLIVETEZ. ſ. f. Actions jolies que font les enfans. Les peres ne ſe laſſent point de faire admirer aux autres les *jolivetez* de leurs enfans, leurs gentilleſſes.

JOLIVETÉ, ſignifie auſſi des bijoux artiſtes & bien travaillez, qui ſervent à parer les cabinets. Le plus grand trafic qu'on fait en Orient, c'eſt des *jolivetez* d'Europe.

JOM.

JOMBARBE, ou *Joubarbe*. ſubſt. fem. Herbe qui reſſemble à l'artichaud. La grande *joubarbe* a été appellée des Anciens *aizoon* ou *ſempervivum*, parce qu'elle a des feüilles toûjours verdes, ſes tiges hautes d'une coudée & plus, ſont graſſes, verdes & groſſes comme le pouce, & fenduës comme le titymale, ſes feüilles ſont graſſes, charnuës & longues comme le pouce. Elles ſont faites comme une langue, dont les plus baſſes ſont recourbées contre terre. Celles de deſſus ſont droites & entaſſées l'une dans l'autre en forme de pomme ou d'un artichaut. Elle vient auſſi ſur le couvert des maiſons. On l'appelle encore en François *oüie*, & en Latin *ſedum majus*. On tient que ce mot vient de *Jovis barba*, ou de *Jovis herba*.

Il y a auſſi une petite *joubarbe*, qu'on appelle *joubarbe des vignes*, & autrement *féve eſpaiſſe*, *repriſe*, ou *cicotrin*, & en Latin *craſſula minor*, *faba craſſa*, *fabaria illecebra*, & par Nicolas Florentin, *vermicularis*. C'eſt une plante ſemblable au pourpier en tige & en feüilles, qui en porte deux coſte à coſte comme des aîles ; & qui a ſix ou ſept branches couvertes & entaſſées de feüilles bleuës, groſſes, gluantes & charnuës. Sa fleur eſt jaune ou blanche, & elle croît dans les terres cultivées. La plus-part croyent que c'eſt le *telephium* de Dioſcoride.

Il y a une autre eſpece de *joubarbe* dentelée à fleurs blanches, dont la figure ſe trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

JON.

JONC, ſubſt. maſc. Herbe qui croît dans les prez & dans les marais, qui eſt menuë, haute & ſeche, qui ne vaut rien à faire du foin. Les prez qui ſont trop humides ſont ſouvent remplis de *jonc*, on ne fait point d'état de leur herbe, on y fait des rigoles, des ſeignées, pour empêcher qu'il n'y croiſſe des *joncs*. On fait des balais de *jonc*, des paniers

paniers de *jonc*. Les figues s'envoyent dans des cabats de *jonc*. Il vient des nattes de *jonc* de Hollande, qui sont fort propres. Les navires des Chinois n'ont que des voiles de *jonc*. Ce mot vient du Latin *juncus*, ainsi dit, *quòd ipsius usus sit ad juncturas potissimus*, parce qu'on s'en sert principalement pour lier, pour attacher une chose à une autre.

Il y a une sorte de *jonc* qui porte de belles fleurs. Il y en a de lissez, & d'autres pointus : les uns steriles, les autres qui ont une graine noire & ronde.

Il y a aussi un *jonc* odorant, qui est une drogue d'Apoticaires qu'on appelle autrement *pasture de chameau*. Voyez *scœnanthum*.

On dit proverbialement d'une personne de belle taille, & qui se tient fort droite, qu'elle est droite comme un *jonc*. On dit aussi d'un glorieux qui ne se baisse point pour faire la reverence, qu'il s'est tenu droit comme un *jonc*.

JONC, est aussi une espece de bague qui le plus souvent n'a point de chaton, & qu'on ne met guere que pour accompagner & en arrester une autre.

JONC, ou *Ionco*, est le nom qu'on donne à une espece de vaisseau fort leger, dont on se sert dans les Indes Orientales, & sur tout le long des côtes de la Chine.

JONCHÉE. subst. fem. Herbes, fleurs ou jones qu'on épanche sur la terre & sur le pavé pour le couvrir, quand on veut faire honneur au passage de quelques personnes. Les Juifs firent des *jonchées* de palmes à l'Entrée de JESUS-CHRIST en Jerusalem. On fait des *jonchées* d'herbes fines devant la Procession du Saint Sacrement.

JONCHÉE, est aussi un fromage fait de lait fraîchement caillé & égouté dans des petits paniers faits d'osier ou de *joncs*. En Latin *juncata*, *eò quòd sit junci involuta*.

JONCHER. v. act. Espandre des herbes, jones, ou fleurs dans des ruës, ou sur des passages, en quelque feste ou solemnité.

JONCHER, se dit figurément des choses semées & épanduës çà & là sur des plaines, sur un plancher. Aprés cette déroute la campagne fut toute *jonchée* d'armes, de bagage, de morts. Le plancher étoit tout *jonché* de l'argent qui étoit tombé de sa poche, des grains qui étoient tombez de ce sac troué.

JONCHETS. subst. masc. Petits bâtons menus dont on fait une sorte de jeu dont Ovide fait mention. Ce mot vient de ce qu'on y joüoit autrefois avec de petits brins de jonc, & depuis on s'est servi de petits brins de paille, & maintenant d'yvoire.

JONCTION. s. f. Action par laquelle on unit, on joint deux choses ensemble. La *jonction* des Mers Oceane & Mediterranée, qu'on croyoit impossible, s'est faite par le canal merveilleux du Languedoc. La *jonction* de la Seine à la Marne se fait vers Charenton. La *jonction* des armées se doit faire un tel jour. Dans toutes les affaires criminelles on demande la *jonction* du Procureur d'office, du Procureur du Roy. On ne fait point de *jonction* de procés, qu'on n'ajoûte, sauf à déjoindre, s'il y écher.

JONGLER. v. Vieux mot qui signifioit autrefois, faire des subtilitez, des sauts perilleux, & des tours de passe-passe, pour amuser & divertir le peuple. Ce mot vient de Picardie où il est encore en usage. En Latin *jocari*, *jocare*, *joüer*.

JONGLEUR. s. m. Charlatan qui amuse le peuple avec des subtilitez, des sauts & des tours de main. Il y a eu aussi autrefois des Poëtes qui ne faisoient que de petits Poëmes, & des porteurs de rogatons qu'on a appellé des *jongleurs*; & les premiers *jongleurs* étoient des Menestriers qui chantoient avec la vielle ou la harpe au disner des Grands. On les a appellez aussi *jongleours*, ou *juglaurs*. On a méprisé les *jongleurs* vers le temps de Philippe Auguste, parce que les Trouveres ou Poëtes qui leur fournissoient des vers & des sujets pour chanter, commencerent à leur manquer; de sorte que n'ayant plus alors à dire que des bourdes, on appella *jonglerie* une menterie; & on dit *jongler* ou *jaugler*, pour dire, *mentir*. Fauchet. Ce mot vient du Latin *joculator*, ou *juglator*.

IONIQUE. adj. masc. Terme d'Architecture, C'est le troisiéme des cinq ordres d'Architecture, qui est distingué des autres particulierement parce qu'il a des volutes ou des cornes de belier en son chapiteau, & que le fust des colomnes est ordinairement cannelé. Il a ses mesures particulieres, & on tient qu'il est plus mignard, & qu'il a de l'analogie avec la representation des figures de femmes.

On appelle aussi dans la Grammaire Grecque le Dialecte *ionique*, une maniere de parler particuliere aux Ioniens.

JONQUILLE. s. f. Fleur odoriferante, blanche ou jaune, qui vient sur une tige comme les narcisses, & qui fleurit en Mars. On fait des parfums, des poudres, des pommades, des eaux, des essences de *jonquilles*. Des gands de *jonquille*, ce sont des gands parfumez avec des *jonquilles*.

IONTEREAUX. s. m. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois qui entrent en la construction de l'éperon du vaisseau, qui servent à faire les assemblages des surpes ou balustres de l'avant.

JOT.

JOTA. s. m. C'est au propre un petit *i* dont se servoient les Grecs, mais en François il signifie une petite particule de quelque chose. Je vous livre cet ouvrage complet, il n'y manque pas un *jota*. L'Ecriture dit aussi, que toutes les Propheties s'accompliront, & qu'il ne s'en manquera pas un *jota*.

JOTTE. s. f. Herbe potagere. C'est une espece de bette, de poirée.

JOU.

JOUAILLERIE. s. f. Marchandise de bigeous & de pierreries; comme aussi l'art de les tailler, & de les mettre en œuvre. Il faut avoir bien du fonds pour trafiquer en *joüaillerie*. C'est un Art bien delicat que la *joüaillerie*.

JOUAILLIER, ERE. s. m. & f. Marchand ou Marchande qui trafiquent de joyaux, ou l'Artisan qui les taille, qui les met en œuvre. Les Orfevres sont Marchands *Iouailliers*. C'est Loüis de Berquen qui a appris aux *Iouailliers* l'art de tailler les pierreries avec la poudre de diamant, en 1476. & auparavant on les portoit bruts, à ce qu'a écrit Robert de Berquen, *Iouaillier*, son petit-fils. Les *Iouailliers* ne peuvent tenir boutique, qu'ils ne soient examinez sur la touche, pour sçavoir toucher ce qu'ils vendront ou recevront; & cet examen se doit faire en la Cour des Monnoyes.

JOUANT, ANTE. adj. Qui aime à joüer. Cette femme a l'ame *joüante*, a grande attache, a grande inclination pour le jeu.

JOUE. s. f. Partie du visage qui s'étend des deux

costez du nez jusqu'aux oreilles, & depuis les temples jusqu'au menton. Les Medecins divisent la *joue* en deux parties, & appellent la *pomme*, ou le *pommeau*, la superieure qui est un peu eslevée en boссette entre le nez & l'oreille au dessous des yeux, & qui est le siege de la pudeur, parce qu'elle rougit : & ils appellent *bouffe*, & en Latin *bucca*, la partie inferieure qui est plus lasche, qu'on enfle de vent quand on veut : c'est la *joüe* proprement dite. Du Cange derive ce mot de *gensa*, mot de la basse Latinité. Les Piccards disent encore aujourd'huy *jeues*. Les femmes se fardent les *joües* avec du rouge. La pudeur luy a mis un beau vermillon sur les *joues*. Il vient souvent des fluxions sur les *joues*. Un ris agreable forme une petite fossette sur la *joue*. Donner sur la *joue*, c'est Donner un soufflet : l'Evangile en ce cas conseille de tendre l'autre *joüe* pour en recevoir un autre. Ce mot vient du Latin *gena*, qui selon Isidore vient du Grec *genejon*, qui signifie, la *barbe*, parce que les joües sont les parties du visage où vient la barbe. Les Grecs appellent le menton *genys*, pour la même raison.

On dit, Coucher en *joüe*, pour dire, Viser à quelque but pour y atteindre avec une arme à feu qu'on approche de la *joue*. On dit aussi au figuré, Coucher en *joüe* quelque chose, quand on fait ses efforts pour l'obtenir.

On dit d'un levrier qui a pris un liévre par le corps, qu'il s'en bat les *joües* : & figurément d'un homme qui méprise quelque remontrance, on dit qu'il s'en bat les *joues*.

On dit proverbialement d'un homme qui a mangé son bien en desbauche, qu'il s'en est donné par les *joües*.

JOUER. verb. act. Faire quelque chose agreable, qui donne du plaisir, du divertissement. Les enfans *se joüent* avec leurs hochets, avec leurs poupées. Les peres & meres *se joüent* avec leurs enfans, en font leurs poupées, se mêlent dans leurs plaisirs. Ceux du moyen age *joüent* à de petits jeux, au sabot, aux osselets, à la Madame, ils contrefont les grandes personnes. Les chiens & les chats *joüent* avec leurs petits, avec une balle, &c. Ce mot vient du Latin *jocari*.

JOÜER, Presque en ce sens signifie, Travailler, mais avec peu de peine, fort à son aise. Vous croyez ce travail penible, je le fais en me *joüant*. ce Crocheteur ne fait que se *joüer* en portant 20. fagots.

JOÜER, se dit aussi en parlant de toutes sortes de jeux. *Joüer* aux fleurs, aux proverbes. *Joüer* à la Paulme, au Billard, aux Eschets, aux Dames, aux Cartes, au Hoc, à la Bassette, au Berlan, &c. *Joüer* gros jeu. *Joüer* jeu de garnison. *joüer* de son reste, à quitte ou à double, c'est à dire, Mettre tout au hazard, se piquer au jeu. *joüer* de malheur, c'est, Perdre continuellement. Donner à *joüer*, c'est, Tenir Berlan, Academie, & tirer pour cela tribut des joüeurs. On dit, Faire *joüer* quelqu'un en quelque jeu, comme à la Beste ou à l'homme, quand on commande aux autres de *joüer* ; & on est obligé alors de gagner, ou de doubler le jeu.

JOÜER, se dit figurément en Morale d'un bon nombre d'actions de nostre vie, à cause des metaphores tirées de plusieurs sortes de jeux. Ainsi on dit *joüer* au Roy dépoüillé, pour dire, qu'on vole, pille, qu'on ruine quelqu'un, que chacun emporte sa piece. On dit, *joüer* aux barres, quand deux personnes se vont chercher reciproquement & en même-temps, & ne se rencontrent point. On dit, qu'un homme *joüe* des goubelets, non seulement au propre, mais aussi quand il use de quantité de souplesses & d'artifices pour tromper, & pour deguiser une affaire. On dit aussi, qu'il *joüe* d'adresse, de finesse, qu'il *joüe* au plus fin, qu'il *joüe* à jeu seur, quand il vient à bout de ses desseins par quelque voye que ce soit. On dit aussi, qu'on va *joüer* des couteaux, quand on est prest à se battre, à avoir la guerre. On dit qu'un homme a *joüé* piece à un autre, qu'il luy a *joüé* quelque tour, pour dire, qu'il luy a fait quelque affront, quelque niche, quelque supercherie. On dit encore d'un Capitaine, d'un homme d'Estat, qu'ils ont *joüé* à tout perdre, pour dire, qu'ils ont mis l'armée & l'Estat en grand danger. Et on dit d'un particulier, qu'il *joüe* à se coupper, à se blesser, à se faire prendre, quand il se met en danger de ces accidents. On dit aussi d'une coquette, qu'elle *joüe* de la prunelle, pour dire, qu'elle tâche de s'attirer des amants en ménageant ses œillades. On dit aussi, qu'un homme se *joüe* de l'argent d'autruy, lors qu'il fait profiter l'argent qu'il doit, & qu'il paye le plus tard qu'il peut.

JOÜER, se dit aussi en matiere de discours & d'ouvrages. Cet Auteur *joüe* sur les mots, fait des allusions, des équivoques, des anthitheses, il se *joüe* sur toutes sortes de sujets. S. Augustin & les peres *joüent* souvent sur les nombres. Les Satyriques *joüent* toutes sortes gens, les mettent dans leurs Satyres, dans leurs Comedies, dans leurs farces. C'est un tel qu'ils ont *joüé* sous le nom de Licidas. On dit aussi, qu'on *joüe* quelqu'un, lors qu'on le fait aller & venir, qu'on le trompe, qu'on l'amuse de belles paroles & promesses. Les libertins se *joüent* de l'Escriture, & des choses les plus saintes, s'en moquent, en font des profanations, &c.

En Jurisprudence feodale, on dit qu'il est permis à un Seigneur de se *joüer* de son fief, pour dire, qu'il luy est permis d'en vendre une partie, de le démembrer.

En termes de Marine, on dit qu'un vaisseau *joüe* sur son ancre, quand il est agité des vents, & neanmoins qu'il est arresté sur son ancre.

En termes de Guerre, on dit faire *joüer* la mine, le fourneau, le canon, pour dire, y mettre le feu, le tirer pour faire bréche.

En termes de Mechaniques & d'Hydrauliques, on dit, Faire *joüer* les machines, faire *joüer* les fontaines, pour dire, Mettre les machines en mouvement, lâcher les eaux pour leur faire faire leur effet. On dit, qu'une clef *joüe* bien dans une serrure, qu'une porte *joüe* bien sur ses gonds, qu'un piston *joüe* bien dans un corps de pompe, quand leur mouvement est libre & aisé.

En Musique, *joüer* des instruments, signifie les toucher avec art & science, en sorte qu'ils fassent un son agreable à l'oreille. *joüer* des orgues, du luth, du clavessin, du violon, & de la viele. On dit aussi, *joüer* une gavotte, un bransle, une courante, quand on veut entendre un de ces sortes d'airs.

En Poesie on dit, que les Amours *joüent*, folastrent sur le sein, dans les cheveux d'une belle ; que les Zephirs *joüent* sur les fleurs, sur les eaux ; que les Tritons *joüent* sur la mer ; que la Fortune se *joüe* des humains, &c.

Au Theatre, on dit qu'on *joüe* un Poëme Dramatique, pour dire, qu'on represente une Tragedie, une Comedie, une Pastoralle. On *joüe* le Cinna, les Horaces, l'Andromaque, le Tartuffe, &c. Et on dit qu'une piece *joüe* bien, quand elle a une suite naturelle, vraisemblable, que les Acteurs entrent & parlent à propos.

On dit aussi, qu'un écolier *joüe* des Comedies au

College, quand il est Acteur de quelque piece pour s'exercer. Et on dit qu'un homme *joue* la Comedie, pour dire, qu'il est Comedien de profession. On dit en ce sens, qu'il *joue* bien son personnage, qu'il *joue* bien son rolle, pour dire, qu'il fait bien l'amant, le pere, ou autre chose: qu'un bouffon *joue* bien à la farce, qu'un charlatan *joue* bien des marionnettes, &c.

Au figuré on dit en ce sens d'un dissimulé, d'un hypocrite, qu'il *joue* la Comedie. On dit aussi, qu'un homme *joue* un sot personnage, quand il est dans un poste desavantageux, quand il n'y a ni honneur ni profit à acquerir en une affaire.

JOÜER, se dit proverbialement en ces phrases. *jouer* de l'epée à deux talons, c'est-à-dire, S'enfuïr. On dit, qu'un homme est parent du Roy David, qu'il *joue* de la harpe, ou qu'il *joue* de la poche, qu'il *joue* de la griffe, pour dire, qu'il est sujet à dérober ce qu'il trouve. On dit de celuy à qui on fait débourser beaucoup d'argent, qu'on luy a fait *jouer* du pouce. On dit aussi d'un qui se pique fort au jeu, qu'il *joueroit* jusques à sa chemise. On dit qu'un homme *joue* à la fausse compagnie, quand il trompe, quand il abandonne ses associez, quand il *joue* au boutehors, quand il tâche de debusquer son collegue, son competiteur son rival. On dit aussi, qu'il *joue* les deux, quand il a intelligence avec les parties contraires, & qu'il trompe l'une & l'autre. On dit aussi qu'il ne faut pas se *jouer* à son maistre, pour dire, attaquer, choquer un plus puissant que soy.

JOÜÉ, ÉE. part. & adj. On dit proverbialement au jeu des Dames, du Triquetrac, & Eschets, Dame touchée, Dame *jouée*, pour dire, que quand on a touché une piece, on est obligé de la *jouer*.

JOUE'E. s.f. en terme de Maçonnerie, se dit des côtez d'une porte, d'une fenêtre, d'une lucarne, par où on tire du jour; & aussi de l'aisance avec laquelle jouënt les portes, les fenestres, & quelques machines. Cette porte n'a pas assez de *jouée*, de facilité pour s'ouvrir.

JOUEREAU. subst. masc. Celuy qui jouë mal à quelque jeu que ce soit, ou de quelque instrument. On le dit aussi de celuy qui jouë trop petit jeu.

JOUET. s.m. Petit bigeou avec lequel on amuse, on fait joüer les enfans. Une poupée, un cheval de bois est un *jouet* d'enfant. Les Bimbelotiers ne trafiquent que de *jouetz* d'enfants. Aristote dit qu'Architas de Tarente fut le premier qui inventa les *jouets* qui font du bruit pour amuser les enfans.

JOÜET, se dit aussi de ce qui sert à amuser les grandes personnes. Cette femme a un petit chien qui luy sert de *jouet*. Ce bourgeois fait danser, sauter son petit enfant; c'est tout son *jouet*.

JOÜET, se dit figurément des personnes dont on se jouë, dont on se mocque. On admet ce folastre dans les compagnies, parce qu'il sert de *jouet* à tout le monde.

JOÜET, se dit encore en parlant des vents & de la fortune. Ce navire a été trois jours le *jouet* de la mer, des vents, & des flots. Les favoris les plus élevez ont été souvent le *jouet* de la fortune, ont éprouvé son inconstance.

JOUEUR, EUSE. adj. Qui jouë, ou qui sçait jouër, qui a l'inclination au jeu. On appelle beau *joueur*, celuy qui jouë gros jeu, qui tient tout ce qu'on met au jeu, qui donne revanche, qui jouë paisiblement & honnestement: & méchant *joueur*, celuy qui jure & qui tempeste, qui fait à tous moments des contestations sur le jeu, qui ne tient point jeu, qui ne donne point de revanche.

On appelle un grand *joueur* de Paulme, un grand *joueur* d'Eschets, ceux qui jouënt à ces jeux avec grand avantage sur les autres, qui excellent; & autres jeux, celuy qui ne fait autre mestier que de jouër, ou qui jouë gros jeu.

On dit figurément, qu'un homme est un rude *joueur*, pour dire, qu'il est brave, qu'il se bat bien, qu'il est dangereux. On le dit aussi de celuy qui blesse les autres en joüant à des jeux de main.

JOÜEUR D'INSTRUMENT, est celuy qui fait mestier & profession de jouer des instruments. Il y a un corps de métier à Paris qu'on appelle de *joueurs d'instruments*, qui est composé pour la plus-part de *joueurs* de violons, mais qui est presentement fort avily depuis qu'on a étably des Academies de Musique.

On appelle aussi *joueurs* de farces, *joueurs* de gobelets, *joueurs* de marionettes, des Charlatans qui divertissent le public par ces sortes de moyens, & qui amassent le peuple pour vendre leurs drogues.

On dit proverbialement; Au bon *joueur* va la balle, pour dire, que ceux qui excellent en une profession sont ceux qui ont le plus de pratique.

JOUFLU, UE. adj. Qui a de grosses jouës. On depeint les vents avec des visages *joufflus*, qui ont les joües enflées.

JOUG. s. masc. Piece de bois qui sert, à atteler les bœufs à la charrette, ou à la charruë.

On appelle aussi *joug*, le sommet ou le fleau de la balance. Ce mot vient du Latin *jugum*, du Grec *zigos*, qui signifie la même chose.

JOUG, se dit figurément en Morale, en parlant de ce qui est soûmis & assujetty tant à l'égard du commandement que de la servitude. JESUS CHRIST dit que son *joug* est doux, c'est-à-dire, sa domination, ses commandements. Les Chrestiens d'Asie languissent sous le *joug* insupportable des Mahommetans, ils n'en peuvent secoüer le *joug*. Il faut qu'ils plient sous le *joug*. Ce libertin s'est enfin soûmis sous le *joug* du mariage. Les Romains faisoient passer sous le *joug* les ennemis qu'ils avoient vaincus, ce qui étoit tenu à grande infamie: c'est-à-dire, qu'ils passoient sous une espece de fourches patibulaires. C'estoit une arme comme une pique ou halebarde posée de travers, & soutenuë sur deux autres dressées & à plomb. Aprés cela ils traittoient humainement leurs ennemis & les renvoyoient dans leurs maisons.

JOVIAL, ALE. adj. Qui est gay & joyeux naturellement, qui est de la nature de Jupiter. On aime dans les compagnies les gens de complexion *joviale*; qui n'aiment qu'a rire & à se divertir. Il y a des astres de nature *joviale*, d'autres de Saturnienne. Ce mot vient de *jovis* autrefois nominatif; & à present de Jupiter, que les astrologues disent être cause de joye & de bonheur dans les horoscopes. On appelle un humeur *joviale*, qui est agreable, divertissante, qui semble avoir été communiquée par quelque heureuse Planete. Si l'on n'aime mieux tirer ce mot de *genialis*, qui est un autre mot Latin.

JOUIR. verb. nut. Posseder quelque chose, en estre le maistre, en avoir les fruits en sa disposition. On *jouit* d'un heritage à titre de proprieté, à titre ferme, ou de loüage; à titre d'usufruit. On dit aussi de celuy qui a donné le fonds de son bien, qu'il n'en *jouit* plus qu'à titre de *precaire*. Ce gentilhomme *jouit* de sa terre par ses mains, la fait labourer par ses gens, la fait valoir luy-même. On ne *jouit* des Benefices des pensions que sa vie durant. Ce Seigneur *jouit* de tant de revenu en fonds, en rentes, en charges, &c. On ne peut

jouir

jouir d'un Benefice sans titre. Il faut *jouïr* paisiblement pour acquerir la prescription. Un Fermier doit *jouir* d'un heritage en bon pere de famille, c'est à dire, comme feroit un proprietaire, ne le point degrader, le bien fumer, cultiver & ensemencer. Ce mot vient de *gaudere*. En Picardie on dit encore *gouir* pour *jouir*.

JOUIR, differe de *posseder*, en ce que l'on peut posseder par écrit, comme disent les Jurisconsultes, c'est à-dire, avoir un titre legitime pour posseder; au lieu que *jouïr*, se dit seulement de la preparation actuelle des fruits. Ainsi celuy dont la terre est en decret, la possede toûjours, en est proprietaire jusqu'à l'adjudication, quoy que ce soient ses creanciers qui en *jouïssent* à l'égard des fruits.

On dit aussi *jouir* de la vie, pour dire, Prendre tous les plaisirs qu'on peut, passer le temps de sa vie à se bien divertir. *Jouir* d'une parfaite santé. *Jouir* de la lumiere, de la clarté. On ne *jouit* que du present.

JOUIR, signifie aussi, Disposer de quelqu'un, l'avoir à sa disposition. On ne sçauroit *jouir* de cet Advocat, tant il est employé. J'ay mené cet homme à la campagne pour *jouir* de sa conversation.

JOUIR, signifie aussi, Avoir la compagnie charnelle d'une femme. Aimer & *jouïr* est la grande felicité de ce monde. On luy a fait épouser cette fille, parce qu'il en avoit *joui* auparavant, parce qu'il l'avoit abusée.

JOUIR, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Les Saints *jouyssent* de la gloire éternelle de la vision beatifique, il est doux de *jouir* du fruit de sa victoire, de sa fortune. Ce Royaume *jouyt* d'une profonde paix. Les Secretaires du Roy *jouyssent* de beaux privileges.

JOUISSANCE. subst. fem. Possession, perception actuelle des fruits d'un heritage, d'un droit. Une longue & paisible *jouyssance* acquiert prescription, & vaut titre. Une sentence de récreance adjuge la *jouyssance* d'un Benefice. Celle de réintegrande rétablit en *jouyssance*. Un Fermier qui est troublé en la *jouyssance* de sa ferme, pour demander de la diminution. Il n'est en *jouyssance* de cét heritage que par précaire, c'est-dire, il le possede au nom d'autruy. Il n'a la *jouyssance* que par usufruit, c'est-à-dire, qu'il n'en a pas la proprieté. Il y a des cas où on impute les *jouyssances* sur le principal.

JOUISSANCE, se dit quelquefois des fruits mêmes dont on a joui. Il faut restituer les *jouyssances* d'un Benefice, c'est-à-dire, les fruits qu'on a recueillis du Benefice dont on a joüy sans titre.

JOUISSANCE, se dit aussi en choses morales, & particulierement en matiere d'amour. La *jouyssance* alentit les passions, fait cesser la violence de l'amour. S. Amant a inseré dans ses œuvres la description d'une *jouyssance*.

IOUISSANT, ANTE. adj. Qui joüit, qui dispose d'une chose. Une fille majeure de 25 ans prend la qualité d'usante & *iouyssante* de ses droits. On a assigné les engagistes & *jouyssants* du Domaine pour rapporter leurs tiltres.

JOUR. subst. masc. Durée de 24. heures pendant laquelle le Soleil fait un tour autour de la terre, ou la terre devant le Soleil. C'est ce que les Astronomes appellent le *jour naturel*, qu'ils commencent à compter depuis midy jusqu'à l'autre midy; les Chaldeens & Egyptiens depuis le lever du Soleil; les Italiens depuis son coucher; les François & presque toutes les autres nations depuis minuit. Ce que l'Eglise observe aussi à l'Egard des Jeunes & des Fêtes, si ce n'est qu'à l'Egard de l'Office des Fêtes doubles il commence dés Vespres. Ce mot vient de *diurnum*, Nicod. D'où les Italiens ont fait aussi *giorno*.

Le *jour artificiel* est la durée du temps que le Soleil est sur l'horison, qui est inégal selon les temps & les lieux à cause de l'obliquité de la sphere. La difference qu'on met entre les *jours* vient des Fêtes, des solemnitez de chaque *jour*. Il y a des *jours* feriez, & non feriez; des *jours* de Dimanche & de Fête, pendant lesquels il est deffendu de travailler; des *jours* ouvriers, ou ouvrables, où on travaille; des *jours* gras, où il est permis de manger de la chair, & de se rejouïr, des *jours* maigres, des *jours* de jeûnes, des *jours* d'abstinence, où il est deffendu d'en manger. L'Eglise dit du *jour* de Pasques, C'est le *jour* qu'a fait le Seigneur. Le *jour* de l'an, c'est le premier *jour* de l'année; Le *jour* des Morts, celuy où on prie pour eux. On appelle un bon *jour*, toutes les Festes solemnelles: & on dit, Faire son bon *jour*, pour dire, Recevoir les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie. Les Juifs festoient le *jour* du Sabbat.

On distingue aussi les *jours* par certaines occupations ausquelles ils sont destinez. Les *jours* plaidoyables ce sont les *jours* où l'on plaide, autrement les *jours* du Palais. *Jour* du Conseil, de despéches. *Jour* de Poste. *Iour* de Comedie. *Jour* de congé. Le *jour* de ses nopces. On dit aussi des Officiers, qu'ils sont de *jour*, quand ils roulent, quand il y en a plusieurs à exercer la même charge, qui ont chacun leur *jour*.

On appelle les *jours* caniculaires, des *jours* extremement chauds, depuis le 24. Iuillet jusqu'au 24. Aoust. Les *jours* Alcyoniens, les sept *jours* qui precedent ou qui suivent le Solstice d'hiver, pendant lesquels le calme regne sur la mer, & les Alcions font leur nid sur ses bords. Les Medecins observent aussi des *jours* critiques dans les maladies & ils appelent les *jours vuides*, ceux qui ne sont pas critiques, & où ils peuvent purger seurement.

Les Astrologues marquent dans les Almanachs des *jours* heureux & malheureux, qu'ils disent avoir été revelez au bon Ioseph: ce qui est une pure superstition.

JOUR PREFIX, est un terme, ou un *jour* qu'on marque precisément pour quelque affaire. Il a été assigné à certain & competant *jour*, il a comparu à *jour prefix*. Il a pris *jour*, heure pour cela. Il est venu à *jour* nommé, au *jour* qu'on luy a donné. On dit aussi, Donner une assignation à longs *jours*, pour dire, à un long delay, au delà de celuy étably par l'Ordonnance. Celle qu'on donne à trois briefs *jours*, se dit en matiere criminelle, quand on assigne à son de trompe pour instruire une contumace. On dit aussi d'une chose qui ne presse pas. Il y a *jour* d'avisentre cy & là.

JOUR, se dit aussi pour designer un temps incertain. Un *jour* viendra que vous en mordrez vos pouces. Tous les faiseurs de contes commencent par, un *jour*, &c. On vous va prendre un beau *jour* de Dieu, lors que vous y penserez le moins. *Iour de Dieu*, est aussi un serment que font les femmes du peuple.

IOUR, signifie aussi la clarté du Soleil qui distingue le *jour* de la nuit. Dieu a nommé la lumiere le *jour*, & les tenebres la nuit, en la Genese Ch. 1. Les *jours* sont égaux aux nuicts sous l'Equateur. En la sphere oblique, en Eté ils sont plus longs, & en Hiver plus courts. On appele l'aurore, *l'aube du jour*, *le point du jour*, *le petit jour*. Le midy, le chaud du *jour*, le soir, le declin du *jour*, le *jour* failly. On dit Dormir sur *jour*, pour dire,

Faire la meridiane. Brusler le *jour*, quand on allume la chandelle pendant qu'il fait encore assez clair, quand il fait grand *jour*, quand on est en plein *jour*. On dit qu'une chose est claire comme le *jour*, pour dire, qu'il n'y a point de difficulté. On dit aussi chez les Grands, est-il *jour*, pour dire, est-on levé: & absolument on dit, Il fait *jour*.

On appelle Poëtiquement le Soleil, le pere du *jour*, l'astre du *jour* brillant en sa carriere. On dit aussi, que les Elephans saluënt le *jour*, les oiseaux le saluent par leurs chants.

Jour, se dit aussi des lumieres qu'on allume la nuit. Ne vous tenez pas à ce coin-là, approchez-vous du *jour*. Le grand nombre des lampes & des lumieres de cette illumination faisoient un beau *jour* au milieu de la nuit.

Jour, se dit aussi de l'ouverture des portes & des fenêtres, & de tout autre endroit par où passe l'air & la lumiere. Ces chassis ne sont pas bien clos, on y voit encore du *jour*, une porte à claires voyes est une porte à *jour*. La gase est une étoffe si claire, qu'on voit le *jour* à travers. On luy a fait boucher les *jours*, les fenêtres qu'il avoit sur le voisin. Dans le Pantheon le *jour* vient d'enhaut, Il ne tire du *jour* que par le dome. La lumiere ne vient en ce lieu-là que par un abat *jour*. Ce bastiment a tant de *jours* sur la ruë, pour dire, tant de fenêtres.

Jour, se dit aussi de la diverse disposition des objets pour recevoir la lumiere. On dit qu'un tableau est en son *jour*, quand il est dans la même situation à l'égard du *jour*, en laquelle il a été peint; qu'il est à contre *jour*, quand on le regarde hors de son *jour* naturel. On appelle aussi en Peinture, les *jours*, les endroits d'un tableau les plus éclairez, peints des plus vives couleurs. Des *jours* droits, des *jours* de *reflets*. Un faux *jour* est celuy qui vient obliquement en quelque lieu, qui en déguise les couleurs. On dit aussi, qu'il faut voir une estoffe au *jour*, pour dire, qu'il ne la faut point voir à la chandelle, mais au Soleil, & en un lieu découvert.

Jour, en termes de guerre, se dit de l'ouverture qu'on fait dans les rangs des ennemis. Dés qu'il y a du *jour* dans un bataillon, qu'on y peut entrer, il est bientôt défait. Le canon faisoit *jour* par tout. Ce Colonel se fit *jour* à travers les ennemis, & alla secourir la place.

On appelle *Grands Jours*. Une commission extraordinaire qu'on donne à des Juges souverains pour aller dans une Province faire la recherche & la punition des violences faites par les Nobles, ou des concussions faites par les Officiers. Les *Grands jours* de Moulins, d'Auvergne ont cité plusieurs Arrêts notables des *Grands jours*: c'est comme qui diroit les *grands plaids*.

En Normandie on appelle les *hautsjours*, les deux saisons où les Maitres des eaux & forêts doivent tenir leurs assises, sçavoir à Pâques & à la S. Michel. On a appellé aussi *Grands jours*, de certaines assises solennelles, dont l'appel ressortissoit au Parlement. Les Comtes de Champagne faisoient tenir les *Grands jours* à Troyes deux fois l'année, comme les Ducs de Normandie leur eschiquier, & les Rois leur Parlement: C'est des decisions de ces *Grands jours* de Troyes qu'a été faite la vieille Coûtume de Châpagne, que tous les autres *Grands jours* ont pris leurs noms. Car le Roy Philippe le Bel en l'an 1302. ordonna que ces *Grands jours* seroient tenus deux fois l'année, & pour cela y envoyoit des Commissaires Ecclesiastiques & Gentilshommes: ce qu'on nommoit la *Cour de Champagne*.

On dit aussi, que Dieu tiendra ses *Grands jours* au *jour* du Jugement qu'on appelle autrement le *jour terrible*, *épouvantable*, le *jour du Seigneur*. On dit aussi les *jours* de l'éternité, en parlant de sa durée, quoy qu'elle ne se puisse mesurer. Mille ans devant la face du Seigneur sont comme un *jour*, dit le Psalmiste.

Jour, se dit figurément de la vie,

> Tu vois le *jour* Cinna, mais ceux dont tu le tiens, &c.

C'est Corneille qui fait dire ce vers à Auguste. Le Lazare revint au *jour*, revit le *jour*, fut ressuscité. Nous devons le *jour* à nostre pere & à nostre mere: ce sont eux qui nous ont donné le *jour*. Les amans disent sans cesse, qu'ils vont perdre le *jour*, pour dire, qu'ils vont mourir. Et au plurier on dit, qu'un homme a passé ses plus beaux *jours*, pour dire, qu'il a consommé sa jeunesse; qu'il est sur ses vieux *jours*, pour dire, qu'il est avancé en âge, qu'il a finy ses *jours*, pour dire, qu'il est mort; qu'un tel remede, qu'un tel accident a abregé ses *jours*, pour dire, qu'ils ont avancé sa fin. Tous nos *jours* sont comptez. On dit aussi, qu'une chose s'est faite en nos *jours*, pour dire, dans nostre siecle, dans nostre âge, que nous l'avons pû voir.

Jour, se dit aussi en parlant de ce qu'on donne au public, qu'on met en lumiere, qu'on découvre à tout le monde. Cét Auteur a mis plusieurs livres au *jour*. J'ay un Manuscrit qui n'a jamais veu le *jour*. L'hypocrisie craint le grand *jour*, elle craint que ses vices secrets ne paroissent au *jour*.

Jour, se dit aussi d'une lumiere, d'une ouverture qui nous vient dans l'esprit, qui nous donne bonne esperance de la reüssite d'une affaire. Cela n'est pas impossible, je voy quelque *jour*, quelque apparence d'en venir à bout.

Jour, se dit adverbialement en ces phrases. Il est arrivé precisément au bout du mois *jour* pour *jour*. Il me remet de *jour* à autre, ou de *jour* en *jour*. je vous conteray cette histoire *jour* par *jour*. Bon *jour* & bon soir. Bon *jour* & bon an. Bon *jour* & adieu. On dit aussi bon *jour*, à ceux qu'on n'a veu depuis long-temps. On l'a percé à *jour*, ou de part en part.

Jour, se dit proberbialement en ces phrases. Quand on veut témoigner qu'une chose ennuye, & dure trop. On dit qu'elle est longue comme un *jour* sans pain. Pour bien loüer une femme, on dit qu'elle est belle comme le *jour*, & pour la mépriser, on dit qu'elle est belle à la chandelle, mais que le *jour* gaste tout. On dit aussi, Bon *jour* bonne œuvre, pour dire, que les scelerats font les *jours* de Fêtes leurs meilleurs coups. On dit encore, quand on veut penser à une chose, ou la remettre, Demain il fera *jour*. On dit aussi pour montrer que deux choses ne se ressemblent pas. Il y a de la difference comme du *jour* à la nuit. On dit qu'un homme fait de la nuit le *jour*, & du *jour* la nuit, quand il passe le *jour* à dormir, & la nuit à se divertir. On dit aussi, qu'un homme vit au *jour* la journée, quand il dépense chaque *jour* ce qu'il a gagné, quand il n'épargne rien. On dit aussi, qu'un homme se met à tous les *jours*, quand il ne se ménage point, quand il fait jusqu'aux moindres choses qu'on pourroit souhaitter de luy, par allusion aux habits communs & de tous les *jours*. Il ne faut pas mettre ses amis à tous les *jours*, pour dire, s'en servir à toutes occasions, les importuner trop souvent.

On dit qu'une personne tient ses grands *jours*, quand elle reçoit chez elle beaucoup de monde.

JOURNAL. adj. & subst. masc. Memoire de ce qui se fait, de ce qui se passe chaque jour. Un homme d'ordre tient un papier *journal* de ce qu'il reçoit, de ce qu'il depense. Les Marchands tiennent des livres *journaux* de ce qu'ils vendent, & de ce qu'ils achetent. Cette histoire est reduite en forme de *journal*, jour par jour. Le *journal* de Henry III. Le *journal* des Audiances du Parlement. Les *journaux* d'Angleterre sont des livres excellents. On fait à Paris un *journal* des sçavants, un *journal* de medecine : Ce sont des relations de ce qui se trouve de nouveau dans les sciences, des livres qu'on a imprimez. Le *journal* d'Italie est fait par l'Abbé Nazari ; celuy d'Angleterre par Mr. Hoock pour la Physique & les Mathematiques. Celuy de France a été commencé en 1666. par Mr. Salo sous le nom d'Hedouville, & continué par les Srs. Gallois & la Roque. Celuy de Leipsick commencé en 1681. par Menkenius. Celuy de Hollande commencé en 1684. par Mr. Bayle sous le titre de *Nouvelles de la Republique des Lettres*. Menage derive ce mot de *diurnale*.

JOURNAL, en termes de Marine, est un registre que les Pilotes tiennent de tout ce qui est arrivé au vaisseau par chaque jour & d'heure en heure, pour servir à faire leur estime & leur pointage, comme les Rumbs, les vents, les hauteurs, les tourmentes, les rencontres, &c.

JOURNAL, est une mesure de terre qu'on peut labourer en un jour. En plusieurs endroits, on donne les terres par *journaux*, au lieu d'arpens.

JOURNALIER, ERE. adj. Ce qu'on fait ordinairement ou par chaque jour. L'exercice *journalier* d'un Chrêtien. On attribue aux Planetes des mouvements *journaliers*, qu'ils font chaque jour; & des mouvements propres, qu'ils ne font que dans certains periodes.

JOURNALIER, se dit aussi de ce qui est tantost d'une façon tantost de l'autre : les armes sont *journalieres*, tantost on perd, tantost on gagne des batailles, Les beautez sont *journalieres*. Un Auteur est *journalier*, il compose bien mieux en un temps, qu'en un autre.

JOURNALIER, se dit en quelques endroits, d'un ouvrier qui travaille à la journée.

JOURNÉE. subst. f. Durée du jour artificiel, le temps que le Soleil éclaire l'horison. Une *journée* d'esté, de printemps, qui est belle, agreable. Une *journee* d'hyver, qui est triste, pluvieuse, orageuse.

JOURNÉE, se dit aussi pour marquer le jour de quelque bataille signalée. La *journée* de Pharsale. Les *journées* du Granique, d'Issus, & d'Arbelles : la *journée* de Cannes fut fort sanglante. La *journée* des esperons, &c. Ce mot vient de ce que les Anciens assignoient un jour pour se donner bataille.

JOURNÉE, est aussi un espace de chemin qu'on peut faire facilement en un jour. Les *journées* sont reglées par la Justice à dix lieuës, tant pour les assignations qu'on donne, que pour la taxe des frais des voyages. On dit, Marcher à grandes, & à petites *journées*, pour dire, Aller diligemment, ou lentement. Les voyageurs d'Orient comptent les distances de villes par *journée*.

On appelle des gens de *journée*, des ouvriers qu'on louë pour travailler le long d'un jour. Il y a des Artisans qui travaillent à la tâche, & d'autres à la *journée*. En payant cet homme de *journée*, il luy faut rabattre une demie-*journée*. Il faut avoir des chasse-avant dans les atteliers, afin de faire bien employer la *journée* des ouvriers, & des manœuvres.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a bien gagné sa *journée*, pour dire, qu'il a cassé ou brisé quelque chose qui luy a causé quelque perte. On le dit aussi de tous les accidents qui luy sont arrivez par sa faute. On dit aussi, qu'il a tant fait par ses *journées*, qu'il luy est arrivé quelque bonne fortune, ou quelque disgrace. On dit aussi, qu'un homme vit au jour la *journée*, lors que le salaire de sa *journée* ne suffit que pour le nourrir, & qu'il ne peut rien espargner.

JOURNELLEMENT. adv. Par chaque jour. Cette fortification sera bientost achevée, on y travaille *journellement*.

JOUSTE. subst. fem. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances. Les Fêtes de réjoüissances des Grands autrefois se faisoient par des *joustes* & tournois. Il y avoit des prix & des juges pour les *joustes*. Les advanturiers & Heros des vieux Romans étoient en quête des *joustes* & tournois. Les *joustes* se font avec la lance & on jette le dard au tournois. Les Espagnols ont pris ces exercices des Maures, & les nomment le *jeu des cannes*, parce qu'ils se tirent en tournoyant des cannes les uns contre les autres, & se couvrent de leurs boucliers pour les recevoir. C'est le vray jeu de Troye que la jeunesse Romaine pratiquoit autrefois. v. *tournois*. La difference des *joustes* & des tournois est celle d'un genre à l'espece. On appelloit *tournois*, toutes sortes de courses & combats militaires qui se faisoient par divertissement & galanterie ; & les *joustes* étoient des combats qui se faisoient de prés avec la lance & l'épée. Le tournoy se faisoit entre plusieurs Chevaliers qui combattoient en trouppe ; & la *jouste* estoit un combat singulier d'homme à homme. Ce mot vient de *juxta*, à cause que les combattans se joignoient de prés pour se battre. Saumaise dit qu'il vient du Grec moderne *zoustra*.

Les Batteliers en tirant l'oison font aussi des *joustes* avec des lances plattes par le bout pour se renverser dans l'eau.

JOUSTE, se dit aussi du combat de certains animaux qu'on fait combattre l'un contre l'autre, comme de coqs, & de beliers.

JOUSTER, v. act. S'exercer à la jouste, combattre avec des lances.

On le dit aussi des animaux même : les écoliers appellent *jouster*, un combat qu'ils font avec des œufs durs, pour voir qui cassera celuy de son compagnon.

JOUSTEUR. subst. masc. Cavalier qui combat avec la lance. Il y avoit de rudes *jousteurs* en cette occasion. On le dit aussi figurément des champions qui disputent, qui combattent en d'autres sortes d'exercices.

JOUVENCE. subst. fem. Ne se dit qu'en cette phrase, vous avez été à la fontaine de *jouvence*, en parlant d'un vieillard qui est sein & vigoureux, qui semble rajeunir. Il est parlé de cette fontaine dans le Roman de Huon de Bourdeaux, où il est dit : que c'etoit une fontaine dans un lieu desert, qui venoit du Nil & du Paradis terrestre, qui avoit une telle vertu, que si un homme malade en beuvoit, ou en lavoit ses mains, il estoit aussi-tost sain, gueri, & s'il étoit vieil & decrepite, il devenoit à l'age de 30. ans ; & une femme estoit aussi fraische qu'une pucelle. Il fait aussi mention d'une herbe de *jouvence* qui portoit des pommes qui avoient la même vertu.

JOUVENCEAU. s. m. Jeune homme beau & bien fait. On peint les Anges comme de beaux *jouvenceaux*. Ce mot est bas & ironique. Il est tiré du Latin *juvenculus* diminutif de *juvenis*.

JOUXTE. s. m. Préposition. Attenant, contigu, joignant un autre. Il ne se dit que des heritages, & en termes de Pratique. Il faut avoir les bouts & *jouxtes* des heritages, quand on fait une saisie réelle, pour les y inserer : ce qu'on appelle autrement *tenans & aboutissans*. Dans les declarations qu'on donne aux Seigneurs, il faut que les bouts & *jouxtes* y soient bien marquez. Cette piece de terre est située *jouxte* le chemin tendant d'un tel lieu à un tel lieu.

En termes d'Imprimerie, on dit *jouxte* la copie imprimée en tel lieu, pour dire, sur un autre exemplaire imprimé : ce qui se met le plus souvent aux Livres contrefaits ou de contrebande.

JOY.

JOYAU. s. masc. Pierreries mises en œuvre dans de l'or, ou de l'argent, dont on se sert pour se parer, ou qu'on garde dans un cabinet, dans un tresor, pour étaler sa magnificence. Dans le Tresor de S. Denis on voit plusieurs riches *joyaux*. Il y a des Officiers du Roy, qui gardent les *joyaux* de la Couronne. Les femmes stipulent par leurs contracts de mariage, qu'elles emporteront telle somme pour leur preciput, avec leurs bagues & *joyaux*; & les hommes leurs chevaux, armes & bagage. Le mot de *joyaux* vient du Latin *jocus*, *jochus* ou *jocalia*, signifiant les choses qu'on a du plaisir à voir; ou bien de l'Arabe *algiochar* ou *algiofar*, dont se servent aussi les Espagnols, pour dire, les *perles*. Saumaise dit que *johar* signifie en Arabe *gemma*. Du Cange le derive de *joya*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *jocalia*.

On appelle proverbialement & ironiquement un beau *joyau*, quelque chose dont on ne fait pas grand cas, comme une femme laide, quelque ouvrage garny de faux brillans, &c.

JOYE. s. f. Emotion de l'ame qui cause une dilatation du cœur & un plaisir sensible à la veuë ou à la possession de quelque bien qu'elle ressent. La douleur succede toujours à la *joye*, dit le Sage. Le visage est le témoin de la *joye*, elle est peinte sur le visage. Les larmes de *joye* viennent d'un excés de tendresse. On pâme de *joye*, ainsi que de tristesse. Ce mot vient du Latin *jocus*; ou de *joya*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *joye*, où on dit aussi *joaus*, pour dire *joyeux*. Menage le fait venir du Latin *gaudia*.

La *joye* publique se témoigne par des cris, des festins, des décharges de canon, des feux de *joye*, & d'artifice; & generalement par tous les signes de *joye* qui sont éclatans.

On dit qu'une personne est bien en *joye*, qu'elle a le cœur en *joye*, qu'elle est à la *joye* de son cœur, quand il luy arrive quelque nouvelle, quelque fortune qui la ravit de *joye*, qui la fait tressaillir de *joye*, qui la comble de *joye*. On appelle *maligne joye*, une *joye* secrette qu'on a du mal qui arrive à autruy, & qu'on n'ose témoigner au dehors; & *fausse joye* ou *courte joye*, quand on se réjouit d'une nouvelle qui peu aprés se trouve fausse. On appelle *trouble joye* un homme rebarbatif, ou quelques accidents fâcheux qui viennent troubler la *joye* de ceux qui sont en humeur de se réjouir. *Mont-joye*, voyez à son ordre.

On dit proverbialement de celuy qui n'est pas d'un divertissement dont il entend le bruit, qu'il entend les *joyes* du Paradis, mais qu'il n'y peut pas entrer. On appelle aussi les quinze *joyes* le mariage, le denombrement des incommoditez du mariage dont on a fait un volume exprés. Les paisans se saluent par ce compliment, honneur & *joye*. On appelle aussi *filles de joye*, des Courtisanes publiques. On dit pourtant que des femmes aiment la *joye*, quand elles recherchent les honnêtes divertissemens.

JOYEUX, EUSE. adj. Qui donne ou qui ressent de la joye. On compte parmy les mysteres, 5. *joyeux*, 5. douloureux, & 5. glorieux. Le *joyeux* avenement à la Couronne, est le droit que payent les sujets quand ils ont un nouveau Roy.

On appelle proverbialement, bande *joyeuse*, des gens qui aiment le divertissement, & qui ne songent qu'à mener *joyeuse* vie.

JOYEUSEMENT. adv. D'une maniere joyeuse. Ces débauchez passent leur vie fort *joyeusement*, ils ne prennent aucun soucy ni chagrin.

JOYEUSETES. s. f. Paroles ou actions gaillardes & joyeuses. Les anciens Chevaliers divertissoient leurs Dames avec plusieurs gabs & *joyeusetez*.

IRA.

IRASCIBLE. adj. Terme dogmatique, qui sert d'épithete à l'appetit ou à la partie inferieure de l'ame, qu'on divise communément chez les Philosophes, en concupiscible, & *irascible* : C'est celuy qui se porte contre les choses difficiles, ou contre lesquelles on a de l'aversion. Des onze passions qu'on attribuë à l'ame, on en donne cinq à l'appetit *irascible*, sçavoir la colere, l'audace, la crainte, l'esperance, & le desespoir. On en fait aussi d'autres divisions qui sont fort bien traitées par Gassendi en sa Morale, & par Bernier son Abbreviateur.

IRE.

IRE. s. f. L'un des sept pechez capitaux, mouvement de l'ame, qui la porte à nuire à son prochain, à se venger de luy, quand il a fait quelque chose qui offense, ou qui ne plait pas. Il n'est guere en usage que dans le Catechisme, ou en parlant de la colere de Dieu, excitée par les pechez des hommes. Les Ninivites appaiserent l'*ire* de Dieu par la penitence qu'ils firent aprés la predication de Jonas. Au jour du Jugement paroitra le courroux & l'*ire* du Seigneur. Ce mot vient du Latin *ira*, qui, selon quelques-uns, vient du verbe *urere*, *brûler*. Donat tire ce mot du verbe *ire*, *aller*. Il dit pour raison, que l'homme en colere *exit a se ipso quadantenus*, sort en quelque maniere de soy-même : d'où vient qu'on dit d'un homme qui est revenu de sa colere, qu'il est rentré en luy-même. On pourroit encore tirer ce mot du Grec *eris*, *dispute*, *debat* : ce qui ne se passe gueres sans quelque sentiment de colere.

IRI.

IRIS. s. f. Les Philosophes le font masculin. Arc-en-ciel qui se fait par la reflexion de la lumiere dans une nuée pluvieuse. L'*iris* se fait par reflexion des rayons du Soleil avec deux refractions de suite dans une même goutte de pluye : ce qui a esté remarqué par Jean Fleischer de Breslaw, dés l'année 1571. & par Antoine de Dominis Italien en 1611. en quoy ils ont prévenu Descartes, qui a expliqué l'arc-en-ciel interieur par deux refractions & une reflexion, & l'exterieur par deux refractions & deux reflexions sur une même goutte d'eau. On peut voir deux ou trois *Iris*, quand il y a des nuées de differente élevation. Deux personnes qui sont éloignées, l'une de l'autre ne voyent pas la même

même *Iris*, parce qu'elle change selon la situation de l'œil qui la regarde ; selon les angles par lesquels la lumiere est reflechie. L'*Iris* fut montrée à Noé en signe de paix aprés le Deluge. Il se fait aussi des *iris* dans des prismes ou verres triangulaires, dans des phioles pleines d'eau, dans des jets de fontaines. On voit même des *iris* renversées, dont les causes sont fort bien expliquées dans la Dioptrique & les Meteores de Descartes. Aristote dans son livre du monde fait mention d'un *iris* perpendiculaire : mais ce phenomene ne peut être que ce qu'on appelle des *verges* ou de longs bâtons de la couleur de l'Arc-en-Ciel en confusion & d'une teinture changeante. Ce mot vient du Grec *iris*, du verbe *eirein*, *denunciare*, *annoncer*.

IRIS, en termes de Medecine, se dit d'un cercle qui est autour de la prunelle de l'œil, qui est de differentes couleurs, tantost noir, tantost bleu, tantost verd, &c. qui est sur une peau ou tunique de l'œil qu'on appelle *rhagoide* ou *uvée*.

IRIS, est aussi une Divinité fabuleuse des Anciens, que les Poëtes ont feint estre la messagere de Junon. Virgile dit qu'elle fut envoyée pour couper quelques cheveux à Didon pour faire un sacrifice à Proserpine, afin qu'elle mourut plus facilement.

IRIS, est aussi une fleur marécageuse qui imite en quelque façon les couleurs de l'*iris*, bleuë, blanche & jaune. On l'appelle vulgairement *flambe*. Il y a des *iris* d'Angleterre, de Florence, de Portugal, de Suse, &c. Sa racine est odoriferante, & quand elle est broyée, on la méle avec de la poudre qu'on appelle *poudre d'iris*. Si on en fait tremper dans du vin tandis qu'il bout, cela luy donne un goût & une odeur agreable.

IRIS DE PERSE, est une fleur precoce qui fleurit sur la fin de Fevrier ; sa racine est insipide & bulbeuse en forme d'une petite poire. Sa tige est d'un verd blaffard, blanche par le bas, d'un bleu lavé par le haut. Sa fleur est blanche avec quelque teinture de bleu, rayée & tachée d'orangé & de violet fort enfoncé. Elle a neuf feüilles, six grandes, & trois petites. Sa fleur laisse alentour d'elle un lymbe blanc, & du reste est semblable aux autres *iris*. On trouve sa figure dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

IRIS, est aussi une pierre qu'on met au rang des precieuses & des opales, quoy qu'elle ne soit pas d'extrême valeur, laquelle étant exposée au Soleil, renvoye un lustre & une lumiere de diverses couleurs. Boëce la met au rang du cristal, à cause qu'elle naist comme luy avec six faces. On la tient pourtant pour Orientale, & Pline dit qu'elle vient de la Mer Rouge. Sa couleur est un gris de lin fort transparent dans lequel il paroist du rouge.

IRO.

IRONIE. subst. fem. Figure dont se sert l'Orateur pour insulter à son adversaire, le railler, & le blâmer, en faisant semblant de le loüer. L'*ironie* consiste dans le ton, aussi-bien que dans les paroles. Les contre-verités sont les plus fortes *ironies*. Ce mot vient du Grec *eironeia* ; *dissimulation*, *feintise*, du verbe *eireneuomai*, *dissimulo*, *je dissimule*.

IRONIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque ironie. Les termes *ironiques* conviennent fort à la satyre, au burlesque.

IRONIQUEMENT. adv. D'une maniere ironique. Cet Auteur n'a pas dit cela serieusement, mais *ironiquement*.

IRR.

IRRADIATION. subst. fem. Action du Soleil qui lance ses rayons. Il faut que l'*irradiation* ou le rayon du Soleil passe par les pinnules d'une alhidade pour faire une observation juste. L'iris se forme par l'*irradiation* du Soleil sur une nuée pluvieuse.

IRRAISONNABLE. adj. Qui n'a pas la puissance de raisonner. Les brûtes sont des animaux *irraisonnables*. l'ame corporelle est *irraisonnable*.

IRRATIONNEL, ELLE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des lignes incommensurables, qui n'ont aucun rapport ni proportion entr'elles. Le côté d'un quarré & sa diagonale sont des lignes *irrationelles*, incommensurables, comme prouve Euclide au dixiéme livre.

IRRECONCILIABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut reconcilier, racommoder. La querelle de ces deux maisons est une haine inveterée & *irreconciliable*.

IRRECONCILIABLEMENT. adv. D'une maniere irreconciliable. Ces gens mariez se sont separez tout à bon, & ont rompu *irreconciliablement*.

IRREFRAGABLE. adj. m. & f. Certain, assûré, qu'on ne peut reprocher. Il y a un témoignage *irrefragable* de cette verité dans un Auteur contemporain. L'experience est une preuve *irrefragable* qui vaut mieux que tout le raisonnement.

IRREGULARITE'. s. f. Deffaut, qualité de ce qui est fait contre les regles. Les anciens bastiments choquent la veuë par leur *irregularité*. On a fait ces dehors pour couvrir l'*irregularité* de cette place. il y a souvent des *irregularitez* qui donnent de la grace à un ouvrage.

IRREGULARITE', en termes de Casuiste, est un deffaut personnel qui rend un Ecclesiastique incapable de posseder des graces, des biens d'Eglise, & de faire des fonctions sacrées, pour avoir encouru quelques censures ou excommunications. Un Clerc qui contracte mariage tombe dans l'*irregularité*. Un Beneficier qui donne sa voix lors qu'il s'agit d'un jugement de mort, tombe dans l'*irregularité* & son Benefice vaque.

IRREGULIER, IERE. adj. Qui n'est pas dans les formes, dans les regles. On mande les Procureurs à la Communauté, quand ils font quelque procedure *irreguliere*. Les places *irregulieres* sont plus difficiles à fortifier que les regulieres. En Grammaire il y a des declinaisons ou conjugaisons *irregulieres*, anomales, heteroclites. Un bastiment *irregulier* est celuy où il n'y a point de symmetrie. On a mis à la mode les vers *irreguliers* qui sont d'inégale mesure, & qui ne sont pas reglez pour les rimes, que les Italiens appellent *versi scielti*.

IRREGULIER, en termes de Casuiste, est un Ecclesiastique interdit, suspendu, ou censuré, qui a encouru l'excommunication, & qui est incapable de posseder des Benefices, ou de faire quelques fonctions sacrées. La troisiéme partie d'une signature de Cour de Rome sert pour absoudre les *irreguliers* des censures & irregularitez qu'ils pourroient avoir contractées, seulement à l'égard de la grace qu'on leur accorde.

IRREGULIEREMENT. adv. D'une maniere irreguliere. Les Clercs qui vivent *irregulierement* causent un grand scandale.

IRRELIGIEUX, EUSE. adj. Qui n'a point de Religion, de pieté, de respect pour les cho-

ses saintes. Les débauchez sont d'ordinaire libertins & *irreligieux*.

IRRELIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere peu religieuse. Un impie parle des mysteres *irreligieusement*, avec profanation.

IRRELIGION. subst. fem. Atheisme, libertinage, mépris de la Religion. Ces propositions sont scandaleuses, & tiennent de l'*irreligion*.

IRREMEDIABLE. adj. Qui est sans remede. Un innocent executé à mort est un malheur *irremediable*. Les medisances publiques des Satyriques sont des maux *irremediables*. La cangrene dans les visceres est une maladie *irremediable*.

IRREMEDIABLEMENT. adv. D'une maniere sans remede. Les débauches de cet homme ont ruiné sa santé *irremediablement*.

IRREMISSIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut remettre ni pardonner. On refuse les graces en Chancelerie, quand les crimes sont énormes & *irremissibles*. Quand on reproche à une femme qu'elle a de l'âge, ou peu de beauté, c'est une offense *irremissible*, qu'elle ne pardonne jamais.

IRREMISSIBLEMENT. adverbe. Sans remission. Le Roy veut que les duels soient punis *irremissiblement*, il ne donne point de grace aux duellistes.

IRREPARABLE. adj. masc. & Qui ne peut se réparer, se couvrir, se raccommoder. Les affronts à l'honneur sont *irreparables*. Il ne faut pas faire executer une sentence dont le grief est *irreparable* en definitive. L'inondation de la Mer a fait en Hollande des dommages *irreparables*. La mort de ce Capitaine est une perte *irreparable*.

IRREPARABLEMENT, adv. D'une maniere irreparable. Les demarches qu'on a fait en cette affaire l'ont ruinée *irreparablement*.

IRREPREHENSIBLE. adj. m. & f. Qui est sans deffaut, en qui on ne sçauroit rien trouver à reprendre. Un Prelat doit être d'une vie *irreprehensible*, comme le marque S. Paul.

IRREPROCHABLE. adj. m. & f. Honneste, homme de bien, à qui on ne peut rien reprocher. Un Magistrat qu'on reçoit doit être d'une vie *irreprochable*. On ajouste foy aux témoins *irreprochables*, contre lesquels on n'a pû alleguer de reproches. Quand on cite l'Ecriture, les Conciles, ce sont des témoignages, des autoritez *irreprochables*.

IRRESOLU, UE. adj. Incertain, douteux, inconstant, qui ne sçait quel party prendre, à quoy se determiner. On ne conclud point d'affaire avec des gens *irresolus*.

IRRESOLU, se dit aussi de ce qui est indecis, sur quoy on n'a point prononcé. Il y a plusieurs questions tant en Droit qu'en Theologie, qui sont demeurées *irresolues* & indecises, sur quoy l'autorité superieure n'a point prononcé.

IRRESOLUMENT. adv. D'une maniere irresoluë & incertaine. On ne parle de cette nouvelle que fort *irresolument*, on en doute.

IRRESOLUTION. subst. f. Doute incertitude d'esprit qui ne sçauroit se determiner au choix d'aucun party. Les gens foibles & peu éclairez vivent dans une perpetuelle *irresolution*. On le dit aussi des choses qui sont en suspens, qui ne sont pas encore deliberées : on est encore dans l'*irresolution*, on ne sçait si on aura la paix, ou la guerre.

IRREVEREMMENT. adv. D'une maniere irreverente. Un homme qui ne s'agenoüille pas dans l'Eglise agit fort *irreveremment*.

IRREVERENCE. subst. f. Manque de veneration, de respect qui est dû aux choses saintes & sacrées. Les libertins parlent avec *irreverence* des mysteres des ceremonies de l'Eglise. On n'oseroit commettre dans la chambre du Roy l'*irreverence* qu'on fait à la Messe.

IRREVERENT, ENTE. adj. Qui manque de respect & de reverence pour les choses ou les personnes envers lesquelles il est obligé d'en avoir.

IRREVOCABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut revoquer. Le passé est *irrevocable*. Les promesses de Dieu sont *irrevocables*. On met dans toutes les donations, procurations & Edits, qu'ils sont *irrevocables*, cependant, on les revoque souvent.

IRREVOCABLEMENT. adv. D'une maniere irrevocable. La necessité de mourir est une Loy qui s'execute *irrevocablement*.

IRRITATION. s. f. Action qui irrite le mal, au lieu de le guerir. Il y a des remedes qui au lieu de guerir la goutte, sont cause de son *irritation*.

IRRITER. verb. act. Facher, offenser, mettre en colere. Les pechés des hommes, avoient *irrité* le Ciel au temps du Deluge. C'est une chose horrible de tomber entre les mains d'un Juge *irrité*. Les bestes venimeuses ne font du mal que quand elles sont *irritées*. Leur venin consiste dans leurs esprits *irritées*, comme a montré Charras dans son Traité des viperes. On *irrite* les toureaux pour les faire combattre.

IRRITER, se dit figurément en choses morales, & signifie, exciter, rendre plus vif & plus fort. Les contraintes, les deffenses, les obstacles *irritent* l'amour, la passion. Cet entremetteur mal-adroit a *irrité* la haine de ces parties, en les voulant accommoder. Le poivre, la saline *irritent* le goût. Cette playe s'*irrite* par les remedes, au lieu de se guerir. La mer s'*irrite*, au lieu de s'appaiser. La pluspart des maux s'*irritent* en vieillissant.

IRRITÉ, ÉE. part. & adj.

IRRUPTION. subst. fem. Course qu'on fait dans un Pais ennemy pour le ravager. Les Tartares, les Arabes, ne font la guerre que par de soudaines *irruptions*, pour enlever du butin & des prisonniers, & puis se retirent. La Pologne est sujette aux *irruptions* des Turcs & des Cosaques, parce que ses frontieres sont dégarnies de places fortes.

ISA.

ISABELLE. f. f. Couleur qui participe du blanc & du jaune, qui est d'un jaune bien lavé. Il y a des chevaux d'un poil *isabelle*. Les juppes *isabelles* ont été long-temps à la mode, parce que c'est une couleur douce.

ISC.

ISCHIADIQUE. adj. C'est une épithete que les Medecins donnent à deux veines du pied, dont la grande aprés avoir passé par les muscles du pommeau de la jambe, se perd en dix rejettons, sçavoir est deux à chaque arteil du pied, & sa petite portion finit entre le talon & le petit focile. La petite *ischiaque* est celle qui est vis-à-vis de la saphene. On les appelle aussi *sciatiques*. Ce mot vient du Grec *ischiadikos*, d'*ischion* la cuisse.

ISCHIATIQUE. Voyez *Sciatiques*, c'est la même chose.

ISCHION. subst. fem. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne à la derniere partie de l'os anonyme qui est au bas de l'épine du dos, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *cotyle*, *acetabule* ou *emboëture*, pour recevoir la teste

teste de l'os de la cuisse. Il a une apophyse de cartilage qui comprend cette teste, & on la nomme *sourcil*. Cet os avec ses autres parties & l'os sacré font le bassin qui contient la vessie, la matrice & les intestins. Ce mot est Grec, & signifie *fort*.

ISCHURIE. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie où il arrive une entiere suppression d'urine, causée d'astriction ou d'obstruction de la vessie, ou des deux ureteres. Ce mot est Grec & composé du verbe *ischo*, id est *sisto*, *comprimo*, *j'arreste*, & *d'ouron*, *urina*, *urine*.

ISL.

ISLE. s. f. Terre qui est entourée de la mer, ou des rivieres. Ce mot est opposé au *continent*, ou à la *terre ferme*. Il y a plusieurs *Isles* dans la mer Egée, dans les Indes, aux Philippines, à l'Archipelage de Saint Lazare. On tient que les Maldives contiennent douze mille *Isles*. Les Canaries sont celles que les Anciens appelloient les *Isles Fortunées*. A Paris il y a l'*Isle* du Palais. L'*Isle* Notre-Dame. Quand on dit qu'on va voyager aux *Isles*, on entend celles du Golphe de l'Amerique.

ISLE, se dit aussi dans les villes, d'un canton entouré de quatre ruës, ou d'une maison qui ne tient à pas une autre. L'Hôtel de Senneterre a Paris forme une *Isle*. En l'ancienne Rome les maisons étoient détachées les unes des autres, c'étoit autant d'*Isles*. Il y a tant de maisons dans cette *Isle*, entre ces quatre ruës. Les Latins se sont servis du mot d'*insula* pour signifier la même chose.

On dit proverbialement, vous soyez le bien venu comme en vôtre maison de l'*Isle* Bouchard, quand on reçoit quelqu'un à la campagne.

ISN.

ISNEL, ELLE. adj. Vieux mot qui signifioit, vif & gaillard, prompt & leger. On disoit encore du temps de Ronsard, un roi *isnel*, une course *isnelle*. Il est maintenant hors d'usage. Ce mot vient de l'Allemand *snel*, ou de l'Italien *snello*, qui signifient la même chose.

ISO.

ISOLER. v. act. Faire une piece d'architecture degagée, qui ne touche point à une autre. Pour embellir ce château, il le faudroit *isoler*, le détacher de la bassecour qui y tient. Il est plus en usage au participe. L'ancienne Rome étoit si grande, qu'il y avoit quarante-&-huit mille maisons *isolées*. Les colomnes *isolées* sont plus agreables que celles qui joignent le mur, qui ne sont que des demy colomnes. Les bâtimens d'Italie sont la plupart *isolez*: ce qui est plus commode, à cause des jours qu'on prend de tous côtez, & des issuës qu'on a sur les ruës, & qu'ils sont plus à couvert des accidens du feu.

ISOPERIMETRE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des figures qui ont un égal circuit ou pour tour. Les figures *isoperimetres* ont souvent leurs aires ou leurs capacitez tres-differentes. Ce mot est Grec, & est composé d'*isos*, *æqualis*, *egal*, de *peri*, *circum*, *alentour*, & de *metreon*, *metior*, *je mesure*.

ISOSCELE. adj. Terme de Geometrie. Triangle qui a deux côtez égaux, & par consequent ses deux angles sur sa baze sont égaux. Triangle rectangle *isoscele*. Ce mot vient du Grec *isos*, & de *skelos*, *cuisse*. *Isoscele*, figure à costez égaux, à cuisses égales.

ISR.

ISRAELITE. subst. masc. Qui fait partie du peuple autrefois chery de Dieu, & qu'il tira d'Egypte pour luy donner la terre de promission. Ce mot a passé en nôtre langue dans ce proverbe. C'est un bon *Israelite*, c'est à dire, un homme bon, franc & sincere, craignant Dieu, & aimant la justice. Il est tiré du chap. 1. v. 48. de l'Evangile de S. Jean, qui parle de Nathanaël, qui étoit un homme incapable de tromper, & qui est surnommé bon *Israelite*.

ISS.

ISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit du lion & des autres animaux qui se mettent sur le chef de l'Escu, & qui ne paroissent qu'a demi-corps, ou qui sortent de quelque maison, de quelque bois, &c. Il est difficile de distinguer le lion *issant* du naissant. Quelques-uns croyent que le lion *issant* est celuy qui sort du champ de derriere un ample Blason, montrant la tête, le col, les bouts des jambes de devant, & l'extremité de la queuë contre le chef de l'Escu; & le *naissant* prend sa source environ le milieu du champ de l'Escu, & paroît dehors du train de devant & du bout de sa queuë, comme s'il sortoit de terre, & lors qu'il repose le haut du corps contre le champ de l'Escu. On dit aussi aux Armes de Milan, un enfant de gueules *issant* de la givre ou serpent ondé & tortueux.

ISSAS. s. m. Terme de Marine, est une corde qui sert à hausser ou à baisser, soit les vergues, soit les pavillons. On l'appelle aussi *drisse*; & le sep de drisse est au pied du grand mast, où on amarre son *issas* ou sa drisse, c'est à dire, la corde qui sert à lever la grande vergue.

ISSER. v. act. Terme de Marine. C'est, hausser les voiles ou la vergue.

ISSIR. v. actif. Vieux mot qui signifioit autrefois *sortir*, qui n'est plus en usage.

ISSU, UE. part. pass. & adj. qui se dit en Genealogie de ceux qui sont nez, descendus de tels ou tels. Il n'y a que les enfans legitimes *issus* en loyal mariage qui heritent. Ceux qui sont *issus* de noble race ont un avantage que n'ont pas ceux qui sont *issus* de pauvres parens. On le dit aussi des païs. Cette famille est *issuë* d'Angleterre, d'Italie, & s'est établie en France. On dit aussi, *issu* de germain, pour dire, le fils d'un cousin germain.

ISSUE. s. f. Lieu par où on peut sortir. On a fait une nouvelle *issue* au Palais qui dégage de beaucoup d'embarras. Cette ville a une poterne, une secrette *issue* dans le fossé par dessous terre. On a bouché toutes les entrées & les *issues* de cette ville. Le sceau d'Hermes ne laisse aucune *issue* à la vapeur la plus subtile. Un labyrinthe n'a qu'une *issue* difficile à trouver.

ISSUE, se dit aussi du temps où l'on sort. Les criées se doivent faire à l'*issue* de la Messe parroissiale. L'heure la plus propre pour sollicitér, c'est à l'*issue* du disner.

ISSUE, signifie aussi la petite oye, les extremitez ou les tripes de quelques animaux. Les Bouchers donnent à leurs chalands des *issues* pour le par-dessus, comme têtes, fraises, pieds de veau. En plusieurs lieux on permet de manger les jours d'abstinence des *issues*, comme bouts d'ailes, foyes, gésiers, &c.

ISSUE, se dit figurément en choses morales, de la fin, de l'évenement des affaires. On n'a jamais

bonne *issue* d'une entreprise temeraire. Il en faut prévoir l'*issue*, par quel moyen on en pourra sortir. Nous n'avons qu'une entrée pour venir au monde & nous en avons cent *issues*. Ces mots viennent du Latin *exire*.

On appelle aussi en quelques coûtumes les laods & ventes, droits d'*issue* & d'entrée, parce qu'ils se payent tantôt par le vendeur, tantôt par l'acheteur.

IST.

ISTHME. s. m. Terme de Geographie. Petite langue de terre qui joint deux continents ou une chersonese ou peninsule à la terre ferme. C'est un mot Grec qui signifie *encolure*, parce que cette terre represente un col qui joint la tête au corps. L'Afrique & l'Asie ne sont jointes que par un *isthme* qui est au bout de la Mer Rouge au Suez. Les deux continents de l'Amerique ne sont joints que par un *isthme* vers Panama. On dit que plusieurs Princes ont voulu percer l'*isthme* de Corinthe ou du Peloponnese, pour faire communiquer les deux Mers, mais c'étoit une entreprise ridicule en un temps où on n'avoit pas l'invention des écluses. Ce mot vient du Grec *isthmos*, qui signifie la même chose, oppposé à *porthmos*, qui signifie une mer qui est à l'étroit entre deux terres.

Les Medecins appellent *isthme*, cette partie étroite de la gorge qui est située entre les deux amygdales, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ces détroits de terre.

ITA.

ITACLE. s. m. Terme de marine. Cordage qui est amarré par en-haut au milieu d'une vergue contre les racages, & va passer par l'encornade, qui sert à faire couler la vergue le long du mast. Ce mot s'écrit diversement, *itaque, etagle, etaque, istacle, & estagues*.

ITALIQUE. adj. m. & f. Terme d'Imprimerie. Caractere avec lequel on imprime d'ordinaire ce qui est en Italien. Il est opposé à *François* & *Romain*, qui est un caractere plus gros & plus rond. Quand on veut noter ou distinguer quelques mots, on les imprime en *Italique*, tandis que le texte est en Romain. Le caractere *Italique* est un caractere couché ou bâtard de chaque corps de lettre.

ITALIQUE, se dit aussi hors de l'Imprimerie, en parlant des manieres des Italiens. Ce tableau est d'une maniere *Italique*.

ITE.

ITEM. ad. Terme de Pratique dont on se sert pour distinguer les articles d'un inventaire, d'un compte.

ITEM, s'employe aussi substantivement. Quant à à ce que vous dites, c'est un autre *item*, pour dire, c'est une autre affaire. Regnier a dit dans ses Satyres.

Or en premier *item* sous mes pieds je rencontre.

ITERATIF, IVE. adj. Terme de Pratique. Qui est fait une seconde fois. Une saisie reelle ne doit être faite qu'aprés un *iteratif* commandement. On a fait *iteratives* inhibitions & deffenses aux parties de se pourvoir ailleurs qu'en la Cour. Il y a eu une *iterative* jussion de verifier cet Edit.

ITERATO. s. m. Terme de Pratique. On appelle un Arrest d'*iterato*, celuy qui se donne pour les contraintes par corps aprés les 4. mois, par lequel on ordonne qu'*iteratif* commandement sera fait à la partie de payer le contenu en une premiere condamnation dans quinzaine; à faute dequoy elle sera contrainte par emprisonnement de sa personne.

ITI.

ITINERAIRE. s. m. Description que fait un voyageur de son voyage, & des singularitez qu'il a observées dans les lieux où il a passé, soit dans la Nature, soit dans la Morale. Les Allemans ont fait beaucoup d'*Itineraires*. L'*Itineraire* d'Antonin, qui a passé souvent sous le nom d'Antoine Auguste, est remply de fautes considerables. L'*Itineraire* de Jerusalem, &c. Il vient du Latin *Itinerarium*, qui signifie aussi *route*.

ITINERAIRE, en termes d'Eglise, se dit des prieres que doit faire un voyageur quand il commence son voyage, & sur tout un Ecclesiastique. Il y a à la fin du Breviaire un *Itineraire* pour les gens du Clergé, qui est un formulaire de ces prieres. L'*Itineraire* de Benjamin a été traduit de l'Hebreu en Latin par Benoit Arias Montanus.

JUB.

JUBE'. s. m. Lieu élevé dans les Eglises, qui fait la separation du Choeur & de la Nef, où on va dire l'Evangile des Messes solemnelles. On dit en proverbe, je l'ay fait venir à *Jubé*, je l'ay reduit à se soumettre, à en passer par où je voudray. Ce mot est Latin, & signifie *commander*; & est venu de ce mot de Breviaire, *Jube Domine, benedicere*; parce qu'on chantoit autrefois les leçons de Matines au *Jubé*.

JUBILATION. s. f. Réjoüissance, débauche, emportement. Il ne se dit qu'en ces phrases populaires. Enfans de *jubilation*. Visage de *jubilation*. Maison de *jubilation*, où on n'aime que la joye.

JUBILE'. s. m. Solemnité & ceremonie Ecclesiastique qu'on fait pour gagner une indulgence pleniere, que le Pape accorde extraordinairement à l'Eglise Universelle. Le *Jubilé* a été étably par Boniface VIII. en l'an 1300. en faveur de ceux qui iroient *ad limina Apostolorum*, & il voulut qu'il ne se celebrât que de cent ans en cent ans. Clement VI. ordonna que ce fust de cinquante en cinquante. Urbain VI. voulut qu'on le celebrât tous les 33. ans; & Sixte IV. tous les 25. ans. Boniface IX. en accorda en divers lieux à plusieurs Princes & Monasteres. Depuis on les a rendus plus frequents selon les besoins de l'Eglise. Pour gagner le *Jubilé*, la Bulle oblige à des jeûnes, aumônes, prieres, & à visiter les Eglises où sont des stations du *Jubilé*. Elle donne pouvoir aux Prêtres d'absoudre des cas reservez, même de ceux contenus en la Bulle *in Cœnâ Domini*, de faire des commutations de vœux, &c. ce qui fait sa difference d'avec l'indulgence pleniere. Au temps du *Jubilé* toutes les indulgences sont suspenduës.

JUBILE', se disoit chez les Juifs de la cinquantiéme année qui suivoit la revolution des sept semaines d'années, lors de laquelle tous les esclaves étoient libres, & tous les heritages retournoient en la possession de leurs anciens maîtres. Ce mot vient de l'Hebreu *jobel*, qui signifie 50. à cause que le *Jubilé* ne se faisoit que la cinquantiéme année. D'autres disent que *jobel* signifioit un *belier*, & qu'on annonçoit le *Jubilé* avec un cor fait d'une corne

corne de belier, en memoire du belier qui apparut à Abraham dans le buisson, lors qu'il voulut sacrifier son fils.

Jubilé ou *Jubiliaire*, se dit à l'imitation de ce *Jubilé* des Juifs, d'un Religieux qui a 50. ans de profession dans un Monastere, ou d'un Ecclesiastique qui aura desservi une Eglise pendant 50. ans. Les Religieux *jubilez* en divers endroits sont dispensez de Matines, des rigueurs de la Regle.

JUC.

JUC. subst. masc. Terme de ménage de campagne, qui se dit du lieu où les poules & les volailles se perchent pour dormir.

JUCHER. v. n. qui se dit des volailles qui se mettent la nuit sur une perche, ou sur quelques branches pour dormir. Les poules *juchent* souvent sur quelque arbre de la basse-cour. Ce mot vient du Latin *jugare*, & *juc* de *jugum*. Menage.

Jucher, se dit figurément en parlant d'un lieu élevé où on a de la peine à se tenir, ou à parvenir. Les laquais se vont *jucher* sur les auvents, sur les toits, pour voir des feux de joye, des réjoüissances publiques. On a de la peine à vous aller voir, vous êtes trop haut *juché*.

JUCHOIR. subst. masc. Lieu où les poules juchent. Il est aise d'attraper les poules au *juchoir*.

JUD.

JUDAS. subst. masc. Le traître Apôtre qui livra Jesus Christ aux Juifs. On se sert de ce mot en plusieurs phrases proverbiales. Il est traître comme *Judas*; damné comme *Judas*. Un baiser de *Judas*, se dit des caresses que fait un homme à un autre pour le trahir. On appelle du bran de *Judas*, des taches de rousseur qui viennent sur le visage: & on dit d'un homme qui a le poil roux & ardent, qu'il a un poil de *Judas*. On montre au Tresor de S. Denis la lanterne de *Judas* comme une belle antiquité.

JUDAIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Juifs. La Loy *Judaique*, les ceremonies *Judaiques*. Le peuple *Judaique*. Joseph a écrit des Antiquitez *Judaiques*. Il a esté traduit par Genebrard, & depuis par M. Arnaud Dandilly. La pierre *Judaique* est une pierre blanche, tendre & frêle en forme de gland, sur laquelle il y a des lignes si industrieusement tracées, qu'il semble qu'elles ayent été façonnées autour. Elle sert en Medecine.

JUDAISER. v. n. Tenir quelque chose de la Religion, superstition, & des ceremonies Judaiques. On a beau convertir un Juif, il *judaise* toujours, il retient quelque chose de son ancienne Religion.

JUDAISME. s. m. La Religion des Juifs. En Hollande il y a plusieurs personnes qui font profession du *Judaisme*, les plus rares abjurations sont celles du *Judaisme*.

JUDICA. Terme de Breviaire. Nom du cinquiéme Dimanche du Caresme, qui est ainsi marqué dans l'Almanach. Ce nom luy vient du premier mot de l'Introïte de la Messe qu'on dit ce jour-là, *Judica me, Deus*. On l'appelle aussi le Dimanche de la Passion.

JUDICATURE. s. f. Profession de ceux qui servent à rendre la justice. Il n'y a gueres qu'en France où on vende les Offices de *Judicature*. Cet homme a quitté l'épée pour se mettre dans la *Judicature*. Offices de Greffiers, de Procureurs, de Notaires, & tous autres qui vivent de procés, sont reputez Offices de *Judicature*.

JUDICIAIRE. s. f. Puissance de l'ame qui a le discernement, la faculté de juger. Ce Poëte imagine bien, mais la *judiciaire* luy manque.

Judiciaire. adj. m. & f. Qui appartient à la justice, qui est fait en justice, ou selon la justice. Dans tous les procés il faut observer les formes *judiciaires*. Un bail conventionnel se convertit souvent en *judiciaire*. Un Fermier *judiciaire* est celuy à qui un bail a esté adjugé en Justice. Requeste *judiciaire*, est celle qui se forme sur le Barreau. On appelle aussi en Rhetorique le genre *judiciaire*, celuy qui enseigne à defendre un accusé, ou à le convaincre. Astrologie *judiciaire*, est celle qui se mêle de prognostiquer les évenemens par le mouvement des astres, leurs aspects & situations. La plus vaine de toutes les sciences est l'Astrologie *judiciaire*. Pic de la Mirandole, Alexander ab Angelis, Sextus ab Heminga, le Pere Mersenne, ont fort bien combattu l'Astrologie *judiciaire*. Les Arabes ont beaucoup écrit sur l'Astrologie *judiciaire*.

Judiciairement. adv. A l'audience, sur la requête *judiciairement* faite par devant nous, &c. c'est ainsi que commencent toutes les requetes verbales. On a surpris un coupeur de bourses à l'audience, on luy a fait son procés *judiciairement* sur le champ, & l'audience tenant.

JUDICIEUX, euse. adj. Prudent, advisé, de bon sens, qui se conduit avec jugement. Il a fait une réponse fort *judicieuse*. Cet Ambassadeur a tenu une conduite fort *judicieuse*. Tous les Ouvrages de cet Auteur sont fort *judicieux*.

Judicieusement. adv. D'une maniere prudente & judicieuse.

JUG.

JUGAL. adj. m. Terme de Medecine. C'est un os qui couvre le tendon des muscles des temples, ou plûtôt l'assemblage de deux apophyses qui naissent l'une des temples, l'autre de l'os de la machoire d'en haut, qui font le petit anglet de l'œil. Il est bossu par dehors, cave par dedans, & grêle au milieu. Les muscles masticatoires ou macheliers y prennent naissance. Les Medecins l'appellent aussi *zygoma*.

JUGE, s. m. & f. Qui a la faculté de discerner le bien d'avec le mal, le vray d'avec le faux. La raison est un bon *juge*, quand elle n'est point préoccupée. Nos sens sont de mauvais *juges*, ils se trompent souvent.

Juge, se dit aussi de la faculté ou de la science qui a cette connoissance, ce discernement. L'entendement est le *juge* de toutes choses. L'œil est le *juge* des couleurs; l'oreille le *juge* des sons: le nez des odeurs. L'art de la Logique est *juge* de la bonté d'un argument; la Geometrie de la quantité; la Physique des corps naturels. Ce curieux est bon *juge* d'un tableau: il n'y a point de *juge* plus severe que nôtre propre conscience.

Juge, se dit aussi des puissances superieures qui ont pouvoir de rendre à chacun ce qui luy appartient, d'absoudre & de condamner. Dieu est grand, le Souverain *Juge* des vivans & des morts. Les Souverains sont *Juges* de leurs sujets. L'Eglise est *Juge* des articles de la foy. Chez les Juifs leurs Chefs ont été quelque temps appellez *Juges*. Debora étoit une femme *juge*: il en est parlé dans le Livre des *Juges* qui est un des Livres Canoniques de l'Ecriture.

Juge, se dit aussi des Officiers qui sont établis par les

les puissances, pour rendre en leur nom à ceux qui leur sont soûmis, la justice qu'ils ne peuvent pas leur rendre en personne. Les *Juges* ordinaires ou premiers *Juges*, sont les *Juges* du domicile des parties. Les *Juges* d'appel, sont ceux qui sont établis pour reformer les Sentences des *Juges* inferieurs qui auront mal jugé. Les *Juges* Souverains sont les *Juges* en dernier ressort, comme les Parlemens, le Conseil du Roy, &c. Les Maîtres des Requêtes se disent aussi *Juges* Souverains en cette partie, quand ils jugent des affaires qui leur ont esté renvoyées par le Conseil. Ce mot vient du Latin *judex*, qui est dit comme *jus dicens*, celuy qui rend des sentences, qui fait justice aux parties.

JUGE SUBALTERNE, ou *Juge à quo*, est un *Juge* estably par un Seigneur dans sa terre. On appelle aussi *Juge pedanée*, un *Juge* de village, qui juge debout sur ses pieds, qui n'a point de siege. *Juge Royal*, qui est estably par des provisions du Roy, qui rend la justice en son nom. *Juge commis*, celuy qui est *juge* de quelques personnes, ou de cas privilegiez, comme ceux des Requêtes du Palais ou de l'Hôtel pour les Commensaux & Officiers de la Maison du Roy. *Juges Consuls*, ceux qui sont établis pour juger entre les Marchands. A Lyon il y a un *Juge* Conservateur des privileges des Foires. Le Prevost de Paris est *Juge* Conservateur des privileges de l'Université. Ses Lieutenans sont *Juges* Civils, *Juges* Criminels, *Juges* de Police. Les *Juges Presidiaux* sont *Juges* en dernier ressort jusqu'à 250. l. & avec les Prevots des Mareschaux sont *Juges* des cas prevôtaux. En Cour Ecclesiastique il y a des Officiaux qui sont *Juges* de ceux qui sont dans la Clericature, dont les *Juges* lays ne peuvent connoître. Les Intendans de Justice sont des *Juges* deleguez & départis dans les Provinces, qui ont aussi des *Juges* subdeleguez. En quelques Villes il y a un *Juge* Maje ou grand *Juge*, comme à Clugny, &c. On appelle *Juges bottez*, les Capitaines en un Conseil de guerre, les Provôts des Mareschaux, les Gentilshommes qui ont seance dans les Compagnies.

On dit qu'un homme est *Juge* competant, quand la connoissance d'un different luy appartient. On appelle de sa sentence comme de *Juge* incompetant, quand elle ne luy appartient pas. On intime un *Juge* en son propre & privé nom, quand on le prend à partie, quand il a prevariqué, lors qu'il y a de son fait, qu'il s'est rendu *Juge* & partie. On recuse un *Juge*, quand il est suspect à cause de ses parentés ou alliances. On se pourvoit en reglement de *Juges* au Grand Conseil, ou au Conseil Privé, quand il y a un conflit de Jurisdiction entre plusieurs *Juges*. On dit aussi, choisir des *Juges*, convenir de *Juges*, quand on prend des arbitres, ou des amiables compositeurs pour terminer un different, soit qu'ils soient Officiers ou non. On dit aussi, que l'on constituë quelqu'un *Juge* en sa cause, quand on s'en rapporte à son serment.

On dit proverbialement, De fol *Juge* bréve sentence, pour dire, qu'il juge temerairement & en un mot. On dit, appeller de la face du *Juge*, quand on se plaint de sa sentence avant qu'il l'ait prononcée.

JUGEMENT. subst. masc. Puissance de l'ame qui connoit, qui discerne le bon d'avec le mauvais, le vray d'avec le faux. Quand on a la memoire heureuse, on a d'ordinaire moins de *jugement*. Le temperament qui rend l'imagination vive est contraire à celuy qui fait le *jugement*, il a le *jugement* solide, c'est à dire, de bon sens.

JUGEMENT, se dit aussi de l'action par laquelle cette puissance exerce sa fonction. Cette action a esté conduite avec prudence, avec *jugement*. On s'écrie, quand on voit quelque lourde faute, *jugement* de l'Auteur, où étiez-vous ? Cela est vray à mon *jugement*, c'est à dire, à mon sens. Le *jugement* de l'homme est bien incertain.

JUGEMENT, se dit aussi des decisions des puissances souveraines ; & par excellence on le dit de Dieu. Quand un juste est affligé, c'est par un secret *jugement* de Dieu. Il faut adorer ses *jugemens*, se soumettre aux decrets de sa Providence. Il faut craindre les *jugemens* de Dieu. On comparoîtra devant luy au jour du *Jugement*, au *Jugement* final & universel.

On appelloit autrefois *jugemens de Dieu*, comme témoigne Agobard, les preuves extraordinaires qui se faisoient en Justice des crimes secrets, qu'on faisoit par les *jugemens*, par les armes & par le combat singulier, ou par l'attouchement du fer chaud, ou l'immersion du bras dans l'eau chaude, ou de tout le corps dans de l'eau froide, dans la croyance que Dieu feroit un miracle plutôt que de laisser perir l'innocence & la verité. Mais quoy que cette coûtume ait esté long-temps soufferte dans l'Eglise, elle a esté abrogée vers le temps de S. Loüis, parce qu'il ne faut pas tenter Dieu. Elle est encore en usage chez quelques Nations. Voyez *Preuve, fer chaud, feu & eau*. Ces preuves se faisoient dans l'Eglise, hors les jours de Feste & de jeûne, en presence des Evêques, des Prêtres & des Juges seculiers, ensuite d'un jeûne de trois jours, d'une confession & d'une communion, avec plusieurs abjurations & ceremonies décrites par Du Cange en plusieurs endroits. Du Cange dit qu'en vieux François ces *jugemens* s'appelloient *juis de Dieu*, & ils les étendoient jusqu'aux jeux de dez & des hasards, d'où ils croyent que le mot de *jeu* est derivé.

JUGEMENT, se dit aussi des decisions qui sont prononcées par l'autorité des Rois ou autres puissances terrestres, soit de leur propre bouche, soit par les Officiers qu'ils commettent pour rendre justice en leur place à leurs peuples. Une sentence est un *jugement* d'un Juge dont on peut appeller ; un arrest, un *jugement* souverain en dernier ressort. Il y a des *jugemens* definitifs, d'autres qui sont preparatoires, provisionnels, interlocutoires. Un Ecclesiastique ne peut pas assister à un *jugement* de mort sans estre irregulier. On dit qu'un criminel a esté renvoyé a son premier *jugement*, quand la sentence contre luy renduë a esté confirmée.

JUGEMENT, se dit aussi du lieu où l'on juge, de l'audience que l'on tient. Les requestes verbales commencent ainsi ; Sur la requeste faite devant nous en *jugement*, &c. On ajoûte foy aux pieces autentiques & scellées, tant en *jugement* que dehors. On fait le procez en *jugement* à un criminel qu'on prend en flagrant délit à l'audience, c'est à dire, sur le champ.

JUGEMENT, se dit aussi de l'advis & de la decision des particuliers en toutes sortes de rencontres. Il s'en faut rapporter au *jugement*, à l'opinion des gens sages. Il ne faut point precipiter son *jugement*, faire de *jugement* temeraire.

JUGEMENT, se dit aussi des conjectures, des predictions. Les Medecins font un mauvais *jugement* de cette maladie. Prolomée, Cardan, & autres, ont écrit du *jugement* des astres. C'est un tel Astrologue qui a fait le *jugement* de cette nativité. Le *jugement* de la balle est ce qui est de plus difficile au jeu de Paume.

JUGEMENT, signifie aussi, Critique; sentiment d'un Auteur sur un ouvrage, ses corrections ou observations.

JUGEMENT, se dit aussi en Peinture, d'une representation d'un *jugement*. Le *jugement* de Salomon. Le *jugement* de Paris. Le *jugement* de Midas. Le *jugement* de Michel Ange qui a peint le *Jugement* universel.

On dit proverbialement d'une affaire qu'on voit traîner en longueur, qu'elle durera jusqu'au jour du *jugement*. On appelle aussi *jugement* de paisans, celuy qui partage le different par la moitié.

JUGEOLINE. subst. fem. Herbe qui croist dans les jardins, qui a une fort petite graine, qu'on appelle autrement *Sesame*, qui a donné le nom aux os des pieds & des mains, qu'on appelle *Sesamoïdes*.

JUGER. v. act. Exercer son jugement, pour connoistre discerner le bon du mauvais, le vray d'avec le faux. C'est l'entendement qui *juge*, la volonté obeït. La passion & la preoccupation sont causes que nous *jugeons* mal. On le dit aussi des sens corporels. Le goût *juge* des saveurs, l'œil des couleurs, l'oreille des sons.

JUGER, signifie aussi, Avoir l'autorité de rendre justice, le pouvoir d'absoudre ou de condamner. Dieu viendra *juger* les vivants & les morts. Les douze Apôtres seront les douze Juges, pour *juger* les douze Tribuns d'Israël. Ils *jugeront* les Rois & les Princes. Le Pape *juge* les autres, & personne ne le *juge*.

On dit aussi des *juges* ordinaires, qu'ils ont bien *jugé*, ou mal *jugé*, selon que leur sentence a été confirmée, ou infirmée. Qu'ils ont *jugé* quelqu'un à mort; qu'ils ont *jugé* son proces; qu'ils ont *jugé* dans les formes, à la rigueur. Mon Rapporteur m'a promis que je serois *jugé* au premier jour. Un Rapporteur dit aussi, je vous *jugeray* demain, pour dire, je feray le rapport de vostre procés à vos Iuges.

JUGER, signifie aussi, Dire son sentiment & son opinion en toutes sortes de rencontres. Il y a peu de gens qui *jugent* sainement des choses. Les ignorans *jugent* de tout temerairement. Il faut être habile en quelque art que ce soit pour en bien *juger*. les méchans *jugent* toûjours en mal plustost qu'en bien.

JUGER, signifie aussi, Prévoir, conjecturer. On *juge* du beau temps le lendemain par le coucher du Soleil. Cet Astrologue a mal reüssi en *jugeant* cette nativité. Ce Medecin entend bien le prognostic, il *juge* bien de l'évenement d'une maladie. On *juge* à la mine que cet homme est un frippon. j'ay toûjours *jugé* qu'il arriveroit quelque grand accident en cette famille. On dit aussi, qu'un joüeur *juge* bien la balle, quand il prévoit où elle doit tomber ou reflechir. On *juge* de l'avenir par le passé.

JUGER, signifie aussi simplement, Estimer, penser. je *juge* d'icy que ce pan de bastion a bien 60. toises, qu'il y a bien une lieuë entre ces deux pointes de clocher. Ie *juge* à propos de prendre ce chemin plutôt que l'autre.

JUGER, se dit aussi des particuliers qui donnent leur decision apres qu'on s'en est rapporté à eux. Il a fait *juger* ce coup sous la galerie; la gageure a esté *jugée* a son avantage. Cet homme n'a point pris de part en cette querelle, il n'a fait que *juger* des coups.

JUGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme *juge* comme un aveugle des couleurs, quand il *juge* mal d'une chose, quand il ne la connoist point. On dit aussi, *juger* à boule veüe, pour dire, au hasard, & sans consideration. On dit aussi, *juger* sur l'étiquette, quand on *juge* des choses sans les avoir bien examinées, & pese les raisons de part & d'autre, *juger* sur une simple apparence.

JUGÉ, ÉE. part. & adj. On ne peut revenir contre un arrêt, c'est chose *jugée*. Anne Robert a fait un recueil d'arrêts, & de plaidoyers, qui est inutile, Des choses *jugées*.

JUGÉ, est quelquefois subst. Il faut en certains cas donner caution de payer le *jugé*.

JUGEUR. s. m. Est un nom qu'on a donné dans l'institution du Parlement aux Conseillers de la Grand Chambre qui n'avoient soin que de juger. Les Rapporteurs étoient des Conseillers de la Chambre des enquetes qui ne faisoient que Rapporter. Ce mot n'est plus en usage.

JUGULAIRE. adj. C'est un nom que les Medecins donnent aux veines qui naissent du rameau axillaire, aprés qu'il est monté pardessus les clavicules. Il y a en deux, l'une externe, & l'autre interne, qui distribuent plusieurs rameaux à la gorge, au larinx, à la langue & aux autres parties de la teste.

JUI.

JUIF. IVE. Qui est de la nation de Iudée en Syrie, ou descendu de ses anciens habitans, ou qui suit l'ancienne Loy de Moyse & ses ceremonies. De ce mot sont venus plusieurs proverbes, I'aimerois autant estre entre les mains des *Juifs*, pour dire, entre les mains de gens cruels, barbares, & impitoyables. C'est un homme riche comme un *juif*, pour dire, fort riche. On appelle aussi un usurier, un Marchand qui trompe, ou qui rançonne, un *juif*, parce que les *juifs* sont de grands usuriers, frippiers, & trompeurs. On appelle aussi le *juif* errant, un phantosme qu'on croit avoir veu, d'un *juif* qui court le monde sans se reposer, en punition de ce que l'on dit qu'il empêcha JESUS-CHRIST de se reposer, lors qu'il étoit fatigué de porter sa croix; & par allusion on le dit des hômes qui sont toûjours par voye & par chemin, qu'on ne trouve jamais chez eux.

JUIFVERIE. subst. f. Quartier d'une ville où demeurent les Iuifs. Les lieux où demeurent les frippiers s'appellent aussi en plusieurs lieux la *juifverie*, parce que la plus-part des frippiers sont Iuifs.

JUILLET. s. m. Le septiéme mois de l'année. La canicule commence en *Juillet*, quand le Soleil entre dans le signe du Lyon.

On dit proverbialement, en *Juillet* la faucille au poigner. Ce mot vient du Latin *Iulius*, surnom de C. Cesar Dictateur, qui donna son nom à ce mois qui s'appelloit auparavant *Quintilis*.

JUIN. s. m. Le sixiéme mois de l'année, où le Soleil entre dans le signe du Cancer où est le Solstice d'été. Ce mot vient du Latin *Iunius*, que quelquesuns tirent à *Iunone*. Ovide dans le V. des Fastes, fait dire à cette Deesse.

Iunius à nostro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le tirer à *junioribus*, des jeunes gens, comme le mois de May étoit pour les vieilles. Ovide, Fast.

Iunius est juvenum, qui fuit antè senum.

JUJUBE. subst. fem. Menu fruit qui ressemble à la cornoville, qui est blanc ou Roux, qu'on appelle autrement *gingiole*, *ziziphum*, *ou poma serica*.

JUJUBIER. f. m. Arbre qui porte des jujubes. Cet arbre est plus petit que le prunier, ayant sa racine entortillée, son écorce raboteuse, presque semblable à celle de vigne; ses racines fermes & épaisses. Il a force espines, longues, lissées, fermes & bien pointuës, noires ou rousses, comme ses branches, d'où sortent de petits roseaux pasles, minces & tendres, souples & pliables, ayant douze doits de long ou environ. Il jette ses feuilles de costé est d'autre par certains intervalles, comme le fresne & le cormier, qui sont longuettes & fermes comme celles de la pervanche; & un peu dentelées alentour. Il jette du même lieu des fleurs blanchastres & moussuës, qui rendent un fruit comme l'olive avec un semblable noyau. Il est verd d'abord, & puis un peu blanc; & il devient roux quand il est meur. Sa chair estant verde est aspre & picquante au goût; mais quand elle est meure, elle est douce & savoureuse. On cueille les *jujubes* en Automne, & on en fait des liasses & poignées, qui estant un peu sechées au Soleil, sont penduës au plancher. Pline dit que sur la fin de l'Empire d'Auguste, Sextus Papinius apporta le premier à Rome les *jujubes* de Syrie & les truffes d'Afrique. En Latin *ziziphus*.

JUL.

JULES. f. m. Petite monnoye valant environ 5. f. qui est en usage en Italie, où on ne compte que par ducats & par *jules*. Les signatures ordinaires de cour de Rome coustent tant de *jules*. L'escu de nostre monnoye vaut à Rome dix *jules*.

JULEP. f. m. Terme de Pharmacie. Le peuple dit *julet*. C'est une potion douce & agreable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées ou de legeres decoctions, qu'on cuit avec une once de sucre sur 7. ou 8. onces de liqueur, ou de sucs clarifiez. On en donne quelquefois pour la boisson ordinaire en certaines maladies. Il sert à preparer les humeurs peccantes, ou pour restablir les forces du cœur abbatuës, ou pour provoquer le sommeil. Ce mot vient de l'Arabe *jullep*, Menage ou plûtôt du Grec *zoulapia*.

JULIENNE. adj. f. Nom propre qui s'est mis en usage en cette phrase, La Periode *julienne*: c'est une periode fort utile dans la Chronologie, inventée par Scaliger, qui se fait par la multiplication de 3. Cicles ordinaires, de celuy du Soleil de 28. ans, de celuy de la Lune de 19. ans, & l'indiction Romaine de 15. ans, qui font ensemble 7980. ans Elle a esté appellée *julienne*, à cause qu'elle a esté accommodée à l'année *julienne* ou reformée par Jules Cesar.

JUM.

JUMEAU. adj. & f. m. On disoit autrefois *Gemeau*, *jumelle*. adj. f. f. Terme relatif, qui se dit de deux enfans qu'une mere a portés en même tems dans son ventre. Esau & Jacob estoient deux freres *jumeaux*. Ces deux sœurs sont *jumelles*. Ces deux hommes se ressemblent si fort, qu'on les prendroit pour des *jumeaux*.

On le dit aussi des fruits qui viennent doubles & attachez ensemble pendants à une même queuë. On trouve plusieurs cerises *jumelles*. Les Poëtes appellent aussi leur Parnasse, le mont *jumeau*, à cause qu'il se divise en deux sommets.

JUMEAU, se dit aussi du troisiéme signe du Zodiaque: & en ce sens on dit plus ordinairement, les *Gemeaux*. Cette constellation contient vingt-cinq estoiles, ou selon Quepler, trente, & selon Bazerus, trente-deux. Ils en adjoustent sept qui sont difficiles à discerner. Les principales sont une dans castor de la seconde grandeur, & deux dans Pollux de la quatriéme.

JUMEAUX, en termes de Chymie, se dit de deux alembics posez l'un auprés de l'autre, en sorte que le bec de l'un entre dans le ventre de l'autre, & que reciproquement le second fasse la même chose que le premier. C'est par leur moyen que se fait la distillation par circulation. On les appelle aussi *Gemini*.

JUMELLES, se dit chez presque tous les Artisans, de deux pieces de bois ou de metail qui sont égales & parfaitement semblables, qui se trouvent en la plus-part des machines & des outils. Ainsi on appelle les *jumelles* d'un pressoir, les deux grosses pieces qui sont a plomb, qui soutiennent l'arbre, la vis & l'escroué d'un pressoir. On le dit aussi des pieces de bois qui soûtiennent les presses d'imprimerie, des monnoyes &c. Les *jumelles* d'un estau, sont les deux pieces de fer égales qui servent à serrer l'ouvrage. Les *jumelles* d'un tour sont deux pieces de bois pareilles à l'orison, qui servent à soûtenir les poupées, & qui forment comme une coulisse dans laquelle on les fait avancer ou reculer, &c.

On appelle aussi *jumelles* en termes de Marine, des pieces de bois qu'on applique autour d'un mât pour pour le fortifier, quand la mêche ou le brin principal n'a pas assez de force. Elles sont attachées autour du mât avec de gros cables: & on appelle un tel mât, *gemellé* ou *jumellé*.

JUMELLES, ou *Gemelles*, en termes de Blason, est une espece de fasce double; ou de fasce en devise, dont on charge le milieu de l'Escu, qu'on separe par une distance égale à la largeur de chaque piéce. Quand il n'y en a qu'une, on la met au milieu de l'Escu; & quand il y en a plusieurs, on les separe par des intervalles plus larges que celuy qui est entre les deux pieces qui composent la *jumelle*. pour la distinguer d'avec l'Escu burrelé. Ces *jumelles* ne doivent avoir que la cinquiéme partie de la largeur des fasces. On les met aussi en pal, en bande, en barre, en sautoir, en croix, & même en chevrons, qu'on appelle sautoirs *jumelez*, croix *jumelées*, chevrons *jumelez*.

JUMENT. f. f. La femelle d'un cheval, qu'on nomme aussi *cavale*. Moliere descrit le Chasseur des Fâcheux monté sur sa *jument* pouliniere. Les Tartares vivent la plus-part de lait de *jument*. La grande *jument* de gargantua est descrite dans Rabelais. Les Nogais peuples de Tartarie font des fromages du lait de *jument*. Ce mot vient du Latin *jumentum*, du verbe *juvare*, *aider*, *soulager*. Ces animaux servent beaucoup aux hommes pour labourer, pour porter des charges. D'autres aiment mieux tirer ce mot de *jugum* ou de *jungo*; par qu'on accouple ces sortes d'animaux pour tirer la charruë ou autres especes de chariots.

On dit proverbialement, que coup de pied de *jument* ne fist jamais mal à cheval, pour dire, que les hommes prennent tous les coups & toutes les offenses des femmes pour des galanteries, des faveurs.

JUMENT, est le nom qu'on a donné à une machine pour faire la monnoye au Moulin, parce qu'on la faisoit mouvoir avec une *jument*. Voyez *Moulin*.

JUP.

JUPE. f. f. Habillement de femmes qui prend depuis les hanches jusqu'enbas, & qui se met sous un

un manteau ou un bas de robbe. Les *iupes* de dessus sont traisnantes, & ont une longue queuë effilée. Les Dames sont obligées de se faire porter la *iupe*. Quand elles disent à leurs gens, Prenez ma *iupe*, on entend le bas de la robbe avec cette *iupe*. Les *iupes* de dessous sont à fleur de terre. On fait des *iupes* de toutes sortes de riches estoffes, des *iupes* en broderie, des *iupes* de point. On appelle une *iupe* volante, une *iupe* legere pour l'esté, de tafetas, de gaze, de toile, &c. Ce mot vient de l'Allemand *iupp*, qui signifie *pourpoint de paysan*, d'où on a fait *iuppen*; ou de l'Arabe *giubba*, d'où les Espagnols ont fait *aliuba*, qui signifie la même chose. Menage. Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité ont dit *iupa & iupellum*, pour dire *iupe & iupon*. Les Picards disent aussi *iupel*

JUPON. s. m. Petite jupe de dessous fort courte, que portent les femmes. Du Cange dit qu'il vient de *gipo*, qui dans la basse Latinité a signifié *pourpoint*.

JUPON, se dit aussi d'une espece de grand pourpoint, ou de petit justau-corps qui a de longues basques, & qui n'a point de busquiere, qui ne serre point le corps, & qui est une espece de veste propre pour l'esté.

JUPITER. s. m. L'une des sept Planetes, dont l'orbite est située entre Saturne & Mars. Il fait son cours en douze ans & trois cens douze jours. Il est quelquefois eclipsé par la Lune, par le Soleil, & même par Mars. Il a deux macules en forme d'escharpe, qui prouvent qu'il se meut circulairement sur son centre. Galilée a le premier descouvert quatre estoiles ou petites Lunes qui roulent autour de luy, qu'il a appellées les *Astres de Medicis*; & les autres les nomment les *Satellites de Jupiter*. Ces astres ont des mouvements differents, & le plus esloigné fait son tour en 16. jours & dixhuit heures. Ils souffrent souvent des eclipses, dont les observations sont fort utiles à connoistre les longitudes. Hevelius a observé *Jupiter* de la grandeur de sept pouces, ayant des inégalitez comme la Lune. Mr. Cassini a aussi descouvert plusieurs changements dans *Jupiter*, tant dans les trois bandes obscures qu'on y voit d'ordinaire, que dans le reste de son disque. Il y a vû naitre des taches, & quelquefois des brillants; & enfin il y a remarqué une tache permanente; par le moyen de laquelle il a conclu que *Jupiter* tourne autour de son axe en neuf heures 56. minutes. Mais le pere Gottinies Professeur au College des Iesuites à Rome pretend être le premier Auteur de cette descouverte du mouvement du *Iupiter*; & encore Eustachio Divini & Campani pretendent que c'est par le moyen de leurs lunettes qu'on a descouvert ces taches, & en contestant la gloire de l'invention à l'un & à l'autre, comme ils se la disputent entre eux.

IUPITER, est un astre benin, & est appellé par les Astrologues la *grande Fortune*; & Venus la *petite Fortune*.

IUPITER, chez les Chymistes, signifie de l'estain; & la calcination de *Iupiter* est de la potée, ou de la chaux d'estain. Nicod & Monet disent qu'il signifie le cuivre. Mais ils se trompent lourdement.

IUPITER, en Poësie & chez les Payens, étoit le plus grand de leurs faux Dieux. Il a eu diverses épithetes. *Iupiter* Olympien, Capitolin, *Iupiter* Ammon, *Iupiter* Hospitalier, &c. Ce mot est Latin, & est composé, selon quelques-uns, de *iuvans* & de *pater*, *quasi iuvans pater*. D'autres aiment mieux le tirer de *Iovis*, qui étoit autresfois nominatif. Selon ce sentiment, Iupiter est dit comme *Jovis pater*, *Pere*, *Iovis*, comme on dit *Mars piter*, pour *Mars pater*, *Pere Mars*, *Dieu Mars*.

JUR.

JURANDE. s. f. Charge qui se donne par election dans les corps des Artisans à deux ou quatre anciens pour presider à leurs assemblées & avoir soin des affaires de la Communauté; faire recevoir les apprentifs, & les maistres; empêcher les entreprises qui se font sur le mestier & en faire observer les statuts & réglements. Le tems de la *Iurande* ne dure qu'un an ou deux. Depuis qu'un ouvrier a passé par la *Iurande*, les autres ne vont plus en visite chez luy, il fait de si mechante besoigne qu'il veut. Les *Iurandes* ont esté bien inventées & establies, & maintenant ce n'est qu'abus, monopole, & yvrognerie.

JURAT. s. m. Est le nom qu'on donne aux Consuls & Eschevins de Bourdeaux & d'autres villes de Gascogne, comme à ceux de Toulouse celuy de *Capitouls*.

JURATOIRE. adj. Terme du Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase. Il a eu provision de sa personne, main-levée d'une saisie à sa caution *juratoire*; C'est une soumission qu'on fait à l'audience, ou au Greffe, de se representer, ou les biens saisis, toutes-fois & quantes que par Justice sera ordonné.

JURE'. s. m. Artisan esleu par son corps pour avoir droit de visiter sur les autres, pour faire observer les statuts & reglements, & empêcher les entreprises sur le mestier. Les *jurez* ont droit de saisir les ouvrages mal conditionnez, quand ils vont en visite avec un Officier de Police.

On ne reçoit point un Maitre qu'en presence & du consentement des *Iurés*. On croit en Justice le rapport des *Iurés* sur la mal-façon d'une besoigne. On dit au feminin, une *Iurée* Lingere, une *Iurée* Matrone, car il n'y a que ces deux corps où il y ait Maistrise de femmes.

JURE', se dit aussi de certains Officiers preposez pour faire des rapports & des visites. Il y a des *Iurez* Medecins, Chirurgiens, tant au Chastelet qu'au Parlement, pour visiter les Malades & les blessez. Il y a des *Iurez* des œuvres de maçonnerie & de Charpenterie, pour visiter les ouvrages. Il y des *Iurez* Mouleurs de bois preposez pour faire mesurer le bois. Il a des *Iurez* vendeurs de vin, de marée, & de poisson frais & salé, de Cochons, de volaille, &c. qui sont commis pour recevoir les deniers de ces marchandises qui se vendent au marché, & les faire bons aux Marchands forains. On appelle aussi les *Iurez* Crieurs de corps & de vins, des Officiers qui alloient autrefois crier par les ruës le prix du vin qui estoit à vendre chez le bourgeois, & les choses qui estoint perduës; mais qui ne servent aujourd'huy, qu'aux ceremonies des enterrements. Il n'y en avoit cy-devant que 24. qui ne se trouvoient tous ensemble qu'aux obseques des Rois. On appelle un escolier *Iuré*, celuy qui a estudié six mois en l'Université de Paris & qui en a lettres & certificat du Recteur, attributives de Jurisdiction au Chastelet.

JUREMENT. s. m. Affirmation qu'on fait d'une chose dont on prend Dieu à tesmoin. On ne doit point croire les Marchands avec tous les *jurements*. Les vains *jurements* ont esté de tout temps deffendus les *jurements* sont receus en Justice, & font une preuve canonique, c'est à dire, approuvée par l'Eglise qui les a appellez en Latin *sacramenti*

mens, parce qu'ils ont quelque chose de sacré, de secret & de mysterieux.

JUREMENT, se dit aussi des termes d'emportement, d'execration qu'on prononce dans la colere & dans les passions violentes. Les libertins font des *Iurements* & blasphemes qui donnent de l'horreur.

JURER. v. act. & n. Promettre solemnellement. L'escriture applique ce terme à Dieu même. Dieu a *Juré*; & ne s'en repentira point, Pseaume 109. Il a *Juré* à Abraham nostre pere, qu'il se donneroit à nous, Cantique de Zacharie. Les payens ont fait aussi *Jurer* leurs faux Jupiter par le Stix. Ce mot vient du Latin *jurare*, qui, selon quelques-uns, est dit comme *Iovem orare*, *testare*, *prendre Iupiter à tesmoin*. C'est le sentiment de Bertman. D'autres disent que *jurare est in jure aliquid asserere*: ce qui ne se fait gueres sans en venir au jurement.

JURER, se dit plus particulierement à l'égard des hommes qui prennent Dieu à tesmoin de la verité de ce qu'ils disent, ou de la promesse qu'ils font d'accomplir quelque chose. Il a *iuré* son grand Dieu, qu'il avoit veu un tel prodige. Il viendra à bout de cette affaire, il en a, *Iuré*. Dieu en vain ne *Jureras*, est un des commandements de Dieu.

JURER, se dit aussi en parlant des attestations & des promesses qui se font licitement & solemnellement à l'Eglise & en Justice pour les rendre plus croyables & plus fermes. On juroit autrefois dans les Eglises sur la Croix, sur l'Autel, sur les Evangiles & les Canons & sur les saintes Reliques. Les Rois ont *Juré* la paix sur les Evangiles. Ils *Iurent* dans leur Sacre de conserver la Religion & l'Estat. on fait *Iurer* aux Magistrats & aux Officiers l'observation des Ordonnances, aux peuples, aux soldats fidelité & obeissance. On fait *Jurer* aux gens qui se marient une fidelité reciproque. Il faut qu'on *Iure* & affirme les comptes qu'on presente en Justice, la verité de la dette pour laquelle on est Colloqué. La formule pe *Iurer* devant le Juge est de lever la main, & de promettre à Dieu & sur sa part de Paradis de dire verité. Un Procureur *Jure*, sur la foy d'autruy, en l'ame du constituant qui luy a donné procuration. celuy qui *Iure* à faux, qui fait un faux serment, est infame. Autrefois on se purgeoit de crime en *jurant*; & celuy qui en estoit accusé s'estant purgé par serment, en estoit quitte ayant vingt Chevaliers gens de creance, qui *juroient* pour luy qu'il avoit fait un bon serment & dit verité, lesquels on appelloit *compurgateurs*.

JURER, se dit aussi de plusieurs attestations particulieres. J'en *Iure* sur mon honneur, foy de Chrestien, foy de Gentilhomme. les Marchands *Iurent* souvent à faux pour mieux vendre leurs marchandises. JESUS-CHRIST, a dit, qu'il ne falloit point *Iurer* par le Ciel, parce que c'étoit le thrône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds; ni par sa teste, parce qu'on n'en peut changer un cheveu: mais seulement dire ouy ou non, St. Matth. Ch. 5.

JURER, se dit aussi des blasphemes & des execrations qui se proferent contre Dieu & les choses saintes par emportement, colere, rage, & quelquefois, par mauvaise habitude. Les joueurs qui perdent, les fanfarons qui menacent, sont sujets à *Iurer*. Il *Iure* comme un Chartier embourbé, comme un Marinier en gravé.

JURER, signifie aussi, Faire une forte resolution ou promesse de faire quelque chose. Il ne faut point *Jurer* sur les paroles de son Maistre, deffendre ses opinions avec trop d'opiniastreté. Ces deux personnes ont *Iuré* amitié ensemble, sont fort attachées l'une à l'autre. Il a *Iuré* la perte de son ennemy, de son rival. Il a *Juré* sa mort.

On dit figurément, que deux couleurs *jurent*, lors qu'elles ne sont pas bien assorties, qu'elles passent d'une extremité à l'autre, comme le verd & le bleu, à cause d'une meschante allusion à vertubleu.

JURER, se dit proverbialement en ces phrases. S'il ne tient qu'à *Jurer*, la vache est à nous, quand on s'est rapporté au serment d'un meschant homme. On dit aussi à celuy qui affirme une chose connuë. On vous croit sans *Jurer*. On dit qu'il ne faut de rien *Iurer*, pour dire, qu'on peut faire des choses bien contraires aux resolutions presentes. On dit aussi parmy le peuple, Ave Maria, ce n'est pas *Iurer*.

JURÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ennemy *Iuré*, C'est à dire, ennemy mortel. Un expert, tesmoin *Iuré*, celuy dont on a pris le serment en Justice, & qui va en suitte faire son rapport ou sa deposition au Greffe.

JUREUR, EUSE. adj. Qui a la mauvaise habitude de Jurer le nom de Dieu. On a renouvellé l'ancienne Ordonnance de St. Louis contre les *Iureurs* & blasphemateurs du nom de Dieu; qui ordonne de leur percer, de leur arracher la langue.

JURIDIQUE. adj. m. & f. Qui est conforme aux loix d'un pays, ou aux procedures qui y sont observées. Le Droit a introduit des remedes pour se pourvoir contre les sentences & les arrests qui ne sont pas *iuridiques*.

JURIDIQUEMENT. adv. D'une maniere juridique. Toute cette procedure, l'instruction de ce proces a esté faite fort *iuridiquement*.

JURISCONSULTE. s. m. Sçavant en Droit, qui en a escrit, ou que l'on consulte sur l'interpretation des loix & des coustumes, sur les difficultez d'un proces. Les 50. livres du Digeste n'ont esté tirez & compilez que des responses des anciens *iurisconsultes*, comme Ulpien, Papinien, Paul, Scævola, &c. qui estoient en ce temps-là au nombre de 2000 Volumes. Bernardin Rectilius de Vicence a escrit les Vies des anciens *iurisconsultes* qui ont paru depuis deux mille ans; & Guy Panciroi a escrit quatre livres des Illustres Interpretes des loix. Cujas a esté un Professeur de Droit, le plus grand *iurisconsulte* de nostre siecle. Mre. Charles Du Moulin s'appelloit *iurisconsulte* de France & de Germanie. Balde, Jason, Barthole ont esté de fameux *iurisconsultes* du Droit Civil, Panorme & Hostiensis de grands *iurisconsultes* Canonistes.

IURISDICTION. s. f. Iustice, tribunal où l'on plaide. Il y a 24. *Jurisdictions* tant grandes que petites dans l'enclos du Palais de Paris, des lieux où on plaide.

On le dit aussi du ressort. Ce Parlement, ce Presidial estendent bien loin leur *jurisdiction*. Les Requestes du Palais ont beaucoup d'affaires, & n'ont point de territoire, de *jurisdiction*, On a veu en France Jusqu'à cinq degrez de *jurisdiction*, d'où on pouvoit appeller de l'un à l'autre.

JURISDICTION, se dit aussi du pouvoir des Juges. La *iurisdiction* des Ecclesiastiques ne s'estend point sur les affaires possessoires. La *iurisdiction* seculiere ne juge point des affaires de la conscience. Il faut renvoyer ce procés dans la *iurisdiction* ordinaire. Le sceau du Chastelet de Paris est attributif de *iurisdiction*. On dit, decliner la *iurisdiction*, quand on fait évoquer une affaire ailleurs que pardevant le juge ordinaire en vertu d'un privilege: & quand on n'en a point, on dit, Distraire la

la jurisdiction ; ce qui est sujet à revendication. Les Juges pretendent qu'il leur est permis de deffendre leur *jurisdiction* par toutes sortes de moyens. Les Juges Consuls usurpent sur toutes les *jurisdictions*.

On appelle *Conflit de jurisdiction*, la dépendance pour un même fait en des Justices differentes. Il se regle au Conseil Privé, quand le conflit est entre deux cours souveraines; au G. Conseil, quand c'est entre des Sieges Inferieurs.

On dit aussi, qu'une chose n'est pas de la *jurisdiction* de quelqu'un, quand il se messe de juger d'une chose où il n'entend rien. Un Advocat ne se doit pas mesler de Juger d'un probleme geometrique, cela n'est pas de sa *jurisdiction*.

JURISPRUDENCE. s. f. Science du Droit, des coûtumes, des Ordonnances & de tout ce qui sert à rendre, ou à faire rendre la justice. La *Jurisprudence* Civile est celle du Droit Romain; du Digeste & du Code. La *jurisprudence* Canonique est celle du Droit Canon, des Decretales. La *jurisprudence* feodale, celle des Fiefs & des coutumes. La *jurisprudence* des Arrests, les maximes establies au Palais par les arrests solemnellement rendus.

JURISTE. s. m. C'est un nom qu'on donne en plusieurs endroits aux Docteurs du Droit.

JURON. s. m. Façon particuliere que des peuples ou des particuliers ont de Jurer. Il a Juré son grand *juron*. Dieu me damne, & Dieu me sauve, c'est le *juron* des Gascons. Ventre Saint Gris estoit le *juron* du Roy Henry IV. Le *juron* des infideles dans les Romans est par Mahom. Les Juifs disoient, Vive Dieu, les Espagnols valga me Dios; voto a Dios.

JUS.

JUS. s. m. Suc ou substance liquide qu'on tire de quelque chose, soit par la pression, infusion, ou coction. Un *jus* d'orenge est la sauce de la perdrix on prend des citrons à *jus* pour faire de la limonade; du *jus* d'esclanche, ou de bœuf, pour faire des bisques. on fait des tablettes de *jus* de reglis pour le rheume. On tire le *jus*, la vertu du sené, & autres drogues en les faisant tremper. On apelle le vin, le *jus* de la treille, le *jus* de Septembre. Il faut qu'une viande pour estre bonne soit cuitte dans son *jus*.

On dit proverbialement, C'est *jus* verd ou verd *jus* pour dire, C'est la même chose.

JUS. adv. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *bas*. Les anciens Chevaliers faisoient gloire de ruer *jus* leurs ennemis. Ce mot vient de *jusum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *deorsùm*.

JUSQUE, ou *Jusques*. Préposition qui marque le tems & le lieu. *jusqu'*à la consommation des Siecles *jusqu'*aux extremitez de la terre. l'eschelle de Jacob s'estendoit depuis la terre *jusqu'*au Ciel. il faut estre amy *jusqu'*aux autels, *jusqu'*à la mort. il faut avoir patience *jusqu'*au bout; tout va bien *jusqu'*icy, *jusqu'*à maintenant. Ce mot vient du Latin *usque*.

JUSQUE, s'employe aussi pour marquer le nombre & la quantité. Ce creancier sera payé *jusqu'*a la concurrence de son deu, un usurier se fait payer *jusqu'*au dernier denier il a des detes *jusque* par dessus la teste on luy a fait son procés *jusqu'*à sentence definitive inclusivement.

JUSQUE, se dit aussi d'un lieu & d'un tems indefini *jusqu'*à quand m'amuserez-vous de belles paroles attendez moy *jusqu'*à ce que je revienne adieu *jusqu'*au revoir marchez *jusqu'*à tant que vous soyez las.

JUSQUE, se dit aussi par maniere d'exaggeration. Il est à la paille *jusqu'*aux yeux il a tiré *jusqu'*à la derniere goutte de son sang; les Hebreux dans la conqueste de la terre de promission tuerent *jusqu'*aux femmes, aux enfants, aux animaux, ils ne pardonnerent à rien.

Il n'est pas *jusqu'*aux Quinze-vints,
Qui de me voir n'ayent envie,

disoit l'Estoile.

JUSQUIAME. s. f. Herbe autrement nommée de la *hannebane*, ou *mort aux poules*. Cette herbe est fort branchuë, & pousse de grosses tiges, des feuilles larges, longues, chiquetées, noires & velues. Ses fleurs sortent arrangées d'un costé seulement de la tige, & sont semblables à des fleurs de grenadier, & environnées de petits escussons pleins d'une graine semblable à celle du pavot. Il y a trois especes de *jusquiame*; La premiere porte une graine noire & des fleurs rougeastres, ayant les feuilles semblables au licet, & ses fleurs ou vases fort durs & picquants la seconde porte une graine roussastre, comme celle d'*erysimum*. Ses fleurs sont jaunes, & ses feuilles & gousses sont plus simples. La troisieme des fleurs & de la graine blanche, & est grasse, bourruë & tendre. Celle qui a la graine noire est du tout reprouvée en Medecine, parce qu'elle est tres-dommageable. Les Latins l'on appellée *altercum*, ou *herba apollinaris*. C'est un poison aux oiseaux, & sur tout aux poules, & même les poissons qui ont mãgé de cette graine ne vivẽt guéres. Les Grecs l'appellent *hyoscyamus*, c'est à dire, *faba suilla*, ou *feve de pourceau*; parce que, comme dit Elian, les sangliers qui en ont mangé tombent en paralysie & spasme, ils ne se guerissent qu'en mangeant des escrevisses. Les Apothicaires l'appellent *jusquiame*. Cette herbe cause une alienation d'esprit pareille à celle des gens yvres, & fait que les malades se destordent leurs membres avec des grands tremblements; & brayent comme des asnes; ou hennissent comme des chevaux, Avicenne escrit qu'une symptome qu'elle cause, c'est que le malade croit qu'on le foüette par tout le corps, begayant, brayant & hennissant comme un asne & un cheval. Les pistaches sont son contrepoison.

JUSSION, s. f. Terme de Palais. Lettre de Chancelerie expediée sur un Edit ou Declaration, portant commandement exprés à une Cour Souveraine d'en faire la verification dont elle avoit témoigné faire quelque difficulté. Il y a eu un temps où les Edits ne se verifioient qu'aprés plusieurs *jussions* reiterées.

JUSTE. adj. s. m. & f. Qui est sans peché, innocent. Judas se pendit de desespoir d'avoir trahy le *juste*. L'escriture dit que Job estoit un homme *juste* & craignant Dieu St. Joseph est aussi appellé le *juste* J.C. n'est pas venu appeller les *justes*, mais les pecheurs. on se réjoüit plus au Ciel de la conversion d'un pecheur, que de la perseverance de 99. *justes*. Le *juste* ne craint point les remords sa conscience.

JUSTE, signifie aussi, Qui est selon les loix & l'équité naturelle. Les grands malheurs arrivent par un *juste* jugement de Dieu. Dieu est *juste*, tost ou tard il fait la punition des crimes. Les oppressez luy demandent secours avec cette exclamation, *juste* Ciel. plusieurs sont *justes* devant les hommes qui ne le sont pas devant Dieu. La premiere vertu d'un Prince, c'est d'estre *juste*.

JUSTE. Qui est en équilibre, & convenable à la chose à laquelle il a relation. On fait des balances si *justes* pour les Affineurs, qu'elles tresbuchent pour la centiéme partie d'un grain. Une piece de monnoye est *juste*; quand elle ne tresbuche point un soulier est *juste*, quand il serre le pied sans le blesser, une horloge est *juste*, quand elle marque precisément l'heure qu'il est.

On dit en Astronomie, qu'une observation est *juste*, quand elle est exacte & précise; & en Arithmetique, qu'un compte est *juste*, quand on a supputé selon les regles: en Musique, qu'une voix est *juste*, quand elle ne fait point de faux ton; qu'une cadance est *juste*, quand elle suit bien les mouvements de celuy qui bat la mesure, qu'un homme a l'oreille *juste*, quand elle fait un exact discernement des accords.

On dit aussi d'un Canonier, d'un tireur d'arc, ou d'arquebus

quebuse, qu'il est *juste*, lors qu'il est seur de son coup; & que son arme est *juste*, quand elle n'a point de deffaut qui l'empéche de frapper au but.

JUSTE, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Les pensées, les comparaisons, les metaphores sont *justes*, quand elles quadrent parfaitement au sujet auquel on les applique.

JUSTE, & *Au juste*, se disent adverbialement, & s'appliquent avec ces verbes, Parler, raisonner, respondre *juste*.

On dit aussi, Il est venu *juste* au tems du disner, il est chaussé trop *juste*. On dit aussi, Supputer au *juste*, estimer au *juste* des ouvrages, pour dire, precisément & exactement.

On dit proverbialement, qu'une chose est *juste* comme l'or, pour dire, qu'elle est en parfaite équilibre, qu'il n'y a rien de trop. On dit aussi ironiquement, *juste* & quarré comme une flûte. On dit aussi, en parlant d'une oppression, Cependant le *juste* patit.

JUSTE-AU-CORPS. s. m. Espece de veste qui va jusqu'aux genoux, qui serre le corps, & monstre la taille. Depuis quelque tems la mode est venuë que chacun va en *juste-au corps*, s'habille en *juste-au-corps*, de velours, de drap, &c. Il ne se portoit autrefois que par les gens de guerre.

On appelle burlesquement une biere, un *juste-au-corps*. On le dit aussi de la croute d'un pasté qui enferme un liévre.

JUSTEMENT. adv. D'une maniere juste, équitable, précise. Cet Heretique a esté *justement* condamné vous estes tombé *justement* dans ma pensée. mon Advocat est arrivé *justement* lors qu'on alloit donner un deffaut contre moy.

JUSTESSE. s. f. Précision, exactitude, regularité. Cet Astronome a calculé des Tables avec une grande *justesse*. Cet Orateur a une grande *justesse* d'esprit, parle avec *justesse*, pour dire, qu'il juge sainement des choses, & qu'il les explique en bons termes il y a une grande *justesse* d'accords dans ce concert il court la bague avec une grande *justesse*, il met souvent dedans.

JUSTICE. s. f. L'une des quatres vertus Cardinales, qui se definit en Droit, Volonté ferme & constante de rendre a chacun ce qui luy appartient. On la divise en deux especes: *justice* commutative, qui est une certaine équité naturelle qui met un prix raisonnable aux choses, & qui fait agir d'une maniere propre a la societé civile. La *justice* distributive est celle où il faut employer une autorité superieure contre ceux qui ne veulent pas suivre cette équité naturelle. Personne ne se fait *justice* en ce monde, ne veut connoistre, ni condamner ses deffauts. Chacun voudroit bien se faire *justice* par force, prendre le bien d'autruy de son autorité privée, la reconnoissance, la loyauté, l'innocence sont des especes de la *justice*.

JUSTICE, est aussi cette émanation du pouvoir souverain qui est communiquée aux Magistrats pour faire rendre à chacun le sien. Quand les Rois ne peuvent pas rendre la *justice* en persone, ils commettent des Officiers pour la faire. Les Rois doivent la *justice* à leurs sujets, aussi-bien que leurs sujets leur doivent l'obeïssance. La closture des Lettres de Chancelerie porte, Au surplus faites aux parties bonne & briéve *justice*. Il s'est fait plusieurs ordonnances pour la reformation de la *justice*.

MAIN DE JUSTICE, est une espece de sceptre qu'on met à la main gauche du Roy vestu de ses ornements royaux, qui a la figure d'une main au bout, pour monstrer que la souveraine puissance de rendre la *justice* reside en sa persome.

LIT DE JUSTICE, est une séance solemnelle que le Roy fait en son Parlement de Paris sous un haut dais avec grande pompe & ceremonie, & dans des occasions importantes pour le bien de son estat.

On dit, Mettre en protection & sauvegarde du Roy & de *justice* quelque presonne, quand elle se plaint, & est menacée par des ennemis puissants, par le moyen de quoy ils en deviennent responsables s'il mesavenoit d'elle.

JUSTICE, signifie aussi quelquefois Rigueur, & est opposée à *grace*. Un Chevalier de *justice* est celuy qui a fait exactement ses preuves de Noblesse. Quand vous estimez cet homme-là, vous rendez *justice* à son merite, vous ne luy faites point de grace. le Roy dans ses Lettres de remission dit, qu'il veut preferer misericorde a *justice*.

JUSTICE, se dit aussi du corps des Officiers commis pour rendre la *justice*. Il y a eu grand tumulte en un tel quartier, la *justice* a esté obligée de s'y transporter. Sous le nom de gens de robe on comprend les gens de *justice* & les Ecclesiastiques Il est allé réclamer le secours de la *justice*: cela s'entend quelquefois d'un simple Commissaire. On appelle ironiquement un Sergent, Membre de *justice*.

JUSTICE, se dit aussi du siege, du tribunal où se rend la *justice*, de la qualité, l'estenduë & des marques de la Jurisdiction. Je me suis pourveu en *justice* Je l'ay fait appeller en *justice*. Le procés est pendant en *justice*, en un tel siege. La *justice* de Chastelet, des Consuls, &c. Il y a une *justice* Royale en tel & tel endroit. La basse n'est qu'une *justice* subalterne, qu'une petite *justice*, la haute est celle d'un Seigneur qui a pouvoir de faire condamner à une peine capitale, & de juger de toutes causes civiles & criminelles, excepté des cas royaux. La moyenne *justice*, de juger des actions, de tutelle, & injures, dont l'amande ne peut exceder soixante sols. En quelques lieux on l'appelle *grande Voirie*. La basse *justice*, des droits deus au Seigneur, de la Police, degât de bestes, & injures, dont l'amande ne peut exceder sept sols six deniers, & on l'appelle autrement *justice* fonciere.

On appelle *justice* sous latte, celle qui se tient sous le couvert de la maison du Seigneur seulement.

On appelle aussi une *justice*, les fourches patibulaires ou piliers qui sont eslevées dans la campagne pour les marques d'une haute *justice*.

JUSTICE, se dit aussi de l'expedition bonne ou mauvaise, de la *justice* & des jugements qui se rendent en ces tribunaux. L'audiance est si chargée d'affaires, qu'on ne peut avoir *justice*, audience, ou expedition du President, des Greffiers. On fait des recusations, des évocations, quand on ne peut esperer de *justice* en une Chambre. On est appellant comme de deny de *justice* des Juges subalternes, aprés trois sommations qu'on leur a fait de juger. C'est une maxime, que les frais de *justice* sont toûjours les premiers pris sur la chose contentieuse. Un Procureur dit aussi à son confrere Faites moy *justice*, pour dire, Faites moy expedition. On stipule dans les baux, que faute de payement ils seront resolus sans aucune forme de *justice*

On appelle, Faire *justice*, executer publiquement un condamné à une peine corporelle. Ceux qui font l'amande honorable demandent pardon à Dieu, au Roy, & à la *justice*. Un particulier dit aussi à ceux qui se plaignent de leurs valets, je vous feray *justice*, j'en feray la *justice* moy méme.

JUSTICE, en termes de Theologie, signifie la premiere Innocence de l'homme avant son peché. Adam perdit la *justice* originelle dés qu'il eut mordu dans le fruit deffendu.

JUSTICIABLE. adj. m. f. Habitans sujets à la justice ordinaire du lieu. Le Bailly compte dans son village qu'il a tant de *justiciables*.

JUSTICIABLE, se dit aussi de celuy qui doit répondre à un juge, à qui on a attribué certaine jurisdiction. Un vagabond, un coupeur de bourses est

justiciable du Prevôt des Mareschaux un domicilié n'est point son *justiciable*.

JUSTICIER, ERE. subst. Qui rend justice, qui aime à faire rendre la justice. Le Roy St. Louïs estoit un grand *justicier*.

JUSTICIER, est aussi le Seigneur qui a droit de justice, un haut, un moyen, un bas *justicier*.

On appelle au villages les *justiciers*, tous les Officiers de la Justice ensemble.

JUSTICIER. v. neut. Faire souffrir une peine corporelle à un condamné. On a reproché à ce tesmoin, que son pere avoit esté *justicié*, executé à mort, Un homme *justicié* Porte une grande notte dans une famille.

JUSTICIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

JUSTIFIANT, ANTE. Terme de Theologie qui n'a d'usage qu'en cette phrase, la grace *justifiante*. efficace, &c. qui nous rend justes, qui est cause de nôtre salut.

JUSTIFICATIF, IVE. adj Preuve qui sert à monstrer la verité d'un fait allegué, la justice d'une pretention, la certitude d'une doctrine. Un advocat dit, qu'il a en main, qu'il a produit dans son sac les pieces *justificatives* de sa demande, qu'il en a communiqué les titres *justificatifs*. On ne reçoit un accusé en ses faits *justificatifs* qu'aprés la confrontation, quand il n'y a pas pleine conviction contre luy: on le reçoit alors à prouver ses reproches, ses *alibi*. La Bible, les Conciles, les Peres sont les titres *justificatifs* de la doctrine de l'Eglise Catholique.

JUSTIFICATION. s. f. en terme de Theologie se dit de cette grace qui rend l'homme digne de la gloire éternelle.

JUSTIFICATION, en terme de Palais, est la production des titres, ou des tesmoins, par laquelle on prouve la verité d'un fait, d'une demande. On rapporte sur chaque article de ce compte la quittance, c'en est la *justification*. Chaque fait doit avoir sa *justification* particuliere. Il y a de grandes presomptions, contre cet accusé, sa *justification* sera difficile.

JUSTIFICATION, en termes d'Imprimerie, se dit lors qu'on demonte le compositeur pour le mettre au degré précis que l'on desire.

JUSTIFIER. v. act. Prouver la verité d'un fait, la justice d'une demande. La Noblesse ne se *justifie* que par titres authentiques, mariages, partages, provisions de charges, &c. Chaque article d'une production porte, Item pour *justifier* à la Cour la verité de ce qui a esté allegué. Cette piece sert à *justifier*, &c. On ne sçauroit *justifier* du contraire.

JUSTIFIER. Absoudre d'une accusation, s'en purger. Il a esté *justifié*, absous par arrêt. Il s'est bien *justifié* des crimes qu'on luy avoit imposez. Claudian dit que le supplice de Ruffina absous les Dieux, & a *justifié* la Providence. L'évenement a *justifié* le droit de ses armes.

JUSTIFIER se dit aussi en Theologie, de l'effet de la grace justifiante qui *justifie*.

JUSTIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

JUV.

JUVEIGNEUR. s. m. Vieux terme de Coûtumes, qui signifie un frere puiné, ou un cadet à l'égard de l'aisné Il y a des terres Nobles qui sont tenuës à ligence de l'aisné & du *juveigneur*, qu'on appelle tenuës en *juveignerie* ou en partage. ce mot a esté dit par abregé de *jeune Seigneur*.

JUX.

JUXTAPOSITION. s. f. Terme dogmatique, qui se dit des corps naturels qui s'accroissent parce qu'ils se joignent & s'attachent aux voisins. Le plus grand accroissement des mineraux se fait par *juxtaposition*.

K.

K Lettre consone & double, dixiéme de l'Alphabet, sa prononciation est *Ka*. Cette lettre est empruntée du Latin, qui venoit du Grec *Kappa*. Elle a esté jugée inutile par Priscian, liv. premier. Claude Dusquius, dit aprés Saluste, que l'inventeur du *K* fut un nommé Salvius & qu'il a esté inconnu aux anciens Romains.

K, est aussi une lettre numerale, qui signifie chez les Anciens, deux cent cinquante, suivant ce vers.

> K *quoque ducentos & quinquaginta tenebit.*

si on met un titre au dessus, elle signifiera, Cent cinquante mille.

KAL.

KALENDES. Voyez *Calendes*.

KALI. s. m. Plante qu'on appelle autrement *soude*, des cendres de laquelle on fait le verre, & de sa lescive le sel *alkali*. Voyez *soude*.

KAR.

KARABÉ. s. m. est un nom que les Droguistes donnent à l'ambre jaune, qui est tiré du mot *karabe*, qui selon Avicenne, signifie *tire-paille* en Langue Persique. Dioscoride a creu que c'estoit la resine du peuplier; mais il s'est trompé.

KIN.

KINKINNA. Voyez *Quinquina*.

KIR.

KYRIELLE. s. f. Litanie, priere de l'Eglise en l'honneur de Dieu, de la Vierge, des Saints, ou de quelques mysteres, composée de plusieurs invocations & éloges, à la fin de chacune desquelles on repete, Ayez pitié de nous, ou priez pour nous. Ce mot vieillit, & ne se dit gueres serieusement.

KYRIELLE, se dit figurément en morale, d'une longue suitte de malheurs, de paroles, de citations & autres choses. Cette plaideuse nous a fait une longue *kyrielle* de ses maux, de ses persecutions, des injustices qu'on luy a faites.

FIN DU PREMIER TOME.

